John Adams
Library.

IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY

SHELF No

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

FRANÇOIS ET LATIN,

VULGAIREMENT APPELÉ

DICTIONNAIRE DE TRÉVOUX.

TOME PREMIER.

A=BOU

NOMS DES LIBRAIRES ASSOCIÉS.

VALLEYRE, Pere,	*Rue Saint-Severin.*
GANEAU,	
D'HOURY,	*Rue de la Vieille-Bouclerie.*
BAILLY,	*Quai des Auguſtins.*
DEBURE, Fils jeune,	
Veuve SAVOYE,	*Rue Saint-Jacques.*
DESPREZ,	
DE HANSY jeune,	
DURAND,	
DESVENTES DE LA DOUÉ,	
SAILLANT,	*Rue Saint-Jean-de-Beauvais.*
NYON,	
Veuve DESAINT,	*Rue du Foin.*
LAMBERT,	*Rue de la Harpe.*
DELALAIN,	*Rue de la Comédie Françoiſe.*

UNIVERSEL

VULGAIREMENT APPELÉ

CONTENANT la Signification & la Définition des mots de l'une & de l'autre Langue ; avec leurs différens uſages ; les termes propres de chaque Etat & de chaque Profeſſion : La Deſcription de toutes les choſes naturelles & artificielles ; leurs figures, leurs eſpèces, leurs propriétés : L'Explication de tout ce que renferment les Sciences & les Arts, ſoit Libéraux, ſoit Méchaniques, *&c.*

LE TOUT tiré des plus excellens Auteurs, des meilleurs Lexicographes, Etymologiſtes & Gloſſaires, qui ont paru juſqu'ici en différentes Langues.

CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

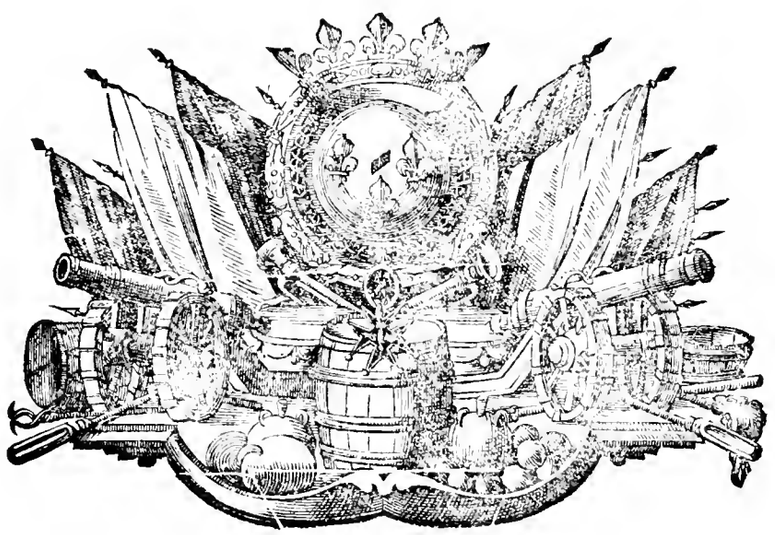

PAR LA COMPAGNIE DES LIBRAIRES ASSOCIÉS.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

AUAMS41.4
v.1

PRÉFACE.

DEPUIS que la Langue Françoiſe a reçu des bons Ecrivains, du ſiècle dernier & du nôtre, l'éclat que lui ont donné leurs Ouvrages, on l'a parlé dans toute l'Europe, & ſon uſage eſt devenu preſque univerſel. Nous ne prétendons point que ce ſoit un avantage réſervé excluſivement à notre Langue ; les Italiens & les Anglois pourroient en dire autant de la leur. Mais on ne ſauroit conteſter que la Langue dans laquelle ont écrit CORNEILLE, MOLIÈRE, LA FONTAINE, RACINE, QUINAUT, BOILEAU, ROUSSEAU, PASCHAL, BOSSUET, FÉNELON, VERTOT, FONTENELLE, MONTESQUIEU, VOLTAIRE, &c. n'ait bien mérité d'être connue par-tout où l'on cultive les Lettres. Ici les faits réduiſent au ſilence tous les préjugés nationaux.

Un avantage particulier de notre Langue, c'eſt d'avoir été ſubſtituée à la Langue Latine, dans les négociations & dans les traités qui ſe ſont faits depuis quarante ans, & d'être ainſi devenue la Langue politique de l'Europe. Cette diſtinction, qui ne peut être attribuée qu'au génie ou au caractère de la Langue Françoiſe, ſuffiroit pour démontrer combien ſa marche a paru ſimple & naturelle ; avec quelle netteté, quelle aiſance les idées s'y produiſent, & ſe rangent dans la progreſſion la plus analogue aux procédés de l'entendement ; combien ſes phraſes & ſes expreſſions ſont claires ; enfin combien ſon étendue & ſa ſoupleſſe la rendent propre à traiter, même élégamment, toutes les matières.

Une Langue conſacrée par le génie, & cultivée avec tant de ſoin, qu'elle a mérité dans le dernier ſiècle l'attention du Gouvernement, puiſqu'il en a confié le dépôt à une Compagnie, deſtinée ſpécialement à la maintenir dans ſa pureté ; une Langue encore très-méthodique, & fondée ſur des principes qui n'y laiſſent preſque plus rien d'arbitraire, avoit beſoin d'être conſignée dans ces archives du langage, qu'on nomme Dictionnaires.

Mais l'uſage des Dictionnaires n'eſt plus borné, ſuivant l'acception primitive attachée à ce mot, à la ſeule intelligence des termes de la Langue qu'on veut entendre ou parler ; il n'eſt plus ſimplement grammatical. Les choſes indiquées par les mots, ſont décrites dans la plupart, & plus ou moins détaillées & circonſtanciées : c'eſt même ce qui devroit faire diſtinguer les Dictionnaires de notions des véritables Vocabulaires : diſtinction que l'on ne fait point.

L'autorité de ces ſortes d'Ouvrages peut être fondée ſur la capacité & les lumières de ceux qui les compoſent, ou ſur la réputation & le mérite des Auteurs qui y ſont cités, & qu'on prend, en quelque manière, pour règle : ce qui fait

comme deux eſpèces différentes de Dictionnaires. Celui de l'Académie Françoiſe eſt de la première eſpèce, & ceux de Richelet, de Furetière, &c. ſont de la ſeconde.

Il faut ſans doute déférer, parmi les Dictionnaires François, le premier rang à celui de l'Académie Françoiſe. Il y regne par-tout une ſageſſe & une économie dignes des grands Maîtres qui y ont travaillé. Mais un Dictionnaire univerſel doit être un Code de Grammaire, de Littérature, de Belles-Lettres, de Rhétorique, de Poétique, de Médecine, d'Anatomie, de Philoſophie, de Phyſique, d'Aſtronomie, de Botanique, &c. un Code enfin des Arts & des Sciences. Celui de l'Académie, ſuivant le plan qu'on s'y eſt propoſé, ſe renferme uniquement dans ce qui concerne la Langue : on s'y eſt borné aux termes de l'uſage ordinaire ; peu de détails ſur les ſynonymes, & l'on n'y trouve point la plupart des termes propres aux Sciences, aux Arts, aux Métiers, ni ceux que l'uſage n'admet plus, & qu'il eſt pourtant néceſſaire d'entendre pour l'intelligence des Auteurs anciens : parceque les définitions y ſont préciſes ; elles laiſſent à déſirer à bien des perſonnes des explications plus étendues, & une connoiſſance plus détaillée des circonſtances : en un mot, il n'a pour objet que de fixer & de déterminer l'uſage & les divers ſens des expreſſions qui doivent entrer dans le langage ordinaire ou dans la compoſition. Ce fut même pour ſuppléer à ſon inſuffiſance, ainſi qu'à celle des Dictionnaires de Furetière & de Richelet, qui rouloient alors avec celui de l'Académie, qu'au commencement de ce ſiècle une Société ſavante conçut le projet du Dictionnaire dont on donne une nouvelle Edition.

Le Furetière & le Richelet ne ſont pas ſans mérite ; mais on ſait que ce qu'il y a de bon dans le premier, eſt tiré du Dictionnaire de l'Académie. La partie dont Furetière ſe faiſoit plus d'honneur, étoit celle des Arts & des Sciences, & c'étoit préciſément celle qui valoit le moins, parcequ'on manquoit alors des ſecours qui nous ſont venus depuis. Le Richelet, dans ſon origine, n'avoit guère plus d'étendue que le Dictionnaire de l'Académie ; & l'on convient aſſez que la plupart des augmentations ne l'ont pas rendu beaucoup plus inſtructif, ni plus intéreſſant. Ces deux Ouvrages ſont appréciés depuis long-temps, & nous ne reviendrons point ſur les jugemens qu'on en a portés : mais il en eſt deux bien plus récens que le Dictionnaire de Trévoux, dont les rapports avec ce dernier, ne prouvent que mieux combien il eſt encore utile, &, on l'oſe dire, néceſſaire.

Le Dictionnaire Encyclopédique embraſſant toute la chaîne des connoiſſances humaines, la Langue Françoiſe y eſt entrée comme inſtrument de ces connoiſſances. Dans la plupart des articles qui concernent cette Langue, on reconnoît les habiles mains dont ils ſont l'ouvrage : il y a peut-être autant ou plus de philoſophie que de notions grammaticales. Mais ceux qui préſidoient à cette Collection, particulièrement occupés des articles les plus importans de l'Ouvrage, ont ſouvent négligé ceux qu'ils regardoient comme moins eſſentiels. Delà pluſieurs termes uſuels ſur leſquels on paſſe fort légérement ; d'autres qu'on n'enviſage que ſous certains rapports ; d'autres enfin totalement oubliés, ou abandonnés.

Le *Grand Vocabulaire* François, dont il y a déja 18 Volumes imprimés, venant après tous les autres, devroit être le plus complet en *tous points* : mais, tout volumineux qu'il eſt, tout y eſt maigre, ſec & décharné. L'Auteur ſe contente ſouvent de donner une idée générale d'un mot, en le définiſſant par un autre mot avec lequel il a quelque affinité, ſans indiquer l'idée propre, individuelle, qui non-ſeulement diſtingue, mais encore qui particulariſe l'un & l'autre. Or il doit néceſſairement réſulter d'images ſi vagues, un défaut de juſteſſe & de préciſion. On y trouve preſque par-tout les définitions toutes ſèches du Dictionnaire de l'Académie, pour les termes uſuels, & celles du Dictionnaire Encyclopédique, pour les termes techniques. De plus, pour remplir toute l'idée d'un Vocabulaire au-

quel on ne prescrivoit point de bornes, il ne suffisoit pas de parcourir les Synonymes de l'Abbé Girard; il auroit fallu rapporter les observations des Maîtres de la Langue, exposer les règles fondamentales du langage, distinguer ce que l'usage seul autorise, & marquer jusqu'à ses bizarreries : tout cela devoit entrer dans le plan d'un Ouvrage que l'on destinoit à donner la connoissance la plus étendue de la Langue Françoise.

Le Dictionnaire de Trévoux, ainsi nommé de la Ville où fut imprimée la première Edition de cet Ouvrage, parut d'abord en trois Volumes *in-folio*, sous le titre de *Dictionnaire Universel*, qu'il a conservé, parcequ'il étoit en effet dès-lors le plus ample & le plus complet des Dictionnaires de la Langue.

Il en est en général des grands Dictionnaires, comme de ces vastes édifices qui n'ont jamais été l'ouvrage d'une seule génération, mais d'une longue suite d'Architectes. Celui de Trévoux, formé sur le plan le plus étendu, ne pouvoit de même être que l'ouvrage du temps : il s'est donc accru successivement, comme le Moréri, comme le Trésor de Robert Etienne; mais à chaque Edition il s'est tellement enrichi, qu'il est devenu proprement le Dictionnaire national, puisque cinq Editions consécutives ont à peine suffi pour les besoins du Public. On doit à M. l'Abbé du Mabaret, Curé de St. Léonard, plusieurs articles curieux, insérés dans les premières Editions. Il s'en falloit pourtant beaucoup que la dernière Edition en sept Volumes *in-folio*, n'y eût rien laissé à désirer, soit pour le complément de l'Ouvrage, soit même pour l'exactitude. Comme tous les Dictionnaires, sans exception, sont presque nécessairement défectueux ou fautifs, & ne diffèrent à cet égard que du plus ou du moins, le Dictionnaire de Trévoux n'étoit pas plus exempt que les autres de mauvaises ou de fausses définitions, d'autres erreurs de toute espèce, d'inutilités, de répétitions, & sur-tout d'omissions importantes. Il y avoit presque également à retrancher & à augmenter. Il a donc fallu corriger, élaguer, abréger d'une part; & de l'autre intercaler, ajouter, changer, pour rendre cet Ouvrage plus correct, plus étendu, plus complet qu'aucun de ceux qui ont paru jusqu'ici en ce genre. En comparant cette Edition avec les précédentes, on verra combien il est différent de ce qu'il étoit : c'est un nouvel édifice élevé sur l'ancien plan. En le comparant avec ceux qui ont quelque rapport avec lui, on connoîtra facilement combien les changemens qu'on y a faits, lui donnent d'avantage sur eux : ces changemens, ces corrections, ces additions, ont produit des Volumes plus forts que ceux de la dernière Edition, & un Volume entier de plus. Ce qu'on dit ici au reste, n'est point pour diminuer la gloire de ceux qui ont travaillé aux autres Dictionnaires; ils sont tous très-louables dans ce qu'ils ont fait, & très-excusables dans ce qui leur est échappé; il n'est presque pas possible de terminer absolument ces sortes d'Ouvrages. Si nous avons été plus loin que les autres, nous ne nous flattons pas pour cela que personne ne puisse aller plus loin que nous; mais nous croyons toucher de plus près que les autres à ce point de perfection, où il est difficile de parvenir. Ceux qui viennent les derniers, ont un grand avantage sur ceux qui les ont précédés, en ce qu'ils peuvent profiter de leurs lumières, & même des fautes qui leur sont échappées : on consulte, on compare, on confronte, on pèse les raisons & les autorités, & l'on se décide.

Le premier & le principal objet d'un Dictionnaire grammatical, scientifique, technique, &c. tel qu'est celui-ci, est de présenter exactement l'idée précise dont chaque mot est le signe représentatif. Il faut que la valeur, le caractère, les différentes acceptions de chacun, & les règles auxquelles est soumis son emploi, soient déterminés de la façon la plus sûre. On n'a rien négligé pour bien remplir cet objet : on a d'abord consulté tous les autres Dictionnaires, pour qu'il n'échappât, s'il étoit possible, aucun des mots de la Langue, & pour former la nomenclature la plus riche & la plus étendue; on a pris ensuite pour guide, sur l'usage

& ſur le ſens des mots, les meilleurs Ecrits que nous ayons ſur la Langue & en cette Langue. A chaque mot François répond le mot Latin; avantage qui ne ſe trouve point dans les autres Dictionnaires Univerſels.

Quoique le Latin ne puiſſe être regardé que comme acceſſoire dans un Dictionnaire de la Langue Françoiſe, nous avons cru qu'on ſeroit bien aiſe de voir, du même coup d'œil, le mot Latin & le mot François qui ſe répondent, bien perſuadés d'ailleurs que le mot Latin ſert beaucoup, non-ſeulement aux Etrangers, mais encore aux Nationaux mêmes, pour l'intelligence parfaite du mot François. Ce ſont comme deux images différentes, qui, loin de ſe nuire, ou de ſe détruire, s'entr'aident au contraire l'une & l'autre, & concourent à former dans l'eſprit une notion diſtincte des objets qu'elles repréſentent. Ceux qui n'entendent pas le Latin, en ſeront quittes pour s'en tenir préciſément au François, qu'ils trouveront auſſi nettement expliqué, que ſi l'on ne s'étoit rien propoſé de plus. Ceux qui ont l'uſage de la Langue Latine, ne ſeront pas fâchés de voir le rapport & la liaiſon qu'il y a entre ces deux Langues, & de reconnoître les mots François qui tirent leur origine du Latin. Pour ce qui concerne les Etrangers, il eſt évident que rien ne ſauroit être d'une plus grande utilité pour eux, dans l'étude qu'ils font de notre Langue, & que rien n'eſt plus propre à leur faire ſentir la force & le vrai ſens des mots François. En effet, ſi l'explication des mots n'eſt qu'en François, ceux qui ne ſavent pas encore notre Langue, n'entendront pas mieux l'explication du terme qu'ils cherchent, que ce terme même; & ſouvent leur embarras ne fait qu'augmenter, par le nombre des termes inconnus qui ſe trouvent dans la définition : au lieu qu'ils conçoivent d'abord la force & l'énergie du mot François, quand ils voient qu'il ſignifie préciſément la même choſe que le terme Latin qui y eſt joint.

A cette attention de faire répondre le mot Latin au mot François, nous joignons celle de marquer l'étymologie, quand elle paroît néceſſaire pour l'intelligence & la préciſion. MÉNAGE, DU CANGE, SAUMAISE, VOSSIUS, FERRARI, CASENEUVE, GUICHARD, le P. THOMASSIN, le P. PEZRON, PASQUIER, HENRI, ÉTIENNE, TRIPOT, BOREL, & autres qui ont travaillé avec ſuccès en ce genre, nous ont fourni tous les ſecours dont nous avions beſoin en cette partie.

Des explications courtes & préciſes ſervent encore à déterminer la ſignification propre du mot; & pour en faire mieux ſentir la juſte valeur, on a joint des exemples tirés des meilleurs Ecrivains. On expoſe, après cela, avec netteté les différentes acceptions du même mot, autoriſées par des exemples, & ſuffiſamment diſcutées : ainſi l'on a diſtingué par-tout très-ſoigneuſement, dans chaque mot, le ſens propre, le ſens figuré, & le ſens par extenſion, qui tient le milieu entre l'un & l'autre.

Je n'ignore pas qu'il s'eſt trouvé des gens qui ſe ſont aviſés de blâmer cette attention que nous avons de juſtifier par des exemples tirés des meilleurs Auteurs, le ſens que nous attachons aux mots dans nos définitions. » Le principal & le » ſeul mérite du Dictionnaire de Trévoux, ſi ce n'eſt pas un vice, dit l'Auteur » du Grand Vocabulaire, eſt d'avoir accumulé une foule d'exemples tirés d'Au- » teurs connus : mais ces exemples ainſi entaſſés, fatiguent bien plus le lecteur, » qu'ils ne l'inſtruiſent; &, comme le remarque très-bien le Dictionnaire de » l'Académie, des phraſes compoſées exprès, pour rendre ſenſible toute l'énergie » d'un mot, & pour marquer de quelle manière il veut être employé, donnent » une idée plus nette & plus préciſe de la juſte étendue de ſa ſignification, que » des phraſes tirées de nos bons Auteurs, qui n'ont pas eu ordinairement de pa- » reilles vues en écrivant.

Sans m'amuſer à répondre à cette critique, je me contenterai de dire à l'Obſervateur, que nous n'avons, ni lui, ni moi, acquis aſſez de réputation dans la République des Lettres, pour être crus ſur notre parole. Les Auteurs de la ſeconde

eſpèce de Dictionnaires dont nous avons parlé, n'étant que de ſimples particuliers, ſouvent ignorés, n'ont point, quelque éclairés qu'ils puiſſent être, aſſez d'autorité pour décider de leur chef. Ils ſont donc obligés d'emprunter des Ouvrages d'autrui, une autorité qu'ils ne peuvent ſe donner d'eux-mêmes, & d'appeler en témoignage nos meilleurs Ecrivains, ſur les choſes qu'il leur faut décider. Ces Auteurs qu'on cite, ajoute l'Obſervateur, n'ont pas toujours eu de pareilles vues en écrivant. Qu'il me diſe donc quelles vues ils ont pu avoir dans l'emploi qu'ils ont fait des mots. C'eſt peut-être une bévue d'apporter pour exemple le Dictionnaire de l'Académie Françoiſe, qui ne cite point. L'Académie faiſant un Corps compoſé des perſonnes les plus verſées dans la connoiſſance de la Langue, chargée de la compoſition d'un Dictionnaire, ne devoit pas rapporter les ſentimens des autres, mais déclarer les ſiens : elle ne pouvoit donc, ni ne devoit citer ; elle n'auroit pu citer que ſes propres Membres ; ce qui auroit bleſſé leur modeſtie. En citer d'autres qui ne fuſſent pas de ſon Corps, ç'eût été, en quelque ſorte, ſoumettre ſon autorité à une autorité étrangère. On doit regarder en cela l'Académie comme une Cour Souveraine, qui a droit de rendre des Arrêts, ſans être obligée de les motiver : au lieu que les autres ne peuvent être conſidérés que comme des Avocats qu'on conſulte, & qu'on ne croit qu'autant qu'ils ſont fondés ſur de bonnes raiſons, ou ſur des témoignages certains.

On pourroit ajouter que le Public paroît pencher un peu plus du côté de ceux qui citent, que du côté de ceux qui ne citent pas, moins peut-être par raiſon, que par une certaine malignité, & par un effet de cet orgueil ſi naturel à l'eſprit humain, qui n'aime pas à être maîtriſé, ni qu'on lui impoſe des loix abſolues, ſans lui en faire connoître les motifs & les raiſons. Cette eſpèce de ſoumiſſion aveugle qu'il croit qu'on exige de lui, le choque & le révolte : il eſt, au contraire, flatté agréablement par la déférence & le ménagement que font paroître pour ſes lumières ceux qui n'avancent rien, ſans l'appuyer de preuves ſolides & de bons témoignages. Il veut être inſtruit, mais il n'aime pas qu'on lui donne des leçons ; & il préſume qu'on veut lui en donner, lorſque, ſans citer, on ſemble lui preſcrire d'autorité, qu'il faut parler de telle ou telle manière, ou qu'il ne faut pas ſe ſervir de telle ou telle expreſſion. Ceux qui citent au contraire, ſemblent moins lui preſcrire comment il faut parler, que lui apprendre comment ont parlé les plus célèbres Auteurs. Il ſe figure que les premiers veulent lui impoſer une eſpèce d'obligation & de néceſſité de ſe rendre à leurs déciſions ; & c'eſt ce qui lui déplaît. Il s'imagine, au contraire, que les ſeconds ne font que lui expoſer les ſentimens & l'uſage des meilleurs Ecrivains, en lui laiſſant la liberté de s'y conformer ; & c'eſt ce qui flatte ſon amour-propre. Enfin il regarde les uns comme des Juges ſuprêmes qui rendent des Arrêts, & qui veulent qu'on s'y ſoumette ſans diſcuſſion ; au lieu qu'il conſidère les autres comme des amis éclairés, qui délibèrent avec lui ſi l'on peut uſer de telle ou telle expreſſion ſur la foi & l'autorité de tels ou tels Auteurs qui s'en ſont ſervis. Ce n'eſt point une loi qu'on lui impoſe ; c'eſt un avis qu'on lui propoſe ; c'eſt un conſeil qu'on lui donne, auquel il ſe rend d'autant plus volontiers, qu'il ſemble le faire avec moins de contrainte. Revenons à notre ſujet.

Perſuadés, avec l'Abbé Girard, 1°. que c'eſt la multiplicité des idées qui produit & qui doit produire la multiplicité des termes ; 2°. qu'il importe peu d'en avoir pluſieurs pour peindre une ſeule idée, tandis qu'on en manque pour quelques-unes ; nous ne définiſſons point un mot par un autre, comme s'ils étoient parfaitement identiques ; ou ſi quelquefois on s'eſt vu contraint de le faire, ce n'eſt qu'après avoir marqué les nuances qui diſtinguent ces prétendus ſynonymes, & qui leur donnent un caractère propre & individuel. Les définitions ſont ſuivies des autorités qui ſont le plus généralement reçues, les plus ſûres ſur la ſignifica-

tion & l'emploi de chaque terme, en ramenant tout à l'uſage, arbitre reſpecté même des maîtres. On a puiſé dans toutes les ſources reconnues pour les plus pures du langage ; on a ſur-tout profité des Obſervations que M. de Voltaire a ſemées dans ſes Notes ſur Corneille & ailleurs. Quand les Obſervations des grands Maîtres ont manqué, l'Editeur a cru pouvoir haſarder modeſtement les ſiennes, en les ſoumettant au jugement du Public.

A l'égard de certains termes propres aux Arts & aux Sciences, il nous a paru qu'il ne ſuffiſoit pas d'en donner une ſimple définition, comme dans nos Vocabulaires, preſque toujours inintelligible à ceux qui n'ont aucune idée des objets qu'elle indique. Des définitions ne ſont pas des notions. S'agit-il, par exemple, d'une machine, ou d'un inſtrument quelconque, on en fait une courte deſcription ; on détaille même les parties dont il eſt compoſé ; ce qui fait mieux connoître l'uſage auquel il eſt propre.

Dans les matières de Phyſique, de Botanique & autres Sciences, après la définition du mot, on en donne une explication encore plus ou moins détaillée, ſuivant la nature & l'importance de l'objet. C'eſt ainſi que ſur le mot *ſon*, après la définition de la choſe, on entre dans un détail inſtructif : on conſidère d'abord avec les Phyſiciens, la nature du *ſon* dans les corps ſonores, puis dans le milieu qui le tranſmet, & dans l'organe qui en reçoit l'impreſſion ; on fait voir en quoi conſiſte le *ſon* dans le corps ſonore ; comment il y eſt produit ; comment enſuite il eſt communiqué aux différentes parties du fluide qui vient frapper notre organe, d'où l'impreſſion eſt portée au ſiège de l'âme, où ſe fait la perception du *ſon*. Après avoir expliqué la production du *ſon*, on en décrit la propagation, la réflexion, l'augmentation, la diminution ; & pour ne rien laiſſer à déſirer ſur une matière auſſi curieuſe, on expoſe ſommairement les différens ſyſtêmes qui partagent les Phyſiciens.

On a ſuivi la même méthode dans tous les autres articles, parceque ces explications ont paru liées néceſſairement aux notions qu'on doit trouver dans un Dictionnaire bien fait.

Qu'apprend-on en effet à celui qui, par exemple, veut avoir une idée préciſe de la lumière, quand on lui dit, *lumière, clarté, ſplendeur*, ce qui rend les objets viſibles ? Connoît-il mieux ce qui nous éclaire, ce qui rend les objets viſibles, la clarté, la ſplendeur, que la lumière même ? Ses idées n'en ſont certainement pas plus nettes ; on lui en donne même de fauſſes, puiſque ces trois mots, *lumière, clarté, ſplendeur*, ne ſont nullement ſynonymes. Il faut donc le mener par dégrés à la connoiſſance de la lumière ; la lui faire enviſager dans le corps lumineux, & dans le milieu où elle fait ſon impreſſion ſur l'organe : il faut encore lui donner une idée ſuccinte des ſyſtêmes phyſiques, au moins les plus accrédités. C'eſt ce que l'on a fait ici.

Au mot *bouton*, terme de Botanique, on a eu ſoin de diſtinguer ce qu'on appelle communément *boutons à fleurs*, & *boutons à bois*. Les premiers contiennent les rudimens des fleurs ; les ſeconds, les rudimens des jeunes branches. On décrit exactement les parties dont les uns & les autres ſont compoſés, & la manière dont ces parties ſe développent. Des premiers boutons on voit ſortir les fleurs avec tous les organes qui les accompagnent, & les fruits ſuccéder aux fleurs. Des boutons à bois, ſortent les feuilles & les branches. Dans les articles particuliers relatifs aux Plantes, on détaille la nature de ces différentes productions ; de ſorte qu'en réuniſſant tous les articles de ce genre diſperſés dans le Dictionnaire, on trouve un ſyſtême complet de la végétation & du mécaniſme par lequel elle s'opère.

Pour ce qui concerne la Géographie & la Mythologie, qui étoient fort imparfaites par la manière dont elles étoient traitées, on y a fait des changemens

conſidérables, en ajoutant les articles qui manquoient, en abrégeant ceux qui étoient trop longs, en corrigeant ceux qui étoient fautifs, &c.

Dans les queſtions qui concernent la Théologie & la Religion, on s'eſt fait une loi de ne jamais s'écarter de la doctrine de l'Egliſe. C'eſt pour cela que l'on a cru devoir retoucher quelques articles, dans leſquels il n'y avoit peut-être pas toute l'exactitude qu'on auroit pu déſirer.

Pour la Morale, la Métaphyſique, la Juriſprudence, &c. on a puiſé dans des ſources qui ne ſont nullement équivoques.

Un avantage particulier à cet Ouvrage, c'eſt qu'on y trouve une explication curieuſe & préciſe de toutes les Sectes différentes, en matière de Religion. Comme ces mots transférés d'une langue étrangère dans la nôtre, en font maintenant une partie, on ne pouvoit ſe diſpenſer de les mettre en leur place; & il eût été inutile de les y mettre, ſi l'on n'eût donné en même-temps une explication aſſez ample pour faire connoître toute la force & l'étendue de leur ſignification. Si l'on a eu tant d'exactitude à expliquer les différentes Sectes de Religions étrangères, on en a encore plus apporté ſur ce qui regarde les Sectes particulières qui partagent la Religion Chrétienne, & les Héréſies diverſes qui en ſont ſorties; mais on n'a point perdu de vue la nature de l'ouvrage auquel on travailloit. On s'eſt contenté d'expoſer les opinions ſur leſquelles ces Héréſies ſont fondées, & cela d'une manière ſimple, ſans ſortir des bornes d'un Dictionnaire, où l'on ne doit toucher ces matières qu'autant qu'elles ſont du reſſort de la Grammaire, & que les termes qui leur ſont particuliers, font partie de la langue. C'eſt aux Théologiens à réfuter les erreurs, & à établir les vérités ſur leſquelles eſt appuyée la véritable Religion; il ſuffit au Grammairien d'expliquer nettement les termes dont on eſt obligé d'uſer, en traitant ces ſortes de queſtions, & de donner des notions claires de ces partis différens qui ſe ſont élevés contre l'Egliſe. C'eſt tout ce qu'on peut raiſonnablement exiger de lui; & il ſortiroit de ſa ſphère, s'il pouſſoit l'érudition plus loin. On n'attend point de lui qu'il s'érige en Controverſiſte, mais qu'il rende les Controverſiſtes intelligibles dans les démêlés de Religion qu'ils ont enſemble. En un mot ſa juriſdiction eſt reſſerrée préciſément dans les mots & dans les termes de la langue, & elle ne s'étend point juſqu'aux choſes, dont il ne lui eſt permis de parler, qu'autant que cela eſt néceſſaire pour l'intelligence des mots mêmes, qui ſont proprement l'objet qu'il doit ſe propoſer, & la matière où doit ſe renfermer ſon érudition & ſa critique.

Reſte l'Orthographe, ſur laquelle il y a toujours bien de l'arbitraire. On a préféré celle qui eſt autoriſée par l'uſage. En fait d'Orthographe & de Langue, l'uſage eſt ſeul légiſlateur. Les ſignes qui repréſentent la parole étant purement conventionnels, cette convention ne peut être autoriſée ni connue que par l'uſage. Peut-être y auroit-il encore bien des changemens utiles à faire dans l'Orthographe uſuelle; mais cette réforme doit être l'ouvrage du temps. Si même elle ſe fait jamais, ce ſera peu-à-peu, inſenſiblement; les mots dont l'Orthographe eſt vicieuſe, ſeront rectifiés l'un après l'autre; une réforme précipitée ou ſubite brouilleroit tout.

Nous rendons compte de notre travail, pour démontrer la différence du Dictionnaire de Trévoux, tel qu'il paroît aujourd'hui, de ce qu'il étoit dans les éditions précédentes, & combien il diffère encore de tous ceux qui ont quelque rapport avec lui. C'eſt au jugement du Public à nous en apprendre le ſuccès.

Il nous reſte à parler des fautes qui pourront ſe trouver dans ce Dictionnaire. Quelque exactitude qu'on ait pu y apporter, on ne ſe flatte point que dans un Ouvrage auſſi conſidérable, qui embraſſe tant de matières, il ne ſoit rien échappé qui ne ſoit juſte. Nous paſſons nous-mêmes condamnation par avance ſur tout ce qu'on y trouvera de fautes bien prouvées. Nous aurons une véritable & ſincère obligation à quiconque voudra bien ſe donner la peine de nous les faire connoître:

& en faveur du ſervice qu'il rendra au Public par des remarques, dont les Editeurs futurs pourront profiter, & du plaiſir qu'il nous fera à nous-mêmes de nous inſtruire, nous lui paſſons dès-à-préſent toute l'aigreur dont il pourroit aſſaiſonner ſa critique. Bien déterminés à ne point répondre, nous abandonnerons au Public nos intérêts & le ſoin de juger qui a raiſon, & à ceux qui travailleront après nous, le ſoin de nous juſtifier, ou de nous réformer dans une autre édition.

TABLE DES AUTEURS
ET LIVRES FRANÇOIS,
Dont on s'eſt ſervi pour la compoſition de ce Dictionnaire.

A

ABADIE, divers Ouvrages.
Abeille, Chirurgien d'Armée.
Hiſt. natur. des Abeilles.
d'Ablancourt, *de l'Académie*, divers Ouvrages.
Abregé de Vitruve.
Académie Françoiſe, Dictionnaire, Recueil de Pièces & Harangues.
Académie des Jeux Floraux, Recueil de Pièces.
Académie Royale des Sciences, Hiſt. & Mémoires.
Academie Royale des Inſcriptions, Hiſtoire & Mémoires.
l'Affilard, *Muſic.* Principes de Muſique.
les Agrémens du langage réduits à leurs principes.
d'Ahuron, Taille des Arbres.
d'Aiſy, Génie de la Langue Françoiſe.
Alais, Grammaire Méthodique.
d'Alembert.
Alleaume, *Jéſuite*, Souffrances de Jeſus.
Alliot, *Médec.* Tr. du Cancer.
Ambaſſade des Hollandois à la Chine, au Japon.
Amelot de la Houſſaye, divers Ouvrages.
Amelotte, *Prêtre de l'Oratoire*, divers Ouvrages.
Amuſemens ſérieux & comiques.
Amyot, Plutarque.
Traité de l'Amitié.
Ancillon, Mélanges Critiques.
Andoque, Hiſtoire du Languedoc.
de S. André, Guillaume, Hiſt. de Jean IV, Duc de Bretagne.
Pere André, Traité du Beau.
Andry, *Eccléſ.* divers Ouvrages.
Andry, *Médecin*, divers Ouvrages.
l'Anglois, *Jéſuite*, Hiſtoire des Albigeois.
Angot, *Jéſuite*, Optique.
Duc d'Angoulême, Hiſtoire des Chérifs.
Anſelme, *Abbé*, diverſes Oraiſons Funèbres & Panégyriques.
Antiquité de Nîmes.
d'Argentré, Hiſtoire & Coutumes de Bretagne.
Ariſtote, *Jardinier*, Jardins Potagers.
Arnaud d'Andilly, divers Ouvrages.
Arnaud, *Doct.* divers Ouvrages.
Aſſe, Traité des Aides.
l'Art de nager.
l'Art de prêcher.
Aſtruc, *Médecin.*
d'Aubenton.
Aubin, Dictionnaire de Marine.
Auboux, Vérit. Pratique civile & criminelle.
d'Aucourt, *de l'Acad.* divers Ouvrages.
d'Audiffret, Géographie.
Audiger.
d'Avril, *Jéſuite*, Voyages.

B

BACHET, *V.* de Mezîriac.
Bachaumont, Voyage.
Bacon, Morale.
Bacquet, Œuvres.
Bail, divers Ouvrages.
Baillet, divers Ouvrages.
Baker, Hiſt. natur. du Polype.
Baltus, *Jéſuite*, divers Ouvrages.
Balzac, *de l'Acad.* divers Ouvrages.
Baraton, Poëſies.
Barbier, *V.* d'Aucourt.
Bardin, le grand Chambellan de France.
Baron, Comédies.
Barrême, divers Ouvrages.
Barry, divers Ouvrages.
Bartholin, Anatomie.
Baſnage, Ouvrage des Savans.
Baudelot, divers Ouvrages.
Bauhin, *Gaſp. & Jean*, Hiſtoire des Plantes.
Bayle, divers Ouvrages.
de Bellegarde, *Abbé*, divers Ouvrages.
Belloſte, Chirurgien d'Hôpital.
Belon, Hiſtoire des Oiſeaux.
Benoît, divers Ouvrages.
de Benſerade, *de l'Academie*, divers Ouvrages.
Béranger, Traité des Deſcentes.
Bernard, Nouv. de la Rep. des Lettres.
Bernard, *Mad.* diverſes Pièces.
Bernier, *Médec.* divers Ouvrages.
de Berquin, des Pierres précieuſes.
Berroyer, *Avoc.* divers Ouvrages.
de Beſançon, l'Eſprit des hommes illuſtres dans leurs bons mots.
Ste Beuve, Réſol. des Cas de Conſcience.
Bion, Globes & Aſtrolabe.
de la Bizardière, divers Ouvrages.
Bizot, *Abbé*, Hiſtoire Métallique.
le Blanc, Hiſtoire des Monnoies.
Blanchart, *Avocat*, Table des Ordonnances.
de Blegny, *Médec.* divers Ouvrages.
Blondel, *Machém.* divers Ouvrages.
Bocquillot, Liturgies.
le Bœuf, *Abbé*, divers Ouvrages.
Boiceau, Jardinages.
Boileau, *de l'Acad.* Epictète, &c.
Boileau Deſpreaux, divers Ouvrages.
du Bois, *Abbé*, diverſes Traductions.
Boiſrobert, *de l'Acad.* divers Ouvrages.
Boiſſard, Dictionnaire de Muſique.
Boizard, Traité des Monnoies.
Bombelles, *ſervice de l'Infanterie.*
Bonnet, *Hiſt. de la Muſique.*
Bordelon, *Abbé*, divers Ouvrages.
Borel, *Treſ.* Recherches de France.
Bornier, Conférences ſur les nouvelles Ordonnances.
Boſquillon, *Abbé*, divers Ouvrages.
Boſſe, divers Ouvrages.
le Boſſu, *Chanoine Régul.* Traité du Poëme Epique.
Boſſuet, *Evêque de Meaux*, divers Ouvrages.
Bouche, Hiſtoire de Provence.
Bouchet, Annales d'Aquitaine.
Bouhours, *Jéſuite*, divers Ouvrages.
Boulanger, Traité de la Sphère.
de la Boulay, Voyages.
Bourdaloue, *Jéſuite*, Sermons.
Bourdon, Anatomie.

Bourſaut, *père & fils*, divers Ouvrages.
Bouteroue, Rech. des Monnoies.
Bouthillier, *Abbé de la Trappe*, divers Ouvrages.
Bouvet, *Jéſuite*, Portrait du Royaume de la Chine.
Boyer, *de l'Acad.* divers Ouvrages.
Boyer de Ruvières, divers Ouvrages.
Boyer, Dictionnaire François & Anglois.
Brebeuf, Pharſale.
Brecourt, diverſes Pièces.
Bretonneau, *Jéſuite*, Sermons.
Bretonnier, *Avocat*, Queſtions du Droit.
du Breuil, *Jéſuite*, Perſpective.
de Brianville, *Abbé*, Jeux de Cartes.
de Brieux, Orig. de pluſieurs façons de parler triviales.
Brignon, *Jéſuite*, différentes Traductions.
Briot, Empire Ottoman.
le Brun, *Prêtre de l'Oratoire*, divers Ouvrages.
le Brun, Poëſies.
le Brun, Voyages.
Bruneau, *Avocat*, Traité des Criées.
de la Bruyère, *de l'Acad.* Caract. de Théophraſte.
Bruys, divers Ouvrages.
Budée, Dictionnaire.
Buffier, *Jéſuite*, divers Ouvrages.
de Buffon.
Bullet, *Architecte*, divers Ouvrages.
Burette, *de l'Acad. des Inſcript. & Belles-Lettres.*
de Buſſi-Rabutin, *Comte*, divers Ouvrages.

C

Cadenet, Paraphr. des Pſeaumes.
de Cailli, Poéſies.
de Caillières, *de l'Acad.* divers Ouvrages.
du Cange, divers Ouvrages.
de Cantenac, Poéſies.
Capiſtron, diverſes Pièces.
Caron, Traité des Bois.
Caré, Meſure des Surfaces.
Cartaud.
de Caſeneuve, Origines Françoiſes.
Caſſagne, Saluſte.
Caſſandre, Rhétorique d'Ariſtote.
Caſſini, divers Ouvrages.
Caſtel, *Avocat*, divers Ouvrages.
Caſtel, *Jéſuite.*
Catéchiſme de Montpellier.
Catel, Hiſtoire de Languedoc.
Catherinot, divers Ouvrages.
Catholicon d'Eſpagne, ou Satyre Ménippée.
Catrou, *Jéſuite*, divers Ouvrages.
du Cerceau, *Jéſuite*, Poéſies.
Cérémonial de France.
de Cériſiers, Traduction de la Cité de Dieu.
de Challes, Elém. d'Euclides.
de la Chambre, *Médecin*, divers Ouvrages.
de la Chambre, *Abbé*, diverſes Oraiſons Funèbres.
Chamillard, *Jéſuite*, Diſſertations.
Chamêlé, diverſes Pièces.
Hiſtoire de la Chancellerie.
Chanut, *Abbé*, divers Ouvrages.
Chapelain, *de l'Acad.* divers Ouvrages.
de la Chapelle, *de l'Acad. Françoiſe*, divers Ouvrages.
Chapelle, divers Ouvrages.
Charas, Pharmacopée.
Charpentier, *de l'Acad.* divers Ouvrages.
de la Charrière, *Chirurgien*, divers Ouvrages.
Chaſtelain, Martyrologe.
de Chaulieu, *Abbé*, Œuvres.
Cheminais, *Jéſuite*, Sermons.
la Chetardie, Inſtruct. pour un Prince, & autres Ouvr.
Chevreau, divers Ouvrages.
Chifflet, *Jéſuite*, Grammaire Françoiſe.
Chirurgien Dentiſte.
de Choiſi, *Abbé*, divers Ouvrages, Hiſt. Eccléſiaſtique.
Chomel, Dictionnaire Œconomique.
Chorier, Hiſtoire de Dauphiné.
de Citry, divers Ouvrages.
Claude, *Miniſt.* divers Ouvrages.
de Claville, Traité du vrai Mérite.
de Clauſtre, *Abbé*, Dict. de Mythologie.
le Clerc, *Miniſt.* divers Ouvrages.
le Clerc, *Medec.* Hiſt. de la Médecine.
La Princeſſe de Clèves.
Col-de-Villars, *Médecin.*
Colin, *Abbé*, Trad. de l'Orateur de Cicéron.
la Colombière, divers Ouvrages.
Colonmiers, divers Ouvrages.
Colonia, *Jéſuite*, divers Ouvrages.
Traité du Commerce.
Commire, *Jéſuite*, diverſes Pièces.
le Comte, *Cel.* Relation du Tunquin.
le Comte, *Jeſuite*, Mém. de la Chine.
le Comte, Cabinet d'Architecture.
Conrart, *de l'Academie*, Lettres.
Conſtitutions de Port-Royal.
Coquille, Hiſtoire de Nivernois.
Corbinelli, divers Ouvrages.
de Cordemoy, *père & fils*, divers Ouvrages.
Corneille, *Pierre & Thom.* divers Ouvrages.
Coſtar, divers Ouvrages.
Coſte, ſur Montagne.
de la Coſte, Conquête des Indes Occidentales.
de Coulanges, Recueil de Chanſons.
de Courbeville, *Jéſuite*, divers Ouvrages.
Courtin, divers Ouvrages.
Couſin, *Préſident*, divers Ouvrages.
Crébillon, Tragédies.
Crébillon, *fils*, divers Ouvrages.
Crevier, Hiſtoire Romaine.
de la Croix, Empire Ottoman, &c.
Crouzas, divers Ouvrages.
Cuiſinier François.

D

Dacier, M. *de l'Académie*, divers Ouvrages.
Dacier, *Mad.* divers Ouvrages.
Dagan, Fortifications.
Dalechamp, Hiſtoire des Plantes.
Dan, *Trinitaire*, Hiſtoire de Barbarie.
Dancourt, diverſes Pièces.
Danet, *Abbé*, Dictionnaire.
de Dangeau, *Abbé*, Dialogues, & autres Ouvrages.
de Dangeau, *Marquis, de l'Académie Françoiſe*, quelques Pièces de Vers.
Daniel, *Jéſuite*, divers Ouvrages.
Danty, *Avocat*, divers Ouvrages.
Danty d'Iſnard, *de l'Académie des Sciences.*
Dapper, Deſcription de l'Afrique.
Daviler, Architecture.
Degori, *Médecin*, Dictionnaire de Médecine.
Demours, *Médecin.*
Denys, Hiſtoire de l'Amérique.
Démoſthènes, Harang. & Philippiques.
Deparcieux, Géomètre.
Deſcartes, divers Ouvrages.
Deſenne, Calcul du Toiſé.
Desfontaines, *Abbé*, Obſervat. ſur les Ecrits modernes.
Desforges-Maillard, Poéſies.
Deshoulières, *Mad.* Poéſies.
Deſmarais, *de l'Acad.* divers Ouvrages.
Deſportes, Œuvres.
Deſpréaux, & Broſſette, ſon Commentateur.
Deſroches, Dictionnaire de Marine.
Deſtouches, (Nericaut) Comédies.
D'Héricourt, *Avocat.*
Dictionnaire de Rimes.
Dictionnaire de Droit.
Dictionnaire de la Philoſophie Hermétique.
Dictionnaire Comique.
Dictionnaire de Peinture & d'Architecture.
Dionis, *Anatomie*, Opérat. de Chirurgie.
Diſcours d'Eloquence.
Diverſités curieuſes.
Divertiſſemens de Sceaux.
Dodard, *Médecin*, divers Ouvrages.
Domat, Loix Civiles.

Doujat, *de l'Acad.* Vell. Paterculus.
Dubé, *Médec.* Médecin des Pauvres.
Ducaſſe, Pratiq. de la Juriſdict. Eccléſiaſtique.
le Duchat, ſur Rabelais.
Duhamel, divers Ouvrages.
Du Pleſſis, *Bénédictin*, divers Ouvrages.
Duryer, *de l'Acad.* divers Ouvrages.

E

Ecole des Arpenteurs.
Errard, *Avocat*, Plaidoyers.
Eſprit, *Abbé*, divers Ouvrages.
de l'Eſtang, Traité de la Traduction.
les Eſtiennes, divers Ouvrages.
d'Eſtrées, *Abbé*, Diſcours prononcé à l'Acad.
Eveillon, Traité des Excommunications.

F

Fauchard, *Chirurgien Dentiſte.*
le Faucheur, action de l'Orateur.
Favin, divers Ouvrages.
de la Fayette, *Mad.* divers Ouvrages.
Félibien, divers Ouvrages.
Félibien des Avaux, divers Ouvrages.
Fénélon, *Arch. de Cambrai*, divers Ouvrages.
de Ferrière, *Avocat*, divers Ouvrages.
Feuillet, *maître de Danſe*, Chorographie.
le Fèvre, *Tanaq.* divers Ouvrages.
le Fèvre, *Madame Dacier*, divers Ouvrages.
Févret, Traité de l'Abus.
Fléchier, *Evêque de Nîmes*, divers Ouvrages.
Fleury, *Abbé*, divers Ouvrages.
la Fontaine, *de l'Acad.* divers Ouvrages.
Fontenelle, *de l'Acad.* divers Ouvrages.
de la Force, *Duc*, Diſcours prononcé à l'Acad.
de la Force, *Mad.* divers Ouvrages.
Fouger, Traité des Hygromètres.
du Four, du Caffé, Thé, Chocolat.
Fournier, *Jéſuite*, Hydrographie.
Frézier, Voyages.
de Fromentières, *Evêque d'Aire*, divers Ouvrages.
Furetière, *Abbé*, divers Ouvrages.

G

Gaillard, *Jéſuite*, divers Ouvrages.
Gaudin, *Jéſuite*, Dictionnaire.
Gauret, Style Univerſel.
Gazettes.
Gédoyn, *Abbé*, Traduction de Quintilien.
le Gendre, *Abbé*, divers Ouvrages.
Geneſt, *Abbé*, diverſes Pièces.
Geoffroi, *de l'Acad. des Sciences.*
Gerſaint.
Gillet, *Avocat*, Plaidoyers, &c.
Girard, *Abbé*, Synonymes François.
Girouſt, *Jéſuite*, Sermons.
Giry, *de l'Académie*, divers Ouvrages.
Glaſer, Traité de Chimie.
Godeau, *Evêque de Vence*, divers Ouvrages.
Gollut, Mémoires des Bourguignons.
Gombaud, *de l'Académie*, divers Ouvrages.
Gomberville, *de l'Acad.* divers Ouvrages.
Grammaire générale & raiſonnée.
Grammaire Méthodique.
Greſſet, Poéſies.
de Grimareſt, Traité du Récitatif. Vie de Molière.
Grotius, Droit de la Paix & de la Guerre.
Guichard, Harmonie étymologique.
Guillemau, Chirurgie.
de Guillet de la Guilletière, Dictionn. des Arts de l'homme d'Épée.

H

Habert, *de l'Académie*, Temple de la Mort.
de Harlay, Traduction de Tacite.
Harris, Dictionn. Anglois des Arts & des Sciences.
Hartzſoeker, Dioptr. & Phyſique.
de Hauteroche, diverſes Pièces.
des Hayes, Voyage du Levant.
Hecquet, divers Ouvrages.
Heiſſ, Hiſtoire d'Allemagne.
Hellot, Elém. de la Philoſ. de la Chimie.
Hélyot, *Picpus*, Hiſt. des Ordres Religieux, &c.
Henriette Sylvie de Molière.
d'Her, *Chevalier*, divers Ouvrages.
d'Herbelot, Bibliothèque Orientale.
l'Héritier, *Mad.* divers Ouvrages.
Hermant, *Chanoine*, divers Ouvrages.
Hervet, *Gentian*, Traduction de la Cité de Dieu.
Hervieux, Traité des Serins.
Eſſais ſur les Hieroglyphes.
de la Hire, divers Ouvrages.
Hiſtoire des Conclaves.
Hiſtoire naturelle d'Irlande.
Hiſtoire de la Ligue de Cambrai.
Hiſtoire Critique du Vieux & du Nouveau Teſtament.
Hiſtoire de la Laponie.
l'Honoré, *Carme Déchauſſé*, Critique.
de l'Hoſpital, *Marq.* les infiniment petits, les Sect. coniq.
Houdry, *Jéſuite*, Sermons.
des-Houlières. *Voyez* Deſ-houlières.
de Houteville, *Abbé*, la Relig. Chr. prouvée par les faits.
Huet, *Evêque d'Avranches*, divers Ouvrages.
Huygens, *de Zwilickem*, divers Ouvrages.

J

James, Dictionn. de Médecine.
Jaquelot, divers Ouvrages.
du Jarry, *Abbé*, divers Ouvrages.
Jaugeon, Jeu du Monde.
le Jay, *Jéſuite*, divers Ouvrages.
Inquiſition de Goa.
Inſtruction pour les Confitures.
Joinville.
Jolly, *Evêq. d'Agen*, divers Ouvrages.
Joubert, *Jéſuite*, Science des Médailles.
Jovet, Hiſtoire des Religions.
Journal des Savans.
Jouſſe, Traité de la Charpenterie.
de S. Julien, Origine & Antiquité des Bourguignons.
Jurieu, *Miniſtre*, divers Ouvrages.
de Juſſieu, Introduction à la Botanique.

L

Labat, *Dominicain*, Voyage de l'Amérique.
Lallement, *Chanoine Régulier*, divers Ouvrages.
Lallement, *Jéſuite*, divers Ouvrages.
Lamy, *Benedictin*, divers Ouvrages.
Lamy, *Prêtre de l'Oratoire*, divers Ouvrages.
Lancelot, divers Ouvrages.
Langlois, *Jéſuite*, divers Ouvrages.
Larrey, Hiſtoire d'Angleterre.
de Laval, *Duc de Luynes*, divers Ouvrages.
de Launay, Traité des Deſcentes.
de Laurière, *Avocat*, Bibl. des Cout. & Gloſſ. de Droit.
Leger, Dictionnaire d'Agriculture.
Lemery, *Médecin*, divers Ouvrages.
Lenglet, *Abbé*, Méthode pour étudier l'Hiſtoire.
Lettres d'Abailard & d'Héloiſe.
Lettres édifiantes & curieuſes des Miſſ. J.
Lettres Portugaiſes.
Liancourt, Maître d'Armes.
Liger, divers Ouvrages.
Lignère, Poéſies.
Lobineau, Hiſtoire de Bretagne.
Logique de Port-Royal.
du Loir, Voyage du Levant.
Loiſeau, divers Ouvrages.
du Londel, *Jéſuite*, Faſtes.
le Long, *de l'Oratoire*, Traité des Polyglottes.
de Longepierre, divers Ouvrages.
Lonvilliers de Poincy, Hiſtoire des Antilles.
Loret, Lettres.

Doct. de Louvain, Traduction de la Bible.
Loyer, *Dominicain*, Relation du Royaume d'Issini.
Lucas, Voyages.

M

du Mabaret.
Mabillon, *Bénédictin*, Etudes Monastiques.
Macé, Histoire des quatre Cicérons.
Maimbourg, *Jésuite*, divers Ouvrages.
Mainard, Poésies.
Mainard, Lettres.
de Mairan.
le Maire, Antiquités d'Orléans.
le Maître, Plaidoyers.
Malebranche, *Pr. de l'Oratoire*, divers Ouvrages.
de Malezieux, divers Ouvrages.
Malherbe, Œuvres.
Malingre, Antiquités de Paris.
Mallet Manesson, divers Ouvrages.
de Marca, Histoire de Béarn.
de la Mare, Traité de la Police.
Maréschal, Droits honorifiques.
Mariotte, divers Ouvrages.
Mariotte, *Avocat*, Disc. prononcé au Parlement de Toulouse.
de Marivaux, divers Ouvrages.
Marmol, Description de l'Afrique.
de Marolles, *Abbé*, divers Ouvrages.
Marot, Œuvres.
Marsolier, divers Ouvrages.
Martignac, divers Ouvrages.
de la Martinière.
Mascaron, *Evêque d'Agen*, divers Discours.
Massillon, Sermons, Oraisons Funèbres.
Maty, Dictionnaire Géographique.
de Maucroix, divers Ouvrages.
Mauriceau, Accouchemens.
du Maurier, Mémoires de Hollande.
Médailles de Louis le Grand.
Mémoires du Clergé.
Mémoires de Trévoux.
Ménage, *Abbé*, divers Ouvrages.
Menagiana.
Menestrier, *Jésuite*, divers Ouvrages, Hist. Consul. de Lyon.
Mercure de France.
de Méré, *Chevalier*, divers Ouvrages.
Merlet, Traité des bons Fruits.
le Merre, des Mariages des enfans.
Mersene, *Minime*, Harmonie.
Mery, *Chirurgien*, divers Ouvrages.
de Meuve, Dictionnaire Pharmaceutique.
Mézeray, Histoire de France.
de Méziriac, divers Ouvrages.
le Moine, *Jésuite*, Poésies.
Molière, Œuvres.
Mollet, Jardinages.
de Monconis, Voyages.
Monet, *Jésuite*, Dictionnaire.
Monnier, *Médecin.*
de la Monnoye, Glos. Bourguignon à la suite de ses Noëls.
Monsambano, état de l'Empire, Trad.
Montagne, Essais, & Coste, son Commentateur.
Monteclair, Musique.
de Montfleury, diverses Pièces.
de Montgault, *Abbé*, diverses Traductions.
Montmorel, *Abbé*, Homélies.
Montreuil, Œuvres.
Moréri, Dictionnaire Historique.
Morillon, *Bénédictin*, diverses Poésies.
Morin, Culture des Fleurs.
Morland, *Chevalier*, Elévation des Eaux.
de la Morlière, Histoire d'Amiens.
la Mothe le Vayer, divers Ouvrages.
de la Motte, *de l'Académie*, divers Ouvrages.
du Moulin, Coutume de Paris.
du Moulin, Histoire de Normandie.
du Moulinet, *Chan. Régul.* Curiosités & Habits.
de Mourgues, *Jésuite*, divers Ouvrages.
Munier, Mémoires & Histoire d'Autun.
Muret, *Abbé*, des Festins.

N

Naudé, divers Ouvrages.
Duc de Neucastle, Méthode de dresser les Chevaux.
Neveu, *Jésuite*, divers Ouvrages.
de la Neuville. *Voyez* le Quien.
Nicéron, *Minime*, Perspective.
de Nicolay, Voyage.
Nicole, *Président*, divers Ouvrages.
Nicole, *de l'Acad. des Sciences*, divers Ouvrages de Mathématique.
Nicole, *Ecclésiastique*, divers Ouvrages.
Nicot, Dictionnaire.
Nivers, *Organiste*, divers Ouvrages.
le Noble, divers Ouvrages.
Nodot, divers Ouvrages.
Nollet, *Abbé.*
le Normant, *Avocat.*
Nostradamus, ses Quatrains, & Hist. de Provence.
Noüet, *Jésuite*, divers Ouvrages.
Mad. du Noyer, Lettres.

O

Oexmelin, Histoire des Flibustiers.
Oléarius, Voyages.
Oliers, divers Ouvrages.
d'Olivet, *Abbé*, divers Ouvrages.
les Opéra.
les Ordonnances de Louis XIV.
Ordonnance de Marine.
d'Orléans, *Jésuite*, divers Ouvrages.
d'Ossat, *Cardinal*, Lettres.
Ovide, Epîtres.
Ozanam, divers Ouvrages.

P

Pagan, divers Ouvrages de Mathématique.
Palaprat, diverses Pièces.
Palliot, la Science des Armoiries.
Paradin, Annales de Bourgogne.
fra Paolo, Traité des Bénéfices.
Pardies, *Jésuite*, divers Ouvrages.
Parent, Méchanique, & autres Ouvrages.
de Paris, Martyrologe, &c.
Parodies Bachiques.
Pascal, divers Ouvrages.
Pascal, *Medecin*, divers Ouvrages.
Pasquier, Recherches & Lettres.
Patin, Lettres.
Patru, Plaidoyers.
Pavillon, *Evêque d'Alet*, Rituel d'Alet.
le Pays, divers Ouvrages.
Pélisson, divers Ouvrages.
Pellegrin, *Abbé*, Cantiq. Trad. des Odes d'Horace.
Pelletier, *Expéditionnaire*, divers Ouvrages.
Pelletier, *Abbé*, divers Ouvrages.
le Pelletier, Histoire de la Guerre de Chypre.
Penicher, Traité des Embaumemens.
de Perefixe, *Arch. de Paris*, Histoire de Henri le Grand.
Perrault, *Charles & Claude*, divers Ouvrages.
Perry, *Jésuite*, Histoire de Châlons.
Petit, *Medecin*, de l'Acad. des Sciences.
Peu, Accouchemens.
Pezron, *Bernardin*, divers Ouvrages.
Pibrac, Quatrains.
Pic, *Abbé*, divers Ouvrages.
Pièces Galantes.
Piganiol de la Force, Description de la France.
de Pile, divers Ouvrages.
Pilpay, Fables.
du Pin, *Abbe*, divers Ouvrages.
Pinson, *Avocat*, divers Ouvrages.
Piron, Pièces de Théâtre.
des Places, Ephémérides.

de la Placette, divers Ouvrages.
Pluche, Spectacle de la Nature.
Plumier, *Minime*, divers Ouvrages.
Pluvinel, Ecuyer François.
Poëme de S. Prosper.
Poesies Gaillardes.
Nouveau choix de Pièces de Poésies.
Poisson, diverses Pièces.
Polinier, *Chan. Régulier*, divers Ouvrages.
Pomet, Histoire des Drogues.
du Pont, Principes de Musique.
de Pontis, Mémoires.
Port-Royal, divers Ouvrages.
de Prade, divers Ouvrages.
Pradon, diverses Pièces.
Prestet, Elémens de Mathématique.
Prévôt, *Abbé*, le Pour & Contre.
Princesse de Clèves.
de Pringy, *Madame*, diverses Pièces.
Procès-Verbaux du Clergé.
Illustres Proverbes.
Dictionnaire des Proverbes.
Etymologies des Proverbes.

Q

Quesnel, *Prêtre de l'Orat.* divers Ouvrages.
D. Quichotte.
le Quien de la Neuville, Histoire de Portugal.
le Quien, *Dominicain*, divers Ouvrages.
le Quin, Traité des Hernies.
Quinaut, divers Ouvrages.
de la Quintinie, Jardinages.

R

Rabelais, Œuvres, & le Duchat, son Commentateur.
Racan, divers Ouvrages.
Racine, *de l'Academie*, divers Ouvrages.
le Ragois, Instruction sur l'Histoire.
Ragueau, Indice.
Raguenet, *Abbé*, divers Ouvrages.
Rainsant, *Médecin*, Tableaux de Versailles.
Rameau, *Musicien.*
Ranchin, Pseaumes en Vers.
Rapin, *Jesuite*, divers Ouvrages.
de Réaumur, Histoire naturelle des Insectes.
Recueil de Poésies.
Nouveau Recueil de bons Mots.
Recueil de Traités de Paix.
Recueil de Voyages.
Réflexions sur la Langue Françoise.
Regis, Philosophie.
Regnard, Comédies.
Regnier, *Abbé*, divers Ouvrages.
Regnier, Satyres.
Relation des Campagnes de Rocroy, &c.
Remond du Cours, divers Ouvrages.
Renaudot, *Abbé*, divers Ouvrages.
Renusson, *Avocat*, divers Ouvrages.
Restaut, *Avocat*, Grammaire Françoise.
Ricard, *Avocat*, divers Ouvrages.
Richard, *Abbé*, divers Ouvrages.
Richelet, divers Ouvrages.
de Richelieu, *Cardinal*, divers Ouvrages.
Richer, Fables.
Richer, Gnomonique.
Robbe, divers Ouvrages.
de la Roche, *Prêtre de l'Oratoire*, Oraisons Funèbres.
de Rochefort, Dictionnaire curieux.
de la Rochefoucault, *Duc*, divers Ouvrages.
des Roches, Dictionnaire de Marine.
Roger, *Récollet*, Voyage de la Terre-Sainte.
de Rohan, *Abbesse*, divers Ouvrages.
Rohault, Physique, &c.
Roi de Navarre, Poésies.
Rollin, Méthode pour enseigner & étudier les Belles-Lettres.
Roman de la Rose, Gloss. & Suppl. au Glossaire.
Rondelet, Histoire des Poissons.
Ronel. *Voyez* de Rosnel.
Ronsart, Œuvres.
Roolle, divers Ouvrages.
de la Roque, *Abbé*, Traité de la Noblesse.
de Rosnel, Mercure Indien.
Rousseau, Musique, Viole, & autres Ouvrages.
Rousseau, Poésies.
Rouvière, Eaux de Forges.
Roy, Poésies.
de Rubis, Histoire de Lyon.
de la Rue, *Jesuite*, Oraisons Funèbres & Sermons.
de Rusti, Histoire de Marseille.
Russes Innocentes.
du Ryer, *de l'Académie*, divers Ouvrages.

S

de Sable, *Marquise*, divers Ouvrages.
de la Sabliere, Poésies.
de Sacy le Maitre, divers Ouvrages.
de Sacy, *de l'Academie*, Lettres de Pline.
le Sage, Histoire de Gil-Blas de Santillane.
de Saintonge, *Madame*, divers Ouvrages.
de Saint-Amant, Œuvres Poétiques.
de Saint-Cyran, *Abbé*, divers Ouvrages.
de Saint-Didier, Histoire de Venise.
de Saint-Evremont, Œuvres.
de Saint-Gelais divers Ouvrages.
de Saint-Germain, examen des Etats.
de Saint-Hilaire, *Medecin*, divers Ouvrages.
de Saint-Real, *Abbé*, divers Ouvrages.
de Sainte-Beuve, *Abbe*, Cas de Conscience.
de Sainte-Garde, Histoire des Héresies.
de Sainte-Marthe, divers Ouvrages.
Salnove, Venerie Royale.
de Salo, Journal des Savans.
Salvaing, Traité des Fiefs.
Sanson, état present de la Perse.
Sarrasin, Œuvres.
Savaron, Recherches de Clermont.
Savary, Parfait Negociant, &c.
Saviart, Observations Chirurgicales.
Savot, divers Ouvrages.
Sauveur, Application des Sons harmoniques, & Principes d'Acoustique.
Scaron, divers Ouvrages.
Scudéry, *Mad.* divers Ouvrages.
Scultet, Arsenal de Chirurgie, trad.
Segrais, *de l'Académie*, divers Ouvrages.
Sénault, *Prêtre de l'Oratoire*, divers Ouvrages.
Sénécé, Epigrammes.
de Senne, Traité du Toisé.
de Sévigné, *Madame*, Lettres.
Simon, *Rich.* divers Ouvrages.
Simon, *Prêtre*, Dictionnaire de la Bible.
Simon, *Assesseur*, divers Ouvrages de Droit.
de Soleysel, Parfait Maréchal.
Sorbière, Lettres.
Sorel, Science Universelle.
Souciet, *Jesuite*, Dissertation sur l'Ecriture.
Spanheim, divers Ouvrages.
Spon, *Medecin*, divers Ouvrages.
de la Suze, *Mad.* Poesies.
de Sylvecane, *Président*, Juvénal & Perse.

T

Tachard, *Jésuite*, divers Ouvrages.
Tallemant, *Abbés*, leurs divers Ouvrages.
Tardif, Traité de la Fauconnerie.
Tarteron, *Jésuite*, divers Ouvrages.
Tavernier, Voyages.
Tauvry, *Médecin*, divers Ouvrages.
le Tellier, *Jesuite*, divers Ouvrages.
Terlon, *Chevalier*, Mémoires.
du Tertre, *Dom.* Histoire des Antilles.
Testu, *Abbé*, Stances Chrétiennes.
de la Thaumassière, Histoire & Coutumes de Berri.

Théâtre Italien.
Théâtre de Piémont.
Théâtre de Savoie.
Théophile, Œuvres Poétiques.
Thévenin, Chirurgie.
Thévenot, Recueil de Voyages.
Thibault. *Voyez* Roi de Navarre.
Thiers, *Abbé*, divers Ouvrages.
Thiouſt, de l'Horlogerie.
Thiroux, Hiſtoire d'Autun.
Thomaſſin, *Prêtre de l'Oratoire*, divers Ouvrages.
Tréſor de Médecine.
Thuilier, *Médecin*, divers Ouvrages.
la Thuilerie, diverſes Pièces.
de Tillemont, *Abbé*, Mémoires pour l'Hiſtoire Eccléſiaſtique & des Empereurs.
du Tillet, Recueil des Rois & Couronne de France.
du Tillet, Mémoires.
Toinard, Remarques.
du Torar, Leçons Géométriques.
Toubeau, Juriſdiction Conſulaire.
Toureil, divers Ouvrages.
de Tournefort, *Méd.* divers Ouvrages, Voyage du Levant.
le Tourneux, divers Ouvrages.
du Tremblay, Traité des Langues.
Triſtan, Comm. Hiſtoriques.
Trublet, *Abbé*, Eſſais de Littérature.

V

de la VALBONNAYE, Mémoires pour l'Hiſtoire de Dauphiné.
de Valincourt, *de l'Académie*, divers Ouvrages.
de Vallemont, *Abbé*, divers Ouvrages.
de la Valterie, Homère.
Van Helmont, *Médecin*, Œuvres.
de Varennes, *Jéſuite*, le Roi d'Armes.
Varet, Lettres, &c.
Varignon, *Abbé*, divers Ouvrages.
de Varillas, divers Ouvrages.
de Vauban, *Maréch. de Fr.* Fortifications.
de Vaugelas, *de l'Académie*, divers Ouvrages.
de Vaumorière, Harangues & Lettres.
Vauthier, Arbres Fruitiers.
Verdue, *J. B.* divers Ouvrages.
Verjus, *Jéſuite*, divers Ouvrages.
de Vernage, *Abbé*, divers Ouvrages.
du Vernay, *Médecin*, divers Ouvrages.
de Vertot, *Abbé*, divers Ouvrages.
de Vertron, divers Ouvrages.
Vigenère, divers Ouvrages.
de Vigneul Marville, Mêlanges Hiſtoriques.
de Villars, *Abbé*, divers Ouvrages.
de Ville, *Chev.* Fortifications.
de la Ville, *Avocat*, Dictionnaire des Arrêts.
de Ville-Dieu, *Madame*, Œuvres.
de Villers, *Abbé*, divers Ouvrages.
de Viſé, Hiſtoire du Roi & du Mercure Galant.
Vitruve, Architecture.
de Voiſin, Miſſel, &c.
Voiture, *de l'Académie*, Œuvres.
de la Volpilière, *Abbé*, divers Ouvrages.
de Voltaire, Pièces de Théâtre, & autres Ouvrages.
Wicquefort, { l'Ambaſſadeur. / Ambaſſade de Figuéroa, Traduct.
Winſlow, *Médecin*, Anatomie.

FIN DE LA TABLE DES AUTEURS.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monſeigneur le Chancelier, la nouvelle Edition du *Dictionnaire Univerſel de Trévoux, en huit Volumes in-folio.* On lui a conſervé cette dénomination, du lieu où il a été imprimé en 1704, pour la première fois. Il étoit alors en trois Volumes, & cinq autres Editions ſucceſſives, dont la dernière eſt en ſept, n'ont pas ſuffi pour les beſoins du Public. Comme cet Ouvrage manquoit depuis pluſieurs années, les Libraires aſſociés ont penſé ſagement qu'ils ne devoient rien négliger pour répondre à ſon empreſſement; & l'on verra ſans doute avec la plus grande ſatisfaction, que ce Dictionnaire, vraiment univerſel, n'a pas moins gagné par des additions néceſſaires, que par le retranchement des ſuperfluités. Fait à Paris, ce 24 Juillet 1771.

CAPPERONNIER.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE: à nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenants nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenants-Civils, & autres, nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé *LOUIS-ÉTIENNE GANEAU*, Libraire, ancien Syndic & ancien Conſul, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire réimprimer & donner au Public, *Le Dictionnaire univerſel, François & Latin, vulgairement appelé, le Dictionnaire de Trévoux*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de renouvellement de Privilege pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de *dix-huit années* conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. FAISONS défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangère dans aucun lieu de notre obéiſſance, comme auſſi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenants, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts, A LA CHARGE que ces Préſentes ſeront enrégiſtrées tout au long ſur le regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément aux Réglements de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril mil ſept cent vingt-cinq, à peine de déchéance du préſent Privilege; qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier Garde des Sceaux de France, le ſieur *DE MAUPEOU*; qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle dudit ſieur *DE MAUPEOU* : le tout à peine de nullité des Préſentes; DU CONTENU deſquelles vous MANDONS & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayants cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour dûement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers, Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de haro, charte Normande & lettres à ce contraires; Car tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris, le trentième jour du mois de Novembre l'an de grace mil ſept cent ſoixante-huit, & de notre regne le cinquante-quatrième.

PAR LE ROI en ſon Conſeil. *Signé*, LE BEGUE.

J'ai cédé à Meſſieurs Valleyre, *père*, Saillant & Nyon, d'Houry, Deſprez, Lambert, Durand, *neveu*, de Hanſy, *jeune*, de la Lain, Deſventes de la Doué, de Burre, *fils jeune*, Bailly, & *à Meſdames veuves* Savoye & Deſaint, *le préſent Privilege, chacun ſuivant leurs cottes & portions. A Paris, ce premier Juin mil ſept cent ſoixante-onze.*

Signé, GANEAU.

Regiſtré ſur le Regiſtre XVII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N° 184, *folio* 567, *conformément au Réglement de* 1723. *A Paris, ce* 3 *Décembre* 1768.

Signé, BRIASSON, *Syndic.*

ERRATA.

DANS un Ouvrage auſſi conſidérable que le Dictionnaire Univerſel, il eſt impoſſible qu'il ne ſe ſoit gliſſé pluſieurs fautes, malgré toute l'attention que l'on a pu apporter pour la correction. Le Lecteur eſt prié de vouloir bien y ſuppléer.

Tome III.

Page 27, *Col.* 2, *lig.* 3, Entre les ſciences, *ajoutez*, naturelles.
69, 2, 46, Autrefois les Confeſſeurs, *liſez*, autrefois il y avoit des Confeſſeurs.
241, 2, 68, Dans la dégradation le caractère de l'ordre eſt effacé, *liſ.* n'eſt pas effacé.

Tome IV.

Page 227, *Col.* 1, *lig.* 8, A la ſeule croyance du vrai, *ajoutez*, Dieu.
777, 2, 48, Jéſus-Chriſt a guéri, *liſ.* que Jéſus-Chriſt a guéri.
827, 1, 17, Le Pape, les Archevêques, *liſ.* le Pape, les Primats, les Archevêques.

Tome V.

Page 31, *Col.* 2, *lig.* 71, IDOLATRIE. L'Idolâtrie a régné long-temps ſur toute la face de la terre; *liſez*, ſur preſque toute.
49, 1, 8, JÉSUITES. La Société fut éteinte, anéantie, *ajoutez*, dans pluſieurs Royaumes.
132, 2, 48, L'Idolâtre & le Mahométan eſt plus fidele obſervateur de la Religion que le Chrétien, *liſ.* de ſa Religion.
296, 2, 53, Le caractère du Juge eſt une portion de la Majeſté Royale dont le Prince ſe dépouille, *liſ.* que le Prince communique.
320, 1, 4, Il n'y a point de juſtice entre Dieu & les hommes, parce qu'il ne leur doit rien, *ſupprimer cette propoſition.*
894, 2, 26, MAZARIN, (*Collège*) *au lieu de ces mots*, pour y entretenir quatre-vingt jeunes hommes, &c. *liſ.* pour y inſtruire & y élever ſoixante jeunes Gentilshommes des Provinces conquiſes, & cédées à la France par les Traités de Munſter & des Pyrénées; ſavoir, la Flandre, l'Alſace, la Franche-Comté & le Rouſſillon. C'eſt ce qui fait qu'on l'appelle auſſi, le Collège des Quatre-Nations. Cette fondation fut réduite à trente Elèves par Louis XIV. Ceux qui ſont nés dans l'Etat Eccléſiaſtique ont droit auſſi à ces places.

Tome VI.

Page 15, *Col.* 2, *lig.* 7, Art. MOINE. La profeſſion Monaſtique étant unie à la Prêtriſe, *liſez*, pouvant être unie.
25, 1, 11, Art. MOMENT. Il y a des momens délicats où la vertu la plus éprouvée ne peut tenir, *liſ.* ne tient qu'avec peine.
166, 2, *après la ligne* 61, *ajoutez le mot* Négligement, *qui eſt porté à la page ſuiv. col.* 2, *lig.* 53.
NÉGLIGEMENT. ſ. m. Terme de Peinture, ſynonyme de négligence. *Voy.* ce mot. M. de Voltaire blâme ceux qui font uſage de ce mot, parce que nous avons ſon ſynonyme *négligence*. Par la même raiſon il faudroit proſcrire tous les autres termes propres aux Arts, dont nous avons les équivalens.
167, 1, 20, Négligences de pinceau, *liſ.* négligemens de pinceau.
289, 2, 19, Les femmes ne s'occupent qu'au jeu, *liſ.* la plupart des femmes.
353, 2, 42, Art. OPINIATRETÉ. L'opiniâtreté eſt le vice ordinaire des dévots, *liſez*, des faux dévots.

Tome VII.

Page 204, *Col.* 2, *lig.* 38, Nicolas III en 1728, *liſez*, en 1278.
832, 2, 66, Art. SPIRITUEL. Sous prétexte de la rendre plus équivoque, *liſez*, ſous prétexte de la rendre plus parfaite.

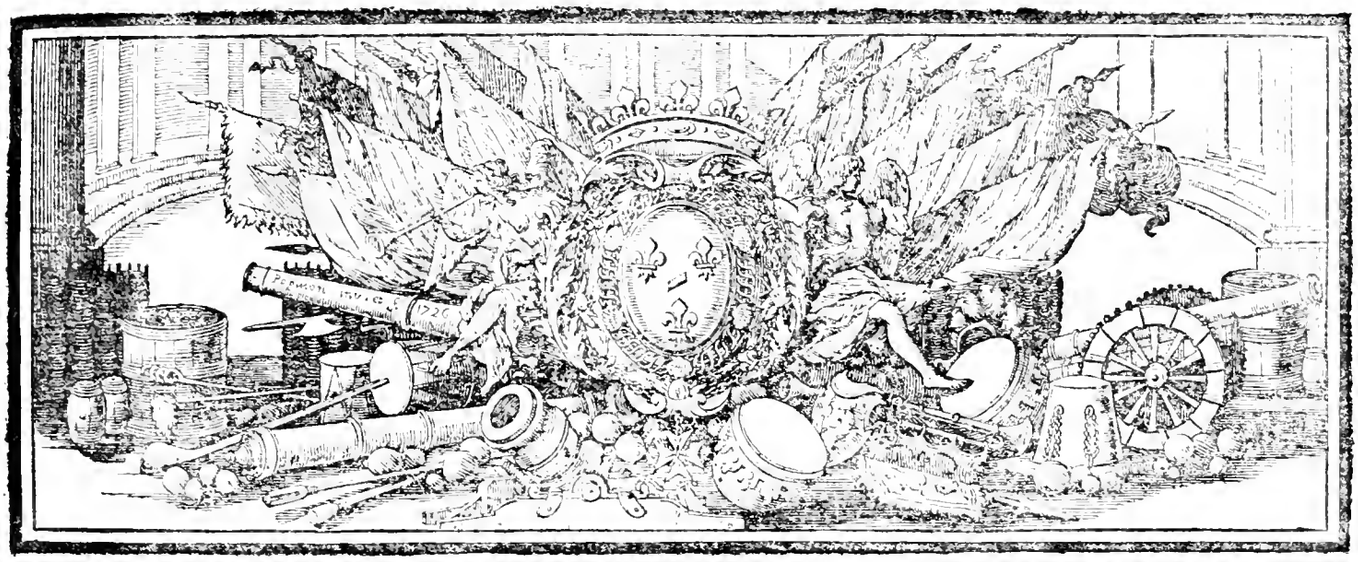

DICTIONNAIRE
UNIVERSEL,
CONTENANT TOUS LES MOTS
DE LA
LANGUE FRANCOISE,
DES SCIENCES ET DES ARTS,
Avec les Termes Latins qui peuvent y convenir.

A A

☞ AEST le caractère ou la figure de la première lettre de l'Alphabet François; c'eſt auſſi la première des cinq voyelles.

Ce caractere peut etre conſidéré ou comme lettre, ou comme mot.

☞ *A*, pris comme lettre, eſt le ſigne du ſon *a*: pour le prononcer, il ne faut qu'ouvrir la bouche & pouſſer l'air des poumons.

Covarruvias & quelques Auteurs ont avancé une abſurdité, lorſqu'ils ont dit que les enfans males, en venant au monde, font entendre le ſon de l'*a*, premiere voyelle du mot Adam, & les filles le ſon de l'*e*, première voyelle du mot Eve. Les enfans, en venant au monde, font entendre différens ſons, ſelon qu'ils ouvrent plus ou moins la bouche.

Le caractère ou la figure dont nous nous ſervons pour repréſenter le ſon *a*, nous vient de l'*alpha* des Grecs. Les Latins & les autres peuples de l'Europe ont imité les Grecs dans la forme qu'ils ont donnée à cette lettre.

On dit *un grand A*, *un petit a*; ainſi la dénomination de ce caractère ou de cette lettre eſt un ſubſtantif du genre maſculin, auſſi-bien que les autres voyelles de notre Alphabet.

Le ſon de l'*a* eſt long en certains mots, & bref en d'autres. Il eſt long dans *grâce*, & bref dans *place*: il eſt long dans *mâtin*, gros chien, & bref dans *matin*, première partie du jour. Aujourd'hui on met un accent circonflexe ſur l'*a* long au lieu de l'*s*, qu'on écriveit autrefois apres cet *a*, comme *apre* au lieu d'*aſpre*. On ne met point d'accent ſur l'*a* bref ou commun.

Quoique *a* ſoit un nom ſubſtantif, il ne ſouffre point d'*s* après lui, quand il eſt au pluriel. On écrit pluſieurs *a*, & non pluſieurs *as*.

Il y a certains *a* qu'on étoit autrefois averti de prononcer longs par une réduplication, comme *aage*. On y a ſubſtitué, ainſi qu'a l'*s*, un accent circonflexe, *âge*.

☞ *A* devant *e*, avec lequel il fait une diphthongue, n'a point de ſon, & ne ſe fait point ſentir, comme dans le mot *Æole*, *Æaque*, *Æther*, &c. On prononce *Eole*, *Eaque*, *Ether*. On trouve dans les meilleurs auteurs *Æole* & *Eole*, *Æther* & *Ether*; cependant on lit dans le Dictionnaire de l'Académie françoiſe *Ether*, & cette orthographe paroit la plus ſuivie. A l'égard des mots qui dérivent du latin, l'uſage ſemble avoir établi pour regle générale d'en bannir la lettre *a*: on écrit *Ceſar* en latin, *Ceſar* en François; *Æſtas*, *Eté*; *æſtimare*, *eſtimer*, &c. Quand le ſon de l'*a* ne doit point ſe confondre avec celui de l'*e*, cette derniere lettre doit être marquée de deux points, ce qu'on appelle é tréma, comme dans *Aérien*. A l'égard des mots dans leſquels *a* eſt ſuivi de l'*y*, lorſque cette derniere lettre n'eſt pas employée pour raiſon d'Etymologie, comme dans *pays*, *payſan*, elle vaut deux *i i*, dont le premier ſe joint à l'*a* pour produire le ſon *pé*, & le ſecond conſerve ſa prononcia-

tion naturelle *i* ; ce qui forme *pé i ſan*, comme s'il y avoit *paii ſan*. Voy. *i* & *y*.

☞ *A* devant *i* avec lequel il forme une diphthongue, a différens ſons ; quelquefois il ſe prononce comme un *e* ouvert, *par exemple*, dans *maiſon*, &c.... quelquefois il ſe prononce comme un *e* muet, *par exemple*, dans *faiſois*, & les autres perſonnes du même temps, *faiſant*, &c. prononcez *feſois*, *feſant*.

☞ *A* devant *o* ou devant *e*, & ne faiſant qu'une même ſyllabe avec l'*o* ou l'*e* & la conſonne qui ſuit, conſerve le ſon qui lui eſt propre, & abſorbe celui de l'*o* & de l'*e* : Exemples, *Faon*, *Laon*, *Paon*, *Caën* ; prononcez *Fan*, *Lan*, *Pan*, *Can*.

☞ *A* devant *u* ſe prononce preſque comme *o* : exemple, *auteur*, *autoriſe*, *authentique*. Dans la dernière ſyllabe d'un mot cet *au*, ſuivi d'une conſonne, ſe prononce ſouvent comme un *o* long, *animaux*, *chevaux*, *badaut*, *ſaut*, *haut*, &c.

On a fait quelques uſages de la lettre *a*, qu'il eſt utile d'obſerver.

☞ *A* Dans les anciens monumens : cette lettre ſeule avec un point, *A.* eſt pour *Aulus*, *Aula*, *Auguſtus* ou *Auguſta*, noms propres ; pour *Auguſtalis*, impérial ; *annus*, année ; *argentum*, *aurum*, argent, or ; *ager*, champ ; *amicus*, *amica*, ami, amie ; *anima*, ame ; *album*, regiſtre ; *æs*, monnoie, argent ; *ærarium*, tréſor public ; *ædes*, temple, maiſon ; *ædilis*, *ædilitas*, édile, édilité.

Cette lettre doublée *AA* eſt pour *Auguſti*, deux Auguſtes ; *Auguſtales* de la maiſon de l'empereur. Cette lettre triplée *AAA*, pour *tres Auguſti*, trois Anguſtes, ou enfin pour *aurum*, *argentum* & *æs*, or, argent, airain ou monnoie.

☞ *A* ſeul ou avec une *l* après le mot *miles*, de cette manière, *miles A* ou *miles Al*, ſignifie *miles alæ*, ſoldat d'une des aîles de l'armée.

☞ A étoit une lettre numérale chez les Grecs & les Romains. Chez les premiers, *A* ne marquoit qu'une unité ; chez les ſeconds, il marquoit *cinq cens*. Si cette lettre, étoit ſurmontée d'une ligne droite, de cette façon $\bar{A}$, elle ſignifioit *cinq mille*.

☞ A chez les Romains étoit un *ſigne d'abſolution*. Quand il s'agiſſoit d'un jugement pour condamner quelqu'un ou le renvoyer abſous, on diſtribuoit à chaque magiſtrat ou à chaque opinant trois bulletins, dont l'un portoit un *A* qui vouloit dire *abſolvo*, j'abſous ; l'autre un *C* qui marquoit *condemno*, je condamne ; & ſur le troiſième, il y avoit une *N* & une *L* ; ce qui ſignifioit *non liquet*, c'eſt-à-dire, *le fait* ou *le crime en queſtion ne me paroît pas évident*.

☞ A ſignifioit encore, chez les Romains, *antiquo*, c'eſt-à-dire, je rejette la loi qui a été propoſée. Lorſque dans les aſſemblées du peuple on propoſoit une loi, ceux qui opinoient à la rejetter, ſe ſervoient d'un bulletin marqué A, c'eſt-à-dire *antiquo* ; & ceux qui approuvoient la loi, ſe ſervoient d'un bulletin marqué U R qui ſignifioit *uti rogas*, comme vous demandez.

☞ A dans le *Calendrier Julien*, eſt la première des ſept lettres dominicales. Les Romains s'en étoient ſervi bien avant le temps de Notre-Seigneur. Cette lettre étoit la première des huit lettres nundinales, & ce fut d'après cet uſage qu'on introduiſit les lettres dominicales.

☞ A dans les écrivains modernes, veut dire l'an, comme A. D. *anno Domini*, l'an de Notre-Seigneur.

☞ A (*un grand*) au revers des médailles antiques, eſt la marque de la monnoie d'Argos.

☞ A eſt la marque de la monnoie de Paris.

AA eſt la marque de la monnoie de la ville de Metz.

☞ A dans les régles ſcholaſtiques du ſyllogiſme, déſigne une propoſition générale affirmative : *aſſerit* A.... *verùm generaliter* ; *A* affirme, mais généralement, diſent les logiciens.

A, ā *ou* āā. Abréviation dont on ſe ſert en médecine pour *ana*, c'eſt-à-dire, pour déſigner une égale quantité des différens ingrédiens énoncés dans une formule : *par exemple*, prenez d'eau de lis & de ſyrop capillaire āā une once, c'eſt-à-dire, de chacun une once.

☞ AAA chez les chimiſtes, ſignifie une amalgame, ou l'opération d'amalgamer.

☞ A dans le commerce. *A* mis ſeul, après avoir parlé d'une lettre de change, ſignifie *accepté*. A. S. P. *accepté ſous protêt*. A. S. P. C. *accepté ſous protêt, pour mettre à compte* A. P. *à proteſter*.

On dit de quelqu'un qui n'a rien fait, rien écrit, qu'il n'a pas fait une panſe d'*a* ; pour dire, qu'il n'a pas fait la moitié d'une lettre. *Panſe* ſignifie ici *ventre*, partie de la lettre qui avance.

On dit dans la converſation familière, il ne ſait ni *A* ni *B*, c'eſt-à-dire proprement, il ne ſait pas lire, & au figuré, il eſt fort ignorant.

Ci-deſſous gît M. l'Abbé
Qui ne ſavoit ni A ni B.
Dieu nous en doit bientôt un autre
Qui ſache au moins ſa patenôtre. MENAG.

☞ A, conſidéré comme mot, eſt la troiſième perſonne du préſent de l'indicatif du verbe *avoir*, & alors on ne doit le marquer d'aucun accent. *Il a peur*, *il a honte*. On l'emploie avec le *ſupin* des verbes : *elle a entendu*, *elle a vu*, à l'imitation des Latins, *habeo perſuaſum*.

Dans cette façon de parler, *il y a*, *a* eſt verbe : *il* qui lui ſert de nominatif, eſt un de ces termes abſtraits, que l'on a été obligé d'établir pour donner à l'activité continuelle de l'imagination un objet feint, quand on n'en a pas de réel à lui préſenter. Ainſi, quand vous ignorez l'auteur d'un bruit qui ſe répand, ou d'une action qui s'eſt paſſée, vous dites : ON *dit telle choſe*, ON *a abattu cette maiſon*. *On* eſt ici un mot qui exprime un être fantaſtique qui ſuffit à l'imagination pour lui repréſenter une perſonne qui parle ou qui a agi. Dans la façon de parler *il y a*, le mot *il* eſt un de ces termes vagues dont on vient de parler, & ſert de nominatif au verbe *a*. Ainſi au lieu de dire *des hommes ſont qui*, comme on le dit, par exemple, en latin *ſunt homines qui* ; la langue Françoiſe a établi un être vague déſigné par le mot *il* qui offre à l'imagination un ſujet quelconque qui poſſede, qui a les hommes dont on veut parler ; & le mot *y*, placé entre ce verbe & ſon nominatif, déſigne le lieu, le point où exiſte la choſe poſſédée par cet être qu'indique le mot *il*. Ainſi cette phraſe, *il y a des hommes qui*, analyſée, ſignifie qu'un être métaphyſique, que l'on appelle *il*, poſſede dans un lieu quelconque des hommes qui, &c.

On déſigne ſouvent le lieu où eſt cette choſe poſſédée, en ajoutant nommément la dénomination de ce lieu, ſans néanmoins retrancher l'*y* qui devient alors inutile, *il y a*, *dans Paris*, *des hommes qui*, &c.

Si l'on a oſé créer un être purement imaginaire pour lui attribuer une poſſeſſion, on a pu faire la même choſe en faveur des êtres moraux : ainſi on a dit, *la vertu a de grands avantages*, *le vice a des ſuites fâcheuſes*.

☞ A, pris comme mot, eſt auſſi une prépoſition, & on doit le marquer avec un accent grave, *à*. Cette prépoſition vient du latin *à*, *à dextris*, & plus ſouvent encore de la prépoſition latine *ad*, *loqui ad*.

Il faut remarquer que *à*, conſidéré comme mot, n'eſt jamais que la troiſième perſonne du préſent de l'indicatif du verbe avoir, ou une ſimple prépoſition. On ne doit jamais le regarder comme adverbe, quoiqu'en aient dit pluſieurs Grammairiens. Tout adverbe eſt un mot qui en contient deux ; ſavoir une prépoſition & ſon complément ; c'eſt-à-dire, le nom relatif à cette prépoſition, & qui en détermine le ſens : ainſi *ſagement* eſt un adverbe, parce qu'il ſignifie la même choſe que, *avec ſageſſe*. *Y* eſt un adverbe : *J'y ſuis* ; c'eſt comme ſi l'on diſoit, *je ſuis dans tel lieu*. Or jamais *à* n'eſt dans le cas de pouvoir être ainſi converti en une prépoſition & un nom qui ſignifient la même choſe ; & pour peu que l'on faſſe attention à ſa juſte valeur, dans toutes les circonſtances où il ſe rencontre, on trouvera toujours qu'il eſt ou la troiſième perſonne du verbe *avoir*, ou qu'il eſt une prépoſition précédant un nom.

C'eſt encore à tort que l'on a regardé *à* comme une particule qui n'a, dans certaines circonſtances, d'autre propriété que de marquer le datif. La langue Françoiſe n'a ni déclinaiſons ni cas. Ce qu'on appelle *datif*, dans

les langues qui, comme la latine & quelques autres, ont marqué par differentes terminaiſons, les differentes circonſtances où un nom peut ſe rencontrer, n'eſt autre choſe que l'expreſſion d'un rapport d'attribution par lequel une choſe ou une action ſe termine à une autre comme à ſa fin, à ſon objet. *Les bons conſeils ſont neceſſaires à un jeune homme.* La néceſſité des bons conſeils eſt une choſe dont l'exiſtence a pour fin, pour objet, un jeune homme pris génériquement. *A* dans cette phraſe & autres ſemblables, eſt donc une vraie prépoſition qui indique ce rapport, & qui n'a point d'autre fonction que cette indication.

Au reſte l'uſage de cette prépoſition pour indiquer ces ſortes de rapports, eſt tellement naturelle, que les langues mêmes qui ont une terminaiſon uniquement deſtinée pour les marquer, ne laiſſent pas de negliger quelquefois cette terminaiſon, pour avoir recours à la prepoſition. On dit en latin *quod attinet ad me, loqui ad illum*, ou *illi*.

On peut aſſurer que le rapport exprimé par *a*, & auquel repond le datif des langues où ce cas eſt en uſage, eſt la vraie ſignification de cette prépoſition. Mais comme on l'a employée dans beaucoup d'autres circonſtances, dont le détail ſeroit immenſe, il eſt néceſſaire d'établir des régles fixes & générales, & à cet effet de remonter aux principes.

Toute prépoſition eſt placée entre deux termes qu'elle joint, & entre leſquels elle marque une relation. *Je ſuis avec vous. Avec* annonce que le rapport qu'il y a entre mon exiſtence & la vôtre, eſt qu'elles ſe rencontrent dans le même lieu ou dans le même temps. *Un bon pere travaille pour ſes enfans. Pour* déclare que le travail d'un bon pere ſe rapporte à ſes enfans, & qu'ils en ſont l'objet, &c.

La nature du rapport marqué par la prépoſition ſe connoît, ou par la ſignification naturelle & primitive de cette prépoſition, ou par la ſignification des mots qu'elle unit & qu'elle rend corrélatifs. Ainſi, *je ſuis avec vous*, la prépoſition *avec* indique par elle-même la relation qu'elle établit entre votre exiſtence & la mienne: ſa ſignification naturelle eſt de marquer l'aſſemblage de deux ou de pluſieurs choſes, ſoit dans un même lieu, ſoit dans un même eſpace de temps.

Souvent auſſi les prépoſitions s'écartent de leur ſens propre, & varient dans leurs ſignifications, ſuivant les circonſtances, & la ſignification des termes qu'elles uniſſent. C'eſt alors à l'auditeur ou au lecteur à découvrir le ſens que celui qui parle ou qui écrit, a voulu attacher à la prépoſition qu'il emploie, & qui eſt indiqué par la ſignification des deux termes. Ainſi *je m'approche de la choſe dont la proximité m'eſt utile ou agreable, & je m'éloigne de celle dont le voiſinage m'eſt nuiſible* ou *deſagreable*. La prépoſition *de*, dans ces deux phraſes, marque deux rapports oppoſés: dans la premiere, elle marque un rapport de proximité, ſuffiſamment déſigné par le verbe *je m'approche* qui la précéde; & dans le ſecond, elle annonce un rapport d'éloignement, qui lui eſt aſſigné par le verbe *je m'éloigne*. On pourroit donner un exemple pareil ſur le plus grand nombre des prépoſitions.

Si quelques-uns de nos Grammairiens s'étoient donné la peine d'étudier ce principe, ils ſe ſeroient épargné bien des recherches & des diſtinctions métaphyſiques, fauſſes pour la plûpart & toutes inutiles. Ils n'auroient point dit que la prépoſition *à* indique un rapport de cauſe mouvante, comme dans *moulin à vent, arme à feu;* un rapport d'effet, comme dans *moulin à papier;* un rapport d'inſtrument, comme dans *aiguille à coudre;* un rapport de ſituation, comme dans cette phraſe, *Paris eſt à deux lieues de S. Denis;* un rapport d'époque, comme *le deluge eſt à 1600 ans de la création du monde*, &c. &c. Quoique ces rapports, dont l'énumération exacte eſt impoſſible, ſe trouvent entre les mots qui ſont joints par la prépoſition *à*, elle n'eſt point deſtinée à les marquer, & ſi elle le fait, ce n'eſt que par accident, par extenſion & par un abus autoriſé par l'uſage.

Ce n'eſt donc point par ces détails minutieux & arbitraires, qu'un Grammairien doit chercher à faire connoître la deſtination de la prépoſition *à*. Il doit d'abord établir ſa ſignification primitive, qui conſiſte à marquer que l'un des deux termes qu'elle joint, eſt l'objet, le but, la deſtination, le *pourquoi* de l'autre. La prépoſition *à* eſt priſe dans ſon ſens naturel en ces phraſes. *Aller à Lyon: à* marque que celui qui fait l'action de ſe tranſporter, a la ville de Lyon pour terme de ſa démarche. *Un inſtrument propre à cultiver la terre.* La propriété de l'inſtrument dont il s'agit, a pour objet la culture de la terre, &c. & pour peu que l'on y réflechiſſe, on trouvera que cette prepoſition conſerve cette ſignification dans la plûpart des circonſtances où elle ſe rencontre.

C'eſt ce qu'on va tâcher de faire connoître, en parcourant les différentes poſitions dans leſquelles la prépoſition *à* peut ſe trouver.

☞ A APRÈS UN NOM SUBSTANTIF.

Air à chanter, eſt un air deſtiné à être chanté, plutôt qu'à être joué ſur un inſtrument. *Billet à ordre*, eſt un billet fait pour être acquitté, quand celui à qui le creancier l'a tranſmis, l'ordonnera. *Chaiſe à deux;* chaiſe faite pour contenir deux perſonnes. *Doute à éclaircir;* doute qui, par l'importance de la choſe qui en eſt l'objet, doit être éclairci, eſt deſtiné pour etre éclairci. *Entrepriſe à executer;* Entrepriſe que ſon importance deſtine à l'exécution. *Grenier à ſel*, c'eſt-à-dire, deſtiné à contenir du ſel. *Habit à la mode*, c'eſt-à-dire, conforme à la mode, dont la couleur ou la façon, &c. ſont conformes au goût dominant. *Plaine à perte de vue;* plaine dont l'etenduc eſt cauſe que ſes limites échappent à la vue, &c. &c.

☞ A APRÈS UN ADJECTIF.

Agréable à la vue, choſe dont les agrémens ſont deſtinés à flatter la vue. *Bon à prendre & à laiſſer*, choſe dont la bonté eſt telle qu'elle n'eſt pas plus deſtinée à être priſe, qu'à être laiſſée. *Delicieux à manger*, c'eſt-à-dire, qui flatte beaucoup le goût, &c.

☞ A APRÈS UN VERBE.

Un ou deux exemples ſuffiſent pour faire voir que l'action ou la façon d'etre, exprimée par un verbe ſuivi de la prépoſition *à*, a preſque toujours pour objet ou pour but le ſujet qui eſt après. *S'abandonner à ſes paſſions. Les hommes n'aiment point à admirer les autres, ils cherchent eux-mêmes à etre goûtés & à être applaudis.* LA BRUYERE. *Demander à boire, être à Paris.* Dans ces deux derniers exemples, l'action que l'on fait de demander, a pour objet celle de boire; & l'exiſtence de la choſe dont on parle, a Paris pour objet, pour terme. Il en eſt de même de cette autre phraſe, *Il eſt à cent lieues.*

☞ A AVANT UNE AUTRE PRÉPOSITION.

A ſe trouve quelquefois avant la prépoſition *de*, comme en ces exemples.

Allez, en lui jurant que votre ame l'adore,
A de nouveaux mépris l'encourager encore.
RACINE.

A de moindres fureurs je n'ai pas dû m'attendre.
IDEM.

On ſent que dans le premier exemple, les *mépris* ſont la cauſe, le but de l'action que l'on va faire, & cette action eſt celle *d'encourager*. Il en eſt de même des *fureurs* du ſecond exemple; elles ſont l'objet de l'eſperance exprimée par le verbe *m'attendre*. La prépoſition, *à* dans ces façons de parler, conſerve donc encore ſa ſignification primordiale.

A l'égard de la prépoſition *de*, on expliquera en ſon lieu, quelle en eſt la ſignification dans ces ſortes de phraſes.

☞ A APRÈS DES ADVERBES.

On n'emploie la prépoſition *à* après un adverbe, que dans le cas où l'adverbe marque quelque relation, & alors la prépoſition *à* ſert à indiquer le corrélatif: ainſi on dit *conſéquemment à, relativement à*, &c.

Telles ſont les principales occaſions où la prépoſition *à* ſe rencontre; & l'on voit qu'elle y conſerve ſa ſignification naturelle. Il en eſt d'autres cependant où, comme toutes les prépoſitions, elle perd ſa véritable ſignification, pour en prendre une qui lui eſt étrangère, mais

qu'il eſt toujours facile de ſentir : par exemple, *une choſe faite à la main*. Il eſt clair que *à* prend ici la ſignification de *avec*. Elle ſignifie quelquefois *après*, comme dans ces expreſſions, *arracher brin à brin ; pas à pas*, &c.

☞ A, (la prépoſition) ſe rencontre encore dans des façons de parler adverbiales, ou qui équivalent à des prépoſitions, ſoit de la langue latine, ſoit d'une autre langue. *A toujours, à l'encontre, tour à tour, à pleines mains, à fur & à meſure, à la fin : Suivre à la piſte, à cauſe*, &c.

Ce que nous avons dit ſur les différentes circonſtances où la prépoſition *à* peut ſe rencontrer, ſuffit, ce ſemble, pour décider, par analogie, les difficultés qui peuvent ſe rencontrer à l'occaſion de ce mot.

La prépoſition *au* eſt un compoſé de la prépoſition *à*, & ſignifie la même choſe. Les cas où l'on doit ſe ſervir de l'un ou de l'autre, s'établiſſent par une régle fort ſimple. *A* ne s'emploie que dans trois cas : devant un nom ſans article : *Rendez à Céſar ce qui eſt à Céſar*. Quand le nom ſuivant commence par une voyelle, & eſt précédé de l'article maſculin *le*, dont l'e ſait éliſion avec cette voyelle qui commence le mot ſuivant, ou avec l'*h* non aſpirée. *Le ſoumettre à l'amour. Etre ſenſible à l'honneur*. Enfin quand *à* précéde l'article feminin ; *marcher à la gloire ; ſe rendre à la raiſon*, &c.

Hors ces trois cas, on ſe ſert de *au* pour le ſingulier, & cet *au* équivaut à ces deux mots *à le :* ainſi quand on dit : *être ſenſible au bien*, c'eſt comme ſi l'on diſoit *à le bien*. Pour le pluriel, on ajoute un *x ;* ce qui forme *aux* qui équivaut aux deux mots *à les : aux hommes*, à les hommes ; *aux femmes*, à les femmes.

☞ A comme prépoſition, entre auſſi dans la compoſition des mots, dont elle forme la première ſyllabe. Il n'eſt pas poſſible de fixer la ſignification qu'elle prend alors : elle varie ſuivant les circonſtances & la valeur du mot auquel elle eſt ajoutée ; tout ce qu'on peut dire, c'eſt qu'elle ſert ou à donner plus d'énergie, ou à préſenter le ſimple ſous un point de vue différent de celui ſous lequel on l'enviſage naturellement. *Croître, accroître, donner, s'adonner, grandir, agrandir, paroître, apparoître, tirer, attirer :* il y a même des compoſés qui ſont reſtés ſeuls en uſage, & qui ont totalement fait diſparoître le ſimple ; comme *accabler, affubler, aguerrir*, &c. On double dans quelques mots, la conſonne qui ſuit *a*, *accréditer, afficher*, &c.

☞ A. ſ. m. Petite rivière de France, qui a ſa ſource près de Fontaine en Sologne. Aſſez près de ſa ſource elle forme une petite île qui a la figure d'un *A*. On l'appelle auſſi *Connon* ou *Baignon*.

☞ AA. ſ. m. *Agnio*. Rivière de France qui prend ſa ſource dans le Boulonnois, & ſe jette dans la mer d'Allemagne, un peu au-deſſous de Gravelines. Par arrêt du conſeil de 1753, le Roi ordonne l'exécution du projet de la jonction de la rivière de Lys avec celle de AA, entre Aire & S. Omer.

Il y a trois rivières de ce nom dans les Pays-Bas, trois en Suiſſe, & cinq en Weſtphalie. Ce nom eſt originairement Grec : Ἄα, dans Heſychius, ſignifie *amas d'eau*. D'Ἄα s'eſt fait Ἄκα en ajoutant un K, de même que de ὄσσος s'eſt formé *ſpecus*. D'Ἄκα eſt venu le mot latin *aqua*, d'où s'eſt formé en François d'abord *aque*, enſuite *Aigue* qui nous reſtent encore l'un & l'autre dans quelques noms propres, comme *Aigues*, nom de pluſieurs villes de Gaſcogne ; *Aigues-belles, Aigues-caudes, Aigues-mortes, Aigues-perſes*, &c. De-là enfin le mot eau en uſage aujourd'hui.

AA, *ou* AAS. ſ. autrement *fontaine des Arquebuzades*. C'eſt une ſource d'eau vive dans le Béarn, laquelle eſt excellente pour la guériſon des coups de feu. DAVITY.

AACH. Bourg de Souabe, dans le Comté de Nellenbourg, au nord de Schafouſe. *Ache, Achum*.

☞ AACH. ſ. f. Rivière dans le Comte de Nellenbourg dans la Souabe. Elle a ſa ſource auprès du Bourg du même nom.

☞ AADA. ſ. f. Rivière qui prend ſa ſource dans le pays des Griſons. DAVITY.

☞ AADE *ou* AA. ſ. f. Petite rivière du Brabant Hollandois. Elle a ſa ſource dans le Comté de Horn, & ſe perd dans le Dommel à Bois-le-Duc.

☞ AAHUM. ſ. m. terme de relation. Titre des ſept grands officiers du royaume de Siam, & le troiſième en ordre : c'eſt le Généraliſſime de terre & de mer. CHOISY.

AAHUS. *Aahuſium*. Ville de l'Evêché de Munſter. Ce nom vient d'*Aa*, petite rivière de Weſtphalie, ſur laquelle cette ville eſt ſituée, & de *Haus*, qui en Allemand ſignifie *maiſon*. Cette ville apparemment a commencé par quelques maiſons bâties ſur l'*Aa*.

AALBOURG, AALBURG & ALBORG. } *Voyez* ALBOURG.

AAM ou HAAM. ſ. m. Meſure des liquides, dont on ſe ſert à Amſterdam : elle contient 128 mingles.

AAR, ou AHR. ſ. *Aara, Arunca*. Rivière d'Allemagne, qui a ſa ſource dans l'Eifel, traverſe une partie du Diocéſe de Cologne & du Duché de Juliers, & ſe décharge dans le Rhin, près de Lintz. MATY, 1712.

AAR, Arula ou Arola & non pas *Aroſa*, comme on a imprimé dans MATY, en 1712. Rivière conſidérable de Suiſſe, qui prend ſa ſource dans le canton de Berne au mont Grimſel, traverſe les lacs de Brientz & de Thun, paſſe à Berne & à Soleure, & ſe jette dans le Rhin au-deſſous de Coblens. Il y a vingt-neuf ponts ſur cette rivière qui eſt fort commerçante.

Ce nom pourroit être Celtique, qui viendroit de l'Hébreu בהר, *Near*, qui ſignifie *fleuve*. C'étoit aſſez la coutume des anciens peuples d'appeller leurs rivières ſimplement du nom de fleuve. Ainſi *Nilus*, le Nil, vient de בחל ; & ſouvent le Nil & l'Euphrate, dans l'Ecriture ſont déſignés par le nom appellatif בחל, *near*, fleuve.

Il y a auſſi une île de Dannemarck dépendante de celle de Funen, qui porte le nom d'*Aar*, CORN.

☞ AAR. Île de la mer Baltique, entre les îles de Funes, de Langerland, & d'Alſen.

☞ AARACK. Ville de Perſe, & l'une des principales de l'Hircanie. CORN. & DU VAL.

AARASSO. Nom de lieu. *Aaraſſus*. Il eſt dans le diſtrict du Beglierbey de la Natolie propre. C'étoit autrefois une ville ; ce n'eſt plus qu'un village ſitué ſur la mer Méditerranée, à quelques lieues du golfe de Satalie.

AARAW. *Voyez* ARAW.

AARBERG. Petite ville du canton de Berne en Suiſſe. *Arberga*. Elle eſt dans une île de la rivière d'Aar, entre Berne & Diemer.

AARBOURG. Petite ville de Suiſſe. *Arburgum*. Elle eſt au confluent de l'Aar & du Wiger, & dépend du canton de Berne. *Aarbourg* eſt conſidérable par ſes foires & ſon commerce.

AARBRER. v. n. Terme ancien qui n'eſt plus en uſage. Ce mot ſe trouve dans le Roman de Perceval, & veut dire ſe cabrer. *Efferre ſe, erigere ſe, pectus arrigere*.

AARDALFIOERD. ſ. m. Golfe de l'Océan ſeptentrional. *Sinus Aardalius*. Ce golfe eſt ſur les côtes du gouvernement de Bergen en Norvege, près de la ville de Stavanger. On le nomme auſſi *Bulen-Fioerd*.

AARHUS. *Voyez* ARHUS.

AARON. ſ. m. *Aaron*. On prononce, & l'on pourroit écrire ARON. C'eſt le nom d'un Patriarche, fils d'Amram & de Jocabeb. Il étoit frère de Moyſe, plus âgé que lui de trois ans. Il fut le premier grand-Prêtre du peuple de Dieu. *Aaron* ſignifie *Montagne*, à ce que l'on croit communément, ou plutôt *Montagnard*. D'autres l'interprétent *Enſeignant*, ou *Concevant. Conception* ſeroit mieux. C'eſt l'étymologie la plus vraiſemblable.

AARWANGEN. *Voyez* ARWANGEN.

AAS. Forteresſe du gouvernement d'Aggerhus en Norvége. *Aaſa*. Elle eſt à l'extremité de la preſqu'île méridionale de Norvége, & elle a un bon port à l'embouchure de la rivière de Lindels. MATY.

AAVORA. ſ. m. Fruit gros comme un œuf de poule, qui croît avec pluſieurs autres en forme de bouquets enfermés enſemble dans une grande gouſſe attachée à une eſpèce de palmier fort haut & épineux, qui croît aux Indes Occidentales & en Afrique. Sa chair renferme un noyau très-dur, oſſeux, gros comme un noyau de pêche, ayant à ſa ſuperficie trois trous aux côtés,

& deux plus petits proches l'un de l'autre. Ce noyau renferme une belle amande blanche qui eſt aſtringente, & bonne pour arreter le cours de ventre.

☞ AB. ſ. m. Cinquième mois de l'année Eccleſiaſtique des Hebreux, & l'onzième de leur année civile, & qui repond à une partie de notre mois de Juillet, & au commencement du mois d'Août.

AB, en Langue Syriaque, le dernier mois de l'Été. C'eſt le même nom & le même mois que celui dont il eſt parlé dans l'article précédent. Il ne faut pas confondre ce mois avec un autre nommé *Abib*, qui répond à notre mois de Mars. Celui-ci étoit un mois des anciens Hebreux, & ſe trouve dans l'Écriture, au lieu que *Ab* ne ſe trouve que dans le Thalmud & dans les Rabbins.

ABA. *Aba* ou *Abæ*, ville de la Phocide que les Abantes y bâtirent, & qu'ils nommerent du nom d'*Abas* leur Chef, ſous la conduite duquel ils étoient ſortis de Thrace. Quelques-uns diſent que c'eſt cette *Aba*, & non pas *Abee*, qui fut ruinée par Xerxès. Je ne ſai ſur quoi fondé M. Corneille l'appelle *Abee*.

Etienne le Geographe met encore une autre *Aba* dans la Carie, & Ptolomée, une autre dans l'Arabie, au 86ᵉ degré 30 minutes de longitude, & au 30ᵉ de latitude.

Etienne place encore une ville de ce nom dans l'Italie. Ptolomée la nomme Hʹϐα par un changement ordinaire dans le dialecte Ionien, qui met l'η à la place de l'α long.

C'eſt auſſi le nom d'une montagne d'Arménie, d'où ſortent l'Euphrate & l'Araxe, & qui fait partie du Mont Taurus. Les Géorgiens l'appellent *Caicol*.

ABA, ou ANBA, *Pere*; titre que les Égliſes Syriaques, Cophtes & Ethiopiennes donnent à leurs Évêques. Au reſte il faut dire *Abba*.

ABAB. ſ. m. Terme de Relation. Nom que l'on donne à de jeunes payſans forts & vigoureux, que les Turcs levent en quelques provinces de leur empire, quand ils manquent d'eſclaves pour aller ſur mer. *Ruſticus ad remigandum delectus*. De vingt maiſons on prend un *Abab*, & les dix-neuf autres lui donnent vingt mille âpres, qui font 500 francs de notre monnoie, pour faire ſon voyage. Voyez *l'Interprète de la Porte*.

☞ ABABA. Nom moderne du Penée, rivière de Grece dans la Theſſalie.

ABABIL, ou ABABILO. ſ. m. Oiſeau inconnu, ou plutôt fabuleux, dont parle Samuel Bochart, *Hieroz. Part. poſter. l. 6. c. 14.* Un Auteur Mahométan a écrit que l'année que naquit Mahomet, Dieu envoya ces oiſeaux contre les Abiſſins qui alloient aſſieger la Mecque.

AB ABRUPTO. Terme Latin, qui s'eſt franciſé. Il ſignifie ſur le champ, ſans preparation. Il a pour le *ab abrupto*, ou *ex abrupto*, c'eſt-à-dire, ſur le champ.

☞ ABACA. Île de l'Aſie, une des Philippines: elle eſt à 145 degrés 13 minutes de longitude, & à 10 degrés 35 minutes de latitude.

ABACA. ſ. m. Eſpèce de lin ou de chanvre que l'on recueille dans quelques-unes des Îles Manilles. Il y en a de deux ſortes, le blanc & le gris. Cette plante eſt une ſorte de Platane des Indes.

ABACARE. ſ. m. & f. *Abacar, is*: ou *Abacarus, a, um*. Peuple de l'Amerique méridionale, qui habite le long de la rivière de Cayenne, au ſeptentrion des ſources du Paraguay, dans un pays qui n'eſt pas encore bien connu des Européens. MATY.

☞ ABACE, ABÉCE. Vieux mot, du Latin *Abacus*. Voyez ABAQUE.

☞ ABACH, ou ABBACH. *Abacum*; petite ville d'Allemagne, dans la baſſe Bavière, eſt de la regence de Straubing & ſur le Danube. Il y a des eaux minerales fort renommées. On croit que c'eſt l'ancien chateau d'Abaude, *Abadiacum*, où naquit l'Empereur Henri II.

ABACHER. ſ. m. & nom d'homme. *Abbacyrus*. Ce nom eſt moitié Syriac & moitié Grec, compoſé d'*Abba*, Pere, Abbé, & du nom propre Grec, & ſignifie *l'Abbé* Cyrus. On n'en fait qu'un mot. *Abbacyras*, dont les Cophtes ont fait S. *Abacher*, & les Italiens, S. *Appoſſara*. CHASTEL. 5. Janv.

ABACO. ſ. m. *Abacus*. Ce mot ſe trouve dans Rouillard, pour ſignifier l'Arithmétique. Les Italiens l'ont auſſi *Abaco*, pour exprimer la même choſe. C'étoit une petite table polie, ſur laquelle les Anciens traçoient des figures, ou des nombres. Elle ſervoit à apprendre les principes de l'Arithmetique. Ils l'appelloient *Table de Pythagore*.

ABACOA. Île de l'Amérique méridionale. *Abacoa*. C'eſt une des Lucayes. Elle eſt dans la mer du nord au midi de la Lucayonneque.

ABACOT. ſ. m. Ornement de tête que portoient anciennement les Rois d'Angleterre. Il avoit la forme de deux couronnes par en haut. HARRIS.

ABADA. ſ. m. Animal farouche du pays de Bergüela, dans la baſſe Ethiopie. Il reſſemble à un cheval par la tête & par le crin. Il eſt un peu moins grand. Il a la queue d'un bœuf, excepté qu'elle eſt moins longue. Ses pieds ſont fendus comme ceux du cerf, & plus gros. Il a deux cornes, l'une ſur le front, & l'autre ſur la nuque. Les Negres tuent ces animaux à coups de fleche, pour en prendre la corne, qu'ils regardent comme un ſpecifique contre le poiſon. On prend cet animal pour le Rhinoceros.

☞ ABADAN ou ABBADAN. ville d'Aſie dans l'Irraque Babylonienne, ſur le Golfe Perſique, à l'embouchure du Tigre, 84 degres longitud. 29 degres 20 minutes latitud. ſeptentrion.

ABADDON. ſ. m. C'eſt dans l'*Apocalypſe*, *c. 9. v. 11.* le nom du Roi des Sauterelles. S. Jean explique lui-même ce qu'il ſignifie. Elles avoient pour Roi l'Ange de l'Abyme, qui s'appelle en Hebreu *Abbadon*, en Grec *Apollyon* (Ἀπολλύων) & en Latin *Exterminans*. Tous ces mots ſignifient la même choſe, chacun dans ſa langue; & *Abaddon* vient de אבד, *Abad*, perdre, exterminer.

ABADIR, ou ABADDIR; car Priſcien, qui nous a conſervé ce nom, dit l'un & l'autre, & même ABDIR, ſelon la remarque de Voſſius, *De Theol. Gent. l. IV. C. 39.* terme de Mythologie. C'eſt le nom d'une pierre que Saturne devora. Car, ſoit que ſon frere Titanus ne lui eût cedé l'empire du monde, qu'à condition qu'il n'éleveroit point d'enfant mâle, ſi it que les deſtinées portaſſent qu'il ſeroit un jour detroné par un de ſes enfans, il les faiſoit tous perir dès qu'ils étoient nés. Enfin Cybele, ou Ops ſa femme le trompa, & lui fit avaler cette pierre, au lieu de l'enfant dont elle étoit accouchée. Voſſius prétend que ce mot vient de בית אל, *Bethel*; car il faut remarquer que les Grecs appellent Βαιτυλος la pierre que Saturne devora, au lieu de l'enfant que Rhée avoit mis au monde. Or on ſait d'où vient ce mot *Bethel*, & ce qu'en dit Moyſe dans la *Geneſe, XXVIII. 10. & ſuiv.* Jacob allant en Meſopotamie, s'arrêta un jour près de Luza, ville des Chananéens, pour y repoſer & pour y paſſer la nuit. Pendant ſon ſommeil, il vit en ſonge l'échelle myſterieuſe, & le lendemain comprenant qu'il étoit dans un lieu ſaint, il prit la pierre qui lui avoit ſervi d'oreiller, & l'erigea en monument, en y repandant de l'huile, & appella la ville voiſine *Bethel*, c'eſt-à-dire, *Maiſon de Dieu*. Voſſius, après avoir dit que cette pierre avoit été en ſi grande veneration chez les Payens, que quelques-uns lui avoient rendu les honneurs divins: ce qui fit que ce lieu qui s'appelloit *Bethel* auparavant, fut nommé depuis *Bethaven*, Maiſon de menſonge, par les vrais Iſraélites, qui eurent ce culte idolatrique en horreur: Voſſius, dis-je, obſerve que la ſcrupuleuſe ignorance confuſe que les Payens eurent de cette pierre & de l'hiſtoire de Jacob, leur fit dire que c'étoit cette pierre, que Saturne avoit dévorée au lieu de Jupiter, & ils la nommerent Βαιτυλος, du mot Hebreu *Bethel*. Puis, ajoutant un *A* au commencement du mot, & changeant *L* en *R*, ils ont fait *Abadir*. Il falloit ajouter, & changeant encore le *th* en d.

Tout cela n'eſt pas fort évident, & paroit bien forcé: ce n'eſt rien cependant en comparaiſon de la ſeconde etymologie. Toute cette fable de Saturne renferme, dit-on, des myſteres qui ſe decouvrent par le moyen de la langue Phenicienne, qui étoit alors en uſage. En Phénicien *Aben*, en mettant un *Aleph* devant *Ben*, comme font les Arabes, ſignifie également

un fils & une pierre. Le mot *Achal*, dans les langues orientales, ſignifie tuer & manger : de ſorte que pour dire que Saturne tuoit les enfans que Rhée lui faiſoit remettre entre les mains, on a dit qu'il mangeoit des pierres. On a appellé ces prétendues pierres *Abaddir :* ce qui eſt un mot formé de ces deux, *Aben-dir*, qui ſignifient *l'enfant d'un autre ;* car *dir* peut être la même choſe que *zar*, c'eſt-à-dire, *alienus*, parce que le *daleth* & le *zaïn* ſe changent facilement, & que l'on n'a aucun égard aux voyelles dans les étymologies orientales. Combien de ſuppoſitions ridicules. Comment s'enſuit-il que, parce que les Arabes diſent *Ibu* pour fils, les Phéniciens ont dit *Aben?* Dans quelle Langue orientale *Achal* ſignifie-t-il *tuer?* Comment prouve-t-on que ceux qui ont les premiers inventé cette fable, parloient Phénicien ? Eſt-ce Cadmus & ſes compagnons, qui l'ont apportée en Gréce? Mais quel eſt ce Saturne qui tuoit tous ſes enfans, & dont ces Phéniciens racontérent les aventures en Gréce ? Comment s'enſuit-il enfin que, parce que le ד & le ר ſe changent quelquefois en Chaldéen, & dans des ſiécles bien poſtérieurs, ils ſe ſoient changés de même dès le commencement en Phénicien? On ajoute, les Grecs nommoient cette pierre Βαίτυλος : ce mot vient de *batal*, ou *batil*, comme écrivent les Arabes, qui veut dire *faux* & *mépriſé :* ce qui convient fort-bien, dit-on, avec l'hiſtoire que l'on vient de rapporter, puiſque les enfans que Saturne faiſoit mourir, n'étoient pas de Rhée, mais apparemment de quelque eſclave. Tout cela quadre mal avec la mythologie, qui nous apprend que Saturne mangeoit les propres enfans de Rhée. Enfin *batal*, dans le ſens qu'on lui donne, eſt purement Arabe, il n'eſt point Hébreu : grand préjugé qu'il n'étoit point non plus Phénicien. Quel mélange monſtrueux de prétendu Phénicien, de Chaldéen, d'Arabe!

Bochart, dans ſon *Chanaan*, L. II. C. 2. nous fournit encore une autre étymologie. Il dit que *Abaddir* eſt formé du Phénicien *aben*, pierre, & *dir*, ſphérique ou rond. Il tire cette dernière ſignification non-ſeulement de l'Arabe, mais encore de l'Hébreu, où דור, *dur*, ou plutôt *dour*, ſignifie *pila*, une balle, & דר, *dor*, *margarita*, une perle, & par conſéquent un corps rond. Il montre que ce nom convient a la pierre Βαίτυλος, ou *abaddir*, parce que Damaſcius & Pline nous apprennent qu'elle étoit ronde. Il faut louer les efforts de tous ces Savans, pour nous éclaircir une antiquité ſi reculée, ſans ſe livrer aveuglément à toutes leurs opinions. Je m'étonne que perſonne n'ait dit que *Abaddir* venoit de *abad*, perdre, & *dour* habitation, demeure. Car cette pierre fut cauſe qu'il perdit le Ciel, ſon ſéjour & ſa demeure.

Priſcien rapporte qu'*Abaddir* étoit auſſi le nom d'un Dieu. Iſidore dans ſes gloſes, & Papias témoignent la même choſe : Et S. Auguſtin, écrivant à Maxime de Madaure, dit que *les Carthaginois avoient des Dieux nommés* ABADIRS. Il ſemble que ce nom n'étoit pas un nom propre, mais un nom appellatif qu'on donnoit aux Dieux plus grands & plus conſidérables ; car *Ab-addir* ſont deux noms purement Hébreux & Phéniciens, ſignifiant *Pere magnifique*. C'eſt ainſi que les Grecs ont diſtingué les Dieux & les Démons, δαίμονες ; & les Romains, *Dii majorum gentium, & Dii minorum gentium.*

Quoiqu'il en ſoit de tout ceci, il eſt certain qu'en Orient bien des peuples ont adoré des pierres informes, ou de la figure d'un cône. On le dit des anciens Arabes. On en trouve ſur les médailles de Séleucie de Syrie ; témoin celle de M. Antonin Pie, au revers de laquelle ſe voit un temple à quatre colonnes, dans lequel paroit une pierre en forme de cône, que l'on prend pour la figure du mont Caſius & de Jupiter Caſius, qui étoit honoré ſur cette montagne. L'Inſcription eſt: ΚΕΛΕΥΚΕΩΝ ΠΙΕΡΙΑΚ, & dans l'exergue : ΖΚΥΚ ΚΑΚΙΟΚ, en deux lignes. La Vénus de Paphos étoit auſſi repréſentée par une pierre taillée en forme de cône. *Voyez* au mot VENUS.

ABAEUZ. ſ. m. & adj. Terme de Coutume. Biens *Abaeuz*. *Bona vacantia.* Il en eſt parlé dans l'ancienne coutume du Poitou. Ce ſont, dit Ragueau, des biens vacans, ou les biens de ceux qui vont de vie à trepaſſement, & ne delaiſſent aucuns parens ou lignagers qui leur doivent ou veuillent ſucceder ; auquel cas leſdits biens appartiennent au Bas-Juſticier, en la Seigneurie duquel leſdits biens étoient au temps de ſon decès, ſi le défunt n'avoit teſtamenté, ou autrement ordonné de ſes biens.

☞ ABAGAMEDRI. Royaume de l'empire des Abiſſins. *Voyez* BAYEMBER.

ABAIBES, ou ABIBES. ſ. m. pl. Montagnes de l'Amerique méridionale. *Abaibæ montes.* Elles ſe trouvent dans le gouvernement de Carthagène, en terre ferme, près du golfe d'Uraba, & ſont celebres à cauſe de leur hauteur exceſſive. MATY.

ABAISER, v. a. Vieux mot qui ſignifie Appaiſer. *Sedare, componere.*

Mais ne pot ſouffrir tel deſroi,
Pallas qui la noiſe abaiſa.

ABAISSE. ſ. f. Terme de Pâtiſſier. C'eſt la pâte qui fait le fond, le deſſous d'une pièce de pâtiſſerie.

ABAISSEMENT. ſ. m. Diminution de hauteur. *Depreſſio.* L'*abaiſſement* de ce mur, qui ôtoit la vûe à cette maiſon, l'a bien égayée.

On dit par extenſion, *abaiſſement* de la voix. C'eſt l'oppoſé d'élévation. *Voyez* ce mot.

ABAISSEMENT, ſe dit figurement en choſes morales, pour humiliation, diminution de crédit & de grandeur ; diminution de mérite, ou de réputation ; état d'aviliſſement & de misère. *Demiſſio, ſubmiſſio.* L'*abaiſſement* devant Dieu eſt le plus néceſſaire des devoirs du Chrétien. Cette pieuſe princeſſe travailloit à humilier ſa grandeur par des *abaiſſemens* volontaires. FLECH. On approuve tout ce que diſent les Grands par un *abaiſſement* extérieur de l'eſprit, qui plie ſous le faix de leur grandeur. PORT-R. Les ambitieux veulent exciter des mouvemens de terreur, de reſpect & d'*abaiſſement* ſous leur grandeur. PORT-R. Il déchiroit la réputation de ces grands hommes, comme ſi leur *abaiſſement* contribuoit à ſa gloire. ABLANC. JESUS-CHRIST a paru ſur la terre dans un profond *abaiſſement*. Ce triſte *abaiſſement* convient à ma fortune. RACINE.

☞ ABAISSEMENT. Terme de Blaſon. *Voyez* ABATTEMENT.

☞ ABAISSEMENT *du pôle*. Terme d'Aſtronomie. Il eſt oppoſé à l'élevation du pôle. *Voyez* ces mots.

☞ ABAISSEMENT *d'une étoile ſous l'horizon.* C'eſt la quantité de degrés, dont elle ſe trouve au-deſſous de l'horiſon ; ou, ſi l'on veut, l'arc du cercle vertical qui ſe trouve compris entre cette étoile & l'horizon.

☞ ABAISSEMENT (*des equations*) en Algèbre. C'eſt leur réduction au moindre degré dont elles ſoient ſuſceptibles.

ABAISSER. v. a. Faire aller en bas. *Deprimere.* Il ſe dit de choſes faites pour en couvrir d'autres, mais qui étant relevées les laiſſent à découvert. *Abaiſſer* le deſſus d'une caſſette ; *abaiſſer* les paupières. *Syn. fr.*

Il ſignifie quelquefois Diminuer de la hauteur. *Abaiſſer* une muraille. Dict. de l'Acad. *Voyez* la remarque ſuivante de M. l'Abbé Girard.

☞ ABAISSER, ne ſe dit bien que des choſes qui ſont faites pour en couvrir d'autres, & qui étant relevées les laiſſent à découvert. On *abaiſſe* le deſſus d'un coffre, une trape qu'on avoit levée. On *abaiſſe* les paupières, ſa coiffe, ſa robe. Ses oppoſés ſont *lever* & *relever*, ſuivant les occaſions où ils ſont employés. *Baiſſer* ſe dit des choſes qu'on place plus bas, de celles dont on diminue la hauteur, & de certains mouvemens du corps. On *baiſſe* une poutre, on *baiſſe* les voiles d'un navire, on *baiſſe* un bâtiment, un toit trop élevé, un mur trop exhauſſé. On *baiſſe* les yeux, la tête. Dans tous ces exemples *abaiſſer* ſeroit très-mal.

ABAISSER, ſignifie auſſi, Diminuer le prix. *Minuere.* Le bon ordre de la police a fait *abaiſſer* le prix du blé ; c'eſt-à-dire, qu'il eſt diminué. Ce mot en ce ſens n'eſt pas du bel uſage ; il faut dire *rabaiſſer*. Voyez RABAISSER.

On s'en ſert figurément dans le même ſens. L'envie *abaiſſe* par ſes diſcours les vertus qu'elle ne peut imiter. S. Evr. *Abaiſſer* la majeſté du Prince. L'uſage, comme la fortune, chacun dans leur juriſdiction, éleve ou *abaiſſe* qui bon lui ſemble. Vaug. Les grands noms *abaiſſent*, au lieu d'elever ceux qui ne ſavent pas les ſoutenir. Rochef.

Abaisser, ſignifie auſſi en morale, Ravaler l'orgueil de quelqu'un, le mortifier. *Abjicere, reprimere, contundere.* Les Romains ſe vantoient d'*abaiſſer* les ſuperbes, & de pardonner aux humbles. S. Evr. C'eſt ce que Virgile fait dire par Anchiſe dans le 6^e^ Livre de l'*Eneide.*

Tu regere imperio populos, Romane, memento...
Parcere ſubjectis, & debellare ſuperbos.

Il faut *abaiſſer* les eſprits hautains. S. Evr.

Abaisser, ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel, & ſignifie alors s'Humilier, ſe ſoumettre, ſe ravaler. *Abjicere ſe.* Il faut *s'abaiſſer* devant la Majeſté divine. *S'abaiſſer* a des choſes indignes. *S'abaiſſer* juſqu'aux plus lâches complaiſances. L'humilité n'eſt ſouvent qu'un artifice de l'orgueil, qui ne *s'abaiſſe* que pour s'elever. Rochef. On le dit encore par reſpect d'une perſonne éminente en dignité, lorſqu'elle ſemble rabattre de ſa grandeur, en deſcendant juſqu'a des perſonnes fort inferieures; lorſqu'elle ſait ſe proportionner aux perſonnes qui lui ſont inferieures par la condition ou par l'eſprit. Le prince s'eſt *abaiſſé* juſqu'a moi, en prenant ſoin de ma fortune. P. de Cl. Les Grands ne s'elevent jamais plus haut que lorſqu'ils *s'abaiſſent*, dit Coſtar en écrivant à Madame Servien. Il avoit tiré ce paſſage du Panégyrique de Pline : *Scilicet qui verè maximi ſunt, hoc uno modo poſſunt creſcere, ſi ſe ipſi ſubmittant, ſecuri magnitudinis ſuæ.* De Roch.

Les Auteurs du nouveau Vocabulaire veulent que l'on diſe dans un ſens litteral *s'abaiſſer*, pour ſe Comprimer, ſe retirer, diminuer de hauteur. Dans les ſéchereſſes, diſent-ils, les fleuves & les terres *s'abaiſſent*; après la pluie le vent *s'abaiſſe*. Nous n'adopterons pas une déciſion auſſi contraire au bon uſage. Les rivières baiſſent, les terres s'affaiſſent, le vent diminue, tombe. Le mot *abaiſſer* avec le pronom réciproque prend toujours le ſens figuré. M. l'Abbé Girard, qu'ils ont pourtant conſulté ſur cet article, le dit bien expreſſément; & c'eſt ainſi qu'écrivent les bons Auteurs.

☞ Abaisser *une équation*, terme d'Algèbre. C'eſt la réduire au moindre degré dont elle ſoit ſuſceptible.

On dit en Géométrie, *Abaiſſer* une perpendiculaire ſur une ligne. C'eſt le ſynonyme de tirer. *Lineam perpendicularem ducere.*

☞ Abaisser, terme de jardinage. C'eſt couper une branche près du tronc. *Abaiſſer* une branche.

☞ Abaisser, terme de Pâtiſſier. C'eſt applatir la pâte avec un rouleau de bois, & la rendre auſſi mince que l'on veut.

☞ Abaisser l'oiſeau, terme de fauconnerie. C'eſt retrancher à celui qui a trop d'embonpoint une partie de ſa nourriture, pour le rendre plus leger, & le mettre en état de bien voler.

Abaissé, ée. part. *Depreſſus.*

Abaissé, en termes de Blaſon, ſe dit du vol des aigles, & du vol en général des oiſeaux, dont la repréſentation ordinaire eſt d'être ouvert & étendu; enſorte que le bout de leurs ailes tende vers les angles ou le chef de l'Ecu; mais, lorſque ce bout eſt en bas, & vers la pointe de l'Ecu, ou que les ailes ſont pliées, on l'appelle vol *abaiſſé.*

On dit auſſi, un chevron, un pal *abaiſſé*, une bande *abaiſſée*, quand la pointe finit au cœur de l'Ecu, ou au-deſſous, & ne monte pas plus haut. On dit auſſi qu'une pièce eſt *abaiſſée*, lorſqu'elle eſt au-deſſous de ſa ſituation ordinaire, comme le chef, la faſce, &c. Et ainſi les Commandeurs de Malte, qui ont des chefs dans leurs Armoiries, ſont obligés de les *abaiſſer* ſous celui de la Religion.

Abaisseur. adj. m. Épithète que les Médecins donnent au ſecond muſcle des yeux, qui les fait mouvoir en bas, & fait regarder la terre. On l'appelle auſſi l'Humble, *humilis.* Dionis.

On donne le même nom à differens muſcles dont l'action conſiſte à *abaiſſer* ou à porter en bas les parties auxquelles ils ſont attachés, comme ceux des levres, des machoires, &c.

☞ Abalienation. ſ. f. Terme du droit Romain: ſorte d'aliénation par laquelle les effets qu'on nommoit *res mancipi*, ſavoir les beſtiaux, les eſclaves, & autres poſſeſſions dans l'enceinte des territoires de l'Italie, étoient transférés à des perſonnes en droit de les acquérir. Ceux qui avoient ce droit, étoient les citoyens Romains, les Latins, & quelques étrangers à qui on permettoit ſpécialement ce commerce.

Aballon. ſ. m. Contrée de l'Ile de Terre-neuve, dans l'Amérique ſeptentrionale. *Aballonia, Avallonia.* Les Anglois ont dans l'*Aballon* une colonie qu'ils nomment *Ferryland.*

Abalourdir. v. a. Vieux mot, & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois, *Abrutir*, rendre ſtupide. *Hebetem reddere.* Il ſe trouve dans pluſieurs Coutumes.

☞ Abalourdi, ie. part. Il a la même ſignification que le verbe, & eſt peu uſité.

Abana. ſ. m. Rivière de Syrie, dont il eſt parlé dans l'Ecriture, IV. Rois, v. 12. les LXX. de l'edition de Complute l'appellent *Amana*, conformément au *Kéri* ou Variante, quoique l'Hébreu porte *Abana*, & le manuſcrit Alexandrin *Naubana. Abana.* Elle prend ſa ſource dans le mont Liban, & baigne les murs de Damas du côté du midi & de l'occident: c'eſt pour cela qu'elle eſt auſſi appellée *fleuve de Damas.* Elle coule dans la plaine d'Archadab, parallèlement au Pharphar, autre fleuve de Damas, & ſe decharge dans la mer de Syrie, au midi de l'embouchure du Pharphar. Sanutus, *Secret. Fidel. Crucis*, L. III. c. 2. dit que ce fleuve paſſe dans la ville de Valania, qui eſt, ſelon Etienne de Byzance, la ville appellée *Leucas*, & qu'il ſe jette dans la mer près du château nommé *Margath.* Il s'appelle quelquefois *Valania*, du nom de cette ville.

Abanbo. ſ. m. Rivière de la haute Ethiopie. *Abanbus.* On met ſes ſources ſous la ligne, au levant des montagnes d'Amara, & on la fait decharger ſes eaux dans le Nil, un peu au-deſſus de l'Ile de Gueguère. La ſource & le cours de cette rivière reſſemblent ſi fort au Nil des Modernes, qu'on ne peut pas douter que ce ne ſoit le même. Maty. Quelques Auteurs pretendent que ce n'eſt autre choſe que le commencement du Nil. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que dans la Carte d'Ethiopie faite ſur les lieux par les Peres Manuel d'Almeyda, Alfonſo Mendez, Pero Pays & Jérôme Lobos, Jéſuites Portugais, qui avoient demeuré long-temps dans ce pays, & qui decouvrirent les ſources du Nil, il n'y a aucune rivière nommée *Abanbo.* Ainſi c'eſt plutôt la rivière que ces Peres appellent *R. Maleg*, dans leur carte des ſources du Nil.

Ptolomée l'appelle *Aſtapus*, & Strabon *Aſtapas*; & ces deux Auteurs le diſtinguent du Nil, dont Mela & Pline ont cru qu'il étoit un ſurnom ou une branche. Selon Hofman, quelques-uns l'appellent *Abanhus*, ou même *Abantia*, ſelon d'autres.

Abancai, ou Abancayo. Nom d'une rivière & d'un bourg de l'Amérique méridionale. *Abancaius.* La rivière d'*Abancai* prend ſa ſource dans des montagnes de l'Audience de Lima, & ſe jette dans le fleuve des Amazones. Elle donne ſon nom au bourg d'Abancaï ou Abancayo, ſitué ſur ſon bord meridional, peu loin de ſon confluent avec le Maragnon ou rivière des Amazones.

Abandon. ſ. m. Etat où eſt une perſonne, une choſe délaiſſée; délaiſſement de quelque choſe. *Derelictio, deſtitutio. Neglectus rei alicujus.* Il n'eſt point du bel uſage. On ne le trouve guère que dans Moliere, lequel dit, en parlant des coquettes qui renoncent par néceſſité au monde qui les quitte:

Dans un tel abandon, *leur ſombre inquiétude*
Ne voit d'autre recours que le métier de Prude.

Il n'eſt ſupportable qu'en termes de Pratique. Le

débiteur a fait l'*abandon* de tout ſon bien à ſes créanciers. *Abandonnement* vaut mieux. *Voyez* ce mot.

Les Myſtiques ont nommé *abandon*, la ſainte indifference d'une ame deſintereſſée, qui s'abandonne totalement & ſans reſerve à Dieu. Cet *abandon* n'eſt que l'abnégation ou renoncement de ſoi-même. FENEL. Les Quietiſtes ont abuſé de ce terme dans un ſens impie très-juſtement condamné.

ABANDON, (*à l'*) ſe dit adverbialement. Il a laiſſé ſa maiſon à l'*abandon*, au pillage. *Direptioni permittere, dare.* On a dégarni la frontiere, on l'a laiſſée à l'*abandon*. On s'en ſert peu, excepté dans le diſcours familier. Du Cange dérive ce mot de *abandum* & *abandonum*, qui ſe trouvent en pluſieurs endroits de la baſſe Latinité; diſant que *bandum* ſe prenoit ſouvent pour *arbitrium, pro re derelictâ ad arbitrium primi occupantis.* Paquier le fait venir de ces trois mots *à ban donner*; c'eſt à-dire, expoſer une choſe à la diſcrétion du public, la laiſſer à quiconque voudra s'en emparer.

☞ ABANDONNEMENT. ſ. m. Délaiſſement; Etat, ſituation d'une perſonne delaiſſée. On le dit également de la perſonne qui abandonne, & de la choſe abandonnée. Il eſt dans un *abandonnement* général. *Abandonnement* de biens. Dans la deſertion & *l'abandonnement* general de ſes amis, il ſe livre tout entier aux chagrins & aux réflexions de la ſolitude. S. EVR. *Derelictio.*

Il ſe met auſſi pour *Réſignation*, vertu pour laquelle nous nous remettons de tout entre les mains & à la conduite de Dieu. A moins d'un *abandonnement* entier dans la main de Dieu, la vie ſe paſſe dans le mécontentement & dans l'amertume. AB. D. L. TR.

☞ ABANDONNEMENT, quand il eſt mis ſans régime, ſignifie par extenſion, proſtitution, déréglement exceſſif dans la conduite, dans les mœurs. Vivre dans *l'abandonnement*. Le pécheur eſt dans un grand *abandonnement* lorſqu'il ne ſent plus de remords.

☞ ABANDONNEMENT *de biens*, terme de Palais, en général, eſt un acte par lequel un débiteur cede & abandonne à ſes créanciers généralement tous ſes biens, meubles & immeubles, de quelque nature qu'ils ſoient, pour être vendus, & le prix provenant de la vente diſtribué entre les creanciers, ſelon le privilége d'un chacun d'eux, ou l'ordre de leurs hypothèques. FERR. Cet *abandonnement* eſt volontaire ou forcé. Le volontaire, eſt un contrat fait pardevant Notaire entre un débiteur & ſes créanciers, par lequel il leur cede & abandonne tous ſes biens, à l'effet de demeurer quitte envers eux, quand bien même ces biens, par l'événement, ne ſeroient pas ſuffiſans pour acquitter totalement le débiteur envers eux. Ce contrat doit être accordé & accepté par les trois quarts des créanciers, eû égard aux ſommes qui leur ſont dûes, & non au nombre d'iceux. *L'abandonnement* forcé ou judiciaire eſt celui qui ſe fait par ordonnance du Juge, malgré l'oppoſition des créanciers. La ceſſion volontaire ſe fait à l'amiable; la ceſſion judiciaire ſe fait en jugement ſur la demande du debiteur dont les affaires ſont tombées dans le deſordre par cas fortuits. *Voyez* dans *Ferriere* les autres differences de ces deux ſortes d'*abandonnement*.

☞ ABANDONNEMENT *d'héritage*, eſt le déguerpiſſement & la renonciation faite à un héritage ou autre immeuble. Quoique ces mots *abandonnement* & *déguerpiſſement* ſoient ſouvent pris comme ſynonymes dans nos coutumes, ils ont cependant des ſignifications differentes.

L'abandonnement, *délaiſſement* ou *renonciation*, eſt proprement le quittement que fait le tiers détenteur de l'héritage chargé de rente ou autre charge réelle, ſans la charge de laquelle il a été vendu; à l'effet de n'être point tenu ledit acquéreur ou détenteur deſdits heritages, deſdites rentes ou charges réelles impoſées ſur l'héritage, dont il n'avoit point connoiſſance. Le *déguerpiſſement*, au contraire, ne ſe doit faire par le détenteur, que lorſqu'il veut être déchargé de la rente ou charge réelle à laquelle l'héritage a été donné.

ABANDONNEMENT, eſt auſſi un contrat maritime qui ſe fait lorſqu'un Marchand ou autre particulier, à qui appartiennent des marchandiſes chargées ſur un vaiſſeau, les abandonne au profit de l'aſſûreur.

☞ ABANDONNEMENT, *abdication*, *renonciation*, *déſiſtement*, *demiſſion*, ſynonymes. *Voyez* aux articles particuliers les nuances qui diſtinguent ces mots. *L'abandonnement*, l'*abdication*, la *renonciation* ſe font: le *déſiſtement* ſe donne: la *demiſſion* ſe fait & ſe donne. SYN. FR.

☞ ABANDONNER. v. a. Terme qui a pluſieurs acceptions différentes. Conſidéré comme ſynonyme de délaiſſer, *déſérere*, *derelinquere*, il marque l'action de s'éloigner de quelqu'un qu'on laiſſe ſans ſecours, ſans appui; ceſſer de donner ſes ſoins, ſon ſecours. Il faut ſeulement remarquer qu'*abandonner* ſe dit également des choſes & des perſonnes, au lieu que *délaiſſer* ne ſe dit que des perſonnes. Nous *abandonnons* les choſes dont nous n'avons pas ſoin. Nous *délaiſſons* les malheureux à qui nous ne donnons aucun ſecours. Souvent nos parens nous *abandonnent* plutôt que nos amis. Quand on a été *abandonné* dans l'infortune, on ne connoît plus d'amis dans le bonheur, on ne compte plus que ſur ſa propre conduite, & l'on ne congratule que ſoi-même de tous les ſervices que l'on reçoit alors de la part des hommes.

On dit qu'un pere a *abandonné* ſon fils, qu'il l'a entièrement *abandonné*; pour dire, qu'il ne prend plus aucun ſoin de lui, qu'il ne s'en met plus en peine.

On dit par extenſion, que les Médecins ont *abandonné* un malade; pour dire, que *deſeſpérant* de ſa guériſon, ils ont ceſſé de le voir.

M. l'Abbé Girard remarque qu'on ſe ſert plus communément du mot *d'abandonner*, que de celui de *délaiſſer*, & que le premier eſt également bien employé à l'actif & au paſſif; au lieu que le dernier a meilleure grâce au participe qu'à ſes autres modes. Une remarque auſſi judicieuſe, fondée ſur le bon uſage, ne plaît pas aux Auteurs du nouveau Vocabulaire. Ils veulent que l'on diſe également bien: Ce généreux citoyen ne *delaiſſa* pas ou *n'abandonna* pas ces deux infortunés. Ceux qui ſavent réduire les termes à leur juſte valeur, ne ſouſcriront pas à cette déciſion.

Il paroît encore que *délaiſſer* dit quelque choſe de plus qu'*abandonner*, il déſigne un abandon plus général. M. l'Abbé Girard obſerve lui-même qu'au participe il a par lui-ſeul une énergie d'univerſalité, qu'on ne donne au premier, qu'en y joignant quelque terme qui la marque preciſément. Un pauvre *délaiſſé*, généralement *abandonné* de tout le monde.

Il ſignifie encore, *Livrer en proie*. La ville fut *abandonnée* à la fureur du ſoldat. Elle n'oſe *abandonner* ſon cœur à l'amour. M. SCUD.

ABANDONNER *au bras ſeculier*, c'eſt renvoyer un Eccléſiaſtique devant des Juges laïques, pour y être condamné à des peines afflictives que les Tribunaux Eccleſiaſtiques ne peuvent infliger.

En parlant de quelque choſe à boire ou à manger, qu'on veut laiſſer à la diſcretion des domeſtiques, après en avoir bû & mangé autant qu'on a voulu, on dit prov. & figur. Il faut l'*abandonner* au bras ſéculier. ACAD. FR.

On l'emploie avec le pronom perſonnel, pour dire, ſe livrer à quelque choſe, s'y laiſſer aller ſans réſerve. *Tradere ſe, committere ſe.* Quand les gens auſtères viennent à goûter les voluptés, alors la nature laſſe des peines, s'*abandonne* aux premiers plaiſirs qu'elle rencontre. S. EVR. Il s'*abandonna* à la triſteſſe & à ſon déſeſpoir. Il s'eſt *abandonné* à la colère & à ſes déſirs. On dit auſſi s'*abandonner* à la Providence, s'*abandonner* à la fortune; pour dire, ſe confier à la Providence, à la fortune, & attendre tout de Dieu, ou du haſard & du bonheur. S'*abandonner* à la joie; c'eſt-à-dire, en goûter tout le contentement, & en reſſentir tous les plaiſirs. S'*abandonner* à l'oiſiveté; c'eſt-à-dire, s'éloigner abſolument de toutes les affaires, ſans vouloir s'occuper d'aucun des exercices honnêtes de la vie. Il faut s'*abandonner* à ſon feu, & ne rien refuſer de ce que l'imagination préſente. BOUH. Il ſe trouvoit malheureux d'être *abandonné* à lui même, & à ſes propres penſées, ſans avoir quelqu'un qui put le plaindre, & lui donner de la force. P. DE CL. il eſt plus ſûr de s'arrêter

à l'autorité de l'Egliſe, que de *s'abandonner* aux foibles efforts de notre miſerable raiſon. NICOL.

On dit d'une femme qui ſe proſtitue, qu'elle *s'abandonne* à tout le monde. On le dit quelquefois abſolument. Le mauvais exemple porte une fille à *s'abandonner*.

ABANDONNER, ſignifie encore, Quitter, jetter là. *Abjicere*. Il *abandonna* ſes armes.

ABANDONNER, ſignifie encore, Quitter un lieu, en ſortir. *Deſerere*. Il a *abandonné* le pays. On lui fit *abandonner* la ville. *Abandonner* la maiſon.

ABANDONNER, ſignifie encore, Laiſſer, donner une choſe à quelqu'un, lui permettre d'en faire ce qu'il lui plaira, lui en laiſſer l'entière diſpoſition. Dans une traduction en proſe où l'on *abandonne* tous les termes de la langue au Traducteur, il demeure ſouvent au-deſſous de l'original. S. EVR. Je vous *abandonne* cette affaire, je vous en laiſſe le maître. Je vous *abandonne* à vous-même & à votre propre conduite. Je vous *abandonne* tous les fruits de mon jardin.

ABANDONNER, ſignifie encore, Expoſer, commettre à. *Abandonner* quelqu'un à la haine publique. *S'abandonner* au danger de perdre la vie pour la Religion.

☞ ABANDONNER, ſe dit auſſi pour Renoncer à quelque profeſſion, à quelqu'entrepriſe. *Abandonner* une entrepriſe. Un Marchand *abandonne* le commerce. Ce Magiſtrat a *abandonné* les affaires pour vivre dans la retraite. C'eſt le génie de l'erreur, qu'auſſitôt qu'elle ſe ſent preſſée, elle reprend ce qu'elle avoit *abandonné*. PELISS.

☞ ABANDONNER, dans le commerce. Faire ceſſion de ſes biens à ſes créanciers. Ce Marchand a *abandonné* ſes biens à ſes créanciers.

On le dit de même du délaiſſement volontaire d'un Propriétaire. Un pere *abandonne* ſes biens à ſes enfans.

On le dit encore de la reſignation que nous faiſons à Dieu de nous-mêmes, & de tout ce qui nous touche. Il *abandonne* tout à la Providence. Il a *abandonné* ſa vie, ſon honneur entre les mains de Dieu.

☞ ABANDONNER *l'oiſeau*, terme de fauconnerie: c'eſt le mettre libre en campagne, ou pour l'égayer, ou pour le congédier, & s'en défaire entièrement.

☞ ABANDONNER *un cheval*, terme de manége: c'eſt le faire courir de toute ſa viteſſe, ſans lui tenir la bride.

☞ ABADONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il a toutes les ſignifications de ſon verbe. *Derelictus, deſtitutus, permiſſus*. On le dit des choſes auxquelles on renonce; dont on ceſſe de prendre ſoin; des perſonnes qu'on laiſſe ſans appui, ſans ſecours, &c. Maiſon *abandonnée*. Le mérite ne ſert de rien quand il eſt *abandonné* de la fortune. B. RAB. L'amitié généreuſe court aux perſonnes *abandonnées*, pour eſſuyer leurs larmes. M. ESP.

On dit auſſi, *abandonné* des Médecins; pour dire, que la guériſon de quelqu'un eſt deſeſpérée. *Abandonné* à ſon ſens réprouvé. C'eſt une expreſſion de l'Ecriture, pour déſigner un homme qu'on laiſſe à ſes égaremens, & à la perverſité de ſon cœur. On ne doit pas attendre des lumières bien pures de ceux que Dieu a *abandonnés* aux ténébres inſéparables des grands crimes. NICOL. On dit auſſi, qu'une cauſe eſt *abandonnée*; pour dire, qu'elle eſt déplorable & inſoutenable. On dit abſolument: c'eſt un *abandonné*, en parlant d'un débauché, d'un libertin. On dit de même, c'eſt une *abandonnée*: on dit mieux, une femme *abandonnée*, proſtituée. M. Paſchal a dit, il faut que vous ſoyez les plus *abandonnés* calomniateurs qui furent jamais: c'eſt-à-dire, des gens déterminés, capables d'employer les moyens les plus odieux pour noircir la reputation d'autrui.

☞ ABANDONNÉ, en droit, ſe dit des biens auxquels le Propriétaire a renoncé volontairement, & qu'il ne compte plus au nombre de ſes effets.

On appelle auſſi *abandonnées*, les terres dont la mer s'eſt retirée, & qu'elle a laiſſées à ſec.

On dit, en termes de vénérie, un chien *abandonné*, qui prend les devans d'une meute, en pourſuivant la bête.

Oiſeau *abandonné*, cheval *abandonné*, termes de fauconnerie & de manége. *Voyez* le verbe.

☞ ABANGA. ſ. m. Nom que les Habitans de l'Ile Saint-Thomas donnent au fruit du Palmier. Ce fruit eſt de la groſſeur d'un citron, auquel il reſſemble beaucoup d'ailleurs.

ABANIL. ſ. m. *Voyez* ABANBO. C'eſt le nom que les Abiſſins donnent au Nil.

ABANNAS. *Voyez* ABAUNAS.

ABANO. Village de l'Etat de Veniſe en Italie. *Aponum, Aponus, Aquæ Aponi, Aquæ Patavinorum*. C'eſt un lieu célébre dans l'antiquité par ſes eaux. On les appelle aujourd'hui *Bagni d'Abano*, les bains d'*Abano*. Il y a des inſcriptions anciennes qui en font mention. *Abano* eſt environ à ſix milles de Padoue: *Voyez* le Comte Charles Sylveſtri, dans le *Raccolta d'Opuſculi*, imprimé à Veniſe, tom. VI. p. 353. & ſuiv. Ce nom ne ſe trouve qu'aux cas obliques dans les Anciens; ainſi on ne ſauroit décider s'il faut dire en latin *Aponum*, avec M. le C. Sylveſtri; ou *Aponus*, avec les autres Modernes.

Suétone dit que Tibére allant en Illyrie, conſulta l'oracle de Géryon, proche de Padoue, par l'ordre duquel, pour connoître l'avenir, il jetta des dez d'or dans la fontaine d'*Abano*, & que de ſon temps on voyoit encore ces dez au fond de l'eau. Théodoric la fit environner de murailles, comme nous l'apprend Caſſiodore. Suétone la nomme *Fons Apon*. De Seine, dans ſon *voyage d'Italie*, dit qu'il y a une autre fontaine à *Abano* qui pétrifie tout ce que l'on met dedans.

ABANTÉENS. *Abantes*. Les peuples d'Argos ſont ainſi appellés dans Ovide, MET. XV. v. 164. du nom de leur Roi Abas.

ABANTES. ſ. m. plur. *Abantes*. Peuples de Thrace, qui paſſérent en Grece, & y bâtirent une ville qu'ils nommérent *Abée*, dont nous parlerons ci-après. Xerxès l'ayant ruinée, ils ſe retirérent dans l'île de Negrepont, qu'ils nommérent *Abantides*. Les *Abantes* ſont les habitans de l'Euboée, ou d'une grande partie de l'Euboée, c'eſt-à-dire, de l'île que nous appellons aujourd'hui *Négrepont*. Ils avoient pris leur nom, ſelon Etienne de Byzance, d'un *Abas*, fils de Neptune. Ils ne laiſſoient croître leurs cheveux que par derriére, de peur que leurs ennemis ne puſſent les prendre pardevant, & les terraſſer. Ils tenoient, dit-on, cette coutume des Curétes, qui s'étoient établis avant eux dans la même île.

ABANTIDE, ou ABANTIADE. ſ. f. L'Euboée, ou Négrepont dans Etienne de Byzance, ou la partie de l'Euboée qu'occupoient les Abantes, s'il eſt vrai, comme Hérodote ſemble le dire, qu'ils n'en occupaſſent qu'une partie. *Abantis, Abantias*. Au reſte il faut dire en François *Abantiade* ou *Abantide*, & non *Abantias* ou *Abantis*.

On appelle auſſi *Abantide* un pays de l'Épire, où les Abantes furent jettés, auſſi-bien que les Locriens, après la priſe de Troye, & où ils s'établirent. *Voyez* Pauſanias.

ABANVIWAR. ſ. m. Province de la haute Hongrie. *Abanvivaria, Abanvivarienſes Comitatus*. Elle eſt ſituée dans les monts Krapacks, entre les Comtés de Saros, de Torna, de Semlim & d'Ungwar. *Abanvivar* qui donne le nom à ce Comté, & Caſſovie Capitale de toute la haute Hongrie, ſont les principaux lieux qu'on y remarque. MATY.

☞ ABAQUE. ſ. m. *Abacus*. Petite table couverte de pouſſiére, ſur laquelle les anciens Mathématiciens traçoient leurs plans & leurs figures.

☞ ABAQUE de PYTHAGORE. *Abacus Pythagoricus*. Table de nombres inventée par Pythagore, pour apprendre plus facilement l'arithmétique.

☞ ABAQUE, chez les Anciens; eſpéce d'Armoire, de table, ou de buffet, deſtinée à différens uſages, ſuivant les lieux où elle étoit placée.

☞ ABAQUE, eſt encore une eſpéce d'auge dont on ſe ſert dans les mines, pour laver l'or.

ABAQUE. *Abacus*. Terme d'Architecture. C'eſt la partie ſupérieure, ou le couronnement du chapiteau de la colonne. Il eſt quarré au Toſcan, au Dorique, & à l'Ionique antique, & échancré ſur ſes faces aux chapiteaux Corinthien & Compoſite. Dans ces deux ordres, dit

Harris, ſes angles s'appellent *cornes*, le milieu s'appelle *balai*, & la courbure s'appelle *arc*, & elle a communément une roſe en ſculpture au milieu.

Les ouvriers, dit Mauclerc, appellent auſſi *Abaque* un ornement Gothique, qui a un filet ou chapelet, lequel eſt la moitié de la largeur de l'ornement, & que l'on nomme le *filet* ou *chapelet* de l'*abaque*. HARRIS.

Dans l'ordre Corinthien l'*abaque* eſt la ſeptième partie de tout le chapiteau. ID.

Andrea Palladio appelle *Abaque* la plinthe qui eſt autour de l'ove, ou quart de rond appellé *Echine*. Il ſert comme de couvercle à la corbeille ou panier de fleurs qu'elle repréſente. On l'appelle autrement *Tailloir*, parce qu'etant quarré, il reſſemble aux aſſiettes de bois, qu'on nomme *Tailloirs*. Il ſe met en pluſieurs ſortes d'endroits. Ce mot vient du Grec ἄβαξ, qui ſignifie *Buffet*, *crédence* ou *table*. Étienne Guichard remonte plus haut, & tire *Abacus* & ἄβαξ de l'Hébreu אבך, *extolli*, *elevari*, être élevé: de ſorte que *abaque* ſignifie proprement une choſe élevée pour ſervir de ſiége, & repoſitoire de diverſes choſes: ou bien de אבק *terre*, *pouſſière* bien menue, parce que l'*abaque* étoit une table où l'on étendoit de la pouſſière bien menue, ſur laquelle les Mathématiciens traçoient leurs figures.

ABARANER. Petite ville, ou grand bourg de la Turcomanie, en Aſie. *Abaranum*. L'Archevêque de Nakſivan, qui eſt Arménien, fait ſa réſidence à *Abaraner*.

ABARAUS, ou ABARAAS. petite ville d'Afrique. *Abaraum*. Elle eſt dans la Guinée, ſur la rivière de Volta. MATY.

ABARE. ſ. m. *Abaricus*. Nom de peuple. *Voyez* AVARE. M. de Cordemoy & le P. Daniel écrivent *Abares*. C'étoient les reſtes de la nation des Huns. Sigebert ayant appris les courſes du Roi des *Abares*, alla au-devant de lui dans la Thuringe. La ſeule figure de ces Huns avoit de quoi épouvanter des gens moins intrépides que les François. Ils étoient pour la plûpart d'une taille qui approchoit de la giganteſque, d'un regard farouche, & d'une laideur à faire peur. Ils avoient de grands cheveux rejettés ſur les épaules, ſéparés avec des cordons & par treſſes, qui rendoient leurs têtes aſſez ſemblables à celles de ces Furies qu'on nous dépeint toutes hériſſées de ſerpens. P. DAN.

ABAREMO-TEMO. ſ. m. Arbre du Bréſil. Il eſt d'une hauteur médiocre; il croît ſur les montagnes; ſes feuilles ſont d'un vert triſte & petites; il jette des gouſſes d'un rouge noirâtre, courbées en différentes manières. Son écorce eſt couleur de cendre; le bois au-dedans eſt d'un rouge foncé. On attribue à ſes feuilles des qualités aſtringentes. Son écorce, qui eſt amère, quand on la réduit en poudre, ou qu'on la fait bouillir, ſert à faire des fomentations, qui guériſſent les ulcères invétérés, & même les cancers.

☞ ABARGALE. Contrée de l'Abiſſinie, avec titre de gouvernement, dans le Royaume de Tigré.

ABARIM. ſ. m. *Mons* ou *Montes Abarim*. VULG. Montagne de l'Arabie, à l'orient du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho, dans le pays des Moabites. C'eſt l'avant dernière ſtation des Iſraëlites dans le déſert, & le lieu d'où Moyſe vit la Terre-promiſe. *Nombres XXVII.* & où il mourut. *Deut. XXXII.* Une de ces montagnes s'appelle *Nébo*, & l'autre *Phaſga*, ou *Phiſga*. Montez ſur cette montagne d'*Abarim*, & conſidérez de-là la terre que je dois donner aux enfans d'Iſraël. SACY. *Nomb. XXVII. 12.*

Ce nom eſt purement Hébreu, & vient du Verbe עבר, *abhar*, paſſer; d'où ſe fait אבר, *ebher*, paſſage, & au plurel עברים, *Abharim*, les paſſages. A la manière dont les Septante ont traduit au Livre des Nomb. Ch. XXVII. v. 12. Ἀναβηθι εἰς τὸ ὄρος τὸ ἐν τῷ πέραν τὸ ὄρος ναβάν; ou comme d'autres exemplaires portent: ἐν τῷ πέραν τοῦ Ιορδανου; il ſemble que les Interprètes aient crû que ce nom avoit été donné à ces montagnes, ou parce qu'elles étoient au-delà de la montagne Nébo, ou parce qu'elles étoient au-delà du Jourdain. Ni l'un ni l'autre ne paroît vrai. Le premier ſur-tout ne paroît pas ſoutenable, puiſque Nébo, qu'ils appellent ναβαν, ou ναβα, étoit une de ces montagnes. Maty prétend qu'elles ont eu ce nom de ce que les Iſraëlites allant prendre poſſeſſion de la Terre-promiſe, paſſerent par ces montagnes; mais il ſemble certain qu'elles ont eu ce nom avant le paſſage des Iſraëlites. La véritable raiſon de cette dénomination, ſi je puis parler ainſi, eſt que ces montagnes étoient vis-à-vis d'un gué du Jourdain, & que dans les cols de ces montagnes, étoit le grand chemin qui y aboutiſſoit, & par lequel on paſſoit de l'Orient dans la terre de Chanaan. Il eſt encore moins raiſonnable de chercher dans le Syriac une étymologie à ce nom, & de dire que dans cette langue il ſignifie *froment*: car outre que c'eſt en Hébreu & non en Syriac, que ces montagnes ſont nommées *Abarim*, c'eſt que *froment* en Syriac n'eſt point *abhar* ni *abher*, mais עבורא, *abhourro*, qui aſſurément n'auroit point au pluriel *Abarim*.

ABARIME ou ABARIMON. ſ. *Abarimon*. Grande vallée que forme le mont Imaüs dans la Scythie. PLINE. L. II. C. 2.

ABARIS. ſ. m. Scythe de nation, contemporain de Créſus & de Pythagore: il étoit Prêtre d'Apollon l'Hyperboréen. On dit que ce Dieu lui fit préſent d'une fleche d'or, qui avoit une vertu merveilleuſe; car *Abaris* étoit porté ſur ſa fleche au milieu de l'air.

ABARO. *Abarum*. Bourg, ou petite ville de Syrie, ſituée dans l'anti-Liban, apparemment dans un col ou paſſage de cette montagne; car c'eſt la ſignification de ce nom en Syriac & en Arabe. *Voyez* ce que nous avons dit ſur ABARIM.

☞ ABARTICULATION. ſ. f. terme d'Anatomie. *Abarticulatio*. C'eſt ainſi qu'on appelle une articulation des os évidemment mobile. On dit plus communément *Diarthroſe*.

ABAS. ſ. m. Poids dont on ſe ſert en Perſe pour peſer les perles. L'*abas* de Perſe eſt d'un huitième moins fort que le carat d'Europe. Cet *abas*, ou carat Perſien, eſt ce que les Eſpagnols nomment *quitale*, dont les Marchands & Joailliers, ſur-tout les Eſpagnols, ſe ſervent ordinairement pour peſer les pierres précieuſes. Il eſt d'abord diviſé en quatre grains: chacun de ces grains ſe diviſe en demi-quitale, en quart de quitale, en huitième de quitale, en ſeizième de quitale; & c'eſt avec ces diviſions que les Marchands & Joailliers peuvent donner préciſément la juſte valeur aux pierres précieuſes, & aux perles.

ABASOURDIR. v. a. Etourdir, conſterner, jetter dans l'abattement. Le bruit des cloches *abaſourdit*. Cette nouvelle, cet événement l'a *abaſourdi*. Ce verbe eſt vieux, & ne peut paſſer que dans le diſcours familier. Les Auteurs du grand vocabulaire auroient dû nous en avertir; mais la remarque n'étoit pas faite dans les autres Dictionnaires.

ABASSE, ou ABASCE. ſ. m. & f. *Abaſſus*, *Abaſcius*. Habitant de l'Abaſſie. Les eſclaves *Abaſſes* ſont recherchés en Turquie, à cauſe de leur induſtrie & de leur beauté. Les *Abaſſes* enferment leurs morts dans un tronc d'arbre creuſé, dont ils leur font une bière, qu'ils attachent enſuite aux plus hautes branches d'un grand arbre.

ABASSI, ou ABASSIS. ſ. m. Monnoie d'argent qui eſt ronde, & qui a cours en Perſe & en Orient, qui vaut un peu plus de dix-huit ſous ſix deniers. Il faudroit écrire ABBASSI, parce que ce mot vient d'*Abbas*, nom de deux Rois de Perſe, au nom deſquels cette monnoie a été frappée. En leur montrant un *Abeſſi*, qui eſt une monnoie d'argent de la valeur de deux réales de Caſtille, ils firent eſpérer une récompenſe à ceux qui leur voudroient ſervir de guide. WICQEFORT.

ABASSIE, ABASSINIE, ABASSINS. *Voyez* ABISSINIE.

ABASSIE. ſ. f. *Abaſſa*. Pays de la Géorgie priſe en général. Il a la Mingrélie au levant, la Circaſſie noire au nord & au couchant, la Mer-noire au midi. Quelques Géographes la confondent avec l'*Avogaſie*; d'autres les diſtinguent & mettent l'*Abaſſie* au levant, & l'*Avogaſie* au couchant.

ABASSIE, ou ABASCIE. ſ. f. Rivière de la Mingrélie, en Aſie, *Abaſcia*. On prétend que c'eſt le Glaucus des Anciens. Elle ſe décharge dans le Faſſo ou le Phaſe.

☞ ABASTER. ſ. m. Terme de Mythologie. C'eſt, ſelon Bocace, le nom d'un des trois chevaux qui tiroient le char de Pluton. Ce mot ſignifie *noir*; le ſecond s'ap

pelle *metheus*, obſcur, & le troiſième *nonius*, tiède.

ABATAGE. ſ. m. *Cæſura, cæſare ſamptus, impenſæ*, ſignifie entre les Marchands de bois, la peine & les frais pour abattre les bois qui ſont ſur pied. C'eſt à l'acheteur à payer l'*abatage*.

Faire un *abatage* de pierres, en maçonnerie, c'eſt les coucher de leur lit ſur les joints, pour en faire les paremens.

Faire un *abatage*, en charpenterie, c'eſt lever une pièce de bois par le moyen d'un levier appuyé ſur un coin, à peu de diſtance de cette pièce ſous laquelle on pouſſe le levier. A l'autre extrémité du levier, qui eſt élevée, on attache une corde à laquelle tirent tous les ouvriers. A meſure qu'ils font baiſſer cette extrémité du levier, l'autre qui eſt ſous la pièce s'éleve, & avec elle la piece de bois.

ABATANT. ſ. m. Terme de Marchand de draps : eſpèce de deſſus de table qu'on éleve au fond d'une boutique & à chaque bout des magaſins, & qui s'éleve ou s'abat, ſelon le jour que l'on veut donner au lieu où l'on vend la marchandiſe.

ABATARDIR. v. a. *Depravare, corrumpere.* Corrompre, gâter, altérer la nature de quelque choſe, la faire déchoir de ſon premier état, la faire dégénérer. Il ne ſe dit qu'au figuré. La misère & l'eſclavage ont *abâtardi* le courage des Grecs. La trop grande avidité des richeſſes a *abâtardi* les mœurs.

On le dit de même avec le pronom perſonnel, & il ſignifie, Dégénérer, s'avilir, ſe corrompre. *Degenerare, depravari.* Toutes les bonnes choſes s'*abâtardiſſent* avec le temps. Les plantes d'Orient qu'on apporte en Europe s'*abâtardiſſent*, & perdent beaucoup de leur bonté. Cette maiſon s'eſt *abâtardie* dans l'oiſiveté; elle ne produit plus de grands hommes. La vertu Romaine s'*abâtardit* ſi fort, qu'elle ne put réſiſter à la force des Barbares.

ABATARDI, IE. part. paſſ. & adj. *Corruptus, vitiatus.*

ABATARDISSEMENT. ſ. m. Altération d'une choſe, diminution de valeur, de mérite, de bonnes qualités. *Corruptio, depravatio.* Les délices d'un pays cauſent l'*abâtardiſſement* du courage des peuples. Ils ſont tombés dans un honteux *abâtardiſſement.* Nic. L'*abâtardiſſement* d'un plan.

ABAT-CHAUVÉE. ſ. f. On nomme ainſi en Poitou, dans l'Angoumois, dans la Saintonge, dans la Marche & dans le Limoſin, une ſorte de laine de moindre qualité, à peu-près ſemblable à ce qu'on appelle des *Paignons* & des *Plares. Lana vilis, parvi pretii.*

ABATÉE. *Voyez* ABATTÉE.

ABATEIS. Vieux mot qui ſignifioit autrefois Forêt, *Sylva.* Il eſt hors d'uſage.

ABATELLEMENT. ſ. m. Terme uſité parmi les François dans les Echelles du Levant. Il ſignifie une ſentence de Conſul, portant interdiction de tout Commerce contre les Marchands & Négocians de la nation, qui déſavouent leurs marchés, ou qui refuſent de payer leurs dettes. *Conſulare judicium inter mercatores.* DICT. DE COMMERCE.

ABAT-JOUR. ſ. m. Terme d'Architecture, *Spiraculum*, eſpèce de fenêtre en forme de grand ſoupirail, dont l'embraſement de l'appui eſt en talus, pour recevoir le jour d'en-haut. Il ſert à éclairer les offices & les étages ſouterrains. Les Marchands ont d'ordinaire un *abat-jour* dans leurs magaſins : la lumière ſombre qui entre par-là, fait mieux ſortir le luſtre de leurs étoffes.

On appelle auſſi *abat-jour*, la fermeture en glacis d'un vitrail d'Egliſe ou de dôme, qui ſe fait pour en raccorder ou réunir la décoration intérieure & extérieure.

Ce mot eſt compoſé du verbe *abattre*, & du nom *jour*, & ſignifie une choſe qui abat, c'eſt-à-dire, qui diminue, qui affoiblit le jour ou la lumière, ou qui le fait deſcendre du haut en bas. On fait auſſi des *abat-jours* en appliquant aux fenêtres ordinaires des planches de bois, qui joignant la fenêtre & la fermant par en-bas, & s'en éloignant par en-haut, font que le jour n'entre que de ce côté-là.

ABAT-JOUR. Terme de Botanique. *Spiraculum.* Les Botaniſtes ſe ſervent de ce terme d'Architecture, pour exprimer certaines ouvertures qui ſont placées ſous le chapiteau du fruit de quelques eſpèces de pavots. TOURNEF. *Elem. Bot.*

☞ ABATIS. ſ. m. *Voyez* plus bas ABATTIS.

ABATON. ſ. m. Nom d'un édifice à Rhodes, dans lequel il étoit défendu d'entrer. Après qu'Artemiſe eut ſurpris cette ville, elle y fit élever un trophée avec deux ſtatues de bronze, dont l'une repréſentoit cette Reine, & l'autre la ville de Rhodes. Les Rhodiens voyoient avec indignation ce trophée honteux à leur nation : mais comme leur Religion les empêchoit de toucher à ces trophées, qui étoient pour eux des choſes ſacrées, ils s'aviſerent, pour en ôter du moins la vue, de bâtir autour ce haut édifice, qu'ils appellerent *Abaton*, & dont l'entrée étoit défendue à toutes ſortes de perſonnes, ſuivant l'étymologie, ἄβατος, qui ſignifie *où l'on ne va point.*

ABATOS. *Abatos.* Île de l'Égypte, dans le Palus de Memphis. On y conſervoit le ſépulchre d'Oſiris; & Lucain dit, L. X. qu'elle étoit vénérable par ſon antiquité; le lin & le *papyrus* y croiſſent. Ce nom ſignifie *inacceſſible*, & vient de l'α privatif, & de βαίνω, *je vais.*

Il y a eu encore au-delà de l'Egypte & de l'Éthiopie un lieu ou plutôt un rocher de ce nom, dont Sénéque parle, NAT. QUEST. L. 4. c. 6.

☞ ABATTEMENT. ſ. m. ne ſe dit point au propre. On ne dit point l'*abattement* d'un arbre, d'une maiſon. L'uſage fait tout : c'eſt une bizarrerie dont il y a beaucoup d'exemples dans notre langue.

Ce mot employé au figuré, ſignifie diminution de forces ou de courage; affaiſſement du corps ou de l'eſprit. *Defectio virium, animi infractio.* Ce malade eſt dans un grand *abattement.* Cet homme eſt dans un grand *abattement* d'eſprit depuis le renverſement de ſa fortune.

Les Auteurs du nouveau Vocabulaire nous préſentent ce mot comme pris dans le ſens propre, lorſqu'il déſigne l'état de foibleſſe, dans lequel ſe trouvent les perſonnes affectées par la maladie : & au figuré, diſent-ils, il ſignifie l'affaiſſement de courage & d'eſprit que peut faire éprouver un revers imprévu. C'eſt un défaut d'attention. Ils avoient dit, en parlant du verbe : *abattre* pris au figuré ſignifie la diminution des forces, du courage; comme quand on dit la maladie lui a *abattu* les forces, le courage. Il faut être conſéquent.

En termes de blaſon on appelle en Angleterre *abattement*, ou *abattement d'honneur*, une marque accidentelle ajoutée à l'Ecu, pour faire connoître une diminution de dignité, ou une marque d'honneur ſupprimée dans l'Ecu, en punition de quelque faute ou de quelque action diffamante. Cela ſe fait, ou en ajoutant quelque marque de diminution, ou en renverſant tout l'Ecu. HARRIS.

☞ ABATTÉE. Terme de marine, mouvement du navire qui eſt en panne, & qui, en cet état, obéit au vent. On dit : le vaiſſeau fait ſon *abattée.*

ABATTEUR. ſ. m. Qui abat. On dit d'un homme fort adroit au jeu de quilles, C'eſt un grand *abatteur* de bois. Il ſe dit au figuré en parlant d'un homme qui a fait de grandes choſes en quelque genre que ce ſoit : mais plus ordinairement & par ironie, on le dit d'un homme qui ſe vante d'avoir fait ce qu'il n'a pas fait. ACAD. FR. 1740. On ne le dit que dans le diſcours familier.

☞ ABATTIS. ſ. m. (ABATIS ſeroit mieux) Ce mot déſigne une certaine quantité de choſes abattues, comme bois, pierres, maiſons, &c. *everſio, demolitio.* Le vent a fait un grand *abattis* de bois, *dejectus arborum.* Il y a eu un grand *abattis* de maiſons cauſé par le tremblement de terre. On le dit de même des décombres des bâtimens. Toutes les rues ſont bouchées par les *abattis* de maiſons.

ABATTIS. C'eſt auſſi un terme de Carriers, qui ſignifie les pierres qu'ils détachent après avoir ſouchevé. *Lapides loco moti.*

ABATTIS, ſignifie, en termes de Vénerie, le chemin que ſe font les jeunes loups, lorſqu'en allant ſouvent au lieu où ils ont été nourris, ils abattent l'herbe. *Luporum trames, veſtigia.*

ABATTIS, ſe dit auſſi d'une grande tuerie de bêtes. *Cædes pecorum.* Ce Chaſſeur a fait un grand *abattis* de gibier. Ce Boucher fait un grand *abbattis* de beſtiaux tous les ans. Les Bouchers appellent *abattis*, les cuirs, graiſſes, tripes, & autres menues parties des bêtes qu'ils ont tuées.

Les Réglemens de Police portent, que les Tueries, ou *Abattis* des Bouchers ſeront hors les villes. DE LA MARRE. En cet endroit, il ſemble ſignifier le lieu où un Boucher tue ſes beſtiaux.

☞ ABATTIS, en termes de guerre, eſt une quantité de grands arbres que l'on abat, & que l'on entaſſe les uns ſur les autres, pour empêcher l'ennemi de pénétrer dans les retranchemens, ou dans quelqu'autre lieu. Les ennemis embarraſſent les chemins par de grands *abattis* d'arbres.

☞ ABATTIS, ſe dit encore de la coupe d'un bois ou d'une forêt qui ſe doit faire ſuivant les Ordonnances.

☞ ABATTIS, cuirs *d'abattis*, ſont ceux qui ſont encore en poil, & tels qu'ils viennent de la boucherie.

On appelle *abattis*, dans les cuiſines, les menues parties, la tête, les pattes, le cou, le foie, les aîlerons de volailles.

ABATTRE. v. a. Renverſer, démolir, faire tomber. *Diruere, evertere.* J'abats, tu abats, il abat, &c. *Abattre* une maiſon pour la rebâtir. Ce Lutteur a *abattu* ſon homme ſous lui. Les ennemis en ſe retirant ont *abattu* le château & les fortifications de la place. Un vent violent *abat* quelquefois de grands arbres. On *abat* des noix avec une gaule. Un bon Chaſſeur *abat* bien du gibier. *Abattre* des quilles. *Nicod* dérive ce mot de *à bas*, adverbe local, compoſé de *à* & de *bas*. Il pourroit paroître plus ancien. On lit dans la Loi Salique, tit. 45. *Si quis hominem de barco abattiderit*; c'eſt-à-dire, *Si quelqu'un abat ou fait tomber un homme de deſſus un arbre.* On lit auſſi dans les mêmes Loix, tit. 38. *battiderit.* Ainſi les François avoient déja fait *battere*, ou *battidere*, & *abbatere*, du latin *batuere*, dans le même ſens que nous diſons, *battre*, & *abattre*; & c'eſt de-là que ces deux noms nous ſont venus, ſelon Chifflet, dans ſon *Gloſſarium Salicum*, pag. 125. & 135.

ABATTRE *du bois*, en termes de trictrac, c'eſt jouer les dames du talon, prendre des dames au talon pour en faire des caſes. On le dit de même au jeu de quilles, pour *abattre* beaucoup de quilles.

ABATTRE *les cuirs.* Terme de Corroyeur. C'eſt les lever de deſſus le corps des animaux, après qu'ils ont été tués.

ABATTRE *un chapeau.* Terme de Chapelier. C'eſt après qu'on a donné au chapeau l'apprêt, & qu'il eſt bien ſec, en aplatir les bords & le deſſus de la forme ſur un baſſin chaud, mais couvert de papier & de toile qu'on arroſe avec un goupillon.

ABATTRE, en termes de Marine, ſignifie Dériver, s'écarter de la vraie route. *Declinare, deerrare.* Ce qui ſe fait par la force des courans ou des marées, ou par les erreurs du pointage, ou par le mauvais gouvernement du timonier. On dit auſſi qu'un Pilote *abat* ſon vaiſſeau d'un quart de rumb, & d'une autre aire de vent, quand il vire ou change ſa courſe, & gouverne ſur un autre rumb que celui de ſa route. On dit, *abattre* un navire; pour dire, le faire obéir au vent, lorſqu'il eſt ſur les voiles, ou qu'il préſente trop l'avant au lieu d'où vient le vent. On dit, le navire *abat*, lorſque l'ancre a quitté le fond, & que le vaiſſeau obéit au vent pour arriver. *Aller à la dérive*, s'appelle auſſi *abattre*: c'eſt quand on va de côté au gré du vent & de la marée, au lieu d'aller en droiture. On dit auſſi, *Abattre* un vaiſſeau ſur le côté, lorſqu'on veut travailler à la carène, ou en quelqu'endroit des œuvres vives.

En termes de Fauconnerie on dit, *Abattre* l'oiſeau; pour dire, le tenir ſerré entre les mains, s'en rendre le maître pour le poivrer, ou lui donner quelque médicament. On dit encore, que l'oiſeau de proie s'*abat*, lorſqu'il s'abaiſſe vers la terre.

ABATTRE, ſe dit figurément pour affoiblir, diminuer les forces, le courage, renverſer. *Comprimere, reprimere, dejicere, ſternere, proſternere.* *Abattre* l'orgueil de quelqu'un. Quand la mort *abat* la plus floriſſante jeuneſſe, alors on reconnoît la vanité des attraits du monde. Il ſignifie auſſi, *Accabler*, & ſe dit des troubles & des afflictions de l'ame & du corps. *Debilitare, frangere.* Ce changement de fortune lui a *abattu* l'eſprit & le courage. Cette maladie a bien *abattu* ſes forces. Un corps exténué, *abattu* par la vieilleſſe.

On le dit auſſi avec le pronom réciproque. On dit qu'un cheval eſt ſujet à s'*abattre*, à broncher & tomber tout d'un coup. Si vous pouſſez votre cheval ſur un terrain gliſſant, les pieds lui manqueront, il s'*abattra.* On dit auſſi que le vent s'*abat*, qu'il s'appaiſe, qu'il devient moins violent.

Employé avec le pronom perſonnel, au figuré, il ſignifie Perdre courage. *Dimittere & contrahere animum. Contrahi ac dimitti animo.* Il ne s'*abat* point dans l'adverſité. ABLANC. Se laiſſer *abattre* dans la moindre affliction. ID.

On dit dans la converſation, *Abattre* le caquet, pour dire, réprimer la fierté & la préſomption de quelqu'un, le faire taire, l'obliger à baiſſer le ton. *Loquacitatem, linguam comprimere, coërcere.*

On dit proverbialement que petite pluie *abat* grand vent, ce qui ſignifie au propre, qu'une petite pluie fait ceſſer un grand vent; & au figuré, que peu de choſe calme une grande colère, fait ceſſer un grand emportement. On dit auſſi figurément & familièrement d'un homme qui expédie beaucoup d'affaires, qu'il *abat* bien du bois.

ABATTU, UE. part. paſſ. & adj. *Dirutus, everſus.* Maiſon *abattue.* Bois *abattus.*

ABATTU, dans les ouvrages des anciens Praticiens, veut dire, *rabattu, déduit. Remiſſus, deductus, detractus.* En toutes choſes qui ſont comptées pour héritages, li coûts devoient être *abattus.* BAUMANOIR.

Figurément il ſignifie, Accablé, vaincu, terraſſé. *Debilitatus, fractus, victus.* Jupiter ne pouvoit rien voir de plus beau que Caton, ſe ſoutenant dans un parti *abattu*, & demeurant ferme parmi les ruines de la République. BOUH. L'eſprit *abattu* par les ſoins rongeurs de la pauvreté, n'eſt guère capable de mouvemens nobles & élevés. S. EVR. On voit l'orgueil à ſes pieds *abattu.* GOMB. Il ſignifie encore, Être languiſſant & ſans courage. Je me ſens tout *abattu. Languidus, debilis.*

ABATTURE. ſ. f. *Dejectio, dejectus, everſio.* Vieux mot qui s'eſt dit pour *Abattis*, action d'abattre, & pour ce qui eſt *abattu. Abatture* de gland. MONET.

ABATTURES. ſ. f. plur. Terme de Vénerie. Foulures, menu bois, brouſſailles, fougère, que le cerf abat du bas de ſon ventre en paſſant. *Depreſſio virgultorum.* On connoît le cerf par ſes *abattures.*

ABATUE. ſ. f. Terme d'Architecture. C'eſt la diſtance horizontale de la naiſſance d'un arc à la perpendiculaire, qui tombe d'une diviſion de cet arc, ou de ſon extrémité ſupérieure ſur ſon diamètre horizontal. Ce terme n'eſt plus guère en uſage; on ſe ſert de celui de *Retombée.* Voyez *ce mot.*

☞ ABATUE. Terme de ſalines. Dans les ſalines de Franche-Comté on entend par *abatue*, le travail continu d'une poële, depuis le moment où on la met en feu, juſqu'à celui où on la laiſſe repoſer.

ABAT-VENT. ſ. m. eſt la charpente qui ſe met dans les ouvertures des clochers, qui eſt ordinairement couverte d'ardoiſe, qui ſert à abattre le vent, & qui n'empêche pas que le ſon de la cloche n'agite l'air de dehors, & ne ſe faſſe entendre au loin: au contraire il envoie en bas le ſon des cloches, qui autrement ſe diſſiperoit en l'air. Ce mot eſt compoſé du verbe *abattre*, & du mot *vent.* Pour le verbe *abattre*, il eſt formé de *à bas*, comme qui diroit *à bas mettre.* Et *bas* vient du Grec βαθὺς, qui ſignifie *profond, bas.*

ABAT-VENT. ſ. m. On appelle ainſi dans les Sucreries, une eſpèce d'appentis qui couvre chaque fourneau des Ateliers. *Quidquid arcendi venti causâ conſtruitur.*

ABAVI, ABAVO ou ABAVUM. ſ. m. Grand arbre qui croît en Éthiopie, & qui porte un fruit ſemblable à la citrouille.

ABAUNAS. *Voyez* ACTAMAR

ABAWI. ſ. m. Nom que les Ethiopiens donnent au Nil.

ABAWIVAR, & ABANVIVAR. Contrée de la haute Hongrie, avec titre de Comté, ſur les frontières de Pologne. Caſſovie en eſt la Capitale. Il y a dans cette Province un château de même nom, à quatre milles d'Allemagne, de Caſſovie.

ABAYANCE, ſ. f. *Voyez* ABEYANCE.

ABAYER, ou ESBAYER. Vieux verbe. Écouter avec empreſſement, avec étonnement.

ABAZEE. *Voyez* SABAZIE.

A B B.

ABBA, ou ABBA-DAL-CURIA. Nom propre d'une Ile d'Afrique, dans la mer de Nubie, entre Socotora & le cap de Guardafui. *Abba.*

ABBADAN. *Voyez* ABADAN.

ABBASSIDE. ſ. m. *Abbaſſidus, Abbaſſida, ex Abbaſſi familiâ.* C'eſt le nom d'une famille qui a donné pluſieurs Califes aux Arabes. Elle eſt ainſi nommée d'*Abbas*, oncle de Mahomet, duquel ils deſcendoient. Ce fut la centième année de l'Hégire, que Mahomet, arrière-petit-fils d'Abbas, commença à publier ſes prétentions ſur le Califat. La Maiſon des *Abbaſſides* a donné trente-ſept Califes à l'Egypte, depuis l'an 132 de l'Hégire, juſqu'en l'an 656, pendant le cours de 523 années Arabiques, ou lunaires, deux mois & 23 jours. *Voyez* HERBELOT.

ABBATIAL, ALE. adj. *Abbatialis* Qui appartient à l'Abbé, qui concerne l'abbé, l'Abbeſſe, ou l'Abbaye Palais *abbatial.* Dignité *abbatiale.* Menſe *abbatiale.*

ABBAYE. ſ. f. *Abbatia.* Monaſtère érigé en Prélature, ou Maiſon de Religieux ou Religieuſes, régie par un Abbé ou par une Abbeſſe. Les *Abbayes* ſont d'ancienne fondation, comme les *Abbayes* de Cluny, de ſaint Denis, de ſainte Geneviève, *&c.* Les François fonderent autrefois des Abbayes, ſans qu'il leur en coûtât beaucoup: on cédoit à des Moines autant de terres incultes qu'ils pouvoient en mettre en valeur. Ils travailloient à deſſécher, à défricher, à bâtir, à planter, moins pour être plus à leur aiſe, que pour en ſoulager les pauvres. Ces lieux arides & déſerts devinrent agréables & fertiles. Il y avoit des Abbés ſi riches, qu'ils pouvoient mettre une petite armée ſur pied: ce qui fit qu'on les invita aux aſſemblées du Champ de Mars, & aux Cours plénières. LE GENDRE. Il y a des *Abbayes* en Commende; d'autres *Abbayes* régulières ou en regle; d'autres qui ſont ſécariſées, poſſedées par des Chanoines ſéculiers. Les *Abbayes* ſont des Bénéfices conſiſtoriaux; il n'y a que le Roi qui y nomme.

ABBAYE, ſe prend quelquefois pour un compoſé des Religieux & de l'Abbé. Voilà une *Abbaye* bien réglée, où l'Abbé vit comme un ſimple Moine.

ABBAYE, ſe prend quelquefois ſimplement pour la Maiſon & le Couvent. C'eſt par rapport à l'Architecture, un logement joint à un Couvent, & habité par un Abbé. Dans une *Abbaye* de fondation Royale, il s'appelle le *Palais Abbatial.* VIGN. Voila une *Abbaye* bien bâtie, une *Abbaye* qui tombe en ruines. Il ſe dit auſſi dans ces phraſes & autres ſemblables, non-ſeulement pour le Palais Abbatial, mais pour tous les bâtimens, tant de l'Abbé que des Moines.

ABBAYE, ſe prend auſſi pour un Bénéfice, & pour le revenu dont jouiſſent les Abbés. Il a obtenu pour ſon fils une *Abbaye* de dix mille livres de rente. Henri de Coilli ayant été élu Archevêque d'York en 1141, Innocent II ne voulut point qu'il fût Archevêque, s'il ne renonçoit à l'*Abbaye.* FLEURY.

Quoiqu'il y ait eu autrefois des laïcs qui ont joui du revenu des *Abbayes*, on ne doit pas pour cela leur donner le nom d'*Abbé*; car ç'a été dans des temps de déſordre & de néceſſité, que les Princes donnerent ces *Abbayes* à des Seigneurs de leur Cour, pour ſoutenir les dépenſes de la guerre. Charles-Martel eſt le premier qui l'ait fait.

Toutes les *Abbayes* de France, à la réſerve de celles qui ſont Chefs d'Ordre, comme Cluny, Cîteaux, *&c.* ſont à la nomination du Roi. On doit joindre à celles-là les quatre filles de Cîteaux, qui ſont ſaint Edme de Pontigny, la Ferté, Clairvaux & Morimont, qui ont auſſi conſervé le droit d'élection. Il en eſt de même des *Abbayes* de Flandre & d'Artois, qui ſont regulières & électives, confirmatives par les ordinaires ou par les Chefs d'Ordre. Les Religieux de ces *Abbayes* préſentent trois ſujets au Roi, qui en nomme un, que confirme enſuite l'Evêque ou le Chef d'Ordre qui en a le droit.

A l'égard des cinq *Abbayes* qu'on nomme de Chézal-Benoit, ſavoir Chézal Benoit en Berri, ſaint Sulpice de Bourges, ſaint Alire de Clermont, ſaint Vincent du Mans, & ſaint Martin de Séez, qui étoient à l'élection de l'Ordre de Saint Benoit tous les trois ans; la queſtion vient d'être jugée ſolennellement à la Grand'Chambre du Parlement. Aujourd'hui le Roi diſpoſe de ces *Abbayes* comme de toutes les autres *Abbayes* de ſon Royaume.

Comme le Roi n'a ſon droit de nomination qu'en vertu du Concordat fait entre Léon X. & François I. il y a eu quelques difficultés ſur les *Abbayes* de Filles, parce qu'elles ne ſont point compriſes dans le Concordat. Il y a même un Article de l'Ordonnance d'Orléans, qui porte que les Abbeſſes ſeront élues par les Religieuſes des Monaſtères, & même qu'elles ne ſeront que triennales. Mais cette Ordonnance n'a point été exécutée. Le Roi nomme également aux *Abbayes* de filles & à celles d'hommes. Il a cependant toujours eu des diſputes ſur les *Abbayes* de l'Ordre de ſainte Claire, qu'on prétend etre à l'élection triennale des Religieuſes.

On dit proverbialement, Pour un Moine l'*Abbaye* ne faut pas; pour dire, que faute d'une perſonne qui ne ſe trouve pas dans une aſſemblée, on ne laiſſe pas de ſe réjouir, ou d'exécuter ce qui a été réſolu.

ABBÉ. Ce nom, dans ſa première origine, qui eſt Hébraïque, ſignifie *Pere.* Car les Hébreux appellent *Pere* en leur langue, *Ab*; d'où les Chaldéens & les Syriens ont fait *Abba*, & de *Abba*, les Grecs ont formé ἀββᾶς, que les Latins ont conſervé; & c'eſt de là qu'eſt venu le nom d'*Abbé* en notre langue. Saint Marc & ſaint Paul ont gardé le mot Syriac ou Chaldaïque *Abba*, pour dire *Pere*, parce qu'il étoit alors commun dans les Synagogues & dans les premières Aſſemblées des Chrétiens; mais ils l'ont interprété en ajoutant le mot *Pere.* C'eſt pourquoi *Abba Pater*, au ch. 14. de ſaint Marc, v. 36. ne ſignifie pas *Mon Pere, mon Pere*, comme il y a dans la verſion de Mons, & dans celle des Jeſuites de Paris. Il eſt mieux de traduire avec le Pere Amelotte, *Abba, mon Pere*; ou plutôt avec M. Simon, *Abba*, c'eſt-à-dire, *mon Pere.* Tel eſt le ſentiment de M. Simon, & de quelques autres Interpretes avant lui, comme Emmanuel Sa, Béze & Lightfoot. Leur raiſon eſt qu'il y a dans le Grec Ἀββᾶ ὁ πατὴρ, & non pas ὦ πάτερ. Mais d'autres Interpretes, non moins habiles, tels que ſont Mariada, Luc de Bruges, Cornelius à Lapide, Grotius, Louis Capell, *&c.* prétendent que cette répétition marque l'affection & la ferveur avec laquelle JESUS-CHRIST prioit. L'Interprete Syriac a été dans ce ſentiment, quand il a traduit אבא אבי, *Pere! mon Pere!* lui qui n'avoit pas beſoin d'interpréter, ou d'expliquer le mot Syriac *Abba.* Très-vraiſemblablement c'étoit auſſi la penſée de l'Interprete Arabe, lorſqu'au lieu de ὁ, dont il s'eſt ſervi en S. Matthieu, Chapitre XXVI, verſ. 39; & en S. Luc, Chap. XXII, verſ. 42, où il n'y a que *Pater*, ou *Pater mi*; en S. Marc, où il y a *Abba Pater*, il a employé אימא, interjection plus forte & plus propre à faire ſentir avec combien d'ardeur & d'empreſſement J. C. prioit. La verſion Éthiopienne ſuppoſe auſſi que J. C. dit ces mots; car elle traduit *Wajaba, Aba waabouy.* Et il dit, *Pere! & Mon Pere!* D'ailleurs, dans les explications ou interprétations des mots, l'Ecriture met toujours ὅ ἐστι, ou bien ὅ ἐστι, μεθερμηνευόμενον; c'eſt-à-dire, ou *ce qui s'interprete*; & non pas ſimplement comme ici. *Voyez* MATH. I. 23. MARC, V. 41. XV. 22, 34. JEAN, I. 39, 42, 43. IX. 7. ACT. IV. 36. IX. 36. Après tout, dans une verſion je mettrois, *Abba, mon Pere!* Déterminer ſi c'eſt là l'explication ou non, c'eſt le fait du Commentateur, & non du Traducteur. Quoique

ces deux mots *Abba*, *Pere*, ſoient la même choſe, tant dans ſaint Marc que dans ſaint Paul au Ch. VIII, de l'Epître aux Rom. verſ. 15; & au Chap. IV, de l'Epître aux Galates, verſ. 6; il n'y a cependant point de pléonaſme dans cette expreſſion. Les Evangéliſtes & les Apôtres ont conſervé dans leurs Ecrits pluſieurs mots Syriacs qui étoient en uſage; & comme ils écrivoient en Grec, ils ont en même temps ajouté l'interprétation de ces mots en langue Grecque. C'eſt ſur ce pied-là qu'au Chap. XIII des Actes des Apôtres, verſ. 8, où il y a dans notre Vulgate, conformément à l'original Grec, *Elymas magus*, Meſſ. de P. R. & le P. Amelotte ont fort bien traduit, *Elymas*, c'eſt-à-dire, *le Magicien*. Ces autres paroles qui ſuivent immédiatement après (*car c'eſt ce que ſignifie Elymas*) confirment ce qu'on vient de dire, touchant la ſignification de *Abba Pater*; ce qui a été remarqué par S. Jérôme dans ſon Commentaire, ſur le Chap. IV. de l'Epître aux Galates, où il explique fort bien ces mots *Abba Pater*. Le nom de *Ab*, ou *Abba*, qui dans les commencemens étoit un mot de tendreſſe & d'amour dans la langue Hébraïque ou Chaldaïque, devint enſuite un nom de dignité & un titre d'honneur; les Docteurs Juifs affecterent ce titre, & un de leurs plus anciens Livres, qui contient diverſes ſentences ou apophthegmes de leurs Peres, eſt intitulé *Pirke Abbot*, ou *Avoth*; c'eſt-à-dire, *Chapitre des Peres*. C'eſt par rapport à cette affectation, que J. C. dans S. Mathieu, Chap. XXIII. verſ. 9, dit à ſes diſciples: *N'appellez perſonne ſur la terre votre Pere: car vous n'avez qu'un Pere qui eſt dans le Ciel*. Saint Jérôme ſe ſert de ces paroles de JESUS-CHRIST contre les Supérieurs des Monaſtères de ſon temps, qui prenoient le titre de *Peres* ou *Abbés*. Il dit, expliquant ces paroles de ſaint Paul, *Abba Pater*, dans ſon Commentaire ſur l'Epître aux Galates, Chap. IV. *Je ne ſais par quelle licence le titre de* Pere *ou* Abbé *a été introduit dans les Monaſtères*, JESUS-CHRIST *ayant défendu expreſſément que qui que ce ſoit prît ce nom, parce qu'il n'y a que Dieu ſeul qui ſoit notre Pere*. Mais comme JESUS-CHRIST a plutôt condamné la vaine gloire des Juifs, qui prenoient la qualité de *Peres*, que le nom de *Pere*, il n'eſt pas ſurprenant que les Chefs ou Supérieurs des Monaſtères l'aient pris dès les premiers établiſſemens des Moines.

Le nom d'*Abbé* eſt donc auſſi ancien que l'inſtitution des Moines. Ceux qui les gouvernerent, prirent le nom d'*Abbés & d'Archimandrites*. Ce nom s'eſt toujours conſervé depuis dans l'Egliſe: & comme ils étoient eux-mêmes Moines, ils étoient diſtingués du Clergé, avec lequel cependant on les mêloit quelquefois, parce qu'ils tenoient un rang au deſſus des laïcs. S. Jérôme écrivant à Héliodore, nie abſolument que les Moines ſoient du Clergé: *Alia*, dit-il, *Monachorum eſt cauſa, alia Clericorum*. Il reconnoît néanmoins que les Moines n'étoient pas exclus par leur profeſſion des emplois Eccléſiaſtiques. *Vivez*, dit-il dans ſa Lettre au Moine Ruſticus, *d'une manière que vous puiſſiez mériter d'être Clerc; & ſi le peuple ou votre Evêque jette pour cela les yeux ſur vous, faites ce qui eſt du devoir d'un Clerc*.

Les *Abbés* ou Archimandrites, dans ces premiers temps étoient ſoumis aux Évêques & aux Paſteurs ordinaires; & comme les Moines vivoient alors dans des ſolitudes éloignées des villes, ils n'avoient aucune part aux affaires Eccléſiaſtiques. Ils alloient à la Paroiſſe avec le reſte du peuple; & quand ils en étoient trop éloignés, on leur permettoit de faire venir chez eux un Prêtre pour leur adminiſtrer les Sacremens. Enfin, ils eurent la liberté d'avoir des Prêtres qui fuſſent de leur Corps. Souvent l'*Abbé* ou l'Archimandrite étoit Prêtre; mais ces Prêtres ne ſervoient qu'aux beſoins ſpirituels de leurs Monaſtères. Quelque pouvoir que les *Abbés* euſſent ſur leurs Moines, ils étoient ſoumis aux Évêques, qui avoient beaucoup de conſidération pour eux, ſur-tout après les ſervices qu'ils rendirent aux Égliſes d'Orient. Comme il y avoit parmi eux des perſonnes ſavantes, ils s'oppoſerent fortement aux Héréſies naiſſantes; ce qui fit que les Évêques jugerent à propos de les tirer de leurs ſolitudes. On les mit dans les fauxbourgs des villes, pour être plus utiles aux peuples. S. Chryſoſtôme jugea même à propos de les faire venir dans les villes; ce qui fut cauſe que pluſieurs s'appliquerent aux Lettres, & ſe firent promouvoir aux Ordres. Leurs *Abbés* en devinrent plus puiſſans, étant conſidérés comme de petits Prélats. Mais quelques Moines qui ſe crurent en quelque manière indépendans des Évêques, ſe rendirent inſupportables à tout le monde, même aux Évêques, qui furent obligés de faire des Loix contre eux dans le Concile de Chalcédoine. Cela n'empêcha pas que les *Abbés*, ou Archimandrites, ne fuſſent fort conſidérés dans l'Égliſe orientale, où ils ont toujours tenu un rang diſtingué, & ils y ont même été préférés aux Prêtres. Ils ont eu ſéance dans les Conciles après les Évêques.

La dignité d'*Abbé* n'eſt pas moins conſidérable aujourd'hui qu'elle l'a été autrefois. Selon le Droit commun, tout *Abbé* doit être régulier ou Religieux; parce qu'il n'eſt établi que pour être le Chef & le Supérieur des Religieux: mais ſelon le Droit nouveau, on diſtingue deux ſortes d'*Abbés*; ſavoir, l'*Abbé* régulier, & l'*Abbé* commendataire. Le premier, qui doit être Religieux, & porter l'habit de ſon Ordre, eſt véritablement Titulaire. Le ſecond eſt un ſéculier, qui eſt au moins tonſuré, & qui par ſes Bulles, doit prendre l'ordre de la Prêtriſe quand il aura atteint l'age. Quoique le mot de *Commendataire* inſinue qu'il n'a l'adminiſtration de l'Abbaye que pour un temps, il en poſſede neanmoins les fruits a perpétuité, étant entièrement ſubſtitué aux droits des *Abbés* réguliers; enſorte que l'*Abbé* Commendataire eſt véritablement Titulaire par ſes Bulles, où on lui donne tout pouvoir *tàm in ſpiritualibus quàm in temporalibus*, c'eſt-à-dire, *tant au ſpirituel qu'au temporel*; & c'eſt pour cette raiſon qu'il eſt obligé par les mêmes Bulles, de ſe faire promouvoir dans le temps à l'ordre de Prêtriſe. Cependant les *Abbés* Commendataires ne font aucunes fonctions pour le ſpirituel; ils n'ont aucune juridiction ſur les Moines. Et ainſi ce mot *in ſpiritualibus*, qu'on emploie dans les Bulles, eſt plutôt du ſtyle de Rome, qu'une réalité. Les plus ſavans Juriſconſultes de France, & entre autres DU MOULIN & LOUET, mettent la Commende *inter titulos Beneficiorum*; c'eſt à-dire, *entre les titres de Bénéfices*. Ce ſont des titres Canoniques qui donnent aux Commendataires tous les droits attachés à leurs Bénéfices. Mais comme ces proviſions en commende ſont contraires aux anciens Canons, il n'y a que le Pape ſeul qui puiſſe les accorder par une diſpenſe de l'ancien Droit. *Voyez* le mot de *Commende* & *Commendataire*. Voyez auſſi les *Acta ſanct. Benedict. ſæc. III. p. 1. præf. p. 89* & ſuiv.

Les *Abbés* Commendataires étant *ſéculiers*, n'ont aucune juridiction ſur les Moines. Quelques-uns néanmoins prétendent que les Cardinaux, dans les Abbayes qu'ils ont en commende, ont le même pouvoir que les *Abbés* Réguliers. On donne pour exemple M. le Cardinal de Bouillon, qui, en qualité d'*Abbé* Commendataire de Cluny, avoit le gouvernement ſpirituel de tout l'Ordre de Cluny, comme s'il en eût été *Abbé* Régulier. On répond à cela, que M. le Cardinal de Bouillon ne jouiſſoit pas de cette juridiction ſpirituelle en qualité de Cardinal, *Abbé* Commendataire; mais par un Bref particulier du Pape. M. le Cardinal d'Eſtrées, *Abbé* Commendataire d'Anchin en Artois, ayant voulu jouir de ce même droit à l'égard des Religieux de cette Abbaye, en fut exclus par un Arrêt du Grand Conſeil, daté du 30 Mars 1694. L'obligation principale d'un *Abbé* Commendataire eſt de procurer par toutes les voies poſſibles la gloire & le ſervice de Dieu dans la Communauté dont il ſe trouve chargé. AB. DE LA TR.

Il n'y a que les *Abbés* Réguliers que l'on béniſſe; les Commendataires ne l'ont jamais été. Cette bénédiction, qui s'appelle auſſi *conſécration*, ſe faiſoit autrefois, en les revêtant de l'habit appellé *cuculla*, coulle, en leur mettant en main la croſſe ou bâton paſtoral, & aux pieds la chauſſure appellée *pedales*, ou *pedules*, qui étoient des bandelettes propres à entourer

le pied. C'eſt de l'*Ordo Romanus* de Théodore Archevêque de Cantorbery, dans ſa Collection des Canons, & de la Vie de ſaint Anſelme, que nous apprenons ces particularités. Le pouvoir que quelques *Abbés* ont de donner la tonſure, n'appartient auſſi qu'aux *Abbes* Reguliers; mais ils ne la peuvent donner qu'aux Religieux. Le P. Hay, Moine Benédictin, dans ſon Livre intitulé *Aſtrum inextinctum*, aſſure que les *Abbés* de ſon Ordre ont une juridiction comme Epiſcopale, & même comme Papale, *poteſtatem quaſi Epiſcopalem, imò quaſi Papalem*, ſur tous les Religieux, & que c'eſt par cette raiſon qu'ils conferent à leurs Moines la tonſure & les Ordres mineurs. Il ſe peut faire qu'en Allemagne les *Abbes* de l'Ordre de ſaint Benoît jouiſſent de ce privilege; mais ils n'en jouiſſent point aujourd'hui en France, quoique quelques Abbayes prétendent avoir ce droit en vertu de leur exemption. On dit même qu'Innocent VIII a accordé à l'*Abbé* de Citeaux le pouvoir d'ordonner des Diacres & des ſous-Diacres. A l'égard de la tonſure, Innocent III répondant à Robert Pullus Archevêque de Rouen, qui l'avoit conſulté, pour ſavoir ſi les *Abbés* pouvoient donner la tonſure à leurs Moines, il lui dit qu'il n'y a pas de difficulté, puiſque le ſeptième Concile l'a ainſi réglé. Il paroît par les actes de la vie de S. Convoïon Abbé, qu'autrefois les *Abbés* pouvoient tonſurer des laïques qui n'étoient pas Moines. Le ſecond Concile de Nicée permet aux *Abbés* de faire des Lecteurs; & pluſieurs *Abbés*, par des conceſſions particulieres, ont eu du ſaint Siége le privilege de donner les quatre Ordres mineurs. P. MARTENE.

ABBÉ, s'eſt dit quelquefois même des ſimples Moines, qui n'avoient aucune autorité ou juridiction. *Abbé* eſt pris dans ce ſens dans la regle de ſaint Colomban, C. 7, où il eſt dit qu'il y avoit mille *Abbés* ſous la conduite d'un Archimandrite.

ABBÉS DES ABBES. *Abbas Abbatum.* C'eſt le titre que Ponce *Abbe* de Cluny prit à Rome, au Concile l'an 1116; ſur quoi Jean Cajétan Chancelier du Pape, lui ayant demandé ſi les Religieux de Cluny avoient reçu une regle de ceux du Mont-Caſſin, ou s'ils leur en avoient donné une, il répondit que non-ſeulement les Moines de Cluny, mais auſſi tous les autres qui ſont en Occident, ont reçu leur regle des Moines du Mont-Caſſin. Le titre d'*Abbé des Abbes* doit donc être donné à l'*Abbé* du Mont-Caſſin, répartit le Chancelier. *Voyez* le Liv. IV, C. 62. de la Chronique du Mont-Caſſin, par PIERRE DIACRE.

ABBÉ MITRÉ, *Abbas mitratus.* C'eſt un *Abbé* qui a droit de porter la mitre, & les ornemens qui diſtinguent les Evêques de ceux qui leur ſont inferieurs.

Harris dit qu'en Angleterre, les *Abbés* mitrés étoient exempts de la juridiction de l'Ordinaire; qu'ils avoient une autorité Epiſcopale dans leur diſtrict, & qu'ils étoient membres ou Lords du Parlement; (quelquefois on les a appellés *Abbés* ſouverains ou *Abbés* généraux;) que les autres *Abbés* étoient ſoumis à l'Evêque diocéſain pour le ſpirituel; qu'il y a eu auſſi des Lords-Prieurs, qui avoient une juridiction libre, & étoient Lords du Parlement. Edouard Cok dit qu'il y a eu vingt-ſept de ces *Abbés* & deux Prieurs qui ont eu ſéance au Parlement; mais le nombre n'a pas toujours été le même, & dans le Parlement qui fut tenu la vingtième année de Richard II, ils n'étoient que vingt-ſept en tout, c'eſt-à-dire, vingt-cinq *Abbés* & deux Prieurs. HARRIS. Il y a auſſi des *Abbes* croſſés, c'eſt-à-dire, qui ont droit de porter la croſſe. Il y en a qui ſont mitrés & croſſés, c'eſt-à-dire, qui ont permiſſion de porter la mitre & la croſſe.

Il y a eu chez les Grecs des *Abbés* qui ont pris la qualité d'*Abbés Œcuméniques*, ou *univerſels*, à l'imitation du Patriarche de Conſtantinople. *Abbas Œcumenicus.* La regle de S. Benoît parle de quelques Moines qui vouloient s'arroger la qualité de ſecond *Abbé.* Quelques *Abbés* ont été appellés *Abbés Cardinaux.* C'étoient les *Abbés* en chef, lorſque des Abbayes qui avoient été unies, venoient à être ſéparées. On a auſſi donné quelquefois ce titre d'*Abbé Cardinal* à quelques *Abbés*, purement par honneur, comme le Pape Calixte le donna à l'*Abbé* de Cluny.

On trouve dans le VIe, VIIe, & VIIIe ſiécle des *Abbes* qui n'étoient pas Prêtres, mais ſeulement Diacres ou ſous-Diacres. Et ſaint Benoît, dans ſa regle, ordonne qu'ils aient néanmoins le pas devant les Prêtres. Vers le commencement du neuviéme ſiécle, Eugene ordonna dans un Concile de Rome, que les *Abbes* fuſſent Prêtres. Cependant on en trouve encore après ce reglement qui n'ont point été Prêtres, & juſqu'au ſeizieme ſiecle; car Chriſtophe, Abbé d'Otmars, mort en 1536, ne fut jamais que Diacre. On a quelquefois donné la qualité d'*Abbé* aux Curés primitifs. Selon M. du Cange, les Paroiſſes avoient ordinairement trois principaux Officiers; l'*Abbe* ou le Gardien, qui eſt préſentement le Curé; les Prêtres ou Chapelains, & le Sacriſtain. Les Prêtres étoient chargés du ſoin des ames & de l'adminiſtration de la Cure, & l'*Abbé* avoit l'œil ſur les beſoins de ſa Paroiſſe, & ſur la conduite des Prêtres. Il y a eu des Evêques qui ont été appellés *Abbés*, parce que leurs Evêchés étoient originairement des Abbayes, & qu'ils étoient même élus quelquefois par les Moines, comme ceux de Catane & de Montreal en Sicile. Enfin, quoiqu'il n'y ait proprement que les Moines dont le Supérieur ſoit appellé *Abbé*, les Chanoines Réguliers ont auſſi donné le nom d'*Abbé* à celui qui eſt à leur tête, & comme leur General. L'*Abbé* de ſainte Geneviéve de Paris eſt Régulier depuis le Cardinal de la Rochefoucault.

☞ ABBÉ *en ſecond. Abbas ſecundarius.* C'eſt le nom qu'on donne au Prieur d'un Monaſtère, qui le gouverne ſous l'*Abbé*, & en l'abſence de l'*Abbé*.

ABBÉ DE COUR. On entend par-là un jeune Eccléſiaſtique poli, & dans les manières & dans les habits: cela marque du déréglement & quelque choſe de profane. BOUH. On y joint une idée de delicateſſe, de volupté & de galanterie. On ſuppoſe d'ordinaire plus de ſcience du monde dans un *Abbé* de Cour, que d'étude de la Théologie.

ABBÉ, ſe dit aujourd'hui, ſur-tout parmi le peuple, de quiconque porte l'habit Eccleſiaſtique. On fait aujourd'hui très-bon marché de la qualité d'*Abbe*. Les moindres Eccleſiaſtiques ſe l'attribuent, & même ceux qui n'ont aucun Bénéfice, ni eſpérance d'en avoir. C'eſt un fantôme de vanité inſupportable. DE ROCH. On peut dire que l'uſage a prévalu, & que ce n'eſt qu'un terme de civilité de la part de ceux qui le donnent, & nullement une preuve ou un effet de la vanité de ceux à qui on le donne.

ABBE, ſe dit auſſi de quelques Magiſtrats ou perſonnes laïques & ſeculières. Chez les Genois il y avoit un principal Magiſtrat qu'on appelloit *Abbe* du peuple. En France il y a eu pluſieurs Seigneurs, ſur-tout du temps de Charlemagne, à qui on donnoit le ſoin & la garde des Abbayes, qu'on appelloit *Abbacomites.* Autrefois on appelloit auſſi *Abbé* le Grand-Maître de la Chapelle Royale.

Dans les anciens titres on trouve que les Ducs & Comtes ont été appellés *Abbes*, & les Duchés & Comtés, *Abbayes*; & pluſieurs Seigneurs & Gentilshommes, qui n'étoient point Religieux, ont auſſi pris ce nom, comme remarque Ménage après Fauchet & autres. Les Rois même n'ont pas dédaigné de porter le titre d'*Abbé*, qui n'étoit pas moins honorable que celui de Duc & de Comte. Philippe I. & Louis VI. & enſuite les Ducs d'Orleans, furent appellés *Abbés* du Monaſtère de ſaint Agnan d'Orleans par Hubert Hiſtorien de cette Abbaye. Les Ducs d'Aquitaine ont porté le titre d'*Abbés* de S. Hilaire de Poitiers. Les Comtes d'Anjou celui d'*Abbes* de S. Aubin, & les Comtes de Vermandois celui d'*Abbes* de S. Quentin. Louis le Begue & ſes enfans ſont fort ſouvent nommés *Abbes* dans l'Hiſtoire de ce temps-là.

On appelle auſſi *Abbé*, celui qu'on élit en certaines Confréries & Communautés, particuliérement entre les écoliers & les garçons Chirurgiens, pour commander aux autres pendant un certain temps. A Milan, dans toutes les Communautés de Marchands & d'Artiſans,

il y en a de prepoſés qu'on appelle *Abbés*. Et c'eſt de-là apparemment qu'eſt devenu le jeu de l'*Abbé*, dont la regle eſt, que quand le premier, c'eſt-à-dire, celui qui conduit le jeu, & que l'on nomme *Abbé*, a fait quelque choſe, il faut que tous ceux qui le ſuivent, faſſent de même.

ABBÉ, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On vous attendra comme les Moines font l'*Abbé*, c'eſt-à-dire, en mangeant toujours, en commençant à dîner: en un mot, on ne vous attendra pas. On dit encore, pour un Moine on ne laiſſe pas de faire un *Abbé*; pour dire, que l'oppoſition d'un particulier n'empêche pas la déliberation d'une compagnie, ou la concluſion d'une affaire. On dit en proverbe Eſpagnol, *Como canta el* ABAD *reſponde el Monazillo*; & en François, *le Moine répond comme* l'Abbé *chante*; pour dire, que les inférieurs tiennent le même langage, ou ſont de même avis que les ſuperieurs. On appelle par raillerie, *Abbés* de ſainte Eſpérance, ceux qui prennent la qualité d'*Abbés* ſans avoir d'Abbaye, & quelquefois même de bénéfice; ou *Abbés* de ſainte Elpide, qui veut dire la même choſe, car ἐλπὶς ſignifie eſpérance en Grec.

ABBEC. ſ. m. Viande ou autre appât que les pêcheurs attachent à l'hameçon, pour attirer les Poiſſons. Il eſt vieux.

☞ ABBECQUER. *Voyez* ABÉCHER.

ABBESSE. Nom qu'on donne à une Religieuſe qui eſt Supérieure d'une Abbaye. *Abbatiſſa*. Les Abbeſſes ont les mêmes droits ſur leurs Religieuſes, que les Abbés Réguliers ont ſur leurs Moines, parce qu'elles ſont revêtues de la même dignité. Leur ſexe ne leur permet pas à la vérité de faire les fonctions ſpirituelles qui ſont attachées à la Prêtriſe; mais il y a des *Abbeſſes* qui ont droit, ou plutôt un privilége, de commettre des Prêtres pour ces fonctions. Elles ont même une Juridiction comme Epiſcopale, auſſi-bien que quelques Abbés Réguliers qui ſont exempts de la juridiction de leurs Evêques. Voyez *Exemption*. Autrefois les *Abbeſſes* étoient électives: aujourd'hui le Roi les nomme toutes: ce n'eſt pas en vertu du Concordat, car il n'y en eſt pas fait mention. François I & Henri II ont obtenu des Indults pour nommer les *Abbeſſes*. Aujourd'hui les Bulles que le Pape donne pour les *Abbeſſes*, portent, que le Roi a écrit en faveur de la Religieuſe nommée, & que la plus grande partie de la Communauté a conſenti à ſon élection. Cela ſe fait pour conſerver une image de l'ancien uſage. PINSON. Le P. Martene, dans ſon *Traité des Rits de l'Egliſe*, dit que quelquefois les *Abbeſſes* ont entendu les confeſſions de leurs Religieuſes: il le prouve par les actes de la vie de ſainte Burgondofere. Il ajoute que quelques *Abbeſſes* s'étant attribué en cela plus d'autorité qu'il ne convenoit, on avoit été obligé de réprimer leur vanité ou leur curioſité. On lit dans le Droit oriental, que Marc, Patriarche d'Alexandrie, conſulta Balſamon, pour ſavoir ſi un Evêque devoit accorder aux *Abbeſſes* la permiſſion qu'elles demandoient, d'entendre les confeſſions de leurs Religieuſes; à quoi Balſamon répondit que non, quoique ſaint Baſile, dans ſes *petites Regles*, permît aux *Abbeſſes* d'entendre avec un Prêtre, les confeſſions de leurs Religieuſes. Saint Céſaire, Evêque d'Arles, a écrit une Regle pour le Monaſtère de ſainte Céſaire ſa ſœur, où il y a de fort beaux Reglemens par rapport aux *Abbeſſes*. Elle ſe trouve dans *Bollandus*, *Tome I. p. 730. & ſuiv.* C'étoit une coutume aſſez ordinaire dans la ſeconde Race de nos Rois, de faire les filles des Rois Religieuſes & *Abbeſſes*. P. DAN. Selon le Concile de Trente, Seſſ. 25. Chap. VII. les *Abbeſſes* doivent être élues en préſence de l'Evêque ou d'un autre tenant ſa place, du Corps, s'il ſe peut, du Monaſtère, âgée de quarante ans, ou au moins de trente, ayant huit, ou au moins cinq années de profeſſion. Une même *Abbeſſe* ne peut régir deux Monaſtères.

ABBEVILLE. *Abbavilla*, *Abbatiſvilla*. Ville de France, capitale du Comté de Ponthieu, dans la Picardie, ſur la Somme, environ à cinq lieues de ſon embouchure, patrie des deux Sanſons, célébres Géographes. Son nom, qui ſignifie *Maiſon de campagne de l'Abbé*, lui vient de ce que ce n'étoit autrefois qu'une maiſon ou ferme qui appartenoit à l'Abbe de ſaint Riquier. Hugues le Grand l'ôta aux Moines de cette Abbaye, dit Hariulphe, L. IV. c. XII. pour en faire un château qui arrêtât les courſes des Barbares: il en donna le commandement à Hugues ſon gendre, qui après la défaite & la mort du Comte de Boulogne, épouſa la Comteſſe Adelaja ſa femme, & prit le titre de Comte, qu'il laiſſa à ſa poſtérité. Ce fut ſous ces Comtes qu'Abbeville, de ſimple ferme, devint une ville.

La différence du Méridien d'*Abbeville* à celui de Paris eſt, ſelon M. de la Hire, $0^h.\ 1'.\ 48''.$ occid. ou $0^o.\ 27'.\ 0''.$ ſelon M. Caſſini, $0^h.\ 1'.\ 52''.$ occid. $0^o.\ 28'.\ 0''.$ Sa latitude eſt, ſelon M. de la Hire, $50^o.\ 7'.\ 0''.$ ſelon M. Caſſini $50^o.\ 7'.\ 0''.$

ABBOI, *Voyez* ABOI.

ABBINGTON. *Voyez* ABINCTON.

ABBUTTO. ſ. m. Dieu du Japon. *Abbuto*, *onis*. C'eſt un Dieu qu'on invoque pour la guériſon des maladies, & pour obtenir une heureuſe navigation. Il a un temple à un quart de lieu de Tonut, ou Bingono-Tonut, havre fameux, & bourg de la province de Bingo, dans l'île de Niphon. On dit que ce temple eſt fort diſtingué par la guériſon miraculeuſe de pluſieurs maladies invétérées qui s'y fait, & parce qu'il procure un vent favorable, & un heureux paſſage. C'eſt pour cela que les matelots & les paſſagers ne manquent jamais d'attacher quelques liards à une pièce de bois qu'ils jettent dans la mer, comme une offrande faite à cet *Abbuto quano ſama*, ou Seigneur Dieu *Abbuto*, comme les Japonois l'appellent, pour en obtenir un vent favorable. Le Prêtre du temple aſſûre que ces offrandes ne manquent jamais d'être conduites ſur le rivage, & de venir heureuſement entre ſes mains; cependant, par précaution, il vient en temps calme dans un petit bateau, demander cette ſorte de tribut pour ſon idole à tous les navires & bateaux qui paſſent par-là. KOEMPFER, *liv. V. p. 181.*

A B C.

A. B. C. On prononce *Abécé*, ſ. m. *Rudimentum*. Alphabet de la Langue Françoiſe. C'eſt auſſi un petit livre qui ſert à apprendre à lire aux enfans. Cet enfant eſt encore à l'*a b c*.

A B C. ſignifie figurément & familièrement le commencement d'une ſcience, d'un art, d'une affaire; *Prima elementa*. Quand on croit avoir penétré les ſecrets de la Nature, on ſe trouve encore à l'*a b c*. Renvoyer quelqu'un à l'*a b c*, c'eſt le traiter d'ignorant. C'eſt dans le même ſens qu'on appelloit l'Empereur Juſtin ἀναλφάβητος. Ce mot eſt compoſé des trois premiéres Lettres de l'alphabet François, comme le Grec, qui lui répond des deux premières, *Alpha* & *Beta*. Les Eſpagnols l'appellent *Cartilla*; les Italiens *Abaco*, & les Anglois *Abacus*, qui vient du Grec ἄβαξ, & s'eſt ainſi appellé, parce que pour commencer à apprendre les Lettres aux enfans, on les figuroit ſur une tablette, ou ſur une carte en forme de tablette, comme on fait encore dans les Ecoles de Mathématiques pour les figures qu'il faut montrer aux Etudians. Ou bien il s'eſt formé des trois premières Lettres de l'alphabet, comme le mot François *A b c*.

ABCASSE. *Voyez* ABASSE.

ABCÉDER. v. n. *Voyez* ABSCÉDER.

ABCÈS. *Voyez* ABSCÈS.

A B D.

ABDAL, ou ABDALLAS. ſ. m. C'eſt le nom générique que l'on donne en Perſe aux Religieux. Ce mot, en Arabe ou en Perſan ſignifie, Qui eſt conſacré à Dieu, ſerviteur de Dieu. Les *Calenders*, les *Cadriſtes* & les *Bectachiſtes*, ſont différentes eſpèces d'*Abdals*; enſorte que le mot d'*Abdal*, chez les Perſans, répond à celui de *Dervis* ou *Derviches* chez les Turcs, & de *Moines* ou *Religieux* chez les Chrétiens. Il y a en Turquie des Religieux qu'on appelle *Abdals* & *Cheykhs*, qui par la façon ſauvage de leur vie en veulent prouver la ſainteté. Ils n'ont point de couvens, ils demeu-

rent

rent où leur fourberie a plus de pratique, & ils ſont viſités principalement des femmes, avec leſquelles ils ont ſouvent un autre commerce que celui de la devotion. DULOIR, *Voy. du Lev.* p. 159.

ABDAR. ſ. m. Terme de relation. Nom de l'officier qui ſert de l'eau à boire au grand Sophi de Perſe. Olearius dit, dans ſon voyage, que l'*Abdar* garde l'eau deſtinée pour le Roi dans une cruche cachetée, de peur qu'on n'y mêle du poiſon.

ABDARA. *Abdera*, æ, ou *Abdara*. Ancienne ville d'Eſpagne, dans la Bétique, ſur la côte de la Mediterranée. Elle avoit été bâtie par les Carthaginois. On la place ordinairement dans ce que nous appellons aujourd'hui le Royaume de Grenade, à peu-près où eſt *Adra*, qui peut-être eſt *Abdara* même, dont le nom s'eſt corrompu.

ABDELARI. ſ. m. Plante d'Egypte, dont le fruit reſſemble beaucoup à un Melon: il eſt pourtant un peu plus oblong & aigu à ſes extrémités.

ABDERE. *Abdera*, *orum*. Ancienne ville de Thrace. Pluſieurs Savans croient qu'elle fut bâtie par *Abderus*, ou bien par Hercule, en memoire d'*Abderus*, qui avoit été déchiré par les chevaux de Diomède. Leurs garans ſont Philoſtrate, Etienne de Byſance, Seymnus de Chio, *&c.* Mais Solin & Méla diſent qu'elle fut bâtie par *Abdera* ſœur de Diomède, qui lui donna ſon nom; & ſur les Médailles de cette ville, on lit d'un côté ΑΒΔΗΡΑΣ ΚΟΡΑΣ, avec la tête d'une Héroïne. *Voyez* M. SPANHEIM, *p. 562. & ſuiv.* Elle fut rebâtie par Timeſius, qui y conduiſit une Colonie de Clazoméniens; & enſuite vers la 31e Olympiade, c'eſt-à-dire, environ 650. ans avant J. C. Les Téiens, peuples de l'Aſie-mineure, ne pouvant ſouffrir la domination des Perſes, paſſerent en Thrace, & s'établirent à *Abdere*. Quelques Auteurs veulent que ce ſoit Aſpéroſa, ville maritime de Romanie. *Voyez* ASPEROSA. Elle a encore été nommée *Aſtrizza*.

ABDÉRITE. ſ. m. *Abderites*, *Abderita*. Qui eſt de la ville d'Abdere. Les Médailles de cette ville ont une tête rayonnée, avec ce mot ΑΒΔΗΡΙΤΩΝ. Les *Abdérites* étoient ſi ſtupides, que leur ſtupidité avoit paſſé en proverbe, & qu'on diſoit, Un eſprit d'Abdere, *Abderitica mens*, pour, un eſprit groſſier, peſant, ſtupide. Cicéron *ad Attic. viij. ep.* 7. appelle un projet mal concerté, ſans vûes, ſans prudence, Un projet Abderitique. Abdere néanmoins produiſit de grands hommes, témoin Protagore & Démocrite.

ABDEST. ſ. m. Terme de relation. Nom que les Perſans & les Turcs donnent à la Purification que la Loi leur ordonne, & qu'ils pratiquent avant que de commencer toutes leurs cérémonies. *Lavatio, ablutio.* Les Turcs font cette Purification en verſant de l'eau ſur leur tête, & ſe lavant les pieds trois fois; mais les Perſans ſe contentent de paſſer leur main mouillée deux fois ſur leur tête, & enſuite ſur leurs pieds. *Abdeſt* eſt un mot Perſan compoſé d'*ab*, qui ſignifie de l'eau, & de *deſt*, la main. *Voyez* OLEARIUS & RICAULT: l'un parle de l'*Abdeſt* des Perſans, & l'autre de celui des Turcs. Les Turcs ont trois ſortes d'ablutions. La premiere, qu'ils appellent *Abdeſt*, & qui conſiſte à ſe laver les mains, les bras, le front, le viſage, le deſſous du nez & les pieds, leur ſert à ſe préparer à prier Dieu, pour entrer dans la moſquée & pour lire l'Alcoran. INTERP. DE LA PORTE. Les Turcs font l'*Abdeſt* tous les jours au matin. Ils ſe tournent pour cet effet vers la Mecque, & ils ſe lavent trois fois la bouche, les mains, le nez, les bras, la tête, les oreilles, les pieds, lavant le pied droit le premier. Ils ſe jettent auſſi trois fois de l'eau au viſage. BRUYN. *Voyez* encore ABLUTION.

ABDIARE. ſ. f. Royaume d'Aſie. *Abdiara.* Il eſt dans l'Inde, au-delà du Gange, au nord de celui de Pégu, duquel il dépend.

ABDIARE. *Abdiara.* Capitale du Royaume d'*Abdiare.* Elle eſt ſituée ſur la riviere de Pégu, environ à vingt lieues au-deſſus de la ville de ce nom. Quelques Géographes regardent ce Royaume & la ville de ce nom comme imaginaires, & l'autorité de Vincent Le Blanc, qui en a parlé le premier, leur paroît fort ſuſpecte.

ABDIAS. ſ. m. Nom du quatrieme des douze petits Prophetes, que les proteſtans appellent communément *Obadias*, faiſant paſſer la prononciation Hebraïque dans les autres Langues. Ce nom vient de עבד *abad*, ſervir, honorer, & יה *Ja*, abrege de *Jehovah*, nom de Dieu. Ainſi il ſignifie, ſerviteur de Dieu, ou de *Jehovah.*

C'eſt auſſi le nom d'un Auteur fabuleux, qui rapporte une hiſtoire apocryphe du combat des Apôtres. Cet impoſteur ſe vante d'avoir vu J. C. d'avoir été l'un des ſoixante-douze Diſciples, d'avoir ſuivi en Perſe S. Simon & S. Jude, & d'avoir aſſiſté aux actions & à la mort de pluſieurs Apôtres; & entr'autres, il rapporte celle de S. Thomas, qui fut, *dit-il*, déchiré par un lion, peu de temps après avoir maudit un homme. Wolfgang Lazius qui découvrit le manuſcrit de toutes ces fables dans une caverne, le publia à Bâle en 1551. Mais malgré l'éloge qu'il en fait, juſqu'à le mettre en parallèle avec les Actes des Apôtres, rapportés par S. Luc, les ſavans critiques en ont fait voir la fauſſeté par une infinité de contradictions. *Voyez* JEAN HESSELS, BAYLE & DUPIN.

☞ ABDICATION. ſ. f. Acte par lequel on renonce volontairement à une dignité éminente dont on eſt revêtu. *Abdicatio.* Mot compoſé de *ab* & de *dicere* déclarer. On ne doit pas confondre l'*abdication* avec la *réſignation*, la *demiſſion*, l'*abandonnement*, la *renonciation*, & le *déſiſtement*. L'*abandonnement*, dit M. l'Abbé Girard, l'*abdication* & la *renonciation* ſe font. Le *déſiſtement* ſe donne, la *démiſſion* ſe fait & ſe donne.

On fait un *abandonnement* de ſes biens, une *abdication* de ſa dignité & de ſon pouvoir, une *renonciation* à ſes droits & à ſes prétentions, une *démiſſion* de ſes charges, emplois & benefices, & l'on donne un *déſiſtement* de ſes pourſuites.

L'*abdication* ſe fait purement & ſimplement. La *réſignation* ſe fait en faveur d'une tierce perſonne.

On dit *abdication*, en parlant de celui qui abdique, & de la choſe abdiquée. L'*abdication* de Charles V. L'*abdication* de l'Empire. Quelques politiques regardent l'*abdication* d'une couronne, plutôt comme un effet du caprice ou de la foibleſſe de l'eſprit, que comme une grandeur d'ame.

On dit, L'*abdication* d'un fils rebelle & déſobeiſſant. Dans le droit Civil l'*abdication* eſt oppoſée à l'*adoption*. L'*abdication* n'étoit differente de l'*exhérédation* que dans cette circonſtance: c'eſt que le fils abdiqué étoit exclus de la famille & de la ſucceſſion paternelle, par un acte public pendant la vie du pere; au lieu que l'*exhérédation* n'avoit d'execution qu'en vertu de ſon teſtament. Les cauſes de l'*abdication* étoient les mêmes que celles de l'*exhérédation*.

Harris, dans ſon *Dictionnaire Anglois des Arts*, dit qu'on trouve qu'*abdication* s'eſt dit encore d'un homme libre qui renonce à ſa condition pour ſe faire eſclave, ou d'un Citoyen Romain qui renonce à cette qualité & aux privileges qui y ſont attachés.

On dit auſſi au Palais, Faire une *abdication* de biens, quand on fait un *abandonnement* entier.

ABDIQUÉ, ÉE, participe paſſif & adjectif. *Abdicatus.*

☞ ABDIQUER. v. a. Renoncer volontairement à une dignité ſouveraine, s'en dépouiller. *Abdicare.* Dioclétien & Charles-Quint ont *abdiqué* l'Empire. Il ſe dit auſſi abſolument. Ce Prince a été forcé d'*abdiquer*.

Il ſe dit auſſi en parlant des Magiſtrats des anciens Romains. *Abdiquer la Dictature, le Conſulat.*

Par extenſion il ſe dit des principaux emplois, & des places éminentes. *Ce Général d'ordre a abdiqué.* ACAD. FRANÇ.

On dit en Droit, *Abdiquer* un fils; pour dire, L'*abandonner*, le chaſſer de ſa maiſon, ne le reconnoître plus pour fils. C'eſt l'exhereder, & le priver de tous les avantages attachés à ſa qualité de fils. *Eſt quaſi negare filium.*

ABDOMEN. ſ. m. Terme d'Anatomie, qui ſignifie la partie extérieure du bas-ventre, depuis les cuiſſes en remontant juſqu'au diaphragme. *Abdomen.* C'eſt, dit

Harris, le plus bas des trois ventres du corps humain, appellé proprement *le bas-ventre*, qui comprend dans ſa capacité le ventricule, les boyaux, le foie, la ratte, la veſſie, &c. & qui eſt couvert en dedans d'une membrane, que l'on nomme *Peritonæum*; ſa partie inférieure Hypogaſtre, *Hypogaſtrium*: ſa partie de devant eſt diviſée dans l'Epigaſtre, *Epigaſtrium*, les Hypocondres, le droit & le gauche, & le nombril. Il eſt terminé en haut par le *cartilago enſiformis*, à droite & à gauche par les fauſſes côtes, en-bas par les vertèbres des reins, par les os du Coxendix, l'*os pubis* & l'*os ſacrum*. Il a dix muſcles, dont il eſt couvert, & qui ſervent à expulſer les excrémens, & l'urine, & le fœtus dans les femmes. Nous rapporterons leurs noms propres chacun à leur place. Selon M. Dionis, l'*Abdomen* eſt la partie antérieure du ventre, laquelle ſe diviſe en trois régions, dont la ſupérieure s'appelle *épigaſtrique*; la moyenne, (celle du milieu) *ombilicale*; & l'inférieure, *hypogaſtrique*. La première commence au cartilage xiphoïde, & finit deux travers de doigt au-deſſus de l'ombilic; la ſeconde commence où finit la première, & ſe termine environ deux travers de doigt au-deſſous de l'ombilic; & la dernière deſcend juſqu'à l'os pubis. Chacune de ces trois régions ſe diviſe encore en trois parties, une moyenne, & deux latérales. La partie moyenne de la région épigaſtrique eſt appelée *épigaſtre*; & les latérales, *hypocondres*, dont l'un eſt à droite, & l'autre à gauche. La partie moyenne de la région ombilicale ſe nomme *ombilic*, ou *nombril*; ſes parties latérales ſont les deux lombes. Le milieu de la région hypogaſtrique s'appelle *hypogaſtre*: ſes côtés ſont les îles ou les flancs. Il ſe dit quelquefois, mais improprement, des parties contenues dans le bas-ventre. Les Grecs l'appellent κοιλία & les Arabes *mirach*.

☞ ABDOMINAL, ALE. adj. Terme d'Anatomie qui déſigne ce qui a rapport à l'abdomen. *Artères abdominales*.

ABDON ou ADDON. ſ. m. quelques-uns des Interprètes de l'Ecriture-Sainte ont donné ce nom à l'homme de Dieu, dont il eſt parlé au chap. 13 du IIIe livre des Rois, qui menaça de mort Jéroboam, parce qu'il ſacrifioit aux Idoles: le Roi ayant commandé qu'on arrêtât ce Prophète, ſa main ſécha, & ne fut guérie que par les prières de cet homme de Dieu, qui refuſa les préſens qu'il lui voulut faire en reconnoiſſance de ce ſervice.

ABDUCTEUR. adj. m. qui ſe prend ſouvent ſubſtantivement. *Abductor*. Nom qu'on donne en Anatomie au quatrième muſcle des yeux, qui les fait mouvoir en dehors, & regarder de côté pour marque de mépris & de dédain: c'eſt pourquoi on l'appelle auſſi *orgueilleux*, ou *dédaigneux*, *faſtidioſus*. On le dit auſſi des muſcles du pouce, & d'autres parties du corps qui ſe peuvent mouvoir en dehors. L'*Abducteur* eſt le troiſième muſcle de l'index. Il prend ſon origine de la partie externe & moyenne de l'os du coude, & paſſant ſous le ligament annulaire, il va s'inſérer à la partie latérale & externe des os du doigt indice, qu'il tire en dehors vers les trois autres doigts. Dionis. Ce mot vient du Latin *abduco*, qui ſignifie, *Emmener*. Les antagoniſtes des *Abducteurs* ſont appelés *Adducteurs*.

ABDUCTION. ſ. f. *Abductio*. Terme d'Anatomie. Le mouvement d'*abduction*, dans les muſcles du pouce, eſt celui qui fait que les doigts s'éloignent du pouce. Dionis. Et dans les muſcles des yeux, le mouvement d'*abduction* eſt celui qui éloigne la vûe, ou l'œil du nez, & fait regarder par-deſſus l'épaule.

☞ Abduction, ſe dit auſſi d'une certaine fracture dans laquelle l'os eſt ſéparé aux environs de l'articulation, de manière que les extrémités fracturées ſont écartées l'une de l'autre.

☞ Abduction, en Logique, eſt une façon d'argumenter, où le grand terme eſt évidemment contenu dans le moyen terme, mais où le moyen terme n'eſt pas intimement lié avec le petit terme. Ainſi l'on accorde la majeure d'un tel ſyllogiſme, & l'on force de prouver la mineure, afin de développer davantage la liaiſon du moyen avec le petit terme.

A B E.

ABE. ſ. f. Nom d'un habit des Orientaux. *Aba*. L'*Abe* des Orientaux eſt une eſpèce de manteau ou de chape, dont ils ſe ſervent en campagne, qui eſt de poil de chameau, & barré en pal de blanc & de noir. P. Helyot, *T. I. p.* 320. On pourroit l'appeller en latin *Penula Orientalis*.

ABÉATES. ſ. m. *Abeatæ*. Habitans de la ville d'Abée. Corn. Ce ſont les Habitans de la ville d'*Abée* du Péloponèſe. Ceux d'*Abée* de Phocide s'appellent *Abantes*.

ABÉCÉDAIRE. ſ. m. Qui eſt encore à l'*a*, *b*, *c*. *Elementarius*. S. Jérôme & S. Fulgence, 3. *Mythol.* CX, diſent *Abecedarius*, *a*, *um*. On ſe moque d'un vieillard *Abécédaire*, qui eſt encore à l'*a*, *b*, *c*, qui ne ſait rien. On a donné le titre d'*Abécédaire* à un livre de Pierre d'Alva ſur la Conception de la Vierge en vingt-un volumes, dont la première lettre *A* contient trois gros vol. *in-fol.* imprimés à Madrid en 1648. Il eſt intitulé, *Abecedarium Marianum*. S. Auguſtin, dans ſes *Rétractations*, *Liv. I*, *Chap. XX*. dit qu'on appeloit *Abécédaires*, *Abecedarios*, les Pſeaumes dans leſquelles les premières lettres de chaque ſtrophe, ou quelquefois peut-être de chaque vers, ſuivoient l'ordre alphabétique. Dans l'Ecriture, le CXVIII^e^ Pſeaume & les Lamentations de Jérémie ſont de cette ſorte, par où il paroît que les Hébreux ont été les premiers Auteurs de cette eſpèce de Poëſie, inventée apparemment pour aider la mémoire.

Il ſe dit auſſi de l'ordre des lettres ſuivant l'alphabet.

Abécédaire, ſignifie encore, ſuivant Danet, le Maître des petites écoles, qui apprend à lire aux enfans.

Livres *abécédaires*, tels que ceux de M. Dumas, Inventeur du Bureau typographique, ſont ceux qui traitent des lettres par rapport à la lecture, & qui apprennent à lire avec facilité & correctement. *Abécédaire* qui a rapport au fond de la choſe, eſt différent d'*alphabétique* qui ne ſe dit que par rapport à l'ordre.

ABÉCHER ou ABBECQUER. v. a. Donner la béchée ou becquée à un oiſeau qui n'a pas encore l'adreſſe de la prendre lui-même. *Eſcam ingerere*. Ce mot vient de *à* & de *bec*, c'eſt-à-dire, Mettre au bec. Nicod.

En Fauconnerie on dit, *Abécher* l'oiſeau; pour dire, Lui donner une partie du pât ordinaire pour le tenir ou pour le mettre en appétit, dans le deſſein de le faire voler un peu après.

☞ ABEDDE. Ville d'Afrique, dans la Guinée, ſur la même rivière qu'Ackram, & deux lieues plus bas.

ABÉE. ſ. f. Ouverture par où on laiſſe couler l'eau d'un ruiſſeau ou d'une rivière, ſur la grande roue d'un moulin pour faire moudre. Elle s'ouvre & ſe ferme avec des pales ou lançoirs. Il en eſt fait mention dans la Coutume de Loris, Ch. X. Ce mot peut venir de *baie*, ouverture. *Foramen*.

ABÉE. *Abea*. Ville du Détroit Meſſénien, ou Manſertin, près de Phares, dans le Péloponèſe. Elle fut ainſi appelée, *dit Pauſanias*, d'Abas, fils de Lynée & d'Hypermneſtre. Quelques Auteurs la confondent avec Ira, l'une des ſept villes qu'Agamemnon offre à Achilles. Iliad. IX. Il y avoit un temple fameux où Apollon rendoit des Oracles; les troupes de Xerxès le brûlerent. Il y eut auſſi dans la Phocide une ville de ce nom bâtie par les Abantes.

Il y avoit pluſieurs autres villes de ce nom: une dans la Phocide nommée *Aba*, ou *Abæ*; une autre dans la Locride Epignomidienne, ſelon Pauſanias; & une troiſième dans la Carie, ſelon Etienne le Géographe.

☞ ABEHER. Petite ville de Perſe, que les Géographes du pays mettent à 74 d. 32′ de long. & à 36 d. 15′ de latitude.

☞ ABEILLAGE. *Voyez* Aboilage.

ABEILLE. ſ. f. Inſecte volant, groſſe mouche qui a un aiguillon fort piquant, & qui fait le miel & la cire. *Apis*.

Swammerdam en fait la deſcription, auſſi-bien que

& bourdons appellés *faci*. A l'egard des *abeilles* qui font le miel, qu'il appelle, *apes operariæ*, il dit qu'on ne peut decouvrir si elles sont males ou femelles; mais dans le roi & les bourdons, les parties qui servent à la génération, sont très-perceptibles. Jean de Horn, fameux Anatomiste, a fait voir les œufs des *abeilles* dans la femelle, que l'on nomme ordinairement le *roi*. Elles ont un tissu dont elles sont enveloppées, qui est ourdi de même que celui des vers à soie. Swammerdam montre aussi des rayons de miel où l'on voit les appartemens du roi & des autres *abeilles*. On decouvre sensiblement dans les *abeilles* les poumons composés de deux petites vessies. Leur gouvernement ne consiste que dans un amour mutuel, sans qu'elles aient la moindre supériorité les unes sur les autres. Les *abeilles* servent d'aliment aux hirondelles, qui ont l'adresse de les prendre en volant. C'est pourquoi lorsqu'il va pleuvoir, & qu'il y a peu de ces petits animaux dans l'air, les hirondelles descendent vers la terre pour y chercher leur aliment: d'où est venue l'erreur de croire qu'elles prédisent la pluie. Il y a aussi des mouches d'eau, qui portent les aiguillons dans la bouche, aussi-bien que tous les autres insectes aquatiques. Aldrovandus les décrit sous le nom d'*abeilles amphibies*; & Jonston les appelle *abeilles sauvages*. Il y a une espèce d'*abeilles sauvages* qu'on trouve dans les jardins & dans les bois. Swammerdam en distingue de six sortes. Il y en a qui ont des cornes fort longues; d'autres dont le corps est velu. Mouffet les appelle *abeilles solitaires*, dont le nid est fait de gravier, de sable & d'argile. Il décrit aussi sept sortes de guêpes. Il y en a de batardes, qu'on appelle *pseudophecæ*. Hoefflnagel en a dépeint vingt-quatre sortes, entre lesquelles il y a une mouche à trois queues, en latin *vespa*. Il y en a une que Goedart appelle *gloutonne* & *devorante*, que quelques-uns nomment *muscalupus*, parce qu'elle dévore sa proie avec les dents. On voit dans l'Abissinie une espèce particuliere d'*abeilles*. Elles sont plus petites que les autres, noires, & sans aiguillon; elles ont leurs ruches cachées dans la terre, & font du miel & de la cire d'une blancheur extraordinaire. MATY. Les *abeilles* des Antilles & de l'Amérique meridionale sont plus petites que celles de l'Europe. Il y en a qui sont grises, d'autres brunes, ou bleues. Ces dernières font plus de cire, & de meilleur miel. Elles se retirent toutes dans des fentes de rochers, & dans des creux d'arbres. Leur cire est molle, & d'une couleur si noire, que rien n'est capable de la blanchir; mais leur miel est beaucoup plus blanc, plus doux & plus clair que celui d'Europe. Elles n'ont point d'aiguillon. LONVILLERS. Le P. du Tertre ajoute, qu'il est impossible d'apprivoiser ces *abeilles*, qu'elles sont toutes sauvages. Il convient du reste, à cela près, qu'il assure qu'il est faux que leur miel soit plus blanc que celui d'Europe. Celles d'Ethiopie, aussi plus petites que les nôtres & sans aiguillon, font leur miel en terre: elles entrent dans ces niches souterraines par un seul trou tres-petit; quand un homme en approche, cinq ou six le bouchent de leurs petites têtes si juste, qu'on ne s'en apperçoit point sans beaucoup d'attention. Elles sont noires; mais leur cire est très-blanche, & leur miel très-doux. LUDOLF. *L. I. C. 13. Voyez* Meursius dans sa Creta Liv. I. Chap. 15. sur les *abeilles* qui obligerent les habitans de Rochus d'aller s'établir ailleurs; sur les *abeilles* de l'île de Crète, qui, quand elles veulent doubler un Cap, prennent de petites pierres dans leur museau pour leur servir de lest, & pour n'être point emportées par les vens. La même L. II. C. 7. & sur celles du Mont Ida qui nourrirent Jupiter.

Le roi des *abeilles* est femelle, & jette environ six mille œufs par an. Il est deux fois plus gros que les autres *abeilles*. Il a les ailes courtes, les jambes droites, & marche plus gravement que les autres. Il a une marque au front. Pline dit que le roi des *abeilles* n'a point d'aiguillon. C'est là-dessus qu'est fondée la réponse qu'on fit au nom d'Urbain VIII après son exaltation. Il portoit des *abeilles* dans ses armes: un François fit là-dessus ce vers, en faveur de sa nation:

Gallis mella dabunt, Hispanis spicula figent.

On répondit au nom du Pape d'une manière fort ingénieuse & fort convenable à la qualité de pere commun des Chrétiens:

Cunctis mella dabunt, nulli sua spicula figent,
Spicula Rex etenim figere nescit apum.

Quelques-uns prétendent qu'on remarque dans la république des *abeilles* une régularité & une subordination admirables; qu'on y voit une distribution bien réglée des emplois; un ordre, & un concert aussi parfait qu'entre des esprits qui conspirent à l'exécution d'un même dessein. Ce que Virgile dit que les piqûres des *abeilles* leur coûtent la vie, parce qu'elles laissent leur aiguillon dans la plaie, *Animas in vulnere ponunt*, n'est point véritable, & les Naturalistes n'en demeurent pas d'accord. C'est le seul insecte né pour l'utilité de l'homme, à ce que dit Pline, Liv. II. En quoi il se trompe, car il devoit du moins ajouter le ver à soie. Il raconte plusieurs merveilles des *abeilles*, aussi bien que Mathiole, touchant leur économie. Les principaux des Anciens qui ont parlé des *abeilles*, sont Aristote, Hyginus, Virgile, Celse, Marc Varron, &c. Et parmi les Modernes, outre ceux que nous avons cités, un Anglois nommé *Majow* en a fait un Traité intitulé: *Monarchia fœminina*, seu *Apum Historia*. M. Maraldi de l'Académie Royale des Sciences, donna en 1712, un savant Mémoire sur les *abeilles*. En voici l'extrait

Il indique d'abord ceux qui ont traité des *abeilles*. Entre les anciens, Aristomache les considera pendant soixante ans. Hillisæus se retira dans les bois, pour avoir plus de facilité à les observer. Ces deux philosophes, au rapport de Pline, avoient écrit de la nature des *abeilles*: & ce sont eux peut-être qui ont appris aux hommes à les cultiver, à leur donner des ruches, & à en retirer les grandes utilités qu'on en reçoit. Nous devons à Aristote des observations utiles & curieuses sur cet insecte. Elles furent ornées & mises en vers latins par Virgile, dans son quatrième livre des Géorgiques. Dans la suite, ces observations ont été confirmées & augmentées par Pline & par plusieurs philosophes de l'antiquité. Parmi les Modernes, le prince Frederic Cesi, instituteur & chef de l'Académie Romaine des Sciences, vers le commencement du siècle passé, avoit fait, au rapport de Fabius Columna, un traité sur les *abeilles*, qu'il presenta au Pape Urbain VIII, & qu'il avoit fait esperer au public, avec la description des parties de cet animal, représentées, à l'aide du microscope, par Stelluti, de la même Académie. Mais on ne sait point ce qu'est devenu cet ouvrage, non plus que celui que Swammerdan avoit promis il y a plusieurs années, sur l'anatomie de cet animal. Les remarques de M. Maraldi peuvent remplacer ces ouvrages. Voici à-peu-près ce qu'elles contiennent.

Le nombre des *abeilles* qui sont dans une ruche, est different, suivant la grandeur differente des ruches. Dans les petites on en a compté 8 ou 10000, & jusqu'à 18000 dans les grandes. Dans chaque ruche, grande ou petite, il y a trois sortes de mouches, les *abeilles*, qui sont sans comparaison le plus grand nombre, les bourdons & l'*abeille* qu'on appelle *Roi*. Nous parlerons des bourdons en leur place, il ne s'agit ici que des *abeilles*, c'est-à-dire, de la première & de la troisième espèce.

La premiere espèce, ou les *abeilles*, composent presque tout l'essaim: ce sont elles qui vont recueillir la cire sur les fleurs, qui la pétrissent & en forment les rayons & les alvéoles; ce sont elles qui recueillent le miel, & en remplissent les rayons dans l'été, pour leur servir de nourriture pendant l'hiver; qui ont soin de fournir à leurs petits une nourriture proportionnée à leur âge, & d'exciter une chaleur propre à les faire arriver à leur perfection; ce sont elles

enfin qui ont ſoin de tenir la ruche propre, & d'en chaſſer ce qui peut leur être nuiſible. Toutes ces *abeilles* ont un aiguillon, & il y en a parmi cette eſpèce qui ſont un peu plus grandes les unes que les autres.

On peut diſtinguer trois parties principales dans le corps de l'*abeille*. La tête, qui eſt attachée par une eſpèce de cou au reſte du corps; le milieu du corps, qui eſt la ſeconde partie, eſt auſſi diſtingué du ventre par une inciſion; le ventre eſt la troiſième partie.

Elle a à la tête deux eſpèces de ſerres ou mâchoires, qui s'ouvrent & ſe ferment de droite à gauche. Cet organe ſert aux *abeilles* comme de main pour prendre la cire, la pétrir, en bâtir les alvéoles, & les polir. Elles s'en ſervent pour tranſporter dedans ou dehors tout ce qui leur eſt néceſſaire.

A l'extrémité de la tête, les *abeilles* ont une trompe, dont l'origine eſt proche du cou. Elle va ordinairement depuis ſa racine, où elle eſt plus groſſe, juſqu'à ſon extrémité, où elle ſe termine en pointe. Cette trompe eſt compoſée de cinq branches, deux deſquelles ſont détachées des autres depuis leur racine, l'une à droite, l'autre à gauche; les trois autres ne ſe ſéparent que vers la moitié de la trompe. Celle du milieu eſt cylindrique, de la groſſeur d'un cheveu; & vue avec le microſcope, ſa longueur paroît diſtinguée en pluſieurs anneaux, chacun deſquels eſt garni d'une grande quantité de petits poils, plus longs vers l'extrémité de la trompe que vers ſa racine. Cette partie que nous appelons plus particulièrement *la trompe*, eſt un des principaux organes de l'*abeille*. C'eſt avec cette trompe qu'elles recueillent le miel ſur les fleurs, & qu'elles prennent leur nourriture. Les quatre autres branches ſont plus larges vers leur origine, & vont en diminuant juſqu'à la pointe. Elles ſont faites en manière de gouttières, étant concaves du côté qu'elles embraſſent la trompe, & convexes de l'autre: elles ont une conſiſtance de corne. Les deux branches qui ſont détachées plus près de la racine, ſont les plus larges, & embraſſent les deux autres. Elles s'uniſſent ſi bien enſemble, qu'elles ne paroiſſent qu'un ſeul tuyau. Vers le milieu de chacune de ces quatre branches il y a une eſpèce d'articulation, par le moyen de laquelle elles s'alongent ou ſe plient tout à la fois à l'endroit de l'articulation. La moitié de la trompe, qui eſt à l'extrémité, ſe plie & ſe couche le long de l'autre moitié, qui eſt vers l'origine. Ces quatre branches, en ſe pliant, emportent avec elle la trompe du milieu, qui n'a aucune articulation. Lorſque ces branches ſont pliées, qui eſt la ſituation la plus ordinaire, elles ſont compriſes entre le cou & les ſerres, dont on a parlé; mais lorſqu'elles ſont alongées, ce qui arrive toutes les fois que l'*abeille* veut ſe nourrir ou ramaſſer le miel, l'autre moitié s'avance hors de la tête; & outre cela, la branche moyenne des cinq peut s'alonger encore un peu hors des quatre branches, & ſe mouvoir en tout ſens pour ſucer avec ſon extrémité le miel qu'elles vont chercher dans le calice des fleurs.

Nous nous ſommes aſſûrés par pluſieurs expériences, que les *abeilles* recueillent le miel par la ſeule trompe; & il nous a paru que cette trompe eſt un canal par où peut paſſer le miel. On l'a vu groſſir dans l'inſtant qu'elle ſuce le miel, & cette augmentation ſe faiſoit ſucceſſivement depuis ſon extrémité juſqu'à ſa racine; ce qui nous faiſoit juger que c'étoit ce ſuc qui cauſoit ce gonflement, en paſſant dans la capacité de ce tuyau. On pourroit auſſi ſuppoſer que la trompe eſt comme la langue, & que les branches font la fonction du bec. La langue, après avoir recueilli le miel ſur les fleurs, le fait monter par les branches juſqu'à leurs racines, où il entre dans le corps de l'*abeille*, par où elles ont coutume de le rejeter.

Le milieu du corps de l'*abeille* eſt d'une figure approchante d'un ſphéroïde un peu alongé, ſur lequel ſont attachées deux ailes, une à droite, l'autre à gauche, un peu au-deſſus de la ligne horizontale qui paſſe par le milieu du corps. Chacune de ces ailes eſt accompagnée d'une autre plus petite, qui lui eſt comme adhérente, & qui eſt un peu plus près de la tête. C'eſt avec ces quatre ailes qu'elles font des ſons pour s'avertir les unes les autres. C'eſt auſſi vers le bas de cette partie du corps, que ſont ſix pattes, trois à droite, & trois à gauche. Deux de ces pattes ſont ſur le devant, & fort proche de la tête: ce ſont les plus petites des ſix. Les quatre autres ſont attachées ſur le derrière du côté du ventre, fort proche les unes des autres. Les deux du milieu ſont un peu plus longues que les premières, & plus courtes que les poſtérieures. Toutes ces pattes ſont diſtinguées en pluſieurs articles, dont il y en a trois plus grands que les autres: ils ſont vers le milieu de la patte. Il y en a d'autres plus petits vers la racine & vers l'extrémité de la patte. L'article du milieu des deux pattes de derrière eſt beaucoup plus large que les autres, & il a du côté extérieur une petite concavité en forme de cuiller, qui eſt environnée d'un grand nombre de poils. C'eſt dans cet enfoncement que les *abeilles* ramaſſent la cire qu'elles recueillent ſur les fleurs. Les jambes des bourdons qui ne recueillent point de cire, & celles du roi des *abeilles*, n'ont point cet enfoncement. Les extrémités des ſix pattes ſe terminent en deux manières de crocs adoſſés l'un à l'autre, avec leſquels les mouches s'attachent enſemble aux parois de la ruche, & forment diverſes figures, tantôt de cône, tantôt de plan, tantôt de feſton. Du milieu de ces deux crocs, il ſort un petit appendice mince, qui ſe plie en deux ſelon ſa largeur. Il eſt ordinairement plié, & lorſqu'il eſt étendu, il paroît une fois plus large; il eſt fort mince & arrondi. Les *abeilles* ſe ſervent de cette partie pour s'attacher & marcher ſur les matières polies, comme le verre. Il y a de l'apparence qu'elles s'en ſervent auſſi comme de main pour prendre la cire, & la porter ſur leurs deux pattes de derrière.

La dernière partie de l'*abeille*, qui eſt le ventre, eſt diſtinguée en ſix anneaux. Dans ſon intérieur elle a deux parties remarquables; l'une eſt une véſicule où va ſe ramaſſer le miel, qui s'y rend en paſſant par la trompe & par un canal fort étroit qui traverſe la tête & la poitrine de l'*abeille*. Cette veſſie, lorſqu'elle eſt pleine, eſt de la groſſeur d'un petit pois. Elle eſt tranſparente, de ſorte qu'on voit à travers la couleur du miel qui y eſt contenu.

L'autre partie remarquable eſt l'aiguillon placé à l'extrémité du ventre de l'*abeille*, & qui entre & ſort avec beaucoup de viteſſe, par le moyen des muſcles ſitués tout près de cet aiguillon. Sa longueur eſt d'environ deux lignes; il ſe termine en pointe fort aiguë, & eſt un peu plus gros vers ſa racine. Il eſt d'une conſiſtance de corne, creux en dedans en forme de tuyau par où paſſe la liqueur venimeuſe, qui, renfermée dans une veſſie, près de la racine de l'aiguillon, va ſortir par ſa pointe, & s'inſinue dans la piqûre à l'inſtant que l'*abeille* perce la peau. L'*abeille* laiſſe preſque toujours l'aiguillon dans la piqûre, & l'aiguillon entraîne avec lui la véſicule, & quelquefois une partie des boyaux de l'inſecte. Si l'on retire auſſi-tôt l'aiguillon, il ne ſe fait qu'une légère tumeur, parce qu'il ne paſſe dans la chair que peu de liqueur venimeuſe; mais ſi l'on n'eſt pas prompt à le retirer, tout le venin ſort de la veſſie, & pénètre en peu de temps dans la plaie; ce qui cauſe une groſſe tumeur, & beaucoup de douleur pendant pluſieurs jours.

Nous expliquerons au mot ALVÉOLE, la manière dont les *abeilles* forment les alvéoles de leurs ruches.

L'*abeille* qu'on nomme le *Roi*, & que l'on devroit plutôt nommer la *Reine*, eſt la mere de toutes les autres. Elle eſt ſi féconde, qu'autant qu'on en peut juger, elle peut produire en un an huit ou dix mille petits: car elle eſt ſeule, pour l'ordinaire, dans une ruche, au moins pendant une partie de l'année, & à la fin de l'été la ruche eſt auſſi pleine d'*abeilles* qu'au commencement du printemps; cependant il ſort chaque année un eſſaim, & quelquefois deux ou trois, de dix à douze mille *abeilles* chacun. Il faut donc que l'*abeille* produiſe une partie de ces différens eſſaims: je dis une partie, parce qu'il ſe peut faire que le roi qui ſort avec le nouvel eſſaim, en produiſe auſſi une partie avant que de ſortir. Cette mere *abeille* reſte le plus

ſouvent cachée dans l'intérieur de la ruche, & elle n'eſt viſible que lorſqu'elle veut faire ſes petits dans les rayons qui ſont expoſés à la vûe ; encore n'eſt-elle pas alors toujours viſible ; car le plus ſouvent il s'y trouve dans ce temps-là un très grand nombre d'*abeilles*, qui en s'attachant les unes aux autres, font une eſpèce de voile depuis le haut juſqu'au bas de la ruche, empêchent qu'on ne voie, & ne ſe retirent que lorſque l'*abeille* y a dépoſé ſes petits.

Lorſqu'elle paroît à découvert, on la voit toujours accompagnée de dix ou douze des plus grandes *abeilles* ordinaires : elles lui font une eſpèce de cortège, & la ſuivent partout où elle va avec une démarche poſée & fort grave. Avant que de mettre bas ſes petits, elle met pour un moment la tête dans l'alveole où elle ſe propoſe de les poſer. Si cet alvéole ſe trouve libre, & qu'il n'y ait ni miel ni cire, ni aucun embryon, l'*abeille* ſe tourne ſur le champ pour faire entrer la partie poſtérieure de ſon corps dans le même alvéole, & s'y enfonce juſqu'à ce qu'elle touche le fond. En même temps les *abeilles* qui l'accompagnent, & qui ſont diſpoſées en cercle au tour d'elle, ayant toutes leur tête tournée vers la ſienne, la careſſent avec leur trompe & leurs pattes, & lui font comme une manière de fête, qui ne dure que fort peu de temps : après quoi l'*abeille* ſort de l'alveole, dans lequel, après ſa ſortie, on voit un petit œuf blanc, fort mince, long d'environ une demi-ligne, ou trois quarts de ligne au plus, & quatre ou cinq fois plus long que gros, un peu plus pointu par une extrémité que par l'autre, & planté par l'extremité la moins groſſe ſur la baſe, dans l'angle ſolide de l'alveole. Cet œuf eſt formé par une membrane mince, blanche, unie & remplie d'une liqueur blanchatre.

Après que la groſſe *abeille* a fait un œuf dans un alvéole, elle va avec les mêmes circonſtances en faire un autre dans un alveole voiſin ; & on lui en voit faire huit ou dix en différens alvéoles, immédiatement les uns après les autres, & il ſe peut faire qu'elle en ponde un plus grand nombre. Après avoir fait ſa ponte, elle ſe retire, & va, accompagnée des mêmes *abeilles*, dans l'intérieur de la ruche, où on la perd de vûe.

L'œuf qui reſte ſur la baſe de l'alvéole demeure quatre jours dans cet état, ſans changer de figure ni de ſituation ; après les quatre jours, on le voit changé en manière de chenille, diviſée en pluſieurs anneaux, couchée & appliquée ſur la même baſe, entortillée en rond, de ſorte que les deux extrémités ſe touchent. Il eſt alors environné d'un peu de liqueur, que les *abeilles* ont ſoin de mettre au bout des quatre jours dans l'angle ſolide de la baſe. On ne ſait quelle eſt cette liqueur ; ſi c'eſt du miel pour la nourriture de l'embryon, ou quelqu'autre matière propre à féconder le germe : car elle paroît plus blanchâtre, moins liquide & moins tranſparente que le miel.

De quelque nature que puiſſe être cette première liqueur, dont le petit ver eſt environné, il eſt certain que dans la ſuite les *abeilles* lui apportent du miel pour nourriture. A meſure qu'il croît, elles lui fourniſſent une plus grande quantité d'aliment, juſqu'au huitième jour de ſa naiſſance, qu'il eſt augmenté, de ſorte qu'il occupe toute la largeur de l'alveole, & une partie de ſa longueur. Dans la ſuite, les ſoins que les *abeilles* ont de ces petits, finiſſent ; car elles bouchent avec la cire tous les alvéoles, où ces vers demeurent encore enfermés pendant douze jours. Durant ce temps il arrive aux embryons enfermés divers changemens, comme on le reconnoît en débouchant les alvéoles à des jours différens. D'abord les vers changent de ſituation, & d'entortillés qu'ils étoient auparavant ſur la baſe de l'alvéole, ils s'étendent ſuivant ſa longueur, & ſe placent la tête du côté de l'ouverture ; la tête du ver ſe développe un peu, & l'on commence à voir quelques petits alongemens, qui ſont, à ce que l'on en peut juger, les premières origines de la trompe. On voit auſſi ſur l'origine de la tête un point noir, & à une petite diſtance de ce point, une raie noire ſur le dos, mais qui ne va pas juſqu'à l'extrémité du ver ; on voit auſſi les premiers linéamens des pattes fort petits.

Après que la tête eſt formée, & la trompe prolongée, toutes les parties ſe développent, en ſorte que tout le ver ſe trouve converti en chryſalide ou nymphe, qui eſt la mouche preſque parfaite, excepté qu'elle eſt encore blanche & molle, & qu'elle n'a pas cette eſpèce de croute dont elle eſt revêtue dans la ſuite. Par cette tranſformation, le ver ſe dépouille d'une peau blanche & très-fine, & qui s'attache ſi parfaitement aux parois internes de l'alveole, qu'elle prend même les contours des angles, tant de la baſe que des côtes, & ne paroît former avec lui qu'un même corps. L'*abeille* s'étant dépouillée de cette pellicule, a les ſix pattes rangées ſur le ventre depuis la tête, où ſont les premières, juſqu'à l'extrémité poſtérieure du corps, où ſont les dernières. La trompe avec les gaînes, eſt ſituée, dans toute ſa longueur, au milieu des ſix pattes, depuis la tête juſqu'à l'extrémité preſque de ſon corps ; les ailes ſont couchées le long des deux pattes de derrière, du côté du ventre. Elles ne ſont pas pour lors dans toute leur etendue, mais elles ſont pliées en divers plis.

L'*abeille* étant dans cet état, différentes parties de ſon corps changent ſucceſſivement de couleur. D'abord les yeux paroiſſent d'un jaune un peu obſcur, qui devient enſuite violet & après noir. Après ce jaune obſcur, on remarque trois points qui forment un triangle iſocèle ſur le plus haut de la tête, leſquels changent enſuite comme les yeux, en paſſant par diverſes couleurs, & deviennent noirs. Les bouts des ailes ſont teints d'une couleur obſcure fort légère. Une partie des cornes ou antennes, dont la longueur eſt ſéparée en deux également par un article, change, la partie la plus éloignée de la tete, la première, enſuite la plus prochaine. La trompe & les pattes ſe voient en même temps de couleur de châtaigne. Toute la tête change, auſſi-bien que la poitrine, dans une couleur de terre claire, & s'obſcurcit dans la ſuite ; les ailes ſe trouvent déployées & étendues dans leur état naturel. On voit auſſi les poils qui couvrent l'*abeille*, formés & rangés ſur la tête, ſur la poitrine & ſur le reſte ducorps

Après tous ces changemens, l'*abeille* étant dans ſa perfection, le vingtième jour après ſa naiſſance, elle cherche à ſortir de l'alvéole : c'eſt elle-même qui ſe fait l'ouverture, en coupant en rond, avec ſes mâchoires, le couvercle qui la bouchoit, & que les *abeilles* avoient fait pour l'enfermer. La nouvelle *abeille*, en ſortant de l'alvéole, paroît un peu endormie, mais elle prend bientôt ſon agilité naturelle ; car on la voit le même jour ſortir de la ruche, & revenir de la campagne chargée de cire comme les autres. On diſtingue les jeunes *abeilles* par la couleur, qui eſt un peu plus noiratre, & par les poils qui ſont plus blanchâtres.

La jeune *abeille* étant ſortie par l'ouverture qu'elle a faite à ſon alveole, il en vient auſſitôt deux vieilles, dont l'une retire le couvercle, & va pétrir & employer ailleurs la cire dont il eſt compoſé ; l'autre travaille à raccommoder cette ouverture ; car de ronde ou inégale que la jeune *abeille* l'avoit laiſſée en ſortant, celle-ci la fait hexagône, & lui donne ſa première figure ; elle la fortifie avec le rebord ordinaire, & la nettoie en ôtant de petites pellicules de la jeune *abeille* qui y ſont reſtées, & qui ſont peut-être les dépouilles des pattes : car pour ce qui eſt d'une nouvelle pellicule, qui renferme tout ſon corps un peu avant que de ſortir, il y a de l'apparence qu'elle s'applique comme la première, dont on a parlé, aux parois de l'alveole. Ces pellicules qui s'attachent aux cellules, les font changer de couleur ; & c'eſt par cette raiſon, qu'on trouve dans une ruche des rayons de couleur différente, ceux où il n'y a eu que du miel étant d'un jaune clair, & ceux d'où ſont ſortis les *abeilles* étant d'un jaune obſcur. Nous avons détaché quelquefois d'un alvéole, qui avoit été le berceau de pluſieurs *abeilles*, juſqu'à huit de ces pellicules collées les unes ſur les autres.

L'alvéole étant réduit à ſa première perfection, les *abeilles* y font quelquefois le jour même de nouveaux œufs, quelquefois elles y mettent auparavant du miel : nous avons vû les *abeilles* faire cinq fois différentes leurs petits dans les mêmes alvéoles dans l'eſpace de trois mois.

Les *abeilles* recueillent deux ſortes de cire fort différentes. La première, qui eſt brune & gluante, leur ſert pour boucher toutes les ouvertures de la ruche, & quelquefois d'appui pour y attacher les rayons. La ſeconde eſt la cire ordinaire, qu'elles emploient dans la conſtruction des alvéoles. Les *abeilles* recueillent la cire ordinaire ſur les feuilles d'un grand nombre d'arbres & de plantes, & ſur la plupart des fleurs qui ont des étamines. Elles en ramaſſent une grande quantité ſur les fleurs de roquettes, & principalement ſur celles des pavots ſimples, qui ont une grande quantité de ces étamines, & elles prennent ſouvent toute leur charge ſur une de ces fleurs. Mais elles travaillent avec une ſi grande vîteſſe, que quelqu'attention qu'on y prête, les yeux ont bien de la peine à les ſuivre, & à s'aſſûrer de quelle manière elles s'y prennent. Il eſt certain qu'elles ramaſſent la cire avec les poils dont leur corps eſt garni, en ſe roulant ſur la fleur ; car on les voit retourner de la campagne ces poils chargés de petites particules de cire en manière de pouſſière ; ce qui arrive ſeulement lorſque les matinées ſont humides, l'humidité qu'il y a ſur les fleurs étant peut-être cauſe que ces particules ne ſe peuvent lier facilement enſemble à l'endroit de leur corps, où elles ont coutume de les mettre ; mais lorſqu'elles ſont arrivées dans la ruche, la chaleur faiſant évaporer l'humidité, elles ramaſſent la cire plus facilement avec leurs pattes, en les paſſant pluſieurs fois ſur leurs poils. Pour l'ordinaire, elles recueillent les particules de cire avec leurs ſerres & leurs pattes de devant ; de celles-ci elles les font paſſer aux pattes du milieu, qui les portent enſuite ſur l'article du milieu des deux pattes de derrière, où elle ſe trouve à la fin ramaſſée de la groſſeur & de la figure de deux petites lentilles. Cet article eſt plus large que les autres, & il a une petite concavité en forme de cuiller, deſtinée à cet uſage ; de plus, cette concavité eſt environnée de petits poils, qui ſervent, pour ainſi dire, de doigts pour retenir la cire dans cet endroit, afin qu'elle ne tombe point lorſque les *abeilles* s'en retournent à la ruche. Outre ces moyens que la nature leur a fournis, elles prennent encore d'autres précautions pour ne pas perdre le fruit de leur travail. A meſure qu'elles font paſſer les particules de cire ſur les pattes poſtérieures, elles compriment ces particules enſemble ; ce qu'elles font par le moyen des deux pattes du milieu, qu'elles portent en arrière, & qu'elles appliquent pluſieurs fois & en différens ſens ſur la cire, de la manière que nous avons coutume de comprimer avec les deux mains des particules que nous voulons ramaſſer enſemble. Elles ont principalement ces attentions, lorſqu'étant chargées d'une quantité ſuffiſante de miel, elles ſont prêtes de s'envoler, & de retourner à la ruche ; & ſi les fleurs ſur leſquelles elles ſont appuyées, n'ont pas aſſez de conſiſtance, ou ſont agitées par le vent, elles cherchent quelque lieu plus ſtable, & plus propre à réſiſter aux petites compreſſions qu'elles font ſur la cire.

Les *abeilles* arrivées à la ruche, ſe déchargent de la cire ordinaire en deux manières differentes. Appuyées ſur leurs deux pattes de devant, elles font pluſieurs mouvemens des ailes & du corps, à droite & à gauche ; & comme ſi ce mouvement & le bruit que font les ailes par ce mouvement, étoit pour avertir leurs compagnes qui ſont dans la ruche, il en vient trois ou quatre qui prennent chacune une portion de cire avec leurs ſerres. A ces premières, il en ſuccède pluſieurs autres, qui prennent chacune leur part, juſqu'à ce qu'il ne reſte plus de cire ſur la patte des mouches : après quoi elles retournent à la campagne pour y faire une nouvelle récolte. C'eſt auſſi de cette manière qu'elles ſont déchargées de l'autre ſorte de cire, qui eſt une eſpèce de glu, qui tient ſi fort à la patte de l'*abeille* qui en eſt chargée, qu'il faut que les *abeilles* qui la détachent, & celles qui en ſont chargées, faſſent des efforts, & ſe cramponent pour qu'elle puiſſe être tirée. Mais lorſqu'il y a dans la ruche un grand nombre d'alvéoles, pour ſe décharger de la cire ordinaire, elles pratiquent une manière bien plus prompte & qui n'a beſoin d'aucune aide. L'*abeille* chargée cherche un alvéole dans lequel il n'y ait ni miel, ni aucun ver ; l'ayant trouvé, elle s'attache par les deux pattes de devant ſur ſon bord ſupérieur ; enſuite elle plie le corps un peu en devant pour mettre les deux parties poſtérieures dans l'alvéole : dans cette ſituation elle porte en arrière les pattes du milieu, une d'un côté, l'autre de l'autre, & les faiſant gliſſer de haut en bas le long des deux pattes poſtérieures où ſont les deux corps lenticulaires de cire, elle les détache en cette manière, & les fait entrer dans l'alvéole. Il y en a qui ſe contentent de laiſſer la cire à l'endroit de l'alvéole où elle tombe en la détachant des pattes ; mais la plûpart, après s'en être déchargées, entrent dans l'alvéole, & rangent fort proprement au fond les deux petits corps de cire, l'un à côté de l'autre. Cela fait, l'*abeille* ſe retire.

Preſqu'auſſitôt il en vient une autre ; il y en a même qui ſont à attendre que la première ſoit ſortie, pour y entrer & faire à leur tour leurs ouvrages. Si les deux morceaux de cire ne ſont pas rangés, elles les portent au fond de l'alvéole, & les détrempent avec leurs deux mâchoires pendant un demi-quart-d'heure ; de ſorte que quand la mouche ſe retire, ces deux petits corps ſont réduits en manière de pâte qui prend la figure de l'alvéole comme dans un moule ; ce qui fait juger que l'*abeille* en détrempant la cire, y mêle quelque liqueur, ſoit miel, ſoit ſimple humidité qui doit ſortir de l'endroit d'où elles ont coutume de rejeter le miel, & dont la veſſie eſt peut-être remplie.

Pluſieurs autres mouches viennent ſe décharger de la même manière dans le même alvéole, & y faire le même ouvrage, juſqu'à ce qu'il ſoit plein de cire, qui eſt quelquefois par étages de diverſes couleurs, blanchâtre, jaune, rouge & brune, ſuivant les feuilles ou les fleurs ſur leſquelles la cire a été recueillie par différentes *abeilles*.

On trouve en pluſieurs endroits de la ruche une grande quantité d'alvéoles pleins de cire, qui ſont comme autant de magaſins auxquels elles ont recours dans les occaſions, parce qu'elles en ont beſoin, une grande partie de l'année, pour couvrir les alvéoles où ſont enfermés les petits, & pour boucher ceux qui ſont pleins de miel.

La cire qui ſe trouve dans les alvéoles, n'eſt pas encore parfaite comme celle dont les rayons ſont formés ; car quoique la première ſoit détrempée avec de l'humidité, elle ſe réduit en pouſſière quand on la preſſe avec les doigts, au lieu que l'autre cire eſt une eſpèce de pâte liée. Il faut donc que les *abeilles*, avant que de l'employer dans la conſtruction des rayons, faſſent à la cire quelque préparation. Ce qui le fait croire encore, c'eſt que la cire enfermée dans les alvéoles, qui eſt ſouvent de differentes couleurs, eſt toujours blanche immédiatement après que les rayons ſont batis.

Pour le miel, les *abeilles* le recueillent ſur les fleurs dont le calice n'eſt guère plus profond que la longueur de leur trompe ; mais il y a ſi peu de miel dans chaque fleur, qu'elles en parcourent un grand nombre avant que d'en avoir ramaſſé une quantité ſuffiſante pour remplir leur petite veſſie. Dans l'inſtant que les *abeilles* ſe poſent ſur la fleur, elles étendent leur trompe, & la portent juſqu'au fond du calice, où elles vont ſucer le miel. Quand la veſſie ſe trouve pleine, les *abeilles* retournent à la ruche, & portent le miel dans un alvéole, en le rejetant par la partie de la tête, qui eſt entre les deux mâchoires, qu'elles alongent plus qu'à l'ordinaire, & qu'elles ne tiennent guère ouvertes. Elles poſent le miel en remuant la tête tantôt d'un côté, tantôt de l'autre ; & lorſqu'il y a quelque goutte qui n'eſt pas bien rangée, elles

alongent la trompe pour la recueillir, & pour la placer enſuite dans le même ordre que le reſte, en la rejetant comme auparavant. Il faut le miel d'un grand nombre d'*abeilles* pour remplir un alveole.

Quand les alvéoles ſont pleins de miel, ſi elles le veulent conſerver pour l'hiver, elles bouchent ces alvéoles en y faiſant un couvercle fort mince de cire; mais ceux où eſt le miel deſtiné pour ſervir de nourriture journalière, reſtent ouverts & à la diſpoſition de tout l'eſſaim. Le miel qu'elles reſervent le dernier pour leur nourriture, eſt toujours placé dans la partie ſupérieure de la ruche, ſi elle n'a point de couvercle qu'on puiſſe lever; mais s'il y en a un, elles laiſſent dans la même partie ſupérieure des rayons vides, & poſent le miel vers le milieu de la ruche.

Les *abeilles* aiment la propreté, & il n'y a rien qu'elles ne faſſent pour la conſerver. La glu qu'elles recueillent, leur ſert à maſtiquer les vitres autour de la ruche, & la ruche même autour du piedeſtal, de ſorte que par ce moyen elles empêchent l'entrée aux moindres inſectes.

Il y a des *abeilles* qui reſtent à l'ouverture de la ruche, pour s'oppoſer aux inſectes qui veulent paſſer par cette ouverture; & lorſqu'une *abeille* n'eſt pas aſſez forte, pluſieurs autres viennent a ſon ſecours. Malgré tout cela un limaçon ayant pénetré dans la ruche, après être mort des piqûres de leurs aiguillons, fut couvert de toutes parts de ce maſtic dont nous avons parlé, ſoit pour empêcher la mauvaiſe odeur que ſa chair auroit pu cauſer, ſoit pour éviter les vers que cette corruption auroit pu produire.

La nature a doué les *abeilles* d'un odorat très-fin; elles ſentent de fort loin le miel & la cire.

Elles ont diverſes manières de ſe careſſer, auxquelles elles paroiſſent très-ſenſibles. Elles ſont auſſi ſujètes à ſe battre & a ſe tuer, non-ſeulement dans un combat ſingulier, mais auſſi dans des batailles générales: ce qui n'arrive pourtant ordinairement que lorſqu'en automne la récolte du miel n'eſt pas ſuffiſante pour la nourriture de tout l'eſſaim pendant l'hiver.

Il ſemble qu'elles aient quelque preſſentiment du beau & du mauvais temps; car non-ſeulement elles ne ſortent pas lorſqu'il y a apparence de mauvais temps; mais lorſqu'il doit arriver quelqu'orage, celles qui ſont à la campagne, le previennent, quittant leur travail, & arrivant à la ruche preſque toutes à la fois, & avec beaucoup de précipitation. Elles font la même choſe lorſqu'elles ſont ſurpriſes à la campagne par quelques pluies, même légères.

Rien ne convient mieux aux *abeilles* que la chaleur; plus elle eſt grande, plus elles ſont animées & actives au travail. Le froid au contraire leur eſt ſi nuiſible, que quelqu'animées qu'elles ſoient dans la ruche, lorſqu'elles en ſortent pendant l'hiver, elles en ſont ſaiſies, & reſtent preſqu'auſſitôt ſans mouvement. Si on les approche du feu, la chaleur leur rend leur première vigueur. Pour ſe garantir du froid pendant l'hiver, elles ſe placent vers le milieu de la ruche ſerrées les unes contre les autres, dans l'eſpace qui eſt entre deux rayons. Là elles s'agitent de temps en temps ſans changer de place; ce mouvement excite une chaleur qui les préſerve du froid extérieur; cette chaleur eſt telle, lorſqu'elles ſont en agitation, qu'elle ſe comunique aux vitres de la ruche qui en ſont proche, & elle eſt très-ſenſible quand on y applique la main.

Il y a apparence que dans le travail elles ſe ſuccèdent les unes aux autres, parce qu'elles travaillent nuit & jour dans la ruche, & qu'il y a une partie des *abeilles* qui ſe repoſent même pendant le jour. Ce repos ne laiſſe pas d'être utile au public; car leur préſence dans la ruche cauſe une chaleur avec laquelle ſe couvent les petits dans les alvéoles; ce que l'on a reconnu par l'expérience ſuivante. On a quelquefois détaché des morceaux de rayons, où il y avoit des petits vers dans les alvéoles, & on les a laiſſés au bas de la ruche. Une grande quantité d'*abeilles* alloient alors ſe poſer ſur ces rayons détachés, & y reſtoient juſqu'a ce que tous les petits fuſſent ſortis en *abeilles*, après quoi elles abandonnoient entièrement le rayon. Cette expérience fait encore voir le ſoin que les *abeilles* ordinaires prennent des petits.

Les *abeilles* ont diverſes manières & divers mouvemens, par le moyen deſquels elles s'entendent les unes les autres; *par exemple*, quand une *abeille* qui travaille aux rayons, demande du miel à une autre qui arrive, celle qui demande du miel, alonge ſa trompe, & la porte entre les ſerres de celle qui le doit donner; à meſure que celle-ci rejette le miel par cet endroit, l'autre le reçoit avec la trompe, ſans qu'il s'en repande une goutte. Elles s'entendent auſſi, lorſque par un mouvement des ailes elles demandent a être dechargées de la cire qu'elles ont recueillie à la campagne: quand le matin elles s'excitent pour ſortir du travail; lorſqu'enfin pluſieurs *abeilles* veulent quitter un endroit, ſi une fait un mouvement des ailes, qui cauſe un petit ſon, toutes les autres, a l'exemple de la première, font le même mouvement, & ſe retirent. C'eſt apparemment de la même manière qu'elles s'avertiſſent dans la ruche, lorſqu'elles ſe préparent a ſortir pour faire un nouvel eſſaim.

Il y a beaucoup d'apparence que les Bourdons ſont les mâles des *abeilles*, comme le Roi eſt la femelle. Mais nous en parlerons au mot BOURDON.

On dit pour le moins auſſi communément, *Mouche à miel*, que l'on dit, *Abeille*. *Voyez* MOUCHE A MIEL.

On a ſouvent fait entrer les *abeilles* dans des deviſes. Une *abeille* avec ce mot d'Horace, *Studioſa florum*, eſt la deviſe d'un homme appliqué a des ouvrages d'eſprit. Elle conviendroit encore mieux a une femme ſavante. Une ruche, & *Labor omnibus unus*, convient a une ſociete de gens qui travaillent de concert. Et avec ce mot pris de Virgile, *Ore legunt ſobolem*, on la applique aux Prédicateurs. Et ceux-ci à des Savans, *Utile dulci*, ou *E pluribus unum*. Ephèſe a une groſſe *abeille* au revers de ſes médailles. Les *abeilles*, ſi l'on en croit M. Reger, étoient le ſymbole des Colonies, auſſi-bien que celui de la ſageſſe. *Sic vos non vobis* fut appliqué à Charles V, lorſqu'il fit la guerre pour rétablir le Duc de Sforce, dans le Duché de Milan. Une *abeille* qui voltige ſur les fleurs, *Ut proſim*, pour marquer un homme qui conſacre toutes ſes veilles & ſes travaux à l'utilité du public. Louis XII entrant dans Gènes, parut avec un habit blanc ſemé d'un eſſaim d'*abeilles* d'or, au milieu duquel etoit le Roi, avec ces mots: *Rex non utitur aculeo, le Roi n'a point d'aiguillon*, pour faire connoître aux Génois, qu'il leur pardonnoit leur rebellion.

ABEILLE, eſt l'une des douze conſtellations auſtrales, qui ont été obſervées par les Modernes depuis les grandes navigations. OZAN. Elle eſt compoſée de quatre étoiles de la cinquième grandeur.

ABEILLE, ſe dit quelquefois figurément de ceux qui parlent, ou qui écrivent élegamment. Xenophon a été appelé la Muſe & l'*abeille* Athenienne, à cauſe de la douceur de ſon ſtyle. M. SCUD. Mais ces ſortes de métaphores, qui ſont fort bonnes en Grec, ne ſont point tolérables dans notre langue, ou du moins ont beſoin de quelqu'adouciſſement. C'eſt avec cet adouciſſement que Mlle Scuderi s'en eſt ſervie: elle ne dit pas crûment que Xénophon étoit l'*abeille Athénienne*, mais qu'il *a été appelé la Muſe & l'abeille Athénienne, à cauſe de la douceur de ſon ſtyle*. Voilà trois adouciſſemens. 1°. *Il a été appelé*, & non pas il *étoit*. 2°. *La Muſe & l'abeille Athenienne*: ces deux mots ſervent à s'expliquer l'un l'autre. 3°. *A cauſe de la douceur de ſon ſtyle*. Cette raiſon approche encore la métaphore, & la rend plus intelligible. C'eſt à peu près de cette ſorte qu'il faut ſe ſervir en François de la plûpart des métaphores, & il eſt bon de donner cet avis, ſur-tout aux étrangers. Comme les ſens figurés & les expreſſions métaphoriques frappent davantage l'eſprit du Lecteur, que les expreſſions propres & ſimples, il arrive ſouvent que ceux qui etudient notre langue

dans les bons Auteurs, remarquent avec attention ces ſortes de mots, & en rempliſſent leurs recueils. Ils ſont enſuite portés a croire qu'on peut s'en ſervir en toutes rencontres, parce qu'ils les ont remarqués dans un bon Auteur; mais cela demande bien de la précaution, & un diſcernement que l'uſage ſeul peut donner. Une expreſſion métaphorique bien placée eſt d'un grand agrément; mais elle ne vaut rien hors de ſa place; & ſur-tout en François, il ne faut point s'en ſervir indifféremment, outre qu'on ne doit point tranſporter dans un ſtyle grave ce qu'un Auteur n'aura dit que dans un diſcours enjoué, ni détacher une expreſſion hardie de tous les adouciſſemens qui l'accompagnent. Cette remarque peut ſervir à toutes les pages de ce Dictionnaire.

☞ABEIN. Source d'eau minérale en Auvergne, à quatre lieues de la Cuillie, ſur le chemin d'Iſoire, dans les montagnes. Ce ſont des eaux chaudes, qui paſſent, à ce qu'on croit, par des mines de fer. On les croit bonnes pour la lèpre & autres maladies.

ABEL. *Abel*, ou *Abela*. Petite ville des Ammonites, qu'Adrichomius met dans la Tribu de Gad, & Joſephe dans la demi-Tribu de Manaſſé, au-delà du Jourdain, c'eſt-à-dire, dans le petit pays qu'on nomma depuis la Trachonite; elle étoit à ſept milles de Philadelphie. Les Septante l'appellent Εβιαχαρμίμ. Elle étoit dans un pays de vignes. Ce fut là que Jephté défit les Ammonites. Liv. des Jug. ch. XI. Son nom, qui eſt Hébreu אבל ſignifie *pleureux*, & non pas *affliction*, qui ſe dit en Hébreu *Ebel*. Jephté prit & ravagea vingt villes depuis Aroër juſqu'à Mennith, & juſqu'à *Abel*, qui eſt planté de vignes. Sacr. M. Corneille dit auſſi *Abela*.

Abel, ſ. m. eſt auſſi le nom du ſecond fils d'Adam & d'Eve, qui fut tué par Caïn ſon frere aîné.

ABELE. *Abela*. Ville de la Terre-Sainte, dont il eſt fait mention au II. liv. des Rois, chap. 20. v. 14. Elle étoit de la Tribu de Nephthali, ou dans la Galilée ſupérieure, & dans une plaine de la contrée qu'on appeloit *Berim*. Cette ville s'appeloit *Abel*, ou *Abele*, Abel-Maacha, ou Abel beth Maacha, c'eſt-à-dire, Abel qui appartient à Maacha, ou qui eſt des dépendances de la maiſon du Roi. On la met à 60 ſtades, ou à 7 ou 8 lieues du Jourdain. *Voyez* Abelmaïm.

ABELICÉE. ſ. m. Grand arbre qui croit particuliérement en Créte, *Abelicea*. On l'appelle encore *Santalus Adulterina*, ou *Pſeudoſantalum*. Son bois eſt dur, rouge, un peu odorant, reſſemblant un peu au ſantal rouge. On s'en ſert pour faire des poutres.

ABELIENS, ou ABELOÏTES, ABÉLONIENS. ſ. m. plur. *Abeliani*, *Abeliotæ*, *Abelonii*. Nom de payſans hérétiques qui habitoient un bourg proche d'Hippone. Le dernier de ces noms vient de celui qu'on leur donnoit en langue Punique; les deux premiers ſont ceux que S. Auguſtin leur donne en latin. Ces hérétiques ſe marioient; mais ils vivoient avec leur femme dans la continence, & ſans avoir de commerce enſemble. Ils adoptoient un jeune garçon & une jeune fille, à condition qu'ils ſe mariroient, mais qu'ils vivroient auſſi en continence; & ils ne manquoient point, dit S. Auguſtin, de trouver dans le voiſinage des pauvres qui leur fourniſſoient leurs enfans pour qu'ils les adoptaſſent. Quelques Auteurs croient qu'ils ſe fondoient ſur cet endroit de S. Paul, 1. Cor. VII. 29. *Que ceux qui ont des femmes ſoient comme s'ils n'en avoient point.* S. Auguſtin n'en dit rien. Un Auteur moderne, qui avoue que ce Pere eſt le ſeul qui ait parlé de cette Secte, dit que ces gens-là régloient le mariage ſur le pied du Paradis terreſtre, prétendant qu'il n'y eût entre Adam & Eve qu'une union de cœur. Ils ſe régloient auſſi, pourſuit-il, ſur l'exemple d'Abel; car ils prétendoient qu'Abel avoit été marié, mais qu'il étoit mort ſans avoir jamais connu ſa femme. C'étoit de lui que leur Secte avoit pris ſon nom... Voilà, *dit-il*, ce que faint Auguſtin nous en apprend. Il n'y a pas un mot de tout cela dans ce Pere. *l. de Hæres. ad Quodvult. hær. 87.* Il ne parle ni du Paradis, ni d'Adam & d'Eve, ni du mariage d'Abel, ni de ſa continence. Il dit ſeulement, que quelques-uns de ces Sectaires tiroient leur nom d'Abel, fils d'Adam; mais il ne le rapporte pas de ſon chef, ni comme ſon opinion. *Hos nonnulli dicunt*, &c. Il eſt cependant aſſez vraiſemblable que c'eſt en effet la l'origine de ce nom, & qu'ils furent ainſi appelés, parce qu'ils n'avoient pas plus de poſtérité qu'Abel, à qui l'Ecriture n'en donne point, & qui par conſéquent n'en eut point; non pas qu'il eût vécu en continence dans le mariage, mais parce que vraiſemblablement il fut tué avant que d'avoir été marié: on pourroit dire certainement, puiſque l'Ecriture n'en dit rien, & que peut-être Caïn ſon aîné ne l'étoit point encore lui-même quand il le tua. Un autre Moderne dit, qu'il y avoit une fable répandue dans tout l'Orient, qui diſoit, qu'après la mort d'Abel, Adam fut cent trente ans ſans avoir de commerce avec Eve; que c'eſt un ſentiment des Docteurs Juifs; que ce conte avoit eu cours, même parmi les Arabes; que c'eſt pour cela, qu'au rapport de Gigejus תאבל *thabala*, en Arabe ſignifie s'abſtenir de ſa femme; & qu'il eſt le plus trompé du monde, ſi cette opinion n'avoit point pénétré juſqu'en Afrique, & donné occaſion à leur nom. Il eſt vrai que les Rabbins diſent qu'Adam, touché de la mort d'Abel, fut long-temps ſans uſer du mariage, & juſqu'à ce qu'il engendrât Seth. Si quelques uns diſent que ce temps fut de cent trente années, c'eſt une erreur manifeſte, & contraire à leurs propres Chronologies, qui mettent la naiſſance de Seth à la cent trentième année du monde & de la vie d'Adam, comme on le peut voir dans les deux Seder Olam, & dans David Ganz. Car comment auroit-il eu Seth à ſa cent trentième année, ſi Seth n'avoit été conçû que cent trente ans après la mort d'Abel? Auſſi Abarbanel dit, que ce fut cent trente ans depuis ſon péché. Car il croit, comme beaucoup d'autres Rabbins, que Caïn & Abel furent conçus immédiatement après le péché d'Adam. Mais ſoit que l'on prenne ſa pénitence & ſa continence depuis ſon péché, ou depuis la mort d'Abel, ce ſeroit la continence d'Adam, & non pas celle d'Abel, que ces hérétiques auroient imitée; & ſi c'eût été de cette fable que leur nom leur fût venu, on les eût nommés *Adamites*, ou *Adamiens*, plutôt qu'*Abéliens*. Le *thabala* des Arabes ne prouve point que ceux qui à l'exemple d'Adam n'uſoient point du mariage, fuſſent nommés du nom d'*Abel*. Car 1°. ce *thabala* ne vient point du nom d'*Abel*, הבל; s'il en venoit, il s'écriroit par un ה, & non par un א. Il ne faut point dire que ces lettres ſe changent aiſément; car les Arabes ne l'ont point fait. On peut voir tous nos Interprétes, auſſi-bien qu'Eutychius, & Abulfaragius, qui écrivent tous le nom d'*Abel* par un ה, auſſi-bien qu'en Hébreu. 2°. *Thabala* vient de *abala*, qui comme l'*abal* des Hébreux, ſignifie être en deuil, en affliction, & s'abſtenir en général du plaiſir à raiſon du deuil; de ſorte qu'il vient de l'*abal* des Hébreux, comme l'a très-bien remarqué Golius, & après lui Caſtel. Ainſi il eſt plus croyable que les hérétiques dont nous parlons, s'appelèrent *Abéliens*, parce qu'ils ne laiſſoient point de génération non plus qu'Abel. Cette héréſie fut toute renfermée dans un ſeul village, & ne dura point, comme S. Auguſtin le remarque. *Eſt quædam hæreſis ruſticana in campo noſtro*, id eſt, *Hipponenſi*, *vel potius fuit. Paulatim enim diminuta in una exigua villa remanſerat: in qua quidem pauciſſimi, ſed omnes hoc fuerunt.*

ABELISER. v. a. Vieux mot, qui veut dire, Charmer & ravir. *Allicere*, *delinire*. On diſoit auſſi *Abelir*.

Si m'abéliſoit *& féoit.*
Rom. de la Rose.

ABELLE. Petite rivière de Pologne. *Abella*. Elle arroſe la Samogitie, & ſe jette dans la Nieuvara, au bourg de Kieydani.

ABELLINAS. *Abellina vallis*, grande & belle vallée de Syrie, entre le Liban & l'Antiliban, dans laquelle eſt Damas.

ABELLION. ſ. m. *Abellio*. Ancien Dieu des Gaulois. On a trouvé vers Comminges, dans l'ancienne Novempopulanie

populanie trois inſcriptions antiques qui font mention de lui. Scaliger les rapporte dans ſon *L. I. ſur Auſone*, C. 9. & *Gruter. p. 37.*

La première eſt,

DEO
ABELLIO-
NI
MINUCIA
JUSTA
V.S.L.M.

Les autres n'apprennent rien davantage de ce Dieu. Bouche en ſon *Hiſtoire de Provence*, *T. I. p. 61.* croit que c'étoit un Dieu qui étoit adoré en quelque lieu anciennement nommé *Abellio*. Voſſius, *de Idolol. L. II. C. 17.* croit que c'eſt le Soleil; qu'il a été ainſi nommé du nom *Belus*; que les habitans de Pamphilie & ceux de Crete appeloient ainſi le Soleil, comme le dit Heſychius; que les anciens Romains nommoient auſſi le ſoleil *Apello*, au lieu d'*Apollo*; que ce nom pouvoit s'être formé du mot Ἄβελος, qu'ils avoient pris de l'Île de Crete; que c'eſt ainſi que pour *hemo*, on a dit *homo*, & pour *bonus*, *benus*, d'où eſt reſté *bene*. Quoiqu'il en ſoit, le nom *Apollo* ne s'eſt pas fait de Ἄβελλος des Cretois, mais de l'Ἀπόλλων des Grecs.

ABELMAÏM. Ville de la Terre-Sainte. *Abelmaïm.* Adrichomius la diſtingue d'Abela, ou Abel-Maacha, & prétend que c'étoit une ville différente. Le P. Lubin, au contraire, ſoutient qu'en comparant le IIIe livre des Rois, chap. XV, ℣. 2, & le IIe. des Paral. chap. XVI, ℣. 4, on trouve que c'eſt la même. L'un & l'autre la placent dans la Tribu de Nephthali, contrée de la Galilée ſupérieure.

Ce mot ſignifie *Abel* des eaux, ou les eaux d'Abel, מים, en Hébreu, *aquæ*.

ABELMELUCH. ſ. m. Eſpèce de ricin ou de palme de Chriſt. Cet arbre croît aux environs de la Mecque. Ses ſemences ſont regardées comme un purgatif violent. DICT. DE MED.

ABEL-MEHULA, ABELMEULA, ABELMAULA. Ville de la Terre-Sainte. *Abelmehula.* Elle étoit dans la demi-Tribu de Manaſſé, qui étoit au-dela ou à l'orient du Jourdain, *Abel-mehula* étoit la patrie du Prophète Eliſée.

ABEL-MOSC. ſ. m. Qu'on nomme en François, *Ambrette*, ou *Graine de muſc*. C'eſt la ſemence d'une plante qui croît en Egypte, & dans les Iles Antilles, qui a des feuilles verdâtres & veloutées, aſſez ſemblables à celles de la Guimauve; ce qui lui a fait donner par nos nouveaux Botaniſtes le nom de *Guimauve veloutée* des Indes. *Althæa Indica villoſa.* Cette graine n'eſt guère plus groſſe que la tête d'une très-groſſe épingle, de la forme d'un petit rognon, griſâtre & comme chagrinée par-deſſus, & d'une odeur qui tient tout enſemble de l'ambre & du muſc. On s'en ſert principalement dans la compoſition de quelques parfums. Les Parfumeurs Italiens s'en ſervent beaucoup. En France les Religieuſes & les Patenôtriers en font des chapelets. On lit dans Blancard, que cette plante Egyptienne a l'odeur du muſc, & que les Arabes la mêlent avec leur café, pour la lui communiquer.

ABEN-EZER. Nom de lieu dans la Terre-Sainte, ſitué entre Maſphat & Sen. C'eſt là que les Iſraëlites furent défaits par les Philiſtins, & que l'Arche d'Alliance fut priſe. Ce mot qui eſt Hébreu ſignifie, *la pierre du ſecours*; venant de אבן, *aben*, pierre, & עזר, *ezer* ſecours. L'armée campa près de *la pierre du ſecours.* SACY. Iſraël campa près d'*Eben-heſer.* TRAD. DE GEN. ET LES DESMAR. Il ne faut point *heſer* par un *h*, mais *eſer*. Il eſt mieux. C'eſt en Hebreu un *ain.*

ABENOW. *Abnoba.* Montagne de Souabe, en Allemagne, dans la principauté de Furſtemberg; elle communique ſon nom à la longue chaîne de montagnes qui s'étendent entre le Rhin & le Nékre, depuis les villes foreſtières juſqu'à celle de Phorsheim. MATY.

ABENSPERG. *Abuſina, Aventicum, Abenſperga.* Ville de Bavière, près du confluent de la rivière d'Abenſt & du Danube, à quelques lieues au-deſſus de Ratiſbonne.

ABENST. Petite rivière de Bavière, qui ſe décharge dans le Danube, près de la ville d'Abenſperg. *Ampla.*

ABEONE. ſ. f. *Abeona.* Déeſſe du Paganiſme, à laquelle les Romains ſe recommandoient quand ils ſe mettoient en chemin pour s'en aller. S. AUG. *De Civ.* L. IV. C. 22. Ce mot eſt formé du verbe *Abeo*, je m'en vais.

ABERAVON. Bourg du Comté de Glamorgham, en Angleterre. Il eſt à l'occident de Cardiffe, proche de l'embouchure de la rivière d'Avon. *Aberavonium.* Ce mot peut être une preuve que la langue Celtique, que parloient les anciens habitans de l'Albion ou de l'Île Britannique, puiſqu'ils étoient deſcendans des Celtes, venoit de l'Hebreu. Car dans l'une & l'autre de ces langues, *Aberavon* ſignifie, *Paſſage de l'Avon*, ou *au-delà de l'Avon.* Il en eſt de même des autres où le mot *Ab* entre.

ABERCE. ſ. m. Nom d'homme. *Avircius.* S. *Aberce*, ou Avirce Marcel, Evêque d'Hiéraple en Phrygie, a été célèbre parmi les Grecs, vers l'an 230. BAILL.

☞ ABERCOBAB. Ville de Perſe, dans la Province d'Aragian, entre les pays de Fars & d'Ahovaz, bâtie par Kaicobab, premier Roi de Perſe, d'où elle a pris ſon nom.

ABERCONWEY, ou CONWEY. Bourg d'Angleterre. *Abercovonium.* Il eſt dans la principauté de Galles, & dans le Comté de Carnarvan, à l'embouchure du Conwey.

☞ ABERCOUH ou ABERCOUEH, Ville de l'Irague Perſienne, à vingt paraſangues, ou quatre-vingt mille pas d'Iſpahan. Elle commande une campagne la plus fertile & la plus riche de toute la Perſe.

ABERDÔNE ou ABERDÉEN, Ville d'Écoſſe. Il y a *Old-Aberdône*, la vieille *Aberdone*, *vetus Aberdona*; & *New-Aberdône*, la nouvelle *Aberdone.* La vieille eſt dans le Comte de Marr, à l'embouchure du Don. *Aberdône* a une Univerſité. On la prend pour la Devana, ou Denana des Anciens.

La nouvelle *Aberdone*, *Aberdona nova*, eſt auſſi dans le Comté de Marr, à l'embouchure de la Dee, environ à une lieue de la vieille *Aberdône.* Elle a une Univerſité, comme la première. C'eſt un bon port qui lui attire beaucoup de commerce.

ABERDORE. *Aberdura.* Il y a deux villes en Ecoſſe de ce nom. La première qu'on nomme *Aberdour*, eſt une petite ville ou bourg du Comte de Buquam, ſur la côte, & plus au nord de la vieille Aberdône.

La ſeconde *Aberdour*, eſt dans le Comté de Fife, ſur le golfe d'Edimbourg, au nord-oüeſt de cette capitale.

ABERFRAW, ou ABERFAW. Bourg de la principauté de Galles, en Angleterre. *Aberfraria, Gadiva.* Il eſt ſur la côte occidentale de l'Île d'Angleſey. Il étoit autrefois la ville capitale de l'île, & le lieu de la réſidence des Rois de la Venedotie, qu'on appeloit encore rois d'*Aberfraw.*

ABERGEVENI, ou ABERGENY. Bourg de la province de Galles, en Angleterre. *Abergevenium, Abergenium.* Il eſt dans le comté de Montmouth, ſur la rivière d'Uſque, entre Brecknock & Caërlion. Il étoit autrefois habité par les Silures, & s'appeloit *Gobanium*, d'où *Gebeni* s'eſt formé.

ABERHAVRE. Embouchure de rivière; c'eſt de-là que vient le mot Havre, du mot Hébreu *habar*, ſelon Bochart. *Oſtia fluvii.* Ce mot n'eſt plus en uſage.

ABERISTIWITH. Bourg d'Angleterre, dans la principauté de Galles. *Aberſtivium.* Il eſt dans le comté de Cardigan, à l'embouchure de la riviere d'Invith.

ABERNETHY, ou ABUBORN. Ville d'Ecoſſe. *Abernethum, Abernethea, Abrinea.* Elle eſt dans le comté de Straterne, ſur la rivière du Tay, un peu au-deſſous du confluent de l'Erne. *Abernéthy* eſt fort ancien. C'étoit autrefois la capitale du royaume des Pictes. Il a eu un archevêché que le roi Canut fit transférer à ſaint André.

ABERRATION. ſ. f. Terme d'Aſtronomie, qui ſe dit d'un mouvement en declinaiſon, que l'on prétend depuis quelques années avoir trouvé dans les étoiles fixes, différent de celui qui vient du mouvement des étoiles autour des pôles de l'écliptique. M. Bradley, Anglois, eſt le premier qui l'ait découvert. Il prétend que chaque étoile obſervée pendant le cours d'une année, ſemble décrire dans les Cieux une petite ellipſe, dont le grand axe eſt d'environ 40″. La cauſe de ce mouvement apparent, ou d'*aberration*, s'il y en a, doit être le mouvement annuel de la terre dans ſon orbite. J'ai dit, s'il y en a; car quoique M. Roëmer ait auſſi cru trouver ce mouvement par les obſervations qu'il a faites à Stockholm, néanmoins les plus habiles & les plus exacts aſtronômes, ayant fait en France les mêmes obſervations ſur les mêmes étoiles que Roëmer, ont à la vérité ſouvent trouvé quelque choſe qui ſembloit favoriſer cette opinion; mais plus ſouvent encore, ou pour le moins auſſi ſouvent, ils n'ont trouvé aucune différence dans la ſituation de ces étoiles pendant le cours d'une année. D'ailleurs, l'orbite annuelle apparente d'une étoile eſt ſi petite, qu'il eſt impoſſible de déterminer ſi c'eſt une ellipſe, ou un cercle, ou quelqu'autre courbe. *Voyez* Bradley dans les *Tranſactions philoſophiques*, N°. 406, M. Horrebow dans ſa *Clavis Aſtronomiæ, vel Copernicus triumphans. Hawniæ*, 1727.

M. Bradley ne prétend pas que ce mouvement apparent des etoiles vienne du mouvement ſeul de la terre dans ſon orbite, mais du mouvement de la terre & du mouvement de la lumière que l'étoile lance, combinés l'un avec l'autre. Ce ſecond mouvement s'appelle *aberration* de lumière. Ces deux mouvemens combinés enſemble ſont ce qu'on appelle *aberration* des étoiles fixes.

Ce terme ſignifie donc l'éloignement d'une étoile du lieu effectif où elle eſt. Les étoiles paroiſſent faire un circuit en ellipſe autour du point qu'elles occupent réellement; c'eſt ce qu'on appelle *aberration*. La parallaxe nous fait voir les aſtres, où ils ne ſont pas, & tous les aſtronômes y ont égard dans leurs obſervations & leurs calculs; mais en outre les étoiles ont encore d'autres *aberrations*. M. Bradley, qui eſt le premier, je crois, qui ſe ſoit apperçu de l'*aberration* des étoiles, après avoir conclu qu'elle ſe faiſoit par le mouvement progreſſif de la lumière, donna des règles pour trouver l'*aberration* en aſcenſion droite. En l'année 1737, M. Clairaut préſenta un Mémoire à l'Académie des Sciences ſur l'*aberration* des étoiles, où il donne des méthodes plus ſûres & plus exactes pour calculer cette *aberration*, que tout ce qu'avoient dit MM. Bradley & Manfrédy, en comparant le mouvement progreſſif de la lumière avec le mouvement de la terre. Quoique M. Bradley prétende avoir obſervé l'*aberration* dans le lieu des fixes, néanmoins parce que cette théorie n'eſt pas encore adoptée de tout le monde, nous ne croyons pas qu'il faille trop ſe hâter de recevoir une découverte qui n'eſt encore atteſtée que par un ſeul auteur, qui ne s'accorde point avec les obſervations faites par les aſtronômes François, & qui eſt fondée ſur le mouvement ſucceſſif de la lumière, dont les plus habiles aſtronômes doutent encore. Voici cependant la réflexion d'un célèbre aſtronôme. Si la France a produit dans le dernier ſiècle les deux plus grandes découvertes de l'aſtronomie phyſique, ſavoir, l'accourciſſement du Pendule ſous l'Equateur, dont Richer s'apperçut en 1672, & la Propagation ou le mouvement ſucceſſif de la lumière, démontré dans l'Académie des Sciences par *Roëmer*, l'Angleterre peut bien ſe flatter aujourd'hui d'avoir annoncé la plus grande découverte de ce dix-huitième ſiècle. *Inſtitutions Aſtronomiques* de M. Le Monnier, p. 94.

ABERTIVI. *Voyez* TAFF.

☞ ABESKOUN, ABUSKOW, ou ABKOUN. Île de la Mer Caſpienne, éloignée ſeulement de trois parafangues de la ville d'Eſterabad. Il y a dans cette Île une ville & une rivière du même nom.

ABET. *Voyez* GOZA.

ABÉTI, IE, part. & adj. *Hebes.*

ABÉTIR. v. a. *Hebetem, ſtupidum reddere.* Rendre un homme ſtupide & ſemblable à une bete. Vous *abetirez* votre enfant. L'excès du vin *abetit.* Ce verbe eſt quelquefois neutre, & ſignifie devenir bete. *Hebeſcere.* On dit, Cet enfant *abetit* tous les jours. Il n'eſt guère d'uſage ni à l'actif, ni au neutre.

ABEX. Contrée de la haute Ethiopie, en Afrique. *Abaxia ora.* La côte d'*Abex* s'étend le long de la mer Rouge, qui la borne au levant. Elle a l'Abiſſinie & la Nubie au couchant, l'Egypte au nord, & la côte d'Ajan au midi. On la diviſe en deux parties, la ſupérieure qui eſt au nord, & regie par le Beglierbey d'Habeleth; ſes villes principales ſont Ercoco & Suaquem. Celle-ci eſt la capitale & le ſiege du Gouverneur. L'inférieure eſt le royaume de Dancala, dont les villes principales ſont Dégibelcora & Dégibeldara. La première appartient aux Turcs, & la ſeconde aux Mores. La côte d'*Abex* eſt une partie de l'ancienne Troglodyte.

ABEYANCE. ſ. f. *Abbeyantia, abeyantia.* Terme de Droit. Littleton le définit ainſi: Le droit de fée ſimple eſt en *Abeyance*, c'eſt-à-dire, il eſt tant ſeulement en la remembrance, entendement & conſidération de la ley. Car moi ſemble que tiel choſe & tiel droit que eſt en divers livres être en *Abeyance*, eſt à tant à dire en Latine: *Talis res vel tale rectum, quæ vel quod non eſt in homine ad tunc ſuperſtite, ſed tantummodo eſt & conſiſtit in conſideratione & intelligentiâ legis, & quod alii dixerunt, talem rem, aut tale rectum fore in nubibus.* Edoüard Cok dit que ſelon les Juriſconſultes, les choſes ſont en *abeyance*, *Quæ nondum ſunt definitæ, aut ſententiâ comprobatæ, ſed ſunt adhuc in expectatione*; c'eſt, ajoute-t-il, en donnant l'étymologie du mot *abeyance*, que *beer* chez les François & les Flamands, ſignifie, *Attendre avec empreſſement quelque choſe.* Ce mot *abeyance* eſt ancien.

☞ ABGARES. Les *Abgares* d'Edeſſe, en Méſopotamie, étoient de petits Rois qu'on voit ſouvent ſur des Médailles, avec des thiares d'une forme aſſez ſemblable à celles que portoient certains Rois Parthes. *Antiq. du Pere Montfaucon, T. III.*

ABHAL. ſ. m. Fruit de couleur rouſſe, tirant ſur le noir, très-connu dans l'Orient, qui eſt à-peu-près de la groſſeur de celui du cyprès, & que l'on recueille ſur un arbre de l'eſpèce de ce denier. On le regarde comme un puiſſant emménagogue; l'on s'en ſert auſſi pour hâter l'expulſion des fœtus qui ſont morts dans la matrice. DICT. DE MED.

☞ ABHER ou ABHERAH. Ville d'Aſie, dans la Province de Gebal ou Iraque Perſienne, ſituée au quatrième climat à 84 d. 30′ de long. & à 36 d. de lat. ſept.

AB HOC ET AB HAC. Mots empruntés du Latin dont on ſe ſert dans le ſtyle familier, pour dire, Confuſément, ſans ordre, ſans raiſon, à tort & à travers. *Temerè, inconſideratè, inconſultè.* Diſcourir *ab hoc & ab hac.*

Ici gît Monſieur de Clézac
Qui baiſoit ab hoc & ab hac. MÉN.

ABHORRER. v. a. Avoir un ſentiment d'averſion qui eſt l'effet du goût naturel, ou du penchant du cœur; *Abhorrere.* On le dit également des perſonnes & des choſes. Suivant la remarque de M. l'Abbé Girard, ce mot n'eſt guère d'uſage qu'au préſent. On ne doit pas le confondre avec *deteſter*, qui marque également un ſentiment d'averſion; mais ce dernier eſt l'effet de la raiſon ou du jugement. On *abhorre* ce qu'on ne peut ſouffrir, tout ce qui eſt l'objet de l'antipathie. Le *malade abhorre* les remèdes; une ame bien placée *abhorre* tout ce qui eſt baſſeſſe & lacheté. On déteſte ce qu'on déſapprouve, & tout ce que l'on condamne. Une perſonne vertueuſe déteſte tout ce qui eſt crime & injuſtice. On dit auſſi, *s'abhorrer* ſoi-même dans l'agitation & dans les remords d'un crime.

Objet infortuné des veangeances céleſtes,
*Je m'*abhorre *encor plus que tu me déteſtes.*

RACINE.

ABHORRÉ, ÉE. patt. *Odioſus.* Une choſe, une perſonne *abhorrée* de tous les honnêtes gens.

A B I.

ABIA, ou ALBIA. ſ. f. Petite rivière de la grande Tartarie. *Abia, Albia.* Elle coule dans le Zagathay, & après avoir reçu la rivière d'Amu, elle prend le nom d'*Abiamu*, ou *Albiamu*, ou plus communément *Giehun.* Voyez GIEHUN.

☞ ABIAD. Ville d'Afrique, ſur la côte d'Abex.

ABIAGRASSO. Bourg du Milanez, en Italie. *Albiatum, Albiatum craſſum.* Il eſt entre Milan & Vigévano, ſur la petite rivière de Ticinello.

ABIAMU, ou ALBIAMU. Voyez ABIA, ou GIEHUN.

☞ ABIANNEUR. Voyez ABIENHEUR.

ABIB. ſ. m. Nom que les Hébreux donnoient au premier mois de l'année ſacrée, & qui répond à la fin de notre mois de Mars, & au commencement de celui d'Avril. Saint Jérôme a traduit le mot *Abib* par *Fruits nouveaux*; & c'eſt ainſi qu'il eſt dans la Vulgate. Le P. Calmet dit qu'il ſignifie des épis verts. On donna dans la ſuite le nom de *Niſan* à ce même mois.

ABIBES. Voyez ABAÏBES.

ABIBON. ſ. m. *Abibon.* Nom d'homme. *Abibon* étoit le puîné des fils de Gamaliel. BAILL. Ce mot eſt Hébreu, formé de אב, *ab*, pere, & בון, *bun*, ou *bon*, Comprendre, être intelligent, & ſignifie, *Pere de l'intelligence.* M. BAILLET l'appelle *Abibas.* Quoique ce mot puiſſe abſolument ſe dire, il paroit mieux de dire *Abibon*, comme on le trouve dans le Martyrologe.

ABICUREN. ſ. m. Petite rivière de Perſe. *Abicurenus.* Elle arroſe Iſpahan, capitale de Perſe, & la province d'Erak-Atzem.

ABIDOS. Voyez AVEO & ABYDE, ABYDOS.

ABJECT, ECTE. adj. Bas, vil, mépriſable, dont on ne fait aucune eſtime. *Abjectus, vilis, contemptus.* Un homme de néant, & dont la perſonne lui paroiſſoit ſi *abjecte.* BOUH. On le dit auſſi de l'eſprit, du courage. C'eſt un eſprit vil & *abject*, une ame baſſe & *abjecte*, qui n'a aucune élévation, qui ne penſe à rien de grand.

☞ ABJECTION. ſ. f. Etat de mépris où eſt une perſonne. *Abjectio. L'abjection*, dit M. GIRARD, ſe trouve dans l'obſcurité où nous nous enveloppons de notre propre mouvement, dans le peu d'eſtime qu'on a pour nous, dans le rebut qu'on en fait, & dans les ſituations humiliantes où l'on nous réduit.

Ce mot n'eſt ſynonyme avec *baſſeſſe*, qu'autant qu'ils marquent l'un & l'autre l'état où l'on eſt. La *baſſeſſe* ſe trouve dans le peu de naiſſance, de mérite, de fortune & de condition. On doit dire, état d'*abjection*, & *baſſeſſe* d'état.

On emploie ſouvent ce mot dans les livres & dans les diſcours de dévotion. La piété diminue les amertumes de l'état d'*abjection.* M. l'Abbé GIRARD. Le mérite des premiers Chrétiens, des premiers Religieux, a été de vivre dans l'*abjection*, dans l'humilité, dans le mépris du monde. AB. D. L. TR.

ABIENHEUR, & ABIANNEUR. ſ. m. Terme de Coutume. *Dépoſitarius. Sequeſter.* Ce ſont en Bretagne les Dépoſitaires, les Sequeſtres ou Commiſſaires d'un fonds ſaiſi. Voyez M. Hevin ſur Frain.

ABIENS. ſ. m. plur. *Abii.* Peuple de Scythie, qu'Homère appelle, *Les plus juſtes de tous les hommes*, Δικαιοτατους ἀνθρώπων. *Iliad. V.* Quelques Auteurs les placent dans la Thrace. Quoique les *Abiens* aimaſſent leur liberté au dernier point, & qu'ils l'euſſent toujours conſervée depuis Cyrus, ils vinrent ſe ſoumettre volontairement à Alexandre, lorſqu'il étoit à Maracande.

On rapporte trois ou quatre étymologies de ce mot. 1°. On dit qu'il vient du fleuve *Abien, Abianus*, ſur les bords duquel ils habitoient. Si cela étoit, ils euſſent été appelés *Abianiens, Abiani*, plutôt qu'*Abiens, Abii.* 2°. On le fait venir de l'α privatif, & de βιος, *vie*, comme qui diroit : Des gens qui ne vivent pas, *quorum non eſt vita vitalis*, parce qu'ils vivoient dans le célibat, ne ſe nourriſſant que de lait, & demeurant toujours dans des chariots. Le célibat entier d'une nation paroit une fable; comment ſe fût-elle perpétuée? Bien d'autres chez les Scythes menoient une vie encore moins humaine, qu'on n'appeloit point pour cela *Abii.* 3°. D'autres tirent ce nom de l'α privatif, & de βιος un *arc*, parce qu'ils ne s'en ſervoient point. 4°. Enfin, & c'eſt ici ce qu'il y a de plus probable, d'autres veulent qu'ils fuſſent ainſi appelés de l'α privatif, & de βια, *violence, force*, parce qu'ils n'uſoient point de force, ni de violence, & n'avoient jamais fait la guerre, à moins qu'on ne voulût attenter à leur liberté. L'épithète que leur donne Homère, confirme ce ſentiment.

ABIGEAT. ſ. m. Terme de Droit Romain. L'*Abigeat* eſt une action qui conſiſte à emmener les troupeaux des paturages, pour ſe les approprier. C'eſt une eſpèce de vol, qui ſe commet, non pas en enlevant & en tranſportant d'un lieu à un autre la choſe dont on veut profiter, mais en la détournant, en la faiſant aller devant ſoi. *Abigere, ante ſe agere.* Celui qui n'enlève qu'un mouton, ne commet point le crime d'*abigeat*, mais un ſimple vol. La diſtinction de l'*abigeat*, & du vol ſimple, n'eſt pas connue en France.

☞ ABIGIRAS. Peuple peu connu de l'Amérique Méridionale, à l'Orient de la rivière de Moyobamba, au-deſſus de ſa jonction avec la rivière des Amazones.

ABIHAIL. ſ. m. ou f. Selon qu'il eſt nom d'homme ou de femme. Car c'eſt le nom de pluſieurs perſonnes dans l'Ecriture. Quand il eſt écrit par un ר, on l'interprète Pere de lumière ou de louange. Et quand il s'écrit par un ח, *Abihhail*, Pere de force, ou Pere de l'armée, ou de douleur, ou la force du Pere. Leur prince eſt Suriel, fils d'*Abihahiel.* SACY. Nomb. III, 35. Il faut lire *Abihhail.*

ABIMALIC. La langue d'*Abimalic*, c'eſt la langue des Africains Berebères, ou anciens & véritables Africains naturels du pays. On la nomme ainſi, à ce que l'on croit, de l'Auteur de leur Grammaire, nommé *Abimalik*, qui n'eſt apparemment autre choſe qu'Abimelech, c'eſt-à-dire, *Pere de Roi*, ou *Mon pere Roi.*

ABIME, ABIMER. Voyez ABYME, ABYMER.

ABIMELECH. ſ. m. *Abimelech.* Ce nom, qui eſt Hébreu, compoſé de אבי, *abi*, *pere*, ou *mon pere*, & de מלך, Roi, & qui ſignifie par conſéquent *pere de Roi*, ou plutôt, *mon pere Roi*, comme qui diroit *mon pere & mon Roi*, eſt 1°. un nom propre d'homme dans l'Ecriture. 2°. C'eſt un nom appellatif, ou comme appellatif, qui paroît commun à tous les Rois de Gérare, comme celui de Pharaon l'étoit à ceux d'Egypte. Car le Roi de Gérare, qui reçut Abraham, s'appelle *Abimelech*; & Achis, qui reçut David, eſt auſſi appelé *Abimelech* dans le titre du XXXIII. Pſeaume. C'eſt un nom très-convenable aux Rois de ces premiers temps, qui furent les peres ou les chefs des familles, en ſorte qu'on pourroit les appeler *Peres* & *Rois* en même temps. Il eſt croyable que ce fut là un des premiers que les Rois porterent.

☞ ABIN. Château d'Arabie, à l'Orient de la ville d'Aden, à douze milles de la mer.

ABINGTON. Bourg du comté de Bar en Angleterre. *Abindonia, Abingtonia.* Il eſt au-deſſous d'Oxford, au confluent de la Tamiſe & de l'Ock.

AB-INTESTAT. Terme de Juriſprudence, qui ſe dit de celui qui meurt ſans avoir fait de teſtament, ou qui en a fait un qui n'eſt pas valable, qui a été caſſé, & qui ne peut avoir ſon exécution. On ne dit point d'un mineur, qu'il eſt mort *ab-inteſtat*; mais on dit d'un fils, qu'il eſt heritier de ſon pere *ab-inteſtat*, lorſque le pere eſt mort ſans avoir fait de teſtament. Il y a eu un temps où l'on privoit de ſépulture ceux qui étoient décédés *ab-inteſtat*: ce qui donna lieu à un Arrêt du 19 Mars 1409, portant défenſes à l'Evêque d'Amiens d'empêcher, comme il faiſoit, la ſépulture des décédés *ab-inteſtat.*

☞ ABIOURD, ou ABIURD. Ville d'Aſie, dans le Coraſan, Province de Perſe. Elle a donné naiſſance à pluſieurs grands hommes.

☞ ABIPONES. Peuple de l'Amérique Méridionale, dans le Paraguai, entre les Frontones au midi, & les Guanalcas au nord.

ABISCA. ſ. f. Province de l'Amérique méridionale. *Abiſca.* On la place dans le pays des Amazones, vers la ſource du Tipy, à l'orient de Cuſco.

☞ ABISSINIE. C'eſt ainſi qu'on écrit communément. *Voyez* ABYSSINIE.

ABISUS. *Voyez* ATELLARO.

☞ ABIVERD, ou BAVERD. Ville d'Aſie, dans la Tartarie, au nord du Coraſſan, près de Tous.

☞ ABJURATION. ſ. f. acte par lequel on renonce ſolennellement à une erreur dans laquelle on s'étoit engagé, ou dont on faiſoit profeſſion publique. *Erroris confeſſio ac deteſtatio.* Il fit ſon *abjuration* entre les mains de l'Evêque. C'eſt auſſi l'acte en forme, par lequel on juſtifie que l'on a *abjuré.* Son *abjuration* eſt ſignée de l'Evêque.

Chez les Romains le mot d'*abjuration* ſignifioit *dénégation* avec faux ſerment d'une dette, d'un gage, d'un dépôt, ou autre choſe ſemblable, auparavant confiée. En ce ſens l'*abjuration* eſt la même choſe que le parjure. Elle differe de l'*ejuration* qui ſuppoſe le ſerment juſte.

ABJURATION, ſe dit auſſi dans l'Hiſtoire & les Loix d'Angleterre, du ſerment qu'un homme qui a commis un crime de félonie, & qui s'eſt réfugié dans un aſyle, fait de ſortir du Royaume pour toujours. C'eſt S. Edouard le Confeſſeur qui en fit la Loi; mais depuis elle a été changée. HARRIS. Selon Boyer, il ſignifie, Exil perpétuel. *Voyez* au mot *abjurer* une autre ſignification de ce mot. Ce mot vient du Latin *abjurare*, qui dans Cicéron & dans les autres bons Ecrivains de ce temps-là, ſignifie, *Nier* quelque choſe avec ſerment.

ABJURER. v. a. Renoncer ſolennellement à quelque mauvaiſe doctrine, à des maximes erronées. *Errorem damnare, deteſtari.* Cet homme a *abjuré* les erreurs de Socin. On dit ſimplement & abſolument, Il a *abjuré*; pour dire, Il a changé de Religion, il s'eſt converti. *Abjurer*, dit M. l'Abbé Girard, ſe dit toujours en bonne part. En quoi il differe de *renier* qui s'emploie toujours en mauvaiſe part. L'Hérétique *abjure* quand il rentre dans le ſein de l'Egliſe. Le Chrétien *renie* quand il ſe fait Mahométan. On *renie* le maître qu'on ſert, ou la religion qu'on avoit embraſſée. On *abjure* l'erreur dans laquelle on étoit.

On a dit autrefois, *abjurer* ſa patrie; pour dire, quitter la province pour n'y plus retourner, comme font les bannis, les proſcrits. *Abnegare.* Voyez ABJURATION.

Dans les Loix d'Angleterre, *abjurer* une perſonne, c'eſt renoncer à l'autorité ou au domaine d'une telle perſonne. Par le ſerment d'*abjuration* on s'oblige à ne reconnoître aucune autorité royale dans la perſonne appelée le *Pretendant*, & de ne lui rendre jamais l'obéiſſance que doit rendre un ſujet à ſon Prince.

Ce mot pris dans un ſens figuré, ſe dit encore pour ſignifier qu'on renonce pour toujours à certaines choſes, & qu'on les abandonne. Il a *abjuré* la Poëſie. SCAR. Elle a *abjuré* tout ſentiment de pudeur & de vertu. PASC.

ABJURÉ, EE. part. *Damnatus, abjectus, repudiatus.*

ABOXINIE. ſ. f. *Voyez* ABYSSINIE. Ce mot s'eſt formé d'*Abex.*

A B L.

ABLAB. ſ. m. Arbriſſeau de la hauteur d'un ſep de vigne, dont les rameaux s'étendent de même. Il croit en Egypte, & ſubſiſte un ſiècle, également vert en hiver & en été. Ses feuilles reſſemblent à celles de nos féves de Turquie; & ſes fleurs qu'il porte deux fois l'an, au printemps & en automne, ſont preſque ſemblables. Cette plante produit des féves qui ſervent de remède contre la toux & contre la rétention d'urine. Les Egyptiens s'en nourriſſent. *Voyez* HABLAB.

☞ ABLACTATION. ſ. f. *Ablactatio.* Terme de Médecine, qui ſignifie l'action ou la manière de ſevrer les enfans.

☞ ABLAI. *Voyez* ABLAY.

ABLAIS. ſ. m. Terme de Pratique en quelques Provinces. Dépouille de blés. La Coutume d'Amiens défend d'enlever les fruits, & *ablais*, quand ils ſont ſaiſis, ſans donner caution au Seigneur de ſes droits. *Ablais*, dans les Coutumes d'Amiens & de Ponthieu, ſont les blés coupés qui ſont encore ſur le champ. *Segetes deſectæ in agro jacentes.*

ABLAQUE. adj. f. Nom que les François ont donné à la ſoie Ardaſſine, que l'on tire de Perſe par la voie de Smyrne. *Voyez* ARDASSINE.

ABLATIF. ſ. m. Terme de Grammaire. Sixième cas de la déclinaiſon du nom & du participe, qui exprime un rapport de ſéparation, de diviſion, ou de privation. *Ablativus caſus, auferendi caſus.* On l'appelle *ablatif abſolu*, quand il eſt ſans régime. On l'a nommé autrefois *ablatif égaré.* On dit populairement *ablativo tout en un tas*; c'eſt-à-dire, tout enſemble, avec confuſion. Le mot d'*ablatif* Latin a été fait *ab auferendo.* Priſcien l'appelle auſſi *comparatif*, parce qu'il ne ſert pas moins à comparer qu'à ôter, parmi les Latins. Les Grammairiens prétendent que les Grecs n'ont point d'*ablatif.* L'*ablatif* eſt oppoſé au datif, parce qu'on ſe ſert de l'*ablatif* pour exprimer l'action par laquelle on ôte, comme on ſe ſert du *datif* pour exprimer l'action par laquelle on donne. Il n'y a pas en François de marque fixe & certaine dans la Grammaire qui diſtingue l'*ablatif* de tous les autres cas: & nous diſons qu'un mot eſt à l'*ablatif* par analogie avec la langue Latine. Ainſi dans ces deux phraſes, *La grandeur de la ville*, & *je viens de la ville*, nous diſons que *de la ville* dans la première eſt au génitif, & dans la ſeconde à l'*ablatif*; parce que cela ſeroit ainſi en Latin, ſi les deux phraſes étoient exprimées en cette langue.

ABLAY. ſ. m. Nom d'une principauté de la grande Tartarie. *Ablaſus principatus.* Vitien le met au midi de la Sibérie, entre le 92 & 97ᵉ degré de longitude, & entre le 60 & le 61ᵉ degré de latitude, & il appelle *Boëkhaërs* les Tartares qui l'habitent.

ABLE. C'eſt la terminaiſon des adjectifs formés des verbes; comme *deteſtable, recouvrable, exprimable*; qui viennent de *deteſter, recouvrer, exprimer.* Cette terminaiſon finale ne trouve ici ſa place, que pour avertir que la langue Françoiſe hait la plûpart de ces adjectifs; c'eſt-à-dire, ceux qui ſont nouvellement faits, & ne permet point d'en haſarder de nouveaux.

ABLE, ou ABLETTE. ſ. m. Petit poiſſon plat & mince, qui a le dos vert & le ventre blanc. *Alburnus.* Il ſe trouve dans les rivières. Il ſemble que ce mot vient d'*albus*, & qu'on dit *able* pour *albe*, à cauſe de ſa blancheur, par une ſimple tranſpoſition de lettres aſſez ordinaire dans les Langues. On tire de l'*able* la matière avec laquelle on colore les fauſſes perles. C'eſt cette matière préparée que l'on appelle *eſſence d'Orient.*

ABLÉGAT. ſ. m. Sa Sainteté nomma M. Aſſemani *Ablégat* Apoſtolique en ces quartiers, (chez les Maronites,) & le chargea d'une lettre pour le Patriarche. Le ſouverain Pontife enjoignoit au Patriarche d'aſſembler un concile de concert avec l'*Ablégat*, &c. *Legati vicarius.* MÉM. DE TRÉV. C'eſt un Officier commis par le Pape pour faire les fonctions de Légat dans quelque circonſtance particulière.

ABLERET, ou ABLERAT. Terme de pêche. C'eſt une eſpèce de filet carré attaché au bout d'une perche, avec lequel on pêche les *ables*, ou autres petits poiſſons; ce qui eſt permis par pluſieurs Coutumes. On l'appelle en quelques pays, *Carré. Rete quadratum.*

☞ ABLÉGATION. *Voyez* EXIL, BANNISSEMENT.

☞ ABLIS. Petite ville de France, dans la Beauce, à l'orient d'été de Chartres.

ABLON. ſ. m. *Ablonium.* Bourg de l'Île de France. Entre Paris & Corbeil.

ABLOQUIÉ. adj. Terme de Coutume, qui ſignifie la même choſe que ſitué. C'eſt dans ce ſens, qu'il eſt pris dans celle d'Amiens, qui défend aux Tenanciers de démolir aucuns édifices *ablouiés* & *ſolivés*, dans l'héritage qu'ils tiennent en roture, ſans le conſentement de leur Seigneur. Suivant la remarque de Ferrière, il faudroit dire *obloquiez.* On entend, dit-il, par *oblogs*, des parpains ou murs de pierre ou de brique, élevés de deux pieds ou environ, ſur leſquels

on dreſſe des ſolives, pour bâtir des maiſons de bois. Les édifices ainſi conſtruits ſont appelés *obloquiez*, & du mot ſolive, *ſoliviez*.

ABLUER. v. a. Terme de Maître d'écriture. On appelle *Abluer* un parchemin, un papier ou de l'écriture, lorſqu'en paſſant légérement d'une certaine liqueur ſur un parchemin dont l'écriture eſt effacée & altérée, on la reſſuſcite, & on la met en état d'être lue. *L'ablution* des écritures effacées par le temps eſt quelquefois d'un grand ſecours. Cela ſe fait avec de la noix de galle broyée dans du vin blanc & diſtillée au feu, dont on frotte légérement le papier. *Voyez* le traité des Inſcriptions en faux, & des reconnoiſſances d'écritures & ſignatures de Raguenéau.

☞ ABLUTION. ſ. f. *Ablutio*. Cérémonie Religieuſe, pratiquée chez les Romains, comme une ſorte de purification pour laver le corps avant que d'aller au ſacrifice. C'eſt pour cela qu'à l'entrée des temples il y avoit des vaſes de marbre remplis d'eau. Ils avoient ſans doute pris cette coutume des Juifs. Salomon, à l'entrée du temple qu'il fit bâtir, plaça un grand vaſe, que l'écriture appelle *la mer d'Airain*, où les Prêtres ſe lavoient avant que d'offrir le ſacrifice, après avoir ſanctifié l'eau, en y jetant les cendres de la victime immolée.

Ce mot d'*Ablution* eſt particuliérement uſité dans l'Egliſe Romaine, pour ſignifier un peu de vin & d'eau que les communians prenoient autrefois après l'hoſtie, pour la conſumer plus facilement, ou qui ſert encore aujourd'hui à laver les doigts du Prêtre qui a conſacré.

ABLUTION. Se dit auſſi des bains religieux, ou plutôt ſuperſtitieux des Turcs. Jamais les Turcs ne prient Dieu dans les moſquées, ni ailleurs, qu'ils n'aient fait la grande ou petite *ablution*. La premiére ſe nomme *Ghouſl*, qui eſt un lavement général de tout le corps. Cette *ablution* leur eſt commandée quand ils ont couché avec leurs femmes, quand ils ont eu quelque pollution en dormant, ou qu'en urinant, une ſeule goutte d'eau eſt tombée ſur leur chair. D'où vient qu'ils évitent cet accident en s'accroupiſſant avec un ſoin ridicule. Et afin que rien ne ſoit à couvert de l'eau qui les purifie, ils ſe rognent les ongles, & ils ſe font tomber, ou raſent tout le poil, excepté celui de la barbe aux hommes, & celui de la tête aux femmes. La ſeconde *ablution* ſe nomme *Abdeſt*, & eſt celle qu'ils font toujours immédiatement avant l'oraiſon, quand ils ſont en un lieu commode. Auprès de toutes les moſquées, on pratique, autant qu'il eſt poſſible, des bains pour le *Ghouſl*, & des fontaines pour l'*Abdeſt*. Par la petite *ablution*, ils croient ſe purifier les cinq ſens du corps; ils ſe lavent les mains & les bras juſqu'au coude, & puis le nez, les yeux, les oreilles, le deſſus de la tête, & les pieds. Ils prétendent que cette eau a le même effet que l'eau bénite parmi nous, & ils la jugent ſi néceſſaire au repos de leur conſcience, que quand elle leur manque, après avoir déchargé leur ventre, ils font ſuppléer la terre à l'eau, & ils nomment cette cérémonie *Tehyemmum*. DULOIR. *Voyage du Lev. p. 140. 141.*

Les Médecins & les Apothicaires appellent *ablution*, une préparation du médicament dans quelque liqueur, pour le purger de ſes immondices, ou de quelque mauvaiſe qualité.

ABLUTION, ſe dit auſſi chez les Religieux qui portent des habits blancs, de l'action de les blanchir & de les nettoyer. *Lotio, lotura*. Il y a auſſi des écriteaux qu'on met dans les cloîtres pour marquer les jours d'*ablution*.

A B N.

ABNAQUIS, ISE. ſ. m. & f. *Abnaquii*. Peuple de l'Amérique ſeptentrionale, entre la mer du Nord, le lac de Champlain, & la riviére de S. Laurent. MATY. Au reſte, je ne ſais pourquoi Maty & M. Corneille écrivent *Abnaquiois*. J'ai toujours ouï dire *Abnaquis* par les François qui ont été en Canada; & un Auteur de Dictionnaire, qui les appelle *Abnaquiois*, avoue néanmoins qu'on les appelle auſſi ſouvent *Abnaquis*.

ABNÉGATION. ſ. f. Terme de dévotion. Renonciation à ſes paſſions, à ſes plaiſirs, à ſes intérêts. *Abnegatio*. L'*abnegation* de ſoi-même eſt néceſſaire pour la perfection Chrétienne. Il n'eſt guére en uſage que dans cette phraſe, & pour ſignifier un renoncement à ſoi-même, & un détachement de tout ce qui n'a point de rapport à Dieu. *L'abnégation* & la haine de ſoi-même recommandées dans l'Evangile, ne ſont pas une haine abſolue de nous-mêmes, mais de notre corruption. FENEL. Ce terme vient du Latin *abnegare*, qui ſignifie Déſavouer, ne vouloir point reconnoître une choſe comme ſienne.

ABNOUS. ſ. m. Poiſſon vorace qui fait la guerre à l'*Aquador*, & qui le dévore quand il le peut attraper. *Voyez* AQUADOR. Les Portugais appellent l'*Abnous*, Poiſſon doré, parce que ſon écaille eſt d'un beau jaune doré.

A B O.

ABO. Ville de Suéde. *Aboa*. Elle eſt capitale de la Finlande. Elle a un Evêché & une Univerſité. Cette ville eſt ſituée ſur le golfe de Finlande, à l'embouchure de la riviére d'Autajoki.

ABODRITE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Abodritus*, *a*. Les *Abodrites* au VIIIe & IXe ſiécle occupoient en Allemagne un pays voiſin de la mer Baltique. On croit que c'eſt le duché de Meckelbourg, ou la Pomeranie citérieure.

☞ ABOERA. Ville d'Afrique, ſur la côte d'or de Guinée.

ABOI. ſ. m. On diſoit autrefois *abay*. Le cri d'un chien. *Latratus*. Ce mot eſt factice & forme ſur le ſon des chiens qui crient, ou aboient. L'*aboi* des chiens fait connoître le lieu où eſt le gibier.

Tenir les *abois*. Terme de chaſſe. C'eſt quand la béte s'arrête, tient devant les chiens par laſſitude, & n'en peut plus.

On dit proverbialement, Tenir quelqu'un en *aboi*; pour dire, Repaître de vaines eſpérances.

ABOI, ſe dit auſſi de l'extrémité où eſt reduit le cerf ſur ſes fins; car alors on dit, qu'il eſt aux *abois*, qu'il ne peut plus courir, qu'il manque de force & de courage. *Ultima cervi deficientis neceſſitas*. On ne s'en ſert dans ce ſens qu'au pluriel.

ABOI, ſe dit figurément de l'homme, & ſignifie l'Agonie, ou la dernière extrémité. Il eſt réduit aux *abois*; c'eſt-à-dire, il ſe meurt. *Animam agere, expirare*. On dit auſſi qu'une place eſt aux *abois*, lorſqu'elle ne peut plus tenir, & qu'elle eſt ſur le point de ſe rendre; qu'une fidelité eſt aux *abois*, lorſqu'elle eſt preſque vaincue, & qu'elle eſt prête à ſuccomber. *Extrema, ſummæ anguſtiæ*. On y voit tous les jours l'innocence aux *abois*. BOIL.

Corneille dans la tragédie de Sertorius, a dit *ſauver des abois*. C'eſt une faute. *abois*, ſignifie les derniers ſoupirs. On ne ſauve point d'un ſoupir, on ſauve du péril, & on tire d'une extrémité; on rappelle des portes de la mort, mais on ne ſauve point des *abois*. VOLT.

Ce mot *abois* eſt pris des cris des chiens qui aboient autour d'un cerf forcé, avant que de ſe jeter ſur lui.

Dans la Tragédie de Nicomede M. Corneille dit encore approcher des *abois*. Cette expreſſion, qui par elle-même n'eſt pas noble, *dit M. de Voltaire*, n'eſt plus d'uſage aujourd'hui.

ABOIEMENT. ſ. m. Le cri du chien. *Latratus*. Les longs & affreux *aboiemens* des chiens ont troublé mon ſommeil.

ABOILAGE ou ABEILLAGE. ſ. m. Vieux mot qui ſe trouve encore dans quelques Coutumes, & qui ſignifie un Droit des Seigneurs ſur les abeilles qui ſe trouvent dans les forêts de leurs châtellenies. Il a été formé d'*aboilles*, qu'on diſoit autrefois pour *abeilles*. MÉN.

☞ ABOILAGE ou ABEILLAGE, ſe prend auſſi quelquefois pour un droit en vertu duquel les abeilles épaves, & non pourſuivies, appartiennent aux Seigneurs juſticiers. *Voyez* ÉPAVES.

ABOILE. f. f. Vieu mot qui veut dire une *Abeille. Apis.*

ABOKELLE. f. f. Terme de Négociant en Egypte & de Relation. C'eſt le nom que les Arabes donnent à une monnoie de Hollande. Elle vaut moins que la piaſtre, & les Arabes la nomment ainſi, a cauſe d'une figure de lion qu'elle porte. Cependant au lieu de lui donner le nom de *lion*, ils lui donnent celui de *kelb*, qui ſignifie *chien*, ſoit par mépris pour les Chrétiens, ſoit pour marquer ſon bas alloi. HERB. Ce nom vient de אב, *ab*, Pere, & *kelb*, qui eſt la même choſe que l'Hébreu חלב *Chaleb*, qui veut dire *chien*. C'eſt un Arabiſme. Les Arabes diſent *aba*, Pere, au régime de tout ce qui a, qui poſſede quelque choſe, dans le même ſens que les Hébreux diſent בן *fils*. Ainſi *aboukelb* eſt une monnoie, qui a un chien gravé, qui eſt marquée d'un chien. Car proprement il faudroit dire *aboul elb*, mais on dit vulgairement en Egypte *abokelle*.

ABOLIR. v. a. Mettre quelque choſe hors d'uſage, la détruire, l'anéantir, l'abroger. *Abolere, abrogare, refigere.* Le Magiſtrat a *aboli* cette méchante coutume. Le Roi a *aboli* une telle loi, il a entierement *aboli* les duels. Le temps a *aboli* les plus beaux monumens de l'antiquité. On dit auſſi *abolir*, ou effacer la mémoire ou le ſouvenir des choſes paſſées. *Oblitterare memoriam. Abolir*, ou bannir la ſuperſtition. *Superſtitionem tollere. Abolir* ou révoquer les impôts. Le temps qui conſume tout, *abolit* tous les jours les noms & les titres qui ſont gravés ſur ces magnifiques monumens. BOUH. Ce mot vient du Latin *abolere, ita extinguere & delere, ut ne oleat quidem.* Ainſi *abolir* une loi, une coutume, c'eſt la révoquer, l'éteindre de façon qu'elle n'ait plus lieu à l'avenir. Il n'appartient qu'à ceux qui font les loix, de les *abolir*.

M. l'Abbé Girard prétend qu'*abolir* ſe dit plutôt à l'égard des coutumes, & *abroger* à l'egard des loix. Le non uſage ſuffit pour l'*abolition*, mais il faut un acte poſitif, pour l'*abrogation*. On a *aboli* en France les joutes, les tournois & les autres divertiſſemens brillans. Les nouvelles pratiques font que les anciennes s'*aboliſſent*.

☞ ABOLIR *un crime*, ſe dit lorſque le prince, par des lettres qu'il donne, remet d'autorité abſolue, la peine d'un crime qui, par les ordonnances, n'eſt pas remiſſible. *Voyez* ABOLITION, *terme de Chancellerie.*

ABOLIR, ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel. les Mandats Apoſtoliques ſe ſont *abolis* par un non uſage. Il ne faut pas ſouffrir que les bonnes coutumes s'*aboliſſent*.

On dit que tout crime s'*abolit* par vingt ans, pour dire, que le droit d'en pourſuivre la punition ceſſe apres vingt ans. ACAD. FR.

ABOLI, IE part. *abolitus, abrogatus.* Loi *abolie*, Crime *aboli*.

☞ ABOLISSEMENT. ſ. m. *Abrogation, extinction.* Il n'eſt plus d'uſage qu'en parlant des loix & des coutumes. *Voyez* ABOLITION.

☞ ABOLITION. ſ. f. En général, eſt l'action par laquelle on detruit ou l'on anéantit une choſe. *Abolitio. Voyez* la note de M. l'Abbé Girard au mot ABOLIR. L'*Abolition* d'une Religion coûte toujours du ſang, & la victoire peut n'etre pas attachée, en cette occaſion, a celui qui le répand : le perſécuté y triomphant quelquefois du perſécuteur. M. L'ABBÉ GIRARD, C'eſt ainſi que le Chriſtianiſme a triomphé du Paganiſme par le martyre des premiers fidèles. *Abolition* d'un culte ſuperſtitieux. L'entière *abolition* de l'Ordre des Templiers.

ABOLITION. Terme de Chancellerie. *Abolitio criminis.* Lettres de pardon du Prince, par leſquelles il abolit entièrement un crime qui n'eſt pas rémiſſible par les Ordonnances, ſans même qu'on ſoit tenu d'en expliquer les circonſtances, & de les rendre conformes aux informations, ainſi qu'il eſt requis aux Lettres de grâce, qui ne s'accordent que pour les cas rémiſſibles. *Abſolutoriæ litteræ.* Les Lettres d'*abolition* doivent contenir cette clauſe : En quelque ſorte & manière que le cas puiſſe être arrivé. Celui qui obtient l'*abolition* de ſon crime ſe met au nombre des innocens, & reprend ſon premier rang, Liv. III, ff. *de accuſat.* DE ROCH. Quoique la parole d'un Roi ſoit un fondement inébranlable, néanmoins en matière de crime de Lèſe-Majeſté, il faut toujours faire entériner les Lettres d'*abolition* au Parlement. *Matthieu, en la vie de Henri IV. Liv. I.* DE ROCH. L'amniſtie eſt une *abolition* générale de tout ce qui s'eſt commis dans la guerre civile. Les Lettres d'*abolition* pour les Gentilshommes, ſont adreſſées aux Parlemens; & pour les roturiers, aux Baillifs, Senechaux, ou a leur defaut aux autres Juges reſſortiſſans nuement aux Parlemens, pourvu, ſuivant la Déclaration de 1681, que les crimes aient été commis dans leur reſſort. Le Roi n'accorde point de Lettres d'*abolition* pour les duels, les aſſaſſinats premeditès, le crime de rapt commis par violence. ORDONNANCE de 1670. Tit. XVI.

ABOMASUS. C'eſt l'un des eſtomacs des animaux qui ruminent. On en compte quatre. *Venter, Reticulum, Omaſus* & *Abomaſus.* Ceſt ce qu'on nomme, proprement la *caillette*. Ce mot eſt latin, & vient d'*Omaſus*, ou *Omaſum*, qui ſe trouve dans Pline.

ABOMINABLE. adj. m. & f. Horrible, deteſtable, exécrable. *Abominandus, deteſtandus.* Le repas d'Atrée & de Thyeſte fut un repas *abominable.* Néron étoit un monſtre *abominable*, L'héréſie d'Arius étoit *abominable.* Le parricide eſt un crime *abominable.* Il ſe dit par exagération de tout ce qui eſt très-mauvais. Une phraſe *abominable*, une muſique *abominable.*

Ce mot, ainſi que *déteſtable* & *exécrable*, déſigne quelque choſe de très-odieux, de mauvais au ſuprême degré. *Abominable* paroit avoir un rapport plus particulier aux mœurs. Il marque une ſale corruption. *Déteſtable* a plus de rapport au goût. Il marque de la dépravation. *Exécrable* a plus de rapport a la conformation. Il marque une extrême difformité, une figure hideuſe. Comme le mot *abominable* déſigne une choſe odieuſe au ſuprême degré, il eſt évident qu'on ne peut pas l'employer au ſuperlatif, ou qu'on ne peut pas dire très-*abominable.* Mais on peut s'en ſervir pour comparer un crime *abominable* à un autre crime plus *abominable* encore.

ABOMINABLEMENT. adv. Exécrablement, horriblement. *Abominandum, deteſtandum in modum.* Il en a uſé avec lui *abominablement*; c'eſt à dire, d'une manière deteſtable : & par exagération, il écrit *abominablement.*

ABOMINATION. ſ. f. Horreur, exécration. *Abominanda, deteſtanda res.* L'Egliſe a cette opinion en *abomination.* Le Seigneur a en *abomination* les ſanguinaires. SAIN. Ce ſcélérat eſt en *abomination* à tous les gens de bien. Ce mot ſignifie auſſi la choſe, ou la perſonne meme abominable. Ce brigand commet tous les jours mille *abominations.* Il eſt l'*abomination* de tous les gens de bien.

On dit les *abominations* des Gentils, pour dire leur culte idolâtre. ACAD. FR.

☞ ABOMINATION DE LA DÉSOLATION. Phraſe tirée de l'Ecriture-Sainte, qui exprime les plus grands excès de l'impiété; la profanation portée au ſuprême degre.

ABOMINER. v. a. Vieux mot qui n'eſt plus en uſage. Avoir en horreur. *Abominari, execrari.*

Ces mots viennent d'*abominari*, comme qui diroit, *ab omine rejicere, rejicere tamquam malum*, Rejeter une choſe comme ſi elle étoit de mauvais augure.

ABONDAMMENT. adv. En abondance. *Abundanter, abundè, copiosè, cumulatè.* Cette ſource donne de l'eau *abondamment.* Ce champ me fournit *abondamment* de quoi vivre. Le Paraſite ne ſeme ni ne moiſſonne, & trouve tout *abondamment.*

☞ ABONDANCE. ſ. f. Grande quantité, affluence de pluſieurs choſes en un meme lieu. *Abundantia, copia.* Les Etymologiſtes dérivent ce mot d'*ab* & *unda, eau, vague*, parce que dans l'*abondance* les biens viennent en affluence, & pour ainſi dire, comme des flots. La commodité des rivières amene l'*abondance* à Paris. L'*abondance* n'eſt pas toujours la marque de la perfection des langues. BOUH. On ſe laſſe des plaiſirs, & l'*abondance* engendre le dégoût. ABLANC. Il étoit dans une heureuſe *abondance* de toutes choſes. PATR.

On appelle la corne de la chèvre *Amalthée*, la Corne d'*abondance. Copiæ cornu.* En ſculpture & en peinture, c'eſt une figure de corne d'où il ſort des fruits. L'Ar-

chitecture de ce Palais eſt ornée par-tout de cornes d'*abondance*. A l'égard des Médailles, on obſerve qu'elle ſe donne à toutes les Divinités, aux Genies, aux Héros, pour marquer les richeſſes & l'*abondance*, procurées par la bonté des Dieux, & par la valeur des Heros. Quelquefois l'on en met deux, pour marquer une *abondance* extraordinaire.

L'*abondance* eſt quelquefois repréſentée ſur les Médailles, ſous la forme d'une Divinité. Elle tient à la main des épis, & elle a à ſes pieds un pavot entre des épis ſortant d'un boiſſeau.

On dit proverbialement, de l'*abondance* du cœur la bouche parle; pour dire, qu'on ne peut retenir certaines choſes, & qu'on eſt preſſé de s'en expliquer. Ce proverbe, ſi c'en eſt un, ou plutôt cette phraſe eſt priſe de l'Evangile, MATTH. XII, 34, LUC, VI, 45, où JESUS-CHRIST dit: C'eſt de l'*abondance* du cœur que la bouche parle, pour marquer que quand on eſt plein de quelque choſe, quand on l'affectionne beaucoup, on en parle ſouvent. Le Roi parloit de la ſorte, & il étoit aiſé de juger par la véhemence de ſon action, qu'il parloit de l'*abondance* du cœur. BOUH. *Xav.* L. V.

Le P. Bourdaloue, *Exhort. t.* 1, *p.* 249, a dit: Si l'*abondance* du propre ſens, ou l'ennui de la dépendance l'avoit porté à quelques ſentimens contre l'obéiſſance & ſon aveugle ſimplicité, vous allez tout régler & tout reformer. On dit, Abonder en ſon propre ſens. *Voyez* ABONDER. Mais je n'ai point vû ailleurs l'*abondance du propre ſens*.

Ce mot ſe dit dans les Colléges, du vin mêlé de beaucoup d'eau, que l'on ſert à table aux penſionnaires; & on l'appelle ainſi, ou parce qu'on en donne abondamment, & tant que l'on veut, ou parce qu'il y a *abondance* d'eau. *Vinum aquâ temperatum*.

ABONDANCE. ſ. m. Nom d'homme. *Abundantius*. Il y a pluſieurs Saints de ce nom.

☞ ABONDANCE. Petite ville de Savoie, dans le Duché de Chablais, au pied d'une chaine de montagnes, à trois milles géométriques du lac de Genève.

Dans le voiſinage de cette ville, il y a une Abbaye appelée *Notre-Dame de l'Abondance*, qui eſt aujourd'hui de la Congrégation des Feuillans.

ABONDANT, ANTE. adj. *Abundans, affluens, circumfluens*, qui abonde, qui procure l'abondance. Un jardin *abondant* en fruits. La langue Grecque eſt fort *abondante* en mots. Cette maiſon eſt *abondante* en biens. Ce Prédicateur eſt *abondant* en paroles & en compataiſons. La Perſe étoit alors paiſible & *abondante* en toutes choſes. VAUG.

ABONDANT, ſignifie encore, Grand & ample. Une pluie *abondante*. Une *abondante* nourriture. La profuſion des louanges eſt aujourd'hui ſi *abondante*, qu'il eſt ſurprenant que tant de gens en ſoient ſi avides. PORT ROYAL. Un nombre *abondant*, en terme d'Arithmetique, eſt celui dont les parties jointes enſemble par addition, font un autre nombre plus grand que celui dont elles ſont parties. Ainſi 12, eſt un nombre *abondant*, parce que ſes parties qui ſont 1, 2, 3, 4, & 6, font ſeize. HARRIS. Mais 10 n'eſt pas un nombre *abondant*, parce que 1, 2 & 5, qui ſont ſes parties, ne font que 8.

D'ABONDANT. adv. *Inſuper, præterea*. Il lui a dit cela d'*abondant*. Ce mot vieillit, & ne ſe dit guère qu'au Palais pour marquer la ſurabondance de droit. A toutes ces raiſons, j'ajouterai d'*abondant*.

ABONDE. ſ. m. Nom d'homme. *Abundius*.

ABONDER. v. n. Avoir beaucoup de quelque choſe, avoir une grande quantité, & par extenſion, être en grande quantité. *Abundare, affluere, circumfluere*. Ce pays *abonde* en froment, en vin, en fourrages. Cet homme *abonde* en richeſſes, en eſprit. Toutes ſortes de delices *abondent* en ce lieu. VOIT. Cette famille *abonde* en honnêtes gens. Toutes choſes *abondent* dans cette maiſon. Tout *abonde* chez un financier.

On dit figurément, qu'un homme *abonde* en ſon ſens; pour dire, qu'il eſt attaché avec opiniâtreté à ſes ſentimens, & qu'il ne veut jamais s'en rapporter au ſentiment des autres. *Pericinax*. Cette expreſſion eſt priſe de l'Epitre aux Romains, XIV, 5. Il y a pourtant cette remarque à faire, que ſaint Paul l'a dit en bonne part, au lieu que dans notre langue l'uſage eſt de la dire en mauvaiſe part. On parleroit mal en diſant, *Abonder en ſon ſentiment*, quoi que *ſens* & *ſentiment* ſoient ici la même choſe. VAUG.

On dit au Palais, ce qui *abonde* ne vicie pas; pour dire qu'une raiſon, qu'un moyen de plus ne peut nuire dans une affaire.

ABONNEMENT, ou ABOURNEMENT, ABONNAGE, ou ABOURNAGE. ſ. m. Traité ou convention, par lequel on *abonne*, c'eſt-à-dire, on vend ou on rachete à un prix certain une redevance incertaine. *Clientelaris juris venditio*, vel *redemptio*. Ce mot vient de ce qu'on met de certaines bornes & limites aux droits incertains qu'on pourroit prétendre. PAQ. On diſoit même autrefois *bonnes* pour *bornes*, ou limites. C'eſt pourquoi on diſoit, *Abonner* un heritage; pour dire, y mettre des bornes. MÉNAG. Il eſt *abonné* à tant par an pour tous droits ſeigneuriaux. Ce Marchand eſt *abonné* à cent ecus par an avec le Douanier, pour les droits d'entrée de toutes ſes marchandiſes. Il ſe dit avec le pronom perſonnel: Je m'*abonnai*, je ſuis *abonné*. Dans pluſieurs Coutumes, les rouſſins de ſervice ſont *abonnés* à un ecu. Les *abonnemens* avec les Sous-Fermiers des Aides ſont obligatoires, pourvû qu'ils ſoient rediges par écrit, & il eſt défendu d'en recevoir la preuve par témoins. ORDONN. de 1680 ſur le fait des Aides.

ABONNER, ou ABOURNER. v. a. Terme de Palais. Eſtimer & reduire à une certaine ſomme d'argent un droit qu'on recevoit ou qu'on payoit en eſpeces, & dont le prix étoit incertain. *Clientelaria jura vendere*, vel *redimere*. Dans l'uſage ordinaire on dit *abonner*, & non pas *abourner*. On a *abonné* cette Province à telle ſomme.

APONNER, eſt auſſi quelquefois neutre paſſif, & l'on dit: Je ſuis *abonné* à tant avec le Fermier des Aides; c'eſt-à-dire, je ſuis convenu avec lui qu'au lieu de lui payer à chaque tonneau de vin que je ferai entrer, ou que je vendrai, la ſomme qui lui revient, je lui donnerai par an ou par mois, une telle ſomme pour tous ceux que je pourrai faire entrer, ou vendre. En cette forme on le joint quelquefois au pronom perſonnel. Je me ſuis *abonné*. Il s'étoit *abonné*. Vous vous ſeriez *abonné*.

ABONNER, ſignifie auſſi, Aliéner, changer: c'eſt quand un vaſſal aliène ſes rentes, ou change ſon hommage en quelque autre devoir. *Abalienare, commutare*. *Voyez* les Coutumes d'Anjou & du Maine. L'ancienne Coûtume de Tours portoit *aliener*, au lieu d'*abonner*, qui eſt en la nouvelle.

ABONNÉ, E. part. *Venditus*, vel *redemptus*. Champart *abonné* ou *abourné*. Les Coutumes font auſſi ſouvent mention d'hommes & de femmes ſerfs *abonnés*, de quete *abonnée*, d'aides *abonnées*; c'eſt-à-dire, fixées.

On dit auſſi, Des Meûniers *abonnés* au Seigneur, pour avoir permiſſion de chaſſer, & de chercher les mouxes dans ſa Seigneurie.

On dit auſſi, Taille *abonnée* en la Coutume de Nevers, & *abournée* en la Coutume de Troyes.

ABONNI, IE. part. *Melior redditus, effectus*. En ſalant les viandes, elles en ſont *abonnies*. ÉT. QUINT. Ce mot ſe dit peu.

ABONNIR. v. a. & pron. Rendre meilleur, ou devenir meilleur. *Rem meliorem facere, meliorem fieri*. Les Cabaretiers trouvent moyen d'*Abonnir* leur vin par des drogues qu'ils y mêlent. On le dit auſſi avec le pronom perſonnel. Cet homme s'*abonnit* tous les jours depuis qu'il hante les gens de bien. Les fruits s'*abonniſſent* en mûriſſant. Ce mot ſe tire du Latin *bonus*, bon. Il n'eſt en uſage que dans la converſation.

ABONNIR eſt auſſi neutre, & ſignifie Devenir meilleur. C'eſt un vieux pécheur, il n'*abonnit* point en vieilliſſant. Il eſt familier. ACAD. FR.

ABONNIR. Terme de Potier, qui ſignifie Faire ſécher le carreau, & le mettre en état de rebattre. *Siccare, durare*.

☞ ABONOÉ. Petit pays d'Afrique, au dedans de celui des Nègres, confinant à l'occident à Aguemboe, au

midi à Algwana, au ſeptentrion à Aboera, à l'orient au grand Acara.

ABORAAS. *Voyez* ABARAAS, ABARAUS.

ABORD. ſ. m. Entrée, accès, approche. *Aditus.* On le dit proprement des ports, des endroits où les vaiſſeaux peuvent mouiller. Les *abords* de cette place ſont dangereux. Toutes les côtes d'Angleterre & de Hollande ſont de difficile *abord.* Le commerce fleurit d'ordinaire dans les ports qui ſont de facile *abord.* Ce mot eſt compoſé de *à* & de *bord*, ſignifiant *Rivage.*

On le dit par extenſion de l'affluence des perſonnes qui arrivent, ou des marchandiſes qu'on apporte dans un même lieu. *Appulſus.* Il y a un grand *abord* de monde, de marchandiſes dans cette ville. L'*abord* des Marchands étrangers ſe fait en la maiſon des Conſuls établis dans les échelles du Levant.

En termes de guerre, on le dit d'une attaque ſoit par mer, ſoit par terre. L'*abord* des François eſt à craindre; on ne peut ſoutenir leur premier *abord.* L'*abord* fut rude quand on eut accroché le vaiſſeau. *Impetus, aſſultus.* On le dit auſſi des approches d'une ville aſſiégée.

☞ ABORD, Synonyme d'arrivée. A notre *abord* dans l'Île nous fûmes attaqués.

☞ ABORD, ſe dit figurément en parlant des perſonnes dont on approche. On *aborde* les perſonnes à qui l'on veut parler. Les Princes, *dit l'Abbé Girard*, donnent accès: ils ſe laiſſent *aborder* & permettent qu'on les approche. L'*abord* eſt rude ou gracieux: l'accès eſt facile ou difficile: L'approche eſt utile ou dangereuſe. Le Prince a l'*abord* doux, gracieux. Sa bonté inſpire de la confiance à ceux auxquels l'impreſſion de ſa grandeur peut faire appréhender ſon *abord.* Il ſied bien aux Magiſtrats & à toute perſonne placée en dignité d'avoir l'*abord* grave, pourvû qu'il n'y ait point de fierté mêlée.

On dit dans ce ſens, qu'un homme a paru froid, grave, ſérieux du premier *abord*, & dans le ſtyle familier, de prime *abord.*

D'ABORD, Tout d'*abord*, De prime *abord*, à la première vue, ſont des phraſes adverbiales. *Primo aſpectu, primâ fronte.* Du commencement. *Principio, initio.* Aux tables de Perſe on ſert d'*abord* le fruit & & les confitures. Tout d'*abord* a une ſignification plus forte. Quoique je n'euſſe point vu cet homme il y a long-temps, je le reconnus tout d'*abord.* Cette nouvelle me ſurprit d'*abord.*

ABORDABLE. a. m. & f. Acceſſible, *Ad quem facilis eſt aditus.* Cette côte n'eſt pas *abordable* à cauſe des écueils. Cet homme eſt ſi glorieux, qu'il eſt *abordable* à peu de perſonnes.

☞ ABORDAGE. ſ. m. Terme de marine, ſignifie l'approche & le choc de vaiſſeaux ennemis qui ſe joignent & s'accrochent par des grapins & par des amares pour s'enlever l'un l'autre. Aſſaut de deux vaiſſeaux qui s'accrochent l'un à l'autre par des grapins. *Appulſus, inſultus.*

Aller à l'*abordage*, ſauter à l'*abordage*, ſe dit de l'action ou de la manœuvre d'un vaiſſeau qui en joint un autre pour l'enlever, auſſi-bien que de celle des équipages qui ſautent de leur bord à celui de l'ennemi. Faire l'*abordage* en belle ou de bout au corps, c'eſt-à-dire, l'éperon dans le flanc. L'*abordage* de franc étable, eſt celui qui ſe fait par le devant & en droiture, pour s'enferrer par les éperons.

☞ ABORDAGE, ſe dit encore du heurt de deux ou pluſieurs vaiſſeaux que la force du vent fait dériver les uns ſur les autres. Dans les tempêtes, il n'y a rien de plus à craindre que l'*abordage.* Les vaiſſeaux portent des feux la nuit pour éviter les *abordages.* Ac. Fr.

ABORDÉE, d'ABORDÉE, pour ABORD, d'ABORD, qu'on trouve dans Cotgrave; DE PREMIÈRE ABORDÉE, pour DE PREMIER ABORD, ſont des mots ſurannés. Un grand vieil homme fort maigre & pâle me demanda d'*abordée*, ſi c'eſtoit pas moi qui avois imprimé le Catholicon... *p.* 220. On adjouſta *de première abordée* quatorze (Ligueurs) au conſeil des Quarante... *p.* 376.

ABORDER. v. n. Arriver en quelque lieu, ſpécialement par mer, aller à *bord*, prendre terre. *J'aborde, J'abordai*, Je ſuis *abordé. Appellere navem, claſſem appellere.* Dans ce ſens on le joint avec les prépoſitions *à, au, aux. Aborder* au rivage, à la côte. Il n'eſt pas ſûr d'*aborder* à cette côte, parce que la mer ſe retirant, les vaiſſeaux y demeurent à ſec. Il ne put *aborder*, à cauſe que la rive étoit eſcarpée. ABLAN. Nous avons *abordé*, nous ſommes *abordés.*

On l'emploie auſſi à-peu-près dans la même ſignification qu'approcher, *accedere.* AD. Nous ne pûmes *aborder* de la place, parce que toutes les avenues étoient gardées. Il fut impoſſible d'*aborder* du Palais, à cauſe de la foule du peuple.

M. D'Ablancourt s'en eſt ſervi, pour dire, *arriver en foule.* Les préſens *abordent* chez moi de toutes parts.

☞ ABORDER. v. a. En parlant des vaiſſeaux qui ſe combattent, faire les manœuvres néceſſaires pour l'abordage. *Voyez* ce mot. *Aborder* un vaiſſeau, c'eſt en approcher, le joindre. Dans un combat les vaiſſeaux tâchent toujours d'empêcher qu'on ne les *aborde.*

☞ ABORDER, ſe dit dans le même ſens, des hommes qui ſe battent, & ſignifie, non l'action d'attaquer l'ennemi, comme le prétendent les Auteurs du Nouveau Vocabulaire, mais l'action de l'approcher hardiment, pour l'attaquer. Ce bataillon *aborda* l'ennemi avec une contenance ferme.

☞ ABORDER, ſe dit auſſi figurément, à-peu-près dans le même ſens; pour dire, accoſter quelqu'un à qui l'on veut parler, s'en approcher. Ce terme, *accoſter*, n'eſt que du diſcours familier; mais il eſt ici bien à ſa place. *Adire aliquem.* Il y a des gens qu'il eſt difficile d'*aborder.* Les Grands doivent ſoulager le reſpect & la timidité de ceux qui n'oſent les *aborder.* Lorſqu'on veut être connu des gens, on cherche les moyens d'*avoir accès auprès* d'eux: quand on a quelque choſe à leur dire, on tâche de les *aborder*, & lorſqu'on a deſſein de s'inſinuer dans leurs bonnes grâces, on eſſaie de les *approcher. Voyez* ACCÈS, APPROCHER, ABORD.

ABORDER *la remiſe.* Terme de Fauconnerie, qui ſe dit lorſque la perdrix, pouſſée par l'oiſeau, a gagné quelque buiſſon: alors on *aborde la remiſe* ſous le vent, afin que les chiens ſentent mieux la perdrix cachée dans le buiſſon.

ABORDÉE, ÉE. part. vaiſſeaux *abords.*

ABORENER. v. a. Ce mot ſe trouve dans le Roman de la Roſe, pour dire, Abhorrer: il vient d'*abhorrere.* BOREL.

ABORIGINES, ou ABORIGÈNES. ſ. m. pl. Il y a quatre principales opinions ſur l'origine de ce peuple, qui feront connoître en même temps celle du nom. 1°. Aurelius Victor les appelle *Aborigènes*, comme ſi l'on diſoit *Aberorigenes*, vagabonds, de *ab* & *erro. J'erre çà & là:* & il prétend que ce ſont des Scythes, qui vinrent demeurer dans cette partie de l'Italie: Feſtus eſt auſſi de ce ſentiment. S. Jérôme dit qu'ils ont été appelés *Aborigenes*, parce qu'ils n'avoient point d'origine, de *ab* & *origo*, origine; c'eſt-à-dire, parce qu'ils étoient originaires du pays, & non point d'une Colonie venue de nouveau, ou, comme dit Denis d'Halicarnaſſe qui rapporte ce ſentiment, mais ſans l'embraſſer, διὰ τὸ γενέσθαι τοῖς μετ' αὐτὸν ἀρχαί, parce qu'ils furent les chefs de la poſtérité qui habita ce pays. Virgile ſemble être de ce ſentiment. *Æneid.* Lib. VIII. v. 177.

Saturnusque Senex Janiaque Bifrontis Imago,
Veſtibulo adſtabant, aliique ab origine Reges.

Car Servius remarque, que *ab origine Reges*, eſt mis pour *Ab originum Reges.* & Pline, *Liv. IV*, dit qu'on appelle les Tyriens *Aborigines Gadium*, les *Aborigines* de Cadix, parce qu'ils en étoient les fondateurs. 3°. Denis d'Halicarnaſſe croit qu'ils ſont appelés *Aborigines*; Ἀπὸ τῆς ὀρεσι de ce qu'ils habitoient les montagnes, comme qui diroit Ἀπὸ ὄρεσι *à Montibus.* Virgile ſemble favoriſer ce ſentiment. *Æneid.* Lib. VIII. v. 321.

Is genus indocile ac diſperſum, Montibus altis
Compoſuit, legeſque dedit.

D'autres,

D'autres, *dit Danet*, en ſuivant la même opinion, le derivent de *ab*, *pere*, & de *ori*, *caverne*, ou *lieu creux*. L'origine eſt Hebraïque, mais il falloit dire, *har*, ou *hor*, *Montagne*, pere des montagnes : fils des montagnes, בני הרים ſeroit plus dans le génie de la Langue Hebraïque.

Quelques Auteurs pretendent que Cham, qui étoit le Saturne des Egyptiens, ayant ramaſſé divers peuples errans, les conduiſit en Italie. Tite-Live & Denis d'Halicarnaſſe aſſurent que les *Aborigines* vinrent d'Arcadie ſous la conduite d'Œnotrus, fils de Lycaon : Genebrard prétend que ce ſont des Phéniciens, ou Chananéens chaſſés par Joſué. Outre les Auteurs que je viens de citer, *voyez* SUIDAS, & les Notes de PORTUS. Jean Picard dans ſa *Celtopædie*, *Liv. V*, prétend que les *Aborigines* étoient une Colonie Gauloiſe. Il ſe fonde non-ſeulement ſur Caton & Solin, mais encore ſur Timagène, fameux hiſtorien Grec, dont Suidas nous a conſervé le témoignage, & ſur Ammien Marcellin, qui dit, que les *Aborigines* parurent d'abord dans les Gaules. Danet & Maty écrivent *Aborigènes*, mais M. Corneille écrit *Aborigines*.

On appelle *Aborigenes* les premiers habitans, les naturels d'un pays, par oppoſition à ceux qui ſont venus s'y établir. ACAD. FR.

☞ ABORNEMENT. ſ. m. Action de mettre des bornes à un terrain, ou l'effet qui réſulte de cette action. *Voyez* BORNE.

ABORNEMENT, ABOURNEMENT, ABONNEMENT, ABONNAGE. Termes ſynonymes, ſe prennent auſſi pour une convention qui ſe fait dans quelques coutumes, entre le Seigneur & les vaſſaux, par laquelle les droits féodaux ſont fixés & arretés à une certaine ſomme.

ABORNER. v. a. Mettre, planter des bornes. *Limitari*, *Limites ponere*, *ſtatuere*. *Aborner* un champ, un terrain.

☞ ABORNÉ, EE. part. Terrain *aborné*, où l'on a mis des bornes. Campagne *abornée*. *Limitatus*.

ABORTIF. IVE. adj. Qui eſt venu avant terme, qui n'a pas acquis la perfection, ni la maturité. *Abortivus*. Fruit *abortif*. Enfant *abortif*, avorté, venu avant terme. Il eſt de peu d'uſage, même comme terme de Médecine. Les Nouveaux Vocabuliſtes auroient du nous en avertir, plutôt que de s'amuſer à nous dire qu'on ne dit point un *aborif* animal, mais un animal *abortif*. Ce mot vient du Latin *aborti*, qui ſignifie, Venir avant le temps.

ABORTIF, Se dit quelquefois activement de ce qui a la vertu de produire l'avortement. *Abortum faciens*, *producens*. Des remèdes *abortifs*. Les remèdes les plus *abortifs* de leur nature. Il eſt auſſi peu uſité dans cette acception que dans l'autre.

ABOSI. Ville de l'île de Niphon, au Japon. *Aboſia*, ou *Aboſium*. Elle eſt dans la principauté de Farima, ſur la côte, vis-a-vis l'île Awad. *Aboſi* eſt une ville défendue par quatre forts. Elle a un grand magaſin Impérial, & eſt gouvernée au nom de l'Empereur du Japon, par un Bugio qui y réſide ; un Intendant de l'empereur s'y tient auſſi, pour recevoir les revenus de ce Monarque & en avoir ſoin. KŒMPFER. L. V. *p.* 183. La carte de Kœmpfer la met environ au 163ᵉ degré de longitude, & au 33ᵉ de latitude ſeptentrionale.

ABOUCHEMENT. ſ. f. Entretien de bouche, de vive voix, Conférence, que deux ou pluſieurs perſonnes ont enſemble. *Collocutio*. *L'abouchement* des deux princes n'eut pas le ſuccès qu'on en attendoit. Ménager un *abouchement* entre deux perſonnes.

ABOUCHEMENT. Terme d'Anatomie. La rencontre & l'union des orifices de deux vaiſſeaux, des veines & des artères. *Venarum*, *arterarium concurſus*.

ABOUCHER. v. a. Faire trouver deux ou pluſieurs perſonnes en un même lieu, pour conférer enſemble. Je les ai *abouchés*, & ils ont terminé leurs affaires. On le dit plus ordinairement avec le pronom perſonnel. Il faut que ces chefs de parti *s'abouchent* enſemble. Les Rois de France & d'Eſpagne ſe ſont *abouchés* pour la Paix des Pyrénées en 1659.

ABOUCHER, ſe dit auſſi dans les Arts, des tuyaux qui entrent l'un dans l'autre, qui ſe touchent, qui ſe communiquent. *Tubum cum tubo jungere*. On le dit particulièrement en Médecine des veines & des artères, & autres vaiſſeaux qui ont communication, dont les orifices ſe touchent. *Confluere*, *conjungi*.

ABOUCHOUCHOU. ſ. m. Sorte de drap de l'eſpèce de ceux qui s'envoient au Levant par la voie de Marſeille. C'eſt un drap de laine qui ſe fabrique en Languedoc, en Dauphiné & en Provence.

ABOUEMENT. ſ. m. Terme de menuiſerie, ſynonyme à arraſement. On le dit des joints des traverſes avec les montans, & même des joints de tout autre aſſemblage, lorſque ces joints ſont affleurés, ou affleurent, & qu'une des pièces n'excède point l'autre ; en ſorte que ſi l'on paſſoit l'ongle ſur leur union, il ne ſeroit point arrêté. L'*abouement* de ces joints eſt imperceptible.

ABOUGRI, ou plutôt RABOUGRI. Terme dont on ſe ſert dans les forêts, pour ſignifier des bois de mauvaiſe venue, dont le tronc eſt court, raboteux, plein de nœuds, & qui ne pouſſent guère de branches. *Arbor retorrida*, *peruſta*, *ſcabra*. Le bois *abougri* n'eſt point propre pour les ouvrages, & eſt ſujet au recépage.

ABOUNA. ſ. m. Nom que l'on donne à l'Evêque d'Ethiopie. L'*Abouna* Jacobite fut rappelé. MÉM. DES MISS. DU LEV. T. IV. p. 284.

ABOUQUEMENT. ſ. m. En fait de ſalines, c'eſt une addition de nouveau ſel ſur un meulon, ou monceau de vieux ſel, qu'on appelle *vache*. *Recentis ſalis ad veteris cumulum acceſſio*. L'Ordonnance défend l'*abouquement*, ſi ce n'eſt en préſence des Officiers Royaux.

ABOUQUER. v. a. Faire un *abouquement* de nouveau ſel ſur du vieux ſel. *Veteri ſali recentem addere*.

☞ ABOUQUÉ, EE. part. Sel *abouqué*. Nouveau ſel ajouté à des monceaux de vieux ſel.

☞ ABOUT. ſ. m. Terme de Charpenterie & de Menuiſerie. *Voyez* ABOUTS.

ABOUTÉ. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des différentes pièces d'armoiries, dont les bouts ſe répondent & ſe joignent en croix. *Vellera velleribus in crucem obverſa*.

☞ ABOUTIGE, ABOUTICHE ou ABUTICH. Ville d'Egypte, dans la Thebaïde, à deux lieues Françoiſes de Siouth. Il y croît quantité de pavots noirs dont on fait le meilleur opium.

ABOUTIR. v. n. Se rendre, ſe terminer à un certain endroit, en toucher un bout. *Terminari*. Cette maiſon *aboutit* au grand chemin. Tous les rayons d'un cercle *aboutiſſent* à ſon centre. Cette pyramide *aboutit* en pointe. VAUG.

ABOUTIR, ſe dit figurément en Morale, de la fin que les choſes peuvent avoir. *Spectare*, *pertinere*. Ce procès a *abouti* enfin à une tranſaction. On ne ſait où *aboutiſſent* tous ces grands deſſeins. Les murmures alloient *aboutir* à une ſédition. VAUG.

ABOUTIR, ſe dit auſſi en Chirurgie, d'une plaie qui vient à ſuppuration. *Suppurare*. On met des emplâtres, des cataplaſmes, pour faire *aboutir* des bubois, des abcès, des froncles, des tumeurs.

ABOUTIR, en termes de Plombier, ſignifie, Revêtir de tables minces de plomb blanchi, une corniche, un ornement, ou toute autre ſaillie d'Architecture & de Sculpture de bois. *Plumbeas lamellas operi ſculpto ſuper addere*. On ſe ſert pour cela de coins, & autres outils, mais en ſorte que l'épaiſſeur du métal n'empêche pas que le profil ne ſe conſerve. Quelques-uns diſent *amboutir*.

☞ ABOUTIR, en hydraulique, c'eſt raccorder un gros tuyau ſur un petit.

ABOUTIR, v. n. & n. p. Avec le pronom perſonnel, ſe dit en termes de Jardinage, pour ſignifier, Que les arbres ſont boutonnés. Ainſi nos Jardiniers diſent : Nos arbres *s'aboutiſſent* fort bien cette année. Les poiriers *s'aboutirent* très-bien l'année paſſée. Nos pêchers ſont bien *aboutis*. Les Jardiniers ont tiré ce mot de *bouton*, plutôt que d'*aboutir*, terme de Medecine ; & l'on dit *aboutir*, au lieu de *boutonner*.

☞ ABOUTI, IE. part. *Voyez* les ſignifications d'*aboutir*.

ABOUTISSANT, ANTE. adj. Qui touche par un bout. *Terminatus.* Cette pièce de pré eſt *aboutiſſante* à la rivière par un bout, & par l'autre à la garenne.

On dit au ſubſtantif, Ce champ a la forêt & deux grands chemins pour ſes tenans & *aboutiſſans ;* ce ſont les bouts, & les côtés par où il tient à d'autres.

On dit au Palais, Donner une déclaration d'héritage par tenans & *aboutiſſans*, quand on déſigne les bornes & les limites de tous les côtés : ce qu'on appelle autrement les *bouts* & *joutes. Fines laterum & capitum agri.* Une ſaiſie réelle des biens roturiers doit contenir tous les tenans & *aboutiſſans.*

On dit figurément, Savoir tous les tenans & *aboutiſſans* d'une affaire, d'une entrepriſe ; pour dire, En connoître parfaitement le ſecret, en ſavoir le fort & & le foible, toutes les circonſtances & les dépendances. *Singula cauſæ capita, ordo rei & ſerics.*

ABOUTISSEMENT. ſ. m. Il ne ſe dit guère que d'un abcès qui vient à aboutir. *L'aboutiſſement* d'un abcès. ACAD. FRANÇ.

ABOUTISSEMENT, terme de couture. C'eſt une pièce d'étoffe que l'on coud avec une autre qui n'eſt pas aſſez longue pour aller juſqu'où l'on veut. *Productio.* Cette pièce eſt trop courte, il y faut mettre un *aboutiſſement* pour l'alonger.

ABOUTS, au lieu de BOUTS. ſ. m. Terme de Charpenterie, qui ſe dit des extrémités de toutes les pièces de Charpenterie & de Menuiſerie miſes en œuvre. C'eſt dans l'aſſemblage de la Charpenterie, la partie du bout d'une pièce de bois, depuis une entaille, ou une mortoiſe. *Materiariæ ſtructuræ extrema.* Les Couvreurs diſent auſſi, *Remanier about.* Voyez REMANIER. Tous ces mots viennent de *bout.*

ABOY, ou ATHABY. Bourg d'Irlande. *Aboya, Atboya.* Ce bourg eſt dans le comté d'Eaſt-Méath, en Lagénie, entre les villes de Drogéda & de Molingax.

ABOYANT, ANTE. adj. Qui aboie. *Des chiens aboyans.*

ABOYÉ, ÉE. part. Il n'eſt guère en uſage qu'au figuré. Un débiteur *aboyé* de ſes créanciers.

ABOYER, v. n. Qui ſe dit au propre pour exprimer le cri des chiens. *Latrare.* Les chiens *aboient* quand ils ſentent des larrons. Il ſe met quelquefois activement : Ce chien *aboie* les paſſans. On dit mieux *aboyer* contre ou après quelqu'un.

Ce mot vient du Latin *adbaudare.* MÉNAG. ou de *boare*, Latin qui vient de βοᾶν Grec : ou eſt un mot factice, qui imite le ſon que fait le chien en *aboyant.* NICOD.

ABOYER, ſe dit figurément des hommes, lorſqu'ils s'attendent à quelque choſe, qu'ils la déſirent & la pourſuivent avec avidité. *Inhiare.* Cet avare, cet ambitieux, *aboie* après cette ſucceſſion, après cette charge. Ce chicaneur *aboie* toujours après le bien d'autrui.

On dit auſſi figurément *aboyer* après quelqu'un, crier après lui, le preſſer avec importunité. Cet homme eſt ſi méchant, que tout le monde *aboie* après lui. Un ſatyrique *aboie* après les vices.

Je ſuis par-tout un fat, comme un chien ſuit ſa proie,
*Et ne le ſens jamais, qu'auſſitôt je n'*aboie. BOIL.

Quelques-uns l'ont employé activement. Un Avocat demandant à quelqu'un qui lui diſoit des injures, Pourquoi m'aboies-tu ? Cet autre répondit, parce que je vois un voleur. ABLANC. C'eſt un médiſant qui *aboie* tout le monde. ID.

Ce terme eſt du ſtyle familier, dans le ſens figuré.

Je tiens qu'originairement *aboyer* & *abayer* ſont deux mots différens ; qu'*aboyer* s'eſt dit ſeulement au propre, du cri des chiens, ou de ce qui lui reſſemble : & qu'*abayer* s'eſt dit au ſecond ſens figuré, & eſt compoſé de *bayer* & *beer*, qui ſignifie, *regarder* attentivement, ou attendre impatiemment ; ce qu'on fait ordinairement avec une bouche béante : mais que par abus l'affinité de ces mots les a fait confondre, & prendre l'un pour l'autre.

On dit proverbialement, *Aboyer* à la lune ; pour dire, Crier inutilement contre un plus puiſſant que ſoi. On dit auſſi, tout chien qui *aboie* ne mord pas ; pour dire, Que ceux qui menacent ſouvent ne font pas grand mal. Jamais bon chien n'*aboie* à faux ; pour dire, qu'un homme ſage ne menace pas ſans raiſon, & qu'un habile homme ne manque pas ſon coup.

☞ ABOYEUR. ſ. m. *Latrator.* Qui aboie. On appelle *Aboyeurs*, une ſorte de chiens pour le ſanglier, qui *aboient* devant lui ſans l'approcher.

On le dit auſſi figurément, dans le même ſens qu'aboyer, de ceux qui crient, qui preſſent avec importunité, & de ceux qui déſirent & pourſuivent ardemment une choſe. Voilà bien des *aboyeurs.* Il y a des *aboyeurs* à ſes côtés. ABLANC. Un *aboyeur* de bénéfices. Il n'eſt que du ſtyle familier.

A B R.

ABRA. ſ. m. Monnoie d'argent de Pologne, qui vaut treize ſous ſix deniers de France. L'*Abra* a cours à Conſtantinople & dans tous les Etats du Grand Seigneur, & y eſt reçu ſur le pied du quart d'un aſſeiani, ou dallet de Hollande. *Voyez* ASSELANI.

☞ ABRA. ſ. f. Terme générique qui ſignifie, fille d'honneur, demoiſelle ſuivante. L'Ecriture donne ce nom aux filles de la ſuite de Rebecca, à celles de la fille de Pharaon, à celles de la Reine Eſther, *&c.* On dit qu'*Abra* ſignifie proprement *une Coiffeuſe, une fille d'atours.*

ABRACADABRA. Terme Barbare, qui ſe trouve dans les Lettres de Voiture. C'eſt dans la 192ᵉ Lettre à M. Coſtar, qu'il lui propoſe, en riant, cette recette pour la fièvre.

Inſcribas chartæ quod dicitur Abracadabra.
Sæpius & ſubter repetas, mirabile dictu,
Donec in anguſtum redigatur littera conum.

C'eſt-à-dire, en écrivant ainſi :

Abracadabra
Abracadabr
Abracadab
Abracada
Abracad
Abraca
Abrac
Abra
Abr
Ab
A

La ſuperſtition avoit attaché à ce mot écrit de la ſorte, de grands myſtères, & la propriété de guérir de la fièvre. M. Voiture a raiſon de ſe moquer de cette recette, & on auroit de la peine à croire que perſonne y eût jamais ajouté foi, ſi l'on ne ſavoit d'ailleurs de quels excès l'eſprit humain eſt capable, lorſqu'il s'abandonne à la ſuperſtition & à l'amour des nouveautés en fait de Religion.

ABRACADABRA, étoit une inſcription qui ſervoit de caractère pour guérir pluſieurs maladies, & chaſſer les Démons. L'Auteur de ce caractère ſuperſtitieux vivoit ſous l'Empereur Adrien. Il reconnoiſſoit pour Dieu ſouverain *Abracax*, ou *Abraxas*, duquel dépendoient pluſieurs autres Dieux, & ſept Anges qui préſidoient aux ſept Cieux. Il leur attribuoit 365 vertus, autant que de jours en l'an, & débitoit je ne ſais combien d'autres rêveries. S. Jérôme, dans ſon *Commentaire ſur le chap. 2 du Prophète Amos*, écrit que le Dieu ΑΒΡΑΞΑΣ eſt le même que les païens adoroient ſous le nom *Mithra* ; & l'on trouve auſſi des pierres gravées, où la figure d'un Lion couronné de rayons a pour inſcription ΜΙΘΡΑΚ ou ΜΙΘΡΑΞ. On trouve chez les curieux pluſieurs pierreries, ſur leſquelles eſt inſcrit ce nom *Abraxas.* C'étoient les Gnoſtiques, les Baſilidiens, & les Carpocratiens qui faiſoient graver ces pierres, qui avoient des figures fort ſingulières, & qui repréſentoient quelquefois des Anubis, des

têtes de lions, des dragons, &c. Les Anciens qui en ont parlé, sont S. Irénée, *Liv. 1. Ch. 24.* de la dernière édition. Tertullien, *de Præscript. Ch. 46.* S. Epiphane, *hær. 24, num. 7* & S. S. Jérome à l'endroit que j'ai cité, Théodoret, *hær. & fabul. Liv 1. Ch. 4.* S. Augustin, *hæres. 4.* S. Jean Damascène, *hær. 24.* Tous ces Peres n'attribuent la fable du Dieu Ἀβρασὰξ qu'à Basilides, & aux Basilidiens. Parmi les Modernes, Macarius & Chifflet ont fait des traités sur cet Ἀβρασὰξ. Baronius, Gassendi, du Gange, le Pere Hardouin dans une Dissertation particulière; le P. Montfaucon, *Palæogr. L. II. Ch. 8.* Feuardent, & le P. Massuet dans leurs Notes sur S. Irénée, en font aussi mention.

Le mot qu'on écrit ici, *Abracax*, doit être écrit en caractère Grecs, ABPAKAΞ; parce qu'outre que ceux qui l'ont autrefois inventé, parloient la Langue Grecque, on n'y trouvera pas le nombre de 365 si on l'écrit en Latin: cette faute, qui est dans la plûpart des livres, vient de ce que la lettre grecque *Sigma*, a la figure d'un C latin dans les anciennes inscriptions. Si donc on veut l'exprimer en Latin, il faut écrire *Abracax*, & en lettres grecques courantes, ou ordinaires, ἀβρακαξ. Au reste, Baronius a eu raison de soutenir dans l'Appendix de son second tome des *Annales Ecclésiastiques*, qu'il falloit lire ABPAΞAΞ, & non pas ABPAΞAΞ. Car dans tous les Peres Grecs qui en parlent, c'est-à-dire, S. Epiphane, Théodoret, S. Jean Damascène, on lit Ἀβρασὰξ. Il n'y a que dans les Latins qu'on trouve *Abraxas*, & *Abraxan*, à l'accusatif. Il est vrai que dans S. Irénée on lit Ἀβραξὰς; mais nous n'avons qu'en Latin le chapitre où il en parle, & si Ἀβραξὰς y est écrit en Grec, c'est aux Copistes Latins, ou aux Editeurs qu'il faut l'attribuer. Or il est très-facile qu'on ait transporté le Ξ & le Σ. Il paroît même, sur-tout par S. Jerôme, que c'est l'usage qui avoit fait la transposition. Pour les pierres, je n'en ai point vu qui eussent Ἀβραξὰς. S'il en est, comme on le dit, je ne doute point que ce ne soit ou un mauvais usage que l'ignorance avoit introduit, ou une faute de Graveur. C'est ainsi que l'on trouve Μιθραξ au lieu de Μιθρας.

ABRACALAN. C'est un terme Cabalistique, auquel les Juifs attribuent la même vertu qu'à *Abracadabra*. Selden nous apprend, en parlant *de Diis Syriis*, que ces deux mots sont des noms d'une Déesse Syrienne. Ainsi le charme suppose apparemment une invocation de cette ancienne divinité. DICT. DE JAMES.

ABRACONIS. Ville de la grande Arménie. *Abraconium.* Elle se trouve sur la rivière d'Alingeac.

ABRAHAM. s. m. *Abraham, Abrahamus.* Nom propre d'un saint Patriarche fils de Tharé, ou comme l'on prononce en Hébreu, *Tharahh*, & pere d'Isaac, aïeul de Jacob, & par lui pere de tous les Hébreux, qui sont souvent appelés les enfans, c'est-à-dire, les descendans d'*Abraham*. Dieu tira *Abraham* de la Chaldée, & le conduisit dans la terre de Chanaan, où il entra à l'âge de 75 ans. Ce Patriarche s'appeloit d'abord *Abram*, qui signifie *Pater excelsus*. Après les promesses que Dieu lui fit d'une postérité nombreuse, il lui changea son nom en ajoutant un ה *hé*, au milieu, le nommant *Abraham*. Les Rabbins trouvent de grands mystères dans ce *hé*, ה, ajouté. Nos Interprètes expliquent ce mot en plusieurs manières. Les uns disent que אברהם, *Abraham*, est la même chose que אב המון, *Pere de multitude*; c'est-à-dire d'une nation grande & nombreuse. D'autres disent que c'est אביר המון, *Multitude forte, puissante*. D'autres croient qu'il est composé de trois mots אב רב & אמון, ce qui signifie *Pere d'une grande multitude*. D'autres enfin, que c'est une contraction du premier nom de ce Patriarche אברם, *Abram*, & המון, *amon*, d'où l'on a dit אברהם c'est-à-dire, *Pater excelsus multitudinis*; Pere Haut, c'est à-dire, glorieux d'une multitude, ou d'une nation nombreuse. La foi d'*Abraham* est célebre dans l'Ecriture. Dans le même style un enfant d'*Abraham* est quelquefois un homme fidèle, plein de foi, qui imite la foi d'*Abraham*. Les Arabes disent *Ebrahim*, & les Turcs *Ibrahim*.

☞ ABRAHAM. (*Rivière d'*) Petite rivière de Syrie, qui a sa source dans le mont-Liban, & va se décharger dans la mer méditerranée, en coulant d'Orient en Occident.

ABRAHAMIEN, ENNE, ou ABRAHAMITE. s. m. & f. *Abrahamianus, Abrahamita.* Nom de Secte. Les *Abrahamites* nommés par les Arabes *Ibrahimiah*, du nom de leur Auteur *Ibrahim* ou *Abraham*, parurent sur la fin du second siècle de l'hégire, & au commencement du neuvième de JÉSUS-CHRIST, sous l'Empire de Nicéphore en Orient, & de Charlemagne en Occident: ce fut dans Antioche, sa patrie, qu'Ibrahim renouvella la Secte des Paulianistes. Cyriaque, alors Patriarche d'Antioche, lui résista puissamment. D'HERB.

ABRAHAMITES, sont aussi des Moines Catholiques du IXe siècle, qui souffrirent le martyre pour le culte des images sous Théophile, ainsi qu'on le peut voir dans le Continuateur de Constantin Porphyrogenéte, *L. III. C. 11.* & dans Cedrenus.

☞ ABRAMBŒ ou ABRAMBOU. Royaume, ou plutôt petit etat d'Afrique, au dedans du pays des Négres, faisant partie de la côte d'or. La plupart des habitans s'appliquent à l'Agriculture.

ABRAME. s. m. Nom d'homme. *Abramius.* Sozom. L. II. C. 16. M. CHAPPEL. 4. Fév.

ABRAMEZ. s. m. Nom d'homme. *Abraames.* CHAPP. 14. Fév.

ABRAN. Ville ancienne de la Tribu d'Aser, dans la Galilée superieure, aux confins de la Tribu de Nephtali. Jos. XIX. 28. C'est la même qu'Helba; on l'appelle aussi *Aeran* & *Achran*. Samson la confond sans raison avec Elmelech.

ABRANTES. Ville de Portugal. *Abrantes.* Elle est dans l'Estramadure de Portugal, sur le Tage, entre Portalègre & Leiria.

ABRASION. s. f. Terme de Médecine. *Abrasio.* Castelli rend ce mot par Ulceration superficielle des parties membraneuses, avec déperdition de substance par petits fragmens. Ainsi l'on dit, qu'il y a *abrasion* dans les intestins, lorsque la membrane interne est exulcerée, & qu'il s'en détache de petites parcelles qui sont expulsées avec les excrémens. DICT. DE JAMES.

ABRAXAS. s. m. Pierres precieuses, sur lesquelles on gravoit des caractères hieroglyphiques, & qu'on portoit en façon d'*amulètes* & de *charmes*. Certains Chrétiens heretiques, & natifs d'Egypte, qui avoient mêlé un grand nombre de superstitions païennes avec le Christianisme, sont les premiers qui aient fait universellement connoître ces sortes de pierres. Aux *Abraxas* ont succedé, dans les derniers temps, les *Talismans*, espèce de charmes, auxquels on attribue la même efficace, & qui sont aujourd'hui en grand credit dans les pays Mahometans, à cause qu'on y a mêlé, comme aux *Abraxas*, les rêveries de l'Astrologie judiciaire. *Essai sur les Hiéroglyph.*

ABRAXAS. Divinité qui fut imaginée par des Sectaires au commencement du second siècle de l'Eglise: c'étoit, selon eux, un Dieu souverain, duquel dependoient plusieurs autres Dieux, qui présidoient aux cieux, & auxquels ils attribuoient 365 vertus, une pour chaque jour de l'année. On le représentoit quelquefois sous la figure d'Anubis ou d'un lion. On croit que cet *Abraxas* est le Mithra des Perses.

Les lettres du nom de ce Dieu, ptises arithmétiquement, égalent le nombre des jours qui composent l'année. De-là vient que saint Jérome croyoit qu'*Abraxas* étoit le même que le *Mithra* des Perses; c'est-à-dire, le soleil. Voici les lettres de ce mot rangées en forme d'Addition. *Voyez* S. IRÉNÉE, L. I. C. 23.

α.	1.
β.	2.
ρ.	100.
α.	1.
ξ.	60.
α.	1.
ς.	200.
	365.

☞ ABRÉGÉ. s. m. Quelques uns écrivent assez mal ce

mot avec deux BB. Comme on n'en fait ſentir qu'un dans la prononciation, le ſecond eſt abſolument oiſif. *Epitome.* Raccourci, écrit dans lequel on reduit en peu de paroles ce qui eſt ailleurs plus au long & plus en détail. C'eſt une courte expoſition d'un long ouvrage. Mezerai a fait l'*Abrégé* de la grande Hiſtoire, en trois volumes. M. le Préſident Henault nous a donné un *Abrégé* Chronologique de l'Hiſtoire de France. *Voyez* aux mots *Précis* & *Sommaire*, les nuances qui diſtinguent ces trois mots.

Quand on veut louer exceſſivement l'excellence d'une perſonne ou d'une choſe, on dit que c'eſt un *Abrege* des Merveilles du monde. *Orbis miraculum.* Les Anglois diſent que Londres eſt l'épitome, ou l'*abrégé* du monde. L'homme eſt appelé *microcoſme*, pour dire, qu'il eſt un *abregé* des merveilles de l'univers. L'amour eſt la plenitude & l'*abrégé* de toute la Loi. PORT-R.

ABREGÉ, ſignifie auſſi abréviation, retranchement de quelques lettres dans un mot, pour écrire plus promptement, & en moins d'eſpace. *Compendium ſcribendi.* Il eſt malaiſé de déchiffrer les *abréges* qui ſont dans les Bulles & les ſignatures de la Cour de Rome. PELIS.

ABRÉGÉ, en termes d'Organiſte, ſe dit d'une certaine réduction des touches du clavier de l'orgue, qui a été inventée, afin que chaque touche, qui n'a que deux pieds de long, ſe rapporte à chaque ſoupape des ſommiers, qui ſont longs de 4, 5, ou 6, pieds; ce qui ſe fait par pluſieurs rouleaux, pointes & chevilles: d'où vient qu'une marche du clavier fait ſouvent parler un tuyau fort éloigné. En examinant un orgue, on connoît que les *abrégés* ſont bien faits, lorſque le clavier n'eſt point tardif à donner le vent aux tuyaux, lorſqu'il ſe ferme aiſément, & qu'il n'eſt pas beſoin d'enfoncer beaucoup les touches.

EN ABRÉGÉ. Adv. Sommairement, En raccourci. *Summatim.* Pour profiter de la lecture, il faut recueillir en *abrégé* ce qu'on trouve de plus curieux dans les livres. Contez-nous la choſe en *abregé*, ſans tant de circuits & de détours.

ABRÉGEMENT. ſ. m. Accourciſſement. *Contractio.* Ce mot a été renouvelé, parce qu'il eſt très-commode. Le P. Bouhours le condamne pourtant dans cette phraſe: Ceux qui ont voulu introduire l'uſage des tables, ſemblent avoir été trompés par l'*abregement* des paroles & du papier. PORT-R. On a trouvé que le P. Bouhours avoit raiſon. Ce mot n'a pas réuſſi.

ABRÉGER. v. a. Rendre plus court, ou renfermer dans un plus petit eſpace; rendre en petit ce qui eſt en grand; Reſſerrer ce qui eſt diffus. *Contrahere.* *Abréger* ſon diſcours, dire ſuccinctement. On a *abrégé* le temps de ſon exil. Cette traverſe *abrége* le chemin. *Vita compendium.* Les jours de l'homme ont été *abrégés*, & réduits à 120 ans depuis le déluge. Les excès *abrégent* la vie. ABLANC. Ce mot vient de *abbreviare.* NICOD. On le dit quelquefois abſolument. Vous êtes trop long, *abrégez*, il faut *abréger.*

ABRÉGER *un fief*, en juriſprudence féodale, ſignifie, le diminuer, en éteindre & amortir une partie. On peut *abréger* un fief en le démembrant de quelque maniére que ce ſoit. Or, comme les mutations produiſent des droits & profits féodaux, il eſt certain qu'un Seigneur diminue ſon fief, lorſqu'il admet des gens de main-morte à des héritages qui en relevent. FERRIERE.

ABRÉGÉ, ÉE. part. & adj. Raccourci, le plus court. *Contractus.* Chemin *abregé* pour aller à la gloire.

Pour *abréger.* Façon de parler adverbiale. *Quid multa, Ne longum ſit.* On le dit quelquefois abſolument. Vous etes trop long, *Abregez*, *Contrahe.* Il faut *abréger.*

ABRÉNER. *Voyez* ABARANER.

ABRENONCIO. Mot Latin, qui ſignifie, *Renoncer.* Le peuple s'en ſert en François, lorſqu'un homme nie de mauvaiſe foi quelque dette, ou autre choſe qu'on lui demande. Un tel avoit promis de payer cent écus, mais quand on les lui a demandés, il eſt allé à *abrenoncio.* Ce mot eſt tiré des exorciſmes qui ſe font en baptiſant, ou en faiſant l'eau bénite, où l'on dit ſouvent, *abrenoncio.* Le peuple s'en ſert encore quand on lui dit ou qu'on lui fait quelque choſe qui lui déplait, à quoi il ne veut point participer; & ce mot a de l'énergie, & marque quelque horreur, & comme Harris l'a remarque du mot *abrenonciation*, un *renoncement*, un *abandonnement* entier; tel eſt un mot que celui par lequel on renonce au Démon, d'où ce mot eſt pris.

ABREOJOS. Nom d'un amas d'écueils qui ſe trouvent ſur la côte de l'Ile Eſpagnole, au nord de la ville de Sant-Iago. Les Eſpagnols leur ont donné le nom d'*Abreojos*, c'eſt-a-dire, Ouvre les yeux, pour marquer que les vaiſſeaux doivent bien prendre garde a éviter ces rochers, qui ſont très dangereux; on les nomme auſſi *Ponces* de Babuaca, ou *Paſſes* de Babuoca.

ABREUVER. v. a. *Adaquare.* Donner a boire aux chevaux & au betail. On *abreuve* les chevaux deux fois par jour. Anciennement on diſoit *abeuvrer*, & par tranſpoſition de lettres l'on a dit *abreuver.* Dans une vieille chartre de l'an 1343, il eſt parlé de l'éponge dont J. C. fut *abeuvre.* L'Auteur de *Flandria illuſtrata* rapporte une lettre très-ancienne, où l'on trouve *luver* les chevaux.

☞ ABREUVER, ſe dit par extenſion de pluſieurs autres choſes.

Il eſt quelquefois ſynonyme d'humecter, imbiber d'eau. *Humectare, imbuere.* On *abreuve* des tonneaux, une cuve, avant que d'y mettre la vendange.

En termes de marine, on dit de même *abreuver* un vaiſſeau, le remplir d'eau, entre le franc-bord & le ferrage, quand il eſt conſtruit, pour éprouver s'il eſt bien étanché, & s'il n'y a pas de voie d'eau.

On le dit généralement de l'effet de l'eau ou de quelque liqueur lorſqu'elle pénétre une choſe. On dit que la pluie a bien *abreuve* les terres, que la terre eſt bien *abreuvée*, quand il a bien plu. Dans cette acception, il eſt employé en Agriculture, comme ſynonyme d'*arroſer.* On le dit particuliérement des prairies où l'on fait venir de l'eau par le moyen des ſaignées. Nos prés ont beſoin qu'on les *abreuve.* C'eſt encore un terme de Verniſſeurs qui diſent que la premiére couche de vernis ne ſe met que pour *abreuver* le bois, C'eſt-a-dire, en pénétrer les pores; que le bois s'en *abreuve.*

Les Peintres le diſent dans le même ſens de la premiére couche de couleur très-liquide, qu'ils appliquent ſur le bois ou ſur les autres matiéres pour le diſpoſer à recevoir la couleur qui doit frapper la vûe.

☞ ABREUVER eſt quelquefois employé dans un ſens figuré. Alors il ſignifie *prevenir* quelqu'un par quelque choſe, lui en donner la premiére impreſſion, & l'en remplir. *Imbuere.* Il l'a *abreuvé* de cette opinion. Souvenez-vous de ces ſources immortelles où vous vous êtes abreuvés des ſaintes eaux de la ſageſſe. PATRY.

En parlant d'une nouvelle qui eſt déja répandue par-tout, que tout le monde ſait, on dit figurément & familiérement, que tout le monde en eſt *abreuvé.*

ABREUVÉ, ÉE. part. *Imbutus.*

Sitôt que du Nectar la troupe eſt abreuvée.

ABREUVOIR. ſ. m. Lieu où on abreuve les chevaux. *Aquarium.* Mener les chevaux à l'*abreuvoir.* Il ſe dit plus préciſément d'un glacis le plus ſouvent pavé de grais, & bordé de pierres, qui conduit à un baſſin, ou à une riviére, pour abreuver les chevaux. DAV. Il ſe dit auſſi de l'endroit d'un ruiſſeau où les oiſeaux vont boire. On prend des oiſeaux à l'*abreuvoir*, en y mettant grand nombre de petits gluaux. L'heure la plus convenable de tendre à l'*abreuvoir* eſt depuis dix heures juſqu'a onze, & depuis deux heures juſqu'à trois après midi, & enfin, une heure & demie avant le coucher du ſoleil, que les oiſeaux viennent en foule à l'*abreuvoir.* CHOMEL.

ABREUVOIR, en terme de Maçonnerie, ſe dit des intervalles que les Maçons laiſſent entre les joints des pierres, pour y faire entrer du mortier. En ce ſens l'on ſe ſert plus ſouvent du mot *godet.* *Vima.* Les Anglois ſe ſervent du mot *abreuvoir* dans ce même ſens.

☞ ABREUVOIR. Défaut des arbres. C'eſt la même choſe que la gelivure. *Voyez* ce mot.

On dit proverbialement d'une plaie large & ſanglante, que c'eſt un *abreuvoir* à mouches. Il lui a porté un coup à la tête, & lui a fait *un grand abreuvoir* à mouches. ABLANC. On dit auſſi, qu'un bon cheval va bien tout ſeul à l'*abreuvoir*, quand on ſe ſeve de table pour prendre ſoi-même à boire au buffet. Ces phraſes ſont du ſtyle burleſque.

ABREVIATEUR. ſ. m. Celui qui *abrege* l'ouvrage d'un autre, Auteur d'un *abregé*. *Qui epitome conficit.* M. de Sponde Evêque de Pamiers, eſt l'*abreviateur* de Baronius. M. Bernier a rendu un grand ſervice au public; il eſt l'*abréviateur* de Gaſſendi. Les *abreviateurs* ſont cauſe qu'on ſe peut paſſer des originaux. Il faut du goût & de l'intelligence pour être un excellent *abréviateur*.

ABRÉVIATEUR, ſe dit encore de deux ſortes d'Officiers de la Chancellerie Romaine. Les *abreviateurs*, qu'on appelle *de parco majori*, ſont des Prelats à qui le Regent de la Chancellerie, diſtribue les ſupplíques, & qui ont des ſubſtituts pour dreſſer la minute des Bulles. Et les *abreviateurs de parco minori* ont le ſoin de dreſſer les diſpenſes de mariage.

Ils ſont nommés *Officiers de Parco*, parce qu'ils s'aſſemblent au Parquet de la Chancellerie, & *Abreviateur*, parce qu'ils dreſſent les minutes & les breviatures des lettres apoſtoliques.

ABRLVIATION. ſ. f. Retranchement de quelques lettres dans un mot, quand on veut écrire vîte, ou en moins d'eſpace. C'eſt ainſi que nous écrivons, *M. Monſieur; Chât.* pour *Chatelet*. Il y a ordinairement quelques marques ou traits de plume ſur les mots Abrégés. *Scribendi compendium.* Les ſignatures de la Cour de Rome ſont pleines d'*abréviations*. L'écriture Gothique étoit incommode à cauſe de ſes *abréviations*. On ne ſauroit lire les Ecrits des Rabbins, qu'on n'ait une explication des *abreviations* Hebraïques. Les Copiſtes, ou les Ecrivains Juifs ne ſe contentent pas de faire des *abréviations*, comme les Grecs & les Latins, en retranchant quelques lettres ou ſyllabes dans un mot. Ils ne mettent d'un mot que la premiere lettre; ר ſignifie *Rabbi*: א ſignifie אל, אדוני, ou אמר, &c. ſelon l'endroit où il ſe trouve. Souvent même ils prennent ces premieres lettres de pluſieurs mots de ſuite, les joignent enſemble; & en y ajoutant des voyelles, ils font un nom barbare qu'ils donnent à la perſonne qui porte les noms qu'ils ont abrégés de la ſorte. Ainſi Rabbi Schelomoh Jarhhi, en jargon d'abréviations Hébraïques s'appelle *Reſi*; Rabbi Moyſe ben Maïmon, *Rambam*; & de même en d'autres dictions que les noms propres. מבוא, par exemple, eſt mis pour יבנה אחיך מתן בסתר, *Donum in abdito avertit iram.* Mercerus, David de Pomis, Schindler, Buxtorf, & d'autres, ont fait des explications de ces eſpèces de chiffres, ſans leſquelles on ne peut aborder les Rabbins, ſurtout en commençant. Les *abreviations* de l'écriture s'appeloient *Notes* dans l'Antiquité. On les appelle encore ainſi dans les anciennes inſcriptions Latines. Pluſieurs ont fait des collections & des explications des *abréviations* Romaines. Une des plus amples eſt celle de Sertorius Urſatus, qui ſe trouve à la fin des Marbres d'Oxford. *Sertorii Urſati Equitis, de notis Romanorum Commentarius.* Tous ces mots viennent du Latin *Abbreviare*, dont l'origine eſt *brevis*, bref, court, qui vient du Grec βραχὺς.

☞ ABRÉVIATIONS, chez les Négocians, Banquiers & teneurs de livres, ſont des lettres initiales ou des caractères dont ils ſe ſervent pour abréger certains termes de Négoce, & rendre leurs écritures plus courtes.

ABREVIATURE. ſ. f. Ce mot eſt la même choſe qu'*abréviation*, mais il eſt moins uſité. M. le Clerc ſe ſert ordinairement d'*abreviature* au lieu d'abréviation. M. Gale, dans l'édition de quelques auteurs Grecs qu'il a procurée, en a banni toutes les *abreviatures*. LE CLERC.

ABRI. ſ. m. Lieu à couvert du ſoleil, du vent & du froid, *Locus ab aëris injuria defenſus.* Ces eſpaliers ſont à l'*abri* du mauvais vent. Ce lieu eſt à l'*abri* du ſoleil. On ſe met à l'*abri* quand il pleut. Ce mot vient de *apricus*, quoiqu'il ſignifie tout le contraire. Ménage veut qu'il vienne d'*opericus*, inuſité, qu'on a fait d'*operio*, je couvre.

Je veux une coëffure, en dépit de la mode,
Sous qui toute ma tête ait un abri *commode.* MOL.

On le dit fort ſouvent en terme de Marine. Mouillage, ou enrage à couvert du vent. Cette rade eſt à l'*abri* des vens du nord. Ces montagnes mettent ce port, ce mouillage, à l'*abri*. C'eſt un bon *abri*.

ABRI, ſe dit figurément en Morale d'un lieu où l'on eſt en ſureté, de tout ce qui nous met hors de danger. *Perfugium tutum à*, &c. L'etude des cas de conſcience n'eſt point un art de s'aveugler, pour pecher à l'*abri* des Loix. LA PLAC. On s'en ſert particulierement pour exprimer un lieu de refuge & de ſureté contre les inconſtances du ſort, & contre les revers. La ſolitude eſt un bon *abri* contre les coups de la fortune. Il eſt entré au ſervice du premier Miniſtre; c'eſt un bon *abri* contre ſes ennemis. Son amitié me doit ſervir d'*abri* & de conſolation dans mes diſgraces.

☞ A L'ABRI. Façon de parler adverbiale, qui ſignifie à *couvert*. Se mettre à l'*abri* du vent, de la pluie, du mauvais temps.

On le dit auſſi de ce qui met à couvert. On ſe met à l'*abri* d'un mur, d'un arbre, contre un mur, contre un arbre. Un vaiſſeau eſt à l'*abri* d'une île. On le dit au figuré dans ces deux acceptions. On eſt à l'*abri* de la perſecution: on eſt à l'*abri* de la faveur. Dans ce dernier ſens *de* équivaut à *par le moyen de*. Si, dans la pauvreté, on eſt à l'*abri* des inquiétudes des richeſſes, l'on n'y eſt pas exempt des ſoins rongeans de la miſère. S. EVR. Sa vertu eſt maintenant ſans tache à l'*abri* de ſon peu de merite.

*A l'*abri *d'une longue & ſûre indifference*
Je jouis d'une paix plus douce qu'on ne penſe.
DESHOUL.

On dit auſſi adverbialement, ſe mettre à l'*abri* de l'orage. Etre à l'*abri* des coups. Ce criminel avant eu avis qu'on le vouloit prendre, s'eſt mis à l'*abri*, & s'eſt ſauvé en quelque aſyle. On dit auſſi d'un priſonnier, qu'on l'a mis à l'*abri*, qu'on s'en eſt aſſuré, qu'on l'a mis en priſon.

On dit proverbialement: Un homme ſans *abri*, c'eſt un oiſeau ſans nid.

ABRIC. ſ. m. Quelques Chimiſtes Anglois nomment ainſi le ſoufre. HARRIS, BOYER.

ABRICON. Vieux ſ. m. plus communément *Bricon*. Charlatan, trompeur, ſeducteur.

ABRICORNER. v. a. *Inducere.* Borel dit que ce mot vouloit dire autrefois *Charlater*; c'eſt-à-dire, Engager comme font les Charlatans; gagner, obtenir ce qu'on veut. Il cite une vieille traduction d'Ovide, où il eſt parlé de ce que fit Ulyſſe pour obtenir qu'Iphigénie fût ſacrifiée.

Enfuit la mere abricorner.

ABRICOT. ſ. m. *Prunum*, ou *Malum armeniacum.* Fruit participant de la peche & de la prune. Il eſt doux & agréable au gout. Il eſt un peu rouge & jaune en mûriſſant, & pour cela on l'a appelé à Rome *Chryſomèle*, comme qui diroit, *Pomme d'or*. Il mûrit en Juin avant les autres fruits, & pour cela on a appelé chez les Medecins ces fruits, *Mala præcoqua*; c'eſt-à-dire, *hatifs*. Il y a trois ſortes d'*abricots*. Les *abricots* ordinaires, qui ne mûriſſent qu'à la mi-Juillet; les *abricots hatifs*, qui ſe mangent dès le commencement du même mois; & ceux qu'on nomme *le petit abricot*, qui vient à la mi-Juillet. CHOMEL. Ménage fait dériver ce mot de *mala præcoqua*, ou *præcocia*; d'autres du grec ἁβρὸν qui ſignifie *Mou & délicat*, ou du latin *aperitivum*, parce qu'il s'ouvre facile-

lement. Mais Mathiole dit que les *abricots* retiennent le nom que les Grecs leur ont donné, qui les appellent *Bericocia*. On dit que les *abricots* en Perse font un poison, & même qu'ils sont si dangereux en Piémont, qu'un seul a quelquefois donné la fièvre : & néanmoins la Framboisiere soutient qu'ils valent mieux que les pêches; car ils ne se corrompent ni ne s'aigrissent dans l'estomac : & d'habiles gens prétendent que les *abricots* ne sont pas plus pernicieux en Piémont qu'en France, & qu'ils ne sont fiévreux que lorsqu'ils sont verts, de même que la plûpart des autres fruits. Il y a une espèce d'*abricot* qui est tout blanc dehors & dedans, qui s'ouvre net, & qui est de bon goût. Il y en a un autre qui est jaune, & plus rouge que les autres, dont le noyau tient à la chair, dont le goût est exquis, musqué & extraordinaire; son amande est douce comme celle de l'amandier. Les *abricots* verts sont les premiers fruits qui se confisent. On les prend tendres, avant que le bois du noyau commence à se durcir. On les passe dans l'eau claire, avec un peu de bon tartre pour detacher la bourre qui est dessus; puis on les essuie chacun à part, pour ôter cette bourre, & on les confit, mettant une livre de sucre pour chaque livre de fruit : si c'est pour manger en compote, il suffit de demi livre de sucre sur une livre de fruit. Les *abricots*, en leur parfaite grosseur, se confisent pelés & sans peler. *Voyez* dans Chomel la manière de faire les compotes, les marmelades, les pâtes, & les confitures d'*abricots*. On dit non-seulement, Une marmelade d'*abricots*, Une compote d'*abricots*; mais encore, Des *abricots* en compote, Une assiette d'*abricots* en marmelade, Des *abricots* confits.

Blanchir ou faire blanchir des *abricots*. Terme de Confiseur. C'est la première façon qu'on leur donne pour les confire. Elle consiste à les jeter dans l'eau bouillante, après leur avoir ôté le noyau. Il faut prendre garde qu'ils ne se lâchent trop dans l'eau. Ensuite on les tire proprement avec une écumoire, & on les met égoutter sur un tamis.

Peler des *abricots* verts. Terme de Confiseur. C'est leur ôter la bourre, ou la première peau, pour les mettre en confiture ou en compote. Cela se peut faire en deux manières. La première est de mettre les *abricots* verts dans une serviette, & suivant la quantité que l'on en a, broyer du sel à proportion le plus menu que l'on pourra, & le jeter sur les *abricots*, que l'on arrose ensuite avec une cuillerée d'eau & de vinaigre. On peut les laisser ainsi dans la serviette, ou les faire bien d'un bout à l'autre de la serviette, jusqu'à ce que la bourre soit tombée. Il faut ensuite faire tomber le sel, les jeter dans l'eau fraîche, & les bien laver. L'autre manière est de faire une lessive avec de la cendre de bois neuf, & lorsque la cendre aura bouilli, jeter les *abricots* dans cette lessive parmi la cendre, & la faire bouillir, jusqu'à ce qu'ils se débourent & quittent la première peau, en les frottant doucement avec les mains. Si l'on n'a point de bonnes cendres, on peut faire une lessive de cendres gravelées. Enfin, on les lave comme dans l'autre préparation.

Abricot hâtif. Petite espèce d'*abricot*. La chair en est fort blanche, & la feuille plus ronde, & plus verte qu'aux autres; mais pour cela il n'est pas meilleur. Id.

Les *abricots* ordinaires sont bien plus gros, & ont la chair jaune, & ne mûrissent que vers la mi-Juillet. Il en faut mettre aux quatre expositions pour en sauver, quand il vient des gelées pendant la fleur. Id.

En Angoumois il y a un petit *abricot* à amande si douce, qu'on la prendroit presque pour des avelines. on laisse souvent les noyaux pour la manger. Cet *abricot* a la chair blanche, & est très-bon en ce pays-là.

Abricot. s. m. Est aussi un fruit de l'Amérique, & principalement de S. Domingue, que les Espagnols appellent *Mamet*, & que les François nomment *Abricot*, quoique ce nom ne lui convienne que par la couleur de sa chair. il est presque rond, & quelquefois de la figure d'un cœur, dont la pointe est émoussée. Il a depuis trois jusqu'à sept pouces de diamètre : il est couvert d'une écorce grisâtre, de l'épaisseur de plus d'un écu, forte & souple comme du cuir. Sous cette écorce on trouve une seconde peau jaunâtre, mince, mais forte & adhérente à sa chair. Après qu'on l'a enlevée, on trouve la chair du fruit, qui est jaune & ferme comme celle d'une citrouille, & d'une odeur aromatique. Quand on le mange cru, il laisse une bonne odeur dans la bouche, mais un peu amère & gommeuse. La manière ordinaire de le manger, est de le mettre par tranches dans un plat avec du vin & du sucre : cela lui ôte son amertume & sa gomme. On en fait aussi des marmelades & des pâtes qui sont astringentes, pectorales & de bon goût. *Voyez* le P. Labat, *tome I. de ses Voyages*. On trouve dans son milieu un, deux ou trois noyaux fort durs. *Voyez* Abricotier.

Abricote. s. m. Dragée faite d'un petit morceau du fruit de l'abricot entouré de sucre. *Prunum armeniacum saccharo conditum.*

Abricotier. s. m. *Armeniaca Malus*, ou *Prunus armeniaca*. Arbre d'une moyenne grandeur, dont les feuilles sont posées le long des branches alternativement, semblables à celles du tilleul, mais plus arrondies. Ses fleurs sont composées de cinq pistils disposés en rose dans les échancrures du calice, qui est un godet découpé en cinq parties. Le pistil devient un fruit charnu, presque sphérique, d'un côté sillonné de sa base à sa pointe, & qui renferme dans sa chair un noyau osseux, un peu aplati, & ne contenant qu'une amande, douce en quelques espèces, amère en d'autres. Les espèces d'*abricotiers* se distinguent sur-tout par la variété de leurs fruits.

La place la plus convenable aux *abricotiers*, est le plain-vent. Le fruit est d'un goût bien plus relevé. Toutes les expositions en espalier leur sont bonnes. Les fruits de ceux-ci sont plus gros, mais inférieurs aux autres pour le goût. Ils mûrissent dès le commencement de Juillet, sur-tout la petite espèce qu'on appelle *abricot hâtif*.

Les *abricotiers* aiment mieux une terre légère & sablonneuse qu'une terre grasse.

On greffe l'*abricotier* sur prunier & sur amandier. Il faut observer de ne pas prendre les écussons sur une branche qui ne vient que d'être coupée. Il est important de ne greffer que le lendemain. Les greffes en réussiront plus sûrement.

Les *abricotiers* qui n'ont qu'un an de greffe, pourvû que le jet soit beau, valent mieux pour planter que ceux qui en ont deux ou davantage.

Abricotier. s. m. Arbre de l'île de S. Dominique. Il est grand, & un des plus beaux arbres qui se puissent voir. Son bois est blanchâtre, ses fibres assez grosses; son écorce est grise & assez unie; ses feuilles sont longues de six à sept pouces, en manière d'ellipse, un peu pointues par un bout, d'un très-beau vert, & un peu plus épaisses qu'une pièce de douze sous. Ses branches sont grandes & fort garnies de feuilles; de manière qu'il fait un ombrage charmant. Cet arbre est mâle & femelle; le mâle ne porte que des fleurs, le femelle rapporte beaucoup. Quand on ne trouve qu'un noyau dans un fruit, on est sûr qu'en le plantant il produira un arbre femelle.

Abrier. v. a. Vieux mot qui signifioit, Protéger, défendre, mettre à l'abri, couvrir. *Defendere, operire.* Mézerai l'a employé. Je dis au Comte qu'il n'oubliât de rejeter ma robe sur son lit, en manière-qu'elle les *abriât* tous deux. Montagne. Il seroit à souhaiter que ce mot pût revivre. Les Jardiniers s'en servent, pour dire Mettre une couche, une fleur à l'*abri* du vent. *Abri* est encore en usage. Pourquoi perdre *Abrier*, qui en vient naturellement, & dont le son est très-agréable ? M. Coste, *note 10, sur le premier liv. des Essais de Montaigne.* On emploie plus communément le mot *abriter.*

☞ Abrié. Terme de marine, qui est à l'abri du vent. Ainsi on dit, Que le petit hunier est *abrié* par le grand hunier, parce que celui-ci empêche le vent de passer jusqu'à lui.

ABRIEVER. v. n. Ce mot n'eſt plus en uſage. Dans le Roman de Perceval il veut dire *arriver*. *Advenire*.

☞ ABRITER. v. a. Terme de jardinage. Mettre à l'abri du vent, de la pluie, du ſoleil. On *abrite* un eſpalier, des plantes délicates, &c. C'eſt la même choſe qu'*abrier* qui eſt moins en uſage.

☞ ABRITÉ. part. Qui eſt à l'abri. Les fruits gelent ſouvent, parce qu'ils ne ſont pas bien *abrités*.

ABRIVENT. ſ. m. C'eſt tout ce qui nous garantit du vent. *Quod à vento defendit*. On fut obligé de prendre la paille des paillaſſes, pour faire des *abrivents* aux ſoldats qui n'étoient jamais relevés du chemin couvert. M. DE FEUQUIERES.

☞ ABRIVER. v. n. Terme de rivière, qui ſignifie aborder au rivage.

☞ ABROGATION. ſ. f. Action par laquelle une choſe eſt annullée. *Abrogatio*. Il ne ſe dit guère qu'en parlant d'une loi. Il n'appartient qu'à celui qui a le pouvoir d'en faire, d'en abroger. *Voyez* ABOLITION. L'*abrogation* de la pragmatique ſanction, s'eſt faite par le concordat entre François I, & Léon X, en 1516.

☞ ABROGATION diffère de *dérogation*, en ce que la loi dérogeante ne donne atteinte qu'indirectement à la loi antérieure, & dans les points ſeulement où l'une & l'autre ſeroient incompatibles : au lieu que l'*abrogation* eſt une loi faite expreſſément pour en annuller une précédente.

☞ ABROGER. v. a. Se dit particulièrement des loix. Annuller. *Abrogare*. La Puiſſance deſpotique *abroge* ſouvent ce que l'équité avoit établi. Ce Prince entreprit d'*abroger* les priviléges de la nation. *Voyez* ABOLIR, CASSER, RÉVOQUER.

ABROGÉ, ÉE. part. *Abrogatus*. Les Loix *abrogées* n'ont plus de force.

ABROHANI. ſ. m. ou MALLE-MOLLE. ſ. f. Sorte de coton qu'on apporte de Bengale, auſſi-bien que de pluſieurs autres parties des Indes orientales. C'eſt une eſpèce de mouſſeline blanche, dont la pièce a ſeize aunes de long, ſur ſept ou huit de large.

ABROLHOS. Petite île & rochers qui ſe trouvent vers les côtes du Bréſil. Ce mot, en Portugais, ſignifie la même choſe que *Abréojos* en Eſpagnol, Ouvre les yeux. Ces écueils s'étendent plus de cinquante lieues entre l'île de Fernando-Noronha, & la Capitanie de Rio-Grande. Ces rochers ſont très-dangereux. Nos François les appellent *Abrollés*. Leur nom eſt compoſé des mots Portugais *arbrar*, ouvrir, & *olhos*, les yeux.

☞ ABRON. Rivière de France qui a ſa ſource dans le Bourbonnois, coule dans le Nivernois, arroſe Dorne, Thoury, Lurcy ; & après de longs circuits, va ſe jeter dans la Loire entre Avril & la Motte.

ABROTANOÏDE. ſ. f. Plante pierreuſe, maritime, haute preſque d'un pied, belle, fort rameuſe, reſſemblante à l'Aurone femelle, d'où eſt venu ſon nom d'Abrotanoïde, *quaſi ſimilis abrotano*. Elle croît ſur les rochers.

ABROTONE. ſ. f. *Abrotonum*. Lucain, L. IX. v. 920, a dit auſſi *Abrotonus*, m. Herbe, ou plante fibreuſe & odoriférante. Elle ne peut ſupporter le froid, & vient mieux dans une terre maigre & sèche. Il y en a de deux ſortes, mâle & femelle. La femelle ſe dit en Latin, *Abrotonum femina*, ou *Santolina* ; ſelon quelques Auteurs, *Cupreſſus*, Cyprès. Elle eſt toujours verdoyante, ſelon Théophraſte. Elle étoit d'un grand uſage dans la Médecine ; ce qui a fait dire à Horace, *Abrotonum ægro non audet, niſi qui didicit, dare*, &c. On dit auſſi par corruption, *Brotanne* pour *Abrotone* ; mais ces deux termes ſont peu uſités dans la Botanique, & ne ſe trouvent que dans d'anciennes & mauvaiſes traductions de Livres de plantes. Il faut dire *Aurone*. Voyez *ce mot*.

ABROUTI, IE. adj. Terme d'eaux & forets. Bois *abroutis*, *rabougris* ; Ce ſont des bois malfaits, parce que les bourgeons ont été mangés ou brouſtés par les beſtiaux. NOEL. *Memorial Alphabetique*.

ABRUCKBANIA, APRAGBANIA. Ville de Tranſylvanie. *Autariarum*. Elle eſt ſur la rivière d'Ompay, au-deſſus de la ville d'Albe-Julie.

ABRUS. *Voyez* POIS DE BEDEAU.

ABRUTIR. v. a. rendre bête, ſtupide. *Stupidum ac bruti ſimilem facere*. Le vin l'a tellement *abruti*, qu'il eſt inſupportable. On le dit auſſi avec le pronom perſonnel. Les eſprits foibles s'*abrutiſſent* dans la ſolitude. VAUG.

ABRUTISSEMENT. ſ. m. Stupidité groſſière, Etat de celui qui vit en bête. *Stupor*. Cet homme eſt tombé dans un grand *abrutiſſement*. La débauche l'a plongé dans l'*abrutiſſement*.

ABRUZZE. ſ. f. *Aprutium*. C'eſt une des quatre parties générales du Royaume de Naples. Elle a au nord le golfe de Veniſe, au levant la Capitanate, avec la principauté ultérieure ; la terre de Labour au midi, avec l'Etat Eccleſiaſtique qui la borne auſſi au couchant. L'*Abruzze* ſe diviſe en citerieure, ultérieure, & Comté de Moliſe. Elle occupe une partie du pays des anciens Samnites. Le mot François s'eſt formé de l'Italien *Abruzzo*, & celui-ci du Latin *Aprutium*.

A B S.

☞ ABSCÉDER, ou ABCÉDER. v. n. L'Académie ſuit cette dernière orthographe. *Abire in abſceſſum*. Terme de Chirurgie. Se changer, ſe tourner en abſcès. On dit qu'une jambe *abſcède*, qu'elle eſt *abſcedée*. Lorſque des parties, qui ſont unies à d'autres dans l'état de ſanté, s'en ſéparent dans l'état de maladie, en conſéquence de la corruption, on dit que ces parties ſont *abſcédées*.

On en fait auſſi un verbe pronominal. La tumeur s'étoit *abſcédée*. S. YVES. Mon bras s'*abſcède*. Dans ce ſens il n'eſt pas d'uſage.

☞ ABSCEDÉE, ou ABCÉDÉ, ÉE. part. Tourné en abſcès. *Putrefactus, in vomicam verſus*. Tout le lobe gauche du cerveau étoit *abſcédé*. ACAD. DES S. an. 1700.

☞ ABSCÈS, plus ordinairement ABCÈS. ſ. m. Terme de Chirurgie, qui ſignifie une *tumeur* contre nature, occaſionnée par un amas d'humeurs qui ſe fixent & ſe corrompent dans quelque partie du corps. *Abſceſſus, vomica*. C'eſt la même choſe qu'*apoſtême*, parmi le peuple *apoſtume*. toute inflammation ſe termine par reſolution, ou par ſuppuration, ou par ſquirre ou par gangrène. l'inflammation qui ſe termine par ſuppuration, forme ce qu'on appelle *abſcès*. Un *abſcès* qui perce en dehors ou qui ſuppure, peut être guéri. Quand le mal ne paroît pas à l'extérieur, il eſt très-dangereux, ordinairement mortel.

☞ ABSCHARON, ou APCHERON. Ville d'Aſie, ſur le bord occidental de la mer Caſpienne, ſur une montagne.

ABSCISSE. ſ. f. Terme de Géométrie & d'Analyſe. *Abſciſſa*. C'eſt dans les ſections coniques, & dans toute autre courbe quelconque, une partie de l'axe compriſe entre le point où commence la courbe, appelée *vertex*, ou tout autre point fixe que l'on voudra, & une Ordonnée. Quelques Géomètres l'appellent Fleche, *ſagitta* ; & d'autres, *Axe* intercepté, ou *Diamètre* intercepté. Aujourd'hui nos Géomètres en France diſent toujours *abſciſſe*. Comme un diamètre peut avoir une infinité d'Ordonnées, chaque Ordonnée a ſon *abſciſſe* correſpondante, qui ſe prend depuis elle juſqu'à l'extrémité du diamètre. Ordonnée & *abſciſſe* ſont deux termes néceſſairement relatifs. *Abſciſſe* vient d'*abſciſſa*, coupée.

ABSCONS, SE. adj. Vieux mot. Caché. *Abſconditus, a, um*.

Le chant du coq la nuict point ne prononce,
Ains le retour de la lumière abſconſe. MAROT.

ABSCONSER. v. n. Se cacher. *Abſcondere, Abdere ſe*. Vieux mot qui n'eſt plus en uſage. On dit encore en Picardie, Eſconſer. Le ſoleil s'eſt *eſconſé*. *Eſconſement* du ſoleil. *Occaſus ſolis*. NICOT. On trouve en Latin barbare *abſconſa*, abſconſe ; pour ſignifier, *une lanterne ſourde*, dont la lumière ſe cache, *abſconditur*.

☞ ABSENCE. ſ. f. C'eſt en général l'éloignement d'une perſonne qui n'eſt point dans le lieu de ſa réſidence ordinaire. *Abſentia.* On le dit également de la diſtance qui nous ſépare des autres, & de la diſtance qui ſépare les autres de nous. Longue *Abſence.* Courte *Abſence.* Les peines de l'*Abſence.* L'*Abſence* nous fait connoître le prix des choſes que nous perdons. *Vix bona noſtra aliter quàm perdendo cognoſcimus.* Petrarq. De Roch. Les ſouvenirs dans l'*abſence* ſont plus vifs en amour, qu'en amitié. M. Scud. Les longues *abſences* éteignent l'amour, mais une courte *abſence* le ranime. S. Evr.

L'ingrat, de mon départ conſolé par avance,
Daignera-t-il compter les jours de mon abſence?
Racin.

On travaillera à cette affaire tant en préſence qu'*abſence :* phraſe de Pratique, dont on ſe ſert contre ceux qui ne comparoiſſent point aux jours d'aſſignation. Pour marquer en deviſe les douleurs de l'*abſence*, on a peint une tulipe ſous les rayons du ſoleil, ou ſous un ſoleil caché d'épaiſſes nuées, ou au ſoleil couchant, avec ce mot eſpagnol: *Sin ſus rayos, mis deſmayos :* Sans ſes rayons, je tombe en défaillance.

On dit figurément *Abſence* d'eſprit, pour ſignifier *Diſtraction,* quand on ſonge à une autre choſe qu'a celle dont on parle. *Mentis aberratio, avocatio.* On s'en ſert auſſi pour exprimer, ou pour excuſer une faute, ou une bévue, ou dans la conduite, ou dans la converſation. On l'attribue à un défaut d'application. Cet homme a des *abſences* d'eſprit que ſes amis ont de la peine à juſtifier. On dit quelquefois abſolument. Il a ſouvent des *abſences.*

En philoſophie on dit, *abſence* de ſuppôt & *abſence* de vertu. L'*abſence* de ſuppôt, eſt quand deux ſubſtances ne ſe touchent point phyſiquement, & ſont éloignées l'une de l'autre. L'*abſence* de vertu, eſt quand l'une n'agit point ſur l'autre par quelque vertu qui ſort d'elle pour aller affecter l'autre. A parler exactement, l'*abſence* de vertu eſt une *abſence* de ſuppôt ou de ſubſtance; car ces vertus par leſquelles une ſubſtance agit ſur l'autre, ne ſont autre choſe qu'une ſubſtance, des corpuſcules émanés de l'une & pouſſés vers l'autre; telles ſont la lumière, la matière magnétique, les odeurs, &c. *Voyez* Préſence.

ABSENT, ENTE. adj. & ſ. Qui eſt éloigné de ſa démeure ordinaire, *Abſens.* Les *Abſens* pour la République ſont réputés préſens. Mépriſer les dangers *abſens.* Ablanc. Tant qu'un amant eſt *abſent*, il eſt où il aime, & non pas où il vit. M. Scud. Les *abſens* malheureux ſont en peu de temps effacés du ſouvenir du monde. M. Eſp.

☞ Absent, en matière civile. Celui qui manque de ſe trouver à une aſſignation donnée. C'eſt la même choſe que *défaillant*, qui eſt le terme de Pratique.

Absent, en matière criminelle, eſt celui que l'on ne trouve point, & de qui on fait le procès par contumace.

Absent, en cas de preſcription, eſt celui dont le domicile eſt ſitué hors du reſſort de la juridiction où ſont les héritages.

Celui qui eſt *abſent* du Royaume, avec intention de n'y plus retourner, eſt réputé étranger; mais il n'eſt pas pour cela réputé mort: ſes héritiers ne laiſſent pas quelquefois de partager ſes biens, par proviſion ſeulement; mais ſa femme ne ſauroit convoler à de ſecondes nôces, qu'elle n'ait des certificats authentiques de ſa mort. Voyez *les Décrétales de* Greg. IX. *Liv. 4. &* M. Louet, *lettre C. n. 22.*

On dit proverbialement, Que les os ſont pour les *abſens*, lorſqu'on dîne ſans eux, lorſqu'on ne leur laiſſe que les reſtes des autres.

ABSENTER. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel, Se *retirer, s'éloigner* de la préſence des autres. *Abeſſe.* Ce Prince s'eſt *abſenté* de la Cour. Il *s'abſente* de ſes amis avec peine.

*Ou ſois long-temps abſent, ou ne t'*abſentes *point :*
Une courte abſence eſt à craindre :
Souvent l'amour s'en ſert pour nous mieux enflammer. Corn.

s'Absenter, ſignifie encore, S'enfuir, ſe cacher, ſe mettre à couvert. *Abire, evadere, diſcedere, aufugere, proripere ſe, abdere ſe.* En ce ſens il marque une cauſe fâcheuſe de s'éloigner. Il s'eſt *abſenté* de la ville, à cauſe qu'on avoit décrété contre lui. Ce Marchand s'eſt *abſenté*, a fait banqueroute.

ABSÈS ou ABCES. *Voyez* Abscès.

ABSIDE. ſ. f. *Abſis* & *Abſida.* Terme d'Architecture & de Liturgie. C'eſt une voûte, car ἁψὶς en Grec, d'où l'on a fait *abſide*, veut dire *arcus, fornix, arc, voûte.* On appelle auſſi *Abſide*, le Sanctuaire, ou la partie de l'Egliſe qui eſt ſéparée du reſte, & dans laquelle eſt l'Autel; on l'a appelée du nom *Abſide*, parce qu'elle eſt en voûte. Du Cange.

Abside, eſt auſſi le nom que l'on donnoit autrefois à la bière où l'on mettoit les reliques des Saints : on l'appelle aujourd'hui *châſſe.* On appeloit *abſides* ces ſortes de bières, parce qu'elles étoient élevées, & diſpoſées en voûte. Du Cange.

Il ſe dit auſſi quelquefois pour des Oratoires ſecrets qu'on a autrement appelés *Doxologia, Doxalia*, noms Grecs qui viennent de δόξα, *louange*, parce qu'on y chante les louanges de Dieu. Ces mots ſont encore en uſage dans les Pays-Bas, & ſignifient ce que nous appelons en François *Chœur*, un lieu au-delà de l'Autel, où les Religieux chantent l'Office, ſéparés du peuple, & ſans en être vûs. Voyez *Act. SS. April. Tom. I. pag. 694.*

Il y avoit quelquefois pluſieurs *abſides* dans une même Egliſe: ainſi l'Auteur de la vie de ſaint Hermenland, qui écrivoit au huitième ſiècle, dit que ce Saint fut enterré dans l'*abſide* méridionale de la Baſilique de ſaint Paul à Nantes. *Abſides* alors ne peut, ce ſemble, ſignifier que deux choſes; ou ce que nous appelons *Chapelles*, qui étant voûtées étoient chacune une petite *abſide* ſéparée; ou dans les Egliſe bâties en forme de croix, on appeloit *abſide* méridionale le côté droit de la croiſée qui regardoit le midi, l'Autel étant toujours à l'orient. Ce ſecond ſens paroit d'autant plus probable, qu'au même endroit le même Auteur diſtingue *abſide* d'Oratoire, qui n'eſt autre choſe que Chapelle. M. Chapelain écrit *apſide*, conformément à l'origine de ce mot.

Abside. Terme d'Aſtronomie. Ce ſont deux points de l'orbite d'une planète, dont le plus haut eſt nommé *apogée*, & le plus bas *perigée*, ou le plus près de la terre. *Apſides, apſis ſumma, apſis infima.* Le diamètre qui les joint, s'appelle la ligne des *abſides*, qui paſſe par le centre de l'orbite de la planète, & par le centre du monde. La ligne des *abſides* eſt une ligne tirée dans une ellipſe. L'excentricité ſe prend dans la ligne des *abſides;* car l'excentricité eſt la diſtance entre le centre de l'orbite de la planète, & le centre de la terre. *Voyez* quelle eſt la différence de ce mot avec celui d'*Abſciſſe.* Guinée. *Application de l'Algèbre à la Geometrie.*

Absie. Nom propre d'un village & d'une Abbaye de France. *Abſia.* Il eſt dans les enclaves de la Gaſtine, petit pays du haut-Poitou. L'Abbaye d'*Abſie*, Ordre de ſaint Benoît, fut fondée en 1220. *Abſie* eſt entre Thoüars & Fontenay-le-Comte. L'Abbaye eſt unie au Chapitre de la Rochelle.

ABSINTE. *Voyez* Absynthe.

ABSIRTIDES, ou plutôt ABSYRTIDES. ſ. f. p. *Abſyrtides.* Îles de l'ancienne Liburnie, ou de la Dalmatie, vers l'entrée du golfe de Veniſe. On les nomme *Abſyrtides* du nom d'*Abſyrte*, frere de Médée, qu'elle y tua, & dont elle ſema les membres ſur ſa route pour arrêter, à les ramaſſer, ſon pere Aëtes, qu'elle fuyoit avec Jaſon. Quelques Auteurs ont cependant appelé *Ægialque* ce frere de Médée. Lucain ſemble n'en reconnoître qu'une, qu'il appelle *Abſyrtos*, & Brébeuf *Abſyrte.*

*Au golfe d'Adria l'*Abſyrte *tributaire*
A ce commun devoir n'oſe pas ſe ſouſtraire.

ABSOLU, UE. adj. Souverain, indépendant. *Cujus potestas summa.* Prince *abſolu. Summus rerum Dominus.* Commandement *abſolu.* Il a obtenu cela d'autorité *abſolue.*

Il ſignifie auſſi, *ſans réſerve, ſans reſtriction.* Les Ambaſſadeurs ont quelquefois un plein pouvoir, un pouvoir *abſolu.* On dit qu'un homme eſt *abſolu*, impérieux; pour faire entendre qu'il veut être obéi, qu'il ne peut ſouffrir qu'on lui réſiſte, qu'il veut fortement ce qu'il ordonne. *Imperioſus.* On dit qu'un homme eſt *abſolu* dans ſa compagnie, pour dire, qu'il y fait tout ce qu'il veut, que perſonne ne lui réſiſte. ACAD. FR. On dit encore, parler d'un ton *abſolu*; pour dire, parler d'un ton impérieux, commander avec hauteur. Une conduite ouverte & familière gagne mieux les cœurs, qu'une autorité ſèche & *abſolue.*

On appelle *Jeudi abſolu*, le Jeudi-Saint, à cauſe de la cérémonie de l'abſoute qui ſe faiſoit ce jour-là dans l'ancienne Egliſe, jour auquel on abſolvoit les pénitens publics. De-là vient que ce jour s'appelle dans les vieux titres, *Abſolutionis dies*, jour de l'Abſoute. *Voyez* ABSOUTE. Le Pere Morin prétend néanmoins que ceci ne doit s'entendre que des Egliſes d'Occident, & que dans les Egliſes d'Orient, & même dans celles d'Eſpagne & de Milan, l'*abſolution* ne ſe donnoit que le Vendredi-Saint, ou même le Samedi-Saint. M. Coudeau a dit la même choſe; mais d'habiles Théologiens prétendent qu'ils ſe trompent.

En termes de Grammaire, un terme *abſolu*, eſt un terme qui ne ſe rapporte à rien autre choſe. il eſt oppoſé à relatif. Un ablatif *abſolu*, eſt une locution détachée & indépendante, qui ne régit rien, & qui n'eſt régie de rien. *Dictio ab alia minimè pendens.* C'eſt à l'imitation des Latins: *Deleto exercitu: L'armée ayant été taillée en pièces. Tout bien conſidéré*, en matière de Religion, le plus sûr eſt de s'en tenir aux déciſions de l'Egliſe. PORT-R. En latin cette locution donne de la rapidité au ſtyle. En François, elle eſt rarement du ſtyle noble. *Abſolu*, en termes de Philoſophie ſignifie, ce qui ne porte ou ne renferme point l'idée d'une relation, ni de rapport à autre choſe; & il eſt oppoſé à relatif. Homme eſt un terme *abſolu*; au contraire, Créature, Pere, ſont des termes relatifs, parce que l'un emporte un rapport au Créateur, & l'autre à des enfans.

En termes de Théologie, quelques Ecrivains, ou Catholiques ou Proteſtans, le prennent encore dans un autre ſens, & l'oppoſent à *déclaratoire.* Ainſi dans la doctrine Catholique l'abſolution du Prêtre eſt *abſolue*; il remet *abſolument* les peches; mais dans la doctrine des Luthériens & des Anglicans, l'abſolution du Prêtre n'eſt que déclaratoire & miniſtérielle. *Abſolu* ſignifie encore, ce qui eſt ſans condition. Une promeſſe, une propoſition *abſolue*, eſt oppoſée à une promeſſe, ou à une propoſition conditionelle.

Nombre *abſolu.* Terme d'Algèbre en matière d'équation. C'eſt ce que Viete appelle *Homogeneum comparationis*, & qui fait toujours un côté ou une partie entière de l'équation, & eſt toujours une quantité connue. C'eſt encore le rectangle, ou le ſolide dont on cherche la racine inconnue. Ainſi dans cette équation $a\,a + 16\,a = 36$. Le nombre *abſolu* eſt 36, lequel eſt égal au produit des deux racines ou valeurs de l'a; c'eſt-à-dire, à a multiplié par lui-même, plus a pris ſeize fois. Equation *abſolue*, en termes d'Aſtronomie, eſt la ſomme de deux équations, de l'excentrique, & de l'optique. HARRIS. *Voyez* EQUATION.

ABSOLUMENT. adv. Souverainement, avec une autorité abſolue. *Summo jure.* Il commande *abſolument* dans la Province. Il ſignifie auſſi imperieuſement & déciſivement. *Superbè.* Cet homme parle *abſolument*, & en maître. Ce mot vient du Latin *abſolvere*, en tant qu'il ſignifie, achever, parce que celui qui commande *abſolument*, veut que la choſe s'exécute ſans trouver d'oppoſition.

Il ſignifie quelquefois, tout-à-fait, entièrement, ſans réſerve, & ſans reſtriction. *Prorſus, omninò.* Il le nie *abſolument.*

Il ſignifie encore, néceſſairement, de néceſſité abſolue. Il faut partir *abſolument*, & ſans répliquer. On dit, vouloir *abſolument*; pour dire, vouloir déterminément, & à quelque prix que ce ſoit. Je n'en ferai *abſolument* rien, & toutes vos remontrances ne m'y feront point conſentir. La nature ne ſe laiſſe pas conduire au haſard, & n'eſt pas *abſolument* ennemie de l'art & des règles. BOIL.

On dit auſſi en Grammaire, qu'un mot ſe dit *abſolument*, quand il eſt ſans régime. *Par exemple:* Il faut prier ſans ceſſe: le verbe *prier* eſt mis là *abſolument*, parce qu'il ne régit rien. En Philoſophie & en Théologie, *abſolument*, outre les ſignifications déjà rapportées, ſignifie encore: 1°. De ſoi-même, par ſoi-même, ſans rapport à aucun autre, indépendamment de tout autre, & il eſt oppoſé à *relativement.* L'homme pris ou conſidéré *abſolument*, eſt un animal raiſonnable. 2°. Sans addition, ſans reſtriction, ſans modification. Cela eſt bon *abſolument.* En ce ſens on y joint ſouvent *ſimplement.* Cela eſt ſimplement & *abſolument* bon. *Simpliciter & abſolutè loquendo. Abſolument* & ſimplement univerſel. 3°. Par une puiſſance, une vertu extraordinaire, au-deſſus ou hors du cours ordinaire de la nature. Les accidens ſe peuvent *abſolument* ſéparer de leur ſujet. 4°. Quelquefois *abſolument* en Morale veut dire, Souverainement. Dieu, la dernière fin de l'homme, eſt *abſolument* bon. 5°. *Abſolument* ſignifie, ſans condition. Dieu ne promet point *abſolument* le pardon, mais à condition qu'on ſera véritablement repentant de ſes péchés.

En Geometrie, *abſolument* ſe prend encore pour entièrement, parfaitement. Ainſi on appelle *abſolument* rond, ce qui l'eſt entièrement, parfaitement; pour le diſtinguer de ce qui n'eſt que preſque rond, comme la cycloïde & le ſphéroïde.

ABSOLUMENT, ſe dit encore d'une choſe dont on parle en général, & ſans entrer dans le détail. *Univerſè*, ou *generaliter & abſolutè.* Cet ouvrage a quelques défauts, mais il eſt bon *abſolument* parlant.

ABSOLUTION. ſ. f. Jugement juridique, par lequel un homme eſt abſous & déclaré innocent du crime dont il étoit accuſé. *Abſolutio.* Les Juges balancent quelquefois entre l'*abſolution* & la condamnation; quand les opinions ſont partagées entre la condamnation & l'*abſolution*, on renvoie l'accuſé abſous; cette Juriſprudence eſt fondée ſur les Loix de la nature & ſur le Droit Civil: c'eſt le ſentiment de Faber ſur la Loi 125. *De div. reg. jur.* de Ciceron *pro Cluentio*, de Quintilien *declam.* 254. de Strabon Liv. 9. On dit auſſi, *Abſolution* d'une demande civile, quand on en eſt déchargé.

On le dit de même des Jugemens prononcés par les Juges Eccléſiaſtiques.

Il y a deux ſortes d'*abſolutions*; *abſolution* des cenſures, & *abſolution* des péchés.

ABSOLUTION *des cenſures.* C'eſt un acte judiciaire par lequel un Juge eccléſiaſtique ou ſon délégué remet dans la poſſeſſion de certains biens ſpirituels, dont on avoit été privé par l'excommunication, la ſuſpenſe, ou l'interdit. L'*abſolution* des cenſures ſe donne au for intérieur, c'eſt-à-dire, au tribunal de la pénitence, ou au for extérieur. Quand les cenſures ſont ſecrètes, & qu'elles n'ont pas été déduites aux tribunaux de juſtice, l'*abſolution* s'en donne au for de la pénitence par un Prêtre; autrement elle ſe donne dans le for extérieur par un Eccléſiaſtique qui a la juridiction ordinaire ou déléguée, pourvu qu'il ne ſoit pas excommunié ou ſuſpens d'énoncé. Quant aux cenſures *à jure*, dont l'*abſolution* n'eſt pas réſervée, tout Prêtre approuvé pour entendre les confeſſions, peut en abſoudre dans le tribunal de la pénitence. La formule dont il doit ſe ſervir eſt celle-ci: *Ego te abſolvo ab omni vinculo excommunicationis, ſuſpenſionis & interdicti in quantum poſſum, & tu indiges.* Si l'*abſolution* de la cenſure eſt réſervée à certain Supérieur, il n'y a que celui à qui la réſerve en eſt faite, ou ſon Supérieur, ou celui à qui il en auroit donné un pouvoir ſpécial, qui en puiſſe abſoudre. Pour les cenſures *ab homine*, comme elles ſont toutes réſervées, il n'y a que celui à qui elles ſont réſervées, ou ſon Supérieur, en cas d'appel, (il en faut excepter le temps de la viſite de l'Archevêque dans les diocèſes de ſes

ſuffragans*) ou celui à qui il en a donné un pouvoir ſpécial qui puiſſe en donner l'*abſolution*. Pour recevoir l'*abſolution* des cenſures, il n'eſt pas neceſſaire d'être préſent, ni même de la vouloir. L'*abſolution* des cenſures doit toujours précéder l'*abſolution* des péchés. On peut recevoir l'*abſolution* d'une cenſure, & demeurer lié par une autre. Tout Prêtre, en péril de mort, peut donner l'*abſolution* de toutes ſortes de cenſures & de cas réſervés. On ne peut être délié des cenſures que par l'*abſolution*.

Il y a une *abſolution* des cenſures qu'on nomme *à cautèle*, ou *à caution*, *ad cautelam*; & une autre qu'on appelle *Abſolution cum reincidentiâ*.

L'ABSOLUTION *à cautèle* ou *par precaution*, ſe donne dans l'ordre judiciaire, & dans le for de la pénitence. Dans l'ordre judiciaire, c'eſt une ſentence du Juge ſupérieur eccléſiaſtique, au tribunal duquel on appelle de la ſentence d'excommunication, qu'un Juge eccléſiaſtique inférieur a portée contre quelqu'un, qui rend capable de ſe défendre en juſtice ou d'eſter à droit. Le Roi Louis XIV l'a ainſi déclaré ſur la demande de l'aſſemblée générale du Clergé, dans ſa déclaration du mois d'Avril de l'an 1666, & dans l'article 4e de l'édit de 1695, concernant la juridiction eccleſiaſtique. Aujourd'hui l'*abſolution à cautèle* n'a point d'autre effet; & elle ne ſuſpend point, comme autrefois, la ſentence d'excommunication.

Dans le ſacrement de pénitence, c'eſt un acte judiciaire du prêtre qui délie des cenſures dont on pouvoit être lié ſans le ſavoir, afin qu'on ſoit en état de profiter de l'*abſolution* ſacramentelle. Les Papes ont auſſi coutume de donner l'*abſolution ad cautelam*, pour rendre un impétrant capable de jouir de la grâce que le Saint-Siége lui accorde par un reſcrit. Dans cette vue on a ſoin, à Rome, d'inſérer dans la proviſion des bénéfices cette clauſe: *Cum abſolutione à cenſuris ad effectum*, &c.

ABSOLUTION, en matière de religion, eſt un acte juridique, par lequel un prêtre approuvé, comme juge, & en vertu du pouvoir qu'il a reçu de J. C. remet les péchés au pénitent, qui eſt dans les diſpoſitions néceſſaires. Ménage prétend qu'il faut dire *abſolution ſacramentelle*, plutôt que *ſacramentale*. L'uſage paroît autoriſer l'un & l'autre. Ceux qui, par l'*abſolution* ſacramentelle euſſent été en la grâce de Dieu. GOD. Les Luthériens ont retenu l'*abſolution* ſacramentale. BOSS. L'*abſolution* qu'Hincmar envoya par lettre à Hildebold, Evêque de Soiſſons, n'étoit qu'une eſpèce d'indulgence & de bénédiction, & non une *abſolution* ſacramentelle, puiſqu'il ſuppoſe d'ailleurs que l'on doit ſe confeſſer au prêtre en détail; & que non-ſeulement il le ſuppoſe, mais qu'il avertit Hildebold de le faire. FLEURY. De plus, *dit-il*, je vous avertis par précaution, ne doutant point que vous ne l'ayez déja fait, qu'outre cette confeſſion générale, vous ayez ſoin de confeſſer en détail à Dieu, & à un prêtre, tout ce que vous reconnoiſſez avoir commis depuis le commencement de votre vie juſqu'à préſent.

Le Pere Amelote de l'Oratoire, au *liv. 9, ch. 3* de ſon *Abregé de Théologie*, dit en parlant du ſacrement de la pénitence: La principale force du ſacrement, ce qui en eſt comme l'ame, & où réſide principalement l'influence & la vertu de JESUS-CHRIST jugé pour nous, c'eſt dans le ſacrement d'*abſolution* que le prêtre prononce par ces paroles: *Je t'abſous de tes peches*. L'*abſolution*, ou les paroles de l'*abſolution*, ſont la forme du ſacrement de penitence, ainſi que l'enſeignent le Concile de Florence dans le Décret *ad Armenos*, & le Concile de Trente *Seſſ. XIV, c. 3*. Cette forme eſt abſolue dans l'Egliſe Latine, & déprécatoire dans l'Egliſe Grecque, ainſi que l'on peut voir dans l'Eucologe des Grecs, imprimé à Veniſe en 1638; dans la cenſure de la Confeſſion d'Auſbourg, faite par Jérémie, Patriarche de Conſtantinople; & dans l'Inſtruction de Clément VIII, ſur les Rits des Grecs, imprimée en 1595. Arcudius prétend néanmoins que la forme de ce ſacrement eſt abſolue chez les Grecs, auſſi-bien que chez les Latins, & que ce ſont ces mots: *Mea mediocritas habet te venia donatum*. Mais les exemples qu'il en apporte, ou ne ſont point des formules d'*abſolution*, ou ſont des formules d'*abſolution* d'une excommunication; mais non pas de l'*abſolution* ſacramentelle. D'ailleurs, Arcudius avoue lui-même que pluſieurs prêtres ne diſent point la formule qu'il rapporte. Enfin, il faut juger du Rit Grec plutôt par les Eucologes, que par les paſſages de Gabriel de Philadelphie, & des autres particuliers que cite Arcudius. L'*abſolution* ſacramentelle n'eſt pas déclaratoire ſeulement; elle remet véritablement les péchés. Le P. Seguenot de l'Oratoire ayant dit dans ſes *Remarques* ſur le livre *de la ſainte Virginité* de S. Auguſtin: Qui diroit que l'*abſolution* n'eſt autre choſe qu'un acte judiciaire, par lequel le prêtre déclare, non ſimplement, mais avec autorité, & de la part de JESUS-CHRIST, que les péchés ſont remis, & en prononce l'arrêt juridiquement, celui-là n'avanceroit rien, à mon avis, ni contre le Concile de Trente, qui ſemble même avoir donné lieu à cette interprétation, lorſqu'il s'eſt expliqué ſur cela plus nettement, ni contre les anciens Théologiens, je dis même Scholaſtiques, que la plûpart des nouveaux ont quitté en cette matière, comme on les quitte maintenant eux-mêmes; Dieu veuille qu'ils nous le pardonnent, comme on leur pardonne: Toute cette remarque fut juſtement cenſurée par les Théologiens de la Faculté de Paris. Cette doctrine eſt Luthérienne, contraire aux paroles préciſes de JESUS-CHRIST en S. Jean Ch. XX, v. 23. *Ceux dont vous aurez remis les pechés, leurs pechés leur ſeront remis*; condamnée par le ſaint Concile de Trente *Seſſ. XIV. Ch. VI*, & *Can. 9*, & contraire à la Tradition. *Voyez* Tertull. *de Pudic.* S. Cyprien *de Lapſ.* & la troiſième lettre de Pacien. *Voyez* le mot de CONTRITION.

Le Jéſuite Dandini traite fort mal les Grecs ſur la manière dont ils donnent l'*abſolution* aux pénitens. Un homme, *dit-il*, au *chap. 7* de ſon *voyage du Mont Liban*, s'étant confeſſé d'un péché commun & ordinaire, fut renvoyé par le Confeſſeur, qui lui refuſa de l'abſoudre, à moins qu'il n'appellât ſept autres Prêtres. Ceux-ci ayant été attirés par quelqu'argent, firent étendre à terre le pénitent, comme s'il eût été mort, & ils lui donnerent enfin l'*abſolution*, en récitant de certaines prières. Ils ont accoûtumé de demander de l'argent pour l'*abſolution*, & de la refuſer quand on ne leur en donne point. Car ils prétendent qu'il leur eſt dû quatre ou cinq écus & davantage pour les péchés communs & ordinaires. La pénitence qu'ils donnent pour les gros péchés, c'eſt de défendre la Communion pour quatre ou cinq ans. Peut-être font-ils cela par mépris, & par averſion qu'ils ont pour l'Egliſe Latine, qui l'ordonne tous les ans.

M. Simon, dans ſes *Remarques ſur le voyage du Mont Liban*, imprimé à Paris, juſtifie la pratique des Grecs dans le Sacrement de Pénitence. Si les Grecs, *dit-il*, different de donner l'*abſolution* aux pénitens, ils ſuivent en cela l'uſage de leur Egliſe, qui eſt très-ancien: ils ont leurs livres pénitentiaux qui les règlent, & ce n'eſt point leur caprice qui leur fait impoſer une pénitence plutôt qu'une autre: mais ils ſuivent les Canons, & ils appellent *faire le Canon*, ce que nous appelons ordinairement *faire la penitence*. Ils éloignent ſouvent leurs Pénitens de la Communion pour un an, pour deux ans, & même pour davantage, ſuivant en cela les anciens Canons. Si les Grecs ne paſſent point leur Canon, ou leurs anciens livres pénitentiaux, M. Simon a raiſon; mais il eſt certain qu'ils y ajoutent ſouvent beaucoup, & qu'il ſe gliſſe parmi eux bien des abus dans l'adminiſtration de ce ſacrement.

On ne doit pas auſſi traiter les Grecs d'ignorans & de ſuperſtitieux, parce qu'un Confeſſeur refuſe de donner l'*abſolution* à un pécheur, s'il n'a auparavant fait venir ſept Prêtres qui donnent tous enſemble l'*abſolution*. Cette façon paroît étrange à ceux qui ne conſultent que l'uſage préſent: mais ſi l'on remonte juſqu'aux anciens temps, on trouvera que cela s'obſervoit même dans Rome. Le Pape Corneille aſſembla les Prêtres & les Evêques qui étoient alors dans Rome, pour déliberer de la Pénitence qu'on devoit donner à quelques Schiſmatiques qui rentroient dans l'Egliſe. Il n'eſt donc pas ſurprenant qu'un Papas ou Prêtre

Grec, délibère avec pluſieurs de ſes Confrères, touchant la Pénitence qu'il doit donner à un homme, qui étant engagé au ſervice d'un Latin, étoit tous les jours dans des occaſions prochaines de pécher contre les cérémonies de ſa Religion.

On ne doit point auſſi tourner en ridicule les Prêtres Grecs, ſous prétexte qu'ils font coucher par terre le pénitent, & qu'en cet état ils récitent ſur lui des prières en forme d'*abſolution*; car les Grecs ſe confeſſent d'ordinaire aſſis. Ils ſe contentent de ſe proſterner deux fois, ſavoir, au commencement, quand ils demandent la bénédiction du Prêtre, qui invoque ſur eux la grâce du S. Eſprit; & à la fin, quand ce même Prêtre prie Dieu qu'ils puiſſent accomplir la pénitence qu'il leur impoſe. En un mot, il ne faut point condamner tout ce qui eſt conforme à leurs anciens livres pénitentiaux, & ce que Clement VIII n'a point blâmé dans ſon Inſtruction ſur les Rits des Grecs.

C'eſt une erreur de dire que dans l'ancienne Egliſe, on n'accordoit l'*abſolution* aux pénitens qu'après une ſatisfaction publique. Il n'y avoit qu'un petit nombre de crimes énormes & publics que l'Egliſe ſoumit à la pénitence publique, comme l'idolâtrie, l'homicide, & l'adultère. C'eſt encore une erreur de dire que juſqu'au VI ſiècle de l'Egliſe on n'a accordé l'*abſolution* qu'une fois. C'eſt la pénitence publique qu'on n'accordoit qu'une fois, & non pas l'*abſolution* en général. Il n'y a jamais eu que Novat qui ait porté les choſes à cet excès. Les Novatiens & les Montaniſtes n'alloient point juſque-là. Ils accordoient la pénitence à tous les péchés légers & médiocres. Il n'y avoit que les grands péchés que Tertullien appelle *des monſtres*, auxquels ils prétendoient que l'Egliſe ne pouvoit, ou ne devoit point accorder l'*abſolution* après le Baptême. Cela eſt évident par Tertullien *l. de Pudic.* & par Origène, *l. de Orat.* qui tous deux étoient infectés de l'erreur des Montaniſtes, & par ceux qui ont combattu les Novatiens, comme S. Ambroiſe, *l. de Panit.* & S. Pacien de Barcelonne, *ep. 3*, &c. Quelquefois même, dans la pénitence publique, on accordoit l'*abſolution* & l'Euchariſtie avant que la pénitence fût accomplie. Pour les péchés qui n'étoient point ſoumis à la pénitence publique, M. Godeau, qui croit que l'*abſolution* ſe donnoit régulièrement quand la ſatisfaction étoit achevée, avoue pourtant que ſouvent, & pour des raiſons aſſez légères, elle ſe donnoit immédiatement après la confeſſion.

L'ABSOLUTION *cum reincidentiâ*, ou avec rechute, eſt une *abſolution* qu'on donne à un homme lié des cenſures avec modification ou limitation; ce qui peut ſe faire en deux manières. 1°. En ſuſpendant l'effet de la cenſure pour un certain temps, durant lequel celui qui en avoit été frappé, peut recevoir les ſacremens, aſſiſter aux offices divins, & communiquer avec les fidèles. Mais ce temps là expiré, il retombe dans l'excommunication ſans autre ſentence. 2°. En donnant cette *abſolution* à certaines charges ou conditions qui, n'étant pas accomplies, font renaître la cenſure; *par exemple*, à la charge qu'on ſatisfera la partie offenſée, qu'on fera quelque bonne œuvre dans un certain temps, après lequel, ſi la choſe n'eſt pas exécutée, on retombe dans la cenſure. Il n'y a que les Evêques, leurs grands Vicaires, leurs Officiaux, ou ceux à qui ils en donnent un pouvoir ſpécial, qui puiſſent donner l'*abſolution ad reincidentiam*, parce que pour donner cette ſorte d'*abſolution*, il faut avoir juridiction au for extérieur; ainſi les Curés & les ſimples Prêtres n'ont pas ce pouvoir, même dans le temps du Jubilé. Ils ne peuvent donner que l'*abſolution* ſimple, tout le pouvoir étant renfermé dans le for du ſacrement de la pénitence. En France on croit communément, que celui qui en péril de mort a été abſous par un ſimple Prêtre d'une cenſure réſervée, ne retombe pas dans la cenſure, quoiqu'après être revenu en ſanté, il ne ſe préſente pas devant celui à qui elle étoit réſervée.

En Chancellerie Apoſtolique, on appelle *abſolution à ſavis*, une grâce accordée par une ſignature particulière, à celui qui a aſſiſté à quelque jugement de mort, ou qui a commis quelque cas qui rend irrégulier & incapable de poſſéder un bénéfice.

C'eſt une maxime que l'excommunié par ſentence demeure en état d'excommunication, nonobſtant ſon appel: ainſi, pour éviter les inconveniens qui pourroient arriver, l'on demande au Juge l'*abſolution* que les Docteurs appellent *ad cautelam*, laquelle n'a d'effet que pendant l'appel, & ne ſe doit accorder qu'avec beaucoup de circonſpection. Cette *abſolution* ne ſe donne qu'après que le condamné aſſigné par ſerment qu'il exécutera le jugement qui ſera rendu. *Voyez* EVEILLON, *Traité des excommunications*. Quelques-uns croient que l'*abſolution ad cautelam* ne ſe donne que par proviſion à celui qui a été excommunié, dans la crainte qu'il ne meure ſubitement, ou par quelque accident, avant qu'il ait pu ſe faire abſoudre. Mais ce n'eſt point par cette raiſon; car elle ſe donne moins en faveur de celui qui a été excommunié, qu'en faveur de ceux qui, par une conſcience timorée, feroient ſcrupule de fréquenter l'excommunié: or cette *abſolution* leur ſert de précaution, pour les aſſurer qu'ils ne participent point à l'excommunication. BOUCHEL. On dit auſſi, *Abſolution d'cautèle*, & tous ces mots ſe trouvent dans les bons Livres. La première fois que l'on trouve qu'il eſt fait mention de l'*abſolution à cautèle, ad cautelam*, c'eſt dans une lettre du Pape Celeſtin écrite en 1195, à l'Evêque de Lincoln, où il lui ordonne de publier une ſuſpenſe par tout le le Dioceſe d'Yorck, & à Geoffroy qui en étoit Archevêque, en l'avertiſſant cependant d'abſoudre ces perſonnes *ad majorem cautelam*.

ABSOLUTION, en termes de Bréviaire, eſt une courte prière que dit celui qui officie à chaque nocturne des Matines avant les bénédictions & les leçons. On appelle auſſi *abſolution*, les encenſemens & aſperſions d'eau-benite qu'on fait ſur les corps des Princes & des Prelats qu'on enterre avec grande cerémonie.

☞ ABSOLUTION, *pardon*, *remiſſion*, ne ſont point ſynonymes. L'*abſolution* ſe donne à un accuſé. *Voyez* les autres mots.

Ce mot vient du latin *abſolutio*, qui ſignifie la même choſe, & vient du latin *ſolvere*, délier.

ABSOLUTOIRE. adj. de t. g. Qui porte abſolution. *Abſolutorius*. Sentence *abſolutoire*. Bref *abſolutoire*.

ABSORBANT. ſ. m. Terme de Médecine, qui eſt tantôt adjectif, tantôt ſubſtantif. *Medicamina ad abſumendam nata*. On appelle *abſorbans*, des médicamens terreſtres & poreux, qui s'imbibent aiſément de ſels acides & alkalis, & qui boivent les ſubſtances aqueuſes ou ſulfureuſes. Les os calcinés, la corne de cerf préparée, l'ivoire brûlé, le corail, les yeux d'écreviſſe, &c. ſont des véritables *abſorbans*. On a confondu quelque temps les *abſorbans* avec les ſels alkalis, ſans doute à cauſe de leurs effets & de leurs propriétés; les alkalis abſorbant les acides en amortiſſent l'activité. Le quinquina eſt une ſorte d'*abſorbant* qui guérit les fièvres intermittentes.

ABSORBANT, TE. adj. On emploie des poudres *abſorbantes*, qui ſont il regne ſur les ſuperficies une fluidité qui les feroit s'attacher. M. l'Abbé NOLLET, *Phyſ. expér. t. I, p. 17*. Pores *abſorbans*. *Voyez* PORE. Vaiſſeaux *abſorbans*. *Voyez* VAISSEAU.

ABSORBE, ÉE. part. On dit d'un homme profondément appliqué à quelque choſe, qu'il y eſt *abſorbé*. ACAD. FR.

On dit d'un homme continuellement occupé de l'idée de Dieu, qu'il eſt *abſorbé* en Dieu.

ABSORBER. v. a. Engloutir. *Abſumere*. Conſumer en détail, & par une action ſucceſſive, les différentes parties d'un tout. *Engloutir* marque un effet plus rapide, qui fait diſparoître tout d'un coup. Le feu *abſorbe*, l'eau *engloutit*. Les terres arides *abſorbent* l'eau qui tombe. Le Rhin, à la fin de ſon cours, ſe perd dans les ſables qui l'*abſorbent*.

On le dit par extenſion, des couleurs, des ſons, des odeurs, des ſaveurs. Le noir *abſorbe* toutes les autres couleurs. Les inſtrumens *abſorbent* une voix foible. La voix eſt *abſorbée* dans les voûtes, elle s'y perd. Une odeur forte *abſorbe* les autres.

En Chimie, on dit que les alkalis *abſorbent* les acides;

pour dire, qu'ils en émouſſent la pointe, qu'ils en tempèrent l'activité. *Voyez* ACIDE, ALKALI & FERMENTATION.

ABSORBER, ſe dit en jardinage, des branches gourmandes qui naiſſent ſur les arbres fruitiers, & qui ôtent aux autres branches la plus grande partie de la nourriture dont elles ont beſoin. Il faut avoir ſoin de retrancher les branches gourmandes, de peur qu'elles n'*abſorbent* la ſubſtance neceſſaire pour nourrir le reſte du corps de l'arbre. Cependant ſi ces branches ſont néceſſaires pour la figure de l'arbre, comme il arrive ſouvent à ceux qui ſont en eſpalier, il ne faut point les couper; mais employer les moyens les plus propres pour les empêcher de tirer tant de ſues. *Voyez* au mot GOURMAND.

☞ ABSORBER, eſt également emploié dans le ſens figuré, où il préſente la même idée que dans le ſens propre. On ne le dit que des biens, des richeſſes, très-ſouvent en mauvaiſe part. Ce diſſipateur a *abſorbé* tout ſon patrimoine. Les procès *abſorbent* tout le bien des plaideurs. Les frais du ſcellé ont *abſorbé* une partie de la ſucceſſion. Le jeu *abſorbe* les plus grandes fortunes.

☞ ABSORBER, ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel. Les pluies s'*abſorbent* dans les ſables. Comme tout paſſe & s'*abſorbe* pour jamais dans l'eternité de Dieu, les choſes périſſables ne valent pas la peine d'être conſiderées.

ABSORPTION. ſ. f. Action d'abſorber, engloutiſſement. M. Deſcartes ne nous fait il pas apprehender que notre tourbillon, infiniment plus grand que la ſphère du feu, ne ſoit *abſorbé* quelque jour, lorſqu'on y penſera le moins? Et quand par cette *abſorption* le ſoleil ſera devenu terre, & que peut-être en même temps la matière ſubtile, qui eſt enfermée dans le centre de notre terre, ayant forcé & rompu les croûtes qui la couvrent, l'aura fait devenir ſoleil: ſi les livres de M. Deſcartes ſubſiſtoient dans quelque autre tourbillon, où il y eût des hommes, ne regarderoient ils pas comme des fables tout ce qu'il dit de notre monde? *Voyage du monde de Deſcartes.* Ce mot eſt rude, & ne peut s'employer que dans le ſtyle dogmatique, où tous les termes expreſſifs ſont bons.

☞ ABSORPTION, dans l'économie animale, eſt une action par laquelle les orifices ouverts des vaiſſeaux pompent les liqueurs qui ſe trouvent dans les cavités du corps.

Tous ces mots viennent du latin *abſorbeo*, qui ſignifie la même choſe.

ABSOUDRE. v. a. Decharger d'une accuſation, déclarer par un jugement juridique, un homme innocent du crime dont il étoit accuſé. *J'abſous, tu abſous, il abſout, nous abſolvons, vous abſolvez, ils abſolvent.* Imparf. *J'abſolvois.* Pret. *J'ai abſous.* Fut. *J'abſoudrai.* Subj. *que j'abſolve.* Part. act. *abſolvant.* Part. paſ. *abſous. Abſolvere.* Dans le doute, il eſt plus expedient d'*abſoudre* un criminel, que de condamner un innocent. COURT. On l'a *abſous* à pur & à plein.

☞ ABSOUDRE, en droit Eccleſiaſtique, c'eſt en vertu du pouvoir accordé par J. C. remettre les péchés dans le tribunal de la penitence. Tout prêtre a le pouvoir d'*abſoudre* en cas de mort. Tous les Prêtres ne peuvent pas *abſoudre* des cas reſervés. *Voyez* toutes les acceptions de ce mot, au mot ABSOLUTION.

Ce mot vient d'*abſolvere*, d'où l'on a fait *abſeudre, abſouldre, abſoudre.*

ABSOUS, OUTE. part. Il a les ſignifications de ſon verbe.

ABSOUS, ſe dit auſſi en matière civile. Un défendeur conclut toujours à être renvoyé quitte & *abſous* de la demande qu'on lui a faite.

☞ Le Juge *abſout* un accuſé. L'offenſé pardonne une offenſe. Le Souverain fait grâce au coupable.

ABSOUTE. ſ. f. Abſolution publique & ſolennelle qui ſe donne au peuple. *Abſolutio.* L'Evêque en fait la cerémonie le Jeudi-Saint, ou le Mercredi au ſoir dans les Cathédrales. L'*abſoute* ſe fait auſſi par les Curés dans les Paroiſſes le jour de Pâques.

On donne auſſi ce nom au diſcours qui ſe fait pour preparer le peuple à l'abſolution générale, qui ſe nomme *Abſoute.*

ABSTÈME. ſ. m. Terme dogmatique. Qui ne boit point de vin. *Abſtemius.* Pline dit, *Vini abſtemius*, L. XXII. Et Apulée a fait *Inimas.* On s'en ſert en Theologie, pour parler de ceux qui dans la Communion ne pourroient prendre les eſpeces du vin, à cauſe de l'averſion naturelle qu'ils ont pour cette liqueur. M. de Meaux s'eſt ſervi de l'exemple des *abſtêmes*, pour défendre le retranchement de la Coupe. Les Dames Romaines dans les premiers temps étoient *abſtemes*; & afin qu'on pût s'appercevoir ſi elles buvoient du vin, les Loix de la Civilité Romaine étoient qu'elles donnaſſent le baiſer à leurs parens, quand elles les abordoient. PLIN. *l. 22. c. 24.* AULU-GELE. *l. 10. c. 23.* On a vu un célebre *abſtême* dans les commencemens du Chriſtianiſme: ce fut Appollonius de Thyane. Emeric, fils de ſaint Etienne, roi de Hongrie, fut *abſtême*; mais peut-être plutôt par mortification que par averſion pour le vin. Nous avons vu dans le dernier ſiècle le fameux juriſconſulte Tiraqueau & le célebre Voiture, qui ont été de veritables *abſtêmes.*

Ce mot eſt formé de la prépoſition *abs*, & *temen-tum*, ancien mot, qui ſignifioit du *vin.* Cependant à l'endroit de Pline, que nous avons cité, & dans Horace, *L. 1. Ep. 12. Abſtemius* ſemble être pris pour un homme qui s'abſtient de quelque boiſſon, ou même de quelque mets que ce ſoit.

ABSTENIR. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Se défendre l'uſage, ſe contenir à l'égard de quelque choſe, ſe priver de quelque plaiſir. *Abſtinere, temperare.* Conjuguez: Je m'*abſtiens*; je m'*abſtenois*; je m'*abſtins*; je me ſuis *abſtenu*; je m'*abſtiendrai*; je m'*abſtiendrois*, &c. Ils ſentent, à chaque péché qu'ils commettent, un avertiſſement interieur de s'en *abſtenir.* PASC. Il faut ſe garder, & s'*abſtenir* de ſe mettre en colère. Ils diſoient qu'Auguſte s'étoit *abſtenu* de la qualité de Dictateur. ABLANC. Il faut s'*abſtenir* du vin pendant la fièvre. Les Chrétiens ne s'*abſtenoient* de viande pendant leurs jeûnes, que pour mortifier les ſens. DU PIN. Les Juifs étoient obligés de s'*abſtenir* de leurs femmes pendant certains temps. On le dit quelquefois abſolument. Il eſt plus aiſé de s'*abſtenir*, que de ſe *contenir.*

ABSTENIR, ſe dit auſſi en matière de récuſation de Juges; & quand la Cour la trouve bien fondée, elle dit, pour adoucir l'expreſſion, que le Juge s'*abſtiendra*, c'eſt-à dire, de rapporter le procès, ou d'y opiner.

☞ ABSTENIR, ſe dit auſſi d'un juge qui ſe déſiſte de la connoiſſance & du jugement d'une affaire, à cauſe de la parenté ou de l'alliance au degré prohibé, qui eſt entre lui & une des parties & lui.

☞ ABSTENIR, en matière de ſucceſſion, ſe dit d'un héritier en collaterale qui s'*abſtient* & ne fait point acte d'héritier du défunt. Au lieu que le preſomptif héritier en ligne directe, pour n'être point héritier de celui dont la ſucceſſion lui eſt déferée, eſt obligé de faire un acte authentique, par lequel il renonce à cette ſucceſſion.

L'oppoſé de s'*abſtenir*, c'eſt s'*immiſcer.*

☞ ABSTENSION, étoit chez les Romains, un bénéfice que les enfans obtenoient du préteur, en vertu duquel ils abandonnoient les biens de leur pere, dont ils étoient réputés propriétaires par le droit civil; de ſorte que par le moyen de l'*abſtenſion*, ils n'étoient nullement cenſés héritiers, du moins par le droit Prétorien.

Parmi nous, on entend par *abſtenſion*, l'omiſſion que fait un héritier en collaterale. Ainſi la ſucceſſion en directe doit ſe répudier par une renonciation expreſſe; mais la ſeule *abſtenſion* ſuffit pour la ſucceſſion en collatérale.

ABSTERGENT. ſ. m. Terme de Médecine, qui ſe dit comme abſorbant, émollient, &c. Abſterſif, propre à nettoyer. *Abſtergens.* Les *abſtergens* ſont les remèdes dont on ſe ſert pour nettoyer la peau, ou les parties ſuperficielles d'un corps, des ordures qui s'y ſont amaſſées, & qui bouchent les pores. HARAIS.

☞ ABSTERGER. v. a. Terme de Medecine & de Chirurgie, synonyme de nettoyer, en parlant des plaies, des ulcères. *Abstergere.*

☞ ABSTERSIF, IVE. adj. qui convient aux remèdes propres à nettoyer. *Smectticus. Smegmaticus.*

ABSTERSION. ſ. f. Terme de Medecine, qui exprime l'action des abſtergens ſur les corps. *Abſterſio.* L'action d'abſterger. En ce ſens il ſe prend activement. Il ſe prend auſſi paſſivement; & alors c'eſt, dit M. HARRIS, l'effet produit par les abſtergens, & en general tout nettoyement, ſi l'on peut parler ainſi.

ABSTINENCE. ſ. f. Vertu morale par laquelle on s'abſtient de certaines choſes, en vertu d'un precepte moral, ou d'une inſtitution ecclemonielle. *Abſtinentia.* C'eſt une eſpèce de la temperance, & elle ſe confond quelquefois avec la ſobrieté. Le grand jeûne, *dit S. Auguſtin*, eſt l'*abſtinence* des vices. Les Athletes, pour ſe rendre plus robuſtes, vivoient dans une *abſtinence* générale de tous les plaiſirs. DAC. L'Egliſe a enjoint aux Eccleſiaſtiques l'*abſtinence* des femmes: elle a marqué auſſi certains jours de jeûne & d'*abſtinence*. Il ſe dit auſſi de la moderation dans l'uſage des alimens. On fait des *abſtinences* par un pur régime comme de vin, de ſalines. La diète & l'*abſtinence* ſont néceſſaires, pour rétablir l'eſtomac affoibli par la débauche.

ABSTINENCE, ſignifie quelquefois une ſimple privation de manger de la chair. *Abſtinere à carnibus.* L'*abſtinence* des viandes, aſſaiſonnée de devotion, & accompagnée de la priére, eſt un des moyens les plus efficaces pour avancer notre ſanctification. BOSS. L'Egliſe ordonne ſimplement l'*abſtinence* le jour de S. Marc, & non pas le jeûne. Les mercredis ſont des jours d'*abſtinence* chez pluſieurs Religieux. Les devots font auſſi des *abſtinences*, & des macerations volontaires.

ABSTINENT, ENTE, adj. Modéré dans le boire & le manger. *Scirius.* Les peuples du Midi ſont plus *abſtinens* que ceux du Septentrion.

ABTINENT. ſ. m. Nom qu'on donna à certains Heretiques, qui s'éleverent dans les Gaules & en Eſpagne au 3e ſiècle, pendant la perſecution de Dioclétien & de Maximien, parce qu'ils blâmoient le mariage. Les *abſtinens* étoient les mêmes que les Hydroparites, ſelon Baronius; & ſelon d'autres, c'étoient des Encratites, nom Grec qui ſignifie la même choſe à peu près qu'*Abſtinent*. Quoiqu'il en ſoit, tout le monde convient que les *Abſtinens* étoient une branche des Gnoſtiques & des Manicheens. Il faiſoient auſſi profeſſion de ne point manger de viande, comme étant de foi mauvaiſe, & avant été créée par Satan. *Voyez* PHILASTRIUS, *hær. 83.* Ces Héretiques furent nommés *Abſtinens*, à cauſe qu'ils s'abſtenoient de l'uſage du vin & de pluſieurs viandes. *Cod.*

ABSTRACT, ACTE. Terme de Philoſophie, barbare en François. *Voyez* ABSTRAIT & ABSTRACTION.

☞ ABSTRACTION. ſ. f. Terme didactique. action de l'eſprit, par laquelle on ſepare les choſes réellement inſéparables, pour les conſiderer à part indépendamment les unes des autres. En quoi l'*abſtraction* differe de la préciſion qui ſepare les choſes véritablement diſtinctes, pour empêcher la confuſion qui naît du mélange des idées.

Il me ſemble, *dit M. l'Abbé Girard*, que la préciſion a plus de rapport aux choſes qu'on peut non-ſeulement conſiderer à part, mais qu'on peut auſſi concevoir être l'une ſans l'autre, telles que ſeroient, *par exemple*, l'aumône & l'eſprit de charité. Il me paroît que l'*abſtraction* regarde plus particuliérement les choſes qu'on peut à la vérité conſiderer à part, mais qu'on ne ſauroit concevoir être l'une ſans l'autre; telles que ſont, *par exemple*, le corps & l'étendue. Ainſi le but de la préciſion eſt de ne point ſortir du ſujet, en éloignant tout ce qui lui eſt étranger; & celui de l'*abſtraction* eſt de ne pas entrer dans toute l'étendue du ſujet, en n'en prenant qu'une partie, ſans aucun égard à l'autre. *Voyez* PRÉCISION.

L'*abſtraction* eſt l'action ou l'exercice d'une faculté ou puiſſance propre & particuliére à l'eſprit de l'homme, & qui diſtingue entiérement & eſſentiellement ſon ame de celles des bêtes; faculté qui conſiſte en ce que l'homme peut, en élevant ſes idées au-deſſus des Etres particuliers, en faire des repréſentations générales du tout de la même eſpece, auquel tous les Philoſophes donnent le nom d'*Univerſel*. *Mens animi ſpecies ad quam abſtrahentis.* On conſidére par *abſtraction*, lorſque dans un mobile, par exemple, on conſidére le mouvement, ſans faire attention au corps mû. Si mon œil me repréſente de la blancheur ſur une muraille, je puis par *abſtraction* conſiderer cette qualité de blancheur en elle-même, & en faire un attribut général de pluſieurs autres choſes différentes, comme de la neige, du lait, &c. Cette qualité, quelle qu'elle ſoit, conſiderée ainſi à part & ſans le concret, ou le ſujet auquel elle eſt inhérente, eſt une qualité conſiderée par *abſtraction*. HARRIS. Ce ſont les Mathématiciens qui, conſidérant la quantité ſans matière, ſuppoſent dans leur eſprit l'*abſtraction* des indiviſibles ſans parties: mais il n'eſt pas permis aux Phyſiciens de faire ces ſortes d'*abſtractions*, ni de ſortir des bornes de la matière. BOIS. La Metaphyſique conſidére auſſi les Etres par *abſtraction*, & c'eſt proprement ſon objet.

☞ ABSTRACTION. Dans une acception moins ſtricte, mais aſſez ordinaire, ſe prend pour une operation de l'eſprit, par laquelle on conſidére une choſe ſous un certain rapport que l'on exprime, ſans faire attention à d'autres qualités dont l'énumeration n'eſt pas néceſſaire pour le jugement qu'on porte. Un tel, *abſtraction* faite de telle & telle choſe, eſt un grand homme.

Ce mot eſt ſouvent employé au pluriel, pour marquer la diſpoſition d'eſprit d'une perſonne tellement occupée de ſes propres idées, qu'elle ne prête aucune attention aux choſes dont on lui parle, ou qu'on lui préſente. On dit qu'un homme eſt dans des *abſtractions* continuelles, pour dire, qu'il réve continuellement, qu'il eſt appliqué à toute autre choſe qu'à celle dont on parle, ou qu'il a ſous les yeux. *Voyez* ABSTRAIT.

☞ ABSTRACTIVEMENT. adv. peu uſité. Par abſtraction, d'une maniére abſtraite. Conſidérer *abſtractivement* les propriétés de la matière.

ABSTRAIRE, v. a. faire une abſtraction. Détacher par la penſée une qualité, une propriété, de toutes les autres, pour la conſiderer ſéparement, en particulier. *Abſtrahere. J'abſtrais, tu abſtrais, il abſtrait; nous abſtrayons, vous abſtrayez, ils abſtraient.* Quand on raiſonne en algébre, on *abſtrait* la quantité, le nombre de toutes ſortes de matières & de ſujets. Il y a pluſieurs temps de ce verbe qui ne ſont point uſités, comme l'imparfait, le preſent indéfini, &c. D'autres ſont fort durs à l'oreille. Alors on dit mieux, *faire abſtraction.*

☞ ABSTRAIT, AITE. part. & adj. *Abſtractus*, homme qui ne penſe à aucun objet preſent, ni à rien de ce qu'on dit: qui eſt ſi fortement occupé de ſes propres idées intérieures, qu'elles l'empêchent d'être attentif à autre choſe qu'à ce qu'elles lui repréſentent. En quoi l'homme *abſtrait* differe de l'homme *diſtrait*, qui n'eſt tel que parce qu'un nouvel objet extérieur attire ſon attention; de ſorte qu'il l'a détourne de celui à qui il la doit. Les perſonnes qui font de profondes études, & celles qui ont de grandes affaires, ou de fortes paſſions, ſont plus ſujetes que les autres à avoir des *abſtractions*. Les *Diſtractions* ſont le partage ordinaire des jeunes gens. La réverie produit des *abſtractions*, & la curioſité cauſe des *diſtractions*. *Voyez* DISTRAIT.

☞ ABSTRAIT. Terme didactique. Terme *Abſtrait*, qui ſe dit d'une qualité conſiderée toute ſeule & détachée du ſujet. Ainſi la rondeur, la blancheur, la bonté, ſont des Termes *Abſtraits*. *Concret* eſt le terme oppoſé. Il exprime la ſubſtance revêtue de ſa qualité.

☞ ABSTRAIT, eſt auſſi ſubſt. L'*Abſtrait* & le *Concret*, termes de l'Ecole. La rondeur eſt un *abſtrait*, le rond eſt un *Concret*.

En matière de ſciences, *abſtrait* ſe dit des choſes difficiles à concevoir, éloignées des idées communes, trop métaphyſiques, trop recherchées.

On dit, des raiſonnemens *abſtraits*; pour exprimer qu'ils ſont trop ſubtils. *Argumenta tenui filo ducta.* Ces idées ſont *abſtraites*, & ne tombent point ſous l'imagination. MALB. C'eſt une Philoſophie *abſtraite* & chimerique. PORT-R. pour dire, une Philoſophie trop dégagée des choſes ſenſibles, trop métaphyſique & trop difficile à pénetrer. On ne doit pas confondre la definition d'une idée *abſtraite* & arbitraire, avec la definition des choſes qui exiſtent reellement. LE CL.

☞ ABSTRAIT, ſe dit auſſi en Mathématiques. Les nombres *abſtraits* ſont ceux que l'on conſidère préciſément comme nombres, ſans les appliquer à aucun ſujet. 3 eſt un nombre *abſtrait*, tant qu'il n'eſt pas appliqué à quelque choſe. Si on dit 3 pieds, *par exemple*, 3 devient un nombre concret.

Les Mathématiques *abſtraites* ou *pures*; ſont celles qui conſidèrent la grandeur ou la quantité abſolument & en général, ſans ſe borner à aucune eſpèce particulière, comme la Géometrie & l'Arithmétique. Dans ce ſens elles ſont oppoſées aux Mathématiques mixtes.

ABSTRUS, USE. adj. qui eſt caché & inconnu au commun du monde, qui demande une extrême application pour être entendu. *Abſtruſus.* L'Algèbre, les Sections Coniques, ſont des ſciences, des matières fort *abſtruſes*, où peu de perſonnes peuvent pénetrer. Afin que le peuple Juif, qui étoit encore aux rudimens, ne pouvant bien entendre les ſens *abſtrus* & cachés des écrits, ſe contentât de les admirer. GOERÉE. On ne le dit qu'en matière de ſciences.

ABSURDE. adj. m. & f. Ce qui choque le ſens commun, qui eſt évidemment contraire à la raiſon. *Abſurdus.* Propoſition *abſurde.* Quand on ſuppoſe une choſe *abſurde*, on en tire mille conſéquences *abſurdes.* Il prouve une choſe *abſurde*, par une choſe plus *abſurde.*

ABSURDEMENT. adv. d'une manière abſurde. *Abſurdè.* C'eſt conclure *abſurdement*, que de dire, &c.

☞ ABSURDITE. ſ. f. vice, défaut de ce qui eſt abſurde. Choſe qui choque le bon ſens, la raiſon. *L'abſurdité* d'un diſcours. On le dit auſſi de la choſe abſurde. Il s'enſuivroit de grandes *abſurdités* d'une telle ſuppoſition. *Abſurditas. Abſurdè dictum* aut *factum.*

ABSUS. ſ. m. Herbe qui croît en Egypte, à la hauteur de quelques doigts. Ses feuilles reſſemblent à celles du triolet; & ſes fleurs blanches, & d'un jaune pâle, produiſent une ſemence noire, renfermée dans de petites cellules. Cette deſcription eſt tirée de P. Alpin. On doit ranger cette plante parmi les Caſſes, & la nommer, *Caſſia ſylveſtris, Ægyptiaca, tetraphyllos.* Bauhin l'appelle *loto affinis Ægyptiaca.* PIN. 332.

ABSYNTHE, ou ABSINTE. ſ. m. & f. Selon Malherbe; & ſelon Vaugelas, toujours maſculin, aujourd'hui toujours feminin. Ménage veut qu'on écrive *apſynthe* par un *p*, ſans doute à cauſe de l'étymologie. *Abſynthium* ou *abſinthium.* Plante médécinale. Les Botaniſtes anciens ne faiſoient mention que de quatre eſpèces d'*abſynthe*; ſavoir, la vulgaire ou romaine, la menue ou pontique, la marine, & la ſantonique; mais les Modernes en diſtinguent plus de trente eſpèces. *Voyez* BAUHIN, PLUKENET & BARRELIER. *L'abſynthe* vulgaire, grande *abſynthe*, ou *abſynthe* romaine, a ſes racines branchues, chevelues, & éparpillées. De ſes racines s'élevent ordinairement pluſieurs tiges, hautes de trois à quatre pieds, blanches & garnies de feuilles ſemblables à celles de l'armoiſe, branchues des deux côtés. Ses fleurs naiſſent à l'extrémité des branches & des tiges, & ſont diſpoſées en épi aſſez long, blanchâtre, & garni de petites feuilles qui ſoutiennent les fleurs. Chaque fleur eſt un bouton compoſé de pluſieurs fleurons dorés, & renfermés dans un calice écailleux. Ces fleurons ſont portés ſur des embryons, qui deviennent des ſemences menues, oblongues & nues. Cette *abſynthe* vulgaire eſt la plus en uſage dans la Médecine. Pluſieurs croient que c'eſt la barbotine qu'on appelle *ſemen ſanctum*; mais Mathiole dit que c'eſt une plante bien différente. Quelques uns prétendent que l'*abſynthe* eſt l'aurone femelle. L'*abſynthe* menue, petite *abſynthe*, ou *abſynthe* pontique, eſt beaucoup plus baſſe; ſes tiges ſont plus menues; ſes feuilles plus petites, plus finement découpées & moins blanches. Ses fleurs ont la même ſtructure & le même arrangement que celles de la vulgaire; mais elles ſont un peu plus petites. Son amertume & ſon odeur ne ſont pas ſi inſupportables que celles de la vulgaire. La marine ſe diſtingue de la pontique par ſes feuilles plus épaiſſes, moins découpées, & par ſon goût ſalin. A l'égard de la ſantonique, on a confondu ſous ce nom diverſes plantes. *Voyez* BARBOTINE.

L'*abſynthe* eſt ſtomacale, apéritive, fébrifuge, bonne contre les vers & pour les vapeurs, les coliques, la jauniſſe & les pales couleurs. On la prend en infuſion dans du vin; c'eſt ce qu'on appelle *vinum abſynthites*; en extrait, *extractum abſynthii*; en ſirop, *ſyrupus de abſynthio.* On l'emploie dans les fomentations & dans les cataplaſmes, pour arrêter les progrès de la gangrène. On ne ſe ſert que des feuilles & des ſommités de cette plante. Et de l'eau d'*abſynthe*, *aqua abſynthites.* On a auſſi donné à l'*abſynthe* le nom d'*alvyne*, ou *alvyne. Voyez* ce mot.

ABSYNTHE, figurément, ſignifie douleur, amertume, déplaiſir. *Dolor animi.* Mais je ne voudrois pas l'employer au pluriel comme Malherbe, qui a dit, adoucir toutes nos *abſynthes.* Il n'eſt pas même d'uſage au ſingulier.

Ce mot vient d'α, particule privative en Grec, & πινθιον; c'eſt-à-dire, *imporabile*, non potable; & les Comiques Grecs la nomment en effet ἀπίνθιον, parce que c'eſt une plante ſi amère, qu'on a de la peine à boire une liqueur dans laquelle elle aura trempé. Quelques-uns le font venir du Grec ἅπτω, *toucher*, ἄψινθιον, ἄψινθιαι, & veulent que ce nom ait été donné à cette plante par antiphraſe, parce que nul animal n'en peut goûter, ni la toucher, à cauſe de ſon amertume. Cette étymologie n'eſt pas vraiſemblable, & il eſt étonnant que d'habiles gens aient pu la haſarder; ἅπτω eſt aſpiré, & *abſynthium* ne l'eſt pas: on dit ἀψίνθιον, & non ἅψινθος; l'un a un π, & l'autre un τ, & le premier n'a pu ſe former du ſecond, ni de ἅψινθαι. D'autres le font venir d'ἀψίνθιον, qui veut dire déſagréable, *indelectabile*, & qui s'eſt formé de l'α privatif, & de ψινθος, plaiſir, *delectatio*, à cauſe de l'amertume qui rend cette plante déſagréable. Cette étymologie paroît plus juſte, & juſtifie en même temps l'orthographe d'*abſinthe*, ſans γ.

ABSYRTIDES. *Voyez* ABSIRTIDES.

A B U.

ABUCCO, ABOCCO ou ABOCCHI. ſ. m. Poids dont on ſe ſert dans le royaume de Pégu. Un *abucco* eſt de douze Teccalis & demi. Deux *abuccos* font l'Agito, qu'on nomme auſſi *Giro.* Deux Giri ſont une demi-Biza, & la Biza peſe cent Teccalis, c'eſt-à-dire, deux livres cinq onces poids fort, ou trois livres neuf onces poids léger de Veniſe.

ABUDIACOM. Ancienne ville de la Vindélicie. *Abudiacum.* Selon quelques Auteurs, *Abudiacom* eſt le village d'Apping, en Bavière; & ſelon d'autres, celui d'Abach, dans le même Duché.

ABUHINAN. Petit village & château du Bilédulgérid, en Afrique. *Abuhinanum.* Il eſt ſur la rivière de Géhir.

ABUIA. Nom de deux Iles Philippines. *Abuya, Abaca.* L'une eſt près de l'île de Cébu, entre celles de Luçon & de Mindanas: l'autre n'en eſt pas loin, entre Bohol & Cubarao.

ABUKESB. ſ. m. C'eſt la valeur du Daalder, ou écu de Hollande; il ſe nomme ainſi par les Arabes & les Turcs du Caire, & parmi tous les négocians des villes maritimes d'Egypte. Mais à Smyrne & à Conſtantinople, on n'appelle point le daalder de Hollande de ce nom; on l'appelle *Aſlani.* C'eſt le nom dont on ſe ſert auſſi dans les Echelles du Levant. La raiſon de cette diverſe dénomination vient de deux noms; du nom *aſlani*, qui, en langue Turque, ſignifie *lion*, parce que l'on voit l'empreinte d'un lion ſur chaque côté de ces pièces d'argent, que les Arabes ont pris pour un *chien*, qui, en leur langue eſt nommé *abukesb.*

ABUNA, ou ABOUNA. ſ. m. Terme Arabe, qui ſe trouve dans les Relations, & qui ſignifie proprement, *Notre Pere*. L'on s'en ſert en parlant des Religieux Chrétiens Arabes. Ainſi ils diſent, *Abouna Iphrem*; c'eſt-à-dire, *Notre Pere Ephrem*, qui eſt la même choſe que ſi nous diſions, *Le Pere Ephrem*, en parlant d'un Religieux de ce nom, ou *Pere Ephrem*, en parlant à lui même. Selon Portel, il faut dire *Abuna*, ابونا, & l'interprète Arabe l'écrit ainſi, *Matth. VI. 9.* On dit cependant, *Abouna*, ابونا

ABURRÁ. Vallée du nouveau royaume de Grenade, dans l'Amérique méridionale. *Aburra.*

ABUS. ſ. m. Ce mot, dans l'acception la plus étendue, ſignifie l'uſage irregulier d'une choſe; l'introduction d'une choſe contraire à l'intention que l'on avoit eue en l'admettant: tout ce qui eſt contre l'ordre établi ou contre l'uſage. *Abuſus.* Il y avoit des *abus* dans tous les ordres de l'état, qui ont été reformés par Louis le Grand. C'eſt le grand Conſtantin, qui, en introduiſant les richeſſes dans l'Egliſe, y a introduit en même temps les *abus*, & le relâchement de la diſcipline. PORT-R. Ce Miniſtre a reformé les *abus* des Finances; ce Préſident, les *abus* de la Juſtice.

ABUS, ſignifie auſſi, mauvais uſage d'une choſe. On commet bien des *abus* dans la diſtribution des aumônes. Les *abus* qu'on fait de l'Ecriture, ne naiſſent pas de la lecture innocente du peuple. GOMBER. Le Concile de Trente a défendu les *abus* qu'on fait de l'Ecriture, c'eſt-à-dire, les mauvais uſages, les applications qu'on en pourroit faire à des choſes profanes, mauvaiſes, criminelles.

ABUS, ſignifie auſſi, erreur, mécompte, tromperie. *Error.* Si vous croyez que cela ſoit, c'eſt un *abus*; c'eſt-à-dire, c'eſt une erreur, un mécompte; vous vous trompez. C'eſt un *abus* que d'exhorter un jeune libertin à ſonger à la mort; pour dire, cela eſt inutile, on n'y gagne rien. C'eſt dans ce dernier ſens, que M. de la Fontaine a dit fort élégamment dans ſes fables:

Alléguer l'impoſſible aux Rois, c'eſt un abus.

c'eſt-à-dire, que quand un Roi veut quelque choſe, il faut lui obéir, quand même la choſe ſeroit très-difficile, & paroîtroit impoſſible. Les Mahometans vivent dans l'*abus*; ils ſuivent les *abus* de leur faux prophète. Dans ce dernier exemple, il ſignifie *tromperie*, & ſe prend activement. Il ſe dit plus ordinairement dans l'autre ſens, qui eſt paſſif. En Arithmetique, quand la preuve ne ſe trouve pas bonne, on connoît qu'il y a de l'*abus* dans le calcul.

☞ Ce mot ſe dit quelquefois abſolument, pour rejetter ce qu'un autre a dit. Vous croyez reuſſir par-là, *abus*; vous n'en viendrez jamais à bout.

Abus, *s'écria-t-il, hé! devenez dévote.*

☞ ABUS *d'un mot* en grammaire; le prendre dans un ſens *abuſif*, c'eſt en faire une mauvaiſe application, en pervertir le ſens.

☞ ABUS, dans un ſens plus particulier, eſt toute contravention commiſe par les Juges & Supérieurs Eccléſiaſtiques en matière de droit.

Appel comme d'*abus*. *In abuſu dicendi juris ad Regium ſuperius Tribunal provocatio.* C'eſt un appel qu'on interjette au Parlement, des ſentences des Juges eccléſiaſtiques, quand ils entreprennent ſur la Puiſſance ſéculiere; quand ils jugent des choſes qui ne ſont point de leur juridiction, ou quand ils jugent contre les ſaints Canons & la Diſcipline de l'Egliſe. Les appels comme d'*abus* ont été introduits, autant pour s'oppoſer aux entrepriſes de la Juridiction eccléſiaſtique ſur la Juridiction temporelle, que pour mettre ordre aux attentats de la Cour de Rome ſur les libertés de l'Egliſe Gallicane. Il eſt certain en effet que l'entrepriſe des Evêques alla ſi loin, qu'ils ſe rendirent les maîtres de toutes les affaires civiles ſous des prétextes de piété, & qu'ils dépouillerent preſqu'entiérement la Juridiction ſéculière. On ne peut point déterminer tous les cas où l'on peut appeler comme d'*abus*, parce qu'on ne peut pas limiter toutes les contraventions dont les Eccléſiaſtiques ſont capables pour relever leur autorité. BOUCHEL. L'*abus* ne ſe couvre point par quelque ſentence, par quelque poſſeſſion, ou preſcription que ce ſoit. Quand l'Official juge du poſſeſſoire des dîmes infeodées, du poſſeſſoire des bénéfices, il y a *abus*. On appelle comme d'*abus*, des unions des bénéfices, des Reſcrits de Cour de Rome, des fulminations des Bulles d'excommunication, quand elles ſont contre les loix de l'Egliſe reçues en France. Alors la Cour prononce qu'il y a *abus*. Quelquefois l'on convertit l'appel comme d'*abus* en appel comme de grief. L'appel comme d'*abus* a commencé d'être en uſage du temps de Philippe de Valois, lorſque Pierre de Cugnieres, ſon Avocat-Général, ſe plaignit des entrepriſes que faiſoient les Eccléſiaſtiques ſur les perſonnes & la Juſtice ſéculières. Au lieu d'appeler des uſurpations, des entrepriſes du Juge épiſcopal, on ſe ſervit du terme d'*abus*, comme le moins dur, pour exprimer qu'il abuſoit de ſon autorité. Pour ſe venger de Pierre de Cugnières, les Chanoines de Notre-Dame firent mettre au côté du chœur un petit marmot, que par dériſion ils appelerent *Pierre de Cugnet*. Le Clergé étoit alors ſi redoutable, que les laïques n'eurent pas tout d'un coup la hardieſſe de reprendre leurs droits. Enfin, François I par ſon ordonnance de 1539, ſapa les fondemens de la Juriſdiction eccléſiaſtique; & le remede des appels comme d'*abus* a été ſi frequemment mis en uſage, que la puiſſance royale ſe trouve rétablie dans tout ſon luſtre, & remiſe en poſſeſſion de toute ſon autorité. *Voyez* PASQUIER *dans toutes ſes Recherches, Liv. 3, C. 33.* Févret, Avocat de Dijon, a fait un fort beau volume de l'appel comme d'*abus*. Les appellations comme d'*abus* ne ſe relevent qu'au Parlement, & ne ſe plaident qu'à la Grand'Chambre, ſuivant l'edit de 1606 & 1610: les appels comme d'*abus* devroient être ſcellés au grand Sceau; mais en conſéquence d'un renvoi de M. le Chancelier le Tellier en 1678, on les prend au petit Sceau, en y attachant une conſultation de trois Avocats. On appelle comme d'*abus* de l'exécution du Reſcrit du Pape, & non du Reſcrit même, pour ne blâmer que l'impetrant; mais on appelle comme d'*abus* de l'octroi d'un Evêque, ou de la ſentence d'un Official. Quand on dit, Le Parlement a jugé qu'il y avoit *abus*; cela ſignifie que le Parlement a jugé que l'appel comme d'*abus* a été bien interjetté, & que le juge a excedé ſon pouvoir. ACAD. FR.

ABUSAÏD. Montagne d'Afrique, dans la province de Tenez, & de la dépendance de la ville de ce nom.

ABUSÉ, ÉE. part. *Falſus, deceptus, corruptus, vitiatus, compreſſus.*

ABUSER. v. n. Faire un mauvais uſage de quelque choſe. *Abuti.* Il ne faut pas *abuſer* des ſacremens; *abuſer* de la bonté de Dieu. Il n'y a rien de ſi ſaint, dont la malice des hommes ne puiſſe *abuſer*. PORT-R. Ce Magiſtrat *abuſe* de ſa charge, de ſon pouvoir, de ſon autorité, quand il en uſe pour ſes intérêts particuliers.

ABUSER, ſignifie encore, Interpréter mal la penſée de quelqu'un, & y donner un mauvais ſens. Vous *abuſez* de quelques paroles ambiguës qui ſont dans ſes lettres. PASC. Les heretiques *abuſent* de l'Ecriture, ils en corrompent le ſens. C'eſt auſſi en faire de mauvaiſes applications.

ABUSER. v. a. Signifie auſſi, tromper, ſéduire. *Fallere, decipere.* Les faux prophetes, les charlatans, *abuſent* les peuples. Notre amour propre nous *abuſe*, nous fait ſuivre nos paſſions, qui nous *abuſent*, qui nous trompent.

Il conçoit le néant des objets qui l'abuſent:
Il gémit ſous ſa chaîne, & n'oſe la briſer. BREB.

*Quand l'amour eſt ardent, aiſément il s'*abuſe.
Il croit ce qu'il ſouhaite, & prend tout pour excuſe.
CORN.

ABUSER, a. ſignifie plus particuliérement, ſuborner une femme, corrompre, ſéduire une fille, lui arracher les dernières faveurs. *Vitiare, comprimere.* Il faut être

bien malhonnête homme pour *abuſer* de la femme de ſon ami, pour *abuſer* de la fille de ſon hôte. Etoit-il juſte d'emprunter mon nom & ma reſſemblance, pour *abuſer* de ma maîtreſſe. ABLANC. On s'en ſert auſſi dans un cas encore plus odieux. On dit que Néron avoit *abuſé* pluſieurs fois de Britannicus. ABLANC.

☞ ABUSER, avec le pronom perſonnel. *S'abuſer*, ſe tromper. *Decipi :* il s'eſt *abuſé*.

ABUSEUR. ſ. m. Qui abuſe, qui ſéduit, qui trompe, trompeur. *Deceptor, veterator.* Mahomet a été un grand *abuſeur* de peuples. Ce terme ne peut être employé que dans le diſcours familier.

ABUSIF, IVE. adj. Où il y a de l'*abus*. *Abuſivus, Errori obnoxius.* On le dit particulièrement des entrepriſes, procédures & jugemens des Eccléſiaſtiques où il y a *abus*, c'eſt-à-dire, *infraction* des Canons ou des ordonnances. Une union de bénéfice ſans cauſe véritable & importante eſt *abuſive*. Un jugement d'Official contre un laïque, & pour cauſe profane, eſt *abuſif*. En termes de Grammaire, prendre un mot dans un ſens *abuſif*, c'eſt le placer mal; c'eſt en faire une mauvaiſe application; c'eſt le prendre improprement, *impropriè, contra uſum & loquendi conſuetudinem, abuſivè*.

ABUSION. ſ. f. Vieux mot. Abus, erreur, fauſſe démarche, mauvaiſe conduite. *Abuſus, error, allucinatio.*

ABUSIVEMENT. adv. d'une manière abuſive. *Abuſivè, perabuſum.* La Cour, en infirmant les ſentences des juges de l'Egliſe, prononce : Mal, nullement, & *abuſivement* jugé. Il y a pluſieurs mots de la langue qu'on prend quelquefois *abuſivement*, qu'on dit improprement.

ABUTER. v. n. Terme de joueur de quilles. C'eſt tirer à qui jouera le premier, en jetant chacun une quille vers la boule, en ſorte que celui dont la quille eſt la plus proche de la boule, ait l'avantage de jouer le premier. *Sortiri, experiri quis prior ludat.* On *abute* avant que de jouer aux quilles. On a *abuté*, & je ſuis le premier. On *abute* de même au jeu de palets & autres.

Ce mot eſt formé de la prépoſition Françoiſe *à*, qui, dans la compoſition, ſe met ſouvent pour la prépoſition Latine *ad*, & a ſa ſignification, & du mot François *but*, tirer au *but*.

ABUTILLON, ſ. m. ou guimauve de Théophraſte, ſ. f. *Abutilon.* Plante annuelle qui s'élève depuis deux pieds juſqu'à cinq. Ses tiges ſont droites, rondes, revêtues de duvet, branchues & garnies de feuilles drapées, blanchâtres, taillées en forme de cœur, ſemblables, par leur figure, à celle du tilleul; mais bien plus grandes, & portées ſur des pédicules qui ont quelquefois plus de demi-pied de longueur. Ses fleurs ſont ſemblables à celles de la guimauve ordinaire, mais elles ſont jaunes. Son fruit eſt une tête aplatie ordinairement par-deſſus, cannelée & compoſée de pluſieurs graines membraneuſes, aſſemblées autour d'un poinçon. Chaque graine, en s'entr'ouvrant, laiſſe tomber des ſemences taillées en forme de rein. Ces ſemences ſont adouciſſantes, & recommandées pour la gravelle. L'écorce des tiges ſert aux Îles de l'Amérique pour faire des cordages.

A B Y.

ABYDE, ou ABYDOS. *Abydus & Abydon.* Ville maritime de Phrygie, vis-à-vis de Seſtos, dont elle n'eſt éloignée que de ſept ſtades; c'eſt-à-dire d'environ une bonne demi-lieue. Si l'on en croit Virgile, on y pêchoit des huîtres. *1. Georg. v. 207.* C'étoit la patrie de Léandre. Les habitans d'*Abydos* étoient mous & efféminés. On diſoit proverbialement : *Ne touchez pas ſans précaution à Alydos*, pour ſignifier, qu'il faut éviter la compagnie des gens débauchés.

On diſoit encore en proverbe, *un banquet d'Abyde*; pour marquer un feſtin fâcheux; parce que c'étoit une coutume parmi les habitans d'*Alydos*, de porter leurs enfans autour de la table, quand ils faiſoient un feſtin, afin qu'on les baisât. *Alydos* a eu un Evêque ſuffragant de l'Archevêque de Lampſaque. *Abydos* & Seſtos ſont aujourd'hui ce que nous appelons les *Dardanelles* dans le détroit de Gallipoli. On l'appelle encore aujourd'hui *Avido* & *Aveo*. Mais M. Weler aſſure qu'on ne voit point de marque d'antiquité près de ce château, & que les ruines d'*Alyde* ſe trouvent à une lieue de-là du côté du nord, où eſt effectivement l'endroit le plus reſſerré du détroit; & il juge, avec quelques Auteurs, que le vieux château de Natolie eſt bâti ſur les ruines de l'ancien *Dardanum*, ou *Dardana*, d'où eſt venu le nom de *Dardanelles* que porte ce château, conjointement avec celui de Romanie, qui lui répond. MATY & M. CORNEILLE, diſent *Alydos* & *Abyde*; d'autres diſent ſeulement *Abydos*. Xerxès fit un pont ſur l'Helleſpont qui joignoit *Abydos* & Seſtos.

Autrefois du Perſan l'étonnant appareil,
Sur les eaux d'Helleſpont fit un chemin pareil,
Joignit Abyde *à Seſt, & l'Europe à l'Aſie.*
BREB.

Il y avoit encore une ville de ce nom en Egypte.

Aujourd'hui *Abydos* eſt un des châteaux des Dardanelles, dont l'entrée eſt toujours interdite aux Chrétiens & à toutes ſortes de perſonnes, une heure avant que le ſoleil ſe couche, & durant la nuit. La porte de ce château eſt entre le levant & le ſeptentrion. Son plan eſt carré : il y a dans le milieu une groſſe tour faite en manière de donjon. Les foſſés qui l'environnent, ſont tellement comblés en certains endroits, qu'on peut dire qu'il n'y en a plus vers le couchant; le marais que fait le fleuve Simois à ſon embouchure, pourroit lui en ſervir, s'il y avoit plus d'eau, mais nous y étions à pied-ſec. DULOIR. *Voyag. de Lev. p. 209. 210. Abydos* eſt plus fort que Seſtos, étant bâti au bord d'une plaine d'une grande étendue, qui rend ſa ſituation bien plus avantageuſe & plus forte; les grands vaiſſeaux y peuvent aborder des deux côtés, & y demeurer à l'ancre, ce qu'ils ne peuvent pas faire à Seſtos. Le payſage en eſt auſſi bien plus beau; mais le ſéjour y eſt mal ſain. ID. *p. 211.*

ABYLA. *Abyla, æ.* Nom de montagne & de ville. *Abyla* étoit dans le détroit de Gibraltar ſur la côte de Mauritanie. C'étoit une des colonnes d'Hercule, & Calpe l'autre, ſur la côte d'Eſpagne. Quelques-uns ont cru qu'*Abyla* ville, étoit *Alcudia*, & qu'*Abyla* montagne, étoit celle que les Eſpagnols nomment aujourd'hui *Sierra de la Ximera*. D'autres plus vraiſemblablement veulent qu'*Abyla* ville, ſoit Ceuta, *Septa*, évêché dépendant de l'Archevêque d'Evora, & que la Montagne de même nom ſoit une haute montagne proche de Ceuta, que nos François appellent le *mont des ſinges*, & les Hollandois *Scheminckelberg*.

ABYLA, eſt auſſi le nom d'une ville de la Cœléſyrie, qui donnoit ſon nom à une petite contrée dont elle étoit capitale. Cette ville étoit au pied du mont Liban, du côté du ſeptentrion. Elle s'appeloit auſſi *Abyla* de Lyſanias. La contrée d'*Abyla* étoit enfermée de l'Antiliban au couchant & au midi, du fleuve Abana du côté de l'orient, & elle avoit au nord la Chalcide. Cette contrée s'appeloit *Abylène*, ou *Abiline*, ou *Abilène*. Il en eſt parlé en *S. Luc, c. 3. v. 1.* où il eſt dit que Lyſanias étoit Tétrarque de la contrée d'*Abyla*, ainſi qu'a traduit le P. Bouhours. Monſieur Simon a mis le pays d'*Abyle*. Le Port-Royal a mis *Abylène*. Le P. Lubin prétend que la ville d'*Abyla* étoit celle qui s'appelle aujourd'hui *Betines* ou *Bellines*.

ABYLÈNE. Contrée de Syrie, *Abylina, Abylena*. Elle étoit près de la Trachonitide & de la Pérée. Vers l'an quinzième de l'empire de Tibère, trentième de JESUS-CHRIST, elle avoit titre de Tétrarchie. Lyſanias en étoit Tétrarque. Luc. III. 1. Joseph. *Antiq. Jud. L. XX. c. 18.* Après la mort de Lyſanias, elle fut attribuée à la Syrie. L'an 52. de J. C. l'empereur Claude la donna à Agrippa II. & Néron la lui confirma. Joseph. *Bello Jud. II. c. XII. §. 8. XIII. §. 2.* Elle tiroit ſon nom d'*Abyla*, ville de ſon territoire. Quelques-uns l'appellent la contrée d'*Abyla*. *Voyez* ABYLA.

L'*Abylène* étoit une région de la Cœléſyrie, & avoit l'Antiliban au midi & au couchant, la Chalcide

cide au septentrion, & la rivière Abana à l'orient. P. Lubin.

ABYME ou ABÎME, mieux qu'ABYSME. s. m. Gouffre profond où l'on se perd, d'où l'on ne peut sortir. *Gurges, vorago.* Ce mot, *dit M. l'abbé* Girard, emporte avec lui l'idée d'une profondeur immense, jusqu'où l'on ne sauroit parvenir, & où l'on perd également de vue le point d'où l'on est parti, & celui où l'on vouloit aller. *Voyez* aux articles Precipice & Gouffre, la signification propre de ces mots, & les nuances qui les distinguent. On est englouti par le *gouffre*. On tombe dans le *précipice*. On se perd dans l'*Abyme*. Il y a d'horribles *abymes* dans ces montagnes, dans ces mers.

Le ciel suspend ses coups ; la terre, les enfers,
N'offrent point à mes pas leurs abymes *ouverts.*

Ce mot vient du Grec ἄβυσσος, qui signifie la même chose, & qui est formé de l'α privatif, & de βυω, *entrer, pénétrer*, en changeant le β en β ; ou plutôt de βυω, βύσω, βέβυκα, βέβυσμαι, βεβύσται, d'où est venu βυσσος. De sorte qu'ἄβυσσος signifie ce que l'on ne peut pénétrer, ce qui n'a point de fond. Dans l'Ecriture il se prend pour les eaux que Dieu créa au commencement avec la terre, & qui l'environnoient de toutes parts, dont il est dit, *Gen. 1. 2.* Les ténebres étoient sur la surface de l'*abyme*. Il se prend encore pour les cavernes immenses de la terre, où Dieu rassembla toutes ces eaux le troisieme jour, & que Moyse appelle le *grand abyme*. Gen. *VII. 11.* C'est encore en ce sens que ce mot est pris en beaucoup d'autres endroits, comme Jos. *XVIII. 14. XXXVIII. 16. Psalm. XXXIII.* 7. &c. Le Docteur Woodward, savant Anglois, dans son *Histoire naturelle de la terre*, prétend qu'une partie des eaux est enfermée dans les entrailles de la terre, & qu'elles forment un grand globe dans son centre ; que sur la surface de ses eaux est étendue une couche de la terre ; que c'est là ce que Moyse a appelé le *grand abyme*. Et il prouve ce système par un grand nombre d'observations. Il dit que ces eaux de l'*abyme*, ont communication avec celles de l'Océan, par des canaux qui aboutissent au fond de la mer. Il suppose que ces eaux de l'*abyme*, & celles de l'Ocean, ont un centre commun, autour duquel elles sont placées ; que cependant la surface de l'*abyme* n'est point de niveau avec celle de l'Océean, ni en égale distance de leur centre commun, parce que celles de l'*abyme* sont la plupart pressées par la terre, qui les arrête & qui pese dessus ; mais que partout où cette couche de terre qui les enveloppe, est percée, ou poreuse, ces eaux y pénétrent, y montent & remplissent toutes ces fentes, qui leur donnent issue, tous les vides, tous les pores de la terre, de la pierre, & de toutes les autres matières qui sont autour du globe de la terre, jusqu'à ce qu'elles soient arrivées au niveau de l'Océan.

Dans le langage de l'écriture, *abyme* se dit pour signifier l'*enfer*. Dieu précipita les Anges rebelles dans l'*abyme*. *Voyez* aussi l'art. précédent.

☞ Abyme, se dit aussi figurément des choses impénétrables à l'esprit humain, où il se perd à force de raisonner. Les jugemens de Dieu, les mystères de la religion sont des *abymes* dont on ne peut sonder la profondeur. Le passé est un *abyme* qui engloutit toutes choses, & l'avenir est un autre *abyme* impénétrable. Nicol.

On le dit de même des sciences très-difficiles, & qui demandent une extrême application. La Physique est un *abyme*. L'Algèbre est un *abyme* où l'on se perd. Souvent la raison du Philosophe, à force de chercher de l'évidence en tout, ne fait que se creuser un *abyme* de ténebres.

Abyme, se dit aussi des choses qui demandent, & qui consument des sommes excessives, dont on ne peut juger avec certitude. On ne sauroit fixer, déterminer la dépense de la marine, c'est un *abyme*. La dépense de cette maison est excessive, c'est un *abyme*. On dit en proverbe, qu'un *abyme* attire l'autre, quand d'un mal on tombe dans un plus grand.

On dit figurément un *abyme* de malheur, un *abyme* de misère ; pour signifier un extrême *malheur*, une extrême *misère*. Il est tombé dans un *abyme* de misère.

On dit d'un homme très-savant, que c'est un *abyme* de science.

Abyme, terme de Blason. C'est le centre, ou le milieu de l'écu, en sorte que la piece qu'on y met, ne touche & ne change aucune autre piece. *Scuti centrum, scuti pars media*, ou *partium circa scuti medium*. Ainsi on dit d'un petit écu, qui est au milieu d'un grand, qu'il est mis en *abyme*. Et tout autant de fois qu'on commence par toute autre figure que par celle du milieu, on dit que celle qui est au milieu est en *abyme*, comme si on vouloit dire, que les autres grandes pieces étant relevées en relief, celle-là paroit petite, & comme cachée & abymée. Il porte trois besans d'or, avec une fleur de lis en *abyme*. Ainsi ce terme ne signifie pas simplement le milieu de l'écu : car il est relatif, & suppose d'autres pièces, au milieu desquelles une plus petite est abymée.

Abyme. s. m. Terme de Chandeliers. C'est le vaisseau de bois dans lequel ils mettent le suif fondu, où ils trempent leur mèche pour fabriquer leur chandelle. Ce vaisseau est de forme triangulaire, & posé sur un des angles ; en sorte qu'il y a une ouverture de près d'un pied par en haut, ce qui fait une espèce de prisme renversé.

☞ ABYMER. v. a. Dans le sens propre, *jeter, précipiter* dans un *abyme*. Voyez ce mot. *Mergere, demergere*. Les ouragans *abyment* les vaisseaux. Les cinq villes que Dieu *abyma*. Les tremblemens de terres *abyment* des villes entières. Dans ce sens il présente l'idée de destruction, ruine.

☞ Abymer, dans un sens figuré, signifie ruiner entièrement. *Evertere, pessumdare*. Les gros intérêts ont *abymé* ce Marchand. Ce chicaneur a *abyme* sa partie, il l'a ruinée de fond en comble. Cet homme est puissant & vindicatif, il vous *abymera*. Les dépenses excessives ont *abyme* cet homme.

On dit en matière de dispute & de raisonnement, qu'un homme a été *abyme* par son adversaire, qu'il a été réduit à ne rien répondre.

☞ Abymer. v. n. Tomber dans un *abyme*. *Hauriri, absorberi*. Cette ville *abymera* un jour à cause des abominations qui s'y commettent. Lisbonne *abyma* dans un tremblement de terre.

Au figuré, il signifie la même chose que *périr*. Ce méchant *abymera* avec tout son bien.

☞ Abymer, se dit au figuré avec le pronom personnel dans des acceptions différentes.

s'Abymer dans l'étude des Mathématiques, dans la contemplation des merveilles de Dieu, dans sa douleur, dans ses pensées, &c. c'est s'y livrer, s'y abandonner entièrement, sans aucune réserve, en sorte qu'on ne soit plus occupé d'aucune autre chose. C'est un voluptueux qui s'*abyme* dans les plaisirs.

s'Abymer, est quelquefois synonyme avec se *ruiner*. *Bonis everti*. Ce jeune homme s'est *abymé* par le luxe, par le jeu, par la débauche.

On dit, s'*abymer devant Dieu* ; pour dire, s'humilier profondément, reconnoître son néant devant lui. *deprimere se, minuere*.

☞ ABYMÉ, ÉE. Au propre, une ville *abymée* par un tremblement de terre. Un homme *abymé* dans la mer. *Demersus*. Au figuré, un joueur, un plaideur, un Marchand *abymé* de dettes. *Bonis eversus*. On dit un homme *abymé*, un homme qui a perdu son crédit, sa réputation, ses biens, &c. Une femme *abymée* dans la douleur.

On dit *abymé* dans la douleur, dans la tristesse, &c. parce qu'on y peut ajouter l'épithète de *profonde*. Mais on ne peut pas dire, comme Corneille, dans Sertorius,

Tandis qu'en esclavage un autre hymen l'abyme,

parce qu'un esclavage n'est point profond : on ne sauroit y être *abymé*. Il y a, *dit Voltaire*, une infinité d'expressions louches, qui font peine au Lecteur ; on en sent rarement la raison, on ne la cherche pas même ; mais il y en a toujours une ; & ceux

qui veulent ſe former le ſtyle, doivent la chercher.

ABYSO. Rivière de la vallée de Noto, en Sicile. *Abyſus.* Elle a ſa ſource à Cérétano, & ſe décharge dans la mer d'Ionie, au lieu où étoit autrefois la ville d'Elorus, d'où vient qu'on l'appelle en latin *Abyſus Elorum.* Elle porte aujourd'hui le nom d'*Acellaro* ou *Atellaro.*

ABYSSIN, ou ABISSIN, ou plutôt *Abaſſin*, ou *Hhabaſſin*, comme prononcent les Arabes, qui appellent un *Abyſſin* חבש, *Hhabaſch*, ou חבשי, *Hhabaſchi*, & le pays qu'ils habitent חבשת, *Hhabaſchath.* Ainſi ce nom ne vient point de la côte d'Aben, qui eſt la côte occidentale de la mer Rouge, le long de laquelle ils habitent; ou ſi c'eſt le même nom, ce ſont ces peuples qui ont donné ce nom à cette côte, au lieu de l'avoir pris d'elle.

Les principaux auteurs ſur les *Abyſſins* ſont Jean de Léon & Marmol, *Deſcription de l'Afrique.* Franc. Alvarez, Balthaſar Tellez, d'Alméida Jéſuit. *Hiſt. de la haute-Eth.* Ludolf. L'Hiſt. de la Comp. de Jeſ. T. I. L. 15. T. II. L. I. T. IV. L. 5. T. V. L. 22. Louis de Urreta Dominicain, *Hiſt. de l'Ethiopie* en Eſpagnol. Marmol. L. XC. 23. *Joan. Nicol.* Pechlin a fait un Livre *De habitu & colore Æthiopum*, imprimé à Francfort en 1684. Le P. Urreta, Dominicain, rapporte d'autres étymologies dans ſon *Hiſtoire d'Ethiopie*, p. 3. Strabon dit, L. XVII. qu'*Abaſſie* ſignifie en Egyptien, un pays inhabitable entouré de déſerts & de montagnes impraticables, de l'α privatif, & de βατος, qui vient de βαινω, je vais, comme qui diroit, un pays où l'on ne peut aller ni pénétrer. D'autres diſent qu'*Abaſſie* ſignifie une terre puiſſante, abondante en hommes, en fruits de la terre, en mines & en richeſſes. Mais cet auteur rejette avec raiſon ces opinions, & s'en tient à celle que nous avons rapportée d'abord. Ce ſont les peuples de l'Ethiopie, qui eſt aujourd'hui nommée *Abaſſie.* Ce ſont les Arabes qui leur ont donné ce nom, que les *Abyſſins* ont rejeté long-temps comme injurieux, & qu'ils ne prennent point encore dans leurs Livres, parce qu'en Arabe il ſignifie un *melange*, un *aſſemblage* de pluſieurs Nations. Ils s'appellent Ethiopiens, *Itiopiavian*, & leur pays *Mangeſta-Itiopia*, *Royaume d'Ethiopie*, ou d'un nom plus particulier encore, *Geez*, ou *Beera Agazi*, *Pays de liberté*, ou *medera Agazian*, *la terre des Libres*, ou *des Francs*; car ils ſe donnent le nom de *Agaſi*, *Libre*, *Franc*, & au pluriel *Agaſian*, *Libres*, *Francs*, ou bien Gens qui ont décampé, qui ſont venus d'un endroit éloigné, de ſorte qu'ils s'appellent ainſi, ou pour ſe vanter d'être libres, ou pour marquer qu'ils ont paſſé de l'Arabie heureuſe, où eſt l'ancienne Ethiopie, dans le pays qu'ils occupent, & dans lequel ils paſſerent pendant la ſervitude des Iſraëlites en Egypte, ſi l'on en croit Euſèbe, ou vers le temps de Joſué & des Juges, ſelon Syncellus, *p. 151.* Ludolf croit que ce ſont des Homérites, ou Sabéens, appellés autrement par les Grecs *Axumites*, ou pour le moins une colonie de ces peuples qui paſſa la mer Rouge, & vint s'établir dans l'Afrique. Etienne le Géographe appelle *Abeſins*, Αβεσινοι, un peuple de l'Arabie; & ſon Commentateur croit que c'eſt le peuple qui a paſſé en Afrique. Si cela eſt, ce nom eſt très ancien, & ne leur a pas été donné à cauſe de leur paſſage. Les *Abyſſins* ſont Mores, Olivâtres, ou noirs ſelon les diverſes provinces qu'ils habitent. MATY.

Les *Abyſſins* qui dominent aujourd'hui dans l'Ethiopie, ne s'en emparerent que pluſieurs ſiècles après l'invaſion des Ethiopiens. On ignore le temps précis de leur conquête: on ſait ſeulement qu'elle a précédé la fin de l'empire de Conſtantin. Ils ſont originairement de l'Arabie heureuſe, du Royaume d'Yémen, c'eſt-à-dire, du midi, dont Saba étoit la capitale. Le peuple portoit le nom d'*Homérites.* La Reine qui vint voir Salomon, régnoit ſur eux; & ſi l'on en croit la tradition ancienne, & conſtante de ce peuple, elle eut de Salomon un fils nommé *Mevilehec.* La Reine & le peuple embraſſerent la religion Juive. Les Empereurs d'Ethiopie prétendent deſcendre de ce fils de Salomon.

Les *Abyſſins*, pour le temporel, ſont gouvernés par un Prince qu'ils appellent *Négus*; titre qui répond à celui de Roi, & qui peut paroître, avec probabilité, très-ancien, puiſque nous trouvons dans l'Ecriture un Roi d'Egypte nommé *Pharaon Nécao*, & dans Hérodote Νεκως *Necus.* Linſchot dit qu'il ſe nomme auſſi *Belgian*, que *Bel* ſignifie *très-haut* & *très-parfait*; *Gian*, Prince ou Seigneur; que le nom de *David* eſt un ſurnom, tel que celui de *Ceſar*, que les Empereurs Romains portent; & que les Ethiopiens le nomment *Talac*, ou *Avia Négous.* Il ſe dit être de la Tribu de Juda, & s'appelle *fils de David* & *de Salomon*, dont ils prétendent que la Reine de *Saba* eut un fils duquel ils deſcendent, ſi l'on veut en croire leurs fables. Ils prétendent encore avoir été convertis à la foi Chrétienne par l'Eunuque de la Reine Candace, baptiſé par S. Philippe, *Act. III. 27.* Pour le ſpirituel ils ſont gouvernés par un Evêque, ou Métropolitain, que leur envoie le Patriarche Cophte d'Alexandrie, qui réſide au Caire; de ſorte qu'ils ſuivent en toutes choſes la Religion des Cophtes, à la réſerve de quelques cérémonies qui leur ſont particulières. Le Canon 42. du Concile de Nicée, dans la Collection Arabe & Ethiopienne, dit en termes formels, *qu'il eſt défendu aux Abyſſins de ſe faire un Métropolitain de leurs Savans ou Docteurs, à leur façon & ſelon leur bon plaiſir, parce que leur Metropolitain depend du Patriarche d'Alexandrie, auquel il appartient de leur donner un Catholique, ou Métropolitain.* Le P. Vanſlèbe qui a rapporté ce Canon dans ſon *Hiſtoire de l'Egliſe d'Alexandrie*, *Chap. 9.* a remarqué en même temps qu'en 1670, les *Abyſſins* comptoient cent ſeize Métropolitains, qu'ils ont reçus des Patriarches d'Alexandrie, depuis Frumentius leur premier Evêque, qui leur fut envoyé par S. Athanaſe.

Ces Peuples ont témoigné en pluſieurs rencontres, vouloir ſe réunir avec l'Egliſe Romaine. David, qui prend la qualité d'Empereur de la grande & haute Ethiopie, & de quelques autres Royaumes, écrivit à Clément VII une lettre pleine de ſoumiſſion; mais il eſt conſtant que les Ethiopiens, ou *abyſſins*, n'ont eu recours à Rome & aux Portugais, que lorſque leurs affaires ont été en déſordre, comme on le voit dans les Hiſtoires des Portugais. Jean Bermudes fut fait Patriarche d'Ethiopie, & conſacré à Rome à la ſollicitation des *Abyſſins.* Ils feignirent même de ne vouloir plus avoir d'autres Métropolitains à l'avenir, que ceux qui leur ſeroient envoyés de Rome. Mais auſſitôt que leurs affaires furent en meilleur état, ils rejeterent ces ſortes de Patriarches, & envoyerent au Caire pour avoir un Métropolitain de la main du Patriarche des Cophtes.

Alexis Menesès, de l'Ordre de S. Auguſtin, ayant été fait Archevêque de Goa, prit la qualité de Primat de l'Orient; & en cette qualité de Primat des Indes, il prétendit étendre ſa juridiction juſque dans l'Ethiopie: il y envoya des Miſſionnaires avec des lettres pour les Portugais qui étoient en ce pays-là, & il écrivit en même temps au Métropolitain des *Abyſſins.* L'Hiſtoire de ce que Menesès a fait dans les Indes pour la Religion, a été imprimée à Bruxelles en 1609, & elle mérite d'être lue.

Cet Archevêque & pluſieurs autres Miſſionnaires ſe ſont trompés, quand ils ont accuſé les Ethiopiens de judaïſer, parce qu'il y en a pluſieurs parmi eux qui ſe font circoncire. La circonciſion des Ethiopiens eſt fort différente de celle des Juifs qui la regardent comme un précepte, au lieu que les premiers ne la conſiderent que comme une coutume qui n'appartient point à la Religion, comme le témoigne Claude, Roi d'Ethiopie dans ſa confeſſion. L'on circoncit même parmi eux les filles, en coupant une certaine ſuperfluité qu'ils croient nuire à la conception. *Voyez* URRETA Dominicain, *Hiſtoire d'Ethiopie*, Liv. II. Ch. 6. Les Cophtes obſervent la même choſe. Il y a bien de l'apparence que cet uſage de la circonciſion, qui eſt fort ancien chez ces peuples, n'y a été introduit que pour rendre les parties qu'on circoncit plus propres à la génération. Marmol aſſure néanmoins qu'ils obſervent la circonciſion comme un ſacrement, &

qu'elle se fait le huitième jour dans le logis, & par un prêtre : ce qui a bien plus l'air d'une cérémonie de Religion, que d'une simple opération de Chirurgie.

Leur canon des saintes Ecritures est tout semblable au nôtre, & l'on y voit Tobie, Judith, Esther, le Livre de la Sagesse, l'Ecclesiastique, Baruch, & les deux Livres des Machabées. Ils honorent & prient les Saints ; ils prient pour les morts. Ludolf lui-même l'a remarqué, Liv. III. Ch. 6. Ils croient la présence réelle, &c.

Les Ethiopiens ont une langue particulière, qu'ils nomment *Chaldeenne*, parce qu'ils croient qu'elle tire son origine de la Chaldée. Quoiqu'elle soit différente du Chaldéen ordinaire, elle a cependant beaucoup de rapport à cette Langue, aussi-bien qu'à la Langue Arabique, & il semble qu'elle en soit formée. On l'appele *Langue Ethiopienne ;* mais elle n'est pas la même que l'Ethiopien d'aujourd'hui. Leurs Liturgies & leurs autres Offices divins sont écrits en cet ancien Ethiopien, que le peuple n'entend plus. Cette Langue a des caractères particuliers, & elle n'a pas de points voyelles séparés des consonnes, comme il y en a dans l'Hébreu & dans les autres Langues orientales ; mais elles sont attachées aux consonnes mêmes, en sorte que dans l'Ethiopien il n'y a point de consonne qui ne porte avec elle sa voyelle, & ne fasse une syllabe. Voyez *de Moni, Histoire de la Creance & des coutumes des nations du Levant, chap. IX.* On peut voir aussi l'*Histoire Ethiopienne* faite en Latin par M. Job Ludolf, dont nous avons aussi la Grammaire, le Dictionnaire & le pseautier Ethiopique. Jamais Européen n'a si bien entendu cette langue que lui, & n'a eu plus de zèle pour la faire connoître en Europe.

Les *Abyssins* servent toujours parmi leurs mets trois plats, dans l'un desquels il y a des poires coupées en forme de croix, dans l'autre des cendres, & dans le troisième du feu. Ce sont des mets pour l'esprit, & destinés a les faire souvenir de la Passion du Sauveur, de la mort, & de l'enfer. Leurs prêtres portent toujours une croix à la main. MATY. Les *Abissins* ne fortifient point de place. Ils ne mettent, *disent-ils*, la force d'un pays que dans les bras & les armes des combattans, & non pas dans des pierres & des murailles. *Voyez* ABLANCOURT, *traduction de Marmol, L. I. de l'Afrique, C. 20 & L. X. C. 23.* Les *Abyssins* ne mangent point de cochon, ni de sang, ni d'animaux suffoqués, ni le nerf du jarret, que les Juifs appellent *le nerf défendu.* LUDOLF, *L. III, C. I.*

ABYSSIN, INE. adj. *Abyssinus.* L'Eglise Romaine, la Grecque, ou l'*Abyssine.* PELISS.

ABYSSINIE, ou ABISSINIE. s. f. *Abassia, Abyssinia, Æthiopia superior,* ou *interior.* Grand pays dans la partie méridionale de l'Afrique, au dessous de l'Egypte, connu des Anciens sous le nom d'*Ethiopie ;* & dans des siècles plus voisins du nôtre, sous le nom d'*Inde moyenne.* On le renferme aujourd'hui entre le 62e degré 30 minutes, & le 73e d. 40 min. de longitude, & entre le 7e & 16e degré 9 min. de latitude septentrionale. On comptoit autrefois dans l'Empire d'*Abyssinie* 36 Royaumes & 14 provinces principales. Mais en 1537 les Galles, peuple situé au midi de l'*Abyssinie*, en conquirent plusieurs provinces. Ce pays est arrosé de trois grandes rivières principales ; le Nil, qui y prend sa source, le Tagaze, ou Thékaze, & le Maleg. Ces fleuves le rendent très-fertile dans les endroits où ils coulent : ailleurs ce ne sont souvent que des rochers & des cavernes affreuses. Il y paroit souvent des sauterelles en si grand nombre, qu'elles obscurcissent l'air, & ravagent toutes les campagnes où elles s'arrêtent. Il n'y a point de villes considérables dans l'*Abyssinie ;* mais les provinces fertiles sont remplies de villages fort près les uns des autres. *Voyez* ABLANCOURT, *traduction de Marmol, L. I. C. 20.*

A C A.

ACA. Habitation d'Afrique, sur les confins de la Lybie & des Sénéques. Elle consiste en trois ou quatre villes assez proches l'une de l'autre. Ce sont des Hilotes, race d'Arabes, qui s'y sont établis, & dont plusieurs se sont alliés avec les naturels du pays. *Aca.* Voyez MARMOL.

ACABIT. s. m. Bonne ou mauvaise qualité d'une chose. *Natura, genus.* Les rôtisseurs s'en servent en parlant de leurs viandes. On ne le dit guère que des fruits & des légumes. Des poires d'un bon *acabit.* Quelques-uns le disent aussi des viandes & des etoffes. Ménage dit que le peuple a dit, d'un bon *acabit ;* pour dire, d'un bon *achat.* Boursault a dit *acabie.* On le dit quelquefois des personnes par métaphore. Au reste ce terme n'est que du style familier.

On s'en promet en vain quelque chose de mieux,
Il est d'un acabit *malfaisant, vicieux :*
Sur ce noir sauvageon c'est en vain que l'on greffe, &c.

ACABLEMENT, ACABLER. *Voyez* ACCABLEMENT, ACCABLER.

ACACALIE. s. m. C'est le fruit d'un arbrisseau qui croît en Egypte. Les Auteurs en ont parlé trop vaguement pour qu'on puisse regarder son fort comme bien decidé.

ACACALLIS. s. f. Nom d'une Nymphe dont parle Pausanias, qui fut aimée d'Apollon, & dont il eut deux fils dans l'Ile de Crète, nommés *Hiérachus* & *Philandre*, qui furent allaités par une chèvre.

ACACE. s. m. *Acacius.* Nom d'homme qui est originairement Grec, & vient de l'α privatif, & de κακια, *malice*, comme qui diroit *sans malice.* Plusieurs personnages fameux ont porté ce nom, parmi lesquels il en est qui ont bien fait du mal a l'Eglise. *Acace*, de Cesarée, surnommé *le Borgne*, disciple & successeur d'Eusèbe, se rendit fameux au IVe siècle par ses insolentes entreprises en fait de doctrine. *Acace*, Patriarche de Constantinople, & successeur de S. Gennade, est le premier qui ait voulu l'emporter sur les Patriarches d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem. *Acace* de Beroé en Palestine, Evêque savant, vertueux, zélé, & qui n'abandonna jamais dans l'Eglise par les pratiques de la vie Monastique dans laquelle il avoit été élevé dès l'enfance, fut cependant un des plus grands persécuteurs de S. Jean Chrysostome. *Acace*, Evêque d'Amide en Mesopotamie au Ve siècle, homme d'une piété rare, & d'une charité extraordinaire, vendit les vases sacrés pour nourrir les esclaves Perses que Theodose le jeune fit dans la guerre contre Varanes. Le Patriarche d'Antioche, successeur de Basile en 458, est le moins recommandable des *Acaces. Acace* Alexandrin, Capitaine dans les troupes de l'Empereur Adrien, fut pendu pour la Foi. Nous avons quelques ouvrages d'*Acace* de Melitène. Quand on parle de tous ces *Acaces*, il ne faut point dire *Acacius.* Au contraire, quand on parle du Rhéteur *Acacius*, fameux sous l'Empire de Julien, on ne dit point *Acace.* Ce sont nos Livres sur la Religion & nos Auteurs de l'Histoire Ecclésiastique qui ont fait donner une forme Françoise à ce nom, dans le premier cas, au lieu que dans l'autre il est resté Latin, parce qu'on parle peu de ce Rhéteur.

ACACIA. s. m. Terme de Botanique. Nom qu'on donne à divers arbres, quoique fort differens entr'eux. *Acacia.* Il y a un *acacia*, qu'on appelle aussi *Casse*, ou, selon M. d'Herbelot, *Gagie*, en Latin *Spina Ægyptia*, qui croît en Egypte, & qui est un grand arbre épineux, dont la fleur est jaune en quelques-uns, & blanche en d'autres : son fruit, qui est contenu dans des gousses, est semblable au lupin. Cet arbre nous fournit la gomme Arabique, & un suc qu'on appelle, le vrai *acacia.* Les Arabes appellent cet *acacia* d'Egypte *Om Gailan*, la mere des Satyres, ou des Démons des forêts. D'HERB. Il y a une sorte d'arbre qui croît à Malabar, & à Cranganor, qu'on appelle aussi *acacia.* En Mesopotamie près du Tygre, & dans les déserts d'Arabie près de l'Euphrate, on donne ce même nom à d'autres arbres, qui sont pourtant différens. Il y a encore un *acacia* du Brésil, & un de Virginie. Il y en a un autre different des précédens, qu'on appelle *Acacia* de l'Amérique, ou *Acacia Americana Robini.* Cet arbre étranger n'est

devenu commun en France que depuis 1650. Les premiers pieds qui ont paru, ont été élevés au Jardin Royal des plantes de Paris par Veſpaſien Robin, qui en a reçu le premier la ſemence. M. Tournefort l'a nommé *Pſeudo-Acacia vulgaris*, pour le diſtinguer de l'*acacia* des Anciens, ou *caſſie*, arbre d'un autre caractère. L'*acacia* d'Amérique s'éleve fort haut; ſon tronc eſt aſſez gros: ſon bois eſt très-dur, jaunâtre, caſſant, & couvert d'une écorce brune. Les jeunes branches de cet arbre ſont moëlleuſes, garnies de quelques épines courtes, & d'un rouge obſcur. Ses feuilles ſont comme rangées par paire ſur une côte terminée par une ſeule feuille: elles ont un pouce environ de longueur ſur un tiers moins de largeur. Ses fleurs ſont légumineuſes, blanches, d'une bonne odeur, & naiſſent en épi. A ces fleurs ſuccèdent des gouſſes, à deux coſſes courtes & aplaties, entre leſquelles ſont renfermées des ſemences brunes aplaties, & de la figure d'un rein. Cet arbre donne de l'ombre, & n'eſt pas difficile à élever. Il fleurit en Juillet & Août. Ses racines ont un goût de réglisſe. Ses fleurs diſtillées ſont bonnes pour les vapeurs. Son bois eſt caſſant & ſe fend trop aiſément pour être employé aux gros ouvrages de menuiſerie. Le nom *Acacia* eſt indéclinable. Deux *acacia* au pluriel. MÉNAGE.

ACACIA. *Voyez* CASSIE.

ACACIA. Terme de pharmacie. C'eſt le nom d'un ſuc épaiſſi qu'on apporte du Levant dans des veſſies. Il paroit noir extérieurement; mais étant caſſé il eſt haut en couleur & d'un rouge foncé. On le nomme *Acacia* du Levant, *Acacia vera* en Latin, pour le diſtinguer du faux *acacia*, autre ſuc épaiſſi & extrait des prunelles. C'eſt un excellent aſtringent, d'un grand uſage en Egypte pour arrêter les dévoyemens, les dyſſenteries, les pertes, & pour ſe préſerver de la goutte.

ACACIA (*Germanica*) d'Allemagne, eſt le ſuc tiré par expreſſion du fruit de prunier ſauvage, qu'on cuit en conſiſtance d'électuaire, & qu'on ſubſtitue à la place du vrai *acacia*. On appelle auſſi *Acacia* d'Allemagne, l'arbre même.

ACACIA. ſ. m. Nom qu'on donne à une eſpèce de ſachet, ou de rouleau long & étroit, qui ſe voit dans les Médailles, à la main des Conſuls, & des Empereurs, depuis Anaſtaſe. On ne ſait pas trop de quoi étoit compoſé ce rouleau, & il n'eſt pas aiſé d'en deviner le myſtère. Les uns diſent que c'étoit un mouchoir plié, que jetoit celui qui préſidoit aux jeux, pour les faire commencer. D'autres diſent que c'étoit un rouleau de mémoires que l'on préſentoit à l'Empereur ou aux Conſuls. M. Du Cange, dans ſa Diſſertation ſur les Médailles des Empereurs de Conſtantinople, qui eſt à la fin de ſon Gloſſaire Latin, a traité de l'*acacia* pris en ce dernier ſens. *Voyez* ſur-tout le n. XIII.

ACACIEN, ENNE. ſ. m. *Acacianus*. Secte d'Ariens, ainſi nommés d'Acace de Céſarée leur chef.

ACADÉMICIEN. ſ. m. Sectateur de Platon, qui eſt le fondateur de l'*Academie*. Les *Académiciens* ſoutenoient qu'il ne faut rien affirmer, & que nous ne ſavons qu'une choſe, qui eſt que nous ne ſavons rien, *Unum ſcio, quòd nihil ſcio*. Ils prétendoient que l'eſprit doit demeurer en ſuſpens, parce qu'il ne peut ſe déterminer que ſur des vraiſemblances, & ſur des apparences qui le peuvent tromper. Platon avoit pris de Socrate le fond & la ſubſtance de ſa Doctrine. Au reſte, en apprenant à ſes diſciples à douter de tout, c'étoit moins pour les laiſſer toujours flottans, & ſuſpendus entre l'erreur & la vérité, que pour s'oppoſer aux déciſions précipitées des jeunes eſprits, & pour les mettre dans une diſpoſition plus propre à ſe garantir de l'erreur, en examinant ſans préjugé. M. Deſcartes, entre les Modernes, a adopté ce principe des *Académiciens*: mais il y a bien de la différence dans l'uſage qu'il en fait. Les *Académiciens* doutoient de tout, & vouloient toujours douter. M. Deſcartes commence par douter de tout; mais il déclare qu'il ne veut pas douter toujours, & qu'il ne doute d'abord, qu'afin d'être enſuite plus ferme dans ſes connoiſſances. Je ne prétends pas décider ici s'il y a bien réuſſi, & s'il s'y eſt pris comme il faut: je dis ſeulement que c'eſt-là ſon intention, bien différente de celle des *Academiciens*. C'eſt à ce propos que les partiſans de Deſcartes lui appliquent ce que Horace a dit d'Homère:

Non fumum ex fulgore, ſed ex fumo dare lucem
Cogitat, ut ſpecioſa dehinc miracula prodat.
Antiphatem, Scyllamque & cum Cyclope Charybdim.

Dans la Philoſophie d'Ariſtote, diſent ces Meſſieurs, on ne doute de rien, on promet de donner raiſon de tout, & cependant on n'explique rien, que par des termes barbares & des idées confuſes & obſcures; au lieu que Deſcartes commence par vous faire oublier même ce que vous ſaviez auparavant, & enſuite vous mène comme pied à pied dans mille belles connoiſſances, qu'il vous fait découvrir, & qu'il vous rend ſi claires & ſi évidentes, que vous n'en pouvez plus douter. Voila ce que diſent les partiſans de Deſcartes; mais avant eux Ariſtote avoit dit que pour bien ſavoir une choſe, il falloit en avoir bien douté, & que c'étoit par le doute que toutes nos connoiſſances devoient commencer.

ACADEMICIEN, ENNE. ſ. m. qui eſt reçu dans une Académie, celui qui eſt membre d'une compagnie de gens de lettres, établie par autorité publique. *Academicus*. On a ajouté un féminin en faveur de Madame des Houlières. L'Académie d'Arles lui a envoyé des Lettres d'*Académicienne*. C'eſt la première de ſon ſexe à qui l'on ait déféré cet honneur en France; car en Italie la choſe n'eſt ni nouvelle ni extraordinaire. Il y a des femmes dans l'Académie, ou *Ragunanza* d'Arcadie, à Rome, & la Reine Chriſtine en eſt comme la Fondatrice. *Voyez* l'Hiſtoire de cette Académie publiée depuis quelques années en Italie par M. Creſcembeni, qui en étoit pour lors le *Cuſtode*, ou Préſident. *Voyez* auſſi l'Hiſtoire des Femmes ſavantes dans M. Ménage & autres Auteurs.

ACADÉMIE. ſ. f. Lieu délicieux, ou maiſon de plaiſance, ſituée dans un fauxbourg d'Athènes à un mille de la ville. Ceux qui ont fait venir ce nom de *Cadmus*, parce qu'il fut le premier Inſtaurateur des Lettres chez les Grecs, ſe ſont trompés. D'autres diſent que ce mot eſt compoſé de deux mots Grecs, ἀκὴ, qui ſignifie *remède*, & δῆμος, qui veut dire *Peuple*, comme ſi les *Académies* étoient le remède du peuple. Sa véritable origine vient d'*Academus*, ou *Ecademus*, nom d'un Bourgeois d'Athènes, dont la maiſon ſervit à enſeigner la Philoſophie. Il vivoit du temps de Théſée. C'eſt dans ſa maiſon ſituée dans le fauxbourg d'Athènes, que Platon enſeigna la Philoſophie. Cimon l'orna, & l'embellit de fontaines & d'allées d'arbres, pour la commodité des Philoſophes qui s'y aſſembloient. On y enterroit les grands hommes qui avoient rendu de ſignalés ſervices à la Patrie. Depuis Platon, tous les lieux où ſe ſont aſſemblés les gens de Lettres, ont été nommés *Académie*. Sylla ſacrifia aux loix de la guerre les délicieux bocages, & les belles allées que Cimon avoit fait dreſſer dans l'*Académie* d'Athènes, & employa ces arbres à faire des machines pour battre la ville. Cicéron avoit une maiſon près de Pouzzol, à qui il donna le même nom: c'eſt là qu'il écrivit ſes Queſtions académiques & ſes livres *de Naturâ Deorum*, *de Amicitiâ*, & *de Officiis*, dit M. Harris.

ACADÉMIE, ſe prend auſſi pour la Secte des Philoſophes. On compte trois *Académies*, trois Sectes académiciennes. Quelques-uns en comptent même juſqu'à cinq. Platon fut le chef de l'ancienne. Arcéſilas, l'un de ſes ſucceſſeurs, apporta quelques changemens dans ſa Philoſophie, & fonda, par cette réforme, ce qu'on appelle la ſeconde *Académie*. On attribue à Lacides, ou à Carnéades, l'établiſſement de la troiſième ou nouvelle *Académie*. Quelques Auteurs ajoutent deux *Académies*. Une quatrième fondée par Philon & Carmides, & une cinquième fondée par Antiochus, & nommée *Antiochienne*, qui allioit l'ancienne *Académie* avec le Stoïciſme. *Voyez* ſur tout cela les *Queſtions académiques de Cicéron*; perſonne n'a mieux

débrouillé les différens ſentimens, ou plutôt les différentes methodes de traiter la Philoſophie, dont ſe ſervoient ceux qu'on appeloit de ſon temps les *partiſans* de la nouvelle, & de l'ancienne *Academie*. L'ancienne *Academie* doutoit abſolument de tout, & alloit même juſqu'à douter s'il falloit douter, ſe faiſant une eſpèce de principe de ne jamais rien aſſurer, & de ne jamais rien nier, de ne tenir rien ni pour vrai, ni pour faux. La nouvelle *Academie* étoit un peu plus raiſonnable: elle reconnoiſſoit pluſieurs veritez, mais ſans s'y attacher avec aſſurance. Ces Philoſophes s'appercevoient bien que le commerce même de la vie & de la ſociété eſt incompatible avec ce doute abſolu & général de l'ancienne *Academie*; mais cependant ils regardoient les choſes comme probables, plutôt que comme vraies & certaines; & par ce temperamment ils croyoient ſe tirer des abſurdités dans leſquelles tomboit l'ancienne *Academie*. Voyez encore Voſſius, *de Scil. Philoſ. c. 12, 13, 14, 15*, & Georges Hornius, *Hiſt. Philoſ.* L. 3. C. 20.

Académie. ſ. f. Aſſemblée de gens de Lettres, où l'on cultive les Sciences & les beaux Arts. *Academia*. Le premier Inſtituteur des *Academies*, & qui le premier leur a donné des règlemens, eſt Antonio Panormita, ſous le regne d'Alphonſe I. d'Arragon roi de Naples, qui favoriſa beaucoup cette inſtitution. *Voyez* Bernardino Tafuri, *Dell' invenzioni uſcite dal regno di Napoli*, dans le *Racc. d'Opuſc.* XII. p. 385 & ſuiv.

Jovianus Pontanus ſuccéda au zèle & au ſoin qu'avoit eu Panormita de cette *Académie*. Une partie des Academiciens qui s'y firent recevoir, furent Andre-Matthieu Acquaviva Duc d'Acri, Alphonſe Janvier, Alphonſe Gianuario, Alexander ab Alexandro, Antoine de Ferrariis, Antoine Garlone Seigneur d'Alifé, Antoine Tebaldo, Beliſaire Acquaviva Duc de Nardo, Elie Marchèſe, Ferdinand d'Avalos Marquis de Peſcara, François Puderico, Jean de Sangro, le Cardinal Jérôme Scripando Archevêque de Salerne, Jerôme Carbone, Junianus Maggius Maitre de Sannazaro, Jean Aniſo, Jérôme Angeriano, Jérôme Borgia, Gabi-Altilio, Jean Eliſeo d'Anfratta, dans l'Apouille, Jacques Sannazareo, Luc Graſſo, Maxime Crumo, Pierre-Jacques Gianuario, Pierre Compare, Pierre Summonte, Rutilio Zenone, Trojano Cabanigha Comte de Troja & de Montella, Triſtan Carraciolo Thomas Fuſco, &c. Les étrangers furent M. Anton. Haminius de Sicile, M. Ant. Michele Venitien, Barthelemi Scala de Florence, Baſile Zanchi de Lucques, Cariteo Eſpagnol, le Cardinal Gilles de Viterbe, de l'ordre des Ermites de ſaint Auguſtin, Jean Cotta de Vérone, Pierre Valérien François, Jacques Latomus de Flandre, Jean Pardo Arragonois, le Cardinal Jacques Sadoleti de Modène, Louis Montalte de Syracuſe, Matthieu Albino de Veniſe, Michel Marulle de Conſtantinople, Nicolas Grudius, Pierre Gravina de Catane, le Cardinal Pierre Bembe & autres: tous gens célèbres par leur capacité & leurs ouvrages. Cette *Académie* fut établie en 1470. La ſeconde qui fut établie en Italie, fut celle de Florence, que la libéralité de Laurent de Médicis fit naître. La troiſième fut érigée par le Duc d'Urbin. Le Cardinal Bembe & Caſtiglione en parlent avec eloge. La quatrième eſt celle de Sienne. *Voyez* M. Tafuri. *Racc. d'Opuſc.* XII. *pag. 380. 420.*

L'Abbé Piazza a donné le catalogue de toutes les *Académies* d'Italie, avec leurs noms biſarres, après en avoir fait une recherche exacte. P. Helyot *T. VIII. p. 444.*

En France il a toutes ſortes d'*Academies* établies par Lettres Patentes dans Paris: l'*Académie* Royale des Sciences, pour cultiver la Phyſique, la Chimie, & les Mathématiques: l'*Académie* Françoiſe pour la pureté de la Langue: l'*Académie* des Médailles & des Inſcriptions: l'*Académie* d'Architecture, pour les bâtimens. L'*Académie* de Peinture eſt une école de Peintres & de Sculpteurs; & l'*Academie* de Muſique eſt établie pour les Opéra. Il y en a même d'établies dans les villes particulières, comme à Arles, à Saiſſons, à Niſmes, &c. Il y a à Toulouſe l'*Académie* des Lanterniſtes.

Académie Françoise. Compagnie de gens de lettres, dont l'objet eſt de travailler à la perfection de la Langue Françoiſe. *Academia Gallica*. L'Académie Françoiſe n'a été établie par édit du Roi qu'en l'année 1655; mais on peut dire que ſon origine eſt de quatre ou cinq ans plus ancienne, & qu'elle doit en quelque ſorte ſon inſtitution au haſard. Environ 1629, quelques particuliers logés en divers endroits de Paris, ne trouvant rien de plus incommode dans cette grande ville, que d'aller fort ſouvent ſe chercher les uns les autres ſans ſe trouver, réſolurent de ſe voir un jour de la ſemaine chez l'un d'eux. Ils étoient tous gens de lettres, & d'un merite fort au-deſſus du commun: M. Godeau, depuis Evêque de Graſſe, qui n'étoit pas encore Eccleſiaſtique, M. de Gombault, M. Chapelain, M. Conrart, M. Giry, M. Habert commiſſaire de l'Artillerie, M. l'Abbé de Cerify ſon frere, M. de Serizay & M. de Malleville. Ils s'aſſembloient chez M. Conrart. La ils s'entretenoient familièrement de toutes ſortes de choſes, d'affaires, de nouvelles, de belles lettres. Si quelqu'un de la compagnie avoit fait quelque ouvrage, il le communiquoit volontiers à tous les autres, qui lui en diſoient librement leur avis; & dans la ſuite, quand ils parloient de ce temps-là, & de ce premier age de l'*Academie*, ils en parloient comme d'un âge d'or.

Ils avoient arrêté de ne parler à perſonne de leurs aſſemblées, & cela fut obſervé exactement pendant ce temps-là: mais enfin vers le commencement de l'année 1634, le cardinal de Richelieu en eut connoiſſance, & leur fit propoſer de faire un Corps, de s'aſſembler regulièrement, & ſous l'autorité publique. Ils l'accepterent, malgré les oppoſitions de deux d'entre eux; & pour donner quelque forme & quelque ordre à leurs aſſemblées, ils réſolurent de créer d'abord trois Officiers: un Directeur & un Chancelier, qui ſeroient changés de temps en temps, & un Secretaire qui ſeroit perpetuel. Outre ces trois Officiers on crea un Libraire de l'*Academie*, lequel devoit auſſi lui ſervir comme d'Huiſſier. On donna à la Compagnie le nom d'*Academie Françoiſe*, qui avoit été approuvé par le Cardinal. Quelques-uns l'ont nommée depuis l'*Academie des beaux eſprits*. D'autres l'*Académie de l'eloquence*. Pluſieurs ont cru qu'elle s'appeloit l'*Académie éminente*, par alluſion à la qualité du Cardinal ſon protecteur; mais elle ne s'eſt jamais appelée elle-même que l'*Académie Françoiſe*.

Par une lettre du 22 Mars 1634, elle ſupplia le Cardinal d'être ſon protecteur. Les lettres patentes de l'établiſſement furent expediées au mois de Janvier 1635, & elles furent apportées à la compagnie le 29 Janvier de la même année. Les ſtatuts qu'on avoit faits, furent approuvés par le Cardinal; mais les lettres patentes ne furent enregiſtrées au Parlement, qu'après bien des difficultés, & le furent enfin le 10 Juillet 1637, avec cette reſtriction: *A la charge que ceux de ladite aſſemblée & Academie ne connoîtront que de l'ornement, embelliſſement & augmentation de la Langue Françoiſe, & des livres qui ſeront par eux faits, & par autres perſonnes qui le déſireront & voudront.*

L'*Academie* prit un contre-ſceau, où doit être repréſentée une couronne de laurier, avec ces mots: A l'Immortalité.

Le nombre des Académiciens eſt de quarante, d'où vient qu'on les a ſouvent appelés *les Quarante de l'Académie Françoiſe*. Pour élire ou deſtituer un Académicien, il faut que les Académiciens ſoient aſſemblés au nombre de vingt au moins. Ces élections & deſtitutions ſe font par ballotes blanches & noires. Pour élire, il faut que le nombre des blanches paſſe de quatre celui des noires. Pour deſtituer, il faut que celui des noires paſſe de quatre celui des blanches. L'*Academie* ne s'eſt aſſemblée d'abord qu'une fois par ſemaine. Ce fut d'abord le lundi; puis le mardi, enſuite le ſamedi, après quoi l'on revint au mardi. Enfin, à raiſon de ſon travail pour un Dictionnaire, elle s'aſſembla deux fois chaque ſemaine, le mer-

credi & le samedi. Aujourd'hui elle s'assemble trois fois par semaine, le lundi, le jeudi & le samedi. Les receptions des Académiciens se font le jeudi dans des assemblées publiques. Ces assemblées se sont tenues pendant dix ans chez différens membres de l'*Académie*. Enfin en 1643, le 16 Février, M. le Chancelier Séguier, devenu protecteur après la mort du Cardinal, les fit tenir chez lui. Depuis, le feu Roi Louis le Grand s'étant fait protecteur de l'*Académie*, lui donna un appartement au Louvre, pour tenir ses assemblées. Ce fut le 28 Janvier 1642, que Louis XIV eut la bonté de prendre le titre de *protecteur* de l'*Académie Françoise*, qui a passé à son successeur.

Dès ses commencemens, l'*Académie* projeta de faire un Dictionnaire de notre langue, une Grammaire & un Traité de la Poësie Françoise. Son Dictionnaire parut pour la première fois en 1684, en deux volumes *in-folio*. Les termes des arts & des sciences y manquoient, M. De C. de l'*Académie Françoise*, y suppléa par un Dictionnaire des arts & des sciences, publié la même année, en deux volumes aussi *in-folio*.

M. Pellisson a écrit l'Histoire de l'*Académie Françoise*, depuis son origine jusqu'à son temps. M. l'Abbé d'Olivet en a donné la suite.

L'Académie des Sciences. *Regia Scientiarum Academia*. Elle fut établie en 1666, par les ordres du Roi, mais sans aucun acte émané de l'autorité royale. En 1699 le Roi lui donna une nouvelle naissance, en lui donnant une nouvelle forme. Le réglement est du 26 Janvier 1699. En vertu de ce réglement, l'*Académie* est composée de quatre sortes d'Académiciens, les Honoraires, les Pensionnaires, les Associés & les Elèves; la première classe composée de dix personnes, & les trois autres chacune de vingt. Les Honoraires doivent être tous regnicoles; les Pensionnaires doivent être tous établis à Paris; des Associés huit peuvent être étrangers; les Elèves doivent être tous établis à Paris. Les Officiers de l'*Académie* sont, un Président, qui est nommé tous les ans par le Roi, un Secrétaire & un Trésorier. Les Académiciens tiennent leurs assemblées deux fois la semaine dans une des salles du vieux Louvre. Les jours de ces assemblées sont le Mercredi & le Samedi: deux de ces assemblées sont publiques, la première après la S. Martin, & la seconde après le Dimanche de *Quasimodo*. A chaque assemblée le Roi fait distribuer quarante jetons d'argent aux Académiciens pensionnaires qui s'y trouvent présens. La fin de cette *Académie* est de perfectionner la Physique, les Mathématiques, la Géométrie, la Médecine, la Chimie, l'Anatomie, la Chirurgie.

Il y a à Montpellier une *Académie* sous le nom de *Société Royale des Sciences*. Elle fut établie en 1706 par lettres patentes du Roi, qui la mit sous sa protection. Il a voulu qu'elle ne fit qu'un seul & même corps avec l'*Académie* Royale des Sciences de Paris. Elle est composée de six Honoraires; & quinze autres Académiciens, savoir, trois Astronômes, trois Mathématiciens, trois Chimistes, trois Botanistes & trois Physiciens. Chacun de ces Académiciens peut avoir son élève ou son adjoint. Elle s'assemble une fois la semaine, & tous les ans après la S. Martin elle tient une assemblée publique.

Il y en a aussi une établie à Bordeaux depuis 1713.

Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres. Elle fut établie en 1663, par le Roi, sous le ministère de M. Colbert; mais c'est proprement en 1701 qu'elle a reçu sa forme par les soins de M. l'Abbé Bignon. Les Académiciens qui la composent, sont au nombre de quarante, divisés en trois classes, qui sont les Honoraires, les Pensionnaires & les Associés. Leurs conférences se tiennent dans une salle du vieux Louvre, le mardi & le vendredi de chaque semaine. Deux fois l'année il y a une assemblée publique, l'une après la S. Martin, & l'autre après le Dimanche de *Quasimodo*. Elle fut nommée d'abord *Académie des Médailles & des Inscriptions*; elle a pris depuis le nom d'*Académie des Inscriptions & Belles-Lettres*.

Les *Académies* des villes de province, comme de Lyon, de Marseille, de Caen, & les autres tiennent plus de l'*Académie* des Belles-Lettres, que d'aucune autre, ou plutôt sont des *Académies* de Belles-Lettres.

Académie d'Architecture. Elle fut établie le 30 Novembre 1671, par les soins de M. Colbert, qui la forma de tous les Architectes renommés du Royaume. Le Roi la mit sous la direction du Surintendant des Bâtimens, qui étoit alors M. Colbert. Les Académiciens sont distribués en deux classes; leur nombre n'est pas déterminé. Ils s'assemblent tous les lundis au Louvre. Le Roi entretient un Professeur public d'Architecture, qui donne dans le même lieu ses leçons deux fois la semaine, le lundi & le jeudi. M. Blondel est le premier qui l'ait fait. M. de la Hire l'a fait aussi bien des années.

Académie de Peinture et de Sculpture. C'est une *Académie* établie par le feu Roi Louis le Grand de glorieuse mémoire, & dont le Roi Louis XV, son arrière-petit-fils, s'est déclaré le protecteur en 1748. Le Cardinal Mazarin en fut le premier protecteur, & M. le Chancelier Séguier vice-protecteur. Elle est composée des meilleurs Peintres & Sculpteurs de France. Pour y entrer, il faut donner des preuves de sa capacité par quelque morceau que l'on fournit. Elle a un Directeur qui préside aux assemblées, porte la parole dans les occasions qui se présentent, & a une inspection générale sur tout ce qui se passe dans l'*Académie*. Il peut être changé tous les ans; mais la coutume est de le continuer trois ans. Elle a un Chancelier pour viser & sceller du sceau de l'*Académie*, les lettres de réception, & autres actes qui en sont émanés. Il est perpétuel. Elle a quatre Recteurs, pour présider par quartier aux assemblées en l'absence du Directeur, & pour se trouver à l'*Académie* pendant les trois mois de leur exercice, pour veiller avec le Professeur de mois à l'ordre qui se doit observer dans l'école du modèle, & juger ensemble des ouvrages des étudians, & des récompenses qu'ils méritent. Ils sont à vie, à la réserve du dernier, qui peut être changé tous les ans. Les Recteurs ont deux adjoints pour suppléer à leur absence. Il y a douze Professeurs qui sont en fonction pendant un mois chacun. Ils doivent se trouver tous les jours à l'*Académie* à l'heure que se tient l'école du modèle, pour tenir les élèves assidus & en règle, les corriger, & avoir soin des affaires particulières. On en peut changer au fort jusqu'à deux tous les ans. Il y a huit Adjoints aux Professeurs, qui en font les fonctions quand ils sont absens ou empêchés. Deux Professeurs, l'un en Anatomie, l'autre en Géométrie & Perspective. Un Trésorier qui fait la recette & la distribution des pensions du Roi & des autres deniers de l'*Académie*; il a la garde des ouvrages de Peinture, de Sculpture & des meubles: il peut être changé tous les trois ans. Il y a des conseillers divisés en deux classes: dans la première sont des personnes de considération, qui sont admises par honneur, comme Amateurs des arts, du dessein, & connoisseurs. Ils ont voix délibérative avec les Officiers, & rang dans la liste après les Recteurs & Adjoints des Recteurs. La seconde est composée de six Académiciens renommés par leurs talens. Le Secrétaire Historiographe tient les registres des délibérations & des expéditions; il a la garde des titres & papiers, fait l'ouverture des propositions & des affaires dont on doit traiter en chaque assemblée, recueille ce qui se dit dans les conférences pour le mettre au net: il a la garde des sceaux en cas de maladie ou d'absence du Chancelier, pour sceller en présence de la Compagnie. Il est perpétuel.

On est reçu dans cette *Académie*, ou comme Peintre, ou comme Sculpteur. Les Peintres y sont reçus selon leurs talens, & avec distinction de ceux qui travaillent à l'histoire, & de ceux qui ne font que des portraits, ou des batailles, ou des payſages, ou des animaux, ou des fruits, ou des fleurs, ou qui ne peignent que de miniature, ou qui s'appliquent à la gravure, ou à quelque autre partie qui regarde le dessein.

Pour ſervice, l'*Académie de Peinture* a deux Huiſſiers pour ouvrir & fermer les portes, & tenir l'appartement propre: le premier fait la fonction de concierge. Elle a encore deux hommes entretenus pour ſervir de modèle dans l'école.

Louis le Grand a donné à cette *Academie*, comme aux autres, un appartement au Louvre, compoſé d'un grand nombre de pièces ornées d'une grande quantité d'ouvrages excellens de ſculpture & de peinture.

L'*Academie de Peinture & de Sculpture* doit ſon établiſſement à Martin Charmois.

Il y a deux modèles; c'eſt-à-dire, deux hommes bien faits de corps, que l'on expoſe nus tous les jours à ſix heures du ſoir, & que l'on fait mettre en différentes poſtures ou attitudes, pour donner lieu de ſe perfectionner aux jeunes gens qui ont du génie pour le deſſein, & pour apprendre de la nature même l'art de deſſiner correctement. Le jour de la fête de S. Louis on diſtribue des prix à ceux qui ont le mieux reuſſi. Cette *Académie* tient ſes aſſemblées au Louvre, le dernier ſamedi de chaque mois. Une de ſes principales conſtitutions, eſt que tous ceux qui la compoſent, ſont obligés d'expoſer au public de leurs ouvrages à la S. Louis. Ils s'expoſent dans les galeries du Louvre, & reſtent expoſés pendant quinze jours.

Outre cette *Academie* de Peinture & de Sculpture établie au Louvre, il y en a encore deux autres à Paris, dont l'une eſt à l'Hôtel royal des Gobelins, ſous les ordres de l'*Académie* Royale du Louvre; & l'autre eſt dirigée par les Maîtres Peintres & Sculpteurs, & leur bureau eſt rue des Hauts-Moulins près de ſaint Denis de la Chartre.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE. *Regia Muſicæ Academia.* Voyez OPERA.

☞ ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE, établie pour la perfection de l'art de guérir les maladies qui exigent la main du Chirurgien. *Voyez* CHIRURGIE.

Il y auſſi dans la plupart des villes d'Italie *des Académies* dont les noms ſont curieux à cauſe de leur biſarrerie. A Sienne on appelle les Académiciens, *Intronati*: à Florence, *Della Cruſca*; à Rome, *Humoriſti, Lyncei, Fantaſtici*; à Bologne, *Otioſi*; à Gènes, *Addormentati*; à Padoüe, *Ricovrati*, & *Orditi*; à Vicence, *Olympici*; à Parme, *Innominati*; à Milan, *Naſcoſti*; à Naples, *Ardenti*; a Mantoüe, *Invaghiti*; à Pavie, *Affidati*; à Céſene, *Offuſcati*; à Fabriano, *Diſuniti*; a Fayence, *Filoponi*; a Ancone, *Caliginoſi*; à Rimini, *Adagiati*; à Cita del Caſtello, *Aſſorditi*; à Pérouſe, *Inſenſati*; à Ferme, *Rafrontati*; à Macerata, *Catenati*; à Viterbe, *Oſtinati*; à Alexandrie, *Immobili*; à Breſſe, *Occulti*; à Tréviſe, *Perſeveranti*; à Vérone, *Filarmonici*; a Cortone, *Humoroſi*; à Lucques, *Oſcurri*. M. Péliſſon a donné ce catalogue dans ſon Hiſtoire de l'*Académie*. Maſcurat ajoute les *Sileni* à Ferrare; les *Agitati*, à Cita di Caſtello, mettant les *Aſſorditi* à Urbin.

Il y a encore à Florence une *Académie* de Phyſique nommée *del Cimentò*, où l'on fait pluſieurs expériences phyſiques & aſtronomiques. Elle a été établie par Laurent de Médicis, & eſt ſouvent citée par Franciſco Redi, Médecin. Au reſte, l'*Académie della Cruſca* à Florence eſt différente de l'*Académie* de Florence, laquelle eſt plus ancienne que celle *della Cruſca*. On les a ſouvent confondues, & le Taſſe même s'y méprit d'abord. Il attribua à l'*Académie* de Florence la critique que quelques Académiciens *della Cruſca* firent de ſes ouvrages dans les premiers temps de l'établiſſement de cette *Académie*. *Voyez* tout cela fort bien détaillé dans l'*Aminta difeſa* du ſavant M. Fontanini. Il falloit auſſi ajouter l'*Académie* des Arcadiens à la liſte des autres. Car quoique ces Meſſieurs ne ſe donnent point le titre d'*Académiciens*, & qu'ils affectent de ne ſe ſervir que de termes conformes à la qualité qu'ils prennent de *Bergers d'Arcadie*; cependant on appelle *Académie*, ce qu'ils ne veulent appeler que *Ragunanza*, ou *Aſſemblée*, parce qu'effectivement on ſe propoſe à-peu-près le même but dans leurs aſſemblées que dans les autres *Académies*, qui ſont établies pour entretenir une noble émulation parmi les ſavans, & ſur-tout parmi ceux qui cultivent la Poëſie, & ce qu'on appelle plus particuliérement *les Belles-Lettres*. On a depuis peu établi à Veniſe une *Académie* de Savans; une autre à Dublin; une autre à Oxford, qui travaillent à l'avancement des Sciences. Il y a une *Académie* en Allemagne, établie ſous le titre d'*Académie* des Curieux des ſecrets de la Nature dans le Saint Empire Romain. L'Empereur lui donna ſa protection en 1670. Elle fut établie dès 1652 par le ſieur Bauch Médecin. L'une des plus fameuſes de toutes les *Académies*, eſt celle qui eſt établie à Londres, ſous le nom de *Societe Royale d'Angleterre*, qui eſt compoſée de pluſieurs Savans de qualité, qui nous ont donné pluſieurs beaux ouvrages, & dont on a vu auſſi d'excellens Journaux, ſous le titre de *Philoſophical Tranſaction*. Au reſte, quoique ces *Académies* ſoient dans l'approbation commune, elles ne ſont pas toutefois dans celle de ce grand Chancelier d'Angleterre, François Bacon, ni, pour le dire vrai, dans la mienne. Car je vois que du temps de Leon X, que l'on doit comparer à celui de l'Empereur Auguſte, ces façons d'exercer la jeuneſſe avec tant de montre, de pompe & d'éclat, n'étoient point en uſage; de ſorte que l'on pourroit dire avec Pétrone à tous ces MM. les Académiciens, *Pace veſtrâ liceat dixiſſe, Primi omnium eloquentiam perdidiſtis*, &c. MASCUR. Charlemagne établit par le conſeil d'Alcuin, une eſpèce d'*Académie*, dont il voulut être lui-même, & qui étoit compoſée des plus beaux eſprits, & des plus Savans de la cour. Dans ces conférences académiques, chacun rendoit compte des Anciens Auteurs qu'il avoit lus; & même ceux qui en étoient, prirent chacun un nom de quelque Auteur ancien qui étoit le plus à ſon gout, ou de quelque homme fameux dans l'antiquité. Alcuin, dont les Lettres nous apprennent ces particularités, prit celui de Flaccus, qui étoit le ſurnom d'*Horace*; un jeune Seigneur, nommé *Angilbert*, prit celui d'*Homère*; Adelard, Abbe de Corbie, s'appella *Auguſtin*; Riculfe, Evêque de Mayence, ſe nomma *Damœtas*; le Roi lui-même prit le nom de *David*. P. DAN. Il paroit par-là que M. Baillet n'étoit pas aſſez inſtruit, quand il a dit, que c'eſt en ſuivant le genie des gens de Lettres de ſon temps, amateurs des noms Romains, qu'Alcuin s'eſt appelé *Flaccus Albinus*.

L'ACADEMIE ESPAGNOLE. C'eſt une *Académie* établie à Madrid ſur le modèle de l'*Académie* Françoiſe à Paris, pour perfectionner la langue Eſpagnole. *Academia Hiſpanicæ*. Dom Manuel Fernandez Pachéco, Marquis de Villéna, Duc d'Eſcalone, Chevalier de la Toiſon d'or, &c. en doit être regardé comme le Fondateur. Elle s'aſſembla pour la première fois, ſous le bon plaiſir & une permiſſion verbale du Roi Philippe V, dans le palais de ſon Fondateur, qui fut nommé Directeur. Elle demanda au Roi ſa protection & une approbation authentique: le Prince la donna le 14 Octobre 1714, & accorda aux Académiciens tous les priviléges, grâces, prérogatives, immunités & exemptions dont jouiſſent les officiers-domeſtiques, qui ſont actuellement au ſervice dans le Palais Royal. La Compagnie ainſi autoriſée, nomma de nouveau pour ſon Directeur le Marquis de Villéna, Duc d'Eſcalone, pour l'être toute ſa vie. Après lui les Directeurs doivent changer tous les ans. Sa deviſe eſt un creuſet dans le feu, avec ces mots eſpagnols: LEMPIA FIJA, Y DA ESPLENDOR. Elle fit des ſtatuts, qui le 24 Janvier 1715 furent en état. La fin de cette *Académie* eſt de purifier & de perfectionner la langue Caſtillane. Les ouvrages de l'*Academie* ſont un Dictionnaire, une Grammaire, une Poëtique & une Hiſtoire de la langue Eſpagnole. Il n'y eut d'abord que huit Académiciens: enſuite on en ajouta quatorze. Outre le Directeur, elle a un Secrétaire. La fondation & les ſtatuts de cette *Academie*, d'où ceci eſt tiré, ont été imprimés à Madrid à l'Imprimerie Royale en 1715, *in*-4°.

On dit auſſi *Academie*, en parlant des Ecoles des Juifs, & des endroits où ils ont des Rabbins & des

Docteurs pour enſeigner aux jeunes gens de leur nation la langue hébraïque, leur expliquer le Talmud, leur apprendre la Cabale, &c. Les Juifs n'ont eu de ces ſortes d'*Académies* que depuis le retour de la captivité de Babylone. Les *Academies* de Tibériade, de Babylone ont été fameuſes.

Quelques Auteurs ont emploié ce terme pour ſignier auſſi ce que nous appelons *Univerſité*. Il me vient quelquefois en penſée de parcourir les *Académies* de l'Europe, principalement celles de Paris, &c. Bouhours, *Vie de Xav. L. III.* L'*Academie* d'Oxford eſt ſi illuſtre, que ſon Chancelier eſt toujours un des premiers Seigneurs du Royaume. Larrey. Ce n'eſt pas parler aſſez juſte. Il eſt vrai que M. Harris, dans ſon ſavant Dictionnaire des Arts, définit le mot Académie, *une eſpèce de hautes Ecoles, ou Univerſité, dans laquelle les jeunes gens ſont inſtruits dans les Arts Libéraux & dans les Sciences*; mais il parle Anglois, & explique ce que ſignifie ce mot en Anglois. De même en Latin on appelle *Académie*, ce que nous appelons *Univerſité*, & tout le VIII livre de Lymnæus *de Academiis*, regarde les Univerſités. Mais quand on écrit en François, il faut diſtinguer ces deux choſes, qui dans notre Langue ſont fort différentes. *Académie* eſt une aſſemblée de gens doctes, qui tiennent entre eux des conférences ſur des matières d'érudition. *Univerſité* eſt un Corps compoſé de Docteurs, de Bacheliers, qui aſpirent au Doctorat; de Régens qui enſeignent dans les Colléges, & de jeunes gens, ou écoliers qui étudient ſous ces Régens. On peut cependant appeler *Académies*, les lieux où les jeunes gens étoient inſtruits & élevés. Ainſi l'on dit que pendant que les Romains étoient les maîtres de la Gaule, il y avoit des *Académies* à Autun, à Bordeaux, à Marſeille, à Narbonne, à Tours & à Trèves. Le Gendre. Mais en parlant de nos temps, cela fait une équivoque qu'il faut éviter, en diſtinguant ces deux choſes, *Académie* & *Univerſité*, comme en effet l'uſage les diſtingue.

Académie, ſe dit auſſi des maiſons, logemens & manéges des Ecuyers, où la nobleſſe apprend à monter à cheval, & les autres exercices qui lui conviennent. *Epheborum Gymnaſium.* C'eſt ce que Vitruve appelle *Epheheum.* Au ſortir du collége on a mis ce gentilhomme à l'*Académie.* Newcaſtle dit que l'art de monter à cheval prit naiſſance en Italie; que ce fut à Naples que la première *Académie* pour monter à cheval fut établie, & que Frédéric Griſon, Napolitain, fut le premier qui en écrivit; ce qu'il fit en vrai cavalier & en grand maître. Henri VIII fit venir en Angleterre deux Italiens, écoliers de Griſon, qui remplirent le Royaume d'écuyers. Gui Allard dit que Pluvinel eſt le premier qui a établi en France des *Académies* pour apprendre à monter à cheval. Il étoit du Dauphiné. Newcaſtle dit auſſi que le plus célèbre écuyer qui fut jamais en Italie, étoit à Naples & Napolitain, nommé Pignatel; que la Broue monta cinq ans ſous lui, Pluvinel neuf, & S. Antoine pluſieurs années; que ces trois François, qui firent leur apprentiſſage ſous Pignatel, remplirent la France d'Ecuyers François, qui étoit auparavant pleine d'Ecuyers Italiens. Il croit que la Broue a été le premier qui a écrit en François de l'art de monter à cheval.

☞ Académie, ſe dit non-ſeulement du lieu où l'on fait les exercices, mais des écoliers mêmes. Ce jour-là un tel Ecuyer fit monter toute ſon *Academie.*

☞ Académie. Terme de Peinture. C'eſt une figure entière, deſſinée d'après le modèle, qui eſt un homme nu, ou la copie d'un pareil deſſein. Cette *Académie* ne m'a coûté qu'une heure de travail.

Académie, ſe dit abuſivement du Brélan, ou des lieux publics où l'on reçoit toutes ſortes de perſonnes à jouer aux dez & aux cartes, ou à d'autres jeux défendus. Les Juges de Police ſont obligés de veiller à ce qu'on ne tienne point des *Académies* de jeu. Voulons que les ordonnances de Police pour chaſſer ceux chez leſquels ſe prend & conſomme le tabac, qui tiennent *Académie*, brélans, jeux de haſard, & autres lieux défendus, ſoient exécutées. Ordonnance de 1666. Ces lieux que l'on appelle fort improprement *Académies*, mais beaucoup mieux du nom infâme de *Brélan*, tout homme d'honneur doit les éviter, & les loix les condamnent. De la Mare. Cet Auteur montre dans ſon *Traité de la Police, L. III. Tit. IV. C. 2 & 3*, que non-ſeulement les Peres & les Loix eccléſiaſtiques, mais les Loix civiles chez les Païens, ont défendu ces ſortes d'*Académies.* Les maîtres de ces *Academies* étoient ſi infâmes & ſi odieux, que s'ils étoient volés ou maltraités dans le temps du jeu, ils n'avoient aucune action en juſtice pour en demander réparation. *L. 1. Prat. ait. ff. de alea. & ibi gloſſ. Ulpian.*

ACADEMIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'Académie des Sciences, des Arts, des Belles-Lettres; à des Academiciens, à des Gens de lettres. *Academicus.* Diſcours *académique.* Exercices *Académiques.* Queſtions *Academiques.*

On le dit quelquefois des perſonnes. Sujet *Académique*, homme qui convient à l'*Académie.*

ACADEMIQUEMENT. adv. D'une manière académique. *Academicè.* Cette queſtion a été traitée *académiquement*, pour dire, ſuivant la méthode des Académiciens.

ACADEMISTE. ſ. m. Ecolier qui fait ſes exercices chez un Ecuyer, qui apprend à monter à cheval, à faire des armes, à danſer, &c. *Equeſtris diſciplinæ tyro.* Les exercices du corps ſont pour l'*Académiſte.* L'exercice d'eſprit pour l'*Académicien.*

ACADIE. *Acadia.* Grande province de l'Amérique ſeptentrionale, entre le fleuve de S. Laurent & la nouvelle Angleterre. Elle a environ cent lieues d'étendue. Ce pays appartient aujourd'hui aux Anglois. Nul pays, diſent élégamment les grands Vocabuliſtes, n'eſt plus abondant en *gibiers* & en poiſſons de toutes eſpèces que l'*Acadie.* Quel ſtyle, pour des réformateurs!

ACADINE. ſ. f. Fontaine de Sicile proche de deux lacs de ſoufre & de feu, nommés *Delles.* Elle étoit conſacrée avec les deux lacs aux deux frères Paliques, fils de Jupiter & de la nymphe Thalie ou Actua, & fameuſe par les preuves des ſermens qu'on y faiſoit. On ne doutoit point de la vérité du ſerment, lorſque les planches de bois ſur leſquelles on avoit écrit le ſerment, alloient à fond: le ſerment étoit réputé faux & ſur le champ le parjure étoit aveuglé, ou même brûlé par les flammes des lacs, lorſqu'elles ſurnageoient. Ariſtote, Etienne de Byſance, Diodore de Sicile, Le Clerc & Moréri parlent de cette Fontaine.

AÇAFRAN. ſ. m. Rivière d'Afrique, qu'on nommoit autrefois *Quinalaf*, & que quelques-uns appellent aujourd'hui *Tetxilef. Acafranus fluvius.* Il eſt dans le royaume de Tremecen. La ville de Col des Modechaves eſt ſur le bord de *Açafran.*

☞ ACAGNARDER. *Voyez* Accagnarder.

ACAJA, autrement IBAMETARA. C'eſt un des plus grands arbres du Bréſil, dont Piſon parle, l. IV. c. 16. & qu'il diſtingue de l'Acajou dont il avoit parlé, c. 6. Il paroît cependant que ce n'eſt qu'une eſpèce de l'Acajou; car il appelle auſſi cet arbre *Acaja iba*, comme celui-ci.

ACAJOU. ſ. m. Arbre de l'Amérique de la hauteur de nos pommiers, branchu & chargé de beaucoup de feuilles. L'écorce de ſon tronc eſt ridée & cendrée. Son bois eſt rougeâtre, ſes feuilles ſont sèches, fermes, luiſantes, arrondies, & ont cinq pouces de longueur ſur trois de largeur. Les extrémités de ſes branches ſe terminent par un bouquet de fleurs panachées de rouge & de vert, d'une ſeule pièce taillée en entonnoir. De plus de cent fleurs qu'il y a quelquefois ſur un bouquet, il n'y en a que trois à quatre qui nouent; c'eſt le piſtil de la fleur qui devient un fruit de la figure d'une poire groſſe comme un œuf d'oie, qui, en mûriſſant, eſt tantôt rouge, tantôt jaune, & tantôt également teint de ces deux couleurs, & dont la grande âcreté diminue à meſure qu'il mûrit. De l'extrémité de ce fruit pend une ſemence ou amande bonne à manger, revêtue de deux écorces, dont la première eſt gris de ſouris, & l'autre brune, entre leſquelles eſt

contenue une liqueur huileuſe, très-cauſtique, & dont on ſe ſert en Amerique pour emporter les dartres & faire tomber les cors des pieds. Le ſuc de cette poire qui ſoutient la ſemence, quand il eſt nouvellement exprimé, eſt blanc, laiteux, & d'une âcreté ſi grande, qu'il prend à la gorge, & qu'on ne peut le boire qu'après qu'il a fermenté & qu'il s'eſt éclairci; pour lors il eſt agreable, & a le goût vineux. Il coule du tronc de l'*Acajou* une gomme ſemblable à celle qu'on nous apporte du Sénégal; mais elle eſt en plus gros morceaux; elle ſe fond dans l'eau comme la gomme Arabique. Thevet, Piſon, & la plûpart des Voyageurs nous ont parlé de cet arbre.

Il y a d'autres arbres qu'on nomme dans les Îles d'Amerique *Acajou* rouge, *Acajou* blanc, *Acajou* à planches, *Acajou* à canot; mais le caractère de ceux-ci ne nous eſt pas ſi connu. M. Louvillers de Poinci, dans ſon *Hiſtoire naturelle des Antilles*, fait de l'*Acajou* une deſcription plus détaillée & differente de celle-ci. Il y a, *dit-il*, trois ſortes d'arbres qui portent le nom d'*Acajou*. Mais il n'y en a qu'un qui donne du fruit. C'eſt un arbre de moyenne hauteur, qui penche ſes branches juſqu'à terre. Ses feuilles ſont belles & larges, arrondies pardevant, & ravées de pluſieurs veines. Il porte des fleurs qui ſont blanches, lorſqu'elles s'épanouiſſent; puis elle deviennent incarnates, & d'un aſſez beau pourpre. Elles croiſſent par bouquets, & elles exhalent une odeur agréable. Ces fleurs ne tombent point juſqu'à ce qu'elles ſoient pouſſées par une eſpèce de chataigne faite en forme d'oreille, ou de rognon de lièvre. Quand cette chataigne a pris ſon accroiſſement, il ſe forme au-deſſous une belle pomme longuette, qui eſt couronnée de cette crête, qui devient en mûriſſant d'une couleur d'olive, pendant que la pomme ſe revêt d'une peau delicate & vermeille. Elle eſt remplie de certains filamens ſpongieux, qui ſont imbus d'un ſuc doux, aigre, qui déſaltère, & que l'on croit très-bon pour la poitrine & pour les défaillances, lorſqu'il eſt tempéré avec un peu de ſucre. Mais s'il tombe ſur quelque linge, il y imprime une tache rouſſe qui ne s'efface, *dit-on*, que lorſque l'arbre fleurit de nouveau. Les Indiens font un breuvage excellent de ce fruit, lequel étant gardé quelques jours, enivre auſſi promptement que le meilleur vin de France. La noix qui eſt au-deſſus étant brûlée, rend une huile cauſtique de laquelle on ſe ſert pour amollir, & même pour extirper les cors des pieds. Si on la caſſe, on trouve dedans, un pignon d'un très-bon goût, & propre à échauffer & fortifier l'eſtomac quand il eſt dépouillé de la pellicule qui l'enveloppe. Cet arbre ne porte du fruit qu'une fois l'an, d'où vient que les Bréſiliens comptent leur âge avec les noix qu'il produit. Ils en réſervent chaque année, qu'ils conſervent avec grand ſoin dans un petit panier qui n'eſt deſtiné qu'à cet uſage. Si on fait une inciſion au pied de cet arbre, il en découle une gomme claire & tranſparente, que pluſieurs ont priſe pour celle qui vient d'Arabie. La ſemence de l'arbre eſt dans la noix.

Les autres *Acajous* ſont des arbres propres à bâtir. On en fait cas à cauſe de leur bois. Ils ſont ſi hauts & ſi gros, que les Caraïbes tirent ſouvent d'un ſeul tronc ces grandes chaloupes, qu'ils appellent *Pyrogues*, qui peuvent porter 50 hommes. Ils pouſſent pluſieurs branches fort touffues, & qui font un ombrage fort agréable. Il y a deux ſortes d'*Acajous*, qui ne diffèrent que par la hauteur de leur tronc & la couleur de leur bois. Le plus eſtimé eſt le rouge, qui, outre ce qui en a été dit ci-deſſus, eſt fort facile à mettre en œuvre. Il ne ſe pourrit point dans l'eau. Les armoires qui en ſont faites, donnent une bonne odeur aux habits, & les préſervent des vermines qui s'engendrent, ou ſe gliſſent dans les coffres d'une autre matière. Ces propriétés ſont cauſe que quelques-uns ont cru que cet arbre étoit une eſpèce de Cèdre. On en fait de petites planches pour couvrir les maiſons. L'*Acajou* blanc eſt ſemblable par ſa forme à l'*Acajou* rouge; mais il n'eſt pas tout-à-fait ſi haut. Il eſt facile à mettre en œuvre, quand il eſt nouvellement coupé; mais ſi on le laiſſe à l'air, il devient ſi dur, qu'on a bien de la peine à s'en ſervir. Il eſt ſujet aux vers, & ſe pourrit en peu de temps. Si on fait une inciſion au pied de ces arbres, ils jettent une grande abondance de gomme. *Voyez* auſſi l'*Hiſtoire des Antilles* du P. Du Tertre, *Tr. III. C. 4. §. 4. & C. 5. §. 6.* & Piſon, *Liv. IV. C. 6.* Il l'appelle du nom que lui donnent les ſauvages. *Acaja Iba.*

ACALIFOURCHONNÉ, ÉE. adj. Qui eſt à califourchon: terme bas & peu en uſage. Le ruſtre s'étoit *acalifourchonné* ſur mon cheval, & déja comme ſien le talonnoit de bonne grace. CYRANO.

☞ ACALIPSE. Nicander & Gollius font mention, l'un d'un poiſſon, l'autre d'un oiſeau de ce nom. Athenée parle auſſi de ce poiſſon. Attendons de nouvelles lumieres de l'*Hiſtoire Naturelle* pour prononcer ſur leur exiſtence.

ACALUS. *Voyez* CALUS.

ACAMANTIDE. ſ. f. C'étoit une des dix Tribus des Atheniens, ainſi nommée d'Acamas, fils de Theſée. *Acamantis.*

ACAMARCHIS. ſ. f. Terme de Mythologie. C'eſt le nom d'une nymphe de la mer, fille de l'Ocean, dont parle Diodore de Sicile, *Liv. VI.*

ACAMAS. ſ. m. Fils de Theſée & de Phèdre, ou d'Antiope, fut un des princes Grecs qui allerent au ſiége de Troye.

☞ ACAMBOU ou AQUAMBOE. Royaume d'Afrique ſur la côte de Guinée, vers le 19ᵉ d. de long. & le 7ᵉ de lat. ſept.

☞ ACANANE, LE. Les Auteurs du grand Vocabulaire nous donnent ce mot pour un terme de Botanique, ſynonyme d'Acanthace. Le même mot ſe trouve dans le Dictionnaire de l'Academie Françoiſe, pour déſigner des plantes épineuſes. Je trouve dans tous les Botaniſtes *Plantes Acanthacees. Voyez* ce mot.

ACANES. Nom de deux villes d'Afrique. *Acana.* Elles ſont dans la Guinée. *Acanes* la grande eſt ſur la riviere de la Volta, vers ſa ſource: *Acanes* la petite eſt auſſi ſur la Volta, au midi d'*Acanes* la grande.

ACANGE. ſ. m. *Excaſor, Prædator, Velo.* Eſpèce de ſoldat Turc, qui ne fait qu'aller en courſe pour butiner. Les Turcs les appellent *Akingi*, nom qui vient du mot Turc *Akan*, ou plutôt *Akin*, & ſignifie, *Proie, butin, courſe.* MENINSKI. Les *Acanges* ſont des volontaires Turcs, qui ne reçoivent point de ſolde, & ne font la guerre que dans l'eſperance du butin. GRATIANI. *Hiſtoire de Chypre.*

ACANIE. Nom d'un royaume des Négres. *Acania.* Il eſt dans le pays des Négres. L'*Acanie* eſt bornée par Cuiſoro & Bonoé à l'oueſt, par Daroé, Ati & Abramboé au ſud; par Inta au nord, & Ahim à l'eſt.

ACANIEN, ENNE. ſ. m. & adj. Nom du peuple qui habite l'Acanie. *Acanianus, a, um.* Les *Acaniens* ſont tous adonnés au commerce, riches en eſclaves & en or, & braves. La langue *Acanienne* eſt la même que celle de Fetu, d'Ati, & de Cibou, de Commendo & d'Abramboe, mais elle eſt plus douce. *Voyez* LA CROIX, *Relat. d'Afrique.*

ACANTHABOLE. ſ. m. Inſtrument de Chirurgie, fait en forme de pincettes, dont on trouve la deſcription dans Paul Egînète. On s'en ſert pour enlever les eſquilles d'os cariés, les épines, les tentes, & tout autre corps étranger qui ſe trouve dans une plaie, ou pour arracher les poils des paupières qui incommodent & irritent les yeux, ceux des narines ou des ſourcils. Ἄκανθα, épine: βάλλω, jeter dehors, chaſſer.

☞ ACANTHACÉ, ÉE. adj. Terme de Botanique. Plantes *acanthacees*, qui tiennent de la nature du chardon, & ſont armées de pointes. Quelques Botaniſtes ont donné le nom d'*Acanthium* à pluſieurs chardons ou plantes épineuſes, à cauſe du rapport que les feuilles de ces plantes ont avec celles de l'acanthe.

ACANTHE, ou ACANTE. ſ. f. *Acanthus.* Les Botaniſtes modernes reconnoiſſent, avec Dioſcoride & Pline, deux eſpèces d'*Acanthe*, dont l'une eſt ſans épines, & l'autre en eſt armée. Celle qu'on nomme ordinairement *Acanthe* molle, a ſes racines rougeâtres, longues, aſſez tendres & viſqueuſes. Ses feuilles ſont

grandes, larges, liſſes, découpées aſſez profondément en pluſieurs ſegmens, qui ſont encore recoupés en de plus petits lobes, chatnues, d'un vert obſcur & luiſant en deſſus, & plus pale en deſſous. Entre ſes feuilles s'éleve une tige haute de trois à quatre pieds, de la groſſeur du doigt, garnie vers ſa partie moyenne de quelques petites feuilles, audeſſus deſquelles ſe forme un bel épi de fleurs, mais tres-piquant; chaque fleur eſt d'une ſeule piece aplatie & découpée par le haut en trois, retrecie & terminée par le bas en un tuyau court & en forme d'anneau. Quatre étamines chargées de leurs ſommets tiennent lieu de la levre ſuperieure de la fleur. Le calice eſt forme par quelques feuilles, dont la ſupérieure eſt voûtée, & ſemble ſuppléer au défaut de la levre ſupérieure de la fleur, ſoit par ſa ſituation, ſoit par une teinte de pourpre dont elle eſt coloriée, & que les autres n'ont point. Le piſtil qui s'éleve du fond du calice & de la fleur, devient un fruit de figure d'un gland, & partagé en deux cellules, qui contiennent chacune quelques ſemences aplaties & jaunâtres.

L'*Acanthe épineuſe* ſe diſtingue de la molle par ſes feuilles plus finement découpées, & dont chaque ſegment ſe termine par un piquant aſſez roide & fort aigu; le vert eſt auſſi plus obſcur. Ces deux eſpèces ne changent point par la culture, & l'une ne dégénère jamais en l'autre. On doit donc être très-aſſuré que ces deux eſpèces ſont tres-diſtinctes & très-conſtantes.

On appelle l'*Acanthe*, *Branca urſina*, branche ou branque urſine, à cauſe de la prétendue reſſemblance de ſes feuilles avec la patte d'un ours, & *Branca harcina*, à cauſe que ces mêmes feuilles ſe contournent en quelque façon comme les cornes d'un boue; mais ces dénominations ſont aſſez mal fondées. Le rapport qu'ont les feuilles de certaines plantes à celles de l'*Acanthe*, a auſſi donné lieu à quelques Botaniſtes d'attribuer le nom d'*Acanthium* à pluſieurs chardons, ou plantes épineuſes, & celui de *Branca urſina Germanica* à la Berce, en latin *Sphondylium*, Plantes ſouvent de différens genres. On dit que plus l'*Acanthe* eſt *preſſée*, mieux elle pouſſe. C'eſt ce qui a donné lieu d'en faire une deviſe, qui a pour mot: *Depreſſa reſurgit*, pour exprimer que la vertu tire des forces de l'affliction. L'Abbé Picinelli en fait auſſi le ſymbole de la pénitence, avec ce mot: *Tabida curat*: Elle guérit la corruption.

ACANTHE. Terme d'Architecture. Ornement dont on embellit les chapiteaux des colonnes. *Acanthina folia*. Un chapiteau taillé à feuilles d'*Acanthe*. FELIBIEN. La feuille d'*Acanthe*, qui a été le ſujet de l'invention du chapiteau Corinthien, a auſſi donné le nom à cet ouvrage d'Architecture. Il y en a de deux eſpèces: la *cultivée*, & l'*épineuſe* ou *ſauvage*. C'eſt de cette dernière, qui eſt la moins belle, que ſe ſont ſervis les Sculpteurs Gothiques, qui l'ont mal imitée. Pour l'*Acanthe* cultivée qui eſt plus refendue, & plus découpée, & aſſez ſemblable au perſil, elle eſt la plus parfaite. C'eſt ainſi qu'elle a été taillée aux chapiteaux Compoſites des arcs de Titus & de Septime Sévère à Rome, & au Corinthien de la cour du Louvre.

ACANTHE. ſ. f. *Acantha*. C'eſt, ſelon quelques Anatomiſtes, l'avance de derrière des vertèbres, appelée autrement *Epine du dos*. *Spina dorſi*. HARRIS. Ce nom eſt Grec, & ſignifie *épine*.

ACANTHE. ſ. f. Terme de Mythologie. Nom d'une Nymphe, qui fut aimée d'Apollon. *Acanthe*. ce Dieu en récompenſe la changea en la plante nommée *Acanthe*.

ACAPATLI. ſ. m. Plante de la nouvelle Eſpagne, qui porte le poivre long. Elle a ſon tronc contourné à la façon des ſarmens; & le tronc a des feuilles qui reſſemblent à celles du poivre blanc, mais plus longues & aiguës. Son fruit eſt rond & long; ſa graine n'acquiert jamais une parfaite maturité ſur la plante: c'eſt pourquoi on la cueille dès qu'elle commence à rougir. On la met ſécher au ſoleil, où elle achève de mûrir, & on la ſeme. On la mange ſéche, & verte; & elle donne un bon goût aux viandes. *Voyez* POIVRE. On lit *Acapalti* dans le Dictionnaire de Corneille; mais *Acapathi* eſt meilleur.

☞ ACAPTE. ſ. m. Terme de Coutume, tiré du latin *captare*, ſignifie un droit d'entrée qui eſt dû en quelques endroits au Seigneur à la mort du tenancier à rente, cens, ou autre charge, par ſon héritier, à cauſe de l'inveſtiture emphitéotique que le Seigneur lui fait.

ACAPULCO. Ville de l'Amérique ſeptentrionale. *Acapulcum*. Elle eſt dans l'Audience de Mexique, à cent lieues environ & au midi de la ville de Mexique, dont elle eſt comme le port.

La différence du méridien d'*Acapulco* à celui de Paris, eſt, ſelon M. Harris, 7°. 14'. 11''. occid. ou 85°. 35'. 15''. Sa latitude 1-°. 30'. 5''. D'autres le mettent à 18°. 4°'. Lat. merid.

ACARADI. Province de la Nigritie, en Afrique. *Acaradia*. Elle a au couchant Caunnanah, à l'occident Quahoé, au midi Ningo & Latabi: elle eſt abondante en fort bon or.

☞ ACARAGA. Rivière de l'Amérique méridionale, dans le Paraguai. Elle a ſa ſource dans la province de Parana, & après trente lieues de chemin, elle ſe jette dans l'Urvaig. La ville de l'Aſſomption eſt au confluent de ces rivières.

ACARAÏG, ACARAI ou ACARA. Ville de l'Amérique méridionale. *Acaraga*. Elle eſt dans le Paraguai, ſur la rivière de Parana. On la nomme autrement la ville de la *Nativité*. Elle fut bâtie par les Jéſuites, en 1624. long. 26°. 55'. lat. mérid. 26.

ACARE. ſ. m. Mot dérivé du Grec κειρὼν, couper, & de α privatif, comme qui diroit *Animal* qu'on ne peut couper à cauſe de ſa petiteſſe, CIRON. C'eſt un petit animal qui a huit pieds, & qui eſt engendré de l'œuf d'une mouche ordinaire, en laquelle il ſe change enſuite, conſervant toujours une petiteſſe qui eſt telle qu'on ne peut l'appercevoir, ou du moins que très-difficilement, ſans le ſecours du microſcope. Voyez *le Dictionnaire de James*.

ACARER. *Voyez* ACCARER.

ACARIÂTRE. adj. m. & f. Qui eſt d'une humeur fâcheuſe, aigre & criarde. *Moroſus, acerbus, pertinax*. Je ne puis traiter avec cet homme-là, c'eſt un eſprit, une humeur *acariâtre*. C'eſt une femme *acariâtre*, qui crie jour & nuit contre ſon mari & ſes domeſtiques. Il a auſſi autrefois ſignifié *fou*.

Sylvius dérive ce mot de *ſaint Acaire*, parce qu'il guérit les *acariâtres*. Menage veut qu'il vienne du mot Latin *acarieſſer*, & Nicod du mot Grec κάρη, ſignifiant *caput*, comme ſi on diſoit *acaris*, un homme ſans tête & écervelé; ou plutôt un homme têtu & opiniâtre. *Capito*, ou, comme dit Prudence, *capitoſus*. D'autres le tirent du Grec ἀκαλίστερος, qui ſignifie, *Opiniâtre*, ennemi de la complaiſance, dont les mœurs & les paroles ſont déſagréables, & tirent vers la folie. Borel le dérive de *cara*, vieux mot François venu d'Eſpagne, qui ſignifioit un *viſage refrogné*.

ACARIÇOBA. Plante du Japon, que les Portugais appellent *Erva do Capitaon*, herbe du Capitan. Elle vient dans les lieux humides, & le long des ruiſſeaux & des fontaines. Sa feuille eſt ronde, liſſe & aſſez épaiſſe; ſa fleur eſt d'un gris blanchâtre. Elle a beaucoup de racines qui ſont blanches, & ſerpentent à terre. Elles ſont longues, diſtinguées par des nœuds, bulbeuſes, & pleines de ſuc. Elle eſt chaude & aromatique, & très-agréable au goût. Ses principales qualités ſont dans ſes racines. Elles ſont apéritives, & guériſſent les obſtructions du foie & des reins. PISON, L. IV. C. 50.

ACARNA, ou ACORNA. ſ. m. Chardon à fleur large & jaune: ſes têtes ſont oblongues, garnies d'épines; ſa ſemence reſſemble à celle du Carthame. L'étymologie eſt ἄκαρνα, plante épineuſe.

ACARNAN, ou ACARNE. ſ. m. *Acarnus, Acarnanus*. Poiſſon de mer qui, par ſa figure & par ſa taille reſſemble au rouget, mais il eſt blanc & couvert d'écailles argentines: ſa tête eſt groſſe; ſon muſeau eſt aquilin, ſa gueule petite, ſes dents menues. Sa chair eſt fort blanche, bonne à manger & de facile digeſtion. Il contient beaucoup d'huile & de ſel volatil, & les Méde-

eins le croient propre a purifier le ſang & à exciter l'urine.

ACARNANIE. *Acarnania.* Province de l'Epire en Grece, qui avoit a l'orient l'Etolie, dont elle étoit ſeparée par le fleuve Acheloüs ; a l'occident le golfe d'Ambracie, que nous nommons aujourd'hui *golfe de Larta*, & au midi la mer Ionienne, & les iles d'Ithaque & de Cefalonie. On l'appelle aujourd'hui *Deſpotat*, ou *Petite Grece*, ou *Carnie* ; mais quand on parle de l'Antiquité, il faut dire *Acarnanie*. Les chevaux d'*Acarnanie* etoient eſtimés chez les Anciens.

ACARNANIE eſt auſſi le nom d'une ville de Sicile célébre par un temple dedié à Jupiter.

ACARNANIEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui eſt d'*Acarnanie*. Les *Acarnaniens* ne faiſoient, *dit-on*, leur année que de ſix mois. Les *Acarnaniens* ſe faiſoient couper les cheveux pardevant, apparemment pour ne donner point par-là de priſe a leurs ennemis dans les combats. Ils paſſoient anciennement pour un peuple invincible.

ACARNAR. Terme d'Aſtronomie. Nom de la dernière étoile a l'extrémité auſtrale de la conſtellation appelée *Eridan*.

ACARNE. *Voyez* ACARNAN.

ACASTE. ſ. f. Terme de Mythologie. Nom d'une nymphe, ou naïade, fille de l'Océan & de Thetis. *Voyez* HÉSIODE, *dans ſa Théogonie*, ou *Generation des Dieux*.

ACASTE. ſ. m. Fils de Pélias, Roi de Theſſalie, & parent de Jaſon, fut un des Argonautes. Pline veut qu'*Acaſte* ſoit le premier qui ait fait celebrer des Jeux funèbres : ce qu'il fit en l'honneur de ſon pere.

ACAT. ſ. m. Vieux mot, au lieu duquel on dit aujourd'hui *Achat* ; comme *acheter*, au lieu d'*acater* ; & *acheteur*, au lieu d'*acateur* ou *acatour*.

ACATALECTE, ou ACATALECTIQUE. adj. Terme de Poëſie, qui ſe dit des vers qui ſont exactement parfaits, qui n'ont pas une ſeule ſyllabe de trop ou de trop peu. Ainſi le définit M. Harris. Pour parler juſte, & ſelon la force du mot, il faut dire que ce ſont les vers auxquels il ne manque point de ſyllabe a la fin, a la difference des vers *cataléctiques*, auxquels il manque a la fin quelque ſyllabe. Car ces mots ſont Grecs, & viennent de ακλω, *ceſſo*, *deſino*. De-là κατα-λληκτος, & κατα-ληκτικος, *à qui il manque quelque choſe à la fin* ; & avec l'α privatif ακατα-λληκτικος, *à qui il ne manque rien à la fin*. Par exemple, dans la Ve Ode du I Livre d'Horace, chaque ſtrophe eſt de trois vers, dont les deux premiers ſont *acatalectiques*, & le troiſième *cataléctique*.

Solvitur acris hyems gratâ vice
Veris & Favoni,
Trahuntque ſiccas machinæ carinas.

Dans la Poëſie Françoiſe on peut appeler *acatalectiques*, les vers de ſept ſyllabes, tels que ſont ceux-ci compoſés ſur la mort de M. le Dauphin & de Madame la Dauphine, morts à quelques jours l'un de l'autre.

En vain la mort & l'amour
D'une funeſte victoire
Se diſputent-ils la gloire,
Ils ſont vainqueurs tour à tour.
Sitôt que la mort jalouſe
A l'époux ravit l'épouſe,
Auſſitôt l'amour jaloux
A l'épouſe rend l'epoux.

Et de même les vers de trois ſyllabes :

La cigale ayant chanté
Tout l'été, &c.

Ou bien ceux-ci de Marot :

Damoiſelle de Torcy,
Cet an cy
Tel etrène vous deſire,
Qu'un bon coup vous puiſſiez dire :
Grand'mercy.

☞ ACATALEPSIE. ſ. f. Impoſſibilité de ſavoir, de connoître une choſe. Les Pyrrhoniens admettoient une *Acatalepſie* univerſelle & abſolue ; pretendoient qu'on ne peut avoir aucune connoiſſance certaine. *Voyez* le mot ſuivant, & SCEPTICISME, PYRRHONISME.

ACATALEPTIQUE. ſ. m. & f. Nom d'une ſecte d'anciens Philoſophes. *Acatalepticus*, *a*. Les *Acataleptiques* etoient une branche de l'ancienne Academie. Ils doutoient abſolument de tout : non-ſeulement ils diſoient qu'on ne ſait rien certainement, mais même ils prétendoient qu'il etoit impoſſible d'avoir aucune connoiſſance certaine. C'eſt ce qui les diſtinguoit des Sceptiques & des Pyrrhoniens. Car quoique ceux-ci doutaſſent de tout, ils avouoient neanmoins qu'on pouvoit acquerir quelque connoiſſance certaine.

☞ ACATER. v. a. Vieux mot Acheter. *Emere*. Voyez dans ce Dictionnaire au mot APOSTOLAT, un paſſage de Philippe Mouskes.

ACATISTE. ſ. f. Nom d'une fête que les Grecs célébroient a Conſtantinople, le ſamedi de la quatrième ſemaine de Careme, en l'honneur de la ſainte Vierge, qui avoit preſervé trois fois cette ville de l'incurſion des Barbares. L'hymne que le Clergé chantoit pendant l'office, s'appeloit auſſi *Acatiſte*. Ce mot vient du Grec, Ακάθιστος, parce qu'on ſe tenoit debout pendant tout l'office de la nuit. Voyez *les fêtes mobiles d'Adrien Baillet*.

A CAUSE. Prepoſition qui gouverne le génitif : & A CAUSE QUE, conjonction, qui veut apres ſoi, l'indicatif. *Voyez* au mot CAUSE.

ACAXI, ou AKAS. Ville du Royaume de Farima, dans l'Ile de Niphon, au Japon. *Acaxium*. Elle eſt ſur la côte au ſud-oueſt de Meaco.

ACAXUTLA. Petite ville & Port de l'Amérique méridionale. *Acaxutla*. Elle eſt dans la Province de Guatimala, entre la ville de S. Iago de Guatimala, & celle de Leon de Nicaragua, ſur la côte de la mer du ſud, ou mer pacifique.

ACAZER. v. a. Terme de Coutume. C'eſt proprement *donner en fief*, *inféoder*. *Infeodare*. Voyez Caſeneuve, dans ſon *Traité du franc-alleu*. L. 1, Ch. 11. Du Cange ſous le mot *Caſare*. DE LAURIÈRE.

ACAZER, dans la Coutume de Bordeaux, Art. 101, ſignifie auſſi, *Bailler à rente*. ID.

☞ ACAZÉ, ÉE. part. Inféodé, ou donné à rente.

ACAZEMENT. ſ. m. Terme de Coutume. Il a les ſignifications de ſon verbe, & ſignifie *infeodation* ou *bail à rente*.

A C C.

☞ ACCABLANT, ANTE. adj. qui accable, qui fait ſuccomber ſous le faix. *Opprimens*. On dit du fardeau, qu'il eſt *lourd* ; & du faix, qu'il *accable*. SYN. FR. un poids *Accablant*.

Il ſe dit plus ordinairement, dans un ſens figuré, des choſes qui ſont conſiderées comme un poids difficile à porter, qui mettent l'eſprit dans un état de langueur & d'abattement. Nouvelle *Accablante*. Une triſteſſe *accablante*. Un revers *accablant*. *Acerbus*.

Quelquefois ce mot déſigne ſimplement l'ennui occaſionné par des choſes déſagréables, qui nous importunent, ou qui nous gênent. Pour exprimer l'importunité de quelqu'un, on dit c'eſt un homme *accablant*. Viſites *accablantes*. *Moleſtus*, *importunus*.

☞ ACCABLEMENT. ſ. m. *Oppreſſio*. Ce mot n'eſt point en uſage dans le ſens propre, pour déſigner l'état d'un homme qui ſuccombe ſous le faix. On l'emploie particulièrement pour exprimer l'état où l'on tombe par maladie, ou par excès de douleur & d'affliction. *Oppreſſio*, *Mœror*. Sa maladie l'a mis dans un ſi grand *accablement*, qu'il a peine à ſe ſoutenir. ACAD. FR. Je n'ai pas de ces heures de chagrin & d'*Accablement*,

qui vont juſqu'à l'ame. VOIT. *Accablement* d'eſprit.

On le dit auſſi d'une ſurcharge d'affaires. Il eſt dans un ſi grand *accablement* d'affaires, qu'il n'a pas le temps de reſpirer.

ACCABLEMENT *de pouls.* Terme de Médecine. Déréglement de pouls, lorſque l'accès commence, ou redouble. *Venæ inordinatæ.* DOG.

☞ ACCABLER. v. a. Dans le ſens propre. Faire ſuccomber ſous le faix, ſous un poids capable d'abattre, d'écraſer. *Opprimere.* Ils furent tous *accablés* ſous les ruines de cette maiſon. Ce mur eſt tombé, & a *accablé* tous ceux qui étoient auprès.

On le dit par exagération, comme ſynonyme de ſurcharger. Il porte un fardeau dont il eſt *accablé.*

On dit à peu-près dans le même ſens, mais qui tient du figure, être *accable* par le nombre, par la multitude. *Obrui numero.* Leur multitude pouvoit *accabler* notre valeur. SARRAS.

☞ ACCABLER, ſe dit dans un ſens figuré, d'une ſurcharge d'affaires, de dettes, d'impôts, de malheurs, d'infirmités, & généralement de tout ce qui met l'eſprit dans un état de contention, de chagrin, de douleur, & que l'on conſidère comme un poids difficile à porter. *Obruere curis, negotiis, doloribus,* &c. *Accablé* de vieilleſſe, de chagrin, de dettes, de misère. Le travail, les viſites, les importuns l'*accablent.* Il y eut à Rome bien des gens *accablés* ſous les ruines de la république. L'Empire Romain courant à ſa ruine, entraîna avec lui les belles-lettres, qui ſe trouverent *accablées* ſous le poids de ſa chûte. BAIL. Ici il préſente l'idée de ruine, de deſtruction. Si un ouvrage eſt trop chargé de penſées, leur nombre *accable,* & laſſe l'eſprit. NICOL.

A vaincre tant de fois, les Etats s'affoibliſſent,
Et la gloire du Trône accable *les ſujets.* CORN.

On dit *accabler* quelqu'un de reproches, d'injures, lui faire de grands reproches, lui dire beaucoup d'injures. Il eſt même employé en bonne part, comme ſynonyme de combler. *Accabler* quelqu'un de préſens, de bienfaits. *Cumulare muneribus, beneficiis.* Ne vous venoit-il jamais aucun ſcrupule ſur tous les éloges dont on vous accabloit? FONT. On eſt ſouvent trahi par ceux que l'on *accable* de biens. Je croirois pourtant que dans cette dernière acception le mot *accabler* dénote un excès. *Accabler* quelqu'un de louanges, c'eſt le louer plus qu'il ne le mérite, en ſorte que cela ſuppoſe un défaut de diſcernement, ou un peu de flatterie dans celui qui loue. C'eſt ainſi qu'on dit d'un homme exceſſivement civil & poli, qu'il *accable* tout le monde de ſes complimens.

☞ ACCABLER, ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel. il y a des gens qui s'*accablent* de travail, d'affaires. Ces deux perſonnes s'*accablent* de politeſſes, de complimens.

☞ ACCABLÉ, ÉE. part. *Oppreſſus, obrutus.* Il a les ſignifications du verbe au propre & au figuré.

☞ ACCAGNARDER. v. a. (Il vaudroit mieux écrire ACAGNARDER.) Accoutumer quelqu'un à une vie obſcure, fainéante ou libertine. *Ignaviæ, inertiæ aliquem tradere.* La mauvaiſe compagnie l'a *accagnardé.* Ce mot ne peut être employé que dans le ſtyle très-familier & populaire.

☞ S'ACCAGNARDER, mener une vie fainéante, ſoit en s'attachant au jeu, au vin, aux femmes; ſoit en gardant la maiſon. *Ignaviæ tradere ſe.* Un tel s'*accagnarde* auprès de ſa femme.

*Il s'*accagnarde *au cabaret*
Entre le blanc & le clairet.
*Je m'*accagnarde *dans Paris,*
Parmi les amours & les ris. BOISR.

Nicod dérive ce mot de *cagnard,* qui eſt un lieu à l'abri du vent, ou expoſé au ſoleil, où les gueux s'aſſemblent pour fainéanter, qu'on appelle pour cela *cagnardins,* & *cagnardiers.*

ACCAGNARDÉ, ÉE. part.

ACCAÏN. Ville de la Terre-Sainte. *Accaïn.* Elle étoit dans la Tribu de Juda, vers le deſert de Théruë, près du lieu où la Laure de ſaint Sabas fut bâtie dans la ſuite. Jos. XV. 57.

ACCAPAREMENT. ſ. m. Achat de Marchandiſes, défendu par les Ordonnances. *Emptio vetita.* Monopole ſur les denrées ou marchandiſes. *Voyez* le mot ſuivant.

ACCAPARER. v. a. Amaſſer, faire de grands amas de quelque choſe, les mettre en réſerve. *Colligere, coacervare.* N. celebre partiſan, *accaparoit* des blés dans un temps de diſette. CH. DE RIOR. Ce mot ſe prend preſque toujours en mauvaiſe part, & ſignifie ordinairement, enlever des foires & des marches, toute une certaine ſorte de marchandiſe, pour la vendre plus cher en la rendant plus rare, & ſe faiſant ſeul le maître de la vente.

ACCARA. Royaume d'Afrique. *Accara.* Il eſt dans la Guinée ſur la côte d'Or. *Voyez* LA CROIX, *Relat. d'Afrique.* La Capitale de ce royaume porte le même nom, auſſi-bien qu'une autre petite ville de Guinée. C'eſt la grande *Accara* & la petite *Accara.*

ACCAREMENT, ou ACAREMENT. ſ. m. & ACCARIATION. ſ. f. Confrontation. *Voyez* ACCARER & CONFRONTATION.

ACCARER. v. a. Terme de Palais, uſité dans quelques-unes de nos provinces meridionales les plus voiſines d'Eſpagne. Confronter les temoins & les criminels. *Teſtes cum reo componere.* Ce mot vient de *cara,* qui en Eſpagnol ſignifie *la tete* ou *le viſage* de l'homme. Ainſi *accarer* les accuſés, c'eſt les mettre tête à tête. Il envoya prier la Reine de ne faire mourir ce malheureux, qu'il ne fût premièrement *accaré* à lui. BRANT.

ACCARON. *Accaron.* Ville de la Paleſtine, & l'une des cinq Satrapies ou gouvernemens des Philiſtins, où ils garderent quelque temps l'Arche d'Alliance, après l'avoir priſe. Ce n'eſt aujourd'hui qu'un village. Poſtel prétend que c'eſt le *Portus Jamnetorum,* Ἰαμνητῶν, de Ptolomée. On y adoroit l'Idole de Béelzébuth, qui eſt appelé le Dieu d'*Accaron* au 4e Liv. des Rois, C. I. ℣. 6. Elle eſt à 3 lieues de la mer, & à 3 de Jaffa. Ceux de Geth envoyerent l'Arche de Dieu à *Accaron.* SACI.

Je ne ſais dans quel Pline l'Auteur d'un de nos Dictionnaires a pris que *Accaron, Achoron,* & *Acharon,* ſont les Dieux des mouches, ſelon Pline, *L. X. C. 28.* Ce Chap. n'a que trois lignes que voici: *Invocant & Ægyptii Ibes ſuas contra ſerpentium adventum: & Elei Myiagron Deum, Muſcarum multitudine peſtilentiam afferente, quæ protinùs intereunt quâ litatum eſt illi die.* Il eſt vrai que quelques Mſſ. au lieu de *Myiagron,* ont mis *Myiacoren;* mais c'eſt manifeſtement une faute.

ACCASTILLAGE. ſ. m. Terme de Marine, qui ſe dit en parlant des châteaux qui ſont ſur l'avant & ſur l'arrière d'un vaiſſeau.

☞ ACCASTILLER. v. a. Terme de Marine. Etablir un château ſur l'avant & ſur l'arrière d'un vaiſſeau.

On appelle un vaiſſeau *accaſtillé,* quand il eſt accompagné de ces deux châteaux.

ACCÉDER. v. n. Terme de négociation & de droit public. entrer dans un traité fait par des Puiſſances étrangères, ſigner ce traité, ſe joindre aux Puiſſances contractantes. *Accedere ad fœdus aliquod, illi ſubſcribere.* Une des conditions de ce traité, eſt que les Puiſſances qui voudroient *accéder* dans ſix mois, y ſeront reçues. Il fut ſtipulé que la guerre contre les Suédois ne ſe feroit point en Poméranie, ni dans aucune des provinces de l'Allemagne; & que les ennemis de Charles XII pourroient l'attaquer par-tout ailleurs. Le Roi de Pologne & le Czar *accéderent* eux-mêmes à ce traité. VOLTAIRE.

On dit auſſi, en termes de pratique, *accéder* à un acte, à un contrat de vente: conſentir à un acte, le ſigner en ſe joignant aux autres perſonnes qui y ont intérêt.

ACCÉLÉRATEUR. ſ. m. Terme d'Anatomie, qui ſe dit de quelques muſcles. Qui accelere. *Accelerator.* L'urètre eſt reſſerrée par les deux muſcles *accélérateurs,* dont une partie naît du ſphincter de l'anus, &

l'autre qui eſt beaucoup plus conſidérable, naît de la partie intérieure & poſtérieure de l'uretre, & s'inſerent chacun à la partie latérale inférieure du corps caverneux, de ſon côté vers la racine de la verge. LETTRE *A. d. ſ.* 1700. *Mem. p.* 310. Il ſe détache de la partie antérieure de chaque muſcle *accelerateur* quelques fibres charnues, qui, après avoir rampé ſur les côtés de la verge, ſe terminent au prépuce. ID.

M. Couper dit que les Auteurs ſe ſont bien trompés, quand ils ont rapporté l'origine de ces muſcles au *ſphincter*, ou compreſſeur de l'*anus*, ou aux tubérosités de l'os pubis; car ils s'élevent de la partie ſupérieure de l'urètre, paſſent ſous les os du pubis, enveloppant la partie extérieure de la bulbe de leurs corps creux. Ils s'uniſſent tous deux ſur la partie intérieure, & vont enſemble le long de la peau du périnée, d'où ils ſe reparent chacun de ſon côté.

Ce mot vient du latin *accelero*, j'accélere. Ces muſcles ſont ainſi nommés, parce qu'ils accelerent la ſortie de l'urine, & l'éjaculation de la ſemence.

ACCÉLÉRATION. ſ. f. Action par laquelle on avance une affaire, prompte expédition. *Acceleratio*. Il a omis pluſieurs demandes qu'il avoit à faire pour l'*acceleration* du jugement de ſon procès. Ce terme eſt peu uſité en ce ſens.

ACCÉLÉRATION, ſe dit principalement en Phyſique, de l'accroiſſement de viteſſe dans le mouvement des corps, lorſqu'ils tombent librement, ou qu'ils ſont pouſſés vers le centre de la terre. On recherche avec ſoin la cauſe de l'*accélération* du mouvement des corps qui tombent, & pourquoi ce mouvement, étant fort lent dans ſon commencement, augmente & devient très-rapide vers la fin. BERN. Galilée eſt le premier qui a trouvé la proportion de l'*acceleration* du mouvement. Ce n'eſt point la peſanteur qui fait l'*acceleration* du mouvement des corps dans leur chûte, car on a remarqué qu'un poids d'une livre tombe & deſcend avec la même viteſſe qu'un poids de cent livres. BERN. Suppoſant qu'à la même diſtance du centre de la terre la gravité agit uniformément ſur tous les corps, & que le temps qu'un corps met à deſcendre ſoit diviſé en parties toutes égales; ſi après que le grave par ſon poids eſt tombé vers le centre de la terre pendant la premiere de ces parties de temps, ſa gravité ceſſe d'agir. Ce corps tombera également, avec une viteſſe égale à la force de la première impulſion, c'eſt-à-dire, que pendant chacune de ces parties de temps, il ne parcourra qu'autant d'eſpace qu'il en a parcouru pendant la première: ſa gravité donc ne ceſſant point, mais agiſſant toujours, il s'enſuit qu'au ſecond moment ce corps recevra une nouvelle impulſion pour deſcendre; ſa viteſſe ſera donc double de ce qu'elle étoit au premier moment, elle ſera triple au troiſieme, quadruple au quatrieme, & ainſi des autres. Par conſéquent les viteſſes dans l'*acceleration* ſont comme le temps. De plus, parce que l'eſpace que décrit un mobile dans un temps donné avec une viteſſe donnée, eſt le rectangle fait du temps & de la viteſſe, un corps grave étant également & uniformément accéleré, l'eſpace qu'il décrit au commencement du temps de ſon mouvement, eſt juſtement la moitié de celui qu'il auroit décrit, ſi dans le même temps il s'étoit mû avec une viteſſe égale à celle qu'il a en finiſſant. De-là il s'enſuit, 1°. Que l'eſpace parcouru avec la viteſſe de la fin dans la moitié d'un certain temps, eſt égale à l'eſpace décrit par un corps accéleré dans ce temps-là tout entier. 2°. Que ſi un corps en deſcendant décrit un eſpace dans un certain temps, dans le double de ce temps-là il en parcourra quatre fois autant, dans le triple neuf fois autant, &c. Ou autrement ſi les temps ſont en progreſſion arithmétique, 1, 2, 3, 4, 5, les eſpaces ſeront 1, 4, 9, 16, 25, &c. 3°. Puiſque l'eſpace décrit dans la première partie du temps eſt 1, dans la ſeconde 4, dans la troiſieme 9, &c. ſi vous conſidérez ſéparément l'eſpace parcouru dans la ſeconde partie, ce ſera 3. Et ſi de 9, qui eſt l'eſpace décrit dans la 3e partie du temps, vous en ôtez 4, qui eſt l'eſpace décrit auparavant dans le ſecond moment, il reſtera 5. Puis donc que les parties du temps ſont toutes ſuppoſées égales, les eſpaces décrits par un corps grave dans ſa deſcente, ſeront comme les nombres impairs dans leur ordre naturel 1, 3, 5, 7, 9, 11, 13, 15, 17, &c. 4°. Puiſque les viteſſes acquiſes dans la chûte ſont comme les temps, les eſpaces parcourus doivent être comme les carrés des viteſſes; & les temps & les viteſſes pris enſemble ſeront en raiſon ſous-doublée des eſpaces décrits par un corps qui tombe.

ACCÉLÉRATION *des étoiles fixes*. Terme de l'ancienne Aſtronomie. Cette *acceleration* eſt la différence qui ſe trouve entre la révolution du premier mobile, & la révolution ſolaire: cette différence eſt de trois minutes & environ cinquante-ſix ſecondes.

ACCÉLÉRATRICE. (*force*) adj. Terme de Phyſique. On appelle ainſi la force ou la cauſe qui accélere le mouvement d'un corps. Tous les corps pris à une égale diſtance de la terre, ont une égale force *acceleratrice*.

ACCÉLÉRER. v. a. Hâter, preſſer une affaire, une entrepriſe. *accelerare*. La ſucceſſion échue a ce jeune homme fera *accelerer* ſon mariage. *Accelérer* un travail. Ce terme eſt principalement d'uſage dans les matières de phyſique. Les corps graves en tombant *accélerent* leur mouvement, ſelon des loix conſtantes qu'on expoſe dans la Statique.

ACCÉLÉRÉ, ÉE. part. On le dit principalement en Phyſique. Mouvement *accelere*, eſt un mouvement qui reçoit continuellement de nouveaux accroiſſemens de viteſſe. En aſtronomie, une planète eſt *accelerée* dans ſon mouvement, lorſque ſon mouvement diurne réel excede ſon moyen mouvement. Elle eſt retardée dans ſon mouvement, lorſque ſon mouvement réel eſt moindre que ſon mouvement moyen.

ACCENSE. ſ. m. *Accenſus*. Terme d'hiſtoire ancienne, qui ſignifie *Huiſſier*, & quelquefois *ſoldat ſurnuméraire*. Car il y avoit chez les Romains deux ſortes de gens qu'on appelloit *accenſi*; les uns étoient des Officiers, des Magiſtrats ſubalternes, qui avertiſſoient le peuple de s'aſſembler, introduiſoient à l'audience du Préteur, & marchoient devant le Conſul, lorſqu'il n'avoit point de faiſceaux. *Accenſi forenſes*. Leurs fonctions répondoient à celles de nos Huiſſiers. Les autres étoient à l'armée, des ſoldats ſurnuméraires, pour remplir la place des morts ou des bleſſés. Les premiers ſe nommoient *Accenſi, ab acciendo*, dit Varron, parce que leur emploi principal étoit de convoquer le peuple. Les autres, parce qu'ils étoient ajoutés au nombre compétant; *quia adcenſebantur*, ou *accenſebantur*; c'eſt-à-dire, *ad cenſum adjiciebantur*, ainſi que l'explique Aſconius Pedianus.

ACCENSE. ſ. f. Terme de Coutume. On écrit auſſi *adcenſe*. *Voyez* ACENSE.

ACCENSEMENT, ou ADCENSEMENT. *Voy.* ACENSEMENT.

ACCENSER. *Voyez* ACENSER.

ACCENSEUR & ADCENSEUR. *Voyez* ACENSEUR.

ACCENT. ſ. m. Modulation dans le diſcours particuliere à chaque pays: manière différente dans l'articulation & prononciation des mots. C'eſt proprement la modification de la voix, la maniere de prononcer certaines ſyllabes plus ou moins élevées, plus ou moins longues ou brèves. *Sonus vocis*. Il faut éviter ſoigneuſement un certain *accent* populaire, qui rend les plus belles choſes déſagréables. M. SCUD. On dit communément que pour bien parler, il ne faut point avoir d'*accent*, c'eſt-à-dire, qu'il ne faut point avoir d'*accent* provincial, qui s'écarte de l'*accent* de la Cour & de la capitale.

Preſque toutes les provinces ont leurs *accens* particuliers. Deux des plus marqués ſont l'*accent* Gaſcon & l'*accent* Normand. L'*accent* Gaſcon eſt un *accent* aigu, qui ſe fait trop ſentir. L'*accent* Normand eſt un *accent* émouſſé, groſſier & peſant, qui aſſomme les oreilles. Les Gaſcons aiment leur *accent* juſqu'à la folie; c'eſt-à-dire, juſqu'à le garder à la Cour même. L'*accent* Normand eſt trop groſſier pour favoriſer la vanité de l'eſprit: l'*accent* Gaſcon la favoriſe par je ne ſais quelle élévation qui ne déplaît pas. VIGN. MAR. Il falloit dire plutôt, parce qu'il marque de l'eſprit & de la vivacité,

M. de Segrais, qui étoit de l'Académie Françoiſe, & qui avoit paſſé ſa jeuneſſe a la Cour, a toujours parlé Bas-Normand, & conſervé ſon *accent ;* ce qui donna lieu à Mademoiſelle de Montpenſier de dire a un gentilhomme qui alloit faire le voyage de Normandie avec M. de Segrais : *vous avez un fort bon guide, il ſait parfaitement la langue du pays.* VIGN. MAR.

ACCENT, ſignifie en Grammaire, certaine marque qu'on met ſur les ſyllabes, pour les faire prononcer d'un ton plus fort, ou plus foible, & pour marquer les diverſes inflexions de la voix. *Accentus, vocalatio.* Les Savans ont obſervé que l'uſage des *accens* étoit inconnu aux anciens Grecs. Ils ont été inventés par les Grammairiens, pour fixer la prononciation de la Langue grecque. Le Cardinal du Perron dit que les Hébreux appelloient les *accens* טעם, *taham*, c'eſt-à-dire, *guſtus*, parce que c'eſt comme le goût & le relief de la prononciation.

Il y a trois ſortes d'*accens*. L'aigu, qui releve un peu la ſyllabe, *bonté*. *Acutus*. Le grave, qui la rabaiſſe, *là*. *Gravis*. Et le circonflexe, qui eſt compoſé des deux autres, & qui étend le ſon, *extrême*. *Circumflexus*. On le met ſur la plûpart des ſyllabes longues dont on retranche un *S*, comme *trone, pâle, &c.*

Les Hébreux ont l'*accent* de Grammaire, de Rhétorique, & de Muſique, ou plutôt, l'*accent* de Grammaire & de Rhétorique ; car l'*accent* de Muſique n'eſt point différent de l'*accent* de Grammaire qu'on appelle auſſi *accent* Tonique, parce qu'il donne le ton à la ſyllabe ; & l'*accent* de Rhetorique ſe nomme *Euphonique*, parce qu'il ſert à rendre la prononciation plus douce & plus agreable. Il y a quatre *accens* de Rhétorique, ou *Euphoniques*, & 25 *Toniques* ou de Grammaire, dont les uns ſe placent ſur la ſyllabe, les autres deſſous. Les Grammairiens Juifs, ſuivis des autres qui ont écrit des Grammaires Hebraïques, les diſtinguent en *accens Rois*, & en *accens Miniſtres*, ou *ſerviteurs*. Les premiers ſont ceux qui font une diſtinction grande ou petite. On les appelle *Rois*, parce que les autres ſe rapportent à eux, leur ſervent, & qu'ils ſont dans leur Empire ; c'eſt-à-dire, dans la phraſe que ceux-là gouvernent, & qu'ils terminent. Les ſeconds ſont ceux qui ne font point de diſtinction, mais qui montrent que la phraſe n'eſt pas finie, qu'il faut rapporter le mot ou le membre ſur lequel ils dominent à ce qui ſuit. Parmi ceux qui font diſtinction, & qu'on appelle généralement *Rois*, on diſtingue encore un Empereur, des Rois, des Ducs, ou Chefs. Tous ces noms ſont métaphoriques pour marquer une diſtinction plus ou moins grande. Celui qui domine ſur toute une phraſe complète, qui termine un ſens entier, s'appelle *Empereur :* cela revient à ce que nous appelons un *point*. Celui qui domine ſur un grand membre de la phraſe, qui termine un ſens, qui n'eſt pas cependant tout-à-fait complet, s'appelle *Roi :* & c'eſt à-peu-près comme nos deux points, ou notre point avec une virgule. Enfin, celui qui dans un grand membre en gouverne & en coupe un plus petit, qui fait auſſi un ſens, mais imparfait, ſe nomme *Duc :* c'eſt, ſi l'on veut, notre virgule. Au reſte, l'*accent* Roi devient quelquefois Miniſtre, & le Miniſtre Roi, ſelon que les phraſes ſont plus ou moins longues. De plus, l'art & la combinaiſon des *accens* eſt autre dans la poëſie hébraïque, que dans la proſe. On diſpute beaucoup ſur l'uſage de tous ces *accens Toniques*, ou de Grammaire. Un grand nombre de Proteſtans, ſur-tout parmi les Luthériens, ſoutiennent qu'ils ſervent à diſtinguer le ſens. Le commun des Catholiques, & les plus habiles Proteſtans, croient au contraire qu'ils ne ſervent que pour le chant, ou la Muſique ; car les Juifs chantent l'Ecriture-Sainte dans leurs Synagogues plutôt qu'ils ne la liſent. Je crois qu'ils ſont faits pour marquer ce chant ; mais qu'on a réglé ce chant ſur le ſens des paroles, & ſur l'attention qu'on a voulu qu'on fît à certains mots ; qu'ainſi les *accens* Hébreux, en marquant le chant, marquent auſſi quelque diſtinction, mais que ces diſtinctions en ſi grand nombre ſont ſouvent inutiles ou trop ſubtiles. Ainſi parmi nos Ecrivains Latins & François, & parmi ceux qui nous donnent des éditions des anciens Auteurs, il y en a qui mettent une fois plus de diſtinctions de points, de virgules, &c. que les autres. Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain que les anciens Hébreux n'avoient pas ces *accens ;* qu'ils n'ont été inventés que vers le VIe ſiècle par les Docteurs Juifs qu'on nomme *Maſſorettes*, & qu'ainſi ils n'ont point une autorité divine, quoiqu'en diſent quelques Proteſtans. Les plus judicieux même parmi eux conviennent de ce qu'on vient de dire. Voila en peu de mots ce que l'on peut dire de plus clair & de plus raiſonnable ſur une matière fort embrouillée & ſur laquelle on a écrit, & l'on écrit encore tous les jours bien des volumes.

Il y a de grandes diſputes parmi les Savans ſur les *accens* qu'on trouve depuis pluſieurs ſiècles dans les Livres Grecs, ſoit imprimés ſoit manuſcrits. Iſaac Voſſius, qui a compoſé un diſcours a ce ſujet, prétend que ces *accens* ne ſont point anciens, & qu'autrefois il n'y en avoit point d'autres que de certaines notes qui ſervent à la Poëſie. C'étoient proprement des notes de Muſiciens pour chanter les Poëmes, & non pas des notes de Grammairiens, telles que ſont celles qui ont été inventées très-long-temps après. Ariſtophane le Grammairien, qui vivoit vers le temps de Ptolomée Philopator, fut l'Auteur de ces notes muſicales. Ariſtarque ſon diſciple encherit dans cet Art par-deſſus lui : & tout cela ne ſervoit que pour apprendre plus facilement aux jeunes gens l'art de faire des vers. Le même Voſſius montre par pluſieurs anciens Grammairiens, qu'on marquoit en ces temps-là les *accens* Grecs ſur les mots, tout autrement qu'ils ne ſont preſentement dans les Livres, ce qu'il juſtifie auſſi par des exemples. *Voyez* ſa diſſertation *De accentibus Græcanicis.*

Henri Chriſtian Hennin, dans une Diſſertation qu'il a publiée pour montrer qu'on ne doit point prononcer la Langue Grecque ſelon les *accens*, a embraſſé le ſentiment d'Iſaac Voſſius, qu'il a pouſſé encore plus loin. Il croit que ce ſont les Arabes qui ont été les inventeurs de ces notes, ou pointes, *acuminum*, qu'on voit ſur les mots, & qu'on nomme *accens ;* & qu'ils ne s'en ſont ſervis que dans la Poëſie. Il appuie ce ſentiment ſur le traité de Samuël Clarck *de Proſodiâ arabicâ*, imprimé à Oxford en 1661 ; mais il ne paroît pas avoir entendu la penſée de cet Auteur.

Hennin prétend que ces anciens *accens*, inventés par Ariſtophane, s'accordoient parfaitement avec la prononciation de la Langue Grecque, au lieu que ceux d'aujourd'hui la detruiſent. Il ajoute que les nouveaux Grammairiens Grecs ne les ont inventés, que dans des temps où la Langue Grecque commençoit à tomber, voulant empecher par-là la mauvaiſe prononciation que les Barbares y introduiſoient ; & il ne leur donne que neuf cens ans d'antiquité, ce qu'il prouve, parce qu'il ne ſe trouve point de plus anciens Livres manuſcrits, où ces *accens* ſoient marqués. Liſez ſa Diſſertation imprimée à Utrecht en 1684, ſous le titre de *Diſſertatio paradoxa*, avec celle d'Iſaac Voſſius qui y eſt jointe.

Wetſtein, Profeſſeur à Bâle, en Langue Grecque, a oppoſé aux paradoxes de Hennin une ſavante Diſſertation, où il fait voir que les *accens* qui ſont dans les Livres Grecs, ſoit imprimés, ſoit manuſcrits, ont une bien plus grande antiquité. Il avoue que ces *accens* n'ont pas toujours été marqués de la même manière que les Anciens, & il en apporte en même temps la raiſon. Comme la prononciation de la Langue Grecque n'a pas été la même chez tous les peuples, il n'eſt pas étonnant que les Doriens les aient marqués d'une manière, & les Æoliens d'une autre. De même, *ajoute-t-il*, un même peuple a prononcé différemment ſa Langue en différens temps. Tout ceci ſe peut confirmer par l'exemple de notre Langue. Il rapporte deux raiſons qu'on eut dès ces temps-là de marquer les *accens*. L'une eſt qu'on écrivoit alors tout en lettres majuſcules, toujours également éloignées les unes des autres, ſans diſtinction de mots, ni de phraſes. L'autre eſt de diſtinguer les mots ambigus, & qui peuvent avoir deux ſens. Il prouve ceci par une diſpute ſur

un endroit d'Homere, rapportée par Ariſtote dans ſa Poëtique, *Ch. 21.* C'eſt ainſi que les Syriens, qui ne marquent point les *accens* toniques, quoiqu'ils aient des *accens* diſtinctifs, ont encore inventé certains points, qui ſe mettent au-deſſus ou au-deſſous du mot, pour en faire connoître le mœuf, le temps, la perſonne, ou le ſens, & qui étoient très-utiles lorſqu'on écrivoit le Syriac ſans voyelles. Cette Diſſertation, qui eſt pleine d'érudition, a été imprimée à Bâle en 1686, ſous le titre de *Diſſertatio philologica de accentuum Græcorum antiquitate & uſu*, à la fin de ſes Diſcours apologétiques pour la véritable prononciation de la Langue Grecque.

Il n'eſt pas poſſible de fixer exactement le temps auquel les Grecs ont marqué les *accens* dans leurs Livres. Mais on peut aſſurer que Hennin & Iſaac Voſſius ont un peu outré cette matière. Wetſtein a auſſi trop étendu quelques-unes de ſes preuves. De plus, on doit demeurer d'accord que les *accens* ne ſont point marqués dans les Livres Grecs qui ont mille ans d'antiquité. Mais il ne s'enſuit pas de-là que ces *accens* ne fuſſent point encore dans ce temps-là en uſage chez les Grecs. Cela prouve ſeulement, que la plupart des Copiſtes les ont négligés; & c'eſt ce qui fait qu'il eſt très-rare de trouver d'anciens Manuſcrits où ils ſoient marqués. C'eſt la remarque que M. Simon, qui a lu un grand nombre de Manuſcrits Grecs, a faite dans ſon *Hiſtoire critique du Nouveau Teſtament*, où il dit: l'Exemplaire Grec & Latin de Cambridge, qui contient les *quatre Evangeliſtes* & les *Actes des Apôtres*, & qui eſt au moins ancien de mille ans, n'a aucuns *accens*. L'Exemplaire Grec & Latin des *Epîtres de S. Paul* qui eſt dans la Bibliothèque du Roi, & qui n'eſt pas moins ancien que celui de Cambridge, a à la vérité des *accens*; mais il paroît qu'ils y ont été ajoutés après coup, parce qu'ils ne ſont point de la même main que l'écriture de tout le Livre. Georges Syncelle, *ajoute M. Simon*, fait mention d'un Exemplaire Grec de la Bible, qui étoit écrit avec une grande exactitude, où l'on avoit mis les points & les *accens*. Syncelle dit que cet Exemplaire lui étoit venu de la Bibliothèque de Céſarée en Cappadoce, & qu'on voyoit par l'inſcription qui étoit au-devant du Livre, qu'il avoit été copié ſur un Exemplaire qui avoit été corrigé par le grand S. Baſile.

Hennin ne paroît pas exact, quand il aſſûre que les *accens* ſont une invention des Arabes, qui fut perfectionnée par Alchalil vers le temps de la mort de Mahomet; que les Maſſorettes de Tiberiade, au milieu du ſixième ſiècle adoptérent cette invention, & que celui qui perfectionna les *accens*, fut le Rabbin Juda ben David Chiug, natif de Fez, dans l'onzième ſiècle. Il ſe peut faire à la vérité, que les Juifs aient emprunté leurs points voyelles des Arabes; mais comment auroient-ils pris de ces mêmes Arabes leurs *accens*, puiſque la Langue arabe n'a aucuns *accens*, ni dans la proſe, ni dans les vers? La poëſie eſt très-ancienne chez les Arabes, & long-temps avant Alchalil Eben Ahmed, qui l'a ſeulement réduite en art, marquant les meſures des vers que nous appelons en Latin *pedes*, les pieds. C'eſt ce que Samuël Clarck a fort bien expliqué dans ſon Livre intitulé, *De Proſodiâ arabicâ*.

A l'égard des Juifs, on peut croire que les Maſſorettes de Tiberiade ont ajouté les *accens* au texte Hebreu de toute la Bible. Ceux qui diſent que le Rabb. Juda de Fez perfectionna les *accens*, n'ont avancé cela que parce qu'ils ont crû que ce Rabbin a été le premier Grammairien des Juifs. Mais ils ſe trompent; car Rabb. Saadias Gaon, qui vivoit long-temps avant Juda Chiug, a compoſé une Grammaire hebraïque. On trouve dans l'*Hiſtoire Critique de l'Ancien Teſtament*, *Chap. 30*, un Catalogue des Grammairiens Juifs, à la tête deſquels eſt ce Rabb. Saadias. M. mon dit en ce lieu-là: *Après que les Juifs de Tiberiade eurent ajouté les points voyelles & les accens au texte de la Bible, les Docteurs des autres Ecoles commencerent à les imiter. Ils mirent ces points & ces accens dans leurs exemplaires, que les particuliers décrivirent enſuite.*

Les *accens* des Hebreux ont quelque choſe de commun avec les *accens* des Grecs & des Latins, & ils ont en même temps quelque choſe de particulier, & qui ne ſe trouve que dans la Langue hebraïque. Ce qu'ils ont de commun, c'eſt qu'ils marquent les tons, quand il faut élever, ou abaiſſer la voix ſur certaines ſyllabes. Quand un Juif habile lit le texte Hebreu de la Bible, il chante plutôt qu'il ne lit, parce qu'il le prononce ſelon les tons qui ſont marqués par les *accens*. Ce que les *accens* ont de particulier dans cette Langue, c'eſt qu'ils y font la même choſe que les points & les virgules dans le Latin, dans le Grec & dans le François: ils diſtinguent les ſections, les périodes, & les membres des périodes. Le mot *accent* vient d'*accentus*; & ce dernier mot, ſelon Covarruvias, vient d'*accino*, verbe fréquentatif dérivé d'*accino*.

ACCENT, en Muſique, eſt une inflexion, ou modification de la voix, ou de la parole, pour exprimer les paſſions & les affections, ſoit naturellement, ſoit par artifice. L'*accent* oratoire ſe dit de même du ton qui accompagne les mots avec leſquels on exprime telle ou telle affection de l'ame. Chaque paſſion, chaque ſentiment a un ton qui lui eſt propre.

Les Poëtes ſe ſervent quelquefois du mot d'*accens* au pluriel pour ſignifier la voix, ou les cris. Les *accens* plaintifs. Les derniers *accens*. Il expliqua ſa paſſion par ces triſtes *accens*.

Loin d'ici, profane vulgaire,
Apollon m'inſpire & m'éclaire:
C'eſt lui, je le vois, je le ſens:
Mon cœur cede à ſa violence.
Mortels, reſpectez ſa preſence,
Prêtez l'oreille à mes accens. R.

Rien n'empêche même de s'en ſervir en proſe, & M. Peliſſon a dit fort élegamment aux Refugiés: Pendant que toute la terre pleine de ſon nom (du Roi) & des charmes de votre Patrie, apprend à parler François, vous tacherez de vous former avec peine aux *accens* de quelque Langue étrangere, qui ne laiſſera pas de vous faire entendre à toute heure ce que vous avez perdu.

ACCENTUER. v. a. Marquer les ſyllabes avec des *accens*, pour avertir comment il les faut prononcer. *Syllabæ accentum apponere.* Les Romains n'*accentuoient* point leurs ſyllabes en écrivant.

ACCENTUÉ, ÉE. part. Cet e eſt *accentué*, il le faut prononcer plus fortement. *Accentu notatus.*

ACCEPTABLE. adj. m. & f. Ce qu'on ne peut raiſonnablement refuſer. *Acceptandus, quod poteſt accipi.* On le dit au palais, des offres, des propoſitions qui ſont raiſonnables, & concilient, autant qu'il eſt poſſible, les droits & prétentions reſpectives des parties.

ACCEPTANT, ANTE. adj. Terme de Pratique. Celui qui accepte, qui agrée ce qu'on fait en ſa faveur. Dans tous les Contrats on dit, qu'un acquereur, ou donataire, eſt preſent & *acceptant*. Dans les ceſſions à un abſent, le Notaire prend qualité d'*acceptant* pour le ceſſionnaire.

ACCEPTATION. ſ. f. Conſentement de celui qui accepte, action par laquelle on reçoit volontairement, on agrée ce qui eſt propoſé, offert. *Acceptio.* L'*acceptation* d'une donnation eſt néceſſaire pour ſa validité: c'eſt une formalité eſſentielle. L'*acceptation* eſt le concours de la volonté du donataire, qui donne la perfection à l'acte; ſans quoi le donateur peut révoquer ſon don.

☞ ACCEPTATION *d'une ſucceſſion*, eſt un acte par lequel un préſomptif héritier d'un défunt, manifeſte qu'il prend la qualité d'héritier, à l'effet d'être ſubrogé en tous ſes noms, droits & actions, comme le repréſentant, & étant en ſon lieu & place, du jour du décès.

☞ ACCEPTATION *de Communauté*, eſt l'acte par lequel une veuve, après le décès de ſon mari, accepte la communauté de biens qui étoit entre eux.

En matière bénéficiale, l'*acceptation* doit être faite au temps même de la réſignation, & non *ex intervallo*. L'*acceptation* eſt réputée faite par un Gradué

nommé, quand il a demandé à l'ordinaire qu'il lui confére le Bénefice. BOUCHEL.

ACCEPTATION, en termes de Théologie, ſe dit de la manière de recevoir les Conſtitutions des Papes, ou de l'acte par lequel on les reçoit. Il y a deux ſortes d'*acceptations*, l'une ſolennelle, & l'autre tacite : l'*acceptation* ſolennelle eſt l'acte par lequel on reçoit, & on accepte une Conſtitution, en condamnant ce que le Pape condamne. *L'acceptation* ſolennelle ſe pratique plus ordinairement dans les lieux où les erreurs condamnées ſe ſont élevées, dans ceux où elles ſe ſont répandues, où elles ont cauſé du ſcandale, où les Livres condamnés ont été imprimés; dans les pays où ſont ceux à qui la Conſtitution eſt adreſſée en particulier, quand elle ne l'eſt pas à tous les Fidèles. Quand une Conſtitution a été acceptée expreſſément par ceux qu'elle regarde d'une manière particulière, elle eſt cenſée acceptée tacitement par les autres Prelats du monde Chrétien qui en ont connoiſſance; & cet acquieſcement eſt ce qu'on appelle *acceptation* tacite. Ainſi la France, la Pologne, *&c.* ont accepté tacitement la Conſtitution contre la Doctrine de Molinos; & l'Allemagne, la Pologne, *&c.* ont accepté tacitement les Conſtitutions contre la Doctrine de Janſenius, Evêque d'Ypres. Enfin, quand la plus grande partie des Evêques a accepté une Conſtitution expreſſément, ou tacitement, les autres ſont obligés de l'accepter & d'y adhérer, en ce qui regarde la foi & les mœurs; & il n'eſt point néceſſaire que l'*acceptation* du Corps des Paſteurs ſoit ſolennelle, pour que les Conſtitutions du Saint-Siége ſoient des règles du ſentiment des Fidèles. PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CLERGÉ en 1705.

ACCEPTATION d'*une lettre de change*, eſt la promeſſe par écrit de l'acquitter dans le temps de ſon échéance. Si le porteur d'une lettre de change n'en fait point faire l'*acceptation* dans un certain temps, il n'a plus de garantie ſur le tireur. SAVARY.

ACCEPTER. v. a. Agréer ce qui eſt offert. *Accipere.* Il a *accepté* une charge difficile à remplir. La loi eſt cenſée *accepter* pour les mineurs, & elle ſupplée à leur intention dans les choſes favorables. COURTIN. *Accepter* un combat ſur un défi. *Accepter* la paix, les conditions d'un traité. Il faut remarquer que ce mot différe de *recevoir*; il eſt moins étendu. Nous *recevons* ce qu'on nous donne, ou ce qu'on nous envoie. Nous acceptons ce qu'on nous offre. On *reçoit* les grâces. On *accepte* les ſervices. *Recevoir* exclut ſimplement le refus. *Accepter* marque un conſentement ou une approbation plus expreſſe.

Elle venoit, Seigneur, fuyant votre courroux,
*A la face des Dieux l'*accepter *pour époux.*
RACIN.

On dit, j'en *accepte* l'augure; pour dire, je ſouhaite que cela arrive comme on le fait eſpérer.

ACCEPTER ſe dit des Conſtitutions, Bulles, ou Brefs des Papes, comme on l'a expliqué au mot *acceptation.* Un arrêt du Conſeil du cinquième Juillet 1714, le Roi y étant, déclare un Mandement d'un Evêque comme non fait, & non advenu, parce qu'il introduit une nouvelle manière d'*accepter* les Conſtitutions du Pape. Il y a cette différence entre *accepter* & *acceptation* pris en ce ſens, que l'on dit également bien *accepter* ou *recevoir* une Bulle, ou Conſtitution, au lieu qu'on ne dit point *réception*, mais toujours *acceptation* d'une Bulle ou Conſtitution.

On dit auſſi, *accepter* une lettre de change, pour en empêcher le protêt, lorſqu'on la ſouſcrit, & qu'on promet de la payer. *Accepter* un legs, une donation, une ſucceſſion, communauté. *Voyez* ACCEPTATION.

On dit auſſi au Palais, *Accepter* les offres de ſa partie.

ACCEPTÉ, ÉE. part. Qui a les mêmes ſens que ſon verbe. Les offres qui ne ſont point *acceptées* ſont ſujètes à révocation. En matière de Bulles & de Conſtitutions du Saint-Siége, quoiqu'on diſe *acceptation*, & non pas *réception*, on dit cependant *reçu*, & non pas *accepté*. Cette Conſtitution eſt *reçue* en France. On n'encourt point en France l'excommunication, & les autres peines portées dans cette Bulle, parce qu'elle n'y a point été *reçue*, & non pas *acceptée*, au moins dans l'uſage ordinaire.

ACCEPTEUR. ſ. m. Terme de commerce. *Acceptor.* L'*Accepteur* eſt celui qui a *accepté* une lettre de change. L'*Accepteur* devient débiteur perſonnel après l'*acceptation*, eſt obligé de payer, quand même le tireur viendroit à manquer.

ACCEPTILATION. ſ. f. *Acceptilatio.* Terme de Juriſprudence Romaine. Remiſe verbale qu'on donne à un débiteur ſans aucun payement de ſa part; déclaration qu'on fait en faveur de ſon débiteur, qu'on ne lui veut plus rien demander, qu'on a été ſatisfait d'une dette, ou qu'on la lui remet. On trouve dans le droit une certaine forme preſcrite pour l'*acceptilation.* Ulpien a cependant décidé que l'*acceptilation* n'eſt point aux paroles; & qu'étant de droit naturel que chacun remette ce qui lui eſt dû, en la manière qu'il lui plaît, elle ne dépend point des formalités.

ACCEPTION. ſ. f. Conſidération, ſorte de préférence qu'on a pour quelqu'un plutôt que pour un autre. *Reſpectus, diſcrimen, delectus.* Les bons Juges ne font aucune *acception* des perſonnes. Cette expreſſion nous eſt venue de l'écriture, où le Traducteur Latin rend par *accipere perſonam*, & *perſonarum acceptio*, ce que l'Hébreu exprime par נכר פנים *connoître*, ou *conſidérer le viſage*, y *faire attention*, ou par משא פנים, *aſſumptio facierum*, ce qui ſignifie faire diſtinction des perſonnes, avoir des égards, des conſidérations pour les unes, qu'on n'a pas pour les autres. On s'eſt ſervi autrefois auſſi en ce ſens du mot d'*acceptation*; mais *acceptation* eſt plus propre pour les affaires, & *acception* pour les perſonnes.

ACCEPTION. Terme de Grammaire. Sens dans lequel on prend un mot. *Significatio, notio, intellectus.* Ce mot a pluſieurs *acceptions.* Dans ſa première & plus naturelle *acception*, il ſignifie, *&c.*

☞ ACCEPTION, en Médecine, ſe dit de tout ce qui eſt reçu dans le corps, ſoit par la peau, ſoit par le canal alimentaire. ENCYC. Je ne crois pas ce terme d'un grand uſage.

☞ ACCÈS. ſ. m. *Acceſſus*, d'*accedere*, qui ſignifie *aborder, approcher.* Ce mot dans ſon acception la plus étendue, ſignifie la même choſe qu'*abord, approche.* L'*Accès* de cette côte eſt difficile à cauſe des rochers. Place de facile *Accès.*

☞ ACCÈS, *Aditus*, en parlant des perſonnes, déſigne la facilité qu'on a d'approcher de quelqu'un, de l'entretenir. On dit dans ce ſens, avoir *accès* auprès de quelqu'un. On a *accès* où l'on entre. Les princes donnent *accès.* L'*accès* en eſt facile ou difficile. Cet homme cherche quelque *accès* dans cette maiſon, quelque connoiſſance qui lui en facilite l'entrée. Qui a beaucoup de connoiſſances, peut avoir *accès* en beaucoup d'endroits. C'eſt un homme dans l'eſprit duquel il eſt impoſſible de trouver aucun *accès.* Voyez encore ABORDER & APPROCHER.

ACCÈS. ſ. m. Se dit dans les Conclaves, à l'élection des Papes, lorſque les voix ſe trouvant toujours trop partagées pour que l'élection ſe puiſſe faire, des Cardinaux ſe déſiſtent de leur premier ſuffrage, & joignent leurs voix à celles qui ont été données à un autre Cardinal. Corradini eut trente voix au ſcrutin, mais à l'*accès* il n'en eut que vingt-huit. Les billets du ſcrutin, les billets de l'*accès.* Après le ſcrutin, on alla à l'*accès.* Il fut fait Pape à l'*accès.* On dit auſſi *Acceſſit.* Voyez ce mot. *Accès* vient du latin *acceſſus*, d'*accedo*, j'accède, je me joins.

ACCÈS. Terme du Droit Canon, qui ſignifie la faculté qu'on accordoit à quelqu'un pour poſſéder un bénéfice après la mort du titulaire, ou parce que celui à qui on accordoit cette faculté, n'avoit pas encore l'âge compétent. En attendant, on donnoit le bénéfice à un autre; & lorſqu'il avoit atteint l'âge requis, il entroit dans ſon bénefice ſans nouvelle proviſion. Le Concile de Trente, par le chapitre ſeptième de la vingt-cinquième ſeſſion, a abrogé les *accès.* Il réſerve ſeulement au Pape la faculté de nommer des Coadjuteurs

aux Archevêques & Evêques, pourvu qu'il y ait néceſſité preſſante, & que ce ſoit en connoiſſance de cauſe. La difference que les Canoniſtes mettent entre l'*accès* & le *regrès*, c'eſt que les regrès *habent cauſam de præterito*, parce qu'il faut avoir eu droit au bénéfice; & l'*accès*, *habet cauſam de futuro*. Bassicot.

Accès, ſe dit auſſi en Medecine des retours périodiques de certaines maladies, qui laiſſent quelques bons intervalles. *Acceſſio, acceſſus.* Il a eu un *accès* de fièvre, de goutte. Il lui prend quelquefois un *accès* de folie. En ce ſens il ſe dit auſſi ſeul, & ſans ajouter le nom de la maladie. L'*accès* a été long & violent.

Accès, ſe dit auſſi au figuré & dans les choſes morales. Il ſignifie alors, *mouvement* interieur & paſſager, en conſequence duquel on agit. il a des *accès* de dévotion, des *accès* de libéralité.

ACCESSIBLE. adj. m. & f. Ce qui peut *être* approché. *Ad quem facilis eſt aditus.* On le dit des lieux & des perſonnes. L'humeur farouche de ce Juge fait qu'il n'eſt *acceſſible* qu'à peu de gens. Il étoit *acceſſible* à toute heure & à tout le monde. Le Gend. Cette place n'eſt *acceſſible* que par un ſeul endroit.

ACCESSION. ſ. f. Terme de pratique. L'action d'aller dans un lieu. *Acceſſio.* Le Juge a ordonné une *acceſſion* de lieu, pour dreſſer procès verbal de l'état des choſes. dans ce ſens *acceſſion* eſt la même choſe que *deſcente* & *viſite* d'un lieu.

☞ Accession, en droit, ſignifie auſſi l'union d'une choſe à une autre que l'on poſſédoit déjà; en ce cas c'eſt la même choſe qu'accroiſſement: s'approprier un fonds par droit d'*acceſſion*. Le droit explique diverſes ſortes d'*acceſſions*, en vertu deſquelles une choſe jointe à une autre accroît au profit du propriétaire de la choſe à laquelle l'autre a été unie. La pourpre par voie d'*acceſſion* appartient au maître du drap avec lequel elle a été confonduë par la teinture. Inst. P. 2, T. 1.

Accession. Terme de droit public, ſignifie l'action d'acceder à un traité. Il ſera permis aux autres Puiſſances d'entrer dans ce traité: le terme d'*acceſſion* ſera d'une année. Acte d'*acceſſion* de la part des Puiſſances belligerantes.

On peut auſſi le dire du conſentement que l'on donne à un acte, à un traité entre particuliers. *L'acceſſion* du pere au contrat de mariage du fils.

ACCESSIT. ſ. m. Terme de Collége, emprunté du Latin pour déſigner la récompenſe qu'on donne à l'écolier qui a approché du prix. Un tel a eu le premier *acceſſit*, c'eſt-à-dire, il a le plus approché du prix. Le ſecond *acceſſit*. Il a eu trois *acceſſit*, c'eſt-à-dire, il a approché du prix en trois differens genres de compoſition.

Ce mot eſt latin, & vient de ce qu'après avoir donné les prix, on nomme ceux qui en ont approché le plus près, en diſant: *Ad hos proximè acceſſerunt.*

Accessit, ſe dit dans le Conclave, d'un ſcrutin dans lequel des Cardinaux quittent le parti qu'ils avoient ſuivi juſque-là, & joignent leurs voix à celles d'un autre parti pour le fortifier. Le Cardinal Polus n'eut que vingt ſix voix, tant au ſcrutin qu'à l'*acceſſit*. Dupin. Le Cardinal eut dix-huit voix au ſcrutin, & vingt-ſix à l'*acceſſit*. Id. On dit auſſi *Accès*. *Voyez* ce mot.

ACCESSOIRE. ſ. m. Dépendance du principal, ce qui n'eſt regardé que comme la ſuite ou l'accompagnement de quelque choſe de principal. *Acceſſio.* Les dépens, qui ne ſont qu'un *acceſſoire*, montent ſouvent plus haut que le principal. L'*acceſſoire* doit céder au principal. La caution dans le contrat eſt un *acceſſoire* qui fortifie le contrat, & par cette raiſon il eſt condamné comme le principal obligé, parce que l'*acceſſoire* tient de la nature du principal. Ce mot eſt général, & comprend les interêts, les fruits, les dépendances & les ſuites des choſes principales: ainſi les fruits d'un fonds pendans par les racines appartiennent à celui qui a obtenu gain de cauſe en action reelle, comme étant les *acceſſoires* du fonds.

M. l'Abbé Fleury dans le diſcours qui eſt à la tête du treizième tome de ſon *Hiſt. Eccleſ.* dit, en parlant des Pélerinages, que ſur la fin de l'onzième ſiècle, on préféra ce petit *acceſſoire* à l'eſſentiel de la Religion.

Accessoire, ſe prend figurément pour un état facheux. *Status acerbus.* Il étoit dans un étrange *acceſſoire*. On ne s'en ſert plus en ce ſens.

Accessoire, pris pour adjectif, ſe dit de ce qui n'eſt point de l'eſſence d'une choſe, mais que l'on y joint comme un accompagnement, comme une dépendance ou une ſuite. *Adſcitus, adventitius.* Une dette *acceſſoire*, une idée *acceſſoire*.

Accessoire, en matière de Pharmacie, veut dire un changement qui arrive au médicament par des cauſes extérieures, & qui augmente, ou diminue ſa valeur, ſon action.

☞ Accessoire, en peinture, ſont des choſes que l'on fait entrer dans la compoſition d'un tableau, qui, ſans y être abſolument néceſſaires, ſervent beaucoup à l'embellir, lorſque le Peintre ſait les placer, ſans choquer les convenances.

L'Accessoire *du long extenſeur des orteils*, en termes d'Anatomie, eſt une maſſe charnue, longuette & plate, ſituée obliquement ſous la plante du pied. Ce muſcle a été autrefois appelé la *chair* carrée de la plante du pied, à cauſe de ſa ſituation & de ſa figure. Winslow.

Accessoire *de Willis; Acceſſorius Williſii*, eſt, en termes d'Anatomie, un nerf, que nous appelons le *Spinal*. *Voyez* ce mot. Les nerfs *acceſſoires* appartiennent à la huitième paire, & naiſſent par pluſieurs filets des deux côtés de la moëlle de l'épine du cou, quelquefois plus haut, quelquefois plus bas. Ils montent chacun entre les plans nerveux qui ſortent latéralement de la moëlle de l'épine pour former les nerfs vertébraux; & à meſure qu'ils montent, ils groſſiſſent par les filets qu'ils reçoivent des plans nerveux poſterieurs.

ACCHO. *Accho.* Ville de Phénicie. Elle fut donnée à la Tribu d'Aſer; mais cette Tribu n'en chaſſa point les Chananéens, ou Phéniciens, non plus que de quelques autres lieux dont il eſt parlé au *Ch. 1 du Liv. des Juges*, v. 31. Quelques-uns veulent que ce ſoit la même qu'Acé, ou Ptolémaïs. Bochart, *Chanaan*, C. 2, dit que c'eſt Accon, que Jacques de Vitry, dans ſon *Hiſtoire d'Orient*, C. 25 écrit Acron. *Voyez* ſur cet endroit les notes d'André Hojus, *p. 401*, de l'édition de Douai 1597, & Vatler. *Miſcell. Liv. IV, C. 13.*

Etienne a tort de chercher dans la langue grecque l'étymologie de ce nom; encore plus Joſephe de le faire venir d'ἀρχὴ, *principium*. C'eſt un mot purement Hebreu, ou Phénicien, עכו, que quelques-uns interpretent *compreſſus*, ou *conſtrictus*; mais dont nous ne ſavons pas la vraie ſignification.

ACCIA. Ville de Corſe, autrefois épiſcopale. *Accia.* Elle eſt au nord de l'Île, entre la rivière de Golo, & celle de Tavignano. *Accia* ayant été ruinée, ſon évêché a été uni à celui de Mariana.

☞ ACCIDENT. ſ. m. Cas fortuit; ce qui arrive par haſard. *caſus.* Il y a des gens à qui la faveur arrive comme un *accident*; ils en ſont ſurpris les premiers. La Bruy. Quand ce mot eſt mis ſeul, & ſans adjectif qui en détermine le ſens, il ſe prend preſque toujours en mauvaiſe part. il arrive quelquefois des *accidens*, d'où il faut être un peu ſot pour ſe bien tirer. Rocher. C'eſt dans les Hôpitaux que ſe raſſemblent toutes les infirmités & tous les *accidens* de la vie humaine. Flech.

☞ Accident, *dit M. l'Abbé Girard*, ſe dit de ce qui arrive de facheux, ſoit à un ſeul, ſoit à pluſieurs particuliers; & il s'applique également aux faits qui ne ſont pas perſonnels, comme à ceux qui le ſont. Il me ſemble, *dit-il*, que le haſard a moins de part dans l'idée d'*événement*, que dans celle d'*accident* & d'*aventure*.

Dans l'uſage ordinaire, *accident* ſe prend ſouvent comme ſynonyme de *malheur*, comme annonçant & déſignant un facheux événement. *Caſus adverſus.* La difference qui ſe trouve alors entre ces deux mots conſiſte en ce que le mot *malheur* s'applique particulierement aux événemens de fortune & de choſes étrangères à la perſonne; au lieu que l'*accident* regarde proprement ce qui arrive dans la perſonne même. On dit un grand *malheur*, un cruel *accident*. C'eſt un *accident* de tomber ou d'être bleſſé.

ACCIDENT. Terme de Philoſophie. Propriété accidentelle, ce qui ſurvient à la ſubſtance, & qui ne lui eſt pas eſſentiel; qui peut y être, ou n'y être pas, ſans qu'elle périſſe. *Accidens.* Un *accident*, ou un *mode*, c'eſt ce que nous concevons néceſſairement dépendant de quelque ſubſtance. Rou. La blancheur eſt un *accident* dans une muraille, parce que cette muraille peut ſubſiſter ſans la blancheur: au lieu que la blancheur ne peut naturellement ſubſiſter ſans qu'elle ſoit ſoutenue par quelque ſubſtance.

On diſtingue en Philoſophie des *accidens* logiques, des *accidens* phyſiques, des *accidens* métaphyſiques. L'*accident* logique eſt tout ce qui peut être conçu être ou n'être pas dans le ſujet, ſans qu'il ceſſe d'être ce qu'il eſt. La blancheur, *par exemple*, eſt un *accident* logique d'une muraille, ou de quelque autre corps que ce ſoit qui eſt blanc, parce qu'elle peut être dans la muraille, ou n'y être pas, ſans que la muraille ceſſe d'être muraille. L'*Accident* metaphyſique eſt tout ce qui n'eſt point l'eſſence première d'une choſe; & en ce ſens les propriétés ſont des *accidens*. L'*Accident* phyſique eſt oppoſé à la ſubſtance, & on en diſtingue de deux ſortes, l'*Accident* phyſique abſolu, & l'*accident* modal. Par *accident* phyſique abſolu, ou ſimplement *accident* abſolu, *accidens abſolutum*, on entend celui qui ſubſiſte, ou qui peut au moins ſurnaturellement & par miracle ſubſiſter ſans ſujet. Tels ſont les *accidens* du pain & du vin dans le Sacrement de l'Euchariſtie, ſuivant le grand nombre des Théologiens. Par *accident* phyſique modal, on entend toute modification réelle, inſeparable abſolument de ſon ſujet, quoique le ſujet puiſſe être ſans elle, ou en avoir une différente. Ainſi la rondeur, la carrure, *&c.* ſont des *accidens* phyſiques modaux *Voyez* MODE. C'eſt la même choſe.

☞ ACCIDENT. Terme de Grammaire. Il eſt ſur-tout en uſage dans les anciens Grammairiens qui entendent par-là une propriété qui, à la vérité, eſt attachée au mot, mais qui n'entre point dans la définition eſſentielle du mot.

☞ ACCIDENT. Terme de peinture. On appelle *accidens de lumière*, les rayons qui viennent par une porte, par une lucarne, ou d'un flambeau, lorſque cependant ils ne ſont pas la lumiere principale d'un tableau. On dit encore des *accidens de lumière*, lorſque les nuages interpoſés entre le ſoleil & la terre, produiſent ſur la terre des ombres, qui l'obſcurciſſent par eſpace; l'effet que produit le ſoleil ſur ces eſpaces qui en reſtent éclairés, s'appellent *accidens de lumiere*. Ces *accidens* produiſent des effets merveilleux dans un tableau.

ACCIDENT, en Médecine, eſt la même choſe que ſymptôme, & ſe dit de tout ce qui arrive de nouveau à un malade, ſoit en bien, ſoit en mal. *Symptoma.* Le remède travailla de telle ſorte, que les *accidens* qui s'enſuivirent, fortifierent l'accuſation. VAUG. Cette plaie ſe pourra guérir, s'il ne ſurvient point d'*accident*; c'eſt-à-dire, de fièvre, d'inflammation, ou d'autre ſymptôme.

☞ ACCIDENT, ſe dit auſſi en fauconnerie. Les oiſeaux de proie ſont ſujets à pluſieurs *accidens*, c'eſt-à-dire, maladies, bleſſures.

☞ ACCIDENT, ſignifie auſſi les circonſtances & les incidens d'une action. Quand Sapho veut exprimer les fureurs de l'amour, elle ramaſſe de tous côtes les *accidens* qui ſuivent & qui accompagnent cette paſſion: & remarquez que de tous ces *accidens*, elle choiſit ceux qui marquent davantage l'excès & la violence de l'amour. FOIT.

PAR ACCIDENT, maniére de parler adverbiale. *Fortuitò.* Elle marque une choſe arrivée par malheur, ou par un événement qu'on ne devoit pas naturellement attendre. Le Prince a l'humeur bienfaiſante, & s'il fait du mal, ce n'eſt que *par accident.* En termes de Philoſophie, *par accident*, *per accidens*, ſignifie ce qui ne ſuit pas de la nature d'une choſe, mais de quelque qualité accidentelle qu'elle a, & il eſt oppoſé à *de ſoi*, *perſe*, autre maniére de parler qui marque ce qui ſuit de l'eſſence & de la nature d'une choſe. Ainſi le feu brûle de ſoi, *perſe*, & en tant qu'il eſt feu, & non pas *par accident*; mais un fer, même chaud, ne brule que *par accident*, par une qualité accidentelle qui lui eſt ajoutée, & non pas de ſoi & en tant qu'il eſt fer.

ACCIDENTEL, ELLE. adj. Qui n'eſt pas de l'eſſence d'une choſe, ce qui eſt indifférent à un ſujet. *Adventitius.* La blancheur eſt *accidentelle* au marbre, la chaleur au fer.

☞ ACCIDENTEL, ſe dit encore en phyſique d'un effet qui arrive, ou d'une cauſe qui agit par accident, pour ainſi dire, ſans être, ou du moins ſans paroître ſujette à des loix, ni a des retours réglés. Les vents, les pluies, *&c.* ſont les cauſes *accidentelles* du chaud & du froid.

POINT ACCIDENTEL. Terme de Perſpective, c'eſt un point dans la ligne horizontale, ou les projections des lignes paralleles entr'elles, mais non perpendiculaires à la peinture, ſe rencontrent. *Accidentale punctum.* HARRIS.

ACCIDENTELLEMENT. adv. Par accident. Ce n'eſt qu'*accidentellement* qu'un homme eſt blanc ou noir, grand ou petit. On ne s'en ſert guere qu'en termes de Philoſophie. *Accidentaliter*, *per accidens.*

☞ ACCINS & PRECLOTURES. Termes de droit, ſignifient les environs & prochaines clôtures de quelque lieu Seigneurial, qui appartiennent à l'amé, & ſont partie de ſon precipur.

ACCISE. ſ. f. Terme de Relation. C'eſt une certaine taxe, ou impôt qu'on leve dans les Provinces-Unies ſur le vin, la biere, & ſur la plûpart des choſes qui ſe conſument. On condamne à de groſſes amendes ceux qui fraudent les *acciſes*. Ce mot vient du Latin, diſent les Jéſuites d'Anvers, *Acta. Sanct. April.* T. III. p. 738, de *accidere*, tailler, parce que c'eſt une taille, un retranchement. On trouve en Latin moderne *Acciſia*, pour la taille.

ACCISME. ſ. m. Terme proverbial, qui ſignifie le refus diſſimulé des choſes dont on a le plus d'envie. Les filles répondent ordinairement par un *acciſme*, lorſqu'on leur parle de mariage. Ce mot vient d'une femme nommée *Acco*, qui avoit accoutumé de refuſer les choſes dont elle avoit le plus d'envie. MORERI, au mot *Acco.*

ACCLAMATION. ſ. f. Cri de joie ou d'applaudiſſement par lequel le peuple témoigne ſon eſtime ou ſon approbation. *Acclamatio.* Le Roi entra dans la ville parmi les applaudiſſemens & les *acclamations* du peuple. ABLANC. Les ſoldats ne purent retenir les pleurs, ni les *acclamations* par leſquelles une multitude exprime ſes mouvemens. VAUG. Aux avénemens des Princes, & à leurs premières entrées dans les villes, les peuples ont accoutumé de faire des *acclamations* & des réjouiſſances publiques. Dans le Code Theodoſien, L. VII, il eſt fait mention des *acclamations* du peuple Romain, aux entrées des Empereurs Auguſte & Conſtantin. DE ROCH. Voici quelques formules de ces *acclamations*, que l'Antiquité nous a conſervées: Que les Dieux vous conſervent pour nous, votre ſalut, notre ſalut: *Dii te, nobis ſervent, veſtra ſalus, noſtra ſalus.* En vous, ô Antonin, & par vous, nous avons tout. *In te omnia, per te omnia habentur, Antonine.* LAMPRID. Lorſqu'Agrippine entra dans Rome, les peuples crioient qu'elle étoit l'honneur de la patrie, le ſeul ſang d'Auguſte, le ſeul modéle de l'antiquité, & faiſoient des vœux pour ſes enfans. TACIT. *Annal.* L. III. C. 4. Lampridius dit qu'à l'entrée d'Alexandre Sevère les peuples crioient *Salve, Roma, quia ſalvus Alexander!* O Rome, ſoyez ſauve, puiſqu'Alexandre eſt ſauf. Les Hebreux crioient *Hoſanna.* Les Grecs Ἀγαθὴ τύχη, c'eſt-à-dire, bonne fortune. DE ROCH. *Voyez* Juſte. Lipſe, *Elect. L. II. C. 10*, & Lyncæus, *Jus Public. Imper. L. II. C. 5.* Anciennement on ſe ſervoit d'*acclamation* & d'*applaudiſſement* dans les égliſes, comme dans les théatres: les Magiſtrats, les Evêques, étoient élus autrefois par les ſuffrages, & les *acclamations* publiques. Dans les Conciles on s'en eſt auſſi ſouvent ſervi, ſoit pour ſouhaiter de longues années aux Empereurs, ſoit pour opiner

☞ ACCLAMATION, ſelon les Auteurs du grand Vocabulaire, ſe dit quelquefois de l'élevation d'un ſujet à quelque dignité importante. Non, l'*acclamation* n'eſt

point l'élevation d'un sujet à une dignité importante. Il seroit ridicule de dire l'*acclamation* du Pape, de l'Empereur, &c. le fit tel jour. Le mot d'*acclamation* signifie seulement la maniere de donner son suffrage, usitée autrefois dans quelques occasions, & les applaudissemens qui accompagnoient l'élection du sujet. Plusieurs Empereurs ont été élus par *acclamation*.

On dit, Elire par *acclamation*, quand les voix se réunissent tout d'un coup pour l'élection d'un Sujet. Acad. Fr. Un avis, une loi passent par *acclamation*, quand l'avis ou la loi sont reçus & approuvés dès qu'ils sont proposés.

ACCLAMPER. v. a. Terme de Marine. C'est fortifier un mât par des clamps, qui sont des pièces de bois qu'on y lie, qu'on y attache pour opposer plus de resistance au vent.

☞ ACCLAMPÉ, ÉE. part. Un mât *acclampé*, auquel on a attaché des pièces de bois par les côtés, pour le fortifier.

ACCOIL, ou ACCUEL. s. m. Vieux mot qui signifioit *accueil*.

ACCOILLIR. Vieux v. a. Accueillir quelqu'un.

ACCOINTABLE, adj. Vieux mot. Gracieux, accostable.

A lui se tint ung Jouvencel
Accointable, *très-gent & bel.*
Gloss. du Roman de la Rose.

ACCOINTANCE. s. f. Vieux mot. Habitude, commerce, ou familiarité qu'on a avec une personne. *Commercium, consuetudo.* Il ne faut avoir aucune *accointance* avec des gens de mauvaise vie.

Le bel esprit au siècle de Marot,
Des grands Seigneurs vous donnoit l'accointance.
Des Houl.

Ce mot désigne souvent un commerce illicite entre des personnes de différent sexe, principalement au Palais.

ACCOINTER. v. a. Vieux mot, & hors d'usage, qui signifioit, *hanter* quelqu'un, faire société avec lui. *Habere commercium, inire consuetudinem.* On le dit aussi avec le pronom personnel. Il s'est *accointé* de cette fille, pour dire, il la voit un peu trop familierement.

ACCOISEMENT. s. m. Calme. Terme de Medecine. Il n'est d'usage que dans cette phrase, l'*accoisement* des humeurs, & signifie alors la cessation d'un mouvement excessif, excité en elles par quelque cause que ce soit.

ACCOISER, v. a. Vieux mot, qui signifioit, calmer, appaiser, rendre coi. *Placare, mulcere.* La tempete après avoir duré six heures, s'*accoisa* un peu. La sédition fut *accoisée* par l'adresse d'un tel Magistrat. Ce terme est usité en Médecine, où l'on dit *accoiser* les humeurs. On le dit aussi avec le pronom personnel. Les humeurs s'*accoisent*.

ACCOISÉ, ÉE. part.

ACCOLADE. s. f. Embrassement, caresse qu'on fait en sautant au cou de quelqu'un en l'embrassant. *Amplexus, complexus.* Les amis qui ont été long-temps sans se voir, se font mille embrassades & *accollades*.

☞ Accolade. Terme d'ancienne Chevalerie. Cérémonie qui se pratiquoit anciennement en conférant un ordre de Chevalerie, dans le temps où les Chevaliers étoient reçus en cette qualité par les Princes Chrétiens. Elle consistoit en ce que le Prince armant le nouveau Chevalier, l'embrassoit en signe d'amitié, & lui donnoit sur l'épaule trois petits coups du plat d'une épée. Grégoire de Tours rapporte que les Rois de la premiere race donnoient le baudrier & la ceinture dorée aux Chevaliers, & les baisoient à la joue gauche. Le Chevalier qui recevoit l'*accolade*, étoit nommé Chevalier d'armes, *miles*, parce qu'il entroit par-là en possession de faire la guerre, dont l'épée, le heaume, &c. étoient les symboles. On y ajoutoit le collier, comme la marque la plus brillante de la Chevalerie. Ceux qui avoient été ainsi reçus Chevaliers, avoient seuls le droit de porter l'épée & de chausser des éperons dorés. C'est pourquoi on les nommoit *équites aurati*, au lieu que les Ecuyers ne pouvoient porter que des éperons argentés. *Donner, recevoir l'accolade.*

Accolade, dans un compte, c'est un trait de plume qui joint plusieurs articles pour n'en faire qu'un.

☞ Accolade, en Musique, trait tiré à la marge de haut en bas, par lequel on joint ensemble dans une partition les portées de toutes les différentes parties.

Accolade, se dit aussi de deux lapreaux qu'on fait, qu'on présente joints ensemble.

On dit en plaisantant: Donner l'*accolade* à une bouteille, à un flacon.

☞ ACCOLAGE. s. m. mieux qu'ACCOLLAGE, Terme de Vigneron. Travail qui consiste à attacher les sarmens aux échalas.

ACCOLER. v. a. Embrasser quelqu'un en lui mettant les bras sur le cou pour le baiser, le caresser. *Amplecti, complecti.* Ce mot est composé de *col*, & vient de *ad*, & de *collum*. Il se dit le plus souvent en riant. Ces deux amis s'*accolent* toutes les fois qu'ils se rencontrent.

Accoler, Embrasser le cou.

Et sa charpax sur son dos légérement s'élance,
L'accole, & de ses bras le serre étroitement.

Accoler *la cuisse*, *accolor* la botte à quelqu'un, lui embrasser la botte ou la cuisse: ce qui est une marque de soumission & d'infériorité.

Accoler, en termes de Pratique, signifie faire un trait de plume en marge d'un compte, d'un memoire, d'une déclaration de dépens, qui marque qu'il faut comprendre plusieurs articles sous un même jugement, & les comprendre dans une même supputation pour n'en faire qu'un seul. *Multa in unam rediger.*

On dit en Charpenterie, *Accoler* une pièce de bois, pour la guinder. *Accoler* deux ou plusieurs pièces de charpente, les unir ensemble, sans aucun assemblage, pour les fortifier les unes par les autres, & leur donner la force nécessaire pour le service qu'on en veut.

☞ Accoler. Terme de Jardinage & d'Agriculture, attacher quelque chose avec de la paille, de l'osier, ou du jone à quelque corps solide. Il faut *accoler* les branches des plantes sarmenteuses, parce qu'elles sont trop foibles pour se soutenir d'elles mêmes. On *accole* la vigne, ou les branches d'arbres à un échalas, ou sur un treillage, afin que, par ce travail, donnant plus d'air aux fruits & aux raisins, ils puissent parvenir à une maturité parfaite.

Accoler, signifie en termes de cuisine, joindre deux lapreaux ensemble pour en servir une *accolade*. *Componere.*

ACCOLÉ, ÉE. part & adj. En termes de Blason, se prend en quatre sens differens. On le dit des animaux qui ont des colliers ou des couronnes passées au cou. *Torquatus.* Ainsi on dit, un lion de sable armé, lampassé, & *accolé* d'or. On s'en sert aussi en blasonnant les armes de Navarre, qui sont de gueules aux rais d'escarboucle *accolés* & pommetés d'or.

Accolé, se dit aussi des choses entortillées à d'autres, comme d'un serpent à un arbre, ou à une colonne, ou de toute autre chose qui est entourée de lierre; d'un sep de vigne à un échalas; d'une givre, *Alligatus.*

Accolé, se dit encore de deux écus qui sont joints ensemble, & attachés par les côtés. *Scutum scuto annexum, adjunctum.* Ainsi les écus de France & de Pologne étoient *accolés* sous une même Couronne du temps de Henri III, ceux de France & de Navarre depuis Henri IV. Les écus de Léon X & de François I. sont en tête du Concordat en deux Ecussons *accolés*: ils le sont pareillement dans le sceau dont il est scellé. Les femmes *accolent* aussi leurs écus à ceux de leurs maris.

On dit aussi que des fusées, des losanges & des macles sont *accolées*, quand elles se touchent de leurs flancs, ou de leurs pointes sans remplir tout l'écu. On se sert aussi de ces termes pour les clefs, bâtons, masses, épées, bannières, & autres choses semblables qu'on passe en sautoir derrière l'écu.

ACCOLURE. ſ. f. Terme de jardinage. Lien de paille, ou d'autre choſe, dont les vignerons ſe ſervent pour accoler les vignes. *L'accolure* n'eſt pas une marchandiſe bien chère.

Ce mot ſignifie auſſi l'action d'*accoler*.

☞ ACCOLURE. Terme de rivière. Pièce de bois ſervant dans la compoſition d'un train.

ACCOMBA. Ville du Peloponèſe, ou de la Morée. *Hypania*. Elle eſt dans le Belvedère, au quartier que l'on nommoit autrefois l'*Elide*, près de la rivière de Diagon, qui, quelques lieues au deſſous, ſe décharge dans l'Alphée.

ACCOMMODABLE, adj. m. & f. ſe dit en matière de différent; qui ſe peut terminer, ajuſter, pacifier. *Quod componi, conciliari facilè poteſt.* Cette querelle eſt venue de rien, elle eſt *accommodable*. Les différens en matière de Religion ne ſont guère *accommodables*.

ACCOMMODAGE. ſ. m. Travail ou ſalaire de ceux qui apprêtent, qui accommodent les viandes. *Operæ, laboris merces.* Quand on porte des viandes au cabaret, il en faut payer l'*accommodage*, les ſauces, l'apprêt.

On le dit auſſi chez les Perruquiers & les coiffeuſes: c'eſt l'action d'arranger les boucles d'une tête, ou d'une perruque. Payer l'*accommodage* de ſa perruque.

ACCOMMODANT, ANTE, adj. Qui eſt facile, complaiſant, qui veut bien ce que les autres veulent, avec qui l'on peut traiter aiſément. *Commodus.* Vous aurez bientôt conclu votre marché avec cet homme-là, il eſt fort *accommodant*. Votre humeur ſi égale, ſociable, & ſi *accommodante* me charme. COST.

ACCOMMODATION. ſ. f. Terme de Palais. Accord qui ſe fait à l'amiable. *Compoſitio.* Ce procès eſt ſi embrouillé, qu'il n'y a pas moyen d'en ſortir que par voie d'*accommodation*. On ne s'en ſert plus. Il faut dire, *accommodement*.

On le dit auſſi figurément de la conciliation des Loix, des paſſages des Auteurs qui ſemblent être contraires. *Conciliatio.* Le plus grand ſoin des Commentateurs eſt de trouver l'*accommodation* des textes de leurs Auteurs qui ſe contrarient. *Conciliation* eſt meilleur, & ſeul en uſage.

ACCOMMODATION. Terme de Philoſophie. *Accommodatio.* Connoître par *accommodation*, c'eſt connoître une choſe par l'idée d'une autre. Terme barbare de l'école.

ACCOMMODEMENT. ſ. m. Ajuſtement, ce qui rend une choſe plus commode, ou qui la met en meilleur ordre. *Conveniens rerum diſpoſitio, collocatio.* Je ne louerai point votre maiſon, que vous n'y ayiez fait tels & tels *accommodemens*.

ACCOMMODEMENT, ſignifie auſſi, accord, traité pour finir un procès, ou un différent à l'amiable. Accord qu'on fait avec ſa partie ſur un procès pour le terminer, ou ſur quelque conteſtation qui n'eſt pas encore portée en Juſtice, pour prévenir tout procès qui en pourroit naître. *Compoſitio, reconciliatio.* Ces parties ſont en voie, en termes d'*accommodement*. Cet homme n'eſt point chicaneur, il eſt homme d'*accommodement*. Il eſt porté naturellement à l'*accommodement*; il entre volontiers en *accommodement*; il écoute tous les moyens d'*accommodement*. Dans les *accommodemens* l'on cherche d'ordinaire des termes foibles, pour l'honneur de celui qui fait ſatisfaction. BOUH. Cet acte d'hoſtilité a rompu l'*accommodement* qu'on avoit ménagé. Ils ont fait un *accommodement* plâtré. ACAD. FR. Il ſe prend encore pour *tempérament, moyens* de conciliation, *expédiens* qu'on trouve pour concilier les eſprits, & terminer les affaires. Il y auroit un *accommodement* à propoſer, ſi les intéreſſés y vouloient conſentir; c'eſt-à-dire, un moyen, & un adouciſſement pour les concilier.

Le ciel défend de vrai certains contentemens.
Mais on trouve avec lui des accommodemens.
MOLIERE.

Un négociateur qui a ſes ordres de la Cour, feint cependant quelquefois de ſe relâcher de lui-même, & comme par un eſprit d'*accommodement*. LA BRUY.

On dit proverbialement, que le meilleur procès ne vaut pas le plus mauvais *accommodement*.

ACCOMMODER. v. a. Rendre une choſe facile, commode, la réparer. *Aptare, reparare, reficere.* On a donné ordre pour *accommoder* les chemins. Il faut *accommoder* cette ſelle, la remboutrer, la rendre moins dure, & plus commode.

ACCOMMODER, ſignifie auſſi, arranger, mettre en ordre, en bon état. *Componere, concinnare.* Il a pris grand ſoin d'*accommoder* ſa chambre, ſon cabinet; d'orner, d'*accommoder* ſon jardin, ſa maiſon.

On le dit auſſi des choſes qui regardent l'ornement de la perſonne. *Comere.* Cette femme eſt toujours deux heures à s'*accommoder*; c'eſt-à-dire, à s'ajuſter & à ſe parer. Ce Barbier *accommode* bien la perruque, les cheveux.

ACCOMMODER, ſignifie auſſi, préparer, apprêter, aſſaiſonner. *Parare, apparare, inſtruere, condire.* Ce Cuiſinier *accommode* fort bien à manger. On eſt fort bien *accommodé* dans cette hôtellerie; c'eſt-à-dire, on y eſt bien traité, & bien ſervi. A quelle ſauce voulez-vous qu'on *accommode* ce poiſſon.

ACCOMMODER, ſe dit auſſi en parlant de ce qui eſt à la bienſéance, au voiſinage de quelqu'un. *Convenire.* Cette terre *accommoderoit* bien cette Seigneurie, parce que l'une releve de l'autre. Vous ferez aiſément marché avec ce curieux, tout l'*accommode*.

ACCOMMODER, ſignifie, preſqu'en même ſens, *traiter, acheter, prêter, permuter.* Si vous voulez m'*accommoder* de cette terre, je l'acheterai. Si vous voulez m'*accommoder* de quelque argent, vous me ferez plaiſir.

ACCOMMODER, ſignifie auſſi debrouiller ſes affaires, les rétablir, faire fortune, gagner du bien, *reparare, reſtituere, rem facere.* Cet homme s'eſt bien *accommodé* dans cette charge: il étoit gueux, il a bien *accommodé* ſes affaires. Il eſt du ſtyle familier.

ACCOMMODER, ſignifie auſſi terminer un procès à l'amiable, & mettre les perſonnes d'accord. *Controverſiam dirimere, componere. Accommoder* une affaire, une querelle. Ils étoient prêts à ſe battre, on les a *accommodés*.

On le dit auſſi des Loix, des paſſages des Auteurs & autres choſes qui ſemblent ſe contrarier, & que l'on cherche à concilier. *Conciliare.* Comment *accommodez*-vous cette Loi du Digeſte avec cet autre du Code? Comment *accommodez*-vous la dévotion avec la coquetterie? Il y a des dévots qui *accommodent* la Religion à leur intérêt.

ACCOMMODER, ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel, & ſignifie être facile, commode dans la négociation, dans la manière de vivre. *Fingere, accommodare ſe ad voluntatem, &c.* Il y a plaiſir de traiter avec cet homme-là; c'eſt un homme d'un eſprit aiſé, & d'une humeur agréable, qui s'*accommode* à tout. En ce ſens on dit auſſi, qu'un homme ſage doit s'*accommoder* au temps. *Servire tempori, &c.* C'eſt-à-dire, ſe conformer à l'uſage, aux lieux, aux humeurs, à la volonté, à la capacité des perſonnes à qui il a affaire, pour vivre en repos, & dans l'eſtime publique. La ſcience d'un homme ſage eſt de s'*accommoder* au temps. LE GEND. Il faut que la raiſon s'*accommode* à la ſenſibilité de la nature, & que dans les extrêmes déplaiſirs elle lui laiſſe verſer des pleurs. CAIL. Pour être heureux par les paſſions, il faut que toutes celles que l'on a s'*accommodent* les unes avec les autres. FONTEN. Les ſoupirs & les langueurs ne s'*accommodent* point à la fierté d'un Héros. CAIL. C'eſt-à-dire, qu'ils ne compatiſſent point enſemble. Saint Ignace diſoit qu'il ne faut pas *accommoder* les affaires à ſoi, mais qu'il faut s'*accommoder* aux affaires. BOUH. Quand on n'a pas de quoi s'*accommoder*, il faut s'*accommoder* de ce qu'on a. R.

S'ACCOMMODER, avec la particule *de*, ſignifie *trouver* une choſe bonne, commode, ou du moins ne la trouver pas mauvaiſe, s'en ſervir, en uſer volontiers. *Convenire, uti, adhibere.* Je ne ſaurois m'*accommoder* de ce valet, pour ſignifier, je ne puis m'en ſervir. On dit qu'un homme ne s'*accommode* pas de toutes ſortes de perſonnes, pour dire, que toutes perſonnes ne lui plaiſent pas; qu'il s'*accommode* dans un lieu, pour exprí-

mer qu'il s'y trouve bien. *Je me m'accommode* point de la ſolitude, ce genre de vie eſt trop ennuyeux. Le P. Malebranche penſoit trop ſubtilement pour s'*accommoder* de penſées qui ſont naturelles. LA BRUY. Socrate, dont la vertu n'étoit point farouche, s'*accommodoit* de l'innocente joie des feſtins. M. SCUD.

ACCOMMODER, avec le nom perſonnel, ſignifie encore *prendre* ſans façon, s'approprier les choſes un peu hardiment. *Uſurpare, vindicare.* Cet homme s'*accommode* de tout ce qu'il trouve; c'eſt-à-dire, il s'en ſaiſit, il s'en empare. On dit auſſi, voyez comme il s'*accommode*; pour exprimer, qu'il prend ſes commodités avec beaucoup de liberté.

ACCOMMODER, ſe prend quelquefois à contreſens, & en mauvaiſe part, & ſignifie *maltraiter*, ou de paroles, ou de coups; *gâter*, mettre en déſordre & en mauvais état. *Malè habere.* Il eſt tombé entre les mains de voleurs, d'aſſaſſins, qui l'ont *accommodé* d'une étrange manière. Il eſt tout couvert de boue, le voilà mal *accommodé.* Bon Dieu! comme il s'eſt *accommodé.* En quel état il s'eſt mis. Expreſſions familières. On dit populairement, je vais *l'accommoder* de toutes pièces. ABLANC. Dans le jugement de ce procès il a été mal *accommodé*; il y a eu de ſévères condamnations contre lui.

On dit auſſi par raillerie, d'un homme qui s'eſt enivré, qu'il s'en eſt donné, qu'il s'eſt *accommodé* de la belle manière; pour dire, qu'il en a pris avec excès.

ACCOMMODER, ſe dit proverbialement dans ces phraſes. On l'a *accommodé* tout de rôti, pour dire, on l'a fort maltraité. On dit auſſi, *accommodez-vous*, le pays eſt large; pour ſe moquer d'un homme qui ſe met à ſon aiſe, qui prend ſes commodités ſans beaucoup de cérémonie.

ACCOMMODÉ, ÉE. part. *Compoſitus.* Un procès *accommodé.* Un homme aſſez *accommodé* des biens de la fortune. *Dives.* MASC.

☞ ACCOMPAGNAGE. ſ. m. Terme de ſoierie. Trame fine, de même couleur que la dorure, dont l'étoffe eſt brochée, ſervant à garnir le fond ſous lequel elle paſſe, pour empêcher qu'il ne paroiſſe au travers de cette même dorure, ce qui en diminueroit l'éclat & le brillant.

ACCOMPAGNATEUR. ſ. m. Terme de Muſique. Celui qui dans un concert joue de quelque inſtrument de Muſique, en accompagnant la voix des chanteurs ou des chanteuſes. A l'aide de cette nouvelle methode on peut devenir ſavant Compoſiteur & habile *Accompagnateur*, même ſans ſavoir lire la Muſique. M. RAMEAU. *Merc. Fév. 1732.*

ACCOMPAGNEMENT. ſ. m. Action par laquelle on accompagne. *Comitatus.* L'*accompagnement* du Saint Sacrement, quand on le porte aux malades, eſt une action pieuſe, & qui édifie. Dans ce ſens l'on ne s'en ſert guère que pour des cérémonies. Le Prince de C. fut chargé de l'*accompagnement* de la Princeſſe. Ac.

ACCOMPAGNEMENT, ſe dit auſſi de choſes qui en accompagnent une autre, & qui en ſont regardées comme une ſuite néceſſaire, ou pour l'ornement, ou pour l'agrément, ou pour la ſymétrie. *Adjuncta.* Il ne manque à cette maiſon qu'un bois de haute futaie pour ſon *accompagnement.* Cette chambre eſt belle, mais elle n'a pas ſes *accompagnemens.* S. EVR.

☞ ACCOMPAGNEMENT, ſe dit en Peinture, à peu-près dans le même ſens, des objets qui ſont ajoutés ou pour l'ornement, ou pour la vraiſemblance.

☞ ACCOMPAGNEMENT *en Muſique*, ſe dit des accords dont on accompagne la voix qui chante le ſujet, ou l'inſtrument qui le joue. L'*accompagnement* du clavecin, de la viole. L'*accompagnement* ſoutient la voix, & ſert à la faire paroître. Apprendre, ſavoir l'*accompagnement.*

ACCOMPAGNEMENT, en termes d'Organiſtes, ſe dit de divers jeux qu'on touche pour *accompagner* le deſſus comme le bourdon, la montre, la flûte, le preſtant, &c. *Concentus.*

ACCOMPAGNEMENT, eſt auſſi un terme de Blaſon, & ſe dit de tout ce qui eſt autour de l'Ecu, pour lui ſervir d'ornement, le pavillon, le cimier, les ſupports, &c. *Stipatio.*

ACCOMPAGNER. v. a. Marcher de compagnie avec un autre. *Comitari.* Un Religieux doit être toujours *accompagné* d'un Frère. Cette femme jalouſe *accompagne* par-tout ſon mari.

Ce verbe eſt employé dans pluſieurs acceptions, qui ne ſont diſtinguées que par des nuances très-légères.

☞ ACCOMPAGNER. Suivre par honneur. La Nobleſſe accompagnoit le Gouverneur de la Province. On *accompagne* le Saint Sacrement.

☞ ACCOMPAGNER. Conduire en cérémonie. *Deducere.* C'eſt un Prince qui *accompagne* l'Ambaſſadeur à l'Audience.

☞ ACCOMPAGNER. Reconduire une perſonne dont on a reçu viſite: ce Préſident a *accompagné* cette Dame juſqu'à ſon carroſſe.

ACCOMPAGNER, ſe dit généralement de la ſuite, du cortége, de l'eſcorte qu'on donne à quelqu'un, ou pour l'obſerver, ou pour lui faire honneur, ou pour l'aider en ſa marche. C'eſt en ce ſens qu'on dit *accompagner* le Saint Sacrement, quand on le porte aux malades. Rodolphe, Comte de Habsbourg, rencontrant à la campagne un Curé, qui portoit le Saint Viatique à un malade par des chemins très-mauvais, lui donna ſon cheval, & *accompagna* le Saint Sacrement à pied. C'eſt à cette action de pieté qu'on attribue ſon élévation, & celle de la Maiſon d'Autriche, dont il eſt le chef. On a remarqué que le Roi fit quelque choſe de ſemblable peu de temps avant que le Duc d'Anjou parvint à la Couronne d'Eſpagne. Ce Seigneur marche toujours *accompagné* de ſix Gentil hommes, &c. Les Maréchaux de France envoient un garde à ceux qui ont querelle, pour les *accompagner* par-tout. Quand le Roi alla à la conquête de Flandre, il étoit bien *accompagné*, il avoit une nombreuſe armée. On envoya un corps de Cavalerie pour *accompagner* ce convoi, c'eſt à dire, pour l'eſcorter.

ACCOMPAGNER, ſe dit auſſi de ce qui orne ou décore quelque choſe, & qui eſt bien aſſorti. Dans ce ſens, on le joint avec *bien. Condecorare.* Ces deux pavillons *accompagnent* bien ce bâtiment, ils font une belle ſymétrie. Cette garniture *accompagne* bien ſon habit, cela eſt bien aſſorti. Lorſqu'elle joue, le théorbe *accompagne* parfaitement ſon chant; mais ſa perſonne *accompagne* encore mieux le théorbe. LE CH. D'H.

On dit dans ce ſens, que les cheveux *accompagnent* bien le viſage.

ACCOMPAGNER, ſe dit figurément en choſes morales, de ce qui eſt joint enſemble. *Conjungere, conjungere.* Il *accompagne* tout ce qu'il dit de tant de graces & de tant d'honnêtetés, que cela gagne les cœurs. La colère & l'emportement *accompagnent* d'ordinaire le jeu. S. EVR. L'admiration qu'on a pour les actions glorieuſes, eſt ſouvent *accompagnée* d'un ſecret dépit de n'en pouvoir faire autant. COST. Il a *accompagné* le compliment qu'il lui a fait faire d'un preſent conſidérable. La vieilleſſe, par les infirmités qui l'*accompagnent*, reſſemble plus à la mort qu'à la vie. ABLANC.

ACCOMPAGNER, en termes de Muſique, ſe dit de celui qui joue du clavecin dans un concert, ou de celui qui joue de la flûte, ou du violon, ou de quelque autre inſtrument, pendant que quelqu'un chante, ou que quelque inſtrument joue le ſujet. C'eſt une ſcience particulière, de bien *accompagner* une voix. Un habile Muſicien *accompagne* de genie, & ſur le champ, toutes ſortes d'airs.

☞ ACCOMPAGNER *en Peinture.* Ce Peintre *accompagne* bien ſes tableaux. *Voyez* ACCOMPAGNEMENT en Peinture.

☞ ACCOMPAGNER. Terme de Soierie, ſignifie l'action de paſſer *l'accompagnage.* Voyez *ce mot.*

s'ACCOMPAGNER. v. récip. Mener quelques gens avec ſoi pour quelque deſſein. Il ſe prend le plus ſouvent en mauvaiſe part. Il s'*accompagna* de gens de main pour faire ce coup-là. Il ſe dit peu.

ACCOMPAGNÉ, ÉE. part.

ACCOMPAGNÉ, en termes de Blaſon, ſe dit, lorſqu'autour d'une pièce principale, comme le ſautoir, la bande, la faſce, le chevron, le croiſſant, le lion, l'aigle, &c. il y a pluſieurs autres pièces qui ſont auprès en ſeantes par-

titions. De Neufville Villeroi porte d'azur au chevron d'or, *accompagné* de trois croix ancrées de même. On le dit particulièrement des croix, fautoirs, chevrons, perles, &c. quand ces choſes ſont également diſpoſées dans les quatre cantons de l'ecu qu'elles laiſſent vides.

ACCOMPLIR. v. a. Achever entièrement, mettre une choſe en un état où il n'y ait plus rien à deſirer. *Perficere.* Ce ſoldat a *accompli* le temps de ſon ſervice. Ce Religieux a *accompli* le temps de ſon noviciat. Il reviendra quand il aura *accompli* le temps de ſon banniſſement.

☞ ACCOMPLIR, ſynonyme d'effectuer. *Accomplir* ſa promeſſe, ſon vœu. Exécuter ſes promeſſes, les obligations qu'on avoit contractées. *Promiſſa exſolvere. Accomplir* un mariage. *Accomplir* un traité. Notre Seigneur a *accompli* toutes les Prophéties. Dieu lui donna des enfans pour *accomplir* ſes déſirs, & lui ôta pour éprouver ſa reſignation. FLEUR. *Accomplir* la loi, faire ce qu'elle exige. *Accomplir* ſes obligations, faire ce que le devoir exige de nous.

☞ ACCOMPLIR, eſt auſſi réciproque dans le ſens d'effectuer. Ce mariage n'a pû s'*accomplir*. Toutes les Prophéties s'*accomplirent* dans la perſonne du Sauveur.

ACCOMPLI, IE. part. & adj. Achevé, parfait. *Perfectus, abſolutus.* Le temps eſt *accompli*. Il a fait un ouvrage *accompli*. Ce Seigneur eſt *accompli*, pour dire, il a toutes ſortes de perfections & de bonnes qualités. Il faut avoir 25 ans *accomplis* pour être en majorité.

ACCOMPLISSEMENT. ſ. m. Ce qui rend la choſe accomplie; exécution, ſuccès d'une choſe qu'on ſe propoſoit de faire ou qu'on avoit entrepriſe. *Perfectio, abſolutio.* Nous avons l'*accompliſſement* de nos vœux; c'eſt-à-dire, tout ce que nous avons ſouhaité. Les inſtructions de l'Egliſe tendent à porter les fidèles à l'*accompliſſement* de la Loi de Dieu. PORT-R. Lycurgue ordonna que les nouveaux mariés ne ſe viſſent qu'à la dérobée, afin d'empêcher le dégoût qui ſuit l'entier *accompliſſement* de nos déſirs. ABLANC. Voyez un heureux, & qu'elle ſénérite l'*accompliſſement* de ſes deſſeins répand ſur ſon viſage. LA BRUY. Ce mot vient du Latin, *ad* & *complere*, remplir.

ACCON. Terme de Marine. Petit bateau à fond plat, dont on ſe ſert pour aller ſur les vaſes, lorſque la mer eſt retirée. *Voyez* ACON.

ACCONDUIRE. v. a. Amener. *Adducere.* Il ne ſe dit plus.

ACCOQUINANT, ANTE. adj. verbal. Qui accoquine, qui attire. Le feu eſt *accoquinant*. Une vie *accoquinante*.

☞ ACCOQUINER, & mieux ACOQUINER. v. a. Amuſer, attacher trop à quelque choſe, accoutumer à une vie libertine, fainéante. On le dit auſſi avec le pronom perſonnel. *Tradere ſe ludo, voluptati, inertiæ.* La lecture des Romans *accoquine* l'eſprit, pour dire, elle l'amuſe, elle l'attache. Le feu *accoquine*, il rend les gens pareſſeux, fainéans. Cet homme s'eſt *acoquiné* au jeu, avec cette femme. Il n'eſt que du diſcours familier, & ſe dit toujours en mauvaiſe part. On le dit auſſi de quelques animaux domeſtiques. Il ne faut pas qu'un chien de chaſſe s'*accoquine* à la cuiſine. Ce mot, quand il eſt joint avec le pronom perſonne, régit le verbe à l'infinitif avec la particule *à*. Quand on s'eſt une fois *acoquiné* à faire des vers, l'on ne peut plus s'appliquer à autre choſe. S. EVR. Ce mot vient de *coquus*, parce que les fainéans ſe plaiſent fort à la cuiſine, ou plutôt de *coquin*, dont nous donnerons l'étymologie en ſon lieu, & ſignifie proprement devenir *coquin*, ſoit en général, ſoit à l'égard de quelque choſe en particulier.

ACCOQUINÉ, E. part.

☞ ACCORD. ſ. m. En Juriſprudence, ſynonyme d'*accommodement*. Convention faite entre les parties pour terminer un différent à l'amiable. *Pactio, conventum.* Ces parties ont fait, paſſé, ſigné un *accord*. Il y a eu *accord* entre les parties.

☞ ACCORD, en ce ſens ſe dit des affaires légères & particulières: dans les grandes on ſe ſert du mot de tranſaction ou de *traité*. Accommodement eſt le terme générique qui ſe dit de tout cela. L'*accord* différe de la tranſaction, en ce que les tranſactions ſe font moyennant une choſe donnée, promiſe ou retenue; & l'*accord* qu'on appelle en droit *nudum pactum*, ſe fait ſans ſe rien demander l'un à l'autre.

☞ ACCORD, ſynonyme de réconciliation. Accommodement qui ſe fait entre des perſonnes qui étoient mal enſemble. *Reconciliatio.* Un *accord* doit ſe faire ſans tant d'exactitude & de précaution. On le rend plus aſſuré. *Bellum finire cupienti*, dit un ancien, *opus erat decipi.* Il faut ſouvent ſe laiſſer tromper pour ſortir d'affaire. DE ROCH. Les *accords* qui ſe font par néceſſité, ne durent pas; le repentir les ſuit, & fait renouveller les querelles en peu de temps.

☞ ACCORD, ſynonyme de bonne intelligence, conformité d'eſprit & de volonté, qui ſe trouve entre ceux qui vivent enſemble. *Conſenſio.* On dit de deux amis, qu'ils vivent dans un parfait *accord*. Ce mari & cette femme vivent dans un *accord* admirable.

☞ ACCORD, dans un ſens à peu-près ſemblable, conformité de ſentimens. *Conſenſus.* Tous les Philoſophes ne ſont pas d'*accord* ſur cette matière, ne ſont pas du même avis. Tout le monde demeure d'*accord*, tombe d'*accord*, eſt d'*accord* de cette vérité. Ils en ſont tous convenus d'un commun *accord*, *communi omnium conſenſu, unanimi conſenſu.*

Iris, dans notre querelle
Je n'examine point qui de nous deux a tort:
*De tout ce qui vous plaît je demeure d'*accord,
Et vous avez raiſon, puiſque vous êtes belle.

On dit abſolument, d'*accord*; pour dire, j'y conſens. Cela eſt vrai; je l'avoue.

On dit d'un homme qui conſent à tout ce qu'on veut, qu'il eſt de tous les bons *accords*. Cela eſt du ſtyle familier.

Corneille a dit dans le menteur: *mon affaire eſt d'accord*. Mauvaiſe expreſſion. Les hommes ſont d'*accord*; les affaires ſont accordées, accommodées, terminées.

Tomber d'*accord* eſt une expreſſion auſſi régulière & auſſi uſitée que demeurer d'*accord*, & être d'*accord*. Nous tombons d'*accord* de ce qu'on nous dit; en l'avouant & en l'approuvant. Son oppoſé eſt *conteſter*. On conteſte les choſes dont on ne veut pas tomber d'*accord*. Tomber d'*accord*, dit M. l'Abbé Girard, marque un peu d'averſion pour la diſpute. Les bonnes gens tombent d'*accord* de tout. *Voyez* CONSENTIR, ADHÉRER & ACQUIESCER.

☞ ACCORD, ſynonyme de proportion. *Conſenſus & convenientia.* Convenance, juſte rapport qu'il y a entre toutes les parties du même tout. Il y a un merveilleux *accord* entre toutes les parties de l'Univers, entre les parties du corps humain, d'un bâtiment.

☞ ACCORD, en muſique, conſonnance ou union de deux ſons agréables à l'oreille: union de deux ou pluſieurs ſons entendus à la fois, & formant enſemble une harmonie régulière. *Concentus, conſonantia. Accord* d'inſtrumens, de voix. *Accords* harmonieux, conſonnans, diſſonans. L'octave, la quinte ſont de bons *accords*. L'Organiſte joue le plain chant du petit doigt; & des autres il fait des *accords*.

On dit qu'un inſtrument n'eſt pas d'*accord*, quand il ne fait pas les conſonnances juſtes qu'on déſire, & que les cordes ne ſont pas montées juſte au ton où elles doivent être. On dit auſſi que des cordes ne tiennent pas d'*accord*, pour dire, qu'elles ne demeurent pas au ton où on les a miſes.

☞ ACCORD *d'orgue*, ſignifie auſſi la même choſe que partition, & l'*accord* reſpectif de tous les jeux.

☞ ACCORD, ſe dit auſſi de la poëſie & des vers. De charmans *accords*; d'agréables *accords*; de triſtes *accords*. Les *accords* de la lyre, en déſignant l'ode.

☞ ACCORD *en peinture*, ſignifie l'harmonie qui regne dans la lumiere & les couleurs d'un tableau. On dit un tableau d'un bel *accord*.

☞ ACCORDS, au plur. ſignifie la même choſe qu'*accordailles*. *Voyez* ce mot.

☞ ACCORDS ou ETAIES, en termes de marine, ſont de grandes pièces de bois dont on ſe ſert pour ſoutenir le navire que l'on conſtruit, tant qu'il eſt ſur le chantier. *Tigna.*

☞ ACCORD. Tirez d'*accord*, ou halez d'*accord*, termes de marine. Commandement aux matelots de roidir tous enſemble ſur une manœuvre. On dit dans un autre ſens, qu'une terre eſt *accord*, quand elle s'éleve perpendiculairement, & qu'on peut mouiller tout près. LE MANŒUVRIER.

ACCORDABLE. adj. Qui doit ou qui peut s'accorder. *Concedendus.* Cette grâce n'eſt pas *accordable*. Ce terme ne ſe trouve point dans le Dict. de l'Acad. auſſi eſt-il peu uſité. Les Vocabuliſtes auroient dû nous en avertir. A la façon dont ils l'expliquent, on le prendroit pour un terme d'un uſage ordinaire.

ACCORDAILLES. ſ. f. Il n'a point de ſingulier. Cérémonie qui ſe fait pour ſigner les articles, ou le contrat de mariage en préſence des parens, quand les parties ſont d'accord. *Sponſalia.* Ce mot eſt vieux, & ne ſe dit qu'au Palais. Hors de-là, on dit *accords*. Le peuple dit auſſi *accordailles*.

☞ ACCORDANT, ANTE. *Concors.* Terme de muſique, qui s'applique aux tons qui s'accordent bien. *Ad concentum aptus.* Il y a des tons *accordans*, & des tons *diſcordans*, &c. *ut* & *ſol* ſont des tons *accordans*. La Muſique conſiſte à bien choiſir les tons *accordans*, à les diſtinguer des diſcordans. Il y a des voix *accordantes* & diſcordantes.

ACCORDEMENT. ſ. m. Terme de Coutume. C'eſt l'*accord*, la compoſition, le traité que fait un acquéreur avec le Seigneur cenſuel pour les droits cenſuels des lods & ventes qui ſont dûs audit Seigneur. *Pactum, conventio.* RAGUEAU.

☞ ACCORDER. v. a. Mettre d'*accord*. Rétablir la bonne intelligence entre des perſonnes qui ont des procès, des conteſtations. *Controverſias dirimere, componere.*

☞ ACCORDER, dans ce ſens, a beaucoup d'analogie avec concilier; mais le premier ſuppoſe conteſtation & contrarieté; & *concilier* ne ſuppoſe que de l'éloignement ou de la diverſité. On *accorde* les différents on concilie les eſprits. SYN. FR. Il paroit impoſſible d'*accorder* les libertés de l'Egliſe Gallicane avec les prétentions de la Cour de Rome. Il ſera toujours très-difficile de *concilier* les maximes de nos Parlemens avec les préjugés du Conſiſtoire.

☞ ACCORDER, ſe dit auſſi en parlant des opinions. il ſignifie lever les contradictions apparentes qui peuvent ſe trouver entre deux ou pluſieurs opinions. *Conciliare.* Rien n'eſt ſi aiſé que d'*accorder* l'écriture avec l'écriture, lorſque l'on croit avec l'Egliſe Chrétienne, &c. PELISS. Les Théologiens ont travaillé à *accorder* S. Matthieu & S. Luc ſur la Généalogie de J. C.

Le mot *accorder*, dans ce ſens, a encore beaucoup d'analogie avec *concilier*; mais on emploie le mot d'*accorder* pour les opinions qui ſe contrarient, & celui de *concilier* pour les paſſages qui ſemblent ſe contredire. Le défaut de juſteſſe dans l'eſprit eſt, pour l'ordinaire, ce qui empêche les Docteurs de l'Ecole de s'*accorder* dans leurs diſputes. La connoiſſance exacte de la valeur de chaque mot, dans toutes les différentes circonſtances où il peut être employé, ſert beaucoup à *concilier* les Auteurs.

☞ ACCORDER, ſe dit en Grammaire en parlant du regime & de l'*accord* que les parties d'oraiſon doivent avoir enſemble. C'eſt mettre les mots comme ils doivent être les uns à l'égard des autres, ſuivant les règles. *Voyez* CONCORDANCE. Il faut *accorder* l'adjectif avec le ſubſtantif, le verbe avec ſon nominatif.

☞ ACCORDER, en Muſique, ſe dit dans pluſieurs acceptions relatives à l'harmonie. *Accorder* les inſtrumens, c'eſt les mettre en état de faire des conſonnances des *accords*; les mettre tous au ton où ils doivent être les uns à l'égard des autres pour former un concert agréable. *Accorder* les violons, les violes, &c. au ton du clavecin. *Concentum inter inſtrumenta muſica efficere.*

☞ ACCORDER *un inſtrument en particulier.* C'eſt monter un inſtrument, en mettre les cordes au ton où elles doivent être entr'elles. *Accorder* ſon luth, ſon violon.

☞ ACCORDER *ſa voix avec un inſtrument. Vocem maritare. Cantare ad chordarum ſonum.* Chanter de manière que la voix & l'inſtrument faſſent des *accords* réguliers.

On dit proverbialement *accorder* ſes flûtes, convenir de ce qu'on veut faire. *Accordez vos flûtes*, convenez de ce que vous voulez faire, & des moyens de faire réuſſir votre deſſein.

☞ ACCORDER, ſe dit encore généralement de toutes les choſes qui ont du rapport, de la convenance. *On accorde* la couleur d'un lambris avec l'ameublement. On dit qu'un Peintre *accorde* ſes tableaux, pour marquer l'harmonie qui doit regner entre les différens objets qu'ils repréſentent. On dit auſſi *accorder* les tons. *Voyez* HARMONIE en peinture.

☞ ACCORDER, ſynonyme d'octroyer. *Concedere. Accorder* une grace, une faveur. Le Cardinal Ximenès n'*accordoit* jamais ce qu'on lui demandoit, pour n'être pas troublé dans l'ordre du bien qu'il vouloit faire. FLECH. On lui a enfin *accordé* l'emploi qu'il demandoit. Le Pape a *accordé* cent ans d'indulgence.

☞ ACCORDER, ſynonyme avec demeurer d'*accord*, reconnoître pour vrai. Je vous *accorde* telle propoſition. C'eſt une vérité de fait que vous devez m'*accorder*.

☞ ACCORDER, ſynonyme de conſentir. *Accorder* une fille en mariage. C'eſt la promettre à celui qui la demande. *Deſponderе.*

☞ ACCORDER, ſe dit auſſi avec le prenom perſonnel. S'*accorder*, etre d'*accord*. *Conſentire, convenire.* Ce que vous me dites ne s'*accorde* pas avec ce que vous m'avez dit autrefois. Nous tâcherons de nous *accorder*. Calvin voudroit bien *accorder* Luther & Zuingle; mais il ne peut s'accorder avec lui-même.

Quelquefois s'*accorder* ſignifie être d'intelligence, agir de concert. Tous ceux qui m'entourent, s'*accordent* à me tromper. Souvent ce mot exprime la conformité de caractère, d'eſprit, d'humeur qui ſe trouve entre les perſonnes qui vivent enſemble. Les jeunes gens n'ont pas de peine à s'*accorder*: leurs plaiſirs communs les uniſſent.

On dit proverbialement de gens dont les humeurs ſont incompatibles, qui ne ſauroient vivre enſemble, qu'ils s'*accordent* comme chiens & chats. *Diſſentire.*

☞ S'ACCORDER, ſe dit généralement de toutes les choſes qui vont bien enſemble, qui ont un rapport de convenance, de reſſemblance. *Concinere, congruere.* On dit de deux voix, qu'elles s'*accordent* bien. La couleur du lambris doit s'*accorder* avec l'ameublement. Cette garniture s'*accorde* bien avec l'habit. Le chaud & le froid ne s'*accordent* pas. *Non benè conveniunt, nec in una ſede morantur majeſtas & amor.*

ACCORDER. v. n. On dit en termes de Marine, *Accorde*, & c'eſt un commandement qu'on fait quand on veut obliger l'équipage de la chaloupe à nager ou voguer enſemble.

ACCORDÉ, ÉE. part. Il a les ſignifications de ſon verbe. Un luth *accordé*; une propoſition *accordée*; un procès *accordé*.

ACCORDÉ, ÉE. ſ. Celui & celle qui ſont engagés l'un à l'autre par la promeſſe de mariage ou par la ſignature du contrat. *Deſponſus, deſponſatus, deſponſata.* C'eſt un *accordé*; c'eſt ſon *accordée*. L'*accordé* qui refuſe d'accomplir le mariage, eſt toujours condamné aux dommages & intérêts, proportionnés à la qualité de l'*accordée*, parce qu'elle eſt offenſée, & mépriſée par le changement.

Ces mots d'*accord* & d'*accorder*, ſelon quelques-uns, & entr'autres Nicod, viennent du latin *ad cor*; comme ſi on diſoit, que deux perſonnes ſont amenées à un même cœur, à une même volonté. Mais il y a plus d'apparence qu'ils viennent de *corde*, & que le premier ſens d'*accorder* vient de ce que deux cordes de même diamètre, également tendues, ſont à l'uniſſon, ſi on les pince de la même manière. D'où vient qu'il y a des conſonnances en muſique qui s'appellent *tetracorde* & *hexacorde*, qui ſont la quarte & la ſixte; ce qui a été étendu aux conventions, qui font agir les parties de concert. Le mot *accord* eſt aſſez ancien. Le P. Papebroch, *Act. Sanct.* Mai, T. I. p. 64. cite un vieux mémoire dans lequel on lit: *Fit tractatus & accordum cùm quodam auri-Fabro iſtius urbis.*

ACCORDOIR. ſ. m. Petit inſtrument qui ſert à accorder les inſtrumens de muſique. L'*accordoir* d'une orgue eſt fait en forme d'un petit cône, dont on affuble les tuyaux en les preſſant, juſqu'à ce qu'ils ſoient aſſez étroits pour les faire deſcendre aux tons qu'on déſire; ou en pouſſant la pointe du cône dans le tuyau lorſqu'on le veut élargir & le faire monter. L'*accordoir* d'un clavecin eſt fait comme un petit marteau.

ACCORER. Terme de Marine, qui ſignifie *appuyer* ou *ſoutenir* quelque choſe. *Suſtentare, fulcire.*

ACCORÉ, ÉE. part. Ce qui eſt appuyé. Une vergue *accorée.*

ACCORNÉ, ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'un animal qui eſt marqué dans un écu avec ſes cornes. *Cornutus.* On le dit ſeulement quand elles ſont d'une autre couleur ou métal que le reſte du corps de l'animal. Têtes de vaches de ſable, *accornées* d'argent.

ACCORNÉ, ÉE. adj. Terme de Fortifications. Défendu, couvert par un ouvrage à corne en tenailles. *Cornuto propugnaculo munitus, protectus, a, um.* Des demi-lunes tenaillées, ou *accornées.* Les demi-lunes *accornées* ou tenaillées, (ce dernier terme eſt plus uſité) ſont des demi-lunes couvertes par des ouvrages à corne en tenailles, dont le front eſt couvert de chaque côté, depuis l'eſcarpe juſqu'à la contreſcarpe du foſſé de la demi-lune; de ſorte qu'un côté de la tenaille n'a point de communication avec l'autre, & que ſes faces qui ſont formées par le prolongement de celles de la demi-lune, ſont flanquées du corps de la place. *Nou. Mem. de Fort.*

ACCORT, ORTE. adj. Complaiſant, qui ſait s'accommoder à l'humeur des perſonnes avec qui il a affaire, pour réuſſir dans ſes deſſeins. *Comis, obſequens, commodus.* Les Grecs l'appellent εὐλυτρος. Ce mot vient de l'Italien *accorto*, qui ſignifie la même choſe. Suivant Voltaire, il vient d'*accorder*, & ſignifie *conciliant.* Il n'eſt plus d'uſage, *dit-il*, dans le ſtyle noble, & on doit regretter qu'il n'y ſoit plus.

ACCORT, ſignifie encore *adroit*, habile à trouver promptement divers expédiens. *Verſutus, callidus.*

ACCORTEMENT. ſ. m. Complaiſance, l'Art de s'accommoder à l'humeur des perſonnes à qui on a affaire. *Obſequium, obſequentia.* Il ne ſe dit plus.

ACCORTISE. ſ. f. Il ſignifie la même choſe qu'*accortement*, & n'eſt plus d'uſage.

ACCOSTABLE. adj. m. & f. Qui ſe laiſſe aborder facilement. *Facilis, comis.* Ce ſont des perſonnes peu *accoſtables.* VOIT. Ce Conſeiller eſt fort *accoſtable*, il écoute paiſiblement les parties. Ce mot eſt de peu d'uſage, & ne peut trouver place que dans le ſtyle familier.

ACCOSTER. v. a. Approcher de quelqu'un pour lui parler, pour lui apprendre, ou ſavoir de lui quelque choſe, ou pour nouer amitié avec lui. *Accedere.* On conjugue, je m'*accoſte*; je m'*accoſtai*; je me ſuis *accoſté.* Ces mots viennent de *ad*, & de *coſta*, côté; comme ſi l'on vouloit dire, ſe mettre à côté, ou aux côtés de quelqu'un; c'eſt-à-dire, ſe joindre à lui. Il eſt allé hardiment *accoſter* cette femme. Ce mot n'entre que dans le diſcours familier.

ACCOSTER, avec le pronom perſonnel, ſignifie *hanter*, avoir familiarité avec quelqu'un. *Frequentare.* Il ne faut s'*accoſter* que d'honnêtes gens. Ils ſe défioient tellement les uns des autres, qu'on n'eût oſé s'*accoſter* de perſonne. VAUG. Terme du diſcours familier qui ſe dit ordinairement en mauvaiſe part.

☞ ACCOSTER *une manœuvre.* Terme de Marine. *Voy.* ACCOTER.

☞ ACCOSTE-ABORD. Terme de Marine. *Voy.* ACCOTER.

☞ ACCOSTÉ. Terme de Blaſon. *Voy.* ACCOTÉ.

ACCOSTÉ, ÉE. part. En ces mots l'S ſe prononce.

ACCOTAR. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt une pièce de bordage que l'on endente entre les membres du vaiſſeau, pour empêcher l'eau de tomber entre les membres, ou entre les pièces qui le compoſent.

ACCOTEPOT. ſ. m. Petite pièce de fer, courbée en demi-cercle, qu'on met au pied d'un pot, ou d'un coquemar, pour l'empêcher de tomber. *Fulcrum.* D'autres diſent *Appuiepot.*

ACCOTER, ACOTTER ou ACCOSTER. Terme de Marine. C'eſt approcher une choſe d'une autre. *Admovere.* On le dit des huniers & des perroquets, quand on fait toucher les coins ou pointes des uns ou des autres aux poulies deſtinées à cet uſage, & qui ſont miſes exprès au bout des vergues. *Accotte*, ou *accoſte*, eſt le commandement pour faire approcher une choſe de l'autre. Ainſi on dit à un petit vaiſſeau pour le faire approcher d'un plus grand, *accotte, accoſte* à bord.

Ces mots viennent auſſi du Latin *Coſta*, Côte.

ACCOTER, ou ACCOTTER. v. a. Appuyer en mettant quelque choſe à côté d'une autre qui la ſoutienne. *Fulcire, ſuſtinere.* Il faut *accoter* ce coquemar, de peur qu'il ne tombe. Il eſt auſſi réciproque. Il faut s'*accoter* contre la muraille quand on n'a point de ſiége. Ce mot a la même origine & le même ſens primitif que *accoſter*, qui vient de *coſta.* Il eſt familier.

ACCOTE, ÉE. part. Appuyé. *Fultus, nixus.*

ACCOTÉ, ou ACCOTTÉ. Terme de Blaſon, ſe dit des pièces qui ſont poſées à côté d'une autre pièce de l'écu. *Adjectus, appoſitus.* Le Prêtre-Jean d'Ethiopie porte d'argent, à une croix hauſſée de gueules, chargée d'un Crucifix, *accotée* de deux fouets de cordes emmanchés d'azur. Il ſe dit particulièrement de toutes les pièces de longueur miſes en pal, ou en bande, quand elles en ont d'autres à leurs côtés. Ainſi le pal peut être *accoté* de quatre ou de ſix annelets, quand il y en a deux ou trois de chaque côté. On dit la même choſe de la bande, quand les pièces qui ſont à ſes côtés, ſont couchées dans le même ſens, & qu'il y en a le même nombre de part & d'autre. Quand elles ſont droites, on nomme alors la bande *accompagnée* de deux ou de quatre fleurs de lys, ou autres choſes dont il faut énoncer la fixation. Quand ce ſont des pièces rondes, comme des tourteaux, des beſans, on peut dire indifféremment *accoté*, ou accompagné. LE P. MENESTRIER.

ACCOTOIR, ou ACCOTTOIR. ſ. m. Ce qui ſert d'appui, de ſoutien à quelque choſe. *Fultura, fulmentum.* Je ſuis ſi las, que je cherche un *accotoir.* Il eſt bas, hors de la converſation. En particulier, c'eſt un morceau de bois plat, attaché dans les confeſſionnaux, ou dans les chaiſes à porteurs, pour ſervir d'appui. L'*accotoir* ſert pour s'appuyer de côté, & l'*accoudoir* pour s'appuyer en avant.

ACCOUCHEMENT. ſ. f. Enfantement, délivrance d'une femme groſſe. *Partus, puerperium, partio.* Les travaux de l'*accouchement* ſont une des peines du péché originel. *Voyez* MAURICEAU ſur cette matière. Il y a un traité latin du terme de l'*accouchement* des femmes, par Peyſonnel, à Lyon, *in*-8°. Il entreprend de concilier toutes les contradictions apparentes d'Hippocrate ſur ce ſujet. Il prétend que le terme le plus court de l'*accouchement* naturel, ſuivant le ſentiment d'Hippocrate, eſt de 182 jours, ou de ſix mois entiers & complets, & le plus long de 280 jours, ou de neuf mois entiers & 10 jours, & que les enfans qui viennent avant ou après ce terme, ne vivent point, ou ne ſont pas legitimes. Cette opinion eſt contraire à la Loi, qui déclare qu'un enfant peut naître onze mois après la mort de ſon pere. Peyſonnel répond que cette Loi doit s'entendre d'onze mois, en comptant la fin du premier mois & le commencement de l'onzième, & non pas d'onze mois entiers & accomplis. Bartholin a fait un Livre des conduits extraordinaires par où ſort le fœtus; il rapporte differens exemples d'*accouchemens* fort extraordinaires. Il y en a où le fœtus eſt ſorti par la bouche; il y en a où il eſt ſorti par l'anus. *Voyez* SALMUTHUS, obſ. 94. cent. 3. Le Journal des Savans d'Allemagne, ſur l'obſervation 108. de l'année 1670. Degoui, *Dict. medical.*

ACCOUCHER. v. n. Enfanter, mettre un enfant au monde. *Parere, enixi.* Il régit l'ablatif. Cette femme eſt *accouchée* d'un beau garçon. Elle eſt *accouchée* d'un faux germe, ou avant terme. Cette femme étoit *accouchée* quand la ſage-femme arriva. On ne dit point elle a, elle avoit *accouché.* La Fable raconte que Jupiter *accoucha* de Minerve. La même nuit qu'Olympias

accoucha

accoucha d'Alexandre, le Temple d'Ephèſe fut réduit en cendres. Cet homme, à cela près qu'il n'*accouche* pas, eſt la femme, & elle le mari. LA BRUY. Il eſt quelquefois actif, & ſignifie, aider à une femme à ſe délivrer de ſon enfant. *Adeſſe parturienti, obſtetricare, obſtetricari.* Il ſe dit de la Sage femme, ou de l'Accoucheur. Les Chirurgiens ſavent mieux *accoucher* les femmes que les Matrônes. Mais, ma Bonne, qui vous *accouchera*, ſi vous *accouchez* à Grignan? Mr DE SEV. On le dit auſſi avec le pronom perſonnel. Cette femme s'*accoucha* elle même.

ACCOUCHER, ſe dit figurément des productions de l'eſprit. *Edere.* C'eſt un bel eſprit, qui conçoit, qui invente facilement; mais qui *accouche*, ou enfante avec peine. Socrate diſoit qu'il faiſoit l'office de Sage-femme, qu'il faiſoit *accoucher* les eſprits.

Le ſort de ce ſonnet a droit de vous toucher,
*Car c'eſt dans votre cour que j'en viens d'*accoucher. MOL.

ACCOUCHÉ, ÉE. part.

ACCOUCHEE. ſ. f. Femme en couche, qui vient de mettre un enfant au monde. *Puerpera.* On fait des viſites en cérémonie aux femmes *accouchees.* Vous êtes parée comme une *accouchee.* Dans l'Amérique il y a des peuples où les maris font les *accouchees* à la place de leurs femmes. HERRERA. Lorſque les femmes *accouchoient* dans le Béarn, les maris ſe mettoient au lit, & les envoyoient à la charrue. *Scalig. in verbo Bearn. fol. 49, & Scaligerian.* DE ROCH.

Il y en a auſſi dans les Antilles, & même dans les Indes orientales, & à la Chine vers l'île de Formoſa, qui font la même choſe, comme on le voit dans le Recueil de Thevenot.

Au Pérou les femmes *accouchées* ne gardent point le lit; mais après s'être lavées, elles ſe remettent à faire leur ménage; & ſi quelque femme les aſſiſtoit en leur accouchement, elle paſſeroit plutôt pour ſorcière que pour Sage-femme. *Voyez l'Hiſtoire des Incas.* Varron, *l. 11. de Re Ruſt.* raconte que les femmes d'Illyrie portoient leurs enfans par-tout, après être *accouchées*, & ne demeuroient pas un moment au lit pour cela. DE ROCH.

On appelle proverbialement, les caquets de l'*accouchee*, les diſcours frivoles & de peu d'importance des femmes qui viſitent celles qui ſont en couche. On dit auſſi, tant d'un homme que d'une femme, qu'ils ſont l'*accouchée*, quand ils ſe tiennent au lit par moleſſe, & ſans néceſſité.

ACCOUCHEUR. ſ. m. Chirurgien dont le talent principal eſt d'accoucher les femmes. *Adjutor partûs.* Maintenant les Chirurgiens *accoucheurs* ſont fort en vogue. Autrefois on ne ſe ſervoit que de Sage-femmes ou de Matrônes pour *accoucheuſes.*

Vers *accoucheurs.* Ce ſont de petits vers rougeâtres dont les huîtres ſont remplies dans une ſaiſon où elles ſont laiteuſes & mal-ſaines, & où elles font des œufs. Ces vers facilitent, ſelon quelques-uns, la naiſſance des petites huîtres; & les œufs, au microſcope, ne ſont autre choſe que de petites huîtres dans leur coquille.

ACCOUCHEUSE. ſ. f. Femme qui aide à accoucher. *Obſtetrix.* Habile *accoucheuſe.* On dit plutôt Sage-femme. ACAD. FR.

Ces mots viennent du Latin *accubare.*

ACCOUDER. v. n. S'appuyer ſur le coude, *Inniti cubito.* Triſtement *accoude* contre une cheminée. S. AM. Il ſe dit plus ſouvent avec le pronom perſonnel. On met au rang des incivilités de s'*accouder* ſur la table; de s'*accouder* devant ſes ſupérieurs. On ne s'enſert guère que dans le diſcours familier. On conjugue, je m'*accoude*; je m'*accoudai*; je m'*accouderai.*

ACCOUDÉ, ÉE. part.

ACCOUDOIR. ſ. m. Choſe deſtinée pour s'accouder; ce que l'on met ſous les coudes pour s'appuyer en avant. *Cubiti fulmentum.* En termes d'Architecture, c'eſt la même choſe qu'*appui.* C'eſt le petit mur qui eſt élevé entre les deux pieds-droits d'une croiſée. On appelle *accoudoir*, l'endroit inférieur de l'ouverture d'une fenêtre, ſur lequel on s'appuie, on s'accoude. L'*accoudoir* d'une fenêtre doit aller ſeulement à la hauteur de la ceinture. Vitruve appelle un *accoudoir, Pluteus*, qui ſignifie un appui ou parapet. Il ſe ſert auſſi du mot *Podium*, qui eſt un balcon, ou ſaillie. On dit populairement & ironiquement à une perſonne qui en incommode une autre en s'appuyant ſur elle, allez chercher plus loin des *accoudoirs.*

Ces mots viennent du François *coude*, qui s'eſt formé du Latin *cubitus.*

ACCOUER. v. a. C'eſt quand le Véneur court un cerf qui eſt ſur ſes fins, & le joint pour lui donner le coup d'épée au défaut de l'épaule, ou lui couper le jarret; & pour lors on dit, le Véneur vient d'*accouer* le cerf; le cerf eſt *accoué.* DICT. ECONOMIQUE.

☞ ACCOUÉ, EE. part. Cerf *accoué.* Bête *accouée.*

ACCOUPLAGE. ſ. m. Ne ſe dit que par le peuple. *Voyez* ACCOUPLEMENT.

ACCOUPLE. ſ. f. Liens dont on attache les chiens enſemble. *Copula.*

ACCOUPLEMENT. ſ. m. Jonction du mâle & de la femelle pour la génération. *Copulatio.* On ne le dit dans ce ſens que des animaux. Le mulet vient de l'*accouplement* d'un âne & d'une cavale. On croit que la cauſe des monſtres d'Afrique vient de l'*accouplement* qui s'y fait des animaux de différentes eſpèces. On ne le dit en parlant des hommes, qu'en l'adouciſſant par une epithète qui ſert de correctif. Alors il eſt ſynonyme avec mariage. C'eſt un heureux *accouplement.* Il eſt plus propre pour la poëſie.

Tu menois le blond Hymenée,
Qui devoit ſolennellement,
De ce fatal accouplement
Célébrer l'heureuſe journee. MALH.

ACCOUPLEMENT, ſe dit auſſi des bœufs qu'on attache enſemble ſous le même joug. *Jugum, conjugatio.*

☞ ACCOUPLEMENT. Terme d'Architecture. *Accouplement* de colonnes. Arrangement de pluſieurs colonnes jointes enſemble, & qui forment groupe. L'*accouplement* de ces colonnes eſt admirable.

ACCOUPLER. v. a. Aſſocier, joindre deux choſes enſemble. *Copulare.* Ces perſonnes ſont mal *accouplees*; leurs humeurs ne ſympathiſent point enſemble. On s'en ſert dans un mauvais ſens, & d'un ton railleur: c'eſt un Mercure de profeſſion, qui fait *accoupler* les amans avec leurs belles qui ne ſont pas inhumaines. COMB.

☞ ACCOUPLER *des colonnes.* Terme d'Architecture. *Voyez* ACCOUPLEMENT & ACCOUPLÉ.

☞ ACCOUPLER. Terme de Rivière. Lier pluſieurs bateaux enſemble.

En termes d'Agriculture, c'eſt appareiller deux bœufs, deux chevaux, pour les employer au labourage, ou à d'autres ouvrages de la campagne. *Jugare, conjugare.* Il étoit défendu par la Loi de Moyſe d'*accoupler* un bœuf & un âne pour labourer.

☞ ACCOUPLER *des dames*, au trictrac, c'eſt les diſpoſer deux à deux ſur une flèche.

On le dit auſſi du menu linge qu'on attache enſemble avec du fil, pour en faire des paquets.

☞ ACCOUPLER, en parlant de quelques animaux qui ſe joignent, mâle & femelle, pour la génération. C'eſt apparier enſemble le mâle & la femelle. *Accoupler* les pigeons, les ſerins, les tourterelles. On *accouple* ordinairement les ſerins à la fin de Mars. *Voyez* APPARIER.

On dit que ces animaux s'*accouplent* ou ſont *accouples*, lorſqu'ils ſe joignent pour la génération. *Copulari, coire.* Les animaux s'*accouplent* de différentes façons. Il y en a qui ne s'*accouplent* point du tout. *Voyez* M. DE BUFFON.

ACCOUPLÉ, ÉE. part. Il a les ſignifications de ſon verbe.

On dit en termes d'Architecture: colonnes *accouplées.* Ce ſont pluſieurs colonnes jointes enſemble, & qui font groupe.

ACCOURCIE. ſ. f. Terme de Marine. Paſſage que l'on

ménage dans le fond de cale & des deux côtés, pour aller de la poupe a la proue le long du vaiſſeau. *Fori.*

ACCOURCIR. v. a. Rendre plus court, retrancher de la longueur. *Curtare, reſecare.* On conjugue, *j'accourcis.* Il faut *accourcir* ce manteau, en rogner un doigt. Il faut *accourcir* les étriers d'un point, reſſerrer l'étrivière. On dit auſſi *accourcir*, en parlant d'un diſcours; c'eſt l'abréger. *Contrahere, coarctare.* Il faut *accourcir* ce traité qui eſt trop long.

On dit auſſi, *accourcir* le chemin, quand on prend que que chemin de traverſe qui abrége le chemin, qui l'le rend plus court. *Uti viâ compendiariâ.*

☞ s'ACCOURCIR. v. récip. Devenir plus court. Les jours s'*accourciſſent*, quand le ſoleil a paſſé le ſolſtice d'été. *Decreſcunt dies.*

ACCOURCIR *le trait.* Terme de Chaſſe. C'eſt le ployer à demi, ou tout-à-fait pour tenir le limier. SALN.

☞ ACCOURCIR *la bride dans ſa main.* Terme de manége. C'eſt une action par laquelle le Cavalier, après avoir tiré vers lui les rènes de la bride, en les prenant par le bout où eſt le bouton, avec la main droite, les reprend enſuite avec la gauche, qu'il avoit ouverte tant ſoit peu, pour laiſſer couler les rènes pendant qu'il les tiroit à lui.

ACCOURCI, IE. part. *Contractus, decurtatus*, comme ſon verbe.

ACCOURCISSEMENT. ſ. m. Ce qui accourcit, ce qui abrége. *Contractio.* Le paſſage qu'on a ouvert par ce parc, ſert beaucoup à l'*accourciſſement* du chemin. *Viæ compendium.* Il ne ſe dit guère qu'en parlant des chemins & des jours.

ACCOURIR, v. n. Aller fort vîte en quelque endroit où quelque choſe nous appelle, nous attire. *Accurrere, advolare.* On Conjugue, *j'accours, j'accourois, j'accourus.* J'ai *accouru*, & je ſuis *accouru*, *j'accourrai*, &c. L'armée eſt *accourue* en diligence au ſecours de cette place. Toute la nobleſſe *accourut* au bruit du canon, pour ſe trouver a la bataille. Ses amis ſont *accourus* en foule, ou ont *accouru* pour le féliciter de ſa nouvelle dignité, pour honorer ſon entrée. Il ſe dit figurément des perſonnes qui ſe portent à quelque action avec beaucoup d'ardeur. *Accourir* à la vengeance. ABLANC. Il faut dire *courir* à la vengeance.

ACCOURU, UE. part.

ACCOURS. ſ. m. Vieux mot que Nicod explique par ſubvention, affluence d'advenants. *Accurſus.* Il s'emploie encore en termes de Chaſſe. Ainſi l'on dit: la chaſſe de ſanglier ſe fait à force, aux *accours*, aux chiens courans, levriers, & avec limiers & abboyeurs.

ACCOUSINER. v. a. *Conſanguineum appellare.* Appeler couſin, traiter de couſin. *Accouſiner* quelqu'un. Il ſe dit avec le pronom perſonnel. Ces deux Meſſieurs ſont parens; car ils s'*accouſinent*. Ce mot eſt populaire, & a vieilli.

ACCOUSTIQUE. ſ. f. *Voyez* ACOUSTIQUE.

ACCOUTREMENT. ſ. m. Ajuſtement, parure. *Ornatus.* Il ne ſe dit que parmi le peuple, ou dans le burleſque. Quand cet artiſan a marié ſa fille, elle lui a coûté cent écus pour tous ſes *accoutremens.* Il ſignifioit auſſi l'équipage militaire d'un Soldat, d'un Chevalier, d'un Gentilhomme.

ACCOUTREMENT. Il ſe peut dire figurément des ornemens de l'éloquence. Un Orateur me choqueroit infiniment moins ſous l'*accoutrement* le plus groſſier, que ſous le fard & l'ajuſtement d'une courtiſane. MORABIN. p. 101. Il ne vaut pas mieux au figuré qu'au propre.

ACCOUTRER. v. a. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois, habiller, orner, parer. *Ornare.* Il y avoit des ſinges qu'on avoit *accoutrés* en charlatans. ABLANC. Charles VIII. accorde à la Ducheſſe Anne par un traité de 1491, qu'il lui ſera donné 60000 livres à ce qu'elle puiſſe tant mieux *accouſtrer* aucuns ſes affaires. Il n'eſt plus en uſage qu'en cette phraſe figurée & familière. Cet homme en une telle occaſion, a été mal *accoutré*; pour dire en raillant, qu'il a été maltraité, ou bien bleſſé. On diroit plus proprement, *accoutrer*, & préparer des peaux. Ces mots viennent du Gaulois, ou de l'Allemand. On appelle en quelques Cathédrales, comme à Bayeux, *Coutre*, le Sacriſtain ou Officier qui a ſoin de parer l'Egliſe ou l'Autel, & en Allemand *Kuſter*, Sacriſtain, Νεωκόρος. Du Traité de Charles VIII, dont nous venons de parler, le P. Lobineau juge qu'*accouſtrer* pourroit bien venir de l'ancien mot Breton *coſt*, dépens, d'où a encore été formé celui de *cuſtus*, couſts; mais il ſe trompe, il vient de *Kuſter*, comme nous l'avons dit. *Voyez* COUSTRE.

☞ Aujourd'hui quand on ſe ſert de ces mots, il paroit qu'on y attache l'idée d'un habillement extraordinaire. Voila un *accoutrement* bien ridicule. Un homme ſingulierement *accoutré.*

ACCOUTUMANCE. ſ. f. Habitude que l'on contracte en réitérant pluſieurs fois la meme action, en la faiſant tourner en coutume. *Conſuetudo, aſſuetudo.* On eſt ſouvent emporté par la force des mauvaiſes *accoutumances* qu'on a contractées dans la jeuneſſe. L'*accoutumance* de prendre du tabac eſt difficile à ſurmonter. Ce mot qui commençoit à vieillir du temps de Vaugelas, s'eſt rétabli peu a peu, & pluſieurs bons Ecrivains s'en ſervent. BOUH. *Habitude* eſt plus doux, & je dirois plutôt, il a fait cela par une mauvaiſe *habitude*, que par une mauvaiſe *accoutumance.* CORN. On lui a ſubſtitué *coutume*, quoique ce ſoit un mot équivoque, & qu'*accoutumance* exprime bien mieux & uniquement ce qu'il ſignifie. Mais il n'y a point de raiſon contre l'uſage. Cependant comme les meilleurs Ecrivains ſe ſervent du mot *accoutumance*, il ne faut point abſolument le condamner. Un eſprit abattu & comme dompté par l'*accoutumance* au joug, n'oſeroit plus s'enhardir a rien. BOIL. La jeuneſſe change ſes goûts par l'ardeur du ſang, & la vieilleſſe conſerve les ſiens par l'*accoutumance.* LA ROCHEF.

ACCOUTUMER. v. a. Faire contracter une habitude. *Aſſuefacere.* Il ne faut pas *accoutumer* les peuples à prendre les armes, & à murmurer. On *accoutume* les bœufs au joug. Les enfans qu'on *accoutume* à être applaudis, conſervent l'habitude de juger avec précipitation. FENEL. C'étoit la *coutume* des Sénateurs, de mener leurs enfans au Sénat, pour les former de bonne heure aux affaires, & les *accoutumer* au ſecret. BOUH. Il faut *accoutumer* les enfans à faire le bien, plutôt par leur propre inclination, que par la crainte. PORT-R. L'étude de la critique *accoutume* l'eſprit à chicaner. S. EVR.

☞ Quand il eſt joint avec le pronom perſonnel, il ſignifie pratiquer ſouvent une même choſe, contracter une habitude par la fréquente réitération du même acte. On s'*accoutume* à tout, au travail, à la peine, aux douleurs. Le peuple eſt *accoutumé* à la ſervitude. Nous ſommes ſi *accoutumés* à nous déguiſer aux autres, qu'enfin nous nous déguiſons à nous-mêmes. LA ROCHEF.

☞ ACCOUTUMER, eſt auſſi v. n. & ſignifie alors avoir *coutume.* On l'emploie avec le verbe *avoir.* J'ai *accoutumé* de faire telle choſe. Dans ce ſens on le dit quelquefois des choſes inanimées. Il y a des terres qui ont *accoutumé* de rapporter deux fois l'an. L'automne n'a pas *accoutumé* d'être ſi pluvieuſe.

Quand le verbe *accoutumer* eſt joint au verbe auxiliaire *avoir*, il demande que la particule *de* précède l'infinitif qui le ſuit: *J'ai accoutumé* de faire, &c. Quand il eſt avec *être*, il demande la particule *à*: je ſuis *accoutumé* à ſouffrir. Mais *accoutumer* ſeul gouverne toujours *à*: je m'*accoutume* à prendre les choſes ſans m'affliger: *accoutumez*-vous à haïr le vice. CORN. Il faut modérer la légéreté de ſa langue, pour l'*accoutumer* à ne ſe point précipiter dans les choſes obſcures & douteuſes. PORT-R.

☞ Les Auteurs du grand Vocabulaire trouvent à redire à cette remarque, toute vraie qu'elle eſt. Laiſſons ces grands critiques s'expliquer eux-mêmes. « *On a accoutumé les laquais à être inſolens.* « Nous donnons cet » exemple, *diſent-ils*, pour être le correctif d'une er» reur du *Dictionnaire de Trévoux*, qui dit que lorſ» que le verbe *accoutumer* eſt conjugué avec l'auxi» liaire *avoir*, il demande que la particule *de* précède » l'infinitif qui ſuit. Outre que cet exemple que nous » venons de donner, eſt d'un uſage aſſez connu, pour » prouver évidemment l'erreur de ce *Dictionnaire*,

» ceux qui voudront s'en convaincre plus particuliè » rement, n'auront qu'à consulter le *Dict. de l'Acad. » Fr.* » A ce ton decidé, ne croiroit-on pas que notre remarque eſt fauſſe, & contraire à l'uſage ? Cependant toute l'erreur eſt dans le pretendu correctif, & n'eſt que là.

☞ ACCOUTUMER. v. a. Faire contracter une habitude, & *accoutumer* conjugué avec l'auxiliaire *être*, demande que la particule *à* précede l'infinitif qui ſuit.

☞ ACCOUTUMER, joint au verbe auxiliaire *avoir*, qui eſt alors verbe neutre, & ſignifie *avoir coutume*, demande la particule *de* devant l'infinitif qui ſuit.

Voilà ce que nous diſons avec le Dict. de l'Acad. Fr. auquel on nous renvoie, avec tout le monde, avec les Vocabuliſtes eux-mêmes. D'où peut donc venir une critique auſſi déplacée ? Ils n'auroient pas fait cette étrange bevue, s'ils avoient pris la peine de diſtinguer les différentes acceptions du verbe *accoutumer*.

On diroit que ces Meſſieurs ont *accoutumé* de critiquer beaucoup ; & qu'ils *ſont accoutumés* à critiquer avec peu de diſcernement & peut-être avec peu de bonne foi. On *accoutume* les laquais à être inſolens, & les laquais ont *accoutumé* d'être inſolens.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt *accoutumé* à une certaine choſe, comme un chien à aller nue tête, comme un chien à aller à pied, comme les poules à gratter.

☞ ACCOUTUMER *un cheval*. Terme de manége, c'eſt le ſtyler, le faire à quelque exercice, ou à quelque bruit que ce ſoit, pour qu'il n'en ait point peur.

ACCOUTUMÉ, ÉE. part. *Aſſuefactus, Aſſuetus.*

ACCOUTUMÉ, ſignifie quelquefois, *ordinaire*, ce qu'on a coutume de faire. *Solitus.* On a tenu l'audience à l'heure *accoutumée*. On lui a fait ſon procès en la forme & manière *accoutumée*. Style du Palais.

A L'ACCOUTUMÉE. adv. De la manière qu'on avoit *accoutumé*. *Ut ſolet, de more.* On a raccommodé ces amis qui étoient brouillés : ils vivent maintenant *à l'accoutumée*. Ce mot n'eſt en uſage que dans le ſtyle familier.

ACCOUVER, v. n. qui s'emploie avec le pronom perſonnel. On dit à la campagne, que les poules & les canes s'*accouvent*, quand elles commencent à couver leurs œufs.

ACCOUVÉ, ÉE. part. & adj. Qui ſe tient au coin de ſon feu en fainéant, en pareſſeux, ſans vouloir en ſortir pour travailler. *Aſſiduus, iners.* Cet artiſan paſſe tout l'hiver *accouvé* au coin de ſon feu. Il eſt bas & vieux. Ce mot vient de *incubitare*. NICOD.

ACCRAVANTER. v. a. Ecraſer, accabler ſous un poids exceſſif. *Onere obruere, mole opprimere.* Si vous lui faites porter ce fardeau, c'eſt le moyen de l'*accravanter*. Cet homme a été *accravanté* ſous les ruines de ſa maiſon. Ce mot eſt vieux, & vient du latin *aggravare*. Autrefois on diſoit même en François *aggravanter*, & c'eſt de-là que s'eſt formé *accravanter*, en changeant *g* en *c*.

ACCRAVANTÉ, ÉE. part. C'eſt ce que nous diſons *Aggravé*. Courbé & accablé de fatigue. CL. MAROT. Ce Poëte dit dans ſon Cantique à la Déeſſe Santé :

Soit à ton loz mon Cantique chanté,
Car par toy eſt laiſe doux enfanté,
Par toy la vie en corps accravanté
Eſt reſtaurée.

ACCRÉDITER. v. a. Donner du crédit & de l'autorité ; mettre en réputation & en eſtime dans le public. *Commendare, auctoritatem dare.* Il s'emploie ſouvent avec le pronom perſonnel. Il n'y a rien qui *accrédite* davantage une perſonne que la bonne foi. Un chef de parti eſt obligé à careſſer un ſcélérat, qui s'eſt *accrédité* parmi le peuple. M. ESP. Eſt-ce un prodige qu'un ſot riche & *accrédité* ? LA BRUY. Ce Préſident s'eſt *accrédité* dans ſa Compagnie par ſa capacité & par ſon intégrité. Ce miniſtre s'eſt fort *accrédité* à la Cour par ſon zèle & par ſa prudence. Les marchands s'*accréditent* en vendant fidellement.

Il ſe dit auſſi figurément pour *autoriſer, donner cours, rendre* plus vraiſemblable. *Accréditer* un mal mort. *Accréditer* le menſonge. Ce mot vient d'*accredere*, qui a été fait d'*accredere*, dont on s'eſt ſervi dans la baſſe Latinité, pour ſignifier, *Croire*. DU CANGE.

ACCRÉDITÉ, ÉE. part. *Auctoritate pollens.*

ACCRÉTION. ſ. f. Terme de Médecine dans M. Harris. Ce mot eſt Latin, *accretio*, accroiſſement. Et dans le ſens que l'explique M. Harris, nous diſons en François *excroiſſance*. Voyez ce mot.

ACCRÉTION, dans le même ſens d'accroiſſement, eſt auſſi un terme de coutume. *Voyez* ce mot.

ACCROC. ſ. m. Déchirure qui ſe fait quand on eſt arrêté par quelque choſe de crochu, & de pointu. *Seiſſura.* Il eſt difficile de paſſer à travers des ronces & des haies, ſans qu'on ſe faſſe quelque *accroc*. Il ſe dit auſſi de ce qui accroche, de ce qui déchire. J'ai rencontré un *accroc* qui a déchiré mon habit.

ACCROC, ſe dit figurément des embarras, des difficultés, de tout ce qui arrête, & qui retarde une affaire. *Mora, impedimentum.* La mort d'une des parties eſt un *accroc* qui empêche l'inſtruction de ce procès. L'accuſation qu'on a faite contre cet homme, eſt un fâcheux *accroc* qui peut ruiner ſa fortune. Dans ce ſens il eſt du ſtyle familier.

ACCROCHE. ſ. f. Embarras, retardement qui arrive en quelque affaire, à cauſe de quelque difficulté qui ſurvient. *Impedimentum, mora.* Les oppoſitions à ce décret ſont des *accroches* qui retarderont long-temps notre payement. Il eſt populaire.

ACCROCHEMENT. ſ. m. Action d'accrocher. *Uncî immiſſio.* Il ne ſe dit point au propre. Quelques-uns s'en ſervent au figuré. Il y a des gens qui ſe font deſcendre des plus nobles familles ſur des reſſemblances de noms, ou par d'autres *accrochemens* viſionnaires. CAIL. Il ne vaut pas mieux au figuré qu'au propre.

☞ ACCROCHEMENT *en horlogerie*, ſignifie un vice de l'*échappement* qui fait arrêter l'horloge ; ce qui arrive lorſque une dent de la roue de rencontre s'appuie ſur une palette avant que ſon oppoſée ait échappé de deſſus l'autre palette.

ACCROCHER. v. a. Attacher quelque choſe à un crochet, à une cheville, à un clou, à une agraffe. *Unco ſuſpendere.* Il faut *accrocher* ce ſac à ſa cheville. *Accrocher* ſa montre à ſa ceinture. *Accrocher* un tableau. Ce mot vient du Grec ἀκρος qui ſignifie *le bout de la main*, parce qu'il ſert à *accrocher*.

ACCROCHER, ſignifie auſſi attacher à quelque choſe de ferme. *Unco aſtringere. Accrocher* ce bateau avec ſa chaîne à l'anneau de ce pont. Avec le pronom perſonnel il ſignifie ſe prendre à quelque choſe. Nos braves *s'accrochant* ſe prennent aux cheveux. POIT. On dit qu'un homme qui ſe noie, s'*accroche* à tout.

ACCROCHER, en termes de Marine, ſignifie, *arrêter* un navire, le joindre, ou s'y attacher en jetant le grapin pour venir à l'abordage. *Harpagonem in navim injicere, harpagare.* Ces deux navires étoient *accrochés*, il y eut entr'eux un rude combat.

ACCROCHER, ſe dit figurément en choſes morales, & dans le ſtyle commun des difficultés, des circonſtances qui retardent la concluſion d'une affaire. Il a trouvé moyen d'*accrocher* ſon affaire au Conſeil, en l'y faiſant retenir pour la juger. Ce procès étoit ſur le point d'être jugé ; la partie l'a *accroché* par une chicane ; c'eſt-à-dire, qu'elle y a apporté du retardement par quelque incident. *Lîti moram injicere.* Ce priſonnier alloit ſortir, mais il a été *accroché* par une nouvelle recommandation. Il ſignifie encore *attraper, emporter* par fineſſe.

Dans l'ame elle eſt du monde, & ſes ſoins tentent tout,
Pour accrocher *quelqu'un, ſans en venir à bout.*
MOL.

S'ACCROCHER, à un Prince, à un grand Seigneur, ſe dit de ceux que le mauvais état de leurs affaires oblige de s'attacher à la fortune d'un Prince, d'un grand Seigneur. ACAD. FR.

ACCROCHER, ſe dit proverbialement en cette phraſe :

Belle fille & méchante robe, trouvent toujours qui les accroche.

ACCROCHÉ, ÉE. part. *Inuncatus.*

ACCROIRE. v. n. Il n'eſt en uſage qu'à l'infinitif, & ſe met toujours avec le verbe *faire*. Faire croire à quelqu'un, ce qui n'eſt pas. *Imponere, verba dare, ludificari.* Le peuple eſt ſi ſot, qu'on lui fait *accroire* tout ce qu'on veut. Vous faites *accroire* à une infinité de gens que ces points ne ſont pas eſſentiels à la foi. PASC. D'autres prétendent que faire *accroire* n'emporte pas que la choſe qu'on veut perſuader ſoit fauſſe; mais ſeulement que celui qui la dit, a deſſein de tromper. VAUG. Ce mot vient de *Accredere*, qui a été dit en baſſe Latinité, pour ſignifier *Prêter.*

☞ S'EN FAIRE ACCROIRE, ſignifie *préſumer* trop de ſoi-même, *tirer* vanité d'un mérite qu'on n'a pas pour en impoſer aux autres. *Multùm ſibi arrogare.* Les Favoris des Princes ſont ſujets à s'en faire *accroire*. Cette femme eſt belle, mais elle s'en fait trop *accroire*; ſa beauté la rend trop vaine. Je ne hais rien tant que certains eſprits qui s'en font extrêmement *accroire.*

ACCROISSEMENT. ſ. m. Augmentation d'un corps. *Incrementum, accretio.* L'*Accroiſſement* ſe fait par l'addition de quelques parties qui ſont propres à la nature de ce corps; & c'eſt en cela que l'*accroiſſement* differe de la raréfaction, dans laquelle les parties qui augmentent le corps, ne ſont pas de la nature du corps qui ſe rarefie. On juge de la fertilité de l'Egypte par l'*accroiſſement* du Nil, ſelon les degrés de hauteur qu'il marque dans la colonne qui eſt élevée pour cela dans le Calis. Les chênes reçoivent de l'*accroiſſement* juſqu'à cent ans.

☞ L'ACCROISSEMENT, diſent pluſieurs Phyſiciens, ſe fait de deux façons, par *juxta-poſition*, c'eſt-à-dire, par une ſimple poſition extérieure de nouvelle matière; & c'eſt ainſi que croiſſent, diſent-ils, les pierres, les coquilles, *&c.* ou bien, par *intus-ſuſception*, lorſqu'un fluide reçu dans les vaiſſeaux s'attache à leurs parois: & c'eſt ainſi que croiſſent les animaux, les plantes. Voyez *plante, animal, végétation.*

ACCROISSEMENT. Terme d'Agriculture, ſe dit de la maniére dont pouſſent ou croiſſent les végétaux. Ces arbres en peu de temps ont pris un bel *accroiſſement*. Le tuf eſt cauſe que nos arbres n'ont pris qu'un petit *accroiſſement*. LIGER. Comme il y a des moyens d'avancer l'*accroiſſement* des plantes, ainſi qu'on le peut voir au mot *Avancer*, il y en a auſſi de le retarder. On le fait premiérement en coupant les ſommités des branches, lorſqu'elles commencent à pouſſer: 2°. Par une tranſplantation fréquente: 3°. En leur donnant de l'ombrage. CHOM.

ACCROISSEMENT, ſignifie auſſi agrandiſſement. L'*accroiſſement* de ſon parc, de ſa maiſon, lui a beaucoup coûté. De la Mare, dans ſon *Traité de la Police*, L. I. Tit. VI. C. 3. & *ſuiv.* a marqué tous les *accroiſſemens* & embelliſſemens de Paris depuis les Romains juſqu'à nos temps.

ACCROISSEMENT, ſe dit auſſi figurément en choſes morales, & ſignifie l'*augmentation*, la *proſpérité*. Les paſſions ont leurs *accroiſſemens*, & leurs relachemens. Sa fortune fait tous les jours de nouveaux *accroiſſemens*. *Accroiſſement* d'honneurs & de dignités. *Honoris amplificatio.* Les envieux s'affligent de l'*accroiſſement* des richeſſes, ou de la gloire d'autrui. M. ESP.

ACCROISSEMENT, terme de Juriſprudence. C'eſt un droit par lequel une portion vacante eſt jointe & réunie à la portion qui eſt occupée & poſſédée par un autre. Cela arrive entre collégues, ou entre membres d'une compagnie, entre légataires, ou par la mort ou l'abſence d'un aſſocié, ou d'un confrère. Une choſe léguée conjointement, *tam re, quàm verbis*, à deux légataires, appartient pour le total à celui qui ſurvit le teſtateur, par droit d'*accroiſſement*. L'alluvion eſt une autre eſpèce d'*accroiſſement*. Les terres que l'attériſſement ajoute à un rivage, à une île, &c. appartiennent au propriétaire par droit d'*accroiſſement*, ſi cet *accroiſſement* s'eſt fait inſenſiblement. Voyez *alluvion. Accroiſſement* à la Tontine. Ce mot vient d'*accrementum*, qui ſignifie la même choſe, d'*accreſcere, accreſco*, accroître. Le droit d'*accroiſſement* n'a pas lieu dans les contrats entre vifs, tels que ſont les donations, à cauſe que les donataires étant ſaiſis de ce qui leur a été donné, c'eſt-à-dire, de leurs portions perſonnelles & viriles dans les choſes données, ils n'ont par conſéquent aucun droit aux portions des autres.

☞ ACCROISSEMENT *légal en faveur de l'aîné*, eſt un *accroiſſement* qui a lieu en Bretagne en faveur de l'aîné, & qui ſe fait de la portion de la fille mariée à moindre part, ou de la portion de celui qui ſe fait Religieux, pourvu que le mariage ait été célebré, ou la profeſſion faite du vivant du pere: car l'incapacité des héritiers ſe conſidère au moment de la délation de l'hérédité.

☞ ACCROÎTRE. v. a. Rendre plus grand, plus étendu. *Augere, amplificare. Accroître* un parc, un jardin, en y joignant les terres voiſines. *Voyez* AGRANDIR & AUGMENTER.

☞ ACCROÎTRE. v. n. Devenir plus grand, aller en augmentant. Son revenu *accroît* tous les jours. *Creſcere, augeſcere.*

☞ ACCROITRE, ſe dit de même en choſes morales. Les richeſſes ne font qu'*accroître* la ſoif. VAUG. On *accroît* ſa puiſſance, ſa gloire, ſa réputation, ſon autorité. Dans le monde les vertus ſont affoiblies par les mauvais exemples, & les vices accrus par le libertinage & l'impénitence. FLECH.

Tes diſcours ſuperflus accroiſſent mes ennuis.
MOL.

On dit de même avec le pronom perſonnel, ſon amour, ſa colère s'*accroiſſent* au lieu de diminuer. Sa gloire, ſon crédit, ſon pouvoir s'*accroiſſent* tous les jours. Sa terre étoit fort bornée, il s'eſt *accru.*

Ce mot vient d'*adcreſcere*, ou *accreſcere.*

ACCROÎTRE. v. n. En termes de Droit, ſe dit de ce qui tourne au profit de quelque aſſocié, ou confrère, par la mort ou par l'abſence d'un autre. La part de celui qui renonce à une ſucceſſion, *accroît* à ſes cohéritiers. En toutes les compagnies où il y a bourſe commune d'épices, de droits, &c. la part des abſens *accroît* aux préſens. Si un teſtateur aſſocie dans un même uſufruit pluſieurs perſonnes, celles qui meurent, celles qui abandonnent, celles qui n'acceptent pas, le laiſſent entier aux autres. C'eſt tantôt un droit d'*accroître*, tantôt un droit de retenir, & de non décroître. PELISS.

ACCROUPIR, S'ACCROUPIR. v. récip. Qui ſert à exprimer la poſture d'un homme dont le corps eſt courbé, de façon que la plante des pieds touchant à terre, le derriére touche preſque aux talons. *Sidere, in clunes reſidere.* La plûpart des Orientaux s'*accroupiſſent* au lieu de s'aſſeoir. Une vieille qui étoit cachée & *accroupie* derriére un buiſſon, entendit tout leur entretien.

ACCROUPI, IE. part. C'eſt auſſi un terme de Blaſon, qui ſe dit d'un lion & de même des autres animaux quand ils ſont aſſis. *In clunes reſidens.* On le dit des liévres, & des lapins qui ſont ramaſſés: ce qui eſt leur poſture ordinaire quand ils ne courent pas. D'azur au lion *accroupi* d'argent, &c.

ACCROUPISSEMENT. ſ. m. Situation de ce qui eſt *accroupi. Incubitus.* L'*accroupiſſement* d'un liévre en forme. Ce mot eſt peu en uſage, & eſt compoſé de *croupe.*

ACCRU, UE. part. d'accroître. Il a les ſignifications de ſon verbe.

ACCRUE. ſ. f. Terme des Eaux & Forêts. *Additamentum, adcretio, augmentum. Accrue* de bois, eſt une augmentation de l'étendue d'un bois qui ſe fait naturellement, & ſans être planté ni ſemé. Ce mot a la même origine qu'*accroître*, & *accroiſſement.*

☞ ACCRUES, eſt auſſi un terme dont ſe ſervent quelques-unes de nos Coutumes, pour ſignifier les îles & attériſſemens qui ſe font dans les rivières. *Voyez* ALLUVION.

☞ ACCRUES, *jeter des accrues*, chez les Marchands de filets, faire des boucles au lieu de mailles pour accrocher les filets.

ACCUBE. Vieux mot qui vient d'*accumbo*, & qui veut dire, *Repaire, lit. Lectus, ſtratum.* BOREL. Ils tendi-

rent pavillons & *accubes*. ROM. D'ARTUS DE BRE.

ACCUBITEUR. ſ. m. *Accubitor*. C'eſt le nom d'un Officier des Empereurs de Conſtantinople. L'*Accubiteur* étoit celui qui couchoit près de l'Empereur. CHAST. Ce mot vient du Latin *Accubitor*, qui couche proche d'un autre. Il vient du verbe *accumbo*, je couche proche.

ACCUEIL. ſ. m. Traitement, réception qu'on fait à une perſonne qui arrive, ou qui nous aborde. *Acceptio*, *exceptio*. Je me ſuis laiſſé tromper par l'*accueil* hypocrite que m'a fait ce ruſé courtiſan. M. SCUD. Les grands gagnent l'amitié des peuples en faiſant un bon *accueil* aux perſonnes qui les approchent. Il m'a fait un *accueil* froid, & deſobligeant: j'en attendois un *accueil* plus favorable.

ACCUEIL, ſeul & ſans épithète, ſe prend d'ordinaire en bonne part. Il ſignifie la maniere civile & honnête dont on reçoit une perſonne. Faire *accueil* à tout le monde. L'*accueil* qu'a fait ce Seigneur à cet infortuné gentilhomme, en le retirant dans ſa maiſon, lui a ſauvé la vie & l'honneur. Son *accueil* charme tous ceux qui l'abordent. Il fait *accueil* à tout le monde.

BEL-ACCUEIL. ſ. m. *Accueil* honnête, poli, agréable. Marot a perſonnifié *bel-accueil*, & en fait le portier du temple de Cupidon.

Si vins de penſée joyeuſe
Vers Bel-accueil *le bien appris*,
Qui de ſa main dextre m'a pris,
Et par un fort étroit ſentier
Me fait entrer au beau pourpris
Dont il étoit premier portier.

☞ ACCUEILLIR. v. a. qui ſe conjugue comme *cueillir*, ſignifie proprement recevoir ceux qui ont affaire à nous, ou qui nous rendent viſite. *Accipere*, *excipere*. Il eſt déterminé à ſignifier une bonne ou une mauvaiſe réception par les termes qui l'accompagnent. Il l'*accueillit* avec des témoignages d'une grande tendreſſe, de la maniere du monde la plus honnête. Il m'*accueillit* froidement.

Ce mot vient du latin *adcolligo*. MÉNAGE. S'il n'eſt pas ſuranné, au moins eſt-il certain que nos bons Auteurs s'en ſervent peu aujourd'hui. J'aimerois mieux l'éviter, & au lieu de dire, il m'a bien *accueilli*, je dirois, il m'a fait un bon *accueil*, il m'a reçu favorablement.

☞ ACCUEILLIR, ſynonyme avec ſecourir. *Præſidium ferre*. On ne doit pas méconnoître dans la proſperité, ceux qui nous ont *accueillis*, qui nous ont ſecourus dans notre miſère.

☞ ACCUEILLIR, ſe dit dans un ſens figuré des accidens fâcheux qui nous arrivent ou qui nous ſurprennent. *Occupare*, *adoriri*. Nous n'étions pas loin du port, lorſque nous fûmes *accueillis* par la tempête, c'eſt-à-dire, ſurpris & battus par la tempête. Tous les malheurs l'ont *accueilli*.

L'ACAD. FR. ne fait aucune difficulté ſur ce mot. Le P. Bouhours le condamne dans cette ſignification. Son uſage paroît au moins douteux. Il vaut mieux chercher un autre tour.

Les nouveaux Vocabuliſtes nous préſentent ce mot comme uſité dans toutes ſes acceptions. Ils auroient dû nous avertir que ſon uſage eſt au moins douteux, & que dans la première ſignification, il vieillit.

☞ ACCUEILLIR, ſe dit plus particulièrement pour recevoir dans un bateau, dans une chaloupe des gens en danger. Le Patron voyant notre vaiſſeau briſé, détacha une chaloupe pour nous *accueillir*.

ACCUEILLI, IE. part. *Acceptus*, *exceptus*.

Cette beauté de vertu accuillie
Se paſſera comme une fleur cueillie. MAROT.

C'eſt-à-dire, remplie, douée de vertu. Il ne ſe dit plus.

ACCUL ſ. m. l'L ſe prononce. Lieu d'où on ne peut ſortir, faute d'iſſue. *Angustiæ*. Pouſſer dans un *accul*. Quand on eſt dans un *accul*, on ne peut ſortir que par où l'on eſt entré. L'Acad. ne nous dit rien ſur l'uſage de ce mot. Je ne le crois pas d'un ſervice bien fréquent. On le dit particulièrement à la chaſſe, des lieux où l'on réduit le gibier.

ACCULS, ſont auſſi les lieux les plus enfoncés des terriers, où les renards ou blaireaux font toute leur famille. *Fundula*. On appelle *Culs-ſours*, les principaux conduits ou creux qui menent à leurs *culs*. On appelle encore *Culs*, en termes de chaſſe, les bouts des forêts & des grands bois. Il ſe dit auſſi des piquets qu'on enfonce en terre au bout d'une platte-forme, pour retenir le canon, quand il recule après avoir tiré.

☞ ACCULS, ſe dit auſſi parmi les navigateurs de l'Amérique, pour diſtinguer l'enfoncement d'une baie. Il a parmi eux la même ſignification que *cul-de-ſac*.

ACCULEMENT. ſ. m. Terme de Marine, qui ſe dit de la concavité & rondeur de quelques membres qui ſe placent à l'avant, & à l'arrière ſur la quille du vaiſſeau. Varangues *acculées*, ſont celles qui ſont rondes en dedans. Ozanan dit qu'on appelle *acculement*, la proportion avec laquelle chaque gabarit s'éleve ſur la quille plus que le premier gabarit.

ACCULER. v. a. Pouſſer quelqu'un, & le réduire en un endroit où il ne puiſſe plus reculer. *In angustias redigere*, *compellere*. On a *acculé* les ennemis dans ce détroit de montagnes, où on les fera mourir de faim. On le dit auſſi des ſangliers, des renards, &c. Les Chiens ont *acculé* le loup.

S'ACCULER, ſignifie au contraire, ſe placer dans un coin, ſe retirer dans un lieu étroit où on ne puiſſe être attaqué par derrière, pour ſe mieux défendre contre pluſieurs ennemis de front. *Locus poſtico impervius petitur ad defenſionem*. Ce brave s'eſt *acculé* contre une muraille, pour n'être point enveloppé par les ennemis. Le taureau s'*acculé*, quand il eſt preſſé avec trop de vigueur par des dogues. S'*acculer* contre un arbre.

ACCULER, en termes de manége, ſe dit lorſque le cheval qui manie ſur les voltes, ne va pas aſſez en avant à chacun de ſes mouvemens; ce qui fait que ſes épaules n'embraſſent pas aſſez de terrain, & que ſa croupe s'approche trop près du centre de la volte. On dit encore vulgairement, qu'un cheval s'*acculé*, ou qu'il s'eſt *acculé*, lorſqu'il s'abandonne ſur ſa croupe, lorſqu'on l'arrête, ou qu'on le veut faire reculer.

ACCULER. v. n. Terme de Marine. Je jugeai que je l'avois fort incommode en lui donnant une bordée, puiſqu'il mit toutes ſes voiles à *acculer*. M. LE CHEV. DE CAYLUS.

ACCULÉ, ÉE. part. *In angustias loci redactus*.

En termes de Blaſon, on appelle un cheval *acculé*, quand il eſt cabré en arrière & ſur le cul. *In clunes reſidens*. Ce mot convient à quelques autres animaux. Un lion *acculé*. On le dit auſſi de deux canons ſur leurs affuts, dont les culaſſes ſont oppoſées l'une à l'autre; comme ceux que le Grand Maître de l'Artillerie met au bas de ſes armoiries, pour marques de ſa dignité. Ce mot ſe tire du Latin *culus*. On dit un *cul-de-ſac*.

ACCUM, AUXUM, ou CHAXUMO. Ville de l'Abiſſinie en Afrique. *Auxima*. Elle eſt dans le Royaume de Tigre, ſur la riviere de Marabo. Elle a été capitale de l'Abiſſinie; ce n'eſt plus qu'un petit village, où l'on couronne cependant encore les Rois. Il ne lui reſte de ſon ancienne ſplendeur, que les ruines de quelques édifices, celles d'une Egliſe magnifique, & de quelques pyramides & obeliſques qui ſervoient d'ornement aux tombeaux des Rois.

ACCUMULATION. ſ. f. Entaſſement, amas de pluſieurs choſes les unes ſur les autres. *Accumulatio*, *coacervatio*. *Accumulation* de richeſſes. Il n'y a rien de plus ruineux que de laiſſer faire une *accumulation* d'arrérages. Ce mot n'eſt pas uſité.

On dit au Palais, une *accumulation* de droits, ou *cumulation*, quand quelqu'un prétend un héritage, un bénéfice, en vertu de pluſieurs droits de différente nature, comme par mort, par réſignation, &c. & qu'un ſeul de ces titres pourroit lui acquérir.

ACCUMULER. v. a. Entaſſer, aſſembler, amaſſer pluſieurs choſes enſemble. *Accumulare*, *coacervare*, *congerere*. Les avares ne ſongent qu'à *accumuler* tréſors ſur tréſors. On dit figurément, *accumuler* crime ſur crime.

On le dit quelquefois abſolument. Les avares ne ſongent qu'à *accumuler*. On ſous-entend du bien, des richeſſes.

ACCUMULER, eſt auſſi récip. Et dans cette acception on dit, que des arrérages s'*accumulent* tous les jours; pour

aire, qu'ils augmentent tous les jours. Acad. Fr.

ACCUMULE, EE. part. *Accumulatus, Congestus.* Ce mot vient d'*accumulatio, accumulare. Ad* & *cumulus*, monceau.

ACCURBITAIRE. adj. m. qui se dit d'un ver du corps humain. Le ver qu'on appelle le *Tænia*, ou le solitaire, ou ver plat, quelques-uns le nomment Ver *accurbitaire*. M. Valisnieri prétend que les vers *accurbitaires* sont un amas de plusieurs petits vers joints ensemble, & qui se tiennent les uns aux autres pour éviter plus surement quelques dangers, tels que seroient certains fils dangereux contenus dans les intestins. Rien n'est plus singulier que les preuves qu'il apporte de cette étrange supposition. Nous parlerons du *Tænia*, ou Solitaire en sa place.

ACCURSE. s. m. *Accursius.* Nom propre de trois savans Italiens. Les deux premiers, pere & fils, célébres Jurisconsultes du XIe siècle, & le troisième, savant Critique du XVIe siècle.

ACCUSABLE. adj. Qui peut être accusé. Danet. Le même Auteur n'a pas eté si hardi dans son Dictionnaire Latin & François, où il s'est contenté de rendre *accusabilis*, par digne d'être blâmé ou repris; répréhensible ou blâmable. On trouve *accusabilis*, Accusable dans le petit Dictionnaire de Boudot. On le trouve aussi dans le Dict. de l'Acad. Fr. Notre Langue a bien des mots qui ne valent pas celui-là. Tout ce qu'on peut faire, c'est de lui souhaiter une bonne fortune.

ACCUSATEUR, ACCUSATRICE. s. m. & f. Celui ou celle qui accuse, qui impute un crime à quelqu'un, & en poursuit la réparation en Justice. *Accusator, accusatrix.* Par le Droit civil il n'y avoit point d'*accusateur* public. Chaque particulier, soit qu'il eût intérêt au crime public, ou non, pouvoit accuser, & conclure au châtiment de l'accusé. En France il n'y a que le Procureur-Général, ou ses Substituts prépolés dans chaque Siége, qui se puissent constituer *accusateurs*; c'est à eux seuls qu'appartient la vengeance publique. La partie civile ne peut conclure qu'à la réparation, & aux intérêts, & non pas à la punition du criminel. Mais il requiert la jonction des gens du Roi qui ont seuls droit de conclure à la punition corporelle. C'étoit autrefois une chose odieuse, que de passer pour *accusateur*. Quintilien l'a dit avant moi, & a mis en proverbe, *Accusatoriam vitam agere.* Et parce qu'il y eut un Brutus qui fit à Rome cet infame métier, & qui fut appellé l'*Accusateur*, Cicéron l'appelle pour cela le déshonneur de la famille des Junions. Balz.

☞ Se rendre *Accusateur*, être reçu *Accusateur*. Nul ne peut être reçu *Accusateur* en France, à moins qu'il n'ait un intérêt personnel dans la poursuite du crime. L'*Accusateur* défére un crime à la justice, en se déclarant partie civile. Le dénonciateur révele aussi un crime, mais dont la réparation ne l'intéresse point personnellement, & sans se rendre partie civile. *Voyez* ces mots.

☞ Ce mot s'emploie au figuré. Au dernier jour nos peines se présenteront comme autant de cruels *Accusateurs*. Nicol. En quelque endroit que se trouve un parricide, il rencontre un *Accusateur*, un Juge & un Bourreau. Le Maitre.

ACCUSATIF. s. m. Terme de Grammaire. C'est le quatrième cas des noms qui se déclinent. *Accusandi casus, accusativus.* Il marque & désigne le terme d'une action, ou d'un rapport, le sujet où passe l'action du verbe, ou de la prépolition. Un verbe actif regit l'*accusatif*. Il y a des prepositions qui demandent après elles un *accusatif*. En François l'*accusatif* est semblable au nominatif.

ACCUSATION. s. f. En Jurisprudence, c'est en général la délation d'un crime ou d'un délit faite en Justice, ou par une partie privée, ou par la partie publique. *Accusatio.* C'est une action en justice par laquelle on impute un crime à quelqu'un, dont on poursuit la réparation. Dans cette action, la partie civile demande réparation des torts que lui a occasionnés le crime ou delit, ou des dommages & intérêts; & la partie publique conclut à des peines corporelles. Vous ferez bien de prévenir une *accusation* si redoutable, ou de la repousser vigoureusement, si elle est déja formée. Ablanc. Susciter une *accusation* capitale. Il y a vingt chefs d'*accusation* contre ce criminel. L'*accusation* des crimes privés n'étoit recevable par le Droit Romain qu'en la bouche de ceux qui y avoient interêt; pour les crimes publics, l'*accusation* pouvoit etre intentée par quiconque la voulut entreprendre. La poursuite d'un delit particulier s'appeloit simplement *action*. Autrefois en France si l'*accusation* étoit grave, il en falloit venir à un combat; si elle ne l'étoit pas, tout accusé étoit tenu de se purger du moins par serment. Il n'y étoit reçu qu'en faisant jurer avec lui des gens de sa profession, de son sexe, de sa parenté, ou du moins de son voisinage, gens sans reproche, domiciliés, & connus de l'accusateur. Le Juge en fixoit le nombre: il pouvoit les nommer d'office; on les tiroit quelquefois au sort. C'étoit ordinairement l'accusé qui les présentoit; & rarement en laissoit-on le choix à l'accusateur. Le Gendre.

☞ Accusation, se dit par extension, de toute imputation qu'on peut faire à quelqu'un pour quelque faute que ce soit. Vous m'accusez de paresse, de peu d'exactitude: cette *accusation* est sans fondement.

☞ Accusation, synonyme de confession. Déclaration sincère de ses péchés, faite au Prêtre dans le tribunal de la pénitence. *Confessio.* Il faut faire une sincère *accusation* de ses péchés au Prêtre.

ACCUSER. v. a. Intenter une action criminelle contre quelqu'un, soit en son nom, soit sous le nom de la partie publique, qui est toujours le Procureur-Général, ou son Substitut. *Accusare.* Il n'appartient qu'au mari d'*accuser* sa femme d'adultère. On a *accusé* de concussion un tel Officier. Caton, l'homme le plus juste de son siècle, avoit été *accusé* 42 fois, & absous 42 fois. Dans l'esprit de la plûpart des gens, c'est assez d'être *accusé* pour être coupable. Voit. Un homme de bien *accusé* injustement, ôte à la prison même ce qu'elle a d'ignominieux. Bouh.

Accuser, signifie quelquefois simplement, *reprocher.* Imputer à quelqu'un une faute, grave ou légère, un défaut, un ridicule. Tous ses amis l'*accusent* de paresse à faire réponse aux lettres. On *accuse* les François de légérete & d'imprudence.

On *accuse* souvent de beaux yeux, dont toute la force est dans la foiblesse du cœur qu'ils ont blessé. S. Evr. Je ne *m'accuse* que de trop de délicatesse pour mes amis, bien loin de les négliger. Id.

Ma juste impatience
Vous accusoit *déja de quelque négligence.* Rac.

Accuser, signifie aussi, impugner un acte, contester sa validité à cause de quelque défaut essentiel. *Impugnare. Accuser* un acte de faux. *Accuser* un testament de suggestion.

Accuser, signifie aussi, confesser sa faute, ou nommer, déclarer ses complices. *Confiteri.* Il faut *accuser* ses péchés. Il faut qu'un pénitent s'*accuse* franchement de ses péchés, les déclare au prêtre dans le tribunal de la confession. Ce criminel a tout avoué, il a *accusé* tous ses complices. Il a *accusé* bien des gens dans son testament de mort.

☞ On dit d'un criminel qui avoue son crime, qu'il s'*accuse* lui-même. Le remords a quelquefois obligé les criminels à s'*accuser* eux-mêmes. Les persécuteurs semblent s'*accuser* eux-mêmes de n'être pas bien convaincus de l'évidence & de la force de leurs raisons, puisqu'ils emploient la violence.

Accuser, signifie aussi simplement, déclarer. *Enunciare.* On dit à certains jeux de cartes, *accuser* son jeu, *accuser* son point; & en style de Marchands, *accuser* la réception d'une lettre; pour dire, déclarer ce que les règles veulent qu'on déclare. Déclarer combien on a de point; déclarer qu'on a reçu une lettre.

☞ Accuser. Terme de Peinture, donner une idée juste de ce qui est couvert, par les surfaces de ce qui couvre. *Accuser* les os, les muscles sous la peau. *Accuser* le nu par les plis des draperies. Acad. Fr.

ACCUSÉ, ÉE. part. *Accuſatus.* Socrate *accuſé* répondit : ce que j'ai fait ne merite rien, ſinon qu'on me nourriſſe aux frais de l'Etat dans le Prytanée.

ACCUSÉ, ſe prend quelquefois ſubſtantivement, *Reus.* Celui qui eſt prévenu de quelque crime capital, ou non. Il n'y a que le décret d'ajournement perſonnel, qui faſſe l'*accuſé*, & non point la plainte. On doit entendre l'*accuſé*, à peine de nullité du jugement. L'*accuſé* ne peut point réſigner quand le crime emporte la privation de ſon Benefice. BOUCH. Par les dures Loix de l'inquiſition, l'on contraint l'*accuſé* à s'accuſer lui-même du crime qu'on lui ſuppoſe. INQ. DE GOA. L'*accuſé* n'eſt point reçu à accuſer ſon accuſateur, ni à uſer de récrimination, avant qu'il ſe ſoit purgé. DE LAUN.

A C E.

ACÈ. *Ace.* Ville de Phénicie, dans Strabon & dans Etienne. Ce fut depuis Ptolémaïs. *Voyez* ce mot.

ACEE. ſ. f. Ce mot ſe diſoit autrefois pour *bécaſſe* : il vient d'*accecia*, qui vient d'*acus*, à cauſe du long bec de la *bécaſſe*.

ACEEMENT. ſ. m. Vieux mot. Grand équipage, ajuſtement. Parcevax eſgarde la Demoiſelle, & la voit tant belle, & ſi li plot tant étabeli (*eſtouit, charma*) par le grant *acéement* qu'il voit en li. GRAAL. *Aceement* ſe trouve dans les Poëſies de Thibaut, Roi de Navare.

ACELLARO. *Voyez* ABYSO.

☞ ACEMETE. *Voyez* ACŒMÈTE.

☞ ACENSEMENT. ſ. m. Autrefois ACENSE. ſ. f. Terme de coutumes. Action de donner à cens. *Datio ad cenſum, locatio accenſiva. Acenſement* d'une maiſon, d'un héritage. *Voyez* CENS.

☞ On appelle auſſi *acenſe* ou *accenſe*, un héritage, une ferme qu'on tient à certain cens & rente, ou à prix d'argent. Cette métairie eſt une *accenſe* d'une telle Abbaye. Tenir un héritage, une maiſon en *acenſe* ou en *accenſe*.

☞ ACENSER, ACCENSER, & ADCENSER. v. a. Donner à *cens* une maiſon, une terre, un héritage, à condition d'en payer un cens, ou une rente Seigneuriale. *Ad cenſum dare.*

☞ Il y a encore des provinces où l'on dit *accenſer* une maiſon pour louer une maiſon. *Locare.*

☞ ACENSEUR, ACCENSEUR & ADCENSEUR. ſ. m. Dans la Coutume de Berri, c'eſt celui qui donne à louage quelque choſe. *Accenſator, qui dat ad cenſum.*

☞ ACENSIR. v. a. Vieux terme de coutumes. Donner ou prendre à cens ou à ferme.

ACEPHALE. ſ. m. *Acephalus.* Proprement, qui n'a point de chef, de l'α privatif, & de κεφαλὴ tête, chef. On a donné ce nom, 1° à ceux qui, dans l'affaire du Concile d'Ephèſe ne voulurent ſuivre ni S. Cyrille, ni S. Jean d'Antioche : 2° à des heretiques du Ve ſiècle, qui ſuivirent d'abord Pierre Mongus, ou Moggus : puis l'abandonnerent, parce qu'il ſouſcrivit au Concile de Chalcédoine. Ils ſuivoient les erreurs d'Eutichès. Et ſous l'empire de Juſtin, les Sectateurs de Sévère d'Antioche, & généralement tous ceux qui ne voulurent pas recevoir le Concile de Chalcédoine, furent appellés *Acéphales.* Quelques-uns prétendent que ce nom ſignifie *héſitant* ; & que parce qu'ils tenoient la neutralité pour les décrets du Concile de Chalcédoine, qu'ils ne ſe déterminoient à rien, qu'ils héſitoient quand on les preſſoit, ils furent appelés *Acéphales* ; C'eſt-à-dire, *héſitans.* Mais l'autre opinion eſt plus vraie, & *Acéphale* n'a point ce ſens. *Voyez* BOLLAND, T. I. Anaſtaſe le Bibliothécaire appelle l'exemption de la juridiction du Patriarche, Autocéphalie, *Autocephalia.* 3° On a appelé *Acephales*, les clercs qui ne vivoient pas ſous la diſcipline eccléſiaſtique d'un Evêque. Iſidore, *de Eccleſ. off. Lib. III.* Les Conciles de Mayence, *Can. 22 de Paris, Can. 10 de Pavie en 850. Can. 18*, &c. ont fait différens réglemens contre ces clercs *Acéphales.* On en trouve encore dans les Capitulaires de Charles le Chauve, *L. VI, C. 57*, dans Burchard, *L. II, C. 226*, dans Réginon à l'an de J. C. 865. Baronius à l'année 1090. Hucbert, frere de Thierberge concubine de Lothaire, fut appelé *Acephale*, parce que, comme diſent les Annales de Metz à l'an 864. de J. C. il étoit Clerc marié, & par-là non ſoumis aux régles de la cléricature ; ou comme d'autres écrivent, parce que ſon Monaſtere étoit exempt de la juridiction de l'Evêque. Cependant les Moines exempts de la juridiction de l'Evêque, ne ſont point *Acéphales* ; car Godefroy, Abbé de Vendôme, dit dans ſa 27e Lettre du livre ſecond ; Nous ne ſommes point *Acephales*, puiſque nous avons pour chef JESUS-CHRIST, & après lui le ſouverain Pontife. 4° Dans les Loix de Henri I, Roi d'Angleterre, on appelle *Acephales* les pauvres qui n'ayant rien, ne tiennent point de biens en fief, ni du Roi, ni des Evêques, ni des Barons, ou Seigneurs féodaux ; & ainſi ſont en quelque ſorte ſans chef. *Voyez* le Gloſſ. de Du Freſne. *Voyez* Nicephore, *L. XVIII. 54.* Evagr. *I. III. C. 31.* Baron. aux années 422, 482, 492, 513, 526, 538, 546, 553. Hornius, *Hiſt. Eccleſ. Nov. Teſt. Per. 1, Art. 3*, §. 48 & 49. Les *Acéphales* ſont appelés *Acéphalites* dans Iſidore, *L. VIII, C. XV*, & dans la Chronique d'Adon de Vienne. *Voyez* encore les Notes du P. Sirmond ſur *Facundus Hermianenſis.*

ACEPHALES. ſ. m. pl. Hommes ſans tête. La fable dit qu'il y avoit au nord des Hyperboréens, (c'eſt-à-dire, vers la Ruſſie & la grande Tartarie d'aujourd'hui) un peuple d'*Acephales.* Ce qui doit ſe prendre au figuré d'un peuple de barbares, qui vivoient alors ſans chef, ſans ſubordination, ſans ſociété.

ACÉPHALITE. ſ. m. *Acephalita.* Hérétique. *Voyez* Acéphale ; c'eſt la même choſe. Le Chanoine Régulier de Léon, qui a écrit la vie de S. Iſidore de Séville, dit *Acephalita*, & marque que cette Secte étoit fort étendue en Eſpagne & en France, au temps de ce Saint. Peut-être que dans ces pays-là on les nommoit alors *Acéphalites*, & non pas *Acephales.*

ACERBE. adj. Saveur mixte qui conſiſte dans un goût ſûr avec une pointe piquante & aſtringente. *Acerbus.* Les Medecins tiennent que ce goût eſt mitoyen entre l'aigre, l'acide, & l'amer. Ils appellent du vin *acerbe*, du vin fait de raiſins qui ne ſont pas encore mûrs. Tous les fruits avant leur maturité ont un goût *acerbe.* Ce mot vient du latin *acerbus.* C'eſt un terme de Médecine. Hors dela on dit âpre.

☞ ACERENZA. Ville archiepiſcopale du Royaume de Naples, capitale de la Baſilicate.

ACERER. v. a. Terme de Taillandier. Garnir d'acier un outil de fer ; y joindre ou appliquer de l'acier, ſoit à la pointe, comme aux burins ; ſoit au tranchant, comme aux couteaux & cimeterres ; ſoit ſur la face entière des outils, comme aux enclumes, &c. *Durare ferri aciem chalybe.* On a dit *acerer* pour *aciérer.*

ACERÉ, EE. part. & adj. Qui eſt d'acier, ou ce à quoi on a joint & appliqué de l'acier. *Ferrum chalybe duratum.* On le dit des inſtrumens de fer deſtinés à couper, à limer, à trancher, à forger. Un cimeterre *acéré* & bien tranchant. Les enclumes, les bigornes, & autres outils ſemblables ſont auſſi *acerés*, parce qu'on les couvre d'acier.

On le dit en termes de Médecine & de Pharmacie, pour ſignifier une ſaveur auſtère & aſtringente.

ACÉRÉ, s'emploie par quelques-uns au figuré, pour ſignifier, mordant, perçant, tranchant. C'eſt une plume bien *acérée.* La pauvreté eſt un glaive bien *acéré.* MAU. Il faut pourtant s'en ſervir avec diſcrétion.

ACERIDES. ſ. m. Terme de Pharmacie. C'eſt un emplâtre fait ſans cire, tel qu'eſt celui qu'on nomme *emplâtre* de Nuremberg. *Emplaſtrum Norimbergenſe.* HARR.

ACERNO. Ville épiſcopale de la principauté citérieure, au royaume de Naples. *Acernum.* Elle eſt entre Salerne & Couza.

ACERRA. Ville épiſcopale du royaume de Naples dans la terre de Labour. *Acerra.* Elle eſt ſur la rivière de Patria, entre Naples & Capoue.

☞ ACERRE. ſ. f. Du latin *Acerra.* C'étoit chez les Romains une eſpèce d'autel dreſſé près du lit d'un mort, ſur lequel les parens & les amis du défunt brû-

loient perpétuellement de l'encens juſqu'au moment des funérailles.

☞ ACERSOCOME. adj. & ſubſtantif qui ſignifie *à longue chevelure :* nom donné a Apollon.

ACERTAINER. v. a. Vieux mot. Aſſurer, certifier. *Aſſeverare, certiorem facere.*

Quant au travail, bien je vous acertaine
Qu'inceſſamment y ferai expoſée. MAROT.

☞ ACÉRURE. Terme de Serrurier & Taillandier. Morceaux d'acier préparés pour être ſoudés aux outils qu'on veut *acérer.*

ACÉSIEN. ſ. m. *Aceſius.* Surnom que les Eléens donnoient à Apollon. Pauſanias, *L. VI.* Triſtan, *T. I, p. 600.*

ACÉSINÉ, ÉE. adj. Vieux mot. Qui eſt en embonpoint. Belle, gente & *acéſinée.*

ACESMEMENT. ſ. m. Vieux mot, qui veut dire, ajuſtement. *Ornatus, Cultus.*

ACESMER. v. a. Orner, ajuſter. *Ornare.* Ce mot n'eſt plus en uſage.

ACESMÉ, ÉE. adj. Vieux mot, Embelli, orné.

De grant beauté eſt certes aceſmée,
Celle pour cui mes cuers eſt ſi ſopris.
GASSE-BRULES.

ACESMES, ACHESMES. ſ. pl. Vieux mot, qui veut dire, *habillemens, atours* de femme. *Mundus muliebris.* Quand la Déeſſe a mis bas ſes habits & *acheſmes*, qu'elle eut deffeublé coiffe, guimple, atour, & autre accoutrement de tête, termaillets, chaînes, anneaux, bulletes, & tiſſus, juſqu'aux galoches dorées. JEAN LE MAIRE.

ACESO. ſ. f. Fille d'Eſculape, à qui la fable attribue une connoiſſance profonde de la Médecine. Le Clerc prétend que les Anciens, ſous l'allégorie d'*Aceſo*, ont voulu déſigner un air épuré par les rayons du ſoleil, & rendu par-là ſalubre & propre à réparer les forces de ceux qui le reſpirent.

ACESTE. ſ. m. Roi de Sicile, étoit fils du fleuve Criniſus & d'Egeſte, fille d'Hippotas : c'eſt-à-dire, que ce Criniſus étoit le Roi ou le Seigneur d'un canton de Sicile où couloit ce fleuve, ou bien qu'il portoit le même nom.

☞ ACESCENCE *en Médecine.* Diſpoſition à l'acide. *Voyez* ACIDE.

☞ On dit auſſi *Aceſcent* adj. *Acceſcens.* Qui approche de l'acidité. Alimens *aceſcens.*

☞ ACESTIDES. Nom donné par les anciens aux cheminées des fourneaux à fondre le cuivre. ENCYC.

ACETABULE. ſ. m. Terme d'Anatomie. *Acetabulum.* Il a différentes ſignifications. Il ſe dit des cavités profondes de quelques os, dans leſquels ſont reçues de groſſes têtes d'autres os, pour faire les mouvemens. La cavité de l'os iſchium, qui reçoit la tête de l'os de la cuiſſe, eſt appelée *Acétabule*, Cotyle ou Cotyloïde.

Il ſe dit d'une autre choſe dont les Anatomiſtes ne conviennent point ; les uns appellent *Acétabules* les orifices des vaiſſeaux répandus dans la ſurface interne de la matrice ; Harvée croit que ce ſont de petites cellules du placenta, ou de ce qui tient lieu de placenta dans les femelles de pluſieurs animaux. Le ſentiment le plus probable eſt celui dans lequel on dit que les *acétabules* ſont ces glandes qui s'élevent dans la matrice des brebis & des chèvres, lorſqu'elles ſont pleines, & qui ſont ainſi appelées, parce qu'elles ſont faites en forme de coupe ou de godet : ce qu'on ne remarque pas dans les femelles des autres animaux, non plus que dans la femme.

ACÉTABULE, ſe dit encore des vaſes ou mamelons creux qui ſont le long des pieds des polypes & des nautilles, par leſquels il ſucent l'air & l'eau, & les rejettent enſuite.

ACÉTABULE, ſignifie encore une certaine meſure dont les Apothicaires ſe ſervent pour les choſes liquides. *Voyez* Cotyle, Cotyledon. C'eſt une meſure des Anciens qui contenoit un cyathe & demi, comme Agricola le prouve dans ſon *L. I. des meſures Rom.* par ces deux vers de Fannius, qui, en parlant du cyathus, dit qu'il peſe dix drachmes, & que l'oxybaphe, ou *acétabule* en contient 15.

Bis quinque hunc faciunt drachmæ, ſi appendere tentes,
Oxybaphus fiet ſi quinque addantur ad illas.

Du Pinet, dans un *Traité des poids & des meſures* qu'il a mis au commencement de ſa traduction de Pline, dit que l'*acetabule* d'huile peſe deux onces & deux ſcrupules ; l'*acetabule* de vin deux onces deux drachmes & demie, un grain & le tiers d'un grain ; l'*acetabule* de miel trois onces, trois drachmes, un ſcrupule & deux ſiliques.

ACÉTABULE, étoit encore un petit vaſe, dans lequel on mettoit des choſes propres à aſſaiſonner, & que l'on ſervoit ſur la table, comme on ſert aujourd'hui une ſalière, un vinaigrier, &c.

Agricola, dans ſon *Traité des meſures Rom.* L. I. croit que c'eſt de-là que ce nom s'eſt formé ; que ce vaſe étant deſtiné principalement à ſervir du vinaigre, d'*acetum*, vinaigre, on a fait *acetabulum*, & qu'enſuite, à cauſe de la reſſemblance, on l'a tranſporté à la meſure. C'eſt pour la même raiſon que les Grecs l'appeloient ὀξύβαφος.

ACETABULUM. ſ. m. Sorte de Plante, appelée autrement *Umbilicus veneris.* Il y en a de deux ſortes : l'un dont les feuilles ſont creuſes, & tournées comme un acétabule, ou une coupe. L'autre jette une tige menue, & produit des fleurs ſemblables à celles de millepertuis. Cette plante a les feuilles larges & fort épaiſſes. Sa graine, qui eſt un peu groſſe, a les mêmes propriétés que la joubarbe.

ACETABULUM. ſ. m. Plante qui croît au fond de la mer, & qui a aſſez la figure d'un champignon, puiſqu'elle eſt compoſée d'un pédicule mince & terminé par un chapiteau formé en baſſin de balance. Cette plante eſt diurétique, & ſe trouve dans la mer Méditerranée, & dans les étangs ſalés, qui ſont près de Montpellier. Quoique *Cotyledon* & *Acetabulum*, ſoient deux noms qui ont la même ſignification, ils ne ſe donnent pas néanmoins à la même eſpèce de plantes. Celle qu'on appelle *Cotyledon*, eſt même une plante terreſtre.

☞ Depuis les découvertes de M. Peyſſonnel, on a reconnu que l'*acetabule*, que l'on regardoit comme une plante marine, appartient au règne animal, & qu'il eſt produit par des inſectes de mer. ENCYC.

ACETÈS. ſ. m. Etoit un des compagnons de Bacchus, c'eſt-à-dire, un des partiſans de ſon culte.

ACETEUSE. ſ. f. *Oxalis.* C'eſt un nom que l'on a donné quelquefois à l'oſeille, à cauſe de ſon goût aigret, & qui eſt pris du nom Latin *Acetum*, qui ſignifie *Vinaigre.* C'eſt proprement le féminin de l'adjectif *Aceteux* qui tient du goût du vinaigre. Plante *aceteuſe.*

ACETUM. Mot Latin, qui ſignifie *Vinaigre*, & qui vient d'*acco*, je ſuis aigre. Tout Latin qu'il eſt, on l'emploie quelquefois dans la Chimie.

ACETUM ALCALISÉ, *Alcaliſatum.* Terme de Chimie. C'eſt du vinaigre diſtillé, auquel on a mêlé quelque ſel volatil, ou alkali. HARRIS.

ACETUM RADICATUM. Terme de Chimie. Ce ſont les parties les plus fines & les plus aigues du vinaigre, quand le flegme en a été tiré. HARR.

ACETUM PHILOSOPHORUM, ou Vinaigre des Philoſophes : terme de Chimie. Quelques Chimiſtes donnent ce nom à une liqueur aigre qui ſe fait en faiſant diſſoudre un peu de beurre, ou liqueur glaciale d'antimoine, dans beaucoup d'eau. HARR.

☞ ACGIAH KERMEN. Ville d'Aſie, ſujette aux petits Tartares, à cinq journées d'Acgia-Saraï.

☞ ACGIA-SARAÏ. Très-belle ville, au nord de la mer Caſpienne, entre le pays de Bulgar & le Turkeſtan.

A C H.

ACH, dans la terminaiſon des noms Géographiques Allemands, vient du mot *Aqua*, & ſignifie que les lieux dont le nom a cette ſyllabe finale, ſont au bord de l'eau, comme *Ach*, ou *Achen*, *Aquiſgranum*. Rufach, *Aquæ rubeæ*. Biberach, Crentzenach, Rotach, & quantité d'autres.

ACHA, ou ACHZA. Rivière d'Allemagne. *Acha*, *Achza*. Elle a ſa ſource dans le Comté de Tirol, d'où elle paſſe en Bavière, traverſe le lac de Chiemſée, & ſe jette dans l'In, un peu au-deſſus de l'embouchure de la rivière de Saltz. Après ſa ſortie du Lac, elle ſe nomme *Altza*.

Acha. Petite rivière du Duché de Bavière. *Acha*. Elle coule à l'orient du Lech, & ſe décharge dans le Danube, preſque vis-à-vis de Neubourg.

Il y a une troiſième *Acha* à l'orient de la ſeconde, & qui ſe mêle au Danube au-deſſus d'Ingolſtad.

ACHACHICA. Petite ville de l'Amérique ſeptentrionale. *Achachica*. Elle eſt dans la province de Mexique, vers les confins de Thaſcola & de Panuco. Les mines d'*Achachica* ſont des mines d'argent, qui rendent cette ville conſidérable.

ACHAD. Une des villes que Nemrod bâtit. *Achad*. On n'en ſait point la ſituation, & c'eſt ſans fondement que quelques Géographes la placent au confluent de l'Euphrate & du Tigre. *Gen. X. 10.*

ACHAÏE. ſ. f. *Achaia*, *Hellas*. Ancienne province de Grèce, entre l'Epire, la Theſſalie, la mer Ægée, & le Peloponeſe. On l'appelle aujourd'hui Livadie. On prétend que ſon nom lui vient d'ἀπὸ τοῦ ἄχους qui ſignifie *douleur*, parce qu'elle étoit ſujète, *dit-on*, à de grandes inondations. Si cela eſt, ne ſeroit il pas plus naturel de tirer ſon nom de אחו, *achou*, qui ſignifie un lieu humide, marécageux, plein de roſeaux? Cadmus & ſes Phéniciens lui avoient donné ce nom. Mais d'autres prétendent que ce pays a été ainſi nommé d'*Achæus*, fils de Xuthus, fils d'Hellen, & petit-fils de Deucalion, qui chaſſe de Theſſalie s'empara du Peloponèſe, & eut de Creüſe fille d'Erechée, Roi d'Athènes, Achéus & Ion, dont l'un fut chef des *Achéens*, & l'autre des Ioniens. On a encore appelé *Achaïe* proprement dite, une province du Peloponèſe, qu'on nomme aujourd'hui Duché de Clarence. On donne auſſi quelquefois ce nom à tout le Peloponeſe.

ACHAÏENS, ou ACHEENS, & ACHÉES, Ainſi qu'écrit M. Corneille. *Achæi*. Peuples de l'Achaïe, & généralement les Grecs, qui ſont ſouvent ainſi nommés dans les Poëtes. M. Tourreil écrit & dit *Achæens* dans ſa Table, & *Achéens* dans ſa Préface ſur ſa traduction des Oraiſons de Démoſthène. Les habitans du Peloponèſe, juſqu'aux Héraclides, ſe diviſoient proprement en *Achéens* & en Ioniens. Les premiers poſſédoient les terres que les Héraclides aſſignerent aux Doriens, & aux autres peuples qui les avoient accompagnés. Ceux des *Achéens* qui deſcendoient d'Æolus, & que l'on chaſſa de Lacedémone, ſe retirerent d'abord en Thrace ſous le commandement de Penthile, & après ſa mort allerent s'établir dans le canton de l'Aſie mineure, qu'ils appelerent *Æolide*. Quant aux *Achéens* de Mycènes, comme ils ſe voyoient contraints par les Héraclides d'abandonner leur pays, ils s'emparerent de celui des Ioniens. Tourr. Polybe a écrit aſſez amplement de la République des *Achéens*, dans le prélude de ſon Hiſtoire. Un Hollandois, nommé *Martin Schockius*, a fait un Traité Latin de la République des *Acheens* & des Veïens, dans lequel, parce que le gouvernement des *Achéens* a toujours été un des plus eſtimés de la Grèce, il affecte de lui comparer celui des Provinces-Unies.

ACHAÏQUE. adj. m. & f. *Achaicus*, *a*. Qui appartient, qui a rapport à l'Achaïe. L. Mummius, qui détruiſit Corinthe, l'an de Rome 607, fut ſurnommé *l'Achaïque*, parce qu'il ſoumit l'Achaïe.

ACHAÏSONNER. v. a. Vieux mot qui ſignifioit, prendre occaſion d'exiger injuſtement de quelqu'un la choſe qui lui appartient, le vexer, l'inquiéter. Rag.

Vexare, *iniquam exigendi occaſionem capere*.

ACHALANDER. v. a. Attirer les chalands, accréditer, mettre une boutique, ou une maiſon, en réputation d'avoir de bonne marchandiſe, & à bon prix. *Emptores allicere*. Toute la fortune d'un marchand conſiſte à bien *achalander* ſa boutique. Ce terme ne peut trouver place que dans la converſation.

Achalander, eſt quelquefois réciproque. Cette boutique s'eſt bien *achalandée*. Cet homme commence à s'*achalander*. On le dit auſſi en badinant, d'une perſonne qui a beaucoup d'intrigues: cette fille eſt fort *achalandée*.

ACHALANDÉ, ÉE. part. Qui a des chalands. Il ſe dit également du marchand, & de la boutique. Un marchand *achalandé*, celui qui fait un grand débit. Une boutique *achalandée*, celle où il vient quantité de marchands pour acheter des marchandiſes.

☞ ACHAMECH ou ACAMECH, ſelon quelques Chimiſtes, ſignifie *l'écume*, ou la *litharge* d'argent.

ACHANACA. Plante des Indes, dont la feuille reſſemble au chou; mais elle eſt plus mince, & les côtes en ſont plus tendres. Son fruit eſt gros comme un œuf, & de couleur jaune; on le nomme *Alfard*: il croît au royaume de Mely; on emploie ſa décoction dans les maladies vénériennes. *Voyez* Thevet.

ACHANAMASI. ſ. m. Terme de Relation. Nom de la quatrième prière que les Turcs font tous les jours, & qui ſe fait quand le ſoleil eſt couché. *Quarta Turcarum precatio*. Mahomet a ordonné cinq prières en vingt-quatre heures: l'*Achanamaſi* eſt la quatrième, ou la prière du ſoir. A. D. S. M.

☞ ACHANE. ſ. f. Ancienne meſure de blé dont on ſe ſervoit en Perſe, qui contenoit quarante-cinq médimnes Attiques.

ACHAOVAN, ou ACHAOVA. ſ. m. Quelques perſonnes donnent ce nom à une plante ſemblable à la camomille, qu'ils appellent *Achave*, *Achove*, *Achoavan*, & quelquefois *Alacuan*. Cette plante eſt fort abondante en Egypte, ſur-tout au Caire, dans un lieu appelé *Sbechie*. Dict. de James.

☞ ACHARNAR. *Voyez* Acherner.

☞ ACHARNEMENT. ſ. m. Dans le ſens propre, action d'un animal qui s'attache opiniâtrement à ſa proie. *Pertinax prædæ inhæſio*. L'*acharnement* d'un loup.

On le dit auſſi de la fureur opiniâtre avec laquelle les hommes & les animaux ſe battent les uns contre les autres. Ces deux hommes, ces deux dogues ſe ſont battus avec *acharnement*.

☞ Dans le ſens figuré, forte paſſion, attachement opiniâtre à quelque choſe. *Libido*, *propenſio*. On le dit en mauvaiſe part. Il a un furieux *acharnement* pour le jeu, pour la débauche.

☞ On le dit encore de l'animoſité opiniâtre avec laquelle on perſécute quelqu'un. *Inſectatio vehemens*, *acerba*. L'*acharnement* de deux plaideurs, qui cherchent à s'écraſer. Ces deux auteurs ſe déchirent avec *acharnement*.

Tous les dévots de cœur ſont aiſés à connoître.
*Jamais contre un pecheur ils n'ont d'*acharnement.
Ils attachent leur haine au péché ſeulement. Mol.

Arracher ce levain des fureurs parricides,
Qu'enfantent les eſprits de nouveautés avides,
Dont les coups inhumains ſont d'autant plus mortels,
Que leur acharnement *croit ſervir les autels.*
La Bastide.

ACHARNER. v. a. Terme de Vénerie. Donner aux bêtes le goût, l'appétit de la chair. *Carnis famem*, ou *appetitum*; *excitare*, *irritare*, *ciere*. On *acharne* les chiens, les oiſeaux de proie à la curée. On dit auſſi en Fauconnerie, *acharner* l'oiſeau ſur le tiroir, ſoit au poing avec le tiroir, qui eſt une aile de chapon ou de coq-d'inde; ſoit en attachant le tiroir au leurre. *Accipitres oblatâ eſcâ paſcere*. Il y a des oiſeaux farouches qui ne s'*achar-*

nent jamais, & qui ſe laiſſent plutôt mourir de faim.

On dit auſſi en Fauconnerie, *Acharner* le lièvre, mettre un morceau de chair deſſus.

ACHARNER. Animer. *Irritare.* On les a *acharnés* les uns contre les autres.

☞ ACHARNER. Avec le pronom perſonnel, s'attacher avec fureur. Le lion *s'acharne* ſur ſa proie.

Dans un ſens figuré, il ſignifie *s'attacher* avec fureur, avec opiniatreté à perſécuter quelqu'un, à le blâmer. *Acriter inſectari.* Ces deux plaideurs ſont furieuſement *acharnés* l'un contre l'autre.

*Il déchire l'Egliſe, il s'*acharne *contre elle;*
Et voulant s'affranchir des droits qu'elle a ſur nous,
Il ſe les attribue & les prodigue à tous.
LA BASTIDE.

Il ſignifie quelquefois *s'attacher* avec excès. *Ferri immoderatiùs.* Il eſt dangereux de *s'acharner* au jeu. Ce Docteur eſt ſi fort *acharné* à l'étude, qu'il ſe deſſeche ſur les Livres. S. EVR. Ce mot eſt compoſé, & dérive de *chair.*

ACHARNÉ, ÉE. part. & adj. Animal *acharné* ſur ſa proie. Combat *acharné.* Homme *acharné* au jeu.

ACHART. ſ. m. Nom propre d'homme. *Aicadrus.* Saint Aicadres, que nous appelons plus communément Saint *Achart*, & que d'autres nomment encore S. *Acaire*, étoit iſſu d'une des meilleures maiſons de Poitou, & fut ſecond Abbé de Jumièges.

ACHASSES. Rivière de Languedoc, en France. *Achaſſia, Achaſſus.* Elle a ſa ſource dans les montagnes, près de Viviers. Elle arroſe le Vivarais, & au-deſſous de Teil elle ſe jette dans le Rhône.

ACHAT. ſ. m. Acquiſition d'une choſe moyennant le payement de ſa valeur. Contrat par lequel le vendeur promet & s'oblige de livrer quelque choſe à l'acheteur, pour un certain prix dont ils ſont convenus. Trois choſes ſont la ſubſtance d'un contrat, le conſentement du vendeur & de l'acheteur, la choſe vendue & le prix. *Emptio.* Il a fait aujourd'hui l'*achat* d'une terre à ſa bienſéance. Il a fait un mauvais *achat.* Il ſe prend auſſi pour la choſe achetée. Je veux vous montrer mon *achat.* *Achat* paſſe louage, eſt un proverbe tiré des Coutumes de Namur, c'eſt-à-dire, que celui qui a acheté un héritage, peut jouir malgré le bail fait à un tiers, & dépoſſéder le locataire, ſauf à celui-ci à ſe pourvoir pour ſes dommages & intérêts. Ce mot vient du Latin *adcaptare*, ou *adceptare.* L'*achat* differe de l'échange, en ce que dans l'*achat* on livre, ou l'on promet de livrer une choſe pour un certain prix; & dans l'échange on donne une choſe pour une autre, qui n'eſt pas de l'argent; *par exemple*, du blé pour du vin, du bois pour du fer. *Vente* eſt le contraire d'*achat.*

ACHATE. ſ. m. (prononcez *Akate.*) *Achates.* Nom d'un des compagnons d'Enée, ſon ami & ſon confident, qui, dans Virgile, ne le quitte preſque jamais. C'eſt de-là que ce mot a paſſé dans notre Langue pour ſignifier un ami conſtant, un compagnon fidèle, un homme avec lequel on eſt toujours.

Sans ce fidèle Achate *il n'eût ſû faire un pas;*
L'un étoit le David, *l'autre le* Jonathas.

ACHATES. ſ. m. Ancien nom de la rivière du Drillo en Sicile. *Achates.*

ACHATOU. Village de l'île de Chipre. *Aphrodiſium.* Il eſt ſur la côte ſeptentrionale. C'étoit autrefois une ville célébre conſacrée à Venus, que les Grecs appellent *Aphrodite.* Elle étoit à neuf milles de Salamine, entre Carpaſium & Ceraunia.

ACHAZIB, ACZIBA. Ancienne ville de la Terre-Sainte, dans la tribu d'Aſer. S. Jérôme dit que dans la ſuite elle fut nommée *Ecdippe*, & il la place dans la Phénicie. Elle étoit près du lieu qui s'appelle aujourd'hui *Sadderia*, entre Ptolemaïde, & Tyr.

ACHBAATS. ſ. m. Terme de Relation. Officier dans les villes de Perſe. C'eſt le Commandant du guet, qui a ſoin des priſons, & qui fait la ronde toutes les nuits. *Dux Vigilum.*

☞ ACHBALUC-MANGI. Ville ſituée ſur les confins de la Chine, ce qui eſt exprimé par ſon nom, qui veut dire *la Ville Blanche des confins de Mangi*, ou de la Chine.

ACHE. ſ. f. ou bien APIUM. ſ. m. Plante ombelliférе dont les racines ſont chevelues, fibreuſes & blanchâtres; les feuilles approchent de celles du perſil ordinaire, mais ſont plus amples, plus épaiſſes, & d'un autre vert; les tiges ſont branchues, médiocrement hautes, & portent à leurs extrémités des bouquets de fleurs diſpoſées en parafol. Ses ſemences ſont menues, arrondies, & cannelées ſur le dos. Cette plante croît dans les marais & le long des ruiſſeaux; tranſportée dans les jardins, d'âcre & d'amère qu'elle étoit, elle devient douce, & d'un acre aromatique fort agréable. Le port de toute la plante change auſſi par la culture; c'eſt ce qui a trompé ceux qui ont cru que l'*ache* de marais & l'*ache* cultivée, étoient deux plantes différentes. On nomme en Latin l'*ache* de marais, ou *ache* ſimplement, *Apium paluſtre*; & l'*ache* cultivée, ou *api*, & plus ordinairement *celeri, Apium dulce, Celeri Italorum.* L'*ache* eſt apéritive, diurétique, & bonne pour le ſcorbut. Ses deux eſpèces, la blanche & la jaune, dans l'extrémité de leur tige, forment un grand panache rempli de fleurs ſemblables à celles du lilas. Elles fleuriſſent dans le printemps, & ſentent fort bon. La jaune a les racines rougeâtres, & en forme de glands. La blanche les a toutes blanches. Elle ſe plante de la profondeur de trois doigts à un demi-pied de diſtance. On la leve tous les trois ans pour en ôter le peuple. L'*ache* demande médiocrement le ſoleil, avec une terre graſſe & humide. Quelques-uns diſtinguent quatre ſortes d'*ache.* D'autres en comptent ſix. 1° L'*ache* de Macédoine, *Apium Macedonicum.* 2° L'*ache* de jardin, *Apium hortenſe*, qui eſt le perſil ordinaire. 3° L'*ache* de montagne, *Apium montanum.* 4° L'*ache* de marais, *Apium paluſtre.* D'autres ajoutent, 5° l'*ache* de Smyrne, *Apium Smyrnicum*, 6° celui qu'ils appellent *Hippoſelinum.* Les Grecs en certains jeux donnoient une couronne d'*ache* au vainqueur. De-là vient que ſur les médailles de Néron on trouve ISTHMIA dans une courone d'*ache.* *Voyez* Patin, Vaillant dans ſes Colonies, & M. Spanheim, *p. 314*, de l'édit. de Londres.

Néanmoins cette plante étoit de celles que les Anciens regardoient comme funèbres ou fatales. Ils en répandoient dans les ſépulcres. De-là eſt venu le proverbe: *Il ne lui lui faut plus que de l'*ache, *Apio eget*, lorſque l'on parloit d'un malade déſeſpéré. Dans les Jeux Néméens inſtitués en mémoire de la mort d'Achemorus, c'étoit l'*ache* qui couronnoit les vainqueurs, pour conſerver l'origine de cette fête lugubre. PLIN. *Hiſt. Nat. l. 19. c. 8.*

☞ ACHECAMBEY. Île de l'Amérique, l'une des Lucaves, près de celle d'Abacoa.

ACHET. ſ. f. On donne ce nom & celui de *Laiche* à certains vers qui ſervent à nourrir des oiſeaux, ou pour amorcer les hameçons des pêcheurs. DICT. ÉCONOMIQUE.

ACHÉENNE. ſ. f. *Achæa.* C'eſt-à-dire, la triſte, la déſolée. C'eſt un ſurnom qu'on a donné, 1°. à Cérès, à cauſe de la douleur que lui cauſa l'enlèvement de Proſerpine ſa fille. Plutarque, dans ſon Livre ſur Iſis & Oſiris, dit que les Bœotiens avoient un Temple de Cérès *Achéenne.* 2°. Ariſtote, *L. de mirabil.* dit que les Dauniens, ancien peuple d'Italie, avoient un Temple dédié à Pallas *Achæenne.*

Ce mot a deux origines différentes. Quand il ſe donne à Cérès, il vient du mot Grec ἄχος, qui ſignifie douleur. Mais quand il a été donné à Pallas par les Dauniens, je crois qu'il ſignifie, qui eſt venu d'*Achaïe*, & que ce n'eſt que le féminin d'*Achæen.* En effet, ce Temple des Dauniens étoit vraiſemblablement bâti par Diomede & les *Achæens*; c'eſt-à-dire, les Grecs qui vinrent avec lui en Italie, puiſqu'Ariſtote dit qu'on y conſervoit les armes de ce Capitaine & de ſes compagnons. Ils y dépoſerent apparemment une ſtatue de Pallas qu'ils avoient apportée, & qui, ou parce qu'ils l'apportoient d'*Achaïe*, ou parce qu'elle fut miſe là par des *Achæens*, fut ſurnommée *Achéenne.*

ACHEIROPOËTE. adj. Pris substantivement. Nom Grec, formé de l'α privatif, de χὲιρ, la main, & de ποιεω, fait de ποὶ, *facere*, signifie, qui n'est pas fait avec la main. On designe par ce mot un portrait de NOTRE-SEIGNEUR qui se voit à Rome dans l'eglise de S. Jean de Latran, & qui, a ce que l'on dit, ayant été ebauche par S. Luc, fut achevé par les Anges, & ne fut point fait de main d'homme.

ACHELOE. s. f. C'est le nom d'une des Harpies, à qui on donne pour sœurs Alope & Ocypete.

ACHELOUS. s. m. Fleuve celebre dans l'Antiquité. *Acheloüs*. Il a sa source dans le mont Pinde, en Thessalie. Il separoit l'Acarnanie de l'Etolie, & dechargeoit ses eaux dans le *Sinus Maliacus*, aujourd'hui golfe de Ziton. L'*Acheloüs*, selon les Poëtes, etoit fils de l'Ocean & de la Terre, ou de Thetis; & selon d'autres, du Soleil & de la Terre. Il eut un demele avec Hercule au sujet de Dejanire, fille d'Œnéus, Roi de Calydonie. Hercule vainquit *Acheloüs*, qui fut oblige de se cacher dans ses eaux. Dans ce combat *Acheloüs* sentant qu'il n'etoit pas de la force d'Hercule, se changea en serpent, puis en taureau. Hercule lui rompit ou lui coupa une corne; & *Acheloüs* dans la fuite, pour retirer sa corne des mains du vainqueur, lui donna en échange celle d'Amalthée.

Etienne de Byfance dit que ce fleuve s'appelloit d'abord *Thoas*, & qu'ensuite il fut nommé *Acheloüs*, du nom d'*Acheloüs*, à son retour de Thessalie avec Alcmaon. La fable confond ce fleuve avec *Achelöis*, & dit qu'il avoit, comme Prothee, le don de prendre telle forme qu'il vouloit.

ACHEM ou ACHIM. *Achemum*, *Acemum*. Nom d'une ville & d'un royaume qui occupe la partie septentrionale de l'Ile de Sumatra. *Achem* est le plus grand royaume de l'Ile de Sumatra, s'etendant d'environ douze lieues de la terre ferme où est Malaca. BOUH. M. Corneille écrit dans un endroit *Achen*, & dans un autre *Achin*, & le P. Bouhours *Achen*. J'ai vû des relations qui ecrivoient toujours de même.

ACHÉMENIDE. s. m. & plus souvent au pl. Achœmenides. *Achœmenides*, *Achæmenids*. C'est un nom Patronimique, qui signifie, un homme descendu d'Achœmenes, pere de Cambyse, & grand-pere d'un Cyrus, different du grand Cyrus, homme de la famille royale de ces anciens Perses. Pline & Solin ont pretendu que c'étoit un nom de peuple. Ils se sont trompés; c'est un nom de famille. Xerxes dit dans Hérodote, Livre VII. Chap. II. qu'il est fils de Darius, fils d'Hystaspe, fils d'Arsames, fils d'Ariamnes, fils de Theispes Cyrus, fils de Cambyse, fils d'Achœmenes. C'est de lui qu'on appelle les Rois Perses *Achœmenidas*, ainsi que le dit Hérodote, Liv. I. Ch. CXXV. Les Poëtes etendent encore la signification de ce nom; & comme ils appellent *Æneadæ*, & *Romulidæ*, les Romains en general, ils appellent de même les Perses *Achæmenides*, & ils disent *Achœmenien*, pour dire Persan.

☞ ACHEMENIS. s. f. Plante dont Pline fait mention, à laquelle la fable attribuoit la vertu de jeter la terreur dans les armées.

ACHEMENS. s. m. pl. Terme de Blason, se dit des lambrequins découpés ou chaperons, qui enveloppent le casque & l'écu. *Fluentes circa scutum & galeam lacinie*. Ils sont découpés d'étoffe & ornés de perles, & de broderie; parce qu'en vieux François on appelloit *cendres* toutes sortes d'ornemens, & particulierement ceux des femmes; comme coiffes, guimpes, atours, chaines, anneaux, &c.

ACHEMINEMENT. s. m. Il ne se dit point dans le propre. Disposition à une chose, preparation qui en fait esperer le succès. *Gradus*, *via*. Le mepris des grandeurs de ce monde est un *acheminement* à la perfection. Le gain de la bataille fait un *acheminement* à la paix. SAR. Un premier pas si heureux fut un *acheminement* à une plus grande fortune. M. SCUD.

ACHEMINER. v. a. On disoit autrefois *echeminer* quelqu'un, le mettre dans son chemin. *Aliquem in viam deducere*. Aujourd'hui on ne le dit au propre qu'avec le pronom personnel. Se mettre en chemin. *In viam se dare*, *contendere*, *tendere*, *pergere*. *Iter instituere*, *intendere*. Ces voyageurs se sont enfin *acheminés*. Il s'achemina vers le Cap adocce. VAUG. Il s'*achemina* par les deserts, pour surprendre l'ennemi à l'improviste. ABLANC. Les Croisés s'*acheminoient* gais & gaillards à l'entrepriſe de la guerre sainte, comme assurés d'acquerir le paradis. PASQ.

ACHEMINER. v. a. se dit figurement en parlant des affaires, des entrepriſes, pour signifier les avancer, les mettre en bon train, en etat de pouvoir reussir. Le gain d'une bataille peut *acheminer* la paix. Mon Avocat a bien *acheminé* mon affaire, il l'a mise en bon train. *Perducere*, *procurare*, *administrare*.

☞ Je trouve dans le grand Vocabulaire *acheminer* son entrepriſe jusqu'a la fin. Les termes d'*acheminer* & de *fin* ne paroissent pas faits pour aller ensemble. On *achemine* une affaire, une entrepriſe; c'est-à-dire, qu'on la met en bon train; on en prepare le succès; & on la conduit jusqu'a la fin, on la finit, on la termine, mais *acheminer* jusqu'à la fin presente des idées non seulement incoherentes, mais même qui s'excluent l'une & l'autre.

☞ Au reste, quoique le DICT. DE L'ACAD. ne dise rien de l'usage de ce mot, je ne crois pas qu'il puisse entrer dans le style noble.

☞ ACHEMINER *un cheval*. Terme de Manége. Accoutumer un poulain à aller droit devant lui. *Voy.* ACHEMINÉ.

ACHEMINÉ. E. part.

On appelle en termes de Manége, un cheval *acheminé*, celui qui est accoutumé à aller droit devant lui, qui connoit la bride, & repond aux eperons; qui est degourdi, & rompu. *Aptus*, *idoneus*. Ces mots se tirent du primitif *chemin*.

ACHENOIS, ou ACHEMOIS, OISE. s. m. & f. Qui est d'Achem ou Achen. M. Corneille, dans l'endroit où il ecrit *Achin*, dit *Achinois*; mais le P. Bouhours, dans la *Vie de S. François Xavier*, dit *Achénois*. Le P. Premare Jesuite, dans une relation fort ingénieuse & fort bien écrite, qui parut en 1701, dit aussi *Achenois*. On n'eut point d'autres nouvelles à Malaca de l'armée des *Achenois*, que celles qu'elle y apporta elle-même. BOUH. Les *Achenois* sont fort superstitieux à l'egard de se laver & de se purifier pour leurs souillures, ce qui fait qu'ils aiment à demeurer auprés de quelque ruisseau. T. CORN.

ACHERNER. Terme d'Astronomie. C'est le nom d'une etoile fixe de la premiere grandeur dans Eridanus, & dont la longitude est de 16 d. 31. min. & la latitude de 56. d.

ACHERON. s. m. *Acheron*, *Acheros*. C'est le nom de plusieurs fleuves. On en met un dans l'Epire, nommé aujourd'hui *Verlichi-nigro*, ou *Fanari*, que Ptolomée appelle *Acheron*, & Tite-Live *Acheros*. Strabon en met un dans l'Epire, entrée du Peloponèse, & un autre dans le pays des Bruttiens en Italie; c'est-à-dire, dans la Calabre, que Barrius, dans sa Calabre, prétend etre celui qu'on nomme aujourd'hui *Campoviano*. Il se dechargeoit dans la mer à Butrinto dans le *Sinus Ambracius*. Auguste ayant conduit une Colonie à Butrinto, fit un pont de mille pieds de long sur l'embouchure de l'*Acheron*. Tout le monde admiroit cet ouvrage, dit Pline, LIV. IV. C. I. Nous en avons une medaille. AUGUST. BUTR. La tête d'Auguste nue: au revers P. POMPON. Un pont. *Voyez* M. Vaillant, Méd. des Empereurs. T. I. p. 19. Strabon met un autre fleuve *Acheron* en Bithynie, proche d'Héraclée, &c. Mais le plus fameux de ce nom est celui que les Poëtes comptent parmi les fleuves de l'enfer: si cependant il est different de l'*Acheron* de l'Epire, car on prétend que les anciens ont mis l'enfer en Epire, parce que les premiers Epirotes travailloient aux mines qu'ils trouverent dans leur pays, & y faisoient périr beaucoup d'esclaves.

ACHÉRON, est aussi quelquefois un Dieu qui nâquit de Cerès dans l'Ile de Crete, & qui ne pouvant soutenir la lumiere du jour, se retira aux enfers, & y devint un fleuve infernal. *Voyez* BOCACE, L. 3. de la Geneal. des Dieux, C. 4. Rudbeeks, qui dans son Atlantique, attribue à la Suéde tout ce que les anciens ont dit de quelque pays que ce soit, prétend que l'*Acheron*, l'enfer, les champs Elisées, sont la Suéde, & soutient que la maniere dont on rendoit anciennement la justice

parmi les peuples du ſeptentrion, eſt l'original d'après lequel les Poëtes ont tiré toutes les deſcriptions qu'ils ont données de la juſtice infernale ou des procédures de Minos, d'Æaque, & de Rhadamante. Hofman dérive ce mot *Acheron* de l'Hebreu אחרון, qui ſignifie *dernier*, ce qui eſt après, ce qui eſt éloigné. D'autres le tirent du Grec, c'eſt-à-dire, de l'α privatif, & de χαίρω, ſe réjouir, ou bien de ἄχος, douleur, triſteſſe, & ῥέω, je coule; comme qui diroit, un fleuve qui roule des larmes & des pleurs. Les Poëtes prennent figurément l'*Achéron* pour tout l'enfer.

Et l'avare Achéron *ne lâche point ſa proie.*

☞ ACHÉRONTIQUE. adj. qui a rapport à l'*Acheron*. L'art de deviner avoit pluſieurs branches, & les Etruſques excelloient en toutes. Tagès paſſoit pour l'inventeur de cet art. Il avoit compoſé quinze volumes qu'on nomma *Achérontiques*, parce qu'ils étoient capables d'épouvanter les Lecteurs. On conſervoit chez les Etruſques ces volumes avec autant de ſoin que les Romains conſervoient les livres Sybillins. MÉM. DE L'ACAD. ETRUSQUE.

ACHÉRUSE. ſ. m. Etoit un lac d'Egypte près de Memphis, aux environs duquel il y avoit de belles campagnes, où les anciens Egyptiens venoient dépoſer leurs morts dans des tombeaux creuſés exprès. Dans ces campagnes il y avoit un Temple conſacré à Hécate la ténébreuſe, & deux marais appelés le *Cocyte* & le *Lethé*. Et voilà ce qui a donné aux Poëtes l'idée de leur enfer, & de leurs champs élifées.

ACHETER. v. Ceux qui prononcent *ajetter*, prononcent très-mal. Acquérir quelque choſe à prix d'argent dont on convient. *Emere*. *Voyez* ACHAT. Il a *acheté* une terre, & l'a bien payée: il l'a *achetée* à beaux deniers comptans. Il a *acheté* les droits de cette ſucceſſion. Il a *acheté* beaucoup d'étoffes à crédit. *J'acheterois* cela au poids de l'or, pour dire, chèrement. Il eſt permis par le Droit civil, d'*acheter* l'eſpérance. DE ROCH. *Voyez* ESPÉRANCE. Celui qui *achete* des charges publiques, ſe met dans une néceſſité de vendre en détail ce qu'il a acquis en gros. C'eſt ce que diſoit autrefois l'Empereur Sévère. DE ROCH.

Dès que l'impreſſion fait éclore un Poëte,
*Il eſt eſclave-né de quiconque l'*achete. BOIL.

On dit auſſi, *acheter* des bans; pour dire, obtenir la diſpenſe de les publier. Quelques-uns dérivent ce mot de *acceptare*, parce que le conſentement de l'acheteur eſt ce qui rend parfait le contrat de vente. Menage & du Cange veulent qu'il vienne de *accaptare*, qui ſe trouve dans les Capitulaires, & ſignifie *petere* & *acquirere*. D'autres le dérivent de l'Italien *cattare* & *accattare*. Les Picards diſent encore *acater*.

ACHETER COMPTANT. C'eſt payer ſur le champ en monnoie réelle les marchandiſes qu'on vient d'*acheter*.

ACHETER AU COMPTANT OU POUR COMPTANT. C'eſt une manière de parler des Négocians, qui ſemble ſignifier qu'on devroit payer comptant; cependant elle ſignifie que quand on achete de cette façon, on a quelquefois juſqu'à trois mois de terme pour payer.

ACHETER A CREDIT OU A TERME. C'eſt à-dire, *acheter* à condition de payer dans un certain temps dont on convient.

ACHETER, partie comptant, & partie à temps, ou à crédit. C'eſt payer une partie ſur le champ, & prendre du temps pour l'autre.

ACHETER à crédit pour un temps, à charge d'eſcompte, ou de diſcompte, ou à tant pour cent par mois pour le prompt payement. C'eſt une convention par laquelle le vendeur s'oblige de faire une diminution ou rabais ſur le payement des marchandiſes qu'il a vendues, ſuppoſé que l'acheteur veuille les lui payer avant le temps, & cela à proportion de ce qu'il en reſtera à expirer, à compter du jour du payement.

ACHETER A PROFIT. C'eſt *acheter* ſuivant le livre journal d'achat du vendeur, à tant pour cent de benéfice.

ACHETER pour payer d'une foire à l'autre, ou pour payer de foire en foire. C'eſt proprement *acheter* à crédit pour un temps.

ACHETER pour ſon compte: c'eſt *acheter* pour ſoi même.

ACHETER par commiſſion. C'eſt *acheter* pour le compte d'autrui, moyennant un droit que l'on appelle de *commiſſion*.

On dit proverbialement: qui *achete* ce qu'il ne peut, vend après ce qu'il ne veut; pour dire, qu'on ne doit rien *acheter* au-deſſus de ſes forces. Et en parlant du vin: qui bon l'*achete*, bon le boit.

On dit familièrement, *acheter* tête & queue; pour dire, *acheter* bien cher.

ACHETER, ſe dit figurement en morale, pour marquer les difficultés qu'il a fallu lever, les obſtacles qu'il a fallu ſurmonter, les peines qu'il a fallu eſſuyer pour obtenir une choſe. *Redimere carè*. Il m'a fait *acheter* bien cher la grâce que je demandois. *Carè venditat*. Prenez garde d'*acheter* un bien imaginaire, aux dépens d'un vrai bien. Je n'*achete* point ſi cher des eſperances. DAC. Les hommes ſont tellement amoureux de la liberté, qu'ils l'*achetent* au prix de la vie. DUR. Ce partiſan enrichi par ſes concuſſions, a *acheté* de la naiſſance, & un nom. LA BRUY.

ACHETÉ, ÉE. part. *Emptus, a.*

ACHETEUR. ſ. m. Celui qui achete. *Emptor*. (On dit acquereur quand il eſt queſtion d'un immeuble; acquéreur d'un fonds, d'une maiſon). C'eſt une eſpèce de revenu, que de n'être pas grand *acheteur*. DUR. On dit en proverbe, qu'il y a plus de fous *acheteurs* que de fous vendeurs. *Acheteur* & vendeur ſont termes correlatifs.

☞ ACHETEUSE. ſ. f. Femme qui achete. *Emptrix*. Cette femme eſt une grande *acheteuſe*: elle a envie d'acheter tout ce qu'elle voit.

ACHETIVER. v. Vieux mot, qui veut dire, *captiver*. *Captivum facere*.

ACHEVEMENT. ſ. m. Fin d'un ouvrage; la perfection qu'on donne à une choſe. Conduite d'une choſe juſqu'à ſon dernier période. *Perfectio, conſummatio*. Nous ne verrons pas l'*achévement* du Louvre.

ACHÉVEMENT. Terme de Teinture. Il ſe dit particuliérement des étoffes teintes en noir, qui ſont commencées par les Teinturiers du grand teint, & achevées par ceux du petit teint. On fait des débouillis pour bien juger du bon *achévement* des noirs. *Perfectio*.

☞ ACHÉVEMENT, au figuré, ſynonyme de perfection. On dit l'*achévement* d'un tableau, d'un ouvrage; pour marquer toute la perfection dont il eſt ſuſceptible. Dans les ouvrages de l'art, c'eſt le travail & l'*achévement* que l'on conſidère. BOIL.

ACHÉVEMENT. Terme de Poëtique. C'eſt dans le poëme epique le dernier paſſage de l'agitation & du trouble, au repos & à la tranquillité; le point qui termine le dénouement. Il y a de la différence entre le dénouement & l'*achevement*. L'*achevement* eſt un point & un inſtant ſans étendue & ſans durée, au lieu que le dénouement n'eſt pas ſans longueur. L'*achévement* eſt donc la fin du dernier dénouement. Dans l'Enéïde, la mort de Turnus fait l'*achévement*, parce qu'elle fait ceſſer l'action d'Enée. LE BOSSU. On diſpute ſi l'*achévement* doit laiſſer le héros dans une tranquillité heureuſe, ou s'il eſt libre de le laiſſer malheureux. A peine voit-on de poëſie qui finiſſe par le malheur de ſon héros. ID.

ACHEVER. v. Au propre, c'eſt finir ce que l'on a commencé: conduire une choſe juſqu'à ſon dernier période. *Perficere, abſolvere, conſummare*. Dieu *acheva* l'ouvrage de la création en ſix jours, & conſacra le ſeptième au repos. *Achever* comme on a commencé. Rarement on *achève* bien ce que l'on a mal commencé.

☞ On le dit auſſi avec le pronom perſonnel. Ce livre s'*achève*.

On *achève*, dit M. l'Abbé Girard, ce qui eſt commencé en continuant à y travailler. On *finit* ce qui eſt avancé en y mettant la derniere main. On *termine* ce qui ne doit pas durer en le faiſant diſcontinuer. Ainſi l'idée caractériſtique d'*achever* eſt la conduite de la choſe juſqu'à ſon dernier période; celle de *finir* eſt l'arrivée de ce période; & celle *de terminer* eſt la ceſſation de la choſe.

☞ ACHEVER, n'a proprement rapport qu'à l'ouvrage permanent, ſoit de la main, ſoit de l'eſprit. *Finir*, ſe place particuliérement à l'égard de l'occupation paſſa-

gère. *Terminer*, ne ſe dit guère que pour les diſcuſſions, les differens & les courſes.

☞ ACHEVER, au figuré, ſynonyme de perfectionner, donner à une choſe toutes les perfections, toutes les bonnes qualités de ſon genre. *Perficere.* Souvent les auteurs ne ſe donnent pas la peine d'*achever* leurs ouvrages. L'étude commence un honnête homme, & le commerce du monde l'*achève*. S. EVR. Dans ce ſens il eſt plus ſouvent employé comme adjectif. *Voyez* ACHEVÉ.

☞ On dit, *achever* ſes jours, *achever* ſa carrière, pour dire mourir. *Vitam finire, ſupremum diem obire.*

☞ ACHEVER *quelqu'un*, ſignifie quelquefois le tuer, lui donner le dernier coup. *Confícere.* Le Commandant ſe jeta des Tours en bas, où le Général le fit *achever* en ſa preſence. MEM. DE M. DE LA ROCHE. Il trouva ſon ennemi bleſſé à mort, & il eut la cruauté de l'*achever*.

Quelquefois il eſt ſynonyme de ruiner. Il ne falloit plus que ce malheur pour m'*achever*, ou pour m'*achever* de peindre.

*Bientôt pour m'*achever, *un homme à mine auſtère,*
Un exploit à la main, entre en mon Preſbytère.

☞ Quelquefois encore on l'emploie comme ſynonyme d'enivrer entièrement. Il ne falloit plus que cette ſanté pour l'*achever*.

☞ Dans ces acceptions il eſt du ſtyle familier, & s'emploie également avec le pronom perſonnel.

☞ On dit qu'un homme s'eſt *achevé*; qu'il s'eſt *achevé* de peindre; pour dire, qu'il s'eſt enivré, ou qu'il s'eſt ruiné.

☞ Il eſt inutile d'avertir que *s'achever* de peindre, & *achever* de ſe peindre, ſignifient des choſes tout-à-fait différentes.

☞ ACHEVER *un cheval* (terme de Manége). *Voyez* ACHEVÉ.

☞ ACHEVER, terme de Potier d'étain, ſe dit de ce qui reſte à faire depuis que l'ouvrage eſt tourné, juſqu'à ce qu'il ſoit fini.

☞ ACHEVÉ, ÉE. part. & adj. Dans le ſens propre fini, conduit à ſon dernier période. *Finitus, abſolutus.* Cet ouvrage, ce bâtiment n'eſt pas encore *achevé*.

☞ ACHEVÉ, dans le ſens figuré, ſynonyme de parfait, *perfectus, numeris omnibus abſolutus*, s'applique à ce qui a toutes les bonnes qualités de ſon genre, ſans aucun défaut. Une choſe eſt *achevée*, quand elle ne peut pas être mieux. C'eſt une pièce *achevée*. Une beauté *achevée*. Il arrive ſouvent que les choſes ſe préſentent plus *achevées* à notre eſprit, qu'il ne les pourroit faire avec beaucoup d'art. LA ROCHEF.

☞ Ce terme appliqué aux choſes, ne ſe prend jamais en mauvaiſe part. Appliqué aux perſonnes, il ſe prend ordinairement en bonne part. C'eſt un Prince *achevé*, qui a toutes les perfections requiſes, auquel il ne manque aucune des bonnes qualités qu'il doit avoir.

☞ Mais quelquefois auſſi on s'en ſert pour déſigner ce qui eſt extrêmement mauvais dans ſon eſpèce. C'eſt un fou *achevé*, un ſot *achevé*, c'eſt-à-dire, auquel il ne manque rien pour être ce qu'il eſt.

☞ Les Auteurs du grand Vocabulaire prétendent qu'*achevé* au figuré déſigne ce qui eſt parfait, accompli, & *qui a toutes les qualités requiſes pour être ſupérieur dans ſon eſpèce.* Ces dernières paroles renferment une erreur évidente. Cela ne ſe dit que de ce qui excelle, parce qu'*exceller* ſuppoſe une comparaiſon, & met au-deſſus de tout ce qui eſt de la même eſpèce: mais être *achevé*, ſuppoſe & déſigne ſeulement le degré de perfection qui convient à la choſe, ſans faire de comparaiſon, & n'exclut point les égaux. L'Athalie de Pirame eſt une Tragédie *achevée*, ſans doute: mais on pourroit dire la même choſe d'une autre Tragédie ſur le même ſujet. La Deſcente de croix de Rubens eſt un tableau *achevé*: mais on pourroit dire la même choſe du tableau d'un grand Peintre qui auroit traité le même ſujet, & l'on diroit de ces deux tableaux qu'ils ſont *achevés*. Ainſi *achevé* ne ſuppoſe point de comparaiſon, ne met point une choſe au-deſſus de celles de ſon eſpèce, ou ne la *rend point ſupérieure dans ſon eſpèce.* Lorſqu'on ſe monte ſur le ton critique, & qu'on s'érige en réformateurs, il faut avoir l'eſprit de juſteſſe & de diſtinction. On ne trouve pas dans cet exemple, ainſi que dans bien d'autres, cette gradation philoſophique dont ſe vantent ces auteurs, qui fait appercevoir d'un coup-d'œil l'origine, la filiation, *les ſens afférens, la vraie valeur, & le meilleur emploi d'un mot pris ſéparément ou réuni avec d'autres.*

En termes de Manége, on appelle un cheval *achevé*, celui qui eſt bien dreſſé, & qui ne manque point à faire un certain manége. On dit, un cheval *commencé*, *acheminé*, & *achevé*; pour exprimer les diverſes diſpoſitions & états d'un cheval qui a de l'école.

Ces mots viennent de *chef*, comme qui diroit, mettre à chef, mettre à perfection.

ACHEVOIR. ſ. m. Terme de manufacture. En certains lieux, en parlant d'une toile ou d'une étoffe, on dit qu'elle eſt à l'*achevoir*, quand il n'en reſte que peu d'aunes à faire. *Finitio.*

ACHIA. ſ. f. Sorte de canne qui croît dans les Indes orientales, que l'on confit en vert dans le pays avec de fort vinaigre, du poivre, quelques épices, & autres ingrédiens.

ACHIER. ſ. m. Vieux mot. C'étoit le lieu où l'on mettoit les ruches des abeilles. On trouve dans une ancienne Coutume: l'eſſain d'Aviettes eſt mien, & le vy partir de mon *achier*. Il vient d'*apiarium*, lieu où l'on entretient des abeilles, en le prononçant de quatre ſyllabes, *apiarium*, au lieu de cinq. De cette manière on a dit d'abord *apchier*, & par corruption *achier*. C'eſt ainſi que l'on dit *S. Poange*, de *Sanctus Potamius*. Ces étymologies & d'autres ſemblables, font voir que nos anciens Gaulois prononçoient *i* devant une voyelle, de la manière que nous prononçons *ge*, *gi*, & juſtifient en même temps pluſieurs étymologies qui paroiſſent ridicules aux ignorans.

ACHILLE. ſ. m. *Achilles*. Nom propre d'un Prince Grec, fils de Pelée & de Thétis, & que ſa mère, en le plongeant dans le Styx, rendit invulnérable, excepté par le talon, par lequel elle le tenoit, & par où il fut tué d'un coup de fleche que lui tira Paris. Un ancien Poëte, nommé *Euphorion*, & cité par l'Etymologiſte, dit que ce nom lui fut donné par les Myrmidons, parce qu'il n'avoit point été nourri comme les autres de pain, qu'il appelle en Grec ἄχος. Euſtathius, au contraire, veut qu'il ſoit formé d'ἄχος, triſteſſe, douleur, parce qu'il en cauſoit beaucoup aux ennemis qu'il attaquoit. D'autres le tirent de ἄχος, douleur, & ἄνω, je refoule, je diſſous, parce qu'il ôtoit la douleur, étant habile en Médecine, qu'il avoit appriſe du Centaure Chiron, qui eut ſoin de ſon éducation. D'autres enfin diſent qu'il vient de l'α privatif, & χεῖλος, *lèvre*, parce qu'il avoit une lèvre brûlée. Tout cela n'a pas grande apparence.

Des héros de Roman fuyez les petiteſſes,
Toutefois aux grands cœurs donnez quelques foibleſſes.
Achille déplairoit, moins bouillant & moins prompt:
J'aime à lui voir verſer des pleurs pour un affront.
BOIL.

La Theſſalie entière ou vaincue, ou calmée,
Leſbos même conquiſe en attendant l'armée,
De toute autre valeur éternels monumens,
*Ne ſont d'*Achille *oiſif que les amuſemens.* RAC.

ACHILLE, eſt encore le nom de quelques autres perſonnages connus dans l'Hiſtoire. S. Irénée envoya un *Achille* à Valence en Eſpagne, pour y prêcher l'Evangile. Un *Achille* Statius, ou Statio, Portugais. Un *Achille* Tatius, ou Tatii, qui avoit écrit une hiſtoire mêlée, un traité de la Sphère, un roman des amours de Leucippe & de Clitophon, & un ouvrage ſur les phénomènes d'Aratus, dont il nous reſte un fragment, que Victorius a imprimé le premier ſur un manuſcrit de la Bibliothèque de Florence, & que le P. Petau a traduit & réimprimé. Photius parle de cet Auteur dans ſa Biblioth.

C. 87. auſſi bien que Voſſius, *de Hiſt. Gr. L. III. & de Scient. Mathem. C.* 53. §. 29.

Achille, ſe dit figurément de ceux qui reſſemblent à *Achille*. C'eſt un *Achille*; c'eſt-à-dire, un grand homme de guerre, un homme brave comme *Achille*.

De jeunes conquérans que la gloire a charmés,
Savent l'art de ranger des bataillons armés,
Et de forcer les murs des plus ſuperbes villes;
Mais il faut des Neſtors à ces jeunes Achilles.
Flech.

L'empereur Maximin fut appelé un *Hercule*, un *Achille*, un *Ajax*, dit Capitolin dans la vie des deux Maximins. Albert, Electeur de Brandebourg, fils de Frederic I, fut ſurnommé pour ſes belles actions, l'*Achille* d'Allemagne.

Achille. Terme d'Anatomie. Le tendon d'*Achille* eſt la corde dans laquelle ſe confondent les tendons des quatre muſcles du pied, appelés *extenſeurs*; c'eſt-à-dire, des deux gémeaux, du ſolaire, & du plantaire. On la nomme *Tendon d'Achille*, parce que l'on dit qu'il mourut d'une bleſſure qu'il y avoit reçue. Les plaies de cette partie ſont fort dangereuſes, & cauſent de fâcheux accidens. Dionis.

Achille. Nom qu'on donnoit dans les écoles à l'argument principal de chaque Secte. *Achilles.* Voila ſon *Achille*; c'eſt-à-dire, une raiſon invincible, un argument auquel on ne peut rien oppoſer. En particulier on appeloit *Achille*, le fameux argument de Zénon d'Elée contre le mouvement. Ce Philoſophe mettoit en comparaiſon la lenteur d'une tortue avec la viteſſe d'*Achille*, pour montrer qu'un mobile lent, qui précéde tant ſoit peu un mobile vite, n'en peut jamais etre devancé.

ACHILLÆA. ſ. f. Nom que les anciens Botaniſtes ont donné à pluſieurs plantes de differens genres. On prétend que l'*Achillæa* de Dioſcoride & de Pline, n'eſt autre choſe que notre Millefeuille; conjecture dont on pourroit faire voir le foible, en montrant que les deſcriptions que nous en ont laiſſées Dioſcoride & Pline, conviennent tout auſſi bien à d'autres plantes, auxquelles on n'a jamais attribué aucune qualité excellemment vulnéraire. On croit qu'elle a pris ſon nom d'*Achille*, diſciple de Chiron Centaure, qu'on dit être le premier qui l'a mis en uſage pour guérir les plaies & les ulcères. La plante qu'on nomme *Achillea*, en latin, *Achillea montana*, à preſent eſt une eſpéce de Jacobée, appelée *Jacobea foliis ferulaceis, &c. Inſt. R. Herb.* Ses racines ſont fibreuſes & noirâtres, & donnent beaucoup de feuilles découpées menu comme celles de l'aurone; mais elles ſont plus amples, d'un vert gai, & d'une odeur qui n'eſt pas déſagréable lorſqu'on les écraſe; leur goût eſt amer & déſagréable. Les tiges qui s'élevent d'entre ces feuilles, ont un ou deux pieds environ de hauteur: elles ſont quelquefois branchues, toujours garnies de feuilles ſemblables à celles du bas de la tige, mais un peu plus courtes. Ses fleurs naiſſent à l'extremité des tiges en manière de bouquet: elles ſont jaunes, radiées, un peu plus petites que celles de la matricaire. Ses ſemences ſont oblongues, grêles & chargées d'une aigrette. On ordonne aux aſthmatiques, & à ceux qui ont des ulcéres dans le poumon, d'uſer de cette plante en fumée, comme du tabac.

☞ ACHILLÉES. adj. pl. Pris ſubſtantivement. C'eſt le nom qu'on donnoit aux fêtes inſtituées en l'honneur d'Achille. *Achillea.*

ACHILLEIDE. ſ. f. *Achilleis.* C'eſt le nom d'un Poëme de Stace, dans lequel il devoit décrire toute la vie d'*Achille*. Il n'a décrit que ſon enfance. La mort l'empêcha de continuer.

☞ ACHIM & ACHIN. *Voyez* Achem.

ACHIOTE. ſ. f. Fruit fort eſtimé par les Indiens, qui vient de la nouvelle Eſpagne, qui croît à un arbre nommé *Achiote*, ou *Panaqua*, qui eſt aſſez ſemblable à l'oranger. Le tronc eſt roux & les branches auſſi. Ses feuilles ſont comme celles de l'orme pour la couleur & l'aprêté, ſes fleurs blanches & purpurines diſtinguées en cinq feuilles, taillées en étoile. Son fruit eſt gros comme une petite amande verte, quadrangulaire, avec une écorce ſemblable à la premiére écorce de la chataigne, contenant pluſieurs grains rouges, comme des raiſins, mais plus ronds. Il eſt vert toute l'année, & porte ſon fruit au printemps, & alors on le taille. On tire du feu de ſon bois comme d'un caillou. De ſon écorce on fait des cordes plus fortes que celles de chanvre. De la ſemence on fait de la teinture pour colorer en rouge cramoiſi, & on la mele avec ſuccès dans toutes les potions refrigerantes. On en fait une pâte à meſure qu'elle ſeche. On en fait des boules, des tourteaux, & on les vend en forme de brique. Ceci eſt tiré de François de Ximenez, de Laed, & d'Euſebe de Nuremberg, qui en ont fait la deſcription. *Voyez* Rocou.

ACHIOTI. ſ. m. Nom que les Bréſiliens donnent à la drogue des Teinturiers, qu'on appelle plus communément *Rocou*. Voyez ce mot.

ACHIR. Ville de la baſſe Volhinie, en Pologne. *Achirum.* Elle eſt ſur le Voraklo, ſur les confins du duché de Worotin.

ACHIT, ou ACHITH. ſ. m. Eſpéce de vigne qui croît à Madagaſcar, & dont le raiſin eſt de la groſſeur de notre verjus. Cette vigne donne beaucoup de grappes vers les mois de Décembre, Janvier & Fevrier. Ses ſarmens ſont toujours verts; ſes feuilles ſont arrondies, entiéres & ſemblables à celles du lierre. Les Sauvages appellent ſon fruit *Voachis.* Flacourt, Hiſt. Madag. 138.

ACHLYS. ſ. m. C'eſt le nom du premier Être, qui exiſtoit, ſuivant quelques Auteurs Grecs, avant le monde, même avant le cahos; le ſeul qui fut éternel, & duquel tous les autres Dieux avoient été produits.

☞ ACHOAVAN. *Voyez* Achaovan.

ACHOISON. ſ. f. Vieux mot. Occaſion heureuſe ou malheureuſe, aventure, accident. *Occaſio, Fortuna.* S'il en a l'*achoiſon*. Marot. C'eſt-à-dire, s'il en a l'occaſion. Ce mot vient d'*Occaſio*. Huet. On diſoit auſſi, *achaiſon, acoiſon, aquoiſon.*

ACHONRI. Petite ville de la Connacie, en Irlande. *Achonrita, Achada.* Elle eſt ſur la riviére du Shennon, dans le comté de Letrim.

ACHOPPEMENT. Occaſion de ſe tromper; ſujet de ſcandale. *Offenſaculum, Offendiculum.* Il ne ſe dit qu'au figuré, & preſque toujours dans cette phraſe: Pierre d'*achoppement*. Cet Auteur raiſonne ſur un faux principe; c'eſt une pierre d'*achoppement* qui le fait broncher partout. Quelques-uns emploient ce mot ſeul. C'eſt l'*achoppement* de l'antiquité, pour dire, l'écueil. On ne doit pas les imiter. On diſoit autrefois *achopper*, pour arrêter.

ACHOR. Vallée de la Terre-Sainte. *Vallis Achor.* Elle étoit de la tribu de Benjamin, & avoit au midi la plaine de Jericho, & au nord la ville de Galgala, peu loin du Jourdain.

ACHORES. ſ. m. C'eſt la troiſiéme eſpéce de teigne. Les *achores* ſont des ulcéres de la tête qui s'étendent toujours, perçant la peau de pluſieurs petits trous, dont il ſort une ordure viſqueuſe. La cauſe prochaine des *achores* eſt une humeur âcre, ſéreuſe, nitreuſe & piquante, jointe à une humeur groſſiére. Degori. *Achores, um.* Ce mot ſignifie, croûte, lait. Il vient de l'α privatif, & de χωρος, lieu, eſpace; parce que chaque ulcére en particulier n'occupe qu'un très-petit eſpace: mais ils ſe joignent pluſieurs enſemble.

ACHORUS, ou ACHOR. ſ. m. Dieu du Paganiſme, que ceux de Cyrène avoient coutume d'invoquer, afin qu'il fit mourir les mouches, qui, par leur nombre prodigieux infectoient l'air, & cauſoient la peſte dans leur pays. Pline le nomme *Achorus*; mais S. Grégoire de Nazianze le nomme *Acharon.*

ACHOUROU. ſ. m. Eſpéce de laurier qui croît en Amérique, que l'on appelle *Bois d'Inde.* Il s'éleve beaucoup; ſon bois eſt très-dur, de couleur rouge, & on l'emploie dans les ouvrages auxquels on veut donner la plus grande ſolidité. Ses feuilles & ſon fruit, qui ſont aromatiques, entrent dans les ragoûts, qu'ils rendent plus agréables au goût. Les feuilles, qui ſont très-ſuc-

culentes, ſont employées en décoction pour fortifier les nerfs, & guérir l'hydropiſie. DICT. DE JAMES.

ACHRONIQUE. adj. Terme d'Aſtronomie, qui ſe dit d'un aſtre ou d'un point du ciel qui eſt oppoſé au ſoleil dans ſon lever, ou dans ſon coucher; c'eſt-à-dire, que l'un ſe leve, quand l'autre ſe couche, & que l'étoile étant en oppoſition au ſoleil, ſe fait voir toute la nuit. *Achronicus*. Le lever *achronique* de Mars, lequel ſe trouve alors plus près de la terre que le ſoleil, a fait abandonner l'ancien ſyſtême de Ptolomée, qui place la terre dans le centre du monde, & Mars au-delà du ſoleil. Ce mot vient de l'α privatif & de χρονος, *tempus*, temps.

ACHSAPH. Les Grecs ont dit AXAPH. Nom d'une ville royale des Chananéens. Après que les Iſraélites les eurent chaſſés, elle fut donnée à la tribu d'Aſer. Elle étoit au pied des montagnes de Tyr, du côté du midi. S. Jérôme la nomme *Aciſap*.

ACHSIKET, ou ACHSICASH. Ville du Zagatay, dans la grande Tartarie. *Achſichetum*. Cette ville eſt ſur la rivière d'Aſhash, dans la province de Fargana, entre les villes de Fargana & d'Aſhash.

ACHSTEEDE. Petite ville du duché de Brême, en baſſe Saxe. *Acſtede*. Elle eſt ſur la rivière de Lun, à l'occident de Bremerforde.

ACHTELING. ſ. m. Meſure des liqueurs dont on ſe ſert en Allemagne. Il faut trente-deux *Achtelings* pour un Héemer. Quatre Seiltems font un *Achteling*. Voyez FÉODER.

ACHTENDÉELEN, ou ACTHELING. ſ. m. Meſure des grains dont on ſe ſert en quelques endroits de la Hollande. Deux Hoëds de Gormiheng font cinq *Achtendeelens*.

A C I.

ACIAPONDA. Ville de la Péninſule de l'Inde au-delà du Gange. *Aciaponda*. Elle eſt dans le royaume & au midi de la ville d'Arracan, ſur le golfe de Bengale, où elle a un bon port.

ACICOCA. ſ. f. Herbe qui croît dans le Pérou, & que l'on ſubſtitue quelquefois à l'herbe du Paraguay, dont elle a, dit-on, toutes les propriétés.

ACIDALIENNE, adj. f. *Acidalia*. Surnom de Vénus, que les Grecs lui donnerent, ou parce qu'elle cauſe des chagrins & des ſoins, en Grec ἀκίδας, ou d'une fontaine de Béotie qui lui étoit dédiée, & qui ſe nommoit *Acidale*, & étoit dans la ville d'Orchomène.

ACIDE. adj. m. & f. Epithète qui s'applique à ce qui pique la langue, & lui cauſe en même-temps un ſentiment d'aigreur; tels ſont les citrons, les grenades, & les fruits qui ne ſont pas mûrs. *Acidus*. Les liqueurs *acides* ſont rafraîchiſſantes. Toutes les choſes aigres font maigrir, parce que leurs parties *acides* ſont comme autant de petits couteaux tranchans, qui briſent & ſubtiliſent trop les parties du chyle propres à la nourriture, & les entraînent dehors avec elles. Par la même raiſon, les liqueurs mêlées d'eſprits *acides* tempèrent l'ardeur de la fièvre, parce que ces particules *acides* rompent & atténuent les parties du ſang qui fermentent avec trop de violence.

Suc *Acide*. Terme de Médecine, eſt un ſuc ſéparé par le pancréas. *Succus acidus*. L'uſage du pancréas eſt de ſéparer & de filtrer, par le moyen des glandes dont il eſt compoſé, un ſuc *acide*, qui eſt porté enſuite par ſon canal dans le duodénum, où ce ſuc ſert de diſſolvant, conjointement avec la bile, pour y donner au chyle ſa dernière perfection. On l'appelle auſſi *Suc pancréatique*.

ACIDE. ſ. m. Terme de Chimie. *Acidum*. Sel piquant, & diſſolvant. Il eſt en ce ſens oppoſé à l'alkali: & ſur ces deux principes, quelques Chimiſtes, & quelques Médecins modernes ont fondé une nouvelle explication de toutes les cauſes phyſiques. Ils définiſſent les *acides*, des corps roides, longs, pointus, tranchans, & tout-à-fait propres à s'inſinuer dans des eſpèces de gaînes ou de corps poreux & ſpongieux qu'ils nomment *alkalis*. Pour donner une idée ſenſible des uns & des autres, ils ont coutume de comparer un *acide* enfermé dans ſon alkali à une épée que l'on fait entrer dans ſon fourreau. A cette occaſion ils remarquent que tels corps ſont *acides* par rapport aux uns, & alkalis par rapport aux autres. *Voyez* au mot *fermentation* de quel ſecours ſont dans la nature les *acides* & les alkalis, & quelle eſt la cauſe phyſique qui pouſſe les uns dans les autres. L'eau priſe immodérément émouſſe les *acides* de l'eſtomac, & lui ôte la force de cuire les alimens. On le fait venir du Grec ακις, *pointe*, parce que les *acides* piquent la langue. Les *acides* ont les parties longues, flexibles, pénétrantes, & atténuantes qui ont des pointes aiguës & perçantes. Il y a des *acides* naturels, & des *acides* artificiels. Les *acides* naturels ſont ceux qui ont l'acidité de leur propre nature, comme le jus de citron, &c. Les *acides* artificiels ſont ceux qui ſe font par le moyen du feu dans les opérations de Chimie. Ainſi les eſprits *acides*, ou liqueurs infernales, comme les Chimiſtes les appellent, à cauſe de la force qu'elles ont de détruire ou de diſſoudre les corps; ces liqueurs, dis-je, ne ſont autre choſe qu'un ſel *acide* diſſous, & mis dans un violent mouvement par le moyen du feu. HARRIS.

Le vitriol eſt le plus grand des *acides*, enſuite le ſel marin, & puis le ſalpetre, le ſoufre, le vinaigre, & enfin l'alun. Cet *acide* diffère de ce qu'on appelle au propre *aigre*; parce que l'aigre ne ſe dit proprement que de la ſaveur, au lieu que l'*acide* des Philoſophes ſe dit de tout ce qui eſt corroſif, & qui pénètre, diſſout, ou corrompt la ſubſtance des choſes. Il eſt compoſé de petites parties aiguës qui s'inſinuent dans les pores des corps qu'elles rencontrent, & en font la déſunion, & la ſéparation. Les liqueurs *acides* rougiſſent la teinture de tournéſol. Pour connoître ſi une liqueur contient quelque *acide*, il ne faut qu'en verſer un peu ſur du ſirop de violettes étendu ſur du papier, ou ſur une diſſolution de fleurs de bluet; car alors le bleu ſe changera tout d'un coup en rouge, ou en couleur de pourpre; & s'il ſe change en vert, c'eſt un ſigne que la liqueur abonde en ſels urineux, ou lixiviels. HARRIS. *Voyez* l'effet des *acides*, pour le changement des couleurs & des ſaveurs, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, écrits par M. Dodart, ou dans le traité de M. Boyle, de la nature des couleurs.

Les *acides* tempèrent l'ardeur des fièvres, à cauſe qu'en épaiſſiſſant la maſſe du ſang, ils en ralentiſſent les mouvemens impétueux. Les *acides* verſés ſur les matières huileuſes y cauſent des changemens qui varient, ſuivant la nature différente des *acides* & des matières graſſes qu'on veut mêler. La plûpart des *acides* coagulent, & figent le lait. Le mêlange d'eſprit de nitre & d'eſprit de vin, donne une effervéſcence conſidérable, accompagnée d'une grande chaleur & d'une rarefaction très-ſenſible. L'eſprit de nitre bien déflegmé & verſé ſur l'huile de gayac, ou ſur celles de girofle & d'ambre, enflamme tout auſſitôt ces matières huileuſes.

Ce mot eſt pris du Latin *acidus*, qui ſignifie la même choſe que *aigre*; quoiqu'il y ait cette différence, que *aigre* n'eſt que pour la ſaveur, au lieu qu'une choſe eſt quelquefois appelée *acide*, quoiqu'elle n'ait aucune ſaveur manifeſte, & ſeulement parce qu'elle fait les autres effets qui ſe rencontrent dans celles qui ſont aigres au goût, comme de pénétrer, de diſſoudre, de rougir le tournéſol. On ſe ſert du mot *acide* dans les ſciences, plutôt que du mot *aigre*, peut-être parce qu'*aigre* a des ſignifications figurées, qui le rendent équivoque: car on le prend quelquefois pour ce qu'il y a de piquant dans l'eſprit, dans l'humeur, dans les paroles. PERRAULT.

ACIDITÉ. ſ. f. Qualité aigre & piquante qu'on trouve dans tous les acides. Sentiment d'aigreur qu'excitent les acides en piquant la langue. *Acor*. Un peu de vitriol laiſſé dans l'eau une *acidité* agréable. Le vinaigre & le verjus ont des *acidités* différentes. L'*aci-dité* des capres réveille l'appétit. On corrige l'*acidité* des limons par le ſucre. Les alimens, qui par leur *acidité*, produiſent une fermentation, cauſent la fièvre.

☞ ACIDULE. adj. de tout genre. Terme de Médecine. Qui eſt, qui tient de la nature des acides. On appelle eaux *acidules*, *aquæ acidulæ*, des eaux minérales qui ne ſont point chaudes. Hofman dit qu'on les appelle

ainſi, parce qu'elles ſont un peu acides. Cependant on deſigne par ce nom des eaux minerales froides, qui ne contiennent point de ſel acide, apparemment pour les diſtinguer des eaux minérales chaudes, que l'on nomme eaux *Thermales*. C'eſt ainſi que l'on dit que les eaux de Paſſy ſont *acidules*. Mais il faut convenir que dans ce ſens ce terme eſt très-impropre. L'uſage ne s'accorde pas toujours avec la raiſon.

ACIDULER. v. a. Terme de Médecine. Ce mot n'eſt guère en uſage : il ſignifie, mettre des ſucs acides dans quelque choſe. *Jus acidum infundere, ſucco acido perfundere. Aciduler* une tiſane, une boiſſon.

ACIDULÉ, EE. part. Il eſt plus en uſage que ſon verbe. On dit, il faut donner à ce malade des bouillons médiocrement *acidules* ; c'eſt-à-dire, dans leſquels on aura mis un peu de verjus, ou un peu de jus de citron, *Acido ſucco perfuſus, tinctus, miſtus.*

ACIER. ſ. m. Fer rafiné, purifié par l'art, & conduit à une plus parfaite mixtion, par la coction du feu, & par l'attraction d'une humidité convenable qui engraiſſe ſa ſechereſſe naturelle, & le rend plus blanc & plus ſolide, avec un grain plus petit & plus fin. *Acies, Chalybs.* C'eſt celui de tous les métaux qui eſt ſuſceptible d'une plus grande dureté, quand il eſt bien préparé. On le fait en le tenant dans un grand feu parmi des cornes de bœuf, & des charbons de ſaule, ou de hêtre, & en le plongeant dans des eaux ou décoctions aſtringentes & fort froides, après l'avoir coupé en pluſieurs parties, & fait fondre pluſieurs fois. On fait l'*acier* de deux façons, par la fonte, ou par la cémentation. *Voyez* ces mots. M. Felibien en compte de cinq ſortes. Il y a un *acier* naturel, & qui en a toutes les qualités en ſortant de la mine. On peut voir dans le Mercure de Septembre 1736, la deſcription d'une mine d'*acier* trouvée près de Strasbourg en Alſace.

Le petit *Acier* commun, qu'on appelle *Soret, Clamecy*, ou *Limoſin*, eſt le moindre de tous, & le moins cher. On le vend par carreaux, ou billes. Le meilleur eſt celui qui eſt ſans pailles, ni ſurchauffures, & qui paroît net, & d'un grain blanc & délié, quand on le caſſe. Mais s'il eſt plein de veines noires, ou de pailles, que l'on apperçoit aiſément en le rompant ; ou s'il eſt ſurchauffé, c'eſt-à-dire, s'il a eu trop chaud, enſorte qu'il paroiſſe comme grillé & en petits grumeaux, il ne vaut rien.

L'*Acier* de *Piémont* eſt auſſi en carreaux, plus gros que le *clamecy*. Pour le bien choiſir, il faut prendre garde ſi les carreaux ſont nets, ſans pailles & ſans ſurchauffures. S'il a des taches jaunâtres, c'eſt une marque qu'il eſt difficile à ſouder & à allier avec le fer. Il vient de Piémont deux ſortes d'*acier*. L'un artificiel, & l'autre naturel. L'artificiel eſt le moins bon. Pourvu cependant qu'il ſoit bien trempé & affiné deux fois, il ſert à acérer des marteaux, & autres outils propres à un travail de force & de violence.

L'*acier* qui vient d'*Allemagne*, eſt en petites bandes. On l'emploie à faire des épées, des reſſorts, &c.

L'*Acier* de *Carme*, ou *à la Roſe*, vient auſſi d'Allemagne & de Hongrie. Il eſt bon à faire des ciſeaux, des raſoirs, des inſtrumens de Chirurgie, &c. Ces deux ſortes d'*Acier* d'Allemagne ſont les meilleures dont on ſe ſerve en France.

L'*Acier* de *grain*, ou l'*Acier* de *Motte*, ou de *Mondragon*, eſt apporté d'Eſpagne par groſſes maſſes. Quand il eſt bien choiſi & bien affiné, il eſt propre à acérer des outils qui doivent être durs, & avec leſquels on travaille à des ouvrages pénibles, comme à couper le marbre.

L'*acier* de *Damas*, eſt celui qui vient de Damas en Syrie, qui a un grain ſi fin, qu'il coupe le fer ſans être trempé. On dit qu'un Cavalier qui le tient à la main, & qui fait le moulinet en courant, lui donne la trempe par la ſeule impreſſion de l'air. On le trempe auſſi ſur un chamois mouillé, en paſſant le tranchant deſſus, comme ſi on vouloit couper le chamois.

ACIER TIRÉ. Terme d'Horlogerie. C'eſt une verge d'*acier* paſſée par une filière cannelée, qui la rend propre à faire des pignons de différens membres, ſuivant la filière par où il a paſſé. *Traité de l'Horlogerie* par Thiout.

Une bille d'*acier*, eſt une pièce d'*acier* qui a quatre ou cinq pouces de long, & deux ou trois lignes d'épaiſſeur. On envoie auſſi de l'*acier* en barre, & d'autre en pains larges & plats, de différentes grandeurs & épaiſſeurs. Il n'y a point d'*acier* en Barbarie ; celui qu'ils emploient, eſt fait de fer qu'ils étendent en de longues verges, & qu'ils mettent dans des tinettes de terre, où ils lui donnent la trempe avec de l'eau, du ſable & des herbes ; puis le font recuire, afin qu'il ſoit dur comme de l'*acier* ; mais il n'eſt pas ſi bon que celui qu'on leur porte d'Europe. MARMOL.

ACIER, ſe dit poëtiquement d'une épée. Un fin *acier* lui fit voler la tête de deſſus les épaules. On l'a dit de même d'une lancette, dans une belle Ode ſur le quinquina.

Le monſtre, diſoit-on, *ne ſauroit s'appaiſer,*
Qu'en recevant toujours de ſanglans ſacrifices.
*Sous l'*acier *ſubtil & tranchant,*
Le ſang à grand flots s'épanchant,
Ne laiſſoit plus d'eſprits dans ces canaux arides.
Il falloit s'immoler afin de ſe guérir,
Et par des conſeils homicides,
Pour vivre ſe faire mourir.

On le dira de même de tout inſtrument d'*acier*, ſur-tout de ceux qui ſont propres à couper & à trancher ; mais en ce ſens il ne s'emploie qu'en poëſie.

J'ai vu des têtes couronnées,
Par leurs propres Sujets à la mort condamnées,
*Tomber ſous l'*acier *d'un bourreau.*
REGN. DESMAR.

Ce mot, ſelon Ménage, vient de *aciarium*, dont les Italiens ont fait *acciaro*, & les Eſpagnols *azero*, qui viennent tous du Latin *acies*, dont Pline s'eſt ſervi pour le mot de *chalybs*. D'autres diſent qu'il a été auſſi nommé *ex iterata uſtulatione, tanquam* ASSARIUM, ou ASSATUM. Papias dit que le mot *aciare* a ſignifié *acier* dans la baſſe Latinité. Les Latins l'appeloient *chalybs*, à cauſe de la trempe qu'ils lui donnoient dans un fleuve d'Eſpagne, appelé *Chalybs* ; ou à cauſe des Chalybes, peuples de Cappadoce, dont Virgile a dit : *At Chalybes nudi ferrum*, &c. Feſtus dit que les haches d'airain, dont on ſe ſervoit dans les ſacrifices, s'appeloient *Aciers. Acieris, ſecuris area*, &c.

☞ ACIERIE. ſ. f. C'eſt ainſi qu'on appelle l'*uſine* où l'*acier* reçoit ſa première façon après la fonte.

☞ ACINIFORME. adj. Terme d'Anatomie. *Acinoſa tunica.* Nom d'une membrane de l'œil, appelée auſſi *Uvée*. Voyez *ce mot.*

ACIS. ſ. m. Terme de Mythologie. C'eſt le nom d'un fils de Faune & de la Nymphe Simæthis. Son extrême beauté lui attira la bienveillance de la Nymphe Galatée, qui étoit aimée de Polyphême. Ce Cyclope en devint ſi jaloux, qu'il écraſa ſon rival d'un morceau de rocher, dans le temps qu'il étoit avec Galatée. La Nymphe pénétrée de douleur, métamorphoſa ſon amant en une fontaine, ou rivière qui fut nommée de ſon nom, & qui coule dans la mer de Sicile. OVIDE, *Metamor. l. 13.* Quelques Mythologiſtes diſent que ce qui engagea le Géant Polyphême à tuer le Berger *Acis*, c'eſt parce qu'il refuſoit de répondre à ſon amour.

A C K.

☞ ACKEMIN, AKMIN, AQUEMIN, ou ECHEMIN. Ville de la haute Egypte, ſur une petite hauteur, à un mille du Nil, & à trois ou quatre journées de Taata.

☞ ACKEN. Petite ville d'Allemagne, dans le cercle de la baſſe Saxe, dans le Duché de Magdebourg.

☞ ACKRAM. Ville d'Afrique en Guinée, ſur le bord d'une rivière peu éloignée de Bregu, où les François vont ſouvent faire le commerce.

A C L.

ACLE. Village de l'Angleterre ſeptentrionale. *Aclea.* Il eſt ſur la rivière de Skern, dans le diocèſe de Durham. Le Concile d'*Acle*, tenu ſous le Pape Adrien I, a fait connoître ce lieu.

A C M.

☞ ACME. Terme de Médecine, du Grec, ἀκμὴ pointe, ſignifie particulièrement le plus haut point, ou le fort d'une maladie. Quelques-uns diviſent les maladies, ſur-tout les maladies aigues, en quatre etats ou periodes. 1°. L'arche, qui eſt le commencement ou la première attaque. 2°. L'anabaſis, qui eſt l'augmentation du mal. 3°. L'*Acme*, qui eſt le plus haut point. 4°. Le paracme qui en eſt le declin.

☞ ACMELLA. Plante de l'Ile de Ceylan, à laquelle on attribue la propriété de guérir la pierre, en la diſſolvant. Sa racine eſt fibreuſe & blanche, ſa tige carrée & haute d'environ un pied; elle ſe diviſe en pluſieurs branches; ſes feuilles ſont longues, pointues, raboteuſes, & un peu decoupées. Ses fleurs naiſſent aux extremités des branches.

ACMON. ſ. m. Étoit chef d'une Colonie de Scythes, qui s'établit en Phénicie & en Syrie: il mourut pour s'etre trop échauffé à la chaſſe, & fut mis au rang des Dieux ſous le nom de *Très-Haut*, Ὕψιστος. Ses enfans furent Uranus & Titée, dont les noms ſignifient le Ciel & la Terre, & donnerent lieu à la Fable des Phéniciens, qui font *Acmon* pere du Ciel & de la Terre. Heſychius dit qu'il etoit pere d'Ouranos ou du Ciel, & il ajoute auſſitôt que c'eſt le Ciel même, ou Saturne. Euſtathe donne ce nom tout à la fois au Ciel & à l'Océan, (*in Il. 18, 410.*) En quoi il eſt démenti, auſſi-bien qu'Heſychius, par Simmias de Rhodes, qui dans ſon petit Poëme des Ailes, donne le ſurnom d'Acmonide, c'eſt-à-dire, de fils d'*Acmon*, à l'Amour, qu'il ſuppoſe auſſi ancien que le monde. On peut voir par-là que le nom d'*Acmon* eſt un de ceux dont les Anciens ont fait tout ce qu'ils ont voulu, & dont on ne doit faire l'application à rien. Il y en avoit, dit Strabon, (*l. 10.*) qui donnoient ce nom à l'un des Dactyles Idéens, & il en témoigne ſon mécontentement, parce qu'ils ne faiſoient qu'ajouter des choſes incertaines à d'autres qui l'étoient déja aſſez. Ce mot ἄκμων ſignifie une *enclume*; mais quand on en a fait un nom propre, on a voulu qu'il ſignifiât *infatigable*, de l'α privatif & de κάμνω, *je ſuis abattu*: Ἄκμων, *auſſi* ἄκμητος, *indefeſſus*. Ce nom convient fort au Ciel, à cauſe de ſon mouvement, que la ſuite des ſiecles ne peut ni ralentir, ni accelerer.

A C O.

☞ ACOCATS. ſ. m. pl. Terme de Soierie. Ce ſont des linteaux de deux pieds de longueur environ, & d'un pouce d'épaiſſeur, taillés en dents, faites en V, à leur partie ſupérieure. Quand on travaille du velours ciſelé, ils ſervent à porter un bâton rond, auquel le battant eſt ſuſpendu, & au moyen des entailles qui ſont dans leur longueur, on peut avancer, ou reculer le battant, ſelon le beſoin. Encyc.

ACŒMETE, ou ACEMETE. ſ. m. & adj. *Acœmetus.* Qui ne ſe couche ni jour, ni nuit. Ce mot eſt Grec, ἀκοίμητος, formé de l'α privatif, & de κοιμάω, *Je ſuis couché, je dors dans un lit.* Ce nom fut donné par les Grecs à certains Moines, non pas qu'ils ne dormiſſent jamais, mais parce que jour & nuit, ſans interruption, ils chantoient l'office divin dans leurs égliſes, ſe partageant pour cela en trois bandes ou parties, dont l'une venoit relever l'autre, & commencer le même office quand la premiere l'avoit fini. Ainſi, par exemple, quand les premiers avoient fini Matines, les ſeconds venoient les commencer; ils étoient enſuite relevés par les troiſièmes, qui chantoient auſſi Matines à leur tour. Quand ils avoient fini, les premiers revenoient chanter Prime, & ainſi du reſte; ſorte que jour & nuit, les exercices pieux ne diſcontinuoient point dans leurs égliſes. Ainſi ce qui eſt dit dans la vie de S. Jean Calybite, imprimée par Lipoman, qu'ils furent appelés *Acœmètes*, parce qu'ils ne ſe couchoient jamais, ou qu'ils ne prenoient que très-peu de ſommeil, chantant toujours les louanges de Dieu, comme l'ont cru Caniſius & Ferrarius dans le catalogue des Saints d'Italie, n'eſt pas vrai. L'inſtituteur des *Acœmètes* fut, ſi l'on en croit Nicéphore, l. 1, c. 23, un Marcellus, que quelques Auteurs modernes appellent *Marcellus d'Apamée*, quoique Nicéphore ne lui donne point ce ſurnom en cet endroit-là, qu'il n'en diſe rien au Liv. XII. Ch. 27, où il parle de Marcellus d'Apamée, & que Marcel d'Apamée vecut 50 ans ou plus, avant qu'il y eût des *Acœmètes*. On trouve dans Bollandus au 15 de Janvier la vie de S. Alexandre, fondateur des *Acœmètes*, inconnus avant lui, dit l'Auteur qui etoit diſciple de ce Saint, & témoin oculaire de ce qu'il écrit. Ce Saint vivoit, ſelon Bollandus, vers l'an 430. Le premier Monaſtere d'*Acœmètes* fut bati par ce Saint ſur les bords de l'Euphrate. Pendant ſa vie, ſes diſciples en érigerent pluſieurs ſemblables en différens lieux: lui-même en alla établir un à Conſtantinople, qui après la mort du Saint fut transfere à Bithynie, par Jean ſon ſucceſſeur. A Jean ſucceda Marcellus, que Nicéphore a cru etre l'Inſtituteur des *Acœmètes*. Sous ce Marcellus ce pieux inſtitut s'etendit beaucoup, dit Bollandus; & c'eſt là apparemment ce qui a fait que Nicéphore l'en a cru fondateur. Ce fut de ſon temps que Studius vint de Rome à Conſtantinople, y bâtir un Monaſtere, & y mit des Moines, qu'il tira des Monaſteres *Acœmètes*. Ce fut la Origine des Studites, qui conſéquemment viennent des *Acœmetes*. Saint Jean Calybite ſe retira dans un Monaſtère d'*Acœmètes*, & non pas d'*Agonètes*, comme le dit la Sauſſaye dans le Martyrologe de France. Quoique les *Acœmètes* aient fleuri ſur-tout en Orient, il y en a cependant eu quelques-uns en Occident. Le P. le Cointe pretend, à l'endroit que je citerai, qu'il n'y a eu que le Monaſtère de Luxeuil, *Luxovienſe*, celui de Remiremont, *Habendenſe*, & celui de S. Salaberge à Laon, où l'on ait dit perpetuellement l'Office de la maniere que nous l'avons expliqué. Le P. Mabillon ſoutient qu'il y faut ajouter celui de S. Maurice, *Agaunenſe*, fondé par Sigiſmond, Roi de Bourgogne, celui de S. Marcel de Chalons, & celui de S. Denys en France. D'autres ajoutent encore celui de S. Riquier, &c. Il n'eſt pas vrai que S. Lucher Evêque d'Orléans ſe fit Moine *Acœmete*, comme l'a dit Caniſius. Ce fut dans un Monaſtère de Benedictins, à cinq lieues de Rouen, qu'il ſe retira, comme l'a remarqué Bollandus. *T. 1. de Janv. F. 1019.*

On a auſſi appelé *Acœmètes* les Stylites, & quelques autres Moines de la Paleſtine, mais dont l'inſtitut etoit fort different de celui des *Acœmètes*. On pourroit aujourd'hui appeler *Acœmetes* les Religieuſes du S. Sacrement, qui ont l'adoration perpetuelle, & ſe relevent jour & nuit, enſorte qu'il y en ait toujours devant le Saint Sacrement à prier.

Outre Nicephore & Bollandus, dont j'ai parlé, Théodore Lecteur, *L. I*, Evagrius, *L. III. Chap. 18 & 21.* Theophane, Cedrenus, l'Auteur de *la vie de S. Alexandre.* Dans Belland. *15 Janv.* & Jacobus Caniſius dans le *Ribadeneira latin au 20 Fevrier*, Baronius à l'*an 419*, M. du Freſne dans ſon Gloſſaire, le Cointe *Annal. T. I. an. 536, n. 224 & ſuiv.* Le P. Mabillon, *Act. Sanct. Bened. ſec. IV, p. 2. Præf.* ont écrit des *Acœmètes*.

ACOINT, TE. adj. mot ſurannè, qui veut dire familier, ſelon Nicod. *Amicus familiaris.*

ACOINTABLE. adj. m. & f. *Voyez* ACCOINTABLE.

ACOINTIER. Vieux v. a. Accueillir, fréquenter. *Poëſ. de Thibaut, Roi de Navarre.*

ACOINTIER. Vieux adv. A la rencontre, à la premiere vue.

ACOLALAN. ſ. m. Inſecte de l'Ile de Madagaſcar. Il reſſemble à une punaiſe. Il eſt plus gros. Il prend des ailes en groſſiſſant. Les caſes des Négres ſont infectées de ces animaux qui rongent tout ce qu'ils trouvent, principalement les étoffes. Quelques-uns donnent le nom *d'acolalou* à cet inſecte.

☞ ACOLASTRE. Petite rivière de France dans le Ni

vernois, qui se jette dans la Loire, près de Jaugenai.

☞ ACOLIN. Rivière de France, qui vient du Bourbonnois dans le Nivernois, passe à Cocaye, à Dorne, à Thoury, à Luray, & se rend dans la Loire après s'être jointe à l'Abron.

ACOLYTAT. s. m. *Acolytatus*. Ordre, rang d'Acolyte: c'est le premier des quatre Ordres mineurs, & non pas des quatre *moindres Ordres*, comme disent les Vocabulistes; c'est-à-dire, celui qui precede immédiatement le sous-diaconat.

ACOLYTE, mieux qu'ACOLYTHE. s. m. Terme Ecclésiastique. *Acolytus*. Les Grecs donnoient ce nom à ceux qui étoient inébranlables dans leurs résolutions. C'est par cette raison que les Stoïciens furent appelés *Acolytes*; parce qu'ils persistoient dans l'opinion qu'ils avoient une fois embrassée, sans que rien ne pût les en détacher. Ils trouvoient même qu'il y avoit de la lacheté à en changer Depuis, l'Eglise chrétienne a consacré ce nom, en l'appliquant à ceux qui se dévouent au service de Dieu. Anciennement les jeunes gens qui aspiroient au ministère ecclésiastique, accompagnoient & suivoient les Evêques par tout, soit pour les servir, soit pour être les témoins de leur conduite. Cette assiduité à suivre les Evêques les fit appeler *Acolytes*. Saint Cyprien dit lui-même, qu'il avoit des *Acolytes*. Aujourd'hui les fonctions des *Acolytes* sont bien différentes de la première institution. Un *Acolyte* est celui qui a seulement reçu le premier & le plus considérable des quatre Ordres Mineurs dans l'église; dont l'emploi est d'allumer les cierges, de porter les chandeliers, la navette où est l'encens, de préparer le vin & l'eau pour le sacrifice, & de rendre d'autres services à l'autel. Autrefois les *Acolytes* ramassoient dans un sac ce que les fidèles avoient offert, & ce qui avoit été béni pendant la messe; & après qu'elle étoit finie, ils le donnoient aux Prêtres qui devoient le diviser. Le devoir des *Acolytes* est d'accompagner l'Evêque, ou le Prêtre, & de leur rendre service dans les fonctions ecclésiastiques. *Voyez* encore lecteur, exorciste & portier. Il y avoit à Rome trois sortes d'*Acolytes* Les *Acolytes* du Palais, *Palatini*, qui servoient le Pape; les *Acolytes* Stationaires, *Stationarii*, qui servoient dans les Eglises, où il y avoit Station; les *Acolytes* Régionaires, *Regionarii*, qui servoient avec les Diacres, dans les différens quartiers de la ville. On trouve aussi des *Acolytes* parmi les Officiers Auliques de Constantinople; & Curopalates dit que le Capitaine, ou Chef de la cohorte impériale de Byzance, étoit nommé *Acolyte*.

Dans l'Eucologe des Grecs on trouve les leçons qu'on lit lorsqu'on ordonne des Lecteurs; mais il n'y est point parlé des autres petits Ordres ou mineurs, qui sont, l'Ordre de Portier, d'Exorciste, & d'*Acolyte*; ce qui pourroit faire croire que les Grecs ne conférent point ces Ordres-là aujourd'hui. Le Pere Goar dans ses notes sur l'Eucologe, répond qu'on ne peut pas douter que ces trois moindres Ordres n'aient été connus de l'ancienne Eglise Grecque, & qu'elle n'ait eu des Ministres qui les avoient, puisqu'il en est fait mention dans Saint Denys, Saint Ignace Martyr, Saint Epiphane, dans les Conciles de Laodicée & d'Antioche, dans les Novelles de Justinien, dans Photius, &c. Il ajoute, qu'il semble que les Grecs d'aujourd'hui ont des *Acolytes* sous le nom de Députés & de Céroféraires. Les Missionnaires Latins, qui sont en Grèce, disent que les Grecs ont aujourd'hui des *Acolytes*, & les autres Ordres mineurs; & on doit plus les en croire que le Pere Martène, qui assure que l'Ordre des *Acolytes* a été tout-à-fait inconnu à l'Eglise d'Orient. *Voyez* le Pere Goar sur l'Eucologe, le Pere Martène, le Pontifical, l'Ordre Romain, &c.

Ce mot vient du Grec ἀκολουθεῖν, qui signifie, *Suivre*, & *Acolyte*, un suivant. C'est ainsi que l'expliquent le Glossaire grec & latin, & Macer; mais Dominique son frere le tire de l'α privatif, & de κωλύω, *empêcher*.

ACOMA. San-Estevan d'*Acoma*, S. Etienne d'*Acoma*. Ville du Nouveau-Mexique, à cinquante lieues au nord-oüest de Santa-Fé.

ACOMAS. s. m. Arbre qui croît dans les îles Antilles, & dont le bois s'emploie aux ouvrages de menuiserie. Cet arbre est à-peu-près de la hauteur de nos pommiers; ses feuilles sont assez longues & lisses, son fruit est de la grosseur d'une prune, qui devient jaune dans sa maturité; son amertume empêche qu'on ne le mange: il n'y a que les pigeons ramiers qui puissent s'accommoder de ce fruit; mais leur chair en retient si fort le goût, qu'on ne peut les manger dans le temps qu'ils s'en nourrissent. L'ecorce de cet arbre est raboteuse, cendrée, & elle donne un suc laiteux lorsqu'on l'incise. Son bois est pesant de couleur rouge, tirant sur le jaunâtre; le cœur est d'un rouge tirant sur le violet. Ces couleurs varient suivant son age; & tout le bois prend fort bien le poli. ROCHEFORT. Le Pere du Tertre rapporte qu'un Nègre l'avoit guéri d'un grand mal de dents, en lui frottant les tempes & le derrière des oreilles avec le lait qui se tire de l'écorce de l'*Acomas* franc. Car ce Pere, *Histoire des Antilles*, Traité 3. C. 4. §. 3. distingue trois sortes d'*Acomas*; l'*Acomas* franc, qui est un des plus gros, & des plus hauts arbres des Antilles, & le meilleur de tous pour les bâtimens; l'*Acomas* batard, qui croît à la Capsterre de la Guadeloupe, qui n'est ni si beau, ni si bon à bâtir que le précédent; & le troisième qui croît aux environs de la grande Ance, semblable au premier, sinon que le cœur en est rouge.

ACOMMICHER. v. a. Vieux mot François, qui vouloit dire *Communier, donner la Communion*. Et fit le Roi dire grand planté de Messes, pour *acommicher* ceux qui dévotion en avoient. FROISSARD.

ACOMPARAGER. v. a. Ce mot, selon Nicod, veut dire, *Comparer. Conferre, comparare*.

ACOMPTE. s. m. *Voyez* COMPTE.

ACON, ou ACCON. s. m. *Cymba*. Terme de Marine. Petit bateau plat, sans quille, ni mât, ni voile, ni gouvernail, qu'un homme seul fait couler sur la vase, quand la mer est retirée, ayant un pied dedans & l'autre dehors, pour aller chercher le poisson qui se trouve arrêté dans les filets & engins qui sont tendus à l'ouverture des bouchots, & prendre les moules qui se nourrissent & se multiplient sur les pieux & clayonnages de ces bouchots. Les bouchots sont des parcs ou pêcheries établies sur les côtes.

ACONA. Lieu de Toscane, en Italie. *Acona*. Le B. Tolomeï, à qui ce lieu appartenoit, y fonda l'Ordre de Notre-Dame du Mont d'Olivet, dont il fut Instituteur. Ce lieu est à quinze milles de Sienne. P. HELYOT. *T. VI. p. 192.*

ACONIT. s. m. *Aconitum*. Plante vénéneuse. Les anciens Botanistes ont attribué ce nom à plusieurs plantes de différens genres. Celles dont il s'agit ici, ont leurs fleurs irrégulières, composées de plusieurs pétales, dont l'assemblage représente assez bien un casque ouvert; c'est-à-dire, que la pétale supérieure fait le casque du heaume, les deux latérales tiennent la place des deux oreillettes, & les deux inférieures représentent la mentonnière. Les espèces qu'on nomme tue-loup, *Lycoctonum*, Λυκοκτόνον, ont leur casque allongé en manière de toque, ou de bonnet à la Polonoise. Les fruits qui succèdent aux fleurs, sont composés de plusieurs graines, qui s'ouvrent selon leur longueur, & renferment des semences anguleuses, & chagrinées. Ses feuilles sont arrondies & découpées plus ou moins profondément. Ce genre d'*aconit* comprend plusieurs espèces, qu'on peut ranger sous trois principales classes. La première est de celle dont toute la fleur est bleue, ou violette, & la pétale supérieure de la fleur forme un casque. On la nomme Napel, *Napellus*, à *Napo*, à cause que ses racines sont en navets. Le Napel est très-dangéreux; mais on a trop exagéré sa qualité vénéneuse. La seconde est de celle qui a ses fleurs tout-à-fait semblables à celles du Napel, hormis qu'elles sont jaunes. Elle s'appelle Anthora. *Anthi-Thora*, c'est-à-dire, plante souveraine contre les mauvais effets du Thora. Elle est aussi vénéneuse que le Napel. Il est faux que l'Anthora croisse toujours auprès du Thora, ou du Napel. L'*aconit* de la troisième classe se distingue des deux précédentes par la figure allongée de son casque. Ses fleurs sont pâles ou jaunâtres.

On l'a appelée tue-loup, étrangle-loup, tue-chien, à cauſe de ſes effets. *Aconitum Lycoctonum.* Ακοντιον, Κυνοκτονον. La première & la dernière de ces trois ſortes d'*aconit* ſont très-cauſtiques, très-âcres, & cauſent des convulſions mortelles, ou des inflammations ſuivies d'une gangrène prochaine. Ces effets, qui dépendent de leur âcreté, ont tellement ſurpris nos anciens, que la plûpart craignoient de toucher ces Plantes, & ont donné par-là occaſion à tant de ſuperſtitions, & à des précautions ridicules pour les cueillir, ou pour les faire accompagner de leurs contrepoiſons. La ſeconde n'eſt pas moins âcre que les deux autres ; ſes racines cependant ſont employées dans les fièvres malignes. On doit uſer de la poudre mêlée avec d'autres cordiaux ; même la doſe en doit être médiocre, de crainte qu'elle n'irrite trop. Ses racines entrent auſſi dans des orvietans, & autres compoſitions alexipharmaques.

On dit que ſon nom vient d'*acone*, ville de Bithynie, aux environs de laquelle il croît en abondance, quoique pourtant il croiſſe par-tout ailleurs, & ſurtout dans les montagnes de Trente. D'autres diſent que ce nom vient d'ακων, qui ſignifie chez les Grecs un rocher dénué de terre où l'*aconit* croit volontiers. Ou l'appelle auſſi μυοκτονος, parce qu'il tue les rats par ſa ſeule odeur, comme dit Pline. Les Poëtes feignent que cette herbe a été engendrée de l'écume que le chien Cerbère jeta, lorſque Hercule le tira des enfers par force : ce qui fait qu'on en trouve quantité auprès d'Héraclée de Pont, où eſt la caverne par où Hercule deſcendit. Les Anciens n'ont pas laiſſé de le faire ſervir de médecine contre la piqûre du ſcorpion, lequel s'amortit dès-lors qu'il touche l'*aconit* ; & qui au contraire en touchant l'ellebore reprend ſa première vigueur. L'*Aconit* ne fait pas mourir, quand il trouve quelque autre poiſon dans le corps, parce qu'alors il le combat. La marque de ce poiſon eſt de faire venir les larmes aux yeux, de cauſer une grande peſanteur d'eſtomac, & de faire enfler le corps. Théophraſte dit qu'on le prépare, enſorte qu'il fait mourir ſeulement au bout d'un an ou de deux. Les fleches trempées dans ſon jus ſont des plaies mortelles. Les Indiens emploient avec ſuccès contre les fièvres l'*aconit* corrigé dans l'urine de vache. LETTR. ED.

ACONSUIVRE. v. a. Il veut dire, Atteindre, ſelon Nicod. *Pertingere, pervenire, attingere.*

☞ ACONSUIVI. part. qui a été pourſuivi. Il ne faut pas lire *Acomſiet* dans Perceval, comme a fait Borel & M. Berthelin Editeur de ce Dictionnaire.

ACONTIAS. ſ. m. Eſpèce de ſerpent, qui a un peu plus d'un pouce de groſſeur. Il eſt long de trois pieds. Sa tete eſt fort groſſe & cendrée. Le reſte du corps eſt d'une couleur fort obſcure, excepté le ventre qui ne l'eſt pas tout-à-fait tant. Quelques-uns l'appellent *Cenchrias*, à cauſe qu'il tire ſur la couleur du millet. Il y en a beaucoup en Calabre & en Sicile, où on l'appelle *Saettone*, parce qu'il s'élance ſur un homme comme un trait. C'eſt pourquoi on l'appelle auſſi *Javelot* : & c'eſt la même raiſon qui l'a fait nommer par les Grecs *Acontias*, du mot ακοντιον, qui ſignifie *fleche, trait, javelot.* Lucain, en parlant de cette ſorte de ſerpens, les appelle *volucres jaculos.*

ACONTIAS, eſt encore une eſpèce de comète dont la tête eſt quelquefois ronde, & quelquefois oblongue & groſſe, & dont la queue eſt déliée, mais fort longue. HARR.

ACOPENDE. Ville nommée autrefois *Olbia.* Elle eſt dans l'Anatolie, ſur le golfe de Satalie, & au nord-oueſt de la ville de Satalie.

☞ ACOPIS. ſ. f. Pierre précieuſe, tranſparente comme le verre, avec des taches de couleur d'or. On l'appelle *Acopis*, parce que l'huile dans laquelle on la fait bouillir, paſſe pour un remède contre les laſſitudes.

☞ ACOPOS. ſ. m. Plante dont Pline fait mention, & que l'on prétend être l'Anagyris de Dioſcoride.

ACOPUM. ſ. m. Terme de Pharmacie. Selon quelques Auteurs, c'eſt une fomentation compoſée de drogues chaudes & émollientes, propre à diminuer le ſentiment de la laſſitude contractée par un travail exceſſif, ou par un exercice violent. HARR. Ce mot vient de l'α privatif, & de κοπος, *labor*, peine, travail.

☞ ACOQUINANT & ACOQUINER. C'eſt ainſi qu'il faudroit écrire. Pour l'explication, *Voyez* ACCOQUINER.

ACORDE. *Voyez* ACCORDE.

AÇORES, ou AZORES. *Açores*, ou *Azores*, *Caſſiterides.* Iles de l'Océan atlantique, qu'on nomme auſſi Tercères, ou Flamandes. Elles ſont entre les côtes d'Eſpagne & celles de Canada, & appartiennent aux Portugais. Elles ne ſont habitées, ſelon Roterus, que depuis l'an 1439. Il n'y en avoit que ſept d'abord compriſes ſous ce nom : aujourd'hui on en compte neuf, qui ſont, Tercère, S. Michel, Ste. Marie, S. Georges, Pico, Fayals, Gratioſa, avec Floreo & Corvo, qui ont été découvertes les dernières. On les appelle *Açores*, du nom Eſpagnol & Portugais *açor*, qui ſignifie un faucon, ou un épervier, ou un autour, parce qu'on y en trouve beaucoup ; *Tercères*, du nom de la plus conſidérable ; *Flamandes*, parce que ce fut un Flamand qui les découvrit le premier ; *Caſſitérides*, ou Cattitérides, parce qu'on ſuppoſe que ce ſont celles auxquelles Ptolomée & Pline ont donné ce nom. C'eſt dans Tercère la principale des *Açores*, qu'Alphonſe Henri Roi de Portugal, fut envoyé en 1669, lorſqu'il fut déclaré incapable de gouverner. *Voyez* la deſcription qu'en ont fait Louis de Tercera, Linſchot, & l'Auteur anonyme de l'*Hiſtor. Orb. Terr. Geogr. & Civil.* & *l'Hiſt. de la Comp. de Jeſ. T. v. L. 21.* En 1720, entre l'île Tercère & l'île de Saint-Michel, deux des îles *Açores*, il s'éleva deux rochers très-conſidérables.

☞ ACORI. Nom qu'on donne au Corail blanc.

☞ ACORNA, ou ACORNUA. ſ. f. Eſpèce de chardon dont il eſt parlé dans Théophraſte. Selon Pline, c'eſt une eſpèce de chêne vert, ſemblable au houx, ou au genevrier.

ACORUS. ſ. m. Plante médicinale. Pluſieurs anciens Médecins ont confondu l'*Acorus* avec le *Calamus aromaticus*, quoique ce ſoient deux plantes d'un caractère différent. Il y a deux *Acorus*, l'un vrai, dont il s'agit ici ; & l'autre faux, qu'on nomme *Flambe de marais.* Le caractère particulier qui diſtingue l'*Acorus* vrai de la Flambe & du Calamus, c'eſt qu'il ſort du milieu environ de quelques-unes de ſes feuilles une maſſe longue & groſſe comme le petit doigt, ſemblable au *Macropiper*, ou poivre long. Cette maſſe eſt compoſée d'une infinité de petites fleurs, dont le piſtil devient un fruit à quatre ou à cinq faces. Ces fleurs & ces fruits ſont ſi étroitement unis, & rangés avec tant d'ordre, qu'on diroit que c'eſt un ouvrage à la Moſaïque. Ses feuilles, quoique ſemblables à celles de la Flambe de marais, ſont beaucoup plus étroites, & donnent une odeur agréable, lorſqu'elles ſont froiſſées. Ses racines ont auſſi une bonne odeur, ſont de couleur rougeâtre, genouillées, tracent & ſe replient comme celles de la Flambe. On emploie ſes racines en Pharmacie ; elles entrent dans la compoſition de la Thériaque ; les parfumeurs s'en ſervent dans leurs parfums. Cette plante vient au bord des ruiſſeaux & des chauſſées en Flandre.

ACOTER. *Voyez* ACCOTER.

ACOTE. *Voyez* ACCOTÉ.

ACOTEPOT. *Voyez* ACCOTEPOT.

ACOTOIR. *Voyez* ACCOTOIR.

ACOUPI. Vieux ſ. m. Cocu.

ACOUPIE. Vieux ſ. f. Femme dont le mari eſt infidèle. Nous n'avons pas de terme propre pour les femmes, qui néanmoins ne ſont pas moins expoſées à cet accident que les maris. *Gloſſaire du Rom. de la Roſe.*

☞ ACCOUPIR. Vieux v. a. Débaucher la femme d'autrui.

ACOUS. Bourg de Béarn. *Aſpaluca.* Il eſt ſur le Gave d'Aſpe, dans la vallée d'Aſpe, à quelques lieues au-deſſous d'Oléron.

ACOUSMATE, ou AKOUSMATE. ſ. m. Terme nouvellement inventé, pour exprimer le phénomène d'un grand bruit ſemblable à celui de pluſieurs voix humaines, & de différens inſtrumens, que des gens dont l'imagination eſt frappée, croient entendre dans l'air ;

ce que l'on assure être arrivé au village d'Anfacq, près Clermont en Beauvoisis en 1730. On en trouvera la description dans les Mercures de Decembre 1730, Février, Juillet, Août, & Decembre 1731.

☞ ACOUSMATIQUES. adj. pris subst. ou ACOUSTIQUES. C'est ainsi qu'on appeloit ceux des disciples de Pythagore, qui restoient derrière le voile, & qui ne s'étoient pas encore tus assez long-temps pour mériter d'entrer dans le sanctuaire, & de voir leur Maître face à face. Ils recevoient ses leçons derrière un voile; & il falloit acheter par un silence de cinq ans, le privilege de passer de l'autre côté du voile.

ACOUSTIQUE. adj. Terme de Médecine qui se dit des médicamens propres pour remédier aux incommodités de l'ouie. Ἀκούω, est un mot Grec, qui signifie, *ouïr*. Il se dit encore des instrumens, dont ceux qui sont incommodés de la difficulté d'entendre, se servent pour y suppléer. On le dit généralement de tous les instrumens qui servent à augmenter le son. Cornet *Acoustique*. M. Moock Anglois, dit dans la Préface de sa Micrographie, qu'il n'est point impossible d'entendre d'une stade; c'est-à-dire la huitième partie d'un mille, un petit murmure qu'une personne feroit entre ses dents; qu'il fait un moyen par lequel il est aisé d'entendre quelqu'un parler au travers d'une muraille de trois pieds d'épaisseur, & que par le secours d'un fil d'archal bandé, le son peut être porté à une distance très-considérable presque dans un instant. Le Ch. 5. du 1. Vol. des Transactions Philosophiques parle sur la fin, des sons, & de quelques instrumens *Acoustiques*. Voyez p. 593 & suiv.

ACOUSTIQUE, se dit aussi du nerf qui va s'insérer dans l'oreille, qu'on appelle nerf *Acoustique*; & du conduit externe de l'oreille, qui se nomme, le conduit *acoustique*.

ACOUSTIQUE. f. f. Science qui traite de l'ouie & des sons. *Acustice*. C'est M. Sauveur, de l'Académie des Sciences, qui a appelé cette science *Acoustique*. Un grand nombre de découvertes curieuses & interessantes a depuis accrédité cette nouvelle expression pour désigner la théorie des sons.

☞ L'ACOUSTIQUE, est proprement la Théorie des sons en général, & de leurs propriétés, au lieu que la musique a pour objet le son en tant qu'il est agréable à l'ouie.

ACOUTER. v. a. Vieux mot, encore en usage en quelques Provinces, pour *écouter*. Pontus de Tyard, pag. 18 de son Livre *De recta nominum impositione*, a reconnu qu'*acouter* étoit l'expression alors vulgaire en Bourgogne, où il écrivoit en 1603, à Châlons sur-Saône: Ecoutez, *dit-il*, *vulgò*, acoutez. Ce mot avoit aussi cours ailleurs. Il est dans Nicot, mort à Paris l'an 1600, & dans Monet, qui fit imprimer à Lyon ses Dictionnaires plus de trente ans après. *Acouter* fait mieux sentir l'origine tirée du Latin *auscultare*, qu'*écouter*. GLOSSAIRE BOURGUIGNON. Voyez *ecouter* dans l'Etymologique de M. Ménage, d'où il paroit que M. de la Monnoye a pris le commencement de sa remarque. Au reste, le verbe *acouter* n'est pas moins en usage en champagne qu'en Bourgogne: mais ce n'est que parmi la populace. Tous les honnêtes gens disent *écouter*.

ACOUTI. f. m. Petit animal des îles de l'Amérique. Son poil est roux, & assez rude. Les habitans dressent des chiens pour chasser ces animaux, qui se retirent dans le creux des arbres. On les apprivoise, & on les accoutume à marcher sur les pattes de derrière, & à manger avec celles de devant à la manière des singes. Il a le corps, l'agilité, & les dents d'un lièvre; mais il a la tête approchante de celle d'un rat, & les oreilles courtes & arrondies. Les jambes de derrière n'ont point de poil, & ont six ongles, celles de devant n'en ont que quatre. La femelle porte deux ou trois fois l'année. Quand elle est près de mettre bas, elle fait un petit lit d'herbe, ou de mousse, sous un buisson, & y fait ses Petits, qui ne sont jamais plus de deux. Là elle les alaite deux ou trois jours, puis elle les transporte, comme les chattes font leurs petits, dans des creux d'arbres, où elles les nourrit, jusqu'à ce qu'ils soient en état de se pourvoir d'eux-mêmes. Le Pere du Tertre écrit *Acouty*; M. de Poinci *Agouty*.

A C Q.

☞ ACOUTREUR. f. m. Chez les Tireurs d'or, c'est l'ouvrier qui resserre & polit le trou du fer ou de la filière dans laquelle passe le trait, lorsqu'il s'agit de le tirer fin.

ACQS. *Aquæ Augustæ*, *Aquæ Tarbellicæ*, *Tasta*, *Tarbellio*, *Vibio*, ville épiscopale de Gascogne. Voyez DAX. C'est ainsi qu'on l'appelle communement.

AQUA CHE FAVELLA. C'est-à-dire, *l'eau qui parle*. Nom d'une Fontaine de la Calabre citérieure, au royaume de Naples. *Thuria*. Cette Fontaine est près de l'embouchure du Crate & des ruines qu'on appelle *Sibari ruinata*, c'est-à-dire, les ruines de l'ancienne Sybaris, cette ville voluptueuse, & renommée surtout pour l'appareil de ses festins, & qui fut détruite par les Crotoniates. Le nom de cette Fontaine vient peut-être de ce que l'on crut que ce fut de cette fontaine que sortit l'Oracle, qui prédit la destruction des Sybarites, & qu'Etienne de Byfance a rapporté.

ACQUA-PENDENTE. Ville de l'Etat Ecclésiastique, en Italie. *Aquæ Tarinæ*. Elle est dans l'Orviétan, sur la rivière de Paglia, à l'occident d'Orviète. La multitude des eaux qui descendent de son territoire lui a fait donner ce nom.

ACQUARIA. Ville du duché de Modène, en Italie. *Aquarium*. Elle est à quelques lieues au midi de Modène, & est celebre par ses eaux minerales.

ACQUA SPARTA. Ville de l'Ombrie, province de l'Etat Ecclésiastique. *Aqua Sparta*. elle est à une lieue ou deux au nord d'Amelia.

ACQUA VIVA. Ville autrefois, maintenant village du royaume de Naples. *Aqua Vivà*. Il est dans le comté de Molise, aux confins de l'Abruzze & de la terre de Labour.

ACQUERAUX. f. m. pl. Instrumens dont on se servoit autrefois pour jeter des pierres.

ACQUEREUR. f. m. *Emptor*, *partor*. Il ne se dit que de celui qui acquiert des biens immeubles. C'est celui qui a acheté, échangé, preferit ou reçu en payement un immeuble, ou bien à qui quelque chose est échu à quelque titre que ce soit, comme de donation, de legs, ou autrement. C'est celui qui a acquis une chose par un titre translatif de propriété. *L'acquéreur* evincé a recours contre son vendeur pour la restitution du prix de la chose. Quand l'*acquéreur* paye de ses deniers les créanciers de son vendeur, il n'est pas necessaire de stipuler la subrogation, elle se fait de plein droit. L'*acquereur* ne peut ôter les armes de l'Eglise dont le vendeur est fondateur. Un *acquéreur* de bonne foi (celui qui a acquis quelque chose de celui qui n'en etoit pas le propriétaire, mais qu'il croyoit tel) preferit par la possession de 10 ans entre présens, & de 20 ans entre absens. L'*acquéreur* de mauvaise foi ne peut preferire que par trente ans. On appelle ainsi celui qui a acquis de quelqu'un qu'il savoit n'être pas propriétaire. On dit au Palais, un tiers *acquéreur*, en parlant de celui qui a acquis un héritage hypothéqué à des créanciers privilégiés, ou qui prétendent avoir droit de le déposseder, quoiqu'il ne soit pas leur debiteur personnel.

ACQUERIR. v. a. Se procurer un titre qui donne droit de jouir d'une chose, ou en propriété ou en usufruit. *Acquirere*, *consequi*, *comparare*. On conjugue, *j'acquiers*, tu *acquiers*, il *acquiert*, nous *acquerons*, vous *acquerez*, ils *acquièrent*; *j'acquerois*; *j'acquis*, *j'ai acquis*, au futur, *j'acquerrai*, *tu acquerras*, il *acquerra*: au subjonctif, qu'il *acquière*, *j'acquerrois*, que *j'acquisse*. CORN. Le moyen d'*acquérir* le plus commun, & le plus naturel, c'est la cession, & le transport de la chose, par la personne à qui elle appartient. Il y a dans le Droit plusieurs titres qui expliquent les divers moyens légitimes d'*acquérir*. Les uns sont de Droit naturel, qu'on appelle *Droit* des gens, tels que sont l'occupation, la cession, la perception des fruits, & la tradition. Les autres sont de Droit civil, comme la donation, la preſcription, le legs, les fidei-commis,

les ſucceſſions teſtamentaires & légitimes. *Voyez* les *Inſt.* de Juſtinien, & Theophile.

On met auſſi la guerre au nombre des moyens legitimes d'*acquerir* ſelon le droit des gens.

ACQUERIR, ſe dit auſſi en choſes morales, & de tout ce qui ſe peut mettre au nombre des biens, des avantages. Il vaut mieux *acquerir* le ciel que des richeſſes. La gloire ou la ſcience ne s'*acquiert* qu'avec bien des peines. On s'*acquiert* difficilement des amis, & on les perd facilement. Une habitude ne s'*acquiert* que par une longue expérience. Nous n'*acquerons* jamais la ſageſſe; nous n'*acquerons* que l'art de la feindre. VILL. La vertu qui n'eſt point ſoutenue par la gravité, n'*acquiert* point d'autorité parmi les hommes. S. EVR. La gloire des grands hommes ſe doit meſurer aux moyens dont ils ſe ſont ſervis pour l'*acquerir*. ROCHEF. On le dit quelquefois abſolument. Cet homme amaſſe de grands biens, il *acquiert* tous les jours. On dit auſſi, *Acquérir* une fluxion. Le P. BOUH. ſoutient pourtant, & avec raiſon que ce terme ne doit point être employé dans un ſens deſavantageux.

☞ On dit proverbialement: qui bien *acquiert*, longuement poſſede; pour dire qu'il faut *acquerir* legitimement. Un troiſieme héritier ne jouit point des biens mal *acquis*. On dit auſſi par compliment, je vous ſuis tout *acquis*; c'eſt-à-dire, je vous rendrai ſervice en toutes occaſions.

ACQUIS, ISE. part. *Partus, comparatus*. Ce ſage Miniſtre avoit une prudence *acquiſe* par l'experience, par la méditation. BALZ.

Au Palais on dit, preuve *acquiſe*.

ACQUIS, eſt auſſi ſubſtantif. *Voyez* plus bas.

ACQUET. ſ. m. Terme de Palais. Bien immeuble qu'on ne tient point par ſucceſſion, qu'on a acquis, ou par achat ou par donation & généralement, autrement que par ſucceſſion. *Res parta, acquiſita*. Le Droit Civil ne fait point de diſtinction entre les propres & les *acquêts*. Il appelle à ſuccéder le plus proche heritier indiſtinctement à tous les biens; mais les Coutumes diſtinguent les biens en propres, & en *acquets*. Dans la Coutume de paris tout homme peut diſpoſer de tous ſes *acquêts*; mais il ne peut diſpoſer par teſtament que du quint de ſes propres. Entre perſonnes mariées les biens acquis avant la communauté, par l'un des conjoints, ſont appelés ſpécialement *acquêts*; ceux qui ſont acquis pendant la communauté, *conquêts*. Ce qui eſt *acquêt* au pere, ou à la mere, eſt propre naiſſant au fils. En ligne collatérale, toutes diſpoſitions entre vifs, ou teſtamentaires, ſont reputées *acquêts*. Les biens confiſqués & donnés par le Roi aux héritiers préſomptifs, de propres qu'ils étoient, deviennent *acquêts*. Les *acquêts* n'entrent point dans la communauté. Un heritage eſt preſumé *acquêt*, & non propre, s'il n'appert du contraire.

Nouveaux *acquêts*. Terme de Finances, qui ſe joint d'ordinaire avec Francs-fiefs. C'eſt un droit dû au Roi, & au Seigneur par les Roturiers qui ont acquis nouvellement des Fiefs; en payant ce droit ils ont le privilége de jouir du fief qu'ils ont acquis & qu'ils ne pouvoient poſſéder ſans cela, parce que dans la rigueur les fiefs ne doivent être tenus que par des gens de condition noble. On en fait la recherche tous les 20 ans. Il eſt dû de trois années l'une; mais il ne ſe paye qu'une fois par la même perſonne, pour le même fief.

On dit proverbialement, il n'y a point de plus bel *acquêt* que de don; pour ſignifier qu'il n'y a point de bien ſi agréablement acquis, que celui qui eſt donné.

ACQUÊT, ſignifie auſſi, avantage, profit, menage qu'on trouve à faire quelque choſe. *Commodum, fructus*. Il n'y a point d'*acquêt* à acheter de mauvaiſes marchandiſes. Il n'y a point d'*acquêt* à plaider; on ſe ruine de part & d'autre. On ne s'en ſert que dans le langage commun.

ACQUETER. Vieux mot, qui ſe dit encore au Palais; pour dire, *acquérir* de quelque manière que ce ſoit, excepté pourtant par ſucceſſion. *Acquirere, comparare*.

ACQUI. Ville du Montferrat-Mantouan en Italie. *Aquæ Statyellæ*, ou *Statellæ*, ou *Statellia*. Elle eſt ſur la rivière de Bormida, entre Alexandrie de la Paille & Savonne. *Acqui* a un évêché & des bains chauds & ſulfureux fort frequentés. *Aquæ Dormiæ*, ou *Statellæ*.

ACQUIESCEMENT. ſ. m. Terme de Juriſprudence. Conſentement que l'on donne à un acte, ou à une choſe jugée. *Aſſenſus, aſſenſio*. On ne peut revenir contre une ſentence après un *acquieſcement* fait en cauſe d'appel. Une déſertion d'appel eſt un tacite *acquieſcement*. L'execution d'un jugement, d'un contrat, eſt un vrai *acquieſcement*.

☞ ACQUIESCEMENT, dans l'uſage ordinaire, ſe dit de l'action de conformer ſon ſentiment à la volonté d'un autre: c'eſt l'action par laquelle nous nous ſoumettons à ce qu'on nous propoſe, en l'acceptant & en nous y conformant. Cette femme a regagné l'eſprit de ſon mari, par un *acquieſcement* abſolu à ſes volontés. S. EVR. *Acquieſcement* à la volonté de Dieu. La beatitude de l'homme conſiſte dans un *acquieſcement* doux & paiſible à la condition où l'on ſe trouve. S. EVR.

On le dit de même du conſentement que l'on donne à une propoſition certaine ou évidente. On ne peut refuſer ſon *acquieſcement* à une propoſition ſi bien démontrée. Les demonſtrations mathematiques ſont ſi evidentes, que les plus opiniatres ne peuvent refuſer leur *acquieſcement*. Voyez ACQUIESCER.

☞ ACQUIESCER. v. n. Conſentir, ſe ſoumettre à ce qu'on nous propoſe, en l'acceptant & en nous y conformant. *Aſſentiri*. C'eſt un homme facile & accommodant, qui *acquieſce* à tout ce qu'on lui propoſe. *acquieſcer* aux ſentimens, aux volontés d'autrui.

On dit auſſi au Palais, qu'un homme *acquieſce* à un jugement, ou à une ſentence, lorſqu'il l'execute, ou qu'il renonce à l'appel qu'il en avoit interjeté. On *acquieſce* expreſſément par écrit en conſentant à l'exécution d'un jugement, en renonçant à l'appel, ou en ſe déſiſtant. On *acquieſce* auſſi tacitement, quand on execute en tout, ou en partie, la ſentence. On peut néanmoins l'executer ſans *acquieſcer*, pourvû que dans l'acte qui contient l'acquieſcement tacite, on proteſte d'appeler des chefs qui ſont prejudice. On ne revient point contre un acquieſcement.

Il ſemble, dit M. l'Abbé Girard, que le mot d'*acquieſcer* emporte un peu de ſoumiſſion. Les parties *acquieſcent* au jugement d'un arbitre.

Son oppoſé eſt rebuter. On rebute les choſes auxquelles on ne veut pas *acquieſcer*. On s'oppoſe à celles auxquelles on ne veut pas conſentir. *Voyez* encore ADHERER & CONSENTIR.

ACQUIS. ſ. m. Connoiſſance, habileté, qui eſt le fruit de l'application, de l'induſtrie, & du travail. *Doctrina, ſolertia, experientia parta, comparata*. Cet homme a bien de l'*acquis*; cela s'entend de la ſcience, de la capacité, de l'expérience. Il n'a pas moins d'*acquis* que de naturel & d'agrément. S. EVR.

ACQUISITION. ſ. f. Achat, action par laquelle on acquiert la propriété d'une choſe. *Emptio, adeptio, comparatio*. J'ai fait aujourd'hui une bonne *acquiſition*. Les Financiers font tous les jours de grandes *acquiſitions*. Je n'ai point eu de plus ſenſible plaiſir dans cette nouvelle *acquiſition*, que de voir combien mes amis s'y ſont intereſſés. FLECHIER.

ACQUISITION, ſe dit auſſi de la choſe acquiſe. *Res comparata*. Voilà mon *acquiſition* d'aujourd'hui. Une *acquiſition* de hazard. Je vais payer les lods & ventes de mon *acquiſition*.

ACQUISITION, ſe dit auſſi figurément. Je me tins hier au ſerein, j'ai fait *acquiſition* d'un grand rhume. Cela ne peut ſe dire qu'en plaiſantant.

ACQUIT. ſ. m. Billet de décharge, quittance, acte par lequel il paroit qu'on a payé. *Solutio conſignata ſcripto*. On doit attacher la liaſſe des *acquits* au compte qu'on veut rendre. Quand on ne rapporte pas un *acquit*, il faut laiſſer la partie en ſouffrance, ou la rayer. Il faut ſe faire délivrer & expédier des *acquits* aux portes, aux Douanes, pour montrer qu'on a payé les droits.

On dit, qu'une caution paye à l'*acquit* d'un débiteur, qu'un payement va à ſon *acquit*; pour dire qu'on paye pour lui, & à ſa décharge.

☞ Dans ce ſens l'on dit au figuré, faire une choſe pour l'*acquit*, ou à l'*acquit* de ſa conſcience, *c'eſt-à-dire*, afin de n'en avoir point la conſcience chargée. On dit de même, faire une choſe pour l'*acquit* de ſa charge, de ſon devoir. Il eſt impoſſible d'être Chrétien, ſi l'on n'eſt préparé de cœur à toutes les injures, puiſqu'il y a mille occaſions dans la vie, où, ſous peine de damnation, l'on eſt obligé de s'y expoſer pour l'*acquit* de ſa conſcience, & la ſûreté de ſon ſalut. BOURDALOUE. *Exh. I.*

ACQUIT, eſt auſſi un terme de billard. C'eſt le premier coup que l'on joue pour ſe mettre en paſſe. Celui qui a le devant, ou qui fait ſauter une bille, ou qui l'a fait, ou ſur lequel on s'eſt perdu, fait, donne ſon *acquit*; c'eſt-à-dire, qu'il joue ſa bille, & la place où il veut, pour que ſa partie joue deſſus. Au jeu l'on dit, jouer à l'*acquit*; c'eſt-à-dire, lorſque pluſieurs perſonnes ont joué, les perdans jouent entr'eux à qui payera le tout.

On dit proverbialement, faire les choſes par manière d'*acquit*; c'eſt-à-dire, négligemment, & ſeulement parce qu'on ne peut pas s'en diſpenſer. *Oſcitanter, negligenter.*

ACQUIT-A-CAUTION. C'eſt un billet que les Commis aux Bureaux des entrées dans le royaume délivrent à un particulier qui ſe rend caution qu'une balle de marchandiſe ſera vue & viſitée au bureau de la Douanne du lieu pour lequel elle eſt deſtinée; & pour cet effet ils plombent la balle, afin qu'elle ne puiſſe être ouverte ni changée en chemin. Et lorſqu'elle eſt arrivée, vue & viſitée, les Commis de la Douanne en donnent leur certificat au dos de l'*acquit* (ce qui s'appelle *décharger l'acquit-à-caution*) qui enſuite eſt renvoyé au particulier qui s'eſt porté caution, & qui en ſe repréſentant ſe fait décharger de ſon cautionnement.

L'*acquit-à-caution de Tranſit*, regarde certaines marchandiſes, ou choſes ſervant aux ouvrages & fabrication d'icelles, qui ſont exemptes des droits d'entrée & de ſortie du royaume, même des péages, octrois & autres droits.

L'ACQUIT, ou Certificat de franchiſe, concerne l'exemption des droits de ſortie des marchandiſes deſtinées pour envoyer hors du royaume, leſquelles ſont achetées & enlevées pendant le temps des franchiſes des Foires.

ACQUIT DE PAYEMENT. Terme uſité dans les Bureaux des cinq groſſes fermes. Quand on paye les droits d'entrée ou de ſortie, le Receveur du Bureau fournit un *acquit* ſur du papier timbré, qu'on nomme *Acquit de payement*, & qui ſert de quittance & de décharge. On dit, expédier un *acquit*, donner un *acquit*, rendre un *acquit* au Bureau. Voilà mon *acquit de payement*. DICT. DES FIN.

ACQUITS DE COMPTANT, ſont des Lettres-Patentes expédiées à la décharge du Garde du Tréſor royal, pour certaines ſommes remiſes comptant entre les mains du Roi. On dit: C'eſt un *acquit de comptant*. Les *acquits de comptant* ne ſont point libellés; mais ce ſont des lettres de validation, qui regardent certaines ſommes données manuellement au Roi, & que Sa Majeſté veut que l'on faſſe paſſer en dépenſe a la Chambre des Comptes, ſans qu'il ſoit fait aucune mention des emplois auxquels elles ont été deſtinées, impoſant ſur cela ſilence a ſes Procureurs-Généraux. DICT. DES FIN.

ACQUIT-PATENT, eſt un ordre ou mandement du Roi pour faire payer comptant par ſes Tréſoriers une certaine ſomme. L'Ordonnance de 1557 défend aux Tréſoriers & Receveurs de payer aucunes ſommes en vertu *d'acquits-patens*: toutefois ils ont encore lieu, quand ils ſont en bonne forme, comme quand ils ſont ſignés & contre-ſignés, vérifiés à la Chambre, contrôlés, &c. Les payemens doivent être endoſſés au dos des Lettres de l'*acquit-patent*. On ſe ſert auſſi figurément de ce mot dans la converſation. A combien d'*acquits-patens* il a mis votre liberté. BUSSI.

ACQUITTER, v. act. Payer une dette. *Solvere.* J'ai *acquitté* cette promeſſe, cette obligation. On dit, *acquitter* des lettres & billets de change, des promeſſes, des obligations; pour dire, les payer.

ACQUITTER, ſignifie auſſi, libérer, décharger d'une hypothèque. *Liberare ære alieno.* J'ai *acquitté* ce fonds, je l'ai déchargé de toutes les dettes auxquelles il étoit hypothéqué. J'ai *acquitté* toute la ſucceſſion de mon pere, elle eſt franche & quitte; je me ſuis *acquitté* envers tous les créanciers.

ACQUITTER, ſignifie auſſi, payer des droits pour des marchandiſes aux entrées & ſorties du Royaume, aux entrées des Villes, & dans les Bureaux du Roi. Ce Marchand fait un gros commerce, il a *acquitté*, il a payé cette année pour plus de 10000. liv. de droits au Roi.

On le dit auſſi avec le pronom perſonnel. *S'acquitter* d'une dette. On dit en proverbe, qui *s'acquitte* s'enrichit.

On dit figurément, *s'acquitter* envers quelqu'un; pour dire, reconnoître par ſes ſervices les obligations qu'on lui a. *Referre gratiam.* Le trop grand empreſſement qu'on a de *s'acquitter* d'une obligation eſt une eſpèce d'ingratitude. ROCHEF. Rarement aime-t-on les gens à qui l'on eſt trop obligé; & l'impatience de *s'acquitter*, ſi louable en apparence, n'eſt ſouvent qu'un dépit ſecret d'être trop long-temps redevable. LE GEND. La France entière a joui du fruit de ſes travaux, & de ſes exploits, (de M. le Maréchal de Luxembourg) mais la Normandie les a, pour ainſi dire, récompenſés; elle a été jugée digne d'*acquitter* la France envers ce Héros, & envers un fils qui lui a aidé à cueillir ces lauriers. M. BRUNEL.

ACQUITTER, ſe dit auſſi en choſes morales, en parlant des devoirs & des obligations de la vie; c'eſt-à dire, y ſatisfaire, & les bien remplir. *Officio, munere fungi.* C'eſt un homme qui *s'acquitte* bien de tous les devoirs d'un chrétien, d'un ami. Il *s'acquitte* bien de ſon emploi, de ſa charge. Chargez-le de cette harangue, de cette affaire, de cette négociation; il s'en *acquittera* fort bien. En vérité on ne fait ici-bas que charger ſes comptes, & au lieu d'*acquitter* ſes dettes paſſées, l'on en contracte inceſſamment de nouvelles. AB. DE LA TR.

On dit auſſi figurément, *acquitter* un autre de ce qu'il doit; pour dire, faire pour lui ce qu'il devroit faire lui-même.

On dit encore, *s'acquitter* de ſa promeſſe, *s'acquitter* d'un vœu; pour dire, accomplir ſa promeſſe, accomplir un vœu. Il faut être régulier à *s'acquitter* de ſa promeſſe. Il vaut mieux ne point faire de vœu, que de s'en *acquitter* mal.

On dit figurément, *acquitter* ſa conſcience; pour dire, faire ce qu'on croit être obligé de faire en conſcience.

On dit au Jeu de Billard, *s'acquitter*, pour dire, jouer le premier coup pour ſe mettre en paſſe.

On dit par raillerie d'un homme qui a acheté une charge à crédit, qu'il *s'acquitte* bien de ſa charge, quand il prend de l'argent pour rendre la juſtice. On dit encore, il ſe ruine à promettre, mais il *s'acquitte* à ne rien tenir. Ces façons de parler ſont extrêmement populaires.

A C R.

ACRABATANE. Ancienne ville de la Terre-Sainte. *Acrabatane.* Cette ville étoit dans la partie méridionale de la Tribu de Juda, proche des montagnes de l'Idumée. Elle étoit ſituée ſur une montagne. Ce mot ſignifie, *la montée du Scorpion.* En effet עקרב *Acrab* en Hébreu ſignifie un ſcorpion: de-là vient que les LXX. appellent quelquefois *Acrabins*, les ſcorpions.

ACRA SPANDONA. Cap de Thrace ou de la Romanie. *Metopon.* Il s'avance dans le Boſphore de Thrace. Son nom latin, & originairement grec, ſignifie *Front.*

☞ ACRATISME. ſ. m. Le premier des quatre repas des Grecs. Le déjeûner qu'ils appeloient *Acratiſma.*

☞ ACRATUS. Génie de la ſuite de Bacchus.

ACRATOPHORE. adj. m. Surnom de Bacchus, ſous lequel il étoit principalement honoré, ſelon Varron, à Phigalie, ville de l'Arcadie: il ſignifie celui qui donne le vin pur: ἄκρατος, pur, ſans mélange.

ÂCRE. adj. m. & f. La première ſyllabe eſt longue. Piquant, mordicant, qui fait une impreſſion déſagréable,

comme les pommes, les poires, & les fruits ſauvages, ſur-tout quand ils ne ſont pas mûrs. *Acer.* Les Médecins appellent *acre*, tout ce qui brûle, ou écorche la langue. Cela arrive parce que les corps *âcres* ſont compoſés de parties qui ont une ſurface apre & raboteuſe, ou qui ont des angles & des inégalités qui bleſſent, & qui écorchent les corps auxquels elles s'appliquent. La ſaveur *âcre* eſt la troiſième des ſept ſaveurs principales. Elle a pour cauſe phyſique des molécules ſalines, très-ſubtiles & très aiguës. *Voyez* SAVEURS.

ÂCRE, s'emploie quelquefois figurément en parlant d'un homme dont les manières ſont rudes & choquantes; qui eſt aigre & mordicant dans ſes expreſſions. *Aſper, acerbus.*

ACRE. ſ. m. La première ſyllabe eſt brève. Meſure de terre en uſage particulièrement en Normandie, qui contient 160 perches. *Acra.* L'*acre* du bois eſt de 4 vergées, la vergée de 40 perches, la perche de 24 pieds, le pied de 24 pouces, le pouce de 12 lignes: mais tout cela differe ſelon les lieux. Voyez l'*Ecole des Arpenteurs.* C'eſt un Livre *in-12.* imprimé par les ſoins de M. de la Hire.

Dans un regiſtre de la Chambre des Comptes il eſt dit que l'*acre* contient 4 vergées, dont il en faut deux pour l'*arpent*; qu'une vergée contient 40 perches de terre, & chaque perche contient 24 ſemelles de pied. Chez les Anglois un *acre* contient quatre roods carrés, ou 160 perches carrées, ou 4840 verges carrées, qui ſont 43560 pieds carrés. HARRIS.

Ce mot, ſelon Spelmannus, vient du Saxon *acher*, qui ſignifie *ager*, ou *champ.* Les Bollandiſtes ſont de même ſentiment. *Act. Sanct. Jun. T. IV. p. 574. Feb.* Saumaiſe tient qu'il vient du mot *acra*, qui a été dit pour *akena*, qui, ſelon Héron, étoit une meſure de terre des anciens de dix pieds.

ACRE, ou S. Jean d'*Acre. Aca, Ace, Accon, Ptolemais.* Ville de Syrie, ſur les confins de la Phénicie & de la Paleſtine, ſur un petit golfe de la Méditerranée, où elle a un aſſez bon port. L'Empereur Claude y envoya une Colonie; c'eſt pour cela qu'elle fut nommée Colonie de Claude. *Colonia Claudia.* Sa ſituation avantageuſe la rendit célèbre ſous le regne des Princes croiſés. Baudouin la prit ſur les Sarraſins en 1101. Saladin la reprit ſur les Chrétiens. Philippe Auguſte & Richard I, Roi d'Angleterre, la reprirent en 1191. Tant de Princes eurent part à cette conquête, qu'elle fut diviſée entre eux en dix-neuf quartiers, ce qui cauſa bien des diſſentions. Enfin, elle retomba au pouvoir des Sarraſins, qui la ruinerent entièrement, de ſorte qu'elle ne s'en eſt point relevée. On prétend que ce nom eſt une corruption de celui que lui donna Hercule; c'eſt-à-dire, d'*Ace*, ou *Acon.* Ptolomée Philadelphe dans la ſuite la fit appeler *Ptolémaïde.*

ACRE. ſ. m. Monnoie de compte de quelques endroits des Indes orientales. On le nomme plus communément *Lacre.* Voyez ce dernier mot.

ACRE, que l'on appelle plus communément *Rotte*, eſt auſſi un poids dont on ſe ſert dans pluſieurs Echelles du Levant. *Voyez* ROTTE.

ACREMENS. ſ. m. pl. On nomme ainſi à Conſtantinople une ſorte de peaux de bœufs & de vaches qui y ſont apportées de la Mer Noire. Les *Acremens* approchent aſſez des peaux qu'on appelle *Premiers Couteaux*, & ne ſe vendent qu'environ un quart de piaſtre moins. *Voyez* COUTEAUX.

ÂCRETÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt âcre, qui pique la langue. *Acrimonia.* Quand les arbres ſont greffés, les fruits qu'ils portent perdent beaucoup de leur *âcreté.* Les fruits que produiſent les terres fortes & un peu graſſes, ſont plus long-temps à perdre la dureté, l'*âcreté* & l'inſipidité; défauts dont deux ou trois mois de ſerre achevent de les guérir. LA QUINT.

☞ ÂCRETÉ & ACRIMONIE, ne ſont ſynonymes que par l'idée générale que ces mots préſentent d'une qualité active & mordicante. Le mot d'*âcreté* a un uſage beaucoup plus étendu que celui d'*acrimonie.* Il s'applique non-ſeulement aux humeurs qui circulent dans le corps animal, mais encore à la qualité mordicante de certaines choſes, que l'on diſtingue au goût. On dit l'*âcreté* du ſang, de la bile, de l'humeur, comme on dit l'*âcreté* d'un fruit, l'*âcreté* du ſel; au lieu que le mot d'*acrimonie* ne s'applique guère qu'aux humeurs qui circulent dans l'animal. L'*acrimonie* des humeurs. Mais on ne diroit pas l'*acrimonie* d'un fruit. Enfin *âcreté* ſe prend dans un ſens figuré; au lieu qu'*acrimonie* ne ſe prend que dans le ſens propre.

☞ ÂCRETÉ, dans le ſens moral, déſigne le caractère d'un homme qui a quelque choſe de rebutant dans les manières, de piquant dans l'expreſſion. Il a de l'*âcreté* dans l'humeur, dans le propos.

☞ ACRI. Rivière du Royaume de Naples. *Voy.* AGRI.

☞ ACRI. Ville du Royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, à la ſource de la rivière de Tronto.

ACRIDOPHAGE. ſ. m. & f. *Acridophagus.* Ce nom vient du Grec ἀκρὶς *Sauterelle*, & φάγω, *je mange*; & ſignifie, *qui vit de ſauterelles.* C'eſt le nom d'un peuple d'Ethiopie, voiſin des déſerts. Au printemps les *Acridophages* font proviſion d'une eſpece de groſſes ſauterelles, qu'ils ſalent pour toute l'année, n'ayant point d'autre nourriture, parce qu'ils ſont éloignés de la mer, & qu'ils ne nourriſſent point de bétail. Les *Acridophages*, dit on, ne paſſent guère quarante ans, & meurent conſumés d'une vermine ailée qui s'engendre de leur corps. *Voyez* S. Jerôme contre Jovinien, L. 2. & ſur S. Jean, C. 4. Diodore de Sicile, L. 3. C. 3 & 29, & Strabon, L. 16. Pline met auſſi des *Acridophages* dans la Parthie, & S. Jérôme dans la Lybie. Quand ce qu'on dit d'ailleurs de ces peuples ſeroit fabuleux, l'*acridophagie* pourroit être vraie; & encore aujourd'hui on mange des ſauterelles en bien des endroits de l'Orient.

Tout cela rend plus probable, & preſque certain, le ſentiment de ceux qui croient que ce ſont des ſauterelles dont S. Jean vivoit dans le déſert, & que c'eſt-là ce qu'il faut entendre par ἀκρίδες, en S. Matth. C. 3, v. 4. Au Levit. C. XI. v. 22, un des animaux qu'il eſt permis de manger aux Iſraélites, eſt appelé par les Septante ἀκρίδα, & par S. Jérôme *locuſta.* Il s'agit là d'animaux, & les Septante n'ont aſſurément pû entendre par ἀκρίδα une eſpece de légume, ou la pointe des branches des arbres. Et c'étoit ſans doute une pénitence bien auſtère, que de ne manger, comme le S. Précurſeur, que des ſauterelles & du miel ſauvage. Licophron, ancien Poëte, & Ariſtophane, parlent des ſauterelles comme de la nourriture la plus vile, & Théophilacte en parle comme de celle des payſans. Enfin, Ælien, *de Hiſt. Animal.* dit que l'on mangeoit des cigales, qui ſont une eſpèce de Sauterelles. On ajoute encore, que ἀκρίδες ne ſont pas les pointes des branches tendres des arbres, c'eſt ἀκρόδρυα. C'eſt ainſi que S. Epiphane les appelle. Il faut cependant convenir qu'Iſidore de Peluſe, qui écrivoit proche de la Paleſtine, parlant dans ſa 132e Lettre de cette nourriture de S. Jean, dit que ce ne ſont point des animaux; & qu'il taxe même d'ignorance ceux qui le diſent, ἃ ζῶά ἐστιν, ὧν γένος ἐπίστασαι ἀμαθῶς; mais que ce ſont les pointes des herbes & des plantes. Mais il s'eſt trompé; ce que nous avons dit ne laiſſe aucun lieu d'en douter, & S. Auguſtin, Bede, & beaucoup d'autres, ſont du ſentiment contraire. Ainſi c'eſt avec raiſon que les Jéſuites d'Anvers rejettent avec mépris le ſentiment des Ebionites, qui, au lieu d'ἀκρίδας, mettoient ἐγκρίδες, qui ſignifie une eſpece de mets delicat fait avec de l'huile & du miel; celui de quelques Novateurs qui veulent qu'on liſe ἀκράδας, ou καρίδες, des cancres marins; & celui de Béze, qui lit ἄκρους, des poires ſauvages. Ludolf croit auſſi que ce ſont des ſauterelles que mangeoit S. Jean, *Hiſt. d'Ethiop. T. II. p. 24.*

ACRIMONIE. ſ. f. Aigreur piquante. Les ſels ont beaucoup d'*acrimonie.* L'*acrimonie* de la bile eſt cauſe de beaucoup de maladies. Modérer l'*acrimonie*, ou l'âcreté des humeurs. *Voyez* au mot ÂCRETÉ les differences qui ſe trouvent entre ÂCRETÉ & ACRIMONIE.

☞ ACRIMONIEUX, EUSE. adj. Terme de Médecine. Qui a de l'*acrimonie.* Sels *acrimonieux.* Ce mot ſe dit peu.

ACRISE. ſ. m. Roi d'Argos, pere de Danaé. Ayant été détrôné par ſon frere Proëtus, il fut rétabli par ſon petit fils Perſée, qui le tua enſuite par un malheureux accident.

ACRO. Ce mot qui eſt Grec, & vient d'ἄκρος, haut, ce qui eſt au haut, au ſommet d'une montagne, quand il eſt joint au nom d'une ville, ſignifie ſouvent la citadelle de cette ville; parce que les citadelles ſe conſtruiſent ſur les lieux élevés qui commandent les villes. Ainſi *Acrocorinthe* eſt la citadelle de Corinthe; *Acropolis*, la citadelle d'Athenes, qu'on nommoit en Grece du nom général πολις, ville par excellence, comme Rome étoit appelée *Urbs*. Acrocorinthe eſt repréſentée ſur quelques Médailles qui peuvent donner du jour à ce que nous venons de dire. Une Médaille d'Auguſte porte d'un côté la tête de cet Empereur couronné de laurier. IMP. CÆSAR AUGUSTUS. Au revers. OCTAVIANO ITER IIVIR. Un rocher ou montagne eſcarpée de laquelle le haut eſt occupé d'un temple, ou d'un bâtiment, dont il ne paroît que le frontiſpice qui eſt à ſix colonnes, trois de chaque côté, & dans l'exergue. COR. c'eſt-à-dire, *Corinthus*.

ACROATIQUE. adj. m. Cet adjectif ſignifie ſecret, particulier, reſervé. Aulu-Gelle dit qu'Ariſtoque donna deux ſortes de livres à ſes Diſciples, les uns *exoteriques*, & les autres *acroatiques*. Il donnoit & expliquoit ſes premiers indifféremment à tout le monde, & cette explication ſe faiſoit le ſoir: mais pour les livres *acroatiques* qui traitoient de la contemplation de la Nature, & des recherches de la dialectique, il les expliquoit le matin dans le Lycée, & n'y admettoit pas indifféremment toutes ſortes de perſonnes. Lorſqu'Alexandre ſe plaignit à ce Philoſophe, de ce qu'il avoit publié ſes livres *acroatiques*, & que tout le monde pourroit par-là devenir auſſi habile que lui qui étoit ſon diſciple, il lui répondit qu'ils ne pouvoient être compris que de ceux qui avoient pris ſes leçons, & entendu ſes explications.

ACROBATES. ſ. m. pl. Eſpèce de Danſeurs de corde. Il y en avoit de quatre ſortes: les premiers voltigeoient autour d'une corde, comme une roue tourne autour de ſon eſſieu, & ils ſe ſuſpendoient par le cou, par le pied, *&c.* Les ſeconds voloient du haut en bas ſur une corde, appuyés ſur l'eſtomac, les bras & les jambes étendues. Les autres couroient ſur une corde tendue obliquement de bas en haut. Les derniers enfin danſoient, ſautoient, faiſoient toutes ſortes d'exercices ſur une corde tendue horizontalement à neuf ou dix pieds de terre. MORERI.

ACROCERAUNES. *Acroceraunia, Acroceronii montes.* Selon Servius, c'eſt le nom de pluſieurs montagnes de différens pays, ainſi appelées de ἄκρον, *le ſommet d'une montagne*, & κεραυνὸς, *foudre*, parce que les hautes montagnes ſont ſouvent frappées de la foudre. Il y en a dans l'Epire qui donnent auſſi leur nom à un Promontoire qui s'avance dans la Mer Adriatique. *Acroceraunium.* Le Cap *Acrocérauniens*, aujourd'hui *Capo della Chimera*, ou *della Languetta.*

ACROCÉRAUNIE. *Acroceraunia.* Ville épiſcopale de l'Epire, au pied des monts Acrocérauniens, aujourd'hui appelée *Chimère*, nom qui vient d'un château nommé *Chimère*, que Pline dit avoir été ſur le ſommet de ces montagnes.

ACROCÉRAUNIEN, ENNE. ſ. m. *Acroceraunius.* Ptolomée appelle ainſi les Habitans des montagnes de l'Epire dont on vient de parler, *peuple agreſte & barbare*, qu'on nomme aujourd'hui *Chimeriots*, du nom de ces mêmes montagnes, qui ſont appellées *Montagnes de la Chimère*, ou plutôt du nom de la ville dont on vient auſſi de parler. Les monts *Acrocérauniens* ſont des bras du Pinde que quelques-uns diſent être appelés *Monts du Diable.* ID. Je ne ſais par quelle délicateſſe M. Dacier n'a pas voulu ſe ſervir de ce mot dans ſa Traduction d'Horace. Il l'a cependant mis à la marge; & dans ſes Notes il ôte la première partie du nom, & les appelle *Monts Cérauniens*, évitant, ce ſemble, de dire *Acrocérauniens.*

ACROCÉRAUNIENS. ſ. m. & pl. Eſt auſſi le nom des montagnes de l'Epire dont on vient de parler. Il paroît même que c'eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas *Acrocéraunes*, que je ne trouve que dans le Dictionnaire Géographique de M. Corneille. Quel genre de mort eût pu épouvanter un homme aſſez intrépide pour voir d'un œil tranquille les monſtres de la mer, ſes flots en furie, & les *Acrocérauniens*, ces écueils fameux par tant de naufrages? LE P. TART.

ACROCHORDON. ſ. m. Eſpèce de verrue, ainſi appelée de ἄκρος, ſommet, extrémité, & de χορδὴ, corde, parce qu'elle reſſemble, par ſon extrémité à une corde coupée, ou parce qu'étant attachée à la peau par un pédicule fort mince, elle pend comme une corde, ce qui fait qu'on l'appelle en Latin, *Verruca penſilis*, verrue pendante.

ACROCOME. ſ. m. & f. Qui a les cheveux longs, qui ne les coupe point. Ce mot eſt Grec, compoſé d'ἄκρος, *ſummus*, & κόμη *caſaries.*

ACROCORINTHIE. *Voyez* CORINTHE.

ACROIRE. v. a. Vieux mot françois, qui vouloit dire, *prêter*: ce mot vient de *credere.* BOREL.

ACROMION. ſ. m. Terme d'Anatomie. C'eſt l'extrémité & l'épine de l'omoplate. Ce mot vient de ἄκρος *ſummus*, & de ὦμος, *humerus*, c'eſt-à-dire, l'extrémité de l'épaule. C'eſt donc préciſement à cauſe de ſa ſituation & de ſa place, qu'on l'a ainſi nommée, & non à cauſe qu'elle reſſemble à un ancre, comme l'écrit M. Dionis; car il n'y a rien dans *acromion* qui puiſſe ſignifier *ancre*; & c'eſt la reſſemblance d'*acre*, & d'*ancre*, qui a trompé cet Auteur, il a confondu le mot *acromion* avec celui d'*ancyroïdes.* Quelques-uns ont prétendu que l'*acromion* étoit un os diſtingué des autres, parce que ce n'eſt durant l'enfance qu'un cartilage, qui s'oſſifie peu-à-peu, & qui, après l'age de vingt ans, eſt tellement dur, & uni au reſte de cette épine, qu'il ne paroît qu'un même os. DIONIS.

☞ ACRON. petit royaume d'Afrique, en Guinée, ſur la Côte d'or. Il confine au royaume de Fantin.

ACRONYQUE. adj. Terme d'Aſtronomie. Il ſignifie, qui ſe fait, qui arrive au moment que la nuit commence, que le ſoleil ſe couche. Ainſi on dit que le lever ou le coucher d'un aſtre eſt *acronyque*, lorſqu'il ſe leve ou ſe couche préciſément au coucher du ſoleil. Ce mot vient de ἄκρος *extremus*, & νὺξ, *nox.* A *acronyque* on oppoſe *coſmique*, qui ſe fait au lever du ſoleil, de κόσμος, monde, parce qu'il ſemble que le lever du ſoleil eſt le renouvellement du monde. Il eſt néceſſaire qu'un aſtre qui a un lever *acronyque*, ait un coucher coſmique, & que celui qui a un lever coſmique, ait un coucher *acronyque.*

☞ ACROPORE, ſ. m. Terme de Lithologie. C'eſt une madrepore ou corps élevé, plein de trous faits en étoiles.

ACROSTICHE. Ménage le fait maſculin, après S. Amant. Quelques-uns le font feminin: l'Academie Françoiſe a décidé pour le maſculin. Sorte de poëſie diſpoſée de façon, que chacun des vers commence par une lettre qui fait partie du nom qu'on écrit de travers à la marge, afin que chaque lettre du nom réponde à chaque vers. *Acroſtichis.* On en fait auſſi où le même nom ſe trouve au milieu, ou aux autres endroits des vers. On a vu même des Sonnets pentacroſtiches, où il y avoit cinq *acroſtiches.* Cette ſorte de poëſie eſt aujourd'hui fort mépriſée, & un faiſeur d'*acroſtiches* eſt un Poëte ridicule. C'eſt l'effort & l'application d'un petit eſprit. Ce mot vient du Grec ἄκρος, *ſummus*, ce qui eſt à une des extrémités, & στίχος, vers. Voici un exemple d'*acroſtiche* tout propre à faire ſentir combien ces ſortes de pièces gênent l'eſprit, parce qu'outre l'*acroſtiche* du nom du Roi au commencement des vers, il y a encore des échos à la fin. Il fut fait après la bataille de la Marſaille.

SONNET.

LOUIS DE BOURBON

Le bruit de ta grandeur, dont n'approche perſonne, ſonne
On ſait le triſte état où ſont les ennemis mis
Voudroient-ils s'élever, bien qu'ils ſoient terraſſés aſſez
Ils connoîtront toujours ta victoire immortelle telle.

Superbes Alliés, vous ſuivrez les exemples amples
D'Alger & des Genois implorant d'un pardon don
En vain toute l'Europe oppoſe ſes efforts, forts
Bataillons ſont forcés & villes entrepriſes. priſes.

Oh!

O *Oh! que par tous d'exploits vous ſerez embellis* lis
U *Votre gloire en tous lieux du combat de Marſaille* aille
R *Rendant la Ligue entière après mille combats* bas.

B *Belge, tu marcheras pareille à la Savoye* voye
O *On te voit tout tremblant ſous un tel Souverain* Rhin
N *Nous te verrons auſſi ſous un Roi ſi célèbre* Ebre.

Quelquefois les *acroſtiches* commencent à rebours; c'eſt-à-dire, par la première lettre du dernier vers, en remontant de-là juſqu'au premier. Telle eſt celle que Guillaume de S. André a fait de ſon nom aux 22 derniers vers de ſon Poëme ſur Jean IV, Duc de Bretagne. Ce Poëme ſe trouve dans le ſecond Tome de la nouvelle Hiſtoire de Bretagne, *p. 691*. Prenez un homme tout-à-fait ignorant, il mettra tous les Poëtes du monde en même rang, depuis Virgile juſqu'aux faiſeurs d'*acroſtiches*. PELISSON. *Diſcours ſur les Ouvrages de Sarrazin.*

Quelques Auteurs appellent auſſi *Acroſtiches* les deux épigrammes du premier Livre de l'Anthologie, C. 38, faites à l'honneur, l'une de Bacchus, & l'autre d'Apollon, & compoſées de 25 vers, dont le premier eſt la propoſition, ou le deſſein de l'épigramme, les 24 ſuivans ſont compoſés chacun de quatre épithètes commençant tous quatre par la même lettre, & diſpoſés ainſi ſelon l'ordre alphabetique des 24 lettres des Grecs, enſorte que le premier de ces 24 vers comprend quatre épithètes qui commencent toutes par α le ſecond quatre épithètes qui commencent par β le troiſième quatre épithètes qui commencent par γ & ainſi des autres juſqu'à ω Ce qui fait 96 épithètes pour chacun de ces Dieux.

ACROSTICHE, eſt encore un vieux mot qui ſignifioit autrefois *cens*. Le Traité fait avec le Clergé de Romanie le 15 de Décembre 1219 par Conon de Béthune, Bail de l'Empire, portoit que toutes les Egliſes Cathedrales jouiroient librement des immeubles dont elles étoient en poſſeſſion dès le temps de l'Empereur Alexis Bambacorax, (c'eſt Alexis Comnène qui regnoit ſix vingts ans auparavant, ainſi nommé à cauſe de ſa voix deſagreable,) & que ſes biens ſeroient exempts de toute Juridiction laïque & de toute exaction excepté l'*acroſtiche*, c'eſt-à-dire, le cens. FLEURY.

ACHROSTICHE, eſt auſſi adj. des vers *acroſtiches*; c'eſt-à-dire, des vers dans leſquels il ſe trouve un *acroſtiche*, ou pluſieurs *acroſtiches*. Sonnet *acroſtiche*. Lettres *acroſtiches*, lettres initiales ou finales d'un *acroſtiche*.

☞ ACROSTOLION. ſ. m. C'étoit l'extrémité de la proue des vaiſſeaux anciens. Le *roſtrum* étoit plus bas & à fleur d'eau.

ACROTÈRES. ſ. m. Terme d'Architecture, qui ſe dit des petits piedeſtaux qui ſont au milieu, & aux deux extrémités d'un frontiſpice, & ſur leſquels on poſe des figures. *Acroteria*. Les *acrotères* des côtés doivent avoir de hauteur la moitié de celle du fronton, & celui du milieu une huitième partie de plus, ſelon Vitruve. Dans l'Architecture Françoiſe, ce terme exprime les petits murs ou doſſerets que l'on place à côté des piédeſtaux, entre le ſocle & la tablette des baluſtrades. Ces *acrotères* ſont deſtinés à ſoutenir la tablette continue d'un piédeſtal à l'autre, & ſont l'office de demi-baluſtres, que quelques Architectes affectent dans leurs décorations; ce qu'il faut éviter, *dit M. Blondel.*

Le Dict. de l'Encyc. d'où cette obſervation eſt tirée, fait *Acrotères* feminin. Le dict. de l'Acad. Fr. le fait maſculin.

ACROTÈRES, ſignifie quelquefois, les extrémités ou les faîtes des bâtimens. *Extrema, Faſtigia.*

ACROTÈRES, ſont encore certains promontoires, ou lieux élevés qu'on voit de loin ſur la mer.

ACROTERIA ſ. m. Terme purement Grec; ἀκρωτήριον: On ne s'en ſert qu'en parlant de médailles. C'eſt un ornement de vaiſſeau recourbé, & il marque une victoire navale, ou une ville maritime.

ACROUPETONS. adv. Borel ne fait qu'un mot de ces quatre ſyllabes; il dit que ce mot veut dire, *en un monceau, acervatim*, & qu'il vient d'accroupir, qui vient de croupion. Dans quelques Provinces, le peuple dit encore *acroupetons*, pour exprimer la poſture de ceux qui ſont aſſis ſur leurs talons, ou qui étant appuyés ſur les pieds, ont le corps tellement plié, qu'ils ſont preſque aſſis à terre, & qui ſont ainſi ramaſſés, comme en un monceau.

A C S.

ACSARAY, ou AINZARBA. *Axara, Anazarbus.* Ville ancienne de la ſeconde Cilicie, nommée *Anazarbe*, du nom d'une montagne voiſine, ou de celui de ſon Fondateur. Dans la ſuite elle fut archiépiſcopale. Elle porte les noms de Diocéſarée, de *Cæſarauguſta*, & de *Juſtinopolis*. Les tremblemens de terre l'ont réduite à n'être plus qu'un bourg de Caramanie dans l'Aſie mineure, ſitué ſur la rivière de Marmiſtra. Ses noms modernes ſont une corruption de l'ancien nom d'*Anazarbe*.

☞ ACSICATH, ou ACSIKET, ou ACSICAT. Ville d'Aſie, dans la Tranſoxiane, au nord du Sihun, à 101 d. 10′ de long. & à 42 d. 20′ de lat. ſelon les Arabes, & à 94 de long. & 40 d. 20′ de lat. ſelon M. de l'Iſle.

☞ ACSOR. Ville de la Thebaïde ſupérieure, ſur le bord du nil, à une journée de la ville de Couſſ.

ACSU. Nom d'un lac & d'une rivière de l'Anatolie. Le lac d'*Acſu*, *Palus Aſcania*, eſt près de la ville de Nicée ou d'Iſnic, d'où vient qu'on l'appelle auſſi *lac d'Iſnic* ou *de Nicée*. La rivière d'*Acſu*, *Aſcanius Fluvius*, traverſe le lac d'*Acſu*, baigne la ville de Nicée, & va enſuite ſe jeter dans la mer de Marmara. *Voyez encore* ACZU.

☞ ACSU, ou ACHE. Ville, la même qu'ACZU. *Voyez* ce mot.

A C T.

ACTAMAR. ſ. m. Lac de la Turcomanie. *Arciſſa Palus.* Il eſt dans le pays des Cardes, & s'appelle encore *Abaunas* ou *Lac de Voſtan*, ou *Lac de Van*, parce que ces deux lieux ſont ſur ſes bords. Il reçoit pluſieurs rivières, & ne ſe décharge par aucune.

☞ ACTE. ſ. m. Signifie en général l'action d'un agent, une opération quelconque, un effet produit par quelque puiſſance. *Actus, actio.*

☞ L'*acte* eſt l'execution de la choſe, & eſt oppoſé à la puiſſance, qui eſt la capacité d'agir ou de ſouffrir. On dit reduire la puiſſance à l'*acte*.

☞ ACTE, en logique, ſe dit des opérations, des actions de l'entendement. Ces *actes* ſont l'apprehenſion ſimple & complexe, le jugement & le raiſonnement. Diſcerner, examiner, eſt un *acte* de l'entendement.

☞ ACTE, en morale, ſe dit 1° dans le même ſens qu'en logique, des actions & des operations de la volonté. Tout choix eſt un *acte* de la volonté. Préférer une choſe à une autre eſt un *acte* de la volonté.

☞ 2° On le dit de toutes les actions d'un agent, raiſonnables, bonnes ou mauvaiſes. Les mêmes *actes* répétés pluſieurs fois, forment l'habitude. C'eſt un *acte* de prudence de ſavoir ſe taire. C'eſt un *acte* de ſcelérat de trahir ſon ami. Quand Dieu chatie les hommes, c'eſt un *acte* de juſtice: quand il les récompenſe, c'eſt un *acte* de miſéricorde.

☞ ACTE, ſe dit plus particulièrement encore dans la morale Chrétienne, de certains mouvemens vertueux que l'ame produit au dedans d'elle-même, pour s'exciter à l'amour de Dieu ou du prochain, généralement à l'amour du bien. C'eſt dans ce ſens qu'on dit *acte* de foi, de contrition, de charité, d'humilité, &c.

☞ On diſtingue en Théologie & en morale les *actes* humains & les *actes* de l'homme. *Actus humani, actus hominis.* *Voyez* au mot *humain* la différence que l'on met entre ces ſortes d'*actes*.

ACTE, en Phyſique & en Métaphyſique, c'eſt ce qui *actue*, c'eſt-à-dire, ce qui donne la perfection à une choſe, ce qui eſt en elle la conſommation de ſon être dans ſon eſpèce, le principe de ſes qualités, propriétés & actions. Ainſi en Phyſique c'eſt la forme, & il eſt oppoſé à la matière. En Métaphyſique c'eſt la différence. En ce ſens *acte* eſt ou reſpectif, ou abſolu. L'*acte* eſt reſpectif quand il *actue*, qu'il informe une autre choſe, comme l'ame qui informe le corps. Il eſt

abſolu quand il eſt tout *acte*, ſans avoir rien de potentiel, comme l'on parle dans l'Ecole. En ce ſens on dit que Dieu eſt tout *acte*, que tout eſt *acte* en Dieu. *Voyez* Suarez, *Metaphyſ. T. I. Diſp. XIII. Sect. V.* En ce ſens ce mot eſt barbare en notre langue, & ſe dit peu.

☞ ACTE & ACTION, conſidérés comme ſynonymes. *Action* ſe dit indifféremment de tout ce qu'on fait, commun ou extraordinaire. *Voyez* ACTION. *Acte* ſe dit ſeulement de ce qu'on fait de remarquable. C'eſt un *acte* heroïque de pardonner à ſes ennemis, lorſqu'on eſt en état de ſe venger. Les princes doivent marquer les diverſes époques de leur vie par des *actes* de vertu & de grandeur. *Acte* de vertu, de bonté, de cruauté. C'eſt un *acte* de politique indiſpenſable. On fait une bonne *action* en cachant les défauts du prochain; c'eſt l'*acte* de charité le plus rare parmi les hommes. *Voyez* au mot ACTION l'autre différence qui ſe trouve entre ces deux mots.

ACTE, en termes de Palais, & de Juriſprudence, ſe dit de toutes les choſes qui regardent la Juſtice, & les procédures de la Pratique, qui ſont rédigées par écrit. On les appelle *judiciaires*, lorſqu'ils ſont faits en Juſtice. *Res teſtata ac conſignata, vel teſtium, vel tabularii, vel judicis ſcripto. Tabulæ, Scriptum.* Le Juge lui a donné *acte* de ſa plainte, de ſa comparution, de ſa déclaration. Il a juſtifié ſa demande par pluſieurs ſentences, arrêts, & autres *actes* authentiques. On appelle auſſi *acte* tout ce qui ſe fait par le miniſtère des Officiers de la Juſtice. Paſſer un *acte* pardevant Notaires. Paſſer un *acte* de ſoumiſſion au Greffe. Un *acte* de célébration de mariage, c'eſt le certificat qu'en donne le Curé. La plûpart des ſignifications de pièces, & les ſommations, finiſſent par ces mots: *Dont acte.* Un Rapporteur met au bas des Requêtes d'emploi: Ait *acte*, & ſoit ſignifié. Faire *acte* d'héritier, c'eſt en prendre la qualité, ou en exercer les droits.

Tous *actes* dans le Droit ſont publics, ou privés. Les *actes* publics ſont de juridiction volontaire, ou de juridiction contentieuſe. Ceux de juridiction volontaire, & que l'on appelle auſſi *authentiques*, ſont tous les contrats, obligations, tranſactions & décharges paſſées devant Notaires. Ceux de juridiction contentieuſe ſont toutes les pourſuites qui ſe font en Juſtice pour intenter l'action, & depuis l'action intentée juſqu'à la fin du procès. Les *actes* privés, ſont ceux qui ſe paſſent par les particuliers entre les particuliers, ſans le miniſtère d'aucune perſonne publique; comme ſont les ſimples promeſſes, les billets de change, ou quelque convention faite ſous ſignature privée. En général, *acte*, eſt tout ce qui eſt écrit, & qui ſert à juſtifier quelque choſe. Tous *actes* ſont préſumés véritables, à moins que ceux qui entreprennent de les conteſter, ne juſtifient le contraire.

ACTE DE NOTORIÉTÉ, eſt celui par lequel les Officiers d'un Siége, conſultés ſur quelque matière, rendent raiſon de leur uſage.

ACTE D'HÉRITIER, eſt tout ce qui paroît avoir été fait par quelqu'un dans l'intention de ſuccéder à un défunt, & qui ne pouvoit être fait ſans le nom, la qualité & le caractère d'héritier.

ACTE D'APPEL, eſt celui par lequel une des parties qui ſe plaint d'un jugement, déclare qu'il en eſt appelant.

ACTE D'OCCUPER, eſt celui par lequel un Procureur déclare qu'il eſt Procureur, & a charge d'occuper pour un tel, ſur l'aſſignation à lui donnée.

ACTE DE PRODUIT, eſt celui par lequel un Procureur déclare à celui de la partie adverſe, qu'il a mis ſa production au Greffe, ou entre les mains du Rapporteur, avec ſommation à la partie adverſe d'en faire autant, même de fournir des contredits, dans le temps de l'ordonnance, à peine d'être forclos.

ACTE DE BAILLÉ COPIE, eſt celui par lequel un Procureur fait ſignifier & bailler copie à celui de la partie adverſe, des pièces dont il veut ſe ſervir dans une inſtance.

ACTE D'AFFIRMATION DE VOYAGE, eſt celui par lequel la partie aſſiſtée de ſon Procureur, affirme être venue pour apporter l'exploit, pour produire, ou pour faire juger, à l'effet d'obtenir, en cas de gain de cauſe, ſes journées, ſelon ſa qualité & ſelon la diſtance des lieux.

ACTE DE DÉLAIS, eſt celui par lequel le débiteur abandonne le tout pour la perte & le naufrage.

ACTE CAPITULAIRE, eſt une Délibération canonique priſe dans un Chapitre de Chanoines, ou de Religieux. ACAD. FR.

Au pluriel il ſignifie les *délibérations* & les *réſolutions publiques*, qui ſont couchées dans les Regiſtres, qu'on appelle en ce cas les *actes* publics; comme les *actes* des Conciles, les *actes* du Sénat. *Acta.* On a extrait ce titre des *actes* publics. On le dit auſſi de ce qui a été conſervé à la poſterité dans certains Livres & Mémoires authentiques. Les *Actes* des Apôtres, les *Actes* des Martyrs. *Voyez* ſur ces *Actes* Baillet, *Diſcours ſur l'Hiſt. de la Vie des SS. p. 11 n. VI.* Les *Actes* de Pilate concernant JESUS-CHRIST. C'étoit une fauſſe procédure de Pilate contre Notre-Seigneur, ou le procès de Notre Seigneur devant Pilate, pièce impie & ſuppoſée par les ennemis du Chriſtianiſme, pleine de toutes ſortes de blaſphèmes. L'Empereur Maximin fit un Edit par lequel il ordonna qu'on les envoyat dans toutes les Provinces de l'Empire, que les Maîtres les expliquaſſent à leurs écoliers, & les leur fiſſent apprendre par cœur. C'étoit une pièce faite avec tant d'ignorance, qu'on y plaçoit la mort de JESUS-CHRIST ſous le quatrième conſulat de Tibère; c'eſt-à-dire, la ſeptième année de ſon Empire, onze ans avant la Paſſion de Notre Seigneur, & cinq ans avant que Pilate eût le Gouvernement de la Judée. *Voyez* Euſèbe, *L. IX. C. 4*, & *6.* Ruffin, *L. I. C. 5. & ſuiv.* Baron, & Spond. *ad an. 134, n. 63, & ad an. 311, n. 6.* Belland. *Tom. 1, p. 363.* Les Quartodécimans avoient auſſi de faux *Actes* de Pilate. Baron. *ad an. 134, n. 63.* Les vrais *Actes* de Pilate furent envoyés par ce Préſident à Tibère: Tibère en fit ſon rapport au Sénat, qui les rejeta, parce qu'ils ne lui avoient point été adreſſés. C'eſt ce que témoignent Tertullien dans ſon Apolog. *C. 5 & 21.* Euſeb. *Hiſt. L. 2. C. 2.* Oroſius, *L. VII. C. 4.* Grégoire de Tours, *L. I. C. 24*, & avant eux tous, Saint Juſtin Martyr dans ſon *Apologie à Antonin Pie.*

Il y a auſſi de faux *Actes* des Apôtres faits, diſoit-on, en Hébreu, par je ne ſais quel Abdias, traduits en Grec par ſon diſciple Eutrope, & du Grec en Latin par Jule Africain. Volffgang Lazius les publia en 1551 ſur un manuſcrit de près de 700 ans, comme ſi ç'eût été une pièce authentique. Un diſciple de Manès, nommé Leucius, ou Seleucus, compoſa auſſi de faux *Actes* des Apôtres ſur la fin du IIIe ſiècle. On a vû encore autrefois les *Actes* de S. Thomas, les *Actes* de S. André, les *Actes* de S. Paul & de Theele, de S. Philippe; les *Actes* de S. Matthieu, de S. Pierre & de S. Jean: mais ce ſont des Livres qui ont été déclarés apocryphes; les derniers ont été fabriqués par l'hérétique Peucius. Ceux de S. Thécle étoient l'ouvrage d'un Prêtre d'Aſie, que S. Jean dégrada, en punition de la ſuppoſition de cet ouvrage. Ce que nous en avons ſous le nom de *S. Baſile* de Séleucie, ſemble n'en être que l'extrait ou l'imitation. Pautin donna cette pièce en Latin & en François l'an 1608.

☞ Les *Actes* du Conſiſtoire, *acta Conſiſtorii*, étoient autrefois les édits & déclarations du Conſeil des Empereurs Romains. Le Sénat & les Soldats juroient ſouvent, par flatterie ou par force, ſur les *Actes* des Empereurs.

ACTES DES APÔTRES. C'étoit une pièce de Théâtre ancienne, que les Confrères de la Paſſion ont repréſentée long-temps autrefois à l'Hôtel de Bourgogne. LE GENDRE.

☞ ACTES, ſe dit de même, en matière de Sciences, des Mémoires ou Journaux faits par une Société de Gens de Lettres.

☞ ACTES, de la Société Royale de Londres, *tranſactions.* Ceux de la Société Royale des Sciences de Paris, *mémoires.* Ceux de Léipſic, ſimplement *Actes, acta eruditorum.*

ACTE, en Poëſie, ſe dit de certaines diviſions ou parties principales du Poëme Dramatique, pour laiſſer repoſer les acteurs & les ſpectateurs. *Actus.* C'eſt la partie du

Poëme Dramatique ſéparée d'une autre par un intermède. Ainſi dans l'intervalle des *Actes*, le Théatre demeure vide & ſans action, qui ſe paſſe aux yeux des ſpectateurs; car on ſuppoſe toujours qu'il s'en paſſe une hors de leur vue. Ce n'eſt pas ſeulement pour les délaſſer qu'on pratique ces intervalles; c'eſt encore pour ménager la vraiſemblance, & rendre par-là l'intrigue plus intéreſſante: car le ſpectateur qui a vû préparer l'action qui ſe doit paſſer dans l'intervalle, s'efforce de jouer dans ſon eſprit le rôle des acteurs abſens; deſorte qu'il eſt ſurpris plus agréablement, quand un nouvel *Acte* venant à commencer, il voit les effets de cette action qu'il n'a fait que deviner, & dont il n'a pû prévoir les ſuites que confuſément; ainſi ſon attention & ſa curioſité ſont réveillées par la ſuſpenſion & l'incertitude, d'une toute autre manière, que, ſi voyant toutes choſes arriver, il concevoit l'intrigue trop aiſément.

Les *Actes* ſont partagés en pluſieurs ſcènes, qui doivent être liées les unes aux autres. Les anciens Poëtes Grecs n'ont point connu ce partage des pièces Dramatiques en *actes*. Leurs épiſodes, ou les chants du Chœur, étoient preſque la même choſe. Les Latins ont les premiers inventé cette diviſion que les Modernes ont imitée. C'eſt la pratique conſtante de tous les Anciens, qui ont diviſé leurs pièces en cinq *actes*, pour leur donner une juſte grandeur. *Nove minor, neu ſit quinto productior actu.* Hor. Le partage en trois *actes* n'eſt ſupportable que dans les farces; mais la regle des cinq *actes* eſt inviolable pour faire un Poëme Dramatique parfait & achevé. Dac. Ce jugement de M. Dacier, fondé ſur le témoignage d'Horace, tout déciſif qu'il paroit, n'eſt pas ſans appel; & il ne ſeroit pas impoſſible de montrer par les principes d'Ariſtote même, qui nous a donné les règles du Théatre, qu'une pièce Dramatique de trois *actes* eſt fort ſupportable. ☞ M. de Voltaire a franchi le préjugé, en nous donnant la mort de Céſar, en trois *actes*. Un Poëte ne ſeroit-il pas mieux en effet de mettre ſa pièce en trois, quatre ou ſix *actes*, que de filer des *actes* inutiles ou trop longs, embarraſſés d'épiſodes, ſurchargés d'incidens, pour s'aſſujettir à une règle arbitraire?

Au Collége on appelle auſſi *actes*, les Théſes qu'on ſoutient en public, pour acquérir quelque degré dans les Facultés, ou pour faire paroître la capacité d'un écolier. Je ſuis prié d'aller à l'*Acte* d'un tel écolier, il m'a apporté une Théſe. Ce Bachelier a fait tous ſes *Actes* en Sorbonne. L'*Acte* des herbes; c'eſt ainſi que l'on appelle dans les Statuts des Apothicaires de Paris le ſecond examen que ſubiſſent les Aſpirans Apothicaires.

Acte *de Foi*. Jour de cérémonie de l'Inquiſition pour la punition des Hérétiques, ou pour l'abſolution des accuſés. *Dies damnandis aut abſolvendis hæreticis dictus, deſtinatus.* On choiſit d'ordinaire pour l'exécution un jour ſolennel, afin que la choſe ſe paſſe avec plus d'éclat. On conduit tous les coupables à l'Egliſe. Là on lit leur Sentence d'abſolution, ou de condamnation. Les condamnés à mort ſont livrés au Juge ſéculier par l'Inquiſition; & elle prie que tout ſe paſſe ſans effuſion de ſang. S'ils perſeverent dans leurs erreurs, ils ſont brulés vifs. Cette ſolennité s'appelle *Acte* de Foi. *Auto da Fé.*

☞ Acte ou Acta. Ce mot, dit Moreri, eſt proprement un nom Grec appellatif, qui ſignifie *rivage*; mais il ſe prend par excellence pour un pays délicieux ſur le bord de la mer Egée, près du Mont Athos, où l'on alloit ſouvent ſe divertir. La même raiſon qui fit donner à ce rivage le nom commun d'*acté* par excellence, fit auſſi que ce beau pays de la Grèce, fut appelé *Acta* ou *Acté*, parce qu'il s'étend fort le long de la mer, juſqu'au promontoire *Junium*. Du mot *Acté*, on fit celui d'*attique*.

☞ ACTEA. Herbe dont Pline fait mention, & que Ray prend pour *l'aconitum racemoſum*.

☞ ACTÉE ou ACTEIUS, l'un des ſix démons envieux & malins, que les Grecs appellent *Telchines*, qui enſorcelent les hommes de leurs regards, & qui, ſelon la fabuleuſe antiquité, ont coutume d'arroſer la terre de l'eau infernale du ſtyx: & de-là naiſſent la peſte, la famine, & les autres calamités publiques. Moreri qui cite Strabon.

ACTEON. ſ. m. C'eſt le nom d'un grand Chaſſeur, petit-fils de Cadmus, & fils d'Ariſtée & d'Autonoe. Etant à la chaſſe dans le territoire de Mégare, il ſurprit Diane dans le bain, & l'ayant contemplée pendant qu'elle étoit toute nue, il en devint épris, & ſelon Hygin, il la voulut violer. La Déeſſe le métamorphoſa en Cerf, & ſes chiens l'ayant méconnu ſous ce déguiſement, le déchirerent en morceaux, & le dévorerent. Les Orchoméens lui faiſoient tous les ans des ſacrifices par ordre d'Apollon.

Actéon. ſ. m. C'eſt le nom d'un des chevaux qui conduiſoient le char du Soleil dans la chute de Phaëton, ſelon Fulgence le Mythologue. *Acteon* ſignifie *lumineux*: d'ἀκτὶν, *jos*, rayon du Soleil. Ovide le nomme *Æton*.

☞ ACTEUR, ACTRICE. ſ. m. & f. Ce mot ſignifie proprement celui ou celle qui agit: mais dans ce ſens il n'eſt point uſité.

Ces termes ſont ordinairement employés chez nous comme ſynonymes de Comédien & Comédienne, & déſignent celui ou celle qui repréſente ſur le Théatre quelque perſonnage d'une pièce Dramatique. *Actor, Femina perſonam agens in ſcena.* Comme la Tragédie dans ſon origine ne conſiſtoit qu'en un ſimple Chœur, qui chantoit des Hymnes à l'honneur de Bacchus, Theſpis penſa le premier à introduire un perſonnage qui, pour délaſſer le Chœur, récitoit les aventures de quelque homme illuſtre. Eſchyle trouvant que ce ſeul perſonnage étoit ennuyeux, comprit qu'un ſecond *Acteur* qui s'entretiendroit avec le premier, occuperoit plus agréablement l'auditeur par le moyen du dialogue. Il habilla plus honnêtement ſes *Acteurs*, qui avant lui, étoient barbouilles de lie, & leur chauſſa le cothurne. Sophocle, qui s'apperçut que les deux *Acteurs* d'Eſchyle ne ſuffiſoient pas pour la variété des incidens, ajouta un troiſiéme interlocuteur. Les Grecs en demeurerent là; au moins dans les Tragédies Grecques il n'y a preſque jamais que trois *Acteurs* qui parlent enſemble dans une même ſcène. Dans les Comédies on ſe donnoit plus de liberté. Les Modernes ont fait monter ſur la ſcène un plus grand nombre d'*Acteurs*. Cela augmente le trouble qui y doit regner, & fait une diverſité plus intéreſſante. Dac. Un bon *Acteur* doit exprimer par ſa contenance, & par ſes geſtes, le caractère qu'il veut repreſenter. Il ne ſuffit pas de réciter les paroles, il faut que l'*Acteur* paroiſſe animé de toutes les paſſions du perſonnage qu'il joue, autrement il eſt un froid & ennuyeux *Acteur*. Horace parle d'un *Acteur* qui jouoit le ſecond rôle, en imitant le premier *Acteur*, & qui ſe rabaiſſoit exprès pour ſervir de luſtre à l'*Acteur* principal. On ne ſait pas trop aujourd'hui de quelle manière jouoient ces ſeconds *Acteurs*. Ce mot ne ſe prend pas en mauvaiſe part, comme *Comédien*, à moins que l'épithète qu'on y ajoute, ne détermine autrement le ſens.

Quoi! toujours miſérable Auteur,
Et toujours ridicule Acteur,
D'une méchante Comedie
Tu divertiras les paſſans?

Acteur, ſe prend auſſi figurément, pour déſigner celui qui a part à quelque entrepriſe, dans l'exécution ou dans la conduite de quelque affaire. On dit, en parlant d'un homme qui a conduit une intrigue: il a été le principal *Acteur* en cette affaire. On le dit auſſi dans des parties de jeu ou de plaiſir. Il nous manque un *Acteur*. Dans ce dernier exemple il n'eſt que du ſtyle familier.

ACTIAQUE. adj. *Actiacus*. On appeloit ainſi certains Jeux qu'on célebroit à Rome en l'honneur d'Apollon, ſurnommé *Actien*. Ils revenoient de cinq ans en cinq ans, comme les Jeux Olympiques; ainſi que l'a remarqué Strabon, & non pas de trois ans en trois ans, comme dit Etienne de Byſance, & quelques autres après lui. Strabon eſt d'autant plus croyable, qu'il vivoit du temps d'Auguſte qui rétablit les Jeux *Actiaques*, ainſi que le Temple d'Apollon *Actien*, qu'il rendit plus magnifique qu'il n'étoit. On les nomma *Actiaques*, parce qu'ils ſe célébroient près de la ville & du promontoire d'*Actium*. Quelques Auteurs ont cru, & Virgile ſemble l'inſinuer, qu'Auguſte eſt le fondateur de ces Jeux, en

mémoire de la fameuſe bataille d'*Actium*, qu'il gagna contre Marc-Antoine; mais il eſt ſûr qu'il ne fit que les rétablir, ainſi que l'Empereur Julien le fit encore dans la ſuite. Au reſte, c'eſt un mécompte groſſier de dire que Virgile ſemble inſinuer qu'Enée les avoit fondés, parce qu'il dit, *Æn. III. v. 280.*

Actiaque Iliacis celebramus littora ludis.

Il eſt vrai qu'il fait alluſion aux jeux *Actiaques*, mais ce n'eſt que pour faire honneur à Auguſte, qu'il attribue au Héros dont il tiroit ſon origine, ce que cet Empereur avoit inſtitué, ſelon la remarque de Servius. Voyez ſur ces jeux, Meurſius *de Græc. fer.* au mot Ἄκτια, p. 12.

ACTIAQUE, eſt auſſi un terme de Chronologie. On compte les années *Actiaques*, *anni actiaci*, du jour de la bataille d'*Actium*, que l'armée d'Auguſte, commandée par Agrippa, gagna contre Marc Antoine, l'an 723 de la fondation de Rome, le 2 Septembre, quatorze jours après une éclipſe de ſoleil; ce qui fait dans l'Hiſtoire une époque qui ſert beaucoup à la Chronologie.

ACTIEN, ENNE. adj. Qui eſt d'*Actium*. Le Temple d'Apollon *Actien* étoit très-riche & très-bien bâti. T. CORN.

Le nom *Actium* vient du Grec ἄκτη, qui ſignifie, rivage, d'où ſe forme ἄκτιος, *qui eſt ſur le bord de la mer.*

ACTIF, IVE. adj. Ce mot, dans le ſens propre, ſignifie ce qui agit ou a la puiſſance d'agir; ce qui communique actuellement, ou a la puiſſance de communiquer le mouvement & l'action à un autre. Il ſe dit par oppoſition à paſſif. *Activus, actuoſus.* Le feu eſt le plus *actif* de tous les élémens. Les principes *actifs*, ſelon les Chimiſtes, ſont l'eſprit, l'huile, & le ſel; parce que ces parties étant dans un grand mouvement, elles cauſent de l'action dans les autres corps. HARRIS.

☞ Ce terme s'applique auſſi à un homme laborieux & expéditif, qui travaille avec activité, & expedie l'ouvrage en peu de temps. Vous avez beſoin d'un homme *actif* pour avancer cette affaire.

ACTIF, en matière de dévotion. *Activus.* La vie *active*, qui conſiſte dans les actions extérieures de piété, eſt oppoſée à la contemplative, qui conſiſte dans les penſées, dans les affections de l'ame.

ACTIF, ſe dit figurément d'un eſprit prompt, vif, pénétrant, plein de feu: l'eſprit d'une femme de la Cour eſt plus vif, & plus *actif*, que celui d'une payſanne. LE CHEV. DE MER. ☞ En matière d'élection, avoir voix *active*, c'eſt avoir droit de donner ſon ſuffrage, ſa voix pour l'élection; & voix paſſive, c'eſt avoir droit d'être élu. Avoir voix *active* & paſſive, c'eſt avoir droit d'élire & d'être élu.

☞ On appelle *dettes actives*, les ſommes dont on eſt créancier; *dettes paſſives*, les ſommes dont on eſt débiteur.

ACTIF, IVE. adj. Terme de Grammaire, mot qui exprime une action. Il eſt oppoſé à paſſif. L'*actif* fait l'action; le paſſif la reçoit. Le maître enſeigne; l'écolier eſt enſeigné. Le verbe *actif* eſt celui qui marque que le ſujet de la propoſition fait l'action. *Je bats.* Le verbe paſſif eſt celui qui marque que le ſujet de la propoſition reçoit l'action; *je ſuis battu.* Il y a auſſi des participes *actifs* & des paſſifs. *Je ne ſais point battant, de peur d'être battu. Voyez* VERBE. Il y a des mots qui ont deux ſignifications; l'une *active*, l'autre paſſive, comme union, diminution, &c. Il ſe dit auſſi de certains adjectifs verbaux. *Secourable* eſt un adjectif verbal *actif*, parce qu'il a une ſignification *active*; au lieu que *aimable* eſt un adjectif verbal paſſif, parce qu'il a une ſignification paſſive.

ACTIF, eſt auſſi ſ. m. & ſignifie un verbe *actif*, ou la conjugaiſon *active* d'un verbe. Il y a des verbes qui n'ont point d'*actif*.

☞ ACTIF, eſt auſſi employé comme ſubſtantif au Palais. On dit l'*actif* & le *paſſif* d'une ſucceſſion pour en déſigner l'utile & l'onéreux.

☞ ACTION. ſ. f. Terme de Phyſique & de Mécanique. *Actio.* C'eſt le mouvement qu'un corps produit réellement, ou qu'il tend à produire dans un autre, *c'eſt-à-dire*, qu'il y produiroit, ſi rien ne l'empêchoit. On peut dire auſſi que le mot *action*, dans ce ſens, eſt l'effort que fait un corps ou une puiſſance contre un autre corps ou une autre puiſſance, quelquefois l'effet même qui réſulte de cet effort.

☞ Ce mot, conſidéré grammaticalement, ſe dit indifféremment de tout ce qu'on fait, commun ou extraordinaire, à la différence du mot *acte* qui ſe dit ſeulement de ce qu'on fait de remarquable. Le ſage ſe propoſe dans toutes ſes *actions* une fin honnête. Les Princes doivent marquer les diverſes époques de leur vie par des *actes* de vertu & de grandeur. On dit une *action* vertueuſe, & une bonne ou mauvaiſe *action*; mais on dit un *acte* de vertu, & un *acte* de bonté.

☞ Un petit acceſſoire, de ſens Phyſique & hiſtorique, diſtingue encore ces deux mots. Celui d'*action* a plus de rapport à la puiſſance qui agit, & celui d'*acte* en a davantage à l'effet produit: ce qui rend l'un propre à devenir attribut de l'autre. Ainſi on parleroit avec juſteſſe, en diſant que nous devons conſerver dans nos *actions* la preſence d'eſprit, & faire en ſorte qu'elles ſoient toutes des *actes* de bonté ou d'équité. M. l'Abbé GIRARD, *Syn.*

☞ ACTION, ſe dit auſſi par rapport à la morale. Les *Actions morales* ne ſont autres choſes que les *actions volontaires* de l'homme conſiderées par rapport à l'imputation de leurs effets dans la vie commune. Ainſi on dit une bonne *action.* Mauvaiſe *action.* Vilaine *action. Action* noire. *Action* généreuſe. *Voy.* MORAL, MORALITÉ.

On appelle *action de grâces*, un témoignage de reconnoiſſance, & un remercîment pour un bienfait reçu. *Gratiarum actio.* Rendre mille *actions de grâces.* On le dit auſſi de la prière qu'on fait après le repas, ou après avoir dit la Meſſe, ou après la Communion.

☞ ACTION, dans l'art militaire, eſt un combat qui ſe donne entre deux armées, ou entre differens corps de troupes qui en dépendent. Le mot *action*, dans ce ſens, peut être regardé comme le genre par rapport à *bataille* & *combat*, qui ſemblent n'être que des eſpèces. Car on peut dire que la *bataille* de Pharſale & le *combat* des Horaces & des Curiaces ſont des *actions* bien connues. Ce mot s'emploie auſſi pour ſignifier quelque fait memorable d'un Officier, d'un Commandant de corps de troupes, ou même d'un ſoldat.

☞ ACTION, ſe dit pour marquer, la véhémence, la chaleur à dire ou à faire quelque choſe. Parler avec *action.* Parler d'*action.* Ce qu'il fait, il le fait avec *action.*

On dit *être en action*, pour dire, être en mouvement, ſe remuer, s'agiter ſouvent. On dit auſſi d'un cheval, qu'il eſt toujours en *action*; pour dire, qu'il eſt toujours en mouvement, qu'il s'agite continuellement. AC. FR.

☞ ACTION, ſe dit auſſi des geſtes, de la contenance & du maintien d'un homme. Il étendoit la main en *action* d'écrire. BOURD. C'eſt ſon *action* ordinaire de hauſſer les épaules, & de pencher la tête.

ACTION, ſe prend plus particulièrement encore pour cette partie extérieure de l'Orateur qui comprend le mouvement du corps & les geſtes. Cet Avocat a l'*action* belle. Il n'y a rien de plus néceſſaire à un Orateur que l'*action*: elle fait une partie de l'éloquence; & ſi elle n'en fait pas toute la force, elle en fait tout l'agrément.

Cicéron l'appelle l'*Eloquence du corps.* Quintilien s'eſt fort étendu ſur l'*action* de l'Orateur; mais ces préceptes ne regardent que le Barreau. Le meilleur ouvrage que nous ayons ſur cette matière, eſt celui du miniſtre Michel le Faucheur, intitulé *de l'Action de l'Orateur*, ou *de la Prononciation & du Geſte*, imprimée ſous le nom de *Valentin Conrard*, célébre Académicien, *in-12.* Paris, 165-. Le Poëme du P. Sanlecque qui a pour titre, *Poëme ſur les mauvais geſtes de ceux qui parlent en public, & ſur-tout des Prédicateurs*, eſt ſur le même ſujet, auſſi bien que le Poëme de M. Boyer de l'Académie Françoiſe, *Caractère des Prédicateurs.* Deux ouvrages encore excellens ſur cette matière ſont le *Traité du Récitatif*, par M. de Grimaretz, *in-12*, 1707, & les *Penſées ſur la Récitation*, par M. Riccoboni. Le P. Lucas, Jé-

ſuite, a fait un Poëme en Latin, *De Geſtu & Voce ;* du Geſte & de la Voix ; *c'eſt-à-dire*, de l'*Action*. C'eſt du concert de la voix, de la prononciation, des yeux & des bras, que réſulte l'*action* parfaite de l'Orateur. Riccoboni.

☞ Action, en Poëſie, ſe dit en général de ce qui fait la matière ou le ſujet d'un poëme, mais plus particulièrement du principal évenement qui fait le ſujet d'une pièce de théâtre ou d'un poëme épique. *Fabula.* Il faut donner de la chaleur à l'*action* théâtrale. Corn. L'unité d'*action* eſt l'une des principales règles du poëme épique ; & les épiſodes ajoutés à l'*action* principale, ne doivent point corrompre cette unité. Le Bos. La durée de l'*action* pour le poëme epique n'eſt point fixe, ni déterminée ; mais l'*action* tragique doit etre renfermée dans le temps qu'il faut au ſoleil pour fournir ſa carrière. Id. Le poëme théâtral eſt d'autant plus parfait, que l'*action* qui en compoſe le ſujet, comprend moins de temps, pourvû que d'ailleurs elle ſoit d'une juſte grandeur. Ménag. Les anciens Tragiques n'ont pas toujours contraint ou renferme l'*action* dans l'eſpace de douze heures. Id. Racine, exact imitateur des Anciens, a ſuivi ſcrupuleuſement la netteté, & la ſimplicité de l'*action*. La Bruy.

☞ Action, ſe dit encore par oppoſition à récit. On dit qu'il y a beaucoup d'*action* dans une pièce de théâtre, dans un poëme dramatique, quand la plûpart des choſes s'y paſſent en *action*, & non en récit, & que les evenemens, qui donnent de la chaleur à l'*action* théâtrale, y naiſſent les uns des autres.

☞ Action, ſe diſoit autrefois d'un diſcours public, comme eſt un ſermon, une harangue, un plaidoyer. *Oratio.* Ce Prédicateur, cet Avocat a fait une belle *action.* Il vieillit en ce ſens. Ac. Fr. En parlant de quelques anciens Conciles, on appelle *action*, ce que, dans les derniers, on a appelé *ſeſſion.* Ainſi quand on parle des Conciles d'Epheſe ou de Conſtantinople, on dit dans la première *action* du Concile *Il fut délibéré*, &c.

Action ſignifie quelquefois, vertu, force d'agir. *Virtus, vis.* L'aimant perd ſon *action*, quand on le laiſſe long-temps ſans etre armé.

Action, ſe dit auſſi de ces effets momentanés qui détruiſent toute la force d'agir de quelque choſe. Ce petard a fait ſon *action* ou ſon effort en l'air. Une mine éventée n'a plus d'*action*.

Action. Ce nom ſe donne quelquefois au Canon de la Meſſe. *Voyez* Canon.

Action, ſe dit auſſi en Peinture, de la poſture & de la diſpoſition du corps, ou du viſage, quand ils marquent quelque paſſion de l'ame. *Habitus, ſtatus.* Il étoit à genoux en *action* de ſuppliant. Il a peint Jupiter avec une *action* menaçante.

☞ Action. Terme de Manége, *Cheval toujours en action*, eſt celui qui mâche ſon mord, qui jette beaucoup d'écume, & qui par-là ſe tient la bouche toujours fraîche.

Action, ſe dit auſſi de toutes ſortes de procès qu'on intente, ſoit en matière civile, ſoit en matière criminelle. En général il n'y a que deux ſortes d'*actions ;* l'une ſur la choſe, & l'autre contre la perſonne, d'où réſulte une troiſième ſorte, qui eſt l'*action* mixte, laquelle a pour objet la perſonne & la choſe. Une *action* perſonnelle, eſt celle qui attaque ſeulement la perſonne : *action* réelle, celle qui l'attaque à l'égard des fonds qu'elle poſsède ; comme eſt l'*action* hypothécaire, ou en declatation d'hypothèque : *action* mixte, celle qui eſt réelle & perſonnelle. Les perſonnelles ſe diviſent en *actions* civiles, & en *actions* criminelles, ſelon qu'un procès eſt civil ou criminel. Il y a des *actions* mobiliaires & immobiliaires. Les *actions* réelles ſont de deux ſortes ; l'une eſt l'*action* poſſeſſoire, ou de réintégrande, qui eſt celle où il s'agit ſeulement de la poſſeſſion : l'autre eſt l'*action* pétitoire, qui eſt intentée pour la propriété d'un héritage contre le poſſeſſeur ou le détenteur, pour le contraindre à la reſtitution. Les Juriſconſultes marquent d'ordinaire trois ſortes d'*actions* mixtes : l'*action* de partage entre cohéritiers ; l'*action* de partage entre aſſociés qui poſsèdent quelque choſe en commun ; & l'*action* de bornage entre voiſins, pour planter des bornes entre leurs héritages. Mais dans la pratique commune la plûpart des *actions* réelles ſont mixtes en même temps, à cauſe de la reſtitution des fruits & des intérêts auxquels le detenteur eſt perſonnellement oblige. Ainſi une *action* n'eſt purement reelle que quand elle s'attache uniquement a la choſe, & que le detenteur eſt quitte en l'abandonnant. Quand il s'agit de ſervitudes, on diſtingue deux ſortes d'*actions*, confeſſoires & négatoires. L'*action* confeſſoire, eſt celle par laquelle un voiſin prétend un droit de ſervitude ſur ſon voiſin : & l'*action* négatoire, celle par laquelle le voiſin ſoutient ſon héritage franc & libre de toute ſervitude. Il y a auſſi entre l'acheteur & le vendeur une eſpèce d'*action* particulière : c'eſt l'*action* redhibitoire, par laquelle l'acheteur peut contraindre le vendeur à reprendre une marchandiſe defectueuſe : *par exemple*, un cheval vicieux. On appelle *action* en complainte, celle qui eſt intentée en cas de ſaiſine & de nouvelleté en matière profane, ou ſimplement complainte en matière béneficiale. *Action* de garantie, *Action* de rapt, de ſtellionnat. On dit auſſi, une *action* d'injures. On ne donne point d'*action* de larcin contre une femme, mais ſeulement l'*action* pour les choſes ſouſtraites. Il ne faut pas ſe mettre en poſſeſſion par violence & voies de fait, mais venir par *action*. Le titre 6 du quatrième Livre des *Inſtitutes de Juſtinien*, contient les plus célebres *actions* introduites par le Droit Romain, qui ſont en grand nombre. On trouve là dans un grand ordre toutes les diviſions & ſubdiviſions des *actions*, & les diverſes formules dont ſe ſervoient les Romains, dans leſquelles il falloit être ſi prudent, & ſe renfermer ſi préciſement, que celui qui y manquoit, étoit déchu de ſa prétention au fond. C'eſt pourquoi la matière des *actions* eſt propoſée dans les ecoles comme un monſtre invincible, a cauſe des obſcurités & des difficultés qui s'y rencontrent. En France on ne ſuit point les formules, ni l'ordre judiciaire des Romains : il n'eſt pas beſoin de qualifier poſitivement l'*action* que l'on intente ; il ſuffit de former la demande, & d'en expoſer le ſujet. Un défaut de qualification, ou dans la manière, n'annulle pas le droit & l'*action* du demandeur.

☞ Action, en Juriſprudence ſignifie auſſi un droit qu'on a de pourſuivre quelque demande ou prétention en juſtice. *Jus.* Il lui a cedé une *action* ſur un tel ; il l'a ſubrogé en ſes droits, noms, raiſons & *actions*.

☞ Ce mot au pluriel ſignifie auſſi quelquefois les dettes actives d'un homme. C'eſt ainſi qu'on dit que les créanciers d'un marchand ſe ſont ſaiſis de toutes ſes *actions ;* pour dire, qu'ils ſe ſont ſaiſis de toutes ſes dettes actives.

☞ Action, ſignifie auſſi une part ou un intérêt que l'on a dans quelque ſociété de commerce, ou dans quelqu'entrepriſe, pour en partager les profits à proportion de la ſomme qu'on y a miſe. C'eſt une dette active ſur une Compagnie. Telles ſont les *actions* de la Compagnie des Indes. Les *actions* hauſſent & baiſſent ſuivant les circonſtances.

Les *actions* Françoiſes ſont préſentement de trois ſortes, ſavoir ; des *actions* ſimples, des *actions* rentières : & des *actions* intéreſſees.

Les *actions* ſimples, ſont celles qui ont part à tous les profits de la Compagnie, mais qui en doivent auſſi ſupporter toutes les pertes, n'ayant d'autre caution que le ſeul fonds de la Compagnie des Indes même.

Les *actions* rentières, ſont celles qui ont un profit ſûr de deux pour cent, dont ſa Majeſté s'eſt rendue garante, ainſi qu'elle l'étoit autrefois des rentes ſur la Ville ; mais qui n'ont point de part aux répartitions ou dividendes.

Les *Actions* intéreſſées tiennent, pour ainſi dire, le milieu entre les deux ; elles ont deux pour cent de revenu fixe ſous la garantie du Roi, comme les *Actions* rentières, & outre cela elles doivent partager l'excédant du dividende avec les *Actions* ſimples. Ces dernières *Actions* ont été créées en faveur des Communautés Eccléſiaſtiques, qui pouvoient avoir des remplacemens de deniers à faire.

On dit, *Nourrir une Action.* C'eſt payer exactement à leur échéance, les diverſes ſommes pour leſquelles on a fait ſa ſoumiſſion à la caiſſe de la Compagnie, ſuivant qu'il a été réglé par les Arrêts du Conſeil, donnés pour la création des nouvelles *Actions.*

Une Action nourrie, eſt celle dont tous les payemens ſont faits, & qui eſt en droit d'avoir part aux dividendes ou répartions des profits de la Compagnie. Juſqu'à cet entier & parfait payement, ce n'eſt pas proprement une *Action*, mais ſimplement une *ſoumiſſion.* Voyez SOUMISSION.

Fondre des Actions. C'eſt les vendre & s'en défaire, ſuivant les beſoins que l'on a de fonds.

☞ ACTIONNAIRE. ſ. m. Celui qui a une ou pluſieurs actions dans une Compagnie de commerce, dans une entrepriſe. *Actor, creditor.* Les *Actionnaires* ſe ſont aſſemblés.

Les Hollandois emploient communément le mot d'*Actioniſte.* Celui d'*Actionnaire* eſt adopté chez nous.

ACTIONNER. v. a. Ne ſe dit qu'en termes de Palais, encore eſt-il vieux, & ſignifie, intenter un procès à quelqu'un en matière purement civile. *Litem intendere.* S'il refuſe de me payer, je le ferai *Actionner.*

ACTIONNÉ, ÉE. part. Il a la ſignification de ſon verbe.

ACTIVEMENT. adv. D'une manière active. Il ne ſe dit qu'en Grammaire. *In agendi ſignificatione.* Ce verbe ſe prend *activement* : c'eſt-à-dire, dans un ſens actif, & marque une action.

☞ ACTIVITÉ. ſ. f. Dans le ſens propre & phyſique, c'eſt la puiſſance d'agir, la faculté *Active. Vis agendi, activitas.* On dit dans ce ſens, que le feu eſt l'agent qui a le plus d'*activité* dans la nature. L'*activité* d'un poiſon. On appelle ſphère d'*activité*, l'eſpace qui environne un corps, un agent naturel, & dans lequel ſon *activité* eſt renfermée. Cette ſphère s'étend juſqu'à l'endroit où il peut produire quelque effet ſenſible. Au-delà de ce point, ſon action ne ſe fait plus ſentir. La ſphère d'*activité* d'un aimant. *Voyez* AIMANT.

ACTIVITÉ, ſe dit figurément du feu de l'eſprit, de la diligence dans le travail, de la promptitude dans l'action. *In agendo celeritas.* L'*activité* de ſon eſprit s'étendoit ſi loin, qu'il y avoit peu de ſciences où il n'eût pénétré. Les gens du monde n'ont point d'autre vie que celles des paſſions qui les animent & qui font toute leur *activité.* PORT-R. La piété a bien moins d'*activité* & de feu que les paſſions. LA FLAC. Le même tempéramment qui donne de la diligence, donne une certaine *activité* à ceux qui en ſont capables, qui les oblige à ſe faire à eux-mêmes mille affaires difficiles. M. SCUD. La modération eſt la langueur de l'ame, comme l'ambition en eſt l'*activité.* ROCHEF. Dans un jour de bataille ſon *activité* le multiploit, pour ainſi dire, parce qu'il ſe trouvoit partout. BOURD.

ACTIUM. Promontoire de l'Epire, devenu fameux par la victoire qu'Auguſte remporta ſur Antoine & Cléopatre à la hauteur de ce Promontoire, & qui decida de l'Empire entre eux. La bataille d'*Actium* ſe donna, ſelon Dion Caſſius, le 6 d'Août ; & ſelon d'autres, le ſecond du même mois, l'année du 4e Conſulat d'Auguſte, la 30e avant l'Ere Chrétienne, l'an de Rome 723 ou 724. Il y avoit auſſi une ville au même endroit nommée *Actium*, qu'Auguſte fit agrandir & embellir, & qu'il nomma *Nicopolis* ; c'eſt-à-dire, *Ville de la Victoire*, pour être un monument de celle qui lui aſſura l'Empire. Servius néanmoins dit que ce fut *Ambracia*, & il appelle *Leucate*, & non pas *Actium*, le Promontoire de l'Epire, vis-à-vis duquel elle étoit ſituée. Une médaille de Tyr, frappée pour Marc-Aurelle porte au revers, SEPT. TYRUS METRO COLONIA ACTIA. Et dans l'exergue IRACI. M. Vaillant en a inféré que l'on avoit célébré les jeux *Actiaques* à Tyr en l'honneur d'Apollon. COLON. T. II. p. 72. Une autre Médaille de Tyr, frappée pour Philippe le pere, a au revers dans une couronne ACTIA KAICAPIA. Les Actiaques Céſariens, ou joués à l'honneur de Céſar. Probablement cela ne ſignifie autre choſe que deux jeux faits ſur le rivage, ou au bord de la mer. Il y avoit dans cette ville un temple d'Apollon, qu'Auguſte rétablit, & rendit plus magnifique. Auſſi voit-on ſouvent ſur le revers des Médailles de ce Prince, un Apollon, avec ACT. dans l'exergue. Servius, au même endroit, c'eſt-a-dire, ſur le v. 274 du IIIe Liv. de l'Enéide, dit encore, qu'Auguſte bâtit ce Temple, & non pas ſeulement qu'il le rétablit.

ACTON. Ville d'Angleterre, ſituée à cinq milles de Londres, fameuſe par ſes eaux minerales purgatives.

☞ ACTORES *ſervi.* On appeloit ainſi chez les Romains les Eſclaves qui étoient les Intendans & les Economes des familles.

ACTORIDES. ſ. m. pl. C'étoient deux freres, qui s'appeloient ainſi du nom de leur pere *Actor.* Ils étoient fort habiles à conduire des chars : l'un tenoit les rênes, & l'autre le fouet. Il en eſt parlé dans Pindare, & dans Phérécydes.

ACTRICE. *Voyez* ACTEUR.

☞ ACTUEL, ELLE. adj. Ce terme dans l'uſage ordinaire, ainſi que dans le ſtyle didactique, ſe prend dans différentes acceptions, & par oppoſition à diverſes choſes.

Il eſt quelquefois ſynonyme de réel, effectif. *Quod eſt, aut exiſtit reipſâ.* Payement *actuel*, payement réel, effectif.

☞ Quelquefois ſynonyme de preſent. Etat *actuel*, maladie *actuelle.* Monnoie *actuelle*, qui a préſentement cours.

☞ En Phyſique, on dit, chaleur *actuelle*, par oppoſition à la chaleur virtuelle, & ainſi de toutes les autres qualités Phyſiques. Une force *actuelle*, qui eſt réellement en action. Une force virtuelle, qui n'agit pas dans le moment, mais qui a la faculté d'agir. *Voyez* VIRTUEL.

☞ En Théologie, grâce *actuelle* par oppoſition à grâce habituelle. *Voyez* GRACE. Péche *actuel*, que l'homme adulte commet par ſa propre volonté, par oppoſition au péché originel, que nous contractons par origine, comme enfans d'Adam. *Voyez* ORIGINEL & PÉCHÉ.

☞ En Chirurgie, cautère *actuel* par oppoſition a potentiel. *Voyez* CAUTÈRE.

ACTUELLEMENT. adv. Préſentement, effectivement. *Reipſâ, reapsè.* Il l'a payé *actuellement* en deniers comptans. Il a toujours été à Paris, & il y eſt encore *actuellement.* Ces Caſuiſtes indulgens ont déchargé les hommes de l'obligation d'aimer Dieu *actuellement.* PASC. Selon quelques-uns, *actuellement* dans ſa première & plus ordinaire notion, ſignifie préſentement. Il ſemble que dans tous les cas où il eſt employé, c'eſt la première idée qu'il fait naître, & s'il préſente celle de réalité, c'eſt parce que ces deux idées vont néceſſairement enſemble. Au reſte, je ne voudrois pas dire avec les nouveaux Vocabuliſtes : je viens de le payer *actuellement* ; &, quand ce ne ſeroit que pour éviter le louche de cette expreſſion, je ne joindrois pas ce mot aux temps d'un verbe qui expriment une action paſſée.

A C U.

ACUANITE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Acuanita.* Quelques-uns des premiers Manichéens furent ainſi nommés d'un certain Acua, diſciple de Manès. *Voyez* S. Epiphane, *Hæreſ. 66*, & M. FLEURY.

ACUDIA. ſ. m. Petit animal des Indes occidentales ; il eſt fait comme un eſcargot, un peu plus petit qu'un moineau. Il ſert à éclairer pour écrire, peindre & faire d'autres ouvrages pendant la nuit. Il a deux étoiles ou taches lumineuſes proche des yeux, & deux autres ſous les ailes, qui rendent une grande clarté. Si quelqu'un ſe frotte la main ou le viſage avec quelque humidité qu'il a dans ces étoiles, il paroîtra tout brillant tant que cette humidité durera. Les Indiens s'en ſervoient pour s'éclairer ; car avant l'arrivée des Caſtillans, ils ignoroient l'uſage des chandelles & des bougies. HERRERA.

ACUITZE-HUARIACUA. ſ. m. Plante conſidérable des Indes occidentales. Ses feuilles ſont ſemblables à la

porelle, & ſortent de la racine même. Ses tiges ſont rondes & tendres, de la hauteur de 4 à 5 pouces. Au ſommet de ſes rameaux naiſſent des petites fleurs d'un blanc tirant ſur le rouge, aſſemblées en rond. Sa racine eſt ronde, blanche en dedans, jaunatre en dehors. Cette plante croit dans les climats tempérés, ou peu chauds, & dans les lieux plats & humides. On ſe ſert, principalement en Medecine, de ſa racine, qui eſt d'une nature temperée, ou un peu plus froide & plus humide que chaude & ſeche, & qui eſt d'un goût doux & agréable. Son ſuc, ou la liqueur qui en découle, appaiſe l'ardeur de la fièvre & fortifie le cœur. C'eſt un contrepoiſon très-préſent & très-ſûr. Il réſiſte aux piqûres venimeuſes, principalement à celles du ſcorpion. Sa racine, ſur tout, broyée & appliquée en emplâtres, a beaucoup de force. Outre cela, cette plante appaiſe les douleurs des reins, tempère l'acrimonie des urines, modère les douleurs de poitrine, donne de l'appétit, guerit les tumeurs qui naiſſent à la gorge; c'eſt même un remède contre toutes ſortes de maladies, de quelque manière que l'on en uſe, ſi l'on en croit Hernandez dans ſon Hiſtoire des Plantes du Mexique, L. VII. C. 53. d'où ceci eſt tiré. Cet Auteur dit que cette plante croit chez les Michuacanoix; qu'on lui donne encore d'autres noms: que quelques uns l'appellent *Chipa huacaiztic*, à cauſe de ſes qualités froides, & de la blancheur de ſa racine; que d'autres la nomment *Huichocataqua*. Il ajoute qu'il a encore oui parler d'une autre eſpèce d'*Acuitze-huariacua*, que les gens du pays nomment *Uquiro*, & d'autres *Scorſonere*; mais qu'il ne l'a pas vue.

ACUMULO. Bourg du royaume de Naples. *Acumulum.* Il eſt dans l'Abruzze Ultérieure, aux confins de la Marche d'Ancone & de l'Ombrie, ſur la rivière de Trente, entre la ville d'Aſcoli & celle de Riéti.

ACUT. ſ. m. & adj. Terme d'Imprimerie, qui ſe dit d'un caractère marqué d'un accent aigu. *Littera accentu acuto notata.* Un *e acut* eſt l'*e* ferme ou maſculin, comme dans le mot *probité*, qu'on eſt obligé de marquer ainſi, pour le diſtinguer de l'*e* féminin ou de l'*e* ouvert, qui doit être marqué d'un accent grave, ou d'un circonflexe dans les mots *bête, tête, prêt.* Les *e* ſont marqués d'un circonflexe, pour avertir que l'*e* eſt ouvert, & que la ſyllabe doit être alongée, parce qu'il y avoit autrefois un *s* après cet *e*, qu'on a ſupprimé; & dans les mots, *Procès, ſuccès, après*, on doit mettre un accent grave, pour marquer que l'*e* eſt encore ouvert, & que ces mots ſe doivent prononcer comme s'ils étoient ecrits, *Proçais, ſuccèis, aprais.*

ACUTS. ſ. m. pl. Ce ſont les bouts des forêts & des grands pays de bois. DICT. ÉCONOM.

ACUTANGLE. adj. Terme de Géometrie. Il ſe dit des triangles, dont les trois angles ſont aigus. Quand un triangle a les trois angles aigus, il s'appelle *acutangle*, ou Oxygone. LE P. PARDIES.

☞ ACUTANGULAIRE. adj. *Acutangularis.* Nom que l'on donne à une figure de Géométrie, dont les angles ſont aigus.

ACZIB. Ancienne ville de la Tribu de Juda. *Aczib.* Elle étoit près de Céila & de Maréſa.

ACZIBA. *Voyez* ACHAZIE.

ACZU. Ville de la grande Tartarie, ſituée dans le royaume de Tanguth, près du Chlamay, ou Chimol. Quelques Auteurs croient que c'eſt l'ancienne. *Auzacia.*

ACZUD. Petite ville de la Valaquie. *Aczudia.* Elle eſt ſur la rivière de Miſſowo, au midi de la ville de Braiſſow, & entre celle de Targoviſcou & de Torgorod. L'Atlas de Samſon nomme cette Ville *Aczab*, & n'en fait qu'un village. Celui de M. Deliſle n'en parle point du tout.

A D A.

☞ ADA. Ville de la Turquie Aſiaſtique, ſur la route de Conſtantinople, à Hiſpanan.

ADAD, ou ADOD. ſ. m. *Adadus.* Divinité des Aſſyriens. Macrobe, qui en a parlé au Ch. 18 de ſon premier Livre, dit que ce nom ſignifioit, *un.* Il s'eſt trompé: *un* en Aſſyrien ſe diſoit הדא *hhada*, & non pas אחד *khhadad*, qui ſignifioit plutôt *aigu.* Quelques uns croient que c'étoit un Dieu, & qu'on lui donnoit pour femme Adargatis, ou Athergatis. Selden, *de Dis Syr. ſynt. 1.* prétend qu'*Adad* étoit le ſoleil; que ce nom ne marque mal pas les cris, ou les exhortations, les excitations de gens qui exhortent, *celeuſma hortantium*; & qu'il pourroit bien avoir du rapport avec les cris des enfans, dans les ſacrifices du Moloch. Il dit encore qu'il eſt different de Ada, qui eſt du féminin, & qui pourroit bien etre la meme Déeſſe qu'Athergatis, ou Dereceto. Quelques-uns on dit que ce Dieu *Adad* étoit *Adad* Roi de Syrie, dont Joſephe parle dans le IX. Livre de ſes Antiquités, C. 2. où il dit qu'*Adad* & *Azaël* qui lui ſuccéda, après l'avoir étouffé, ſont honorés comme des Dieux par les Syriens, ſurtout à Damas.

ADADA. Ancienne ville de la Terre-Sainte. *Adada.* Elle étoit dans la partie méridionale de la Tribu de Juda, près des montagnes de Seïr.

ADADREMMON. Ville de la Terre-Sainte. *Adadremmon.* Elle étoit dans la plaine de Mageddon, entre les villes de Jeſraël & de Mageddon. Elle appartenoit à la demi-Tribu de Manaſſe en deçà du Jourdain. Adricomius prétend que c'eſt la même qui fut appelée *Maximianopolis.* Les LXX traduiſent *Adadremmon* par Grenade; en effet רמון *Remmon* en Hebreu, ſignifie une grenade, & ſaint Jérôme dit que la campagne où cette ville étoit ſituée, étoit plantée de grenadiers.

☞ ADÆQUAT, ou ADEQUAT, ATE. adj. *Adequatus.* Terme de Logique, ſynonyme avec total. L'objet *adequat* d'une ſcience eſt celui qui comprend les deux objets, le matériel & le formel. *Voyez* ces mots. En Métaphyſique on le dit auſſi des idées. Idée *adequate*, ou totale, eſt la vue de l'eſprit occupé d'un objet tout entier, par oppoſition à partielle ou *inadequate*, qui eſt une vue de l'eſprit occupé d'une partie ſeulement d'un objet.

ADAGE. ſ. m. Proverbe, ſentence populaire, & commune. *Adagium.* Il n'eſt en uſage qu'en ces phraſes. Les *Adages* d'Erafme. C'eſt un vieil *Adage.* Autrement on ne le dit qu'en badinant, ou pour mépriſer un ouvrage chargé de vieux proverbes. Ce mot vient de *ad* & *agor*, dit Scaliger; *quòd agatur ad aliud ſignandum*, parce qu'on en uſe pour ſignifier autre choſe.

☞ ADAGIO. Adverbe Italien, qui ſignifie à l'aiſe, poſément. En Muſique ce mot écrit à la tête d'un air déſigne le plus lent de quatre principaux degrés de mouvement établis dans la muſique Italienne.

☞ On le dit comme ſ. m. du morceau de muſique, dont il détermine le mouvement. Jouer un *Adagio.*

ADAL. ſ. m. C'eſt, ſelon Paracelſe, la partie des plantes qui conſtitue leurs propriétés médicinales, ou, ce qui revient au même, la partie pure & active des plantes, ſéparée de la partie impure & terreſtre.

ADALBAULD. ſ. m. Nom propre, *Adalbaldus.* S. *Adalbauld* étoit de la race de Dagobert. CHAST. 2. *Fev.*

ADALBERT, ou ADELBERT. ſ. m. *Voyez* ALBERT.

ADALIDE. ſ. m. *Adalis.* Les *Adalides* ſont en Eſpagne des Officiers de Juſtice pour les troupes. Rodrigue de Tolède, les Loix du Roi Alphonſe, & Grégoire Lopez en parlent. Suivant les Loix d'Alphonſe, les *Adalides* ſont des Officiers qui ſont chargés de conduire les troupes dans leurs marches en temps de guerre, Lopez dit que les *Adalides* jugent les différens qui arrivent au ſujet des courſes qu'on fait dans le pays ennemi, du partage du butin, & de la reſtitution des choſes qui ſe perdent: c'eſt encore aux *Adalides* à mettre pendant le jour des ſentinelles qui les avertiſſent de tout.

ADAM. ſ. m. *Adam, æ; Adamus.* Ce nom eſt purement Hébreu. Dieu lui-même ſemble en marquer l'origine, Gen. III 19, lorſqu'il dit au premier homme: *Vous mangerez votre pain à la ſueur de votre corps, juſqu'à ce que vous retourniez à la terre*, en Hébreu *el haadama; car c'eſt d'elle que vous avez été pris.* Cependant on varie ſur l'étymologie & le ſens de ce nom. La plus commune opinion eſt que ce nom vient de אדמה, *Adama*, terre, & qu'il ſignifie *terreſtre*; de-là vient que les Peres Grecs l'ont préſenté ſous ce

γαῖα. D'autres veulent qu'il ſignifie *rouge*, du verbe Hebreu אדם, *Adam, etre rouge*, parce que la couleur de l'homme & de ſa chair eſt rougeâtre. D'autres joignent ces deux opinions, & diſent qu'*Adam* ſignifie, celui qui eſt pris d'une terre rouge, & qui pour cela eſt appelé *rouge*, auſſi bien que la terre dont il eſt formé. Ludolf. *Hiſt. d'Etiop.* L. 1. C. 15, croit qu'il ſignifie *beau, parfait*; parce qu'en Ethiopien il a cette ſignification. Un Proteſtant d'Allemagne, nommé *Neuman*, pretend que la véritable racine de ce nom eſt דם, *dam*, verbe primitif, qui ſignifie *acquieſcer, etre content*, & répond aux mots Allemands, *ruhen, geruen, behuren*; qu'ainſi אדם, *Adam*, nom dérivé de ce verbe, ſignifie une choſe a laquelle on acquieſce, qui fait plaiſir, qui donne du contentement, qui eſt agreable; que c'eſt pour cela qu'on a appelé le *rouge*, *Adam*, en Hébreu, comme la couleur qui plaiſoit le plus; & qu'au contraire les Arabes appellent le *blanc*, *Adam*, parce que le blanc eſt la couleur qui leur plait d'avantage; que c'eſt encore pour cela que dans l'Ethiopien, *Adam* ſignifie, *beau, agréable*. Ainſi אדם, *Adam*, ſelon cet Auteur, ſignifie *repos, acquieſcement*; & la terre a été appelée *adama*, parce qu'elle eſt en repos, & que dans la diviſion des élémens elle allée eſt à l'endroit le plus bas, où elle perſiſte en repos: *Utpotè quæ nihil aliud eſt niſi quieſcens ſemper athmoſphæræ hujus, totiuſque univerſi ſedimentum, quod in prima rerum diviſione ima petiit, & cui hodie omnia modo debito confirmata acquieſcunt.* Pour le premier homme, il a été appelé *Adam*, c'eſt à-dire, beau, agréable aux yeux de Dieu, conforme à Dieu, qui acquieſça à cet ouvrage de ſes mains, & en fut content; & parce qu'après l'avoir fait, Dieu ſe repoſa. Mais tout cela n'eſt qu'une ſubtilité outrée. L'écriture marque le ſens & l'étymologie de ce mot, comme je l'ai dit, *Gen.* III, 19 & encore II. 7, où elle dit que Dieu forma *Adam* d'argile, & de l'*haadama*, c'eſt à dire, de la terre. Car c'eſt ainſi mot à mot que l'Hébreu s'exprime; & ce jeu de mots, cette alluſion de *adam* & *adama*, ſemble n'être faite que pour nous marquer le ſens du nom *Adam*, & la raiſon pour laquelle il fut donné au premier homme. *Voyez* encore S. Paul. Cor.

Les Grecs célèbrent le 4 de Février, par une eſpèce de deuil, & de cérémonies triſtes, le banniſſement d'*Adam* & d'Eve du Paradis terreſtre; apparemment parce que c'eſt le premier jour auquel l'Egliſe faſſe ſouvenir les fidèles de la ſentence portée contre *Adam*, en leur mettant de la cendre ſur la tête, & leur diſant: *Souvenez-vous, ô homme! que vous êtes pouſſière, & que vous retournerez en pouſſière.* Car le 4e de Février eſt le jour des Cendres quand Pâque eſt le 22 Mars. Les mêmes Grecs célèbrent la mémoire d'*Adam* & d'Eve, & des autres Juſtes, le Dimanche qui précède la Nativité de N. S. *Voyez* leurs Ménologes, & Bollandus, Fév. T. 1. p. 440.

ADAM, dans l'Ecriture, eſt auſſi le nom de l'eſpèce, & ſignifie en général *Homme*. Gen. V, 2. Dieu les créa mâle & femelle, & appela leur nom *Homme*. GENEV. & LOVAN. En Hébreu *Adam*. Créons l'homme a notre image. SACY.

Le ſecond *Adam*, ou le ſecond homme, dans S. Paul, c'eſt JÉSUS-CHRIST. 1. Cor. XV, 45. *Adam* le premier homme a été créé avec une ame vivante, & le ſecond *Adam* a été rempli d'un eſprit vivifiant, v. 47. Le premier homme eſt le terreſtre formé de la terre, & le *ſecond homme* eſt le céleſte deſcendu du Ciel. PORT-R.

Quelques Grecs interprètent cabaliſtiquement le nom *Adam*, & diſent que A, ſignifie ἀνατολή, l'*orient*; D, δύσις, le *couchant*: A, ἄρκτος, le *ſeptentrion*: M. μεσημβρία, le *midi*; parce qu'il étoit Roi des quatre parties du monde, où qu'il devoit les peupler, & les remplir, ou qu'il étoit un petit monde, μικρόκοσμος.

On dit d'un homme d'un naturel heureux, & d'une grande innocence de vie, que c'eſt un homme en qui *Adam* n'a point péché, ou qui n'a point péché en *Adam*, comme s'il n'avoit point participé au péché originel & à ſes ſuites, & qu'il fut dans l'état d'innocence, où étoit *Adam* avant ſon péché, & où nous ſerions s'il ne l'avoit point commis.

On dit proverbialement, qu'un homme n'eſt pas de la cote d'*Adam*, pour marquer qu'il eſt d'une condition mediocre. On dit d'une perſonne que l'on ne connoit pas, qu'on ne la connoit ni d'Eve, ni d'*Adam*.

ADAM. Le pied d'*Adam*. Montagne de l'Ile de Ceylan. *Mons adami*. Elle eſt dans le royaume de Cande. Les habitans qui prétendent que leur ile eſt le Paradis terreſtre, diſent qu'il y a ſur le haut de cette montagne le veſtige du pied d'un homme; & que c'eſt *Adam* qui l'y imprima en montant au Ciel. C'eſt de-là qu'on lui a donné ſon nom.

ADAMA. *Adama*. Les traducteurs de Genève, & les Deſmarets prononcent *Adma*, gardant les voyelles & la prononciation hebraïques. C'eſt une ville de la Pentapole, proche de Sodome & de Gomorrhe, & qui fut conſumée avec elles par le feu que Dieu fit pleuvoir ſur ces villes infames. Les limites de Chanaan furent depuis le pays qui eſt en venant de Sidon a Gerara, juſqu'à Gaza, & juſqu'à ce qu'on entre dans Sodome, dans Gomorrhe, dans *Adama*, & de Séboïm juſqu'à Leſa. SACY.

ADAMANTÉE. ſ. f. *Adamantæa*. Nourrice de Jupiter, qui pendant qu'Ops, mere de ce Dieu, faiſoit dévorer par Saturne une pierre en ſa place, ſuſpendit le berceau de ce petit enfant à un arbre, afin qu'il ne fût trouvé ni ſur terre, ni ſur mer; & qui pour empêcher que ſes cris ne fuſſent entendus, raſſembla ſous l'arbre une troupe d'enfans, à qui elle donna de petits boucliers, ſur leſquels elle les faiſoit frapper avec de petites lances. HYGIN. *Fab. 139.*

ADAMANTIS. ſ. f. Nom d'une plante qui croît, ſelon Pline, dans la Cappadoce & dans l'Arménie. Il lui donne la vertu de terraſſer les lions, & de leur ôter leur férocité. *Lib. XXIV, ch. 17.*

ADAMI. Ancienne ville de la Terre Sainte. *Adami*. Elle étoit dans la partie orientale de la Tribu de Nephthali, à l'occident du Jourdain, peu éloignée du lac appelé les *Eaux de Mérom*.

ADAMIENS. ſ. m. pl. *Voyez* ADAMITES.

ADAMIQUE. adj. m. & f. Il ſe dit d'une eſpèce de terre. *Voyez* TERRE ADAMIQUE. *Adamicus, a, um.*

ADAMITES. ſ. m. Ce ſont d'anciens hérétiques, qui ont voulu imiter la nudité d'*Adam*, comme ſi l'homme avoit été rétabli dans l'état de l'innocence originelle. *Adamitæ*. Ils aſſiſtoient tout nus dans les temples, & ſe joignoient publiquement avec les femmes. S. Epiphane, S. Auguſtin & Iſidore en font mention. Prodicus fut auteur de la ſecte des *Adamites*, au rapport de Théodoret. C'étoit une branche des Baſilidiens & des Carpocratiens. Ils enſeignoient les mêmes erreurs. Cette ſecte ſe renouvella vers le commencement du XV ſiècle. Leur chef s'appeloit *Picard*. Il paſſa de Flandre en Allemagne. Il prétendoit rétablir la loi de la nature, qui, ſelon lui, conſiſtoit en deux points; la communauté des femmes, & la nudité. Ces derniers marchoient nus dans les places publiques, au lieu que ceux dont parle S. Epiphane, & qui ne ſubſiſtoient plus de ſon temps, ne ſe dépouilloient de leurs habits que dans leurs aſſemblées. Il y a des *Adamites*, en Angleterre, qui font leurs aſſemblées de nuit, & qui ont pour deviſe ce vers latin:

Jura, perjura, ſecretum prodere noli.

Jure, parjure, & ne découvre point le ſecret. JOVET. Il y en a auſſi en Allemagne qui vont nus, & refuſent les habits qu'on leur preſente, affectant l'innocence & la ſainteté d'Adam. Ils vont errant dans les bois, rapportent le commencement de leur ſecte à Adam & a Eve, faiſant gloire d'être appelés leurs enfans. Quelques-uns diſent *Adamiens*; *Adamites* eſt plus en uſage.

☞ ADANE. ſ. m. En italien *Adello*, ou *Adeno*, en latin *Attilus*. Voyez *ATTILUS*.

ADANT, ANTE. adj. Vieux mot. Proſterné. C'eſt peut-être une corruption du mot *Adorant*. Il y en avoit pluſieurs devant le corps de Notre Seigneur, qui étoit en la nef, tous *adans* & crians pardon à Dieu. JOINVILLE.

☞ ADAOUS, ADOWS, ou QUAQUA. Peuple d'Afrique, dans la Guinée propre, à l'orient de la rivière de Sueco de Coſta, qui le ſépare de la côte d'or.

ADAPTATION. ſ. f. Action par laquelle on applique une choſe à une autre. *Accommodatio.* L'*Adaptation* d'un récipient au chapiteau d'une cornue. On ne le dit guère que dans le dogmatique.

ADAPTER. v. a. Appliquer, ajuſter, accommoder une choſe à une autre. *Accommodare.* On s'en ſert principalement en Chimie. *Adapter* un récipient au chapiteau. Appliquer & ajuſter ſeroient tout auſſi bons.

☞ ADAPTER, ſe dit encore pour appliquer un mot, un paſſage à une perſonne, à un ſujet. Ce vers de Virgile lui a été bien *adapté.* Cette comparaiſon eſt ingénieuſe, mais elle eſt mal *adaptée.* Ce mot vient du Latin, & eſt compoſé de *ad* & *aptare.*

ADAPTER, en Architecture, c'eſt ajuſter une ſaillie, ou un ornement à quelque corps d'ouvrage de maçonnerie, de menuiſerie, &c. On *adapte* un panier de fleurs à un chapiteau.

ADAPTÉ, ÉE. part. *Accommodatus.*

ADAR. ſ. m. *Adar.* Dernier mois, ou dernière lunaiſon de l'année hébraïque, ou juive, comme il eſt dit dans Eſther *XVI. 20.* Ce nom ne ſe trouve point avant ce temps-là dans les Livres de l'Ecriture; les Juifs l'avoient pris des Babyloniens. Les Hébreux d'abord ne donnerent point de noms à leurs mois: ils diſoient, le premier, le ſecond, le troiſième mois, &c. comme on le voit dans les Livres de Moyſe, & dans beaucoup d'autres endroits. Dans la ſuite, quand ils eurent plus de commerce avec leurs voiſins, ils emprunterent d'eux les noms des mois. C'eſt dans l'hiſtoire de Salomon, III. *Reg.* VI. 1. 38, que nous trouvons pour la première fois des noms propres de mois. Ce Prince introduiſit bien des coutumes étrangères; il paroît même que l'uſage ne s'en établit pas encore trop bien; car nous n'en trouvons qu'en ce ſeul endroit, & deux ſeulement, *Zio*, & *Bul.* Mais pendant la captivité de Babylone, les Juifs prirent des Chaldéens les noms des mois, & nous en trouvons plus communément depuis ce temps-là. C'eſt de-là que vint celui d'*Adar.* Comme les Juifs avoient le cycle de 19 ans, & un mois intercalaire de temps en temps, il y avoit ces années-là deux mois *Adar.* Le premier *Adar* étoit de 30 jours; le ſecond n'en avoit que 29. Les années communes, ou non intercalaires, *Adar* n'avoit encore que 29 jours. Les années du cycle de 19 ans, qui avoient deux *Adar*, étoient la 3e, la 6e, la 8e, la 11e, la 14e, & la 19e. *Voyez* le Calendrier hébraïque de Munſter, & celui qu'a donné Bartholocci dans la Biblioth. RABBIN. *T. II. p. 392 & ſuiv.*

ADAR, étoit auſſi une ville de la tribu de Juda, dans le midi de cette tribu, en tirant vers l'Idumée. On trouve auſſi *Addar.* C'eſt la même choſe.

ADARCE. ſ. f. Ecume ſalée qui s'amaſſe dans les marais pendant la ſéchereſſe. *Adarca* & *Adarce.* Cette drogue eſt ſéche, & tellement chaude, qu'elle a une vertu cauſtique. L'*Adarce* eſt âcre: on ſe ſert de l'*adarce* pour les dartres; on mêle l'*Adarce* avec de la graiſſe.

ADARE. Ville d'Irlande. *Adara.* Elle eſt ſur la rivière du Mage, dans le Comté de Limérick, qui fait partie de la Momonie.

ADARGATIS, ou ADERGATIS, ou ATERGATIS. ſ. f. Divinité des Syriens, dont ils faiſoient la femme du Dieu Adad, & que Selden, *de Diis Syriis Syntagm. II. C. 2*, croit avoir été le même que le Dieu Dagon, dont les Européens, par corruption, ont fait *Adirdaga*, *Atergatis*, *Adergatis*, *Derceto*; & même *Argatis*, qui ſe trouve dans Tertullien, *adv. Nation. L. II. C. 8.* Dans ce ſentiment il faut dire que *Adargatis* s'eſt formé de *Adar*, grand, magnifique, & de *Dagon.*

ADARIGE. Quelques Chimiſtes donnent ce nom au ſel Ammoniac. HARRIS.

ADARME. ſ. m. Poids qui eſt environ la ſeizième partie de l'once pariſienne. Cet *Adarme* eſt le même que le demi-gros. C'eſt un petit poids d'Eſpagne dont on ſe ſert auſſi à Buenos-Aires, & dans toute l'Amérique Eſpagnole. L'once de Madrid eſt moins forte que celle de France en cette proportion, que cent onces de Madrid n'en font que 96 de Paris. Enfin, l'once d'Eſpagne eſt d'un ſeptième pour cent moins forte que celle de Paris.

ADARSA. Ville ancienne de la Tribu d'Ephraïm, dans la Terre Sainte. *Adarſa.* Le premier Livre des Machabées, qui au ch. VII. v. 40, la nomme *Adarſa*, l'appelle *Adazer* au v. 41.

☞ ADASTAN. Ville d'Aſie, ſur les frontières de la Bithynie, ſuivant Davity & Thevet.

ADATAIS, ou ADATIS. ſ. m. Toile de coton, ou mouſſeline, venant des Indes orientales. Les plus beaux *Adatis* ſe font à Bengale. Ils ſont très fins & très clairs; chaque pièce a dix aunes de longueur, & trois quarts d'aune de large.

ADAZER. *Voyez* ADARSA.

A D D.

ADDA. Rivière d'Italie. *Abdua*, *Addua.* Elle prend ſa ſource au mont Braulio, ſur les confins du Tirol, & du pays des Griſons, coule dans la Valteline, traverſe le lac de Cumes, baigne Bormio, Lodi, & ſe jette dans le Pô, au deſſus de Crémone.

ADDAD. ſ. m. Nom que les Arabes donnent à une racine d'herbe fort amère, qui ſe trouve en Numidie, & par toute l'Afrique, & qui eſt ſi venimeuſe, que 30 ou 40 gouttes d'eau diſtillées de cette racine, ſont capables de faire mourir une perſonne en une heure. ABLANC. *Trad. de Marmol, L. VII, C. 1.*

ADDAR. *Voyez* ADAR.

☞ ADDITION. ſ. f. *Acceſſio*, *Adjectio.* Ce mot qui vient du latin *Addere*, ajouter, ſignifie ce qui eſt ajouté à une choſe. Par l'*Addition*, on joint des choſes différentes, ou ſi elles ſont de la même eſpèce, on les joint de façon qu'elles ne ſont pas confondues enſemble, & qu'on les diſtingue encore l'une de l'autre après qu'elles ſont jointes. ☞ Faire des *Additions*, de longues *Additions* à un livre. La plûpart des Auteurs qui font réimprimer leurs livres, y font faire des *Additions* & des Supplemens. Ils font ſouvent des *Additions* ſuperflues, au lieu de retrancher l'inutile.

☞ Faire des *Additions* à un livre, diſent les Vocabuliſtes, c'eſt augmenter ce livre, c'eſt y ajouter de nouvelles idées, de nouveaux faits, ou c'eſt ſimplement donner plus d'étendue, plus de développement aux choſes contenues dans ce livre. Cela n'eſt ni exact, ni vrai. Augmenter une choſe, dit M. l'Abbé Girard, c'eſt la rendre plus grande & plus abondante, par une *Addition* faite de façon que ce qu'on y joint, ſe confonde, & ne faſſe plus avec elle qu'une ſeule & même choſe; ou que du moins le tout enſemble ne ſoit conſidéré après la jonction que ſous une idée identique. Ainſi augmenter un livre, c'eſt y fondre de nouvelles idées qui développent ou étendent les premières, enſorte que les unes & les autres ſe trouvent confondues, & ne faſſent plus enſemble qu'une même choſe. L'*Addition* au contraire eſt compoſée de parties connues & déterminées, très-ſouvent différentes des choſes auxquelles on les joint, & qu'on peut toujours diſtinguer après leur jonction, ſi elles ſont de même nature.

☞ Les Imprimeurs appellent auſſi *Additions*, les petites notes, les explications qui ſe mettent à la marge, ou au bas d'une page imprimée.

ADDITION, en termes d'Arithmétique & d'Algèbre, eſt la première des quatre règles fondamentales de ces ſciences: elle ſait trouver la ſomme totale que compoſent pluſieurs nombres, ou quantités particulièrement ajoutées enſemble. *Additio.* On arrange ces nombres les uns ſous les autres; enſorte que les nombres ſimples ſoient ſous les nombres ſimples, les dixaines ſous les dixaines; ce qui forme pluſieurs colonnes. On commence à compter par la dernière colonne, de haut en bas. Si les nombres de cette colonne étant aſſemblés n'excèdent point le nombre de 9, il faut marquer ſous

cette ligne, dans le rang de la même colonne, le nombre que vous avez trouvé. S'ils excèdent le nombre de 9, il faut marquer sous la même colonne le nombre qui excède, & retenir l'autre pour transporter à la colonne suivante, & le joindre avec ceux de cette colonne, comme étant de même valeur. ROH. Le nombre qui résulte de l'*addition*, de l'assemblage de ces nombres, s'appelle la somme.

Exemples d'*additions* Arithmétiques.

16	34	756	5789	93256
72	68	382	3452	13700
88	102	568	7898	78250
		1706	3257	97662
			20396	15628
				298496

Si les nombres sont de différentes dénominations, *par exemple*, de livres, de sous & de deniers, il faut ajouter ensemble tous ceux d'une même dénomination, en commençant par la plus basse; & si après l'*addition* il y en a assez pour faire un nombre d'une dénomination plus haute; *par exemple*, assez de deniers pour faire un, ou plusieurs sous, il faut les ajouter aux chiffres de cette dénomination; *c'est-à-dire*, aux sous, & ne retenir pour les deniers que les nombres qui ne montent pas jusqu'à douze, & ne peuvent par conséquent faire un sou; & ainsi des sous par rapport aux livres. *Exemple.*

135l	12s	8d
95	11	2
3	5	9
234	14	7

9, 2, & 8, font 19 : deniers dans 19 il y a une fois douze, qui fait 1 sou, plus 7 deniers. Il faut marquer 7 d. & retenir 1 s. pour le joindre à la colonne suivante, qui sont des sous. Ainsi 1 & 5 & 1 & 7 font 14. Je mets 4 & retiens 1 pour la colonne des dixaines 1 & 1 & 1 font trois dixaines de sous, ou 30 s. Dans 30 s. il y a une fois 20 s. qui font une livre, plus 10 s. J'écris 1 dans la colonne des dixaines de sous, & je retiens 1 pour la colonne des livres; & je continue l'*addition* des livres, selon les règles précédentes.

En Algèbre, l'*addition* se fait, en joignant ensemble les quantités proposées, & conservant leurs propres marques. La marque de l'*addition* en Algèbre est +, que l'on suppose toujours appartenir à la quantité qui suit. Ainsi si vous voulez ajouter 2 *a* à trois *a*, la somme sera 2 *a* + 3 *a*; c'est-à-dire, 2 *a*, plus 3 *a*, ou 5 *a*. Ou si vous ajoutez *a* + 2 *b*

à *c* + *bb*

La somme sera *a* + 2 *b* + *c* + *bb*

Pour faire plus aisément l'*addition* en Algèbre, voici les règles qu'il faut observer.

1° Quand on veut additionner des quantités entières simples & semblables, il faut joindre en une somme tous les nombres, & joindre à cette somme les lettres par lesquelles une de ces quantités est exprimée. *Par exemple.*

— *b*
— 2 *b*
fait — 3 *b*
Et
+ *b c d*
+ 2 *b c d*
+ 4 *b c d*
fait 7 *b c d*
Et
— 36 *d c*
— 4 *d c*
La somme est — 40 *d c*

2° Quand deux quantités simples & semblables ont deux nombres égaux devant elles, mais des signes ou des marques différentes; *c'est-à-dire*, que l'une a la marque de l'*addition* + & l'autre la marque de la soustraction —, alors la somme est 0.

Ainsi + 3 *a*	— *bb*
— 3 *a*	+ *bb*
fait 00	fait 00
Et	
+ 7 *d c c*	
— 7 *d c c*	
fait 00	

La raison en est manifeste, parce qu'une quantité qui a devant soi un signe négatif, est directement contraire à une égale quantité, qui aura devant soi un signe affirmatif. Ainsi elle la détruit entièrement. Si un homme a 10 l. dans sa cassette, & qu'il vienne à s'endetter de 10 livres; c'est-à dire, si vous ajoutez à ce qui est dans sa cassette — 10 l. moins dix livres, il ne reste rien. Ainsi c'est une règle générale en Algèbre, que ajouter — c'est la même chose qu'ôter +; & ôter — c'est la même chose qu'ajouter +; & ôter + c'est la même chose qu'ajouter —.

3° Si l'on propose des quantités simples & semblables, mais qui aient des signes différens, & des nombres inégaux, ôtez le plus petit nombre du plus grand; & ajoutez au nombre qui reste la lettre, ou les lettres qui avoient ces deux nombres, & mettez devant ce même reste la marque du plus, d'où vous avez fait la soustraction. Ainsi

+ 3 *a*		— 8 *b*
— *a*	Et	+ 2 *b*
+ 2 *a*		— 6 *b*

On en voit la raison par ce qui a été dit dans la règle précédente

4° Quand il faut additionner plusieurs quantités simples & semblables, mais qui ont des signes différens, faites une *addition* des quantités affirmatives, & une autre des quantités négatives; faites ensuite l'*addition* de ces deux sommes, selon la troisième règle que nous venons de donner. La somme de cette dernière *addition* sera celle que vous cherchez. *Par exemple.*

— 7 *a*	
— 3 *a*	— 10 *a*
+ 5 *a*	
+ 9 *a*	+ 14 *a*
somme	+ 4 *a*

Avec un peu de réflexion sur ces règles, on peut aisément faire l'*addition* des quantités composées. Ainsi

+ 3 *ee* + 7 *bb*	
— *ee* — 2 *bb*	+ 3 *ee* + 7 *bb* + 4 *ff*
+ *ff* + 3 *ff*	— *ee* — 2 *bb*

La somme + 2 *ee* + 5 *bb* + 4 *ff*. HARRIS.

La preuve de l'addition est la soustraction; c'est-à-dire, que pour s'assurer que l'*addition* a été bien faite, il faut soustraire de la somme qu'on a trouvée par l'*addition*, tous les nombres qu'on a additionnés, les soustraire, *dis je*, les uns après les autres. Ainsi pour prouver que 756, 832, & 568 additionnés ensemble font 1706.

De	1706
Il faut soustraire	568
Il reste	1138
De	1138
Je soustrais	382
Il reste	756
De	756
Je soustrais	756
Il reste	000

L'*addition* a donc été bien faite.

De même en Algèbre. De . .	$a + b + c$
Je soustrais	. . . c
Il reste	$a + b$
D'où je soustrais	. . b
Il reste	. a
Je soustrais	. a
Il reste	. 0

ADDITION D'AUNAGE. On appelle *Addition d'aunage*, celle qui se fait du nombre d'aunes que contiennent plusieurs pièces de marchandises d'une même espèce, pour en connoître le total. *Voyez* BORDEREAU.

On dit en termes de Palais, *Additions* premières, secondes, troisièmes: ce sont les nouvelles écritures qu'on donne après avoir fourni de défenses & de répliques. Les *additions* furent défendues par l'Ordonnance de 166-. On dit aussi, informer par *addition*, quand on informe après qu'une première information est close & décrétée. ☞ A l'effet de constater davantage un fait dont la preuve n'étoit pas complete par l'enquête ou information précédemment faite.

ADDITIONNER. v. a. Terme d'Arithmétique. *Addere.* ☞ Mettre plusieurs nombres ensemble, les ajouter pour en savoir le total; pour n'en faire qu'un nombre.

☞ ADDITIONNÉ, ÉE. part. *Additus.* Nombres *additionnés.* Sommes *additionnées.*

ADDOMESTIQUER. *Voyez* ADOMESTIQUER.

ADDONNER, s'est dit autrefois pour Diriger, tourner vers un côté. *Convertere. Addonner* ses pas d'un côté plutôt que d'un autre.

Mais Dieu ce bien ne m'ha donné,
Que votre chemin addonne
Se soit ici. MAROT.

ADDUCTEUR. adj. Souvent employé substantivement. Est une épithète que les Médecins donnent au troisième muscle des yeux, qui les fait mouvoir du côté du nez, comme les menant de ce côté-là. On l'appelle aussi *Buveur*, parce que c'est un mouvement qu'on fait d'ordinaire en buvant. On le dit aussi des muscles qui font dans le pouce, & dans les autres parties du corps, qui font mouvoir en dedans les parties auxquelles ils sont attachés. Ce mot vient du Latin *adducere*, amener. Le second muscle de l'index est l'*adducteur*. Il prend son origine à la partie antérieure du premier os du pouce, & se va insérer au premier os du doigt indice, qu'il approche du pouce. DIONIS. Il y a aussi des *adducteurs*, des jambes, & des orteils des pieds. L'*adducteur* du second orteil du pied est son troisième muscle, qui s'appelle encore *Tenard.* ID. ☞ Les fonctions des *Adducteurs* sont opposées à celles des *Abducteurs.*

ADDUCTION. s. f. *Adductio.* Terme d'Anatomie, qui exprime l'action par laquelle certains muscles qu'on nomme *Adducteurs* font mouvoir en dedans les parties auxquelles ils sont attachés. *Voyez* l'article précédent.

ADDULAM. *Voyez* ODOLLAM.

ADDUS. Ville de la Terre-Sainte, que les Septante & Josephe appellent *Adida.* Elle étoit sur une montagne, au milieu de la tribu d'Ephraïm. On la nomme aussi *Adiada.* I. Machab. II. 38.

A D E.

☞ ADÉA. Nom d'un royaume imaginaire de la côte d'Ajan, dans l'Ethiopie supérieure.

ADEL. Ville, royaume & rivière de l'Ethiopie, en Afrique. Le royaume d'*Adel* est sur la côte d'Ajan. *Adelium*, ou *Adelanum regnum.* La ville d'*Adel* est sa capitale. *Adelum*, ou *Adela.* La rivière d'*Adel* arrose ce royaume, & baigne la ville d'*Adel. Adelius fluvius.*

ADÉLAÏDE. s. f. *Adelaïs.* Nom propre. On a dit aussi Adélaïs, & par contraction, ou par corruption, Alix, car Alix est la même chose qu'Adelaïs; ce qui paroît, parce que quelques femmes qui ont porté ce nom, sont appelées Adelaïs, ou Alix; comme Adelaïs, ou Alix, femme d'Hugues Capet; Adelaïs, ou Alix, femme de Raoul, Roi de Bourgogne au Xe siècle; Adelaïs, ou Alix, fille du Roi Robert, & femme de Richard II. Duc de Normandie, dans l'onzième siècle. Dans le même siècle *Alix*, ou *Adele*, Comtesse de Crepi, ou de Valois, mere d'Alix, qui porta ses terres à Hugues le grand, fils d'Henri I, &c. On trouve quelquefois ADELEIDIS & ADELIS. De-là s'est fait *Allis*, puis *Als*, que l'on trouve en effet pour *Alix.* & M. Chastelain dit dans ses notes sur le Martyrologe, 5 Février, qu'à Cologne le petit peuple au lieu de sainte Adelaïs la nomme sainte *Alez.*

ADELARD. *Voyez* ALLARD.

☞ ADELBERG. *Adelberga*, ou *Mons Nobilis.* Petite ville d'Allemagne dans le Duché de Wirtemberg, dans une presqu'île que forment les deux sources d'une petite rivière.

ADELBERT. s. m. *Adelbertus.* Nom propre. *Voyez* ALBERT.

ADÉLITES. s. m. & plur. *Adelitæ.* Les Espagnols appellent ainsi certains peuples qui font profession de deviner les choses futures, par le vol ou le chant des oiseaux, par la rencontre des bêtes sauvages, & autres moyens semblables. Ils les appellent encore *Almogavarens.* Les *Adelites* conservent parmi eux des livres de cette prétendue science. C'est ce qu'en rapporte Valla, *I. I. Histor.*

ADEMAR, ADIMAR, ou ADHEMAR. *Ademarus, Adimarus, Adhemarus.* Noms propres d'hommes & de familles, qui sont tous trois la même chose.

ADEMPTION. s. f. Terme de Jurisprudence. Révocation d'un privilege, d'une donation ou autre chose semblable. *Ademptio.* L'*ademption* d'un legs peut être ou expresse, ou tacite. Elle est expresse, si le testateur déclare formellement qu'il revoque ce qu'il avoit légué; & tacite, lorsque le testateur ne révoque qu'indirectement le legs.

ADEN. *Aden, Adena, Adenium.* Ville de l'Arabie heureuse, & non pas de la haute Ethiopie. Corneille l'a dit dans le Marmol François. *Aden* est un port de mer celebre, depuis sur tout que les Portugais ont détruit Adel, dont tout le commerce a passé à *Aden.* MARMOL. *Aden* est dans une presqu'île de la côte méridionale, vis-à-vis du cap de Guadarfui. Les Portugais assiégerent inutilement *Aden* en 1513. Les Turcs la prirent en 1538. MATY. Ce nom est Arabe, le même qu'*Eden* en Hebreu, dont il vient originairement. Il signifie un lieu delicieux. On l'a donné dans l'Orient à plusieurs lieux differens, à cause de leur beauté, de même que le nom de *Paradis* en notre langue; עדן La montagne d'*Aden* qui a des mines d'argent, est dans le royaume de Fez. La ville d'*Aden*, capitale du royaume d'*Aden*, est dans l'Arabie heureuse, & appartient au Prince de la Mecque. Elle porte ce nom à juste titre; car on dit qu'elle est une des plus belles & des plus délicieuses du pays. Tel est ce port celebre nommé *Adana*, ou *Aden*, si frequente depuis plusieurs siècles, qui pour avoir été le lieu le plus délicieux d'une region très-delicieuse, je veux dire de l'Arabie heureuse, a été nommé lui-même l'*Arabie heureuse*, comme renfermant en soi toutes les beautés de cette contrée; quoiqu'outre cet *Adana* il y en eût encore une autre méditerranée dans le même pays, portant le même nom que la premiere, & pour la même raison. HUET.

ADENA, ou ADANA. Aujourd'hui *Malmistra.* Ville archiépiscopale de Cilicie, dans l'Anatolie. Un fleuve nommé *Gehon*, c'est le Pyramus des Anciens, passe par la ville d'*Adana.* HUET. Le nom *Adana* est le même que celui d'Eden. ID. & que celui d'*Aden.*

ADÉNEPER. v. a. Vieux terme de Pratique & de Coutume, dont on se servoit dans les licitations, pour dire, mettre à prix. *Pretium statuere.*

☞ ADÉNOGRAPHIE. s. f. Description des Glandes. *Voyez* son étymologie au mot ADENOLOGIE.

☞ ADÉNOÏDES. adj. plur. Glanduleux, Glandiformes. Epithète que l'on donne aux Prostates.

ADÉNOIS, OISE. s. m. & f. Qui est d'Aden. *Adenen-*

sis, *e*. Aden, l'une des plus fortes villes de l'Arabie heureuse, eſt ſituée au pied d'une haute montagne qui aboutit à la mer par une longue & étroite pointe de terre. Ce poſte eſt fort propre pour fermer le paſſage des Indes aux Turcs & aux Sarrains, qui y vont par la mer rouge, & de-là vient qu'Albuquerque le Grand voulut l'occuper l'an 1513; mais la réſiſtance vigoureuſe des *Adénois* le contraignit de lever le ſiége. Bouh. *Xav. L. IV.*

ADÉNOLOGIE. ſ. f. C'eſt une partie de l'Anatomie, qui traite des *glandes*. Ce mot eſt Grec, compoſé de ἀδὴν, ένος, *glande*, & de λόγος, *diſcours*.

☞ ADÉNOPHARYNGIEN. adj. pris ſubſt. En Anatomie. Nom d'une paire de *muſcles* formés par un paquet de fibres qui ſe détache de la glande Thyroïde, & s'unit de chaque côté avec le *Thyropharyngien*. Vinslow.

ADÉNOS. ſ. m. Coton qui vient d'Alep. Dict. de l'Ort.

ADENT. ſ. m. Terme de charpenterie & de menuiſerie, qui ſe dit de certaines entailles ou emboîtures qui ſe font en forme de dents, pour mieux lier & aſſembler des pièces de bois, ou des tenons dans des mortoiſes. Aſſemblage en *adent*.

ADENTER. v. a. *Adenter* un vaiſſeau, c'eſt mettre ſon orifice en bas & le fond en haut. Ce terme eſt populaire. On *adente* les vaiſſeaux, de peur qu'il n'y tombe quelque choſe de malpropre.

ADÉODAT. ſ. m. *Adeodatus*. Nom, ou ſurnom qu'on a donné à pluſieurs hommes, & qui eſt formé du Latin, & ſignifie, *Donné de Dieu*, ou, comme on a dit en François, Dieu-donné, ou de Dieu-donné. Le Pape *Adéodat* fut élû en 671, après Vitalien. Philippe-Auguſte & Louis XIV ont été ſurnommés *Adéodat*.

ADEONE. ſ. f. *Adeona*. Déeſſe à laquelle les Romains ſe recommandoient quand ils alloient quelque part, comme témoigne S. Auguſtin dans la Cité de Dieu, L. IV. C. 22. Ils ſe recommandoient à la Déeſſe *Abeone*, quand ils ſe mettoient en voyage pour s'en aller. On voit par-là que les Vocabuliſtes ont tort de dire qu'*Adéone* & *Abeone* ſont la même choſe.

Ce mot a été formé du verbe *Adeo*, *je vais*; *j'entre*.

ADEPHAGE. ſ. f. Déeſſe de la gourmandiſe, à laquelle les Siciliens rendirent un culte religieux. Ils lui avoient élevé un temple, dans lequel ſa ſtatue ſe trouvoit auprès de celle de Cérès. Ἀδὴ pour ἡδὺ, *volupté*, & φαγεῖν, *manger*.

☞ ADEPHAGUS. adj. Surnom d'Hercule; c'eſt-à-dire, Hercule le vorace.

ADEPTE. ſ. m. *Adeptus*. Les *Adeptes*. Nom de certains Alchimiſtes, qui prétendent avoir trouvé le ſecret de la tranſmutation des metaux, ou la pierre philoſophale. Harr.

Ce nom vient du participe *adeptus*, du verbe Latin *adipiſcor*, qui ſignifie, *trouver*, *acquerir*, parce qu'ils prétendent avoir trouvé le grand ſecret de la transformation des métaux. Ces Alchimiſtes diſent qu'il y a toujours douze *Adeptes*, qui ſont remplacés par d'autres, lorſqu'il plaît à quelqu'un de la fraternité de mourir, ou de ſe tranſporter lui-même quelque part où il puiſſe faire uſage de ſon or; car dans ce mauvais monde-ci, *diſent-ils*, il ne leur procure pas une chemiſe. Harr. La folie des Alchimiſtes eſt, *dit on*, de trouver le grand-œuvre dans les Livres Saints. M. M. de la Monnerie n'a pas manqué de prêter leur langage au Prophète-Roi, dans les endroits de ſes Odes ſacrées qu'il a jugées favorables à l'Alchimie, & d'y joindre une gloſe fort étrange. Je ne ſais ſi quelque *Adepte* a porté la ſingularité plus loin. *Obſervat. ſur les Ecrits mod. tom. 21, p. 175.* Dans la recherche du grand-œuvre on a un langage tout particulier pour les *adeptes* & les enfans de l'art, & un autre pour les profanes. Bayle.

M. Rouſſeau, dans ſa huitième Epître, nomme *Adeptes*, les Auteurs du Théatre qui veulent ſe ſinguliſer en s'écartant des règles ordinaires.

A nos Auteurs, ce n'eſt point entre nous,
L'eſprit qui manque, ils en ont preſque tous;
Mais je voudrois, dans ces nouveaux Adeptes,
Voir une humeur moins retive aux préceptes.

☞ On peut appeler *Adepte*, quiconque eſt initié dans les myſtères d'une ſecte, d'une ſcience, quoique ce nom convienne particulièrement aux Alchimiſtes.

☞ ADEQUAT. *Voyez* Adæquat.

ADER. *Voyez* la Tour d'*Ader*; car c'eſt une erreur de prendre *Ader* ſeul pour tout le nom de ce lieu, & de dire qu'il ſignifie la *Tour du troupeau*; car *Ader* ſignifie ſeulement *Troupeau*.

ADERBORGH. Ville de la Poméranie Royale, en Allemagne. *Aderborna*. Elle eſt ſur l'Oder au-deſſous de Stetin.

ADERBOURG. Ville d'Allemagne. *Aderburgum*. Elle eſt ſur l'Oder, dans la moyenne Marche de Brandebourg. Zeiler nomme indiſtinctement ces deux villes *Aderberg*.

☞ ADERSLEBEN. Ville de la principauté de Halberſtadt, ſur la rivière de Salke.

ADES, ou ADEZ. Vieux mot, qui veut dire, ſelon Paſquier, *incontinent*, *maintenant*, *alors*. Dans les poëſies du Roi de Navarre, il ſignifie, *tellement*, *entièrement*.

Et tout adés *en regardant*. Rom. De la Rose.

Adés ſera précédé à la requête du diligent. Boutiller.

ADESER. Vieux v. a. Il vient du Latin *adeſſe*, aller au ſecours de quelqu'un, l'aider, le panſer.

ADESSÉNAIRES. ſ. m. & f. *Adeſſenarii*. Hérétiques qui croient que Jésus-Christ eſt dans l'Euchariſtie, mais dans un ſens différent de celui des Catholiques Romains. Les *Adeſſénaires* ſont de quatre différentes opinions ſur cela. Les uns ſoutiennent qu'il faut dire que le corps de Jésus-Christ eſt au pain; les autres qu'il eſt à à l'entour du pain; les autres qu'il eſt avec le pain; & les autres enfin, qu'il eſt ſous le pain. Les *Adeſſénaires*, comme il paroît par-là, ſont ceux qu'on appelle autrement *Impanateurs*. *Adeſſénaire*, eſt un nom forgé par Pratéole. Il vient du verbe latin *adeſſe*, *adſum*. Je ſuis préſent. Mais il n'a jamais été dans l'uſage ordinaire, & nulle ſecte ne l'a porté. Quelques-uns de nos Auteurs s'en ſervent néanmoins, comme Jovet & le Dictionnaire-Hiſtorique.

ADEXTRE, ÉE. adj. Terme de blaſon, qui ſe dit des pièces qui ſe mettent au coté dextre de l'Ecu; comme au contraire, ce qui ſe met au côté ſeneſtre ſe dit *ſeneſtré*. *Habens ad dexteram*, *ad ſiniſtram*. On le dit auſſi, lorſque l'on blaſonne la partie droite de l'Ecu, & qu'elle eſt d'un émail différent de la gauche.

On dit encore d'un pal, ou autre pièce, qui a, par exemple, un lion à ſa droite, qu'il eſt *adextré* de ce lion.

ADEXTRE. adj. m. & f. Vieux mot. Adroit. *Dexter*, *a*, *um*. *Callidus*. Marot a dit dans l'épitaphe d'un joueur de farces.

Il fut en ſon jeu ſi adextre,
Qu'à le voir on le penſoit être
Yvrogne quand il s'y prenoit,
Ou badin, *s'il l'entreprenoit*.

Il ſe prend auſſi pour *agréable*, bien compoſé. *Dexter*, *jucundus*, *benè compoſitus*.

Seroit-ce point votre port tant adextre? Marot.

ADGIAMI-OGLAN. *Voyez* AZAMOGLAN.

A D H.

ADHASTA. Bourg du Bergamaſque, autrefois ville de Lombardie, appelée *Juvenatium*.

ADHATODA. ſ. m. Noyer de Malabar. Ses feuilles croiſſent oppoſées les unes aux autres. Le calice de la fleur eſt oblong, & compoſé d'une ſeule pièce oblongue: la fleur eſt diviſée en deux levres. L'ovaire ſe change en un fruit d'une écorce ligneuſe partagée en deux cellules, qui contiennent chacune une ſemence aplatie en forme de cœur. Dict. de James.

☞ ADHÉRENCE. ſ. f. Vient du Latin *adhærere* qui ſignifie être attaché à quelque choſe. Ainſi dans le ſens propre & littéral, ce mot préſente l'idée d'union, de jonction. *Adhærentia*, *adhæſio*.

En Phyſique on s'en ſert pour déſigner l'état de deux corps qui tiennent enſemble, de façon que ces deux corps paroiſſent n'en faire plus qu'un ; ou bien l'état des parties d'un corps entre elles, qui ſont contiguës ou engagées les unes avec les autres ; d'où il réſulte que ce corps s'attache facilement a ceux qu'il touche.

☞ Muſſchenbroek & beaucoup d'autres Phyſiciens attribuent l'*adherence* des parties des corps principalement a leur attraction mutuelle. *Voyez* ADHERENT.

☞ On dit à peu-près dans le meme ſens, en Médecine & en Anatomie, l'*adherence* de la peau, l'*adherence* des poumons aux côtes ; l'*adherence* de la pierre à la veſſie. Les poumons ſont quelquefois attachés a la plevre & au diaphragme, par des ligamens fibreux. La cauſe de cette *adherence* embarraſſe les Anatomiſtes. DIONIS.

☞ ADHERENCE, *au figuré*. *Adheſio*, déſigne l'attachement a un parti, à un ſentiment, qu'un peu de complaiſance nous fait approuver. Son *adherence* au parti des rebelles l'a rendu coupable. L'*adherence* d'un amant aux caprices de ſa maîtreſſe, le rend ridicule. Les nouveaux Vocabuliſtes ne donnent qu'un ſens odieux a ce mot, en le definiſſant d'après le *Dict. de l'Acad. Fr.* Attachement à un mauvais parti. Quoique cela ſoit généralement vrai, ce ſens odieux n'entre point dans l'idée du mot *adhérence*, qui déſigne ſeulement un attachement à une choſe bonne ou mauvaiſe, mais qui provient de la complaiſance. Au reſte ce mot n'eſt pas d'un uſage bien fréquent.

ADHÉRENCE, *en Peinture*. Voyez ADHÉRENT.

☞ ADHÉRENT, ENTE. adj. *Adherens*. Dans le ſens propre & littéral ſignifie, ce qui eſt uni, attaché à une choſe, ce qui y tient de quelque manière que ce ſoit. Les dents ſont *adherentes* aux gencives, la pierre à la veſſie, les branches au tronc.

☞ Dans le grand Vocabulaire, on nous donne encore ce mot comme ſynonyme de contigu. Cette maiſon eſt *adhérente* à la mienne. Je ne voudrois pas m'en ſervir ſur la parole de ces Auteurs.

☞ ADHERENT, ſe dit en phyſique de deux corps qui ſont tellement attachés l'un a l'autre, qu'il eſt difficile de les ſéparer. Deux ſurfaces bien polies, après un léger frottement, ſont tellement *adhérentes*, qu'il faut ſouvent les plus grands efforts pour les ſéparer.

☞ On le dit auſſi des corps qui s'attachent & tiennent à ceux qu'ils touchent. Les parties de l'air, de l'eau, &c. ſont *adhérentes* aux autres corps.

☞ On le dit auſſi des parties des corps qui ſont unies, engagées, embarraſſées les unes dans les autres. C'eſt ainſi que l'on dit que les parties de l'air, de l'eau, &c. ſont *adhérentes* entre elles. On dit que les parties des corps ſont *adhérentes* entre elles, ſi fortement unies, qu'elles réſiſtent à leur diviſion. Pluſieurs Phyſiciens cherchent la cauſe de cette adhérence dans l'attraction mutuelle des parties.

☞ ADHÉRENT, attaché, annexé. *Adhærens, inhærens*. une choſe eſt *adherente* à une autre par l'union que la nature a produite, ou par celle que le tiſſu & la continuité ont miſe entre elles. Elle eſt *attachée* par des liens arbitraires, mais qui la fixent dans la place où l'on veut qu'elle demeure. Elle eſt *annexée* par un effet de la volonté, & une loi d'inſtitution, & cette ſorte de réunion eſt morale.

☞ Les branches ſont *adhérentes* au tronc, & la ſtatue l'eſt à ſon piédeſtal, lorſque le tout eſt fondu d'un ſeul jet : mais les voiles ſont *attachées* au mât, les tapiſſeries aux murs. Certains bénefices & emplois ſont *annexés* à d'autres. M. DIDEROT.

☞ ADHÉRENT, en Peinture, ſe dit des parties d'un tableau qui ne ſont pas aſſez ſaillantes, qui ne paroiſſent pas aſſez détachées de la toile. Les plis de ces draperies ſont trop *adhérens*, trop collés a la toile.

☞ ADHERENT. ſ. m. Terme de Juriſprudence, ſe dit au figuré de ceux qui ſuivent un meme parti, qui ſont du même ſentiment, de la même opinion. *Studioſus*. Tous les *adhérens* d'Antoine furent déclarés ennemis du Sénat. ABLANC. On a excommunié cet hérétique avec ſes fauteurs & *adherens*. Ce mot ne ſe prend point néceſſairement en mauvaiſe part, comme complice ; il a d'ailleurs une ſignification moins étendue, & ne s'emploie guère que dans les cas de crime d'état, rebellion, trahiſon &c. *Voyez* COMPLICE & FAUTEUR.

Quelques Auteurs écrivent *adhérant, ante*, comme étant participe du verbe *adherer*. La peau eſt plus *adherante* a l'homme qu'à certains animaux, ce qui fait qu'ils la meuvent plus aiſément. DIONIS. La chaux ne vaut rien quand elle eſt éteinte en certaines eaux ; au lieu que d'autres la rendent beaucoup plus liée, plus forte & plus *adherante*. Le P. LE COMTE.

☞ ADHERER. v. n. Etre joint, attaché à quelque choſe. *Adhærere*. Il eſt peu uſité au propre. On dit que le poumon *adhère* aux côtes, la pierre à la veſſie. Encore dit-on plus ſouvent etre *adherent*.

☞ ADHERER, au figuré, ſignifie etre attaché au parti, au ſentiment de quelqu'un, autoriſer ce qui eſt fait & conclu par d'autres, en s'y joignant. *Studere, ſtudioſum eſſe*. il *adhère* a tout ce que vous dites. Pourquoi pouſſez-vous la complaiſance juſqu'a *adherer* à toutes ſes fantaiſies ? On ne prend point de part aux choſes auxquelles on ne veut pas *adherer*.

☞ M. l'Abbé Girard caractériſe ainſi les mots *conſentir, acquieſcer, adherer, tomber d'accord*, que l'on confond ſouvent. Nous *conſentons* à ce que les autres veulent, en l'agréant & en le permettant. Nous *acquieſçons* à ce qu'on nous propoſe, en l'acceptant & en nous y conformant. Nous *adhérons* à ce qui eſt fait & conclu par les autres, en l'autoriſant & en nous y joignant. Nous *tombons* d'accord de ce qu'on nous dit, en l'avouant & en l'approuvant.

☞ Les parens *conſentent* à l'établiſſement de leurs enfans. Les parties *acquieſcent* au jugement d'un arbitre. Les amans *adhérent* aux caprices de leurs maîtreſſes. Les bonnes gens *tombent d'accord* de tout.

☞ *Conſentir*, paroit emporter un peu de ſupériorité ; *acquieſcer*, un peu de ſoumiſſion ; *adherer*, un peu de complaiſance ; *tomber d'accord*, un peu d'averſion pour la diſpute.

ADHERER, ſe dit auſſi en termes de Pratique, & ſignifie, *confirmer* un premier acte par un ſubſequent. Interjeter une appellation nouvelle, en *adherant* à la premiere. La Cour *adherant* aux concluſions du Procureur-Général.

☞ ADHESION. ſ. f. *Adheſio*. En Phyſique eſt la même choſe qu'adherence. *Voyez* ce mot.

ADHESION, en Logique. *Adheſio*. Les Scholaſtiques, & nommément S. Bonaventure, diſtinguent deux certitudes : l'une de ſpéculation, qui nait de l'évidence de la choſe ; & l'autre d'*adheſion*, qui nait, non pas de l'évidence, mais de l'importance de la choſe, & de l'intérêt qu'on y a. Ainſi la volonté *adhere* fortement à la vérité, à cauſe de l'intérêt qu'elle a à la croire. C'eſt là ce que les Scholaſtiques appellent *certitude d'adheſion*. Voyez CERTITUDE.

☞ ADHÉSION, ſe prend encore au figuré ſimplement pour le conſentement qu'on donne a une choſe, & dans lequel on perſiſte. Dans ce ſens, il ſe dit principalement d'un acte par lequel une puiſſance *adhère* à un traité qui lui eſt propoſé. *Par ſon adheſion au traité*. Acte d'*adheſion*. ACAD.

☞ On le dit dans le même ſens de l'acte par lequel on autoriſe ce qui a été fait & conclu par d'autres, en ſe joignant a eux. C'eſt ainſi qu'on dit que les Evêques ont donné, & que pluſieurs ont refuſé leur *adhéſion* aux actes de la dernière aſſemblée du Clergé.

☞ On nous donne encore dans le grand Vocabulaire ce mot comme ſynonyme d'*attachement*. L'*adheſion* de Cicéron au parti de Pompée manqua de lui être funeſte. Pourquoi ne pas dire tout uniment l'attachement de Cicéron ? Il paroit au reſte qu'*adheſion* dit quelque choſe de plus que ce qu'on lui fait dire ici, & préſente l'idée d'un attachement conſtant, perſevérant.

AD HONORES. Cette expreſſion latine, adoptée dans notre langue, ſe dit de ceux qui ſont décorés d'un titre ſans en faire les fonctions, ou ſans en avoir les appointemens. Il ſignifie encore *pour garder le décorum*, pour obſerver les loix de la bienſéance. Madame Deshoulières, en faiſant ſentir dans une balade les

inconvéniens qu'il y a d'épouſer une belle femme qui n'eſt pas riche, dit avec eſprit:

Tendreſſe alors eſt en bref terminée,
S'il en paroît, ce n'eſt qu'ad honores.
Par maints grands clercs l'affaire examinée,
L'amour languit ſans Bacchus & Cerès.

Etant dans le carroſſe de M. le Cardinal de Retz, & paſſant ſur le pont-neuf, je mis la tête hors de la portière, comme pour regarder quelle heure il étoit, M. le Cardinal me dit, c'eſt *ad honores*: il avoit raiſon, car je ne vois que de près. MENAGIANA. Dans la Comedie du bal de Regnard, Sotancour ayant appris l'attachement de Léonore pour Valère, déclare nettement qu'il ne veut point être époux *ad honores*.

A D I.

ADIABÈNE. *Adiabene.* Contrée d'Aſie toute entière à l'orient du Tigre, & non entre le Tigre & l'Euphrate, comme l'a prétendu Etienne le Géographe, & après lui Suidas qui diſent qu'elle s'appelle auſſi *Meſſène*, Μεσσήνη, parce qu'elle étoit entre ces deux fleuves, *Voyez* MESSENE. Pline met l'*Adiabène* au-delà de l'Armenie; & dit au *Liv. VI, Chap. 9*, qu'elle eſt entourée de montagnes d'un côté, & du Tigre de l'autre. Pinet, ſon traducteur, au lieu d'*Adiabène*, dit la région du *Diarbeck*, ou *Moſul*. Pline ne dit point que l'*Adiabène* fut une partie de l'Aſſyrie; mais l'Aſſyrie elle-même, qui avoit changé de nom. *Voyez* L. V. C. 12. Ammien Marcellin en dit autant, *L. XXIII. C. VI.* Ainſi les Dictionnaires, qui diſent que c'eſt une contrée de l'ancienne Aſſyrie, ſe trompent. Et quoique Pline, *L. VI, C. 13*, diſe, *Adiabene Aſſyriorum initium*, cela ne ſignifie pas que ce n'eſt qu'une partie de l'Aſſyrie; mais que ce n'eſt qu'une partie de l'empire des Aſſyriens qui commença par-là; & à quoi ils ajouterent enſuite bien d'autres provinces; & par conſequent que c'eſt la proprement l'Aſſyrie. Dans le ſens étroit, l'Aſſyrie étoit une province aſſez bornée, dont Ninive étoit la capitale; & c'eſt cette province qui a depuis été nommée *Adiabène*. HUET. Les Grecs ont dérivé ce nom de ἀδιάβατος, qui ſignifie *inacceſſible*; & ils ont cru qu'elle avoit ce nom à cauſe des fleuves dont elle eſt toute entrecoupée. Ammien Marcellin prétend avec plus d'apparence, que ce nom vient du fleuve Diava, qui eſt celui que les Grecs appellent *Lycus*; car Deva ou Diava, eſt la même choſe en Chaldéen que Lycus en Grec, & veut dire *Loup*. de Diava, en y ajoutant l'article *ha*, on fait *Hadiaba*, & enſuite *Hadiabène*. les Juifs l'appellent *Hadiab*; ainſi ce nom ſignifie la même choſe que *Lycie*, ou *région des Loups*.

ADIABÉNIEN, ENNE. *Adiabenus.* Homme d'*Adiabène*, habitant de l'Adiabène, ainſi appellé dans des temps poſtérieurs. Tigrane étant ſorti de l'Arménie, étoit entré dans les terres des *Adiabéniens*, qui eſt une nation limitrophe. DE HARLAY.

ADJACENT, ENTE. adj. Contigu, ſitué auprès, ou très-proche. *Adjacens, continens atque adjunctum.* Il a le gouvernement d'une telle province, & des îles *adjacentes*. Ce mot vient du Latin *ad* & *jacere*. On ne s'en ſert guère que dans la Pratique.

En Géometrie, on dit qu'un angle eſt *adjacent* à un autre angle, quand l'un eſt immediatement contigu à l'autre, de ſorte que les deux angles ont un côté commun, & on le dit plus particulièrement encore, lorſque les deux autres côtés forment une même ligne droite.

ADIANTE. ſ. m. *Adiantum.* Plante, qui eſt une eſpèce des cinq capillaires. Elle croît ordinairement autour des puits; les Eſpagnols l'appellent *Sargaſſo*; ils donnent le même nom à une herbe, dont toute la mer eſt couverte au Cap Vert, & aux îles de Cuba & d'Hiſpaniola. Ce mot eſt compoſé de la particule privative α, & du verbe ἀδιάνω, *humecto*, Je deviens humide, ou, je ſuis mouillé. Ainſi on la nomme *Adiantum*, parce que lorſqu'on verſe de l'eau ſur les feuilles, elles paroiſſent toujours ſèches, & ne ſe mouillent point. *Voyez* CAPILLAIRE.

ADIAPHORE. ſ. m. *Adiaphorus.* C'eſt-à-dire, indifférent. C'eſt le nom que M. Boyle donne à une eſpèce d'eſprit qu'il tiroit du tartre par diſtillation, & de quelques autres corps vegetaux, & qui n'étoit ni acide, ni vineux, ni urineux. Voici comment il ſe fait. Premièrement on diſtille dans une retorte des copeaux de buis, de gayac, ou de quelqu'autre bois peſant: enſuite on rectifie la liqueur aigre en la ſéparant du flegme; après cela on jette une quantité de poudre de corail, &c. dans l'eſprit aigre, qui le diſſout incontinent, & les parties acides du menſtrue s'uniſſent de telle manière avec le corail, qu'il reſte une partie de la liqueur, qui n'eſt nullement de la nature des acides; mais qui, lorſqu'on en a doucement tiré le corail, a une odeur forte, & quelque acidité, qui eſt en toute manière differente de preſque tous les autres eſprits ordinaires.

ADIAPHORISTE. ſ. m. & f. *Adiaphoriſta.* Ce nom eſt originairement Grec, & a été formé d'ἀδιάφορος, *indifférent*. On l'a donné dans le XVIe. ſiècle aux Luthériens mitigés, qui ſuivoient les ſentimens de Melanchthon, & enſuite à ceux qui ſouſcrivirent à l'*Interim* de Charles V. On pourroit encore appeler *Adiaphoriſtes* ceux qu'on nomme encore aujourd'hui en Allemagne Indifferentiſtes. *Indifferentiſta.* Voyez *ce mot*. M. Jovet écrit *Adiaphorite*. Les *Adiaphorites*, ou Indifférens, reçoivent tantôt une ſorte de cérémonie, tantôt une autre, ſelon le cours du monde. JOVET.

☞ ADIAZZO, ADIAZZE, ou AJAZZO. Ville de l'île de Corſe, ſur la côte occidentale, au midi du Golfe de même nom.

ADJECTIF. adj. Souvent employé ſubſtantivement. Terme de Grammaire. C'eſt un nom qui eſt toujours joint avec un ſubſtantif exprimé, ou ſous-entendu, pour en marquer la manière d'être; c'eſt-à-dire, les accidens ou les qualités; ou, ſuivant les *principes généraux & raiſonnés de la Grammaire Françoiſe*, c'eſt un nom qui exprime un objet vague, conſidéré comme revêtu de quelque qualité. Ainſi quand on prononce le mot *grand*, on veut parler d'une choſe, quelle qu'elle puiſſe être, qui a la qualité de *grandeur*. *Adjectivum nomen.* Le P. Buffier, dans ſa Grammaire Françoiſe, définit autrement l'*adjectif*, & prend les choſes d'une manière nouvelle & differente du commun des Grammairiens. Les noms, ſelon lui, ſont ſubſtantifs, quand les objets qu'ils déſignent, ſont conſidérés ſimplement en eux-mêmes, & ſans rapport à leurs qualités. Ils ſont dits au contraire noms *adjectifs*, quand ils déſignent la qualité d'un objet. Ainſi quand je dis ſimplement le *cœur*, ce mot *cœur*, eſt dit nom ſubſtantif, parce qu'on n'exprime aucune de ſes qualités: mais ſi je dis, *le cœur genereux*, ou *le cœur perfide*, ces noms *généreux*, & *perfide*, ſont dits *adjectifs*, parce qu'ils ajoutent une qualité à l'objet. Ainſi, ſelon cet Auteur, les *adjectifs* ne ſont que des modificatifs; & les Grammairiens auroient mieux fait connoître la nature de ces noms, s'ils les avoient conſidérés ſous cette qualité. En effet, dit le P. Buffier dans ſes principes, la nature du nom *adjectif* étant d'exprimer la qualité d'un objet ſi cette qualité eſt l'objet même dont on parle, alors ce ſera un nom ſubſtantif. Si je dis, *un principe vrai*, ce mot *vrai*, eſt ici *adjectif*; mais ſi je dis, *le vrai eſt toujours agréable*, il eſt evident que *vrai* eſt ici le ſujet dont je parle, autant que ſi je diſois, *la verité eſt toujours agréable*; & par conſequent *vrai* eſt, dans cet endroit, nom ſubſtantif. Souvent auſſi, ſelon le P. Buffier, le nom qu'on nomme *ſubſtantif* devient *adjectif*. Par exemple, on demande ſi le nom *Roi* eſt ſubſtantif ou *adjectif*. Il eſt l'un & l'autre, ſelon l'emploi qu'on en fait. Dans cette phraſe: *Le Roi eſt un modèle pour ſes Sujets*, le mot *Roi* eſt ſubſtantif. Dans cette autre phraſe: *Un Prince vainqueur & Roi, comme Alexandre*, le mot *Roi* eſt *adjectif*, auſſi-bien que le mot *vainqueur*. Au reſte, dans ce nouveau plan de Grammaire, tous les noms, qui d'eux-mêmes ſont *adjectifs*, ne ſont pas cenſés tels dans l'uſage commun de la Grammaire, qui dépend en ce point, comme en une infinité d'autres, d'un uſage arbitraire; car elle n'appelle ordinairement *adjectifs* que ceux qui ſans changer, ou preſque changer, ſe joignent indifféremment à des noms ſubſtantifs de divers genres.

Ainſi, *fidèle*, *grand*, &c. ſont *adjectifs*, & cenſés tels dans la Grammaire. Au contraire, les mots *Roi*, *Vainqueur*, *Magiſtrat*, &c. ne ſont jamais cenſés *adjectifs* dans l'uſage de la Grammaire, quoiqu'ils le ſoient en effet très-ſouvent. Souvent il ſe tourne en ſubſtantif, comme *blanc*, *ſage*, *vertueux*. Nous avons trois *adjectifs* qui ont deux terminaiſons pour le maſculin : *vieux* & *vieil*, *beau* & *bel*, *nouveau* & *nouvel*.

Ce terme de Grammaire vient du Latin *adjicio*, ajouter, parce qu'on le joint au ſubſtantif, ſans lequel il ne peut faire un ſens fixe & poſitif. C'eſt pourquoi, à proprement parler, les *adjectifs* n'ont point de genre : ils ont ſeulement une propriété & une terminaiſon differente pour ſe joindre avec les divers genres. Il n'eſt pas aiſé de decider en quel genre doit être mis l'*adjectif*, lorſqu'il eſt mis après deux ſubſtantifs qui ſont de different genre. Par exemple, faut-il dire, il avoit les pieds & la tete *nue*, ou *nus*? Selon la Grammaire Latine, le dernier doit l'emporter, parce que le maſculin predomine toujours, lorſqu'il ſe rencontre avec le feminin. Cependant l'uſage s'eſt declaré pour le feminin, lorſqu'il touche immédiatement le ſubſtantif féminin : il a le nez & la vue courte. Mais lorſqu'ils ſont ſeparés par un verbe, & qu'ils régiſſent un plurier, il faut mettre l'*adjectif* au maſculin, quoiqu'il ſoit plus proche du ſubſtantif feminin. Le mari & la femme *ſont importuns*. VAUG. CORN.

Obſervez qu'en matière d'outrages, les *adjectifs* ſont beaucoup plus offenſans que les ſubſtantifs. Par exemple, c'eſt un fourbe, eſt plus injurieux que il l'on diſoit, il a fait une fourberie. La raiſon eſt que l'*adjectif* marque une habitude ; & le ſubſtantif ſeulement un acte. Cependant il eſt bon de remarquer que ſouvent le ſubſtantif eſt plus fort, & plus ſignificatif que l'*adjectif*, & preſque toujours on y ajoute *meme*. Ce n'eſt point un fourbe, c'eſt la fourberie même. C'eſt la pareſſe meme que cet homme-là ; pour dire, c'eſt un pareſſeux achevé, c'eſt la négligence même, c'eſt-à-dire, un homme très-négligent. Alors on perſonnifie en quelque ſorte ces ſubſtantifs, & ils ont bien plus d'energie que l'*adjectif*. Il en eſt de meme en Grec & en Latin. Appeler un homme *ſcelus*, *flagitium*, *perjurium*, c'eſt plus que de l'appeler *ſcelerate*, *flagitioſe*, *perjure*. La raiſon eſt qu'un fourbe, un ſcelérat, un pareſſeux, &c. peut changer & devenir homme de bonne foi, homme de bien, diligent, &c. mais la fourberie, le crime, la pareſſe, ne peut pas ne pas être fourberie, crime, pareſſe, il lui eſt eſſentiel d'être telle ; & de même dans le bien. M. de Balzac n'a oſé decider la queſtion, ſi l'*adjectif* doit ſuivre ou preceder le ſubſtantif. En effet, il n'y a point de règle fixe ; il faut s'attacher à l'uſage, pour donner la préſeance à l'un ou à l'autre : ☞ Il y a des *adjectifs* qui ne vont qu'après leurs ſubſtantifs. Habit rouge. Accent gaſcon. Air indolent. Beauté Romaine. Coutume abuſive, &c.

☞ Il y en a d'autres qui précèdent toujours les ſubſtantifs qu'ils qualifient. Grand Général. Brave Soldat. Profond reſpect. Dernière misère, &c.

☞ D'autres enfin ſe placent également bien devant ou après leurs ſubſtantifs. C'eſt un ſavant homme, c'eſt un homme ſavant. Ami véritable, véritable ami. Regards tendres, tendres regards.

☞ Quelquefois même la poſition de l'*adjectif* avant ou après le ſubſtantif, change entièrement la valeur du ſubſtantif. Honnête homme, homme honnête, gentilhomme, homme gentil. Sage-femme, femme ſage. Galant homme, homme galant. Homme plaiſant, plaiſant homme.

☞ Nous n'avons ſur ce point de la poſition de l'*adjectif*, ſoit avant, ſoit après ſon ſubſtantif, d'autre règle que le ſeul bon uſage, c'eſt-à-dire, le commerce des perſonnes qui font le bon uſage. C'eſt une règle générale, & très-commune, que l'*adjectif* doit s'accorder avec le ſubſtantif en nombre, en genre, & en cas. On dit cependant des Lettres-Royaux. *Voyez* au mot LETTRE. Quand certains noms ſont ſuivis du génitif, on fait accorder l'*adjectif* pour le genre avec ce ſecond nom qui eſt au génitif, & non pas avec le nom collectif. *Une troupe de gens étourdis. Un grand nombre de ſoldats y furent tués.*

ADJECTION. ſ. f. Terme dogmatique. Jonction de quelque corps à un autre. *Adjectio*, *Copulatio*. L'accroiſſement des corps naturels ſe fait par *adjection* de parties.

ADJECTIVEMENT. adv. D'une manière adjective. *Adjectivo more*, *modo*. La plupart des noms s'emploient tantôt *adjectivement*, tantôt ſubſtantivement.

ADIEU. adv. Terme de compliment, dont on ſe ſert quand on prend conge les uns des autres, quand on ſe ſepare. *Vale*. Il y eut bien des larmes repandues quand ils ſe dirent *adieu*. Il eſt parti ſans nous dire *adieu*. Il ne dit jamais *adieu* à ſes amis.

Iris, lorſqu'il me faut retirer de chez vous,
Plus de vingt fois en un quart-d'heure,
Je dis adieu, *puis je demeure.* LA SABL.

ADIEU, eſt quelquefois un ſ. m. Un tendre *adieu* déchire le cœur d'un amant bien touché. S. EVR. il s'emploie elegamment au pluriel. Rien n'etoit plus touchant que leurs triſtes *adieux*. Portez lui mes *adieux*, & recevez les ſiens. RACINE. Il n'eut pas la force de recevoir des *adieux* ſi tendres, ſans etre attendri lui-meme. ROUH. *Xav. I. III.*

On dit familièrement, *adieu* juſqu'au revoir : ſans *adieu*, pour marquer qu'on ſe reverra bien-tôt. Je ne lui veux dire que bon jour & *adieu* ; pour dire, je ne lui veux dire qu'un mot.

☞ ADIEU, ſe dit figurement, mais en ſtyle de converſation ſeulement, d'une perſonne en danger, ou d'une choſe qui court grand riſque. Si la fièvre redouble, *adieu* le malade. *Actum eſt.* Si vous laiſſez approcher cet etourdi, *adieu* mes porcelaines.

ADIEU, ſe dit auſſi des choſes qui paſſent, qui nous échappent, & que nous regrettons. *Valedicere*. Dès que la S. Martin eſt venue, *adieu* les beaux jours. Quand on a paſſé 60 ans, il faut dire, *adieu* la joie & les plaiſirs.

On dit auſſi, dire *adieu* au vin, au jeu, aux femmes, à la debauche, au commerce, & au monde ; pour dire, y renoncer, ſe retirer des choſes pour leſquelles on avoit de l'attachement. *Renuntiare*, *nautiam remittere*. En ce cas il marque de la tendreſſe & du regret. Se dire *adieu* pour jamais : ſe dire un eternel *adieu* : ſe dire le dernier *adieu* : cela marque une longue ſeparation, & une reſolution, ou une neceſſité, de ne ſe revoir jamais.

Adieu, je vais, le cœur trop plein de votre image,
Attendre, en vous aimant, le moment pour moi marqué.
RAC.

ADIEU, eſt auſſi un terme de commandement, de chagrin, ou de refus, lorſqu'on chaſſe, ou congedie quelqu'un. *Adieu*, vous m'importunez trop. *Apage te*. *Adieu*, en voilà aſſez ; j'entends votre affaire.

On dit proverbialement, *adieu* la voiture, *adieu* vous dis, c'eſt fait de lui ; pour dire, qu'un homme ſe meurt, qu'il eſt perdu. *Adieu* paniers, vendanges ſont faites ; pour dire, qu'on n'a plus beſoin de certaines choſes, quand la ſaiſon où l'on s'en ſert eſt paſſée. *Adieu* mon argent, *adieu* mes eſperances ; pour dire, qu'on a perdu ſon argent, ſes pretentions.

On dit en termes de Marine, *adieu va*, ou parez à virer, pour avertir l'equipage, afin qu'il manœuvre de concert, lorſqu'on veut faire virer le vaiſſeau pour changer de route.

☞ ADIEU-TOUT. Manière de parler dont ſe ſervent les Tireurs d'or, pour avertir ceux qui tournent le moulinet que la main eſt placée ſurement, & qu'ils n'ont plus qu'à marcher. ENCYC.

ADIEU COMMAND. Vieille façon de parler, qui ſe diſoit du temps de Marot ; pour dire, *adieu vous dis*, ou plutôt c'eſt : *A Dieu je recommande*. *Adieu command votre amitié*, je renonce à votre amitié, je l'abandonne & la recommande à Dieu, ne m'en embarraſſant plus.

Le Cap d'ADIEU eſt le même que le Cap Farwel, nom qui ſignifie la meme choſe. Il eſt vis-à-vis la pointe la plus orientale de l'Eſtotilande.

ADIGE. ſ. f. *Athefis*. Rivière d'Italie, qui prend ſa ſource au mont Brennet, dans le Tirol, & après avoir paſſé le Trentin & le Véronnois, ſe jette dans la mer Adriatique.

au midi de la côte de Veniſe, & au nord de l'embouchure du Pô.

☞ ADIMA. Ville de la Tartarie Moſcovite, à l'orient de la rivière de Mokſcha qui la baigne, & va enſuite ſe jeter dans l'Occa.

ADIMANTE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Adimantus.* Un fameux Manicheen & diſciple de Manès, ſe nommoit *Adimante.*

ADIMION. ſ. m. Terme de Fleuriſte. C'eſt une tulipe amaranthe, avec un peu de rouge & de blanc de lait.

ADIMAIN. ſ. m. Animal privé, qui ne ſe trouve que dans les déſerts de la Lybie. Il reſſemble au mouton. Il porte une laine courte & très-fine. Il n'y a que la femelle qui ait des cornes. Il a les oreilles fort longues & pendantes. C'eſt tout le bétail de Lybie, qui fournit aux habitans quantité de lait & de fromage. C'eſt un animal fort paiſible, qui ſe laiſſe monter aux enfans, & les porte ſur ſon dos plus d'une lieue; il eſt auſſi grand qu'un moyen veau. ABLANC. *Traduct. de Marmol.* Voyez encore Jean Léon l'Africain, *Deſcript. de l'Afrique.* P. IX.

ADINÉRER. v. a. Qui vient du Latin *Adæneum, aut æris pretium conſtituere.* Ce terme étoit autrefois uſité dans les licitations, pour dire, mettre à prix.

ADJOINDRE. v. a. Donner un collègue, aſſocier quelqu'un pour ſervir d'aide & de conſeil, & quelquefois de contrôleur dans une affaire, ou dans une négociation importante. *Adjungere.* On dit, *adjoindre* à un rapporteur deux évangéliſtes, lorſqu'il rapporte un procès, pour examiner l'inventaire & les pièces. Il ne ſe dit que des perſonnes.

ADJOINT, OINTE. part.

ADJOINT. ſ. m. Celui qui eſt joint avec un autre pour lui aider dans ſon miniſtère, ou pour en partager les fonctions, ou pour prendre garde à ſes actions. *Socius, Collega.* Ce Syndic ne ſauroit rien conclure ſeul; il faut négocier avec ſon *Adjoint.* On a créé en titre d'office des *Adjoints* aux enquêtes, pour être préſens à la confection des enquêtes avec le Juge commis pour la faire. Le Syndic des Imprimeurs & Libraires a auſſi ſes *Adjoints.*

On donne dans l'Académie des Sciences cette qualité à quelques Académiciens. Ce ſont ceux qu'on appeloit autrefois *Elèves.* Ce terme ayant déplu à pluſieurs habiles gens, qui ne vouloient point entrer dans l'Académie ſous la qualité d'*Elèves*, on a changé ce nom en celui d'*Adjoints*, & on les a ainſi appelés, parce qu'ils ſont *Adjoints* à un ancien Académicien, dont ils ont embraſſé le genre d'étude; par exemple, à un Géomètre, à un Botaniſte, à un Aſtronome, à un Anatomiſte, à un Chimiſte, *&c.* au lieu qu'autrefois on les appeloit *Elèves* de cet Académicien. Les *Adjoints*, au nombre de douze, compoſent la troiſième claſſe des Académiciens. Les *Adjoints* ont ſuccédé à la claſſe des Elèves par un réglement que le Roi fit en 1716. *Voyez* l'Hiſtoire de cette Académie pour cette année-là. *Adjunctus.*

ADJOINTS, en termes de Rhétorique & de Grammaire, ſe dit des mots, ou des choſes qu'on joint à d'autres pour en augmenter la force, ou pour amplifier le diſcours: comme les mots adjectifs, ou les epithètes ſont *adjoints* aux ſubſtantifs, pour marquer leur nature & leurs qualités. *Adjuncta.* En Rhétorique on appelle particulièrement adjoints, *adjuncta*, les lieux communs où l'on peut puiſer les argumens: toutes les circonſtances d'où naiſſent les preuves du fait. *Quis, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodo, quando.* Le lieu, le temps, le pourquoi, le comment, *&c.*

☞ ADJONCTION. ſ. f. Addition, liaiſon, jonction. *Adjunctio.* CH. ETIENNE Dict.

☞ ADJONCTION. Terme de Palais. Jonction d'une perſonne avec une autre. En France aucun particulier n'a droit de pourſuivre la vengeance des crimes: c'eſt pourquoi on conclut toutes les requêtes de plaintes en matière criminelle, en demandant l'intervention, & en requérant l'*adjonction* de M. le Procureur-Général, du Procureur du Roi, ou du Procureur Fiſcal. *Subſcriptio*

ADJOURNEMENT. *Voyez* AJOURNEMENT.

ADJOURNER. *Voyez* AJOURNER.

ADJOUSTER, ou ADJOUTER. *Voyez* AJOUTER.

ADJOUSTÉE, ou ADJOUTÉE. *Voyez* AJOUTÉE.

ADJOUTAGE. ſ. m. *Voyez* AJOUTAGE.

ADIPEUX, EUSE. adj. Terme d'Anatomie, qui ſignifie gras. *Pinguis, Obeſus.* Il ſe dit particulièrement d'un rameau qui ſort d'un tronc de la veine cave, qui eſt un des cinq rameaux iliaques, qui va à la tunique extérieure des reins, parce qu'il eſt environné de graiſſe. La membrane appelée *panniculé*, eſt *adipeuſe* dans l'homme, & charnue dans les bêtes. Cette membrane eſt la baſe des cellules *adipeuſes. Cellulæ adipoſæ.* Elle eſt double, & peut ſe diviſer en deux parties; l'une intérieure, dans laquelle ſont pluſieurs petites cellules pleines de graiſſe; l'autre extérieure, que les Anatomiſtes ont confondue avec la membrane charneuſe, parce qu'elle a un grand nombre de vaiſſeaux ſanguins. HARRIS. C'eſt dans les eſpaces des fibres de la membrane *adipeuſe*, ou graiſſeuſe, & dans les petites cellules qu'elle forme, que la graiſſe s'embarraſſe & ſe fige. Les membranes *adipeuſes* ſont le troiſième des tégumens qui couvrent & environnent le corps. DIONIS. Le même auteur appelle auſſi la membrane des reins, *adipeuſe.* Les conduits *adipeux. Adipoſi ductus.* C'eſt ainſi qu'on nomme les ſacs, ou véſicules *adipeuſes*, qui portent l'adeps, ou la graiſſe dans les interſtices des muſcles, ou dans les parties entre chair & cuir. ID. Ce mot vient du Latin *adeps*, graiſſe.

ADIPSOS. ſ. m. Palmier d'Egypte. Ἄδιψος, C'eſt un grand arbre qui ne vient pas droit, vert, ayant l'odeur du coignaſſier, la feuille du myrthe, le fruit du caprier. Ce fruit a une odeur agréable; mais il n'eſt pas bon à manger, & n'eſt point renfermé dans une coquille. Ce fruit cueilli avant qu'il ſoit mûr, a la proprieté d'étancher la ſoif.

ADIRBEITZAN. ſ. m. Province de Perſe, que l'on nomme auſſi Adilbégian, Aderbeigian, & Adzerbaijan. *Provincia Aderbeyzana.* Elle eſt entre celle d'Erivan au nord, les Cardes & une partie du Diarbek au couchant, le Hierac-Agemi au midi, & le Kilan avec la mer Caſpienne au levant. L'*Adirbeitzan* eſt l'ancienne Médie Trapatène.

ADIRER. v. a. Ancien terme de Palais. Egarer quelque titre ou papier. *Amittere.* Cette pièce étoit le fondement de mon procès, le malheur a voulu qu'elle ait été *adirée. Adirer* les pièces d'un procès. Il vaut mieux ſe ſervir d'*égarer.* Dans une ancienne inſcription de l'Egliſe du Saint Sepulcre de Rouen, le mot *adirer* ſignifie *laiſſer tomber. Ici adira le Preſtre le Cors Noſtre Seignor.* Voyez *la Deſcrip. Geogr. & Hiſt. de la haute Norm. tom. II. p. 123.*

Quelques uns dérivent ce mot de *aderrare*, qui a ſignifié autrefois *aberrare à via.* Il y a plus d'apparence, diſent quelques autres, qu'il vient de, *trouver à dire*, qui ſignifie *manquer.* Mais peut-être *trouver à dire* vient-il lui-même d'*adirer.*

ADIRÉ, ÉE. part. Querelles des choſes *adirées.* COUT. ANCIEN. DE NORMAND.

De la cuillé qu'il a trouvée
Qu'ils ont au manger adirée. ROMAN DE ROU.

ADIRÉ, ÉE. Perdu, égaré. *Amiſſus.* Ce même participe ſignifie encore, *rayé, effacé.* Son nom eſt *adiré* de l'Etat des Officiers.

ADIRES. Les petits animaux que l'on appelle en Eſpagne *Adires*, ſont une eſpèce de chiens de Barbarie. Ces animaux ſont fins & ruſés naturellement, enſorte qu'il ſeroit bien difficile de les attraper, s'ils n'étoient voraces & goulus, ou pour mieux dire, ſi étant pouſſés par la faim, ils n'entroient dans les maiſons qu'ils trouvent ouvertes: quand ils y rencontrent quelque choſe à manger, ils font des cris pour appeler les autres, & ne ſongeant point à ſe cacher avec la même ruſe dont ils ſavent ſi bien ſe ſervir dans toutes les autres occaſions, ſe trahiſſent eux-mêmes, & ſe font prendre. Les *adires* (de Perſe) ſont plus grands que ceux de la même eſpèce que nous avons vûs à Goa, car ils ſont auſſi forts qu'un grand chien couchant. Mais ceux du pays (c'étoit à Schiras) nous aſſuroient que ceux qui ſe retirent dans les jardins & dans les buiſſons plus éloignés de la ville, ſont

ſont beaucoup plus grands. Les chiens n'oſoient attaquer ces *adires* ; & ces *adires* ne manquoient jamais d'éviter la rencontre d'un gros dogue qu'on lachoit contr'eux. Ils ſont la plûpart de même couleur que ceux de Goa, & il y en a qui ſont à demi blancs, la couleur ſe rapportant à celle des chiens, avec leſquels, ils ſe melent, dit-on, naturellement; ce que néanmoins j'ai de la peine à me perſuader, parce que c'eſt toute une autre eſpèce, quoiqu'il y ait quelque rapport pour la couleur & pour la taille. VICQFORT. *Ambaſſ. de Figueroa en Perſe.*

ADITHAÏM. Ville ancienne de la tribu de Juda, au nord-eſt de cette tribu, ſur les confins de Dan. *Adithaim.* Joſ. XV. 36.

ADITION. ſ. f. Terme de Juriſprudence, qui ſe joint toujours avec le mot d'*hérédité*. *Adition* d'hérédité. C'eſt l'acceptation d'une hérédité, ou la déclaration que fait l'héritier, qu'il veut jouir du droit que la nature & la loi lui donnent. *Acceptio.* L'*adition* d'hérédité oblige ſolidairement à toutes les dettes de la ſucceſſion. Dans le Droit civil on ne ſe ſervoit du terme *aditio*, que quand un étranger étoit appelé à ſucceder par le teſtament. A l'égard des héritiers par la loi du ſang, & *ab inteſtat*, on diſoit *immixtio.*

ADJUDANT. ſ. m. *Voyez* AJUDANT.

ADJUDICATAIRE. ſ. m & f. (La plûpart ne prononcent plus le D.) Le plus offrant & dernier encheriſſeur à qui on a adjugé le bail, ou la propriété d'un héritage qu'on afferme, ou qu'on vend en Juſtice. *Nomcops.* L'*adjudicataire* d'un héritage eſt tenu de conſigner le prix de ſon adjudication dans huit jours; autrement il y peut être contraint par corps. L'*adjudicataire* d'une ferme eſt tenu des frais du bail.

On le dit auſſi de ceux à qui on adjuge en Juſtice des ouvrages, ou des réparations au rabais.

ADJUDICATAIRE, ſe dit abſolument des Fermiers des droits du Roi. L'*adjudicataire* général des Gabelles, des Aides, eſt un Commis ſous le nom duquel on fait toutes les pourſuites & contraintes pour le recouvrement des deniers des Gabelles & des Aides.

ADJUDICATIF, IVE. adj. Qui adjuge ou qui a adjugé. *Qui adjudicat.* Il a un arrêt *adjudicatif* de ſa demande. La ſentence du premier Juge étoit *adjudicative* des dépens. ☞ On le dit dans le même ſens d'un arrêt ou d'une ſentence qui porte adjudication au profit du plus offrant, d'un bien vendu par autorité de Juſtice, ou qui defere au moins demandant une entrepriſe de travaux ordonnés judiciairement.

ADJUDICATION. ſ. f. (La plûpart ne prononcent plus le D.) Acte par lequel on adjuge au dernier encheriſſeur une choſe qui ſe vend en Juſtice, ſoit un meuble dans un encan, ſoit un bail d'une ferme, ſoit la propriété d'un héritage qu'on décrête, ſoit un ouvrage ou une entrepriſe au rabais. *Adjudicatio.* L'effet d'une *adjudication* par décret eſt de purger les dettes, & les hypothèques du vendeur. Pourſuivre une *adjudication.* On appelle *adjudication* la ſentence même par laquelle on a adjugé l'héritage décreté.

ADIVE. ſ. m. Animal qui naît en Afrique. Il eſt un peu plus grand qu'un renard, & du même poil. Il en a toutes les fineſſes & toutes les ruſes. Il hurle comme un chien.

ADJUGER. v. a. (On ne prononce plus le D.) Déclarer en jugement qu'une choſe conteſtée appartient à l'une des parties. *Adjudicare.* On lui a adjugé des dépens, dommages & interêts. Cette ſucceſſion lui a été *adjugée* comme au plus prochain héritier. On lui a *adjugé* le prix de l'éloquence, & la préſéance parmi les Orateurs.

ADJUGER, ſignifie auſſi, vendre & délivrer en Juſtice au plus offrant & dernier encheriſſeur un meuble à l'encan, un bail, un héritage par décret, & un ouvrage ou des réparations au rabais.

ADJUGÉ, EE. part. *Adjudicatus.*

ADJURATION. ſ. f. *Obſecratio, obteſtatio, imperium.* Terme eccléſiaſtique. Injonction, commandement qu'on fait au Démon, de la part de Dieu, de ſortir du corps d'un poſſédé, ou de déclarer quelque choſe.

ADJURER. v. a. Faire des adjurations, des exorciſmes. *adjurare, obteſtari, imperare.* Je t'*adjure* par le Dieu vivant, *&c.* c'eſt à dire, je te conjure, je te commande. Ce mot vient du Latin *adjurare.* Quoiqu'il ne ſignifie pas la même choſe, on ne laiſſe pas néanmoins de s'en ſervir dans les exorciſmes.

ADJURÉE. EE. part.

ADJUTEUR. ſ. m. nom propre. *Voyez* AJOUTRE.

ADJUTOIRE. ſ. m. Vieux mot. Aide, ſecours. *Adjutorium, auxilium.*

Dents qu'à la langue êtes mur & renfort,
Et de vieilleſſe adjutoire *& confort.* MAROT.

Ce nom a été fait du Latin *adjutorium*, & peut-être eſt-ce Marot qui l'a fait pour ſon vers.

☞ *ADJUTORIUM.* Nom qu'on donne en Anatomie à l'os du bras ou à l'*humerus.*

A D M.

ADMETE. ſ. m. Roi de Phères en Theſſalie, fut un des Argonautes, & un des Chaſſeurs de Calydon : il étoit cousin de Jaſon. Apollon ayant été chaſſé du ciel, par Jupiter, fut contraint de ſe mettre au ſervice de ce Prince, pour avoir ſoin de ſes troupeaux, *&c.*

ADMETE. ſ. f. Fille d'Euryſthée, inſpira à ſon pere l'ordre qu'il donna à Hercule de lui apporter la ceinture de la Reine des Amazones, parce que cette fameuſe ceinture avoit tenté *Admete.*

ADMETTRE. v. a. Recevoir, donner entrée, rendre participant de quelque avantage. *Admittere. Admettre* quelqu'un aux charges. *Admettre* un Ambaſſadeur à l'audience. Ce Prêtre a été jugé capable, il a été *admis* aux Ordres ſacrés. Un honnête homme eſt *admis* & bien reçu dans toutes les bonnes compagnies. *Admettre* à la Communion, à la Sainte-Table.

☞ ADMETTRE. Reconnoître pour vrai, quelquefois approuver, trouver bon. *Admettre* une propoſition. *Admettre* les excuſes de quelqu'un, c'eſt-à-dire, les recevoir pour bonnes, pour valables. C'eſt un principe *admis* par tous les Philoſophes. Je ne puis *admettre* les raiſons que vous alleguez.

☞ ADMETTRE quelqu'un à ſe juſtifier, à ſes faits juſtificatifs, à ſes preuves juſtificatives; terme de Juriſprudence, lui permettre de fournir les preuves juridiques de ſon innocence.

☞ ADMETTRE, recevoir, dans une ſignification ſynonyme. Pour être *admis*, il ſuffit d'avoir une entrée libre. Il faut pour être *reçu*, du cérémonial. Le premier annonce une grâce accordée. Par le ſecond on met en poſſeſſion d'une place qu'on doit occuper, on inſtalle. On eſt *admis* dans une ſociété. On eſt *reçu* à une charge, dans une Académie. ENCYC.

☞ Ces deux mots ont encore une autre nuance qui les diſtingue. *Admettre* ſemble ſuppoſer un objet plus intime & plus de choix; & recevoir quelque choſe de plus extérieur & de moins libre. On *admet* dans ſa confidence ceux qu'on en juge dignes. On *reçoit* dans les cercles ceux qu'on y prétente. *Recevoir* dans ce ſens, n'emporte pas une idée de précaution qui eſt attachée à *Admettre.*

ADMETTRE. Terme de Finances. C'eſt recevoir une partie, ou un chapitre, ou article, en recette dans un compte, en vertu des pieces juſtificatives qui ſont rapportées. Ce Commis en rendant ſes comptes n'a jamais pu faire *Admettre* trois ou quatre articles aux Fermiers Généraux; mais ils lui ont *paſſé* tous les autres. On dit auſſi *paſſer* dans le même ſens.

ADMIS, ISE. part. *Admiſſus.*

ADMINICULE. ſ. m. Terme de Juriſprudence. Commencement de preuve, ou preuve imparfaite; circonſtance ou conjecture, qui contribue à former, à fortifier une preuve. *Adminiculum.* Il y a tant de préſomptions & d'*adminicules* contre cet accuſé, qu'on pourroit lui donner la queſtion. Un puiſſant *adminicule.* En termes de Médailliſtes, on appelle *adminicules* les ornemens avec leſquels Junon eſt repréſentée ſur les médailles. Il ſe dit auſſi, en termes de Médecine, de tout ce qui peut ſervir à faciliter le bon effet d'un remède.

ADMINISTRATEUR, ADMINISTRATRICE. ſ. m.

& f. Celui qui régit les biens de quelqu'un, qui eſt charge du ſoin de les adminiſtrer. *Adminiſtrator, Curator, procuratrix.* Un pere eſt le légitime tuteur & *Adminiſtrateur* de ſes enfans. On l'applique a ceux qui prennent ſoin du ſalut & de la conſcience de ceux qui leur ſont commis. Dieu a établi les Anges pour des eſprits *Adminiſtrateurs.* Boss. On l'étend encore à ceux qui diſtribuent la Juſtice, & qui exercent la puiſſance publique.

Administrateur, ſe dit auſſi de celui qui eſt un des Directeurs d'un Hôpital, ou de quelque maiſon religieuſe ; qui a ſoin d'en recevoir les revenus, de les diſtribuer, & d'en ordonner. Il y a pluſieurs *Adminiſtrateurs* de l'Hôtel-Dieu, de l'Hopital genéral. Ces *Adminiſtrateurs* ſont les tuteurs des pauvres. Les *Adminiſtrateurs* de l'Hôtel-Dieu de Paris aſſiſtent aux Aſſemblées générales de police. De la Marre. Les *Adminiſtrateurs* des revenus publics doivent être vigilans, & déſintéreſſés. Les *Adminiſtrateurs* des Léproſeries jouiſſoient autrefois de leur revenu.

Administrateur, en parlant des Etats poſſédés par divers Princes d'Allemagne, ſe dit de celui qui pendant la minorité du Prince a le gouvernement de l'Etat. Le Prince *Adminiſtrateur.* L'*Adminiſtrateur* de Wirtemberg. Il ſe dit auſſi de quelques Princes d'Allemagne qui tiennent des évêchés Luthériens, réunis a leur Souveraineté. L'*Adminiſtrateur* de Magdebourg. L'Evêque *Adminiſtrateur.*

ADMINISTRATION. ſ. f. Conduite, gouvernement des Affaires, exercice de la Juſtice diſtributive. *Adminiſtratio.* Les Rois fainéans ſe repoſoient de l'*Adminiſtration* de leur Etat ſur leurs Miniſtres. Les guerres civiles pendant les minorités ont d'ordinaire pour prétexte la mauvaiſe *Adminiſtration* des affaires, ou les abus qui ſe commettent dans l'*adminiſtration* de la Juſtice.

Administration, ſe dit auſſi de la régie, du maniement, & de la direction des biens d'un mineur, d'un furieux, d'un interdit. Il faut qu'un tuteur rende compte de l'*Adminiſtration* qu'il a eue des biens de ſon pupille. On le dit auſſi de la régie des Hôpitaux, tant pour le temporel, que pour le ſpirituel. L'*adminiſtration* de cet Hôpital eſt en bonne main.

☞ M. l'Abbé Girard expoſe ainſi la différence délicate des mots *Regie, Direction, Adminiſtration, Conduite, Gouvernement*, qui ne ſe reſſemblent que par une idée commune. La *Regie* regarde uniquement des biens temporels, confiés aux ſoins de quelqu'un, pour les faire valoir au profit d'un autre à qui ils appartiennent, deſquels on doit rendre compte de clerc à maître. La *Direction* eſt pour certaines affaires où il y a diſtribution, ſoit de finances, ſoit d'occupations, & auxquelles on eſt commis pour y maintenir l'ordre convenable. L'*Adminiſtration* à des objets d'une plus grande conſéquence, tels que la juſtice ou les finances d'un Etat. Elle ſuppoſe une prééminence d'emploi qui donne du pouvoir, du crédit, & une ſorte de liberté dans le département dont on eſt chargé. La *Conduite* déſigne quelque ſageſſe & quelque habileté à l'égard des choſes, & une ſubordination à l'égard des perſonnes. Le *Gouvernement* réſulte de l'autorité & de la dépendance, il indique une ſupériorité de place ſur des inferieurs, & a un rapport particulier à la politique.

Administration, ſe dit encore des fonctions eccléſiaſtiques. C'eſt un tel Prêtre qui eſt chargé de l'*Adminiſtration* des Sacremens dans une telle Paroiſſe. On interdit l'*adminiſtration* des ſacremens à un Prêtre irrégulier; c'eſt-à-dire, on lui défend de les conferer. En matière bénéficiale on diſtingue deux ſortes d'*adminiſtration* : l'une au temporel, & l'autre au ſpirituel. L'*adminiſtration* au temporel conſiſte dans le droit d'adminiſtrer la Juſtice, de recevoir les redevances, de donner à ferme, &c. L'*Adminiſtration* au ſpirituel conſiſte dans le pouvoir d'excommunier, de corriger, de conférer les Sacremens, &c. Le mot d'*adminiſtration* ſe dit ſouvent du maniement & de la régie des deniers publics. On ne doit confier l'*adminiſtration* des deniers publics qu'à des gens dont la probité ne ſoit pas équivoque.

Administration, ſe dit auſſi au Palais, des titres, preuves, ou temoins qu'on fournit a quelqu'un en Juſtice. *Suppeditatio.* Un dénonciateur doit faire l'*adminiſtration* des temoins au Procureur Général.

Administration. ſ. f. On donnoit autrefois ce nom à une maiſon Religieuſe, où il n'y avoit qu'un très-petit nombre de Religieux ; c'eſt à peu près ce que nous nommons *Hoſpice.* Le vingt-ſeptième Canon du Concile de Sens, de l'an 1528, porte, que dans les *Adminiſtrations* ou Prieures où il n'y a qu'un Religieux, parce que le revenu n'eſt pas ſuffiſant pour en entretenir pluſieurs, l'Eveque unira les *Adminiſtrations*, ou Prieures, au plus prochain Monaſtère. Dupin.

Administration. Les Eſpagnols du Perou nomment ainſi le magaſin d'entrepôt établi à Colao, petite ville ſituée ſur la mer du Sud, qui ſert de port à Lima, capitale de cette partie de l'Amérique meridionale.

☞ ADMINISTRATRICE. ſ. f. *Voyez* Administrateur.

ADMINISTRER. v. a. Gouverner, régir. *Adminiſtrare.* Il eſt difficile d'*adminiſtrer* les affaires publiques au gré de tout le monde. *Adminiſtrer* les affaires, les revenus publics, les finances.

☞ On le dit de même de la conduite des affaires particulières. Un tuteur *adminiſtre* les biens de ſon pupille. Les Hôpitaux ſont bien ou mal *adminiſtrés.*

☞ Administrer, relativement a l'exercice de la juſtice avec autorité publique. Les Parlemens *adminiſtrent* la juſtice. Ce Magiſtrat a fort bien *adminiſtré* la juſtice pendant qu'il a veçu

Administrer, ſe dit auſſi en matiere eccléſiaſtique, pour conferer. Ce Curé a *adminiſtré* les Sacremens à cet agoniſant.

Administrer, ſignifie auſſi au Palais, Fournir des preuves, des titres & des témoignages. *Suppeditare.* Il a *adminiſtré* des temoins ſuffiſans au Procureur général, pour vérifier ſa dénonciation. Un pourſuivant criées ſomme tous les oppoſans de lui *adminiſtrer* & fournir titres & moyens pour faire débouter un nouveau créancier de ſa demande.

ADMINISTRÉ, ÉE. part. *Adminiſtratus.*

ADMINISTRERESSE. ſ. f. Dans le Parlement de Bordeaux les Avocats diſent *Adminiſtrereſſe*, au lieu d'*Adminiſtratrice*, pour déſigner une mere qui a l'adminiſtration des biens de ſes enfans pupilles ou mineurs.

ADMIRABLE. adj. m. & f. Digne d'admiration, qui attire l'admiration. *Admirabilis, mirandus, mirificus.* Pétrone eſt *admirable* dans la pureté de ſon ſtyle, & la delicateſſe de ſes ſentimens. S. Evr. Ce Peintre eſt *admirable* pour ſon coloris. Cet homme eſt *admirable* dans ſa conduite. Jean Bacon a été nommé par excellence, le Docteur *admirable.*

Admirable, dans le diſcours familier, ſignifie charmant, excellent, beau. Ce vin eſt *admirable.* Ce ragoût eſt *admirable.* Faire une chère *admirable.* Voici une ſaiſon *admirable.*

On s'en ſert dans le ſtyle familier, pour dire, qu'on eſt ſurpris, qu'on eſt ſcandaliſé de ce qu'un homme dit ou fait. Vous êtes un homme *admirable*, de vous laiſſer perſuader ſi aiſément ces bagatelles! Je vous trouve *admirable* d'oſer me plaiſanter! Le détour eſt fort bon, & l'excuſe *admirable!* Mol.

Admirable. ſ. f. Eſpèce de Pêche. *Malum Perſicum dictum admirabile.* La Pêche *admirable* a preſque toutes les bonnes qualités qu'on peut ſouhaiter, & n'en a point de mauvaiſes. Elle eſt des plus groſſes & des plus rondes ; elle a le coloris beau, la chair ferme, fine & bien fondante, l'eau douce & ſucrée, le goût vineux & relevé; elle a le noyau petit, & n'eſt point ſujette à être pâteuſe ; elle mûrit vers la mi-Septembre. Les Pêches *admirables* qui mûriſſent les dernières ſur l'arbre, ſont d'ordinaire les meilleures. Ce ne ſont pas des fruits à mûrir hors de l'arbre, quoique, après les en avoir detachées, on les puiſſe garder trois ou quatre jours ſans ſe gâter. A moins que l'arbre ne ſoit très-vigoureux, cette Pêche eſt ſujète à tomber demi-mûre, verdâtre & velue; & pour lors ce qu'elle devroit avoir de goût vineux & relevé, ſe tourne en amertume & en acreté : cette chair qui doit

être ſi fine & ſi fondante, ſe trouve groſſière & preſque sèche ; enfin, le noyau en eſt plus gros qu'il ne devroit être, s'ouvre même quelquefois. Id.

ADMIRABLE-JAUNE. Autre eſpèce de Pêche. *Malum Perſicum admirabile flavum.* L'*admirable-jaune* tardive eſt auſſi nommée la Pêche d'*abricot* & *Sandelot*. C'eſt un mirlicoton, de même que la Pavie jaune : elle reſſemble entièrement par ſa figure, & par ſa groſſeur, à la pêche *admirable* ; mais elle en eſt différente par le coloris jaune qui eſt dans ſa peau & dans ſa chair, qui lui a fait donner ce nom. La Quint. L'une & l'autre *admirable* colorent aſſez au ſoleil ; & ce rouge pénètre même un peu davantage auprès du noyau de la jaune, qu'auprès du noyau de la blanche. L'*admirable-jaune* eſt de très-bon goût, mais ſujète à devenir pateuſe. Id.

ADMIRABLEMENT. adv. D'une manière admirable, parfaitement bien. *Admirabiliter, mirificè.* Il parle *admirablement* bien ſur la Phyſique. Cela vous ſied *admirablement.*

ADMIRAL. *Voyez* Amiral.

ADMIRATEUR, ATRICE. adj. preſque toujours employé ſubſtantivement. Celui qui admire. *Admirator. Miratrix.* C'eſt un *admirateur* de tous les beaux eſprits. Il eſt paſſionné *admirateur* des Anciens. Boil. Sans l'amour nous ſerions de tranquilles *admirateurs* des beautés les plus parfaites. S. Evr. On eſt bien ſouvent ſon premier & ſon unique *admirateur.* M. Scud. Les grands *admirateurs* ſont la plûpart de ſottes gens. S. Evr. Notre ſiècle eſt fertile en ſots *admirateurs.* Boil.

De ſes triſtes écrits admirateur *unique*,
Plaint en les reliſant l'ignorance publique. Boil.

☞ ADMIRATIF, IVE. adj. Il n'eſt guère en uſage que dans ces phraſes, *point admiratif, particule admirative.* On appelle *Point admiratif*, une ponctuation qui ſe marque ainſi *!*, & qui ſert à faire connoître qu'il y a exclamation & admiration dans le diſcours. On appelle *Particule admirative*, une particule qu'on emploie pour marquer de l'admiration. Acad. Fr.

☞ Les Imprimeurs diſent ſimplement *Admiratif*, & alors ce mot eſt ſubſtantif maſculin, ou adjectif pris ſubſtantivement en ſous-entendant *point.*

☞ Le ton *admiratif.* Le geſte *admiratif* eſt un jargon du grand Vocabulaire.

☞ ADMIRATION. ſ. f. Sentiment qu'excite en nous la préſence d'un objet, quelqu'il ſoit, auquel nous attachons de grandes perfections ; par lequel nous regardons avec une haute eſtime ou avec étonnement quelque choſe de beau, de grand, de parfait. *Admiratio.* Les prodiges excitent l'*admiration.* Felib. Le Taſſe & l'Arioſte voulant repréſenter un heros dans l'*admiration*, le font paſſer comme immobile. Idem. L'*admiration* qu'on a pour les actions glorieuſes, eſt ſouvent accompagnée d'un ſecret déplaiſir de n'en pouvoir faire autant. Coſt. Rien n'attire plus l'*admiration* de tout le monde que la vertu. Dur. Vous ne plairez jamais à un homme fier, à moins que vous ne ſoyez dans une *admiration* continuelle pour tout ce qu'il fait. Rochef. L'*admiration* gâte & corrompt le cœur. Malet. Ce qui fait l'*admiration* du peuple, ne divertit pas toujours les gens d'eſprit. S. Evr. Ce qui rend la ſolitude inſupportable à la plûpart des gens, c'eſt qu'elle les éloigne de l'*admiration*. P. Port-R. Quand l'homme ne regarde Dieu que comme ſon Juge, il ceſſeroit de l'admirer, s'il pouvoit lui refuſer ſon *admiration.* Abad.

Admiration, ſe dit auſſi de la choſe qui ſe fait admirer. Ce Prince eſt l'*admiration* de ſon ſiècle. S. Chryſoſtôme a été l'honneur de ſon ſiècle, & l'*admiration* de la poſtérité. Nicol.

On dit ordinairement que l'*admiration* eſt la fille de l'ignorance : c'eſt dans ce ſens que S. Evremont a dit, que l'*admiration* eſt la marque d'un petit eſprit.

☞ Ce qui ne peut ſe dire que de l'*admiration* des choſes communes. Mais plus un homme a de diſcernement, plus il pénètre les ſecrets de la nature, plus il *admire.*

☞ Il ne faut pas confondre l'*admiration* avec la ſurpriſe. Une choſe belle ou laide, pourvû qu'elle ne ſoit pas ordinaire dans ſon genre, cauſe de la ſurpriſe. Il n'eſt donné qu'aux belles de cauſer la ſurpriſe & l'*admiration.* Ces deux ſentimens peuvent aller enſemble ou ſéparément.

☞ Admiration. (point d'). *Voyez* Admiratif.

☞ ADMIRATRICE. *Voyez* Admirateur.

ADMIRER. v. a. Conſidérer avec ſurpriſe ; regarder avec étonnement une choſe à laquelle nous attachons des perfections. *Admirari, mirari.* On n'*admire* rien tant qu'un homme qui ſait être malheureux avec courage. Racin. Les hommes vains ne ſongent qu'à ſe faire regarder, & à ſe faire *admirer.* S. Evr. Nous aimons toujours ceux qui nous *admirent* ; & nous n'aimons pas toujours ceux que nous *admirons.* Rochef. La ſeule choſe qui puiſſe rendre l'homme heureux, c'eſt de n'*admirer* rien ; parce qu'alors on ne déſire rien. Dac. Les hommes n'aiment point à vous *admirer* ; ils ne cherchent qu'à être applaudis eux-mêmes. La Bruy. Biens des gens *admirent* un faux merveilleux enveloppé d'une obſcurité qu'ils reſpectent. Fonten. Un ſot trouve toujours un plus ſot qui l'*admire.* Boil. Nous *admirons* ſouvent ce qui eſt au-deſſus de nos forces, ou de nos connoiſſances.

On dit auſſi ironiquement & en mauvaiſe part : Pour moi je vous *admire* ; pour dire, je ne comprends pas à quel point va votre foibleſſe : j'en ſuis ſurpris. N'*admirez*-vous pas la folie des hommes ? *J'admire* l'avarice de cet homme qui a des richeſſes immenſes. On le dit dans ce ſens des choſes dont on blâme l'excès.

Il ſe met auſſi avec le pronom perſonnel. Un ſot, content de ce qu'il fait, s'*admire* lui-même. Boil.

ADMIRÉ, ÉE. part.

ADMISSIBLE. adj. m. & f. Valable, recevable, qu'on peut admettre. *Legitimus, Probabilis.* Il ne ſe dit guère qu'en ces phraſes. Cette raiſon n'eſt pas *admiſſible.* Ces moyens de faux ont été déclarés pertinens & *admiſſibles.*

ADMISSION. ſ. f. Action par laquelle on eſt admis à une place ou dignité. *Admiſſio.* Ce terme ſe dit ſpécialement de la réception aux ordres ou à quelque dégré dans une faculté. La calomnie qu'on a débitée contre cet Eccléſiaſtique, a empêché ſon *admiſſion* aux Ordres.

☞ Admission, ſe dit auſſi au Palais des preuves & des moyens qui ſont reçus comme concluans & pertinens.

☞ On dit auſſi en droit Canonique, l'*admiſſion* d'une démiſſion, d'une reſignation, en parlant du conſentement que le collateur donne à cet acte qui eſt fait entre ſes mains. Sans cet acte approbatif de la part du collateur, le bénéfice n'eſt pas cenſé vacant.

☞ ADMISSIONALES. On donnoit ce nom chez les Romains aux Eſclaves qui introduiſoient chez les Princes.

ADMITTATUR. ſ. m. Billet que donnent les Examinateurs, portant certificat qu'un homme eſt capable d'obtenir des dégres dans une faculté, ou digne d'être promu aux Ordres. Ce Prêtre a reçu du grand-Vicaire ſon *admittatur.*

ADMODIATEUR. *Voyez* Amodiateur.

ADMODIATION. *Voyez* Amodiation.

ADMODIER. *Voyez* Amodier.

ADMODIÉ, ÉE. *Voyez* Amodié.

ADMONESTEMENT. ſ. m. Vieux mot. Avis, avertiſſement. *Monitum, admonitio.*

*Mais de quoi ſert tant d'*admoneſtement ?
Fais ſeulement que ſi bien te reçoive,
Que recevoir je puiſſe promptement. Marot.

☞ ADMONÉTER. v. a. Terme de Palais. Faire une légère correction verbale, en matière de delit. *Admonere.* C'eſt une peine qui s'impoſe en matière criminelle, lorſque le delit ne mérite pas une grande punition. Le Juge mande le coupable, pour lui faire une remontrance à huis clos, avec défenſe de récidiver. Un tel a été *admonété* ; on l'a *admonété.* Cette peine n'emporte point l'infamie, comme le blâme, à moins qu'elle ne ſoit accompagnée de l'amende : ce qui arrive rarement.

☞ ADMONÉTÉ, ÉE. part. *Admonitus*

☞ Ce mot employé substantivement désigne l'action d'*admoneter*, ou la correction verbale dont on vient de parler. L'*admonestation* n'emporte point l'interdiction.

ADMONITEUR. s. m. Celui qui avertit, qui admonête, qui donne un avis. *Monitor, admonitor.* Je vous supplie de ne pas prendre ce discours comme la prédiction d'un malheur, où je souhaite que vous tombiez; mais comme un avertissement de ce que vous avez à appréhender, & comme le meilleur office que vous puisse rendre un *Admoniteur* prévoyant & zelé. P. LE VALOIS. Il n'est pas d'usage. Les Vocabulistes ne nous en disent rien, & le présentent comme un terme d'un usage ordinaire.

En quelques Communautés religieuses on appelle *Admoniteur*, le Novice à qui l'on donne le soin de marquer ce que les autres Novices ont à faire, & de les en avertir.

C'est aussi le nom d'un Officier dans quelques Maisons religieuses. C'est un religieux préposé pour admoneter, pour avertir le Supérieur, pour lui donner les avis nécessaires. *Admonitor.*

C'est aussi le nom qu'on donne chez les Jésuites à une espèce de contrôleur, que l'Ordre met auprès du General, pour l'avertir en secret de ce qu'il trouve d'irrégulier dans sa conduite; mais il lui est enjoint de le faire avec beaucoup d'égards & de circonspection, & même avec un profond respect. C'est la Congrégation générale qui choisit & élit l'*Admoniteur.*

ADMONITION. s. f. Avertissement, action par laquelle on admonête. *Admonitio.* ☞ En termes de Palais c'est une remontrance que fait le Juge en matière de délit, au délinquant à qui il remontre sa faute en l'avertissant d'être plus circonspect à l'avenir.

☞ Elle est moindre que le blâme, & n'est pas flétrissante, à moins qu'elle ne soit suivie d'amende.

☞ ADMONITION, se dit aussi en matière Ecclésiastique; & alors il signifie la même chose que *Monition.* Il y a un arrêt d'*admonition* & d'interdiction contre cet Officier. Un bénéficier scandaleux doit être privé par le Juge de ses bénéfices après trois *admonitions.* On a fait plusieurs *admonitions* au prône; pour dire, plusieurs publications de censures.

ADMONITRICE. s. f. Celle qui avertit, qui donne des avis. *Admonitrix.* Les filles de la Congrégation de Saint Joseph ont une *Admonitrice.* C'est le nom qu'elles donnent à une des Officières, ou Supérieures de leur Congrégation. L'*Admonitrice* a le même soin dans les monastères de Filles. La Supérieure des Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame a quatre Conseillères, ou Assistantes, & une *Admonitrice*, qui se nomme autrement *Mere Discrète*, laquelle représente à la Supérieure ce que les Conseillères, ou autres personnes sages lui ont suggéré. P. HÉLYOT. *T. VI. p. 354.*

A D N.

ADNORN. Lieu près de Sarepta en Syrie. *Adnornum.* A trois quarts de lieue de Sarepta, il y a une assez longue chaîne de rochers, dans lesquels on a creusé des enfoncemens en forme de croix, qui ont cinq ou six pieds de profondeur, & dont l'entrée n'est que d'un peu plus de deux pieds en carré. Il est assez difficile de dire à quels usages ils ont été faits. Les gens du pays prétendent que c'est l'ouvrage des anciens Solitaires qui s'y retiroient, & qui s'étoient fait des sépulcres pour penser jour & nuit à la mort. Je serois plutôt de l'avis de ceux qui croient que ces enfoncemens étoient des sépulcres destinés à la sépulture des personnes les plus considérables de Sarepta. Quoiqu'il en soit, on appelle ces cellules, ou sépulcres, les *Grottes d'Adnorn.* MEM. DES MISS. DU LEV. *T. V. p. 9. & 10.*

ADNOTATION. s. f. Terme de Chancellerie Romaine. Les *Adnotations* ou signatures sont des Requêtes ou Suppliques répondues par la seule signature du Pape. *Hist. du Droit Can.*

A D O.

ADOD. s. m. Terme de Mythologie. Nom que les Phéniciens donnoient au Roi, ou Maître des Dieux.

ADOLER, & ADOLORER. v. n. Qui veut dire, selon Perceval, *être dolent. Mœrere, dolere.* Ce verbe n'est plus en usage.

ADOLESCENCE. s. f. La fleur de la jeunesse, l'âge qui suit l'enfance, depuis 14 ans jusqu'à 25. *Adolescentia, adulta ætas.* Cet homme dès son *adolescence* s'est mis dans les voies de la fortune. LA BRUY. Clement Marot a fait un recueil des vers faits en sa jeunesse, qu'il appelle l'*adolescence Clementine.* Il ne se dit que des garçons.

☞ Les Romains l'appliquoient indistinctement aux garçons & aux filles, aux uns depuis 12 ans jusqu'à 25, aux autres depuis 12 jusqu'à 21.

ADOLESCENCE, se dit figurément du premier âge du monde. On ne l'emploie que dans le style élevé. On feroit encore mieux de ne l'employer nulle part. L'innocence & la vertu regnoient parmi les hommes, lorsque le monde étoit encore dans son *adolescence.*

ADOLESCENT. s. m. Jeune homme depuis 14 ans jusqu'à 25 ans. *Adolescens.* Il ne se dit guère qu'en plaisantant. C'est un jeune *adolescent*; pour dire, c'est un jeune homme étourdi, sans expérience.

Ce mot vient d'*adolesco*, mot latin qui signifie croître; parce que le temps de l'*adolescence* dure tout autant que le corps croît & se fortifie, tant que les fibres continuent de croître & d'acquérir de la consistance. Après l'âge de l'*adolescence*, le corps ne reçoit plus guère d'accroissement.

☞ C'est par abus des termes, que quelques écrivains emploient indifféremment ceux de *juvenis* & d'*adolescens*, pour toutes sortes de personnes en deçà de 45 ans.

ADOM. Bourg de la basse Hongrie. *Adoma*, anciennement *Salina, Salinum.* Il est au-dessous de Bude sur le Danube.

☞ ADOM. Petit royaume en Guinée. *Voyez* ADON.

ADOMESTIQUE. adj. Mot hors d'usage, qui signifie demeurant dans la maison de quelqu'un, & vivant avec lui. Le Perroniana a été recueilli par Christophe du Puy, Procureur de la Chartreuse de Rome, lequel étoit dans ce temps-là Aumônier du Roi, & *adomestique* chez le Cardinal du Perron. *Anti-Baillet.* Ce mot se trouve dans le Dictionnaire François & Anglois de Cotgrave, où est aussi le verbe *adomestiquer*, écrit avec *dd* dans Furetière, qui dit que c'est un vieux mot hors d'usage, qui signifioit, se rendre familier, ou domestique chez quelqu'un.

ADOMESTIQUER. v. n. Vieux mot & hors d'usage, qui signifioit, se rendre familier chez quelqu'un, s'attacher à lui. *Insinuare se in familiaritatem.* Ce mot vient du Latin *domesticus*, de *domus*, maison.

ADOMMIM. La montagne d'*Adommim* est un lieu de la tribu de Benjamin, autrefois fort infesté de voleurs. On prétend que son nom, qui en Hébreu signifie *l'orge*, lui fut donné, parce que ce lieu étoit souvent ensanglanté par les meurtres que les voleurs y commettoient. Il étoit sur le chemin de Jérusalem à Jéricho.

ADONAÏ. s. m. C'est un des noms de Dieu, qui signifie proprement Seigneur; car quoiqu'en Hébreu il soit pluriel, il n'a cependant qu'une signification singulière, comme bien d'autres dans l'Hébreu & dans toutes les langues. Quelques Auteurs le tirent de אדן *eden, base*, & disent qu'il convient à Dieu, parce qu'il est le fondement, la base, le soutien de toutes les créatures. Il est plus naturel de le tirer de דון *juger, être Juge ou Magistrat, gouverner, dominer.* Les Septante le traduisent par Κυριος & la Vulgate par *Dominus*, Seigneur; & les Juifs le mettent & le prononcent à la place du nom propre de Dieu *Jehovah*, que le Grand Prêtre seul avoit droit de prononcer quand il entroit dans le sanctuaire. *Adonaï* se dit aussi des créatures; mais le plus souvent quand il se dit des hommes, il y a dans l'Hébreu *Adoni* au singulier, ou *Adonaï* au pluriel par un *a* bref; & quand il se dit de Dieu, jamais qu'*Adonaï* au pluriel par un *a* long. Quelquefois il se dit au pluriel pour un seul homme; comme d'Abraham, Genes. XXIV. 9. de Putiphar, Genes. XXXIX. 2. de Pharaon, Genes. XL, 1. de Joseph, Genes. XLII, 30, &c.

Au reſte, la forme ſeule de ce nom ne prouve pas qu'il ſoit pluriel; mais les autres endroits où l'on trouve *Adonim* & *Adone*, qui ſont dits d'un ſeul, ou bien avec d'autres pronoms, comme *Adoneeha*, ne laiſſent aucun lieu de douter qu'il ne ſe dife au pluriel également bien d'un ou de pluſieurs. Buxtorf le fils, & beaucoup d'autres prétendent que quand il ſe dit des Anges, c'eſt moins de ces Miniſtres de Dieu qu'il ſe dit, que de Dieu agiſſant lui-même par le miniſtère des Anges. Cela ne doit s'entendre que d'*Adonai* écrit par un *Kamets*, ou *a* long.

ADONC. adv. Vieux mot, qui ſignifioit, alors, ou donc. *Tunc, igitur.*

Adone, *répondit l'épouſée,*
Je ne vous ai pas mors auſſi. MAR.

ADONÉA. ſ. f. Nom d'une Divité Païenne. *Adonea.* Elle préſidoit aux voyages, comme Alcone.

ADONÉE. ſ. m. Les Arabes appellent ainſi le Soleil, & l'adorent ſous ce nom, en lui offrant chaque jour de l'encens & des parfums. Ils donnerent le même nom à Bacchus, dit Autone.

ADONIEN. adj. m. Terme de Poëſie greeque & latine. Il ſe dit d'un vers compoſé de deux pieds ſeulement; un dactyle & un ſpondée. Ce vers eſt le quatrième de chaque ſtrophe dans les Odes Saphiques. On lui a donné le nom de ſon inventeur. On en peut voir des exemples en Grec dans le fragment qui nous reſte de la belle Ode de Sapho. Horace en fournira pluſieurs en Latin, par exemple, L. I. Od. 22.

Integer vitæ ſceleriſque purus,
Non eget Mauri jaculis, neque arcu,
Nec venenatis gravida ſagittis,
Fuſce, pharetra.

Nec mori per vim metuam, tenente
Cæſare terras. HOR.

Il eſt à remarquer qu'on trouve quelquefois des vers Saphiques qui ne ſont point ſuivis de vers *Adoniens*, & des vers *Adoniens* detaches des vers Saphiques. On trouve des exemples de tout cela dans les Anciens. Claude Buret le premier, & apres lui Ronſard, ont auſſi fait des vers *Adoniens* en notre Langue, dans les Odes Saphiques qu'ils ont tâché d'imiter des Grecs & des Latins. *Voyez Peſquier dans ſes Recherches. L. IV. chap. 32.*

ADONIES, ou ADONIENNES. ſ. f. plur. *Adonia.* Fêtes inſtituées à l'honneur d'*Adonis*, dans leſquelles les femmes imitoient les lamentations de Venus apres la mort d'*Adonis*, enſuite chantoient ſes louanges, & ſe réjouiſſoient comme s'il eût été reſſuſcité; ou plutôt, ſelon le ſentiment de Meurſius, cela faiſoit deux fêtes en différens temps de l'année, à ſix mois l'une de l'autre; parce que l'on s'imaginoit qu'*Adonis* paſſoit ſix mois avec Proſerpine & ſix mois avec Venus. Les Grecs, les Egyptiens & les Babyloniens célebroient cette fête, & donnoient le ſurnom de *Salambon* à Venus, ou à la fête même, comme Lampridius l'a fait, en diſant que Hélagabale célebra *Salambon* à la manière des Syriens, avec de grands cris & de grandes lamentations. Saint Jérôme parle de cette fête dans ſon Commentaire ſur Ezéchiel VIII. 14. La 31e Idylle de Théocrite contient une fiction jolie ſur la mort d'*Adonis*; mais ce n'eſt rien moins qu'une deſcription de la fête *Adonienne*, comme un nouveau Dictionnaire le dit. La première Idylle de Bion pourroit bien plutôt paſſer, non pas pour une deſcription de cette fête; mais pour une lamentation propre à être chantée dans cette fête. *Voyez* Meurſ. *De Græc. fer.* p. 3. Caſtellan *Hortolojion* imprimé à Anvers *in*-18°. & Beger, t. I. p. 93 & 200, juſqu'à 207.

ADONIQUE. *Voyez* ADONIEN. adj. Terme de Poëſie.

ADONIS. ſ. m. Jeune homme d'une rare beauté, né de l'inceſte de Cyniras, Roi de Chypre, & de Myrrha ſa fille. Il fut tué par un ſanglier; & Vénus, qui l'avoit tendrement aimé, le changea en une fleur, qui fut teinte de ſon ſang. C'eſt l'anemone rouge. Quelques auteurs ont fait *Adonis* hermaphrodite. Les Egyptiens le prennent pour Oſiris; & Plutarque dit qu'il a ſouvent été pris pour Bacchus. S. Jérôme, ſur Ezech. VIII. 14. le prend pour Thammuz, dont parle Macrobe, liv. premier, Saturn. C. 21. & Onomacrite pour le Soleil. ☞ M. Huet, *Demonſt. Evang. Propoſ. 4. c. 3.* prétend que l'*Adonis* des Payens eſt Moïſe.

☞ Les Anciens ont parlé des jardins d'*Adonis* comme d'une merveille. Ces jardins ne ſont pas tout-à-fait un ouvrage de leur imagination. Ils n'ont fait que déguiſer à leur maniere un reſte de tradition du jardin délicieux d'Eden. C'eſt de-là que le nom d'*Adonis* a paſſé aux Grecs qui doivent au mot *Eden* le mot ἁδονὴ, dont ils ſe ſervoient pour exprimer le plaiſir, la volupté. Les Poëtes Grecs ont fait des vers ſur la mort d'*Adonis*. M. Menage a fait ſur le même ſujet un petit Poëme en vers Grecs Adoniques, qui mérite d'être comparé aux Anciens, dans leſquels il a pris les penſées les plus délicates & les expreſſions les plus polies.

☞ ADONIS, en termes de Jardinage. Plante qui vient dans les blés. Elle approche de la renoncule. Elle a la feuille de la camomille, la fleur en roſe; ſes ſemences ſont renfermées dans des capſules oblongues. Il y en a de deux ſortes. *Adonis hortenſis, flore minore, vero, rubente; Adonis ceteloni rodacæ, lupuſcha mi flore.*

ADONIS. ſ. m. *Adonis.* Fleuve de la Phénicie, ainſi appelé d'*Adonis*. Il ſe jette dans la mer de Syrie, proche Biblos, où *Adonis* étoit particuliérement honoré.

☞ ADONIS. ſ. m. Rivière d'Afrique. Elle a ſa ſource dans les montagnes, au midi de Tetouan, & ſe jette dans l'Océan, entre Tanger & Arzille, dans le Royaume de Fez. BOCHART.

ADONIS, étoit auſſi une danſe des anciens Grecs, ſelon Meurſius; il eſt vrai qu'il y avoit chez les Anciens une danſe dans laquelle un Comedien ou une Comedienne, imitoient *Adonis*. Cela paroît dans Arnobe, Liv. VII, & par prudence περὶ στεφ., hymne 10, mais il ne ſuit pas de ces Auteurs qu'elle s'appelat *Adonis*, quoique cela ſoit vraiſemblable.

SALON D'ADONIS. Anciennement on appeloit ainſi un Sallon de verdure & de fleurs, dont la mode étoit venue de Syrie. *Hortus Adonidis.* Apollonius trouva Domitien dans un *Sallon d'Adonis*. FLEURY.

☞ ADONISER. v. a. Ce verbe, qui eſt un terme de plaiſanterie & de pure converſation, ſignifie parer, ajuſter quelqu'un, le rendre beau comme *Adonis*. *Ornare.* Il faut un peu de tems *adoniſer*. L'envie que j'avois de paroître agréable à cette dame, me fit employer trois bonnes heures pour le moins à me faire *adoniſer*.

☞ Il s'emploie auſſi avec le pronom perſonnel, pour marquer le trop grand ſoin que prend un homme de s'ajuſter, pour paroître plus jeune ou plus beau. *Ornare ſe, pellulam agere.* Il paſſe tout ſon tems à s'*adoniſer*.

*Il s'écoute, il ſe plaît, il s'*adoniſe, *il s'aime.*
ROUSSEAU.

ADONISÉ, ÉE. part. paré, galamment ajuſté.

ADONISEUR. ſ. m. Celui qui adoniſe. Le Spectateur Suiſſe dit, en parlant d'un petit Maître, qu'un Barbier venoit de friſer & de poudrer: tout cela s'eſt fait avec beaucoup de patience de part & d'autre, je veux dire de celle de l'Adonis & de l'*Adoniſeur*. *Merc. Déc.* 1723. On voit par ce dernier terme, ajoute l'Auteur du Mercure, que notre prétendu Miſantrope (c'eſt ainſi qu'il appelle le Spectateur Suiſſe) commence à s'humaniſer avec le jargon du tems.

ADONNER. v. qui ne s'emploie qu'avec le pronom perſonnel, *s'adonner*; ſe livrer, s'appliquer, s'attacher à quelque choſe avec chaleur. *Dedere ſe.* Ce jeune homme s'eſt *adonné* à l'étude de la Juriſprudence. Celui-là s'eſt entiérement *adonné* aux Mathématiques.

☞ On dit auſſi *s'adonner* aux femmes, au vin, au jeu. Heureux celui qui s'*adonne* à la vertu.

☞ On dit encore, *s'adonner à un lieu, à une perſonne*; pour dire, fréquenter un lieu, une perſonne, voir fréquemment une perſonne. DICT. ACAD.

On dit quelquefois d'un chien, qu'il s'eſt *adonné* à une maiſon; pour dire, qu'il y eſt venu de lui-même,

qu'il s'y eſt apprivoiſé. On le dit auſſi des hommes qui s'intriguent & ſe familiariſent dans quelque maiſon. *Admiſcere ſe.*

On dit en termes de Marine, que le vent *adonne*, quand il change, & devient plus favorable qu'il n'étoit.

On dit auſſi *s'adonner*, en parlant de chemin: Je vous prie de paſſer chez moi, quand votre chemin s'*adonnera* de ce côté-là. *Cùm iter ſeret.* Dans ce ſens il eſt du ſtyle tres-familier.

ADONNÉ, ÉE. part. *Deditus.* Ce mot vient de *ad* & de *donare.*

ADONQUES. Vieux adv. Ainſi, donc. *Itaque.*

Adonques *Molinet*
Aux Vers choiſis, le grave Châtelain. MAROT.

ADOPTER. v. act. Prendre un étranger pour le faire entrer dans ſa famille, comme ſon propre fils, & lui donner droit à ſa ſucceſſion, en cette qualité. *Adoptare.* La coutume d'*adopter* étoit fort familière aux Romains. Ils l'avoient priſe des Grecs, qui l'appeloient θεσις; mais elle n'eſt point en uſage en France. Elle a encore lieu en quelques endroits de l'Empire. Celui qui étoit *adopté* paſſoit dans la famille, & entroit ſous la puiſſance paternelle de celui qui l'*adoptoit*; mais il n'étoit point délivré de celle de ſon pere naturel, qui conſervoit ſes droits.

Du Cange dit que ce mot vient du Latin *adoptare*, d'où on a fait dans la baſſe Latinité *adobare*, qui ſignifie, faire Chevalier, ceindre l'épée: d'où eſt venu auſſi le mot de *miles adobatus*, qui ſignifioit un Chevalier nouvellement fait, parce que celui qui le faiſoit Chevalier, en faiſoit une eſpèce d'adoption.

On dit auſſi, par la Paſſion de JESUS-CHRIST, nous ſommes *adoptés* enfans de Dieu; nous avons part à l'héritage céleſte. Les Religieux ont mis la réforme dans un tel Couvent, & l'ont *adopté* & uni à leur Congrégation.

☞ ADOPTER, ſe dit dans un ſens figuré, pour approuver l'opinion d'un autre, dont on fait la ſienne propre. J'*adopte* votre façon de penſer. Je n'*adopterai* jamais une pareille opinion.

ADOPTÉ, ÉE. part. *Adoptatus.*

ADOPTIF, IVE. adj. Celui qui eſt adopté. *Adoptativus, filius adoptivus.* L'Empereur Adrien préféroit les enfans *adoptifs* aux enfans naturels, parce qu'on choiſit les enfans *adoptifs*, & que le haſard donne les enfans naturels. Les enfans *adoptifs*, chez les Romains, partageoient avec les enfans naturels. C'eſt pourquoi ils prenoient le nom & le ſurnom de celui qui les adoptoit; ſeulement pour marquer leur extraction & leur naiſſance, ils ajoutoient le nom de la maiſon d'où ils deſcendoient, ou le ſurnom de la branche particulière dont ils étoient iſſus. ☞ Dans le langage de l'Ecriture, J. C. nous fait enfans adoptifs de ſon pere. M. Menage a fait imprimer un livre d'éloges, ou de vers qu'on lui a adreſſés, & qu'il appelle un livre *adoptif*, qu'il a joint à ſes œuvres. D. Heinſius & Furſtemberg de Munſter ont auſſi publié des livres *adoptifs*; c'étoient des recueils de Poëſies faites à leur honneur. *Voyez* ADOPTION.

ADOPTIF, IVE, ou ADOPTIEN, ENNE. *Adoptivus*, ou *Adoptianus.* Nom de Secte. Les *Adoptiens* eurent pour Chefs Elipand de Tolède, & Félix d'Urgel, qui avoit été ſon précepteur. Le premier écrivit à l'autre pour ſavoir de lui comment il entendoit que JESUS-CHRIST fût Fils de Dieu. Celui-ci lui répondit, que ſelon la nature humaine il n'étoit point fils naturel, mais ſeulement fils *adoptif.* Ils répandirent tous deux cette doctrine ſur la fin du VIIIe ſiècle; & c'eſt ce qui les fit appeler *Adoptifs*, ou *Adoptiens*, eux & leurs Sectateurs. Félix fut convaincu & condamné à Narbonne en 788, à Ratisbonne en 792; à Francfort ſur le Mein en 794, peu de temps après par le Pape Hadrien; en 799 par Léon III, & encore la même année à Urgel dans un Synode. Félix & Elipand revinrent de leur erreur. Félix a décrit toute cette affaire dans la confeſſion de foi qu'il envoya après ſon retour aux Clercs de ſon Dioceſe. Nous avons auſſi un ouvrage d'Alcuin contre Félix & Elipan. Il ſoutient que c'eſt retomber dans le Neſtorianiſme, de diſtinguer en JESUS-CHRIST deux Fils de Dieu, l'un naturel, & l'autre *adoptif*; & deux Dieux, l'un vrai, & l'autre *nuncupativus*, qui ne l'eſt que de nom. On appelle *Feliciens* ceux qui ſuivirent Felix & Elipand, du nom de *Felix*, qui en étoit Auteur. *Feliciani.* Et leurs erreurs, l'Hereſie Félicienne. *Hæreſis Feliciana.* Il y a dans les Nouvelles Littéraires de la mer Baltique 1699, au mois d'Août, *p. 238*, & ſuivantes, une Diſſertation de Jean Trelland ſur cette Héréſie. *Voyez* auſſi les *Acta Sanct. Benedic. IV. Sæc. p. 1, præf. §. 1.*

ADOPTION. ſ. f Action par laquelle on adopte; acte par lequel un homme en fait entrer un autre dans ſa famille, comme ſon propre fils, & lui donne droit à ſa ſucceſſion, en cette qualité. *Adoptio.* L'*Adoption* ſe faiſoit par un acte public, & avec certaine formule. C'étoit une imitation de la nature, inventée pour la conſolation de ceux qui n'avoient point d'enfans; cette imitation de la nature étoit ſi régulière, que les Eunuques ne pouvoient adopter, parce qu'ils étoient dans l'impuiſſance actuelle d'avoir des enfans. Il n'étoit pas non plus permis au plus jeune d'adopter le plus vieux, parce que cela eût été contre l'ordre naturel; & il falloit que celui qui adoptoit, eût 18 ans plus que l'enfant adoptif, afin qu'il pût être pere: car l'*adoption* eût été un monſtre, ſi le fils eût été plus âgé que le pere. Chez les Romains on diſtinguoit deux ſortes d'*adoptions*: l'une qui ſe faiſoit devant le Préteur; & l'autre par l'aſſemblée du peuple, dans le temps de la République, & depuis par un reſcrit des Empereurs. La premiere regardoit un fils de famille, & alors on s'adreſſoit au Préteur devant lequel le pere naturel déclareit, qu'il émancipoit ſon fils, & qu'il conſentoit qu'il paſsat dans la famille de celui qui l'adoptoit. La ſeconde regardoit une perſonne libre, & cette eſpèce d'*adoption* s'appeloit *adrogation. Adrogatio* ou *arrogatio.* Celui qui étoit adopté changeoit tous ſes noms, & prenoit le prénom, le nom & le ſurnom de celui qui l'adoptoit. Du temps du Pape Benoit II, l'Empereur Conſtantin Pogonate envoya à Rome les cheveux de ſes deux fils, Juſtinien & Héraclius, qui furent reçus par le Pape, le Clergé & l'armée. C'étoit une eſpèce d'*adoption* uſitée en ce temps-là; & celui qui recevoit les cheveux d'un jeune homme, étoit regardé comme ſon pere. FLEUR. Le Pape Jean VIII avoit adopté Boſon premier Roi d'Arles, comme il parle dans une de ſes lettres. A peine trouvera-t-on d'autre exemple de l'*adoption* dans l'ordre eccléſiaſtique; la loi, qui imite la nature néceſſairement, n'oſant pas donner des enfans à ceux à qui ce ſeroit un crime de s'en faire. CHORIER. *Hiſt. de Dauph. l. x. t. 1, p. 693.*

Les anciens Gaulois appeloient l'*adoption* une *affiliation.* L'*adoption* ne ſe pratique point en France: on en trouve ſeulement quelques veſtiges dans la coutume de Saintonge, qui porte que l'affilié ne ſuccède à l'affiliant qu'aux biens meubles, & non aux heritages, pour leſquels l'*adoption* ne lui peut profiter. Au reſte, les enfans par *adoption* n'étoient point diſtingués des autres, & ils entroient dans tous les droits que la naiſſance donne aux enfans à l'égard de leurs peres. C'eſt pourquoi ils devoient etre ou inſtitués héritiers, ou nommément exhérédes par le pere qui les avoit adoptés; autrement le Teſtament étoit nul. Cependant l'enfant *adoptif* ne ſuccédoit point aux parens du pere adoptant, à moins qu'ils n'euſſent conſenti à l'*adoption.* Les Chrétiens ſont enfans de Dieu par *adoption.* C'eſt une eſpèce d'*adoption* que la reception d'un Religieux. C'eſt auſſi une eſpèce d'*adoption* honoraire, que l'inſtitution d'un héritier univerſel, à la charge de porter le nom & les armes de la famille. Cette *adoption* teſtamentaire étoit auſſi en uſage chez les Romains: mais comme cette eſpèce d'heritier n'etoit qu'un ſimple légataire, plutôt qu'un enfant adoptif, il falloit que l'*adoption* par teſtament fût confirmée par le peuple. Ainſi, lorſqu'Auguſte ſe trouva adopté par le teſtament de Céſar, M. Antoine retarda la confirmation de l'aſſemblée du Peuple, parce qu'il ne vouloit point

qu'Auguſte fût appelé le fils de Céſar en vertu d'une *adoption* juridique. Nous avons quelques *adoptions* marquées ſur les médailles. Celle de Trajan. IMP. CAES. NERVA TRAJAN. AUG. GERM. Au revers. ADOPTIO. Une figure en habit de guerre, tenant de ſa main gauche une haſte, tend la main droite à une figure qui eſt en habit de Sénateur. Celle d'Hadrien par Trajan. CAES. TRAJANUS HADRIANUS AUG. & au revers, ADOPTIO PARTH. DIVI TRAJAN AUG. P. M. TR. P. COS. Monſieur Bouſſac dans ſes *Notæ Theologicæ* 14, 15 & 16e Diſſertation, explique diverſes ſortes d'*adoptions*, dont l'une ſe faiſoit au Baptême, l'autre par l'epée, & la dernière par les cheveux. M. de Cordemoy a cependant remarqué à la fin de l'Hiſtoire de Dagobert, que l'*adoption* étoit permiſe quand on n'avoit point d'enfans; elle ſe faiſoit devant le Roi, qui en donnoit des lettres; & celui qu'on adoptoit étoit conſidéré comme fils: il jouiſſoit dès ce moment des biens de ſon pere adoptif, à la charge de lui fournir toutes les choſes dont il avoit beſoin pour vivre commodement ſuivant ſa condition.

ADOR. Ville, ou Chateau de la Terre Sainte, dont il eſt parlé I. Mach. XIII. 20. Adrichomius prétend avec aſſez de fondement, que c'eſt la même choſe que Dor.

ADORABLE. adj. m. & f. Digne d'etre adoré, qui mérite le plus profond des reſpects. *Adorandus.* Dieu ſeul eſt *adorable.* Les myſtères de la Religion ſont *adorables.*

☞ Ce terme qui ne convient qu'à Dieu, s'applique abuſivement & hyperboliquement aux perſonnes dont les qualités éminentes méritent nos hommages & notre amour. Un prince *adorable.* On l'applique auſſi aux vertus. La bienfaiſance eſt une vertu *adorable. Venerandus.*

☞ Dans le ſtyle familier nous diſons, d'un homme d'un commerce doux & agréable, que c'eſt un homme *adorable.*

☞ Dans l'ivreſſe de ſa paſſion, un amant dit que ſa maîtreſſe eſt *adorable.* Alors ce terme ne déſigne qu'un excès d'attachement, de paſſion.

ADORATEUR, ATRICE. ſ. m. & f. Celui ou celle qui adore, qui rend un culte, & des hommages religieux, *Cultor, venerator, Cultrix.* Les *adorateurs* du vrai Dieu. Il y a beaucoup d'obſervateurs des coutumes, & des bienſéances, mais peu d'*adorateurs* en eſprit & en vérité. FLECH.

On le dit abuſivement de celui qui eſtime, ou qui aime paſſionnément, ou qui admire extrémement. Ce galant eſt l'*adorateur* de toutes les belles. Les femmes du monde font vanité de traîner avec elles une foule d'*adorateurs.* S. EVR. Ce Poëte eſt l'*adorateur* de ſes propres ouvrages. On le dit encore de ceux qui font la cour avec trop de ſoumiſſion & de baſſeſſe, aux perſonnes élevées au deſſus d'eux. Les favoris trouvent plus d'*adorateurs* que d'amis. BOUH.

Je n'ai percé qu'à peine,
Les flots toujours nouveaux d'un peuple adorateur,
Qu'attire ſur ſes pas ſa prochaine grandeur. RAC.

Adorateurs *d'un bien fragile,*
Dupes d'un cœur ambitieux,
Juſques à quand un cœur d'argile
Charmera-t-il nos foibles yeux?

Recueil des vers imp. par le P. Bouhours.

ADORATION. ſ. f. Action par laquelle on rend le plus grand des reſpects, & des honneurs divins, ſoit par une poſture humiliée, ſoit par d'autres actes d'une profonde ſoumiſſion. Culte ſuprême qui n'appartient qu'à Dieu. *Adoratio.* L'*adoration* ſuprême n'eſt dûe qu'à Dieu. Notre culte & nos *adorations* ſont abſolument inutiles, s'il eſt vrai que Dieu a décidé de nous par un décret éternel. PORT-R. Le plus grand des péchés eſt l'*adoration* des Idoles.

☞ Quand on dit l'*adoration* de la Croix, aller à l'*adoration* de la Croix, en parlant de la cérémonie qui eſt en uſage dans l'Egliſe Romaine le jour du Vendredi Saint, par laquelle on ſe proſterne devant l'Image de la Croix; il ne faut pas prendre ce mot à la lettre, mais ſeulement par relation à J. C. qui a opéré le myſtère de notre Rédemption ſur la Croix. *Voy.* au mot ADORER les différentes acceptions de ce mot.

On le dit auſſi des choſes & des perſonnes, pour leſquelles on a beaucoup d'amour & d'admiration, & une eſtime accompagnée d'un profond reſpect. *Cultus, veneratio.* L'amour que les peuples ont pour un Prince vertueux & bienfaiſant, va juſqu'à l'*adoration.* Les femmes qui ont de la beauté, s'imaginent que nous leur devons des *adorations* comme à des divinités. S. EVR.

☞ ADORATION *du Pape.* Cérémonie qui ſe pratique au Conclave à l'élection d'un Pape, qui a lieu dans deux cas differens.

On crée un Pape par l'*adoration*, ou par le ſcrutin. L'élection par l'*adoration* ſe fait lorſque les Cardinaux vont bruſquement, & comme inſpirés du S. Eſprit, à l'*adoration* d'un d'entr'eux, & le proclament Pape. Cette manière d'élection eſt dangereuſe, parce qu'étant confuſe & tumultueuſe, & n'étant point accompagnée d'une déliberation tranquille, il arrive qu'elle ſe fait par ſurpriſe. Car les indifferens ſe laiſſent entraîner ſans réflexion dans ces occaſions imprevues; & ceux qui ont d'autres vûes, n'oſant ſe haſarder à être les derniers à donner leur conſentement au nouveau Pape, ſe joignent preſque malgré eux au torrent qui les emporte. HIST. DES CONCIL. ☞ On appelle auſſi *adoration* du Pape, l'hommage extérieur que les Cardinaux rendent au Pape qui vient d'être élu. Lorſque le Pape eſt élu, il eſt placé ſur l'autel, & les Cardinaux vont à l'*adoration*, c'eſt-à-dire, ſe proſternent devant lui. C'eſt le premier hommage qu'on lui rend, pour reconnoître la ſuperiorité attachée à la place éminente de Vicaire de JÉSUS CHRIST.

Les Filles ou Religieuſes de l'ADORATION PERPÉTUELLE. Ce ſont des Religieuſes Bénédictines, qui font profeſſion d'adorer continuellement le Saint Sacrement; c'eſt-à-dire, que jour & nuit il y en a quelqu'une dans chaque maiſon, qui prie devant le Saint Sacrement. On en parlera au mot BENEDICTINE.

ADORER, v. a. Rendre un hommage ſouverain avec la plus profonde ſoumiſſion; rendre à Dieu le culte ſuprême qui lui eſt dû. *Adorare.* Il n'y a que Dieu qu'il ſoit qu'on doive *adorer* véritablement. Les Payens *adoroient* les Idoles. L'adoration du vrai Dieu ſe nomme *culte de latrie.* L'adoration des faux Dieux ſe nomme *idolatrie.* Il ſe met quelquefois ſans régime, & alors il ſignifie faire un acte de Religion. Les Iſraelites alloient *adorer* en Jéruſalem. FLEURY.

ADORER, ſignifie quelquefois ſimplement, révérer, reſpecter, rendre une eſpèce de culte ſubalterne, & inférieur à celui qui n'eſt dû qu'à Dieu. *Venerari, colere.* Dans ce ſens on dit, *adorer* les Saints, qu'on honore ſimplement d'un culte religieux, mais ce culte eſt d'un ordre inferieur à celui qu'on rend à Dieu; *adorer* les reliques, les images, pour leſquelles on a ſeulement de la vénération.

Il y a pluſieurs paſſages, tant dans la Sainte Ecriture, que chez les Ecrivains Eccleſiaſtiques, où le mot d'*adorer* ſe dit ſeulement d'un ſimple honneur qu'on fait à quelqu'un, ou de la vénération qu'on a pour lui. La Reine Eſther *adora* le Roi Aſſuérus. Le mot d'*adorer*, en ſa plus étroite ſignification, & en ſa première origine, ne ſignifie autre choſe que *porter la main à la bouche, Manum ad os admovere*; c'eſt-à-dire, ſaluer, faire la révérence, ou baiſer les mains. Le Pape Saint Martin ayant envoyé quelques perſonnes de ſon Clergé à l'Exarque de Ravenne Callipas, qui étoit venu à Rome en 653, avec le Chambellan Théodore, & l'Armée de Ravenne; l'Exarque les reçut dans le Palais, croyant que le Pape étoit avec eux; mais ne l'y trouvant pas, il dit aux premiers du Clergé: Nous voulions l'*adorer*; mais demain, qui eſt Dimanche, nous irons le trouver & le ſaluer. On voit ici les mots *adorer* & *ſaluer* employés indifféremment, & il y avoit long-temps que l'on diſoit *adorer* l'Empereur. FLEURY.

L'adoration ſe prend en deux manières. Il y a celle que nous rendons à Dieu, ſeul adorable par ſa nature, & qui s'appelle *latrie.* Il y en a une autre que nous rendons à cauſe de Dieu, à ſes amis, & à ſes ſerviteurs, comme quand Joſué & David *adorerent* des Anges; ou aux lieux & aux

choſes conſacrées à Dieu, ou aux Princes qu'il a établis, comme quand Jacob *adora* Eſaü, ſon frere ainé, & quand Joſeph fut *adoré* par ſes freres. Il y a auſſi une *adoration* qui n'eſt qu'un honneur rendu réciproquement, comme entre Abraham & les enfans d'Hemor. FLEURY, *d'après Saint Jean Damaſcène.* Le ſecond Concile de Nicée, dans ſa lettre à l'Empereur, Seſſion ſixième, explique ainſi le mot d'adoration. *Adorer* & ſaluer ſont le même en Grec, προσκυνειν & ἀσπαζεσθαι. Car dans l'ancien Grec κυειν ſignifie, ſaluer ou baiſer, & la propoſition επι marque une plus forte affection. Nous trouvons la même expreſſion dans l'Ecriture Sainte. Il eſt dit que David ſe proſterna ſur le viſage, & *adora* trois fois Jonathas, & le baiſa. Saint Paul dit que Jacob *adora* le haut du ſceptre de Joſeph. Ainſi quand nous ſaluons la Croix, nous chantons: Nous adorons la Croix, Seigneur, & nous adorons la lance qui a percé votre côte; ce qui manifeſtement n'eſt qu'un ſalut, comme il paroit en ce que nous les touchons de nos levres. Que ſi l'on trouve ſouvent l'*adoration* dans l'Ecriture & dans les Peres, pour le culte de latrie en eſprit, c'eſt que ce mot a pluſieurs ſignifications: car il y a une autre *adoration* mêlée d'honneur, d'amour & de crainte; comme quand ils diſent: Nous adorons votre Majeſté. (Les Pères parlent à l'Empereur). Il y en a une de crainte ſeule, comme quand Jacob adora Eſaü. Il y en a une d'action de graces, comme quand Abraham adora les enfans d'Heth. C'eſt pourquoi l'Ecriture voulant nous inſtruire, dit: Tu *adoreras* le Seigneur ton Dieu, & ne ſerviras que lui ſeul. Elle met l'*adoration* indefiniment, comme un terme équivoque, qui peut convenir à d'autres: mais elle reſtreint à lui ſeul le ſervice λατρειαν, que nous ne rendons qu'à lui ſeul. FLEUR. *d'après le Concile.*

Cependant quelques nouveaux Critiques ont prétendu que dans une verſion françoiſe de l'Ecriture, on ne devoit ſe ſervir du mot *adorer*, que lorſqu'il étoit parlé du culte qui ſe rend à Dieu ſeul. Il eſt vrai que le mot latin *adorare*, dans l'ancienne édition de la Bible, qui a été traduit par *adorer* dans les verſions françoiſes, eſt de lui-même équivoque; & l'equivoque vient du verbe Hebreu שחה *ſchahha*, qui ſimplement ſignifie *ſe courber, ſe proſterner* devant quelqu'un pour le ſaluer. M. Simon au contraire, dans ſa réponſe aux *ſentimens de quelques Theologiens de Hollande*, Ch. 16, croit qu'on doit conſerver toujours le mot d'*adorer* dans les verſions françoiſes de l'Ecriture, comme un terme conſacré & autoriſé dans l'Egliſe par un long uſage. Il ajoute qu'il eſt facile de remédier à l'équivoque de ce mot par une ſimple note, & qu'il n'eſt pas poſſible de retrancher entièrement les équivoques qui ſont dans toutes les Langues, parce qu'il n'y a pas autant de mots, qu'il y a de choſes: *Res infinitæ, voces finitæ.*

En effet, au Ch. 2 de Saint Mathieu, v. 2, où il eſt dit que les Mages vinrent *pour adorer* l'Enfant Jeſus, il a ajouté cette note à la marge de ſa verſion: le mot d'*adorer* ſignifie en général dans l'Ecriture, ſe mettre à genoux, ou ſe proſterner devant quelqu'un; mais quand il eſt appliqué à Dieu, il ſignifie une véritable adoration. Sur le verſ. 11 du même Chapitre, où il eſt dit que les Mages *ſe proſternant, adorerent* l'Enfant Jeſus; il ajoute cette autre remarque: *c'eſt la manière de ſaluer qui étoit en uſage dans une bonne partie de l'Orient, & pluſieurs peuples l'obſervent encore aujourd'hui à l'égard de leurs Rois.* On lit auſſi ſur ce même endroit, dans la verſion françoiſe de toute la Bible, imprimée à Anvers en 1534, avec privilége de Charles V, & l'approbation de quelques Docteurs de Louvain: *les Hebreux uſent ſouvent de ce mot* adorer, *pour* honorer *avec proſternation de corps, comme on fait encore aux Rois & aux Princes en Orient.* Lorſqu'il s'agit du culte que les Mages rendirent à l'Enfant Jéſus, on fait bien de garder le terme d'*adorer*, parce que les Mages, par leur culte reconnurent la Divinité de JÉSUS-CHRIST, & l'*adorerent* effectivement. Mais il ne faut pas pour cela garder dans les verſions le terme d'*adorer*, par-tout où le Latin porte *adorare*; le terme François eſt bien plus déterminé que le Latin; & par conſéquent il n'eſt pas permis de mettre indifféremment l'un pour l'autre; comme il ſeroit ridicule de mettre dans une verſion françoiſe *Concile*, par-tout où le Latin porteroit *Concilium*; & *Egliſe*, par-tout où le Grec porteroit ἐκκλησια. C'eſt un défaut des premières verſions, qu'on a rendues très-mauvaiſes à force de vouloir les rendre trop litterales. *Voyez* là-deſſus la préface du Père Bouhours, ſur ſa Traduction du Nouveau Teſtament.

Il eſt vrai que les Grecs ont deux mots différens pour exprimer l'adoration qu'ils rendent à Dieu, & celle qu'ils rendent aux choſes creées. Ils expriment ordinairement la premiere par le verbe λατρευω, & la ſeconde par προσκυνεω. Ils ſe ſervent de ce dernier quand ils parlent de l'adoration des images, de l'adoration du Livre des Evangiles, & de celle des ſaints Dons, c'eſt-à-dire, des ſymboles du Pain & du Vin, avant qu'ils ſoient conſacrés. *Voyez* les mots IMAGE, EVANGILE, DONS.

On dit, *Adorer* la Croix: mais c'eſt dans un autre ſens qu'*adorer* Dieu, & ſeulement par relation à JÉSUS-CHRIST. ACAD. FR.

ADORER DIEU, ſes myſtères, &c. ſe ſoumettre avec reſpect à ſes ordres, à ſa volonté, à ce qui lui plaît de faire & d'ordonner. Dieu a parlé: il faut croire, ſe taire & adorer. C'eſt dans ce ſens qu'il eſt employé dans le beau Sonnet de DES BARREAUX.

Tonne, frappe, il eſt temps; rends moi guerre pour guerre.
J'adore en periſſant la raiſon qui t'aigrit,
Mais deſſus quel endroit peut tomber ton tonnère,
Qui ne ſoit tout couvert du ſang de JÉSUS-CHRIST?

ADORER, ſignifie auſſi hyperboliquement, avoir beaucoup d'amour, une ſoumiſſion extreme, ou une admiration aveugle pour quelqu un. *J'adore* juſqu'à vos dédains & vos rigueurs. S. EVR. On *adore* Virgile dans ſon Enéide. Je ne ſaurois *adorer* toutes vos fantaiſies; c'eſt-à-dire, je ne les reſpecte point; je ne vous applaudis point aveuglément. Cette mère *adore* ſes enfans; c'eſt à-dire, elle les aime éperduement.

L'abſence ni le temps, je vous le jure encore,
Ne peuvent vous ravir ce cœur qui vous adore.
RACIN.

☞ ADORER, ſignifie quelquefois ſimplement témoigner du reſpect, de la conſidération, du dévouement. Les Courtiſans *adorent* les Favoris, & ceux dont ils attendent des bienfaits. Le merite qui fait *adorer* les Princes, attire aux particuliers la haine & l'envie. BOUH.

Je ne vais point au Louvre adorer *la fortune.* BOIL.

☞ On le dit auſſi des choſes auxquelles nous proſtituons des honneurs qui ne ſont dus qu'au mérite. J'ai vû l'impie adoré ſur la terre. RACINE. *Vidi impium exaltatum.*

L'audace eſt triomphante, & le crime adoré.
BREB.

☞ Dans ce ſens on dit proverbialement & figurément, *adorer* le veau d'or, donner des marques extérieures de reſpect & de conſidération à un homme qui n'en eſt pas digne, & dont tout le mérite conſiſte à avoir beaucoup d'or & d'argent: par alluſion au veau d'or qu'*adorerent* les Iſraélites au pied du Mont Sinai.

☞ ADORER, *honorer, révérer*, s'employent également dit M. Diderot, pour le culte de Religion & pour le culte Civil. Dans le culte de Religion on *adore* Dieu, on honore les Saints, on révère les Reliques & les Images. *Adorer*, c'eſt rendre à l'Etre ſuprême un culte de dépendance & d'obéiſſance. *Honorer*, c'eſt rendre aux êtres ſubalternes, mais ſpirituels, un culte d'invocation. *Révérer*, c'eſt rendre un culte extérieur de reſpect & de ſoin à des êtres matériels, en mémoire des êtres ſpirituels auxquels ils ont appartenu.

☞ Dans le culte Civil, on *adore* une maîtreſſe; on *honore* les honnêtes gens; on *révère* les perſonnes illuſtres

&

& d'un mérite distingué : on *adore*, en se dévouant entièrement au service de ce qu'on aime : on *honore* par les attentions, les égards & les politesses : on *révère* en donnant des marques d'une haute estime, & d'une considération au-dessus du commun. M. DIDEROT.

ADORF, AUDORF. Petite ville de la Haute-Saxe. *Adorfium*. Elle est dans la Misnie, sur l'Ester, au-dessous de Plawen.

ADOS. s. m. Terme de Jardinage. Terre élevée en talus contre une muraille bien exposée, on seme des pois & des fèves sur un *ados*, pour les avancer plus qu'en pleine terre, parce que la réflexion du soleil échauffe ces talus. Les laitues ont besoin d'un bon *ados* pour venir promptement. On donne à la terre ainsi élevée, le nom d'*ados*, parce qu'elle est en talus, & qu'elle forme une espèce de dos ; ID. ou bien parce qu'elle est au dos du mur, adossée, appuyée contre le mur.

ADOSSER, v. a. mettre le dos contre quelque chose. *Applicare dorsum*. On adosse un enfant contre un mur, pour l'empêcher de tomber. ☞ Les nouveaux Vocabulistes qui expliquent ce verbe, pris dans cette signification, *par dorso incumbere*, n'ont pas fait attention que ces mots latins ne signifient pas *adosser* quelqu'un, mais être *adossé*, avoir le dos appuyé contre quelque chose. Mettre le dos de quelqu'un, mettre son dos contre un mur, *adosser* quelqu'un, *s'adosser*.

s'ADOSSER, *dorsum applicare, dorso incumbere*. Il s'*adossa* contre la muraille, contre un arbre, & se défendit long-temps.

s'ADOSSER, verbe réciproque, signifie aussi avoir le dos tourné l'un contre l'autre. *Tergum obvertere*. Les soldats s'étant ainsi *adossés*, ne craignirent plus d'être enveloppés par l'ennemi. ABLAN.

ADOSSER, dans un sens figuré, signifie la même chose qu'appuyer, placer une chose contre une autre, qui lui sert d'appui. *Applicare. Adosser* un batiment contre une montagne. Cette maison est *adossée* contre l'Eglise. *Innixi, incumbere*. Cet appentis est *adossé* contre la muraille.

ADOSSER, se dit en termes de Blason, de ce qui est tourné le dos contre le dos de son pareil. *Adversos pingere, ponere*. Montbeliard porte d'azur à deux bars *adossés* d'or : ce sont deux espèces de poissons. On dit aussi *adorsé* : le contraire est *affronté*. Il se dit particulièrement des animaux rampans, comme le lion, &c. On le dit en général de tout ce qui a de la longueur, & qui a deux faces différentes : comme des clefs *adossées*, quand leurs pannetons sont en dehors : des faux *adossées*, &c.

ADOSSER, terme de Sculpteurs, de Peintres & d'Antiquaires. Mettre deux têtes sur la même ligne, en sens opposé. ACAD. FR. Ce mot vient d'*ad* & de *dorsum*.

ADOSSÉE, ÉE, part. *Voyez* ADOSSER.

ADOUAR, s. m. Un *Adouar* est une espèce de village ambulant (car il y en a très-peu de bâtis & de stables en toute l'Afrique) composé de quelques familles Arabes qui campent sous des tentes, tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, selon que la bonté du terrain les attire. Chaque *Adouar* a son Marabou, & se soumet à la conduite d'un Chef qu'ils choisissent entr'eux. *Voyez le Diction. de la Martinière*.

ADOUBER ; v. a. qui signifioit autrefois raccommoder. *Adouber* une machine. *Reficere*. Tous les tuyaux de cette machine sont bien *adoubés*, elle doit jouer maintenant. On le disoit aussi des vaisseaux ; aujourd'hui on dit *radouber*.

Ce mot vient du latin *adaptare*. Du Cange le dérive du mot *adobare*, qui signifioit autrefois, Armer. *Voyez* ADAPTER.

ADOUBER, vouloit dire autrefois, donner à un Chevalier, ou à un Soldat, les armes nécessaires, les habits, &c.

Se ne fussiez Chevaliers adoubés. ROMAN DE GAYDON.

Là me fi-il Chevalier Adouber. ID.

ADOUBER. v. a. Terme de Jeu de Trictrac. Mettre en ordre une dame de son jeu qui est mal rangée, la ranger mieux, & comme elle doit être. *Disponere, dirigere, ordinare*. Quand il y a dans votre jeu une dame un peu dérangée, & que vous voulez la mieux ranger, il faut dire, avant que de la toucher, *j'adoube* ; sans quoi, si les des jetés étoient à vous, on vous forceroit à jouer la dame que vous avez touchée. L. S.

On dit aussi *j'adoube* par précaution, quand on met la main sur une dame qu'on voudroit jouer, sans être encore bien déterminé, & pour lors on peut la jouer, ou ne la pas jouer.

On peut toucher le talon impunément, & sans dire, *j'adoube*, excepté lorsqu'il n'y a plus qu'une dame. De même celui qui n'a pas jeté les dés, peut toucher son bois sans conséquence, quand même il seroit battu à faux, & qu'il n'auroit pas marqué ; il le peut faire tant qu'il n'a pas jeté les des. ID.

☞ On dit aussi *j'adoube* aux Echecs quand on touche une pièce pour l'arranger & non pour la jouer.

☞ ADOUBEUR. Vieux s. m. Celui qui ajuste, qui raccommode. CH. EST. *Concinnator*.

☞ ADOUCIR. v. a. rendre doux, moins âcre, moins rude ou moins amer, &c. *Temperare, rem aliquam dulcem efficere, mollire*. Conj. *J'adoucis, j'adoucissois, j'adoucirai. Adoucir* l'acide du citron avec le sucre. *Adoucir* l'eau de la mer. *Adoucir* l'acrete du sang. ACAD. FR.

☞ On dit figurément *adoucir* sa voix, qui signifie parler d'un ton moins aigre ou moins élevé. *Adoucir* une expression, c'est-à-dire, la corriger, en se servant de termes moins durs & plus convenables. ACAD. FR.

☞ On dit que la pluie *adoucit* le temps, pour dire, qu'elle le rend moins froid. ID.

☞ ADOUCIR, signifie encore dans un sens figuré, rendre moins fâcheux & plus supportable. Cela *adoucira* un peu votre mal. *Adoucir* l'ennui, le chagrin, &c. *Levare*. On dit aussi *adoucir* l'humeur, le caractère. ACAD. FR. On dit encore *adoucir* & apprivoiser les lions & les tigres mêmes. ABLANC.

☞ ADOUCIR, se dit parlant des règles, des constitutions, d'une maison, d'un ordre Religieux, &c. *Mitigare, lenire*. Dans ce sens il a beaucoup d'analogie avec *mitiger*. Cependant le premier signifie diminuer la rigueur d'une règle, par la dispense d'une partie de ce qu'elle prescrit & par la tolérance des légères inobservations ; il n'a rapport qu'aux choses passagères & particulières. Ainsi *adoucir une règle* dépend de la facilité ou de la bonté d'un Supérieur. *Mitiger une règle*, c'est en diminuer la rigueur par la reforme de ce qu'elle a de rude ou de trop difficile. *Mitiger* dans ce sens est l'effet de la réunion des volontés ou de la convention des membres d'un Corps, ou de la loi d'un maître, selon le gouvernement. *Adoucir* & *Mitiger* ont encore une légère différence. Exemple, on *adoucit* les peines d'un ami : on *mitige* le châtiment d'un coupable.

Il se dit aussi avec le pronom personnel, & signifie, devenir plus doux. *Mitescere*. L'hiver s'est *adouci* ; le froid est moins âpre, & moins violent. Le dépit de ne posséder pas les richesses, se console & s'*adoucit*, par le mépris que l'on a pour ceux qui les possédent. ROCHEF. Les haines & les inimities s'*adoucissent* par le temps. DU R. Il n'y a personne si sauvage, qui ne *se* puisse *adoucir*. DAC. La fièvre s'*adoucit* par l'abstinence & le repos.

☞ ADOUCIR. Terme de Peinture. C'est mêler ou fondre deux ou plusieurs couleurs ensemble avec le pinceau, de façon que le passage de l'une à l'autre paroisse insensible. On *adoucit* aussi les desseins lavés & faits avec la plume, en affoiblissant la teinte ; c'est-à-dire, en rendant ses extrémités moins noires. L'on *adoucit* encore les traits d'un visage en les marquant moins, en les rendant moins rudes.

ADOUCIR. Terme de Manufactures de Glaces. On l'entend de la première façon qui se donne aux Glaces brutes, en les usant & frottant les unes contre les autres avec du grès, du sable ou de l'émeri, pour les polir & les rendre transparentes. On dit quelquefois *dégrossir*, mais le vrai terme de l'art est *adoucir*.

On appelle l'Atelier de l'*Adouci*, le lieu où on leur

donne cette première façon. Pour les finir, on les porte dans l'atelier du *Poli*.

ADOUCIR. Terme de Doreur en détrempe. Il ſignifie quelquefois, mettre le blanc en traînant le pinceau : & quelquefois il s'entend d'une façon qu'on donne au blanc après la dernière couche, en le mouillant legerement, & le frottant enſuite avec la piele, ou avec de groſſe toile neuve pour enlever les inegalités. *Voyez* DORURE *en Détrempe*.

ADOUCIR. Terme de Teinturier. C'eſt mêler des couleurs moins vives avec d'autres qui le ſont trop, pour réduire celles-ci à leur véritable teinte.

☞ ADOUCIR. Terme d'Epingletier. Action d'ôter les traits de la groſſe lime avec une plus fine pour pouvoir polir l'ouvrage plus aiſément.

☞ ADOUCIR, chez les Orfevres. C'eſt l'action de rendre l'or plus facile a etre mis en œuvre, en l'épurant des matières etrangères qui le rendent aigre & caſſant.

☞ ADOUCIR, chez les Diamantaires. C'eſt ôter les traits que la poudre a faits ſur le Diamant, en le changeant de place & de ſens ſur la roue de fer.

☞ ADOUCIR, chez les Fondeurs de plomb. C'eſt polir le plomb dans le moulin.

☞ ADOUCIR. Terme d'Horlogerie. C'eſt rendre une pièce plus douce, ſoit en la limant avec une lime plus douce, ſoit en l'uſant avec differens corps.

ADOUCI, IE. part. *Temperatus, mitigatus, lenitus.*

☞ La différence entre un corps *poli* & un corps *adouci*, c'eſt que le premier eſt brillant, au lieu que le ſecond a un air mat, quoiqu'il ait ſouvent bien moins de traits que le premier.

ADOUCISSAGE. ſ. m. Terme de Teinturier. Manière de rendre une couleur moins vive, en y mêlant des drogues qui en puiſſent diminuer la force. Les inſtructions & les règlemens pour la teinture, portent, que les chapeaux qu'on teint en noir, quand ils ont un œil trop bleuâtre, peuvent recevoir l'*adouciſſage* dans un petit bain de bois jaune, s'ils ſont de laine groſſière, ou dans un bain de gaude, ſi la laine eſt fine.

ADOUCISSANT. ſ. m. Terme de Médecine. Remède qui adoucit. *Dulcorandi vim habens, mitigans.* Pluſieurs peſtiférés ont été guéris par des humectans, des *adouciſſans*, &c. JOURN. DE S. 1721, p. 420. ☞ Il eſt auſſi adj. Remède *adouciſſant*, tiſane *adouciſſante*.

ADOUCISSEMENT. ſ. m. L'action d'adoucir. ☞ Il ſignifie également la choſe qui ſert à adoucir, & l'état de la choſe qui eſt adoucie. *Temperatio, mitigatio.* L'*adouciſſement* de la bile, & des humeurs, des contours d'un tableau.

ADOUCISSEMENT, ſignifie figurément, ſoulagement, diminution de peine & de douleur. *Levamen, levamentum, mollimentum.* Rien ne peut apporter d'*adouciſſement* à mes déplaiſirs. ☞ On le dit auſſi en parlant du temps, lorſqu'il eſt moins froid, moins rude, moins facheux. Il y a quelque *adouciſſement* dans le temps. Il ſignifie auſſi, accommodement, temperament, correctif. Ne ſauriez-vous trouver quelque *adouciſſement* pour concilier les eſprits? Les *adouciſſemens* de la confeſſion attirent le monde. PASC. Il faut chercher quelques *adouciſſemens*, pour exprimer les choſes ſales & malhonnêtes. CAIL. La Reine ſe priva de certains *adouciſſemens*, que le privilége de ſon rang lui faiſoit regarder comme permis, & que la flatterie lui avoit conſeillés comme néceſſaires. FLECH. Les perſonnes polies n'expriment qu'avec bien des précautions & bien des *adouciſſemens*, tout ce qui peut faire naître des idées obſcènes. S. EVR. Tout l'*adouciſſement* qu'il apporte dans la doctrine, eſt de lui avoir ôté le maſque affreux dont les Miniſtres la couvrent. BOSSUET.

ADOUCISSEMENT. Terme de Peinture. *Expolitio.* On s'en ſert pour exprimer que les couleurs ſont bien noyées; que les traits ne ſont pas tranchés, & qu'il n'y a rien de rude. L'*adouciſſement* des couleurs rend la peinture plus tendre & plus fine.

ADOUCISSEMENT. Terme d'Architecture. C'eſt le racordement qui ſe fait d'un corps avec un autre par un chanfrein, ou par un cavet, comme le congé du fût, d'une colonne, ou lorſque la plinthe d'une baſe eſt jointe à la corniche de ſon piédeſtal par un cavet.

ADOUÉ, ÉE. adj. Terme de Chaſſe, qui ſe dit des perdrix qui ſont appariées & accoupiées. *Copulatæ.*

ADOULÉ, EE. adj. Vieux mot, qui vouloit dire autrefois *Dolent, triſte; Mœrens, mœſtus, dolens*, & *Adouler*, affliger, chagriner.

ADOUR. ſ. m. Nom propre de trois rivières de Gaſcogne, en France. *Aturus, Atturus.* La première eſt le grand *Adour*, qui prend ſa ſource dans les Pyrénées, à la montagne de Tourmalet, paſſe à Tarbe, à Aire, à Saint Sever, à Dax & à Bayonne, au-deſſous de laquelle il ſe jette dans la mer de Gaſcogne.

La ſeconde eſt l'*Adour* de Suebe, qui prend ſa ſource dans la vallée de Campan, &, après un cours d'environ douze lieues, ſe joint au grand *Adour*.

La troiſième eſt l'*Adour* de Baudéan, ainſi nommé, parce qu'il a ſa ſource dans la vallée de Baudéan. Il ſe décharge, comme le precedent, dans le grand *Adour*, & n'a que la même etendue dans ſon cours.

ADOUX. adj. m. Terme de Teinturier. Il ſe dit du paſtel, lorſqu'ayant été mis dans la cuve, il commence à jeter une fleur bleue.

AD PATRES. Expreſſion latine, qui eſt devenue françoiſe dans le ſtyle familier. Il eſt allé *ad patres*, c'eſt-à-dire, il eſt allé rejoindre ſes peres en l'autre monde, il eſt mort.

J'ai, comme vous ſavez, un habile couſin,
Homme de conſcience, & ſavant Medecin,
Qui l'enverroit bientôt ad patres. BOURSAULT.

A D R.

ADRA. Ville du Royaume de Grenade, en Eſpagne. *Abdara.* Elle eſt ſur la mer, & elle a un port & un château. *Adra* eſt placée entre Alméria & Salobrena. Elle avoit autrefois un évêché qui a été transféré à Alméria.

ADRACHNE. ſ. m. Eſpèce d'arbre de grandeur médiocre, dont l'écorce eſt blanche & liſſante; ſon bois eſt fort dur; ſa fleur & ſon fruit ſont ſemblables à ceux de l'arboutier; il vient en Candie : ſa feuille réſiſte au venin. *Voyez* Théophraſte.

ADRAGANT. Quelques-uns écrivent ADRAGAN. ſ. m. *Adragantum gummi.* C'eſt le nom d'un ſuc gommeux qui ſe tire d'un arbre que les Grecs appellent *Tragacantha*, les Perſans *Kar Moghilan*, & les Arabes *Carad.* D'HERB. On ne dit point *Adragant* tout ſeul, mais gomme d'*Adragant*. Quelquefois on écrit *Adragante*, & quelquefois *Adraganth.* Ce mot eſt écrit de la ſeconde manière dans le Dictionnaire de Commerce : d'Herbelot écrit *Adragan.*

ADRAME. ſ. m. Etoit un Dieu particulier à la Sicile, ſuivant Plutarque, & la ville d'*Adrame* lui étoit ſpécialement conſacrée, quoique ce Dieu fût en grande vénération dans toute l'île.

ADRAMELECH. ſ. m. Faux Dieu des Sépharraïmites, Peuple envoyé dans la Terre-Sainte, par les Rois d'Aſſyrie, à la place des Iſraëlites, après que Salmanaſar eut détruit le Royaume d'Iſraël. Les adorateurs d'*Adramelech* brûloient leurs enfans en ſon honneur, IV des Rois 17, 31, ce qui a perſuadé Selden que c'étoit la même Divinité que Moloch. Quelques Auteurs Hébreux, cités par Munſter, diſent qu'on le repréſentoit ſous la forme d'un mulet, & d'autres ſous celle d'un paon.

ADRAMELECH, eſt auſſi le nom d'un des fils de Sennacherib. Ce nom ſignifie, puiſſance, grandeur, magnificence du Roi, ou Roi puiſſant, magnifique.

ADRASTE. ſ. m. Roi d'Argos & de Sicyone, fut un Prince renommé par ſa valeur & par ſa ſageſſe. Il s'acquit une grande réputation dans la première guerre de Thèbes, & fut le ſeul des ſept Chefs qui en revint.

ADRASTÉE, ou plutôt ADRASTIE. ſ. f. *Adraſtia.* Fauſſe Divinité, nommée autrement *Nemeſis*, fille de Jupiter & de la Néceſſité, ou ſelon Héſiode, de la Nuit, & ſelon Pauſanias, de l'Océan & de la Nuit. Son em-

ploi étoit de punir les crimes. Les Prêtres Egyptiens plaçoient *Adraſtie* au-deſſus de la Lune, d'où elle examinoit tout le monde, ſans qu'aucun coupable lui échapât.

Strabon tire ce nom de celui d'Adraſte, Roi d'Argos; mais Phornetus le dérive du Grec ἀ δρᾶν, de ſorte qu'il marque une Divinité qui eſt toujours en action, que rien n'empêche d'agir & de punir les coupables; Pauſanias, de l'α privatif, & de δρᾶω pris dans le ſens de διδράσκω je fuis, parce qu'on ne ſe ſouſtrait jamais à la vengeance celeſte.

ADRASTIE, ou ADRASTÉE, eſt auſſi le nom d'une ville de Troade, bâtie par un Adraſte, fils de Mérops, qui y bâtit un Temple à la Fortune: il y eut auſſi un Oracle d Apollon.

ADRASTÉE. ſ. f. Une des Méliſſes, ou Nymphes qui nourrirent Jupiter dans l'antre de Dicté ou de Créte.

AD REM. Mots latins dont on ſe ſert dans le diſcours familier, pour déſigner un raiſonnement conſequent. L'argument n'eſt pas *ad rem*; c'eſt-a-dire, il ne prouve point ce dont il eſt queſtion.

ADRESSANT, ANTE. adj. m. & f. Qui eſt envoyé à certain lieu, ou à certaines perſonnes. *Inſcriptus.* ☞ Il n'eſt guère d'uſage que dans cette phraſe, lettres patentes, *adreſſantes* au Parlement, ou phraſes ſemblables. Les lettres de Chancelleries ſont toutes *adreſſantes* aux Juges ou autres Officiers royaux.

ADRESSE. ſ. f. Dextérité, ſoit de la main, ſoit du corps. Art dans l'action. *Solertia, ars.* ☞ M. de Monteſquieu a dit très-ingénieuſement, l'*adreſſe* eſt une juſte diſpenſation des forces que l'on a. Les Charlatans font mille tours avec une *adreſſe* merveilleuſe. Ce Cavalier fait tous ſes exercices avec beaucoup d'*adreſſe*; il a une *adreſſe* naturelle pour toutes choſes. Les jeux d'*adreſſe* ſont permis, comme la paume, le billard, &c.

On appelle, tour d'*adreſſe*, un tour de ſubtilité de main. Il ſe prend auſſi pour un tour de fineſſe d'eſprit. Il lui a joué un tour d'*adreſſe*. ACAD.

☞ ADRESSE, au figuré, *Calliditas, conſilium, dextrietas.* C'eſt l'art de conduire ſes entrepriſes d'une manière propre à réuſſir *Voyez. Souplеſſe, fineſſe, ruſe, artifice.* L'*adreſſe* emploie les moyens, elle demande de l'intelligence. Les trois premiers de ces mots ſe prennent plus ſouvent en bonne part que les deux autres. M. L'ABBÉ GIRARD. Syn. Fr. Il a fait réuſſir cette affaire par ſon *adreſſe* & par la manière dont il l'a tournée. On lui a tiré ſon ſecret avec *adreſſe*. Le peuple eſt ſi groſſier, qu'on ne doit pas ſe donner la peine de le tromper avec *adreſſe*. S. EVR. Pour reuſſir à la Cour, il faut plus d'*adreſſe* que de bonne foi.

☞ ADRESSE, en ſignification ſynonyme avec dextérité & habileté. La *dextérité* a plus de rapport à la manière d'exécuter les choſes; l'*adreſſe* en a d'avantage aux moyens de l exécution; & l'*habileté* regarde plus le diſcernement des choſes mêmes. L'*habileté* dicte le plan, l'*adreſſe* indique les moyens, & la *dexterité* les met en uſage. Il faut de l'*habileté* dans le Prince, ou dans ſes Miniſtres; de l'*adreſſe* dans ceux à qui l'on confie la manœuvre du détail; & de la *dexterité* dans ceux à qui l'on confie l'exécution des ordres.

☞ La *dextérité* donne un air aiſé, & répand des grâces dans l'action. L'*adreſſe* fait opérer avec art & d'un air fin. L'*habileté* fait travailler d'un air entendu & ſavant. Savoir couper à table & ſervir ſes convives avec *dextérité*; mener une intrigue avec *adreſſe*; avoir quelque *habileté* dans les jeux de commerce & dans la muſique; voilà, avec un peu de jargon, ſur quoi roule aujourd'hui le mérite de nos aimables gens.

ADRESSE, ſe tranſporte quelquefois figurément de l'ouvrier, à l'inſtrument dont il ſe ſert.

De ſon urne à leurs yeux l'autre étale l'ouvrage,
*Et leur fait admirer l'*adreſſe *du ciſeau.*

☞ ADRESSE. Indication, déſignation ſoit de la perſonne à qui il faut s'*adreſſer*, ſoit du lieu où il faut aller ou envoyer. *Donner une* adreſſe *pour faire tenir des lettres. Une bonne* adreſſe. *Une fauſſe* adreſſe. *Je vous donnerai mon* adreſſe. *Envoyer une lettre à ſon* adreſſe. DICT. ACAD.

☞ On dit faire tenir des lettres à leurs *adreſſes*, pour dire, envoyer des lettres à ceux à qui elles ſon *adreſſées.*

☞ On appelle *Bureau d'adreſſe*, un lieu où l'on s'*adreſſe* pour diverſes choſes qui regardent la ſociété & le commerce. Il eſt principalement en uſage en parlant du lieu où l'on reçoit les nouvelles pour la Gazette, & où on la débite. C'eſt à Téophraſte Renaudot, fameux Médecin, qu'on doit celui qui eſt à Paris. On appelle figurément *Bureau d'adreſſe*, les maiſons où on débite beaucoup de nouvelles.

ADRESSE, ſe dit encore des mémoires qu'on laiſſe, ou des inſtructions qu'on donne pour trouver quelque perſonne, ou quelque choſe. Il n'a garde de manquer de trouver cet homme-là, on lui a donné de trop bonnes *adreſſes*. Il a toutes les *adreſſes* du chemin qu'il doit tenir dans ſon voyage, & des lieux où il ſe doit arrêter.

ADRESSE, ſe dit quelquefois des Requêtes qu'on préſente, en cette phraſe, fort ordinaire dans les Gazettes: on a preſenté une *adreſſe* au Roi d Angleterre; pour dire une Requête, un Mémoire, un Placet. *Libellus ſupplex, memorialis. Adreſſe* eſt un terme plus honorable que celui de Requête. LARREY. *Edouard* VI, p. 624.

ADRESSE. ſ. f. Terme en uſage à la grande Chancellerie, qui ſe dit en parlant des Edits & Déclarations du Roi, qui ſont adreſſées aux Cours ſouveraines, & par elles aux Juridictions ou Juſtices inférieures. Ces *adreſſes* ſont exprimées de cette manière: *A tous preſens & à venir, ſalut. A tous ceux qui ces préſentes verront.* Et dans le corps des Lettres: *Si donnons en mandement à nos amés & féaux Conſeillers, les gens tenant notre Chambre des Comptes à Paris*, &c. Quelquefois ces Lettres ſont adreſſées à pluſieurs Cours ſouveraines, comme la Déclaration de la Capitation du mois de Mai 1721. *Si donnons en mandement à nos amés & féaux Conſeillers, les gens tenant notre Cour de Parlement, Chambre des Comptes, Cour des Aydes, qu'ils aient*, &c.

ADRESSE, en termes de Chancellerie du Palais, eſt celle qui ſe fait des Lettres royaux, ou Lettres de cette Chancellerie, aux Juges royaux. Quand elles ſont données pour affaires pendantes pardevant des Juges des Seigneurs, l'*adreſſe* s'en fait aux Huiſſiers royaux. La clauſe qui ſe met à la fin de ces Lettres, concernant leur exécution, commence à ces mots: *Mandons à tel Juge*, &c.

ADRESSER. v. n. Tirer, aller droit au but. Toucher droit où l'on viſe. *Adreſſer* au but. *Ferire ſignum.* Ce tireur a bien *adreſſé*; dès le premier coup il a emporté le prix.

ADRESSER. v. a. Envoyer quelque choſe directement en quelque lieu, ou à quelque perſonne qui eſt marquée & déſignée par quelque inſcription. *Mittere.* Les Commis de la Poſte portent les lettres où on les *adreſſe*. Vous m'avez *adreſſé* un homme dont je ſuis embarraſſé. Cette lettre s'*adreſſe* à vous. On dit, *adreſſer* ſes pas; pour dire, tourner ſes pas vers quelque endroit. *Iter dirigere.* Où *adreſſez*-vous vos pas?

☞ ADRESSER, ſynonyme de dédier. *Adreſſer* un ouvrage à quelqu'un, *dicare, dedicare.* Le P. Maimbourg s'eſt fait un honneur d'*adreſſer* tous ſes ouvrages au Roi. BAYL. M. Ménage a fait un recueil des vers qui lui étoient *adreſſés.*

☞ ADRESSER, ſynonyme d'invoquer. *Adreſſer* ſes vœux à Dieu, ſes prières.

☞ ADRESSER *le diſcours*, la parole à quelqu'un, lui parler directement. *Compellare, alloqui.* C'eſt à vous, Scipion l'Africain, que j'*adreſſe* maintenant la parole; vous dont le nom donne encore tant d'éclat & de gloire à cette ville, quoique vous ne ſoyez plus au monde.

Celui qui ſans diſcernement
Adreſſe *à tous venans les louanges qu'il donne,*
Fait grand tort à ſon jugement
Et ne fait honneur à perſonne.

ADRESSER avec le pronom perſonnel. Conj. Je m'*adreſſe*, je m'*adreſſai*, je me ſuis *adreſſé*. Il ſignifie, ſe préſenter directement à quelqu'un, avoir recours à lui, lui demander une grâce, reclamer ſa protection, ſon ſecours. *Confugere.* Il faut s'*adreſſer* directement à Dieu. Le Roi veut qu'on s'*adreſſe* à lui pour obtenir des grâces. Il faut s'*adreſſer* au Parlement pour faire entériner une rémiſſion. Je m'*adreſſe* à vous pour me tirer du mauvais pas où je ſuis engagé.

On dit proverbialement, il faut s'*adreſſer* à Dieu plutôt qu'à ſes Saints; pour dire, qu'il vaut mieux s'*adreſſer* directement au maître pour obtenir quelque grâce, que d'employer pour cela la faveur de ſes créatures, ou de ſes domeſtiques.

s'ADRESSER. Attaquer quelqu'un, ſoit par raillerie, ſoit par malignité. *Oppugnare, infectari, petere, laceſſere.* Prudemment on ne doit point s'*adreſſer* aux perſonnes puiſſantes, de peur de ſuccomber ſous leur crédit. S. EVR. Vous êtes bien téméraire de vous *adreſſer* à moi. Ce reproche ne s'*adreſſe* qu'aux lâches.

On dit, à qui vous *adreſſez*-vous? Vous vous trompez. Vous vous êtes mal *adreſſé*; pour dire, à qui vous jouez-vous? Vous n'y trouverez pas votre compte. Je ſais bien à qui je m'*adreſſe*.

ADRESSÉ, ÉE. part. *Miſſus, inſcriptus.*

ADRIA. Ville des Vénitiens en Italie. *Hadria.* Elle eſt dans le Poléſin de Rovigo, ſur une petite île formée par le fleuve Tartaro. La mer l'a preſque détruite, & ſon Evêque réſide à Rovigo. Cette ville donna ſon nom au golfe ou mer.

ADRIANE. *Adrianopolis.* Ville de la province de Cyrène en Afrique. Ce nom vient de celui de l'Empereur *Adrien*, qui, comme le témoigne Spartien, au lieu de monumens publics, aimoit à donner ſon nom à des villes. Comme les médailles écrivent toujours HADRIANUS par un H, il faudroit auſſi en François écrire *Hadrien*, & *Adriane*; mais l'uſage contraire a prévalu.

☞ ADRIANÉES ou ADRIANALES. ſ. f. pl. *Hadrianea, Hadrianalia.* Jeux inſtitués en l'honneur de l'Empereur *Adrien.* Il y avoit deux ſortes d'Adrianales; les unes ſe célébroient tous les ans, & les autres tous les cinq ans. M. Triſtan explique dans ſon premier Tome une médaille qu'il croit conſerver la mémoire de ces Jeux. On y voit le bœuf *Apis*, avec ſa marque d'un croiſſant. Le Chevalier Marſham croit que cette médaille & quelques autres ſemblables, furent frappées en Egypte l'année qu'on fit l'Apotheoſe d'Adrien, après avoir célebré ſes Jeux.

☞ ADRIANISTES. ſ. m. pl. Théodoret met les *Adrianiſtes*, au nombre des hérétiques qui ſortirent de la ſecte de Simon le Magicien; mais aucun auteur ne parle de ces héretiques.

Les ſectateurs d'*Adrien* Hamſtedius, un des novateurs du XVIe ſiècle, furent appelés de ce nom.

ADRIANOPOLI. Ville de Thrace auprès de l'Hebre. C'étoit le ſiége de l'Empire des Turcs, avant la priſe de Conſtantinople. *Adrianopolis.* Ils l'appellent maintenant *Endren.*

ADRIATIQUE. La mer *Adriatique. Adria, Adriaticum mare.* C'eſt le Golfe de Veniſe, appelé quelquefois par les Latins, *Mare ſuperum*; & qui, ſelon Strabon, L. 7. prit le nom d'*Adriatique*, du fleuve *Adria.* On trouve encore deux autres mers appelées *Adriatiques* dans des ſiècles plus reculés: 1°. S. Jerôme dans la vie de S. Hilarion, *c. 30.* appelle mer *Adriatique*, celle qui eſt entre la Paleſtine & la Sicile. 2°. Les Auteurs de la vie de Saint Willibalde dans Surius, *Jan. VII.* & dans Caniſius, *Var. Lect. T. III.* appellent la mer Phénicienne, mer *Adriatique.* Apparemment c'eſt le nom que les Phéniciens donnoient à la Méditerranée, l'appelant *grande mer*, ים אדיר, ou peut-être ים אדורה, *Jam adir*, ou *Jam adura*, d'où en Latin l'on aura fait *Adria*, & *Adriaticum mare.* Les Hébreux l'appeloient auſſi ים הגדול, *la grande Mer.*

☞ ADRIEN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Adrianus.* Sur toutes les médailles latines & les monumens antiques, ce nom eſt écrit par un *H*; ce n'eſt que dans les ſiècles poſtérieurs qu'on l'a retranché. *Adrien* fut adopté par Trajan, auquel il ſuccéda.

ADROBE, ou ATROBE. Rivière de la Tartarie Moſcovite. *Adroba, Atropa.* Elle commence près de la petite ville de Simberska; & après avoir reçu les eaux du Sook, elle change de nom, & prend celui d'Uſa, puis ſe décharge dans le Volga, du côté de l'orient, entre Bolgar & Samara.

☞ ADROGATION. ſ. f. Terme de Juriſprudence. C'étoit une ſorte d'adoption qui n'étoit différente de l'adoption proprement dite, qu'en ce qu'il falloit que le ſujet qui conſentoit à être adopté par l'*adrogation*, fût libre, affranchi de la puiſſance paternelle, ſoit par la mort de ſon pere naturel, ſoit par l'émancipation; & parce qu'elle ſe faiſoit dans l'Aſſemblée du Peuple, pendant que la République ſubſiſtoit, & depuis, par un reſcrit des Empereurs. Hors ces différences, qui ne regardent que la forme, c'eſt dans le fond la même choſe que l'adoption. *Adrogatio, arrogatio.* Ce mot ſe diſoit auſſi chez les Romains d'une perſonne Praticienne, qui ſe faiſoit aggréger dans l'ordre des Plébéiens, pour parvenir au Tribunat, & pour gagner l'affection du peuple. ☞ Ainſi c'étoit proprement l'aſſociation ou aggrégation d'un Praticien à l'ordre des Plébéiens.

ADROIT, OITE. adj. Qui a de l'art dans l'action, qui a une grande dexterité de main, de corps. *Induſtrius, ſolers, dexter.* Ce ſauteur eſt bien *adroit*, bien agile. Cet ouvrier eſt fort *adroit* de la main.

☞ ADROIT, dans le ſens figuré. Qui a l'art de conduire ſes entrepriſes d'une manière propre à y réuſſir. Il faut qu'un Négociateur ſoit *adroit.* M. l'Abbé GIRARD Syn. C'eſt un eſprit *adroit.* Ac. Fr. *Solers. Subtilis.*

☞ ADROIT, *ſynonyme d'habile.* L'homme *adroit* opère avec art & d'un air fini. L'homme *habile* travaille d'un air entendu & ſavant.

On le dit quelquefois ſubſtantivement, mais dans le ſtyle familier ou populaire; pour dire, ruſé, fin. *Aſſutus.* Défiez-vous de cet homme, c'eſt un *adroit.*

A DROIT. adv. Du côté droit, qui eſt oppoſé à *gauche. Dextrà.* On dit populairement, qu'un gaucher ne fait jamais rien *à droit.*

ADROITEMENT. adv. Avec adreſſe, d'une manière adroite & ſubtile. *Dexterè, ſubtiliter, callidè.* Ce coupeur de bourſe lui a volé *adroitement* ſa montre dans ſa poche. Il a conduit cette affaire fort *adroitement.*

ADRUMETE. *Adrumetum.* Ancienne ville d'Afrique, appelée aujourd'hui *Hamameta* par les Arabes. Elle a eu un Evêque ſuffragant de Carthage; & en 394 il s'y tint un Concile. Elle étoit capitale de la province de Byſacène. Strabon l'appelle *Adrame*, & Etienne *Adrumès.* Mais Ptolemée, Salluſte, Hirtius, Pline, *&c.* la nomment *Adrumète.* Salluſte dit que c'étoit une Colonie Phénicienne.

Scaliger, & après lui, Druſius, Caſaubon, & d'autres prétendent que ce nom eſt Phénicien, & ſignifie le Palais de Pluton, de מות חצר, *Palais de la mort.* D'autres ſoutiennent que cela ne peut être, qu'on auroit dit *Adramota*, & non *Adrumetum*; peut-être même *Hatſarmotha*, ou *Hatſramotha*, plutôt qu'*Adramotha*; que d'ailleurs il n'y avoit point de raiſon de l'appeler ainſi; qu'elle étoit dans un pays beau & fertile; qu'une ancienne inſcription la nomme, COLONIA CONCORDIA ULPIA TRAJANA AUG. FRUGIFERA HADRUMETINA; que Pline, L. XVII. 5. XVIII. 10. Varron, *de Re Ruſt.* L. 1. c. 44. Silius Italicus, L. VIII. mettent la Byſacène parmi les contrées les plus fertiles. Bochart aime donc mieux tirer ſon nom de חצר Palais, & מאה cent, & ſous entendre שערים meſures, parce que ſon territoire produiſoit cent pour un. Cet étymologie ne prévient pas les connoiſſeurs en ſa faveur. *Adrumète* s'appelle aujourd'hui *Mahometta*, & par les Arabes *Hamametha.* Le Concile d'*Adrumète* ſe tint en 394. Quelques Moines d'*Adrumète*, au commencement du cinquième ſiècle, ſe ſcandaliſerent de la doctrine de Saint Auguſtin.

☞ *ADSCRIPTITII*, ou *GLEBÆ adſcripti ſervi.* Eſclaves chez les Romains, qui étoient attachés à la culture d'une certaine terre, tellement qu'ils ne pouvoient être vendus qu'avec cette terre.

ADV.

ADVEILLER. v. n. Vieux mot, qui veut dire, être dolent. *Dolere, mœrere.*

ADUEÏTAM. ſ. m. indéclinable. Terme de Relation. Nom d'une ſecte philoſophique des Indiens. *Adueitamus, ſecta Indorum philoſophica.* Il y a pluſieurs ſectes parmi les Indiens au ſujet du monde, de la Religion & de la Morale. Les trois dominantes ſont exprimées par les noms *Dueitam, Adueitam*, & *Adueita vichiſta dueitam.* 1°. *Adueitam* eſt le ſyſtême de ceux qui tiennent qu'il n'y a qu'un Etre qui exiſte; c'eſt Dieu; que ce monde eſt phantaſtique. 2°. *Dueitam* eſt le ſyſtême de ceux qui diſtinguent Dieu du monde, & admettent l'exiſtence réelle de l'un & de l'autre, comme deux Etres diſtincts. Une des paroles de leur Profeſſion de foi, eſt: *Tuam Karta Daſſoham*, en parlant à Dieu: *Vous êtes le Seigneur, & je ne ſuis que l'eſclave.* Ils ne ſuivent pas dans la pratique ce principe, & ne ſont pas moins idolatres que les premiers. 3°. *Adueita vichiſta dueitam* eſt le ſyſtême de ceux qui voulant tenir un milieu, mettent entre le monde & Dieu une unité mêlée de multiplicité, qui eſt le ſens littéral de ces termes, *Adueïta vichiſta dueïtam.* Le premier ſyſtême eſt celui des Vedantam, une de leurs ſectes, & des Brames, appelés *Smatouloa.* Le ſecond eſt celui des Brames, appelés *Tatvadouloa*, qui ſuivent la ſecte de Madoa leur maître, dont ils ont retenu le nom de *Madoulouvou.* La troiſième eſt la ſecte des Brames *Vichaouviſtes.* Ces trois ſectes s'appuyant principalement ſur les traités de Védam, qui eſt le Livre ſacre des Indiens, peuvent être regardées comme la Theologie des Brames. P. CALMET, *Miſſ. Jeſuite.*

ADUEÏTA VICHISTA DUEÏTAM. *Voyez dans l'article* ADUEÏTAM.

ADVENANT. *Voyez* AVENANT.

ADVENEMENT. *Voyez* AVENEMENT.

ADVENIR. v. n. *Voyez* AVENIR.

ADVENT. *Voyez* AVENT.

☞ ADVENTICE, ou ADVENTIF, IVE. adj. *Adventitius.* Se dit de ce qui arrive à quelqu'un ou à quelque choſe du dehors. Matière *adventice*, eſt celle qui n'appartient pas proprement à un corps, mais qui y eſt jointe fortuitement.

☞ En juriſprudence, *adventice* ou *adventif*, ſe dit des biens qui arrivent à quelqu'un, ſoit comme un preſent de la fortune, ſoit par ſucceſſion collaterale, ſoit par la libéralité d'un étranger. *Bona adventitia.* Ce mot eſt oppoſé à *profectitia*, qui ſignifioit les biens qui proviennent du pere directement. Ce mari a été condamné à reſtituer aux héritiers de ſa femme, non-ſeulement ſes deniers dotaux; mais auſſi ſes biens *adventifs*, qui lui étoient échus par ſucceſſion collatérale. ☞ Dans la Coutume d'Auvergne, par biens *adventices*, on entend généralement tous les biens qui échoient à une femme après ſes fiançailles. Ces biens ſont ainſi appelés, parce qu'ils n'augmentent point la dot, & que la femme en peut diſpoſer à ſa volonté, au profit de qui bon lui ſemble (à l'exception de ſon mari) ſans avoir beſoin de ſon autoriſation.

ADVENTURE. *Voyez* AVENTURE.

ADVENTURER. *Voyez* AVENTURER.

ADVENTUREUX. *Voyez* AVENTUREUX.

ADVENTURIER. *Voyez* AVENTURIER.

ADVENTURINE. *Voyez* AVENTURINE.

ADVENU. *Voyez* AVENU.

ADVENUE. *Voyez* AVENUE.

ADVERBE. ſ. m. Terme de Grammaire. *Adverbium.* Partie indéclinable de l'oraiſon qui ſe joint avec les verbes & avec les adjectifs, pour exprimer les manières ou les circonſtances. Ce nom vient de la prépoſition latine *ad*, & du nom *verbum*, verbe, & ſignifie une diction qui ſe joint au verbe; parce qu'il modifie plus fréquemment cette partie d'oraiſon. ☞ Ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait des *adverbes* qui ſe rapportent auſſi aux noms *adjectifs*, aux *participes*, & à des noms *qualificatifs.* Il agit *conſtamment*; il eſt *vivement* pourſuivi; il eſt *fort* malade; il eſt *puiſſamment* riche; *ſouverainement* maître; *véritablement* Roi, *plus* Mars que le Mars de la Thrace. MALH. Un *adverbe* ſe joint même quelquefois à un autre *adverbe* pour en modifier le ſens; pour marquer les degrés de ſignification & de comparaiſon. Très-*courageuſement*, fort *devotement*, bien *malheureuſement.* De-là vient que quelques Grammairiens aiment mieux les appeler *modificatifs*, & les renfermer ſous ce nom avec quelques autres parties d'oraiſon, comme la prépoſition, la conjonction. ☞ Dans l'ordre des mots qui entrent dans le diſcours, il ſemble que l'*adverbe* ſeroit bien placé après la prépoſition, parce qu'on peut dire que ce qui diſtingue ſur-tout l'*adverbe* des autres parties d'oraiſon, c'eſt qu'il vaut autant qu'une prépoſition & un nom. C'eſt un mot qui abrège. Par exemple, *ſagement* vaut autant qu'avec ſageſſe.

Ainſi tout mot qui peut être rendu par une prépoſition & un nom, eſt un *adverbe*: par conſéquent ce mot *y*, quand on dit, *il y eſt*, ce mot, dis-je, eſt un *adverbe* qui vient du mot latin *ibi*; car *il y eſt*, eſt comme ſi l'on diſoit, il eſt dans ce lieu là, dans la maiſon, dans la chambre, &c. Les *adverbes* augmentent ou diminuent la force des mots avec leſquels ils ſont joints. Notez qu'il ne faut pas placer l'*adverbe* trop loin de ſon verbe; & quand c'eſt à un nom ou à un autre *adverbe* qu'il ſe joint, il ne faut jamais l'en ſéparer, ni rien mettre entre deux. Il y a des *adverbes* de quantité, c'eſt-à-dire, qui marquent la quantité, comme *peu*, *beaucoup*; des *adverbes* de lieu, comme *près*, *loin*; des *adverbes* de temps, comme *demain*, *hier*, *toujours*, *jamais*; des *adverbes de* ſituation, comme *en haut*, *en bas*, *devant*, *derrière*; des *adverbes* de qualité, & le plus grand nombre eſt de ceux-ci: ils ſont ordinairement formés de l'adjectif, qui ſignifie la qualité, ou la manière, comme écrire *poliment*, parler *agréablement*, combattre *vaillamment*; des *adverbes* d'affirmation & de negation, *oui*, *non*, *certainement*, *nullement*; des *adverbes* de doute, *peut-être.* On diſoit, il y a quelque temps, *poſſible* en ce ſens; par exemple, *il ſera poſſible gueri dans quatre jours*: cette manière de parler n'eſt plus en uſage; des *adverbes* de répetion, qui marquent que la choſe ſe réitére, ſe fait plus d'une fois, *encore*; des *adverbes* de choix & de comparaiſon, *ſur-tout*, *principalement*, *plus*, *moins*, *plutôt*; des *adverbes* de ſimilitude, *comme*, *ainſi*, *de même.*

ADVERBIAL, ALE, adj. qui tient de l'adverbe. *Adverbialis.* Il ſe dit de deux ou pluſieurs mots joints enſemble, qui ont la force d'un adverbe, comme *à tâtons*, *au pis aller*, *coup ſur coup*, *de temps en temps*, ſont des phraſes *adverbiales*, des façons de parler, des locutions *adverbiales.*

ADVERBIALEMENT. adv. d'une manière adverbiale. *Adverbialiter.* Ce mot ſe prend *adverbialement* en telles ou telles phraſes.

ADVERBIALITÉ; ſ. f. Terme de Grammaire. Qualité d'un mot qui eſt adverbe ou regarde comme adverbe. L'*adverbialité* d'un mot le rend indéclinable. M. de Vaugelas, dans ſa remarque, *prendre à témoin*, s'eſt ſervi de ce mot avec un correctif; mais depuis, ce terme s'eſt introduit par l'analogie de pluſieurs autres ſemblables, dont on ſe ſert ſans ſcrupule.

ADVERSAIRE; ſ. m. Qui eſt d'un parti oppoſé, ou d'un ſentiment contraire. *Adverſarius.* David avoit à combattre un redoutable *adverſaire*: c'étoit Goliath. Cardan avoit un puiſſant *adverſaire* qui écrivoit contre lui: c'étoit Scaliger en ſes Exercitations. Ne pouſſez point un *adverſaire* à bout. Il faut prendre conſeil ſur le champ, & ſe réſoudre ſur la mine & ſur la contenance de ſon *adverſaire.* BALZ.

ADVERSATIF, IVE. adj. Terme de Grammaire, ſe dit d'une particule ou conjonction, qui marque quelque différence, ou quelqu'oppoſition entre ce qui la ſuit, & ce qui la précède. *Adverſus. Mais* eſt une particule *adverſative.* Je voulois partir; *mais* le mauvais temps m'en a empêché. *Ou* eſt une conjonction *adverſative*: c'eſt lui *ou* vous. Oui, *ou* non.

ADVERSE. adj. Terme de Palais. Contraire, oppoſé, *Adverſus.* C'eſt la perſonne contre laquelle on plaide. Il y a des Praticiens qui écrivent & qui prononcent *aver-*

ſe : c'eſt une faute. Il faut néceſſairement écrire & prononcer le *d*, comme dans *adverſaire*, *adverſité*, parce qu'il vient d'*adverſus*, & non pas d'*averſus*. Voila les deux parties *adverſes*. On dit auſſi, l'*adverſe* fortune; pour dire, la mauvaiſe fortune. Il ne s'emploie que dans ces deux phraſes.

On le dit par application d'une perſonne qui n'en aime pas une autre, qui la déchire, ou la contredit par-tout: il ne faut pas prendre garde à ce qu'il dit d'un tel, c'eſt ſa partie *adverſe*.

ADVERSITÉ, ſ. f. Etat fâcheux où l'on ſe trouve par la perte de ſa ſanté, de l'honneur, ou des biens; état d'une fortune malheureuſe. *Adverſæ res.* Job ſouffrit conſtamment ſon *adverſité*. Dieu éprouve les Elûs par l'*adverſité*. La vertu ſe recueille & ſe réunit dans l'*adverſité*, au lieu qu'elle ſe diſſipe dans le bonheur. FLECH. Il eſt plus aiſé de réſiſter aux chagrins de l'*adverſité*, qu'aux charmes de la proſpérité. S. EVR. Un ami ſoulage le poids de l'*adverſité*, parce qu'il en prend la moitié ſur lui-même. L'homme ne ſauroit tenir ni contre la proſpérité, ni contre l'*adverſité*. FLECH.

ADVERSITÉ, ſe dit auſſi d'un accident, d'un coup de fortune, dont la ſuite jette dans un état malheureux. Il lui eſt arrivé une étrange *adverſité*. En ce ſens il ſe dit plus ordinairement au pluriel. Il a ſoutenu de grandes *adverſités*. ACAD. FR. Les plus courageux ſuccombent ſouvent ſous les *adverſités* extrêmes. S. EVR.

☞ On voit aſſez qu'*adverſité* & malheur ne ſont point termes abſolument ſynonymes. *Malheur* ne préſente l'idée que d'un accident ou pluſieurs accidens paſſagers. *Adverſité* dit plus, & fait naître l'idée d'une fortune conſtamment malheureuſe. C'eſt l'oppoſé de proſpérité.

Ces mots viennent de la prépoſition *Adversùs*.

ADVERTANCE. ſ. f. Vieux mot. Avertiſſement.

ADVERTIN. Vieux mot, qui veut dire, *fantaiſie*, *boutade*. *Impetus*, *lubido*, *arbitrium*.

ADVERTIR. *Voyez* AVERTIR.

ADVERTISSEMENT. *Voyez* AVERTISSEMENT.

ADVERTISSEUR. *Voyez* AVERTISSEUR.

ADVEST. ſ. m. Vieux mot qui ſignifie inveſtiture, poſſeſſion. Ce mot ſe trouve dans la Chronique de Flandre. On a dit auſſi, *adveſture*.

ADVEU. *Voyez* AVEU.

ADVIS. ſ. m. Sentiment, opinion.

Advis *me fut que vers moi tout ſeul vint.* MAROT.

C'eſt-à-dire, ma penſée, mon ſentiment fut. On écrit & l'on prononce aujourd'hui AVIS *Voyez* AVIS.

ADVISER. *Voyez* AVISER.

ADVISEMENT. ſ. m. Ce mot ſe diſoit autrefois pour *advis*, & dans le même ſens.

Je ſuis de cet adviſement
Que foi leur ſoit gardée.

ADVISION. ſ. f. Vieux mot. Avis, avertiſſement. *Monitio*, *monitus*. Saint Louis eut trois *adviſions* en ſon dormant, & à trois divers jours, pour aſſembler ſes Barons & Chevaliers de ſon Royaume, & aller conquérir le Saint Sépulcre de N. S. JÉSUS-CHRIST. ANONYME. *Vie de Saint Louis*.

ADULA. Nom d'une contrée des Alpes. *Adula*. Elle eſt entre les Griſons, les Suiſſes & les Valéſans. Elle comprend le Criſpal & le Vogelsberg, où ſont les ſources du Rhin & du Ruſli. Elle renferme le mont Saint-Godar, & celui de la Fourche, où naiſſent le Rhône, le Maggia & le Teſſin. Elle contient auſſi le mont *Adula*, qui lui donne ſon nom, & d'où ſort la ſource méridionale du Rhin. Toutes ces ſources montrent que c'eſt un pays très-élevé, & peut-être le plus élevé de l'Europe.

ADULATEUR, TRICE. ſ. m. & f. Celui ou celle qui fait métier de flatter, qui par baſſeſſe ou par intérêt donne des louanges exceſſives à celui qui ne les mérite pas. *Adulator*, *aſſentator*. c'eſt un lâche *adulateur*, un perpétuel *adulateur*. Combien ſa fortune a-t-elle d'*adulateurs*? P. GAIL.

On peut ſe ſervir de ce mot ſur-tout dans la poëſie à l'exemple de Boileau, qui a dit,

Du tyran ſoupçonneux, pâles adulateurs:

& de Rouſſeau, dont voici un paſſage:

Ses dons verſés avec juſtice,
Du pâle calomniateur,
Ni du ſervile adulateur
Ne nourriront point l'avarice. ROUSS.

On peut ſe ſervir encore de ce mot dans le ſtyle oratoire. *Adulateur* a quelque choſe de plus beau & de plus grand que flatteur. Il faut cependant en uſer ſobrement, & ne le point prodiguer. Dans le diſcours ordinaire on n'en ſert point; on dit, *flatteur*. Pour repréſenter le mal que fait un *adulateur*, on a peint un ſinge, qui étouffe ſes petits à force de les embraſſer, & de les flatter; avec ce mot pour ame de la deviſe, *Complectendo necat*. Ou une abeille avec ce mot Italien, *ſe porta ſuo il mel, la punge ancora*. On a donné à l'*adulateur* même pour deviſe une petite barbe, avec ce mot Italien, *ad ogni vento*, pour ſignifier qu'il change avec la fortune: ou bien une alouette, *ſub pluvio ſilet*. Elle ne dit mot quand le temps eſt mauvais. C'eſt une grande *adulatrice*.

ADULATIF. adj. m. Flatteur. Ce terme vieillit. Nous avons ici un bénéficier natif d'Angers, nommé M. Ménage, qui eſt un homme d'eſprit & de grande érudition: il a fait des vers fort *adulatifs* au Cardinal Mazarin, dans leſquels Meſſieurs du Parlement prétendent être offenſés. Il y a du bruit contre lui. J'ai regret qu'il ait fait ce pas de clerc, faute de jugement; car il eſt honnête homme & de mérite. GUI PATIN. Cette affaire eſt expliquée au long dans les Mémoires pour ſervir à la vie de M. Ménage, au-devant du *Menagiana*. La pierre de ſcandale étoit ce vers d'une Elégie latine adreſſée au Cardinal Mazarin:

Et, puto, tam viles deſpicis ipſe togas.

ADULATION. ſ. f. Ce mot, qui vient du latin *adulatio*, eſt nouveau, & ſignifie flatterie baſſe. *Adulatio*, *aſſentatio*. Le foible des Grands eſt d'aimer à être trompés, & à écouter avec plaiſir l'*adulation* & le menſonge, dont on nourrit leur amour-propre. BOURD. Les femmes doivent plus à nos *adulations*, qu'à leur mérite. S. EVR. Je crois qu'il faut en uſer peu dans la converſation, & dans le diſcours ordinaire, auſſi-bien que d'*adulateur*; à moins que ce ne ſoit en badinant, & en affectant un diſcours relevé.

ADULTE. adj. m. & f. Qui eſt parvenu à l'adoleſcence, à l'âge de raiſon. *Adultus*.

Ce mot eſt auſſi très-ſouvent ſubſtantif. Il eſt maſculin quand on parle d'un garçon, & féminin quand on parle d'une fille. Le Baptême des Adultes. Dans les premiers temps on ne baptiſoit les Adultes que la veille de Pâques ou de la Pentecôte. Il n'eſt guère d'uſage que dans cette phraſe.

On le dit auſſi en Anatomie. Il y a pluſieurs parties dans le corps des enfans, qui ſont différentes de celles des *adultes*: comme la fontaine de la tête, les apophyſes des os, &c. *Adulte* ſe dit non-ſeulement de l'homme, mais auſſi des animaux; il ſignifie, ceux dont le corps & les membres ont acquis leur perfection & leur maturité, leur achévement. Si l'on veut ſavoir ce que c'eſt que ce gros canal charnu, ce n'eſt plus dans les jeunes oiſeaux qu'il le faut examiner, c'eſt dans les *adultes*. ACAD. DES SCIENC. 1699. *Hiſt. pag.* 44. On voit donc dans les oiſeaux *adultes*, que ce canal eſt compoſé de pluſieurs petits godets placés les uns au-deſſus des autres, &c. IB. *p.* 45. Ce mot vient d'*adoleſcere*, croître.

ADULTÉRATION. ſ. f. Terme de Droit. Action de gâter, de dépraver quelque choſe qui eſt pur, en y mêlant d'autres choſes qui ne le ſont pas. On dit mieux *altération*. *Voyez* ce mot.

ADULTÉRATION, en Pharmacie, eſt l'action de falſifier un Médicament, en y ajoutant quelque choſe qui en diminue la valeur & la qualité, ou en le mêlant avec quelque autre qui n'eſt pas auſſi chère.

ADULTÈRE. ſ. m. Péché qui ſe commet par des perſon-

nes mariées, en violant la foi conjugale. *Adulterium.* On appelle double *adultère*, l'*adultère* qu'un homme marié & une femme mariée commettent enſemble. ACAD. FR. Et *adultère* ſimple, celui qui ſe commet entre une perſonne mariée & une perſonne libre. Par l'ancien Droit Romain il n'y avoit point de Loi établie contre l'*adultère :* l'accuſation & la peine en étoient arbitraires. L'Emp. Auguſte a été le premier qui en a fait une loi, qu'il a eu le malheur de voir exécuter dans la perſonne de ſes propres enfans. C'eſt la Loi *Julia.* Quoique par cette Loi l'accuſation du crime d'*adultère* fût publique, & permiſe à tout le monde, il eſt pourtant certain que ce crime a été plus conſidéré comme un crime domeſtique & particulier, que comme un crime public. On permettoit rarement aux étrangers d'en pourſuivre la vengeance; ſur-tout, quand le mariage étoit paiſible, & que le mari ne ſe plaignoit point. La raiſon qu'en apporte Papinien eſt qu'il eſt très-difficile d'arrêter une ſi juſte douleur, *Papin*, *ad L. Jul. de adult.* Et les conſtitutions des Empereurs avoient abrogé les Loix qui permettoient aux étrangers l'accuſation d'*adultère.* La raiſon eſt, que cette accuſation ne pouvoit être intentée, ſans mettre de la diviſion entre la femme & le mari; ſans mettre l'état des enfans dans l'incertitude; ſans attirer ſur le mari le mépris & la riſée du public; & ſans couvrir la famille de honte & de confuſion. Comme le mari eſt le plus offenſé, il eſt juſte quand il garde le ſilence, que perſonne ne parle pour lui. On doit ſuppoſer qu'étant le principal intéreſſé à examiner les actions de ſa femme, il en juge auſſi avec plus de circonſpection; parce qu'il y a un péril égal ou à croire légérement, ou à croire difficilement. C'eſt pourquoi la Loi en certains cas, l'a établi Juge, & exécuteur en ſa propre cauſe : elle lui a permis de ſe venger par lui-même de l'injure qui lui étoit faite, & de ravir la vie à des *adultères* qu'il ſurprenoit ſouillans ſon lit, & qui étoient aſſez hardis pour lui ravir l'honneur. Dans le cas de la complicité du mari; c'eſt-à-dire, ou lorſque le mari faiſoit un commerce infame de la débauche de ſa femme; ou qu'ayant vû de ſes propres yeux l'infidelité de ſa femme, il n'entroit pas dans une juſte indignation, & diſſimuloit l'affront en le ſouffrant patiemment; en ce cas l'*adultère* devenoit un crime public, & la Loi *Julia* décernoit même des peines contre ces infames maris. En France l'*adultère* n'eſt point entre les crimes. Le mari ſeul en peut former l'accuſation, & en pourſuivre la vengeance : les Gens du Roi n'y ſont pas même reçus. Il faudroit un ſcandale bien notoire, pour autoriſer les étrangers à ſe porter accuſateurs. Socrate, *L. V. C. 8*, dit, que ſous Théodoſe, l'an 380, on puniſſoit les femmes *adultères* par une conſtupration publique, remède pire que le mal. Lycurgue ordonna qu'on puniroit l'*adultère* comme le parricide. Les Locriens arrachoient les yeux aux *adultères. Val. Max. L. VI. C. 5.* Les Orientaux les puniſſent ſévérement. *Voyez* Tavernier, *Relation* de Tunquin, *Ch. 7.* Toute la peine que l'on inflige à la femme ſurpriſe dans le crime, & convaincue d'*adultère*, eſt de la priver de ſa dot, & de toutes ſes pactions matrimoniales, & de la reléguer dans un monaſtère. Cependant l'*adultère* eſt un empêchement légitime au mariage entre les perſonnes qui l'ont commis. C'eſt la déciſion du Pape Léon, *Ne quis ducat in matrimonium quam priùs polluit per adulterium.* On ne doit pas ſouffrir que ceux-là s'uniſſent par le lien du mariage, qui en ont ſouillé la pureté par l'*adultère.* C'eſt-là l'empêchement dirimant que les Théologiens appellent, *impedimentum criminis.* Au reſte, pour qu'il ait lieu, les Théologiens demandent trois conditions. La première, que l'on ſache que c'eſt un *adultère* que l'on commet, & que la perſonne avec qui on a le mauvais commerce, eſt mariée. La ſeconde, que l'*adultère* ſoit complet. La troiſième, qu'il intervienne promeſſe de ſe marier après la mort du mari ou de la femme de celui des coupables qui eſt marié. Selon les Loix de Moyſe, celui & celle qui avoient commis *adultère*, étoient punis de mort. Le grand Conſtantin fit auſſi une Loi qui les condamne au dernier ſupplice. Cette peine fut adoucie par l'Empereur Léon. Les conſtitutions de Charlemagne, & de Louis le Débonnaire, leur infligent une peine capitale. Autrefois, chez les Saxons, on puniſſoit de mort l'*adultère.* Une femme qui en étoit convaincue, étoit pendue & brûlée; & ſur ſes cendres on plantoit une potence, où l'on étrangloit le complice du crime. Quelquefois la femme qui avoit commis un *adultère*, étoit condamnée à être fouettée par les bourgs & les villages; & dans chaque endroit les femmes exécutoient elles-mêmes la ſentence, pour venger l'injure faite à leur ſexe. *Voyez* la lettre de S. Boniface Archevêque de Mayence au Roi Athelbalde, & Opmer dans ſa Chronologie, *p. 345.* En Angleterre par les Loix du Roi Edmond, on puniſſoit l'*adultère* comme l'homicide; mais le Roi Canut ordonna qu'on envoyât en exil les hommes qui l'auroient commis, & qu'on coupât le nez & les oreilles aux femmes qui en ſeroient coupables. Les Loix des Viſigoths nous apprennent que chez ces peuples, on amenoit à un mari, dont la femme avoit commis un *adultère*, la femme & le complice; & ſi le complice n'avoit point d'enfans, ſes biens étoient confiſqués au profit de celui de la femme duquel il avoit abuſé. En Eſpagne on coupoit à ceux qui étoient coupables d'*adultère* les parties qui avoient été l'inſtrument de leur crime. En Arragon on condamnoit ſeulement à une amende pour crime d'*adultère.* Dimarus dit qu'en Pologne, avant que la Religion Chrétienne y fût établie, on puniſſoit l'*adultère* & la fornication d'une manière ſingulière. On amenoit dans la place publique le coupable, & là on l'attachoit avec un clou par la bourſe des teſticules; on mettoit un raſoir près de lui, & on le laiſſoit dans la malheureuſe néceſſité de ſe faire juſtice lui-même, ou de mourir en cet état. Chez les Parthes, les Lidiens, les Arabes, les Athéniens, ceux de Plaiſance, & les Lombards, la mort a toujours été la punition de l'*adultère* : mais les Lacédémoniens au lieu de le punir, le permettoient, ou du moins le toléroient, au rapport de Plutarque, quoique, ſelon la Loi de Lycurgue, il doit être puni, comme le parricide. Chez les Egyptiens, après que l'homme qui en étoit convaincu, avoit reçu mille coups de fouet, on coupoit le nez à la femme. En France, quoique le crime n'ait jamais été impuni, la diverſité des Arrêts fait voir que la peine a toujours été arbitraire; on ſe régle ſur la qualité des perſonnes, & ſur l'exigence des cas. Les Grecs, & même toutes les autres ſociétés Chrétiennes du Levant, penſent que l'*adultère* rompt le lien du mariage; enſorte qu'en ce cas-là, & même en pluſieurs autres, le mari peut épouſer une autre femme.

☞ En France, la femme n'eſt pas reçue à intenter l'action d'*adultère* contre ſon mari. Cependant ſi elle eſt par lui accuſée d'*adultère*, elle peut oppoſer celui de ſon mari.

ADULTÈRE, ſe dit auſſi de celui ou de celle qui commet l'*adultère. Adulter, Adultera.* Un *adultère* public doit être privé de ſes bénéfices.

Faut-il que ſur le front d'un profane adultère,
Brille de la vertu le ſacré caractère? RACIN.

☞ Il eſt auſſi adjectif de tout genre, mais alors il ne ſe dit guère qu'en parlant des femmes. Une femme *adultère.*

Selon croyoit que la plus grande peine qu'on pût ordonner contre les femmes *adultères*, étoit la honte publique. LE MAIT. A Rome on mutiloit l'*adultère* ſurpris en flagrant délit; & par cette punition le mari pourvoyoit à ſa ſureté pour l'avenir. DAC. JESUS-CHRIST ne voulut pas condamner la femme *Adultère.* S. Thomas, queſt. 154, dit que ce mot vient, *quòd aliquis accedat ad alteram.* La Marre dans ſon *Traité de la Police*, L. III. Tit. V. C. I. dit que c'eſt *quaſi ad alterius thorum acceſſio.* On diſoit en vieux François, *alvoutre*, & on dit encore en baſſe-Bretagne, *alvoutre*, pour ſignifier la même choſe. J'aimerois mieux dire que la ſignification propre & primitive du Latin, *Adulterare* eſt, corrompre, mêler, ajouter à quelque choſe une matière étrangère; qu'enſuite, par métaphore, on l'a appliqué à l'infidelité dans le mariage, parce qu'elle mêle & confond les enfans & les familles.

Les Aſtronomes, ou plutôt quelques Charlatans, qui ſe mêlent d'aſtrologie judiciaire, appellent *Adultères* du ſoleil & de la lune, leurs eclipſes, quand elles ſe font en quelque manière contre les règles de l'Aſtronomie, comme il arrive aux éclipſes horizontales. Car quoique le ſoleil & la lune ſoient diamétralement oppoſés, ils ne laiſſent pas de paroître en même temps ſur l'horizon. On en a vu une à Paris le 16 Juin 1666. On tient que de ſemblables eclipſes doivent arriver tous les 19 ans, mais ces éclipſes horizontales, que l'on juge à propos d'appeler *irrégulières*, ne ſont pas moins périodiques ni moins régulières que les autres, & dependent des mêmes cauſes. Il n'y a point aujourd'hui de petit Aſtronome, qui ne ſache que quoique la lune & le ſoleil ſoient pour lors diametralement oppoſés, cependant la refraction fait paroître l'un & l'autre plus eleves. Ainſi lorſque ces aſtres ſont preciſement dans l'horizon, la refraction les fait paroître au-deſſus de l'horizon, l'un au couchant & l'autre au levant. 3°. Il eſt très-certain que non-ſeulement de ſemblables éclipſes, mais auſſi toutes les autres eclipſes arrivent dans le même ordre & avec très-peu de changement au bout de 19 années, & un peu plus d'une heure. C'eſt là deſſus qu'eſt fondé le nombre d'or ou l'ennéadécaétéride de Méton l'Athénien. Il eſt vrai qu'on a trouvé que Méton s'eſt trompé, parce qu'il avoit compté qu'au bout de 19 ans juſte, les mêmes phaſes & les mêmes éclipſes revenoient ſans aucune difference; & c'eſt pour cela que dans la réformation du calendrier on a abandonné, ou du moins corrigé le nombre d'or. Mais il eſt toujours certain que cette différence eſt très-petite; & nous avons encore en Aſtronomie bien des pratiques fondées la-deſſus. 4°. Cette différence, toute petite qu'elle eſt, ſuffit pour faire qu'une éclipſe horizontale, qui revient à peu-près la même au bout de 19 ans & une heure, ne ſoit plus horizontale dans le même pays, parce que n'arrivant pas à la même heure, le ſoleil & la lune ne ſe trouvent plus dans l'horizon, mais l'un deſſus & l'autre deſſous. Il eſt vrai cependant que dans le grand nombre d'éclipſes qui arrivent pendant l'eſpace de 19 ans, il eſt difficile qu'il n'y en ait quelqu'une d'horizontale dans chaque pays. Bien plus, il eſt très-vrai qu'il n'y a aucune eclipſe de lune qui ne ſoit horizontale à l'égard de quelque endroit de la terre; ſavoir, à l'égard de celui qui a pour lors les deux aſtres dans ſon horizon: dans l'année 1703, l'éclipſe de lune du 3 Janvier a été horizontale, & celle du 23 Décembre le fut encore d'une manière plus remarquable à Paris & dans bien d'autres endroits.

ADULTÉRER. v. n. Commettre le crime d'adultère. *Adulterari, Adulterare.* Ces deux perſonnes ont pluſieurs fois *adultéré* enſemble. Celui qui convoite la femme d'autrui, a déja *adultéré* dans ſon cœur. ☞ Ce mot a vieilli & ne ſe dit plus. Tous nos traducteurs diſent commettre l'*adultère*. Il a déja commis l'*adultère* dans ſon cœur.

☞ ADULTÉRER. v. a. Gâter une choſe qui eſt pure, en y mêlant des choſes qui ne le ſont pas; ou falſifier un medicament, en y ajoutant quelque drogue qui en diminue la valeur & la qualité. *Corrumpere.* Ce mot n'eſt plus d'uſage. On dit alterer, falſifier. ☞ Les grands Vocabuliſtes définiſſent ce mot comme étant de l'uſage ordinaire, & trouvent qu'il n'a vieilli que dans le ſens de commettre un *adultère*. Ils ne ſeront pas crus ſur leur parole.

ADULTÉRESSE. Femme adultère. C'eſt un mot dont s'eſt ſervi Bayle dans la deuxième édition de ſon Dictionnaire, Rotterdam, 1702. T. I. p. 144, col. 2, lig. 6. Il eſt facheux que ce mot ne ſoit pas françois, & que nous n'ayons qu'adultère pour ſignifier tout à la fois & le crime d'infidelité conjugale, & le mari & la femme qui le commettent. Les Latins, qui ont un mot pour chacune de ces choſes, ſont bien mieux partagés que nous de côte-là.

ADULTÉRIN, INE. adj. Fils ou fille qui ſont nés d'un adultère. Terme de droit dont on ne ſe ſert guere que dans le barreau. *Nothus, Notha.* Les bâtards *adulterins* ſont incapables de bénefices. Les enfans *adulterins* ſont plus odieux que ceux qui ſont nés de perſonnes libres. Le Droit Romain leur refuſe même le nom d'enfans naturels, comme ſi la nature les eut deſavoués. ☞ Ils ne pouvoient demander des alimens à leurs peres & meres. Le droit Canonique ſuivi en France a une diſpoſition plus conforme à l'équité. *Quia non eſt tam donatio quàm debiti præſtatio.*

ADVOATEUR. ſ. m. *Advocator.* Terme de Coutume. On appelle en certains pays, *Advoueur*, celui qui trouvant des beſtiaux en dommage ſur ſes terres, les appelle, les prend, les avoue comme s'ils étoient à lui.

ADVOCASSER. *Voyez* AVOCASSER.

ADVOCASSERIE. *Voyez* AVOCASSERIE.

ADVOCAT. ſ. m. *Voyez* AVOCAT.

ADVOLER. v. n. Ce mot qui ſignifie, aller vîte pour ſe rendre en quelque lieu, eſt vieux, & tout-à-fait hors d'uſage. *Advolare.* Mézerai s'en eſt ſervi: Mais lui étant *advolé* à Paris.

ADVOUATEUR. ſ. m. Terme de Coutume. Celui qui reclame & reconnoit pour ſien du betail qui a été pris en métas ſur les terres d'autrui.

ADVOUE. *Voyez* AVOUÉ.

ADVOUER. *Voyez* AVOUER.

ADVOUERIE. *Voyez* AVOUERIE.

ADURÉ, ÉE. part & adj. Vieux mot, qui veut dire, endurci au travail, comme ſi l'on diſoit, qui eſt devenu dur. *Duratus, induratus.*

ADUSTE. adj. m. & f. Terme de Médecine, qui ne ſe dit que du ſang & des humeurs, quand elles ſont brûlées par une trop grande chaleur naturelle. *Aduſtus.* Un tempérament *aduſte*. La mélancholie eſt une bile noire, & *aduſte*. Un ſang eſt *aduſte*, lorſqu'à raiſon d'une chaleur extraordinaire, les plus ſubtiles parties étant ſéparées, les plus groſſières reſtent chargées de lie, & toutes noires, comme ſi elles étoient brûlées. HARRIS. Il eſt mieux dans l'uſage ordinaire de dire, un ſang brûlé.

On le trouve au figuré. *Tetricus, Auſterus.* C'eſt la bile qui domine dans l'humeur de ce Magiſtrat, & cette humeur *aduſte* imprime ſur ſon front une négative perpétuelle. BALZ. Cet exemple ne doit pas être imité.

ADUSTION. ſ. f. Terme de Médecine. Etat de ce qui eſt brûle. *Uſtio, Aduſtio.* Ce mot ne ſe dit ainſi que le précédent, qu'en parlant du corps humain. Sa maladie eſt cauſée par une *aduſtion* d'humeurs.

A D Y.

ADY. ſ. m. Palmier qui croit dans l'île de Saint-Thomas. C'eſt un très-grand arbre, excédant en hauteur le pin; ſon tronc eſt fort, droit, nu, partant ſeul de ſa racine, d'un bois clair & leger. Il eſt plein de ſuc. Ses feuilles reſſemblent à celles du Palmier qui porte le coco. Son ſommet eſt garni d'une multitude de branches. Si l'on coupe ces branches, ou ſi l'on fait une ouverture au tronc, il en ſort des larmes, ou un ſuc, que les Indiens ne manquent pas de recevoir dans des vaſes. Il leur tient lieu de vin. Cette liqueur enivre aiſement. DICT. DE JAMES.

A D Z.

ADZEL. Bourgade de Livonie. *Adzelia.* Elle eſt dans la contrée de Lettonie, ſur la rivière de Teydéra, au-deſſous de la ville de Walmes.

Æ.

Æ. Diphtongue. On l'a bannie de tous les mots qui viennent du latin. On écrit Ceſar, l'Enéide, Egyptien avec un E ſimple. Æ n'eſt point, à proprement parler, une diphtongue en François, ſi ce n'eſt une diphtongue d'écriture. Car pour le ſon que forme ce double caractère, il eſt très-ſimple, & ne differe point du ſon de la voyelle. *Voyez* au mot DIPHTONGUE. Cependant, parce qu'on s'obſtine encore à retenir l'Æ, ſur-tout dans les mots purement latins, l'on en mettra encore quelques-uns avec cette diphtongue.

Æ. ſ. m. Vieux mot venant d'*ætas*, dont il garde la ſeule diphtongue *æ*. Age, vie. *Poëſie de Thibaut, Roi de Nav.*

ÆA.

ÆACIES. f. f. pl. *Æacia.* Fêtes & jeux, ou combats solemnels qui se célebroient à Égine en l'honneur d'Æacus, ou Æacus, d'où ils avoient pris leur nom, & qui avoit un temple à Égine.

ÆAQUE. f.m. *Æacus.* C'étoit chez les anciens le nom d'un des trois Juges des enfers. *Æaque* fut fils de Jupiter & d'Europe, ou selon d'autres, d'Égine. Strabon dit qu'il regna dans Œnopie. Quelques-uns croient qu'il faut lire *Œnonem*, au lieu d'Œnopiam. Il donna à cette île le nom de sa mere Égine. La peste ayant emporté tous les hommes de l'île, il pria Jupiter de changer des fourmis qu'il avoit vues, en hommes, de-là les Mirmidons. Il eut d'Endeïde, Télamon & Pelée, & Phocus de Psamathe. Il étoit d'une equité si grande & si reconnue, que dans les enfers Pluton le fit Juge des morts avec Minos & Rhadamante.

ÆC.

ÆCHMALOTARQUE. f. m. & f. *Æchmalotarchus.* Ce nom est Grec, & vient de αἰχμαλωτὶς, & de αἰχμὴ; le premier forme de αἰχμὴ, une pointe, une pique, & de ἁλίσκω, ou ἁλίω, je prens, signifie un homme pris par les armes, ou, comme nous disons, pris à la pointe de l'epée, ou de la pique, & le second ἀρχὸς marque un chef. Ainsi *Æchmalotarque*, signifie *chef* des Captifs. Les Juifs, qui ne voulurent point suivre Zorobabel, ni retourner à Jerusalem avec lui, créerent un *Æchmalotarque* pour les gouverner. Mais c'est une erreur grossiere de dire que *Æchmalotarque* est le nom que ces Juifs donnerent à celui qu'ils choisirent pour leur chef, proche de Babylone; car ces Juifs ne parloient pas grec, mais hébreu, ou chaldéen. Ils appelerent ce chef qu'ils se donnerent, ראש גלות *Rosch gulath*, ou ראש גולה, *Rosch gula*, chef de la captivité, ainsi qu'ils le nomment encore, comme on le peut voir dans les Rabbins, & en particulier dans le *Sepher Juhhasin*, *fol. 122*, *p. 2*, & dans l'*Itinéraire de Benjamin*, *p. 71*, *72*, & *81*. Origène, qui écrivoit en Grec, a nommé ce chef de la captivité, ἀιχμαλωταρχης. Au reste, je suis persuadé que les Juifs n'attendirent point au retour de la captivité à se donner des *Æchmalotarques*. Les Rois de Babylone leur laisserent beaucoup de liberté, comme il paroît par ce que Jeremie leur dit, *Ch. XXIX.* ℣ 5 & 6, & selon la coutume des Rois d'Orient, dont Herodote nous rend témoignage. L'histoire de Susane en est une preuve evidente; & les deux vieillards qui la condamnerent etoient les *Æchmalotarques* de cette année là. Les Juifs disent que les *Æchmalotarques* ne peuvent être pris que de la tribu de Juda; qu'ils commandent à tous les Israélites, de quelque tribu qu'ils soient; qu'on les installe avec beaucoup de cérémonies, & qu'on leur rend de grands honneurs, que l'on trouvera décrits dans le *Sepher Juhhasin*, & dans *Benjamin de Tudela*, aux endroits que j'ai cités. On peut voir encore R. Salon Ben Wirga, la Gémare sur le traite Sanédrin, *I. I*, *fol. 5*, *1*. Selden, *de Synedr. Vet. Hebr. l. II*, *C. 4*. §. *10* & *C. 7*. §. *1*. Origène, *l. II*, *des Princip. C. 3*. S. Epiphane contre les Ebionites, & le I. Dialogue de Théodoret.

AED.

AËDO. f. f. Fille de Pandare, fut mariée à Zéthus, frere d'Amphyon, dont elle n'eut qu'un fils nommé *Itylo*.

ÆG.

ÆGÉE. adj. *Ægæum mare.* C'est le nom ou l'épithète que l'on donne à la partie de la Méditerranée qui a l'Anatolie à l'orient; la Macedoine, la Thessalie, l'Achaïe, le Péloponèse à l'occident; la Romanie au nord, & l'île de Candie au midi. On la nomme communément *Archipel*. Les Grecs, suivant le témoignage de Leunclavius, l'appellent *Aedeniz*; c'est-à-dire, Mer Blanche, pour l'opposer au Pont Euxin, qu'ils appellent *Garadeniz*; c'est-à-dire, Mer Noire.

On apporte plusieurs étymologies du mot *Ægée*. Les fables disent que Thésée, fils d'Ægee, revenant vainqueur du Minotaure, n'ayant point pensé à faire changer les voiles noires de son navire, son pere le crut mort, & de douleur se précipita dans la mer, & lui donna son nom. D'autres le tirent d'Ægéon, un des Géans qui firent la guerre à Jupiter; & d'autres d'une Ægéa Reine des Amazones. Le Scholiaste d'Apollonius pretend que cette mer a pris son nom d'une petite île voisine de l'Eubée ou Negrepont, & qui s'appeloit *Ægæa*. Le même rapporte un autre sentiment qui le derivoit de Caryste, ville de l'Eubée, qui s'appeloit *Ægæa*. Strabon, dans son 8e Livre, rapporte l'origine de ce nom à une ville de l'Eubée qui se nommoit *Ægæ*, & dans son 13e Livre, d'un Promontoire de l'Æolide nommé *Ægæa*. Pline, L. IV. C. 11. a un rocher nommé *Ægæ*, qui est entre Tenédos & Scio. D'autres disent qu'*Ægée* est un surnom de Neptune, qu'on a donné à cette mer. D'autres le font venir de je ne sais quelle chèvre qu'ils surnomment *Percanie*. D'autres disent, qu'on l'a donné à cette mer, parce qu'elle s'agite, qu'elle bondit comme une chèvre. Festus assure que ce nom vient du grand nombre d'îles dont cette mer est pleine, & qui de loin paroissent comme des chevres. Enfin, il en est qui conjecturent que les Phéniciens ont appelé cette mer עז *az*, forte, violente, à cause des tempetes auxquelles elle est expotée, & que les Grecs confondant עז *az*, fort, avec עז *ez*, qui veut dire une chevre, lui donnerent le nom de Mer *Ægée*, qui en Grec signifie, Mer de la chèvre, de αἴξ, αἰγὸς. C'est le sentiment du savant Bochart dans son Phaleg. L. I C. 13.

Ainsi la mer Ægée au fond de ses abîmes,
Ou d'Erix, ou d'Athos, engloutiroit les cimes. BREB.

ÆGIALE. f. f. Une des trois Grâces.

ÆGILOPS, ou ANGILOPS, ou ANCHYLOPS. f. m. *Ægilops.* Terme de Médecine. C'est une tumeur ou enflure dans le grand angle de l'œil à la racine du nez, accompagné d'inflammation, ou sans inflammation. HARRIS. Ce mot est Grec, αἰγίλωψ. Cette tumeur naît entre le grand canthus & l'os du nez. Cette espece d'abces s'appelle *Ægilops*, c'est-à-dire, œil de chevre, de αἴξ, αἰγὸς, chevre, & de ὄψομαι, je vois; parce que les chevres sont fort sujetes à cette maladie. Si on neglige l'*egilops*, il se creve, & degenère en une fistule qui penetre jusqu'à l'os. Aginete appelle cette tumeur *Anchilops* avant qu'elle se change en ulcère; & *Ægilops* quand l'ulcère est fait, & quand elle degenère en fistule; les autres la nomment toujours *Ægilops* avant & après son changement. Quoique l'*egilops* se change souvent en fistule, il n'est pas proprement une fistule, & il n'en est pas toujours suivi. Si l'*egilops* est accompagné d'inflammation, il a pour cause l'abondance du sang, que la trop grande plenitude fait regorger sur le grand coin de l'œil: s'il est sans inflammation, il procede des humeurs corrompues qui se déchargent sur cette partie, & le plus souvent d'une humeur pituiteuse, crasse & visqueuse. DEGORI. C'est à ceux qui ont fait ce mot, à nous apprendre son rapport à la fistule lacrymale. *Voyez* FISTULE, & Saint Yves, *Traité des Maladies des yeux*, *I. I. Ch. 2.*

ÆGIPAN. f. m. Αἴγιπαν. Ce mot vient de Pan, nom d'un Dieu champêtre, & αἴξ, αἰγὸς, *chèvre*. Les Poëtes ont donné ce nom au Dieu Pan, parce qu'ils supposoient que ce Dieu étoit moitié chevre; qu'il en avoit les cornes, la queue, les pieds, & même tout le bas du corps depuis la ceinture.

Les anciens ont encore appelé *Ægipans*, des monstres dont Méla parle, L. I. C. 8. Pline & Solin en parlent aussi, & les placent en Lybie; celui-là, L. V. C. 8. & celui-ci, C. 34. Saumaise, dans ses Notes sur Solin, a prétendu que l'*Ægipan*, étoit ce que les Romains appeloient *Sylvanus*. Vossius le réfute dans ses Notes sur l'endroit de Méla que j'ai cité. Car 1°, dit-il, Saumaise ne se fonde que sur les petits parallèles attribués à Plutarque; mais il est certain que ce Livre n'est point

de cet Auteur, & qu'il eſt indigne de lui, auſſi-bien que celui qui eſt intitulé, *De fluminibus*, qui ſont tous deux de la même plume. 2° Les *Ægipans* n'avoient point un viſage d'homme comme les Sylvains, mais un muſeau de chèvre: ils avoient même toute la partie ſupérieure du corps d'une chèvre: outre cela on les peignoit avec une queue de poiſſon. Ainſi le monſtre qu'on voit par les médailles d'Auguſte, & que nos Antiquaires appellent *Capricorne*, eſt la vraie figure d'un *Ægipan*; & en effet Théon, ſur Aratus, dit, que le Capricorne eſt la figure d'un *Ægipan*. Hyginus, & le Scholiaſte de Germanicus diſent la même choſe. On voit auſſi ſouvent des *Ægipans* dans les anciens monumens des Egyptiens.

☞ ÆGIUCHUS. Terme de Mythologie. Surnom de Jupiter, ſous lequel les Romains l'honoroient quelquefois en mémoire de ce qu'il avoit été nourri par une chèvre.

ÆGLÉ. ſ. f. Une des Grâces.

ÆGLÉ. La plus belle des Naïades, dit Virgile.

ÆGOBOLE. ſ. m. Terme de Mythologie. *Ægobolus.* Surnom que les Potniens donnerent à Bacchus, parce qu'au lieu d'un jeune homme bien fait qu'ils immoloient à ce Dieu par le conſeil d'Apollon, il leur déclara lui même qu'il ſuffiſoit dans la ſuite de lui ſacrifier une chèvre, & qu'il n'en vouloit pas davantage. Ce mot vient de αἴξ, αἰγὸς, *chèvre*, & βλαπτω, *je veux.*

ÆGOCEROS. ſ. m. *Capricornus.* Capricorne. De αἴξ αἰγὸς, *chèvre*, & κέρας, *corne.*

☞ ÆGOLETHRON. ſ. m. Plante décrite par Pline. Elle croît dans la Colchide. Les abeilles ſucent ſa fleur: mais le miel qu'elles en tirent, rendent furieux ou ivres ceux qui en mangent. *Voyez* dans M. Tournefort les caractères de cette plante ſous le nom de *Chamærododendros pontica maxima, meſpili folio, flore luteo.*

ÆGOPHAGE. adj. f. Terme de Mythologie. Surnom de Junon, parce qu'on lui ſacrifioit des chèvres. De αἴξ *chèvre*, & φαγω *je mange.*

ÆGYPTIAC. adj. m. Terme de Pharmacie. *Pharmacum Ægyptiacum.* C'eſt une eſpèce d'onguent déterſif décrit par Méſué, ainſi nommé, à cauſe qu'il eſt d'une couleur obſcure comme les Egyptiens. Il eſt compoſé de vert-de-gris, de vinaigre & de miel, & ſert à conſumer les chairs pourries.

Æ L.

ÆLAM. *Voyez* ÉLAM.

ÆLATH. *Voyez* AILA.

ÆLIE, ou ÆLIA. Nom que l'Empereur Adrien, qui s'appeloit *Ælius Hadrianus*, donna à Jéruſalem. *Voyez* JÉRUSALEM.

ÆLIEN, ENNE. ſ. & ad. Arien. *Ælianus, a, um.* On a donné dans l'antiquité ce nom aux Ariens. *Voyez* ARIEN.

AËLLO. ſ. f. Une des trois Harpies, fille de Thaumas & d'Electra, ſelon Héſiode.

☞ ÆLURUS. Dieu des chats. Il eſt repréſenté dans les Antiques Egyptiennes tantôt en chat, tantôt en homme avec une tête de chat.

Æ M.

ÆM, AM, AME. ſ. m. Cette meſure pour les liquides, qui eſt en uſage preſque par toute l'Allemagne, n'eſt pourtant pas la même que celle d'Amſterdam, quoiqu'elle en porte preſque le nom; & elle n'eſt pas même ſemblable dans toutes les villes d'Allemagne. L'*ame* communément eſt de 20 vertels, ou 80 maſſes. A Heydelberg elle eſt de 12 vertels, & le vertel de 4 maſſes, ce qui réduit l'*ame* à 48 maſſes. Et dans le Wirtemberg l'*ame* eſt de 16 yunes, & l'yune de 10 maſſes; ce qui fait monter l'*ame* à 160 maſſes. L'*am* eſt de 4 ankers, l'anker de 2 ſtekans, ou de 32 mingles ou mingéles, & le mingle revient à deux pintes meſure de Paris. L'*am* revient à 250 ou 260 pintes de Paris.

AËMÈRE. adj. C'eſt un terme de Martyrologe, qui ſignifie, qui n'a point de jour certain. M. Châtelain, à la fin de ſon Martyrologe univerſel, a fait imprimer un catalogue des Saints *aëmères*, c'eſt-à-dire, des Saints dont on ne connoît point le nom. De l'α privatif, & ἡμέρα *jour.*

A Ë N.

AËN, ou AÏN. Ville ou Bourgade de la tribu de Juda, dans la Terre-ſainte. *Aën.* Elle fut donnée enſuite à la tribu de Simeon, & elle étoit dans la partie ſeptentrionale de cette tribu, aux confins de celle de Dan. Elle devint auſſi ville Lévitique. *Voyez Joſ. XV. 32.* & *I. Paral. IV. 32.* Ce mot eſt hébreu, & ſignifie, *Fontaine.*

ÆNEE. *Voyez* ÉNÉE.

AËNGANNIM. *Voyez* ENGANNIM.

Æ O.

ÆOLE. ſ. m. *Æolus.* Nom propre d'homme. Il y a trois *Æoles.* L'un qui regna dans les îles qui ont porté ſon nom, & qui par la fumée de ces îles découvroit, dit-on, les vents qu'il devoit faire trois jours après *Voyez* Pline, L. III. C. 9. & Solin, C. 12. Un autre qui regna en Etrurie; & un troiſième fils d'Hellen. Quelques-uns attribuent à ce dernier l'invention de la Carte des vents. Quoiqu'il en ſoit, c'eſt de cette invention que les Poëtes ont pris occaſion de faire un *Æole* Roi des vents, ou du moins modérateur & diſtributeur des vents. Ovide le fait fils d'Hippotas; d'autres lui ont donné Jupiter pour pere. Les uns diſent que Menécla, & d'autres, que Lygia fut ſa mere. Il réſidoit, ſelon la fable, dans les îles Vulcaniennes, qui furent appelées de ſon nom *Æoliennes.* Le Géographe Denys a dit qu'il fut grand hoſpitalier. Au lieu de ce que nous avons rapporté de ſes predictions ſur les vents, Iſacius & Palæphatus diſent qu'il étoit grand Aſtronome, & Strabon, que par le flux & reflux, il prévoyoit les tempêtes & les vents qu'il devoit faire. Bochart, L. I. C. 33. croit que cette fable eſt venue de la Langue phénicienne, ou עיע, *Aol*, ſignifie, tempête; d'où s'eſt fait en Grec ἀολλα.

ÆOLIE, ou ÆOLIDE. *Æolis*, *Æolia.* Pays de l'Aſie mineure, entre la Troade au ſeptentrion, & l'Ionie au midi, & ſituée ſur la mer Ægée. Il s'appela d'abord *Myſie*; mais les Æoliens étant venus l'habiter, ils lui donnèrent leur nom.

ÆOLIEN, ENNE. *Æolius*, & au plur. ÆOLIENS. *Æoles.* Peuples de Grèce ainſi appelés d'Æole fils d'Hellen. Ils quitterent la Grèce leur patrie, paſſerent dans l'Aſie mineure, s'emparerent de la Myſie, & fonderent peu à peu une des trois grandes colonies des Grecs en Aſie. Les jeunes gentilshommes ſervoient chez les *Æoliens* aux ſacrifices publics.

ÆOLIEN, ENNE, eſt auſſi adj. Le dialecte *Æolien* ſe rapporte au Dorien. PORT-R. La muſique *Æolienne* étoit douce, appaiſoit les paſſions, & endormoit agréablement. T. COR. Les îles *Æoliennes* étoient pluſieurs îles dans la mer de Toſcane, entre l'Italie & la Sicile, plus près toutefois de la Sicile.

Les îles *Æoliennes* ſont ſept petites îles, entre l'Italie & la Sicile, *Lipara, Hiera, Strongyle, Didyme, Ericuſa, Phœnicuſa*, & *Eronymos.* Voyez ÆOLE.

ÆOLIPILE. *Voyez* EOLIPILE.

ÆOLIQUE. adj. m. & f. *Æolicus.* Qui appartient aux Æoliens. Le dialecte *Æolique* eſt un des cinq dialectes de la langue Grecque; c'étoit la manière de parler propre des Æoliens. *Dialectus Æolica.* C'eſt du dialecte *Æolique* que la langue latine s'eſt formée. Je trouve cependant qu'on dit communément *Æolien* plutôt qu'*Æolique*, ſi ce n'eſt dans les Colléges.

ÆON. ſ. m. Ce mot qui eſt Grec, αἰων, ſiècle, ſignifie, la durée d'une choſe, éternité; mais les hérétiques des premiers ſiècles y ont attaché une autre idée. Abuſant de la philoſophie de Platon, ils donnoient de la réalité aux idées que ce Philoſophe avoit admiſes en Dieu; bien plus, ils les perſonnifioient, & feignoient que c'étoient des êtres diſtincts de Dieu, & qu'il avoit produits les uns mâles & les autres femelles; c'eſt-là ce qu'ils appeloient *Æons*, de l'aſſemblage deſquels ils compoſoient la Divinité toute entière, qu'ils appeloient πληρωμα, nom Grec, qui ſignifie *Complément*, comme ſi ç'eût été là le complément de la Divinité. Au

reſte, quoique tous les *Æons* fuſſent différens de Dieu en grandeur, ils étoient de la même nature, & de la ſubſtance même de Dieu. Simon le magicien eſt le premier inventeur des *Æons*; Valentin les perfectionna, & en reconnut juſqu'à 30. S. Irénée, L. I. des Héréſ. & L. II. C. 4. Tertullien, dans ſon Traité contre les Valentiniens, & S. Epiphane, dans l'Héréſie 31, ſont parmi les Anciens, ceux qui ont le plus expliqué la doctrine des *Æons*. Théodoret & Philaſtrius en ont auſſi parlé. Et parmi les Modernes, Baronius à l'an de JESUS-CHRIST 145 & 175. le P. Alexandre, M. de Tillemont & M. Fleury, *Hiſt. Eccl.* & M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccl.* II. Part. des 3. premiers ſiècles. Les Centuriateurs en ont auſſi dit quelque choſe, Cent. II. C. 5.

ÆON. C'eſt la première femme du monde, dans le ſyſtème des Phéniciens. Elle apprit à ſes enfans à faire uſage du fruit des arbres pour leur nourriture, dit Sanchoniathon. *Voyez* ÉON.

Æ Q.

ÆQUATEUR. *Voyez* ÉQUATEUR.

ÆQUIPOLLENCE, ÆQUIPOLLANT, ÆQUIPOLLER. *Voyez* ÉQUIPOLLENCE, *&c.*

ÆQUIVOQUE. *Voyez* EQUIVOQUE.

A E R.

AËRER. v. a. Donner de l'air, chaſſer le mauvais air. *Aëre purgare*. Il ſignifie auſſi mettre un bâtiment, une maiſon en bel air. *Aperto, Liberiori cœlo exponere, ſupponere. Aërer* la chambre d'un malade. Il a fait percer ſa galerie des deux côtés pour l'*aërer* davantage. Dans la troiſième acception il eſt de peu d'uſage, & en ſa place, on dit, mettre en bel air. Ce mot vient d'*aër*.

AËRÉ, ÉE. adj. Qui eſt bien expoſé à l'air dans une plaine, ou ſur une élévation. *Liberiori cœlo expoſitus, ſuppoſitus.* Une maiſon bien *aërée* eſt fort ſaine. Le Château neuf de S. Germain eſt bien *aëré*. Il ne ſe dit qu'en parlant de la ſituation d'une maiſon.

AËRIE. Nom de l'île de Créte. *Voyez* CRÉTE.

AËRIEN, ENNE. adj. Qui eſt fait d'air, ou qui ſe réſout en air. *Aërius, aëreus.* Dans la diſſolution des corps, les parties *aëriennes* s'élevent en l'air. Les atômes *aëriens* montent les premiers dans un alembic. On dit que les bons ou mauvais Anges qui paroiſſent, prennent des corps *aëriens*. Les Eſſéniens, la ſecte la plus parfaite des Juifs, penſoient que les ames étoient d'une matière *aërienne*. ARN. Porphyre & Jamblique ont admis des démons, des eſprits *aëriens*, auxquels ils ont donné divers noms. Les Peintres appellent une perſpective *aërienne*, celle qui fait paroître les corps diminués à proportion de leur éloignement, ou diſtance de la terre, ou du plan géométral qui repréſente la terre.

AËRIENS. Nom de Sectaires, qui tirent leur origine d'un certain Aërius, lequel vivoit encore au temps de S. Epiphane, & qui avoit ſur le myſtère de la Trinité les mêmes ſentimens que les Ariens. Il avoit outre cela pluſieurs opinions particulières qui ſont rapportées fort au long par ce S. Evêque, *hæreſ. 75.* & entr'autres celle-ci : qu'il n'y avoit aucune différence entre les Evêques & les Prêtres; que la prêtriſe & l'épiſcopat étoient abſolument le même Ordre & la même dignité. L'Evêque, diſoit-il, impoſe les mains, le Prêtre les impoſe auſſi : l'Evêque eſt aſſis dans le trône, le Prêtre y eſt auſſi aſſis : S. Epiphane ſe déclare en ce lieu-là fortement pour la ſupériorité des Evêques, & il répond en particulier à toutes les raiſons d'Aërius, qui s'appuyoit principalement ſur quelques paſſages de S. Paul, & entr'autres ſur celui de l'Ep. I. à Tim. C. 4. v. 14. où ce S. Apôtre lui recommande de ne point négliger le don qu'il a reçu, *lorſque l'aſſemblée des Prêtres lui a impoſé les mains.* Il n'eſt parlé en cet endroit, diſoit Aërius, que des Prêtres ſeulement, & nullement des Evêques. Mais il eſt aiſé de voir que le mot de *Prêtres* dans S. Paul, ſignifie également les Evêques; enſorte que *Presbyterium*, qui eſt dans le grec & dans le latin de la vulgate, ſe prend pour le ſénat ou l'aſſemblée de ceux qui préſidoient aux égliſes. S. Paul avoit ordonné Thimothée, étant accompagné des Prêtres ou Evêques, qui ſe trouvoient préſens à l'ordination. *Voy.* le mot ANCIENS. Il faut prononcer dans le mot *Aëriens* le premier ë ſéparé de l'*a*, *Aëriens* en quatre ſyllabes, & non pas Æriens, ainſi qu'écrivent quelques auteurs, comme ſi ce n'étoient que trois ſyllabes. La raiſon qu'Aërius eut de ſe ſéparer de l'Egliſe, fut le chagrin qu'il eut de ce qu'en 349 ou 355, ſelon un autre ſentiment, Euſtathe lui fut préféré pour l'Evêché de Sébaſte en Arménie. *Voyez* S. Epiph. her. 75. S. Aug. hér. 53. Onuphrius Chron. A. C. 349. Sander. hér. 69. Tillemont, *Hiſtoire Eccléſiaſtique, T. IX.*

AËRIENNES. ſ. f. & adj. pl. Sorte de guêpes. Les guêpes *aëriennes* ſont la plus petite eſpèce de toutes celles qui vivent en ſociété. Elles attachent communément leurs nids ſoit à une branche d'arbre, ſoit à une paille de chaume qui eſt encore debout ſur terre, ſoit à une plante; quelquefois leurs nids ſont attachés contre des murs & dans des buiſſons. La pâture qu'elles apportent à leurs petits, paroît à la vue & au goût, être des entrailles d'inſectes.

AËRIER, ou AIRIER. v. a. C'eſt purifier l'air de quelque lieu, en y brûlant des ſenteurs pour en rendre l'air plus pur. *Infectam auram purgare. Aërier* une maiſon. Ce mot ne ſe dit que très-rarement, & en ſa place, on ſe ſert d'un tour qui ſignifie la même choſe.

AËROGRAPHIE. ſ. f. Deſcription de l'air, traité de l'étendue de l'air. *Aërographia.* Il y a dans Caramuel une *Aërographie.*

Ce mot vient d'ἀὴρ, *air*, & de γράφω, *j'écris, je décris.*

☞ AËROLOGIE. ſ. f. Traité ſur l'air, ſes propriétés, ſes bonnes ou ſes mauvaiſes qualités. *Aërologia.*

AËROMANCIE. ſ. f. Ce mot vient du Grec ἀὴρ, air, & μαντεία, divination. C'eſt l'art de deviner par le moyen de l'air. Il y a pluſieurs ſortes d'*aëromancies*, dont Bodin ne traite point dans le livre des Sorciers. L'*aëromancie* eſt une ſcience vaine. Les Païens s'attachoient à l'*aëromancie*; mais les Chrétiens la rejettent comme fauſſe & ſuperſtitieuſe. C'étoit une des ſept eſpèces de divination en uſage chez les Perſes.

☞ AËROMETRE. ſ. m. *Aerometrum.* C'eſt ainſi qu'on appelle un inſtrument dont on ſe ſert pour connoître la condenſation, ou la rarefaction de l'air. Du grec ἀὴρ air, & μέτρον, meſure.

AËROMÉTRIE. ſ. f. *Aërometria.* C'eſt l'art de meſurer l'air, ſes forces, ſes propriétés. Chrétien Wolfius, profeſſeur de Mathématiques en l'Univerſité de Hall de Magdebourg, a donné un Traité d'*Aërometrie*, intitulé, *Aërometriæ Elementa*, à Leipſic, 1709.

ÆROPE. ſ. f. Femme d'Atrée. *Voyez* ÉROPE.

AËROPHOBE. ſ. m. & f. Qui craint l'air. De ἀὴρ, *air*, & de φοβος, *crainte.* Cœlius Aurelianus dit qu'il y a des phrénétiques que le grand jour effraie, & d'autres qui craignent l'obſcurité.

☞ AËROPHOBIE. ſ. f. Nom de la maladie phrénétique de ceux qui craignent l'air.

ÆRRA, ou ERACCA. Ville de l'Eſtramadure Portugaiſe. *Ærraca, Erecca.* Elle eſt ſur la rivière de Zaras, entre Montargil & Couche.

ÆRUGINEUX, EUSE. adj. Qui tient de la rouille, qui reſſemble à la rouille de l'airain. *Æruginoſus.* Il y a une bile verte qu'on peut appeler *æruginеuſe* & porracée. MÉM. DE TR. Ce mot vient du Latin *æruginoſus*, qui vient de *ærugo*, rouille.

☞ On nous dit dans le grand Vocabulaire que c'eſt un vieux mot qui ſignifioit autrefois rouillé. Ne croiroit-on pas d'après cela, que ce mot eſt ſuranné. Il eſt vrai qu'il eſt vieux, & qu'il ſignifioit autrefois (ce qu'il ſignifie encore aujourd'hui), ce qui tient de la nature de la rouille, ce qui lui reſſemble; mais malgré ſa vieilleſſe il eſt toujours uſité. On écrit ſeulement *érugineux.* Une bile *érugineuſe.*

Æ S.

ÆSCHÉCHER. Ville d'Anatolie. *Lemopolis, Aclara, Aſpropolis.* Elle eſt ſur le golfe de Saint Pierre, ou San Petro, dans la Contrée d'Audinelli, qui étoit autrefois la Carie.

ÆSCHIÉ. Vieux part. paſſ. Enveloppé. *Poëſies du Roi de Navarre.*

ÆSCULAN. ſ. m. *Æſculanus.* C'étoit un Dieu qui, chez les Romains, preſidoit a la monnoie avec le Dieu Argentin. *Voyez* S. Aug. de la Cité de Dieu, L. IV. C. 21, & Budée, *de Aſſ.* L. V. & ARGENTIN. On diſoit que le Dieu *Æſculan* étoit pere du Dieu Argentin. C'eſt que la monnoie de cuivre eſt plus ancienne que celle d'argent. Ces Dieux avoient la puiſſance d'enrichir les hommes. On honoroit à Rome la monnoie ſous le nom d'*Æſculan.*

ÆSIER. v. a. Vieux mot. Réjouir. Il vient d'*aiſe*, & *aiſe* vient d'*agio.* Italien, qui a été formé d'*otium. Otio, atio, agio.*

AESMER. v. n. Ce mot autrefois vouloit dire, *trouver, juger, eſtimer, conjecturer.* Et *aeſmerent* qu'il y avoit 400 cavaliers. VILLEHARD.

AESMER, ſignifioit auſſi quelquefois, *comparer.*

Ains le pooit-on aeſmer
A chant de ſerene de mer.

ÆS USTUM. ſ. m. Terme de Chimie. Cuivre brûlé. C'eſt une drogue qu'on appelle autrement *Crocus Veneris*, ou ſafran de Vénus, qu'on a fait tremper dans une diſſolution de ſel, dans de fort vinaigre, & qu'on ſtratifie enſuite avec du ſoufre dans un fourneau. On le remet dans du vinaigre où il y a du ſel ammoniac fondu, ce qu'on reitère juſqu'à ce que les lames ſoient toutes conſumées. On en ôte le vinaigre par la diſtillation, & il reſte une matière qu'on appelle *Æs uſtum*, qui ſert à divers uſages en Médecine.

Æ T.

ÆTALIDÈS. ſ. m. Fils de Mercure, & par ſa mere du ſang des Æolides. On dit qu'il avoit obtenu de ſon pere deux graces, l'une que vif ou mort, il ſeroit toujours informé de ce qui ſe faiſoit dans le monde; l'autre qu'il ſeroit la moitié du temps parmi les vivans, & l'autre moitié parmi les morts.

ÆTES. ſ. m. Roi de la Colchide, dont la fille nommée *Calciope*, fut mariée à Phrixus.

ÆTHER. ſ. m. Matière liquide & très-ſubtile, qui occupe l'eſpace immenſe qui eſt au-deſſus de l'air juſqu'aux aſtres les plus élevés, ou juſqu'aux extrémités du monde. *Æther.* On écrit ordinairement *Ether*; & quoique nous ayons conſervé le mot latin dans notre langue, cette ortographe paroit la plus ſuivie. On ne peut pas ſuppoſer, comme quelques Aſtronomes ont fait pour expliquer les réfractions, que l'atmoſphère dans laquelle les rayons lumineux ſe détournent en venant de l'*Æther*, étoit d'une nature homogène, & que la réfraction ne ſe faiſoit ſeulement que dans le paſſage de ces deux milieux. DE LA HIRE. *Acad. des Sciences 1702, Mem. p. 183.* Les Grecs entendoient par ce mot les Cieux diſtingues des corps lumineux. Héſiode dit que l'*Æther* naquit avec le jour du mélange de l'Erebe & de la Nuit, enfans du Cahos, c'eſt-a-dire, que la nuit & le cahos ont précédé la création des cieux & de la lumière.

Ce mot eſt originairement grec αἰθηρ, & vient de αἴθω, *je brûle, j'enflamme, je brille, j'eclaire.* L'*Æther* eſt la matière de la lumière. *Voyez* ETHER.

ÆTHÉREE. *Voyez* ETHÉREE.

ÆTHIOPIS. *Voyez* ETHIOPIENNE. Plante.

ÆTHIOPS MINÉRAL. Terme de Chimie. C'eſt un mélange de quatre parties de vif-argent, avec trois de ſoufre broyées dans un mortier de verre, juſqu'à ce que tous les globules du mercure diſparoiſſent, & que la maſſe ſoit réduite en une poudre brune tres-ſubtile, qui noircit par ſucceſſion de temps.

ÆTHNA, ou ÆTNA. ſ. m. *Ætna*, ou *Æthna.* Montagne de Sicile, la plus haute qui ſoit dans ce royaume. On l'appelle aujourd'hui dans le pays *Monte Gibello*, & en François le *Mont Gibel.* Son premier nom, ſi l'on en croit Volaterran, eſt *Hieſius.* L'*Ætna* eſt fameux par les feux, les cendres, & les cailloux calcinés qu'il vomit de temps en temps. Les Poëtes diſent que c'eſt ſous cette montagne, que Jupiter precipita les Géans vaincus. Juſtin explique plus phyſiquement la cauſe de cet incendie, L. IV. C. 1. il dit que la Sicile eſt toute creuſe, & par conſéquent plaine d'air & de vents ſouterrains; que le choc de ces vents produit du feu; que ces cavernes ſont pleines de ſoufre & de bitume, auxquels le feu s'attache, & que c'eſt la cauſe de ces feux que l'*Ætna* jette de temps en temps.

Ce mot *Ætna*, ſelon Bochart dans ſon Chanaan, C. 28, vient du mot hebreux אתונה, *Attuna*, qui ſignifie, fournaiſe, ou *Æthuna*, obſcurité. Ceux qui ont le mieux decrit le mont *Ætna*, ou qui en ont le mieux parle, ſont Virgile, Enéide, L. III. v. 571. Lucrèce, L. VI. v. 680. Ovid. *Met.* L. XV. v. 340. Silius Italicus, L. XIV. v. 67. Claudien, L. I. *de Rap. Proſ.* Juſtin a l'endroit que j'ai cité, Leandro Alberti dans ſa Sicile, Cluvier, Bembo dans un Dialogue exprès, Natalis Comes, L. XVII & XXX. *Ant. Philotheus de homodeis, Ætnæ Topographia.* Pour jeter des feux & des flammes, & quelquefois des fleuves de feu, le mont *Ætna* n'en eſt pas moins fertile. Il eſt couvert de bois & de vignes, & quelquefois de neiges & de glaces, ainſi que diſent Silius Italicus & Claudien, Pindare Pyth. I.

On écrit communément *Etna*, comme on le voit par ces exemples. Une belle Ode à M. Fagon ſur le Quinquina, dit, en parlant de la fièvre.

Dis-nous quel eſt ce monſtre armé de feux cruels,
Caché dans notre ſein, à nos yeux inviſible?
Quel Etna! *quel gouffre d'horreur!*
Dis-nous où s'alluma ſa torche meurtrière?
A ce traître ennemi quels chemins ſont ouverts?
Deſcend-il du Ciel en colère,
Ou ſort-il du fond des enfers?

ÆTHON. ſ. m. C'eſt le nom d'un des quatre chevaux du ſoleil qui précipiterent Phaeton, ſelon Ovide. Son nom ſignifie l'*Ardent*, de αἴθω, *ardeo*, je brûle. Claudien donne le même nom a un des chevaux du char de Pluton, ſans doute qu'il donne a ce nom une autre origine: d'αἴθος, noir.

ÆTIEN, ENNE. ſ. m. & f. *Ætianus.* Les *Ætiens* étoient une Secte d'Ariens diſciples d'Ætius d'Antioche, ſurnommé l'*Impie*, qui fut d'abord Forgeron, ou, comme dit Philaſtrius, Orfévre, puis Sophiſte, & enſuite Médecin, ou plutôt Charlatan. Les *Ætiens* eurent enſuite divers noms; on les appela, *Purs Ariens, Eunomeens, Anoméens, Exercuſiens, Troglodytes*, ou *Troglites, Exomontiens*, & *Exacontites.* Nous expliquerons ces noms en leur place.

ÆTIOLOGIE. ſ. f. Terme dont ſe ſervent principalement les Médecins. Diſcours ſur les cauſes, explication des cauſes d'une maladie, d'un effet phyſique, d'un phenomène. *Ætiologia.* Les loix de l'economie naturelle dementent-elles cette *étiologie?* TRAITÉ DE LA PESTE.

On voit que le Médecin de qui nous avons tiré cet exemple, écrit *etiologie.* Ce mot vient du Grec αἰτία, *cauſe*, & λόγος, *diſcours.* Ainſi l'étimologie demande qu'on écrive *etiologie*, & l'on ne voit pas pourquoi ce Médecin qui écrit *œconomie* & non pas *economie*, n'écrit pas auſſi *etiologie*, & cela dans la même phraſe: car tout eſt égal de part & d'autre.

AÉTITES, autrement *Pierre d'aigle.* Voyez AIGLE. *Aëtites.* Laurentius Bauſchius a fait un Traité exprès de la pierre *Aëtites*, où il aſſure qu'on ne la trouve point dans les nids d'aigles; mais qu'on en rencontre ſur des rivages, dans les champs, & ſur des montagnes. Ce mot vient du grec ἀετος, qui ſignifie *aigle.* On ne ſauroit creuſer quelques pieds en terre à Trévoux, ſans trouver des lits conſiderables de pierres d'aigle, dont les unes n'ont qu'un noyau, d'autres en contiennent juſqu'à trois; il y en a de differente groſſeur & de differente figure, & preſque toutes ſont compoſées de deux ou trois couches de terre ſemblable à de la terre cuite: la derniere ſur-tout, c'eſt-a dire, celle qui eſt la plus interieure. Ces pierres ſont dans leur origine

molles, de la consistance & de la couleur de l'ocre jaune, & presque toujours à plusieurs couches.

A E U.

AEURER. Vieux mot, qui veut dire, *Prier :* il vient d'*orare*.

A E X.

AEX. s. f. C'est le nom d'une des nourrices de Jupiter, qui fut placée parmi les astres.

A F E.

AFEULER. v. a. Vieux mot. D'autres disent *affuler*. Se mettre sur la tête quelque espèce de coiffure.

Il prend son chapeau, & l'afeule.

Il vient du latin *infula*, sorte de coiffure. *Infulare*.

A F F.

AFFABILITÉ. s. f. Honnêteté avec laquelle un supérieur reçoit son inférieur, & se communique à lui. Abord doux & facile à l'égard de nos inférieurs qui ont à nous parler. *Affabilitas*. Ce mot vient du latin. Il se dit rarement d'égal à égal, & jamais d'inférieur à supérieur. L'*affabilité* des grands n'est qu'une vertu artificieuse, elle sert à leurs desseins & à leurs projets d'ambition. M. Esp. Jamais homme avec tant de grandeur, n'a allié tant d'*affabilité* à tant de douceur. Bourd. L'*affabilité* des personnes de qualité sans mérite, est une bassesse d'ame, & une incapacité de tenir leur rang. M. Esp. Heureux celui qui dans son *affabilité* naturelle trouve des dispositions favorables à la bénignité chrétienne. Le P. Gail. Patru avoit beaucoup d'antipathie pour *affabilité :* il est françois, disoit-il, mais laissons le dire aux autres.

AFFABLE. adj. m. & f. *Affabilis*. Ce mot vient du latin, & signifie, celui qui parle à ses inférieurs d'une manière douce, honnête, engageante, & qui les écoute de même, sans avoir rien dans ses regards, ni dans ses gestes, de rude ni de rebutant pour eux.

Il est civil, accostable,
Doux, benin, courtois, affable. Ménag.

Lui, parmi ses transports, affable *& sans orgueil.* Racin.

Quoique ce mot fut usité du temps de M. Patru, il avoit de la peine à le souffrir.

☞ M. l'Abbé Girard fixe la vraie signification des mots *honnête, Civil, poli, gracieux, affable*. Nous sommes *honnêtes*, dit-il, par l'observation des bienséances & des usages de la société. Nous sommes *civils*, par les honneurs que nous rendons à ceux qui se trouvent à notre rencontre. Nous sommes *polis* par les façons flatteuses que nous avons dans la conversation & dans la conduite pour les personnes avec qui nous vivons. Nous sommes *gracieux* par des airs prévenans pour ceux qui s'adressent à nous. Nous sommes *affables* par un abord doux & facile à nos inférieurs qui ont à nous parler.

☞ Il faut être *honnête* sans cérémonie; *civil* sans importunité; *poli* sans fadeur; *gracieux* sans minauderie, & *affable* sans familiarité.

☞ L'*affabilité* est opposée à la rudesse.

AFFABLEMENT. adv. D'une manière affable. *Affabiliter, Humaniter*. Il faut recevoir *affablement* les moindres personnes. Ce mot n'est presque plus en usage. On dit *avec affabilité*, ou d'une manière affable.

AFFADIR. v. a. Rendre fade & insipide, ôter toute sorte de saveur. *Saporem detrahere*. On a *affadi* cette viande en la faisant trop bouillir. *affadir* un ragoût, une sauce, en y mêlant quelque chose de doux.

Il se dit figurément en parlant des ouvrages d'esprit. *Affadir* un discours par des pensées & par des expressions affectées & doucereuses.

☞ Affadir, se dit encore dans le sens propre, pour causer une sensation désagréable au palais ou à l'estomac, par quelque chose de doux. Le sucre, le miel *affadissent* le cœur.

☞ Au figuré, on dit que des louanges outrées *affadissent* le cœur. *Voyez* Fade.

AFFADI, IE. part. *Fatuus*.

☞ AFFADISSEMENT. s. m. Effet que produit la fadeur. *Affadissement* de cœur.

AFFAICTEMENT. Vieux s. m. Ce mot est figuré. Il est pris de l'art de dresser des oiseaux de proie. Il signifie, enseignement, la manière de former quelqu'un, de lui donner des façons. Il ne se dit plus.

AFFAICTEUR. s. m. Terme de fauconnerie. C'est le nom de celui qui a le soin de dresser un oiseau de proie. *Qui condocefacit*. Quelque habile que soit un *Affaicteur*, il ne sauroit affairer ou affaiter le corbeau, ni le milan.

AFFAICTIER. v. a. Dresser un oiseau de proie. *Affaictier* un fulcon. *Poës. de Gaston de Foix*.

AFFAIRE. s. f. Ce terme désigne en général tout ce qui occupe, tout ce qui est le sujet de quelque occupation. *Negotium, Res*. Il y a des gens toujours aussi occupés que s'ils avoient mille *affaires*, quoiqu'ils n'en aient point d'autre que de savoir celles d'autrui. M. Scud. Pour faire l'homme occupé, & paroître accablé d'*affaires*, il faut froncer le sourcil, & rever très-profondément. La Br. Plus le poids des *affaires* est grand, plus elles demandent de relâche. Le Gend. Notre grande *affaire* est celle de notre salut. Ne vous mettez pas en peine de cela, j'en fais mon *affaire*. Chacun se doit meler de ses *affaires*. On dit aussi d'une chose que l'on regarde comme pénible, ou difficile à exécuter, que c'est une *affaire :* & au contraire, on dit d'une chose dont on croit venir facilement à bout, que ce n'est pas une *affaire*. Virgile a trouvé tant de rapports entre Didon & Enée, qu'il a cru que les trois cens ans qui les séparoient, n'étoient pas une *affaire*. Cela ne fait rien à l'*affaire ;* pour dire, c'est un discours inutile. Du Cange dérive ce mot de *Affarium*, ou *Affare*, qui signifioit autrefois une *métairie ;* & il dit qu'en Languedoc & en Provence il signifioit toutes sortes de biens. On a dit aussi *Afferi* & *Affri* pour signifier des chevaux de labour: ce qui a été étendu à toutes sortes de possessions, & ensuite au négoce & aux *affaires* qu'on est obligé d'avoir pour les acquérir ou pour les défendre. Au reste, ce mot Affaire étoit autrefois masculin, c'est pourquoi l'on met encore sur les paquets du Roi, pour les *Exprès Affaires* de Sa Majesté. On en a conservé le style & le genre ancien par dignité. Vaug.

Affaire, se dit aussi d'une chose de quelque manière qu'elle soit. Je vous fais le maître de cette *affaire* pour la terminer à votre volonté. C'est une *affaire* faite, pour dire, c'est une chose finie. C'est une *affaire* qui ne souffre point de remise. C'est une étrange *affaire* qu'une demoiselle. Mol. Le mariage est une *affaire* trop sérieuse pour lui. Vous avez pris l'*affaire* du biais qu'il la falloit prendre. Mol. Je viens d'apprendre de belles, d'étranges *affaires*. Il a poussé l'*affaire* d'une manière assez vigoureuse. Mol. Entreprendre vertement une *affaire*. Commencer courageusement une *affaire*. Terminer une *affaire* avec esprit & avec cœur.

Affaire, se dit des ordres, des soins, des négociations qui regardent l'Etat. Les grandes *affaires* demandent en ceux qui en ont le maniement, un jugement prompt & décisif, de peur qu'elles ne se ruinent par la lenteur. S. Evr. Un honnête homme sait mêler les plaisirs aux *affaires*. S. Evr. La multitude, ni l'embarras des *affaires*, ne mirent jamais sur son front ces nuages de chagrins qui écartent les gens. P. Gail. Depuis qu'un tel ministre a pris le timon des *affaires*, toutes choses vont bien. C'est un homme qui est entré dans les *affaires*, dans les négociations étrangères. Les *affaires* de Rome sont brouillées. C'est une *affaire* d'Etat, de Religion. On dit en ce sens, les *affaires* du temps; pour dire, les nouvelles de l'état des choses du monde. Il est toujours fort dangereux d'écrire des *affaires* de son temps, quand on affecte trop d'en dire la vérité.

AFFAIRE, ſe dit auſſi quelquefois de la fortune, de l'état des biens d'une perſonne. Maintenant que les *affaires* du genre humain ſont déplorées, & ſans reſſource, mettons Caton en ſûreté. BOUH. La plûpart des gens ne ſe mêlent des *affaires* d'autrui, que pour mieux faire leurs propres *affaires*. S. EVR. Graces à Dieu, les *affaires* vont bien. Ce bourgeois eſt fort bien dans ſes *affaires*; c'eſt-à-dire, qu'il a du bien, qu'il n'a point d'*affaires* mauvaiſes, ni embrouillées, que ſes *affaires* ſont en bon état.

AFFAIRE, ſe dit encore du talent particulier qu'on a pour certaines choſes. C'étoit l'*affaire* de Molière de jouer les Bigots, & les Médecins. C'étoit l'*affaire* de M. de la Bruyere de nous caractériſer les mœurs de ce ſiècle. C'étoit l'*affaire* de Lucien de ſe moquer des Dieux. C'étoit l'*affaire* de la Fontaine de tourner un conte en vers.

On dit, avoir *affaire* à quelqu'un; pour dire, avoir à lui parler, avoir quelque choſe à traiter avec lui. J'ai *affaire* à lui. Nous n'avons point d'*affaire* enſemble. Un marchand a *affaire* à tout le monde.

On dit auſſi, avoir *affaire* à quelqu'un; pour dire, avoir quelque conteſtation, quelque demêlé avec quelqu'un. Il a *affaire* à un terrible homme. Il faut prendre garde à qui on a *affaire*. Si vous l'attaquez, vous aurez *affaire* à moi. Je n'avois point *affaire* à de la cavalerie. BUSSI. Dans ce ſens on ſe ſert plutôt du verbe FAIRE, & l'on écrit, vous aurez *à faire* à moi.

AFFAIRE, ſignifie auſſi, devoir. *Partes, munus, officium.* Ce n'eſt point mon *affaire*; pour dire, cela n'eſt point de mon devoir, cela ne me regarde pas. Qu'avoit il *affaire* d'aller porter cette nouvelle? pour dire, cela étoit-il de ſon devoir?

AFFAIRE, ſignifie encore, beſoin. *Opus*, avec le verbe *ſum*, ou *habeo*. Je n'ai point *affaire* de vos conſeils. Qu'ai-je *affaire* de toutes ces querelles? ACAD. FR. Qu'ai-je *affaire* de me fatiguer des penſées de la mort pour la recevoir conſtamment? Je mourrai peut-être ſans y penſer. NIC. En ce ſens on dit par ironie, j'ai bien *affaire* de cet homme-là; pour dire, je ne me ſoucie guère de lui, je n'ai pas beſoin de ſon ſervice.

AFFAIRE, ſignifie encore, maladie dangereuſe. *Morbus gravis, periculoſus.* Tirer un malade d'*affaire*; pour dire, le guérir. Je me ſuis tiré d'*affaire* en faiſant diète. J'ai vû notre malade, ſes *affaires* ſont faites; pour dire, il n'en peut revenir, il faut qu'il meure.

AFFAIRE, ſe dit auſſi de ce qui donne beaucoup d'embarras, de peine, d'inquiétude. *Cura, ſollicitudo.* La mort de ſon patron lui donnera beaucoup d'*affaires*, le fera bien courir. Un homme ſage ne ſe veut point faire d'*affaires*. Il y a des gens qui ſe font des *affaires* de gaieté de cœur. Je lui ai fait une fâcheuſe *affaire*, ſans y penſer. Cet homme vous donnera bien des *affaires*. On dit dans le ſtyle familier, avoir des *affaires* par-deſſus la tête; pour dire, avoir beaucoup d'*affaires*, beaucoup d'embarras.

AFFAIRE, ſe dit auſſi d'un grand deſſein, d'une entrepriſe. *Conſilium.* D'un grand coup, d'un accident particulier. *Caſus, eventus.* L'entrepriſe du canal de Languedoc a été une grande *affaire*. La mort du Général ennemi eſt une grande *affaire*, un coup fort avantageux, très-important.

AFFAIRE, ſe dit particulièrement des procès, & de tout ce qui ſe traite en quelque Juriſdiction que ce ſoit, tant en matière civile, qu'en matière criminelle. *Lis, cauſa, controverſia.* Il y a une grande *affaire* au Conſeil, au Parlement. C'eſt une *affaire* de grande & de longue diſcuſſion. Celui qui n'entend point les *affaires*, ne doit point ſe mêler de plaider. Ce Procureur, cet Avocat, ce Juge, ont beaucoup d'*affaires*; pour dire, ont beaucoup de procès à inſtruire, de cauſes à plaider, d'inſtances à juger. Les *affaires* ne finiſſent point maintenant. On ne ſauroit ſortir d'*affaires*, vider l'*affaire*, terminer une *affaire* avec ce chicaneur. Mon *affaire* va bien. Il s'eſt bien démêlé de cette *affaire*. Voilà le nœud de l'*affaire*, la difficulté du procès. On le dit auſſi en d'autres matières. Cette *affaire* eſt bien embrouillée, bien compliquée. En ce ſens on appelle un homme d'*affaires*, celui qui fait les *affaires* d'une maiſon; un ſolliciteur à gages, celui qui a ſoin des *affaires* domeſtiques d'un Seigneur. Le droit civil accorde une action à celui qui a manié les *affaires* d'autrui, même ſans commiſſion, du moins pour ce qu'il a fait utilement.

On appelle Gens d'*affaires*, intéreſſés dans les *affaires*, les Financiers, les Traitans & Partiſans qui prennent les Fermes du Roi, ou le ſoin du recouvrement des impoſitions qu'il fait ſur les peuples. *Publicani, vectigalium redemptores.* La Chambre de Juſtice eſt établie pour la recherche des malverſations des gens d'*affaires*. Toutes leurs contraintes portent cette clauſe, comme pour les propres deniers & *affaires* de Sa Majeſté.

☞ Ce terme s'applique encore à tout ce qu'on a à diſcuter, à démêler avec quelqu'un. *Affaire* d'honneur. *Affaire* d'intérêt. Se tirer d'*affaire* avec honneur. On lui a fait une mauvaiſe *affaire* dont il s'eſt tiré fort adroitement.

AFFAIRE, ſe dit auſſi des querelles, des combats, des différens, des brouilleries. *Rixa, jurgium, contentio.* Ne vous faites point d'*affaires* avec cet homme-là, il a la mine de vous mal mener. SCAR. L'inquiétude des eſprits vifs ſuſcite par-tout des *affaires*. P. GAIL. Cette plaiſanterie lui a fait une *affaire* avec un de ſes bons amis.

AFFAIRE, ſe dit auſſi des divertiſſemens. *Oblectamenta voluptatis.* Cet homme a tous les jours quelque *affaire* de plaiſir; pour dire, quelque partie pour ſe divertir.

☞ AFFAIRE, ſignifie quelquefois la même choſe qu'*intrigue amoureuſe*.

On dit, qu'un homme a *affaire* à une femme, ou une femme à un homme; pour dire, qu'ils ont commerce enſemble, de même qu'en latin *Res. Rem habere cum muliere.*

☞ AFFAIRE, eſt quelquefois ſynonyme de duel. Ce jeune homme a eu *affaire* avec un de ſes camarades, & l'a tué.

☞ On le dit auſſi des actions de guerre, des ſiéges, des batailles, des combats. On dit qu'un homme s'eſt bien montré dans une *affaire*, qu'il a vu bien des *affaires*; que l'*affaire* a été long-temps diſputée, qu'elle a été déciſive.

On dit ironiquement à un homme, que ſes *affaires* ſont faites; pour dire, qu'il ne doit plus rien eſpérer, qu'il n'a plus rien à prétendre. ACAD. FR.

AFFAIRES, ſignifie quelquefois, dettes, embarras. *Debitum, æs alienum.* C'eſt un homme qui a beaucoup d'*affaires*, de dettes. Ce marchand met ordre à ſes *affaires*, a payé ſes dettes.

AFFAIRE, ſe dit auſſi des choſes qui nous conviennent. Il cherche un bon cheval, j'ai ſon *affaire*. *Conveniens.* Ce valet eſt ſon *affaire*. Ce mot eſt du ſtyle familier en ce ſens.

Si feu mon pauvre pere
Etoit encor vivant, c'étoit bien votre affaire.
RACINE.

AFFAIRE, ſignifie auſſi, marché, traité, convention. *Pactum, Conventio.* J'ai fait *affaire* avec un tel, au ſujet de ſa maiſon, par rapport à ſa charge. Je vous donne ma parole, c'eſt une *affaire faite*.

En termes de Fauconnerie, on dit qu'un oiſeau eſt de bonne *affaire*, qu'on l'a rendu de bonne *affaire*, quand on l'a bien affaité, bien dreſſé à la volerie.

☞ On dit familièrement aller à ſes *affaires*, faire ſes *affaires*; pour dire aller à la garde-robe, ſatisfaire aux beſoins de la nature. *Latrinam petere. Exonerare ventrem.*

☞ Chez le Roi, chaiſe d'*affaires*, la chaiſe percée, & brevet d'*affaires*, un brevet qui donne permiſſion d'entrer dans l'endroit où eſt le Roi ſur ſa chaiſe d'*affaires*.

AFFAIRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes: Chacun ſait ſes *affaires*, ou du moins doit les ſavoir; & abſolument, qu'un homme ſait ſes *affaires*, quand il conduit ſes *affaires* avec prudence. On dit d'un homme, que ſes *affaires* ſont faites; pour dire, qu'il eſt perdu, qu'il eſt ruiné, ou qu'il ne doit plus prétendre à quelque choſe. On dit, que les *affaires* font les hommes; pour dire, que le travail donne des connoiſſances &

rend habile. On dit, qu'il n'eſt point de petite *affaire ;* pour dire, que le moindre ennemi peut donner beaucoup de peine. On dit, Dieu nous garde d'un homme qui n'a qu'une *affaire ;* parce qu'un homme qui n'a qu'une ſeule choſe à faire, en eſt ordinairement ſi occupé, qu'il en fatigue tout le monde. On dit, avoir *affaire* à la veuve & aux héritiers; pour dire, qu'on a beaucoup d'*affaires*. On dit auſſi, avoir *affaire* à forte partie ; pour dire qu'on n'a rien à négliger, & que l'on ſera bien heureux ſi l'en ſe tire d'embarras. On dit, que ceux qui n'ont point d'*affaires* s'en font; pour dire, que les hommes ſont inquiets, & ſe laſſent d'être oiſifs & ſans agir. On dit, à demain les *affaires*; pour dire qu'il ne faut plus penſer qu'à ſe divertir. On dit ironiquement, qu'un homme a fait une belle *affaire ;* pour dire, qu'il s'eſt trompé, qu'elle eſt ruineuſe. C'eſt une autre *affaire*, c'eſt une *affaire* à part ; pour dire, qu'il ne faut pas confondre les choſes. Les poëtes ont feint que les Fées avoient cent yeux hors de leur maiſon, & que dedans, elles etoient aveugles. Nous ne voyons rien dans nos *affaires*, & cependant nous voulons voir clair dans celles des autres. De Roch.

☞ AFFAIRÉ, ÉE. adj. Ce terme qui n'eſt que du ſtyle familier, ſe dit d'un homme qui a beaucoup d'*affaires*, qui eſt chargé d'*affaires*. *Negotioſus*. Il y a des gens ſi *affaires*, qu'ils n'ont pas le temps de reſpirer. Il fait l'*affairé*.

Et ſans aucune affaire eſt toujours affairé.

AFFAISSEMENT. ſ. m. C'eſt l'abaiſſement de quelque choſe, cauſé par ſon propre poids, par ſa propre peſanteur, ou par quelque force exterieure. *Depreſſio, Sedimentum*. L'*affaiſſement* de la terre en cet endroit eſt fort conſidérable.

☞ Affaissement, en jardinage, ſe dit du fumier qu'on empile, & qui s'affaiſſe après avoir été dreſſé, ſi on n'a pas ſoin de le fouler. On le dit de même des terres nouvellement rapportées, qui s'abaiſſent quelque temps après, ſoit par leur propre poids, ſoit par les pluies qui les pénétrent.

☞ Affaissement, ſe dit en Médecine pour déſigner l'état des vaiſſeaux, qui perdent leur reſſort, & diminuent de diamètre. Les Vocabuliſtes appellent cela *l'inanition & la diſtention des vaiſſeaux qui perdent leurs cavités*. cela n'eſt ni clair, ni vrai, ni bien dit.

AFFAISSER. v. a. C'eſt faire que des choſes que l'on met les unes ſur les autres, s'abaiſſent, ſe foulent, & tiennent moins d'eſpace en hauteur. *Deprimere, ſtipare*. Les pluies *affaiſſent* les terres.

☞ On le dit encore pour faire ployer, faire courber ſous le fais. Une trop grande charge a *affaiſſé* ce plancher.

Affaisser, ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel, & ſignifie, s'abaiſſer par ſon propre poids, ou par quelque force ou impreſſion extérieure. Perdre ſon niveau. *Sidere*. Les fortifications de terre s'*affaiſſent* ſenſiblement. Ce mur commence à s'*affaiſſer*. Il n'y a guère de planchers qui conſervent toujours le niveau, & qui ne s'*affaiſſent* avec le temps. Les montagnes s'*affaiſſent* quelquefois. Un bâtiment s'*affaiſſe* lorſque étant fondé ſur un terrain de mauvaiſe conſiſtance, ſon poids le fait baiſſer, ou lorſqu'étant vieux, il menace ruine. En termes de Jardinage, on dit, cette terre, ou cette couche s'eſt *affaiſſée*. La terre s'eſt *affaiſſée* en quelques endroits, & a bouché les entrées d'une partie de ces caves qui ſe ſont rendu célébres ſous le nom de *catacombes*. Misson, *let. 28*.

On dit figurément d'un vieillard qui ſe courbe, qu'il s'*affaiſſe*, qu'il commence à s'*affaiſſer* ſous le poids des ans.

AFFAISSÉ, ÉE. part. Qui s'eſt abaiſſé, qui occupe moins d'eſpace en hauteur. *Depreſſus*.

AFFAITAGE. ſ. m. Terme de Fauconnerie. Soin qu'on prend pour affaiter, ou pour bien dreſſer un oiſeau de proie. *Cura cicurandi accipitris*. Il faut bien du ſoin & de l'induſtrie pour réuſſir à l'*affaitage* d'un oiſeau. Les effets de l'*affaitage* ſont tout-à-fait merveilleux, puiſqu'il fait que l'oiſeau naturellement farouche, fier, fantaſque & paſſionné pour ſa liberté, la quitte néanmoins au premier rappel du Fauconnier, & abandonne l'air où il vole, pour ſe rendre volontairement eſclave.

AFFAITEMENT. ſ. m. *Voyez* Enfaîtiment.

AFFAÎTER. v. a. Raccommoder le faîte d'une couverture, y mettre des faîtières. *Tecti faſtigium reficere*. *Voyez* auſſi Enfaîter. *Affaiter* ſe dit peu.

AFFAITER. v. a. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit en parlant des oiſeaux ſauvages qu'on apprivoiſe, qu'on rend familiers & doux, qu'on aſſure pour revenir ſur le poing, ou au leurre. *Cicurare, manſuefacere, erudire*. C'eſt auſſi l'introduire au vol, le curer, le traiter, l'habiller ſes pennes, le tenir en ſanté, & le rendre de bonne affaire. *Curare*. On *affaite* l'oiſeau en le portant d'ordinaire ſur le poing; en le découvrant ſouvent pour lui faire voir toutes ſortes d'objets; en ſe faiſant connoître à la voix, au viſage; en le careſſant de toutes les manières, & en ſe rendant fort doux à ſon egard, & patient à ſouffrir toutes ſes mauvaiſes humeurs.

Affaiter *des peaux*. Terme de Tanneur. C'eſt les façonner à la tannerie. *Coria, pelles effingere, perficere*.

AFFAITÉ, ÉE. part.

AFFAITIER, & AFAITIER. v. a. qui vouloit dire autrefois, *inſtruire, rendre habile* en quelque ſcience.

Car de pluſieurs langages s'eſtoit fait affaitier.
Rom. de la Roſe.

Affaitier, ſignifioit auſſi, *raccommoder*. Et lui demandez de ce cuir qu'il emporte, & vous dira qu'il en veut ſes ſoliers *affaitier*, quand ils ſeroient dépéciés. Meri.

AFFAITIÉ. part. & adj. Appris, inſtruit. Jean li Nivelois fut moult bien *affaitié*.

AFFALE. Terme de Marine, c'eſt le commandement aux gens de mer pour faire baiſſer quelque manœuvre *Deprime*.

☞ On l'emploie auſſi pour faire agir les Matelots, pour toucher les garants d'une Caliorne ou gros Palan, dans leſquels le frottement eſt ſi conſidérable, qu'ils ne font pas aſſez courans d'eux-mêmes. On l'emploie encore pour abaiſſer les itagues, les cargues des baſſes voiles, afin que la toile tombe plus facilement.

AFFALÉ. adj. & part. Terme de Marine qui ſe dit d'un vaiſſeau qui eſt arrêté ſur la côte, qui ne peut s'élever, ni courir au large par trop, ou trop peu de vent: ou que le vent ou les courans forcent à ſe tenir près de terre. *Navis coacta littus radere*.

AFFALER, terme de marine. v. a. Se dit en général, pour dire, abaiſſer. *Deprimere*. Il faut *affaler* cette manœuvre, cette poulie, c'eſt-à-dire, il faut abaiſſer.

AFFAMER. v. a. Faire ſouffrir la faim, cauſer la faim en retranchant ou en coupant les vivres. *Famem inferre*.

☞ AFFAMER une ville, une place, une province. On *affame* une ville aſſiégée, en lui coupant les vivres par un *blocus*. On *affame* ſouvent les provinces par un tranſport mal entendu des blés. On *affame* quelqu'un en lui donnant trop peu à manger.

☞ On dit figurément d'un grand mangeur, qu'il *affame* tous les convives, qu'il *affame* toute une table; pour faire entendre qu'il mange tout, qu'il ne laiſſe rien aux autres.

☞ Affamer, ſe dit auſſi figurément dans ces phraſes.

☞ Affamer *ſon écriture*, la rendre trop deliée, trop maigre.

☞ Affamer *un habit*, un ameublement, y épargner trop l'étoffe. Acad. Fr. Dans ce ſens il ſe dit plus ordinairement au participe, que je crois même peu uſité. Ecriture *affamée*, habit *affamé*, me paroit une expreſſion tirée par les cheveux.

AFFAMÉ, ÉE. part. *Famelicus, fame preſſus*. Il eſt cruel comme un loup *affamé*, preſſé de la faim.

Affamé, ſe dit figurément en choſes morales & ſpirituelles, & ſignifie, une perſonne qui déſire ardemment quelque choſe, qui a une paſſion extrême d'en jouir. *Cupidus, incenſus, inflammatus ſtudio alicujus rei*. Ce Prince eſt *affamé* de gloire. Cet homme eſt *affamé* de nouvelles. Il eſt *affamé* d'argent. Penſez-vous que ce ſoit un homme *affamé* de femmes? Mol. Ce

qui rend la solitude insupportable à la plûpart des gens, c'est que leur cœur demeure vide & *affamé* de louange, & qu'étant privé de cette nourriture ordinaire, il ne trouve pas dans soi-même de quoi se remplir. PORT-R.

AFFAMÉ, se dit dans le commerce, d'un homme qui a toujours besoin d'argent, qui a trop souvent recours au crédit, ou à la bourse de ses amis.

AFFAMÉ, se dit aussi dans le style familier des choses qui sont faites avec avarice, ou épargne, ou qui n'ont pas la grandeur ou la grosseur requise. *Constrictus, Arctatus.* Ainsi on dit qu'un habit est trop *affamé*, ou trop étroit; un caractère, une lettre *affamée*, qui n'est pas bien nourrie, ou assez chargée d'encre. *Macer, tenuis, tenuior, exilis, exilior, gracilis.* Voyez AFFAMER.

On dit en proverbe, ventre *affamé* n'a point d'oreilles; pour dire qu'un homme qui a faim n'écoute guère ce qu'on lui dit. *Jejunus venter non audit verba libenter.* On appelle un poux *affamé*, un gueux à qui on a donné un emploi lucratif, dans lequel il veut s'enrichir en peu de temps. Il est *affamé* comme un jeune levron. *Affamé* comme un rat d'église. MASCUR.

AFFAN. Ce mot vouloit dire autrefois, *entente, intelligence. Peyre Guillen tout jon affan mist Dieu in ley far per mon dam.* C'est-à-dire, Dieu mit toute son entente à la faire pour mon dommage.

AFFANEURES, ou AFFANURES. s. f. pl. Terme dont on se sert en quelques provinces, pour signifier le blé que les batteurs & les moissonneurs gagnent, au lieu de l'argent qu'on leur donne ailleurs.

AFFARE. s. m. Est un terme usité en Dauphiné, pour signifier toutes les dépendances d'un fief.

☞ AFFÉAGEMENT. Terme de Coutume. Action d'affeager. Voyez *ce mot.*

AFFÉAGER. v. a. Donner à féage. C'est lorsque le Seigneur aliéne une portion de terres nobles de son fief, pour être tenue en roture ou en fief à la charge d'une certaine redevance, par celui qui en devient acquéreur. *Voyez* l'art. 358 de la Coutume de Bretagne.

☞ AFFÉAGÉ, ÉE. part. Donné à féage: ce qui se dit d'une terre noble démembrée d'un fief & aliénée pour être tenue en roture ou en fief par celui qui en devient acquéreur, à la charge d'une certaine somme ou redevance.

AFFEBLOYER. v. a. Qui vouloit dire autrefois *affoiblir. Debilitare.*

AFFECTANT, ANTE. adj. Qui témoigne vouloir quelque chose, ou l'aimer. *Affectator, Confectator, Confectatrix.* Les Républiques bannissent les citoyens *affectans* la tyrannie. Le style d'un Orateur *affectant* certaines figures ou expressions, est vicieux. Ces façons de parler ne sont pas bonnes: il faut dire, *qui affecte*, & non pas *affectant.*

☞ AFFECTATION. s. f. *Affectatio, confectatio.* C'est en général un attachement vicieux, & toujours ridicule, à dire ou faire certaines choses d'une manière singulière, en s'éloignant du naturel. *Affectation* dans le geste, dans les manières, dans le langage, dans les pensées, dans les procédés, &c. L'*affectation* est une envie démésurée de plaire, mais mal entendue. BOIL. C'est un mensonge qui déguise le naturel, pour chercher dans un air emprunté de quoi se rendre ridicule. L'*affectation* dans le langage, est le vice de ceux qui, au lieu de se servir de termes propres & naturels, disent en termes recherchés les choses même les plus communes: ils courent après l'esprit. Le P. Bouhours reproche au Tasse de donner quelquefois dans l'*affectation.* En cherchant trop le plaisant & l'agréable, on tombe d'ordinaire dans une sotte *affectation.* POIT. En voulant s'élever, on tombe souvent dans une *affectation* basse, puerile, fade, impertinente.

☞ AFFECTATION, se dit encore d'un désir trop marqué de faire montre des avantages & des qualités qu'on n'a pas. Elle tient de l'ostentation. Une *affectation* trop étudiée de paroître prude, est suspecte. Les uns méprisent la mort par brutalité, & les autres par l'*affectation* d'un courage magnanime.

☞ AFFECTATION & AFFÉTERIE, synonymes. Par l'une & par l'autre on s'éloigne également du naturel; mais la premiere, dit M. Diderot, a pour objet les pensées, les sentimens, le goût dont on fait parade: au lieu que l'*affeterie* ne regarde que les petites manières par lesquelles on croit plaire.

☞ L'AFFECTATION d'un Auteur qui court après l'esprit: l'*affeterie* d'une coquette, d'un petit maître, qui court après les grâces.

AFFECTATION, signifie aussi, en termes de pratique, l'imposition d'une charge ou hypothèque sur un fonds qu'on assigne pour sûreté d'une dette, d'un legs, d'une fondation, ou toute autre obligation. *Hypotheca.* Il m'a constitué une rente avec une *affectation* spéciale sur cette terre. Ce revenu a une *affectation* particulière, il doit être employé à telles & telles aumônes par sa fondation & sa destination.

AFFECTATION, en termes de droit Canonique, action d'affecter, d'attribuer une chose à une autre. Attribution d'une place, d'un benefice, d'une prébende à certains sujets, sans que d'autres que les désignés en puissent jouir. *Attributio, Destinatio.* Le serment particulier que font les Chantres ou Vicaires-Choristes, l'obeïssance qu'ils jurent au Chantre en ce qui concerne l'office divin, l'*affectation* de leur bénéfice au chœur, la résidence continuelle qu'ils doivent pour y desservir, & les autres engagemens, qui caractérisent ces sortes de bénéfices, ne permettent pas de les confondre avec les bénefices qu'on nomme libres. Que le sieur B. ne sorte donc point de sa sphère par l'*affectation* au chœur.

On dit aussi en Jurisprudence canonique, *affectation* d'un bénéfice, en parlant de sa réservation au Pape, aux Gradués, &c. *Jus, attributio.* *Voyez* RÉSERVATION.

AFFECTATION, en termes de Médecine, se dit de la disposition d'un membre à l'égard des maladies, ou des blessures qui l'incommodent. *Affectio.* Quand on ordonne un remède, il faut avoir égard à l'*affectation* des parties.

☞ AFFECTER. v. a. *Affectare, confectari.* Marquer beaucoup d'empressement, un attachement presque toujours vicieux pour certaines choses. *Affecter* certains mots, certains gestes, certaines façons de parler. On voit rarement un homme sensé *affecter* le langage des petits maîtres. Vous *affectez* des manières d'agir & de parler qui sont singulières. Alors il a une signification relative à l'usage qu'on fait d'une chose.

☞ On le dit dans le même sens pour marquer l'empressement avec lequel on se porte vers un objet. *Affecter* un logement, une place, un rapporteur. Alors il marque de la prédilection. Vous *affectez* cette maison, parce qu'elle est commode, & dans une situation agréable. Vous *affectez* tel rapporteur, parce que vous croyez qu'il vous sera plus favorable qu'un autre. Quelquefois aussi il est relatif au soin que l'on prend, aux moyens que l'on emploie pour arriver à son but. J'espere que les rieurs dont il *affecte* les suffrages, ne seront pas de son côté. MENAGE.

☞ AFFECTER, dans le sens d'aspirer à quelque chose, rechercher une chose avec ambition, s'y porter avec ardeur. *Affecter* la tyrannie, une place honorable, le premier rang. L'ACAD. Observe qu'on ne le dit guère qu'en parlant des grandes dignités. JÉSUS-CHRIST blâmoit les Pharisiens d'*affecter* les premières places dans les assemblées. Celui *affectoit* la première place & ne vouloit point d'égal. On déteste par-tout ceux qui *affectent* la tyrannie.

☞ AFFECTER, dans un sens relatif à ostentation, étaler ses bonnes qualités, en faire parade. *Affecter* une grande humilité, une grande modestie. Il *affecte* de paroître savant. On n'est jamais si ridicule par les qualités que l'on a, que par celles que l'on *affecte* d'avoir. ROCHEF.

AFFECTER, signifie encore plus spécialement, faire les choses avec dessein, & avec artifice, prendre quelque chose à tâche. Dans toutes les professions chacun *affecte* une mine extérieure, pour paroître ce qu'il veut qu'on le croie. NICOL. C'est à la Cour que l'amitié *affecte* de s'étaler, & de jouer ses rôles les plus artificieux. M. ESP. Il *affecte* de dire en secret des choses de rien.

AFFECTER, ſignifie encore, feindre, contrefaire. *Fingere, ſimulare.* Il y a un certain age où il faut *affecter* d'etre ſage, de peur de paſſer pour ridicule. FLECH. *Affectoit* à tes yeux une fauſſe ſorte. RACIN. Bien loin de ſoulager les perſonnes affligées, vous *affectez* de les ignorer. FLECH. Sous l'humble dehors d'un reſpect *affecté*, vous cachez une noire malignité. BOIL.

AFFECTER, dans le ſens figuré, ſignifie, toucher, emouvoir, intereſſer. Moliere connoiſſoit le point de vue du theatre, qui demande de grands traits pour *affecter* le public. VIE DE MOL. ☞ Il y a des pièces très-regulières qui n'*affectent* point les ſpectateurs. Je n'ai pas de peine à deviner comment vous aurez été *affecté* de l'Iliade de M. de la Motte, & de ſa Diſſertation critique. L'ABBE DE PONS. Bien loin de juger d'une pièce que nous entendons pour la premiere fois, nous nous défions de ſes beautés tant qu'elle n'eſt que dans la bouche des Acteurs: quelque bien *affectés* que nous en ſoyons, nous ſuſpendons notre jugement juſqu'à ce que nous l'ayons lue, & véritablement elle ne nous fait pas toujours ſur le papier le même plaiſir qu'elle nous a fait ſur la ſcène. LE SAGE. Il eſt auſſi réciproque. C'eſt un homme qui s'*affecte* aiſément, qui s'*affecte* à propos de rien.

AFFECTER. En termes de Phyſique c'eſt, dit M. Perrault, revetir, couvrir un corps de quelque qualité ou affection; c'eſt donner à un corps quelque qualité, quelque proprieté. Les differentes couleurs *affectent* differemment un corps. Le froid & le chaud *affectent* differemment les corps. Des graines de même eſpèce ſemées dans la même terre produiſent des herbes & des plantes toutes ſemblables, parce que la même terre & les ſels qu'elle contient, les *affectent* de la même maniére; au contraire elles dégenérent, ou ont plus de force dans un autre climat, parce que les ſels de la terre & les affections de l'air étant différens, ils *affectent* differemment ces graines & ces plantes. Les qualités qui ſurviennent à un corps, & dont il eſt *affecté*. PERRAULT.

☞ AFFECTER, ſe dit auſſi figurément, pour exprimer la diſpoſition qu'ont certaines ſubſtances à prendre certaines figures. Le ſel marin *affecte* dans ſa criſtallisation la figure cubique. ACAD. FR.

☞ AFFECTER. Terme de Médecine, faire une impreſſion fâcheuſe. Il eſt à craindre que le trop grand uſage d'un remède ſi chaud n'*affecte* la poitrine avec le temps. La goutte *affecte* les articulations.

AFFECTER, ſignifie auſſi, attacher, joindre. *Addere, adjungere, attribuere.* On a *affecté* ce droit à la charge.

AFFECTER, en Juriſprudence, ſignifie obliger, hypothéquer au payement de quelque rente, ou de quelques charges ou devoirs. *Oppignerare fundum.* Tous ſes biens ſont *affectés* & hypothéqués à ſes creanciers. Les revenus de ce benefice ſont *affectés* avant toutes choſes au payement des penſions. Les revenus de cet Hôpital ſont *affectés* à la nourriture des orphelins.

AFFECTÉ, ÉE. part. Qui a de l'affectation, qui paroît recherché & étudié avec trop de ſoin, & trop d'art. *Affectatus, exquiſitior.* Il a un air *affecté* qui le rend ridicule. Cléante ne rend pas juſtice au P. Bouhours, quand il dit que le Livre de ce Pere eſt d'un ſtyle *affecté*, flatté, peint, de nul uſage, un pur artifice. L'air *affecté* & précieux empoiſonne les meilleures choſes. M. SCUD. Ce qui eſt faux & *affecté*, eſt toujours fade & ennuyeux. ID. La ſimplicité *affectée* eſt une impoſture délicate. ROCHET. Je ne ſaurois ſouffrir vos rigueurs *affectées*. GOMB. L'ignorance vaut mieux qu'un ſavoir *affecté*. BOIL.

On appelle en termes de Juriſprudence canonique, un bénéfice *affecté*, quand il eſt chargé de quelque mandat, indult, nomination ou réſervation du Pape, en telle ſorte que le collateur n'y peut pourvoir à la première vacance qui arrive: ce qui n'a point lieu en France. *Attributus, addictus.* On dit auſſi, qu'il y a des noms *affectés* à certaines familles; pour dire, qui leur ſont attachés. *Addictus, deſtinatus, proprius.* Le nom de *Taxile* étoit *affecté* à ceux qui ſuccedoient au Royaume. VAUG. Il y a des droits & des privileges *affectés* à certaines charges; pour dire, qui leur ſont attribués.

En termes de Médecine on dit, qu'une partie du corps eſt *affectée* de goutte, lorſqu'elle a contracté une mauvaiſe qualité ou diſpoſition par quelque humeur maligne, ou par quelque autre cauſe. *Morbi affectus.* Ce Médecin a la goutte *affectée*; il ne la guérira pas ſi long-temps ce ton là.

AFFECTIF, IVE. adj. Qui affecte, qui touche, qui excite, qui remue les paſſions. *Affectum movendorum potens, efficax.* On le dit particuliérement en matiére de piété & de dévotion. Il a un naturel tendre & *affectif*. Son diſcours eſt *affectif* & touchant. Ses manieres de prononcer ſont *affectives*. On dit en termes de Théologie, amour *affectif*, qui eſt accompagné d'affection & de tendreſſe ſenſible. Il eſt oppoſé à l'amour effectif, qui eſt celui qui indépendamment de l'*affection* & de la tendreſſe, & même ſans cette affection ſenſible, agit, travaille pour la gloire de Dieu, obéit à ſes commandemens, évite de le déſhonorer & de lui déplaire. Dévotion *affective*, ou dévotion ſenſible: c'eſt un goût, une tendreſſe ſenſible de dévotion. Oraiſon *affective*, eſt celle qui produit les actes de la volonté. En effet, en termes de ſpiritualité, *affectif* étant oppoſé à effectif, ſignifie ce qui conſiſte en ſentimens intérieurs, en affections du cœur. L'oraiſon *affective* eſt plus parfaite que l'oraiſon diſcurſive. Il y a, diſent les Théologiens, deux ſortes de vertus: les unes, ſelon le langage de l'école, vertus *affectives*, & les autres, vertus effectives. C'eſt à-dire, qu'il y a des vertus qui ſont toutes renfermées dans le cœur, & qui ne conſiſtent qu'en de ſimples complaiſances, dans le deſir, l'affection, le ſentiment, & qu'il y a des vertus qui ſe produiſent au dehors par des effets, & dont le merite eſt d'exécuter, d'accomplir, de pratiquer. BOURDAL. *Exh. I. 403.*

AFFECTION. ſ. f. Ce mot vient du latin *affectio*, & a des ſignifications différentes dans la morale & dans la Phyſique. On s'en ſert dans la morale pour exprimer l'inclination & le deſir. En Phyſique, il ſignifie les differentes qualités qui ſurviennent à un corps, & dont il eſt affecté, c'eſt-à-dire, revetu, couvert.

AFFECTION. Mouvement, ſentiment de l'ame qui nous fait vouloir du bien à quelqu'un, & qui ſe dit de l'amour, de la tendreſſe, de l'amitié. *Amor, ſtudium, benevolentia.* L'*affection* des hommes a coutume de changer avec la fortune. Ce pere a une ardente *affection* pour ſes enfans. *Affection* paternelle. *Affection* maternelle, avoir de l'*affection* pour quelqu'un. Il faut pourtant remarquer ſur ce mot, pris dans le ſens de bienveillance & d'amitié, qu'il n'y a que les Grands qui s'en puiſſent ſervir à l'égard de leurs inférieurs. Ce Prince témoigne une *affection* toute ſingulière aux perſonnes qui s'attachent à lui, & qui le ſervent fidélement. Alexandre prenoit le merite en *affection*. ABLANC. Il y a des Auteurs qui prétendent qu'on s'en peut ſervir d'égal à égal; mais il faut que ce ſoit avec ménagement, & lorſque l'on eſt dans une grande familiarité.

AFFECTION, ſignifie auſſi une inclination qui nous porte à une choſe plutôt qu'à une autre. *Propenſio, Proclivitas.* Cet homme a mis toute ſon *affection* à l'étude. Loin d'ici cette dévotion vaine & frivole, qui laiſſe vivre au dedans les deſirs, & les *affections* du ſiécle. FLECH.

AFFECTION, ſignifie encore l'ardeur, le zéle que l'on fait pour le ſervice de quelqu'un. *Studium.* Et alors les inférieurs s'en peuvent fort bien ſervir à l'égard des ſupérieurs. Vous direz aux belles Princeſſes, auprès de qui vous êtes, que j'ai une *affection* ſans pareille pour leur ſervice. VOIT. On ſe fait honneur de faire comprendre à des perſonnes ſupérieures l'extrême *affection* qui nous attache à elles. Il eſt d'un honnête homme de ſe porter avec *affection* à tout ce qui regarde ſon devoir. CH. DE SEV.

AFFECTION. ſ. f. Terme de Théologie myſtique. L'oraiſon conſiſte plus dans les *affections*, que dans la connoiſſance, c'eſt-à-dire, dans les actes de la volonté, que dans ceux de l'entendement. On l'oppoſe quelquefois à *méditation*, parce que celle-ci conſiſte dans les actes de l'eſprit, & dans la conſideration de l'objet que l'on

médite, & les *affections* regardent la volonté, & les élancemens de l'ame vers Dieu. En ce sens ce mot se dit le plus souvent au pluriel.

AFFECTION, se dit aussi chez les Philosophes, des qualités des choses, & des divers changemens qui leur arrivent. *Affectio.* On a trouvé l'art d'observer, par le Thermomètre, toutes les différentes *affections* de l'air. ROH.

☞ On distingue les *affections* en *affections* du corps & en *affections* de l'ame. Les *affections* du corps sont certaines modifications qui sont occasionnées par le mouvement, en vertu duquel un corps est disposé de telle ou telle manière.

☞ Les *affections* de l'ame, sont ce qu'on appelle plus ordinairement *passion.*

☞ AFFECTION, se peut prendre en général pour l'impression que les êtres qui sont ou au-dedans de nous, ou hors de nous, exercent sur notre ame. Mais ce mot se prend plus communément pour le sentiment agreable ou désagreable que les objets occasionnent en nous.

☞ AFFECTION, se disoit autrefois en Géométrie, dans le même sens que propriété. Cette courbe a telle *affection*, c'est-à-dire, telle propriété.

AFFECTION, en termes de Médecine, signifie une impression fâcheuse dans toute l'habitude du corps, ou dans quelqu'une de ses parties. *Affection* mélancolique. *Affection* hystérique. ACAD. FR.

AFFECTION *hypocondriaque.* Maladie des Hypocondres, qui cause divers accidens fâcheux. *Voyez* HYPOCONDRIAQUE.

AFFECTIONNÉMENT. adv. Avec affection. *Studiosè, propenso animo.* Ce mot ne se dit plus, & l'usage y a substitué, *affectueusement.*

AFFECTIONNER. v. a. Avoir de l'affection pour quelque chose, ou pour quelque personne. *Amare.* Le mot d'*affectionner* ne se doit jamais dire en ce sens de l'inférieur au supérieur, & rarement d'égal à égal. Le Sur-Intendant Bullion ne parle pas juste, en répondant aux Cordeliers qui lui demandoient à quel Saint il vouloit dédier une Chapelle : Hélas ! ils me sont tous indifférens, je n'en *affectionne* aucun. BOUH.

AFFECTIONNER, signifie aussi, s'intéresser pour quelque chose. *Studere alicui rei, propendere in aliquid, vel in aliquem.* C'est une affaire que j'*affectionne*, à laquelle je m'intéresse avec chaleur.

AFFECTIONNER, signifie encore, attacher les personnes à quelque sujet, les y intéresser par quelque chose qui touche, qui émeut, qui entraîne, & donne du plaisir. *Afficere.* Cela se dit particulièrement des auteurs de pièces dramatiques & de nouvelles historiques, qui doivent faire tous leurs efforts pour *affectionner* les spectateurs, & les lecteurs, à leurs principaux personnages. Je n'ai jamais vû une histoire plus languissante ; en la lisant on ne prend parti pour personne, & l'Auteur n'*affectionne* à rien. M. SCUD.

s'AFFECTIONNER *à quelque chose*, c'est s'y attacher fortement, s'y appliquer avec ardeur & avec affection. Il faut s'*affectionner* à son métier pour y réussir. Il y a des Ecrivains qui s'attachent plus qu'il ne faut à finir certains endroits de leurs discours, auxquels ils s'*affectionnent.* BOUH. Il s'*affectionna* tellement à la solitude, qu'il cherchoit le silence des forets. ID.

AFFECTIONNÉ, ÉE. part. Qui a de l'affection, de l'amour, de la bonne volonté pour quelqu'un. *Benevolus, studiosus.* ☞ Quoique ce nom ait une terminaison passive, il signifie pourtant une action. Ce qui n'est pas extraordinaire dans notre langue. On finit les lettres par cette formule : Votre très-humble & très-*affectionné* serviteur. On a usé de cette formule différemment selon les temps & les personnes. On s'en est servi long-temps en écrivant aux personnes de la première qualité : & même M. d'Urfé en a usé dans la souscription de l'Epitre dédicatoire de son Astrée au Roi en l'année 1620. Il y en a grand nombre d'exemples. Mais depuis on s'est rendu plus délicat, & on a mis au lieu d'*affectionné*, le mot d'*obéissant*, à ceux qui avoient la moindre élévation, ou à qui on vouloit faire civilité : ensorte que le terme de très *affectionné*, ne s'écrit que de supérieur à inférieur ; & il faut être fort au-dessus de celui à qui on écrit, ou être incivil ou mal-instruit de l'usage, pour lui donner du très-*affectionné.* On a retranché le superlatif en écrivant aux inférieurs ; & toujours en diminuant, on a dit votre *affectionné* à vous servir, en écrivant à quelque paysan ou artisan ; & enfin, votre *affectionne* à vous rendre service, quand un grand Seigneur écrivoit à un domestique, ou a quelqu'un de sa dépendance.

AFFECTUEUSEMENT. adv. D'une manière affectueuse. *Amanter, benevolè, studiosè.*

AFFECTUEUX, EUSE. adj. Qui marque, qui témoigne beaucoup d'affection. *Amoris & benevolentiæ plenus.* Un compliment *affectueux*, des prières très-*affectueuses.* *Affectueux*, se dit encore des pièces d'éloquence, qui excitent & qui remuent les passions. *Affectuum movendorum potens.* Un Orateur doit remplir les peroraisons de mouvemens *affectueux.* On dit de même, Orateur pathétique & *affectueux.* Ces mots viennent d'*afficio, afficior, affectus.*

AFFERENTE. adj. f. Terme de Palais, qui se dit en cette phrase : il faut partager cette succession en trois lots, afin que chacun en ait sa part *afférente* ; pour dire, qui lui doit échoir ou appartenir.

AFFÉRIR. v. n. Vieux mot. Appartenir. On a dit, ce qui lui *afiert* ; pour dire, ce qui lui convient.

AFFERMER. v. a. Donner, ou prendre à ferme quelque terre, quelques droits pour un certain temps, & moyennant certain prix. *Locare, vel conducere, redimere.* Il a *affermé* sa seigneurie pour neuf ans. Ce Traitant a *affermé* les Gabelles, le Fermier qui a *affermé* cette métairie n'y peut pas vivre. Les Greffes s'*afferment*, parce qu'ils sont domaniaux. Quand on *afferme* quelque terre au-delà de neuf ans, c'est une espèce d'alienation. Remarquez que ce nom se dit aussi-bien de celui qui donne, que de celui qui prend à ferme.

AFFERMÉ, ÉE. part. *Locatus, conductus.*

AFFERMIR. v. a. Rendre ferme & stable. *Solidare, firmare.* Il faut *affermir* une voûte par de bons arcs-boutans. *Affermir* un plancher. *Voyez* FERME.

AFFERMIR, signifie aussi, rendre ferme & consistant ce qui étoit mou. Le vin *affermit* le poisson. La gelée *affermit* les chemins. Dans ce sens on dit mieux *raffermir.* ACAD. FR.

AFFERMIR, signifie encore, dans un sens figuré, rendre plus stable, plus assuré, plus inebranlable. *Stabilire, confirmare, asserere.* Cela n'a servi qu'a *affermir* notre amitié. ABLANC. Brutus *affermit* la liberté des citoyens. Cela vous doit *affermir* davantage dans votre opinion. La Philosophie *affermit* le courage. La victoire *affermit* un Prince sur son trône. La grace *affermit* les fidèles dans la foi. On tire de l'Ecriture Sainte une consolation qui *affermit* l'espérance des biens avenir. PORT-R. L'approbation *affermit*, & fortifie les hommes dans l'idée qu'ils ont de leur propre excellence. NICOL.

AFFERMIR, se dit aussi en ce sens avec le pronom personnel, & signifie, se rendre plus ferme, plus assuré, plus inebranlable ; & il se dit dans le propre & dans le figuré. *Firmari, solidescere, roborari, stabilire se.* ☞ Au propre. Les terres s'*affermissent* par la gelée. Le poisson s'*affermit* en cuisant. Au figuré, &c. Aimer à s'*affermir* dans l'attente des biens éternels. PORT-R. Le courage des fidèles s'*affermit* à la vûe des périls. S'*affermir* dans ses connoissances. ABLANC. Il s'*affermit* dans la mauvaise voie. PORT-R.

☞ AFFERMIR, la bouche d'un cheval, l'*affermir* dans la main & sur les hanches. Termes de Manège. C'est continuer les leçons qu'on lui a données, pour qu'il s'accoutume à l'effet de la bride, & a avoir les hanches basses. *Voyez* ASSURER. ENCYC.

AFFERMI, IE. part. *Stabilitus, solidatus, firmatus, roboratus, assertus,* &c. Au figuré : L'ame demeure bien *affermie* sans être sujète a ces incertitudes qui rendent sa foi chancelante. BOURDAL. *Exh. t. I. p. 128.*

AFFERMISSEMENT. s. m. Action qui affermit quelque chose. Etat d'une chose *affermie. Stabilimentum, firmamentum, confirmatio, stabilimen.* L'entrait ou le tirant, sert à l'*affermissement* d'une ferme de charpente. Il n'est guère d'usage au propre. On dit au fi-

guré, l'*affermiſſement* d'un Etat. L'amour des peuples envers le Prince, eſt l'*affermiſſement* de ſon empire. Mon Dieu, vous eres le ſeul ſoutien & le ſeul *affermiſſement* des ames. ARN. La grâce eſt admirable d'avoir fait de la crainte, dont le propre eſt d'ébranler, l'*affermiſſement* de toutes les vertus. BOURDAL. *Exh. t. I. p. 440.* Dans ce ſens il deſigne la confirmation dans un bon etat.

AFFETE, EE. adj. Qui affecte trop de plaire par des manières de parler ou d'agir, qui ont un air de coquetterie. *Affectator, Conſectatrix.* Fille *affetee.* C'eſt une petite *affetee*: elle ne ſeroit point deſagreable, ſi elle n'etoit point *affetee.* ACAD. FR. Ce mot ſe dit auſſi des choſes qui ſont faites avec affectation, & qui ne ſont pas naturelles. *Affectatus.* Cet homme eſt ridicule. Avec ſon langage *affete*, ſa mine *affetée.*

Je laiſſe aux doucereux ce langage affété,
Où s'endort un eſprit de molleſſe hebete. BOIL.

AFFÉTERIE. ſ. f. Les paroles & les actions d'une perſonne *affetee*; certaines manières étudiées & pleines d'affectation qui marquent un déſir de plaire. *Affectatio, conſectatio nimiæ concinnitatis. Affeterie* pure, ridicule, dégoûtante, ennuyeuſe. Poppee, la plus ſpirituelle & la plus belle dame de ſon temps, prit d'abord Neron par ſes *affeteries* & par ſes careſſes. ABLANC. Elle le voulut porter par ſes *affeteries* & par ſes careſſes à des choſes honteuſes. ID. Il n'y a rien de plus inſupportable que les *affeteries* d'une coquette ou d'une précieuſe. *Voy.* AFFECTATION.

☞ *AFFETTUOSO.* Terme de Muſique, emprunté de l'Italien, qui marque qu'un morceau doit être joué ou chanté affectueuſement, lentement, tendrement.

AFFEURER, ou AFFORER. v. a. Terme de coutume. C'eſt mettre le prix ou le taux aux denrées. *Annonæ pretium dicere, rei venali pretium ſtatuere.* C'eſt a la Police qu'il appartient d'*affeurer* les denrées.

AFFEURAGE. ſ. m. Prix que l'on met aux denrées. Droit d'*affeurage. Æſtimatio venalium. Voyez* auſſi AFFORAGE.

AFFICHE. ſ. f. Placard attaché en lieu public, pour rendre une choſe connue à tout le monde. *Libellus publicè affixus. Affiche* de Comedie.

Au Palais, on nomme *affiches*, les proclamations que l'on attache aux places publiques, pour proceder a un bail judiciaire. *Tabula publicè propoſita.* De meme on appelle l'*affiche* de quarantaine, de quinzaine, celles qui ſe font avant l'interpoſition du décret; & tout cela pour avertir les créanciers de faire trouver des encheriſſeurs. La première *affiche* doit contenir une enchere. Ces deux *affiches* doivent être publiées au Prône, & appoſées aux portes des Egliſes, & autres lieux publics. En matière criminelle, on donne aſſignation a l'accuſé par *affiche* à la porte de l'Auditoire.

AFFICHE, en termes de College, eſt une ſolennité que font les Ecoliers, où ils expoſent leurs compoſitions au jugement les uns des autres. *Solemnes litterariarum lucubrationum proſcriptiones.* Elles ſont écrites dans des images, ou cartouches, qui ont divers ornemens. On propoſe des énigmes & des prix à ceux qui les expliqueront pendant les *affiches.* Ce mot en ce ſens ne ſe dit jamais qu'au pluriel. Les *affiches* ſont d'une grande utilité pour donner de l'émulation aux Ecoliers. Il ſe dit au ſingulier, quand il ſe prend en particulier pour une de ces images ou cartouches dans leſquels chacun écrit ſa compoſition. Mon *affiche* de proſe n'a point été piquée. J'ai repris ou piqué un ſoléciſme dans ton *affiche* de vers. L'*affiche* grecque d'un tel a été déchirée. Les Ecoliers le diſent auſſi de l'ouvrage qu'ils écrivent dans le cartouche: J'ai fait mon *affiche* de vers, elle eſt ſans faute; mais je n'ai pas encore achevé l'*affiche* du Grec. Il n'y avoit que les Jéſuites qui fiſſent de ces ſortes d'*affiches.*

AFFICHE. Terme de Finance & appliqué aux Fermes. C'eſt une feuille écrite ou imprimée, qu'on met dans les carrefours ou autres lieux, pour avertir le public du jour qu'on doit faire les publications, les enchères & les adjudications des fermes.

Les *affiches* ſont auſſi anciennes, & l'on peut certainement ajouter autant & plus neceſſaires, que les publications, pour inſtruire le public des loix qu'il doit obſerver. Tous les peuples qui ont acquis le plus de reputation par la ſageſſe de leur gouvernement, ont ſuivi cette methode des *affiches*, pour rendre leurs loix publiques. Les Grecs les écrivoient ſur des rouleaux de bois plus longs que larges, & les expoſoient dans les places publiques. Ils nommoient ces rouleaux, ſelon Ariſtote, *Cyrbes.* D'autres diſent que ce nom n'étoit donné qu'aux tables qui contenoient les loix des Sacrifices, & qu'ils nommoient *Axones* les autres tables. Les Romains affichoient leurs loix gravées ſur des tables d'airain. Cet uſage paſſa dans les Gaules avec la domination des Romains. Il fut conſervé par nos Rois après leurs conquetes. François I. le confirma par ſon edit du mois de Novembre 1539. DE LA MARRE.

AFFICHE. Terme de maîtres Pêcheurs. C'eſt un des engins dont ils ſe ſervent, lorſqu'ils veulent aller tendre leur verveux. L'*affiche* eſt une forte pointe de fer d'environ deux pieds de longueur, emmanchee d'une perche de dix ou douze pieds. On s'en ſert pour arrêter le bateau, en la fichant & enfonçant profondément dans le ſable ou la vaſe de la rivière. Elle eſt differente du croc.

☞ AFFICHES *de Paris.* On appelle ainſi une feuille qui paroit toutes les ſemaines, dans laquelle on annonce les biens a vendre ou à louer, les nouvelles découvertes, les ſpectacles, le cours & le change des effets commerçables, &c.

AFFICHER. v. a. Attacher un placard, un écrit dans quelque lieu, pour avertir le public de quelque choſe. *Libellum, Tabulam, proſcribere, figere, affigere.* Cet édit, ce règlement a été lû, publié & *affiché* en tous les lieux ordinaires, afin que perſonne n'en prétende cauſe d'ignorance. On *affiche* les Livres nouvellement imprimés pour les faire connoître. On dit encore en badinant, & quand on menace de rendre la choſe publique, qu'on la fera *afficher.* Le droit de faire publier & de faire *afficher*, n'appartient en chaque ville, qu'au Juge qui a la juridiction ordinaire, & le territoire. Lors meme que dans une ville il y a pluſieurs Juges ordinaires, ce droit de faire publier & *afficher*, n'appartient qu'au premier & principal Magiſtrat de la ville, comme une ſuite & dépendance de la Police. Le Prévôt de Paris en eſt en poſſeſſion de temps immémorial. DE LA MARRE. Il rapporte les preuves de ce dernier article. *Traité de la Police*, L. I. Tit. XV. c. 2. On dit de même d'un Prédicateur qui annonce à la fin de ſes ſermons ſur quoi il prêchera les jours ſuivans: il *affiche* ſes ſermons. Cette expreſſion ne ſe dit que dans la converſation; annoncer eſt mieux. *Declarare, monere, præmonere.*

On dit au fig. *Afficher* le bel eſprit; pour dire, ſe donner pour bel eſprit, vouloir paſſer pour bel eſprit. *Afficher* ſa honte, rendre publics des ſentimens ou une action qui nous deshonorent.

☞ Il s'emploie auſſi au réciproque, *s'afficher* pour bel eſprit, pour impie. Dans ce ſens il ne ſe prend guère qu'en mauvaiſe part. Un homme ſenſé ne *s'affiche* point.

AFFICHER. Terme de Cordonnier. C'eſt couper les extrémités du cuir, lorſqu'il eſt ſur la forme. *Afficher* une paire de ſemelles. *Afficher* une paire d'empeignes.

AFFICHÉ, ÉE. part. *Proſcriptus.*

AFFICHEUR. ſ. m. Celui qui affiche. *Afficheur* de Thèſes, *Afficheur* de la Comédie.

AFFIDÉ, ÉE. adj. Celui en la foi, en la diſcrétion de qui on ſe confie. Celui ou celle à qui on donne ſa confiance. *Fidus, fidelis.* Il faut toujours avoir un ami *affidé* qui ſoit ſûr, à qui on puiſſe confier ſes penſées. Il eſt auſſi ſubſtantif. Il m'a fait dire par un de ſes *affidés*, il n'eſt pas du ſtyle noble.

AFFIDES, ou AFFIDATI. Les *Affidés.* C'eſt le nom des Academiciens de Pavie, dont la deviſe eſt un heron, avec l'étoile de Mercure, & pour ame ce mot latin, *Utraque, felicitas*, pour marquer, dit le P. Kirker. *Œd. Egypt.* T. I. p. 10. La felicité de l'action & de la

contemplation, ou de la vie d'action & de la vie de contemplation; c'eſt-a-dire, d'étude.

AFFIER, eſt un vieux mot qui s'emploie ordinairement avec le pronom perſonnel, & qui ſignifie, faire fonds ſur la fidélité d'une perſonne, compter ſur ſa bonne foi, *Confidere alicui.* En ſa place on dit, ſe fier, ſe confier.

AFFIER, eſt auſſi un verbe actif, qui ſignifie, aſſurer. *Aſſeverare, aſſerere.*

Vous reprendrez je l'affie
Sur la vie,
Le tainct que vous a ôté
La Deeſſe de beauté
Par envie. MAROT.

C'eſt-à-dire, je l'aſſure. Cette manière de parler étoit alors en uſage, & s'eſt même conſervée dans quelques provinces. On la voit même avant Clément Marot, dans une pièce aſſez agréable, intitulée: *le débat de l'eau & du vin.*

Rends-toi & me crie merci:
Je te batterai tant (je l'affi) *&c.*

AFFIER ſignifie auſſi confier. *Credere, committere.*

Si qu'un ſimple eſtafier
Ne lui voudroit une épingle affier. R.

AFFIER. Terme d'Agriculture. Planter, provigner des arbres en ſions, ou boutures. *Serere, propagare.* Ce mot eſt vieux, on dit à préſent, planter de bouture, & non plus *affier.* LIGER.

AFFILER. v. a. Terme de Coutelier. Donner le fil à un couteau, à une épée, à une faux, à une coignée, & à tous autres inſtrumens tranchans, en les paſſant ſur la meule ou ſur le grais, ou avec la pierre à aiguiſer. *Affiler* un raſoir. *Acuere.*

AFFILER, eſt auſſi un terme de Tireur d'or. Il ſignifie, mettre le lingot d'or ou d'argent dans la filière. *Affiler* un lingot d'or, *affiler* une verge d'or ou d'argent. *Aurum vel argentum in fila ducere.*

AFFILER eſt encore un terme de Jardinier. Il ſignifie, planter à la ligne. *Affiler* des arbres. *Arbores ad lineam exigere*, mais aligner vaut mieux. *Voyez* ALIGNER.

AFFILER. Terme d'agriculture. Les Laboureurs diſent, nos blés ſont tous *affilés.* Les gelées du mois de Mars ont *affilé* tous nos blés, c'eſt-à-dire, ont rendu les fanes du blé tellement petites & pointues, qu'il ſemble que ce ne ſoit que des filets. Cet accident, qui n'arrive aux blés que par des froidures qui ſurviennent au mois de Mars, n'eſt autre choſe qu'une altération cauſée aux fibres de la fane encore tendre, qui perdant par-là les diſpoſitions néceſſaires pour recevoir le ſuc nourricier, s'*affile* au lieu de prendre toute l'extenſion en longueur & largeur qui lui convient pour être belle. LIGER.

AFFILÉ, ÉE, part. On dit figurément, un bec *affilé*, d'une perſonne qui eſt grande parleuſe, & le plus ſouvent médiſante. *Loquax, garrulus.* Elle a la langue bien *affilée*, le caquet bien *affilé.* Il eſt familier.

AFFILIATION. ſ. f. Adoption. Chez les anciens Gaulois cette eſpèce d'adoption ſe pratiquoit entre les Rois & les grands Seigneurs. Elle ſe faiſoit avec des cérémonies militaires. Le père préſentoit une hache à celui qu'il adoptoit pour ſon fils; & cela ſignifioit, qu'il vouloit qu'en ſuccédant à ſes biens, il les conſervât par le glaive.

☞ On le dit en parlant d'une compagnie ou d'une communauté, qui en a *affilié* d'autres.

AFFILIATION, eſt auſſi un terme de Religieux, qui ſignifie la communication qu'un Ordre Religieux fait à quelque maiſon particulière, de tout ce que l'Ordre a de plus ſaint & de plus précieux. *Communicatio.*

AFFILIER. v. a. Vieux mot, qui veut dire, adopter, prendre pour fils. *Adfiliare, in filium adoptare.* Honoré Bonnor en l'*arbre des batailles*, part. 4. c. 106. dit, je traite la queſtion, ſavoir, ſi la Reine Jeanne de Naples, a pu *affilier* le Roi Louis, *&c.*

☞ Les Grands Vocabuliſtes trouvent mauvais qu'on qualifie ce mot de vieux. L'ACAD. FR. diſent ils, *contredit le Dictionnaire de Trévoux dans ce cas-ci, comme dans le cas d'affiliation.* Il ne manque à cela que la vérité. Le mot *affilier*, pris dans le ſens qu'il a dans l'exemple que nous citons, pour *adopter*, reconnoître pour fils, eſt vieux, très-vieux, & inuſité. L'ACAD. FR. ne nous contredit point en cela, puiſque dans ſon Dictionnaire il n'eſt point queſtion du mot *affilier*, pris dans cette acception. Il eſt vrai qu'elle parle des mots *affiliation* & *affilier*, comme de mots en uſage dans une autre ſignification; mais nous en faiſons autant; & il eſt évident que la qualification de *vieux* ne tombe que ſur le mot employé dans le ſens que lui donne Honoré Bonnor. Eſt-ce par humeur, ou par un ſimple défaut d'attention que ces Meſſieurs critiquent ſi mal & citent faux?

☞ AFFILIER, *adopter*, ſynonyme d'*unir, agréger.* L'ACAD. FR. s'eſt *affilie* quelques Académies de Province. On le dit de même des Communautés Religieuſes.

☞ On dit auſſi en parlant d'une Communauté Religieuſe, *affilier* quelqu'un, lui donner des lettres d'*affiliation*, c'eſt le rendre participant de tout ce qu'il y a de plus ſaint dans un ordre, en ſorte qu'il ait part aux prières, aux bonnes œuvres, &c. de l'ordre.

AFFINAGE. ſ. m. Action par laquelle on épure, on dégage de ſes parties hétérogènes une matière quelconque, ſolide ſur-tout, pour la rendre plus propre aux uſages qu'on s'en promet. *Purgatio.* Il y a beaucoup de déchet dans l'*affinage* du ſucre pour le rendre blanc. L'*affinage* des métaux ſe fait par le feu, le mercure, le plomb, l'eau forte, *&c.* Il y a pour l'argent l'*affinage au plomb*; c'eſt lorſqu'on l'*affine* dans une grande coupelle que l'on met dans un fourneau couvert d'un chapiteau de carreaux de briques, pour déterminer la flamme à reverbérer ſur les matières, ce qu'on appelle feu de réverbère. On chauffe ce fourneau par un grand feu de bois, & on met du plomb dans la coupelle, à proportion de la quantité & de la qualité des matières à affiner. Quand le plomb a bouilli quelque temps, on jette les matières dans la coupelle, ce qu'on appelle *charger la coupelle*; & quand elles ont bouilli, on ſe ſert d'un gros ſoufflet pour ſouffler la ſurface des matières, afin de les faire tourner & circuler, & qu'en circulant elles chaſſent l'impureté des métaux, qui vient en écume aux bords de la coupelle. Cette écume coule par un conduit que l'on fait au bord de la coupelle, en l'échancrant en un endroit. On continue le vent du ſoufflet juſqu'à ce que l'argent ait paru de couleur d'opale, qui fait connoître que toute l'impureté a été chaſſée, & que l'argent eſt pur, c'eſt-a-dire, à 11 deniers 19 à 20 grains. *Affinage au ſalpetre*, c'eſt quand on ſe ſert d'un fourneau à vent; on y met un creuſet; on le charge d'environ 40 marcs de matière d'argent, puis on le recouvre, & on charge le fourneau de charbon. Quand la matière eſt en bain, on jette deux ou trois onces de plomb dans le creuſet; on braſſe bien la matière en bain; puis on retire le creuſet du feu; on verſe enſuite cette matière par inclination dans un bacquet plein d'eau commune, pour la réduire en petits grains, qu'on appelle Grenaille, *&c.* Après lui avoir donné trois feux, on laiſſe refroidir le creuſet ſans y toucher, on le retire, enſuite on le caſſe, & on y trouve un culot dont le fond eſt d'argent fin, & le deſſus de craſſes de ſalpétre, avec l'alliage de l'argent, *&c.* Voyez le *Traité des Monnoies* de Boizard, C. 20.

Pain ou *plaque d'affinage.* C'eſt lorſque dans l'*affinage* au plomb on ne retire point avec la canne l'argent en coquillons; mais qu'on le laiſſe ſe fixer dans la coupelle en forme de pain plat, qu'on appelle *pain* ou *plaque d'affinage.* BOIZARD. Les *affinages* de matières d'or ſe font avec l'antimoine, ou avec le ſublimé, ou avec l'eau forte. Cette dernière manière d'affiner eſt appellée *Départ d'or.* Il y a encore en termes de Monnoie, l'*affinage* de caſſes ou de coupelles, & des glettes ou litharges, qu'on eſt obligé d'affiner; parce qu'il reſte toujours quelque partie d'argent dans les caſſes qui ont ſervi aux *affinages*, & qu'il en reſte auſſi parmi les glettes ou impuretés qui ont coulé des caſſes, & qu'on ne peut retirer ces par-

ties d'argent qu'en affinant les caſſes & les glettes. IDEM. Cet Auteur decrit tous ces differens *affinages* dans ſon *Tr. des Mon.* C. 20 & 21.

AFFINAGE. C'eſt auſſi un terme de Manufacture de lainage, qui ſe dit de la meilleure & derniere tonture que le tondeur de drap leur peut donner. On appelle *Affineurs*, ceux qui donnent cette façon.

☞ AFFINAGE. Terme de Filaſſier. *Voyez* AFFINER.

AFFINAGE, ſe dit auſſi de l'adreſſe que l'on a eue de rendre certaines choſes plus fines & plus delicates. *L'affinage* du ciment, que l'on appelle Royal, eſt variable & incertain.

☞ AFFINEMENT. ſ. m. C'eſt de même l'action d'affiner; mais il ſe dit mieux des métaux. L'*affinement* de l'or ſe fait en pluſieurs manières.

AFFINER. v. a. Rendre plus pur, plus fin, plus excellent, & de plus haut prix. En parlant des métaux, c'eſt purifier un metal de tous les métaux qui peuvent lui être unis, en les ſéparant entièrement de lui. C'eſt le debarraſſer de toutes les parties qui lui ſont étrangères. *Purgare, expurgare.* On *affine* l'or & l'argent par la coupelle, par l'inquart, par la cémentation, par les eaux fortes. *Voyez* l'explication de ces mots à leur ordre. Les autres métaux s'*affinent* par une fuſion réitérée. Comme le feu *affine* l'or, ainſi l'adverſité éprouve la fidélité d'un ami. ST. EVR.

☞ AFFINER. Terme de Cloutier d'Epingle, faire la pointe au clou, en le faiſant paſſer ſur la meule.

AFFINER *le cuivre.* Terme de Fondeur en terre & ſable. C'eſt jeter de l'eau fraiche dans les moules où l'on a fondu quelqu'ouvrage, auſſitôt que le metal liquide y a été verſé par le jet. *Voyez* FONDEUR EN SABLE.

AFFINER *le ſucre.* C'eſt le faire fondre, bouillir & ecumer. *Purgare, perficere. Affiner* le fromage, c'eſt le mettre à la cave avec du foin & de la lie, pour le rendre plus fort & plus piquant. *Caſeum acriorem, mordaciorem fingere, vini fæce imbuere, inficere, macerare.*

AFFINER, ſe dit auſſi du ciment, & c'eſt le rendre plus fin, plus delié, & le réduire en une poudre preſque impalpable. *Intritum tenuiſſimum in pulverem redigere.*

AFFINER, eſt auſſi un terme de Relieur, & ſignifie, renforcer. *Stipare, ſubigendo ſtingere. Affiner* du carton.

AFFINER, eſt auſſi un terme de Cordier, & ſignifie, paſſer le chanvre ou le lin par l'affinoir, c'eſt-à-dire, par pluſieurs peignes de fer dont les dents vont toujours en augmentant de fineſſe, pour le rendre meilleur & plus fin. *Canabim aut linum tenuiſſima in fila ducere.*

☞ Ce verbe eſt auſſi réciproque dans les acceptions dont on vient de parler. L'or s'*affine* dans la fournaiſe. Le ſucre s'*affine* avec du ſalpêtre. Le fromage s'*affine* dans la cave. La filaſſe s'*affine* en paſſant par l'*affinoir*, &c.

☞ AFFINER, au figuré, rendre plus fin, plus adroit. *Cautum reddere.* Il eſt difficile d'*affiner* un ſot. Cette expreſſion dont on ſe ſert dans le grand Vocabulaire ſans aucune modification, ſans aucune note, paroit bonne pour le fauxbourg ſaint Marceau. En Bretagne & dans quelqu'autres provinces, *affiner* ſe dit populairement pour attraper quelqu'un, le rendre plus fin en lui faiſant quelque tromperie. *Illudendo erudire, cautum reddere.*

On dit en termes de Marine, que le temps *affine*; pour dire, que l'air s'éclaircit, & que le temps devient plus beau. Alors il ſe prend dans un ſens neutre. *Dies aperitur, clareſcit, redit ſerenitas.*

AFFINER, autrefois vouloit dire *Tuer*, mettre fin à la vie.

Achilles le Preux combatable
Avoit été ſi deſtiné,
Qu'il ne pouvoit être affiné.
Fors par la plante ſeulement. OVIDE. Mſ. cité par Borel.

AFFINÉ, ÉE. part. *Purgatus, expurgatus*, &c.

☞ AFFINERIE. ſ. f. Lieu où l'on rend plus purs les métaux, le ſucre, &c.

Il y en a qui diſent *raffiner, raffinement, raffineur*, &c. mais ces mots ſont plus propres dans le moral que dans le phyſique.

AFFINERIE, eſt encore en uſage dans le commerce, & parmi ceux qui travaillent aux forges. Il ſignifie une eſpèce de petite forge, où l'on tire le fer en fil d'archal. *Fabrica tenuando in fila ferro apta, appoſita.* Porter le fer à l'*affinerie.*

AFFINERIE, ſignifie auſſi du fer rafiné & mis en rouleaux, pour faire divers ouvrages, *Ferrum in laminas tenuatum.* J'ai fait venir, j'ai acheté, j'ai employé un milier d'*affinerie.*

AFFINEUR. ſ. m. Celui qui affine. *Auri, vel argenti, vel ferri excoquendi, purgandi, artifex.* Il y a des officiers de la Monnoie qui ont le titre d'*Affineurs* pour l'or & pour l'argent. Tous les *Affineurs* ſe doivent retirer dans les Hôtels des Monnoies par les règlemens de l'an 1555, & il leur eſt defendu de travailler ailleurs. Il y a des *Affineurs* dans les ſucreries pour affiner & ecumer le ſucre.

AFFINEUR, ſe dit auſſi de ceux qui travaillent aux forges de fer, & ſignifie l'ouvrier qui affine le fer dans l'affinerie. *Qui ferrum ducit, tenuat in fila.*

AFFINEUR, ſe dit auſſi dans les Manufactures de lainage, des ouvriers qui tondent les draps d'affinage.

AFFINITE. ſ. f. Liaiſon qui ſe fait entre deux maiſons, ou familles, par le moyen d'un mariage. *Affinitas.* c'eſt-à-dire, que l'*affinité* ſe contracte entre le mari, & les parens de ſa femme; & reciproquement entre la femme, & les parens de ſon mari. Ainſi l'*affinité* n'eſt pas une veritable parenté; mais à cauſe de l'étroite liaiſon qui eſt entre le mari & la femme, la parenté devient commune. Le Lévitique a marqué certains degrés où l'*affinité* eſt un obſtacle au mariage. C'eſt au *Ch. XVIII.* Il y en a trois. 1° Un frere ne pouvoit pas epouſer ſa belle-ſœur; c'eſt-à-dire, la veuve de ſon frere, *Lev. XVIII, 16*, à moins que le frere mort n'eût point laiſſé d'enfans; car en ce cas, non-ſeulement il étoit permis, mais il étoit ordonné, ſous peine d'infamie, à un frere d'epouſer la veuve de ſon frere, comme on le peut voir au *Deut. XXV*, 5. 2° Le beau-pere ne pouvoit épouſer la fille de ſon beau fils, ou de ſa belle-fille; c'eſt-à-dire, du fils ou de la fille de ſa femme. *Lev. XVIII, 17.* 3° Il n'étoit pas permis d'épouſer ſa belle-ſœur; c'eſt-à-dire, la ſœur de ſa femme, pendant que celle-ci vivoit encore; c'eſt-à-dire, qu'il n'étoit pas permis d'avoir en même tems pour femmes les deux ſœurs. *Lev. XVIII*, 18. Avant la Loi le dernier point n'étoit pas défendu, comme il paroit par l'exemple de Jacob. Sotus, Vaſquez, & d'autres encore, que l'on peut voir dans Banacina, *T. I, q. 3, de Matrim. p. 12, n. 7*, prétendent que le droit naturel ne defend le mariage *cum affini* qu'au premier degre. Quoiqu'il en ſoit, il eſt clair par le premier article, ſelon la remarque de Tirin, que tous les degres d'*affinité* prohibés par la Loi de Moyſe, n'étoient pas defendus par la loi naturelle. On ne trouve rien dans l'ancien Droit Romain qui regarde la défenſe des mariages à cauſe de l'*affinité*. Papinien eſt le premier qui en ait parlé à l'occaſion du mariage de Caracalla. Les Juriſconſultes qui vinrent après lui, étendirent ſi loin les liaiſons d'*affinité*, qu'ils mirent l'adoption au même point que la nature. Les Chrétiens, qui ne voulurent pas être ſurpaſſés par les Païens dans les egards pour la bienſeance, & l'honnêteté des mariages, introduiſirent un troiſième genre d'*affinité* qui n'etoit point encore connue. Les Canoniſtes ont donc diſtingué trois eſpèces d'*affinité*. La première ſe contracte entre le mari & les parens de ſa femme; & entre la femme & les parens de ſon mari. La ſeconde, entre le mari, & les alliés de ſa femme, & entre la femme, & les alliés de ſon mari. Enfin, dans le IVe Concile de Latran tenu en 1213, on traita à fonds la matière de l'*affinité*. On trouva qu'il n'y avoit que l'*affinité* du premier genre, qui produiſit une véritable alliance, & que les deux autres eſpèces d'*affinité*, n'étoient que des raffinemens qu'il falloit abroger. C'eſt ce qui fut fait dans le fameux Chapitre *Non debet*, au titre *De Conſang. & Affin.* Quelques-uns prétendent que cette abrogation du deuxième

& du troiſième genre d'*affinité* ne ſe doit entendre que de la ligne collatérale, & non pas de la ligne directe. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que les récuſations des Juges ont lieu juſqu'au quatrième degré d'*affinité*, ſuivant l'Ordonnance. De même l'*affinité* eſt un empêchement au mariage juſqu'au quatrième degré inclusivement. Mais il faut remarquer qu'il s'agit d'une *affinité* directe, & du premier genre; & qu'elle ne s'étend pas juſqu'à ceux qui ont de l'*affinité* avec les perſonnes avec qui j'ai de l'*affinité* : *Affinis mei affinis, non eſt affinis meus.* Enfin, il faut encore remarquer, que cet empêchement du mariage ſuit non-ſeulement de l'*affinité* que l'on contracte par un mariage legitime, mais encore de celle qui ſe contracte par un mauvais commerce, ſi le crime a été conſomme. Le crime cependant n'apporte d'obſtacle au mariage qu'au premier & au ſecond degré, *Conc. Trid. Seſſ. xxiv, c. 4*, au lieu que le mariage en met juſqu'au quatrième degré. Il n'eſt pas neceſſaire au reſte que le commerce ait été volontaire; un commerce involontaire a les mêmes effets, comme il paroit par le Chapitre *Diſcretionem, de eo qui cognovit conſanguineam.* Quant à la manière de compter les degrés d'*affinité*, elle n'eſt point différente de celle dont on compte les degrés de conſanguinité, & par conſéquent elle eſt autre dans le Droit Canon que dans le Droit civil. *Voyez* CONSANGUINITÉ.

AFFINITÉ, ou *Cognation ſpirituelle*, eſt celle qui ſe contracte par les Sacremens de Baptême, & de Confirmation, comme entre les parrains & marraines d'un côté, & les filleuls & les filleules de l'autre. Un parrain ne peut pas contracter mariage avec ſa filleule ſans diſpenſe. Il ſe contracte auſſi *affinité* avec les pere & mere de l'enfant qu'on tient ſur les fonts; ce qui s'appelle *Compaternité*; mot qui n'eſt guère en uſage. *Voy.* le Concile de Trente. *Seſſ. xxiv. De Reform. c. 2.*

☞ AFFINITÉ, ſe dit figurément de la conformité, de la convenance, du rapport qui ſe trouve entre différentes choſes. Ces deux eſprits ont une grande *affinité*. Ces deux mots ont beaucoup d'*affinité* enſemble. La Phyſique & la Médecine, la Géometrie & l'Aſtronomie, ont bien de l'*affinité* entre elles. Notre ame a comme une eſpèce de liaiſon & d'*affinité* avec ces choſes. BOIL. Ces choſes n'ont aucune *affinité* entre elles. ABLANC.

☞ On le dit dans le même ſens de la liaiſon intime qui ſe trouve entre deux perſonnes. Il y avoit une grande *affinité* entre eux. Ils ſe reſſouviennent de l'*affinité* qu'ils avoient avec les Tyriens. VAUG.

☞ AFFINITÉ, en Chimie, ſignifie le rapport d'une ſubſtance avec une autre, la diſpoſition que ces deux ſubſtances ont à s'unir enſemble.

AFFINOIR. ſ. m. C'eſt un terme de Cordier, qui ſignifie une eſpèce de ſeran dont les broches ſont petites & ſerrées, au travers deſquelles on fait paſſer le lin, le chanvre, pour les affiner. *Peĉten, echinus.* Prenez cet *affinoir*, & affinez ce chanvre. Faites paſſer par l'*affinoir*.

☞ AFFINS. ſ. m. pl. Terme de droit qui n'eſt plus en uſage. On l'avoit franciſe pour exprimer des perſonnes de deux familles diſtinctes, mais attachées ſeulement l'une à l'autre par les liens de l'affinité.

AFFIQUET. ſ. m. ou *Porte-aiguille*. Petit bois percé & proprement tourné, qui ſert à tenir les aiguilles à tricoter. Les femmes le mettent à la ceinture, quand elles tricotent.

AFFIQUETS. ſ. m. pl. On entend par-là tous les petits ornemens que les Dames portent pour ſe parer, & pour relever leur beauté; comme ſont les bracelets, les colliers, & toutes les autres choſes qui regardent particulièrement la coiffure. *Mundus, comptus muliebris.* On ne ſe ſert de ce mot qu'en raillant, & il n'a le plus ſouvent cours que dans le ſtyle familier & comique. Ablancourt a pourtant dit: Les femmes n'apportent rien en mariage aux Allemands; au contraire elles reçoivent d'eux, non pas des parures, ni des *affiquets*; mais une couple de bœufs, un cheval enharnaché, le bouclier, la lance & l'épée. En général toutes les parures, vaines, ſuperflues, affectées, s'appellent par raillerie, & même par mépris, *Affiquets*. Que voulez vous faire de tous ces *affiquets*-là? Nicod derive ce mot *Ab affigendo*, parce que les *affiquets* ſe fichent particulierement ſur la tete. On diſoit autrefois *affiguets*.

AFFIRMANT, ANTE. adj. Terme de Logique. *Affirmans.* Il y a des propoſitions univerſelles *affirmantes*. ☞ On dit plus ordinairement affirmative. *Voyez* le mot ſuivant.

AFFIRMATIF, IVE. adj. Qui affirme. Vous ſoutenez que cela eſt ainſi d'une manière ſi *affirmative*, d'un ton ſi *affirmatif*, qu'il faut vous en croire. On ne doit rien propoſer d'un certain air *affirmatif*, qui témoigne qu'on ne doute pas de ce qu'on avance, & qu'on ne veut pas même en douter. NICOL. *Oui* eſt une particule *affirmative*.

☞ En Logique on appelle propoſition *affirmative*, celle par laquelle on *affirme* une choſe, par laquelle on déclare que l'attribut convient au ſujet. Dieu eſt juſte, eſt une propoſition *affirmative*.

AFFIRMATIF. ſ. m. *Affirmativus.* Terme de l'Inquiſition Romaine. C'eſt le nom que donne le S. Office aux hérétiques qui avouent qu'ils ſont dans les erreurs dont on les accuſe, & qui, dans les interrogatoires, ſoutiennent ces erreurs avec opiniâtreté.

AFFIRMATIVE, eſt auſſi quelquefois ſubſtantif, & ſignifie opinion, propoſition par laquelle on affirme. *Affirmantis, aſſerentis opinio.* L'*affirmative* & la négative de la plûpart des opinions, ont chacune leur probabilité. PASC. L'*affirmative* paroit la plus probable. ROH. Prendre l'*affirmative* pour quelqu'un, c'eſt ſe déclarer pour lui. Il prend toujours l'*affirmative* contre moi; c'eſt-à-dire, il eſt toujours contraire à mes ſentimens.

AFFIRMATION. ſ. f. Expreſſion par laquelle on aſſure qu'une choſe eſt vraie. *Affirmatio.* Ce mot qui vient du Latin, n'eſt guère en uſage que dans le Barreau.

AFFIRMATION en Juſtice. C'eſt le ſerment qu'on prête, & l'aſſurance qu'on donne de la vérité de quelque fait: ce qui ſe paſſe en preſence du Juge, lequel fait lever la main, & jurer que la choſe affirmée eſt véritable. On diſtingue deux ſortes d'*affirmation*, l'une en matière civile, l'autre en matière criminelle. Il n'eſt pas douteux qu'en matière criminelle l'*affirmation* ſe peut diviſer; enſorte que dans la dépoſition du criminel l'on peut prendre ce qui fait contre lui, & rejeter ce qui tend à ſa décharge. Mais en matière civile, lorſque l'*affirmation* eſt volontaire, & faite en conſequence d'un ſerment déferé à l'une des parties, l'on ne peut point la diviſer, ſur-tout ſi elle contient des choſes connexes; il faut ou l'accepter toute entière, ou la répudier de même. L'*affirmation*, par exemple, de celui qui déclare avoir reçu & reſtitué un dépôt, doit être priſe dans ſon entier, & l'on ne peut l'accepter pour la réception du dépôt, & la rejetter pour la reſtitution.

☞ En Angleterre on ſe contente d'une ſimple *affirmation*, ſans ſerment, de la part des Quakres, qui ſoutiennent que le ſerment eſt abſolument contraire à la Loi de Dieu.

AFFIRMATION. Terme de bureaux, qui ſe dit de l'écrit qu'un comptable met à la tête de ſon compte pour le certifier véritable. Selon l'uſage des bureaux l'*affirmation* ſe met au haut de la première page du compte, & dans la marge en forme d'apoſtille. Ce terme ſe dit auſſi du ſerment que fait un comptable, lorſqu'il préſente ſon compte à la Chambre des Comptes en perſonne, & qu'il affirme que toutes les parties en ſont véritables.

AFFIRMATION, eſt auſſi un terme de Logique, oppoſé à négation, qui ſignifie l'expreſſion par laquelle une propoſition affirme, & dit d'une choſe, qu'elle eſt. Cette propoſition contient une *affirmation*, celle-là une négation. Il eſt de la nature de l'*affirmation*, de porter l'eſprit à cela. PORT-R.

AFFIRMATIONS, au pluriel, ſe dit en parlant du Greffe des *affirmations*. *Tabularium forenſe affirmationum.* Par l'Ordonnance de 166-, il y a un office de Greffe établi au Parlement pour recevoir, & donner les actes des *affirmations* des voyages, & du ſéjour de ceux qui viennent pour faire juger leur procès. Ces actes

des *affirmations* ſervent au plaideur qui gagne ſon procès, pour faire taxer ſes voyages.

AFFIRMATIVEMENT. adv. D'une manière affirmative. *Affirmatè.* Il m'a ſoutenu cela *affirmativement* & poſitivement. On dit dans l'Ecole, quand on propoſe une queſtion, je répons *affirmativement*; pour dire que la choſe eſt ainſi.

☞ AFFIRMER. v. a. C'eſt employer le ſerment pour faire croire ce que l'on dit & pour détruire tout ſoupçon déſavantageux. *Affirmare.* M. l'Abbé Girard. *Voy.* ASSURER. Ce verbe dans ſa ſignification la plus generale, veut dire la même choſe qu'aſſurer, ſoutenir qu'une choſe eſt vraie. Pouvez-vous *affirmer* cela? Vous ne deviez pas ſi legérement *affirmer* une choſe qui ſe trouve fauſſe. Dans une acception plus rigoureuſe, c'eſt employer le ſerment pour faire croire ce que l'on dit, & pour détruire tout ſoupçon déſavantageux. SYN. FR. *Affirmer* tout ce qu'on dit, c'eſt le moyen d'inſinuer aux autres qu'on ne mérite pas d'etre cru ſur ſa parole. Les menteurs ſe font une habitude de tout *affirmer*; les juremens ne leur coûtent rien. La bonne manière défend de rien *affirmer* que lorſqu'on en eſt requis dans le cérémonial de la Juſtice. *Voyez* ASSURER & CONFIRMER.

☞ AFFIRMER, en Juſtice, c'eſt lever la main devant le Juge, jurer qu'une choſe eſt véritable. *Jurejurando affirmare.* Il a été déchargé de la demande qu'on lui faiſoit, en *affirmant* qu'il avoit payé. Il faut qu'un compte qu'on préſente ſoit *affirmé* véritable pardevant le Juge; qu'on *affirme* la vérité d'une dette, quand on en a obtenu la collocation.

☞ En Logique on dit qu'une propoſition *affirme*, quand elle exprime qu'une choſe eſt. Toute propoſition *affirme* ou nie.

AFFIRMÉ, ÉE. part.

AFFISTOLER. v. a. Terme de dériſion, bas & populaire; pour dire *ajuſter.* Le voilà joliment *affiſtolé.*

AFFISTOLEUR. ſ. m. Ce mot veut dire *rapporteur*, ſelon Coquillart. *Voyez* BOREL. Il n'eſt plus du tout en uſage.

AFFLEURER. v. a. Terme d'Architecture. Réduire deux corps ſaillans l'un ſur l'autre à une même ſurface; comme une tape au niveau du plancher. *Æquare ad libellam.* Defaſſleurer eſt le contraire.

AFFLEURER. Terme de Mécanique. Toucher, joindre de fort près. *Proximè adaptari.* L'avantage de cette roue ſur l'autre, eſt d'avoir un peu plus de ſimplicité dans ſa conſtruction; mais elle a auſſi beaucoup plus de frottement, parce que l'auge doit *affleurer* aſſez exactement les côtes, ſinon il ſe fait beaucoup de perte d'eau. DES BILLETTES. *Acad. 1699. Mem. 185.*

☞ AFFLICTIF, IVE. adj. Ce mot n'eſt employé qu'au feminin, joint avec le mot *peine.* On appelle *peine afflictive*, toute peine corporelle, ou celle à laquelle la juſtice condamne un criminel, & qui n'eſt pas ſimplement pécuniaire. *Pœna pœnaria.*

AFFLICTION. ſ. f. état de triſteſſe ou d'abattement où nous jette un grand accident, & dans lequel la mémoire de cet accident nous entretient. *Dolor, mœror, ægritudo.* Les élûs ſont éprouvés dans l'*affliction.* Les diſcours étudiés de ces conſolateurs ſans douleur, irritent plus l'*affliction* qu'ils ne l'adouciſſent. M. SCUD. Il reçut une ſenſible *affliction* de la mort de ſon ami. ABLANC. Je trouverai la paix dans mon *affliction* la plus amère. PORT-R. Il n'y a qu'une *affliction* qui dure; c'eſt celle qui vient de la perte des biens. LA BRUYERE. Il y a des femmes qui ont la triſte & fatigante vanité de ſe rendre célébres, par la montre d'une inconſolable *affliction.* ROCHEFORT. L'homme doit être dégoûté & laſſé de la vie par les douleurs, & par les *afflictions.* ABAD. L'*affliction* eſt un tribut que l'homme ſage doit payer ſans honte à la nature; & rien en cela ne le doit diſtinguer des foibles, que la modération. CAIL.

☞ L'*affliction* eſt au chagrin, ce que l'habitude eſt à l'acte. La mort d'un pere nous afflige; la perte d'un procès nous donne du chagrin. Les affligés ont beſoin d'amis qui les conſolent en s'affligeant avec eux. Les perſonnes chagrines ont beſoin de perſonnes gaies qui leur donnent des diſtractions. DIDEROT.

☞ Le mot d'*affliction*, ainſi que ceux de *chagrin*, de *triſteſſe* & de *déſolation* ne diſent que des peines de l'eſprit & du cœur. *Voyez* ces mots. *Affliction* dit plus que *triſteſſe*, mais moins que *douleur. Déſolation* ajoute à tout cela.

AFFLIGEANT, ANTE. adj. Qui afflige. *Triſtis, Acerbus.* La mort de la perſonne aimée eſt la choſe du monde la plus *affligeante.* Combien d'*affligeantes* réflections ne devrions-nous pas faire ſur notre malheureuſe deſtinée? P. GAIL.

AFFLIGER. v. a. jeter quelqu'un dans un état de triſteſſe & d'accablement. *Dolorem afferre, Contriſtare.* Dieu *afflige* les bons par la proſperité des méchans. Cet homme eſt *affligé* de la goutte. Je ne vous en dis pas d'avantage de peur de vous *affliger.* Cette nouvelle m'*afflige.*

AFFLIGER, ſe dit comme ſynonyme d'*ennuyer.*

Qu'un ſot afflige *mon oreille,*
Paſſe encor, ce n'eſt pas merveille;
Le don d'ennuyer eſt ſon lot. R.

AFFLIGER, ſignifie auſſi, maltraiter ſon corps, le mortifier, le faire ſouffrir. *Affligere, afflictare, cruciare, macerare. Affliger* ſon corps par des auſtérités. PORT. R. Les Saints ont toujours eu le ſoin d'*affliger* leurs corps par le jeûne & par les diſciplines. ID.

AFFLIGER, ſignifie encore, ruiner, déſoler, dévaſter. *Evertere, vaſtare, depopulari.* La guerre *afflige* l'Etat. MAIN. La peſte, la famine *affligent* les Provinces.

☞ AFFLIGER, eſt auſſi un verbe réciproque, & ſignifie ſentir du déplaiſir, de la peine de quelque choſe. *Dolere, mœrere.* La civilité exige qu'on aille ſe réjouir, ou s'*affliger* avec les gens, de mille choſes qui ne donnent ni joie, ni douleur. M. SCUD. Si la ſageſſe de Dieu avoit impoſé aux hommes la néceſſité de vivre toujours, ils s'*affligeroient* peut-être de leur immortalité. ABAD. Pourquoi, à la lecture de mes ſatyres, aimez-vous mieux vous *affliger* avec les ridicules, que de vous réjouir avec les honnêtes gens? BOIL.

AFFLIGÉ, ÉE. part. Souvent employé ſubſtantivement. *Afflictus, Dolens, mœrens* Preſque tous ceux qui vont s'*affliger* avec les *affligés*, ne ſentent rien de ce qu'ils diſent ſentir. M. SCUD. C'eſt aſſez d'être du nombre des *affligés*, pour être de vos amis. VOIT. Le temple de la Juſtice eſt le refuge inviolable des *affligés.* PATR.

AFFLIGHEM. Célebre monaſtère de Benedictins, ſitué dans les Pays Bas, à quatre lieues de Bruxelles, dans l'archevêché de Cambrai: c'étoit autrefois une retraite de voleurs. L'an 1083, ſix de ces voleurs ayant été convertis par les prédications de Gédéric, moine de Blandini, bâtirent un petit monaſtère dans ce déſert, avec une égliſe qui fut conſacrée en l'honneur de ſaint Pierre par l'Eveque de Cambrai. Ils y vécurent ſous la regle de ſaint Benoît, qui leur fut donné pour Abbe par le même Prélat. Cette Abbaye s'acquit tant de réputation, qu'un Gentilhomme nommé *Heribrand*, avec cinq de ſes fils y prit l'habit, & y porta tous ſes biens. Les Comtes de Brabant l'ont auſſi beaucoup enrichie. Cette Abbaye a embraſſé la réforme de ſaint Vannes. Philippe II, Roi d'Eſpagne, ayant fait ériger, par Paul IV, Malines en archevêché, lui donna, pour ſon revenu principal, l'Abbaye d'*Affligher*, dont le titre abbatial fut ſupprimé. Ce monaſtère, avec quelques-autres, forme, depuis le Concile de Trente, la Congrégation qu'on appelle de *ſaint Placide.* Antoine Yepez, Chron. de l'ordre de ſaint Benoît. *P. Heliot, T. VI, p. 301.*

AFFLUBER. v. a. Vieux mot, qui veut dire, *Couvrir.* Borel croit qu'il vient d'*Infulare.* Voyez AFFUELER. C'eſt la même choſe. *Affluber* s'eſt fait d'affubler, par une tranſpoſition de *l*, qui ſe fait en quelques provinces, où *affluber* eſt encore en uſage parmi les payſans & le peuple.

AFFLUENCE. ſ. f. Se dit proprement d'un grand concours d'eaux. *Affluentia.* L'*affluence* des eaux a rompu la chauſſée de ces étangs. L'*affluence* des humeurs cauſe diverſes maladies. Le chemin étoit rompu par

l'*affluence* des ruiſſeaux. VAUG. On dit auſſi *affluence* de paroles, mais le plus ſouvent en mauvaiſe part. *Verborum copia.* Bon Dieu! quelle *affluence* de paroles!

On dit encore ce mot figurément, d'une grande abondance de biens. *Divitiarum copia.* D'un grand concours de monde. *Magnus hominum concurſus, ſumma frequentia.* *Affluence* de toutes ſortes de biens. Grande *affluence* de peuple. ACAD. FR.

AFFLUENT, ENTE. adj. Il ſe dit d'une rivière qui tombe dans une autre. *Affluens.* On a expédié des lettres pour rendre la Seine navigable juſqu'à ſa ſource, & toutes les rivières y *affluentes*, tant au deſſus qu'au deſſous de Paris.

☞ Ce mot eſt employé dans la Phyſique moderne pour déſigner la matière électrique qui vient de toutes parts au corps électriſé. Matière *affluente*, par oppoſition à la matière effluente. *Voyez* AIMANT, ÉLECTRICITÉ.

☞ AFFLUENT, ſuivant les Vocabuliſtes, eſt auſſi un ſ. m. qui ſe dit du *lieu où une rivière tombe dans une autre, comme confluent ſe dit d'un endroit où deux rivières ſe joignent.* Je n'entends pas trop cette diſtinction. L'endroit où une rivière tombe dans une autre, ſe jette dans une autre, où deux rivières ſe joignent, mêlent leurs eaux, s'appelle *confluent.* A l'égard du mot *affluent*, je veux d'autres garans qu'eux.

☞ AFFLUER. v. n. Qui ſe dit au propre des eaux qui ſe rendent dans un même canal, dont le concours & la chute ſe font dans un même lieu. Pluſieurs ruiſſeaux, pluſieurs rivières *affluent* dans la Seine, dans la Loire. *affluere.*

☞ On le dit au figuré des choſes qui arrivent en abondance, ou ſurviennent en grand nombre dans un même lieu. Toutes ſortes de biens *affluent* dans cette maiſon. Les vivres *affluoient* dans le camp. Les écoliers *affluent* de toutes parts dans l'Univerſité de Paris. Les étrangers *affluent* à Paris.

Ce mot, pris au figuré, déplaît à bien des gens, qui l'ont peut-être jugé trop rigoureuſement. L'Acad. ne le condamne point.

☞ AFFOIBLIR. v. a. Rendre foible, diminuer les forces. *Debilitare, frangere, infringere.* La trop grande chaleur *affoiblit* le corps. Le vin pris avec excès *affoiblit* les nerfs. Un travail continu *affoiblit* la vue.

☞ AFFOIBLIR, dans les arts, c'eſt rendre plus foible, en ôtant de l'épaiſſeur ou de la groſſeur. *Debilitare, vim imminuere.* A force de raboter une planche, on l'*affoiblit.* Les bois *affoiblis* exprès ſont toiſés de la groſſeur de leur bouſſage, & comme s'il n'y avoit aucun cintre ni vide.

☞ On le dit également au figuré. *Affoiblir* le crédit & l'autorité de quelqu'un. La vieilleſſe *affoiblit* la mémoire. L'affectation, en matière de langage *affoiblit* la penſée.

☞ AFFOIBLIR *les monnoies*, c'eſt en diminuer le poids ou le titre. *Pondus vimque imminuere.* On *affoiblit* l'or, en le mettant dans l'eau forte, en y mêlant de l'argent, du cuivre, de l'émeri. Lorſque le beſoin de l'Etat le demandoit, le Roi pouvoit non ſeulement lever de groſſes ſommes ſur la fabrication des monnoies, mais même les *affoiblir*, c'eſt à dire, en diminuer la bonté. C'eſt ce que nous apprend un plaidoyer fait en l'an 1304, par le Procureur-Général de Philippe le Bel, contre le Comte de Nevers qui avoit *affoibli* ſa monnoie. *Item abaiſſer & amenuiſer la monnoie eſt privilège eſpécial au Roi de ſon droit royal, ſi que à lui appartient, & non à autre, & encor en un ſeul cas, c'eſt à ſavoir en néceſſité, & lors ne vient pas le gaing ne converſi en ſon profit eſpécial, mais au profit & en la défenſe dau commun.* LE BLANC.

AFFOIBLIR, eſt auſſi neut. & ſignifie, devenir plus foible, plus débile, perdre de ſes forces & de ſa vigueur. *Conſenescere, debilitari, deficere.* L'eſprit *affoiblit* de plus en plus. Le parti *affoiblit.* APLANC.

AFFOIBLIR, eſt auſſi réciproque, & ſignifie tout de même, devenir moins vigoureux, moins fort, s'alanguir, ſe débiliter. Son corps & ſon eſprit s'*affoibliſſent* beaucoup. Son autorité s'*affoiblit* tous les jours.

AFFOIBLI, IE. part.

AFFOIBLISSANT, ANTE. adj. Qui affoiblit. *Debilitans, infringens, imminuens.* La ſaignée trop réitérée eſt un remède *affoibliſſant.* Remèdes confortatifs. Remèdes *affoibliſſans.*

AFFOIBLISSEMENT. ſ. m. Diminution de forces, diminution de vigueur; il ſe dit également bien dans le ſens propre & dans le figuré. *Debilitatio, infractio.* *Affoibliſſement* de corps. *Affoibliſſement* d'eſprit. La fleur de l'âge ſe paſſe, & la vigueur a ſes *affoibliſſemens.* BOUH. *L'affoibliſſement* de la République de Rome eſt venu de la grandeur de ſes citoyens. La vie auſtère produit l'*affoibliſſement* des paſſions.

AFFOIBLISSEMENT, ſe dit particulièrement des monnoies. Charles VII. dans la grande néceſſité de ſes affaires, pouſſa l'*affoibliſſement* ſi loin, & leva un ſi gros droit ſur les monnoies, qu'il retenoit les trois quarts d'un marc d'argent pour ſon droit de ſeigneuriage, & pour les frais de la fabrication. LE BLANC. Le peuple ſe reſſouvenant des dommages infinis qu'il avoit reçus de l'*affoibliſſement* des monnoies, & du fréquent changement du prix du marc d'or & d'argent, pria le Roi qu'il quittât ce droit, conſentant qu'il impoſât les Tailles & les Aides, ce qui fut accordé. ID. Une Ordonnance de Philippe le Bel, du mois de Mai 1295, porte que le Roi étant à Paris, avoit aucunement affoibli les monnoies en poids & loi, eſperant encore les affoiblir pour ſubvenir à ſes affaires, & connoiſſant cette charge en conſcience du dommage qu'il avoit fait, & ſerait porter à ſa République pour raiſon de cet *affoibliſſement*; le Roi s'oblige par Charte authentique au peuple de ſon royaume, que, ſes affaires paſſées, il remettra la monnoie en bon ordre & valeur à ſes propres coûts & dépens, & portera la perte & taxe ſur lui. BOIZARD. Il y a encore une pareille Ordonnance du Roi Jean donnée à Paris le 28 Décembre 1355, rapportée par le même Auteur, *Traité des Monn.* Ch. 10. *Voyez* EMPIRANCE. Ce mot vient du primitif, *foible.*

☞ AFFOLÉE, adj. f. Terme de Marine, plus ordinairement AFFOLLE. *Voyez* ce mot.

AFFOLER. v. a. Rendre excellivement paſſionné, juſqu'à la folie. *Inſpiratem cupiditatis alicujus motum citare, excitare.* Il n'eſt guère en uſage que dans le ſtyle familier, badin & burleſque, encore n'eſt ce ordinairement qu'au participe. C'eſt la beauté de ſa femme qui l'a *affolé.* Il étoit tellement entêté de cette opinion, qu'il en étoit *affolé*; c'eſt-à-dire, qu'il en avoit preſque perdu l'eſprit.

Autrefois ce mot ſignifioit, eſtropier, bleſſer. *Affoler* une jambe, la bleſſer. *Ledere, fauciare.* *affoler* une femme enceinte, la faire avorter. *Abortum prægnanti inferre, fecere.* En ce ſens il eſt hors d'uſage. En 1397, le Roi donna du bien à l'Hôpital de Saint Antoine de Rouen, *pour y recueillir*, dit le titre de donation, *les malades & affolés de la maladie de monſdit Seigneur Saint Antoine. Geogr. & Hiſt. de la haute Norm. t. 2, p. 69.* Du Cange dérive ce mot de *affolare*, qui ſignifie, toucher légèrement, flatter en badinant. Le Roman d'Aubery emploie ce mot en le prenant pour bleſſer. *De Sarazins y ot moult affolés.* Cela eſt vieux.

AFFOLÉ, EE. part. & adj. Qui eſt ſi paſſionné, & ſi ſenſiblement touché de quelque paſſion, qu'il approche de la folie. *Inſaniens cupiditate.* C'eſt un homme *affolé* de ſon amour-propre. C'eſt une femme *affolée* de ſa propre beauté. Tout cela n'eſt bon que dans le ſtyle familier & comique.

En termes de Marine, on appelle une bouſſole, ou une aiguille *affolée*, celle qui eſt défectueuſe, ou touchée d'un aimant qui ne l'anime pas, qui indique mal le Nord. *Acus magnetica deficiens, aberrans à polo.*

AFFOLEURE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie bleſſure. *Graviori læſio.* Ce mot n'eſt plus en uſage; il vient d'*affoler.* Dans une Charte de l'an 1328, (elle eſt de Gérard Seigneur de Ham) il eſt dit, ſauf à celui Seigneur le cas d'*affoleure.*

AFFOLIR. v. n. Devenir fou. *In inſaniam incidere.* Cet homme *affolit* tous les jours. Il n'eſt point d'*affolir.*

AFFONCER. Vieux mot, qui ſignifioit *plonger, enfoncer, dans l'eau.*

S'il peut ſe plonge & affonde,
Souventefois en mer profonde. OVIDE. Ms. cité par Borel.

AFFORAGE. ſ. m. Droit ſeigneurial qu'on paye au Seigneur, pour avoir permiſſion de vendre du vin, ou autre liqueur dans ſon fief, & ſuivant la taxe qui en ſera faite par ſes officiers. *Jus Dominii in vinum venale.* Ragueau & du Cange en parlent.

AFFORAGE, eſt auſſi employé dans la dernière Ordonnance de la ville de Paris, du mois de Decembre 1672, pour dire, le prix d'une choſe vénale fixé par autorité de juſtice. *Venalium eſtimatio Judicis auctoritate facta.* On ne peut vendre des vins étrangers, que le prix n'en ait été fixé par les Echevins, & qu'il n'en ſoit fait mention par l'acte d'*afforage*, comme il eſt porté au ch. 9 de la même Ordonnance. Paſquier témoigne que le mot d'*affeurer*, ſignifioit autrefois *acheter*, & qu'on diſoit *affeurer* ſon cheval, pour dire, l'acheter au feur, & au juſte prix.

Ce mot vient du latin *Afforare*, c'eſt-à-dire, *Juxta foros & leges judicare.* D'autres le dérivent de *Fodrum*, par une métaphore tirée de ceux qui étant obligés de payer au Seigneur une certaine quantité de feurre, ou de foarre, la faiſoient eſtimer en argent à un certain prix.

AFFOUAGE. ſ. m. Droit de couper du bois dans une forêt pour ſa famille. DU CANGE. *Jus cædendæ ſylvæ domeſticos in uſus.*

Ragueau dit plus particulièrement, le droit de prendre du bois dans une forêt pour ſon chauffage. Ce mot vient de *ad*, *pour*, & *focus*, *feu*, comme ſi l'on diſoit, proviſion de bois pour ſon feu.

AFFOUAGEMENT. ſ. m. Eſt un état ou département qui ſe fait dans la Provence, & autres pays où les Tailles ſont réelles, pour faciliter la levée des impoſitions qu'on fait ſur la province, en réglant le nombre des feux de chaque paroiſſe ou communauté. *Vectigalium deſcriptio.* Environ l'an 1471 ſe fit le général *affouagement*, ou la quotité de feux pour l'impoſition des tailles, par tous les Bailliages, Vigueries & Vallées de Provence; auquel *affouagement* tous les biens poſſédés alors par les Eccleſiaſtiques, & par les Gentilshommes, furent déclarés nobles, & exempts de taille, & ceux que deſormais les uns & les autres acquerroient, ſeroient ſujets à la taille. Ce mot vient de *fouage*, qui vient de feu.

AFFOUGUER. v. a. Terme ſingulier pour exprimer les effets de la fougue & de la violence. ☞ Mettre en *fougue*. Les vents *affouguent* les mers.

☞ AFFOUGUÉ, ÉE. Violente, mis en fougue. La mer *affouguée*. Garantir des roues à eau d'être *affouguées* par les vagues. Merc. d'Avr. 1727. Ce participe n'eſt pas plus uſité que le verbe.

AFFOUIR *en un lieu*. Vieux mot, qui veut dire, ſe retirer d'un lieu en fuyant ailleurs. *Confugere, ſecedere in aliquem locum.*

AFFOURCHE. ſ. f. Terme de Marine. Ancre d'*affourche*, c'eſt une ancre mouillée de ſorte que ſon cable faſſe un angle, & comme une fourche avec le cable d'une autre ancre. *Voyez* AFFOURCHER.

AFFOURCHER. v. a. Terme de Marine. C'eſt jeter une ancre à la mer dans une telle diſtance, que ſon cable faſſe une manière de fourche avec le cable d'une première ancre qu'on y a déja jetée. Ainſi on appelle ancre d'*affourche*, celle qui eſt jetée de cette ſorte après la première. Ce mot vient de *furca*.

☞ AFFOURCHER *en patte d'oie*, c'eſt jeter trois ancres, de façon qu'il y en a deux qui travaillent enſemble du plus fort vent que l'on craint.

☞ AFFOURCHER *à la voile*, c'eſt porter l'ancre d'*affourche* avec le vaiſſeau, lorſqu'il eſt encore à la voile.

AFFOURCHER. v. a. Paſſer un ruiſſeau ou autre choſe en mettant un pied d'un côté & le ſecond de l'autre. Ce mot n'eſt plus en uſage, on dit ENJAMBER.

AFFOURCHER. Terme de menuiſerie, employé pour ſignifier un double aſſemblage de deux pièces de bois, avec une languette & rainure de l'un dans l'autre.

AFFOURCHÉ, ÉE. part. Vaiſſeau *affourché* ſur ſes ancres.

AFFOURCHÉ. adj. Monté ſur une voiture, ſur un animal, jambe deçà, jambe delà, comme un homme eſt à cheval. *Vectus, equitans.*

Un jour un villageois ſur ſon âne affourché,
Trouva par un ruiſſeau ſon paſſage bouché. ROUSS.

AFFOURRAGEMENT, ou AFFOURAGEMENT. ſ. m. L'action d'affourager. *Paſtûs prohibitio. Veſtigalis invectio.*

AFFOURRAGER, ou AFFOURAGER, ou AFFOURAGER. v. a. Donner du *fourrage*, de la paille aux moutons, ou à d'autres beſtiaux. Ce mot vient de *foarre*, *feurre*, ou *fourrage*, & du latin *fœnum*. Quelques-uns ont dit auſſi *affeurer*: mais ce mot ſignifioit autrefois, mettre le prix aux denrées, d'où eſt venue la phraſe, *au feur & à meſure*.

AFFOYS. Vieux mot, qui veut dire, promeſſes. *Promiſſa.*

☞ AFFRANCHI, IE. ſ. m. & f. Signifie proprement un homme mis en liberté. *Libertus, Libertus.*

☞ Dans le Droit Romain, c'étoit un nouveau citoyen devenu homme libre par l'*affranchiſſement* ou manumiſſion. C'étoit le nom que l'on donnoit à l'acte par lequel un eſclave étoit mis en liberté. *Manumiſſio quæ fit dimiſſo de manu.* Voyez ce mot.

☞ Les *Affranchis* prénoient le nom & le prénom de leurs maîtres qu'ils joignoient à leur propre nom, & s'uniſſoient par-là, en quelque ſorte, à leur famille. Un *Affranchi* étoit obligé à la reconnoiſſance envers ſon maître, non-ſeulement par la Loi naturelle, mais encore par la Loi civile, ſous peine de rentrer dans la ſervitude.

☞ Ces nouveaux Citoyens étoient diſtribués dans les tribus de la ville qui étoient les moins honorables, très-rarement dans les tribus de la campagne.

☞ La condition d'*Affranchi* étoit comme mitoyenne entre celle des Citoyens par droit de naiſſance & celle des eſclaves; plus libre que celle-ci; moins indépendante que la première.

☞ Le fils d'un *Affranchi* étoit libre à tous égards. *Libertus & Libertinus* ſignifient la même choſe.

☞ A Athènes les *Affranchis* & les fils naturels étoient ſur le même pied.

☞ AFFRANCHIR. v. a. Mettre quelqu'un en liberté, le tirer de la ſervitude. *Manumittere.* On *affranchit* un eſclave quand il a rendu quelque ſervice ſignalé à ſon maître. Par le Droit Romain on ne pouvoit *affranchir* un eſclave avant l'âge de 18 ans.

☞ Il ſignifie auſſi délivrer de quelques devoirs d'engagement, tirer d'une ſujétion fâcheuſe. *Liberare, eximere, immunem facere.* Le mariage *affranchit* de la puiſſance paternelle. On ne peut être *affranchi* des devoirs, du joug du mariage que par la viduité. Il eſt d'une âme grande & généreuſe d'*affranchir* les peuples d'une cruelle ſervitude. VAUG. Les Hollandois ſe ſont *affranchis* de la domination des Eſpagnols.

Vos invincibles mains
Ont de monſtres ſans nombre affranchi *les humains.*
RAC.

☞ AFFRANCHIR *un héritage*, en matière de fief, c'eſt le libérer de quelque charge, de quelque rente. On *affranchit* une terre, un fief, en obtenant des lettres d'amortiſſement. *Voyez* ce mot.

AFFRANCHIR *un paquet*, *affranchir* une lettre, *affranchir* le port des lettres ou des paquets, c'eſt payer le port d'un paquet, d'une lettre, en les mettant à la poſte, au carroſſe, au meſſager, afin que celui à qui on l'envoie ne le paye pas. *Literarum, aut rei expoſitis pretium, tabellario, veredario, ſolvere.* Quand on écrit à ſon Procureur, il faut *affranchir* les lettres. Quand on envoie quelques mémoires au Libraire du Mercure Galant, il faut *affranchir* les paquets. Cette expreſſion vient de ce que quand on a payé le port d'une lettre ou d'un paquet à l'endroit d'où on l'envoie, le commis de la poſte met deſſus, *franc*, pour marquer que le port eſt payé.

AFFRANCHIR, ſe dit au figuré, comme ſynonyme de délivrer, en parlant des diverſes paſſions qui nous agitent, & qui nous tiennent dans une eſpece d'eſclavage. L'Evangile nous a *affranchis* de la tyrannie du peché. Le fidele eſt *affranchi* de toute crainte. Il eſt auſſi réciproque. Heureux qui s'*affranchit* du pouvoir de la mort. CORN. On dit auſſi dans le même ſens, être *affranchi* du pouvoir

de la fortune. Être *affranchi* de soucis, de soins, d'inquiétudes, d'affaires, d'embarras, & généralement de tout ce qui peut causer de la peine à l'esprit. M. Geneſt a dit de Luther :

Il déchire l'Egliſe, il s'acharne contre elle :
*Et voulant s'*affranchir *des droits qu'elle a ſur nous,*
Il ſe les attribue & les prodigue à tous.

AFFRANCHIR *la pompe*, ſe dit en termes de Marine, lorſqu'en faiſant jouer la pompe, on tire l'eau plus vite qu'elle n'entre. Ainſi la pompe eſt franche, quand il n'y a plus d'eau dans le vaiſſeau.

AFFRANCHI, IE. part. *Manumiſſus, liberatus.*

AFFRANCHISSEMENT. ſ. m. Manumiſſion, action par laquelle on affranchit un eſclave. *Manumiſſio.* Voyez AFFRANCHI & MANUMISSION.

☞ AFFRANCHISSEMENT, ſignifie auſſi l'exemption qu'un Seigneur accorde à quelqu'un de quelques charges ou impoſitions réelles ou perſonnelles. *Immunitas. affranchiſſement* d'une terre. Lettre d'*affranchiſſement.*

AFFRANCHISSEMENT, ſe prend auſſi figurément pour toute ſorte de délivrance. *Liberatio.* Ces pertes, que la nature préoccupée s'imagine faire par la mort, ne ſont, à en bien juger, qu'un *affranchiſſement* d'un état, où le bien ne balance point le mal. ABAD. Le premier pas que doivent faire ceux qui ſe conſacrent à JESUS-CHRIST par les vœux de la Religion, eſt celui d'un *affranchiſſement* de toute appréhenſion de la mort. AB. DE LA TR.

AFFRES. ſ. f. pl. (l'*a* eſt long). Grand effroi cauſé par la viſion de quelque objet terrible. *Pavores.* Les *affres* de la mort, *Pavores mortis.* Il n'eſt guère en uſage que dans cette phraſe. *Affray*, & *Affraiment*, ſe trouvent au même ſens dans les Loix communes, ou Droit coutumier d'Angleterre. HARR. Ce mot vient de *affari, quando quis nec loqui, nec affari poteſt præ timore.* D'autres croient qu'il vient du ſon & du mouvement naturel qu'on fait dans le frémiſſement & dans le friſſon, qui s'explique par *fri* & *fre:* car en effet, ce qui donne de l'horreur & de la peur, donne une eſpèce de friſſon. D'autres le dérivent du mot Grec φρὴν & de α privatif, comme qui diroit, inſenſé & privé de jugement. Quelques-uns dérivent ce mot de *Africoſus*, comme qui diroit, qui vient d'Afrique, qui eſt le pays des monſtres.

AFFRÉTEMENT. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt la convention pour le louage d'un vaiſſeau. *Navis conductio.* Ce mot ſe dit ſur l'Océan. Sur la Méditerranée on dit *Noliſſement.* L'acte qu'on paſſe, quand on prend un vaiſſeau à louage, s'appelle *Chartepartie.*

AFFRETER. v. a. Prendre un vaiſſeau à louage. *Navim conducere.* Le propriétaire du navire fréte, ou donne à louage; & le marchand chargeur *affréte*, prend à louage.

AFFRETEUR. ſ. m. Celui qui prend le vaiſſeau à loyer. *Navis conductor.* Ce mot vient de *fretum*, détroit de mer.

AFFREUSEMENT. adv. D'une manière affreuſe. *Terribilem in modum.* Quand on eſt en colère, on regarde *affreuſement* ſon ennemi. *Torve intueri.* L'uſage de ce mot eſt aſſez borné; & bien des gens voudroient qu'en ſa place on dit d'*une manière affreuſe*, ou qu'on ſe ſervit de quelqu'autre adverbe, comme de *grandement*, d'*extrêmement*, d'*horriblement*, &c. Il eſt *extrêmement* gros, il eſt *horriblement* laid, plutôt que, il eſt *affreuſement* gros, il eſt *affreuſement* laid. Ce ſeroit le plus sûr, & c'eſt en effet le plus ordinaire.

AFFREUX, EUSE. adj. Qui cauſe des affres, qui eſt horrible, qui fait peur, qui donne de l'effroi. *Terribilis, horribilis, horrendus.* Ce mot *affreux* veut le datif quand il eſt ſuivi d'un nom, & l'infinitif, quand il eſt ſuivi d'un verbe, en y ajoutant la particule *à.* La mort eſt quelque choſe d'*affreux* à tout le monde, & plus encore aux méchans qu'à tous les autres. Tout n'eſt qu'or & que pourpre dans votre armée, celle des Macédoniens au contraire eſt *affreuſe* à voir. VAUG. Il ſe met auſſi quelquefois ſans régime. L'Afrique a des monſtres & des déſerts *affreux.* Les mourans ont des regards *affreux.* Il a la mine *affreuſe.* ARN. Sa fin fut *affreuſe.* BOSS. C'eſt l'avarice qui a rendu les hommes aſſez hardis, pour mépriſer tout ce que la mort a d'*affreux* dans un naufrage. BOUH. M. de Caſeneuve fait venir ce mot d'*Afer*, Africain, à cauſe de la noirceur des Africains, qui les rend *affreux.* Voyez AFFRES, ſon primitif.

AFFRIANDER. v. a. Accoutumer à la friandiſe. *Allectare, prolectare.* Il ne faut pas donner aux enfans trop de douceurs, cela les *affriande.* Vous m'*affriandez* à votre bonne chère. VAUG.

On dit en Fauconnerie, *affriander* l'oiſeau, lorſqu'avec de bon pât, ſoit de pigeonneaux, ou de poulets, on le fait revenir ſur le leurre.

☞ AFFRIANDER, ſignifie au figuré, attirer par quelque choſe d'utile. *Allicere, illicere.* Le gain *affriande* les Joueurs. Il n'eſt que du ſtyle ſimple & familier.

AFFRIANDÉ, EE. part.

☞ AFFRIOLER. v. a. C'eſt au propre attirer par quelque choſe d'agréable au goût. On *affriole* les oiſeaux qu'on veut prendre. On eſt *affriolé* par la bonne chère.

☞ Au figuré, c'eſt attirer par quelque choſe d'utile. On *affriole* les jeunes filles par les fleurettes par les préſens, *&c.* Dans l'une & l'autre acception il eſt du ſtyle très-familier.

AFFRIOLÉ, EE. part.

AFFRITER. v. a. Terme de Cuiſine, mettre une poêle en état de frire comme il faut. Tout tient à une poêle neuve qui n'eſt point encore *affritée.* On *affrite* avec des pois, des féves, & autres choſes qui ne tiennent pas à la poêle.

AFFRODILLE. ſ. f. ou ASPHODELE. Plante. *Aſphodelus, haſta regia.* Cette plante a une tige droite comme une pique, ou hache royale. *Voyez* ASPHODELLE.

AFFRONT. ſ. m. Injure qu'on fait à quelqu'un par paroles ou par voies de fait. *Injuria, contumelia.* Les *affronts* à l'honneur ne ſe reparent point. CORN. Il n'y a que le Chriſtianiſme qui puiſſe nous faire ſouffrir patiemment un *affront.* Un démenti eſt un ſanglant *affront.* ☞ Séneque dit que la douleur qu'on reſſent d'un *affront*, eſt la marque d'un cœur foible & bas. S. EVR.

☞ On dit eſſuyer un *affront*, le recevoir. Boire, avaler un *affront*, le ſouffrir patiemment. *Sorbere, contumeliam, ac concoquere.* Ne pouvoit digérer un *affront*, c'eſt en garder le reſſentiment. Comment pourriez-vous digérer un ſi cruel *affront?*

☞ L'*affront*, dit M. l'Abbé Girard, eſt un trait de reproche ou de mépris lancé en face de témoins: il pique & mortifie ceux qui ſont ſenſibles à l'honneur. L'*inſulte* eſt une attaque faite avec inſolence; on la repouſſe ordinairement avec vivacité. L'*outrage* ajoute à l'inſulte un excès de violence qui irrite. L'*avanie* eſt un traitement humiliant qui expoſe au mépris & à la moquerie du public.

Ce mot vient de l'Italien *affronto.* MÉNAGE. Paſquier a obſervé que ce mot n'étoit pas ancien de ſon temps.

AFFRONT, ſe dit auſſi de la honte que nous recevons nous-mêmes par notre faute ou par celle de ceux qui nous touchent. Un Général d'Armée reçoit un *affront*, quand il lève le ſiége de devant une place. Un criminel qu'on exécute, fait un *affront* à toute ſa famille. Sa mémoire lui fait *affront.*

AFFRONTAILLÉS. ſ. f. pl. Terme de Coutume. Les confins de pluſieurs fonds aboutiſſans aux côtés d'un autre fonds.

☞ AFFRONTER. v. a. Dans le ſens propre, faire front en attaquant hardiment, attaquer avec hardieſſe, avec intrepidité. *Hoſtem adoriri fortiter.* Nous allâmes *affronter* l'ennemi juſque dans ſon camp. Alexandre alloit *affronter* l'ennemi en plein jour & à découvert.

☞ Au figuré, *affronter* la mort, *affronter* les haſards, les dangers, c'eſt s'expoſer hardiment à la mort, aux haſards, aux dangers. *Adire pericula.* Où eſt le Soldat qui n'*affronte* pas le danger en préſence de ſon Prince? ABL.

Vous allez de la mort affronter *la préſence.* RAC.

☞ AFFRONTER, dans un ſens odieux, ſignifie auſſi tromper, ſous prétexte de bonne foi. *Fraudare, defrau-*

dare. Ce banqueroutier a *affronté* tout le monde. C'eſt un coquin qui *affronte* en vendant de mauvaiſes marchandiſes qui ont de l'apparence.

☞ AFFRONTÉ, ÉE. part. Perils *affrontés*. Gens *affrontés* par un marchand.

AFFRONTÉ, en termes de Blaſon, ſe dit des animaux qui ſont poſés vis-à-vis l'un de l'autre, dont les têtes ſe regardent dans un écu. Deux lions *affrontés* ſont ceux qui ſont front contre front. *Gemini leones adverſis frontibus picti*. On le dit auſſi quand il n'y a que leurs têtes ainſi diſpoſées. On le dit même, quand ils ſont en des quartiers differens, encore qu'il y ait d'autres pieces entre deux. Il portoit d'or à deux lions *affrontés* de gueules. On dit auſſi en termes d'Antiquaires : têtes *affrontées*.

AFFRONTERIE. ſ. f. Action d'affronter. *Fraus, fraudatio*. Il y a un très-grand nombre de gens qui ne vivent que d'*affronterie*. Servez-vous rarement de ce mot. Apparemment que ſa reſſemblance avec effronterie n'a pas peu contribué à le bannir preſque de l'uſage ordinaire.

AFFRONTEUR, EUSE. adj. & ſ. m. & f. Celui ou celle qui affronte. *Fraudator, Sycophanta*. Paris eſt plein de devins, de donneurs d'avis, de faux chimiſtes, qui ſont tous des gueux, des filous & des *affronteurs*.

AFFUBLEMENT. ſ. m. Voile, vetement, habillement, tout ce qui couvre, cache, enveloppe la tête, le viſage, le corps. *Velamentum, Amictus*. Ce mot ne peut avoir d'uſage que dans le comique, ou dans le ſtyle familier

AFFUBLER. v. a. Cacher, envelopper ſa tête, ſon viſage, ou ſon corps de quelque habillement, de quelque voile. *Amicire, obtegere, involvere*. Les Moines & les Hermites s'*affublent* d'un froc. Dans les cérémonies des obſèques des Princes, les parens ſont *affublés* de grands chaperons de deuil. Cette femme étoit *affublée* dans ſa cappe pour n'être pas connue. Il y a de bons auteurs qui pretendent que le mot d'*affubler* n'eſt plus en uſage que pour ſignifier ſe couvrir, ſe vetir, ſans avoir egard à la tete. Au moins eſt-il certain qu'*être affuble* ſe trouve pour être couvert, être vêtu.

Le moindre de leurs valets
Eſt affublé *d'écarlatte*. MAIN.

O qu'il eſt indignement
Affublé *d'une ſoutane!* ID.

Nicod dérive ce mot de *infula*, qui ſignifie une ancienne coiffure. On dit encore en Picardie, *defuler*; pour dire, ſe décoiffer, ôter ſon chapeau. Du Cange le derive de *Affibulare*, mot de la baſſe latinité qui vient de *fibula* : c'étoit une boucle, ou agraffe ſervant à attacher les habits longs qui couvroient & enveloppoient tout le corps; comme on a dit *clavi*, & *laticlavi*, des vêtemens honorables ainſi attachés.

☞ On s'en ſert plus ordinairement avec le pronom perſonnel. S'*affubler* d'un manteau.

On dit au figuré, s'*affubler* de quelqu'un; pour dire, en être coiffé & entêté. *Efferri ſtudio alicujus viri aut rei*. Les diſciples de Platon étoit *affubles* des opinions de leur maître. Les gens foibles ſe laiſſent *affubler* par des directeurs & par des flatteurs. Ce mot, en quelque ſens qu'on le prenne, ne ſe peut dire qu'en raillant, ou dans le ſtyle familier.

AFFUBLÉ, ÉE. part. Qui eſt couvert, qui eſt enveloppé de quelque voile, de quelque habillement. *Opertus, amictus, involutus*.

☞ AFFUSION. ſ. f. En Pharmacie, eſt l'action de verſer une liqueur chaude ou froide ſur certains médicamens. Les infuſions & préparations de certaines ſubſtances, doivent ſe faire de cette façon pour n'en pas diſſiper les parties volatiles.

AFFÛT. ſ. m. Machine de bois ſervant à ſoutenir le canon, ou à le tranſporter ailleurs. *Tormenti bellici lignea compages, pes, fulcimentum, ſcſſibulum, vehiculum*. L'*affut* d'un canon de navire, ou de caſemate, conſiſte en deux roues ſans rais, d'une ſeule pièce de bois. L'*affut* d'un canon qui va en campagne conſiſte en deux fortes roues, qui portent deux longues & fortes pièces de charpente, qu'on nomme *flaſques*, dans leſquelles eſt comme enchaſſé le canon, qui ſe meut ſur ſes tourillons comme ſur un centre en equilibre. On y ajoute un avant-train compoſé de deux moindres roues, quand on le fait marcher. Les mortiers ont auſſi leurs *affuts*, dont les roues ſont comme celles des canons des vaiſſeaux ou des caſemates.

AFFÛT DE BORD, eſt le nom qu'on donne aux *affuts* des canons qui ſervent ſur les vaiſſeaux.

AFFÛT TURC. Les *affuts* des canons Turcs ſont différens des nôtres, en ce que les roues des premiers ſont pleines, & que celles des nôtres ſont à jour, & liées par des rayons qui vont du centre à la circonference. Le Dictionnaire militaire explique mal cette difference.

AFFÛT, en termes de Chaſſe, eſt un lieu caché, où l'on ſe met avec un fuſil pour attendre le gibier au paſſage. *Venatoris, inſidiæ, ſpecula*. On va le ſoir à l'*affut*, & le matin à la rentrée.

☞ On dit figurément & proverbialement, qu'un homme eſt à l'*affut*; pour dire, qu'il eſt au guet, qu'il epie l'occaſion de faire quelque choſe, de parler à quelqu'un. *Eſſe in ſpeculis*.

AFFÛTAGE. ſ. m. Soin qu'on prend du canon pour le pointer, le diſpoſer à tirer. *Tormenti bellici ad emiſſionem comparatio*.

AFFÛTAGE, ſe dit dans le métier de Chapelier, de la façon que l'on donne a un vieux chapeau, ſoit en le remettant a la teinture, ſoit en le redreſſant ſous les plombs, ſoit en lui donnant le luſtre.

AFFÛTAGE, ſignifie auſſi la façon que l'on donne aux outils tranchans, en les paſſant & aiguiſant ſur le grès, pour les faire mieux couper.

AFFÛTAGE, ſe dit auſſi chez les ouvriers, d'un aſſortiſſement de tous les outils dont ils ont beſoin. *Omnia artis alicujus inſtrumenta, ſupellex*. On le dit encore des pièces qu'on applique aux fontaines jaillitſantes pour en diverſifier le jet.

AFFÛTER. v. a. Diſpoſer le canon à tirer, le mettre en mire. *Tormentum ad emiſſionem diſponere, librare*.

AFFÛTER, ſignifie auſſi chez les ouvriers, aiguiſer ſes outils. *Acuere, exacuere*.

☞ Les Peintres & les Deſſinateurs diſent auſſi *affuter* les crayons; pour dire, aiguiſer les crayons.

☞ AFFUTER, ſe dit mieux des bois & des crayons que des metaux. On aiguiſe un inſtrument neuf, & celui qui a ſervi : on n'*affute* que celui qui a ſervi. Aiguiſer, c'eſt donner la forme convenable a l'extrémité d'un inſtrument qui doit être pointu. *Affuter*, c'eſt reparer cette forme alterée par l'uſage.

☞ On dit figurément s'*affuter* dans le même ſens qu'être à l'*affut*, ſe préparer, ſe diſpoſer a faire quelque choſe, épier l'occaſion. Ils s'*affutent* pour nous jouer quelque tour. Il eſt très-familier.

AFFÛTÉ, ÉE. adj. On dit qu'un artiſan eſt *affuté* de tous ſes outils, quand il a près de lui tous ceux dont il a beſoin pour travailler. *Comparatus ab omnibus inſtrumentis, ab omni artis ſuppellectile*.

AFFUTÉ, ſe dit auſſi figurément d'une perſonne qui eſt venue préparée & diſpoſée a dire ou à faire quelque choſe. Ils etoient trois ou quatre Juges *affutés* pour faire gagner le procès à cet homme-la.

Nicod dérive tous ces mots de *fuſtis, bâton*.

AFFÛTIAU. ſ. m. Terme populaire, pour ſignifier, *bagatelle, brimborion, affiquet*, &c.

A F I.

AFICHIER & AFICHER. Vieux mot, qui veut dire, attacher, mettre ſon application.

*Celui qui en tréſors s'*afiche. R. DE LA R.
Le cuer eſt mal afiché.

AFIERT. Vieux mot, qui veut dire, convient, appartient. Voyez Borel, Nicod, le Songe du Verdier, & les Stances chrétiennes, où il eſt dit :

Faites à mon nez l'honneur
Qui afiert *à tel Seigneur*.

Borel dit qu'*affertir* veut dire appartenir.

AFILIATION. *Voyez* AFFILIATION.

AFILIER. *Voyez* AFFILIER.

AFIN. Conjonction qui denote l'intention, & signifie, pour, à dessein. *Ut, ad.* Elle est toujours suivie d'un *de*, ou d'un *que*. Quand elle est suivie d'un *de*, elle régit l'infinitif. Cet Abbé preche *afin* d'obtenir un Evêché, *afin* de parvenir à l'episcopat. Et quand cette conjonction est suivie d'un *que*, elle régit le subjonctif : *afin* que vous y mettiez ordre. *Afin* que je voie la fin de mon procès. Elle régit même bien souvent deux constructions differentes dans une même periode : j'ai tenu cette conduite, *afin* de faire voir mon innocence à mes Juges, & *que* l'imposture ne triomphe pas de la vérité. VAUG. Il est vrai que M. Corneille, dans ses notes, n'approuve pas tout-à-fait cette dernière façon de parler; mais elle est trop usitée & trop utile, pour la rejeter. Je veux vous le donner chez vous, *afin* de le guérir avec plus de commodité, & *qu'il* soit vû de moins de monde. MOL. Au reste, *pour* avec l'infinitif, est bien plus en usage qu'*afin de* & qu'*afin que*. Quand on est obligé de se servir d'*afin que*, & qu'on veut le répeter dans une même période, on ne répète que la seconde partie, la première étant sous-entendue. Ils livreront le Fils de l'homme aux Gentils, *afin qu'*ils le traitent avec outrage, & *qu'*ils le fouettent & le crucifient. PORT-R. Ménage dérive ce mot de *ad finem*.

☞ Ces deux conjonctions, *pour*, & *afin*, dit M. l'Abbe Girard, sont synonymes dans le sens où elles signifient qu'on fait une chose en vûe d'une autre : mais *pour* marque une vûe plus présente; *afin* en marque une plus éloignée. On se présente devant le Prince *pour* lui faire sa cour. On lui fait sa cour *afin* d'en obtenir des grâces.

☞ *Pour* regarde plus particulièrement un effet qui doit être produit. *Afin* regarde proprement un but où l'on veut parvenir.

☞ Les filles d'un certain âge font tout ce qu'elles peuvent *pour* plaire, *afin* de se procurer un mari.

AFIOUME. s. m. Sorte de lin qui vient du Levant par la voie de Marseille.

A F R.

AFRA. Château de Barbarie en Afrique. *Afra.* Il est dans le royaume de Darka.

☞ AFRAISCHER, ou AFRAÎCHER. v. n. Terme de Marine dont les Matelots se servent, pour dire, que le vent devient plus fort. Le vent *afraische*. Et pour marquer le désir qu'ils ont qu'il s'elève un vent frais, ils disent *afraische*.

AFRICAIN, AINE. s. m. & f. & adj. Qui est d'Afrique, qui appartient à cette partie du monde. *Afer, Africanus.* Annibal, Asdrubal, Térence, Tertullien, S. Cyprien, S. Augustin, sont d'illustres *Africains*.

Africain a été le surnom de P. Cornélius Scipion, qui prit Carthage, la detruisit, & defit pour jamais Rome d'une si terrible ennemie. C'est en récompense d'un service si considérable, qu'on lui donna le surnom d'*Africain*, comme on donna à son frere celui d'Asiatique. Nous avons des médailles où l'on voit d'un côté la tête de Scipion nue, avec ces mots: P. SCIPIO AFRIC. & de l'autre, Scipion dans un char a quatre chevaux, & CART. SUBACT. *Africain* a encore été le surnom d'un Historien & Chronologiste fameux du IIIe siècle, natif de Palestine, dont nous n'avons plus rien que les fragmens que nous en ont conservé Eusèbe & Syncelle. Il se nommoit *Julius Africanus*, qu'il ne faut point confondre avec *Sextus* ou *Cestus Africanus*, comme ont fait Eusèbe, & après lui Photius & Syncelle. Quand on parle de Scipion, on ajoute toujours l'article, Scipion l'*Africain*. Quand on parle des deux autres, on ne met jamais d'article, Jules *Africain*, ou seulement *Africain*; le plus souvent même en parlant françois on retient leurs noms latins, *Julius Africanus*, ou seulement *Africanus*. Quand on dit simplement *Africain*, ou *Africanus*, c'est de Jules qu'on parle, & non pas de Sextus. *Voyez* Marmol, *Liv. I. Ch. 1, 2, 3, 4, 5.*

Il y a aussi un Saint nommé *Africain*. Voyez AFRIGNE.

AFRICAIN. s. m. Terme de Fleuriste. Renoncule jaune doré, marqueté de nacarat, sur un fond jaune.

AFRICAINE. s. f. *Flos Africanus.* Fleur d'Afrique, œillet d'Inde. Il y a un grand nombre d'espèces de cette plante. Gerard en compte quatre espèces. DICTIONN. DE JAMES. *Voyez* ŒILLET D'INDE.

AFRICANISME. s. m. Terme dont on se sert pour signifier des expressions barbares & des mots forgés dont quelques auteurs Africains se sont servis. On trouve quantité de ces sortes d'*Africanismes* dans les ouvrages de S. Augustin; il dit lui-même qu'il le faisoit exprès, pour se mieux faire entendre du peuple. M. Bingham croit que l'on doit attribuer a cette condescendance le grand nombre d'*Africanismes* qui se trouvent dans les ouvrages de S. Augustin. DE LA ROCHE.

AFRIGNE. s. m. Nom propre d'homme. *Africanus.* S. Africain, vulgairement *S. Afrigne*, plus communément encore S. Efrique, & par corruption S. Frique & San-Frique, étoit Evêque de la ville de Comminge en Gascogne au VIe siècle. BAILL.

AFRIQUE. *Africa.* Troisième partie du monde, au midi de l'Europe. Elle est bornée au septentrion par la mer Méditerranée; à l'occident & au midi par l'Océan; & à l'orient par le détroit Arabique. Les Anciens Géographes la bornent tous à l'orient par le Nil; & ce qui est entre le Nil & la mer-Rouge, ils le donnent à l'Asie, *Africa ab orientis parte Nilo terminatur, pelago à cæteris.* MELA. *L. I. ch. 4.* Voyez *Marmol Liv. 1, ch. 1, 3, 4, 5.* Diego de Torrez. *Hist. des Chérifs, ch. 12*, & la description d'Afrique de Jean Léon l'Africain, qui se trouve dans les Navigations & Voyages recueillis en Italie par Ramusio. On n'est point d'accord sur l'origine & sur la signification de ce mot. Quelques Auteurs prétendent qu'elle est ainsi nommée du mot Arabe *Iphrik*, qui vient du verbe *Faraka, divisit*, il a divisé, ou séparé; & l'on apporte deux raisons de cette étymologie: la première, est que cette partie de la terre est séparée de toutes les autres, soit par la mer, soit par le Nil, qui, comme je l'ai dit, en faisoit autrefois les bornes du côté de l'orient. L'autre est, qu'un certain Iphric, qui a regné dans ces contrées, lui a laissé son nom. Marmol, *L. 1, ch. 1* se declare pour cette étymologie. D'autres disent que ce nom vient du mot hebreu עפר *aphar*, qui signifie *poussière*, parce que le pays est extrêmement aride & sabloneux. Josephe, au *Liv. I* de ses Antiquites Judaïques, *c. 16*, prétend que ce nom lui vient d'Ophre, fils de Mandane, & petit-fils d'Abraham, qui s'empara, dit-il, de la Lybie, & dont les descendans la possederent, & la nommerent de son nom, *Afrique.* Servius & Isidorius disent que *Africa*, ou *Aphrica*, est la même chose que *Aprica*, comme qui diroit, exposée au soleil. Quelques Grammairiens dérivent ce nom de l'α privatif, & de φρίκη Horreur, comme qui diroit, une terre qui ne fait point frissonner, qui n'a jamais de froid, ni d'hiver. Dans Eusèbe, *Liv. IX, de la Prép.* & dans Josephe, *Liv. I des Ant. ch. 16.* Alexandre Polyhistor rapporte le sentiment d'un certain Cléodémus, qui prétendoit que parmi les enfans qu'Abraham avoit eus de Cetthura, il y en avoit un nommé *Apher*, & un autre nommé *Aphran*; que l'un avoit donné son nom à la ville d'Afra, & l'autre à l'*Afrique.* Solin & Cédrenus prétendent que ce nom lui vient d'Afer fils de Hercule. D'autres prétendent qu'il lui vient d'Ophir fils de Jectan, ou de l'autre Ophir dont parle l'Ecriture, & que l'*Afrique* est la terre d'Ophir si fameuse par le commerce qu'y faisoit Salomon. Bochart, dans son Chanaan, *L. I, ch. 15*, rejette toutes ces étymologies, & prétend que ce nom vient de פרח *pharach*, qui, en Syriac & en Arabe signifie *Frotter*; & d'où s'est formé פרוך *pheruch* ou פרוך *pherich*, qui signifie *un epi de blé*; que de-là est venu le nom *Africa*, comme si l'on avoit voulu dire, *une terre d'épis*, parce que ce pays est fertile en blé. Quoiqu'il n'y ait rien d'assuré sur l'origine de ce nom, j'aimerois beaucoup mieux le faire venir d'Ophir, non pas de celui qui donna son nom à la terre où Salomon envoyoit ses flottes, mais d'un autre que l'Ecriture place à l'entrée de l'*Afrique*, &

qui probablement s'avança dans ce pays. La raiſon eſt, 1° Que dans ces premiers temps les terres n'ont point pris leur nom des qualités qu'elles avoient, mais de ceux qui les occupoient. 2° Parce que ç'a été la coutume de donner le nom de ceux qu'on rencontroit d'abord à l'entrée, à tout le pays qu'ils avoient derrière eux. L'*Afrique* s'étend depuis le 35ᵉ degré de latitude ſeptentrionale, juſqu'au 35ᵉ de latitude méridionale, & depuis le troiſième degré de longitude, juſqu'au 85ᵉ.

Sur les Médailles, l'*Afrique* eſt coiffée d'une tête d'Eléphant, dont la trompe avance au deſſus du front; de la même manière que Bérenice & Cleopatre, Reines d'Egypte, le ſont auſſi quelquefois.

On appelle en particulier *Afrique*, une province de l'*Afrique* ſur les côtes de la Méditerranée, entre la Mauritanie à l'occident, & la Cyrénaïque à l'orient; c'eſt la partie orientale de ce que nous appelons aujourd'hui *Barbarie*. Les Arabes n'appellent *Afrique*, *Afrikiaf*, que cette province; car l'*Afrique* en général, qui paſſe pour la troiſième partie du monde, ils l'appellent *Magreb*, ou plutôt *Macreb*, qui veut dire *Occident*.

AFFRIQUE, eſt encore une ville d'*Afrique* ſur la côte de la Méditerranée, que quelques-uns prennent pour l'ancienne Leptis, & Marmol pour Adrumète; mais il s'eſt trompé: elle eſt à vingt lieues d'Adrumète, & c'eſt plutôt l'*Aphrodiſium* des Anciens. Le Calife Mehedi l'ayant fortifiée, la nomma *Méhédie*. Des Corſaires de Sicile s'en étant ſaiſis, l'appelerent enſuite *Afrique*, & ce nom lui eſt reſté. Charles V la prit en 1550, & la ruina. *Voyez* Marmol, Liv. VI, ch. 26 & 28.

Il y en a auſſi une de ce nom en Languedoc, généralité de Montauban. ☞ Il y a encore une montagne de ce nom dans la Bourgogne, au Bailliage de Dijon, au ſud oueſt de cette ville.

☞ AFSLAGERS. ſ. m. pl. C'eſt ainſi qu'on appelle à Amſterdam les Officiers qui préſident aux ventes publiques.

AFTOMATES. *Voyez* AUTOMATES.

A G A.

AGA. Interjection admirative. Vieux mot qui vient d'un autre vieux mot, *Agardez*; pour dire *regardez*, *voyez un peu*. M. Huet croit que ce mot eſt purement hébreu, & que c'eſt une abréviation de deux mots hébreux, qui ſignifient, *Animadverſio Authoris*; ainſi on adit *Aga*, pour *Animadverte*. Il y a des provinces ou *Aga* eſt encore fort uſité parmi le peuple.

AGA, ou AGHA. ſ. m. Terme d'Hiſtoire & de Relation. Ce mot ſignifie dans la langue des Mogols, & dans celle des Khovarezmiens, un Homme puiſſant, un Seigneur, & un Commandant. Les Turcs ſe ſervent de ce mot pour ſignifier abſolument un Commandant. Ainſi l'*Aga* des Janiſſaires eſt leur Colonel, & le *Capi Aga* eſt le Capitaine de la porte du Sérail. On donne par civilité à quelques perſonnes le titre d'*Aga*, quoiqu'ils n'aient aucune charge. Quand ce mot eſt en régime, c'eſt-à-dire, quand il y a un autre ſubſtantif après lui qui en dépend, & que dans nos langues occidentales nous mettrions au génitif, on dit Agaſſi, & non pas *Aga*. Auſſi *Capi Agaſſi*, ſignifie l'*Aga*, ou le Gouverneur des Pages; *Spahilar Agaſſi*, l'*Aga*, ou le Général de la Cavalerie. Du Loir écrit *Agha*. Quatre principaux Eunuques, qui portent tous la qualité d'*Agha*, ſont toujours auprès du Grand Seigneur. Le premier d'entre eux eſt nommé *Capi Agha*. Id. p. 89. Le ſecond eſt le Khazinedar Bachi; le troiſième eſt le Kilerdgi Bachi; ces trois *Aghas* ſuivent par-tout le Grand-Seigneur, mais le quatrième ne ſort jamais de Conſtantinople, & pour cette raiſon il s'appelle *Seray Agaſſi*, l'*Agha* du Sérail. Id. p. 90.

☞ AGAÇANT, ANTE. adj. Qui agace, qui excite. Des regards *agaçans*. Des manières *agaçantes*.

AGACE. ſ. f. Eſpèce de pie, qui a les plumes plus noires que les autres. *Pica*. *Voyez* PIE. Ce mot vient de l'Italien *Ragazza*, qui ſignifie *Garrula*.

AGACEMENT. ſ. m. Incommodité, impreſſion déſagréable qui vient aux dents par le moyen de quelques acides. *Dentium hebetatio*. L'*agacement* ſe fait plutôt dans les gencives que dans les dents mêmes; car ſi on frotte les gencives avec du vitriol, ou d'autres acides, il en reſulte le même effet. Dans un combat que fit faire le Duc de Savoye en 1421, d'un ours contre des dogues, le Gouverneur lui frotta les dents avec du vitriol; ce qui lui cauſa un tel *agacement*, qu'il ne put mordre les chiens.

☞ AGACER. v. a. Dans le ſens propre. Cauſer aux dents une eſpèce de ſentiment déſagréable & incommode, tel que celui que cauſent les fruits verts & acides, quand on les mange. *Hebetare*. Le verjus *agace* les dents.

☞ Il ſignifie figurément, picoter, provoquer, exciter par paroles ou par actions. *Provocare*, *Laceſſere*. Il l'a ſi ſouvent *agacé*, qu'il a été contraint de repondre.

Cher Tirſis, je me ſens piquer
De vingt ſonnets dont tu m'agaces.

☞ On l'emploie auſſi figurément, pour dire, exciter, par des regards, par des manières attrayantes, par mille petites choſes que fait ou dit une femme pour s'attirer l'attention de quelqu'un qui ne lui deplait pas. *Laceſſere*, *provocare*. C'eſt une choſe bien agréable de ſe voir *agacer* par le mérite d'une jolie femme, quand elle n'a d'enjouement qu'autant qu'il en faut pour plaire. CORN.

Ménage derive ce mot du latin *acax*, du verbe *aceo*, & de *acaciare*, qui ſont factices; d'où il pretend que ſont venus *agace*, & *agacer*: d'autres du mot *laceſſere*, prétendant qu'on a dit en quelques lieux *aceſſer*; pour dire, *Agacer*. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *hegace*, vieux mot celtique & bas-Breton, qui ſignifie, *Agacer*, ou *hegaſus* ſignifie auſſi, *Contentieux*. Autrefois on diſoit auſſi, *Agacier* dans le même ſens.

AGACÉ, ÉE. part. *Hebetatus*, *Laceſſitus*, *Provocatus*.

AGACERIE. ſ. f. Terme par lequel on exprime les petites choſes que dit ou fait une femme, & les petites manières dont elle ſe ſert pour s'attirer l'attention de quelqu'un qui ne lui deplait pas. Cette Dame ſi delicate jugea qu'il étoit temps de me donner de l'eſpérance, & de me faire penſer, mais par les *agaceries* les plus decentes, que j'étois le mortel fortuné que ſon cœur avoit choiſi. CREBILLON le fils, *égaremens du cœur & de l'eſprit*, *p. 18*.

AGACIN. ſ. m. Cors au pied. On ne le dit plus. *Voyez* CORS.

AGADEZ. Ville & royaume. *Agadeza*. La ville d'*Agadez*, capitale du royaume, auquel elle donne ſon nom, eſt aux confins de la Lybie, en Afrique. Le royaume d'*Agadez* s'avance plus au Levant que celui de Gualata, & s'étend beaucoup plus loin vers le nord. *Agadezanum Regnum*. Le roi d'*Agadez* eſt tributaire de celui de Tombut.

AGAG. Ville d'Afrique. *Agaga*. Elle eſt plus au ſeptentrion que le lac de Zaïre. *Agag* eſt capitale d'un petit royaume qui porte ſon nom.

AGALARI. ſ. m. Terme de Relation. Page du Grand-Seigneur du premier ordre. *Ephebus quarti*, ou *ſupremi ordinis*. Ce mot ſignifie *Favori* en langue turque. Il ſe dit de ceux qui ſont dans la quatrième chambre du Sérail du Grand-Seigneur, & qui approchent de plus près de ſa perſonne pour ſon ſervice, auquel ils ſont immédiatement deſtinés. Souvent le Prince les favoriſe de préſens de conſéqnence. De plus, afin que ces *Agalaris* puiſſent avoir de quoi fournir à la dépenſe qu'ils ſont obligés de faire, lorſqu'en ſortant du Sérail ils ſont élevés à la charge de Beglerbeys, le Grand-Seigneur leur donne les dépêches pour les ambaſſades, qu'ils vendent à des Chiaoux, avec leſquels ils compoſent pour avoir plus ou moins part au préſent que leur fera le Prince vers lequel ils ſont envoyés. A. D. S. M. Tous les *Agalaris* ne ſont pas également traités. Ils ſont élevés aux charges & dignités de l'Empire à proportion qu'ils ſont plus ou moins avant dans les bonnes grâces du Prince. Le moindre avantage qu'ils reçoivent de la libéralité de leur mai-

tre au ſortit du Sérail, c'eſt d'être pourvus de la charge d'Aga, de Spahilar-Agaſſi, & de Capigi-Baſſi. Les plus favoriſes des *Agalaris* ſont elevés a de plus hautes charges, comme celles de Capitan-Baſſa, ou de Bacha du Grand-Caire, de Damas, ou autres lieux les plus conſiderables de l'Empire. Le Prince les honore quelquefois de la qualité de Muſaip. Lorſqu'un *Agalari*, que le Prince a elevé à la qualite de Bacha ou Begſerbey, eſt ſur le point de ſortir du Sérail, le Grand Seigneur l'envoie prendre a la porte par ſon Chiaia, ou Intendant de ſa maiſon, avec grand nombre de chevaux pour lui faire honneur. Il le fait conduire a ſon hôtel, où il eſt reçu avec toute la civilité poſſible. Il lui fait de grands préſens & fort bonne chère, pendant trois ou quatre jours, juſqu'à ce qu'il ſe ſoit pourvu de quelque logis dans la ville. Les Sultans & les Bachas lui font auſſi des preſens. ID.

Ces *Agalaris* ſont pris du nombre des Ichoglans qui montent à la quatrieme chambre, & ſervent aux principaux offices qui regardent immédiatement le ſervice du Prince, & l'accompagnent par tout lorſque les femmes ne s'y trouvent pas, & ſont le Sechletar-Aga, le Silictar, le Chiodar-Aga, le Rechioptar, ou Rakdnntac, le Materagi-Aga, l'Ibrietar, l'Achiouptar, le Tubenter-Aga, le Chamarci-Aga, le Camedir-Baſſi, le Sarrigi-Baſſi, le Munaſungi-Baſſi, le Turnachi Baſſi, le Berber-Baſſi, l'Amangi Baſſi, & le Teskelagi-Baſſi. Tous ces Officiers ſont les plus âgés des Ichoglans, qui ſont dans la quatriéme chambre du Serail au nombre de quarante. Ils ſe trouvent devant le Prince quand il ſort de ſa chambre. Il ne leur commande rien que par ſignes, qu'ils comprennent d'abord, & ils executent ſes volontes avec une promptitude admirable. C'eſt eux qui reçoivent les viandes à la porte de la cour des mains du maitre d'hôtel de dehors, qu'ils ſe donnent de main en main, juſqu'a ce qu'elles ſoient portées en celles du maitre d'hôtel de dedans, qui les ſert au Grand-Seigneur. Ce Prince ſe plait fort à l'entretien muet de ſes *Agalaris*, qui n'oſeroient l'entretenir que par ſignes. Il les fait monter à cheval, les voit s'exercer à la courſe, à ſauter, à jeter la maſſe de fer, & a de ſemblables épreuves de leur force & de leur adreſſe. ID. Du Loir diſtingue cinq oda, ou chambres du Serail, & met les *Agalaris* dans la cinquième. *Voyez* ODA.

AGALLOCUM. *Voyez* ALOÈS.

AGAMEDE. ſ. m. Frere du celebre Trophonius, fut un habile Architecte: c'eſt lui qui bâtit, avec ſon frère, le temple d'Apollon à Delphes.

AGAN, PAGAN. Ile de l'Océan oriental. *Agana*, *Pagana*. Elle eſt dans l'Archipel de Saint-Lazare. Magellan fut aſſaſſine dans cette ile, en allant chercher les Moluques.

AGANIPPE. ſ. f. Terme de Mythologie. C'eſt le nom d'une fontaine du mont Helicon, en Béotie, dont les eaux avoient une vertu ſouveraine pour inſpirer les Poëtes, d'où les Muſes s'appeloient quelquefois *Aganippides*. Le cheval Pegaſe fit ſortir de terre cette fontaine d'un coup de pied.

AGANIPPIDES. adj. f. pl. Surnom des Muſes, parce que la fontaine Aganippe leur étoit conſacree.

AGANTE. Terme de marine, c'eſt-a-dire, prens. Ce mot n'eſt uſite que parmi les matelots.

AGAPE. ſ. f. Terme de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, qui ſignifioit dans la primitive égliſe greeque, les feſtins que faiſoient enſemble les premiers Chretiens dans les egliſes, pour entretenir l'union & la concorde entre eux. Voici ce qu'en dit Tertullien, dans ſon Apologetique, pour en expliquer l'origine: le nom de nos ſoupers apprend la raiſon de leur etabliſſement. On leur donne un nom qui ſignifie en grec, *charité*. Quelque dépenſe que l'on y faſſe, on regarde comme un gain, une dépenſe que l'on fait par piete. C'eſt un rafraichiſſement par lequel on ſoulage les pauvres. Chacun y mangeoit modeſtement; & le repas finiſſoit par la prière.

Saint Paul, dans ſon Epitre aux Corinth. Ch. 11, parle de ces *Agapes*, ou feſtins, que ceux de Corinthe faiſoient dans l'égliſe en l'honneur de celui de JÉSUS-CHRIST, lorſqu'il inſtitua l'Euchariſtie. Mais au lieu de le faire tout en commun, les riches faiſoient leur ſouper à part; & c'eſt ce que ſaint Paul reprend, lorſqu'il leur dit: *De la manière donc que vous faites ces aſſemblees, ce n'eſt point manger la Cène du Seigneur; car chacun prend & mange par avance le ſouper qu'il apporte, enſorte que les uns n'ont rien à manger, pendant que les autres font grand'chère.* La *Cène du Seigneur* ne ſe prend pas en ce lieu-la pour l'Euchariſtie, mais pour le feſtin ou ſouper qui l'accompagnoit, & que les premiers Chretiens faiſoient en memoire du ſouper que JESUS-CHRIST fit avec ſes Apôtres, lorſqu'il inſtitua l'Euchariſtie. Les Juifs nouvellement convertis faiſoient ce feſtin avec beaucoup d'apparat, pour mieux repreſenter le feſtin de la Paque legale. Les paroles de l'Apôtre ſemblent inſinuer que ce feſtin ſe faiſoit avant la Communion; mais il y eut dans la ſuite des Ordonnances de l'Egliſe, qui obligeoient les fidéles de recevoir l'Euchariſtie à jeun; & ainſi les *Agapes* ne ſe firent plus qu'après la Communion.

Quelques Auteurs ont cru que cette cérémonie ou coutume etoit empruntee des Païens: *Mos verò ille, ut referunt*, Sedulius ſur le Chapitre 11 de la I. Epitre aux Corinth. *de gentili adhuc ſuperſtitione veniebat.* C'eſt meme un reproche que Fauſte Manichéen fait aux Chretiens dans S. Auguſtin, d'avoir changé les ſacrifices des Païens en *Agapes*. *Chriſtianos ſacrificia Paganorum vertiſſe in Agapas.* Mais ſi les *Agapes* tiroient leur origine des ſacrifices, il ſeroit bien plus vraiſemblable, que les premiers Chretiens auroient ſuivi en cela ce qui ſe pratiquoit dans les ſacrifices des Juifs. Le reproche d'un ennemi de l'Egliſe, comme Fauſte, à qui quelque reſſemblance de ces feſtins à ceux des Païens, avoit donné lieu de faire cette calomnie, ne prouve rien. C'eſt ainſi qu'une infinité de reproches, que nous font les Proteſtans, ſont très-faux. Ces feſtins qui ſe faiſoient dans les ſacrifices ſont fort anciens. On lit au Chap. 18 de l'Exod. v. 12. *Jéthro, beau-pere de Moyſè, offrit des holocauſtes & des ſacrifices à Dieu, & Aaron, accompagné des Anciens des Iſraëlites, vint pour manger avec lui en la préſence de Dieu.* Après tout, il paroit plus vraiſemblable que ces feſtins ſe faiſoient en memoire du repas que fit notre Seigneur la veille de ſa mort avec ſes diſciples, avant l'inſtitution de l'Euchariſtie. Saint Paul, qui en ſavoit bien l'origine, ſemble le marquer par le mot *Cœna*, ſouper, & *Dominica Cœna*, ſouper du Seigneur, dont il s'eſt ſervi.

Il eſt encore parle des *Agapes*, ou feſtins de charité, dans l'Epitre II. de ſaint Pierre, *ch. 2. v. 13.* où ce ſaint Apôtre, faiſant le portrait de quelques faux Docteurs, dit qu'*ils n'aiment que leurs plaiſirs; & que les feſtins qu'ils font, ſont de pures débauches.* On lit dans les plus anciens manuſcrits Grecs le mot d'ἀγάπαις, & dans notre Vulgate, *In conviviis ſuis luxuriantes.* Selon cette ancienne leçon, ces impies faiſoient leurs delices de ces feſtins qui n'avoient été etablis par les premiers Chretiens, que pour exercer leur charité envers leurs freres. Il eſt encore fait mention de ces *Agapes* au v. 12. de l'Epitre de ſaint Jude. Ces feſtins religieux donnerent lieu aux Païens d'accuſer les Chrétiens de commettre des impuretes, & de ſe meler au haſard dans leurs aſſemblees. Ce mot d'*Agape*, qui en Grec ſignifie *Amour*, fortifioit le ſoupçon, & faiſoit prendre ces repas de charité pour des banquets de diſſolution. Le baiſer de paix, par lequel finiſſoit la cérémonie, etoit une nouvelle raiſon qui confirmoit la méfiance, & faiſoit conjecturer, que cette marque d'affection fraternelle n'étoit pas tout-à-fait pure, ni tout-à-fait innocente. Pour faire ceſſer la calomnie, l'on ordonna d'abord que le baiſer de paix ſe donneroit ſeparement entre les hommes, & de même entre les femmes, afin que le mélange des deux ſexes ne donnât plus lieu aux mauvais ſoupçons, & que la concupiſcence ne pût avoir aucune part à cette ſalutation fraternelle. Il fut enſuite defendu de dreſſer des lits pour la commodite de ceux qui vouloient manger; lits voluptueuſement. Comme cette pratique pouvoit être

mal interprétée par les Païens, elle fut abſolument retranchée des *Agapes*. Enfin, on fut obligé d'abolir entiérement les *Agapes* mêmes, à cauſe des abus qui s'y commettoient. Ce fut le Concile de Carthage qui les condamna en 397, enſorte que la mémoire en eſt preſque perdue avec l'uſage. Ce mot vient du Grec ἀγαπη, *dilectio*, dilection, charité mutuelle; du verbe ἀγαπαω, *diligo*, j'aime, je cheris.

AGAPETES. ſ. f. pl. Bien-aimées. *Agapetæ*. On donnoit ce nom dans l'ancienne Egliſe, à des Vierges qui vivoient en communauté, ou qui s'aſſocioient avec des eccléſiaſtiques, par un motif de piété & de charité. A cauſe de cela ils les appeloient *Sœurs adoptives*. Dès le Ier ſiècle il y avoit des femmes qui étoient inſtituées Diaconeſſes; & comme elles ſe conſacroient au ſervice de l'egliſe, elles choiſiſſoient leur demeure chez les eccléſiaſtiques, à qui elles rendoient tous les offices de charité conformes à la ſainteté de leur miniſtère. Dans la ferveur des premiers commencemens du Chriſtianiſme, il n'y avoit rien de ſcandaleux dans ces pieuſes ſocietés. Mais dans la ſuite elles dégénérèrent en libertinage; enſorte que S. Jérôme demande avec indignation, *Unde Agapetarum peſtis in Eccleſias introiit?* Les Conciles, ſoit pour ôter aux Païens un ſujet plauſible de calomnie, ſoit pour éloigner les occaſions du mal, contraignirent les Prêtres à ſe ſéparer de ces femmes, & défendirent avec beaucoup de ſévérité ces *Agapètes*. S. Athanaſe raconte d'un Prêtre, nommé *Leoncius*, qu'il offrit de ſe mutiler, & de retrancher toutes les raiſons de ſoupçon, afin de conſerver ſa compagne.

AGARENN, ENNE, ou AGARENIEN, ENNE. ſ. m. & f. *Agareus*. Nom de peuples. Ce ſont des Iſmaelites, ainſi nommés du nom d'*Agar*, mere d'Iſmaël, duquel ils deſcendoient. Ils ſe ſont appelés depuis *Sarraſins*. Trajan fit la guerre aux *Agareens*, & démantela leur capitale, appelée *Agares*. Dion & Strabon diſent qu'ils l'obligérent d'en lever le ſiége.

AGARIC. ſ. m. Terme de Botanique & de Pharmacie. *Agaricus*, *Agaricum*, *Fungus laricis*. C'eſt une plante qui eſt de la nature du champignon, dont il ne differe que par ſa ſtructure, & parce qu'il s'attache au tronc des arbres. Quelques-uns croient que c'eſt une excroiſſance, une tumeur produite par une maladie de l'arbre. On croit que celui qui nous eſt apporté du Levant, vient de la Tartarie. Il y a pluſieurs eſpèces d'*agaric* par rapport à leur différente conformation, & par rapport aux arbres ſur leſquels elles croiſſent. Il y a un mauvais *agaric* qui ne croit pas ſur le larix, mais ſur les vieux chênes, les hêtres, &c. & dont l'uſage ſeroit très-pernicieux. Celui qui eſt employé en Médecine, eſt blanc, leger, friable, très-amer, & s'attache au tronc du Larix, Meliſe, ou Mélèze, ou de ſes eſpèces. Cet *agaric* eſt appelé *Agaric* femelle, & on l'apporte des Alpes, ſur-tout du Briançonnois & du Trentin. Celui qui vient du Levant eſt beaucoup plus blanc, plus leger & plus eſtimé; il croit ſur le Cèdre, arbre qui eſt une eſpèce de Meliſe. Ce qu'on appelle *Agaric* male, eſt un *agaric* compact, jaunâtre, quelquefois brun, & qui croit ſur les noyers & ſur d'autres arbres. Les teinturiers ſe ſervent de ce dernier pour teindre en noir. L'*agaric* eſt purgatif: on le joint ordinairement à d'autres purgatifs, à cauſe qu'il agit fort lentement. Il paroit avoir été fort eſtimé des Anciens, & l'eſt peu aujourd'hui avec raiſon. Par le long ſéjour qu'il fait dans l'eſtomac, il excite des vomiſſemens, ou tout au plus des naufées inſupportables, ſuivies de ſueurs, de ſyncopes & de langueurs qui durent beaucoup. Il laiſſe auſſi un long dégoût pour tous les alimens. L'*agaric* eſt chaud & aſtringent; il appaiſe les tranchées, la ſciatique, la ſuffocation de la matrice. L'on en fait un ſirop propre aux mêmes maux, & qui outre cela purge, ſoulage les maladies du cerveau, le haut-mal, les douleurs d'eſtomac & de rate, & fait uriner. Etant pris un peu avant les accès de fièvres intermittentes, il retarde le friſſon; c'eſt auſſi un contre-poiſon contre la morſure des bêtes venimeuſes; c'eſt pourquoi il entre dans la thériaque. On peut en uſer, ou ſimplement, ou le faire infuſer dans de l'eau mêlée, ou dans du vin. La dôſe eſt d'une drachme juſqu'à deux, ſuivant la force des gens. CHOMEL. L'*agaric* en naiſſant n'eſt pas de la même couleur, que quand il eſt parfaitement formé. Au commencement il eſt d'un vert pâle; mais il eſt blanc étant parvenu à ſa maturité. Il ſert à relever l'éclat de l'écarlate. Le vrai eſt celui qui ſe trouve ſur les Meliſes; car le foſſile, que quelques Naturaliſtes appellent le *Lait* de la Lune, n'en a qu'improprement le nom, & n'en a pas tous les effets. CHOMEL. Voici en quoi l'*agaric* mâle differe de l'*agaric* femelle. Le premier a la ſuperficie rude & raboteuſe; ſa ſubſtance intérieure très-fibreuſe, ligneuſe, difficile à diviſer, de diverſes couleurs, hormis la blanche; il eſt peſant. Le ſecond au contraire, a la ſuperficie fine, liſſe, brune; il eſt intérieurement blanc, friable, & ſe met aiſément en farine; & par conſequent il eſt leger. Tous deux ſe font d'abord ſentir doux ſur la langue, & enſuite acres & amers; mais le mâle a plus d'amertume & d'âcreté. Celui-ci ne s'emploie point en Medecine, & peut-être eſt-ce le même que celui qui ne croit pas ſur le Larix. M. Bolduc appelle l'*Agaric* mâle, faux *agaric*. Cet habile Chimiſte a fait differentes opérations ſur l'*agaric*. On les peut voir dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences, 1714. p. 28 & 29.

Ce nom lui a été donné d'une province de Sarmatie, nommée *Agarie*, d'où il eſt venu d'abord, à ce que dit Dioſcoride. Scaliger dit qu'il ſe trompe, & que le nom de pays eſt imaginaire, auſſi-bien que le pays même. Mais Saumaiſe, dans ſon Livre *de Homonymis*, a juſtifié Dioſcoride. Pluſieurs Auteurs, & entr'autres Gallien, en parlent comme d'une racine. Mais l'opinion commune eſt que c'eſt une eſpèce de champignon, qui s'engendre ſur le tronc des arbres. Pline dit que toutes ſortes d'arbres portans gland, portent l'*agaric*: mais il ſe trompe.

AGASTE. ſ. f. Terme dont on ſe ſert pour exprimer une pluie très-abondante qui ſurvient tout d'un coup, comme dans les orages. On le joint ordinairement à *eau*, une *agaſte d'eau*: nous fûmes ſurpris par une *agaſte d'eau*, qui nous perça juſqu'aux os. Ce mot n'eſt en uſage qu'à la campagne.

AGASYLLIS. ſ. m. Dioſcoride dit que c'eſt l'arbriſſeau qui produit la gomme ammoniaque. *L. III. c. 95.*

AGATHANGE. Nom d'homme. *Agathangelus*. Ce mot eſt grec, compoſé de ἀγαθος, *bon*, & ἀγγελος, *Ange*. Il y avoit aux fauxbourgs de Conſtantinople, où eſt maintenant le quartier de Pera, une égliſe de S. Clement Evêque d'Ancyre, & de S. *Agathange* ſon Diacre, bâtie par l'Empereur Baſile le Macédonien. BAIL.

☞ AGATHE. Les Tireurs d'or appellent ainſi un inſtrument, dans le milieu duquel eſt enchaſſé une *Agathe* qui ſert à rebrunir l'or. ENCYC.

AGATHE, plus ordinairement AGATE. ſ. f. Pierre précieuſe, en partie tranſparente, en partie opaque. *Achates*. Il y en a de pluſieurs couleurs, ce qui lui a fait donner divers noms chez Pline & les autres Auteurs. On peut réduire les differentes ſortes d'*Agates* à quatre eſpèces; l'Onyx, ou *Agate* orientale; la coraline, la noire, & celle d'Allemagne. L'*Agate* eſt ordinairement de couleur rouge, & parſemée de lignes & de taches, qui ſont quelquefois diſpoſées d'une maniere ſi admirable qu'il ſemble que la nature ait pris ſoin d'y peindre les figures différentes qu'on y remarque. On y voit des bois, des fleuves, des arbres, des animaux, des fruits, des fleurs, des nuages, & d'autres choſes ſemblables. Camillus Léonardus dit qu'il en a vû une qui repréſentoit ſept arbres ſitués dans une plaine; & Boot rapporte qu'il en a une de la grandeur de l'ongle du doigt du milieu, qui repréſente très-bien un Evêque avec ſa mitre. Si on la tourne tant ſoit peu, on y voit une autre image; & ſi on la tourne davantage, on y remarque les portraits d'un homme & d'une femme. Les *Agates Sardoines* ſont de trois couleurs: les vraies ſont entiérement rouges, qu'on fait paſſer pour la cornaline, comme ayant une petite teinture de couleur de chair mêlée de brun. Il y en a d'autres moindres, qui ſont en partie mêlées de couleur de ſang: & les dernières le ſont d'un rouge tirant ſur le jaune. L'*Agate Sardonix* eſt compoſée de la Sardoine & de l'Onyx, & a une couleur ſanguine & diſtinguée par des cercles

ou zônes, qui ſemblent y avoir été peints par artifice, & quelquefois mêlées d'un blanc éclatant. Pline, Strabon & Cicéron diſent que la bague de Polycrate étoit de *Sardonix* : ce qui ne s'accorde pas avec ce qu'on dit de Mithridate, qui avoit quatre mille vaſes de cette même pierre. Car, ou cette bague n'auroit pas été de grand prix, ou ces vaſes auroient eté d'un prix exceſſif.

Les *Agates Onyx* ſont toutes opaques, de couleur blanchâtre & noire, tellement diſtinctes, qu'on croiroit qu'elles y ont été appliquées par art.

Les *Agates Onyx Sardonix*, ſont celles où il ſe rencontre trois couleurs differentes, & néanmoins unies enſemble. On en a ruiné les mines ; & celles qui ſe trouvent à préſent grandes & parfaites, n'ont point de prix. La couche du milieu eſt propre pour exprimer la carnation du viſage ; celle de deſſus qui eſt *Sardoine*, ou couleur de pourpre, donne la couleur aux vêtemens : & le deſſous eſt d'une autre couleur propre pour faire le fond, qui détache les deux premières, & fait un ouvrage merveilleux ſuivant la ſcience du Graveur. Pyrrhus avoit une *Agate* où étoient repreſentées les neuf Muſes & Apollon tenant ſa harpe.

L'*Agate Calcédoine* eſt à demi opaque, & à demi tranſparente, & le plus ſouvent de couleur de roſe, remplie de nuages. Il y en a d'entièrement blanches, qui ſont les plus rares.

Les *Agates* d'Egypte ſont dures, rouges, & entremêlées de bleu & de blanc. Quand elles ſont dans leur perfection, elles ont des couleurs ſemblables à l'Iris, & ſont les plus eſtimées d'entre les *Agates*.

L'*Agate Romaine* ne tient rien de celle d'Orient ; & il y en a de pluſieurs couleurs differentes, qui les ont fait nommer differemment. On en faiſoit autrefois ces vaſes murrhins ſi fameux dans l'Antiquité, qui avoient diverſes couleurs, & qui repréſentoient diverſes figures.

Il ſe trouve auſſi des *Agates* en Allemagne, en Pologne, en Dannemarck, dont quelques-unes ont diſputé le prix aux orientales. L'*Agate* d'Allemagne eſt tendre, blanche & bleuâtre ; c'eſt la moins eſtimée.

Les Anciens parlent auſſi d'une *Agate rouge*, comme du corail, mouchetée de points d'or, qu'on trouve en Candie, qu'on a nommée *Sacree*, parce qu'elle preſerve du venin des ſcorpions, des vipères & des araignées. On a fait de tout temps des cachets d'*Agate*, parce que cette pierre ne retient point du tout la cire. Les *Agates* ſervent à enrichir les tabernacles, les cabinets de marbre, & de marqueterie. Pline dit que les premières *Agates* furent trouvées en Sicile, le long du fleuve *Achates*, qu'on nomme aujourd'hui le *Canthera* ; ce qui lui a donné le nom d'*Agate*.

AGATHE, ou AGATE, en termes de Fleuriſte, eſt le nom d'un grand nombre de tulipes, dont voici les noms & les couleurs.

L'*Agate d'Aſie* eſt rouge, pourpre, roſe ſéche & blanc.

L'*Agate Amirale*, gris-de-lin, flamette, rouge vif & blanc.

L'*Agate Armand*, gris-de-lin ſale, colombin & blanc.

L'*Agate d'Arquelaine*, colombin obſcur, colombin clair & blanc.

L'*Agate Royale* n'a que trois couleurs, mais parfaitement diſtinctes & ſéparées les unes des autres ; elle eſt pourpre-clair, avec du rouge, qui s'étend en panaches dans beaucoup de blanc. C'eſt une des belles tulipes du temps.

L'*Agate Broſſet*, rouge foncé, colombin clair, blanc d'entrée.

L'*Agate Brillet*, colombin blanc, printanière.

L'*Agate Barbanſonne*, rouge obſcur, colombin clair, & blanc obſcur.

L'*Agate Brune*, rouge ſur brun, & colombin clair.

L'*Agate Chapelle*, rouge, colombin & blanc.

L'*Agate coſſe*, gris-de-lin chargé, rouge vin, & blanc de ſatin.

L'*Agate de Cointe*, colombin obſcur, colombin clair, & blanc terni.

L'*Agate Caſtelain*, colombin, rouge pâle, & blanc.

L'*Agate Chon*, colombin, minime, & couleur de citron terni.

L'*Agate dentelée* a du colombin, chargé de rouge avec du blanc.

L'*Agate de Dru*, couleur de roſe mêlée d'incarnat colombin, couleur de citron, & blanc terni.

L'*Agate Datte*, gris lavandé, & pourpre cramoiſi.

L'*Agate d'Epine*, blanc-de-lait, & tacheté de rouge cramoiſi clair.

L'*Agate Ferrans*, pourpre foncé, couleur de Vice-roi & peu blanc.

L'*Agate Frioul*, gris-de-lin enfumé, triſtamin, & couleur de citron brouillé.

L'*Agate Guerin*, feuille morte & blanc.

L'*Agate Gobelet*, rouge cramoiſi, colombin, blanc & jaune.

L'*Agate Gobelin* eſt ornée de cinq couleurs, d'incarnat, de rouge, de jaune, & de laque, chargé de chamois.

L'*Agate Gorle*, rouge ſang de bœuf & blanc.

L'*Agate Gorion*, rouge obſcur, colombin & citron.

L'*Agate la Déſerte*, colombin & peu de blanc, printanière.

L'*Agate Lanthe*, amarante & blanc, non d'entrée.

L'*Agate Lyonnoiſe*, couleur de brique, colombin, & blanc, le tout brouillé.

L'*Agate Lornay*, colombin & blanc, non d'entrée.

L'*Agate Minime* a quatre couleurs aſſez diſtinctes, qui ſont gris-de-lin, jaune, amarante, & rouge.

L'*Agate Monſieur de Chartres*, colombin obſcur, gris lavandé, & de blanc.

L'*Agate Magnin*, colombin obſcur, mêlé d'un colombin clair & blanc.

L'*Agate Morin* a du pourpre, & du gris ſale dans beaucoup de blanc.

L'*Agate Mole*, colombin obſcur, colombin clair & blanc.

L'*Agate Molard*, colombin obſcur, gris lavandé & blanc.

L'*Agate Ochée*, triſtamin rouge & chamois.

L'*Agate la Piemande*, gris-de-lin, colombin, rouge & blanc.

L'*Agate Proſerpine*, minime, brûlé jaune, & citron terni.

L'*Agate Patin*, couleur de roſe, colombin & blanc, non d'entrée.

L'*Agate Picot*, colombin obſcur, colombin clair, & blanc terni.

L'*Agate de Quibly*, gris-de-lin, colombin obſcur, colombin, & blanc d'entrée.

L'*Agate Rouſſi*, rouge brun, colombin, & blanc d'entrée.

L'*Agate Rivière*, rouge brûlé, colombin obſcur, & un peu de blanc terni.

L'*Agate Robain* a du pourpre, du rouge & du blanc ; mais quoiqu'elle ait les couleurs de l'*Agate Royale*, néanmoins elle eſt fort differente : l'*Agate Royale* a beaucoup plus de blanc, & les panaches ne ſont pas ſemblables.

L'*Agate romaine* eſt colombine, avec un peu de blanc.

L'*Agate S. Marc* eſt gris-de-lin, incarnat & blanc.

L'*Agate ſans pareille*, rouge cramoiſi, colombin, blanc d'entrée.

L'*Agate Saunier*, gris-de-lin clair, colombin, & blanc d'entrée.

L'*Agate ſauvage*, violet, pourpre enfoncé & blanc.

L'*Agate du Vaſſeur* eſt d'un gris violet, avec du blanc & un peu d'incarnat.

L'*Agate Perruchot*, gris-de-lin & blanc par mêmes panaches.

On a fait une deviſe d'une *Agate* avec ce mot, *Copia vileſcit.*

AGATHE,

☞AGATHE, GATTE ou JATTE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt le retranchement que l'on fait au-dedans de l'avant d'un vaiſſeau, pour recevoir l'eau que les coups de mer font entrer par les ecubiers.

AGATHY, ou AGATY. ſ. m. C'eſt un arbre qui a quatre à cinq fois la hauteur ordinaire d'un homme, & dont le tronc a environ ſix pieds de circonference. Les branches qui ſortent du milieu & du ſommet de l'arbre, s'etendent beaucoup plus en hauteur qu'en largeur. Il croit dans les lieux ſabloneux ſur la côte de Malabar. Sa racine eſt de couleur noire, d'un goût aſtringent, & pouſſe des fibres à une diſtance conſiderable. Son bois eſt fort tendre, & le devient d'autant plus, qu'il eſt plus près du cœur. Lorſqu'on fait une inciſion dans l'écorce, il en ſort une liqueur claire & aqueuſe, qui s'épaiſſit & devient gommeuſe quelque temps après. DICT. DE JAMES.

☞ On attribue à cet arbre pluſieurs propriétés medicinales. Sa racine mêlée avec de l'urine de vache diſſipe les tumeurs ſur leſquelles on l'applique. Le ſuc qu'on en tire, mêlé avec du miel, fait un excellent gargariſme dans les eſquinancies. Les feuilles priſes en decoction purgent les humeurs pituiteuſes & bilieuſes: mangées, elles gueriſſent les vertiges. Les fleurs excitent à l'amour.

AGATHYRSES. *Agathyrſi.* Ancien peuple de la Sarmatie d'Europe. Hérodote parle des *Agathyrſes*, comme d'un peuple très-mou. Le même Auteur les appelle Κρυσοφόροι, gens qui portent de l'or; & S. Jerôme aſſure qu'avec beaucoup d'or, les *Agathyrſes* n'avoient ni avarice ni envie. Virgile dit qu'ils étoient peints, *Pictique Agathyrſi*; ce que quelques Commentateurs expliquent des habits de differentes couleurs dont ils ſe vetoient; & d'autres, de ce qu'ils ſe peignoient le corps & les cheveux.

Je trouve trois différentes opinions ſur l'origine du nom des *Agathyrſes*. Car 1°. quelques-uns pretendent qu'ils le tenoient d'un *Agathyrſe* fils d'Hercule, & c'eſt l'opinion d'Etienne le Lybien. 2°. Piſandre dans Suidas prétend qu'il vient de ἀπὸ τῶν Σκυθῶν τοῦ Διονύσου, ch. 8. des Thyrſes de Bacchus. 3°. Bochart, dans ſon Phaleg. Liv. 3, ch. 2, prétend ſur la reſſemblance de la troiſième partie de ce nom, que ce ſont les deſcendans de Thiras fils de Japhet, Gen. X. 2, auſſi-bien que les Thraces, dont ils etoient voiſins.

AGATIS. ſ. m. Terme des Eaux & Forêts. C'eſt le dégât, ou dommage, fait & cauſé par des bêtes. RAGUEAU. *Damnum à pecoribus illatum.* Voyez la Coutume d'Angoumois.

AGAVÉ. ſ. f. Fille de Cadmus & d'Harmonie, épouſa Echion, & fut mère du malheureux Penthée.

☞ AGAGES. Sauvages de l'Amerique méridionale, dans le Paraguai, le long de la rivière de ce nom, ne vivant que de ce qu'ils peuvent voler à leurs voiſins.

A G D.

AGDE. *Agatha.* Ville de France, dans le bas Languedoc, ſur la rivière d'Eraut. Elle a un evêché, dont le diocèſe eſt le plus petit du royaume après Bethléem, n'ayant que dix-neuf paroiſſes. *Agde*, dit Strabon, livre 4, eſt une colonie des Marſeillois, & l'on pretend qu'ils la bâtirent en mémoire de quelque victoire, comme ils avoient bâti Nice en mémoire de l'avantage qu'ils remporterent ſur les Liguriens. Dans une ancienne notice de la Gaule, *Agde* tient le cinquième lieu entre les villes de la première Narbonnoiſe; mais dans une autre plus ancienne, & qui ſemble être faite ſous l'empire d'Honorius, il n'en eſt point parlé, peut-être, parce qu'elle n'avoit point encore d'evêché; car on ne trouve point d'évêque d'*Agde* avant l'an 506 de JESUS-CHRIST, qu'on y tint un Concile. On lit dans Pline, *Agathopolis Maſſilienſium*, parce que ce ſont les Marſeillois qui ont bâti *Agde*. CHORIER.

La difference du méridien d'*Agde* à celui de Paris eſt, ſelon M. Caſſini, 0°. 4'. 33". orient, ou 1°. 8'. 15". c'eſt-à-dire, 20°. 59'. 18", de longitude. & 43°. 19'. 0'. de latitude nord. Selon l'Académie de Montpellier, longitude, 21°. 1'. 3". latitude 43°. 18'. 0". La tour d'*Agde*, 20°. 59'. 3". & 43°. 18'. 34". CASSINI.

AGDESTIS, ou AGDISTIS, ſ. f. Nom de la mere des Dieux ou de Cybèle, ſelon Strabon (*l.* 10.) & Héſychius. Il y avoit une montagne de ce nom dans la Phrygie près de Peſſinunte, où Cybele etoit particulierement honorée; & c'eſt de-là ſans doute qu'on la nomma *Agdeſtis*. Mais voici ce qu'on imagina, afin qu'il y eût en cela du merveilleux, c'eſt Arnobe qui la rapporte, (*l.* 5). On ſuppoſa que la montagne dont je viens de parler s'appeloit *Agde*, & ce fut en detachant des pierres de cette montagne, que Deucalion & Pyrrha repeuplerent la terre. La mere des Dieux fut une des femmes à qui ils donnerent ainſi la naiſſance. Jupiter conçut de l'amour pour elle, & il en eut un enfant mâle qu'on nomma *Agdeſtis*, parce que la montagne d'Agde lui avoit ſervi de mere, & que c'étoit d'elle qu'il etoit ſorti. Cet enfant devint illuſtre par ſa force extraordinaire & par ſa bravoure, mais il perdit bientôt ces avantages. Bacchus l'ayant ſurpris endormi, le mutila, & du ſang qui coula de ſa plaie, ſe forma une grenade, que Nana, fille du fleuve Sangarius, épriſe de ſa beauté, mit imprudemment dans ſon ſein; elle en devint groſſe, & ce fut là ce qui procura la naiſſance a Atys, ce celebre amant de Cybele; mais Pauſanias, (*Achaic. c. 17*) lui donne une autre origine. Il dit que Jupiter pendant le ſommeil repandit ſur la terre de la ſemence qui fit naître un Génie (δαίμων) de figure humaine, mais androgyne, & ayant les deux ſexes, il fut appelé *Agdiſtis*. Les Dieux, effrayés de la vue de ce monſtre, lui couperent ce qui diſtingue l'homme de la femme. Ces parties produiſirent un amandier, dont les fruits tenterent la fille du fleuve Sangarius; elle en cacha dans ſon ſein: ils diſparurent, & cette fille conçut & mit au monde Atys, Attis, ou Attes.

A G E.

ÂGE. ſ. m. On écrivoit autrefois *aage*, ou *eage*. C'eſt la durée naturelle de chaque choſe, & ſpecialement la durée ordinaire de la vie de l'homme. *Ætas.* L'*âge* de l'homme a été borné à 120 ans, en la Geneſe, Ch. 6.

ÂGE, ſignifie auſſi l'état de l'homme en certaines parties de ſa vie, que l'on partage ordinairement en quatre *âges* differens, l'enfance, la jeuneſſe, l'*âge* viril & la vieilleſſe. L'*âge* d'innocence, l'*âge* tendre, c'eſt juſqu'à ſept ans. *Puericia.* L'adoleſcence, l'*âge* de puberté, c'eſt l'*âge* nubile au deſſus de quatorze ans. *Adoleſcentia.* La fleur de l'*âge*, c'eſt la jeuneſſe, juſqu'à 30 ou 35 ans. *Juventus.* La force de l'*âge*, l'*âge* mûr, l'*âge* viril juſqu'à 50 ans. *Virilis ætas.* Après quoi commence le declin de l'*âge*, qui fait la vieilleſſe. *Senectus.* L'*âge* decrepit, c'eſt au-deſſus de 75 ans; c'eſt le dernier *âge* de la vie. *Decrepita, exacta, extrema ætas.* L'*âge* d'homme, c'eſt l'*âge* ordinaire de la vie des hommes, de 50 ou 60 ans. Jamais on n'eſt dans un *âge* trop avancé pour étudier, ou pour apprendre, diſoit S. Auguſtin, écrivant a S. Jérôme. *Ætas nulla ad diſcendum ſera.*

En parlant des chemiſes & des ſouliers qu'on donne aux petits enfans, on dit, des chemiſes, des ſouliers du premier *âge*. ACAD. FR.

ÂGE. Ce mot etant employé abſolument, ſignifie, vieilleſſe. *Senectus.* Etre ſur l'*âge*, c'eſt etre avancé en *âge*. Être ſur le penchant de l'*âge*; être ſur le retour de l'*âge*; tout cela ſignifie, être vieux.

On ne voit pas mes pas ſous l'âge chanceler.
BOIL.

Être entre deux *âges*, c'eſt n'être ni jeune ni vieux. *Ætas media.* Etre dans le bel *âge*, c'eſt etre jeune, c'eſt être dans l'*âge* des plaiſirs.

Pendant une aimable jeuneſſe,
On n'eſt bon qu'à ſe divertir;
Et quand le bel âge nous laiſſe,
On n'eſt bon qu'à ſe convertir. LA SABL.

ÂGE, ſignifie auſſi le temps qu'il y a que l'on eſt au monde. Nous ſommes de même *âge*. Le ſecret de l'*âge* eſt le ſeul que les femmes gardent inviolablement. Tibère avertit le Sénat de ne point engroſſir les

eſprit de la jeuneſſe, par des honneurs au deſſus de leur *âge*. ABLANC.

Quel âge *a cette Iris, dont on fait tant de bruit ? Elle a vingt ans le jour, & cinquante ans la nuit.*
BREB.

ÂGE, ſe dit auſſi du temps auquel les choſes dont on a parlé, ſont, ou ont été; & en ce ſens il ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Merveilles de notre *âge*. Il fut l'ornement de ſon *âge*. ACAD. FR.

On dit proverbialement à ceux qui reprochent à quelqu'un ſon *âge*, que l'*âge* n'eſt que pour les chevaux; pour dire, qu'il faut conſidérer ſeulement la beauté, la force, la ſanté d'une perſonne, plutôt que ſon *âge*. On dit encore en burleſque, s'il vit, il aura de l'*âge*. Laiſſez faire à George, il eſt homme d'*âge*. *Voyez* GEORGE.

Lorſqu'on ne veut pas répondre juſte à ceux qui demandent l'*âge* de quelqu'un, on dit, qu'il eſt de l'*âge* des veaux, qu'il a tous les ans douze mois.

On dit en termes de Juriſprudence, il eſt en *âge*, c'eſt à-dire, en majorité; il eſt capable de conduire ſes affaires. *Sui juris, ſuæ tutelæ factus eſt.* ☞ Ce mot ſe dit alors par relation à certains temps marqués par les Loix pour certaines fonctions de la ſociété civile. L'ordonnance de Blois, art. 28, conforme au Concile de Trente, a fixé l'*âge* de la profeſſion religieuſe à 16 ans accomplis. Les règlemens poſterieurs reculent de beaucoup ce temps. Il étoit en bas *âge*. Il étoit mineur. Et on dit à la Chancellerie, lettres de bénéfice d'*âge*: ce ſont les lettres d'émancipation qui affranchiſſent un mineur de la puiſſance d'un tuteur, & qui lui donnent pouvoir de jouir de ſon revenu, de ſon bien: on ne les obtient guère avant l'*âge* de 18 ans.

Dans les Maîtriſes des Eaux & Forêts, on appelle l'*âge* du bois, ou *uſance* de bois, le temps qu'il y a qu'on a coupé un taillis. L'Ordonnance veut que dans la coupe des taillis on laiſſe ſeize baliveaux par arpent de l'*âge* du bois, pour croître en haute futaie. Un chêne à cent ans, eſt en *âge* de conſiſtance, c'eſt-à-dire, il ne croît plus.

ÂGE, en termes de chaſſe, ſe dit de la connoiſſance qu'on a de l'*âge* des cerfs par l'ouverture de la tête, par la groſſeur du merrain, par les rayeures plus creuſes, par les perlures plus groſſes, par les andouillers plus près des meules, par la largeur du talon du pied de devant, & la petiteſſe du pied de derrière, *&c.*

ÂGE, ſe dit auſſi en termes de Manége, de la connoiſſance qu'on a de l'*âge* du cheval par pluſieurs marques, comme les dents, les coins, le germe de fève, *&c.* deſorte qu'on dit qu'il eſt hors d'âge, quand il ne marque plus, c'eſt-à-dire, quand il n'a plus les marques dont on vient de parler.

ÂGE, ſe dit auſſi du lait des nourrices, & c'eſt le temps qui s'eſt écoulé depuis que la nourrice a été en couche. Quel *âge* a votre lait? On ne doit point faire de difficulté de donner deux nourrices à un enfant, pourvu que l'*âge* des laits & des perſonnes ait quelque rapport. MART *Diſc. ſur les dents.*

En Aſtronomie, l'*âge* de la lune ſignifie les jours qui ſe ſont écoulés depuis ſa conjonction; autrement, le quantième de la lune.

En Chronologie, on appelle l'*Âge* du monde, le temps qui s'eſt écoulé depuis ſa création. L'incarnation eſt arrivée en l'an 3947 de l'*âge* du monde. On peut réduire les différens *âges* du monde à trois principales époques. L'*âge* de la Loi de la nature, depuis Adam juſqu'à Moyſe: l'*âge* de la Loi juſqu'à JESUS-CHRIST: l'*âge* de la Loi de grâce, depuis JESUS-CHRIST juſqu'à préſent 1769. Le premier *âge* eſt, ſelon David Ganz & la Chronologie des Juifs, de 2447 ans; ſelon Scaliger de 2452; ſelon le P. Petau de 2453; ſelon Jacques Cappel de 2501; ſelon Louis Cappel de 2508; ſelon Uſſérius de 2513; ſelon Salien de 2543 ans. Le ſecond *âge* eſt, ſelon Génébrard de 1420 ans; ſelon Uſſérius de 1491; ſelon Jacques Cappel de 1498; ſelon Scaliger de 1508; ſelon le Pere Petau de 1531; ſelon Louis Cappel de 1557; ſelon Salien de 1959; & ſelon Ganz & les Juifs de 1312, ou environ; car ils ſavent peu l'année de la naiſſance de JESUS-CHRIST: ils varient ſur cela, comme on le peut voir dans les obſervations de Voſſius ſur l'ouvrage de David Ganz, & ne marquent point cette époque dans leurs Chronologies. Le troiſième *âge* eſt de 1769 ans. Les Chronologiſtes ne conviennent cependant pas ſur cela. Le P. Petau croit que JESUS-CHRIST eſt né quatre ans avant l'ère commune, & par conſéquent il augmente le troiſième *âge* de quatre ans. Marcus Anton. Capellus l'augmente de cinq; Baronius & Scaliger de deux. Le P. Pagi croit qu'on ne peut rien déterminer de certain ſur cela: je crois qu'il ſe trompe, & qu'il eſt sûr que l'ère commune s'accorde avec la véritable ère de JESUS-CHRIST. Les Romains diſtinguoient en trois *âges* tout le temps qui les avoit précedés. L'*âge* obſcur, ou incertain, qu'ils étendoient juſqu'au temps d'Ogygès Roi de l'Attique, ſous lequel arriva le deluge en Grèce: l'*âge* des fables, ou des héros, juſqu'à la première olympiade: & l'*âge* de l'hiſtoire, qui commence à la fondation de Rome. Depuis pluſieurs *âges*, c'eſt-à-dire, depuis pluſieurs ſiècles. C'eſt un homme de tous les temps & de tous les *âges*; pour dire, qu'il a la connoiſſance de toutes les Hiſtoires anciennes & modernes. Chez les Poëtes les quatre *âges* du monde ſont les ſiècles d'or, d'argent, d'airain & de fer. *Voyez* Ovide au premier Livre des Metamorphoſes, & mieux encore Héſiode, dans ſon Poëme intitulé, Ἔργα καὶ ἡμέραι, *Opera & dies*, v. 108 & ſuiv. C'eſt le premier, & celui qui a le mieux decrit ces quatre *âges*.
On a fait dire à Saturne:

Je veux donner un nouvel âge *au monde.*
Les ſiècles les plus beaux ne durent pas toujours;
Je veux, pour le bonheur de la terre & de l'onde,
Des ans & des ſaiſons renouveller le cours.
P. DU CERC.

Les Indiens comptent auſſi quatre *âges*, depuis le commencement du monde. Le premier, qu'ils nous repreſentent comme un ſiècle d'or, a duré, diſent-ils, 1728000 ans. C'eſt alors que fut formé le Dieu Brame; les hommes étoient d'une taille giganteſque. Les mœurs étoient innocentes; ils étoient exempts de maladie, & vivoient juſqu'à 400 ans. Dans le ſecond *âge*, qui a duré 1296000 ans, ſont nés les Rajas. Le vice commença à ſe gliſſer dans le monde. Les hommes vivoient juſqu'à 300 ans: leur taille n'étoit pas ſi grande que dans le premier *âge*. Le troiſième a duré 864000 ans: le vice augmenta beaucoup, auſſi ne vécut-on que 200 ans. Le dernier *âge* eſt celui où nous vivons, & où la vie de l'homme eſt diminuée des trois quarts. Le vice a pris la place de la vertu, *&c.* Ils prétendent qu'il s'en eſt déja écoulé 4027195 ans. LETTRES ÉD.

ÂGÉ, ÉE. adj. Qui a atteint un certain âge, un certain nombre d'années. Il eſt *âgé* de 20 ans. *Annos natus viginti. Âgé* ſe dit abſolument d'un vieillard, d'un homme avancé en âge. *Ætate provectus.*

On dit encore, qu'un homme eſt *âgé*, non-ſeulement pour, dire qu'il eſt en majorité, mais encore, qu'il eſt en âge compétent de faire des actes en Juſtice, comme de contracter, faire teſtament, de rendre foi & hommage. Cet âge eſt différemment preſcrit par les Loix, & les Coutumes.

AGEDA. Village de la province de Beïra en Portugal. *Ageda.* Il eſt ſur la petite rivière d'Agéda, entre Porto & Conimbre.

AGELASTE. ſ. f. Pierre ſingulière dans l'Attique, auprès du puits nommé *Callichore*, ſur laquelle ſe repoſa Cerès, fatiguée de chercher ſa fille. Ce nom ſignifie *Pierre de triſteſſe*. C'eſt là où ont commencé les fêtes Eleuſines, ſelon Pauſanias. (*Attic.*) *Voyez* HESICHIUS.

AGEMOGLAN. ſ. m. Terme de Relation. Ce mot eſt compoſé de deux nom arabes; ſavoir 1° عجم *agem*, qui ſignifie *en général*, ſelon la remarque de M. d'Herbelot, ce que *Barbare* ſignifioit chez les Grecs; car chez les Arabes il comprend tout ce qui n'eſt point Arabe, & chez les Turcs tout ce qui n'eſt point Turc,

Et comme les Hébreux divisoient le monde en Hébreux & en Nations, les Arabes & les Turcs le divisent en Arabes, ou Turcs, & en *Agemoglans*, 2° du nom Arabe עגם qui veut dire, *Enfant*. Ainsi *Agemoglan* signifie, *un enfant barbare*, qui n'est pas Turc; ou comme l'on pourroit dire en notre langue, *un enfant gentil*; parce que ces *Agemoglans* sont les enfans de tribut que le Grand Seigneur leve de trois ans en trois ans sur les Chrétiens qu'il soumet dans ses états.

Quelques uns disent *Agemoglans*. Les Janissaires sont tirés des enfans de tribut appelés par les Turcs *Agemoglans*. Des Commissaires les vont prendre de gré ou de force, jusques dans les maisons des Chrétiens, où de trois qu'ils trouvent, ils en enlevent un, s'adressant toujours à ceux qui leur semblent les plus beaux & les plus adroits. On les amene incontinent à Constantinople, ou à Gallipoli. Là ils sont premierement circoncis; puis on les instruit dans la Religion Mahométane, & on leur donne des maîtres qui prennent soin de leur enseigner la langue turque, & de les dresser aux exercices de la guerre, jusqu'à ce qu'ils soient en âge de porter les armes. S'il arrive qu'ils n'y soient point jugés propres, on les emploie à servir dans le Serail, aux actions les plus viles, comme par exemple, aux cuisines, aux écuries, aux jardins, &c. Mais quelque petit que soit cet emploi, s'ils s'en acquittent comme il faut, souvent de ces emplois les plus vils, ils sont élevés aux plus hautes dignités de la Porte du Serail. DAN. M. d'Herbelot dit qu'*Azamolan* est la prononciation vulgaire. Quoiqu'il en soit, ce n'est pas la plus vraie & la plus conforme à l'origine de ce nom, comme il paroit par ce que nous avons dit. Nicolai, qui en parle assez en detail dans ses *Navigations & Peregrinations orientales*, L. III, Ch. 1 & 2, écrit aussi *Agemoglan*; il dit même quelque part *Agemoglan*, ou *Jamoglan*. Il dit qu'on ne les leve que de quatre ans en quatre ans; qu'il y a deux cens Commissaires pour les lever; que les *Agemoglans rustiques* n'ont de gages que de deux à trois aspres par jour; qu'ils sont vetus & chaussés deux fois l'an de gros drap bleu, portant en tête un haut bonnet jaune en forme de pain de sucre, & sont sous un Capitaine appelé *Asiendar-Agassi*, qui a de gages trente aspres par jour, & est habillé aux dépens du Grand Seigneur.

AGEN. *Agenno*, *Agenum Nitiobricum*, *Aginum*, *Acinnum*, *Agedincum*, à ce que l'on prétend dans Achilles Statius, & *Agredicum*, dans l'Itinéraire d'Antonin. Ville épiscopale de Guyenne sur la Garonne, *Agen* est une très-ancienne ville. Je ne voudrois pas cependant lui donner pour fondateur, comme ont fait quelques Auteurs, ni Agenor fils d'Antenor, qui selon Virgile bâtit Padoue; ni Agenor petit-fils d'Ajax le Telamonien, ni même Agenides Ephore de Lacedemone, parce que cela n'est fondé que sur la seule ressemblance du nom. Les restes des Antiquités qui se trouvent autour d'*Agen*, montrent que c'étoit autrefois une ville considérable.

AGENCE. s. f. Emploi de celui qui fait les affaires d'autrui. *Rerum administratio*. Il ne se dit que des gens qui sont chargés des affaires des Princes, ou de quelque corps illustre, comme du Clergé, d'une province, &c. Chez les Princes de l'Empire on brigue les *Agences*. A la Cour de France, l'*Agence* générale du Clergé est fort recherchée.

AGENCEMENT. s. m. Ajustement, arrangement; l'ordre & la disposition où les choses se trouvent, & qui leur donne plus ou moins d'agrément. *Compositio*, *Dispositio*, *Ordinatio*. L'*agencement* des os a quelquelque chose de surprenant. Il se dit aussi au figuré, de l'ordre, & de la manière dont les choses & les mots sont disposés dans un discours, mais en ce sens il est vieux. Je me charge du soin de l'*agencement*. Rien ne relève tant l'éclat d'une histoire, que l'*agencement* des choses & des paroles.

AGENCEMENT. Terme de Peinture. ☞ C'est l'enchaînement des groupes dans une composition. C'est aussi la liaison des figures d'un même groupe. *Agencement* & arrangement sont des mots à peu près synonymes. *Agencement* des parties: *agencement* des plis: un bel *agencement*. DICT. DE PEINT. ET D'ARCHIT.

☞ AGENCEMENT, en Jurisprudence. Ce terme est usité à Bourdeaux, pour signifier un avantage, en cas de survie, que les futurs conjoints peuvent se faire par contrat de mariage, & qui a quelque rapport à ce que nous appelons *preciput* en pays coutumier.

AGENCER. v. a. Ranger, ajuster, mettre les choses dans l'ordre où elles doivent être, les disposer d'une certaine manière qui les rende agréables. *Componere*, *disponere*, *ordinare*. *Agencer* la mariée. Vous avez bien *agencé* votre cabinet. Il vieillit en ce sens. On dit aussi *agencer* les couleurs d'une harangue. ABLANC. *Agencer* les choses à notre air. ID. Je lui promets de fournir le soin d'*agencer* ses lauriers. VOIT. Il vient du vieux mot *Gent*, qui signifioit *poli*, & qu'on nomme maintenant *Gentil*.

AGENCER, se dit aussi avec le pronom personnel, & signifie, s'approprier, s'ajuster, *Ornare se*, *comere*, *pectere*.

*On a beau s'*agencer *& faire les doux yeux;*
Quand on est bien paré, on est toujours bien mieux. REGN.

Le mot de s'*agencer* a encore un autre sens, où il semble être un peu plus en usage; & c'est lorsqu'il signifie, *se mettre*, *se placer*, *se ranger*, *s'accommoder* d'une certaine manière. Calanus parée de ses magnifiques habits, se coucha tout de son long sur le bucher, s'*agençant* le plus honnêtement qu'il lui fut possible. VAUG. Dans toutes ses acceptions il n'est que du style familier.

AGENCÉ, ÉE. part.

AGENDA. s. m. Tablette, ou mémoire où les Marchands écrivent ce qu'ils ont à faire durant le jour, pour s'en souvenir. *Pugillaria*. Cet homme a tant d'affaires, qu'il auroit besoin d'un *agenda* in-folio. Ecrivez cela sur votre *agenda*. *Agenda* garni d'or.

Attendez que je voie un peu notre Agenda,
Pour savoir en tel cas ce qu'il faut que je fasse.
LA FONTAINE, *Recueil de vers.*

Ce mot, qui n'entre que dans le discours familier, est purement latin. *Agenda*. Les choses qu'il faut faire, du verbe *ago*. Il signifioit autrefois dans l'église, l'Office du jour, ou de la fête, & le nombre des messes & des mortuaires qu'on avoit à dire. On appelle aussi *Agenda*, les livres de baptêmes, & ceux qui se lisoient dans le chapitre. On l'a dit ensuite des affaires du royaume, & enfin de celles des particuliers. Du CANGE.

AGENDE. s. f. Nom en usage chez les Chartreux. *Agenda*. Les Chartreux donnent différens nom aux suffrages qu'ils disent pour les défunts; comme Monachat, *Agende*, & Trécenaire. L'*Agende* est l'office des morts à neuf leçons. P. HELYOT, *T. VII*, *p. 394*.

AGENOIS. s. m. *Agenensis Ager*. L'*Agenois* est un pays dans la Guyenne, avec titre de *Comté*, dont Agen est la capitale. Il y a l'*Agenois* deçà le Lot, & l'*Agenois* de là le Lot. On croit que c'est le pays des anciens Nitiobriges, peuples considérables parmi les Gaules. *Nitiobriges*.

AGENOIS, OISE. s. m. & f. adj. Qui est d'Agen, ou qui appartient à Agen. *Agennensis*.

AGENORIE. s. f. Terme de Mythologie. Nom d'une divinité payenne. *Agenoria*. On la nommoit autrement *Strenua*. C'étoit la Déesse de l'industrie & de la vaillance.

Ce mot vient d'ἀγήνωρ *Virilis*, *strenuus*, d'où vient que les Latins l'appeloient *Strenua*. Ἀγηνορίη, *Virilitas*, *strenuitas*. Les Romains l'invoquoient pour avoir du courage. On lui opposoit *Vacuna*, Déesse de la Paresse.

AGENOUILLER, S'AGENOUILLER. v. réciproque. Se mettre à genoux. *Genua submittere*, *Flectere*,

poncere genua. Quelle impiété de s'*agenouiller* devant des Dieux qu'on traîne captifs en triomphe! ABLANC. On fit *Agenouiller* tout le monde. Tout le monde s'*agenouilla*. S'*agenouiller* ſe dit auſſi des chameaux & des éléphans, qui s'*agenouillent*, quand ils voient qu'on les veut charger, afin qu'on le puiſſe faire plus facilement.

AGENOUILLÉ, ÉE. part. qui s'eſt mis à genoux. *Genibus nixus, Aſtans in genua.*

AGENOUILLOIR. ſ. m. La choſe ſur laquelle on s'agenouille, que l'on met ſous ſes genoux, pour ne les point ſalir, ou pour être plus commodément quand on s'agenouille. *Pulvinum, pulvillus, pulvinar.* Les Muſulmans portent toujours avec eux un petit tapis ou natte de jonc, qu'ils appellent *Ségédiah*, ou *Ségédich*, & qui leur ſert d'*agenouilloir* quand ils font les cinq prières auxquelles ils ſont obligés chaque jour. d'HERBELOT. il eſt familier.

AGENT, ſ. m. Terme de Phyſique, dont on ſe ſert pour déſigner tout ce qui agit, tout ce qui opère. *Agens.* Les *agens* naturels agiſſent toujours de la même manière. L'*agent* & le *patient* ſont des termes oppoſés. L'*agent* eſt la cauſe qui opère: le *patient* eſt le ſujet ſur lequel elle opère.

Il obſerve étonné que de la même argile,
Dont notre feu mortel fait un vaſe fragile,
Le feu de la nature, inimitable agent,
forme, comme il lui plaît, de l'or ou de l'argent.
PERRAULT.

AGENT, ſignifie auſſi celui qui eſt commis pour faire les affaires d'un Prince, de quelque corps, ou de quelqu'un en particulier. *Procurator.* Dans cette acception il eſt ſynonyme de député, ou Procureur fondé. Un tel eſt *Agent* de ſon chapitre, de ſa communauté. Ménage le dérive du mot *Agens*, qu'on trouve en cette ſignification dans le Code Théodoſien. L'*Agent* du peuple Romain, Magiſtrat de Rome.

☞ En matière de négociations, c'eſt celui qui fait les affaires d'un Prince à la Cour d'un autre Prince ſans aucun caractère public. Il ne jouit pas des privileges des Ambaſſadeurs & des Envoyés. *Agent* des Suiſſes.

AGENS *de change & de banque*, ſont des Officiers établis dans pluſieurs villes de commerce, qui s'entremettent entre les marchands, négocians & banquiers, pour faciliter leur négoce de lettres & billets de change, & le débit de leurs marchandiſes en gros: auquel cas on les appelle auſſi *Courtiers.* A Paris il y a 30 *Agens* de banque, & courtiers de marchandiſes de drap de ſoie, de laine, de toile, &c. qui furent créés en titre d'office par Charles IX, en Juin 1572, dont le nombre fut fixé par Henri IV en 1595. Ce nombre a fort varié depuis. Ils font un corps qui élit ſes Syndics. Ils ne prennent plus la qualité de *courtiers*, mais ſeulement celle d'*Agens* de change. Leur droit eſt un quart pour cent, dont la moitié eſt payable par celui qui donne ſon argent; & l'autre par celui qui le reçoit, ou qui en fournit la valeur en lettre de change. Dans les villes où ils ne ſont pas établis en titre d'Office, ils ſont choiſis par les Conſuls, Maires & Echevins, devant leſquels ils prêtent ſerment. Les *Agens* de change ne peuvent être banquiers, & ne peuvent porter bilan ſur la place, où ils doivent avoir un livre paraphé d'un Conſul, cotté & numéroté, par l'ordonnance de 1673.

On appelle *Agens généraux du Clergé*, les deux eccléſiaſtiques du ſecond ordre, choiſis pour avoir ſoin des affaires du Clergé, par les deux provinces eccléſiaſtiques qui ſont en droit de les nommer. Le Clergé ayant été averti par ſes *Agens.*

AGENT, & *Patient*, ſe dit dans le droit coutumier d'Angleterre, de celui ou de celle qui ſe donne quelque choſe ſoi même, de ſorte qu'il eſt tout à la fois, & celui qui donne la choſe, & celui à qui elle eſt donnée, ou qui la reçoit. Par exemple, quand une femme s'aſſigne à ſoi-même ſa dot ſur le plus bel héritage de ſon mari. HARRIS.

☞ Le P. le Moine qui a employé ce mot au féminin, en diſant *les agentes des Rois*, a fait de très-mauvais vers en très-mauvais françois.

☞ AGÉOMÉTRIE, ou AGEOMÉTRÉSIE. Défaut ou ignorance de *Géometrie*, qui fait qu'on s'écarte dans quelque choſe des principes & des règles de cette ſcience. ENCYC.

☞ AGÉRATOÏDE. AGÉRATOÏDES. Eſpèce de plante qui porte ſes fleurs ſur une petite tête, faite en forme de demi-globe. Ces fleurs ſont compoſées de fleurons d'une ſeule feuille; les ſemences qu'elles produiſent, ſont couronnées par un anneau membraneux, & tiennent au fond d'un calice qui eſt à nu. ENCYC.

AGERATUM. C'eſt une plante qui pouſſe beaucoup de petites feuilles oblongues, dentelées, éparſes ſur la terre, d'un goût tirant ſur l'amer; ſes fleurs ſont purpurines, chacune eſt un tuyau évaſé par le haut: cette plante vient dans les montagnes, & lieux pierreux. Ce nom vient de γῆρας vieilleſſe, & de l'α privatif; parce que la fleur conſerve ſa couleur, & ne reſſent point les effets de la vieilleſſe.

☞ AGÉRONIA *Voyez* ANGERONE.

☞ AGÉSILAÜS. Premier nom de Pluton.

AGETORIES. ſ. f. pl. Fête dont il eſt fait mention dans Héſychius, qui ne dit rien de la Divinité en l'honneur de laquelle on l'avoit inſtituée. Il eſt vraiſemblable qu'elle étoit conſacrée à Apollon, & que c'étoit la même que célebroient les Lacédémoniens ſous le nom de Καρνεια, puiſque Héſychius aſſure que cette dernière portoit auſſi le nom d'Ἀγητορια. Athénée, (*Deipnoſoph. l. 4.*) & Euſtathe, (*ad Iliad. ω*) nous apprennent que cette fête fut ainſi nommée, parce qu'on imitoit en ce jour la manière de vivre des ſoldats, στρατιωτικὴν ἀγωγήν. On pourroit encore dire que c'étoit Vénus que l'on honoroit dans cette fête; car les Grammairiens nous apprennent que ſon prêtre ſe nommoit ἀγήτωρ dans l'île de Chypre.

A G G.

AGGÉE. ſ. m. C'eſt le nom du dixième des douze petits prophètes, qui vivoit ſous Darius, fils de Hyſtaſpe, Roi de Perſe, &c.

AGGERHUS, AGGERHUSLOT. Forteresſe de Norvège. *Aggerhuſia.* Elle eſt ſur le golfe d'Anſloye, vis-à-vis la ville de ce nom.

Le gouvernement d'*Aggerhus.* Province de Norvège, qui s'etend beaucoup du ſeptentrion au midi, entre les gouvernemens de Bahus, de Bergen, & de Dronthen, la Suède & le Catégat. Anſlo en eſt la capitale. Hors ce qui eſt ſur la mer, tout le reſte eſt hériſſé d'affreuſes montagnes nommées *Doſra-Biela.*

AGGIUL TELLANOS. Petite ville autrefois épiſcopale. *Philomelium.* Elle eſt dans l'Anatolie vers la ſource du Madre.

☞ AGGLOMÉRATION. ſ. f. Terme didactique qui déſigne un aſſemblage par pelotons.

☞ AGGLUTINANS. *Voyez* AGLUTINANS.

☞ AGGLUTINATION. *Voyez* AGLUTINATION.

AGGOUED-BUND. ſ. m. C'eſt la meilleure des ſix ſortes de ſoie qui ſe recueillent dans les états du Mogol.

AGGRANDIR. *Voyez* AGRANDIR.

AGGRANDISSEMENT. *Voyez* AGRANDISSEMENT.

AGGRAVANT, ANTE. adj. Qui aggrave, qui rend plus odieux, plus coupable. Les crimes ſont plus ou moins grands, ſelon qu'il y a plus ou moins de circonſtances *aggravantes.* Il n'eſt guère d'uſage que dans cette phraſe, ou phraſes ſemblables.

AGGRAVANTE, EE. part. paſſ. *Voyez* AGGRAVANTE.

AGGRAVANTER. *Voyez* AGGRAVANTER.

AGGRAVE, ſ. m. ou AGGRAVATION. ſ. f. Terme de Droit Canonique. Cenſure eccléſiaſtique, qui menace qu'on fulminera l'excommunication après trois monitions ou avertiſſemens de ſe ſoumettre à l'Egliſe, & d'executer ce qu'elle a ordonné. *Comminatio gravioris panæ per cenſuram infligendæ.* Faire fulminer un *aggrave.* Quand il eſt néceſſaire de paſſer juſqu'à l'*aggravation*, & à la réaggravation, c'eſt-à-dire, à la dernière excommunication, ce qui ne ſe fait qu'après trois publications des monitoires, il faut une permiſſion du Juge laïque, ſans laquelle l'Official, ou le Juge eccléſiaſtique ne peut ordonner l'*aggravation*, &

reaggravation. Le curé ne peut publier l'*aggravation* ſans un ordre de l'Official.

Les Auteurs qui ont traité de l'excommunication, ne ſont pas d'accord ſur la difference qu'il y a entre la ſentence d'excommunication & l'*aggrave* & le reaggrave. Il y en a qui pretendent que l'excommunication & les *aggraves* & réaggraves, ne ſont au fond qu'une même cenſure, & que toute la difference qu'on y peut remarquer, c'eſt que les *aggraves* & reaggragraves ſe prononcent avec certaines cérémonies capables de jeter la terreur dans l'ame du pécheur. Les autres diſent que, ſuivant l'ancienne diſcipline de l'égliſe, l'excommunication ne privoit que de la communion intérieure de l'Egliſe, c'eſt-à-dire, de la participation aux ſacremens, au ſaint ſacrifice, aux ſuffrages de l'égliſe & aux mérites des juſtes; & que l'*aggrave* interdiſoit à l'excommunié le commerce de la vie civile avec les fidèles; & que le reaggrave défendoit aux fidèles de communiquer même dans les choſes profanes avec celui qui étoit excommunié & *aggravé*; ainſi l'*aggrave* & le réaggrave étoient comme de nouveaux dégrés d'excommunication qui augmentoient les peines exterieures a l'egard de l'excommunié qui perſiſtoit opiniatrément dans la déſobéiſſance, & qui faiſoient qu'il paroiſſoit plus éloigné de l'Egliſe, & qu'il devenoit plus qu'il n'étoit auparavant, un objet d'horreur & d'abomination pour les fidèles, & c'eſt ce qu'on nommoit *anathème*.

Dans le deſſein de donner plus de terreur aux pécheurs, & de leur faire connoître l'importance de cette nouvelle cenſure, on publioit l'*aggrave* au ſon des cloches avec des chandelles allumées, qu'on éteignoit, qu'on jetoit par terre & qu'on fouloit aux pieds, avec des cercueils qu'on expoſoit dans l'egliſe, & avec d'autres cerémonies lugubres & terribles, qu'on obſervoit diverſement ſelon les différentes coutumes des provinces. On publioit le réaggrave avec les mêmes cérémonies, & on y en ajoutoit d'autres encore plus effrayantes. *Voyez* les Conf. d'Angers.

Dans le diocèſe de Paris & dans quelques autres, on joint à la Sentence d'excommunication portée en conſéquence d'un monitoire, un *aggrave* & un réaggrave. Mais M. Eveillon, en ſon *Traité des Excommunications & Monitoires*, remarque fort bien que cette pratique eſt inutile & contraire à l'ordre de l'Egliſe. *Voy.* les Conférences d'Angers. Je ſuis convaincu que ſuivant l'uſage d'aujourd hui, l'*aggrave* n'eſt qu'une fulmination de la Sentence d'excommunication.

AGGRAVER. v. a. Augmenter, rendre plus grief. *Aggravare, pregravare.* Le mariage & les vœux *aggravent* le péché de luxure. La violence *aggrave* le peché du raviſſeur. Pour *aggraver* la choſe, on eut beſoin d'y donner un tour criminel. Madame Du Noyer.

Aggraver. Porter, prononcer un aggrave. Nous excommunions, &c. en laquelle excommunication, s'ils croupiſſent ſix jours, par ces préſentes nous les *aggravons*. Sentence de l'Officialité de Paris.

AGGRAVÉ, ÉE. part. Rendu plus grand, plus grief qu'il n'étoit. *Aggravatus.* Son crime eſt *aggravé* par toutes ces circonſtances.

Aggravé. Ce mot ſignifie auſſi appeſanti. *Aggravé* de vieilleſſe. Montaigne, p. 314.

Là deſſus achevant ſon ſomme,
Et les yeux encore aggravés. La Font.

Aggravé. adj. Celui contre qui on a prononcé un aggrave. Nous vous mandons de notre part & autorité, de les traiter comme *aggravés*. Sentence de l'Officialiaté de Paris.

AGGRÉGATION. *Voyez* Agrégation.

AGGRÉGÉ. ſ. m. *Voyez* Agrégé.

AGGRÉGER. *Voyez* Agréger.

AGGRESSEUR. *Voyez* Agresseur.

AGGUERRIR. *Voyez* Aguerrir.

A G H.

AGHA. *Voyez* Aga.

AGHAIS. Terme de Coutume. On dit, marché à *aghais*. C'eſt un marché ou les termes du payement & de la livraiſon ſont déterminés, deſorte que celui qui ſouhaite en profiter, doit *aghaiter*, ou aguetter, gueſter & obſerver le jour du terme, & ne le point laiſſer écouler ſans avoir préalablement livré, ou payé, & au refus de ſa partie, conſigne en Juſtice & fait ſignifier. *Voyez* Galland, dans ſon *Traité du Franc-aleu*, de la dernière édition.

AGHIRLICK. ſ. m. Terme de Relation. Préſent & compliment que fait à une parente du Grand-Seigneur celui qui l'épouſe. *Munus verbis officioſis oblatum.* Lorſqu'un Bacha épouſe une ſœur, une fille, ou une des proches parentes du Grand-Seigneur, ſi avant les épouſailles elle lui envoie demander de l'argent, des pierreries ou quelque autre choſe de prix, il faut qu'il lui porte tous ces préſens avec un viſage riant, & un beau compliment au bout, c'eſt ce que les Turcs appellent *Aghirlick*. A. D. S. M. Ces gens mariés aux parentes du Sultan ne peuvent avoir d'autres femmes. Ce ſont les plus miſérables eſclaves du monde. Le Sultan ſe ſert ſouvent de ce moyen pour abaiſſer les plus hautes têtes de la Porte. Id.

A G I.

AGIAHALID. ſ. m. C'eſt le nom d'un arbre grand comme un Poirier ſauvage, qui croit en Ethiopie & en Egypte, & dont parlent Proſper Alpin & Charles Bauhin. Il eſt peu rameux, épineux, & ſemblable au Lycium. Ses feuilles ſont faites comme celles du buis; mais plus larges & plus éloignées les unes des autres. Ses fleurs ſont en petite quantité, blanches, ſemblables à celles de la jacinte, mais plus petites. Il leur ſuccède de petits fruits noirs qui approchent de ceux de l'hyèble, d'un goût ſtiptique tirant ſur l'anis. On pretend que ſes feuilles aigrelettes & aſtringentes ſont bonnes pour faire mourir les vers. *Voyez* encore Lémeri.

AGIAM-OGLAN. ſ. m. Terme de Relation. On appelle *Agiam-Oglans* les jeunes eſclaves que les Turcs prennent à la guerre, ou qu'ils achetent des Tartares, ou les enfans des Chrétiens qu'ils peuvent ravir à l'âge de dix ou douze ans. Le nombre de ceux qu'ils enlèvent ainſi de la Morée & de l'Albanie, ſe monte tous les ans à près de deux mille. Les mieux faits ſont placés dans le grand Sérail du Sultan, & les autres dans des Sérails de moindre conſéquence. Rigaut dit que les *Agiam-Oglans* different des *Tchoglans*, en ce que ceux-ci ſont employés a des fonctions plus élevées, & ceux-là à des emplois plus bas. *Voyez* Agémoglan.

AGIA PARASCEVE. Nom d'un fauxbourg de Conſtantinople, dont il n'eſt ſéparé que par un petit golfe, qui ſert de port a cette ville. *Cubus Canopi.*

AGIASME. ſ. m. Cérémonie que les Chrétiens Grecs obſervent le premier Dimanche de chaque mois pour la bénédiction de l'eau, dont ils font des aſperſions ſur le peuple. Ils ne béniſſent pourtant pas l'eau dans le mois de Janvier, & remettent la bénédiction du premier Dimanche de Septembre au quatorzième jour du même mois.

AGIDIES. ſ. m. pl. Nom qu'on donnoit aux Prêtres de Cybéle, comme qui diroit Joueurs de gobelets, faiſeurs de ces tours de paſſe-paſſe, pour avoir de l'argent.

☞ AGIGENSALON, ville de la Turquie, ſur la route de Conſtantinople à Iſpahan. On y voit un Caravenſerai & une belle Moſquée.

AGILE. adj. m. & f. Leger, diſpos, & qui par la diſpoſition de ſes membres ſe remue, & agit avec facilité, avec ſoupleſſe. *Agilis.* Ce baladin eſt très-*agile*. Les cerfs ſont des animaux fort *agiles*.

Agile. Nom propre. *Voyez* Avi.

AGILEMENT. adv. D'une manière agile, d'un air ſouple & diſpos. Avec agilité. *Agiliter.*

AGILITE. ſ. f. Légéreté, ſoupleſſe, diſpoſition au mouvement dans les membres ou parties deſtinées à être mues. *Agilitas.* Il danſe, il ſaute avec grande *agilite*. Les lièvres ne ſauvent leur vie que par leur *agilité*. Le faiſan a bien moins d'*agilité* dans ſon vol que le héron. Quelques Auteurs s'en ſervent auſſi figurément: il avoit une grande *agilite* d'eſprit. Cet exemple n'eſt pas à ſuivre.

AGITÉ, ÉE. part. *Agitatus.*

AGILOSINGUE. ſ. m. & f. Anciens Guelphes. Nom de la famille regnante autrefois chez les Bavarois. *Agilofingus, a.* Le même que les Lombards avoient parmi eux la famille appelée *des Guningues*, d'où ils tiroient leurs Commandans, les Bavarois dans le même temps avoient les *Agilofingues* ou Guelphes. M. DE S. AUBIN. Dans les Loix que Thierri, fils de Clovis donna aux Bavarois, il y a un éloge de la famille des *Agilofingues*, ou anciens Guelphes. ID. *p. 207. not.*

AGIO. ſ. m. Terme de Banque. Dans les villes de commerce où il y a des banques établies, le mot d'*Agio* exprime le change, ou la différence qui ſe rencontre entre l'argent ou monnoie de banque, & l'argent courant, en monnoie courante & de caiſſe. Ce terme a été tiré de l'Italien: il ſignifie *Aider*, comme qui diroit, ſervant à faciliter le negoce de la banque & du change. L'*Agio* de banque eſt variable dans preſque toutes les places. A Amſterdam il eſt ordinairement d'environ trois ou quatre pour cent; à Rome de près de vingt-cinq ſur quinze cens; a Veniſe de vingt pour cent fixe.

AGIO, ſe dit auſſi pour exprimer le profit qui revient d'une avance que l'on a faite pour quelqu'un; deſorte qu'en ce ſens les mots d'*Agio* & d'*Avance* ſont ſynonymes; & l'on s'en ſert parmi les Marchands & Négocians, pour faire entendre que ce n'eſt point un intérêt, mais un profit pour avance dans le commerce. Ce profit ſe compte ordinairement ſur le pied de demi pour cent par mois; c'eſt-à-dire, à raiſon de ſix pour cent par an. On lui donne quelquefois le nom de *Change*, quoique ce terme n'y ait pas beaucoup de rapport.

AGIO, ſe dit encore, mais improprement, pour ſignifier le change d'une ſomme négociée, ſoit avec perte, ſoit avec profit. *Dict. de Commerce.*

AGIO. Quelques-uns appellent *Agio d'aſſurance*, ce que d'autres nomment *Prime* ou *Coût d'aſſurance.* *Voyez* PRIME D'ASSURANCE.

AGIOGRAPHE. ſ. m. Qui a écrit touchant les Saints. Auteur *Agiographe*, Auteur qui a écrit ſur les Saints, ou la vie des Saints. On doit ecrire HAGIOGRAPHE, parce que ce mot vient de ἅγιος, *Saint*, & de γράφειν, *ecrire.*

AGIOGRAPHES. adj. m. pl. Terme théologique. Nom que nous donnons à une partie des livres de l'Ecriture, que les Juifs appellent *Chetuvim*, & par lequel nous exprimons ce mot Hebreu. *Agiographa.* Les Juifs diviſent les livres ſacrés en trois claſſes. La Loi, qui comprend les cinq livres de Moyſe. Ceux des Prophètes, qu'ils nomment *Neviim*: & les *Agiographes*, qu'ils nomment *Chetuvim*, c'eſt-à-dire, *ecrits.* Ces livres *Agiographes* ſont les Pſeaumes, les Proverbes, Job, Daniel, Eſdras, les Chroniques, que nous appelons *Paralipoménes*, le Cantique des Cantiques, Ruth, les Lamentations de Jérémie, l'Eccleſiaſte, & Eſther. Les Juifs appellent ces livres *écrits* par excellence, parce qu'ils ont été écrits par l'inſpiration du S. Eſprit, dit Kimhhi dans ſa Préface ſur les Pſeaumes, Maïemonides, *More Neb. P. II. C. 45.* & Elias Levita dans ſon Thisbi ש à la diction כתב. Ils les diſtinguent pourtant des Prophètes, parce que leurs Auteurs n'ont point appris du S. Eſprit ce qu'ils contiennent par la voie qu'il nomment *Prophetie*, & qui conſiſte en ſonges, viſions, paroles entendues, extaſes, ou raviſſemens, mais par une ſimple inſpiration & direction de cet Eſprit Saint. *Voyez* le *Theſaurus Philologic.* de Hottinger, *L. II. C. 1. Sect. III.* la Critique de Pfeiffer, C. 1. n. 7. Simon, &c.

Ce mot vient d'ἅγιος, *ſaint*, & de γράφω, *j'ecrie.* Les *Agiographes* ſont des ecrits ſaints, ou ſacrés. Ce nom eſt fort ancien. S. Jerôme s'en eſt ſouvent ſervi. Avant lui S. Epiphane appeloit ces livres ſimplement γράφια, qui répond plus preciſément à l'Hebreu כתובים, & il n'y ajoute rien. Cependant l'ἅγιος n'a point été mal ajouté, & eſt renferme dans l'idée du mot hébreu, comme il paroit par ce que nous avons dit.

AGIOLOGIQUE. adj. Ce terme eſt nouveau, mais il manquoit à la langue françoiſe; & comme il eſt formé ſuivant l'analogie de cette Langue, il a été reçu auſſitôt qu'il a paru. Il ſignifie, diſcours qui concerne les Saints, & les choſes ſaintes. *Agiologicus.* M. l'Abbé Chaſtelain a intitulé: *Vocabulaire agiologique*, ſon Recueil de noms de Saints, contenant principalement ceux que l'uſage a éloignés de leur origine, & ceux qui s'expriment diverſement ſelon la diverſité des lieux. C'eſt un ſavant catalogue, imprime au-devant du Dictionnaire etymologique de M. Ménage, a qui l'auteur l'avoit adreſſé,

Ce mot eſt formé de deux mots Grecs ἅγιος, *ſaint*, & λόγος, *diſcours.*

AGIOS. ſ. m. Terme populaire, ſous lequel on comprend tous les menus afiquets & parures affectées des femmes du commun. On dit à Paris en ſe moquant des colifichets d'une femme: ce ſont *agios* de maiſe de village. Ce nom eſt purement Grec, & ſignifie *Saint.* On l'a pris des Orientaux, qui ſont fort ſuperſtitieux pour les cérémonies & pour les ornemens, parce qu'ils ont toujours ce mot d'*agios* en la bouche. Pour la même raiſon il ſignifie quelquefois *admiration, exclamation*, parce que les Grecs le diſent par admiration & en exclamation, dans l'etonnement & la ſurpriſe, comme nous diſons, bon Dieu! grand Dieu! Quand je lui ai appris cette nouvelle, il a fait cent *agios.* Mais il n'eſt que du ſtyle familier.

AGIOSIDÉRE. ſ. m. Il y en a qui diſent *Agioſidire.* Chez les Grecs, qui ſont ſous la domination des Turcs, l'uſage des cloches etant defendu, on ſe ſert d'un fer avec lequel on fait du bruit pour aſſembler les fidèles à l'Egliſe, & ce fer s'appelle *Agioſidere*; quelques auteurs l'appellent *Sementere.* Magius donne la deſcription d'un *agioſidere* qu'il a vû: il dit que c'eſt une lame de fer large de quatre doigts, & longue de ſeize, attachée par le milieu a une corde qui la tient ſuſpendue; on frappe ſur la lame avec un marteau de fer pour faire du bruit. Lorſqu'on porte le Saint Sacrement aux malades, celui qui marche devant le Prêtre porte un *agioſidére*, ſur lequel il frappe trois fois de temps en temps, comme on ſonne ici une clochette en pareille occaſion. On porte l'*agioſidere* devant les Pretres qui portent le S. Sacrement aux malades, pour avertir les paſſans de l'adorer.

Les *Agioſidéres* qui ſervent à aſſembler les fidèles, ſont attachés à une chaine a la porte de l'Egliſe. En frappant deſſus de certaine manière avec un marteau de fer, ils rendent un ſon qui a quelque harmonie.

Ce mot eſt Grec, il veut dire, fer ſaint, ou ſacré, étant compoſé d'ἅγιος, *ſaint*, & de σίδηρος, *fer.*

AGIOSIMANDRE. ſ. m. Inſtrument de fer dont les Chrétiens Grecs ſe ſervent au lieu de cloche, pour indiquer les aſſemblées. Les Turcs leur défendent l'uſage des cloches, de peur qu'elles ne ſervent de ſignal, en cas de révolte. *Agioſimandrum*; de ἅγιος *ſaint*, & σημαίνω, *j'indique.* Voyez AGIOSIDERE.

AGIOTAGE. ſ. m. Ce terme ne ſe prend guère qu'en mauvaiſe part, & ſignifie ordinairement un commerce illicite & uſuraire, qu'on prend pour convertir en argent comptant un billet, une promeſſe, une obligation, &c. *Pecuniarum aut ſchedularum pecuniariarum negotiatio, permutatio.* Faire l'*agiotage*, s'enrichir à l'*agiotage.*

AGIOTER. v. a. C'eſt faire valoir ſon argent à gros intérêt, faire un trafic uſuraire des billets, promeſſes, & autres papiers que les malheurs d'un Etat ont décredites. ☞ *Agioter* des billets de banque, ou des actions de la Compagnie des Indes, c'eſt les acheter pour les vendre & les revendre, les trafiquer.

AGIOTER, eſt auſſi v. n. & ſignifie faire l'agiotage, faire trafic d'argent, de billets de banque. *Pecunias aut ſchedulas pecuniarias negotiari, mercari.* Ce Marchand a quitte ſon commerce pour *agioter.* Il a *agioté* pendant pluſieurs années. Comment cet homme de rien eſt il devenu ſi riche en ſi peu de temps? C'eſt qu'il a *agioté.* *Agiotecrois* volontiers, ſi l'agiotage n'étoit pas une uſure d'une eſpèce très condamnable.

AGIOTEUR, EUSE. ſ. m. & f. Celui, celle qui fait l'*agiotage.* Ce mot eſt très-nouveau; & ſans qu'on ſache d'où il eſt venu, il a d'abord fait fortune, & s'eſt

trouvé établi. Il y a apparence qu'il fut inventé lors du fameux système. On entend par *Agioteur*, celui qui fait valoir son argent à gros intérêt, en prenant du public des billets, promesses, & autres semblables papiers, sur un pied très-bas, pour les remettre dans le même public sur un pied plus haut. Les *Agioteurs* sont des pestes publiques & des usuriers de profession, qui en bonne police mériteroient punition exemplaire. DICT. DE COM. La matière des profits legitimes ou illicites y est traitée encore plus au long, sous les mots, *Commerce d'argent & Commerce en papier*, col. 835, 836. Il est parlé des *Agioteurs*, *p.* 7. & 22. des médailles sur la Régence, où l'on dit que c'est une espèce d'insectes, jusqu'ici inconnue, qui travaille sans relâche à établir sa fortune par l'usure & par mille autres crimes.

AGIR. v. n. Causer, produire quelque effet. *Agere.* ☞ Par rapport aux créatures, *agir*, est en general, la disposition d'un etre, en tant que par son entremise il arrive actuellement quelque changement; ou ce qui se passe dans un être par le moyen duquel il arrive quelque changement. Ce qui survient par ce changement s'appelle *effet*: ainsi *agir* & produire un effet, c'est la même chose.

☞ L'etre considéré en tant que c'est par lui qu'arrive le changement, s'appelle *cause*.

☞ Le changement considéré au moment même où il arrive, s'appelle par rapport à la cause, *action*. ENCYC. Le chaud & le froid *agissent* differemment sur les corps. BERN. Quand le feu *agit* sur le bois, il le reduit en cendres. Les corps supérieurs *agissent* sur les inferieurs. Cette médecine *agit*, ou opère fortement.

On dit aussi d'un homme qu'il *agit* toujours: pour dire, qu'il se remue & se tourmente sans prendre aucun repos.

AGIR, se dit aussi en matière de négociations & d'affaires qu'on fait soi-même, ou qu'on fait faire par autrui. Ce mot signifie alors travailler ou négocier. Il *agit* à la Cour pour sa Province. On lui a donné tout pouvoir d'*agir*. Il *agit* par affection. Il n'est rien tel que d'*agir* soi même.

AGIR, se dit aussi en parlant de la manière dont on se comporte, ou dont on en use envers quelqu'un. *Agir* en homme d'honneur. *Agir* en ami. *Agir* en galant homme. ABLANC. Vous avez *agi* d'une manière très-obligeante. Comme l'on dit, *en user* bien, *en user* mal; il y a des gens qui disent aussi, *en agir* bien, *en agir* mal: mais Messieurs de l'Académie ne mettent point cette particule *en* avec *agir*; & le P. Bouhours la condamne absolument & avec raison: car le verbe *agir* n'a aucun regime dans quelque signification qu'on le prenne. Ainsi on doit dire en *user* bien, en *user* mal. *Agir* bien, *agir* mal.

AGIR. En termes de Palais, signifie former, intenter, poursuivre une action, une demande en Justice. Un mari ne peut *agir* criminellement contre sa femme, simon, en cas d'adultere, ou d'attentat à sa vie. Les mineurs ne peuvent *agir* en Justice que sous le nom de leur tuteur. Cet intervenant *agit* de concert avec la partie principale.

On le dit absolument à l'impersonnel, par relation au sujet dont est question. Il s'agit en cette rencontre de notre tout. Venez au fait, à la question dont il s'*agit*. Il ne s'*agit* pas de se divertir, il s'*agit* de bien étudier. L'Auteur de la critique du Dictionnaire de l'Academie Françoise, remarque qu'on ne dit point, quand il s'*est agi de* . . . quoiqu'on dise, quand il a été question de . . . quand il fut question de. . . .

AGIR, se dit figurement en morale de ce qui agite & remue l'ame & les passions. Un bon exemple *agit* puissamment sur notre ame. Les figures de l'Orateur doivent *agir* sur l'esprit pour l'exciter à la compassion, à la haine. La beauté *agit* puissamment sur les cœurs.

AGIR, se dit aussi en parlant de certaines matières de Théologie, & principalement de la grâce: la grâce suffisante donne le pouvoir d'*agir*: la grâce efficace fait actuellement *agir*.

☞ AGIR & *faire*, synonymes. On fait une chose: on *agit* pour la *faire*. SYN. FR.

☞ Le mot de *faire* suppose, outre l'action de la personne, un objet qui termine cette action & qui en soit l'effet. Celui d'*agir* n'a point d'autre objet que l'action & le mouvement de la personne, & peut être lui même l'objet du mot *faire*. L'ambitieux pour faire reussir ses projets ne neglige rien, il fait tout *agir*. La sagesse veut que dans tout ce que nous faisons, nous *agissions* avec reflexion.

AGISSANT, ANTE. adj. Qui agit, qui opère avec force. *Actuosus.* Il n'y a rien de plus *agissant* que le feu. Il faut prendre un remède plus *agissant*. On le dit aussi d'un homme qui est en action, qui se donne beaucoup de mouvement. C'est un homme extrêmement *agissant*, une femme fort *agissante*.

AGISYMBA. Ville du Royaume de Congo, en Ethiopie. *Agisymba.* Elle est sur la riviere de Lelunda, au-dessous de San Salvador.

AGITATEUR. s. m. Nom que l'Armée d'Angleterre donna à des Officiers qu'elle créa en 1648, pendant les troubles de ce Royaume, pour avoir soin des interêts de la milice. Cromwel se lia secrettement avec les *Agitateurs*, qui avoient plus de pouvoir que le conseil de guerre. Les *Agitateurs* se mêlerent de faire des propositions pour la reforme de l'Etat & de la Religion. SALMONET.

AGITATION. s. f. Action par laquelle une chose est secouée, remuée diversement, sans qu'elle change tout-à-fait de place. C'est proprement le secouement, la vacillation d'un corps en differens sens. *Agitatio.* L'*agitation* de la mer est forte durant la tempête. Les feuilles tremblent par la moindre *agitation* du vent. L'*agitation* de l'air est remarquable. BERN.

AGITATION, est souvent un terme de Philosophie, qui signifie un mouvement interieur & violent des petits corpuscules d'un corps naturel. Ainsi le feu & la chaleur agitent les parties insensibles de tous les corps, & les mettent dans un mouvement rapide. HARR.

AGITATION, se dit aussi figurement en Morale, du trouble que les passions jettent dans l'ame. Cet accident l'a jete dans un grand trouble, lui a mis l'esprit dans une grande *agitation*.

AGITER. v. a. Pousser çà & là, donner à quelque chose des mouvemens contraires. *Agitare.* Les vents *agitent* les arbres, les flots. Le bruit que le zéphire excite parmi les feuilles des bocages, *agitoit* doucement la forêt. SARAS.

AGITER, se dit figurément des mouvemens de l'ame & de l'esprit, & signifie troubler, inquiéter, tourmenter. Il a eu long-temps l'esprit *agité* de diverses pensées, de plusieurs passions. L'horreur de son crime l'*agitoit*. VAUC. Les Furies *agitent* & poursuivent les impies, & ne leur laissent aucun repos nulle part.

AGITER, signifie encore au figuré discuter de part & d'autre, debattre. Il *agita* la question de l'amitié. J'aime mieux discuter sur des matières que j'ai *agitées*, que decider quoi que ce soit. L'affaire fut fort *agitée* & debattue dans le conseil. Les Docteurs ont *agité* plusieurs points de controverse.

AGITER, signifie encore jeter dans le trouble, dans le desordre, dans la confusion. On verra les choses les plus remarquables qui ont *agité* l'Italie. TALL. La guerre *agite* une partie de l'Europe.

AGITER, se dit aussi fort souvent avec le pronom personnel, & dans cette acception, il se dit au propre du mouvement qui arrive à la mer & aux flots. La mer commençoit à s'*agiter*. Les flots s'*agitoient* violemment. ACAD. FR. On le dit de même, pour dire, se donner beaucoup de mouvement, se tourmenter sans cesse. On dit en ce sens, qu'un malade s'*agite* beaucoup, s'*agite* continuellement. Il s'*agita* beaucoup lorsqu'il fut près de mourir. Il n'y a rien de moins agréable que certains Predicateurs qui s'écrient indifféremment sur tout, & qui ne s'*agitent* pas moins sur des raisonnemens philosophiques, que sur les vérités les plus étonnantes & les plus nécessaires pour le salut. PORT-R.

☞ On dit qu'un cheval s'*agite*, pour dire qu'il se remue avec trop d'ardeur.

☞ Au figuré. Je ne suis point au fait de la question qui s'*agite*, c'est-à-dire, qui est discutée de part & d'autre. Les questions qui s'*agiterent* dans cette assemblée, ne furent pas decidées.

AGITO, qu'on nomme auſſi GITO. ſ. m. Petit poids dont on ſe ſert dans le royaume de Pégu. Deux agiti font un demi bita, & la bita pèſe cent teccalis, c'eſt-à-dire, deux livres cinq onces poids fort, ou trois livres neuf onces poids léger de Veniſe.

A G L.

AGLA. Ville du royaume de Fez, en Afrique. *Agla.* Elle eſt dans le ſud de la province d'Hasbat, ſur la rivière de Guarga, entre Fez & Arzile.

AGLAE, AGLAÏA ou AGLAÏS. ſ. f. C'eſt le nom de la première des trois Graces : les deux autres ſont *Euphroſyne* & *Thalie*. Ce mot ſignifie Joie. Elle préſide aux yeux, qu'elle rend vifs & brillans. Autrefois on la repréſentoit tenant un bouton de roſe.

☞ AGLATIA. ſ. m. Fruit dont les Egyptiens faiſoient la récolte en Février, & qui dans les caractères ſymboliques dont il ſe ſervoient pour marquer leurs mois, ſervoit pour indiquer celui de ſa récolte. On n'en ſait pas davantage. ENCYC.

AGLATONICE. ſ. f. *Aglatonice.* Nom de femme. Elle étoit fille d'Hegemon, & ſavante dans l'Aſtrologie : & parce qu'elle prédiſoit les éclipſes, elle faiſoit accroire au peuple qu'elle faiſoit deſcendre la lune du ciel, ce qui lui attira des affaires très-fâcheuſes; cela donna lieu au proverbe que l'on dit de ceux qui s'attirent des malheurs par leur vanité & leur oſtentation : τὴν σελήνην καθαιρεῖ, *il attire la lune.*

AGLAOPHÈME. ſ. f. Une des Sirènes. *Voyez* ce mot.

AGLAURE. ſ. f. Terme de Mythologie. Fille de Cécrops. Elle avoit une ſœur nommée *Herſé*, & une autre nommée *Pandroſe*. Mercure devint amoureux de Herſé ; *Aglaure* lui promit de le ſervir dans ſes amours, moyennant une récompenſe, & lui tint parole. Pallas indignée de cette lâcheté, rendit *Aglaure* ſi jalouſe de ſa ſœur Herſé, qu'elle mit tout en uſage depuis pour la brouiller avec Mercure. Voila ce qu'en dit Ovide, *Lib. 2, de Metamorph. Fab. 12.* Mais Pauſanias dit au contraire que Pallas donna en garde aux trois ſœurs un panier où étoit le petit Erichthon, en leur défendant de l'ouvrir ; que Pandroſe obéit, mais qu'Herſé & *Aglaure* ne purent retenir leur curioſité, & qu'elles n'eurent pas plutôt vu cet enfant, qu'elles devinrent furieuſes, & ſe précipitèrent du haut d'une tour. Apollodore ajoute qu'*Aglaure* eut une fille du Dieu Mars, nommée *Alcippe*, & ne nomme pas la mere *Aglaure*, mais *Agraule.*

AGLIBOLE. ſ. m. *Aglibolus.* C'étoit un Dieu des Palmyriens dans la Syrie, comme il paroît par une inſcription trouvée à Palmyre, & rapportée dans Gruter, pag. 81. ΠΑΛΜΥΡΗΝΟΙ ΑΓΛΙΒΩΛΩ ΚΑΙ ΜΑΛΑΧΒΗΛΩ ΠΑΤΡΙΟΙΣ ΘΕΟΙΣ. C'eſt-à-dire, *à Aglibole, & à Malachbelus, Dieux du pays.* Voſſius croit que ce nom eſt formé de ces trois mots Arabes, אג על בל, *ag al bal*, c'eſt-à-dire, mot, à mot, *pone ſuper corde*, appliquez-vous, faites attention : nom qu'on aura donné à ce Dieu, pour marquer que Dieu voit tout, qu'il fait attention à tout ; ou bien qu'il faut penſer continuellement à Dieu. Ce ſont-là des les Conjectures de Voſſius. Voici celles de Selden dans ſon livre *de Diis Syriis Syntagm. II. c. 1.* Il prétend que *Aglibolus*, s'eſt fait d'*Agliba'us*, & celui-ci d'*Agalibalus*, qui vient originairement d'*Aghol-Baal*, c'eſt-à-dire, עגול לעל, qui ſignifie *Dominus rotundus*, ou *circularis*, ou *volubilis*, le Seigneur rond, ainſi que diſent dans Ciceron, *Liv. II, de la nat. des Dieux*, ceux qui croient que Dieu eſt le globe du monde ; que cette étymologie convient à ce que rapporte Herodien, que la figure de ce Dieu étoit une groſſe pierre ronde par en bas, & qui ſe terminoit en pointe. Un autre Auteur veut que *Agal Baal* ſignifie le Dieu de l'univers, parce que l'univers eſt rond : il dit que c'eſt ainſi que les Hébreux & les Phéniciens ont appelé Dieu, *BaalSchamain*, ou *Balſemin*, le Seigneur du ciel. Un Savant a dérivé ce nom du Grec αγλαὸς lumière, éclat, ſplendeur, & βαλλω, *je jette*, comme ſi *Aglibolus* vouloit dire, le Dieu jette ſplendeur. Mais outre que cette etymologie ne s'accorde guère avec la maniere dont *Aglibolus* eſt écrit dans l'inſcription que j'ai citée, il n'eſt pas croyable que le nom d'un Dieu Palmyrien ait été Grec. Il doit être Syrien, & le nom de l'autre Dieu qu'on lui joint dans l'inſcription, *Malachbelus*, en eſt la demonſtration. Saumaiſe dans ſes notes ſur l'Aurélien de Vopiſcus, n°. 33, dit qu'avec l'inſcription dont j'ai parlé, on a les figures de ces deux Dieux, tous deux de forme virile, ayant les cheveux friſés, & que l'un a ſur l'épaule une figure de la lune, des cothurnes aux pieds, & un javelot en main ; & que pour lui, il ne doute point que Malachbelus ne ſoit le ſoleil, & *Aglibelus* la lune ; qu'il n'eſt point rare dans l'antiquité de faire la lune un Dieu, & non pas une Déeſſe. Selden, au contraire, croit que *Aglibelus* eſt le ſoleil ; que la groſſe pierre qui repréſentoit ce Dieu, eſt le ſymbole de cet aſtre, parce qu'il eſt rond, & que le feu ſe termine toujours en pointe. Enfin on ajoute que *Aglibolus* eſt toujours nommé le premier, & qu'ainſi il paroît que c'eſt le ſoleil. Au reſte, ajoute encore Selden, comme on a fait de *Aghol-Baal*, *Aglibolus*, on en a fait auſſi *Alagabale*, & *Héliogabale* ; c'eſt du nom de ce Dieu, que l'Empereur Elagabale, qui étoit d'Emeſſe en Syrie, avoit pris le ſien.

ACLIE. Château de Piemont. *Aglie.* Il eſt dans le Canavois : il a titre de Marquiſat, & donne le nom à une des plus anciennes & des plus illuſtres maiſons de Piemont.

AGLIO. La Cara d'*Aglio.* Nom des ruines de l'ancienne ville d'*Algidum.* Elles ſont dans la Campagne de Rome, près de Frefcati, ſur la montagne d'*Aglio*, & proche du bois qu'on nomme *la Selva d'Aglio.*

☞ AGLUTINANT. Il vaut mieux écrire AGGLUTINANT. adj. pris ſubſtantivement en Médecine. Les *Agglutinans* ſont la plûpart d'une nature viſqueuſe, & prennent facilement une conſiſtance gommeuſe. D'où leur vient leur nom, formé d'*ad* & *gluten, glu.* Ce ſont des remèdes fortifians, dont l'effet eſt de réparer promptement les pertes, en empâtant les fluides, & en s'attachant aux ſolides du corps. ENCYC.

☞ Parmi les *Agglutinans*, il y en a qu'on applique extérieurement, comme la plupart des baumes & même pluſieurs plantes, d'autres dont l'uſage eſt intérieur & extérieur.

AGLUTINATION. ſ. f. L'action de ſe coller, de ſe conſolider. ☞ Action de réunir les parties d'un corps ſéparées par une plaie, une coupure ou d'autre façon, du verbe *Agglutinare*, coller, lier, conſolider. Les parties des dents étant une fois diviſées, ne ſe réuniſſent jamais ; ſoit parce que les vaiſſeaux qui s'y diſtribuent, ne ſont pas diſpoſés de maniere à fournir un ſuc ſuffiſant & capable d'*agglutination* ; ſoit parce que leur propre ſubſtance eſt trop ſerrée & compacte, pour lui donner paſſage, ou que d'ailleurs le mouvement, l'air & les matières qui les touchent, ſont autant d'obſtacles qui concourent encore à s'oppoſer à la réunion de leurs parties diviſées. *Chirurgien Dentiſte.*

☞ AGLUTINER. v. a. Terme uſité en Médecine pour exprimer l'action de réunir, de conſolider les parties du corps diviſées par quelque accident. *Agglutinare. Voyez* AGLUTINATION.

AGLUTINÉ. part. C'eſt-à-dire, collé enſemble. *Trait. de Litolog. & de Conchyliolog.*

AGLUTINEMENT. ſ. m. & AGLUTINER. v. a. ſont dans Cotgrave.

A G M.

☞ AGMAT ou AGMET. Province d'Afrique, faiſant partie de l'ancienne Mauritanie. Elle comprend une partie des collines & des vallées du Mont Atlas.

☞ AGMAT ou AGMET. Ville capitale de la Province du même nom, au Royaume de Maroc, ſur la pente d'une des montagnes du Mont Atlas. 9 degrés, 29′ long. 20 degrés, 30′ lat.

☞ Il y a auſſi une rivière du même nom.

A G N.

ACNAGAT. ſ. m. Dans une contrée de l'Amérique, au-delà de la terre de Labrador, vers l'iſthme de Darien,

rien, on trouve un arbre de la figure & de la grandeur du Poirier, toujours couvert de feuilles d'un vert & d'une beauté extraordinaires. Il porte un fruit ſemblable à la poire, qui eſt vert lors même qu'il eſt mûr. Sa pulpe eſt de la même couleur, douce, graſſe, & du même goût que le beurre. Ce fruit paſſe pour exciter & porter violemment à l'amour. DICT. DE JAM.

AGNADEL, ou AGNADELLO. Village du Milanez, en Italie. *Agniadellum*. Il eſt dans la Gierra d'Adda, entre Lodi & Bergame. La journée d'*Agnadel*, la bataille d'*Agnadel* a rendu ce lieu celebre. Louis XII y remporta une grande victoire ſur les Vénitiens en 1509.

AGNAN. ſ. m. *Anianus*. Nom propre d'homme, qui s'eſt formé du mot latin *Anianus*, Anian; puis en mouillant l'*n*, au lieu d'y mettre un *i*, *Agnan*. Il ne faut pas cependant appeler *Agnan* tous ceux qui s'appellent en latin *Anianus*. Ce mot n'eſt en uſage que pour S. *Agnan*, Evêque d'Orléans, & ceux qui portent ſon nom. S. *Agnan*, au commencement de ſon épiſcopat, ayant guéri Agrippin, Gouverneur d'Orléans, il lui accorda la liberté de tous les priſonniers, avec leſquels le Saint entra comme en triomphe dans Orléans; & c'eſt là, dit-on, l'origine du privilege qu'ont les Evêques d'Orléans, de delivrer les priſonniers dans leur entrée. M. de Cordemoi dit cependant *Anian* dans ſon *Hiſtoire de France*, *T. I*, *p. 118 & 119*. *Anian*, Evêque d'Orléans, qui avoit prévu que cette ville ſeroit attaquée, l'avoit fait fortifier. . . . Attila faiſoit battre la ville de toutes parts; & comme il avoit cinq cent mille hommes, il y faiſoit donner des aſſauts ſi continuels, qu'après une reſiſtance incroyable, que l'eſperance d'être ſecourus avoit fait faire aux aſſiegés, ils perdirent enfin courage, & envoyerent *Anian* au camp des Huns demander miſéricorde. CORDEM. Mais l'uſage eſt de dire *Agnan*. *Agnan* étoit natif de Vienne, & de noble race. FLEURY. D'ailleurs ce n'eſt pas la coutume de tourner en *ian* les noms latins terminés en *ianus*. Ainſi nous diſons, Tertullien, Cyprien, Gordien, Voluſien, &c. & non pas Tertullian, Cyprian, &c. comme on faiſoit autrefois. Les autres *Anianus* doivent s'appeler *Anien*. Anien Moine d'Egypte, Anien Diacre de Celede, Anien Juriſconſulte du temps d'Alaric, Anien Abbé de Caſſel, &c. & non pas *Agnan*.

☞ AGNANIE. Ancienne ville épiſcopale d'Italie, proche de la voie latine, dans la Campagne de Rome, patrie du Pape Boniface VII, où il fut fait priſonnier par Nogaret.

AGNANO. Les Bains d'*Agnano*. Bagni d'*Agnano*. *Aniana Thermæ*. Ce lieu eſt dans la terre de Labour, au royaume de Naples, entre Cumes & Bayes. Les eaux d'*Agnano* ſont fort renommées & fort frequentées. Le lac d'*Agnano* eſt un lac de la terre de Labour, dans le royaume de Naples. *Lacus Anianus*. Ce lac n'eſt pas éloigné de Naples. Il eſt fort profond & plein de ſerpens. Près de ce lac eſt la caverne du chien: ſi l'on y fait entrer un chien, ou quelque autre animal, il eſt, dit-on, tout-à-coup ſuffoqué & perclus de tous ſes membres; mais ſi on le jette dans l'inſtant dans les eaux du lac *Agnano*, il revient ſubitement en ſon premier état. On l'appelle *caverne du chien*, parce que l'on fait communément cette épreuve ſur un chien.

AGNANO, eſt encore un lieu de la Terre d'Otrante, au royaume de Naples: il eſt à deux milles de Nardo, en tirant à peu près vers le couchant.

☞ AGNANS. ſ. m. pl. Terme de rivière. Morceaux de fer en triangle, percés par le milieu, qui ſervent à river les clous à clains qui entrent dans la compoſition d'un bateau foncet. ENCYC.

AGNANTHE. ſ. m. Eſpèce de plante dont Vaillant fait mention. Ses fleurs ſont placées aux extrémités des tiges & des branches en forme de grappes. Chaque fleur, qui reſſemble beaucoup à celle de l'Agnus-caſtus, forme un petit tuyau, dont le bord antérieur eſt diviſé pour l'ordinaire en portions inegales, trois ſupérieures diſpoſées en forme de trèfle, & trois inférieures, dont celle du milieu eſt la plus grande des ſix, & les deux latérales les plus petites. L'ovaire naît du fond du calice qui eſt découpé. Cet ovaire eſt attaché au fond du tuyau de la fleur, & lorſque celle-ci eſt tombée, il ſe change, à ce que rapporte Plumier, en une baie qui renferme une ſeule ſemence.

Le mot *Agnanthe* eſt dérivé du grec ἁγνὸς, *chaſte*, & ἄνθος, *fleur*, à cauſe que la fleur de cette plante reſſemble à celle de l'Agnus-caſtus.

AGNAT. ſ. m. *Agnatus*. Terme de Droit. Ce nom ſignifie les mâles deſcendans de même pere, mais dans une autre ligne, où ſi l'on veut, les collatéraux deſcendans par mâles d'une même ſouche maſculine. Tous les biens qui appartiennent au Prince de Salm & aux Rheingraves, & Valgraves ſes *agnats*. TRAITÉ DE RISWICH. *art.* XXVI. M. le Cardinal de Furſtemberg jouira avec ſes *agnats* & cognats & domeſtiques, ou ayans cauſe, d'une pleine amniſtie, &c. IB. Art. XLIII. Le *gn* ſe prononce comme en latin *agnus*.

AGNATION. ſ. f. Terme de Juriſprudence. *Agnatio*. Le *gn* ſe prononce comme dans *agnat*. C'eſt, ſelon le Droit Romain, le lien de conſanguinité entre les mâles deſcendans de même pere; comme *cognation* eſt le lien de parentage entre les mâles & les femelles enſemble deſcendans auſſi de même pere. On doit obſerver qu'il y avoit cette différence entre la *cognation*, & l'*agnation*; c'eſt que la cognation étoit le nom univerſel ſous lequel toute la famille, & les *agnati* eux-mêmes, étoient renfermés; & que l'*agnation* étoit une eſpèce particuliere de cognation, qui ne comprenoit que les deſcendans par le ſexe maſculin. Par la Loi des 12 tables, les femmes étoient appelées à ſucceder avec les mâles, ſans diſtinction de ſexe, & ſelon leur degré de proximité. La Juriſprudence changea dans la ſuite, & par la Loi *Voconia*, les femmes furent exclues des privileges de l'*agnation*, à moins qu'elles ne fuſſent dans le degré de conſanguinité; c'eſt-à-dire, excepté la ſœur de celui qui étoit mort *ab-inteſtat*. De-là vient que les deſcendans en ligne maſculine étoient ſeuls appelés *agnati*; & en vertu de l'*agnation* ils ſuccedoient, à l'excluſion des deſcendans en ligne feminine. JUSTINIEN, *Inſt. Liv. 3 T. 18*, abolit cette diſtinction, & rétablit les femmes dans les droits de l'*agnation*, enſorte qu'abrogeant cette différence, il ordonna qu'indiſtinctement, ſoit mâles, ſoit femelles, tous les deſcendans du côté paternel viendroient à la ſucceſſion, ſuivant l'ordre de leur proximité; d'où il s'enſuit que l'*agnation* eſt reſtreinte aux parens paternels, & que la cognation s'étend auſſi aux maternels. Les enfans adoptifs jouiſſoient auſſi des prérogatives de l'*agnation*, que l'on appeloit *civile* à leur égard, par oppoſition à l'*agnation* naturelle. Grotius a obſervé que dans la Famille Royale de France on ſuit l'*agnation*, en n'admettant que les mâles deſcendus des mâles, de branche en branche.

AGNATIQUE. adj. Qui concerne les Agnats. Le choix que les Rois de Rome faiſoient des Sénateurs, prouve que cette dignité ne dépendoit point d'une ſucceſſion linéale & *agnatique*; c'eſt-à-dire, en ligne maſculine. DE VERTOT.

AGNEAU. ſ. m. Jeune animal engendré d'une brebis & d'un belier. Le petit du belier & de la brebis. *Agnus*. *Agneau* de lait. *Lactens*. Après ſix mois il devient belier, ou brebis, ſi c'eſt une femelle: mouton, s'il eſt châtré. La plûpart des Pariſiens prononcent *anneau*. Mais il faut néceſſairement dire *agneau*, en conſervant au *gn*, le ſon qu'il a dans ignorant, & on ne doit prononcer *anneau*, qu'en parlant d'une bague. RESTAUT. Le P. Puffier, *p. 138* de ſa Gr. F. *in-12*. 1714, dit que l'uſage ſemble partagé; que les gens de lettres prononcent plus ſouvent *agneau*, & les perſonnes de la Cour plus ſouvent *anneau*. Il faut croire que M. Reſtaut, qui avoit lû cette remarque, a eu de bonnes raiſons de n'y pas ſouſcrire, & que ſon ſentiment conforme à celui de tant d'autres doit prévaloir. Quoi qu'il en ſoit, il faut faire ſentir le *g* en parlant de l'*Agneau Paſchal*, que les Juifs mangeoient en mémoire de la délivrance que Dieu avoit procurée à leurs peres, & qui devoit être immolé vers la fin du quatorzième jour du mois de Niſan. Ils le mangeoient ſolennellement avec des pains ſans levain, &

des laitues sauvages, à l'entrée de la nuit. Anciennement le clergé de la cathedrale de Marseille observoit la coutume toutes les années, de manger un *agneau* rôti le jour de Pâque, en mémoire de la solennité de la fête de la résurrection de N. S. J. C. Cette cérémonie se pratiquoit après avoir chanté Tierce; & pendant le repas, le lecteur lisoit le premier Livre des Morales, & le dernier de la Cité de Dieu de S. Augustin, qui traitent de la résurrection de nos corps. Il m'a été impossible de savoir en quel temps cette coutume fut supprimée. Les Armeniens en pratiquoient encore une presque semblable l'an 1560; car le jour de Pâque ils pendoient au milieu de leur église un *agneau* rôti, dont l'Evêque revetu de ses habits pontificaux, le clergé & le peuple, mangeoient chacun un morceau; mais peu-a-près elle fut abolie par un de leurs Evêques, qui avoit été religieux dans l'ordre de S. Dominique. De Ruffi. *Hist. de Marf.* Autrefois on bénissoit le jour de Pâque pendant la Messe l'*Agneau Paschal* que l'on devoit manger, comme il paroit par la vie de S. Ulric, Evêque d'Ausbourg. On ne fait plus cette cérémonie pendant la Messe dans les communautés anciennes où elle se pratique encore, comme dans l'Abbaye de S. Victor à Paris, où on le benit dans le réfectoire, & on le mange à dîner.

La diminution du nombre des bêtes à laine a souvent obligé de défendre l'usage de la chair des *agneaux*. Charles IX le défendit en 1563, & Henri III en 1577. De la Mar. Le Roi le défendit aussi en 1714. Ce mot vient de *anniculus*, car il perd son nom, dès qu'il a passé l'année; ou d'ἀρνὸς en Grec, qui signifie la même chose.

Varron dit que les *agneaux* sevrés sont sujets à mourir de chagrin. *Cùm depulsi sunt agni à matribus, adhibenda est cura ne desiderio seneſcant.* C'est pour cela qu'à un homme qui se consumoit à la Cour sans avancer, on donna pour devise un *agneau*, avec ce mot, *Desiderio ſenescit.*

Agneau, se dit figurément de l'homme d'une humeur très-douce, même des animaux apprivoisés. Jésus-Christ s'est laissé conduire à la mort comme un *agneau*. Ce cheval, depuis qu'il est dompté, est un *agneau*; il est doux comme un *agneau*.

Agneau, en termes de Blason, est l'hiéroglyphe de l'homme paisible, simple & debonnaire, qui a le cœur ouvert & franc. Les Seguiers portent d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un *agneau* d'argent. En termes de Blason on donne le nom d'*Agneau Paſchal*, à celui qui tient une banderole.

Agneau *de Scythie*. ſ. m. *Agnus Scythicus*. En langue barbare, *Barometz*, *Berometz*, ou *Borometz*. Cette plante est fort célèbre parmi les Naturalistes. Voici la description qu'en a fait Jules-César Scaliger. Cet arbrisseau de Tartarie croit principalement dans le Zaaolhan. Il est haut d'environ trois pieds. Il ressemble à un *agneau* par les pieds, les onglets, les oreilles & la tête, si on en excepte les cornes, à la place desquelles il a une touffe de poils. Il est couvert d'une peau légère dont les habitans se servent pour faire des bonnets. On prétend que la pulpe intérieure de cette plante ressemble à la chair de l'écrevisse de mer, & qu'il en sort du sang lorsqu'on y fait une incision; elle est d'un goût extrêmement doux, & sa racine s'etend fort loin dans la terre: ce qui augmente le prodige, c'est qu'elle tire, dit-on, sa nourriture des arbrisseaux qui sont aux environs, mais elle périt lorsqu'ils meurent, ou qu'on vient à les arracher.

Quelques uns ont cru que cette plante etoit un *Zoophyte*, c'est-à-dire, une *Plante-animale*, parce qu'on a remarqué que l'herbe qui est autour de cette plante, périssoit, & l'on a supposé que l'*Agneau Plante animal* la broutoit. On a feint de tailler cette plante en mouton, dont les racines servent de pieds; & comme elle est naturellement chargée d'un certain poil, cela a encore contribué à faire croire que c'etoit un animal. Cependant c'est une simple plante comme les autres, autour de laquelle l'herbe se desseche, parce qu'elle n'en peut souffrir le voisinage. *Voy.* Barometz.

Agneau *de Dieu*. C'est le nom d'un Ordre de Chevalerie, qui s'appelle autrement de l'*Agnus Dei*. Cet Ordre fut institué en Suede par Jean III en 1569, quelque temps après qu'il fut parvenu à la Couronne.

AGNEL, ou AIGNEL, est un vieux mot, qui étoit le nom d'une ancienne monnoie d'or que fit battre Saint Louis, sur laquelle étoit representé un agneau, ou mouton. Le mouton que l'on peint ordinairement auprès de S. Jean-Baptiste, a donné lieu à quelques-uns de croire que le Roi Jean avoit fait le premier frapper cette monnoie pour honorer son patron; Froissard assure même que ce fut après la bataille de Poitiers. *Voyez* Budé, *L. V*, & Froiſſ. *T. I, ch. 171.* L'inscription de cette monnoie étoit, *Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miſerere nobis.* Le Blanc. Cet Auteur marque que cette monnoie etoit d'or fin à 59½ au marc sous S. Louis, & Charles le Bel, en 1226 & en 1321. Et il dit dans sa Préface, *p. 3*, qu'elle pesoit 3 deniers 5 grains trébuchans; qu'elle valoit 12 sous 6 deniers tournois, qui étoient des sous d'argent, qui pesoient environ autant que l'*aignel*. Ceux que le Roi Jean fit faire, étoient aussi d'or fin; mais ils étoient plus pesans environ de 10 à 12 grains que ceux de ses prédecesseurs, puisqu'ils pesoient 3 deniers 16 grains la pièce. Ceux de Charles VI & Charles VII ne pesoient que deux deniers, & n'étoient pas d'or fin. Sous ce dernier Prince les *agnels* valoient dix sous parisis, ou 12 sous 6 deniers tournois; ce qu'il faut entendre des sous de ce temps-là, lesquels étoient d'argent fin, & pesoient environ une drachme 7 grains. Ceci se prouve par une ordonnance de Philippe le Bel de l'an 1320, dans laquelle il dit: *Agnels que nous faiſons forger comme au temps de S. Loüis*; & sous ce Roi, cette monnoie étoit d'or fin, & pesoit 3 deniers 5 grains trebuchans. Louis Huttin, dans une de ses ordonnances, dit que S. Louis fit faire le denier d'or appelé *l'agnel*, & qu'il eut cours pour 10 sous parisis. Parmi les Auteurs qui ont parlé de cette monnoie, les uns la font beaucoup posterieure à S. Louis; mais leur opinion est condamnée par les deux ordonnances que je viens de citer. Quelques-autres veulent que Louis VIII fait le premier qui la fit faire, & ce sentiment me paroit detruit par un endroit des ordonnances de Philippe le Bel, où il dit: qu'*il fera forger monnoie d'or, qui eſt & qui ſera appelée à l'*agnel, lequel est du temps de S. Louis notre aïeul.

M. de Peyresc, qui, au rapport de M. du Cange, est un de ceux qui pretendent que les prédécesseurs de S. Louis firent cette monnoie, croit qu'elle fut fabriquée au temps de la guerre des Albigeois, pour payer les troupes de l'armée des croisés, & qu'on la marqua de cet agneau, que nous appelons communément *Agnus Dei*, à cause qu'il étoit sur les drapeaux des principaux chefs de cette armée; que depuis ce temps-là le clergé de France, aussi bien que plusieurs églises, le mirent dans leurs armes. Je ne sais d'où M. de Peyresc a tiré cela. Les ordonnances citées marquent clairement que ce fut S. Louis qui fit faire cette monnoie: ce fut sans doute par un effet de sa piété, qu'il y fit mettre le symbole sous lequel on a accoutumé de representer le fils de Dieu.

Cette monnoie fut nommée *aignel* d'or, à cause de la figure d'un mouton, ou d'un *aignel*, comme on parloit en ce temps-là, qui étoit representée sur l'un de ses côtés. Le Blanc. En latin *agnus* un agneau, *agnellus*, diminutif, un petit agneau. On la nomma ainsi, *Denier d'or à l'aignel; Florin d'or à l'aignel, Moutons d'or à la grande laine; & Moutons d'or à la petite laine.* Id. Nos Auteurs françois appellent aussi *Agneaux* la monnoie que Jacob donna aux enfans d'Hémor, & que le texte hebreu appelle קשיטה, *Gen. XXXIII, 19.* Nous apprenons encore du même Livre de la Genèse, que Jacob paya cent *agneaux* aux enfans d'Hémor pour le champ qu'il avoit acheté d'eux; c'est-à dire, cent pièces de monnoie, sur lesquelles un agneau ou un mouton étoit gravé; ce qui est justifié par les Actes des Apôtres, Ch. VII, ℣ 16, où il est marqué que Jacob avoit achete à prix d'argent. Cette circonstance marque que ces agneaux étoient

des monnoies réelles, comme ont été autrefois en France les deniers d'or à l'*agnel*, & les moutons d'or à la grande ou petite laine.... Ce nom d'*agneau* fait voir que la monnoie étoit marquée dès ce temps-là. Boizard. M. Pelletier de Rouen a fait une Dissertation sur cette monnoie. Elle est dans les Mémoires de Trevoux, au mois de Mai 1704, dans laquelle il montre que c'étoit une monnoie des Chaldeens, & qu'elle étoit marquée d'un côté d'un *agneau*, & de l'autre d'un sagittaire, ou archer, ou d'un arc, ou d'un carquois plein de flèches. Hottinger, *de Num. Orient. p. 100*, prouve aussi que c'étoit une monnoie. 1° Par l'endroit des Actes, VII, 16, que nous avons déja cité. 2° Par le commerce que faisoit Jacob. 3° par l'ancienne coutume de presque tous les peuples, de donner à l'argent, à la monnoie, le nom des animaux qu'on y gravoit; témoins les bœufs d'Athènes & de Rome, les loups d'Argos, les chevaux de Céphalène & de Thessalie, &c. 4° Par le consentement unanime des Hébreux, qui disent que ces Késita sont une espèce de monnoie. 5° Par l'usage de cette monnoie, que l'on trouve encore dans le Thalmud : il devoit ajouter, & parmi les Arabes. Ce sentiment est le plus commun; c'est celui de Wasetus, *de Antiq. Hebr. Num. L II, C. 15, p. 89*. De Drusius, *in Gen. XXXIII, 19*. Du P. de la Haye, *Bibl. Max.* & de Grotius sur le même endroit de l'Ecriture; de R. David Kimhhi, *Libr. Rad.* & du Michol Jophi, *in Gen. XXXIII, 19*, de Villalpandus & de beaucoup d'autres. Il n'y a pas jusqu'à M. Sperlingius, qui, dans sa Dissertation, *de Nummis non cusis, chap. 13*, soutient que c'étoit une monnoie d'or, quoiqu'il prétende qu'elle n'étoit point marquée.

AGNELER. v. n. Qui se dit de la brebis quand elle met bas. *Agnum parere.* Cette brebis n'a pas encore *agnelé*.

AGNELET. s. m. Diminutif d'agneau, pour signifier un petit agneau. *Agnellus.* On le dit peu.

Ce que voyant mon bon-homme de pere,
Voulut gager à Jacques son compere,
Contre un veau gras deux agnelets *bessons,*
Que quelque jour je ferois des chansons. Marot.

M. le Blanc, dans ses tables du prix & du poids des monnoies, appelle quelquefois *Agnelet*, ce qu'il appelle d'autres fois *Agnel*, c'est-à-dire, une monnoie d'or fin à la taille de 59½ au marc valant 20 sous, sous Philippe le Bel, Louis Hutin, & Philippe le Long.

AGNELINE. adj. f. Les laines *agnelines* sont celles qui proviennent des agneaux.

AGNELINS. s. m. pl. Terme de Mégisserie. Peaux d'agneaux que préparent les Mégissiers, en les passant d'un côté, & en laissant la laine de l'autre.

Agnelins. Ce sont aussi les laines des agneaux ou jeunes moutons, qui n'ont pas encore été tondus, qu'on lève de dessus les peaux, qui proviennent des abattis des Bouchers & des Rôtisseurs.

AGNÈS. s. f. *Agnes.* Nom de femme. La belle *Agnès.* Nom que l'on donna à *Agnès* Sorel, Maîtresse de Charles VII. On voit à Bourges la tour de la belle *Agnès.*

Belle-Agnès est aussi un terme de Fleuriste. C'est un ancien œillet marqué de peu de violet sur un blanc passable : il creve facilement, mais il grene bien.

Agnès. On donne aussi ce nom à une jeune fille qui n'a aucun usage du monde, qui est encore très-innocente. C'est une *Agnès* qui sort du couvent. Cette fille fait l'*Agnès.*

☞ Dans tous ces mots le *g* se prononce mouillé comme dans *agneau.*

AGNO, ou GLANIO. Rivière du royaume de Naples. *Glanius.* Elle a sa source aux confins de la Principauté Ultérieure, traverse la terre de Labour, forme le lac Patria, & peu après se jette dans le golfe de Gaëte. On la nomme aussi *Patria.*

AGNOËTES. *Voyez* Agnoïtes.

AGNOÏTES, ou AGNOËTES. C'est le nom qu'on a donné à d'anciens hérétiques, qui nioient que Jesus-Christ eût connu le jour du dernier jugement. Eulogius, Patriarche d'Alexandrie, attribua cette hérésie à quelques solitaires du voisinage de Jérusalem, qui produisoient là-dessus plusieurs passages du nouveau Testament, & entre autres celui du chap. 13. de S. Marc, v. 32. *Quant à ce jour & à cette heure-là, personne n'en a connoissance, non pas même les Anges qui sont dans le Ciel, ni le Fils, mais le Pere seul.* Ces paroles qui se trouvent dans tous les exemplaires Grecs du nouveau Testament, semblent d'abord appuyer le sentiment des *Agnoetes.* Mais Jesus-Christ vouloit seulement faire connoître à ses Apôtres, en parlant de la sorte, que c'étoit inutilement qu'ils lui faisoient des questions sur le jour du jugement dernier, parce que cela ne regardoit point sa qualité de Messie, mais le Pere seul. Comme les Ariens opposoient ce passage de S. Marc aux Orthodoxes, les anciens Docteurs de l'Eglise l'ont expliqué de différentes manières : quelques-uns d'eux ont cru que Jesus-Christ ne parloit pas de sa nature divine en ce lieu-là, mais seulement de sa nature humaine. Le sens le plus simple est celui qu'on vient de rapporter, & qui est de M. Simon dans sa note sur cet endroit. Il faut consulter sur ces *Agnoïtes*, Photius dans sa Bibliotheque, sect. 230. L'Auteur de cette hérésie a été un certain Themistius, qui se faisoit nommer *Calonymus.* Voyez le même Photius, sect. 108. de sa Biblioth. La plupart des Théologiens ont parlé de ces *Agnoïtes.* Consultez aussi du Cange dans son Glossaire grec sur le mot Αγνοια. On a encore appellé de ce nom d'autres hérétiques, dont le chef fut Théophrone de Cappadoce, qui s'étoit joint aux Eunomiens, qui le rejeterent, parce qu'il prétendoit que Dieu ne connoissoit pas tout, & qu'il acquéroit des connoissances.

☞ Ce mot est tiré d'un mot grec qui signifie *ignorant.*

AGNON. Ville ancienne de Sicile. *Margantium.* Elle étoit sur la rivière de Jaretta, entre la ville des Léontins & Catane. On en voit encore quelques restes.

AGNONE. Ville du royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure. Quelques-uns la nomment *Anglone.*

AGNUS DEI. s. m. ou simplement *Agnus.* C'est le nom qu'on donne à une espece de pate ou cire bénite par le Pape, sur laquelle est imprimée la figure d'un agneau. *Cereæ agni cœlestis effigies.* Le Pape bénit de sept ans en sept ans les *Agnus Dei* avec le S. Chrême, & leur distribution appartient à la charge du maître de sa garderobe. Les Cardinaux les reçoivent avec grande révérence dans leurs mitres. Les Feuillans ont droit de partir ceux qu'on fait de pâte.

Cette ceremonie vient d'une ancienne coutume de l'Eglise. On prenoit une certaine partie du cierge de Pâque qu'on avoit béni le Samedi Saint, & après la communion on la distribuoit au Peuple pour en faire des parfums dans leurs maisons, & dans leurs champs & leurs vignes, afin d'en chasser les démons, & les préserver des tempêtes & des orages, comme témoigne le P. Sirmond. A Rome l'Archidiacre bénissoit de la cire arrosée d'huile, & mettoit dessus l'empreinte de la figure d'un agneau pour la distribuer au peuple. Ce qui a fait que depuis, les Papes en ont fait des consécrations plus solennelles. *Voyez* Amalarius, Auteur du IXe Siècle, dans son ouvrage des Offices ecclésiastiques. Alphonse Ciccarelli a fait un Traité de l'origine de la bénédiction & des vertus de l'*Agnus Dei*, dont le P. Labbe fait mention en sa Bibliothèque.

Anciennement on donnoit l'*Agnus Dei* au nouveau baptisé, à la place de la robe blanche qu'il quittoit, afin d'avoir par-là un symbole qui l'avertit continuellement de la sainteté de vie à laquelle il étoit obligé, & de la nécessité où il étoit d'imiter l'agneau de Dieu dans sa douceur, son humilité, & son innocence. Cet *Agnus Dei* étoit blanc & pattri de la cire du cierge Paschal, béni par le Pape, & on le portoit au col.

☞ On donne le même nom à de petites images de piété, ornées de broderie, faites pour les enfans.

☞ On prononce ces mots à la Françoise, c'est-à-dire, en ne faisant du *g* & de l'*n*, qu'un *n* mouillée, comme dans *besogne.*

Nous appelons aussi vulgairement *Agnus Dei*, cette partie de la Messe où le Prêtre se frappant la poitrine,

dit trois fois à haute voix une priere qui commence par ces mots, *Agnus Dei*. La Meſſe eſt-elle avancée ? Elle en eſt à l'*Agnus Dei*. C'eſt le Pape Sergius, qui a la fin du VIIe ſiecle ordonna que l'on chantat a la Meſſe *Agnus Dei*, pendant que l'on rompoit les hoſties. FLEUR.

AGNUS CASTUS. ſ. m. *Vitex*. Arbriſſeau dont les branches ſont pliantes & fort ſouples. Ses feuilles ſont découpées en cinq parties, c'eſt a dire, en main ouverte, & reſſemblent à celles du chanvre, excepté qu'elles ne ne ſont pas dentelées ſi profondement à leur bord, & qu'elles ſont plus blanchâtres. Ses fleurs naiſſent au ſommet des branches en forme d'épi, ramaſſées enſemble autour des branches en maniere d'anneau. Chaque fleur eſt d'une ſeule piéce, qui a la figure d'un tuyau, dont l'ouverture exterieure s'évaſe & ſe découpe en deux lèvres. Le fruit qui ſuccède à la fleur eſt ſphérique, dur, & partagé ordinairement en quatre loges, qui contiennent chacune une ſemence aſſez menue. Les Anciens étant perſuadés que cet arbriſſeau étoit un ſpécifique pour conſerver la chaſteté, lui ont donné le nom de doublement chaſte : les Médecins ſe ſervent de ſes fruits en émulſion, pour adoucir l'acrete des urines, & pour les gonorrhées virulentes. L'infuſion de ces mêmes fruits eſt bonne pour l'hydropiſie, & pour les pales couleurs. Les Grecs l'ont appelé ἁγνὸς, c'eſt-a-dire, *chaſte*, parce que les dames Athéniennes qui faiſoient profeſſion de chaſteté, couchoient ſur des feuilles d'*Agnus Caſtus* pendant les ſacrifices de Cérès. On fait des conſerves & des opiats d'*Agnus Caſtus*. M. Chomel en diſtingue deux eſpèces ; le grand, qui devient arbre comme le ſaule ; & le petit, qui a les feuilles plus velues.

A G O.

☞ AGOBEL. Petite ville d'Afrique, dans la Province de Hea, au royaume de Maroc, ſur une haute montagne, dans une ſituation très avantageuſe.

☞ AGOBEL. Ancienne ville d'Afrique, dans le royaume de Tremecen, dont on ne voit plus que les ruines entre Oran & Tezela.

☞ AGOLA. Ville d'Abiſſinie, au nord de la ville d'Amara, & entre celles de Fungi & de Lofa.

AGON. ſ. m. *Agon*. Ce mot eſt grec ἀγὼν, & ſignifie un combat, un jeu public & ſolennel, un jeu ſacré qui ſe faiſoit en certains jours de fêtes, ou en certaines cérémonies, a l'honneur de quelque Dieu, ou de quelque héros. Ainſi il y avoit l'*Agon* d'Androgée, inſtitué par Minos en Crete, l'*Agon* Gymnique, *Agon Gymnicus*, à Athènes ; l'*Agon* Néméen, inſtitué par les Argiens dans l'olympiade 53, l'*Agon* Olympien, *Olympius*, inſtitué par Hercule 430 ans avant la premiére olympiade, ſelon Euſebe. Les Romains en inſtituerent auſſi à l'exemple des Grecs. L'empereur Aurelien établit l'*Agon* du Soleil ; & Dioclétien l'*Agon* Capitolin, qui ſe célebroit de quatre ans en quatre ans comme les jeux olympiques, & par lequel cet Empereur ordonna que l'on comptat les années comme on comptoit par les olympiades ; mais cela ne dura pas. C'eſt dans ce dernier ſens ſeulement qu'on pourroit uſer de ce mot en François, ſi l'on vouloit dans l'Hiſtoire de ce temps-la compter les *Agons*. En toutes les autres occaſions, il faudroit dire Jeux, les jeux olympiques, les jeux Néméens, &c. Il y a une medaille grecque de Commode, rapportée par M. Béger, *T. II. p. 679.* au revers de laquelle on voit une figure d'homme toute nue, ayant la main droite ſur ſa tête, & tenant de la gauche un bâton, avec ces mots pour inſcription, ΙΕΡΟΝ ΑΓΩΝ ΝΙΚΑΙΕΩΝ L'*Agon* ſacré des habitans de Nicée. M. Béger ne croit point que ce ſoit la figure du Dieu *Agon*, dont Parle Pauſanias, mais un athlète qui avoit remporté le prix a Nicée.

AGONALES. ſ. f. Fêtes que célebroient les Romains à l'honneur du Dieu Janus dans le mois de Janvier ; ou, ſelon quelques-uns, à l'honneur des Dieux Agoniens, que les Payens invoquoient quand ils entreprenoient quelque choſe importante. D'autres prétendent qu'elles ont pris leur nom du mont *Agon*, qui fut depuis le mont Quirinal, ſur lequel ſe faiſoit la ſolemnité. *Agonalia*. On varie ſur l'étymologie de ce mot. Les uns diſent qu'il vient d'une cérémonie qui s'obſervoit dans le ſacrifice qu'on faiſoit en ce jour. Le Sacrificateur tenant le couteau nu, & prêt à frapper la victime, qui étoit un bélier, crioit, *Agon, ferai je ?* C'eſt le ſentiment d'Ovide, *Faſt. L. I. v. 319.* D'autres rapportent l'origine de ce nom au mont Quirinal, ſur lequel ſe faiſoit ce ſacrifice, & qui s'appeloit *Agon*. D'autres enfin, comme on le voit dans Ovide au même *Liv. v. 329.* croyoient que ce mot étoit grec, & qu'il venoit d'ἀγὼν, qui ſignifie combat, jeu public & ſacré, parce qu'anciennement il y avoit ce jour-là un combat de chars.

AGONALE. *Agonalis*. Eſt auſſi un adjectif, ou une épithète qui ſe donne aux Saliens, ou Prêtres que Numa Pompilius conſacra au Dieu Mars, ſurnommé *Gradivus*, & qu'on appeloit auſſi *Palatins*, ou *Quirinaux*. Les Saliens *Agonales* étoient au nombre de douze. Il ſemble que l'analogie demanderoit qu'on dit les Saliens *Agonaux*, plutôt qu'*Agonales* ; cependant les Dictionnaires mettent *Agonales*. Au reſte, ces Dictionnaires ſe trompent, lorſqu'ils en font un ſubſtantif. Je ne crois pas qu'on diſe *Agonales* tout ſeul, comme on ne dit point Palatins, ou Quirinaux ſeuls ; mais Saliens Palatins, Saliens Quirinaux, Saliens *Agonales*, ou *Agonaux*. *Agonales Salii*. Roſinus, Liv. III. des Antiq. Rom. ch. 33. les appelle *Agonenſes Salii*. On donnoit auſſi cette épithète au mont Quirinal, qu'on appelle quelquefois le mont *Agonale*, *mons Agonalis* ; autre preuve qu'*Agonale* eſt adjectif. Le Cirque *Agonale* étoit où eſt aujourd hui la place Navone.

AGONE. ſ. m. *Agon*. Nom qu'on donnoit au Sacrificateur qui frappoit la victime. Avant que de donner le coup, il demandoit au peuple, *Agon*, pour *Agone ?* le ferai-je ? C'eſt-à-dire, frapperai-je ? C'eſt de-là qu'eſt venu ce nom.

AGONIE. ſ. f. Extrémité de la maladie, où la nature fait ſon dernier effort contre le mal qui menace de mort. On ne le dit qu'en parlant de l'homme. *Extrema morientis anguſtiæ, extrema corporis animique colluctatio.* Ce malade a été trente heures à l'*agonie*. Ce mot vient du grec ἀγὼν, *certamen*. Il n'y a pas un plus grand combat que celui de la mort contre la vie.

AGONIE, ſe dit figurément en Morale, d'une grande peine d'eſprit, des grandes inquiétudes, ou des grandes angoiſſes. *Angor*. Cette nouvelle a mis ſon eſprit dans une mortelle *agonie*. La vie des pauvres eſclaves eſt une longue mort, ou une *agonie* continuelle. PASC. Ils allerent a la montagne des Oliviers, ou après qu'il eut ſouffert une rude *agonie*, il fut pris pour être expoſé à tous les opprobres.

AGONIE, ſe dit auſſi dans le ſtyle enjoué, des tourmens que l'amour fait ſouffrir. Philis me met à l'*agonie*.

AGONIENS. ſ. m. pl. C'étoient les Dieux qu'on invoquoit lorſqu'il s'agiſſoit de quelque entrepriſe importante. *Voyez* AGONIUS.

AGONISANT, ANTE. adj. Qui eſt à l'agonie. *Moriens, Agens animam.* ☞ Il eſt *agoniſant*. il eſt auſſi ſubſtantif, prier pour les *agoniſans*. La confrérie des *Agoniſans*. La confrérie des *Agoniſans* a été inſtituée par les Peres Auguſtins, ſous le nom de S. Nicolas de Tolentin. La confrérie des *Agoniſans* porte un ſac blanc avec une moſette violette, ſur laquelle il y a un écuſſon repreſentant la Nativité de Notre Seigneur. Une des principales obligations des confreres des *Agoniſans*, eſt de prier & de faire prier Dieu pour ceux qui ſont condamnés à mort par la Juſtice, afin qu'ils puiſſent faire une bonne mort. La veille de l'exécution ils en donnent avis à pluſieurs Monaſtères de Religieuſes, afin qu'elles ſe mettent en prières pour le même ſujet. Le jour qu'elle ſe doit faire, ils expoſent le Saint-Sacrement dans leur Egliſe, où ils font celebrer un grand nombre de Meſſes pour le criminel, pour lequel le Saint Sacrement eſt toujours expoſé, juſqu'à ce qu'il ſoit expiré ; & le Dimanche ſuivant ils diſent l'Office des Morts dans leur Egliſe, & y font célébrer pluſieurs Meſſes pour le repos de ſon ame.

AGONISER. v. n. Souffrir l'agonie, être à l'agonie. *Cum*

morte ultimàm colluctari. On dit proverbialement, il se débat comme l'ame d'un Sergent qui *agonise.*

AGONISTARQUE. s. m. C'étoit un des Officiers qui présidoient aux exercices des anciens Gymnases. *Agonistarcha.* Il ne se mêloit que des combats des Athlètes. Ce n'étoit point le même que le Gymnasiarque & le Xystarque; le premier tenoit le rang le plus distingué dans les Gymnases, & le Xystarque occupoit la seconde place.

AGONISTIQUE. adj. & s. m. & f. *Agonisticus.* C'est le nom que Donat donnoit à ceux de la secte qu'il envoyoit prêcher sa doctrine dans les lieux voisins & dans les foires, ainsi que le témoigne Optat de Mileve, *Liv. III. c. 4.*

Pour la même raison on les appela *Circuitores, Circellliones, Cutropitæ, Coropitæ;* & à Rome sur-tout, *Montenses,* Montagnards, parce qu'ils tenoient leurs assemblées sur les montagnes. Apparemment que Donat les appeloit *Agonistiques,* du mot ἀγὼν, combat, parce que c'étoit comme des troupes qu'il envoyoit combattre, & faire des conquêtes. Ou bien, à ce que prétend M. Du Pin dans ses notes sur Optat, parce qu'ils combattoient contre ceux qui vouloient défendre leurs biens contre leurs violences. Car ils en exercerent beaucoup sous la conduite d'Axide & de Fasir, qu'ils appeloient les *Chefs,* ou les *Capitaines des Saints.*

AGONISTIQUE. s. f. L'art Athlétique, ou des Athlètes. La science des combats des Athlètes. La Gymnastique. *Agonistice, Gymnastice.* L'*Agonistique* avoit des loix bien sévères pour les Athletes. C'est aussi un livre, un traité, un ouvrage fait sur cet art. L'*Agonistique* de Pierre Dufaur est un supplément de la Gymnastique de Jérôme Mercurialis, & l'on ne sauroit refuser à cet Auteur les louanges qui lui sont dues pour la grande érudition qu'il étale dans cet ouvrage. BURETTE, *Acad. des Inscr.*

AGONISTIQUE. adj. Qui concerne les combats: exercices *agonistiques,* jeux *agonistiques,* en parlant des spectacles des Anciens, où il y avoit des combats de gladiateurs ou autres. Quelque déférence qu'eussent les Grecs pour le jugement des Hellanodiques, il arrivoit quelquefois dans ces jeux des incidens, qui obligeoient les Athlètes d'en appeler au Sénat d'Olympe, lequel décidoit souverainement de ces sortes d'affaires *agonistiques.* ID. *Acad. des B. L. T. I. Mém. p. 271.*

AGONIUS. s. m. Dieu qui présidoit aux affaires, aux entreprises. Les fêtes qui se nommoient *Agonales* étoient, selon quelques-uns, les fêtes de ce Dieu. On appeloit aussi adjectivement, *Agonius,* ou *Agonalis dies,* le jour auquel on sacrifioit une victime Agonale, ou au Dieu *Agonius.* Ce mot semble venir du verbe *ago,* j'agis. *Voyez* AGONALES.

AGONOTHÈTE. s. m. *Agonotheta.* Titre d'un Magistrat qu'on choisissoit chez les Grecs, pour présider aux jeux sacrés: il en faisoit la dépense, il déclaroit aussi vainqueurs ceux qui l'avoient mérité, & il leur distribuoit les prix proposés dans ces jeux. *Agonothète* vient du grec ἀγωνοθέτης, composé du grec ἀγὼν, *combat, jeu sacré,* & de θετὴς, *celui qui pose, qui ordonne, qui règle.* On donne encore dans les colleges le nom d'*Agonothète* à celui qui fait la dépense des prix qu'on distribue aux écoliers. *Agonothète* perpetuel est celui qui a fondé les prix. *Ex munificentia Regis Christianissimi Agonotheta perpetui,* &c. Ce terme, en cette signification, est un terme de Collége, & peu François: on s'en sert encore parmi les Antiquaires, aussi-bien que de *Athlothète.* Dans la basse latinité on trouve quelquefois *Agomotheta,* & *Agomitheta,* pour Lutteur, celui qui combat; mais c'est une impropriété manifeste, comme l'a remarqué Bollandus, Fevr. T. I. p. 200. & p. 891. *Voyez* HELLANODIQUE, & ATHLOTHÈTE: c'est la même chose.

AGONYCLITE. s. m. & f. *Agonicletes, Agonoclita.* Celui ou celle qui ne fléchit jamais le genouil. Ce mot est formé de l'α privatif, de γόνυ, le *genouil,* & κλίνω, *j'incline, je fléchis.* On donna ce nom dans le VIIe siècle, à certains hérétiques qui ne se mettoient jamais à genoux, & faisoient toutes leurs prières debout. S. JEAN DAM. heref. 91.

AGORANOME. s. m. Magistrat d'Athènes. *Agoranomus.* Il étoit proposé pour maintenir l'ordre & la police, afin que tout ce qui se débitoit au marché, fût vendu sans fraude, & avec poids & mesure. Cette Magistrature étoit à peu près la même chose que celle des Ediles Curules chez les Romains. Ce nom est formé de deux mots grecs, ἀγορὰ, *marché,* & νέμω, *distribuer.* Aristote distingue deux sortes de Magistrats; les *Agoranomes,* qui avoient l'intendance sur les marchés; & les Astynomes, ἀστυνόμοι, qui avoient le soin des édifices.

AGORÉE. adj. m. & f. *Agoræus, a.* Du grec ἀγοραῖος formé du mot *Agora,* ἀγορὰ, qui signifie, marché, place publique. On donnoit cette épithète aux Dieux, dont les statues étoient dans les places publiques. Minerve *Agoræe* étoit en vénération chez les Lacédemoniens.

AGORO. Petite ville d'Italie. *Agorum.* Elle est dans le Bellunois, province de l'Etat de Venise, sur la rivière de Cordevol, au nord de la ville de Feltri.

☞ AGOSTA, ou AGOUSTE, AUGUSTA. Ville de Sicile, située sur une grande presqu'île, abîmée par le tremblement de terre en 1693.

☞ AGOSTA ou ANGOSTA. Île du Golfe de Cataro, au midi de Curfola. Elle appartient à la République de Raguse.

☞ AGOUGES. Rivière de France, qui coule dans l'Auvergne, & se jette dans la Sioule, avec laquelle elle se rend dans l'Allier, un peu au dessus de S. Porçain.

☞ AGOUT. *Agotus.* Rivière de France dans le haut Languedoc qui passe à Fraisse, Brassac, Boquecourbe, Castres, Lavaur, se mêle avec le Tarn au dessous de Rabastens, puis elle se perd dans le Tescon qui sépare le Querci du Languedoc.

AGOUTY. *Voyez* ACOUTI.

A G R.

AGRA. s. m. Espèce de bois de senteur, qui se trouve dans l'île de Hainan, dépendante de la Chine.

☞ AGRA-CARAMBA. Autre bois de senteur qui vient du même endroit, & sur lequel on ne nous instruit pas davantage que sur l'*Agra* simple.

AGRA. *Agra.* Ville du Mogol. MM. de l'Académie des Sciences lui donnent pour longitude 101°. 0′. & pour latitude 28°. 30′. Elle a, selon le P. Gaubil, 92°. 15′. 33″. de longitude, & 26°. 43′. 0″. de latitude septentrionale. ☞ Elle est capitale d'un royaume de même nom, qui est entre les royaumes de Delli, de Sambal, de Gualeor & de Bando, sous la domination de l'Empereur du Mogol. Elle passe pour la plus grande ville des Indes.

AGRAFE. s. f. Petit crochet servant à attacher des habits, ou quelque autre chose, & qu'on fait quelquefois passer dans un anneau qui lui répond, qu'on appelle *Porte. Fibula.* Cette montre a une *agrafe* d'argent; une *agrafe* de diamans, c'est-à-dire, enrichie de diamans.

AGRAFE, en Architecture, est un crampon, ou morceau de fer à crochet, qui sert à retenir les pierres, & les marbres.

☞ On appelle aussi *Agrafe,* en Architecture, un ornement qui semble unir plusieurs Membres d'Architecture. C'est encore la décoration du parement extérieur de la clef d'une croisée.

☞ AGRAFE, en Jardinage, est un ornement qui sert à lier deux figures dans un parterre.

☞ AGRAFE, en Serrurerie, est tout morceau de fer qui sert à joindre ou à en accrocher un autre.

AGRAFE, est un aussi un terme de Vannier. C'est un osier tortillé qui tient le bord d'une hotte, d'une corbeille, d'un panier, & autres ouvrages de Vannerie.

☞ Quelques-uns dérivent ce mot de l'hébreu *garaph,* qui signifie, *Fortiter deprehendit.* D'autres le dérivent de *griphium,* parce que l'*agrafe* est crochue comme une griffe. On dit encore en quelques lieux, *Agrapper;* & les Italiens disent, *Agrapare;* pour dire, *Agrafer.* Les Anciens l'appeloient *Fermail.*

AGRAFER. v. a. Attacher avec une agrafe, avec un cro-

cnet. *Fibulâ subnectere, astringere, substringere. Agrafer* sa jupe. *Agrafez* ces rubans à cette tapisserie. Selon le P. Labbe, *agrafer* a été supposé pour agrifer, la lettre *a* donnant plus d'emphase au mot.

s'AGRAFER, v. recip. signifie, se prendre, s'attacher à ce qu'on trouve. *Apprehendere, Arripere.* Un homme qui se noie, *s'agrafe* à tout ce qu'il peut. Il est populaire.

Danet écrit *Agraffe* & *Agraphe.* Cette dernière façon d'écrire n'est point utilee; c'est cependant la meilleure, parce que ce mot nous vient de l'hébreu *garaph*, qui signifie, selon Furetière, *Fortiter comprehendit*; ou selon d'autres, du grec γράφω. Suivant ces étymologies, on devroit écrire *Agraphe, Agrapher*: mais l'usage ne le permet pas. D'où je conclus qu'il vaut mieux écrire *agrafe* avec un seul *f*, qu'*agraffe* avec deux, puisque le *phi* des Grecs n'a le son que d'un seul *f* en François, & qu'il n'en sonne qu'un en ces mots.

AGRAFÉ, ÉE. part. *Subnexus, astrictus, substrictus fibulâ.*

☞ AGRAIRE. adj. de t. g. Terme de Jurisprudence & d'Histoire Romaine: du latin *ager*, champ. C'est le nom général qu'on donnoit aux Loix qui avoient pour objet la distribution ou le partage des terres conquises entre les Citoyens ou les Soldats. *Lex agraria*, la Loi qui régloit cette répartition; & *agrarii*, ceux en faveur de qui elle étoit faite. *Agripeta.* Celui qui demandoit la portion de terre qui lui étoit due suivant la Loi *Agraire.*

Cicéron, pendant son Consulat, s'opposa à la loi *Agraire*, que Rullus, tribun du peuple, vouloit faire passer. *Voyez* ses harangues, *De lege Agraria contra Rullum.* Il y a quinze ou vingt loix *Agraires*, dont les principales sont, la Loi *Apuleia*, portée l'an de Rome 653; la loi *Bæbea*; la loi *Cossia*, de l'an de Rome 267; la loi *Cornelia* de l'an 673; la loi *Flaminia*, de l'an 525; la loi *Flavia*; la loi *Julia*, de l'an 691; la loi *Licinia*, de l'an 377; la loi *Ælia Licinia*; la loi *Livia*; la loi *Marcia*; la loi *Rubria*, portée après la prise de Carthage; deux loix *Sempronia*, de l'an 620; la loi *Servilia*, de l'an 690; la loi *Thoria*; la loi *Titia.*

☞ AGRAHALID. Plante d'Egypte & d'Ethiopie. *Lycio affinis Ægyptiaca.* Arbre de la grandeur d'un poirier sauvage, peu branchu, épineux, ressemblant au *lycium.* Sa feuille est plus large & plus rare que celle du Buis, dont elle ne differe guère d'ailleurs. Les fleurs blanches, petites & rares. Les fruits noirs approchant de ceux de l'hieble, & d'un goût styptique amer. Ses feuilles donnent une décoction qui tue les vers.

☞ AGRAMONT, ou AGRAMUNT. *Agramontium.* Petite ville située en Espagne, dans la Catalogne, sur une montagne, entre Lorida & Solsone.

AGRANDIR. v. a. rendre plus grand, plus étendu. *Augere, amplificare.* Le Roi a *agrandi* Versailles. Ce Partisan a bien fait *agrandir* sa maison, ses jardins. Claudius *agrandit* aussi la ville de Rome, suivant la coutume ancienne, qui donne cette permission à ceux qui ont *agrandi* l'Empire.

AGRANDIR, se prend aussi pour faire paroître plus grand, sans augmenter véritablement la grandeur, ni donner d'accroissement réel. Comme par le moyen des microscopes, nous multiplions les corps les plus simples, & *agrandissons* les plus insensibles; de même par le moyen des lunettes nous approchons de nos yeux les objets les plus éloignés. P. LE COMTE.

AGRANDIR, se dit figurément en Morale; & signifie, rendre plus grand en honneurs, en crédit, en fortune; élever dans le monde à un état plus considérable. Les Princes *agrandissent* qui ils veulent.

Le P. Le Moine a dit:

La grandeur du péril agrandit *leur audace.*

Mais *augmente* seroit mieux.

Il se dit aussi avec le pronom personnel; soit au propre, les héritages *s'agrandissent* par alluvion; soit au figuré, dans les occasions de *s'agrandir*, il n'est presque point de fidélité qui soit à l'épreuve. PATR. On ne se pousse, & on ne *s'agrandit* dans le monde que pour augmenter l'idée que chacun se forme de soi. NICOL.

AGRANDIR, signifie aussi exagérer, amplifier. *Dicendo amplificare.* Vous avez bien *agrandi* sa faute par vos discours. Exagérer est le vrai mot. Exagérer l'énormité d'un crime.

☞ On se sert d'*agrandir*, dit M. l'Abbé Girard, lorsqu'il est question d'étendue; & lorsqu'il s'agit de nombre, d'élevation, ou d'abondance, on se sert d'augmenter. On *agrandit* une ville, une cour, un jardin. On *augmente* le nombre des citoyens, la dépense, les revenus. L'on dit qu'on *agrandit* sa maison quand on lui donne plus d'étendue par la jonction de quelques batimens faits sur les côtes: mais on dit qu'on l'*augmente* d'un étage ou de plusieurs chambres. En *agrandissant* son terrain, on *augmente* son bien. Le riche n'*agrandit* ses domaines, qu'en resserrant ceux du pauvre. Le pouvoir n'*augmente* jamais que par la diminution de la liberté. Les Princes *s'agrandissent* en reculant les bornes de leurs etats, & croient par-là *augmenter* leur puissance.

AGRANDI, IE. part. *Auctus, amplificatus.*

AGRANDISSEMENT. s. m. Augmentation, ce qui rend une chose plus grande. *Amplificatio, Incrementum.* L'*agrandissement* d'un parc, d'une ville. ☞ On le dit figurément de l'augmentation & de l'accroissement en biens, en fortune. Il doit l'*agrandissement* de sa famille à la faveur de ce ministre. Cromwel n'avoit de Religion & de fidelité, qu'autant que ses vertus pouvoient servir à son *agrandissement.* FLEUR.

☞ Le desir de l'*agrandissement* cause dans la politique la circulation des états, dans la police celle des conditions, dans la morale celle des vertus & des vices, & dans la physique celle des corps: c'est le ressort qui fait jouer la machine universelle, & qui nous en représente toutes les parties dans une vicissitude perpétuelle, ou d'*augmentation* ou de diminution: mais il y a pour chaque chose, de quelque espèce qu'elle soit, un point marqué jusqu'où il lui est permis de *s'agrandir*: son arrivée à ce point est le signe fatal qui avertit ses adversaires de redoubler leurs efforts, & d'*augmenter* leurs forces, pour se mettre en état de profiter de ce qu'elle va perdre.

Ces mots viennent du latin, *grandis.*

AGRANIES. s. f. pl. Fêtes celébrées à Argos en l'honneur d'une des filles de Protas, selon Hésychius *Agrania.* C'étoient probablement les mêmes que cet Ecrivain appelle *Agrianies*, celebrées avec de grands jeux dans la même ville, & à Thebes, en l'honneur des defunts. POTTERUS. *Archæogol. Græc. 2. C. 2.*

☞ AGRAULE. Le bois sacré d'*Agraule*, auprès de la citadelle d'Athènes. Cecrops eut trois filles, *Agraule*, Erse & Pandrosa. Les Athéniens étant en guerre avec les Eleusiniens consulterent l'oracle d'Apollon, qui leur répondit que cette guerre ne finiroit heureusement pour eux, que si quelqu'un se devouoit pour la patrie. Dès que cette oracle fut divulgué, *Agraule* se précipita de la citadelle, & par sa mort procura la victoire à Erechthée son aveul. Les Athéniens par reconnoissance consacrerent à cette héroïne un bois & un temple à l'entrée de la citadelle, & ordonnerent qu'à l'avenir, avant que d'entreprendre aucune guerre, ils obligeroient la jeunesse à faire dans ce bois un serment dont parle Plutarque, qui est une espèce de devouement pour la patrie.

AGRAULIES. s. f. pl. Fêtes ainsi nommées parce qu'elles doivent leur institution aux *Agraules*, peuples de l'Attique de la Tribu Erechthéide, qui avoient pris leur nom d'Aglaure ou Agraule. *Agraulia.* Cette fête se celebroit en l'honneur de Minerve.

AGRÉABLE, adj. m. & f. Ce qui est selon notre goût. Ce qui convient à notre goût, à notre esprit. *Gratus, acceptus, jucundus.* La campagne est *agréable* aux mélancoliques. Il n'y a rien de plus *agreable* que la conversation des honnêtes-gens. La condition naturelle des hommes leur fournit peu de choses *agréables*, & leur raison leur apprend à en goûter encore moins. FONTEN.

☞ AGRÉABLE. Homme *agréable.* L'esprit & l'humeur rendent *agréable.* On recherche la compagnie d'un

homme *agreable* ; il amuſe. Les perſonnes enjouées ſont ordinairement *agréables*. Commerce *agreable*. Converſation *agreable*. *Voyez* au mot GRACIEUX les nuances qui diſtinguent ces deux mots.

AGREABLE s'emploie auſſi fort ſouvent ſubſtantivement. Il faut autant qu'il eſt poſſible, meler l'utile avec l'*agreable*. Moliere a quitté pour le bouffon, l'*agréable* & le fin. BOIL. On dit qu'un homme fait l'*agreable*, pour dire, qu'il croit être *agreable*, & qu'il affecte de paſſer pour tel; & qu'un homme fait l'*agreable* auprès d'une femme, pour dire, qu'il s'attache à lui faire la cour, a lui vouloir plaire. ACAD. FR.

Avoir *agreable*. Avoir pour *agréable* ; pour dire, agreer. Avez, Meſſieurs, *agréable* d'en entendre la lecture. Joubert dit dans ſon Dictionnaire, avoir pour *agréable*. M. de Callieres n'y veut point de *pour*, qui, ſelon lui, rend cette façon de parler bourgeoiſe. Les gens du monde, dit-il, ne s'en ſervent point, & diroient en pareil cas: Si vous l'avez *agreable* ; ſi vous le trouvez bon, j'aurai l'honneur de vous voir un tel jour. . . . Suite des mots à la mode. L'ACAD. dit, avoir pour *agreable*.

☞ AGRÉABLE, en peinture, ſe dit du coloris qui a du brillant & de l'éclat. *Gracieux* ſe dit mieux du ſujet. Le *bon* coloris eſt toujours *agreable*: mais le coloris *agreable* peut n'être pas *bon*.

AGRÉABLE. ſ. m. Terme de Fleuriſte. C'eſt le nom d'une des eſpèces des œillets piquetés. *Voyez* AMARILLIS.

AGRÉABLEMENT. adv. D'une maniere agréable. *Jucundè, lepidè, feſtivè*. Cette perſonne chante *agreablement*. La nouvelle d'un ſi heureux ſuccès fut reçue fort *agréablement*. Paſſer *agréablement* la vie. ABLANC. Tourner les choſes le plus *agreablement* du monde. MOL. *agréablement* logé.

AGRÉAGE. ſ. m. On nomme ainſi à Bordeaux ce qu'ailleurs on appelle communément *courtage*.

☞ AGREDA. Ville du Royaume d'Eſpagne, dans la vieille Caſtille, à trois lieues de Taracona, ſur les frontières d'Arragon. Les Ouvrages de Marie d'*Agreda* y ſont conſervés en manuſcrit.

☞ AGREDA, nommée auſſi par les Eſpagnols Malaga, ville de l'Amérique méridionale, dans le royaume de Popaian, au pied des monts, à quarante lieues de Quito. Elle appartient aux Eſpagnols.

AGRÉER. v. n. Plaire, être au gré de quelqu'un. *Placere. Agréer* aux Princes. Cette peinture m'*agree* fort. Si ce mariage vous *agrée*. Il y a beaucoup de choſes qui ſont bonnes, & cependant qui n'*agreent* pas a tout le monde.

AGRÉER. v. a. Avoir pour agréable, recevoir favorablement. *Gratum & acceptum habere*. Vous *agreerez*, s'il vous plait, mes complimens. Dieu *agrée* les prieres de ſes enfans. Il a *agréé* le preſent que je lui ai fait. *Agreer* une propoſition.

AGRÉER, ſignifie auſſi, trouver bon, ratifier, approuver, *Approbare, comprobare*. *Agréez* que je ne me mele point de cette affaire. Je lui ai fait *agréer* les raiſons que j'avois d'agir de la ſorte. Le Roi a *agréé* la reſignation d'un tel benéfice, d'une telle charge. Il faut que le mari *agrée* & ratifie le contrat fait par ſa femme, pour ſa validité. ☞ *Accepter* exprime le conſentement: *agréer* déſigne particuliérement l'approbation. *Recevoir* exclut ſimplement le refus.

AGRÉER. Terme de Marine. Fournir un navire de ſon funin, voiles, canons, poudre, balles & méche, ſelon le voyage, l'équiper de tout ce qui eſt néceſſaire pour le mettre en état de naviguer. On a envoyé ordre d'*agréer* pluſieurs vaiſſeaux pour telle expedition, c'eſt-à-dire, de les fournir de tous les *agrets* néceſſaires.

On dit proverbialement, qu'il faut payer, ou *agreer*; pour dire, qu'un débiteur doit ſatisfaire ſes créanciers par argent, ou par ſes ſoumiſſions en obtenir terme, ou compoſition.

AGRÉÉ, ÉE. part.

AGRÉEUR. ſ. m. Celui qui fournit tout ce qu'il faut à un navire pour le mettre en état de faire un voyage. *Inſtructor*.

AGRÉEUR, eſt auſſi celui qui paſſe le funin, frappe les poulies, oriente les vergues, & met en bon ordre tout ce qui eſt de ſa charge.

☞ AGRÉGAT. ſ. f. Terme didactique, qui ſignifie la même choſe qu'aſſemblage de pluſieurs choſes.

AGREGATION. ſ. f. Se dit dans l'uſage ordinaire pour aſſociation, reception au nombre de ceux qui compoſent un corps. *Adſcriptio, cooptatio*. Etre d'un corps par *agregation*. PATR. On a fait l'*agregation* de pluſieurs Docteurs aux profeſſeurs des écoles du droit. Il ſe fait ſouvent en Italie des *agregations* des familles & des maiſons, par le moyen deſquelles elles portent le meme nom & les memes armes.

AGRÉGATION. Terme de Phyſique. *Aggregatio*. Corps par *agrégation*, c'eſt-à-dire, par l'amas de pluſieurs choſes qui n'ont point entr'elles de liaiſon, ni de dépendance naturelle. Ainſi un monceau de ſable, un tas de ble, ſont des corps par *agregation*.

☞ AGREGATION, en Chimie, ſe dit de l'aſſemblage, de l'union d'un aſſez grand nombre de parties homogènes pour former un corps ſenſible.

☞ AGRÉGATIVES. (pilules). Nom qu'on a donné à certaines pilules purgatives, auxquelles on attribue la proprieté de raſſembler les humeurs pour les expulſer.

AGRÉGER. v. a. Aſſocier quelqu'un à un corps, à une compagnie. *Adſcribere, cooptare*. L'Univerſité n'a pas voulu *agreger* a ſon corps pluſieurs ſortes de Religieux. Il n'etoit pas du corps; il y a été *agrégé*.

AGREGER, en termes de Phyſique, c'eſt amaſſer pluſieurs choſes enſemble, qui n'ont point entr'elles de liaiſon, ni de dependance naturelle. *Aggregare, congregare*. Pluſieurs matières qui ſont *agregées* enſemble compoſent un corps phyſique.

AGRÉGÉ, EE. part. il a les ſignifications de ſon verbe.

☞ AGRÉGÉ, ſe dit ſubſtantivement d'un Docteur en droit, dont la principale fonction eſt d'aſſiſter aux theſes & aux examens de droit. Un *agrégé*. Les *agréges* en droit, ou ſimplement les *agréges*.

☞ AGREIS. *Voyez* AGRETS.

☞ AGREMENT. ſ. m. *Delectatio, ſuavitas, jucunditas*. Ce mot dans ſa ſignification generale, déſigne ce qui plait, ce qui eſt agreable, ce qui procure de l'avantage, de la ſatisfaction. On dit qu'un homme trouve de grands agremens a la cour, dans ſa famille, dans ſa profeſſion, dans ſa compagnie: qu'on ne trouve aucun *agrément* dans la province, dans la ſolitude. On trouve des *agremens* dans l'etude de la ſageſſe.

☞ AGRÉMENT, ſignifie encore le rapport agreable des traits d'une perſonne avec ſon air, & les qualités par leſquelles elle plait. *Lepor, concinnitas, gratia*. Cette femme a de grands *agremens*. Les *agrémens* naiſſent de la régularité. S. EVR. Les *agremens* trop réguliers ont rarement le ſecret de plaire.

☞ Les *agremens*, dit M. l'Abbe Girard, viennent d'un aſſemblage de traits fins, que l'humeur & l'eſprit animent; ils l'emportent ſouvent ſur ce qui eſt plus régulièrement beau. Les *graces* naiſſent d'une politeſſe naturelle accompagnée d'une noble liberté. C'eſt un vernis qu'on repand dans le diſcours, dans les actions, dans le maintien, & qui fait qu'on plait juſque dans les moindres choſes.

☞ Il ſemble que le corps ſoit plus ſuſceptible de *graces*, & l'eſprit d'*agremens*. On dit d'une perſonne qu'elle marche, danſe, chante avec *grace*, & que ſa converſation eſt pleine d'*agrémens*.

☞ On appelle auſſi *agremens*, certains divertiſſemens de Muſique ou de danſe, que l'on joint à des pieces de Theatre. Cette pièce n'a réuſſi que par les *agremens* qui ſont bien entendus & bien exécutés.

☞ Dans la muſique vocale & inſtrumentale, on donne auſſi le nom d'*agrémens* à tout ce qui peut rendre le chant plus agréable.

☞ En matière de modes, on appelle *agrémens*, tous les ornemens qu'on met ſur un habit. On déſigne particuliérement par ce mot, tous les petits ouvrages de mode qui ſervent à l'ornement des robes des dames. *Ornatus, ornamentum*.

☞ AGRÉMENT, en Droit, eſt la même choſe que conſentement & approbation. *Approbatio, comprobatio*.

Le Roi promet ſon *agrément* à celui qui traitera d'une telle charge. Cette maiſon a été vendue avec l'*agrément* de tous les créanciers, avec leur conſentement & leur approbation. Le pere a donné ſon *agrement* pour ce mariage.

☞ Le mot d'*agrément* a été auſſi uſité parmi les femmes, pour déſigner un lavement; apparemment parce qu'elles en prennent pour avoir le teint plus frais. Selon Ménage, ce mot dans cette ſignification n'eſt pas ancien dans notre langue. Il étoit bon pour les precieuſes ridicules.

AGRÊNER. *Voyez* ENGRÊNER.

☞ AGRES. ſ. m. pl. Terme de Marine. *Voy.* AGRETS.

☞ AGRESSER. Vieux v. a. Qui ſignifioit, attaquer le premier. Il nous a donné agreſſeur & agreſſion, qui ſont encore en uſage.

AGRESSEUR. ſ. m. Celui qui attaque le premier, qui a commencé la querelle ou la diſpute. *Qui aggreditur.* En matière criminelle on examine d'abord lequel des deux eſt l'*agreſſeur*. Ces deux auteurs ont bien écrit l'un contre l'autre; mais c'eſt un tel qui eſt l'*agreſſeur*. Il faut toujours par proviſion donner le tort à l'*agreſſeur*. S. EVR.

AGRESSION. ſ. f. Action de l'agreſſeur. *Aggreſſio.* Il y a preuve de l'*agreſſion* contre un tel. ☞ Ce terme n'eſt guère uſité, même en ſtyle de pratique, que dans des phraſes ſemblables.

☞ AGRESTE. adj. m. & f. *Agreſtis.* Sauvage, ruſtique. On le dit par oppoſition à cultivé. Ces fruits, quoiqu'*agreſtes*, ſont aſſez bons.

☞ On le dit quelquefois de certains fruits verts & âcres & déſagréables au goût. *Acidus, acerbus.* Il vient du grec ὄξυς, qui ſignifie âcre, & deſagréable au goût. Les Italiens appellent le vinaigre, *agreſto.*

AGRESTE, ſe dit au figuré des perſonnes, & ſignifie peu poli, peu civil, ſans urbanité. *Agreſtis, ruſticus.* Cet homme eſt devenu tout-à-fait *agreſte*. Son humeur eſt bizarre & *agreſte*. Ses mœurs ſont ſauvages & *agreſtes*. *Voyez* RUSTIQUE & les articles relatifs.

AGRESTIE. ſ. f. C'eſt un vieux mot, qui veut dire, rudeſſe, ruſticité. *Ruſticitas.* BOREL.

AGRETS. ſ. m. pl. (L'Académie écrit *Agrès*). Voiles, cordages, & toutes les autres choſes néceſſaires pour les manœuvres d'un vaiſſeau, & pour le mettre en état d'aller en mer. *Armamenta.* On les appelle *ſartie* ſur la Méditerranée. On les nomme auſſi *agrez*, ou *agreilz*, ou *agreils.*

AGRÈVE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Agrippa.* C'eſt ainſi que les plus anciens manuſcrits rendent le mot *Agrève*; les autres *Agrippanus*, & *Agripanus. Agrève* vient mieux d'*Agrippa* que d'*Agrippanus*, qui feroit Agrevain. Mais ce Saint eſt le ſeul pour lequel il faille ainſi changer le nom Agrippa. Pour tous les autres qui l'ont porté, il faut retenir en françois la forme latine. Ainſi l'on dit, Agrippa dit à Paul; peu s'en faut que vous ne me perſuadiez d'être chretien. *Act. XXVI, 28.* Auguſte honora deux fois du conſulat Agrippa, homme d'aſſez baſſe condition, mais habile dans le métier de la guerre, & qui avoit eu beaucoup de part aux victoires du Prince.

AGREZ. *Voyez* AGRETS.

☞ AGRI, ou ACRI. *Agrius* ou *Acinis.* Rivière du Royaume de Naples, qui a ſa ſource dans l'Apennin, coule dans la Baſilicate, & ſe jette dans le golfe de Tarente.

☞ AGRIA. Rivière de la haute Hongrie, qui a ſa ſource dans le Comté de Hont, paſſe à *Agria*, ſepare ce Comté de Hewetz, juſqu'à ſon confluent avec la Theiſſe.

☞ AGRIA. Ville épiſcopale de la haute Hongrie, ſous la Métropole de Strigonie, avec une bonne citadelle. Les Allemands la nomment *Eger.*

AGRIA, ou AGRIE. ſ. f. Eſt une eſpèce de puſtule maligne, ou de dartre dont il eſt fait mention dans Celſe, qui en diſtingue de deux eſpèces. La première, dit il, eſt fort petite, & rend la peau rouge & rude, ſans la corroder beaucoup. Elle eſt un peu plus unie vers le centre, que vers ſes bords, & ne s'étend que fort lentement. Ces puſtules ſont d'abord de figure ronde, & conſervent leur rougeur. La ſeconde eſpèce de puſtule, eſt appelée Ἄγρια par les Grecs. Elle irrite non-ſeulement la peau, mais y cauſe encore une corroſion & une rougeur conſidérable, qui eſt ſouvent ſuivie de la chûte des poils. DICT. DE JAMES.

☞ AGRICOLE. ſ. m. Vieux mot, ſynonyme de laboureur. *Agricola.*

AGRICULTURE. ſ. f. Art de cultiver la terre, de la rendre fertile, de faire venir les fruits & les plantes. *Agricultura.* On le dit auſſi de toute l'économie d'un ménage champêtre. Virgile a donné de belles leçons ſur l'*agriculture*. Le Theatre d'*agriculture* enſeigne tout le ménage de la campagne. Les Conſuls Romains ſe ſont ſouvent occupés à l'*agriculture*. Les auteurs qui ont écrit de l'*agriculture*, ſont Caton, Varron, Columella, Palladius, Conſtantinus, Ceſar, Baptiſta Porta, Heresbachius: en Italien, Giov. Tatti: en Eſpagnol, Alphonſe Herrera: en François, Charles Etienne, & Jean Liébault; le Théâtre d'*agriculture* d'Olivier de Serres, & de Pierre de Croiſcens, dit le bon Ménager, que je trouve auſſi nommé *Pierre Creſcenzi, Petrus Creſcentienſis.* Il étoit Sénateur de Boulogne, & après avoir été employé en pluſieurs ambaſſades, ou légations, il compoſa en aſſez mauvais latin un traité d'*agriculture* à la prière de Charles, Roi de Jéruſalem & de Sicile, auquel il le dédia au commencement du XV. Siécle. *De Agricultura, omnibuſque plantarum & animalium generibus, L. XII.* Ce traité fut imprimé en 1538, à Bâle, par Henri Pierre, ſur des exemplaires écrits du temps de l'Auteur. Il a été traduit d'abord en italien, enſuite en françois: il y en a pluſieurs éditions. Pierre Bellon a fait auſſi un traité du Labeur de la campagne, qui eſt très-inſtructif. Cluſius l'a traduit en latin, & l'a inſéré dans ſes œuvres de Botanique. La Quintinie a fait l'inſtruction pour les jardins fruitiers & potagers; c'eſt un excellent ouvrage. Le Jardinier Solitaire, par le Frere François Chartreux, eſt un livre eſtimé. Louis Liger a imprimé un Dictionnaire général des termes propres à l'*agriculture*, à Paris, 1703. *in* 12. Vinet, la maiſon champêtre, les Délices de la campagne, *à Paris 1662.* Chomel, Dictionnaire économique, ſont encore des auteurs d'*agriculture*. *Voyez* de plus les Tranſactions Philoſophiques, T. II, pag. 748 & *ſuivantes*, & ci deſſous aux noms JARDIN, JARDINIER, FLEUR, & FLEURISTE.

☞ AGRIE. Sorte de dartre. *Voyez* AGRIA.

AGRIER. ſ. m. Vieux terme de Coutumes, qui ſignifie, champart, ou terrage, ſelon Ragueau. Ce droit eſt plus ou moins fort, ſuivant les différentes coutumes. *Voy.* CHAMPART.

AGRIÈRE. ſ. f. Terme de Coutumes. C'eſt un droit que les Seigneurs perçoivent en certaines provinces ſur les terres labourables. Selon Ragueau, c'eſt la même choſe qu'AGRIER. *Agrarium.*

☞ AGRIFFER, s'AGRIFFER. v. récip. S'attacher avec les griffes à quelque choſe. *Arripere, ſtringere unguibus.* Les chats s'*agriffent* aux meubles, à la tapiſſerie.

AGRIGAN. Nom d'une des îles Mariannes, *Agriganum, Xavierioneſus.* Sa latitude eſt de 19°, 40'. Elle a ſeize lieues de circuit, & eſt diſtante de l'île Pagon de dix lieues. C'eſt l'île de Saint François Xavier. P. MORALÈS, *Jéſ.*

☞ AGRIGENTE. Ancienne ville de Sicile. Son ancien nom étoit Omphace. Les Latins la nommoient *Agrigentum*, & les Grecs Ἀκράγας, ſoit à cauſe du mont Agragas ſur lequel elle étoit bâtie, ſoit à cauſe du fleuve Agragas qui couloit au pied de la montagne.

AGRIMENSATION. ſ. f. Terme de Droit. Signifie arpentement & meſurage. DICT. DE FERRIÈRE. *Agrorum menſura.*

☞ AGRIMINISTES. ſ. m. & f. Nom qu'on donne aux ouvriers & ouvrières qui façonnent les agrémens dont les femmes ornent leurs robes.

☞ AGRIMONOÏDE. ſ. f. *Agrimonodeïs.* Genre d'herbe dont la fleur eſt en roſe, & dont le calice devient un fruit ſec. La fleur & le calice ſont enfermés dans un autre calice découpé. Le premier calice devient un fruit ovale & pointu, qui eſt enveloppé dans le ſecond calice, & qui ne contient ordinairement qu'une ſeule ſemence.

mence. TOURNEFORT. Boerhaave lui attribue les propriétés de l'aigremoine.

AGRIONIES. ſ. f. pl. Fêtes en l'honneur de Bacchus, ſurnommé Ἀγριώνιος, c'eſt-à-dire, *ſauvage, féroce*; auſſi le char de ce Dieu étoit-il tiré par des tigres. Cette fête ſe célebroit en Béotie. Plutarque eſt le ſeul que nous connoiſſions qui en ait parlé, (*in Anton.*) Les femmes s'aſſembloient pendant la nuit, & cherchoient Bacchus avec empreſſement, comme s'il leur eût échappé, & au retour elles diſoient, comme pour ſe conſoler, qu'il étoit allé ſe cacher chez les Muſes; ce qui ſignifioit que l'étude des ſciences eſt capable d'adoucir l'humeur la plus féroce. Après cela, ces femmes ſe donnoient un grand feſtin entre elles, & à la fin du repas, elles ſe propoſoient les unes aux autres des griphes & des énigmes. (*Sympos. L. 8. Quæſt. 1.*) Leur recherche étoit précédée d'un ſacrifice fait à leurs frais. Ce qu'il y avoit de propre à la ville d'Orchoméne, c'eſt que les femmes d'une famille devenue odieuſe par une action barbare, étoient exclues de la fête, & devoient s'éloigner des lieux où les autres femmes avoient réſolu d'aller. Celles-ci marchoient, ayant à leur tête le prêtre de Bacchus, l'épée à la main, & s'il rencontroit quelques-unes des Eolées, Αἰολεῖαι, (car c'eſt ainſi qu'on appeloit les femmes exclues) il pouvoit la tuer. Il y en eut une de tuée du temps de Plutarque, & les Orchoméniens n'y trouverent point à redire; mais les Romains, qui penſoient autrement que les Grecs, ne voulurent point ſouffrir de pareils jeux, & condamnerent la ville d'Orchoméne à une groſſe amende. (*Queſt. Græc.*) On employoit dans cette fête beaucoup de lierre, plante conſacrée à Bacchus. L'intempérance y triomphoit. Un jour les filles de Mynias, tranſportées de la fureur du Dieu, maſſacrerent Hippaſus, fils de Leucippe, & le ſervirent ſur leur table. Leur famille fut exclue pour toujours de cette fête. Plutarque parle des *Agrionies* à la fin des *Queſtions Romaines*, où Meurſius a très-bien corrigé le texte de cet auteur, où on lit, Καὶ ὅτε ἐν Ἥρας Ἀθήναις, ὅτε Θυβρασιν Ἀφροδίτης ἰδοι τὶς ἂν κιτῶν ἄγριος ἰδοις δὲ ἢ Νυκτερίοις. Et où il faut lire, Ἴδοι τὶς, ἂν κιτῶν, Ἀγριωνίοις δὲ ἢ Νυκτερίοις. Ainſi il ne faut pas traduire, comme a fait Amyot: & pourtant ne voit-on jamais ès ſacrifices & cérémonies de Junon a Athènes, ni de Venus à Thèbes, du lierre ſauvage; mais bien en voit-on ès ſacrifices qui ſe font de nuit. Il falloit ôter *ſauvage*, & dire, mais bien en voit-on aux *Agrionies*, & aux ſacrifices qui ſe font de nuit.

AGRIOPHAGE. ſ. m. & f. *Agriophagus*. Qui vit de bêtes féroces ou ſauvages. Ce mot eſt grec, compoſé de ἄγριος, ſauvage, féroce, & φάγω, je mange. On l'a donné à quelques peuples, vrais ou fabuleux, qui ne ſe nourriſſoient que de chair de lions & de panthères. Solin, C. 33, & Pline, Liv. v. C. 30. met des *Agriophages* dans l'Ethiopie, & Ptolomée en met dans l'Inde, en deçà du Gange. On les appelle auſſi *Moſcophages*.

AGRIPAUME. ſ. f. *Cardiaca, Agripalma*. Plante qui croît dans les chemins, près des maſures, & qu'on a nommée *Cardiaca*, à cauſe qu'on a cru qu'elle étoit bonne pour les maladies du cœur, telles que la palpitation, les défaillances, &c. Sa racine eſt fort fibreuſe, ſes tiges ſont droites, carrées, & s'élevent depuis trois juſqu'à cinq pieds; elles ſont garnies de feuilles oppoſées deux à deux, arrondies, découpées aſſez profondément, dentelées à leurs bords; d'un vert obſcur, & un peu velues. Celles du bas ſont ſemblables à celles de l'aconit, & de la renoncule, au lieu que celles du bout des tiges vont toujours en s'étréciſſant, perdent de leur rondeur, & deviennent étroites & dentelées. Ses fleurs ſortent de la baſe des feuilles; elles ſont purpurines, formées en gueule, ayant la lèvre ſupérieure pliée en gouttière, & plus longue que l'inférieure, qui eſt partagée en trois. Chaque fleur eſt renfermée dans un calice en forme de cornet: dans le fond ſont contenues quatre ſemences anguleuſes.

AGRIPPA. *Voyez* AGRÈVE.

☞ AGRIPPA. Nom que l'on donnoit anciennement aux enfans qui venoient au monde dans une attitude autre que la naturelle, & ſpécialement à ceux qui étoient venus les pieds devant: ainſi nommés, dit Pline, parce qu'ils étoient *ægrè parti*, venus au monde avec peine. Ce nom a été à Rome un nom, puis un ſurnom d'hommes: on l'a enſuite féminiſé en *Agrippina*.

☞ Il y a pluſieurs *Agrippas* célébres dans l'Hiſtoire.

☞ AGRIPPER. v. a. Saiſir avidement. *Arripere*. Il *agrippe* tout ce qu'il trouve.

s'AGRIPPER. v. récip. Signifie ſe prendre avec la main, s'accrocher.

AGRIPPÉ, EE. part. *Arreptus*.

Le Mouſquetaire habile à déguerpir;
Saute par la fenêtre, ouvre & s'agrippe: en ſomme,
S'élance comme il peut en bas,
Et tombe deſſus un pauvre homme.
M. DE THÉMISEUL.

☞ Les Vocabuliſtes nous préſentent le verbe *agripper* comme un terme très-familier. Ils auroient dû dire, bas & trivial.

AGRIPPEUR. ſ. m. Jean le Maire, dans l'*Amant vert*, emploie ce mot; pour dire, un *mâtin*. BOREL.

Ces mots viennent du grec γριπεύειν qui ſignifie *piſcari, pêcher*; & de γρίπος, auſſi grec, qui ſignifie un filet pour prendre des poiſſons.

AGRIPPINIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Agrippinianus, a*. Peu après le commencement du IIIe ſiécle, vers l'an 217. Agrippin, Evêque de Carthage, s'infatua du dogme de la rébaptiſation des hérétiques, ou de la réiteration du baptême conferé par les hérétiques. Il ne ſe contenta pas de penſer ainſi, il voulut introduire ce dogme dans l'Egliſe, & pour cela il aſſembla un concile des Evêques d'Afrique & de Numidie, & l'y fit décider. Il fut donc l'auteur de l'héréſie des Rebaptiſans, & c'eſt pour cela qu'on donna à ces hérétiques le nom d'*Agrippiniens*. *Voyez* Saint Cyprien, *Ep. 71.* Baronius & Sponde, à l'an 217 de J. C.

AGROPILE, AGAGROPILE. *Voyez* EGAGROPILE.

AGROTÈRE. adj. f. Terme de Mythologie. Surnom de Minerve, que les Athéniens regardoient comme la protectrice de leurs campagnes. *Agrotera*. On faiſoit tous les ans en l'honneur de cette Déeſſe un ſacrifice de cinq cens boucs, ſelon Xénophon. (*Expedit. Cyri*) Voici à quelle occaſion ce ſacrifice fut établi. Darius, roi des Perſes, ayant fait une irruption dans l'Attique, Callimaque, qui faiſoit alors l'office de Polémarque, fit vœu à Minerve, que ſi les Athéniens, ſous ſa protection, remportoient la victoire, on lui immoleroit un nombre de boucs égale à celui des ennemis qui reſteroient ſur le champ de bataille. Minerve reçut favorablement la prière de Callimaque, & procura la victoire aux Athéniens. Mais le nombre des ennemis tués dans le combat fut ſi grand, que les Athéniens ne purent trouver aſſez de boucs & de chèvres pour acquitter leur vœu. Cependant, afin que la Déeſſe n'y perdit rien, on fit une loi qui portoit qu'on immoleroit tous les ans cinq cens de ces animaux, juſqu'à la concurrence du nombre des Perſes qui avoient perdu la vie dans cette célébre journée. POTTERUS, *Archæol. Græc. L. 2, C. 20.*

AGROTÈS. ſ. m. Terme de Mythologie. Nom d'un Dieu particuliérement révéré des Phéniciens. On le portoit en proceſſion le jour de ſa fête, dans une niche couverte ſur un charriot traîné par différens animaux.

AGROUPER, GROUPER. v. a. L'un & l'autre ſe diſent en termes de Peinture. *Voyez* GROUPER.

A G U.

☞ AGUANA. Royaume. *Voyez* AGWANA.

AGUAPA. ſ. m. Sorte d'arbre des Indes occidentales, dont l'ombre eſt ſi dangereuſe, que s'il arrive à quelqu'un de s'endormir ſous cet arbre, il enfle, dit-on, d'une manière extraordinaire.

AGUARAPONDA. ſ. f. *Viola ſpicata Braſiliana*. C'eſt une plante du Bréſil, haute d'un pied & demi & plus, qui pouſſe une tige liſſe, ronde, verte, & pleine de

nœuds, de chacun desquels sortent quatre ou cinq feuilles étroites, crénelées, pointues, vertes & inégales. Le sommet de sa tige est chargé d'un épi long d'un pouce & plus, uni & couvert de fleurs d'un bleu violet, composées de cinq feuilles rondes. Cette fleur ressemble à la violette, & approche de son odeur. Sa racine est droite, d'une grosseur médiocre, & se divise en plusieurs autres branches garnies de filamens

☞ AGUAS (*los*) OMAGUAS, AMAGAZITES & AMANAGUZ. Peuples de l'Amérique méridionale, dans une province la plus fertile & la plus spacieuse de toutes celles que les Espagnols découvrirent dans les pays qui sont sur les bords du fleuve des Amazones.

☞ AGUATULIO, ou GUATULIO. Ville & port de la nouvelle Espagne, sur la côte du Diocèse de Guaxaca, du côté du sud.

AGUAXIMA. Terme de Botanique. C'est une plante qui se trouve au Brésil, & dans les îles de l'Amérique méridionale. *Voyez* QUIUE DELÉZARD. C'en est une espèce.

AGUEBAUD. s. m. Nom d'homme. *Agobardus*. C'est un Evêque de Lyon du IXe siècle, dont le vrai nom est Agobard.

☞ AGUER. Cap d'Afrique, sur le rivage occidental du fleuve Sus, avec une ville de même nom.

☞ AGUER. Ville d'Afrique au royaume de Maroc, dans la province de Sus au Cap d'*Aguer*.

AGUERRIR. v. a. Rendre propre à la guerre, apprendre l'art de la guerre, accoutumer aux fatiques, aux fonctions de la guerre. *Bellicis laboribus aliquem exercere, erudire, assuefacere*. Un bon Général fait *aguerrir* ses troupes dans une seule campagne. Ce capitaine a fait plusieurs campagnes, il est bien *aguerri*. Ces soldats sont bien *aguerris*, ils résistent aux fatigues de la guerre, & ne craignent point d'aller au feu.

☞ Au figuré il signifie exercer quelqu'un à quelque chose, l'accoutumer à une chose qui paroît pénible dans le commencement. *Exercere, erudire*. On *aguerrit* quelqu'un à la dispute. Cet homme n'est pas fait à la plaisanterie, il faut l'y *aguerrir*, ou simplement, il faut l'*aguerrir*.

☞ AGUERRIR, s'emploie aussi avec le pronom personnel tant au propre qu'au figuré. Au propre c'est devenir plus propre au métier de la guerre. *Exercitum bello fieri*. Nos soldats s'*aguerrissent* tous les jours. Ces troupes se sont *aguerries* dans peu de temps. Au figuré, c'est s'accoutumer à quelque chose qui paroît difficile dans le commencement. *Exerceri, erudiri*. C'est un jeune homme qui n'est pas fait au grand monde; mais il s'*aguerrira*, il s'y *aguerrira* avec le temps. On a de la peine à s'accoutumer à la raillerie, mais il faut s'y *aguerrir*.

AGUERRI, IE. part. *Exercitus*. C'étoient tous vieux soldats bien *aguerris*. Vespasien avoit trois légions bien *aguerries*.

Je crains peu Corbulon, les Romains, la Syrie:
Contre ces noms fameux mon ame est aguerrie.

AGUET. s. m. Ce mot vieillit, & ne trouve bien sa place que dans le style comique, & familier. On ne le dit qu'au pluriel. Être aux *aguets*, se tenir aux *aguets*; pour dire, *épier, observer* le temps & l'occasion, soit pour surprendre quelqu'un, soit pour éviter d'être surpris. *In insidiis, in speculis esse*. Les Sergens ont été dès le matin aux *aguets* pour prendre ce prisonnier. Il y a long-temps que ce courtisan est aux *aguets* pour obtenir du Roi quelque don avantageux. Le Diable est aux *aguets* pour faire succomber un saint homme à la tentation. On dit de même mettre aux *aguets*. On a mis des gens aux *aguets* pour se saisir du voleur. On dit proverbialement, qu'un homme a tiré ses chausses d'*aguet*; pour dire, qu'il a trouvé une occasion favorable de s'enfuir. *Aguet* signifie *attentif* dans CL. MAROT.

AGUIGNAN. Une des îles Marianes. *Aguignanum*. C'est la troisième en venant du midi. Sa latitude est de 14° 13′. Elle a trois lieues de tour: son nouveau nom est *S. Ange*. P. MORALÈS. *Jés.*

☞ AGUILA, ou AGLE. Ville d'Afrique, dans la province de Habat, au royaume de Fez.

AGUILLANNEUF. s. m. Vieux mot qu'on crioit autrefois le premier jour de Janvier, en signe de réjouissance. Ce mot vient d'une ancienne superstition des Druides. Les Prêtres alloient, au mois de Décembre, qu'on appeloit *facré*, cueillir le gui du chêne. Cela se faisoit avec beaucoup de solennité. Les devins marchoient les premiers, chantant des hymnes, en l'honneur de leurs divinités. Ensuite venoit un héraut, le caducée en main; après lui suivoient trois Druides de front, portant les choses nécessaires pour le sacrifice. Enfin, paroissoit le chef, ou le Prince des Druides, accompagné de tout le peuple. Le chef des Druides montoit sur le chêne, & coupoit le gui avec une faucille d'or. Les autres Druides le recevoient, & au premier jour de l'an on le distribuoit au peuple, comme une chose sainte, après l'avoir beni, & consacré, en criant, *Au gui, l'an neuf*, pour annoncer une année nouvelle. On fait encore ce cri en Picardie, où on ajoute, *Plantez, plantez*, pour souhaiter une année abondante & fertile. De-là est venu le nom d'un fauxbourg de Lyon, qu'on nomme encore à présent *la Guillotière*. En Bourgogne, à Dreux, & autres lieux, les enfans crient, *Aguilanneuf*, pour demander leurs étrennes.

On donna depuis le nom de *Aguilanneuf* à une quête qui se faisoit le premier jour de l'an, dans quelques Diocèses pour les clerges de l'église. Elle se faisoit par des jeunes gens de l'un & de l'autre sexe. Les Synodes ont aboli cette quête, à cause de la licence & du scandale dont elle étoit accompagnée. *Voyez* là-dessus les remarques de M. Mosant de Brieux.

AGUILLES. s. f. pl. Toiles de coton qui se fabriquent à Alep.

☞ AGUILETTE, & AGUILLON. Vieux mots qu'on disoit autrefois pour *aiguillette* & *aiguillon*.

AGUIMPER. v. a. Mettre une guimpe. Ce verbe est du style familier. *Voyez* GUIMPER.

Tant ne songeoient au service divin,
Qu'à soi montrer ès parloirs, aguimpées,
Bien blanchement, comme droites poupées.
LA FONT.

AGUIMPÉ, ÉE. part. *Voyez* TUIMPER.

AGUITRAN. s. m. autrement, Poix molle. *Voyez* POIX.

AGUL, *de Jean Bauhin*. s. m. C'est un petit arbrisseau épineux, qui croît en Arabie & en Perse. Ses feuilles ressemblent à la Centinode, & sont de couleur rougeâtre; il leur succède des gousses rouges. On trouve le matin sur ses feuilles de la manne grosse comme des grains de coriandre, qui se dissipe au soleil: ses feuilles sont purgatives.

☞ AGURANDE. Ville de France, dans le Berri, à quatre lieues de la Chatre, sur les confins de la Marche.

AGUTIGUEPA. s. f. Plante du Brésil, dont la racine est ronde à sa partie supérieure, d'un rouge foncé, & bonne à manger. De cette racine s'élève une tige droite, longue depuis trois pieds jusqu'à cinq, de la grosseur du doigt, portant sans ordre sur des pédicules qui ont souvent six travers de doigt de longueur, des feuilles longues depuis un pied jusqu'à deux, larges de quatre travers de doigt, pointues, d'un très-beau vert, luisantes, &c. Du sommet de la tige s'élève une fleur semblable au lys, de couleur de feu, composée de trois ou quatre feuilles, &c. DICT. DE JAMES.

☞ AGUTI TREVA, ou AGOUTI TREVA. Plante des îles Marianes. Sa feuille est semblable à celle de l'oranger, mais plus mince; sa fleur est couverte d'une espèce de rosée; son fruit est gros, couvert d'une écorce rougeâtre, & contient des semences semblables à celles de la grenade, transparentes, douces & agréables au goût.

☞ AGWANA. Royaume d'Afrique, sur la côte d'or. Il a au levant Fantin & Sanquai, au midi Aquemboe & Abonoé, & au couchant le grand Acara.

AGUYÉE, ou AGUIATE, s. m. *Agyeus, Agyates.*

Qui eſt dans les rues. C'étoit, chez les Grecs, un ſurnom d'Apollon, parce qu'il avoit des autels, & des ſtatues dans les rues.

AGYNNIEN. ſ. m. *Agynnius.* Qui n'a point de femme, qui n'en veut point prendre. Ce mot vient de l'α privatif, & de γυνὴ, *femme.* C'eſt le nom de certains heretiques qui parurent vers la fin du VIIe ſiècle, l'an 694. Ils ne ſe marioient point, prétendant que Dieu n'étoit point l'Auteur du mariage. C'eſt ce qui les fit nommer *Agynniens.*

AGYRTES. ſ. m. pl. Surnom des Galles, Prêtres de Cibèle: il ſignifie *Joueurs de gobelets*, qui font des tours de paſſe-paſſe, pour attraper de l'argent.

A H.

AH. Interjection qui ſert à marquer la joie, la douleur, la ſurpriſe, l'amour, & pluſieurs autres affections de l'ame, &c. *Ah! Proh! Ah* que cela eſt beau! *Ah* mon Dieu, que je ſouffre! *Ah* ſi je te prends!

Cy gît ma femme, ah! *qu'elle eſt bien,*
Pour ſon repos & pour le mien.

Hìc uxor jacet: ó factum benè, uterque quieſcit.
Illa quieſcit humi, dum requieſco domi.

☞ AH-AH. Terme de jardinage. *Voyez* HAHA.

AHALAB, ou ALAB. Ville des Chananéens. *Ahhalab, Alab.* Ce fut une de celles dont les Iſraëlites, contre la défenſe du Seigneur, ne detruiſirent point les habitans. Elle étoit dans la tribu d'Aſer, près de Roob, & du fleuve Eleuthère.

AHAN. ſ. m. Peine, effort qui fatigue le corps, & qui fait quelquefois perdre l'haleine. *Gravis labor, Anhelantis labor.* Il ſe dit particulièrement de ceux qui fendent du bois, & qui crient *han* a chaque coup de coignée qu'ils donnent. Par extenſion on l'applique à ceux qui courent à perte d'haleine, & à tous ceux qui font quelque choſe de bien pénible. Jupiter en ſuad'*ahan.* COST. Ce terme eſt populaire.

Ce mot & le ſuivant viennent d' ἄω, *ſpiro.*

Ménage dérive *ahan* de l'italien *affano*, qui ſignifie *peine*, & *travail.* Paſquier & Nicod le derivent de *han*, qui eſt le cri que font les charpentiers en fendant du bois; & c'eſt l'etymologie la plus vraiſemblable. D'autres de *anhelitus*, qui vient du grec ἄσθμα, qui ſignifie, *difficulté de reſpirer.*

On diſoit autrefois, terre *ahanable*; pour dire, *labourable. Ager arabilis.* Il eſt encore en uſage parmi quelques Laboureurs de Champagne, & de Picardie; auſſi-bien qu'*ahaner* la terre, pour dire *labourer*, comme on voit dans la Somme rurale de Boutillier; d'où vient que Du Cange dérive ce mot de *anhelare*, à cauſe que le travail du labourage eſt violent.

AHANER. v. n. Souffrir beaucoup de peine & de fatigue. *Exantlare laborem.* Il a fallu bien *ahaner* avant que de venir ici.

AHANER, ſignifioit autrefois Labourer; & on diſoit *Ahaner* la terre. En ce ſens il étoit actif. *Arare.*

AHANER, ſe dit figurément en Morale, de l'eſprit, quand il a peine à prendre ſes réſolutions. Il a beaucoup *ahané* à donner ſon conſentement à cette affaire. Tous ces mots ſont populaires & bas. Quelques auteurs ont dit *enhanner*, au lieu de *ahaner*, *Voyez* ENHANNER.

AHATE *de Pauncho Recchi.* ſ. m. Arbre de groſſeur médiocre, d'environ vingt pieds de haut, couvert d'une écorce fongueuſe, dont le dedans eſt rouge. Son bois eſt blanc & extremement dur; mais le cœur & l'aubier ſont verdâtres, ſans odeur, d'un goût amer & un peu auſtère. Ses branches, qui ſont en petit nombre, ſont couvertes d'une écorce verte, parſemée çà & là de petites taches couleur de cendre. Sa racine, qui eſt jaunâtre, eſt revêtue d'une écorce d'un rouge foncé, d'une odeur forte, & d'un goût onctueux, &c. Ses feuilles ſont oblongues, unies & raſes, poſées alternativement; la partie de deſſus eſt verte & luiſante, celle de deſſous l'eſt beaucoup moins. Les fleurs ſont attachées par des pédicules aux plus petites feuilles dont elles prennent la place; ces fleurs ſont compoſées de trois feuilles épaiſſes, triangulaires, ſemblables a du cuir, blanches par dedans, & d'un vert pâle en dehors; lorſqu'on les jette dans le feu, elles ont l'odeur du cuir brûle. DICT. DE JAMES.

AHATIE. ſ. f. ou AHAIT. ſ. m. Vieux mot. Joie, plaiſir, divertiſſement.

AHAVA. Nom d'un lieu & d'une rivière de la Babylonie. *Ahava.* Ce lieu & ce fleuve n'étoient pas loin de Babylone. Lorſqu'Eſdras, la ſeptième année d'Artaxerxès Longue-main eut obtenu de ce Prince la permiſſion de retourner en Judée, & d'emmener avec lui tous les Juifs qui voudroient le ſuivre, il les aſſembla ſur le bord de la rivière *Ahava*, qui couloit vers le lieu ou la ville d'*Ahava*, & de la ils arrivèrent à Jéruſalem en trois mois & dix-neuf jours. *I. Eſdr. VII & VIII.* Le P. Lubin prétend que c'eſt le Tigre. Mais ſans parler de la différence des noms dans la langue originale, quelle apparence qu'Eſdras partant de Babylone pour la Judée, qui eſt à l'occident, donnât a ſa troupe le rendez-vous ſur les bords du Tigre qui eſt à l'orient?

A H E.

AHERDRE, & AHERDER. Vieux mot, qui ſignifie attacher, addonner. BOREL.

Ceux qui ne ſi voudront aherdre,
La vie leur conviendra perdre. R. DE LA ROSE.

AHEURI, IE. adj. Etonné, ſurpris, interdit. *Obſtupefactus, perturbatus, &c.* Vous voila tout *aheuri.* Il eſt populaire. On prononce & on écrit *ahuri.*

AHEURIR. v. a. Vieux mot, dont on ſe ſert encore en quelques provinces. Etonner quelqu'un, le rendre ſtupefait, tout interdit. *Obſtupefacere.* ☞ On doit écrire avec l'Academie *ahurir.*

AHEURTEMENT. ſ. m. Obſtination, opiniâtreté qui nous rend ſi fort attachés a un ſentiment, qu'on ne nous peut perſuader le contraire. *Obſtinatio, Pertinacia.* C'eſt par un pur *aheurtement* qu'il n'a pas été de l'avis des autres.

☞ AHEURTER, S'AHEURTER. v. récip. S'opiniâtrer, s'obſtiner, ſe préoccuper ſi fortement d'une choſe, que rien ne peut nous faire revenir. *In ſua ſententia obſtinare, obſtinato animo perſtare, permanere.* L'homme eſt ſi naturellement jaloux de ſes ſentimens, que quand une fois il s'*aheurte* à une opinion, on ne le peut guerir de ſa préoccupation. ☞ Il s'eſt *aheurté* à cela contre l'avis de tous ſes amis. On s'*aheurte* à faire quelque choſe.

☞ Les grands Vocabuliſtes nous aſſurent qu'on peut employer ce verbe avec un régime ſimple & direct, ſans le pronom perſonnel, & nous donnent cette phraſe comme très-françoiſe. *Il ne faudroit pas aheurter cet homme à ce paradoxe.* Je reſpecte beaucoup leur déciſion; mais ce n'eſt point une autorité irréfragable. Le DICT. DE L'ACAD. FR. ne l'emploie qu'avec le pronom perſonnel; c'eſt ainſi qu'on le trouve employé dans tous nos Auteurs.

AHEURTÉ, ÉE. part. *Obſtinatus, pertinax, Obfirmatus in ſententiâ.* Il eſt *aheurté* à ſon ſens. SCAR. C'eſt un homme *aheurté.*

A H I.

AHI. *Heu!* C'eſt une ſorte d'interjection inventée pour marquer le mouvement naturel d'une perſonne qui ſent de la douleur. *Ahi, Ahi*, à l'aide, au meurtre, au ſecours, on m'aſſomme. MOL. Elle ſert auſſi à marquer quelque dégoût, quelque mépris. *Ahi, Ahi*, laiſſons cela, je vous prie. *Ahi!* Que me dites-vous-là?

AHIA. ſ. m. C'eſt le nom du Prophète de Silo, qui prédit la domination de Jéroboam, ſur dix tribus d'Iſraël, & enſuite la déſolation de ſa maiſon, pour avoir ſacrifié aux idoles, comme il eſt rapporté au premier liv. des Rois, c. 12. v. 15.

AHION. Ville de la Terre-Sainte. *Ahion.* Elle étoit dans le milieu de la Tribu de Nephthali, dans la Galilée supérieure, ou dans le nord de la Terre-Sainte. Les LXX. l'appellent quelquefois *Aon :* mais mal. Le texte hébreu la nomme toujours *Aion.*

A H L.

☞ AHLEN, ou ALEN, ou AWLEN. *Alena.* Petite ville impériale d'Allemagne, dans la Suabe. Quoiqu'on n'y compte plus qu'environ trente familles, elle conserve encore ses privileges.

A H M.

AHMELLE. f. f. *Ahmella.* Plante de l'île de Ceïlan, fort celebre depuis quelques années, à cause de la proprieté qu'on lui attribue, de dissoudre la pierre, ou de la reduire en poudre. *Ahmelle* est le nom que les habitans de l'île de Ceïlan lui donnent. Je ne sais, dit M. Hotton, dans les Transactions Philosophiques, Tom. II, p. 648, si quelqu'un a encore cette herbe; mais je l'ai cultivée, lorsque j'avois l'intendance du jardin d'Amsterdam. A l'extrémité de ses branches elle jette des fleurs très-semblables a celles du Chrysanthemum. Sa semence est fourchue. Sa tige est carrée, & porte des feuilles disposées vis-a-vis l'une de l'autre, & semblables à celles de l'ortie morte, *lamii*, ou de l'ortie, *urticæ*, & qui sont un peu acres: ce qui montre que l'*Ahmelle* est de l'espèce du chanvre, que Cesalpinus & M. Tournefort appellent *Bidens*; & qu'on pourroit assez justement la nommer, *Cannabina*, ou *Bidens urticæ, folium Indicum Lithontripticum.*

A H O.

AHOHITE. f. m. & f. *Ahohites, Ahohita.* Quelques-uns prétendent que c'est le nom d'un peuple, ou des habitans d'une ville qu'ils nomment *Ahohi.* C'est le sentiment d'Adricomius, qui la place dans la tribu de Juda & de Capelle dans sa critique. Le P. Lubin & d'autres croient que c'est plutôt un nom de famille. Vatable & Sanctius, le R. Kimhhi, sont de cette opinion, aussi-bien que Buxtorf; & selon eux, Ahohi ou Achochi, est un nom d'homme.

AHONTAGE. On trouve ce mot dans un Ovide ms. pour dire, *honte.* POREL.

☞ AHONTER. Vieux v. a. Qui signifie faire honte, déshonorer.

A donc répondit jalousie,
Honte, j'ay paour d'estre trahie,
Car lecherie est tant montee,
Que trop pourroit estre ahontée.

AHOUAI. f. m. Arbre venimeux dont parle Thevet, *France antartique, pag. 66*, qu'il dit etre de la grosseur de nos poiriers, dont les feuilles sont longues de trois ou quatre doigts, & larges de deux; ses fruits sont gros comme une chataigne moyenne. Pison fait mention de deux espèces de cet arbre; l'une qui porte des fruits gros comme des chataignes, & l'autre qui en donne d'aussi petits qu'une aveline. Le P. Plumier en a décrit une espece, dont les feuilles sont longues & plus etroites que celles du laurier-rose; ses fleurs sont d'une seule pièce en forme d'entonnoir, & fendues a leurs bords. Le pistil qui s'emboite avec la fleur, devient un fruit charnu gros comme une poire, & renferme un noyau triangulaire, dur, divisé en deux loges, qui contiennent chacune une amande. Il arrive souvent qu'une de ces amandes avorte. Cet arbrisseau donne du lait en quelqu endroit qu'on le blesse. Il est figuré dans Hernand, *Hist. Mexic.* sous le nom d'*Yecotli, pag. 443*, & il est nommé par Plukenet, *Nerio affinis, anguſtifolia, flore luteo, Americana Pythogr. Tab. 207. fig. 2.* Il y en a une quatrieme espèce dans le premier volume de *Hortus Malabaricus, pag. 71*, indiquée sous le nom d'*Odalicam.* Les Indiens, après avoir ôté les amandes des noyaux, les enflent, & en font des jarretières, des tabliers, des ceintures, &c. qu'ils portent pour chasser les animaux sauvages, ou se faire entendre de leurs camarades, par le bruit que font ces noyaux en se heurtant les uns contre les autres. On peut voir ces sortes d'ajustemens dans Garcias des Jardins, & dans Clusius.

A H R.

☞ AHRENSBOECK. Château dans le duché d'Holstein, sur la route ordinaire de Lubec à Kiel.

☞ Le Bailliage ou Préfecture d'*Anhrensboeck* renferme sept paroisses ou départemens qui comprenent plusieurs villages ou hameaux.

A H U.

☞ AHUAS. Ville de Perse, dans le Khurestan, ou Khusistan, qui est l'ancienne Susianne, capitale d'une contree du meme nom.

☞ AHUAS. Contree de Perse, dans le Khusistan, dans le troisième climat.

☞ AHUN. Ville de France, dans la haute Marche, sur la Creuse, à douze lieues de Limoges, avec Juridiction Royale. *Agedunum.* Il y a dans le voisinage une Abbaye de l'Ordre de saint Benoit, nommée *Mousstier d'Ahun.*

☞ AHURIR. *Voyez* AHEURIR pour l'explication.

☞ AHUS. Ville d'Allemagne, dans l'Evêché de Munster, sur la Regge.

☞ AHUS. *Ahusa.* Ville maritime de Suède, à la pointe méridionale de la Bleckingie, aux confins de la Schone.

AHUSAL. f. m. En style Hermétique, c'est le soufre d'arsenic, appele aussi par quelques Chimistes, *Aquila alba.*

A I A.

AÏABUTIPITA. f. m. Arbrisseau du Brésil. Il porte un fruit noir, & semblable aux amandes, dont les Sauvages tirent une huile pour fortifier les membres affoiblis.

AÏAC-DIVAN. f. m. Terme de Relation. Entretien, conversation particulière des Visirs avec le Grand-Seigneur. *Colloquium privatum.* Lorsque le Grand-Seigneur sort de Constantinople pour aller à la promenade, il est permis aux Visirs de l'aborder, & de l'entretenir de toutes sortes d'affaires, pourvû qu'il n'y ait aucune de ses femmes avec lui. A. D. S. M. C'est cet entretien qu'on appelle *Aiac-Divan.*

☞ AJAJOUNI, ou AJAJUNI. Nom que les Turcs donnent aujourd'hui a une ville de la Natolie, dans la province d'Aidin, qui est la Carie des anciens. Ce nom est corrompu d'*Agios Joannes*, qui signifie saint Jean. Les Grecs l'ont ainsi nommee, bien persuadés que ce saint y a ete enterre, & ils en montrent encore aujourd hui le tombeau. Les Grecs lui donnent encore le nom d'*Agios Theologos*, parce que saint Jean est aussi appelé *le Théologien.* Les Turcs, en corrompant son nom, l'appellent *Aia Sulug.* Elle est connue dans nos cartes modernes, sous le nom d'*Hagia.*

☞ AJALLE. Ville maritime de l'île de Ceïlan, sur la côte méridionale, au pays de Mature, à deux lieues de Tangale.

AÏALON, ou HÉLON. Ville de la Terre Sainte. *Aialon.* Elle étoit Lévitique & située dans la tribu de Dan, près la vallée du Thérebinthe.

AJAMBEE. *Voyez* ENJAMBÉE.

AJAMBER. *Voyez* ENJAMBER.

☞ AIAN. *Voyez* AYAN.

AÏATH. Ville ancienne de la Terre Sainte. *Aiath.* Adricomius croit que c'est la meme qui est appelée *Hai.*

AJAX. f. m. Nom d'homme. Il y avoit deux *Ajax* au siege de Troye. L'un fils d'Oïlée, Roi des Locriens, & l'autre fils de Telamon & d'Hesione, fille de Laomedon. Celui-ci entra dans une si grande fureur de ce que les Grecs lui avoient préféré Ulysse, en lui donnant les armes d'Achille, qu'il se jeta sur un troupeau, & le tua, croyant tuer les Atrides & Ulysse. De-là vint le nom *Ajax*, dont nous allons parler.

AJAX. ſ. m. Nom d'une danſe furieuſe chez les Grecs, ainſi nommée, parce qu'on imitoit la fureur d'*Ajax*. Lucien en parle à la fin de ſon Traité de la danſe, & dit, danſer l'*Ajax*, ὀρχήσασθαι τὸν Αἴαντα. Il y avoit auſſi à Salamine une fête à l'honneur d'*Ajax*, nommée Αἴαντια Les *Ajanties*.

AJAX, eſt encore le nom de pluſieurs tragedies dont *ajax* eſt le héros. L'*Ajax* de Sophocle.

☞ AIAZZO. *Voyez* ADIAZZO.

A I C.

AICARDE. Nom propre. *Voyez* ACHART.

AICE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois territoire, pays, contrée. *Tractus, pagus.* Il eſt encore en uſage en Auvergne.

☞ AICH, ou plutôt AICHA, & AICHAC. Petite ville d'Allemagne, dans la haute Bavière, ſur le Par, dans le département de Munich.

AICHAR. ſ. m. & nom d'homme. *Aicharius, Acherius.* S. Achaire, que quelques-uns nomment *S. Aichar*, donna une ſi haute opinion de ſa vertu & de ſa capacité, qu'après la mort d'Evroul, Evêque de Noyon, que l'on rapporte à l'an 621, il fut choiſi pour remplir ſa place. BAILL.

☞ AICHSTAT, AICHSTET, EICHSTATT, ou AICHSTATT. *Aichſtadium, Aichoſtodium*, ou *Driopolis.* Ville du cercle de Franconie, depuis long-temps ſiége d'un Evêché, & capitale d'un petit Etat qui porte ſon nom.

☞ L'Evêché d'*Aichſtat*, Etat ſouverain en Allemagne, dans le cercle de Franconie, eſt borné par le Margraviat d'Anſpach, au nord; par le Palatinat de Bavière, au levant & au midi; & par le Duché de Wirtemberg au couchant.

A I D.

AIDANCE. ſ. f. Vieux mot. Aide, ſecours.

Et vous li ſarez en aidance.

AIDE. ſ. f. Aſſiſtance, ſecours qu'on prête à quelqu'un. *Auxilium, adjumentum.* Cet homme eut été aſſaſſiné, ſi ſon ami ne fût accouru à ſon *aide*. ☞ Crier à l'*aide*. Appeler à ſon *aide*. Avoir beſoin de l'*aide* de quelqu'un. C'eſt le dernier des maux d'implorer l'*aide* d'un traître.

☞ On le dit dans ce ſens des grâces de Dieu. Il faut appeler Dieu à notre *aide*. Il faut tout attendre de l'*aide* de Dieu.

☞ AIDE, ſignifie quelquefois faveur, protection. *Favor, ſtudium, gratia.* Son patron lui a été d'une *aide* très-efficace dans cette affaire. Cette veuve eſt maintenant ſans *aide* & ſans appui.

AIDE, ſe dit quelquefois des choſes inanimées, & des cauſes inſtrumentales; & déſigne alors le ſervice, l'avantage qu'on tire de certaines choſes. *Opis.* On ne peut appercevoir les ſatellites de Saturne ſans l'*aide* des grandes lunettes. On ne peut remuer les grands fardeaux qu'à l'*aide* des machines. Les ennemis ſe ſont coulés ſecrétement dans la place, à l'*aide* d'un bois, à la faveur d'un rideau qui les a dérobés à notre vue. Il eſt arrivé au camp à l'*aide*, à la faveur de ce convoi. La ſédition fut étouffée à l'*aide* des troupes. ABLANC.

*La Satyre ſouvent, à l'*aide *d'un bon mot,*
Va venger la raiſon des attentats d'un ſot. BOIL.

*Que tu ſais bien, Racine, à l'*aide *d'un Acteur,*
Emouvoir, etonner, ravir un ſpectateur. ID.

AIDE, eſt auſſi quelquefois ſ. m. & f. & ſignifie la perſonne qui prête ce ſecours. *Adjutor, adjutrix.* Vous êtes un bon *aide*. Dieu après avoir crée l'homme, dit; faiſons-lui une *aide*; il lui donna la femme pour *aide*, pour l'aſſiſter en tous ſes beſoins.

☞ AIDE. ſ. m. S'applique à différentes perſonnes dont les fonctions ſont de ſeconder un autre, de ſervir conjointement avec lui, & ſous lui.

☞ Ainſi on appelle *aide* des cérémonies, l'officier qui ſert ſous le grand-maître des cérémonies, qui l'aſſiſte dans ſes fonctions, & qui le remplace quand il eſt abſent.

On appelle un *aide* de cuiſine, un *aide* de ſommelerie, un ſecond cuiſinier & ſommelier, ou le compagnon qui les ſert & les ſoulage.

On dit auſſi *Aide* de la panneterie, d'Echanſonnerie, de Fourrière, *&c.* & généralement dans tous les petits offices de la Maiſon du Roi, il y a des chefs & des *Aides* en titre d'office, qui ont des gages, & ſont couchés ſur l'état.

En Architecture on appelle *Aide*, tous les petits lieux qui ſont à côté des plus grands, pour leur ſervir de décharge.

En Maçonnerie, un *Aide* à Maçon & à Couvreur, c'eſt celui qui leur ſert à apporter les matériaux dont ils ont beſoin.

Un *Aide* de Mouleurs de bois, eſt un officier de ville, ou gagne-denier, qui aide à ranger le bois dans la membrure.

Les *Aides* des Maîtres des ponts & pertuis ſont appelés *Chableurs*, qui aident à faire paſſer les bateaux en ces lieux difficiles. *Voyez* les ordonnances de la ville de Paris, qui contiennent les règlemens faits à leur égard.

AIDE, eſt auſſi celui qu'on donne pour compagnon à un autre, pour contribuer avec lui, & lui aider à ſupporter les frais d'un logement des gens de guerre, pour faire des corvées, pour fournir des charriots ou des pionniers, ou des étapes, & autres charges & impoſitions publiques & paſſagères.

Sur la mer on a coutume d'apparier deux matelots & deux ſoldats pour ſe ſervir d'*aides* l'un à l'autre, & s'aſſiſter réciproquement dans tous leurs beſoins & dans leurs fonctions; & cela à l'imitation des Armées Romaines, où on nommoit cette ſorte d'*aide*, *Optio caſtrenſis, auia ſibi mutuò opem ferebant.* On appelle cela aujourd'hui *amateloter*.

AIDE *de Plongeur.* Terme de Marine, en uſage dans la pêche des perles, où chaque plongeur a deux *aides*, qu'on appelle autrement *Aſſiſtans*, ou *Pêcheurs aſſiſtans.* Ces *aides* ne plongent point, mais ils reſtent dans la barque attentifs au ſignal que leur donnera le Plongeur par le moyen de la corde qui eſt attachée à ſon corps par un bout, & amarrée par l'autre ſur le bord de la barque pour le tirer du fond de l'eau. Dès que les plongeurs ſe ſentent preſſés, ils tirent la corde où leur ſac eſt attaché, & ils s'y attachent eux-mêmes fortement avec les mains. Alors les deux *aides*, qui ſont dans la barque, les guindent en l'air & les déchargent de leur pêche. P. LE COMTE. *Voyez* ASSISTANT & PERLE, où nous parlerons de la manière dont ſe fait la pêche des perles.

AIDE, en Droit canon, ſe dit d'une Egliſe ou Chapelle, qu'en Droit on appelle *ſuccurſale*, & qu'on bâtit pour la commodité des Paroiſſiens, quand l'Egliſe Paroiſſiale eſt trop éloignée, ou n'eſt pas aſſez grande pour contenir tout le peuple. *Templum vicarium.* La Paroiſſe de S. Paul avoit une *aide* au fauxbourg S. Antoine.

AIDE. C'eſt auſſi un terme de Religion, qui ſignifie une Religieuſe qui *aide* celle qui eſt en charge. Donner une *aide* à une Officière. *Adjutrix.*

☞ AIDE, dans l'Art militaire, ſe dit de pluſieurs Officiers, comme Aide-de-camp, Aide-major, *&c.*

☞ L'Aide-de-camp eſt un Officier qui ſert auprès du Général, qui reçoit & qui porte ſes ordres par-tout où il eſt néceſſaire. Un Général a quatre Aides-de-camp. Les Lieutenans généraux & Maréchaux de camp n'en ont qu'un, ou du moins le Roi n'en paye qu'un.

☞ On appeloit autrefois *Aides-de-camp* dans nos Armées, ceux qui aidoient le Maréchal de camp dans la diſtribution des divers quartiers d'un campement.

☞ Quand le Roi eſt à l'Armée, ſes Aides-de-camp ſont de jeunes Seigneurs qui ont ſous eux d'autres Aides-de-camp, qu'on appelle *Aides-de-camp du Roi.*

AIDE-MAJOR, eſt un Officier de guerre qui ſert auprès du Major, & qui en fait la fonction en ſon abſence. *Præfecti caſtrorum*, ou *militum, vicarius.* Il y en a pluſieurs dans les places, ſelon leur grandeur, ou leur importance. Il y en a auſſi dans les divers corps des troupes. Chaque Régiment de Cavalerie en a un; ceux d'Infanterie deux. Ceux des Gardes en ont quatre:

Il y a d'ordinaire un *Aide-Major* pour chaque Bataillon.

☞ Il y a auſſi des *Aide-Majors* dans les Eſcadres, qui font auſſi les fonctions des Majors, pendant leur abſence. S'il y a pluſieurs *Aide-Majors* dans la même Eſcadre, on les diſtribue ſur les principaux pavillons.

☞ AIDE *du parc des vivres.* Commis ſubordonné au Commis général du parc des vivres, qui en remplit les fonctions pendant ſon abſence, & lui rend compte à ſon retour.

AIDE DE RELIEF. Droit qui eſt dû en certaines provinces aux héritiers du Seigneur immédiat, pour leur aider à relever leur fief envers le Seigneur ſupérieur. *Inſtaurativi prædii ſubſidiaria penſio.* En Normandie on paye la moitié du relief, pour l'*aide de relief*: & il ne ſe paye que par ceux qui tiennent un fief, & ſeulement en cas de mort du Seigneur dont il relève immédiatement.

On a appelé auſſi *aides de relief*, celles qu'un vaſſal étoit tenu de payer aux héritiers de ſon Seigneur décédé, pour leur aider à relever leur fief, ou payer le relief au fief chevel, ou dominant.

AIDE-CHEVEL. Droit qui eſt dû par les vaſſaux à leur chef-Seigneur, & duquel ils ſont relevans. *Tributum clientelare, Tributi clientelaris penſio.* Il y en avoit de trois ſortes. L'un eſt l'*aide* de chevalerie: il ſe payoit quand le fils aîné du Seigneur étoit fait chevalier. L'autre s'appelle *aide* de mariage, lorſque le Seigneur marioit ſa fille. Le dernier Hiſtorien d'Angleterre croit que ces taxes furent établies en ce royaume par Guillaume le Conquérant, qui les y fit paſſer de Normandie. Cependant la première à laquelle l'Hiſtoire donne ce nom, ne fut levée que par Henri I. en conſideration du mariage de Matilde ſa fille avec l'Empereur Henri V. Le dernier eſt l'*aide* de rançon, lorſque le Seigneur étoit fait priſonnier. La Coutume de Bourgogne ajoute une quatrième eſpèce d'*Aide-chevel*, lorſque le Seigneur vouloit aller à Jéruſalem. Ces *Aides-chevels* étoient en uſage preſque par-tout le royaume. Boutillier rapporte que de ſon temps, & ſous Charles IV. ces *aides* dépendoient de l'honnêteté, & de la bienveillance des vaſſaux; c'eſt pourquoi on les appeloit *Droits de complaiſance. Tributum clientelare arbitrarium.* Peut-être que les Seigneurs avoient impoſé cette marque de ſervitude ſur les vaſſaux, à l'exemple des patrons de l'ancienne Rome, qui recevoient des préſens de leurs cliens & de leurs affranchis, ou pour doter leurs filles, ou à certains jours ſolennels, comme le jour de leur naiſſance. On nommoit ces droits, *aides-chevels*, parce qu'ils étoient dûs au chef-Seigneur; *quia capitali Domino debentur.*

☞ Ces ſecours, libres dans leur origine, s'appeloient encore *baux* ou *loyaux aides* & devoirs, ou *aides coutumières* & *communes*, ou *aides de* nobleſſe. *Voyez* le P. Daniel, Hiſt. de Fr. T. II. Il y avoit auſſi des *aides raiſonnables*, qu'on donnoit au Seigneur en cas de néceſſité, & qu'on taxoit raiſonnablement, ſelon les facultés de chacun, noble ou roturier.

☞ On appeloit encore *aides libres & gracieuſes*, celles qui étoient offertes volontairement au Seigneur par ſes Sujets, dans les néceſſités imprévues. Il y a des lettres du Roi de l'an 1353, par leſquelles il déclare qu'il tient pour ſubſides & *aides gracieuſes* certaines ſommes levées ſur le Clergé, ſur les Nobles & ſur le Peuple.

Les Evêques ont auſſi levé des *aides* ſur les Eccléſiaſtiques, qu'ils appeloient *Coutumes Epiſcopales*, ou *Synodales*, quelquefois *Deniers de Pâque.* On les payoit au temps de leur ſacre & joyeux avénement, ou lorſqu'ils recevoient les Rois chez eux, ou lorſqu'ils étoient appelés par le Pape pour venir en ſa Cour, ou à un Concile, comme auſſi lorſqu'ils alloient prendre à Rome le *Pallium.*

Les Archidiacres exigeoient auſſi des *Aides* ſur les Prêtres de leur archidiaconé. *Voyez* dans M. du Cange des preuves & des exemples de toutes ces choſes qu'il a recherchées fort curieuſement.

On a payé auſſi des *aides*, tant au Roi, qu'aux Seigneurs, en pluſieurs autres occaſions. On payoit une *aide* au Seigneur quand il vouloit acheter une terre: mais ſeulement une fois en ſa vie. Il y avoit des *aides* pour la fortification des places & des maiſons royales; d'autres pour la défenſe de la terre contre l'invaſion des ennemis; d'autres pour faire un voyage à la cour de l'Empereur. Il y avoit des *aides de l'oſt*, & *de chevauchée*, qu'on devoit au Seigneur, quand on ne pouvoit pas lui rendre ſervice en perſonne à l'armée.

AIDES. ſ. f. pl. Terme de Finances. Il étoit autrefois maſculin. *Tributa, vectigalia.* C'eſt en général toute impoſition extraordinaire de deniers, que le Roi leve ſur le peuple pour ſoutenir les charges de ſon Etat, auxquelles le revenu de ſon domaine ne pourroit ſuffire.

Les *Aides* ont été nommées d'abord ainſi, à cauſe que c'étoient des ſubſides que les Etats conſentoient être levés ſur le peuple, pour aider les Rois à ſoutenir les guerres. On appela Généraux des *Aides*, ceux qui étoient nommés par les Etats, pour recevoir ces deniers, & qui avoient l'Intendance générale ſur tout le royaume, pour en prendre la direction, & en rendre compte aux Etats. On appeloit *Elus*, ceux qui avoient la direction particulière des *Aides* dans chaque province. Dans l'inſtitution ils étoient choiſis par les Etats, & confirmés par le Roi. Depuis, le Roi pourvut ſeul à ces charges, qui devenoient très-importantes à cauſe du maniement des Finances. Ces *Aides* ne furent impoſées au commencement que pour un an, & puis pour deux ou trois ans; & enfin elles devinrent perpétuelles.

AIDES, ſe dit particulièrement des deniers que le Roi leve ſur les denrées & marchandiſes qui ſe vendent, & ſe tranſportent dans toute l'etendue du royaume. La ferme des *Aides* étoit autrefois diſtinguée, & maintenant eſt unie à celle des Gabelles, & autres impoſitions. Ainſi les *Aides* répondent au mot latin *Vectigal, à vehendis mercibus*; & elles ſont payées par toutes ſortes de perſonnes privilegiées, ou non. C'eſt par-là qu'elles différent des tailles, parce que les tailles ne ſe payent que par les roturiers, & ſont une eſpèce de capitation qui répond au latin *tributum.*

Cour des *Aides*, eſt une Juridiction ſouveraine établie en pluſieurs endroits du royaume pour juger des différens qui arrivent ſur le payement des *aides*, & de tous les autres deniers royaux, à la réſerve du domaine, *&c. Rei tributariæ ſupremum Tribunal, Conſilium. Curia ſubſidiorum. Oblationum*, ou *Oblationis Senatus. Summi vectigalium Judices.* Quelques-uns les ont appelés *Viginti quatuor viri vectigales*, ou *Generales erarii.* Anciennement il n'y avoit point en France de Juridiction particulière pour les *Aides.* Les Etats du royaume qui avoient conſenti à ces impôts, conſtituoient des Généraux des *Aides*, à qui ils en commettoient la direction générale par tout le royaume, & des Elus pour chaque province. Mais les Rois s'étant attribué la nomination à ces charges, ils donnerent auſſi le pouvoir aux Généraux des *Aides* de rendre la Juſtice, & de juger en dernier reſſort les appels de Sentences rendues par les Elus, qui étoient les Juges inférieurs. Mais ce fut Charles VI qui le premier mit quelque diſtinction entre les Officiers des Finances, & ceux de la Juſtice. Par ſon Edit de 1388, il nomma des Généraux pour les *Aides*, & des Généraux pour la diſtribution de la Juſtice ſur le fait des *Aides*, qui exercerent leurs fonctions ſéparément. Par un autre Edit de 1404, on conſtitua trois Conſeillers généraux avec l'Archevêque de Beſançon, qui étoit le Préſident, pour l'adminiſtration de la Juſtice. Cependant pluſieurs années s'écoulerent avant que cette Compagnie fût érigée en Cour ſouveraine, quoique ceux qui la compoſoient, jugeaſſent en dernier reſſort. Lorſque Charles VII, rentra dans Paris en 1436, elle n'étoit point encore cenſée faire corps. PASQ. Ce fut François I qui établit les Généraux des *Aides* ſur le fait de la Juſtice: c'eſt ce qu'on a appelé depuis, *Cour des Aides.*

☞ Il y a aujourd'hui en France treize Cours des *Aides*, depuis la réunion de la Lorraine, comme treize Parlemens, ſavoir à Paris, à Rouen, à Nantes, à Bourdeaux, à Pau, à Montpellier, à Montauban, à Grenoble, à Aix, à Dijon, à Châlons, à Metz & à Nanci. Dans quelques provinces, telles que la Provence, la

Bourgogne, & le Languedoc, la Cour des *Aides* eſt unie à la Chambre des Comptes.

On appelle auſſi le lieu où l'on tient ce Tribunal, la Cour des *Aides*. Le Greffe, la Buvette de la Cour des *Aides*.

AIDES, en termes de Manége, ſe dit des ſecours que tire le Cavalier des effets modérés de la bride, de l'eperon, du poinçon, du caveçon, de la gaule, de la voix, du mouvement des jambes & des cuiſſes, pour manier un cheval comme il lui plait. *Adjumenta*. Ce cheval connoit les *aides*, obéit, repond aux *aides*; prend les *aides* avec beaucoup de facilité, & de vigueur. Ce ſauteur alloit extremement haut & juſte en ſes ſauts, & ſans aucune *aide*. NEWCASTLE. Ce Cavalier donne les *aides* extrêmement fines: pour exprimer qu'il manie le cheval à propos, & lui fait marquer avec juſteſſe ſes temps, & ſes mouvemens. Les *aides* dont on ſe ſert pour faire aller un cheval par airs, & celles dont on ſe ſert pour le faire aller ſur le terrain, ſont bien differentes. NEWCASTLE. Il y a trois *aides* differentes qui ſe font avant la rêne de dedans du caveçon a la main. La premiére eſt de mettre l'épaule de dehors du cheval en dedans; la ſeconde eſt de lui mettre auſſi en dedans l'épaule de dedans; & la troiſieme eſt de lui arreter les épaules. ID. Il y a les *aides* des eperons, les *aides* ſecrétes du gras de la jambe & des eperons, les *aides* de la houſſine, les *aides* ſecrétes du corps du Cavalier. Les *aides* du corps doivent etre fort douces.

A L'AIDE. adv. C'eſt-a-dire, au ſecours. *A l'aide*, on me tue, on m'aſſaſſine. *Adeſte, ferte opem.*

AIDE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit avec un ton admiratif, dans quelque accident ſurprenant: Dieu nous ſoit en *aide*, & Dieu vous ſoit en *aide*, à ceux qui éternuent, ou à des pauvres qu'on renvoie ſans leur donner l'aumône. *Adſit Deus: Deus adjuvet.*

Enfin il n'eſt rien tel que d'avoir un mari:
Ne fût-ce que pour l'heur d'avoir qui vous ſalue
D'un Dieu vous ſoit en aide *alors qu'on eternue.*
MOL.

On dit, bon droit a beſoin d'*aide*; pour dire, ce n'eſt pas aſſez que d'avoir une bonne cauſe, il faut encore la ſolliciter. Un peu d'*aide* fait grand bien; pour dire, qu'un petit ſecours a ſon utilité. On dit, d'un homme qui va aux emplois chez ſes amis, d'un Auteur qui ſe fait *aider* par un autre, ou d'une coquette qui ne ſe contente pas de ſon mari, qu'ils vont *à la cour des aides*. Tout cela eſt populaire.

AIDEAU. ſ. m. Morceau de bois d'environ trois pieds de long, qu'on paſſe dans les bouts des barres d'une charrette pour voiturer du bois, & pour ſoutenir des charges élevées. *Dict. des Arts, 1731.*

AIDE-MAJORITÉ. ſ. m. La charge, la qualité d'Aide-Major.

AIDER. v. a. Secourir quelqu'un, lui préter ſon aide & ſon aſſiſtance. *Opitulari, adjuvare, opem ferre.* Il régit, ſuivant les differences des cas, le datif & l'accuſatif de la perſonne. *Aider* quelqu'un. *Aider* à quelqu'un. Dieu nous ordonne d'*aider* les pauvres, d'*aider* aux pauvres. Il faut pourtant mettre quelque difference entre *aider* quelqu'un, & *aider* à quelqu'un. *Aider* quelqu'un, c'eſt lui donner ſeulement quelque ſecours, & quelque aſſiſtance: au lieu qu'*aider* à quelqu'un, c'eſt partager avec lui le travail & la peine. Il y en a d'autres qui y mettent une autre difference, & qui diſent que *aider* régit l'accuſatif quand il ſe dit des perſonnes, & le datif, quand il ſe dit des choſes. Apollon *aide* à la naiſſance des beaux eſprits. GOMBER. *Aider* a la fortune de quelqu'un. VAUG. Il faut encore remarquer ſur le verbe *aider*, que quand il régit l'accuſatif de la perſonne, il régit l'ablatif de la choſe. *Aider* quelqu'un *de* ſon crédit. ABLANC. Il *aidoit* ſes voiſins *de* ſes biens. Il faut *aider* ſes amis *de* ſa bourſe.

Quand ce verbe eſt ſuivi immédiatement d'un autre verbe, il régit l'infinitif precédé de la particule *à*: & alors il ſignifie, être utile, ſervir, contribuer, participer au ſuccès d'une choſe, & s'employer pour la faire réuſſir. *Aider* quelqu'un *à* porter un fardeau. Elle n'a voit perſonne qui lui *aidât* a faire les funérailles de ſa mere.

☞ AIDER, aſſiſter, ſecourir, dans une ſignification ſynonyme. On dit *ſecourir*, dans le danger. *Aider*, dans la peine. *Aſſiſter* dans le beſoin. *Secourir*, part d'un mouvement de généroſité; *aider* d'un ſentiment d'humanité; & *aſſiſter* d'un mouvement de compaſſion.

☞ On va *au ſecours* dans le combat. On *aide* à porter un fardeau. On *aſſiſte* les pauvres. SYN. FR.

AIDER, ſe dit auſſi des choſes inanimées, pour marquer l'avantage, le ſervice qu'on en tire. *Adjuvare, juvare, Adjumento eſſe.* Les machines ont été inventées pour *aider* les hommes a remuer de gros fardeaux. Un peu de vin pur apres le repas, *aide* a la digeſtion. On voit tous les jours des hommes avec peu de mérite, *aidés* du haſard, & de la fortune, acquérir de la reputation. P. BOURD. En ce ſens, il ſe dit quelquefois pour ſignifier tout le contraire d'un ſecours, d'une utilité. La perte de ce vaiſſeau a beaucoup *aide* a la banqueroute de ce Marchand. Sa dernière debauche n'a pas peu *aidé* a le faire mourir.

AIDER, ſe dit auſſi en matière ſpirituelle. La grâce *aide* un pecheur à ſe convertir. En vain travaillons-nous, ſi Dieu ne nous *aide*. Il faut *aider* la liberté de celui qui nous avertit, en recevant facilement ſes avis. S. EVR. Une gloſe *aide* a faire entendre le texte.

On dit au jeu de la boſte, qu'il faut *aider* au contre; pour dire, tacher de le faire perdre.

On dit au Manége, *aider* un cheval, lorſque l'adreſſe & le ſecours du Cavalier lui *aident* a travailler a propos, & a lui faire marquer ſes temps avec juſteſſe par les *aides* de la langue, de la main, de la jambe, du talon, de la bride, de la gaule, &c. M. Menage dérive ce mot de l'Italien *aitare*, qui eſt fait du latin *adjutare*, qui ſe trouve dans Ennius, dans Plaute, dans Térence, & meme ſur des medailles du bas Empire; d'où les Eſpagnols ont fait *Adjudant*.

AIDER, s'emploie ſouvent avec le pronom perſonnel, & ſignifie alors, ſe ſervir de quelque choſe. *Uti aliquâ re, adhibere aliquid.* Un paralytique ne ſe peut *aider* de ſes membres. Un gaucher ne s'*aide* pas ſi bien de ſa droite que de ſa gauche. Dans la néceſſité on s'*aide* de tout ce que l'on trouve.

On dit au Palais, qu'un homme s'*aide* d'une piéce, quand il la produit pour en tirer quelque avantage, en faire uſage. On n'eſt point reçu a s'inſcrire en faux contre un acte qu'a produit une partie adverſe, que le Juge ne lui ait fait faire une declaration preciſe ſi elle s'en veut *aider*. Les preſomptions ſont des adminicules de preuves qui *aident* a la conviction d'un accuſé.

On dit auſſi abſolument, & dans la converſation commune, qu'il faut qu'un homme s'*aide*; pour dire, qu'il faſſe un effort de lui meme, pour profiter du ſecours qu'on lui veut donner. *Conari, eniti.* Je ne puis pas vous preter toute la ſomme que vous me demandez; il faut que vous vous *aidiez*, que vous cherchiez le reſte ailleurs.

Ce verbe devient quelquefois réciproque, en y prépoſant la particule *entre*. Il faut que les hommes s'*entraident*, qu'ils s'*aident* l'un l'autre, & ſe prêtent un ſecours mutuel. *Mutuam ſibi opem, operam præſtare, navare.*

AIDER, ſe dit proverbialement en ces phraſes: Dieu *aide* à trois ſortes de perſonnes, aux fous, aux enfans & aux ivrognes. On dit auſſi, *aide*-toi, Dieu t'*aidera*; pour dire, qu'on n'obtient rien de Dieu ſans travailler ſoi-même au ſuccès de ſes entrepriſes, & que les pareſſeux ne doivent attendre aucun ſecours de la Providence, ſuivant ce proverbe Eſpagnol:

A quien madruga, Dios le ayuda.
A qui ſe leve matin,
Dieu aide *& prête la main.*

On dit auſſi, qu'il faut *aider* à la lettre; pour dire, ſuppléer à ce qui manque, deviner a demi mot. On dit encore, *aider* à la lettre, lorſqu'on ajoute quelque choſe du ſien à une hiſtoire, à une fable pour l'embellir & la rendre plus agréable:

Chez les Anciens, c'étoit une formule de jurement de dire, *ainſi m'aide Dieu. Ità me Deus adjuvet ;* c'eſt-à-dire, qu'on prend Dieu a témoin de la ſincérité de ſa promeſſe, & qu'on fait une eſpèce d'imprécation ſur ſoi même, en cas qu'on vienne a y manquer par ſa faute. Et le ſens eſt, que Dieu m'*aide*, de la même manière que je promets. Ainſi que je promets cela, ainſi Dieu m'*aide ;* ou, ce qui revient au même, je veux n'etre point *aidé* de Dieu, ſi je ne promets pas cela véritablement, & ſincérement.

AIDER, faiſoit autrefois à la troiſième perſonne du préſent du ſubjonctif *aiſt*. Et je lui dis qu'il ſortit hors de mon logis, & que jamais, ainſi m'*aiſt* Dieu, il ne ſeroit de ma maiſon. JOINVILLE. C'eſt-à-dire, ainſi m'*aide* Dieu. *Sic me Deus adjuvet.*

AIDÉ, ÉE. part. *Adjutus, nixus, fretus.* Un homme *aidé* de la faveur de ſon Prince peut entreprendre beaucoup de choſes.

AIDANT, autre part. & adj. Celui qui aide. *Adjutor, Adjutrix.* C'eſt un vieux mot dont on ne ſe ſert plus guère maintenant. On diſoit autrefois, malgré lui & ſes *aidans*, dont on a fait ce proverbe corrompu, *malgré lui, & malgré ſes dents.*

On le dit abſolument en cette phraſe : *Dieu aidant ;* pour dire, s'il plaît à Dieu, moyennant ſon ſecours. *Deo juvante.* Je vous irai voir Mardi, *Dieu aidant.* Ce malade guérira bientôt, *Dieu aidant.* Les Grecs diſoient, σὺν θεῷ, & l'on trouve une fois dans Plaute, *Cum Diis.* Ainſi il ne faut pas abſolument blâmer ceux qui diſent en latin *Cum Deo.*

☞ AIDINELLI, ou plutôt AIDIN-ILI. Nom moderne que les Turcs donnent préſentement à une province de la Natolie, que les anciens ont connue ſous celui de *Carie*, pourtant plus reſſerrée vers le levant que l'ancienne Carie.

☞ AIDIUZIK, ou *la petite Aidine*, ou, ſelon d'autres, *Aidingiux*. Province d'Aſie, dans la Natolie, compriſe dans l'ancienne Troade. Elle s'étend autour d'Abidos, que les Turcs nomment *Aidos*.

☞ AIDOIAGRAPHIE. ſ. f. Terme d'Anatomie dérivé du grec. C'eſt la deſcription des parties de la génération.

☞ AIDOIALOGIE. ſ. f. Partie de la Médecine qui traite de ce qui concerne les parties de la génération. ACAD. FR.

☞ AIDOS, ou AVEO. Petite ville de Turquie, dans la Natolie, ſur le détroit de Gallipoli.

A Ï E.

AÏE. Vieux mot, qui veut dire, *Aide.*

*Qui ja ne vous faudroit d'*aïe. R. DE PERC.

C'eſt apparemment de-là qu'eſt venu l'interjection *Aïe*, qui eſt une exclamation de douleur. Si quelqu'un nous marche ſur le pied, par exemple, nous nous écrions *Aïe!* Comme ſi nous diſions, A l'*aide ;* de l'*aide*. Quelques-uns écrivent cette interjection *ai*, ou *hai ;* mais ce qu'on vient de dire ſemble plus naturel.

AÏE. Plante de l'Amérique, dont les branches prennent d'elles-mêmes racine à comme le lierre, mais ſe feuilles ne ſont pas ſi épaiſſes que celles du lierre. L'*aïe* eſt de la couleur de la queue du paon noir & azuré. Cette herbe eſt cordiale. Gonzalve d'Oviedo, *Sommaire des Indes Occidentales.* Je trouve encore une racine appelée *Agies*, & qui eſt probablement la même choſe : elle croît en forme de navet dans l'île Eſpagnole ; & les habitans s'en ſervent au lieu de pain, dit Dom Pierre Martyr, *dans ſon Sommaire des Indes Occidentales.*

AÏE, eſt encore une expreſſion dont ſe ſervent les charretiers pour faire avancer leurs chevaux, & ce mot paroît fait de *aille*, impératif du verbe *aller*. *I, Ito.*

☞ AIELLO, ou AIELO. *Thy ella* ou *Thy lleſium*. Ville avec titre de *Duché*, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure.

☞ AÏEUL. ſ. m. Grand pere, le pere de celui qui a des enfans. *Avus.* Il y a *aïeul* paternel & *aïeul* maternel. Il faut au pluriel *aïeuls*, quand on veut déſigner préciſément le grand pere paternel & maternel. Ses deux *aïeuls* ont rempli cette place. Par-tout ailleurs on dit *aïeux*, pour déſigner ceux de qui on deſcend.

*Ce long amas d'*aïeux *que vous diffamez tous,*
Sont autant de temoins qui parlent contre vous.
BOIL.

Quelque rang où j'adis ſoient montés vos aïeux,
Leur gloire de ſi loin n'éblouit point mes yeux.
RACIN.

Se pare qui voudra du nom de ſes aïeux,
Moi, je ne veux porter que moi-même en tous lieux.
CORN.

AÏEUX, ſe dit quelquefois en général des hommes qui nous ont précédés, ſoit dans notre famille, ſoit dans notre nation. *Majores.*

Mais cela fut j'adis au temps de nos aïeux.
BALZAC.

Et nos aïeux *étoient auſſi ſages que nous.*

Ce mot *Aïeul* vient d'*aviolus*, diminutif d'*avus*. HUET. De l'hébreu אב *av*, qui ſignifie pere, *avus* a été formé. GUICHARD ; & de *avus*, ou *aviolus*, s'eſt fait *aïeul.*

☞ On dit *biſaïeul*, & *triſaïeul*. Pour les dégrés qui ſont au-deſſus, on dit quatrième, cinquième *aïeul*, &c.

☞ AÏEULE. ſ. f. Grand mere. *Avia.* Il y a *aïeule* paternelle, & *aïcule* maternelle.

A I G.

AIGAIL. ſ. m. *Voyez* AIGUAIL.

☞ AIGAYER. v. a. Laver dans l'eau. *Voy.* AYGUAYER.

AIGLANTIER. ſ. m. Arbriſſeau, eſpèce d'épine. *Voyez* EGLANTIER & ROSIER.

AIGLAT. ſ. m. Le petit d'un aigle. *Pullus aquilæ.* Ce mot eſt vieux. On dit aujourd'hui AIGLON.

AIGLE. ſ. m. *Aquila.* Quelques Auteurs le font féminin. Nous marquerons dans les articles qui ſuivent, les cas où il eſt ſuſceptible de l'un ou l'autre genre. L'*Aigle* eſt le plus grand, le plus fort, & le plus vite des oiſeaux de proie. Il a un bec long & crochu, les jambes jaunes couvertes d'écailles, les ongles crochus & fort grands, la queue courte. Son plumage eſt châtain, brun, roux, & blanc. Son bec eſt noir par le bout, bleuâtre par le milieu, & jaune en quelques autres parties. Il y a un duvet ſous ſes grandes plumes, dont le tuyau a d'ordinaire neuf lignes de tour. L'*aigle* fait ſon aire ſur les plus hauts rochers des pays d'Occident. Il nourrit ſes petits juſqu'à ce qu'ils ſachent voler, & alors il les chaſſe de ſon aire. Il ſe nourrit de la chair des oiſeaux ou des lièvres qu'il prend. Il vit fort long-temps, & ne meurt ordinairement que parce qu'il ne ſaurcit plus manger. Il a la vûe très-perçante, & de-là vient que pour dire qu'une perſonne a bonne vûe, on dit qu'il a des yeux d'*aigle*. TARDIF. FAU. Le P. Ange Jéſuite, dans ſon Optique, dit que la raiſon pour laquelle les *aigles*, qui n'ont pas les fibres des yeux plus fortes que les autres animaux, peuvent cependant regarder plus fixement le ſoleil, & en ſupporter plus facilement les rayons, eſt qu'ils ont deux paupières ; l'une dont ils ſe ferment entièrement les yeux, & ſous celle-ci une autre qui eſt plus délicate, & dont ils ſe les couvrent lorſqu'ils regardent quelque corps lumineux, pour s'en rendre ainſi la lumière plus ſupportable.

L'*aigle* hait le roitelet, & en a peur.

On a dreſſé les *aigles* à la volière, mais ils ne réuſſiſſent qu'en pays de montagnes. L'*aigle* ne peut tenir long-temps ſur aile dans les plaines. Il eſt foible quand il ſe rabat, & les facres le battent & le tuent. Les Peintres repréſentent Jupiter monté ſur un *aigle*. Un vol d'*aigle*, eſt celui qui s'éleve au-deſſus des autres oiſeaux.

oiſeaux. Entre les *aigles* qu'on nourriſſoit dans le palais de Montezume Roi de Mexique, il y en avoit un ſi grand, qu'il mangeoit un mouton à chaque repas. On dit que l'*aigle* meurt quelquefois de faim, parce que la partie ſuperieure de ſon bec etant recourbee par la pointe, & croiſſant avec l'âge, elle ſe courbe ſi fort en deſſous, qu'elle ferme la partie interieure, enſorte qu'elle ne peut plus s'ouvrir, ni prendre la nourriture.

On donnoit chez les Grecs le nom d'*Aigle* à de certains toits de maiſon qui étoient faits en forme d'*aigle*. *Nous couvrirons vos maiſons en forme d'aigle*, dit Ariſtophane dans ſa Comedie intitulée, *des Oiſeaux*. Voyez *le Dictionnaire d'Harpocration*, ſur le mot ἀετὸς qui ſignifie *Aigle*.

AIGLE-FAUCON, eſt un *aigle* qui prend les oiſeaux de proie.

AIGLE-D'ORINOQUE. Gros oiſeau de proie qui paſſe ſouvent de la terre-ferme aux Antilles. Les premiers habitans de Tabago l'ont ainſi nommé, à cauſe qu'il a la groſſeur & la figure d'un *aigle*, & qu'il ſe voit communément dans la partie méridionale de l'Amerique, qui eſt arroſée de la rivière d'Orinoque. Tout ſon plumage eſt d'un gris clair, marqueté de taches noires; excepté les extrémités de ſes ailes & de ſa queue qui ſont bordées de jaune. Il a les yeux vifs & perçans, les ailes fort longues, le vol roide. Il ſe repait d'autres oiſeaux. Il n'attaque jamais ceux qui ſont plus foibles & ſans defenſe. Il ne ſe rue point ſur ſon gibier tandis qu'il eſt à terre, ou ſur un arbre; il attend qu'il ait pris l'eſſor, pour le combattre en l'air. LONVILLIERS.

Ariſtote & Pline diſtinguent ſix eſpéces d'*aigles*, auxquelles ils ont donné divers noms grecs ſelon la difference de leur plumage: comme l'*aigle royal* eſt appelé γρυπὸς par Ariſtote, & ἀετὸς à cauſe de la couleur rouſſe & comme dorée de ſes plumes, dont les taches rouſſes repréſentent des étoiles. *L'aigle noirâtre*, qui eſt le plus petit de tous & le plus vigoureux. *Valeria. L'aigle à la queue blanche. Pygargus. L'aigle de moyenne grandeur*, qui a la queue grande & demeure auprès des étangs. *Morphnus. L'aigle de mer*, ou *orfraie*, qui éprouve ſes aiglons aux rayons du ſoleil. *Haliætus. L'aigle barbu*, qui eſt une eſpéce d'oſſifrage. *Offifraga.*

AIGLE, en termes de Blaſon & de deviſe, eſt féminin. C'eſt le ſymbole de la royauté, ſelon Philoſtrate, parce que c'eſt le roi des oiſeaux. L'Empereur la porte dans ſes armes. On la repréſente quelquefois avec une tête, quelquefois avec deux, & en ce cas on l'appelle *aigle éployée*, quoiqu'elle n'ait jamais qu'un corps, deux jambes, & deux ailes ouvertes, & étendues, montrant entiérement l'eſtomac. Celle de l'Empire eſt de cette ſorte. Il y en a de couronnées, d'autres membrées & becquées d'un émail différent de celui du corps; & même il y en a de monſtrueuſes, qui ont des têtes humaines, & de loup. Les premiers qui ſe trouvent avoir porté l'*aigle* dans leurs enſeignes, ſont les Perſans, ſelon le témoignage de Xénophon. Les Romains, après avoir porté diverſes autres enſeignes, s'arrêterent enfin à l'*aigle*, la ſeconde année du conſulat de Marius. Avant lui ils portoient indifféremment des loups, des léopards & des *aigles*, ſelon qu'il plaiſoit au Général. On dit que ce fut Conſtantin qui fut auteur de l'*aigle* à deux têtes, pour montrer que l'Empire, quoiqu'il ſemblât diviſé, n'étoit néanmoins qu'un corps. D'autres diſent que ce fut Charles-Martel qui remit les *aigles* Romaines dans les étendards de l'Empire, & qui y ajouta en même temps une ſeconde tête. Cependant cette opinion eſt detruite par une *aigle* à deux têtes, que Lipſe a obſervée dans la colonne Antonine, & parce que poſtérieurement on ne voit qu'une ſeule tête dans le ſceau de la bulle d'Or faite du temps de Charles IV, Empereur. De ſorte qu'il y a plus d'apparence à la conjecture du Pere Meneſtrier, qui dit que de même que les Empereurs d'Orient, quand il y en avoit deux ſur le trône, marquoient leurs monnoies d'une croix à double traverſe, que chacun d'eux tenoit d'une main, comme étant le ſceptre des Chrétiens; auſſi firent-ils la même choſe de l'*aigle* dans leurs armoiries; & au lieu de doubler leurs écuſſons & leurs *aigles*, ils les joignirent, & y repréſenterent deux têtes. Ce que les Empereurs d'Occident ont ſuivi quelque temps après. Un Poëte Italien a dit à cette occaſion, qu'on avoit fait de l'*aigle* de l'Empereur, un oiſeau bien camaſſier, en lui donnant deux têtes & deux becs, pour le rendre plus redoutable. Le P. Papebroch, dans le V Tome du mois de Mai, *p.* 218, dit qu'il voudroit voir la conjecture du P. Meneſtrier prouvée par d'anciennes monnoies; que ſans cela il doutera ſi l'uſage de l'*aigle* à deux têtes n'a point été purement arbitraire, comme celui de la croix à double traverſe; qu'au reſte il penche beaucoup à croire que cet uſage de l'*aigle* à deux têtes s'eſt introduit à l'occaſion de deux Empereurs qui auront été en même temps ſur le trône. Il ajoute, que depuis l'*aigle* a deux têtes de la colonne d'Antonin, on n'en trouve plus juſqu'au quatorziéme ſiécle ſous Jean Paleologue. *Voyez-en* la figure dans l'édition de Georg. Codinus faite à Paris. *Voyez* auſſi Lipſe, *Analecta adutilit. Roman. L. III. Dial. 2.*

Ce mot ſignifie donc quelquefois l'enſeigne des Légions des anciens Romains. Ils virent briller les *aigles* & les enſeignes des legions. ABLANC. Quelquefois il ſignifie les armées Romaines. C'eſt votre ſageſſe ſeule qui a donné de la terreur à l'*aigle* Romaine. PATR. Et quelquefois même les enſeignes de l'Empereur d'aujourd'hui, & les troupes de l'Empire. Au reſte, bien d'autres nations que les Romains ont eu des *aigles* pour enſeignes. Nous dirons tout-à-l'heure, que ſelon le ſentiment de quelques Savans, les Romains ont pris cette coutume de Jupiter de Crete. D'autres diſent que c'eſt des Toſcans, ou des Epirotes. On conjecture auſſi que Ganymede fut enlevé par un navire nommé l'*aigle*, parce qu'il en portoit la figure, ou par des troupes Phrygiennes, dont les étendards étoient des *aigles*; & que c'eſt-là ce qui a donné lieu à la fable du rapt de Ganymède par une *aigle*. Ces *aigles* Romaines n'étoient point des *aigles* peintes ſur des drapeaux. C'étoient des *aigles* d'argent ou d'or, au haut d'une pique. Elles avoient les ailes étendues, & tenoient quelquefois un foudre dans leurs ſerres. *Voyez* l'hiſtoire de Dion au *L. IX.* Au deſſous de l'*aigle* on attachoit à la pique des boucliers; on y mettoit quelquefois des couronnes. Tout cela ſe voit encore très-diſtinctement ſur pluſieurs médailles. Feſchius traite de tout cela dans ſa Diſſertation, *de Inſignibus*, *des Enſeignes*; & Juſte-Lipſe dans ſon *Traité de la Milice Romaine*, *Liv. IV. Dial. 5.*

En tous ces ſens, le mot d'*Aigle* eſt toujours féminin.

AIGLE, ſignifie auſſi l'Empire d'Allemagne, & l'Allemagne même. L'*aigle* commence à triompher du croiſſant. En ce ſens le mot d'*aigle* eſt maſculin. Deja prenoit l'eſſor pour ſe ſauver dans les montagnes, cet *aigle* dont le vol hardi avoit d'abord effrayé nos provinces. FLECH. Rendre à l'*aigle* éperdu ſa premiére vigueur. BOIL.

Ce mot ſe prend auſſi figurément pour un eſprit grand, élevé, penetrant. En ce ſens il eſt maſculin. C'eſt un *aigle* dont je ne puis ſuivre le vol. PELISS. On compare S. Jean l'Evangeliſte à un *aigle*, à cauſe de la maniere haute & ſublime, dont il commence ſon Evangile.

☞ On s'en ſert auſſi dans un ſens relatif, pour marquer la ſupériorité d'un homme ſur un autre. Cet homme-là eſt un *aigle* en comparaiſon de celui dont vous parlez.

☞ On dit qu'un homme a des yeux d'*aigle*, pour ſignifier au propre qu'il a des yeux vifs & perçans: au figuré, qu'il a une grande penetration d'eſprit.

☞ On dit proverbialement crier comme un *aigle*, crier d'une voix aiguë & perçante.

AIGLE, en Aſtronomie, eſt l'une des 21 conſtellations ſeptentrionales. L'aile droite de l'*aigle* touche la ligne équinoxiale; ſon aile gauche eſt voiſine de la tête du ſerpent. Son bec eſt ſéparé du reſte du corps par le cercle qui va du Cancer au Capricorne. Il ſe leve avec le Capricorne, & ſe couche lorſque le Lion ſe leve. La fable dit que l'*aigle* a été mis au nombre des aſtres, parce qu'il portoit à Jupiter le nectar, pendant

qu'il étoit caché dans un antre de l'île de Crete, pour éviter d'être dévoré par Saturne. C'eſt le ſentiment de Mero femme de Byſance, célèbre par ſon genie pour la poëſie. D'autres diſent que c'eſt parce qu'au temps que le Jupiter de Crete ſe préparoit à faire la guerre aux Géans, qui avoient mis ſon pere aux fers, cet *aigle* lui apporta à Naxi un bon augure de la victoire; que depuis ce temps-là il ſe ſervit pour enſeignes de la figure d'un *aigle*; & que c'eſt de lui que les Romains prirent cette coutume dans la ſuite. D'autres diſent que ce fut en récompenſe de ce qu'il avoit enlevé Ganymède dans les cieux. Un Ancien même a feint que c'étoit l'ame de Platon. Tycho-Brahe donne à cette conſtellation dix-ſept étoiles; d'autres lui en donnent trente-deux.

Il y a trois étoiles auxquelles les Aſtronomes Arabes donnent le nom d'*Aigle*. Ils appellent l'une *Naſr Sohail*, l'*Aigle* de Canopus, ou autrement *Suareh Jemen*, l'étoile de l'Arabie heureuſe; parce qu'ils prétendent que cet aſtre y domine. L'autre porte le nom de *Naſr Aithair*, l'*Aigle* volante; & la troiſième *Naſr Alvaki*, l'*Aigle* repoſante. D'Herb.

Aigle blanche, ou *Aigle-blanc*. Ordre Militaire de Pologne. Menenius ſur l'autorité de Jérôme Roman, Hiſtorien d'Eſpagne, dit que ſous les Empereurs Sigiſmond & Albert II, il y a eu en Allemagne trois Ordres Militaires fort célèbres, & qu'un certain Roi de Valera, Eſpagnol, reçut de l'Empereur Albert ces trois Ordres; celui du Dragon que cet Prince lui donna comme Roi de Hongrie; celui de Tuſca comme Prince de Bohême; & celui des *Diſciplines* ou de l'*Aigle-blanche*, comme Archiduc d'Autriche. Mais cette Archiduché n'a été érigée en Archiducheé que par l'Empereur Maximilien I, l'an 1495, Albert qui mourut l'an 1440 n'auroit pû donner l'Ordre de l'*Aigle-blanche* à ce Valera, en qualité d'Archiduc d'Autriche. Auſſi les Hiſtoriens ſont-ils partagés au ſujet de l'Inſtitution de cet Ordre. Quelques-uns l'attribuent à Uladiſlas I, Roi de Pologne, qui, ſelon eux, l'inſtitua au mariage de ſon fils Caſimir le Grand, avec la fille du Grand-Duc de Lithuanie en 1325. Ils ajoutent qu'un nid d'aiglons, qui fut trouvé par Lechus, premier Prince de Pologne, lorſqu'il faiſoit creuſer les fondemens de la ville de Gneſne, donna occaſion à Uladiſlas de prendre pour marque de cet Ordre un *aigle blanc* couronné, pendant à un collier de chaînes d'or.

Il ſe peut faire qu'il y ait eu auſſi en Autriche un Ordre ſous ce nom & non celui des Diſciplines, dont le collier, ſelon quelques Ecrivains, étoit en forme de baudrier, où étoient attachés des *Aigles-blancs*.

Quoiqu'il en ſoit, en 1705, Frédéric Auguſte, Roi de Pologne & Duc de Saxe, renouvela dans ce Royaume l'Ordre de l'*Aigle-blanc*, & le conféra à pluſieurs Seigneurs qui avoient ſuivi ſon parti, avec cette deviſe: *Pro Fide, Lege & Rege*. P. Hélyot. *T. VIII. C. 51.*

Aigle-noire, ou *Aigle-noir*. Ordre de l'*Aigle-noir*, Chevalier de l'*Aigle-noir*. Nom d'un Ordre Militaire en Allemagne. Frédéric III, Marquis & Electeur de Brandebourg, ayant pris le titre de Roi de Pruſſe, inſtitua le 4 Janvier 1701, un Ordre Militaire ſous le titre de *la Fidelité*, & donna aux Chevaliers, pour marque de cet Ordre, une croix d'or émaillée de bleu, avant au milieu les chifres de ce Prince, FR; & aux angles l'*Aigle* de Pruſſe émaillée de noir. Cette croix eſt attachée à un ruban orangé, en mémoire de la Princeſſe d'Orange, mere du Prince. Ils portent ce ruban en forme d'écharpe, depuis l'épaule gauche juſqu'à la hanche droite, ſur le juſte-au-corps. Ils portent encore ſur le côté gauche de leurs habits une croix bordée d'argent en forme d'étoile, au milieu de laquelle eſt un *Aigle* en broderie d'or ſur un fond orange, l'*Aigle* tenant dans l'une de ſes ſerres une couronne de laurier, & dans l'autre un foudre avec cette inſcription au-deſſus de ſa tête: Suum cuique, en broderie d'argent, P. Hélyot, *T. VIII. C. 51.*

On appelle auſſi dans les Egliſes *Aigle*, le pupitre de cuivre qui eſt au milieu du chœur, à cauſe qu'il repreſente un *aigle* les ailes étendues, & on dit dans les Chapitres, qu'un Chanoine eſt à l'*aigle*, quand il eſt ſemainier, lorſqu'il fait l'Office. En ce ſens *Aigle* eſt toujours maſculin. Un *aigle* aſſorti de divers ornemens. *Hiſt. de l'Egliſe de Meaux, t. 1. p. 295.*

Aigle, en termes d'Architecture, eſt un oiſeau qui ſervoit anciennement d'attribut aux chapiteaux des temples dédiés à Jupiter. Il ſert encore d'ornement à quelques chapiteaux.

On appelle *Pierre d'aigle*, certaine pierre creuſe & ſonnante, à cauſe d'une petite pierre qui eſt renfermée dedans, nommée *Callimus*. On dit qu'elle ſert aux femmes en couche, pour retenir, ou faire ſortir l'enfant, ſuivant qu'elle eſt appliquée au deſſus ou au-deſſous de la matrice. *Aetites*. On l'appelle du grec Ἀετὸς, *aigle*. *Pietra d'aquila*, en Italien, parce qu'on la trouve quelquefois dans des nids d'*aigle*. ☞ Dioſcoride dit qu'elle ſert à découvrir les voleurs, & que ſi on la mêle avec ce que mange un homme accuſé de vol, il ne pourra jamais l'avaler, s'il eſt vraiment coupable. Mathiole ajoute que les *aigles* vont chercher cette pierre juſqu'aux Indes, pour faire éclore plus facilement leurs petits. C'eſt ſur cette fable ſans doute qu'eſt fondée la prétendue propriété attribuée à cette pierre, d'accélérer les accouchemens.

☞ La pierre qu'on appelle *Pierre d'aigle*, ſe trouve dans les Apennins, dans le Veronois & dans pluſieurs fleuves. Elle eſt ſouvent nommée *Lapis pregnans, & par ferrante imperato, ventre cryſtallino*. Pline en rapporte quatre eſpèces, *Africanum, Arabicum, Cyprium & Theſſalum*. Geſner en admet quinze eſpèces, qui varient peu entre elles. Banſch a fait un Traité latin ſur la *pierre d'aigle*.

Il y a auſſi aux Indes un bois exquis qu'on appelle *Palo d'aquila*, ou *Bois d'aigle*, qui croît au royaume de Siam, & dont on fait un grand trafic au Japon. Il en croît auſſi à la Chine, dans la province de Quantung.

L'*aigle*, ſur les médailles, eſt la marque de la Divinité, & de la Providence, ſelon M. Spanheim, & de l'Empire, ſelon tous les Antiquaires. Les Princes qui ont le plus ordinairement des *aigles* ſur leurs médailles, ſont les Ptolomées d'Egypte, ſouvent auſſi les Séleucides Rois de Syrie. Une *aigle* avec ce mot, Consecratio, eſt la marque de l'Apothéoſe pour les Empereurs. On a fait entrer l'*aigle* dans pluſieurs deviſes. Une *aigle* qui regarde le ſoleil n'éblouiſſent point, & qui n'en voit que mieux après les avoir regardés fixement, avec ce vers de Pétrarque.

E quanto il mira più, tanto più luce.

Plus elle le conſidere, plus elle eſt éclairée, marque, ſelon Picinelli, une ame que ſes communications avec Dieu éclairent. Une *aigle* qui s'éleve au-deſſus des nues, *Eadem per nubila quærit*, eſt la deviſe de ceux qui acquierent de la gloire dans une vie retirée & cachée. Celle d'un grand courage, eſt une *aigle* au milieu d'un ciel orageux avec ce mot, *Nil fulmina terrent*; ou celui-ci en eſpagnol, *Ni matar me, ni eſpentar me*. Guillaume II, Roi d'Angleterre, avoit pris pour la ſienne une *aigle* qui regarde fixement le ſoleil, avec ce mot, *Profero*.

☞ Aigle, chez les Alchimiſtes, a pluſieurs ſignifications, ſur leſquelles nous paſſerons légérement.

Aigle blanc. *Aquila alba*. C'eſt la même choſe que *Mercurius dulcis*, Mercure doux. Harr.

Aigle noir. *Aquila nigra*. C'eſt l'eſprit de cette Cadmie vénéneuſe, appelée *Cobalt*, que quelques perſonnes prétendent être la matière du Mercure philoſophique.

Aigle céleſte. *Aquila cœleſtis*. C'eſt la Panacée ou remède pour toutes ſortes de maladies, que l'on prépare avec le mercure réduit en eſſence.

Aigle de Venus. *Aquila Veneris*. C'eſt un ſafran compoſé de vert-de-gris au moyen d'un feu de reverbère, auquel on ajoute du ſel ammoniac, qui eſt quelquefois ſublimé.

☞ Ils appellent encore *aigle volante*, le mercure après ſa ſublimation, ſoit à cauſe de ſa volatilité, ſoit parce qu'il dévore l'or & le réduit à ſa première matière en le

reine rudant, de même que l'*aigle* dévore les autres oiſeaux.

☞ AIGLE *étendue*, c'eſt le ſel ammoniac ſublimé.

AIGLE. Nom de lieu. *Ad Aquilas*, *Aquila*. Il y a pluſieurs villes de ce nom, qui leur vient ſans doute de ce qu'il y a eu en ces lieux quelque camp Romain, où les *Aigles* Romaines étoient arborées. De-là vient qu'on les nomme, *Ad Aquilas*.

L'AIGLE, en France, eſt une petite ville de Normandie, peu éloignée de la ſource de la Rille, entre Séez & Evreux. On fait à l'*Aigle* un gros commerce d'épingles.

L'AIGLE, en Allemagne, eſt un bourg du diocèſe de Trèves, ſur la Moſelle, vis-à-vis de l'embouchure de la Sare, au-deſſus de Trèves. On y voit un monument ancien, élevé de 70 pieds, en forme de pyramide ſur un plan carré.

L'AIGLE, en Suiſſe, eſt un bourg du pays de Vaux, vers le Valais & le lac de Genève.

AIGLE, eſt encore le nom d'un cap de Provence, entre Marſeille & Toulon, près de la Ciotat. *Catharistes*.

AIGLETTE. ſ. f. Petite aigle. *Junior aquila*.

AIGLETTES, ou *Aiglons*, en termes de Blaſon, ſe dit indifféremment, pour déſigner de jeunes aigles repréſentées ſans bec & ſans ſerres. Il porte d'azur a trois *Aiglons*, ou à trois *Aiglettes* d'or.

AIGLON. ſ. m. Le petit d'un aigle. *Pullus aquilæ*. Un jeune *aiglon* qui regarde fixement le ſoleil. Je vous ai porté comme l'aigle porte ſes *aiglons*. PORT. R. Le renard mit le feu à l'arbre, & les *aiglons tomberent*. ID.

Et l'aigle fait ſentir à ſes tendres aiglons
La clarté du ſoleil au fort de ſes rayons. BOIL.

Un *aiglon* qui ſuit ſon pere volant vers le ſoleil, & le regardant fixement comme lui, avec cette deviſe; *Non inferiora ſecutus*; ou celle-ci, *Auſpiciis animiſque patris*, marque un enfant qui imite ſon pere, qui apprend à ſervir ſon Prince ſous la conduite & à l'exemple de ſon pere.

AIGLURES. ſ. f. pl. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit des taches rouſſes ſemées ſur le corps de l'oiſeau, qui bigarrent ſon pennage. *Perfectiores avium plumæ*. Le lanier plus que tous les autres oiſeaux eſt bigarré d'*aiglures*. On appelle auſſi cela *Bigarrures*.

☞ AIGNAN *le Feuget*. Petite ville de France, dans le bas Armagnac, près de la ſource du Midon. M. de Liſle écrit *Agnan*. On prononce *Anian*.

AIGOCERAS. ſ. m. ou *Corne de bœuf*. C'eſt la plante que l'on connoît en France ſous le nom de *Fenu-grec*. Cette plante croît en pluſieurs provinces du royaume, & on la cultive en quelques endroits des environs de Paris. *Voyez* FENU-GREC.

☞ AIGRE. adj. m. & f. Ce mot déſigne ce qui eſt acide, piquant au goût. *Acidus*. C'eſt la cinquième des ſept ſaveurs principales. Une grande quantité de ſels acides en eſt la cauſe phyſique. *Voyez* SAVEUR. Le citron, la grenade ſont des fruits *aigres*. C'eſt là ſa ſignification primitive & ſon uſage propre. Enſuite on a appliqué ce mot par analogie à deux autres ſens, & l'on a appelé *aigre* ce qui fait à-peu-près ſur l'ouïe & ſur l'odorat, ce que fait l'*aigre* ſur le goût. Une voix *aigre*, un ſon de voix *aigre*. C'eſt un ſon *aigre* & rude en même temps. Ce muſicien tire des ſons *aigres* de ſon inſtrument. Cette cloche rend un ſon *aigre*.

☞ On applique de même ce mot à certaines odeurs déſagréables occaſionnées par la corruption. On appelle un goût *aigre*, celui qui vient des viandes mal digérées dans l'eſtomac. Une ſenteur *aigre*. Un goût *aigre*.

☞ AIGRE *en peinture*. On appelle couleurs *aigres* celles qui ne ſont pas liées par des paſſages qui les accordent, & qui, par cette raiſon, ſont déſagréables à la vue.

☞ AIGRE, ſe dit auſſi des métaux caſſans, dont les parties ne ſont pas bien liées, & ſe ſéparent facilement les unes des autres. *Aſper*, *fragilis*. Le cuivre eſt *aigre* juſqu'à ce qu'il ait été fondu. On ne ſauroit forger le fer qui eſt trop *aigre*.

AIGRE, eſt auſſi quelquefois ſubſtantif. Cela ſent l'*aigre*. Je n'aime pas l'*aigre*. Cela tire ſur l'*aigre*

AIGRE, ſe dit auſſi figurément en Morale, de l'eſprit & de l'humeur; pour dire, rude, piquant, choquant. *Acerbus*, *Aſper*. C'eſt un eſprit *aigre*. Son humeur eſt *aigre*; pour dire, il eſt prompt à piquer les autres, & difficile à s'apaiſer. En ce ſens on dit, une *aigre* réprimande, une *aigre* répartie. Tibère étoit *aigre* dans ſes reprimandes. Un ton *aigre*, un ſtyle *aigre*.

ABLANC.

Il eſt dans ſes diſcours plus aigre, *plus mordant*,
Qu'une femme en furie, ou Gautier en plaidant.
BOIL.

Ce mot vient d'*acer*, qui eſt la même choſe; mais, ſelon le P. Pezron, *acer* eſt pris du Celtique *aigre*.

AIGRE-DOUX. Qui a le goût mêlé de doux & d'*aigre*. Il ne ſe dit guère que des fruits. *Acido & dulci mixtus*. Les anciens Poëtes diſoient au figuré, ton eſprit *aigre-doux*. Baïf avoit inventé ce mot, qui n'a pas été heureux. On le diroit cependant encore dans le ſtyle badin, ou comique, & un Poëte de ce temps dit,

Un compliment aigre-doux *& malin*,
Bref, comme on dit, moitié figue & raiſin.

Alors *aigre* eſt indéclinable, & ne prend point le ſigne du pluriel. Complimens *aigre-doux*.

En Normandie il ſe dit du vieux cidre, qu'on a paſſé ſur le marc nouveau, afin d'adoucir ſon aigreur & ſa dureté. Les bons gourmets diſcernent facilement le vieux cidre, qu'on a repaſſé ſur du marc nouveau, parce qu'il eſt *aigre-doux*.

AIGRE DE CÉDRE, ſ. m. Sorte de liqueur faite avec du jus de citron, de limon ou de cédrat & avec du ſucre, & qui, mêlée enſuite avec de l'eau, fait une boiſſon fort agreable.

AIGREFIN ou ÉGREFIN. ſ. m. Sorte de poiſſon de mer, aſſez ſemblable au merlan, mais plus long, plus gros, plus ferme, & de meilleur goût, ayant une ligne noire depuis la tête juſqu'à la queue. *Jecorarius*. Il s'en péche beaucoup ſur les côtes d'Ecoſſe. On le mange frais, & pour le garder, on le ſale, & on le fait fumer & ſécher à la cheminée. Le negoce de ce poiſſon eſt peu conſidérable en France, & preſque toute la conſommation s'en fait ſur les côtes où il ſe péche. C'étoit auſſi une eſpèce de monnoie, dont Rabelais fait mention.

☞ AIGRE-FIN. ſ. m. Terme de mépris, ironique & burleſque, dont on ſe ſert dans le ſtyle familier pour ſignifier un homme qui vit d'induſtrie, autrement *Chevalier d'induſtrie*. *Voyez* ce mot.

AIGREDON. ſ. m. On doit dire EDREDON. *Voyez* ce mot.

AIGRELET, ETTE. adj. Qui eſt un peu aigre. *Aciduſus*, *Subacidus*. Une ſauſſe *aigrelette*. Un fruit *aigrelet*. L'épine-vinette a un petit goût *aigrelet*.

AIGREMENT. adv. D'une maniere aigre. *Acerbè*, *Aſperè*. Il ne ſe dit point au propre; mais on dit au figuré, parler, répondre, repliquer *aigrement*; pour dire, avec des paroles pleines d'aigreur. Tibère reprit les Juges *aigrement*. ABLANC. Le monde eſt en poſſeſſion de parler librement des défauts des autres en leur abſence; les uns le font *aigrement* & malignement, & les autres d'une manière plus douce. NICOL.

AIGREMOINE. ſ. f. *Agrimonia*. Plante qu'on a nommée *Eupatorium* dans les vieux Diſpenſaires. Ses racines ſont vivaces, longues & noirâtres: ſes tiges ſont rondes, velues, hautes de deux à trois pieds, quelquefois branchues, & garnies dès le bas de quelques feuilles longues, velues, ailées, c'eſt-à-dire, compoſées de pluſieurs petites feuilles qui ſont rangées ſur une même côte terminée par une ſeule feuille. Chaque petite feuille eſt crenelée à ſes bords, relevée de pluſieurs nervures qui parcourent la ſurface, & chargée d'un duvet court, blanchâtre, ou griſâtre. L'extremité des tiges & des branches ſe termine par un épi long d'un demi-pied. Les fleurs qui forment cet épi, ſont jaunes,

compoſees de cinq pétales, diſpoſées en roſe autour du piſtil, & ſoutenues par un calice qui devient dans la ſuite un fruit oblong, heriſſé de piquans vers ſa moitié, & qui renferme une ou deux ſemences un peu longues. L'*aigremoine* eſt apéritive, & bonne pour les maladies de la poitrine. On dit qu'on l'appelle *Eupatoire*, du nom du Roi Eupator, qui fut, dit-on, le premier qui en fit uſage. Il ne faut pourtant pas la confondre avec d'autres plantes, qu'on appelle auſſi *Eupatoires*, qui ſont bien differentes de celle-ci. Je ne ſais quel eſt ce roi Eupator dont on vient de parler; car Eupator n'eſt point un nom, mais un ſurnom de pluſieurs Rois. On l'a donné à un Roi de Syrie, Antiochus V^e^ du nom. Le fameux Roi de Pont, Mithridate, fut auſſi ſurnommé *Eupator*.

AIGREMORE. ſ. m. Les Artificiers déguiſent ſous ce nom toutes ſortes de charbons de bois tendres, propres aux feux d'artifice, tels que ceux de bois de bourdaine, de ſaule, de coudre, de tilleul & autres ſemblables, lorſqu'ils ſont ecraſés & tamiſés.

AIGRET, ETTE. adj. Qui a un goût mediocrement aigre, comme l'épine-vinette, la grenade. *Acidulus, ſubacidus.* Ce diminutif paroit moins uſité qu'*aigrelet*.

AIGRETTE. ſ. f. Oiſeau. Eſpèce de petit heron blanc qui a une voix aigre, & qui fréquente le bord des rivières. *Ardeola alba.* Il a le bec long, droit & pointu; les jambes longues, de couleur cendrée, les pieds noirs & blancs, le cou long & courbé, & ſur le dos & à côté des ailes, il a des plumes blanches, fines & déliées, qui ſont fort recherchées & fort chères. Il a ſur la tête des plumes blanches & droites, qui forment une eſpèce d'*aigrette*, d'où lui eſt venu le nom d'*aigrette*. Sa chair eſt tendre & delicate. On voit près des Antilles, & quelquefois bien loin en mer, de ſes oiſeaux parfaitement blancs, qui ont le bec & les pieds rouges comme du corail, & qui ſont un peu plus gros que les corneilles. On croit que c'eſt une eſpèce d'*aigrette*, à cauſe qu'ils ont une queue garnie de deux plumes longues & précieuſes. LONVILLERS.

Il y a auſſi des *Aigrettes*, dont les plumes de deſſus la tête ſont noires. Les *aigrettes* portent ſur la tête trois plumes, & non pas une ſeule, comme le diſent quelques Dictionnaires.

AIGRETTE. C'eſt auſſi la plume de l'oiſeau appelé *Aigrette*, qu'on porte en panache, ou qu'on met en bouquets ſur les colonnes d'un lit. *Ardeolæ albæ muſcarium.* Le Grand-Seigneur porte à ſon turban une *aigrette*.

AIGRETTE, ſe dit auſſi de ce qui a la figure d'une *aigrette*, comme un bouquet de pierreries qu'on met ſur la tête, une touffe de crin qu'on met ſur la tete des chevaux de carroſſe. *Muſcarium.*

☞ AIGRETTE. ſ. f. Partie du caſque dont parlent les anciens Auteurs, ſous le nom de *Juba* ou *Criſta*. C'étoit une boite carrée fixée ſur le devant, d'où ſortoient de grandes plumes; ce qui faiſoit un aſſez bel ornement de tête.

AIGRETTE. Terme de Botanique. *Pappus* ou *Pappi*. Il ſe dit d'une eſpèce de broſſe ou de pinceau de poil délié, ou d'un certain petit duvet qui ſe trouve au haut des graines de chardons, de la dent de lion, &c. Ces ſortes de ſemences reſſemblent à des volans. Les poils forment les plumes, & la ſemence le culot. Le vent les emporte facilement, & la graine, qui eſt plus ſolide & plus peſante, ſe préſente toujours la premiere à terre, ce qui fait que ces graines ſe ſement d'elles-mêmes. Toutes ces graines ſont attachées à la plante par leur pointe, c'eſt-à-dire, par le bout oppoſé à celui qui porte l'*aigrette*. DODART. *Acad. 1700, t. 30.* Voyez AIGRETTÉ.

AIGRETTE, chez les Artificiers. Eſpèce d'artifice dont les étincelles imitent un peu les *aigrettes* de verre; on n'en parle guère que lorſqu'il ſert de porte-feu à un pot qui jette quantité d'autres artifices, ſous le nom de *pot à aigrette*.

☞ AIGRETTE *de verre*. Ornement compoſé de fils de verre très-déliés, qui ſert de parure aux femmes.

☞ AIGRETTES *lumineuſes*. C'eſt ainſi qu'on appelle dans la phyſique moderne, ces rayons enflammés qui ſortent en forme de bouquet d'un corps électriſé. C'eſt, dit M. l'Abbé Nollet, la matiere *effluente* qui s'enflamme en s'élançant du corps, & qui prend la forme d'*aigrette*, parce que ces rayons électriques ſortant de pores éloignés les uns des autres, divergent dès leur origine. C'eſt, diſent d'autres, la matière affluente, ou plutôt les rayons d'une matière enflammée qui entrent de l'atmoſphère dans le corps électriſé, & forment ces *aigrettes*. Voyez *matiere affluente, effluente & électricité*.

AIGRETTÉ, ÉE. adj. Terme de Botanique, qui ſe dit des graines qui ont une aigrette. *Criſtatus, Pappis inſtructus, a, um.* Il n'y a guère que les graines *aigrettées* qui ſemblent faites pour ſe ſemer d'elles-mêmes à plomb, c'eſt-à-dire, dans le ſens naturel; car toutes les graines ſont attachées à la plante par leur pointe, c'eſt à-dire, le bout oppoſé à celui qui porte l'aigrette: & la pointe du germe regarde l'endroit par où la graine encore attachée à la plante reçoit ſa nourriture de la plante; d'où il s'enſuit que la pointe de la racine regarde cette attache. C'eſt ce qui me donne lieu d'appeler plantées dans le ſens naturel, toutes ces ſemences *aigrettées* qui ſe ſement d'elles-mêmes, la racine en bas. DODART. *Acad. 1700. Mém. p. 30.*

☞ On dit une ſemence *aigrettée*. *Semen pappis inſtructum.* Si ces poils aboutiſſent à un pédicule commun, on dit, *ſipiti inſidens*; s'il n'y a point de pédicule, *ſeſſile*. Chacune de ſes *aigrettes* ſe diviſe encore en branchues & ſimples, ſuivant que les poils ſont ſimples ou barbelés, c'eſt-à-dire, chargées de barbes laterales, ainſi que celles des plumes.

☞ AIGREUR. ſ. f. Qualité de ce qui eſt aigre. C'eſt cette qualité dans une ſubſtance, qui la ſenſation excitée ſur les organes du gout par cette qualité que nous trouvons dans les citrons & dans quelques autres fruits. *Acor.* Ces fruits ont de l'*aigreur*, beaucoup d'*aigreur*. Ce vin a une petite *aigreur*.

☞ On le dit auſſi des rapports acides que cauſent les alimens mal digérés. Alors on l'employe au pluriel. Tel aliment donne, cauſe des *aigreurs*. Ceux qui ont l'eſtomac délicat ou pareſſeux ſont ſujets à avoir des *aigreurs*. C'eſt pourquoi ils doivent s'abſtenir de manger des fruits, des ſalades, & autres alimens crus, qui occaſionnent ces ſortes de rapports.

☞ AIGREUR, ſe dit figurément d'une certaine diſpoſition d'humeur & d'eſprit qui porte à offenſer les autres par des paroles piquantes. *Aſperitas, acerbitas.* Ces plaideurs ont beaucoup d'*aigreur* dans l'eſprit, ne ſe parlent qu'avec *aigreur*. Ecrire, répondre avec *aigreur*. *Aigreur* dans le diſcours.

☞ AIGREURS, en Gravure. Ce ſont des touches noires & trop enfoncées, cauſées par l'inegalité des tailles, où l'eau forte a trop mordu.

AIGRIR. v. a. Donner, cauſer de l'*aigreur*. Ce goût piquant accompagné d'aſtringence que l'on trouve dans les fruits qui ne ſont pas encore mûrs. *Acidum reddere.* La grande chaleur *aigrit* le lait. Le levain *aigrit* la pâte.

AIGRIR, ſe dit figurément, & ſignifie, piquer, irriter, mettre dans une diſpoſition plus facheuſe. *Aſperare, exacerbare, exaſperare.* Cette conférence a *aigri* les eſprits, au lieu de les adoucir. Cette propoſition l'a *aigri* d'avantage. Combien de fois ont ils *aigri* Dieu dans le déſert? ARN. *Aigrir* le vainqueur. *Iram victoris aſperare.*

AIGRIR, eſt auſſi verbe réciproque, & ſignifie, devenir aigre. *Aceſcere, coaceſcere.* Le vin s'*aigrit* quand il eſt long-temps à l'air. Et dans le figuré, il ſignifie, s'irriter, ſe mettre en colère. *Aſperari, exacerbari.* Les eſprits s'*aigriſſent*. Sans ſujet voulez-vous vous *aigrir* contre moi? MOL.

AIGRIR, ſignifie auſſi figurément, rendre chagrin, fâcheux, augmenter un mal. *Irritare, augere.* La mauvaiſe fortune lui a *aigri* l'eſprit. Les remèdes *aigriſſent* le mal, au lieu de le ſoulager. COSTAR. Pourquoi venir encore *aigrir* mon déſeſpoir? RACIN. En ce ſens il eſt auſſi réciproque. Les affaires s'*aigriſſent*, s'éloignent de l'accommodement. Le mal s'*aigrit*, s'augmente de plus en plus.

AIGRIS. ſ. m. Eſpèce de pierre précieuſe qui n'a ni beauté, ni éclat; elle eſt d'un bleu verdatre, & reſſemble à de la raſſade de verre. Elle eſt fort eſtimée par les Illinois, qui l'achetent au poids de l'or. ☞ Ils la taillent en petits morceaux, qu'ils nomment *Becquets*, percés dans le milieu, afin qu'on puiſſe les enfiler dans la barbe des Grands-Seigneurs, pour y ſervir d'ornement. La barbe grifé du Roi des Illinois étoit cordelée en vingt petites treſſes, qui étoient enfilées en vingt morceaux de pierres d'*aigris*, percées, rondes & longuettes. P. Loyer.

AIGRUN. ſ. m. Vieux mot, qui ſe dit de toutes ſortes d'herbes fortes, & de fruits aigres. Mén.

AIGU, UË. adj. Qui ſe termine en pointe, & qui eſt perçant ou tranchant, dont la forme eſt propre à percer ou à couper. *Acutus*. Cette cognée eſt bien *aiguë*. Le fer de ce javelot eſt fort *aigu*, fort pointu. Ce mot vient de *acutus*, & *aiguiſer* de *acutiare*. Menag. Les mots d'*aiguille*, d'*aiguillon*, d'*aiguillonner*, & d'*aiguillette* ſont ſes dérivés. Dans ce ſens il eſt oppoſé à ce qu'on appelle *obtus*.

En termes de Geométrie, on appelle un angle *aigu*, celui qui eſt meſuré par un arc plus petit qu'un quart de cercle, ou qui a moins de 90 degrés: c'eſt celui qui eſt moins ouvert que l'angle droit: un triangle *acutangle*, ou *oxigone*, celui qui a ſes trois angles *aigus*.

☞ Aigu, au figuré, s'applique à différentes choſes. On diſoit encore dans le ſiècle dernier, un eſprit *aigu*; pour dire, ſubtil: une penſée *aiguë*, une pointe *aiguë*, fort ſubtile, qui convient à l'épigramme. Dans ce ſens il a ceſſé d'être en uſage.

☞ On dit figurément une voix *aiguë*, des ſons *aigus*; pour dire, des ſons clairs & perçans, qui bleſſent l'oreille. Tels ſont les cris exprimés par la douleur.

☞ Aigu, ſe dit en Muſique d'un ton perçant & élevé par rapport à quelqu'autre ton. Dans ce ſens il eſt oppoſé au mot *Grave*.

☞ On dit une douleur *aiguë*, c'eſt-à-dire, vive & piquante. Les douleurs de l'enfantement ſont très *aiguës*. Une colique *aiguë*. En ce ſens on le peut dire auſſi des paſſions. Ce qui rend les douleurs de la honte & de la jalouſie ſi *aiguës*, c'eſt que la vanité ne peut ſervir à les ſupporter. Rochef.

Aigu, ſe dit proprement par les Médecins, des maladies violentes & dangereuſes, qui ſe terminent bientôt, *Cum bonis vel malis ægri relas*, ou, comme diſent les Medecins, *Citò & cum periculo terminantem*. Dans ce ſens il eſt oppoſé à Chronique. Les maladies *aiguës* ſont d'autant plus dangereuſes, qu'outre la violence des ſymptômes, ſi l'on manque à temps de vider les premières voies, ou de diminuer la quantité du ſang, il eſt très-difficile d'en arrêter le progrès, & de ſauver le malade. On diviſe les maladies *aiguës*, en celles qu'on nomme proprement *aiguës*, celles qu'on appelle fort *aiguës*, & en celles qui à raiſon de leur peu de durée & de la véhemence des ſymptômes, ont pris le nom de très-*aiguës*; car celles qui paſſent quarante jours, ſont chroniques.

En Grammaire on appelle un accent *aigu*, celui qui marque que la ſyllabe doit ſe prononcer d'un ton élevé. C'eſt une virgule, ou petite ligne qui ſe met ſur la voyelle, & qui s'incline un peu en deſcendant de droite à gauche. En françois l'accent *aigu* ne ſert qu'à marquer l'*e* fermé, ou maſculin, comme dans *élevé*, le premier & le dernier *e* ſont fermés. *Voyez* Accent.

Aigu, eſt auſſi un terme de Poëſie. Les Eſpagnols appellent vers *agudos*, les vers qui finiſſent par des mots qui ont l'accent ſur la dernière ſyllabe.

A buſcar a ſu muger
Orfeo baxo ab infierno
Què por ſu muger no pudo
Baxar a otra parte Orfeo. Quevedo.

AIGUADE. ſ. f. Prononcez EGADE. Terme de Marine. ☞ Proviſion d'eau douce que font les vaiſſeaux en route, lorſqu'ils en manquent dans le cours de leur voyage. *Aquatio*. Les vaiſſeaux entrerent dans cette baie pour faire *aiguade*. *Aquari*. Il répandit ſa cavalerie le long du rivage, pour empêcher la flotte de faire *aiguade*. L'*aiguade* ſe dit également de la proviſion de l'eau, & du lieu où on la fait. Dans telle île il y a une bonne *aiguade*. On lit dans le même ſens, & même plus communément, *faire de l'eau*. Des-Roches dit qu'on ne s'en ſert qu'au levant.

☞ AIGAGE. Vieux mot. Droit qu'on payoit pour avoir de l'eau, afin d'arroſer un terrain.

☞ AIGUAIL. ſ. m. L'Acad. écrit *aigail*. Roſée qui tombe le matin, & demeure par petites gouttes ſur les feuilles des arbres & des herbes. *Roſ.* On a dit en Poëſie, l'*aiguail* des fleurs, l'*aiguail* des prés. L'*aiguail* ôte le ſentiment aux chiens. Ce mot n'eſt plus d'uſage que parmi les Chaſſeurs.

On dit en termes de chaſſe, que les chiens d'*aiguail* ne valent rien au haut du jour. Et au contraire, ils ne valent rien dans l'*aiguail*, quand ils ſont bons le haut du jour.

AIGUAYER, ou AIGAYER. v. a. Tremper, laver dans l'eau. On dit, *aiguayer* un cheval, quand on le promene dans l'eau pour le rafraîchir; *aiguayer* du linge, le laver, le remuer dans l'eau claire, pour en faire ſortir le ſavon, avant que de le tordre. L'Académie écrit *egayer*, & dans un autre endroit *aigayer*.

AIGUE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit de l'eau. *Aqua*. Il n'eſt plus en uſage que dans une partie de la Gaſcogne. Il ſe dit encore en ſes compoſés, *aigue-perſe*, *aigues-mortes*, &c.

Aigue, eſt auſſi le nom d'une rivière de la principauté d'Orange.

Aigue-Belle. *Aqua pulchra*, *aqua bella*. Nom d'un bourg de Dauphiné, ſur la petite rivière de Bèvre; & d'une petite ville de Savoie, ſituée ſur la rivière, ou plutôt le torrent d'Arc. Ce mot eſt formé du mot *aigue*, *aqua*, de l'eau, & belle; c'eſt la même choſe que belle-eau.

Aigues-chaudes. C'eſt-à-dire, *aquæ calidæ*. C'eſt une ſource du Bearn, fort célebre, dont les eaux mêlées de ſoufre, de nitre, & d'alun, ſont très-ſalutaires pour pluſieurs maladies.

Aigue marine. ſ. f. Pierre précieuſe, d'une couleur verte, mêlée de bleu, à-peu près comme la couleur de l'eau de mer, d'où lui vient ſon nom. *Aqua marina*. Elle a la même dureté que l'amethiſte orientale. C'étoit la dixième pierre du Rational du Grand Prêtre des Juifs, à ce que dit Arias Montanus; & elle étoit appelée en hébreu *Tharſis*. C'eſt auſſi le ſentiment de Junius & de Tremellius, de Buxtorf le pere, de Danæus, qui nomment cette pierre *Berillus Thalaſſius*, & même de Jonathan & d'onkelos, qui l'appellent en Chaldéen ברום ימא, *Cherum jamma*. Car quoiqu'on ne ſache pas trop ce que ſignifie le premier mot, *cherum*, qu'on pourroit interpréter, ou *fuligo*, ſi c'eſt la même choſe que אברום, ou *vinea*, ſi on le prend pour ברם, ou ſi on l'en dérive; il eſt toujours certain que le ſecond mot, *Jamma*, ſignifie *la mer*; & qu'ainſi ils ont voulu indiquer une pierre dont la couleur approche de celle de la mer. Le mot hébreu ſignifie la même choſe. Car תרשיש ſe prend ſouvent pour la mer, ſuivant la remarque de Louis de Dieu. Les deux Interprètes Arabes traduiſent, אזרק *azrak*, qui ſignifie *glaucus*, *cæruleus*, de couleur de mer, & ſe dit d'une pierre précieuſe de couleur de mer, & des yeux qui ſont de la même couleur, & qu'on appelle en latin *glauci*, *cærulei*. Cependant les Septante, Joſephe, Saint Jérôme, Aquila, Pagnin, les Traducteurs de Genève, Schindler, traduiſent *Chryſolythus*. D'autres prétendent que c'étoit une Turquoiſe. Symmaque, Léon de Juda, & Hutterus traduiſent *Cæruleus*, *Hyacinthus*. R. David Kimhhi prétend auſſi dans ſes Racines, que cette pierre approchoit de la hyacinthe; mais c'eſt l'interprétation qui revient le moins à l'Hébreu. Les Italiens l'appellent *Aqua marina*. Pline la nomme *Augites*. Les Hébreux l'appellent auſſi *jaſchepeh*, d'où on croit que le mot de *jaſpe* eſt venu.

☞ Pluſieurs Lapidaires la prennent pour le Béril; ce qui revient au premier ſentiment dont j'ai parlé. Cependant la différence des verts eſt très-diſtincte dans

ces deux pierres. Celle du Béril eſt d'un vert de mer; l'*aigue-marine* d'un vert tirant ſur le bleu.

☞ On la diſtingue en orientale & en commune. L'orientale eſt dure, & n'a qu'une légère couleur celeſte. La commune a les mêmes couleurs ; mais elle eſt tendre comme du cryſtal. On en tire des Indes & de Madagaſcar.

AIGUES-MORTES. C'eſt-à-dire, *eaux-mortes*. *Aquæ mortuæ*. Ville de France dans le bas Languedoc, environ à ſix lieues de Nimes. Quelques Auteurs croient que c'eſt un ouvrage de Marius, & les *Foſſæ Marianæ* des Latins. D'autres prétendent qu'*Aigues-mortes* n'eſt pas une ville ſi ancienne. On l'appelle *Aigues-mortes* à cauſe des eaux croupiſſantes qu'il y avoit en cet endroit-là. C'étoit autrefois un port, & Nangis raconte que ce fut là qu'en 1269, S. Louis s'embarqua. Aujourd'hui elle eſt éloignée d'une grande demi-lieue ou près d'une lieue de la mer. Au reſte, ceux-là ſe trompent, qui croient que c'eſt l'ouvrage de Marius appellé *Foſſæ Marianæ* ; car les foſſes de Marius étoient de l'autre côté du Rhône, dans la province de Vienne, au lieu qu'*Aigues-mortes* eſt dans la première Narbonnoiſe, à droite du Rhône. La longitude d'*Aigues-mortes* eſt 21°, 44′, 3″. Sa latitude 43°, 33′, 0″. ACAD. DE MONTP.

AIGUE-PERSE. *Aqua ſparſa*. C'eſt-à-dire, *eau éparſe*. Petite ville d'Auvergne, capitale du duché de Montpenſier. Elle eſt ſituée ſur une petite rivière nommée *Luron*.

AIGUES-VIVES. *Aquæ vivæ*. *Faux vives*. Bourg de Touraine, & Abbaye de Chanoines réguliers de Saint Auguſtin & de la Congrégation de Sainte Geneviève.

☞ AIGUER. Vieux v. a. Qui ſignifioit arroſer. *Aiguer* un pré.

☞ AIGUÉ, ÉE. part. Arroſé. Rabelais dit vin *aiguë*, pour dire, mêlé d'eau. *Vinum aquâ mixtum, dilutum*.

AIGUIERE, mieux que ÉGUIÈRE. ſ. f. Vaiſſeau rond & quelquefois couvert, qui a une anſe & un bec, propre à ſervir de l'eau ſur la table : il faut que ſon corps ſoit cylindrique ; car s'il eſt plus enflé en un endroit qu'en un autre, on l'appelle alors *pot à l'eau*, *Aqualis*, *Urceus aquarius*. Les *aiguières* d'argent doivent être marquées contre-marquées au corps, couvercle, & collet du pied. A l'égard des deux coquilles, de l'anſe, du bec, du ſuage ou doucine, du carré de pied, ils ſont marqués ſeulement du poinçon du maître.

AIGUIÈRE *à deux becs*. C'eſt celle qui dans ſon ouverture a deux becs oppoſés & propres à verſer l'eau. *Aqualis utrinque roſtratus*. Le fruit du Geum a la figure d'une *aiguière* à deux becs.

AIGUIÉRÉE. ſ. f. Ce que contient une aiguière pleine, la quantité d'eau ou d'autre liqueur qui tient dans une aiguière, & qu'il faut pour la remplir. *Urceus aquâ plenus*.

AIGUILLADE. ſ. f. C'eſt une eſpèce de gaule, longue de neuf à dix pieds, dont ſe ſervent les Laboureurs & Voituriers dans quelques provinces, & avec laquelle ils piquent leurs bœufs, pour les faire marcher.

☞ AIGUILLE. ſ. f. Petite verge d'acier ou d'autre métal, déliée, polie, pointue par un bout, percée d'une ouverture par l'autre bout, pour y paſſer du fil, de la ſoie, *&c.* Servant à coudre, broder, faire de la tapiſſerie & autres ouvrages. *Acus*. Broderie faite à l'*aiguille*. *Aiguille* à coudre, *aiguille* à travailler en tapiſſerie. Le chas d'un *aiguille*. C'eſt le trou de l'*aiguille*, l'endroit où elle eſt percée pour faire paſſer le fil, la ſoie, la laine. La pointe d'une *aiguille* la plus déliée vue avec le microſcope, reſſemble à une cheville rompue par le bout, & ſes côtés paroiſſent raboteux & pleins de cavités. Les Muſulmans diſent qu'Edris, c'eſt-à-dire, Enoch, eſt l'inventeur de l'*aiguille*.

On dit, qu'une fille ne ſait pas faire un point d'*aiguille* ; pour dire, qu'elle eſt entièrement ignorante, ou fainéante.

AIGUILLE, ſe dit auſſi de pluſieurs inſtrumens pointus. Une *aiguille* de tête, eſt celle qui ſert à coiffer les femmes. *Acus*, *diſcerniculum*. *Aiguille* à tricoter des bas. *Aiguille* d'Emballeur. *Aiguille* d'Oculiſte, pour ôter les cataractes des yeux. *Aiguille* de Graveur, avec laquelle il deſſine ſur le vernis. Une *aiguille* d'Orfévre, pour enfiler des perles. Le fleau d'une balance a auſſi une *aiguille* au milieu, qui marque la moindre inclination de la balance, & ſert à faire remarquer la différente peſanteur des choſes qui ſont dans les deux baſſins de la balance.

AIGUILLE *à ſétons*. *Voyez* SÉTON.

AIGUILLE *à mèche*. Terme de Chandelier. On appelle ainſi dans la fabrique des chandelles moulées, une *aiguille* de fil de fer, longue d'un pied, qui a un petit crochet à un bout, & une eſpèce d'anneau à l'autre. Cette *aiguille* ſert à paſſer la mèche dans le moule, en la tirant vers le haut par l'ouverture d'enbas.

AIGUILLE *à enfiler*. Les Chandeliers ſe ſervent de cette ſeconde *aiguille* pour enfiler avec des pennes les chandelles, & les mettre par livres. Cette *aiguille* n'eſt autre choſe qu'une veritable *aiguille* de rembourrage, longue environ d'un pied. Les pennes dont on ſe ſert à cet ouvrage, ſont les bouts de fils qui reſtent de la chaîne des toiles, après que les Tiſſerans ont levé leur ouvrage de deſſus leurs metiers.

AIGUILLE *à relier*. C'eſt une longue *aiguille* d'acier recourbée vers la pointe, qui a plus ou moins de longueur, ſuivant le format des livres. Elle ſert aux Relieuſes, & Couſeuſes, qui travaillent chez les Relieurs, à porter d'une nervure à l'autre, le fil qui traverſe le milieu de chaque cahier, & qui l'arrête aux ficelles qui ſont perpendiculairement placées ſur le couſoir.

AIGUILLES *à Selliers*. Ce ſont des *aiguilles* à quatre angles, avec leſquelles les Selliers couſent leurs ouvrages. On les appelle auſſi *Carrelets*, à cauſe de leur figure triangulaire. Les *aiguilles* à Selliers ſont groſſes, moyennes ou fines.

AIGUILLES *à empointer*. Ce ſont des eſpèces de carrelets beaucoup plus longs & plus forts que ceux des Selliers, dont les Marchands Drapiers, Merciers & Manufacturiers ſe ſervent pour arrêter avec de la menue ficelle, ou du gros fil, les plis des pièces d'etoffes ; ce qui s'appelle les *empointer*.

AIGUILLE *à tête*, ou *à cheveux*. C'eſt un morceau d'acier, de fer, ou de laiton poli, menu & long d'environ quatre pouces, ayant d'un côté une tête plate, trouée en longueur, & de l'autre une pointe peu piquante, qui ſert aux femmes à ſéparer & paſſer leurs cheveux lorſqu'elles ſe coiffent.

AIGUILLE *à reſeau*. Terme de Perruquier. On appelle ainſi un certain petit morceau d'acier ou de fer fendu par les deux bouts, dont on ſe ſert à faire ces ſortes de réſeaux, ſur leſquels les Perruquiers couſent les treſſes de cheveux, dont ils forment les perruques.

AIGUILLE *à emballer*. Groſſe *aiguille* de fer ou d'acier, longue de cinq à ſix pouces, ronde du côté de la tête, triangulaire & tranchante du côté de la pointe, qui eſt fort évidée.

AIGUILLE AIMANTÉE, en termes de Marine, eſt une petite verge de fer poſée au milieu de la bouſſole, ſur une pointe de cuivre ſur laquelle elle ſe meut. Lorſqu'elle eſt frotée d'aimant, on la voit tourner une de ſes extrémités vers le pole boréal de la terre, & l'autre extrémité vers le pole méridional. *Acus Magnetica*, *Magnete perfricta*. Nous dirons au mot *aimant*, que tout le jeu de l'aimant & des corps aimantés, vient des corpuſcules magnetiques qui ſont dans leurs pores. Ces corpuſcules ſe tournent d'un côté vers le pole boréal de la terre ; & de l'autre, vers le pole méridional. Ils doivent donc tourner leurs aimans avec eux, & communiquer à leur axe une direction conſtante vers les deux poles de la terre. *Voyez* AIMANT.

☞ De-là l'*aiguille aimantée* ſous l'équateur, ſe trouve parallèle à l'horizon, parce que l'axe des corpuſcules magnétiques conſerve la même direction que l'axe de la terre. Par la même raiſon l'*aiguille aimantée* doit être ſous les poles, perpendiculaire à l'horizon, parce que le mouvement de la matière magnétique ſe fait là d'une manière perpendiculaire à la ſuperficie de la terre. Mais dans les autres endroits de la ſuperficie de la terre, l'*aiguille* eſt diverſement inclinée ſelon la ligne que décrit la matière magnétique. Dans les pays ſeptentrionaux,

l'extrémité qui regarde le pole méridional; & dans les pays méridionaux, l'extrémité qui regarde le pole boréal, doit s'incliner vers l'horizon: auſſi tout cela arrive-t-il dans la pratique.

☞ Il faut pourtant remarquer que l'*aiguille aimantée* ne tourne pas exactement ſes deux extrémités vers les deux poles de la terre, mais qu'elle décline tantôt vers l'orient, & tantôt vers l'occident. Pour expliquer ce phénomène, les Phyſiciens ſuppoſent avec raiſon qu'il y a dans le ſein de la terre des mines d'aimant & de fer, dont les atmoſphères s'étendent fort loin, & dont les corpuſcules magnétiques ſont portés vers l'*aiguille aimantée*. Si ces corpuſcules viennent des régions occidentales, l'*aiguille* doit décliner vers l'occident. S'ils viennent de quelque mine ſituée dans les pays orientaux, elle doit décliner vers l'orient.

Dans l'Abrégé de la Vie de *Brunetto Latini*, il y a une notice de ſon ouvrage qui eſt appelé *Treſor*. On lit dans ce Treſor un paſſage qui prouve que la bouſſole, ou l'*aiguille* aimantée étoit en uſage quarante ans avant l'an 1300, où l'on fixe communément l'époque de la bouſſole. Le Cap des *Aiguilles* vers le Cap de Bonne-Eſperance eſt ainſi nommé, à cauſe que l'*aiguille* n'y décline point.

AIGUILLE, eſt auſſi en termes de Marine, la partie de l'éperon qui eſt compriſe entre les portes vergues & la gorgère, ou la partie qui fait une grande ſaillie en mer. On appelle *aiguilles de ventre*, ou de *trevier*, celles qui ſervent à coudre les voiles. Il y en a de trois ſortes, de *coutures*, d'*oeillets*, & de *ralingues*. *Aiguilles* de Bordeaux, ſont de petits vaiſſeaux à pêcher les maigres, poiſſons de mer.

AIGUILLE, ſe dit auſſi d'une étaie, ou arc-boutant fait d'une longue pièce de bois, dont les Charpentiers ſe ſervent pour appuyer le mât, quand on carène le vaiſſeau, & qu'on le met ſur le côté pour le radouber.

On appelle auſſi *aiguilles*, pluſieurs pièces de bois poſées à plomb, qui ſervent à fermer les pertuis des rivières pour arrêter l'eau, & qu'on lève quand les bateaux ſe préſentent au paſſage.

☞ AIGUILLE. Terme de rivière. Petit bateau de Pêcheurs dont on ſe ſert ſur les rivières de Garonne & de Dordogne.

AIGUILLE, *en Gnomonique*, eſt une verge de fer qui montre l'heure ſur les horloges & ſur les cadrans. *Gnomon*. On l'appelle ordinairement *ſtyle* en Gnomonique. *Voyez* ce mot.

En termes d'Architecture on appelle *Aiguille* une pyramide de pierre ou de charpente, tels que ſont les clochers des Egliſes, lorſqu'ils ſont extrêmement pointus. On les appelle autrement *flèches*. L'*aiguille* de la Sainte Chapelle de Paris. On le dit auſſi d'un obéliſque. L'*aiguille* de S. Pierre de Rome. *Obeliſcus, pyrameis.*

☞ AIGUILLE *en Botanique*. On ſe ſert de ce terme pour donner l'idée, ſoit d'un piſtil, ſoit d'une ſemence, ſoit de toute autre partie des plantes, longue, menue, & qui ſe termine en pointe. On dit une ſemence en *aiguille*, *ſemen acuminatum*, ou *roſtratum*, en bec d'oiſeau, ſi elle eſt un peu recourbée.

☞ AIGUILLES *d'eſſai* ou *touchaux*. Terme de Chimie. On appelle ainſi un alliage d'or ou d'argent ſous des proportions différentes.

☞ AIGUILLE, *en Conchyliologie*. C'eſt le nom d'une des eſpèces de coquillage de mer. *Aeus concha*. Geſſaint écrit *égaille*.

AIGUILLE *à Berger*, ou *Aiguille de Berger*. Terme de Botanique. *Scandix*, *icis*. ſ. m. ou *Pecten Veneris*. Plante annuelle & ombellifère, dont les tiges ſont rondes, hautes d'un pied, aſſez branchues, garnies de feuilles plus menues que celles du cerfeuil. Elle porte des ombelles de fleurs à cinq pétales inégales, & diſpoſées comme les fleurs de lis des armes de France; chaque calice qui ſoutenoit une fleur, devient un fruit compoſé de deux ſemences, qui avec leurs enveloppes, repréſentent aſſez bien une *aiguille* à coudre, longue de deux pouces environ ſur une demi ligne de largeur. Son odeur n'eſt pas agréable; elle croît communément dans les champs. Il y en a une autre eſpèce qui vient en Provence & en Languedoc, & en Italie, plus petite dans toutes ſes parties que la précédente, & dont l'odeur eſt auſſi d'une âcreté que celle du cerfeuil & de l'ache.

AIGUILLE, ſe dit proverbialement en ces phraſes: de fil en *aiguille*; pour dire, d'un propos à l'autre, d'une choſe à une autre.

Conter une choſe de fil en *aiguille*, c'eſt raconter tout par ordre, ne rien omettre, en rapporter toutes les circonſtances. Faire un procès ſur la pointe d'une *aiguille*; pour dire, conteſter ſans ſujet, ou pour une affaire de peu d'importance. On dit de celui qui fait pluſieurs petits emprunts de outils, qu'il lui faut fournir de fil & d'*aiguille*. ☞ On dit d'une choſe qu'on cherche, mais qui eſt difficile à trouver à cauſe de ſa petiteſſe, que c'eſt chercher une *aiguille* dans une botte de foin. La perte de cette Officier a paru ici comme une *aiguille* dans une botte de foin. Mme DE SEV. On a fait une deviſe d'une *aiguille* à broder, *Pungit ut ornet*, elle pique pour orner.

AIGUILLE, eſt un nom qu'on a donné à quelques lieux. *Aiguille* eſt une île de la mer Ethiopique. Ce nom vient de ſon nom portugais *Agulha*.

Le Cap des *Aiguilles*, *Acrum promontorium*, eſt ſur la côte des Cafres, en Afrique.

Montagne de l'AIGUILLE. Montagne de Dauphiné en France, appelée autrement montagne inacceſſible. *Mons arduus*, *Mons inacceſſus*. La ſituation eſt en erſée, & elle eſt comme plantée ſur ſon ſommet car elle n'a par le bas que 200 pas de circuit, & elle en a 1000 par en haut; de là vient ſon nom de *inacceſſible*. Quand Charles VIII alla en Italie en 1492 il envoya des gens qui furent aſſez hardis & aſſez adroits pour monter juſqu'au haut de cette montagne. Ils n'y trouverent que des chamois. On n'y vit point d'arbres, mais ſeulement un pré. Il pouvoit y avoir demi lieue à monter par le chemin qu'on prit. Il y a ſur la plateforme de cette montagne une élevation pointue qui lui fait donner le nom de *Montagne de l'Aiguille*. ACAD. DES S. 1702. *Hiſt.* p. 9.

AIGUILLE, EE. adj. Compoſé de parties ſemblables à des aiguilles. *Cryſtallus*. Les ſels alkalis dont on ſe ſert pour abſorber les ſels acides du ſuc de concombre, reduiſent l'argent en maſſe brune & *aiguillée*. POMBERG. *Acad. des S.* 1700. *Mem.* p. 21.

AIGUILLE. ſ. f. Certaine longueur de fil, de ſoie, de laine, qu'on paſſe dans une aiguille, proportionnée à l'étendue du bras qui la tire. *Acia*.

AIGUILLER. v. a. Terme d'Oculiſte. C'eſt ôter la cataracte de l'oeil. Les Oculiſtes ſont adroits à *aiguiller*. Cette expreſſion vient de ce qu'ils ſe ſervent d'une aiguille pour cette opération. Il n'eſt pas en uſage.

☞ AIGUILLER *la ſoie*. Terme de manufacture de ſoierie. C'eſt la nettoyer avec des aiguilles ou inſtrumens ſemblables, quand elle eſt ſur le devidoir, ou qu'on l'en a retirée pour la dépouiller des parties étrangères qui n'ont pas été emportées dans les autres préparations. Il eſt défendu d'*aiguiller* la ſoie, parce que cela l'graille & la détord.

AIGUILLETTE. ſ. f. Cordon ou tiſſu ferré par les deux bouts, qui ſert à attacher quelque choſe à une autre. *Ligula*. On attachoit le haut des chauſſes avec une *aiguillette*. Un ferret d'*aiguillette*. On fait auſſi des *aiguillettes* de cuir de mouton, coupé en bandelettes ferrées par les deux bouts.

On appelle auſſi *aiguillettes*, des touffes de rubans ou de cordons ferrés, qui ne ſervent quelquefois que d'ornement.

Nouer l'*aiguillette*, ſe dit d'un prétendu malefice que le peuple croit empêcher la conſommation du mariage. *Deſeminare conjuges.*

On dit au Manége, nouer l'*aiguillette*, quand un cheval fauteur s'épare, & rue entièrement du train de derrière, alongeant les jambes également de toute leur étendue. *Extenſis pedibus calcitrare.*

On dit populairement & baſſement, lâcher l'*aiguillette*; pour dire, ſatisfaire aux néceſſités naturelles. *Ligulas ſolvere.* On dit proverbialement, qu'on

ne doit point ſervir un maître qui ferre ſes vieilles *aiguillettes* ; c'eſt-à-dire, qui eſt trop bon ménager. Courir l'*aiguillette*, ſe dit d'une femme qui va ſe proſtituer çà & là. Ce qui vient de ce qu'autrefois à Toulouſe les femmes débauchées étoient obligées de porter une *aiguillette* ſur l'épaule, pour marque d'infamie ; ce que Paſquier dit avoir vu encore pratiquer de ſon temps. C'étoit en exécution de l'Ordonnance de S. Louis. Boyer le dit auſſi, ſur la Coutume de Bourges. *Vitam meretriciam egere, ſectari.*

☞ Ce mot ſe dit au figuré des morceaux de la peau ou de la chair arrachés ou coupés en long. Les Barbares lui arracherent la peau du dos par *aiguillettes*. On lève les *aiguillettes* d'un oiſeau de rivière, on le coupe par *aiguillettes*.

AIGUILLETTER. v. a. Attacher ſon haut de chauſſes avec une ou pluſieurs aiguillettes. *Veſtem ligulis aſtringere.* Ce mot, ainſi que la mode de porter des aiguillettes, n'eſt plus en uſage.

AIGUILLETTÉE, ÉE. part. *Aſtrictus ligulis.* Autrefois on étoit toujours *aiguilleté* ; pour dire, qu'on avoit le haut de chauſſes attaché au pourpoint avec pluſieurs aiguillettes. Un amant *aiguillette* ſera pour elle un ragoût merveilleux. Mol.

On dit au figuré d'un homme qui a l'air contraint & guindé, que c'eſt un homme *aiguilleté*.

AIGUILLETTIER. ſ. m. Ouvrier qui ferre les aiguillettes & les lacets. *Ligularum artifex.*

AIGUILLIER. ſ. m. Ouvrier qui fait des aiguilles. *Acuum artifex.*

AIGUILLIER, ſe dit auſſi du petit étui où l'on met des aiguilles. *Theca acuum.* Mon *aiguillier* eſt fort joli. On trouve *acuarium* dans la baſſe latinité.

AIGUILLON. ſ. m. Ce qui eſt piquant en matière d'aiguille. *Aculeus.* Les hériſſons ſont couverts de pointes & d'*aiguillons*. Les abeilles ont un *aiguillon*, dont la figure ſe voit dans la Micrographie de M. Hook, & dans le Journal des Savans, 1666, *p. 497.*

☞ On a auſſi donné le nom d'*aiguillon* (*Hiſt. nat.*) aux parties oſſeuſes & pointues qui ſont dans les nageoires, & ſur d'autres parties du corps de la plûpart des poiſſons.

☞ AIGUILLON. *Aculeus* en Botanique, c'eſt, ſuivant Linnæus, une pointe fragile, qui eſt ſi peu adhérente à la plante, qu'on peut la détacher aiſément, ſans rien déchirer. Cette circonſtance la diſtingue de l'épine : mais communément ce mot ſe dit des pointes qu'on trouve autour des feuilles, ou ſur les feuilles, comme ſont celles des feuilles de choux.

☞ AIGUILLON. (*Manége*) Voyez VALET.

☞ AIGUILLONS. Terme de chaſſe. Ce ſont les fientes & les fumées des bêtes fauves qui ont une pointe au bout. Ces fumées ont des *aiguillons* ; c'eſt une bête fauve qui a paſſé.

☞ AIGUILLON, ſe dit encore d'une pointe de fer attachée au bout d'un grand bâton, dont on ſe ſert pour piquer les bœufs, & pour les faire marcher. *Stimulus.* Piquer de l'*aiguillon*, donner de l'*aiguillon*. Les bouviers chaſſent leurs bœufs avec un *aiguillon*.

AIGUILLON, ſe dit figurément en Morale de ce qui excite à quelque choſe. *Incitamentum, irritamentum, ſtimulus.* L'*aiguillon* de l'amour, c'eſt la difficulté. Math. Nos paſſions ont plus beſoin de bride que d'*aiguillon*. La louange des belles actions ſert d'*aiguillon* à la vertu. Ablanc. La colère ſervoit d'*aiguillon* à ſon ardeur naturelle. Vaug. La récompenſe eſt un puiſſant *aiguillon* pour nous porter avec courage aux travaux & aux dangers. Ariſtote diſoit de Caliſtène, qu'il avoit beſoin d'*aiguillon* pour être excité, & Théophraſte d'un frein pour le retenir.

AIGUILLON. Ville de France. *Aguillionum.* Elle eſt dans l'Agenois, qui eſt une contrée de la Guyenne, au confluent du Lot & de la Garonne, entre Agen & Nérac. *Aiguillon* a titre de *Duché.*

AIGUILLONNER. v. a. Donner de l'aiguillon, piquer de l'aiguillon. Terme de Laboureur. *Stimulare, aculeum admovere. Aiguillonnez* ce bœuf. Il ſe dit rarement au propre.

AIGUILLONNER, au figuré, ſignifie pouſſer quelqu'un à faire, ou à entreprendre quelque choſe, l'exciter par de fortes raiſons, par de puiſſans motifs. ☞ Les grands Vocabuliſtes diſent, *preſſer quelqu'un à faire quelque choſe.* Locution vicieuſe. On preſſe quelqu'un de faire une choſe, de parler, de partir : mais on n'a jamais dit, preſſer quelqu'un à parler, à partir, à faire. *Stimulare, excitare, acuere.* L'exemple de nos aïeux nous *aiguillonne* à la vertu. Il y a de bons Auteurs qui prétendent que, quoique le terme d'*aiguillon* ſoit du bel uſage, il n'en eſt pas tout-à-fait de même de celui d'*aiguillonner*, qui, ſelon eux, ne s'emploie jamais bien noblement, & qu'en ſa place il faut dire, *Provoquer, exciter, enflammer*, &c.

☞ AIGUILLONNÉ, ÉE. adj. Terme de chaſſe qui ſe dit des fumées qui portent un aiguillon quand elles ſont en nœuds ; ce qui marque ordinairement que les cerfs ont eu quelque ennui.

AIGUISEMENT. ſ. m. Action d'aiguiſer. *Exacutio.* Il a tant coûté pour l'*aiguiſement* de ces couteaux. On ne le dit guère.

AIGUISER. v. a. Rendre aigu, plus pointu, plus tranchant. *Acuere, exacuere.* Les faucheurs *aiguiſent* leurs faux avec des queues, ou des dalles. Les tailleurs de pierres *aiguiſent* leurs marteaux & leurs ciſeaux ſur des pavés. On porte les couteaux & les raſoirs chez les émouleurs pour les *aiguiſer*, & les paſſer ſur la meule, ſur la pierre.

AIGUISER, ſe dit figurément de l'eſprit & de quelques paſſions. Les Conférences académiques *aiguiſent* l'eſprit, le rendent plus ſubtil. Un ragoût *aiguiſe* l'appetit, l'augmente, le renouvelle, le rend plus vif.

On dit proverbialement, & familièrement, *Aiguiſer* ſes couteaux ; pour dire, ſe préparer au combat. *Aiguiſer* ſes dents ; pour dire, ſe préparer à bien manger. *accingere ſe.*

AIGUISÉ, ÉE. part. *Exacutus.*

AIGUISÉ, en termes de Blaſon, ſe dit des pièces qui ont les bouts aigus & terminés en pointe. *In mucronem, acumen, cuſpidem deſinens.* Comme une croix *aiguiſée*, une faſce *aiguiſée*, des pals *aiguiſés*. Quand ils ne ſont pointus que par le bout d'en bas, on les appelle *fichés*.

AIGUMENT. adv. Nicot écrit *aguëment*, comme on le prononçoit autrefois ; ce qui revient mieux à l'adverbe latin *acutè*, finement, ingénieuſement, ſubtilement. Cependant il l'explique par *acriter*, qui ſignifie *rudement, durement* ; explication convenable à l'exemple qui ſuit, où il s'agit des Philoſophes, qui bien loin de s'étudier à orner leurs diſcours de fleurs de Rhétorique, affectent de ſe ſervir des expreſſions ſimples.

Il y a des Philoſophes, qui, à l'exemple de Chryſippe, affectent de parler *aigument* & ſéchement, la frugalité leur plaiſant en toutes choſes, & en paroles autant qu'au reſte de la vie. Le Vayer. *to. 13, p. 331. Aigument* n'eſt point uſité.

A I I.

AIIS DANGILLON. *Aiatia.* Petite ville de Berry. Ce nom eſt pluriel. Les *Aiis Dangillon.* Il y a une Collégiale aux *aiis* ; car ordinairement on dit ſimplement les *aiis*, & il faut prononcer les *ais*. Ce mot s'eſt formé du Latin *Aiatia*, & le ſecond de *Dam*, ou *Dom Gillon*, qui en a été autrefois Seigneur.

A I L.

AIL. ſ. m. au pluriel *aulx*. Plante aſſez connue, & dont il y a diverſes ſortes. *Allium.* Le cultivé, qui eſt celui des jardins, a une tige aſſez longue, toute unie, & creuſe : ſes fleurs ſont à ſix feuilles, & naiſſent en gros bouquets ſpheriques. Son fruit eſt diviſé en trois loges, remplies de quelques ſemences preſque rondes ; ſes feuilles ne ſont point fiſtuleuſes comme celles de l'oignon. Sa racine eſt bulbeuſe, ou à oignon, compoſée de quelques tuniques, qui enveloppent pluſieurs tubercules charnus, d'un goût âcre, & d'une odeur forte. L'*ail* eſt fort chaud, & cauſtique ; non-ſeulement il excite des veſſies, mais il ronge, étant appliqué en dehors : il ne fait pas le même effet dans l'eſtomac, quand

quand on en mange, ſoit à cauſe du levain, & des autres alimens qui y ſont contenus; ſoit parce que la tiſſure en eſt differente. On s'en ſert dans la peſte, dans la colique venteuſe & dans pluſieurs autres maladies. On l'appelle pour cette raiſon, *la Theriaque des payſans*. Son uſage eſt deſagreable, à cauſe de ſa puanteur. Outre les *aulx* domeſtiques, il y en a de ſauvages. Il y en a un dont les feuilles ſont plus larges, ſemblables a celles du poireau. D'autres ont leurs feuilles menues & très-étroites, & les têtes très-petites, en comparaiſon du domeſtique; elles ſont garnies de fleurs, ou blanches, ou purpurines, ou rayées, ou jaunes. Il y en a une eſpèce commune en France qui vient dans les bois & fleurit au printemps. Cette eſpèce ne donne qu'une ou deux feuilles auſſi larges que celles du muguet; d'entre ces deux feuilles s'élève une tige haute d'un pied au plus, qui porte à ſon extrémité une tête garnie de fleurs blanches. On la nomme *ail d'ours*, *Allium urſinum*. Les anciens Botaniſtes avoient donné le nom de *Moly* à une partie de ces *aulx* ſauvages, & ils appeloient *Scorodoprafum*, les eſpèces qui portoient des feuilles de poireau.

AIL *de chien*. Voyez MUSCARI. Ses fleurs ſont de couleur de pourpre. Il y a auſſi un *ail poireau*, qui eſt gros comme un poireau, & qui participe aux qualités de l'un & de l'autre: en Grec ἐκφύσιπρασον. On ne peut ſouffrir l'haleine de ceux qui ont mangé de l'*ail*. En 1368 Alphonſe, Roi de Caſtille, fit un Ordre de Chevalerie, qu'il appela l'*Ordre de la Bande*; il leur defendit par ſes Statuts de manger des *aulx*, ni des oignons, & ordonna que les contrevenans s'abſtiendroient pendant un mois de pratiquer la Cour, ni les autres Chevaliers. MATTH. *Vie de Louis XI*. Liv. 6. en ſes annot. marg. DE ROCH. Les *aulx* & les oignons ſont les viandes ordinaires des Eſpagnols & des Gaſcons; la dixme de l'*ail* rend plus de 1000 écus de rente à l'Archevêché d'Alby. La pointe d'une épée qui a touché de l'*ail* fait une plaie où la gangrène ſe met d'abord, ſi l'on n'y remedie. L'*ail* ſe ſème de gouſſe, ou autrement de caïeux, à la fin de Février, & ſe met trois à quatre pouces avant dans la terre, & à trois à quatre pouces de diſtance. On les tire de terre vers la fin de Juillet, & on les met ſecher, pour les garder enſuite d'une année à l'autre dans un lieu qui ne ſoit pas humide. L'*ail* mangé à jeun eſt la Theriaque des Payſans. Il eſt vrai qu'il cauſe la ſoif, la chaleur par tout le corps, & des maux de tête quand on en uſe ſouvent; mais on peut corriger ces accidens en mangeant de l'ache, ou du perſil incontinent apres. L'*ail* appliqué en forme de cataplaſme ſur une morſure de ſerpent, ou de chien enragé, eſt, dit-on, un ſouverain remède. Pour empêcher que les oiſeaux ne nuiſent aux fruits nouveaux des arbres, il faut pendre aux branches quelque quantité d'*ails*. In. En latin *allium*, qui vient du grec ἀλλάσσω, qui ſignifie la tête de l'*ail*. Veſpaſien dit a un jeune homme, qui lui demandoit un gouvernement: j'aimerois mieux que tu ſentiſſes l'*ail*, que le parfum. ABLANC. Il étoit défendu a ceux qui avoient mangé de l'*ail*, d'entrer dans le temple de la mere des Dieux. BAYL.

Cette plante n'a été appelée *allium* en latin, ſelon ſaint Iſidore, *Orig. lib. 3, cap. 10*, qu'a cauſe de la forte odeur qu'elle répand, *allium dictum quòd oleat*.

AILA, ou AILATH, ou ÆLATH, ÉLATH. Ancienne ville de l'Idumée. *Aila, Ailath, Ælath*. Elle étoit placée ſur le bord de la mer rouge, près d'Aſiongaber. Elle fut le ſiége d'un Roi des Iduméens. Saint Jerôme dit que de ſon temps elle s'appeloit *Legio Xa*, parce que les Romains y avoient fait une colonie de la dixième légion. On prétend que c'eſt la même que Joſephe appelle *Elana*.

AILBERT. ſ. m. Nom d'homme, qui s'eſt fait d'Agilbert. *Agilbertus. S. Ailbert*, ou Agilbert, étoit Evêque de Paris. BAILLET.

AILE. ſ. f. La partie de l'oiſeau qui l'élève ou qui le ſoutient en l'air, quand elle eſt etendue. ☞ Parties du corps des oiſeaux, qui ſont les inſtrumens du vol, & qui ſont façonnées pour cet effet avec beaucoup d'art, & placées à l'endroit le plus propre pour tenir le corps dans un exact équilibre. *Ala*. L'aigle eſt un oiſeau qui vole à tire d'*aile*. Les Fauconniers ſe tiennent long-temps ſur *aile*, ils ont l'*aile* vite, tranchante, l'*aile* forte, l'*aile* entière. On dit auſſi faire voir en *aile* l'oiſeau, le mettre en *aile*: voler de belles *ailes*. Les pouſſins ſont encore ſous l'*aile* de la mere.

AILE, ſe dit auſſi d'une chauve ſouris, d'une mouche, d'un papillon, d'un ſerpent, d'un dragon, & generalement de tout ce qui ſert a quelques inſectes a voler. La chauve-ſouris n'a point de plumes a ſes *ailes*. Les *ailes* d'un papillon, d'un moucheron, &c.

AILE, ſe dit auſſi de cette partie charnue qui s'étend de l'eſtomac a la cuiſſe dans les oiſeaux qu'on mange. Une *aile* de chapon, de perdrix. Il y en a qui preferent la cuiſſe a l'*aile*.

AILE, ſe dit figurement en choſes morales & ſpirituelles, & ſignifie, protection, garde. C'eſt une fille d'honneur qui a toujours été elevée ſous l'*aile* de la mere. Et ſur-tout en poëſie: Cache-la ſous ton *aile* au jour épouvantable, dit Deſportes en parlant à Dieu en faveur de l'ame pechereſſe. Malherbe a dit auſſi,

Et ſon ame etendant ſes ailes,
Fut toute prete à s'envoler.

On dit auſſi familièrement, la peur lui a mis des *ailes* aux talons; pour dire, l'a fait fuir en diligence. Si la peur vous donne des *ailes* pour vous ſauver, l'eſperance lui en donnera de plus fortes pour vous atteindre. VAUG. ☞ On peint ordinairement Mercure avec des *ailes* aux talons. Les anciens payens donnoient des *ailes* a la victoire, a la renommée, au cheval pégaſe, a l'amour. Les Peintres & les Poëtes en donnent aux vents, au temps, aux heures. On dit poëtiquement ſur les *ailes* du temps, ſur les *ailes* des vents, des zephirs.

On donne auſſi figurément des *ailes* aux Chérubins, & aux Anges. Les Cherubins devant Dieu ſe couvrent la face de leurs *ailes*: ils couvroient l'arche de leurs *ailes*.

AILE, en termes d'Anatomie, ſe dit par analogie, de pluſieurs parties du corps. Les lobes du foie s'appellent ſouvent *ailes*, ou *ailerons*. On appelle *ailes* ou *ailerons*, les chairs molles & ſpongieuſes qui ſortent de la partie naturelle des femmes, que les Anatomiſtes appellent *nymphes*, ou *dames des eaux*, parce qu'elles ſervent a conduire l'urine dehors. On appelle auſſi *ailes*, ou *ailerons*, les deux cartillages qui ſont aux côtes du nez, & qui forment les narines. On appelle encore *ailes* ou *ailerons*, le haut des oreilles, les cartilages qui forment la partie ſuperieure des oreilles.

AILE, en termes de Blaſon, quand elle eſt ſeule, s'appelle un *demi-vol*; & lorſqu'il y en a deux, elle s'appelle un *vol*: ce qui ſe dit de quelque oiſeau que ce ſoit.

On appelle au Manége *ailes*, ces pièces de bois qu'on met aux côtes de la lance pour la charger vers la poignée.

AILE, en termes de Botanique, c'eſt l'angle que les feuilles d'une plante, ou la queue des feuilles forment avec la tige, ou avec une branche de la plante. Cet angle eſt ordinairement aigu, & tourne toujours en haut. Il s'appelle ainſi par reſſemblance a l'angle que forment les *ailes* d'un oiſeau avec ſon corps, ou plutôt à l'angle que forme le bras de l'homme avec le tronc du corps, & qui s'appelle auſſi *aile*. Quelquefois on appelle auſſi de ce nom les branches mêmes, ou les feuilles qui pouſſent a coté l'une de l'autre ſur les tiges des arbres ou des plantes, & qui forment avec la tige l'angle dont on vient de parler. Le mot d'aiſſelle convient mieux ici.

☞ AILES, ſe dit encore en Botanique. 1°. Des deux pétales laterales des fleurs légumineuſes, ſituées entre le pavillon & la nacelle. 2°. De l'expanſion membraneuſe qui accompagne certaines ſemences. Le bignonia, l'Erable, &c. ont leurs ſemences *ailées*. *Semina alata*. 3°. De ces feuillets membraneux qui accompagnent les tiges ſuivant leur longueur. Alors on dit que les tiges ſont *ailées*: *Caules alati*.

Ailes, en termes de Jardinage, ſont des branches d'arbres ou d'autres plantes, qui pouſſent à côté l'une de l'autre. Ces branches ſont des *ailes*. Liger. Ce terme ſe dit en particulier des artichaux; & ces *ailes* ſont les pommes qui accompagnent le principal montant ſur la même tige, & ne ſont pas ſi groſſes que la principale pomme. La Quint. Liger. Il ne reſte plus que des *ailes* ſur nos pieds d'artichaux. Lig. On donne ce nom à ces ſortes de productions, à cauſe qu'étant placées vis-à-vis l'une de l'autre, & s'étendant des deux côtés oppoſés, elles ſont comme des *ailes*. Id.

Aile, ſe dit auſſi d'un moulin à vent. Ce ſont quatre grand chaſſis couverts de toile & garnis d'échelons, qui traverſent l'milieu en dehors, & reçoivent le vent pour faire tourner le moulin. Les Meuniers les appellent autrement *volans*.

Les Quariers nomment auſſi les *ailes* d'une fiche, ou couplet, ces deux petits morceaux de fer mobiles par le moyen de leurs charnières, qui ſervent à ſoutenir & à faire mouvoir des portes ou des fenêtres, ou des volets briſés. Ils appellent *ailes* de lucarne les deux côtés qui poſent ſur les chevrons, & qu'on appelle autrement *joues* de la lucarne.

Aile *de lardoires*. Terme de cuiſine. On entend par-là les parties de la lardoire, où l'on met le lardon, lorſqu'on veut larder ou piquer quelque viande.

Aile, eſt auſſi un terme d'Horloger, qui ſe dit des pignons. L'*aile* eſt à l'égard d'un pignon, ce que la dent eſt à l'égard d'une roue. C'eſt auſſi une des branches du volant de ſonnerie.

Les Vitriers appellent encore *ailes*, ou *ailerons*, ces petites bandes de plomb fort déliées, qui ſervent à engager les loſanges du verre dans les panneaux des vitres, & à les y tenir ferme.

Aile *en Architecture*. On appelle les *ailes* d'un bâtiment, ce qu'on bâtit à droite & à gauche pour accompagner le principal corps de logis, & faire les deux côtes de la cour. Ce ſont les deux extrémités d'un bâtiment qui s'avancent en ſaillie. *Aile* droite, *aile* gauche. L'*aile* droite doit s'étendre, non pas par rapport à la perſonne qui regarde, mais par rapport au bâtiment même. Dict. de Peint. et d'Archit. Ce bâtiment eſt imparfait, il n'y a qu'une *aile* de bâtie. On appelle auſſi ces *ailes*, *bras*, ou *potences*. On dit encore, les *ailes* d'un théâtre, les *ailes* d'un pont.

On appelle auſſi *aile* dans les Egliſes, ce qui eſt à droite & à gauche de la croiſée; les bas côtés, ou les petites voûtes qui ſont à côtés de la grande. Le portail de l'*aile* droite eſt plus beau que celui de la gauche. On n'a bâti que le chœur, ou va bientôt travailler aux *ailes*. Quand il y a doubles *ailes* dans les Egliſes, comme à Notre-Dame de Paris, les ſecondes qui ſont ordinairement plus baſſes que les autres, s'appellent *les baſſes ailes*.

☞ Ailes *de pavé*. C'eſt ainſi qu'on appelle les deux côtés ou pentes de la chauſſée d'un pavé.

Aile, ſe dit en termes de Guerre, des deux extrémités d'une armée rangée en bataille. *Ala*, *cornu*. L'*aile* droite fut la première rompue. La cavalerie ſe met ſur les *ailes*; c'eſt-à-dire, ſur les flancs, ou ſur les extrémités de chaque ligne à droite & à gauche. En ce ſens, ce mot vient de *alauda*, ſelon Bochart, qui ſignifioit une Légion Gauloiſe, ainſi nommée à cauſe de la figure des caſques que portoient les ſoldats, qui étoient crêtes comme des allouettes. On dit que Pan, l'un des capitaines de Bacchus, a été le premier inventeur de cette manière de ranger une armée en bataille: d'où vient que les anciens l'ont peint avec des cornes à la tête, parce qu'ils appeloient *cornes*, ce que nous appelons les *ailes*. Il y a beaucoup plus d'apparence, ou plutôt, il eſt certain que *aile* dans ce ſens vient du mot latin *ala*, *aile*, qui ſe donnoit à un corps de cavalerie; parce que dans les armées Romaines, la cavalerie ſe diviſoit en deux corps, qu'on jetoit ſur les deux côtés de l'armée, l'un à droite, & l'autre à gauche, & dont on la flanquoit; ce qu'on appeloit *ala*, les deux *ailes*, parce qu'ils faiſoient à peu près, par rapport au corps de l'armée, la figure que font par rapport au corps d'un oiſeau, ſes *ailes*, quand elles ſont étendues. Les deux côtés, les deux flancs de l'armée, s'appeloient donc *ailes*; c'eſt de-là que nous avons pris ce mot, pour ſignifier la même choſe.

Aile, ſe dit auſſi des deux côtés ou des files qui terminent chaque bataillon, ou chaque eſcadron, à droite & à gauche. Les Piquiers ſont rangés au milieu, & les Mouſquetaires ſur les *ailes*. On a commencé à défiler par l'*aile* droite. On appelle auſſi les *ailes* d'un bataillon, ſes manches, ou ſon flanc.

Aile, ſe dit auſſi en termes de Fortification, du flanc d'un baſtion, & plus ordinairement des longs côtés qui terminent, à droite & à gauche, un ouvrage à cornes ou couronné, & qui ſont flanqués par quelque endroit de la place, par quelque dehors, ou travail particulier.

Aile. Terme de Conchyliologie: ce n'eſt autre choſe que l'extenſion d'une des levres de la bouche d'une coquille, ce qui forme une eſpèce d'*aile*. On dit un *Murex ailé*: on ne doit pas prendre cette *aile* pour une oreille, quoiqu'on diſe *Murex auritus*.

Ailes, en termes de Tourneur, ſignifie deux pièces de bois plattes, de figure triangulaire, qui s'attachent tranſverſalement à une des poupées du Tour, pour ſervir de ſupport lorſqu'on veut tourner de quatre ronds. On appelle *Poupées à ailes*, celles qui ont de ces ſortes de ſupports.

Dans l'Art d'écrire, on appelle *bouts d'ailes*, des plumes à écrire, qui ſont tirées du bout des *ailes* d'une oie. *Penna*.

Aile *de S. Michel*. Ordre militaire de Portugal, qui fut inſtitué, ſelon le P. André Mendo, Jéſuite, *De Ordin. Milit.* l'an 1165 ou l'an 1171; ſelon Joſeph di Michieli, dans ſon *Teſoro militar. de Cavalleria antique y moderna*; c'eſt-à-dire Tréſor, militaire de Chevalerie ancienne & moderne, imprimé à Madrid en 1642. Alphonſe Henri I, Roi de Portugal, l'inſtitua en mémoire d'une victoire qu'il remporta ſur le Roi de Séville & les Sarraſins, & dont il crut être redevable à S. Michel, qu'il avoit pris pour patron dans cette guerre contre les Infidèles. Les Chevaliers de l'*aile de S. Michel* furent ainſi nommés, parce que dans leur enſeigne, ils portoient une *aile* en forme de celle de Archange, laquelle étoit de couleur de pourpre, environnée de rayons d'or. Ces Chevaliers avoient la règle de S. Benoit, ſuivant l'inſtitut de Cîteaux. Ils faiſoient vœu de défendre la religion chrétienne, & les confins du royaume, & de protéger les veuves & les orphelins. Dans leur étendard on voyoit d'un côté un S. Michel terraſſant le démon, & de l'autre la croix de l'Ordre en forme d'épée, avec ce mot; *Quis ut Deus*, qui eſt ſemblable à Dieu? Cet Ordre ne ſubſiſte plus. Outre les deux Auteurs que j'ai cités, *Voyez* Antonio Bromdon, *Monarc. Luſitana*, Liv. XI, ch. 22. Antonio Manriquez, T. II, ch. 8. Auguſt. Barboſa, *Summ. Apoſt. cecif. col. 306*. Caramuel, *Theolog. Reg.* p. 9. Bernardo Juſtiniani, *hiſtoria dell' origine de Cavallieri*, ch. 28.

Aile, ſe dit proverbialement en ces phraſes: cet homme ne bat plus que d'une *aile*; pour dire, que ſon crédit, ſa fortune, ſon eſprit, ſont diminués, & qu'il n'en peut plus. On lui a tiré une plume de ſon *aile*: pour dire, qu'on lui a arraché quelque choſe de ſon bien: qu'on en tirera pied ou *aile*; pour dire, qu'on tirera quelque choſe d'une affaire, & qu'on ne perdra pas tout. On lui a rogné les *ailes*; pour dire, qu'on a retranché de ſon autorité, de ſes richeſſes. On dit d'un téméraire, qu'il a voulu voler avant que d'avoir des *ailes*, qu'il n'a pas l'*aile* encore aſſez forte; pour dire, qu'il a commencé trop tôt quelque entrepriſe au-deſſus de ſes forces. On dit d'un homme malheureux, qu'il en a dans l'*aile*; pour dire, qu'il lui eſt arrivé quelque accident fâcheux, ou bien qu'il a paſſé les 50 ans, qu'on marque avec une *I*. On le dit auſſi d'un homme qui a perdu ſa liberté.

*Mon cher ami, j'en ai dans l'*aile.
Je ſuis perdu, j'ai regardé Cloris. Scar.

*Si vous en avez dans l'*aile,
Plaignez-vous adroitement. S. AMANT.

On dit auſſi, voler *à tire d'aile ;* pour dire, d'un vol prompt & vigoureux ; & figurément, d'un grand empreſſement, d'une viteſſe grande & précipitée, d'une ardeur prompte comme en ces vers,

Cette vengeance, auſſi-tôt qu'elle appelle,
On part, on court, on vole à tire d'aile.
On ne lui plaint ni dépenſe ni ſoin ;
Contre quiconque on ſoutient la querelle.

Et en ceux-ci,

Elle a beau faire, la cruelle, (la goutte)
Elle ne peut durer toujours :
Et nous irons en dépit d'elle,
Dans vos cantons, à tire d'aile,
Vous relancer un de ces jours.

Une *aile* étendue, avec ce mot, *Serpere neſcit*, marque dans Areſi l'élévation du génie. Une *aile* avec ce mot, *Non ſufficit una*, une ſeule ne ſuffit pas, ſignifie qu'une vertu, ou une bonne qualité ſeule, ne ſuffit pas pour quelque entrepriſe. L'Académie de Philoponi : c'eſt-à-dire, des amateurs du travail, de Faënza, a pour deviſe une *aile* miſe en éventail, dont une main chaſſe les mouches, avec ces mots, *Fugantur deſides*, on chaſſe les fainéans. Deux *ailes*, avec ces mots, *Portantem portant*, elles portent celui qui les porte, marquent un ſecours réciproque.

Les *ailes*, ſelon Platon, ſont l'hiéroglyphe de l'intelligence ; & les *ailes* d'or que le prétendu Orphée donne au premier né de Saturne, ſont, au ſentiment du P. Kircher, le ſymbole de la ſageſſe de l'ame du monde, dans les idées platoniciennes.

AILE. ſ. f. C'eſt un mot qui vient de l'Anglois *ale*, & qui eſt en uſage à Paris. La première ſyllabe ſe prononce un peu long. C'eſt une ſorte de bière Angloiſe, qui ſe fait ſans houblon, & qui eſt plus forte & plus chargée que la bière ordinaire.

AILÉ, ÉE. adj. Qui a des ailes. *Alatus.* Les Poëtes appellent les oiſeaux, les peuples *ailés.* Les papillons, les cigales, ſont des inſectes *ailés.* Les bonites ſont des poiſſons *ailés*, qui ſe trouvent aſſez communément ſur l'Océan Atlantique.

☞ On repréſente ordinairement un foudre *ailé* pour ſymbole de la puiſſance & de la viteſſe.

En termes de Blaſon, on appelle un oiſeau *aile*, quand ſes ailes ſont d'un autre émail que ſon corps. On appelle auſſi *ailé*, tout ce qui eſt peint avec des ailes, quoique contre ſa nature : comme un cerf *ailé*, un cœur *ailé*, des dragons, des ſerpens *ailés*, une main *ailée*, une tête de léopard *ailée*, une bande *ailée*, &c.

AILÉ. *Alatus*, ſe dit en Botanique des tiges qui ſont garnies dans leur longueur de feuillets membraneux. Pluſieurs eſpèces de chardons ont leurs tiges & leurs branches *ailées.* On appelle auſſi feuilles *ailées*, celles qui ſont compoſées de pluſieurs petites feuilles égales, ou inégales, & qui ſont rangées ſur une même côte, enſorte que toutes enſemble, elles ne font qu'une même feuille. *Folia alata*, ou *pennata.* Telles ſont les feuilles d'aigremoine, de la reine des prés, de l'acacia, du frêne, &c. *Voyez* AILE, en Botanique.

☞ AILERON. ſ. m. Extrémité de l'aile des oiſeaux à laquelle tiennent les grandes plumes de l'aile. *Extrema ala.*

AILERON, ſe dit auſſi des nageoires des poiſſons qui leur ſervent comme d'ailes, ou de rames pour s'agiter dans l'eau. *Pinna.* C'eſt un poiſſon qu'on voit le dos appuyé contre ſa coquille, qui lui ſert comme de proue : ſa tête, qu'il éleve, lui tient lieu de voiles ; & ſes *ailerons* ſont ſes rames. ABLANC.

AILERON. Terme d'Anatomie. *Voyez* AILE.

AILERON, ſignifie auſſi, les planches de bois ſur leſquelles tombe l'eau pour faire tourner les roues des moulins à eau. On les appelle autrement *alichons*, ou *volets.*

On appeloit auſſi autrefois *ailerons* de petits bords d'étoffe qu'on mettoit aux pourpoints, pour couvrir les coutures du haut des manches.

☞ AILERON, en Architecture, eſt une eſpèce de conſole renverſée, de pierre ou de bois, revêtue de plomb, dont on orne les côtés d'une lucarne, comme on en voit au-devant des combles de la place Vendôme.

☞ AILESBURY. En latin *Ægleſburgum.* Petite ville, ou plutôt bourg d'Angleterre, avec titre de Comté, en Buckinghamſhire, ſur la Thame, à quinze milles au-deſſus d'Oxford.

AILETTE, ou ALETTE. ſ. f. Terme de Cordonnier. C'eſt une petite pièce de cuir qu'on met par dedans le long du ſoulier, & qui prend depuis le paton juſqu'aux quartiers. L'*aillette* de ce ſoulier eſt bien couſue. On dit auſſi l'*ailette* d'un rouet de femme à filer.

AILEURES. Prononcez *Ailures.* ILOIRES. ſ. f. Terme de marine. Nicot dit que ce ſont deux gros ſoliveaux dans les navires ; qu'ils ont vingt pieds de longueur, & ſont portés le long du pont ſur les traverſins, faiſant un carré avec ces traverſins. Ce carré eſt la fenêtre ou le trou par lequel on reçoit le bateau dans le navire.

AILLADE. ſ. f. Ail, ou ſauce faite avec de l'ail. Cotgrave l'a mis dans ſon Dictionnaire, & La Fontaine s'en eſt ſervi dans le conte du Payſan qui avoit offenſé ſon Seigneur, pour marquer les trente aulx que ce Payſan étoit obligé de manger de ſuite, qui faiſoient une des trois amendes dont il avoit le choix, en punition de l'injure faite au Seigneur.

Il vous faudra choiſir après cela
Des cent écus, ou de la baſtonade,
*Pour ſuppléer au défaut de l'*aillade.

AILLER. ſ. m. C'eſt, ſelon Nicot, un grand filet qu'on étend ſur le blé dans les campagnes, pour prendre des cailles. Il eſt vert ou blanc, ſelon la couleur du blé. Il croit qu'on a dit *Ailler* au lieu de *Cailler.*

AILLEURS. Adverbe de lieu. Autre part. *Alibi.* Quand on ne trouve pas à vivre en un lieu, il en faut chercher *ailleurs.* On dit d'un homme diſtrait : ſon corps eſt ici, mais ſon eſprit eſt *ailleurs.* J'apprends d'*ailleurs*, pour dire, d'un autre côté. *Aliunde.*

On le dit au figuré, cela procède d'*ailleurs*, pour dire, *d'une autre cauſe, d'un autre principe.*

☞ D'AILLEURS, de plus, outre cela. *Voyez* DAILLEURS.

AILLIER. Sorte d'oiſeau de proie. On lit dans la Bible hiſtoriée rapportée par BOREL,

Si comme aigles, ailliers, *& eſcouffles.*

AILLORS, ſe diſoit autrefois pour *ailleurs.* BOREL.

A I M.

AIMABLE. adj. m. & f. Qui eſt digne d'être aimé, qui a des qualités qui attirent l'amour, ou l'amitié de quelqu'un. *Amabilis.* Cet homme eſt fort *aimable.* Cette femme eſt *aimable.* Son caractère eſt *aimable.* Ses manières ſont *aimables.* Admirez la ſimplicité de cette bergère ; elle ne ſait qu'être *aimable*, & ne ſait pas encore ſe faire aimer. FONTEN. Le plus dangereux ridicule des vieilles perſonnes qui ont été *aimables*, c'eſt d'oublier qu'elles ne le ſont plus. ROCHEFORT.

Un amant ſûr d'être aimé,
Ceſſe toujours d'être aimable. DES-H.

☞ On dit auſſi d'un endroit délicieux, c'eſt le lieu du monde le plus *aimable. Amœnus.*

☞ Demandez aux grands Vocabuliſtes ce que c'eſt qu'une choſe *aimable :* ils vous répondront que c'eſt *ce qui entraîne l'amour ou l'amitié.* Cela n'eſt ni vrai ni bien dit. Mais ſans nous arrêter à l'expreſſion, ne peut-on pas être *aimable* à moins de frais ? Faut-il faire

violence aux gens, les ſubjuguer, les captiver, *entraîner l'amour ou l'amitié ?* Celui qui fait tout cela eſt plus qu'*aimable*.

AIMABLE ORPHÉE. ſ. m. Terme de Fleuriſte. C'eſt un œillet cramoiſi & blanc; ſa fleur n'eſt pas bien large, mais elle eſt bien tranchée: ſa plante eſt d'un beau vert, & donne beaucoup de marcotes. Il vient de Lille.

AIMANT, ou AIMAN, ou AYMAN. ſ. m. *Magnes*. C'eſt une pierre minérale, ou plutôt un métal, ou un fer imparfait, dont la peſanteur & la couleur approchent fort de celles du fer. Il eſt pourtant plus peſant, & plus dur. On le trouve pour l'ordinaire dans les mines de fer; & il ſe rencontre ſouvent des morceaux, qui ſont moitié *aimant*, & moitié fer. Sa couleur eſt différente ſuivant les différens pays d'où il vient: le meilleur eſt d'un noir luiſant. Il n'y en a point de blanc. Celui d'Arabie eſt rougeâtre; celui de Macédoine noirâtre; celui de Hongrie, d'Allemagne, d'Angleterre, &c. de couleur de fer non poli. Sa figure ni ſa groſſeur ne ſont point déterminées. On en trouve de toutes figures, & de groſſeurs différentes. Il a des propriétés merveilleuſes. Il va s'unir au fer, lorſqu'il en eſt à une certaine diſtance; & il peut même le tenir ſuſpendu, quoiqu'il ne le touche pas, & qu'il y ait même entre eux du papier, du carton, du cuivre, ou quelque autre corps mince. C'eſt ce qu'on appelle ſa *vertu attractive*. Il tourne toujours un certain côté vers le Nord, & le côté oppoſé vers le Sud. C'eſt là ſa *vertu directive*. On appelle ſes côtés, les poles de l'*aimant*, & la ligne qui va de l'un à l'autre pôle, l'axe de l'*aimant*. Il communique ces mêmes propriétés au fer qu'il touche ou qui a paſſé près de lui à une certaine diſtance; enſorte qu'il a des poles qui ſe tournent vers les pôles du monde, auſſi-bien que ceux de l'*aimant*. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que ſi ayant préſenté au pôle d'un *aimant*, le pôle d'un autre *aimant*, ils ſe joignent; en lui préſentant le pole oppoſé, ils ſemblent ſe fuir. On connoît les pôles de l'*aimant*, en poſant deſſus une aiguille en liberté: cette aiguille ſe tournera de ſorte qu'un de ſes bouts marquera un pôle de l'*aimant*, & l'autre marquera le pôle oppoſé. Pour conſerver un *aimant*, il faut l'armer, ou l'entourer de petites plaques de fer, qui puiſſent le toucher; ou bien le ſuſpendre à un fil par ſon équateur, pour lui laiſſer prendre ſa ſituation. S'il s'enrouille, ſi on le laiſſe quelque temps dans le feu, ou ſi on le met en poudre, il perd la conformation naturelle de ſes pores, & par conſéquent toutes ſes propriétés. On peut augmenter, ou diminuer la force de l'*aimant*; au lieu qu'on ne peut point la rétablir lorſqu'elle eſt perdue. Il n'eſt pas vrai qu'un *aimant* frotté d'ail perd ſa vertu. Matthiole dit que l'*aimant* fondu avec du bronze roux, le fait devenir de couleur d'argent, comme la calamine donne la couleur d'or au cuivre. Pline dit, que l'Architecte Dinocrates Alexandrin avoit commencé à voûter d'*aimant* le temple qu'un des Ptolomées avoit fait bâtir à Alexandrie à ſa ſœur Arſinoé qui étoit auſſi ſa femme, afin d'y faire tenir ſuſpendue en l'air la ſtatue de cette Princeſſe qui étoit toute de fer. Mais Ptolomée & l'Architecte moururent avant que l'ouvrage fut achevé. M. Godeau écrit la même choſe de la ſtatue de Sérapis faite par le Roi Seſoſtris, & ſuſpendue dans un temple d'Alexandrie. On a fait accroire au peuple la même choſe du cercueil de Mahomet. Mais ce ſont des fables. Le tombeau de Mahomet eſt en terre au milieu de la Moſquée.

Gaſſendi & le Pere Fournier dérivent ce mot de l'amour que l'*aimant* a pour le fer & pour le pole, *quia nihil amantiùs quàm attrahere & retinere*. Ménage le dérive de *adamante*, ablatif de *adamas*, dont on a uſé en cette ſignification. *Voyez* les *Acta SS. April. T. I. p. 19*, & dans la vie de S. Walerie, *Ch. 2*. Cette étimologie eſt plus vraie que celle qu'apporte au même endroit Henſchenius, qui dit que nous l'appelons *Pierre aimant*; c'eſt à-dire, *Lapis amans*, ou *adamans*. Guichard va plus loin. Il prétend qu'*adamas* ſignifie proprement la pierre d'*aimant*, & qu'elle a été ainſi appelée du mot hébreux אדם, *adam*, qui ſignifie être rouge, parce qu'en effet il y en a de rougeâtre. On l'appelle en latin *Magnes*, *Lapis Lydius*, ou *Heraclius*, parce qu'on le trouveit auprès d'Héraclée, qui eſt une ville de Magneſie, qui fait partie de la Lydie, ou du nom d'un berger nommé *Magnes* qui le premier le découvrit avec le fer de ſa houlette au mont Ida. ☞ L'ayant enfoncée dans la terre, dit Nicander, il eut de la peine à la retirer. Curieux de découvrir la cauſe du nouvel obſtacle qu'il rencontroit, il creuſa autour du bâton, & il en trouva la pointe attachée à un *aimant*.

Les Anciens qui ont ſû que l'*aimant* attire le fer, ont entièrement ignoré la propriété qu'il a de ſe diriger vers les pôles du monde. Cette qualité nous eſt connue depuis 3 ou 4 ſiècles. On aſſure qu'un certain Jean de Goya de Melphi dans le 13e ſiècle a été l'inventeur de l'aiguille aimantée. Cependant Georges Wler Anglois, dans ſon voyage de Dalmatie, de Grèce & du Levant, dit qu'il a vu un ancien livre d'Aſtronomie, qui ſuppoſoit l'uſage de l'aiguille aimantée, quoiqu'on ne s'en ſervit pas pour la navigation, mais pour d'autres uſages d'Aſtronomie. Platon appelle l'*aimant*, *Pierre Herculienne*, à cauſe qu'elle commande au fer, qui dompte toutes choſes. C'eſt ainſi qu'elle eſt nommée dans Euripide. On l'appelle auſſi *Lapis nauticus*, à cauſe de ſon extrême utilité pour la navigation; & *ſideritis*, à cauſe qu'il attire le fer, que les Grecs nomment σιδηρος & en vieux françois *calamite*, ou *marinette*. Gilbert, Cabeus, les Peres Grandami & Kircher, en ont écrit fort au long. Le Pere Lieutaud en a donné un nouveau ſyſtème. Deſcartes, Rohault, & après eux M. Regis, ont traité la même matière. Ils ont tâché d'en expliquer les effets d'une manière très-claire & très-ſimple; & ils ont confirmé leurs ſentimens par une infinité d'expériences, qui s'accordent parfaitement avec leurs principes. Les Anciens ont attribué la propriété attractive de l'*aimant*, ou à une ame qui l'anime, ou à une certaine ſympathie entre le fer & l'*aimant*, ou à certains corpuſcules qui s'écoulent du fer, & de l'*aimant*, & qui vont s'inſinuer dans les pôles de l'un & de l'autre. Pour expliquer les effets de l'*aimant*, les Philoſophes modernes ont imaginé pluſieurs ſyſtèmes, dont quelques-uns, quoiqu'ingénieux, ſont peu conformes aux loix de la ſaine phyſique.

☞ On doit ſuppoſer que chaque *aimant* a deux poles, c'eſt-à-dire, deux points dans leſquels réſide toute ſa force, ſavoir le pôle du nord ou boreal, qui ſe tourne conſtamment vers le nord; & le pôle auſtral, ou méridional, ou pôle du ſud, qui ſe tourne vers le ſud. C'eſt au moins la dénomination reçue parmi nous. Chez les Anglois, c'eſt tout le contraire.

☞ L'*Aimant* a ſes pores droits & parallèles à ſon axe. Il eſt probable que les pores qui vont du nord au midi, n'ont pas préciſément la même figure que ceux qui vont du midi au nord.

☞ On donne à l'*aimant* une atmoſphère compoſée de corpuſcules magnétiques. On ne doit pas regarder ceci comme une ſimple ſuppoſition, puiſque l'expérience nous apprend que le fer s'*aimante* ſans toucher l'*aimant*, pourvu qu'on le mette dans l'atmoſphère de la pierre. L'eſpace dans lequel ſe meut cette eſpèce de tourbillon de matière magnétique autour de l'*aimant*, eſt ce qu'on appelle la ſphère d'activité de l'*aimant*. Sa qualité attractive ne s'étend point au-delà.

☞ On regarde les pores de l'*aimant* comme remplis de corpuſcules magnétiques, dont chacun eſt un petit *aimant* qui a ſon axe & ſes deux pôles. On peut ſoupçonner que ces corpuſcules ont une figure à peu près ronde. La facilité qu'ils ont de ſe mouvoir ſur leur axe paroît l'annoncer. On peut ſuppoſer encore que les corpuſcules magnétiques qui viennent de la partie boréale de la terre ne ſont pas tout-à-fait ſemblables à ceux qui viennent de la partie méridionale.

☞ Enfin chaque corpuſcule magnétique a une direction conſtante, & il tourne une des extrémités de ſon axe vers le pôle boréal de la terre, & l'autre extrémité vers le pôle méridional. D'où peut venir une direction auſſi conſtante?

☞ Les Phyſiciens ont toujours regardé la terre comme

un grand *aimant*. On peut donc lui donner des pores paralleles a ſon axe, & ſuppoſer qu'elle nous fournit tous les corpuſcules magnetiques qui ſe trouvent dans ſon atmoſphère; & que l'emiſſion des corpuſcules cauſée probablement par la fermentation qui ſe fait dans le ſein de notre globe, ne peut ſe faire que par les pôles de la terre, puiſque l'ouverture par laquelle elle ſe fait, ſe trouve aux pôles ou aux environs des pôles. Enfin l'on peut ſuppoſer que les corpuſcules magnétiques conſervent une direction vers les pôles de la terre, puiſque c'eſt dela qu'ils ſortent.

☞ Avec ces ſuppoſitions on explique avec aſſez de facilité les experiences de l'*aimant*.

☞ Si l'on fait toucher a une pierre d'*aimant* une aiguille de fer ou d'acier, elle recevra par le contact les propriétés de l'*aimant*, parce que le fer & l'acier ont des pores à-peu-près ſemblables à ceux de l'*aimant*: ainſi les corpuſcules qui ſortent de l'*aimant*, vont ſe loger dans les pores de l'aiguille, & lui communiquent les propriétés de l'*aimant*.

☞ L'extrémité de l'aiguille qui touche le boréal d'une pierre d'*aimant*, acquiert une vertu méridionale, c'eſt-a-dire, une vertu qui la fera tourner vers le pôle de la terre oppoſé a celui que regardoit le pole de la pierre qui a ſervi a l'aimanter, parce que les corpuſcules magnetiques qui ſortent du pole boréal de la pierre, entrent dans l'aiguille d'acier en conſervant leur direction. Ils y entrent donc la face boréale la première. Donc l'extrémité de l'aiguille qui ne touche pas la pierre, doit acquérir la vertu boreale, & celle qui touche le pole boréal de la pierre, doit acquérir une vertu méridionale.

☞ Par la même raiſon, ſi l'extrémité de l'aiguille touchoit le pôle méridional de la pierre, elle acquérroit une vertu boréale.

☞ Si on fait toucher l'équateur de la pierre à l'aiguille, au lieu de lui faire toucher un des deux poles, elle ne s'aimantera pas ſenſiblement, parce que l'aiguille ne s'aimante qu'autant qu'elle reçoit dans ſes pores les corpuſcules magnétiques. Or c'eſt par les pôles de la pierre que ſe fait l'émiſſion de ces corpuſcules, & non par l'équateur.

☞ Pour ce qui concerne la direction & la déclinaiſon de l'aiguille aimantée, *Voyez* au mot AIGUILLE.

☞ Pour l'attraction & la repulſion magnétique. *Voyez* au mot ATTRACTION.

☞ Un *aimant* armé a beaucoup plus de force qu'un *aimant* déſarmé, & il ſoutient quelquefois un poids cent quatre-vingts fois plus grand. On arme un *aimant* en appliquant a chacun de ſes pôles une plaque d'acier terminée par un bouton. Ces deux boutons ſont les deux endroits où va ſe reunir toute la force des deux pôles. Auſſi c'eſt ſur un de ces boutons que l'on doit frotter ce que l'on veut aimanter.

☞ On ne ſera pas ſurpris de la force prodigieuſe des *aimans* armés, ſi l'on fait attention que par le moyen de l'armure, les corpuſcules magnétiques non-ſeulement ne s'évaporent pas, mais encore au lieu d'être épars çà & là, ils vont tous ſe réunir dans les deux boutons que l'on nomme les deux pôles.

☞ De plus, l'acier étant plus poli que la pierre d'*aimant*, il reſte moins d'air entre l'acier & les corps qui s'attachent immédiatement à lui, qu'il n'en reſteroit entre la pierre & ces mêmes corps.

☞ Enfin l'acier a des pores moins larges que l'*aimant*. Les corpuſcules magnétiques qui ſortent de l'*aimant* pour entrer dans l'armure d'acier, paſſent d'un endroit plus large dans un endroit plus étroit: ils accélerent donc leur mouvement; & par conſéquent leur force eſt augmentée.

☞ Pour connoitre les deux pôles d'un *aimant*, enterrez-le dans la limaille d'acier. En le retirant, vous verrez la limaille attachée à deux endroits préférablement à tous les autres. Ces deux endroits ſont les deux pôles de la pierre.

M. Parent eſt perſuadé que dans le ſyſtême de l'*aimant*, on doit admettre deux tourbillons de matière magnétique, qui tournent en hélice autour de la terre & le long de ſon axe en deux ſens oppoſés l'un à l'autre, & dont l'un ſort par un hémiſphère, & l'autre par l'hémiſphère oppoſé. ACAD. DES S. 1703. *Hiſt. p.* 15.

M. André, Médecin, dans ſes *Entretiens ſur l'acide & ſur l'alkali*, prétend qu'on peut expliquer, par le moyen de ces ſels, tous les effets qu'on a tribuoit autrefois à des qualités occultes, & entr'autres la vertu de l'*aimant*. Il dit que la force de l'*aimant* qui eſt un fer imparfait, conſiſte dans de petits corps pointus qui rempliſſent ſes pores; qu'il ſort ſans ceſſe de l'*aimant* quantité de ces petits corps, en même temps qu'il y en rentre d'autres qui prennent leur place, parce que l'air en eſt tout rempli; que ces atômes qui ſortent continuellement de l'*aimant*, s'inſinuent dans les pores du fer, & les rempliſſent; mais que comme ils ne peuvent ſortir ſans agiter l'air avec violence, cet air ainſi agité pouſſe le fer vers l'*aimant*, ou l'*aimant* vers le fer, ſuivant que l'un de ces deux corps lui réſiſte.

Nicolas Hartſoeker dans ſes *Principes de Phyſique*, prétend que l'*aimant* n'eſt qu'une pierre ordinaire parſemée d'une infinité de priſmes creux, qui, par le mouvement diurne de la terre ſe ſont rangés parallèles les uns aux autres, & à-peu près parallèles à l'axe de la terre. Ces priſmes contiennent dans leurs canaux une matière extrêmement ſubtile, qui par le mouvement diurne de la terre doit couler par les canaux des priſmes qui ſont à la file l'un de l'autre; ayant ainſi coulé de priſme en priſme juſqu'au dernier, elle doit retourner vers le premier, & y rentrer par la même ouverture qui lui a déja ſervi d'entrée; ainſi elle doit faire une circulation perpétuelle autour de ſes priſmes. Par ces principes il prétend expliquer tous les phenomènes de l'*aimant*.

Monconis, T. II. p. 449, parle d'une pierre d'*aimant* qui ne peſoit qu'une once, & qui en portoit 33 étant armée, & d'une autre qui peſoit 5 onces, & portoit 13 livres de 12 onces chacune. *Voyez* ſur l'*aimant* le livre du Pere Lieutaud Jéſuite, intitulé *Magnetologia*, & imprimé a Lyon en 1668, *in*-4°. Velſchius, dans ſes *Obſervationes Phyſico-Medicæ*, parle d'un *aimant* blanc, qui avoit la même force & la même vertu que le meilleur *aimant* du monde, & d'un *aimant* artificiel ſur lequel il diſcourt amplement.

On trouve en preſque toutes les provinces de la Chine des pierres d'*aimant*. Il en vient auſſi du Japon; mais le grand uſage qu'en font les Chinois eſt dans la Médecine. On les achete au poids, & les meilleures ne ſe vendent que 8 ou 10 ſous l'once. J'en ai apporté une d'un pouce & demi d'epaiſſeur, qui quoiqu'aſſez mal armée, lève neanmoins 11 livres; Elle en levera 14 ou 15, quand elle ſera en état. Au reſte, ils ont une facilité fort grande de les tailler; on a coupé à Nankin la mienne en moins de deux heures. La machine dont ils ſe ſervirent pour cela eſt ſimple; & ſi nos ouvriers veulent en uſer, ils abrégeront beaucoup le travail. Elle eſt compoſée de deux jambages de 3 ou 4 pieds de haut arc-boutés par deux liens en contrefiches, & ſéparés par une membrure qui les traverſe, & qui eſt emmortaiſée dans leurs ſemelles. Sur la tete des jambages on poſe de champ un petit rouleau, ou un cylindre, d'un pouce & demi de diamètre, qui peut tourner circulairement par le moyen d'une corde roulée ſur le milieu, dont les deux bouts pendans ſont attachés à une double marche, ſur laquelle poſe les pieds de l'ouvrier. A l'une des extrémités du cylindre, on a maſtiqué par ſon centre une plaque de fer fort mince, fort ronde, & bien aiguiſée en tout ſon contour, qui a environ huit pouces de diamètre, & qui ſe meut avec une grande viteſſe, tantôt en deſſus & tantôt en deſſous, ſelon qu'on élève ou qu'on abat les marches. L'ouvrier cependant préſente d'une main l'*aimant*, & de l'autre de la boue faite d'un ſable très-fin, qui rafraichit le fer, & qui ſert à couper la pierre; mais parce que le fer en paſſant au travers du ſable, le jette & le pouſſe tout autour avec violence, ce qui pourroit aveugler celui qui travaille, on a ſoin de placer préciſément au-deſſus une petite latte tournée en demi-cercle qui le reçoit & qui en défend l'ouvrier. P. LE COMTE.

AIMANTER. v. a. Faire toucher une aiguille ou autre

choſe à de l'aimant, la frotter d'aimant, la faire paſſer ſur une pierre d'aimant *Magnete perfricare*. Le fer & l'acier ne s'*aimantent* pas ſeulement en les faiſant toucher à une pierre d'aimant; les fameuſes croix des clochers d'Aix & de Chartres ont aſſez appris qu'expoſé à l'air pendant une longue ſuite d'années, le fer ſemble ſe convertir en un veritable aimant. Une barre de fer poſée verticalement a bientôt deux pôles comme l'aimant. On peut en faire l'expérience avec des pincettes de cheminée, pourvu qu'on ait l'attention de ne les pas renverſer. M. Rohaut rapporte qu'ayant fait rougir un morceau d'acier long & délié, & l'ayant enſuite trempé en le tenant perpendiculaire à l'horizon, il a trouvé à chacun de ſes bouts la vertu d'un des pôles de l'aimant, jointe à celle d'attirer aſſez bien la limaille de fer. Il y a une façon dont le fer & l'acier s'*aimantent*, beaucoup plus ſure & plus commune que la précédente, & cependant plus connue des ouvriers en fer que des Phyſiciens. Dans les boutiques de Serruriers, des Couteliers, de Taillandiers, on ne voit qu'outils *aimantés*. Preſque tous ceux dont ces ouvriers ſe ſervent pour couper ou percer le fer à froid, comme ciſeaux, forêts, poinçons, ſe chargent de limaille de fer dès qu'on les en approche; il y en a même qui enlèvent auſſi-bien de petits cloux, qu'ils le feroient, ſi on les avoit fait toucher par un aimant médiocre. Les limes mêmes ſe trouvent ſouvent *aimantés*: en un mot, cela eſt propre à tous les outils qui entament le fer. Les expériences montrent que ce n'eſt point la trempe qui leur donne cette propriété. Les outils qui viennent d'être trempés ne l'ont nullement; mais il ne faut qu'un inſtant pour la leur donner. Qu'on prenne un ciſeau, ou un poinçon au ſortir de la trempe; qu'on poſe le taillant de l'un ou la pointe de l'autre ſur un morceau de fer, n'importe ſous quelle inclinaiſon, & qu'on donne enſuite un coup de marteau ſur l'autre bout de l'outil, en voilà aſſez, on a *aimanté* ſa pointe ou ſon taillant. Il a ſuffi à l'outil de couper le fer, pour prendre la vertu de l'attirer. Après le premier coup de marteau, cette vertu eſt encore foible; on l'augmente ſi l'on recommence à appliquer & à frapper de même cet outil. Et cette opération ſimple, répétée un nombre de fois, ajoutera toujours à la nouvelle force attractive: mais il y a un terme par-delà lequel on répéteroit inutilement l'opération. La vertu de l'outil n'y gagneroit plus rien. Un morceau de fenton de fer de Berry, c'eſt-à-dire, de fer très-doux, ſerré dans un étau, à quatre ou cinq pouces d'un de ſes bouts, plié & replié pluſieurs fois dans le même endroit, ſe caſſe. Auſſitôt on préſente la caſſure de chaque bout à de la limaille de fer, elle s'en couvre entièrement; elle en attireroit moins, ſi elle n'eût touché qu'un aimant foible. Toutes choſes d'ailleurs égales, plus le fer qu'on a caſſé eſt doux, plus il eſt fibreux, plus il s'eſt laiſſé tourmenter avant que de ſe caſſer, plus vigoureuſement ſe trouve-t-il *aimanté* dans ſes caſſures. Le fer à lames, le fer caſſant *s'aimante* plus foiblement; mais l'acier trempé *s'aimante* encore moins. Pour l'acier non trempé, l'acier recuit, il *s'aimante* plus ou moins, ſelon qu'il eſt plus ou moins doux. En général on ne trouve point de fer dont la caſſure n'attire au moins quelques grains de limaille, ſi on l'eſſaie dans l'inſtant qu'elle vient d'être faite. *Voyez* M. De Reaumur. *Acad. des S. 1724. Mém. p. 181 & ſuiv.*

AIMANTÉ, ÉE. part. L'aiguille *aimantée* eſt l'aiguille de la bouſſole. *Magnete perfrictus.*

AIMANTIN, INE. adj. Qui a la propriété de l'aimant, ou une nature ſemblable. *Vi magneticâ præditus.* Pluſieurs Philoſophes attribuent à la terre une vertu *aimantine*, qui lui fait attirer les corps graves. Ce mot n'eſt pas d'uſage. On dit *magnétique.*

AIMAR. ſ. m. *Ademarus.* Nom propre, le même que celui d'*Ademar*, ou *Adimar*, dont il s'eſt formé par le retranchement du d, *Ademar*, *Aemar*, *Aimar*. *Ademar*, ou *Aimar* de Chabanois, Moine de S. Cibar d'Angoulême, au XIIe ſiècle écrivit une chronique qui commence à l'an de Jésus-Christ 829, & finit en 1029. *Ademar*, ou *Aimar*, Cardinal de S. Anaſtaſe au XIVe ſiècle.

☞ AIMARGUES. *Armaniæ.* Petite ville de Languedoc, dans le diocèſe de Niſmes. Elle eſt dans les marais. Elle étoit aſſez forte quand les PP. Réformés s'en rendirent maîtres.

AIMER. v. a. En général c'eſt avoir de l'affection pour un objet quel qu'il ſoit, dans la penſée que c'eſt un bien. *Amare.* Un ancien a dit qu'il faut *aimer* ſes amis, comme devant les haïr un jour; & haïr ſes ennemis, comme devant les *aimer* un jour. Cet ancien eſt Iſocrates, & il n'eſt pas le ſeul qui ait été dans ce ſentiment: ſa maxime peut avoir un bon ſens, mais abſolument parlant, elle eſt fauſſe, & même pernicieuſe, & contre les loix de la Religion & de la raiſon. *Voyez* ce qu'en ont dit Cicéron & M. de Sacy, dans leurs traités de l'amitié. Il faut *aimer* Dieu de tout ſon cœur, & ſon prochain comme ſoi même. ☞ On le dit dans ce ſens pour marquer l'attachement qu'on a pour les animaux & pour certaines choſes qui font plaiſir. On *aime* les chevaux, les chiens, les oiſeaux. La Religion fait *aimer* l'auſtérité aux perſonnes pieuſes. S. Evr. Les uns *aiment* le bien; les autres la gloire. Les uns *aiment* l'étude; les autres les plaiſirs, le vin, la débauche, le jeu.

Aimer, abſolument, ſe dit plus particulièrement de l'inclination qu'on a pour une maîtreſſe, & de cette forte & tendre affection, qu'un ſexe a pour l'autre. Le mariage n'apprend point à *aimer*, il veut ſeulement qu'on ſe laiſſe *aimer*. Qui *aime* en plus d'un lieu, ne ſauroit bien *aimer*. Despor. *Aimer* ou n'*aimer* pas, n'eſt pas de notre choix. M. de la Suze. Il eſt dangereux d'*aimer*.

Quand *aimer* ſignifie prendre plaiſir à quelque choſe, il veut le verbe qu'il régit à l'infinitif avec la particule *à*. On n'*aime* point *à* louer, & on ne loue jamais ſans intérêt. Rochef. Le menſonge eſt tellement reconnu pour un vice, que ceux qui *aiment* le plus à mentir, le condamnent. Peliss. Le lecteur *aime* à être traité en habile homme, & non pas en ignorant, qui ne peut rien ſuppléer de lui-même. Perr.

Aimer, ſignifie auſſi quelquefois, ſavoir gré à quelqu'un d'une choſe, lui en être obligé. Mol. Je vous *aime* de ce que vous avez répondu à Octavius. *Aimez* qu'on vous conſeille, & non pas qu'on vous loue. Boil.

Aimer, ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel, & alors il ſignifie, ſe plaire, *Delectari aliquâre.* Il s'*aime* bien à la cour, à la guerre, à l'étude. Les éléphans ne s'*aiment* pas dans les pays froids. Les ſaules, les aunes s'*aiment* dans les lieux humides. C'eſt-à-dire, y profitent, y réuſiſſent mieux qu'ailleurs. On dit auſſi qu'une perſonne s'*aime* bien, quand elle a un ſoin extraordinaire de ſa perſonne, ou quand elle a trop d'amour propre. *Sibi placere.*

Très-ſouvent un eſprit qui ſe flatte, & qui s'aime,
Méconnoît ſon génie, & s'ignore ſoi-même. Boil.

Aimer *mieux. Malle.* Quand ces mots ſont ſuivis d'un infinitif, cet infinitif veut être ſuivi des particules *que* & *de* qui en régiſſent un autre. Ils *aimerent mieux* le prendre vif, *que de* le tuer. Vaug. Il *aime mieux* dire du mal de ſoi, *que de* n'en point parler. Rochef.

Aimer *mieux*, ſe dit quelquefois des choſes dont on préfére les unes aux autres. Il *aime mieux* une fortune baſſe & tranquille, qu'une fortune élevée & tumultueuſe. Bouh.

Aimer *mieux*, ſe dit auſſi des perſonnes, quand il ne s'agit pas d'amitié, mais d'une ſimple préférence. *J'aime mieux* un valet mal fait & ſage, qu'un valet bien fait & fripon. Id. Mais quand il s'agit d'amité, & non pas de preference, il faut dire *Aimer plus*, & non pas *aimer mieux*. Ainſi il faut dire, c'eſt l'homme du monde que *j'aime le plus*, & non pas, c'eſt l'homme du monde que *j'aime le mieux*. Id. *Voyez* Plus et Mieux.

Aimer, ſe dit proverbialement en ces phraſes: qui *aime* Bertrand, *aime* ſon chien, ou qui m'*aime*, *aime* mon chien; pour dire, que quand on *aime* quelqu'un, on *aime* tout ce qui lui appartient. On dit à la guerre, ou en quelqu'entrepriſe périlleuſe, qui m'*aime*, me

ſuive. On dit auſſi, qui bien *aime*, bien châtie. Il n'eſt pas dégoûté, il *aime* mieux deux œufs qu'une prune; pour dire, il préfére un grand avantage à un moindre. On dit auſſi burleſquement, il l'*aime* comme ſes petits boyaux, comme la prunelle de ſes yeux. Cette dernière expreſſion eſt priſe apparemment de l'Ecriture, qui dit conſerver comme la prunelle de l'œil; pour dire, conſerver avec beaucoup de ſoin & d'affection. *Deut. XXXII*, 10. *Pſalm. XVI*, 10, & ailleurs. On dit encore, *j'aime* mieux *un tien*, que *deux tu l'auras*; pour dire, je préfére une choſe médiocre, mais preſente & aſſurée, à une plus conſiderable, qui ſera incertaine, & à venir. Louis XIII étant preſſé par des Députés des Huguenots de leur conſerver pluſieurs grands privilèges, à l'exemple des Rois ſes predeceſſeurs, leur repondit: Henri III vous craignoit; le Roi mon pere vous *aimoit*; & moi je ne vous crains, ni ne vous *aime*. BONS MOTS.

AIMÉ, ÉE. part. *Amatus*. C'eſt mon fils bien *aimé*, dit l'Ecriture: une longue abſence affoiblit peu-à-peu l'idée de l'objet *aimé*, & l'efface enfin du cœur. M. SCUD.

AIMÉ. Nom propre. *Voyez* AMÉ.

AIMÉE, ſ. f. & nom de femme. *Amatalis*. Ce nom n'eſt ni grec, ni latin, comme on le pourroit ſoupçonner d'abord; il eſt ſyriac. En ſyriac *amma* ſignifie *mere*, comme *abba* ſignifie *pere*, & *Talis* eſt un nom propre; de ſorte que *Amma*, ou *Ama Talis* eſt la même choſe que *la Mere*, ou *l'Abbeſſe Talis*. Dans le Pallade grec de Meurſius, imprimé en 1616, cette Sainte eſt nommée tout en un mot *Amatelis*, au génitif *Amatalidos*; & dans la Traduction du Paradis d'Héraclite que Roſweide Jéſuite a fait imprimer à la fin des vies des Peres, elle eſt nommée ſimplement *Amata*, & c'eſt de cette ſeule manière que l'ont nommée *Vincent de Beauvais*, les Chartreux de Cologne en leurs Additions à Uſuard, le Martyrologe germanique, Raderus dans un Catalogue des Saints écrit de ſa main, Guillaume Gazée au Calendrier des Saintes jointes à ſon Cimeliarque, Sadder en ſes gravûres, & Ferrarius en ſon Catalogue des Saints qui ne ſont point au Martyrologe Romain. D'*Amata*. Il a été naturelle de faire *Aimée*, comme ſi ç'avoit été un nom propre qu'on eût fait du participe paſſif du verbe *amo*, j'aime. Auſſi cette Sainte eſt-elle appelée *Aimée* en quelques Calendriers François; ce qui ne doit point paroître extraordinaire, puiſque depuis pluſieurs ſiècles, non-ſeulement en Occident, mais même en Orient, on dit *Amata*, pour *Amatalis*. De même l'incorporation d'*Amma* avec *Talis* ne doit pas paroître plus extraordinaire que celle d'Abba avec Cyrus, dans le mot *Abbacyrus*, d'où les Cophtes ont fait Saint Abacher, & les Italiens *Appaſſara*, pour *Abba Cyre*. CHAST. 5 Janv. Pallade rapporte, *ch. 137*, qu'à Antinoé il alla voir Sainte *Aimée*, ou *Amatalide*, Religieuſe depuis 80 ans. M. Chaſtelain ſemble douter ſi le nom d'*Aimée* qu'on donne ſouvent au baptême, eſt celui de cette Sainte, ou *Eſmée*, *Emée*, en l'honneur de Saint Eſdine, ou Eſme: mais ce dernier ſentiment ne paroît point douteux: on ne connoît point Sainte Amatalide en France, où S. Eſdine au contraire eſt fort connu.

AIMORAGIE. ſ. f. Prononcez *emoragie*. Terme de Médecine, qui vient du grec αἱμορραγία, & qui ſignifie Ecoulement de ſang. *Sanguinis emiſſio*. Provoquer une *aimoragie*. Si l'on ſuit l'étimologie, il faut écrire *Hæmorrhagie*. Il vaut mieux écrire avec l'Académie *Hémorragie*. *Voyez* ce mot.

☞ AIMORRONS. ſ. m. Serpent qu'on trouve en Afrique. L'effet de ſa morſure eſt de faire ſortir le ſang tout pur des poumons.

A I N.

AIN. ſ. m. rivière de France. *Ens*, *Indus*, *Indis*, *Idanus*, *Danus*. Elle ſort du mont Jura, dans le bailliage de Salins, en Franche-Comté: ſortant de la Franche-Comté, elle entre dans la Breſſe, qu'elle traverſe, pour s'aller jeter dans le Rhône au-deſſus de Lyon.

AIN. Sorte d'interjection interrogative, commune aux petites gens, & fort incivile parmi des perſonnes polies. Ce mot veut dire, *Plaît-il*; *Que voulez-vous? Qu'en dites-vous?*

AIN. ſ. m. Vieux mot. Hameçon. *Hamus*.

AIN. Terme de Grammaire hébraïque & Arabe. C'eſt le nom d'une lettre, qui eſt une aſpiration paſſée par le nez. Toutes les langues orientales ont le *ain*. Les Arabes en ont deux, dont l'un eſt beaucoup plus fort que l'autre. Ils marquent celui qui eſt fort & âpre d'un point par-deſſus. Peut-être que les anciens Hebreux en avoient auſſi deux, & que c'eſt pour cela que les Septante ont rendu cette lettre de deux manieres différentes, tantôt ſans aſpiration, comme dans עדן, qu'ils expriment Ἐδὲν, *Eden*; & tantôt par un Γ. c'eſt-à-dire, un G; comme dans עמורה qu'ils traduiſent Γόμορρα; *Gomorrha*, Gomorrhe. Nous n'avons point cette lettre dans nos langues d'Europe; & nous ne ſaurions preſque en bien attraper la prononciation. Quelques Grammairiens l'expliquent par *ng*, d'autres par *gn*.

Ce n'eſt point cela. C'eſt, comme je l'ai dit, une aſpiration paſſée par le nez.

AÏN. *Voyez* AÉN.

☞ AINADEKI. Petite ville de la haute Hongrie, dans le Comté de Sag, entre les villes de Filleck & de Gomer, à deux lieues de la première. *Ainadejum*.

☞ AINAI, AISNAY, ou AINAY. *Atanacum*, ou *Ainacum*. Lieu où célébre Abbaye de France, faiſant aujourd'hui partie de la ville de Lyon, au confluent du Rhône & de la Saône. L'Abbaye fut ſecularisée en 1684.

AINC. Vieux adverbe, qui veut dire *Jamais*. Ce mot eſt forme d'*unquam*.

Après Lot Juitekins qui aine *n'ama François.*
C'il fut fils juſtament, mout fut de grand'buſois.
R. DE BERTAIN.

AIN-CHAREM, & non pas AIN-CHARIN. Petit village de la Judée, à deux bonnes lieues de Jéruſalem, & à une lieue de ce qu'on appelle le *Déſert de S. Jean*. On le montre aux voyageurs comme la demeure de S. Zacharie & de Sainte Eliſabeth; quelques-uns ajoutent même que c'étoit une des ſix villes Sacerdotales de la Tribu de Juda; mais tout cela eſt fort incertain. Bruyn met la ville de Sainte Eliſabeth après le Bourg de S. Jean, ſur le chemin de Jéruſalem à Bethléem par le deſert. Ce nom eſt compoſé de deux mots, *Ain*, & *Charem*. Le premier mot en hebreu & en arabe ſignifie *Fontaine*. Ceux qui l'écrivent par deux AA, *aain*, comme ſi dans les langues originales, d'où il eſt tiré, il commençoit par la même lettre doublée, ou repétée, l'écrivent mal. L'une eſt un *ain* conſonne gutturale naſale, & l'une des radicales de ce nom, qui ne répond point à notre *a*, & ne peut s'exprimer par aucun caractère des langues d'Occident; & l'autre n'eſt qu'un point voyelle, qui répond à notre *a*. L'autre mot, que le P. Nau, dans ſon *Voyage de la Terre-Sainte*, écrit *Karem*, mais qu'il vaut mieux écrire *Charem*, parce qu'en Arabe c'eſt un *Chef* qu'il eſt bon de diſtinguer du *Kaf*, que nous exprimerons toujours par un *K*, & qu'il faut bien ſe donner de garde d'écrire *Charin*, comme M. Corneille, que des voyageurs mal habiles ont trompé; ce mot, dis-je, vient de l'arabe *Charama*, & ſignifie *Liberal*, *magnifique*. De ſorte que *Ain-Charem* ſignifie, *la fontaine libérale*; c'eſt-à-dire, abondante, copieuſe, qui jette beaucoup d'eau; & en effet, à un bon jet de pierre de ce lieu, l'on rencontre une belle fontaine, abondante en eau, qui va ſe répandre dans la vallée voiſine, qui n'en eſt ſeparée que par le chemin. Elle l'arroſe, & donne moyen aux habitans du village voiſin d'y faire des jardins, & d'y ſemer des légumes, des melons, des paſtèques, des concombres, &c. comme on peut voir dans le *Voyage* du P. Nau, *p. 474*. Ce Pere, & les autres voyageurs prétendent que c'eſt la fontaine de Nephtoa, dont il eſt ſouvent parlé dans l'Ecriture. Je ne finis pas de ce ſentiment; je pourrai m'en expliquer au mot NEPHTHOA.

AINÇOIS. Vieux adv. Volontiers, avant, auparavant, auſſi-tôt.

AINDRE. Île de la Loire. *Antrum.* Elle étoit à trois lieues au deſſus de Nantes. Elle a été ſubmergée par les inondations. S. Hermeland s'étoit retiré dans l'*Aindre*, & y avoit bati un Monaſtère.

AINDRE, eſt auſſi le nom d'une rivière de France. *Anger, Ingeris.* Elle coule dans le Berry, baigne Châteauroux & Châtillon-ſur-*Aindre*, & ſe décharge dans la Loire, entre l'embouchure du Chea & de la Vienne. Pluſieurs écrivent *Indre.*

AINE. ſ. f. Partie du corps humain où ſe fait la jonction de la cuiſſe & du ventre. *Inguen.* Il y a dans l'*aine* une glande ou emonctoire, où ſe forment les bubons peſtilentiels, & les maux vénériens. Quelques-uns mouillent l'*n*, comme ſi l'on écrivoit *aigne.* Dans une vie de Sainte Humiliane, écrite au 13e ſiècle, on trouve *Anglio*; pour dire, l'*aine*, *Inguen.*

AINE. C'eſt le nom d'un petit bâton qu'on paſſe au travers de la tête des harengs qu'on fait ſorer ou ſorir.

AÎNÉ, ÉE. adj. & ſ. Enfant qui naît le premier d'un mariage. *Natu maximus.* Fils *aîné.* Fille *aînée.* Frère *aîné*, ſœur *aînée.* Les *aînés* ont de grandes prérogatives ſur les cadets. Il a été partagé en *aîné*, c'eſt à dire, avec avantage. Dans les pays coutumiers les *aînés* nobles ont le principal fief ou manoir par préciput, ou le vol du chapon. Les *aînés* portent les armes pleines: & les cadets ſont obligés de les briſer pour la diſtinction des branches.

☞ En parlant des branches d'une maiſon, on dit auſſi la branche *aînée*, la branche cadette.

Ce mot vient de *ains ne*, comme qui diroit, *né auparavant*, par oppoſition à *puîné.* Nicod. Ménage le dérive de *ante natus.* On appeloit autrefois *maiſné*, le cadet ou le dernier né des enfans.

AÎNÉ, ſe dit auſſi des autres enfans par ſubordination. Le ſecond eſt *aîné* du troiſième, le troiſième du quatrième, *&c.*

AÎNÉ, ſe dit par extenſion du plus avancé en âge comparé à un plus jeune. *Major, natu major.* Il eſt mon *aîné*, mon doyen de plus de ſept ans.

En parlant du Roi de France, on dit, le Roi très-Chrétien eſt le fils *aîné* de l'Egliſe. *Filius Eccleſiæ primogenitus.* L'univerſité de Paris ſe dit la fille *aînée* du Roi.

En la Coutume de Normandie, on appelle rente *aînée*, celle qui eſt la première en date.

☞ AIN-EL-CALU, ou HAIN-CALU. Ville d'Afrique, dans la province de Tremecen, au Royaume de Fez.

☞ AÎNEQUIE. Rivière d'Afrique, au Royaume de Maroc. Elle arroſe la province de Sus, paſſe à Gaier, & ſe perd dans le Sus.

☞ AINES & DEMI-AINES. ſ. f. Terme de Facteur d'Orgues. Ce ſont les premières des pièces de peau de mouton de forme de Loſange, & les ſecondes des pièces de la même étoffe qui ſont triangulaires, ſervant à joindre les ecliſſes & les tetieres des ſoufflets d'orgue.

AÎNESSE. ſ. f. Primogéniture, qualité de ce qui fait un aîné, & le droit que cette qualité lui donne. *Natalium inter fratres prærogativa.* On ne le dit guère qu'en le joignant au mot droit, *droit d'aîneſſe.* Le droit d'*aîneſſe* eſt reconnu par-tout, & particulièrement chez les Nobles. Eſaü vendit ſon droit d'*aîneſſe* pour un plat de lentilles. Il ſemble que le droit d'*aîneſſe* eſt une prérogative injuſte, & contraire au droit naturel; car puiſque la naiſſance ſeule donne aux enfans le droit de prétendre à la ſucceſſion paternelle, le haſard de la primogeniture ne doit point mettre d'inégalité entr'eux. Auſſi le droit d'*aîneſſe* qui appelle l'aîné par préference à la couronne, s'eſt il introduit fort tard en France. Il n'étoit point connu ſous les Rois de la première race, ni même de la ſeconde. Les quatre enfans de Clovis partagerent également le royaume. Louis le Débonnaire diviſa auſſi l'empire en quatre portions, qu'il donna à ſes quatre fils. Apparemment ce n'eſt que ſous la race de Hugues Capet, que la prérogative de la ſucceſſion à la couronne fut affectée à l'*aîné.* La prérogative du temps eſt un droit d'*aîneſſe* que la nature nous oblige de reconnoître. PATR. Il n'eſt pas permis aux peres ni aux meres de déroger directement, ni indirectement. Cette prérogative eſt inviolablement obſervée parmi toutes les nations, enſuite de ce qui eſt dit au Deut. XXI, 15, & au II. Paral. XXI, 3. DES ROCH. *Voyez* encore Gen. XXV, 31, XLIX, 3. Du Moul. *in Conſ. Par.* §. 8, q. 3, n. 24. *Aîneſſe* & primogeniture ſont quelquefois deux choſes differentes: la primogéniture eſt un titre que la nature établit & que la naiſſance fixe; l'*aîneſſe* eſt un droit que la loi donne & que la coutume étend. En France on a étendu le droit de primogéniture; car après la mort du premier né, le ſecond lui ſuccède au droit d'*aîneſſe*, deſorte que ce droit paſſe toujours à celui des freres qui eſt le plus âgé.

AIN-MIRIAM, ou MARIAM. *Fontaine de Marie.* C'eſt une ſource de bonne eau proche de Jéruſalem, à 200 pas de Siloé vers le ſeptentrion, ſous une voute qui eſt au pied du mont, qu'on prétend être le mont Moria. On lui a donné ce nom, parce qu'on ſuppoſe que quand la Sainte Vierge étoit à Jeruſalem, elle y alloit comme les autres femmes, prendre de l'eau, ou laver ſon linge, les hardes de ſa maiſon. *Voyez* le P. Roger dans ſa *Terre-Sainte*, Liv. I. p. 161.

AINS, AINÇOIS. adv. Ce ſont de vieux mots qui ſignifioient autrefois *Mais. At, ſed.* On dit encore dans le burleſque, *Ains au contraire*; pour dire, *Tout au rebours.* Ce mot vient de l'Italien *anzi*, qui a été fait de *ante.* MENAGE. D'autres le dérivent du Grec ἀντί, ou du Latin *aſt*; parce que c'eſt un terme correctif qui marque quelque objection, ou quelque choſe de contraire.

AINS. adv. s'eſt dit autrefois pour avant. *Antè, priùs. Ains que*, avant que, *Antequàm, priuſquàm.* Marot dit à François I, au ſujet d'une ſtatue de marbre de Vénus qui lui avoit été préſentée:

Cette Déeſſe avec ſa ronde pomme,
Prince Royal, des autres le plus digne,
N'eſt point Venus, & Venus ne ſe nomme,
Jà n'en déplaiſe à la Langue Latine;
C'eſt du haut Ciel quelque vertu divine,
Qui de ſa main t'offre la pomme ronde,
Te promettant tout l'empire du monde
Ains que *mourir.*

C'eſt-à-dire, avant que tu meures.

☞ AINSA. *Voyez* AINZA.

AINSI. adv. Qui ſignifie de même, comme. *Ità, ſic.* Par exemple, cela eſt *ainſi* que vous l'avez dit. Quand on eut fait ſilence, l'orateur parla *ainſi.* On répond pluſieurs requetes avec cette formule, ſoit fait *ainſi* qu'il eſt requis. La guerre a ſes faveurs *ainſi* que ſes diſgraces. RACINE.

AINSI, ſert particulièrement aux deux membres de la comparaiſon. *Quemadmodùm, Ità. Ainſi* que le hibou craint le ſoleil, *ainſi* le pécheur fuit la lumière. On diſoit autrefois, tout *ainſi* comme, par *ainſi*, comme *ainſi* ſoit.

☞ Dans ces occaſions, *ainſi que* eſt ſynonyme avec *comme*, lorſqu'il eſt auſſi membre de comparaiſon, & avec de *même que* qui l'eſt toujours, mais avec une différence, dit M. l'Abbé Girard, qui eſt aſſurément une des plus délicates de notre langue & des plus difficiles à démeler.

☞ De *même que* marque proprement une comparaiſon qui tombe ſur la manière dont eſt la choſe; ce qu'on peut nommer comparaiſon de modifications. *Ainſi que* marque particulièrement une comparaiſon qui tombe ſur la réalité de la choſe; ce qu'on peut nommer comparaiſon de faits ou d'actions. *Comme* marque mieux une comparaiſon qui tombe ſur la qualité de la choſe; ce qu'on peut nommer *comparaiſon des qualifications.* Je dirois donc, ſelon cette différence, les François penſent de *même que* les autres nations, mais ils ne ſe conduiſent pas *de même*; parce qu'il n'eſt préciſement queſtion que d'une certaine manière de penſer & de ſe conduire, qui eſt une modification de la penſée & de la conduite qu'on ſuppoſe en eux. Mais je dirois, il y a des Philoſophes qui croient que les bêtes pèchent ainſi que les hommes;

mes; parce qu'il s'agit de la réalité de la penſée qu'on attribue là à la bête auſſi-bien qu'à l'homme, & non d'aucune modification ou manière de penſer: puiſqu'on peut ajouter que, quoique ces Philoſophes croient que les bêtes penſent *ainſi que* les hommes, ils ne croient pourtant pas qu'elles penſent *de même* qu'eux. Je dirois enfin que les expreſſions d'une perſonne qui ne conçoit les choſes que confuſément, ne ſont jamais juſtes *comme* celles d'une perſonne qui les conçoit clairement; parce qu'il eſt là queſtion d'une qualité de l'expreſſion, ou d'une qualification qu'on lui donne. par cette même raiſon on dit, hardi *comme* un lion, blanc *comme* neige, doux *comme* miel, & non pas *ainſi que*, ni *de même qu'*un lion.

☞ Lorſque ces deux mots ſont placés à la tête de la comparaiſon, alors elle a deux membres, dont le ſecond, qui eſt la réduction de la comparaiſon, commence par le mot *ainſi*, ſi c'eſt *ainſi que* ou *comme* qui ſe trouvent à la tête du premier membre; mais ſi c'eſt *de même que*, ce ſecond membre commence par le mot *de même*. L'exemple ſuivant va rendre cette obſervation ſenſible.

☞ *De même que* l'ambitieux n'eſt jamais content, *de même* le débauché n'eſt jamais ſatisfait. *Ainſi que* l'ordonne la Providence, *ainſi* va la fortune des états & des particuliers, des Princes & des ſujets. *Comme* les hommes vieilliſſent par le nombre des années, *ainſi* vieilliſſent les empires par le nombre des ſiècles; tout va à un terme preſcrit, au delà duquel il ne paſſe pas.

☞ AINSI, ſignifie auſſi quelquefois *par conſéquent*, alors il eſt ſynonyme avec *c'eſt pourquoi*, avec cette différence que ce dernier renferme dans la ſignification particulière un rapport de cauſe & d'effet, au lieu qu'*ainſi* ne renferme qu'un rapport de premiſſe & de conſéquence. *C'eſt pourquoi* eſt plus propre à marquer la ſuite d'un événement ou d'un fait; *ainſi* à faire entendre la concluſion d'un raiſonnement.

☞ Les femmes pour l'ordinaire ſont changeantes; *c'eſt pourquoi* les hommes deviennent inconſtans à leur égard. Les Orientaux les enferment, & nous leur donnons une entière liberté; *ainſi* nous paroiſſons avoir pour elles plus d'eſtime.

AINSI. adv. *Comme ainſi ſoit*. Façon de parler ancienne qui ſignifie, vû que, d'autant que, cela étant ainſi. *Comme ainſi ſoit que*, &c. *Puiſqu'ainſi eſt*, autre façon de parler dont on ſe ſert à-peu près dans le même ſens. ACAD. FRANC.

AINSI QUE. adv. *S'il eſt ainſi que*, ſignifie, s'il eſt vrai que. *S'il eſt ainſi que* nous ne ſoyons crées que pour ſervir Dieu. Il vieillit.

AINSI QUE. Au même temps que. *Ainſi que* j'arrivois. *Ainſi qu'*il ſortoit. ACAD. FR. 1718. Le retranchement de cette expreſſion dans l'édition de 1740, en eſt une condamnation tacite.

AINSI SOIT-IL. *Amen*. C'eſt un ſouhait que l'on fait à la fin de toutes les prières. On ſe ſert auſſi de cette façon de parler pour demander l'accompliſſement de ce qu'on ſouhaite. *Utinam*.

AINSNÉ, EE. ſ. m. & f. On diſoit autrefois *Ainſné*, pour dire, l'*Aîné*, celui qui eſt né avant les autres. *Natu prior*: comme on diſoit *Maiſné*; pour dire, *puîné*.

AIN-TOGIAR. Nom d'un lieu dans la Terre-Sainte, ainſi appelé, parce qu'il y a une fontaine, auprès de laquelle ſe tient tous les mardis une foire, car ce nom eſt compoſé de *ain*, fontaine; & de תגר *tagara*, qui, en arabe ſignifie *commencer*. Il eſt à une petite lieue du mont Thabor à l'orient.

AINZ. Borel dans ſes recherches cite ces paroles de Villehardouin, qui *ainz ainz*, qui mieux; & il les explique ainſi, à qui mieux mieux. *Certatim*.

AINZA, ou AINSA. Petite ville du royaume d'Arragon, en Eſpagne. *Ainſa*. Elle eſt au confluent de l'Ara & de la Cinga. *Ainſa* eſt capitale du petit pays de Sobrarbe, qui eut autrefois titre de *royaume*. Quelques Géographes prennent *Ainſa* pour l'ancienne *Succoſa*, que d'autres placent à Sara de Surta, bourg d'Arragon ſur le Véro, au-deſſus de Balbaſtro.

☞ AIN-ZAMIT. Ville d'Afrique, à douze lieues de Tunis, & à vingt de celle de Beggie.

A J O.

AJO. ſ. m. Les Bouquetières de Paris appellent de ce nom une ſorte de fleur jaune, qui vient en Janvier, qui dure preſque juſqu'à Paque, & qui eſt un Narciſſe jaune & ſimple. Ces *ajos* ſont fort jolis.

☞ AJOL. ſ. m. Poiſſon de mer. *Voyez* ROCHAU.

AJOMAMA. Petite ville de Macédoine, dans la Romelie. *Terone*. Elle eſt au fond du golfe auquel elle donne ſon nom. Le golfe d'*Ajomana*, *Sinus Teronicus*, eſt dans l'Archipel, ſur les côtes de Macédoine, au nord de celui de Salonique, dont il n'eſt ſéparé que par la petite preſqu'île nommée *Capo Caniſtro*.

AÏON. *Voyez* AHION.

AJOUÏL. *Aigulphus*. *Voyez* AOU.

AJOURÉ, ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des pièces qui ſont percées à jour. *Perforatus*. On le dit d'un chef crenelé dont les crenaux ſont remplis d'une autre couleur que le champ. On le dit auſſi des jours d'une tour & d'une maiſon, quand ils ſont d'un autre émail; mais il ſe dit particuliérement de l'ouverture du chef, ſoit qu'elle ſoit ronde, carrée, ou en croiſſant, pourvû qu'elle touche le bout de l'écu.

AJOURNEMENT. ſ. m. Aſſignation, ou exploit qu'on donne à quelqu'un pour comparoître en juſtice à un certain jour, pour procéder judiciairement ſur les concluſions priſes contre lui. *Vadimonii denuntiatio*, *In jus vocatio*. Les *ajournemens* qu'on fait en Cour ſouveraine, ou aux Requêtes du Palais, ſe font en vertu d'un mandement, ou d'une commiſſion du Sceau; mais les *ajournemens* qui ſe donnent devant les Juges ſubalternes ſe font par un ſimple exploit. Un *ajournement* ſe doit ſignifier à la perſonne, ou au domicile. Par l'Ordonnance de 1667, les *ajournemens* des étrangers ſe feront à l'hôtel du Procureur-Général du Parlement, où reſſortiront les appellations du Juge devant lequel ces étrangers abſens, & hors du royaume, ſeront aſſignés. Avant cette Ordonnance on les aſſignoit ſur la frontière. Les *ajournemens* doivent être libellés, & contenir la demande, le nom, & le domicile du demandeur, celui du ſergent, & le nom de celui à qui l'exploit a été laiſſé. Enfin, l'exploit d'*ajournement* doit être contrôlé dans trois jours après la date. Les autres formalités des *ajournemens* ſont réglées par le ſecond titre du Code-Louis; c'eſt à dire, de l'Ordonnance de 1667. *Ajournement* perſonnel en matiere criminelle, eſt une ordonnance, ou ſentence du Juge, par laquelle il eſt enjoint à l'accuſé de comparoître en perſonne. *Vadimonii per ſe obeundi denuntiatio*. On décerne ſeulement un *ajournement* perſonnel, quand le crime n'eſt point capital, & n'emporte ni peine afflictive, ni peine infamante. Cependant ſi l'accuſé eſt officier, il demeure interdit des fonctions de ſa charge par le ſeul *ajournement* perſonnel. Si celui contre lequel il y a *ajournement* perſonnel, ne comparoit point dans le temps qui lui eſt marqué par l'aſſignation, le Juge convertit le décret d'*ajournement* perſonnel, en décret de priſe de corps. Autrefois il y avoit certaine forme & ſolennité pour *ajourner* un Pair de France, un Prince, un Prélat, un Seigneur, un Gentilhomme, à cauſe de leur reverence & autorité. RAGUEAU.

AJOURNEMENT *à trois briefs jours*. Pour entendre ce que c'eſt, il faut ſavoir qu'en vertu du premier défaut donné ſur l'*ajournement* perſonnel en matière criminelle, le Juge décerne un décret de priſe de corps contre l'accuſé; & à faute de le pouvoir appréhender, il ordonne qu'il ſera *ajourné* à trois briefs jours, avec annotation & ſaiſie de ſes biens, juſqu'à ce qu'il ait obéi.

AJOURNEMENT *à trois briefs jours*, a lieu auſſi en matiere civile, quand on *ajourne* un abſent qui n'a, ou qui n'a eu aucun domicile; en ce cas il peut être *ajourné* par un ſeul cri public au principal marché du lieu de l'établiſſement du Siége où l'aſſignation eſt donnée, ſans aucune perquiſition; l'exploit doit être contrôlé

ſuivant l'art. 9 du tit. 2 de la nouvelle Ordonnance.

☞ AJOURNEMENT, ſe dit en Angleterre, d'une eſpèce de prorogation, par laquelle on remet la ſéance du Parlement a un autre temps, toutes choſes demeurant en état.

AJOURNEMENT, ſe dit figurément des avertiſſemens qui nous font ſouvenir de la mort, & des jugemens de Dieu. Malgré tant d'*ajournemens* ſubits devant le tribunal divin, dont nous ſommes témoins, nous vivons avec ſécurité, ſur la périlleuſe eſpérance d'un temps de préparation, qui, peut-être, ne nous ſera jamais donné. LE P. GAIL.

☞ On peut abandonner le mot d'*ajournement* aux gens de Palais. *Ajournement* devant le Tribunal Divin, dans le ſtyle noble, vraie capucinade.

AJOURNER. v. a. Aſſigner quelqu'un pour comparoître en Juſtice à un certain jour. *Diem dare, dicere.* Il a été *ajourné* à quinzaine, au mois, au Parlement, au Conſeil. On n'*ajourne* point les témoins pour dépoſer, on ne fait que les aſſigner; & en Cour eccléſiaſtique on dit *citer.*

Ménage dérive ce mot de *adjurnare*, comme qui diroit, *diem dicere*, qui ſe trouve en cette ſignification dans les Capitulaires. Il ſignifioit anciennement, que le jour étoit venu; nous en avons perdu la naïveté pour la tourner en chicane. PASQ.

AJOURNER *à trois briefs jours*, c'eſt crier à ſon de trompe, ou à cri public, qu'il y a un décret contre quelqu'un; après qu'on a fait perquiſition de ſa perſonne, afin qu'il ait à comparoître dans les trois jours en juſtice: à faute de quoi on lui doit faire ſon procès par contumace.

AJOURNER, vouloit encore dire autrefois, ſe faire jour. Il eſt employé, en cette ſignification, dans Perceval, le Roman d'Alexandre & Paſquier; & dans le Roman de Pépin, *Ajourner* veut dire, que le jour, ou l'aurore commence.

AJOURNÉ, ÉE. part.

☞ AJOUTAGE. ſ. m. Ce mot ſignifie une choſe ajoutée une autre. *Adjunctio, additamentum.* Cette conduite de plomb étoit encore ſoudée par des *ajoutages* de pareille matière de toiſe en toiſe, qui faiſoient un bourlet à cette diſtance. GAULTIER qui écrit *adjoutage.*

☞ AJOUTER. v. a. *Addere, adjungere.* Nicod dérive à ce mot de *ad* & de *juxtà* ou d'*adjungo.* C'eſt joindre des choſes différentes, ou qui, ſi elles ſont de la même eſpèce, ſont jointes de façon qu'on les diſtingue encore l'une de l'autre, après qu'elles ſont jointes. M. l'Abbé Girard a dit très-heureuſement; bien des gens ne font pas ſcrupule, pour *augmenter* leur bien, d'y *ajouter* celui d'autrui. On *ajoute* une ſeconde meſure à la première, & un nouveau corps de logis à l'ancien. On *ajoute* un paſſage à un livre, un mot à ce que l'on a dit, une raiſon à celles qu'on a déja alléguées. En un mot on *ajoute* une choſe à une autre: au lieu qu'on *augmente* la même.

On dit quelquefois, pour faire une tranſition à une dernière raiſon: *Ajoutez* à cela que, *&c.* Je n'*ajoute* qu'un mot; Je finis. On dit auſſi ſimplement, vous *ajoutez*; pour dire, vous y mettez ce qui n'y eſt pas; Vous dites plus qu'il y en a. Je n'*ajoute* rien; c'eſt-à-dire, je rapporte les choſes comme elles ſont. Je n'*ajoute* rien à la vérité. Il n'y a rien à *ajouter* à ce que vous dites, à ce que vous faites; pour dire, vous parlez & vous agiſſez parfaitement bien. *Ajouter* au conte, & *ajouter* à la lettre; pour dire, l'amplifier par des circonſtances inventées. ACAD. FR.

AJOUTER *créance*, *ajouter foi* à quelqu'un; c'eſt-à-dire, croire ſon témoignage, croire ce qu'il dit. *Fidem habere, adjungere.* Toutes les ſentences finiſſent ainſi: Et afin que foi ſoit *ajoutée* aux préſentes, nous y avons fait appoſer notre ſcel.

☞ AJOUTER, eſt toujours actif; *augmenter* eſt d'uſage dans le ſens neutre comme dans le ſens actif. Notre ambition *augmente* avec notre fortune: nous ne ſommes pas plutôt revêtus d'une dignité, que nous penſons à y en ajouter une autre.

☞ Les grands Vocabuliſtes, pour caractériſer ce verbe, ſe contentent de nous dire qu'*ajouter*, c'eſt joindre une choſe à une autre. Notion peu exacte. Ils auroient dû dire avec M. l'Abbe Girard, que c'eſt joindre des choſes différentes, ou qui, ſi elles ſont de même eſpèce, ne ſont point confondues enſemble, & ſe diſtinguent encore l'une de l'autre après leur jonction.

AJOUTÉ, ÉE. part.

AJOUTÉE. ſ. f. en termes de Géométrie, eſt une ligne prolongée, & à laquelle on ajoute quelque choſe. *Adjuncta.* Ainſi c'eſt un axiome, que ſi à des grandeurs égales, on ajoute des grandeurs inegales, l'excès de toutes ſera le même, que l'excès des *ajoutées.* ROH. C'eſt un autre axiome, que ſi une grandeur eſt double d'une autre, & l'*ajoutée* de l'*ajoutée*, le tout ſera double du tout. ID.

AJOUTRE. nom propre. *Adjutor.* Saint Adjuteur que le peuple appelle vulgairement *S. Ajoutre*, & en quelques endroits S. *Uſtre*, s'étant croiſé avec la nobleſſe Françoiſe, alla à la guerre-ſainte contre les Sarraſins, commandant une Compagnie de 200 hommes. BAILL. Ce nom s'eſt formé du latin, & ſignifie, celui qui aide, qui ſecourt.

☞ AJOUX. ſ. m. Chez les Tireurs d'or, ſont deux lames de fer entre leſquelles ſont retenues les filières & les précatons.

A I P.

AIPLOMAY. Nom d'homme. *Apollinaris.* C'eſt ainſi que dans le diocèſe de Valence, le vulgaire appelle par corruption, S. Apollinaire Evêque de cette ville. BAILL. *y Octobre.* Il ne faut point appeler ainſi les autres Saints de même nom; l'uſage n'a point corrompu leur nom de même.

A I Q.

AIQUE. Vieux ſ. f. Eau, rivière.

A I R.

AIR. ſ. m. Corps léger, fluide & tranſparent, qui environne le globe terreſtre. *Aër.* Ce mot *Air* vient du latin *aër*, qui ſignifie la même choſe, & qui s'eſt formé du grec ἀὴρ qui eſt auſſi la même choſe; mais ſur l'origine duquel les opinions ſont partagées, même parmi les Grecs. Platon en rapporte trois: la première le fait venir d'ἀίρω, *tollo*, j'emporte, *quia* ἀίρει τὰ ἀπὸ τῆς γῆς, il emporte, il enleve ce qui eſt ſur la terre; la ſeconde de ἀεὶ *toujours*, & ῥέω, *je coule*; parce que l'*air* eſt toujours fluide; & la troiſième de ῥέω encore, mais parce que c'eſt ſa fluidité & ſon mouvement qui fait le vent. Un vieux Lexique le tire de l'α privatif, & de ὁράω, *je vois:* Henri Etienne a trouvé cette étymologie très-fauſſe; Conſtantin ne l'a point mépriſée. Pour la confirmer il dit, ce qui eſt vrai, que l'*air* n'a point de lumière de lui-même, qu'il n'eſt éclairé que par les aſtres; que ἀὴρ ſe prend ſouvent chez les Grecs pour les ténèbres. Cela eſt encore certain; on peut le voir dans Héſiode, dans Théocrite, *&c.* D'autres en plus grand nombre le dérivent de ἄω, *flo*, je ſonfile, & Henri Etienne d'ἄημι, qui a la même ſignification. Mais dans ce ſentiment on ne ſait d'où vient le ῥ, dernière lettre d'ἀὴρ. J'aimerois mieux le faire venir de ἀίρω; enſorte qu'il ſignifiât une choſe légère, qui s'éleve au-deſſus des autres, ou peut-être de l'hébreu אור *lumière*, parce que de tous les corps, c'eſt celui qui reçoit le plus la lumière, & qu'il nous la tranſmet. De plus, אור s'eſt dit des influences des nuées, de la pluie, des exhalaiſons, comme les Hébreux le prétendent ſur Job, XXXIII. 11. 21. & XXXIV. 30. & Pſ. CXXXVIII. 11. Il a bien pû ſe prendre auſſi pour l'*air*, ſur-tout en paſſant dans une autre langue. Le P. Pezron prétend, mais ſans preuves, dans l'*Ant. de Celt.* qu'*aër* eſt un ancien mot Celtique, duquel vient le grec ἀὴρ, le latin *aër*, & le françois *air.* L'*air* ſe diviſe en baſſe, en moyenne, & en ſuprême région. La région baſſe, ou inférieure de l'*air*, eſt celle que nous habitons, & que l'on borne par la réflexion des rayons du ſoleil. Elle eſt tantôt froide, tantôt chaude, ſuivant la diverſité des climats, & des ſaiſons. La moyenne région de l'*air*, eſt l'eſpace d'*air* depuis le

ſommet des plus hautes montagnes, juſqu'à la baſſe région de l'*air* que nous reſpirons. Elle eſt froide & humide, à cauſe des vapeurs, & des exhalaiſons que le ſoleil y élève. La région ſuperieure de l'*air*, eſt celle qui s'étend depuis la cime des montagnes juſqu'au terme de l'atmoſphère. Elle eſt plus pure, plus rarefiée, & plus legère que les autres. Au-deſſus eſt l'Ether ou la matière éthérée. L'*air* differe de la matière éthérée, entre autres choſes, dit M. Harris, en ce que les rayons de la lune, & des aſtres ſupérieurs, ſouffrent une réfraction en y entrant, ce qui n'arrive pas dans la matière éthérée. Et en effet, comment feroit-elle une réfraction; puiſque les aſtres nagent dans cette matière? M. Hook, dans ſa Micrologie, pag. 13. ſemble croire que l'*air* n'eſt autre choſe qu'une eſpèce de teinture & de diſſolution des parties terreſtres & aqueuſes, agitées par la matière éthérée; & il ſuppoſe que ces parties ſont de la nature du ſel. Les Anciens n'ont point connu la peſanteur de l'*air*. On la connoît par le barométre, ſa chaleur par le thermomètre, ſa ſechereſſe par l'hygromètre.

C'eſt Galilee qui a le premier découvert la peſanteur de l'*air*, & qui l'infera de ce que l'eau s'arrête & demeure ſuſpendue dans les pompes à 34 ou 35 pieds. Après lui Torricelli continua de prouver la même choſe par de nouvelles expériences. M. Boyle, après des expériences réitérées, a avancé que la peſanteur de l'*air* eſt a l'eau comme 1000 eſt à 1. M. Hallay, dans les Tranſactions Philoſophiques, n. 181. dit, que ſelon pluſieurs expériences la peſanteur ſpécifique de l'*air* proche de la ſurface de la terre, eſt à celle de l'eau, comme 1 à 840, comme 1 à 852, comme 2 à 960, & qu'il l'a ainſi conclu de pluſieurs expériences, le mercure s'arrêtant toutes ces fois-la environ à 29 pouces $\frac{3}{4}$; mais parce que ces expériences ont toutes été faites en été, & que conſéquemment l'*air* étoit rarefié, il croit que l'on peut dire, ſans crainte de ſe tromper ſenſiblement, que le mercure demeure ſuſpendu à la hauteur de 30 pouces, & que dans un temps mitoyen entre la chaleur & le froid, la peſanteur ſpécifique de l'*air* eſt à l'eau comme 1 à 800. Ainſi puiſque le mercure eſt à l'eau comme 13, $\frac{1}{2}$ eſt à 1, le mercure doit être a l'*air* comme 10800 eſt à 1 & une colonne d'*air* de 10800 pouces, eſt égale à 1 pouce de mercure. Et ſi l'*air* étoit par-tout également denſe, ou également comprimé, la hauteur de l'atmoſphère ne devroit pas être moindre de 5 milles & $\frac{3}{10}$ de mille; & ſi on élevoit le barométre au-deſſus de la ſurface de la terre, à chaque 900 pieds, le mercure devroit deſcendre d'un pouce; mais parce que l'*air* n'eſt pas également comprimé par-tout, il s'enſuit que l'atmoſphère a plus de 5 milles de hauteur. On a trouvé l'invention de pomper l'*air* pour faire du vide, par la machine de M. Boyle. M. Mariotte, dans ſes *Eſſais de Phyſique*, dit que l'*air* ſe peut dilater plus de quatre mille fois davantage qu'il n'eſt auprès de la terre, avant que d'être dans ſa dilatation naturelle, telle qu'il l'a au haut de l'atmoſphère, où il n'eſt chargé d'aucun poids. Sa hauteur, ſuivant ſon calcul, ne va guère qu'à 20 lieues; & elle n'iroit pas à 30 quand il ſeroit huit millions de fois plus rarefié que celui qui eſt près de la terre. Voyez cependant ce qu'on va dire à cet égard peu après dans ce même article ſur d'autres obſervations. Le même Mariotte pretend que l'*air* eſt bleu, contre l'opinion de pluſieurs qui le croient ſans couleur. Quelques-uns ſoutiennent que l'*air* des lieux ſouterrains n'eſt pas effectivement plus froid en été, mais qu'il paroît ſeulement tel en comparaiſon du dehors, qui eſt beaucoup plus chaud. On infere de la peſanteur de l'*air*, que la terre eſt autant comprimée par l'*air* qui l'environne, que ſi elle etoit par tout couverte d'eau à la hauteur de 31 pieds. Borelli dit, que l'*air* eſt compoſé de corpuſcules, ou petites lames dures, flexibles, capables de reſſort, & qui faiſant pluſieurs tours en ligne ſpirale, forment la figure d'un cylindre creux.

M. Harris croit que l'*air* eſt compoſé de trois différentes eſpèces de corpuſcules. Les premiers y ſont envoyés par forme d'exhalaiſons, ou vapeurs de la terre, de la mer, de tous les corps des animaux, des végétaux, & des minéraux par le moyen du ſoleil, ou de la chaleur ſouterraine. La ſeconde eſpèce ſont des parties encore plus ſubtiles, qui y ſont envoyées par les corps celeſtes, & par les ruiſſeaux de la matière magnetique qui ſort de la terre, & de l'eau. La troiſieme eſpèce merite peut-etre plus proprement le nom d'*Air*, étant les parties propres & ſpeciales de l'*air*, pris dans ſa ſignification étroite. Ce ſont des corpuſcules qui ont une vertu elaſtique, conſtante & permanente; car cette vertu, dit-il, eſt une propriété eſſentielle de l'*air*, qui ne convient aux autres liquides qu'autant qu'ils participent de l'*air*, ou qu'ils renferment des parties d'*air*. Il eſt donc probable, continue-t-il, que notre *air* eſt compoſé ou abonde de parties, dont la nature eſt de ſe rétablir d'elles-mêmes, autant qu'elles le peuvent, dans leur premier état, en s'étendant quand elles ont été comprimées. Suivant les expériences communes, la peſanteur de l'*air*, proche de la ſuperficie de la terre, eſt à peu-près a l'egard de l'eau, ce que 1 eſt à 800; mais les altérations qui arrivent dans l'*air*, font qu'il poſe ou plus ou moins, ſur la ſurface de la terre. Quelquefois le poids de toute l'atmoſphère eſt balance par 28 pouces de vif-argent, & quelquefois par 30. Outre cela le froid & le chaud dilatent, ou compriment l'*air*, & par conſéquent en changent la peſanteur. De plus, les exhalaiſons des parties inſenſibles, qui s'échappent preſque de tous les corps, & qui demeurent ſuſpendues en l'*air*, en augmentent la peſanteur. Sur ce pied-là, ſi l'*air* étoit également condenſé, toute l'atmoſphere n'auroit guère plus de cinq lieues de hauteur. Mais comme les parties ſuperieures de l'*air* ſont beaucoup plus rarefiées que les inferieures, chaque eſpace qui repond à un pouce de vif-argent, & qui eſt de 900 pieds d'*air*, s'augmente auſſi, enſorte que la hauteur de l'atmoſphère devient beaucoup plus grande. En effet, on ſuppute qu'à la hauteur de 41 lieues l'*air* eſt ſi rarefié, qu'il occupe un eſpace 3000 fois plus grand qu'ici. Il eſt probable qu'il n'y a aucune partie de l'atmoſphère qui ſoit élevée plus de 45 lieues ſur la ſuperficie de la terre. Borelli a encore obſervé, que bien que l'air rempliſſe naturellement beaucoup de place, il peut être réduit à un petit eſpace; que dans une grande condenſation, telle que dans les arquebuſes à vent, le lieu qu'il occupe eſt différent de l'ordinaire d'un à 2000; & ce reſſerrement eſt la cauſe que l'effort qu'il fait pour ſe remettre dans ſon état naturel, eſt ſi violent. M. Boyle, dans ſon Traite ſur l'admirable rarefaction de l'*air*, dit que l'*air* peut occuper 52000 fois plus d'eſpace qu'il ne fait ordinairement; il ajoute que par des expériences inconteſtables, il a trouvé que la même quantité d'*air* miſe dans le récipient en l'état où le met la ſeule preſſion de l'atmoſphere, & ſans le ſecours d'aucune chaleur étrangère, pour augmenter ſon reſſort, pourra occuper 13000 fois plus d'eſpace qu'il ne fait dans ſon état naturel. Le même M. Boyle croit que l'eſpace qu'occupe l'*air* comprimé, eſt toujours en proportion reciproque avec la force qui le comprime. *Voyez* ce qu'en infere Grégory, Aſtron. pag. 401. Il n'eſt pas aiſé d'expliquer comment il faut que les particules de l'*air* ſoient formées, pour être capables d'une ſi grande rarefaction, & d'une ſi grande condenſation. M. Harris croit cependant qu'on peut aſſez aiſément concevoir cette prodigieuſe compreſſion & dilatation de l'*air*, ſi l'on ſuppoſe que chaque particule élaſtique de l'*air* eſt entortillée autour de ſon propre axe, comme le reſſort d'une montre, ou comme un rouleau de ruban. Car ſi cela eſt, les parties de chaque rouleau doivent faire effort pour s'éloigner par leur propre mouvement de leur axe, & l'effort doit être plus ou moins grand, à proportion de la viteſſe de leur mouvement; & elles ſe mettroient en liberté, & s'etendroient de toute leur longueur, ſi elles n'en étoient pas empêchées par les particules ſemblables qui les environnent. Mais ſi elles étoient une fois délivrées de ce poids extérieur qui les comprime, alors elles ſe développeroient d'elles-mêmes, & par leur propre reſſort, & étendroient leur rouleau, ou leur cercle, à un eſpace immenſe. C'eſt pour cela qu'une veſſie où l'on n'a laiſſé que très-peu d'*air*, s'enfle dans le récipient juſqu'à ſe briſer.

Par la même raiſon, continue-t-il, il eſt aiſé de concevoir comment la chaleur peut cauſer une raréfaction dans l'*air*. Car le mouvement rapide des parties calorifiques, doit néceſſairement mettre en mouvement celles de l'*air*, & faire par ce moyen qu'elles s'efforcent plus de s'éloigner de l'axe de leur mouvement, & conſéquemment de ſe dévider, de ſe dérouler davantage, & d'occuper un plus grand eſpace: & en étendant leur reſſort, il faut qu'elles preſſent & pouſſent les autres corps, & qu'elles s'en debarraſſent & s'en ſéparent. Reyer, dans une Diſſertation ſur l'*air*, donne auſſi des parties ſpirales & ſerpentines aux parties de cet élément.

Monconis, Tom. II. p. 33. parle d'un Anglois, nommé *Dredel*, qui ſavoit extraire un eſprit ſubtil de l'*air*, qui répandu dans un *air* groſſier qu'on n'eût pû reſpirer, faiſoit tomber en bas les parties groſſières, & le rendoit ainſi propre à la reſpiration. Il parle auſſi d'un Italien, Jéſuite, à ce qu'il croit, qui faiſoit vivre des enfans tant qu'il vouloit ſans qu'ils reſpiraſſent. ☞ Fable toute pure. C'eſt par l'*air* que nous vivons; & l'expérience nous apprend qu'un homme périt dans le moment où le conduit par lequel nous recevons l'*air*, eſt fermé. *Voyez* le même Auteur, *Ibid*, *pag.* 40. où il parle plus en détail du ſecret de Dredel. La même, *p.* 69. il eſt parlé d'une machine par laquelle un homme peut aller au fond de la mer, au moins à 60 braſſes, & qui lui fournira l'*air* néceſſaire pour reſpirer, pourvû qu'il ne s'y comprime pas trop.

De grands Phyſiciens ont trouvé par leurs expériences, que l'*air* ne pouvoit être condenſé, que huit cens fois plus qu'il ne l'eſt ſur la ſurface de la terre. Mais outre qu'il eſt permis de douter de l'exactitude de ces expériences, qui ont dû être très-difficiles, il ſe peut que tout notre art ſoit incapable de pouſſer l'*air* à une grande condenſation.

Sur la condenſation de l'*air*, & juſqu'où elle peut aller. *Voyez* M. Amontons, Acad. des Sc. 1703. *Hiſt. p. 6 & ſuiv. Mém. p. 101 & ſuiv.*

☞ L'*air* que nous reſpirons, eſt un corps fluide, grave & élaſtique, répandu juſqu'à une certaine hauteur autour de la terre, & dont nous ignorons la figure, quelques conjectures que les Phyſiciens aient voulu faire là-deſſus. La fluidité de l'*air* eſt démontrée par la facilité avec laquelle nous diviſons ſes parties; ſa gravité par le baromètre que l'on place dans le recipient de la machine pneumatique, & dont on voit deſcendre le mercure, à meſure que l'on pompe l'*air* contenu dans le récipient: enfin ſon élaſticité par les effets merveilleux du fuſil à vent. Ces trois qualités que l'on reconnoît généralement dans l'*air* que nous reſpirons, ſervent à expliquer les expériences les plus curieuſes. *Voy.* les articles relatifs, *fluidité*, *gravité*, *reſſort*, &c.

L'*air* contribue beaucoup à nous faire paroître le ciel étoilé. Car ſi la terre n'avoit autour d'elle aucune atmoſphère, il n'y auroit de clarté que dans la ſeule partie du ciel qu'occupe le ſoleil; & l'obſervateur, tournant les yeux au-delà & de tous les côtés, n'appercevroit uniquement dans le ciel qu'un fond obſcur & comme plongé dans les ténèbres. En plein jour les moindres étoiles brilleroient, & cela aſſez près du ſoleil; puiſqu'il n'y auroit rien qui put les effacer; cette vive lumière du ſoleil n'étant réfléchie vers nos yeux par aucun corps que ce fût. *Inſtitut. Aſtronom. pag. 399.*

☞ Air, ſe dit par rapport aux qualités de l'*air*, par rapport à ſa température, à ſa conſtitution, ſelon qu'il eſt froid ou chaud, ſec ou humide, ſain ou mal ſain. On dit bon *air*, mauvais *air*. *Air* groſſier, ſubtil, pur, corrompu, infecté.

On dit, prendre l'*air*; pour dire, ſe promener, changer d'*air*, aller en un lieu éloigné, ou bien découvert. On dit, donner de l'*air* à un tonneau, en ôter le bondon, de peur que le vin ne jette ſes fonds. Prendre l'*air* du feu, pour dire, ſe chauffer en paſſant. On dit encore, qu'un homme a pris du mauvais *air*, quand il a été en un lieu où il a pris la peſte. On dit que nous vivons d'*air* autant que de ce que nous mangeons. Non-ſeulement il entre dans nos corps avec les alimens, & par la reſpiration, mais encore il s'y inſinue par les pores, & par la même voie par laquelle ſe fait la tranſpiration.

Lorſque l'*air* eſt corrompu, on le purifie en brûlant du romarin, du genièvre, du cyprès, du laurier, du ſarment de vigne, du bois d'aloès, du ſantal, ou des gommes aromatiques; comme de l'encens, du ſtorax, du calamus, du benjoin, & autres ſemblables. *Voyez* les Règlemens pour la ſalubrité de l'*air* dans le *Traité de la Police* de M. de la Marre, *Liv. IV. Tit. II. ch. 1 & ſuiv.*

☞ Dans un ſens moral, on dit figurément que l'*air* du monde eſt contagieux; pour dire, que la fréquentation du monde eſt pernicieuſe, préjudiciable à l'innocence. L'*air* du monde eſt infecté, & fait preſque toujours des impreſſions malignes ſur les perſonnes d'une profeſſion retirée, auſſi-tôt qu'elles le reſpirent. Ab. de la Tr. Le ſeul *air* du monde eſt ſi dangereux, que les ames les plus innocentes & les plus vigoureuſes ont peine à ſe défendre de ſes impreſſions. Id.

☞ En l'*air*. Façon de parler employée au propre & au figuré. Au propre, on dit d'un homme toujours prêt à ſauter, à danſer, qu'il a toujours le pied en l'*air*. Et en parlant d'une choſe qui ne paroît preſque ſoutenue de rien, on dit qu'elle eſt toute en l'*air*. Cet eſcalier, ce cabinet, ce bâtiment paroît tout en l'*air*, eſt tout en l'*air*.

☞ Au figuré, pour marquer que la fortune d'un homme n'a point de fondement ſolide, on dit qu'elle eſt toute en l'*air*.

☞ Cette façon de parler eſt encore employée dans le ſens figuré, pour déſigner des choſes qui ſont ſans fondement, ſans effet, qui n'ont aucune vérité, aucune réalité. On dit des choſes en l'*air*. On forme des deſſeins en l'*air*. On fait des menaces en l'*air*, des contes en l'*air*.

Faudra-t-il de ſang froid, & ſans être amoureux,
*Pour quelque Iris en l'*air *feindre le langoureux?*
Boil.

On dit en termes de guerre, la droite de notre brigade étoit en l'*air*. La gauche de notre bataillon étoit en l'*air*. On tira le bataillon que nous avions à notre gauche, & on le porta au centre, qui plioit, pour le ſoutenir; par la notre gauche demeura en l'*air*. J'ai trouvé cette expreſſion dans une pièce manuſcrite d'un Officier général, très bien écrite. Elle ſignifie, qu'il y a dans une ligne d'armée un grand vide par où les ennemis pourroient entrer, & qui fait que la droite ou la gauche d'un bataillon, ou d'une brigade, eſt trop éloignée du corps, ou du bataillon le plus voiſin; qu'elle n'eſt point appuyée & ſoutenue de ce bataillon, qui n'eſt pas dans la diſtance requiſe. C'eſt ce qui s'appelle être en l'*air*.

En termes de Jardinage, un arbre en plein *air*, c'eſt un arbre qui a une tige de ſix pieds, parce qu'il jouit pleinement de l'*air*, ſans qu'aucun mur l'en puiſſe empêcher. Liger.

Air, ſe dit pour vue. *Proſpectus*, *aſpectus*. Voilà une maiſon en bel *air*, c'eſt-à-dire, en belle vue; qui eſt bien expoſée de tous côtés, qui n'eſt point couverte, qui a des vues libres de toutes parts. *Quæ campos longè, latèque proſpicit, circumquaque proſpicit.*

En termes de Poëſie on dit, les plaines de l'*air*, les campagnes de l'*air*. *Aura*, *cœlum*. Ganymède fut enlevé dans les *airs*. Junon eſt la Déeſſe de l'*air*. Quoique les Poëtes diſent, voler dans les *airs*, régulièrement l'*air* n'a point de pluriel en proſe. Ménag.

Air, ou Aire *de vent*, terme de Marine, ſignifie, un des 32 vents que l'on marque ſur la bouſſole. *Ventus*, *venti regio*, *Trames*. On dit *aire*, & non pas *air*. Voyez *ce mot*.

Air, ſignifie auſſi, ſouffle, vent, haleine. *Spiritus*, *Halitus*, *Aura*. Le vent eſt défini par les Philoſophes, un *air* agité. Il fait un *air* vif & piquant.

☞ En parlant d'une affaire qui eſt ſur le bureau devant les Juges, & généralement de toutes les affaires qui ſont à la déciſion des hommes, on dit que l'*air* du bu-

reau eſt favorable à quelqu'un, pour marquer que ce qui paroit du ſentiment des Juges, fait croire qu'il gagnera ſon procès. On dit au contraire que l'*air* du bureau n'eſt pas pour lui; pour dire, que les avis paroiſſent être contre lui.

☞ AIR, ſignifie auſſi la façon d'être, de ſe tenir, de marcher, de parler, d'agir, & generalement tout ce qui concerne le maintien, la contenance, la mine, le port & toutes les façons de faire. *Oris corporisque habitus.* On dit en ce ſens, marcher, parler, ſe tenir, s'habiller, ſe mettre de bon *air*, de mauvais *air*, d'un *air* ridicule. Avoir l'*air* noble, grand, ſpirituel, l'*air* guerrier, d'un homme de Cour. L'*air* Bourgeois, Provincial. L'*air* triſte, ſerieux, refrogné. L'*air* hautain, mepriſant. Il faut à celui qui regne un *air* d'empire & d'autorité. LA BRUY. D'où vous vient aujourd'hui cet *air* ſombre & ſevère? BOIL.

☞ AIR, manières, dans une ſignification ſynonyme. L'*air*, dit M. L'Abbé Girard, ſemble être né avec nous, il frappe à la première vue. Les manières viennent de l'éducation; elles ſe développent ſucceſſivement dans le commerce de la vie. Il y a un bon *air* à toutes choſes qui eſt néceſſaire pour plaire. Ce ſont les belles *manières* qui diſtinguent l'honnête-homme.

☞ L'AIR, dit quelque choſe de plus fin; il prévient. Les *manières* diſent quelque choſe de plus ſolide; elles engagent. Tel qui déplait d'abord par ſon *air*, plait enſuite par ſes *manières*.

☞ On ſe donne un *air*. On affecte des manières. Les *airs* de grandeur que nous nous donnons, ne ſervent qu'à faire remarquer notre petiteſſe, dont on ne s'appercevroit peut-être pas ſans cela. Les mêmes *manières* qui ſiéent quand elles ſont naturelles, rendent ridicules quand elles ſont affectées.

☞ On dit compoſer ſon *air*, etudier ſes *manières*. Pour être bon courtiſan, il faut ſavoir compoſer ſon *air* ſelon les differentes occurrences, & ſi bien etudier ſes *manières*, qu'elles ne découvrent rien des veritables ſentimens.

☞ AIR dans la ſignification d'apparence. On dit un *air* de grandeur, de nobleſſe, de ſimplicité. Il y a dans cette maiſon un *air* de magnificence qui étonne tout le monde.

☞ On dit, qu'un homme a bien l'*air* de faire une choſe, ou de ne pas la faire; pour dire, qu'on juge qu'il la fera ou qu'il ne la fera pas. ACAD. FR.

☞ Avoir l'*air* à la danſe, pour dire, avoir de la diſpoſition pour donner bonne grâce. On le dit auſſi figurément & familièrement, pour avoir l'*air* vif, éveillé, de la diſpoſition à reuſſir à ce qu'on fait. ACAD. FR.

☞ On dit d'un homme, qu'il ſe donne des *airs*; pour dire qu'il affecte des manieres qui le rendent ridicule. *Efferre arroganter, ſuperbè.*

☞ On dit auſſi ſe donner des *airs* importans, des *airs* d'un homme à bonne fortune. Mais il y a de bons Ecrivains qui condamnent toutes ces façons de parler ſi ordinaires. Ils veulent qu'on diſe ſimplement affecter des manières ridicules; faire l'homme important; faire l'homme à bonne fortune; & c'eſt le plus ſur.

☞ Borel dit que le mot *air* autrefois ſignifioit auſſi colère, & il cite ce vers du Roman de Perceval.

Si fiert & fiert par grand air.

Et ailleurs,

Si va le Chevalier férir
Sur ſon eſcu de grand air.

AIR, ſe dit auſſi de tout ce que l'on donne aux choſes, de la manière dont on les tourne, du caractère qui les diſtingue. *Ratio dicendi, loquendi, ſcribendi.* Ce ſecond écrit eſt d'un *air* tout différent du premier. Il y a des gens qui gâtent les choſes par le mauvais *air* qu'ils leur donnent. Les Fables de Phedre ont un *air* de ſimplicité, qui cache un ſens fort juſte & fort noble. M. SCUD.

☞ AIR, ſignifie encore une certaine vraiſemblance qui réſulte de toute la perſonne, & particulierement des traits du viſage. *Oris habitus, forma.* On dit que deux hommes ont bien l'*air* l'un de l'autre; qu'un enfant a beaucoup de l'*air* de ſon pere. *Ore, vultu refert patrem.* On voit les traits de ſon viſage dans ce portrait, mais l'*air* n'y eſt pas. Il y a des peintres qui, quelque habiles qu'ils ſoient, ont bien de la peine à attraper cet *air* qui diſtingue un viſage d'un autre. BOIL.

☞ En Peinture, en Sculpture, on dit un *air* de tete, des *airs* de tete; pour deſigner, l'attitude, la manière dont une tête eſt deſſinée. De grands, de beaux, de vilains *airs* de tête. Ce Peintre a de beaux *airs* de tete. Exceller dans les *airs* de tete, varier ſes *airs* de tete.

☞ On dit encore l'*air* d'un tableau, pour exprimer, que la couleur de tous les corps eſt diminuée ſelon les divers degrés d'éloignement. Cette diminution s'appelle *la Perſpective Aerienne.* Il y a de l'*air* dans ce tableau.

☞ AIR, en terme de Muſique. C'eſt proprement le chant qu'on adapte aux paroles d'une chanſon, ou d'une petite pièce de Poëſie, propre à etre chantée; & par extenſion on appelle *air* la chanſon même. *Cantilena, canticum.* En général, on appelle *air* tout morceau de Muſique, ſoit vocale, ſoit inſtrumentale, qui a ſon commencement & ſa fin. Si le ſujet eſt diviſé entre deux parties, l'*air* s'appelle *duo*; entre trois, *trio*. ☞ ROUSSEAU DE GENÈVE. Faire un *air* ſur des paroles, des paroles ſur un *air*. *Air* de violon, *air* gai, triſte. *Air* à boire.

☞ AIR. Terme de Manége, ſignifie proprement les allures d'un cheval. On dit qu'un cheval a tous les *airs*, pour dire, qu'on le manie comme on veut: mais on entend ordinairement par là le mouvement des jambes d'un cheval avec une cadence & une liberté naturelle qui le fait manier avec adreſſe. *Scitus equi motus, inceſſus.* On dit qu'un cheval prend l'*air* des courbettes, qu'il ſe préſente bien à l'*air* des cabrioles; pour dire, qu'il a de la diſpoſition à ces ſortes d'*airs*. Les courbettes & les *airs* mettent parfaitement bien un cheval dans la main, le rendent leger du devant, le mettent ſur les hanches. Ces *airs* le font arreter ſur les hanches, le font aller par ſauts, & l'aſſurent dans la main. NEWE.

On dit, qu'un cheval a les *airs* relevés; pour dire, qu'il s'éleve plus haut qu'au terre-à-terre, & qu'il manie à courbette, à croupades, à ballotades, à cabrioles.

AIR, terme de Liturgie. On appelle *air* dans l'Egliſe grecque, le voile qui couvre le calice, & le diſque, ou la patene. On appelle ce voile *air*, dit S. Germain de Conſtantinople, parce qu'il couvre ce qui eſt offert ſur l'autel, comme l'*air* entoure la terre de tous côtés.

AIR, eſt auſſi une partie du ſciade, qui étoit un ornement de tete des Empereurs Grecs. L'*air* eſt la partie du ſciade qui avance en pointe par devant.

☞ AIR, en Mythologie. Les Grecs adoroient l'*air*, tantôt ſous le nom de Jupiter, tantôt ſous celui de Junon. Jupiter preſidoit à la partie ſupérieure, & Junon à la partie inférieure de l'atmoſphere.

AIRAIN. ſ. m. Cuivre, métal rouge, qu'on mêle quelquefois avec de la calamine pour le rendre jaune, & dont on fait du bronze, de la fonte, du laiton, &c. Il ſert à faire des uſtenſiles de ménage, des cloches, des canons, &c. *Æs.* Le vitriol ſe trouve dans les mines d'*airain*.

Comme l'*airain* a été en uſage avant le fer, les armes dans les premiers temps étoient d'*airain*, auquel, comme Tzetzès l'a remarqué, on donnoit une certaine trempe qui le rendoit fort tranchant. Héſiode, au Liv. I *des Œuvres*, dit clairement, que les armes & les outils étoient alors faits d'*airain*; parce que le fer n'étoient point encore en uſage.

On confond ſouvent le cuivre avec l'*airain*, il faut cependant les diſtinguer. En Poëſie le mot d'*airain* eſt plus noble que celui de cuivre. Il y a beaucoup de mi-

nes de l'un & de l'autre métal en Suède. Elles appartiennent toutes de droit au Roi par un uſage immémorial. Il eſt permis de les ouvrir par-tout où on les trouve. La nobleſſe a de grands priviléges par rapport au travail des mines. Ceux qui les cherchent & qui les trouvent, en ont de même, auſſi bien que les ouvriers qui n'ont d'autre métier que celui de travailler aux mines, & ceux qui travaillent aux inſtrumens & aux machines neceſſaires à ces ouvriers. Les mines de Sahlberg, celle qu'on appelle de la montagne de Cuivre, *Cuprimontana*, & celle de Galpenberg, ſont les plus fameuſes de Suède, & celles qui ont le plus de priviléges. La dernière ſe trouve aujourd'hui beaucoup plus abondante qu'elle n'étoit autrefois.

AIRAIN DE CORINTHE. C'étoit un mélange de métaux fort eſtimé chez les Anciens, fait, ſelon quelques-uns, de quatre parties d'or, & d'argent. *Æs Corinthium.*

☞ En parlant des quatre âges du monde, dont la fable fait mention, on appelle ſiècle d'*airain*, ou âge d'*airain*, celui qu'on a placé entre le ſiècle d'argent & le ſiécle de fer. *Seculum æreum. Ætas ahenea.*

☞ Au figuré, on dit un ſiècle d'*airain*, pour déſigner des temps durs, malheureux.

☞ On dit auſſi un ciel d'*airain*, pour déſigner un temps aride, où il ne tombe ni pluie, ni roſée.

☞ On dit d'un homme, qu'il a un front d'*airain*, pour marquer une extrême impudence; & qu'il a un cœur d'*airain*, des entrailles d'*airain*; pour dire, qu'il eſt dur, inſenſible à la pitié.

☞ On dit figurément, que les injures s'écrivent ſur l'*airain*, & les bienfaits ſur le ſable, pour faire entendre qu'on oublie aiſément le bien, & qu'on ſe ſouvient long-temps du mal.

☞ AIRAINES. Bourg de France, en Picardie, à ſix lieues d'Amiens & d'Abbeville, ſur une petite rivière qui ſe jette dans la ſomme.

AIRE. ſ. f. Toute ſuperficie plane ſur laquelle on marche. *Area.* Il ſe dit plus particulièrement d'une place bien battue & préparée pour battre les grains, ſoit à la campagne, ſoit dans une grange. En pluſieurs lieux on bat les blés en pleine campagne: d'où vient que les Italiens appellent *ſolaio*, & les Eſpagnols *ſolar*, ce que nous appelons *aire*, *quaſi ſub ſole.* Il vaut mieux faire venir ce mot du latin *area*, qui ſignifie la même choſe, & qui vient du verbe *areo.* Il eſt néceſſaire que les *aires* ſoient ſeches pour y pouvoir travailler.

☞ Il eſt ſouvent parlé d'*aires* dans l'Ecriture, L'*aire d'Arenna*, l'*aire d'Athad*, &c. C'étoient des lieux à la campagne, expoſés à l'air, dans leſquels on battoit le grain ou par le moyen des animaux, ou avec des bâtons, ou ſous les pieds des chevaux & des bœufs, qu'on faiſoit courir en rond ſur des gerbes dreſſées les unes auprès des autres, l'épi en haut. Pour faire ces *aires*, on mêloit de la lie d'huile avec de la terre graſſe, & quand cette terre en étoit bien imbibée, on la battoit & on l'aplaniſſoit. Lorſqu'elle étoit ſeche, ni les rats ni les fourmis ne pouvoient la pénétrer, l'herbe n'y croiſſoit jamais, & l'eau ne faiſoit que couler deſſus. Quand le blé étoit battu, & mêlé avec la paille briſée & broyée, on attendoit le vent pour le vanner. On jetoit le tout avec des pelles en l'air, le grain retomboit dans l'*aire*, & la paille étoit emportée par le vent. Il y a encore des Provinces en France, où l'on pratique cet uſage pour la manière de battre & de vanner le blé.

AIRE, en parlant d'un bâtiment, ſe dit de la capacité de ſon plancher, ou plutôt de l'eſpace compris entre les murs du bâtiment. Il faut tant de milliers de carreaux pour couvrir l'*aire* de cette chambre. On fait des *aires* de plâtre, ou de planches.

On appelle *aire* de moilon, une petite fondation au rez-de-chauſſée, ſur laquelle on poſe le carreau, ou les dales de pierre. *Corium, teſta.* On appelle encore *aire* de chaux, & de ciment, un maſſif d'une certaine épaiſſeur qu'on fait ſur les voûtes à l'air pour les conſerver.

AIRE *de recoupes*, en termes de Jardinage, eſt une épaiſſeur d'environ 8 à 9 pouces de recoupes de pierres, pour affermir les allées des jardins.

☞ L'Ordonnance des Eaux & Forêts veut que les bois ſoient coupés à tire & à *aire*, c'eſt-à-dire, qu'ils ne ſoient point choiſis çà & là, mais coupés entre les liſières marquées, & qu'il s'y faſſe un champ, ou une *aire* dans laquelle on ne laiſſe que les arbres de réſerve.

☞ En Géométrie, on entend par l'*aire* d'une figure, l'eſpace renfermé entre les côtes qui la terminent. *Superficies.* L'*aire* d'un carré, d'un triangle, d'un cercle. On connoit l'*aire* d'un carré parfait en multipliant un de ſes côtés par lui-même. Si un des côtés contient 10, ſon *aire* en contiendra 100.

☞ On connoit l'*aire* d'un carré long, en multipliant ſa longueur par ſa hauteur.

☞ On connoit l'*aire* d'un triangle en multipliant ſa baſe par la moitié de ſa hauteur. La hauteur d'un triangle ſe meſure par la ligne perpendiculaire tirée du ſommet du triangle ſur la baſe.

☞ On connoit enfin l'*aire* d'un cercle en multipliant ſa circonférence par le quart de ſon diamètre. On ſait que la circonférence d'un cercle eſt ſenſiblement triple de ſon diamètre. Ainſi connoiſſant le diamètre d'un cercle, il eſt très-aiſé de connoître ſenſiblement ſa circonférence.

AIRE, en termes d'Aſtrologie, ſignifie le cercle, ou la couronne de lumière, qui paroit autour du ſoleil & des autres aſtres. *Corona, area.*

☞ AIRE, en termes de Vannier; c'eſt un endroit plein dans un ouvrage de faiſſerie, qui commence à la torche, & monte juſqu'à une certaine diſtance; ce qui ſe fait en tournant un brin d'oſier autour de chaque pé.

En termes de Fauconnerie, *aire* ſignifie le nid, ou le rocher, ou le précipice que les faucons choiſiſſent pour faire leurs petits fauconneaux. *Nidus.* De-là on dit, un faucon de bonne *aire.* C'eſt ordinairement ſur un terrain plat & découvert.

AIRE, ſe dit auſſi du nid des autours, quoiqu'ils *airent* ſur des arbres, *quaſi aëreus, aut in arbore & nubibus ſitus.*

☞ AIRE *de vent.* Terme de Marine. C'eſt un des trente-deux vents, ou plutôt l'eſpace marqué dans la bouſſole pour un des trente-deux vents. *Venti regio, trames.* On l'appelle auſſi *rumb*, parce que les figures qui marquent les vents ſur la bouſſole, ſont faites en loſange. Au reſte il faut dire *aire*, & non pas *air.*

☞ AIRE, ſe dit auſſi de la route que fait le vaiſſeau en ſuivant un de ces trente-deux points de vent qui diviſent la circonférence de l'horizon. *Navis trames, via.*

☞ Avoir de l'*aire*, pour dire, avoir de la viteſſe. Prendre *aire*, entrer en mouvement, acquérir de la viteſſe. Amortir l'*aire*, faire perdre au vaiſſeau la viteſſe.

AIRE. Terme de Médecine, qui ne ſe dit point qu'il ne ſoit précédé du mot *petite.* La *petite aire* du teton; c'eſt le petit rond noirâtre qui eſt autour du mamelon.

AIRE. *Aturum, Auturium, Atarenſium*, ou *Atyrenſium civitas, Vico-julium, Martianum.* Ville épiſcopale de Gaſcogne, ſur l'Adour. La ville d'*Aire* eſt fort ancienne. Elle étoit autrefois le ſéjour des Rois Viſigoths; & l'on voit encore près de l'Adour les reſtes du palais d'Alaric. *Voyez* Du Chêne, *Antiquités des villes de France*, Atlas, Audifret, Maty, Corneille.

AIRE, en Flamand, *Arien, Aria, Æria, Heria.* Ville de l'Artois, ſur la rivière de Lis. La ville d'*Aire* fut priſe en 1641 par le Maréchal de la Meilleraye, après un des plus rudes ſiéges qu'on eut vû depuis long-temps; & en 1676 par le Maréchal d'Humières après cinq jours de tranchée ouverte. Cette ville eſt, ſelon le P. de Rebèque, Jéſuite, à 50°, 38′, 20″, de latitude ſeptentrionale. Notre-Dame d'*Aire* eſt à 19°, 55′, 2″, de longitude, & 50°, 38′, 21″ de latitude.

AIRÉE. ſ. f. Terme uſité à la campagne, pour ſignifier la la quantité de gerbes qu'on met à la fois dans l'aire, ou le nombre des gens qu'on y emploie. C'eſt de-là, à ce qu'on prétend, qu'en Anjou, dans le Poitou, & dans le diocèſe de Nantes, la plûpart des noms des maiſons de campagne finiſſent en *iere.* DICT. DES ARTS, 1751.

AIRELLE, ou *Couſine.* ſ. f. Mirtille. ſ. m. *Vitis, Idæa,*

Myrtillus ; & ſuivant quelques Auteurs, *Vaccinia nigra*, dont parle Virgile, Eclog. II. v. 18. ſont les fruits de l'*airelle*. Ce petit arbriſſeau s'éleve tout au plus à la hauteur de deux pieds, & donne pluſieurs branches dès ſa racine. Ses feuilles ſont d'un vert obſcur ; les plus grandes ont un pouce de long ſur un demi pouce de large ; elles ſont crénelées légérement à leurs bords, & tombent à l'entrée de l'hiver. Ses fleurs naiſſent le long des tiges entre leurs feuilles, & ſont d'une ſeule pièce, en grelot, & d'un rouge de brique. Son fruit eſt une baie molle, de la groſſeur & figure du grain de genièvre, mais un peu aplatie à ſon extrémité, pleine de jus ; & elle renferme pluſieurs ſemences menues. Cette baie eſt verte dans ſon commencement : elle devient rougeâtre enſuite, & enfin noirâtre, couverte cependant d'un duvet ou fleu griſâtre, lorſqu'elle eſt bien mûre ; ſon ſuc eſt d'un rouge violet, & a un goût aigrelet aſſez agreable. On ſe ſert de ſes baies pour les dévoiemens, les cours de ventre, & pour appaiſer les vomiſſemens. Les ſemences renfermées dans la baie, ſont encore plus aſtringentes que le ſuc.

AIRER. v. n. ne ſe dit qu'en parlant des faucons & autours, qui *airent*, ou font leurs nids ſur des rochers ou des arbres. *Nidificare*. Les faucons, les autours *airent* dans cet endroit.

☞ AIRES. ſ. f. Nom que l'on donne dans les marais ſalans aux plus petits des baſſins carrés, dans leſquels le fonds de ces marais eſt diſtribué.

☞ AËRIENNE. Montagne de Normandie, à une lieue de Falaiſe, où l'on prend des oiſeaux de proie & paſſagers, faucons, ſacles, tiercelets, éperviers & autres oiſeaux de fauconnerie. CORN. DICT.

AIRIER, mieux que AËRIER. v. a. Mettre en grand air, chaſſer l'air infecté d'une maiſon. *Infectum aërem purgare*. Il faut étendre ces habits dans la cour pour les *airier*. Il faut brûler des bois odorans dans les chambres pour les *airier*.

☞ AIRIER & AËRIER, ne valent pas mieux l'un que l'autre. On dit *aérer*, donner de l'air, chaſſer le mauvais air, mettre en bel air.

AIRIE, ÉE. part.

☞ AIROMÉTRIE. *Voyez* AËROMÉTRIE.

☞ AIRON. Rivière de France, dans le Nivernois qui va ſe décharger dans la Loire par les foſſés de la ville de Déciſe, après avoir reçu l'Arrou, la Quenne, l'Alaine & pluſieurs autres rivières.

☞ AIRONO. Ville d'Italie, dans le Milanez, ſur les frontières du Bergamaſque.

☞ AIROU. Petite rivière de France, en Normandie, dans le Cotantin. Accrue de pluſieurs ruiſſeaux & de quelques rivières, elle ſe jete dans la Sienne, proche le manoir de Ver.

AIRVAUX. Abbaye de France, dans le Poitou, à dix lieues de Poitiers. *Aurea vallis*.

AIRY. ſ. m. & nom d'homme. *Agericus*, ou *Agiricus*. Saint *Airy*, que d'autres nomment encore S. *Agery*, naquit vers l'an 517 dans le diocèſe de Verdun. Saint *Airy* avoit acquis beaucoup d'eſtime & de crédit ſur l'eſprit du Roi Childebert, tant à cauſe de ſa vertu, que parce qu'il étoit ſon parrain. BAILL.

AIRY. Village de l'Auxerrois, dans le duché de Bourgogne. *Airiacum*. Il eſt près de Clamecy. Le Concile d'*Airy* s'y tint ſous Benoît VIII.

A I S.

AIS. ſ. m. Pièce de bois de ſciage, longue, & peu épaiſſe. *Axis*, *Aſſis*. *Ais* de ſapin. On fait des planchers, des cloiſons avec des *ais*. On dit auſſi, des *ais* ou feuilles de carton. Les Vitriers ſe ſervent d'un *ais* feuillé pour couler l'étain pour ſouder. On appelle *ais* de bateau, des planches de chêne ou de ſapin, qu'on tire des bateaux déchirés, & qui ſervent à faire des cloiſons légères.

AIS. Terme de Relieur. Petite planche planée, rabottée & unie, avec de la peau de chien marin, de laquelle un Relieur ſe ſert pour fouetter ſes livres. On paſſe ſur cet *ais* la ficelle ou fouet, dont on fouette les livres, après qu'ils ont été couverts, pour en bien former la nervure. Un *ais in-douze*, un *ais in-octavo*, un *ais in-quarto*, un *ais in-folio*.

AIS *à rogner*. Autre terme de Relieur. Ces *ais* ſont étroits & longs, enſorte qu'ils excèdent de quelques pouces la longueur du livre ou du papier qu'on veut rogner : l'un, qui s'appelle *ais* de devant, regle la rognure de la tranche, c'eſt le plus étroit : l'autre qu'on nomme *ais* de derrière, & qui eſt plus large, ſoutient la tranche que l'on rogne.

AIS *à preſſer*. Autre terme de Relieur. Ces *ais* ſont auſſi longs que les livres reliés, mais moins larges. De tous les *ais* de Relieurs, ce ſont les plus forts, afin qu'ils puiſſent mieux ſoutenir l'effort de la grande preſſe.

AIS. Terme de Boucherie. Les Marchands Etaliers-Bouchers appellent ainſi un établi ou forte table, de pluſieurs pouces d'épaiſſeur, & de ſept à huit pieds de long, qui occupe tout le devant de leur boutique. C'eſt ſur cet *ais* qu'ils coupent & dépécent leur viande pour le détail.

☞ AIS. Outil de Fondeur en ſable. C'eſt une planche de bois de chêne d'environ un pouce d'épaiſſeur, qui ſert pour poſer les châſſis dans leſquels ils font le moule.

AIS-SY. ſ. m. qu'on nomme plus ordinairement *Aiſſeau*. Voyez *ce mot*.

AIS *à deſſerrer*. Terme d'Imprimerie. Ces *ais* ont ordinairement, ou deux pieds de long ſur un de large, ou un pied & demi de long ſur un bon pied de large, ſelon l'etendue des formes auxquelles ils ſont deſtinés. Ces *ais* doivent être fort unis. Ils ſont toujours par paire & de même hauteur. Ils ſervent aux Compoſiteurs pour deſſerrer & rincer leurs caractères.

AIS *à ramette*, ou *à tremper*. Autre terme d'Imprimerie. Ces *ais* ont communément deux pieds & quelques pouces de long ſur un pied & demi de large, & ſervent ſoit aux Compoſiteurs pour deſſerrer les placards & les ouvrages à longues lignes ; ſoit aux Imprimeurs de la preſſe, pour couvrir leur papier lorſqu'ils le trempent, & pour le charger après qu'ils l'ont trempé.

Un coup d'*ais* : c'eſt en terme de Jeu de paume, un coup que la balle donne dans un *ais*, qui eſt du côté du ſervice.

Le mot *ais* s'eſt formé du latin *axis*, d'où s'eſt fait auſſi *aſſis*, & de-là *aſſer*, ſelon Bollandus, *Tom. II. pag. 243*. On trouve auſſi, *aſſis*, *aſſidis*, *aſſides*.

AISANCE. ſ. f. Ce mot ſe dit des perſonnes, pour ſignifier la facilité qu'elles ont à faire les choſes ; liberté d'eſprit & de corps dans l'action, dans les manières, dans le commerce de la vie. *Facilitas*. Vous avez dans vos vers une *aiſance* qu'on ne peut aſſez admirer. BALZ. Il fait tout avec *aiſance*. Il ſe démêle avec *aiſance* des choſes les plus difficiles.

AISANCE. Commodité. *Commoditas*, *Opportunitas*. Il a acheté cette maiſon avec toutes ſes *aiſances*. En ce ſens il ne ſe dit qu'en pratique. On dit auſſi, qu'il faut donner de l'*aiſance* à quelque choſe ; pour dire, lui donner du jeu, de la place pour ſe mouvoir plus facilement.

☞ AISANCE. Commodités de la vie. On dit dans le diſcours familier, qu'un homme eſt dans l'*aiſance*, qu'il vit avec *aiſance* ; pour dire, qu'il eſt riche, qu'il a ce qu'il lui faut.

AISANCE. Terme d'Architecture. Lieu commun, commodité. *Latrina*, *Forica*. Les Ordonnances de Police ſe ſervent de ce mot, & appellent ces lieux des foſſes d'*aiſance*. Les *aiſances* d'une maiſon, lieu pratiqué pour y faire ſes néceſſités.

AISCEAU. ſ. m. Inſtrument recourbé, avec lequel on polit le bois. *Aſcia*. Les Tonneliers s'en ſervent pour ébaucher des pièces de bois creuſes, & courbes. Borel donne encore une autre ſignification à *aiſceau*, ou à *aiſcette* ; & il dit que ces mots veulent dire *bêche*. *Ligo*, *Matra*.

AISE. ſ. Le genre de ce mot eſt aſſez incertain, parce qu'on ne le joint à aucune épithète, & que le plus ſouvent il s'emploie adverbialement. Cependant la plus grande autorité que nous ayons en cette matière, s'eſt déterminée à le faire féminin. Il ſignifie, joie, contentement, plaiſir, émotion douce & agréable cauſée par la préſence, par la poſſeſſion d'un bien. *Lætitia*, *Vo-*

luptas, Gaudium. Je ſuis ravi d'*aiſe*. Je ne me ſens pas d'*aiſe*. Cyrus ne ſe laiſſe point tranſporter à l'*aiſe* de la victoire. ABLANC. La guerre trouble l'*aiſe* de nos jours. MAIN.

☞ Le mot d'*aiſe* déſigne ſouvent les commodités de la vie, un état commode & agreable. *commodum, opportunitas.* Cet homme eſt fort à ſon *aiſe*. Il étoit trop à ſon *aiſe* dans cet emploi, il n'a pu s'y tenir. On ne travaille que pour ſe mettre à ſon *aiſe*. On le dit auſſi fort ſouvent au pluriel. Prendre ſes *aiſes*, chercher ſes *aiſes*, aimer ſes *aiſes*, avoir toutes ſes *aiſes*; pour dire, les commodités de la vie. J'ai oüi dire à un homme ſage, que le plus grand défaut des gens qui ſont accoutumés à avoir *toutes leurs aiſes*, c'eſt de s'imaginer qu'ils ne ſauroient rien entreprendre de pénible, ſans intéreſſer leur ſanté. VIGNEUL-MARVILLE. On dit communément, guérir quelqu'un de trop d'*aiſe*; ce qui ſignifie, le tirer d'une heureuſe condition dans laquelle il a été aſſez imprudent pour ſe deplaire, & le jeter de ſon plein gré dans un état où il ne doit trouver que de la miſère. Le Duc de Mayenne emploie ce proverbe dans ſa harangue, pour déſigner l'état où il avoit réduit la ville d'Orléans. M. LE DUCHAT, *ſur la Sat.* MÉN. *tom. 2, p. 114, 115.*

☞ Dire qu'un homme eſt *à ſon aiſe*, c'eſt dire qu'il ne manque de rien, qu'il a tout ce qu'il faut dans ſon état pour jouir des commodités de la vie. ☞ Les nouveaux Vocabuliſtes prétendent que cela ſe dit généralement d'un *homme opulent* ou *dans l'abondance*. Notion fauſſe. Le mot d'*aiſe* n'emporte point l'idée d'*abondance* ou d'*opulence*, ou ce ne peut être qu'une abondance relative à la condition de la perſonne.

AISE, ſignifie auſſi, loiſir, commodité de temps. *Otium.* Vous ferez cela à votre *aiſe*, c'eſt-à-dire, ſans vous preſſer, à votre loiſir, à votre commodité. Je m'acquitterai de cette commiſſion tout à mon *aiſe*, quand j'en aurai le temps. Ce mot vient de l'italien *agio*, formé du latin *otium.* MÉNAGE. Guichard le tire de l'hébreu שש, qui vient de שגש, *gaudere*; mais ſans apparence. Chorier, dans l'*Hiſtoire de Dauphine*, *T. I, Liv. II, p. 100*, dit qu'en Dauphiné on dit *Aiſia*; *aiſia* de ſon corps, qui ſignifie *fort* & *ſouple*, d'ἀίζηος, qui ſignifie *fort* & *vigoureux*, & que ce même mot a encore un autre ſens, & ſignifie *Aiſé* & *accommode*, & qu'il vient alors d'ἄιζηος, *heureux.*

A L'AISE. adv. Facilement, commodément. *Facilè, commodè.* Vous pouvez *à l'aiſe* faire 20 lieues par jour ſur ce cheval. On eſt aſſis *à l'aiſe* dans ce fauteuil. Je ſuis entré à cette cérémonie tout à l'*aiſe*, ſans être preſſé. Nous pouvons rire *à l'aiſe*, & prendre du bon temps. BOIL.

Avant lui Juvénal avoit dit en latin,
Qu'on eſt aſſis à l'aiſe *aux ſermons de Cotin.* BOIL.

On dit auſſi, *Paix & aiſe*; pour dire, *paiſiblement, doucement.* Il vit chez lui *Paix & aiſe.* Expreſſion familière.

On dit proverbialement à un homme qui a bien dîné, & qui recommande de jeuner, vous en parlez bien à votre *aiſe*.

AISE. ſ. f. Eſt auſſi le nom d'une petite rivière de Normandie, qui ſe joint à celle de Coiſnon, au-deſſous d'Autrin.

AISE. adj. Qui eſt content, qui a de la joie, du plaiſir, de la ſatisfaction. *Lætus, Contentus.* On met ordinairement quelque particule devant ce mot pour en augmenter la ſignification. Je ſuis *bien aiſe*, je ſuis *fort aiſe*, je ſuis *très-aiſe*, je ſuis *infiniment aiſe*. Le mot d'*aiſe* en ce ſens ſe conſtruit en deux manières, ou avec un infinitif précédé de la particule *de*: j'euſſe été bien-*aiſe de* voir ce que l'on eût repondu. VOIT. Je ſuis bien-*aiſe de* vous avoir vû: ou avec le ſubjonctif précédé de la particule *que*: Je ſuis très-*aiſe que* ceci *ſoit* achevé: vous ne ſerez pas bien-*aiſe que* je vous *diſe* la vérité. VAUG. Mais lorſque ce mot *Aiſe* eſt ſuivi d'un nom, on met ce nom au génitif: n'êtes-vous pas bien-*aiſe* de ce mariage? MOL.

ASÉ, ÉE. adj. Facile, commode. *Commodus, facilis.* le maniement des finances donne des moyens *aiſés* de s'enrichir. La litière eſt une voiture fort *aiſée*; pour dire, commode. Cela eſt *aiſé* à dire, à faire, à apprendre. Une lettre *aiſée* à lire.

On dit d'un eſcalier, qu'il eſt *aiſé*, lorſqu'il eſt large, & que les marches ſont baſſes. Qu'un eſprit eſt *aiſé*, lorſqu'il conçoit facilement, qu'il s'explique bien. Que les manières d'un homme ſont *aiſées*, pour dire, qu'elles n'ont rien de contraint, rien de gênant. Un ſtyle *aiſé*, qui eſt clair, coulant & ſans embarras: des vers *aiſés*, qui paroiſſent couler de ſource, qui ne ſentent point le travail. Voiture nous a appris cette manière d'écrire *aiſée* & délicate qui règne préſentement. BOUH.

J'aime un eſprit aiſé, *qui ſe montre, & qui s'ouvre,*
Et qui plaît d'autant plus, que plus il ſe découvre.
BOIL.

☞ On dit une dévotion *aiſée*, pour dire, *commode.* On entend ſouvent par-là une dévotion relâchée. Quelquefois auſſi on le dit par oppoſition à dévotion chagrine, auſtère. Le P. le Moine a fait un livre de la *Dévotion aiſée*, commode, qui n'a rien de gênant. Dans les arts, on dit un pinceau, un ciſeau, un burin *aiſé*, pour déſigner des ouvrages qui ſemblent n'avoir pas coûté de peine à l'artiſte.

Une taille *aiſée*, libre & dégagée: des airs *aiſés*, naturels, qui n'ont rien de contraint.

☞ AISÉ, ſignifie auſſi qui eſt riche dans un état médiocre. Un bourgeois *aiſé*. Dans ce ſens il eſt auſſi employé ſubſtantivement. On l'a mis à la taxe des *aiſés*.

On dit proverbialement, il eſt *aiſé* de reprendre, & mal-*aiſé* de faire mieux. On dit auſſi, qu'il eſt *aiſé* d'ajouter aux inventions des autres.

☞ Ces deux mots, *aiſé* & *facile*, marquent l'un & l'autre, ce qui ſe fait ſans peine; mais le premier exclut proprement la peine qui naît des obſtacles & des oppoſitions qu'on met à la choſe. Ainſi l'on dit que l'entrée eſt *facile*, lorſque perſonne n'arrête au paſſage; & qu'elle eſt *aiſée*, lorſqu'elle eſt large & commode à paſſer. Par la raiſon de cette même énergie, on dit d'une femme qui ne ſe défend pas, qu'elle eſt *facile*, & d'un habit qui ne gêne pas, qu'il eſt *aiſé*.

☞ Il eſt mieux, ce me ſemble, dit M. l'Abbé Girard, de ſe ſervir du mot de *facile* en dénommant l'action; & de celui d'*aiſé* en exprimant l'événement de cette action. De ſorte que je dirois d'un port commode, que d'abord on en eſt *facile*, & qu'il eſt *aiſé* d'y aborder.

AISEMENT. ſ. m. ſynonyme de latrine, aiſances. *Latrina.* Ce mot vieillit un peu.

AISEMENT, ſignifie encore, commodité. *Commodum.* Il ne ſe dit guère qu'en cette phraſe proverbiale. Vous ferez cela à vos bons points & *aiſemens*; pour dire, quand vous le pourrez faire ſans vous incommoder.

AISEMENT. Conſolation. *Liſte Alphabet. des mots de Cl. Marot.*

AISÉMENT. adv. Facilement, ſans peine. *Facilè.* Il écrit, il parle *aiſément*. Les philoſophes triomphent *aiſément* des maux paſſés. ROCHEF. Alexandre ſe laiſſoit gagner *aiſément* à la flatterie. VAUG. On dit, qu'un cheval va *aiſément*; pour dire, qu'il a les allures douces, commodes, aiſées.

☞ Outre les différences que les deux adverbes *aiſément* & *facilement*, puiſent dans leurs ſources, il en eſt encore une particulière, dit M. l'Abbé Girard, que je dois faire remarquer; c'eſt que l'un a meilleure grâce dans ce qui regarde l'eſprit, & l'autre dans ce qui regarde le cœur. Je dirois donc, en parlant d'une perſonne de bonne ſociété, qu'elle comprend *aiſément* les choſes fines, & pardonne *facilement* les déſobligeantes. Ce choix eſt délicat; mais je le ſens, dit notre Auteur: pourquoi un autre ne le ſentiroit-il pas?

AISIER, & AAISIER. v. a. Ce mot, qui n'eſt plus d'uſage, ſignifie, mettre à ſon aiſe. *Commodè collocare.*

On a dit auſſi *Aiſer.*

AISNAY. *Voyez* AINAI.

AISNE. *Axona.* Rivière de France. La rivière d'*Aiſne* naît

naît dans le duché de Bar, & se jette dans l'Oise, au-dessous de Noyon.

AISNE. *Voyez* AISE.

AISO. Ancienne ville de Guipuscoa, en Espagne. *Ocaso*, *Alarée*. Saint Sebastien a été bâti des ruines d'*Aiso*, qui en étoit à trois lieues.

AISON. Ville du Mogol, à 100°, 45′, 3″ de longitude, & 42°, 30′, 0″ de latitude nord. P. DU CHATZ.

AISSADE. Terme de Marine. *Aissade* de poupe, est l'endroit où la poupe commence à se retrecir & où sont aussi les radiers.

☞ AISSANTES. s. f. pl. C'est la même chose qu'*Aisses*. Voyez *ce mot*.

AISSEAU. s. m. Qu'on nomme ordinairement *Bardeau*. *Voyez* AISSI.

☞ AISSELIER. s. m. Chez les Charpentiers, est une pièce de bois ou droite, ou arquée, terminée par deux tenons, dont l'un a la mortoise dans une des deux pièces de bois assemblées, de manière qu'elles forment un angle à l'endroit de leur assemblage, & dont l'autre tenon a sa mortoise dans l'autre de ces deux pièces de bois. Ainsi les deux pièces & l'*aisselier* forment un triangle dont l'*aisselier* est la base, & dont les parties supérieures des pièces assemblées forment les côtés. L'*aisselier* est employé pour fortifier l'assemblage des deux pièces.

☞ On donne aussi le nom d'*aisselier* aux bras d'une roue, lorsqu'ils excèdent la circonférence de la roue, de manière que la puissance appliquée à ce bras, fait mouvoir la roue plus facilement.

AISSELLE. s. f. Partie creuse du corps humain, qui est sous l'epaule, à la jointure du bras, & qui a ordinairement du poil. *Ala*. On l'appelle quelquefois *le gousset*. Les abcès qui se forment sous les *aisselles*, sont dangereux, parce qu'il y a dans ces endroits de gros vaisseaux sanguins & lymphatiques & des cordons de nerfs, qui y forment des plexus considérables. Ce mot vient de *ascella*, qu'on a dit pour *axilla*. MENAGE. D'autres le dérivent de *ala*, & *axilla*, qui sont la même chose, comme Cicéron lui-même l'a marqué, de même aussi *mala* & *maxilla*, *palus* & *paxillus*; & d'*axilla* s'est fait dans la basse latinité *ascella*, que l'on trouve dans Grégoire de Tours, dans Baldricus, dans Cesaire, dans la vie de saint Walbuge, par le Prêtre Volphard, & dans d'autres: d'*ascella* est venu *aisselle*: on trouve même dans la latinité barbare *asselle*. *Voyez* les *Acta Sanct.* T. IV, du mois de Mai, p. 569, ch. 1°. Et ainsi Catulle a dit d'un homme qui sentoit le gousset: *Volle sub alarum trux habitare caper*. *Aisselle* vient de plus loin, selon le P. Thomassin. Cet Auteur remonte jusqu'à l'hebreu *essil*, qui a pris en Italie la terminaison latine *axilla*, d'où l'on a fait *aisselle*.

AISSELLE, en termes de Botanique, est l'espace compris entre les tiges des plantes, & leurs feuilles, soit que ces feuilles soient soutenues par une queue, ou qu'elles soient attachées par elles mêmes. Ainsi l'on dit, ces fleurs naissent dans les *aisselles* des feuilles; c'est-à-dire, à la base des feuilles, ou de leurs pédicules.

☞ AISSELLE, se dit aussi en Jardinage des tiges qui sortent des côtes du maître brin, en se fourchant & se subdivisant en d'autres branches qui sont moindres.

On dit *aisselle* d'un four, pour désigner le tour de la voûte jusqu'environ les deux tiers; le dessus se nomme *Chapelle*.

AISSETTE. s. f. C'est une sorte de petite hache dont les Vinaigriers & les Tonneliers se servent pour couper les faussets, & mettre & ôter les bondons. *Ascia minor*. On trouve dans la basse latinité, *Ascibola*.

AISSEUL. s. m. Aissieu. MAROT.

AISSI. s. m. Petit ais, petite planche & fort mince, qui est faite comme une petite tuile, & qui sert à couvrir les maisons & les granges des paysans. *Axiculus*, *assiculus*. On l'appelle autrement *Bardeau*, ou *Aisseau*. Ce mot est un diminutif de ais, planche. *Aissi*, ais scié.

AISSIEU. s. m. L'Académie écrit *essieu*, & c'est l'orthographe la plus suivie. Ligne ou pièce de bois, ou de fer, qui traverse un globe par son centre, & sur lequel il est mobile. *Axis*. L'*aissieu* du monde est invisible. L'*aissieu* de la sphère est la ligne droite qui passe par le centre de la terre, & aboutit aux deux pôles.

Il signifie aussi les pièces de bois ou de fer, sur lesquelles les roues, les poulies, les cylindres, les cônes, & toutes les pièces de machines qui se tournent en rond, sont mobiles. L'*aissieu* d'une charrette, d'une grue, d'une roue d'horloge, d'un cabestan, *&c.*

En termes de Marine, on appelle *aissieu*, deux pièces de bois que l'on attache à l'ancre pour faciliter le mouillage, & la faire tomber, de manière qu'elle morde le fond pour arrêter le vaisseau.

AISSIEU, ou AXE. Terme d'Anatomie: c'est la troisième vertèbre; ainsi nommée, parce qu'elle commence à former un corps sur lequel les deux premières vertèbres & la tête sont portées comme sur un *aissieu*. DIONIS.

AISSIL. s. m. Vieux mot qui signifie vinaigre. Il se trouve dans les anciens statuts de la communauté des Vinaigriers.

AISSIN. s. m. Certaine mesure de froment, dont il est parlé dans les anciennes Ordonnances de la ville de Paris, qui ne marquent point combien elle contenoit. En latin *Assinus*, selon Du Cange.

AIST. Vieux mot. Troisième personne du subjonctif du verbe *Aider*. Voyez *ce verbe*.

AISTRE, selon Borel, est un vieux mot, qui signifie, vie, existence, être. *Vita*, *existentia*. Les Philosophes en style de l'école diroient τὸ, *esse*.

Tost vous faudroit clorre vostre aistre. VIELON.

A I T.

AIT. Vieux mot, qui veut dire, force. *Vis*. BOREL.

Si la par grand ait *fachié*. PERCEVAL.

AIT, veut encore dire dans le vieux langage, *Aide*. BOREL.

Qu'il ira se Dex li ait. PERCEVAL.

De-là est venu cette manière de parler, *ce m'ait Dieu*, qui est un vieux ferment, comme si l'on disoit, *sic me Deus adjuvet*.

AIT ACTE est une ordonnance qui se met au bas des requêtes présentées par les parties, lorsqu'elles demandent acte de l'emploi qu'elles font d'icelles, par quelques écritures. Par exemple, dans une requête d'emploi pour griefs, l'appelant demande acte, que pour griefs, il emploie la présente requête, *&c.* Le rapporteur met au bas d'icelle, *dit acte & soit signifié*.

☞ AITIAT. Place forte du Royaume de Maroc, dans la province de Tedla, batie sur une petite colline, par ceux de Muçamoda.

AITIOLOGIE. s. f. Terme de Médecine, qui vient du grec. C'est la partie de la Médecine où l'on traite des différentes causes des maladies. Fernel a fait un beau traité de l'*Aitiologie*. Ce mot vient du grec αἰτία, cause, & de λόγος, discours. Quelques-uns l'appellent *Pathologie*. HARR.

☞ AITONA, ou AYTONA. Château & Bourg d'Espagne, en Catalogne, sur la rivière de Segre, à une lieue de Lorida.

AITRE. s. m. Terme bas, dont le peuple se sert pour exprimer les appartemens, les pièces d'appartemens, les chambres & autres endroits d'une maison. Ce mot vient d'*atrium*, d'où l'on a formé *astrum* dans la basse latinité. On écrit communément *êtres*.

AITRE, se prend encore pour *cour*, dans la Bible. *Atrium*. Ce mot est très-vieux en ce sens. A Rouen on dit, l'*Aitre* de la cathédrale, pour exprimer ce qu'on appelle à Paris *le Parvis*. *Descript. Geogr. & Hist. de la haute Norm. tom. 2, pag. 11*.

A J U.

AÏVANSARI. Fauxbourg de Constantinople. *Voyez* CONSTANTINOPLE.

AJUBATIPITA. ſ. m. Arbriſſeau du Bréſil, de la hauteur de cinq ou ſix palmes. Il porte un fruit noir, ſemblable aux amandes, dont on tire une huile de même couleur. Les ſauvages ſe ſervent de cette huile, pour frotter les membres de ceux à qui quelque mal a ôté les forces.

AJUBITE. *Voyez* JOBITES.

AJUDANT. ſ. m. Aide. Qui eſt ſous un autre pour l'aider dans ſes fonctions. *Adjutor.* On écrit auſſi *Adjudant*, mais on ne prononce point le *d*. Nous ne nous ſervons de ce mot, qu'en parlant des affaires des pays étrangers. En ce qui regarde la France, nous diſons, *Aide. Aide* de camp. *Aide*-Major. L'*Ajudant* général des gardes du corps du Roi d'Eſpagne. GAZ. 1724, p. 6. Le Pape a des *Ajudans* de chambre. En Suéde il y a des *Ajudans* du Roi. Le Baron de Scade, Capitaine dans le régiment du Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, a été fait *Ajudant* général du Comte de Vehlen, Commandant en Chef des troupes de l'Empereur, dans les Pays-Bas. GAZ. 1726, p. 59. Les François diſent *Ajudant*, ou *Adjudant*, en termes de Marine. *Ajudant* pilote, eſt un jeune Pilote qui n'a pas aſſez d'expérience pour qu'on lui confie toute la conduite du vaiſſeau, mais qui eſt avec le maître Pilote, ou Pilote en chef, & achéve de s'inſtruire. On lui donne à faire les choſes les plus aiſées; on lui fait faire ſon eſtime & ſon journal: on lui fait rendre compte de ſes obſervations. Sur les vaiſſeaux du Roi, ſur-tout en cas de guerre ou de voyage de long cours, il y a deux Pilotes royaux, & quatre ou cinq *Ajudans* Pilotes. Dans les pays étrangers. *Ajudant* ne ſignifie pas toujours, *Aide de camp.* M. Harris dit qu'*Ajudant* en Angleterre eſt un Officier de guerre, qui eſt la même choſe qu'Aide-Major. Au féminin, on dit, AJUTANTE. *Voyez* ce mot. *Voyez* auſſi ADJUDANT.

AIVIER. *Voyez* ÉVIER.

AJURATIBIRA. ſ. m. Arbriſſeau du Bréſil, qui porte un fruit rouge.

AJUF. ſ. m. Terme de Mythologie. Nom d'un Dieu chez les Romains *Ajus.* Parce qu'on entendit autrefois à Rome une voix qui ſortoit du bois de Veſta, & que l'on crut que cette voix étoit ſurnaturelle & divine, les Romains imaginerent un Dieu qu'ils nommerent *Ajus*, & lui conſacrerent un autel à l'endroit d'où il leur parut que la voix étoit partie.

Ce mot fut formé du verbe *aio*, je dis, je parle. *Voyez* Aulu-Gelle, *Noct. Attic. L. XVI, C. 10.* Tite-Live, *I. III, C. 30, 31, 32*, & Cicéron, *de Divin. L. I. Voyez* LOCUTIUS: c'eſt la même Divinité.

AJUSTAGE. ſ. m. L'action d'ajuſter. Il ſe dit en termes de Monnoyeur. L'alliage, l'*ajuſtage* & la marque ſe font chez les Malabars avec tant de facilité, de promptitude & de préciſion, que nos Monnoyeurs Européens ne pouvoient ſe le perſuader ſur la foi de qui que ce ſoit. MERCURE.

AJUSTAGES, ou AJUTAGES. ſ. m. pl. Terme de Fontainier. Ce ſont des tuyaux de fer-blanc, ou de cuivre, qu'on met à l'ouverture d'un jet d'eau, pour faire des jets de différentes ſortes, & en déterminer la groſſeur en pluie, en nappe, en ſoleil, en verre, ſuivant la différente figure qu'ont les têtes de ces *ajuſtages.* Il y a des *ajuſtages* à tête d'arroſoir; d'autres forment des fleurs-de-lys. Ce mot vient du primitif *juſte*, *juſtus.*

AJUSTE. ſ. f. Terme de Marine. Nœud de deux cordes attachées l'une au bout de l'autre.

AJUSTEMENT. ſ. m. Action par laquelle on met une choſe en état de perfection, par laquelle on la rend juſte. *Compoſitio.* L'*ajuſtement* d'une balance, eſt le travail qu'on y fait pour la mettre en équilibre. L'*ajuſtement* d'un poids, d'une meſure.

☞ AJUSTEMENT, eſt ſouvent employé comme ſynonyme de parure. *Ornatus, munditia.* Un peu d'*ajuſtement* ſied bien à certaines femmes. Il y en a d'autres qui ſont ſi belles qu'il ne leur faut point d'*ajuſtement.* Vos actions & votre *ajuſtement* ont un air de qualité qui enchante. MOL.

☞ On le dit dans le même ſens en Peinture, non-ſeulement des draperies ou vêtemens de mode & de fantaiſie, mais encore de la façon d'orner les figures.

☞ Ce mot eſt quelquefois employé dans le ſtyle familier, comme ſynonyme d'accommodement. Ainſi l'on dit chercher, trouver des *ajuſtemens* dans une affaire; pour dire, des moyens, des tempéramens, des expédiens pour concilier deux perſonnes, pour accommoder une affaire, pour terminer un procès.

AJUSTEMENT, en termes de Monnoies, c'eſt ce qui ſe fait pour rendre les flans de monnoies du poids qu'ils doivent être; l'action de les ajuſter, de les limer, quand ils ſont trop peſans, pour les réduire au juſte poids qu'ils doivent avoir. *Æquatio, ad legitimum pondus exactio.*

☞ AJUSTER. v. a. Qui vient du latin *juſtum facere*, rendre juſte. On le dit dans ce ſens des poids & des meſures. On *ajuſte* un boiſſeau, un minot, une balance ſur l'étalon. On *ajuſte* les poids. *Æquare, ad legitimum pondus exigere.*

☞ AJUSTER, ſignifie auſſi, accommoder une choſe de manière qu'elle convienne à une autre. *Aptare, componere.* On *ajuſte* une pièce à une porte, une barre de fer à une fenêtre. On *ajuſte* un couvercle à une boîte.

☞ C'eſt encore rendre une choſe, propre à ſervir ſelon ſa deſtination, la mettre dans un état convenable pour bien faire ſon effet. On *ajuſte* un reſſort. On *ajuſte* une arquebuſe pour tirer.

AJUSTER. Terme de Maître d'Armes. C'eſt porter juſtement ſon coup où l'on veut donner. *Dirigere.* Il ſait bien *ajuſter* ſon coup.

On dit en termes de Manége, *ajuſter* un cheval; pour dire, lui enſeigner ſes exercices. *Ajuſter* un cheval ſur les voltes à toutes ſortes d'airs. *Inſtruere, erudire.*

On dit auſſi en termes de Monnoie, *Ajuſter* les flans ou les carreaux recuits. *Rudes nummos ad legitimum pondus exigere.* C'eſt les couper, les limer, pour leur donner le juſte poids qu'ils doivent avoir quand ils ſont trop peſans, & les rejeter quand ils ſont trop légers. Le Prévôt diſtribue les flans aux ouvriers & aux taillereſſes, pour les *ajuſter* aux poids des eſpèces. Ils ſe ſervent de certains poids appelés *déneraux*, pour les peſer; & de limes en manière de rapes, avec des cannelures par angles entrans & ſortans appelés *eſcovennes*, pour limer les plus peſans, juſqu'à ce qu'ils ſoient conformes aux déneraux. BOIZARD. Cela s'appelle *Ajuſter* la brève. *Voyez* BRÈVE.

AJUSTER. Terme de Chaſſe. Les Chaſſeurs diſent, il ajuſte le gibier; pour ſignifier, qu'il ſe prépare à le tirer juſte, à ne point manquer ſon coup.

☞ AJUSTER. Terme de Bijoutier. Remplir les vides d'une pièce, tabatière, ou autre, de morceaux de pierres fines, de cailloux, de coquillages, *&c.* Et pour ainſi dire, la marqueter.

☞ AJUSTER, ſe dit auſſi dans les Manufactures de ſoie, des liſſes qui ne doivent être ni plus élevées, ni plus baſſes que l'ouvrage ne le comporte.

☞ AJUSTER, embellir par des ajuſtemens. *Ornare, decorare.* On *ajuſte* une maiſon, un cabinet, un jardin. Cette maiſon eſt bien *ajuſtée.*

☞ En parlant de l'embelliſſement qui conſiſte dans la parure. On le dit particuliérement des femmes. Cette femme de chambre ne peut *ajuſter* ſa maîtreſſe à ſon gre. Les femmes ſont des années à s'*ajuſter.* *Mulieres dum comuntur, annus eſt.*

AJUSTER. Terme de Fleuriſte. Je viens d'*ajuſter* un œillet. C'eſt en arranger les feuilles, de manière qu'au défaut de l'ordre naturel, elles ſe trouvent chacune ſi bien diſpoſées, que l'œillet en eſt plus large, à cauſe de l'extremité de leur coſſe, qui a été un peu courbée. L'on s'applique à ce travail, lorſque cette fleur eſt toute épanoüie, & que les petales ne ſont pas placés dans un bel ordre. LIG. *Floris alicujus folia eleganter diſponere.*

AJUSTER. Ce mot ſe prend auſſi ironiquement, pour maltraiter, mal accommoder. *Malè habere, excipere.* Moliére a *ajuſté* de toutes pièces Meſſieurs les Mé-

decins. Vous voilà *ajuſté* comme il faut. Votre habit eſt bien *ajuſté*; le voila tout couvert de boue. Expreſſion familière.

AJUSTER, avec le pronom perſonnel, ſignifie auſſi, ſe mettre en poſture, ſe preparer à faire quelque action d'adreſſe, comme pour tirer le mouſquet, porter une botte, courre la bague. *Componere ſe, Accingere ſe.* S'*ajuſter* ſur les étriers. S'*ajuſter* pour tirer au blanc, pour courre la bague, pour frapper la boule au mail.

AJUSTER, ſe dit figurément en choſes morales. Il y a long-temps que ces parens plaidoient enſemble; enfin un ami les a *ajuſtés*, les a accommodés. *Reducere, Revocare ad concordiam.* On dit en ce ſens populairement, *Ajuſtez* vos flûtes, à des muſiciens dont les inſtrumens ne ſont pas d'accord, ou à des gens qui ont enſemble quelque conteſtation, ou à une perſonne qui ſe prepare à faire quelque choſe, ou qui l'avoit commencée ſans être tout-à-fait préparé, & qui s'arrête faute de quelque diſpoſition. On le dit au propre dans le premier cas, & par métaphore tirée de la muſique dans les deux autres.

Il ſignifie encore, convenir de quelque condition. *Paciſci, tranſigere.* Ces deux Marchands ſe ſont enfin *ajuſtés* pour entreprendre une telle manufacture; ils ſont convenus de leurs conditions. On dit encore *ajuſter*; pour dire, concilier, faire convenir. *Conciliare, componere.* On ne ſauroit *ajuſter* enſemble Dieu & le monde. ARN. Comment *ajuſtez*-vous enſemble la dévotion & la coquetterie? Comment *ajuſtez*-vous, comment conciliez-vous ces deux paſſages contraires? Ces conjoints ſont d'une humeur douce, ils s'*ajuſtent* bien enſemble.

On dit en ce même ſens, cela s'*ajuſte* mal au deſſein que vous avez. ABLANC. Il faut que votre volonté s'*ajuſte* à la ſienne. Ce qui s'exprime par le verbe latin *congruere*. On dit auſſi, s'*ajuſter* au temps; pour dire, s'accommoder au temps. *Servire tempori.* Il faut s'*ajuſter* au temps. MOL.

On dit *ajuſter une pièce au théâtre*, pour dire, la rendre propre au théâtre. On le dit auſſi figurement, pour dire, raconter une choſe, en la tournant à ſa fantaiſie, pour ſervir au deſſein qu'on a. *Il ajuſte* au théâtre tout ce qu'il dit, il tourne tout ce qu'il dit à ſa fantaiſie, ſuivant ſes vues. Expreſſion familière.

AJUSTÉ, ÉE. part. Il a la ſignification de ſon verbe.

On dit proverbialement & ironiquement qu'un homme a été bien *ajuſté*, mal *ajuſté*, qu'il a été *ajuſté* comme il faut, *ajuſté* de toutes pièces; pour dire, qu'il a été fort maltraité; ſoit en ſa perſonne, ſoit en ſes biens. *Malè habitus, exceptus.*

AJUSTEUR. ſ. m. Ouvrier pour les monnoies. C'eſt celui qui ajuſte les flans, & les met au juſte poids que doivent avoir les eſpèces, en limant ceux qui ſont trop peſans, & rejetant ceux qui ſont trop legers. *Æquator, Exactor ad legitimum pondus.* Les flans ſont mis entre les mains du prévôt des ouvriers *Ajuſteurs*, pour les faire ajuſter. BOIZARD. Les fonctions de ces *Ajuſteurs* ont été décrites au mot AJUSTER. Les flans ajuſtes ſont remis par le prévôt entre les mains du maître; enſemble ceux qui ont été rebutés comme foibles, & les limailles, le tout poids pour poids comme il s'en étoit charge; ce qui s'appelle *rendre la brève.* Le maître paye dans la ſuite à ce prévôt deux ſous pour marc d'or, & un ſou pour marc d'argent, pour être diſtribué à ceux qui ont ajuſté la breve. BOIZARD. Ce ſont les droits des *Ajuſteurs.*

AJUSTOIR. ſ. m. Petite balance où l'on peſe, & où l'on ajuſte les monnoies avant que de les marquer. *Libra.*

AJUSTOIR. Terme de Fontainier. C'eſt un petit tuyau, une eſpèce d'entonnoir renverſé, que l'on met, que l'on adapte au bout d'un tuyau de fontaine, pour en diriger le jet comme l'on veut. *Os aſcititium, Bucca aſcititia.* Si une même quantité de quelque liqueur que ce ſoit, pouſſée par la même force dans un même tuyau, ſe préſente ſucceſſivement à des iſſues ou *ajuſtoirs* de différens diamètres, elle paſſera beaucoup plus vite par l'*ajuſtoir* de moindre diamètre, que par celui du plus grand. Cela ſe voit très-ſenſiblement par les différens *ajuſtoirs* des fontaines jailliſſantes. DODART, *Acad. des Sc. 1700. Mém. p. 210.* La glotte eſt un *ajuſtoir* qui ſe diverſifie lui-même à l'infini par la facilité qu'il a d'augmenter ſon diamètre & de le diminuer en tout degré. ID. *p. 272.* Si l'*ajuſtoir* eſt diſpoſé deſorte que l'eau s'éloigne de la perpendiculaire, alors elle ne s'éleve pas auſſi haut que le reſervoir d'où elle part.

AJUTAGE. ſ. m. Petit tuyau de cuivre monté à vis ſur une ſouche de même metal, que l'on ſoude au tuyau de plomb d'une fontaine, pour en former le jet gros ou menu, ſelon l'ouverture qu'on lui donne. *Ajutage* eſt le même qu'*Ajuſtoir.*

AJUTANTE. ſ. f. C'eſt dans la Congrégation des Demoiſelles à Veniſe la ſeconde ſupérieure de la maiſon, & l'aide de la ſupérieure; car *Ajutante* venant du latin *adjutans* ou *adjuvans*, veut dire, qui aide. *Adjutans, Adjutrix.* Outre la ſupérieure, ces filles éliſent tous les ans deux *Ajutantes* ou majeures pour chaque maiſon, qui doivent avoir demeuré au moins trois ans dans la Congregation, & qu'on appelle auſſi *Conſultrices.* P. HÉLYOT, *T. VIII. p. 11.*

AJUTOIRE. ſ. m. ſignifie la même choſe qu'*Ajutage*, mais il eſt moins uſité.

AIX.

AIX. Nom de pluſieurs villes, formé du nom latin *Aquæ*, eaux.

AIX. *Aquæ Gratianæ.* Petite ville en Savoie, près du lac du Bourget. Cette ville eſt ancienne, & a titre de marquiſat. Elle a des eaux minerales, où il va tous les ans bien du monde. Les bains d'*Aix* ſont l'ouvrage des Romains. L'Empereur Gratien les fit reparer. De-là vient ſon nom latin.

AIX. *Aquæ Sextiæ, Aquenſis civitas.* Ville archiépiſcopale de France, capitale de Provence. Sa longitude eſt 26 degrés, 45′. Sa latitude 43 degrés, 31′, ſelon Hoffman; mais ſelon MM. de l'Academie des Sciences, ſa longitude eſt 23°, 15′, & ſa latitude 43°, 3′. Cette ville, ſelon M. De la Hire, a de difference de ſon méridien à celui de Paris 0ʰ, 12′, 48″, orient, ou 3°, 12′. 0″, ou 23°, 3′, 33″ de longitude, & 43°, 31′, 2″ de latitude. On dit que C. Sextius Calvinus, Conſul Romain, en eſt le fondateur; c'eſt-à-dire, qu'il y envoya une Colonie, après avoir vaincu les Saliens, qui habitoient ce pays, l'an 630 ou 631 de Rome, dans la 164 olympiade, 142 ans environ avant JESUS-CHRIST; & que c'eſt du nom de ce Conſul qu'elle a pris le ſien. Nous avons une medaille de Veſpaſien, dont l'inſcription COLONIA AQUÆ SEXT. LEG. XXV. nous apprend que ce fut de la 25 légion que fut tirée la colonie qui fut envoyée à *Aix*. Il y avoit à *Aix* des bains chauds, qui l'ont fait appeler par Auſone, *Baiæ Sextiæ*, par alluſion à Bayes proche de Naples. Solin dit, que de ſon temps, ces eaux avoient beaucoup perdu de leur force. *Aix* fut convertie à la foi par S. Maximin, qui en fut le premier Eveque. Depuis elle fut érigée en Archevêché, & dans les anciennes notices des Gaules elle eſt metropole de la ſeconde Narbonnoiſe. Louis XII y a mis un Parlement; & Alexandre V y fonda une Univerſité en 1409, que Henri IV rétablit en 1603.

AIX-LA-CHAPELLE. *Aquis-granum*, ou *Aquæ grani*, ſelon Bollandus, *T. I. p. 309.* Ville Impériale dans le duché de Juliers, entre la Meuſe & le Rhin, au 24ᵉ degré, 37 min. de longitude, & au 50ᵉ deg. 45 min. de latitude ſeptentrionale. Les Allemands l'appellent *Ach*, & les Flamands *Aken.* Cette ville eſt fort ancienne, célèbre par ſes Thermes, dont elle a tiré ſon nom, *Aquæ.* On dit que Granus, frere de Néron, y découvrit ces eaux, s'y établit, & y bâtit une tour qui retient encore aujourd'hui ſon nom, auſſi-bien que la ville même, *Aquis-granum.* C'eſt une fable, & ce Granus, frere de Néron, eſt un perſonnage de Roman. Je connois des Granius; mais je ne crois pas que dans toute l'Hiſtoire Romaine il y ait un *Granus.* Pour Néron, Suétone ſemble dire nettement que C. Domitius ſon pere, en mourant, ne laiſſa que lui d'enfans: *Deceſſique Pyrgis, morbo aquæ intercutis, ſublato filio Nerone ex*

Agrippinâ Germanico genitâ. D'autres prétendent qu'elle a été bâtie par *Serenius Granius ;* mais tout ce que nous ſavons de ce *Granius*, c'eſt qu'il a été proconſul d'Aſie ſous Adrien, comme Euſebe le rapporte, *Liv. IV. ch. 8 & 9*, mais il l'appelle *Granianus*, & non pas *Granius ;* & nous ne ſavons pas ſi jamais il vint dans les Gaules. *Aix-la-Chapelle* fut le ſéjour ordinaire de Charlemagne, qui l'agrandit & l'embellit beaucoup. Il y mourut ; & l'on y voit encore ſon tombeau. L'on y conſerve auſſi ſon baudrier, ſon épée, & l'Evangile dont il ſe ſervoit écrit en lettres d'or. C'eſt à *Aix-la-Chapelle* que ſe devroit faire le couronnement de l'Empereur, ſelon la Bulle d'Or, & toutes ces choſes y doivent être employées : les Magiſtrats d'*Aix* les envoient au lieu où il ſe fait.

AIX EN OTTE, ou EN OTE. *Aqua in Utta*, ou *Otta*. Ville ou bourg de France, dans le Sénonois, ſituée ſur la petite rivière de Vannes, *Venena*, ou ſur un ruiſſeau qui ſe jette dans la Vannes. Ce lieu étoit autrefois dans une forêt appelée *Otta Sylva*, d'où eſt venu le nom d'*Aix en Otte*. Je ne ſais ſur quoi fondé M. Corneille écrit *Aix en Gotte*. Je trouve par-tout ailleurs *Aix en Otte*, *Scan en Otte*, & jamais en *Gotte ;* & l'étymologie demande *Otte*, & non pas *Gotte*. Voyez M. de Valois, dans ſa *Notice de France*. M. de Liſle & l'Auteur du dénombrement du royaume de France écrivent *Othe*, & placent ce lieu en Champagne, dans la Généralité de Châlons, Election de Troyes.

☞ AIX. Lieu de France, dans le Dauphiné, avec titre de Baronnie, auprès de Die. Il y a deux ſources à deux pieds l'une de l'autre. L'eau de l'une eſt ſalée, & celle de l'autre eſt douce. PIG. DE LA FOR.

A I Z.

AIZOON. ſ. m. Plante aquatique faite comme l'aloès ordinaire. L'*aizoon* a, comme lui, des feuilles graſſes & épineuſes par les bords. Il s'éleve de leur milieu des eſpèces de tuyaux ou de gaînes diſpoſées en pied d'écreviſſe, qui en s'ouvrant laiſſent paroître des fleurs blanches à trois feuilles, ayant en leur milieu de petits poils jaunes. Ses racines ſont des fibres longues, rondes, blanches, reſſemblantes à des vers. L'*aizoon* croît dans les marais & autres lieux aquatiques. On lui a donné le nom d'*Aizoon*, d'ἀεὶ, *toujours*, & de ζωὸν, *vivant*, parce que cette plante eſt un *ſempervivum*.

AIZU. Ville du Japon, ſur la côte orientale de l'île de Niphon, capitale d'un petit royaume qui porte ſon nom. *Aizum*.

A K B.

☞ AKANCEAS, ou AKANSAS. Sauvages de l'Amérique ſeptentrionale, à huit lieues de ceux qu'on appelle *Cappa*. Ces peuples n'ont point de culte déterminé. Ils révèrent une ſeule divinité qu'ils prétendent ſe manifeſter dans un animal, tel qu'il leur plaît de le choiſir. C'eſt tantôt un bœuf, tantôt un chien, tantôt un orignac, ou quelqu'autre. Quand ce Dieu eſt mort, c'eſt un deuil univerſel qui dure juſqu'à ce qu'ils aient fait choix d'une nouvelle divinité.

☞ AKAS. Petite ville du Japon, fort agréable, avec un Château bien fortifié, à peu de diſtance de Swoia.

AKBAL. ſ. m. C'eſt le ſurnom général que les Arabes donnent à leurs Rois, comme celui de *Pharaon* à ceux d'Egypte, *&c.* Les Rois de l'Iémen, ou Arabie heureuſe, portent celui de *Toba*.

Ce mot vient apparemment de קבל prépoſition Arabe, qui ſignifie *Ante*, *Priùs ;* ainſi אקבל *Akbal*, ſignifie, celui qui eſt devant les autres, le premier de l'Etat.

A K C.

AKCAAM. ſ. m. Terme de Relation. L'heure d'*akcham* chez les Turcs, c'eſt l'heure du ſoir. *Veſper*, *Veſperæ*. Les Turcs font une oraiſon à l'heure d'*akcham*. Du Loir. *Voyage du Lev. p. 139*.

A K E.

☞ AKENT. Petite ville de l'Ethiopie, à demi ruinée, ſur la mer rouge, à quatre journées de la ville de Mancona, & à cinq de celle de Baethi.

☞ AKERMAN. Ville de la Beſſarabie. *Voyez* BIALOGROD.

☞ AKHMIN. *Voyez* ACKEMIN.

AKERSUND. Ile du Categat. *Akerſunda*. Elle eſt ſur la côte méridionale de la Norwège, entre les villes de Fridérieſtad & de Tousberg.

A K I.

AKILL. Nom de deux petites îles. *Akilia*. Elles ſont ſur la côte d'Irlande, vis-à-vis le comté de Mayo. Elles ne ſont ſéparées que par un petit canal.

☞ AKIM. Pays d'Afrique, dans la Guinée, d'où l'on tire quantité d'or, & le meilleur qui ſe tranſporte de cette côte.

AKISSAR. Ville de l'Anatolie. *Akiſſar, is*. C'eſt l'ancienne Thyatyre. *Thyatyra*. On voit à *Akiſſar* une grande quantité de belles colonnes, les unes renverſées ou rompues, les autres ſur leurs piédeſtaux, & ornées de leurs chapitaux ; on y voit auſſi une quantité prodigieuſe d'inſcriptions : on y voit des temples & des palais magnifiques à demi ruines. *Voyez le troiſième Voyage du P. Lucas.*

A K K.

AKKALAKKAS. ſ. m. C'eſt un inſecte qui ſe trouve dans les îles de l'Amérique, voiſines de la ligne. Les Portugais lui ont donné ce nom. Les Hollandois l'appellent *Kakkerlakkie*. Il eſt de la groſſeur d'un eſcarbot. Lorſqu'il ne fait que de naître, & qu'il n'eſt pas encore plus gros qu'une fourmi, il ſe gliſſe dans les coffres & dans les armoires les mieux fermées, & ronge le linge & les habits. Neuhoif obſerve que cet inſecte s'engendre dans les vaiſſeaux même nouvellement bâtis, lorſqu'ils paſſent ſous la ligne, & qu'alors périſſent abſolument certains autres inſectes, que la malpropreté des matelots n'y rend que trop communs ; mais que lorſque ces vaiſſeaux s'éloignent de la ligne, pour regagner les pays qui ſont en deçà, ces derniers inſectes pullulent de nouveau, & les *Akkalakkas* diſparoiſſent entièrement. L'*Akkalakkas* s'attache à l'Ananas.

☞ AKMIN. *Voyez* ACKEMIN.

A K O.

AKOND. Terme de Relation. C'eſt le nom du troiſième Pontife de Perſe. Il eſt Officier de Juſtice, & eſt proprement le premier Lieutenant-Civil, qui connoît des cauſes des pupilles, des veuves, des contrats, & des autres matières civiles. Le Roi lui donne cinquante mille livres de penſion annuelle, afin qu'il ne prenne rien des parties. C'eſt le Juge qui termine le plus de procès. Il eſt le chef de l'école du Droit, & il en donne des leçons à tous les Officiers ſubalternes de la loi. Il a auſſi des ſubſtituts dans tous les Tribunaux du royaume, qui avec ceux du ſecond Sadre, font tous les contrats. Au palais il a ſa place au bas du ſopha après le grand Sadre.

AKOUSMATE. *Voyez* ACOUSMATE.

☞ AKROCZIN. Ville de Pologne, dans le Palatinat de Maſovie, & du reſſort de Warſovie, avec un Château aſſez fort.

☞ AKSA, ou ACZA. Rivière d'Aſie, dans la Géorgie. Elle ſe jette dans la mer de Sala, vers la ville de Zitrach.

A L.

AL. Rivière de Pruſſe, que quelques-uns croient être le *Guttalus* de Pline ; mais d'autres ne ſont pas de ce ſentiment.

AL, ou EL, eſt l'article de la langue Arabe. Les noms de lieu en Eſpagne & en Portugal qui commencent par *Al*, ou *El*, comme Albarazin, Alcaniſca, Alcantara, Alcarez, Almedina, ou Elmedina, ſont des noms donnés à ces lieux par les Mores.

A L A.

ALABANDINE. *Voyez* ALMANDINE.

ALABARQUE. ſ. m. Chef des Juifs. Philon avoit un frere nommé *Lyſimaque*, *Alabarque*, ou chef des Juifs.

ALABASTRIDE. *Alabaſtris.* Le pays d'Alabaſtra dans S. Epiphane.

ALABASTRITE. ſ. m. & f. *Alabaſtrites.* Habitant d'Alabaſtre.

☞ ALABASTRITE. ſ. f. *Alabaſtrites.* Eſpèce de pierre d'albâtre, pierre gypſeuſe, dont on faiſoit des boîtes pour des parfums. Cette pierre eſt tendre, prend facilement le poli, mais moins brillant que celui du marbre.

ALACHIR. Vieux mot, qui ſignifie, *défaillir*, ſelon Nicod, rapporté par Borel.

ALADELIAR. ſ. m. Nom de ſecte chez les Turcs. Les Schiites ou Schiaïtes ſe donnent ce nom, qui ſignifie en leur langue, *Secte des Juſtes.* Voyez D'HERBELOT.

ALADULI. Contrée de l'Anatolie. *Anadulia.* Ce pays a au nord & au couchant les montagnes de l'Antitaurus, la Mediterranée au midi, & l'Euphrate & le mont Aman au levant. L'*Aladuli* a eu autrefois ſes Rois particuliers. Selim, Empereur Turc, s'en empara. Quelques-uns diſent *Aladule*, d'autres *Aladulie.* Texeira l'appelle *Aladolet* & *Zulkader.* Les Turcs le nomment *Dulgadir*, ou *Dulkadir.*

ALAFA. ſ. f. Penſion. Nous reçûmes de l'Empereur la penſion nommée *Alafa*, pour la nourriture & le vêtement de huit perſonnes. Cette *Alafa* peut valoir par an cent florins d'or, ſuivant l'eſtimation des Marchands Genois; & c'eſt ce que l'Empereur donne aux envoyés des Grands, à des guerriers, à des ouvriers de divers arts, & à d'autres perſonnes de diverſes conditions. FLEURY.

A LA FIN. adv. Enfin, après tout, après bien du temps, *Tandem*, *Denique.* Ce mot peut avoir ſa place partout; mais il eſt pourtant plus de la poëſie, que de la proſe; principalement quand on l'emploie au milieu du vers. Cet homme m'a bien donné de la peine, mais *à la fin* j'en ſuis venu à bout.

*On me dit qu'*à la fin, *toutes choſes ſe changent.*
MAIN.

Mes flammes à la fin *me vont réduire en cendres.*
GOMP.

ALAGON. Petite ville d'Eſpagne. *Allabona.* Elle eſt en Arragon, ſur la rivière du Xalon, un peu au-deſſus de ſon confluent avec l'Ebre.

☞ ALAGON. *Alabona.* Petite ville d'Eſpagne, en Arragon, ſur la rivière de Xalon.

ALAIBEGER. ſ. m. Terme de Relation, & de Milice Turque. *Tribunus.* Les Turcs appellent de ce nom les Colonels, qui commandent les Zaims & les Timariots, qui ſont diſpoſés par régimens. A. D. S. M.

☞ ALAIGNON, L'ALAGNON, ou LAGNON. Rivière d'Auvergne, qui a ſa ſource dans la montagne de Lyeuran, paſſe au pont de Vernet & à Maſſac, & va ſe mêler avec l'Allier, entre Brioude & Iſſoire. Elle eſt rapide & peu navigable.

☞ ALAINE. Rivière de France dans le Nivernois. Elle vient de Luzi, paſſe à Taiz, & ſe mêle avec l'Arron au-deſſous de Cerci-la-Tour.

ALAIGRE. *Voyez* ALÉGRE.

ALAIGREMENT. *Voyez* ALÉGREMENT.

ALAIGRESSE. *Voyez* ALÉGRESSE.

ALAIN. ſ. m. *Alanus.* Nom d'homme uſité ſur-tout en France & en Angleterre, depuis la conquête de Guillaume. Il y a trois Ducs & quatre Comtes de Bretagne qui ont porté le nom d'*Alain*, qui eſt très-commun dans cette province, dit de Valois dans ſa *Notice de France*, parce que Aëtius y envoya Eocharic leur Roi avec ſa Cavalerie, pour retenir dans le devoir les peuples de l'Armorique, auxquels dans la ſuite les *Alains* ſe mêlerent, ne faiſant plus qu'un peuple avec eux.

ALAIN. ſ. m. *Alanus.* Nom de peuple de la Sarmatie d'Europe. Joſephe, qui parle des *Alains* dans ſon VIIe Liv. de la guerre des Juifs, dit qu'ils étoient Scythes; & Ptolomée les place dans la partie de la Scythie, qui eſt en-deçà du mont Imaüs, & d'autres dans la partie qui eſt au-delà de la même montagne. Cependant Lucien, dans ſon Toxaris, & Lucain, dans ſa Pharſale, *Liv. X. v. 455*, les diſtinguent des Scythes.

Quam non violaſſet Alanus,
Non Scytha, non ſixo qui ludit in hoſpite Maurus.

Joſephe dit qu'ils habitoient ſur le Tanaïs, & ſur le Palus Méotide. Claudien le dit auſſi, Liv. I. contre Rufin; & Procope, Liv. IV. de l'Hiſtoire des Goths, dit que les *Alains*, nation libre & toujours alliée aux Perſes contre les Romains & leurs autres ennemis, occupent tout ce qui s'étend depuis le mont Caucaſe juſqu'aux portes Caſpiennes. Sidonius Apollinaris les appelle auſſi les habitans du Caucaſe dans l'Ep. I. du IVe Liv. *Caucaſigenas Alanos.* Joſephe confirme ce que vient de rapporter Procope; car au VIIe Liv. de la guerre des Juifs, il dit que ſous Veſpaſien les *Alains* ayant obtenu paſſage du Roi des Hircaniens, ravagerent la Médie. Martial ſemble les placer dans la Sarmatie, Liv. VII. Ep. 29, en leur donnant des chevaux Sarmates: *Nec te Sarmatico tranſit Alanus equo.* Et Pacat, qui en parle deux fois dans le Panegyrique de Theodoſe, les joint toujours aux Goths & aux Huns. Ammien-Marcellin prétend que les *Alains* ſont ceux qu'on appeloit auparavant *Maſſagetes.* Les *Alains* qui avoient ravagé la Médie ſous Veſpaſien, ravagerent l'Empire au commencement du Ve ſiècle; & s'étant joints aux Vandales, aux Suéves, & aux Goths, ils pénétrerent juſque dans les Gaules, prirent Mayence, Vormes, Amiens, & pluſieurs autres lieux, paſſerent en Eſpagne & juſque dans l'Afrique. On prétend que ce fut Stilicon qui les appela; qu'alors ils avoient quitté le Tanaïs, & demeuroient ſur le Danube. Ceux qui reſterent dans la Gaule, ſe diviſerent en deux bandes. L'une ſe plaça le long de la Loire, ſous la conduite du Roi Eocharic; & l'autre ſur le Rhône, dans le territoire de Valence, ſous Sangiban. Ce furent les premiers qu'Aëtius envoya dans l'Armorique. Lucien dit que les *Alains* parloient la même langue que les Scythes, qu'ils n'en différoient que par les cheveux qu'ils portoient courts. Procope dit que les *Alains* étoient Goths. Il y a dans le Turqueſtan une ville nommée *Alan*, qui donne ſon nom à une province, où ſont les villes de Bilcan & de Caoubari. M. D'Herbelot croit qu'apparemment c'eſt de là que ſont ſortis les *Alains.* Le P. Lobineau prétend que ce nom d'*Alain* eſt un nom propre fort uſité en Bretagne dans tous les temps; qu'il peut venir de l'ancien mot Breton *Allan*, expliqué par celui d'*Extrà*, ou *dehors*, dans le Dictionnaire de Davies; & que dans ce ſens il ſignifieroit *étranger.* Mais ce mot n'eſt en Bretagne que depuis qu'Aëtius y eut envoyé une armée d'*Alains* pour tenir ce peuple dans le devoir. Ils s'y établirent, & c'eſt de-là que ce nom y devint commun. Si c'étoit les Bretons ou Armoriques qui euſſent donné ce nom aux *Alains*, comment Joſephe, Lucain, Lucien, & tant d'autres, les nommeroient-ils ainſi avant que les Armoriques euſſent jamais connu aucun *Alain?* Voyez ſur les *Alains* la *Notice des Gaules* de M. de Valois, & Grotius dans l'Hiſtoire des Suéves, des Gothis & des Vandales. Lucain appelle *Alanie* le pays des *Alains.*

☞ ALAIRAC, ou ALERAC. *Caſtrum Alaraci.* Village de France, dans le bas Languedoc, entre Narbonne & Carcaſſone.

ALAIS. ſ. m. C'eſt un oiſeau de proie qui vient d'Orient, qui eſt propre pour voler les perdrix. Il y en a d'entretenus dans la fauconnerie du Roi. Quelques-uns les appelle *Alethes*, ou *Veritables*; car ils ſont en telle réputation, qu'on croit que rien ne leur échappe. Il en vient auſſi de bons du Pérou.

ALAIS, que quelques-uns écrivent ALÈS, ou ALETS. *Alefia.* Ville de France, dans le bas Languedoc, avec titre de Comté & Evêché. Elle eſt ſur le Gardon, aux pieds des

montagnes des Cévennes. Sa longitude eſt 21°, 38′, 5″. Sa latitude, 44°, 5′, 0″. ACAD. DE MONTP.

ALAISE. *Voyez* ALÈSE.

ALAISE. ſ. f. Terme de Menuiſerie. C'eſt dans une porte collée & emboîtée, ou dans un panneau d'aſſemblage, la planche la plus étroite qui acheve de le remplir. Les panneaux d'un lambris doivent être aſſemblés ſans *Alaiſe*, pour être plus propres.

☞ ALAITEMENT, & mieux ALLAITEMENT. ſ. m. Action de donner à teter. *Lactatio, lactatus.* Il ſe dit auſſi du temps pendant lequel une mere s'acquitte de ce devoir.

☞ ALAITER, ou ALLAITER *avec l'Acad.* v. a. Donner la mammelle, nourrir de ſon lait. *Lactare, mammas, ubera porrigere.* Une bonne mere doit *alaiter* ſes enfans. Remus & Romulus furent *alaités* par une louve. On appelle Madame la Nourrice, celle qui a *alaité* un Roi, ou un fils de France. Ce mot vient du latin *allactare*. *Voyez* ALLAITER.

ALAITÉ, ÉE. part. *Lacte nutritus, paſtus.*

ALAMAGAN. Une des îles Mariannes. *Alamaganum, Conceptionis inſula.* Sa latitude eſt 18°, 20′. Elle a 6 lieues de circuit. Elle eſt à trois lieues & demie de Guguan, d'autres la mettent à douze lieues de cette île. Son nom moderne eſt l'île de la Conception.

ALAMATOU. ſ. m. Fruit de l'île de Madagaſcar. Il reſſemble à une prune noire, & il en a le goût. ☞ Il y en a une autre eſpèce qu'on appelle *Alamatoue Iſſaïe*, qui a le goût de la figue, & dont l'excès paſſe pour dangereux.

ALAMBIC. ſ. m. Terme de Chimie. Vaiſſeau qui ſert à diſtiller. *Vas diſtillandis ſuccis, Alambix.* Dans ſa ſignification étroite, c'eſt un vaſe rond, élevé en pointe vers le haut, & plus large vers le bas. Il a en dedans un rebord courbé & aſſez large pour recevoir les liqueurs; ce rebord eſt percé pour laiſſer écouler la liqueur, laquelle ſort par un long bec, ou tuyau, & tombe dans un autre vaiſſeau, qu'on appelle le *recipient*. Ce vaſe, ou *alambic*, eſt adapté à un vaiſſeau qu'on appelle la *cucurbite*, & dans lequel on met la liqueur qu'on veut diſtiller. La force du feu éleve de la liqueur contenue dans la cucurbite des vapeurs qui ſont reçues dans l'*alambic*; & là elles ſe condenſent, ſoit par la froideur de l'air extérieur, ſoit par l'eau qu'on y applique extérieurement, & ſe convertiſſent en liqueur, laquelle s'écoule dans le récipient par le bec de l'*alambic*. Comme ce vaiſſeau reſſemble un peu à une chapelle à l'antique, on l'appelle *chape*, *chapelle*, ou *chapiteau*. Quelquefois on met autour de ce chapiteau une eſpèce de baſſin rempli d'eau fraîche, qui ſert à condenſer & à réſoudre les vapeurs qui s'élevent de la cucurbite. Quelquefois le bec de l'*alambic* eſt joint & uni à un tuyau entortillé, qui, à cauſe de cela, s'appelle *ſerpentin*, & qui paſſe à travers un tonneau plein d'eau froide, & que l'on a ſoin de rafraîchir à meſure qu'elle s'échauffe. En ce cas on ſe ſert plus communément d'une chape étamée, en forme de tête, qu'on appelle *Tête de more*, autour de laquelle il n'y a point de refrigérant. Mais le mot *alambic*, dans ſa ſignification plus étendue & plus générale, comprend toute la machine qui ſert à diſtiller; c'eſt-à-dire, la cucurbite, le chapiteau, *&c.* Il y a différentes ſortes d'*alambics*: un *alambic* ouvert, lequel eſt compoſé de deux pièces ſéparées; la cucurbite, & le chapiteau: un *alambic* aveugle, compoſé d'un chapiteau poſé, & ſcellé hermétiquement ſur la cucurbite, *&c.* ☞ Il y a des *alambics* de cuivre, il y en a de verre, & d'autres de terre. Mettre une choſe à l'*alambic*. Tirer à l'*alambic*, par l'*alambic*, paſſer par l'*alambic*.

On dit figurément, qu'une propoſition, qu'une affaire a paſſé par l'*alambic*; pour dire, qu'elle a été bien diſcutée, bien examinée, qu'on en a tiré toute la ſubſtance. *Res diù multùmque agitata.*

Ce mot vient de l'article arabe *al*, & du mot grec Ἄμβιξ, qui eſt une eſpèce de vaiſſeau de terre, dont parlent Athénée & Héſychius, Ménage, après Caſaubon, & Voſſius. Guichard tire outre cela ἄμβιξ de l'Hebreu; car, ſelon lui, il a été formé de אבוק, qui eſt interprété *Fiſtula, Canna per quam aqua fluit in balneum*, c'eſt-à-dire, tuyau, canal par lequel l'eau ſe rend dans un bain; Mais Mattheus Sylvaticus, dans ſes Pandectes de Médecine, dit que ce mot eſt arabe, & ſignifie *la partie ſupérieure* du vaiſſeau diſtillatoire. Il a raiſon; on le trouve dans Avicenne אלאנבוק *alambic*, pour ſignifier *alambic*, vaiſſeau diſtillatoire. Ce mot vient du verbe נבק, *Nabaka*, qui a la huitième conjugaiſon אנבק, *Inbaca*, ſignifie *eduxit, elicuit*, il a tiré; d'où ſe forme le nom אנבוק *Anbic*, ou *Enbic*, & avec l'article אלאנבוק, *alanbic*, ou *alenbic*, d'où nous avons fait *alambic*, en changeant l'*n* en *m*, ſans rien changer au ſon, ni à la prononciation. C'eſt auſſi le ſentiment de M. d'Herbelot.

☞ ALAMBIQUER. v. a. Qui n'a d'uſage qu'au figuré, dans ces phraſes. *Alambiquer* l'eſprit, *s'alambiquer* l'eſprit. S'épuiſer à force de réflexion, ſe fatiguer l'eſprit par une trop grande application à des choſes abſtraites & trop rafinées. *Ingenium torquere.* La plûpart des queſtions épineuſes ne ſont bonnes qu'à *alambiquer* l'eſprit. il prend plaiſir à *s'alambiquer* l'eſprit par mille chimères. SCAR. On dit auſſi dans le même ſens, *s'alambiquer* la cervelle. *Alambiquer* une opinion, une propoſition, c'eſt la prendre ou la traiter trop ſubtilement, avec une metaphyſique outrée. Mais *alambiquer* dans le ſens de diſtiller, de tirer par l'alambic, ne ſe dit guère.

ALAMBIQUÉ, ÉE. part. Il ne ſe dit que des queſtions, des penſées, des reflexions trop ſubtiles & trop rafinées. *Subtilior.* Diſcours *alambiqué*. Penſée *alambiquée*.

ALAMPENA. Terme de Relation. Ces deux mots veulent dire, *ombre du monde*, ou *aſyle aſſuré de toutes les Nations.* C'eſt le ſurnom que les Perſans donnent à leur Roi. SANSON.

ALAN. ſ. m. Terme de Vénerie. C'eſt un gros chien, ou eſpèce de dogue, qui eſt venu originairement d'Epire. *Moloſſus.* Il y en a de trois ſortes: *Alan genti*, celui qui eſt de la taille d'un lévrier: *Alan vautré*, qui tire ſur le matin, qui eſt bon à chaſſer aux ours & aux ſangliers: & *Alan de boucherie*, qui ſert à garder les maiſons, & à conduire des bœufs. Ce mot eſt venu de l'Eſpagnol *Alano*. Les Anciens diſoient auſſi *Alanus.*

ALAN. ſ. m. Rivière d'Angleterre. *Alanus.* Elle eſt dans la partie ſeptentrionale du comté de Cornouailles, & ſe décharge dans la mer, à l'entrée du golfe de Briſtol, au bourg de Padeſtow.

☞ ALAN. Province du Turqueſtan: elle comprend les villes d'Alan, de Bilcan & de Caoubari.

☞ ALAN. Ville d'Aſie, dans la Perſe, & dans la province de Turqueſtan. M. d'Herbelot dit que c'eſt peut-être de-là que ſont venus originairement les Alains, que l'on dit être ſortis d'une autre ville nommée *Allan*, pour ſe répandre dans les Gaules & dans l'Eſpagne.

☞ ALAN. Petite ville de France dans le Comingeois, avec un très-beau Château. Elle appartient à l'Evêque de Cominges.

☞ ALANA. Il y a une terre ainſi nommée, qui vient du pays d'*Alana*, nommée aujourd'hui *Valachie*. Elle eſt dure, brillante, & d'une couleur cendrée. On s'en ſert au lieu de Tripoli pour polir l'or.

ALANA. ſ. f. Eſpèce de craie ou de pierre tendre un peu rougeatre, que l'on appelle autrement *Tripoli.*

☞ ALANCHE. Ville de France, en Auvergne, dans le duché de Mercœur.

ALAND. Île de la mer Baltique. *Alandia.* Elle eſt à l'entrée du golfe de Bothnie, & fort près de celui de Finlande. Elle a titre de *Comté*, & dépend de la Suéde. Quelques-uns prétendent qu'*Aland* & les îles voiſines ſont nommées *Eggiaford*, & que ce ſont celles que les Anciens appeloient *Oones*, & *Oxianæ inſulæ.* D'autres ſoutiennent que ce ſont celles d'Oeſel & de Dagho.

ALANDRIANA. Ville de Grece. *Alandria.* Elle eſt dans l'Epire, près de la ville de Saporo & des montagnes de la Chimère.

☞ ALANGON. Ville de France, dans la Guienne. Le vrai nom eſt *Langon*. *Voyez* ce mot.

ALANGOURI, IE. adj. Qui eſt affoibli par une grande maladie ou affliction, laquelle oblige à mener une vie

langoureuſe. *Extenuatus, languidus.* Ce mot eſt vieux, & hors d'uſage, quoique fort ſignificatif.

ALANGUER. Petite ville de Portugal. *Alanguer.* Elle eſt dans l'Eſtramadure, proche du Tage, entre Liſbonne & Leſria. Elle donne ſon nom à un grand territoire qui renferme Liſbonne. On croit que c'eſt l'ancienne *Jerabrica*, que d'autres placent au village Pavos, à une lieue d'*Alanguer*.

☞ ALANIER. ſ. m. dans quelques anciennes coutumes eſt le nom que l'on donnoit à ceux qui élevoient, pour la chaſſe, les dogues nommés *Alans*.

ALAQUE. ſ. f. Terme d'Architecture. Membre carré & plat, qui fait le fondement de la baſe des colonnes. On l'appelle auſſi *Plinthe* ou *Orlet*. *Plintus, quadra.*

ALAQUECA. Pierre qui ſe trouve en petits fragmens polis en Balagate, dans les Indes: elle arrête le ſang lorſqu'on l'applique extérieurement.

ALARBES. ſ. m. C'eſt, dit Marmol, le nom qu'on donne aux Arabes établis en Barbarie. Ce mot ne me paroit être autre choſe que l'article *al*, & le nom *arabe*; & qu'on a dit *Alarabes*, puis *Alarbes*, c'eſt-à-dire, les *Arabes*. Le Roi Sébaſtien, environné de ſoixante des plus hardis des ennemis, commanda à quelqu'un des ſiens de mettre un linge blanc au haut de ſa lance, pour ſigne qu'il ſe vouloit rendre; mais ſon malheur voulut que ceux qui l'entouroient, fuſſent *Alarbes*, qui croyant que c'étoit un ſignal pour appeler ſes gens à ſon ſecours, ſe jeterent ſur lui & le tuerent. Les *Alarbes* ſont des voleurs qui vont en troupe dans la Barbarie, en Afrique, dit Nicolaï.

ALARCON. Petite ville d'Eſpagne. *Illarco.* Elle eſt dans la nouvelle Caſtille, ſur la rivière de Xucar, au-deſſous de Cuença. Quelques Géographes prennent *Alarcon* pour l'ancienne Lacuris, que d'autres placent à Loquera, bourg de la nouvelle Caſtille, aux confins du royaume de Murcie.

ALARD. ſ. m. Nom d'homme. *Adelardus. Alard ou Adelard*, à qui l'on donne la qualité de *Comte de Flandre*, établit & fonda vers l'an 1160 l'hôpital d'Aubrac, compoſé de clercs & de ſerviteurs pour les beſoins ſpirituels & corporels des infirmes. Il y joignit des gens d'épée & des chevaliers, pour veiller à la garde de la maiſon, & purger le paſſage de la montagne d'Aubrac, à ſept lieues de Rhodez, des voleurs & des aſſaſſins, & de tout ce qui en avoit rendu juſque-là les approches difficiles.

Ce mot s'eſt formé du Latin *Adelardus*. En retranchant d'abord la terminaiſon latine, on a fait *Adelard*, puis rendant l'*e* muet, & enſuite le retranchant auſſi, *Adlard*, & par le changement du *d* en la lettre ſuivante, *Allard*; puis l'uſage l'a ôté, & il eſt reſté *Alard*. Au reſte, on ne prononce point le *d* final, lors même qu'il ſuit une voyelle, & il faut dire, *Alar-* a été le premier Dom ou ſupérieur général de l'hôpital d'Aubrac, & non pas *Alar-d-* a été, *&c.*

ALARES. ſ. m. *Alares.* Quelques auteurs prétendent que c'étoit le nom d'une nation de Pannonie. D'autres diſent que c'étoit le nom d'une milice, ou d'une eſpèce de ſoldats; qu'ils le tiroient du mot *Ala*, aile; & les Dictionnaires attribuent ce ſentiment à Ortelius. Le dernier éditeur du Moréri, qui a copié ceci du Dictionnaire d'Hofman, ajoute qu'ils tiroient leur nom d'*ala*, à cauſe de leur légéreté à combattre. Cependant Ortelius n'en dit mot dans ſon Dictionnaire géographique, & il prend au contraire les *Alares* pour un peuple de Pannonie. Cependant il me paroît plus probable que *Alares* n'eſt ni nom propre, ni nom de peuple; mais un nom adjectif, qui ſignifie *Cavaliers*, parce que la cavalerie, chez les Romains, ſe jetoit ſur les deux ailes de l'armée; & on appeloit pour cela un corps de cavalerie *ala*. Tacite ſemble même conduire à ce ſentiment, en ajoutant que ces prétendus *Alares* étoient la force de la cavalerie. *Alares quoque Pannonios, robur equitatûs, in parte campi locat.* Ç'a été le ſentiment de M. de Harlay dans ſa traduction françoiſe de Tacite, où il a dit: il enferma encore dans ſon camp la cavalerie légère des Pannoniens, qui étoit la meilleure qu'il eût. C'eſt auſſi celui de Bernardo Davanzati dans ſa traduction italienne. Il ne faut donc point prendre *Alares* pour un peuple, ni en faire un nom françois.

ALARGUER. v. n. Terme de marine. C'eſt ſe mettre au large, s'éloigner de la côte, ou de quelque vaiſſeau. *In altum navim propellere.*

☞ ALARGUER, dit le Dict. Encyc. ſignifie s'éloigner d'une côte où l'on craint d'échouer, de demeurer affalé; mais il ne ſignifie pas *avancer en mer, & prendre le large en ſortant d'un port. La chaloupe s'eſt alarguée du navire.*

Ce mot eſt tiré du latin *Largus*, qui ſignifie, *Qui n'eſt point à l'etroit, large.*

ALARME. ſ. f. Signal qu'on donne par des cris, ou par des inſtrumens de guerre, pour faire prendre les armes dans l'arrivée imprévue d'un ennemi. *Conclamatio ad arma.*

☞ On dit *ſonner, donner l'alarme.* A l'approche, ou ſur le bruit de l'approche de l'ennemi, on crioit autrefois *à l'arme, à l'arme*, au lieu de crier *aux armes*: & c'eſt de-là ſans doute que s'eſt formé le mot d'*alarme.*

☞ Alarme, ſe dit encore d'une émotion cauſée dans le camp, ou dans une ville aſſiégée à l'approche des ennemis. *Pavor, trepidatio.* On dit que l'*alarme* eſt au camp, que les ennemis donnent de fréquentes *alarmes.*

☞ Poſte d'*alarme.* C'eſt un eſpace de terrain que le Quartier-Meſtre general, ou le marechal général des logis aſſigne à un régiment, pour y marcher en cas d'*alarme.* Dans une garniſon, c'eſt le lieu où chaque régiment a ordre de venir ſe rendre dans des occaſions ordinaires.

☞ Pièces d'*allarme.* C'eſt ordinairement quelques pièces de canon placées à la tete du camp, toujours prêtes à être tirées au premier commandement.

☞ Au figuré, ce mot déſigne une frayeur ſubite. On prend ſouvent l'*alarme* bien légérement. Une *alarme* chaude. Une fauſſe *alarme*, ſans ſujet, ſans fondement. Quelquefois il ſignifie *inquiétude.* Alors on l'emploie d'ordinaire au pluriel. Il étoit dans de continuelles *alarmes* de la perte de ſon procès. Cette femme étoit toujours en *alarme* pour ſon mari qui étoit à la guerre. Vous avez pris l'*alarme* bien légérement. Nous voyons finir nos *alarmes.* Mol. Tenir la pudeur en *alarme.* Id.

☞ L'Alarme eſt un mouvement de l'ame occaſionné par l'approche inattendue d'un danger apparent ou reel qu'on croyoit d'abord éloigné. L'*effroi* naît de ce qu'on voit; la *terreur*, de ce qu'on imagine; l'*alarme*, de ce qu'on apprend; *la crainte*, de ce qu'on ſait; l'*épouvante*, de ce qu'on préſume; la *peur*, de l'opinion qu'on a; & l'*appréhenſion*, de ce qu'on attend. *Voyez* ſous ces articles, les différences particulieres de tous ces ſynonymes.

☞ L'Alarme ſuppoſe une vue du danger: elle fait courir à la défenſe. La vue de l'ennemi nous *alarme.* On porte l'*alarme* au cœur.

☞ Corneille, dans ſa tragédie de Rodogune, n'a pas fait attention à l'idée que préſente ce mot, en diſant, ſur nos fiers ennemis, rejetons nos *alarmes.*

☞ L'expreſſion eſt impropre, dit Voltaire. On ne rejette point des *alarmes* ſur un autre, comme on rejette une faute, un ſoupçon, *&c.* Les *alarmes* ſont dans les hommes, parmi les hommes, & non ſur les hommes. La propriété des termes eſt toujours fondée en raiſon.

Alarme. Marot a fait ce nom maſculin.

Ainſi tu ſçez combien par faux alarmes,
La mort a fait, pour toy, jeter des larmes.

Pour *fauſſes alarmes.*

ALARMER. v. a. Donner l'alarme, cauſer de l'émotion, de l'épouvante, ſe dit tant au propre qu'au figuré. *Terrere, Terrorem injicere.* L'approche des ennemis *alarma* tout le camp. Une ſi facheuſe nouvelle *alarma* ſon amour. Scar.

Il trouble ma raiſon, alarme *ma tendreſſe.* La Suze.

L'amitié remplit & remue le cœur, ſans le trou-

bler & ſans l'*alarmer*. Pluſieurs le font venir du cri de guerre des Grecs, qui étoit ἀλαλή.

On y joint le pronom perſonnel, *s'alarmer*, prendre l'épouvante. *Trepidare, conſternari.* Un Général ne doit point *s'alarmer* ſans de bons avis. Vous vous *alarmez* d'une nouvelle qui ſe trouvera peut-être fauſſe. A quoi bon cette delicateſſe, qui *s'alarme* d'un mot nouveau, & qui ne peut ſouffrir la rencontre de deux voyelles? Bouh.

ALARMÉ, ÉE. part. On eſt *alarmé* d'un danger qu'on craint.

ALARO. Rivière du royaume de Naples. *Sagra.* Elle eſt dans la Calabre ultérieure, ſort du mont Apennin, & ſe décharge dans la mer Ionienne, au midi du bourg d'Aucito. C'eſt ſur l'*Alaro* que les Locres remporterent une grande victoire ſur les Crotoniates.

ALASCHEHIR. Ville d'Anatolie. *Alaſcheira.* Elle eſt dans le Germian. Quelques Auteurs la prennent pour l'ancienne *Hyplus*, ou *Hypſopolis*, ville de la grande Phrygie, & d'autres pour Philadelphie.

ALASTOR. ſ. m. *Alaſtor.* Nom d'un des quatre chevaux de Pluton, dans Claudien. *De rapt. Proſ.* Liv. I.

C'eſt auſſi le nom propre de quelques hommes, & entre autres d'un des compagnons de Sarpedon, qui fut tué par Uliſſe, & d'un des fils de Neſtor.

Ce nom eſt Grec, & ſignifie, incommode, qui fait du mal, nuiſible. Il vient de l'α privatif, & du verbe λήθω, j'oublie, de ſorte qu'ἀλάστωρ eſt celui qui fait des maux ſi grands, qu'on ne les oublie jamais.

ALASTOR, eſt encore quelquefois un nom appellatif de certains eſprits malins, de démons qui ne cherchent qu'à nuire, qui cauſent des orages, des tempêtes, des peſtes, &c. Plutarque les appelle *Telchines Alaſtoras*, que Thomas Morus traduit, malins eſprits. Amyot a dit comme en grec *Alaſtoras*, & au ſingulier *Alaſtor*: les démons, que nous appelons *Alaſtoras* & *Palamnæos*; c'eſt-à-dire, pourſuivans la punition & la vengeance de crimes ſi enormes, que la mémoire en dure à jamais. Amyot. Qu'eſt ce qu'*Alaſtor*? Il ne faut pas croire que ce ſoit ce que quelques uns veulent dire, celui qui en temps de famine va épier ceux qui en leurs maiſons meulent du blé, & qui le raviſſent & emportent à force; ains faut penſer que *Alaſtor* ſoit celui qui a commis des maléfices; *alaſta*; c'eſt-à-dire, non oubliables. Amyot, d'après Plutarque.

ALATERNE. ſ. m. *Alaternus*, ou *Philyca.* Arbriſſeau ainſi appelé à cauſe que ſes feuilles ſont rangées alternativement le long de ſes branches. Ses feuilles ſont arrondies, quelquefois dentelées à leurs bords comme celles du chêne vert, d'un vert brun; & elles ne tombent point pendant l'hiver. Ses fleurs ſont vertes, d'une ſeule pièce, en entonnoir, dont le pavillon eſt découpé en cinq pointes. Le piſtil qui s'élève du fond de ces fleurs devient, après qu'elles ſont paſſées, une baie molle, remplie de trois ſemences arrondies ſur le dos, & aplaties par les côtés. On connoit quatre eſpèces, ou variétés d'*Alaterne*; l'une à feuille arrondie, entière & aſſez large; l'autre à feuille plus petite & dentelée à ſes bords; la troiſième, dont les feuilles ſont panachées de blanc & de vert; & la quatrième a ſes feuilles jaunes & vertes. On le cultive pour le mettre en paliſſade, ou pour le tailler en boule.

☞ ALARTERNOÏDE. ſ. m. Sorte d'alaterne, qui ne differe des autres, que parce que ſes trois graines ſont jointes enſemble, au lieu qu'on les voit ſéparées dans les autres, lorſque la membrane qui les enveloppe vient à s'ouvrir.

ALATOF, OLOTIF, ou ANAETOA. *Alatofa.* Grande chaîne de montagnes de Tartarie. Elle s'étend depuis la contrée de Paſcaris, vers les ſources du Jaïk, preſque juſqu'à ſon embouchure, tout le long de ſa rive orientale. Elle a divers noms en différens lieux. Dans le Paſcaris on l'appelle *Oeralsk*, *Oclotama*, *Ural*, & *Goberchte*, c'eſt-à-dire, montagne de fer. Vis-à-vis du lac de Jaïk, on lui donne le nom de *Saromana.* Au midi de celle ci on place la montagne propre d'*Alatof*, qui eſt la plus étendue: après en deſcendant toujours vers le midi, on met le *Saut Bergen*, c'eſt-à-dire, les montagnes de Sel, & enfin celle d'Urack. *Voyez* la carte de Vitſen, qui prend une partie de ces montagnes pour celles que les Anciens appeloient *Rhamnici*, ou *Rhimnici montes.*

ALATRI. Ville d'Italie. *Alatrium, Aletrium, Alatrum.* Elle eſt dans la Campagne de Rome, ſur une petite colline environ à deux lieues au nord de Veroli. *Alatri* eſt fort ancien, & a un évêché ſuffragant du Pape.

ALAVA, ou ALABA. Petit pays d'Eſpagne. *Alaba.* Il a été de la Navarre, enſuite de la Biſcaye: il eſt maintenant de la vieille Caſtille. Il s'étend le long de l'Ebre, & Victoria en eſt la capitale.

Alava. *Alcba.* Ville des Anciens Celtibériens, qui aujourd'hui n'eſt qu'un village d'Arragon, ſitué ſur la rivière de Xiloca, à cinq ou ſix lieues de la ville de Tervel.

☞ ALAUDA. Nom d'une Légion Romaine, que Jules Céſar compoſa de Gaulois, qui avoit pour enſeigne une alouette en caſque, ſuivant l'uſage des anciens Gaulois. *Alaudarum Legio.*

ALAUTA. Grande riviere de la Turquie, en Europe. *Aluta.* Elle a ſa ſource dans les monts Krapacs, dans le nord de la Tranſilvanie, près de la ville de Czick; elle entre dans la Moldavie, & ſe décharge dans le Danube, entre les villes de Widdin & de Nicopolis.

Alauta. Ville de Moldavie, ſituée ſur la rivière *Alauta. Aluta.*

A L B.

☞ ALB. Pays de montagnes, qui commence au nord du Danube, lorſqu'il ſort de la vallée à laquelle il donne ſon nom. Il s'étend vers le nord-eſt juſqu'a Albec. Maty s'eſt trompé d'après Baudrand, qu'il a copié, en diſant que c'eſt une plaine ainſi nommée de l'ancienne ville *Alba*, *Alp*, qui ou *Alb*, dans la langue Celtique, ſignifie *montagne.*

☞ ALBA. Petite monnoie d'Allemagne, qui vaut à-peu près ſeize deniers de France.

ALBADARA. ſ. m. C'eſt le nom que les Arabes donnent à l'os ſéſamoïde de la première phalange du gros orteil. Il eſt environ de la groſſeur d'un pois. *Voyez Dict. de James.*

ALBAIN. ſ. m. *Albanus.* Habitant d'Albe-Longue. Les *Albains* ſoutinrent de grandes guerres, & furent enfin obligés de céder après le combat des trois Curiaces pour les *Albains*, & des trois Horaces pour les Romains.

ALBANIE. *Albania.* C'eſt le nom de pluſieurs pays. Car 1° on a ainſi appelé une province d'Aſie, ſituée ſur la mer Caſpienne, qu'elle avoit à l'orient; l'Ibérie à l'occident, & l'Atropatie au midi. On prétend qu'elle fut ainſi nommée à cauſe de la blancheur de ſes habitans. L'auteur de *l'Ambaſſade de Figueroa en Perſe*, prétend que la Géorgie orientale, ou Gurgiſtan, eſt l'ancienne *Albania Aſiatica.* 2°. On appelle *Albanie*, la région de la Grèce, qu'on nommoit autrefois *Epire*, & qui étoit la partie occidentale de la Macédoine, & qui eſt aujourd'hui ſous la domination du Turc. L'*Albanie* eſt fameuſe par la valeur & l'adreſſe des gens de cheval qui en ſortent. Les Albanois & les Turcs l'appellent *Arnanth.* 3°. On a donné quelquefois le nom d'*Albanie* à l'Ecoſſe, & encore à préſent une province ſeptentrionale de l'Ecoſſe s'appelle *Albanie*, & par les Ecoſſois, *Briad Albain*; c'eſt-à-dire, la plus haute partie d'Ecoſſe, ou *Drun Albain*, le dos de l'Ecoſſe. C'eſt un pays rempli de montagnes fort blanches, d'où l'on prétend qu'il a pris ce nom. *Albus* en Latin ſignifie blanc. Les fils des Rois d'Ecoſſe ont ſouvent porté le nom de Ducs d'*Albanie.*

Albanie. La mer d'Albanie. C'eſt la partie orientale du Golfe de Veniſe, ſur les côtes de l'*Albanie.*

ALBANIN, ou BALBANIN. ſ. m. Nom d'une nation, qui prétend deſcendre des anciens Grecs, qui ont poſſédé l'Egypte depuis Alexandre, & qui n'a maintenant aucune demeure fixe, & ſubſiſte ſeulement par les courſes fréquentes qu'elle fait ſur les Nubiens, & ſur les Abiſſins. Les *Albanins* ont une langue tout-à-fait différente de celle des Arabes, des Cophtes & des Abiſſins. D'Herb.

ALBANO, ou MONTE ALBANO. Petite ville du royaume de Naples. *Albanum.* Elle eſt dans la Baſilicate, entre la rivière d'Agri & celle de Salandrella, au nord de la ville de Turſi.

ALBANO. Ville de la Campagne de Rome. *Albanum.* Elle a titre de principauté & un évêché. Elle a été bâtie des ruines d'Albe-Longue. Sa longitude eſt de 30°, 21′, 83″. CASSINI.

ALBANOIS, OISE. ſ. m. & f. & adj. Qui eſt d'Albanie. Il ſe dit 1°. De ceux qui habitent l'Albanie d'Aſie. Comme les Iberiens, & les *Albanois*, habitent des lieux pleins de bois, auſſi ſont-ils plus endurcis à la peine & à la patience. DE HARLAY, 2°. Il ſe dit plus communément aujourd'hui des habitans de l'Albanie de Grèce, ou de l'Epire. Les ſoldats *Albanois* s'appellent *Capelets*. 3°. On a auſſi appelé autrefois les Ecoſſois *Albanois*: & parce qu'ils étoient ſi grands voyageurs, que la coutume de voyager avoit paſſé dans eux en nature, comme dit Walafridus Strabo, dans la vie de S. Gal, Liv. II, chap. 47, on appela *Albani*, *Albanois*, tous les étrangers, d'où enſuite s'eſt formé, à ce que l'on prétend, en françois les noms d'*Aubain* & d'*Aubaine*.

ALBANOIS, eſt auſſi le nom qu'on donna dans le VIIIe ſiècle à des hérétiques qui renouvellerent les erreurs des Manichéens.

ALBANOISE. ſ. f. Terme de Fleuriſte. L'*Albanoiſe* eſt une anémone toute blanche, avec un peu d'incarnat au fond des grandes feuilles, & de la peluche.

ALBANOPOLIS. *Albanopolis.* Ville capitale de l'Albanie de Grèce, & dont cette province a pris ſon nom, à ce que quelques-uns prétendent. On lui donne 46 d. de longitude, & 41 d. 6 m. de latitude. Cette ville eſt aux confins de la Macédoine, ſur le Drin, au-deſſus d'Ocrida.

ALBANY. Fort de l'Amérique ſeptentrionale, nommé autrefois *Fort d'Orange. Albania, Albania nova.* Il eſt dans la nouvelle York, vers la ſource du fleuve de Nord.

ALBARAZIN. Ville d'Arragon, en Eſpagne. *Lobetum, Albaraxinum.* Elle eſt ſur la rivière de Guadalaviar, au ſeptentrion de Tervel. *Albarazin* a un évêché ſuffragant de Sarragoce.

☞ ALBARINE, ou ALBERINE. Rivière de France, dans le Bugey. Elle prend ſa ſource entre les montagnes de Nantua, près de Brenod, & va ſe rendre dans l'Ain.

ALBÂTRE, ou ALABASTRA. *Albaſtra.* Ville d'Egypte, du côté de l'Arabie, & dans la partie orientale de ce royaume. Quelques-uns diſent qu'elle eſt ainſi appelée, parce qu'elle eſt entourée de montagnes, où l'on trouve l'*Albâtre*. D'autres diſent que de ces montagnes on en tiroit une pierre dont on faiſoit des vaſes appelés *Alabaſtri*; & que c'étoient des vaſes de ſenteurs, faits d'onix. Le Géographe Etienne met cette place dans la Phrygie, & cite Hérodote ſur cela. Saumaiſe réfute ce ſentiment, p. 558, ſur Solin Ep. 240. Il dit qu'elle étoit dans la Thébaïde.

ALBÂTRE. ſ. m. Pierre de la nature du marbre, mais moins dure & plus tranſparente, remplie de veines diverſement colorées. *Alabaſtrides, Onix.* On en trouve de toutes ſortes de couleurs. Il y en a qui eſt très-blanc & luiſant; c'eſt le plus commun: & d'autre qui eſt rouge comme du corail. Il y en a une ſorte qu'on appelle *Onix*, parce que ſa couleur eſt ſemblable à celle d'une autre pierre qu'on nomme proprement *Onix*, & qui en eſt bien différente. Le plus eſtimé vient d'Orient, & s'appelle *Albâtre oriental*. L'*Albâtre* eſt aiſé à tailler. On en faits de petits vaſes, des ſtatues & des colonnes. *Albâtre* chez les Anciens ſignifioit une boîte à parfums. Quelques-uns tirent ce mot du latin *Albus*, à cauſe de la blancheur de cette pierre: d'autres du grec Ἀλάβαστρον, qu'ils tirent d'α privatif, & de λαμβάνω, *capio*. Cette pierre eſt ſi unie, que les mains gliſſent deſſus ſans pouvoir s'y attacher. Il y a près de Marſeille une carrière d'*Albâtre* de différentes couleurs. Il eſt ſi tranſparent, que par le poli très-parfait dont il eſt capable, on voit à plus de deux doigts dans ſon épaiſſeur l'agréable variété des couleurs dont il eſt embelli. *Acad. des Sc. 1703, Hiſt. p. 17.*

On dit figurément d'une femme fort blanche, qu'elle a la gorge d'*albâtre*, le teint d'*albâtre*, que c'eſt de l'*albâtre* animé.

ALBÂTRE. Dans S. Math. chap. XXVI. 7, dans S. Marc, XVI, 3, & en S. Luc. VII, 37. *Alabaſtrum, albâtre*, eſt pris pour un vaſe d'onguent précieux. Les Traducteurs de Port-Royal ont cru, ou ſemblent avoir cru que ce vaſe étoit d'*albâtre*. Ce n'eſt pas le ſentiment le plus reçu, ni le plus approuvé; & d'habiles Interpretes ont peine à croire qu'il ſe fût caſſé ſi aiſément que la femme de l'évangile le caſſa, comme S. Marc le rapporte. Auſſi M. Simon, qui dans le texte a traduit comme Port-Royal, un vaſe d'*albâtre*, avertit dans ſa note, qu'on pourroit traduire autrement, un vaſe façon d'*albâtre*; & que, comme on mettoit ordinairement ces ſortes de liqueurs dans des boîtes ou vaſes d'*albâtre*, on donnoit ce nom à tous les vaſes où l'on en mettoit. C'eſt en effet le ſentiment de Luc de Bruges, & d'autres Commentateurs. D'autres veulent qu'*albâtre* en ces endroits de l'écriture, ſignifie un vaſe fait d'une certaine manière, & d'une certaine forme, & ſur-tout ſans anſes, d'où ils prétendent que ſon nom lui a été donné, διὰ τὸ μὴ ἔχειν λαβάς; de l'α privatif, & de λαβὴ, anſe. Saint Epiphane rend ce mot par un vaſe de verre, & l'auteur de l'étymologique l'a ſuivi, auſſi bien qu'Eraſme & l'Interprète arabe. Mais d'autres, avec beaucoup plus de raiſon, ce ſemble, prétendent qu'*alabaſtrum* en ces endroits ſignifie préciſément en général, un vaſe de liqueur. Pollux même le rend ſouvent par μυρεῖον. Au IIe Liv. des Rois XXI, 13, quelques Interprètes traduiſent צרוחה par ἀλαβαστρίν, & d'autres ſimplement par πυξίν. Heſychius & Phavorinus interprètent ἀλάβαστρον, *Cyathus olei*, un pot d'huile. On trouve de ces prétendus vaſes d'*albâtre* qui ſont de marbre, d'onix, d'or, d'argent, & d'autres métaux. Ainſi le P. Bouhours a très-bien traduit, quand il a dit en général: une femme s'approcha de lui avec un vaſe plein de liqueur odoriférante, &c.

Le P. Kirker, dans ſon *Œdipus Ægypt.* Tom. II, p. 288, dit qu'*albâtre*, *alabaſtrum*, eſt non-ſeulement un vaſe de liqueur précieuſe, mais auſſi une meſure égyptienne, qui contenoit 9 Koſt, autre meſure, & 9 livres d'Egypte, c'eſt à dire, ſelon lui, 24 livres, ou 24 ſextiers Romains. Si cela eſt vrai, ce ne fut pas ce vaſe-là que la femme dont il eſt parlé dans l'Evangile, rompit ſur la tête de Notre-Seigneur.

☞ ALBATROSS. *Albatroça maximo.* Oiſeau aquatique, fort commun au Cap de Bonne-Eſpérance. Il a le corps fort gros, & les ailes très-longues, lorſqu'elles ſont étendues. Il y a près de dix pieds de diſtance entre l'extrémité de l'une des ailes & celle de l'autre. Cependant tous ces oiſeaux ne ſont pas de la même grandeur.

ALBAZARIN, ou ALBARAZIN, ſ. m. Sorte de laine d'Eſpagne.

ALBAZIN, ou LABAZIN. Ville de la grande Tartarie. *Albaſinum, Labaſinum.* Elle eſt ſur la rivière d'Amour; dans la province de Dauria, vers le 122e degré de longitude, & le 52e de latitude nord. Le P. d'Avril Jéſuite, dit qu'elle eſt à trois mois de chemin de Moſcou, & à trois ſemaines de Pékin. La carte de M. Witſen la place de même. *Albaſin* appartient aux Moſcovites.

ALBE. *Alba*, nom de pluſieurs villes.

ALBE-LONGUE. *Alba longa.* Ville ancienne d'Italie, bâtie par Aſcanius fils d'Enée, environ 1100 ans avant JÉSUS-CHRIST: elle fut ſurnommée la *Longue*, parce qu'elle s'étendoit en long ſur une montagne. *Voyez* Tite-Live, *Liv. I, chap. 7.* Denys d'Halicarnaſſe, *Liv. I.* Son nom lui vint de ce que l'on trouva en cet endroit une laie blanche, qui parut d'un bon augure. *Voyez* Juven. *Sat. XII*, v. 70.

ALBE. *Alba Pompeia.* Ville épiſcopale d'Italie, dans le Montferrat ſur le Tanaro.

ALBE-ROYALE. *Alba Regia.* Ville de la baſſe Hongrie. C'eſt dans cette ville que les Rois de Hongrie étoient

couronnés & inhumés. C'eſt ce qui l'a fait ſurnommer *Royale*.

ALBE-GRECQUE. C'eſt Belgrade.

ALBE-JULIE. C'eſt Wiſſembourg.

ALBE, ou ALVA DE TORMEZ. Ville du Royaume de Léon en Eſpagne. *Alba*. Elle eſt ſur la rivière de Tormez, à quelques lieues de Salamanque.

ALBE, ou ALBETTE. Petit poiſſon de rivière qui reſſemble à l'anchois. Sa tete eſt petite, ſes yeux à proportion, & rouge, ſon dos eſt verdâtre, ſon ventre blanc, avec deux lignes aux côtés; il eſt apéritif. C'eſt le poiſſon qu'Auzone appelle *Alburnus*.

☞ ALBECK. Ville de Suabe, dans le territoire d'Ulm, ſur une montagne, à un mille & demi de cette ville.

ALBEGNA. Rivière d'Italie *Albiana, Amiana, Almiana*. Elle prend ſa ſource dans une montagne de même nom, au territoire de Siennne, traverſe le petit Etat *de gli Preſidii*, & ſe décharge dans le golfe de Telamone & Orbitelle.

ALBEJED. Rivière du Zagathay, dans la grande Tartarie. *Albejeda*. Elle coule entre la rivière de Gehun & la ville de Samarkand.

ALBELDA. Bourg de la vieille Caſtille en Eſpagne, dans la contrée de Rioja ſur la rivière d'Irégua.

ALBELL. Rivière du pays des Griſons. *Albula*. Elle coule dans la Ligue de la Maiſon de Dieu, & ſe joint au bas Rhin, entre le bourg de Tuſis, & celui de Furſtenaw.

ALBEMARLE. Quelques Géographes donnent ce nom à Aumale, ville du pays de Caux en Normandie. Ce n'eſt point l'uſage : on dit toujours *Aumale*, & jamais *Albemarle*.

ALBEN. montagne de la Carniole, entre le lac de Czirnicz & le comté de Gorice. *Albius, Albium, Albanum*. On appelle auſſi cette montagne, *Monte del Corſo*, & elle a une mine de mercure au bourg d'Avedone. Elle prend ſon nom du bourg d'Alben ſitué ſur cette montagne.

ALBEN, *Alpis*, eſt auſſi une rivière qui ſort de la montagne d'Alpen, & qui, ſelon quelques Auteurs, ſe jette dans la Save, & ſelon d'autres, dans le golfe de Veniſe, entre Laubach & Campo d'Iſtria.

ALBÉNAS. Nom qui ſe trouve dans Corneille pour *Aubenas* : c'eſt une faute. On dit toujours *Aubenas*.

ALBENGA, ou ALBENGUE. *Albiga*, ou *Albinga*, ou *Albinganum, Alba inganum*. Ville épiſcopale, & port de mer de la république de Genes. *Albenga* eſt une grande ville, mais déſerte, parce qu'elle eſt mal ſaine. Elle eſt au 29ᵉ d. 30′ de longit. & au 43ᵉ d. de latit.

☞ ALBERGAME *de mer*. ſ. m. *Malum inſanum*. Zoophyte, que Rondelet a ainſi nommé, à cauſe de ſa reſſemblance avec l'eſpèce de pommes d'amour longues, auxquelles on a donné le nom d'*Albergaine* à Montpellier.

ALBERGE. ſ. f. Eſpèce de pêche précoce. La chair en eſt jaune, & ferme. *Perſicum, duracinum*. La Quintinie ne dit pas ſimplement *Alberge*, mais *Alberge-jaune*. Il y a encore une pêche qu'on appelle Pavie *alberge-jaune*, ou le petit Pavie *alberge-jaune*. Ces pêches mûriſſent à la fin de Juillet, ou au commencement d'Août, & n'ont pas grand mérite.

ALBERGE-ROUGE. Autre eſpèce de pêche. L'*Alberge-rouge* eſt une de nos meilleurs pêches, par ſon goût vineux & relevé, ſi on la laiſſe bien mûrir; autrement elle a la chair dure comme les autres peches; mais conſtamment elle demande plus de maturité qu'elles. Elle n'eſt que de la groſſeur de la pêche de Troye, & lui reſſemble aſſez; mais elle eſt un peu plus colorée. Le ſeul défaut de cette pêche, c'eſt de n'être pas groſſe. ID.

ALBERGE-VIOLETTE. ſ. f. Autre eſpèce de pêche. La pêche *Alberge-violette*, & le petit Pavie *Alberge-violet* mûriſſent vers la fin du mois d'Août, & ſont fort bonnes. LA QUINT.

ALBERGEMENT, en Dauphiné, eſt ce qu'on appelle *Bail emphyteotique* dans nos Coutumes.

ALBERGER. Verbe qui eſt en uſage en Dauphiné, pour dire, donner en emphytéoſe. Il vient de celui d'*alpen*, ou d'*alpage*, qui ſignifie un lieu qui n'eſt point labouré, & qui ne ſert que de paquerage.

ALBERGIER. ſ. m. L'arbre qui porte les *alberges*.

☞ ALBERINE, & non ARBARINE. Rivière de France, dans le Bugey. *Voyez* ALBARINE.

ALBERNUS. ſ. m. Eſpèce de Camelot qui vient du Levant par la voie de Marſeille.

ALBERT. ſ. m. *Albertus*. Nom d'homme, formé d'*Adelbertus*, Adelbert; car la même perſonne s'appelle quelquefois *Adelbert*, ou *Albert*, comme *Adelbert*, ou *Albert*, Comte de Bavière, ſous l'Empereur Henri III, dans le XIᵉ ſiècle, à qui cet Empereur donna l'Archevêché de Hambourg & de Brême, & qui dépouillé enſuite ſous Henri IV de tous ſes biens, par la brigue de Hannon, Archevêque de Cologne, & des autres Seigneurs, ſoutint avec tant de fermeté ſon exil & ſa diſgrace. Tel encore au XIIᵉ ſiècle *Adelbert*, ou *Albert*, Abbé d'Hildesheim. Ainſi l'on a dit d'abord *Adelbert*, puis prononçant l'*e* muet, *Adlbert*; & enfin, *Albert*. Il y a de l'apparence que c'eſt encore la même choſe que *Aldebert*, qui s'eſt fait par la tranſpoſition d'une lettre; & en effet cet Impoſteur, qui parut en France dans le VIIIᵉ ſiècle, & qui, en débitant ſes viſions ridicules, & affectant une dévotion ſingulière, parvint à la prêtriſe & à l'epiſcopat, fut enſuite dépoſé, & condamné dans le Concile de Soiſſons, de 744, ſe trouve nommé *Aldebert*, ou *Adalbert*, qui eſt la même choſe qu'*Adelbert*.

ALBERT. Terme de Jardinier Fleuriſte, c'eſt le nom qu'on donne à une anemone. *Anemone Albertina*, ou *ab Alberto dicta*. Il y en a une ſorte qu'on appelle *le Paſſe-Albert*.

ALBERTINE. adj. f. *Albertina ſtirps*. Nom de la branche puinée de la maiſon de Saxe; l'aînée s'appelle *Erneſtine*. Elles ont tiré ces noms de leurs chefs, Erneſt & Albert, fils de Frédéric le Paiſible, Electeur de Saxe.

ALBERTINE. ſ. f. Terme de Fleuriſte. Eſpèce d'anémone. L'*Albertine* eſt de couleur de chair & incarnat; quelques-uns la nomment *Parangon*, ou *Paſſeſcala*. C'eſt auſſi le nom d'une Tulipe, qui a de petits traits pourpres par menus panaches, avec du gris de lin clair & du blanc.

ALBERTUS. ſ. m. Monnoie d'or frappée en Flandre pendant le gouvernement d'Albert Archiduc d'Autriche. Il eſt du poids de quatre deniers, au titre de vingt un carats trois quarts. Sa valeur eſt d'environ huit livres de France, où néanmoins il n'eſt reçu qu'au marc dans les Hôtels des Monnoies, pour être fondu & converti en louis d'or.

ALBERZARIN. Sorte de laine d'Eſpagne, la même que l'ALBAZARIN.

☞ ALBESAN. *Albenſis ager*. Contrée d'Italie, dans le Montferrat, dans la partie qui fut cédée au Duc de Savoie par le Traité de Querafque en 1631.

ALBI. *Albia*, ou *Albiga*. Ville de France, dans le haut Languedoc, avec Archevêché, ci-devant Evêché ſuffragant de Bourges. *Albi* eſt une très-ancienne ville. On la met à 23 deg. 10 min. de longitude, & à 43°, 59′, de latitude. Selon M. Caſſini, elle a 19°, 39′, 43″ de longitude, & 43°, 55′, 20″ de latitude. Et la groſſe *Tour* de la même ville a 19°, 39′, 25″ de longitude, & 43° 55′ 3″ de latitude. Il eſt fait mention de cette ville dans Ptolomée, dans la Notice de l'Empire, & dans Gregoire de Tours. Sabin, Evêque d'*Albi*, aſſiſta & ſouſcrivit au Concile d'Adge en 506. *Albi* eſt ſur le Tarn.

☞ ALBI, ou ALBIE. Petite ville dans le duché de Savoie, ſur le penchant d'une montagne, ſur la rive gauche du Séran.

☞ Le Mandement d'*Albi* eſt un petit pays entre les lacs d'Annecy & du Bourget, borné au nord-oueſt par le Mandement de Rumilli, à l'eſt par le Mandement de Chateauvieux, au midi & à l'oueſt par les Mandemens de Chamberry & d'Aix.

☞ ALBI. Ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, & dans le petit quartier de Marſi, connue des Ecrivains latins ſous le nom d'*Alba Marſorum*, parce qu'elle étoit ſur les frontières des Marſes,

& *Alba fucentis* ou *fucentis*, parce qu'elle étoit voisine du lac Fucin, aujourd'hui *Lago di Celano*.

☞ ALBAS. Petite ville de France, dans le Querci, partagée en deux par la rivière d'Aveyrou.

ALBICANTE. f. f. Terme de Fleuriſte. C'eſt une eſpèce d'anemone, dont les grandes feuilles ſont d'un blanc ſale, ſa peluche eſt blanche, à l'extrémité couleur de roſe: en Bretagne on la nomme *Cornue*. *Albicans Anemone*.

ALBICORE. ſ. m. C'eſt un poiſſon qu'on trouve dans la mer océane, beaucoup plus grand que le maquereau, auquel il reſſemble d'ailleurs par le goût & par la couleur. Les *Albicores* que l'on tuoit, étoient la plûpart auſſi grands que des Thons; deſorte que deux matelots avoient de la peine à en tirer un dans le bord. Wicquefort. Quelques anciennes relations écrivent *albocores*, & appellent *albocorets* les jeunes *albocores*. Elles diſent que ce poiſſon eſt blanc, parce qu'il n'a point d'écailles; qu'il a le ventre tout blanc & mou, avec des ailerons jaunes, qu'on voit reluire de loin ſous l'eau; qu'il eſt plus grand que les Bonites, auxquelles il reſſemble; qu'on en a pris de cinq pieds de long, & gros comme un homme; que ſa chair eſt maigre & farineuſe, & moins délicate que la Dorade; que ſa peau eſt tendre, & qu'il n'a qu'une ſeule arête traverſante. Il fait la chaſſe aux poiſſons volans qui ſe trouvent dans cette mer-là.

ALBIGEOIS, OISE. ſ. m. & f. *Albigenſis*. Qui eſt d'Albi. Anciennement on diſoit *Albienſes*, & non pas *Albigenſes*. On appelle auſſi de ce nom tous ceux qui ſont du territoire d'Albi, dont nous allons parler.

Albigeois. ſ. m. *Albienſis*, ou *Albigenſis ager*. Le pays dont Albi eſt la capitale. La rivière d'Agouſte le ſépare preſque entierement du reſte du Languedoc. Le Rouergue & le Querci le bornent de l'autre côté. Caſtres en *Albigeois* & Albi ſont les principales villes de l'*Albigeois*.

Albigeois, oise. ſ. m. & f. Nom d'hérétiques qui s'éleverent au XIIe ſiècle dans le Languedoc, aux environs de Toulouſe, & ſur tout dans l'*Albigeois*, d'où ils prirent leur nom. Ils s'appelerent encore *Petrobuſiens*, *Arnaudiſtes*, *Cathares*, *Piffres*, *Patarins*, *Tiſſerans*, *Bons-Hommes*, *Publicains*, *Paſſagiens*, ou *Paſſagers*, &c. Les *Albigeois* étoient de vrais Manichéens. C'eſt de la Bulgarie que l'erreur prit ſon cours vers les différentes parties de l'Europe; d'abord en Allemagne, puis en Italie, & de là dans la Provence & le Languedoc. La Bulgarie avoit été infectée par les Pauliciens d'Arménie, & les Pauliciens deſcendoient des anciens Manichéens. Pierre de Bruys, Provençal, eſprit inquiet & viſionnaire, paſſe pour avoir été le premier qui porta une erreur ſi monſtrueuſe dans le Languedoc vers l'an 1126. Il fut brûlé à S. Gilles 20 ans après qu'il eut commencé de dogmatiſer. Le plus conſiderable de ſes partiſans fut un Moine, nommé Henri, héreſiarque, d'autant plus dangereux, que ſes manières étoient plus inſinuantes que celles de ſon maître. Les *Albigeois*, qui ſembloient n'attaquer que le culte extérieur de l'Egliſe & les Sacremens, cachoient dans un ſilence impénétrable des dogmes horribles. Ils poſoient pour fondement de leur ſyſtême, qu'il y avoit deux Dieux, l'un infiniment bon, l'autre infiniment méchant. Ils diſoient que ces Dieux n'avoient pas créé la matière; qu'elle étoit comme eux un être néceſſaire; que le Dieu bon avoit fait un monde inviſible, & que le méchant avoit formé celui que nous voyons; que chaque Dieu avoit ſes femmes & ſes enfans; que le diable étoit fils du Dieu méchant, & Jesus-Christ fils du Dieu bon; que l'un de ces Dieux ne pouvoit faire que du bien dans ſon monde, & que l'autre ne pouvoit faire que du mal dans le ſien; qu'ils avoient tous deux une égale puiſſance, pour ſe former mutuellement des obſtacles dans l'exécution de leurs deſſeins; & que par une néceſſité fatale, qui ſuivoit de cette égalité de pouvoir, le bien & le mal étoient mêlés partout. La Providence, ſelon eux, n'étoit qu'une impreſſion néceſſaire, qui joignoit le bien & le mal dans preſque tous les êtres inférieurs aux Dieux. Ils croyoient que l'ancien Teſtament étoit la parole & la loi du Dieu méchant, & le nouveau l'ouvrage du Dieu bon; tous dogmes Manichéens, deſquels les *Albigeois* tiroient des conſéquences abominables pour la pratique & pour les mœurs. Ils avoient une Hiérarchie compoſée de Prêtres, de Diacres, & d'Evêques, & leur Pape tenoit ſon ſiége en Bulgarie. Les Calviniſtes, pour trouver à leur ſecte une origine plus ancienne, prennent les *Albigeois* pour leurs prédeceſſeurs & leurs peres. Vers le commencement du XIIIe ſiècle, ſous le pontificat d'Innocent IIIe, & ſous le règne de Philippe Auguſte, l'héréſie des *Albigeois* devint ſi puiſſante, que les Catholiques ne virent plus d'autre remède efficace à lui oppoſer, que celui d'une Croiſade. Les Religieux de Cîteaux formerent le projet de cette ſainte ligue. Les *Albigeois* furent condamnés en 1180 au Concile de Latran. Philippe Auguſte en ſollicita l'exécution auprès du S. Siége; & le Pape, en qualité de Pere commun des Fideles, leva le premier l'étendard de la Croix. Elle fut publiée en 1210. Le fameux Comte de Montfort-l'Amaury en fut le chef. Louis VIII, Roi de France, fit aux *Albigeois* une guerre qui ne finit qu'en 1228. La paix fut ſuivie en 1229, de l'établiſſement de l'Inquiſition contre ces hérétiques à Toulouſe. Depuis ce temps les *Albigeois* s'affoiblirent peu à peu, & furent enfin entièrement détruits, à la réſerve de quelques-uns qui ſe joignirent aux Vaudois, & dans la ſuite à Zuingle, qu'ils reconnurent pour le Réformateur de leur ſecte, & enſuite à Calvin, dont les diſciplines donnerent aux égliſes des *Albigeois* la forme de celle de Genève. Les *Albigeois* prirent les noms de *Cathares*, ou *Puritains*.

On trouve bien des choſes concernant l'hiſtoire des *Albigeois* dans les ouvrages de Saint Bernard, ſur-tout dans ſes lettres; dans Jean-Paul Perrin, *Hiſtoire des Vaudois*, & dans l'*Hiſtoire des Comtes de Toulouſe* par Caſtel. Roger de Hoveden, dans ſes Annales d'Angleterre, a conſervé des pièces très-curieuſes ſur ce qui concerne les *Albigeois* avant le temps de la Croiſade. Pierre de Vaucernay, Religieux de Cîteaux, témoin oculaire de la plûpart des grandes actions de Simon de Montfort, a écrit l'Hiſtoire des *Albigeois* d'un ſtyle ſimple, mais d'une manière fort animée contre leurs abominations. La Chronique de Robert, Moine d'Auxerre, renferme des particularités conſidérables ſur les *Albigeois* du Nivernois. Reiner, d'abord Evêque des *Albigeois*, & enſuite Dominicain, prend l'héréſie des *Albigeois* par le fond, & donne de grandes lumières pour l'intelligence de leurs dogmes. Vincent de Beauvais, la Chronique d'Alberic Abbé d'un Monaſtère près de Liege, Guillaume de Puy Laurent, Aumônier de Raymond VII, Comte de Toulouſe, & Pue Evêque de Tuy, ont auſſi très-bien écrit ſur la même matière. M. Boſſuet en parle dans ſes Variations. Le P. Langlois, Jéſuite, imprima en 1703 une Hiſtoire très-exacte des Croiſades contre les *Albigeois*.

Autrefois on diſoit & on écrivoit *Aubigeois* & *Aubegeois*, ſoit qu'on parlât du canton de Languedoc, ſoit qu'on parlât des hérétiques qui ont tiré leur nom de ce canton.

*En cel temps fu d'*Aubigois, *ſires*,
Simon le Comte de Monfort. Guiart.

Et dans l'Ordéne de Chevalerie de Hue de Tabarie. MS.

Ja li bon durer ne porroient
Se che n'eſt fors de Sarazins.
*D'*Aubejois *& de Barbarins.*

☞ ALBINOS. Nom que les Portugais donnent à des Maures blancs, qui ont les cheveux blonds, les yeux bleus, le viſage & le corps ſi blanc, qu'on les prendroit de loin pour des Anglois ou des Hollandois. Mais de près la blancheur de leur teint n'eſt point naturelle; elle eſt pâle & livide, comme celle d'un lepreux. Les Nègres les regardent comme des monſtres, & ne leur permettent pas de multiplier. Ainſi ils viennent d'un pere ou d'une mere Nègres. Voſſius croit que ces Maures blancs ſont de vrais lépreux, & que cette blancheur n'eſt autre choſe que l'effet d'une maladie qui leur deſſeche la peau. Il croit même que tous les Nègres ſeroient ſujets à cette lèpre, s'ils n'avoient ſoin de la pré-

venir, en ſe frottant tous les jours le corps d'huile, de graiſſe, ou de ſuif; ces frictions humectant la peau, non-ſeulement leur conſerve la ſanté, mais elle augmente encore la noirceur de leur teint, qui eſt chez eux le ſuprême degré de beauté. Comme ces Maures ont la vue foible pendant le jour, les Nègres leurs ennemis les attaquent en plein midi, & n'ont pas de peine à les mettre en fuite; mais ces *Albinos* s'en vengent la nuit, & pillent alors les Nègres avec la même facilité.

☞ Les Portugais & les Hollandois diſent qu'ils ont vu de ces Maures blancs non-ſeulement en Afrique, mais encore aux Indes, dans l'île Borneo & dans la nouvelle Guinée.

ALBION. *Albion.* Ancien nom de l'île de la Grande-Bretagne. On en rapporte pluſieurs raiſons. Les uns diſent que ce nom vient d'ὀλβιος, *heureux.* La plus commune opinion eſt, qu'elle fut ainſi nommée, à cauſe de ces rochers blancs, ou des falaiſes qui paroiſſent ſur ſes côtes. Si cela eſt, il ne faut pas dire pour cela que ce mot ſoit latin d'*albus*, blanc; mais plutôt Celtique, venant de l'hébreu לבן, *laban*, qui ſignifie *blanc*; & que l'*a* ajouté au commencement eſt l'article ה, *a*. D'autres le tirent d'*Albion*, fils de Neptune; car ſi l'on en croit les Hiſtoires fabuleuſes d'Angleterre, *Albion* fut de la poſtérité de Cham, fils de ce Neptune, que Moyſe, *Gen. X. 13*, appelle *Naphtuhim.* Il équipa une Flotte ſur laquelle il parcourut l'Océan, & vint s'établir dans l'île de la Grande-Bretagne, qui s'appeloit alors *Samothée*, trois cens ans après que Samothès y eut mené les premières colonies, quelque temps après le déluge. *Albion* ne régna que ſept ans dans cette île; il fut défait dans une bataille, & tué avec ſon frere Bergion, par Hercule l'Egyptien leur couſin, qui vengea ſur eux la mort d'Oſiris leur aïeul commun, que ces barbares avoient maſſacré. La bataille ſe donna à l'embouchure du Rhône, où, dit-on, les deux Flottes ſe rencontrerent. M. Hume, qui eſt le dernier Hiſtorien Anglois, n'a point cru de pareilles fables.

La nouvelle ALBION eſt une partie de l'Amérique ſeptentrionale, découverte autrefois ſous le règne d'Eliſabeth par Drak en 1578. Elle eſt voiſine du Mexique d'un côté, & de l'autre de la Floride. Les Anglois l'ont abandonnée, ce qui fait qu'elle eſt peu connue juſqu'ici.

ALBIQUE. ſ. f. Terme de Droguiſte. C'eſt une eſpèce de craie, ou terre blanchâtre, graſſe & viſqueuſe, qui reſſemble en quelque ſorte à la terre lemnienne ou ſigillée. On a découvert depuis peu une terre auprès de Blois, ayant à peu-près la même qualité que celle qu'on apporte de Lemnos. Ce mot vient du latin, *albus*, blanc.

☞ ALBOGALERUS. ſ. m. Terme d'Hiſtoire ancienne. C'eſt le nom que Feſtus donne au bonnet des Flamines Diales ou des Flamines de Jupiter. Il étoit fait de la peau d'une victime blanche, avec une pointe faite d'une branche d'olivier: il ne leur étoit permis de le quitter que dans la maiſon.

ALBOGUES. ſ. m. pl. Ce ſont deux inſtrumens de cuivre en manière de chandeliers, qu'on frappe l'un contre l'autre par le vide, pour en tirer un ſon qui ne déplait pas, & qui s'accommode bien avec la cornemuſe & le petit tambour. Ce nom-là eſt moriſque. *Hiſt. de Dom Quichotte, t. 4. ch. 67. p. 485.*

☞ ALBORA. ſ. m. Eſpèce de gale ou de lèpre, qui eſt, dit Paracelſe, une complication de dartres farineuſes, du *ſerpigo* & de la lèpre.

ALBORNOZ. ſ. m. Quelques-uns diſent *Bornoze*, mais mal; il faut dire *Albornoz*, maſculin. Mot Eſpagnol; c'eſt une ſorte de manteau à capuce qui eſt fait de poil de chèvre, & tout d'une pièce. Les Maures, les Turcs, & les Chevaliers de Malte, s'en ſervent, lorſqu'ils vont au camp pendant le mauvais temps. *Pallium cucullatum.*

ALBOUR, ou AULBOUR. ſ. m. Daléchamp, *Hiſtoire des Plantes*, 88. 1 *vol. Alburnum*, ou *Saburnum.* Arbre qu'on a appelé *Faux Ebénier*, à cauſe que ſon bois acquiert en vieilliſſant & en ſe ſéchant une couleur noirâtre. Il croît communément dans les Alpes, & reſſemble à l'Anagyris, ou *bois puant.* L'écorce de ſon bois eſt d'un vert cendré. Ses feuilles ſont au nombre de trois attachées à une même queue; elles ont chacune deux pouces de long ſur un pouce de large; elles paroiſſent argentées lorſqu'elles ſont nouvelles, mais enſuite elles deviennent d'un vert de mer, & un peu pâles en deſſous. Ses fleurs ſont jaunes, légumineuſes, ramaſſées en un aſſez gros épi, qui pend de la longueur d'un demi pied. A ces fleurs ſuccedent des gouſſes compoſées de deux coſſes, qui renferment des ſemences taillées en rein. On a nommé cet arbre *Cytiſus Alpinus, flore racemoſo, pendulo. Inſt. R. Herb.* & on en a remarqué deux eſpèces qui varient par leurs feuilles, plus larges, ou plus étroites. Son écorce, ſes feuilles, ſes fleurs & ſes fruits ſont vomitifs & laxatifs, comme l'a remarqué Daléchamp.

☞ ALBRAN. ſ. m. Jeune canard ſauvage. *Anaticula fluviatilis.* On l'appelle ainſi juſqu'en Octobre, auquel temps il devient canardeau, & un mois après on l'appelle *canard* ou *oiſeau de rivière.* Ménage dit que ce mot vient du grec ἀλιάετος, canne de mer. Quelques-uns écrivent aſſez mal *Albrent*, *Alebran*, *Halbran* & *Halebran.*

☞ ALBOURG, ou ALBORG. Ville de Danemark, dans le nord Jutland, dans le diocèſe de même nom. Cet Evêché eſt ſuffragant de l'Archevêché de Lunden.

ALBRENER. v. n. Terme de Fauconnerie. Chaſſer aux albrans. *Anaticulas venari.* Nous avons albrené pendant deux jours.

ALBRENÉ, ÉE. adj. Terme de Fauconnerie. Il ſe dit d'un oiſeau de proie qui a perdu, entièrement ou en partie, ſon pennage, *Illiſus, fractus, diffractus.*

On le dit en ſtyle de Rabelais, de ce qui eſt en mauvais état. Un homme *albrené*; armée *albrenée.* Rabelais a dit dans l'Apologue de l'âne & du rouſſin: ce voilà tout *albrené.*

ALBRENT. *Voyez* ALBRAN.

ALBRESE. Village de France. *Abriſellum.* Il eſt en Bretagne, dans le diocèſe de Rennes, & près de la Guierche. Ce village s'appeloit autrefois *Arbriſſel.* Ce fut la patrie de Robert d'Arbriſſel, fondateur de l'Ordre de Fontevrault, qui prit de-là ſon nom.

ALBRE. *Leporetum, Lepretum, Albretum.* Ville de Gaſcogne, capitale du pays dont on va parler.

ALBRET. *Pagum Leporetanum, Loporetanus ager*, ou *tractus.* Pays de Gaſcogne, dans les landes de Bourdeaux, & dans le diocèſe de Bazas. Le Pays d'*Albret*, poſſédé long-temps par des Seigneurs, auxquels il donnoit ſon nom, fut érigé en duché en 1556 par Henri II, pour Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, & Jeanne d'*Albret* ſon épouſe.

Ce mot vient du latin *Leporetum*, qu'on a donné apparemment à ce pays, à cauſe de la quantité de lièvres qui s'y trouvoient.

ALBS. ſ. m. *Voyez* ALBA.

ALBUGINÉE. adj. f. Terme d'Anatomie, qui ſignifie *Blanche. Albugineus, albuginea, um.* Il ſe dit d'une tunique de l'œil. La tunique *albuginée*, eſt ce qu'on appelle communément *le blanc de l'œil*, & qui paroît ſur toute la convexité antérieure du globe, depuis la cornée tranſparente juſqu'à la rencontre, pour ainſi dire, de cette convexité avec la convexité poſtérieure. Elle eſt principalement formée par l'extenſion tendineuſe de quatre muſcles. Cette extenſion eſt très-adhérente à la ſclérotique, & la fait paroître là tout-à-fait blanche & luiſante, au lieu qu'ailleurs elle n'eſt que blanchâtre & terne. Elle eſt très-mince vers le bord de la cornée, & elle ſe termine très-uniformément, & devient comme effacée par la cornée. WINSLOW.

ALBUGINEUX, EUSE. adj. Terme d'Anatomie, qu'on donne à la tunique qui couvre immédiatemment le teſticule, & qu'on appelle ainſi, parce qu'elle eſt blanche. *Albidus.*

On donne auſſi ce nom à une des humeurs de l'œil, qui s'appelle autrement, l'*Humeur aqueuſe.*

ALBUGO. ſ. f. Terme d'Oculiſte. Mot latin qui ſignifie *blancheur*, & dont les Oculiſtes ſe ſervent en notre langue. *Albugo.* Maladie des yeux. L'*albugo* eſt une eſpèce de tache qui vient à la cornée tranſparente, cauſée par un ſuc blanchâtre, qui s'arrête dans la ſubſtance de cette membrane. L'infiltration s'en fait peu à peu, & devient enfin quelquefois ſi conſidérable,

qu'elle couvre entierement la cornée transparente, d'où il arrive que le malade ne distingue plus les objets. S. Yves. Plusieurs confondent cette maladie avec l'abcès; mais l'abcès est toujours accompagné d'inflammation & de douleurs. Id. Pour empêcher l'augmentation de ce mal, il faut faire une diète exacte, faisant usage tous les matins d'une eau de veau alterée avec des herbes rafraîchissantes, ou à son défaut d'une chopine de petit lait mêlée avec une once de sirop violat, & pendant la journée on prendra quelques bouillons à l'ordinaire, & des potages dans l'intervalle.

On observera ce régime pendant les cinq ou six premiers jours, après quoi on permettra au malade de manger quelque morceaux de pain sans viande, usant pour boisson ordinaire d'une tisane simple. On mettra pour cela en usage des saignées du bras, du pied, ou de la gorge selon le besoin. On pourra même employer le bain domestique aussi bien que les emplatres vesicatoires appliqués à la nuque du cou, que l'on entretiendra quelque temps.

On guérira le mal déja formé par l'usage des topiques spiritueux & resolutifs, tels que l'infusion d'anis & de fenouil dans de bonne eau-de-vie, dont on versera une cuillerée dans les eaux distillées d'euphraise, de fenouil & de plantin, deux cuillerées de chacune; évitant soigneusement les eaux vitrioliques, comme très-pernicieuses & propres à faire dégénérer cette maladie en abcès ou en ulcère.

Lorsque l'inflammation est passée, une eau ophthalmique achève d'éclaircir parfaitement la vue, en en faisant couler plusieurs fois le jour quelques gouttes dans l'œil sur l'endroit de la blancheur. Le malade voit pour l'ordinaire très distinctement les objets dans l'espace de six semaines. Si le mal devient rebelle aux remèdes indiqués, & qu'il paroisse quelque vaisseau sanguin sur la conjonctive, qui soit variqueux, on ne fait point difficulté de le couper. Id.

ALBUM. s. m. Terme purement latin, qui a été francisé par l'usage, faute d'autre, qui signifie la même chose en françois. On y joint ordinairement le mot *amicorum. Album amicorum.* C'est le nom qu'on a donné à un petit registre ou livret que les savans portent avec eux en voyage. Lorsqu'ils se trouvent dans quelques villes, ils vont visiter les savans du pays, & ils leur presentent leur *Album amicorum*, & les prient d'y écrire quelque chose, afin d'avoir de l'écriture de leur main. Ce qu'on écrit sur l'*album* est ordinairement sa devise, ou quelque sentence, ou quelque chose d'obligeant pour celui qui présente l'*album*. Ménage dit que Sorbière ayant presenté son *album* à Vossius, celui ci le prit & le feuilletant pour voir les différentes sentences des savans, il y trouva celle de Grotius en grec, dont le sens étoit qu'il faut apprendre les belles lettres, mais qu'il faut que celui qui les apprend ait du jugement. Le mot d'*album* en latin est neutre, mais en tant que francisé il est masculin.

☞ ALBUMINEUX. adj. Suc *albumineux*, dans l'économie animale, est une espèce d'huile fort fixe, tenace, glaireuse & peu inflammable, qui forme le sang & les lymphes des animaux. Ses propriétés sont assez semblables à celles du blanc d'œuf, ce qui lui a fait donner le nom de *Suc Albumineux*.

ALBUNÉE. s. f. *Albunea.* Déesse qui avoit un temple à Tibur, ou Tivoli. Quelques Auteurs disent que c'étoit la Nymphe qui présidoit aux eaux minérales de Tivoli. D'autres la prennent pour la dixième Sybille, appelée *Tiburtine*, c'est-à-dire, de Tibur; & d'autres la confondent avec Ino, fille d'Athamas.

☞ ALBUQUERQUE. Ville d'Espagne, dans le royaume de Léon, & dans la province d'Estramadure, sur les Frontières de Portugal.

ALBURNE. s. m. *Alburnus.* C'étoit le nom d'une montagne de la Lucanie. On en fit ensuite un Dieu; ou plutôt on donna le même nom au Dieu de cette montagne; & Tertulien, dans son Apologétique, ch. 5, & dans son premier Livre contre Marcion, ch. 18, nous apprend que c'étoit M. Emilius Metellus qui introduisit ce nouveau Dieu.

ALBUS. s. m. Petite monnoie de Cologne, qui vaut douze deniers ou deux creutzers. Il faut 78 *albus* pour la richedale, valant 60 sous de France.

A L C.

☞ ALCAÇAR CEGUER, ou ZEGUER, ou ALCAÇAR MAZMODA, ou CAZAR-EZAGHIR. Ville d'Afrique, dans le Royaume de Fez, à mi-chemin de la Ville de Ceuta & de celle de Tanger, vis-à-vis de Terif.

☞ Alcaçar dosal, Salacia, ou Alcarium Salinarum. Petite Ville de Portugal, dans l'Estramadure, aux confins de l'Alantajo, sur la rivière de Cadaon, à huit lieues de Sétubal. On y fait du sel fort blanc.

☞ Alcaçar-Quivir, ou Alcaçar-d'Abulquerim. Ville d'Afrique, dans la Province d'Asgar, au Royaume de Fez, avec un beau château. On lui a donné le nom d'*Alcaça-Quivir*, qui signifie *grand palais*, pour le distinguer d'*Alcaçar Ceguer*, qui veut dire *le petit*.

ALCADE. s. m. *Judex, Prætor.* C'est le nom d'un Juge Espagnol. Les Espagnols ont pris ce nom des Maures. *Voyez* Alcaïde. On trouve dans les Dictionnaires Espagnols, dont quelques-uns sont fort reçus, *Alcalde*, au lieu d'*Alcade*.

Alcade *de Justice.* C'est un Juge, un Prévôt. *Alcade* de la Cour ou de la Maison Royale, c'est ce que nous appelons *Grand-Prévôt de l'Hôtel.* Fr. Rolland commença à jouir de l'Office d'*Alcade* Major, & étant arrivé à S. Dominique avec ses gens, il y arriva d'autres *Alcades* qui étoient-là. De la Cost. Traduct. de Herrera. *Alcadie*, en Espagnol *alcaldia*, c'est la charge de ce Magistrat. *Prætura.* On trouve aussi, & l'on dit *alacide* & *alcaïdia*, comme le prononcent les Maures. Diégo Torrès, dans sa Relation ou Histoire des Chérifs, dit que les puinés du Roi de Maroc, ses frères & ses parens, sont au nombre des principaux *alcaïdes*; que ce ce Roi a un *Alcaïde* qui a charge de commander aux Ministres de la Justice, & de faire les exécutions secrètes, comme d'arreter quelque *Alcaïde*, ou Seigneur; qu'il y a un autre *Alcaïde*, qui est comme Maître des cérémonies; un autre qui a l'Office de Grand-Ecuyer; un *Alcaïde* des chameaux, qui a soin de les faire panser, &c. Un autre qui est comme pourvoyeur général; *Alcaïde* des Cetaires, qui sont les laquais, ou valets de pied: un *Alcaïde* qui commande à 50 hommes de cheval, nommés *Almaharèques*, qui sont comme des Sergens, qui commandent de la part du Roi aux *Alcaïdes* & Gentils-hommes, ce qu'ils doivent faire; & qu'il y a un *Alcaïde* du charroi, qui a charge de dresser, plier, porter les tentes du Roi.

ALCAHEST. s. m. Est un nom arbitraire, qui n'est dérivé d'aucune langue, & que Paracelse a forgé pour exprimer, à ce que prétend Van-Helmon, un menstrue ou dissolvant universel. Dict. de James. ☞ Les Alchimistes se servent communément de ce mot, pour désigner cette matière propre à dissoudre, non-seulement les métaux, mais encore tous les corps de la nature.

ALCAÏDE. s. m. *Judex, Prætor, Civitatis Rector, Gubernator.* Juge & Gouverneur d'une ville, dans la Barbarie; car on ne le dit que de ceux de ce pays-là. La Juridiction de l'*Alcaïde* est souveraine, tant au civil qu'au criminel, & les amendes lui appartiennent. On trouve aussi dans quelques Dictionnaires Espagnols *Alcalde* dans le même sens, ainsi que je l'ai dit.

Ce mot vient de l'article *al*, du verbe arabe אקד *Kad*, & *Akad*, qui signifie *gouverner, régir, administrer, être gouverneur.* Son participe est *Kaid*, dont on a fait aussi un nom appellatif, qui chez les Arabes signifie *Gouverneur, Chef, Preteur, Président, Juge, petit Roi.* Voyez Alcade.

ALCAÏQUE. adj. Terme de Poësie grecque & latine. Les vers *Alcaïques* sont des vers lyriques, composés de quatre pieds & une césure; le premier est spondée ou iambe; le second iambe; ensuite vient la césure, puis deux dactyles; le dernier peut être un am-

phimacre. Tels ſont ceux-ci dans Horace. Liv. II, Od. 3.

Omnes eodem cogimur: omnium
Verſatur urna: ſeriùs, ociùs
Sors exitura.

On appelle encore *alcaïques*, des vers d'une autre meſure, compoſés de deux dactyles & de deux trochées, comme celui de la même Ode.

Exilium impoſitura cymbæ.

Une Ode *alcaïque* eſt compoſée de ſtrophes, dont chacune comprend quatre vers. Les deux premiers ſont deux vers *alcaïques* de la première eſpèce. Le troiſième eſt un ïambe dimètre hypercatalectique, c'eſt-à-dire, de quatre pieds & une ſyllabe.

Sors exitura & nos in æternum.

Le quatrième eſt *alcaïque* de la ſeconde eſpèce. Voici la ſtrophe *alcaïque* entière.

Omnes eodem cogimur; omnium
Verſatur urna: ſeriùs, ociùs
Sors exitura, & nos in æternum
Exilium impoſitura cymbæ.

Ces deux eſpèces de vers s'appellent *alcaïques dactyliques*. Il y en a une autre eſpèce qu'on nomme ſimplement *alcaïques*, & qui ſont compoſés de quatre pieds, dont le premier eſt un épitrite, le ſecond & le troiſième deux choriambes, le quatrième un bacchius.

Cur timet fla | vum Tiberim | tangere? cur | olivum.

Le Poëte Alcée, *Alcæus*, inventa ces eſpèces de vers; c'eſt pour cela qu'on les appela *alcaïques*, de ſon nom.

ALCALA. Nom de pluſieurs villes d'Eſpagne. La première & la plus célèbre eſt *Alcala* de Henarez dans la Nouvelle Caſtille. *Complutum. Alcala* eſt fameuſe par ſon Univerſité fondée en 1517 par le Cardinal Ximenès, & par la Polyglotte que ce Prélat y fit imprimer en 1515. On l'appelle *Carpetanorum urbs*.

ALCALA DE GUADIRA. *Henipa.* Petite ville d'Andalouſie.

ALCALA-REAL, ou ROYALE. *Alcala Regalis*, eſt auſſi dans l'Andalouſie ſur les frontières du royaume de Grenade.

☞ ALCALESCENCE. ſ. f. Terme dont on ſe ſert en Médecine, pour exprimer la putréfaction qui eſt produite dans certaines ſubſtances par les alcalis. La chair des animaux eſt diſpoſée à l'*alcaleſcence*.

☞ ALCALESCENT, ENTE. adj. Terme de Médecine, par lequel on déſigne une choſe qui tend à la fermentation alcaline, qui commence à devenir alcaline.

☞ ALCALI ou ALKALI. ſ. m. L'Acad. ſuit la première orthographe. Terme de Chimie & de Phyſique. *Sal erutus, elicitus.* Ce nom a été donné premièrement par les Arabes au ſel qu'on tire des cendres d'une plante, qu'ils appellent *Kali*, & les François *Soude*: & parce que ce ſel fermente avec une liqueur acide, on a depuis donné ce même nom à tous les ſels lixiviels des plantes, c'eſt-à-dire, qu'on tire par la lotion de leurs cendres, & qu'on appelle *fixes*. On l'a auſſi donné à tous les ſels volatils, & à toutes les matières terreſtres qui fermentent avec les acides. ☞ Ainſi l'on diſtingue deux ſortes d'*alcalis*; *l'alcali* fixe, ainſi nommé, parce que l'action du feu le fond ſans le diſſiper; & le *volatil*, ainſi nommé, parce que la moindre chaleur le diſſipe ou le volatiliſe. Ce dernier ſe tire des animaux. Les ſels *alcalis* fixes impriment ſur la langue une ſenſation ſemblable à celle d'une brûlure. C'eſt pour cela qu'on les nomme quelquefois *cauſtiques*. On les nomme auſſi *lixiviels*, parce qu'on les retire des cendres des plantes en les lavant. Tous les *alcalis* ont la propriété de changer en vert la couleur bleue des fleurs; en quoi ils diffèrent des acides, auxquels d'ailleurs ils s'uniſſent avec effervescence, & de cette union il réſulte différens ſels neutres, ſuivant les différens *acides* joints avec les *alcalis*. Tachenius, Swalve, & quelques autres Chimiſtes, ont prétendu que le ſel *alcali*, & l'acide, étoient les ſeuls principes de toutes choſes; & ils ont voulu expliquer par leur moyen tout ce qu'il y a de plus difficile dans la nature; mais ce qu'ils ont avancé a paru ſi défectueux & ſi abſurde, qu'ils ont trouvé peu de ſectateurs. On peut cependant s'en ſervir, pour expliquer quelques phenomènes particuliers.

☞ On entend proprement par *alcalis*, des corps poreux & ſpongieux dans leſquels, comme dans autant d'eſpèces de gaines, vont ſe loger des corps roides, longs, pointus & tranchans, que l'on nomme *acides*.

ALCALIN ou ALKALIN, INE. adj. m. & f. Qui appartient aux Alcalis. Ce terme s'aplique aux ſubſtances qui ont quelques-unes des propriétés des alcalis. Subſtance, terre *alcaline. Alkalinus, a, um, Volatilis, e.* L'expérience eſt contre le ſentiment commun que nous avons de la chaux, qui eſt que la chaux éteinte eſt, pour ainſi dire, la tête morte de la chaux vive, comme ayant diſſipé & perdu ſa principale partie *alcaline*, que l'on ſuppoſe être volatile. Homberg, Acad. D. S. 1700. *Mém. p.* 68.

ALCALISATION, ou ALKALISATION. ſ. f. *Alcaliſatio.* C'eſt l'action d'impregner quelque choſe, comme de l'eſprit de vin, d'un ſel *alcali*. ☞ L'*alcaliſation* de l'eſprit de vin s'opère en le mettant en digeſtion ſur de l'*alcali*. En diſſolvant une petite quantité de ce ſel, il acquiert des propriétés alcalines.

ALCALISER. v. a. Tirer le ſel de tous les végétaux & minéraux après leur calcination par le moyen de la leſſive; c'eſt-adire, en verſant deſſus de l'eau pluſieurs fois qui s'impregne de leur ſel. *Sales eruere, elicere.*

☞ C'eſt dégager par l'action du feu d'un ſel neutre la partie acide qui y étoit contenue, de manière qu'il ne reſte plus que la partie alcaline.

ALCALISÉ, ÉE. part.

☞ ALCAMO. *Alcamus.* Ville de Sicile, dans la vallée de Mazare, au pied du mont Bonifati, à ſeize milles de Paleime.

ALCANA. ſ. f. Drogue qui ſert à la teinture, qui vient d'Egypte & de quelques autres endroits du Levant. Les Botaniſtes appellent *Liguſtrum ægyptiacum*, ou *Troëne d'Egypte*, la plante qui produit cette teinture. La couleur qu'on tire de ſes feuilles, eſt rouge ou jaune, ſuivant qu'on la prépare; jaune, ſi on la fait tremper dans l'eau: & rouge, ſi on la fait infuſer dans du vinaigre, du citron, ou de l'eau d'alun. Quelques-uns donnent ce nom à la Silaria. Il y en a auſſi qui le donnent à la colle de poiſſon.

ALCANCALI. ſ. m. C'eſt un antidote à qui les Italiens donnent ce nom. Il eſt bon pour les fièvres ardentes, ſimples ou doubles-tierces, continues, la fièvre nommée *lipyrie*, l'hémitritée, en un mot toutes ſortes de fièvres. Dict. de James.

☞ ALCANITZ. *Alcanitium.* Petite ville d'Eſpagne, en Arragon, avec un château, ſur la rivière de Guadelope, à peu de diſtance des frontières de Catalogne.

☞ ALCANIZES. *Alcanitium.* Petite ville d'Eſpagne, dans le royaume de Léon proche la frontière de Portugal, avec un bon château.

ALCANNA. ſ. m. Arbre qui eſt médiocrement élevé, dont le bois eſt blanchâtre, aſſez dur, & dont les branches ſortent par paire du tronc, & en ſoutiennent d'autres. Celles-ci ſont revêtues de feuilles qui gardent le même ordre, qui ſont aſſez étroitement ſerrées, & ne vont pas juſqu'à la fin de la branche, qui ſe termine toujours par une épine longue, aſſez foible. Ses feuilles ſont d'un vert jaunâtre, & ont la figure d'un fer de pique, plus larges vers la pointe qu'en approchant de la queue; elles ont deux pouces & quelques lignes de longueur, ſur onze lignes de largeur, & ce ſont les plus grandes. Ses fleurs naiſſent en forme de bouquet, à l'aiſſelle des branches: chaque fleur eſt compoſée de quatre ou cinq pétales, d'un pourpre ſale, diſpoſées en roſe autour du piſtil, & ſoutenue par un calice d'une ſeule pièce découpée juſqu'à la baſe; ſon pédi-

cule eſt aſſez court & aſſez délié. Huit étamines blanches, diſpoſées deux à deux, portant des ſommets fort petits, environnent le piſtil, qui devient une baie du volume de celle du genévrier. Cette baie contient, ſous une écorce caſſante, un nombre prodigieux de ſemences triangulaires & un peu pyramidales. Pluſieurs Auteurs de botanique ont confondu cet arbre avec le Troëne ou avec le Filaria. Proſper Alpin nous a donné le premier la deſcription de l'*Alcanna* dans ſon Traité des Plantes d'Egypte, *pag. 44.* La figure qu'il en donne n'eſt pas exacte, comme l'a fort bien remarqué Veſlingius, *pag. 16.* On peut avoir recours à l'*Hortus Malabaricus*, vol. 1, pag. 37, où l'on verra une branche de cet arbre très-bien deſſinée ſous le nom de *Mail-anſchi*; ſa deſcription eſt très-correcte. Cet arbre vient donc dans les Indes auſſi-bien qu'en Egypte, où il eſt appellé *Elle-hanne*, & *Alcanna*, par les Médecins. On a cru que c'étoit le *Cyprus* de Pline, & qu'il devoit ſe rapporter au genre du Troëne, mais mal à propos, comme on le peut voir à l'article de Troëne. Les feuilles de l'*Alcanna* ſont fort aſtringentes; on en fait un grand trafic au Caire après les avoir réduites en poudre, qu'on nomme *Archenda*, de laquelle les femmes ſe ſervent pour ſe teindre les ongles & les cheveux en jaune doré. Cette même poudre jetée dans de l'eau chaude eſt un remède dont on uſe pour ſupprimer la trop grande ſueur des pieds, en les y baignant, & en y appliquant le marc. Les *Tranſactions philoſophiques*, *Tom. 2, pag. 641*, diſent que l'*Alcanna* eſt la feuille d'une plante, qui, quand elle eſt trempée pendant une nuit dans du vin, rougit les cheveux.

☞ Nous continuerons d'appeler *Alcanna*, l'arbre dont on vient de parler, malgré le reproche qu'on nous fait dans le nouveau Vocabulaire, de donner gratuitement à l'arbre le nom de la poudre qu'on tire de ſes feuilles. Bien d'autres que nous lui ont donné ce nom; & nous ne voyons pas pourquoi nous nous en rapporterions gratuitement à la déciſion des Vocabuliſtes.

ALCANTARA. *Norba Cæſarea Turobrica*, ou *Pons Trajanus.* Ville de Portugal, dans l'Eſtramadure, ſur le Tage.

ALCANTARA. Ordre militaire d'Eſpagne. La ville d'*Alcantara* ayant été priſe ſur les Maures par Alphonſe IX en 1212, il la confia à la garde des Chevaliers de Calatrava. Deux ans après elle fut remiſe aux Chevaliers du Poirier. C'étoit un Ordre de Chevaliers inſtitué en 1170, par Gomez Fernand, & approuvé par le Pape Alexandre III, ſous la règle de S. Benoît. Alors ils changerent de nom, & prirent celui de la ville d'*Alcantara*, dont ils étoient en poſſeſſion. Après la défaite des Maures, & la priſe de Grenade, la Maîtriſe de l'Ordre d'*Alcantara*, & celle de l'Ordre de Calatrava, furent réunies à la couronne de Caſtille par Ferdinand & Iſabelle. En 1540, les Chevaliers d'*Alcantara* demanderent la permiſſion de ſe marier; & elle leur fut accordée. Le Pere Andrea Miendo, Jéſuite, dans ſon Traité latin des *Ordres militaires*, place l'époque de l'inſtitution de cet Ordre à l'an 1156. *Barboſa, Somm. Decis. Apoſtol. collect.* à l'an 1176. Les Chroniques de l'Ordre diſent que Ferdinand, Roi de Léon, de Caſtille, des Aſturies, & de l'Eſtramadure, le prit ſous ſa protection en 1176, l'année ſuivante Alexandre II l'approuva. Lucius III leur donna la règle de S. Benoît l'an 1184. En 1218, Nugnez Fernand leur donna *Alcantara*, & ils en prirent le nom. Outre les Auteurs cités, voyez Joſeph Michieli *Theſoro militar de Cavaleria.* Caramuel *Theolog. reg.* P. IX, Soranzo, l'*Idea del Cavaliere.* Franc. Menenio dans ſes délices des Ordres de Chevalerie. Bernardo Juſtiniani *Hiſt. de gl. Ordini militari.* Ch. 29, Miræus *Orig. Ord. equeſt.* Liv. I, ch. IX. Mais Mariana dit que ce fut Alphonſe, Roi de Léon, qui, en 1213, donna *Alcantara* aux Chevaliers de Calatrava. Le Licentié Franc. de Radès, & le Licentié Franc. Caro de Torrès, qui ont fait des Hiſtoires de cet Ordre, diſent l'un & l'autre qu'il s'appela d'abord l'*Ordre de S. Julien del Pereyro*, du nom du lieu où il fut inſtitué, dans l'évêché de Ciudad Rodrigo; qu'il eſt de l'Ordre de Cîteaux, & qu'il a la règle de S. Benoît; qu'on ne ſait point préciſément en quelle année il fut établi; mais il fut approuvé par Alexandre III en 1177, qu'il eſt certain que l'année précédente il ſubſiſtoit déjà, parce que l'année 1214 de l'ère de Céſar, qui eſt la 1176 de J. C. Ferdinand, Roi de Léon & de Galice, leur accorda un privilége; & que l'année de cette ère 1256, c'eſt-à-dire, l'an 1218 de J. C. le Grand-Maître de Calatrava la Céda à l'Ordre del Pereyro, qui commença à s'appeler l'Ordre d'*Alcantara.*

☞ ALCANAZ. *Alcaratium.* Petite ville d'Eſpagne, dans la nouvelle Caſtille, ſur la Guardamena, ſur une montagne, avec un Château aſſez fort.

☞ ALCATHEES. Fêtes qu'on célébroit en l'honneur d'Alcathoüs, fils de Pelops. Soupçonné d'avoir participé au meurtre de ſon frere, il ſe retira à Mégare où il délivra la contrée d'un lion terrible qui la ravageoit. Le Roi lui donna ſa fille en mariage. Il régna après lui, & fut mis au rang des héros. On célébroit des fêtes annuelles en ſon honneur, qu'on nomma de ſon nom *Alcathées.*

ALCATRACE. ſ. m. Petit oiſeau qui ſe trouve ſur l'Océan des Indes, vers le 16ᵉ degré de latitude, & les côtes d'Arabie. WICQUEFORT. Plus bas le même Auteur le nomme *Alcatras.*

ALCATRAZ. ſ. m. Poiſſon que l'on trouve dans la mer des Indes, vers le 15ᵉ degré de latitude ſeptentrionale. Ce nom eſt Eſpagnol. WICQUEFORT.

ALCAVALA. ſ. f. Droit de Douane que l'on paye en Eſpagne, & dans l'Amérique Eſpagnole.

☞ ALCAUDETE. Petite ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, dans le royaume de Cordoüe, entre Cordoüe & Jaën.

ALCE. ſ. f. Animal dont il eſt parlé dans les Auteurs Latins, ſous le nom d'*Alce*, *Alces*, ou d'*Alcis*, & que l'on ne connoît point. Quelques Savans veulent que ce ſoit une eſpèce de biche; d'autres un âne ſauvage; d'autres un élan, &c. Il y en avoit dans la forêt noire, ou Hercinie. Capitolin rapporte que Gordien, entre pluſieurs autres bêtes, en avoit fait venir à Rome dix de cette eſpèce; & que Philippe s'en ſervit dans les jeux ſéculaires qu'il donna. On trouve au reſte, ſur les médailles de Philippe le fils, un animal ſingulier, avec ces mots, SÆCULARES AUGG. que M. Sanchez croit être une *Alce.* M. Neger eſt de même ſentiment. *T. II. p. 744.*

ALCÉE. ſ. f. Eſpèce de mauve ſauvage qui ne diffère de la mauve commune, que parce que les feuilles de l'*alcée* ſont plus grandes & découpées plus profondément, auſſi toute la plante eſt elle un peu plus grande. Au reſte elles ſe reſſemblent fort, & ont les mêmes qualités. Voyez MAUVE.

☞ ALCHAIL. Ville d'Aſie, dans la Tranſoxiane, ſur le Sihon. On la nomme auſſi *Tachkant.*

☞ ALCHAMARUM. Ville d'Arabie, près du fleuve Ormanus, ſur une montagne.

ALCHIMELLCH. ſ. m. Mélilot Egyptien. Cette plante croît & s'étend à terre; elle eſt fort petite; elle ſerpente lentement: il ne lui arrive preſque jamais de s'élever. Ses feuilles reſſemblent à celles du trefle; elles ſont ſeulement un peu plus petites. Quant à ſes fleurs, elles ſont petites, en grand nombre, oblongues, croiſſant les unes contre les autres; de la couleur du ſafran, d'une odeur fort douce. Il leur ſuccede quelques gouſſes obliques, qui contiennent une très-petite ſemence de figure ronde, de couleur noirâtre, tirant ſur le rouge, qui a une ſaveur amère & aſtringente, & qui n'eſt pas entièrement privée d'odeur.

☞ ALCHIMIE. ſ. f. Quelques-uns écrivent *Alchymie.* Ce mot eſt ſynonyme de Chimie, n'étant compoſé que de l'article *al*, emprunté des Arabes, & du mot *Chimie.* Cependant l'uſage l'a conſacré à ce qu'on appelle autrement *Science* ou *Philoſophie hermétique*; c'eſt-à-dire, à cette partie de la *Chimie* qui s'occupe à perfectionner & tranſmuer les métaux. *Chimia.* C'eſt un art qui apprend à diſſoudre tous les corps naturels, & à les réſoudre dans leurs principes. Elle enſeigne à ſéparer les ſubſtances utiles de chaque mixte d'avec les inutiles. L'*Alchimie* n'eſt décriée qu'à cauſe qu'il y a pluſieurs ignorans, charlatans, & chercheurs de pierre

philoſophale, qui ſe vantent de ſavoir l'*Alchimie*, pour attraper des dupes, & des avares. Nicode dérive ce mot du Grec χυμὸς, *ſuc*, à cauſe que la *Chimie* extrait le ſuc des plantes & des animaux; ou de χεῖν, *fondre*, parce qu'elle donne le moyen de mettre les choſes les plus ſolides en fuſion. Guichard pretend qu'il vient de l'Hébreu מוק, & מקק, qui ſignifient diſſoudre, liquéfier; par inverſion, de ces radicales s'eſt fait en Grec χύτρα, *Fundo*, & de-là χυμὸς. Libanius & Savot le dérivent d'un certain *Alchimus* qui faiſoit de faux or; Ménart, après Bochart, de l'Arabe *chema*, & de l'article *al*, qui ſignifie l'*art occulte*. Saumaiſe dit qu'il vient d'un certain *Chymes*, ou *Chemes*, fort eſtimé des Grecs, comme le premier inventeur de la *Chimie*. D'autres diſent qu'il vient de *Chamia* ou *Chemia*, nom ancien de l'Egypte, d'où cette ſcience fut portée en Grèce. Mais ce qui paroît aſſez probable, c'eſt que ce mot eſt grec, & veut dire, *ſalis fuſio*, ou *fonte de ſels*, de ἅλς, *ſal*, & χέω, *fundo*; c'eſt le ſentiment de Quercetanus, Liv. I. *De Priſcor. Medicina*, *c.* 11, car une des principales opérations de la *Chimie* ſe fait ſur les ſels. Quoique le mot d'*Alchimie* & celui de *Chimie* ſignifient la même choſe, les Chimiſtes pourtant ſe ſervent particulièrement de celui d'*Alchimie*, pour exprimer, la *Chimie* la plus ſublime, & la partie qui enſeigne la tranſmutation des métaux. Selon le jargon des *Adeptes* ou ſouffleurs du premier ordre, *al* n'eſt pas là un article Arabique; mais il ſignifie une vertu merveilleuſe. M. Harris, qui diſtingue l'*Alchimie* de la *Chimie*, dit que la vraie définition de l'*Alchimie* eſt celle-ci, *Ars ſine arte, cujus principium eſt mentiri, medium laborare, & finis mendicare*: c'eſt-à-dire, un art ſans art, dont le commencement eſt de mentir, le milieu de travailler, & la fin de mendier. Un Alchimiſte réduit à l'Hôpital (c'eſt Pénote) avoit coutume de dire, qu'il ne ſouhaitoit rien à ſes plus mortels ennemis, qu'un peu de goût pour l'*Alchimie*. L'*Alchimie* eſt une agréable folie, qui a ruiné inſenſiblement les plus riches maiſons de l'Europe, dans l'eſpérance de pouvoir trouver par le ſecours de l'art, ce qui ne peut être opéré que par la nature. C'eſt pour cela que Rome bannit autrefois ceux qui ſe méloient de cette profeſſion, & qu'enſuite les ſacrés Canons les ont foudroyés de leurs cenſures. Geber, Morienus Romanus, Raymond-Lulle, Arnaud de Villeneuve, ſe ſont vantés d'avoir réuſſi dans cet art myſtérieux. Dioclétien fit brûler tous les livres qui traitoient de cette matière; Ceſar en fit de même. *Agrippa, de vanitate ſcientiarum. C. 110.* DesRoc.

Jean Leon l'Africain, Deſcription de l'Afrique, *p.* 3, dit, qu'il y a beaucoup d'Alchimiſtes à Fez; qu'ils s'aſſemblent ordinairement le ſoir dans la grande Moſquée, pour y diſputer de leur art; qu'ils ont beaucoup d'Auteurs qui en ont écrit; que les principaux ſont un Grec renégat, dont l'ouvrage eſt intitulé *Geber*; un Secrétaire du Sultan de Bagdet, dont l'ouvrage a pour titre *Artogrehi*; un ouvrage en vers, ou cantiques, compoſé par Mugairibi, qui étoit de Grenade, & qui paſſe pour avoir excellé dans cet art. Il ajoute, que ces Alchimiſtes, qui ſont les plus ſottes gens du monde, & qui ſentent le plus mauvais, ſont de deux ſortes: les uns, qui cherchent la pierre philoſophale, ou une matière qui imite tous les métaux; & les autres qui cherchent la multiplication de ces mêmes métaux, en les mélant les uns avec les autres.

Jean, ſurnommé l'*Alchimiſte*, céda l'Electorat de Brandebourg à ſes freres, vers le milieu du XVe ſiècle.

Quelques-uns, au rapport du P. Kirker, *Oed. Æg.* T. II. p. 389, diſent que le premier inventeur de l'*Alchimie* eſt Mercure Triſmégiſte. Les Egyptiens, dit ce Pere, l'appellent *Sageſſe hermétique*. Voyez ce qu'il dit en cet endroit & *pag. ſuiv.* de l'*Alchimie* de ces peuples.

On appelle, or & argent d'*Alchimie*, un mélange de ces métaux avec d'autres métaux imparfaits. Les faux monnoyeurs ſe ſervent d'or ou d'argent d'*Alchimie*, qui ne réſiſtent point au feu, & qui ne ſouffrent point la coupelle.

On dit proverbialement, faire l'*Alchimie* avec les dents, lorſqu'on remplit ſa bourſe par l'épargne de ſa bouche. D'autres appliquent ce proverbe à Midas, qui convertiſſoit en or tout ce qu'il buvoit & mangeoit, duquel on peut dire proprement, qu'il faiſoit l'*Alchimie* avec les dents.

ALCHIMILLE. ſ. f. Plante que l'on appelle autrement *Pied de Lion*. Elle reſſemble à la mauve par ſes feuilles, qui ſont toutefois plus dures, plus retirées, & comparties en angles dentelés tout à l'entour; deſorte que quand on etend une de ſes feuilles, on lui voit la figure d'une etoile, ce qui lui a fait donner le nom de *Stella*, & de *Stellaria*.

ALCHIMIQUE. adj. m. & f. *Chimicus, Alchimicus, a, um*. Qui appartient à la Chimie ou Alchimie. M. Manget, Médecin du feu Roi de Pruſſe, a donné une Bibliothèque *alchimique*.

ALCHIMISTE, ou CHIMISTE. ſubſt. & adj. Celui qui fait la Chimie, qui l'enſeigne, ou qui en fait les opérations. *Chimicus, Chimiæ peritus*. Quand on met ce mot tout ſeul, on dit plutôt *Alchimiſte*, & alors il eſt ſubſtantif. Quand on le joint avec quelque autre pour épithète, on dit plutôt *Chimiſte*. Un Médecin *Chimiſte*. On a obligation aux *Alchimiſtes* de la découverte des plus beaux ſecrets de la nature, de la fonte & de la préparation des métaux. Le mot d'*Alchimiſtes* ſe dit particulièrement de celui qui s'applique à la tranſmutation des métaux.

ALCHOLLEA. ſ. f. Eſpèce d'aliment fort ordinaire parmi les Maures. Il eſt compoſé de bœuf, de mouton, ou de chair de chameau; mais ſur-tout de bœuf, qu'ils coupent en longs morceaux, qu'ils ſalent & qu'ils laiſſent mariner pendant 24 heures. Voyez-en la preparation dans le *Dict. de James*.

ALCIDE. ſ. m. *Alcides*. C'eſt un des noms donnés à Hercule pour marquer ſa force, du grec ἀλκὴ, *force*; ou parce qu'il étoit petit fils d'Alcée.

ALCIDON. ſ. m. Terme de Fleuriſte. C'eſt le nom d'une des eſpèces des œillets piquetés.

☞ ALCIPO. *Halyſia*. Petite ville de Grece, dans la Livadie, dans le quartier qu'on appelle *la petite Grece*, près de Natalico.

☞ ALCIS. Terme de Mythologie. C'eſt un des noms ſous leſquels les Macédoniens révéroient la déeſſe Minerve.

ALCITHOÉ. ſ. f. Femme de Thébes, qui, pour avoir mépriſé les Orgies de Bacchus, fut changée en chouette. *Voyez* Ovide, *Mét. l. 4. fab. 1.*

ALCMAER. *Alcmaria*. Ville des Provinces-Unies, à 22°, 1′, 33″, de longitude, & 51°, 13′, 30″, de latitude. Caſſini.

ALCMANIEN. Terme de Poëſie latine. C'eſt une épithète que l'on donne à une eſpèce de vers compoſés de trois dactyles & une céſure, comme:

Munera lætitiamque Dei.

☞ Ces vers ſont ainſi appelés du nom d'*Alcman*, Poëte lyrique, qui employoit ſouvent cette meſure dans ſes Poëſies galantes.

☞ ALCOBACA. Abbaye célébre de l'Ordre de S. Benoît, en Portugal, dans l'Eſtramadure, bâtie par le Roi Alphonſe I. C'eſt la ſépulture de la plûpart des Rois de Portugal.

☞ Alcobaca. Petite ville de Portugal, ſur une montagne, auprès de l'Abbaye de même nom.

☞ ALCOHOL. *Voyez* Alkool.

☞ ALCOHOLADES. Peuple de l'Amérique méridionale, dans la Terre ferme, dans le gouvernement de Venezuela. Ils ſont riches en or.

ALCONA, ou ALCONE. ſ. f. Fauſſe divinité des Anciens. *Alcona*. Elle préſidoit aux voyages auſſi-bien qu'Adonéa.

Ce mot peut venir d'ἀλκὴ, *robur*, force, parce qu'il faut de la force, il faut être robuſte pour voyager.

ALCOOL. *Voyez* Alkool.

ALCOR. ſ. m. Petite étoile dans le milieu de la queue de la Grande-Ourſe. *Cours de Mathematiques de Wolf.*

ALCORAN. ſ. m. *Alcoranus, Coranus*. Ce mot qui eſt arabe, ſignifie la même choſe en cette langue, que celui de *hammikra* en hébreu, c'eſt-à-dire, *Lecture*, ou *Collection*; car le verbe arabe קרא, a les mêmes ſignifica-

tions

tions que le verbe latin *legere*, & ſe prend non-ſeulement pour *lire*, mais encore pour *cueillir*, *recueillir*, *ramaſſer*. Mais quoique l'*Alcoran* puiſſe être appelé *Collection*, parce que c'eſt le ramas, ou la collection de tous les preceptes de Mahomet & de ſa loi, il paroit plus vraiſemblable que c'eſt dans le premier ſens qu'on a pris ce nom, & qu'on le lui a donné pour faire entendre que c'eſt la *lecture*, ou le livre de *lecture* par excellence. Mahomet, qui a été le ſinge des Juifs & des Chrétiens, a emprunté d'eux, & a donné à ſon livre les mêmes noms qu'ils donnent à la Bible, voulant marquer par là que ſon *Alcoran* n'étoit pas moins divin que la Bible. Auſſi l'appelle-t-il quelquefois *Alkitab*, comme les Juifs diſent הכתוב, c'eſt-à-dire, l'*Ecriture*, comme nous diſons en grec τὰ βιβλία, & en latin *Biblia*, c'eſt-à-dire, *le livre* par excellence; il lui donne le nom de *Livre de Dieu*, pour montrer qu'il l'a reçu de Dieu. Les Mahométans l'appellent encore אל פרקאן, *alphorkan*, du verbe פרק, *pharaca*, qui ſignifie *diſtinguer*, ou parce que ce livre diſtingue, ſelon eux, le vrai du faux, & ce qui eſt permis de ce qui ne l'eſt pas, ainſi que Maracci l'a prétendu; ou peut-être parce qu'il contient les chapitres de la loi, ou de Mahomet, & dans le ſens que les Hébreux donnent à quelques livres le nom de פרקים, *Parakim Capita*, ou *Capitula*; par exemple, פרקי אבות, *Capita Patrum*, *Majorum*; פר קיר, אליעזר *Capitula R. Eliezer*. Car *Alphorkan* eſt auſſi en arabe le pluriel du nom פרק *phark*, ou *alphark*, qui ſignifie la même choſe que l'hébreu פקר *perek*. Enfin, ils appellent encore l'Alcoran *Alzechr*, avertiſſement, ou plutôt, ſi l'on peut ainſi parler, remembrance, parce qu'il fait remémorer, c'eſt-à-dire, qu'il conſerve ou rappelle la mémoire de la loi. Il eſt diviſé en *Surates*, c'eſt-à-dire, en *Sections*, ou *Chapitres*, & chaque Section, ou *Surate*, eſt diviſée en petits verſets, qui ſont la plûpart écrits d'un ſtyle fort coupé, & qui approche plus des vers que de la proſe. Les Mahométans ont chez eux, auſſi-bien que les Juifs, une eſpèce de *Maſſorettes*, qui ont compté le nombre des verſets, des mots, & même de toutes les lettres qui ſont dans l'*Alcoran*.

Nous croyons communément que Mahomet eſt l'Auteur de ce Livre, & qu'un Moine nommé *Sergius*, l'a compoſé avec lui. Mais les Mahométans croient comme un article de foi, qu'il n'a point été compoſé par leur faux Prophète, qui a été, diſent-ils, un homme ſans litterature. Ils ſont perſuadés que comme Dieu a donné la loi à Moyſe, l'Evangile à JESUS-CHRIST, & d'autres Livres ſacrés aux autres Prophètes; de même il a donné l'*Alcoran* à Mahomet; & qu'il s'eſt ſervi pour cela du miniſtère de l'Ange Gabriel, qui ne l'a néanmoins communiqué que peu à peu, par verſets, & en différens lieux, pendant l'eſpace de 23 ans. C'eſt ce qui fait que tout cet ouvrage eſt ſans ordre, parce que Mahomet, ou plutôt ſon Copiſte, ayant mis ces verſets dans une boîte, ſans aucun ordre, & avec confuſion, il n'a pas été poſſible de les remettre dans leur premier ordre, quelque ſoin que les Docteurs Mahométans aient pris pour le trouver. Ces 23 années, qu'on ſuppoſe que l'Ange Gabriel employa pour donner l'*Alcoran* entier à Mahomet, ſont d'une merveilleuſe utilité à ſes Sectateurs. Car elles leur ſervent de dénouement pour répondre à ceux qui leur oppoſent les contradictions manifeſtes dont ce Livre eſt rempli. Ils diſent que c'eſt Dieu même qui eſt l'auteur de ces contradictions, parce qu'il a revoqué dans la ſuite du temps pluſieurs préceptes qu'il avoit d'abord donnés, la néceſſité des choſes le demandant ainſi. Ils ont même marqué dans leurs Commentaires les verſets de l'*Alcoran* que Dieu a révoqués & abrogés.

M. d'Herbelot croit que ce qu'il y a de plus vraiſemblable touchant la compoſition de l'*Alcoran*, eſt que pluſieurs Evêques, Prêtres, Moines, & autres gens ayant été relégués par les Empereurs dans les déſerts de l'Arabie & de l'Egypte, après que les héréſies des Neſtoriens, des Eutychiens, & des Monothélites eurent été condamnées par les Conciles œcuméniques, il s'en trouva d'aſſez méchans pour fournir à Mahomet les Mémoires peu fidèles & mal conçus de l'ancien & du nouveau Teſtament, dont il a prétendu couvrir ſes impoſtures. Les Juifs qui s'étoient fort répandus dans l'Arabie y ont contribué auſſi de leur côté; & ce n'eſt pas ſans raiſon qu'ils ſe vantent que douze de leurs principaux Docteurs ont été les Auteurs de ce Livre deteſtable, dans la vûe de confondre les Chrétiens ſur l'étendue de la Religion. L'*Alcoran* eſt plein de ſentimens erronés des héretiques dont on a parlé, ce qui confirme la conjecture.

On remarquera que cet *Alcoran* n'étoit du temps de Mahomet qu'en des feuilles ſéparées, qui ne faiſoient point un corps de Livre. Ce fut Abeubécre ſon ſucceſſeur qui ramaſſa ces feuilles diſperſées, & en fit un volume, qu'il donna à garder à Haphſa veuve de Mahomet, pour ſervir d'original. Comme il ſe trouva de la variété entre les exemplaires de ce Livre, qui furent répandus en diverſes provinces, Othman, ſucceſſeur d'Abeubécre, les fit ramaſſer, & donna ordre qu'on fît pluſieurs copies de l'*Alcoran* ſur l'exemplaire de Haphſa; l'on ſupprima en même temps tous les autres qui n'y étoient point conformes. Cette réviſion cependant, quelque exacte qu'elle fût, n'a pas empêché qu'il ne ſe trouve encore aujourd'hui de la diverſité entre les exemplaires de ce Livre; & elle conſiſte principalement dans les points voyelles, qui n'étoient point encore en uſage au temps de Mahomet & de ſes ſucceſſeurs. Ils y ont été ajoutés dans la ſuite, pour en fixer la lecture, de la même manière que les Maſſorettes des Juifs ont ajouté ces ſortes de points voyelles au texte hébreu de l'Ecriture: & comme ceux-ci ont eu des critiques qui ont marqué les véritables leçons de leur texte, il ſe trouve auſſi parmi les Mahométans des Ecrivains qui ont compoſé des Livres touchant la véritable lecture de l'*Alcoran*.

Il y a ſept éditions principales de l'*Alcoran*; deux faites à Médine, une à la Mecque, une à Couſa, une autre à Baſſora, une en Syrie, & une que l'on appelle *Commune*, ou *Vulgate*. La première de ces éditions contient ſix mille verſets; les autres la ſurpaſſent de 200 juſqu'à 236. Mais elles ſont toutes égales quant au nombre des mots & des lettres, car dans tous les exemplaires de ce Livre on compte 77639 mots, & 323015 lettres.

Cet ouvrage a été d'abord diviſé en petits verſets: en quoi ils ont ſuivi les Grecs & les Latins, qui ont nommé ces ſortes de verſets στίχους, *Lineas*, *verſiculos*; & quoiqu'ils aient différentes éditions, où le nombre de ces verſets eſt marqué différemment, cette variété eſt de nulle importance; car tous les exemplaires de l'*Alcoran* conviennent pour le nombre des mots & des lettres; & à l'égard de la diviſion des *Surates*, ou *Chapitres*, elle eſt aſſez nouvelle. Les Mahométans le partagent communément en 60 ſections; & chaque ſection ſe récite en différens temps, & en diverſes occaſions, dans les Moſquées, où ils ont des gens gagés pour faire cette lecture.

Il y a un ſi grand nombre de Commentateurs & d'Interprètes ſur l'*Alcoran*, que l'on pourroit faire un gros volume des ſeuls titres de leurs Livres. Ben Oſchair en a fait une hiſtoire aſſez ample, intitulée, *Tarikh Ben Oſchair*. Tous ces Commentaires portent en général le titre de *Taffir*. Les principaux ſont Reidhaori Thaalebi, Zamalchiſchari, & Bacai.

Comme l'uſage de l'impreſſion n'eſt point chez les Mahométans, & qu'elle y eſt au contraire défendue par les loix de l'Etat, il n'eſt pas ſurprenant qu'on n'en ait vû aucune édition juſqu'à ces derniers temps. Il en a paru une à Hambourg *in*-4°. en 1694, où il n'y a que le texte arabe. Le P. Maracci, Profeſſeur en langue arabe dans le Collége de Rome, l'a fait imprimer à Padoue *in-folio* en 1698, avec une verſion latine, à laquelle il a travaillé pendant 40 ans. Il l'a accompagnée de notes priſes des Docteurs Mahométans; & il refute en même temps la doctrine de l'*Alcoran*, dont il fait voir les fauſſetés aſſez au long dans un ouvrage ſéparé qu'il a mis à la tête de ſon édition, ſous le titre de *Prodrome*.

Outre l'*Alcoran*, qui eſt le principal fondement de la religion des Mahométans, ils ont un autre Livre qui renferme leurs traditions, auquel ils ont donné le nom

de *Sonna*. Voyez le mot SONNA. *Voyez* auſſi le mot MAHOMETISME.

L'*Alcoran* a été traduit en François par André du Ryer, Sieur de Maillezais.

L'Auteur des Remarques ſur le voyage du P. Jérôme Dandini, Jéſuite, au Mont Liban, rapporte que les Mahométans ont une Théologie poſitive appuyée ſur l'*Alcoran*, & ſur la tradition, & une autre Scholaſtique ſur la raiſon; qu'ils ont leurs Caſuiſtes, & une eſpèce de Droit Canon, où ils diſtinguent ce qui eſt de droit divin d'avec ce qui eſt de droit poſitif. Ils ont auſſi des eſpèces de Béneficiers, de Chapelains, d'Aumôniers, & de Chanoines, qui liſent chaque jour un Chapitre de l'*Alcoran* dans la Moſquée, & qui ont des Prébendes pour cela. Le *Hatib* de la Moſquée eſt proprement ce que nous appelons le *Curé d'une Paroiſſe*; & les *Scheis* ſont les Prédicateurs qui tiennent devant eux l'*Alcoran* ouvert, & qui en liſent quelque verſet pour leur ſervir de texte. *Voyez* d'Herbelot au mot ALCORAN. M. Joly, dans ſon *Voyage de Munſter*, dit qu'un docte perſonnage de ſes amis appeloit l'apologie pour Meſſire Henri-Louis Chaſtaignier de la Rochepozai, Evêque de Poitiers, contre ceux qui diſent qu'il eſt défendu aux Eccleſiaſtiques de prendre les armes en cas de néceſſité, l'*Alcoran* de l'Evêque de Poitiers. DE VIG. MAR.

ALCORAN. ſ. m. ou ALCORANE. ſ. f. *Turris fanorum mahammedanicorum*. Les Perſes appellent auſſi *Alcoran* une eſpèce de tours ou clochers étroits & hauts, accompagnés en dehors de deux ou trois galeries les unes ſur les autres, d'où leurs Moravites, qui ſont une eſpece de leurs Prêtres, font leurs prières à haute voix, trois fois le jour, & cela avec un ton fort clair & grave, en faiſant le tour de la baluſtrade, ou galerie, afin d'être mieux entendus par-tout. WICQUEFORT, *Ambaſſ. de Figuer.* Le même Auteur dit plus bas *Alcorane* au féminin, & en fait une eſpèce d'adjectif. On voyoit 2 colonnes poſées ſur leurs baſes, & ſi hautes, que les Perſes & les Arabes les appellent *Alcoranes*, qui ſont certaines tours hautes, & menues, dont ils ornent leurs principales Moſquées. ID.

ALCORANISTE. ſ. & adj. Qui eſt attaché aux fables debitées dans l'Alcoran. *Alcoranis fabulis fidem adhibens.* Les *Alcoraniſtes*, gens attachés aux fables débitées par leur faux Prophète, croient qu'il y a une montagne appelée *Caph*, qui entoure tout le globe de la terre & de l'eau, & qui borne de tous côtés ſon hémiſphère. D'HERB. Bien des Mahométans ne ſont point *Alcoraniſtes*.

ALCORE. ſ. f. Eſpèce de pierre parſemée de petites taches qui reſſemblent à de l'argent. DICT. DE JAMES.

ALCOVE. ſ. f. Les Architectes le font maſculin: mais dans l'uſage ordinaire il eſt feminin. C'eſt la partie d'une chambre qui en eſt ſeparée par une eſtrade, & par quelques colonnes, ou ornemens d'Architecture, on y place d'ordinaire le lit ou des ſiéges, comme dans un lieu retiré.

Dans le réduit obſcur d'une Alcove *enfoncée,*
S'éleve un lit de plume à grands frais amaſſée.
BOIL.

Nos Cabanes, Segrais, ne ſont point magnifiques:
Nous dédaignons l'orgueil des Alcoves *dorées,*
Nous poſſédons des bois, des muſettes ruſtiques,
Des moutons & des prés.

Un homme n'eſt point heureux s'il n'a la goutte dans une magnifique *Alcove*. BALZ. Le mot eſt venu de l'Eſpagnol *alcoba*; & les Eſpagnols l'ont pris de l'Arabe *elkhobah*, où il ſignifie ſeulement un *cabinet*, ou le lieu où l'on dort; ou d'*elcobat*, qui ſignifie *tabernaculum*. Gouſſet prétend que ce ſont les Arabes qui ont porté ce nom en Eſpagne; qu'il eſt compoſé de l'article Arabe *al*, & de l'Hebreu חבא, qui, ſelon lui, ne ſignifie pas *lepanar*, comme on l'interprète ordinairement, mais un lieu dans une tente à mettre le lit. Quelques lits des Turcs ſont enfermés dans des armoires, comme ceux des Chartreux, qui ſont de veritables *alcoves*. DU LOIR. *Voyage du Levant, p. 70.*

☞ ALCOYTIN. Petite ville de Portugal, dans l'Algarve, ſur une colline, à ſept lieues de Tavira.

☞ ALCREBIT. ſ. m. Inſtrument de fer qui garnit une ouverture faite à la partie poſterieure du fourneau à fondre les mines. Il ſert à recevoir le canon du ſoufflet; deſorte que le bout du ſoufflet ne déborde point dans le fourneau.

☞ ALCUDIA, ou ALCUDY. Petite ville de l'île de Majorque, avec un aſſez bon port, à une lieue de Puglienza.

☞ Le Cap d'*Alcudy* eſt une pointe fort haute & eſcarpée, qui ſepare la baie d'*Alcudy* de celle de Puglienza.

ALCYON. ſ. m. Eſpèce d'oiſeau de mer, de la groſſeur d'une caille, au plumage bleu, vert & rouge, qui couve ſous l'eau, & parmi les roſeaux. *Alcyon*, ou *Alcedo*. Belon dit que l'*Alcyon* eſt un oiſeau de mer, qui fait ſon nid parmi les roſeaux; qu'il a le corps de couleur rouſſe & enfumée, le bec tranchant, & les jambes & les pieds cendrés. Quelques-uns l'appellent *Martinet*, ou *oiſeau de Saint Martin*, & ſur-tout en Normandie; ou *Martinet pêcheur*; & en quelques lieux on le nomme *Drapier*. Les Naturaliſtes diſent que la mer eſt calme quand les *alcyons* font leurs nids. *Voyez* plus bas ALCYONIEN.

On rencontre ſur le Boſphore de Thrace de petits oiſeaux que quelques uns du pays veulent perſuader être des *alcyons*: mais on n'en trouve jamais de nids, quoiqu'il y ait ſouvent bonace ſur cette mer; & tous les jours de l'été qui ſont ſereins, on les voit par bandes remonter le Boſphore quand le ſoleil ſe couche. Leur plumage eſt tout blanc: leur vol eſt bas, mais très-rapide, & les Turcs prennent plaiſir à le leur faire précipiter encore davantage, en leur criant par pluſieurs fois ce mot *Ayl*, qui veut dire *Teigneux*. DU LOIR, *Voyage du Levant, p. 75.*

On appelle encore *alcyons*, certaines plantes marines qui ont quelque rapport aux éponges. Les *alcyons* ſont compoſés de filamens ſemblables à ceux de la groſſe filace de chanvre, couverts d'une eſpèce d'écorce toute percée, mais dont l'œil a de la peine à appercevoir les trous ſans le ſecours du microſcope. La matière des *alcyons* eſt toujours la même, mais la forme en varie de toutes les manieres. *Voyez* ALCYONIUM.

ALCYONE. ſ. f. Terme de Mythologie. Fille d'Eole ou de Neptune qui épouſa le Roi Ceyx. Ce Prince ayant fait naufrage en revenant de conſulter l'Oracle d'Apollon, *Alcyone* en eut tant de douleur, qu'elle ſe précipita dans la même mer & dans le même endroit où elle vit flotter le corps de ſon mari. Les Dieux touchés d'une action ſi généreuſe ne la voulurent pas laiſſer ſans recompenſe, & métamorphoſerent ces deux époux en *alcyons*, oiſeaux de mer qui ne ſe ſéparent jamais, & qui s'entreportent même lorſque la laſſitude ou le mauvais temps leur ôte la force de voler. OVIDE, *Met. lib. II.*

ALCYONÉE. ſ. f. Un des plus redoutables Géans qui attaquerent Jupiter.

☞ ALCYONIEN, ENNE. adj. Qui appartient aux Alcyons, qui concerne les Alcyons. *Alcedonius.* Il n'a d'uſage que dans cette phraſe, jours *alcyoniens*, jours pendant leſquels les alcyons font leurs nids, couvent leurs œufs. Ces jours ſont ſept jours avant le ſolſtice d'hiver, & ſept jours après, pendant leſquels les Poëtes ont feint que la mer étoit calme & tranquille. Cet eſpace de temps s'appelle *alcedonia, orum.* neutre pl.

ALCYONIUM. ſ. m. Nom d'un genre de plante marine, dont les eſpèces ſont ſpongieuſes, & quelquefois pierreuſes; mais preſque toujours informes. Imperatus en décrit quatre à cinq eſpèces. M. de Tournefort en rapporte une douzaine; mais les dernières qu'il nomme *vermiculées* doivent être exclues de ce genre, parce que ce ſont des dépouilles d'eſpèce de vers de mer, de même que le *Tubulites purpureus*. On croit que ce nom a été donné à ce genre de plante, à cauſe que quelques unes de ces eſpèces ont été trouvées dans

les endroits où l'*alcyon* avoit fait son nid, ou parce qu'on a prétendu que cet oiseau s'en servoit pour faire son nid.

☞ On est aujourd'hui bien revenu du préjugé où l'on étoit, par rapport à l'*alcyonium* & à plusieurs autres productions que l'on regardoit comme autant de plantes marines. Les observations de M. Peyssonel nous ont appris que la plûpart de ces substances sont produites par des insectes de mer, assez semblables aux polypes.

A L D.

ALDE. s. m. *Aldus*. Nom propre. Le plus connu qui l'ait porté est *Alde* Manuce, fameux Imprimeur au commencement du XVIe siècle, & l'un des premiers restaurateurs des belles lettres en Europe. On l'appelle souvent *Alde*. Il y a des editions d'*Alde* qui sont fort recherchées. M. Chastelain écrit S. *Ald* dans son Martyrol. 10 Janvier, p. 156 & 163.

ALDEBARAM. s. m. Terme d'Astronomie. Etoile qu'on appelle autrement l'*Œil* du Taureau. *Oculus Tauri*. C'est une étoile fixe de la première grandeur, qui est située à la tête de la constellation, ou du signe du Taureau. Ce mot est arabe. Raphelange interprete בראו λαμπαδιας.

ALDEBERT. Nom d'homme. *Voyez* ALBERT.

ALDÉE. s. f. Terme de Relation qui signifie une espèce de village, où il n'y a que quatre ou cinq maisons, mais qui sont si longues, que chacune peut contenir sept à huit cens personnes. Moréri dit que les habitans du Brésil qui se sont attachés aux Portugais, demeurent dans des *Aldées*.

☞ ALDENAER. Petite ville d'Allemagne, dans l'Electorat de Cologne, sur l'Aar, qui la traverse, au-dessus de Sauffenberg.

☞ ALDENBOURG. Ancienne ville de la Wagrie. *Voyez* ALTENBOURG.

☞ ALDENBOURG. Ville de Turinge. *Voyez* ALTENBOURG.

ALDERMAN. s. m. Mot anglois, qui est connu en France, à cause du commerce & du voisinage du pays. L'*Alderman* est un Officier municipal. Il y a des *Aldermans* dans toutes les villes municipales, qui en composent le conseil commun. Chaque corps de métier en fournit un certain nombre. Ce sont eux qui règlent tout ce qui appartient à la police. Ils se mêlent aussi quelquefois des affaires civiles & criminelles, mais fort rarement, & seulement en certains cas. C'est d'entre eux que l'on choisit les Maires & les Echevins des villes, lesquels, après leur mairie & leur échevinage, retournent dans les corps des *Aldermans*, dont ils étoient comme les Commissaires. Spelman ne décide point quelle a été autrefois cette dignité; mais il croit en général qu'elle appartenoit à des Juges. Il y a eu aussi des *Aldermans* des Marchands, des *Aldermans* de l'Hôpital, &c. Ce mot vient d'*alder*, mot saxon, qui signifie *senior* & *mann*, qui signifie *homo*, & il est ancien. Dans les *Acta Sanct. Febr.* T. I, p. 910. Le P. Henschenius rapporte un édit de S. Ina Roi des Saxons occidentaux, dans lequel on trouve deux fois ce mot. *Aldermannorum meorum & senioram, & sapientum regni mei*, &c. *Et nulli Aldermanno, vel alicui de toto regimine nostro, conscripta liceat abolere judicia*. Henschenius remarque que dans une autre édition ces *Aldermans* sont appellés *Senatores*, Sénateurs. On trouve que dans les siècles postérieurs au lieu d'*Alderman* on a dit Justicier, *Justiciarius*, dans Matthieu Paris. Spelman dit que ce fut sous les Rois Normands, qu'au lieu d'*Alderman* que les Saxons avoient introduit, on dit *Justicier*. Thomas, Moine d'Ely, dans la vie de Sainte Etheldrède interprète *Alderman* par Prince, ou Comte. *Egelwinus qui cognominatus est* Alderman, *quod intelligitur Princeps, sive Comes*.

ALDEVET. Célèbre monastère de la Congrégation de Clervaux. Le monastère d'*Aldevet*, appelé vulgairement *Camp*, fut fondé dans le XIIe siècle par Arnaud I, que S. Bernard appelle dans une de ses lettres *une ferme Colonne de l'Ordre*, & qu'il fit premier Abbé de Morimond. Arnaud avant été appelé à Cologne par son frere Frederic, qui en étoit Archevêque, par les liberalités de ce Prelat il bâtit le monastère d'*Altevet*, qui dans la suite en a produit plusieurs, dont il reste encore plus de soixante & dix en Allemagne & en Pologne. *Voyez* le P. HELIOT. *T. V. p.* 371, 372.

ALDIN, INE. adj. Terme d'Imprimerie pour exprimer les lettres italiques, & qu'on appelle Lettres *aldines*. On ne se sert guère de ce terme qu'au feminin, quoiqu'on pût aussi-bien dire un caractère *aldin*, qu'un caractère *italique*, mais il n'est pas en usage. A l'égard de la lettre *aldine*, elle tire son nom d'*Alde* Manuce qui s'en est servi le premier. Ce fameux Imprimeur ne se servoit presque point d'autre caractère; il le préféroit au romain, parce qu'il imite mieux l'écriture, & qu'il est plus pressé; mais comme il fatigue la vûe, on l'a abandonné, de façon qu'on ne se sert plus guère aujourd'hui de la lettre *aldine*, que pour les mots & les citations qu'on veut distinguer. On estime l'exactitude des éditions des deux freres Sébastien & François Griff. Sebastien employoit presque toujours la lettre *aldine*, & François se servoit le plus souvent du caractère romain. JOURN. DES SAV. Mars 1725, après M. Maittère.

ALDOBRANDINE. (la Noce) C'est un morceau de peinture antique, une Frise qu'on a trouvée dans les ruines de Rome, & qu'on a transportée dans la vigne *aldobrandine*, avec la partie du mur sur laquelle elle étoit peinte. Cette Frise représente une noce; la Mariée est assise sur le bord du lit; elle penche la tête & *fait la dolente & la difficile*, ce sont les termes de Misson, pendant qu'une Matrone la console d'un air riant, l'instruit, la persuade, & lui fait entendre raison. L'Epoux couronné de lierre & tout deshabillé, est assis auprès du lit avec un air hardi, & dans l'impatience sans doute que son épouse ait achevé toutes les simagrées. Quatre ou cinq servantes preparent en divers endroits des bains & des parfums aromatiques; & une musicienne joue de la lyre, pendant qu'une autre chante apparemment quelque epithalame. Cette peinture s'est assez bien conservée DICT. DE PEINT. ET D'ARCH.

A L E.

☞ ALE. Royaume d'Afrique, dans le pays des Nègres. Il est separé de celui de Juala par la rivière qu'on appelle *Rio de la grace*, & confine à celle de Gambea. Les habitans sont idolatres. Ils adorent la nouvelle Lune.

☞ ALEA. Surnom de Minerve, qui lui fut donné par Aleus, Roi d'Arcadie. Il y avoit à *Alea*, ville d'Arcadie, un temple dedié à Minerve Aleenne, dont Aleus avoit été le fondateur de même que de la ville. *Voyez* DIODORE DE SIC. liv. 4.

ALÉAUME. s. m. Nom d'homme. *Adelelmus*. S. *Aléaume*, que les Espagnols appellent S. *Elesme*, ou S. *Lesme*, de la Chaise-Dieu où il étoit Moine, fut attiré en Espagne par la Reine Constance, femme d'Alfonse VI, Roi de Castille & de Leon, & il mourut vers l'an 1100. Ce nom s'est formé du latin *Adelelmus*, *Adelelme*, *Adlelme*, *Alelme*, *Aleaume*, *Aleaume*. Les familles qui portent ce nom, l'ont reçu de quelqu'un de leurs ancêtres qui s'appeloit *Adelesme*. Mariette, qui a écrit sa vie en Espagnol, le fait natif de Lyon; mais il étoit de Loudun; *Voyez* les notes de M. Chastelain, 30 Janv. p. 464 & 465.

ALECE. s. m. Rivière du royaume de Naples. *Alex*, *Halex*. Elle arrose la Calabre ultérieure, & tombe dans la mer de Sicile, près de Régio.

ALECTON. s. f. *Alecto*. Une des trois Furies, sœur de Tisiphone & de Mégère, & fille de l'Achéron & de la Nuit. Ce nom est formé de l'α privatif, & du verbe λήγω, je cesse; & signifie celle qui ne cesse point de persecuter & de nuire; ou comme d'autres veulent, parce que la cupidité est insatiable, & ne cesse jamais de désirer. *Voyez au mot* FURIES.

ALECTORIENNE. s. f. C'est une pierre qui se trouve quelquefois dans l'estomac ou dans le foie des vieux coqs, d'où elle tire son nom. *Alectria*, *Alectoria*. Cat.

Αλέκτωρ, eſt un mot grec, qui ſignifie *Coq*. Elle eſt ordinairement de la figure & de la groſſeur d'un lupin. Elle excède rarement la groſſeur d'une fève. Sa couleur eſt tantôt cendrée, & tantôt brune. Elle eſt quelquefois parſemée de veines rouges. On lui attribue beaucoup de propriétés, la plûpart ſont fabuleuſes.

ALECTOROLOPHOS. ſ. m. *Chriſta Galli*. Crête de coq. Cette plante a ſes feuilles reſſemblantes à la crete d'un coq. Sa tige eſt foible, & ſa ſemence de couleur noire. Il y en a deux eſpèces, l'une mâle, l'autre femelle, qui n'ont aucune propriété médicinale.

ALECTOROMANTIE, ou ALECTRYOMANTIE. ſ. f. *Alectryomantia*, *Alectoromantia*. Divination par le moyen d'un coq. L'*Alectryomantie* étoit en uſage parmi les Grecs. Voici comment elle ſe pratiquoit. On traçoit un cercle ſur la terre; on le partageoit enſuite en 24 petites caſes, ou eſpaces; dans chacune de ces caſes on écrivoit une lettre de l'alphabet; ſur chacune de ces lettres on mettoit un grain de ble; cela fait, on prenoit un coq, & on le mettoit dans ce cercle. On remarquoit quels grains il mangeoit, & quelles étoient les lettres de ces caſes où ces grains avoient été placés; on faiſoit un mot de ces lettres, & l'on croyoit que ce mot apprenoit la choſe que l'on vouloit ſavoir. C'eſt par cet art d'*Alectryomantie* que le Sophiſte Libanius & Jamblique chercherent ce qu'ils crurent avoir trouvé, quel ſeroit le ſucceſſeur de l'Empereur Valens. Car le coq ayant mangé les grains qui étoient ſur les lettres Θ, Ε, Ο, Δ, ils ne douterent point que le ſucceſſeur de Valens ne fut Théodore. Ils ſe tromperent, ce fut Théodoſe. C'eſt Socrate, Sozomène, Cedrenus, & Zonaras, qui nous ont conſervé ces particularités. *Voyez* le P. Kirker *Œd. Ægypt.* T. II. p. 472 & 473. Ce mot vient d'ἀλέκτωρ, ou ἀλεκτρυών, qui ſignifie un coq, & μαντεία, *divination*.

ALECTRYON. ſ. m. Jeune favori de Mars, & le confident de ſes amours. Ayant été mis un jour en ſentinelle, tandis que le Dieu étoit avec Vénus, il s'endormit, & laiſſa ſurprendre les deux amans par Vulcain, qui les enveloppa dans des filets imperceptibles, & aſſembla tous les Dieux pour être témoins de l'aventure. Mars irrité de la négligence d'*Alectryon*, le métamorphoſa en un oiſeau de ſon nom, c'eſt-à-dire, en coq.

☞ ALÉES. adj. pl. f. Fêtes qu'on célébroit en Arcadie, en l'honneur de Minerve, ſurnommée *Alea*, par Aleus.

ALÉGE. ſ. m. *Voyez*. ALLÉGE.

☞ ALÉGRE. adj. de t. g. Terme relatif à une certaine diſpoſition à la gaieté. Agile, diſpos & gai. *Alacer*, ou *Alacris*. Il n'eſt pas du ſtyle noble; mais il trouve place dans le familier. Jeune homme toujours *alégre*. Il eſt ſain & *alégre*. A ſe ſauver de nous, Dieu fait s'il eſt *alégre*. RACIN. Nicod dérive ce mot de *alacer*, qui a été fait de *adacer*, qui ſignifie, *qui ne pleure point*, *qui a toujours l'œil riant*. Feſtus le dérive de *alis alacer*.

☞ ALÉGRE. Ville de France, en Auvergne, dans l'Election de Brioude, Généralité de Riom, avec titre de Marquiſat.

ALÉGREMENT. adv. D'une manière alégre. *Alacriter*, & mieux, *alacrè*. Il eſt allé a ce voyage *alégrement*. Les ſoldats le ſuivirent *alégrement*, lorſqu'ils le virent à pied marcher à leur tête. ABLANC. Ce mot commence à vieillir; & on diroit plutôt, les ſoldats le ſuivirent avec joie, avec ardeur.

☞ ALÉGRESSE. ſ. f. Terme relatif à la démonſtration de la joie. C'eſt proprement une joie qui éclate au dehors, qui s'annonce avec une vivacité. *Alacritas*. Il reçut cette nouvelle avec une grande *alégreſſe*. Il convient mieux quand il s'agit d'une joie publique. Ce Prince fut témoin de l'*alégreſſe* publique; il fut reçu avec grande *alégreſſe* de ſes ſujets, avec pluſieurs cris d'*alégreſſe*. Venez, louons le Seigneur avec *alégreſſe*. PORT-R. On appelle les ſept *alégreſſes*, certaines prières adreſſées à la Sainte Vierge, dans leſquelles on exprime les ſept différens ſujets de joie qu'elle a eue pendant ſa vie. Ce mot eſt dérivé d'*alégre*, *alacer*, parce que dans cette joie on ſaute, on danſe, on montre ſon agilité.

ALEHEURE. Vieux mot qui veut dire, *allure*, *galop*. BOREL. *Inceſſus*, *curſus celer*.

ALEINS. Vieux mot, qui veut dire *auſſitôt*.

Vers li s'en vet aleins *qu'il puet*. PERCEV.

☞ ALEM, ou ALEN. Petite ville d'Allemagne, dans la Weſtphalie, dans le haut diocèſe de Munſter, ſur la rivière de Werſe, entre Beckem & Drenſtewort.

ALEMANDE. ſ. f. Autrefois ce mot vouloit dire *Amande*, fruit; ce qui a fait croire à quelques uns que les *amandes* nous ſont venues d'Allemagne.

ALEMBIC. *Voyez* ALAMBIC.

ALEMBIQUER. *Voyez* ALAMBIQUER.

☞ ALEMBROTH. ſ. m. Mot Chaldéen dont ſe ſervent les Alchimiſtes, pour ſignifier la *clef de l'art*. Trouvez cette clef, vous n'avez plus rien à chercher.

☞ ALEMBROTH, ſignifie auſſi *ſel fondant*; & comme les ſels les plus fondans ſont les alcalis, *Alembroth* eſt un ſel alcali qui ſert à la fuſion des métaux.

☞ ALEM-DAGHI. C'eſt ainſi que les Turcs nomment l'Olympe, montagne de la Theſſalie. Ce mot ſignifie *Mont du Ciel*.

ALEMIDAR. ſ. m. Terme de Relation. Nom d'un Officier de la Porte Ottomane. *Vexillifer*. C'eſt le deuxième Officier des Emirs, qui ſont de la race de Mahomet. C'eſt lui qui porte l'étendard vert de Mahomet, lorſque le Grand Seigneur paroit dans quelque cérémonie publique. A. D. S. M. Le mot d'*Alemdar* eſt compoſé des deux mots *Alem* & *Dar*, dont le premier ſignifie *étendard*, & le ſecond *avoir*, *tenir*. RICAUT.

ALÉMONE. ſ. f. Déeſſe que la ſuperſtition romaine, dit Tertullien, avoit inventée, & à laquelle elle attribuoit le ſoin de nourrir les enfans dans le ſein de leurs meres. *Tert. de Anim. C. 37*. C'eſt de la que lui venoit ſon nom, de *alere*, nourrir. *Voyez* auſſi Lilio Gyraldi, *De Diis Gent.*

ALENÇON. *Alenconium*. Ville de France, dans la Normandie, ſur la Sarte, avec titre de duché, & bailliage. *Alençon* fut érigée en duché en 1414. *Alençon* eſt à 17°. 30′, 3″, de longitude, & à 48°, 29′, 0″. *Tables Aſtron. de M. de la Hire*.

ALENÇONNOIS, OISE. adj. Qui eſt d'Alençon. *Alenconienſis*, *e*.

ALENCONTRE. adv. On doit écrire A L'ENCONTRE. Qui ſe dit de ce qui eſt contraire. *Contrà*. Si vous êtes de cet avis, je ne vais pas *alencontre*; je ne dis rien *alencontre*. On diſoit autrefois au Palais: Je plaide pour un tel, *alencontre* d'un tel. Aujourd'hui, quoique le ſtyle du Palais ſoit le ſtyle des barbariſmes; on dit, *pour un tel*, *contre un tel*.

☞ ALENDIN. Ville d'Afrique, dans la province d'Haſcore, dans une vallée, à une lieue d'Almédine. On l'appelle auſſi *Imedin*.

ALÊNE. ſ. f. Pointe d'acier enmanchée, qui ſert à pluſieurs artiſans, comme aux Bourreliers, Cordonniers, Malletiers, Savetiers, &c. pour percer le cuir & y paſſer du fil, afin d'en attacher pluſieurs pièces enſemble. *Subula*.

Ce mot vient de l'Eſpagnol, *aleſna*, que Covarruvias & Ménage diſent avoir été fait du latin, *à lædendo*, ou de l'arabe *aleſenna*, fait de la racine *ſanna*, qui ſignifie *rendre pointu*. D'autres le dérivent *à linea*, parce qu'il ſert à faire paſſer le fil que les ouvriers appellent *ligneul*; & prétendent qu'on a dit autrefois *aleigne*, & *aligne*.

On dit proverbialement d'un poltron qui ſouffre qu'on lui faſſe des inſultes, qu'il ſe laiſſeroit donner cent coups d'*alêne* dans les feſſes, plutôt que de ſe battre.

ALÉNÉE. ſ. f. Il ſe trouve dans Marot pour *halénée*, ſouffle. *Halitus*.

Et d'un accord & tout d'une alénée,
Ont appelé, &c. MAROT.

C'eſt-à-dire, tout d'une voix.

ALÊNIER. ſ. m. Ouvrier qui fait & vend des alênes, & des aiguilles. *Subulæ artifex.*

ALENOIS. adj. C'eſt une épithète qu'on donne à une eſpèce de creſſon, qu'on appelle *creſſon alenois. Naſturtium.* *Voyez* CRESSON.

☞ ALENTAKEN. Petite province de Livonie, dans l'Eſthonie, entre le golfe de Finlande & le lac de Peypus.

☞ ALENTEJO. *Provincia inter Tagum & Anam.* Province de Portugal, nommée autrement, *entre Tejo & Guadiana*, parce qu'elle eſt entre les rivières du Tage & de la Guadiana. Elle eſt frontière d'Eſpagne vers le levant. Ce pays eſt ſi fertile, qu'on l'appelle *le grenier de Portugal.*

ALENTIR. v. a. Rendre un mouvement plus lent, une action plus lente. *Lentitudinem afferre, inducere; Lentiorem reddere.* Il ne faut qu'augmenter le nombre des roues dans une horloge, ou charger ſon balancier, pour *alentir* ſon mouvement. La vieilleſſe *alentit*, rend les hommes lents. On dit aujourd'hui *ralentir. alentir* eſt ſuranné.

ALENTI, IE. part.

ALENTOUR. adv. Aux environs. *Circùm.*

*A l'éclat de ſes yeux, les rochers d'*alentour,
Tout durs, tout froids qu'ils ſont, furent touchés d'amour. MEN.
*Remplit de ſes regrets tous les lieux d'*alentour.
SARAZ.

☞ Ce mot s'emploie toujours ſans régime. On ne dit point *à l'entour* de la table, mais *autour.*

Mais comme prépoſition il vieillit; & en ſa place on dit *autour.*

Ses fils alentour *de ſa table*
Font une couronne agréable. GOD.

☞ ALEOPHANGINES. adj. Nom de certaines pilules dont on trouve la préparation dans la Pharmacopée de Londres.

ALEP. Quelques uns écrivent ALEB. *Alepum.* Ville conſidérable de Syrie, à 120 lieues à l'orient d'Alexandrette, qui lui ſert de port. *Alep* eſt une ville très marchande, & l'abord de toutes les nations d'Europe & d'Aſie. Quoiqu'*Alep* ſoit ſoumis au Turc, il y a un très grand nombre de Chrétiens, ſoit Catholiques Romains, ſoit Grecs ou Orientaux, du rit grec. La plûpart des Géographes diſent, qu'elle eſt la ville archiépiſcopale, que les Anciens nommoient *Berrhœa* ou *Beræa*, Bérée: quelques-uns la prennent pour *Hierapolis*, d'autres pour *Chalibon*, & d'autres pour *Lariſſe*, *Lariſſa.* Les Tranſactions philoſophiques, T. I, p. 652, diſent que la longitude d'*Alep* eſt à-peu-près la même choſe que celle de Moſcou: qui eſt de 30 degrés 45'. *Alep* eſt une des principales villes de l'Empire Ottoman. Quelques-uns l'on appelée *Béroan.* Les habitans prétendent que le nom d'*Alep*, qu'elle porte aujourd'hui, eſt tiré du mot arabe *Halep*, qui ſignifie *lait*, de l'hébreu *Hheleb.* La raiſon qu'ils en apportent eſt l'opinion qu'ils ont qu'Abraham faiſoit élever ſes troupeaux dans ce pays fertile en pâturages du côté de la Caramanie. La ville eſt belle, bien bâtie, bien peuplée, & très-riche par le commerce qu'elle fait continuellement avec les Indes & la Perſe, qui y envoient tout ce que ces royaumes ont de plus précieux. Le peuple y eſt très-doux, plus poli qu'ailleurs, & ſpirituel. MÉM. DES MISS. DU LEV. *Tom. IV, p. 19 & 20.* On compte dans *Alep* deux cent mille ames ou environ, parmi leſquelles il y a 50000 Chrétiens, tant maronites, qu'Arméniens & Grecs, ſans y comprendre un grand nombre de François que le commerce y attire. IB. *p. 37. Alep*, ſelon le P. Feuillée, a de longitude 54°, 51', 33", & de latitude 35°, 45', 23".

Le Beglerbey d'*Alep*, *Alepenſis Præfectura*, eſt la province dont *Alep* eſt la capitale. Elle comprend la partie ſeptentrionale de la Syrie, & l'orientale de la Cilicie.

☞ ALEPH. Première lettre de l'alphabet hébreu, d'où l'on a formé l'alpha des Syriens & des Grecs.

☞ ALEPHANGINES (pilules). Terme de Pharmacie par lequel on déſigne certaines pilules ſtomacales & purgatives, compoſées de ſubſtances odoriférantes, telles que la cannelle, la noix de muſcade, le bois odorant, le girofle, &c.

ALEPIN. ſ. m. Nom de Religieux Maronites. *Alepinus.* Le Monaſtere de Mareliſcha ou de S. Elie ſur le Narh-Nadiſcha, eſt compoſé de Religieux Maronites qu'on appelle *Alepins.* Il ſont preſque les ſeuls qui méritent de porter le nom de Religieux. MÉM. DES MISS. DU LEV. *Tom. IV, p. 264.* Un ſaint Prêtre nommé *Abdalla*, les y établit ſur la fin du dernier ſiècle. Il prit particulièrement conſeil du P. Bazire, Miſſionnaire Jeſuite, pour donner une forme & une conduite religieuſe à ſes freres. Il fut leur premier ſupérieur. On le tira enſuite malgré lui de ſon monaſtère, pour le faire Evêque. IB. Les religieux *Alepins* ſont deux ans de noviciat; ils ne mangent jamais de viande; ils ſont très-pauvrement vetus: ils chantent l'Office à minuit. Ils emploient une partie du jour à la culture de la terre, & aux offices domeſtiques; ils rendent chaque jour matin & ſoir, compte de leur conſcience à leur Supérieur. Ils obſervent leur règle avec une ſcrupuleuſe exactitude, & particulièrement un ſilence & un jeune rigoureux. Rarement voient ils le monde. Les femmes n'entrent jamais dans leur égliſe. S'il arrive que quelque religieux ſe relache & démente ſa vocation, le ſupérieur lui conſeille de ſe retirer, eût-il dix ans de profeſſion. Le ſupérieur a le pouvoir de le diſpenſer de ſes vœux. IB. Il y a auſſi des *Alepins* au monaſtère de S. Antoine.

ALERCE. ſ. m. Arbre du Chili, en Amérique. Ces arbres ſont plus gros & plus ronds que le cyprès. Leur bois eſt rouge, mais avec le temps il perd la vivacité de ſa couleur, & prend celle du noyer. Ces arbres ſont d'une groſſeur prodigieuſe, & on en voit de 12 braſſes de tour, des branches deſquels on fait juſqu'à 600 planches longues de 20 pieds, & larges de deux palmes & demie. Pour faire ces planches on ne ſe ſert point de la ſcie, mais on les fend avec la coignée & le coin. Il y a des forets immenſes de ces arbres dans les iſles du Chili. *Voyez* l'Hiſt. du Chili, en italien, par le Pere Altonſe d'Onaglie Jeſuite.

ALERIE. Ancienne Ville de l'île de Corſe. *Aleria* On l'appelle dans le pays *Aleria deſtructa.* Elle eſt près de la rivière de Tavignano, & de la côte orientale de l'île. Elle eſt ruinée, & il n'y reſte que quelques maiſons; elle a neanmoins un Evêque qui fait ſa réſidence au bourg de Certonis, qui eſt vers le milieu de l'île.

ALERIONS, ou ALLELIONS. ſ. m. Terme de Blaſon qui ſe dit des petites aigles qui n'ont ni bec, ni jambes, non plus que les merlettes, qui différent pourtant les unes des autres. *Minor aquila roſtro & unguibus mutila.* Car les merlettes ont les ailes ſerrées, & ſont comme paſſantes, là où les *alerions* ſont en pal, montrant l'eſtomac, & ont l'aile étendue comme les aigles & aiglons; toutefois avec cette différence, que le vol eſt abaiſſé. Montmorenci porte d'or à la croix de gueules, cantonnée de ſeize *alérions* d'azur. La Maiſons de Lorraine a pris pour armes une bande de gueules à champ d'or, chargée de trois *alérions* d'argent, ſur ce fondement qu'*alerion* eſt l'anagrame de Lorraine, en un temps où les rebus & les alluſions étoient en règne.

Ce mot ſignifioit autrefois *aiglettes*, & il n'y a pas cent ans que l'uſage a prévalu de les nommer *alérions*, & de les peindre à ailes étendues, ſans pieds & ſans bec: ce qui fait que Ménage dérive ce mot de *aquilario*, diminutif de *aquila.*

D'autres le dérivent de *aliers*, vieux mot françois, qui ſignifioit une ſorte d'oiſeaux vivans de rapine.

ALERS. ſ. m. On ſe ſervoit autrefois de ce mot pour dire, *voyage*, *li alers.* VILLEHARD. Il vient du verbe *aller*, & c'étoit la même choſe que *elandare* en eſpagnol; c'eſt-à-dire que c'étoit un nom formé de l'infinitif.

ALERTE, adj. Qui se dit en parlant des gens éveillés, & qui sont toujours sur leurs gardes, comme s'ils étoient sur quelque lieu éminent d'où ils pussent découvrir tout ce qui se passe autour d'eux. *Vigilans, attentus, intentus.* On ne surprendra pas ce général, il est toujours *alerte*; pour dire, toujours vigilant. Il est *alerte*; pour dire, défiant, & sur ses gardes. On dit aussi dans le style simple & enjoué, jeune homme *alerte*; pour dire, vif, gai, dispos. *Promptus, alacer, expeditus.* On dit familièrement d'un homme fort matériel & fort pesant, qu'il est *alerte* comme l'oiseau de S. Luc.

☞ ALERTE, se prend quelquefois substantivement. Alors il est féminin, & signifie, avertissement d'être sur ses gardes. En terme de guerre, il signifie la même chose. *Monitum cavendi.* Nous avons eu la nuit dernière une petite *alerte*. Lorsqu'il arrive la moindre *alerte*, le Lieutenant-Colonel doit se trouver avec tous les Officiers de jour, à la tête de la ligne, pour se porter par-tout où leur présence est plus nécessaire. BOMBELLES.

ALERTE, est aussi une espèce d'adverbe dont on se sert pour avertir qu'on se tienne prêt & sur ses gardes. *Alerte*, l'ennemi approche. *Vigilate, Attendite.*

Ce mot est dérivé d'*air*, comme qui diroit, un homme qui cherche l'air. On disoit autrefois *airte* pour *air*; ainsi *alerte*, selon M. Huet, veut dire, qui est toujours *en l'air*, & prêt à faire quelque chose. Quelques-uns le dérivent de *erta*, qui signifie un *sentier* qui monte sur un côteau, par où on envoie les soldats pour découvrir les ennemis: d'où vient qu'on a dit, *estar à l'erta*; pour dire, *être au guet.*

ALÈS, ALETS. *Voyez* ALAIS.

☞ ALESAN, ALZAN, & mieux ALEZAN, ANE. adj. Terme de Maréchallerie. On le dit des chevaux de couleur fauve, tirant sur le roux. Cheval *alezan*, cavale *alezane*, poil *alezan. Equus rufus.*

☞ Il est aussi substantif. Il est monté sur un *alezan*, c'est-à-dire, sur un cheval de poil *alezan*. Il y a un *alezan* brûlé & un *alezan* clair, selon que la couleur est plus ou moins obscure. Il y a quatre autres sortes d'*alezan*: *alezan* bai tirant sur le roux, *alezan* poil de vache, *alezan* commun, & *alezan* obscur. Un proverbe espagnol dit: *alzan tostando antes muerto que cansado: alzan plutôt mort que lassé:* ce qui montre que c'est la marque d'un bon cheval. Quand il a les extrémités lavées, c'est une marque de foiblesse.

Ce mot vient de l'espagnol *alazan*, & celui-ci de l'arabe *alhezan*, qui signifie un cheval courageux & de bonne race. MÉNAGE. D'autres le dérivent de l'article *al*, & de *aza*, qui signifie *color infumatus.* D'autres disent qu'il vient par corruption de *aleran*, à cause que les chevaux de ce poil vont si vite, qu'ils semblent avoir des ailes. Quelques-uns le dérivent du Grec ἀλαζων, *superbus*, & prétendent qu'on a donné le nom d'*alezan* aux chevaux qui sont d'une certaine couleur, parce qu'ils sont plus beaux & plus vigoureux que les autres.

ALÈSE, ou ALÈZE. s. f. Drap qui sert à envelopper, ou chauffer un malade, qui n'est fait ordinairement que d'un lé de toile, d'où il y a apparence qu'il a pris son nom. *Linteum.* Mettre une *alèse* autour d'un malade, d'une femme en couche.

ALESÉ, ou ALEZÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit des pièces honorables de l'Ecu qui sont retranchées, ou diminuées, qui ne vont pas jusqu'à ses bords, ou qui ne touchent pas les deux flancs. *Accisus, & ad oram scuti non pertingens.*

C'est la même chose qu'*alaisé*, ou *alisé*. On dit aussi *accourci*, & *arrêté*, pour signifier la même chose. Ainsi on dit, une croix *alesée*, ou pal *alesé*, une fasce *alaisée*, un chevron *alesé*, arrêté, ou raccourci.

ALESER, ou ALEZER. v. a. Terme de monnoie. *Nummorum marginem complanare. Aleser* les carreaux, c'est les flatir, ou les battre sur l'enclume légérement, & seulement pour redresser leurs bords & rehausser leurs cornes. On écrit aussi ALLEZER.

☞ ALESER. En Artillerie & Horlogerie. *Voyez* ALLEZER.

ALESNE. *Voyez* ALÊNE.

ALESNIER. *Voyez* ALÊNIER.

ALESSANO. Petite ville épiscopale du royaume de Naples. *Alexanum.* Elle est dans la Terre d'Otrante, près du cap de Santa Maria di Leuca.

ALESSIO, ALESSO. Ville d'Albanie, dans la Turquie, en Europe. *Lissus, Lissum.* Elle est sur le Drin, à quelques lieues de son embouchure, dans le golfe de Venise. Le fameux Scanderbeg, Roi d'Albanie, mourut à *Alessio* en 1467, & l'on y voit son tombeau.

ALESSO. s. m. C'est la rivière d'Alecé. *Voyez* ce mot.

ALESTÉROSO, LESTÉROCORI. Ville de Macédoine. *Aleuriopolis*, anciennement *Gasorus, Gazorus.* Elle est entre les villes de Philippes & Salonique, & a un Evêque suffragant de l'Archevêque de Philippes.

ALETH. *Alecta*, ou *Electa.* Ville épiscopale de France, dans le Languedoc, sur l'Aude. *Aleth* fut érigée en Evêché en 1317 par Jean XXII. Le Rituel d'*Aleth* fut condamné en 1668 par Clément IX. Sa longitude est 19°, 45′, 33″. Sa latitude 42°, 58′, 0″. *Acad. de Montpellier.*

☞ ALETH, selon Longuerue, DESC. DE LA FR. est encore le nom d'une ancienne ville de France, dans la Bretagne. Elle étoit située sur la mer, environ à une lieue de S. Malo, près du port de Solidor, dont on voit encore des ruines qu'on nomme dans le pays *Ouidaleth* ou *Guchaleth*, comme qui diroit bourg d'*Aleth.*

ALETHE. s. m. Terme de Fauconnerie. C'est un oiseau propre à voler la perdrix, qui vient des Indes, qui est fort cher, & qu'on vend au moins cent écus en Espagne, quoiqu'il ne soit point dressé. *Alethe.* Ce mot est Grec, & signifie *veritable. Voyez* au mot ALAIS, pourquoi on appelle ainsi cet oiseau.

ALETIDES. s. f. pl. ou plutôt adj. employé substantivement. Fêtes & sacrifices solennels que l'on célébroit à Athènes par des chants en l'honneur d'Erigone, appelée autrement *Aletis*, fille d'Icare, laquelle conçut une douleur si vive de la mort de son pere, qu'elle se pendit de désespoir. Ce qui a fait donner à cette fête le nom d'ΑΙΩΡΑ, *suspensio.* On se balançoit, ou avec une corde attachée à un arbre, ou avec une olive. Festus fait mention de ces machines que l'on appeloit *Oscilla.* Erigone en mourant pria les Dieux de permettre que toutes les filles d'Athènes périssent d'une manière aussi honteuse, si leurs parens ne vengeoient la mort d'Icare. Les Athéniens ayant négligé cette vengeance, les vœux d'Erigone eurent leur effet. Car les jeunes filles d'Athènes pour la plûpart saisies d'un esprit de vertige, se donnerent la mort. Leurs parens effrayés de ces accidens, consulterent l'Oracle d'Apollon, qui leur ordonna d'instituer la fête dont je parle, pour appaiser les manes d'Icare. *Hygin, Poët. Astronom. l. 2. c. 4.*

Le nom de cette Fête vient du Grec ἀλάω, *j'erre*, parce qu'Erigone, accompagnée seulement de sa chienne, courut long-temps avant de trouver le corps de son pere.

Quelques-uns, comme Hésychius, croient que cette fête avoit été instituée en l'honneur du Roi Témale, ou d'Ægisthe & de Clytemnestre. D'autres l'attribuent à une fille de ces deux derniers, qui se joignant à son grand-pere Tyndare, alla à Athènes, pour accuser Oreste devant le tribunal de l'Aréopage; mais ayant perdu sa cause, & s'étant pendue, les Athéniens, suivant l'Oracle, établirent cette fête à sa mémoire. *Etymolog. Mag.*

ALETTE. s. f. Terme d'Architecture. Petite aile; côtés d'un trumeau qui est entre deux arcades. *Pila.* Quand il y a dans le même trumeau une colonne, ou un pilastre, c'est ce qui reste, & ce qui paroit du trumeau entre le vide de l'arc, & la colonne, ou le pilastre. On appelle aussi les *alettes*, jambages.

ALEU. *Voyez* ALLEU.

ALEVIN. s. m. Menu poisson qui sert à peupler les étangs, & les rivières. *Piscuti.* En plusieurs endroits on l'appelle *norrain fretin, menu fretin, mesuraille*, & généralement *peuple.* Il faut tant de milliers d'*alevin* pour empoissonner cet étang.

ALEVINAGE. ſ. m. Petit poiſſon que rebutent les Marchands, & que les pêcheurs rejettent dans l'eau pour peupler, quand ils en trouvent dans leurs filets. C'eſt un terme generique qui ſe dit de tous les petits poiſſons.

ALEVINER. v. a. Empoiſſonner un etang, en y jetant de l'alevin. Ces mots viennent du grec Ἁλιεὺς, *pêcheur.* Ἅλς, ſignifie la mer, d'où vient Ἁλιευτικὰ, ouvrage compoſé ſur la peche.

ALEVINÉ, ÉE. part. Etang *alevinè.*

ALEUROMANCIE, ou ALEUROMANTIE. ſ. f. Divination qui ſe faiſoit chez les Anciens avec de la farine. *Aleuromantia.* C'eſt de la qu'Apollon étoit appelé Ἀλευρομάντης, comme qui diroit Aleuromancier, parce qu'il donnoit par le moyen de la farine, des oracles qui découvroient les choſes cachées. On appelle autrement cette eſpèce de divination *Alphitomantie.*

Ce mot vient d'Ἄλευρον, *farine*, & μαντεία, *divination.*

ALEXANDRA. ſ. f. *Alexandra.* Nom de femme. Il y a eu depuis le retour de la captivité de Babylone trois Reines des Juifs, nommées *Alexandra.*

ALEXANDRE. ſ. m. *Alexander.* Nom d'homme. Le premier que l'on trouve qui ait été appelé *Alexandre*, eſt Paris, fils de Priam. Il y a trois Rois de Macédoine, trois d'Egypte, deux d'Epire, autant de Syrie, autant des Juifs, deux Empereurs Romains, & huit Papes, qui ont porté le nom d'*Alexandre.* De tous les *Alexandres*, le plus celebre eſt *Alexandre* de Macedoine III du nom, dit le Grand, fils de Philippe, vainqueur des Perſes & de l'Aſie.

*Quoi donc, à votre avis, eſt-ce un fou qu'*Alexandre?
Qui? Cet ecervelé qui mit l'Aſie en cendre!
Ce fougueux l'Angeli, qui de ſang alteré,
Maître du monde entier s'y trouvoit trop ſerré?
BOIL.

Boileau a pris cette idée de Sénéque, Ep. 94. *Agebat infelicem Alexandrum furor alienæ devaſtandi*, &c.

*Que crois-tu qu'*Alexandre, *en ravageant la terre,*
Cherche parmi l'horreur, le tumulte & la guerre?
Poſſedé d'un ennui, qu'il ne ſauroit dompter,
Il craint d'être à ſoi-même, & ſonge à s'éviter.

M. Tourreil finit ainſi le caractère qu'il a fait d'*Alexandre.* Après avoir dit que c'étoit un ambitieux, un ſuperbe, &c. Enfin, *conclut-il*, une eſpèce d'inſenſé, qui las de n'être qu'un homme, ſe declare fils de Jupiter, ſe déifie enſuite, & fait ſi bien que ſes exploits couvrent preſque le ridicule de ſa divinité. Tout cela compoſe dans un *Alexandre* un Héros à part; & lui forme un caractère, dont la ſingularité n'admet point de comparaiſon. Ce nom, qui eſt grec, eſt formé d'ἀλέξω, *je chaſſe, je repouſſe, j'aide, je defens*, & de ἀνὴρ, *homme*, & ſignifie defenſeur, protecteur des hommes.

L'Ordre de Saint *Alexandre Néefski.* Ordre militaire inſtitué par la Czarine le 6 Avril 1725, en faveur de ceux qui auroient le rang de Majors généraux, ou d'autres titres plus éminens. Les marques d'honneur de cet Ordre ſont un cordon rouge & une croix rouge, ſur laquelle *Alexandre Néefski* eſt repréſenté à cheval avec cette deviſe: *Pour le travail & la patrie. Gaz. 1725. p. 217.* C'eſt le Souverain de Moſcovie qui confère cet Ordre.

ALEXANDRETTE. *Alexandria.* Ville de Syrie, ſur le golphe d'Ajazzo. Les Turcs la nomment *Scanderone. Alexandrette* eſt le port d'Alep, dont elle eſt éloignée de 20 lieues au couchant. *Alexandrette* eſt preſque ruinée, & l'air en eſt ſi mauvais, qu'il y a peu d'habitans. On dit qu'au lieu de courriers on ſe ſert de pigeons, qui ont des petits, qu'on porte d'Alep à *Alexandrette*, & qu'on liche enſuite à *Alexandrette*, après leur avoir attaché au cou un petit billet où ils ne manquent point de porter à Alep; & que c'eſt ainſi qu'on a de nouvelles des vaiſſeaux arrivés, & de leur cargaiſon. Sa longitude eſt de 68 d. 0. m. Sa latitude 38 d. 10 m. Cette ville, ſelon le P. Feuillée, eſt à 53°, 51′, 33″ de longitude, & 36°, 30′, 0″ de latitude nord.

ALEXANDRIE. *Alexandria.* Nom de pluſieurs villes; la plus fameuſe eſt *Alexandrie* d'Egypte, ſurnommée la *Grande*, batie par Alexandre le Grand 332 ans avant JÉSUS-CHRIST. Elle eſt ſituée entre un des ſept bras du Nil, appelée par les Latins *Oſtium Canopicum*, l'embouchure de Canope, & eſt aſſez près de l'Ile de Pharos, qui eſt aujourd'hui une péninſule. La longitude d'*Alexandrie* eſt de 58 d. 20 m. & la latitude de 31 d. 25 m. Cette ville, ſelon Chazelle, eſt à 47°, 45′, 33″ de longitude, & 31°, 11′, 0″ de latitude ſeptentrionale. *Alexandrie* eſt célèbre dans l'hiſtoire eccleſiaſtique. L'Egliſe d'*Alexandrie* fut fondée par S. Marc vers l'an 50 de JÉSUS-CHRIST, & la 7e année de Néron, & elle a eu titre de Patriarchat, qu'elle conſerve encore. C'étoit le Patriarche d'*Alexandrie*, qui indiquoit tous les ans le jour de Pâque. *Voyez* Marmol, *Liv. XI. c. 14.* où il décrit cette ville.

Le Lac d'*Alexandrie. Alexandriæ lacus*; *Mareotis Arapotes, Maria*, ou *Marea*, à ſept lieues d'*Alexandrie*, au midi. On l'appelle le lac d'*Aboukir* & de *Vacheira*, du nom de deux petites villes voiſines. Autrefois Mareotide.

Les autres villes de ce nom ſont l'une dans la Mingrelie, au pied du mont Caucaſe, ſur la mer Caſpienne, que les habitans appellent aujourd'hui *Derbent*, & les Turcs *Demircapi*, c'eſt à dire, portes de fer. Une ſeptième dans le Cabul vers le 111e d. de longitude, & le 32e d. 30 m. de latitude. Une quatrième dans l'Aſie, province d'Aſie, entre la Parthie & la Bactriane, au 3e d. 30 m. de longitude, & 38 d. 50 m. de latitude. Quelques-uns l'appellent *Buroien.* Une cinquième dans la Carmanie, au 100e d. de longitude, & au 30e d. 30 m. de latitude: & une ſixième dans la Margiane.

Ces villes tirent leur nom d'Alexandre le Grand leur fondateur, comme on le peut voir dans Quinte-Curce, *Liv. IV. c. 8. & Liv. VII.* Dans Pline, *Liv. VI. c. 16, 23, 25*, & dans Etienne le Géographe.

L'Empereur Comme de nomma auſſi Carthage *Alexandria commoda Togata*, ſuivant ce que dit Lampridius.

ALEXANDRIE *de la Paille. Alexandria Statellorum.* Ville épiſcopale d'Italie, dans le Milanez, ſur le Tanaro. Elle fut bâtie en 1168 par ceux de Milan, de Crémone & de Plaiſance, qui ſuivoient le parti du Pape Alexandre III, contre l'Empereur Frederic Barberouſſe. Sa longitude de 36°, 30′, & ſa latitude, 45°, 54′. On dit qu'elle fut d'abord nommée *Ceſarea*, & enſuite *Alexandrie*, du nom d'Alexandre III. On a dit qu'elle avoit eu le ſurnom *de la Paille*, parce que les Empereurs y recevoient une couronne de paille. C'eſt une fable. D'autres diſent, que l'Empereur voulant qu'elle fut nommée *Ceſarea*, les habitans s'obſtinerent à retenir le nom du Pape, & que pour cela l'Empereur la nomma par mépris, *Alexandrie de la Paille.* D'autres prétendent qu'elle fut ainſi nommée, parce que ſes premières maiſons n'étoient bâties que de paille & de bois, couverts de terre. Cela paroît plus vraiſemblable.

Il y a auſſi une ville nouvelle en Pologne qui s'appelle *Alexandrie.* Elle eſt dans la Volhinie, au Palatinat de Lutſue ſur le Horin.

ALEXANDRIN, INE. ſ. m. & f. adj. Qui eſt d'Alexandrie, ou qui appartient à cette ville. Comme le dit très-bien de l'Alexandrie d'Egypte. Les *Alexandrins* étoient railleurs & voluptueux. Les *Alexandrins* ſoutinrent un rude ſiége contre Céſar. La Bibliothèque *Alexandrine* ramaſſée par les libéralités de Ptolomée Philadelphe, & par les ſoins de Démétrius de Phalere, fut brûlée pendant ce ſiége. La Chronique *Alexandrine*, ou d'*Alexandrie*, eſt un ramas de pluſieurs Auteurs Grecs fait ſous Heraclius, auquel elle finit. Elle fut trouvée en Sicile vers le milieu du XVIe ſiècle. Raderus, Jéſuite, qui l'imprima en 1615 à Munich, lui donna le nom de Chronique *Alexandrine*, parce qu'il trouva le nom de Pierre d'Alexandrie à la tête de la copie qu'il eut de cet ouvrage. Cependant ce n'étoit pas le titre de l'ouvrage, mais un paſſage fauſſement attribué à Pierre d'Alexandrie. M. Du Cange a imprimé depuis en 1688, la Chronique d'Alexandrie ſous le nom de *Chronique Paſchal.* C'eſt la meilleure édition.

La ligne *Alexandrine*. Chriſtophe Colomb ayant découvert le Nouveau Monde ou les Indes occidentales, & étant revenu en Europe au mois de Mars de l'an 1493, les Rois Catholiques Philippe & Iſabelle demanderent au Souverain Pontife Alexandre VI la donation de ce nouveau Monde. Alexandre, par une Bulle du 4 Mai de la même année, leur accorda la poſſeſſion de toutes les îles & terres trouvées & à trouver du côté de l'occident & du midi, tirant une ligne du pôle arctique au pôle antarctique, qui paſſeroit à cent lieues à l'occident des Açores & du Cap verd. C'eſt ce qu'on appelle la ligne *Alexandrine*, du nom de ce Pape. Il ordonna neanmoins par la même Bulle, que les Princes qui auroient reconnu & poſſedé quelques pays juſqu'au jour de Noël précédent, qui étoit le premier jour de l'année 1493, au delà de cette ligne, en demeureroient en poſſeſſion. Les differens des Eſpagnols & des Portugais firent dans la ſuite des changemens à la ligne *Alexandrine*. Voyez *Spond*, à l'an 1493. §. 8, 9, 10.

Clément *Alexandrin* eſt un Auteur eccleſiaſtique du IIIe ſiècle, natif d'Athènes, mais appellé *Alexandrin*, parce qu'il y expliqua l'Ecriture Sainte. Il fut maître d'Origène.

ALEXANDRIN. ſ. m. *Alexandrinus ager*, ou *tractus*. Petite province du duché de Milan, dont Alexandrie de la Paille eſt la capitale. Nous étions en quartiers d'hiver dans l'*Alexandrin*. Il s'étend vers le Montferrat qui le termine au couchant & au midi, ainſi que le Tortonnois au levant.

ALEXANDRIN. adj. m. Epithète qu'on donne à un certain genre de vers de la Poëſie Françoiſe. *Alexandrinus*. Ces ſortes de vers ſont alternativement de 12 & de 13 ſyllabes; c'eſt-à-dire, que les maſculins ſont de 12, & les féminins de 13 ſyllabes. Ils ont leur repos à la ſixième ſyllabe. On leur a donné le nom d'*Alexandrins*, à cauſe d'un Poëme de la vie d'Alexandre, qui fut compoſé avec cette meſure de vers par Alexandre de Paris, Jean li Nevelois, Lambert li Cor, & autres vieux Poëtes François. D'autres diſent que l'*Alexandriade* étoit un Poëme latin que Guillaume le Court & Alexandre de Paris ne firent que traduire en vers François de douze ſyllabes; & que ce fut du nom d'un des Traducteurs que ces vers prirent leur nom. C'eſt le ſentiment de M. le Gendre, *Mœurs & Coutumes de France*, *p. 264*. Mais ce genre de Poëſie ne fut point approuvé, & l'on en négligea même abſolument l'uſage. Du temps de Marot ils étoient encore ſi peu connus, que quand il s'en ſervoit, il avertiſſoit le lecteur en mettant ce titre, *Vers Alexandrins*. Baïf & du Bartas en renouvellerent l'uſage: Ronſard s'eſt vanté de les avoir remis en vogue, & en honneur. Cependant les Poëmes héroïques étoient encore compoſés de vers de dix & de onze ſyllabes, qu'on nommoit, *Vers communs*. Mais les meilleurs Poëtes s'apperçurent enfin, que les vers *Alexandrins* ſont les plus propres pour les Poëmes épiques, & pour la Poëſie la plus relevée. C'eſt pourquoi on les appelle, *Vers Héroïques*. Les vers de dix ſyllabes furent trouvés trop courts pour y renfermer un ſens achevé; au lieu que les vers *Alexandrins* ſont d'une juſte longueur, pour parler plus ſententieuſement. Ils ſont plus magnifiques, & plus reſonnans, & la compoſition eſt plus grave. Ils tiennent dans la langue Françoiſe la place des vers hexamètres des Grecs & des Latins, & ils ſont propres aux ſujets héroïques. On s'en ſert auſſi pour les pièces de théâtre, & ils ont très-bonne grâce dans une élégie amoureuſe, & plaintive. Pasq. Men.

ALEXANDROW. Ville de Pologne. *Alexandroſium*. Elle eſt dans la baſſe Podolie, au midi de Btaclaw.

ALEXIE, ou ALISE. *Alexia*, *Aleſia*. Ancienne ville des Mandubiens dans les Gaules, fameuſe dans les Commentaires de Céſar, & par le ſiége qu'elle ſoutint contre lui. Il y a encore une ville de ce nom en Bourgogne, dans l'Auxois, ſur la pente d'une colline, au pied de laquelle le ruiſſeau de Loze & celui d'Ozerain, ſe jettent dans la Brenne, ſituation qui convient à la deſcription que Céſar fait de l'ancienne *Alexie*, ce qui fait croire avec raiſon que celle-ci a été bâtie ſur les ruines de la première, que Céſar fit détruire. *Alexie*, dit Vigenère, n'eſt plus maintenant qu'un pauvre petit bourg auprès de Flavigny, au pays d'Auxois, peu éloigné de la ville d'Auxonne, qui a hérité de ſon nom. Ailleurs il dit que ce n'eſt que conjecture. *Voyez* Alise. Diodore le Sicilien, c'eſt encore Vigenère qui parle, Diodore dit au IVe Livre, ch. 2. qu'*Alexie* fut fondée par le grand Hercule, pour être la Métropolitaine de toute la Gaule, après y avoir aboli l'inhumaine coutume de mettre à mort les étrangers ſurvenans, & la nomma ainſi, comme qui diroit *Conjonctive*, ou *Copulative*, à cauſe de l'aſſociation de tant de nations differentes qui s'y réunirent. Elle fut toujours très-floriſſante depuis, vivant en liberté & ſelon ſes loix & ſtatuts à part, ſans reconnoître perſonne que ſoi-même juſqu'au temps de Céſar. *Voyez* les Commentaires de Céſar, de la guerre des Gaules, *L. VII.*

ALEXIEN. ſ. m. Nom de Religieux, nommés autrement *Cellites*. *Alexianus*. On ne ſait point l'origine ni le fondateur de cet Ordre. Ce furent d'abord des Séculiers unis enſemble ſans être liés par aucun vœu. Ils avoient ſoin des malades. Aubert le Mire dit que leur Inſtitut fut approuvé par Boniface IX, Eugene IV, & quelques autres Papes. Dans la ſuite ils embraſſerent la règle de Saint Auguſtin, firent des vœux ſolennels, ce qui fut confirmé en 1642 par Sixte IV. On les appela *Alexiens*, parce qu'ils prirent Saint Alexis pour leur patron; Cellites, ſelon François Modius, à cauſe des cellules où ils panſoient les malades. En Flandre on les nomme *Cellébroedes*. Voyez le P. Helvot, *T. III. c. 54.* A Liége on les appelle *Lollards*. Id. *p. 408.*

ALEXIPHARMAQUE, ou ALEXITÈRE. adj. Souvent employé ſubſtantivement, compoſé des mots Grecs αλεξω, *repouſſer*, & φαρμακον, *poiſon*. Ainſi ce mot s'applique aux remèdes que l'on emploie contre les venins; capables de réſiſter à tout ce qu'on appelle communément *venin*. Car nos Anciens croyoient qu'il y avoit du venin dans toutes les maladies malignes, & dans la plûpart de celles dont la cauſe leur étoit inconnue. Alexitère, Cordial, Antidote, ſont des mots ſynonymes. On diviſe ordinairement les *Alexipharmaques*, en ceux qui ſont plus généraux, & en ceux qui ſont particuliers, & qui ne conviennent qu'à certain poiſon, ou qui ne combattent qu'une eſpèce de venin; mais cette diviſion eſt plus ſpéculative que pratique. *Voyez* Antidote, Peste, Poison & Venin. Les *Alexipharmaques* ſont des médicamens, qui contiennent beaucoup de parties volatiles, & qui peuvent rendre fluide la maſſe du ſang. La plûpart ſont aromatiques & piquans au goût. Il eſt vrai qu'il y a certaines plantes qui ſont acides, & qui n'ont été miſes au nombre des *Alexipharmaques*, que parce qu'elles conviennent dans les fièvres malignes colliquatives. On dit, la carline eſt *Alexipharmaque*, la thériaque eſt un puiſſant *Alexipharmaque*, la thériaque eſt un merveilleux antidote, un bon alexitère. Ces ſortes de remèdes, ſoit ſimples, ſoit compoſés, ſont auſſi regardés comme des preſervatifs contre les fièvres malignes & peſtilentielles: on doit cependant en uſer avec précaution, puiſque les uns ne conviennent que dans le temps de l'épaiſſiſſement, & les autres contre les colliquations du ſang. *Alexipharmacus*.

ALEXIS. ſ. m. *Alexius*. Nom propre d'homme.

ALEXITÈRE. ſ. m. & adj. *Alexiterium*. C'eſt la même choſe qu'*Alexipharmaque*, & *Antidote*; ſi ce n'eſt que quelques-uns prennent les *Alexitères* pour des médicamens externes, & les *Alexipharmaques* pour des remèdes internes. Ce mot eſt grec, αλεξητηριον, qui défend, qui porte remède.

☞ ALEZAN. *Voyez* Alesan.

☞ ALÈSE. *Voyez* Alèse.

ALEZER. v. a. *Voyez* Allezer.

ALEZOIR. Terme d'Artillerie. *Voyez* Allezoir.

Alezoir. Terme d'Horlogerie. *Voyez* Allezoir.

ALEZURE. *Voyez* Allezure.

A L F.

ALFACQS. Bourg & cap de la côte de Catalogne, en Eſpagne. *Alfaquium*. Ce bourg eſt ſur le cap auquel il donne ſon nom, à l'occident de l'Ebre.

ALFANDIGA. ſ. f. C'eſt la douane de Lisbonne, capitale de Portugal: on ſait aſſez que c'eſt dans ce lieu que ſe payent les droits d'entrée & de ſortie, comme il ſe pratique dans toutes les autres douanes des divers Etats. Mais on ſera bien aiſe de ſavoir, que tous les galons, franges, brocards & rubans d'or & d'argent, y ſont confiſqués comme marchandiſe de contrebande; n'étant permis à qui que ce ſoit en Portugal, d'employer de l'or ni de l'argent ſur les habits, ni pour les meubles.

ALFANGE. ſ. f. Eſpèce de laitue. Les *alfanges*, les chicons, & les impériales, qui ſont laitues à lier, ſe plantent au mois d'Avril. CHOMEL.

ALFAQUES, ALFACHUSA. Ville de Barbarie, autrefois épiſcopale. Elle eſt dans le royaume de Tunis, ſur la côte occidentale du golfe de Capès.

ALFAQUI, ou ALFAQUIN. ſ. m. *Maurorum Sacerdos.* Les *Alfaquins* ſont une ſorte de Prêtres des Maures qui ſont encore aujourd'hui cachés en Eſpagne. Ce mot vient du verbe Arabe פקי, qui ſignifie, faire, exercer l'office de Prêtre, être miniſtre des choſes ſaintes. De-là פקי, *faki*, miniſtre de la Religion, & parmi les Chrétiens, *un clerc*. Au reſte, ces mots ſemblent venir originairement de פקה, *faka*, qui en Arabe ſignifie *ſapere, intelligere*, d'où ſe forme פקיה, *Fakiaton*, un Sage, nom très-convenable aux miniſtres de la Religion. D'autres diſent *Alfaqui*. Dans le voiſinage de la première & plus conſidérable Moſquée de toute la ville de Casbin, on a logé l'*Alfaqui*, ou le grand Sayd, qu'ils appellent *Mophy*; c'eſt un vénérable vieillard Arabe, de la poſtérité de Mahomet. WICQUEFORT. *Amb. de Figuer.* Le P. de Quintanilla, dans ſon *Oranum Ximenii virtute Catholicum*, dit que les Maures d'Oran appeloient Ximénès *Alfaquin*, au lieu de l'appeler Archevêque. Le principal *Alfaqui* de la grande Moſquée de Fez, qui eſt comme l'Evêque, eſt ſouverain dans les choſes ſpirituelles, & en quelques cas où il ne s'agit pas de mort. ABLANC. Trad. de Marm. *Liv. IV. Ch. 22.* Les *Alfaquis* ſont les docteurs de la loi Mahométane, qui ont le pouvoir de l'expliquer. Ils ſont en grand crédit parmi les Turcs, qui les reſpectent comme des perſonnes ſacrées: ils ſont ſous la juridiction du Mufti.

ALFELD. *Voyez* ALVELDE.

ALFEO, ou ANAPO. ſ. m. Rivière de Sicile. *Anapus.* Elle arroſe la vallée de Noto, & ſe décharge dans la mer Ionienne près Saragouſſe.

☞ ALFET. ſ. m. Ancien mot Anglois, qui ſignifioit la chaudière qui contenoit l'eau bouillante, dans laquelle l'accuſé devoit enfoncer ſon bras juſqu'au coude, par forme d'épreuve ou de purgation.

ALFIDENA. Petite ville du royaume de Naples. *Alfidena.* Elle eſt dans l'Abruzze citérieure, ſur la rivière du Sangro, vers les confins de la Terre de Labour, & du comté de Moliſe.

ALFIERE. ſ. m. Porte-enſeigne. Ce mot eſt étranger, & ſe dit en France pour ſignifier les Officiers Eſpagnols, ou Flamands, qui ſervent en cette qualité. *Vexillarius.* Il vient de l'Eſpagnol *Alferez*, & originairement de *Aquilifer*, qui ſignifie *Porte-enſeigne* de l'Empire.

ALFONSE. ſ. m. *Alphonſus.* Nom d'homme très commun, ſur-tout en Eſpagne. C'eſt le même qu'Ildephonſe, car ſe trouve dans Nebrixa pour *Alonſe*, qui eſt le mot Eſpagnol, *Alfonſus*, & *Aldefonſus*, nom ancien. Or *Aldefenſus* eſt le même qu'*Ildefonſus*. Il eſt arrivé à ce mot ce qui eſt arrivé à beaucoup d'autres, l'e devenu muet ne s'eſt plus fait ſentir, & inſenſiblement de *Aldefonſe*, on a fait *Aldfonſe*, puis en adouciſſant la prononciation le *d* s'eſt retranché, & l'on n'a plus dit que *Alfonſe*, & même en Eſpagnol *Alonſo*. Je trouve auſſi *San Elifonto*, S. Ildefenſe; & l'Alphonſine eſt ainſi nommée du nom de *S. Ildephonſe*. Selon Covarruvias, ce nom eſt *Goth*, & ce ſont les Goths qui l'ont porté en Eſpagne: il vient, dit-il, du nom de la lettre *Alpha*, & ſignifie *premier, principal*; parce que cette lettre eſt la première lettre de l'alphabet. Quoique les Goths aient pu ſavoir le nom d'une lettre grecque, & le prendre pour ſignifier *premier*, depuis qu'Uphilas, au IVe ſiècle leur donna les lettres, & qu'en différens temps ils aient fait des irruptions dans la Grèce, je ne ſais s'il ne ſeroit pas vraiſemblable qu'*alaph* étoit un ancien mot gothique qu'ils avoient retenu de la première langue, dans laquelle en effet il ſignifie, être le premier, le chef, le maître, le conducteur, & d'où la lettre *aleph* & *alpha* a pris ſon nom. Il y a ſept *Alfonſes* Rois de Caſtille.

ALFONSIN, INE. *Voyez* ALPHONSINE. adj. f.

ALFONSINE. ſ. f. *Actus Alfonſus.* C'eſt le nom que l'on donne dans l'Univerſité d'Alcala à un acte de théologie qu'y ſoutiennent les bacheliers. Il s'appelle ainſi, parce qu'il ſe ſoutient dans la chapelle de S. Ildefenſe du grand collége. Il a ſoutenu ſon *Alfonſine* avec beaucoup de diſtinction, comme on dit à Paris ſa *Sorbonique*.

ALFORD. Petite ville d'Angleterre. *Alfordia.* Elle eſt dans le comté de Lincoln, vers la côte.

ALFRETON. Petite ville du comté de Derbi en Angleterre. *Alfretonium.* Elle eſt à quelques lieues au nord de la ville de Derbi.

ALFRIDARIE. ſ. f. Eſpèce de ſcience par laquelle on donne ſucceſſivement le gouvernement de la vie à toutes les planètes, chacune gouvernant un certain nombre d'années.

ALFTAFIORD. golfe ſitué ſur la côte occidentale d'Irlande. *Alfta.*

A L G.

☞ ALGACIOLA. Petite ville des états de Gènes, dans l'île de Corſe, ſur la côte occidentale, à l'embouchure de la rivière d'Aregno. Samſon & de l'Iſle l'appellent *Argogliolo.*

ALGALIE, ſ. f. eſt un inſtrument de Chirurgie, ou une ſonde creuſe qui ſert à faire piſſer ceux qui ont une rétention d'urine. Ce mot eſt originairement arabe. Ménage le fait venir du grec barbare ἀρχάλιον.

ALGANON. ſ. f. Terme de galerien. C'eſt une petite chaîne qu'on met aux galériens, ſeulement pour la forme. *Catenula.* On l'appelle auſſi *Arganeau.*

ALGARADE. ſ. f. *Inſultatio.* Ce mot, qui ne doit être employé que dans le ſtyle ſimple & familier, ſignifioit autrefois, courſe imprévue ſur l'ennemi: aujourd'hui il ſignifie ſeulement les injures qu'on fait à quelqu'un qu'on mépriſe, une inſulte faite avec bravade. Il s'eſt abſenté de cette maiſon, parce qu'on lui faiſoit mille *algarades.*

Pluſieurs croient que ce mot eſt venu d'Alger, parce que de tout temps les Algériens ont fait des invaſions ſubites, des courſes & des pillages dans le Détroit de Gibraltar, & ſur les côtes de France & d'Eſpagne.

Covarruvias dit que ce mot ſignifie proprement une eſpèce de ſtratagème pour tromper l'ennemi, qui conſiſte à faire un grand nombre de feux, & faire pluſieurs paſſades tout autour en jetant de grands cris, pour faire croire qu'il y a plus de gens, qu'il n'y en a en effet: ce qui épouvante quelquefois les ennemis d'une telle façon, qu'ils délogent au plutôt. Cet Auteur croit que ce mot vient de l'Italien *garada*, qui vient de *garire*; ce ſtratagème ne réuſſiſſant, comme nous avons dit, que par le grand bruit qu'on fait à l'entour de ces feux. Cette étymologie ſe prouve par une loi d'Eſpagne, qui défend de vendre aux Infidèles du fer, ou du bois pour faire des *Algarades* aux Chrétiens. Nebriſſenſis explique ce mot par celui de *tumultus.*

ALGAROT. ſ. f. Terme de Chimie. C'eſt une poudre qui ſe fait avec le beurre d'Antimoine, & qui n'eſt proprement que le régule de ce minéral diſſous par les acides, dont on le ſépare par le moyen de pluſieurs lotions faites avec de l'eau tiède qui ſe charge de ces acides. On l'appelle auſſi *Mercure de vie*, ou ſimplement *poudre émétique.* Cette poudre purge fortement par haut & par bas. Si on ramaſſe toutes les lotions, & qu'on en faſſe évaporer les deux tiers, il reſte une liqueur fort acide qu'on appelle *Eſprit de vitriol philoſophique.*

ALGARRIA. Nom d'une partie de la Caſtille nouvelle. *Algarria.* Guadalaxara étoit autrefois ſa capitale, & elle renfermoit Madrid & Tolède.

ALGARVE, ou ALGARBE ou LES ALGARVES, au plur. *Algarbia.* Province de Portugal, qui a au nord l'A-

Jentéjo; la Guadiane la sépare de l'Andalousie du côté de l'Orient, le golfe de Cadix la baigne au midi, & l'Océan Atlantique au couchant. L'*Algarve* est très-fertile, c'est pour cela que les Maures lui ont donné ce ce nom, qui signifie, *Campagne fertile*. L'*Algarve* a titre de *royaume*; on la divise en deux comarias, ou territoires; celui de Tavira, & celui de Lagos. MATY. C'est une erreur grossière de faire dire à Marmol, que l'*Algarve* est une province du Royaume de Fez. Il dit tout le contraire. Covarruvias dit qu'*Algarve* en arabe veut dire *couchant*, & que cette province a eu son nom de sa situation vers le couchant par rapport aux autres provinces d'Espagne. Le même Auteur ajoute, qu'*Algarbe*, ou *Algarve*, pourroit bien venir de l'article arabe *al*, & du mot hébreu *ngereb*, *vesperè*.

ALGATRANE. s. f. Espèce de poix. Elle se trouve dans la baie que forme la pointe de Sainte-Hélène, au sud de l'île de Plata. Elle sort d'un trou en bouillonnant, ensuite elle se durcit à l'air, & sert aux mêmes usages que la poix ordinaire.

ALGÈBRE. s. f. Science par le moyen de laquelle on peut résoudre tout problème dans les mathematiques, pourvu qu'il puisse être résolu, ou méthode de faire en général le calcul de toutes sortes de quantités, en les représentant par des signes très-universels. *Algebra*. C'est dans cette vue qu'on a inventé cet espèce de calcul, qu'on appelle *Algèbre*. M. Harris la définit l'Art Analytique, ou l'Art de l'Equation. les Arabes l'appellent l'*Art* de la restitution & de la comparaison, ou l'*Art* de la résolution & de l'Equation. Luc de Burgos, le plus ancien Européen qui ait écrit de l'*Algèbre*, l'appelle la *Régle* de la restauration ou du rétablissement & de l'opposition. *Restaurationis & oppositionis Regula*. Les Italiens la nomment *Regula rei & census*, c'est-à-dire, la règle de la racine & du carré; car ils appellent la racine, *Res*; & le carré, *Census*. Il y a de deux sortes d'*Algèbre*; la vulgaire, & la spécieuse. La vulgaire, ou nombreuse, qui est celle des Anciens, se sert des nombres pour la solution des problèmes d'arithmétique, sans démonstrations. L'*Algèbre* spécieuse ou nouvelle, au lieu de nombres emploie les lettres de l'alphabet, pour désigner les espèces, ou les formes des choses sur lesquelles elle exerce ses raisonnemens, ce qui soulage extrêmement l'imagination de ceux qui s'appliquent à cette science. Car autrement il faudroit avoir toujours presentes à l'esprit les choses dont on auroit besoin, pour découvrir la vérité que l'on cherche, ce qui ne se pourroit sans un prodigieux effort de mémoire. C'est pourquoi on la pourroit appeler, *Géométrie* métaphisique. L'*Algèbre* spécieuse n'est pas, comme la nombreuse, limitée par un certain genre de problèmes; & elle n'est pas moins propre à inventer toutes sortes de théorèmes, qu'à trouver les solutions, & les démonstrations des problèmes. Les lettres dont on se sert dans l'analyse, représentent chacune en particulier, des lignes, ou des nombres, selon que le problème est de géométrie ou d'arithmétique; & ensemble elles représentent des plans, des solides, & des puissances, plus ou moins élevées, selon le nombre de ces lettres. Par exemple, s'il y a deux lettres, *a b*, elles représentent un rectangle, dont les deux lignes sont designées, l'une par la lettre *a*, & l'autre par la lettre *b*, afin que par leur mutuelle multiplication elles produisent le plan, *a b*. Mais s'il y a deux lettres pareilles, comme *a a*, alors elles désignent un carré. S'il y a trois lettres *a b c*, elles représentent ensemble un solide, & un parallélipipède rectangle, dont les trois dimentions seront exprimées par ces lettres *a b c*. La longueur par *a*; la largeur par *b*; la profondeur par *c*. Ensorte que par leur multiplication mutuelle, elles produisent le solide *a b c*.

D'Herbelot dit qu'il ne faut point croire que l'*Algèbre* tire son nom du philosophe & mathématicien nommé *Geber*, que les Arabes appellent *Giaber*; & moins encore de Gesr, nom d'une membrane, ou parchemin fait de la peau d'un chameau, sur laquelle Ali & Giafar Sadeck écrivirent en caractères mystiques la destinée du Mahometisme, & les grands événemens qui doivent arriver dans le monde jusqu'à la consommation des siècles. Mais il le tire de *Gebr*, mot duquel, avec l'article *al*, nous avons fait *Algebre*, qui est arabe tout pur, & qui signifie proprement la reduction des nombres rompus à un nombre entier. Cependant, ajoute-t-il, les Arabes ne se servent jamais de ce mot seul, pour signifier ce que nous entendons par *Algèbre*; mais ils y joignent toujours celui de *Macadelah*, qui signifie *opposition* & *comparaison*. Ainsi *Algèbre u almocabelah* est proprement chez eux ce que nous appelons *Algèbre*. M. Harris est de même sentiment, & dit que de ces noms arabes nous n'en avons retenu que le premier pour le donner à cette science. Ménage a pensé la même chose, & derive ce mot de l'arabe *Algebra*, qui signifie le rétablissement d'un os rompu, de la racine *giabara*, supposant que la principale partie de l'*Algèbre* est la considération des nombres rompus. Quelques-uns croient qu'il se trompe, & qu'il a pris l'origine d'un autre mot espagnol, *Algebrista*, qu'il signifie un *renoueur* de membres disloqués, que nous appelons en France un *Bailleul*. Ils ajoutent que la fraction n'a rien de commun avec l'*Algèbre*, qui ne considère pas plus les nombres rompus que les entiers, & qui même exprime ses puissances par des lettres qui ne sont pas susceptibles de fractions; qu'il est vrai que le mot *Algèbre* est un mot arabe; mais qu'il est primitif de sa langue, & lui a été donné par son Auteur, qui étoit Arabe. Cardan dit qu'il se nommoit *Mahomet* fils de Moyse; & il le met au neuvième rang des douze plus excellens hommes qu'il a choisis dans l'antiquité pour la subtilité de leur esprit. Mais tout ce raisonnement est de gens qui n'entendent point l'arabe, ni ce que les Arabes appellent *algèbre*. Ce que nous venons de rapporter de M. d'Herbelot est bien plus vraisemblable, pour ne pas dire certain. Scriverius en attribue l'invention à Diophante, Auteur Grec, dont Regiomontanus a recuilli treize livres qui ont été commentes par Gaspar Bachet, sieur de Méziriac, de l'Académie Françoise. Il y en a quelque chose dans Euclide, ou pour le moins dans Théon, qui dit que Platon avoit commencé à l'enseigner. Il y a aussi quelques exemples d'*algèbre* dans Pappus; & plus encore dans Archimèdes, dans Appollonius, & dans quelques autres, quoiqu'ils y soient cachés & déguisés avec soin, comme dit M. Harris. Desorte qu'on peut dire avec le même Auteur, que Diophante est le premier & le seul parmi les Grecs qui ait traité de l'*algèbre* positivement. Bachet y a fait quelques additions, & M. Fermat, qui l'a encore publié depuis lui, y en a fait aussi; mais cette science a été en usage chez les Arabes beaucoup plutôt que chez les Grecs; & l'on dit qu'ils l'ont reçue des Persans, & les Persans des Indiens. Les Arabes l'apporterent en Espagne, d'où M. Harris prétend qu'elle passa en Angleterre, avant qu'on y connût Diophante. Le plus ancien Européen qui ait écrit de l'*algèbre* est Lucas Pacciolus, ou Lucas de Burgo, Cordelier: son livre qui est en Italien, fut imprimé à Venise en 1494. Il y parle de Leonardus Pisanus, & de quelques autres, dans qui il avoit appris cet art; mais nous n'avons aucun de leurs écrits. Il dit que cet art nous vient originairement des Arabes, & ne fait aucune mention de Diophante; ce qui fait croire que cet auteur n'étoit point encore connu en Europe. Son *algèbre* ne va qu'aux équations carrées. Après Pacciolus, parut Stychelius, bon auteur; mais qui n'alla pas plus loin que lui. Ensuite vinrent Scipio Ferreus, Cardan, Tartaléa, & quelques autres qui pousserent jusqu'à la solution de quelques équations cubiques. Bombelli suivit, & alla encore un peu plus loin. Enfin parurent Nugnez, Ramus, Schoner, Salignac, Clavius, &c. qui prirent des routes différentes, mais n'allerent point au-delà des équations carrées. Vers ce temps-là parut Diophante, dont la méthode est fort différente de celle des Arabes que l'on avoit suivie jusques-là. Viette entra sur la scène en 1590, & introduisit ce qu'il appelle l'*Arithmétique spécieuse*, qui consiste à donner des marques ou symboles à toutes sortes de quantités, soit connues, soit inconnues. Viette fut suivi de Oughtred, Anglois, qui, dans son *Clavis Mathematica* imprimé en 1631, dé-

fa prouva fort la méthode de Viette, & inventa un chemin plus court par le moyen de certains caractères qui marquoient les sommes, les differences, les rectangles, les carrés, les cubes & leurs sommes, leurs differences, &c. Harriot, autre Anglois, contemporain de Oughtred, mais qui mourut avant lui, laissa entre plusieurs autres ouvrages, une analyse, ou *algèbre*, que Warner imprima en 1631. M. Harris prétend que c'est de ce Harriot que M. Descartes a pris tout ce qu'il a mis dans sa Geometrie, & qu'on ne peut comparer ces deux ouvrages sans en être convaincu; car il est impossible, dit-il, que l'un de ces deux auteurs n'ait pas copié l'autre. Or, l'ouvrage de Descartes ne parut en françois qu'en 1637, & en latin en 1649, au lieu que celui d'Harriot fut imprimé après sa mort dès 1631. Quoiqu'il en soit, on prétend que la methode de Descartes est autant au-dessus de celle de Viette, que celle-ci est au-dessus des autres. Wallis, & quelques autres, ont aussi contesté à Descartes l'honneur de cette découverte, & l'ont attribuée à Harriot, mais M. Hudde & M. Prestet, en ont restitué la gloire a Descartes.

Comme la multiplication des lettres dont on a parlé ci-dessus, exprime la multiplication des dimensions, & que le nombre en pourroit être si grand, qu'il seroit incommode de les compter, on écrit seulement la racine, & l'on ajoute a droite l'exposant de la puissance, c'est-à-dire, le nombre des lettres dont la puissance qu'on veut exprimer est composée a^1 a^2 a^3 a^4. Le dernier veut dire un a, multiplié quatre fois par soi-même; & ainsi des autres à proportion.

Les principales notes de l'*algèbre* sont telles :

$+$ Signifie plus: ainsi $9 + 3$, veut dire, 9 plus 3.

$-$ Signifie moins: ainsi $14 - 2$, veut dire, 14 moins 2.

$=$ Est la note de l'égalité: ainsi $9 + 3 = 14 - 2$, veut dire, neuf plus trois, est egal à quatorze moins deux.

☞ Les menus signes sont employés avec les lettres de l'alphabet.

$b + c$ signifie la quantité c ajoutée à la quantité b.

$b - c$, la quantité c retranchée de la quantité b.

$b = c$, la quantité c égale à la quantité b.

☞ Le signe $\pm$ signifie plus ou moins. $b \pm c$, la quantité b plus ou moins la quantité c.

$>$ Signifie plus grand. $<$ Signifie plus petit. $b > c$. La quantité b plus grande que la quantité c. $b < c$. La quantité b plus petite que la quantité c.

☞ Le signe ∞ signifie infini. ∞b est la quantité b infinie.

: : Ces quatre points entre deux termes devant, & deux termes apres, marquent que les quatre termes sont en proportion géometrique : ainsi, 6, 2, : : 12, 4, veut dire, comme 6 est à deux, ainsi douze est a quatre.

$\div$ Est la note d'une proportion continue : ainsi, $\div$ 3, 9, 27, veut dire, que trois est autant de fois dans 9, que neuf dans 27.

: Ces deux points au milieu marquent la proportion arithmétique entre ces nombres : ainsi 7, 3 : 13, 9, veut dire, 7 surpasse 3, comme 13 surpasse 9. D'autres au lieu de ces deux point en mettent trois disposés de cette manière ⁝

⁝ Cette note marque la proportion arithmétique continue : ainsi, ⁝ 3, 7, 11, veut dire, 3 est surpassé de 7 autant que 7 par 11.

Deux lettres ensemble marquent une multiplication de deux nombres : ainsi bd est le produit de deux nombres, comme 2 & 4, dont le premier s'appelle b, & l'autre d.

$\surd$ Signifie racine : ainsi, $\surd 4$, c'est à-dire, la racine de 4, qui est 2; lequel multiplié par lui même fait 4.

On dit figurément, quand quelqu'un n'entend rien à quelque chose qu'il lit, ou qu'il ecoute, que c'est de l'*algèbre* pour lui.

ALGÉBRIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'algèbre. Les notes ou les caractères *algébriques*, sont ceux dont on a fait mention ci-dessus. Calcul *algébrique*. Operations *algébriques*.

ALGÉBRISER. v. a. & n. Mot nouveau qu'on emploie dans la conversation, pour signifier : s'appliquer à l'algèbre, en parler, ou en remplir ses écrits. Il y a eu un temps que les Journalistes de Trévoux *algébrisoient* trop leurs Mémoires, ou dans leurs Mémoires. Ils se sont corrigés depuis quelques années, & le public leur en fait gre.

ALGEBRISTE. s. m. Homme qui sait, ou qui enseigne l'algèbre, qui résout tous les problemes d'algebre. *Algebræ peritus.* Les savans *algebristes* modernes ont été Viette, Descartes, le P. Malebranche, &c.

Outre les Auteurs *algébristes* dont nous avons parlé, en voici encore quelques-uns. *Labyrinthus Algebræ per Joan. Jac. Perguson. 1667, in-4°. Kersey's Algebra, 2 vol. in-fol. Lond. 1673. Baker's Geometrical Key of Equations, Lond. 1681. Ansidis Geometrica Auctore Rug. De Omerico Sanlucarense, Cadix 1698. Jeacks Aritmetiks, Lond. 1696. Branskers Algebraïky. De Pell. Lond. 1668. Bartholini Diorisice, Hafniæ 1663.* Traité de l'Algèbre de Monconis. *De Billy's Diophantus redivivus, Lugd. 1670. Wells Arithmeticæ numerosæ & speciosæ Elementa, Oxon. 1698. Oughtredi Clavis Mathematica denuo lineata, Oxon. 1667. Harris Algebra, Lond. 1702,* & *Arithmetica Universalis de Newton*, Cambridge 1707. L'Analyse demontrée, 2 vol. *in*-4°. a Paris. Il y a encore des *Traités d'Algèbre* de Moor, de Parsons, de Sturnius, de Balaam, de Wads, de Hays, de Niuwentyt, &c.

ALGEDO. Terme de Médecine. C'est le nom d'un accident qui arrive quelquefois dans la gonorrhée virulente, & dont Cockburn a donné la description. Cet accident consiste dans la suppression de l'ecoulement commencé.

ALGENIB. Terme d'Astronomie. C'est le nom d'une étoile fixe de la seconde grandeur, qui est au pied droit de Persée. Sa longitude est 51 d. 27′. Sa latitude 22 d. Son ascension droite 44 d. 15′. HARR.

ALGER. Ville de Barbarie en Afrique. *Algeria, Algerium, Algaria. Alger* est le *Rusguarum* des Anciens, & non pas *Julia Cæsarea*, que Juba fit bâtir a l'honneur de César. *Alger* est un port de Mer sur la Mediterranée, & une retraite de pirates. *Voyez* la description dans Marmol, Liv. V. C. 41. Le royaume d'*Alger* prend son nom de la capitale, & est divisé en cinq provinces. La province d'*Alger*, l'une des quatre qui composent le royaume de Tremezen, est celle qui se nommoit autrefois Cesarée. MARM. *Voyez* cet Auteur, T. II, pag. 398, ou Liv. V, C. 39.

ALGERI, ALGHERI, ALGUER. Ville de Sardaigne. *Algaria, Algeria, Algarium.* Elle est sur la côte occidentale de l'Ile, entre Sassari & Bosa. Selon bien des Auteurs, c'est l'ancienne *Conax*. On croit aussi que son port, qui est fort bon, est le *Caracodes portus* des anciens. On le nomme aujourd'hui *le port de Coude*. L'Evêque d'*Alger* est suffragant de Sassari.

ALGERIEN, ENNE. s. m. & adj. *Algerianus.* Qui est d'*Alger*. Les *Algeriens*, ou les pirates *Algériens*, n'ont cessé attaquer les vaisseaux françois, depuis que le Roi a fait bombarder Alger.

ALGEROTH. s. m. *Mercurius vitæ.* Mercure de vie. Préparation d'antimoine & de Mercure sublimé, ainsi nommé d'*Al erothos*, Medecin de Vérone. Ce n'est autre chose qu'une preparation du beurre d'antimoine sous la forme d'une poudre, par le moyen de l'eau chaude. Cette poudre est visiblement émétique.

ALGEZIRE. Ville d'Andalousie, province d'Espagne. *Algezira.* Elle est sur un petit golfe du détroit de Gibraltar, un peu à l'occident de la ville de ce nom. On prend *Algezire* pour l'ancienne *Carteia*.

ALGIAR. Ville de la principauté de la Meccque, dans l'Arabie Heureuse. *Zaaramum, Zahramum.* Elle est sur la côte de la mer-rouge, à l'embouchure de la rivière de Laakie.

ALGIBAROCA. *Voyez* ALJUBAROTE.

ALGOL, ou Tête de Meduse. Terme d'Astronomie. C'est une étoile fixe de la troisième grandeur, qui est dans la constellation de Persée, & dont la longitude est 51 d. 27′, la latitude 22 d. 22′, & la declinaison 39 d. 39′.

ALGOMEÏSA. ſ. f. Étoile de la première grandeur. Hygin & quelques autres la nomment ainſi. C'eſt la même que Procyon. *Voyez* ce mot, & CANICULE; chien celeſte, *&c.*

ALGONQUIN, ou ALGONKIN, INE. ſ. m. & f. & adj. Nom de peuple. Les *Algonquins* habitent dans la nouvelle France, le long des bords du fleuve S. Laurent, juſqu'au grand lac des Hurons. Un ſauvage *algonquin*, un village *algonquin*, une *algonquine*, la langue *algonquine*. Le Pere le Comte écrit, *alkonkin*. Si à trois cens lieues de Quebec nous trouvions des Mathématiciens Iroquois, ou de ſavans *alkonkins*, &c. mais on croit que c'eſt une faute, & qu'il faut dire par un *g algonkin*, ou *algonquin*.

ALGORITHME. ſ. m. Eſt un mot arabe, dont pluſieurs Auteurs ſe ſont ſervis, & ſur-tout les Eſpagnols, pour ſignifier la ſcience des nombres. *Algorithmus*. C'eſt l'art de bien & facilement ſupputer. L'*Algorithme* comprend les ſix règles de l'Arithmétique vulgaire: on l'appelle autrement *Logiſtique nombreuſe*. Voyez Clavius, *l. 1. Algebræ, c. 1.* ☞ Quelques-uns ont auſſi employé ce mot pour ſignifier la pratique de l'algèbre ſelon la force du mot, c'eſt l'art de ſupputer avec juſteſſe & facilité.

ALGOUEY. ſ. m. Fleuve de la Chine. Sa bouche orientale eſt à 105°, 58′ 3″ de longitude, & à 43°, 30′, 0″ de latitude nord. P. GAUBIL. Sa bouche occidentale eſt à 105° 13′ 3″ de longitude, & 43°, 20′ 0″ de latitude nord. ID.

ALGOW. Contrée de Souabe, en Allemagne. *Algea*, *Algovia*. Elle a le lac de Conſtance au couchant, le Lech au levant, le Danube au nord, & le Tirol au midi. Ce pays ſe nommoit autrefois *Almangovia*, *Alemannia*, l'Allemagne propre; & c'eſt de là qu'eſt venu à l'ancienne Germanie le nom de l'*Allemagne*. C'étoit le pays des peuples qui furent appelés *Allemands*.

ALGUAZIL. ſ. f. (prononcez ALGOUASIL.) *Accenſus*, *Satelles*. Sergent, Huiſſier, Exempt, Officier de Juſtice qui exécute les ordres d'un Magiſtrat. On a mis les *Alguazils* aux trouſſes de ces banqueroutiers pour s'en ſaiſir. Ce mot eſt arabe, & il ſignifie dans cette langue l'Officier qui arrête & punit les coupables. Les Arabes l'ont donné aux Eſpagnols, & d'Eſpagne il a paſſé en France, il y a déja quelque temps. L'*Alguazil Démoniaque*, eſt le titre d'une eſpèce d'ancien Roman, traduit je crois de l'eſpagnol. Il y a dans Fez quatre *Alguazils* qui vont ordinairement par la ville jour & nuit. ABLANC. trad. de Marmol. Covarruvias rapporte pluſieurs étymologies de ce mot. La première eſt, qu'*Alguazil* eſt une corruption d'*al*, article, & *gauzir*, qui ſignifie *Miniſtre* de Juſtice. La ſeconde eſt, que ce mot vient de *veſtlun*, *vaſala*, *conduire*, parce que les *Alguazils* arrêtent & conduiſent en priſon les malfaiteurs. Diégo Urréa, auteur de ce ſentiment, remarque que les mots eſpagnols qui commencent par *gua*, viennent des mots arabes qui commencent par le *ouaou*, ou ו hebreu & arabe, que les Maures d'Eſpagne prononcent *gua*, deſorte que pour Alvaſil, ils diſent *Alguazil*. On peut ajouter que c'eſt ainſi que de *Willelmus*, on a fait *Guillelmus*, & que l'on dit *Ulphylas*, ou *Gulphilas*, &c. Pour Covarruvias, il croit qu'on peut tirer ce nom du verbe hébreux *gazal*, qui ſignifie, *prendre*; les *Alguazils* prennent les coupables. On appelle les araignées qui prennent les mouches dans leurs filets, des *Alguazils* de mouches. Nébrixa traduit *Alguazil* par *Officialis Præfecti*, vel *Executor*. Les loix du Roi Alfonſe nous apprennent ſurement ce que c'étoit que les *Alguazils* dans les commencemens: c'eſt dans la ſeconde partie, *T. 9, Liv. 20* où on lit ces paroles: *Alguazil Naman en Arabigo, a quel que ha deprendre, & de juſticar los omes en la corte del Rey, por ſu mandado, o de los Jueſes que judgan les pleytos.* Voyez le Répertoire de Michel du Moulin. Les Eſpagnols diſent proverbialement, *Cada que tiene ſu* Alguazil, Chacun a ſon *Alguazil*; pour dire, chacun a ſa peine. *Quiſque ſuos patimur manes.*

☞ ALGUCHET. *Voyez* ALGUECHET.

ALGUE. ſ. f. *Alga*. Plante qui croît au fond des eaux, & dont les feuilles reſſemblent à celles du chiendent. Il y en a quelques eſpèces qui ont leurs feuilles auſſi déliées que les cheveux. Il n'a pas été poſſible juſqu'ici d'obſerver leurs fleurs ni leurs fruits; peut-être que dans la ſuite on découvrira les unes & les autres parties. L'*Algue* la plus commune trace comme le chiendent; ſes feuilles ſont très longues, & n'ont qu'environ deux à trois lignes de largeur. Celle-ci eſt ſi abondante dans la Mediterranée, que les laboureurs la vont ramaſſer aux bords de la mer pour fumer leurs terres. On fait la même choſe en Ecoſſe. Les Vitriers & les Parfumeurs s'en ſervent auſſi pour emballer leurs verres & leurs bouteilles. Les anciens Botaniſtes donnoient ce nom indifféremment à preſque toutes les plantes maritimes que nous rangeons aujourd'hui ſous le genre de *Fucus*. L'*Algue* a divers noms ſur les différentes côtes de France. On l'appelle en Normandie *Varech*, en Bretagne *Goëſmond*, en Poitou *Sar*.

ALGUECHET, ou ALGUCHET. ſ. m. Petit pays d'Afrique *Alguechetum*, *Alguchetum*. Il eſt dans les déſerts de Barca, vers les confins de l'Egypte & de la Nubie, & néanmoins fertile, parce qu'il eſt bien pourvu d'eau. On croit communément que c'eſt l'*Oaſis magna* des Anciens. Zimler eſt pourtant d'un ſentiment différent, & prend le déſert de Gademez dans le Biledulgérid pour l'*Oaſis magna*.

☞ ALGUEL. Ville d'Afrique, dans la province de Hea, au Royaume de Maroc. Elle a été bâtie par les Africains de la tribu de Muçamoda, ſur une haute montagne de difficile accès.

A L H.

ALHAGI. ſ. m. C'eſt l'*Agul*, *Ahmagi* des Arabes. Cette plante croît à la hauteur d'une coudée & plus; elle eſt fort branchue, hériſſée, d'un nombre prodigieux d'épines extrêmement pointues, foibles & pliantes; ſur ces épines naiſſent différentes fleurs de couleur de pourpre. Lorſque ces fleurs tombent, elles font place à de petites gouſſes longues, rouges, reſſemblantes à celles du genêt piquant, pleines de ſemence de la même couleur que la gouſſe. ☞ Ses feuilles & ſes branches ſe couvrent dans les grandes chaleurs d'une liqueur onctueuſe que la fraîcheur de la nuit condenſe & réduit en forme de grains, auxquels on donne le nom de *manne* d'Alhagi. *Planta ſpinoſa mannam reſpiens.*

☞ ALHAGI. Autre plante à fleur papilionacée, dont le piſtil devient une ſilique compoſée de pluſieurs parties articulées enſemble, dont chacune renferme une ſemence faite en forme de rein.

ALHAJOT. ſ. m. Terme d'Aſtronomie. Etoile de la première grandeur, qui eſt dans l'épaule gauche du Chartier. D'autres la nomment le *Bouc* ou la *Chèvre* du nom de le conſtellation: mais Hygin la nomme *Alhajot*.

ALHAMA. Petite ville d'Andalouſie, en Eſpagne. *Alhama*. Elle eſt aux confins de l'Eſtramadure & de la Caſtille, au nord de Cordoue. Quelques Géographes placent l'ancienne *Phornacis* à *Alhama*, & d'autres à Hornachos, bourg de l'Eſtramadure d'Eſpagne, ſur la rivière d'Elmonte, au-deſſous de Truxillo.

Les bains d'*Alhama* ſont des eaux minérales fort célèbres dans l'évêché de Calatajud, en Arragon, ſur le Xalon, au-deſſus de Calatajud. *Aquæ Filfilitanæ*.

ALHAMBRA. Village de la nouvelle Caſtille, en Eſpagne. *Alhambra*, anciennement *Flavium Iaminitanum*. Il eſt dans le quartier de Campo Montiel, près de la rivière de Roïdera.

ALHANDAL. Terme de Pharmacie arabe. On s'en ſert pour ſignifier des trochiſques compoſés de coloquinte, & de gomme tragacanth. Ils ſont purgatifs, & on s'en ſert en bien des occaſions. M. Lemery dans ſes Secrets, parle d'un trochiſque *alhandal*. La coloquinte s'appelle en arabe *Handel* & *Handhal*. Voyez COLOQUINTE.

☞ ALHIDADE. *Voyez* ALIDADE.

☞ ALIAIRE. ſ. f. Eſpèce de Julienne, qui a l'odeur & le goût de l'ail. *Voyez* ALLIAIRE.

ALI.

ALIBALUCH, ou ALLIBULACH. *Alibaluchia.* Petite île de la mer Caſpienne, vers l'embouchure de l'Araxe.

☞ ALIBANI. *Voyez* ALIBILANI.

ALIBANIES. ſ. f. pl. Toiles de coton, qu'on apporte en Hollande des Indes Orientales par les retours de la Compagnie.

☞ ALIBI. ſ. m. Terme purement latin, qui ſignifie *ailleurs.* On l'a adopté comme terme de Pratique & de Palais, pour marquer la préſence d'une perſonne dans un lieu éloigné, de celui où l'on prétend qu'elle étoit dans le même temps. C'eſt proprement l'abſence de l'accuſé, par rapport au lieu où on l'accuſe d'avoir commis le crime ou le délit. *Purgatio criminis ex abſentiâ.* Prouver un *alibi.* Prouver ſon *alibi.* Il a prouvé la fauſſeté de cette pièce par un *alibi*, c'eſt-à-dire, en faiſant voir qu'il étoit dans un endroit éloigné à l'heure même où l'on prétend qu'il l'a ſignée. Ce mot ne prend point d'*s* au pluriel. Les *alibi* ne ſont guère reçus en matière criminelle.

On dit proverbialement chercher des *alibi forains*, chercher de mauvaiſes raiſons, des excuſes frivoles, de mauvaiſes défaites. *Cavillationes. Tergiverſatio. Tergiverſari, cavillari.*

ALIBILANI, ou ALIBANI. Ville & principauté de l'Arabie-Heureuſe. *Alibilania.* La ville d'*Alibilani* eſt près de la rivière du Prim. La principauté d'*Alibilani* eſt dans la contrée de Séger, entre les principautés de Fartach, d'Amanzirifdin, de Jémini & la mer d'Arabie. *Alibilanus principatus.*

ALIBORUM, ou ALIBORON. Ce mot ne ſe dit qu'en cette phraſe : *Maître aliborum.* Rabelais fait dire à Panurge : que diable veut prétendre ce *Maître aliborum ?* M. Huet conjecture qu'*Aliborum* eſt le génitif d'*alibi*, & que *Maître aliborum* a été dit d'abord d'un homme fécond & ſubtil à trouver des *alibi* ; ou que c'eſt un nom qui peut avoir été donné par dériſion à quelque Avocat ignorant, qui, lorſqu'on plaidoit en latin, voulant dire qu'un homme n'étoit pas recevable à ſes *alibi*, dit, *Nulla habenda eſt ratio iſtorum Aliborum*, ou quelque choſe de ſemblable. La Fontaine, dans ſes fables, donne ce nom burleſque à l'âne.

Arrive un troiſième larron
Qui ſaiſit Maître Aliboron.

Le peuple ſe ſert de ce mot pour déſigner un homme qui veut juger de tout, & qui n'eſt au fait de rien ; qui fait le connoiſſeur, & ne ſe connoit en rien.

☞ ALIBOUFIER. ſ. m. Quelques-uns donnent ce nom à l'arbre qui produit la réſine connue ſous le nom de *Storax.* Voyez STORAX.

ALICA. ſ. f. Eſpèce de froment que les Anciens appeloient *Zea. Alica.* Ils en faiſoient une boiſſon, qu'ils nommoient auſſi *alica*, & que nous appelons *Fromentée.* Voyez FROMENTÉE.

☞ ALICAIRES. ſ. f. *Alicariæ.* Nom qu'on donnoit chez les Romains aux femmes publiques, parce qu'elles ſe tenoient tous les jours aux environs des moulins de Fromentée, pour attirer les paſſans, qui par-là contribuoient d'une façon honteuſe à leur ſubſiſtance. On les appeloit auſſi *Proſtibula*, parce qu'elles étoient toujours à la porte des *Stabula* ou maiſons infames qu'elles habitoient : & comme elles ſe retiroient ſouvent dans de petites chambres auprès des portes, on leur donna encore le nom de *Cellariæ.*

☞ Les Vocabuliſtes nous diſent qu'on donnoit le nom d'*alicaires* aux femmes publiques chez les Romains, parce qu'elles ſe montroient ſur leurs portes pour appeler les débauchés. Je ne vois point la raiſon de ce *parce que.*

ALICANTE. *Alicanta.* Ville d'Eſpagne ſur la côte du royaume de Valence. Quelques-uns croient que c'eſt l'ancienne Alone ; mais Alone avoit d'excellentes ſalines, d'où elle avoit pris ſon nom, & *Alicante* n'en a point. Il eſt donc plus croyable qu'Alone eſt Guardamar, où il y en a encore de très-bonnes & en grand nombre. C'eſt dans les environs d'*Alicante* qu'on recueille les vins ſi connus ſous ce nom parmi nous. Le golfe d'*Alicante*, *Sinus Illicitanus*, s'étend le long des côtes du royaume de Valence juſqu'à celui de Balos. Il prenoit autrefois ſon nom de la ville d'Illici ; il le prend aujourd'hui de celle d'*Alicante.* Le port d'*Alicante*, autrefois *Portus Illicitanus.*

ALICATE. Ville de la vallée de Noto, en Sicile. *Leucata.* Elle eſt ſur la côte, entre les embouchures de la rivière de Salſo.

Le mont d'*Alicate* eſt près de la ville d'*Alicate*, qui lui donne ſon nom. *Mons Ecnomus.* C'eſt ſur cette montagne qu'étoit autrefois le château Dædalion, & & le taureau d'airain de Phalaris.

ALICE. C'eſt un cap de la Calabre citérieure, au royaume de Naples. *Alizium promontorium, Crimiſa.* Il eſt à l'entrée méridionale du golfe de Tarente, à l'orient de la ville d'Umbriatico.

ALICHON. ſ. m. Planche de bois ſur laquelle l'eau tombe, pour faire tourner une roue de moulin à eau. *Pinna.* C'eſt la même choſe qu'*aileron.*

ALICONDE. ſ. m. Arbre fort commun dans la baſſe Ethiopie. Quoiqu'il y en ait d'une groſſeur extraordinaire, ayant 12 ou 15 braſſes de tour, le vent les renverſe ſans beaucoup d'effort, parce que ſes racines ne ſont pas profondes. Son fruit reſſemble aux noix de Coco. Les Nègres en font moudre le cerneau dans la néceſſité, pour en faire du pain.

☞ De l'écorce de l'arbre battue, on tire une filaſſe avec laquelle on fait d'aſſez belles toiles.

ALICUDIE. ſ. f. *Voyez* FENICUSA.

ALICUR. Une des îles de Lipari, dans la mer de Toſcane. *Ericuſa.* Cette île eſt fort petite, & n'a que quelques cabanes de pêcheurs.

ALIDADE, ou ALHIDADE. ſ. f. Ce mot eſt arabe, & a été tranſporté dans toutes les autres langues, pour ſignifier une règle mobile, qu'on applique ſur un aſtrolabe, ou un graphomètre, ou ſur tous les autres inſtrumens de Géométrie, & d'Aſtronomie, qui ſervent à prendre la meſure des angles. *Dioptra.* Il y a aux extrémités d'une *alhidade* deux pinnules, c'eſt-à-dire, deux petites plaques de fer percées vis à-vis de la ligne de foi, par où on obſerve les aſtres & les autres points & objets qu'on déſigne. On l'appelle en grec διόπτρα, & en latin *linea fiduciæ.* On appelle le clou de l'*alhidade*, l'*eſtroue*, ou le *chevalet.* Il y a quelques *alhidades* qui ont des bras, c'eſt-à-dire, deux ou trois petites règles ou lames plates & mobiles, qui s'allongent, & ſe rapprochent pour faire diverſes opérations de cet inſtrument.

ALIDADE. Terme d'Horlogerie. Règle mobile ſur une plate-forme, pour diviſer les cadrans, &c. L'*alidade* eſt auſſi appelée *ligne de foi*, quand elle eſt fixe. *Voyez* FIDUCIELLE, ou *Ligne de foi.*

ALIDOR. ſ. m. Terme de Fleuriſte. Eſpèce d'œillet violet.

ALIDORE. ſ. f. Terme de Fleuriſte. C'eſt une tulipe de couleur de feu, avec un gris-de-lin foncé ſur chamois blanchiſſant.

ALIE. On appeloit ainſi autrefois le fruit de l'*aliſier.* BOREL.

ALIENABLE. adj. m. & f. Ce qu'on eſt libre d'aliéner ; choſe dont l'*alienation* eſt permiſe. *Quod poteſt abalienari.* Rien n'empêche que cette maiſon ne ſoit *aliénable* ; elle eſt à un majeur. Le domaine du Roi n'eſt *aliénable* qu'à faculté de rachat perpétuel. Les biens ſubſtitués ne ſont pas *alienables.*

ALIÉNATION. ſ. f. Vente, donation, tranſlation de propriété. Tranſport de la propriété d'un fonds, ou de ce qui tient lieu de fonds. Tout acte par lequel on ſe dépouille de la propriété d'un effet, pour la tranſférer à un autre, ſoit à titre lucratif, comme la donation, ſoit à titre onéreux, comme la vente ou la permutation. *Abalienatio.* Les baux emphytéotiques ſont des eſpèces d'*alienation.* Pour l'*alienation* des biens d'égliſe la preſcription de 40 ans ſuffit, quand l'*alienation* eſt faite dans les formes. Il y avoit chez les Romains une eſpèce particulière d'*alienation*, qui ſe faiſoit avec plu-

sieurs cérémonies, & qui ne se pouvoit faire qu'en faveur des seuls citoyens Romains.

On dit au figuré, l'*aliénation* des volontés ; pour dire, aversion, éloignement que des personnes ont les unes pour les autres. *Alienatio, Disjunctio.* Leur *aliénation* avoit pris son origine de l'étroite communication qu'ils avoient eue ensemble. ROCHEF. On dit aussi, *aliénation* d'esprit; pour dire, folie. *Insania.* La fureur est une violente *aliénation* d'esprit sans fièvre. J'ai vû en elle de l'*aliénation* d'esprit. MOL.

ALIÉNER. v. a. Vendre ou transférer la propriété d'un fonds, ou de ce qui en tient lieu de quelque manière que ce soit. *Abalienare, Alienare. Aliéner* une terre, une rente, un droit, une succession, une universalité de meubles. Les défenses d'*aliener* sont odieuses, & contre le droit commun. LE MAIT. On ne peut retirer des intérêts de son argent, qu'on n'*aliéne* le fonds en constituant une rente; on ne l'*aliéne* qu'avec la faculté de rachat perpétuel. Le Concile général de Latran en 1123, défend à aucun Clerc d'*aliéner* sa Prébende ou autre Benefice ecclesiastique.

On dit figurément *aliéner* les affections, les cœurs, les esprits; pour dire, les détourner, faire perdre l'estime & l'affection. La cruauté de Néron lui *aliéna* l'affection de tous ses sujets. Cela lui *aliéna* les esprits de la province. ARLANC. On dit aussi, *aliéner* l'esprit à quelqu'un; pour dire, lui faire perdre l'esprit, le faire devenir fou. *Ad insaniam adigere.*

ALIÉNÉ, ÉE. part. *Abalienatus, alienatus.* ☞ Il a les significations du verbe au propre & au figuré. Fonds *aliéné.* Terre *aliénée.* Esprits, cœurs *aliénés.* Avoir l'esprit *aliené:* & adjectivement, être *aliéné* d'esprit. Il y a chez nous un sens qu'il est de la dernière importance de ménager, c'est le sens de la vûe: celui-là une fois *aliéné*, il n'y a plus de grâce à attendre des autres. *Obs. sur les Ecr. mod. t. 25. p. 18.*

ALIES. s. f. pl. *Alia.* Terme de Mythologie. Jeux solennels célébrés à Rhodes le 24ᵉ jour du mois Gorpiée, (qui revient à celui que les Athéniens appeloient *Boédromion*) en l'honneur du soleil, nommé en grec Ἅλιος, ou Ἥλιος.

ALIFI. Ville épiscopale & ancienne du royaume de Naples. *Alipha, Allipha.* Elle est dans la Terre de Labour, sur le Vulturne, aux pieds de l'Apennin. *Alifi* est presque tout ruiné, & son Evêque suffragant de Bénevent réside à Bie di monti, bourg a une lieue d'*Alifi.*

ALIGNEMENT. s. m. Terme d'Architecture & de Jardinage. *Directura, directio.* Action par laquelle on met les choses en ligne droite, soit avec la règle, ou le cordeau, soit en se servant de points marqués par des rayons visuels. Ce Jardinier a mal pris ces *alignemens.* On dit aussi, tirer des *alignemens.* Il faut que les herbages, pour être proprement plantés sur des planches, soient mis sur des *alignemens* tirés au cordeau. LIGER.

ALIGNEMENT, se dit aussi du plan que donnent les Voyers & les Architectes pour construire la face des maisons qui sont sur la rue, pour en marquer les longueurs, les angles, & autres dispositions suivant lesquelles on est obligé de bâtir, à peine de démolition. Ligne tirée, donnée, afin qu'une maison, une rue aille en ligne droite. *Frontis ædium descriptio.* Les Officiers de Justice assistent les Voyers dans les *alignemens* qu'ils donnent pour les maisons des coins des rues.

ALIGNER. v. a. Tirer un bâtiment, une allée en ligne droite au cordeau, réduire plusieurs corps à une même saillie, les mettre sur une même ligne. *Ad lineam dirigere.* Cette muraille n'a pas été bien *alignée;* elle fait un coude. *Aligner* des allées.

☞ Quelques uns s'en sont servis au figuré pour polir, ajuster. Ranger des mots, *aligner* des phrases. Il ne paroît pas que ce mot ait fait fortune.

ALIGNER, en termes de Vénerie, signifie, couvrir une femelle. *Inire fœminam.* Le loup *aligne* la louve, c'est-à-dire, *rectà i'lam petit.*

Ces mots viennent du latin *linea.*

ALIGNÉ, ÉE. part. Il a les significations de son verbe. *Ad lineam directus.* Autrefois on appeloit femme *alignée*, une femme droite & bien mise.

☞ ALIGNOUET. s. m. Instrument de fer dont on se sert dans la préparation des ardoises, pour les diviser par leur épaisseur.

ALILAT. s. m. Nom sous lequel les Arabes adoroient la lune, ou la planète que nous nommons l'*Etoile du soir, le Vesper, la belle Etoile.*

ALIMA. Ville dont il est parlé au premier livre des Machabées, *c. 3. v. 26. Alimæ*, plur. Elle étoit dans la Galaaditide, dans la tribu de Gad, près de la forêt d'Ephraïm, au midi. Il ne faut pas l'appeler *Alimis*, comme ont fait quelques auteurs qui n'ont pas pris garde que *Alimis* est un cas oblique, comme il paroit manifestement par le grec ἐν ἀλίμοις.

ALIMENT. s. m. Nourriture nécessaire pour faire croître & subsister tout ce qui a vie, ou quelque chose d'analogue à la vie. *Alimentum.* Les Médecins appellent *aliment*, tout ce qui peut être dissous par le levain de l'estomac, ou par la chaleur naturelle, & changé en chyle, pour devenir sang, & réparer la dissipation continuelle des parties du corps. Le pain est le meilleur *aliment* de l'homme, l'avoine des chevaux. L'eau est le principal *aliment* des plantes. M. Bernier dit qu'on ne doute pas qu'au bout de sept ou huit ans toute la matière de notre corps ne fasse place à celle des *alimens.* Les paysans sont d'ordinaire assez stupides, parce qu'ils ne se nourrissent que d'*alimens* grossiers & terrestres, qui ne peuvent faire qu'un chyle & un sang fort grossier. BAYL. On ne connoît pas facilement le mystère de la digestion des *alimens*, & de leur transmutation en chyle, & en sang. ROH. Fortunius Licetus a fait un livre *in folio* de ceux qui ont vécu long-temps sans *alimens.* Cyriacus Lentulus, Sennert, Fabricius Hildanus, & Velschius, ont aussi écrit sur ces grands jeûneurs. On a vû un fou dans les Petites-Maisons de Harlem en l'année 1685, qui s'imaginoit être le Messie, & qui, pour l'imiter, fit un jeûne de 40 jours & 40 nuits sans prendre aucun *aliment.* Après quoi on lui donna à manger peu à peu. Il souffrit les premiers jours de grandes tranchées, ensuite il mangea comme à l'ordinaire, & ne sentit plus de douleur.

ALIMENT, se dit aussi de la sève des plantes.

De nouveaux rejetons, qui comme autant de bouches,
*Attirent l'*aliment, *& forment la liqueur,*
Qui de l'arbre au printemps fait toute la vigueur.
PERR.

ALIMENT, se dit figurément. L'étude, la contemplation, sont les *alimens* de l'esprit. *Nutrimentum.* Les sciences sont les *alimens* de l'esprit; elles le nourrissent. LA BRUY. Le bois est l'*aliment* du feu. *Ignis alimentum.*

Il se dit aussi de ce qui entretient une maladie.

De l'hydropique enflé la soif insatiable
Cherche en vain dans les eaux à se desaltérer:
Plus il boit, plus il enfle, & la soif qui l'accable
Ne se peut tempérer.

Il en porte la cause en ses brûlantes veines;
C'est de-là que le mal tire son aliment;
Qu'il éteigne ce feu, s'il veut calmer ses peines,
Et finir son tourment.

☞ C'est une foible traduction de ces beaux vers d'Horace.

Crescit indulgens, sibi dirus hydrops,
Nec sitim pellit, nisi causa morbi
Fugerit venis, & aquosus albo
Corpore langor.

ALIMENS au plur. se dit en Jurisprudence, non-seulement de la nourriture, mais encore de l'entretien, ou des habits, & du logement, comme étant des choses nécessaires à la vie. Les enfans naturels se font adjuger des *alimens* contre leurs peres. En matière d'excès & de blessures, on adjuge des provisions pour *alimens* & mé-

dicamens. Les parrains ne ſont obligés aux *alimens* envers leurs filleuls que par une loi de bienſeance, & de charité.

ALIMENTAIRE. adj. m. & f. Terme de Pratique. Ce qui eſt deſtiné pour les alimens. *Alimentarius.* Penſion *alimentaire. Penſio alimentaria.* Proviſion *alimentaire.*

☞ *Conduit alimentaire.* Terme d'Anatomie. Quelques auteurs appellent ainſi cette partie du corps par où la nourriture paſſe depuis qu'elle eſt entrée dans la bouche, juſqu'à ſa ſortie par l'anus. Il comprend le goſier, l'eſtomac, les inteſtins. Il s'entend auſſi quelquefois du canal thorachique. *Voyez* ce mot.

☞ *Loi alimentaire* chez les Romains, *lex alimentaria*, étoit une loi qui obligeoit les enfans de fournir les *alimens* à leurs peres & meres, ou a les entretenir. C'eſt moins un devoir naturel de fournir les *alimens* à un pere tombé dans l'indigence, qu'un crime de les lui refuſer.

On a auſſi donné ce nom à de jeunes garçons, & de jeunes filles, que la liberalité de quelques Empereurs Romains faiſoit elever dans des lieux publics, à peu-près ſemblables à nos hôpitaux. Trajan eſt le premier qui ait fait elever de ces enfans *alimentaires*; *Alimentarii*. Adrien l'imita. Antonin Pie fit de même pour de jeunes filles, à la ſollicitation de Fauſtine. Nous trouvons ſur des médailles de cette Imperatrice, PUELLÆ FAUSTINIANÆ. Marc Antonin & Lucius Verus firent la même choſe. Alexandre Sévère le fit auſſi en faveur de Mammée; & les filles qu'il fit ainſi elever s'appelerent *Mammeanæ*, Mammeenes. *Voyez* Capitolin dans Marc Antonin, *L. III.* & dans Sévère, & les notes de Saumaiſe.

ALIMENTATION. ſ. f. Terme de Coutume, qui déſigne un droit dû par les Communautés du Bailliage d'Haguenau au Lieutenant pour le Roi dans ce Bailliage, quand il va à la chaſſe. Ce droit qui conſiſtoit autrefois dans l'obligation de défrayer ſes équipages de chaſſes, a été converti en une redevance annuelle.

ALIMENTER. v. a. Nourrir, fournir les choſes néceſſaires à la vie. *Alere, Nutrire.* Il faut qu'un bon Magiſtrat donne ordre qu'il y ait toujours de quoi *alimenter* tous les habitans de ſa ville; de quoi *alimenter* les pauvres. Le mot *alimenter* ne peut paſſer que dans le Barreau. En ſa place on dit *nourrir.*

ALIMENTÉ, ÉE. part. *Alitus, Nutritus.*

ALIMENTEUX, EUSE. adj. Terme de Médecine, qui ſert d'aliment, qui nourrit. *Alibilis.* Les Medecins diſtinguent des remèdes *alimenteux*, & des alimens *medicamenteux*. Les quatre humeurs ont toutes deux parties, l'une *alimenteuſe*, & l'autre excrémenteuſe. Il y a des chairs qui ont un ſuc fort *alimenteux*, ou nutritif.

ALIMESTAR-BASSI. ſ. m. Terme de Relation. Maître des tentes & pavillons du Grand Seigneur. *Tentoriorum magiſter.* Lorſque le Grand Seigneur fait la campagne par lui-même, l'*Alimeſtar-Baſſi* a ſoin de faire dreſſer ſes tentes en lieu commode, & ordinairement le plus élevé de tout le camp, afin qu'elles ſoient mieux vûes de toute l'armée, & que le Prince puiſſe remarquer avec plus de facilité ce qui s'y paſſe. A. D. S. M.

ALIMIBIG, ALIMIBÉCONG. C'eſt un lac de la Nouvelle France, dans l'Amérique ſeptentrionale. *Alimibigus, Alimibicongus lacus.* Il eſt dans le pays des Kiliſtinous, ou Kiriſtinous, au nord du lac ſupérieur.

ALIMUS. ſ. m. Arbiſſeau qui eſt d'un beau vert, & dont la fleur reſſemble à celle du muguet.

☞ ALINCOURT. Village de Picardie, entre Amiens & Abbeville, remarquable par une épitaphe énigmatique que voici.

Ci gît le fils, ci gît la mere,
Ci gît la fille avec le pere,
Ci gît la ſœur, ci gît le frere,
Ci gît la femme & le mari,
Et n'y a que trois corps ici.

☞ C'eſt en abregé l'odieuſe avanture d'une mere, qui ayant eu un commerce inceſtueux avec ſon propre fils, en eut une fille qu'elle lui donna enſuite en mariage. On dit qu'elle donna lieu à toutes ces horreurs ſans connoître ſon fils. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'elle n'en révela l'horrible myſtère qu'à la mort. *Voyez* Pigan. de la Force. Deſcrip. de la F.

A LINEA. Mots latins que l'on dit en notre langue, quelquefois comme une façon de parler adverbiale, quelquefois comme un ſubſtantif maſculin. Ils ſignifient *à la ligne.* C'eſt dans un écrit, dans un livre le commencement d'un nouvel article, qui ne continue pas la dernière ligne de l'article précédent, mais en commence une nouvelle. Ainſi ci-deſſous au mot ALIQUOTE, *une partie aliquante*, &c. *Ces mots s'emploient*, &c. ſont deux *à linea.* Les *à linea* communément rentrent un peu dans la ligne, ou ſortent dans la marge, comme dans ce Dictionnaire. Quand on dicte à quelqu'un, on dit, *à linea*, c'eſt-à-dire, quittez la ligne où vous en êtes, & commencez-en une autre au deſſous. Mettez ici un *à linea*, ou mettez ceci *à linea.* Ce mot ne prend pas d's au pluriel.

ALINER. v. a. Borel dit que ce mot dans Vigenère veut dire, équiper, *aliner* des vaiſſeaux, c'eſt équiper des vaiſſeaux. *Adornare.*

ALINGER. v. a. Donner, fournir du linge à quelqu'un. S'*alinger*, acheter de la toile, faire faire du linge pour ſon uſage. Une perſonne bien *alingée*, qui a de beau linge, qui eſt bien en linge.

☞ Ce mot paroît inuſité; & j'ignore ſur quelle autorité on veut le faire paſſer.

ALINGES. Fort du Chablais, en Savoie. *Alingiæ, Arx Alingiarum* ou *Alingiana.* Le Fort d'*Alinges* eſt ſur une colline près de la rivière de Dance, & près de Thonon.

ALINUBI. *Voyez* ALIMIBIG.

ALIOA, ALIOLA. Île de l'Océan Ethiopien. *Aliodora.* Elle eſt ſur la côte orientale d'Afrique, entre Madagaſcar & les terres du Zanguebar. *Aliola* eſt du nombre des îles nommées *les Comores.* Elle eſt fort petite.

☞ ALIPTE. ſ. m. Terme d'hiſtoire ancienne. *Aliptes*, ou *Aliptes*, æ. On donnoit ce nom à des Officiers de l'aleſtre, chargés de frotter les athlètes, ſur-tout les Lecteurs, qui ſe rendoient pour cela, avant que la lice fût ouverte, dans un lieu ou appartement des Thermes nommé *Alipterion*, en latin, *alipterium*, *unctuarium.* On l'appeloit encore *Æleoth ſium.* Voy. le mot ſuivant.

ALIPTIQUE. ſ. f. C'étoit une partie de l'ancienne Médecine: elle enſeignoit la manière de frotter & d'oindre les corps, pour conſerver la ſanté, procurer de nouvelles forces, & entretenir la beauté du teint. *Aliptice*, ἀλειπτικὴ, ἀπὸ τοῦ ἀλείφω, ungo.

ALIQUANTE. adj. f. Terme de Géométrie & d'Arithmetique. Une partie *aliquante.* Voyez le mot ſuivant ALIQUOTE.

ALIQUOTE. adj. f. Terme de Géométrie & d'Arithmétique, qui ſe dit des parties qui ſont contenues, pluſieurs fois dans un nombre, ou dans une autre quantité, ou qui meſurent leur tout exactement. 2 eſt une partie *aliquote* de 8. Il y eſt compris quatre fois. 16 eſt un nombre compoſé de quatre parties *aliquotes*, dont chacune eſt 4; ou de deux parties *aliquotes*, dont chacune eſt 8. Les nombres de 7, de 11, de 19, & autres ſemblables n'ont point de parties *aliquotes*, en ils ne ſe peuvent diviſer en parties égales.

☞ Une partie *aliquante* eſt celle qui répétée un certain de nombre de fois, ne fait par le tout complet, mais donne un nombre plus grand ou plus petit que celui dont elle eſt partie *aliquante.* Ainſi 5 eſt une partie *aliquante* de 12, parce que, priſe un certain nombre de fois, elle fait un nombre plus grand ou plus petit que 12.

☞ Ces mots s'emploient quelquefois ſubſtantivement. 4 eſt l'*aliquote* de 8.

Ces mots viennent d'*aliquotus* & d'*aliquantus.*

ALIRE. ſ. m. Nom d'homme. *Illidius.* Illidius, que nous appelons communément *Allyre*, ou plutôt *Alire*, vint au monde vers le commencement du règne de Conſtantin le Grand. BAIL.

ALIS, ALISE. adj. Vieux mot. Uni.

Visage eut bel, doulx & alis.

ALISÉ, ou ALIZÉ, ÉE. adj. On dit aussi, *alaisé* & *alisé*. Voyez ALÉSE.

En termes de Marine, on appelle *Vents alisés*, des vents généraux & reglés qui ont accoutumé de régner pendant certaine saison sur des mers, ou le long de certaines côtes; comme les vents Etesiens, les Mousons, &c. Quelques-uns dérivent ce mot de *venti electi, vents choisis*, bon vents, comme qui diroit *élises*; parce qu'étant toujours les memes, on peut compter sur eux; & que sans eux les longues navigations seroient impossibles. L'ABBÉ DE CHOISY. D'autres le derivent de *usière*, comme qui diroit, qui viennent des côtes ou lisières des terres. *Voyez* VENT.

ALISE, ou ALIZE. *Alexia, Alisa.* Bourg de France, dans l'Auxois, qui est a la place où étoit autrefois *Alexis, Alexia*, ville forte & celebre dans les Commentaires de César. C'est de ce nom que s'est formé celui d'*Alise*. Jean Picard, dans sa *Celtopedie*, Liv. III, p. 127, prétend après Diodore de Sicile, Liv. VI, que ce nom est originairement grec; qu'il fut donné a cette ville par l'Hercule Celtique, qui, après sa victoire sur les Lestrygons, qui avoient consenti a la mort d'Osiris son pere, & la defaite de Géryon, se retira dans les Gaules, delivra les Héduens des tyrans qui les opprimoient, & nomma ce lieu *Alexie*, comme il étoit nommé lui-même Ἀλεξικακος, du verbe αλεξω, *Je chasse, je porte du secours. Alise* est sur la rivière de Brenne, à l'Orient de Sémur. La ressemblance du nom a fait prendre *Alise* pour l'ancienne Alexie, *Alexia*, de César; mais, dit Vigenère lui-même qui semble être de ce sentiment, c'est par conjecture, car les marques en sont éteintes. *Voyez* ALEXIE.

ALISE, ou ALIZE. f. f. Fruit de l'alisier. *Alisariæ Bacca.*

ALISIER, ou ALIZIER. f. m. *Cratægus Apii folio laciniato. Inst. R. herb. 633.* Arbre qui vient dans les bois, & qui s'élève assez haut. L'écorce de son tronc & de ses branches est lisse; son bois est assez dur; ses feuilles ressemblent à celles de l'aubepin; mais elles sont beaucoup plus larges, d'un vert pâle, & les découpures en sont moins profondes; leurs bords sont dentelés & découpés, comme dans les feuilles de la vigne. Ses fleurs sont blanches composées chacune de cinq pétales disposées en rose; ces fleurs sont ramassées en un bouquet qui naît à l'extrémité des branches. Le calice qui soutient la fleur, devient un fruit de la figure de celui de l'aubépin, d'un rouge brun, fort âpre au goût, à moins qu'il ne soit mûr. Il contient des semences renfermées dans des loges qui occupent le milieu du fruit. L'*Alisier* ne donne des fruits mûrs qu'en automne. On le distingue du sorbier par ses feuilles; car il est essentiel au sorbier d'avoir ses feuilles ailées; c'est-a-dire, composés de plusieurs petites feuilles rangées sur une même côte. On le distingue du poirier par ses feuilles dentelées & découpées; & par ses fruits. Daléchamp parle d'une espèce d'*Alisier* connu sous ce nom en Bourgogne, & qu'on nomme *Cratægus folio subrotundo serrato*, &c. *Voyez* CIRIER. Le fruit de l'*Alisier* est astringent, & se peut employer au défaut de celui du sorbier.

ALISMA. f. m. Terme de Botanique. *Alisma.* On donne ce nom à plusieurs sortes de plantes. Il y a l'*Alisma* de Matthiole, qu'on appelle aussi *Plantin de montagne*, & qui est une espèce de Doronic. Ses feuilles sont semblables à celle du plantin; mais plus étroites & moins nerveuses. Elles sortent proche de la racine, & sont recourbées contre terre. Sa tige est menue, & de la hauteur d'une coudée. Sa partie supérieure se divise en plusieurs branches, qui portent des calices velus, d'où sortent des fleurs semblables, & qui sont de couleur jaune. Ses racines sont menues, comme celles de l'ellébore noir, âcres, odorantes, & un peu grasses. On les emploie pour les dyssenteries, & les tranchées.

ALISME, se dit aussi d'une espèce d'elléborine, qu'on appelle *Alisma* à grape. *Alisma racemosum.* Elle est de la hauteur d'environ douze pouces & demi. Sa tige est pleine de nœuds, d'où sortent ses feuilles, qui ressemblent a celles du grand plantin, & qui ont un pouce & demi de largeur. Ses fleurs sont en grape, & de couleur rouge.

ALISMA, se dit encore d'une plante qu'on appelle *Double-feuille. Ophris bifolia.* Voyez DOUBLE FEUILLE.

ALISON. f. f. Nom de femme. Terme populaire qu'on dit a une femme de basse condition. C'est peut-être un diminutif d'Alix, dont on aura fait *Alison*, comme Louison de Louise.

ALITEÏA. f. f. Nom qui signifie *Vérité*. C'est le nom que les Valentiniens donnoient à un de leurs Eons. *Voyez* EON.

☞ ALITEEN. adj. pris subst. *Voyez* ALITEUS.

☞ ALITER. v. a. & recip. Dans la première acception, obliger, réduire a garder le lit. *Affligere lecto.* Dans la seconde, garder le lit pour cause de maladie. *Affligi lecto ob ægritudinem.* Cette blessure l'a *alité* pendant trois mois. Il a long-temps traîné dans la chambre, & enfin il s'est *alité*. Il faut qu'il soit bien malade, puisqu'il est *alité*.

ALITÉ, EE. part. *In lecto jacens, detentus.*

☞ ALITEUS. Terme de mythologie. Surnom donné à Jupiter, parce que dans un temps de famine, il prit un soin particulier des Meuniers, afin que la farine ne manquât pas. Du latin *alere*, nourrir.

ALITURGIQUE. adj. Qui n'a point d'office ni de cérémonies particulières. M. Baillet, dans son traité des *Fetes mobiles*, dit qu'il n'y avoit presque point de Vendredi qui n'eût son office dans l'Eglise Romaine: au lieu que dans l'Eglise d'Alexandrie ces jours la étoient *alitargiques*. Le Cardinal Bona, dans son traite des Liturgies, dit que chez les Grecs tous les jours de Carême étoient *aliturgiques*, à l'exception du Samedi & du Dimanche. *Voyez* LITURGIE. Ce mot a la même étymologie, avec l'α privatif.

ALJUBAROTE, ou ALGIBAROÇA. Bourg de l'Estramadure portugaise. *Aljubaroca.* Il est au sud-ouest de la ville de Leiria.

ALIX. f. f. Nom de femme. *Voyez* ADELAÏS.

☞ ALIZE. *Voyez* ALISE.

ALIZON. f. f. Nom de femme, diminutif d'*Alix*, qu'on écrivoit plus régulièrement *Alis*, puisque la dernière syllabe se prononce comme dans *Sens*. C'est d'*Adelais*, nom connu vers le dixième siècle, que par divers degrés de corruption s'est formé *Alis*. Les Auteurs Latins-Barbares écrivent *Aleydis, Alays, Aëlis*, quelques-uns *Aleta*, nom de la mere de S. Bernard, écrit de sept ou huit autres manières différentes dans les manuscrits. Bucanan a dans ses Elegies, employé *Alisa*, Jovien Pontan *Iso*; mais on pourroit croire que celui-ci est abrégé d'*Elisa*, comme *Elisa* d'*Elisabeth*. GLOSSAIRE BOURGUIGNON.

A L K.

ALKAEST. f. m. Terme de Chimie. *Voyez* ALCAHEST.

☞ ALKALI. *Voyez* ALCALI.

☞ ALKALIN, INE. adj. *Voyez* ALCALIN.

☞ ALKALISATION. *Voyez* ALCALISATION.

☞ ALKALISER. *Voyez* ALCALISER.

ALKEQUENCHE. M. du Verney, ACAD. DES SC. 1701. *Mém. p.* 186. écrit ainsi, au lieu d'*alkekenge*, qui suit.

ALKEKENGE. *Alkekengi.* f. m. Plante qu'on appelle autrement en François, *Coqueret*, & qui est fort semblable a la morelle, ou *solanum.* Elle n'en diffère que par une vessie membraneuse, dans laquelle son fruit est enfermé; d'où vient qu'on a donné le nom de *Solanum* à l'*Alkekengi*: mais on y a ajouté l'épithète, *Vesicaire*, pour le distinguer du vrai *solanum.* On l'appelle aussi *Halicacabum.* Il y en a diverses espèces. Celle qu'on nomme *Alkekinet* vulgaire, a sa tige grêle, ronde, rougeatre, de la hauteur d'une coudée, & pleine de nœuds. Sa racine est aussi noueuse, & rampe sur terre. Ses feuilles sont attachées a de longues queues; elles ressemblent à celles de la morelle, mais elles sont plus grandes, & d'un vert obscur. Ses fleurs sont grandes, blanches, & n'ont qu'une feuille

qui

qui a cinq découpures. Son fruit eſt rouge, de la groſſeur & de la figure d'une petite ceriſe : les enfans l'appellent *Ceriſe d'hiver* : il eſt enfermé dans une veſſie large, pentagone, & qui devient rouge quand elle eſt mûre. Sa ſemence eſt petite, blanche & aplatie. Ce fruit eſt propre pour faire uriner, & pour vider les reins & la veſſie, des impuretés qui peuvent y être contenues. *Voyez* COQUERET.

ALKERMÈS. ſ. m. Terme de Pharmacie, qui vient de l'arabe. C'eſt une confection faite avec le ſuc exprimé de grains de kermès, d'où elle a tiré ſon nom, le ſuc des pommes, l'aloès, les perles, le ſental citrin, la cannelle, l'ambre gris, le muſc, l'azur, les feuilles d'or. C'eſt un des meilleurs cordiaux qu'on ait en Médecine. On en prépare une très-grande quantité à Montpellier, qu'on envoie dans toute l'Europe.

ALKIAN. ſ. m. Quelques Chimiſtes entendent par ce mot ce principe qui régit & gouverne le corps de l'homme ; en vertu duquel les alimens qu'il prend, ſe tournent en ſa propre ſubſtance, & l'accroiſſement animal ſe fait, par lequel l'homme ſubſiſte, & eſt une ſubſtance compoſée de toutes ces choſes mélangées. DICT. DE JAMES.

ALKIN. Ancienne ville, aujourd'hui bourg de l'Iémen ou Arabie-Heureuſe, en Aſie. *Alkinum, Kinum.* Il eſt dans le nord de la principauté de la Mecque.

ALKOOL, ou ALCOHOL. ſ. m. Terme de Chimie, qui eſt arabe. Il ſignifie deux choſes bien différentes. 1° Une poudre très-ſubtile, & preſque impalpable. 2° un eſprit de vin très-rectifié par des diſtillations réitérées, deſorte qu'y ayant mis le feu, il ſe conſume entièrement, & ne laiſſe aucun flegme. L'*alkool* de vin eſt l'eſprit le plus ſubtil ainſi rectifié. HARR.

ALKOOLISER. v. a. Subtiliſer, réduire un corps en une poudre très-ſubtile, & preſqu'impalpable, & purifier les eſprits, & les eſſences des impuretés & du flegme qu'ils pourroient avoir. M. Harris écrit *Alcohol* & *alcoholiſer*. Je ne vois pas pourquoi ajouter un *h* ; car ce mot vient de l'arabe קלל, qui ſignifie diminuer, devenir menu, ſe ſubtiliſer ; & à la troiſième conjugaiſon קאל, *Kaal*, diminuer, rendre ſubril, ſubtiliſer ; & ce mot vient originairement de l'hébreu קלל, qui ſignifie, être ou devenir léger. Or cette étymologie ne demande point d'*h* ; mais parce qu'en Anglois ces deux *o o* de ſuite ſe prononceroient comme notre *ou*, on les ſépare en ajoutant un *h*, pour en faire deux ſyllabes.

ALKOOLISÉ, ÉE. part.

A L L.

ALLA. Petite ville du Trentin. *Alla.* Elle eſt ſur l'Adige, dans la vallée de Trente, aux confins du Véronois.

ALLA. rivière de la Pruſſe ducale. *Alla.* Elle ſe jette dans le Prégel, à Welaw.

ALLACHARS, ou ALLACHEYR. *Voyez* PHILADELPHIE.

ALLAH, pour ALELAH. C'eſt le nom de Dieu chez les Arabes, & chez tous ceux qui font profeſſion du mahométiſme, quelque langue qu'ils parlent. Ce nom eſt le même en arabe que אלה, *Eloah*, ſingulier de אלהים, *Elohim*, en hébreu, & répond à ces mots, & à celui d'*Adonaï* chez les Hébreux, & même à celui que l'on appelle *Tetragrammaton*, ou de quatre lettres, qui marque plus particulièrement l'eſſence divine. D'HERBEL. Les Mahométans répètent d'ordinaire ce mot pluſieurs fois dans leurs invocations à Dieu. Les Turcs, pour toute reſſource, prononçoient d'une voix baſſe & ſuppliante, le mot *Allah*, *Allah*. S. EVR. Quoique les Turcs ſe ſervent de ce mot, il ne faut pas dire avec quelques Dictionnaires, que ce nom eſt turc : il eſt arabe ; mais les Turcs l'ont pris de l'arabe, ou de l'Alcoran, comme beaucoup d'autres. Il eſt même originairement hébreu, & vient du verbe אלה *alah*, qui ſignifie, *honorer*, *adorer*, & qui eſt encore en uſage en ce ſens chez les Arabes. Ainſi *Eloah*, comme on dit en hébreu ; ou *Allah*, comme prononcent les Arabes, ſignifie par excellence l'Être digne de culte ; l'Etre adorable.

ALLAITEMENT. *Voyez* ALAITEMENT.

ALLAITER. v. a. Nourrir de ſon lait. M. Deparcieux remarque que le lait d'une femme ne dure ordinairement qu'un certain temps que la nature a proportionné au beſoin des enfans ; qu'à l'égard des nourrices, ce temps ſe trouve partagé entre deux enfans, & qu'il faut donc de néceſſité, ou que l'un des deux ne ſoit pas nourri un temps ſuffiſant, ou qu'ils ne le ſoient tous les deux qu'à moitié, ce qui ne peut jamais faire que de fort mauvais tempéramens. En Allemagne, en Hollande, en Angleterre, preſque toutes les femmes, même de la plus haute diſtinction, nourriſſent leurs enfans. En 1743, la Princeſſe de Naſſau, fille du Roi d'Angleterre, *allaitoit* elle-même la Princeſſe d'Orange ſa fille. M. le Duc d'Orléans, Régent, avoit été nourri par MADAME, Princeſſe Palatine ſa mere. Des exemples auſſi louables & auſſi reſpectables, devroient bien être plus imités qu'ils ne le ſont. *Eſſai ſur les probabilités de la durée de la vie humaine.* Voyez ALAITER.

ALLAMBRE. ſ. m. Palais des Rois Maures à Grenade. *Maurorum Regum Granatenſe Palatium.* La croix de l'Archevêque de Tolède étoit vénérable à toute l'Eſpagne, non-ſeulement parce qu'elle marquoit la dignité de la première Egliſe de ce royaume, mais encore parce qu'elle avoit été plantée ſur l'*Allambre*, palais des Rois Maures, comme un étendard & un ſigne, que les Chrétiens avoit conquis la ville de Grenade. FLECH. Lorſque la ville de Grenade fut priſe, le cardinal de Mendoza fit dreſſer au lieu le plus éminent de l'*Allambre*, la croix primatiale de Tolède, dont il étoit Archevêque. ID.

☞ ALLANT, ANTE. adj. Qui aime à aller, à courir. C'eſt un homme *allant*, une femme *allante*. Il n'eſt pas d'un uſage ordinaire, au moins hors de la converſation. *Ambulator, Ambulatrix.*

☞ ALLANT. ſ. m. ſans féminin. Il n'eſt d'uſage qu'au pluriel quand il eſt joint avec *venans*. Cette maiſon eſt ouverte à tous *allans & venans* ; pour dire, qu'on y reçoit tout le monde.

Il y a auſſi une eſpèce de chiens qu'on appelle *Allans*, ou *Gentils*. Voyez CHIEN, ou ALAN.

ALLANTOÏDE. ſ. f. Terme d'Anatomie, qui ſe dit d'une troiſième taie, ou membrane qui enveloppe une partie du fœtus, comme une ceinture, ou écharpe, depuis le cartilage xiphoïde, juſqu'au deſſous des flancs ſeulement ; mais elle ne ſe trouve point au fœtus humain, ſelon quelques Anatomiſtes. On l'appelle ainſi, parce qu'elle reſſemble à une andouille. Drelincourt, célébre Profeſſeur à Leyde, dans une Diſſertation qu'il a faite ſur cette membrane, ſoutient que l'*allantoïde* ne ſe trouve que dans les animaux qui ruminent, & que c'eſt une membrane étendue d'une trompe à l'autre, par le fond de l'utérus, entre le chorium & l'amnios. Il y a dans les Tranſactions philoſophiques, n. 271, une Diſſertation de M. Halle ſur l'*Allantoïde*, dans laquelle il prétend avoir obſervé cette membrane dans deux ſujets différens. M. Littre a trouvé l'*allantoïde* dans pluſieurs fœtus humains : ainſi cette membrane n'eſt pas propre ſeulement des animaux qui ruminent, ou de pluſieurs eſpèces d'animaux ſeulement. Il conclut de-là que ſon uſage eſt dans le fœtus humain le même que dans les animaux, je veux dire, que l'urine qui ne peut être contenue dans les baſſinets des reins, dans les uretères, ni dans la veſſie, paſſe de la veſſie par l'ouraque dans la cavité formée par l'amnios, & par cette membrane particulière, pour y être réſervée juſqu'au temps de l'accouchement. Il confirme ce ſentiment par trois perſonnes qu'il a connues, ou qu'il a ouvertes, & qui avoient rendu leur urine toujours ou preſque toujours par le nombril, & auxquelles il a trouvé que l'ouraque étoit creux, & s'étoit maintenu en forme de canal. *Voyez* ACAD. D. S. 1701. *Mém. p. 88.*

ALLARD. ſ. m. Nom d'homme. *Adelardus.* Adelard, vulgairement S. *Allard*, naquit dans les Pays-Bas dépendans du royaume d'Auſtraſie, l'an 753, & fut élevé à la Cour de France près du Roi Pepin ſon oncle. BAILL. De tous ceux qui ont porté le nom d'*Adelard*, il n'y

a que ce Saint qu'il faut appeler *Allard*. Ce n'eſt que pour lui que l'uſage a fait ce changement. C'eſt de-là que vient le nom d'*Allard*, que portent en France pluſieurs familles parmi le peuple. M. Chaſtelain écrit *Aſſard*, & dit dans ſes *Notes ſur le Martyrol.* 2. J. S. Adelard eſt nommé S. *Aſſard* aux anciennes vitres du cloître de Corbie; & on l'appelle encore ainſi à Huiſe près d'Oudenarde, où ceux du pays aſſurent qu'il eſt né. S. *Aſſard* a laiſſé un traité de la Lune paſchale. Il mourut en 826.

ALLASCHIR, s'ALLASCHIR. v. récip. Vieux mot. Perdre cœur, devenir lâche.

ALLATH. ſ. f. Déeſſe que les Arabes adoroient autrefois. Ils avoient trois Déeſſes, *Allath*, Ménach & Alluza, qu'ils regardoient comme les filles du grand Dieu. Ce mot en arabe eſt le féminin d'*Allah*, qui ſignifie *Dieu*.

ALLATUR. Ville de Moſcovie. *Allatura*. Elle eſt ſur la rivière de Kuma, dans le royaume de Caſan. *Allatur* n'eſt pas peuplé.

ALLÉCHEMENT. ſ. m. Ce mot qui eſt un peu vieux, ſignifie, amorce, appât. *Illecebra*. Il ne ſe dit qu'au figuré. Il faut fuir les vanités mondaines, qui ſont les *allechemens* du péché. Réſiſter aux *allechemens* de la volupté. ABLANC. Les *allèchemens* des voluptés n'ont pas été ſi grands, tandis que notre Empire ne s'eſt pas étendu au-delà de l'Italie. ID.

ALLÉCHER. v. a. Attirer par quelque appât. *Allicere, illicere, pellicere*. On *alléche* des ſouris avec du lard, ou des noix, pour les faire tomber dans la ratière. Il eſt plus en uſage au figuré; attirer par le plaiſir, par la douceur, la ſéduction. Mais comme il vieillit, on ne le peut guère employer que dans le ſtyle plaiſant. La douceur des plaiſirs *allèche* les hommes à la volupté.

ALLECHÉ, ÉE. part. *Illectus, allectus*. Ce mot eſt vieux, & on ne l'emploie plus que dans le Comique.

> *Maître Corbeau, ſur un arbre perché,*
> *Tenoit en ſon bec un fromage:*
> *Maître Renard par l'odeur* alléché,
> *Lui tint à peu-près ce langage.* LA FONT.

ALLÉE. ſ. f. Courſe, voyage. *Itus, itio.* ☞ On ne le dit qu'au pluriel, en le joignant au mot venues. *Allées & venues*, pour déſigner les démarches qu'on fait pour le ſuccès d'une affaire. Il a terminé ſon procès après pluſieurs *allées & venues*. Il a perdu ſon temps en *allées & venues*. Expreſſion familière.

ALLÉE, ſignifie auſſi un paſſage, ou un corridor, dans des bâtimens, par où l'on va d'un lieu à un autre, & qui en fait la communication. *Xyſtum*.

ALLÉE, ſoit dans un jardin, ſoit ailleurs, eſt un chemin droit, & parallèle, bordé d'arbres, ou d'arbriſſeaux, & généralement tout lieu qui n'eſt point planté, ni labouré, ou béché, mais battu, & qui a été laiſſé pour ſe promener, pour aller d'un endroit à un autre. *Ambulacrum, ambulatio*. Une *allée* eſt ordinairement ce qui partage les carrés d'un jardin, ou les autres parties convenables aux jardins. LIG. Par le mot d'*allée* je n'entends que la place employée pour la promenade, & rien autre choſe, comme font quelques uns, qui appellent *allée* tout ce qu'il y a de place depuis le mur juſqu'aux buiſſons du contr'eſpalier, ou de ce qu'il y a de diſtance d'un buiſſon à l'autre dans le partage des carrés. Cette place d'*allée* ne doit jamais être moins large que de cinq à ſix pieds, quelque petit que ſoit le jardin, & n'en doit guère excéder dix-huit ou vingt, quelque grand potager que ce puiſſe être. LA QUINT. Ce qui fait la différence d'une *allée* d'avec un ſentier, c'eſt que dans l'*allée* il faut au moins ſe pouvoir promener deux perſonnes de front; & ainſi elle ne peut guère avoir moins de cinq ou ſix pieds de large. ID. On appelle *contre-allée*, les deux petites *allées* qui ſont à côté de la plus grande. *Ambulatiunculæ majorem juxtà poſitæ*. Dans un jardin une *allée* eſt une eſpèce de chemin ferme, ſablé pour l'ordinaire, avec une bordure qui ſépare les carrés les uns des autres. Les Jardiniers diſtinguent pluſieurs ſortes d'*allées*, les couvertes, & les découvertes; les *allées* ſimples & les doubles; les *allées* blanches & les vertes; les ſous-*allées*, les contre-*allées*. *Théor. & prat. du Jard.* M. Thévenot dit dans ſon voyage de l'Indouſtan, qu'il y a dans la province de Delhy une *allée* de 150 lieues de long.

ALLÉE *de front*, celle qui va droit en face du bâtiment. *Ambulacrum adverſum*.

ALLÉE *de traverſe*, celle qui coupe une *allée* de front à angles droits. *Tranſverſum*.

ALLÉE *diagonale*, celle qui coupe un carré de bois, ou de parterre, d'angle à angle. *Diagonium*.

ALLÉE *biaiſe*, celle qui par ſujétion, ou d'un point de vûe, ou d'un terrain, n'eſt parallèle, ni à l'*allée* de front, ni à celle de traverſe. *Obliquum*.

ALLÉE *rampante*, celle qui a une pente ſenſible. *Declive*.

ALLÉE *en zic-zac*, celle qui étant trop rampante, & ſujète aux ravines, eſt traverſée d'eſpace en eſpace, par des plate-bandes de gazon, en manière de chevrons briſés pour en retenir le ſable. *Serratum*. On appelle auſſi *allée en zic-zac*, celle qui dans un boſquet, ou dans un labyrinthe, eſt formée par divers retours d'angles pour la rendre plus ſolitaire, & en cacher l'iſſue. *Labyrintheum*.

ALLÉE *en perſpective*, celle qui eſt plus large à ſon entrée qu'à l'iſſue, pour lui donner plus d'apparence de longueur. *Opticum*.

ALLÉE *couverte*, celle qui eſt bordée de grands arbres, comme tilleuls, ou ormes, qui par l'entrelacement de leurs branches donnent du couvert, & de la fraîcheur: ou une *allée* qui eſt faite d'un berceau de treillage. *Opertum*.

ALLÉE *labourée, & herſée*, celle qui eſt repaſſée avec la herſe, & où les carroſſes peuvent rouler. *Occatum*.

ALLÉE *ſablée*, celle où il y a du ſable ſur la terre battue. *Sabulo ſubſtratum*. On ratiſſe les *allées* de ſable pour les tenir propres.

ALLÉE *de gazon*, c'eſt une *allée* où l'herbe croît & qu'on a ſoin de temps en temps de faucher, pour rendre le tapis plus uni & plus agréable aux yeux. LIGER. *Ceſpititium*.

ALLÉE *bien tirée*, celle que le Jardinier a nettoyée de méchantes herbes avec la charrue, & qu'il a enſuite repaſſée avec le râteau, pour unir & approprier la ſuperficie. *Raſtello complanatum*. On l'appelle auſſi, *allée bien repaſſée*, ou *bien retirée*. LA QUINT. Cela ſe fait avec la herſe, le râteau, & quelquefois le rabot. ID.

ALLÉE *de compartiment*, large ſentier qui ſépare les carreaux d'un parterre. *Areolis diſtinctum*.

ALLÉE *d'eau*, chemin bordé de jets, ou bouillons d'eau ſur deux lignes parallèles. *Salientibus aquis prætextum*.

ALLÉGATION. ſ. f. Citation d'une loi, d'une autorité, d'une pièce authentique pour appuyer une propoſition, ou autoriſer une prétention, ou l'énonciation d'un moyen. *Allegatio, prolatio*. Au temps de Paſquier, c'étoit la coutume de remplir ſes diſcours d'*allégations* d'Auteurs grecs & latins; &, comme il parle dans une de ſes lettres, de rapiécer, ou, pour mieux dire, rapetaſſer l'éloquence de divers paſſages. Cette nouvelle forme de plaider, ſi je ne m'abuſe, eſt venue, dit-il, d'une opinion que nous eûmes de contenter feu M. le Premier Préſident de Thou, devant lequel ayant à plaider, & voyant ſon ſavoir être diſpoſé à de telles *allégations*, nous voulûmes nous accommoder à l'oreille de celui qui avoit à nous écouter. Paſquier, qui avoit du goût, blâme fort cette manière de plaider, & il ajoute: or, puiſqu'il a plû à Dieu l'appeler à ſoi (M. de Thou) je déſire auſſi qu'avec lui ſoit enſevelie cette nouvelle manière d'éloquence, en laquelle, pendant que nous nous amuſons à alléguer les Anciens, nous ne faiſons rien d'ancien. Les Grecs ni les Romains, dit-il encore, lorſqu'ils furent en vogue de bien dire, n'en uſerent de cette façon; ni ceux même qui vinrent ſur le déclin de leur éloquence, entre les Latins, comme nous voyons par leurs panégyriques.

ALLÉGATION, ſe dit auſſi de la ſimple propoſition d'une choſe qu'on met en avant. Il y a lieu d'admettre la preuve de l'*allégation* de cet alibi. Répondre aux *allégations* de la partie adverſe.

ALLÉGE. ſ. f. Bateau de ſuite ou de convoi qu'on attache vide à la queue d'un grand, pour l'alléger & pren-

dre une partie de ſa charge, s'il en eſt beſoin. *Cymba, allevatorium, ſcapha.* Les coches de Sens, de Joigny, d'Auxerre, ne partent point, qu'il n'y ait une ou deux *alleges* attachées à la queue.

On le dit auſſi ſur mer, des bâtimens deſtinés à porter les marchandiſes des vaiſſeaux qui tirent trop d'eau. Les *allèges* ſervent auſſi au deleſtage. Le Maître ne peut pas faire ſaiſir pour ſon fret les marchandiſes, tant qu'elles ſont dans ſon bord; mais il le peut faire quand elles ſont dans les *alleges*. En quelques lieux on les appelle *ſoulèges*. Du Cange les appelle en latin *levia*, & *levamentum*.

Les *allèges* d'Amſterdam ſont des bateaux groſſièrement faits, ſans mats ni voiles, dont on ſe ſert ſur les canaux de cette fameuſe ville, pour décharger & tranſporter d'un lieu à un autre cette prodigieuſe quantité de marchandiſes qui s'y débitent. Le voiteur ſert de gouvernail.

ALLÉGE, en termes de Maçonnerie, eſt ce petit mur qui ſert d'appui dans les croiſées, & qui eſt moins épais que les pieds droits, & que le reſte du mur. *Fulmentum.*

ALLEGEANCE. ſ. f. Soulagement d'un mal. *Levamen, levatio.* Cette veuve cherche de l'*allegeance* à ſa douleur dans la retraite, dans les conſolations ſpirituelles. La Fontaine a employé ce mot dans le ſtyle naïf. Il a vieilli.

ALLEGEANCE. Serment d'*allégeance*, eſt un ſerment que les Anglois prêtent au Roi en qualité de Roi & de Seigneur temporel, pour le diſtinguer d'un autre ſerment qu'ils lui prêtent en qualité de Chef de l'Egliſe anglicane, & qu'ils appellent le *ſerment de Suprematie*. En ce ſens le mot d'*allegeance* vient de ces mots latins *ad legem*. Le ſerment d'*allégeance* fut ordonné par Jacques I en 1606.

ALLEGEAS. ſ. m. Terme de Commerce Etoffe fabriquée aux Indes orientales. Il y en a de deux ſortes. Les unes ſont de coton, & les autres de pluſieurs eſpèces d'herbes qui ſe filent comme le chanvre & le lin. Leurs longueurs & largeurs ſont de huit aunes de long ſur cinq, ſix ou ſept huitièmes de large; & de douze aunes ſur trois quarts & cinq ſixièmes.

ALLEGEMENT. ſ. m. il ſignifie la même choſe qu'allégeance, mais ſon uſage eſt plus étendu. ☞ On dit au propre, l'*allégement* d'un plancher, d'un bateau. Donner *allégement* à un plancher. Au figuré, *allegement* à un mal. *Levamen, levamentum. Allevatio, allevamentum.* Je ſens un peu d'*allégement* à mon mal. Si les remèdes ne guériſſent pas la goutte, ils y donnent au moins quelque *allégement*. Ce terme vieillit auſſi au figuré.

☞ ALLÉGER. v. a. Au propre, rendre moins peſant, décharger d'une partie d'un fardeau. Au figuré, rendre moins douloureux, ſoulager dans le mal. *Levare, allevare.* On *allége* un bateau, en le déchargeant d'une partie des marchandiſes dont il eſt chargé. Je me ſens tout *allegé* depuis que j'ai quitté mon manteau. Ce plancher eſt trop chargé, il faut l'*alleger*. Cette médecine m'a bien *allégé*. Il eſt allé philoſopher à la campagne pour *alleger* ſes ennuis. *Alleger* la douleur de quelqu'un. Malherbe a dit:

C'eſt bien, je le confeſſe, une juſte coutume,
Que le cœur affligé,
Par le canal des yeux vidant ſon amertume,
Cherche d'être allégé.

Des Auteurs plus modernes que Malherbe s'en ſont ſervis auſſi; mais cela n'a pû l'accréditer. Il faut dire en ſa place, *ſoulager.*

ALLÉGER, ſe dit en termes de Marine, pour dire, aider à quelque mouvement qui ſert à faire ſoulever, ou pouſſer en avant quelque choſe, ou pour faire parer quelque manœuvre. Ainſi on dit, *alléger* la tournevire, quand on ſoulève une corde près du cabeſtan, qui aide avec le cable à lever l'ancre: *alléger* le cable, quand on y attache pluſieurs morceaux de bois qui le font flotter ſur l'eau, & empêchent qu'il ne s'arrête ſur les rochers. *Alléger* les cargue-fonds, ou les cargue-boulines, c'eſt les mettre en état de ſe pouvoir ſervir de ces manœuvres. *Alléger* un vaiſſeau, c'eſt lui ôter une partie de ſa charge, afin de le mettre à flot, & le rendre plus leger à la voile.

ALLÉGÉ, ÉE. part.

ALLEGERIR, ou ALLÉGIR. v. a. Terme de Manége. C'eſt rendre le cheval plus leger du devant que du derrière; faire qu'en trottant, il ſoit prêt de galoper, & qu'il ne ſoit point peſant d'épaules.

☞ ALLÉGIR. Terme d'Arts mécaniques. Diminuer un corps conſidérable ſur toutes ſes faces. *Alléger* une planche, un arbre. *Voyez* AMINCIR.

ALLEGORIE. ſ. f. Figure de Rhétorique, qui eſt une métaphore continue, quand on ſe ſert d'un diſcours qui eſt propre à une choſe pour en faire entendre une autre: ☞ ou bien diſcours par lequel, outre le ſens qu'expriment naturellement les paroles, on veut faire entendre quelque choſe qui y a du rapport: ou, comme dit M. du Marſais, c'eſt un diſcours qui eſt d'abord préſenté ſous un ſens propre, qui paroît toute autre choſe que ce qu'on a deſſein de faire entendre, & qui cependant ne ſert que de comparaiſon pour donner l'intelligence d'un autre ſens qu'on n'exprime point. *Allegoria.* L'*allégorie*, pour être belle, doit être ingénieuſement continuée. S. Evr. il y a dans les Peres de l'Egliſe des *allegories* bien froides, & qui ne ſont fondées que ſur quelque etymologie grammaticale, ou ſur des jeux de mots auxquels ils font alluſion. M. Simon. L'Ancien Teſtament eſt une perpétuelle *allégorie* des myſtères contenus dans le nouveau. Philon Juif a fait trois livres des *allegories* ſur l'ouvrage des ſix jours. L'uſage des *allegories* ne s'eſt introduit que fort tard parmi les Payens; c'eſt-à-dire, lorſque les Philoſophes voulurent rendre raiſon des fables, & des anciennes hiſtoires des Dieux. Il fallut faire accroire à ceux qui étoient choqués de ces abſurdités, que les Poëtes avoient penſé toute autre choſe que ce qu'ils avoient dit, & de-là vient le mot d'*allegorie*. Car un diſcours qui, à le prendre dans ſon ſens propre, ἀλλ' ἀγορεύει, ſignifie toute autre choſe que ce que l'on veut dire, eſt ce qu'on appelle proprement une *allegorie*. Ainſi parmi les Grecs on tourna l'hiſtoire en *allegorie*, de peur que l'on ne crut que les Dieux de la Grèce avoient été des hommes aſſez corrompus. Les Juifs trouverent cette methode d'expliquer la religion admirable, & s'en ſervirent pour interpreter les livres ſacrés d'une maniere plus conforme au gout des Payens. Clement d'Alexandrie donna beaucoup dans les *allegories*. Origène, qui avoit l'imagination vive & feconde, eſt tout plein d'*allegories*. Il appeloit *corporels* ceux qui s'attachoient trop à la lettre, & qui ne s'appliquoient pas à découvrir le ſens myſtique caché ſous chaque mot & ſous chaque ſyllabe. M. Simon.

Il ſe dit auſſi des tableaux, dans leſquels ce qui eſt peint, fait entendre autre choſe que ce qui eſt repreſenté. Il y a trop d'*allegorie* dans ces tableaux. ☞ Quand on charge un tableau d'*allegories*, il faut au moins que les figures ſymboliques dont le Peintre fait uſage, ſoient aſſez connues pour faire deviner le ſujet.

ALLEGORIQUE. adj. m. & f. Qui tient de l'allegorie. *Allegoriis refertus, conſtans.* Tableau *allegorique*. Peinture *allegorique*. Style *allegorique*. L'écriture a ſon ſens littéral, & ſon ſens *allegorique*. Le ſens *allegorique* ne fait point une preuve: c'eſt ſeulement une application arbitraire. S. Evr. Il y a une nouvelle *allegorique* des troubles arrivés dans le royaume de l'Eloquence.

☞ En parlant des livres Saints, les Interprètes diſtinguent un ſens littéral & hiſtorique, & un ſens myſtique, ſpirituel & figuré. *Voyez* ces mots.

☞ Ils ſous-diviſent le ſens myſtique en *allégorique*, en tropologique ou moral, & en anagogique.

☞ Le myſtique *allégorique*, eſt celui qui, caché ſous le ſens littéral, a pour objet quelque événement futur qui regarde J. C. & ſon égliſe.

☞ Le tropologique eſt celui qui, caché ſous l'écorce de la loi, a pour objet quelque vérité qui intéreſſe les mœurs & la conduite des hommes. C'eſt ainſi qu'il eſt dit dans l'écriture, *lier la bouche du bœuf qui foule le grain.*

☞ Le myſtique anagogique eſt celui qui, caché ſous le ſens littéral, a pour objet les biens céleſtes & la vie éternelle. Telles ſont les promeſſes des biens temporels, dans l'intention du Saint Eſprit, image des biens ſpirituels.

ALLÉGORIQUEMENT. adv. D'une manière allégorique. *Per allegoriam.* On ne doit pas prendre ce paſſage à la lettre, il s'entend *allegoriquement.*

ALLÉGORISER. v. a. Parler par allégorie, donner un ſens allégorique. *Uti allegoriis.* Les Lévantins ſe plaiſent à *allégoriſer.* Par exemple, le Gouverneur de Schiras fait ajouter à tous ſes titres, *fleur de courtoiſie, muſcade de conſolation, & roſe de plaiſir.* Ils ne manquent pas d'obſcurcir & d'*allégoriſer* le texte de l'Alcoran, dès qu'un intérêt de ſecte le demande. Le P. DE LAUBRUSSEL. Les Peres ont *allégoriſé* tout l'ancien teſtament.

ALLÉGORISEUR. ſ. m. Celui qui allégoriſe. Il ne ſe dit guère qu'en mauvaiſe part, en parlant d'un homme qui s'attache toujours à chercher un ſens allégorique à toutes choſes. C'eſt un *allégoriſeur* perpétuel. ACAD. FR.

ALLÉGORISTE. ſ. m. Celui qui explique un Auteur par allégorie dans un ſens allégorique. *Qui allegorias adhibet.* Les anciens interprètes de l'Ecriture ont été preſque tous des *allégoriſtes.* Saint Auguſtin, S. Grégoire, Théophylacte, Origène, Denis le Chartreux, ont expliqué la bible en *allegoriſtes*, dans des ſens allégoriques. Les Hérétiques Millénaires donnoient le nom d'*Allégoriſtes* aux Catholiques, parce qu'ils n'entendoient pas à la lettre comme eux le règne de mille ans, dont il eſt parlé dans l'Ecriture. L'Evêque Népos, qui vivoit au troiſième ſiècle, & qui fut leur principal Auteur, fit, pour ſoutenir cette erreur, un livre qu'il intitula: *Réfutation des Allégoriſtes.*

Ces mots viennent du grec ἀλληγορέω, *muto, je change.*

☞ ALLEGRO. adv. italien. Terme de Muſique, qui ſe met à la tête d'un air, pour marquer que cet air doit être joué vivement & gaiement. Il deſigne un mouvement gai & animé, le plus vif de tous après le *preſto.*

☞ ALLEGRO, ſe prend auſſi ſubſtantivement, en parlant de l'air même. Jouer un *allegro.*

☞ Le diminutif *allegretto* indique un peu moins de vivacité dans la meſure.

ALLÉGUER. v. a. Citer une loi, une autorité, un exemple. *Laudare, citare, proferre.* Les Avocats doivent rapporter les propres termes des loix qu'ils *alléguent.* Pluſieurs Orateurs *alléguent* des paſſages, & des autorités qu'ils forment eux-mêmes.

ALLÉGUER, ſignifie auſſi, mettre en avant. *Cauſari, allegare.* Celui qui a tort, a toujours quelque prétexte, quelque vaine excuſe à *alléguer.* C'eſt à celui qui *allégue* un alibi, de le prouver. En Droit on ne croit point à celui qui *allégue* ſa propre turpitude.

ALLÉGUÉ, ÉE. part. *Allegatus, laudatus, prolatus.* Un Juge doit prononcer ſelon ce qui eſt *allégué* & prouvé. *Judex debet judicare ſecundùm allegata & probata.* C'eſt une thèſe de morale.

ALLELUIA. ſ. m. Petite plante, dont les racines ſont longues, menues, fibreuſes, comme écailleuſes dans quelques endroits, & d'un blanc tirant ſur le rouge. Elles donnent des feuilles portées ſur des pédicules grêles. Chaque pédicule ſoutient trois feuilles à ſon ſommet, comme le treſle, taillées en cœur. D'entre ces feuilles, qui ſont d'un vert tirant ſur le jaune lorſqu'elles paſſent, s'élèvent quelques pédicules, qui pour l'ordinaire ne ſoutiennent qu'une ſeule fleur en forme de cloche, découpée en cinq parties juſque vers ſon centre. Le piſtil qui ſort du fond du calice, s'emboîte avec la fleur, & devient enſuite un fruit membraneux, ſemblable en quelque manière à une lanterne, & diviſé le plus ſouvent en cinq loges, qui s'ouvre chacune en dehors par une fente étendue de la baſe du fruit juſqu'à ſa pointe. Chaque loge contient quelques ſemences enveloppées dans une coiffe, qui par ſa contraction pouſſe ordinairement la graine aſſez loin du fruit. Il y a pluſieurs eſpèces d'*alleluia*: les plus communes en France, & celles auxquelles cette deſcription convient, ont les fleurs, ou blanches, ou jaunes, ou purpurines. Elles ont un goût aigrelet dans preſque toutes leurs parties. Elles ſont bonnes dans les fièvres malignes. Franeus, Medecin Allemand, a ramaſſé dans un traité toutes les propriétés de cette plante. Les autres eſpèces qui ſont étrangères different de celles-ci, parce qu'elles ſont, ou branchues, ou parce qu'elles ont de fort groſſes racines. On l'appelle autrement, *Pain de Coeu*, & en latin, *Trifolium acetoſum, oxys, oxytriphillum, acetoſella*, & *lujula.* Selon Dodonée on l'appela *alleluia*, parce qu'elle fleurit dans le temps qu'on chante *alleluia* dans les Egliſes, vers le temps de Pâque; & ſelon Scaliger, ſon nom vient de l'italien *juliola* par corruption.

ALLELUIA, eſt un mot de réjouiſſance, que l'Egliſe chante au temps de Paque à la fin des traits ou verſets. C'eſt S. Jérôme qui l'avoit introduit dans l'Egliſe du temps du Pape Damaſe. Somozène ſe trompe, quand il dit qu'il ne ſe chantoit qu'une fois l'année, & S. Jérôme au contraire témoigne qu'on le diſoit même dans l'enterrement des morts. GOD. Il ſemble néanmoins que dans l'Egliſe romaine, on ne le diſoit plus hors le temps de Pâque avant S. Grégoire le Grand; mais qu'on le diſoit dans l'Egliſe greeque. Car ce ſaint Pape ayant ordonné qu'on le dit pendant tout le cours de l'année; & quelques gens l'ayant trouvé mauvais, parce qu'il introduiſoit, diſoient-ils, à Rome les coutumes de l'Egliſe de Conſtatinople, il répondit qu'il n'avoit eu égard en cela à la coutume d'aucune Egliſe; que ç'avoit été l'ancien uſage de Rome, & que ſous le Pape Damaſe cette coutume avoit été apportée de Jéruſalem. Ainſi S. Grégoire ne fit que la rétablir. Les Grecs diſent encore aujourd'hui ſouvent l'*alleluia* durant le carême, & même dans les cérémonies funèbres. GOAR. S. Jérôme dans la vie de Sainte Paule, & dans ſon épitre 25e à Marcelle, fait entendre qu'on appeloit & qu'on aſſembloit les religieuſes pour l'office, ou la prière, au chant d'*alleluia*, au lieu des cloches. Dans la Liturgie ambroiſienne, *alleluia* ſignifie ce que nous appelons *le Graduel.*

☞ Il y avoit en Ethiopie un Monaſtère qu'on appeloit *alleluia*, parce que ſon premier Abbé faiſoit ſouvent chanter *alleluia.*

Ce mot eſt hébreu, ou plutôt ce ſont deux mots hébreux, dont l'un eſt הללו, *hallelu*, & l'autre יה, *Ja*, nom abrégé du nom propre de Dieu, יהוה, *Jehova.* L'un ſignifie, *Laudate*, louez; & l'autre, ſelon l'interprétation commune, *Dominum*, le Seigneur. *Louez le Seigneur.* Ç'a été auſſi autrefois un cri militaire, comme on voit dans Ado Viennenſis.

ALLEMAGNE. *Alemannia, Germania.* Grand pays d'Europe, qui a titre d'Empire. Au lieu d'*Alemannia*, les médailles de Criſpus & de Conſtantin le jeune, tous deux fils de Conſtantin le Grand, diſent *Alamannia.* L'*Allemagne* avoit autrefois pour bornes au ſeptentrion la mer Baltique & la mer Germanique; au midi le Danube; à l'occident le Rhin, & à l'orient la Viſtule. Elle avoit encore ces bornes du temps de Charlemagne. Aujourd'hui & depuis pluſieurs ſiècles on y comprend encore au midi tout ce qui s'étend depuis le Danube juſqu'à la Suiſſe, à l'Italie, & à la Dalmatie. Elle a à l'orient la Hongrie, la Pologne & la Pruſſe. Au nord, la mer Baltique & le Danemarck, & une partie de l'Océan; & à l'occident l'Alſace, & les Pays-Bas. La haute *Allemagne* eſt la partie qui eſt au midi, & dont la Franconie, la Bohême, & la Moravie, ſont le nord. La baſſe *Allemagne* eſt tout ce qui eſt compris entre ces trois provinces, & la mer Baltique, le Danemark & l'Océan. ☞ Il y a des Auteurs qui mettent les Pays-Bas au nombre des Etats de la baſſe *Allemagne.* Leur erreur vient de ce qu'anciennement une partie des Pays-Bas étoit compriſe dans la Germanie inférieure. Or l'*Allemagne* & la Germanie ne ſont pas des noms qui ſignifient les mêmes peuples, renfermés dans les mêmes bornes; non plus que la France & la Gaule ne ſignifient pas la même choſe, quoique dans les livres écrits en latin *Germania* ſe prenne pour l'ancienne Germanie; & pour l'*Allemagne*

d'aujourd'hui, & *Gallia* pour la Gaule de Jules Cesar, & pour la France sous Louis le bien aimé. L'*Allemagne* s'appela d'abord *Teutonie*, ensuite *Germanie*, & enfin *Allemagne*. Trebellis Pollion, qui vivoit sous Constantin Chlorus, est le premier que je sache, qui se soit servi du mot *Alemannia*. On le trouve ensuite dans Claudien, *de Laud. Stilic. Liv. 1.* Mais celui d'*Allemannus* se trouve dans Spartien, & il paroit qu'il étoit plus ancien, & que dès le temps d'Antonin Caracalla il etoit en usage; puisque Spartien dit dans la vie de cet Empereur, qu'il prit le titre d'*Allemannique*, *Allemannicus*, parce qu'il avoit vaincu la nation des *Allemands*. c'est de ce peuple que l'*Allemagne* a pris son nom. L'*Allemagne* est entre le 44e & le 55e degré de lat. & entre le 27e & le 41e de longit. MATY.

L'ALLEMAGNE est appelée *Saint Empire*. un Savant croit que ce titre a été donné à l'Empire germanique, à l'imitation du grec, où tout s'appeloit *saint* & *sacré*, même les dignités fort inférieures à celle de l'Empereur; témoin son Tréforier qui s'appeloit, *Comes sacrarum largitionum*: Que jusqu'a l'encre de l'Empereur s'appeloit *sacrée*: Que les Empereurs de Constantinople étoient appelés *Saints*; de sorte qu'un Patriarche de Constantinople ayant manqué de donner ce titre dans un acte à l'Empereur Michel Paleologue, cela lui fuscita une grosse querelle, comme on le voit dans l'histoire de Pachimere. Ensorte qu'il est très-vraisemblable que les Empereurs d'Occident, voulant jouir des mêmes prérogatives que ceux d'Orient, ont peu à peu pris les mêmes titres, que les Papes leur ont donnés pour leur faire leur cour, comme à nos Rois celui de *Très-Chrétiens*. Cette conjecture paroit d'autant plus probable, qu'elle est confirmée par quelques exemples, qu'on peut voir dans le Glossaire latin de Du Cange, aux mots *sacer* & *sanctus*. M. le P. B.

ALLEMAGNE FRANÇOISE. *Germania Francica*. Quelques Auteurs appellent ainsi les terres d'Allemagne, qui ont été cedées à la France par la paix de Munster, ou depuis, comme la haute & la basse Alsace, & le Sundgaw.

La mer d'ALLEMAGNE. *Mare Germanicum*, *Germanicus Oceanus*. C'est le nom que l'on donne à la partie de l'Océan septentrional, qui est renfermée entre la Grande-Bretagne au couchant, les Pays-bas au levant, avec un bout de l'*Allemagne* & la Jutie, & qui s'étend depuis le pas de Calais jusqu'aux côtes meridionales de Norwege.

☞ On l'appelle quelquefois l'*Empire*, parce qu'elle a pour souverain un Prince qui porte le titre d'*Empereur* d'Occident. après le renversement de l'Empire Romain sous Augustule, cet Empire fut rétabli par Charlemagne, qui conquit une grande partie de l'*Allemagne*; mais son Empire ayant été affoibli par les partages, & plus encore par la foiblesse de sa posterité, il s'en forma quantité de souverainetes, & les Rois de Germanie s'approprierent enfin le titre *imperial*, duquel ils sont demeurés en possession. L'Empire d'*Allemagne* n'a rien de commun ni avec l'Empire Romain, ni avec l'Empire d'Occident sous les Rois de France. Ce ne sont ni les mêmes pays ni les mêmes gouvernemens. C'est un Empire particulier dont le commencement doit se prendre à Conrad I, duc de Franconie, elu par les seigneurs Allemands pour succéder à Louis IV, dernier Empereur de la maison de Charlemagne.

L'*Allemagne* est une République dont l'Empereur est le Chef, & dont les membres sont les trois Colléges de l'Empire. Le Collége des Electeurs, le Collége des Princes tant ecclésiastiques que séculiers, & le Collége des villes impériales. La souveraineté de l'*Allemagne* ne réside point dans l'Empereur, mais dans les Etats ou assemblées générales d'*Allemagne*, de l'Empire, qu'on nomme *Diétes*, ou *Journées Impériales*. Dans la vie de Charlemagne composée par Eginard, il est dit que le Leck séparoit la Bavière des Allemands. Walafridus Strabo, qui écrivoit sous Louis le Débonnaire, dit dans la préface de la vie de S. Galle, qu'il a trouvé que l'Auteur de la vie de ce Saint appelle souvent l'*Allemagne Altimannia*, Hautemannie. Il ajoute qu'il n'a trouvé ce nom nulle part ailleurs; qu'il croit qu'il a été forgé par les Modernes à cause de sa situation élevée, parce qu'une partie de l'*Allemagne* est entre les Alpes Pennines, & le rivage meridional du Danube.

ALLEMAND, ANDE. s. m. & f. Ce mot est le nom du du peuple qui a occupé la vieille Germanie, qui habitoit le long des rives du Rhin, du Danube, de l'Elbe & de l'Oder. *Allemannus*, *Germanus*. Le mot Allemand, *Allemannus*, ne se trouve point, comme j'ai dit, avant Caracalla. Quelques Auteurs ont tiré ce nom du Lac Leman, *à Lacu Lemano*, aujourd hui le Lac de Genève; d'autres d'un fleuve nommé *Almon*, aujourd hui *Altmul*. Mais la plus commune opinion, & qui paroit certaine, est qu'il vient de deux mots *allemands*, dont l'un est *all*, qui signifie *tout*, & l'autre *man*, qui signifie *homme*. Dès le IIIe siècle Asinius Quadratus, qui ecrivoit sous les Philippes, disoit, au rapport d'Agathias, que dans la langue des *Allemands* c'etoit là le sens de leur nom; cependant on ne convient pas de la raison qui le fit donner à ces peuples, & l'on varie sur cela, selon que l'on varie sur l'origine de ce peuple. Quelques-uns ont pretendu, qu'on avoit appellé les Germains *Allemands*, c'est-à-dire, *Tout homme*, de *gar*, & *man*, *plenè virum*, entièrement homme; parce qu'ils étoient très-belliqueux; qu'ils n'avoient rien que d homme & de male; que tout en eux etoit homme, male, viril. Peu d'Auteurs sont de ce sentiment, qui ne paroit pas vrai. Cluvier, dans le IIIe Liv. de son Ancienne Germanie, pretend que les *Allemands* n'étoient pas Germains, mais Gaulois d'origine. Tacite dit au Liv. *des mœurs des Germains*, *ch. 29*, que des Gaulois avoient passé le Rhin, & s'étoient établis au-dela de ce fleuve & du Danube, & y avoient etendu leurs conquetes: ce sont là, selon Cluvier, les premiers *Allemands*, qui furent ainsi appelés, parce que c'etoit un mélange de differentes Nations gauloises. D'autres veulent que les Gaulois n'aient point été les vrais *Allemands*, mais un assemblage de différens peuples venus de differens endroits, du nord, ou de l'orient de la Germanie. M. Sperlinger, savant Danois, dans une Dissertation où il a pretendu montrer que nous venons du Nord, aussi-bien que presque tous les peuples de l'Europe, soutient que le septentrion a été peuplé d'abord; que c'est là premiere demeure des Celtes; que ces peuples multiplierent en si grande quantite dans ce pays, qu'on les appela *All-man*, qui ne signifie pas assemblage de differens peuples mais grande & nombreuse nation; comme il paroit par les autres composés semblables du nom *all*. Car, dit ce savant Danois, *allaf* signifie grande & universelle succession, *magna & universa hæreditas*, & *alting*, Jugement grand & general. Tout cela peut être vrai, sans que les *Allemands*, ni les Gaulois soient venus du Nord; & l'on a pu appeler les Celtes des Gaules, *la grande & universelle nation*, parce qu'en effet ils multiplierent extremement, & peuplerent beaucoup de pays, en Espagne, en Italie, dans l'Albion, & en Germanie. Sous Clovis, les *Allemands* qui n'avoient pas encore donné leur nom à toute cette grande étendue de pays aujourd hui si peuplée & si feconde en vaillans guerriers, faisoient un peuple à part, qui habitoient la plus grande partie des terres situées entre le Mein, le Rhin & le Danube. P. DANIEL. *Allemand*, selon Chrétien Juncker, ne signifie autre chose qu'un habitant du fleuve *Almon*, aujourd'hui *Altmuhl*, qui coule entre la Souabe, la Franconie & la Bavière.

Le mot *Allemand* est venu en usage dans la langue, en ces phrases proverbiales: Vous me prenez bien pour un *Allemand*; c'est-à-dire, pour une dupe, pour un homme qui ne connoit pas le prix des choses, pour un brutal, pour un ivrogne. Ainsi Sarrasin a dit, Philis, la plûpart des amans sont des *Allemands*, de tant pleurer, &c. On dit aussi, une querelle d'*Allemand*; c'est-à-dire, une querelle faite sans sujet, & de gaieté de cœur. Je n'entends non plus cela que le haut *Allemand*; c'est-à-dire, que c'est une chose qui n'est point intelligible.

Ce mot en langage de pays, signifie *Tout homme*:

deſorte que ce peuple a été appelé ainſi, à cauſe qu'il étoit compoſé de pluſieurs nations, comme témoigne Agathias, de même que les anciens habitans du même pays, avoient été appelés autrefois *Germains*, parce qu'ils vivoient entre eux en paix, ſans haine, ni jalouſie.

ALLEMANDE. ſ. f. Terme de Danſe. *Saltatio germanica.* ☞ Cette danſe nous eſt venue d'Allemagne & de Suiſſe où elle eſt fort en uſage. L'air doit en être gai, & ſe bat à deux temps. *Danſer une Allemande.*

ALLEMANDE. ſ. f. Piece de Muſique qui eſt grave, & de pleine meſure, qu'on joue à quatre temps lents ſur les inſtrumens, & particulièrement ſur le luth, le tuorbe, l'orgue, & le clavecin. Elle commence par une croche hors de meſure. Les Muſiciens s'en ſervent peu aujourd'hui.

ALLENDORF. Ville d'Allemagne. *Allendorfium.* Elle eſt dans le Landgraviat de Heſſe-Caſſel ſur la rivière de Werre. Les ſalines d'*Allendorf* rendent ce lieu conſidérable, & lui ont donné ſon nom qui ſignifie *Village au ſel.*

ALLENÉE. ſ. f. Pour haleine, reſpiration. *Gloſſ. ſur Cl. Marot.* Tout d'une *allenée*, d'un ſeul trait d'haleine, ſans reprendre haleine. CL. MAROT. *Voyez* ALLNÉE.

ALLENSTEIN. Nom d'une ville de Warmie, dans la Pruſſe royale. *Allenſteinum.* Elle eſt ſur la rivière d'Alla, dont elle prend le nom, au-deſſus de la ville de Gotſtad.

ALLER. v. n. Se tranſporter d'un lieu à un autre, ſoit par ſon propre mouvement, ſoit par le ſecours d'une voiture. *Ire, pergere, vadere, proficiſci. Allons* à l'égliſe, au ſermon. Il eſt *allé* en voyage. Il eſt plus sûr d'*aller* par terre que par mer. Ce verbe *aller* eſt le ſeul irrégulier de la première conjugaiſon. Il ſe conjugue ainſi: *je vais*, ou *je vas, tu vas, il va. Nous allons, vous allez, ils vont.* Il a à l'imparfait *j'allois:* au prétérit, *je fus, j'ai été, je ſuis allé:* au futur *j'irai.* Dans le ſubjonctif, il a *que j'aille*, pour le préſent: *j'irois, j'allaſſe*, pour l'imparfait: *que je ſois allé, que j'aie été*, pour le prétérit: *je ſerois allé, je fuſſe allé, j'aurois été*, pour le plus que parfait: *je ſerai allé, j'aurai été*, pour le futur. Dans l'impératif on dit *va, qu'il aille, allez, qu'ils aillent.*

Il ſeroit trop long de rapporter ici les diverſes occaſions où il ſe faut ſervir tantôt de l'un, & tantôt de l'autre des prétérits de ce verbe. On peut conſulter pour s'en inſtruire tous ceux qui ont fait de nouvelles remarques ſur la langue Françoiſe. On dira ſeulement, que quand on veut exprimer que quelqu'un eſt en chemin pour *aller* en quelque lieu, ou qu'il eſt dans ce lieu là, il faut dire qu'il *eſt allé:* mais ſi l'on veut exprimer qu'il eſt de retour, il faut dire, *il a été. Il eſt allé* à Rome; pour dire, il eſt à Rome, ou en voyage pour y *aller. Il a été* a Rome, pour dire, il en eſt de retour, ou il en eſt parti. Il faut dire encore pour parler régulièrement: *il alla* trouver ſon ami; & non pas *il fut* trouver ſon ami. On dit, le courier eſt *allé* de Paris à Rome en dix jours; & il eſt *venu* de Rome à Paris en huit jours. Il eſt bon de remarquer cette différence. MÉNAG.

☞ Il faut encore obſerver qu'on met un *s* après l'impératif *va*, quand il eſt ſuivi de la particule *y*. Ainſi l'on dit *vas-y*, pour éviter l'hiatus que cauſeroit la rencontre des deux voyelles. Cependant s'il ſe trouve un verbe après la particule *y*, on ne met point d'*s* après *va*. Tes affaires vont mal; *va y* mettre ordre.

☞ Autrefois le verbe *aller* ſe joignoit avec les gérondifs des verbes, ſoit en vers, ſoit en proſe, deſorte que tous deux ne ſignifioient que la même choſe que le gérondif. Ainſi l'on diſoit qu'un ruiſſeau *va* ſerpentant. Cet homme *va* diſant par-tout. Il les *alloit* chaſſant comme des troupeaux de moutons. Ces façons de parler ne ſont plus que du diſcours familier. On dit qu'un homme *s'en va* mourant; pour dire, qu'il eſt ſur le point de mourir.

☞ ALLER, exprime quelquefois le mouvement de certaines choſes vers quelque endroit. Toutes les rivières *vont* à la mer. Les nuages *vont* de l'orient au couchant. *Tendere, deferri, moveri.*

☞ ALLER *au combat*, c'eſt s'avancer pour combattre. *Aller* à l'ennemi, s'avancer pour le charger: ce qui paroît ſuppoſer que les deux armées ſont en préſence. *Aller* au feu, en termes de guerre, s'expoſer à eſſuyer le feu des ennemis. On dit familièrement d'un homme brave, qui s'y expoſe de bonne grâce, qu'il *va* au feu comme à la nôce.

☞ ALLER *aux opinions, aux avis*, c'eſt les recueillir. *Suffragia cogere. Aller* au conſeil, conſulter, demander conſeil. *Conſulere. Aller* au devin, conſulter le devin.

☞ ALLER *à quelqu'un*, quand il s'agit de choſes qui ſont de ſa compétence, de ſa juridiction, qui dépendent de ſon autorité, c'eſt s'adreſſer à lui. Il faut *aller* à l'Evêque pour obtenir des diſpenſes. Il faut *aller* au Roi pour telle choſe.

☞ ALLER, ſe dit auſſi en parlant de la manière dont on ſe meut. *Aller* vite, *aller* bon train. *Pleniore gradu incedere. Aller* lentement, à pas de tortue. *Teſtudineo gradu. Aller* devant. *Anteire. Aller* après. *Subſequi.*

☞ ALLER *bon train*, avancer beaucoup en peu de temps, ſe dit au propre & au figuré, d'un homme par exemple qui fait fortune en peu de temps, d'un auteur qui compoſe aiſément, qui met peu de temps à compoſer un ouvrage, d'un orateur qui prononce un diſcours fort vite: alors il eſt du ſtyle familier.

☞ On dit auſſi qu'un homme va a pied. *Incedit pedes. Aller* à cheval. *Equitare, equo vehi. Aller* en chaiſe. *Geſtatoriâ ſellâ vehi.* En carroſſe. *Rhedâ.* En litière. *Lectîcâ*, &c.

☞ En termes de Manége, on dit en parlant des allures d'un cheval, *aller* le pas, l'amble, le trot, le galop, &c. *Aſturco, gradarius, ſolutarius, ſuccuſſator equus.* Voyez *ces mots.*

☞ ALLER *etroit*, c'eſt s'approcher du centre du Manége. *Aller* large, s'en éloigner. *Aller par ſurpriſe.*

☞ ALLER *par ſurpriſe*, c'eſt ſe ſervir des aides, de façon qu'on ſurprend le cheval au lieu de l'avertir. *Aller* à toutes jambes, à toute bride, c'eſt pouſſer le cheval auſſi vite qu'il peut *aller.*

☞ On dit d'un cheval, qui boîte, qu'il *va* à trois jambes; & de celui qui fait une inclination de tête à chaque pas, qu'il *va* de l'oreille.

☞ En termes d'Eſcrime, *aller* à l'épée, c'eſt faire des mouvemens trop précipités avec ſon épée pour trouver celle de ſon adverſaire. L'eſcrimeur *qui va à l'épée*, en voulant parer un coup, en découvre un autre.

☞ ALLER, joint avec les infinitifs des verbes, ſert quelquefois à marquer qu'on ſe met en mouvement pour faire une choſe, quelquefois qu'une choſe eſt ſur le point d'être faite. Dans la première acception on dit, nous *allons* nous promener. *Allons* travailler, *allons* étudier. Dans la ſeconde, un tel *va* partir. Ce malade *va* mourir. Le jour *va* finir.

☞ ALLER, en parlant de certaines choſes artificielles, ſert à marquer leur mouvement & leur effet. On fait *aller* un moulin. Une montre *va* bien ou mal. Cette pendule *va* huit jours. Ce reſſort ne *va* pas.

☞ ALLER, en parlant du temps, eſt ſynonyme de s'écouler. *Effluere.* Rien ne *va* plus vite que le temps. Il ſert auſſi à marquer la durée du temps qu'on emploie à faire quelque choſe. Son diſcours *n'ira* qu'a une heure. Cet ouvrier *va* lentement. Cet ouvrage eſt *alle* fort vite.

☞ ALLER, ſervant a marquer l'étendue de certaines choſes. Cette montagne *va* juſqu'aux nues. La forêt *va* juſqu'à tel endroit. Sa robe *va* juſqu'à terre.

☞ ALLER, ſervant à marquer la manière dont une choſe eſt figurée. Cette pyramide *va* en pointe. *Deſinit in.* Une *allee* qui *va* en pente. *Declivis.* Un chemin qui *va* en tournant. *Tortuoſus.*

☞ ALLER, ſervant à marquer où conduit, où aboutit un chemin. Ce chemin *va* à la ville. *Ducit.*

☞ ALLER, en matière de comptes, de ſupputations, eſt ſynonyme de monter ou ſe monter. Sa dépenſe *ira* plus loin qu'on ne l'avoit cru. *Major erit.* Les nouvelles levées vont à plus de vingt mille hommes.

☞ ALLER, eſt auſſi employé, tant au propre qu'au fi-

guré, pour marquer le progrès en bien ou en mal, des perſonnes & des choſes. Il n'y a qu'un eſprit pénétrant qui puiſſe *aller* juſque-là. *Pertingere.* On dit d'un homme, qu'il *ira* loin dans les ſciences, dans les arts. *Progreſſus facere.* Une choſe *va* de mal en pis. *In pejus ruere.* La ſanté *va* de mieux en mieux. Une maiſon *va* en décadence. Je n'euſſe jamais cru que le luxe & la vanité duſſent *aller* juſque-là. BOIL. *Eò procedere.*

☞ ALLER, ſynonyme d'aboutir. Tous ſes vœux *vont* à la paix. Son entrepriſe eſt *allée* en fumée. *In tenuem auram evanuit.*

☞ ALLER *au bien*, c'eſt y tendre, l'avoir pour objet. *Tendere, contendere.* Heureux l'homme qui *va* à la gloire par le chemin de la vertu!

☞ ALLER, ſervant à marquer la façon d'agir dans certaines circonſtances, la manière de ſe conduire, d'employer certains moyens. Dans les affaires importantes il faut *aller* avec prudence. *Prudentiam adhibere.* Un honnête homme *va* droit dans les affaires. Un homme éclairé *va* au fait. La médiſance y *va* plus doucement.

☞ On dit *aller* par les voies de droit, pourſuivre en Juſtice. *Jus perſequi. Aller* par les voies de fait. *Voyez* ces mots.

☞ On dit qu'une affaire *ira* loin; pour dire, qu'elle aura des ſuites, qu'elle durera long-temps, qu'elle coûtera bien de la peine & des frais. Qu'un homme *ira* loin, pour dire, que par ſon mérite, par ſes talens, il fera fortune, il s'avancera dans le monde.

☞ En parlant de deux perſonnes qui s'échauffent un peu trop dans une diſpute, on dit cela *va* trop loin, pourroit *aller* trop loin. *N'allons* pas plus loin. Cela *n'ira* pas plus loin: c'eſt-à-dire, on en demeurera là.

☞ ALLER, ſervant à marquer l'état bon ou mauvais de certaines choſes. Le commerce *va* bien, *va* mal. Sa ſanté *va* bien. *Benè, bellè ſe habet.* Cela *va* bien pour lui. *Benè hoc habet illi.* Cela tourne avantageuſement pour lui. On dit familièrement, comment vous en *va*?

☞ ALLER, en parlant des choſes qui concernent l'habillement, la parure, ſert à marquer la manière dont une choſe eſt faite, miſe ou diſpoſée. *Aptus, conveniens.* Ce manteau *va* bien, *va* mal. On dit auſſi qu'une choſe *va* bien à quelqu'un, qu'elle lui *va* mal; pour dire, qu'elle ſied bien ou qu'elle ſied mal. Cet habit vous *va* bien. *Hæc te veſtis decet.*

☞ On dit à peu près dans le même ſens, que deux choſes *vont* bien enſemble; pour dire, qu'elles conviennent bien enſemble. Ces deux couleurs *vont* bien l'une avec l'autre. *Conveniunt.*

☞ On le dit de même des choſes qui ſont faites pour s'accompagner, qui ne ſe vendent point ſéparément. Ces tableaux-là *vont* enſemble.

☞ ALLER *de pair, être égal. Parem eſſe.* Expreſſion d'uſage quand on compare la qualité, la dépenſe, le mérite des perſonnes. Ces deux maiſons *vont* de pair pour la nobleſſe. Il *va* de pair avec les plus riches Seigneurs pour la dépenſe. Racine *va* de pair avec Corneille: perſonne ne *va* de pair avec Racine.

☞ Le mot *aller* eſt quelquefois ſurabondant, & s'emploie ſeulement par élégance, pour donner plus de force à l'expreſſion. N'*allez* pas croire, n'*allez* pas imaginer. Dans ces phraſes le mot *aller* ne s'exprime point en latin. *Ne credas.* Voyez où j'en ſerois, ſi elle *alloit* croire cela. MOL. Il n'eſt pas de la prudence d'*aller* attaquer à force ouverte les défauts qu'on a deſſein de corriger. S. EVR.

☞ L'impératif de ce verbe ſert également à faire des ſouhaits, des exhortations, des imprécations. *Allez* en paix. Allons, enfans, courage. *Macti eſte pueri, Macti virtute eſte.* Au ſingulier, *Macte virtute eſto; Macte animi*, ou *animo. Macte hocce vino.* Allons, *va*, de ce vin. C'eſt le vocatif de l'ancien *Mactus*, pour *Magis actus. Va*, malheureux, *va*, va-t-en au gibet. *Crucem in malam abi, furcifer.*

ALLER, en termes de jeu, ſignifie mettre au jeu, provoquer les autres joueurs à coucher une pareille ſomme. *Poſitâ ludere pecuniâ.* On dit au berlan & au lanſquenet, j'y *vais* de tant; pour dire, je mets tant au jeu. Aux dez & à la baſſette, il y *va* de tout ſon reſte. *Va tout.*

On dit en termes de Vénerie, *aller* ſur ſoi, ſe *ſur-aller*, ſe *ſur-marcher*; pour dire, revenir ſur ſes erres, ſur ſes pas, repaſſer par le même chemin. *Decurſum tramitem remetiri. Aller* de bon temps, c'eſt-à-dire, qu'il y a peu de temps que la bête eſt paſſée, & alors on dit, les Veneurs *allotent* de bon temps, lorſque le Roi arriva. *Aller* d'aſſurance, c'eſt-à-dire, que la bête va au pas le pied ferré & ſans crainte. *Aller* au gaignage, c'eſt-à-dire, que la bête fauve, qui eſt le cerf, le daim & le chevreuil, *va* dans les grains, pour y viander & manger; ce qui ſe dit auſſi du lièvre. *Aller* de hautes erres, c'eſt lorſqu'il y a ſept ou huit heures qu'une bête eſt paſſée. On dit, ce lièvre *va* de hautes erres. *Aller* en quête; c'eſt quand le valet de limier *va* au bois pour y détourner une bête avec ſon limier.

En termes de Marine, on dit *aller* vent largue, c'eſt avoir le vent par le travers, enſorte qu'on ne ſoit point obligé de haler les boulines. *Tranſverſo vento navigare. Aller* au plus près du vent; c'eſt cingler à ſix quarts du rumb d'où il vient. *Aller* à la bouline graſſe, ou à la graſſe bouline, c'eſt ſe ſervir d'un vent éloigné du lieu de la route par un intervalle d'environ ſix rumbs. *Aller* proche du vent, ou *aller* à la bouline, c'eſt ſe ſervir d'un vent qui ſemble contraire à la route, & prendre ce vent de biais, en mettant les voiles de côté par le moyen des boulines. *Obliquus ventis navigare. Aller* au lof, c'eſt chercher l'avantage du vent, & la même choſe qu'*Aller* au plus près du vent. *Aller* debout au vent, ou avoir le vent par proue, c'eſt *aller* contre le vent, ou à vent contraire, comme il arrive aux petits bâtimens. *Adverſo vento. Aller* à la dérive, c'eſt *aller* de côté au gré du vent & de la marée, au lieu d'*aller* en droiture. *Deflectere. Aller* terre à terre, c'eſt ranger la côte, naviger en cotoyant le rivage. *Terras radere. Aller* à trait, & à rame, c'eſt *aller* avec les voiles, & avec les rames. *Remis ventiſque procedere. Aller* à mats, & à cordes, c'eſt quand on a abaiſſé les vergues & les voiles, pour éviter la fureur du vent. *Contractis velis ire. Aller* à la ſonde, c'eſt quand on ſe trouve dans un pays inconnu, ou dangereux, *aller* en ſondant le fond. *Ad bolidem navigare. Aller* entre deux écoutes, c'eſt *aller* contre un vaiſſeau ennemi pour l'enlever. *Hoſtilem navim invadere. Aller* de flotte, c'eſt *aller* de compagnie. *Conjunctis ire navibus. Aller* en caravane; c'eſt *aller* croiſer ſur les Turcs, & faire une campagne de mer. *Navalem contra Turcas expeditionem moliri. Aller* en droiture, c'eſt naviger en droite route, ſans ſe détourner & ſans s'arrêter. *Rectâ pergere. Aller* en courſe, c'eſt croiſer ſur les vaiſſeaux du parti contraire. *Mare infeſtum habere.*

Ménage dérive ce mot de *anare*, qui a été fait de l'italien *andare*, qu'il prétend avoir été fait d'*anduare*, qu'on a dit pour *andruare*. Voyez ſes raiſons. Et en un autre lieu, il dit qu'il vient de *ambulare*, qu'on a dit pour *proficiſci*. D'autres le dérivent de *ala*, parce que les ailes ſervent à *aller* plus vite, *quaſi ab alis ferri.*

☞ ALLER, devient quelquefois impersonnel. Alors on y joint la particule *y*, & il ſert à marquer la choſe dont on parle, & de quelle importance elle eſt. Quand il devroit y *aller* de toute ma fortune. C'eſt une affaire où il y *va* de tout votre bien. *Agitur de fortunis.* Il faut prendre garde d'offenſer Dieu, il *y va* de notre ſalut. Il *y va* de votre réputation. VAUG. Il y *alloit* de ſa gloire. ABLANC.

☞ Dans cette acception, ſi l'on ſe ſert du futur du ſubjonctif, on ſupprime la particule *y*, à cauſe de la rencontre déſagréable de ces deux lettres. Quand *il iroit* de tout mon bien; quand *il iroit* de ma vie, & non pas quand *il y iroit.*

☞ On l'emploie auſſi impersonnellement avec la particule relative *en*. Il n'*en va* pas de cette affaire comme de l'autre; pour dire, il n'en eſt pas ainſi.

☞ ALLER, ſignifie auſſi faire ſes néceſſités naturelles. *Alvum reddere. Aller* à la garde-robe, *aller* à la ſelle. Le remède que ce malade a pris, l'a fait *aller* pluſieurs fois. *Alvum ducere, liquare. Aller* par haut, c'eſt vomir. L'émétique fait *aller* par bas & par haut. *Alvum*

vomitumque ciet. Aller à la ſelle avec beaucoup de vents. *Alvum reddere cum multo ſpiritu.*

☞ On dit en ce ſens, qu'un malade laiſſe *tout aller* ſous ui; pour dire, qu'il ne peut plus retenir ſes excrémens. *Alvus reſoluta, fuſior.*

Se laiſſer *aller*, ſe dit des gens qui ne ſont pas fermes de corps. *Dejicere, demittere;* & s'il eſt neutre, *prolabi, flaceſcere, Laxo ac remiſſo eſſe corpore.* Il laiſſe *aller* ſon corps, ſes bras, ſa tête en danſant. Il s'applique figurément aux choſes ſpirituelles & morales. Il ſe laiſſe *aller* à toutes ſes paſſions. Il ſe laiſſe *aller* à tout ce qu'on lui dit, pour dire, il eſt crédule, on fait de lui tout ce qu'on veut. On dit auſſi, ſe laiſſer *aller*, pour ſignifier, ne pas réſiſter, ne pas faire la réſiſtance qu'on pourroit ou qu'on devroit faire. *Permittere ſe, Parere, Morem gerere.* Cette fille s'eſt laiſſé *aller;* pour dire, qu'elle n'a pas réſiſté aux inſinuations de ſon amant. Il ſe laiſſe *aller* aux pleurs comme une femme. ABLANC. Heureux l'homme qui ne ſe laiſſe point *aller* au conſeil des méchans.

☞ ALLER, avec le pronom perſonnel, & la particule *en*, eſt réciproque, & ſignifie alors ſortir d'un lieu. *Abire.* Il *s'en va*, arrêtez-le. Ils *s'en ſont alles.* Ils *s'en iront* demain.

☞ S'EN ALLER, ſignifie s'écouler, diſſiper, s'évaporer. Ce muid de vin *s'en va;* pour dire, que le vin qui eſt dedans, s'écoule. *Diffluere.* Si votre fiole n'eſt pas bien bouchée, l'eſprit de vin *s'en ira.*

☞ FAIRE ALLER, façon de parler qui ne peut trouver place que dans la converſation, ou dans le ſtyle très-familier, ſignifie quelquefois, congédier, renvoyer. *Dimittere. Faites en aller* tout le monde. Quelquefois ôter, effacer, guérir. On vend des pierres pour *faire en aller* les taches des habits. *Abolere, delere.* Pommade pour *faire en aller* les rouſſeurs. Secret pour *faire en aller* les punaiſes. Recette pour *faire en aller* la fièvre.

☞ S'EN ALLER, ſe dit encore des choſes qui s'uſent ou ſe conſument de quelque manière que ce ſoit. Cet habit *s'en va. Uſu detrita eſt veſtis.* Son argent *s'en va* en procès. *Abſumi, conſumi.* Tout ſon temps *s'en va* à cette affaire.

☞ Dans le ſtyle très-familier, on dit qu'une choſe *s'en va faite;* pour dire, qu'elle eſt ſur le point de finir, d'être achevée. Le ſermon *s'en va dit.* La comédie *s'en va* finie. On dit auſſi dans le même ſtyle qu'une choſe *s'en va* commencer, *s'en va* finir; pour dire, qu'elle commencera ou finira bientôt. Le ſermon *s'en va* commencer, *s'en va* finir. Il *s'en va* onze heures. Il *s'en va* midi.

☞ Au jeu des cartes, on dit, *s'en aller* d'une carte; pour dire, l'écarter, ou s'en défaire. *Abjicere, dimittere.* Il *s'en eſt allé* d'un roi. Je *m'enſui allé* de tous mes carreaux.

S'EN ALLER. Terme de Trictrac. *S'en aller*, je m'*en vais*, *allons-nous-en*, ſont les termes dont ſe ſert un joueur, qui voyant que ſon jeu n'eſt pas ſi beau que celui de ſon adverſaire, ſe dégarnit entièrement, remet les dames au talon, & oblige l'autre à en faire de même, pour recommencer de nouveau. L. S. Un joueur ne peut *s'en aller* que ſous deux conditions. La première eſt qu'il ne peut le faire que lorſqu'il a aſſez de points pour marquer au moins un trou de ſon dé, & non pas du dé ou de la perte de ſon adverſaire, ID. *S'en aller* d'accord. Il arrive ſouvent qu'après avoir commencé un retour, les deux joueurs conviennent enſemble de *s'en aller* au premier trou; ſouvent même dans le jeu ordinaire, lorſque les avantages paroiſſent égaux, & qu'on craint mutuellement le retour, on permet à celui qui fait un trou de points donnés, ou d'écoles, de *s'en aller* contre la règle générale. Cela eſt permis; celui qui *s'en va* de la ſorte, joue le premier à la repriſe ſuivante; mais on doit éviter ces façons de *s'en aller.* ID. Lorſqu'on veut *s'en aller*, il faut dire, *je m'en vais*, avant de rompre ſon jeu, ou du moins en le rompant. TR. DU TRICTRAC. Il n'eſt pas permis de *s'en aller* après avoir dit je tiens, ni de tenir après avoir dit *je m'en vais.* IB. Celui qui veut *s'en aller*, ne doit pas jouer ſon bois, autrement il ne peut plus *s'en aller.* IB. Qui *s'en va*, perd tous les points qu'il a de reſte.

ALLER, eſt quelquefois ſubſtantif. L'*aller* ne me coûte rien, il n'y a que le retour. ☞ Au long *aller* petit fardeau peſe, pour marquer, qu'il n'y a point de charge, quelque légère qu'elle ſoit, qui ne devienne fâcheuſe à la longue. Marot a auſſi employé cet infinitif ſubſtantivement.

Le temps (pour vrai) efface toutes choſes
Au long aller *mes triſtes encloſes*
Effacera.

☞ On dit auſſi *le pis aller;* pour dire, le pis qui puiſſe arriver. *Quod deterius contingere poteſt.* Alors il s'emploie ordinairement avec les pronoms perſonnels. S'il ne réuſſit pas dans ſon entrepriſe, *ſon pis aller* ſera de demeurer comme il eſt. Si vous ne trouvez pas mieux, je ſerai votre *pis aller.*

☞ On dit auſſi adverbialement, *au pis aller. Au pis aller*, j'en ſerai quitte pour une reprimande.

☞ ALLER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. *Aller* ſon chemin, pourſuivre ſon entrepriſe. *Aller* ſon grand chemin, ſans détour, ſans artifice. On dit qu'un homme fait *aller* & parler; pour dire, qu'il eſt éclairé, qu'on peut lui confier quelque affaire. On lui a donné l'*aller* & le venir; pour dire, un ſoufflet ſur chaque joue. On dit encore à force de mal *aller*, tout ira bien, quand on eſpère quelque révolution, quelque événement heureux qui fera changer la face des affaires. On dit auſſi il *y va* de cul & de tête, comme une corneille qui abat des noix: il n'y *va* que d'une feſſe; pour dire, qu'il agit mollement & lentement. Cela eſt comme le Bréviaire de Meſſire Jean, il s'en *va* ſans dire, en parlant de quelque choſe qu'on doit ſous-entendre. Cela *va* comme il plaît à Dieu, en parlant d'une choſe dont on néglige la conduite. Cela ne *va* pas comme votre tête; pour dire, cela n'*ira* pas comme vous penſez. On dit qu'un homme *va* vîte en beſogne; pour dire, qu'il expédie les affaires; & quelquefois, qu'il y *va* à l'étourdie, & qu'il ne conſulte pas aſſez. *Allez* lui dire cela, & puis *allez* vous chauffer à ſon feu; pour dire, *allez*-lui reprocher en face ſa faute. Toujours *va* qui danſe; pour dire, faire une choſe bien ou mal. Tout ſon bien s'en eſt *allé* en eau de boudin, en brouet d'andouilles, à-vau l'eau. On dit auſſi, il *va* & vient comme un pois en pot; pour dire, qu'il ſe donne beaucoup de mouvement ſans ſujet. Tout y *va*, la paille & le blé. On dit encore, on *va* bien loin depuis qu'on eſt las, il ne faut pas ſe décourager, ſe rebuter dans les affaires. Tout chemin *vont* à Rome, par différens moyens on arrive au même but. On dit qu'un homme n'y *va* pas de main morte; pour dire, qu'il frappe de toute ſa force. Qu'on l'a bien rangé à ſon devoir. On appelle auſſi un las d'*aller*, un fainéant, un pareſſeux, qu'on a de la peine à faire travailler. On dit auſſi, ce qui vient de la flûte, *s'en va* par le tambour; pour dire, que le bien s'en eſt *allé* comme il étoit venu; ce qui ſe dit auſſi d'un bien mal acquis. *Malè parta malè dilabuntur. Va*-t-en voir s'ils viennent Jean, *va*-t-en voir s'ils viennent, qu'on prononce comme en chantant. Ce qui ſe dit d'une perſonne qui s'eſt eſquivée, dont on n'attend plus le retour; on le dit auſſi d'une choſe qui a été détournée. En *allant* doucement on *va* bien loin; pour dire, que ſans rien brouiller, ni ſe précipiter, on ne laiſſe pas de faire bien de l'ouvrage. Cet homme *va* comme on le mène, c'eſt-à-dire, eſt foible & ne fait rien de lui même. Qui *va* trop loin ſe perd. M. de Coulanges a employé ce proverbe pour marquer qu'il ne faut rien entreprendre au-deſſus de ſes forces.

Sapho, qui va *trop loin ſe perd,*
Je crains un labyrinthe:
Le chemin ne m'eſt point ouvert,
Pour aller *à Corinthe.*

Ces deux derniers vers ſont encore un proverbe grec & latin qu'il a traduit en notre langue: *Non licet omnibus*

nibil adire Corinthum : ou comme Eraſme l'exprime, ſur le grec de Suidas qui le rapporte, *Non eſt cujuſlibet Corinthum adpellere.* Il ſe dit auſſi des entrepriſes difficiles : il étoit fondé ſur la difficulté qu'il y avoit à entrer dans le port de Corinthe.

☞ ALLE, ÉE. part.

ALLER. ſ. m. ALRE. ſ. f. Rivière de la baſſe-Saxe, en Allemagne. *Allera*, ou *Alerus*. Elle a ſa ſource dans le duché de Magdebourg, traverſe celui de Lunebourg, & ſe décharge dans le Weſer, au-deſſous de Ferden.

ALLEBURG. Ville de la Pruſſe ducale. *Allerburgum.* Elle eſt dans la Bartonie, ſur la rivière d'Alla, près de ſon embouchure dans le Prégel.

ALLERIONS. *Voyez* ALERIONS.

ALLESPERG. Petite ville du Cercle de Franconie, en Allemagne. *Allerſperga.* Elle eſt à quelques lieues au midi de Nuremberg.

☞ ALLESER. C'eſt ainſi qu'écrit l'Académie. *Voyez* ALLEZER.

ALLESFORD. Ville du comté de Hant, en Angleterre. *Allesfordia.* Elle eſt à l'orient de Wencheſter.

ALLÈTES. ſ. p. Terme de coutume. *Alletes.* Les Us & Coutumes de quelque canton de Normandie, citées par M. Du Cange, nous apprennent ce que c'eſt que le droit des *allètes*.... Entre les autres coutumes, il eſt une coutume que l'on appelle les *allètes*, à laquelle coutume il appartient que de Paque juſqu'à la Trinité, quiconque porte poiſſon d'eau douce à cou, il paye un denier, à cheval quatre deniers, en bouteille un denier ; mais qu'il ait mis le poiſſon de ſon cou en la bouteille, & ſe il y a mis autrement, il payera quatre deniers pour la bouteille.

ALLEU, ou ALEU, ou ALODES. ſ. m. Vieux mot gaulois. Fonds de terre, noble ou roturier, qui eſt exempt de tous droits Seigneuriaux. *Allodium, Prædium immune, liberum, nihil penſitans.* L'Auteur de la vie de S. Déicole, qui écrivoit dans le Xe ſiècle, dit *alodus*, qu'il fait féminin. Il eſt vrai que les deux manuſcrits écrivent *allodium.* Bollandus T. II, p. 204, l'explique ainſi : *Eſt allodium, prædium, ſeu quævis poſſeſſio libera, juriſque proprii, & non in feudum clientelare accepta.* La Loi Salique dit *Alode*, auſſi-bien que les Loix des Boïens, ou Bavarois, chap. 11, & les Formules de Marculphe. Après les conquêtes des Gaules, les terres furent partagées en deux manières à l'égard des particuliers, en bénéfices, & en alodes, ou *alleuds.* Les bénéfices conſiſtoient en terres que le Prince donnoit aux gens de guerre, ou à vie, ou pour un temps fixé. Les *alleuds* étoient les terres qu'on laiſſoit en propriété aux anciens poſſeſſeurs. Le tit. 62 de la Loi Salique eſt des *Alleuds, de Alodis*, & ce terme y eſt pris pour les biens héréditaires, patrimoniaux, qu'on reçoit de ſes peres ; & ſouvent *alode* & *patrimonium* ſont employés comme ſynonymes. *Voyez* le *Gloſſarium Salicum* de Chifflet, au mot *Alodes*, & les Notes de M. Bignon, ſur Marculphe, Liv. I, ch. 12. Liv. II, ch. 4, 6 & 9. Dans les Capitulaires de Charlemagne, de Louis le Débonnaire, & de Charles le Chauve, on trouve cette perpétuelle oppoſition entre bénéfice, & *alleu.* Le P. Sirmond en diſtingue de trois ſortes, propres, acquêts, & ceux qui provenoient de la libéralité du Prince. Cette prérogative des *alleuds* ſur les bénéfices, dura juſqu'à la décadence de la ſeconde race. Alors les *alleuds* changerent de nature. Les Seigneurs féodaux contraignirent les poſſeſſeurs des biens allodiaux de les tenir d'eux à l'avenir. Ce changement arriva en Allemagne auſſi-bien qu'en France. Il n'y eut que les villes qui ſe conſerverent un peu davantage contre l'oppreſſion ; c'eſt pourquoi l'on y trouve encore plus de francs *alleuds.* Ainſi les *alodes*, ou les *alleuds*, dans leur naturelle ſignification, n'étoient autre choſe qu'une propriété héréditaire. Mais préſentement ce mot n'eſt plus en uſage, qu'en y ajoutant le mot de *franc* ; & alors il ſignifie une terre, une ſeigneurie, ou héritage, ſoit noble, ſoit roturier, indépendant de tout ſeigneur, qui ne doit aucune charge ni redevance, & qui n'eſt ſujet à aucuns droits ni devoirs ſeigneuriaux : il eſt ſeulement ſujet à la juridiction. L'uſurpation des féodaux ſur les biens allodiaux alla ſi loin, que preſque tous les *alleuds*, ou leur furent aſſujettis, ou furent eux-mêmes convertis en fiefs. De-là eſt venu la maxime, *nulle terre ſans Seigneur.* Sur ce fondement la plûpart des Docteurs françois tiennent que le *franc-alleu*, étant un privilege, & une conceſſion particulière contre le droit commun, tout héritage eſt preſumé tenu d'un fief, à moins que le *franc-alleu* ne ſoit prouvé par un titre ſpécial. La préſomption générale eſt pour le Seigneur ; ſur-tout quand ſon territoire eſt continu & uniforme, enſorte qu'il ne s'y trouve point de terre en *franc-alleu* qui y ſoit enclavée. En ce cas, il faut que celui qui prétend poſſéder un *franc-alleu*, le juſtifie par un titre particulier. En quelques lieux on diſtingue entre un *franc-alleu* noble, & un *franc-alleu* roturier. Le *franc-alleu* noble eſt celui qui eſt érigé en fief, où il y a juſtice, cenſive & fief mouvant de lui. Le *franc-alleu* roturier, eſt celui qui n'a ni juſtice, ni fief relevant de lui ; il ſe partage roturièrement, & l'autre noblement. *Voyez* Du Moulin ſur l'art 68 de la coutume de Paris. En latin *alloëium.*

L'origine de ce mot eſt fort controverſée. M. de Caſeneuve, dit qu'elle n'eſt guère moins inconnue que celle du Nil. Budée & Alciat le derivent de *a*, & de *laudare*, parce que celui qui tient en *franc-alleu*, n'eſt point tenu de louer, ni de reconnoître aucun Seigneur : Bodin, de *aldias*, ou de *aldia*, qui dans les Loix des Lombards ſignifie un *affranchi* : Vellius, de l'allemand *al-oudt*, qui ſignifie, ce qu'on poſſede en propre d'ancienneté, ſans aucun bienfait de Seigneur : Caſeneuve, de *a*, & de *loz*, ou de *an lodt*, après Rhenanus, vieux mots allemands, qui ſignifioient *ſort*, croyant que ces terres en *franc-alleu* étoient venues d'un ancien patrimoine, & n'avoient point paſſé par le ſort qu'avoient jeté les Conquérans des Gaules, quand ils avoient partagé entre eux les terres qu'ils avoient uſurpées. Hauteſerre, après Dominicus, le dérive de l'allemand *ohn leiden*, qui veut dire *ſans ſujetion.* Quelques uns le dérivent de l'hebreu *halal*, qui ſignifie, *laudare, cujuſ poſſeſſionem laudatam habere.* Lipſe le dérive de *Aleudi*, île d'Allemagne : Borelli du grec ἄλευτος, c'eſt-à-dire, *libre* ; car en effet, *alleu* ſignifie *franchiſe.* Le P. Meneſtrier dans ſon *Hiſtoire de la ville de Lyon, p. 94*, veut que ce nom vienne du mot *alauda*, mot gaulois, qui ſelon lui ſignifie *franc*, ou *libre* ; d'où vient qu'il appelle *Légion libre*, celle que Ceſar avoit appelée *Alauda*, ainſi que Suetone le rapporte ; mais il ſe trompe ſur la ſignification du mot celtique. *Voyez* ALLOUETTE. Du Cange prétend que *alodium* tout ſeul ſignifie un heritage ſans charge : mais qu'en général *alodis* & *alodum* s'eſt dit de tout heritage, ou fonds, ou immeuble propre ; & qu'on diſoit *Tranſire in alodum* ; pour dire, donner en proprieté. Outre les origines ci-deſſus, il dit que Spelmannus le dérive du mot ſaxon *leod*, qui ſignifie *heritage populaire*, oppoſé à *ſeigneurie.* Wendelinus le derive de *alder*, qui ſignifie *majeur*, comme etant une choſe qui advient par ſucceſſion legitime des ancêtres. Ménage rapporte toutes les differentes opinions des Auteurs là-deſſus, & ne ſe détermine point. Mais après toutes ces incertitudes, il y a plus d'apparence de s'arrêter à ce que dit Galand, que *leud* eſt un vieux mot françois, d'origine gauloiſe, dont Paſquier dit que ſont dérivés *loz*, & *loüer.* Ce dernier obſerve dans ſes Recherches Liv. VIII, Ch. 2, que *Leudes* dans Grégoire de Tours & Aimoin eſt pris pour ſujet ; que Flodoart les nomme *Allodes*, & que de ce mot eſt venu *alleud*, qui eſt la reconnoiſſance cenſuelle, que nous faiſons à nos Seigneurs, en conſéquence de quoi nous diſons tenir des terres en *franc-alleud*, quand nous n'en payons aucune redevance. PASQ. Chifflet, dans ſon *Gloſſaire ſalique, p. 128*, le dérive de l'Allemand *adel*, qui ſignifie, *ingenuum, legitimum*, légitime, franc ; & de *lod*, qu'il interprete : *Onus meum quod porto & mihi aufero* : Ma charge, ce que je prends pour moi, & que j'emporte ; du verbe allemand *ladem*, qui veut dire, *emprunter, enlever.* De-là, dit il, s'eſt formé *Aellod*, *Allodium*, *allea* ; pour dire, mon bien

légitime que je prends pour moi, & dont je me saisis.

Les Espagnols appellent encore *Aldea* un village, ou une bourgade : & les esclaves, hommes & femmes, sont appelés *Aldii*, *Aldiæ*, *Aldiones*, & *Aldionæ*, du même mot *ael*, ou parce qu'ils étoient à la campagne, dans les villages, dans les terres que l'on héritoit de ses peres, ou parce qu'ils étoient une partie de l'*alleu*, ou patrimoine. Iequez paroît avoir rencontré la véritable origine de ce mot *aleu* ou *alodes*, en le dérivant de deux mots de la langue teutonique & gothique, *all*, tout, & *lod*, revenu : suivant cette étymologie *alleu*, *alodes*, veut dire un bien dont le revenu appartient tout entier à celui qui possede le fonds dont le revenu est franc ; c'est ce qu'on a exprimé par le terme de *franc-alleu*. Voyez M. Bignon sur Marculphe, & le P. Sirmond sur les Capitulaires de Charles le Chauve, & Chifflet dans son Glossaire.

☞ FRANC-ALLEU. *Liberum allodium*. Petit pays de France, dans la basse Auvergne, au pays de Combraille, sur les confins du Bourbonnois. Il est ainsi appelé à cause des exemptions dont il jouit.

ALLEVEURE. s. f. On prononce *alleviure*. Petite monnoie de cuivre ; la plus petite qui se fabrique en Suede. Elle ne vaut pas tout-à-fait le denier tournois de France. Deux *alleveures* font la roustique : huit roustiques font le marc de cuivre : 24 marcs font la richedale commune, qui est au prix de l'écu de France de 60 sous.

ALLEZER, ou ALEZER. v. a. Terme d'Artillerie. C'est nettoyer l'ame du canon, l'agrandir, & la rendre du calibre dont il faut qu'elle soit. M. Suriray de Saint Remi, dans ses Mémoires d'Artillerie, *page 70* du 2 Tome, explique la manière d'*allezer* les canons, & dans la premiere vignette du même tome, il a fait graver au haut du coin de la main droite la manière dont cela se fait, & on en donne quelque explication sur le mot boite, au 19e article. *Voyez* ALLEZOIR.

☞ ALLEZER, terme d'Horlogerie, c'est rendre un trou circulaire fort lisse & poli, en y passant un *allezoir*.

ALLEZOIR. s. m. C'est un châssis de charpente suspendu en l'air avec de forts cordages qui le tiennent bien ferme. On y place une pièce de canon pour l'allezer. Il y est perpendiculairement la bouche en bas, dans laquelle entre un couteau bien acéré & bien tranchant, qui est posé sur un arbre de fer, planté bien ferme en terre. Il est traversé horizontalement par une roue ou par une croix aussi de fer, sur laquelle on met des hommes ou des chevaux pour la faire tourner. On descend & l'on remonte le canon à mesure qu'il en est besoin, par le moyen des mouffles & des poulies, afin de donner lieu au couteau de couper aussi avant qu'il le faut. Ce couteau est emboité dans une boite de fonte ou de cuivre ; il faut jusqu'a dix-huit boites différentes pour une pièce, & la pièce est environ deux heures à descendre. *Voyez* les Mémoires de M. de S. Remi.

☞ ALLEZOIR. Outil d'Horlogerie, broche d'acier trempé, ronde, polie & un peu en pointe, servant à polir intérieurement & à accroître un peu les trous ronds dans lesquels on la fait tourner à force.

ALLEZURE. s. f. C'est ainsi qu'en termes d'Artillerie on appelle le métal qui tombe en bas lorsqu'on *allèze* des canons.

ALLI. petite rivière du royaume de Naples. *Semirus*, *Allius*. Elle arrose la Calabre ultérieure, & se jette dans le golfe de Squilace, à peu de distance au levant de la rivière de Cantazaro.

ALLIA. *Voyez* AHIA.

ALLIAGE. s. m. Mélange de divers métaux, ou d'un seul métal de différens titres. *Metallorum permistio ac temperatio*. On le dit particulièrement de l'or ou de l'argent, & des monnoies. Le titre des monnoies change suivant la quantité d'*alliage* qu'on y met. L'argent d'Allemagne est plus bas que celui de Paris, parce qu'on y met plus d'*alliage*. L'*alliage* pour les statues se fait moitié de cuivre rouge, & moitié de cuivre jaune. FÉLIB. Charles le Chauve défendit que dorénavant il ne fût fait aucun *alliage* d'or ni d'argent dans le royaume. LE BLANC. *Voyez* les Capitulaires de ce Roi, *T. II, fol. 117*, §. 8.

Ce qui a donné lieu à l'*alliage*, est 1°. le mélange des métaux, qui ne viennent pas des mines en leur entière pureté. 2°. L'épargne de la dépense qu'il faudroit faire pour les affiner. 3°. La nécessité de les rendre plus durs par quelque portion d'autre métal. 4°. La fonte des monnoies étrangères qui sont alliées. 5°. Les frais de la fabrication qui sont pris sur la monnoie. 6°. Le droit des Princes pour leur seigneuriage.

ALLIAGE, se dit en Arithmétique du mélange de plusieurs choses ensemble de divers prix, ou de différente valeur. Par la règle d'*alliage* on suppute, ou le prix commun de ce mélange de choses de différente valeur ; ou combien il faut de chacune de ces choses pour en composer un mélange sur un certain pied, afin de les réduire à un certain prix, ou à un certain nombre.

ALLIAGE, se dit aussi au figuré pour toute sorte de mélange & d'union. *Conjunctio*. Les élémens sont des êtres simples qui naissent du premier *alliage* des principes. ROH. Il n'y a guère de vertu si pure qu'il n'y entre quelque *alliage*.

ALLIAIRE. s. f. *Alliaria*. Plante qu'on appelle autrement *Herbe des Aulx*, & dans quelques endroits *aillet*, tous noms qu'on lui donne parce qu'étant écrasée, elle rend une odeur d'ail. Elle pousse plusieurs tiges à la hauteur d'un pied & demi, menues, un peu velues. Ses feuilles sont au commencement rondes, comme celles du lierre-terrestre, ensuite elles deviennent un peu longues, & dentelées tout à l'entour. Ses fleurs naissent aux sommités, blanches, petites, de quatre feuilles, & de filamens jaunâtres ; il leur succède de petites gousses longuettes, anguleuses, contenant des semences oblongues, mennes, noires. Sa racine est longue, menue, dure, blanche, sentant l'ail. Cette plante croît le long des haies. Lorsque les vaches en mangent, leur lait & le beurre qu'on en fait a un goût d'ail, de même que les œufs des poules qui en ont mangé. C'est une espèce de Julienne, ou *Hesperis*. Quelques-uns l'appellent, *Hesperis allium redolens*. On s'en sert dans les sauces, & dans les ragoûts. Elle est bonne aussi pour faire uriner, contre le venin, contre les vieilles toux, & sur-tout contre la gangrène.

ALLIANCE. s. f. Liaison, union qui se forme entre deux personnes, ou deux familles, par le moyen d'un mariage. *Affinitas*, *Affinitatis conjunctio*. Il y a plusieurs *alliances* contractées entre ces deux maisons. L'heureuse *alliance* de la France & de l'Espagne. L'*alliance* est une cause de récusation. Les Romains blâmoient les *alliances* basses dans les Princes : elles choquoient leur amitié, dit Tacite. DE ROCH. La loi des douze Tables défendoit les *alliances* entre les personnes inégales de biens & de condition. ID. Les mariages étoient défendus en Portugal entre les hommes qui n'avoient jamais fait la guerre, & les filles des nobles. ID. Ce mot vient d'*adligatio*. HUET.

ALLIANCE, se dit figurément en choses spirituelles & morales, pour affinité spirituelle. Il se contracte une alliance spirituelle au Baptême entre le parrain & la marraine, le pere & la mere du baptisé. La plupart des bourgeois s'appellent compere & cousin, & il n'y a rien de plus ordinaire entr'eux que ces noms d'*alliance*. CAIL. Voy. *affinité*.

ALLIANCE, se dit aussi des unions des ligues, des traités qui se font entre des Souverains & des Etats, pour se joindre d'intérêt dans une défense commune. *Fœdus*. La triple *alliance* de la Hollande avec la Suède & l'Angleterre a été fort fameuse. Ainsi on dit, Jurer *alliance* avec quelqu'un. ABLANC. Recevoir quelqu'un en son *alliance*. ID. Rompre, quitter l'*alliance* de quelqu'un. ARN. C'est en ce sens qu'on dit, L'*alliance* de Dieu avec les hommes, ou avec son peuple. L'Arche d'*alliance* chez les Juifs étoit le coffre où étoient renfermées les Tables de la loi, qui contenoient les principaux articles de cette *alliance*.

☞ On dit l'ancienne & la nouvelle *alliance*, l'ancien & le nouveau Testament. L'*alliance* du Seigneur avec la race d'Abraham. Cette *alliance* dura depuis

la vocation d'Abraham juſqu'à la venue du Meſſie. La nouvelle *alliance* ; celle que le Seigneur a faite avec tous les hommes par JÉSUS-CHRIST. cette *alliance* dure depuis la venue du Meſſie, & durera juſqu'à la conſommation des ſiècles. Ces deux *alliances* contiennent éminemment toutes les autres.

ALLIANCE, ſe dit figurément pour Union, mélange de pluſieurs choſes. *Societas, commercium.* Faire *alliance* des maximes de l'Évangile avec celles du monde. PASC. Il faut que l'art vienne au ſecours de la nature, parce que c'eſt leur parfaite *alliance* qui fait la ſouveraine perfection. BOIL. L'*alliance* monſtrueuſe que vous faites de la ſainteté avec les crimes les plus deteſtables, eſt une preuve que vous n'avez nulle idée de la pieté. NICOL. Les *alliances* fermes & durables ſont appelées des *alliances de ſel*, parce que le ſel eſt incorruptible, ou bien que le ſel eſt le ſymbole de la ſageſſe, qui fait préſumer qu'elles ont eté faites avec mûre délibération.

☞ On appelle auſſi *alliance*, l'anneau de mariage. C'eſt une bague faite d'un fil d'or & d'un fil d'argent entrelacés, ou une bague d'une ſeule matière, montée de deux pierres de differentes couleurs. *Sponſalium annulus.* Les femmes mariées portent une *alliance* au doigt.

☞ ALLIAR-ÆRIS. C'eſt ainſi qu'on appelle en Alchimie, le cuivre des Philoſophes, c'eſt-à-dire, de ceux qui travaillent au grand œuvre.

ALLIBAWN. Contrée de l'Écoſſe ſeptentrionale. *Caledonia, Albania.* C'eſt le pays des anciens Calédoniens, qui comprend aujourd'hui les Comtés de Roſſ, de Loquebar, & d'Athol.

☞ ALLIEMENT. ſ. m. Nom que les ouvriers qui ſe ſervent de la grue ou d'une autre machine à élever des fardeaux, donnent au nœud qu'ils font à la corde qui doit enlever la pièce.

☞ ALLIER. v. a. Méler, incorporer enſemble pluſieurs métaux par la fuſion. Dans ce ſens il eſt auſſi réciproque *Metalla commiſcere.* On *allie* l'or & l'argent. L'or & le fer ne s'*allient* point enſemble pour ſe méler, non pas même pour ſe ſouder, ſi ce n'eſt par le moyen du cuivre. L'étain fondu avec l'or s'*allie* tellement, qu'on ne le peut ſeparer, & il gâte toute une fonte. Ce mot vient d'*alligare.*

ALLIER, ſe dit figurément en Morale ; pour dire, joindre une famille à une autre par quelque mariage ; & alors il ſe dit avec le pronom perſonnel. *Inire affinitatem.* Cette maiſon s'eſt *alliée* pluſieurs fois avec des Princes. S'*allier* en bon lieu, à une bonne famille, ou avec une bonne famille.

ALLIER, ſignifie auſſi, en parlant d'États & de Souverains, ſe confédérer, ſe liguer pour les intérêts communs. *Fœdus icere, ſancire.* Les Suiſſes ſe ſont toujours *alliés* avec la France. C'eſt l'intérêt de leurs États qui *allient* les Princes.

ALLIER, ſe dit figurément pour Méler, joindre enſemble. *Jungere, conjungere, ſociare.* Vous *alliez* les loix humaines avec les divines. PASC. Avec le pronom perſonnel, il ſe dit pour s'aſſocier, ſe joindre. La miſéricorde & la vérité s'*allieront* heureuſement. PORT-R.

ALLIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Affinis, conjunctus, ſociatus, fœderatus*, dans le ſens de leurs verbes.

ALLIÉ, eſt auſſi ſubſtantif. Confédéré. *Socius fœderatus.* Les Rois ont grand ſoin de prendre les intérêts de leurs *alliés.* Il a fait rendre les places priſes ſur les *alliés.* Aſſiſter, ſecourir les *alliés.* Cette République eſt notre *alliée.*

☞ On le dit encore ſubſtantivement, en parlant de ceux qui ſont joints par quelque degré d'affinité. *Affinis.* C'eſt mon *allié.* Nous ne ſommes pas parens; nous ne ſommes qu'*alliés.*

ALLIER. ſ. m. Ce mot n'eſt que de deux ſyllabes. Filet tendu ſur deux bâtons, propre à prendre des cailles & des perdrix. On l'appelle auſſi *Trimallier*, parce qu'il eſt fait de trois doubles de mailles. *Rete triplici hamulo conſertum.* Les *alliers* ſont défendus par les Ordonnances.

Ces mots viennent du latin *alligare, lier.*

ALLIER. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois certains oiſeaux qui vivent de rapine, comme on l'a dit au mot ALÉRION, eſpéce d'oiſeau de proie.

ALLIER. ſ. m. Rivière. *Elaver.* L'*Allier* ſort de la montagne de Loſève, la plus haute du Gévaudan, traverſe l'Auvergne & le Bourbonnois, & ſe jette dans la Loire au-deſſus de Nevers, à un endroit appelé pour cela Le Bec d'*Allier. Os Elaveris. Allier* eſt un nom formé par corruption, du nom latin *Elaver*, qui ſe trouve dans Ceſar. Pour le Bec d'*Allier*, quelques Auteurs veulent que ce ſoit une corruption de *bucca Elaveris*, la bouche d'*Allier.* Peut-être auſſi a-t-on appelé cet endroit-là Bec, *roſtrum*, à cauſe de la pointe de terre qui fait le confluent des deux rivières.

ALLIGATION. ſ. f. Quelques Arithméticiens ont appelé Règle d'*alligation*, ce que d'autres nomment Règle d'alliage.

ALLIGATOR. ſ. m. C'eſt le nom d'un animal de l'Amérique, que l'on voit principalement à la Jamaïque. L'Auteur de l'État preſent des iles du Roi d'Angleterre, dans l'Amérique, dit qu'il y a peu de bêtes nuiſibles dans cette île, excepté l'*Alligator.* Il y en a de 15 & 20 pieds de long. Ils ſe tiennent en embuſcade dans les rivières & les étangs où les autres bêtes viennent boire. Ils reſſemblent à une pièce de bois ſec & immobile, qu'on croit pouvoir approcher ſans rien craindre : ils ont quatre pieds avec leſquels ils marchent, & ils nagent & ſe remuent promptement, quoiqu'ils ne ſe tournent qu'avec difficulté. Ils ſont armés ſur le dos & ſur les flancs d'écailles impénétrables, & on ne les peut percer que par les yeux & par le ventre; ils pondent ſur le ſable des œufs de la groſſeur de ceux des Poules-d'Inde, qu'ils laiſſent éclore au ſoleil. Ils attaquent rarement les hommes; leur graiſſe eſt un baume ſouverain contre les douleurs des os & des jointures ; ils ont des teſticules de muſc, dont l'odeur eſt ſi forte, qu'elle les fait découvrir & fuir par les autres animaux. Tout cela reſſemble ſi bien au Crocodile, que c'en pourroit bien être un, dont cet Auteur parle ſous le nom d'*Alligator.*

☞ ALLINGUES. ſ. f. pl. Pieux que l'on enfonce dans une rivière flottable environ à une toiſe & demie de la berge, pour faire entrer le bois qui vient à flot, afin de le tirer plus commodément, & l'empiler ſur la berge.

ALLIOTH. Terme d'Aſtronomie. C'eſt le nom d'une etoile de la queue de la grande Ourſe, dont l'obſervation eſt d'un grand uſage ſur mer. Elle ſert auſſi à connoître la hauteur du pôle. Obſervez quand l'*Allioth* paſſe le meridien ſous le pôle : prenez alors la hauteur de l'etoile polaire avec un quart de cercle, & de la hauteur trouvée, retranchez 2°. 25′, qui eſt la diſtance du pôle à l'étoile polaire, ce qui reſte eſt la hauteur du pôle. HARR.

ALLOBROGE. ſ. m. *Allobrox.* C'eſt ainſi qu'on appeloit autrefois un ancien peuple de la Gaule Narbonnoiſe, peuple puiſſant, dit Polybe, Liv. XXX. Ch. 50. qui les appelle en grec, auſſi-bien que Ptolomée, Ἀλλοβρῆγες, *Allobriges.* Quelques-uns prétendent qu'*Allobroges* s'eſt dit pour *Ariobriges*, formé d'Ἄρειος, *martial, belliqueux*, & *brige*, qui en cette langue ſignifioit Peuple, Nation. D'autres le derivent d'Ἀλλος Βρογες ; & diſent qu'il ſignifie une nation qui habite un pays coupé de montagnes & de vallées. Etienne Barlet a cru que ce nom étoit compoſé d'Ἄλλος & de Ἄρειος, & qu'ils le prirent par vanité; pour dire, qu'ils étoient autres que des hommes mortels. Ils croyoient, ajoute-t-il, que le ſoleil eſt l'image corporelle de Dieu inviſible, & ils l'adoroient par cette raiſon. Les Chaldéens nommoient Dieu *Alla*, & les Allemands *Brux*, ou *Brox*, toute médaille où eſt gravée une tête. D'*Alla* & de *Brox*, a été compoſé *Allobrox.* Ce ſont des rêveries. Chorier a grande raiſon d'en juger ainſi. Un ancien Scholiaſte de Juvénal dit, qu'en gaulois *broga* ſignifie *champ, terre*, & qu'*Allobrox* eſt compoſé de *alius*,

autre, & *broga*, comme qui diroit un homme venu d'une autre terre, venu d'ailleurs; mais le nom d'*Allobroge* étoit fait long-temps avant que la langue gauloise fut mêlée du latin : ainsi M. Bochard tire plus vraisemblablement ce nom de ברו, *bro*, qui en langage celtique, comme en hebreu, signifie, *champ, terre*. C'est ce qu'a voulu dire le Scholiaste de Juvénal, qui n'a pas su distinguer l'inflexion latine *gis, gi, ga*, des radicales *bro*. *Al* en cette occasion, comme en hébreu, על, signifie *haut*; desorte qu'*Allobroge* signifie celui qui habite un pays élevé, montagneux, des montagnes, un montagnard nom qui convient très-bien aux *Allobroges*, puisqu'ils occupoient depuis Genève jusqu'au Rhône, toute la Savoie & le Dauphiné, pays plein de hautes montagnes. Ptolomée dit que Vienne étoit la capitale des *Allobroges*. D'autres derivent ce nom du grec Ἀλλος, qui signifie *martial, belliqueux*, de Ἄρης, *Mars*, & du gaulois *Brig*, qui signifie *nation, peuple*. Geofroy de Viterbe, Secrétaire des Empereurs Conrad III, Frédéric I, & Henri IV, dans l'onzième siècle, tire ce nom de celui d'une rivière nommée *Labroga*, sur les bords de laquelle les *Allobroges*, selon lui, habiterent d'abord. Borel dit qu'il vient d'*al* & de *brava*, parce que les *Allobroges* étoient un peuple de *Gallia bracata* : & ailleurs il dit qu'il vient d'*al, tout, lo, hhut*, & *brig*, ou *brug, pont*, ou *tour, donjon, montagne*, comme s'il y avoit *berg*. J. Picard, dans sa *Celtopedie*, Liv. III, pag. 136, a pensé que ce nom étoit grec, ἀπὸ τῶν ἄλλων ἢ τῆς βροῦ, c'est-à-dire, de ἄλλος, *autre* & βρύω *fourdre, être en mouvement, quod aliis, atque aliis rebus moveantur*, parce qu'ils étoient remuans, & qu'ils aimoient le changement. Il prétend que c'est à cela qu'Horace fait allusion, Epod. XVI. *Novisque rebus infidelis Allobrox*. Mais on peut dire contre ces étymologies, que dans les premiers temps, les lieux n'ont point donné le nom aux hommes, mais plutôt les hommes aux lieux. C'est un principe dont il ne faut guères s'écarter dans cette matière; outre qu'il n'est pas sûr que les *Allobroges* aient habité d'abord les rivages de la Lobrega. Un nom grec pour les Gaulois, ou la composition d'un mot grec & d'un nom celte, ou gaulois, ne revient pas davantage, & Ἀλλόβριξ s'écrit par un *iota*. Il paroit que M. Bochard a été le plus heureux. César, Liv. I, Ch. 6. Ciceron, dans son Oraison pour Fonteius, Strabon, Liv. IV. Tite-Live, Liv. I. de la Décade III. Tacite, Liv. I. Hist. Ch. 66. Polybe, Liv. XXX. 50. M. Valois, *Notit. Gal.* sur Vienne, parlent des *Allobroges*. Les Anciens font mention du Sénat & du peuple des *Allobroges*. Aujourd'hui par *Allobroges*, nous n'entendons que les Savoyards; & de là est venu que dans le style comique & familier, il est pris pour grossier, rustre, ou homme qui a le sens de travers. C'est un franc *Allobroge*. Traiter quelqu'un d'*Allobroge*. ACAD. FR. Il parle françois comme un *Allobroge*. Cette manière de parler n'est pas nouvelle, & nous trouvons dans Juvénal, Sat. VII, v. 214, qu'un certain Rheteur gaulois, nommé *Pufus*, & qui eut de la reputation, traitoit Cicéron d'*Allobroge* par mépris. *Voyez* le II, Livre de l'*Histoire de Dauphiné* de Chorier.

ALLOBROGIE. s. f. *Regnum*, ou *Ditio Allobrogum*. Chorier prétend que le Royaume de Bourgogne a porté ce nom. Voici ses preuves & ses paroles. Gontad, Abbé d'Ulperg, écrivant que ceux qui étoient autrefois appelés *Allobroges* sont présentement nommés *Bourguignons*, dit que ce que nous appelons aujourd'hui *Dauphiné*, a été nommé autrefois *Bourgogne*. L'Auteur des Actes du Martyr S. Alban, publiés par Canisius, donne de même à Sigismond, fils de Gondebaud, le titre de Roi très-Chrétien des *Allobroges*. Guntherus, parlant à l'Empereur Frédéric I, dit aussi *Allobrogum Regna*, pour la Bourgogne. D'où il conclut: peut-on nier que le Dauphiné ou pays des *Allobroges*, n'ait été la principale province de cet État, puisqu'à cause d'elle tout le royaume de Bourgogne a été autrefois le royaume des *Allobroges*?

ALLOBROGIQUE. adj. m. & f. *Allobrogicus*. Qui appartient, ou qui a rapport aux *Allobroges*. On donne le titre d'*Allobrogique* à Q. Fabius Maximus, pour avoir vaincu les *Allobroges*. Pline, Liv. VII, Ch. 50.

ALLOCATION. s. f. Terme de compte, qui se dit lorsqu'on approuve, & qu'on alloue un article, & qu'on le passe en compte. *Computationis approbatio*. Il y a la moitié des articles de ce compte qu'on dispute, dont on ne sauroit obtenir l'*allocation*. Ce mot vient du latin *alloco*.

ALLOCUTION. s. f. Harangue que les Généraux & les Empereurs Romains faisoient a leurs troupes. *Allocutio*. Le don de haranguer étoit d'un bien plus grand usage chez les anciens que parmi nous. Les Empereurs Romains s'en sont fait honneur sur leurs medailles. Ils donnoient le nom d'*Allocution* aux harangues militaires qu'ils faisoient a la tête des troupes, & la légende ordinaire des médailles frappées a ce sujet, est *Allocutio*. M. l'Abbé Tilladet donna en 1705 une Histoire chronologique de ces *allocutions* marquées sur les médailles des Empereurs Romains.

La première est de Caligula. Ce Prince y est représenté debout en habit long sur une tribune, d'où il harangue l'armée, dont on n'a représenté que quatre soldats, ayant le casque en tete & leurs boucliers en main, comme tout prêts à partir pour une expédition. Dans l'exergue on lit : ADLOC. COH. c'est-à-dire, *Adlocutio cohortium*. La seconde est de Néron, au revers de laquelle on trouve a peu près le même type & la même légende: ADLOCUT. COH. La troisième est de Galba, représenté en habit de guerre avec le mot seul ADLOCUTIO à l'exergue. La quatrième est de Nerva, représenté en habit long, sur une tribune près d'un temple. Derrière l'Empereur deux autres figures d'hommes aussi en habit long, & dans l'exergue ADLOCVTIO. AVG. Trajan est le cinquième, Adrien le sixième, qui nous fournit plusieurs types d'*allocutions*. En voici deux singulières. On voit derrière l'Empereur le Préfet du Prétoire, & dans l'exergue sur l'une : ADLOCVTIO COH. PRÆTOR. & sur l'autre, COH. PRÆTOR. sans ADLOCUTIO. Dix autres médailles d'Adrien, le représentent haranguant en habit de guerre, & plus ordinairement même à cheval, & pour légende : EXERCITVS BRITANNICVS, CAPPALOCICVS, DIACICVS, GERMANICVS, HISPANICVS, MAVRETANICVS, MÆSIACVS, NORICVS, RHÆTICVS, SYRIACVS. On en trouve ensuite dans M. Aurèle, dans Lucie Vère, dans Commode. Mais dans celui-ci la légende est: FIDES EXERCITVS P. M. TR. P. XI. IMP. VII. COS. V. PP. Septime Sévère, Caracalla, Géta ont le même type & de semblables légendes. Macrin, PM. TR. P. Sévère Alexandre, ADLOCVTIO AVG. COS. PP. Gordien le pere, les deux Philippe pere & fils, que quelques-unes de leurs médailles nous représentent tous deux ensemble debout sur une tribune haranguant leurs troupes. Une médaille de moyen bronze très-rare représente Valérien & Gallien en regard : CONCORDIA AVGVSTORVM. Au revers ces deux Princes debout sur une tribune, ayant derrière eux le Préfet du Prétoire : ADLOCVTIO AVGVSTOR. Posthum. a trois types différens d'*allocutions*, sans le mot ADLOCVTIO, mais avec EXERCITVS AVG. EXERCITVS ISC. EXERCITVS VAC. Tacite, ADLOCVTIO AVG. Probus, ADLOCVTIO MILITVM. Numérien & Carin son frere, ADLOCVTIO AVG. Enfin le dernier dont nous ayons une *allocution* est Maxence. L'inscription est ADLOCVTIO AVG. & dans l'exergue, REP. Voyez l'*Hist. de l'Acad. des Inscr. T. I. p. 240*.

ALLOCUTION, se dit aussi de la médaille qui représente une *allocution*. Voilà une belle *allocution*, & bien conservée. Toutes les *allocutions* sont estimées. Plus les revers ont de figures, plus ils sont à estimer, particulièrement quand ils marquent quelqu'action mémorable. Par exemple, la médaille de Trajan, *Regna adsignata*, où il paroît trois Rois au pied d'un théâtre, sur lequel on voit l'Empereur qui leur

donne le diadème. Le Congiaire de Nerva a cinq figures : *Congiar. P. R.* Une *allocution* de Trajan, où il y a sept figures. Une d'Adrien au peuple, où il y en a huit sans légende. Une autre aux soldats, où il y en a dix. Une medaille de Faustine, PVELLÆ FAVSTINIANÆ, où il y en a douze ou treize. Une *Allocution* de Probus qui a douze figures. *Vota publica* de Commode, où il y en a dix. *Science des Médailles.*

ALLODIAL. adj. Qui est en franc-alleu, exempt de toute charge & redevance. *Immunis, Liber.* En latin barbare, *allodialis.* Cet heritage est *allodial :* il ne paye point de lods & ventes, & n'est sujet a aucunes redevances. Les fonds *allodiaux* ne reconnoissent aucun superieur en féodalité. Propriétaires & possesseurs d'héritages *allodiaux. Allodial* est opposé a féodal.

ALLODIALITÉ. s. f. *Immunitas.* Qualité de ce qui est allodial, franc alleu, indépendance d'une terre, ou d'un héritage. Louis XIII, par une Déclaration du 4 Décembre 1641, ordonna que toutes personnes nobles & roturières, propriétaires & possesseurs d'héritages allodiaux, & franc-Bourgage, & franche Bourgeoise, qui n'ont justice, fussent & demeurassent confirmées, & leurs successeurs à perpétuité, a leur *allodialité ;* le tout en payant chacun d'eux les sommes auxquelles il seroient modérément taxés. TESSEREAU.

ALLOISE. s. f. Charge, Dignité ou Juridiction d'Alloué. On trouve dans l'*Histoire de Bretagne*, Tom. II. p. 1085. que le Duc François donna au Duc de Rays Amiral de France, & à ses heritiers, privilége de congie & de menée a se délivrer à ses généraux plaids de Nantes, au quint jour d'iceux, sans que eux, leurs Officiers & Sujets, &c. soient tenus obeir a l'*Alloise* de Nantes.

☞ ALLOGNE. *Voyez* ALOGNE.

☞ ALLONGE, ALLONGEMENT, ALLONGER. *Voyez* ALONGE, ALONGEMENT, ALONGER.

ALLOUER. v. a. Approuver quelque point, ou article, passer une dépense employée dans un compte. *Approbare.* Cet article a été *alloué* après qu'on en a representé la quittance. Pasquier dit que ce mot vient de *los*, ancien mot François, qui signifie *louange*, ou *approbation.* Et en effet, il vient du mot *elaudare*, qui signifie *approuver*, selon Nicod. D'autres le dérivent de *allocare*, disant qu'il vient de *locum dare :* d'autres de *locare*, *conducere ;* ce qui convient aux compagnons artisans, qu'on appelle *Alloues.*

ALLOUER, se dit quelquefois dans les conversations. Cette proposition est trop hardie, c'est un article qui ne passera pas, qui ne vous sera point *alloué.* Il s'en faut beaucoup qu'on ne vous *alloue* tout ce que vous dites. Cela est mauvais, même en conversation.

ALLOUÉ, ÉE. part. *Approbatus.*

ALLOUÉ. adj. pris substantivement. Se dit chez les artisans, des Compagnons qui ont fait le temps de leur apprentissage, & qui s'engagent encore pour quelque temps à servir les Maitres. *Locatus, Conductus.* Les Compagnons sont ceux qui servent a la journée, & les *alloues*, ceux qui ont promis de servir pendant quelque temps.

ALLOUÉ. C'est aussi un garçon qui s'engage pour un temps chez un Maitre, sans avoir fait d'apprentissage. Il y peut apprendre la profession ; mais cela ne lui donne pas droit de parvenir a la Maitrise.

Autrefois *alloué* s'est dit du Lieutenant-Général du Sénéchal, & particulièrement en Bretagne. *Judex subsidiarius.* Une réformation des Ordonnances de l'Hôtel du Duc de Bretagne, faite le premier Avril 1415, porte *Alloués*, ou Baillifs. L'*Alloué* de Rennes, &c. *Voyez* l'*Histoire de Bretagne* du P. Lobineau, *T. II. p. 916. Alloué* se dit aussi de celui qui agit au nom de quelqu'un : on l'appelle aujourd hui *Procureur ;* on le trouve en ce sens dans les vieux titres, *lui, ou ses alloez.*

ALLOUTNEUR. Petite ville de l'île de Céilan. *Allutneura.* Elle est dans le royaume de Candy, sur la rivière de Mauwillagougue, que les Cartes nomment *Tranquilemale*, ou *Vintana*, entre l'embouchure de cette rivière & la ville de Candy. Au reste il est a remarquer que tous ces noms sont peu connus dans le pays.

ALLOUVI, IE. adj. Qui a une grande faim, telle que celle d'un loup, qui est difficile à rassasier. *Famelicus.* Les jeunes gens qui sortent d'une maladie sont *allouvis ;* ils veulent manger par excès. Ce mot vient de *loup*, de *lupus.* Il est bas, & ne se dit que par les nourrices de Paris. Cet enfant est tout *allouvi.*

ALLOUYSE. s. f. Charge, dignité d'Alloué. *Judicis Subsidiarii dignitas, munus, Magistratus. Hist. de Bretagne*, Tom. II. p. 1199. Institution pour M. Raoul Pastourel de l'*Allouyse* de Nantes. On a dit aussi *Alloise.*

ALLOI. *Voyez* ALOI.

ALLOYAGE. s. m. *Voyez* ALOYAGE.

ALLOYÉ. *Voyez* ALOYÉ.

ALLOYER. *Voyez* ALOYER.

ALLUCHER. v. a. Vieux mot. Allumer.

Luxure est un péché que gloutonie alluche,
Et si le fait flamber plus sec que seche buche.

ALLUCHON. s. m. Le bout d'un hérisson, qui est une espéce de dent, ou de pointe, qui entre dans les fuseaux, ou la lanterne des moulins, & autres machines qui se meuvent par roues & pignons.

ALLUCZN. s. m. *Voyez* AMAN, montagne.

ALLUMELLE. *Voyez* ALUMELLE.

ALLUMER. v. a. Produire de la lumière en mettant le feu à quelque matière combustible, capable de donner de la clarte. *Accendere. Allumer* un flambeau. *Allumer* la lanterne. *Allumer* la chandelle, des bougies.

On le dit aussi du feu qu'on attise, & qu'on souffle simplement pour avoir de la chaleur. *Ignem suscitare.* Il est aussi réciproque. En soufflant le feu il s'*allume.* Le feu d'une forge s'*allume* davantage en y jetant quelques gouttes d'eau.

ALLUMER, se dit figurément en Morale des passions, & & signifie, *enflammer, exciter, Incendere, inflammare.* Son excuse au lieu d'adoucir son maître, a *allumé* sa colère. Ce n'est pas peu pour vous d'avoir *allumé* le cœur d'un homme aussi froid que je suis. VOIT. La loi de Dieu excite, & *allume* en nous l'on amour de plus en plus. PORT-R. Les efforts qu'on fait pour se délivrer de l'amour, ne servent bien souvent qu'a l'*allumer.* LA BRUY.

Ma flamme par Hector fut jadis allumée :
Avec lui dans la tombe elle s'est renfermée. RAC.

Il y a des boutefeux qui *allument* des séditions, des guerres. On dit, qu'une violente passion *allume* les humeurs ; pour dire, qu'elle les fait fermenter, & les met dans une disposition prochaine à la fièvre. ACAD. FR. Il est aussi reciproque au figuré. Si la guerre vient à s'*allumer.* La bile s'*allume.* On dit aussi en debauche, *allumer* la lampe ; pour dire, verser du vin dans un verre a quelqu un pour l'obliger à boire.

ALLUMÉ, ÉE. part.

ALLUMÉ, en termes de Blason, se dit des yeux, quand ils sont d'un autre émail que le corps de l'animal. *Rubris oculis.* Robert I, Duc de Bar, portoit d'azur à deux bars, ou barbeaux d'or, dentés & *allumés* d'argent.

ALLUMÉ, se dit aussi de la flamme d'un bucher, d'un flambeau, & d'un bâton qui est brûlant. Saint François de Paule portoit d'or au phœnix de gueules, sur un bucher *allumé* de même.

☞ On le dit aussi des yeux qui sont d'un autre émail que le corps de l'animal.

ALLUMETTE. s. f. Petit fétu de bois sec, ou de roseau trempé dans du soufre, qui sert à allumer la chandelle. *Sulphuratum.* On dit du mauvais bois à brûler, qu'il brûle comme des *allumettes.*

Ces mots viennent de la prépositon *ad*, & de *lumen*, *lumière*, qui vient de *lucere*, *luire.*

ALLUMEUR. s. m. Celui qui allume le feu, les bougies, les chandelles, &c. Ceux qui ne sortent point de dessus le théâtre, & ceux qui n'y montent jamais ; les premiers personnages, & les *allumeurs* de chandelles ; tout cela sera égal à la fin de la Comédie. BUSSY.

ALLURE. s. f. La manière de marcher, demarche, façon

d'aller. *Inceſſus, ingreſſus.* On connoît bien des gens à leur *allure.*

ALLURE, ſe dit du train, de la façon d'aller du cheval. *Gradus.* Ce cheval a l'*allure* froide; pour dire, qu'il ne leve pas aſſez le genou, ni la jambe, & qu'il raſe le tapis. Ce barbe a de belles *allures;* pour dire, qu'il a la marche belle. Il n'y a perſonne qui puiſſe parfaitement dreſſer un cheval, qu'il ne ſache exactement toutes les *allures* naturelles, & les actions des jambes. NEWCAST. Les *allures* naturelles ſont le pas, ou petit trot, le trot, l'amble, le galop. Si le cheval continue à fallifier ſon *allure*, donnez-lui de l'éperon dans la volte. ID.

ALLURES DE CERF. Ce ſont les endroits par où il paſſe. *Cervi viæ.*

ALLURES, ſe dit auſſi au figuré, en parlant de la conduite, & des intrigues de quelqu'un. *Agendi ratio, Conſilia, Artes.* J'ai bien reconnu à ſes *allures* qu'il briguoit ſecrétement cet emploi. Il ſe prend ordinairement en mauvaiſe part. Un homme qui a des *allures*, veut dire, un homme qui voit mauvaiſe compagnie, ou qui a quelque mauvais commerce qu'il cherche à cacher. En ce ſens il eſt du ſtyle familier.

Ce mot a la même étymologie que ſon verbe *aller.*

ALLUSA. *Voyez* ALLATH.

ALLUSION. ſ. f. Terme de Rhétorique. ☞ C'eſt une figure par laquelle on fait ſentir le rapport que des choſes ou des perſonnes ont entre elles. Si c'eſt un ſimple jeu de paroles, elle eſt toujours froide & inſipide. *Annominatio, Luſus in verbis.* L'affectation des *alluſions* eſt extrêmement vicieuſe en France. Et même ſans affectation, elles paſſent pour froides, à moins qu'elles ne ſoient fort heureuſes. Mais on peu élégamment faire *alluſion* à quelque apophthegme, à quelque hiſtoire, à quelque coutume, lorſqu'on dit quelque choſe qui y a du rapport, & qu'on veut faire entendre au lecteur, ou à l'auditeur, qu'on y a penſé en l'écrivant. *Rei alterius ex altera notatio.*

ALLUVION. ſ. f. Accroiſſement de terrain qui ſe fait le long des rivages de la mer, ou des grandes rivières, par les terres que les eaux y apportent, ou qu'elles laiſſent à découvert lorſqu'elles ſe retirent, & qu'elles prennent leur cours d'un autre côté. *Alluvio.* Le Droit Romain met l'*alluvion* entre les moyens légitimes d'acquérir par le droit des gens. Il definit l'*alluvion*, un accroiſſement lent & caché; parce qu'il faut que cela arrive preſqu'imperceptiblement. Car ſi un débordement ſubit de la rivière détachoit une portion conſidérable d'un fonds pour le joindre à un heritage voiſin, en ce cas cette portion n'eſt point cenſée acquiſe par le droit d'*alluvion*, & le premier propriétaire la peut reclamer. Les *alluvions* ont éloigné Aigues-mortes de la mer, où il y avoit un port du temps de Saint Louis. Cette île s'eſt faite par *alluvion;* le Seigneur voiſin pretend qu'elle eſt à lui par droit d'*alluvion.* Ce mot vient du latin *alluo*, baigner.

ALLYRE. ſ. m. *Illydius.* Voyez ALIRE.

A L M.

ALMA. Rivière de la preſqu'île de la petite Tartarie. *Alma.* Elle ſe nomme auſſi *Bacieſarey*, & prend ces deux noms de deux villes qu'elle arroſe. Samſon l'appelle auſſi *Krabara.*

☞ ALMAÇAREN. Petite ville d'Eſpagne, au royaume de Murcie, ſur le rivage de la mer, à ſix lieues de Carthagène.

ALMACHARANA, ou ALMACHARAMA. Ville de l'Arabie-Heureuſe. *Almacharana, Almacharama.* Elle eſt dans la principauté de Moca, entre les villes d'Aden & de Saada. On juge que c'eſt l'ancienne Saphar.

ALMADE. Ville de l'Eſtramadure Portugaiſe. *Almada.* Elle eſt à l'embouchure du Tage, vis-à-vis de Lisbonne.

ALMADIE. ſ. f. Terme de Marine. Ce ſont de petites barques de quatre braſſes de long, faites ſouvent d'écorce de bois, dont uſent les ſauvages de la côte d'Afrique. *Cymbulæ.* C'eſt auſſi un vaiſſeau des Indes, long de 80 pieds, & large de ſix ou ſept, qui reſſemble à une navette, à la réſerve de ſon derrière, qui eſt carré. *Voyez* ALMODIA.

ALMAGESTE. ſ. m. Terme qui ſe dit d'un livre fameux compoſé par Ptolemée, où il a recueilli un grand nombre de problèmes des Anciens, ſervant à la Géometrie & à l'Aſtronomie. *Almageſte Ptolemæi.* Il eſt intitulé en grec, συνταξις μεγιστη? Ce dernier mot joint avec l'article arabe *al*, lui a fait donner le nom d'*Almageſte* par les Arabes, quand il fut traduit par l'ordre de Maimon, Calife de Babylone, vers l'an 800. *Almageſthi* eſt le nom arabe; & nous en avons fait *Almageſte.* Le Pere Jean-Baptiſte Riccioli a fait auſſi une Aſtronomie réformée, qu'il appelle *Almageſte* nouveau, où il a compilé toutes les obſervations des Aſtronomes anciens & modernes, & en a conféré les hypothèſes.

ALMAGRO. Ville de la Manche, contrée de la Caſtille nouvelle, en Eſpagne. *Almagrum.* Elle eſt au levant de Ciudad-Réal.

ALMAGUER & ALMAGRO. Ville du royaume de Popayo, dans l'Amérique méridionale. *Almagrum, Almagra.* Elle eſt ſur une montagne, d'où ſort la rivière de Cauca.

☞ ALMALIG. Ville d'Aſie, dans le Turqueſtan. Les Géographes Arabes lui donnent 102 d. 30 m. de long. & 44 d. de lat. ſept.

ALMANACH. ſ. m. Calendrier ou table où ſont écrits les jours, & les fêtes de l'année, le cours de la lune, les éclipſes, les ſignes du zodiaque dans leſquels le ſoleil entre, & des pronoſtics ſur la diverſe diſpoſition de l'air. *Ephemeris, Lunarium motuum Ephemeris, Calendarium.* Cardan a fait un Traité *de ſupplemento Almanach.*

Ce mot eſt arabe, compoſé de l'article *al*, & de *mana*, qui ſignifie *compter.* NICOD. C'eſt auſſi l'opinion de Saumaiſe dans ſes prolégomènes ſur Solin. Covarruvias dit, que ſelon quelques-uns, ce mot vient de *manach*, qui ſignifie, ſelon eux, *Calendrier.* Il ajoute que Diégo Durréa aſſure que la terminaiſon arabe de ce mot eſt *manaquebu*, du verbe *necaba*, qui ſignifie, *prédire l'avenir.* Cependant il ſoutient que ces deux ſentimens ne reviennent qu'à une même choſe. Car l'hébreu *manach* ſignifie *nombrer, ſupputer.* Or tout le monde ſait que les *Almanachs* ne conſiſtent qu'en ſupputations Aſtronomiques. Scaliger dit qu'il a été fait de l'article *al*, & de Μην, mot grec, qui ſignifie *mois.* Scaliger, ſur le *Culex* de Virgile, prétend que les Arabes l'ont pris du grec μηνικὸς, qui ſignifie *cours des mois*, en prépoſant leur article *al*, comme alambic, almageſte, alchimie. D'autres croient que ce mot vient des Egyptiens, long-temps avant les Arabes. DU CANGE. Ménage dit que les Arabes l'ont fait du Perſan *ſalmaha*, qui ſignifie, la *période de la lune.* M. Chaſtelain, dans ſes Notes ſur le Martyrologe, au 1. Janvier, dit qu'il vient du mot hébraïque *manha*, (il falloit dire *minhha*) avec l'article *al* des Arabes. *Manha*, ajoute-t-il, ſignifie, *préſent*, ou *don.* Et le ſavant Golius, en ſes Notes ſur les Elémens Aſtronomiques d'Alfragan, dit, que preſque dans tout l'Orient, les ſujets font des préſens aux Rois au commencement de l'année, & entre autres les Aſtrologues, qui leur donnent les éphémérides de l'année qui commence; d'où, dit-il, ces éphémérides ont été nommées *Almanha*, c'eſt-à-dire, Etrennes. Cornélius Kiliam croit que le mot *Almanach* eſt un mot Allemand, & que *Almanach* eſt comme ſi l'on diſoit *almaen acht, Omnium lunarum totius anni conſideratio, Conſidération de toutes les lunes de l'année.*

L'*Almanach* du Palais eſt celui où ſont marqués les jours où le Parlement ne s'aſſemble pas. *Fori ephemeris, Calendarium. Almanach* hiſtorial, eſt un journal où on marque quelques hiſtoires mémorables au jour où elles ſont autrefois arrivées. *Faſti.* On appelle ordinairement *Almanach* de l'Obſervatoire, le petit livre intitulé, *Connoiſſance des temps*, qui paroît tous les ans, & qui contient pluſieurs ſupputations Aſtronomiques: on l'attribuoit à Meſſieurs de l'Obſervatoire, ou de l'Académie des Sciences, quoique M. le Févre ou M. Lieutaud, ou quelque autre particulier en fût ſeul l'Auteur, & que les autres n'y euſſent d'autre part que d'y avoir fourni quelques mémoires, ſans garantir tout le reſte. En 1703, on a donné une nouvelle forme à cet

ouvrage; Meſſieurs de l'Académie des Sciences y ont eu plus de part qu'auparavant : c'eſt par leur ordre & ſous leur direction, que M. Lieutaud a fait les calculs Aſtronomiques, & y a ajouté pluſieurs mémoires & remarques très-curieuſes, que l'Académie lui a fournis. Par une Ordonnance de Charles IX, aux Etats d'Orléans en 1560, art. 26, il eſt défendu à tous Imprimeurs & Libraires, d'imprimer, ou expoſer en vente aucuns *Almanachs* & pronoſtications, qu auparavant ils n'aient été viſités par l'Archevêque ou Evêque, ou ceux qu'il commettra; & il eſt ordonné qu'il ſoit procédé par les Juges extraordinairement, & par punition corporelle, contre celui qui aura fait & expoſé leſdits *Almanachs*. Henri III confirma cette Ordonnance aux Etats de Blois en 1579, art. 36. Il veut qu'ils ſoient approuvés par des certificats ſignés de la main des Archevêques ou Evêques, & qu'il y ait auſſi permiſſion du Roi ou des Juges ordinaires. Louis XIII confirma ces Ordonnances le 20 Janvier 1628, & fait défenſes à toutes perſonnes de faire ni compoſer aucuns *Almanachs* & prédictions hors les termes de l'Aſtrologie licite; même d'y comprendre les prédictions concernant les états & perſonnes, les affaires publiques & particulières, ſoit en termes exprès, ou couverts & généraux; ni autres quelconques, & d'y employer & mettre autre choſe que les lunaiſons, éclipſes & diverſes diſpoſitions & tempéramens de l'air, & derèglemens d'icelui. De la Marre.

On dit proverbialement, je ne prendrai pas de vos *Almanachs*; pour dire, je ne prendrai pas votre conſeil ſur l'avenir; vos prédictions ne ſont pas sûres. J'ai beau dire la verité, on ne prend plus de mes *Almanachs*. Aelanc. On appelle un faiſeur d'*Almanachs*, celui qui s'amuſe à faire des prédictions en l'air; qui ſe mêle de prédire des choſes qui peuvent n arriver jamais. Faire des *Almanachs*, c'eſt faire de pareils pronoſtics. On dit auſſi d une perſonne qui ſe reſſent de quelque infirmité à tous les changemens de temps, que ſon corps eſt un *Almanach*.

ALMANDINE, ou ALABANDINE. ſ. f. Pierre précieuſe. *Alabandica gemma*. C'eſt une eſpèce de rubis beaucoup plus tendre, & plus léger que le rubis oriental, & qui tire plus ſur la couleur du grenat, que ſur celle du vrai rubis. Elle eſt pourtant au nombre des pierres les plus eſtimées, quoiqu elle cede au vrai rubis. Ce mot vient d'*Alabanda*, ville de Carie, d'où Pline dit qu'on l'apporte.

☞ ALMANSA. Petite ville de la nouvelle Caſtille, ſur les frontières du royaume de Valence, remarquable par la bataille qui s'y donna entre l'armée du Roi d'Eſpagne, commandée par le Duc de Barwik, & celle des Alliés, commandée par le Lord Gallowai & le Marquis de las Minas.

ALMANZA. La Sierra d'*Almanza*. Voyez Singe. La montagne des Singes.

ALMAQUE. ſ. m. & nom d'homme. *Almachius*. Saint *Almaque*, appelé *Telemaque* par Théodoret, fut maſſacré par les gladiateurs, ou par le peuple, lorſque ce Saint tâchoit de le retirer des ſpectacles des jeux ſéculaires qu'Honorius avoit permis aux Gentils de Rome. Honorius, touché de la généreuſe réſolution de ce Saint, ſupprima entièrement ces ſpectacles, & fit mettre *Almaque* au nombre des martyrs. C'eſt peut-être dans la vûe de cet heureux ſuccès, & de cette victoire de l'Egliſe ſur le Paganiſme, que Théodoret a donné à ce ſaint Martyr le nom de *Telémaque*, qui veut dire *fin du combat*. Il ſe peut faire auſſi que par une altération de nom, qui n'eſt pas ſans exemple, celui que les Grecs appeloient *Télémaque*, ait été nommé depuis *Almaque* par les Latins. Baill. Le P. Ruinart croit auſſi, après Baronius & Bollandus, que *Almaque* eſt le même que le Télémaque de Théodoret, *Hiſt. Eccl.* Liv. V. ch. 6. Chaſtelain eſt d'un ſentiment contraire. Il veut, avec Galéſinius, qu'il ait ſouffert ſous Dioclétien. Voyez ſes Notes ſur le Martyrologe au premier jour de Janvier. Wake, Proteſtant Anglois, dans un Livre écrit contre la vie de S. Ignace par le P. Bouhours, & intitulé, *De l'Enthouſiaſme*, a donné dans des imaginations qui font voir le peu de connoiſſance qu'il a des anciens manuſcrits. Il prétend que quelque Moine ignorant du 7 ou 8e ſiècle, voyant au haut du calendrier, *S. Almanachum* écrit par abréviation, ſelon la coutume de ce temps-là, *S. Almanachum*, prit ce mot peu uſité alors, pour le nom de quelque Saint, lui donna une terminaiſon en *us*, & le plaça après la fête de la Circonciſion. Mais cette fauſſe conjecture n'eſt pas difficile à réfuter. 1°. Il ne ſauroit faire voir un ſeul manuſcrit, quelque ancien qu'il puiſſe être, ſoit de calendrier, ſoit de martyrologe, qui ait pour titre le mot d'*Almanachum*. 2°. On ne trouve pas que ce mot ait jamais été en uſage dans la langue latine. 3°. Quand ce mot auroit été en uſage, ce n eut pas été au titre du premier janvier qu on l'auroit mis, mais au titre du 25 Decembre, qui eſt le jour où commencent les plus anciens Martyrologes. Chastel. *Voyez* encore M. de Tillemont, *Hiſt. des Emp.* T. V. p. 805, 806.

ALMARAZ. Ville de l'Eſtramadure, en Eſpagne. *Almaraſium*. Elle eſt ſur le Tage, entre Placentio & Truxillo.

ALMATH, ou ALMON. Ville de la Terre-Sainte. *Almath*, *Almon*. Le premier nom ſe trouve au premier Paral. VI. 60. & le ſecond dans Joſué, XXI. 8. Adrichomius en fait deux villes; mais en comparant ces deux endroits de l Ecriture, on voit que ce n'en eſt qu'une. Elle étoit dans la tribu de Benjamin, & fut donnée aux Lévites.

ALMAZ. Ville de la baſſe Hongrie. *Aliſca*, *Almaza*. Elle eſt ſur le Danube, vis-à-vis de Colocz. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Amatia*, *Anamatia*, *Anamaſcia*, que d'autres placent à Mahacz, & d'autres à Cinq-Egliſes.

ALMAZAN. Ville de la vieille Caſtille, en Eſpagne. *Almazanum*. Elle eſt ſur le Douro, entre Soria & Siguença.

ALME. Petite rivière d'Allemagne. *Alma*, *Alizo*. Elle a ſa ſource dans le Duché de Weſtphalie, entre dans l Evêché de Paderborn, & ſe joint à la Lippe, près de Paderborn.

ALMEDINA. *Voyez* Elmédine.

ALMELOO. Bourg conſidérable de l'Overiſſel, l'une des Provinces-Unies. Il eſt dans la contrée de Twente. *Almeloa*.

ALMENDRALÉJO. Bourg de l'Eſtramadure d'Eſpagne, au midi de Mérida. *Almendralegium*.

ALMENI. ſ. f. Poids de deux livres, dont on ſe ſert pour peſer le ſafran dans pluſieurs endroits du continent des Indes Orientales.

ALMERIE. Nom de lieu. *Almeria*. Il y a *Almérie*, en Eſpagne, ſur la côte du royaume de Grenade, à ſix lieues du cap de Gate. *Almerie*, dans l Amérique ſeptentrionale, eſt une ville de l'Audience du Mexique, dans la province de Tlaſcala, ſur le golfe du Mexique où elle a un bon port. Les Américains l'appellent *Naothlan*; c'eſt le nom de la rivière voiſine.

ALMERIN. Bourg de l'Eſtramadure de Portugal. *Almerinum*. Il eſt ſur le Tage, vis-a-vis de la ville de Santarein.

☞ ALMEYDA. Ville de Portugal, dans la province de Tra los-montes, a deux lieues de la frontière de Caſtille, a ſix de Ciudad Rodrigo.

ALMICANTARATS. ſ. m. pl. *Voyez* Almucantara.

ALMISSA. Petite ville de Dalmatie. *Alminium*, *Peguntium*. Elle eſt ſur la Cettina, vis-à-vis de l'Ile de Braſſa.

ALMISTA. Montagne qui fait un cap de l'Ile de Chio. *Arviſius mons*. Voyez Marvoisie. C'eſt la même choſe.

ALMODAVAR DEL CAMPO. Ville de la nouvelle Caſtille, en Eſpagne. *Almodavaria campeſtris*. Elle eſt à quelques lieues au midi de Ciudad-Réal.

ALMODIA. ſ. f. *Cymba*. Eſpèce de barque, ou chaloupe, dont les Nègres, ſujets & eſclaves des Portugais, ſe ſervent dans les Indes Orientales. Les *Almodias* ſont fort larges par en haut & très-étroites de quille, laquelle eſt ſi grande en quelques-unes, que quoiqu'elles ne ſoient faites que d'une ſeule pièce, elles ne laiſſent pas d'être auſſi longues que les bords même, comme celles de Goa. Celles qui ſont les plus étroites de bord, ſont faites de pluſieurs ais couſus avec du cuir, & gaudron-

nés, dont l'on appelle les plus grandes, *Coches ;* & elles danſent ſi fort ſur l'eau, qu'il ſemble qu'elles doivent renverſer à tous momens ; mais les Nègres s'y tiennent fort aſſurés, quelque chargées qu'elles ſoient, & quelque tempête qu'il faſſe. Wicquefort. *Amb. de Figuer.* Le plus grand nombre des Auteurs diſent *Almadie.* Voyez *ce mot.*

ALMOHADE. ſ. m. C'eſt le nom de la quatrième race des Rois de Maroc & de Fez. Le premier des *Almohades* fut un Maître d'école nommé *Abdalla*, qui trouva le moyen de monter ſur le trône vers le milieu du XIIe ſiècle : ce fut au commencement du XIIIe ſiècle pendant les diſſenſions des dix *Almohades*, fils de Mohammed-Euazir, que les Gouverneurs des provinces ſe révolterent & formerent les royaumes de Grenade, de Trémuen, de Tunis, de Tripoli, *&c.* D'Herbel.

ALMON. *Voyez* Almath.

ALMON. ſ. m. Petite rivière qui coule dans la vallée appelée *Egérie*, près du Cirque de Caracalla, hors la porte Capene de Rome, & qui va ſe perdre dans le Tibre. *Almo.* Sa ſource étoit en grande vénération, parce que ſes eaux étant minérales, guériſſoient la gale des animaux. Les Prêtres de Cybèle tous les ans au ſixième jour avant les kalendes d'Avril, avoient coutume de laver dans cette rivière la ſtatue de la Déeſſe, ſon charriot, les lions qui y étoient attelés, & les ſacrés couteaux de Phrygie, qui ſervoient aux ſacrifices dans l'endroit où cette rivière baigne la voie Appia. *Ovid. Faſt. 4. 337.* On la nomme aujourd'hui *Acqua d'Accia.* Pitiscus, *Lex.*

ALMONACID. Bourg de la nouvelle Caſtille, en Eſpagne. *Almonacida, Recipolis nova.* Il n'eſt qu'à quelques lieues de Tolède. *Almonacid* a été bâti des ruines de l'ancienne Recipolis, qui n'en étoit pas éloignée.

ALMONDAURY. Village du Comte d'Yorck, en Angleterre. *Almondaurium.* Il eſt à trois lieues au midi du bourg d'Halifax. On voit près d'*Almondaury* les ruines de l'ancienne ville *Cambodunum, Campodunum, Camulodunum.*

ALMONDE. ſ. f. Meſure de Portugal, qui ſert à meſurer les huiles. Chaque *almonde* eſt compoſée de douze canadors, & le canador eſt ſemblable à la mingle ou bouteille d'Amſterdam. On dit auſſi, *Almude.*

ALMORAVIDE. ſ. m. Nom de peuple. Les *Almoravides* habitent dans l'Afrique vers le mont Atlas. Les *Almoravides* s'emparerent du royaume de Fez, après avoir chaſſé les Zénètes, l'an de Jésus-Christ 1052, & y régnerent cent ans ou environ, juſqu'aux Almohades.

ALMOUCHIQUOIS, OISE. ſ. m. & f. *Almuchiquius, a.* C'eſt une nation de la Nouvelle France, dans l'Amérique ſeptentrionale, au midi de Québeck.

ALMOUMENIN. ſ. m. Terme Arabe, qui ſignifie *Prince* ou *Commandant des Croyans. Almumeninus, Piſtarchus.* Les ſucceſſeurs de Mahomet prirent le titre de Califes, c'eſt-à-dire, Vicaires du Prophète ou d'*Almouménins*, Princes ou Commandans des Croyans. De Vertot, *Hiſt. de Malte, L. I. p. 11.*

☞ ALMOUT, ou ALAMOUT. Ville de la Province de Ghilan, en Aſie, avec un Château. Elle a été la principale retraite des Bathéniens.

ALMOXARISFASGO. ſ. m. On nomme ainſi dans quelques ports de l'Amérique Eſpagnole, particulièrement à Buénos-Ayres, un droit de deux & demi pour cent de la véritable valeur des peaux de taureaux, qui ſe payent au Roi d'Eſpagne, pour la ſortie des cuirs qui s'embarquent ſur les vaiſſeaux d'Europe.

ALMSTAD. Ville de Suède. *Almſtadium.* Elle eſt dans la province de Smalande, aux confins de celle de Bleking, entre Herlunda & Ellcholm.

ALMUCANTARAT, ou ALMICANTARAT. ſ. m. Terme d'Aſtronomie. Ce ſont des cercles parallèles à l'horizon, qu'on s'imagine paſſer par tous les degrés du méridien. Les méridiens paſſent par tous les degrés de l'équateur, & les *Almucantarats* paſſent par tous les degrés du méridien de chaque lieu. Tous les *Almucantarats* ſont parallèles à l'horizon, & ont les même pôles, ſavoir le Zénith & le Nadir. Les *Almucantarats* ſont à l'égard des Azimuths & de l'horizon, ce que les cercles qu'on appelle ſimplement *parallèles*, ſont à l'égard des méridiens & de l'équateur. Meſſieurs Furetière & Corneille écrivent *Almucantara*, & le dernier avertit qu'il n'y a que quelques-uns qui diſent au pluriel *Almucantarats.* Ce ſont ceux qui ſavent l'Arabe, & qui expriment la manière dont ce mot eſt écrit en cette langue. M. d'Herbelot, qui écrit le mot Arabe *Almocantharat*, comme il faut l'écrire, dit cependant *Almucantarats* au pluriel, quand il explique en François ce que c'eſt. Ils ſervent à montrer la hauteur du ſoleil & des aſtres, & ſont décrits en pluſieurs quadrans & ſur l'Aſtrolabe. Ce mot eſt tiré de l'Arabe *Almocantharat.*

ALMUDAVAR. Village du royaume d'Arragon, en Eſpagne. *Almudavaria.* Il eſt au nord-oueſt d'Hueſca. C'eſt l'ancienne *Burtina*, ou *Bortina* des Ilergètes.

ALMUDE. ſ. m. Meſure portugaiſe des choſes liquides. *Almudes, is.* Car il n'y a point de meſure Romaine qui réponde à celui-ci ; ainſi il faut latiniſer ſon nom, dit le P. Bulteau dans ſon Dictionnaire portugais. *Almude* eſt un mot compoſé de l'article des Arabes *al*, & du mot latin *Modius ;* comme ſi l'*almude* étoit le *modius vini* des Romains, qui, ſelon Bude, étoit un grand vaſe de vin. L'*almude* portugaiſe contient douze canadas ou quarante-huit quartilhos, *octo & quadraginta quadrantes.*

ALMUGÉE. Terme d'Aſtrologie. Deux planètes ſont dans leur *almugée*, lorſqu'elles ſe regardent du même aſpect que leurs domiciles. Jupiter & le Soleil ſont dans leur *almugée*, lorſqu'ils ſe regardent de trine, parce que le lion & le ſagittaire, qui ſont leurs maiſons, ſe regardent auſſi de trine.

ALMUNÉCAR. Ville d'Eſpagne. *Almunecara.* Elle eſt dans le royaume de Grenade, au midi de la ville de Grenade, ſur la côte, où elle a un port & une citadelle. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne Ménoba, mais ſans preuves ſuffiſantes.

ALMUNHA. Village d'Arragon, au royaume d'Eſpagne. *Almunia.* Il eſt entre Sarragoſſe & Calatayud, ſur la rivière du Xalo. Quelques Géographes prennent *Almunha* pour l'ancienne *Nertobriga*, ville des Celtibériens, que d'autres mettent à Riela, & d'autres à Rota, village voiſin de Riela.

A L N.

ALNE. ſ. f. Rivière d'Angleterre. *Alaunus, Halanus.* Elle eſt dans le comté de Northumberland, paſſe à Alnewick, & ſe jette dans la mer d'Allemagne.

ALNEWICK, ou ALENWICK. Petite ville d'Angleterre. *Alnevium.* Elle eſt ſur la rivière d'Alne, dans le comté de Northumberland. Guillaume le lion, Roi d'Ecoſſe, fut battu & fait priſonnier à la journée d'*Alenwick*, en 1173.

☞ ALNEY. Île d'Angleterre, dans le comté de Glocoſter, formé par les branches de la Saverne, près de Glocester, dans l'état près de la grande Bretagne. On le nomme auſſi *The elght.* Ce fut là qu'après pluſieurs batailles très-ſanglantes, le Roi Edmon, ſurnommé *Côte de fer*, ſe battit en duel avec Canut, Roi de Danemark, pour la Couronne d'Angleterre, en préſence des deux armées. Edmond ayant eu l'avantage, embraſſa généreuſement Canut, & conſentit de partager le Royaume avec lui. La partie méridionale échut à Edmond, & la ſeptentrionale à Canut. Après la mort d'Edmond, Canut s'empara de tout le royaume, & fut le premier des trois Rois Danois, qui ont regné en Angleterre. Ce duel royal ſe fit l'an 1016.

ALNIL, ou ANNIL. *Voyez* Indigo.

A L O.

ALOA. ſ. pl. Fêtes que célébroient les laboureurs d'Athènes, en l'honneur de Cerès & de Bacchus, après la récolte des fruits. Ce mot eſt grec, ἄλοια, d'ἄλως, qui ſignifie l'Aire d'une grange.

ALOE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifie *allouette.* On diſoit auſſi autrefois, *Alloüe*, pour ſignifier la même choſe.

Plutôt

Plutoſt paſſans que le vol d'une alouë.

Ce mot ſe trouve dans Villon.

ALOE. Vieux mot, qui veut dire, loué, *laudatus.*

Et des loent les aloez. R. DE LA ROSE.

ALOÈS. ſ. m. *Aloè.* Nom d'un genre de plante dont les fleurs ſont des tuyaux découpés profondement en ſix parties, & dont les fruits naiſſent ou du piſtil, ou de la partie poſterieure de la fleur, & ſont longs, comme cylindriques, diviſés en trois loges remplies de ſemences aplaties & preſque demi-circulaires, poſées les unes ſur les autres. TOURNEFORT. Dioſcoride, Pline, & tous les anciens Naturaliſtes, n'avoient la connoiſſance que d'un *Aloès*, que nous nommons *Aloès* commun, *Aloè vulgaris*; plante commune en Sicile, & qu'on cultive dans pluſieurs jardins. Sa racine eſt un pivot oblique, garni par intervalles de quelques fibres chevelues, plein de ſuc, blanchâtre en dehors, & d'un goût un peu amer. Elle donne à ſon collet pluſieurs feuilles diſpoſées en rond, & dont les plus longues ont environ un pied & demi. Elles s'embraſſent par leur baſe, & ſont charnues, d'un vert gai qui palit par la ſuite, remplies d'un ſuc glaireux & tant ſoit peu amer, terminées en pointe, & garnies ſur leurs bords de petits piquans courbes, dont les pointes regardent le haut des feuilles. D'entre ces feuilles s'élève une tige branchue, haute de deux à trois pieds, & garnie de pluſieurs fleurs jaunes, ramaſſées en épi. Le piſtil de ces fleurs devient un fruit oblong, diviſé en trois loges, qui contiennent des ſemences aplaties & brunes. Le ſuc qui coule des racines de cette plante & de ſes feuilles coupées, étant deſſéché au ſoleil, ſe reduit en une ſubſtance reſineuſe ſemblable à l'*Aloès* ſuccotrin. F. Columna l'a éprouvé a Naples. Les voyages frequens qu'on a faits depuis quelques années, en Aſie, en Afrique & en Amérique, ont donné lieu a la découverte de plus de quarante eſpèces d'*Aloès* inconnues à l'antiquité. Il eſt vrai que dans ce nombre il n'y en a peut-être pas douze dont on puiſſe tirer un ſuc amer & purgatif, & que les autres eſpèces ont des uſages tout differens; les unes fourniſſant une liqueur vineuſe par le moyen de la fermentation, d'autres contenant dans la ſubſtance charnue de leurs feuilles, des filamens blancs & fermes, dont on fait dans les Indes pluſieurs ouvrages. Il eſt faux que l'*Aloès* ne fleurit que tous les cent ans, & il n'eſt pas vrai qu'il faſſe du bruit lorſqu'il fleurit. Ce conte a été fait a plaiſir a l'occaſion des *Aloès* d'Amerique. *Aloë Americana*, ou *Aloe folio in oblongum aculeum abeunte. C. B. Pin.* Celui qu'on cultive en Catalogne, ſert pour border des haies; c'eſt à cauſe de la filaſſe qu'on tire de ſes feuilles, & dont les Catalanes font des guippures, à l'exemple des Indiens, qui en font des cordages, des toiles & des hamacs. Cette plante a ſa racine vivace, longue, noueuſe comme celle du roſeau. De ces nœuds partent de petits rejetons qui ſervent à multiplier l'eſpèce. Le collet de ces racines eſt formé par pluſieurs feuilles, fort épaiſſes & comme triangulaires à leur baſe, charnues, d'une couleur cendrée, ou de vert-de-mer, d'un goût d'herbe, longues à proportion de leur âge, les plus longues ayant environ cinq pieds, terminées par un aiguillon dur & noir, & garnies ſur leurs bords d'épines crochues, noirâtres, dont la pointe regarde le bas des feuilles. Lorſque cette plante eſt parvenue à une groſſeur ſuffiſante, elle pouſſe d'entre ſes feuilles une tige verdatre, fort haute, branchue, & garnie de quelques petites feuilles: chaque branche eſt terminée d'un bouquet de fleurs jaunes à étamines & à ſommets, de meme couleur: la partie poſtérieure de ces fleurs eſt un embryon de fruit oblong, verdâtre; triangulaire, cannelé, & diviſé en trois loges, qui renferment des ſemences aplaties. On voit rarement fleurir l'*Aloès* d'Amérique dans les pays froids: on a eu cependant cette ſatisfaction au Jardin Royal en 1663 & 1664, & on ne s'apperçut pas d'aucun bruit. Quelques voyageurs rapportent que ſes fleurs contiennent une liqueur mielleuſe très-agreable. On peut joindre à ces deux eſpèces que nous venons de décrire, une troiſième qui commence à devenir commune dans les jardins, & qu'on appelle *Aloès perroquet*, à cauſe que ſes feuilles ſont d'un beau vert panaché de blanc; c'eſt l'*Aloe Africana, lunulis, foliis ex albo & viridi variegatis. Commel.* Cette plante eſt baſſe, vivace, & pouſſe au collet de ſes racines quelques feuilles longues de huit pouces au plus, fort épaiſſes, charnues, triangulaires, terminées en pointe, rudes ſur leurs bords, appliquées les unes ſur les autres & panachées d'un vert de perroquet, & d'un blanc qui jaunit un peu en ſe paſſant. D'entre ſes feuilles s'éleve une tige ronde, tachée, longue d'un pied & demi au plus, & garnie à ſon extremité de quelques fleurs couleur de poneau, longues d'un pouce, & découpées profondément en ſix parties. Toutes ces trois eſpèces craignent le froid.

ALOÈS, vient du mot grec ἅλς, qui ſignifie du *ſel* & la *mer*, apparemment a cauſe qu'on trouve l'*Aloès* ſur les côtes maritimes: par la même raiſon on le nomme *Joubarbe* de mer, *ſempervivum marinum*, c'eſt-a-dire, plante graſſe du bord de la mer. On l'appelle auſſi *Perroquet*, à cauſe de la couleur des ſes feuilles, qu'on compare a celle des ailes du perroquet.

ALOË, ou ALOES. ſ. f. *Aloè.* Suc epaiſſi d'une plante graſſe qu'on nomme *Aloès*, & non pas de l'arbre qui donne le bois d'*Aloès*. On diſtingue ordinairement trois ſortes d'extrait d'*Aloè*; l'un qu'on nomme *ſuccotrin*, parce qu'on nous l'apporte de Succotra, eſt le plus pur, le plus tranſparent, & d'un beau jaune, lorſqu'il eſt écraſé. L'autre s'appelle *hepatique*, à cauſe de ſa couleur de foie; il eſt reſineux, d'une odeur qui tient de la myrrhe; & ſa couleur eſt jaune lorſqu'il eſt mis en poudre: il nous vient de la Chine. Pour le troiſième, comme il eſt le plus impur, le plus noir, & qu'il ne s'emploie preſque que pour les chevaux, il a gardé le nom de *caballin*, & on s'en ſervoit autrefois dans les Indes Orientales pour goudronner les vaiſſeaux au lieu de poix. L'*Aloè* qu'on nomme *lucide*, *Aloè lucida*, paroît ne différer du ſuccotrin & de l'hépatique, que parce qu'il ſe trouve en morceaux tranſparens comme les reſines bien purgées & bien deſſéchées.

Nous avons encore un *Aloè* qui eſt d'une odeur très-ingrate, qui eſt renfermée dans de groſſes calebaſſes, & qui ſe prépare dans l'île Barbade. On a cru mal-a-propos que ces differences ne dépendoient que du plus ou du moins de purification; car on ne voit pas que par des diſſolutions réitérées l'hepatique devienne ſuccotrin, ou que le caballin ſe change en hépatique. D'ailleurs on remarque que parmi les eſpèces de plantes d'*Aloès*, qui ont un ſuc amer, il y en a dont le ſuc approche par ſon odeur de l'*Aloè* ſuccotrin, d'autres du caballin. La manière de faire l'extrait d'*Aloès* eſt aiſée, puiſqu'il n'y a qu'à faire deſſécher le ſuc qui coule de ſes feuilles coupées. L'*Aloè* eſt très-amer, purgatif, bon pour tuer les vers; extérieurement appliqué en ſubſtance, ou en teinture, il reſiſte à la pourriture, à la gangrène & à la carie.

Meſſieurs de l'Académie des Sciences, comme on le verra ci-après, appellent *Aloès* le ſuc, auſſi-bien que la plante d'où on le tire. L'*Aloès* eſt un ſuc concret tiré d'une plante de meme nom: on ne ſait pas bien certainement, ni de quelles parties de la plante, ni de quelle manière il eſt tiré. Il faut qu'il ſoit pur, tranſparent, amer, d'une odeur forte. ACAD. DES SC. 1708, p. 54. *Hiſt.* L'*Aloès* eſt rangé parmi les purgatifs moyens. Par les analyſes d'extraction que M. Boulduc a employées, il paroît que l'*Aloès* ſuccotrin contient près de la moitié moins de réſine ou de matière ſulfureuſe, & environ un tiers plus de matière ſaline, que l'hepatique. Pour le caballin, il eſt ſi impur, & a tant de terre, par rapport à la petite quantité de ſes ſoufres & de ſes ſels, qu'il ne mérite pas qu'on en tienne compte. La différente proportion des principes de l'*Aloès* ſuccotrin & de l'hépatique, pourroit bien être la cauſe de leurs différentes propriétés. Comme la partie réſineuſe de l'*Aloès*, à la difference des autres purgatifs, n'eſt qu'un peu au point purgative, le

succotrin, qui a moins de cette réſine, a toujours été preferé à l'hépatique pour l'uſage intérieur; & au contraire l'hépatique qui en a davantage, l'emporte ſur le ſuccotrin pour l'uſage extérieur, pour nettoyer des plaies, refermer des coupures recentes, &c. Les ſels de l'*Aloès* ſont très-actifs: ils corrodent les extrémités des veines où les fibres ſont plus delicates; & de-là viennent les flux-de-ſang & les hémorragies. Il eſt donc important que la partie ſaline de ce remède, qui a beſoin d'être réprimée par la réſineuſe, n'en ſoit point ſéparée. ACAD. DES SC. *au même endroit.* L'élixir de propriété, les grains de vie & les pilules gourmandes ſont des préparations d'*Aloès*. L'*Aloès* hepatique s'appelle ainſi, parce qu'on a cru qu'il convenoit particuliérement au foie, en latin *Hepar*. ACAD. DES SC. Il nous vient de l'île Bourbon un extrait de ſuc d'*Aloès*, que Flacour a connu, qui eſt très-bon, & auquel il ne manque qu'un peu plus de propreté dans la manière de le tirer; & quand les habitans de la Colonie en ſeront inſtruits, il ne cédera en rien aux meilleurs extraits de cette plante, qui nous viennent d'Afrique. La conſommation de cette drogue eſt grande dans la Pharmacie, & pour les remèdes des chevaux, & pour la préparation des cuirs dorés. Et bien loin de dépérir lorſqu'elle eſt ſurannée, elle acquiert une bonté qui ſe connoit par ſon odeur puante, par ſa tranſparence & par ſa couleur dorée. DE JUSSIEU, *Mém. manuſcrit.*

On donne encore le nom d'*Aloès* à un bois peſant, fort réſineux, dont les morceaux ſont remplis de veines noires & toutes réſineuſes, de différentes groſſeurs & figures, bruns & tirant ſur le noir, d'un goût amer & d'une odeur douce & très-agreable, ſur-tout lorſqu'on les met au feu, où ils fondent comme de la poix. Les Portugais nous l'apportoient de Calecut, de Sumatra & de Malaca; mais il eſt devenu très-rare depuis que les Japonois apporterent en France une groſſe quantité de deux ſortes de bois réſineux odoriférans, qu'on vend aujourd'hui chez nos droguiſtes pour vrais bois d'*Aloès*: *Xilo Aloës*, *Lignum Aloës*. L'un de ces deux bois, appelé plus ordinairement *bois d'Aloès*, approche aſſez de l'ancien; mais il eſt en de plus petits morceaux, ſemblables à des bois pourris & vermoulus, d'une couleur tannée, moins réſineux & d'une odeur plus douce, plus fade & d'un goût moins amer. L'autre eſt nommée *Calamboc*, peut-être par corruption, au lieu de *Calambac*, nom ſynonyme du bois d'*Aloès*. Celui ci eſt en groſſe bûche, peſante, brune, paroiſſant fort réſineux, fort compacte & ſans vermoulure, d'une odeur plus forte & d'un goût plus amer que le précédent. On fait avec ce dernier des meubles précieux.

Il y a encore d'autres bois de différentes couleurs, auxquels on donne le nom de *bois d'Aloès*, à cauſe qu'ils ſont réſineux, & qu'ils exhalent une odeur douce étant brûlés. Mais l'*Agallochum* eſt-il différent du *lignum Aloës?* Faut-il beaucoup compter ſur les deſcriptions de l'arbre du *Xilo Aloës* rapportées par les Auteurs? ne ſont-elles point fondées ſur des oüi-dire? & connoiſſons-nous bien les différences de bois d'*Aloès* qu'ils ont établies? Si on en croit Rumphius, Hollandois établi à Amboine, c'eſt un arbre dont le ſuc laiteux fait perdre la vûe, ſi par malheur il vient à toucher les yeux. *Ephem. d'Allem. ann. 3 dec 11, p. 79.* Voyez ſur l'*Aloès* Louis Barthema, dans ſon *Itineraire, chap. 20.* Hernandez, Muntingius, Commelin, & Dalechamp, *Tom. II, Liv. XVI, ch. 28.*

ALOÉTIQUES. ſ. & adj. m. pl. *Aloedaria.* Médecines compoſées & cathartiques, ainſi appelées de l'*aloès* qui en eſt l'ingrédient principal.

ALOGE. ſ. m. Nom de Secte. Théodore de Byſance, corroyeur de ſon métier, ayant apoſtaſié pendant la perſécution de l'Empereur Sévère, dit, pour ſe défendre des reproches qu'on lui faiſoit: ce n'eſt point Dieu que j'ai renié, mais un homme; parce que JÉSUS-CHRIST n'étoit qu'un pur homme. Ceux qui le ſuivirent furent nommés en grec ἄλογοι, *Aloges*, comme rejetant le Verbe. Ce mot eſt compoſé de l'α privatif, & de λόγος, verbe.

ALOGIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom d'Hérétiques, qui vient *de* l'α privatif & de λόγος, *le Verbe*, & ſignifie ſans Verbe, parce qu'ils nioient que JESUS-CHRIST fût le Verbe éternel.

ALOGNE. ſ. m. Terme de marine. Cordage qui ſert aux pontons. Un *alogne* a trente cinq toiſes de long, vingt-deux fils par cordon, un pouce de diamètre, & peſe cent livres.

ALOI. ſ. m. Certain degré de bonté, lequel réſulte du mélange de pluſieurs métaux qui ont quelque conformité entr'eux; ou Titre légitime des monnoies, & des ouvrages d'or & d'argent ſuivant les édits du Prince. *Legitima materiæ numerariæ conflatura.* L'or doit être travaillé à un certain carat pour être de bon *aloi*. Le titre de l'argent doit être de tant de deniers de fin, autrement il eſt de mauvais *aloi*. Ce mot eſt compoſé de *loi*, qu'on dit auſſi en même ſens, qui eſt fait ſelon l'Edit & la Loi.

ALOI, ſe dit figurément de la valeur & bonté de toute autre choſe. Cette drogue n'eſt pas de bon *aloi*, elle eſt falſifiée, elle n'a pas la qualité requiſe. *Adulterinum pharmacum.* Cette raiſon eſt de mauvais *aloi*, elle ne paſſera jamais. *Adulterina, non proba ratio.*

Pour moi je n'envierois que quelque ſolitude,
Où me fit fabriquer des vers de bon aloi,
Et chanter dignement les vertus de mon Roi.
SANLEC.

On dit auſſi, qu'un homme eſt de bas *aloi*; pour dire, qu'il eſt de baſſe naiſſance, d'une profeſſion vile, ou qu'il eſt mépriſable par lui-même.

ALOÏDE. ſ. m. Terme de Mythologie. Fils d'Alœus. *Aloides.* On donna ce nom à Othus & Ephialte, qui paſſoient pour fils du géant Alœus, & d'Iphimédie ſa femme, quoiqu'ils fuſſent fils de Neptune & d'Iphimedie. Alœus les éleva comme ſes enfans; ils croiſſoient de neuf pouces tous les mois. Alœus, que ſon grand âge empecha d'aller à la guerre des géans, les y envoya. Ils y périrent, car Apollon & Diane les percerent à coups de fléches.

ALOIÈRE. ſ. f. *Alloverium, Merſupium.* Vieux mot, qui ſignifie une Cibecière.

Riche ceinture, & aloière,
Que chacun appelle gibecière, Rom. DUDIT.

ALOIGNE. ſ. m. Terme de Marine. *Voyez* BOUÉE. Autrefois ce mot ſe diſoit pour *delai, retardement. Mora.*

Dont le dirai-je ſans aloigne.

ALOIGNER. Ce verbe autrefois ſe diſoit pour *alonger.* POREL.

*Ce fut el mois de May que le temps s'*aloigna. R. DE GUYOT DE NANTEUIL.

ALOÏSE, ou ALUÏSE. ſ. m. Nom d'homme. *Aloïſius. Aloïſe*-Thomas-Raymond de Harrach, Chevalier de la Toiſon d'or, Conſeiller d'Etat, Grand-Ecuyer héréditaire de la haute & baſſe Autriche, & Maréchal Provincial. *Gaz. 1721. p. 331.* Le 23 Août 1722, M. *Aloïſe*-Sébaſtien Mocénigo fut élu Doge de Veniſe. JOURNAL DE VERDUN. Ce mot eſt Italien: en François, c'eſt *Louis*; temoin *Aloïſius Gonzaga*, le B. Louis de Gonzague. Puiſque nous avons un mot François, pourquoi ne s'en pas ſervir, & ne pas dire Louis-Sébaſtien-Mocénigo.

☞ ALOMANCIE. ſ. f. du grec ἅλς, *ſel*, & μαντεία, *divination.* Eſpèce de divination qui ſe faiſoit par le moyen du ſel. Oublier de mettre du ſel ſur la table, ou renverſer une ſalière, &c. étoit le préſage d'un grand malheur.

ALOMATON. Forteresſe de la Turquie en Europe. *Sophœnium, Michælium.* Elle eſt en Thrace, aujourd'hui Romanie, ſur le détroit de Conſtantinople, à l'entrée de la mer Noire. On l'appelle auſſi *Caſtel nuovo d'Europa*, Châteauneuf d'Europe, & il eſt vis-à-vis d'un

autre, nommé *Caſtel nuovo d'Aſia*, Châteauneuf d'Aſie. Il y avoit à *Alomaton* une égliſe bâtie par Conſtantin, ſous l'invocation de l'Archange Saint Michel. De-là vient le nom de *Michalium* en latin. Amurat la fit demolir pour bâtir *Alomaton*.

☞ ALONDROAL, LANDROA, ou LANDROEL. Petite ville de Portugal, dans la province d'Alentejo, ſur une colline, à huit lieues d'Elvas, & à trois de Xerumena.

☞ ALONGE, mieux qu'ALLONGE. ſ. f. Piéce qu'on ajoute à quelque choſe, à un habit, à un meuble, & pour l'alonger. *Additamentum*. Cette jupe étoit trop courte, il a fallu mettre une *alonge* par en bas. On a mis des *alonges* à ces guides, pour mener les chevaux du train de devant, qui ſont à la volce.

ALONGE. Terme de Marine. Piéce ou membre d'un vaiſſeau, qui ſert à alonger un autre membre. On appelle *Alonge première*, celle qu'on empate avec la varangue, & avec le genou de fond. *Alonge ſeconde*, celle qui s'éleve au-deſſus de la premiére, avec le bout du genou de fond. *Alonge de revers*, celle qui eſt plus proche du plat-bord, qui termine la hauteur du côté du vaiſſeau. *Alonges de treport*, deux *alonges* qui ſont miſes au-deſſus des etaies. *Alonge de porque*, une piéce de bois qui alonge une porque. *Alonge d'ecubiers*, ſont des piéces de bois plates, dans leſquelles on perce les ecubiers, ou les trous pour paſſer les cables du vaiſſeau. *Alonge de poupe*; eſt la derniére piéce de bois au plus haut, qui étant aſſemblée avec le bout ſupérieur de l'etambord, ferme le bout de la poupe.

ALONGE. Terme de Boucher. Nerf de bœuf tortillé, au bout duquel il y a un crochet de fer où la viande eſt attachée. *Nervus tubulus intortus & hamo præfixus.*

ALONGE. Terme de commerce. C'eſt auſſi un morceau de papier qui ſe colle à une lettre de change que l'on veut paſſer à l'ordre de quelqu'un, & dont tout le dos eſt rempli par de précédens ordres.

ALONGES. Terme de Perruquier. Ce ſont des cheveux poſtiches qui s'attachent à la tête, pour faire paroître qu'on a de grands cheveux. On les appelle auſſi *Coins*. Il y a des *alonges* aux perruques, qui ſont des cheveux ajoutés pour faire les nœuds.

☞ ALONGE. Terme de chimie. C'eſt un vaiſſeau ou tuyau que l'on emploie dans quelques diſtillations, & que l'on place entre le recipient & le chapiteau. ACAD. FRANÇ.

☞ ALONGE, ſe dit généralement en différens arts & métiers, de toute piéce rapportée à une autre, de quelque maniére que ce puiſſe être, pour lui donner l'étendue en longueur, qu'exige l'uſage auquel on deſtine la piéce avec ſon *alonge*.

☞ ALONGEMENT. ſ. m. Augmentation de longueur, ce qui eſt ajouté à la longueur de quelque choſe. *Productio*. L'*alongement* d'un jardin, d'une allée.

☞ On le dit figurément en choſes morales des lenteurs affectées dans les affaires. C'eſt un homme qui cherche toujours des *alongemens*. ACAD. FR. Je ne le crois pas fort uſité.

ALONGER. v. a. Rendre plus long, ajouter à la longueur. *Producere*, *Extendere*. *Alonger* une jupe, une corde, l'allée d'un jardin, ſon chemin. Il *alongeoit* un grand cou de grue pour voir par-deſſus les autres. Quand on change de cheval ou de ſelle, il faut *alonger* ou racourcir les étriers.

ALONGER ſe dit figurément en choſes morales, pour faire durer davantage, Uſer de lenteurs affectées. Un débiteur tâche d'*alonger* le temps pour ne point payer ſes dettes. Toutes ces diſtinctions ne font qu'*alonger* la diſpute. *Alonger un procès.*

ALONGER, en termes d'Eſcrime, c'eſt porter un coup d'eſtocade, en avançant le pied droit, ſans remuer le gauche. *Adverſarium petere.* Les gens de grande taille ont bien de l'avantage à *alonger*. *Alonger* la botte, *alonger* la pique.

ALONGER, ſe dit en termes de Fauconnerie, de l'oiſeau, quand il ſe révêt de ſes pennes, de ſes plus groſſes plumes. *Majoribus pennis indui.*

ALONGER. On dit en termes de Marine, *Alonger* la terre; pour ſignifier, aller contre la terre, ou le long de la terre. *Terram radere.* *Alonger* le cable, pour dire, l'étendre juſqu'à un certain lieu ſur le pont, ſoit pour le bitter, ſoit pour mouiller l'ancre. *Alonger* la manœuvre; pour dire, l'étendre ſur le pont, afin qu'elle ſoit en état de s'en ſervir. *Alonger*, ou *Elonger* un vaiſſeau, c'eſt ſe mettre parallèlement à lui & côte à côte pour l'aborder, ou dans d'autres vues.

ALONGER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit à un homme qui s'étend: Le cuir ſera à bon marché, les veaux s'*alongent*. On dit figurément, *Alonger* le parchemin; pour dire, étendre les choſes au-delà du pouvoir qu'on a reçu, dire plus qu'on n'a charge de dire. *Alonger* la courroie ou le parchemin, ſe dit auſſi d'un Auteur qui étend trop un diſcours ou une piece de vers.

Dont la veine ſtérile alonge *la courroie;*
Et par les incidens qu'il pille chez autrui,
Il tâche d'anoblir le peu qui vient de lui.

☞ On le dit de même d'un Procureur qui fait de longues écritures, dans le deſſein d'en tirer plus de profit.

☞ ALONGER *la courroie*, ſignifie encore, porter les profits d'une charge ou d'un emploi plus loin qu'ils ne devroient aller.

☞ On ſe ſert encore de cette expreſſion, pour dire, uſer d'une grande économie dans la dépenſe. Il a une grande famille & peu de revenu; il faut qu'il *alonge* bien la courroie, pour aller juſqu'au bout de l'année. ACAD. FR.

ALONGER, en termes de Manufactures de lainage, ſignifie, rendre une etoffe plus longue, à force de la tirer avec des machines ou inſtrumens, pour en avoir un plus grand aunage. Les réglemens des Manufactures défendent de tirer, *alonger*, ni arramer aucune piéce de marchandiſe, tant en blanc qu'en teinture. *Voyez* RAME & RAMER.

ALONGER *le trait à un limier*, c'eſt le laiſſer déployé tout de ſon long.

☞ En Géométrie ce mot s'applique à tout ce qui eſt plus long que large.

☞ En Anatomie, moelle alongée. *Voyez* MOELLE.

ALONGÉ, ÉE. part. *Productus*, *extenſus.*

On appelle, en termes de chaſſe, un chien *alongé*, celui qui a les doigts du pied étendus par quelque bleſſure qui lui a offenſé les nerfs.

On dit auſſi en Fauconnerie, Un oiſeau *alongé*, quand il a toutes ſes pennes entiéres, & de la longueur qu'il les doit avoir. *Majoribus indutus pennis.*

Ce mot vient du latin, *Elongare*, de *Longus*.

☞ ALONGERESSE. ſ. f. Nom qu'on a donné à une chenille qui ſe nourrit de feuilles de fureau, parce qu'elle marche en s'alongeant.

ALONSE, ou ALPHONSE. ſ. m. Il paroît qu'*Alonſe* n'eſt en uſage qu'en Arragon, & *Alphonſe* en Caſtille, & dans les provinces qui en dépendent. M. Fléchier dans la vie de Ximenès ne dit *Alonſe* que des Arragonois.

ALOPÉ. ſ. f. Fille de Cercyon, & qui reconnoiſſoit Vulcain pour pere: elle étoit ſi belle, qu'elle inſpira de l'amour au Dieu de la mer, & en eut un fils qu'elle fit expoſer ſecrétement, pour dérober à ſon pere la connoiſſance de ſa foibleſſe.

ALOPÉCIE. ſ. f. Sorte de maladie qui fait tomber le poil de la tete, & quelquefois les ſourcils & la barbe, autrement *la Pelade*. *Alopecia.* ☞ La cauſe de l'*alopécie* vient de l'épaiſſiſſement du ſuc nourricier qui ne peut plus penetrer dans la racine des cheveux. Dans les vieillards elle vient du deſſéchement des fibres. Elle eſt ainſi appelée par les Médecins, parce que le renard qu'on nomme en grec ἀλώπηξ, eſt ſujet dans ſa vieilleſſe à une certaine galle qui lui fait tomber le poil.

ALOPECURE. ſ. f. Queue de renard. *Alopecurus*. C'eſt une plante fort tendre, dont le fruit finit en pointe, de la longueur de deux pouces, d'une figure conique, & à peu-près ſemblable à la queue d'un renard. Les coſſes qui contiennent le coton, ſont preſqu'entiérement cachées par l'épaiſſeur des touffes cotoneuſes;

elles ſont barbues. La tige eſt diviſée par pluſieurs jointures; elle croît à la hauteur d'une coudée & demie, environnée de feuilles qui ſont couvertes d'un duvet aſſez fin. La racine eſt petite, blanche, & très-filamenteuſe. Cette plante croît particuliérement en Sicile, à Baies, en Italie, & dans le Languedoc près de Frontignan. Cemot vient de ἀλώπηξ, *renard*, & οὐρὰ, *queue*.

ALOPH. ſ. m. Nom d'homme. *Eliphius.* S. Eliphile, que le vulgaire nomme S. *Aloph* en divers endroits, & S. *Eloph* en d'autres, étoit de la ville de Toul en Lorraine, & de l'une des meilleures familles de la première Belgique. BAIL.

ALORS. Adverbe qui veut dire, en ce temps-là. *Tùm, Tunc.* Vaugelas dit dans ſes Remarques, que cet adverbe ne doit pas être ſuivi immédiatement d'un *que :* quand vous aurez accompli votre promeſſe, *alors* je verrai ce que j'aurai à faire. Cela eſt vrai, cependant il falloit s'exprimer d'une manière plus préciſe; car il eſt conſtant qu'on dit fort bien, ce fut *alors* que cette excellente mere commença à triompher de joie. Il faut donc dire qu'*alorſque* ne vaut rien, quand on l'emploie pour la conjonction *lorſque.* Ainſi pour bien parler on doit dire, je fus bien fâché *lorſque* j'eus fait cela; & non pas *alorſque* j'eus fait cela. Ce qui néanmoins ne ſe doit entendre que de la proſe; car on dit toujours en proſe *alors*, & non pas *lors; lorſque*, & non pas *alorſque;* mais de bons Poëtes diſent quelquefois en vers *alorſque*, comme l'a remarqué le P. Mourgues, au lieu de *lorſque*, & *lors* pour *alors*, ſelon qu'ils ont beſoin, ou qu'ils ont trop d'une ſyllabe.

Lors pour *alors* ne ſe dit plus même en poëſie. Mais *alorſque* pour *lorſque*, eſt une des licences qui ont ſouvent, ſur-tout dans la poëſie ſublime, plus de grâce & & de nobleſſe que les mots dont on ſe ſert ordinairement. RESTAUT.

Aveuglé par ſon zèle, il te déſobéit,
Et penſe te venger, alors qu'*il te trahit.* VOLT.

ALORS, ſignifie *auſſi*, en ce cas-là. Si on me fait une telle objection, *alors* je répondrai.

ALORS COMME ALORS. Proverbe qui ſignifie, ſelon les diverſes conjonctures où l'on ſe trouve. Si une telle choſe arrive, *alors comme alors;* c'eſt-à-dire, nous verrons *alors* quel parti nous prendrons.

ALOSE. ſ. f. Sorte de poiſſon de mer qui remonte ordinairement au printemps dans les rivières où elle devient graſſe & de bon goût. *Alauſa, aloſa.* On fait grand trafic d'œufs d'*aloſe* dans les Indes, où l'on en voit pluſieurs grands navires tout chargés. Quelques-uns dérivent ce mot du grec ἅλς qui ſignifie *ſel;* parce que l'*aloſe* aime tant le ſel, qu'elle ſuit les bateaux qui en ſont chargés.

ALOSER, & ALOUSER. Ce mot ſe diſoit autrefois pour *louer. Laudare.* Voyez le Roman d'Artus. Il ſe diſoit auſſi pour *acquérir los*, ou *renom. Famam parare.* Voyez Perceval & le Roman de la Roſe.

ALOST. *Aloſtum.* Ville des Pays-bas, ſur la rivière de Dente, capitale de la Flandre Impériale. Quelques Auteurs prétendent que la ville d'*Aloſt* fut bâtie au Ve ſiècle par les Goths. Elle fut priſe & démantelée par les François en 1667. Elle eſt actuellement à la Maiſon d'Autriche. Le Comté d'*Aloſt*, *Aloſtanus comitatus*, eſt preſque renfermé entre l'Eſcaut, la Deure ou Tenre. La race des Comtes d'*Aloſt* finit en 1165.

ALOTA. *Alota.* Autrefois ville, aujourd'hui village de l'île de Corſe, dans la partie occidentale de l'île, près du golfe & à l'orient de la ville d'Ajazzo.

ALOTIES. adj. ſ. pris ſubſtantivement. *Alotia.* Fêtes célébrées en l'honneur de Minerve par les Arcadiens, qui dans une bataille qu'ils livrerent aux Lacédémoniens, firent un nombre prodigieux de priſonniers, que les Grecs appellent ἁλωτοὶ, d'où cette fête a pris ſon nom. *Pauſanias, in Arcad.*

ALOUCHI. ſ. m. C'eſt ainſi que les Epiciers & les Droguiſtes de Paris appellent une gomme de bonne odeur que les habitans de Madagaſcar nomment *Litemanghits.* Elle coule du tronc de la cannelle blanche.

ALOUETTE. ſ. f. Petit oiſeau gris, bon à manger, & qui chante agréablement. *Alauda.* Il couve trois fois l'année, en Mai, en Juillet, & en Août. Il éleve ſes petits en moins de quinze jours, & vit 9 à 10 ans. OLINA. Il y a de deux ſortes d'*alouettes*, l'une huppée, ou cretée, qui a ſur la tête une crête de plume comme le paon. On l'appelle en latin *alauda criſtata, galerita, caſſita*, & en françois *Cochevis.* L'autre ſorte qui s'appelle ſimplement *alouette*, eſt le premier oiſeau qui annonce l'été: il y a une eſpèce d'*alouettes* qu'on appelle à Paris *mauviettes.* Voyez *ce mot.*

Autour de cet amas de viandes entaſſées
*Régnoit un long cordon d'*alouettes *preſſées.* BOIL.

On prend des *alouettes* au miroir, au lacet, & à la ridée.

On les appelle en grec κορυλαλὶς. Ménage dérive ce mot de *alaudetta*, diminutif de *alauda:* c'eſt un mot que les Romains ont pris de l'ancien Gaulois, lorſque Jules Céſar leva des ſoldats dans les Gaules, qui s'appelerent *alouettes* à cauſe de la figure de leur caſque, reſſemblant à des *alouettes* huppées, comme dit Suétone. Ainſi il n'eſt pas vrai que cet oiſeau ait été nommé *alauda*, à cauſe de la légèreté & de l'agitation de ſes ailes. *Alauda ab inſigni alarum agitatione*, comme quelques-uns le prétendent. On trouve quelquefois dans la baſſe latinité *Acredula.* Adelin, Evêque de Séez, dans le livre des miracles de Sainte Opportune; dit: *Vidit aviculam nomine Acredulam, quam vulgus vocavit Alaudam;* ce qui montre qu'*alauda* étoit encore au IXe ſiècle le nom commun en France.

ALOUETTE *de mer.* Oiſeau qui reſſemble à l'*alouette* de terre, ſinon qu'il eſt un peu plus gros, & qu'il a le dos plus brun, & le ventre plus blanc.

On appelle communément des terres ſabloneuſes, des terres à *alouettes.*

On dit proverbialement d'un fainéant, qu'il attend que les *alouettes* lui tombent toutes rôties dans le bec. On dit auſſi, les *alouettes* ne tombent pas plus rôties dans ce pays, qu'ici; pour dire, qu'on n'y eſt pas mieux. On dit, ſi le Ciel tomboit, il y auroit bien des *alouettes* priſes, à ceux qui craignent des accidens qui n'arriveront jamais.

ALOURDIR. v. a. C'eſt faire un bruit capable d'incommoder la tête, & de la rendre lourde. On a dit auſſi *alourder. Obtundere.* Le bruit des cloches, & des carroſſes qui paſſent par cette rue, eſt capable d'*alourdir* les gens. Regnier a dit des Poëtes importuns récitateurs, qu'ils alourdent de vers, d'alégreſſe vous privent. Ce mot eſt vieux, & n'eſt guère en uſage qu'au participe, en converſation ſeulement.

ALOURDI, IE. part. *Obtuſus.*

ALOYAGE. ſ. m. Sorte d'alliage dont ſe ſervent les Potiers d'étain.

ALOYAU. ſ. m. Pièce de bœuf qu'on coupe le long des vertèbres au haut bout du dos de cet animal. *Bubula coſta.* On dit un *aloyau* de la première, de la ſeconde, de la troiſième pièce. Quand il n'y a de la chair que d'un côté, on l'appelle une *charbonnée.* L'*aloyau* ſe mange ordinairement, ou rôti, ou mariné, ou mis en ragoût.

ALOYER. v. a. Terme de Monnoie. Donner à l'or & à l'argent l'aloi requis & ordonné par les loix. ☞ Les grands Vocabuliſtes diſent, le *titre voulu* par les Ordonnances. *Legitimâ materiâ nummum afficere.*

ALOYÉ, ÉE. part. & adj. Qui a le degré de pureté, ou d'aloi, c'eſt-à-dire, d'alliage ordonné par la loi. *Ad legem exactus, Legitimâ materiâ conſtans.*

A L P.

ALPAGE. ſ. m. *Voyez* ALPEN.

ALPAGNE. ſ. m. Animal à laine, fort ſemblable aux llamas & aux vigognes, excepté qu'il a les jambes plus courtes & le muſle plus ramaſſé. Les habitans du Pérou les mettent au nombre des bêtes de charge, & leur font porter juſqu'à cent livres peſant. De leur laine ils font des étoffes, des cordes, des ſacs; de leurs os des inſ-

trumens pour les Tiſſerans; & mettant même leur fiente à profit, ils s'en ſervent à faire du feu.

ALPAM. ſ. m. Plante des Indes, dont le trone qui ſe diviſe en deux ou trois tiges, eſt couvert d'une écorce de couleur verte & cendrée, ſans odeur, & d'un gout aſtringent. Ses branches ſont d'un bois blanchatre; elles ſont partagées par des nœuds; elles ont une moelle verte: ſa racine eſt rouge, compoſée d'un grand nombre de fibres capillaires qui s'étendent en tout ſens. Les feuilles ſont de figure oblongue, étroites, & terminées en pointe très-aiguë, d'un vert foncé en deſſous, mais d'un vert pâle en-deſſus: elles ont un grand nombre de côtes, & ſont entrelacées d'un grand nombre de fibres & de veines, &c. Leur odeur n'eſt pas déſagréable. Elles ſont un peu âcres au goût. Les fleurs, qui ſont d'une couleur de pourpre foncé & ſans odeur, croiſſent ſur des pédicules foibles & ronds, &c. & ont dans le milieu trois étamines rouges & oblongues qui ſe croiſent l'une l'autre. Aux fleurs ſuccedent des côtes pointues, rondes, & pleines d'une pulpe charnue, ſans aucune ſemence, au moins qu'on puiſſe appercevoir.

☞ ALPANET. ſ. m. *Voyez* ALPHANET.

ALPARGATES. ſ. m. pl. Mot Eſpagnol, qui ſignifie des *Souliers de corde.*

ALPEN, & ALPAGE. ſ. m. Qui ſignifie un lieu qui n'eſt point labouré, & qui ne ſert que de paturage. CHORIER, *Hiſt. de Dauphine, C. 1. p. 93.* Si ce mot eſt en uſage, ce n'eſt qu'en Dauphiné.

ALPES. ſ. f. pl. Hautes montagnes qui ſéparent l'Italie de la France, de la Suiſſe & de l'Allemagne, & qui commençant à la côte de la mer de Genes, vont en demi-cercle finir à la mer Adriatique, ou golfe de Veniſe. Les *Alpes* ont eu différens ſurnoms en différens endroits. Les *Alpes* Maritimes, *Alpes Maritimæ*, ou *Littoreæ*, ſont celles qui s'étendent depuis la côte de Gênes, juſqu'au mont Viſo, ou à la ſource du Pô. Les *Alpes* Cottiennes, *Alpes Cottianæ*, ou *Cottiæ*, depuis le mont Viſo juſqu'au mont Ceniz, ainſi nommées de *Cottus*, ou *Cottius*, qui régna dans ces montagnes. Les *Alpes* Grecques, *Alpes Graiæ*, depuis le mont Ceniz juſqu'au mont S. Bernard. Les *Alpes* Apennines, *Alpes Apenninæ*, *Penninæ*, *Panæ*, ou *Paninæ*, celles du Valais, entre le mont Saint Bernard & celui de Saint Gothard. Les *Alpes* hautes, *Alpes ſummæ*, celles du mont Saint Gothard, & aux environs des ſources du Rhin & du Rhône dans la Suiſſe. Les *Alpes* Lépontiennes, *Alpes Lepontinæ*, au midi des hautes *Alpes*, entre la ſource du Rhin, & le lac Mayor. Les *Alpes* Rhétiques, *Alpes Rhæticæ*, *Juga Rhætica*, à l'orient des hautes *Alpes*, entre les Griſons & la Walteline. Les *Alpes* Tridentines, *Alpes Tridentinæ*, entre le Tirol & l'Evêché de Trente. Les *Alpes* Noriques, *Alpes Noricæ*, au levant des Tridentines, entre l'Evêché de Saltzbourg & l'Etat de Veniſe. Les *Alpes* Carniques, *Alpes Carnicæ*, à l'orient des Noriques, entre la Carinthie & le Frioul. Les *Alpes* Juliennes, *Alpes Juliæ*, grande partie des *Alpes*, & la plus orientale, qui s'étend depuis la rivière de Liſonzo juſqu'au golfe de Carnéro, ayant la Carniole au nord, & une grande partie du Frioul avec l'Iſtrie au midi. Ptolomée comprend auſſi celles ci ſous le nom de *Cerniques*. Le nom de Juliennes leur vient du *Forum Julium*, Frioul qui en eſt près; & le nom de *Cariques*, du nom des *Carnes*, peuples qui les habitoient; & ainſi des autres noms qu'elles ont tiré la plûpart des villes ou des peuples qui y étoient.

ALPES, eſt un nom celtique, compoſé de *al*, qui ſignifie *haut, élevé*; & *pen*, qui dans cette langue veut dire le ſommet d'une montagne. Il paroît que c'eſt la vraie étymologie de ce nom. Servius la confirme, en diſant, ſur le 13 vers du Xe livre de l'Enéide, que les Gaulois appelent *Alpes* toutes les hauteurs des montagnes. Hiérôme, Moine Camaldule, qui a fait la vie de S. Romuald, y prend ſouvent le nom d'*Alpes* pour un nom appellatif, qui ſignifie de hautes montagnes; car en parlant des lieux où ce Saint établit des Monaſtères dans l'Etrurie & dans le mont Apennin, il dit, C. 2. *Ornantur monaſteriis innumeræ Alpes*, & Ch. 10. *Veniens itaque Pater ſanctus in Romandiolam aſcendit altiſſimum Apennini montem, Inſtrans Alpes per circuitum*, &c. On trouve encore d'autres exemples, où le mot *Alpes* eſt pris en général; ou montagnes, & même *Alpis* au ſingulier, pour *mons*, une montagne. *Voyez* la vie de S. Landulphe, *Act. Sanct. T. II. p. 4.* B. Chorier remarque que Venne eſt un village dans le Diois, bâti ſur une éminence; & il veut que le nom de Puy tire auſſi de-là ſon origine. Cependant Voſſius prétend que ce nom a été donné à ces montagnes à cauſe des neiges dont elles ſont toujours couvertes; car *alphos* en grec ſignifie *blanc*, & que les Sabiens au lieu d'*alphus* diſoient *alpus*, d'où s'eſt formé ce nom *Alpes*. Bochart a recours aux Phéniciens à ſon ordinaire; il ſoutient, *Chan. L. I. C. 42.* que c'eſt eux qui ont donné le nom à ces montagnes; qu'il vient de לבן, *laban*, blanc, d'où le mont Liban a auſſi pris ſon nom אלבן, *alban*, dans la forme ſyriaque, ſignifie être *blanc*; de-là s'eſt fait *Alpes*. M. d'Herbelot, qui croit auſſi que les *Alpes*, comme le Liban, ont pris leur nom de la blancheur des neiges qui les couvrent, le tire du grec ἀλφὸς, *blanc*, & cite ſur cela Voſſius, & Procope, *De bello Goth. L. I.* Euſtathius ſur Denis le Géogr. fait entendre qu'*Alpes* ſignifie un *col* dans des montagnes. On trouve auſſi ce nom, pour ſignifier un *paturage* dans des montagnes, d'où s'eſt formé *Alpagium*, qui ſignifie le droit d'y conduire ſes beſtiaux, ou le prix qu'on paie pour en avoir la permiſſion. Mais tous ces ſens dérivés ſont poſterieurs au nom & à la ſignification des *Alpes*.

Les Grecs les nomment Ἄλπεις & Ἄλπια, & Phavorinus Ἄλπια. On trouve même Σάλπια dans Lycophron: Iſacius ſon Commentateur l'entend des *Alpes*.

Cluvier a traité fort au long des *Alpes* dans ſon Italie ancienne liv. 1. ch. 3. & Joſias Simler en a fait un traité exprès, intitulé *De Alpibus*. Voyez auſſi Gaudentius Merula *De Antiq. Gallor. Ciſalp. Liv. III. C. 1.* & ſuiv.

ALPETTEN. Ville de Suiſſe. *Alterprettum.* Elle eſt ſur le Rhin, dans le Rhintal, à quelques lieues d'Appenſel.

ALPHA. ſ. m. C'eſt le nom de la première lettre des Grecs. Ce nom eſt originairement hébreu, & vient du verbe אלף, *Aleph*, qui ſignifie Apprendre, d'où s'eſt formé אלוף, qui ſignifie le chef, le premier d'une troupe, celui qui la conduit. C'eſt dans ce ſens que les Hébreux ont appelé leur première lettre *Aleph*. Les autres peuples lui ont donné le même nom. Les Chaldéens la nomment *Alpha*; les Syriens *Olaph*; les Arabes *Aleph*, & les Grecs *Alpha*.

Parce que l'*alpha* eſt la première lettre, on a dit figurément *alpha*, pour dire premier. C'eſt ainſi que JÉSUS-CHRIST dit dans l'Apocalypſe XXII. 13. *Ego ſum alpha & omega, primus & noviſſimus, principium & finis.* Je ſuis l'*alpha*, & l'*omega*, le premier & le dernier, le commencement & la fin. BOUH. C'eſt ainſi que ſur des médailles de Conſtantius, de Magnentius, de Decentius, & de quelques autres Empereurs, nous trouvons le monogramme de JÉSUS-CHRIST, c'eſt-à-dire, les deux premières lettres du nom Χριστος, & à droit A à gauche un Ω pour faire allûſion aux paroles de S. Jean, que je viens de rapporter, en diſant dans cette inſcription Χριστος, A & Ω, JÉSUS CHRIST *l'alpha & l'omega, le premier & le dernier, le principe & la fin* de toutes choſes: témoignages authentiques que telle étoit la foi des Chrétiens dans nos premiers ſiécles, qu'ils étoient perſuadés que c'eſt à JÉSUS-CHRIST que doivent s'appliquer ces paroles de l'Apocalypſe, & par conſéquent qu'il eſt le Dieu ſouverain; puiſqu'il n'y a que le Dieu ſouverain de qui on le puiſſe dire ſans blaſphême. On trouve auſſi ſur les monnoies de nos premiers Rois l'A & l'Ω aux côtés de la Croix. Le Blanc, p. 14. rapporte un tiers de ſol d'or d'un des Clovis où cela ſe voit. C'eſt auſſi dans le ſens dont nous parlons, que Martial, Liv. II. Ep. 57. appelle en plaiſantant un certain Codrus l'*alpha* des gens proprement vêtus. *Alpha penulatorum.* Les anciens Chrétiens faiſoient graver un A & un Ω ſur leurs tombeaux.

ALPHA. ſ. m. C'eſt au jeu de la Canette, qu'on appelle à Paris *Gobille*, le lieu d'où l'on commence à jouer.

ALPHA. Nom de quelques rivières de Suiſſe & de Weſtphalie, qu'on appelle auſſi Aa. MATY.

ALPHABET. ſ. m. Diſpoſition par ordre des lettres d'une langue. *Litterarum elementa, Litters. Alphabet* latin, françois, grec. Cette lettre n'eſt point dans notre *alphabet*. Ce mot vient de ce que l'*alphabet* des Grecs commençoit par *alpha, beta*; noms des deux premières lettres qu'ils avoient priſes des Hebreux, chez qui elles s'appellent *aleph*, *beth*. Il y a dans Bouteroue, *Rech. Cur. des Monn. de France, p. 157*, un *Alphabet* gaulois tiré des legendes de leurs monnoies, dont les caracteres ſont fort differens de ceux dont on uſe à préſent.

L'ALPHABET *françois*, ſelon quelques-uns, eſt compoſé de 23 lettres; ſelon d'autres de 25, A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, X, Y, Z. Grégoire de Tours rapporte que le Roi Chilperic voulut tranſporter dans l'*alphabet* toutes les lettres doubles des Grecs: θ, φ, χ, ξ, ψ, afin de repréſenter par un ſeul caractère *th*, *ph*, *ch*, *cſ*, *pſ*. Cet uſage ne dura qu'autant que ſon règne. Palquier prétend que l'*alphabet* françois eſt compoſé de 25 lettres parce qu'il y ajoute ces deux lettres doubles, & pour *et*, & 9 pour *us*: mais ce ne ſont que des abréviations. M. l'Abbé Dangeau prétend, avec beaucoup plus de fondement, que nous avons 34 ſons differens dans notre langue, & que conſéquemment notre *alphabet* devroit être compoſé de 34 caractères differens, en retranchant même nos lettres doubles qui ſont x & y, & une ſuperflue, qui eſt le q. Rien n'eſt plus exact ni plus ſavant en fait de Grammaire, que ce que cet illuſtre Académicien en a écrit dans ſes *Eſſais de Grammaire*. Voyez ce que nous en dirons au mot LETTRE. Le P. Buffier, dans ſa Grammaire, a ſuivi le ſentiment de M. l'Abbé Dangeau, à cela près qu'il n'admet que 14 voyelles, au lieu que M. l'Abbé Dangeau en admet 15; car il ne diſtingue point l'*eu* de l'*o*, & réduit par-là notre *alphabet* à 33 lettres. *Voyez* au mot LETTRE, au mot CONSONNE, & au mot VOYELLE. Au reſte, quoique ces Auteurs aient raiſon, néanmoins le mot *alphabet* ne ſe prenant que pour des lettres écrites, ou les caractères dont on écrit les mots d'une langue, il eſt toujours vrai que le nôtre n'a que 22 caractères pour exprimer ces 33 ou 34 ſons. Les autres langues n'ont pas toutes le même nombre de lettres dans leur *alphabet*. L'*alphabet* hebreu, le chaldéen, le ſyrien, le ſamaritain, ont 22 lettres; l'arabe 28; le perſan 31; le ture 33; le Géorgien 36; le cophte 32; le moſcovite 43; le grec 24; le latin 22; le ſclavon 27; l'allemand, le flamand, l'anglois 26; l'eſpagnol 27; l'Italien 20; les Indiens de Bengale 21; les Bramans 19. Les Chinois n'ont point d'*alphabet* comme nous, qui contienne les élemens & comme les principes des paroles. Leurs lettres ſont des hieroglyphes, & l'on en compte plus de 80000. LE P. LE COMTE. On ne doit pas au reſte etre étonné du petit nombre de lettres qu'il y a dans l'*alphabet* de la plupart des langues: on pourroit encore retrancher les lettres doubles, comme inutiles, & ne donner que 24 lettres à un *alphabet*; & ces 24 lettres combinées entr'elles donneroient un nombre de mots qui paſſe de beaucoup le nombre des mots des langues que nous connoiſſons. M. Preſtet en a fait la ſupputation dans ſes *nouveaux Elémens de Mathématiques*, & il a trouvé que toutes les combinaiſons de 24 lettres priſes ſeules d'abord, & enſuite deux à deux, trois à trois, & ainſi de ſuite juſqu'à vingt-quatre, ſont le nombre ſuivant:

1391724288887252999425128493402200.

On peut exprimer ainſi par paroles la valeur de ces 34 chiffres, un million trois cent quatre vingt-onze mille milliards de milliards de milliards, ſept cent vingt-quatre milliards de milliards de milliards, deux cent quatre-vingt-huit millions de milliards de milliards, huit cent quatre-vingt-ſept mille milliards de milliards, deux cent cinquante-deux milliards de milliards, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf millions de milliards, quatre cent vingt-cinq mille milliards, cent vingt-huit milliards, quatre cent quatre-vingt-treize millions, quatre cent deux mille deux cens mots, ou combinaiſons de 24 lettres. Sur quoi il faut remarquer que chaque combinaiſon peut faire un mot, lors même que dans la combinaiſon il ne ſe trouve point de voyelle; parce que dans la prononciation on inſère imperceptiblement notre *e* muet entre les conſonnes, ou après la ſeconde, s'il n'y en a que deux de ſuite à la fin du mot; ſans cela la derniere ſeroit inutile & ne ſeroit point entendue. On peut remarquer l'uſage de cet *e* muet dans la langue allemande & dans la langue armenienne, dont la plupart des mots ont pluſieurs conſonnes de ſuite. Il faut ajouter que chaque lettre ſeule fait un mot; ce que l'on comprend aiſément ſi cette lettre eſt voyelle, puiſque α, ι, ω, ſont des mots dans la langue grecque; *a*, *e*, *o*, en ſont dans la latine; *a*, *o*, *y*, en ſont dans la langue françoiſe; *a*, *e*, *i*, *o*, dans l'italienne; *a*, *y*, dans la langue eſpagnole; *a*, *o*, dans la langue portugaiſe; *i*, *o*, dans la langue angloiſe; *o* dans preſque toutes les langues, même dans l'allemande & la ſuedoiſe. Une conſonne ſeule peut auſſi faire un mot, en mettant après elle, dans la prononciation un *e* muet. Enfin quand on retrancheroit une grande partie des combinaiſons poſſibles des vingt-quatre lettres, il en reſteroit encore un nombre immenſe. Il y a dans la Bibliothèque du Roi un ouvrage arabe intitulé *Sephat Alacham*, qui comprend pluſieurs différentes ſortes d'*alphabets* imaginaires, que l'Auteur diſtingue en prophétiques, myſtiques, philoſophiques, magiques, taliſmaniques, &c. D'HERB. M. Lodwick a donné l'eſſai d'un *Alphabet* univerſel, que l'on trouve dans les Tranſactions philoſophiques, T. III. p. 573 & ſuiv.

☞ On donne auſſi le nom d'*Alphabet* à un petit livre imprimé, qui contient les lettres de l'*Alphabet* & les premières leçons qu'on donne aux enfans qui apprennent à lire. *Abecedarium, elementa.* J'ai acheté un *Alphabet* pour cet enfant.

On dit, Etre encore à l'*alphabet*; pour dire, Etudier encore le petit livre qu'on donne aux enfans pour apprendre les lettres. *Elementarius.* ☞ On dit d'un homme qui n'a que les premiers commencemens d'une ſcience, qu'il n'en eſt encore qu'à l'*alphabet*; & d'un homme qui n'a pas les premiers principes d'une choſe dont il parle, qu'il faut le renvoyer à l'*alphabet*. ACAD. FR.

ALPHABET, ſe dit auſſi des ferremens ou poinçons qui ſervent aux Doreurs, aux Graveurs & autres Ouvriers, pour marquer, graver, ou imprimer les caractères, ou les lettres qui ſont ſur leurs pointes.

ALPHABET, en termes de Polygraphie, eſt le double du chiffre que garde par devers ſoi chacun des correſpondans, qui ſe doivent écrire ſecrètement: c'eſt un *alphabet* où les lettres ordinaires ſont diſpoſées par ordre; & vis-à-vis, ou au-deſſous ſont les caractères ſecrets qui y répondent; les nulles, ou lettres inutiles, ou les autres marques qui ſervent à rendre indéchiffrable.

On donne le nom d'*alphabet* à pluſieurs livres. Poſtel Imprima un *alphabet* de douze langues. Pluſieurs ont donné des *alphabets* grecs ou hébreux. L'*Alphabet* de la France eſt un livre de Géographie de France. L'*Alphabetum Auguſtinianum* eſt une Hiſtoire de tous les Monaſtères des Auguſtins par ordre alphabétique.

ALPHABET. ſ. m. Les Marchands, Négocians, Banquiers & Teneurs de livres, appellent ainſi une eſpèce de régiſtre compoſé de 24 feuillets, cotés & marqués chacun en gros caractère d'une des lettres de l'*alphabet*, ſuivant l'ordre naturel, en commençant par A, & finiſſant par Z.

ALPHABETIQUE. adj. de t. g. Qui eſt ſelon l'ordre de l'alphabet. *Quod litterarum ſeriem, ordinem ſervat.* Table *alphabétique.* ☞ On nous fait remarquer que le grand Vocabulaire françois *préſente les mots par ordre alphabétique*. Il a cela de commun avec les autres Dictionnaires.

ALPHÆNIX. ſ. m. C'eſt le ſucre d'orge blanc, ou ſucre tors, auquel on donne un nom extraordinaire pour le faire valoir.

ALPHALTE. *Voyez* ASPHALTE. C'eſt ainſi qu'il faut dire.

ALPHANET. ſ. m. Oiſeau de proie qui s'apprivoiſe &

qui vole la perdrix & le lièvre. *Tunetanus accipiter.* Les Grecs lui ont donné ce nom de la première lettre de leur alphabet; mais en France on l'appelle *Tuniſſien*, parce qu'il vient de Tunis, en Barbarie, où il eſt fort eſtimé.

ALPHANO. Village d'Alentéjo, en Portugal. *Alphanum.* Il eſt entre Liſbonne & Elvas. On croit que c'eſt l'ancienne *Fraxinum* de la Luſitanie.

ALPHARD. ſ. m. Etoile de la première grandeur, qui s'appelle autrement *Cœur de l'Hydre.* Hygin l'appelle *Alphard*, & dit qu'elle n'eſt que de la deuxième grandeur. *Voyez* CŒUR *de l'Hydre.*

ALPHÉE. ſ. m. *Alpheus.* Fleuve du Peloponèſe, auj. nuid hui *Orfea.* Les Italiens le nomment *Carbon.* Il arroſe l'Arcadie & l'Achaïe, & ſe decharge dans la mer Ionienne au deſſous de l'Iſe. Les Poëtes ont feint qu'*Alphée*, conſervant la paſſion qu'il avoit eue pour Aréthuſe, qui fut changée en une fontaine qui eſt en Sicile, & perte ſon nom, paſſe ſous les flots de la mer ſans s'y mêler, & vient joindre ſes eaux avec celles de cette fontaine. Pomponius Mela & Pline diſent qu'on retrouve dans la fontaine d'Arethuſe ce que l'on jette dans le fleuve *Alphée.* Cette opinion a donné lieu à la fable.

ALPHEN, ou ALPEN. Ville & citadelle d'Allemagne, que quelques-uns croient être les *Caſtra Ulpia* des Anciens, que d'autres placent à Clèves. *Alphenum, Alpenum.* Elle eſt dans le diocèſe de Cologne, près du Rhin, & du duché de Clèves, entre Rhimberk & Santen.

ALPHEN, eſt auſſi un village de Hollande, que l'on prend pour les *Albina* ou *Albiniana caſtra* des Anciens. *Alphenum.* Il eſt ſur le Rhin, entre Leyde & Woerde.

ALPHÉSIBÉE. ſ. f. Fille de Phlégée, ayant épouſé Alcméon, en reçut pour préſent de noces le fameux collier d'Eriphile; mais ayant été répudiée, peu de temps après, elle engagea ſes freres à venger l'affront qu'elle recevoit, & fit aſſaſſiner ſon mari.

ALPHÉTA. Terme d'Aſtronomie. C'eſt une étoile fixe de la ſeconde grandeur, autrement appelée *Lucida Coronæ*, luiſante de la Couronne. Elle eſt dans la Couronne ſeptentrionale. Sa longitude eſt 217°, 38′, ſa latitude 44°, 23′; ſon aſcenſion droite 230°, 12′.

☞ ALPHIONIA, ou ALPHIUSA. Surnom de Diane, qui lui venoit d'un bois qui lui avoit été conſacré dans le Peloponèſe, à l'embouchure de l'Alphée. Au lieu de l'un ou l'autre de ces deux mots qu'on trouve dans Strabon, Gyraldus Syntag. Deor. aime mieux lire *Alphia.*

☞ ALPHITA. Préparation alimentaire, faite de la farine de quelque grain que ce ſoit, pelé & grillé.

ALPHITÉDON. ſ. f. Sous-entendu *fracture.* C'eſt une eſpèce de fracture dans laquelle l'os eſt écraſé en petites pièces. Ce mot eſt grec, ἀλφιτώδης, *farinæ inſtar*, en manière de farine: de ἄλφιτον, *farine.*

ALPHITOMANCE, ou ALPHITOMANTIE. ſ. f. C'eſt la même choſe qu'*Aleuromance.* Voyez *ce mot.*

ALPHITOMANTIE vient d'ἄλφιτον, *farine*, & μαντεία, *divination.*

ALPHONSE. *Voyez* ALFONSE.

ALPHONSIN. ſ. m. Inſtrument de Chirurgie. C'eſt une eſpèce de tire-balle, ainſi appelé du nom de ſon inventeur Alphonſe Février, Médecin de Naples. *Voyez* TIRE-BALLE.

ALPHONSINE. adj. f. Tables *Alphonſines.* Terme en uſage parmi les Aſtronomes. *Tabulæ Alphonſinæ.* Ce ſont des tables aſtronomiques de Ptolomée, corrigées par ordre & par les ſoins d'Alphonſe X, Roi de Caſtille, auxquelles ce Prince mit lui-même une Préface de ſa façon, & publiées ſous ſon nom. Ce Monarque avoit pour cet effet aſſemblé à grands frais pluſieurs habiles Mathématiciens-Aſtronomes. C'eſt pour ces raiſons qu'on les appelle *Tables Alphonſines.* On écrit auſſi *Alfonſines*, comme on écrit *Alphonſe* & *Alfonſe.* Les Tables *Alfonſines* excèdent d'une heure ſeize minutes le temps de l'obſervation de l'éclipſe de lune, faite à Babilone l'année 366, de Nabonaſſar le 27ᵉ du mois-Thot, 21 Décembre de l'année Julienne 333 avant l'époque de JÉSUS CHRIST. ACAD. DES Sc. 1703. *Mem. p. 23, 24.* *Voyez* ALFONSINE.

ALPHOS. ſ. m. En latin *Vitiligo.* Nom qu'on a donné à une maladie cutanée qu'on diſtingue en trois eſpèces, l'*alphos* proprement dit, le mélas & la leucé. L'*alphos* conſiſte en taches quelquefois fort larges, quelquefois diſtinguées & parſemées comme par gouttes, de couleur rouſſâtre. Il n'occupe que la ſuperficie de la peau. Le mélas eſt noirâtre, de couleur de terre d'ombre. Il eſt auſſi ſuperficiel. La leucé eſt à-peu-près ſemblable à l'*alphos*; mais elle eſt plus blanchâtre & plus profonde. Ces mots ſont grecs: ἀλφὸς vient du verbe ἀλφαίνειν, *mutare*, changer. μέλας ſignifie *noir*, & λευκὸς, *blanche*, *claire.*

ALPIOU. ſ. m. Terme de Baſſette. *Alpiou* eſt une marque que l'on fait à ſa carte, pour marquer qu'on double ſa miſe après l'avoir gagnée. J'ai fait ſix *alpious*, que j'ai tous perdus.

ALPISTE. ſ. f. Terme de Grainetiers de Paris. C'eſt la ſemence d'une eſpèce de Chiendent, qu'on appeloit autrefois *Phalaris.* Le propre nom de cette ſemence, c'eſt *Graine de Canarie*, parce qu'on en nourrit les ſerins de Canarie. Cette graine eſt un peu plus menue que le millet, tantôt blanche, tantôt noirâtre, tantôt griſe, ou de couleur iſabelle. C'eſt la graine d'une plante qui s'appelle *Gramen ſpicatum ſemine miliaceo albo.* On croit que cette graine a été apportée des îles de Canarie. On la cultive maintenant en France, en Eſpagne & en Italie. *Voyez* M. de Tournefort, *Inſtit. Rei Herbar.*

ALPON. ſ. m. Rivière du Véronnois, en Italie. Elle ſe jette dans l'Adige. On l'appelle *Alpon Vecchio*, *Alpon* le vieux.

ALPUJARES. Montagnes du royaume de Grenade, en Eſpagne. Elles s'étendent depuis la Sierra-Nevada, juſqu'à la Méditerranée, & ſont ſituées du midi au ſeptentrion, & du levant au couchant, depuis Alcria juſqu'à Morril.

A L Q.

ALQUAQUENGE. *Voyez* ALKEKENGE.

ALQUIER. ſ. m. Qu'on nomme auſſi *Cantar*, eſt pris en deux ſens, ou comme meſure de choſes ſeches, ou comme meſure de choſes liquides. L'*alquier*, meſure de grains à Liſbonne eſt très-petite; enſorte qu'il ne faut pas moins de 249 *alquiers* pour faire dix neuf ſeptiers de Paris. La meſure de Porto en Portugal s'appelle auſſi *alquier*; mais elle eſt de vingt pour cent plus grande que celle de Liſbonne. L'*alquier* pour la meſure des huiles contient ſix cavadas. Il faut deux *alquiers* pour faire l'almude.

ALQUIFOUX. ſ. m. C'eſt le nom que les Ouvriers donnent à la mine de plomb, ou au plomb minéral. LÉMERI. Ce plomb minéral eſt très-peſant, facile à mettre en poudre, & difficile à fondre. Les Potiers de terre s'en ſervent pour vernir leurs ouvrages en vert. L'*alquifoux* vient d'Angleterre en paquets de différentes groſſeurs & peſanteurs.

ALQUITTE. Terme de Fleuriſte. Tulipe panachée de jaune & de rouge.

A L R.

ALRAMECH. Terme d'Aſtronomie. C'eſt le nom Arabe de l'Arcturus; il ſignifie *Cavale.*

ALRE. *Voyez* ALLER.

ALREDE. ſ. m. *Alredus.* Nom propre corrompu de Athelréde, ou Ethelrede, de la même manière que Albert a été fait de Aldebert.

ALRICK, ou ELRICK. ſ. m. Rivière d'Ecoſſe. *Alrika*, *Elrika.* Elle coule dans le comté de Tuwede, paſſe à Selkirk, & peu après ſe mêle à la Tuwede.

ALRUNES. ſ. m. plur. Nom que les anciens Germains donnoient à certaines petites figures de bois, qu'ils regardoient comme leurs Dieux Penates ou Lares. On faiſoit ces ſtatues des racines les plus dures des plantes, ſur-tout de la mandragore. On les habilloit proprement: on les couchoit mollement dans des petits coffres; toutes les ſemaines on les lavoit avec du vin & de l'eau, & à chaque repas on leur ſervoit à boire & à manger.

A L S.

ALSACE. ſ. f. *Alſatia.* En Allemand *Elſatze.* Goldaſt l'appelle en latin *Eliſaza*, & d'autres *Aleſatia.* L's ſe prononce comme un z. Nom d'une province d'Allemagne, ſituée le long du Rhin, qui la traverſe. Elle a à l'orient la Suabe & le duché de Wirtemberg, au ſeptentrion le Palatinat du Rhin, au couchant la Lorraine, au midi une partie de la Bourgogne, & une partie de la Suiſſe.

Quelques Auteurs prétendent que ce nom vient par corruption & abréviation de *Edelſatz*, qui ſignifie *aſſiette* belle & noble. D'autres le dérivent du nom du fleuve Illa, comme ſi l'on avoit dit d'abord *Illſatz*, & enſuite changeant l'*i* en *e*, *Elzatz*, qui ſignifieroit, aſſiette aux environs ou ſur les bords du fleuve Illa. C'eſt le ſentiment de Limnæus, *liv. VII. ch. 3.* Car ce fleuve, dit-il, s'eſt appelé d'abord *Helled*, & puis *Ell*, d'où l'on a fait *Elſas.*

Les Rois de France ont poſſédé l'*Alſace* juſqu'à Othon I, dans le Xe ſiècle. On dit que Childéric erigea l'*Alſace* en Duché. Othon III l'érigea en Landgraviat. La Maiſon d'Autriche ſe l'étoit approprice. La France l'a conquiſe, & elle lui a été cédée par les traités de Munſter en 1648, & celui des Pyrénées en 1659. La capitale d'*Alſace* eſt Strasbourg, que le Roi prit en 1681. L'*Alſace* eſt un Landgraviat. On diſpute ſi l'Evêque de Strasbourg a été Seigneur de l'*Alſace*, & ſi le Landgraviat a été un fief dépendant de l'Evêque. Imhoff ſoutient la négative, dans ſa Notice des Dignités de l'Empire, liv. III. c. 7. a. 3. *Voyez* encore ſur l'*Alſace* M. Obrecth, *Prodromus hiſt. Alſaciæ. Limnæus Jus publ. Imper. liv. VII. c. 3. n. 1. liv. VI. c. 3. n. 70.* Imhoff dans l'Ouvrage que j'ai cité, *liv. 1. ch. 5. n. & liv. V. ch. 11.*

ALSACIEN, ENNE. adj. & ſ. m. & f. Nom de peuple. Qui eſt d'Alſace. *Alſatianus, a, um.*

ALSCHAUSEN. Petite ville de Souabe, en Allemagne. *Alſchauſenium.* Elle eſt ſur les confins du Comte de Konigſeck, au midi de Buchau.

ALSCHIAT. Nom de ſecte Turque. *Voyez* SCHIAÏTE.

ALSEN. Île de la mer Baltique. *Alſa.* Elle eſt ſur la côte de Sleſwick. Les forteresſes de Nortbourg & de Sunderbourg en ſont les principaux lieux, & donnent le nom aux deux Bailliages qui la diviſent.

ALSFELDT. Bourg ou ville du Landgraviat de Heſſe-Caſſel. *Alsfeldia.* Il eſt vers l'Abbaye de Fulde, ſur la rivière de Swalm, au-deſſus de la forteresſe de Ziegenhaïm.

ALSINASTRE. ſ. m. *Alſinaſtrum.* Les racines de cette plante ſont compoſées de fibres blanches qui ſortent des nœuds inférieurs de la tige, & qui ſont diſpoſées en rond. Sa tige eſt diviſée en des cellules formées par de petites feuilles membraneuſes qui vont du centre a la circonférence. Elle eſt cannelée dans toute ſa longueur, &c. Elle eſt diviſée par des nœuds à la diſtance de deux lignes, d'où partent huit, dix, & quelquefois douze feuilles, avant que la tige ſorte hors de l'eau. De leurs aiſſelles ſortent des fleurs compoſées de quatre feuilles blanches, diſpoſées en rond, d'environ une ligne & demie de large. Les étamines qui ſont fort courtes, & au nombre de quatre, portent des ſommets blancs. Le piſtil devient dans la ſuite une capſule plate & ronde, garnie de côtes comme le melon, ayant un nombril ſur le devant; il s'ouvre en quatre parties, & laiſſe échapper un grand nombre de ſemences oblongues. Cette plante fleurit en Juillet & en Août.

ALSINE, ſ. f. Terme de Botanique. Eſpèce de Morgeline qui croit abondamment le long du chemin d'Orleans à Bourges. Sa racine eſt fibreuſe, chevelue, & diviſée en quelques rameaux: elle produit pluſieurs tiges qui rampent d'abord à terre, & dont les extrémités ſe redreſſent par la ſuite pour porter les fleurs. Chaque tige n'a qu'un quart de ligne de diamètre, & ſept ou huit pouces de longueur; elle eſt creuſe & marquée de nœuds à l'origine des feuilles; elle produit quelques branches qui naiſſent de ces nœuds, & font, avec la tige, un angle aſſez conſidérable: les feuilles naiſſent deux à deux dans toute l'étendue de la tige: elles ſont ovales, alongées, terminées en pointe, & pour l'ordinaire un peu courbées dans leur milieu comme la lame d'un ſabre; elles n'ont qu'une ligne dans leur plus grande largeur, & leur longueur n'eſt que de ſept ou huit lignes: l'intervalle d'entre chaque nœud eſt d'environ un demi-pouce: les fleurs naiſſent tout au haut de la tige: il n'y en a ordinairement que deux, chacune ſur un pédicule fort long qui ſort d'entre les feuilles du ſommet de la tige; elles ont bien le caractère de l'*alſine*; leurs petales ſont deux fois plus grands que le calice, & ſans aucune échancrure: le fruit s'ouvre par le haut en ſix parties, comme dans les autres eſpèces de ce genre. M. LE MONNIER, le Medecin.

ALSINGSUND. Autrement, détroit de Sunderbourg. *Alſæfretum.* C'eſt le detroit qui eſt entre l'île d'Alſen, & le duché de Sleſwick.

ALSITS. Rivière de Luxembourg. *Alſitia, Aliſuntia.* On l'appelle auſſi *Als*, ou *Alſe.* Elle baigne Luxembourg, & ſe joint au Souo un peu au-deſſus de Dierkirk.

ALSONE. Petite ville de Languedoc, en France. *Alſona.* Elle eſt ſur la riviere de Freſquel, entre Carcaſſone & Saint-Papoul.

ALSTER. Rivière du Holſtein, en Allemagne. *Alſtera.* Elle a ſa ſource près d'Arensborg, & ſe jette dans l'Elbe, à Hambourg.

☞ ALSTETTEN. Petite ville de Suiſſe, dans le Rhinthal, proche du Rhin, à trois lieues de la ville d'Appenzel.

ALSWANGEN. Ville du duché de Curlande. *Alſvanga.* Elle eſt ſur la côte de la mer Baltique, à quelques lieues de Windaw.

A L T.

ALT. Rivière du duché de Lancaſtre, en Angleterre. *Alta.* Elle ſe décharge dans la mer d'Irlande, au bourg d'Almuth qui en prend ſon nom.

ALTAMURA. Ville du royaume de Naples, en Italie. *Altamura, Lupatia.* Elle eſt dans la terre de Bari, près de la Capitanate & de la Baſilicate.

ALTAMURA, eſt encore un bourg de la Zaconie, en Morée. *Altamura.* Il eſt, ſelon quelques-uns, dans les terres, entre le golfe de Napoli & celui de Colochine; & ſelon d'autres, ſur le premier de ces golfes, au midi de Malvaſie, où étoit autrefois le port qu'on nommoit *Minoa.*

ALTAR. Bourg du Montferrat, en Italie. *Altare.* Il eſt aux confins de l'Etat de Gènes, & du Marquiſat de Final.

ALTAVILLA. Petite ville du royaume de Naples. *Altavilla.* Elle eſt dans la Principauté Supérieure, ſur la rivière de Selo, & peu éloigné du golfe de Salerne.

ALTAY. Montagnes de la grande Tartarie, en Aſie. *Altaius mons.* Samſon place ces montagnes dans le nord de la Tartarie, entre le 59e & le 61e degre de latitude: & 144e & 156e de longitude. Witſen les met plus au midi, ſous le 44e degré de latitude, & entre le 110e & le 115e degré de longitude. Elles ſont partie d'une grande chaine de montagnes, qui s'etend depuis la rivière Jaune aux confins de la Chine, juſqu'au lac Altin. Il paroît que c'eſt une partie de l'Imaüs de Ptolomée. Ces montagnes finiſſent du côté de l'oueſt à 113°, 30′, 3″ de longitude, & à 46°, 20′, 20″ de latitude nord. P. JARTOUX.

ALTDORF. *Voyez* ALTORF.

ALTE. *Voyez* HALTE.

ALTEAFRUTEX. ſ. m. mieux *Altheafrutex*, ou *Guimauve-royale.* C'eſt un petit arbre qui vient de graine, & qui porte des fleurs comme celles du *volubilis*, & de même figure. Il y en a de violets & de blancs. Il eſt quatre ou cinq ans avant que de fleurir. Il ne craint point le froid; & quand il eſt dans ſa perfection & fleuri, il eſt charmant à la vûe, & dure fort long-temps. CHOMEL. On l'emploie dans les plates-bandes. On l'arroſe ſouvent.

ALTELIA. Petite ville du royaume de Naples. *Altelia.* Elle eſt dans la Calabre intérieure, ſur le Sanuto, au nord de Mortorano.

ALTEMBERG. Petite ville ou bourg de Tranſylvanie. *Altemberga*

Altemberga. Elle eſt dans le Comté de Wiſſembourg, au nord-oueſt de la ville de Wiſſembourg.

ALTENBOURG, ou ALTENBURG. Nom de pluſieurs villes. *Altembourg* dans la Miſnie, en Allemagne, ſur la rivière de Pleiſſe, capitale du Duché d'*Altembourg*. *Altenburgum. Altemburg* étoit ville Impériale; mais en 1308 Frederic le Mordu la ſoumit.

Le Duché d'*Altembourg*. *Oſtia, Oſterlandia, Thuringia orientalis, Ducatus Altemburgicus*. Pays du cercle de la haute Saxe, partie autrefois de la Thuringe, aujourd'hui de la Miſnie. Il eſt borné par les territoires de Naimbourg & de Leipſick, par l'Ertzgeburg, le Voitland & la Thuringe.

ALTEMBOURG & OWAR, *Altemburgum, Ovaria, Flexum*. Ville forte de la baſſe Hongrie, vers les frontières d'Autriche, ſur le Danube, à quatre lieues au midi de Presbourg.

Il y a auſſi des *Altembourgs* en Bavière, en Tranſylvanie & en Suiſſe.

ALTEMBOURG, autrement OLDENBOURG. *Voyez* ce mot.

ALTEN, ou ALTENBOTTEN. Golfe de Norwége. *Sinus Altenus*. Il eſt entre l'île de Stiernay & la côte de Finmarchie.

ALTENA. Nom de pluſieurs lieux. *Alténa* dans le Holſtein, *Altenachium*, eſt une ville voiſine de l'Elbe & d'Hambourg. *Altena*, bourg de Weſtphalie, *Altenacum*, eſt dans le Comté de la Marck, vers la frontière du Duché de Weſtphalie, ſur la Leune, entre ſon confluent avec le Roër & la ville de Werdoël. *Altena*, petite contrée de la Hollande méridionale, *Altenacenus pagus*. Il eſt entre Bies-bos, la Meuſe & le Brabant. Il contient la ville d'Heuſden, celle de Worekum, & le village d'*Altena*, d'où il tire ſon nom.

ALTENAW. Bourg de la baſſe Saxe, en Allemagne. *Altenavium*. Il eſt dans le Grubenhague, ſur l'Ocker, au midi de Goſlar.

ALTEN-HOHENAW. Bourg du Duché de Bavière, en Allemagne. *Vetus Hahenavia*. Il eſt ſur la rivière d'Inn, au deſſus de Waſſerbourg, au couchant du lac Chiemſee. On prend *Alten-hohenaw*, ou *Œting*, pour l'ancien *Œnipons*, nom que l'on donne auſſi aujourd'hui en latin à Inſpruck.

ALTENOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt d'Alténa. *Altenenſis*. Déjà l'induſtrie des *Altenois* encouragée par les ſages vûes du Roi, commençoit à mettre leur ville au nombre des villes commerçantes & riches. VOLT. Une foible porte de bois, & un foſſé déjà comblé, étoient les ſeules défenſes des *Alténois*. ID.

ALTERABLE. adj. Qui peut être altéré, qui eſt ſujet à l'altération, & au changement. *Mutabilis*. Les metaux ne ſont pas tous également *alterables*.

ALTERANT, ANTE. adj. verb. Qui ſe dit de tout ce qui peut cauſer la ſoif. *Quod ſitim inducit, incendit*. Il n'y a rien de plus *altérant* que ces ſortes de ragoûts.

C'eſt auſſi un terme de Médecine. Rarement voyons-nous reuſſir en France toutes ces préparations chimiques de remèdes *altérans* tant vantés dans les livres des Médecins Hollandois & Allemands. BURLET. AC. DES SCIENCES. 1700. *Mém. p. 129*.

On dit auſſi ſubſtantivement, un *altérant*. L'eau de chaux, pour produire de bons effets dans ces maladies, (obſtructions, tumeurs internes) veut être continuée long temps, comme tous les autres *alterans*. ID. *p. 131*. Les *alterans* ſont des médicamens qui changent & rétabliſſent les ſolides & les liquides du corps humain dans leur état naturel, ſans aucune évacuation ſenſible. Ce mot vient du latin *alterare*, changer, rendre tout autre. COL. DE VILLARS.

ALTÉRATIF, IVE. adj. Terme de Chimie. Qui altere, qui apporte quelque changement aux choſes. *Vim habens immutandi*. Remèdes *altératifs*.

ALTÉRATIF. ſ. m. Remède *altératif*. L'eau de chaux eſt un des meilleurs *altératifs* qu'il y ait dans la nature. BURLET. ACAD. D. S. 1700. *Mem. p. 122*. On dit auſſi, *altérant*.

ALTÉRATION. ſ. f. ☞ Changement accidentel & partial d'un corps, qui ne va pas juſqu'à lui faire prendre une nouvelle dénomination, l'acquiſition ou la perte de certaines qualités qui ne ſont pas eſſentielles à la nature d'un corps. C'eſt en cela que l'*altération* eſt diſtinguée de la generation & de la corruption. *Alteratio, immutatio*. Selon les Philoſophes modernes, il n'y a point d'*alteration* ſans mouvement local. Il y a de l'*alteration* dans un corps, lorſqu'il arrive quelque derangement, ou quelque changement notable dans la figure des parties ſenſibles, ou inſenſibles, dont il eſt compoſé. ROH. L'*alteration* peut être cenſée un mouvement, auſſi bien qu'un changement. BERN.

☞ ALTERATION, en Médecine, ſe prend pour le changement d'une choſe de bien en mal. Les excès cauſent de l'*alteration* dans la ſanté. Dans l'uſage ordinaire il ſe prend dans le même ſens.

On le dit figurément dans le même ſens. Cauſer de l'*altération* dans l'amitié, du refroidiſſement. Cauſer de l'*altération* dans les eſprits, y exciter la colère, l'indignation, la haine, &c. Il paroît une grande *altération* ſur ſon viſage; pour dire, *emotion*.

ALTÉRATION, ſignifie auſſi, corruption, changement. *Corruptio, depravatio*. Cette fauſſe interprétation eſt cauſée par l'*alteration* du texte.

ALTÉRATION, en parlant des monnoies, ſignifie, la falſification des monnoies par l'excès de l'alliage. ☞ C'eſt auſſi la diminution d'une pièce en la rognant, en la limant, regravant dans la tranche, ou en emportant quelque partie de la ſuperficie avec des cauſtiques. L'*altération* des monnoies eſt un crime capital.

☞ En Jardinage on entend par *alteration*, une eſpèce de ceſſation de ſeve dans un végétal.

ALTÉRATION, ſignifie auſſi, la ſoif cauſée par la ſéchereſſe du goſier, & de la bouche, faute de ſalive pour l'humecter. *Sitis*. La fièvre cauſe une grande *altération*. Quand on a marché, quand on s'eſt échauffé, on ſent de l'*alteration*.

Ces mots viennent du latin *alterare*, Changer.

ALTERCAT, ou ALTERCAS. ſ. m. ou ALTERCATION. ſ. f. Débat, conteſtation entre deux ou pluſieurs perſonnes. *Altercatio*. Ils n'ont pas de querelle formée; mais il y a toujours quelque petite *altercation* entre eux. *Altercat* eſt vieux; *altercation* eſt un peu plus uſité, mais paroît être du ſtyle du Palais. Du Cange dit que ce mot vient d'*altercari*, qui ſignifioit ſimplement *s'entretenir enſemble*, & *altercatio*, *dialogue*.

ALTERDOCHAON. Bourg de l'Alentéjo, province de Portugal. *Altera Cahonis*. Il eſt ſur la rivière d'Avis, à l'occident de Portalègre. Quelques Géographes croient que c'eſt l'ancienne *Abelterim*, *Abelteri*, *Abelterio*, *Abelitrio* d'Antonin, que d'autres placent au village d'Erra.

☞ ALTÉRER. v. a. Terme de Phyſique. Cauſer dans un corps un mouvement accidentel & partial qui ne va pas juſqu'à le rendre méconnoiſſable. *Alterare, Mutare*. *Altérer* les qualités des choſes. Le feu *altère* toutes choſes. Le ſoleil *altère* les couleurs. Un accident *altère* ſouvent l'organe de la vue.

☞ ALTÉRER, dans l'uſage ordinaire, ſignifie ſimplement changer l'état d'une choſe de bien en mal. *Vitiare, Depravare*. C'eſt ainſi que l'on dit, que la fièvre *altère* le ſang, les humeurs. Les exercices trop violens *altèrent* la ſanté. L'uſage trop fréquent de certains remèdes *altère* le temperament.

☞ On le dit de même dans un ſens figuré. *Altérer* l'amitié, c'eſt cauſer du refroidiſſement dans l'amitié. *Voyez* REFROIDISSEMENT. *Alterer* le ſens des écritures, c'eſt les prendre dans un ſens différent de celui qui eſt reçu pour le véritable. *Senſum pervertere, in alienum ſenſum detorquere*. Les hérétiques ont *alteré* & falſifié pluſieurs endroits de l'Écriture, pour ſéduire les peuples. PORT. R. *Altérer* un diſcours, c'eſt le rapporter autrement qu'il n'a été prononcé. *Alterer* la vérité. La flatterie ne peut point anéantir la vérité qu'elle *altère* ou qu'elle ſupprime. C'eſt la déguiſer, l'affoiblir.

☞ On dit auſſi figurément *Altérer* les eſprits, exciter de l'émotion dans les eſprits. *Animos commovere*. Emotion qui paroît ſur le viſage.

Quel ſujet inconnu vous trouble & vous altère? BOIL.

ALTÉRER, signifie aussi, causer de la soif en desséchant les humeurs qui fournissent la salive. *Sitim accendere, gignere, efficere.* La chasse *altère* les chiens & les veneurs. Ces mets trop salés m'ont bien *altéré.* Les médecines *altèrent* beaucoup.

On dit aussi, *Altérer* les monnoies; pour dire, les falsifier par un faux alliage.

☞ ALTÉRER, est aussi réciproque, & s'applique à toutes les choses physiques ou morales dans lesquelles il se fait quelque changement de bien en mal. *Corrumpi, depravari, vitiari.* Ce vin commence à s'*altérer.* Les bonnes coutumes s'*altèrent* avec le temps. ACAD. FR. *Voyez* ALTÉRATION.

ALTÉRÉ, ÉE. part. Il a toutes les significations de son verbe, en latin comme en françois.

On le dit sur-tout au figuré: Un grand Prince est toujours *altéré* de gloire. *Cupidus gloriæ.* Les Tyrans étoient *altérés* du sang des Martyrs; c'est-à-dire, aimoient à répandre le sang. *Sitiens sanguinis.* On dit d'un homme âpre au gain, que c'est un *altéré;* & alors il est pris substantivement. Expression populaire.

☞ En termes de jardinage, une terre est *altérée*, quand elle est fort sèche. Un arbre est *altéré* quand ses feuilles se fânent.

ALTERES, s. f. plur. Inquiétudes d'esprit, passions véhémentes. *Sollicitudo, anxietas, vehemens animi commotio, perturbatio.* L'approche de l'ennemi a mis tout le royaume en de grandes *altères.* Ce mot a vieilli, & n'est plus en usage. Il a signifié aussi autrefois Enthousiasme, fureur prophétique. Ce mot vient par corruption, d'*artères*, parce que la grande émotion cause un violent battement des *artères.*

☞ ALTERNATIF, IVE. adj. qui souffre ou qui agit tour-à-tour, l'un après l'autre. *Alternus, Alternans.* Ce mot, dans sa propre signification, s'applique à deux choses qui agissent continuellement l'une après l'autre. C'est ainsi qu'on dit que le mouvement de dilatation & de contraction du cœur sont des mouvemens *alternatifs.* Voyez DIASTOLE & SYSTOLE.

☞ Ce mot se dit aussi des offices qui sont exercés par deux titulaires qui entrent en exercice l'un après l'autre. Il y a plusieurs offices *alternatifs* & plusieurs charges *alternatives.*

☞ On dit de même de deux Officiers généraux qui commandent chacun leur jour, qu'ils ont un commandement *alternatif.*

☞ En Logique, on appelle Proposition *alternative* celle qui contient deux parties opposées, dont il faut nécessairement en admettre une. Il faut payer ou déguerpir. Il faut se soumettre au joug du Seigneur ou au joug du monde. Il est impossible de servir en même temps deux maîtres; il faut opter.

☞ ALTERNATION. vieux s. f. Action de faire quelque chose tour-à-tour. *Alternatio.* Ch. est. Dict.

☞ On dit aussi *Alternation*, pour exprimer le changement d'ordre qu'on peut donner à plusieurs choses, en les plaçant successivement les unes auprès des autres, ou les unes après les autres. Ainsi trois lettres peuvent subir une *alternation* de six façons différentes.

☞ ALTERNATIVE. s. f. C'est le féminin de l'adjectif *Alternatif* pris substantivement. Option entre deux choses, entre deux propositions. *Alterutrum.* Prendre l'*alternative* de deux propositions. Cette *alternative* ne me plaît pas. On vous propose cette *alternative*, choisissez. On donne en Justice l'*alternative* sur l'acceptation des offres, sur la prestation d'un serment. *Voyez* ALTERNATIF.

☞ En matière bénéficiale, dans les pays qu'on appelle d'obédience, comme la Bretagne, la Provence, &c. On appelle *alternative*, l'exercice du droit qu'ont le Pape & les Evêques de nommer tour-à-tour, chacun pendant un mois, aux bénéfices. Ainsi le Pape nomme aux bénéfices qui vaquent pendant le mois de Janvier, l'Ordinaire à ceux qui vaquent en Février; & ainsi de suite pendant les autres mois.

ALTERNATIVEMENT. adv. Tour-à-tour, l'un après l'autre. *Alternâ vice, alternis, alternatim.* Ces Officiers s'exercent *alternativement*; chaque Officier a son année d'exercice. On dit aussi en Botanique, que les feuilles d'une plante sont placées *alternativement*; lorsqu'elles sont placées l'une après l'autre, & tour-à-tour, des deux côtés d'une branche. *Voy.* ALTERNE.

ALTERNE. adj. Terme de Botanique. *Alternus.* On dit que les feuilles d'une plante sont *alternes*, lorsqu'elles sont placées *alternativement*; ☞ c'est-à-dire, lorsque les feuilles, à l'égard des menues branches, sont placées l'une au-dessous de l'autre, de sorte qu'il ne se trouve qu'une feuille à la même hauteur. Ce mot, *Alterne* convient aux branches, aux boutons, aux fleurs, aux fruits.

ALTERNE. adj. m. se dit en Géométrie, des angles internes, que forme une ligne qui coupe deux lignes parallèles. Cette ligne fait huit angles: il y en a quatre internes, qui sont aussi *alternes* par leur situation, qui se répond en alternative. Il y en a deux externes qui sont alternativement opposés avec deux internes. En Trigonométrie la base *alterne* est différente de la véritable base. Car dans un triangle oblique la veritable base est toujours la somme des côtés, & alors la différence des côtés est appelée base *alterne*; ou bien la véritable base est la différence des côtés, & alors la somme de ces mêmes côtés est appelée base *alterne.* HARR. ☞ Raison *alterne.* Dans une proposition l'antécédent d'une raison étant à son conséquent, comme l'antécédent d'une autre est à son conséquent, il y aura encore proportion, en disant que l'antécédent est à l'antécédent, comme le conséquent est au conséquent. Ainsi si *b*: *c*:: *c*: *a*, en alternant, c'est-à-dire, en comparant l'antécédent à l'antécédent, & le conséquent au conséquent, on aura *b*: *c*:: *d*: *a.*

ALTERNÉ, ÉE. adj. En termes de Blason, se dit de la situation des quartiers ou des figures, qui se répondent en alternative, comme dans l'écartelé, le premier & quatrième quartier sont *alternés*, & ils sont d'ordinaire de même nature, & pareillement le second & le troisième. On dit de même du Losangé, fuselé & échiqueté, de points équipollés, &c.

☞ ALTERNER. v. n. Faire quelque chose tour-à-tour. *Alternare.* Ch. est. Dict. Il se dit en parlant des Officiers, des Magistrats qui exercent un office, une charge tour-à-tour, alternativement.

☞ Il signifie aussi avoir la préséance alternativement dans les diètes de l'Empire. Les Evêques de Wirtzbourg & de Vorms *alternent.* Introd. à l'Hist. de PUFFEND.

ALTESSE. s. f. Titre d'honneur qu'on donne à différens Princes, en parlant ou en écrivant. *Celsitudo.* Ce n'est qu'un peu avant l'année 1630, que les petits Princes d'Italie ont été traités d'*Altesse.* En ce temps-là il n'y avoit que le Duc d'Orléans à qui l'on donnoit ce titre. Ensuite (1631) il se fit donner celui d'*Altesse Royale*, pour se distinguer des autres Princes. Le Prince de Condé arbora l'*Altesse Sérénissime*, laissant l'*Altesse* simple aux Princes naturalisés. MENAGE. Ce fut par l'ordre du Cardinal de Richelieu, que l'Ambassadeur Charnasse traita Frédéric-Henri, Prince d'Orange, d'*Altesse*, en 1637, au lieu du titre d'*Excellence* qu'on lui donnoit. Le Duc de Savoie, à cause de ses prétentions sur le royaume de Chypre, prend aussi le titre d'*Altesse Royale.* Les Electeurs prennent celui d'*Altesse Electorale.* Balzac appeloit Joseph Scaliger, son *Altesse* de Vérone, en le raillant sur sa prétention de Principauté. Avant Charles-Quint, & même quelque temps après on ne donnoit que le titre d'*Altesse* au Roi d'Espagne. VICQ. A l'égard du Grand-Seigneur, ou le Turc, on l'appelle Sa *Hautesse.* Les Ducs de Savoie n'ont pris le titre d'*Altesse Royale*, que pour se mettre au-dessus des Ducs de Florence, qui s'étoient fait appeler *Grands-Ducs.* Mais depuis le Grand-Duc a pris aussi la qualité d'*Altesse Royale*, afin de s'égaler au Duc de Savoie.

ALTESSE. s. f. terme de Fleuriste. Œillet d'un violet brun, sur un blanc, qui paroit d'abord carné, mais qui dans la suite devient un blanc de lait. Sa plante est délicate, & son vert pâle. Il vient large, & porte de gros panaches fort détachés. Il a été élevé à Compiegne.

ALTH. *Voyez* ALUTA.

ALTHÆA, ſ. f. Plante qu'on appelle autrement *Guimauve*. *Althea*. Voyez GUIMAUVE.

ALTHAY. *Voyez* ALTAY.

ALTHEBEGIUM. ſ. m. Nom arabe qu'Avicene donne à une certaine tumeur ſemblable à celles qui ſurviennent dans la cachexie, & qui proviennent de l'état morbifique du foie, & de la mauvaiſe diſpoſition du corps. Ces tumeurs reſſemblent encore à celles qui paroiſſent ſur les yeux & le viſage des perſonnes qui ont trop dormi. La tympanite eſt une maladie de même eſpèce. DICT. DE JAMES.

ALTHEE. ſ. f. Fille d'Agénor, de la race de Deucalion, épouſa Œnée, Roi des Etoliens, & fut mere de Méleagre.

ALTIER, ÈRE. adj. Prononcez le *r*. Qui marque de la fierté, qui commande avec hauteur. *Superbus, ferox, arrogans*. Cet homme a la mine *altière*, l'eſprit *altier*. Ne peut-on flechir cette humeur *altière* & hautaine? Son ame *altière* & ſuperbe eut beaucoup de peine à ſe ſoumettre.

Lucile le premier
Vengea l'humble vertu de la richeſſe altiere. BOIL.
La colère eſt ſuperbe, & veut des mots altiers. ID.

Ce mot vient du latin *altus*.

ALTIMETRIE. ſ. f. C'eſt la première partie de la Géométrie pratique, qui enſeigne à meſurer des hauteurs, ſoit acceſſibles, ſoit inacceſſibles, comme une montagne, ou une tour, *Altimetria*. Ce mot eſt tiré d'*altus, haut, profond*, & de μετρέω, *metior*; en françois, *je meſure*.

ALTIN. ſ. m. Monnoie de compte de Moſcovie. Il vaut trois copecs, à quinze deniers de France le copec. *Voyez* ROUBLE.

ALTIN. Royaume de la grande Tartarie. *Altinum regnum*, ou *Altiniacum*. Il eſt entre les ſources de l'Obi & de l'Irtia, & s'etend depuis le 102e degré de longitude, juſqu'au 107e, & depuis le 56e de latitude, juſqu'au 60e. La ville d'*Altin* qui lui donne ſon nom, *Altinum*, en eſt la capitale.

Le lac d'*Altin*, autrefois le lac de Kitay, ou de Carentia. *Altinus*, ou *Kitaus*, ou *Carentiacus lacus*, eſt dans le Royaume d'*Altin*. La rivière de Kitta s'y decharge du côté du midi, & l'Obi du côté du nord.

ALTINCAR. ſ. m. Eſpèce de ſel dont on ſe ſert pour purifier & ſeparer les métaux de leur mine.

ALTINO, ou ALTINO DESTRUTTO. Ville détruite par Attila, & dont il ne reſte plus qu'une tour & des maſures. *Altinum*. Elle eſt dans la Marche Trévitane, province de l'Etat de Veniſe, ſur la rivière de Pievaſella, au-deſſous de Trevigny.

☞ ALTKIRCH. Bourg ou petite ville de l'Allemagne Françoiſe, dans le Sundgaw. C'eſt le lieu où reſide l'Official de l'Evêque de Bâle pour la partie de ce diocèſe qui eſt ſous l'obeiſſance du Roi de France. C'eſt auſſi le chef lieu d'un Bailliage.

ALTMUL. ſ. m. Rivière d'Allemagne. *Allemannus, Almonus*. Elle a ſa ſource en Franconie, arroſe Lapenheim & Aichſtet, traverſe un bout de la Bavière, & ſe jette dans le Danube, au bourg de Kilheim, au-deſſous d'Ingolſtad.

ALTOBOSCO, qui ſignifie, Bois haut. *Altoboſcum*. Bourg de la Natolie, en Aſie, entre Ephèſe & Smyrne. Quelques Auteurs le prennent pour l'ancienne *Colophon*.

Le lac d'*Altoboſco* eſt un lac voiſin de la ville dont on vient de parler. Il eſt près de l'embouchure du Chiais, dans l'Archipel. C'eſt l'ancienne *Solenuſia palus*.

ALTOFFEN. Village de la baſſe Hongrie, ſitué au-deſſus de Bude, ſur le Danube. *Buda vetus, Sicambria*. C'étoit autrefois une ville batie par les Sicambres, que l'Empereur Valentinien y avoit placés, & detruite enſuite par Attila.

ALTOM. ſ. m. On appelle ainſi dans pluſieurs états du Grand-Seigneur, particulièrement en Hongrie, ce que les Européens appellent communément un *Sequin*. On ne donne cependant guère ce nom aux ſequins frappés au coin du Monarque Turc.

ALTOMONTE. C'eſt-à-dire, *La haute montagne*. Bourg du royaume de Naples. *Alto montium, Ballia*, ou *Babia*. Il eſt ſur une colline au pied de l'Apennin, près de la rivière de Grendo, dans la Calabre interieure, au nord de la ville de Saint-Marc. *Altomonte* fournit de la manne & du criſtal.

ALTORF, ou ALDORF. Petite ville de Franconie, en Allemagne. *Altorfia*. Elle eſt dans le territoire de Nuremberg, auquel elle appartient. L'Univerſité d'*Altorf* fut fondée le 29 Juin 1579.

ALTORF, ou ALDORF, eſt encore un gros bourg de Suiſſe, près du lac de Lucerne, dans le canton d'Uri dont il eſt le lieu principal.

ALTRESSI. Vieux mot, qui veut dire, *De même que, Auſſi*. BOREL.

ALTRINGHAN. Bourg ou petite ville d'Angleterre. *Altinganum*. Il eſt dans le comte de Cheſter, aux confins de celui de Lancaſtre, ſur la rivière de Ringay.

ALTRIP. Village d'Allemagne, autrefois conſiderable. *Altaripa*. Il eſt dans le diocèſe de Spire, ſur le Rhin, un peu au-deſſus de Manheim.

ALTSAX, ou ſimplement SAX. Ville de Suiſſe. *Altſexium*. Elle eſt dans le Rhinthal, à quelques lieues d'Appenzel.

ALTSOL. Ville du comté de Biſtriez, dans la haute Hongrie. *Altiſolium*. Elle eſt ſur le Gran, à quelques lieues de Newſol, ou Biſtriez.

☞ ALTSTETTEN. Petite ville de Suiſſe, dans le haut Rhinthal, chef-lieu d'une des cinq communautés de cette vallée.

ALTZEY, ou ALTZEIM. Ville ancienne du Palatinat du Rhin, en Allemagne. *Altzeia*. Elle eſt au nord de Mayence.

Il y a encore *Altzeim au Rhin*, c'eſt-à-dire, *Altzeim* ſur le Rhin, qui eſt dans le Palatinat, entre Wormes & Oppenheim.

A L V.

☞ ALVA *de Tormès*. Ville d'Eſpagne, dans le royaume de Léon, au territoire de Salamanque, avec un fort beau château ſur la rivière de Tormès. Les François la nomment *Albe* ou *Alve*.

☞ ALVA *de Aliſte*, ou ALBA, ſelon Vairac. Petite ville d'Eſpagne, dans la vieille Caſtille, aux environs de Zamora.

☞ ALVAHAT. Province de la haute Egypte, toute entière dans le premier climat. Elle comprend les villes d'Aſuan ou Aſſuana, d'Ancuah & de Fedini.

ALVACINA. Nom de lieu. *Alvacina*. Il eſt dans le territoire de Fabriano. Il y a dans ce lieu un des premiers couvens qu'aient eu les Capucins. Il fut bâti en 1529 par le P. Louis de Foſſembrun. P. HÉLIOT, *T. VII. p. 170*.

ALUCO. BELL. JONST. Eſpèce de hibou. Il y en a de pluſieurs ſortes; les uns ſont gros comme un chapon, & les autres comme un pigeon. Leur couleur eſt plombée, & marquetée de blanc. Leur tête eſt groſſe, ſans oreilles, couronnée de plumes; leur bec eſt blanc; leurs yeux ſont grands, noirs, paroiſſant enfoncés à cauſe de pluſieurs petites plumes qui les environnent; leurs jambes ſont toutes couvertes de plumes jaunes; leurs pieds ſont velus, avec des ongles longs & aigus. Ils habitent les édifices ruinés, les tours & cavernes. Ils vivent de rats, & de petits oiſeaux; leur cri eſt effroyable. Leur ſang ſeché & mis en poudre depuis dix juſqu'à vingt grains eſt bon pour l'aſthme.

ALUDE. ſ. f. Baſane colorée, qui a l'envers velu, & dont on couvre les livres. *Aluta*. POMEY.

ALUDEL. ſ. m. Terme de Chimie. Eſpèce de chapiteau qui n'a point de fond; pot, tuyau de terre ſans fond. On forme de pluſieurs *aludels*, emboités les uns dans les autres, qui vont en s'étréciſſant par en haut, un canal qui eſt terminé par un chapiteau aveugle, c'eſt-à-dire, ſans bec. On s'en ſert pour ſublimer une ſubſtance, à raſſembler les matières volatiles qu'on veut réduire en fleurs par la ſublimation.

☞ ALVEATILUM. *Voyez* CONQUE.

ALVELDE, ou ALFELDE. Ville d'Allemagne. *Alfelda.* Elle eſt dans la baſſe Saxe & de l'évêché d'Hildesheim, ſur la Leyne, au midi d'Hildesheim.

ALVÉOLAIRE. adj. m. & f. Qui appartient à un alvéole, ou petit canal ſemblable à un alvéole. *Alveolaris, e.* On dit en Anatomie, le bord *alvéolaire* de la mâchoire inférieure. Winſlow. Nerf *alvéolaire.* Artère *alveolaire*, qui fournit le ſang aux dents.

ALVÉOLE, ſ. m. qui ſe dit des trous des petites cellules que les abeilles conſtruiſent dans les rayons ou gâteaux de miel. *Alveolus.* Les abeilles vont recueillir la cire ſur les fleurs, la pétriſſent & en forment les rayons & les *alvéoles.* Maraldi, *Mém. de l'Acad.* 1712, *p. 301.* Une des premières occupations des abeilles, après qu'on a mis l'eſſaim dans la ruche, c'eſt de former les *alvéoles.* Elles s'appliquent à ce travail avec tant de diligence, qu'on leur a vu faire en un jour un rayon qui avoit un pied de long & ſix pouces de large, & qui ſuivant la grandeur ordinaire des *alvéoles*, en pouvoit contenir près de 4000. Elles commencent leur travail en l'attachant à ce qu'il y a de plus ſolide dans la partie ſupérieure de la ruche, & elles le continuent du haut en bas & de côté & d'autre. Pour l'attacher plus ſolidement, elles emploient quelquefois une cire qui eſt une eſpèce de glu. Les abeilles portent chacune entre leurs ſerres une petite particule de cire, & elles accourent aux endroits où l'on travaille aux rayons. Lorſqu'elles y ſont arrivées, elles attachent leur cire à l'ouvrage par le moyen des mêmes ſerres, qu'elles appliquent tantôt à droite, tantôt à gauche. Chaque abeille n'eſt occupée à ce travail qu'un temps fort court, après quoi elle s'en va; mais il y en a un ſi grand nombre qui ſe ſuccèdent les unes aux autres, & avec tant de viteſſe, que le rayon ne laiſſe pas d'augmenter aſſez ſenſiblement. A meſure que les unes travaillent aux *alvéoles*, il y a d'autres abeilles qui paſſent & repaſſent pluſieurs fois en battant des ailes, & de la partie poſtérieure du corps ſur l'ouvrage, ſans doute pour le rendre plus ſolide & plus ferme.

Voici l'ordre qu'elles obſervent dans la conſtruction de l'*alvéole.* Elles commencent par la baſe, qui eſt compoſée de trois rombes ou loſanges. Elles bâtiſſent d'abord un de ces rombes, & tracent deux plans ſur deux des côtés de ce rombe : elles ajoutent un ſecond rombe au premier avec une certaine inclinaiſon, & tracent deux nouveaux plans ſur les deux côtés de ce rombe : enfin elles ajoutent un troiſième rombe aux deux premiers, & élevent ſur les deux côtés intérieurs de ce rombe deux autres plans, qui avec les quatre autres, forment l'*alveole*, qui par cette diſpoſition de la baſe, réſulte néceſſairement de figure hexagone.

Pendant qu'une partie des abeilles eſt occupée à conſtruire des *alvéoles*, il y en a d'autres qui s'appliquent à la perfection de ceux qui ſont nouvellement ébauchés; ce qu'elles font par le moyen de leurs ſerres, avec leſquelles elles contournent les angles d'une manière recherchée, & finiſſent les côtés & les baſes avec une ſi grande délicateſſe, que trois ou quatre de ces côtés, poſés les uns ſur les autres, n'ont pas plus d'épaiſſeur qu'une feuille de papier ordinaire; & parce qu'à raiſon de cette délicateſſe, l'ouverture ſeroit trop fragile & aiſée à ſe rompre, lorſque les abeilles entrent & ſortent des *alvéoles*, pour y rémédier, elles fortifient les ouvertures de chaque *alvéole* avec un rebord de cire.

Les abeilles qui bâtiſſent les *alvéoles*, n'y ſont occupées que fort peu de temps; mais celles qui les poliſſent, y travaillent long temps & avec beaucoup de viteſſe, & ne ſe détournent de leur travail que pour porter hors de l'*alveole* les particules de cire qu'elles ôtent en poliſſant. Afin que cette matière ne ſoit pas perdue, il y a d'autres abeilles qui ſont attentives à la recevoir de celles qui poliſſent, ou à l'aller prendre dans l'*alvéole* même, d'où celles qui poliſſent ſe retirent un moment, & à aller la mettre en œuvre en un autre endroit. Il y a encore d'autres abeilles deſtinées à aider ou à ſervir celles qui poliſſent; car on en voit ſouvent qui ſe préſentent pour leur donner, ſoit du miel, ſoit une autre liqueur, qui leur eſt néceſſaire pour leurs ouvrages, ou pour leur propre nourriture.

Chaque rayon a deux ordres d'*alveoles* oppoſés l'un à l'autre, qui ont leurs baſes communes. L'épaiſſeur de chaque rayon eſt un peu moins d'un pouce : ainſi la profondeur de chaque *alvéole* ſera d'environ cinq lignes. On a trouvé dans differens rayons, qui ont un pied de long, depuis ſoixante juſqu'à ſoixante-ſix rangs d'*alvéoles;* on aura donc un peu plus de deux lignes pour la largeur de chacun, ce qui eſt un peu plus d'un tiers de toute ſa longueur.

Preſque tous les rayons ſont conſtruits avec des *alvéoles* de cette grandeur, excepte un petit nombre d'autres en quelques endroits de la ruche, qui en ont de plus grands. La largeur de ces *alveoles* eſt de trois lignes quelque choſe de plus, & la longueur eſt de ſix lignes environ. Ces *alveoles* ſont faits pour y placer les vers qui viennent en bourdons. On trouve encore en divers endroits de la ruche trois ou quatre *alvéoles* plus grands que les autres, & faits d'une manière différente. Ils ont la figure d'un ſpheroïde; ils ſont ouverts dans la partie inferieure, & attachés aux extrémités des rayons. On n'a pu connoître juſqu'ici à quoi ces *alvéoles* ſont deſtinés. On les ſuppoſe le berceau ou la demeure des rois.

Les baſes de tous les rayons ſont poſées à telle diſtance les unes des autres, que quand les *alvéoles* ſont finis, il ne reſte entre un rayon & l'autre, qu'un eſpace ſuffiſant pour le paſſage de deux abeilles de front. Ces rayons ne ſont pas continues du haut en bas, mais ils ſont ſouvent interrompus, & outre cela ils ont de diſtance en diſtance des ouvertures qui donnent une communication plus facile & plus courte des uns aux autres.

Chaque baſe de l'*alvéole* eſt formée par trois rombes preſque toujours égaux & ſemblables, qui ont les deux angles obtus, chacun de 110 degrés, & par conſéquent les deux aigus, chacun de 76 degrés. Ces trois rombes ſont inclinés l'un ſur l'autre, & ſe joignent enſemble par les côtés qui comprennent l'un des angles obtus, & ils forment par leur inclinaiſon mutuelle un angle ſolide, qui à cauſe des rombes preſque toujours égaux, ſe rencontre dans l'axe, & répond au milieu de l'*alvéole.* Les ſix autres côtés des mêmes rombes, outre les trois angles obtus, forment encore trois autres angles par l'inclinaiſon mutuelle où ils ſe joignent enſemble par les deux angles aigus. Ces ſix mêmes côtes des trois rombes ſont autant de baſes ſur leſquelles les abeilles élevent des plans qui forment les ſix côtés de chaque *alveole.* Chacun de ces côtés eſt un trapèze qui a un angle aigu de 70 degrés, l'autre obtus de 110 degrés, & les deux angles du trapèze qui ſont du côté de l'ouverture, ſont droits. L'angle aigu du trapèze eſt égal à l'angle aigu du rombe de la baſe, & l'angle obtus du même rombe à l'angle obtus du trapèze.

Les ſix trapèzes qui forment les ſix côtés de l'*alvéole*, ſe touchent deux à deux par les côtes égaux, & ſe joignent aux rombes; enſorte que les angles obtus des rombes ſont contigus aux angles obtus des trapèzes, & les aigus des trapèzes aux ſemblables des rombes.

Pour connoître la connexion que les *alvéoles* ont enſemble, & comment ſe forment les deux ordres d'*alvéoles* oppoſés, il faut s'imaginer pluſieurs autres baſes ſemblables à la précédente, c'eſt-à-dire compoſées de trois rombes avec les mêmes angles & la même inclinaiſon l'un ſur l'autre. Ces baſes ſont appliquées les unes aux autres, encore que leurs angles analogues ſe répondent. Par la jonction de deux de ces baſes avec une troiſième, trois rombes de ces trois différentes baſes, forment une baſe d'un nouvel *alvéole*, ſemblable aux premières, avec cette différence, que la concavité de l'angle ſolide eſt tournée vers l'autre face du rayon, où il ſe fait un autre ordre d'*alvéoles* oppoſés aux premiers; & par la jonction de ſix baſes à une ſeptième, il ſe formera trois nouvelles baſes qui ont la concavité de l'angle ſolide, tournée auſſi du ſens contraire à celle des ſept baſes. De même par l'op-

position de douze nouvelles bases aux huit précédentes, il se formera neuf autres bases avec la concavité de l'angle, tournée à l'opposite des douze; & c'est par cet artifice admirable que se forment les deux ordres d'*alvéoles* dans les deux faces du rayon. Par cette construction il y a trois ordres de rombes en trois différens plans, si bien suivis, que plusieurs milliers de rombes du même ordre sont tous assez exactement dans le même plan. Ainsi il est étonnant que tant de milliers d'animaux, par le seul instinct naturel, concourent tous ensemble à faire avec tant d'ordre & de régularité un ouvrage si difficile; & rien ne montre mieux qu'une Sagesse infinie les a formés, & préside à leurs travaux, qui ne peuvent être l'effet du hasard ou d'une cause aveugle.

Cette construction des *alvéoles* a de grandes conséquences par rapport à tout l'ouvrage. Chaque base a trois rombes, & sur chaque côté de ces trois rombes, il y a un plan qui sert de côté à un *alvéole* opposé; or ces trois plans, outre l'usage qu'ils ont de servir de côté à la partie d'un *alveole*, servent aussi de soutien & d'appui à la base d'un *alveole* opposé, & supléent à ce qui pourroit manquer à cause de la grande délicatesse de l'ouvrage. Secondement la concavité de l'angle solide qui est au milieu de la base, sert, par une providence admirable, à tenir ramassées dans un petit espace les particules de miel que les abeilles fournissent chaque jour au petit ver dont nous avons parlé au mot ABEILLE, pour sa nourriture, & dont il est environné quelques jours après sa naissance. Sans cette disposition de la base, le miel qui est liquide, en s'écoulant, auroit pu abandonner l'embryon, & le faire périr.

2°. La grandeur des angles des trapèzes dépend de celle des angles des rombes. Or on trouve que les angles aigus des rombes étant de 70 degrés, 32 minutes, & les obtus de 109°, 81′, ceux des trapèzes qui leur sont contigus, doivent être aussi de la même grandeur. De même par cette quantité d'angles des rombes, l'angle solide de la base est égal à chacun des trois angles solides faits par l'angle obtus du rombe avec les deux obtus des trapèzes. Il résulte de cette grandeur d'angles non seulement une plus grande facilité & simplicité dans la construction, à cause que de cette manière les abeilles n'emploient que deux sortes d'angles; mais il en résulte encore une plus belle symetrie dans la disposition & dans la figure de l'*alveole*.

Enfin les abeilles font leurs *alvéoles* de figure hexagone régulière, par une espèce de connoissance de la Géométrie, comme a remarqué Pappus, célebre Géomètre du second siècle après JÉSUS-CHRIST. Cette figure a la propriété, que plusieurs étant posées les unes auprès des autres, rempliſſent un espace autour d'un même point, sans laisser aucun vide entre une figure & l'autre. Il y a deux autres figures régulières qui ont la même propriété, le triangle équilatère & le carré; mais ces deux figures n'ont pas l'avantage d'avoir autant de capacité que l'hexagone.

C'est donc avec sagesse, dit ce Géomètre, que les abeilles se sont servies de l'hexagone préférablement aux autres, puisque si l'on emploie une même quantité de matière dans la construction de chacune de ces figures, l'*alvéole* hexagone est celui qui contient dans sa capacité une plus grande quantité de miel. MARALDI. Il s'ensuit bien clairement de tout cela, que dans le principe qui l'a réglé, & qui a donné cette industrie à ces animaux, il n'y a ni nécessité, ni hasard: mais qu'il y faut reconnoître une Sagesse admirable, qui a tout dirigé aux fins qu'elle se proposoit de la manière la plus convenable.

ALVÉOLE, se dit aussi en Anatomie, des trous ou cavités où les dents sont enchâssées. Les fosses sont au nombre de seize à chaque mâchoire; ce sont des *alvéoles* dans lesquels sont emboîtées seize dents. DIONIS.

ALVÉOLE, terme de Botanique. En Botanique on appelle *Alvéoles*, des cavités formées par l'arrangement de plusieurs écailles pliées le plus souvent en gouttière, & qui séparent les semences les unes des autres. Les semences des soleils, ou *Corona solis*, & celles du chardon à bonnetier, ou *Dipsacus*, sont enchâssées dans des *alvéoles*.

ALVERNO, ou ALVERNE. Montagne du Florentin, en Italie. *Mons Alvernus*, *Mons Alverniæ*. Elle est un peu au septentrion de Borgo-San-Sepolcro. Ce fut sur le mont *Alverne* que saint François reçut les stigmates de JÉSUS-CHRIST.

ALUÉS. Terme de Coutume. Beaumanoir nous apprend ce que c'est, quand il dit: On appelle *aluës*, ce qu'on tient sans faire nulle redevance à nului.

ALVIDONA. Bourg du royaume de Naples. *Levidona*, *Levidonia*, *Alvidona*. Il est dans la Calabre citérieure, aux confins de la Basilicate, sur le golfe de Rossano.

ALVIN. *Voyez* ALEVIN.

ALUINE. s. f. *Voyez* ABSINTHE; c'est la même chose. *Absynthium*. Quelques-uns dérivent ce mot de celui d'*Aloès*, à cause de son amertume, *quasi aloinum*, ou *alosynum*. Guichard dérive ces mots de l'hebreu לענה, ou לענה, *amaritudo*, Amertume.

ALVINER. *Voyez* ALEVINER.

ALUMELLE. s. f. C'est la partie tranchante des couteaux, des rasoirs, des canifs, des ciseaux, laquelle est faite de fer & d'acier. *Lemina*, *Lamella*. Ce mot commence à vieillir. On dit une lame.

On dit proverbialement, qu'un homme s'est tué de sa propre *alumelle*, quand il a trop fait la débauche de vin ou de femmes.

Les Maîtres Tabletiers-Peigneurs appellent *Alumelle*, l'outil d'acier avec lequel ils polissent & achevent leurs peignes.

ALUMELLE, s. f. Lance, Fer d'une lance. *Hasta*, *Hastæ Lamella*.

> *Où l'on a vu de guerre mains ébats,*
> *Aventuriers émouvant gros combats,*
> *Pour leur plaisir sur petites querelles,*
> *Glaives tirer, & briser* alumelles. MAROT.

ALUMIERE. s. f. L'endroit où l'on travaille l'alun. *Aluminis Officina*. Les *Alumières* de Civita Vecchia. GÉOFR. *Acad. 1702. Hist. p. 20.* Les *Alumières* de Solfatara. *Voyez* ce mot. Il y a aussi des *Alumières* dans les provinces d'Yorck & de Lancastre, en Angleterre, & en Suède. Les *Alumières* de Civita-Vecchia sont celles qui fournissent le meilleur alun.

ALUMINEUX, EUSE. adj. Qui est de nature d'alun, qui tient de l'alun. *Aluminosus*, *Aluminatus*. Des terres *alumineuses*, des eaux *alumineuses*.

ALUN. s. m. *Alumen*. Sel minéral d'un goût acide, & qui laisse dans la bouche une douceur accompagnée d'une âpreté ou astriction considérable. ☞ Comme cette pierre est pleine de bitume & de soufre, elle s'enflamme aisément. Elle est mêlée avec une base argilleuse, qui forme des prismes triangulaires. L'alun se durcit à la chaleur, & se dissout au froid & dans l'eau. On peut établir, avec les anciens Naturalistes, deux sortes d'*alun*: l'un naturel, & l'autre artificiel. Le naturel se trouve surtout au fond & aux environs des mines d'argent. Ce sont des espèces de plâtras blancs, légers & poreux, chargés de filamens argentés & ferrés. On se servoit autrefois de cet *alun* en Italie, sous le nom d'*alun* de plume, *Alumen plumaceum & scissile*. Dioscoride nous en a laissé une bonne description. Cet *alun* vient de la Laponie & de l'île de Malte. On le nomme quelquefois *Trichites*, parce qu'il forme une espèce de chevelure soutenue d'une terre brune. Il en vient encore d'Egypte & des îles de Sardaigne. Celui qu'on appelle *scissile*, parce qu'il est facile à diviser, est de couleur blanche, & vient de l'île de Milo dans l'Archipel. Tournefort, dans son voyage du levant, parle des cavernes d'où on le tire. L'artificiel se prépare de plusieurs manières, suivant les matières dont on est obligé de se servir. En Italie, près de Civita-Vecchia, en un lieu nommé *la Tolfa*, on tire d'une montagne des pierres dures, lesquelles étant cassées, calcinées, & exposées ensuite à l'humidité de l'air, se réduisent en une chaux ou terre qu'on fait lessiver comme les vieux plâtras dont on veut extraire le salpêtre. Le reste de la manipulation est semblable à celle

du salpêtre ; & la manière dont on l'employoit du temps de Matthiole, s'observe encore aujourd'hui. Cet *alun* se nomme *alun* de Rome, *Alumen Romanum*. *Alun* de roche, *Alumen rupeum*, parce qu'on le tire de la pierre. Il est de couleur de chair ou rougeâtre, a cause que l'eau dans laquelle les sels étoient en dissolution, s'est trouvée chargée d'une lie rouge qui venoit de la pierre calcinée, & qui s'est unie aux sels dans leur cristallisation. A la Solfaterra, près Pouzzol, dans le royaume de Naples, on ramasse en été une suie fine, qui se forme sur la surface de la terre au haut du Volcan. Cette suie dissoute, évaporée & cristallisée, donne un *alun* blanc & transparent. En Angleterre, dans la province d'Yorck & de Lancastre, on prépare l'*alun* avec une espèce de pyrites de couleur d'ardoise; on le fait calciner aussi-tôt qu'on l'a tiré de sa minière, ensuite infuser & bouillir avec la lessive des cendres des plantes marines. La matière étant reposée, il se précipite une substance saline, sur laquelle on verse une bonne quantité d'urine qui achève la précipitation des matières terreuses, & sulfureuses. La liqueur qui reste étant transvasée & en repos, donne des cristaux blancs & salins, qu'on lave dans l'eau, & qu'on fait refondre pour les réduire en grosses masses propres à remplir des tonneaux. Cet *alun* se nomme *alun* de roche, *alun* de glace. *Alumen commune*, *alumen glaciale*, à cause que ses fragmens ressemblent à des morceaux de cristal de roche. L'*alun* de Suède se fait avec un minéral, qui contient beaucoup de soufre & de vitriol, qu'on ne peut emporter que par la calcination, ou par des distillations. La matière qui reste dans les vaisseaux de fer dont on s'est servi pour tirer tout le soufre de ce minéral, se réduit, étant exposée à l'air pendant quelques années, en une cendre bleue, qu'on lessive & qu'on fait cristalliser. Ce que les Anciens appeloient *alun* liquide, ne paroît qu'un alun réfous en liqueur: il y a des eaux minérales qui tiennent de l'*alun*. Si on ajoute du cuivre ou du fer à l'*alun*, on fera du vitriol. L'*alun* succharin, ou saccharin, *Alumen saccharinum*, est une composition d'*alun*, d'eau-rose, & de blancs d'œufs. A l'égard des autres espèces d'*alun* dont les Anciens ont parlé, on ne les connoît plus, & peut-être n'ont-elles que des variétés peu considerables. On ne doit point mettre au nombre des sortes d'*alun*, ce qu'on nomme *alun* catin, *alumen catinum*. Voyez Soude; ni l'*alun* scaïole. *Voyez* Plâtre. Et l'on doit bien distinguer l'*alun* de plume d'avec l'amiante ou asbeste. *Voyez* Amiante.

☞ Tournefort dit que pour le distinguer de l'amiante avec lequel on le confond souvent, il n'y a qu'à le mettre sur la langue pour savoir s'il a le goût de l'*alun*: l'amiante au contraire est insipide.

Le mot *alum* vient du mot grec ἅλς, qui signifie *sel*; il peut aussi venir de *lumen*, à cause qu'il donne de l'éclat aux couleurs. On ne sauroit guère teindre ni enluminer sans *alun*; car c'est le principal des sels minéraux dont on se sert dans la teinture; & c'est comme un lien entre l'étoffe & la couleur; de même que les huiles gluantes & les eaux gommées font un lien à l'égard de la peinture & de l'enluminure. L'*alun* dispose les étoffes a recevoir la couleur, & à leur donner la vivacité, comme on voit a la cochenille & à la graine d'écarlate, dans lesquelles on mêle aussi quelque acide & même de l'eau forte, pour donner de la vivacité a leur couleur rouge, & leur ôter le violet. L'*alun* fait ses effets par la stipticité, ou vertu astringente qui lie la matière délicate des couleurs, & empêche qu'elles ne s'évaporent. L'*alun* empêche que le papier qui en est trempé ne boive. Tout *alun* dissous dans l'eau qui vient à se coaguler, prend la figure pyramidale, ou le tetraédre composé de quatre triangles fort égaux. Les anciens Médecins & les plus modernes conviennent assez sur la vertu & l'usage de l'*alun*, tel qu'on vient de le décrire. Il est astringent, bon pour arrêter les hémorragies & les pertes; l'*alun* calciné est employé pour ronger les chairs baveuses des ulcères. Ramusio, dans son Recueil de navigations & de voyages, *fol. 236.* parle d'un *alun* appelé en Europe, *Alun d'Alexandrie*, & qui s'apporte de l'île d'Ormus, dans la mer Rouge.

ALUNER. v. a. Terme relatif à l'opération du Teinturier. Faire tremper dans l'alun, ou dans un bain d'alun. *Alumini immergere*. Toutes les étoffes qu'on veut teindre en cramoisi, doivent être fortement *alunées*. *Aluner* du papier pour l'empêcher de boire.

ALUNÉ, ÉE. part.

ALUS. Lieu du pays des Madianites. *Alus*. Il étoit dans le désert. Le dixième campement des Israelites, après leur sortie d'Egypte, fut a *Alus*.

ALUYNE. *Voyez* Aluine.

A L Y.

☞ ALY. Petite ville de la Géorgie, située entre des montagnes, à neuf lieues de Gory.

ALYNE. Lac d'Irlande. *Alineus lacus*. Il est dans le le Comté de Létrim, en Connacie, au nord de la ville de Létrim.

ALYPUM. s. m. La plante que nous connoissons aujourd'hui sous le nom d'*Alypum*, est fort differente de celle que Dioscoride a décrite sous le même nom, comme tous ceux qui ont écrit après lui en demeurent d'accord. Jean Bauhin lui a cependant conservé ce nom. Gaspard Bauhin, dans le Pinax, la nomme *Thymelæa foliis acutis capitulo fuccisa, seu Alypum Monpellensium*. Clusius la décrit sous le nom d'*Hypoxylon Valentinum*, & M. Tournefort la place dans la VIe Section de ses Institutions, au genre de *Globularia*, sous le nom de *Globularia fruticosa, myrti folio tridendato*: mais elle est d'un caractère tout-à-fait différent de celui de *Thymelæa* & de *Globularia*, comme on le pourra voir par la description suivante. *Voyez* Globulaire.

L'Alypum est un arbuste qui s'éleve à la hauteur d'environ une coudée. Sa racine, qui est revêtue d'une écorce noirâtre, est longue d'environ quatre ou cinq pouces, & de près d'un pouce de diamètre à son collet. Elle pousse trois ou quatre grosses fibres. Ses branches qui sont couvertes d'une petite pellicule d'un rouge brun, sont déliées & cassantes. Ses feuilles qui sont rangées sans ordre, tantôt par petits bouquets, tantôt seules, ou accompagnées d'une autre petite dans leurs aisselles, sont de differentes figures; les unes ressemblent assez aux feuilles de myrte; les autres s'élargissent vers la sommité, & forment trois pointes en trident; les autres n'en forment qu'une seule; les plus grandes ont environ un pouce de longueur, sur trois ou quatre pouces de largeur; elles sont épaisses & d'un vert fort éclatant. Chaque branche ne soutient ordinairement qu'une fleur; il s'y en trouve quelquefois deux, mais rarement. Ses fleurs sont d'un très-beau violet, & ont environ un pouce de diamètre. Elles sont composées de deux fleurons, du fond desquels s'élevent quatre petites étamines blanches, chargées d'un petit sommet noirâtre. Elles se terminent en trois pointes, & n'ont qu'environ trois lignes de long, sur une ligne de large. Chaque demi-fleuron porte sur un embryon, qui lorsque la fleur est passée, devient une semence garnie d'une espèce d'aigrette. Toute la fleur est soutenue par un calice composé de feuilles disposées en écailles, chacune desquelles n'a que deux ou trois lignes de long, sur une ligne de large.

Cette plante purge violemment. Des Empyriques & des Charlatans l'employent contre les maladies vénériennes, & d'autres dans les purgations, à la place du séné; mais il seroit à souhaiter que leur avarice ne les exposat pas aux fâcheuses suites que la violence de ce remède produit ordinairement, & que le nom de *Frutex terribilis* leur devroit faire appréhender.

Alypum, est un nom grec composé de l'α privatif, & de λυπη, *douleur*, comme si l'*Alypum* ne causoit point de douleur. Est-ce par antiphrase qu'on lui a donné ce nom?

ALYSSON. s. m. Nom que les anciens Botanistes avoient donné indifféremment à plusieurs plantes, qui sont cependant chacune d'un genre particulier. Les Modernes ont attaché ce mot à un seul genre de plantes, dont les fleurs sont en croix, & dont le pistil devient

un fruit arrondi, compoſé de deux panneaux appliqués parallèlement ſur une cloiſon mitoyenne qui diviſe ce fruit en deux loges remplies de ſemences menues. TOURNEFORT. Il y a pluſieurs eſpèces compriſes ſous ce genre; ce terme d'*Alyſſon* n'eſt pas françois; les Grecs l'avoient attribué à des plantes qu'ils croyoient bonnes contre les morſures des chiens enragés.

L'ALYSSON *de Dioſcoride*, eſt une eſpèce d'un autre genre de plante, qu'on appelle *bulbonac*. *Lunaria*. Sa racine eſt dure, blanche, & d'un goût brûlant. Ses feuilles ſont au commencement preſque rondes; enſuite elles deviennent plus longues, & finiſſent en une pointe obtuſe. Elles ſont blanches, velues, & rudes. Ses fleurs ſont en grand nombre, compoſées de quatre feuilles diſpoſées en croix, & petites. Sa ſemence, qui eſt contenue dans des ſiliques, eſt de la figure d'un petit rein, elevée en lentille, & dont les bords ſont déliés. L'*Alyſſon* de dioſcoride s'appelle autrement, *Leucoïum*, *Alyſſoïdes*, *Clypeatum majus*. Il y a une plante qu'on appelle *Alyſſon* de Galien, & qui eſt une eſpèce de Marrube.

ALYTARCHIE. ſ. f. *Alytarchia*. Charge, dignité de l'Alytarque, ou Prêtre d'Antioche. Il y avoit à Antioche des jeux qu'on appeloit les jeux de l'*Alytarchie*: c'étoient des jeux Olympiques inſtitués dans cette ville par Afranius, premier Alytarque l'an 260. de l'ère d'Antioche, & abolis par l'Empereur Juſtin, l'an 568 de la même ère, comme nous l'apprend Jean Malela dans une chronique Mſ. Cet Auteur compte en ce temps 77 Alytarques: ce qui montre que l'*Alytarchie* duroit quatre ans comme l'Olympiade. *Voyez* LE CARD. NORIS *Epoc. Syr. p. 220.*

ALYTARQUE. ſ. m. *Alytarcha*. C'étoit le nom du Pontife de la ville d'Antioche, ſelon le Cardinal Noris, *Epoch. Syr. p. 220.* Une Loi du Code Théodoſien, ou de Théodoſe, ordonne qu'il ſoit permis à l'*Alytarque* de planter pluſieurs cyprès, & d'en couper un. L'*Alytarque* n'étoit Prêtre que de la ville d'Antioche; celui de toute la province s'appeloit *Syriaque*. *Voyez* le Cardinal Noris à l'endroit que j'ai cité. Tout ceci néanmoins ne prouve pas que cet *Alytarque* fût un Prêtre, mais un Magiſtrat, ou Officier de la ville d'Antioche. En effet, *Alytarque* eſt un nom grec, compoſé de ἀλύτης, & ἀρχή. Ἀλύτης, ſelon l'étymologie, ſignifie la même choſe que ῥαβδόφορος, μαστιγοφόρος, un homme qui porte une verge, une baguette, ou comme nous dirions, un Huiſſier à verge. Deſorte que l'*Alytarque*, comme le témoigne encore l'Etymologiſte, & comme on le voit aſſez, n'étoit autre choſe que l'Officier qui commandoit ces Huiſſiers à verge.

A L Z.

ALZATO, ou ALZIA. Village du Milanez, en Italie. *Alſiatum*, *Alcia*. Il eſt dans le territoire de Come, au midi de la ville de ce nom. *Alzato* eſt la patrie du fameux Juriſconſulte Alcita.

ALZETE. ſ. m. C'eſt le nom que l'on donne aujourd'hui à l'ancien *Azotus*. Voyez AZOTE.

ALZIRE ou ALCIRE. Ville du Royaume de Valence en Eſpagne. *Alzira*. Elle eſt à ſix lieues au midi de Valence. Bien des Auteurs croient que c'eſt l'ancienne *Setabicula*, ou *Satabicula*.

☞ ALZON. Petite rivière de France, dans le bas Languedoc. Elle prend ſa ſource au-deſſus d'Uſez, & à une lieue au-deſſous de cette ville, elle ſe joint au Gardon, avec lequel elle ſe perd dans le Rhône.

A M A.

☞ AMA, ou AMAN. Ville de Syrie, autrefois très-belle & très-grande, aujourd'hui à moitié ruinée. On la nommoit anciennement *Apamée*. *Voyez* ce mot.

AMAAD, ou AMAD. Ancienne ville de la Terre-Sainte. *Amaad*. C'étoit une ville de la tribu d'Aſer. S. Jérôme l'appelle *Amath*.

AMABILITÉ. ſ. f. Qualité dans l'humeur ou dans l'eſprit, qui rend une perſonne aimable; caractère d'une perſonne aimable. *Amabilitas*. Ce mot n'eſt pas fort uſité.

AMABLE. ſ. m. *Amabilis*. Nom d'homme. Saint *Amable*, Patron de Riom en Auvergne, vivoit au Ve ſiècle. Il y a encore un S. Ame, Evêque d'Oléron, *Amatus*, qu'on nomme quelquefois *Amable*.

☞ AMABYR, ou AMUABYR. ſ. m. Ancien mot anglois, qui ſignifie *le prix de la virginité*. C'étoit un droit qui ſe payoit au Seigneur dans quelques provinces d'Angleterre par celui qui épouſoit la fille d'un de ſes vaſſaux.

AMACACHIE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Amacaxus*, *a*. Les *Amacaches* habitent au midi du Bréſil.

AMACAO. C'eſt la même choſe que MACAO. Ville d'Aſie, dans une île de la Chine. *Amacum*.

AMACORE, ou AMACURA. Rivière de l'Amérique méridionale. *Amacora*, *Amacura*. Elle arroſe la Caribane, & ſe décharge dans la mer du Nord, un peu à l'orient de l'embouchure de l'Orenoque.

AMACOZTIC. ſ. m. Grand arbre de la nouvelle Eſpagne, dont les feuilles ſemblables à celles du lierre, ſont larges, épaiſſes, de couleur de pourpre, & preſque faites en cœur. Le fruit qu'il porte reſſemble à une petite figue. Il eſt auſſi de couleur de pourpre, & plein de ſemences petites & rouges. Il y en a qui nomment cet arbre *Texcalamalt*, & d'autres *Tepeamalt*.

AMACUSA. Île du Japon. *Amacuſa*. Elle eſt du royaume de Fingo, & c'eſt la plus grande de ce royaume. L'île d'Oyanau aboutit à celle d'*Amacuſa*. Le Seigneur d'*Amacuſa* eſt vaſſal du Roi de Fingo. *Amacuſa*, dans la carte de Kœmpffer eſt au ſud-oueſt de l'île de Kiuſis. Elle a au nord la partie de cette île, nommée *Sen*, & la ville d'Arima; à l'orient, celle qu'on nomme *Satzuma*, l'île d'Amaxa entre deux; à l'occident, Cabaxima & Coſique; au ſud, Kamiaoſiki. Trois golfes qui entrent dans ſes terres, en forment comme trois péninſules. Kœmpffer la met ſous le 159e degré de longitude, & entre le 31e 30 minutes, & le 32e de latitude.

On parle auſſi d'une ville d'*Amacuſa*, qui eſt apparemment la capitale de cette île. Kœmpffer ne la marque point dans ſa carte.

☞ AMADABAT. *Voyez* ARMADABAT.

AMADAG. Montagne de l'Anatolie, ou Aſie mineure. *Stella*. Elle eſt près de la ville d'Angouri, autrefois Ancyre.

☞ AMADAN. Pays dépendant du Roi de Perſe, avec titre de royaume. Il eſt ſitué entre le royaume de Caſbin & le Curdiſtan. La capitale, qui porte le même nom, a été autrefois plus conſiderable qu'elle n'eſt aujourd'hui. Texeira donne le nom d'*Amedon* au royaume & à ſa capitale.

AMADÉISTE. ſ. m. Nom d'un Religieux Franciſcain, frere Mineur d'une Congrégation particulière. La Congrégation des *Amadéiſtes* a retenu le nom de ſon fondateur le bienheureux Amédée, qui étoit d'une très-noble & ancienne maiſon de Portugal. Il commença ſa réforme dans l'Etat de Milan. Il y bâtit des monaſtères, & établit une Cuſtodie, dont néanmoins Paul II ſupprima le titre. Sixte IV, par un bref du 24 Mars 1471, accorda pluſieurs priviléges à ſa Congrégation. Cette Congrégation ne ſubſiſta pas long-temps. Jules II & Léon X ordonnèrent aux Religieux de ſe réunir aux Obſervans ou aux Conventuels à leur choix. Cela n'eut point encore lieu, & ils ſe ſoutinrent juſques ſous le pontificat de Pie V, qui les ſupprima entièrement. P. HÉLYOT. *T. VII. C. 7, 10, 12.*

AMADES, ou HAMADES. ſ. f. pl. Terme de Blaſon. *Lacinia*, *Faſcia brevior*. Ce ſont trois liſtes plates, parallèles, chacune de la largeur d'un tiers de la face traverſant l'écu en même ſituation qu'elle, mais qui ne touchent point aux bords d'un côté ni d'autre: c'eſt en quoi elles différent des jumelles.

☞ AMADIE. Ville d'Aſie, qui n'eſt qu'à deux journées de Geziré, ville de la Méſopotamie.

AMADIS. ſ. f. Manche d'une veſte d'homme, ferrée, & boutonnée ſur le poignet. On lui donna ce nom, parce qu'à la repréſentation de l'Opéra d'*Amadis*, les Acteurs avoient de ces ſortes de manches.

☞ On donne encore le nom d'*Amadis* aux manchettes, dont les femmes en couche ſe couvrent les bras.

AMADONTE. Eſpèce de poire, qu'on nomme *petit-oin*. Voyez *ce mot*.

AMADOR. ſ. m. Ce mot, qui n'eſt plus d'uſage, veut dire Amoureux. *Amaſius*.

Ane mays no vie amador,
En ſordel de voſtre color. PEYRE GUILLEM.

AMADOTE. ſ. m. Sorte de poirier qui porte des poires qu'on appelle *Amadotes*.

AMADOTE. Sorte de poire trouvée premièrement en Bourgogne, & appelée *Amadote* par abréviation & par corruption; pour dire, *de Dame Oudot*, du nom d'une femme qui les aimoit, & qui en eut la première en ce pays-là. MÉNAGE. L'*Amadote* a un aſſez grand parfum, mais il eſt renfermé dans une chair extrêmement dure, pierreuſe, pleine de marc. LA QUINT.

AMADOU. ſ. m. Eſpèce de mèche noire qui vient d'Allemagne, & qui ſe fait avec cette ſorte de grands champignons, ou d'excroiſſances fongeuſes, que les vieux arbres produiſent. Cette mèche eſt très-propre à recevoir & à entretenir le feu que l'on tire avec l'acier & le caillou frappés l'un contre l'autre. Le Traducteur du cours de Mathématiques de Wolf, écrit *amadoue*, & non *amadou*, & lui donne le genre féminin. T. III, p. 152, mais l'uſage eſt pour *amadou*, ſubſt. maſc.

☞ AMADOUEMNT. ſ. m. Careſſe, flatterie. *Delinitio*. Ch. Eſt. Dict. Ce mot n'eſt preſque plus en uſage.

AMADOUER. v. a. Flatter avec des paroles douces & attirantes. *Blandiri, adulari, aſſentari*. Il n'y a que les enfans & le peuple qui ſe laiſſent ſottement *amadouer*. Ménage dérive ce mot de *amatutare*, inuſité, qui a été fait de *amatus*; d'autres de la phraſe latine & flatteuſe, *amabo te*.

AMADOUER, ſignifie auſſi quelquefois, adoucir, appaiſer par de belles paroles. *Lenire, delinire*.

AMADOUÉ, ÉE. part. *Lenitus, delinitus*, ou *Mollibus verbis captus, illectus*. Regnier a dit, je devins auſſi fier qu'un chat *amadoué*.

On dit quelquefois auſſi, *Amadoueur*, de celui qui amadoue, qui flatte par des careſſes. *Delinitor*. Mais ces trois mots ne peuvent paſſer que dans le diſcours familier.

AMADOURI. ſ. m. Sorte de coton qui vient d'Alexandrie par la voie de Marſeille.

AMAG, AMAGER, AMACK. *Amagria*. Petite île de la mer Baltique. Elle eſt ſur les côtes de celle de Zéelande, vis-à-vis de Copenhague, dont elle n'eſt ſéparée que par un canal étroit qui ſe paſſe ſur un petit pont levis. On appelle cette île, *le jardin potager de Copenhague*. Il y a un village hollandois, compoſé des deſcendans de ceux qui furent autrefois appelés pour faire du fromage pour la cour.

☞ AMAGOR. Ville d'Afrique, dans la province de Hea, au royaume de Maroc, ſur une haute montagne.

AMAGUANA. ſ. f. Une des Lucayes, îles de l'Amérique ſeptentrionale. *Majaguana, Amaguana*. Elle eſt dans la mer du Nord, au nord du détroit qui ſépare l'île de Cuba, & celle de Saint Domingue. Les cartes de Deliſle l'appellent *Mayaguana*.

AMAÏA. ſ. f. Ancienne ville des Cantabres, en Eſpagne. *Amaja, Amagia*. On n'en voit plus que les ruines dans la vieille Caſtille, vers les confins des Aſturies, au nord de Diégo.

AMAIGRIR. v. a. Rendre maigre. *Emaciare, Macie tenuare*. Le vinaigre *amaigrit* ceux qui en boivent. Il eſt auſſi neutre, & ſignifie, devenir maigre. *Macéſcere, macreſcere, emaciari*. Ce malade *amaigrit* à vue d'œil, ſa graiſſe diminue. *Voyez* MAIGREUR.

AMAIGRIR, ou DIMAIGRIR. En termes de Maçonnerie & de Charpenterie, ſe dit de la coupe du bois, ou de la pierre qu'on fait en angle aigu. *Imminuere, minuere*. Et on dit au contraire, *engraiſſer*, quand cette coupe ſe fait en angle obtus.

AMAIGRIR. Terme d'Architecture. *Voyez* DEMAIGRIR.

s'AMAIGRIR. Terme de Sculpteur. *Imminui, contrahi*. On dit d'une figure de terre, qu'elle s'*amaigrit*, lorſqu'étant nouvellement faite, elle vient à ſécher; parce qu'alors les parties ſe reſſerrent, deviennent moins groſſes & moins nourries.

AMAIGRISSEMENT. ſ. m. Diminution d'embonpoint; ou plutôt, état d'une perſonne qui paſſe de l'embonpoint à la maigreur. *Macies, macror*. Elle amaigrit tous les jours, & cet *amaigriſſement* fait voir qu'elle ſe porte mal.

AMAITRE. *Voyez* AMATRE.

AMALARIC. ſ. m. *Amalaricus*. Nom d'homme. *Amalarie*, Roi des Wiſigoths, fils d'Alaric, tué par Clovis l'an 507, à la journée de Vouillé. Et par conſéquent ce nom eſt *goth*, ou *gothique*; & ce ſont ces peuples qui l'ont apporté en France. Nous en avons fait *Amalric*, & puis *Amauri*.

AMALE. ſ. m. & f. Nom de la famille royale des Oſtrogoths. *Amalus, a*. De même que les Lombards avoient parmi eux une famille appelée les *Guningues*, d'où ils tiroient leurs Commandans, les Bavarois, dans le même temps, avoient les Agiloſingues ou Guelphes; les Oſtrogoths avoient les *Amales*. M. DE S. AUBIN. *Voyez* Jornandez, *de rebus Getic. C. 5*. Lazius dit que la famille des *Amales*, célèbre parmi les Goths, avoit regné dans la Cherſonèſe Cimbrique avant J. C. *De Migrat. Cent. I. IX*. ID.

AMALEC. ſ. m. AMALÉCITE. ſ. m. & f. Nom de peuple dont il eſt parlé dans l'Ecriture. *Amalec, Amalecites, Amalecita*. Ce peuple habitoit au midi de la Terre promiſe, & s'étendoit depuis le déſert de Pharan, juſque ſur les bords de la mer rouge. *Amalec* ſe dit du peuple en général. *1. des R. XV, 1, 2, 3*. Dieu ordonna à Saül de détruire ce peuple. *Amalécite* ſe dit du peuple & des particuliers. Dieu réprouva Saül, pour n'avoir pas entièrement détruit les *Amalécites*. Une femme *Amalecite*. Le ſerviteur d'un homme *Amalécite*.

AMALES. ſ. plur. *Amali*. C'eſt le nom d'un des peuples qui compoſoient la Nation Gothique. M. Du Cange croit que du nom des *Amales* ſont venus les noms d'*Amalaſunte*, d'*Amalafred*, d'*Amalaburge*, d'*Amalaric*, &c. Jornandez parle des *Amales* comme d'un peuple conſidérable.

☞ AMALFI. *Voyez* AMALPHI.

AMALGAMATION. ſ. f. Terme de Chimie. C'eſt la calcination de quelque metal, par le moyen du mercure. Action de diſſoudre ou d'incorporer un métal avec le mercure. Elle ſe fait en mettant rougir dans un grand feu les lames de métal les plus déliées qu'on peut; puis on verſe deſſus du vif-argent; on remue la matière avec une petite verge de fer; & quand on voit qu'il commence à s'élever une fumée, on jette le mélange dans un vaiſſeau plein d'eau, qui ſe coagule & devient maniable. Cette calcination eſt en uſage parmi les Orfévres & les Doreurs, qui par ce moyen rendent l'or fluide & extenſible ſur les ouvrages qu'ils veulent dorer. Tous les métaux s'amalgament, excepté le fer & le cuivre. L'or retient environ trois fois ſon peſant de mercure. Les Chimiſtes dénotent cette opération avec une marque AAA. Boizard, dans ſon *Traité des Monnoies*, ne dit point *Amalgamation*, mais toujours *Amalgame*. *Amalgame* de l'or & de l'argent avec le mercure. *Amalgame* de l'or en chaux pour le vermeil doré; ce qui fait croire qu'*amalgame*, au moins en termes de monnoie, eſt le ſeul, ou le plus en uſage, ou que Boizard a tort. *Voyez* l'article ſuivant:

AMALGAME. ſ. m. Terme de Chimie. Matière calcinée par le moyen du mercure. Combinaiſon ou alliage du mercure avec quelqu'un des métaux. Hoffman dans ſes notes ſur Potier, ſe vante d'avoir le ſecret de diſſoudre dans de l'eau commune un *amalgame* d'or & de mercure, par le moyen de la ſeule trituration, enſorte que tout l'*amalgame* ſe diſtribue dans les pores de la liqueur. JOURNAL DES S. Faire un *amalgame* de trois livres de mercure commun reſſuſcité du cinnabre. HOMBERG. *Acad. des S. 1700. Mém. p. 101.*

Mettez

Mettez cet *amalgame* en digeſtion pendant huit jours dans un matras. ID. Il eſt clair qu'*amalgame*, ſur-tout dans ce ſecond exemple, n'eſt pas la même choſe qu'*amalgamation*, mais que c'eſt la matière amalgamée; & de même dans les ſuivans. Diſtillez cet *amalgame*. ID. *p. 192.* Les eaux dans leſquelles on lave les *amalgames*, ne ceſſent d'être troubles & noires qu'après la ſixième amalgamation.

AMALGAMER. v. a. Faire une amalgamation. *Amalgamer* de l'or. Ce mot vient du grec ἅμα, *ſimul*, enſemble, & γαμῶν, *jungere*, joindre enſemble. Quand on veut employer l'or à dorer les ouvrages qu'on appelle de vermeil doré, on l'*amalgame* avec du mercure, & on l'emploie enſuite à ces ſortes d'ouvrages. BOIZARD. On *amalgame* l'or en chaux dans un fourneau à vent; on y met un creuſet; on charge le creuſet de l'or en chaux, & on fait grand feu: quand l'or eſt en pâte, on jette dans le creuſet deux fois autant de mercure qu'il y a d'or, on le couvre, & on retire auſſi-tôt le creuſet du fourneau. Lorſque le creuſet eſt un peu réfroidi, on verſe l'or & le mercure dans un vaiſſeau plein d'eau commune, d'où on le retire en pâte blanche, & on l'étend ſur l'ouvrage à dorer. On met après cela l'ouvrage au feu ſur une plaque ou grille de fer, où le mercure s'évapore, à meſure que l'ouvrage ſe recuit & rougit. ID.

AMALPHI. MALPHI. Petite ville de la Principauté Citérieure, au royaume de Naples. *Amalphis*. Elle eſt ſur le golfe de Salerne, au couchant de la ville de Salerne. *Amalphi* eſt la patrie de Flavio di Gioja, inventeur de la bouſſole. *Amalphi* a un archevêché. *Voyez* Franceſco Pauſa, *Iſtoria d'Almafi*. Les Italiens écrivent *Amalfi*. La côte d'*Amalphi* s'étend depuis le cap de Minerve, juſqu'à la ville de Salerne. *Ora Amalphitana*.

AMALTHÉE. ſ. f. *Amalthea*. Nom propre, 1°. d'une fille de Mélitſe, Roi de Grèce, qui ſelon Lactance fut nourrice de Jupiter. 2°. Selon d'autres, d'une chèvre qui fut nourrice de ce Dieu. La corne d'*Amalthée* eſt la même choſe que la *corne d'abondance*, ſi célèbre chez les Poëtes, parce qu'ils feignent que Jupiter donna aux Nymphes qui avoient eu ſoin de ſon enfance une corne de la chèvre *Amalthée*, & que cette corne avoit la vertu de produire ſur le champ tout ce que les Nymphes vouloient. On a pris pour cela une corne dans l'antiquité, pour ſigne d'abondance, de richeſſe & de fertilité. On en voit ſur une infinité de médailles greeques & latines de tous pays: l'abondance, la fertilité, la fortune, & cent autres Divinités, ou Génies, portent auſſi d'une main une corne d'*Amalthée* ſur les médailles. Ces cornes d'*Amalthée* ſont repréſentées pleines de feuilles, de fleurs, de fruits, & avec une pointe qui en ſort.

AMALTHÉE; eſt encore le nom de la Sybille de Cumes.

AMALTHÉE. ſ. m. *Amaltheus*. Nom d'homme.

AMALTHÉE. ſ. m. *Amaltheum*, eſt un nom ou titre de différens livres. Il y a *Amaltheæ Onomaſtica*, *Amaltheum Ciceronianum*, &c. On a voulu ſignifier par-là des recueils abondans, par alluſion à la corne d'*Amalthée* ou d'abondance.

AMAM. Ville de la Terre-Sainte. *Amam*. Elle étoit au midi de la tribu de Juda. Adrichomius l'appelle *Aman*; mais le texte hébreu montre qu'il faut dire *Amam*, & qu'il faut la diſtinguer de Samaa. *Joſ. XV, 26.*

AMAN. ſ. m. Terme de Coutume. *Amanuenſis*. Voyez les Ordonnances de Metz. A Metz il y a des Notaires & des *Amans*: les *Amans* ſont les Gardenotes. Bertram, cinquante-neuvième Evêque de Metz, y inſtitua les *Amans*. DE LAURIERE.

AMAN. Le mont *Aman*. Grande chaîne de montagnes, en Aſie. *Amanus mons*. Ces montagnes s'étendent depuis la Méditerranée juſque vers l'Euphrate. Elles ſéparent la Syrie de la Cilicie & d'une partie de l'Arménie mineure. Du temps de Jules-Céſar elles étoient habitées par les Cappadoces. LUCAIN, *L. I. Vénére feroces Cappadoces, duri populus nunc cultor Amani*. Les portes du mont *Aman* ſont le détroit ou le cou qui donne entrée dans la Cilicie. *Amanicæ portæ*. *Portæ Syriæ*. *Portæ Ciliciæ*. Il eſt entre Ajazzo & Alexandrette. Alboan, Monteadi Scandérona, Monte Nécroth, ou Nécros, ſont les différens noms que l'on donne aujourd'hui à ces montagnes. Le dernier leur a été donné de l'hebreu ou ſyriac נהר, *nahar*, qui ſignifie *fleuve*, parce qu'il y a dans ces montagnes grande abondance d'eaux.

AMAN. Port de Barbarie, en Afrique. *Amana*. Il eſt ſur la côte de l'Océan Atlantique, entre le cap de Ger & celui de Canthin. Il y a apparence que c'eſt le *Miſſocaras* de Ptolemée.

AMAN. ſ. m. Terme de Relation. Nom d'une des ablutions en uſage chez les Turcs. L'*aman* eſt le bain ordinaire. Ils le font dans des bains publics, dont l'entrée eſt permiſe aux Chrétiens mêmes & aux Juifs. Les hommes y vont le matin, & les femmes l'après midi. BRUYN. Ce mot eſt arabe: *Hhaman*, bain.

AMAN. *Voyez* AMAM.

AMANA. Montagne de Syrie, au nord de la Terre-Sainte. *Amana*. On dit que les rivières de Damas, Abana & Pharphar ſortent de la montagne *Amana*.

AMANA. C'eſt une des îles Lucayes. *Amana*. Elle eſt dans la mer du Nord; c'eſt la plus orientale des Lucayes; elle a au midi la partie orientale de Saint Domingue. M. de Liſle, dans ſes cartes de l'Amérique, l'appelle *Aumane*, & la place ſous le 310e degré de longitude, & au 20e degré, 20 à 30 minutes de latitude nord.

AMANBLUCÉE. ſ. f. Sorte de toile de coton que l'on tire du Levant par la voie d'Alep.

AMANCE. Bourg de Lorraine, en France. *Amantia*, *Almantia*, *Almentia*. Il eſt au nord de Nanci, ſur une petite rivière qui porte ſon nom.

AMAND. ſ. m. *Amandus*. Nom d'homme.

AMANDE. ſ. f. Semence de tous les arbres à noyau, qui eſt enfermée dans une écorce fort dure, qu'on caſſe quand on la veut manger. *Amygdala*. *Amande* d'abricots. *Amande* de ceriſes. *Amande* de prunes. Le compoſé de ces deux parties, de la ſemence & de l'écorce ligneuſe, s'appelle *noyau*.

AMANDE, eſt auſſi un fruit particulier, qui eſt enfermé dans un gros noyau, & ſous une écale. C'eſt le fruit de l'amandier. Il y a des *amandes* vertes; des *amandes* confites, pelées. On fait du lait d'*amandes*, du maſſepain avec des *amandes*; & de la pâte d'*amandes*, pour blanchir les mains. Le Medecin de Druſus, grand buveur au rapport de Plutarque, prenoit à chaque coup cinq *amandes* amères, pour appaiſer les fumées du vin. L'huile d'*amandes* douces tirée ſans feu eſt fort eſtimée. *Voyez* l'Hiſtoire des Indes d'Acoſta ſur les *amandes* du Perou. Ménage derive ce mot de *amandala*, qui ſe trouve dans les Capitulaires. D'autres croient qu'elles ſont ainſi nommées pour être venues d'Allemagne, à cauſe que Perceval en ſon Roman les nomme *Allemandes*. Il vaut mieux tirer ce mot du grec ἀμυγδάλη, Quelques-uns diſent que les *amandes* amères concaſſées endorment les poules, ou les tuent, en ſorte qu'on les prend facilement à la main; & que c'eſt un ſecret de Bohémiens, auſſi-bien que le marc d'*amandes* dont on a tiré l'huile, qui leur eſt un poiſon dangéreux, quoiqu'il ne nuiſe point aux autres animaux. Il y a auſſi de certaines dragées qu'on nomme *amandes* liſſées, qui ſont des *amandes* couvertes de ſucre fondu; des *amandes* à la prâline, qui ſont fricaſſées au ſucre en conſerve avec la peau. On les appelle *Pralines*, d'un ſommelier du Maréchal du Pleſſis-Pralin, qui le premier s'eſt aviſé de les préparer de cette façon. Quand on fait des *amandes* à la prâline, il les faut remuer toujours avec une ſpatule, juſqu'à ce qu'elles aient bien pris tout le ſucre, & qu'elles ſoient bien prâlinées. On pèle les *amandes* vertes pour en faire des compotes, ou confitures, de la même maniere que les abricots, excepté qu'il faut ſe ſervir de leſſive, & non point de ſel. La compote d'*amandes* vertes ſe fait comme celle d'abricots; & quand elles ont pris leur vert, il faut les achever promptement, de peur qu'elles ne noirciſſent. CHOM. La pâte d'*amande* ſert à décraſſer les mains. A l'égard des *amandes* amères, on prétend qu'elles empoiſonnent les renards, les poules, & les écureuils: on la donne dans les coliques néphrétis

ques, & dans la pleuréſie. Extérieurement on s'en ſert pour les maux d'oreilles. *Amygdalus* vient du mot grec ἀμυγδάλη, qui ſignifie une *geriure*, à cauſe que la première écorce, ou le bon fruit de l'amandier, ſe gerſe & ſe fend.

AMANDE. ſ. f. Les Lapidaires & Miroitiers appellent auſſi *Amandes*, les morceaux de criſtal de roche, ou de criſtal fondu, qu'ils ont taillés au rouet, d'une figure approchante de ce fruit. On s'en ſert dans la monture des luſtres de criſtal à en faire des pendans qu'on mele avec les boules.

☞ AMANDE, en terme de Fourbiſſeur, eſt cette partie de la branche d'une garde d'épée qui en occupe le milieu, de figure un peu ovale, comme la poignée & enrichie de divers ornemens.

AMANDES. C'eſt auſſi un fruit qui ſert de baſſe monnoie dans pluſieurs endroits des Indes orientales, particuliérement où les Cauris, ces petites coquilles qui viennent des maldives, n'ont point de cours. Ces *amandes* croiſſent dans les déſerts du royaume de Lar, autrement dans la Catamanie déſerte; d'où elles ſont tranſportées a Ormus, île du golfe Perſique: & de-là elles ſe répandent dans une grande partie des Indes.

AMANDE. Sorte de peine pécuniaire. *Voyez* AMENDE.

AMANDEMENT. *Voyez* AMENDEMENT.

AMANDER. *Voyez* AMENDER.

AMANDÉ. ſ. m. Terme de Médecine. ☞ Boiſſon fort agréable au goût, propre à adoucir les âcretés du ſang, à humecter la poitrine, a procurer le ſommeil. Elle eſt compoſée de deux onces d'amandes dépouillées de leur écorce, qu'on pile & qu'on diſſout dans huit ou dix onces de décoction d'orge mondé, ou dans de l'eau de veau ou de poulet, qu'on paſſe dans un linge, & où on mêle un peu de ſucre & d'eau roſe. *Potio Amygdalina.* Les Dames s'en ſervent pour conſerver leur ſanté & leur embonpoint.

AMANDELIER. ſ. m. Autrefois on appeloit ainſi l'arbre que nous nommons maintenant *amandier.* BOREL.

AMANDIER. ſ. m. *Amygdalus.* Arbre qui s'élève aſſez haut & qui devient gros à proportion: il eſt branchu: ſon tronc eſt aſſez droit, & revêtu d'une écorce un peu raboteuſe, ſur-tout dans les vieux pieds. Ses feuilles ſont alternes, longues comme le doigt, étroites, terminées en pointe, dentelées légérement ſur les bords, d'un vert un peu brun & luiſant par-deſſus, plus pâles par-deſſous, & d'un goût amer. Ses fleurs ſont à cinq pétales, diſpoſées en roſe dans les échancrures du calice, qui eſt un godet découpé en cinq pointes. Le piſtil devient un fruit charnu, renfermant un noyau dans lequel ſe trouve l'amande qui eſt la ſemence. La partie charnue & extérieure, eſt celle où le *brou* de ce fruit s'entrouvre dans ſa maturité ſelon ſa longueur. Alors le noyau paroît & s'en échappe. Entre les *Amandiers*, les uns ſont à ſemences douces, les autres à ſemences amères: on en remarque encore certaines eſpèces, dont les ſemences ſont plus groſſes ou plus menues, ou dont les noyaux ſont plus ou moins durs. Les amandes douces ſont incraſſantes & adouciſſantes: on les met dans les émulſions. Leur huile nouvellement tirée ſans feu eſt employée pour purger les enfans, pour appaiſer les coliques, les vomiſſemens, & pour arrêter les mauvais effets des poiſons corroſifs. Extérieurement on en frotte les parties où l'on ſent de la douleur. ☞ L'amandier ſert à recevoir les greffes du pêcher & de l'abricotier.

☞ AMANDOURI. Sorte de coton venant d'Alexandrie par la voie de Marſeille.

AMANG-BASSI. ſ. m. Terme de Relation. C'eſt un Officier du Grand-Seigneur. *Lavator* & *Exterſor.* C'eſt un des Agalaris du Grand-Seigneur, qui ſe tiennent dans la quatrième chambre du ſérail, & qui ſont immédiatement deſtinés pour le ſervice de ſa perſonne. Son office eſt de le laver & de le frotter fort proprement lorſqu'il ſort du bain. A. D. S. M.

AMANGUCHI. Ville du Japon. *Amangucium.* Elle eſt dans l'île de Niphon, & elle a un bon port ſur la côte orientale d'une contrée appelée *Jamayſoit. Amanguchi* eſt la capitale du royaume de Naugato, & une des plus riches villes du Japon, non-ſeulement par le trafic des étrangers, qui y abordent de tous les côtés; mais auſſi par les mines d'argent qui y ſont en abondance, & par la fertilité du terroir. BOUHOURS, *Xav. L. V. Amanguchi* eſt a cent lieues de Firando. ID.

AMANSE. C'eſt un terme barbare, inventé par quelques Chimiſtes, pour ſignifier des pierres precieuſes contrefaites. HARR. Le meme Auteur dit auſſi *Amonſe.*

☞ AMANT, ANTE. ſ. Celui ou celle qui témoigne de l'amour. *Amator, Amatrix.* Tous les pas d'un *Amant* content ſont des démarches languiſſantes. S. EVR. Dans les premieres paſſions les femmes aiment l'*Amant*, & dans les autres elles aiment l'amour. Ne deſeſpérez point une *Amante* en furie. RAC. Entre *Amans* tout plait, tout eſt parfait. LA FONT. Eſt-il rien de plus divertiſſant que toutes les grimaces & les diverſes poſtures d'un *Amant* qui cherche à plaire.

☞ AMANT, *Amoureux*, ſynonymes. Il ſuffit d'aimer, dit M. l'Abbé Girard, pour être *Amoureux.* Il faut témoigner qu'on aime pour être *Amant.* On devient *amoureux* d'une femme dont la beauté touche le cœur. On ſe fait *Amant* d'une femme dont on veut ſe faire aimer. On eſt ſouvent très-*Amoureux* ſans oſer paroître *Amant.* Quelquefois on ſe déclare *Amant* ſans être *Amoureux.* Il eſt difficile d'être *Amoureux* de deux perſonnes en même temps; il n'y a que la Philis de Siro qui ſe ſoit trouvée dans le cas d'être *Amoureuſe* de deux hommes, juſqu'à ne pouvoir donner ni de préférence, ni de compagnon à l'un des deux. Mais il n'eſt pas rare de voir un *Amant* ſervir tout à la fois pluſieurs maîtreſſes; on en a vu qui ont pouſſé le goût de la pluralité juſque dans le mariage. On peut encore être *Amoureux* d'une perſonne & *Amant* de l'autre. On parle à celle que l'intérêt engage à rechercher, tandis qu'on ſoupire pour celle qu'on ne peut, ou qu'il ne convient pas d'épouſer.

☞ Ajoutez à ces différences que le mot d'*Amant* eſt ſubſtantif, au lieu que celui d'*Amoureux* eſt adjectif. Ce n'eſt que parmi le peuple qu'on dit mon *Amoureux*, pour dire, mon *Amant.*

☞ AMANT & *Galant*, ſynonymes. *Voyez* au mot GALANT les idées acceſſoires qui caractériſent ces deux ſynonymes.

On appelle un *Amant* tranſi, un *Amant* langoureux, qui porte ſur le viſage toutes les marques d'une violente paſſion, & que les rigueurs d'une maîtreſſe font languir.

On le dit auſſi dans la ſpiritualité, de l'amour de Dieu. On appelle les ames ſaintes, les chaſtes *amantes* de JESUS-CHRIST. Magdeleine, l'une des plus illuſtres pénitentes de l'Egliſe de Dieu, & ſi j'oſe uſer de cette expreſſion, l'une des plus ſaintes *amantes* de JESUS-CHRIST. BOURDAL. *Exhort. I, p. 138.*

O toi, céleſte Amant, *objet de leur ſerveur,*
Dieu devenu mortel, adorable Sauveur! ANONYME.

L'eſprit prend ſur la chair un ſouverain empire,
Et va légérement, déchargé de ſon poids,
Par les âpres chemins des amans *de la Croix.* ID.

AMANS, ſe dit au pluriel, de deux perſonnes de différent ſexe, qui s'aiment. Le mariage entre ces deux *amans* eſt reſolu.

Où ſont ces deux amans, *pour couronner ma joie,*
Dans leur ſang, dans le mien, il faut que je me noie. RAC.

AMANTÉA, AMANTHÉA. Petite ville du royaume de Naples. *Amantea, Amantia, Adamantia.* Elle eſt ſur la côte de la Calabre citérieure, à l'embouchure de la petite rivière d'Oliva, vers les confins de la Calabre ultérieure. Il croît quantité de cannes à ſucre dans le territoire d'*Amantéa.*

AMANTER & AMANTEVOIR. v. a. Vieux mot, qui veut dire raconter. *Narrare, referre.*

☞ AMANUENSIS, ou *Servus à manu*, chez les Romains, Secrétaire. Et *ad manum ſervus*, eſclave qui étoit propre à tout, & employé à toutes ſortes d'uſages.

AMANSIRIFDIN, ou ZIRIFDIN. Ville de l'Arabie heureuſe. *Amanziriſdinum.* Elle eſt dans la principauté d'Oman, dont elle eſt capitale, & à la ſource du Prim.

AMAPAIA. Contrée de l'Amérique méridionale. *Amapaia.* Elle eſt dans la partie méridionale de l'Andalouſie nouvelle, près de l'Orénoque ou fleuve de Paria.

AMARA, ou AMAHARA. *Amahara.* Il y a *Amara*, ville capitale du royaume d'*Amara*, ſituée ſur la montagne d'*Amara*. Le royaume d'*Amara* eſt dans l'Abiſſinie, en Afrique, au midi de ceux de Bagamedri & de Beleguanze; c'eſt un pays fort montagneux. La montagne d'*Amara* eſt une montagne de ce royaume, extrêmement haute & de très-difficile accès. Au ſommet de la montagne il y a une belle & grande plaine, dans laquelle eſt la ville d'*Amara*.

☞ AMARACINON. Onguent, ou plutôt baume précieux, préparé avec des huiles eſſentielles & des ſubſtances aromatiques, dont on faiſoit autrefois uſage. *Amaracinum.* (Sous entendu) *oleum* ou *unguentum. Amaracum*, Plante, Marjolaine.

AMARA-DULCIS. ſ. f. C'eſt une plante qui pouſſe des ſarmens longs ordinairement de deux ou trois pieds, grêles, ligneux & fragiles, qui montent & embraſſent les arbriſſeaux voiſins, ou rampent par terre, couverts d'une écorce verte pendant qu'ils ſont encore jeunes, mais qui en vieilliſſant devient blanchâtre & rude par dehors, & d'un très-beau vert au dedans. Son bois eſt fragile & moelleux. Ses feuilles ſont rangées alternativement le long des branches, &c. Ses fleurs naiſſent en ombelles au ſommet des branches; elles ſont petites & de mauvaiſe odeur, mais agréables à la vue, de couleur bleue tirant ſur le purpurin, rarement blanches. Chacune de ces fleurs eſt une roſette découpée en cinq parties étroites & pointues, qui ſe recourbent en dehors, du milieu deſquelles s'élevent des étamines jaunes. Quand ces fleurs ſont tombées, il leur ſuccède des baies ovales, molles, pleines de ſuc, rouges comme du corail lorſqu'elles ſont mûres, d'un goût déſagréable, & remplies de petites ſemences plates & blanchâtres. Sa racine eſt fibreuſe.

AMARAJAPUR. Ville autrefois célèbre, à préſent ruinée, dans l'île de Ceilan.

AMARAND. ſ. m. & nom d'homme. *Amarandus, Amaranthus.* S. *Amarand*, autrement appelé *Amaranthe*, eſt célèbre parmi les Martyrs qui ont honoré l'Egliſe des Gaules. BAILL.

AMARANTE, ou AMARANTHE. (L'Académie écrit *Amaranthe.*) ſ. f. *Amarantus*, ou *Amaranthus.* Plante annuelle qu'on nomme autrement *Paſſe-velours*, & *Fleur d'amour*, & que l'on cultive dans les jardins, a cauſe des belles variétés de ſes fleurs, qui ſont tantôt couleur de feu, tantôt cramoiſi, tantôt pourpre, tantôt jaune doré ou jaune pâle, & quelquefois blanches ou argentées, diſpoſées en épi dans la plupart des eſpèces, dans d'autres en panicule ou crete de Coq. Chaque fleur eſt compoſée de pluſieurs pétales diſpoſées en rond autour du piſtil, qui devient une coque membraneuſe, arondie, qui s'ouvre tranſverſalement en deux, & qui renferme quelques ſemences menues, arondies, tantôt blanches, tantôt carnées, & le plus ſouvent noires; ſes feuilles ſont oblongues, pointues, vertes, & quelquefois teintes d'un rouge brun. On nomme *Amarante tricolor* une eſpèce qui eſt remarquable par des taches rouges, jaunes & vertes, qui ſont aſſez également répandues ſur ſes feuilles. Ses fleurs qui ſont verdâtres, naiſſent par paquets dans les aiſſelles des feuilles.

En latin, *amarantus*, qui vient du Grec ἀμάραντος, qui eſt compoſé de l'α privatif, & de μαραίνω, qui ſignifie flétrir. C'eſt pourquoi Ménage & le P. Tachard ont raiſon de dire qu'il faut écrire *amarante* & *amarantus* ſans *h*. Ce mot ſignifie une fleur qui ne ſe flétrit point: en effet les épis de la plupart de ces eſpèces ne perdent pas en ſe ſéchant toute la vivacité de leurs couleurs; on diroit ſouvent que ce ſont des morceaux de panne ou de velours; & c'eſt auſſi de-là que leur vient le nom de *Paſſe-velours*, que les Fleuriſtes leur ont donné. L'*Amarante* & l'immortelle ſont deux genres de plantes bien differens; & on ne doit point les confondre. On dit l'*Amarante* à crête de Coq.

AMARANTE. Couleur d'*Amarante*, ou *Amarante*; car il eſt auſſi adjectif en ce ſens. Un tafetas *amarante*, comme un tafetas cramoiſi. On le dit des étoffes de couleur d'*amarante*. L'*Amarante* eſt le ſymbole de l'immortalité chez les Poëtes.

Ta louange dans mes vers
*D'*Amarante *couronnée,*
N'aura ſa fin terminée
Qu'en celle de l'Univers.

Les *Amarantes* veulent être ſemées & élevées ſur une couche modérément chaude, avec les cloches de verre, au commencement d'Avril. Quand elles auront deux pouces de haut, & quatre ou cinq feuilles, il faut leur donner de l'air, en élevant les cloches ſur des fourchettes. Lorſque les nuits ſeront chaudes, on ôtera entièrement les cloches, & on les mettra le matin ſur les fourchettes. Tout cela ſe fait durant un mois ou ſix ſemaines. Quand les *Amarantes* ſont fortes, & le temps doux, c'eſt-a-dire, environ la fin de Mai, ou le commencement de Juin, on les tranſplante où l'on veut avec leur motte, en temps de pluie, s'il ſe peut. C'eſt ainſi qu'il faut les gouverner, quand on veut les avoir de bonne heure, c'eſt-a-dire, au mois de Juillet. Si l'on ne veut les avoir qu'au mois d'Août, il faut les ſemer en pleine terre bien amendée, & compoſée d'un tiers de ſable, mis dans des pots au commencement de Mai. CHOM. Les Perſans appellent l'*Amarante*, *Roſſan-afruz*, la lumière des jardins, à cauſe de ſa couleur de pourpre. D'HERB.

AMARANTE. Eſpèce d'Ordre de Chevalerie inſtitué en Suède par la Reine Chriſtine, en 1653, après une fête qui ſe fait tous les ans en Suède, & qui s'appeloit *Wirtſchaft*; c'eſt-à-dire, divertiſſement de l'Hoſtellerie, & qui conſiſtoit en repas, en bals, en maſcarades, & autres divertiſſemens ſemblables, qui duroient depuis le ſoir juſqu'au matin. La Reine, qui trouva ce nom trop bas, le changea en celui de *Fête des Dieux*, parce que chacun repreſentoit quelque Divinité, ſelon que le ſort en decidoit. La Reine prit le nom d'*Amarante*; c'eſt-à-dire, *immortel*, & ſe mêla parmi la jeune nobleſſe, qui, habillée en Nymphes & en Paſteurs, ſervoit les Dieux à table. A la fin de la fête, la Reine changea tout à coup d'habit, & ordonna que celui qu'elle quittoit, & qui étoit tout couvert de diamans, fût mis en pièces & donné aux maſques; & en mémoire d'une fête ſi galante, elle inſtitua une eſpèce de Chevalerie nommée en Suedois *Geſelchafft.* Tous ceux qui avoient été de cette fête, y furent admis; c'eſt-à-dire, ſeize Seigneurs & autant de Dames, ſans compter la Reine. Elle leur donna pour marque le Chifre d'*Amarante*, compoſé d'un double A, l'un droit & l'autre renverſé, & entrelacé l'un dans l'autre, & enfermé dans une couronne de laurier, avec ces mots Italiens, *dolce nella memoria*, qui ſignifient, *le ſouvenir en eſt agréable.* Aſhmole Anglois, dans ſon traité de l'*Ordre de la jarretière*, parle de celui de l'*Amarante*, mais peu exactement, & ſe trompe dans l'époque de ſon origine, qu'il place à l'an 1645, au lieu de 1653. *Voyez* Bernard Juſtiniani, dans ſon Hiſtoire Italienne des Ordres Militaires, *Ch. 85, 9.*

AMARANTE. ſ. m. Nom propre. *Voyez* AMARAND.

AMARANTE. ſ. f. Terme de Fleuriſte. Tulipe qui a un fond blanc, ſur lequel s'étendent des panaches *amarantes.*

On appelle auſſi *Amarante*, la teinture qui imite la couleur de cette fleur. *Amaranti color.*

AMARANTE, eſt auſſi un nom que les Poëtes donnent à leurs maîtreſſes dans les vers qu'ils leur adreſſent.

AMARANTE. ſ. m. Peuple ancien de la Colchide qui habitoit une montagne de même nom. *Amaranti.* Le Mont *Amarante. Mons Amarantius.*

AMARANTE. Petite ville de Portugal. *Amaranthus.* Elle eſt dans l'Entre Douro & Minho, près de la province

de Tra-los-Montes, ſur le Lamégo, entre Braca & Lamégo.

AMARANTINE. ſ. f. Terme de Fleuriſte. Sorte d'anémone dont les grandes feuilles ſont d'un rouge blafard: c'eſt encore, en termes de Fleuriſte, une tulipe panachée de pourpre, ſur du blanc, & la peluche d'une amarante brune, ſur laquelle vient quelquefois une houppe ou floquet incarnadin. MORIN.

AMARILLIS. ſ. f. Nom de femme. En termes de Fleuriſte, c'eſt une eſpèce des œillets piquetés. L'*Amarillis*, l'Agréable, la belle Amynte, & l'Etoile du jour, ſont quatre piquetés à peu près de même ſorte, & ne different que par leur couleur & leur feuillage; mais non pas en largeur, ni en groſſeur. C'eſt auſſi une Tulipe qui a trois couleurs, roſe sèche, pourpre foncé & blanc.

AMARINER. v. a. Terme de Marine. C'eſt envoyer dans un navire pris, des officiers, des ſoldats & des matelots à la place de ceux qui y étoient, & qu'on a faits priſonniers. J'eus une peine infinie à *amariner* ces deux vaiſſeaux. DU GUÉ TROUIN. Le troiſième ſe rendit à la fin, & nous les *amarinâmes* tous trois d'une façon à ſe défendre, s'il en étoit beſoin. ID. Je chargeai le Chevalier de Neſmond & mon frere, d'achever d'*amariner* le vaiſſeau pris. ID.

AMARITUME & AMARITUDE. ſ. f. Ce mot n'eſt plus d'uſage, il veut dire *Amertume*. BOREL.

AMARMOCHDI. Ville du Zenguebar, en Afrique. *Amarmochedum*. Elle eſt dans le royaume de Mélinde, à la ſource de Quilimanco.

AMARQUE. ſ. f. Autrement, Bouée, ou baliſe. Marque, ſignal, ſoit par un tonneau flottant, ſoit par un mât élevé, pour avertir les vaiſſeaux qui font route, de s'éloigner pour ne pas échouer, & pour éviter les bancs, ou les rochers. *Signum*.

AMARRAGE. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt l'ancrage, ou le mouillage des vaiſſeaux. La ſcience d'un Pilote eſt de bien faire ſes *amarrages*. *Ancoræ jactus, appulſus*, c'eſt-à-dire, d'ancrer en bon lieu. ☞ C'eſt auſſi l'attache des agrès avec des cordages. Faire un *amarrage*, pour exprimer qu'on attache, ou qu'on arrête quelque choſe. On appelle ligne d'*amarrage*, une petite corde goudronnée. Toutes ſortes de cordages ſont propres à cet uſage.

AMARRAGE, ſignifie auſſi l'endroit où deux groſſes cordes, ou la même miſe en double, eſt liée par une petite. *Nodus, vinculum*.

☞ AMARRE. ſ. f. Terme de Marine. Cordage ſervant à attacher un vaiſſeau, ou diverſes choſes dans le vaiſſeau. Les *amarres* d'un vaiſſeau. Retenir le canon avec des *amarres*. *Funis nauticus, rudens*. On lie un cable avec des *amarres*. On dit qu'un vaiſſeau a toutes ſes *amarres* dehors, pour dire, qu'il a mouillé toutes ſes ancres.

☞ AMARRE-DE-BOUT. Cable ou grelin qui eſt au-devant du vaiſſeau avec ſon ancre.

☞ AMARRE. Commandement à un matelot de ne plus tirer une manœuvre, mais de la tourner ou attacher à un endroit déſigné. *Amarre ſtribord, amarre bas bord*, pour commander de lier ou attacher une manœuvre à droite ou à gauche.

AMARRER. v. a. Terme de Marine. C'eſt lier ou attacher fortement avec une amarre, un cordage, ſoit un vaiſſeau, ſoit quelqu'une de ſes parties, ou de ſes agrès. *Rudente, func nautico ligare navim*. Dans la peche des perles, chaque plongeur porte un grand rets en forme de ſac, ſuſpendu à ſon cou par un long cordage, dont l'extrémité eſt *amarrée* ſur le bord de la barque. P. LE C. Ce mot vient d'*amarr* mot bas breton, qui ſignifie *lien*.

☞ AMARRER, a les mêmes ſignifications ſur les rivières, C'eſt toujours attacher par le moyen d'un cable: mais *fermer* eſt plus uſité. Les voituriers par eau entendent par *amarrer*, s'approcher de terre.

AMARRÉ, ÉE. part. *Ligatus*.

AMARRES, en Architecture, ſont deux morceaux de bois qui ont une ouverture dans le milieu, pour y faire paſſer le bout d'un moulinet. *Chelonia*. On les appelle *hoches* ou *boſtes*; & les Charpentiers de Paris *joutières*.

AMARUMAIA. Rivière de l'Amérique méridionale. *Amarumaia*. Elle a ſa ſource près de Cuſco, dans le Pérou; elle entre dans le pays des Amazones, & va ſe joindre au fleuve de ce nom, un peu au-deſſous des Hamagues ou Homagues.

AMAS. ſ. m. Multitude de choſes, ſoit de même nature, ſoit d'une nature différente, aſſemblées en un même lieu. *Acervus, cumulus*. Il faut faire un grand *amas* de matériaux avant que de commencer à bâtir. L'alluvion ſe fait par un grand amas de gravier, de limon, qui s'arrete en quelque lieu. *Colluvies*. L'*amas* de mauvaiſes humeurs dans le corps cauſe les abſcès, les maladies. *Collectio*. Que ſert à un avare l'*amas* de tant de richeſſes qu'il faut qu'il quitte? La plus grande partie de la Philoſophie humaine n'eſt qu'un *amas* d'obſcurités, d'incertitudes, ou même de fauſſetés. NICOL. La vie n'eſt qu'un *amas* de craintes, de douleurs, de travaux, de ſoucis, de peines. M. DESH.

Tout ce pompeux amas *d'expreſſions frivoles.*
Sont d'un declamateur amoureux de paroles. BOIL.

Ce long amas *d'aieux que vous diffamez tous,*
Sont autant de témoins qui parlent contre vous. ID.

Un long amas *d'honneurs rend Theſée excuſable.*
RAC.

Il ſe dit auſſi des perſonnes. *Collectio*. Ce Prince fait un grand *amas* de troupes, de ſoldats, pour faire la guerre.

AMASÉE. Ville du Pont. *Amaſia*, en grec Ἀμάσεια, Elle étoit dans le nord du Pont, comme le témoigne Strabon dans le XIIe livre de ſa Géographie. Il eſt d'autant plus croyable, qu'il étoit d'*Amaſée*, comme le dit Etienne de Byſance, & comme Strabon lui-même l'inſinue à l'endroit que l'on vient de citer, en l'appelant *notre ville*. Il dit que c'étoit une des meilleures villes du Pont & des plus peuplées. Gelaſe de Cyzique, dans ſon Hiſtoire du Concile de Nicée, *L. I, C. 10*, dit qu'elle fut ruinée par Licinius, comme toutes les autres villes du Pont. Ce fut dans cette perſécution que ſaint Baſile, Evêque d'*Amaſée*, ſouffrit le martyre. dans le Concile de Calcedoine, *Act. I.* Euſebe, Evêque d'*Amaſée*, dans la traduction latine eſt dit, *Amaſiæ civitatis Metropolitanæ*; mais dans le grec il y a ſeulement, Ἀμασείας.

AMASÉEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui eſt d'Amaſée. *Amaſæus, a, um*. Strabon le Géographe, Philoſophe Stoïcien, étoit *Amaſæen*. On diſoit auſſi, Amaſéote, *Amaſeotis*. *Voyez* ÉTIENNE DE BYSANCE.

AMASEMENS. ſ. m. pl. Terme de quelques Coutumes. Edifices, bâtimens, maiſons.

AMASEN. Ville de la Nigritie, en Afrique. *Amaſenum*. Elle eſt dans le déſert, ſur le lac de Botno, & eſt capitale du royaume qui porte ſon nom.

AMASIE. Ville ancienne de l'Anatolie, ou Aſie mineure. *Amaſia, Amaſea*. Elle eſt ſur le Caſalmaleh, dans l'Amaſie, ou Beglierbelik de Siwas, contrée de l'Anatolie. *Amaſie* a eu un archevêché. Le Martyrologe Romain, au 13 Janvier & 26 Avril, la met dans le Pont, ſous l'empire de Licinius. C'eſt apparemment la même qu'*Amaſée*.

☞ AMASSER. v. a. Faire un amas. *Voyez* ce mot. *Colligere*. On le dit des choſes & des perſonnes. Appliqué aux choſes, il déſigne une quantité de choſes aſſemblées dans un même lieu. On *Amaſſe* des materiaux pour bâtir. Un avare *amaſſe* de l'argent. En parlant des perſonnes, c'eſt en aſſembler beaucoup. Un Charlatan *amaſſe* la canaille autour de lui. On *amaſſe* des troupes pour faire la guerre. Quand *amaſſer* eſt mis ſans regime, on ſous-entend toujours argent. Cet avare ne fait qu'*amaſſer*.

La vieilleſſe chagrine inceſſamment amaſſe. BOIL.

☞ On dit figurément *amaſſer* des preuves dans une affaire, *amaſſer* des matériaux pour un ouvrage; pour dire, raſſembler.

☞ AMASSER, ſignifie encore relever de terre ce qui y étoit tombé. On *amaſſe* les fruits qui tombent des arbres. Plutarque n'*amaſſe* que les fleurs qui ſe trouvent ſous ſes pas, & ne ſe détourne point de ſon chemin pour en aller chercher d'autres. Les Glaneurs vont *amaſſer* les épis qui ſont reſtés ſur le champ, après qu'on a enlevé les gerbes. On *amaſſe* ſes gants, ſon chapeau.

☞ Cependant on ſe ſert ordinairement du mot *ramaſſer* dans ce ſens; & il eſt beaucoup plus en uſage, quoiqu'en diſe Ménage, qui prétend qu'on dit à la cour, *amaſſez* mes gants, & non pas *ramaſſez* mes gants. Si c'étoit l'uſage de ſon temps, l'uſage a changé.

☞ AMASSER, eſt auſſi réciproque. Le peuple s'*amaſſe* autour des charlatans. *Confluere.* Le ſable qui s'*amaſſe* peu à peu dans le port, le comblera un jour. Toutes les eaux s'*amaſſent* en cet endroit. Les maladies viennent des mauvaiſes humeurs qui s'*amaſſent* dans le corps. Nicod derive ce mot du grec ἀμάω, *accumulo*; ou de l'hébreu *maſſach*, qui ſignifie *meler*. Ménage le dérive du latin *admaſſare*, fait de *maſſa*. Cependant il vaut mieux tirer ce mot du grec ἀμάω, *colligo*, qui vient de l'adverbe ἅμα, *ſimul*, enſemble.

AMASSÉ, ÉE. part.

AMASSETTE. ſ. f. Petit outil de bois, ou de corne, qui ſert aux Peintres & à ceux qui broient les couleurs, à amaſſer les couleurs ſur la pierre quand ils les broient. *Cornu pigmentis legendis.*

AMASTRIS. Ancienne ville de Paphlagonie. *Amaſtris.* Elle étoit ſur la côte méridionale du Pont-Euxin, un peu à l'orient de l'embouchure du Lycus. Les médailles d'*Amaſtris* ne ſont pas communes. La ſeule que j'ai vue porte d'un côté un bouclier en écailles, au milieu duquel eſt une tête de Méduſe. Au revers une victoire, qui de la main droite tient une couronne, & de la gauche une palme, qui porte ſur ſon épaule, avec ce mot AMAΣTPEΩN. Il en eſt d'AMIΣOY, qui ont préciſément les mêmes types. On l'appelle aujourd'hui *Tamaſtro*. Elle s'appelle auſſi, *Amaſtre*, *Amaſtrum*. Elle eſt au 60 d. 43 m. de longitude, & 44 d. 25 m. de latitude. Elle a eu un Evêque.

Il y a auſſi un fleuve de ce nom, *Amaſtris*, qui arroſe la Bithynie & le Pont.

AMATALIDE. ſ. f. Nom de femme. *Amatalis.* Ce mot eſt ſyriac, compoſé de *amma*, ou *ama*, qui ſignifie *mere*; & de *Talis*, nom propre. Ainſi *Amatalide*, c'eſt *la mere*, ou *l'abbeſſe Talide*. *Voyez* AIMEE. M. Buleteau la nomme *Sainte Amme Talide*, à la marge de ſon *Hiſtoire Monaſtique d'Orient*, comme ſi c'étoit un nom & un ſurnom. CHAST. 5. *Févr.* C'eſt une faute.

AMATELOTER. v. a. Terme de Marine. C'eſt donner un compagnon à chaque homme de l'équipage, ou aſſocier les matelots deux à deux, afin qu'ils ſe ſoulagent l'un & l'autre, & qu'ils ſervent chacun à leur tour. *Nautas binos componere.*

AMATEUR. ſ. m. Qui aime quelque choſe. *Amator.* Il ne ſe dit point de l'amitié, ni des perſonnes. Ce terme eſt propre pour déſigner les perſonnes des belles-lettres, qui ont du goût pour les Sciences, qui s'y appliquent & les cultivent. Il eſt *amateur* de l'étude, des curioſités, des tableaux, des coquilles. *Amateur* de la muſique, des beaux arts. Il nous manque de voir manier la ſcience de l'éducation des enfans par un *amateur* qui puiſſe pénétrer le lecteur des ſentimens dont il eſt animé. MERC. *Avril 1736.* Le peuple eſt *amateur* de nouveautés. Les Indiens ſont fort *amateurs* de la Poëſie. LETTR. ED.

On donne particulièrement ce nom aux curieux de tableaux, de deſſeins, d'eſtampes, de pierres gravées, de coquilles & autres raretés. M. Quentin de l'Orangère a mérité à juſte titre la qualité d'*Amateur*. GERSAINT. Lorſque cette curioſité va juſqu'à troubler le repos de l'*amateur*, juſqu'à devenir le terme de tous ſes déſirs, & l'objet de toutes ſes dépenſes; je ne ſais ſi cette paſſion ne tient pas de la cupidité & de l'avarice. DES FONTAINES. La recherche des tableaux n'eſt, à proprement parler, que ce que les *amateurs* appellent *la petite curioſité*. IDEM. Un homme d'eſprit connoiſſeur & *amateur* a publié depuis peu l'éloge de M. Lancret ſon ami, Peintre du Roi. *Jugemens ſur quelques ouvrages nouveaux.* Dans l'Académie de Peinture & de Sculpture, il y a des Académiciens auxquels on donne la qualité d'*Amateur*. Ils ont rang après le directeur, le chancelier, le recteur & les adjoints au recteur. Ils ne ſont ni Peintres, ni Sculpteurs, mais *amateurs* de ces arts, & répondent en quelque ſorte aux honoraires des autres Académies.

AMATEUR, eſt auſſi un nom d'homme. Saint *Amateur*, dit vulgairement ſaint Amatre, ou Amaitre, Evêque d'Auxerre. BAIL. 1. *Mai.*

AMATHEEN, ENNE. ſ. Habitant de la ville ou de la région d'Emath, ou d'Amath. *Amatheus.* *Voyez* EMATH.

AMATHITE. Région que l'on croit être la même qu'Emath. *Voyez* ce mot. *Amathites.* Il ſortit de Jeruſalem, & les rencontra dans la contrée *Amathite*. *I. Mach. XII, 25.*

AMATHUS, ou AMATHONTE. *Amathus.* Ville de Chypre, où Venus étoit honorée. ☞ Elle y avoit un ſuperbe temple où l'on ſacrifioit d'abord les étrangers ſur ſes autels. Cette cruauté irrita tellement la Déeſſe, qu'elle changea tous les habitans en taureaux, afin qu'ils ſerviſſent eux-mêmes de victimes dans ſes ſacrifices. Elle ôta même toute pudeur à leurs femmes, pour les punir du mépris qu'elles avoient témoigné pour ſes myſtères, enſorte qu'elles ſe proſtituoient au premier venu. Quelques-uns croient que c'eſt aujourd'hui Limiſſo.

AMATHYSTE. *Voyez* AMÉTHISTE.

AMATIQUE. Ville autrement nommée *Saint Thomas de Caſtille*. *Amatiqua*, *Fanum Sancti Thomæ Caſtellani.* Elle eſt dans la province des Honduras, dans l'Amérique méridionale, à quelques lieues de la mer du Nord.

AMATIR. v. a. Terme d'Orfévre. C'eſt rendre mat, ôter le poli, laiſſer l'or ou l'argent ſans le polir, ou le brunir. *Aurum impolitum reddere.* *Amatir* ſe dit proprement de l'or: à l'égard de l'argent, on dit plus ſouvent *blanchir.*

☞ AMATI, IE. part.

AMATITUE. Riviere de la nouvelle Eſpagne, dans l'Amérique ſeptentrionale. *Amatitucus.* Elle arroſe la province de Socontuſco, & ſe jette dans la mer du Sud, entre la rivière de Colalte, & celle de Quicatian.

AMATO, ou LAMATO. Rivière de la Calabre ultérieure, au royaume de Naples. *Amatius*, *Lametus.* Elle ſort de l'Apennin, baigne la ville de Nicaſtre, & ſe décharge dans le golfe de Sainte-Euphémie, un peu au midi du bourg de ce nom.

AMATRE. ſ. m. Nom d'homme qui s'eſt fait par corruption d'*Amator*, latin. *Voyez* AMATEUR. Saint *Amatre*, connut par révélation que ſa fin étoit proche, & que Germain devoit lui ſuccéder. FLEURY.

AMATRICE. Ville de l'Abruzze ultérieure, au royaume de Naples. *Amatricium*, *Amatrice*, *Amatricæ.* Elle eſt à la ſource du Tronto, peu éloignée d'Aquila.

AMATZQUITL. ſ. m. Plante dont la ſubſtance eſt légère comme celle du figuier. Ses feuilles reſſemblent à celles du citronnier, mais elles ſont velues & plus pointues. Son fruit eſt auſſi gros qu'une noix, diviſé en graines blanches de la même figure que celles de la figue. Cette plante croît dans les pays chauds, comme à Chietla. L'écorce de ſa racine en décoction, eſt extrêmement ſalutaire dans les maladies fébriles.

AMAURI. ſ. m. Nom d'homme. *Amalaricus*, *Amalricus.* Ce mot nous eſt venu des Goths, qui diſoient *Amalaric*, comme je l'ai dit ailleurs. Nous en avons fait *Amalric*: puis changeant *al* en *au*, comme il arrive ſouvent, nous avons dit *Amauric*, & enfin *Amauri*. Et en effet on dit Amalaric, ou *Amauri*, Roi des Viſigoths au VIe ſiècle. *Amauric*, ou *Amauri*, eſt donc en françois la même choſe qu'*Amalric* en langage gothique. Mont-fort l'*Amauri*. Un Profeſſeur de l'Univerſité de Paris, nommé *Amauri*, natif de Béne, au diocèſe de Chartres, après avoir enſeigné la logique

& les arts libéraux avec réputation, ſe crut en état de paſſer à la théologie. Il aimoit les opinions qui frappent par leur ſingularité & leur nouveauté. Il forma une ſecte aſſez reſſemblante à celle des Albigeois. Il ne fut pourtant attaqué juridiquement pendant ſa vie que ſur une propoſition, dans laquelle il enſeignoit que tout Chrétien, pour etre ſauvé, doit ſe croire auſſi fermement membre de JESUS-CHRIST, qu'il eſt obligé de croire que JÉSUS-CHRIS eſt né & a opéré pour lui le myſtère de la rédemption. Ce nouvel article de foi ſouleva tous les docteurs de Paris, contre la doctrine d'*Amauri*. Ils le condamnerent dans une aſſemblée ſolennelle, tenue en 1204. La ſentence en fut confirmée à Rome, & *Amauri* en mourut de chagrin. On le trouva après ſa mort coupable de bien d'autres erreurs, que ſes diſciples ſemerent. *Voyez l'Hiſtoire de l'Egliſe Gallie. L. XXIX.* Voyez encore AYMERIC.

AMAUROSE. ſ. f. Terme de Médecine. C'eſt une privation entière de la vue, qui arrive ſans qu'il y ait aucun vice ſenſible dans les yeux. *Oculorum obſcuritas.* Elle eſt cauſée par l'obſtruction des nerfs optiques. Ce mot vient du grec ἀμαύρωσις, & ſignifie *obſcurciſſement*. C'eſt le *gutta ſerena* des latins. *Voyez* GOUTTE-SEREINE.

☞ AMAUTAS. ſ. m. Philoſophes du Pérou, fondés, à ce qu'on croit, par l'Inca Rocca, pour enſeigner à Cuſco les Sciences aux Princes & aux Gentilshommes. Ils étoient chargés d'apprendre à leurs diſciples les cérémonies & les préceptes de leur religion, les lois, la politique, l'art militaire, l'hiſtoire, la chronologie, la poëſie, même la philoſophie, la muſique & l'aſtronomie. Ils compoſoient avec facilité des tragédies & des comédies qu'ils repréſentoient devant leurs Rois & les Seigneurs de la cour, aux fêtes ſolennelles. Les ſujets de leurs tragédies étoient des actions militaires, les triomphes de leurs Rois, ou d'autres hommes illuſtres. Dans leurs comédies ils parloient de l'agriculture, des affaires domeſtiques, & des divers événemens de la vie humaine. Tout y étoit grave, honnête & ſententieux. Les acteurs étoient des perſonnes qualifiées, & quand la pièce étoit jouée, ils venoient s'aſſeoir à leurs places, chacun ſelon ſon rang & ſa dignité. Ceux qui avoient mieux joué leur rôle, recevoient pour prix des joyaux ou d'autres préſens conſidérables. Leur poëſie étoit compoſée de vers courts & longs, où ils obſervoient la meſure des ſyllabes. On dit qu'ils n'avoient pas encore l'uſage de l'écriture, & qu'ils ſe ſervoient de ſignes ou d'inſtrumens ſenſibles pour expliquer ce qu'ils entendoient dans les ſciences qu'ils apprenoient. *Mor. qui cite Garcilaſſo de la Véga.*

AMAXOBIEN, ENNE. ſ. m. & f. *Amaxobius.* Ancien peuple de Sarmatie, qui n'avoit point de maiſons, ni de tentes, mais qui vivoit dans des charriots, dans leſquels il erroit ſans ceſſe çà & là. Ce nom eſt grec, & vient de ἅμαξα, *charriot*, & βίος, *vie*.

AMAYA. Bourg du Royaume de Léon, en Eſpagne. *Amagia, Aregia.* Il eſt entre la ville de Léon & celle de Burgos.

AMAZONE. ſ. f. Femme ou fille courageuſe, & guerrière. *Amazon.* C'étoit autrefois des femmes de Scythie qui habitoient près du Tanaïs, & du Thermodoon, qui ont conquis une partie de l'Aſie, qui vivoient ſans hommes, & qui s'abandonnoient aux étrangers; mais elles faiſoient périr tous les enfans mâles, & elles brûloient la mammelle gauche des filles pour les rendre plus propres au combat: d'où on dit qu'eſt venu leur nom, de α privatif, & de μάζος, qui ſignifie *Mammelle*. Dans les médailles, le buſte des *Amazones* eſt ordinairement armé d'une petite hache d'armes qu'elles portoient ſur l'épaule, avec un petit bouclier fait en croiſſant, que Les Latins nomment *pelta*.

Strabon & Palæphatus, & d'autres encore, nient qu'il y ait eu autrefois des *Amazones*. On leur oppoſe Hérodote, Pauſanias, Diodore de Sicile, Trogue-Pompée, & Juſtin ſon abréviateur, Plutarque, &c. Pline & Méla font mention de celles de Scythie. Hippocrate dit qu'il y avoit une loi chez elles qui condamnoit les filles à demeurer vierges juſqu'à ce qu'elles euſſent tué trois hommes du pays ennemi. Il dit auſſi qu'elles retranchoient la mammelle droite, afin que le bras droit en devint plus robuſte, en profitant de la nourriture que le teton auroit emportée. On dit auſſi qu'elles tordoient les jambes à leurs enfans mâles, afin d'être toujours les maîtreſſes. On dit qu'en Afrique il y a un royaume compoſé de ſeules femmes, qui tuent les garçons qui naiſſent du commerce qu'elles ont avec les peuples voiſins, comme temoigne Jean de Los Sanctos, Jacobin Portugais, dans la Deſcription de l'Ethiopie orientale. Æneas Silvius rapporte qu'on a vu dans la Bohême pendant ſept ans une république toute ſemblable a celle des *Amazones*, fondée par la valeur d'une fille nommée *Valaſca*. M. Petit, Médecin, a fait une Diſſertation latine pour montrer qu'il y a eu véritablement un état d'*Amazones*. Elle fut imprimée en 1685, chez Cramoiſi. Il y fait pluſieurs recherches curieuſes ſur leurs vetemens, leurs armes, les villes qu'elles ont baties ou habitées, &c.

La rivière des *Amazones*, *Fluvius Amazonius*, eſt une grande rivière qui arroſe la partie méridionale de l'Amérique; & la vaſte région qui lui donne ce nom, eſt a deux degrés & demi de hauteur meridionale proche la nation des Topinambous. Cette région eſt bornée au nord de la Guiane, & la terre ferme, au couchant, par le Pérou, au midi par le Paraguay, & à l'orient, par le Bréſil. Ce pays s'étend depuis le 1 degré de latitude nord, juſqu'au 15 de latitude ſud, & depuis le 300e juſqu'au 327 ou 328e de longitude. Cette rivière a plus de 80 lieues de large à ſon embouchure; & dans le reflux elle pouſſe ſon eau douce plus de 30 lieues dans la mer. Le P. Chriſtophe d'Acunna en a écrit une Relation, & le ſieur de Villarmond une autre. *Voyez* auſſi le Pere Alfonſe d'Ouaglie, dans ſon *Hiſtorica relatione del Regno di Cile, Liv. IV, Ch. 12.* Et le Pere Alfonſe Rodrigues, dans ſon Livre intitulé, *El Maranon y Amazonas.* Les lettres édifiantes & curieuſes des Jeſuites miſſionnaires, *Tome X, p. 241*, portent qu'il y a en effet dans l'Amérique méridionale une nation de femmes belliqueuſes; qu'à certain temps de l'annee elles reçoivent des hommes chez elles; qu'elles tuent les enfans mâles qui leur naiſſent; qu'elles ont grand ſoin d'élever les filles; & que de bonne-heure elles les endurciſſent aux travaux de la guerre. Le Pere Lamberti, dans ſa *Relation de la Mingrelie*, dit, qu'en ce pays-là on voit encore à préſent des *Amazones*. Les plus fameuſes ont été Marthéſie, Orythie, Pentéſilee qui fut tuée par Achille, &c.

AMAZONE, ſe dit auſſi en général d'une femme courageuſe, & capable d'une entrepriſe hardie. La Pucelle d'Orléans a paſſé pour une *Amazone*. Vous êtes l'une & l'autre, deux franches *Amazones*. SCAR. Ce mot ſe dit d'une Princeſſe courageuſe, qui ſoutient ou entreprend des guerres pour la défenſe de ſes états.

☞ AMAZONES. (*la pierre des*) Que pluſieurs confondent avec le jade, en a aſſez la couleur. On peut la diſtinguer en levantine, qui eſt verdâtre, & qui approche du jade. L'autre qui ſe nomme *orientale*, eſt plus bleue, & reſſemble à l'émeraude. Venette, dans ſon traité des pierres, dit que le limon vert de la rivière des *Amazones* eſt fluide, & devient ſi dur, après avoir été expoſé à l'air, que l'on en fait des haches dans le pays. On s'en ſert effectivement pour faire des poignées de ſabres, des manches de couteaux; & en les perçant, on en fait des amulettes qu'on porte au cou, aux bras & ſur les reins. La penſée où l'on eſt que c'eſt un remède ſpécifique pour l'épilepſie, & pour chaſſer les ſables des reins, occaſionne ces uſages.

A M B.

AMBA. C'eſt un fruit qui vient dans le Calécut ſur un arbre appelé *Manga*. Il eſt vert, ſemblable à nos noix, plus gros qu'une pêche; ſon écorce eſt amère, quand elle eſt mûre. Elle eſt jaune & luſtrée. Elle renferme un os comme une amande; ce qui eſt dedans eſt doux comme du miel. Quand ce fruit eſt mûr, on le met dans l'eau, & on le conſerve comme nous fai-

fons des olives, mais il eſt beaucoup meilleur, & même que les prunes de damas. *Louis Barthema, & Nicolas de Conti, Venitien, dans le recueil de Ramuſio.*

☞ AMBACEL, ou AMBA-SEL. Contrée & montagne d'Afrique, dans l'Abiſſinie, au royaume d'Amhara. Il y a dans cette province une roche où l'on enferme les Princes du ſang juſqu'à ce que leur tour de ſucceder ſoit venu.

☞ AMBACHT. Terme de Topographie, qui ſe prend aujourd'hui pour une etendue de juridiction, pour un territoire, dont le poſſeſſeur a droit de haute & baſſe juſtice. On ne ſe ſert de ce terme qu'à l'egard de quelques villes de Flandre. Ce mot eſt ancien; mais dans une ſignification un peu differente, quoique relative. Ennius nomme *Ambactus*, un eſclave loué pour de l'argent, un mercenaire; & Ceſar nomme *ambacti*, une ſorte de chiens, qui, ſans etre eſclaves, etoient attachés a quelque Seigneur. Car en parlant des Cavaliers Gaulois, il dit que chacun d'eux, a proportion de ſa naiſſance ou de ſon bien, menoit avec lui quantité d'*ambactes* & de *clients*. Le mot d'*ambacht* dans les Auteurs du moyen age, ſignifie *office, commiſſion, juridiction* d'une ville. *Voy.* LE GLOSS. DE DU CANGE. Quelques-uns croient que ce mot eſt Gaulois d'origine, & le paſſage de Ceſar dont on vient de parler, ſemble favoriſer ce ſentiment. M. Dacier ſur Feſtus le croit latin. *Amb* ne ſignifie que *circum*, & *ambactus, circum actus*. Voyez SAUMAISE DE USUR. D'autres le dérivent de l'allemand, *ampt, office, charge, & acht, achten, honorer, eſtimer*. Le P. Lubin obſerve qu'*ambactum* ou *ambactia* eſt un mot en uſage dans la Flandre Flamingante, où l'on nomme *ambachten*, pluriel d'*ambacht*, une eſpèce de territoire de la juridiction d'une ſorte de banc, *ſcannum*, ou ſeances & offices de judicatures, comme ſont les *ambachts* de Bourbourg, de Bergues, de Furnes, de Caſſel & d'Ypres. C'eſt-a-peu-pres la même choſe que les châtellenies.

AMBADARA. Ville du royaume de Bagamédrie, en Abiſſinie. *Ambadara.* On n'en ſait pas bien la ſituation juſte. On la place ſur le Nil, tel que les Anciens en decriveient le cours, au ſud-eſt de la ville d'Ambiancativa.

AMBAGES. ſ. f. plur. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois un amas confus & obſcur de paroles, dont on a de la peine à deviner la ſignification. *Ambages.* Les Chimiſtes ne parlent que par *ambages*, & ne ſont point entendus. Ce mot eſt plus latin que françois. Ablancourt s'en eſt ſervi.

AMBAIBA. ſ. m. Arbre du Brésil, extrémement haut, preſqu'à plomb, & en general ſans branches, & lorſqu'il en a, elles ſortent ſeulement du ſommet. L'ecorce exterieure reſſemble a celle du figuier, & eſt d'abord compoſée d'une peau mince de couleur de cendre, ſous laquelle eſt une ecorce epaiſſe, verte & gluante. Le bois eſt blanc. Le tronc eſt d'une groſſeur moyenne, & entierement creux depuis la racine juſqu au ſommet, *&c.* Les feuilles ſortent du ſommet en ordre circulaire. Elles ſont larges, rondes, de la largeur d'une feuille de moyen papier, & quelquefois davantage, decoupées en neuf ou dix lanières qui ont a leur centre un pedicule d'où part une côte de couleur rouge foncé, qui traverſe de long en long chaque laniere qui eſt parſemée d'un grand nombre de nervures obliques, *&c.* La cavité qui eſt au ſommet de l'arbre, contient une moelle blanche, graſſe & ſucculente, dont les Negres ſe ſervent pour guérir leurs bleſſures.

AMBAINTINGA. ſ. m. Arbre ſauvage du Brésil. Il tient du pin, & du cyprès, ſans être preciſement ni l'un ni l'autre. Sa feuille a le grain ſi rude qu'on s'en ſert comme d'une lime pour polir.

AMBALAM. ſ. m. Grand arbre des Indes. Il croît dans les lieux ſablonneux. Son tronc eſt ſi gros, qu'a peine un homme peut-il l'embraſſer. Sa racine eſt longue & fibreuſe. Son bois eſt liſſe & poli, & couvert d'une ecorce épaiſſe. Les branches les plus grandes ſont de couleur verte, & couvertes d'une pouſſière bleue. Ses feuilles ſont compoſées de deux paires de feuilles plus petites, terminées par une feuille de figure irregulière, *&c.* Il ſort des jets que pouſſent les branches les plus grandes un grand nombre de fleurs. Ces jets, de même que les feuilles, ont un goût amer & acide, approchant de celui du fruit du Mango, & une odeur forte & acide. Ses fleurs ſont blanches & petites, & reſſemblent à de petites etoiles. Elles ſont compoſées de cinq ou ſix pétales minces & pointus, & un peu durs & luiſans, *&c.* Lorſque les boutons des fleurs viennent à pouſſer, l'arbre ſe dépouille de ſes feuilles, & ne les reprend que lorſque le fruit paroît.

AMBARA, ou AMBARE. ſ. m. Grand poiſſon qui ſe trouve dans l'Ocean Atlantique, vis-à-vis les côtes d'Afrique. Jean Leon l'Africain, dans la IXe partie de ſon Afrique, rapporte qu'il eſt d'une forme & d'une grandeur enorme; qu'on ne le voit jamais que quand il eſt mort, parce qu'alors la mer le jette ſur le rivage; que ſa tête eſt dure comme ſi elle etoit de pierre; qu'on en a trouvé qui avoient vingt-cinq braſſes de long, & d'autres encore plus; que les Africains qui demeurent ſur les côtes, diſent que c'eſt le poiſſon qui jette l'ambre, & que les uns diſent que c'eſt ſon excrement, & d'autres ſa ſemence. Il paroît par-là que c'eſt le même que d'autres appellent *Ambracan.*

AMBARE *d'Inde*, eſt un arbre dont les feuilles ſont grandes comme celles du noyer, d'un vert plus clair, parſemées de pluſieurs veines ou nerfs: les fleurs ſont petites, blanches: ſon fruit eſt gros comme une noix, vert au commencement; en mûriſſant il devient jaune, d'une odeur agreable, & d'un gout aigrelet: l'odeur *ambrée* du fruit lui a fait donner ce nom.

AMBARVALES. ſ. m. plur. ou plutôt adjectif pris ſubſtantivement. *Ambarvalia. Ambarvale ſacrum.* Fête, ou céremonie qui ſe faiſoit chez les anciens Romains, pour obtenir des Dieux une bonne recolte. On immoloit une geniſſe, ou une laie pleine, ou une brebis; & avant le ſacrifice on la conduiſoit en proceſſion autour des champs. C'eſt de-la que cette fete a pris ſon nom. Roſinus la met parmi celles qui n'etoient point fixées à un certain jour; mais qui ſe faiſoient neanmoins tous les ans. Le titre du chap. 141 de Caton, *De Re Ruſt.* ſemble marquer qu'il etoit libre de faire cette céremonie. Quelques Auteurs diſent que les *Ambarvales* ſe célebroient deux fois l'année: 1°. a la fin de Janvier, ou au mois d'Avril, & la ſeconde fois au mois de Juillet. Roſinus dit qu'elle ſe celebroit vers le temps de la moiſſon, *maturis frugibus.* Ce ſentiment me paroît d'autant plus vraiſemblable, que dans les faſtes d'Ovide, qui nous decrit toutes les fêtes des ſix premiers mois de l'année, depuis Janvier juſqu'à Juin inclusivement, il n'eſt point parlé des *Ambarvales.* Il faut donc qu'ils ne tombaſſent point dans ces ſix premiers mois, mais apparemment en Juillet. Caton, *De Re Ruſt. ch. 141. Virg. Ecl. III. v. 77. Tibul. Liv. II. Eleg. 1. v. 1. & ſuiv.* Servius, ſur l'endroit de Virgile que j'ai cité. Macrob. *Liv. III. Ch. 5.* Turnébe, *Adverſ. Liv. XVIII. Ch. 17.* parlent des *Ambarvales*; & Johannes Roſinus les decrit exactement dans ſon Ve Liv. des Antiquités Romaines, *Ch. 17.*

AMBARVALE, eſt auſſi un adjectif m. & f. Victime *Ambarvale, Ambarvalis hoſtia.* On faiſoit faire à la victime *Ambarvale* trois tours autour des champs. Le ſacrifice *Ambarvale* etoit compoſé d'une truie, d'une brebis, & d'une geniſſe, ou d'un taureau, & s'appeloit *Suovetaurilia.* (*Sus, ovis, taurus*). La prière *Ambarvale, Ambarvale carmen*, c'eſt la prière que l'on faiſoit dans cette cérémonie, & dont Caton nous a conſervé la formule dans ſon *141 Ch. De Re Ruſt.* Cette céremonie ſe faiſoit non-ſeulement à la campagne, mais encore a Rome, & l'on appeloit ceux qui en avoient le ſoin & la conduite, *Fratres Arvales.*

AMBARVALE, eſt formé de *Ambio*, je tourne autour, & *arva*, les champs, pour la raiſon que j'ai dite.

☞ AMBA-SANET. Gouvernement d'Abiſſinie, au royaume de Tigre. Il y a dans ce gouvernement une roche, qui eſt une eſpèce de forteresſe imprenable.

AMBASSADE. ſ. f. Envoi que les Souverains ſe font les uns aux autres de quelque perſonne habile, expérimen-

tée, & ordinairement de qualité, pour négocier les affaires qu'ils ont enſemble. *Legatio.* Il s'en fait auſſi pour quelques complimens, ou cérémonies ſolennelles. L'*Ambaſſade* de Rome eſt tenue pour la plus honorable. L'*Ambaſſade* de Nimegue pour la paix étoit compoſée de trois Plenipotentiaires. Il envoya quelqu'un en *Ambaſſade*. Aller en *Ambaſſade*.

AMBASSADE, ſe prend auſſi pour la charge d'Ambaſſadeur, pour la fonction d'Ambaſſadeur. Faire bien ſon *Ambaſſade*. S'acquitter glorieuſement de ſon *Ambaſſade*.

AMBASSADE, ſe prend encore pour les gens mêmes qui ſont envoyés en *Ambaſſade*. Il lui arriva une *Ambaſſade* des Scythes. VAUG. On dit, qu'une *Ambaſſade* eſt magnifique; pour dire, que la ſuite de l'Ambaſſadeur eſt nombreuſe & magnifique. ACAD. FR.

AMBASSADE, ſignifie auſſi en termes familiers, un petit meſſage qu'on fait faire par un ami, ou par un domeſtique, pour quelque affaire particulière. Elle a reçu une *Ambaſſade* de la part de ſon galant. MOL. Je ne veux point me charger d'une pareille *Ambaſſade*.

On dit proverbialement, pour ſe moquer d'un train en deſordre, c'eſt l'*Ambaſſade* de Viarron, deux chevaux & une mule.

AMBASSADEUR. ſ. m. Miniſtre public envoyé par un Souverain à un autre Souverain, pour y repréſenter ſa perſonne. *Legatus, Orator.* WICQ. Ce mot a une ſignification bien plus ample que celui de *Legatus* chez les Romains; & à la réſerve de la protection que le droit des gens donne à l'un & a l'autre, ils n'ont preſque rien de commun. L'*Ambaſſadeur* eſt un eſpion honorable à couvert par le droit des gens. WICQ. Tout le rafinement d'un *Ambaſſadeur*, & toute ſa politique rendent à tromper, & à n'être point trompé. LA BRUY. Un *Ambaſſadeur*, après avoir bien joué ſon rôle ſur le théâtre de la Cour, doit quitter ſon perſonnage en particulier. WICQ. Ce compoſé de formalités, & de bienſéances, peut bien former un pédant politique, & non pas un parfait *Ambaſſadeur*, qui doit être honnête-homme quand il ne joue plus la Comédie. ID. *Ambaſſadeur* ordinaire, eſt celui qui réſide en la Cour d'un autre Prince par honneur, & pour entretenir réciproquement l'amitié, ou pour négocier les affaires ſurvenantes. *Legatus, Orator ordinarius.* A proprement parler, les ambaſſades ordinaires ne ſont point du droit des gens. Il y a 200 ans qu'elles étoient inconnues. Tous les *Ambaſſadeurs* étoient extraordinaires, & ſe retiroient ſitôt qu'ils avoient achevé l'affaire qu'ils avoient à négocier. *Ambaſſadeur* extraordinaire, eſt celui qui vient en la Cour d'un Prince pour quelque affaire particulière, comme pour conclure une paix, un mariage, conduire une Reine, faire des complimens, &c. *Legatus, Orator extraordinarius.* Il n'y a nulle différence eſſentielle entr'eux, & ils jouiſſent également de toutes les prérogatives que le droit des gens leur accorde. Il n'eſt point néceſſaire qu'un *Ambaſſadeur* ſoit homme de bien. Il ſuffit qu'il ait un grand extérieur, & une belle apparence, dont il tirera de plus grands avantages que de la vertu même. WICQ. Le nom d'*Ambaſſadeur* eſt un nom de reſpect & d'autorité. CICÉRON, *Orat. 6. in Verr. n. 85.* David fit la guerre aux Ammonites pour venger l'injure faite à ſes *Ambaſſadeurs. Liv. II. des Rois, Ch. 29. I. Paral. Ch. 19.* Alexandre fit paſſer au fil de l'épée les habitans de Tyr, qui avoient inſulté ſes *Ambaſſadeurs*. La jeuneſſe de Rome ayant outragé les *Ambaſſadeurs* de Vallonne fut livrée entre leurs mains pour ſe venger à diſcrétion. Jean Baſilowitz, Duc de Moſcovie, fit clouer le chapeau ſur la tête d'un *Ambaſſadeur* d'un Prince étranger, qui avoit oſé ſe couvrir en ſa préſence. JOURN. DES SAV. *Août 1679.* DE ROCH. Les *Ambaſſadeurs* des Rois ne doivent aller aux noces, aux enterremens, ni aux aſſemblées publiques & ſolennelles, ſi leur maître n'y a intérêt; ils ne doivent point auſſi porter le deuil, parce qu'ils repréſentent la perſonne du Prince. Scaliger au mot *Ambaſſadeur.* ID. Cela ne ſe doit entendre que d'un deuil que leur maître ne porte point. On fait des entrées aux *Ambaſſadeurs*; c'eſt-à-dire, qu'on les envoie recevoir avec cérémonie; les carroſſes du Roi & des Princes vont au-devant d'eux. Il y a des charges d'introducteurs des *Ambaſſadeurs* chez le Roi & chez Monſieur. C'étoit la coutume ſous nos premiers Rois, & cette coutume dura long temps en France, d'envoyer pluſieurs *Ambaſſadeurs*, qui compoſoient comme une eſpèce de conſeil. P. DAN. Avant Louis XI, la manière étoit, que quand un Prince avoit du mécontentement d'un autre pour quelque ſujet qui ne méritoit point une déclaration de guerre, il rompoit toute liaiſon avec lui, ne lui envoyoit plus d'*Ambaſſadeurs*, veilloit ſeulement ſur ſes démarches dans les Cours étrangères; & juſqu'à ce que quelque conjoncture eût rétabli la bonne intelligence, ils n'avoient plus aucun rapport enſemble. La coutume fut alors toute contraire: quelque ſoupçon, quelque defiance que l'on eût les uns des autres, quelques différents qui ſurvinſſent, on étoit en négociations continuelles, & l'adreſſe des Princes, ou des *Ambaſſadeurs*, étoit de fournir toujours quelque matière pour les continuer. ID. L'Auteur des *Mémoires & Inſtructions pour ſervir dans les négociations, & affaires concernant les droits du Roi*, imprimées chez Cramoiſi en 1666, obſerve que les Cardinaux peuvent, ſans ſe faire tort, être *Ambaſſadeurs* des Princes ſéculiers. Ce mot vient de *Ambaſciator*, dont ſe ſont ſervis les Auteurs de la baſſe latinité, qui a été fait de *ambactus*, vieux mot latin tiré du Gaulois, ſignifiant, Serviteur, Client, Domeſtique, ou Officier, ſelon Borel & Ménage, & Chiflet dans ſon *Gloſſarium ſalicum*, après Saumaiſe & Spelman. Les Jéſuites d'Anvers, dans les *Acta Sanct. Mart. Tom. II. pag. 128.* rejettent cette opinion, parce que l'*ambact* des Gaulois avoit ceſſé d'être en uſage long-temps avant que le terme d'*ambaſcia*, & d'ambaſſade s'introduiſit. Mais cela n'eſt pas vrai; car on trouve *ambaſcia* dans la Loi Salique, *tit. 19.* qui s'eſt fait d'*ambactia*, en prononçant le *t* comme dans *actio*: & *ambactia* vient d'*ambactus*. Lindenbrock le dérive de l'Allemand *ambacht*, qui ſignifie *œuvre*, comme ſi on ſe louoit pour faire quelque ouvrage ou légation. Chorier, dans ſon *Hiſtoire de Dauphiné*, ſur l'*ambaſcia* qui ſe trouve dans la loi des Bourguignons, dit la même choſe que Lindenbrock; & il ajoute, parmi les ouvriers des plus bas métiers, *ambauche* & *ambaucher*, ſont des mots connus qui viennent de cette origine. Albertus Acharifius, en ſon Dictionnaire Italien, le dérive de *ambulare*. Les Jéſuites d'Anvers, à l'endroit que j'ai cité, diſent que l'on trouve *ambaſcia* dans les lois des Bourguignons; que c'eſt de-là qu'on a fait *ambaſſicatores* & *ambaſciatores*; pour dire, les Envoyés, les Agens d'un Prince, ou d'un Etat, à un autre Prince, ou Etat. Ils croient donc que chez les Barbares qui inondérent l'Europe, *ambaſcia* ſignifioit le diſcours d'un homme qui s'humilie, qui s'abaiſſe devant un autre en le priant; & qu'il vient de la même racine qu'*abaiſſer*, en ajoutant un *m*, pour rendre le nom plus doux; ou bien que c'eſt le diſcours par lequel un homme reconnoit qu'un autre eſt ſon Seigneur, & que ce nom eſt compoſé de *an*, ou *am*, qui ſignifie *ad*, & de *bâs*, qui vouloit dire *Seigneur*. Enfin, ils ne doutent nullement que ce mot, dans ſon origine, n'emporte de la ſoumiſſion & de l'infériorité, de même que celui d'*Orator*, que l'on a donné à ceux que nous appelons *Ambaſſadeurs*.

On dit, qu'un homme a un train, un équipage d'*Ambaſſadeur*; pour dire, qu'il a un train, un équipage magnifique.

A Athènes, les *Ambaſſadeurs* étrangers montoient dans la tribune des Orateurs, pour expoſer leur commiſſion, & pour ſe faire mieux entendre du peuple. A Rome, ils étoient introduits au Sénat, auquel ils expoſoient leurs ordres. Athènes & Sparthe floriſſantes n'avoient autrefois rien tant aimé, que de voir & d'entendre dans leurs aſſemblées divers *Ambaſſadeurs*, qui recherchoient la protection, ou l'alliance de l'une ou de l'autre. C'étoit, à leur gré, le plus bel hommage qu'on leur pût rendre; & celle qui recevoit le plus d'ambaſſades, croyoit l'emporter ſur ſa rivale. TOURR.

AMBASSADEUR. ſ. m. Du temps de S. Charles Borromée, Archevêque de Milan, on appela *Ambaſſadeurs* du Carnaval, ceux qui furent envoyés à Rome pour s'oppoſer

au

au règlement que ce ſaint Prélat avoit publié pour faire commencer à Milan le jeûne & l'obſervance du Carême dès le Mercredi des Cendres, au lieu que par un abus on ne commençoit qu'après le Dimanche de la Quadrageſime.

AMBASSADEUR, ſe dit auſſi de quelques perſonnes qu'on envoie pour faire quelque petit meſſage, ou négociation; mais ce n'eſt que dans le diſcours familier & en badinant. C'eſt un *Ambaſſadeur* d'amour. Il a bien choiſi ſon monde, que de te prendre pour ſon *Ambaſſadeur*. MOL.

AMBASSADRICE. ſ. f. C'eſt la femme de l'Ambaſſadeur. *Legati uxor, Oratoris conjux.* La Maréchale de Guébriant a été la première femme, & peut-être la ſeule, qui ait eu cette qualité de ſon chef. WICQ. Le Roi de Perſe envoya une Dame de ſa Cour en *Ambaſſade* vers le Grand-Seigneur pendant les troubles de l'Empire. Matth. *Liv. IV.* Vie de Henri IV. DE ROCH. On appelle auſſi une *Ambaſſadrice* d'amour, celle qui en eſt l'entremetteuſe. Je ſuis une *Ambaſſadrice* de joie. MOL. ☞ On le dit généralement dans le diſcours familier de toutes les perſonnes qu'on emploie pour quelque meſſage. Vous m'avez envoyé une jolie *Ambaſſadrice*.

AMBAYBA. Arbre des Indes Occidentales. *Voyez* AMBAIBA.

AMBELA. ſ. m. Nom que les Turcs & les Perſans donnent à un arbre dont il y a deux eſpèces. L'un eſt auſſi grand que le néflier; ſes feuilles reſſemblent à celles du poirier, & ſon fruit approche de la noiſette, & a le même goût que le verjus, quoique beaucoup plus agréable. On le confit avant & dans ſa maturité, & on le mange avec du ſel. L'autre eſt de la même grandeur, mais ſes feuilles ſont plus petites que celles du pommier, & ſon fruit plus gros. Les Indiens font bouillir ſon bois avec le ſandal, & en donnent la décoction contre les fièvres.

AMBER. Rivière d'Allemagne. *Amber, Ambra, Ambro.* Elle eſt en Bavière. Elle prend ſa ſource dans le Tirol, traverſe l'Ammerzée ou lac d'*Amber*, & ſe joint à l'Iſer au-deſſus de Moſsburg.

AMBERG. Ville d'Allemagne. *Amberga.* C'eſt la capitale du Palatinat de Bavière. Elle eſt aux confins de la Franconie, ſur la petite rivière de Wils, au nord de Ratisbonne.

AMBERGOIS, OISE. ſ. m. & f. Habitant d'Amberg. *Ambergenſis, e.* Les *Ambergois* font grand commerce de fer & d'autres minéraux qui ſe tirent des montagnes voiſines.

AMBERT. Lieu ſitué dans la forêt d'Orléans. Les deux premiers Monaſtères qu'aient eu les Céleſtins en France, ſont celui d'*Ambert* & celui du Mont de Chartres, dans la forêt de Compiégne. P. HÉLYOT, *T. VI. p. 188.*

☞ AMBERT. Petite ville de France, dans la baſſe Auvergne, chef-lieu d'un petit pays appelé *Livradois.* Il y a des Manufactures de camelots & de papier.

AMBERZÉE, ou AMMERZEE, qui ſignifie *Mer d'Amber*, c'eſt-à-dire, *Lac d'Amber. Ambræ*, ou *Ambronis lacus.* Il eſt en Bavière près de Landsberg, & formé par la rivière d'Amber.

AMBESAS. ſ. m. Terme de Jeu de trictrac, qui ſe dit quand avec les deux dés on amene deux as. *Luſoriæ teſſeræ punctorum duella.* Ce mot vient du latin *ambo.* On trouve dans le Roman de la Roſe *ambedeux.* Les Italiens diſent auſſi *ambedue.* Nous diſons plus communément *beſet.*

AMBI. ſ. m. Machine ou inſtrument de Chirurgie propre à réduire la luxation du bras, dans laquelle la tête de l'humérus eſt tombée ſous l'aiſſelle. On l'appelle *Ambi d'Hippocrate*, du nom de ſon auteur. Il eſt compoſé de deux pièces de bois jointes enſemble par une charnière ou un aiſſieu. L'une ſert de pied, l'autre de levier. Le mot *ambi* vient du grec ἀμβὼν, ſommet ou éminence en manière de ſourcil; parce que la tête du levier eſt taillée en rond comme un ſourcil, pour s'adapter à la cavité de l'aiſſelle.

AMBIA-MONARDI. C'eſt un bitume liquide, jaune, dont l'odeur approche de celle du Tacamahaca: il coule d'une fontaine ſituée aux environs de la mer des Indes: il eſt réſolutif, adouciſſant: il guérit les dartres.

AMBIAM. Royaume d'Abiſſinie, en Afrique. *Ambiamum.* Il ne ſe trouve point ſur la carte d'Afrique de M. De Liſle. D'autres le placent entre le Nil des Anciens, & une rivière qui ſortant du lac de Zaſian, va ſe joindre au Nil, ſous le troiſième degré de latitude nord, & lui donnent pour capitale une ville de même nom, qu'ils mettent ſous le ſecond degré 30 minutes de latitude ſeptentrionale. Le royaume & la ville ſont imaginaires.

AMBIANCATIVA. Royaume de l'Abiſſinie. *Ambiancativa.* On le place dans les cartes, entre le Nil des Anciens, le Niger, la Nubie, & le royaume de Dambéa, & on lui donne une ville de même nom pour capitale. Cela a de la peine à s'accorder avec nos cartes les plus récentes; & M. De Liſle n'a point mis ce royaume dans ſa carte. Auſſi n'exiſte-t-il pas.

AMBIANOIS. *Voyez* AMIENOIS.

AMBIANT, ANTE. adj. *Ambiens.* Qui environne, qui entoure, qui enveloppe. Il n'y a guère que les Phyſiciens qui ſe ſervent de ce terme, mais il leur eſt d'une grande utilité pour expliquer des choſes qu'ils auroient peine à faire entendre clairement ſans de longues périphraſes. On a cru long temps que les vapeurs qui s'élèvent dans l'air étant formées en petites bulles remplies d'un air plus ſubtil, devenoient plus legères que l'air *ambiant*, ce qui les faiſoit monter; mais on eſt revenu de cette opinion. DES AGUILIERS.

☞ On l'emploie auſſi ſubſtantivement. Tout corps fait effort pour agir au dehors, & agiroit notablement, ſi les efforts contraires des *ambians* ne l'en empêchoient. LEIBNITZS, Lettre a M. Peliſſon, imprimée dans ſon *Traité de la Tolérance des Religions. p. 63.*

AMBIBARE. ſ. m. & f. Ancien peuple des Gaules. *Voyez* AMBIE. *Ambibarus, a.* Quelques-uns diſent *Ambibarius;* mais toutes les éditions anciennes que j'ai vues ont *Ambibarus.*

AMBIDEXTRE. adj. de t. g. Qui ſe ſert également de ſes deux mains, de la gauche auſſi-bien que de la droite. *Ambidexter. Siniſtrâ perinde utens ac dextrâ.* Hippocrate en ſes Aphoriſmes, dit que cela n'arrive jamais aux femmes. C'eſt une erreur. Du Cange dit qu'on a auſſi appelé *ambidextre*, dans un ſens métaphorique, un Juge, un Expert, un Solliciteur, celui qui prend à droite & à gauche; qui reçoit des préſens de l'une & de l'autre des parties. Ce mot eſt tiré du latin *ambidexter*, qui ſignifie la même choſe.

AMBIE. Bourg de Normandie. *Ambia.* On croit que ce nom vient des anciens Ambibariens, *Ambibarii* dans Céſar, peuples qui habitoient dans ce qui fait aujourd'hui le diocèſe d'Avranches. C'eſt le ſentiment de Vigenère, qui met *Ambie* près du mont Saint Michel. Il eſt entre Avranches & Coutances. Céſar dans la guerre des Gaules, *L. VII*, met *Ambie*, ou les Ambibares, au nombre des Armoriques.

AMBIERLE. Bourg du Forez, en France. *Amberta.* Il eſt ſur les confins du Bourbonnois, au nord-oueſt de Roanne.

☞ AMBIGU, UE. adj. *Ambiguus.* Ce mot, diſent les Vocabuliſtes, déſigne au propre, ce qui eſt obſcur, équivoque, douteux, qui peut avoir un double ſens. Pourquoi tous ces prétendus ſynonymes? Le mot *ambigu* s'applique proprement aux choſes tellement ſuſceptibles de diverſes interprétations, qu'il eſt très-difficile, quelquefois même impoſſible de démêler au juſte la penſée préciſe de l'auteur, ou de celui qui parle. *Voyez* les autres mots & ambiguité. Parler en termes *ambigus.* Les réponſes des Oracles des Anciens étoient *ambigues.* Le ſens de ce paſſage eſt fort *ambigu.* Signes *ambigus.* Preuves *ambigues.*

AMBIGU. ſ. m. eſt une collation mêlée, & où l'on ſert la viande & le fruit enſemble; en ſorte qu'on doute ſi c'eſt une ſimple collation, ou un ſouper. *Cœna dubia, Dubiæ epulæ.* ☞ On nous ſervit un magnifique *ambigu.*

☞ On le dit figurément d'un mêlange de choſes oppoſées. C'eſt un *ambigu* de précieuſe & de coquette, que

leur perſonne. Mol. Cette femme eſt un *ambigu* de prude & de coquette.

Ambigu. Terme de jeu. C'eſt le nom d'un jeu de cartes qui ſe joue avec le jeu entier, dont on a ôté toutes les figures. On le joue depuis deux joueurs juſqu'à ſix ; mais il eſt plus agréable & plus récréatif à cinq ou ſix qu'à deux. On le nomme l'*ambigu*, parce qu'il eſt compoſé de pluſieurs autres jeux.

AMBIGUITE. ſ. f. Obſcurité de paroles, qui fait qu'on a de la peine à démêler au juſte la penſée de quelqu'un. *Ambiguitas.* Il faut que les termes des loix & des édits ſoient clairs, & ſans *ambiguité*. Un cœur droit & ſincère s'explique ſans détour, & ſans *ambiguité*. S. Evr.

☞ Ambiguité. Équivoque, double ſens, dans une ſignification ſynonyme. L'*Ambiguité*, dit M. l'Abbé Girard, a un ſens général, ſuſceptible de diverſes interprétations ; ce qui fait qu'on a de la peine à démêler la penſée préciſe de l'Auteur, & qu'il eſt même quelquefois impoſſible de la démêler au juſte. Le *double ſens* a deux ſignifications naturelles & convenables, par l'une deſquelles il ſe préſente littéralement pour être compris de tout le monde, & par l'autre il fait une fine alluſion, pour n'être entendu que de certaines perſonnes. L'*Equivoque* à deux ſens, l'un naturel qui paroit être celui qu'on veut faire entendre & qui eſt effectivement entendu de ceux qui écoutent ; l'autre détourné, qui n'eſt entendu que de la perſonne qui parle, & qu'on ne ſoupçonne pas même pouvoir être celui qu'elle veut faire entendre.

☞ Ces trois façons de parler, ſont dans l'occaſion des ſubterfuges, pour cacher ſa véritable penſée. Mais on ſe ſert de l'*equivoque* pour tromper ; de l'*ambiguité*, pour ne pas trop inſtruire ; & du *double ſens*, pour inſtruire avec précaution. L'*ambiguité* eſt peut-être plus ſouvent l'effet d'une confuſion d'idées, que d'un deſſein prémédité de ne point éclairer ceux qui écoutent. On ne doit en faire uſage que dans les occaſions où il eſt dangéreux de trop inſtruire.

AMBIGUMENT. adv. D'une manière ambigue. *Ambiguè*. Ce criminel répond toujours *ambigument*. Un habile négociateur ſait parler *ambigument*, & d'une manière enveloppée, pour faire valoir, ou pour diminuer dans la ſuite la force des mots, ſelon ſes intérêts. La Bruy. Ces mots viennent d'*ambo*, deux, & *ago*, je pouſſe. Et l'on appelle *ambigu* & *ambiguité*, ce qui tient l'eſprit en ſuſpens, qui le diviſe çà & là, ſans qu'il puiſſe ſe réſoudre à un parti fixe & déterminé. De Roch. Ce qui le pouſſe, l'entraine, le porte également de deux côtés, en lui offrant deux ſens, dont il ne ſait lequel prendre.

AMBION. Nom que quelques-uns donne au ruiſſeau qui paſſe à Caudebec. *Voyez la Deſcr. géogr. & hiſt. de la haute Norm. tom. 1. pag. 7.*

☞ AMBITÉ. adj. Terme de Verrerie, qui ſe dit du verre quand il eſt mou, quand il n'y a pas aſſez de ſable : alors il eſt tout parſemé de petits grumeaux & caſſe facilement.

AMBITIEUX, EUSE. adj. Rempli d'un deſir déréglé de gloire, de dignité, de fortune, qui a une paſſion exceſſive de s'agrandir. *Ambitioſus.* C'eſt un homme *ambitieux* d'honneur. Le P. Bouhours déſapprouve cette phraſe, & a raiſon. Un Prince *ambitieux* eſt mauvais voiſin. Céſar étoit *ambitieux* outre meſure. Il faut être delicatement *ambitieux*. Esp.

La fortune capricieuſe
Fait acheter trop cher le ſuprême crédit :
Et la crainte, & l'eſpoir d'une ame ambitieuſe,
La font plus ſouffrir qu'on ne dit. M. Scud.

On appelle *Ornemens ambiteux*, dans un diſcours, des ornemens trop recherchés, trop affectés.

☞ Ce mot eſt ſouvent employé ſubſtantivement. Un *ambitieux* a autant de maîtres qu'il y a de gens qui lui ſont utiles. La Bruy. L'*ambitieux* ne cherche les dignités que par le plaiſir d'être élevé au-deſſus des autres. Abad. L'*ambitieux* ſacrifie tout à ſa paſſion. Voyez un *ambitieux*, l'obſcurité de ſon nom l'importune : il aime mieux périt, pourvu qu'il faſſe du bruit en tombant. Du R. Sénéque étoit un *ambitieux* qui prétendoit à l'Empire. S. Evr. Catherine de Médicis etoit une *ambitieuſe*, qui n'aſpiroit qu'à régner ſouverainement. Alors il eſt toujours pris en mauvaiſe part. On a donné pour deviſe à un *ambiteux*, un Caméléon, *Veſcitur aurâ*, il ſe nourrit d'air ; une chandelle, *Luce perit ſuâ* ; une flamme *Semper ſurſùm* ; du feu, *Splendet & abſumit* ; un oiſeau dans une cage, *Leſca mi dona, & libertà mi toglie.*

On appelle en termes de Banquier en cour de Rome, une courſe *ambitieuſe*, quand on envoie un courrier à Rome pour impétrer le bénéfice d'un homme qui n'eſt pas encore mort ; & quand cela eſt prouvé, l'impétration eſt nulle.

AMBITIEUSEMENT. adv. D'une manière ambitieuſe. *Ambitioſè.* L'inſtruction morale ou politique, ne doit point être *ambitieuſement* étalée. Vall. Ce n'étoit point un eſprit de ſupériorité qui cherchât à s'élever *ambitieuſement* au-deſſus des autres. S. Evr.

Ambitieusement, ſe dit auſſi figuré, du ſtyle, & ſignifie, pompeuſement, avec enflure, & d'une manière trop élevée. Il a retenu ſon ſtyle dans une juſte médiocrité, ſans lui permettre de s'élever trop *ambitieuſement*. Pell.

AMBITION. ſ. f. Paſſion déréglée qu'on a pour la gloire & pour la fortune. ☞ Paſſion qui nous porte avec excès à nous agrandir. *Ambitio.* L'amour propre ſe portant vers les dignités avec une paſſion qui choque la raiſon & la juſtice, ſe nomme *ambition*. Abad. *Ambitio.* L'*ambition* eſt un deſir ardent de ſurpaſſer les autres en mérite & en gloire. Cail. L'*ambition* eſt une paſſion turbulente qui bouleverſe tout, & qui ſert de ſupplice à ceux-mêmes qui en ſont tourmentés. Du R. Il y a auſſi une honnête, une noble, une louable *ambition*, qui fait arriver aux honneurs par le chemin de la vertu. L'*ambition* d'Alexandre a ruiné toute l'Aſie. Quoi ! s'écria S. Canut, lorſque les Danois s'offrirent à chaſſer ſon frere, & à le mettre ſur le trône, quoi ! mon *ambition* déſoleroit ma patrie ? Ah ! C'eſt Dieu qui diſpoſe des couronnes, je ne la méritois pas, puiſqu'il ne me l'a pas donnée. Ab. de Choisy. Il y a des gens qui ne renoncent à l'*ambition* que par pareſſe, & pour s'épargner les mouvemens, & les agitations qui en ſont inſeparables. S. Evr. L'*ambition* fait tout entreprendre pour acquérir l'eſtime des hommes ; & par-là il n'y a point de vertu ſi utile que cette folle paſſion. Du R. L'*ambition*, parce qu'elle eſt trop contraire au repos, n'eſt ni une paſſion générale, ni une paſſion délicieuſe. Fonten. Le ſage ſe guérit de l'*ambition*, par l'*ambition* même. La Bruy. Depuis que l'*ambition* s'eſt emparée d'un cœur, elle lui donne plus de déſir d'acquérir la gloire, que de force pour la ſupporter. Le Gend. ☞ L'*ambition* eſt vice, ou vertu, ſelon le choix des moyens par leſquels les ambitieux vont à leur but.

☞ Ce mot quand il eſt ſeul, ſe prend ordinairement en mauvaiſe part ; & ne peut être pris dans un ſens favorable, que quand il eſt joint à quelque épithète qui le modifie, ou quand ce qui précède, ou ce qui ſuit le détourne de ſa ſignification ordinaire. C'eſt ainſi qu'on dit une louable *ambition*, une noble *ambition*. Un bon Prince n'a d'autre *ambition* que de rendre ſes ſujets heureux.

☞ AMBITIONNER. v. a. rechercher avec empreſſement, avec ardeur. *Ambire. Ambitionner* les honneurs, les premieres places, les dignités. Vaugelas n'approuve point ce mot. Tous ceux qui font profeſſion de parler & d'écrire purement, l'ont toujours condamné. Tous les efforts qu'on a faits pour l'introduire, ont, dit-il, été inutiles, & il n'y a pas d'apparence qu'il s'établiſſe jamais. Il eſt ſi mauvais, ajoute-t-il, que même il ne vaut rien au participe, & que ceux qui rejettent le verbe, rejettent auſſi *ambitionné*. Il ne déplaît pas moins au P. Bouhours. Ménage le trouve beau, & dit qu'il ne ſeroit point difficulté de s'en ſervir dans le ſtyle ſublime. Vaugelas paroît avoir jugé ce mot trop rigoureuſement. Il y a des occaſions où il ne figure pas mal. On dit très-bien, *ambitionner* les honneurs, &c.

☞ On s'en ſert auſſi par exagération dans les formules de civilité. La gloire de vous ſervir, eſt la choſe que j'*ambitionne* le plus. T. CORN.

On appeloit proprement *ambitioſi* chez les Romains, ceux qui briguoient les charges. Ils alloient tout alentour de l'aſſemblée, pour mendier les ſuffrages. *Ambibant*, c'eſt-à-dire, *Ibant circùm comitia. Am*, en ancien latin ſignifioit, *Circùm*, Alentour.

AMBITIONNÉ, ÉE. part. Recherché avec ardeur. *Cupitus, Quæſitus ambitioſè.* Servir ſon pays eſt un honneur *ambitionné* de tout le monde. T. CORN. La belle gloire eſt *ambitionnée* de tous les honnêtes gens.

AMBLE. ſ. m. Train, ou certaine allure de cheval, lorſque les deux jambes du même côté ſe meuvent enſemble & que les deux autres ſe meuvent après. *Aſturconis mollis alterno crurum explicatu glomeratio. Tolutarii gradus; Aſturconis inceſſus; Tolutarius inceſſus.* C'eſt la première allure des poulains quand ils ne ſont pas aſſez forts pour trotter. Pour leur entretenir cette allure, on leur met des entraves, & on leur attache des bouchons de foin autour des paturons des jambes de derrière. Cette allure eſt bannie des manéges, où l'on ne veut que le pas, le trot, & le galop. La haquenée eſt un cheval qui va l'*amble*. On appelle un cheval franc d'*amble*, quand il va l'*amble*, lorſqu'on le mene en main ſeulement avec le licou, quand il ſe met de lui-même à l'*amble*. On dit d'un cheval, qu'il va l'*amble* comme une poule d'inde, lorſqu'il a ſes allures froides. On dit auſſi au pluriel les grands *ambles*. On a dit *ambleure* en vieux Gaulois, du latin *ambulatura*.

Vegéce dit, que l'*amble* eſt un petit pas de cheval fort vite, qui plaît à celui qui le monte, qui ne s'enſeigne point par art, mais qui vient plutôt naturellement.

On dit proverbialement, mettre quelqu'un aux *ambles*, ou à l'*amble*; pour dire, le ranger à ſon devoir.

Ménage dérive ce mot de *ambulare*, qu'on trouve chez les Auteurs latins en la même ſignification. Nicod le dérive du grec ἀμβλύνω, qui ſignifie *tarder*, *rompre*, parce que l'*amble* eſt un train rompu. Les Latins ont appelé un cheval d'*amble*, ou haquenée, *ambulator equus*; Sénéque, *tolutarius*; Pline, *aſturco*; d'autres, *gradarius*, &c.

Quelques-uns appellent *Fauſſe jambe de devant*, un *amble* dans la viteſſe du galop, ou les deux actions du trot & de l'*amble* dans la viteſſe du galop. NEWC. Il y a pluſieurs chevaux, qui bien qu'ils ne puiſſent que trotter, étant preſſés au manége, vont ſouvent un *amble* confus, par fois un *amble* très-parfait. ID.

AMBLÉ, ÉE. part. Vieux mot. Surpris, enlevé. *Poëſies du Roi de Navarre.*

AMBLER. v. n. Aller l'amble. *Tolutim incedere, Aſturconis more incedere.* Il y a pluſieurs chevaux bien forts, *qui amblent* étant preſſés au manége; mais le plus ſouvent, c'eſt par foibleſſe, ou naturelle, ou de laſſitude. NEWC. Il vieillit.

AMBLESINDE. Village du comté de Weſtmorland, en Angleterre. *Ambleſinda.* Il eſt ſur le lac de Wynaudermeer, entre les villes de Kindal & de Keſwick. On croit que c'eſt l'Ancienne *Amblioglana* des Brigantes. Cambden dit *Amboglana old ruines at Cambec in Cumberland*, c'eſt-à-dire, *Amboglana*, vieilles ruines à Cambeck dans le Cumberland; mais il voudroit pouvoir lire dans l'ancienne notice de l'île Britannique *Camboglana*, c'eſt-à-dire, *Campiripa*, au lieu d'*Amboglana*; & alors il prendroit Camboglana pour Cambeck, parce que Cambeck eſt ſur un ruiſſeau.

AMBLETEUSE. *Ambletoſa.* Port de mer dans la Picardie, à deux lieues de Boulogne. ☞ Ce fut à *Ambleteuſe* que Jacques II, Roi d'Angleterre, après l'entrée du Prince d'Orange & des troupes Hollandoiſes dans ſes états, fuyant la perſécution de ſes ſujets révoltés contre lui, aborda dans une barque de pêcheur le 4 Janvier 1689, accompagné du Duc de Barwick & de quelques domeſtiques.

AMBLEVE. Rivière des Pays-Bas. *Amblavia.* Elle coule dans le duché de Luxembourg & dans l'évêché de Liége, & ſe joint à l'Ourte entre Liége & Dubuy.

AMBLEUR. ſ. m. Officier de la grande & de la petite écurie du Roi.

AMBLOYER. Vieux v. a. Adoucir, attirer par douces paroles.

AMBLYGONE. ſ. m. Terme de Géométrie. Angle obtus, ou qui a plus de 90 degrés. *Amblygonium.* Il eſt auſſi adj. Un triangle *amblygone*, qui a un angle plus grand que le droit. Ce mur fait en cet endroit un coude qui eſt *amblygone*, ou *obtuſangle*. Ce mot eſt grec, compoſé d'ἀμβλὺς, *obtus*, & de γωνία, *angle*.

AMBLYOPIE. ſ. f. Terme de Medecine. Maladie des yeux, qui ſe dit d'une hébétation ou éblouiſſement continuel de la vue, ſans apparence que l'œil ſoit aucunement offenſé. *Amblyopia.* Ce mot eſt compoſé du grec ἀμβλὺς, *hebes*, obtus, & de ὤψ, ὠπὸς, *oculus*, œil.

AMBOHITSMENE. ſ. m. & f. Nom de peuples & de montagnes. *Ambohitſmenius, a, um.* Les *Ambohitſmenes* ſont dans la partie orientale de l'île de Madagaſcar. Ils habitent de fort hautes montagnes, auxquelles ils donnent leur nom. *Amlohitſmenii montes.*

AMBOINE. *Amboina.* Maty écrit AMBONE; mais l'uſage eſt d'écrire & de prononcer *Amboine*. Le P. Bouhours écrit même par un *y Amboyne*, ſelon l'ancienne manière, qui met ſouvent un *y* où il ne faut qu'un *i*. *Amboine* eſt une petite île des Indes, découverte par les Portugais en 1515. Les Hollandois les en ont chaſſés, & y ont trois forteresſes, *Victoria*, *Viton*, & *Low*. L'île d'*Amboine* eſt éloignée de Malaca d'environ 250 lieues; elle en a 30 de circuit à peu près. BOUH. L'*Amboine* n'a qu'environ 16 grandes lieues de circuit. MATY.

AMBOINES. *Amboina.* Les *Amboines* ſont quelques petites îles autour d'Amboine, & auxquelles elle donne ſon nom. Les *Amboines* produiſent une grande quantité de cloux de girofle. MATY.

L'Archipel d'*Amboine*. *Amboine Archipelagus.* C'eſt la partie de l'Archipel des Moluques, qui eſt autour d'*Amboine*. MATY.

AMBOISE. *Ambaſia, Ambacia.* Ville de France dans la Touraine, ſur la Loire. Charles VIII naquit à *Amboiſe* en 1470, & y mourut en 1498. La conjuration d'*Amboiſe* eſt fameuſe dans les troubles des Calviniſtes de France, qui voulurent en 1560 ſe ſaiſir de François II, de Catherine de Medicis, & des Princes de Guiſe qui étoient à *Amboiſe*; mais les conjurés furent tous paſſés au fil de l'épée à *Amboiſe*, où ils s'étoient rendus pour exécuter leur crime. Les Edits d'*Amboiſe*, ſont trois Edits portés à *Amboiſe* en Février & Mars 1559, ſur les affaires de la Religion. C'eſt dans le château d'*Amboiſe* que Louis XI inſtitua l'Ordre des Chevaliers de S. Michel le premier Août de l'an 1469.

AMBOISE, eſt auſſi le nom d'une famille illuſtre de France, qui a poſſedé la ſeigneurie d'*Amboiſe*. *George d'Amboiſe.* Nom d'une groſſe cloche de la cathédrale de Rouen, dont le Cardinal de ce nom fut parain.

AMBON. ſ. m. *Ambo, Analogium.* C'eſt une tribune, qui étoit autrefois dans les égliſes, & ſur laquelle on montoit pour lire ou chanter certaines parties de l'office divin, & pour prêcher au peuple. Il y avoit des degrés pour y monter. Après la lecture de l'épître, le chantre montoit ſur l'*ambon* avec ſon livre, nommé *Graduel* ou *Antiphonier*, & chantoit le répons que nous nommons *Graduel*, à cauſe des degrés de l'*ambon*; & *Repons*, à cauſe que le chœur répond au chantre. FLEURY. Le diacre montoit ſeul ſur l'*ambon*, & liſoit, tourné vers le midi. ID. Il eſt dit dans le premier livre des miracles de S. Othmar, c. 4, que l'Evêque ordonna à l'Archiprêtre de monter ſur l'*ambon*, & de faire le ſermon au peuple à ſa place. Et Odilon, moine du Xe ſiècle, auteur du livre de la Tranſlation des Reliques de S. Sébaſtien & de S. Grégoire, dit que l'Evêque monta ſur l'*ambon* pour prêcher au peuple. Voyez *Annales Francor. ad an. 800*, l'*Hiſtoire Tripartite*, Liv. X, Ch. 4. Socrate, L. VI, Ch. 5. Prudence, hymn. 4, de S. Hippol. v. 225. Les Arabes appellent l'*ambon*, *Mambar*, ajoutant une *m* au

commencement, selon leur coutume. De-là vient qu'au Ch. XXIII de S. Matthieu, v. 2, où la Vulgate a traduit *Super cathedram Moysis*, sur la chaire de Moyse; l'arabe dit, *sur le mambar de Moyse*. Les Latins l'ont appelé quelquefois *Analogium*, parce que c'est-là qu'on lit. Car les Grecs récens entendent autre chose par *analogium*; c'est chez eux le pupitre, ou coussin, sur lequel on appuie le livre. On montoit à l'*ambon* de deux côtés; c'est pour cela que quelques Auteurs, comme Balde & Durand, ont cru que ce nom étoit tiré de *ambo*, qui signifie *deux*. L'Evangile se lisoit tout haut de l'*ambon*; l'Epitre se lisoit un degré plus bas, comme il paroit par l'Ordre Romain. Les Empereurs étoient aussi couronnés sur l'*ambon*. Voyez *Theophanes*, *p.* 405, 418, 419, 426, 431. Saumaise croit que ce nom a été donné à cette tribune, parce qu'elle étoit ronde, de même que les Grecs ont appelé ἄμβωνα, le ventre d'une bouteille, parce qu'il est rond, & qu'ils disent ἄμβις, pour signifier une *marmite*. Il vient d'ἀναβαίνω, *ascendo*, je monte, d'où en retranchant un *a* se fait ἀμβαίνω; & parce que *n*, qui est une lettre palatiale, ne peut soutenir une lettre labiale, telle qu'est *b*, selon les judicieuses remarques de M. l'Abbé Dangeau, qui se vérifient dans toutes les langues, cette *n* s'est changée en *m*, & l'on dit ἀμβαίνω, *je monte*, d'où s'est formé ἄμβων, *ambo*.

☞ AMBOSIANGULO. s. m. Dans la rivière de Coanza, au royaume d'Angola, on trouve une espèce de monstre aquatique, que les Négres nomment *Ambosiangulo* & *Pesiangoni*, les Portugais *Pezzer Mouler*, & les Pilotes François *Sirène*. Il y en a de mâles & de femelles. Ils ont huit pieds de long & quatre pieds de large, les bras courts, & les doigts de la main longs: mais quoique leurs doigts soient divisés comme les nôtres en trois articulations, ils ne sauroient fermer tout-à-fait la main. Ces monstres ont la tête & les yeux ovales, le front élevé, le nez plat & la bouche grande; mais ils n'ont ni oreilles, ni menton. On leur tend des piéges, & lorsqu'ils y tombent, on les tue à coups de dards, malgré les cris lugubres qu'ils poussent, assez semblables à ceux des hommes. Leurs entrailles & leur chair ont l'odeur, le goût & la figure de celles d'un pourceau. Le lard en est fort épais & n'a pas beaucoup de maigre.

☞ AMBOSINE. Province d'Afrique au royaume de Benin, ayant au Levant le Camarones, & au couchant la rivière qu'on appelle *Rio del rei*.

AMBOTE. Bourg de Pologne. *Ambota*. Il est dans la Samogitie sur la rivière de Wirwita, un peu au-dessus de son confluent avec le Wetz.

☞ AMBOUCHOIR. s. m. Nom que les Botiers donnent au moule sur lequel ils font la tige d'une botte.

AMBOULE. La vallée d'*Amboule*. *Vallis ambula*. Nom d'une contrée de l'île de Madagascar. Elle est près de la côte orientale & de la côte méridionale de l'île, & s'étend le long de la rivière Manaupani, au nord du pays de Carcanossi.

AMBOURNAY. Bourg du Bugey, en France. *Ambroniacum*. Il y a une abbaye de l'ordre de Saint Benoit. Il est près de la rivière de Drin, & de la ville de Bourg en Bresse.

AMBOUTIR, ou EMBOUTIR. Terme d'Orfévres, qui se dit quand ils rendent quelque pièce d'argent ou d'autre métal convexe d'un côté, & concave de l'autre: ce qui se fait en la travaillant sur une petite machine qu'on appelle *Etampe*; & la pièce ainsi forgée s'appelle *Amboutie*. *Convexum facere, reddere*.

☞ Ce terme convient dans le même sens au Chaudronnier, au Ferblantier, & à la plupart des autres ouvriers qui emploient des métaux ou des matières flexibles, quand il est question de leur donner de la profondeur.

C'est aussi un terme de Plombier, qui signifie revêtir un ornement d'architecture, ou de sculpture, de tables de plomb blanchi, qui soient minces & qui n'empêchent pas que le profil ne se conserve. *Voyez* AMBOUTIR.

☞ AMBOUTI, IE. part.

AMBOUTISSOIR. s. m. Outil de Serrurier, qui sert à former la tête des gros cloux qui ont la figure d'un champignon. *Inducendæ*, ou *faciendæ convexitatis instrumentum*.

☞ On le dit encore d'un outil d'Eperonnier, servant à faire prendre la forme convenable aux pièces de fer qui doivent former les fonceaux.

AMBRACAN. s. m. *Voyez* AMBARA. C'est la même chose.

AMBRACIE. Ancienne ville de l'Epire. *Ambracia*. Ce nom, dit Etienne de Bisance, s'écrivoit aussi par un *p*, *Ampracia*. C'étoit une ville de la Thesprotie, qui avoit pris son nom d'Ambrax, fils de Thesprote, & petits-fils de Lycaon, ou bien d'*Ambracie*, fille d'Augée. Elle étoit sur le golfe auquel elle donnoit son nom, & qu'on appelle aujourd'hui *le Golfe d'Aria*. Pyrrhus avoit fait son sejour a *Ambracie*, au rapport de Plutarque. Quand le Consul Fulvius Nobilior s'en rendit maître l'an de Rome 563, on y trouva un très-grand nombre de raretés, sur-tout en statues & en tableaux. La bataille d'Actium se donna dans le golfe d'*Ambracie*.

AMBRACIEN, ENNE, AMBRACIOTE. s. m. & f. Habitant, citoyen d'Ambracie. *Ambracienſis*, *Ambraciotes*, ou *Ampraciotes*, *Ambracius*, *a*, *um*. Les médailles sur lesquelles on lit AMBP, sont des médailles d'Ambracie.

AMBRAQUE. Ancienne petite ville de l'Epire, peu éloignée d'Ambracie. *Ambracus*. *Voyez* Etienne de Bysance.

AMBRE. s. m. Autrement Karabé, ou Carabé, ou Succin. *Succinum*, *Lyncurium*, *Electrum*, *Chrysoelectrum*, *Karabé*. Il y a eu jusqu'ici bien des sentimens différens sur l'*ambre*. Selon Pline, c'est une résine qui découle des pins, ou des sapins; & selon d'autres, elle vient des peupliers, & c'est ce qui lui a fait donner par les Anciens le nom de *Succinum*. La fable dit que c'est la matière des larmes des sœurs de Phaëton. L'on a crû que c'étoit une concrétion des larmes d'un oiseau, ou l'urine d'un animal qui s'appelle *Lynx*. D'autres ont dit qu'il venoit d'un lac appelé *Cephiside*, voisin de la mer Atlantique; & que son limon échauffé du soleil produisoit l'*ambre*. Et d'autres, que c'est une congélation qui se trouve dans la mer Baltique, & dans quelques fontaines, où il nage comme une espèce de bitume. Agricola est de ce sentiment. Mais enfin l'on connoit aujourd'hui la véritable nature de l'*ambre*. C'est une substance bitumineuse, d'un goût résineux, & un peu âcre, d'une odeur d'huile de thérebentine, lorsqu'on en frotte des morceaux les uns contre les autres, un peu désagréable étant brûlée, communément jaune & transparente, quelquefois opaque, quelquefois rouge, & quelquefois blanchâtre, ou plutôt pâle, & qui étant échauffée par le frottement attire les brins de paille. Comme le Karabé, ou Carabé se ramasse sur les côtes de la mer Baltique, & sur-tout celles de Prusse, on a cru que ce bitume étoit d'abord formé dans la mer, qu'il y couloit par des sources souterraines, & qu'il étoit jetté sur les côtes par les vagues. Mais on s'est détrompé de cette erreur, en fouillant à quelque distance de la mer; car on y a trouvé du Karabé pareil à celui qu'on ramasse sur la côte. Certains indices font découvrir les endroits où se peut trouver ce bitume. La surface de la terre y est couverte d'une pierre tendre qui s'écaille facilement. Le vitriol y est aussi commun, tantôt blanc dans les terres noires, tantôt réduit en matière semblable à du verre fondu, & tantôt figuré de manière qu'on diroit que ce sont des morceaux de bois pétrifiés, parmi lesquels il s'en trouve de très-considérables. Où ils sont fréquens, c'est marque qu'il y a abondance de Karabé, & on ne manque guère de le trouver renfermé dans ces bois vitrioliques. Il y a lieu de soupçonner que la Prusse, & les autres pays qui donnent du Karabé, sont abreuvés d'une matière bitumineuse qui se congèle & se fige en morceaux, ou en petites miettes, à proportion de la quantité de cette partie grasse & bitumineuse, & des sels vitrioliques qui sont plus ou moins dégagés. Voici comment Hartman raisonne sur la formation de l'*ambre*. Le terroir de la Prusse est tout

bitumineux, & plein par conſéquent d'exhalaiſons bitumineuſes répandues de tous côtes dans ſon ſein ; la chaleur ſouterraine les raſſemble & les réunit en gouttes. Ce terroir etant plein auſſi, non-ſeulement de vitriol, mais encore d'alun de Mars, de nitre & d'autres ſels, comme les leſſives le démontrent, la chaleur naturelle pénétrant de même ces ſels, elle entraîne des exhalaiſons avec ſoi, & les mele aux gouttes bitumineuſes qu'elle a formées; les pointes de ces ſels mêles au bitume, en fixent la fluidité. Et c'eſt ce mélange qui fait l'*ambre*, lequel eſt plus ou moins pur, brillant, & ferme, de bonne odeur, ſelon la pureté & la proportion de ces parties de bitume & de ſels. L'*ambre* qui ſe trouve dans la mer ſe produit de la même manière dans les montagnes, ou collines de la mer, c'eſt-à-dire, dans les bans & les grèves. La mer venant dans la ſuite à les bouleverſer, elle en tire l'*ambre*, & le jette ſur les côtes. Il ſe peut faire auſſi qu'une partie du Karabé qui ſe ramaſſe ſur la côte eſt tombée des falaiſes dans la mer, & qu'il en eſt rejetté enſuite par le mouvement de ſes flots.

Pour tirer l'*ambre* de la terre, l'on a un louchet emmanché au bout d'un long bois. On l'enfonce dans la terre pour ſonder les endroits où il y a quelques couches de bois ; quand on l'a ſenti, on racle ce bois, & l'on reçoit ſur le louchet panché les morceaux d'*ambre*. Ce n'eſt que depuis l'Electeur Frédéric-Guillaume qu'on fouit les montagnes & les falaiſes pour ſuivre les veines que l'on trouve, quand la nature du terroir le permet ; comme en celles d'Eroſſ, Gubuicken, Eckoſſ, Dirſſchkeim, Warnicken, Strobſchnee, & Palming. L'antiquité, ſi l'on en croit Hartman, n'a point ſu tirer l'*ambre* de la terre. Cependant Philémon dit qu'en deux endroits de Scythie, l'*ambre* ſe fouit en terre.

Les morceaux d'*ambre* prennent toutes ſortes de figure dans la terre ; celle d'une poire, d'une amande, d'un oignon, d'un pois, *&c.* On y trouve des lettres marquées, & quelquefois même des caractères arabes, ou hebreux. M. Hartman en a une qui repreſente un vieillard tenant un enfant entre ſes bras.

Il ſe trouve des morceaux de Karabé qui renferment des inſectes, des feuilles, des morceaux de bois, *&c.* Ce ne peut être que parce que cette matière a pu être fluide, ou parce qu'étant expoſée au ſoleil dans les falaiſes, elle s'y eſt amollie, & y eſt devenue comme une glu qui a enveloppé les herbes, les inſectes, & autres corps ſur leſquels elle a paſſé. M. Hartman croit que ces animaux s'étoient retirés pendant de mauvais temps dans de petits trous de falaiſes, ou des montagnes, dans leſquels la vapeur bitumineuſe venant à pénétrer, elle les a enveloppes ; mais il remarque qu'il y en a beaucoup qui ont été mis dans des morceaux d'*ambre* après coup & par art. On les connoît en ce que ceux-ci ſont au milieu de l'*ambre*, & les autres plus près de la ſuperficie : outre cela, quand l'*ambre* où ils ſont enclavés, eſt pur, ſolide, & ſans fente, c'eſt un ſigne que c'eſt l'art & non la nature qui les y a placés. Les bois, les graines, les pailles, les feuilles, les fleurs, l'eau, *&c.* que l'*ambre* renferme ſouvent, ſe ſont auſſi trouvés dans ces petits trous, où l'exhalaiſon bitumineuſe a été pouſſée, & s'eſt formée en *ambre* par le mélange des ſels dont nous avons parlé.

Quoique l'*ambre* ſe tire de la terre, ce n'eſt point un minéral, car il n'eſt ni ductile, ni fuſible. Il approche plus du bitume & du ſoufre. Sa dureté le fait mettre au rang des pierres, & ſon éclat au rang des pierres précieuſes.

Ce qu'on ramaſſe de Karabé ſur les côtes de la mer Baltique, dans les états du Roi de Pruſſe, fait à ce Prince un revenu conſidérable. La Pruſſe n'eſt pas le ſeul endroit où l'on trouve du Karabé : on en ramaſſe ſur le bord du Pô, ſur les côtes de Marſeille, en Provence. M. Hartman, non-ſeulement révoque ce fait en doute, auſſi-bienque tout ce que l'on a dit de l'*ambre* d'Aſie, d'Afrique, & d'Amérique ; mais il le traite même de fable. Il ſoutient qu'on n'en trouve qu'en Pologne, en Siléſie, en Bohême, mais rarement ; plus ſouvent en pluſieurs endroits de l'Allemagne ſeptentrionale, de Suède, de Danemarck, de Jutland, du Holſtein ; plus encore ſur les côtes de Samogitie, de Curlande, de Livonie, où il s'en trouve auſſi dans la terre ; mais qu'en nul endroit, ni la mer, ni la terre, n'en fourniſſent tant qu'en Pruſſe, dans le pays appelé *Samlie*, depuis Nève Tiff juſqu'à Vrantz Vrug ; & après la Pruſſe, en Poméranie, ſur-tout depuis Dantzic juſqu'à l'Ile de Rugen. Quoi qu'il en ſoit, les plus beaux morceaux viennent de la mer Baltique : le Roi de Pruſſe en a de très-belles pièces, & conſerve pluſieurs ouvrages faits de cette matière. On a vu à Paris un morceau d'*ambre* jaune d'un pied & demi de haut, taillé en crucifix avec les figures de la Sainte Vierge & de Saint Jean. Comme le Karabe eſt moins friable que les reſines des arbres, on le tourne pour en faire des colliers, des pommes de canne ; on en fait auſſi differentes figures, en y ajoutant à propos deux ou trois nuances de Karabé, afin que les parties que ces figures repreſentent puiſſent être diſtinguées les unes des autres. On colle ſi proprement ces pièces de rapport, qu'on auroit peine à les croire collées ſans la diverſité de leurs couleurs.

Les habitans des côtes où l'*ambre* ſe trouve en plus grande abondance, ont remarqué, que tous les animaux terreſtres, volatiles & aquatiques, en ſont fort friands. De-là vient qu'on en trouve très-ſouvent dans leurs excremens, ou dans leurs corps quand on les ouvre.

Les propriétés de l'*ambre* ſont d'attirer les corps étrangers ; ceux même, dit Hartman, avec leſquels les Anciens ont cru qu'il avoit de l'Antipathie, comme ſont le Baſilic, les corps huileux & humides, & les gouttes d'eau. Il attire même une petite ſueur à la partie du corps où on l'applique. Rohault explique la cauſe de cette qualité attractive, Part. IIIe ch. 8, Phyſ. Hartman l'attribue à des particules huileuſes qui ſortent de l'*ambre*. Son odeur vient de la même cauſe ; elle eſt différente ſelon ſes differentes couleurs.

Le Karabe eſt employé dans des ſuffumigations pour diſſiper des fluxions, & en poudre comme un alterant, abſorbant, adouciſſant & aſtringent. Dans un temps de peſte, les ouvriers qui travailloient l'*ambre*, *Electrotorentæ*, n'en furent point attaqués à Konisberg. Il chaſſe le mauvais air, & jamais on n'en ſentit aux côtes de Sudavie, d'où on le tire en abondance. Pris en poudre, il eſt diuretique, il chaſſe la pierre, il excite les mois des femmes. Il a les mêmes effets, mais avec moins de force, quand on le prend en poudre dans le vin chaud où il a bouilli. En Médecine le blanc eſt le meilleur, parce qu'il a plus de ſels. En pilules il eſt diurétique, & conſume la pituite & les humeurs ſuperflues. Il s'emploie avec ſuccès dans les emplatres cephaliques, diapheretiques, & ſtomachiques, & ſur-tout contre la paralyſie, l'apoplexie, l'épilepſie & la gangrène.

On en tire une huile fœtide par la diſtillation, & un ſel volatil, huileux & acide. Hartman ajoute, qu'il a trouvé un baume d'*ambre* qui a plutôt, plus ſurement & plus agréablement tous les mêmes effets que l'*ambre*, ou préparé, ou employé ſans préparation. Il explique auſſi les propriétés du bois vitriolique qui produit l'*ambre* dans la terre, & les épreuves chimiques auxquelles il l'a mis.

Kerkring a trouvé le moyen, ſans ôter la tranſparence de l'*ambre* jaune, d'en faire une enveloppe, ou plûtôt un cercueil pour les corps morts. Peut-être a-t-il penſé aux Ethiopiens, qui enſeveliſſoient leurs morts dans du verre. Un Ethiopien bien noir ſous un beau criſtal de veniſe, feroit un bel émail, & encore quelque choſe de plus beau dans une enveloppe d'*ambre* jaune. De Vig. Mar.

Comme le Karabé eſt ordinairement jaune, on l'appelle *Ambre jaune* ; & ſous ce nom l'on comprend les autres eſpèces, qui ont des nuances plus ou moins claires, ou plus ou moins foncées.

Il y a de l'*ambre* factice, tant de l'*ambre* jaune que du gris. On trouvera la compoſition de l'un & de l'autre dans le *Dict. Œconomique*, au mot *Ambre*.

Ce mot, *ambre*, vient de l'Italien *ambra*, dérivé

de l'arabe *ambar*, MÉNAGE, ou *anbar*, comme écrit d'Herbelot. On trouve *ambar*, & *ambarum*, dans la baſſe latinité. *Voyez* Bollandus, *T. II, p. 290.* Joannes de Janua le dérive d'*ambroſia* ſans aucun fondement. On l'a auſſi appelé *Harpaga*, du grec ἁρπάζω, *rapio; eò quod folia & veſtium fimbrias & paleas rapiat.*

On dit proverbialement de ceux aux habits deſquels quelques pailles ſe ſont attachées, parce qu'ils ſe ſont aſſis en quelque endroit où il y en avoit, qu'ils ont le cul d'*ambre*, qui l'attire la paille.

Voyez ſur l'*ambre*, Hevelius Polonois, Schefferus Profeſſeur Suédois, & Cœlius; & les *Tranſactions philoſophiques. T. II, p. 473*, & *ſuiv.* Il y a une Hiſtoire de l'*ambre* en latin par Juſte Klobius, Docteur de l'Univerſité de Wittemberg. Mais celui qui a le mieux écrit ſur l'*ambre*, & qui a découvert ſa véritable nature, eſt un Médecin nommé *Phil. Jacq. Hartman*, dont nous avons deux ouvrages ſur cette matière. L'un a pour titre, *Succini Pruſſici Phyſica & Civilis Hiſtoria:* il parut en 167-. Et l'autre, qui parut à Berlin en 1699. *Succincta ſuccini Pruſſici Hiſtoria & Demonſtratio.* On l'a inſéré dans les *Tranſactions Philoſophiques N. 248, p. 5, & T. II, p. 473.*

AMBRE GRIS. ſ. m. *Ambarum. Ambra griſea.* Drogue qui ſe fond à-peu-près comme la cire, d'une couleur tantôt gris de ſouris clair, tantôt cendrée, ou blanchâtre, tantôt mêlée de blanc, de gris & de jaune, & quelquefois noirâtre, d'une odeur très-douce, lorſqu'elle eſt étendue, ou mêlée parmi quelqu'autre drogue odoriférante; car étant nouvelle, elle répand très-peu d'odeur. Elle ſe ramaſſe au bord de la mer dans différentes contrées, mais ſur-tout aux Maldives. Il n'y a guère de voyageur qui n'ait parlé de l'*ambre*, & qui n'ait donné ſes conjectures ſur cette matière: il ſemble même que la plûpart aient pris plaiſir d'en haſarder de nouvelles, ſoit afin de paſſer pour plus habiles obſervateurs, ſoit peut-être pour avoir le plaiſir de contredire ceux qui en avoient écrit avant eux. On pourroit faire un juſte volume, ſi on vouloit ramaſſer tous les différens ſentimens, & les prétendues obſervations rapportées dans toutes les relations, & tous les raiſonnemens qu'on y fait, ſouvent auſſi peu ſolides que les obſervations ſont peu sûres.

Les ſentimens qui ont le plus prévalu chez les Naturaliſtes ſont 1°. Que c'eſt l'excrément d'une eſpèce d'oiſeau commun dans certaines îles, comme Madagaſcar, les Maldives, au rapport de quelques voyageurs; & que ces excrémens ſe fondent à la chaleur du ſoleil, ſe réduiſent en maſſe & ſont entraînés par les vagues de la mer, qui vient flotter ſur les rochers où ces excrémens ſe ſont amaſſés. Ou bien, comme Barboſa rapporte l'avoir appris des Mores habitans des Maldives, où il ſe trouve beaucoup d'*ambre*, & de fort gros morceaux, les uns blancs, les autres bruns, & d'autres noirs; ces excrémens expoſés au ſoleil, à la lune, & au grand air, s'affinent ſur ces rochers, d'où la mer les détache quand elle s'enfle. Ils ajoutoient que les baleines en avaloient pluſieurs; que c'étoient les noirs qui prenoient cette teinture dans le corps de ces animaux; que les bruns ſont ceux qui ont le plus long-temps flotté ſur la mer; & les blancs ceux qui n'y avoient pas été long-temps, & qu'ils eſtimoient davantage. *Voyez* le Recueil de Ramuſio, *Tom. I, fol. 313.*

II. Certains Voyageurs diſent que c'eſt l'excrément d'un poiſſon *cetacée*, parce qu'on a trouvé de l'*ambre* auprès de ces excrémens, ou qu'on en a tiré du ventre de ces poiſſons. Juſtus Klobius, en ſon Hiſtoire de l'*ambre*, dit que ce poiſſon eſt une baleine, appelée *la Trompe*, parce qu'elle a ſur la tête une trompe où il y a des dents longues d'un pied, & groſſes comme le poing, & que c'eſt auſſi dans ſa tête qu'on trouve le *ſperma ceti*. Le ſentiment le plus commun eſt, qu'en effet c'eſt la baleine qui jette l'*ambre*. Cependant quelques Orientaux, au rapport de M. d'Herbelot, & en particulier les Perſans, diſent que c'eſt l'excrément du veau marin, agité par les flots de la mer, & cuit par l'ardeur du ſoleil. Quelques Africains, ſi l'on en croit Marmol, diſent auſſi que ce n'eſt pas la baleine qui jette l'*ambre*, mais un autre poiſſon nommé *Ambracan*, au rapport de Lonvillers. Quelques-uns ſe ſont imaginés que l'*ambre* vient des crocodilles, parce que leur chair eſt parfumée. Mais on oppoſe à ces deux premiers ſentimens, qu'on n'a point encore trouvé d'excrément qui pût ſe fondre comme de la cire. D'ailleurs, ſi c'étoit l'excrément de la baleine, il s'en devroit plus trouver aux plages où ces animaux ſont en plus grand nombre, comme en Groenland, Spitsberg, &c. qu'aux endroits où ils ne vont point; ce qui n'arrive pourtant pas, n'y ayant point de lieu où il ſe voie plus d'*ambre gris* qu'aux Maldives, à Soffala, à Meliande, à Satſume, au cap de Comorin, & en quelques autres lieux des Indes, où il n'y a point de baleines.

Le IIIe ſentiment dit, que c'eſt une eſpèce de cire qui tombe des arbres, ou des rochers dans la mer, qui s'y déguiſe & devient *ambre*; ou bien que ce ſont des rayons de miel, qui étant recuits, avec le temps, ſe détachent des rochers, & tombent dans la mer, dont le ſel & les flots agités achevent la digeſtion, & lui donnent la conſiſtance où on le trouve. Ce ſentiment eſt fondé ſur ce qu'on a rencontré dans des pièces d'*ambre* des rayons de ruches, dont les alvéoles étoient encore remplis de miel & de mouches. Mais comment les flots de la mer agiront-ils, pour convertir une matière qui n'a aucune odeur, en une approchante de l'*ambre?* Comment pourront-ils la faire changer, de manière qu'elle puiſſe pouſſer une odeur particulière, comme eſt celle de l'*ambre?*

IVe ſentiment. Pluſieurs Orientaux, ainſi que le rapporte M. d'Herbelot, croient qu'il ſort du fond de la mer, comme la Naphte ſort de certaines fontaines. Ils ajoutent que ces ſources d'*ambre gris* ne ſe trouvent que dans la mer d'Oman, entre le golfe Arabique, & le golfe Perſique. Edriſſi, qui eſt de ce ſentiment, écrit dans le premier climat de ſa Géographie, que l'on a trouvé des morceaux d'*ambre gris* ſur les côtes de cette mer qui peſoient plus d'un quintal. Quelques-uns veulent que ce ſoit une eſpèce de champignon marin que la tempête arrache du fond de la mer, & qu'elle pouſſe au rivage; car l'*ambre gris* ne s'y trouve qu'après une grande agitation des flots; & c'eſt un préſent que la mer ne fait aux hommes que dans ſa colère. BOUR. Le rapport de cette matière à une plante n'eſt pas juſte. V^e. Quelques uns diſent que c'eſt le ſperme de la baleine. VIe. D'autres diſent que c'eſt une écume de mer. VIIe. Quelques autres que ce ſont des pièces d'îles, & des fragmens de rochers cachés en mer.

VIIIe. Iſaac Vigny croit que c'eſt une viſcoſité maritime qui devient *ambre* étant ſéchée au ſoleil. IXe. D'autres ſoutiennent que c'eſt une terre ſpongieuſe que l'agitation de la mer tire de deſſus les rochers, & qui, comme elle eſt légère, ſurnage ſur la ſuperficie de l'eau. Paludanus & Linſchoot prétendent que c'eſt une ſorte de poix qui ſe détache inſenſiblement du fond de la mer, & ſe durcit aux rayons du ſoleil, de même que l'*ambre jaune* & le corail; & l'Auteur des Ambaſſades de la Compagnie Hollandoiſe des Indes, croit que c'eſt l'opinion qui approche le plus de la vérité.

X^e. Enfin, le dernier ſentiment enſeigne que c'eſt une matière bitumineuſe, & c'eſt le plus vraiſemblable; car, que ce bitume ſoit liquide, & qu'il coule dans la mer, ou qu'il tombe en maſſe, peu importe. Comme il eſt ſouvent en morceaux compoſés de pluſieurs couches appliquées les unes ſur les autres; qu'il renferme des pierres, ou autres corps, & que les couches ſont quelquefois remplies de quelques coquillages qui paroiſſent être d'une eſpèce de *concha anatifera*, ce qu'on a pris fauſſement pour des becs de perroquets; on doit ſoupçonner qu'il a été liquide, ou qu'au moins il a dû ſe fondre, & couler ſur ces corps à différentes repriſes, embaraſſer même avec eux des coquillages. On a apporté des Indes en Europe de fort gros morceaux d'*ambre*. Les Hollandois en ont long-temps conſervé une des plus conſidérables pièces qu'on ait jamais vûes.

Quelques Auteurs tiennent qu'il y a un poiſſon nommé *azel*, qui eſt fort friand de l'*ambre gris*; deſorte

qu'il eſt toujours occupé à le chercher; mais il n'en a pas ſitôt mangé, qu'il en meurt; & les pecheurs voyant flotter ce poiſſon mort, tachent de l'attraper, pour tirer de ſon ventre l'*ambre* qu'il a englouti. Le P. de Urreta, *Liv. I.* de ſon Hiſtoire d'Ethiopie, dit, que les baleines dans un certain temps de l'année mangent d'un fruit qui croit dans le fond de la mer, & qui reſſemble a des feves; mais dont l'odeur eſt ſi forte & les vapeurs ſi violentes, qu'elles entêtent ces animaux & leur cauſe une eſpèce de fureur; que pour ſe guérir, leur remède eſt de boire de l'eau douce; qu'elles viennent en bande dans le fleuve appelé *el Rio Negro*; qu'elles prennent de ſon eau, qui les fait vomir, & rendre tout ce qu'elles ont dans l'eſtomac avec tant d'impetuoſité, qu'elles en pouſſent une partie juſque ſur le rivage; que ces ordures qui ſortent de l'eſtomac de la baleine ſont l'*ambre*; que comme on ſait le temps où cela arrive, on diſpoſe des gens proche de l'embouchure de ce fleuve, qui, les uns ſur le bord du fleuve, les autres dans des barques, ramaſſent ce que ces animaux rejettent, en levant la tête au-deſſus de l'eau; que ces gens ont grand ſoin de ſe boucher le nez, parce que l'odeur eſt ſi forte, qu'elle les entêteroit violemment; qu'ainſi l'*ambre* n'eſt autre choſe que les ordures que vomit la baleine. Le P. d'Ovagli rapporte auſſi ce ſentiment dans ſon Hiſtoire du Chili, où il aſſure qu'il s'en trouve une grande quantité, parce qu'il y a auſſi une quantité prodigieuſe de baleines.

L'AMBRE GRIS ſe trouve en plus grande abondance ſur les côtes de la Floride, qu'en aucune des autres contrées de l'Amérique. On en a auſſi ramaſſé quelquefois ſur les rades de Tabago, de la Barbade, & des autres Antilles. LONVILLERS. *Hiſt. nat. des Antilles, ch. 20.* Le meilleur *ambre gris* ſe trouve dans l'île Mauricius, & ſe trouve communément après une tempête. Les pourceaux le ſentent à une grande diſtance, & y courent comme enragés. Iſaac Vigny, grand voyageur François, dit, qu'en une certaine côte il en trouva une ſi grande quantité, qu'on en eût pû charger 1000 vaiſſeaux. Il en prit une pièce qu'il vendit 1300 livres ſterling. Mais on n'a pû retrouver ce lieu-là, quoiqu'on ait croiſé ſur cette côte ſix ſemaines durant. Chriſtoval de Acoſta, dans ſon livre *De las drogas*, rapporte après Orta, que des vaiſſeaux avoient trouvé une île entière d'*ambre*; qu'ayant remarqué l'endroit, & y étant retournés, ils n'avoient plus rien trouvé, d'où ils avoient conclu qu'elle étoit flottante, dit le P. de Urreta, *Liv. I.* de l'Hiſtoire d'Ethiop. *ch. 29.* où il rapporte encore que le même Acoſta aſſure qu'il a vû un morceau d'*ambre* de la grandeur d'un homme, & un autre long de 90 palmes, & large de 18, & qu'en 1555 on trouva par le travers du cap de Comorin une maſſe d'*ambre*, qui peſoit quinze mille livres. *L'Ambaſſade mémorable à l'Empereur du Japon, Part. II. pag. 90.* parle d'un morceau d'*ambre gris* peſant 130 livres, que le Seigneur de Satſuma vouloit vendre 14000 tails.

Ce qu'on nomme *ambre blanc* eſt quelquefois une variété de l'*ambre gris*, d'autres fois on entend le *Blanc de la baleine*, ou *Sperma ceti*. A l'égard de l'*ambre noir*, tantôt c'eſt le jayet, *Cagates*, tantôt une matière noire, graſſe & odorante, que nos Droguiſtes nomment *ambre* noir, *ambre* renardé. Eſt-il naturel ou factice? C'eſt ce que nous ne ſavons pas. Les Parfumeurs emploient le gris & le noir. L'*ambre* fortifie; mais on n'oſeroit à preſent le mettre en uſage, à cauſe que la plûpart des perſonnes en craignent l'odeur, & qu'elle leur cauſe des vapeurs. On fond l'*ambre* ſur un petit feu, & on en fait des extraits, des eſſences & des teintures. On le mêle auſſi avec d'autres aromates. *Voy.* Rumphius Cœſius, & les Tranſ. Philoſ. *Tom. II. pag. 490.* On dit d'un homme qui ſent bon, qu'il ſent le muſc & l'*ambre*. On dit auſſi d'un homme fin, il eſt fin comme l'*ambre*.

AMBRE. Eſpèce de Saule appelé *Salix amerina*. Ce mot n'eſt guère uſité que dans le Lyonnois.

LA PRUNE D'AMBRE. Eſpèce de prune qui a la chair ſéche. LA QUINT. Elle eſt de celles qui ne quittent point le noyau. ID.

AMBRE. *Voyez* AMBER.

AMBRÉADE. ſ. f. On nomme ainſi l'ambre faux ou factice dont on ſe ſert pour la traite ſur quelques côtes d'Afrique, particuliérement au Senegal.

AMBRER. v. a. Parfumer avec de l'ambre gris. *Ambaro ſuffire, imbuere.* Des gants *ambrés*, ou d'*ambrette*. Hypocras *ambré*.

AMBRÉ, ÉE. part. Du roſſoli *ambré*.

AMBRESBURY. Bourg du Comté de Wiltz en Angleterre. *Ambrosburia, Ambroſii vicus.* Il eſt ſur la rivière d'Avon, au nord de Salisburi. Le Concile d'*Ambresbourg* ſe tint en 977. Il ſe voit près de ce bourg un monument ſur lequel on a beaucoup raiſonné. Ce ſont de grandes pierres de 7 pieds de large & de 28 de haut, élevées au milieu de la campagne. Comme il n'y a point de carrières aux environs, & qu'il ne paroît pas qu'elles aient pû être tranſportées de loin, quelques-uns croient que la nature les a produites en ce lieu. D'autres diſent qu'elles ont été érigées à la mémoire d'un Prince Saxon, qui fut aſſaſſiné en ce lieu là. D'autres s'imaginent qu'elles ont été faites ſur le lieu, de ſable & de ciment. Il y a des eſpèces de portes qu'on appelle *Gonds de pierre*. Sur deux de ces pierres poſées de champ, eſt enclavée une autre pierre miſe horizontalement en manière de plate-forme, ce qui fait une eſpèce de porte.

AMBRETTE. ſ. f. *Cyanus odoratus, Turcicus, &c.* TOURN. *Inſt. R. Herb.* Plante annuelle qui nous vient de Conſtantinople, & qu'on a rangée ſous le genre de *Bluet*, ou *Cyanus*. Ses feuilles reſſemblent aſſez aux premières feuilles du bluet des champs ou barbeau; mais elles ſont plus larges, plus dechiquetées & moins blanches. Ses tiges ne s'élevent guère que de deux à trois pieds; elles ſont branchues, garnies de feuilles, & terminées chacune par une tête écailleuſe, qu'on appelle *Fleur*, plus groſſe que celle du barbeau. Elle renferme une infinité de fleurons de différentes couleurs; ceux de la circonference ſont plus grands, & d'une couleur différente de ceux du centre, qui ſont plus petits. Ses ſemences ſont oblongues, noirâtres, & chargées d'une aigrette; l'odeur de ſes fleurs eſt très-douce, & tient de l'ambre & de la civette; c'eſt à cauſe de ſon odeur qu'elle a été appelée *ambrette*. Il y a pluſieurs eſpèces d'*ambrette* qui ne différent ſur-tout que par la couleur de leurs fleurs, qui eſt le plus ſouvent purpurine, quelquefois blanche, & jaune dans certaines eſpèces. L'*ambrette* s'appelle auſſi *Fleur du Grand Seigneur*.

M. Danty d'Iſnard, de l'Académie des Sciences, dans les Mémoires de 1719. *pag. 169.* decrit une nouvelle eſpèce d'*ambrette* qu'il appelle *Amberboi Erucæ folio, minus*. La racine de cette eſpèce d'*ambrette* eſt ſimple, un peu tortue, longue de deux ou trois pouces, épaiſſe à ſon collet d'environ deux lignes; de-là diminuant inſenſiblement, elle ſe termine en filet, & donne d'eſpace en eſpace quelques fibres capillaires. Son écorce eſt d'un blanc ſale; elle couvre un corps ligneux, qui eſt plus blanc.

De cette racine part une tige ailée par intervalles, branchue d'eſpace en eſpace, laquelle s'éleve de neuf à onze pouces, & qui de ſon origine où elle a environ deux lignes de groſſeur, va inſenſiblement en diminuant juſqu'à l'extrémité de ſes branches & de leurs rameaux; deſorte qu'ils n'ont en cet endroit qu'un tiers ou un quart de ligne d'épaiſſeur. Cette tige eſt ſolide ou pleine, vert pâle, légérement ſtriée dans toute ſa longueur, parſemée de poils blanc ſale, dont les plus longs n'ont pas une ligne. Etant coupée, ſon intérieur paroît d'un vert plus clair & plus blanchâtre que ſon écorce. Les feuilles de cette plante ſont d'un vert mat, aſſez foncé en-deſſus, & plus pâle en-deſſous. Elles ſont preſque plates, minces, ſans queue, diſpoſées alternativement, & parſemées de poils comme la tige. Les grandes accompagnent le bas, & la partie moyenne de la tige & des principales branches: les petites feuilles garniſſent le reſte. Les branches & rameaux partent chacun de l'aiſſelle d'une feuille. Entre ces grandes feuilles, qui reſſemblent aſſez à celles de quelque eſpèce de Roquette, il s'en rencontre qui ont juſqu'à trois pouces & demi de longueur, ſur un pouce ou quinze lignes de largeur, ſe découpant de chaque côté

très-profondément, les unes en quatre & les autres en cinq lobes, qui ont six à sept lignes de longueur sur trois à quatre de largeur; recoupés chacun en plusieurs parties un peu arrondies & terminées par une pointe d'un vert jaunâtre, & comme seche, très-courte, & qui ne pique pas. Les deux grands lobes qui conjointement terminent chaque feuille, sont aussi recoupés dans leur contour. Les ailes ondées & dentelées qui se remarquent dans quelques endroits de la tige & des branches, semblent appartenir à ces feuilles, n'étant que des appendices de leurs feuillets. Entre les feuilles qui garnissent le haut des branches & des rameaux, il s'en trouve qui ont depuis deux jusqu'à neuf lignes de longueur, sur une demie ligne jusqu'à une ligne & demie de largeur, dont quelques-unes se trouvent simplement dentelées, quelques autres sont entières; ces dernières ressemblent à des feuilles de linaire. La côte ou la carêne de ces différentes sortes de feuilles & leurs nervures sont d'un vert blanchâtre: elles forment des sillons en-dessus, & des côtes arondies en-dessous.

Les fleurs de cette plante n'ont presque point d'odeur. Elles sont colorées de gris de lin, à couronne de fleurons neutres; la tige, les branches & les rameaux, n'en donnent jamais à leur extrémité qu'une seule chacun, lesquelles sont distantes chacune de six lignes & tantôt d'un pouce & demi de la derniere feuille. Le diamètre de chaque fleur est d'environ neuf lignes, dont le disque en emporte ordinairement deux à trois. Ce disque est composé de quinze ou dix-huit fleurons réguliers & hermaphrodites, longs de trois lignes, saillans hors du calice de deux tiers de ligne, qui est à peu-près la longueur des découpures de leur pavillon, & la la moitié de sa profondeur; l'autre moitié qui est blanche, aussi bien que son tuyau cylindrique qui a environ une ligne & demie sur presque la cinquième partie d'une ligne de diamètre, sont plongés dans le calice. Ce pavillon est aussi cylindrique, découpé en cinq lanières égales, gris de lin; il s'évase fort peu, & n'a qu'environ une demi-ligne de diamètre; le bout de ses découpures ou de ses cinq lanières, se roule & se recoquille en-dedans. De la partie inférieure & interne de ce pavillon s'élevent cinq étamines, dont les sommets forment par leur union une gaîne cylindrique, striée, longue d'une ligne & demie, épaisse d'un quart de ligne, enfoncée d'une demi-ligne dans la bouche du pavillon: cette partie entoncée est blanche, & le reste qui déborde cette bouche, est couleur de pourpre.

Le bas de chaque fleuron porte sur un ovaire blanc, haut d'environ demi-ligne sur un tiers de ligne d'épaisseur, dont la tête est chargée d'une couronne antique qui n'a guère plus de hauteur. De la tête de l'ovaire part une trompe capillaire, laquelle après avoir enfilé le fleuron & la gaîne, déborde enfin celle-ci d'environ demi-ligne, y compriſes ses deux cornes, qui sont teintes en gris de lin. Dix à douze fleurons neutres & irréguliers portant chacun sur un faux germe, forment ordinairement la couronne de cette fleur. Le tuyau de chaque fleuron est blanc, cylindrique, long de deux lignes, du diamètre de plus de la cinquième partie d'une ligne, totalement enfoncé dans le calice, terminé par un pavillon long de trois à quatre lignes, large de deux dans sa partie antérieure. Ce pavillon est une espèce de gueule presque close, dont la levre supérieure est fendue, à une ligne en deçà de l'origine du pavillon, en trois lanières à peu-près semblables, & quelquefois en deux. La levre inférieure est entière, tant soit peu plus courte que la supérieure, & un peu plus large que ne sont ses lanières. Le placenta est hérissé de poils blancs, longs de deux ou deux lignes & demie, entre lesquels les ovaires sont nichés.

Toutes ces parties sont contenues dans un calice écailleux, pyriforme, long d'environ quatre lignes sur deux & demie, ou trois environ de diamètre dans le fort de son épaisseur, qui est vers sa base. Ses écailles sont oblongues, entières, vertes sur le dos, blanchâtres sur les bords, chargées de poils, tirant sur le blanc, & terminées par un becquillon sec, long d'environ une ligne, couleur de bois, dont la base est brune. Ces écailles sont luisantes & comme argentées du côté qui regarde la cavité du calice. Les plus grandes n'ont qu'environ deux lignes & demie de longueur entre le becquillon & la racine de l'ongle, sur presqu'une ligne de largeur.

Les ovaires étant dans leur parfaite maturité sont de figure conique, couleur de bois, velus, cannelés selon leur longueur, qui n'est que d'une ligne sur moitié moins de largeur à leur base, sur laquelle porte la couronne antique. Cette couronne pour lors ouverte d'une ligne & demie; ses rayons sont blancs, luisans, inégaux, les plus longs ayant deux tiers de ligne, & les plus courts un quart seulement. On remarque à la pointe de l'ovaire une petite cavité dans laquelle s'articuloit le mammelon fistuleux, d'où partoit le cordon ombilical, qui fournissoit la nourriture à la semence que cet ovaire contient.

Cette plante est annuelle: elle fleurit en Juin & Juillet, & donne des semences mûres dès le commencement de ce dernier mois. Augustin Lipi, Médecin de la Faculté de Paris, a découvert cette plante en Egypte, entre Alexandrie & Rosette. *Amberboi* est le nom que les Turcs ont donné à quelques espèces de ce genre.

AMBRETTE, ou *Semence musquée*, en latin *Bamia moschata*. C'est la semence d'une plante nommée par les Arabes *Abel mosch*, qui signifie en leur langue, *graine de musc*. Cette semence est petite, grisatre, taillée en rein, & a une odeur d'ambre & de musc très-forte; elle est ambrée & douceatre au goût. La plante qui donne cette semence est appelée *Ketmia Ægyptiaca, semine moschato. Inst. R. herb.* Elle est commune en Egypte; & Prosper Alpin rapporte, que dans son temps on en prenoit la poudre dans du caffé, pour fortifier le cerveau & réjouir le cœur: les Américains l'emploient au lieu de musc, & nos parfumeurs la mêlent parmi leurs poudres & leurs compositions odoriférantes.

AMBRETTE, se dit aussi d'une sorte de petite poire qui a l'odeur d'ambre gris, & qu'on appelle à cause de cela, Poire d'*ambrette*. *Ambretta*. L'*ambrette* a la chair tendre & délicate avec une eau douce, sucrée & de bon goût, & un peu de parfum. LA QUINT. Elle porte en certains pays le nom de *Trompe Valet*. ID. L'*ambrette* est à-peu-près ronde, cependant un peu plus plate, & a l'œil plus enfoncé que la leschasserie; sa grosseur est d'enviton deux pouces en tout sens; son coloris verdâtre & tiqueté, d'ordinaire plus couvert & plus roussâtre que celui de la leschasserie sa queue est droite & assez longue. Elle mûrit en Novembre & Décembre, & quelquefois en Janvier. Son bois est épineux & piquant.

☞ AMBRIORES. Ville & Baronie de France, dans la province du Maine, Election de Mayenne, sur la Grete qui se jete dans la Mayenne.

AMBRISE. s. m. Terme de Fleuriste. Espèce de tulipe. L'*Ambrise* est colombin rouge & blanc.

AMBRISI. Rivière du Congo. *Ambrisius*. Elle naît dans la province du Pemba, ou Pembo, près du bourg de Lemba, traverse la province de Bamba, & se décharge dans la mer du Congo.

AMBROIS. s. m. Nom d'homme. *Ambrosius*. Ambroise, que le vulgaire appelle plus ordinairement Saint *Ambrois*, fut fait Evêque de Cahors vers l'an 752. BAILL. Il y a des endroits où ce Saint est appelé Ambroise, & il n'y a que le bas peuple qui dise *Ambrois*.

AMBROISE. s. m. *Ambrosius*. Il y a S. *Ambroise*, Archevêque de Milan au IVe siècle, & S. *Ambroise* Evêque de Cahors au VIIIe siècle.

SAINT AMBROISE AU BOIS, en italien, *Al nemo*. Ordre religieux, sous la règle de S. Augustin, confirmé par Eugène IV en 1431. Les Religieux de S. *Ambroise, al nemo* portent l'image de S. *Ambroise*, gravée sur une petite plaque, & gardent l'office ambrosien. Il n'y en a qu'en Italie, & presque que dans le Milanez. Ils ont pris leur nom de leur Eglise de Milan, qui s'appelle S. *Ambroise au bois*, ou *al nemo*. On appelle en Berry les Chanoines réguliers de S. Augustin, les Peres de S. *Ambroise*, parce que l'église de leur abbaye à Bourges est dédiée à S. *Ambroise* de Cahors.

SAINT AMBROISE eſt encore une petite ville du Marquiſat de Saluces.

AMBROISE. ſ. f. La Fontaine a employé ce mot pour ſignifier *ambroſie*, ou quelque choſe de delicieux, d'exquis.

Jeanne, dit le premier,
A le corps net comme un petit denier,
Ma foi c'eſt bâme. Et Tiennette eſt ambroiſe,
Dit ſon époux.....

Mais ce ſont des payſans qui parlent, & qui eſtropient les mots, *bâme* pour *baume*, *ambroiſe* pour *ambroſie*.

AMBRONS. ſ. m. pl. Peuple de la Gaule Narbonnoiſe, vivant de brigandage. L'an de Rome 697, ces peuples joints aux Cimbres, aux Teutons & aux Tigurins, remporterent la victoire la plus complète ſur deux armées romaines, commandées par le Conſul Mallius & le Proconſul Cépion. La bataille ſe donna près d'Orange, & les Hiſtoriens rapportent que les Romains y perdirent 80000 hommes & 40000 valets ou autres gens ſuivant l'armée, & qu'il ne ſe ſauva pas dix ſoldats. Plutarque en attribue le principal honneur aux *Ambrons*, dont il parle comme du corps le plus terrible de toute l'armée. *Voyez* Eutrope, Oroſe, Plutarque, & ſur le reſte le *Dict. de Moreri*, article AMBRONS.

AMBROSIE. ſ. f. Viande exquiſe, dont les Anciens ſeignoient que leurs Dieux ſe nourriſſoient. *Ambroſia.* Il mange l'*Ambroſie*; c'eſt-à-dire, il a été admis dans le ciel à la table des Dieux.

*Saoule-toi de Nectar, crève-toi d'*Ambroſie,
Nous n'avons pour ces mets aucune jalouſie.

Il vient de α & βροτὸς, qui ſignifie *immortel*, parce qu'on devenoit immortel en mangeant cette viande délicieuſe, ou parce que c'étoit la nourriture des immortels.

Figurément on appelle *Ambroſie*, quelque manger ou boiſſon excellente. C'eſt du Nectar, c'eſt de l'*ambroſie*.

☞ Je ne ſais pourquoi le DICT. DE L'ACAD. FR. Dit *Ambroiſie*. Les nouveaux Vocabuliſtes diſent auſſi *Ambroiſie*.

AMBROSIE. *Ambroſia.* Plante que l'antiquité a cru être recherchée par les Dieux à cauſe de ſon odeur. *Ambroſia, quaſi cibus Deorum.* Sa racine eſt ligneuſe, chevelue, & donne à ſon collet une ou pluſieurs tiges, branchues, cannelées, blanchâtres, quelquefois rougeâtres, velues, & garnies de feuilles aſſez ſemblables à celles de l'abſinthe ordinaire, pareillement découpées, un peu velues & blanchâtres, ou cendrées, d'une odeur douce, aromatique, & d'une amertume qui n'eſt pas déſagréable. Ses fleurs ſont à fleurons jaunâtres, renfermés dans de petites têtes rondes, & naiſſent ſur des épis à l'extrémité de ſes branches, comme l'abſinthe, mais elles ſont ſtériles. Ses fruits ſe trouvent au-deſſous des fleurs dans des endroits ſéparés: ce ſont autant de petites maſſes à pluſieurs faces; ils renferment une ſemence noire ſemblable au pepin du raiſin. Cette plante croît ſur le bord de la mer en Toſcane.

☞ AMBROSIE, ou *Thé du Mexique. Chenopodium, Ambroſioides Mexicanum.* Plante étrangère qui ſe cultive dans les jardins. Elle a paſſé pour le vrai Thé.

AMBROSIE, eſt auſſi une préparation de médicamens qui ſont agréables à prendre, & dont l'opération ne cauſe point d'incommodité. Ils ſont compoſés en faveur des Seigneurs & des Dames, pour les purger ſelon Hippocrate, *citò, tutò, & jucundè.* Il y en a en forme de ſirops, d'électuaires, &c. Il y en a auſſi de laxatifs, d'apéritifs, de confortatifs, &c. *Voyez* en pluſieurs préparations chez la Framboiſière.

AMBROSIE. ſ. f. Fille d'Atlas, fut une des Hyades.

AMBROSIEN. Terme Eccléſiaſtique. *Ambroſianus.* Rit *ambroſien. Ambroſianus*, ou *Mediolanenſis Eccleſiæ ritus.* Office *ambroſien*, Meſſe *ambroſienne.* On parle de la ſorte quand on fait mention de l'Office Eccléſiaſtique, qui eſt en uſage dans l'Egliſe de Milan, qui s'appelle auſſi l'*Egliſe Ambroſienne. Voyez* la vie de S. Pierre d'Amiens, N. 32. Le chant *ambroſien* étoit différent du romain. Le chant *ambroſien* étoit fort & haut, *fortis & ſolemnis*, dit Radulphe, Doyen de Tongre; & le Romain étoit plus doux & plus reglé, *magis dulcoratus & ordinatus.*

Ce nom vient de S. Ambroiſe, qui en a été Evêque. Walafride Strabo a prétendu que S. Ambroiſe a été veritablement l'auteur de l'Office qu'on nomme encore aujourd hui *Ambroſien*, & qu'il le diſpoſa d'une maniére particuliére, tant pour ſon Egliſe de Milan, que pour toutes les autres Egliſes de ſon diocéſe. Mais il y a de l'apparence qu'avant même S. Ambroiſe, l'Egliſe de Milan avoit un office particulier & different de celui de Rome, auſſi-bien que les autres Egliſes d'Italie. Quand les Papes firent prendre aux Egliſes d'Occident l'Office Romain; celle de Milan ſe mit à couvert ſous le nom de S. Ambroiſe; & depuis ce temps-là on nomma ſon Office, l'Office ſelon le rit *ambroſien*, pour le diſtinguer de celui des autres Egliſes qui ſuivent le rit Romain. Avant Charlemagne chaque Egliſe avoit ſon rit particulier. Dans Rome même il y a eu une grande diverſité d'Offices. Pierre Abelard a remarqué, que dans Rome il n'y avoit que la ſeule Egliſe de Latran qui conſervât en ſon entier l'ancien Office de Rome.

On appelle auſſi la Bibliothèque de Milan, la Bibliothèque *Ambroſienne.*

AMBROSIEN, ENNE. ſ. m. & f. *Ambroſianus.* Nom d'une Secte d'Anabaptiſtes, d'un Fanatique nommé *Ambroiſe*, qui ſe vantoit d'avoir des revélations. On les nomme auſſi *Pneumatiques.* Ils s'éleverent au XVIe ſiécle.

AMBROSIEN. ſ. m. Religieux de l'Ordre de S. Ambroiſe. *Ambroſianus.* Quelques Auteurs ont cru que Saint Ambroiſe étoit le fondateur de cet Ordre, parce que Grégoire XI, en le confirmant, permit à ces Religieux de reciter l'Office *ambroſien.* Mauvaiſe raiſon: ce Pape ne leur permit le rit *ambroſien*, que parce qu'ils étoient alors ſoumis aux Archevêques de Milan, comme ils l'ont été juſqu'à Eugène IV, qui leur laiſſa le rit *ambroſien*, en les exemptant de la juridiction des Ordinaires. On les appeloit, l'Ordre de S. Ambroiſe *ad nemus.* On ne ſait rien de certain de l'origine de cet Ordre; il y a de l'apparence qu'il ne commença que ſous Grégoire XI, qui par une bulle de 1375, leur ordonna de ſuivre la règle de S. Auguſtin, & leur permit de porter le nom de S. Ambroiſe *ad nemus*, de réciter l'Office *ambroſien*, &c. En 1580 Sixte V leur unit les Apoſtolins ou Barnabites, qui ne firent qu'un même Ordre avec eux, & qui prirent le nom d'*Ambroſiens.* Cette union fut confirmée l'an 1606, par Paul V.

AMBROSIENNE. ſ. f. Religieuſe de l'Ordre de S. Ambroiſe. *Monialis Ambroſiana.* Les *Ambroſiennes*, ou Religieuſes de S. Ambroiſe *ad nemus.* Elles ont été inſtituées par Catherine Morigia, qui en 1451 ſe retira ſur le mont Varaiſe. Une autre ſainte fille, nommée *Julienne*, ſe joignit à elle en 1454, & quelques années après Françoiſe Bivia & Paule de Armaſtis. Elles demanderent à Sixte IV, la permiſſion de faire des vœux ſolennels ſous la règle de S. Auguſtin, & de porter l'habit de l'Ordre de S. Ambroiſe *ad nemus*: ce qu'il leur accorda par un bref du 10 Novembre 1474, & l'année ſuivante, par un autre bref, il leur permit de porter le voile noir. Ces brefs ne furent exécutés qu'en 1476.

Il y a auſſi en Lombardie des *Ambroſiennes*, dites autrement Annonciades, qui furent fondées vers le milieu du XVe ſiécle par ſept demoiſelles de l'Etat de Veniſe, à la tête deſquelles étoit Dorothée de Moroſini. La mere Jeanne de Parme, Converſe du monaſtere de S. Auguſtin, étant entrée en cette aſſociation en 1470, elle fonda pluſieurs monaſtères qui formerent une Congrégation ſous le titre de S. Ambroiſe & de ſainte Marcelline, ou de l'Annonciade de Lombardie, gouvernée par une Prieure générale, dont l'office étoit triennal, & qui faiſoit ordinairement ſa reſi-

dence dans le monaſtère de Pavie, qui doit être regardé comme le Chef-d'ordre. Elle tenoit des Chapitres généraux, & envoyoit dans les provinces trois Viſitatrices. Cette forme de gouvernement fut approuvée par Nicolas V. Depuis, Pie V avant voulu la changer, & ſes changemens n'ayant point été introduits, elles ſe ſont ſoumiſes aux Ordinaires. Elles ſont habillées de couleur tannée, & ſuivent la règle de S. Auguſtin. P. HÉLYOT. *T. II. C. X.*

AMBROSIES. ſ. m. plu. *Ambroſia.* Nom d'une fête que les Ioniens célebroient à l'honneur de Bacchus, & qu'ils appeloient encore *Lenea*, ou *Choa.* Voyez Rhodigin. *Antiq. Lect. Liv. XXVII, chap. 24, & Liv. XXVIII, ch. 15*, & Roſinus *Antiq. Rom. Liv. IV, ch. 25.* Elle ſe célebroit au mois appelé *Lenæon.* Elle avoit été miſe en ce mois, apparemment parce qu'il étoit auſſi conſacré à ce Dieu, & qu'il portoit un de ſes noms.

AMBRUN. *Ebredunum Caturigum, Eberodunum, Epredunum.* Quelques-uns écrivent EMBRUN, qui n'eſt pas moins en uſage que l'autre, & qui a plus d'analogie au latin, dont il eſt formé. Ville archiepiſcopale de Dauphiné, ſur la Durance. *Ambrun* eſt une très-ancienne ville, & je crois que ſon nom eſt celtique compoſé de עבר, *eber*, paſſage, & *dun*, qui ſignifioit *montagne, hauteur;* deſorte que *Ebredunum* eſt la même choſe que la montagne du paſſage. En effet *Ambrun* eſt ſur un rocher haut & inacceſſible du côté de la Durance, qui avoit apparemment là un paſſage. *Ambrun* étoit la capitale des Caturiges. CHORIER.

AMBRUNOIS. ſ. m. *Ebrodunenſis ager.* Bailliage d'Ambrun, partie du Dauphiné qui dépend du Bailli d'Ambrun. L'*Ambrunois* eſt tout entier dans les Alpes. Le comté d'*Ambrunois* fut d'une telle conſidération, qu'il fut dans la maiſon des Dauphins, le titre d'honneur de leurs aînés, héritiers préſomptifs de leur principauté. CHORIER.

AMBRUNOIS, OISE. adj. Qui eſt d'Ambrun, ou de l'Ambrunois. Les *Ambrunois* ſeuls avoient forcé les Romains dans leur camp, & leur avoient tué 8000 ſoldats & 4000 valets. CHORIER. Il y a eu la Bourgogne Viennoiſe, la Bourgogne *Ambrunoiſe.* ID.

AMBUBAIE. *Ambubaia.* AMBUBAIES, plur. *Ambubaiæ.* Ce mot, que quelques uns de nos Dictionnaires ont fait françois, eſt pris d'Horace, *Liv. I. Sat. 2*, & de Suétone dans Néron. Un Commentateur d'Horace a cru que les *Ambubaies* étoient des femmes & des courteſanes, que l'on avoit ainſi appelées à cauſe des fluteſes qu'elles diſoient en bégayant dans l'yvreſſe. Torrentius ſur Suétone, Turnèbe, *Liv. XI, ch. 23*, & Pulmannus dans ſes notes ſur Suétone, ont penſé que ce mot venoit de *ambu*, ou *am*, vieille prépoſition latine, qui ſignifioit *circùm*, autour, & de *Baiæ*, Baies, lieu délicieux proche de Naples; & que c'étoient des femmes débauchées qui ſe trouvoient aux environs de Baies, que *ambu* a été dit pour *am*, de même que *indu* a été dit pour *in;* que c'eſt de-là qu'on a dit *ambitiare*, & *ambedo*, & de même *ambubaia.* Cruquius, dans ſon Commentaire ſur Horace, croit qu'*ambubaia* s'eſt dit pour *ambubeja*, & qu'il ſignifie proprement un vendeur d'*ambubeja*, herbe dont Dioſcoride, Celſe, Panthin, Matthiole & d'autres ont parlé, & qui dans Pline s'appelle *Ambecia*, par la faute des copiſtes, qui ont ſubſtitué ce mot à *ambubeia*, parce que ces vendeurs d'*ambubeia* étoient des charlatans: on enſuite on a tranſporté ce mot à toutes ſortes de charlatans, & que c'eſt là ce qu'il ſignifie. Mais toutes ces étymologies ne paroiſſent pas vraies; la dernière ſurtout n'a pas d'apparence. Il faut dire avec Acron, ancien commentateur d'Horace, avec Mercerius cité par Lambin, avec Scaliger, Caſaubon, Berault, Sabellicus, Caninius ſur Suétone, & Lambin, dans ſes notes ſur Horace, Buxtorf, Schindler, Bochart, & tous ceux qui ſavent les langues, que ce nom eſt ſyriac. En effet, de אבב, *abib*, qui ſignifie une *tige de blé*, on a fait אבוב, *abbub*, qui revient au *calamus* des Latins & ſignifie originairement un petit inſtrument de muſique fait avec un chaume, une tige de blé, en un mot un chalumeau; & parce que les flutes ont commencé par-là, quoiqu'elles ſe ſoient perfectionnées dans la ſuite, & qu'elles n'aient point été de ſimples chalumeaux; ou parce qu'elles leur reſſembloient, on les a toujours appelées אבוב, *abbub*, avec la terminaiſon ſyriaque, אבובא, *abbuba*, ou אבובוא, *abbubaia;* & comme le ſyriac met un נ *nun*, au lieu de *Dageſch*, auſſi bien que l'arabe, pour אבובוא, *abbubaja*, on dit אנבובוא, *anbubaia*, une flute, dont les Romains ont fait *ambubaia*, en changeant ſeulement l'*n* en *m*, ſans changer rien dans le ſon, ni la prononciation; & ils ont donné le nom de l'inſtrument à celui qui en jouoit, appelant *Ambubaia*, joueur ou joueuſe de flute, comme nous appelons *flute*, *haut-bois*, *violon*, *trompette*, non-ſeulement ces inſtrumens, mais encore ceux qui en jouent. J'ai dit *joueur* ou *joueuſe de flute*, parce que Lambin croit que c'étoient des hommes; mais la plus ancienne & la plus commune opinion, eſt que c'étoient des femmes ſyriennes; & dans Suétone, il paroît que ce ſont des femmes. Nous dirions en françois des *Joueuſes d'inſtrumens*, *des Chanteuſes*, *des Comédiennes.*

AMBUILA, AMBOILA. Contrée du Congo en Afrique. *Ambuila.* Elle eſt entre le lac d'Aquilunda, & la ville de San Salvador.

AMBULANCE. ſ. f. Terme uſité dans les Aides, dans les Domaines, &c. C'eſt l'emploi d'un Commis ambulant. On dit, une *Ambulance* dans les Aides, dans les Domaines.

AMBULANT, ANTE. adj. Souvent employé ſubſtantivement du verbe inuſité *ambuler*, ou du latin *ambulare*, aller, ſe promener. *Erro, erroneus, errabundus.* Il ſe dit particuliérement d'un Commis des Fermiers, qui va viſiter les bureaux des contrôles établis dans chaque province, pour voir ſi les Contrôleurs font leur devoir, ſi leurs rôles ou ſommiers ſont en état, & pour recueillir l'argent du contrôle. *Ambulator.* On le dit auſſi des Comédiens errans, qui vont de ville en ville jouer la Comédie. On l'applique auſſi à un homme qui eſt toujours par voie & par chemin. C'eſt un homme fort *ambulant*, qui mène une vie *ambulante. Ambulator.*

AMBULANT, ſe dit auſſi à Amſterdam, des courtiers ou agens de change, qui n'ont pas fait ſerment par-devant les Magiſtrats de la ville. ils travaillent comme les autres, mais ils ne font point cités en juſtice.

☞ AMBULANT, en Manège, ſe dit d'un cheval qui va l'amble. *Ambulator equus.*

AMBULATOIRE. adj. m. & f. Qui ſe dit des Juridictions qui ne ſont point fixes en certain lieu, mais qui ſe tiennent tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre. *Fixam & certam ſedem non habens.* Le Grand Conſeil eſt *ambulatoire.* Les Parlemens ont été rendus ſédentaires; ils n'étoient auparavant qu'*ambulatoires.* Larrey a dit *des Parlemens courans, ou ambulatoires.* Il falloit ôter *courant*, qui n'eſt point en uſage; on ne dit que Parlement *ambulatoire.*

On dit auſſi proverbialement, que la volonté des hommes eſt *ambulatoire;* pour dire, inconſtante, ſujète à changer.

Mais comme ſon humeur eſt fort ambulatoire,
Ne perdez point de temps, ſi vous me voulez croire.
ROUSSEAU.

☞ AMBUTON. ſ. m. Arbre qui croît dans l'île Aruchit, & porte un fruit ſemblable à celui de la canne à ſucre, & de la grandeur de la graine de Coriandre.

AMBURBAL, ou plutôt AMBURBIAL, LE. adj. m. & f. Qui appartient aux Amburbies, ce qui en fait partie. Le ſacrifice *amburbial*, *Amburbiale ſacrum.* Les victimes *amburbiales*, *Amburbiales victimæ*, ſont celles que l'on conduiſoit dans cette cérémonie autour des murs de la ville, & que l'on immoloit enſuite. Lucain l'a décrit, *Liv. I.*

AMBURBIES. ſ. pl. *Amburbia*, *Amburbialia.* Cérémonie, ou fête des anciens Romains, qu'ils célebroient en faiſant des proceſſions, & en promenant la victime autour de la ville avant que de faire le ſacrifice. Ce mot

vient de *ambio*, je tourne autour, ou bien de *amb*, ou *ambu*, ancienne prepoſition, qui ſignifie *autour*; & *urbs*: ville. Scaliger, dans ſes notes ſur Feſtus, pretend que les *Amburbées* & les Ambarvales, ſont la meme cerémonie.

A M C.

AMCOPELTZ HOKELL. Montagne d'Irlande. *Amcopetum*. Elle eſt extremement haute. On la met à neuf ou dix lieues de la ville de Stolholt.

A M E.

☞ AME. ſ. f. *Anima*. C'eſt ainſi qu'on appelle le principe de la vie dans les êtres vivans.

☞ On appelle *ame vegetative*, l'*ame* qui fait croître les plantes. *Ame ſenſitive*, celle qui fait croître, mouvoir & ſentir les animaux. Et *ame raiſonnable*, celle qui eſt le principe de la vie, de la penſée, & des mouvemens volontaires dans l'homme.

☞ Les anciens Philoſophes ont admis une *ame* qui anime le monde, un eſprit univerſel repandu dans toutes les parties de l'univers, qui eſt le principe de tous les mouvemens qui s'y executent. *Diffuſa per artus mens agitat molem, & magno ſe corpore miſcet.* Platon traite fort au long dans ſon Timée de l'*ame* du monde. D'autres ont donné des *ames* à tous les globes celeſtes & à la terre pour en régler les mouvemens.

L'*ame végetative* eſt le principe de la nutrition, de l'accroiſſement, & de toutes les productions des végetaux. L'*ame végetative* n'eſt point diſtinguée de la matière. C'eſt, ſi l'on veut, la ſéve preparée dans la terre, par le ſoleil & par les organes des végetaux où elle ſe filtre, ſe travaille, & ſe rend propre à produire tout ce que nous voyons dans les plantes. C'eſt, ſelon d'autres, la diſpoſition des parties de la plante. *Voyez* PLANTE, ACCROISSEMENT, VÉGETATION, SUC.

L'*ame ſenſitive* eſt le principe de la vie, & de toutes les actions, & des mouvemens qui ſe font dans les bêtes. Les Péripateticiens enſeignent que ce principe ou cette *ame* eſt materielle, mais non pas matiere; qu'elle n'eſt point creée, mais tirée de la matière, *educitur ex materia*; qu'elle eſt capable de connoiſſance & de ſentiment, & qu'elle finit avec la vie de l'animal. Les Epicuriens, les Gaſſendiſtes & les Carteſiens ſoutiennent qu'elle n'eſt point diſtinguée de la matière. Les premiers pretendent neanmoins qu'elle a du ſentiment. Pour les Carteſiens, ils pretendent que les bêtes ſont de pures automates, ou des machines, que les objets & les corpuſcules qui en ſortent, determinent par pure mecanique aux mouvemens que nous leur voyons faire; qu'elles n'ont par conſéquent nulle connoiſſance, nul ſentiment de douleur & de joie, & que leur *ame*, de même que celle des plantes, ne conſiſte que dans un arrangement de parties, qui les rendent les unes & les autres propres à faire leurs fonctions.

Le premier ſentiment ne paroît pas ſoutenable. Peut-on ſe perſuader qu'un être tel que la matière, dans lequel il eſt impoſſible de concevoir autre choſe que des parties & de l'etendue, ſoit capable de connoiſſance & de ſentiment?

L'opinion des Carteſiens n'eſt pas mieux fondée. Il ne ſe paſſe rien en nous qui puiſſe nous convaincre, & même nous faire penſer, que les mouvemens des bêtes qui répondent à nos mouvemens volontaires, ſe faſſent par la ſeule diſpoſition de la machine. Bien plus, nous avons en nous de quoi nous perſuader poſitivement, que les mouvemens dont il s'agit, ne ſe font point dans les bêtes par la ſeule diſpoſition de la machine. Ce qui ſe paſſe dans l'extérieur des bêtes, doit nous faire penſer tout le contraire de ce qu'enſeignent les nouveaux Philoſophes. Enfin les Carteſiens ne parlent & ne raiſonnent point du tout conſequemment en cette matière. Ce ſont quatre propoſitions que le P. Daniel a développées très nettement dans ſes *Nouvelles Difficultés*. Voyez auſſi ſon Voyage de Deſcartes.

Les Epicuriens ont crû, que l'*ame* n'étoit autre choſe qu'un air ſubtil compoſé d'atômes; & les Stoïciens, que c'étoit une flamme ſubtile, ou une portion de la lumière céleſte. Les Platoniciens enſeignoient l'immortalité de l'*ame*. Parmi les Juifs la ſecte des Sadducéens croyoit que les *ames* ſont mortelles, & corruptibles; & qu'elles ne ſont ni punies ni recompenſées après la mort. JESUS-CHRIST les confondit par les termes mêmes de la loi, comme il eſt rapporté dans S. Matthieu, *ch. XXII. v. 29 & ſuiv.* en leur montrant que Dieu s'appeloit *le Dieu d'Abraham, d'Iſaac*, & de *Jacob*, en parlant aux deſcendans de ces Patriarches, & long-temps après leur mort; qu'ainſi il falloit bien que leurs *ames* fuſſent encore vivantes; car Dieu n'eſt point le Dieu des morts, & des gens qui ne ſeroient plus rien; mais il eſt le Dieu des vivans. La ſecte des Pharisiens croyoit l'*ame* immortelle; que celles des juſtes paſſent en d'autres corps, & que celles des mechans ſouffrent des tourmens qui durent toujours. La ſecte des Eſſeniens pretendoient que les *ames* ſont immortelles & incorruptibles; qu'elles ſont d'une ſubſtance aërienne très ſubtile; que les *ames* des bons s'envolent dans une region temperée, & qu'un doux zephir rend toujours agreable; & qu'au contraire celles des mechans n'ont pour demeure que des lieux glacés, où elles gemiſſent eternellement dans des peines infinies. Tous les livres Indiens que j'ai vus ſuppoſent l'immortalité de l'*ame*. LETTR. ED. La paſſion que les Anciens avoient de laiſſer des monumens de leur gloire, étoit une marque de la croyance qu'ils avoient de l'immortalité de l'*ame*. Il ne faut qu'une reflexion ſur nous-mêmes, pour reconnoître qu'il y a en nous une ſubſtance qui penſe. Le doute même que nous formerions ſur cette matière, eſt une preuve de ſon exiſtence. Cette ſubſtance qui penſe, & qui agit d'une manière dont la matiere eſt incapable, eſt ce qu'on appelle *Eſprit*. On donne le nom d'*ame* à ceux de ces eſprits qui ont été créés pour être unis à des corps.

Les Carteſiens définiſſent l'*ame*, une ſubſtance qui penſe; & ils prétendent que cet attribut qui lui eſt ſpécial, en prouve la ſpiritualité & l'immortalité. La penſée eſt auſſi eſſentielle à l'*ame*, que l'etendue à la matière. Or on ne ſauroit concevoir que la matière diſpoſée & arrangée d'une certaine maniere, puiſſe produire une penſée. Il y a trop de difference entre les propriétés de la matière, & les operations de l'*ame*, lorſqu'elle juge, ou quelle raiſonne. D'où il s'enſuit qu'elle eſt ſpirituelle. Il en reſulte en même temps que l'*ame* etant incorporelle, & immaterielle, elle ne peut être diſſoute, ni detruite par l'atteinte des agens exterieurs; & qu'etant ſimple & ſans parties, elle ne peut être ſeparée ni diviſée. Par conſequent elle eſt immortelle. Pour que ces raiſonnemens ſoient vrais, il n'eſt pas néceſſaire de recourir au principe faux des Carteſiens, & de definir l'*ame*, une ſubſtance qui penſe. Il ſuffit que l'*ame* ſoit capable de penſer, & qu'elle produiſe en effet des penſées, ſans qu'il ſoit beſoin que la penſée ſoit ſon eſſence. Il n'eſt pas plus eſſentiel à l'*ame* de penſer, que de vouloir; & ni l'un ni l'autre n'eſt l'eſſence de l'*ame*; car une choſe ſans laquelle je puis concevoir l'*ame*, & ſans laquelle elle peut être, n'eſt pas ſon eſſence. La comparaiſon de l'etendue, que les Carteſiens prétendent être l'eſſence du corps, ne prouve rien; ou ſi elle prouve quelque choſe, c'eſt contre eux-mêmes; puiſque l'Euchariſtie montre que leur ſentiment n'eſt pas trop ſûr. D'ailleurs ſi la penſée eſt l'eſſence de l'*ame*, comme une choſe ne ſe produit point ſoi-même, qu'on ne produit point ſon etre, ni ſon eſſence, l'*ame* ne produira point ſes penſées; elle ne produira pas plus ſes volontés que ſes penſées. Ainſi la voilà réduite à la condition des bêtes, ou même des corps inanimés, ſans action, ſans liberté. Si les Carteſiens entendent ſeulement parler de la faculté de penſer, ils ont encore tort de dire que c'eſt l'eſſence de l'*ame*; elle n'eſt pas plus ſon eſſence que la faculté de vouloir, puiſque l'on conçoit quelque choſe dans l'*ame* avant ces deux facultés. Au reſte, les Carteſiens prouvent très bien la ſpiritualité & l'immortalité de l'*ame*, parce qu'elle penſe: mais il ne faut pas leur faire honneur de cette preuve, comme d'une invention qui leur ſoit propre: tous les bons Philoſophes l'ont dit avant eux, & le diſent encore. La véritable définition de l'*ame* eſt celle-ci. L'*ame*

eſt une ſubſtance ſpirituelle, capable d'informer, & d'animer un corps humain, & de faire avec ce corps un animal raiſonnable, ou un homme. Il s'enſuit de-là qu'elle eſt immortelle, qu'elle eſt eſſentielle a l homme & ſa plus noble partie, qu'elle eſt de ſa nature la forme du corps, & par conſéquent incomplète, comme le Concile de Vienne l'a défini.

☞ L'*ame* eſt un agent dont l'activité ſe développe par une ſuite continuelle d'opérations differentes; & comme on a déſigné ces opérations par des noms qui les diſtinguent, on les a auſſi attribués a différentes facultés, comme a leurs principes. Les principales de ces facultés ſont, l entendement, la volonté & la liberté. *Voy.* ces mots & les articles relatifs. L'*ame* a la vérité eſt un être ſimple, mais rien n'empeche qu en faiſant attention à ſes differentes manieres d'opérer, on ne la conſidère comme un ſujet en qui réſident différens pouvoirs d agir, ou differentes puiſſances. Et pourvû que l'on prenne la choſe de cette maniere, cette methode ne peut que donner plus de préciſion & de netteté a nos idées. Ainſi les facultés de l'*ame* ne ſont autre choſe que les pouvoirs d'agir, ou les differentes puiſſances qui ſont en elle, & au moyen deſquelles elle fait toutes ſes opérations.

Les Philoſophes ne ſont pas d'accord ſur la manière dont l'*ame* réſide dans le corps. Les uns diſent qu'elle eſt également répandue dans toutes les parties du corps. Les autres prétendent qu elle a ſon influence dans tout le corps qu'elle regit & qu'elle gouverne; & que cependant elle fait ſa reſidence principale dans la glande pinéale du cerveau, où aboutiſſent tous les fibres, & tous les organes, qui l avertiſſent de tout ce qui ſe paſſe au-dehors. L'*ame* eſt la comme ſur ſon trône, d où elle commande à tous les membres. Barry, Médecin du Nord, prétend dans une lettre à Bartholin, qu il ſe fait dans le cerveau une certaine li queur très-ſubtile, & d'une odeur agréable, qui eſt le ſiége où l'*ame* raiſonnable réſide; & que la ſubtilité de l'eſprit dépend du tempérament de cette liqueur, plutôt que de la conformation du cerveau, à laquelle on a coutume de l'attribuer. La diverſité des connoiſſances ne vient que de la différente diſpoſition du cerveau qui ſe trouve dans diverſes perſonnes, ou dans la même dans divers temps; & la diverſité des ſentimens n'eſt cauſée que par le différent uſage qu'elles font de leur liberté. De Rasiels. On diſtingue ſept principales propriétés dans l'*ame*, qui en ſont les differentes modifications; l entendement, la volonté, le ſentiment, la liberté, la mémoire, l imagination, & les habitudes diverſes qu elle contracte.

Les Myſtiques diſtinguent deux parties dans l'*ame*: la partie ſupérieure, c eſt l entendement, & la volonté; la partie inférieure, c'eſt l imagination, & les ſens. Jesus-Christ étoit heureux ſur la croix par la *partie ſupérieure de ſon ame*, & ſouffroit par l'*inferieure*. La partie inférieure ne communiquoit à la ſupérieure ni ſon trouble involontaire, ni ſes défaillances. La ſupérieure ne communiquoit à l'inférieure ni ſa paix, ni ſa beatitude. Fenel. Les Quiétiſtes, qui abuſent de cette diſtinction, diſent que dans les épreuves tout ce qui ſe paſſe contre les bonnes mœurs dans la partie inférieure de l'*ame*, n'eſt point contraire à la pureté de la partie ſupérieure, parce que la volonté n'y a point de part.

En termes de Chimie, on dit l'*ame* des métaux, des minéraux des végétaux; pour dire, ce qu'il y a en eux de plus eſſentiel, leurs eſprits, & leurs ſels, *&c.*

Ame, ſe prend ſouvent pour la vie. Rendre l'*ame* à Dieu, c'eſt mourir. *Animam agere.* Cette nouvelle me rend l'*ame*; pour dire, me redonne la vie. Il a l'*ame* ſur le bord des levres; pour dire, il eſt prêt à expirer. Malherbe a dit agréablement:

Et ſon ame *étendant ſes ailes,*
Fut toute prête à s'envoler.

On dit auſſi, il a l'*ame* ſur les levres; pour dire, qu'il parle comme il penſe. En ce ſens on dit bien mieux, avoir le cœur ſur les levres.

Ame, ſe dit auſſi de la partie ſpirituelle de l'homme, quand elle eſt ſéparée de ſon corps. Prier Dieu pour les *ames* des défunts, pour le repos de leurs *ames*. Dans le diſcours familier on dit, en parlant d'une perſonne morte, Dieu veuille avoir ſon *ame*. Les *ames* du purgatoire. Les *ames* damnées. Les *ames* bienheureuſes. Malherbe a dit des Rois, en vers pleins d'énergie & de vérité:

Et dans ces grands tombeaux, où leurs ames *hautaines*
Font encore les vaines,
Ils ſont manges des vers.

☞ Chez les Payens les *ames* des morts s'appeloient *manes*. Voyez *ce mot*.

En parlant de l *ame* par rapport à la Religion, on dit; *Ame* regenerée par le baptême; *ame* rachetée par le ſang de Jesus-Christ; *ame* ſanctifiée, illuminée par la grâce; une ſainte *ame*, une bonne *ame*, les *ames* dévotes, les *ames* chrétiennes; nous avons une *ame* à ſauver; vous perdez votre *ame*. Acad. Fr.

☞ L'*ame* conſidérée par rapport à ſes bonnes ou mauvaiſes qualités, *animus*, eſt belle, noble, grande, héroïque, *&c.* foible, baſſe, lache, *&c.* *Ame* de boue, venale, mercénaire. *Voyez* toutes ces épithètes. Un cœur noble a de la peine a ſe laiſſer entrainer à toutes les baſſeſſes & à toutes les importunités des *ames* intereſſées. P. Gail. Frédégonde n'étoit point de ces *ames* foibles, qui donnent par timidité dans la ſuperſtition. Le Gend. Loin d'ici ces *ames* foibles, qui ne ſavent que craindre & déſeſperer. Tourn. Le ſouverain bien d une *ame* grande & généreuſe, c'eſt de ne rien craindre. S. Evr.

Sous les titres pompeux d'une illuſtre fortune,
Souvent les plus grands Rois n'ont qu'une ame *commune.*

☞ Ame, ſe prend quelquefois pour conſcience. On dit qu'un ſcelerat a l'*ame* bourrelée. *Remordet conſcius animus.* Il fait bien *en ſon ame* que cela n'eſt pas vrai. Dire qu'un homme n'a point d'*ame*, c'eſt dire qu'il n'a ni cœur ni ſentiment. Le peuple n'a point d'eſprit, & les grands n'ont point d'*ame*.

☞ On appelle *benefice* ayant charge d'*ames*, ou avec charge d'*ames*, celui dont le titulaire eſt obligé à réſidence, chargé d'inſtruire, d adminiſtrer les Sacremens, de corriger, de veiller ſur la conduite des perſonnes qui lui ſont confiées, & de travailler au ſalut de leurs *ames*. Tels ſont les Evêchés, les Cures. On le dit par oppoſition a benefice ſimple. *Voyez* Bénéfice.

☞ Le mot d'*ame* eſt ſouvent employé au figuré, pour marquer qu une choſe eſt le principe, la cauſe qui fait mouvoir, qui fait agir quelque choſe, qui en eſt la partie ou la qualité principale. *Vis, principium, virtus, cauſa.* La raiſon eſt l'*ame* de la loi; pour dire, que c'eſt elle qui la maintient, que c'eſt ſur elle qu'elle eſt principalement fondée. Cet homme eſt l'*ame* de cette affaire, de cette entrepriſe: c'eſt-a-dire, c'eſt lui qui la conduit, & qui fait aller tous les reſſorts pour la faire réuſſir. *Motor, auctor.* La charité eſt l'*ame* des vertus chrétiennes. La joie eſt l'*ame* d'un feſtin. L'action eſt l'*ame* du diſcours. C'eſt l'eſprit, le ſalut, l'*ame* de ſon empire.

☞ Dans les arts libéraux, l'art oratoire, la poëſie, la peinture, la ſculpture, la muſique, donner de l'*ame* à quelque choſe, c'eſt exprimer vivement ce qu'on repréſente, y mettre du feu & de l'energie. Les Sculpteurs donnent de l'*ame* au marbre, l'animent, enſorte qu'il paroit prendre vie ſous leur ciſeau. Virgile a dit, *æra ſpirantia*, des figures de bronze qui ſemblent reſpirer, auxquelles il ne manque que la parole. On dit de même, qu'il n'y a point d'*ame* dans le chant, dans la déclamation de quelqu'un; pour dire, qu'il chante, qu'il déclame d'une manière froide & languiſſante, qu'il ne fait point ſentir ce qu'il dit. La briéveté peut s'appeller l'*ame* d'un conte, puiſque ſans elle il faut qu'il languiſſe. La Font.

Ame, ſignifie encore une perſonne particulière. *Homo.* Il

y a cent mille *ames* dans cette ville; pour dire, il y a cent mille habitans de tous ages & de tout sexe. Il ne voit *ame* vivante, ou *ame* qui vive; pour dire, il ne voit personne. Il n'y avoit pas une *ame* au Legis.

AME, signifie aussi, la personne qu'on affectionne extrémement. Ma chère *ame*, mon *ame*; & se dit particulièrement des maitresses. *Anima, animula, corculum.* Si quelque amant veut vous payer en vous nommant son *ame*, vous n'entendez pas des termes si courtois. VOIT.

L'AME *d'une devise*, est le mot qui accompagne la figure qu'on appelle le *corps de la devise*. *Lemma.* Une bonne devise doit être composée d'un corps & d'une *ame*; c'est-a-dire, d'une figure, & de certaines paroles. On a donné à la figure le nom de *corps*, & aux paroles celui d'*ame*, parce que comme le corps & l'*ame* joints ensemble font un compose naturel; certaines figures, & certaines paroles etant unies, font une devise. BOUH. Le mot de la devise doit etre proportionné a la figure; car l'un & l'autre devant faire un compose semblable en quelque façon a celui que la matière & la forme font ensemble, il est nécessaire qu'il y ait de la proportion entre l'un & l'autre, à peu-près comme il y en a entre la matière & la forme. Cette proportion demande que le mot convienne au corps dont il est l'*ame*, & qu'il lui convienne de sorte qu'il ne puisse convenir à une autre figure, non plus qu'a l'*ame* de l'homme ne peut convenir le corps du lion. Par exemple, une mer sous une lune, *ut variat mox cor.* Une barre de fer sur l'enclume: *Se non arde, non si piega.* Ces *ames* sont proportionnées à leurs corps, & ne peuvent s'appliquer à d'autres pour faire le sens qu'elles font. BOUHOURS.

AME. Terme de Lutier, & de Musique. C'est un petit morceau de bois droit, qu'on met dans le corps de l'instrument de musique directement sous le chevalet, pour soutenir la table. *Ame* de viole. *Ame* de violon.

AME. Terme d'Ecrivain. On appelle *ame*, ce qui est enfermé dans le creux d'un tuyau de plume. Quand on tranche une plume pour écrire, il en faut arracher l'*ame*, autrement elle s'imbibe d'encre & fait pocher.

AME. Terme d'Artificier. On appelle ainsi le trou conique qu'on pratique dans le corps d'une fusée volante le long de son axe, afin que la flamme s'y introduise promptement & assez avant pour la soutenir.

AME, se dit aussi des petites feuilles de tabac, dont on remplit le dedans de ce qu'on nomme aux îles, *Andouilles de tabac.*

On appelle l'*ame* d'un rôle de tabac, le bâton autour duquel le tabac corde est monté. Quelques-uns disent l'*aissieu.*

☞ AME, chez les Boisseliers. C'est un morceau du cuir qui forme dans le soufflet une espèce de soupape, qui y laisse entrer le vent lorsqu'on écarte les deux palettes du soufflet, & l'y retient lorsqu'on les comprime l'une contre l'autre; ce qui oblige l'air contenu dans la capacité de passer par le tuyau appelé *porte-vent*, qui le porte au lieu où on le destine.

AME, chez les Sculpteurs & Fondeurs, se dit du noyau, ou des figures de terre, ou de platre, qui servent à former celles qu'on jette en bronze. *Typus, forma.* On le dit aussi de l'ebauche des figures de stuc, qu'on forme grossièrement de platre, ou d'autre matière, avant qu'on les finisse, en les couvrant de stuc. On se sert quelquefois de ces mots pour exprimer le soutien de certains fruits. DICT. DE JAMES.

AME, se dit aussi du creux & de l'ouverture du canon, du lieu où on met la poudre, & le boulet. *Tormenti alvus.*

☞ On appelle populairement l'*ame* d'un fagot, les menues branches qui sont au milieu du fagot, au milieu des paremens.

On appelle proverbialement, un corps sans *ame*, un corps qui est sans chef, ou qui n'a pas les choses nécessaires pour le faire subsister. On appelle aussi, *ame* damnée de quelqu'un, celui qui lui est entièrement dévoué, & disposé à tout entreprendre pour lui, même les choses les plus injustes. C'est son *ame* damnée. La bonne *ame!* dit-on ironiquement. En rebus on met la lettre *M* pour signifier *ame*, parce qu'autrefois cette lettre se prononçoit *am*, & non pas *em*, comme on fait maintenant. Ainsi on trouve dans quelques épitaphes, priez pour son *M*, c'est à-dire, pour son *ame.* J'ai vu dans de vieilles Heures imprimées en 1496 à Paris par Antoine Chappiel un *rebus* manuscrit, contenant l'epitaphe d'Anne de Bretagne en quatre vers François. Pour le premier vers il y avoit une *aile* d'oiseau, la syllabe *est*, deux flèches, ou *traits*, deux *pas*, la syllabe *sse*; pour le second, la note de musique *la*, la syllabe *no*, une *table*, une *dame* à jouer; pour le troisième, *deux fouets*, entre les syllabes *fran* & *ce*, une *couronne* sur la syllabe *ce*, & pour le quatrième, *prions* IHS. *qu'il ait son M.* Cela signifie,

Elle est trépassée,
La notable Dame,
Deux fois en France couronnée.
Prions Jesus qu'il ait son ame.

☞ De telles productions etoient pour ce temps-là des chef d'œuvres de l'art.

Ces Heures, avec un très-grand nombre d'autres, étoient dans la belle & curieuse Bibliothèque de M. Foucault, Conseiller d Etat.

Le mot *ame* s'est formé du latin *anima*, en prenant une terminaison Françoise, & changeant l'*i* en *e* muet, *anem*, ou *anme*, puis au lieu de prononcer l'*n*, on a fait l'*a* long *âme.* Le P. Pezron dit que *anima, ame*, a eté pris du Celte *Ane*, ou *Eve*, qui est la même chose.

AME, ÉE. adj. Terme de Lettres de Chancellerie, qui marque l'affection du Roi envers son sujet. *Amatus, a.* A nos *ames* & feaux Conseillers. Notre *amé* & feal un tel nous a exposé. C'est aussi une formule pour intituler les lettres que le Roi ecrit à ses sujets, quand ils ne sont pas de la première qualité. A notre *ame* & feal un tel, Conseiller en notre Parlement. On disoit autrefois *amer*, pour *aimer*; de-la *ame* nous est demeuré. Nos Rois avoient coutume de distinguer dans leurs Lettres-patentes les Magistrats & les Officiers qui avoient dignité, d'avec les autres, par ces titres, *Dilecti & fideles nostri*, que l'on a traduits en François par nos *amés & feaux*, & ce titre, selon la remarque de Loiseau, dans son Traite des Ordres & Dignites, ne se donnoit ordinairement qu'a ceux qui avoient celui de Conseillers du Prince. DE LA MAR.

AME, ou AMET, est aussi un nom d'homme. *Amatus.* S. *Amet*, que d'autres écrivent S. *Amé*, & d'autres S. *Aimé*, etoit ne dans le territoire de Grenoble, de parens fort qualifies, qui etoient Romains d'origine; c'est-à-dire, Gaulois naturels du pays, & non de la race Bourguignone, ou Françoise. BAILLET.

AME. Nom d'homme. S. *Amé*, qu'on nomme aussi *Amable*, Evêque d'Oleron, & puis Archevêque de Bourdeaux dans le XIe siècle.

AME, est encore un abregé d'Amédée. *Amedeus.*

AMÉBEE. adj. m. On appelle un poëme *amébée*, des vers *amébées*, lorsqu'il s'y fait une espèce de dispute, une espèce de combat entre deux Interlocuteurs, de manière que celui qui parle le dernier enchérisse toujours sur l'autre, & s'oppose à son sentiment. La troisième Eclogue de Virgile, est ce que les Poëtes appelent, un combat *amébee.* DE CROUZAS. La dispute entre Thyrsis & Corydon sur la préférence de leurs chansons dans la septième Eclogue de Virgile est en vers *amebées.* ID. Il y a un joli combat *amébée* dans les poësies de la Viselede. D'ἀμείβω, *muto, vices reddo.*

☞ AMECHER. v. a. Qui s'est dit autrefois, pour dire, garnir d'une mèche.

☞ AMED, ou AMIDA. Ville d'Asie, dans la Mésopotamie, dans le quatrième climat, suivant les Géographes Arabes. Il y a un Beglierbegh ou Gouverneur de Province, qui a sous lui douze Sangiaks.

AMÉDÉE. s. m. *Amedeus.* Nom d'homme formé du latin *Amans Deum*, qui aime Dieu; ou plutôt *Amatus Deo*, aimé de Dieu. Il y a IX *Amédées* Comtes, ou Ducs de Savoie. S. Amé, Archevêque de Bourdeaux, est appelé *Amé, Amable, Amatus*, ou *Amédée*, com-

me ſi tous ces noms étoient la même choſe. C'eſt une erreur. Son nom étoit *Amé*. Quelques-uns l'ont pris pour le nom françois qui répond à *Amatus*, & d'autres l'ont pris pour une abréviation d'*Amédée*, & l'ont appelé tout au long *Amédée*.

AMÉDIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Voyez* TURCOMAN.

AMEL. Royaume de la Nigritie en Afrique. *Amelium regnum*. Il eſt ſur la côte de l'Océan atlantique, entre les embouchures du Niger.

AMÉLANCHE. ſ. f. Se prend en Provence pour le fruit de l'*Amélanchier*.

AMÉLANCHIER. ſ. m. *Meſpilus folio rotundiori, fructu nigro ſubdulci. Inſt. R. Herb. Tournef.* Arbriſſeau très-commun en Provence, & aux pieds des montagnes de Savoie & de Genève : il s'en trouve auſſi dans les rochers de la forêt de Fontainebleau. Il part de la racine de cet arbriſſeau pluſieurs jets branchus, menus ordinairement comme le petit doigt, couverts d'une écorce brune & liſſe. Ses feuilles ſont alternes, ſèches, arrondies, d'un pouce environ de diamètre, crénelées ſur leurs bords, d'un vert blanchâtre par-deſſus, plus blanchâtre par-deſſous, & ſoutenues par des queues minces, purpurines, ou brunes, longues d'un pouce environ. Ses fleurs naiſſent des œilletons des branches, & par bouquets compoſés de huit ou dix pédicules, qui ſoutiennent chacun une fleur blanche à cinq pétales aſſez grands. Le calice qui ſoutient la fleur, eſt découpé ſur les bords en cinq quartiers ; il devient un fruit rond, gros comme un pois, & eſt couronné par les découpures du calice. Il eſt d'abord violet, & enſuite noir ; pour lors il eſt doux & agréable. Ses ſemences reſſemblent aſſez, par leur couleur & leur figure, aux pepins des pommes.

AMELAND. Île des Provinces Unies. *Amelandia*. Elle eſt ſur les côtes de Friſe, au nord de Leuwarde.

AMÉLEON. ſ. m. Eſpèce de cidre excellent du Beſſin en baſſe-Normandie. Le cidre y eſt excellent (dans le Beſſin) principalement le doux auveſque, & l'*amelèon*, que les plus délicats préferent à beaucoup de vins. G. DU MOULIN. *Diſc. de la Norm. p. 3.*

AMELETTE. *Voyez* OMELETTE.

AMELIA. Ville épiſcopale d'Italie. *Amelia*. Elle eſt dans le duché de Spolete, au nord de la ville de ce nom.

AMELIN. ſ. m. AMELINE. ſ. f. Noms propres, l'un d'homme, & l'autre de femme. *Amelinus, Amelina*. Pierre *Amelin*, Archevêque de Narbone, ſoumit beaucoup de places au Roi Louis VIII, après le ſiège d'Avignon. *Ameline*, Abeſſe de Chelles, femme fière, hardie, entêtée de ce qu'elle appeloit les priviléges de ſon Abbaye, ſe ſoumit enfin en 1208, à Eudes de Sully, Evêque de Paris.

AMÉLIORATION. ſ. f. ☞ Augmentation de la valeur & du prix d'une choſe ; ce qu'on fait pour mettre un fonds de terre, une maiſon en meilleur état, & en augmenter le revenu. On le dit auſſi des amandemens qu'on donne aux terres. *Refectio, Inſtauratio, Reparatio*. Cette terre a grand beſoin d'*amélioration*. Les *améliorations* qu'on a faites à cette terre & au château, montent à des ſommes conſidérables. Les amendemens ne ſont autre choſes qu'une *amélioration* de terre. Cette *amélioration* ſe peut faire avec toutes ſortes de fumiers. LA QUINT.

Il y a trois ſortes d'*améliorations* d'héritages, celles qui ſont néceſſaires, & ſans leſquelles le bien dépériroit ; celles qui ſont utiles, qui ſervent à augmenter la choſe, & ſans leſquelles elle ne laiſſeroit pas de ſubſiſter ; celles qui ne ſont que voluptueuſes, & qui ne ſervent point à l'augmentation du revenu. On eſt obligé de payer les *améliorations* à un acheteur de bonne foi que l'on dépoſſède. On n'eſt pas obligé de tenir compte des *améliorations* voluptueuſes, qui n'ajoutent que des agrémens extérieurs à la choſe, ſans en augmenter le prix, à celui qui les a faites ſans pouvoir.

AMÉLIORER. v. a. Rendre une choſe meilleure. *Melius reddere, reficere, inſtaurare, reparare*. Il ſe dit ſur-tout en termes d'Agriculture, & d'Architecture, lorſqu'il s'agit d'un champ, ou d'une terre épuiſés de ſels pour avoir porté trop ſouvent ; ou d'un bâtiment qui a beſoin de réparations. On a *amélioré* tous les bâtimens de cette ferme. Les Abbés commendataires dégradent ſouvent les terres ; au lieu que les communautés les *améliorent*. Les cendres ſeroient d'un grand ſecours pour *améliorer* les terres, ſi on en avoit beaucoup. LA QUINT.

AMÉLIORÉ, ÉE. part. *Refectus, reparatus, reſtauratus*.

AMÉLIORISSEMENT. ſ. m. *Reparatio, refectio, inſtauratio*. Ce terme eſt affecté à l'ordre de Malte. Ailleurs on dit, *Amélioration*. Les Chevaliers ſont obligés de faire des *améliorissemens* dans leurs commanderies, & de les juſtifier avant qu'ils puiſſent en opter une meilleure qui ſe préſente.

AMELLUS. ſ. m. Plante que l'on trouve en abondance le long de la rivière de Mella, qui lui a donné ſon nom. Virgile la met au nombre des plantes agréables aux abeilles. *Georg. 4.*

AMELPODI. ſ. m. Nom de quatre différens arbres qui croiſſent dans les Indes. *Voyez* le DICT. DE JAMES.

AMELSFELD. Contrée, qui eſt dans la partie orientale de la Boſnie. *Merulæ campus. Amel* en Allemand, ſignifie *Merle*, & *Feld* veut dire *champ* ; ainſi *Amelsfeld* eſt la même choſe que le *Champ du Merle, Campo Merlino*. On l'appelle auſſi, *Caſſoropolye*, & *Caſſoro, Campus Caſſobus*, ou *Caſſovius*. Il eſt aux confins de la Servie, autour de la rivière de Sitniza.

AMEN. ſ. m. Terme d'Egliſe, & indéclinable, qui ſert de concluſion à toutes les prières qu'on y fait, & qui ſignifie, *Ainſi ſoit-il*, ou *fiat*. Il ſignifie auſſi, *Vraiment*, ou *fidèlement*. Parmi les Juifs le peuple répondoit *amen* à la fin de chaque prière. Ils diſtinguoient quatre ſortes d'*amen*. Celui qu'ils appeloient l'*amen juſte*, devoit être accompagné d'attention, & de dévotion. Cette pieuſe coutume a paſſé dans l'Egliſe chrétienne. Il n'eſt pas vrai que le mot *amen* n'eſt qu'un compoſé des lettres initiales de ces paroles, *Adonaï Melech Neemam*, ou *Dominus Rex fidelis*, qui étoit une formule uſitée en Judée, pour donner du poids, & faire ajouter foi aux promeſſes de Dieu. Il eſt vrai ſeulement, que pour exprimer par abréviation אדוני מלך נאמן, *Adonaï Melech Neemam*, les Rabbins ne prennent à leur ordinaire que la première lettre de chacun de ces trois mots, & que ces trois lettres jointes enſemble, ſont les lettres du mot, אמן, *amen*. Il eſt vrai que les Auteurs cabaliſtes, par une de leurs manières de trouver les ſens cachés, & qu'ils appellent *Notaricon*, laquelle conſiſte à prendre une lettre pour un mot entier, font de אמן, *amen*, אדוני מלך נאמן ; & qu'un de leurs Rabbins nommé *Chanina*, donne cette explication dans la Gemare, ou Gloſe du Traité Sanedrin ; mais il n'eſt pas vrai que ce ſoit là l'étymologie du mot *amen*, אמן, comme quelqu'un l'a prétendu. Ce mot étoit dans la langue hébraïque, & en uſage avant que la cabale fut inventée, & qu'il y eût des cabaliſtes au monde, comme il paroît évidemment par le Deutéronome, Chap. XXVII, v. 15 & ſuivans. Sa véritable origine eſt le verbe אמן, *aman*, qui au paſſif נאמן, ſignifie, *être vrai, fidèle, ferme, conſtant*. De là le nom אמן, qui ſignifie proprement *vérité* ; enſuite on en a fait une eſpèce d'adverbe affirmatif, qui quand il eſt mis après quelque choſe, à la fin d'une phraſe, ou propoſition, ſignifie, *Que cela ſoit ainſi ; que ce ſoit là la vérité : je le veux, je le ſouhaite, j'y conſens*. C'eſt ainſi qu'à l'endroit du Deutéronome que j'ai cité, Moyſe ordonne que les Lévites diſent à tout le peuple, *Maudit ſoit l'homme qui fera une idole, ce qui eſt une choſe abominable au Seigneur, un ouvrage de la main de l'homme ;* & que tout le monde réponde *amen ;* c'eſt-à-dire, *oui, qu'il ſoit maudit, nous le voulons, nous y conſentons, ainſi ſoit-il*. Mais quand il eſt au commencement d'une phraſe, comme en pluſieurs endroits du nouveau Teſtament, il ſignifie véritablement, certainement. Matth. V. 18, 26, &c. *Amen dico vobis*, c'eſt-à-dire, *en vérité, certainement, je vous dis*, ou comme traduit aſſez bien M. Simon, *je vous aſſure*. Quand il ſe double, ou qu'on le répète, qu'on le dit deux fois de ſuite, comme a toujours fait S. Jean, il a la

force de ſuperlatif, ſelon le génie de la langue hebraïque & de ſes filles, la ſyriaque, & la chaldaïque; de ſorte que *amen amen dico vobis*, ſignifie *très-certainement, je vous dis*. Les Evangéliſtes ont conſervé dans le grec le mot hebreu ἀμήν, *amen*. S. Luc l'exprime neanmoins quelquefois par ἀληθῶς, *veritablement*, ou νὴ, *certainement*; comme on le peut voir en comparant Matth. XVI, 28 avec Luc. IX, 27. Matth. XXIV, 47 avec Luc XII, 44. Marc XII, 43 avec Luc XXI, 3. Matt. XXIII, 36 avec Luc XI, 51. Ce qui prouve l'explication que nous venons d'en donner. Il paroit encore par ce que nous venons de dire, que Rochefort ſe trompe, quand il dit qu'*amen* eſt un terme arabe, qui ſignifie, la fin de quelque choſe; & que c'eſt ce que les Latins ont exprimé par ces mots, *Explicit, finis*.

On voit les différentes ſignifications du mot *amen* dans ces vers, rapportés par M. Du Cange.

Verum, verè, fiat, amen *tria denotat iſta,*
Si verum nomen, adverbium ſit tibi verè.
Amen, amen, *verè duo ſunt adverbia verè.*
Amen *pro, fiat, tibi verbum deficiens eſt.*

Ce mot *Amen* a paſſé dans preſque toutes les langues ſans aucun changement, quand il veut dire, *Ainſi ſoit-il*. On le trouve dans les Liturgies, les verſions de la Bible & les prières de toutes les nations. Il n'en eſt pas de même quand il veut dire *Certainement, en verité*. Les Abiſſins appellent *Amen*, le Sacrement de l'Euchariſtie; apparemment parce que, ſelon un ancien uſage, dont nous trouvons des veſtiges dans les Peres, lorſqu'on leur donne l'Euchariſtie, ils répondent *amen*. En cette occaſion, *amen* eſt employé pour affirmer que l'on croit qu'une choſe eſt ainſi. Il eſt dit dans le Miſſel de Paris, que le communiant, après avoir entendu ces mots, *Corpus Domini*, doit répondre *amen*, pour marquer un acte de foi: & en ce ſens, il ſignifie, cela eſt vrai, je crois que cela eſt ainſi. S. Ambroiſe l'a entendu dans ce ſens. Les Mahométans diſent auſſi, *amin* à la fin de leurs prières, de même qu'en témoignant le deſir de voir arriver ce qu'ils ſouhaitent.

Quand on nous interrompt, quand on prévient ce que nous allions dire, ou qu'on nous fait une difficulté que nous allions prévenir, on dit, vous n'attendez pas juſqu'à *amen*; ou bien, attendez juſqu'à *amen*, c'eſt à-dire, juſqu'à la fin, juſqu'au bout, & je vous ſatisferai, je dirai ce que vous demandez.

AMEN, ſe dit pour une marque de conſentement, d'acquieſcement, d'approbation. M. de Turenne a bien envie de revenir, & de mettre l'armée dans les quartiers d'hiver; tous les officiers diſent *amen*. MAR. DÉV.

On dit proverbialement, il dit *amen* à tout; pour dire, il approuve tout. Tout cela n'eſt que du ſtyle familier.

AMENAGE. ſ. m. Terme populaire qui ſignifie tantôt l'action d'amener, & tantôt le ſalaire que l'on donne à celui qui a eu la peine d'amener. *Advectio, Subvectio*. L'*amenage* des marchandiſes ne ſe peut faire par charroi dans les pays de montagnes. J'ai tant payé pour l'*amenage* de chaque muid de vin par terre, & tant par bateau.

☞ AMENAGEMENT. ſ. m. Terme d'exploitation & de commerce de bois. C'eſt l'action de le débiter pour différens uſages.

AMÉNAGER. v. a. Terme d'exploitation & de commerce de bois. *Aménager* un arbre, c'eſt le débiter ſoit en bois de charpente, ſoit en bois deſtinés à d'autres uſages.

AMENCE. ſ. f. Vieux mot, qui veut dire, *folie*. *Amentia*. Il vient de ce mot latin.

AMENDABLE. adj. m. & f. Qui mérite d'être condamné à l'amende. *Mulctandus*. Cette Communauté eſt *amendable*. On dit auſſi parmi les Artiſans, qu'un ouvrage eſt *amendable*, quand on en peut corriger la défectuoſité. Il ne ſe fait point de confiſcation des ouvrages *amendables*; on ordonne ſeulement qu'ils ſeront amendés.

AMENDE. ſ. f. Peine pecuniaire impoſée par les Juges, pour quelque crime, quelque infraction de la loi, ou mauvaiſe procédure. *Mulcta*. L'*amende* ordinaire du fol appel eſt de 12 livres: celle des appels comme d'abus & en pluſieurs autres cas, eſt de 25 écus. Il faut conſigner une *amende* de cent écus envers le Roi, & de 50 écus pour la partie, avant que d'obtenir une requête civile. Par l'ordonnance de 1667, une omiſſion de compte par un comptable, emporte une *amende* ou peine du quadruple. Cela eſt défendu ſous peine d'*amende*. L'*amende* du fol appel eſt l'*amende* à laquelle eſt condamné l'appelant, quand la ſentence dont eſt appel eſt confirmée. Celui qui eſt ſimplement condamné à une *amende* pécuniaire, n'encourt point infamie. Les *amendes* impoſées au criminel, pour tenir lieu de dédommagement à la partie civile, ſont appelées *des reparations civiles*. Une *amende* pécuniaire eſt payable par corps. Entre les droits ſeigneuriaux il y a des cens emportant profit, ſaiſines, & *amendes*. Il y a des receveurs des *amendes*. Ce mot vient du latin *emendatio*.

Dans tous les temps, & chez toutes les nations, l'*amende* a été une peine que l'on a miſe en uſage. Chez les Cyréniens, les Juges prononçoient des *amendes*, & déclaroient infames ceux qui y étoient condamnés. Les Grecs obligeoient les parties à dépoſer une ſomme dans le Prytanée, afin que celui qui ſeroit condamné, perdit la ſomme dépoſée. Les Romains obſervoient la même choſe, & la conſignation ſe faiſoit entre les mains des Pontifes. Les Empereurs Gratien, Valentinien & Théodoſe, introduiſirent les *amendes* contre les fauſſes appellations. En France nos Rois ont fait publier dans tous les temps des ordonnances ſur les *amendes*. L'*amende* pour recuſations déclarées inadmiſſibles eſt de deux cens livres aux Cours ſupérieures: de cent livres aux Requêtes de l'Hôtel & du Palais; de cinquante livres aux Préſidiaux, Bailliages & Sénéchauſſées, & de trente-cinq livres aux Châtellenies, Prévôtés, Vicomtes royales, Elections & Juſtices des ſeigneurs, tant ducheſ-pairies, que autres qui reſſortiſſent nuement aux Cours ſupérieures. Dans les appellations comme d'abus, celui qui eſt condamné, paye une *amende* de ſoixante & quinze livres envers le Roi, & de la moitié envers la partie. Il n'y a que les magiſtrats qui puiſſent condamner à l'*amende*. Les Juges Eccléſiaſtiques ne peuvent condamner à l'*amende*, ſans prononcer qu'elle ſera employée à quelque œuvre pie. On ne remet point l'*amende* à cauſe de la pauvreté, mais on accorde une ſurſéance.

On appelle *Amende-honorable*, une peine afflictive qui emporte note d'infamie, quand on eſt condamné d'aller nu en chemiſe, la torche au poing, & la corde au cou, devant une égliſe, ou dans un auditoire, demander pardon à Dieu, au Roi & à Juſtice, de quelque méchante action. *Mulcta honoraria*. On dit au Palais, que cette *amende* eſt faite *cum figuris*. Les Romains ont compris quelquefois le banniſſement ſous le nom d'*amende*. Mais ils n'ont point connu ce genre de peine que nous appelons *Amende-honorable*.

☞ L'*Amende-honorable*, qu'on appelle *Sèche*, moindre que la précédente, n'en diffère qu'en ce que le coupable eſt conduit par le Géolier, & qu'il n'a pas la corde au cou.

On appelle encore plus particulièrement, faire *amende-honorable* à quelqu'un, quand on eſt condamné à venir en Juſtice, ou en preſence des perſonnes choiſies par la perſonne offenſée, déſavouer les injures qu'on lui a dites, ou les mauvais traitemens qu'on lui a faits, lui en demander pardon, & lui en donner acte.

AMENDES COUTUMIÈRES, ſont celles qui ſont taxées par la loi & par la coutume du pays. Elles ſont différentes des *amendes arbitraires*, qui ſe taxent par le Juge. L'*amende ſimple*, ou *de gage*, eſt de ſept ſous ſix deniers dans les coutumes. La groſſe *amende* eſt de 60 ſous. L'*amende de tête entrée*, eſt celle qui eſt dûe au ſeigneur, en quelques lieux, par celui qui s'eſt mis en

poſſeſſion d'un héritage, ſans en être vêtu ou enſaiſiné par le ſeigneur.

On dit proverbialement, c'eſt la coutume de Lois, où le battu paie l'*amende*, lorſqu'on blame, ou que l'on condamne celui qui a raiſon. *Voyez* l'origine de ce proverbe à COUTUME. On dit ironiquement à un homme qui ne fait que faire, va-t-en battre le prévôt tu gagneras double *amende*.

Ce mot, ſelon quelques-uns, vient d'*emendare*, parce que l'*amende* eſt une peine qui corrige le coupable : ſelon d'autres on a appelé l'*amende* de ce nom, parce que par elle le coupable expie & efface ſa faute. *Reus extra mendum, id eſt, extra culpam ponitur.*

AMENDEMENT. ſ. m. Changement par lequel on devient meilleur, tant à l'égard de l'ame que du corps. *Emendatio, Correctio.* Dieu veut l'*amendement* du pécheur, & non pas ſa perte. Ce malade eſt toujours de même, il n'y a point d'*amendement*.

Ce mot, dans l'article 184 de la coutume de Paris, ſignifie correction & réformation : ainſi, quand il eſt dit dans l'art. 184 de cette coutume, ſans qu'on puiſſe demander l'*amendement*, il faut entendre que l'une des parties ne peut demander qu'il ſoit jugé autrement que ſur le rapport, ou qu'il ſoit corrigé & réformé. Elle peut cependant demander qu'il ſoit procédé à un autre rapport, ce que les Juges accordent ſouvent ; mais en ce cas, Coquille, *Queſt. 300*, tient qu'il doit être fait aux frais de la partie requérante, ſauf à les répéter en définitif.

AMENDEMENT, ſignifie auſſi, *engrais*, qu'on met ſur des terres, comme marne, fumier, cendres, &c. *Stercoratio.* L'*amendement* eſt un ſecours qu'on donne aux terres uſées, pour les obliger de produire quelque choſe de plus beau en prenant une nouvelle ſubſtance, & de nouveaux ſels ; & cet *amendement* eſt ce que nous appelons *fumier*, de quelque nature qu'il puiſſe être. Ces terres ſont ſi maigres, qu'elles ont grand beſoin d'*amendement*. Le ſeul bon endroit à mettre les *amendemens* eſt vers la ſuperficie. Le fumier le plus mal placé pour les tranchées, eſt celui qui ſe met dans le fond. LA QUINT.

AMENDER. v. a. Terme de Palais. Condamner à l'amende. *Mulctâ afficere.* La Cour prononce ſouvent, debouté de ſon appel, & l'*amendera*, c'eſt-à-dire, il payera l'amende du fol appel, qui eſt de 75 livres.

AMENDER. Corriger, rendre meilleur. *Emendare, Corrigere.* Il n'y a que Dieu qui puiſſe nous *amender*. On dit auſſi, *amender* une beſogne ; pour dire, en corriger les défauts. On dit encore, il n'*amendera* pas ſon marché à plaider ; pour dire, qu'il ne le rendra pas meilleur par ſon opiniâtreté.

AMENDER, ſe dit particulièrement des terres, & ſignifie, les engraiſſer, les améliorer en y mettant du fumier, de la marne, & autres amendemens. *Stercorare.* Toutes ſortes de fumiers pourris, de quelque animal que ce ſoit, ſont bons pour *amender* les terres employées en plantes potagères. Celui du mouton a plus de ſel que tous les autres, ainſi il n'en faut pas mettre en ſi grande quantité. Il en eſt à peu près de même de celui de poules & de pigeons ; mais je ne conſeille guère d'en employer, à cauſe des pucerons dont ils ſont toujours pleins. LA QUINT.

Ce mot vient du latin *emendare*. NICOD. La Quintinie & Liger écrivent *amender* & *amendement* par un *a*. C'eſt une faute ; il vient d'*emendare*.

☞ AMENDER. v. n. Devenir en meilleur état, ſe mieux porter. Ce malade n'a point *amendé* malgré tous les remèdes. *Convaleſcere, recreari ex morbo.*

AMENDER, v. n. ſignifie auſſi, diminuer de prix. Le blé *amende* quand l'argent n'eſt pas commun, toutes les marchandiſes *amendent*. En ce ſens *ramender* eſt plus en uſage.

AMENDE. Terme de Coutume, ſignifie auſſi, profiter, tirer quelque avantage de quelque choſe. *Emolumentum conſequi.* Cet héritier n'a rien *amendé* de cette ſucceſſion, il y avoit trop de dettes.

AMENDER, eſt auſſi réciproque, & ſignifie, ſe corriger, ſe rendre meilleur. *Corrigi, emendari.* Les Juifs furent exhortés à s'*amender* pour ſe rendre dignes du royaume des cieux. Je ne ſens qu'une très-foible réſolution de m'*amender*. GOD.

On dit proverbialement, mal vit qui ne s'*amende* ; pour dire, que c'eſt faire un mauvais uſage de la vie de ne ſe point corriger. Jamais cheval, ni mauvais homme, n'*amenda* pour aller à Rome ; ou bien, bon cheval & méchant homme, n'*amende* point pour aller à Rome.

AMENDÉ, ÉE. part.

AMENDOLARA. Nom de lieu. *Amygdalia.* C'eſt le nom moderne d'une Ancienne ville de Calabre, nommée autrefois *Peripolium.* C'étoit une ville des Locres, appelés *Epizephyriens.* Quelques-uns prétendent que ce fut la patrie de Praxitèle, fameux ſtatuaire du temps de Pompée, & premier inventeur des miroirs d'argent, que d'autres prétendent avoir été de Péripolis, aujourd'hui Pagiapoli.

AMENE. adj. m. & f. Vieux mot. Agréable. *Amœnus.* CLMAROT.

AMENER. v. a. Mener, faire venir à l'endroit où l'on eſt. *Adducere, deducere.* Les Ambaſſadeurs ont été *amenés*, & conduits à l'audience du Roi. Xerxès *amena* en Grèce un million d'hommes. On a *amené* du ſecours. Les marchands *amenent* du blé, des beſtiaux aux marchés. Il a *amené* ſa marchandiſe par terre, par bateau, par mulets, par charroi. Il faudra *amener* du canon pour ſe rendre maître de ce château. *Advehere.* Il a *amene* ſon Avocat à l'audience.

☞ On dit proverbialement, quel bon vent, quel ſujet vous *amene* ; pour dire, vous fait venir ici ? Et on dit, par indignation, qui m'a *amené* cet étourdi, cet impertinent ?

☞ AMENER, ſignifie quelquefois ſimplement tirer à ſoi. *Amener* un bateau à bord, le faire venir. Les Forçats *amenent* les rames à eux.

☞ Quelquefois il ſignifie *entraîner, mener* par force. *Trahere.* Un ſergent *amene* un priſonnier pieds & poings liés.

Voilà donc le triomphe où j'étois amenée,
Moi-même à votre char je me ſuis enchaînée.
RACINE.

☞ AMENER, ſe dit dans un ſens figuré, en parlant des inventions nouvelles, des modes, des uſages, pour introduire, mettre en vogue. Ce ſont les coquettes & les petits maîtres qui *amenent* les modes. Ce Médecin *amena* l'uſage du quinquina. Les Italiens ont *amené* en France l'uſure, la maltôte. *Inducere, adducere.*

☞ AMENER, ſe dit dans le même ſens, pour porter, déterminer quelqu'un à faire, ou à croire quelque choſe. *Adducere aliquem ut agat, credat.* Je l'ai *amené* où je voulois. Pour *amener* les autres à votre ſentiment, il faut les ménager avec une ſoupleſſe étudiée, dont on ne ſente point l'artifice. BELL.

☞ En matière de Littérature, principalement en parlant des pièces dramatiques, on dit qu'un épiſode, qu'un incident eſt bien *amené* ; pour dire, qu'il eſt ménagé, préparé avec art, & placé à propos. Un épiſode produit un agréable effet dans la Tragédie, quand il eſt bien *amené*, & qu'il y a quelque choſe qui précede, & qui y prépare l'eſprit. Cette reconnoiſſance eſt bien *amenée*.

☞ En matière de conteſtation, on dit qu'une preuve eſt *amenée* de loin ; pour dire, qu'elle n'eſt pas naturelle, qu'elle n'a pas de rapport, de liaiſon avec l'objet de la conteſtation. *Alienus.*

AMENER, ſe dit auſſi des choſes qui ſe ſuivent les unes les autres ordinairement, ou même des cauſes naturelles. L'aurore *amene* le ſoleil. Ce vent nous *amenera* de la pluie, du beau temps, la peſte. La priſe de cette place nous *amenera* la paix. ☞ Un malheur en *amene* un autre.

Mais enfin, l'indigence amenant *la baſſeſſe,*
Le Parnaſſe oublia ſa première nobleſſe. BOIL.

AMENER, ſe dit auſſi dans les jeux de haſard, des dés, ou

ou des cartes. Ces dés ſont pipés, ils *amenent* toujours gros jeu. *Amener* raſle, *amener* chance. Lorſqu'en jetant les dés, il vient gros jeu, raſle, chance. Je n'avois qu'un coup contre moi, je l'ai *amené*. Il a *amené* ſa carte la première, il a fait un vilain coupe-gorge.

AMENER, en termes de Marine, ſignifie, abaiſſer les voiles & les pavillons: & en ce ſens il vient d'*amena*, qui eſt un mot bas-breton, ſignifiant la même choſe, & ſe dit quand le plus fort oblige le plus foible de venir à lui, d'approcher de ſon bord pour le reconnoître, le viſiter, & même le prendre, le confiſquer, s'il y a lieu. *Accedere.* On dit auſſi, *amener* les voiles, ou mettre bas; pour dire, les baiſſer: c'eſt un ſigne de ſoumiſſion, ou qu'on ſe rend. *Amener* ſes huniers ou ſes perroquets, c'eſt abaiſſer ces ſortes de voiles. Sur la Méditerranée on dit *Mayner.* On dit auſſi, *amener* une terre, un vaiſſeau; pour dire, s'en approcher, ou ſe trouver vis-à-vis. *Accedere.*

☞ AMENÉ, ÉE. part. Il a les ſignifications de ſon verbe. En termes de Marine, lorſqu'un hunier n'eſt pas auſſi hiſſé qu'il pourroit l'être, on dit qu'il eſt *amené.*

AMENÉ, eſt auſſi quelquefois ſubſtantif: & on dit en termes de Juridiction Eccléſiaſtique, un *amené* ſans ſcandale; pour dire, un ordre d'amener un homme devant le Juge, ſans bruit, ſans lui faire affront. On a défendu les *amenés* ſans ſcandale.

☞ AMÉNITÉ. ſ. f. Agrément. *Amœnitas.* Il ſe dit particulièrement d'un lieu, d'une ſituation agréable, d'un air doux & tempéré. L'*aménité* d'un lieu. L'*aménité* de l'air. ACAD. FR. Il eſt auſſi très-uſité parlant du ſtyle. Hérodote, dont les écrits ont paru aux yeux des anciens ſi remplis d'élégance & d'*aménités*. M. CHARPENTIER. On l'emploie auſſi figurément. Il y a de l'*aménite*. Il n'a nulle *aménité* dans l'humeur. ACAD. FR. Il porta à la Cour toute l'*aménité* & délicateſſe de ſon eſprit. HUET, en parlant de M. Patrix. Ce mot ſe trouve dans *Montaigne. Edit. de Rouen 1641, p. 788*; & dans *Ch. Eſt. Dict.*

AMENRIR. v. a. Vieux terme de Coutume, qui veut dire, diminuer, eſtropier. On dit aujourd'hui *amoindrir* pour *amenrir*, qu'on diſoit autrefois. *Minuere, imminuere, truncare, decurtare.* On diſoit auſſi *amenriſſement* pour *diminution.*

AMENTHÈS. ſ. m. C'étoit chez les Egyptiens, la même choſe qu'*Adès* chez les Grecs, c'eſt-à-dire, un lieu ſouterrain, ou dans le centre de la terre, où toutes les ames ſe rendoient. Il ſignifie, celui qui reçoit & qui donne, parce qu'on ſuppoſoit que ce goufre qui recevoit les ames, les rendoit de même, & qu'au ſortir de-là, elles alloient habiter de nouveaux corps.

AMENUISEMENT. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans Pomey, & dans Paſquier, & ſignifie l'action d'amenuiſer. *Extenuatio.* Il n'eſt pas fort en uſage. Mais il eſt néceſſaire & ne peut être remplacé.

AMENUISER. v. a. Rendre plus menu. *Tenuare, extenuare, minuere.* ☞ On le dit généralement de toutes les parties d'un corps qu'on diminue de volume. *Amenuiſer* une planche, lui ôter ſon épaiſſeur. *Allégir* a une ſignification plus étendue. Il ſe dit des groſſes pièces comme des petites: *amenuiſer* ne ſe dit que de ces dernières. On n'*amenuiſe* pas un arbre, on l'*allégit.* On *allégit* un corps conſidérable, en le diminuant ſur toutes les faces; on l'*amenuiſe* en le diminuant davantage par une ſeule face.

AMENUISÉ, EE. part. *Tenuatus, extenuatus.*

AMER, ÈRE. adj. L'*r* ſe prononce. Qui a une ſaveur très-rude & déſagréable à la langue, tel que le fiel des animaux, l'aloès, l'abſinthe. *Amarus, acerbus.* ☞ C'eſt la ſeconde des ſept ſaveurs primitives. Un corps *amer* eſt compoſé de molécules irrégulières, couvertes d'inégalités & mal cuites. On dit avoir la bouche *amère;* pour dire, ſentir un goût *amer* à la bouche. Le mot *amer* vient du latin *amarus*, qui eſt dérivé de l'hébreu מרר, *marar*, être *amer*, & מרה, *mara*, *amer*, amertume.

☞ AMER, ſe dit figurément en Morale, pour marquer la qualité des choſes, & déſigne une impreſſion vive, forte, déſagréable. Une douleur *amère*, c'eſt-à-dire, vive & profonde. Des larmes *amères*, qu'une telle douleur fait couler. Plaintes *amères*, reproches *amers*, raillerie *amère.* Plaintes aigres, reproches durs, raillerie piquante.

☞ On le dit dans le même ſens pour douloureux. Il eſt bien *amer* à un pere de voir ſes enfans révoltés contre lui.

AMER. ſ. m. L'*amer* & le doux ſont des qualités contraires.

On dit, prendre les *amers*; pour dire, prendre des bouillons faits d'herbes *amères.* ACAD. FR. ☞ Les *amers* augmentent le reſſort des fibres relâchées des organes de la digeſtion, corrigent le ſang & les humeurs.

AMER, ſignifie auſſi le fiel des animaux. *Fel.* L'*amer* de bœuf eſt propre à ôter les taches des habits. On ne ſauroit manger de cette carpe, on en a crevé l'*amer.*

AMERADE. ſ. m. *Ameras, adis.* C'eſt un terme de dignité, & le nom d'un Officier chez les Sarrazins. Les *Amerades* étoient ce que ſont en Europe les Gouverneurs de province. Ce mot eſt la même choſe qu'Emir, & vient du même verbe אמר, *amar*, dire, commander.

AMÈREMENT. adv. D'une manière amère, il ne ſe dit qu'au figuré pour *douloureuſement. Acerbè.* Saint Pierre pleura *amèrement* ſa faute. Alexandre voyant le corps de Darius, pleura *amèrement.* VAUG.

☞ AMERGO, ou MERCO. Ville d'Afrique, en Barbarie, au Royaume de Fez, dans la province de Habat, à trois lieues de Beni-Tudi. Elle étoit autrefois conſidérable. Ce n'eſt plus qu'une grande habitation, peuplée de Tiſſerans.

AMÉRICAIN, AINE. adj. & ſ. Habitant de l'Amérique, qui eſt d'Amérique, qui appartient à l'Amérique. Grotius & Hornius ont fait des livres de l'origine des nations *Americaines*, dans leſquels ils montrent que les *Américains* ſont des habitans de l'ancien monde, qui ont pénétré juſque-là, ou par mer, ou peut-être par terre. Grotius croit que les *Americains* du nord ſont venus de Norwege par le Groënland; que ceux du Jucatan ſont des Ethiopiens; que ceux du Pérou ſont partis de l'Inde & de la Chine; que ceux qui ſont au midi juſqu'au détroit de Magellan, y ſont paſſés de l'Orient par les terres Auſtrales. Outre cela ſi de la Norwége on a pu paſſer dans le nord de l'Amérique on l'a pu auſſi de la Tartarie; & il y a d'autant plus d'apparence à cela, que l'on aſſure que la langue des *Americains* du nord a beaucoup de rapport à la langue tartare. Hornbeck, qui examine la même matière dans ſa VIII & ſa IX Diſſertation de la conſervation des Indiens & des Gentils, dit, que l'on trouve des preuves manifeſtes que les peuples du Mexique, du Pérou & du Bréſil, ſont originairement Scythes & Tartares. Pour les îles de l'Amérique, il ne doute point que la plûpart n'aient été peuplées par les Phéniciens & les Cartaginois. Il ne doute pas non plus, que dans le temps que les Saxons envahirent & ravagerent la grande Bretagne, & que les Sarraſins s'emparerent de l'Eſpagne, pluſieurs Bretons & Eſpagnols fuyans les cruautés de leurs vainqueurs, ne ſe ſoient jetés chacun de leur côté dans l'Amérique. Enfin, il eſt très-croyable que l'aventure d'Alonſo Sanchez eſt arrivée à pluſieurs autres, & que bien des navires, ou Européens, ou Africains, ont été jetés par la tempête, ou emportés par les courans ſur les côtes d'Amérique, & n'en ſont pas revenus comme lui. *Voy.* le P. de Acoſta, Jéſuite, Liv. I de l'Hiſtoire des Indes, chap. 16 & ſuiv. Il croit que les *Américains* ſont venus là par terre. *Voy.* encore le P. Alfonſe d'Onaglie, Hiſt. du Chili, Liv. III, chap. 1. Maffée, dans le II Livre de ſon Hiſtoire des Indes, décrit aſſez au long l'Amérique. Il y a pluſieurs hiſtoires de l'Amérique, dont voici les principales. Antonio de Remoſal, *Hiſt. gener. de las Indias Occid.* Juan de Torquemada, *Monarch. Indiar.* Herréra, *Nov. Orb. ſive Deſcr. Ind. Occid.* & *Hiſtor. de las Indias Occidentales Decades IV.* elle a été traduite par N. de la Coſte, & imprimée à Paris en 1660. Bernard de Vergas, *Deſcript. de las Indias.* Cerolamo Benzoni, *Hiſt. del mundo Nuovo.* Jean de Léri, *Hiſt. de l'Amé-*

rique. Joſeph Acoſta, *Hiſt. nat. y moral. de las Indias, & de natura novi orbis.* Petr. Martyr. Anglerius, *de Orbe Novo Decades VIII.* Joan. de Laët, *Novus orbis, ſeu deſcriptio Indiæ Occid. Liv. XVIII*, qui ont été traduits en François, & imprimés à la Haie en 1633, *fol.* Conſ. Ferd. de Oviédo, *Hiſtor. de las Indias.* Corn. Witfliet, *Deſcriptionis Ptolemaicæ augmentum.* Cadamaſtro, *Les Navigations d'Américi Veſpuce.* Calveton, *Nova Novi orbis Hiſtor.* Gaſpao Eus, *Hiſt. Ind. Occid.* Franc. Lopez, *La Hiſtoria general. de las Indias*, à Anvers 1554, & traduite en François par Martin Fumée, à Paris 1584, Guill. Copier, *Hiſt. du Voyage des Ind. Occident.* Joan. Piſſelius, *Argonauticorum, Liv. VIII*, à Dantzic 1698. Il y a des remarques de Laët ſur la Differt. de Grotius, *De Orig. Gent. American.* & un Traité du Juriſconſulte Jean de Solorzano, *De Indiarum Jure.*

AMÉRIQUE. ſ. f. *America.* Nom de la quatrième partie du monde, découverte en 1492, par Chriſtophe Colomb, Génois, & puis en 1497, par Américi Veſpuce, de qui on lui a donné le nom d'*Amérique.* On l'appelle en général les Indes Occidentales. *Indiæ Occidentales*, par oppoſition aux vraies Indes, qui ſont à l'orient de l'Europe. On l'appelle encore le Nouveau Monde, *Novus orbis.* Quelques Auteurs ôtent à Colomb, ou Colonne, la gloire de la première découverte du nouveau Monde. Ils diſent qu'un pilote Eſpagnol, nommé *Alfonſe Sanchez de Huelva*, ou *Aldrete*, ou *Gracias Vega*, en trafiquant ſur les côtes d'Afrique, fut jeté par la tempête ſur ces terres inconnues; qu'ayant retrouvé ſa route, il toucha à Madère, & logea chez Colomb qui y demeuroit; qu'il lui raconta ſon aventure, & qu'étant mort quelque temps après, il lui laiſſa en mourant les mémoires qu'il avoit dreſſés ſur cela, dont Colomb, habile d'ailleurs en Géographie & en Aſtronomie, profita, & ſur leſquels il entreprit d'aller chercher ces terres juſqu'alors inconnues.

Jean III, Roi de Portugal, & Ferdinand le Catholique, eurent un grand différent ſur la découverte de l'*Amérique.* Le Pape Alexandre VI le termina par une bulle que Bzovius rapporte dans ſes Annales à l'an de JÉSUS-CHRIST 1493, par laquelle le Pape ſuppoſant une ligne tirée du ſeptentrion au midi, qui partage le nouveau Monde en deux, il aſſigne la partie orientale à Jean, & la partie occidentale à Ferdinand.

L'*Amérique* conſiſte en deux grandes preſqu'îles qui ſe joignent à Panama par une iſthme, qui n'a que 17 lieues de large, & s'étendent du Cercle Arctique juſqu'au Cercle Antarctique. Il n'eſt pas sûr néanmoins que l'*Amérique* du côté du nord ne ſoit point jointe aux terres boréales; on n'en a jamais fait le tour. Il n'eſt pas certain non plus, que l'*Amérique* n'ait point été connue des Anciens. Bien des gens prétendent que c'eſt l'Atlantique dont Platon parle dans ſon Timée. Crantor, premier interprète de Platon, Origène, Porphyre, Proclus, favoriſent ce ſentiment, & Marcile Ficin le ſoutient. On peut voir encore Diodore de Sicile, *Liv. V.* Pline, *Liv. II, chap. 92.* Arnob. *Liv. I. Contr. Gent.* Gorop. Bécan. *Orig. Antuerp.* Turneb. *Adv. Liv. XX, ch. 11.* Pamélius, ſur les endroits de Tertullien que j'ai cités; Voſſius, *de Scient. Mathem. ch. 42*, la première des exercitations academiques de Wiſſius, dans laquelle il entreprend de prouver, non-ſeulement que l'*Amérique* eſt l'Atlantique de Platon, & qu'elle a été très-connue des Grecs & des Romains; mais même que quelqu'un, ou quelques-uns des Apôtres y ont prêché l'Evangile. Sa raiſon eſt, que non-ſeulement il étoit prédit que JÉSUS-CHRIST ſeroit annoncé à toutes les nations de la terre, mais que JÉSUS-CHRIST lui-même l'avoit ordonné à ſes Apôtres; qu'il étoit prédit de plus, que cela ſeroit accompli avant la deſtruction de Jéruſalem; que l'*Amérique* étoit dès-lors peuplée, & que les Américains n'étoient point exclus de la grâce du ſalut; qu'ainſi cela a dû s'accomplir: qu'au reſte les Apôtres ont pu paſſer en *Amérique*; que les Grecs & les Romains y ont eu commerce; que les Phéniciens ont eu l'uſage de la bouſſole; que quand ils ne l'auroient point eu, on a navigé ſans cela; que les Apôtres ont pu y paſſer par terre; qu'enfin quoiqu'il en ſoit, s'ils n'ont pas trouvé de chemin, Dieu a bien ſu leur en faire; & qu'au reſte Hornius a remarqué que S. Thomas avoit prêché aux Braſiliens, ou du moins que ces peuples le connoiſſoient. Mais il eſt bon de remarquer que ce que JÉSUS-CHRIST dit à ſes Apôtres, il le dit ſouvent dans leurs perſonnes à leurs ſucceſſeurs. Ainſi tous les endroits où il leur ordonne d'aller prêcher l'Evangile à toutes les nations, a toute créature, juſqu'aux extrémités de la terre, &c. ne les regardent pas ſeuls, mais encore leurs ſucceſſeurs. Et pour ce que dit Saint Marc, XIII, 10, qu'avant la deſtruction de Jéruſalem l'Evangile doit être prêché à toutes les nations, c'eſt, ou du moins ce peut être une de ces expreſſions univerſelles de l'Ecriture, que les Interprètes conviennent qu'il ne faut pas prendre dans toute leur étendue. Quant à la remarque d'Hornius ſur ſaint Thomas, voici le fait: Les Braſiliens diſent qu'un ſaint homme eſt venu les enſeigner, & ils l'appelleut *Meyr humane.* Sur cela Hornius, dans ſon IIIe livre de l'*origine des Américains, ch. 19*, ne doute nullement que ce ne ſoit S. Thomas. Car en langue braſilienne *Meyr* ſignifie un *Etranger*, un homme venu d'ailleurs, & *Human*, dit-il, eſt manifeſtement le nom même de ſaint Thomas corrompu par ces Barbares, ou plutôt dont ils n'ont retranché que le T; car pour la terminaiſon, chaque langue a la ſienne: & comme les Grecs ont dit *Ajas*, les Latins *Ajax*, les Braſiliens ont pu dans leur langue changer la terminaiſon *as* du nom *Thomas* en *ane.* Mais quand cette conjecture ſeroit auſſi évidente qu'elle eſt heureuſe, les Braſiliens ont pu être des Indiens, ou, comme dit Hornius lui-même, des Tartares, qui ſont venus habiter le Bréſil, ou qui y ont été jetés, & y ont porté la connoiſſance de S. Thomas, qui avoit prêché chez eux, ou chez leurs peres. Ainſi le ſentiment de Wiſſius, qui a été auſſi celui de Litius & de Mœbius, dans ſon Traité *De oraculorum origine*, n'eſt pas ſi certain qu'il le prétend.

L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE, *America meridionalis*, eſt celle des deux péninſules qui eſt au midi, & s'étend depuis Panama juſqu'au détroit de Magellan. L'autre qui eſt au nord, s'appelle L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. *America ſeptentrionalis.* On appelle auſſi la première l'*Amerique Peruviane, Peruana*, du Pérou, qui en eſt une des plus conſidérables parties; & la ſeconde eſt l'*Amerique Mexicane*, à cauſe du Méxique qu'elle renferme. *America Mexicana.*

AMERMÉ, LE. adj. Vieux mot, qui ſignifie *empiré, diminué, amoindri.* Voyez les *Aſſiſes de Jéruſalem.* On diſoit auſſi *amermer, diminuer.*

AMERSFORD. Ville de la province d'Utrecht, l'une des Provinces-Unies. *Amersfordia.* Elle eſt ſur la rivière d'Ems, peu loin du Zuyderzée. L'*Amersforderberg*, ou la montagne d'*Amersford*, ſont des dunes ou un amas de ſable, qui s'étend depuis *Amersford* juſqu'a une lieue d'Utrecht.

AMERSHAM. Bourg du comté de Buckingam, ou aux confins de celui de Hartford. *Amershamum.* On le nomme auſſi *Agmundesham, Agmundeſanum.*

AMERTUME. ſ. f. Eſpèce de ſaveur piquante & déſagréable, comme celle du fiel & de l'abſinthe. *Amaritudo, Amaricies, Amaror.* On ſucre la pilule, afin qu'on n'en ſente point l'*amertume.* L'*amertume* eſt oppoſée à la douceur.

AMERTUME, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, douleur, déplaiſir, chagrin. *Animi dolor, acerbitas.* Il y a toujours quelque *amertume* dans les plaiſirs. Dans les fortunes les plus élevées, on trouve beaucoup d'*amertume.* Dieu la ſoutint également & dans les douceurs, & dans les *amertumes* de la vie. FLECH. Dieu nous détache des trompeuſes douceurs du monde, par les ſalutaires *amertumes* qu'il y mêle. Une Egliſe autrefois ſi floriſſante, mais maintenant plongée dans l'*amertume*, & accablée ſous l'oppreſſion de ſes ennemis. BOURDAL. *Exh. T. I. p. 191.* Ce ne ſera jamais qu'en buvant les ſalutaires *amertumes* dans le calice de votre paſſion,

que je recouvrerai la ſanté de mon ame. MAD. DE LA VALL.

Vous ſembloit-il croyable,
*Qu'un cœur toujours nourri d'*amertume *& de pleurs,*
Dut connoître l'amour, & ſes folles douceurs ?
RACINE.

☞ AMERTUME, ſe prend quelquefois dans une ſignification ſynonyme avec aigreur, dureté. On dit des reproches *amers*, une reprimande *amere*, & mettre de l'*amertume* dans une reprimande, dans une remontrance. Ce mariage lui a inſpiré toute l'*amertume* d'une marâtre. PATR.

☞ AMESSEMENT. ſ. m. Vieux mot dont on ſe ſervoit pour ſignifier l'action d'entendre la Meſſe. On auroit dû le conſerver ou lui en ſubſtituer un autre. Nous ne ſaurions aſſez répeter que nous devons craindre d'appauvrir la langue.

AMESUREMENT. ſ. m. Terme de Coutume. Eſtimation faite par la Juſtice, ou par le Juge. Il ſignifioit auſſi meſure, modération.

AMESURER. v. a. Terme de Coutume. Eſtimer, réduire à meſure légitime, proportionner. En ſi poi de temps bien devroit eſtre li outrage *ameſuré* par le Souverain. BEAUMANOIR. *Voyez* cet Auteur & Pierre des Fontaines. On dit auſſi, *ameſurer* ſon ſujet; pour dire, exiger de ſon ſujet l'eſtimation & le dédommagement du meffet par lui commis, avec l'amende encourue. *Voyez* BEAUMANOIR.

AMET. *Voyez* AMÉ.

AMÉTÉ, ÉE. adj. & participe du verbe améter, abonner. Terme de Coutume. Il veut dire *abonné*. Un fief *amété*. Ce mot vient de *meta*, mot latin, qui ſignifie *borne*. On a dit d'abord *aborné*, d'où s'eſt fait *abonné*, qui dans ſon origine ſignifie une choſe à quoi l'on a mis ou donné des bornes, & de meme *amete*.

AMÉTHYSTE. ſ. f. Quelques-uns diſent *amathyſte*; mais *amethyſte* eſt beaucoup plus uſité; Ménage n'en convient pas. Pierre précieuſe qui eſt la plus belle après l'émeraude. *Amethiſtus*. Quand elle eſt taillée en cadran à huit pans, elle a la couleur ſatinée. Quand ſa table eſt ronde, & en cabochon, elle eſt veloutée. Il y en a de trois ſortes. Les Orientales, qui ſont les plus dures, les plus rares & les plus eſtimées, ſont de couleur colombine; celles de Carthagène, de couleur de penſée; celles d'Allemagne, violettes; & on les nomme quelquefois *Rubis violets*, quand leur table eſt en cabochon. Il y en a auſſi d'Orientales qui ont la couleur de pourpre; d'autres blanches, & ſemblables au diamant. Les Indiens les mélent enſemble dans leurs ouvrages. Elles ont une grande vivacité & une grande dureté, & reçoivent un poli admirable. On trouve de belles *améthyſtes* dans les Pyrénées du côté de la pleine de Vic, & dans les montagnes d'Auvergne. Plutarque dit que ſon nom vient de ce que ſa couleur reſſemble au vin trempé d'eau, & non pas à cauſe qu'elle empêche de s'enivrer, comme pluſieurs ont cru fort légérement, qui en pendoient pour cela au cou des buveurs. Ceux qui croient que cette pierre précieuſe empêche de s'enivrer, font venir ce mot de l'α privatif, & de μεθύσκω, *inebrio*.

AMEUBLEMENT. ſ. m. Quelques-uns diſent mal *emmeublement*. Aſſortiment de meubles dont on garnit une chambre. *Supellex*. On le dit particuliérement d'un lit & des ſiéges, & méme de la ſimple étoffe dont on les garnit. Il a acheté un bel *ameublement*.

AMEUBLER. v. a. Mettre dans une chambre tous les meubles qu'il faut pour la parer. *Supellectile domum inſtruere*. Ce mot n'eſt plus uſité; on dit en ſa place *meubler*.

AMEUBLÉ, ÉE. part.

AMEUBLIR. v. a. Terme de Palais. Convertir en nature de bien meuble. Rendre meuble ce qui eſt proprement un immeuble. *In ſupellectilem convertere, ſupellectili addicere*. On ſtipule dans les contrats de mariage, que de la dot qu'apporte une fille, ſoit en argent ou en héritages, il en ſera *ameubli* une certaine ſomme pour entrer dans la communauté, & que le reſte demeurera propre à elle, & aux ſiens. Il a vendu tous ſes héritages pour les *ameublir*, & en diſpoſer plus facilement.

☞ AMEUBLIR, en termes d'Agriculture, donner à une terre de fréquens labours, au point qu'elle devienne comme de la poudre. *Terram vertere, invertere*. Par ce moyen les arbres profitent de tous les arroſemens du Ciel, qui diſſolvent les ſels de la terre, en provoquant la fermentation, & font pouſſer aux végétaux de beaux jets & de longues racines. Il ſe dit auſſi de la terre qui eſt dans les caiſſes d'orangers, ou dans des pots de fleurs, lorſqu'elle eſt endurcie vers la ſuperficie, & qu'on y fait de petits labours pour l'amollir, & pour donner entrée à l'eau qu'on y verſe, afin qu'elle pénétre juſqu'aux racines.

Ce verbe en ce ſens vient de *mobilis*, mobile, qui ſe remue aiſement, ou comme on diſoit autrefois *meuble*; & ſignifie, rendre mobile. Les Jardiniers diſent encore une terre *meuble*, une terre douce & *meuble*, pour *mobile*.

AMEUBLI, IE. part.

AMEUBLISSEMENT. ſ. m. Qui ſignifie l'action d'ameublir, & ce qui a été converti en meuble. *Quod in ratione ſupellectilis computatur. Supellectiaria, orum*. ☞ C'eſt une fiction de droit par laquelle une portion de la dot d'une femme, qui eſt immeuble de ſa nature, & réputée meuble ou effet mobilier, en vertu d'une ſtipulation expreſſe faite au contrat de mariage, à l'effet de le faire entrer en communauté. C'eſt ordinairement le tiers de la dot qui eſt ameubli. Si l'épouſe eſt majeure, elle peut ameublir tous ſes biens. L'*ameubliſſement* ne ſe peut faire que par contrat de mariage. Quand une mineure ſe marie, il eſt neceſſaire que ſon tuteur & ſes parens conſentent à l'*ameubliſſement*, ſi en en fait par le contrat de mariage, & que leur avis ſoit homologué en Juſtice. *Voyez* Bacquet, *des Droits de Juſtice*, & Brodeau ſur Loüet. Si la femme renonce à la communauté, elle reprend ſes *ameubliſſemens*: autrement ils demeurent confondus dans la communauté.

AMEUTEMENT. ſ. m. Action d'ameuter. Aſſemblage de chiens dans une meute. POMEY. *Canum caterva*.

AMEUTER. v. a. Aſſembler les chiens courans pour courir la bête. *Canes aggregare*. On *ameute* les jeunes chiens avec les vieux, qui ſont deja exercés, pour dreſſer.

AMEUTER, ſe dit figurément des perſonnes qu'on aſſemble pour faire du bruit ou du mal à quelqu'un. *Excitare, ſtimulare, incendere aliquem in alium*. Il a été rechercher tous les ennemis, tous les créanciers de cet homme, & il les a tous *ameutés* contre lui, il les a excités à le pourſuivre. Il y a dans les ſéditions des boutefeux, des gens qui *ameutent* le peuple, qui l'excitent à faire du bruit.

AMEUTER. Mettre l'union & la concorde dans un corps. *Conciliare, conſociare*. S'attacher à bien *ameuter* ſon régiment, à y établir l'union, & à détruire les cabales. BOMBELLES. Le premier ſoin des Lieutenans-Colonels doit être de bien *ameuter* leurs régimens. ID. C'eſt-à-dire, les réunir, y mettre l'union & la concorde. On s'explique de ſa peine avec des amis, on en fait part à des parens, on *ameute* toute une famille. BOURDAL. *Exh. II. p. 339*.

☞ AMEUTER, dans ſa propre ſignification, veut dire, attrouper & animer pluſieurs perſonnes pour les faire agir de concert, & ſe prend en bonne ou mauvaiſe part, ſuivant les circonſtances.

AMEUTER. M. de Bombelles, dans ſes *Mém. ſur le ſervice de l'Infanterie*, ſe ſert ſouvent de ce verbe pour ſignifier, mettre des ſoldats dans une même chambrée, afin qu'il ſe forme entre eux l'union & l'amitié ſi déſirables dans les troupes.

AMEUTER, eſt auſſi récip. Il ſignifie, *s'aſſembler*. *Convenire*. Ils ſe ſont *ameutés* enſemble.

AMEUTÉ, ÉE. part. Des chiens qui ne ſont pas encore bien *ameutés*. Des gens *ameutés*.

AMEXICORE. ſ. m. & f. Peuple de l'Amérique méridionale. *Amexicorus, a*. Les *Amexicores* ſont vers le gouvernement de Rio Janéiro, au Bréſil.

A M F.

AMFIAM. ſ. m. Plante des Indes. *Voyez* BANQUE. C'eſt la même choſe.

☞ AMFIGOURI. ſ. m. Phraſe, diſcours, ou poëme burleſque, dont les mots ne préſentent que des idées ſans ordre, & n'ont aucun ſens déterminé. ACAD. FR. Il eſt du diſcours familier.

☞ AMHAR ou AMHARA. Royaume d'Afrique, dans l'Abiſſinie, ſous l'obéiſſance du grand Negus, étendu du levant au couchant dans le milieu de cet empire.

AMFORA. Ruiſſeau du Frioul, dans l'Etat de Veniſe. *Amfora*. Il ſe jette dans le golfe de Veniſe, près d'Aquilée.

A M I.

AMI, IE. adj. ſubſt. Celui ou celle avec qui on eſt lié d'une amitié réciproque. *Amicus, familiaris; Amica.* On diſpute encore ſi être *ami* de quelqu'un c'eſt l'aimer, ou en être aimé, ou l'un & l'autre tout enſemble. La pluralité des ſuffrages va pourtant à ſoutenir, qu'il eſt néceſſaire que l'amitié ſoit réciproque, pour prendre, ou pour donner la qualité d'*ami*. Il n'y a point de plus douce conſolation dans les adverſités, que de les épancher dans le ſein d'un *ami* fidèle. S. EVR. Ces faux & lâches *amis*, dont la politique donne à des ennemis qu'ils craignent, des égards qu'ils dérobent à leurs *amis*, ne méritent pas d'en porter le nom. Cet homme a trop d'*amis* pour en avoir. S. EVR. L'*ami* du genre humain n'eſt point du tout mon fait. MOL. A peine pourroit-on imaginer une véritable amitié entre Alexandre & Céſar: ils ſeroient rivaux plutôt qu'*amis*. Il eſt plus honteux de ſe défier de ſes *amis*, que d'en être trompés. ROCHEF. Je veux un *ami* qui ſache me corriger avec prudence, & qui n'ait pas une molle complaiſance pour mes défauts. S. EVR. Il n'y a rien de plus rare que les véritables *amis*. Socrate s'étant bâti une maiſon fort petite: comment vous faites-vous une maiſon ſi étroite, lui dit quelqu'un? Plût aux Dieux, répondit-il, que je puſſe la remplir de vrais *amis*. Jamais la fortune n'a élevé un homme ſi haut, qu'il n'eût beſoin d'un *ami*. Seneq. *de Benef. Liv. VI. ch. 29.* DE ROCH. Voilà un coup d'*ami*, un tour d'*ami*. Traiter en *ami*; c'eſt traiter ſans cérémonie, vivre familièrement enſemble. Montagne parle d'un Juge qui rencontrant des queſtions douteuſes & problématiques, mettoit à la marge de ſon livre, *queſtion pour l'ami*; parce qu'alors on peut faire grâce à ſon *ami*, ſans bleſſer la Juſtice. Dans l'égalité des raiſons l'amitié détermine l'eſprit.

Mais fachez d'un ami *diſcerner le flatteur.* BOIL.

Un ſage ami *toujours rigoureux, inflexible,*
Sur vos fautes jamais ne vous laiſſe paiſible. ID.

☞ Point d'homme ſur la terre qui n'ait des défauts; la quantité ou la qualité en font la différence. Prenons les yeux d'Argus pour connoître les défauts de l'*ami* que nous voulons faire, afin de juger plus ſainement ſi nous aurons la force d'y reſiſter; mais la liaiſon étant contractée, devenons aveugles. Rendons de bons offices à notre *ami* avec aſſez de delicateſſe pour ne pas bleſſer en lui l'amour propre qui regne toujours chez les plus délicats.

Socrate étoit ſans doute digne d'avoir des *amis*, & il en avoit; cependant aucun d'eux ne s'apperçut qu'il étoit ſans manteau pendant l'hiver, & aucun ne fit réflexion qu'il n'étoit pas riche. Ce ſage Philoſophe ne s'en plaignoit point, & ſa tendreſſe leur épargna juſqu'au chagrin d'entendre qu'on leur demandât ce qu'ils avoient négligé de lui donner: il ſe contenta ſeulement de leur dire, j'aurois acheté un manteau, ſi j'avois eu de l'argent. DE SACY.

☞ AMI, ſe dit encore de ceux qui ont les mêmes intérêts, ou qui ont contracté des alliances qui les uniſſent. Peuples *amis*, maiſons *amies*.

On dit, *ami* de table, *ami* de bouteille, *ami* de débauche; pour dire, un *ami* avec qui on n'a d'autre liaiſon que celle qui eſt fondée ſur le plaiſir de la table, de la débauche. Et on appelle, *ami* de Cour, un homme qui n'a que de faux ſemblans d'amitié, dont l'amitié n'a rien de ſolide. *Ami* de la faveur, *ami* de la fortune, un homme qui ne rend des ſoins, qui ne s'attache qu'à ceux qui ſont en faveur, en fortune. *Ami* juſqu'aux autels, diſpoſé à tout faire, excepté ce que la religion défend.

C'eſt quelquefois un terme de familiarité ou de hauteur. Un Supérieur dit, mon *ami*, allez faire cela.

On le dit encore des animaux, pour marquer leur affection pour l'homme, & des choſes inanimées pour marquer la ſympathie. Le chien eſt *ami* de l'homme. Le fer eſt *ami* de l'aimant; la vigne de l'ormeau. Le vin eſt *ami* du cœur.

On dit proverbialement, les bons comptes font les bons *amis*. Entre *amis* tous biens ſont communs. *Amicorum omnia communia.* Quitte à quitte & bons *amis*. *Ami* au prêter, ennemi au rendre. On connoît les *amis* au beſoin. On dit auſſi dans l'école, *ami* de Socrate, *ami* de Platon; mais encore plus *ami* de la vérité.

On dit proverbialement, il n'y a de ſi bons *amis* qui ne ſe quittent. Pour un *ami* endormi, l'autre veille; que les *amis* doivent ſe rendre ſervice.

AMI, eſt quelquefois un terme de galanterie. *Amator, Amatius.* C'eſt ſon *ami*; pour dire, ſon amant.

AMI, AMITIÉ, ſe dit des couleurs qui ſympathiſent entre elles, & dont les tons ou les nuances produiſent un bel effet. Cette union, cette ſympathie s'appelle *amitié*. Le blanc & l'incarnat ſont des couleurs *amies*. DICT. DE PEINT. & D'ARCH. On entend encore par couleurs *amies*, celles qui étant mêlées ne ſe détruiſent point.

AMIE. ſ. f. S'eſt dit autrefois pour ſignifier une maîtreſſe, une perſonne avec qui on eſt en commerce de galanterie. On dit proverbialement, jamais heureux n'eut belle *amie*; pour dire, qu'en amour il faut être entreprenant.

☞ AMIA. ſ. m. Nom d'un poiſſon dont Pline & Aëtius font mention, & dont ils ne nous apprennent rien de particulier, ſinon que ſa chair eſt indigeſte, & qu'il croît très-promptement.

AMIABLE. adj. de tout genre. Doux, gracieux. *Humanus, benignus.* C'eſt un homme fort *amiable*, des paroles *amiables*. On appelle un *amiable* compoſiteur, celui qui accommode un procès en ami, & qui ne juge pas avec la rigueur d'un arbitre, en retranchant un peu du droit de chacune des parties, ce que ne peut pas faire l'arbitre qui remplit la fonction de Juge.

☞ On appelle nombres *amiables*, deux nombres, dont l'un eſt égal à la ſomme des parties aliquotes de l'autre, & reciproquement, comme 284 & 220. ACAD. FRANÇ.

A L'AMIABLE. adv. Par douceur, ſans procès. *Amicè, placidè.* Cette vente, ce decret, ont été faits à l'*amiable* pour éviter les frais.

AMIABLE. ſ. m. Terme de Fleuriſte, tulipe qui a du blanc de lait, du rouge, du brun velouté.

AMIABLEMENT. adv. C'eſt la même choſe qu'*à l'amiable*. D'une manière honnête, douce, par voie de conciliation. Le meilleur eſt de terminer ce procès à l'amiable, ou *amiablement*.

AMIANTE. ſ. m. ou f. autrement *Aſbeſte*. *Amiantus lapis.* Pierre qui ſe ſépare preſque toute en des filamens aſſez fins, caſſans, néanmoins un peu ſouples, ſoyeux & d'une couleur gris argenté, à peu-près comme le talc de Veniſe; elle eſt preſque inſipide au goût, & ne ſe diſſout point dans l'eau; expoſée au feu elle ne s'y conſume, ni ne s'y calcine point, ſi ce n'eſt au miroir ardent, où elle ſe réduit en petites boulettes de verre, à meſure que ſes filamens ſe ſéparent; mais le feu ordinaire ne fait que la blanchir. Ces filamens ſont de différentes longueurs; les plus longs n'ont guère plus de huit à dix pouces, & quelquefois ils ſont ſi courts qu'ils ſe réduiſent en bourre. Cette ſorte de pierre ſe trouve renfermée en d'autres pierres très-brunes, tantôt brunes ou noirâtres, & ſemblables à la craie noire de Briançon, tantôt blanchâtres & criſtalines. On en tire des îles de l'Archipel, de pluſieurs endroits des Pyrénées:

on en trouve auprès de Montauban, &c. Pluſieurs perſonnes ſe ſont vantées d'avoir la manière de filer l'*amiante*. Porta aſſure que de ſon temps on en filoit à Veniſe, & qu'il n'y avoit perſonne dans cette ville-là qui en ignorât la manière; cependant il ne paroît pas poſſible de pouvoir en venir à bout ſans le mélange de quelques laines ſouples, ou du chanvre de lin bien battu; car les filamens de l'*amiante* ſont trop caſſans pour pouvoir en faire des ouvrages fins, & ce que nous en voyons aujourd'hui eſt très groſſier. On faiſoit autrefois tant de cas des ouvrages faits d'*amiante*, qu'on les eſtimoit preſque autant que l'or; & il n'y avoit que quelques Empereurs, ou des Rois, qui en euſſent des ſerviettes. Cette grande rareté n'a pas empêché pluſieurs Antiquaires de croire, après Pline, que l'*amiante* ſervoit à faire des chemiſes & des draps, dans leſquels on brûloit les corps des Rois & des Empereurs pour conſerver leurs cendres, & empêcher qu'elles ne ſe mêlaſſent avec celles des bois & autres matières combuſtibles, dont on formoit leurs buchers. Mais les Hiſtoriens des Empereurs n'ont jamais fait mention de ces toiles, quoiqu'ils décrivent exactement la cérémonie qu'on obſervoit en brûlant ces corps, & les moyens qu'on avoit de ramaſſer les cendres des morts, enſorte qu'il eſt inutile d'avoir recours aux toiles d'*amiante*: d'ailleurs on trouve dans pluſieurs urnes ſépulcrales, des charbons mêlés parmi les cendres, ce qui fait aſſez voir que les Anciens n'étoient pas toujours ſi ſoigneux à ne ramaſſer que les ſeules cendres du mort. De cette erreur on eſt tombé dans une autre, en s'imaginant qu'on employoit l'*amiante* à faire des mèches perpétuelles aux lampes ſépulcrales. Perſonne cependant n'y en a jamais obſervé. Il eſt vrai qu'on ſe ſert à préſent de mèches d'aſbeſte pour des lampes, auxquelles on ne veut guère toucher; car l'*amiante* ne ſe conſumant pas, on n'eſt pas obligé de tirer la mèche qui en eſt faite. On dit qu'autrefois on a vendu des morceaux d'*amiante*, pour du bois de la vraie Croix de Notre Seigneur; & le public s'y laiſſoit aiſément tromper, parce qu'on aſſuroit que la meilleure preuve pour reconnoître ce bois précieux étoit de le mettre au feu, d'où il devoit ſortir entier.

Il y a dans le *Racolta d'opuſc. T. IX, p. 381*, une Diſſertation ſur l'*amiante*, par M. le Marquis Ubertin Landi de Plaiſance, Capitaine des Gardes de la Ducheſſe douairière de Parme. Les Latins appellent l'*amiante Amiantus, ex eo quòd incontaminatus è flammis exeat*, parce qu'il ſort du feu ſans en être endommagé. Les Grecs le nomment ἀσβεστος, c'eſt-à-dire, inextinguible, parce qu'il ſe conſerve dans le feu ſans s'y conſumer. Pline l'appelle, *Lin vif*, *Linum vivum*. Cœlius Rhodiginus, *Lin de Carpaſie*, *Linum Carpeſium*, de Carpaſie, ville de Chypre, au ſeptentrion de l'île. Solin le nomme *Carbaſum*. Pauſanias *Cariſtia*, parce qu'il s'en tiroit dans le voiſinage de *Cariſto*, château ſur la mer Euboïque. Zoroaſtres lui donna le nom de *Boſtrichites*, comme reſſemblant aux friſures des cheveux des femmes. Albert le Grand le déſigne par les mots *Iſeſtius lapis*, à cauſe de ſa viſcoſité deſſéchée, ou plutôt *Ixſatus*, *Ixatus lapis*, En grec ἰξὸς, *viſcum*. Paul Venitien, dans ſon voyage, lui donne le nom de *Salamandra*; Langius dans ſes Epîtres, *pluma Salamandræ*, plume de Salamandre. D'autres Auteurs, en grand nombre, l'appellent *Lin des Indes*, *Linum Indum*, parce qu'on l'apportoit des Indes.

L'*amiante* a deux propriétés merveilleuſes, l'une eſt qu'il réſiſte au feu, & l'autre qu'on le peut filer & en faire de la toile. M. Landi prouve la première de ces propriétés par un grand nombre de paſſages d'Auteurs eccléſiaſtiques & profanes, anciens & modernes. Quelques-uns prétendent que le lumignon des lampes ſépulcrales étoit d'*amiante*, & Damaſe rapporte dans la vie de S. Silveſtre Pape, que l'Empereur Conſtantin avoit réſolu de faire faire des lumignons d'*amiante* aux lampes de ſon baptiſtère à Rome, afin qu'elles ne s'éteignîſſent jamais; bien entendu que l'on y fourniſſoit de l'huile quand il en étoit beſoin. Louis Vivès aſſure dans ſes Scholies ſur S. Auguſtin, que lui & Pierre Garcias ſon compagnon d'études, ont vu à Paris pluſieurs lampes, dont les lumignons ne ſe conſumoient jamais; & Aldrovandus prétend que ſi on réduiſoit la pierre d'*amiante* en huile, qu'on la dépurât bien de toute humidité étrangère, & que par le moyen de la diſtillation on l'épaiſſit, il prétend, dis-je, qu'on en feroit une huile qui brûleroit toujours ſans défaillir.

Quant à l'autre propriété, Pline dit qu'il a vu dans des ſalles à manger, des nappes d'*amiante*, que l'on nettoyoit de leurs taches, quand elles étoient ſales, en les jetant au feu, d'où elles ſortoient incomparablement plus propres & plus blanches, que ſi on les avoit lavées. Il dit encore que l'on mettoit les corps des Rois que l'on brûloit après leur mort dans des tuniques d'*amiante*, pour ſéparer leurs cendres de celles du bûcher. Hieroclès dit le même des Brachmanes, & Pauſanias des Atheniens. M. Landi prétend que l'art de travailler l'*amiante*, & d'en ourdir de la toile, étoit connu du temps d'Homère, & que les *grands metiers* que l'on voyoit, ſelon Madame Dacier, *taillés dans la pierre, ſur leſquels les Nymphes travailloient à des etoffes de pourpre qui etoient la merveille des yeux*; que ces métiers, dis-je, étoient de longues trames de pierre; c'eſt-à-dire, d'*amiante*, dont les Naïades faiſoient des étoffes de pourpre d'une beauté merveilleuſe; & il eſt certain que le mot ἱστὸς, dont ſe ſert Homère, ſignifie également & la toile, & le métier ſur lequel on travaille, & par conſéquent ἱστὸς λίθεος, peut auſſi-bien déſigner des *toiles de pierre*, que des *métiers de pierre*. Homère & Heſiode prennent ἱστὸς pour la toile, & peut-être paroîtra-t-il difficile à quelques gens, de concevoir un métier de tiſſerant qui ſoit de pierre, ou taillé dans la pierre, comme traduit Madame Dacier. Quoiqu'il en ſoit, M. le Marquis Landi prend ces mots pour des trames d'*amiante*, ce qui n'eſt pas difficile à concevoir, vû la propriété de l'*amiante* dont nous parlons. De plus, Homère ajoute θαῦμα ἰδέσθαι. Si ces étoffes que fabriquoient ces Nymphes, euſſent été des étoffes ordinaires, y auroit-il eu lieu de s'écrier ainſi; au lieu que ſi c'étoient de longues pièces de toile de pierre, il y avoit aſſurément plus ſujet de dire, *choſe admirable à voir*. Le Salvini qui a traduit Homère en vers italiens, a entendu & tourné cet endroit dans le même ſens que M. Landi. Enfin un monument antique, trouvé en 1702 près de la grande porte de Rome, appelée autrefois *Porta Nævia*, ne laiſſe aucun lieu de douter que l'on ne fît autrefois de la toile d'*amiante*. C'eſt une urne funèbre ornée en dehors de bas reliefs très-élegans, dans laquelle il y avoit des cendres avec un crane & des os brûlés, enveloppés dans un linge d'*amiante*, d'une grandeur étonnante. Il a neuf palmes romains de long, ſur ſept de large; ce qui, ſelon ce que nous avons dit au mot PALME, revient à cinq pieds ſept pouces, dix lignes & demie pour la longueur, & à quatre pieds, onze pouces, neuf lignes & demie, c'eſt-à-dire, à deux lignes & demie près, cinq pieds pour la largeur. Ce monument précieux ſe conſerve dans la Bibliothèque du Vatican, où Clément XI le fit mettre. Enfin Majelli, dans ſes Notes ſur la Metallotheca de Mercati, prétend qu'en macérant l'*amiante* dans l'eau, & le broyant enſuite, on en peut faire du papier à écrire.

M. Landi recherche enſuite ce que c'eſt que l'*amiante*. Le plus grand nombre des Auteurs le prennent pour une pierre. M. Landi croit qu'il eſt du règne des végetaux. C'eſt une petite plante qui végete, qui croît, qui pouſſe des branches, & qui eſt compoſée de petits filamens, droits, blancs, brillans, criſtalins, qui ſe ſéparent aiſément, qui pouſſent & germent d'une petite racine de la figure d'une noix. Elle ſe trouve dans les mines d'alun, & elle eſt couverte d'exhalaiſons bitumineuſes; ſon tronc, ſes branches, & ſes feuilles ſont comme piquetées, ou tachetées de petites lames d'argent. C'eſt de-là qu'eſt venue l'erreur de ceux qui ont pris l'*amiante* pour de la plume d'alun, pour de l'alun feiſſile, & pour une pierre incruſtée d'une matière pierreuſe, brillante. M. Landi trouve des partiſans de ſon opinion. Pline, dit-il, a peut-être voulu marquer que l'*amiante* étoit un arbuſte, quand il l'a nommé un *Lin vivant*, *Linum vivum*. C'eſt peut-être l'herbe de Pomet, qui ſe trouve dans les Pyrenées,

qui ſe diviſe en pluſieurs petits poils ſemblables au lin, & qui ne brûle point au feu.

Mais ſi l'*amiante* eſt d'une ſubſtance ligneuſe, comment réſiſte-t-il au feu? On répond à cette objection 1°. par l'exemple de la Salamandre. Laiſſant cet exemple douteux ou fabuleux, on dit que l'*amiante* eſt une ſubſtance ligneuſe, mais dépouillée de nitre, de bitume, de ſoufre, de toute ſorte de matière combuſtible, & dont les pores ſont impénétrables aux corpuſcules ignés, parce qu'ils ſont d'une configuration différente de celle de ces corpuſcules. On ajoute l'exemple de l'herbe de Pomet, & de bois trouvés en terre, tels que M. Valiſnieri en a dans ſon cabinet, leſquels ne ſouffrent aucune altération du feu. Enfin, comme il y a des inflammables à différens degrés, quelques-uns qui prennent feu très vite, d'autres qui le prennent plus lentement, & d'autres enfin qui ne le prennent qu'avec beaucoup de peine, & qui brûlent très-difficilement, la nature a pu pouſſer cette diſpoſition ou cette qualité, juſqu'à en former qui ne priſſent point du tout feu, & qui fuſſent incombuſtibles. Telles ſont les recherches de cet illuſtre Auteur. L'*amiante* ſe trouvoit au promontoire Cænée. Du Loir. *Voyez* Cænée.

Amiante & *Aſbeſte*, ſignifient un corps incombuſtible. Ce qu'on nomme *Lin incombuſtible*, n'eſt autre choſe que l'*amiante*, quoique Pline les ait diſtingués, & qu'il traite de tous les deux ſéparément. L'*amiante* excite la démangeaiſon: il étoit cependant recommandé anciennement pour les maladies de la peau, & ſur-tout pour la galle: peut-être étoit ce l'alun de plume; car on a confondu à préſent ces deux matières, qui ſont néanmoins bien différentes. Ce mot *Amiante* eſt grec, & vient d' ἀμίαντος, compoſé de l'α privatif, & de μιαίνω, *polluo*, & ſignifie, qui ne ſe gâte, ne ſe corrompt point.

AMICAL. adj. Qui a de l'amitié ou qui en fait paroître. Ce mot eſt nouveau & n'a rien qui le puiſſe faire rejeter. Cette demoiſelle ſe tournoit ſouvent de mon côté d'un air *amical* & familier. Mariveaux.

AMICALEMENT. adv. En ami, avec amitié, avec ouverture de cœur. Cet adverbe eſt plus uſité que ſon adjectif *amical*. On dit, vivre *amicalement*, cauſer *amicalement*, &c.

Cette bonne veuve nous fit aſſeoir *amicalement*, ſe mit devant nous, & là nous accabla, ſi cela ſe peut dire, d'un déluge de confiance & de récits. Mariveaux.

En l'état où je ſuis d'hermite à Salonique,
Mon plus flatteur délaſſement
Eſt de moraliſer, mais avec enjoument,
Sans ſuivre à pas comptés un ordre didactique;
Et d'écrire amicalement,
D'un ton badin & véridique,
A qui m'aime ſincèrement. Des Roches.

AMICT, Quelques-uns écrivent, & tous prononcent AMIT. ſ. m. Linge béni, de figure carrée, que les eccléſiaſtiques mettent ſur la tête, quand ils ſe doivent revêtir d'une aube. *Amiculum ſacrum. Amictus.* Il ſe porte par les Prêtres, Diacres, Sou-diacres & Acolytes, quand ils ſervent à l'autel. C'eſt le premier des ſix ornemens qui ſont communs à l'Evêque & au Prêtre. Il déſigne la chaſteté, parce qu'il couvre le cœur, & il ſerre le cou, afin que le menſonge ne vienne point à la bouche, comme prétend Bruno, qui a écrit des ornemens épiſcopaux. L'*Amict* ſe mettoit autrefois ſur la tête, comme nous avons dit. C'eſt pourquoi Clopinel en décrivant les exorciſmes, tels qu'on les pratiquoit de ſon temps, dit:

Où ſont-ils qui ſaints Apoſtoles
D'aubes vêtus, d'amicts coëffés,
Qui ne ſont ceints fors que d'eſtoles,
Et par le cou prent li malfaits?

On le met encore quelquefois ſur la tête, mais communément on le rabat ſur le cou.

Ce mot vient de *Amictus*, qui, chez les Romains, ſe diſoit d'un vêtement qu'on mettoit ſur la tête, & qui couvroit tout le corps, d'où eſt venu auſſi le mot d'*aumuſſe*. On l'a auſſi appelé en latin *ſuperhumerale*.

☞ AMID. *Amiſus*. Ville de Turquie, dans la Natolie, & dans la province de Bolli, par les 54 d. 20′ de long. & par les 40 d. 30′ de lat. à 24 lieues de Tocat, & à 16 d'Amaſie.

☞ AMIDA. *Voyez* Amed.

Amida. ſ. m. *Amida*, *æ*. Dieu du Japon. Les Japonois croient qu'en prononçant ſeulement ſon nom, ils ſeront heureux. Ils le peignent dans un lieu délicieux, planté de roſiers, & lui couronnent la tête de rayons; ils lui donnent auſſi une eſpèce de chapelet à la main. Il y a une figure de ce Dieu dans le cabinet du Collége Romain des Jéſuites. Le P. Kirker l'a fait graver dans ſon *Muſæum collegii Rom.* & dans ſa *China illuſtrata*, *p. 138*, mais différente de ce que nous venons de dire, car il eſt accroupi; il a un bonnet à la chinoiſe ſur la tête, un collet ſur les épaules, & un plaſtron pardevant qui lui pend au cou, tous deux ecaillés: de chaque côté de la tête, il lui pend une chamette à quatre anneaux: il tient un chapelet à la main. Ce lieu de délices où ils placent *Amida*, eſt apparemment le paradis qu'ils attendent après leur mort, & qu'ils appellent *Gocurac*. La mythologie Japonoiſe met le paradis d'*Amida* à l'orient, & les Bonzes ſe tournent de ce côté là quand ils prient. Ils diſent ſouvent, *Nanat Amida*, *but*, c'eſt-à-dire, *heureux Amida*, *ſauvez-nous*. Ils ont auſſi des eſpèces de chapelets ſur leſquels il diſent cette prière, ou quelques autres, & portent de petites figures d'*Amida* pendues au cou. On l'appelle *Omyto*, & plus communément *Amida*.

AMIDON. ſ. m. C'eſt une pâte qui ſe fait avec des recoupes de froment, ou pour le mieux avec le plus beau grain, qu'on mouille & remouille cinq fois par jour, & autant la nuit, pour le laiſſer bien fermenter; puis on le braſſe dans beaucoup d'eau, comme on fait l'orge quand on fait la bière. *Amylum*. On ôte le ſon qui nage ſur l'eau avec un crible, ou un écumoir. La farine mêlée avec l'eau tombe au fond comme du caillé; on verſe l'eau par inclinaiſon, & ce qui reſte au fond eſt l'*amidon*, qu'on met ſur des tables ſécher au ſoleil. L'empois ſe fait avec de l'*amidon*. Pline dit que ce ſont les habitans de l'île de Chio qui ont inventé l'*amidon*, & que le meilleur vient de-là. Dioſcoride dérive ce mot du grec ἄμυλον, comme qui diroit *farine faite ſans meule*. *Voyez* le Diction. Œcon.

Amidon *de racine*. Outre l'*amidon* qui ſe fait avec les recoupes du froment, l'on a découvert dans le commencement du XVIII ſiècle, la racine d'une plante dont on en peut faire de très-bon, & qui eſt propre aux mêmes uſages que l'ancien *amidon*. La plante a preſque autant de noms qu'il y a de différens endroits en France où elle ſe trouve. Les plus communs ſont, l'*Arum*, l'*Epilette*, le *Cheux à la ſerpente*, l'*herbe à Prêtre*, les *Pied de Veau*, le *Tarus*, le *Sara*, l'*Aron*, *Barba-Aron*, &c. Les lieux où elle abonde le plus, ſont les bois, les haies, les lieux marécageux & ſombres, & preſque toutes les terres incultes.

Amidon, dans l'exemple ſuivant, étant joint avec *Parfumeurs de Cour*, eſt employé métaphoriquement pour louange fauſſe, vain compliment. *Laudatio futilis*.

Joüet oiſif de ſon talent futile,
N'en attendez rien de bon & d'utile;
Séduit ſur-tout & gâté chaque jour
*Par l'*amidon *des Parfumeurs de Cour.*
Rousseau, Ep. VII.

AMIDONNER. v. a. Mettre de l'amidon, de la poudre. S'*amidonner*, ſe poudrer.

Qu'à s'ajuſter du haut juſques en bas,
Iris pour paroître jolie
Paſſe les trois quarts de ſa vie,
Cela ne me ſurprend pas,

*Mais qu'un abbé tous les jours s'*amidonne
Et qu'à pas comptés ce poupin,
Sur la pointe de l'escarpin,
Marche toujours droit comme un pin,
C'est là ce qui m'etonne.

AMIDONNIER. ſ. m. Ouvrier qui fait ou qui vend l'amidon. *Amylu artifex.*

L'AMIE, ou AGATHE PERRUCHOT. Tulipe qui eſt gris de lin & blanc par memes panaches. MORIN.

AMIENNOIS, OISE. adj. & ſ. *Ambianus.* Pline joint les *Amienois* aux Bellovaques. Ceſar, *Liv. II, ch. 4*, compte les *Amienois* parmi les Belges, & les place entre les Cambreſiens, ou Nerviens, & les Bellovaques. Pline dit au *Liv. V, ch. 32*, que les *Amiénois* étoient de ceux qui conquirent la Galatie en Aſie. Solin le dit auſſi *ch. 45*. Il y a dans le Code Theodoſien, *Liv. VIII*, des reſcripts de Valentinien, de Valens & de Gratien, aux *Amienois*. Les *Amienois* ſont les habitans d'*Amiens*.

AMIENOIS. ſ. m. *Ambianenſis ager*, ou *pagus*. Contrée de France, partie de la Picardie, entre la Normandie, l'Ile de France, le Santerre, l'Artois, le Ponthieu & le Vimeu. Il tire ſon nom d'Amiens ſa capitale. De la Morlière, dans ſes *Antiquités d'Amiens, p. 16*, prétend que l'*Amienois* comprenoit autrefois tout ce qui eſt entre la Somme & l'Eſcaut. Le meme Auteur dit communement *Ambianois*, quelquefois *Amianois*, ou *Ambianien*. Il faut toujours dire *Amienois*.

AMIENS. ſ. m. *Ambianum. Samarobriva Ambianorum, Samarobriva, Sommonobria.* Ville ancienne de France, capitale de Picardie, ſur la Somme. Elle a eté nommée *Ambianum, ab ambiantibus aquis*, à cauſe des eaux qui l'environnent. Antonin Pie, & M. Aurele rétablirent *Amiens*. Il y a une médaille de Magnence que l'on croit être d'*Amiens*, parce qu'au revers on y voit le monograme de JESUS-CHRIST avec ces mots: SALUS D. D. NN. AUG. ET CAE. Et dans l'exergue, AMB. c'eſt-à-dire, AMBIANUM.

Les Eſpagnols Prirent *Amiens* par ſtratagème en 1597. Henri IV la reprit par force peu de temps après, & y fit bâtir une citadelle. *Amiens* a un Eveque ſuffragant de Reims. Sa longitude eſt 23°, 26′, & ſa latitude 49° 50′. La Morliére a écrit les *Antiquités d'Amiens*. Cette ville, ſelon M. Caſſini, eſt à 19°, 49′, 33″, de longitude, & 49°, 53′, 46″ de latitude.

AMIERTES. ſ. f. pl. Toiles de coton qui viennent des Indes.

AMIEUX. Nom d'un lieu de la paroiſſe de Chambre au diocèſe de Lyon. C'eſt à *Amieux* que fut bâtie vers l'an 1633 la première Camaldule qu'il y ait eu en France. *Voyez* le P. HELIOT, *T. V. p. 276.*

AMIGDALE. *Voyez* AMYGDALE.

AMIGNARDER. v. a. Careſſer avec tendreſſe une perſonne qu'on aime. *Blandiri, blanditiis permulcere, delinire.* C'eſt la même choſe qu'*amignoter*. Il eſt dangereux de trop *amignarder* les enfans. Ce mot ne ſe dit que parmi le petit peuple.

AMIGNARDÉ, ÉE. part.

AMIGNOTER. v. a. Flatter, careſſer quelqu'un, & particuliérement un enfant. On *amignote* les enfans en leur donnant des confitures. On gâte les enfans à force de les *amignoter*. Ce mot n'eſt pas plus en uſage que le précédent.

AMIGNOTÉ, ÉE. part.

☞ A-MI-LA. Terme de Muſique, par lequel on déſigne la note *la*. Cet air eſt en *a-mi-la*. Prendre l'*a-mi-la* de l'Opéra, d'un concert, *&c.*

☞ AMIMETOBIE. ſ. f. Nom que Marc-Antoine & Cléopatre donnerent à la ſociété des plaiſirs qu'ils lierent enſemble à Alexandrie. Ce mot eſt compoſé du grec ἀμίμητος, *inimitable*, & de βίος, *vie*. En effet la vie que menoient Antoine & Cléopatre, étoit telle, qu'il étoit impoſſible de l'imiter, à cauſe des dépenſes effroyables qu'elle entrainoit. C'étoit un aſſemblage de tout ce qu'on peut imaginer de luxe, une ſuite continuelle de jeux, de fêtes & de délices où ils employoient des tréſors immenſes. MOR. qui cite Plutar. in Anton.

☞ AMINA. Nom de ville. Vincent le Blanc nomme ainſi une ville d'Afrique en Ethiopie, à neuf milles d'Albiar.

AMINCIR. v. a. Rendre mince. *Minuere, Gracilem facere. Amincir* une pièce de bois. A quoi ſert donc d'*amincir* ſi extraordinairement l'entredeux des fenêtres? LE BLANC.

☞ AMINCI, IE. part.

AMINÉE. Vin d'*Aminée. Vinum Aminæum.* Ce vin, ſelon Pline, mérite la préférence ſur tous les autres, par la force de ſes eſprits, & la vigueur qu'il acquiert en vieilliſſant. *Nat. Hiſt. Liv. XIV. c. 2.* Columelle prétend que les vins *aminéens* ſont les plus anciens que l'on connoiſſe..... Suivant Macrobe, le vin de Falerne étoit autrefois appelé Vin *Aminéen*; il ſembleroit cependant que le vin de Falerne devroit etre du cru d'un canton particulier, & celui d'*Aminée* le produit du raiſin qu'on avoit tranſplanté en Italie. Ce qui prouve que le vin *aminéen* n'étoit point du cru d'un canton particulier, mais le produit d'une eſpèce particulière de raiſin, c'eſt que Galien fait mention du vin d'*Aminée* qui croiſſoit dans le royaume de Naples, dans la Sicile, & dans la Toſcane. Virgile diſtingue le vin d'*Aminée* de celui de Falerne, dans le ſecond livre des Géorgiques, où il dit, *Amminea vites*, & non pas, *Aminea vites.*

AMINEL. ſ. m. Petite rivière du royaume de Tunis, en Afrique. *Aminelia.* Elle eſt dans la partie orientale de ce royaume.

AMINEUR. ſ. m. *Menſor.* Terme de Gabelles. Nom qu'on donne dans les Greniers à ſel à de certaines gens qui ſont prépoſées pour meſurer le ſel dont on fait la diſtribution au peuple. Par l'article 17 de la déclaration du Roi du 19 Mai 1711, il eſt porté: «Voulons que les *Amineurs* de chaque Grenier ſoient nommés pour la viſite & confrontation des échantillons de faux ſel trouvé chez les particuliers, ſans que leſdits *Amineurs* puiſſent etre reprochés par les parties». Par Arrêt du Conſeil du 3 Décembre 1712, il eſt dit que lorſqu'il y aura conteſtation ſur la qualité des ſels de capture, les Officiers ſeront tenus de nommer pour tiers experts un Meſureur ou *Amineur* du Grenier, & leur fait défenſes d'en nommer d'autres.

AMINTAS. ſ. m. On nomme *Feſſé d'Amintas* un bandage qu'on fait pour le nez. Galien l'appelle ainſi du nom de ſon Auteur. Il eſt ſemblable à celui qu'on nomme *Œil double*, excepté qu'il ne couvre pas les yeux; mais il ne convient point à la fracture du nez pour laquelle il a été inventé; il enfonceroit plutôt les os rompus, que de les maintenir dans leur place. COL. DE VILLARS.

AMINTE. ſ. f. Nom de femme chez les Poëtes. En termes de Fleuriſte, la belle *Aminte* eſt un œillet piqueté de menthe, & de la même groſſeur & largeur que l'Amarillis, dont il ne differe que par ſa couleur & ſa feuille.

AMIRAL. ſ. m. Grand Officier de la Couronne qui commande en chef les Armées navales d'un Etat. *Maris Præfectus. Thalaſſiarcus*, ou *Architalaſſius. Rei maritimæ*, ou *claſſiariæ magiſter, Regiæ claſſis Prætor, Imperator*: quelques-uns ont dit *Neptunus Galliarum*, & *Duumvir claſſiarius.* Ce dernier ne ſe peut dire du Grand-*Amiral* qui eſt ſeul, mais ſeulement quand il y a un *Amiral* du Ponant, & un du Levant; de même qu'à Rome, des Duumvirs de la Flotte, l'un commandoit dans la mer de Toſcane, *Duumvir maris inferi*, & l'autre dans la mer Adriatique, & étoit *Duumvir maris ſuperi.* Il y a eu autrefois un *Amiral* du Ponant, & un *Amiral* du Levant. L'*Amiral* d'Arragon, d'Angleterre, l'*Amiral* de Hollande, l'*Amiral* de Zélande, ne ſont que des commiſſions. En Eſpagne on dit l'*Amirante*; mais l'*Amiral* n'eſt là que le ſecond Officier, qui a un Général d'Armée au-deſſus de lui. L'*Amiral* en France porte pour marque extérieure de ſa dignité, deux ancres d'or paſſées en ſautoir derrière ſon écu. Il a droit de donner les congés tant en guerre qu'en marchandiſe. Il a le dixième des priſes faites en mer & ſur les grèves, & celui des rançons & des repréſailles, le tiers de ce qu'on tire de la mer, ou qu'elle rejette, le

droit d'ancrage, tonnes & baliſes. L'*Amiral* n'a point de ſéance au Parlement, ſuivant l'Arrêt rendu à la réception de l'*Amiral* de Chatillon en 1551. Après qu'il eut preté le ſerment ordinaire, le Premier-Préſident Gilles le Maiſtre lui dit, que comme *Amiral* il n'avoit point de ſéance au Parlement, mais que comme Gouverneur de l'Île de France il l'avoit, & que comme tel il pourroit prendre place. Les anciens *Amiraux* n'avoient point de Juridiction contentieuſe: elle appartenoit à leurs Lieutenans ou Officiers de robe longue. Mais en l'an 1626, le Cardinal de Richelieu, en ſe faiſant donner le titre de Grand-Maître & de Surintendant du commerce & de la navigation, au lieu de la charge d'*Amiral* qui fut alors ſupprimée, ſe fit attribuer l'autorité de décider & de juger ſouverainement de toutes les queſtions de la Marine, même des priſes & du bris des vaiſſeaux; deſorte que les Juges de l'Amirauté n'ont plus en cette matière que la ſimple inſtruction. Le jugement s'en fait aujourd'hui au Conſeil de la Marine, compoſé de Conſeillers d'Etat. Quand l'Armée eſt licenciée, le vaiſſeau où aura été la perſonne du Roi, avec toutes ſes armes & munitions, appartiennent à l'*Amiral* Le premier *Amiral* en France fut Enguerrand de Couſſy en 1284, ſelon Jean le Ferron, en ſon Traité des *Amiraux*. Il en compte 33 juſqu'à l'*Amiral* de Châtillon; mais Du Tillet dit que le premier fut Amaury, Vicomte de Narbonne. La Popeliniere a auſſi fait un Livre intitulé l'*Amiral*. C'eſt le Duc de Penthièvre qui eſt aujourd'hui (mil ſept cent ſoixante-neuf) *Amiral* de France. Il fut pourvû de cette charge en 1734. Il y a eu quelquefois en France autant d'*Amiraux* que de régions maritimes. On fait mention ſurtout de trois, l'*Amiral* d'Aquitaine, l'*Amiral* de Bretagne, & l'*Amiral* de Normandie, qui fut depuis appelé *Amiral* de France: cette diſtinction eſt venue de ce que ces provinces étoient poſſedées par différens Souverains. La charge d'*Amiral* a été rétablie par le Roi en 1669, avec le titre de grand Officier de la Couronne. Le Roi alors ſe réſerva le choix & la proviſion de tous les Officiers de guerre & de finance de la Marine, & accorda à M. l'*Amiral* que toute la juſtice de l'Amirauté ſe rendroit en ſon nom; qu'il pourvoiroit de plein droit aux offices des Siéges des Amirautés; qu'il jouiroit des droits des amendes, confiſcations, du droit du dixième ſur toutes les priſes, du droit d'ancrage comme les *Amiraux* en ont joui, du droit de congé ſur tous les vaiſſeaux qui partent des ports du royaume. *Voyez* ſur la charge d'*Amiral*, ſes droits, ſes fonctions, *&c.* l'Ordonnance de François I de 1543, celles de Louis XIV, du premier Février 1650, du mois de Novembre 1669, du mois d'Août 1681, & c'eſt à cette dernière qu'il s'en faut tenir dans les choſes en quoi elle eſt différente des autres.

Ce mot vient du grec ἁλμυρὸς, qui ſignifie *ſalure*, ou *ſaline*, comme qui diroit, *Maître des ſalines*, ou de la mer, qu'on appelle en latin *ſalum*. Nicod. Les Grecs nommoient les Capitaines de mer *Almiraux*. Covarruvias dit que ſelon Léon d'Afrique ce mot eſt Arabe, & qu'il ſignifie *Capitaine général de l'Armée*. D'autres diſent que ce mot vient de l'Africain *Amiras*, qui ſignifie *Prince*. Nébriſſenſis dit qu'en arabe ce mot ſignifie *Roi*. D'autres Auteurs tiennent que ce mot vient du grec ἅλμη, qui ſignifie *eau ſalée*, & de ἀρχὸς, *Princeps*. D'autres diſent que ce mot vient du grec μυριαρχος, qui ſignifie, celui qui commande ſur dix mille hommes. D'autres le dérivent de *Emir*, ou *Amir*, qui ſignifie *Seigneur* en arabe, & de ἅλιος, qui ſignifie *Marinus*. On trouve ſouvent *Emir* dans Zonaras, Cedrenus, Nicétas, & les autres Grecs du même ſiècle, pour ſignifier un Chef qui commande aux autres. C'eſt pourquoi quelques uns pretendent que la dignité, auſſi bien que le nom, eſt venue d'Orient. En effet on ne trouve l'établiſſement de la charge d'*Amiral*, que ſous le regne de Philippe en 1284, lequel avoit ſuivi le Roi S. Louis en Afrique, & dans la guerre contre les Sarraſins. Pasq. Néanmoins dans l'Empire de Conſtantinople, l'*Amiral* n'étoit pas le premier Officier ſur mer. C'étoit le *Dux magnus*, Grand Duc, ou Grand Chef, Grand Général, qui avoit ſous lui l'*Amiral*, *Amiralius*, le premier Comte, *Protocomes*, &c. C'eſt mal-à-propos que quelques-uns l'écrivent avec un *d*. Il ne faut pas non plus l'écrire avec un *l*, comme fait Rochefort *Almiral*. Quand même il viendroit de l'arabe, & que *al* ſeroit l'article, ou quand il viendroit du grec ἁλς, il ne faudroit point y mettre de *l*: l'uſage ne le veut point. Du Cange dit que chez les Sarraſins le nom de *Amir* a été donné à des Juges, Prévôts, Conſuls, Capitaines, Vicerois & Gouverneurs de provinces, auſſi-bien qu'aux Généraux de leurs Flotes; & que les Siciliens ont été les premiers, enſuite les Génois, qui ont appelé *Amiraux* les Généraux de leurs Armées navales. Je trouve en effet dans la vie de S. Pierre Thomaſius, *Admiratus Jeruſalem*, pour le Gouverneur de Jeruſalem pour le Soudan d'Egypte: ſur quoi Bollandus remarque, *T. II. p. 1002.* qu'on a appelé *Amiraus*, Emir, le Chef du Conſeil, ou, comme il parle, du Sénat des Sarraſins.

Amiral, ſe dit auſſi du principal vaiſſeau, que monte l'Amiral. *Navis prætoria.* Il porte le pavillon carré au grand mât, & quatre fanaux en poupe. On appelle auſſi *Amiral*, le principal vaiſſeau d'une Flote, quelque petite qu'elle ſoit. Quand deux navires de guerre de ſemblable bannière ſe rencontrent dans un même port, le premier arrivé a les prérogatives & la qualité d'*Amiral*: celui qui arrive après, quoique plus grand & plus fort, ne ſera que *Vice-Amiral*. Il en eſt de même des Terreneuviers, dont le premier arrivé prend la qualité d'*Amiral*, & la retient pendant tout le temps de la pêche. Il porte le pavillon au grand mât, donne les ordres, & aſſigne les places pour pecher à ceux qui ſont arrivés après lui, & regle leurs conteſtations.

Le mot d'*Amiral* ſe diſoit autrefois de ceux qui commandoient dans les provinces, auſſi bien que ſur la mer. On dit auſſi des *Amiraux* de Galères. Monſtrelet fait mention d'un *Amiral* des Arbalétriers.

Amiral, ou Grand Amiral. ſ. m. C'eſt la quatrième dignité de l'Ordre de Malte, après le Grand-Maître. Il eſt le chef & le pilier de la langue d'Italie dont il eſt toujours tiré. En l'abſence du Maréchal il commande ſur mer aux ſoldats & matelots. Il nomme le prud'homme & l'écrivain de l'Arſenal; & lorſqu'il demande le Généralat des galères, le Grand-Maître eſt obligé de le propoſer au Conſeil, qui l'admet ou le refuſe, ſelon qu'il le juge à propos. L'Abbé de Vertot.

Les Îles de l'Amiral, *Inſulæ Talaſſiarchicæ*, ſont des îles de la mer de Zanguebar, au ſeptentrion de celle de Madagaſcar, & au levant du royaume de Mélinde. Il y a encore près de la nouvelle Zemble une île de l'*Amiral*.

AMIRAL, ALE. adj. Qui appartient à l'*Amiral*. Vaiſſeau *amiral*. Pavillon *amiral*. Galère *amirale*. *Prætorius*.

Amiral-tromp. ſ. m. Terme de Fleuriſte. Ce nom, qui eſt celui d'un Amiral d'Angleterre, fameux dans le XVIIe ſiècle, a été donné à une eſpèce d'œillet. C'eſt un violet ſur un fond blanc, qui vient de Lille: ſa fleur eſt large.

Amiral de friſe. ſ. m. Terme de Fleuriſte, eſpèce d'œillet piqueté.

Ce nom Amiral, en termes de Fleuriſtes, entre encore dans les noms de pluſieurs tulipes que voici. *Amiral d'Angleterre*, a rouge brun, colombin vif & blanc. *Amiral caſtellin* eſt colombin, rouge pâle & blanc. *Amiral chrétien*, colombin pâle, mêlé d'un colombin obſcur & blanc d'entrée: elle eſt printanière. *Amiral de Briſſiére*, rouge brun, colombin, & blanc d'entrée. *Amiral de Delf*, roſe rouge & blanc. *Amiral fray*, gris lavande, minime brûlé & blanc. *Amiral de France*, pourpre obſcur, colombin clair & blanc non d'entrée. *Amiral fournier*, triſtamen rouge & jaune blanchiſſant. *Amiral d'heverte*, pourpre obſcur, violet clair & blanc d'entrée, printanière. *Amiral d'Hollande*, rouge & blanc. *Amiral de Mars*, rouge de ſang & blanc. *Amiral Poncet*, fleur de lin, colombin & blanc d'entrée. *Amiral Trivermon*, couleur de roſe, colombin & blanc non d'entrée. *Amiral Vallier*, orange, couleur de roſe, citron & blanc ſale. *Amiral Villiers*, pourpre, colombin,

bin, & blanc d'entrée. *Amiral de Veſnes*, rouge triſte, roſe & chamois blanchiſſant.

☞ AMIRAL & VICE-AMIRAL. Terme de Conchyliologie. M. D'Argenville donne ce nom à deux coquillages de la claſſe des univalves.

AMIRALE. ſ. f. Galère que monte l'*Amiral* des Galères. *Triremis prætoria.* Ils lui firent preſent de l'*Amirale* qu'ils avoient remontée par la rivière. ABLANC.

AMIRALE. ſ. f. L'épouſe de l'Amiral. Madame l'*Amirale.*

AMIRANTE. ſ. m. C'eſt le nom d'un grand Officier en Eſpagne. L'*Amirante* eſt en Eſpagne ce que l'Amiral eſt en France. On peut apprendre ce que c'eſt que l'*Amirante* en Eſpagne, par ces paroles d'Alfonſe IX, Roi de Caſtille. *Almirante es dicho, el que es cabdillo de todos los que van en los navios para fazer guerra ſobre mar.*

AMIRAUTE. ſ. f. Charge d'Amiral. *Maris præfectura.* L'*Amiraute* a été poſſedée par MM. de Chatillon, de Montmorenci, & de Brezé, *&c.*

AMIRAUTE, eſt auſſi une Juſtice qui s'exerce à la Table de Marbre ſous le nom & l'autorité de l'Amiral, & qui connoit des différens qui arrivent ſur les mers qui touchent le pays, les terres & les ſeigneuries de la couronne de France; en un mot, qui juge en première inſtance de tout ce qui regarde les marchandiſes, la pêche, & les divers ports du royaume. *Rei maritimæ tribunal.* Voyez là-deſſus les ordonnances & les mémoires de Pierre Miraumont. Il y en a une à Paris, & en la plûpart des grands ports de mer du royaume. Les Officiers de l'*Amiraute* ont des proviſions du Roi, mais ils ſont à la nomination de l'Amiral. Le premier livre de la nouvelle Ordonnance de la Marine regle les droits de l'Amiral, & ceux des Officiers de l'*Amiraute.*

Il y a régulièrement trois degrés de juridiction dans l'*Amiraute*: d'abord on procede pardevant les Lieutenans particuliers; enſuite par appel aux Lieutenans généraux, & enfin des Lieutenans généraux aux Parlemens. Il y a des Siéges particuliers dans tous les ports & havres du royaume; & il y a trois Siéges généraux, ſavoir, un à la Table de Marbre du Palais à Paris, pour le reſſort du Parlement de Paris; un à Rouen pour le reſſort du Parlement de Normandie, & un en Bretagne.

Chez les Hollandois les cinq *Amirautés* ſont compoſées des Députés de la Nobleſſe, des provinces & des villes. Elles ont ſoin de faire les équipages de mer, & de fournir ce qui eſt néceſſaire à leur entretien.

AMIRE-ROUX. ſ. m. Autrement *Gros-Oignonet*, & *Roi d'été.* Voyez OIGNONET.

AMISSIBILITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt amiſſible, c'eſt-à-dire, de ce qui peut être perdu. *Amiſſibilitas.* Ce terme ſe dit en Theologie de l'*amiſſibilité* de la grâce & de la juſtice. L'*amiſſibilité* de la juſtice reçue dans la Confeſſion d'Ausbourg. BOSSUET. Les Calviniſtes ſe ſont éloignés des véritables idées de la juſtification, en diſant que la juſtice une fois reçue ne ſe perd pas; mais comme les Luthériens virent commencer ces erreurs, ils les proſcrivirent par les articles de la Confeſſion d'Ausbourg. ID. Voyez l'art. 6 & l'art. 11. Les Calviniſtes de France, même ceux qu'on détenoit en priſon pour leur religion, profeſſoient contre leur croyance la néceſſité du baptême, l'*amiſſibilité* de la juſtice, l'incertitude de la prédeſtination.... Et voilà de quelle manière les Martyrs de la nouvelle Réforme détruiſoient par leurs équivoques, ou par un exprès deſaveu, la foi pour laquelle ils mouroient. BOSSUET.

AMISSIBLE. adj. Qui ſe peut perdre. *Quod amitti poteſt.* Il n'eſt en uſage que parmi les Théologiens, qui ſoutiennent contre les Calviniſtes que la grâce eſt *amiſſible*, *amiſſibilis*, & non inamiſſible, comme Calvin l'a enſeigné; c'eſt-à-dire, qu'on peut perdre la grâce après l'avoir reçue, & qu'effectivement on la perd ſouvent; qu'il y a bien des damnés, qui après avoir été véritablement juſtifiés, ont perdu la grâce, & ſont morts dans la haine de Dieu.

☞ AMISTIÉ. Vieux mot. *Voyez* AMITIÉ.

AMITERNO. Ancienne ville d'Italie. *Amiternum.* Il n'en reſte que les ruines, parmi leſquelles ſont un temple, un théatre & une tour: elles ſont ſur le penchant d'une montagne près d'Aquila, dans l'Abruzze ultérieure.

☞ AMITIÉ. ſ. f. Affection qu'une perſonne a pour une autre. Affection qui nait de notre propre choix, qui ne prend point ſa ſource dans les attraits d'un ſexe ou d'un autre, & qui n'eſt point dépendante des liens du ſang. Un commerce où le cœur s'intéreſſe par l'agrément qu'il en tire, eſt *amitie. Amicitia, neceſſitudo, familiaritas, benevolentia.* L'*amitié* eſt une convention tacite de s'aimer & de s'eſtimer mutuellement. S. EVR. C'eſt l'*amitie* qui adoucit toutes les douleurs, qui redouble tous les plaiſirs, & qui fait que dans les plus grandes infortunes on trouve de la conſolation. M. SCUD. Ce que les hommes ont nommé *amitie*, n'eſt qu'un commerce d'interet, où l'amour propre ſe propoſe toujours quelque choſe à gagner. ROCHEF. Rien n'eſt ſi beau que ce qu'on dit de l'*amitie*; il ſeroit ſeulement à ſouhaiter que cela fût veritable. M. ESP. Les paſſions violentes des jeunes gens rompent toutes les meſures de l'*amitie*. S. EVR. Cette communication & cet échange ſi libre & ſi ſincère de ſentimens qui ſe fait dans l'*amitié*, eſt le plus doux plaiſir de l'eſprit. M. ESP. Ces violentes *amitiés* d'Oreſte & de Pylade ſont un peu chimériques, & la belle union de ces héros de l'*amitié* paſſeroit aujourd'hui pour un attachement outré, qui n'eſt bon qu'à faire le ſujet d'une tragedie. S. EVR. L'*amitie* conſiſte dans cette conformité univerſelle de ſentimens qui fait aimer & haïr les mêmes choſes. M. de Buſſi Rabutin emploie ce mot *amitie*, en parlant de lui-même à l'égard du Roi. L'*amitié* que j'avois pour le Roi.

L'innocente Amitié *de la terre exilée,*
Retourna dans le Ciel, où Dieu l'a rappelée:
Son nom ſeul eſt reſté: l'eſpoir, l'ambition,
Le plaiſir, l'intérêt, empruntérent ſon nom.

☞ C'eſt l'inſuffiſance de notre être qui fait naître l'*amitie.*

☞ L'intérêt peut tout ſur les ames. On ſe cherche dans l'objet de tous ſes attachemens: & comme il y a diverſes ſortes d'intérets, on peut diſtinguer auſſi diverſes ſortes d'affections que l'interet fait naître entre les hommes. Un intérêt de volupté fait naître les *amitiés* galantes. Un intérêt d'ambition fait naître les *amities* politiques. Un interêt d'orgueil fait naître les *amitiés* illuſtres. Un interet d'avarice fait naître les *amities* utiles. Généralement parlant, nous n'aimons les gens qu'autant qu'ils nous ſont agreables ou utiles. S'il arrive que tous ces interets s'uniſſent pour former les ſentimens que nous avons pour une perſonne, rien n'eſt comparable à l'attachement que nous avons pour elle. ABAD.

☞ Le vulgaire qui déclame ordinairement contre l'*amitie* intereſſée, ne fait ce qu'il dit. Il ſe trompe en ce qu'il ne connoit qu'une ſorte d'*amitié* intereſſée, qui eſt celle de l'avarice, au lieu qu'il y a autant de ſortes d'*amities* intéreſſées, qu'il y a d'objets de cupidité.

☞ D'ailleurs, il trouve à redire qu'on aime les hommes par intérêt, & qu'on les aime plus fortement par ce principe, que par tout autre; ne comprenant pas qu'aimer par intérêt, c'eſt s'aimer directement ſoi-même, au lieu que les aimer par d'autres principes, c'eſt s'aimer par détour & par reflexion. Il ne s'apperçoit pas que nous condamnons l'*amitié* intéreſſée, quand elle eſt dans le cœur des autres, mais non pas quand elle eſt dans notre cœur. Enfin il s'imagine que c'eſt être criminel que d'être intéreſſé; ne conſidérant pas que c'eſt le déſintéreſſement & non pas l'intérêt qui nous perd. Si les hommes nous offroient d'aſſez grands biens pour ſatisfaire notre ame, nous ferions bien de les aimer d'un amour d'intérêt, & perſonne ne devroit trouver mauvais que nous préférâſſions les motifs de cet intérêt à ceux de la proximité & de toute autre choſe.

☞ Devoirs de l'*amitié*, plaiſirs de l'*amitié*, termes ſynonymes pour les bons cœurs. Le devoir aſſujettit; le

plaisir flatte ; & nous sommes moins assujettis que flattés, quand nous servons nos amis.

☞ Pour les connoisseurs & les délicats, l'*amitié* est tellement supérieure à l'amour, que la maîtresse la plus aimable n'a tout au plus dans un cœur que les restes de l'ami : on se prête à l'amour, mais on se livre à l'*amitié*.

☞ Mon Dieu ! que les hommes perdent à ne se point aimer ! je crois qu'ils ne négligent les ressources de la pure *amitié*, que parce qu'elle approche trop de la vertu.

☞ La véritable, la solide, la particulière *amitié* est une espèce de mariage, dont le contrat ne peut subsister qu'entre de très-honnêtes gens. L'estime en règle les conventions, & la mort seule peut le résoudre.

☞ Demander, souhaiter l'*amitié*. *Amicitiam appetere.* Gagner l'*amitié*. *Amicitiam consequi, sibi comparare, conciliare.* Rompre l'*amitié*, renoncer à l'*amitié*. *Amicitiam disrumpere, divellere, dissociare, diffluere, dissolvere.* Avoir de l'*amitié* par intérêt, autant qu'on y trouve son compte. *Amicitiam ad calculos vocare.* Cette expression de Cicéron paroît aussi signifier, compter jusqu'au moindre service qu'on rend à son ami.

On dépeint l'*amitié* comme une fille vêtue d'un habit blanc, qui marque sa sincérité & sa candeur, & on lui donne cette devise, *Longè & propè*. De Roch. La couronne de fleurs de Grenade étoit chez les Anciens la figure & le symbole d'une *amitié* parfaite. Sa couleur qui ne change jamais, exprime l'ardeur & la constance d'une *amitié*. Le fruit de cet arbre a été pris aussi pour le véritable hiéroglyphe d'une tendresse légitime. Il a le cœur ouvert sous la pourpre & le diadème, & ses graines sont autant de marques d'une véritable union.

Amitié, se dit aussi pour marquer l'affection des animaux pour les hommes. Ce chien a beaucoup d'*amitié* pour son maître.

Amitié, se dit figurément des choses qui sympathisent. *Necessitudo.* Il y a de l'*amitié* entre la vigne & l'ormeau, entre le fer & l'aimant.

Amitié, signifie encore, plaisir, bon office. *Opera.* Faites-moi cette *amitié*, ou faites-moi l'*amitié* de recommander mon affaire.

Au pluriel, *Amitiés*, signifie, complimens, caresses, paroles qui témoignent de l'*amitié*. *Blanditiæ, officiosa verba.* Quand je lui ai porté cette nouvelle, il m'a fait cent *amitiés*. Faites, je vous prie, mes *amitiés* à un tel.

Amitié, en termes de Peinture, se dit pour exprimer la convenance & le rapport que les couleurs ont les unes avec les autres, & le bel effet qu'elles font à la vue, lorsqu'elles s'accordent bien ensemble. *Convenientia.*

On dit quelquefois, qu'un drap, qu'une étoffe de laine n'ont point d'*amitié* ; pour dire, qu'ils sont durs & peu maniables.

Amitié, en termes de certains Jardiniers précieux, se dit du fumier & de tout ce qui sert à améliorer la terre. On ne sauroit donner trop d'*amitié* aux arbres.

Amitié, en termes de Blatiers & de Marchands de blé, signifie la fraîcheur nécessaire au blé pour être de bonne qualité. *Frumenti bona dos & condetio.* Le blé, pour être bon, doit être sec, & non pas aride ; mais conservant une espèce de fraîcheur que les Marchands appellent avoir de l'*amitié* ou de la main. De La Mare.

On dit proverbialement, que l'*amitié* passe le gant, quand quelqu'un touche en la main d'un autre sans se déganter. Il est de bonne *amitié*, il a le visage long. Les Marchands disent à ceux qui leur offrent trop peu, Vous l'auriez aussi tôt pour votre *amitié*. L'*amitié* se paye par l'*amitié*, c'est-à-dire, qu'elle doit être réciproque. On dit aussi populairement, qu'une viande n'a point d'*amitié* ; pour dire, qu'elle est dure, insipide ou dégoûtante.

Autrefois on disoit *amistié* pour *amitié*.

AMITITAN, AMUTAN, ATITLAN. Lac de l'Amérique septentrionale. *Amititanus, Amutanus, Atitlanus lacus.* Il est à quelques lieues au nord de la ville de S. Iago.

AMIUAM. Île de l'Océan éthiopien. *Amiuamia.* Elle est sur les côtes du Zanguebar & de l'île de Madagascar.

☞ AMIXOCORES. (*les*) peuples de l'Amérique méridionale, dans le Brésil, fort avant dans les terres vers la capitainerie de Rio Janeiro.

A M M.

AMMA. Ville de la tribu d'Aser, dans la Terre-Sainte. *Amma.* S. Jérôme l'appelle *Amna.* Dans le texte hébreu c'est *Amma.*

AMMAN. s. m. C'est ainsi que dans les quatre Cantons Catholiques des Suisses, celui de Lucerne, celui d'Ury, celui d'Underwald, & celui de Zoug, on appelle le Chef de chaque canton, *Dux, Consul, Prætor.* On se sert même de ce mot dans toute l'Allemagne. Il répond à notre mot françois, *Bailli*, & s'écrit en allemand, *Amtman.* L'*Amman* est ordinairement en place deux ans : à cet *Amman* on joint une régence pour les affaires communes. Dans les affaires importantes qui pressent, on tient des assemblées extraordinaires. *Voyez* les Délices de la Suisse.

AMMAUM. C'est la même chose qu'Emmaüs.

AMMÉISTRE. s. m. Nom qu'on donne aux Echevins de Strasbourg. Ils s'appellent *Ammeistres* dans cette ville, comme ils s'appellent *Capitouls* à Toulouse, *Jurats* à Bordeaux, *Majeurs* à Abbeville, & *Consuls* en Languedoc, Provence & Dauphiné.

AMMEREN. Village du duché de Juliers, en Allemagne. *Ammerenum.* Il est sur la rivière de Swalm, à une lieue de Ruremonde. *Ammeren* est l'ancien *Mederiacum* des Ubiens.

☞ AMMERGAW, ou AMMERLAND, selon Baudrand. Petit pays d'Allemagne, dans la Westphalie, au comté d'Oldembourg. Ce canton, qui n'a que des villages, appartient au Roi de Dannemarck.

AMMI. s. m. *Ammi.* Plante ombellifere, annuelle. Ses feuilles sont vertes, découpées en lanières, oblongues, étroites, dentelées sur leurs bords, comme rangées par paires, & terminées par une seule lanière. Ses tiges sont hautes de deux à trois pieds, creuses, cannelées, branchues, & garnies de feuilles découpées en moins de segmens que les inférieures. Ses fleurs naissent en ombelle à l'extrémité des tiges & des branches ; elles sont blanches & fleurdelisées. Ses semences sont menues, arrondies, cannelées sur le dos, & aplaties par l'endroit qu'elles se joignent : elles sont âcres & piquantes au goût. On appelle cette plante *ammi majus*, grand *ammi*, ou *ammi* commun, *ammi commune*, pour la distinguer de quelques autres espèces plus petites, & dont les semences ont une odeur aromatique.

Ammi, se prend aussi quelquefois pour la semence de la plante appelée *ammi*. Elle entre dans la Thériaque, & on la met dans le nombre des quatre petites semences diurétiques chaudes. L'*ammi* qui nous vient du Levant, ou d'Alexandrie, est le plus estimé, & doit avoir une odeur aromatique qui approche de celle de l'Origan. on la nomme *ammi Creticum*, *ammi* du Levant, ou d'Alexandrie.

AMMITES, ou AMMENITES. s. f. Est une pierre sablonneuse : il y en a de plusieurs sortes, les unes sont grosses comme des noix, d'autres comme des orobes, & semences de pavot : elles ressemblent à des œufs de poisson. Celles qui sont grosses comme des pois, sont appelées par quelques Auteurs *Besoard mineral.* Elles se trouvent proche de Berne en Suisse ; l'étymologie est ἄμμος, *sable*, par ce qu'elles se réduisent facilement en sable.

AMMOCHOSIE. s. f. Espèce de remède propre à dessécher le corps, qui consiste à l'enterrer dans du sable de mer extrêmement chaud. Celui de rivière vaut moins que le premier, parce qu'il est trop humide. Mais le sel est beaucoup plus efficace que le sable. Ce remède produit les mêmes effets que l'*insolation*, dont on peut voir l'article Ἀμμοχωσία.

AMMOCHRYSE. s. f. *Ammochrysus.* C'est une pierre qu'on trouve en Bohême & en quelques autres lieux. On en trouve qui est assez dure ; mais communément elle est friable, & se pulvérise entre les doigts. Sa couleur est quelquefois rouge & quelquefois jaune. On

se sert de cette pierre pulvérisée pour mettre sur l'écriture, parce qu'elle est mêlée de quantité de paillettes d'or; ce qui fait qu'on lui donne communément le nom de *poudre d'or*, ou *poudre dorée*.

AMMODYTE. s. m. Serpent de couleur de sable, & tout couvert de taches noires. *Ammodytes*. Il ressemble à la vipère. Son venin est fort subtil, & sur-tout celui de la femelle. D'ἄμμος, *sable*, & δύω, *j'entre*. Ce serpent est aussi appelé *Cerastes*.

AMMON. *Ammon*. Epithète ou surnom qu'on donnoit à Jupiter en Lybie, où étoit le temple célèbre de Jupiter [illegible] quelques-uns écrivent *Hammon*, & l'on a eu différens sentimens sur l'origine de ce nom. Quelques Auteurs ont cru qu'il venoit du grec ἄμμος, qui signifie, *sable*, & qu'il vouloit dire un lieu sablonneux, parce que le lieu où il étoit adoré, étoit au milieu des sables brûlans de la Lybie. Mais Plutarque, dans son Livre d'Isis & d'Osiris, nous assure que ce nom est égyptien, & non point grec, étant beaucoup plus ancien que la langue grecque en Afrique. Hérodote & Hesichius nous témoignant qu'*Ammon* est Jupiter, il n'y a pas d'apparence que ce soit là la véritable étymologie. Bochart, dans son *Phaleg. Liv. II, ch. 4*, dit que les Egyptiens ont appelé une brebis עמן, *aman*, comme les Arabes le font encore; que de-là est venu le nom d'*Ammon*, parce que ce fut un belier qui l'indiqua, ou le fit connoître, ainsi que le rapportent Hyginus d'après Hermippus, Germanicus sur Aratus & Athenagoras dans son Ve Liv. des Amours. Fuller, au Liv. II de ses *Miscellanea*, soutient que Jupiter *Ammon* étoit le soleil, que les Hebreux appellent חמה, *hhama*, de חמם, *hhamam*, être chaud, brûler; que les cornes avec lesquelles on le représentoit, en sont une preuve, n'étant autre chose que les rayons du soleil, parce qu'en hebreu rayon s'appelle *corne*, & que le même mot קרן, *Keren*, signifie l'un & l'autre. On peut ajouter que Pline & Quinte-Curse mettent proche de l'oracle d'Apollon une fontaine fameuse, que l'un appelle, *Fontaine du soleil*; & l'autre, *Eau du soleil*. Vossius veut que Jupiter *Hammon* soit Cham, ou Ham, חם, fils de Noé, dont la postérité peupla l'Afrique, & adora Ham sous le nom d'*Ammon*. En effet l'Egypte est appelée *Terre de Cham* dans l'Ecriture, *Psal. CV, 23*; & Plutarque nous assure qu'on la nommoit *Chemie* ou *Chamie*. Cette dernière opinion n'est pas la moins vraisemblable. Quoiqu'il en soit, Jupiter *Ammon* étoit représenté sous la figure d'un belier. Lucain le décrit au Liv. IX, v. 512. *Stat corniger illic Jupiter*, &c. que Brebeuf a rendu ainsi.

Ils approchoient du lieu de ce temple sauvage,
Où Jupiter Ammon reçoit un plein hommage.
Il n'est pas en ces lieux la foudre dans la main,
Ni sous un air divin, ni sous un air humain:
Ce Dieu des autres Dieux & l'arbitre & le maître,
Y paroît sous un port indigne de son être.

Nous avons cependant des médailles où Jupiter *Ammon* est représenté en forme humaine, ayant seulement deux cornes de belier, qui naissent au-dessus des oreilles, & se recourbent tout autour, comme on le peut voir sur une médaille frappée à Cassandrie pour Vespasien, & rapportée par M. Vaillant dans ses *Colonies, T. I, p. 190*. Alexandre fit un voyage au temple de Jupiter *Ammon*, dont on trouve une élégante description dans Quinte-Curce, *Liv. IV, ch. 7*. Il y a beaucoup de choses sur *Ammon* & sa figure, dans la première & la seconde Dissert. de M. Vandale *de Oraculis*.

AMMON, lieu qu'on nomme aujourd'hui *Canzaro di Mahoma*. *Ammon, Ammonis oraculum, Fons solis*. Il est dans le désert de Barca, à cinquante lieues au midi du port d'Alberton. Il y avoit autrefois un temple de Jupiter, que l'on appeloit à cause de cela le temple de *Jupiter Ammon*. Jupiter *Ammon* étoit représenté avec des cornes de bélier, comme on le voit encore sur les médailles. On prétend que c'est de-là que venoit le sel ammoniac, & qu'il en avoit pris son nom. *Voyez* ce mot.

AMMON, est encore le nom propre d'un des fils de Loth, né de l'inceste de ce patriarche avec la plus jeune de ses deux filles, *Gen. XIX, 38*; mais il vient de עמון, & signifie *mon peuple*.

AMMON, se dit aussi en général du peuple composé des descendans d'*Ammon*, autrement les Ammonites.

AMMON. Corne d'*Ammon*. Voyez CORNE.

AMMON. Nom d'homme. S. *Ammon*, solitaire, fondateur de l'hermitage de Nitrie en Egypte, dont le vrai nom étoit *Amous*, ou *Amoun*, naquit dans la basse Egypte vers les commencemens de l'empire de Dioclétien. BAILL.

AMMONEEN, ENNE. adj. m. & f. Lettres *ammonéennes*. Philon de Biblos, dans Eusèbe, nous dit, en parlant de l'histoire de Sanchoniathon, que l'Auteur l'avoit composée à l'aide de certains mémoires qu'il trouva dans les temples, & qui étoient écrits en lettres *ammonéennes*, non entendues du vulgaire. Ces lettres *ammonéennes*, suivant l'explication de Bochart, étoient celles dont les Prêtres se servoient dans les choses sacrées. *Essai sur les Hyerogliph.*

☞ AMMONIA. Terme de Mythologie. Surnom sous lequel les Eléens sacrifioient à Junon, par allusion à Jupiter-Ammon son époux, ou bien parce qu'elle avoit un autel dans le voisinage du temple de Jupiter-Ammon.

AMMONIAC. s. m. C'est le nom d'une gomme dont on se sert en Pharmacie. *Gummi ammoniacum*. On nous l'apporte des Indes Orientales, & on croit qu'elle découle d'une plante ombellifère. Elle doit être en larmes sèches, blanchâtres en dedans, un peu roussâtres en dehors, faciles à se fondre, gommeuses & résineuses, un peu amères, d'une odeur & d'un goût âcre, tenant de l'ail. On en apporte aussi en masses remplies de petites larmes bien nettes & bien blanches. Cette gomme roussit en vieillissant; Dioscoride & Pline en font mention. Dioscoride dit que l'*ammoniac* est le jus d'une espèce de ferule qui croit en Afrique, auprès de Cirène de Barbarie. La plante qui le porte, & sa racine, s'appellent *Agasyllis*. Le bon *ammoniac* est haut en couleur, & n'est brouillé ni de rachure de bois, ni de sable, ni de pierres. Il a des petits grains comme l'encens, tient de l'odeur du *cedreum*, & est amer au goût. On appelle le bon *Ammoniac*, θραυσμα; c'est-à-dire, *émiettement* & *brisure*; & celui qui est plein de pierres & de sable στεμμα; c'est-à-dire, *nexion*. Pline appelle l'arbre d'où il découle *Metopion*, du grec μετωπον, & dit que son nom vient du temple de Jupiter Ammon, auprès duquel croit cet arbre. L'*ammoniac* des Apothicaires est réduit en masse comme la poix résine, au lieu d'être fraise & menu comme de l'encens. On prétend qu'il servoit d'encens aux Anciens dans leurs sacrifices. Cette gomme entre dans plusieurs compositions; elle est purgative, fondante, & résolutive, étant appliquée extérieurement. Gafer en tire un esprit & une huile, qui ont, à ce qu'il dit, de grandes propriétés, lesquelles ne procèdent que du sel volatil qu'elle contient. Mais comme il est mêlé d'un acide qui empêche son activité, il donne le moyen de séparer ces deux esprits, lesquels sont capables, selon lui, de produire des effets tout différens. *Voyez* cet Auteur, Lémery, & les autres Chimistes modernes.

☞ Ce mot est plus souvent adjectif. AMMONIAC, AQUE. Gomme *ammoniaque*, suc concret qui tient le milieu entre la gomme & la résine, dont on vient de parler.

☞ SEL AMMONIAC, & non pas *armoniac*. Sel neutre formé par l'union du sel marin & de l'alcali, qu'on nomme *volatil*. Il y a le sel *ammoniac* naturel, & le sel *ammoniac* factice. Le factice se tire de l'urine & des excrémens des chameaux. *Sal ammoniacus*. Il est appelé par les Chimistes *Aquila cœlestis*. Celui de Venise & d'Amsterdam se fait d'une partie de suie de cheminée, de deux parties de sel marin, & de dix parties d'urine d'homme.

Il s'en trouve de naturel sur le chemin de Lahor à Thanasseri & à Tzéhint. C'est une espèce d'écume qui sort de la terre en des endroits où il y a de vieilles cavernes, ou creux de rochers. On le tire de-là, & on le cuit comme on fait le salpêtre. REC. DE THEVENOT.

Les Anciens en avoient un autre naturel qui se trouvoit dans les sables de l'Arabie ou de la Lybie, qui n'étoit autre chose que le sel volatil de l'urine des chameaux qui alloient au temple de Jupiter Ammon. Ce sel étoit naturellement sublimé sur ces sables, par la chaleur du soleil qui est brûlante dans ce pays-là: d'où vient que plusieurs l'appellent *ammoniac*. Les autres disent qu'on l'appelle *sel armoniac*, au lieu de sel acrimonial, à cause de son acrimonie. Les fleurs de sel *ammoniac* ne sont autre chose que sa portion la plus subtile, élevée par le feu; & son esprit volatil n'est autre chose que son sel volatil dissous dans quelque portion de son flegme.

AMMONIEN, ENNE. s. m. & f. adj. Nom du peuple qui habitoit la forêt de Jupiter Ammon. *Ammonius*. On les appelle aussi AMMONITES. Junon *Ammonienne*, *Juno Ammonia*. Elle étoit adorée dans l'Elide. Quelques-uns prétendent que c'étoit la lune, comme Jupiter Ammon étoit le soleil.

AMMONITE. s. m. *Ammonita*, *Ammonites*. Peuple descendant d'Ammon, fils de Loth. Gen. XIX, 38. Les *Ammonites* habitoient à l'orient du Jourdain, entre les Moabites au midi, dont ils étoient séparés par le torrent de Jabboc, les Arabes au levant, la Cœlésyrie au nord, le Jourdain à l'occident. Leur capitale étoit Rabbath, qui fut depuis appelée *Philadelphie*. Le Seigneur a exterminé les Enacins, & il a fait que les *Ammonites* ont habité ce pays au lieu d'eux. SACI. Les *Ammonites* furent souvent vaincus par les Israëlites, 1°. par Jephté, Jug. XI, 19; par Saül, 1, *Reg.* XI, 1. Josephe, *Ant. Jud.* Liv. VI, c. 5 & 6; par David, 2. *Reg.* X, 1, 1. Paral. XIX, 1; par Judas Machabée, Josephe, *De bello Jud.* Liv. III, c. 2. Josephe les appelle *Ammanites*. L'Ecriture, par un hébraïsme ordinaire, les appelle souvent *les enfans d'Ammon*. Og Roi de Basan étoit demeuré seul de la race des Géans. On montre encore son lit de fer dans Rabbath, qui est une ville des *Enfans d'Ammon*. Ce lit a neuf coudées de long & quatre de large. SACI. *Deut. III, 11. Voyez* aussi AMMONIENS.

AMMONITE. s. f. *Ammonitis*. Femme *Ammonite*. Aucun de nos Traducteurs, que je sache, n'a traduit *Ammonitide*. Salomon aima plusieurs femmes étrangères, outre la fille de Pharaon, à savoir des Moabites, des *Ammonites*, des Iduméennes, des Sidoniennes, & des Héthiennes. DESMAR. 3, *Reg.* XI. 1, & de même tous les autres. Les Protestans & quelques Hébraïsans écrivent *Hamonites*. Cela est contre l'usage.

AMMONITE. s. m. Terme d'Histoire naturelle. Pierre composée de plusieurs grains semblables à du sable. *Ammonites*. Ce mot vient d'ἄμμος, *sable*. Un Auteur Allemand, qui publia en 1721 une Dissertation latine sur cette pierre, l'appelle *Oolithe*.

☞ AMMONITIDE. *Ammonitis*, ou *Ammanitis*. Contrée de l'Arabie-Pétrée, ainsi nommée de ses habitans les *Ammonites*. On n'est pas trop d'accord sur ses limites. On sait seulement qu'elle étoit au-delà du Jourdain, dans les montagnes de Galaad. Sa capitale étoit Rabba, ou Rabbath Ammon, nommée *Philadelphie*.

AMMONITION. *Voyez* AMONITION.

A M N.

☞ AMNIOMANTIE. s. f. Espèce de divination. Présage heureux que les Amiens tiroient de la disposition de la membrane nommée *Amnios* (*Voyez* l'article suivant) quand elle enveloppoit la tête de l'enfant venant au monde. Le peuple regarde encore cette espèce de coiffe, comme un présage de bonheur; & pour marquer qu'un homme est heureux, on dit proverbialement qu'il est né coiffé.

AMNIOS. s. m. Terme d'Anatomie, qui se dit d'une seconde membrane qui enveloppe immédiatement tout le fœtus, & qui est une substance plus déliée que le chorion. *Amnium*. Ce mot signifie *agnelet*, & on lui donne ce nom à cause de sa délicatesse. Entre l'*amnios* & le chorion, autre membrane qui enveloppe l'*amnios* par dehors, il y en a une troisième où s'amasse l'urine du fœtus, & qu'on appelle pour cette raison *la membrane urinaire*. La liqueur que contient l'*amnios*, donne beaucoup de marques d'être nourricière; & ce qui en peut convaincre, c'est qu'elle est fort semblable à celle qui se trouve dans le ventricule du fœtus, où apparemment elle est entrée par la bouche. D'habiles Anatomistes ont fait de grands efforts pour imaginer des routes par lesquelles la liqueur de l'*amnios* venant du placenta, pût y entrer sans traverser la membrane urinaire, qu'elle ne doit point traverser, ce semble, parce qu'elle se corromproit en se mêlant avec l'urine, & perdroit la douceur nécessaire à des sucs nourriciers.

M. Tauvry a recours à un expédient nouveau. Il suppose que la cavité de l'*amnios* se remplit dans les premiers temps de la formation, lorsque le fœtus n'a point encore d'urine à envoyer dans la membrane urinaire. L'*amnios* rempli, & le fœtus devenu plus fort, la membrane urinaire commence à se remplir à son tour, & l'*amnios* ne tire plus rien de nouveau; mais il tient en réserve & dépense peu-à-peu ce qui doit nourrir le fœtus jusqu'à sa naissance. Une observation qui confirme cette pensée, c'est qu'en effet l'*amnios* est d'autant moins plein, & la membrane urinaire l'est d'autant plus, que le fœtus est plus avancé. ACAD. DES SC. 1699. *Hist. p. 32, 33.*

☞ AMNISIADES, ou AMNISIDES. s. f. Nymphes de la ville d'Amnisus, dans l'île de Crete.

AMNISTIE. s. f. Pardon général accordé à des sujets par un Traité ou par un Edit, quand le Prince déclare qu'il oublie ou qu'il abolit tout ce qui s'est passé, & promet qu'on n'en fera point recherché. *Oblivio injuriarum*, *Abolitio*. ☞ L'*amnistie* a lieu principalement pour crime de rébellion ou de défertion. On a donné trois mois à ces peuples pour accepter l'*amnistie*. Il y a une *amnistie* pour tout le parti. ROCHEF. L'*amnistie* générale accordée ne couvre point une injure commise de particulier à particulier, qui n'est point pour la querelle publique. Il se dit aussi du pardon que le Prince accorde aux soldats déserteurs.

Ce mot vient du grec ἀμνηστία, formé de l'α privatif, & de μνήμη, mémoire, souvenir. Après que les trente Tyrans eurent été chassés d'Athènes, les Athéniens firent une Loi, par laquelle il fut réglé qu'on oublieroit de part & d'autre tout ce qui s'étoit passé pendant la guerre; & cette Loi, dont [illegible] Auteur, se nomma ἀμνηστία. [illegible] nom a commencé à s'employer [illegible] pos, dans la vie de Thémistocle, c. [illegible] axime, *Liv. IV, c. 1*, qui [illegible] Andocides, Orateur Athénien, dont Plutarque a écrit la vie, & dont Henri Etienne donna une édition en 1575, nous a conservé dans son oraison *sur les Mystères*, une formule de l'*amnistie* & des sermens qu'on y faisoit.

AMNISTIE. Il y a en Languedoc, entre Nismes & Uzez, un château qui s'appelle le Château d'*Amnistie*.

A M O.

AMOBILE. *Voyez* AMOVIBLE.

AMODÉRER. v. a. Vieux mot. Tempérer, modérer. *Gloss. sur Marot.*

AMODIATEUR. s. m. Fermier. Celui qui prend une terre à ferme. *Conductor*. Ce mot signifie aussi, celui qui donne une terre à ferme. *Locator*. ☞ Ce mot & les suivans ne sont d'usage que dans quelques provinces.

AMODIATION. s. f. Convention par laquelle on donne une terre à ferme. *Locatio*. Faire l'*amodiation* d'un bien. Ce mot signifie aussi la convention par laquelle on la reçoit. *Conductio*.

AMODIER. v. a. Terme de Coutume. Donner à ferme. *Locare*. *Amodier* une terre en grain ou en argent. Il signifie aussi, prendre à ferme. *Conducere*. ☞ Ces mots viennent de *modius*, parce que ces sortes de baux se font d'ordinaire moyennant une certaine quantité de muids de grain.

AMODIÉ, ÉE. part.

☞ AMOER. *Voyez* AMOUR. Rivière.

AMOGABARE. s. m. Espèce de Milice Espagnole. *Amogabarus*. Il n'y a plus d'*Amogabares* dans les troupes

eſpagnoles. Les *Amogabares* étoient fort eſtimés pour leur bravoure ; quelquefois on appelle les *Amogabares* du nom d'*Almugavares*, ce qui fait croire avec aſſez de vraiſemblance, que ce mot vient de l'arabe. Il eſt compoſé de l'article *al*, & *mugabar*, qui vient de גבר, *gabar*, & peut avoir les ſignifications de grand, de géant, de fier, de brave, de fanfaron.

AMOINDRIR. v. a. Diminuer de bonté, ou de quantité, rendre moindre. *Minuere, diminuere.* On *amoindrit* tous les jours les étoffes dans les manufactures. On a *amoindri* la largeur de ces draps. On le dit auſſi des choſes qui diminuent d'une manière avantageuſe. La clarté du jour *amoindrit* l'horreur de la nuit.

AMOINDRIR, eſt auſſi neutre. *Minui, diminui.* Les forces de ce malade *amoindriſſent* chaque jour. Son revenu *amoindrit* tous les ans.

AMOINDRIR, eſt auſſi réciproque. Le crédit de ce marchand s'*amoindrit* tous les jours. Les revenus s'*amoindriſſent*, dépériſſent, ſi on n'a grand ſoin de ſes affaires. Le vin s'*amoindrit* quand il eſt à la barre. Il perd ſa bonté. Ce tas de blé s'*amoindrit*, il diminue. Ce terme n'eſt guère en uſage que dans la converſation : on devroit même l'éviter.

AMOINDRI, IE. part.

AMOINDRISSEMENT. ſ. m. Diminution. *Diminutio, imminutio.* Il y a bien des choſes qui dépériſſent, & dont l'*amoindriſſement* eſt inſenſible.

AMOINER. v. a. Vieux mot, qui veut dire, *amener. Adducere.* Borel. Ou plutôt ce n'eſt qu'une ancienne manière d'écrire le verbe amener.

A MOINS. adv. *Voyez* Moins.

A MOINS QUE. Conjonction qui régit le ſubjonctif, & qui ſignifie, ſi ce n'eſt que. *Niſi. A moins que* vous ne rampiez devant lui, n'en attendez aucune grace. On met ordinairement une négation après, comme dans l'exemple qu'on vient de rapporter. En voici un où il n'y en a point. Nos freres diſent quelquefois, les Apôtres de Jésus-Christ voyoient que ce pain n'étoit pas ſon Corps, *à moins qu'*il le fût en figure. Peliss. On pourroit, on doit même dire, *à moins qu'il ne le fût.*

A moins que, ſe conſtruit auſſi avec l'infinitif & la particule *de. A moins que de* faire cela, on n'en viendra point à bout. Il y en a qui diſent auſſi, *à moins de* faire cela ; mais mal, ſelon Vaugelas.

AMOISE. ſ. f. Terme de Charpenterie, qui ſe dit des pièces de bois qui embraſſent les ſoufaites, liens & poinçons, à l'endroit de ces aſſemblages pour les affermir : elles ſont jointes l'une à l'autre par des chevilles de bois qui traverſent de part en part. *Voyez* Moise.

AMOISTIR. v. a. Ce mot, qui n'eſt plus d'uſage, veut dire, *mouiller.* C'eſt de ce verbe que viennent moite & moiteur. Borel. Ou plutôt ce verbe a été formé de moite, & ſignifioit rendre moite, *humectare. S'amoiſtir*, & peut-être *amoiſtir* neutre, devenir moite, humide, *humeſcere.* Il ſeroit bon de retenir ce verbe ; nous n'en avons point pour exprimer ce qu'il ſignifie.

AMOL, ou AMUL. Petite ville de Perſe. *Amolia.* Elle eſt dans le Tabareſtan, ſur la rivière qui paſſe à Iriya.

☞ Il y a une autre ville nommée *Amol-Gihon*, parce qu'elle eſt ſituée ſur le Gihon, qui eſt l'oxus des anciens. On la nomme auſſi *Amol Amujah*, parce que le Gihon porte auſſi le nom d'*Amu*. Elle eſt ſituée ſur la rive occidentale de ce fleuve.

AMOLETTES. ſ. f. pl. Terme de Marine. C'eſt ainſi qu'on appelle les trous où l'on paſſe les barres du cabeſtan & du virevaux.

AMOLIER. v. a. Ce mot ſignifioit *adoucir.* Borel.

AMOLLIR. v. a. Rendre moins dur, ou plutôt rendre mou & maniable. *Mollire, emollire.* La chaleur *amollit* la cire, & sèche la boue. Les Corroyeurs préparent les cuirs pour les *amollir.* Un peu de pluie *amollit* la terre qui eſt trop sèche. On prononce & on écrit quelquefois *amolir.*

Il ſe dit figurément des choſes mêmes les plus dures, quand l'art ſemble leur ôter leur dureté, & leur donner de la flexibilité & de la molleſſe.

A mes yeux il reſpire, il agit, il ordonne ;
Et le bronze amolli *par un art qui m'étonne,*
Diſpute avec la verité. De Belloc.

Amollir, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie rendre lache, mou, efféminé, moins ferme, moins conſtant. On tient que les délices de Capoue *amollirent* Annibal. Il *amollit* leur courage par les délices de la paix. Ablanc. Les profanes accuſent la religion d'avoir *amolli* le cœur des hommes, & de les avoir rendus lâches & timides. Bal. Il y a d habiles gens qui prétendent que l'étude des belles Lettres *amollit* le courage. Vall.

On y joint le pronom perſonnel au propre & au figuré. S'*amollir*, pour ſignifier les choſes qui perdent leur courage, ou leur rigueur. *Molleſcere.* La terre commence à s'*amollir.* Ce pere étoit dur & inexorable ; mais ſon cœur s'eſt *amolli* par les larmes & les ſoumiſſions de ſon fils.

AMOLLI, IE. part. *Mollitus, emollitus.*

Aux accens dont Orphée emplit les monts de Thrace,
Les tigres amollis *dépouillent leur audace.* Boil.

AMOLLISSEMENT. ſ. m. Action de mollir. *Mollimentum.* L'*amolliſſement* de la cire ſe fait en la maniant, & en l'échauffant. Il ſe dit auſſi au figuré. L'*amolliſſement* du courage.

AMOLVIN. ſ. m. Nom d'homme. *Amulguivus, Alobes. S. Almovin* Chorévêque, dont le corps eſt à Bins, en Hainaut. Chast. 7. Févr.

AMÔME. ſ. m. *Amomum. ſ. n.* Fruit d'une plante nommée dans le XIe volume de l'*Hortus Malabaricus Elettari primum.* On dit *Amome* en grappe, *amôme* en raiſin, *amomum racemoſum*, à cauſe que ce fruit eſt une grappe compoſée de pluſieurs capſules blanchâtres, rondes & groſſes comme des pois chiches, membraneuſes, diviſées en trois loges, qui renferment pluſieurs ſemences brunes, anguleuſes, d'un goût & d'une odeur très-forte & très-aromatique. Ce fruit nous eſt apporté des Indes Orientales, & il entre dans la thériaque. Les Commentateurs de Dioſcoride & de Pline, n'ont jamais pu s'accorder ſur le choix de ce fruit, & la plûpart ont voulu qu'on employât des plantes bien différentes de celle-ci. Quelques uns font paſſer les roſes de Jérico pour l'*amomum.* Scaliger prétend que l'*amôme* n'eſt pas le fruit ou la grappe de l'arbre, mais que c'eſt le bois de l'arbre même qui eſt roulé comme une grappe, & dont on ſe ſervoit particuliérement pour embaumer les corps : d'où vient qu'on a donné le nom de *Mumie* aux corps des Egyptiens qui étoient embaumés.

AMOMI. ſ. m. C'eſt ainſi que les Hollandois appellent le poivre de la Jamaïque, qu'on nomme autrement *Graine de Girofle.*

☞ AMOMUM *plinii*, ou *ſolanum fruticoſum, baccifcrum.* Arbriſſeau des jardins dont le bois eſt brun, les feuilles rouges, d'un vert noir, la fleur blanche, les fruits rouges & ronds comme les cériſes.

AMONCELEMENT. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie l'action d'amonceler. *Acervatio, coacervatio, accumulatio.*

AMONCELER. v. a. Amaſſer, aſſembler, mettre par tas & monceaux. *Cumulare, Acervare. Amonceler* du foin, des gerbes. Quelques-uns mettent ce mot au rang de ceux qui ont vieilli. Que ſert à l'avare d'*amonceler* tant de richeſſes, puiſqu'il faut les quitter dans un moment ? On dit quelquefois au manége, qu'un cheval *amoncèle* ; pour dire, qu'il eſt bien ſous lui, qu'il marche ſur ſes hanches & ſans ſe traverſer.

AMONCELÉ, ÉE. part. *Acervatim poſitus, cumulatus.*

AMONDE. Petite rivière d'Ecoſſe. *Almon.* Elle arroſe la Lothiane, & ſe décharge dans le golfe de Forthou d'Edimbourg.

AMONE. Petite rivière d'Italie. *Anemo.* Elle vient du mont Apennin, traverſe une petite partie du Florentin, entre de-là dans la Romagne, & va ſe mêler au Pô, près de Ravenne.

AMONITION. ſ. f. Ce mot ne ſe dit qu'en cette mauvaiſe phraſe, Pain d'*amonition*. *Panis caſtrenſis*. Le ſoldat le dit par corruption, au lieu de *pain de munition* : mais il ne faut pas l'imiter. Cependant Du Cange remarque qu'on a dit *Amonitio* dans la baſſe latinité, pour ſignifier *ſubſtance* ; & il prétend que c'eſt de-là qu'eſt venu ce mot uſité parmi les troupes, *pain d'amonition*, pour ſignifier le *pain* qu'on leur donne pour leur ſubſiſtance ; & il écrit *Amonition* ſeulement par un *m*.

AMONT. adv. qui ſe dit d'une choſe plus haute à l'égard d'une autre, & ſur-tout en parlant de pays. *Suprà, ſurſùm, à ſuperiori loco*. Il eſt oppoſé à *aval*. La Bourgogne eſt appelée, à l'égard de Paris, le pays d'*amont*. Et généralement ce qui eſt vers la ſource des rivières, eſt pays d'*amont*. On dit monter en *amont*, pour dire, *remonter, aller* contre le fil de l'eau : & on diſoit autrefois, montez *amont* ; pour dire, *montez ici haut*. Ménage dérive ce mot de *ad montem*.

Vent d'*amont*, eſt le vent d'Orient oppoſé à vent d'*abas*, ou d'*aval*, qui eſt celui d'Occident. *Apeliotes, ſolanus*. On dit en Fauconnerie, tenir *amont*, quand l'oiſeau ſe ſoutient en l'air, en attendant qu'il découvre quelque gibier.

AMORAVIS. Les anciens Romanciers appellent ainſi les Sarraſins, ou les Maures d'Afrique ; peut-être parce que leurs Amirs ou Emirs ; c'eſt-à-dire, leurs Rois ou Gouverneurs, y établirent leur domination. On lit dans le Roman manuſcrit d'Aubery cité par M. Du Cange, *Hongres, venarres, acapars beduins, des Eſclaves & des* Amoravis.

AMORBACH. Petite ville d'Allemagne. *Amorbachium*. Elle eſt ſur la rivière de Mult ou Milt, dans l'électorat de Mayence, près du comté de Wertheim.

AMORCE. ſ. f. Appât dont on ſe ſert à la chaſſe, ou à la pêche, pour prendre du gibier, des bêtes carnacières ou du poiſſon. *Illicium*. On met de la chair pour ſervir d'*amorce* pour prendre des loups. Ce mot, ſelon quelques-uns, vient de *hamus* ; & ils prétendent qu'on doit écrire *hamorce*. D'autres le dérivent de *à morſu*.

Amorce, eſt auſſi de la poudre à canon fort fine, qu'on met dans le baſſinet des armes à feu, pour les faire tirer. *Ignis illicium*. On appelle auſſi *amorce*, une traînée de poudre, ou une corde préparée pour faire tirer des boëtes tout de ſuite, ou des petards & des fuſées pour un feu d'artifice.

Amorce, ſe dit auſſi des mèches ſoufrées, qu'on attache aux grenades, ou à des ſauciſſes avec leſquelles le feu prend aux mines.

Amorce. Terme d'Artificier. *Ignis illicium*. Ce mot qui ſignifie dans l'uſage ordinaire la poudre grenée qui donne feu à la lumiere d'un canon, s'entend en matière de feu d'artifice, d'une pâte de poudre écraſée dans de l'eau pour la rendre adhérente à l'orifice d'un artifice, auquel elle doit donner le feu lorſqu'elle eſt ſéche ; quelques-uns l'ont appelée *Feu grugé*, peut-être par corruption de feu grégois, mais plutôt du mot *ecraſé*, ſynonyme de *grugé*, comme lorſqu'on dit du ſel *grugé*.

Amorce. Terme de Commandement dans l'exercice, tant ſur mer que ſur terre.

Amorce, ſe dit figurément en Morale de tout ce qui attire la volonté en flattant les ſens ou l'eſprit. *Illecebra*. L'argent & les plaiſirs ſont les *amorces* du vice. Les vertus apparentes de quelques Hérétiques ont été des *amorces* pour faire embraſſer leur doctrine par les peuples qui ne jugent que par les apparences. Craignez d'un vrai plaiſir les *amorces* trompeuſes. Boil. La louange eſt une *amorce* agréable. Boub. Des plaiſirs de l'amour vanter la douce *amorce*. Boil.

L'amour a beau parler ;
Pour engager un cœur, ſes amorces *ſont vaines,*
Si ce cœur ne court pas au-devant de ſes chaînes.
Corn.

Du bien que nous cherchons la longue jouiſſance
Peut flatter, mais non pas contenter nos déſirs ;
Quand un ſouhait finit, un autre recommence,
*Un plaiſir ſert d'*amorce *à de nouveaux plaiſirs.*
Le P. Ledrel.

☞ AMORCER. v. a. Terme de Chaſſe & de Pêche. Garnir d'amorce, ou attirer avec l'amorce. *Ineſcare, eſcâ illicere, allicere*. On *amorce* un hameçon, on le garnit d'une amorce. On *amorce* le poiſſon, on l'attire en lui jetant de petites pelotes de mangeaille. *Voyez* Pelote & Peloter. On *amorce* une ſouriciere, on y met une amorce, un appât pour attirer les rats & les ſouris. On *amorce* le Gibier.

☞ Au figuré, c'eſt attirer par quelque choſe qui flatte l'eſprit ou les ſens. *Illicere, pellicere, ineſcare*. On ſe laiſſe *amorcer* au gain. On eſt *amorcé* par le gain. On eſt amorcé par l'eſperance d'une récompenſe. Cet homme fait *amorcer* les gens. Il n'eſt pas du ſtyle noble.

Ménage dérive ce mot de *anteſſare*, qui a été fait de *morſus*, comme *morceau* de *morſellus*.

Amorcer. Terme d'Artillerie. Mettre de l'*amorce* à un canon, à un mouſquet, ou à quelque autre arme à feu.

☞ Mettre de la poudre à tirer dans le baſſinet des armes à feu, à des fuſées, à des pétards, *&c. Pulverem ignis illicem indere, immittere. Amorcez* votre fuſil, il ne ſera pas temps de le faire quand le gibier paroîtra.

Amorcer. Terme de Charpentiers, Menuiſiers, Charrons, & autres Ouvriers en bois. Il ſignifie, ſe ſervir de l'amorçoir, pour commencer à percer dans une pièce de bois un trou qu'on veut achever avec la tarière ou le laceret, ſelon l'uſage qu'on leur deſtine. On le dit auſſi de la première ouverture que l'on fait avec l'ébauchoir, pour entailler une mortoiſe.

Amorcer. Terme de Serrurier. C'eſt ôter quelque choſe du fer, avant que de le percer.

AMORCÉ, ÉE. part.

AMORÇOIR. ſ. m. Outil d'artiſans qui travaillent en bois, & qui ſert à commencer à le percer. Il y a des tarières de pluſieurs ſortes de groſſeurs, dont les plus petites s'appellent des *amorçoirs*.

AMORGO, MORGO, MORGOS. Île de l'Archipel. *Amorgus*. Elle eſt entre Naxi & Stampalie. C'eſt la patrie de Simonides.

AMORIUM. Ville autrefois conſidérable de l'Aſie mineure, ou d'Anatolie. *Amorium*. Elle étoit dans la Phrygie. Elle fut détruite par les Sarazins, vers le milieu du IXe ſiècle.

AMORRHÉEN, ENNE. ſ. m. & f. *Amorrhæus*. Peuple deſcendu d'Amorrhée. *Amorrhæus*, fils de Chanaan. *Gen. X, 15*. Les *Amorrhéens* étoient diviſés en deux parties. Les uns habitoient les montagnes de la terre de Chanaan ; les autres s'étoient établis au-delà du Jourdain, & y avoient fondé deux royaumes, celui de Baſan & celui d'Héſebon. Moyſe ayant vaincu ceux-ci, donna leur pays aux Tribus de Gaad, de Ruben, & à la moitié de la Tribu de Manaſsès.

☞ AMORTIR. v. a. affoiblir, diminuer la violence de quelque choſe, faire perdre de la force. *Infringere*. La natte d'un jeu de paume *amortit* le coup de la balle & empêche ſa réflexion. On garnit un ſautereau d'épinette d'un morceau d'étoffe, pour *amortir* le ſon de la corde.

☞ Amortir. Rendre moins violent, moins ardent, éteindre une choſe allumée. *Extinguere, reſtinguere*. Cet incendie a été grand, il a fallu de l'eau pour l'*amortir*. *Amortir* le feu d'un crétipèle avec de l'oxycrat.

☞ Il ſe dit ſouvent avec le pronom perſonnel. L'ardeur de la fièvre s'*amortit* par la ſaignée. *Extingui, reſtingui*.

☞ Il ſe dit auſſi des couleurs, pour ſignifier, en diminuer la vivacité, l'éclat, par des couleurs ſombres, ou autrement. Ces couleurs ſont un peu trop vives & trop dures, il faut les *amortir* par d'autres plus douces.

☞ On le dit auſſi des herbes, pour ſignifier, en diminuer la force, l'amertume. *Amortir* des herbes, c'eſt les laiſſer dans l'eau chaude autant de temps qu'il en faut pour leur ôter leur verdeur, ſans les faire cuire.

Il s'emploie plus ordinairement dans le neutre. l'aire *amortir* des herbes.

AMORTIR. Terme de Pratique. Conſentir que des gens de main-morte poſſedent des fiefs, moyennant le dédommagement des avantages que le Seigneur en tireroit s'ils demeuroient dans le commerce. *Jure caduci prædium exſolvere.* Il n'y a que le Roi qui puiſſe *amortir* des fiefs. Les fiefs *amortis* ne doivent plus rien au Roi.

AMORTIR *la foi & hommage*, ſignifie prendre abonnement du Seigneur, c'eſt à dire, décharger de la foi & hommage, à la charge de quelqu'autre redevance ou droits annuels & perpétuels. Nous avons quelques Coutumes où ces abonnemens ſont en uſage, comme celles d'Anjou, du Maine, & autres.

AMORTIR, ſignifie auſſi, eteindre, racheter une rente, une penſion, une dette. *Annuæ penſionis obligatione ſeſe exſolvere.* On fait ſouvent revivre des rentes qui ont été *amorties* ou rachetées. Il eſt permis d'*amortir* à prix d'argent une penſion ſur un bénéfice, parce que c'eſt une choſe temporelle.

AMORTIR, eſt un terme de Coutume, qui veut dire, donner ſon bien à quelqu'un, a condition d'en être nourri juſqu'à la mort. LAURIÉRE ſur RAG.

☞ AMORTIR. Terme de Boyaudier. Faire tremper les boyaux dans le chaudron, à meſure qu'ils ſont lavés, pour les amollir un peu, & les diſpoſer à recevoir le dégreſſage.

AMORTIR, ſe dit figurément en Morale. *Extinguere, reſtinguere.* L'âge *amortit* les plus violentes paſſions, *amortit* l'ardeur de la jeuneſſe, c'eſt-à-dire, rend les paſſions moins vives, moins ardentes. Son amour eſt fort *amorti*; pour dire, s'eſt fort ralenti. Le temps *amortit* les afflictions. PASQ. Les Saints nourriſſoient la (aux pieds du Crucifix) leur piété, y allumoient leur ferveur, y *amortiſſoient* le feu de leurs paſſions. BOURDAL. *Exh. II, p. 205.*

AMORTI, IE. part. *Extinctus, infractus.*

AMORTISSABLE. adj. Qui ſe peut amortir. C'eſt un terme de Coutume. Rente *amortiſſable. Fundus annui debiti ſolutione eximendus.* Cens *amortiſſable.*

AMORTISSEMENT. ſ. m. Terme de Juriſprudence. Eſt une grâce ou conceſſion que le Roi fait par lettres patentes aux gens de main-morte, comme Egliſes & Communautés, de tenir des fiefs & héritages à perpetuité, ſans être obligés de les mettre hors de leurs mains, moyennant une ſomme qu'on lui paye pour le dedommager des profits & confiſcations qui lui appartiendroient dans les mutations qui ſe feroient, s'ils demeuroient dans le commerce ordinaire. *Exemptio caduca, liberatio à caducitate.* Ce réglement eſt imité de la Loi Papiria, par laquelle il étoit défendu de conſacrer aucun fonds ſans le conſentement du peuple, de peur que les biens ne ſortiſſent peu à peu du commerce des hommes. Le Roi, en ſe relachant en faveur des Communautés eccléſiaſtiques, où laïques, & en leur permettant d'acquerir, en a exigé un tribut; en conſequence duquel ils ne peuvent etre contraints d'aliéner, & de ſe deſſaiſir de l'héritage, ſoit fief, franc-alleu, ou roture. Par les anciennes conſtitutions du royaume, les Egliſes & les Couvents ne pouvoient poſſeder aucun fonds, & il ne leur étoit pas permis de prendre part aux biens temporels. Les Eccléſiaſtiques troubles par les Seigneurs, pour les forcer à ſe deſſaiſir de leurs acquiſitions, adreſſerent leur plainte au Pape Alexandre IV. S. Louis, pour déférer au Pape, trouva cette expédient; il leur accorda la grâce d'acquérir des fonds, en lui payant une ſomme qu'il crut aſſez groſſe pour les retenir, & pour les empêcher de faire beaucoup d'acquiſitions au préjudice du bien de ſon royaume. Il voulut auſſi qu'ils dédommageaſſent les Seigneurs. Ainſi l'*Amortiſſement* eſt dû au Roi, & l'indemnité au Seigneur immédiat dont releve le fief. Les droits d'*amortiſſement* ſont arbitraires, & ſe taxent par le Roi. Il y a une Chambre des franc-fiefs & *amortiſſemens.* Le droit d'*amortiſſement* dû au Roi par les gens de main-morte ne ſe preſcrit point par quelque temps que ce ſoit, parce que c'eſt un droit de la Couronne. *Voyez* LOUET, LE MAÎTRE, BACQUET, & JOUET dans ſa Bibliothèque des Arrêts.

AMORTISSEMENT, ſignifie auſſi, extinction, rachat. L'*amortiſſement* d'une rente ſe fait en rembourſant le fort principal. *Penſionis annuæ abolitio.*

AMORTISSEMENT, ſignifie auſſi, adouciſſement d'une douleur, d'une inflammation. *Extinctio, reſtinctio, repreſſio, hebetatio.* Les Médecins ſaignent pour procurer l'*amortiſſement* de l'ardeur de la fievre. Si cet emplâtre ne guérit pas, il cauſe du moins l'*amortiſſement* de la douleur, dans ce ſens il eſt peu uſité.

AMORTISSEMENT. Terme d'Architecture. C'eſt la même choſe que Couronnement; & c'eſt ce qui finit & termine quelque ouvrage au haut d'un bâtiment, ou d'une menuiſerie, ou d'une corniche, comme quelque vaſe, ou quelque figure, & généralement tout ce qui fait ſaillie, ou ornement en cet endroit-là. *Acroterion.* Les ouvriers appellent *Chapiteau, l'amortiſſement*, ou le couronnement d'un miroir, d'un tableau, &c.

Tous ces mots viennent de *mors*, mort, qui eſt la fin, & le terme de toutes choſes, & dont par metaphore l'on a tiré ces mots, qui ſignifient *fin* & *terme*; car *amortir* n'eſt proprement autre choſe que mettre à fin, faire finir, terminer.

AMOS. ſ. m. C'eſt le troiſième des petits Prophètes, qui prophetiſa ſous le règne d'Oſias, Roi de Juda, & de Jeroboam, deuxième Roi d'Iſraël. Il prédit la captivité des Iſraélites, & les malheurs des ennemis du peuple de Dieu. Le Sacrificateur Amaſias le fit mourir.

AMOSA. Ville de la terre promiſe, dans la tribu de Benjamin. *Amoſa.*

AMOVIBILITE. ſ. f. qualité de ce qui eſt amovible. *Deſtitutionis, abrogationis meritum. Amovibilité* des Chapelains pour cauſe d'abſence ſans congé. BROND. *Mémoire pour le Chapitre de S. Germain l'Auxerrois.* Dans les Egliſes cathédrales ou collégiales du royaume, où il y a des benefices affectés aux Chantres ou Vicaires Choriſtes, ces ſortes de Bénéficiers peuvent être deſtitués pour cauſe d'abſence ſans congé & permiſſion. Les uſages & les règlemens de ces Egliſes conviennent tous en ce point eſſentiel & déciſif, que pour la deſtitution de ces Beneficiers, elles ne ſont point aſſujetties aux délais & aux formalités preſcrites par le Droit & les ſaints Canons pour la privation des bénéfices ordinaires. ID. Ces Sentences confirment l'*amovibilité* de leurs chapelles dans le cas d'abſence ſans conge. ID.

AMOVIBLE. adj. de t. g. *Mobilis, qui poteſt ex officio amoveri.* Terme eccleſiaſtique, qui ſe dit de celui qu'on établit en quelque charge ou emploi, par commiſſion, ou pour un temps ſeulement, & qui peut être révoque & deſtitué, quand il plait au Supérieur. Les Vicaires des Paroiſſes n'ont pas une charge ou un bénéfice en titre, ils ſont *amovibles ad nutum*, toutes fois & quantes il plait aux Curés. Tous les Obédienciers ou Religieux qu'on envoie deſſervir un bénéfice, ſont *amovibles.*

Ce mot vient du verbe latin *amovere*, qui ſe dit pour ſignifier, ôter d'un lieu, d'une place, d'un poſte, d'une charge que l'on occupoit. On en a formé le mot barbare *amobilis*, d'où s'eſt fait *amobile*, & enſuite *amovible... Qui amoveri poteſt.*

☞ AMOUL. Ville de Perſe. *Voyez* AMOL.

AMOUN. *Voyez.* AMMON.

AMOUQUE. ſ. m. Terme de Relation. C'eſt le nom des Gouverneurs, ou Paſteurs des Chrétiens de S. Thomas dans les Indes. *Præfectus*, ou *Paſtor Chriſtianorum S. Thomæ.* Ce nom eſt Indien.

☞ AMOUR. ſ. autrefois fém. aujourd'hui maſculin au ſingulier, & féminin au pluriel, en Poëſie *Amor.* Sentiment par lequel le cœur ſe porte vers ce qui lui paroit aimable, & en fait l'objet de ſes affections & de ſes déſirs. *Amour* en général ſignifie toute affection qui a ſon principe dans la nature, & qui entraine le cœur, pour ainſi dire malgré lui, vers l'objet aimé. C'eſt enfin une complaiſance dans cet objet: telles que ſont la tendreſſe des amans, celle des époux, l'amour filial, & plus encore le paternel.

L'uſage a déterminé ce terme à ſignifier plus particulièrement la forte ſympathie que conçoivent des perſonnes d'un ſexe pour celles de l'autre. Les ſens en forment le nœud. C'eſt une paſſion inquiète & tumultueuſe. Il ne peut ſubſiſter ſans un mouvement continuel, auſſi bien que le feu. Il s'éteint dès qu'il ceſſe d'eſpérer ou de craindre. L'*Amour* eſt une envie cachée & delicate, de poſſéder ce que l'on aime. DE LA ROCHEF.

On ne peut long-temps cacher l'*Amour* où il eſt, ni le feindre où il n'eſt pas. ID. L'*Amour* eſt l'enfant du loiſir. Comme un de nos Auteurs a dit qu'il en eſt de l'*Amour* comme de la petite vérole, qui eſt bien moins dangéreuſe quand on eſt jeune que dans un âge plus avancé.

Il n'y a point d'*Amour* ſans eſtime : car nous ne pouvons nous defendre de trouver du prix aux choſes qui nous plaiſent, & notre cœur en groſſit le mérite. Si les attraits qui nous charment, font plus d'impreſſion ſur les ſens que ſur l'ame, ce n'eſt point de l'*Amour*, c'eſt un appétit corporel. Il eſt du veritable *Amour* comme de l'apparition des eſprits; tout le monde en parle, peu de gens en ont vû. DE LA ROCHEF.

☞ AMOUR, GALANTERIE, ſynonymes. L'*Amour* dit M. l'Abbé Girard, eſt plus vif que la *galanterie* : il a pour objet la perſonne : fait qu'on cherche à lui plaire dans la vûe de la poſſéder, & qu'on l'aime autant pour elle-même que pour ſoi : il s'empare bruſquement du cœur, & doit ſa naiſſance à un je ne ſais quoi d'indefiniſſable, qui entraine les ſentimens & arrache l'eſtime avant tout examen & ſans aucune information. La *galanterie* eſt une paſſion plus voluptueuſe que l'*amour* : elle a pour objet le ſexe; fait qu'on noue des intrigues dans le deſſein de jouir, & qu'on aime plus pour ſa propre ſatisfaction que pour celle de ſa maîtreſſe : elle attaque moins le cœur que les ſens; doit plus au tempérament & à la complexion qu'au pouvoir de la beauté, dont elle démêle pourtant le detail, & en obſerve le mérite avec des yeux plus connoiſſeurs ou moins prévenus que ceux de l'*amour*.

☞ L'un a le pouvoir de rendre agréables à nos yeux les perſonnes qui plaiſent à celle que nous aimons pourvû qu'elles ne ſoient pas du nombre de celles qui peuvent exciter notre jalouſie. L'autre nous engage à ménager toutes les perſonnes qui ſont capables de ſervir ou de nuire à nos deſſeins, juſqu'à notre rival même, ſi nous voyons jour à pouvoir en tirer avantage.

☞ Le premier ne laiſſe pas la liberté du choix : il commande d'abord en maître, & règne enſuite en tyran, juſqu'à ce que ſes chaînes ſoient uſées par la longueur du temps, ou qu'elles ſoient briſées par l'effort d'une raiſon puiſſante, ou par le caprice d'un dépit ſoutenu.

☞ La ſeconde permet quelquefois qu'une autre paſſion decide de la preférence : la raiſon & l'intérêt lui ſervent ſouvent de frein; & elle s'accommode aiſément à notre ſituation & à nos affaires.

☞ L'AMOUR nous attache uniquement à une perſonne, & lui livre notre cœur ſans aucune reſerve; en ſorte qu'elle le remplit entièrement, & qu'il ne nous reſte que de l'indifférence pour toutes les autres, quelque beauté & quelque mérite qu'elles aient. La *galanterie* nous entraine généralement vers toutes les perſonnes qui ont de la beauté ou de l'agrément, nous unit à celles qui répondent à nos empreſſemens & à nos deſirs; de façon cependant qu'il nous reſte encore du goût pour les autres.

☞ Il ſemble que l'*amour* ſe plaiſe dans les difficultés : bien loin que les obſtacles l'affoibliſſent, ils ne ſervent d'ordinaire qu'à l'augmenter : on en fait toujours une de ſes plus ſerieuſes occupations. Pour la *galanterie*, elle ne veut qu'abréger les formalités : le facile l'emporte ſouvent chez elle ſur le difficile : elle ne ſert quelquefois que d'amuſement. C'eſt peut-être pour cette raiſon qu'il ſe trouve dans l'homme un fond plus inépuiſable pour la *galanterie* que pour l'*amour* : car il eſt rare de voir un premier *amour* ſuivi d'un ſecond; & je doute qu'on ait jamais pouſſé juſqu'à un troiſième : il en coûte trop au cœur pour faire ſouvent de pareilles dépenſes : mais les *galanteries* ſont quelquefois ſans nombre, & ſe ſuccèdent juſqu'à ce que l'âge vienne en tarir la ſource.

☞ Il y a toujours de la bonne foi en *amour*; mais il eſt gênant & capricieux; on le regarde aujourd'hui comme une maladie ou comme foibleſſe d'eſprit. Il entre quelquefois un peu de friponnerie dans la *galanterie*; mais elle eſt libre & enjouée; c'eſt le goût de notre ſiècle.

☞ L'AMOUR grave dans l'imagination, l'idée flatteuſe d'un bonheur éternel, dans l'entière & conſtante poſſeſſion de l'objet qu'on aime : la *galanterie* ne manque pas d'y peindre l'image agreable d'un plaiſir ſingulier, dans la jouiſſance de l'objet qu'on pourſuit : mais ni l'un ni l'autre ne peint alors d'après nature; & l'expérience fait voir que leurs couleurs, quoique gracieuſes, ſont ſouvent trompeuſes. Toute la différence qu'il y a, c'eſt que l'*amour* étant plus ſérieux, on eſt plus piqué de l'infidelité de ſon pinceau; & que le ſouvenir des peines qu'il a données, ſert, en les voyant ſi mal récompenſées, à nous dégoûter entièrement de lui; au lieu que la *galanterie* étant plus badine, on eſt moins ſenſible à la tricherie de ſes peintures; & la vanité qu'on a d'être venu à bout de ſes projets, conſole de n'avoir pas trouvé le plaiſir qu'on s'étoit figuré.

☞ EN AMOUR, c'eſt le cœur qui goûte principalement le plaiſir : l'eſprit y ſert en eſclave ſans ſe regarder lui-même; & la ſatisfaction des ſens y contribue moins à la douceur de la jouiſſance qu'un certain contentement dans l'intérieur de l'ame, que produit la douce idée d'être en poſſeſſion de ce qu'on aime, & d'avoir les plus ſenſibles preuves d'un tendre retour. En *galanterie*, le cœur moins vivement frappé de l'objet; l'eſprit plus libre pour ſe replier ſur lui-même, & les ſens plus attentifs à ſe ſatisfaire, y partagent le plaiſir avec plus d'égalité; la jouiſſance y eſt plus agréable par la volupté que par la délicateſſe des ſentimens.

☞ Lorſqu'on eſt trop tourmenté par les caprices de l'*amour*, on travaille à ſe détacher, & l'on devient indifférent. Quand on eſt trop fatigué par les exercices de la *galanterie*, on prend le parti de ſe repoſer, & l'on devient ſobre.

☞ L'excès fait dégénérer l'*amour* en jalouſie, & la *galanterie* en libertinage. Dans le premier cas, on eſt ſujet à ſe troubler la cervelle. Dans le ſecond, on eſt en danger de perdre la ſanté.

☞ L'AMOUR ne meſſied pas aux filles; mais la *galanterie* ne leur convient nullement, parce que le monde ne leur permet que de s'attacher & non de ſe ſatisfaire. Il n'en eſt pas ainſi à l'égard des femmes; on leur paſſe la *galanterie*; mais l'*amour* leur donne du ridicule. Il eſt à ſa place qu'un jeune cœur ſe laiſſe prendre d'une belle paſſion; le ſpectateur naturellement touché, s'intéreſſe aſſez volontiers à ce ſpectacle, & par conſéquent n'y trouve point à blamer. Au lieu qu'un cœur ſoumis au joug du mariage, qui cherche encore à ſe livrer à une paſſion auſſi tyrannique qu'aveugle, lui paroit faire un écart digne de cenſure ou de riſée. C'eſt peut-être par cette raiſon qu'une fille peut, avec l'*amour* le plus fort, ſe conſerver encore la tendre amitié de ceux de ſes amis qui ſe bornent aux ſentimens que produiſent l'eſtime & le reſpect; & qu'il eſt bien difficile qu'une femme mariée, qui s'aviſe d'aimer quelqu'un de ce tendre & parfait *amour*, n'éloigne ſes autres amis, ou qu'elle ne perde beaucoup de l'eſtime & de l'attachement qu'ils avoient pour elle. Cela vient de ce que, dans la première circonſtance, l'*Amour* parle toujours ſon ton, & jamais ne prend celui de la ſimple amitié; ainſi les amis ne perdant rien de ce qui leur eſt dû, ne ſont point alarmés de ce qu'on donne à l'amant : mais dans la ſeconde circonſtance l'*amour* parle & ſe conduit ſur l'un ou l'autre ton; l'amant fait l'ami; de façon que les autres, s'ils ne ſont écartés, ſentent du moins diminuer la confiance,

confiance, voient changer les manières, & ont leur part de l'indifference universelle qui naît de ce nouvel attachement; ce qui fournit pour leur donner de justes alarmes; & plus leur amitié est delicate, noble & fondée sur l'estime, plus ils sont touchés de se voir ôter ce qu'ils méritent, pour être accordé le plus souvent à un étourdi, que l'*amour* peint comme sage aux yeux d'une folle.

☞ On a dit que l'*amour* étoit propre à conserver les bonnes qualités du cœur, mais qu'il pouvoit gâter l'esprit; & que la *galanterie* étoit propre à former l'esprit, mais qu'elle pouvoit gâter le cœur. L'usage du monde justifie cet axiome en ce qui regarde l'esprit; l'*amour* lui ôtant & la liberté & le discernement, au lieu que la *galanterie* en fait jouer les ressorts. Pour le cœur, c'est toujours le caractère personnel qui en decide. Ces deux passions s'y conforment dans les divers sujets qui en sont atteints; & si l'une avoit du desavantage à cet égard, ce seroit sans doute l'*amour*, parce qu'étant plus violent que la *galanterie*, il excite plus de vindication contre ceux qui le barrent, ou qui lui occasionnent du mécontentement; & qu'étant aussi plus personnel, il fait agir avec plus d'indifference envers tous ceux qui n'en sont point l'objet ou qui ne le flattent pas. La preuve en est dans l'experience. On voit assez ordinairement une femme galante caresser son mari de bonne grace & ménager ses amis; au lieu que ceux-ci deviennent insipides, & le mari un objet d'aversion à une femme prise dans les filets de l'*amour*. On voit aussi plus de choix dans la *galanterie*; c'est toujours ou la figure, ou l'esprit, ou l'interêt, ou les services, ou la commodité du commerce qui déterminent. Mais dans l'*amour* toutes ces choses manquent quelquefois à l'objet auquel on s'attache; & ses biens sont alors comme des miracles, dont la cause est également invisible & impénetrable.

☞ Les anciens plaçoient le siége de l'*Amour* dans le foie, comme nous dans le cœur.

Le P. le Moine, dans sa *Dissertation sur le Poëme Héroïque*, a donné des règles pour les *amours* que l'on fait entrer dans un Poëme. Il veut 1°. Qu'on le renferme dans les épisodes, sans leur permettre pour quoique ce soit, d'entrer dans l'action principale. 2°. Les *amours* qui entrent dans le Poëme, doivent être des *amours* de héros & d'héroïnes, & non pas des *amours* de coquets & de coquettes. 3°. Qu'il n'y ait rien que de bienséant & de modeste.

L'AMOUR, fait faire des choses bien extraordinaires. En 1226, le Comte de Champagne devint amoureux de Blanche de Castille mere de S. Louis. Pour elle, il perdit Montereau Faut-Yone, Nogent & plusieurs autres places; ensuite de quoi il se retira à Provins, pour faire des vers & des chansons amoureuses. *Mezeray*. DE ROCHEF.

☞ On dit d'une femme laide, que c'est un remède d'*amour*.

☞ On dit qu'un jeune homme fait l'*amour* à une fille, quand il la recherche en mariage; & en mauvaise part, qu'il s'est marié par *amour*, c'est-à-dire, desavantageusement, & par l'emportement d'une aveugle passion.

☞ On dit familièrement à une femme, m'*amour*. En ce cas *amour* est feminin.

☞ On dit proverbialement, *tout par amour, & rien de force*. Et pour l'*amour de Dieu*, c'est-à-dire, dans la seule vue de plaire à Dieu; & dans le discours familier, pour dire, *sans aucun interêt*. On dit aussi pour l'*amour* de quelqu'un, par la consideration, par l'affection qu'on a pour lui. *Cordi, gratiâ alicujus*.

☞ AMOURS, se dit au pluriel, pour signifier l'objet qu'on aime avec passion. *Être avec ses amours, quitter ses amours*. Dans ce sens on dit proverbialement, *qu'il n'y a point de belles prisons, ni de laides amours*.

☞ On dit encore *froides mains, chaudes amours*; pour dire, que la fraîcheur des mains marque d'ordinaire un tempérament chaud.

☞ AMOURS, se dit encore au pluriel, *Amores*, de tout ce qu'on aime avec passion. Les livres, les tableaux sont ses *amours*.

Le mot d'*amour* étant joint avec divers termes, precedés des particules, *de*, *du*, *des*, reçoit divers sens, selon les divers termes avec lesquels il se joint. Quelquefois la particule *de*, dont il est suivi, sert à marquer de quelle nature est l'*amour* dont on parle; & en ce sens, on dit *amour* de bienveillance, &c. Souvent ces particules servent à marquer l'objet vers lequel l'*amour* se porte. Ainsi on dit, l'*amour* de Dieu, &c. Enfin ces mêmes particules servent aussi à marquer le sujet dans lequel l'*amour* réside. Ainsi on dit l'*amour* des peres, l'*amour* des peuples, &c. ACAD. FR.

L'*amour* des peuples n'est jamais une preuve équivoque des vertus des Rois. Quand les Rois sont aimés, ils méritent de l'être. L'*amour* qu'on a pour eux, est l'enfant de l'*amour*-propre; il est interessé, & n'est point aveugle. MASSIN.

On demande s'il faut dire *Divin amour*, ou *Amour divin*. L'un & l'autre sont bons; mais dans une apostrophe que l'on feroit à l'*amour* divin, divin *amour* paroît meilleur. L'amour divin, ou l'*amour* de Dieu, est celui qui a Dieu pour objet. Il est ou naturel, ou surnaturel. L'*amour* de Dieu naturel est celui par lequel on aime Dieu comme Auteur de la nature, & par les seules forces de la nature; l'*amour* de Dieu surnaturel, est celui par lequel on aime Dieu comme Auteur de la grâce, & par le secours de la grâce. L'*amour* de Dieu est *amour* pur, quand on aime Dieu pour ses perfections infinies sans rapport à nous. On l'appelle aussi *amour* de charité. L'*amour* de Dieu interesse, ou l'*amour* d'esperance, est celui par lequel on aime Dieu, comme bien par rapport à nous, à cause des biens qu'il nous a faits, & de ceux que nous en attendons. L'acte d'*amour* pur est très-parfait & très-meritoire; mais l'état d'*amour* pur, c'est-à-dire, un état où l'on n'agiroit jamais que par *amour* pur, ne se peut admettre en cette vie, même dans les ames les plus saintes, parce qu'il excluroit l'esperance & les autres vertus. *Amour* de complaisance, c'est l'*amour* pur. *Amour* de bienveillance, est celui par lequel on souhaite du bien à l'objet aimé; à Dieu, par exemple, que son saint nom soit connu & béni, qu'il ne soit point offensé. *Amour* de reconnoissance, c'est l'*amour* que l'on porte pour les biens que l'on a reçus de l'objet aimé, ou que l'on en espère. *Amour* affectif, *amour* effectif, *amour* appréciatif. *Voyez* ces épithètes en leur place. Le premier & le plus grand precepte du decalogue, est celui de l'*amour* de Dieu.

☞ AMOUR-PROPRE. *Sui amor, philautia*. Forte affection que la pure nature nous inspire pour nous-mêmes. Rien de si impetueux que ses désirs, rien de si caché que ses desseins, rien de si habile que sa conduite. ROCHEF. L'*amour-propre* est le plus grand de tous les flatteurs. ID. Dieu ne commande point d'étouffer absolument l'*amour propre*: au contraire l'*amour* de nous-mêmes est renfermé dans le précepte de JÉSUS-CHRIST, d'aimer notre prochain comme nous-mêmes. L'*amour-propre* entre essentiellement dans l'exercice des vertus, & une bonne action n'est qu'une maniere de s'aimer, plus noble que les autres. ABAD. Dieu interesse l'*amour-propre* par ses promesses & par ses menaces; & bien loin de le condamner, il en tire des motifs pour nous porter à la sanctification. ID. L'*amour-propre* trahit ses interets à force d'être interessé. S. EVR. Un *amour* desintéressé est une chimère: on n'aime que pour l'*amour* de soi même. M. SCUD. L'*amour-propre* nourrit avec complaisance une idée de nos perfections, qui est comme son idole, ne pouvant souffrir ce qui choque cette idée, comme le mépris & les injures, & recherchant au contraire avec passion tout ce qui la flatte & la grossit, comme l'estime & les louanges. ABAD. L'*amour-propre* est la source en nous de tous les autres: lui seul allume, éteint & change nos désirs. CORN.

L'amour propre a souvent des routes inégales:
S'il fait votre dérèglement,
Il est aussi le fondement
De toutes les vertus morales. AB D'HALLY.

☞ Quelques Ecrivains ont distingué l'*amour-propre* de

l'*amour de nous-mêmes*. Avec l'*amour de nous-mêmes*, diſent-ils, on cherche hors de ſoi ſon bonheur; on s'aime hors de ſoi davantage, que dans ſon exiſtence propre: on n'eſt point ſoi-même ſon objet. L'*amour-propre* au contraire ſurbordonne tout à ſes commodités & à ſon bien être: il eſt à lui-même ſon objet & ſa fin; de ſorte qu'au lieu que les paſſions qui viennent de l'*amour de nous-mêmes*, nous donnent aux choſes, l'*amour-propre* veut que les choſes ſe donnent à nous, & ſe fait le centre de tout. Quoiqu'il en ſoit, que cette diſtinction ſoit fondée, ou non, l'*amour de nous-mêmes* ne peut pécher qu'en excès, en direction. Son dérèglement conſiſte en ce que nous nous aimons trop, ou en ce que nous nous aimons mal, ou dans l'un & l'autre de ces défauts joints enſemble.

☞ L'AMOUR *de nous-mêmes* ne pêche point en excès, puiſqu'il eſt permis de s'aimer tant qu'on veut, quand on s'aime bien. En effet, s'aimer ſoi-même, c'eſt deſirer ſon bien, craindre ſon mal, chercher ſon bonheur. S'il arrive qu'on déſire trop, qu'on craigne trop, qu'on s'attache à ſon plaiſir, ou à ce qu'on regarde comme ſon bonheur, avec trop d'ardeur: alors l'excès vient du défaut qui eſt dans l'objet de nos paſſions, & non pas de la trop grande meſure de l'*amour de nous-mêmes*; puiſque nous pouvons, & nous devons même déſirer ſans bornes la ſouveraine félicité, craindre ſans bornes la ſouveraine miſère, & qu'il y auroit même du dérèglement à n'avoir que des déſirs bornés pour un bien infini.

☞ Cette inſatiable avidité du cœur de l'homme étoit néceſſaire, afin qu'il ſe trouvât par-là diſpoſé à chercher Dieu. Soit qu'on le regarde comme ſon ſouverain bien, ſoit qu'on ſe le repréſente comme un être infiniment parfait; toujours eſt il certain que l'*amour* qu'on a pour lui ne doit pas être limité; & c'eſt à fin que l'homme fût capable en quelque ſorte de la poſſeſſion de ce bien infini, que le créateur a mis une eſpèce d'infinité dans ſes connoiſſances & dans ſes actions. Si cette infinité n'eſt pas dans l'acte, elle eſt dans la diſpoſition du cœur naturellement inſatiable.

☞ Si nous nous aimions nous-mêmes par raiſon, l'*amour de nous-mêmes* pourroit être dans notre cœur dans une meſure limitée, car nous ne trouvons point une infinité de raiſons dans notre eſprit pour nous aimer: mais nous nous aimons par ſentiment, & il n'eſt pas concevable que nous puiſſions ſentir quelque plaiſir & quelque joie, ſans aimer néceſſairement ce *ſoi-même* qui en eſt le ſujet; comme il y a une variété infinie & une infinité de degrés différens dans la joie que nous pouvons goûter, il n'y a point de meſure dans le déſir du bonheur, dans lequel cette joie entre eſſentiellement, ni par conſéquent dans l'*amour de nous-mêmes*, qui eſt le principe de ce déſir.

☞ La meſure de l'*amour de ſoi-même*, & ces déſirs qui ſont comme infinis, ſont les ſeuls liens qui attachent l'homme à Dieu, puiſque des déſirs moderés ne peuvent lier le cœur de l'homme qu'avec des créatures, & que ce n'eſt point Dieu qu'on aime, mais un fantôme qu'on ſe forme à la place de Dieu, quand on l'aime médiocrement.

☞ C'eſt donc une folie d'oppoſer l'*amour de nous-mêmes* à l'amour divin, quand celui là eſt bien réglé. Car qu'eſt-ce que s'aimer ſoi-même comme il faut? C'eſt aimer Dieu. Et qu'eſt-ce qu'aimer Dieu? C'eſt s'aimer ſoi-même comme il faut. L'amour de Dieu eſt le bon ſens de l'*amour de nous-mêmes*, c'en eſt l'eſprit & la perfection. Quand l'*amour de nous-mêmes* ſe tourne vers d'autres objets, il ne mérite pas d'être appelé *amour*: il eſt plus dangéreux que la plus cruelle haine. Mais quand l'*amour de nous-mêmes* ſe tourne vers Dieu, il ſe confond avec l'amour divin.

☞ Prenons pour exemple les bienheureux, qui ſans doute ne s'aiment point trop, ni trop peu, puiſqu'ils ſont dans un état de perfection. Je demande, dit Abadie, s'ils peuvent aimer Dieu ſans bornes, ſans ſentir la joie de poſſeſſion; & je demande enſuite ſi l'on peut ſentir de la joie ſans s'aimer ſoi-même, à proportion du ſentiment qu'on en a.

☞ Il paroît donc que le mal n'eſt pas en ce que nous nous aimons trop, puiſque nous pouvons nous aimer tant que nous voudrons, quand nous nous aimerons par rapport au ſouverain bien; mais que le dérèglement conſiſte en ce que nous nous aimons mal, c'eſt-à-dire, par rapport à de faux objets. L'*amour de nous-mêmes* eſt innocent en ſoi: il eſt corrompu, quand il ſe tourne vers les créatures, & ſaint quand il ſe tourne vers Dieu.

☞ L'AMOUR-PROPRE eſt le principe général de toutes nos affections & de tous nos mouvemens. Si nous deſirons, ſi nous craignons, ſi nous eſpérons, c'eſt toujours pour l'*amour de nous-mêmes*. A la vérité l'affection que nous avons pour les autres fait quelquefois naître nos déſirs, nos craintes & nos eſpérances; mais le principe de cette affection eſt l'*amour de nous-mêmes*. Conſidérez bien toutes les ſources de nos amitiés, & vous trouverez qu'elles ſe réduiſent à l'intérêt, la reconnoiſſance, la proximité, la ſympathie & une convenance délicate que la vertu a avec l'*amour de nous-mêmes*, qui fait que nous croyons l'aimer pour elle-même, quoique nous l'aimions, en effet, pour l'*amour de nous*; & que tout cela ſe réduit à l'*amour de nous-mêmes*.

☞ AMOUR CONJUGAL. *Amor conjugum, conjugalis*, ou *conjugialis*. L'*amour conjugal* a été repréſenté par Alciat en ſes emblèmes, par deux corneilles, dont l'amitié eſt inſéparable, & pendant la vie & à la mort, ſelon Elien, *L. 3, C. 9. Hiſt. de Roch.* S. Chryſoſtôme dit que le cœur eſt le ſymbole de l'*amour conjugal*. Il meurt par la moindre diviſion des parties.

☞ Les caractères de l'*amour conjugal* ne ſont point équivoques. Un mari a joui: la jouiſſance eſt la pierre de touche de l'amour. Le véritable y puiſe de nouveaux feux; mais le frivole s'y éteint. Ce n'eſt que pour les libertins & les hommes déraiſonnables, que le mariage devient le tombeau de l'*amour*. Je veux que l'amour ſoit plutôt la ſuite que le motif du mariage. Je veux un *amour* produit par la raiſon, un *amour* où nous faſſions entrer la connoiſſance & le goût de nos devoirs.

☞ Je ne crois pas qu'il ſoit plus difficile de continuer à être heureux dans le mariage, que de le devenir par le ſecours des précautions qui doivent le précéder. Il eſt vrai que rien n'eſt plus ſaint ni plus rare que d'aimer ſa femme: mais ſi le plaiſir eſt conforme à la loi, il en eſt plus pur; & s'il eſt rare, il en eſt plus exquis. On peut même ajouter, ſans craindre la raillerie, que le plaiſir d'aimer ſa femme eſt ſans contredit le plus flatteur de tous les plaiſirs. L'*amour propre* même trouve ſon compte à reſpecter toujours le choix qu'il a fait.

☞ AMOUR PATERNEL & FILIAL. Nous aimons nos enfans, parce qu'ils ſont nos enfans. S'ils étoient les enfans d'un autre, ils nous ſeroient indifférens. Ce n'eſt donc pas eux que nous aimons, mais la proximité qui nous lie avec eux. Il eſt bien vrai que les enfans n'aiment pas tant leurs peres, que les peres aiment leurs enfans, quoique ces deux affections paroiſſent fondées ſur la même raiſon de proximité; mais cette différence vient d'ailleurs. Les enfans ſe voient mourir dans la perſonne de leurs peres, & les peres au contraire, ſe voient revivre dans la perſonne de leurs enfans. Or la nature nous inſpire l'amour de la vie & la haine de la mort.

☞ D'ailleurs, les peres voyant dans leurs enfans d'autres eux-mêmes ſoumis & dépendans, ils ſe félicitent de les avoir mis au monde. Ils les conſidèrent avec plaiſir, parce qu'ils les conſidèrent comme leur ouvrage. Ils ſont ravis d'avoir des droits ſacrés & inviolables ſur eux. C'eſt là leur magiſtrature, leur royauté, leur empire. Mais le même orgueil qui fait que les peres aiment la ſupériorité, fait haïr aux enfans la dépendance. Rien ne nous accable tant qu'un bienfait, quand il eſt trop grand, parce qu'il nous aſſujettit trop. Nous le regardons comme une chaîne délicate, mais forte, qui lie notre cœur & qui contraint notre liberté. C'eſt le myſtère caché dans la maxime connue: le ſang ne remonte jamais.

AMOUR DU PROCHAIN. L'*amour* que nous avons pour

nous-mêmes, eſt la meſure & la règle de celui que nous devons avoir pour notre prochain. S'aimer ſoi-même, c'eſt deſirer ſon bien, craindre ſon mal, rechercher ſon bonheur. L'*amour* du prochain nous impoſe les même devoirs par rapport aux autres. C'eſt de tous les ſentimens le plus juſte, & en même temps celui qui tourne le plus à notre profit.

☞ Non-ſeulement la proximité eſt une ſource d'amitié; mais encore nos affections varient ſelon le degré de la proximité que nous avons avec les perſonnes qui en ſont l'objet. La qualité d'hommes que nous portons, fait cette bienveillance générale que nous appelons *humanité*. *Homo ſum, humani à me nihil alienum puto.* Il eſt certain que, s'il n'y avoit que deux perſonnes au monde, elles s'aimeroient avec tendreſſe: mais cette proximité générale ſe confondant avec ce nombre infini de relations différentes que nous avons les uns avec les autres, il arrive auſſi que cette affection naturelle qu'elle avoit fait naître, ſe perd dans la foule des paſſions que tant d'autres objets produiſent dans notre cœur. Nous ne voyons point dans notre prochain la qualité d'homme par laquelle il nous reſſemble, pendant que nous voyons en lui un rival, un envieux, un homme ennemi de notre proſpérité, comme nous le ſommes de la ſienne; un orgueilleux qui n'eſtime que lui-même, un homme qui par ſes bonnes qualités attire l'eſtime & l'attention des autres, & nous jette dans l'oubli & dans l'obſcurité, ou qui par ſes paſſions eſt occupé à nous tendre des pièges, & à entreprendre ſur ce qui nous appartient. Mais quand la mort l'a dépouille de ces relations odieuſes, nous trouvons en lui cette proximité générale qui nous le faiſoit aimer, nous ſouvenant qu'il étoit homme, ſeulement quand il a ceſſé de l'être.

☞ La proximité de la nation s'affoiblit dans le même pays par le nombre de ceux qui la partagent; mais elle ſe fait ſentir quand deux ou trois perſonnes originaires d'un même pays ſe rencontrent dans un climat étranger. Alors l'*amour de nous-mêmes*, qui a beſoin d'appui & de conſolation, & qui en trouve dans ceux qu'un pareil intérêt & une ſemblable proximité doit mettre dans la même diſpoſition, ne manque jamais de faire une attention perpetuelle à cette proximité, ſi un fort motif pris de ſon intérêt ne l'en empêche. *Voyez* AMITIE, RECONNOISSANCE, INTERÊT. *Abad.*

☞ A l'égard du prochain, ce ſeroit aſſez pour nous mouvoir, que l'équité naturelle; mais nous croyons être quitte des devoirs de l'équité, quand nous ne faiſons point de mal. Sur ce principe, le prochain ſeroit mal ſecouru.

☞ Cette grande règle de traiter les autres comme nous voudrions en être traités nous-mêmes, eſt la règle de tous les hommes: il ne faut pour cela qu'un eſprit de juſtice. Notre intérêt d'ailleurs y eſt attaché.

☞ AMOUR. On dit en parlant des animaux, qu'ils ſont en *amour*; pour dire, qu'ils ſont en chaleur. Une biche, une chienne en *amour*.

☞ En Fauconnerie, on dit voler d'*amour*, en parlant des oiſeaux qu'on laiſſe voler en liberté, afin qu'ils ſoutiennent les chiens.

Dans les arts libéraux, travailler un ouvrage avec ſoin, le rechercher, le finir, c'eſt ce qu'on appelle peindre, deſſiner, graver avec *amour*. Felibien a dit, en parlant des portraits: non-ſeulement il faut les deſſiner ſavamment, mais les peindre avec beaucoup de ſoin & d'*amour*. On dit auſſi peindre en *amour*.

☞ On dit encore qu'une toile a de l'*amour*, pour dire, qu'elle a un petit duvet qui la rend propre à recevoir la colle & à s'attacher fortement à la couleur.

AMOUR, en Mythologie, ſe prend encore pour la Divinité fabuleuſe des Païens, qu'ils s'imaginoient préſider à l'*amour*. Ils diſoient que l'amour exerçoit ſon empire ſur tout le monde, & qu'il inſpiroit aux deux ſexes une inclination mutuelle. C'étoit l'ame de la nature par qui tout agit, tout reſpire, tout ſe renouvelle & ſe perpétue. On a traveſti l'amour en Dieu pour excuſer le vice. PORT-R. L'*Amour* eſt tout nu. Les flambeaux de l'*Amour*, les flèches de l'*Amour*, le bandeau de l'*Amour*. L'*Amour* eſt aveugle. On repréſente l'*Amour* comme un enfant, parce qu'il n'eſt jamais ſage, & qu'au contraire il eſt toujours badin & indiſcret. S. EVR. On lui donnoit pluſieurs freres, & c'eſt en ce ſens qu'on dit, pour déſigner tous les petits agrémens qui naiſſent de la beauté, les jeux, les ris, les *amours*, & les grâces. *Gratiæ, veneres, lepores.* Venus eſt la mere des *Amours*. Les *amours* ne ſe preſſent plus guère autour d'elle, & je ne voudrois point eſſuyer la honte de porter les derniers encens ſur un autel qui tombe en ruine. LE CH. D'H. Je veux des grâces qui rient, & des *amours* qui folâtrent. ID.

POIRE D'AMOUR. Eſpèce de poire qui ſe nomme autrement poire de livre. *Voyez* LIVRE.

POMME D'AMOUR. C'eſt le fruit d'une eſpèce de morelle; les feuilles de la plante qui le porte, ſont grandes & découpées en pluſieurs ſegmens & d'un vert pâle. Sa tige ſe diviſe en pluſieurs branches qui pouſſent d'entre les feuilles des fleurs monopétales au nombre de dix à douze enſemble, jaunes & découpées en cinq parties. A ces fleurs ſuccède un fruit gros comme une ceriſe, vert au commencement, & jaune lorſqu'il eſt mûr, qui renferme dans une pulpe ſucculente pluſieurs ſemences aplaties, blanchâtres.

FRERES DE L'AMOUR. Une ſecte de fanatiques née en Hollande vers l'an 1590, prit le nom de *Freres de l'Amour*. Elle paſſa vers le même temps en Angleterre, où Henri Nicolas de Liége fit paroître pluſieurs livres pleins de réveries & des blaſphèmes de ſa ſecte. Entre autres l'Evangile du Royaume, les Sentences Dominicales, la Prophétie de l'eſprit d'*amour*, la Publication de la paix ſur la terre.

AMOUR, ou AMUR. Grande rivière de Tartarie, en Aſie. *Amura.* Elle a ſa ſource dans la Province de Dauria, près du lac Bayeal, ſous le 117 degré de longitude. Elle ſépare cette province du pays des Mongous, & après un long cours peu connu juſqu'ici, ſe jette dans l'Océan oriental ſous le 55 degre de latitude, & le 152. de longitude. Le P. d'Avril, Jéſuite, l'appelle *Yamour* dans ſes Voyages. Le P. Gaubil & M. de Liſle l'appellent *Amour*. D'autres écrivent *Ameùr*. Il faut prononcer en notre langue *Amour*. Le P. Gaubil, dans ſes Obſervations publiées en 1629, à Paris, par le P. E. Souciet, Jeſuite, dit qu'elle ſe nomme auſſi *Onon*. Selon cet habile Miſſionnaire, la ſource de l'Onon eſt à 10-°, 1′, 30″ du méridien de Paris, c'eſt-à-dire, à 127°, 1′, 30″ de longitude, en ſuppoſant Paris au 20ᵉ degré de longitude, & elle a 45°, 25′ de latitude. Et ſe fleuve ce jette dans un lac au 134°, 41′, 30″ de longitude, & à 48°, 50′ de latitude. Samſon appelle ce fleuve Ghamas. *Voyez* les Cartes de M. Witſen & de M. de Liſle.

AMOURACHER. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel, & en mauvaiſe part, de ceux qui s'engagent en de folles amours. *Inſano alicujus amore capi.* Cette femme s'eſt *amourachée* de ſon valet. Il n'eſt guère que du ſtyle familier.

AMOURACHÉ, ÉE. part.

☞ AMOURETTE. ſ. f. Diminutif. Amour de pur amuſement, & d'ordinaire ſans une forte paſſion. *Amatio.* Cet homme a toujours quelque *amourette*. Se marier par amourette, c'eſt ſe marier par amour. Ce qui ſe dit ordinairement en mauvaiſe part, en parlant d'un mariage inégal & qui n'eſt pas approuvé.

Dans les cuiſines on appelle *amourettes* la moelle qui ſe trouve dans les reins du veau ou du mouton.

AMOUREUSEMENT. adv. D'une manière amoureuſe. *Amanter.* Cet amant regardoit *amoureuſement* ſa maîtreſſe. Et en matière de piété, & en parlant d'un amour ſaint, il regardoit *amoureuſement* ſon crucifix, & le baignoit de ſes larmes.

AMOUREUX, EUSE. adj. m. & f. qui a de la paſſion pour quelque perſonne. *Amator, amatrix.* Les tendres ſentimens naiſſent en foule dans un homme *amoureux*. Les airs paſſionnés paroiſſent avec ménagement dans les manières d'un amant. M. l'Abbé Girard. SYN. *Voyez* AMANT.

Je pars plus amoureux que je ne fus jamais. RACIN.

Siéroit-il bien à mes écrits,
D'ennuyer les races futures
Des ridicules avantures
D'un amoureux *en cheveux gris.* MALHERBE.

Je hais ces vains Auteurs, qui fous de sens raſſis,
S'érigent, pour rimer, en amoureux *transis.*

On dit, en termes de comédie, Faire les rôles d'*amoureux*, c'eſt-à-dire, faire les rôles d'amans.

On dit auſſi *Amoureux* parmi les Marins, pour dire, *Ami*. Travaillons, mes *amoureux*, dit un Capitaine, en commandant la manœuvre aux matelots; c'eſt-à-dire, mes amis.

AMOUREUX. Signifie auſſi qui marque de l'amour, qui inſpire de l'amour, ou tend à en inſpirer. *Amatorius*. Regards *amoureux*. Déſirs *amoureux*. Vers, & billets tendres & *amoureux*. Faveurs *amoureuſes*.

Secrets *amoureux*. Tranſports *amoureux*. Les amans s'occupent de mille riens *amoureux*, pour eux ſeuls importans. FONTEN. On dit poëtiquement, l'empire *amoureux*. Les lois de l'amour conſidéré comme divinité fabuleuſe, & l'etendue de cette domination.

Cet adjectif ſignifie auſſi ardent pour les plaiſirs de l'amour. Il eſt d'un tempérament *amoureux*, d'une complexion *amoureuſe*.

Les Médecins appellent les deux muſcles obliques de l'œil, *amoureux*, circulaires & rotateurs, parce que leur mouvement marque de la tendreſſe ou de la paſſion.

AMOUREUX ſe dit auſſi pour ſignifier, Qui a une grande paſſion pour quelque choſe. Etre *amoureux* de la gloire. Il eſt *amoureux* de la peinture. ACAD. FR.

☞ En termes de peinture, pinceau *amoureux*, dont la touche eſt moelleuſe, douce, légère & délicate.

AMOUREUX, eſt quelquefois employé ſubſtantivement, mais parmi le peuple ſeulement, où l'on dit mon *amoureux* pour mon amant. ☞ Les Vocabuliſtes ſe contentent de nous dire que ces deux mots ſont ſynonymes, ſans avertir que l'un eſt pour les honnêtes gens, & l'autre pour le bas peuple. Le Dict. de l'Acad. n'avoit pas fait la remarque.

On dit proverbialement d'un homme qui aime en tous lieux, qu'il eſt amoureux de toutes les femmes qu'il voit, que c'eſt l'amoureux des onze mille Vierges; & de celui qui n'aime point du tout, qu'il eſt *amoureux* comme un chardon.

AMOUS. *Voyez* AMMON.

☞ AMOUYE. Ville, la même qu'Amol-Gihon. *Voyez* ce mot.

A M P.

☞ AMPARLIER & AVANT-PARLIER, ſ. m. vieux mots qui ſignifioient *Avocat*, dérivés tous deux de *parlier* qui ſignifioit la même choſe. On diſoit auſſi amparlerie, ſ. f. miniſtère d'Avocat.

AMPASTELER. v. a. Terme de teinture. Donner aux laines & aux draps le bleu de paſtel. *Voy.* GUEDER.

AMPÂTRE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Ampater* ou *Ampatrus*. Les *Ampatres* habitent ſur la côte meridionale de l'ance aux Galions, & celle de Caremboule, dans l'île de Madagaſcar. Le pays qu'ils habitent portent le même nom.

☞ AMPAZA. Pays maritime d'Afrique, voiſin de ceux de Sian & de Chelier. Le Roi d'Ampaza eſt Mahometan & tributaire des Portugais. Ce pays eſt dans la baſſe Ethiopie ou Zanguebar, entre la ligne & le Royaume de Melinde.

☞ AMPELITE, ſ. f. Eſpèce de terre noire comme le Gayet, pleine de bitume, quoiqu'elle n'en ait point l'odeur, & qu'étant miſe au feu elle ne jette aucune flamme. Cette terre ſe lève par écailles, & ſe met aiſément en poudre. Quelquefois on la nomme terre à vignes, parce que les anciens en frottoient les vignes pour faire mourir les vers. Elle ſe diſſout & ſe fond dans l'huile. Elle ſert à teindre les ſourcils & les cheveux & à les noircir. *Ampelitis*.

Cette terre peut être conſidérée comme une pierre noire bitumineuſe dont les Peintres font un grand uſage. On la nomme pierre *Ampelite* ou *Pharmacite*. Celle qui vient d'Alençon n'eſt pas ſi douce ni ſi bonne que celle que l'on tire de Rome & de Portugal. On croit que cette pierre réduite en poudre, & appliquée ſur le ventre, fait mourir les vers.

AMPEZO. Bourg du Tirol, en Allemagne. *Ampitium*. Il eſt aux confins du Frioul.

AMPHIAM. ſ. m. Nom que les Turcs donnent au ſuc de pavot, qu'on nomme ordinairement *Opium*.

☞ AMPHIARÉES. ſ. f. pl. ou adj. pris ſubſtantivement. *Amphiarea*. On donnoit ce nom à une fête que les habitans d'Orope célebroient à l'honneur d'Amphiaree, qui avoit un Temple ſur le chemin d'Athenes à Orope. Ceux qui conſultoient ce Dieu, lui immoloient un mouton, ſur la peau duquel ils s'endormoient, & ils recevoient en ſonge la réponſe de l'oracle. Cet Amphiarée étoit fils d'Apollon & d'Hypermneſtre. Il fut honoré comme un Dieu après ſa mort.

AMPHIARTROSE ou AMPHIARTHROSE. Terme d'Anatomie. C'eſt une eſpèce d'articulation neutre ou douteuſe, que l'on diſtingue de la Diartroſe, parce qu'elle n'a pas un mouvement manifeſte; & de la Synartroſe, parce qu'elle n'en eſt pas abſolument privée. Telle eſt l'articulation des côtes avec les vertèbres, & celle des os de carpe & du tarſe entre eux, laquelle, tenant de l'une par ſa mobilité, & de l'autre par ſa connexion, eſt appellée *Amphiartroſe*, & par quelques-uns *Diartroſe ſynartrodiale*. DIONIS. Ce mot vient d'ἀμφω, deux, & ἄρθρωσις, articulation, comme ſi l'*amphiartroſe* tenoit des deux autres eſpèces d'articulations.

AMPHIBIE. adj. de t. g. Animal qui vit tantôt dans l'eau, tantôt ſur la terre. *Amphibius*. Les crocodiles, les caſtors, les loutres, les grenouilles, les tortues, le veau marin, ſont des animaux *amphibies*. *Ancipites beſtiæ*. On a étendu ce mot à des hommes qui vivent long-temps ſous l'eau. On trouve divers exemples de ces hommes *amphibies*. Il n'y en a point de plus ſurprenant que celui d'un Sicilien, que l'on appeloit le *poiſſon Colas*. Dès ſa jeuneſſe il s'étoit tellement accoutumé à vivre dans l'eau, que ſon tempérament étoit tout changé, vivant plutôt à la manière des poiſſons, qu'à la manière des hommes. KIRKER. Les Paravas qui font la pêche des perles ſont en quelque ſorte *amphibies*. Voyez au mot LONGUEUR.

☞ Ce mot eſt auſſi ſubſtantif. C'eſt un *Amphibie*. *Amphibium*.

On dit figurément d'un homme qui ſe mêle de différentes profeſſions oppoſées l'une à l'autre, que c'eſt un *amphibie*.

Ce mot vient du grec, où il ſignifie, *Vie en deux manières*, ou *en deux endroits* : ἀμφὶ, *Circùm*, & βίος, *vita*.

AMPHIBLESTROÏDE. ſ. f. *Tunica Retina*, ou *Retiformis*. C'eſt une tunique de l'œil, qui eſt molle, blanche & glaireuſe. Elle s'appelle par les Grecs ἀμφιβληστροειδὴς χιτών, *Tunique amphibleſtroïde*, parce que ſi on la jette dans l'eau, elle reſſemble à un filet. Ce mot eſt compoſé d'ἀμφίβληστρον, qui vient d'ἀμφὶ, *circùm*, & de βάλλω, *jacio*; & ſignifie une eſpèce de filet à jetter dans l'eau pour prendre du poiſſon; & de εἶδος, *forme*. On appelle ainſi cette tunique de l'œil, parce qu'elle eſt tiſſue en forme de filet, ou de réſeau. On l'appelle ordinairement *Rétine*. Elle ſort du centre du nerf optique, & eſt compoſée de la ſubſtance medullaire de ce nerf, & s'étendant ſur l'humeur criſtaline, elle va auſſi loin que le ligament ciliaire ou les ligamens des paupières. Parce que cette membrane eſt blanche & d'une ſubſtance moelleuſe, il ſemble qu'elle parte de la ſubſtance moelleuſe & fibreuſe du nerf optique, enſorte qu'elle ne ſoit rien autre choſe qu'une extenſion des fibres de ce nerf, lequel s'aſſemble là en un corps rond, & ſemblable à un filet ou réſeau dans ſa configuration. Cette tunique ſemble être le principal organe de la vûe : elle reçoit les eſpèces viſibles dans le fond de l'œil, de la même manière qu'une feuille de papier blanc reçoit dans une chambre bien fermée

celles qui entrent par un trou qu'on a laiſſé ouvert. HARRIS. *Voyez* RETINE, ŒIL, VISION.

AMPHIBOLOGIE. ſ. f. Terme de Grammaire. C'eſt un vice du diſcours qui le rend ambigu & obſcur, & qui le peut faire interpréter en deux ſens differens, même contraires. *Amphibologia*, ou *Amphibolia*. Il s'entend plus particuliérement de la phraſe que des mots. Les anciens Oracles ne parloient que par *amphibologie*. C'eſt une *amphibologie* que la réponſe que Pirrhus reçut de l'Oracle, qu'il avoit conſulté ſur la guerre qu'il avoit deſſein de faire aux Romains, & qui lui répondit par ce vers.

Aio te, Æacida, Romanos vincere poſſe.

L'*amphibologie* conſiſte en ce que *te* & *Romanos* peuvent être également nominatif & cas. La langue françoiſe, qui énonce toujours d'une manière naturelle, n'a point de ces ſortes d'*amphibologies*, mais elle en peut avoir dans ſes relatifs, par exemple, *le pere du ſoldat que vous avez vu*. Le *que*, ſuivant la Grammaire, ſe rapporte au dernier, c'eſt-à-dire à *ſoldat*, & ſelon l'intention de celui qui parle, il ſe rapporte ſouvent au premier, *le pere*. Quand des deux noms il y en a un de genre féminin, & l'autre de genre maſculin, ſi le relatif ſe rapporte à celui qui eſt du genre feminin, on évite l'*amphibologie*, en mettant *laquelle*, au lieu de *que*, ou de *qui*; par exemple, *la mere d'un tel laquelle parla*, au lieu de *la mere d'un tel qui parla*. Quand le verbe eſt au prétérit défini, l'*amphibologie* eſt ôtée par le participe, qui, avec le verbe *être*, compoſe ce prétérit, & alors il n'eſt pas néceſſaire de ſe ſervir du relatif *laquelle*, qui ne fait pas un bel effet dans le diſcours; par exemple, la *mere d'un tel que vous avez vûe*, le *que* eſt déterminé par le participe *vûe*, & ſe rapporte au mot *mere*. S'il n'y avoit rien qui ôtât l'*amphibologie*, il faudroit lire *laquelle*, parce que la clarté eſt la première & la plus eſſentielle qualité du diſcours, puiſque les hommes ne parlent que pour ſe faire entendre.

AMPHIBOLOGIQUE. adj. m. & f. Qui contient de l'amphibologie. On ne le dit que des diſcours, & des phraſes. *Ambiguus, anceps*. Cette phraſe, cette conſtruction eſt *amphibologique*. Oracle *amphibologique*. Réponſe *amphibologique*.

AMPHIBOLOGIQUEMENT. Adverbe. D'une manière amphibologique. *Ambiguè*. Tous ces mots viennent du grec ἀμφίβολος, qui ſignifie; *ambigu*, & λόγος, *diſcours*.

AMPHIBRANCHIES. ſ. f. & pl. Ce ſont les eſpaces qui ſont autour des glandes & des gencives, qui humectent la trachée artère & l'eſtomac. HARRIS. Ce mot vient d'ἀμφὶ, *autour*, & βράγχια, qui ſe prend quelquefois comme βρόγχος, pour le goſier, la gorge.

AMPHIBRAQUE. ſubſ. m. Terme de Poëſie latine & grecque: c'eſt le nom d'un pied de trois ſyllabes, dont la première & la dernière ſont brèves, & celle du milieu eſt longue, comme *amare*. *Amphibrachus* ou *amphibrachis*. Ce mot vient d'ἀμφὶ, *circùm, tout autour*, & de βραχὺς, *brevis, bref*. C'eſt comme ſi l'on diſoit que ce pied eſt bref tout autour, & long dans le milieu.

AMPHICLÉE. Ville de la Phocide. Elle eſt ainſi appelée dans Étienne, & Ophitee dans Hérodote. Il y avoit un temple, où l'on ne voyoit aucune ſtatue ou peinture. Il étoit cependant conſacré à Bacchus, qui y faiſoit l'office de Médecin, en découvrant les remèdes propres à guérir les maladies, ſoit en ſonge, ſoit par le miniſtère de ſes Prêtres, qu'il inſpiroit, & à qui il faiſoit même prédire l'avenir, comme le publioient les Amphicléens. *Paſ. in Phoc.*

AMPHICTYON. ſ. m. Membre du corps, ou aſſemblée des *amphictyons*. *Amphictyon*. Les *amphictions* étoient les députés des villes & des peuples de la Grèce, qui repréſentoient la nation, avec un plein pouvoir de concerter, de réſoudre, & d'ordonner ce qui leur paroiſſoit convenir aux avantages de la cauſe commune. C'étoit à peu près ce que l'on appelle en Hollande les États-Généraux, ou plutôt ce que l'on nomme en Allemagne la Diète de l'Empire. *Amphictyones*. Il y avoit pluſieurs ſortes d'*Amphictyons*. Les plus anciens inſtitués par Amphictyon, troiſième Roi d'Athènes, à deſſein de lier plus étroitement les Grecs, & d'en former un corps, dont l'union imprimât du reſpect & de la terreur aux Barbares, s'aſſembloient deux fois l'année aux Thermopyles près le temple de Cerès, bâti au milieu d'une grande plaine près du fleuve Aſope. TOURREIL. C'eſt de cet *Amphictyon* leur inſtituteur, que ceux-ci, & de ceux-ci que les autres enſuite prirent leur nom. Pauſanias, dans l'énumération des dix peuples qui compoſent l'aſſemblée, des *Amphictyons*, ne compte que les Ioniens, les Dolopes, les Theſſaliens, les Æniancs, les Magnetes, les Malcens, les Phthiotes, les Doriens, les Phocéens & les Locriens, voiſins de la Phocide. Il ne parle point des Acheens, des Eléens, des Argiens, des Meſſéniens, des Eoliens, ni de beaucoup d'autres. TOURR. On trouve encore le nom des peuples admis dans cette aſſemblée dans l'Oraiſon d'Æſchine, *de falſa legatione*. On appeloit ville *Amphictyonide*, celle qui avoit droit de nommer des *Amphictyons*; toute la Grèce televoit de ce tribunal, & il décernoit toutes les récompenſes & les peines. Les nouveaux *Amphictyons* qu'Acriſius inſtitua ſur le modèle des premiers, s'aſſembloient auſſi deux fois l'année dans le temple de Delphes, & avoient une inſpection particulière ſur ce temple. Les uns & les autres s'appeloient indiſtinctement Ἀμφικτυονες, Πυλαγόραι, Περιηνμονες; & leur aſſemblée Πυλαία. Rome dans ſa plus haute ſplendeur ne ſupprima pas l'aſſemblée des *Amphictyons*. Auguſte y donna droit de ſéance a la ville de Nicopolis, qu'il fit bâtir après la bataille d'Actium; mais ils n'avoient plus qu'un vain titre qui peu à peu s'anéantit. Strabon même aſſure, Liv. IX. que de ſon temps ils ne s'aſſembloient plus. Au reſte, Androtion, dans Pauſanias, Liv. X. par une raiſon d'étymologie arbitraire, veut qu'originairement les *Amphictyons* s'appelaſſent *Aphictyons*, & que le temps ait ajouté une lettre à leur nom. Anaximenes & le Scholiaſte de Thucydide, par la même raiſon, les nomment *Amphictyons*. Moi, tout uniment, j'aime mieux croire ſur la foi de Théopompe, qu'ils prirent & portèrent le nom de leur fondateur, le Roi Amphictyon: TOURR. Philippe fut aggrégé au corps des *amphictyons*, & declaré chef de la ligue ſacrée, & depuis ce temps-là il préſidoit aux jeux Pythiques, inſtitués par les *amphictyons*. La dignité d'*amphictyon* ſe nommoit *amphictyonie*. Démoſthènes reprocha aux Grecs d'avoir accordé à Philippe le droit d'*amphictyonie*. ID. Les *amphictyons* avoient dans les jeux Pythiques le titre de Juges ou d'Agonothètes. Philippe, nouvel *amphictyon*, exerça tous leurs droits, & jouit de tous leurs priviléges. Il en abuſa même dans la ſuite, & y préſida par Procureur. ID. Le même Auteur dit dans ſa préface, *p.* 81. qu'ils s'aſſembloient tantôt aux Thermopiles, & tantôt à Delphes.

☞ *AMPHICTIONICUM CONCILIUM*. Aſſemblée, Diète générale des États de la Grèce. *Amphictionicæ Leges*. Les Ordonnances de ces aſſemblées. Ordre amphictyonique.

☞ AMPHICTYONIDE, adj. AMPHICTYONIE, ſ. f. AMPHICTYONIQUE, adj. *Voyez* l'article précédent.

AMPHIDÉE. ſ. m. *Ampydeum*. Terme d'Anatomie. Dans quelques Auteurs, c'eſt la partie ſupérieure de l'orifice de la matrice. HARRIS.

AMPHIDROMIE. ſ. f. Fête du Paganiſme. *Amphidromia*. On la celebroit le cinquième jour après la naiſſance d'un enfant. C'étoit une réjouiſſance qui ſe terminoit par un feſtin, où le pere convoquoit ſa famille & ſes amis. Il ſemble qu'il faudroit dire *Amphidromies*, pluriel; car ce nom eſt purement grec, & en grec il eſt pluriel, Ἀμφιδρόμια, auſſi-bien que preſque tous les autres noms de fêtes. *Voyez* ſur

cette fête, Meurſius. *Animad. miſcel. Lib. III. art. 33. & de Fer. Græc.*

AMPHIMACRE. ſ. m. Terme de Poëſie greeque & latine. C'eſt le nom d'un pied de trois ſyllabes, dont la première & la dernière ſont longues, & celle du milieu brève, au contraire de l'amphibraque. *Prævident, Omnium, Caſtitas*, ſont des *amphimacres*. Ce mot eſt grec, compoſé d'ἀμφὶ, *autour*, & μακρὸς, *long*; parce que les extrémités de ce pied ſont longues.

☞ AMPHIMALLE. *Amphimallum.* ſ. m. Habit velu des deux côtés, à l'uſage des Romains dans la ſaiſon froide. C'étoit un habit, ou un manteau, ou une couverture, qui avoit du poil deſſus & deſſous. C'eſt tout ce qu'on en ſait.

AMPHINOME. ſ. f. Une des cinquantes Néréïdes, ſelon Homère.

☞ AMPHIPHON. ſ. m. Sorte de gâteau qu'on faiſoit en l'honneur de Diane, autour duquel on mettoit de petits flambeaux.

AMPHIPOLES. ſ. m, Archontes ou Magiſtrats de Syracuſe. *Amphipoles.* Ils furent établis par Timoléon en la 109ᵉ olympiade, après qu'il eut chaſſé Denys le Tyran. Ils ont gouverné Syracuſe pendant plus de 300 ans. Diodore de Sicile aſſure qu'ils ſubſiſtoient encore de ſon temps.

AMPHIPOLIS. Ville de l'ancienne Macédoine. *Amphipolis.* Elle étoit ſur les confins de la Thrace, & ſouvent on l'attribue à la Thrace. La rivière de Strimon l'entouroit. Elle étoit ſur la côte du golfe Strimonique, entre Philippes & Apollonie. Ayant pris le chemin par *Amphipolis* & par Apollonie, ils arrivèrent à Theſſalonique. Bouh. On l'a nommée Chriſopolis, & les Neuf Voies. Aujourd'hui on l'appelle *Amphipoli* & Chryſopoli. Les Turcs la nomment Emboli.

AMPHIPROSTYLE. ſ. m. Temple des Anciens, qui avoit quatre colonnes à la face de devant, & quatre à celle de derrière. *Amphiproſtylus.* Il vient du grec ἀμφὶ, *de côté & d'autre*, πρὸ, *devant*, & στυλος, *colonne.*

AMPHIPTÈRE. ſ. m. Serpent ou dragon qui a deux ailes, & qui eſt ſouvent repréſenté dans les armoiries. *Amphiptera.* Ce mot vient du grec ἄμφω, *deux*, & πτερα, *aile.*

AMPHISBÈNE. ſ. m. Serpent à deux têtes, qui mord par la tête & par la queue. *Amphisbena.* On dit qu'il s'en trouve dans les déſerts de Lybie, & il eſt le ſymbole de la trahiſon.

Le Griphon & le Phénix, dit Thomas Brown, n'exiſtent point dans la nature, non plus que l'*Amphisbène*, eſpèce de ſerpent qu'on prétend avoir deux têtes, une à chaque extrémité, & cela ſur ce fondement unique qu'il marche en avant & en arrière. Journ. des Sav. *Juin 1733.* On voit dans une phiole remplie d'eſprit de vin le Serpent *Amphiſbène*, ou le *double-marcheur*, reptile rond, fort, venimeux, qui rampe & qui ſe replie. Sa tête & ſa queue ſont difficiles à diſtinguer, étant faites l'une comme l'autre. Merc. *Fév 1736.*

Quelques-uns mettent l'*Amphisbène* au rang des lézards. Aërius dit que la *Scytale* & l'*Amphisbène* ſont ſemblables; que ces animaux ne vont point en diminuant, & ſont auſſi gros d'un bout que de l'autre, deſorte qu'il eſt difficile de connoître où eſt leur tete. L'*Amphisbène* va en avant & en arrière; ce qui le diſtingue de l'autre. Leurs piqûres, quoique venimeuſes, ne ſont point mortelles; mais ſont comme celles des guêpes. On l'appelle autrement *Ennoye*, ou *Enny*: en latin *Cæcilia* & *Amphisbena*, qui vient de ἀμφὶ, & de βαίνω, *je marche*, comme ſerpent marchant de deux côtés, car on lui attribue deux tetes: & ce qui a donné occaſion à cela, c'eſt que ſa figure eſt toute ſemblable à celle des vers de terre, dans leſquels il eſt fort difficile de diſtinguer la tête d'avec la queue.

Il y a des ſcolopendres qui ſont auſſi de ce genre. Voyez *Scolopendre.* On s'en ſert dans le Blaſon, & quelquefois on le confond avec *emphiſtère*, quoiqu'il en ſoit fort différent. Quand on ouvrit le tombeau de Chilpéric à Tournay, on y trouva des abeilles, & des figures de ſerpens *Amphisbènes* ou à deux têtes.

L'*Amphisbène*, avec ce mot, *mordet utrinque*, eſt la deviſe d'un ſatyrique, qui déchire les autres par ſes diſcours & par ſes écrits.

AMPHISCIEN. adj. Terme d'Aſtronomie & de Géographie. *Amphiſcii.* On nomme ainſi les peuples qui habitent la zône torride, parce qu'ils ont l'ombre tantôt d'un côté, & tantôt de l'autre, tantôt au ſeptentrion, & tantôt au midi. Ce mot vient du grec ἀμφὶ, & de σκια, *ombre.*

AMPHISMELE. ſ. m. *Amphiſmela.* Terme d'Anatomiſte. C'eſt un inſtrument dont on ſe ſert dans la diſſection des os. Harris.

AMPHITHÉÂTRE. ſ. m. Bâtiment ſpacieux, rond ou ovale, dont l'arène étoit de divers rangs & ſiéges, diſpoſés par degrés, avec des portiques au-dedans & au-dehors. *Amphitheatrum.* Chez les anciens il étoit deſtiné à donner des ſpectacles au peuple, comme les combats des gladiateurs, ou des bêtes féroces. Le théatre étoit conſtruit en forme de demi-cercle plus la quatrième partie du diamètre. Et l'*amphithéâtre* étoit un double théâtre, ou deux théâtres joints enſemble. Ainſi l'axe de l'*amphithéâtre* avoit de long un diamètre & demi. *Voy.* Philand, ch. 2. L. V. de Vitruve. Albert, L. VIII. ch. 8. & *les Antiquités de Nîmes*, par J. Poldo, ch. 24. On voit encore des *Amphithéâtres* à Rome & à Nimes, &c. *L'Amphithéâtre* de Veſpaſien, appellé *le Coliſée*, celui de Vérone en Italie, ſont les plus célèbres de l'Antiquité. Pline rapporte que Curion dreſſa un *Amphithéâtre* qui tournoit ſur de gros pivots de fer; deſorte que du même *Amphithéâtre* on pouvoit en faire, quand on vouloit deux théâtres differens, ſur leſquels on repreſentoit des pièces différentes. *Voy.* Juſte-Lipſe dans le Traité qu'il a fait de l'*Amphithéâtre.* Thom. Demſter. *Antiq. rom.* Liv. V. ch. 5. Ant. Friſius, *de Arte Gymn.* Liv. III. ch. 4.

Amphithéâtre *de Comédie*, en France, ſe dit d'un lieu élevé vis-à-vis du théâtre, d'où l'on voit commodément la comedie: il eſt au-deſſous des loges, & plus haut que le parterre.

On appelle auſſi *Amphithéâtre*, des échafauds élevés par degrés, qu'on dreſſe dans les lieux où on doit faire de grandes cérémonies, afin d'y ménager de la place pour plus de ſpectateurs.

☞ Aux Ecoles de Médecine & de Chirurgie, on appelle *amphithéâtre* un bâtiment dont l'intérieur eſt de même diſtribué en pluſieurs rangs de ſiéges élevés les uns au-deſſus des autres, afin que les ſpectateurs qui s'y placent, puiſſent voir & entendre le démonſtrateur.

On dit auſſi d'une colline qui s'élève doucement, & en rond, qu'elle s'élève, qu'elle ſe courbe en *amphithéâtre.*

☞ Amphithéâtre de gason, Vertugadin. Terme de jardinage. C'eſt une décoration de gazon, pour régulariſer un côteau ou une montagne qu'on n'a pas deſſein de couper & de ſoutenir par des terraſſes. On y pratique des eſtrades, des gradins & des pleinpieds qui vont inſenſiblement dans les parties les plus élevées.

Ce mot vient d'ἀμφὶ, *autour*, & θέατρον, *theatrum*, lequel vient de θεάομαι, *contemplor*: pour dire, qu'un *amphithéâtre* eſt un lieu d'où l'on peut voir de tous côtés.

☞ AMPHITHETE. ſ. m. *Amphithetum.* Grand vaſe à boire, dont les Anciens ſe ſervoient en débauche; d'où vient le proverbe, *ex amphitheto bibiſti.* Vous n'avez pas mal bû.

AMPHITRITE. ſ. f. *Amphitrite.* Déeſſe des anciens Grecs & Romains, fille de Nérée & de Doris, ſelon Héſiode, Theog. v. 243. femme de Neptune, là même v. 930. *Claud. de Rapt. Proſerp.* v. 103. C'eſt pour cela que les Poëtes la font Deeſſe de la mer, & qu'en poëſie on prend quelquefois *Amphitrite*, comme Neptune, pour la mer; comme dans Ovide, Métam. Liv. I. v. 13. Catul. Arg. Ep. 65. v. 5. & Dion. Pereg. v. 53. Elle eut de Neptune un fils nommé Triton.

Héſiod. Theog. v. 930. Ce mot ſemble venir d'ἀμφὶ, *circùm*, & τρέω, *tero*, parce que la mer environnant la terre, la ronge tout autour; ou bien d'ἀμφὶ, & de τρέω, qui ſignifie épouvanter, parce que la mer épouvante. C'eſt l'opinion d'Heſychius, de l'Etymologiſte, & de Tzetzès, ou du Scholiaſte d'Héſiode. *Amphitrite* eſt repreſentée ſur des médailles de Corinthe devant Neptune. Elle tient un petit enfant, qu'elle préſente à ce Dieu; & Pauſanias dit qu'il y avoit à Corinthe une ſtatue d'*Amphitrite*, dans le temple de Neptune. *Vaill. Colon. T. p.* 201. M. Spanheim, *p.* 253. de la dern. édit. prétend qu'elle eſt ſouvent repréſentée comme une Syrène; c'eſt-à-dire, tout le haut du corps juſqu'à la ceinture ſemblable à une femme, & pour le bas au lieu de deux jambes deux queues de poiſſon.

Jalouſe de l'éclat de ces honneurs nouveaux,
Amphitrite *ſe cache au plus profond des eaux.*
R.

AMPHITRYON. ſ. m. Ce mot, qui eſt le nom d'un Roi de Mycènes & de Thèbes, eſt devenu françois d'une manière proverbiale, pour exprimer celui qui donne à manger, ou qui paye pour pluſieurs une certaine dépenſe. C'eſt Molière qui, ſans y penſer, a été l'auteur de ce mot: car depuis qu'il a fait dire à Soſie que le véritable *Amphitrion* eſt celui chez qui l'on dine, on demande, qui eſt-ce qui eſt l'*Amphitryon?* Ou bien on dit: c'eſt M. un tel qui eſt l'*Amphitryon*, pour dire, que c'eſt lui qui traite ou qui paye.

AMPHORE. ſ. f. Sorte de meſure des choſes liquides, qui étoit en uſage chez les Romains. *Amphora.* Chaque *amphore* tenoit trois boiſſeaux. Les vaiſſeaux qu'il étoit permis à chaque Sénateur d'avoir au nombre de deux, pour ſon uſage particulier, furent réglés du temps de la République à 300 *amphores*, & par Auguſte à 1000 *amphores*. De la Mar.

Amphore. C'eſt la plus grande meſure dont on ſe ſerve à Veniſe pour les liquides. L'*amphore* contient quatre bigots, le bigot quatre cartes, la carte quatre fiſchauſſeras.

☞AMPHONTES. ſ. m. Eſpèce de combat poëtique qui ſe faiſoit dans l'île d'Ægine, où l'on donnoit un bœuf pour récompenſe au poëte qui avoit fait de meilleurs vers Dithyrambiques en l'honneur de Bachus. Mor. qui cite Natal. Comes. L. 5. c. 4.

AMPIGLIONÉ. *Empulum.* Ce ſont les ruines de l'ancien *Empulum*, ville d'Italie. Elles ſont dans la Campagne de Rome, près de Caſtello-Sant-Angelo, à une lieue de Tivoli.

AMPLE. adj. m. & f. Qui eſt grand, étendu, au delà de la meſure la plus ordinaire. *Amplus.* ils ſe ſont battus dans une *ample* & vaſte campagne. Ce bâtiment n'eſt pas aſſez *ample* pour loger le train du maître. Ce pourpoint, ces manches ſont trop *amples*, trop larges.

Ample ſe dit figurément, par rapport à l'étendue & à la durée des choſes. Le pouvoir qu'on donne à des Plénipotentiaires ne ſauroit être trop *ample*. Cette bulle contient des priviléges fort *amples*. Une *ample* matière. *Ample* récit. *Ample* repas.

AMPLEMENT. adv. D'une manière ample. *Fusè latèque, amplè.* Il a *amplement* répondu à toutes les objections qu'on lui a faites. Nous parlerons plus *amplement* de cette affaire une autre fois. Nous dînâmes *amplement*.

AMPLEUR. ſ. f. Étendue de ce qui eſt ample. Ce mot n'eſt d'uſage qu'en parlant des habits & des meubles. Les robes des femmes ont plus d'*ampleur* qu'elles n'en avoient avant l'invention des paniers. Ce manteau a trop d'*ampleur*. Ce rideau n'a pas aſſez d'*ampleur*.

AMPLIATEUR. ſ. m. Terme peu en uſage, pour ſignifier celui qui étend ou qui augmente. Les ſeconds chefs ne peuvent être conſidérés que comme les *Ampliateurs* du premier établiſſement des Phocéens. Merc. *Octob.* 1731.

☞AMPLIATIF, IVE. adj. Qui augmente, qui ajoute. *Amplians, amplificans.* On ne le dit guère que des lettres ou bulles apoſtoliques qui ajoutent aux précédentes. Bref *ampliatif.* Bulle *ampliative.*

AMPLIATION. ſ. f. Terme de Chancellerie romaine, ſynonyme d'augmentation. Bref d'*ampliation.* C'eſt la même choſe qu'ampliatif.

AMPLIATION. Terme de Finance. *Exemplum, Exemplar.* C'eſt le double qu'on retient d'une quittance, ou autre acte dont on a beſoin pour produire, quand on en a beſoin. On l'appelle auſſi *Duplicata.*

Lettres d'*ampliation*, en termes de Chancellerie, ſont des lettres qu'on obtenoit ci-devant pour articuler les moyens omis dans les lettres de Requête civile, qu'on avoit auparavant impétrées. Par l'Ordonnance de 166-, elles ſont abrogées, & il eſt dit que ces moyens ſeront articulés par une ſimple Requête.

Requête d'*ampliation* Voyez Requête.

Ampliations *de contrats*, en fait de Pratique, ce ſont des copies des contrats, dont on dépoſe les groſſes chez un Notaire, pour en délivrer des *ampliations* ou expéditions aux parties, ou à des créanciers colloques utilement dans un ordre, avec déclaration de l'intérêt que chaque créancier a dans ces contrats relativement à ſa collocation dans l'ordre. Et après avoir recuilli les voix, on leur donne différentes parties de rentes en payement de leur collocation en conformité de l'ordre.

Ampliation, ſe dit encore de l'expédition en papier d'un nouveau contrat de rente ſur la ville, que le Notaire fournit avec la groſſe en parchemin, & que le rentier remet au payeur avec ſa quittance la première fois qu'il reçoit. Dict. des Finances.

AMPLIER. v. a. Terme de Palais. Différer. *Amplier* le terme d'un payement. *Ampliare præfinitum ſolvendo debito tempus.*

Amplier *un criminel*; c'eſt différer ſon jugement. *Ampliare reum.*

Amplier *un priſonnier*; c'eſt lui donner dans ſa priſon plus de liberté qu'il n'en avoit; le tenir moins reſſerré qu'il n'étoit. *Cuſtodiam facere liberiorem.*

☞AMPLIÉ, ÉE. part. Il n'eſt d'uſage, ainſi que le verbe, que dans quelques Tribunaux.

☞AMPLIFICATEUR. ſ. m. Qui amplifie, qui exagère. *Amplificator.* Ce mot eſt peu en uſage, & ne ſe prend qu'en mauvaiſe part. C'eſt un *amplificateur*, un grand *amplificateur.*

AMPLIFICATION. ſ. f. *Amplificatio.* Terme de Rhétorique. C'eſt une partie du diſcours, ou de l'oraiſon, dans laquelle, & par laquelle on étend le ſujet qu'on traite, on aggrave un crime, on augmente une louange, on étend une narration, & l'on excite les mouvemens qu'il convient dans l'ame de l'auditeur. La première partie eſt l'argumentation, qui comprend les preuves, & la ſeconde eſt l'*amplification*, qui les étend, & les pouſſe: toutes deux appartiennent à l'invention, qui eſt le premier devoir de l'Orateur. L'*amplification*, dit Cicéron, dans les partitions oratoires, eſt une eſpece d'argumentation véhémente. C'eſt, dit-il encore, une forte affirmation qui perſuade en excitant les mouvemens de l'ame. L'*amplification* eſt un des moyens qui contribuent au ſublime. Longin. L'*amplification* ſe peut diviſer en un nombre infini d'eſpèces; mais l'Orateur doit ſavoir que pas une de ces eſpèces n'eſt parfaite de ſoi, s'il n'y a du grand & du ſublime; ſi ce n'eſt lorſqu'on cherche à émouvoir la pitié, ou que l'on veut ravaler le prix de quelque choſe. Par-tout ailleurs, ſi vous ôtez à l'*amplification* ce qu'elle a de grand, vous lui arrachez, pour ainſi dire, l'ame du corps. Id. Les maîtres de l'éloquence appellent l'*amplification* l'ame du diſcours. Longin blâme ceux qui la définiſſent, un diſcours qui donne de la grandeur aux choſes. Car, dit-il, cette définition peut convenir tout de même au ſublime, au pathétique, & aux figures, puiſqu'elles donnent toutes au diſcours je ne ſais quel caractère de grandeur. Le ſublime conſiſte dans la hauteur & l'élevation; au lieu que l'*amplification* conſiſte auſſi dans la multitude des paroles. Le ſublime ſe trouve quelquefois dans une ſimple penſée; mais l'*amplification* ne ſubſiſte que dans

la pompe & dans l'abondance. L'*amplification* donc, pour en donner une idée générale, eſt un accroiſſement de paroles, que l'on peut tirer de toutes les circonſtances particulières des choſes & de tous les lieux de l'oraiſon, qui remplit le diſcours, & le fortifie en appuyant ſur ce qu'on a déja dit. Ainſi elle diffère de la preuve, en ce qu'on emploie celle-ci pour prouver la queſtion, au lieu que l'*amplification* ne ſert qu'à étendre & à exagerer. Rien n'eſt plus contraire à l'éloquence que l'*amplification* inutile, vide de penſées, & qui ne conſiſte que dans un vain appareil de mots entaſſés les uns ſur les autres. La bonne *amplification* eſt un amas de penſées, qui encherifſent toutes les unes ſur les autres, & qui ſont ſoutenues d'expreſſions vives, fortes, & convenables au ſujet.

On ſe ſert auſſi de ce terme hors de la Rhétorique, où on l'applique à tous les diſcours, & aux narrations même ordinaires, quand on groſſit, qu'on augmente les choſes. Il y a de l'*amplification* à cette nouvelle: il ſe prend alors pour *exageration*.

On appelle encore *Amplification*, le diſcours amplifié, le diſcours que font les écoliers ſur un ſujet qui leur eſt donné pour l'orner comme ils jugeront à propos. On exerce les écoliers à faire des *amplifications* au collége. Pour faire une bonne *amplification*, il faut que le diſcours s'éleve par degrés, enſorte qu'un mot encherifſe ſur l'autre: autrement l'*amplification* eſt languiſſante, & n'a plus ni force ni mouvement. Boil. Longin, dans ſon Traité du *Sublime*, *chap. IX* & *X*. Ciceron, dans ſes *Partitiones Oratoriæ*, *n. 27 & 53*, & le P. Cauſſin, dans tout le V. Liv. de ſon *Eloquentia ſacra & profana*, ont traité de l'*amplification*.

AMPLIFIER. v. a. Etendre, augmenter par le diſcours. Il ne ſe dit qu'au figuré. *Amplificare*. Il *amplifie* toutes les hiſtoires qu'il rapporte. Il *amplifie* tout ce qu'il dit. Il a *amplifié* cette action par toutes les circonſtances qui la peuvent agrandir.

AMPLIFIÉ, ÉE. part.

AMPLISSIME, adj. au ſuperlatif, eſt une qualité dont on honore quelques perſonnes en leur parlant, particulièrement chez les étrangers, & dans l'Univerſité de Paris à l'égard du Recteur. *Amplissimus Rector*.

AMPLITUDE. ſ. f. Terme d'Artillerie. Dans l'art de jeter des bombes, c'eſt la ligne compriſe, entre le point d'où la bombe eſt tirée, & celui où elle va tomber. *Jactûs amplitudo*. Pour ce qui eſt de la force de la poudre dans une certaine quantité, ou bien de la hauteur à laquelle le jet pourroit s'élever en tirant vers le zénith; comme on ne peut pas le connoître par l'expérience, on fait par la démonſtration, que le point de l'horizon où la bombe peut arriver lorſqu'elle eſt jetée par un angle de 45 degrés, ou demi droit, eſt toujours éloigné du lieu d'où on la tire, du double de l'élévation du jet vertical, c'eſt ce qu'on appelle *amplitude* du jet; par exemple, ſi le jet eſt allé à 1600 toiſes, le jet vertical ou à plomb ſeroit monté à 800 toiſes. De la Hire, *Acad. des Sc. 1700. Mem. p.* 103.

☞ AMPLITUDE *d'un aſtre*. Terme d'Aſtronomie. C'eſt l'arc de l'horizon, compris entre l'équateur & cet aſtre, quand il ſe trouve à l'horizon. Elle s'appelle *ortive* ou *orientale* ou *occaſe*, ſelon qu'on meſure cet arc quand l'aſtre ſe leve ou ſe couche. L'*amplitude ortive* eſt l'arc de l'horizon qui ſe trouve entre le point où s'éleve un aſtre, & celui du vrai orient, où ſe fait l'interſection de l'équateur, & de l'horizon. *Amplitudo ortiva*. On l'appelle autrement, *Latitude ortive*. L'*amplitude* occidentale eſt l'arc de l'horizon terminé par le point où l'aſtre ſe couche, & le point de l'occident équinoxial. L'*amplitude* orientale, ou occidentale, eſt appelée *ſeptentrionale*, quand elle eſt dans la partie ſeptentrionale; & *meridionale*, quand elle eſt dans la partie méridionale de l'horizon. L'*amplitude* orientale du ſoleil ſe nomme *orient* du ſoleil, & ſon amplitude occidentale, *occident* du ſoleil.

☞ Les ſeules étoiles qui ſe trouvent dans l'équateur, n'ont aucune amplitude ſoit orientale, ſoit occidentale. Toutes les autres en ont une, plus ou moins grande, ſuivant qu'elles ſont plus ou moins éloignées de l'équateur.

AMPOSTA. Bourg de Catalogne, en Eſpagne. *Amposta*. Il eſt ſur l'Ebre, au-deſſous de Tortoſe. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Adeda*, ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe, que d'autres placent à *Adebra*, qui eſt dans la même contrée.

☞ AMPOULE. ſ. f. Fiole, petite bouteille. *Ampulla*. Dans ce ſens il ne ſe dit que de la *Sainte Ampoule*.

On appelle la *Sainte Ampoule*, certaine petite bouteille venue du ciel, où il y a de l'huile qui ſert à ſacrer les Rois de France, laquelle on garde bien ſoigneuſement dans l'Abbaye de ſaint Remi de Reims, *Sacra Ampulla*. Hincmar, Archevêque de Reims, qui vivoit du temps de Charles le Chauve, rapporte, en la vie de S. Remi, qu'une colombe blanche l'apporta du ciel en ſon bec, lorſque les ſaintes huiles lui manquoient, à cauſe de la foule qu'il y avoit auprès des fonts baptiſmaux; qu'elle diſparut auſſi-tôt; que cette huile parfuma toute l'égliſe, & que le Roi Clovis en fut baptiſé. Il y a eu un beau *Traité Apologetique de la Sainte Ampoule*, fait par Alexandre le Tanneur contre Jacques Chifflet, imprimé en 1652. *Voyez* Du Cange au mot *Ampoule*, Aimoin, L. I, chap. XVI. Hincmard, *Hiſt. Remenſ. Liv. I, c. XIII. Annales Bertinienſes au Ch. 868*. Gaguin, du Haillan, *Liv. III, Rerum Gallicar.* Le P. Sirmond ſur la Lettre d'Avitus, *Conc. Gall. T. I, ad an. 446, p. 1268*. Morus, *de ſacris unctionibus*: le Sueur Calviniſte, *Hiſt. de l'Emp. & de l'Egliſe*, à l'an de Jesus-Christ 496, les notes du P. Ruinard ſur Grégoire de Tours, *Hiſt. Franc.* Liv. II, ch. 21. Le P. Dorigni, Jéſuite, qui a compoſé la Vie de ſaint Remi, imprimée en 1714, à Chalons ſur Marne, a fait une Diſſertation ſur le miracle de la *Sainte Ampoule*, qu'il prétend être véritable. Il n'y entre point dans le détail des mêmes objections que les Critiques modernes ont faites contre ce miracle. Marlot, Le Tanneur, & Du Sauſſay y ont ſuffiſamment répondu. Il s'attache à la plus forte, tirée du ſilence d'Avitus, & de Grégoire de Tours. Il dit ſur cela que la lettre d'Avitus eſt fort ſuſpecte de ſuppoſition; que Henri Derford a écrit qu'il avoit vu des manuſcrits de Grégoire de Tours, où le miracle de la *Sainte Ampoule* étoit raconté; que les argumens tirés du ſilence des Auteurs, ſont bien foibles; que le ſilence de Fortunat ne fait douter perſonne du baptême de Clovis par S. Remi. Il oppoſe à Avitus & à Grégoire de Tours l'autorité de Hincmar & la tradition. Gaguin, Hincmar, & Aimoin, diſent auſſi que Clovis inſtitua un Ordre de Chevaliers de la *Sainte Ampoule*. Joſeph de Michieli, dans ſon *Teſoro Militar. fol. 77*. Le P. Andréa Mendo, Jéſuite, *De ordinib. militar. fol. 16*. & Bernardo Giuſtiani, *Hiſt. dell' origine de Cavallieri*, Ch. VI en parlent auſſi. Ce dernier dit, que les Auteurs ne diſent point l'année que cet Ordre fut inſtitué; mais qu'il eſt aiſé de juger que ce fut dans la ſolennité de ſon baptême que Clovis l'inſtitua, & par conſéquent l'an 485 de Jésus-Christ; qu'il voulut que les Chevaliers s'appellaſſent *Chevaliers de S. Remi*; qu'ils ne puſſent être plus de quatre; que leur fonction fût d'aſſiſter l'Evêque, lorſqu'il porte la *Sainte Ampoule*; & qu'ils n'ont point de bannière particulière, parce que la dignité de leur fonction ſuffit pour les diſtinguer parmi tous les autres Chevaliers. Ces quatre Chevaliers ſont les barons de Terriers, de Beleſtre, de Seneſtre, & de Louverſy. Ce même Auteur remarque dans ſa ſeconde édition, que ces Chevaliers n'étant que quatre, ils ne peuvent paſſer pour un Ordre militaire. Une deſcription des ordres militaires imprimée à Paris en 1671, dit, qu'ils ont une croix dont le tronc & les branches ſont triangulaires, avec quatre fleurs-de-lis dans les angles, & ſur le tronc de laquelle on voit au centre la *Sainte Ampoule* ſoutenue d'une main par-deſſous, & deſſus un S. Eſprit en forme de colombe. Tout cela certainement n'eſt pas plus du temps de Clovis, que le nom de *Chevaliers de S. Remi*.

Ce mot *Ampoule* vient du latin *Ampulla*, qui ſignifie *une bouteille* qui a un cou long & étroit. C'étoit autrefois un vaiſſeau où on gardoit le vin ſervant à l'autel.

l'autel. C'étoit auſſi celui où on gardoit l'huile, & le ſaint chrême pour les catéchumènes & les malades.

AMPOULE, ſe dit auſſi en phyſique de certaines petites bouteilles, ou enflures pleines de vent qui ſe font ſur l'eau quand il pleut. *Bulla.* Il s'en fait auſſi dans toutes les autres liqueurs agitées; & c'eſt ainſi que ſe forme l'écume, quand l'ebullition eſt bien petite.

AMPOULE, ſe dit auſſi de ces petites veſſies, ou élevations qui ſe font ſur la peau, & qui ſont pleines d'eau, ou de pus. *Tumor.* Il lui eſt venu des *ampoules* par tout le corps.

AMPOULÉ, EE. adj. Qui ſe dit d'un diſcours enflé, & rempli de pluſieurs grands mots & magnifiques. *Tumidus, Inflatus.* Des vers *ampoulés.* Un diſcours *ampoulé.* Un ſtyle *ampoulé.*

AMPOULETTE. ſ. f. Terme badin, dont un Poëte s'eſt ſervi pour ſignifier une petite bouteille.

On oſe outrer l'extravagance
Juſqu'à m'offrir au jour de l'an
Dix-huit Ampoulettes *chétives,*
Dont deux ſont pleines de ſafran,
Et les autres d'eaux corroſives.....

AMPOULETTE, terme d'Artillerie. C'eſt une cheville de bois, qui ſert à fermer la lumière de la bombe. On l'enfonce dedans à grands coups de maillet. Cette cheville eſt percée tout du long, pour être remplie d'une compoſition lente; & lorſqu'elle eſt remplie, on la nomme *fuſée.* Cette *ampoulette* doit être de bois de tilleul, ou de bois d'aune bien ſec.

☞ AMPOULETTE, terme de Marine. Horloge à ſable. L'Acad. fait cette orthographe. *Voyez* EMPOULETTE.

AMPOURDAN, ou AMPURDAN, mais prononcez *Ampourdan.* Petit pays de la Catalogne, dont la capitale eſt Ampurias, de laquelle il a tiré ſon nom. *Ampurienſis ager*, ou *Emporienſis*, ou *Emporitanus tractus.* dans l'uſage, on dit le *Lampourdan*, du *Lampourdan*, par une corruption manifeſte, qui du nom & de l'article en a fait un nouveau nom.

AMPUDIA. *Ampudia.* Ce fut autrefois une ville épiſcopale: ce n'eſt aujourd'hui qu'un village du diocèſe de Valence, dans le Royaume de Léon, en Eſpagne.

AMPUGNANA. Village de l'île de Corſe. *Ampugnana.* Il eſt dans la partie orientale de l'île, entre Accia rouinana, & Mariana diſtrutta.

AMPURIAS. *Empuriæ, Ampuriæ.* Capitale du Lampourdan. On la nomme auſſi *Emporium*, & c'eſt de là qu'eſt venu ſon nom, parce que c'eſt un port ſur la Méditerranée, & que c'étoit un abord de marchands.

AMPUTATION. ſ. f. Terme de Chirurgie. Retranchement d'un membre qui ſe fait avec le fer. *Amputatio.* On ne peut guérir cette plaie; il faut faire l'*amputation* du bras. En juſtice on punit comme une eſpèce de meurtre, les plaies faites par *amputation* de membres.

AMPUTER. v. a. Terme de Chirurgie, fait du latin *amputare.* Couper, retrancher. Sancho, en conſéquence d'une folle gageure qu'il avoit faite contre un chaſſeur, lui tendit de trente pas le derrière, où il reçut une demi-charge de dragées de plomb, dont il ſe trouva fort incommodé. L'officier ſon ami, s'enferma avec lui dans une chambre, & ayant étalé ſur une table tous les inſtrumens de la Chirurgie deſquels il lui expliquoit les proprietés: » Si l'os eſt attaqué, deſorte qu'on y » voie du danger, ce petit inſtrument, dit-il, mon- » trant une ſcie, qui eſt un des plus jolis du métier, » vous *ampute* l'os dans un moment, après qu'avec ce- » lui-ci, qu'on appelle *couteau courbe*, on a coupé » la chair tout autour; & c'eſt une des plus agréables » opérations & des plus promptes de la Chirurgie, » & vous auriez un plaiſir extrême à la voir faire. » *Hiſt. de Don Quichotte, to. 3, ch. 30, p. 384.*»

A M R.

AMRON, AMROD, AMÉREN. Île de l'Océan ſeptentrional. *Amrona, Amerenum.* Elle eſt ſur la côte du duché de Sleſwick, au couchant des îles de Fora & de Nortſtrand.

A M S.

AMSDORFIEN, ENNE. ſ. m. & f. Secte d'hérétiques Proteſtans du XVI. ſiècle, diſciples d'Amſdorf. Les *Amſdorfiens*, dit Sanders, *her.* 186, enſeignoient que les bonnes œuvres étoient pernicieuſes au ſalut; cependant d'autres prétendent qu'à la vérité Amſdorf l'enſeigna, mais que ſes diſciples l'abandonnerent en ce point. Les *Amſdorfiens* étoient Confeſſioniſtes rigides. *Voyez* encore PRATÉOLE au mot *Amſdorf.*

AMSTEL. Petite rivière de Hollande. *Amſtela.* Elle ſe jette dans le golfe d'Ye, à Amſterdam, auquel elle donne le nom; car originairement c'eſt le *Amſteldam*, comme en latin *Amſtelodamum.* L'uſage a changé le *l* en *r.* On appelle auſſi *Amſteland* le pays où elle coule.

AMSTELAND. ſ. m. Pays de la Hollande méridionale. *Amſtelandia.* Il eſt entre le Goyland & le Rhinland, la province d'Utrecht & le golfe d'Ye. Il n'a rien de remarquable qu'Amſterdam.

AMSTERDAM, ou AMSTELDAM. *Amſtelodamum, Amſterodamum, Amſtelrodamum.* Ville & port de mer en Hollande. Ce n'étoit qu'un château ſur la rivière d'Yam, lequel appartenoit aux ſeigneurs d'Amſtel, dont il prit ſon nom. Quelques pêcheurs s'établirent autour du château, en firent un bourg, qui groſſit peu à peu par le commerce de la pêche. Gisbert d'Amſtel, l'un des conjurés contre Florent V, comte de Hollande, après ſon retour, y fit bâtir des ponts, des tours, & apparemment une chauſſée, & ce bourg commença à s'appeler *Amſteldam*, du mot *dam*, qui ſignifie *chauſſée*, & du nom des ſeigneurs du château, *Amſtel.* Ainſi *Amſteldam* eſt proprement ſon nom; mais l'uſage eſt de dire *Amſterdam.* Elle ne fut entourée de murailles qu'en 1480. Depuis ce temps-là *Amſterdam* eſt une ville qui a toujours augmenté juſqu'au point que nous la voyons. C'eſt aujourd'hui une des villes du monde des plus riches & des plus marchandes. Mais c'eſt une tache pour une ville ſi célébre, dit un Auteur, imprimé à la Haye en 1698, que d'être le réceptacle de toutes les religions. Sa longitude eſt 26d, 34′, & ſa latitude 52d, 30′. Cette ville, ſelon Hortenſius, eſt à 22°, 44′, 33″ de longitude, & 52°, 22′, 45″ de latitude. *Amſterdam* fut pris en 1578, par Guillaume de Naſſau après un long ſiége. *Amſterdam* porte d'or au pal de gueule, chargé de trois fautoirs d'argent. Le P. Meneſtrier remarque très-bien que ce pal ſignifie la chauſſée d'Amſtel, & les trois fautoirs marquent les levées & les digues. Par une conceſſion de l'Empereur Maximilien, de l'an 1490, ces armes ſont timbrées d'une couronne impériale.

NOUVELLE AMSTERDAM. *Novum Amſtelodamum.* C'eſt une ville de l'Amérique ſeptentrionale, à l'embouchure du fleuve du Nord, dans le nouveau Pays-Bas.

Il y a encore cinq îles auxquelles on a donné le nom d'*Amſterdam.* L'une eſt dans la mer glaciale, près des côtes du Spitsberg. Une autre dans l'Aſie, entre les îles du Japon & Formoſe. Une troiſième dans la mer pacifique, entre l'île Salomon & les côtes du Pérou. La quatrième eſt dans l'océan Indien, entre la nouvelle Hollande au levant, & l'île de Madagaſcar au couchant. Enfin, la cinquième eſt dans l'Aſie, près de la côte orientale de l'île de Ceilan. Les Hollandois y ont un fort, qu'ils nomment *Amſterdam.*

AMSTRUTTER, ou ANSTRUTTER. Ville d'Ecoſſe. *Amſtruttera, Anſtruttera.* Elle eſt dans la province de Fife, ſur le golfe de Forth ou d'Edimbourg. Elle eſt ſéparée en deux par une petite rivière qui y paſſe; ce qui fait comme deux villes, dont l'une s'appelle *Eaſt Amſtrutter*, c'eſt-à-dire, l'*Amſtrutter* oriental; & l'autre *Weſt Amſtrutter*, l'*Amſtrutter* occidental.

A M T.

AMTHAR. Ancienne ville de la Terre Sainte *Amthar.*

Elle étoit dans la tribu de Zabulon, dans la partie qui confinoit à celle de Nephthali.

A M U.

AMU. Lac du Zagatay. *Amus.* il ſort de ce lac une petite rivière de même nom, qui, jointe à une autre nommée apparament *Abia*, forme la rivière d'Abiamu, ou Gehun, & Giehun.

AMUCE. ſ. f. Qui s'eſt dit autrefois pour Aumuſſe, & qui ſe trouve dans l'acte de la fondation du chapitre de Lamballe, fait l'an 1435, par Jean, duc de Bretagne, qui veut que les chanoines qu'il appelle Chapelains, *ſoient & demeurent au chœur de ladite égliſe en ſurplis*, amuces *en hiver, & à chapeaux de cuir en été.* Voyez LOBINEAU. *Hiſt. de Bretagne, T. II, p. 104. col. 1.*

AMULER. Terme de Marine. C'eſt peſer ſur la voile & ſur le bord vers le vent. *Voyez* AMURER.

AMULETTE. ſ. m. ☞ Remède, figure ou caractère auxquels la crédulité ou la ſuperſtition attribuent beaucoup de propriétés. On prétend qu'en l'attachant au cou, il guérit ou préſerve de divers maux. *Amuletum.* Il y a des *amulettes* myſterieux, qui conſiſtent en caractères & en paroles qui ſervent à éloigner les maux & à en garantir. Pline en fait ſouvent mention.

Le mot d'*amulette* vient du latin *Amuletum*, ou plutôt *amoletum*, *amolimentum.* C'étoit un remède ſuperſtitieux contre les maladies: nous dirions en notre langue un *préſervatif.* Les Grecs appellent ces ſortes de remèdes φυλακτήρια, περίαπτα, ἀποτελέσματα, περιάμματα, περιάμματα, βρέβια.

Le Concile de Laodicée défend aux Eccléſiaſtiques de porter de ces *phylactères*, ou *amulettes*, ſous peine d'être dégradés. S. Chryſoſtôme en parle dans quelques-unes de ſes homélies ſur S. Paul, & il les regarde comme une eſpèce d'idolâtrie, ne pouvant ſouffrir que les Chrétiens ſe ſerviſſent d'*amulettes* pour guérir les maladies, quoiqu'ils euſſent ne point pécher, ſous prétexte qu'ils ne faiſoient autre choſe que d'invoquer le nom de Dieu. S. Jerôme n'eſt pas plus favorable aux *amulettes* dans ſon Commentaire, ſur le chap. 23 de S. Matthieu, où il condamne de ſuperſtition tous les *phylactères* des Juifs, bien qu'ils fuſſent d'une autre nature que les *amulettes.* Il prend de-là occaſion de rejeter comme ſuperſtitieuſe une coutume qui étoit de ſon temps parmi le ſimple peuple, ſur-tout parmi les femmes, qui portoient à leur cou de petites parties des évangiles, du bois de la croix, & quelques autres choſes ſemblables, faiſant paroître en cela plus de zèle que de véritable piété. *Hoc apud nos*, dit ce ſaint Docteur, *ſuperſtitioſæ mulierculæ in parvulis Evangeliis & in crucis ligno, & iſtiuſmodi rebus quæ habent quidem zelum Dei, ſed non juxta ſcientiam, uſque hodiè factitant.* Voyez Kirker, *Oed. Egyp. Claſ. XI, chap. 4. Tom. II, pag. 445* & ſuiv. & dans le troiſième *Tome pag. 219, 335, 470, 518, 528, 564,* &c.

☞ AMULONNER. v. a. S'eſt dit autrefois pour mettre en mule. *Amulonner* du foin.

AMURCA. ſ. f. Terme de Pharmacie. Médicament fait de la lie des olives. *Amurca.* Il eſt aſtringent.

AMURÉES. ſ. f. Nom d'un certain ordre de religieuſes reſſerrées étroitement, & enfermées de hautes murailles. *Amurées* a été dit pour *emmurées.* MÉNAG.

AMURÉES, n'eſt point un ordre de religieuſes. Il y a à Rouen un couvent de religieuſes de S. Dominique, qu'on appelle les *Amurées*, ou *Emurées*; je crois qu'on leur a donné ce nom, parce qu'elles ſont enfermées *intra muros*, quoique cela ne les diſtingue pas maintenant des autres Religieuſes, qui toutes ſont *amurées* dans le même ſens: peut-être que celles de Rouen ne l'ont pas été toujours, & qu'on n'a commencé à les nommer *Amurées*, que lorſqu'elles furent bâties & enfermées. Quoi qu'il en ſoit, il n'y a point d'ordre de religieuſes qui s'appellent *Amurées.* C'eſt une maiſon particulière & non pas un ordre.

AMURER, ou AMULER. v. a. Terme de Marine. C'eſt bander & roidir les couets, ou cordages qui tiennent au point d'en-bas des pacfis, ou grandes voiles. *Pedem veli ſtringere.* On dit *Amurer* tout bas, lorſque l'on *amure* le plus bas qu'il eſt poſſible pour aller au plus près du vent, ou pour aller vent largue.

AMURES. ſ. f. Terme de Marine. Ce ſont des trous pratiqués dans le platbord d'un vaiſſeau & dans la gorgère de l'éperon, pour y arreter les cordages qui ſervent à bande. les voiles. *Pes veli.* Les *amures* des voiles d'étai, ſont de ſimples cordes. Les *amures* de la grande voile s'appellent *dogues d'amures.* L'*amure* d'une voile eſt ſon étroit, ou la manœuvre qui ſert à l'*amurer.* L'*amure* d'artimon, eſt un palanquin, ou quelquefois une corde ſimple. L'*amure* à basbord ou à ſtribord; c'eſt à droite ou à gauche.

AMUSANT, ANTE. adj. Qui amuſe agréablement, qui divertit. C'eſt un eſprit *amuſant.* C'eſt la perſonne du monde la plus *amuſante.* Un livre fort *amuſant.* C'eſt un homme d'une converſation fort *amuſante.*

☞ AMUSEMENT. ſ. m. C'eſt, diſent les grands Vocabuliſtes, d'après le DICT. DE L'ACAD. ce qui amuſe, ce qui ſert à *amuſer.* Et *amuſer*, c'eſt divertir par des choſes agréables & *amuſantes.* Cela eſt clair; mais en eſt-on plus inſtruit? Le mot d'*amuſement* indique proprement une occupation légère, & de peu d'importance, mais qui plait, & qu'on prend pour éviter l'ennui, pour ſe diſtraire, pour moins penſer à ſoi. *Voyez* encore divertiſſement, récréation. *Occupatio levis, jocoſa.* La poëſie eſt un agréable *amuſement.* Il ne faut pas jouer par avarice, mais par *amuſement*, pour paſſer le temps. Un ſimple *amuſement* n'a pas la vivacité d'une paſſion. LA BRUY. Il y a d'innocens *amuſemens*, qui ne divertiſſent plus dès qu'ils deviennent une néceſſité, & qu'on eſt dans la diſgrace. S. EVR. Il eſt bon d'égayer la triſteſſe des leçons, & de les déguiſer en badinage, & en *amuſement.* ID. En Hollande les femmes ſont aſſez ſociables pour faire l'*amuſement* d'un honnête homme, & trop peu animées pour en troubler le repos. B. RAB. Vous pourriez avoir de ces *amuſemens* galans, qui ſans avoir les inquiétudes de l'amour, s'élèvent pourtant au-deſſus de la tiédeur. S. EVR. Une coquette peut avoir pluſieurs *amuſemens.* LA BRUY. C'eſt-à-dire, plus d'une galanterie.

Soins de ma bergerie, amuſemens *utiles!*
Vous n'êtes pas touchans, mais vous êtes tranquilles.
FONTENELLE.

Un lecteur ſage fuit un vain amuſement,
Et veut mettre à profit ſon divertiſſement. BOIL.

AMUSEMENT, eſt auſſi une ſorte de diverſion. *Diſtractio.* C'eſt un *amuſement* qu'il donne à ſa douleur. Il y a de certains chagrins auxquels on ne peut donner d'*amuſemens.*

Notre eſprit, malgré nous, ſe répand au dehors,
Et ſur d'autres objets cherche à porter ſa vue:
De-là viennent ces jeux, ces divertiſſemens,
Que tout le monde cherche avec des ſoins extrêmes,
Et qui ne ſont au fond que des amuſemens,
Dont tous les divers changemens
Savent nous empêcher de penſer à nous-mêmes,
DE VAL.

AMUSEMENT, eſt auſſi une eſpèce de tromperie, pour gagner du temps en faiſant de belles promeſſes, & en donnant de fauſſes eſpérances pour éblouir les gens. *Ludificatio.* Ce créancier eſt las de tant d'*amuſemens.* Tous ces vains *amuſemens* m'impatientent; je veux finir.

☞ AMUSER. v. a. Arrêter inutilement quelqu'un, lui faire perdre le temps. *Detinere, morari.* Cet homme m'a *amuſé* long-temps à me conter ſon hiſtoire, à me détailler les particularités de ſon affaire. N'*amuſez* pas ce laquais. *Amuſer* l'ennemi. Il ne faut rien pour l'*amuſer.*

Des Princes amoureux d'un indigne repos
Vous pouvez amuſer *les premières années ;*
Mais je dois me hâter de former des Héros,
Dont l'univers attend ſes deſtinées.

☞ AMUSER, ſignifie auſſi divertir par des choſes agréables, par des choſes capables non-ſeulement de diſtraire l'eſprit, mais encore de lui procurer du plaiſir. On *amuſe* un enfant avec une poupée. On *amuſe* le peuple avec les ſpectacles. Cet homme a l'art d'*amuſer* agréablement tous ceux qui le vont voir. Cette hiſtoire a *amuſé* tout le monde. En attendant le ſouper on *amuſa* les convives par un concert. *Oblectare, exhilarare.*

Dans un roman frivole aiſément tout s'excuſe :
C'eſt aſſez qu'en paſſant la fiction amuſe. BOIL.

AMUSER, ſignifie auſſi, tromper, repaître les gens de vaines eſpérances. *Ludificari.* Les nobles ſont ſujets à *amuſer* les créanciers, en leur promettant de les payer. Ce jeune homme *amuſe* cette fille de l'eſpérance de l'épouſer. Ils prétendoient nous *amuſer* par des contes en l'air. MOL. On n'*amuſe* pas long-temps le monde par les qualités que l'on n'a point. WICQ.

AMUSER, ſe dit auſſi au figuré des maux & des paſſions auxquelles on tâche de faire diverſion, en s'efforçant d'occuper ſon eſprit à quelque autre choſe. *Diſtrahere, Avertere.* On doit dans l'état où il eſt, faire tout ce qu'on peut pour *amuſer* ſa douleur, *amuſer* ſon amour. ABLANC. Un malade *amuſe* ſon chagrin, & ſe ſoulage en parlant de ſes maux. BELL.

☞ S'AMUSER. v. récip. ſignifie quelquefois employer inutilement ſon temps à quelque choſe, perdre ſon temps. *Tempus male terere.* Il ne faut pas s'*amuſer* à diſcourir quand il faut agir. S'*amuſer* à des bagatelles. *Nugari.*

☞ Souvent on le dit en bonne part, & il ſignifie alors s'occuper par ſimple amuſement, & pour éviter l'ennui. *Occupari.* S'*amuſer* à faire des vers. S'*amuſer* à l'étude de la Phyſique, de la Géométrie. S'*amuſer* à faire des expériences. S'*amuſer* à analyſer des plantes. *Oblectare ſe aliquâ re.*

☞ On dit familièrement, à quoi vous *amuſez*-vous de parler à un fou, pour dire, de quoi vous aviſez-vous? Et dans le même ſens, ne vous *amuſez* pas à le plaiſanter, il n'entend pas raillerie. ACAD. FR.

AMUSER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit *Amuſer* le tapis ; pour dire, perdre le temps en vaines propoſitions, & ne rien conclure ; s'arrêter à pluſieurs circonſtances inutiles, ſans venir au fait. On dit auſſi, s'*amuſer* à la moutarde ; pour dire, s'arrêter à des choſes frivoles & utiles.

AMUSÉ, ÉE. part.

AMUSETTE. ſ. f. Petit amuſement, bagatelles qui amuſent. *Nugæ.* On ne s'en ſert guère qu'en riant, & dans le comique. Il s'applique à mille bagatelles ; c'eſt pour lui une petite *amuſette.* Les poupées ſont des *amuſettes* d'enfans. *Crepundia.*

AMUSEUR. ſ. m. Qui amuſe, qui trompe par ſes délais, ou par ſes fauſſes promeſſes. *Fruſtrator.* Défiez-vous de cet homme là, c'eſt un *amuſeur*, qui ne donne que des paroles. Il ſe dit peu, & jamais hors du ſtyle familier.

AMUSOIR. ſ. m. ou AMUSOIRE. ſ. f. Ils ne ſont que dans le ſtyle bas. Ils ſignifient des choſes qui amuſent.

AMUY. Ville de l'Inde, au-delà du Gange. *Amuya, Amuyum.* Cette ville eſt dans les cartes de Samſon, près du bord occidental du lac de Chiamay, aux confins du royaume de Kauduana, partie du Mogoliſtan : mais dans celles de M. De Liſle, le lac eſt appelé *Chaamay*. Il n'eſt point dans le Mogoliſtan, mais aux confins de l'Yunan, province de la Chine, & l'on n'y trouve ni le royaume de Kauduana, ni la ville d'*Amuy*.

A M Y.

AMYANTE. ſ. f. Pierre incombuſtible, laquelle étant bouillie dans une leſcive faite avec de l'indigo, autrement de la gueſde, perd les parties qui la rendent aride, & après avoir été battue ſous le marteau, devient ſi ſouple, qu'on la peigne, on la file, on l'ourdit, & on en fait de la toile, qui ſe nettoie quand on la jette dans le feu. *Amiantus.* *Voyez* AMIANTE.

AMYCLÆE, ou AMYCLES. Une des cent villes des Lacédémoniens. *Amyclæ.* Elle fut bâtie par Amyclas, fils de Lacédémon, dit Etienne de Byſance ; auſſi c'étoit de lui qu'elle tiroit ſon nom. C'eſt là que Tyndare tenoit ſa cour, & que Caſtor & Pollux furent élevés. Servius l'appelle *Amycla.* Eſt-ce un neutre pluriel, ou un feminin ſingulier ? c'eſt ce qu'on ne peut décider par ſon texte. En grec, c'eſt un ſubſtantif feminin & pluriel.

AMYCLÉE, ou AMYCLES, étoit auſſi une ville ancienne d'Italie. Elle étoit entre Caïète, aujourd'hui Gaëte, & Terracine, dans ce qu'on appelle aujourd'hui *la Terre de Labour.* Elle doit ſon nom au golfe ſur lequel elle étoit ſituée : c'eſt celui de Gaëte, qu'on appeloit le golfe d'*Amyclée. Sinus Amyclæus.* Elle fut bâtie par les compagnons de Caſtor & de Pollux, qui lui donnerent le nom d'*Amyclée* du Peloponèſe. Il y avoit auſſi en Crete un *Amyclæum*, ville & port, dit Etienne de Byſance.

AMYCLÉEN, ENNE. ſ. m. & f. Citoyen, habitant, originaire d'Amyclée. *Amiclæus, a.* Les *Amyclées* d'Italie furent la victime de la doctrine de Pythagore. Ils aimerent mieux ignorer les entrepriſes de leurs ennemis, & s'expoſer à périr, comme ils firent, que de rompre le ſilence.

AMYGDALE. ſ. f. ſe dit des petites glandes, qui ſont aux côtés de la gorge, & qui ont la figure d'une amande. *Tonſillæ.* Les Medecins les appellent en grec παρισθμια, à cauſe qu'elles ſont auprès d'une partie de la gorge qu'on appelle *iſthme.* Elles ſervent à arroſer perpetuellement de ſalive la gorge, la bouche & la langue. Les *amygdales* filtrent le ſang qui leur eſt porté par les rameaux des carotides ; elles en ſéparent les ſérоſités, & les déchargent dans le fond de la bouche pour humecter le larynx, &c. DIONIS.

AMYGDALOÏDE. ſ. f. Pierre figurée, qui reſſemble à un noyau d'amande, ou à une amande.

☞ AMYMONE. L'une des cinquante Danaïdes, mariée à Encelade, qu'elle tua le premier jour de ſes noces, ſelon l'ordre de ſon pere. Preſſée des remords de ſon crime, elle s'enfuit dans les forêts, où voulant tirer une flèche ſur une biche, elle bleſſa un ſatyre qui voulut enſuite la violer. Neptune qu'elle implora vint la délivrer du ſatyre, mais il lui fit la violence qu'elle avoit voulu éviter, & il eut d'elle Nauplius. Quelques uns placent ſes amours avec Neptune avant ſon mariage.

☞ AMYNTIQUE. adj. Qualification qu'on donne à un emplâtre fortifiant.

A N.

AN. Les noms latins terminés en *anus* ſe terminoient autrefois en françois en *an.* Nos peres diſoient *Tertullian, Cyprian, Octavian*, &c. M. Fléchier a encore dit *Florian* dans l'avertiſſement de la vie de Ximenès, *p. 14. Florian* Ocampo, l'hiſtoriographe des Rois Catholiques. Aujourd'hui on écrit & on prononce *Tertullien, Cyprien, Octavien, Florien*, &c. du même ſon que *bien, rien, tien*, &c. La règle eſt que quand les noms propres latins terminés en *anus*, ont une voyelle devant *anus*, comme *Marcianus, Jovianus, Tertullianus*, &c. on les tourne en françois en *en : Marcien, Jovien, Julien, Tertullien ;* mais quand il y a une conſonne avant *anus*, on les termine dans notre langue en *an : Trajanus*, Trajan; *Artabanus*, Artaban; *Rabanus Maurus*, Raban Maure; *Herculanus*, Herculan; & au contraire *Herculianus*, Herculien.

AN. ſ. m. ou ANNÉE ſ. f. Termes ſynonymes. Meſure du temps que le ſoleil, ou la lune emploie pour venir au même point du zodiaque. *Annus.* L'*année* ſolaire eſt de 365 jours, cinq heures, 49 minutes, &

16 secondes. M. Caſſini a donné à l'*année* ſolaire apparente 365 jours, cinq heures, 49′, 5″. à l'*année* moyenne 365 jours, cinq heures, 29′, 12″. C'eſt préciſément l'*année* Grégorienne. Tacquet donne à l'*année* apparente 365 jours, cinq heures, 48′, 45″. Et à la moyenne, 365 jours, cinq heures, 48′, 40″. Dans les *Nouvelles litteraires de la mer Baltique*, 1699. Mars, pag. 83. Joachim Tædius donne à l'*année* ſolaire 365 jours, cinq heures, 47′, 50″. 16 $\frac{1}{24}$. L'*année* lunaire eſt de 354 jours, & de 49′, pendant leſquels elle parcourt douze fois le zodiaque. L'*an* ſolaire eſt, ou aſtronomique ou civil. L'aſtronomique eſt, ou tropique ou aſtral. Le tropique ou naturel, conſiſte dans le temps que le ſoleil emploie à parcourir le zodiaque. L'aſtral eſt l'eſpace que le ſoleil emploie à retourner au même aſtre d'où il s'étoit éloigné. L'*an* civil, ou politique, eſt la forme de l'*année* que chaque nation a établie pour compter le temps.

Les Aſtronomes font une autre diviſion de l'*année*. Ils diſtinguent l'*an planétaire*, l'*an émergent*, l'*an climactérique*. L'*année* planétaire, eſt le temps qu'une planète emploie à parcourir le zodiaque par ſon mouvement propre d'occident en orient. Ainſi l'*an* planétaire de la lune eſt de vingt-ſept jours. L'*an* du ſoleil, de Venus & de Mercure, eſt de 365 jours. L'*an* de Mars eſt de deux *ans*; l'*an* de Jupiter de douze *ans*, & l'*an* de Saturne de trente *ans*. Ces *années* planétaires s'appellent auſſi *periodes*. L'*an* émergent eſt l'époque où chaque peuple commence à compter, comme les Grecs par la I. Olympiade. L'*année* climactérique eſt l'eſpace de 7 ou de 9 *ans*, pendant leſquels on prétend qu'il arrive quelque changement dans le tempérament de chaque perſonne. En particulier à l'égard de l'*année* lunaire on la diſtingue en *commune* & *emboliſmique*. L'*an* lunaire commun eſt de 365 jours. L'*an* emboliſmique eſt celui où l'on intercaloit un treizième mois lunaire, enſorte que cette *année* emboliſmique étoit de 384 jours.

Les hommes curieux de découvrir la cauſe de la viciſſitude des ſaiſons, s'apperçurent bientôt que l'éloignement ou la proximité du ſoleil, produiſoit cette diverſité; & ils appellerent *année*, tout l'eſpace de temps que le ſoleil emploie à parcourir l'intervalle dans lequel il roule ſans ceſſe. Cependant l'on n'a point fait par-tout le même calcul du cours du ſoleil. Si l'on en croit Hérodote, les Egyptiens ont les premiers diſtingué l'*année* en douze mois, qui faiſoient 360 jours. Mercure y ajouta cinq jours: & l'on dit que Thalès inſtitua l'*année* ſur le même pied chez les Grecs. Cela n'étoit pourtant point général dans la Grèce. Il y avoit trop de villes indépendantes les unes des autres, pour convenir d'une règle uniforme. L'*année* des Hébreux étoit mixte; car quoiqu'elle fût dirigée ſelon le cours de la lune, c'eſt-à-dire, de douze mois lunaires, ils intercaloient tous les trois *ans* un mois de 30 jours; & par cette augmentation, leur *année* ſe rapprochoit à la meſure de l'*année* ſolaire. *Voyez* le Calendrier des Hébreux traduit par Munſter, & imprimé à Bâle en 1527, & dans la Bibliothèque Rabbinique de Bartolocci, Tom. II. pag. 550. & ſuiv.

Diodore de Sicile, Liv. I. Plutarque dans la vie de Numa, & Pline, Liv. VII. ch. 48 diſent que les Egyptiens meſurerent d'abord leurs *années* par le cours de la lune, & qu'elles n'étoient que d'un mois; qu'ils les firent enſuite de trois mois, puis de quatre, comme celle des Arcadiens; puis de ſix, comme celles des peuples d'Acarnanie, & que c'eſt pour cela qu'ils comptent un ſi grand nombre d'*années* depuis le commencement du monde, & que l'on trouve dans leur Hiſtoire, des Rois qui ont vécu 1000 ou 1200 *ans*. Mais Herodote ne parle point de cela; il dit même que l'*année* Egyptienne étoit de douze mois, comme nous l'avons rapporté. D'ailleurs, nous ſavons par l'ecriture que dès le deluge, l'*année* étoit compoſée de douze mois. Cham & ſon fils Mizraïm, fondateur de la monarchie d'Egypte, avoient donc cet uſage; il n'eſt pas probable que ſes deſcendans l'aient changé. Enfin, quoique Pline rapporte abſolument, & ſans reſtriction, ce que nous avons dit, Plutarque ne le rapporte que comme une choſe incertaine, ne diſant pas que cela eſt vrai, ni qu'il en ait des monumens ou des preuves; mais ſeulement qu'on le dit. Bien plus, Diodore de Sicile nous fait entendre que ce n'eſt qu'une conjecture de je ne ſais quels Auteurs qu'il ne nomme point, & qui probablement avoient imaginé ce ſyſteme, pour ajuſter & reduire la chronologie Egyptienne à celle des autres peuples, & la rendre croyable. Ἄπιστα δ' ὄντος τοῦ πλήθους τῶν ἐτῶν ἐπιχειροῦσί τινες λέγειν ὅτι, &c. C'eſt-à-dire, *ce nombre d'années etant incroyable, quelques-uns tachent*, ou *entreprennent de dire*; paroles qui montrent évidemment ce que j'ai remarqué. Un Auteur récent a écrit que Varron avoit dit de tous les peuples de la terre ce que ces auteurs diſoient des Egyptiens, & il ajoute que Lactance l'en reprend avec ſujet. Je ne ſais en quels endroits de Varron ou de Lactance, il a vû cela. Ce que je ſais, c'eſt que Lactance, *Liv. II. Divin. Inſt. c. 13*, où il rapporte le ſentiment de Varron, ne le fait parler que des ſeuls Egyptiens; mais ſaint Auguſtin, Liv. XV. *De Civit. Dei.* ch. 14. montre que les *années* des Patriarches, marquées dans l'Ecriture, ſont ſemblables aux nôtres, & qu'une des nôtres n'en vaut pas dix des leurs; & quoiqu'il n'attribue ce ſentiment à perſonne, il ſemble cependant que quelqu'un l'avoit ſoutenu, puiſque ce Saint le réfute. Au reſte, il ne parle point de tous les peuples de la terre; mais ſeulement des Patriarches des Hebreux.

Les Romains commençoient leur *année* aux calendes de Janvier. Romulus peu verſé dans l'Aſtronomie, abrégea l'*année* en 10 mois, qui s'achevoient en 304 jours. Numa Pompilius corrigea la confuſion qu'apportoit cette conſtitution irréguliere de l'*année*, & compoſa les mois de Janvier & Février, des jours qui manquoient à l'*année* de Romulus, & les plaça devant le mois de Mars, que Romulus avoit mis le premier: en le conſacrant au Dieu Mars ſon pere. Enfin, Jules-Céſar, pour donner une forme certaine à l'*année*, la régla par le cours annuel du ſoleil: & pour trouver place aux jours dont l'*année* ſolaire ſurpaſſoit l'*année* lunaire de Numa, qui étoit de 355 jours, il les diſtribua ſur les mois qui en avoient le moins. Ainſi l'*année* fut fixée à 365 jours & ſix heures. L'*année* chrétienne eſt conſtituée ſelon la réformation de Jules-Céſar. Cependant, parce que l'*année*, qui à cauſe de lui a été appelée *Julienne*, étoit plus longue de quelque minutes que l'*année* ſolaire aſtronomique, cette erreur preſque imperceptible, répétée pluſieurs fois, devint conſidérable; enſorte que depuis la correction de Céſar, elle formoit 10 jours, & que par là les équinoxes avoient preſque remonté au commencement des mois. Le Pape Grégoire XIII, pour remédier à ce dérangement des temps, qui s'augmentoit tous les *ans*, convoqua les plus habiles Aſtronomes; & pour remettre les équinoxes dans leur place, il ordonna par une bulle, que l'an 1582, on retrancheroit 10 jours qui s'étoient accrus depuis le concile de Nicée, & que l'on compteroit le 15 Octobre, lorſqu'on ne devoit compter que le 5. Cette bulle datée du 6 des calendes de Mars, ou du 24 de Février 1582, qui étoit la dixième *année* du pontificat de ce Pape, fut publiée à Rome le Jeudi 3 Mars 1582, & confirmée par une déclaration du 7 Novembre de la même *année*. Sur quoi eſt intervenu en France l'édit du Roi Henri III, donné à Paris au mois de Novembre 1582, portant que le 9 Décembre ſuivant étant expiré, le lendemain, que l'on auroit compté le dixième, ſeroit compté le vingtième du même mois, & le lendemain 21, auquel ſe célébreroit la fête de S. Thomas, que le jour d'après ſeroit le 22; de ſorte que le jour qui auroit été le 15, ſeroit compté le 25, & qu'on y célébreroit la fête de Noël: que cette *année* 1582, finiroit 6 jours après la fête de Noël, & que la ſuivante que l'on compteroit 1583, commenceroit le ſeptième jour d'après la même fête.

L'AN, ſe diſtingue par différentes marques particulières, qu'on y a attachées. *Ans* de grâce, ſont ceux que l'on compte depuis la naiſſance de JÉSUS-CHRIST 1769.

Anni à Chriſto nato. Ans du monde, ceux qui ſont écoulés depuis la création du monde. *Anni ab orbe condito.*

On le dit auſſi des autres époques des temps. Un tel *an* de la fondation de Rome, de l'hégire, de Nabonnaſſar, &c. *Voyez* la différence de ces *années* au mot ÉPOQUE, & les Tables de Du Cange pour la réduction de toutes ces *années* différentes à notre ſupputation commune.

L'AN biſſextil, eſt celui où de quatre *ans* en quatre *ans* on insère un jour pour le faire de 366 jours. *Annus intercalaris.* Comme l'*année* Julienne eſt de 365 jours & 6 heures, Céſar ordonna que l'on compoſât des 6 heures qui excédent, un jour en quatre *ans*, & il fit intercaler ce jour après le 23 de Février, qui étoit le 6 des calendes de Mars. Ainſi, parce qu'on comptoit cette *année*-là *bis ſexto calendas*, on l'appela *biſſextus*; & de-là vient l'*an biſſextil.* Mais parce que dans la réformation du calendrier par les ordres du Pape Grégoire XIII, on s'apperçut en ſupputant, qu'il manquoit 11 minutes aux 6 heures dont ſe formoit le biſſexte, & que ces 11 minutes en 134 *ans*, ou environ, compoſoient un jour, l'on arrêta qu'en 400 *ans* l'on retrancheroit trois biſſextes. Par conſéquent les *années* 1700, 1800 & 1900 ne ſont point biſſextiles, parce que l'*an* 1600 a été biſſextil: l'*an* 2000 le ſera.

ANNÉE *anomaliſtique*, ou *périodique.* C'eſt le temps qui répond à la révolution de la terre autour du ſoleil. Cette *année* a été conclue de 365 jours 6 heures 9′,14″.

AN *de viduité*, ou AN *de deuil*; c'eſt l'*année* pendant laquelle une veuve doit s'abſtenir de paſſer à un ſecond mariage. *Annus viduitatis.* Les lois ont voulu qu'elle rendit ce reſpect aux cendres de ſon mari, & que du moins elle honorât ſon tombeau de ſes larmes, & de ſes regrets, pendant la première *année* de ſon veuvage. Par le droit Romain les veuves qui convoloient à de ſecondes noces dans l'*an* de deuil, étoient privées de tous les avantages qu'elles avoient reçus de leurs maris, afin de les obliger à conſerver le ſouvenir de l'amitié conjugale. Cela s'obſerve encore dans les provinces où le Droit écrit eſt en uſage. Ailleurs on ſuit plus communément le Droit canonique; & l'*an* de viduité n'eſt qu'une loi de bienſéance. Seulement s'il y a ſoupçon de groſſeſſe, la veuve ne doit pas précipiter ſon mariage, pour éviter la confuſion du ſang.

On dit, une preſcription de dix *ans*, de vingt *ans*, de trente *ans*, de quarante *ans*, de cent *ans*. *Denarii, vicenarii, tricenarii, quadragenarii, centenarii anni præſcriptio; denaria, vicenaria, tricenaria, quadragenaria, centenaria uſucapio.* On dit auſſi, *an* & jour; pour dire, un *an* entier & accompli, de ſorte qu'il y ait même un jour de l'*année* ſuivante.

☞ AN & JOUR, en matière de retrait, eſt le temps accordé aux lignagers pour retraire un héritage propre qui a été aliéné, & mis hors de la famille. Ce temps court contre toutes ſortes de perſonnes, ſans eſpérance de reſtitution.

☞ AN & JOUR, ſe dit auſſi du temps accordé pour former la complainte, & ſe compte depuis le temps du trouble.

☞ On appelle ſervice du *bout de l'an*, ou ſimplement le *bout de l'an*, le ſervice qu'on fait dans une égliſe pour une perſonne, un *an* après ſa mort.

☞ On dit le *jour de l'an*, pour dire, *le premier jour de l'an*; & bon jour & bon *an*, eſt une façon de parler proverbiale & familière, dont on ſe ſert pour ſaluer les perſonnes la première fois qu'on les voit dans les premiers jours de chaque *année.*

Souhaiter la bonne *année*, une heureuſe *année*, c'eſt un devoir de civilité que les amis ſe rendent mutuellement au commencement de l'*année.* Cette cérémonie eſt très-ancienne. On ne s'en tenoit pas ſeulement aux complimens chez les Romains; on offroit auſſi des préſens ou des étrennes, comme nous faiſons encore; & l'on faiſoit des vœux aux Dieux pour la conſervation de ſes amis. Lucien dit que c'étoit une très-ancienne coutume, & que Numa en étoit l'auteur. Ovide indique la même cérémonie au commencement de ſon premier livre des Faſtes.

Poſtera lux oritur: linguiſque animiſque favete:
Nunc dicenda bono ſunt bona verba die.

Et Pline encore plus clairement, Liv. XXVIII. ch. I. *Primum anni incipientis diem lætis precationibus invicem fauſtum ominamur.* Nous voilà donc à l'*année* qui vient, comme diſoit M. de M. Je vous la ſouhaite heureuſe. Mᵉ DE SÉV. *écrivant le premier de Janvier 1676.*

On dit, qu'une terre rapporte tant, bon *an*, mal *an*, lorſqu'on fait compenſation des bonnes & des mauvaiſes *années*, & qu'on en fait un prix mitoyen, ou une *année* commune. Ainſi on dit, une bonne *année*, une méchante *année*, ſelon que les moiſſons ont été abondantes ou défectueuſes, ou qu'une charge a été lucrative.

ANNÉE, ſe dit auſſi du revenu d'une *année.* Son fermier lui doit deux *années.*

On dit, les belles *années*; pour dire, les *années* de la jeuneſſe. Ac. F.

On dit proverbialement, il nous en a donné pour la bonne *année*, quand on a donné quelque choſe en abondance, & plus qu'on n'en avoit de beſoin.

ANNÉE *de Methon.* Voyez NOMBRE D'OR.

ANNÉE *ſabbatique*, eſt la ſeptième *année*, pendant laquelle les Juifs laiſſoient repoſer les terres, ſelon la loi de Moyſe. *Annus Sabbathi.* L'*an du Jubilé* étoit la 49ᵉ *année.* Comme elle étoit la ſeptième *année ſabbatique*, les Juifs la célébroient avec beaucoup de ſolemnité.

ANNÉE *de probation*, eſt celle du noviciat des religieux, dans laquelle on les éprouve, pour ſavoir s'ils pourront ſupporter les auſtérités de la règle. *Annus probationis.*

On appelle *année* d'exercice, celle où l'on exerce actuellement une charge, que pluſieurs officiers ont droit d'exercer l'un après l'autre.

On appelle bonne *année*, une *année* abondante en blé, en vin, &c.

ANNÉE *climactérique.* C'eſt celle qui dans la vie de chaque homme revient de 7 en 7 *ans*, ou de 9 en 9. *Voyez* CLIMACTÉRIQUE.

En Juriſprudence on dit, que l'*année* commencée eſt tenue pour complète.

A Rome, on appelle l'*Année Sainte*, celle où on fait l'ouverture du grand Jubilé. *Annus Jubilæi.* L'*année ſainte* commence le jour de Noël au temps de Vêpres, où ſe fait l'ouverture de la Porte-Sainte. Les *années ſaintes* ſe célébroient autrefois tous les cent ans. Clément VI les réduiſit à 50 *ans*, Urbain VI à 33 *ans*, & Paul II à 25 *ans*, comme elles ſont encore aujourd'hui. Ces réductions ſe ſont faites afin que chaque homme pût une fois en ſa vie profiter des grâces de l'*année ſainte.* Celles dont on a mémoire, ſont l'*année ſainte* célébrée par Boniface VIII en 1300. L'*année ſainte* célébrée par Clément VI en 1350. L'*année ſainte* célébrée par Boniface IX l'an 1390. L'*année ſainte* célébrée par le même Pape l'an 1400. L'*année ſainte* célébrée par Martin III l'an 1423. L'*année ſainte* remiſe à l'an 50, & célébrée par Nicolas V l'an 1450. L'*année ſainte* fixée à 25 ans par Paul II & célébrée par Sixte IV l'an 1475. L'*année ſainte* célébrée par Alexandre VI l'an 1500. L'*année ſainte* célébrée par Clément VII l'an 1525. L'*année ſainte* deſignée par Paul III, & célébrée par Jules III l'an 1550. L'*année ſainte* ſous Grégoire XIII l'an 1575. L'*année ſainte* ſous Clément VIII en 1600. L'*année ſainte* ſous Urbain VIII l'an 1625. L'*année ſainte* ſous Innocent X en 1650, ſous Clément X l'an 1675, ſous Innocent XII l'an 1700, ſous Benoît XIII l'an 1725. *Voyez* l'Hiſtoire des *années ſaintes*, par le P. Alfani, Dominicain, à Naples, 1725.

La grande *année* des Platoniciens, eſt une révolution de trente-ſix mille *ans*, après laquelle ils prétendent que les planètes & les étoiles ſe retrouveront au même point, & dans le même ordre, ou dans leur première diſpoſition.

Chez les Romains, le commencement & la fin de l'*année* étoient conſacrés à Janus, & c'eſt pour cela qu'on lui donnoit deux viſages, dit S. Fauſtin, dans un Sermon imprimé par le P. Chifflet, & Bollandus, Tom. I, pag. 2 & 3.

Les premiers Chrétiens n'avoient point d'autre époque pour compter les *années*, que celle des Romains ou des Païens. C'eſt Denys le Petit, qui en 525 établit l'ère chrétienne, & commença à compter de la naiſſance de JESUS-CHRIST, qu'il fixa à la 45 *année* Julienne. Euſèbe l'a pourtant placée à l'*an* 43 Julien, & 3947 du monde. En France l'on ne commença a compter par les *années* de la naiſſance de JESUS-CHRIST que dans le VIII ſiècle, & le Pape Eugène IV en 1431, a été le premier qui ait employé dans les Bulles l'*année* de l'incarnation, ſi l'on en croit quelques Auteurs; mais le P. Papebroch, dans les *Acta Sanct.* du mois de Mai, Tom. IV, pag. 13, a montré que long-temps avant Eugène, d'autres ſouverains Pontifes l'avoient marquée. Il rapporte une bulle de Paſchal, datée de l'*an* 1114 de l'incarnation de notre Seigneur, & il remarque que cette manière de dater étoit très-ordinaire à ce Pape, & à Urbain II ſon prédéceſſeur; que cependant ils ne l'obſervoient pas toujours; qu'Honorius II, dans ſa Lettre ..., & Innocent II, dans les 3, 9, 12, 31, & les ſix ſuivantes, marquent l'*année* de l'incarnation; qu'on la trouve auſſi dans la 5 & 6 de Lucius II, dans la 9, 10, 66, 70, 71, 72 d'Eugène III, dans la 12 d'Anaſtaſe IV, les 30, 38, 39 d'Adrien IV, dans la 52, & d'autres encore d'Alexandre III, & dans la 5 d'Urbain III; que depuis ce temps-là on n'en trouve aucune dans la collection des Conciles juſqu'a Eugène IV, qui marque l'*année* de l'incarnation: mais on la trouve ſouvent dans Wading, *in Regeſto*, ſous Grégoire IX, & ſes ſucceſſeurs, depuis 1234 juſqu'en 1269. Après quoi on trouve peu d'actes ſolennels ſignés de pluſieurs Cardinaux dans un conſiſtoire, & expédiés par le Vice-Chancelier de l'Egliſe romaine, qui aient cette date. Dans ce petit nombre, le dernier eſt de Clement V, ſigné de quinze Cardinaux en date de l'an 1343. Depuis ce temps on ne la trouve plus juſqu'en 1431 ſous Eugène IV, auquel temps, à la repréſentation de Blondus de Forli, ſecrétaire du Conſiſtoire, on commença, non pas abſolument à dater, mais à dater conſtamment & toujours les Bulles & les reſcrits des Papes de l'*année* de l'incarnation; mais dès le Pape Jean XII, au Xe ſiècle & depuis, on la trouve quelquefois dans des actes moins ſolennels.

L'*Année* françoiſe commençoit du temps des Mérovingiens, le jour de la revue des troupes, qui ſe faiſoit tous les *ans* le premier jour de Mars. Elle commençoit d'ordinaire à Noël ſous le regne des Carlovingiens, & ſous les Capétiens à Pâque; ainſi cela varioit entre le 22 Mars, & le 25 d'Avril. L'*Année* eccléſiaſtique commença encore à Pâque. Ce n'eſt que depuis l'*année* 1564, & en éxécution de l'Ordonnance de Charles IX de 1563, appelée communément l'*Edit de Rouſſillon*, que l'*année* a commencé au premier Janvier, au lieu qu'elle ne commençoit auparavant qu'à Pâque. Le Parlement ne s'y eſt conformé qu'en 1566. On dit que c'eſt le Chancelier de l'Hôpital qui fut auteur de l'Edit dont on vient de parler. On a toujours depuis ſuivi ce ſtyle en France, quoique cet article 39 de l'Ordonnance de Rouſſillon en Dauphiné, n'ait jamais été enregiſtré au Parlement.

En Allemagne, en Italie, en Chypre, &c. on a auſſi commencé l'*année* à la Nativité. En Hlande on la commençoit de même, ſi l'on en croit Olaüs Vormius, *Faſt. Danic. Liv. I, ch.* 12; mais Suénon, *LL. Caſtr. ch.* 7, dit que c'étoit à la Circonciſion. Les Piſans & les Florentins; ceux de Trèves, *&c.* l'ont commencée à la fête de l'incarnation ou Annonciation.

En Angleterre, l'*Année* civile (par exemple, pour les actes du Parlement) ne commence que le 25 de Mars. Stow, Analiſte Anglois, remarque que Guillaume le Conquérant ayant été ſacré le jour de Noël, ce jour devint le premier jour de l'*année* pour les Hiſtoriens, quoique dans les affaires civiles on retint l'ancienne façon de compter, qui commençoit l'année au 25 de Mars. Depuis ce Prince, les Diplomes des Rois ne marquent plus que l'*année* du regne, & les autres actes n'en marquent preſque point.

Les Juifs, comme preſque toutes les nations de l'Orient, avoient une *année* civile, qui commençoit à la nouvelle lune de Septembre; & une *année* eccléſiaſtique, ou ſacrée qui commençoit à la nouvelle lune de Mars.

Euſèbe dit que les *années* des Egyptiens ne furent d'abord que de 360 jours, enſuite de 365, & par conſéquent toujours défectueuſes. Le P. Kirker prétend qu'outre cette *année* ſolaire, il y avoit en Egypte quelques Nomes ou Cantons, qui n'avoient qu'une *année* lunaire; qu'il y en eut même dans des temps plus reculés, qui prirent la révolution de la lune, c'eſt à-dire le mois pour une *année*; que d'autres trouvant cette *année* trop courte, la firent de deux mois, quelques-uns de trois, & enfin de quatre. Voyez *l'Œdip. Ægypt. Tom. II, pag. 252*, & le Cardinal Noris, *de Epoch. Syro-Mac. pag. 206.*

Les Macédoniens établis en Syrie commençoient l'*année* en automne, & le premier mois étoit celui qu'il appeloient *Dius*, dont le premier jour, qui étoit auſſi le premier jour de l'*an*, répondoit au 24 de Septembre. Ainſi le commencement de l'*année* Syro-Macedoine tomboit à peu-près à l'équinoxe d'automne. *Voyez* le Cardinal Noris au même endroit, pag. 14.

Les Mahométans la commencent au moment que le ſoleil entre dans le ſigne d'Ariès; les Perſes au mois Fernandin, qui répond au mois de Juin; & les Gentils de l'Inde la commencent au premier jour de Mars. Les Aſiatiques ne comptent point comme en Europe l'*année* par le cours que fait le ſoleil, mais par celui de la lune, qui contient, ſelon eux, 354 jours, qui font douze lunes; de ſorte que tous les trois *ans* ils comptent treize lunes pour leur biſſexte, & croient par ce moyen les égaler aux *années* ſolaires. MARIN. Les Arméniens (en Perſe en 1619.) célébrent le jour de la naiſſance de notre Seigneur, ſelon le calcul du vieux calendrier, le 3 Janvier du nouveau ſtyle. WICQ. *Amb. de Fig.*

Le P. d'Acoſta, Jéſuite, dans ſon *Hiſtoire des Indes, Liv. VI. ch. 2.* rapporte que les Mexicains commencent l'*année* au 23 Février, ſelon notre calcul, lorſque les feuilles commencent à reverdir; qu'ils diviſent leur année en 18 mois de 20 jours chacun, ce qui fait 360 jours; que les 5 qui reſtent pour accomplir l'*année*, ils ne les donnent à aucun mois, mais qu'ils les comptent ſéparément; que toute affaire ceſſe pendant ces cinq jours, mêmes les ſacrifices; qu'on ne s'aſſemble point aux temples, & qu'ils ne s'occupent qu'a ſe viſiter les uns les autres; qu'ils appellent ces cinq jours les *jours fainéans*; qu'ils ont des ſemaines de 13 jours; qu'ils ont auſſi des ſemaines d'*années* compoſées auſſi de 13 *années*; qu'une révolution de quatre de ces ſemaines d'*années*, c'eſt-à-dire, de 52 *ans*, fait leur ſiècle. Nous pourrons dire le reſte aux mots *Calendrier, Mois, Semaine.* Antoine de Sollis dit la même choſe dans ſon *Hiſtoire du Mexique, Liv. III. ch. 17.*

Dom Franciſco Alvarès rapporte quelque choſe de ſemblable des Abiſſins dans ſon Voyage d'Ethiopie. Il dit qu'ils commencent leur *année* le 26 Août, jour de la Décollation de S. Jean; que l'*année* eſt de 12 mois, & les mois de 30 jours; qu'après ces 12 mois il reſte 5 jours, & les *années* biſſextiles 6, qu'ils nomment *Pagomen*, c'eſt à dire, fin de l'*année*. Ludolf, *Liv. III. ch. 6. §. 97.* dit qu'ils commencent l'*année* le premier jour de Septembre. Du reſte, il convient avec Alvarès, dans le Calendrier Ethiopien, qu'il nous a donné dans ſon ſecond Tome, *p. 389.* Il met le premier jour de l'*année* au 29 d'Août. *Voyez* auſſi Kirker, *Lex. Copt. p. 537.*

Le P. d'Acoſta, au ch. 3. du livre que j'ai cité, dit, que les Peuples du Pérou règlent encore mieux leur *année*, parce qu'ils ont égard aux lunes. Ils donnent à leur *année* 365 jours comme nous, & le partagent

auſſi-bien que nous en 12 lunes, ou mois, dans leſquels ils repartiſſent les jours qui reſtent. Avant la conquête des Eſpagnols ſur les collines qui entourent Cuzco, qui étoit la capitale de l'Empire & le ſanctuaire de la religion, ils avoient élevé douze piliers de bois, diſpoſés de ſorte, & en telle diſtance, que chaque pilier marquât l'endroit où le ſoleil ſe levoit, & où il ſe couchoit chaque mois. Ils appeloient ces piliers *ſuccanga*, & marquoient deſſus les fêtes de chaque mois, & les temps des ſemences, de la récolte, &c. Chaque mois avoit ſon nom propre & ſes fêtes particulières. Ils commençoient autrefois l'*année* comme nous au mois de Janvier; mais un de leurs Incas, qu'ils nomment *Paſchacuto*, c'eſt-à-dire, *Réformateur du temps*, plaça le commencement de l'*année* dans le mois de Décembre, apparemment pour commencer l'*année* au temps que le ſoleil part du dernier point du Capricorne, qui eſt le Tropique qu'ils voient. Quelques-uns prétendent que les Pérouans & les Mexicains avoient des *années* biſſextiles; mais le P. d'Acoſta dit qu'on n'a rien de certain ſur cela. Les Pérouans n'avoient point de ſemaines.

Les Brames de l'Inde commencent l'*année* avec la nouvelle lune qui tombe en Avril, auquel jour ils célebrent une fête qu'ils nomment *Samwat ſaradi Pauduga*; c'eſt-à-dire, *la fête du premier jour de l'an*. Ceux du Guzarate commencent leur *année* le 18 de Mars. Les Chinois & la plûpart des Indiens avec la première lune en Mars; & alors ils ſe réjouiſſent auſſi, & font de grands feſtins. Les Brames ont 12 mois en l'*année*, & une *année* de treize mois, après le cours de trois ans; ils joignent entre deux, comme nous, un jour au mois de Février après le cours de quatre *ans*. Ils ont ſept jours, qui tirent leur nom des planètes, comme parmi les Latins. Ils ont auſſi un ſiècle de ſoixante *ans*; & après qu'ils ſont achevés, ils recommencent de nouveau. Ceux de la Chine, & les autres Indiens, ont auſſi une *année* de 13 mois, comme les Bramines, ou Brachmanes. *Voyez* Abraham Roger, de la vie & des mœurs des Bramines.

Le Portugais Barboſa dit, que les habitans de Calecut commencent l'*année* au mois d'Avril; qu'ils ont l'*année* lunaire; qu'ils diviſent leurs mois ſelon les ſignes; & qu'il y en a de 20, de 30 & de 31 jours.

Les Grecs commencent à compter les *années* du monde par le premier de Septembre. A Rome il y a deux manières de compter l'*année*: l'une commence à Noël, à cauſe de la Nativité de Notre Seigneur; les Notaires uſent de cette date, & diſent, *A Nativitate*: & l'autre au mois de Mars, à cauſe de l'Incarnation; & c'eſt ainſi que les bulles ſont datées, *Anno Incarnationis*.

ANNÉE PERSIENNE. Golius, dans ſes notes ſur Alfergan, eſt entré dans un grand détail ſur la forme ancienne & nouvelle de l'*année Perſienne*, laquelle a été ſuivie de la plûpart des Auteurs Orientaux. Elle étoit de 365 jours, 5 heures, 49′, 31″; ce qui differe à peine de l'*année* Grégorienne, que les Européens ou Occidentaux ſe ſont aviſés de rechercher plus de 500 ans après les Aſiatiques. Mais l'*année* dont les Auteurs qui ont écrit en Arabe ou Perſan, ont fait uſage dans leurs Tables aſtronomiques, eſt ſemblable aux *années* Egyptiennes, leſquelles ſont toutes égales, étant de 365 jours ſans intercalation. INSTIT. ASTRON. *p. 600.*

Nos anciens Hiſtoriens François ont compté les *années* du jour de la mort de S. Martin, qui arriva en 401 ou 402. C'eſt l'époque de Grégoire de Tours.

Les Coptes & les Abiſſins ont une ère, dont les *années* commencent au temps de la perſécution de Dioclétien, comme l'a remarqué Kirker, *Prodr. Copt. ch. 2.* & Bollandus, *T. I. p. 572.* & qu'ils appellent les *années* de grâce & de miſéricorde paſſées depuis la mort des Martyrs.

Les Turcs appellent l'*année* du ſerpent, l'*année* du loup-cervier, ou du léopard, l'*année* du porc, l'*année* du lièvre, &c. les *années* différentes d'un cycle particulier qu'ils ont dans leur calendrier, auſſi-bien que les Orientaux.

L'*année* de l'hégire eſt l'*année* de l'ère dont ſe ſervent tous les Mahométans, & qui commence, ſelon eux, le premier jour de la lune de Moharrem, la 5ᵉ férie, ou ſelon nos Chronologiſtes, la 6ᵉ qui répond au 15 Juillet, prenant le commencement de cette lune depuis le ſoleil couché du même jour de l'*an* 622 de JESUS-CHRIST. *Voyez* HÉGIRE.

A la Chine les trois premiers jours de l'*année* ſe paſſent dans tout l'Empire en réjouiſſances. On s'habille magnifiquement, on ſe viſite, on fait des préſens à tous ſes amis, & aux perſonnes qu'on a quelque intérêt de ménager. Le jeu, les feſtins, les comédies, occupent tout le monde. P. LE COMTE.

ANNÉE, ſe dit de quelques livres qui contiennent des exercices de piété pour tous les mois, toutes les ſemaines, & tous les jours de l'*année*. L'*année* Chrétienne du P. Suffren, l'*Année* Chrétienne de M. Le Tourneux. Le P. Croiſet, Jéſuite, a donné à Lyon une *Année* Chrétienne en 12 volumes *in*-12. autant que de mois, & quatre volumes pour les Fêtes mobiles & les Myſtères. L'*année* du Chrétien par le P. Griffet, Jéſuite, contient 18 vol. *in*-12.

Ce mot vient du latin *annus*, qui vient de la prépoſition *an*, qui anciennement ſe prenoit pour *circàm*. L'*année* n'eſt qu'une certaine révolution de jours. Quelques-uns le font venir du grec ἔτος. Il ſemble de plus au P. Pezron, que *Ennus*, vieux mot, le même que *Annus*, eſt pris du *kenn* des Celtes, qui ſignifie *vieux* & *ancien*; parce que l'*année* vieillit toujours en s'avançant.

A N A.

ANA. ſ. m. Les livres en *ana*. Ce mot ne ſignifie rien, & n'eſt qu'une terminaiſon latine de noms adjectifs neutres pluriels; mais parce que depuis quelque temps on a formé de ces ſortes d'adjectifs latins des titres à des livres, même François, qui ſont des Recueils de penſées détachées de Contes, de traits d'Hiſtoires; on appelle ces livres des livres en *ana*, ou ſimplement des *ana*: ainſi l'on dit, tous ces livres en *ana*, ou tous ces *ana* me déplaiſent fort. Les livres en *ana* font ſouvent dire aux gens des choſes auxquelles ils n'ont jamais penſé, ou qu'ils devroient n'avoir jamais dites. M. Wolfius a fait l'Hiſtoire des livres en *ana* dans ſa Préface des *Caſauboniana*. Il y dit que ſi ces ſortes de titres ſont nouveaux, la choſe eſt fort ancienne; que les livres de Xénophon des dits & faits de Socrate, & les Dialogues de Platon, ſont des *Socratiana*; que les Apophthegmes des Philoſophes recueillis par Diogène Laërce, les Sentences de Pythagore, celles d'Epictète, les ouvrages d'Athénée, de Stobée, & de pluſieurs autres, ſont des livres en *ana*. La Gemare même des Hébreux, pluſieurs livres orientaux, dont la Bibliothèque orientale de d'Herbelot eſt pleine, ſont encore de ce genre, ſelon M. Wolfius.

Les *Scaligeriana* ſont le premier livre qui ait paru avec un titre en *ana*. Ils ont été faits ſur les papiers de Vaſſant & de Verthunien, qui, à ce que l'on prétend, les avoient recueillis de la bouche de Scaliger, auquel ils étoient attachés. La première édition fut faite à la Haye en 1666 ſur les papiers de Vaſſant, qui les avoit donnés à M. Pithou. La ſeconde à Groningue en 1669, ſur ceux de Verthunien, que M. Sigone, Docteur en Droit de Poitiers, avoit recouvrés; & ce fut Tannegui le Fevre qui en eut ſoin. Enſuite vinrent les *Perroniana*, les *Thuana*, les *Naudæana*, les *Patiniana*, les *Sorberiana*, les *Menagiana*, les *Anti-Menagiana*, les *Furetiriana*, les *Chevræana*, &c. juſqu'aux *Arlequiniana*, les plus fades de tous les *ana*. Les *Menagiana* paſſent pour être les meilleurs & les mieux choiſis. Les *Chevræana* ſont des traités compoſés par M. Chevreau; les *Caſauboniana*, des remarques écrites & laiſſées par Caſaubon. Wolfius y a ajouté des notes. Burcard Gotthelfius Struvius, dans ſes *Supplementa ad notitiam rei litterariæ, ch. 7.* donne une liſte de tous les *ana*.

A s'en tenir à la première idée qu'on a des *ana*, ils devroient n'être recueillis que des entretiens, & cela même ſuffit preſque pour les décrier; puiſque tous les défauts qu'on reproche à la langue doivent s'y rencontrer; légéreté, précipitation, manque d'exactitude,

inutilités, médisances, & souvent calomnies. La plume est plus circonspecte; & par conséquent les lettres sont autant préférables à tous ces *ana*, que ce qui est pensé l'est à ce qui est jeté au hazard & sans réflexion.

ANA, ἀνά, Préposition grecque fort en usage dans les ordonnances des Medecins. On en a donné l'explication sous la lettre *A*, où je renvoie le Lecteur. Les Enthousiastes se servent encore du mot *ana* pour signifier *esprit*; & Castelli nous apprend que c'est le nom d'une certaine idole.

☞ ANA, ou ANAH. Ville d'Asie, dans un lieu fort agréable, sur les bords de l'Euphrate. C'est le rendez-vous de tous les brigands qui rendent ce pays si dangereux.

ANAB. Ancienne ville de la Terre promise. *Anab*. Au temps de S. Jérôme ce n'étoit plus qu'un bourg. Il la place sur les confins d'Eleuthéropolis; Adrichomius l'en éloigne de huit lieues au midi. *Anab* étoit sur une montagne.

ANABAPTISME. s. m. *Anabaptismus*. Hérésie, ou secte des Anabaptistes. L'*Anabaptisme* s'est insensiblement glissé dans toute l'Allemagne, hormis dans l'Autriche, & dans les Etats de Bavière. Il s'est répandu dans la Boheme, en Saxe, dans les villes Anséatiques, dans les Etats de Brunswick, en Dannemarck, en Hollande, en Angleterre & en Ecosse. JOVET. Luther approuva l'exposition de foi des Freres de Bohême, à l'exception de l'article de l'Eucharistie, & de celui de l'*Anabaptisme*. DUPIN.

ANABAPTISTE. s. m. *Anabaptista*. C'est un nom qu'on a donné à certains hérétiques qui prétendent qu'on ne doit pas baptiser les enfans avant l'âge de raison, ou qu'à cet âge il faut les rebaptiser, parce qu'ils soutiennent qu'il faut être en état de rendre raison de sa foi, pour recevoir validement le baptême. Ce mot vient du grec ἀνὰ, qui signifie *denuò, une seconde fois*, & qui dans la composition des mots signifie *réitération*; & de βαπτίζω, *je baptise*, verbe dérivé de βάπτω, *mergo*, je plonge dans l'eau.

Il y a eu des *Anabaptistes* dans la primitive Eglise, c'est-à-dire, des Hérétiques qui baptisoient une seconde fois. Tels étoient les Novatiens, les Cataphryges, les Donatistes. Il y eut même au troisième siècle des Prélats Catholiques en Asie & en Afrique, qui prétendirent, que le baptême des Héretiques n'étoit pas valide, & qu'il falloit rebaptiser ceux d'entr'eux qui se convertissoient. Ceux de Cilicie, de Cappadoce, de Galatie, & de quelques provinces voisines, dans un Concile qu'ils tinrent à Icone, ayant à leur tête Firmilien, & ceux d'Afrique, dans deux Conciles de Carthage, où présida S. Cyprien, le déclarerent ainsi: mais le Pape Etienne I s'opposa à cette erreur, & elle [illegible] de suite. Ces anciens Rebaptisans ne sont pas communément appelés *Anabaptistes*. Au XIe siècle le Pétrobusiens, les Vaudois, les Albigeois, erroient aussi dans ce point, comme il paroit par S. Bernard, *Ep. 24. & Serm. 66.* sur le Cantique, & par les écrits du vénérable Pierre. Mais ceux qu'on appelle proprement *Anabaptistes*, sont une secte de Protestans du XVIe siècle, ainsi nommés pour la raison que l'on a dite.

Cette secte a fait beaucoup de bruit & de ravages en Allemagne dans le XVIe siècle, sur-tout en Westphalie. Ils soutiennent qu'on ne doit point baptiser les petits enfans: qu'il n'est point permis de jurer, ni de porter les armes; qu'un vrai Chrétien ne peut être Magistrat, &c. On ne sait pas bien quel est l'Auteur des *Anabaptistes*. Quoique Luther se soit fort déclaré contre ces fanatiques, il est cependant certain que quel que soit leur Chef, il est sorti de son école, & que lui-même y a donné occasion, soit en assurant qu'il faut une foi actuelle pour le baptême, soit en écrivant, dit-on, aux Vaudois, qu'il vaut mieux ne pas conférer le baptême, que de le donner aux enfans. Quelques Auteurs en accusent Carlostad, & d'autres Zuingle. Cochlæus dit que c'est Balthazar Pacimontanus qui commença à l'enseigner en 1525, disant l'avoir puisée dans les ouvrages de Luther: dans la suite il fut brûlé à Vienne en Autriche. Mezorius dit que ce fut Pelargus l'an 1522, & qu'il eut pour compagnons Bodestein, Carlostad, Melanchthon, Westenberg, Quiccou, Didyme, More, &c. Enfin, on en fait plus communément les Auteurs Thomas Muncer de Zwickau, ville de Misnie, & Nicolas Storch de Stalberg en Saxe, tous deux disciples de Luther, dont ils se séparerent, parce qu'ils ne trouvoient pas sa doctrine assez parfaite. S'ils ne sont pas les inventeurs de cette pernicieuse doctrine, c'est eux au moins qui ont commencé, & qui ont le plus contribué à l'établir, & à la répandre dans le monde.

Sleidan parle de la faction des *Anabaptistes* en plusieurs endroits de ses Commentaires historiques. Luther avoit si fort prêché la liberté évangélique, que les payſans de Suève & des environs s'attroupérent, & se liguerent contre les puissances ecclésiastiques, sous prétexte de défendre la doctrine évangelique, & de secouer le joug de leur servitude: *Obductâ causâ quæsi & Evangelii doctrinam tueri, & servitutem ab se profligare vellent.* Voyez Sleidan à la fin de son IVe Liv. Il ne fut pas possible d'arrêter leur fureur par d'autre voie, que par celle des armes. Ils opposoient à Luther sa propre doctrine: ils disoient qu'ayant été faits libres par le sang de JESUS-CHRIST, c'étoit une chose indigne du nom Chrétien, qu'on les eût regardés jusqu'alors comme des serfs: *Quòd huc usque sint habiti velut conditione servi.* Le même Sleidan, dans son Liv. V^e, rapporte les exhortations que Luther faisoit aux *Anabaptistes*, pour leur faire mettre les armes bas; mais toutes ses prédications furent inutiles. Ils publioient par-tout qu'ils n'avoient pris les armes, que parce qu'ils s'y croyoient obligés par un commandement de Dieu. Cet Hérésiarque voyant que ses longues harangues étoient inutiles, publia un Livre, où il convioit tout le monde à prendre les armes contre ces scélérats, qui abusoient ainsi de la parole de Dieu. Il fut obligé d'en écrire un second pour justifier sa conduite, qui paroissoit cruelle à bien des gens.

Ces *Anabaptistes* étant au nombre de quarante mille, désoloient tous les lieux par où ils passoient. Muncer, qui étoit leur chef, prétendant que Luther n'avoit encore fait que la moitié du chemin pour ce qui étoit de la réformation, & qu'il falloit joindre les révélations divines à l'Ecriture sainte: *Ex revelationibus divinis judicandum esse dicebat, & ex Bibliis*, Muncerus. Consultez Sleidan au commencement de son Liv. V^e. En effet, ces Enthousiastes ne croient pas que le seul texte de l'Ecriture suffise pour établir la vérité de la religion Chrétienne, ils ont recours aux révélations.

Cet Historien fait encore mieux connoître au commencement du Xe Livre de ses Commentaires historiques, les excès où les *Anabaptistes* porterent cette liberté évangélique, qui avoit été prêchée par Luther. Jean de Leyde, fameux fanatique qui se déclara leur Roi, ne marchoit point en public qu'il ne fût accompagné d'un certain nombre de grands Officiers, deux jeunes gens à cheval marchoient immédiatement après lui, dont l'un, qui étoit à la droite, portoit la couronne, & l'autre portoit une épée toute nue. Mais les *Anabaptistes* d'aujourd'hui, quoiqu'ils soient Fanatiques & Illuminés, sont fort éloignés de ces excès de fureur où étoient leurs premiers maîtres, qui vouloient établir sur la terre le nouveau regne de J. C. par la force des armes; ils condamnent au contraire les guerres qui sont entre les Chrétiens, & ils ne souffrent point qu'aucun parmi eux porte les armes.

Calvin a écrit contre les *Anabaptistes* un ouvrage qui se trouve parmi ses opuscules. On y voit qu'il est fort embarrassé à leur répondre sur le baptême des enfans, qu'ils rejettent comme s'il eut été contraire à ces paroles de JESUS-CHRIST, au ch. 16. de S. Matth. v. 16. *Celui qui croira, & sera baptisé, sera sauvé.* Comme il n'y a que les adultes qui soient capables de croire, les *Anabaptistes* inféroient de-là qu'on ne devoit point baptiser les enfans, puisqu'on ne lit aucun passage dans tout le nouveau Testament pour appuyer clairement leur baptême. Calvin, & même tous les autres Protestans, se trouvent fort embarrassés à répondre à cet argument des *Anabaptistes*. Ils sont obligés de recourir à la tradition avec les Catholiques. Et en effet on voit que le baptême des enfans étoit en usage dès les premiers

premiers siècles de l'Eglise. Cela paroît évidemment par l'Auteur des Questions attribuées à S. Justin, p. 56. par Origène, Liv. V. sur le ch. 6. de l'Epitre aux Romains, qui dit, que c'est là une tradition apostolique; par un Concile d'Afrique, où S. Cyprien rapporte, *Epist. ad Fidum*, qu'il fut décidé d'un consentement unanime de tous les Evêques, sans en excepter un seul, qu'il falloit baptiser les enfans immédiatement après leur naissance, & ne point attendre; par le Concile de Milève, Can. 2. le Concile d'Autun, Can. 18. le second Concile de Mâcon, Can. 3, le Concile de Girone sous Hermisdas; le Concile de Londres en 1237, Can. 3; le Concile de Vienne sous Clément V, le Concile de Trente, Sess. VII, Can. 12 & 13, Sess. V, Can. 4, par les Papes Siricius, *Ep. ad Himer.* Innocent I, dans son épître au Concile de Milève; Clément V, *de summâ Trinit. & fide Cath.* Innocent III, *Extra C. Majores de bapt.* par S. Irénée Liv. II, ch. 39. S. Cyprien dans la lettre que j'ai citée; l'Auteur du Livre de la Hiérarchie Eccléf. attribué à S. Denys, au dernier ch. S. Augustin Ep. 20 à S. Jérôme, où il dit que ce ne fut point un nouveau décret que celui de S. Cyprien, qu'il ne fit que conserver la foi de l'Eglise; le même Saint, dans le Sermon 10 *De verb. Dom.* Liv. III. *De peccator. mer. ch. I, 26. Liv. IV. De Bapt. ch. 23.* S. Amb. Liv. *De Mystico Pasch. ch. 5.* S. Jérôme Dial. 3, contre les Pelag. l'Auteur du Liv. de la Vocat. des Gent. ch. 6. S. Grégoire Liv. I, Ep. 17, *&c.* De plus, les Catholiques tirent encore de l'Ecriture même des argumens très-forts contre les *Anabaptistes*; car en premier lieu il est certain que les enfans sont capables du Royaume des Cieux, & qu'ils peuvent être sauvés: JÉSUS-CHRIST l'assure en S. Marc X, 14, & en S. Luc XVIII, 16. Il les fait approcher, les bénit. Cependant JÉSUS-CHRIST dit en S. Jean III, 5, qu'on ne peut entrer dans le Royaume de Dieu, qu'on ne soit baptisé. Il faut donc que les enfans qui peuvent y entrer, puissent être baptisés. Les *Anabaptistes* répondent, que ceux dont JÉSUS-CHRIST parle étoient déjà grands, puisqu'ils pouvoient venir à lui; qu'ainsi ils étoient capables de faire un acte de foi. Mais cela est manifestement contraire à l'Ecriture, qui en S. Matthieu, & en S. Marc, les appelle παιδία, & en S. Luc βρέφη, *de petits enfans.* Et le même S. Luc dit, qu'on les apportoit à JÉSUS-CHRIST; preuve qu'ils ne pouvoient encore marcher, & qu'ils n'étoient point aussi grands que les *Anabaptistes* le disent. En second lieu, le vénérable Pierre, Liv. I, Ep. 2, disputant contre les Pétrobusiens, tire un argument contre eux des paroles de S. Paul dans le ch. V de l'Ep. aux Rom. où il dit, que *si par le péché d'un seul homme la mort a regné dans le monde; à plus forte raison ceux qui recevront l'abondance de la grâce & du don de la justice, regneront dans la vie par le moyen d'un seul.* Car, dit ce Docteur, parce que tous sont coupables par un seul, nous concluons, que les enfans sont coupables. Donc, parce que tous sont justifiés par un seul, nous devons conclure aussi que les enfans sont justifiés; ce qui ne se peut faire sans le Baptême. Tout cela étant clair, il s'ensuit que les enfans peuvent avoir la foi requise pour recevoir le Baptême. Or cette foi ne peut être que, ou une foi actuelle, qui précède le Baptême, comme une disposition nécessaire à le recevoir; ou une foi habituelle, qui suit le Baptême, & qui est un des effets qu'il produit. Les enfans ont suffisamment l'une & l'autre avant que de recevoir le Baptême: ils ont la foi actuelle, non par eux-mêmes, comme le dit faussement Luther, car ils ne sont pas capables de produire aucun acte, mais par d'autres, c'est-à-dire, leurs parrains & marraines, qui répondent pour eux. Et il n'y a rien dans cette disposition de Dieu, non-seulement que de très-miséricordieux, mais que de très-juste & de très-raisonnable; car il est juste, que puisqu'ils n'ont péché que par la volonté d'autrui, ils puissent aussi être justifiés par la volonté d'autrui. 2°. Ils ont la foi habituelle; car le Baptême produit en eux les habitudes de la foi, de l'espérance & de la charité. Ainsi ils croient comme ils ont péché: le défaut de foi ne peut donc les empêcher d'être baptisés; & c'est en vain qu'on nous oppose le vers. 16 du ch. XVI de S. Marc. *Voyez* BELLARM. *Liv. I. de Bapt. 8, 9, 10, &c.*

Les *Anabaptistes* ont adopté plusieurs autres dogmes qui leur sont particuliers. Ils ont quelque chose de commun avec les anciens Gnostiques. Ils ne croient pas que JÉSUS-CHRIST ait tiré sa substance de la sainte Vierge; & ils se fondent sur ces paroles du ch. I de S. Matth. vers. 20. *Ce qui est conçu en elle vient du S. Esprit.* Comme si la chair de JÉSUS-CHRIST étoit spirituelle, & de même essence que la substance de Dieu. Ils ont là-dessus, & sur plusieurs autres choses, une philosophie particulière, selon laquelle ils expliquent aussi le mystère de l'incarnation. Il font paroître au-dehors une grande modestie dans toutes leurs actions & dans leurs habits. Ils sont persuadés que dès cette vie on peut acquérir une pureté parfaite, & exempte de tout péché. On remarquera enfin, que Sixte de Sienne, qui réfute souvent les *Anabaptistes* dans sa Bibliothèque sainte, leur attribue plusieurs erreurs où ils ne sont point présentement.

Les *Anabaptistes* s'étant beaucoup multipliés, se divisèrent en plusieurs sectes, à qui l'on donna les noms, ou de leurs Chefs, ou des erreurs particulières qu'ils ajoutèrent aux erreurs communes des *Anabaptistes*. Les principales de ces sectes sont les Munceriens, les Separatistes, les Cantatistes, les Apostoliques, les Enthousiastes, les Silentes, ou Silentieux, les Adamites, les Georgiens, les Libres ou indépendans, les Hutites, les Melchioristes, les Mennonites, les Bulcholdiens, les Augustiniens, les Servetiens, les Denchiens, les Monasteriens, les Libertins, les Déorélitiens, les Semperorantes, c'est-à-dire, prians toujours, les Polygamites, les Ambrosiens, les Clanculaires, les Manifestaires, les Baculaires, les Pacificateurs, les Pastoricides, les Sanguinaires, les Demoniaques, *&c.* JOVET. Il y a cependant de ces noms, qui sont plutôt de différentes épithetes données aux mêmes Hérétiques, que des noms de différentes sectes. Ceux de Moravie furent appellés *Apostoliques*, ou *Nudipedales*, c'est-à-dire, Pieds nus, Mennonites en Hollande & en d'autres endroits du Nord. Ils conservent le nom d'*Anabaptistes* en Angleterre. Hornbeck, dans sa Somme de Controverse, définit un *Anabaptiste*, un Socinien ignorant; & un Socinien, un *Anabaptiste* plus instruit. Arnoldus Mezorius nous a donné une Histoire fort exacte des *Anabaptistes* en sept Livres. *Historiæ Anabaptisticæ libri septem. Colonis, 1617.*

ANABASIEN. s. m. *Anabasius.* Les *Anabesiens* étoient chez les Anciens, des courriers à cheval, ou en charriot. Saint Jerôme en parle dans son III Livre, contre Ruffin, ch. 1. *Voyez* encore le Glossaire de Du Cange. Ce mot vient d'ἀναβάσιος, *adscensus*, monté; ainsi *Anabesien* est un courrier qui est monté, qui n'est pas à pied.

☞ ANABASSES. *Voyez* ANNABASSES.

☞ ANABIBAZON. s. m. Nom qu'on donne en Astronomie à la queue du dragon, ou nœud méridional de la lune.

ANABLE. adj. m. & f. Habile, capable. C'est un vieux mot qui se trouve souvent dans les vieilles Chartes. *Aptus, idoneus.* On lit dans un ancien titre de l'an 1361. Le Roi Philippe de Valois est bien personne *anable* à donner bénéfices.

ANABROCHISME. s. m. Opération que l'on fait sur le poil des paupières qui offensent les yeux. Elle consiste à engager les poils qui sont de trop dans une espèce de nœud, au moyen d'une aiguille enfilée avec du fil fin en double, ou avec un cheveu, après avoir passé l'aiguille à travers la partie externe des paupières, près du poil. Celse fait mention de cette opération. *Liv. VII, c. 7.* De βρόχος, *nœud coulant.*

ANABROSIS. s. f. Terme de Médecine. Ce mot est grec. On entend par *anabrosis* la sortie du sang par l'ouverture de la veine corrodée. *Anabrosis.* On dit en grec ἀνάβρωσις, qui veut dire, *erosio.*

ANACALIFE. s. m. Insecte venimeux de l'île de Madagascar. Ses piqûres sont mortelles.

ANACALYPTERIE. s. f. Fête du Paganisme. Elle se

célébroit le jour qu'il étoit permis à la nouvelle mariée d'ôter son voile, & de se laisser voir à tout le monde. *Anacalypteria*. Ce mot vient du grec ἀνακαλύπτω, *découvrir*. ☞ On appeloit aussi de ce nom les présens que les parens & les amis faisoient à la nouvelle mariée.

ANACAMPSEROS. s. m. Orpin, repriſe, joubarbe des vignes. *Voyez* ces mots. Cette plante est décrite dans le Dictionnaire de James.

☞ Pline fait mention d'une herbe magique, qu'il nomme *Anacampſeros*, qui fait, dit-on, revenir l'amour qu'on a eu pour une personne. C'est bien dommage que cette herbe ne se trouve plus.

ANACAMPTIQUES, ou REFLECTOIRES. s. f. pl. Ce sont les courbes que produit une ligne ou un fond quelconque, vu par réflexion sur une ligne droite ou courbe, donnée de position avec l'œil sur un plan. *Mém. de l'Acad. des Sc. 1740, p. 57.*

ANACANDEL. s. m. Espèce de serpent. On le trouve dans l'île de Madagascar.

☞ ANACANDRIA. s. m. Nom d'un serpent qu'on trouve aux Indes, d'une force prodigieuse. Sa grosseur & sa longueur répondent à sa force. Il attaque les animaux les plus vigoureux, les suffoque, & leur suce le sang.

☞ ANACANDRIAN. s. m. C'est le nom que les habitans de l'île de Madagascar donnent à ceux qui sont descendus d'un *Rohandrian*, ou Prince blanc qui a dérogé, ou pris une femme, qui n'étoit ni de son rang, ni de son état. Ces *Anacandrians*, ainsi que les Rohandrians & les Ondzats, qui sont tous blancs, & les noirs divisés aussi en plusieurs peuples, habitent la province d'Anossi. Ils n'ont ni temple ni religion. Ils ont seulement coutume d'immoler quelques bêtes en certaines occasions. Ils offrent les premices des bêtes au diable & à Dieu, nommant le démon le premier: superstition qu'ils tiennent de leurs ancêtres qui étoient Mahométans, & de leurs docteurs, grand imposteurs.

ANACARDE. s. m. *Anacardium*. Semence qui ne diffère de celle de l'acajou que par sa figure, qui approche d'un cœur aplati. Elle vient à l'extrémité d'un fruit charnu: l'écorce & l'amande de l'*Anacarde* sont tout-à-fait semblables par leurs effets, & par leur goût, à celles de l'acajou. Les plus gros *anacardes* n'ont pas un pouce de largeur & de longueur sur deux à trois lignes d'épaisseur. On a cru que l'arbre qui porte les *anacardes* pourroit bien être l'œpata du quatrième volume de l'*Hortus Malabaricus*; mais la description du fruit de cet arbre ne convient point avec notre *anacarde*. On donne à cet arbre le nom de *Biba*. On employoit autrefois les *anacardes* dans la composition d'un électuaire recommandé pour les mémoires foibles. *Confectio anacardina*. Au défaut des *anacardes*, on prenoit les acajous, & dans quelques dispensaires on ne les a distingués que par le pays d'où ils nous sont apportés. On y nomme *Anacardium orientale*, le véritable *anacarde*, & *Anacardium Occidentale*, l'acajou. *Jonston & Rai, Hist.* Ces mots, *anacarde*, & *anacardium*, viennent du grec ἀνὰ, & καρδία, cœur.

ANACARDE. L'antidote d'*anacarde*, présent divin. *Anacardios, Antidotus theodoretus*. Voyez-en la préparation dans le Dictionnaire de James.

☞ ANACATHARSE. s. f. Terme de Médecine. *Voy.* l'art. suivant.

ANACATHARTIQUE. adj. Souvent employé substantivement. On appelle remèdes *Anacathartiques*, *Anacathartica*, ceux qui facilitent l'expectoration, qui évacuent les humeurs par les crachats. Tels sont les sirops de tussilage, de jujubes, de capillaire, d'althéa, d'érysimum, d'hyssope; les tablettes de guimauve, le suc de réglisse, &c. Ce mot vient du verbe grec καθαίρω, *purger*, & de ἀνὰ, *sursùm, par en haut*; d'où l'on a formé *anacatharsis*, expectoration, purgation par le haut.

ANACÉPHALÉOSE. s. f. Terme de Rhétorique. *Anacephaleosis*. Récapitulation, répétition courte & sommaire de ce que l'on a dit. Ce mot est grec, & vient d'ἀνὰ, qui dans la composition signifie retour & répétition, & κεφαλὴ, chef. Ainsi *anacéphaléose* signifie la répétition des principaux chefs d'un discours, & répond à notre mot récapitulation.

ANACHIMOUSI. s. m. *Anachimuſius, a*. Peuples de de l'île de Madagascar, du côté du levant, près de la source du Mananghare.

ANACHIS. s. m. *Anachis*. Terme de Mythologie. Nom d'un des Dieux Lares, ou des Dieux domestiques des Egyptiens; ils en avoient quatre, Dymon, Tychis, Héros, & *Anachis*. Ils se persuadoient qu'aussi-tôt qu'un homme étoit né, ils en prenoient le soin. Gyrald. *Syntagm. XV*, croit que ces mots sont grecs & corrompus par les Egyptiens, & que ce n'est autre chose que *Dynamis, Tyche, Eros, & Anaké*; c'est-à-dire, *force, fortune, Amour, nécessité*.

ANACHORÈTE. s. m. Prononcez *Anacorète*. Ermite, homme dévot, qui vit seul dans le desert, & qui ne s'est ainsi retiré du commerce des hommes, que pour avoir la liberté de tourner toutes ses pensées du côté de Dieu. *Homo ſolitarius, Anachoreta, Eremita*. Ces saints hommes se retiroient dans les solitudes, parce qu'ils prétendoient y rencontrer moins de sujets de tentation, & moins d'objets pour ébranler la vertu. Du Pin. Saint Antoine, Saint Hilarion, ont été des *Anachorètes*. Saint Paul Ermite a été le premier des *Anachorètes*. Ce mot vient du grec ἀναχωρέω, qui signifie, *je me retire à l'écart*, par opposition aux Cénobites, qui vivent en commun.

Leo Allatius, au Liv. III, chap. 8, *de Conſ. Eccleſ. Occid. & Orient*, & après lui de Moni dans son *Hiſt. des Religions du Levant*, parlent assez au long des *Anachorètes* Grecs. Ce sont, disent-ils, des moines qui ne pouvant travailler ni supporter les autres charges du Monastère, veulent vivre dans le repos de la solitude. Ils achetent une cellule hors du Monastère avec un petit fonds dont ils puissent vivre; & ils n'y vont qu'aux jours de Fêtes pour assister à l'Office, après lequel ils retournent à leurs cellules, où ils s'emploient à leurs affaires, n'ayant aucunes heures arrêtées pour la prière. Il se trouve néanmoins de ces *Anachorètes* qui sont hors de leurs Monastères avec le consentement de leur Abbé, pour mener une vie plus retirée, & pour s'appliquer davantage à la méditation. Le monastère leur envoie une fois ou deux le mois de quoi se nourrir, parce qu'ils ne possèdent ni fonds ni vignes. Mais ceux qui ne veulent point dépendre de l'Abbé, louent quelque vigne voisine de leur cellule, dont ils mangent le raisin; il y en a qui vivent de figues; d'autres vivent de cerises, ou de quelques fruits semblables: ils sèment des féves dans la saison. L'on en voit de plus qui gagnent leur vie à copier des livres. On donne à ces *Anachorètes* le nom d'*Aſcètes* & d'*Ermites*.

Dandini, parlant dans son *Voyage du Mont-Liban*, des religieux Maronites, dit au chap. 23, que c'est un reste des anciens Ermites, qui vivoient séparés des hommes, & habitoient les déserts de la Syrie & de la Palestine. Ils sont retirés dans les endroits les plus cachés des montagnes, éloignés de tout commerce, & sous de grands rochers. Ils vivent de ce que la terre produit d'elle-même, ne mangent jamais de chair, même lorsqu'ils sont malades & en danger de mourir; & pour ce qui est du vin, ils n'en boivent que très-rarement. Il faut consulter Cassien sur ces anciens *Anachorètes*.

Il y a aussi dans l'Occident des *Anachorètes*. Pierre Damien, qui étoit de l'Ordre des Ermites, en fait souvent l'éloge, comme étant les plus parfaits d'entre les Moines. Il n'a aucune estime pour les Moines *Cénobites*, c'est-à-dire, ceux qui vivent en communauté. Il les regarde comme des Moines qui sont bien éloignés de la perfection de la vie monastique. Nous les aimons, dit-il, comme l'on aime des ânes, ou des cerfs, parce qu'ils sont utiles pour le travail. *Petr. Dam. Lib. VI. Epiſt. 12*.

Saint Benoît, qui a été le principal Auteur des Moines qui sont dans l'Occident, a aussi eu dans son Ordre des *Anachorètes*. Il est permis par les Constitutions de cet Ordre, de quitter la Communauté pour vivre

Anachorète, ou Solitaire; ce qui s'appeloit *de Clauſtrenſi fieri Anachoretam*; c'eſt-à-dire, d'homme de cloître devenir *Anachorète*. Voici la deſcription que Jerôme Acoſta fait de ces *Anachorètes* de l'Ordre de S. Benoît, dans ſon *Hiſtoire de l'origine & du progrès des revenus eccleſiaſtiques*, *pag.* 12. Ces *Anachorètes*, qui s'étoient retirés du monaſtère avec la permiſſion de leur Abbé, alloient habiter quelques lieux du voiſinage, & ils n'étoient pas ſi ſolitaires, qu'ils ne fuſſent viſités ſouvent par le peuple, qui venoit ſe recommander à leurs prières. On leur faiſoit de grandes aumônes, parce qu'ils étoient eſtimés plus ſaints que les autres. Ils recevoient toutes ſortes de donations, ſoit en fonds de terre, ſoit en meubles. Quand ils étoient enrichis dans un lieu, ils alloient en un autre, où le peuple leur faiſoit les mêmes charités. Le bien qu'ils acquéroient par ce moyen leur appartenoit; & avant de mourir ils en diſpoſoient en faveur du monaſtère d'où ils étoient ſortis.

Acoſta n'a rien avancé touchant ces *Anachorètes*, & les biens qu'ils acquéroient pour leurs monaſtères, qui ne ſoit appuyé ſur les Cartulaires des abbayes: & en effet il produit la formule de la donation, qui eſt conçue en ces termes dans le célebre Cartulaire de Caſevre, qu'on trouve préſentement dans la Bibliothèque du Roi: *Moi N. Prêtre & Moine d'un tel monaſtère, qui ſuis ſorti avec la permiſſion de l'Abbé, pour mener une vie plus retirée, je donne à mon Abbé N. pour le repos de mon ame, tous les biens que je poſſède, & que j'ai acquis avec ſa permiſſion.* L'acte de la donation contenoit un dénombrement des biens, terres & égliſes que ces ſolitaires laiſſoient à leurs monaſteres; & ils donnoient en même temps les actes des donations particulières, qu'on gardoit dans les archives avec les autres écritures.

ANACHOSTE. ſ. f. Etoffe de laine croiſée. DICT. DE L'ORTHOGR. *Voyez* ANACOSTE.

ANACHRONISME. ſ. m. Erreur qu'on fait dans la ſupputation des temps. *Erratum contrà temporum rationem. Anachroniſmus.* Les Poëtes ſont ſujets à faire des *anachroniſmes*, & cela eſt permis dans un poëme épique. Ce mot vient du grec ἀναχρονισμὸς, qui vient de χρόνος, *tempus*, *temps*, & de la prépoſition ἀνὰ, qui dans la compoſition ſignifie *ſurſum*, *ſuprà*, *retrorsùm*. Ainſi *anachroniſme* n'eſt pas en général une erreur dans la ſupputation des temps, mais en particulier l'erreur que l'on commet dans la chronologie, en remontant un événement, en le plaçant plutôt qu'il n'eſt véritablement arrivé, comme a fait Virgile, qui place Didon en Afrique au temps d'Enée, quoiqu'elle n'y ſoit venue que trois cens ans après la priſe de Troie. Parachroniſme, au contraire, eſt la faute que l'on fait en plaçant un événement plus tard qu'il ne doit être placé. ☞ Quoique dans l'uſage ordinaire on ne faſſe point cette diſtinction, elle n'en eſt pas moins réelle.

ANACLASTIQUE. ſ. f. Partie de l'optique qui conſidère la viſion qui ſe fait par réfraction: ἀνακλαστικὴ On l'appelle auſſi *Dioptrique*. Voyez *ce mot*.

ANACLASTIQUES, ou RÉFRACTOIRES. ſ. f. pl. Ce ſont des courbes apparentes qui réſultent d'un fond opaque, vu à travers un milieu réfringent. *Mem. de l'Acad. des Sc. 1740. p. 2.*

ANACLETÈRES. ſ. pl. *Anacleteria.* Fête ſolemnelle, inſtituée en l'honneur des Rois & des Princes, lorſqu'ils prenoient le gouvernement de leur Etat, & qu'on le déclaroit à leurs peuples, afin qu'ils les reconnuſſent pour Rois. *Voyez* POLYEU. Ce mot vient d'ἀνὰ, & de καλέω, *voco*, *j'appelle*, parce que durant les *Anaclétères* on alloit ſaluer le Prince, & on l'appeloit du nom de ſa nouvelle dignité.

ANACOLLÉMATES. ſ. m. pl. *Anacollemata.* Remèdes qu'on applique ſur le front pour arrêter les fluxions qui tombent ſur les yeux. Ce mot eſt grec, ἀνακολλήματα, *glutinamenta*, remèdes collans, propres à arrêter ce qui coule. Ces ſortes de topiques appartiennent aux frontaux.

ANACOLUPPA. ſ. f. Plante dont il eſt parlé dans l'*Hortus Malabaricus.* Le ſuc de cette plante, avec un peu de poivre, paſſe pour un remède ſouverain dans l'épilepſie, & pour le ſeul antidote qu'il y ait contre la morſure du *Cobra-Capella.*

☞ ANACOLUTHE. ſ. f. *Anacoluthum.* Terme de Grammaire. Figure, eſpèce d'ellipſe, par laquelle on ſous-entend le corrélatif d'un mot exprimé. Comme quand on met en latin. *tantum* ſans *quantùm*: ou en françois quand on dit, il eſt où vous allez, au lieu de dire, là, dans le lieu où vous allez.

ANACONTI. ſ. m. Arbre de l'île de Madagaſcar. Ses feuilles reſſemblent à celles d'un poirier. Il porte un fruit long, d'où l'on tire un ſuc propre à faire cailler le lait.

ANACOSTE, ou ANACHOSTE. ſ. f. Eſpèce d'etoffe de laine croiſée, très-raſe, fabriquée en manière de ſerge de Caen, mais moins couverte de poil, & de meilleure laine. Elle ſe fait à Leyde, en Hollande, à Bruges & à Arſcot, dans les Pays-bas Autrichiens; à Ypres, & aux environs dans la Flandre françoiſe. Cette étoffe a une aune de large, ainſi que les ſerges de Caen, & vingt aunes ou environ de long. Il s'en fabrique à Beauvais, en France.

ANACREONTIQUE. adj. m. & f. Terme de Poëſie greeque & latine: qui eſt inventé par Anacreon, qui eſt à la maniere, dans le goût d'Anacréon. *Anacreontiens.* Anacreon, Poëte de Téios, qui vivoit plus de quatre cens ans avant JESUS-CHRIST, fut célebre par la delicateſſe de ſon eſprit, & par le tour fin, mais aiſé & naturel de ſes poëſies. Il nous reſte de lui des odes qu'il ne faut lire qu'avec précaution, à cauſe des ſentimens de galanterie dont elles ſont pleines. Elles ſont pour la plupart compoſées en vers de ſept ſyllabes, ou plutôt de trois pieds & demi, ſpondées & iambes, ou quelquefois anapeſtes. C'eſt cette ſorte de meſure qu'on appelle *vers anacreontique.* Une ode *anacreontique* eſt une ode compoſée de ces vers, ou dans le goût d'Anacréon.

M. de la Motte a donné ce titre à pluſieurs odes qu'il a imitées de ce Poëte Grec; & Mademoiſelle de Malcrais de la Vigne, ou plutôt M. Des Forges Maillart, a nommé Poëſie *anacreontique*, un dizain imprimé à la page 175 de ſes poëſies. Six autres petites pièces ſont intitulées de même, page 192, 206, 210. M. de la Motte avertit, que dans ſes odes *anacreontiques* il parle, toujours pour un autre, & qu'il ne fait qu'y jouer le perſonnage d'un Auteur, dont il envieroit beaucoup plus le tour & les expreſſions, que les ſentimens.

ANACTE. ſ. m. Terme de Mythologie. *Anax*, *Rex.* Ce mot eſt grec, & ſignifie, *Roi.* Les Grecs le donnoient à des Rois qui s'étoient diſtingués par de belles actions, & qu'ils mettoient pour cela au nombre des Dieux.

☞ Ce nom, dit Moréri, étoit commun à trois anciens Dieux prétendus, qu'on diſoit nés à Athènes, de Jupiter, l'un des premiers Rois du pays, & de Proſerpine. Cicéron les nomme *Triopatreus*, *Eubuleus*, *Dionyſius*, & dit qu'ils furent auſſi connus ſous le nom de *Dioſcures*, qui leur fut commun avec d'autres Dieux. Quelques-uns les confondent avec les Curètes, d'autres avec les Cabires. Ils avoient à Athènes un temple nommé Anacée, où l'on célebroit en leur honneur une fête de même nom. On doit s'en tenir à ce que dit Ciceron. On a eu tort de dire que Caſtor & Pollux étoient les *Anactes* qui avoient un temple à Athènes.

☞ ANACTES, étoit encore un nom d'honneur donné aux fils & aux freres des Rois de Chypre. Comme les Rois n'étoient occupés que de leurs plaiſirs, les *Anactes* prenoient le ſoin du gouvernement. C'étoit à eux que les Gergines rendoient compte tous les jours de ce qui ſe paſſoit. Ils faiſoient enſuite informer de la vérité de ces dénonciations par les Promalanges, & jugeoient ſur leur rapport. Leurs femmes s'appeloient *Anaſſes*, & ſe faiſoient ſervir par des femmes nommées *Colacydes*, inſtruites à leur épargner toutes ſortes de fatigues & de ſoins.

ANACTÉES. ſ. f. pl. Fêtes en l'honneur des Anactes.

ANACUJE. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. *Anacu-*

jus, *n*. Les *Anacujes* ſont dans le Bréſil, dans l'Amérique méridionale, près le gouvernement de Sérégipe.

☞ ANADIPLOSE. ſ. f. *Anadiplosis*. Terme de grammaire. Figure qui ſe fait lorſqu'une propoſition commence par le même mot par lequel la propoſition précédente finit. Comme dans Virgile, *ſit Tityrus Orpheus, Orpheus in ſylvis, &c. Addit ſe ſociam, timidiſque ſupervenit Ægle, Ægle Naiadum pulcherrima.*

☞ Ce mot eſt compoſé des mots grecs ἀνὰ, *retro*, & διπλόω, *duplico*. Redoublement du même mot.

ANADROME. ſ. m. De δρέμω, ancien verbe grec, qui ſignifie, *couler*. Ce mot, dans le ſens d'Hippocrate, ſignifie le tranſport des matières morbifiques qui cauſent les douleurs, des parties inférieures du corps humains, aux ſupérieures. Cet accident eſt toujours regardé comme un mauvais préſage, parce que les humeurs acres ne ſauroient faire autant de mal lorſqu'elles ſe jettent ſur les extrémités, que ſur les viſcères.

☞ ANADYOMÈNE. Nom d'un tableau de Vénus ſortant des eaux, peint par Apelle, & qu'Auguſte fit placer dans le temple de Céſar ſon pere adoptif. Ce mot eſt grec ἀναδυόμενη, *qui ſe leve*, ou qui ſort en ſe levant.

ANÆMASE. ſ. f. Terme de Médecine. Défaut de ſang, maladie qui vient d'un manque de ſang. *Anæmaſis*. Quelques uns ont dit *Anæmie*, mais mal. *Voyez ce mot.*

ANÆMIE. ſ. f. Terme de Medecine. Manquement de ſang. *Anæmaſis*. Cette maladie, qu'on appelle *Anæmie*, eſt une des plus négligées par les Médecins, & celle cependant qui demande le plus d'attention. JOURNAL DES S. 1722. *p.* 13. Il faut lire ſur cela l'*Introductio in Medicinam practicam* de M. Michel Albert, Médecin de Hal. On y trouvera tous les remèdes qu'il convient d'employer pour réparer le ſang qui manque.

Ce mot vient du grec αἷμα, *ſang*, avec l'alpha privatif. Soit que ce ſoit M. Albert, ou le Journaliſte qui a tiré ce mot du grec, on y a fait deux fautes: la première eſt d'écrire *anémie*, au lieu d'*anæmie* qu'il faut, comme il paroît par l'étymologie. La ſeconde eſt d'avoir dit *anæmie*. Il falloit dire *anæmaſe*; car on n'a jamais dit en grec, & l'on ne peut nullement dire, ſelon l'analogie, ἀναιμία, pour ſignifier, *défaut de ſang*. Les Grecs ont appelé cette maladie ἀναιμασις; & les François doivent faire *anæmaſe* d'ἀναιμασις, comme *protaſe* de πρότασις & *baſe*, de βάσις, *emphaſe*, de ἔμφασις, &c.

ANAITIS. ſ. f. *Anaitis*. Terme de Mythologie. Déeſſe honorée dans l'Orient. Selon Strabon, Liv. V. les Lydiens l'adoroient. Herodote & Pauſanias diſent la même choſe: mais Strabon dit qu'elle étoit ſur tout honorée par les Arméniens. Les gens les plus diſtingués de la nation conſacroient leurs filles à ſon ſervice, & les proſtituoient publiquement à ſon honneur. Après quoi ils les marioient; & c'étoit à qui les auroit pour femmes. Dans la fête & les ſacrifices qu'ils lui faiſoient, ils s'enivroient tous, hommes & femmes, juſqu'à perdre tout ſentiment; parce que Cyrus, diſoient-ils, ayant fait ſemblant de fuir & d'abandonner ſon camp où il laiſſoit beaucoup de vin, ceux qui célébroient les fêtes d'*Anaitis*, qu'on appeloit *Sacræ*, y étant entrés s'enivrèrent, & furent tous tués par Cyrus. *Voyez* Strabon, Liv. XI. & XII. Plin. Liv. XXXIII. ch. 4, & Hermolaüs ſur cet endroit de Pline. La première ſtatue d'or ſolide qui ait jamais été faite, avant même qu'on en fît de bronze qui fuſſent ſolides, eſt celle du temple d'*Anaitis*, au rapport de Pline à l'endroit que j'ai cité. On écrit auſſi *Anaïtis* & *Anetis*.

☞ ANASE. *Voyez* ANTE.

ANAGALLIS. ſ. f. Plante qu'on appelle auſſi Mouron. *Anagallis*. Voyez MOURON.

☞ ANAGARSKOY. Ville de la Tartarie Moſcovite, dans la Province de Dauria, preſque au midi de la partie orientale du lac Baykal. Baudrand & Corneille après Maty, écrivent Anagarskaye, mais mal, ſelon la Martinière.

☞ ANAGIRIS. *Voyez* BOIS-PUANT.

☞ ANAGLYPHE, ou ANAGLYPTE. ſ. m. Les Anciens nommoient *Anaglypha* ou *Anaglypta*, des ouvrages ciſelés, taillés ou relevés en boſſe, qui ont des figures de relief.

ANAGNIE. Ville de l'Etat de l'Egliſe, en Italie. *Anagnia*. Elle eſt ſur une montagne dans la Campagne de Rome. Nous diſons en françois *Anagnie*, & non pas *Anagni*.

ANAGNOSTE. ſ. m. Lecteur. C'eſt le nom que les Romains donnoient à celui de leurs eſclaves qui faiſoit la lecture pendant leurs repas. *Anagnoſtes*. L'Empereur Claude mit les *Anagnoſtes* fort en crédit. Il en avoit toujours qui liſoient quelques livres ſérieux. Les Seigneurs, à ſon exemple, vouloient avoir des *Anagnoſtes*; les particuliers même en eurent auſſi. Ce mot vient d'ἀναγνώστης, qui ſignifie *Lecteur*, celui à qui appartient la fonction de lire. Moréri parle des *Anagnoſtes*.

ANAGOGIE. ſ. f. *Anagoge*. Elévation de l'eſprit aux choſes céleſtes & éternelles; penſée, explication par laquelle on éleve l'eſprit à la conſidération de ces choſes. Il y a des Commentaires de l'Ecriture, des diſcours entiers, qui ſont des *anagogies* perpétuelles. Ce n'eſt point là le ſens naturel de ce paſſage de l'Ecriture, c'eſt une *anagogie*. L'*anagogie* doit être fondée ſur le ſens littéral.

ANAGOGIES. ſ. f. pl. Fête qui ſe célébroit par les habitans d'Eryx, aujourd'hui Trapano, en Sicile, à l'honneur de Vénus, comme ſi elle fût partie pour aller en Libye, & dans laquelle on la prioit de retourner. Ἀναγωγὴ, ſignifie *retour* en grec.

ANAGOGIQUE. adj. m. & f. Myſtérieux, qui élève l'eſprit aux choſes céleſtes & divines de la vie future & éternelle, dont jouiſſent les Saints dans le ciel; car le terme *anagogique* n'emporte pas ſeulement une élévation à la connoiſſance des choſes céleſtes & divines, mais des choſes céleſtes & divines de la vie future, de celles qui ſe paſſent & ſe paſſeront dans l'éternité entre Dieu & les Saints. Ce mot ne ſe dit guère que par rapport aux ſens différens de l'Ecriture. Le ſens littéral eſt le ſens naturel, & le premier. Le ſens myſtérieux eſt fondé ſur le ſens naturel, & ſe tire du ſens naturel par analogie ou comparaiſon, par ſimilitude, ou reſſemblance d'une choſe à l'autre, & ſe diviſe en pluſieurs eſpèces. Car ſi les choſes myſtérieuſes ou cachées que l'on tire par analogie & par reſſemblance du ſens littéral, regardent l'Egliſe & les myſtères de notre religion, c'eſt le ſens allégorique: quand elles ont rapport aux mœurs, c'eſt le ſens tropologique; & quand elles regardent la vie future ou l'éternité, c'eſt le ſens *anagogique*. *Anagogicus*. Voyez au mot SENS. Les Interprètes de la Bible y trouvent des ſens myſtiques, *anagogiques*, tropologiques, & autres. Ce mot vient du grec, ἀναγωγὴ, qui ſignifie *enlèvement*, *ſoulèvement*; & qui eſt formé de la prépoſition ἀνὰ, qui dans la compoſition ſignifie ſouvent *ſurſùm*, *au-deſſus*, *en-haut*, & de ἀγωγὴ, *ductio*, *conduite*, qui vient de ἄγω, *duco*, *je conduis*. Ce ſens conduit, élève l'ame à la connoiſſance des choſes ſupérieures & céleſtes.

ANAGRAMMATISER. v. a. Faire l'anagramme d'un nom. *Anagramma ſcribere*, *fingere*. Le Poëte Daurat paſſoit pour un ſi grand devin en matière d'anagrammes, que des perſonnes illuſtres lui donnerent leur nom à *anagrammatiſer*. BAIL. On dit que Rabelais, pour ſe venger de Calvin qui avoit *anagrammatiſé* ſon nom, trouva *Jan Cul* dans le nom de Calvin. S. EVR. Une des plus heureuſes anagrammes, eſt celle qui fut faite ſur le nom du meurtrier de Henri III. Roi de France. Il s'appeloit *Frere Jacques Clément*, L'anagramme, ſans rien changer eſt, *c'eſt l'enfer qui m'a créé*. En voici encore d'autres fort heureuſes pour le ſens, & pour le rapport des lettres, *Louis de Boucherat*. L'anagramme eſt, *eſt la bouche du Roi*. M. de Boucherat étoit Chancelier de France, lorſque l'anagramme fut faite. Ces paroles, *eſt vir qui adeſt*, ſont l'anagramme de celles-ci, que Pilate dit à JESUS-CHRIST, *quid eſt veritas?* Cette anagramme eſt peut-être la plus belle qui ait jamais été faite, parce que les mots, qui ſont comme la matière de l'anagramme ſont une

queſtion ; ou une interrogation ; & les mots de l'anagramme, qui ſont compoſés des mêmes lettres, ſont la réponſe la plus juſte & la plus vraie qu'on pût faire à la queſtion, dans les circonſtances où elle fut faite.

☞ ANAGRAMMATISÉ, ÉE. part.

ANAGRAMMATISTE. ſ. m. Qui a coutume de faire des anagrammes. *Scriptor anagrammatum.*

Ces mots viennent du grec ἀναγράφω, qui ſignifie, *écrire à rebours.*

ANAGRAMME. ſ. f. Tranſpoſition de lettres de quelque nom, dont on fait tant de combinaiſons, qu'à la fin on y trouve quelque autre mot & un autre ſens. *Anagramma, Anagrammatiſmus.* Par exemple, l'*anagramme* de *Galenus*, c'eſt *Angelus* ; de *Logica*, c'eſt *Caligo* ; Lorraine, c'eſt Alerion : c'eſt pour cela que la Maiſon de Lorraine a pris des Alérions dans ſes armes. Calvin, dans le titre de ſon *Inſtitution*, imprimé a Strasbourg l'an 1539, ſe donna le nom d'Alcuin, qui eſt l'*anagramme* de celui de Calvin, ſe voulant faire honneur du nom de ce ſavant homme, dont Charlemagne ſe ſervit ſi utilement pour faire refleurir de ſon temps la doctrine & les belles-lettres en France. P. DAN. Tom. III. pag. 668. Lycophron qui écrivoit ſous Ptolomee Philadelphe Roi d'Egypte, environ 280 ans avant JÉSUS-CHRIST, excella non-ſeulement dans la poëſie, mais encore dans l'art de faire des *anagrammes*, au rapport de Canterus, dans ſes Prolegomènes ſur Lycophron, où il en rapporte deux aſſez heureuſes de la façon de ce Poëte. La première ſur le nom du Roi Ptolomée, Πτολεμαῖος, dont il faiſoit ἀπὸ μέλιτος, *de miel* ; comme pour dire que ce Prince étoit tout de miel ; c'eſt-à-dire plein de douceur & de bonté : la ſeconde eſt ſur le nom de la Reine Arſinoé, en grec Ἀρσινόη, dont il avoit fait Ἰὸν Ἥρας, *violette de Junon.* Les Cabaliſtes auſſi chez les Juifs font perpétuellement des *anagrammes.* La troiſième partie de leur art, qu'ils appellent תמורה, *themura*, c'eſt-à-dire, changement, n'eſt autre choſe que l'art de faire des *anagrammes*, ou de trouver dans un nom, des ſens cachés & myſtérieux, en produiſant d'autres noms & d'autres phraſes, par le changement, la tranſpoſition, & la différente combinaiſon des lettres du même mot. Ainſi de נח, qui ſont les lettres du nom de Noé, ils font חן, qui ſignifie *grâce* ; de משיח, le Meſſie, ils font וישמח, qui veut dire *il ſe réjouira.* Ainſi nous ne ſommes point les premiers qui aient fait des *anagrammes.* Nous ne ſavons point que les Latins en aient fait. ils ont eu cependant quelqu'idée de la première eſpèce d'*anagramme* dont nous allons parler, comme il paroit par Aulugelle, Liv. XII. chap. 6.

Les *anagrammes* ſe font en deux manières ; car 1°. quelques-unes conſiſtent ſeulement à diviſer un mot en pluſieurs mots. Ainſi l'enigme du Dieu Terminus qu'Aulugelle rapporte à l'endroit que j'ai cité, eſt fondée ſur l'*anagramme* TERMINUS. Ainſi dans ce vers, que les enfans dans leurs jeux innocens ſe propoſent quelquefois à expliquer,

Furfur edit pannum, panem quoque ſuſtineamus ;

pour qu'il y ait du ſens, il faut de *ſuſtineamus* en faire trois mots, *ſus, tinea, mus.* La ſeconde eſpèce d'*anagrammes* eſt de celles où l'on renverſe, & l'on diſpoſe autrement les lettres. Telles ſont celles que nous avons rapportées ci-deſſus ; & encore *Roma, Amo, mora, amor : Julius, Livius ; Corpus, porcus, procus, ſpurco.* Les meilleures *anagrammes* ſont celles dans leſquelles il ne faut ni changer ni ſuppléer de lettres, comme dans celles que nous avons rapportées. Quelquefois on ſe donne la liberté d'en changer quelqu'une. Par exemple, dans celle qu'on fit ſur Marie Stuart pendant ſa priſon, *Maria Stuarta, Virtus armata*, il faut changer un *a* en *v*. Colletet a dit contre les faiſeurs d'*Anagrammes :*

Et ſur le Parnaſſe nous tenons,
Que tous ces renverſeurs de noms
Ont la cervelle renverſee.

C'eſt Daurat, qui ſous le règne de Charles IX. s'aviſa le premier de faire des *anagrammes.* Il prétendoit qu'il en avoit trouvé le plan dans le Poëte Lycophron. Il mit les *anagrammes* tellement en vogue, que tout le monde s'en mêloit. L'Abbe Catelan a encore encheri ſur cela, & il inventa en 1680 une *anagramme mathematique*, par le moyen de laquelle il trouva que les huit lettres du nom du Roi Louis XIV. font, *vrai Heros.*

On appelle auſſi quelquefois *Anagramme* numerique, ces vers dont les lettres numérales, c'eſt-à-dire, celles qui en chiffre romain ſervent à marquer les nombres, priſes enſemble ſelon leur valeur numérique, ou comme des chiffres, deſignent une epoque. Tel eſt le diſtique de Claude Godart ſur la naiſſance du Roi, qui arriva en 1638 le 5 Septembre, jour auquel ſe fait la conjonction de l'aigle & du cœur du lion.

eXorIens Del phIn aqVILæ CorDIsqVe LeonIs
CongreSV, gaLLos spe, LætItIaqVe refeCIt.

ANAGRAMMER. v. a. Faire l'anagramme d'un nom. Saint Amant a employé ce mot dans ſon Poëte crotté, page 228 & 229 de ſes œuvres, *in*-12. 1661.

J'ai vû qu'un ſonnet acroſtiche,
Anagrammé par l'hemiſtiche,
Auſſi-bien que par les deux bouts,
Paſſoit pour miracle chez vous.

ANAGROS. ſ. m. Meſure pour les grains, dont on ſe ſert en quelques villes d'Eſpagne, particulièrement à Séville. L'*anagros* contient un peu plus que la mine de Paris ; enſorte que 36 *anagros* font 19 ſeptiers meſure de Paris.

ANAGYRIS. ſ. f. Plante qui eſt la même que le Bois-puant. *Voyez* BOIS-PUANT. *Anagyris.*

ANAHARATH. Ancienne ville de la Tribu d'Iſſachar, dans la Terre Sainte. *Anaharath.*

ANALABE. ſ. m. *Analabus.* Partie de l'habillement des Moines Grecs. L'*analabe* etoit dans l'Orient ce que le ſcapulaire eſt dans l'Occident. Saint Dorothee dit que l'*analabe* ſe porte ſur les épaules en forme de croix. Ce mot vient d'ἀνὰ, *ſuper*, deſſus, & de λαμβάνω, *accipio*, je prens, parce qu'on porte l'*analabe* ſur les épaules.

☞ ANALECTE. ſ. m. On donnoit ce nom chez les Romains, aux eſclaves qui avoient ſoin de ramaſſer ce qui étoit tombé d'un feſtin, & de balayer la ſalle où l'on mangeoit. *Analecta*, &c. On appeloit auſſi *Analecta, orum*, les reſtes d'un repas qui demeurent ſur une aſſiette, ou qui tombent ſous la table.

ANALECTES. ſ. m. pl. ſignifie auſſi *Recueil*, fragmens choiſis d'un Auteur, & vient d'ἀναλέγω, *colligo*, je ramaſſe. Le Pere Mabillon a donné ce nom à un ouvrage en quatre volumes, qui contient differentes pièces qu'il a fait imprimer. Il y a auſſi les *Analectes* grecs de D. Loppin *in*-4°. CHAST.

ANALEME. ſ. m. Terme de Gnomonique. Projection orthographique de la ſphère ſur le colure des ſolſtices, en ſuppoſant que ſon plan convient avec celui du méridien. *Analemma.* Ce mot paroit venir d'ἀναλαμβάνω, dans le ſens de prendre entre ſes mains, parce que la ſphère repreſentee en plat, eſt beaucoup plus aiſée à prendre entre ſes mains, & plus commode, que ſi elle etoit de relief, comme elle doit être naturellement.

ANALEPSIE. ſ. f. Terme de Médecine. Recouvrement des forces apres une maladie. *Analepſis.*

ANALEPTIQUE. adj. Souvent emploié ſubſtantivement. Reſtaurant, médicament propre à rétablir le corps conſumé & atténué, ou par la longueur de quelque maladie, ou par le défaut de nourriture. *Inſtaurativus.* Remèdes *analeptiques.* Les *analeptiques* ne conviennent que dans la convaleſcence. Ce mot vient du grec, ἀναληπτικὸς, dérivé d'ἀναλαμβάνω qui ſignifie, *rétablir, reſtaurer, refaire.*

ANALEPTIQUE. ſ. f. Partie de l'art de conſerver ſa ſanté,

ou de l'*hygiene*. *Analeptice*. L'*analeptique* eſt l'art de conſerver ſa ſanté par les voies par leſquelles on l'avoit recouvrée étant malade. HARRIS. *Voyez auſſi* BLANCHARD.

ANALOGIE. ſ. f. Terme dogmatique. Rapport ou proportion, ou convenance que quelques choſes ont enſemble, quoique d'ailleurs différentes par des qualités qui leur ſont propres. *Comparatio, proportio, analogia*. Le taureau terreſtre, & le taureau celeſte ne ſe reſſemblent que par *analogie*. Les raiſonnemens qui ſe font par *analogie* ſervent à expliquer la choſe, & ne la prouvent point. Ce mot eſt dérivé du grec ἀναλογία qui ſignifie la même choſe.

Le mot d'*analogie* ſe dit auſſi du langage, & c'eſt, ſelon Vaugelas, une conformité aux choſes qui ſe trouvent déja établies, ſur laquelle on ſe fonde, comme ſur un modèle, pour faire des mots, ou des phraſes ſemblables aux mots ou aux phraſes déja établies. L'*analogie* éclaircit les doutes de la langue. L'uſage eſt ſouvent contraire à l'*analogie* des mots.

En Géométrie *l'analogie* eſt une proportion, une ſimilitude de raiſons géométriques.

☞ Les Phyſiciens confondent ce mot avec celui de ſimilitude, lorſqu'ils diſent, par exemple, qu'il y a une vraie *analogie* entre les cauſes du tonnerre & celles des tremblemens de terre, cela ſignifie que les cauſes qui produiſent les tonnerres dans l'atmoſphère, ſont ſemblables à celles qui produiſent dans le ſein de la terre, les ſecouſſes dont notre globe eſt de temps en temps agité.

ANALOGIQUE. adj. Qui a du rapport, de l'analogie. *Analogicus*. La métaphore doit être *analogique*. Termes *analogiques*. Figures *analogiques*.

ANALOGIQUEMENT. adv. Par proportion, par convenance. *Per analogiam*. Voyez PROPORTION.

ANALOGISME. ſ. m. *Analogiſmus*. Terme de Dialectique. ☞ Raiſonnement par lequel on cherche des choſes que l'on ne connoit pas par les rapports qu'elles peuvent avoir avec celles que l'on connoit. Comparaiſon des rapports & de l'analogie qu'il y a entre des choſes diverſes. *Analogiſmus*. Si la Médecine n'a pas marché d'un pas égal vers la perfection, il s'en faut prendre à la Chimie & à ſes faux *analogiſmes*, &c. JOURN. DES SAV.

ANALOGUE. adj. m. & f. Qui a de l'analogie, du rapport, de la convenance. *Analogus*. Le pied de l'homme & le pied d'une montagne ſont des termes *analogues*.

ANALYSE. ſ. f. Examen de quelque diſcours ou propoſition, en recherchant ſes principes, ſa conſtruction, & en ſéparant & en développant les parties d'une choſe qu'on ne connoiſſoit qu'en gros, pour les conſidérer à part & en détail, afin de connoître plus préciſément la nature du tout. C'eſt, à proprement parler, la réſolution, ou le développement d'un tout en ſes parties. *Analyſis*. Quand on démonte une machine, on en connoît toute l'*analyſe*, & la conſtruction. Quand on fait l'anatomie d'un animal, c'eſt une eſpèce d'*analyſe* qui en fait connoître toutes les parties. Meſſieurs de l'Académie des Sciences ont entrepris de faire l'*analyſe* de toutes les plantes ſuivant la méthode contenue dans leurs Mémoires rédigés par M. Dodard. Ce mot eſt grec ἀνάλυσις, & ſignifie *diſſolution*.

L'ANALYSE eſt la réſolution des mixtes dans leurs principes, ou leurs parties ſimples, pour les conſidérer à part & en détail, afin d'avoir une connoiſſance plus exacte de la nature du tout. Il y a deux ſortes d'*analyſes*: la *chimique*, & la *mécanique*. L'*analyſe* chimique eſt la réſolution des mixtes par le moyen du feu, comme lorſqu'on tire & qu'on ſépare de quelque ſubſtance par la diſtillation, l'eſprit, l'eau, l'huile, le ſel & la terre. L'*analyſe* mécanique eſt une ſimple ſéparation des différentes parties d'un mixte, ſans l'aide du feu.

ANALYSE, en termes d'Algèbre, ſe dit de la réſolution de toutes ſortes de problèmes. Il y a deux méthodes générales pour rechercher toutes les vérités dans les Mathématiques: la ſynthèſe & l'*analyſe*. L'*analyſe* propre eſt la démonſtration, ou la conſidération des conſéquences qu'on tire d'une propoſition ſuppoſée, juſqu'à ce qu'on parvienne à une vérité connue, par le moyen de laquelle on puiſſe donner la ſolution du problème. L'*analyſe* conſiſte plus dans le jugement & dans l'adreſſe de l'eſprit, que dans les regles particulières, lorſqu'on s'en ſert par la pure Géométrie, comme faiſoient les Anciens. Mais à préſent on s'en ſert par l'Algèbre, qui eſt une régle aſſurée pour parvenir à la fin que l'on ſe propoſe. *Voyez* les Œuvres de François Viete, qui a excellé en cette ſcience; celles de Willis Anglois, & les deux volumes du P. Raynaud de l'Oratoire.

☞ ANALYSE, dans les écoles, eſt la méthode qu'on ſuit pour découvrir la vérité. Par cette méthode on paſſe du plus compoſé au plus ſimple, au lieu que dans la ſynthèſe on va du plus ſimple au plus compoſé.

☞ ANALYSE, en littérature, ſe dit d'un extrait fidèle d'un ouvrage, d'un livre, tels qu'en doivent donner les Journaliſtes.

☞ ANALYSE, ſe dit encore de la table des principaux articles d'un diſcours continu, diſpoſés dans leur ordre naturel, & dans la liaiſon qu'ont entre elles les matières.

☞ Faire l'*analyſe* d'un diſcours, c'eſt le réduire dans ſes parties principales, pour en mieux connoître l'ordre & la ſuite.

ANALYSER. v. a. Ce mot eſt employé avec ſuccès dans pluſieurs ouvrages, pour dire, *faire l'analyſe*. Il faut *analyſer* toutes choſes, & ne pas juger du fond d'une diſpute par la chaleur des eſprits & par le ton de la voix des contendans. MEM. DE TRÉV. *Juin* 1725. Ce ſont là les objets que M. de Mairan entreprend de regarder de très-près, & d'*analyſer* autant qu'il eſt poſſible. *Ibid.* 1725. Ceux qui ſe déclarent contre le Bureau Typographique, ne ſont que de ſimples Latiniſtes, très indifférens ſur le bien & le mieux, & la plûpart incapables d'*analyſer* les idées, & de ſuivre avec honneur le moindre raiſonnement. MER. *Juin* 1732. La Muſique eſt un de ces plaiſirs intimes dont il faut jouir avec tranſport, ſans *analyſer* froidement ſes cauſes. GRESSET.

☞ ANALYSÉ, ÉE. part. Il a les mêmes ſignifications que le verbe.

ANALYSTE. ſ. m. Terme de Mathématique. Mathématicien, Géomètre verſé dans l'Analyſe, qui reſout les problèmes de Géométrie par la Géométrie des infiniment petits. *Analyſta*. La ſcience ſecrète des illuſtres *Analyſtes* du temps. M. Leibnitz, M. Newton, MM. Bernoulli, M. le Marquis de l'Hôpital, M. Varignon, ſont de ces illuſtres *Analyſtes*.

ANALYTIQUE. adj. Qui tient de l'analyſe, qui a rapport à l'analyſe. *Analytica*. Pour être bien éclairci de la vérité d'un problème, la meilleure voie eſt l'*analytique*. Méthode *analytique*. Calculs *analytiques*. Examen *analytique*.

ANALYTIQUEMENT. adv. D'une manière analytique. *Analytice*. En Algèbre & en Géométrie on procède *analytiquement*; on remonte juſqu'aux principes.

☞ ANAMALLU. ſ. m. Arbriſſeau légumineux du Bréſil. Il a des épines dont les naturels du pays ſe ſervent pour ſe percer les oreilles.

ANAMELECH. ſ. m. Nom d'un des Dieux des Samaritains, ſur-tout de ceux qui étoient venus de Sépharvaïm, où il étoit adoré avec *Adramelech*. On brûloit des enfans en l'honneur d'*Adramelech*, & d'*Anamelech*, IVe Liv. des Rois, XVII. 31. Selden prétend que c'eſt le même que Moloch. *Syn. 1. ch. 6.*

☞ ANAMNETIQUES. adj. Médicamens propres à fortifier ou à réparer la mémoire.

☞ ANAMORPHOSE. ſ. f. Terme de Peinture & de Perſpective. Se dit d'une projection monſtrueuſe, ou d'une repréſentation défigurée de quelque image, qui eſt faite ſur un plan ou ſur une ſurface courbe, & qui néanmoins, à un certain point de vue, paroit régulière & faite avec de juſtes proportions. On appelle ainſi, dit l'Acad. un tableau qui vu d'une certaine diſtance, repréſente certains objets, & repréſente toute autre choſe, vu d'une autre diſtance.

ANANAS. ſ. m. *Ananas, Nux pinea Indica*. Plante qu'on cultive dans les Indes à cauſe de la bonté de ſes fruits. Ses racines ſont noirâtres, menues, fibreuſes,

branchues, & ramaſſées à leur collet, d'où partent quelques feuilles diſpoſées en rond, de la figure & de la conſiſtance de celles du roſeau, longues d'un ou de deux pieds, larges de deux pouces, pliées en gouttière, pointues par leur bout, dentelées ſur leurs bords, de telle ſorte qu'elles en deviennent comme épineuſes, tantôt lavées d'un peu de pourpre, tantôt toutes teintes d'un vert pâle. Du milieu de ces feuilles s'éleve une tige, haute plus ou moins, le plus ſouvent de deux pieds, & épaiſſe d'un pouce, garnie de feuilles pareilles à celles du bas, mais plus courtes, & terminées par un fruit qu'on nomme *Ananas*. Il eſt très-petit d'abord, & les feuilles qui le couronnent, ſont teintes d'une ſi vive couleur de feu, qu'on diroit que c'eſt un bouton de roſe preſqu'épanoui; mais peu à peu il groſſit; & ſes fleurs placées ſur des embryons, ou tubercules charnus, augmentent ſa beauté par leur couleur bleue; ce qui fait un mélange de rouge & de bleu charmant. Chaque fleur eſt un tuyau d'une ſeule pièce, long d'un demi pouce, découpé en trois parties; le tubercule qui le ſoutient, eſt charnu, ſucculent, & renferme pluſieurs ſemences aplaties, rouſsâtres, plus petites que des lentilles, & enveloppées par une membrane. Le fruit de l'*ananas* eſt compoſé de pluſieurs de ces tubercules, unis & ramaſſés très-étroitement enſemble. Il eſt le plus ſouvent jaunâtre, & gros comme un petit melon, & c'eſt l'*ananas* ordinaire. Quelquefois il eſt plus petit & plus arrondi, & on l'appelle *la Pomme de reinette*: quelquefois il eſt fort gros, pyramidal, jaune, & on le nomme *Ananas* en pain de ſucre. On cultive encore dans les îles Antilles une autre eſpèce d'*ananas*, qui ſe diſtingue aiſément du précédent par ſes feuilles, qui ne ſont point rudes & épineuſes ſur les bords. On appelle cette dernière eſpèce l'*Ananas* pitte. Il faut encore remarquer que les feuilles qui couronnent le fruit, perdent, à meſure que le fruit groſſit, la belle couleur rouge qu'elles avoient d'abord, & que peu à peu elles deviennent vertes. Ce fruit a une odeur & un goût ſi agréable, qu'on le regarde comme le plus excellent fruit des Indes. On le croit ſi peu malfaiſant, qu'on en fait manger aux malades; on en confit une grande quantité qu'on tranſporte en Europe. Dapper dit que les *ananas* viennent auſſi très-bien à la côte d'Afrique, & qu'on a grand ſoin de les cultiver; mais qu'il n'eſt pas ſain d'en manger beaucoup, parce qu'ils ſont trop chauds. Il n'y a preſque point de voyageur qui n'en ait parlé.

Voyez-en la deſcription dans le Dictionnaire des Drogues de Lémery, *pag. 41 & 42*. Voyez-en auſſi la figure dans la première planche à la fin du même Dict. *fig. 10*, & dans le ſecond Tome du Spectacle de la Nature, *p. 211 & 212*, où l'on rapporte ce fait ſingulier. Il y a quelques années que le Roi donna à M. le Normand, Directeur du Potager de Verſailles, deux œilletons d'*ananas*, & lui en recommanda la culture, quoiqu'ils fuſſent preſque deſſéchés & ſans racine. Le cœur en étoit bon: ils reprirent. Le fruit qui en provint, ne put parvenir à ſa maturité. Mais deux œilletons ſauvés de la pourriture & riſqués de nouveau, donnerent en 1733 deux fruits d'une beauté qui attira bien des curieux. L'aſſiduité de la culture, & un automne favorable les amenerent à une parfaite maturité. Le Roi lui-même fit l'eſſai d'un de ces fruits le 28 Décembre, & le trouva très-bon. Toutes les perſonnes à qui Sa Majeſté jugea à propos d'envoyer une portion de ces fruits pour conſulter les différens goûts, trouverent unanimement ces *ananas* très-mûrs, d'une chair douce & extrémement fondante, relevée par une pointe d'acide, & accompagnée d'un parfum auſſi agréable que celui de la fraiſe. L'*ananas* l'emporte à mon goût ſur tous les autres fruits. Il eſt, dit-on, fiévreux, quand on en mange beaucoup. ABBÉ DE CHOISY.

L'*ananas* vient originairement du Bréſil: c'eſt ſon pays natal. On a tranſplanté l'*ananas* dans le Mexique, où il produit d'excellens fruits, dans les Antilles, dans l'île de Cayenne, dans les Indes Orientales, à la Chine, dans l'île de Ceylan, dans pluſieurs contrées d'Afrique, comme en Guinée, au Cap de Bonne Eſpérance: & même en Europe, dans quelques jardins de Hollande & d'Allemagne, & dans le Jardin du Roi, à Paris, où on l'a cultivé avec ſuccès. Aujourd'hui on le cultive dans toutes nos ſerres chaudes. Paul Amman, dans la deſcription du jardin de Boſius, a confondu l'*ananas* avec une plante nommée *Anona*. C'eſt une faute. Il ne faut pas non plus la confondre avec la banane. Ces plantes produiſent des fruits très-différens.

Il y a des *ananas* domeſtiques, il y en a de ſauvages. L'*ananas* à chair blanche eſt ovale & des plus gros. Il a juſqu'à dix pouces de diamètre, & ſeize de hauteur. La peau en eſt jaunâtre. Son odeur approche de celle du coing, quoique plus agréable. La ſaveur n'y répond pas, & le ſuc de ce fruit bleſſe les dents, & fait ſaigner les gencives. L'*ananas* à chair jaune eſt de figure conique, très-gros, & ſemblable aux pommes de pin. Il l'emporte ſur le précédent pour le goût; mais il tire auſſi du ſang des gencives, ſi l'on en mange avec excès. Le petit *ananas* à chair dorée & de figure ovale, eſt le meilleur de tous. Il a l'odeur & la ſaveur de la pomme de reinette, avec cette différence, qu'il fond dans la bouche comme la pêche.

Il y a cinq différentes eſpèces d'*ananas* ſauvages, qui s'accordent toutes en ce point, qu'elles ſont abſolument dépourvues de cette touffe de feuilles qui couronne l'*ananas* domeſtique.

Les fleurs de l'*ananas* naiſſent ſur le fruit; elles ont trois feuilles d'un bleu foncé, garnies d'étamines & d'un piſtil. Le fruit dépouillé de ſes feuilles qui le couvrent, à peu près comme un artichaud, eſt de figure conique; il a dans ſon milieu une eſpèce de noyau ligneux, ou de cœur, qui le traverſe de bas en haut, & qui paroît n'être qu'un alongement de la tige. Ce noyau eſt environné d'une pulpe ſucculente, partagée en pluſieurs cellules, & enveloppée d'une chair plus ferme, qui en eſt comme l'écorce, & dans laquelle ſont renfermées les graines.

Le ſuc de l'*ananas* paſſe pour un excellent cordial, propre à réparer les forces dans les indiſpoſitions qui viennent d'épuiſement. On doit s'en abſtenir dans les fièvres, dont il augmente l'ardeur, & particulièrement dans celles qui accompagnent les plaies & les ulcères. L'*ananas* eſt un puiſſant diurétique; ainſi il doit être donné avec ménagement dans toutes les occaſions où il y auroit à craindre qu'il ne charriât trop ſur les reins & ſur leurs dépendances. Le meilleur moyen de le corriger en pareil cas, eſt de le tenir quelque temps en digeſtion au bain-marie. Cette vertu diurétique réſide auſſi dans les feuilles, qui purgent les eaux des hydropiques. On tire de l'*ananas* par la diſtillation, un eſprit ardent qui renferme toutes les propriétés de ce fruit, mais dont on ne ſe doit ſervir qu'avec beaucoup de précaution.

La manière la plus ordinaire de préparer ce fruit, eſt de le couper par tranches, qu'on arroſe de vin d'Eſpagne, où on les laiſſe tremper pendant quelque temps, & qu'on aſſaiſonne de ſucre & de cannelle. Au défaut de vin, on les fait macérer dans l'eau, pour en corriger l'âcreté. L'*ananas* ſe pourrit aiſément. Pour le conſerver, on le réduit en confitures ou ſéches ou liquides. On en prépare auſſi une ſorte de vin que Rochefort & Pomey comparent à la Malvoiſie.

L'ANANAS encore vert eſt pernicieux; il agace les dents, il excorie la langue, le palais & le goſier; il fait avorter les femmes groſſes. L'*ananas*, quoique mûr, eſt contraire aux tempéramens bilieux, aux fébricitans, & à ceux qui ſont malades de quelque inflammation. Il excite le crachement de ſang, ſur tout aux phtiſiques, auxquels par conſéquent il ne convient pas: il cauſe la dyſſenterie. Voyez *Mich. Frid. Lochneri Commentatio de Ananasâ, ſive Nuce pinea Indica.*

Le Colibri s'attache à l'*ananas*, & en tire les matériaux dont il conſtruit ſon nid.

ANANAS, ſ. m. ſe prend quelquefois pour le fruit de la plante d'*ananas*. Cet *ananas* n'agace point les dents. Voyez *l'Hiſtoire naturelle des Antilles* de M. Lonvillers de Poincy, Chap. X. art. 6. & celle du P. du Tertre, Traité III. ch. 2. & l'*Ambaſſade de la Compagnie des Indes Hollandoiſe à la Chine*. Part. II. pag. 91.

ANANIE. Ville de la tribu de Benjamin au temps d'Esdras. *Anania.*

ANANTHOCYCLE. s. m. Vaillant appelle cette plante *Couronne effleurée.* Ce mot est composé de l'α privatif, de ἄνθος, *fleur*, & de κύκλος, *cercle*; parce que la fleur de ce genre est bordée ou couronnée d'un ou de plusieurs rangs circulaires d'ovaires destitues de fleurons.

☞ ANAPAVOMÉNÉ. s. f. Nom d'une fontaine de Dodone, dans la Molosse, province d'Epire, en Grèce. Pline parle ainsi de cette fontaine singulière. Il y a au Temple de Jupiter à Dodone, une fontaine dont l'eau est si froide, qu'elle éteint d'abord les flambeaux allumés : elle les allume néanmoins, si on les rapproche lorsqu'ils sont éteints. On voit la même fontaine presque tarie sur le midi; & c'est pour cela qu'on lui a donné le nom d'*Anapavoméné*, du grec ἀναπαυομένη *qui cesse.* Elle croît ensuite peu à peu jusqu'à minuit, & recommence à diminuer, sans qu'on puisse savoir quelle peut être la cause de ce changement. Il est bien plus difficile d'expliquer comment les mêmes eaux peuvent éteindre & allumer un flambeau. Les nouveaux Vocabulistes ont cru dire quelque chose de bien merveilleux à ce sujet, en faisant observer que cette fontaine *étoit douée d'un esprit de contradiction.*

ANAPESTE. s. m. Terme de Prosodie grecque & latine. *Anapertus.* C'est un pied de vers composé de deux brèves & une longue, comme *legerent.*

ANAPESTIQUE. adj. Qui se dit d'un vers particulièrement composé d'anapestes. *Versus ex anapestis constans.* Les vers *anapestiques* ont été en vogue chez les Romains.

Ce mot d'*anapeste* vient d'ἀναπαίω, qui en grec signifie *contrà ferire, rendre le coup.* Ce pied est contraire au dactyle.

☞ ANAPHONESE. s. f. Exercice par le chant, contribuant, dit-on, à fortifier les organes qui servent à la production de la voix, à augmenter la chaleur, & à atténuer les fluides. ENCYC.

☞ ANAPHORE. s. f. *Anaphora. Voyez* RÉPÉTITION.

☞ ANAPLEROSE. s. f. Terme de Médecine. Action de remplir. Partie de la Médecine qui a pour objet la reproduction des parties.

ANAPLÉROTIQUE. adj. Se dit des médicamens qui servent à faire revenir la chair à la place d'un ulcère, à le remplir de chair. Ce mot est grec d'ἀναπληρόω, *remplir.*

ANAPODARI. Petite rivière de l'île de Candie. *Anapodarius*, anciennement *Cataractus.* Elle a sa source près de Castel-Bonifacio, & se décharge dans la mer du côté du midi, entre Castel-Girapetra & le cap de Matala.

ANAPODOPHYLLON. s. m. Pied de canard, ou *Pomum Maiale.* Pomme de Mai, dont voici les caractères: le calice de la fleur n'est que d'une seule feuille, & les fleurs de six. Le pédicule de ces dernières sort de la tige de la feuille. Le fruit a la figure d'une urne, qui contient plusieurs semences rondes & dentelées. Cette plante nous est venue de l'Amérique, & elle est appelée par quelques-uns des habitans *Bitorte noire*, & par d'autres *Pomme de Mai*, parce que son fruit est presque mûr dans ce mois, & qu'il est d'une forme ovale, & semblable en quelque sorte à une petite pomme : D'*anas*, canard, πούς, *pied*, & φύλλον, *feuille.*

ANAPPES. Bourg de la Flandre Walone. *Anapium.* Il est sur la rivière de Marque, une lieue au-dessus de la ville de Lille.

ANAPUYA. Pays de l'Amérique méridionale. *Anapuya.* C'est une partie du gouvernement de Venezuela, située vers les sources de la rivière de Buria ou Bariquecem. Cette province ne se trouve point sur les cartes modernes.

ANARCHIE. s. f. Etat qui n'a point de Chef véritable, ou plutôt qui n'en a point du tout, & où chacun vit à sa fantaisie, sans aucun respect pour les lois, & sans aucune forme de gouvernement. *Natio carens Principe, Anarchia.* Personne n'aime l'*Anarchie*, que ceux qui font impunément leurs affaires dans le désordre, & dans la confusion. Il est impossible que les particuliers conservent leur vie & leurs biens quand l'Etat est en *Anarchie.* LE GEND. La democratie pure dégenère souvent en *Anarchie.*

ANARCHIQUE. adj. Qui est sans gouvernement, & dans l'Anarchie. *Anarchon, qui caret Principe.* Un Etat *anarchique* devient bientôt la proie de ses ennemis.

Ce mot vient de l'α privatif, & de ἀρχὴ, *principauté.*

ANARGYRE. Qui est sans argent, qui ne prend point d'argent. Ce mot est grec, & composé de l'α privatif, & d'ἄργυρος, *argent. Anargyre* est une épithète que l'on donne à S. Côme & à S. Damien, parce qu'ils ne prenoient point d'argent de leurs malades. CHAST.

ANASARQUE. s. f. Terme de Médecine. Espèce d'hydropisie dans laquelle l'eau est répandue dans toutes les chairs. Τὸ ἀνὰ σάρκα. Le malade fut attaqué d'une *anasarque* & d'une diarthée qu'on eut beaucoup de peine à guérir. DE LA ROCHE, *Mém. Lit. de la Gr. Br.* Un pauvre paysan d'environ vingt ans, fut attaqué d'une *anasarque*, qui ayant commencé aux jambes, monta aux cuisses, & enfin jusqu'au scrotum. On perça cette partie à deux diverses fois, & l'on en fit sortir quatre pintes d'eau. Après la seconde évacuation, les cuisses devinrent plus molles. Au bout de trois ou quatre jours, l'Auteur ayant aperçu une mortification à la racine du scrotum, il la fit suppurer; & après en avoir tiré la matière corrompue, ce jeune homme fut parfaitement guéri. ID. Un homme de soixante ans fut attaqué d'abord d'un hydrocele, & ensuite d'une *anasarque* aux cuisses & aux jambes. Enfin, les eaux s'écoulerent à la cheville du pied; & quoiqu'il ne fût pas possible de guerir l'ulcère, le malade ne laissa pas de vivre encore deux ans; & même il ne mourut point de cette maladie. ID.

Cette hydropisie est appelée autrement *Aqua intercus, Leucophlegmatia.* C'est une tumeur ou enflure œdémateuse de toute l'habitude du corps, qui retient l'impression du doigt, & qui est accompagnée de langueur, de pâleur, de difficulté de respirer, & d'autres symptômes qui denotent la cachexie. Elle est causée par une lymphe qui séjourne dans les cellules du corps graisseux. *Anasarca* est un mot grec composé de ἀνὰ, *inter*, & σὰρξ, κρὸς, *caro*; comme si l'on disoit, eau entre les chairs; parce qu'il semble que la chair en soit imbibée, ou qu'elle est entre la chair & la peau; ce qui fait qu'on nomme aussi cette maladie *Aqua inter cutem*, ou *Aqua intercus*, eau entre la peau, à cause que l'eau est dans le corps adipeux, entre la peau & la chair, & que la peau même en paroît abreuvée.

☞ ANASSES. s. f. *Voyez* au mot ANACTE.

☞ ANASTAMIA. Ville assez considérable du Japon, dans le voisinage de celle de Sarunga, sur la côte méridionale de Niphon. On y fait un grand commerce de toutes sortes de bois.

☞ ANASTASE. s. f. Terme de Médecine. Transport des humeurs qu'on a détournées d'une partie sur une autre.

ANASTOMATIQUE. adj. *Anastomaticus, vim habens aperiendi.* Terme de Médecine, qui se dit des remèdes qui ont la force d'ouvrir, & de dilater les orifices des vaisseaux, & qui par ce moyen font que le sang circule plus aisément.

ANASTOMOSE. s. f. Terme d'Anatomie. Jonction de deux vaisseaux qui se fait par leurs extrémités; ☞ embouchure d'un autre vaisseau, d'une veine dans une autre veine, d'une artère dans une autre, ou d'une artère dans une veine, dont la communication devient réciproque. *Anastomosis.* La circulation du sang dans les fœtus se fait par les *anastomoses* de la veine cave avec la veine pulmonaire, & de l'artère pulmonaire avec l'aorte. Ce mot est grec, & signifie la rencontre de deux bouches, qui donnent la communication à deux vaisseaux. Il vient du verbe στόμω, qui signifie, *j'ouvre, je débouche.* George Frédéric Francus de Frankenau, Médecin à Copenhague, imprima en 1705 un ouvrage ample & savant, intitulé, *Anastomosis retecta.*

ANASTOMOSE, se dit, ou s'est dit autrefois, de l'ouverture d'une veine, qui cause un crachement de sang. *Voyez* CELSE, *Liv. IV. c. 4.* ☞ & de même de l'ouverture

verture de l'orifice des autres vaiſſeaux qui ne peuvent retenir les liqueurs qu'ils contiennent.

S'ANASTOMOSER. v. recip. Terme d'Anatomie & de Medecine, qui ſe dit des vaiſſeaux du corps animal, & ſignifie, ſe joindre par les extrémités, s'emboucher, s'aboucher l'un dans l'autre, ou l'un avec l'autre. *Junyi, conjungi, copulari.* Toutes les ramifications d'artéres, qui ſont repandues dans la ſubſtance du cœur, ſont accompagnées d'autant de ramifications de veines qui s'*anaſtomoſent* & s'abouchent enſemble. JOURN. DES SAV. 1717. *p.* 277.

ANASTOMOTIQUE. ſ. m. Médicament qui ouvre par ſon acrimonie les orifices des vaiſſeaux, & en fait ſortir le ſang. *Quod venarum oſtia aperiendi vim habet.*

☞ ANASTROPHE. ſ. f. Vice de conſtruction, dans lequel on tombe par des inverſions contre l'uſage. *Vitium inverſionis*, dit Quintilien.

ANATAHAN. Nom d'une des îles Marianes, nommée par les Eſpagnols, Saint *Joachim. Anatahanum, Joachimonceſus.* Sa latitude eſt à 17°, 20'. Elle a vingt lieues de tour. Elle eſt diſtante de trente lieues de Saïpan. Elle eſt pleine de montagnes. On l'appelle auſſi l'île de Saint *Joachim.* MORALEZ, *Jeſ.*

ANATE, ou ATTOLE. ſ. f. Sorte de teinture rouge qui ſe trouve aux Indes Orientales. Elle ſe fait d'une fleur rouge qui croit ſur des arbriſſeaux de ſept ou huit pieds de haut. On la jette, comme l'indigo, dans des cuves ou des citernes faites exprès; avec cette difference, qu'on n'emploie que la fleur, qu'on effeuille comme on fait les roſes; & lorſqu'elle eſt pourrie, & qu'à force de l'agiter, elle eſt reduite à une ſubſtance épaiſſe & liquide, on la laiſſe ſecher au ſoleil, & on en forme des rouleaux ou tourtereaux.

ANATHÉMATISER. v. a. Excommunier, retrancher de la ſociété de l'Egliſe. *Arcere aliquem ab Eccleſiâ, A ſocietate piorum ſecludere.* L'Egliſe *anathematiſe* les Hérétiques. Il ſe dit non-ſeulement des perſonnes, mais encore des ſentimens, des opinions, de la doctrine. Le Concile de Trente a *anathematiſé* la doctrine de ceux qui diſent que le libre arbitre ne peut reſiſter à la grace. Comment oſez-vous ſoutenir des opinions tant de fois *anathematiſées* par l'Egliſe?

ANATHÉMATISER, ſe dit figurément, & dans le ſtile ſimple, pour maudire. *Deteſtari, execrari.* Combien de fois m'a-t-il pris envie d'*anathematiſer* vignes & vendanges! PATR.

ANATHÉMATISÉ, ÉE. part.

ANATHÉMATISME. ſ. m. Canon ou condamnation qui porte anathème. Baronius dit que le Pape Damaſe condamna l'erreur des Chiliaſtes, dans le Concile qu'il tint contre Appollinaire en 378; mais il n'en n'eſt pas parlé dans les *anathematiſmes* de ce Concile, rapportés par S. Grégoire de Nazianze, & par Théodoret. MORÉRI, au mot *Chiliaſtes.*

ANATHÈME. ſ. m. Excommunication, qui ſe dit proprement chez les Auteurs eccleſiaſtiques, de celle qui eſt faite par un Evêque, par le Pape, ou par un Concile, avec exécrations & malédictions, qu'on ne prononce que contre ceux qui ont commis quelque grand crime, ou qui ſont incorrigibles: & en cela il differe de la ſimple excommunication, qui défend ſeulement l'entrée de l'Egliſe, & la communion avec les Fidèles; au lieu que l'*anathème* ſepare du corps de la ſociété & du commerce des Fidèles. *Anathema, deteſtatio, execratio.* On a fulminé *anathème* contre cet hérétique relaps. Il y a deux ſortes d'*anathèmes*, les uns judiciaires, les autres abjuratoires. Les judiciaires ne peuvent être faits que par perſonnes fondées en juridiction. Les abjuratoires le peuvent être même par des Laïques: comme quand quelqu'un revient de l'héreſie à l'Egliſe Catholique, on lui fait toujours *anathematiſer* l'héréſie qu'il abjure: mais ces *anathèmes* ne ſont que ſimples executions, & applications des *anathèmes.* Ainſi le mot d'*anathematiſer* hors des cas judiciaires, ne veut dire autre choſe, ſinon, abjurer, abhorrer, tenir pour *anathématiſé.* Ces opiniâtres furent frappés d'un *anathème* éternel, dont ils furent plutôt abattus que convertis. BOSS.

ANATHÈME, ſe prend auſſi figurément pour des exclu-

ſions & des malédictions prononcées par des particuliers qui chaſſent ou qui deteſtent quelqu'un.

Loin de ceux à qui du mal l'apparence douteuſe,
A fait contre un ami trop prompte ou malheureux,
Lancer d'un ſaint mépris l'anathème orgueilleux.

ANATHÈME, ſe dit auſſi de celui qui eſt excommunié par le Pape, par un Evêque, ou par un Concile. *A piorum ſocietate ſeclusus.* Si quelqu'un ſoutient que les cauſes de mariage n'appartiennent point aux Eccleſiaſtiques, qu'il ſoit *anathème*, dit le Concile.

ANATHÈME, ſe dit encore figurément d'un homme qui s'eſt rendu l'horreur de tous les gens de bien, & avec lequel perſonne ne peut avoir de commerce. il eſt l'*anathème* de tout le monde. Ils ont mieux aimé abandonner la religion de leurs peres, paſſer pour des *anathèmes* dans le monde, que de relacher d'un ſentiment erroné & nouveau dont ils étoient preoccupés. BOURDAL. *Exhort. II, p.* 392.

Le plûpart des Ecrivains Grecs diſtinguent *anathème* écrit avec un *e* bref, ἀνάθημα, d'*anathème* ecrit avec un *e* long, ἀνάθεμα. Pollux, dans ſon Lexicon, l'ecrit de cette derniére manière, & il dit qu'il ſignifie pour l'ordinaire les dons qui étoient dédiés aux Dieux; ☞ Les preſens qu'on ſuſpend dans les temples, ſoit à l'occaſion d'un vœu, ſoit des depouilles des ennemis. Héſychius confirme cette interpretation dans ſon Dictionnaire, où il explique le mot d'*anathème* par celui d'*ornemens*, parce que ces dons étoient comme des ornemens dans les temples. Saumaiſe appuie dans ſes exercitations ſur Pline, cette diſtinction du mot d'*anathème* ecrit differemment; mais Bèze la rejette dans ſon Commentaire ſur le ch. 9 de l'Epitre aux Romains, v. 3, où S. Paul ſouhaite d'être *anathème* pour ſes freres. De quelque manière qu'on écrive ce mot, il a differentes ſignifications. Il ſe prend en bonne part, & en mauvaiſe part.

A l'égard du mot d'*anathème* dans ce paſſage de S. Paul, où il eſt écrit avec un *e* bref, il ſe prend en mauvaiſe part. On eſt cependant fort partagé ſur l'explication des paroles de l'Apotre, pour ſavoir en quel ſens il ſouhaite d'*être anathème.* Meſſieurs de Port-Royal ont traduit: *J'euſſe deſiré devenir moi-même anathème, & être ſeparé de* JÉSUS-CHRIST *pour mes Freres.* Ils ont conſervé le mot d'*anathème*, & l'ont en même temps explique par celui d'*être ſeparé*, conformément aux Commentateurs Grecs, qui lui ont donné ce ſens, à cauſe de la particule ἀπὸ qui eſt dans le grec, auquel repond le latin de notre Vulgate, où il y a *à Chriſto.* M. Simon a traduit ce même paſſage de Saint Paul de cette manière; *je ſouhaiterois d'être anathème à cauſe de* JÉSUS-CHRIST *pour mes Freres.* Il remarque en même temps dans ſa note, que dans toute l'ecriture, quand ce mot ſe prend en mauvaiſe part, il ne ſignifie autre choſe, *qu'être devoué, être traité comme un ſcelerat, être exterminé.* En effet, S. Jérôme a ſuivi ce ſens-là. A l'égard de la prepoſition grecque ἀπὸ, & de la latine *à*, M. Simon ajoute qu'on la doit prendre en ce lieu-ci pour *propter*, parce qu'elle a quelquefois cette ſignification dans la langue hébraïque. Cet hébraïſme, qui n'a point été connu à S. Chryſoſtôme & aux autres Commentateurs Grecs, apporte un grand éclairciſſement aux paroles de S. Paul. *Voyez* ſur l'*anathème*, Baronius à l'an de JÉSUS-CHRIST 57, n. 169. M. de Laubeſpine, Liv. II de ſes Obſerv. ch. 4; le P. Petau dans ſes notes ſur Julien, ch. 13, 14, 15, 16. Saumaiſe ſur Solin; Fileſac ſur Vincent de Lerins, Lindenbroch, *&c.*

ANATHOTH. Ville Lévitique de la tribu de Benjamin. *Anathoth.* Jerémie étoit de la ville d'*Anathoth.* Les paroles de Jerémie, fils d'Helcias, l'un des Prêtres qui demeuroient à *Anathoth*, dans la terre de Benjamin. *Jerem. I. 1.*

ANATIFÈRE. adj. m. & f. Terme de Lithologie. Conque *anatifére.* Ce mot vient des deux latins *anas*, canard, & de *ferre*, porter; c'eſt à-dire, coquille qui porte un canard.

ANATOCISME. ſ. m. *Anatociſmus, Uſurarum renovatio, uſurarum uſura, Fœnoris fœnus.* Converſion des interêts en principal. C'eſt un contrat uſuraire, lorſque des interêts d'un principal, on en a fait un contrat de conſtitution; ou bien lorſque l'on joint les intérêts au principal, & que dans un même billet, ou autre acte, on comprend les interêts avec le principal. Il n'eſt point d'uſure plus défendue, ni plus criante que l'*anatociſme*, parce qu'il n'en eſt point qui ruine plus ſûrement & plus vite les familles. L'*anatociſme* eſt défendu ſévérement dans le Droit Romain *Liv. VIII, God. de uſuris.* Il eſt auſſi très-expreſſément défendu en France. L'Ordonnance du Roi, donnée à Saint Germain au mois de Mars 1679, parle ainſi, Tit. VI, art. 2. *Les Negocians & Marchands, & aucun autre, ne pourront prendre l'intérêt d'intérêt ſous quelque pretexte que ce ſoit.* Et encore, *Defendons aux Négocians & Marchands, & à tous autres, de comprendre l'interêt avec le principal dans les lettres ou billets de change, ou autres actes.* M. Domat a remarqué à ce ſujet, Liv. III des Lois Civil. Tit. I, n. 10, qu'il faut prendre garde de ne pas confondre avec les intérêts des deniers, les revenus d'une autre nature, comme le prix d'un bail à ferme, les loyers d'une maiſon, & les autres ſemblables. Car ces ſortes de revenus ſont, dit-il, differens des intérêts, en ce que les intérets ne ſont pas un revenu naturel, & ne ſont de la part du débiteur, qu'une peine que la loi lui impoſe pour ſon retardement, & de la part du créancier un dédommagement de la perte qu'il ſouffre de n'être pas payé; au lieu que le prix des fruits & des loyers, eſt un revenu naturel, qui de la part du débiteur eſt la valeur d'une jouiſſance dont il a profité, & de la part du créancier un bien effectif, qui en ſes mains fait un capital comme ſes autres biens. Ainſi, conclut-il, le débiteur d'un bail a ferme, ou des loyers d'une maiſon, en doit juſtement les intérets depuis la demande. C'eſt ce que l'on entend quand on dit que l'*anatociſme* eſt toléré pour les fermages.

Il ajoute dans ſes notes: les rentes conſtituées à prix d'argent ſont d'une autre nature qu'un loyer, ou le prix d'un bail. Car ces rentes ne ſont pas des fruits d'un fonds, & n'ont pour principal qu'une ſomme de deniers qui a fait le prix de l'acquiſition de la rente. Ainſi les arrérages de ces rentes ne peuvent jamais produire d'interets, ni s'accumuler avec le principal, pour faire un capital, dont le débiteur puiſſe devoir de nouveaux interêts. Cependant l'*anatociſme* eſt aujourd'hui toléré pour les arrérages des rentes foncieres; & on l'exige après avoir obtenu une ſentence pour cela. Quant aux Mineurs, il dit au v. 13, que la regle qui défend les interêts des intérêts n'empeche pas qu'ils ne puiſſent exiger legitimement de leurs tuteurs non-ſeulement les intérêts des ſommes provenues des intérêts, que les débiteurs du mineur ont payés au tuteur, mais même les intérêts des intérêts des ſommes que le tuteur lui même pourroit devoir en ſon nom; car, dit-il, tous ces intérêts entre les mains des tuteurs ſont des capitaux, dont leur charge les oblige de faire un emploi. Il en apporte la raiſon, Liv. II, Tit. I, ſect. 3, v. 24, dans ſes notes. Si le tuteur, dit-il, ſe trouve débiteur en ſon nom envers ſon mineur, il ſera tenu de comprendre dans le fonds qui proviendra des revenus, les interets de ce qu'il devra lui même. Car il a dû en faire le payement, & il en eſt de même à ſon egard que s'il les avoit reçus d'un autre débiteur. *Nemetipſo exigere cum oportuit. lege 36, ff. de Neg. geſt.* Ainſi dans ces cas l'*anatociſme* n'eſt pas défendu.

Ce mot eſt grec, & Cicéron s'en eſt ſervi en latin; il vient d'ἀνὰ, prépoſition qui dans la compoſition ſignifie, répétition, renovation, duplication, & de τόκος, qui veut dire *uſure*. Ainſi *anatociſme* eſt, uſure de l'uſure, intérêt de l'interet.

ANATOILE. ſ. f. Nom de femme, *Anatolia.* Sainte *Anatoile*, que nos Auteurs modernes nomment vulgairement *Sainte Anatolie*, & que l'on trouve auſſi nommée *Calliſthène*, étoit Romaine de naiſſance. Baile.

ANATOLE. ſ. m. *Anatolius.* Nom d'homme, qui ſignifie, *qui ſe lève* ou *qui eſt levé*, d'ἀνατέλλω, quelques Auteurs de Dictionnaires diſent *Anatole*; mais l'uſage le plus commun, pour ne pas dire général, eſt de conſerver en François le mot latin. *Anatolius*, Patriarche de Conſtantinople au Vᵉ ſiècle, fut fort oppoſé au Pape S. Léon.

ANATOLICO. Bourg de Grèce, ſitué dans le Deſpotat. *Anatolicum.* il eſt à l'entrée du golfe de Lépante, & au couchant de la ville de Lepante, bati dans les lagunes, ou marais, a peu près comme Veniſe.

ANATOLIE. *Anatolia.* Nom que les Grecs ont donné à l'Aſie mineure. Ἀνατολὴ dans leur langue ſignifie, *levant, orient.* L'Aſie mineure eſt à l'orient de la Grèce, c'eſt de-là que lui vient ce nom. Les Turcs prononcent *Anadoli.* Quelques-uns diſent *Natolie* par corruption; car le vulgaire entendant l'*Anatolie*, a cru que *la* étoit l'article, & *Natolie* le nom entier, au lieu que l'*A* eſt du nom, & que celui de l'article eſt mangé, comme dans l'*Angleterre.* C'eſt ainſi que quelques-uns diſent la Pouille, au lieu de l'Apouille, d'*Apulia.* Dès l'an 1050 Cultumiſe s'etoit fait reconnoître pour Souverain de la plus grande partie de l'Aſie mineure, ou de l'*Anatolie*, & il avoit établi le ſiége de ſa domination à Jornium. De Vertot, *Hiſt. de Malte.*

Anatolie. ſ. f. Nom propre. *Voyez* Anatoile.

☞ ANATOMIE. ſ. f. C'eſt ainſi qu'on appelle la diſſection du corps, ou de quelque partie du corps d'un animal, de même que l'art de diſſéquer le corps humain, ou celui d'un animal, pour connoître par ce moyen la ſituation, la forme, les fonctions des parties qui le compoſent. *Anatome, diſſectio, confectio, Ars diſſecandi corpora.* Ceux qui ont écrit de l'*Anatomie* chez les Anciens ſont, Hipocrate, Démocrite, Ariſtote, Eraſiſtrate, Galien, Avicenne, Hérophile, & pluſieurs autres, qui en avoient parfaitement connu la néceſſité, & qui la regardoient comme la plus importante partie de la Médecine, ſans laquelle il n'étoit pas poſſible de connoître l'uſage des parties du corps humain, ni par conſéquent les cauſes des maladies. Cependant elle avoit été entièrement abandonnée pendant pluſieurs ſiècles, & ce n'a été que dans le ſeizième qu'elle a commencé à ſe rétablir. La diſſection du corps humain a paſſé pour un ſacrilège juſqu'à François I, & on voit une conſultation que fit faire l'Empereur Charles V, aux Théologiens de Salamanque, pour ſavoir ſi en conſcience on pouvoit diſſéquer un corps pour en connoître la ſtructure. Le Gendre. Veſale, Médecin Flamand, mort en 1564, eſt le premier qui ait debrouillé ce qu'on appelle *Anatomie.* Id. Ceux qui y ont le plus contribué ſont, Carpus, Jacques Sylvius, Charles Etienne, Veſale, Fernel, Columbus, Fallope, Euſtachius, Fabrice d'Aquapendente, Paré, Du Laurens, Caſſerius, Gaſpar Bauhin, Hofman, Riolan, etc. Mais ceux qui ſont venus depuis, l'ont beaucoup perfectionnée, & l'ont enrichie d'un grand nombre de belles découvertes. Aſelius découvrit les veines lactées en 1622. Le célèbre Harvée publia ſon admirable découverte de la circulation du ſang, en 1628, que le P. Faber, Jeſuite, avoit cependant enſeignée avant lui. Pecquet découvrit le réſervoir du chyle, & les conduits chilifiques en 1651. Olaüs Rudbek, Suédois, & Thomas Bartholin, trouverent les vaiſſeaux lymphatiques en 1650 & 1651. Warthon trouva en 1655 les conduits ſalivaires inférieurs. Steno découvrit les conduits ſalivaires ſuperieurs, ceux du palais, des narines & des yeux en 1661. Il travailla auſſi ſur les muſcles, & fit d'autres parties avec beaucoup de ſuccès. Wirſungus, en 1642, découvrit le conduit du pancréas. Willis, qui eſt venu depuis, a donné l'*Anatomie* du cerveau & des nerfs, d'une manière beaucoup plus exacte qu'on n'avoit fait avant lui; il avoit pourtant omis pluſieurs choſes conſiderables, qui ont été depuis remarquées par Vieuſſens, célèbre Médecin de Montpellier, & qui a auſſi compoſé un excellent traité du cerveau & des nerfs. Gliſſon a traité du foie; Wharton, des glandes; Graaf, du ſuc pancréatique, & des parties de la génération, tant des

hommes que des femmes ; Lower, du mouvement du cœur ; Thruſton, de la reſpiration ; Peyer, des glandes des inteſtins ; Drelincourt, de la conception des œufs des femmes, du placenta, des membranes du fœtus, &c. Malpighi, qui eſt mort premier Médecin du Pape Innocent XII, en 1694, eſt un de ceux à qui on eſt le plus obligé, par un grand nombre de nouvelles découvertes qu'il a faites ſur les poumons, ſur le cerveau, ſur le foie, ſur la rate, ſur les reins, ſur les glandes & ſur les vaiſſeaux lymphatiques. Il a fait auſſi une excellente *Anatomie* des plantes, & de très-belles obſervations ſur la generation, ſur les œufs, ſur les vers à ſoie, & ſur pluſieurs autres choſes qui regardent l'Hiſtoire naturelle. Grew a auſſi fait une *Anatomie* des plantes. Manget & le Clerc, deux Médecins de Genève, ont fait une Bibliothèque Anatomique, qui eſt un recueil de toutes les nouvelles découvertes faites dans cet art. Ce mot vient du grec ἀνατομή, *ſection*.

ANATOMIE *en cire*. L'invention en eſt due à M. Gaëtano Giulio Zumbo, de Syracuſe, qui apporta à l'Académie des Sciences en 1701, une tête d'une certaine compoſition de cire, qui repreſentoit parfaitement une tête préparée pour une demonſtration anatomique. ACAD. DES SC. 1701. *Hiſt. p. 57.*

☞ On dit dans le même ſens, faire l'*Anatomie* d'une plante, la diſſequer, afin de connoître de quelles parties elle eſt compoſée.

ANATOMIE, ſe dit auſſi figurément, de la diſcuſſion exacte, de l'examen particulier qui ſe fait de quelque choſe, de quelque diſcours, de quelque affaire. *Circumſpectio, accurata conſideratio.* J'ai examiné cette doctrine, j'en ai fait l'*anatomie*. On a fait l'*anatomie* de cet ouvrage dramatique. Il faut un peu ſavoir faire l'*anatomie* du cœur. VALL. Cet Auteur charge trop ſes deſcriptions, s'appeſantit ſur les details ; il fait une *anatomie*. LA BRUY.

On dit proverbialement, qu'une perſonne eſt devenue une vraie *Anatomie*, lorſqu'elle eſt devenue ſi maigre par une longue maladie, qu'on la prendroit pour un ſquelette.

ANATOMIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'anatomie. *Anatomicus.* Diſcours, diſſection *anatomique*. On appelle Théâtre *anatomique*, un lieu deſtiné pour y faire des anatomies.

ANATOMIQUEMENT. adv. D'une manière anatomique. Pour un Hiſtorien, vous décrivez ces bleſſures trop *anatomiquement*. ACAD. FR.

ANATOMISER. v. a. Faire l'anatomie. *Inſidere corpora, diſſecare.* Il ſe dit tant au propre qu'au figuré, d'un corps, d'une affaire, d'un ouvrage dont on examine en détail toutes les parties. *Anatomiſer* un corps, un ſerpent, un livre.

Vous dont l'éloquence hardie,
Sait compiler la tragédie,
Et dans ſes ouvrages divers,
Anatomiſer *les beaux vers.* DIVERT. DE SEAUX.

ANATOMISÉ, ÉE. part.

ANATOMISTE. ſ. m. Qui eſt habile en anatomie, qui en a la ſcience, qui raiſonne ſur chacune des parties, dont il fait la diſſection. *Anatomicus.*

Ces mots ſont tirés du grec ἀνατέμνω, *diſſeco, je coupe.*

ANATORIE. Ville de Grèce. *Anatoria.* C'eſt l'ancienne *Tonagra*. Elle eſt dans l'Achaïe, ſur le fleuve Aſopo ou Aſopus, à quelques lieues au midi de Négrepont.

☞ ANATRON. ſ. m. On le nomme auſſi *Natron* & *Halinatron*. Eſpèce de ſel naturel, qui eſt le ſeul alcali minéral. Le *natron* n'eſt point une ſoude blanche, ou un ſel blanc tiré du nitre. Ce ſel eſt différent du nitre. Son goût eſt amer, & ſa figure eſt faite en piliers à quatre côtés. Linnæus en diſtingue quatre ſortes.

☞ L'*anatron* des murs : *Aphronatron*, ou *Aphronitron*, ou écume de cuivre, ſe trouve dans les vieux murs voûtés, en morceaux de differente grandeur & de figure irrégulière.

☞ L'*anatron* des fontaines eſt aigrelet & purgatif, tel que l'Epſon d'Angleterre, le Seidlitz de Bohême, & l'Umon de Suède.

☞ L'*anatron* plein de ſpath ſe voit en pluſieurs endroits de l'Allemagne, & ſert à orner les grottes des jardins. Ce ſont la plûpart des criſtaux à quatre faces.

☞ L'*anatron* du marbre de nature calcaire eſt dans les roches de pierres à chaux.

☞ Il y a un *anatron* artificiel, nommé *Anatrum factitium*, compoſé de dix parties de ſalpêtre, quatre de chaux vive, avec du ſel commun, de l'alun de roche, & un peu de vitriol diſſous dans du vin. Quand cet *anatron* eſt evaporé, il devient du ſalpetre propre à mettre en fuſion les metaux, comme le borax.

ANAVINGA. ſ. m. Arbre d'une grandeur moyenne, qui croît dans le Malabar, aux Indes Orientales, particulièrement aux environs de Cochin. Il eſt toujours vert, & ſon fruit ou ſa graine eſt mûr en Août. Le ſuc de ce fruit ou de cette graine, pris en boiſſon, excite la ſueur, eſt bon dans les maladies qui ont de la malignité, & tient le ventre libre. On fait de la décoction des feuilles de l'arbre dans de l'eau, un bain ſalutaire pour ceux qui ont des douleurs dans les articulations.

☞ ANAXAGORE. Nom d'un ancien Philoſophe né à Clazomène, & qui enſeigna la Philoſophie à Athènes. *Voyez* ſa doctrine au mot HOMÉOMÉRIE.

ANAXARETE. ſ. f. Nom d'une Nymphe. *Anaxarete.* Elle fut aimée d'Iphis, Prince de Chypre, qui deſeſpéré de ne pouvoir plus lui plaire, ſe pendit à ſa porte. Venus, pour la punir de cet excès de cruauté, la métamorphoſa en rocher.

☞ ANAXIMANDRE. Nom d'un ancien Philoſophe, diſciple de Thalès. Il inventa, dit-on, la Sphère, enſeigna la Géographie, & l'art de faire des Horloges.

ANAZARBE. *Anazarbus.* Ville de Cilicie, ſur le Pyrame, avec Archevêché. *Anazarbe* étoit Metropole de la ſeconde Cilicie. Elle s'appela depuis *Diocéſarée*, *Ceſarée Auguſte*, & *Juſtinianopolis*, en l'honneur de Céſar, d'Auguſte, & de Juſtinien. Elle s'appelle aujourd'hui *Axar*, ou *Aceſari*, ou *Aceſerai*, ou *Anazarbe*. Cette ville avoit pris le nom de ſon Fondateur *Anazarbe*, ou bien d'une montagne voiſine qui portoit ce nom. Quiconque écrit de l'antiquité, dit toujours & doit toujours dire *Anazarbe*.

ANAZARBEEN, ENNE. adj. m. & f. Qui eſt d'Anazarbe. *Anazarbeus, Anazarbenſis.* Aſclepiade, Auteur de pluſieurs volumes, que nous n'avons plus, & entr'autres d'un livre ſur les fleuves, étoit d'Anazarbe, & s'appelle *Aſclepiade l'Anazarbeen*. *Voyez* Etienne de Byſance au mot *Anazarbe*. Le célèbre Dioſcoride, le chef des Botaniſtes, & le Poëte Oppien, étoient *Anazarbeens*.

ANAZE. ſ. m. Arbre de l'île de Madagaſcar. Sa tige s'élève en diminuant en forme de pyramide. Son fruit renferme une moelle blanche. On ne lui connoît aucunes proprietés medicinales.

ANAZZO. Tour d'*Anazzo*. C'eſt une tour qui ſubſiſte au milieu des ruines de l'ancienne *Egnatia*, & non pas *Gnatia*, ville autrefois de la Peucétie, en Italie. Elle eſt aujourd'hui dans la Terre de Bari, au royaume de Naples, entre Bari & Brindes. Nicod dit Nazo. L'Evêché d'*Anazzo* a été transféré à Montpoli.

A N B.

ANBAR. Ville très-ancienne d'Aſie. *Anbara.* Samſon écrit *Embar*. L'Euphrate paſſe au milieu d'*Anbar*, & le coupe en deux parties, dont l'une, qui eſt ſur la rivière orientale de ce fleuve, eſt dans le Diarbeck, & l'autre, qui eſt ſur ſa rive occidentale, eſt dans l'Yrack Arabique.

ANBATUM. ſ. m. Plante d'Angleterre qui fleurit ſur la fin du mois d'Avril, & au commencement de Mai. On la trouve dans les haies.

ANBOUTOU. ſ. m. Petite plante de l'île de Madagaſcar. On la mache. Elle eſt corroborative, & un peu ſtiptique.

A N C.

☞ ANCA, ou ANCA MEGAREB. C'eſt à-dire, occi-

dent. Nom que les Arabes donnent à un oiſeau extraordinaire, qui eſt, diſent-ils, ſi gros & ſi grand, qu'il pond des œufs auſſi gros que des montagnes. Ils aſſurent qu'il prend des éléphans auſſi facilement qu'un épervier prend des moineaux, ou qu'un chat prend des ſouris; que lorſqu'il ſe met à voler, ſes ailes font autant de bruit & de fracas qu'un torrent impetueux; qu'il vit mille ans, & qu'il s'accouple avec ſa fémelle à l'age de cinq cens ans: que l'on a vû autrefois cet oiſeau parmi les hommes; mais qu'ayant enlevé un jour une nouvelle mariée avec ſes braſſelets & tous ſes atours de noces, le Prophète Handala, fils de Saphuane, célebre en ſon temps, en fut ſi indigné, qu'il maudit cet oiſeau; & Dieu ayant égard à ſon imprécation & à ſa prière, relegua l'oiſeau *Anca Megareb* dans une île inacceſſible aux hommes, où il n'y a que des éléphans, des rinoceros, des buffles, des tigres & d'autres bêtes féroces. On voit aſſez que c'eſt-là un oiſeau fabuleux, & un conte arabe, qui peut être fondé ſur ce qu'on a vû en Egypte un oiſeau de même nom, qui eſt une eſpèce d'aigle beaucoup plus gros & plus fort que les autres aigles. Mor.

ANCAMARE, ANOAMARE. ſ. m. & f. Peuple de l'Amérique méridionale. *Ancamarus, a. Anoamarus, a.* Les *Ancamares* habitent le pays des Amazones autour de la rivière de Cayane, vers l'endroit où elle ſe mêle à celle des Amazones.

ANÇAN. ſ. m. Lieu de la Chine. *Anzona.* Il eſt ſur la côte de Quantong, province de la Chine, à l'orient de Sélie. Il faut écrire & prononcer *Ançan.* C'eſt ainſi qu'écrivent les relations venues de la Chine & du Tonkin, & non pas *Ancam.* Ces relations ne parlent que de la ville d'*Ançan*, port de mer, & ne diſent rien de l'île d'*Ancan.* Savoir ſi *Ançan* eſt dans une île à laquelle elle donne ſon nom, ou dont elle prend le ſien, c'eſt ce qu'elles ne nous donnent point à entendre. *Voyez* la relation du martyre de quatre Jéſuites, imprimée dans le XXIVe Recueil des Lettres édifiantes & curieuſes, *pag. 92.* Enfin, après bien des mouvemens qu'on ſe donna, on trouva dans la petite ville d'*Ançan* un Maître de Barque, qui s'offrit de mener les Miſſionnaires au Tonkin. Ib. *pag. 103.* Le Chinois ſe rendit à *Ançan*, où il eut bientôt loué une barque ſur laquelle les Miſſionnaires s'embarquerent le 10 de Mars de l'année 1736. Ib. *p. 109.*

☞ ANCARANO. Petite ville de l'Etat Eccléſiaſtique, en Italie, dans la Marche d'Ancone, ſur une rivière, à ſix milles d'Aſcoli.

ANCARIE. ſ. f. *Ancaria.* Terme de Mythologie. Déeſſe du Paganiſme qui étoit adorée à Aſculum, ville de l'Apouille. C'eſt Tertullien qui nous l'apprend, dans ſon *Apolog. ch. 24.* On y liſoit, *Æſculanorum Ancariam.* Turnebe, *Adv. Liv. XVIII. c. 24.* a lû *Aſculanorum*, & Pamélius l'a ſuivi. Quelques-uns de nos Dictionnaires écrivent *Ancharie*; Rhodigin l'a fait auſſi; mais toutes les éditions de Tertullien portent *Ancariam.*

ANCASTER. Prononcez *Ancaſtre.* Village d'Angleterre, *Ancaſtera.* On le prend pour l'ancienne *Croco-calana* des Coritains. Il eſt dans le Comté de Lincoln, près de la ville de ce nom.

ANCAUSE. Lieu du Comté de Comminges, dans les monts Pyrénées. *Voyez* le Dict. de James au mot *Thermæ*, au ſujet des eaux d'*Ancauſe.*

ANCE, ou ANSE. Petite ville de France. *Aſſa-Paulini, Anſa.* Elle eſt dans le Lyonnois, ſur la Saône, à quelques lieues au-deſſus de Lyon. Elle eſt à l'endroit où étoit *Antium*, camp d'Auguſte, & c'eſt probablement de là qu'on a formé ſon nom, en donnant au *t* le ſon du *c.* Quoiqu'il en ſoit, on y voit encore les reſtes du prétoire de l'Empereur, & les murailles du camp.

La grande Anse, la petite Anse. Ce ſont deux golfes de l'île de S. Domingue, qu'on nomme auſſi le grand & le petit *Goave.* La grande *Anſe* eſt ſur la côte occidentale de l'île, & la petite *Anſe* ſur la ſeptentrionale. On donne auſſi les mêmes noms à deux Colonies Françoiſes qui ſont ſur ces golfes. Les François ſe ſervent peu du mot de *Goave.*

ANCÉE. ſ. m. Fils de Neptune & d'Aſtipalée, fille de Phœnix, fut un des Argonautes: on le fait fils de Neptune, parce qu'il étoit un très-bon pilote.

ANCELLE. ſ. f. *Ancilla.* C'eſt un vieux mot qui ſignifioit autrefois *Servante.* Il eſt formé du nom latin. Il ſemble par la Thaumaſſière, *Hiſt. de Berry, Liv. II. ch. 29*, que les Religieuſes de l'Annonciade, fondées par Jeanne Reine de France, femme de Louis XII, appellent leur Supérieure *Ancelle*; car voici comme il parle à l'endroit que j'ai marqué: pour l'entretien des mere *Ancelle*, & Religieuſes, leur bienheureuſe Fondatrice leur délaiſſa le lieu de Mazières, *&c.*

Si prient Dieu, & ſa très-douce Ancelle.

ANCENIS. Petite ville de France. *Anceniſium.* Elle eſt en Bretagne, ſur la Loire, entre Nantes & Angers. Dans la branche de Charoſt, Maiſon de Béthune, on porte le titre de Duc d'*Ancenis.*

ANCESSORIE. ſ. f. Vieux mot, qui veut dire *ancienneté.* Borel.

ANCESSORS. ſ. m. pl. Vieux mot. Ancêtres, par ſyncope du latin *anteceſſores.*

Pour remembrer des Anceſſors
Les faits, & les dits & les morts.

ANCÊTRES. ſ. m. plur. Aïeuls, prédéceſſeurs; ceux de qui l'on deſcend en ligne droite, le pere & la mere non compris. *Majores, Patres.* Si vous vivez dans la molleſſe & dans l'oiſiveté, la gloire de vos *ancêtres* n'empêchera pas qu'on ne vous mépriſe. Bell. L'entêtement de ceux qui veulent paſſer pour gens de qualité, fait qu'on va déterrer leurs *ancêtres* qu'on laiſſeroit pourrir en repos ſans cela. Id. Il marche ſur les pas de ſes *ancêtres.* Il ne ſe dit dans l'uſage le plus ordinaire, que des gens de qualité, d'épée, ou de robe. Les autres doivent dire *mes peres. Ancêtres* fameux. *Ancêtres* glorieux. *Ancetres* auguſtes. Cette action redonne aux Rois vos *ancêtres* autant de luſtre que vous en avez reçu d'eux. Voit. Le nom de ces glorieux *ancêtres* vivra à jamais dans vos annales. Patr. Tant qu'on ſe peut parer de ſon propre mérite, on n'emprunte point celui de ſes *ancêtres.* S. Evr. La Princeſſe fondoit plutôt ſa grandeur ſur les exemples, que ſur les titres de ſes *ancêtres.* Flech. On le dit auſſi de tous ceux qui nous ont précédé, encore que nous ne ſoyons pas de leur race, particulièrement de ceux d'une même nation. Nos *ancêtres* étoient plus ſages, & par conſéquent plus heureux que nous. Nos *ancêtres* nous ont laiſſé de beaux exemples. Acad. Franc.

Ménage dérive ce mot de *anceſſore*, ablatif de *anceſſor*, qu'on a dit par contraction pour *anteceſſor.* On diſoit en vieux françois *anceſſors*, pour dire, *ancêtres.*

Au reſte, le mot d'*Ancêtres* ne ſe dit bien qu'au pluriel, quoiqu'on le trouve quelquefois employé au ſingulier.

Or quant à mon ancêtre, *il a tiré ſa race,*
D'où le glace Danube eſt voiſin de la Thrace.
Rons.

☞ On dit *ancêtres* des perſonnes dans l'ordre naturel. Un homme & ſes *ancetres.* On dit *prédéceſſeurs* dans l'ordre politique. Un Evêque & ſes *prédéceſſeurs.*

ANCETTES, ou *Cobes de boulines.* Terme de Marine. Nom que l'on donne à des bouts de cordes qui ſont jointes à la ralingue de la voile, dont le plus long n'excède pas un pied & demi: leur uſage eſt d'y paſſer d'autres cordes que l'on appelle *pattes boulines.*

ANCHE. ſ. f. Petite languette ou tuyau plat par lequel on donne le vent au haut-bois, ou baſſons, à quelques tuyaux de l'orgue, & à d'autres inſtrumens de muſique. *Lingula.* La plus ſimple des *anches* eſt faite d'un chalumeau ou tuyau de blé avec une petite entaille ou fente en longueur. Celle de roſeau ſe fait d'une ou de deux pièces auſſi déliées qu'une feuille de papier, qui ſont tellement jointes enſemble, qu'elles ne laiſſent qu'une petite fente par où paſſe le vent. On fait auſſi des *anches* de haut-bois avec des feuilles de

palmiers. Il y a dans l'orgue des jeux d'*anches* faits en forme de demi cylindre, dont la partie concave eſt couverte d'une languette, ou lame de laiton plate, mobile & tremblante, qu'on appelle *echalotte*. On la fait entrer dans le noyau du tuyau qu'on perce exprès de la même groſſeur. Elle ſert à baiſſer, ou à hauſſer le ton des tuyaux par le moyen d'un fil de fer, qui fait le même effet que les chevilles avec le marteau à tendre les cordes, parce qu'on l'ouvre, ou on la ferme par le moyen d'un fil de fer qu'on nomme *raſette*, le *mouvement*, le *reſſort*, ou le *gouvernail*, lequel ſelon qu'il preſſe plus ou moins la languette, fait faire au tuyau des ſons plus graves, ou plus aigus. On fait les *anches* des tuyaux d'orgues, de cuivre ou de metal. L'*anche* dans les orgues eſt appelée *regale*, quand elle joue ſeule & ſans être enfermée dans un tuyau. L'*anche* des haut-bois & des orgues ſont differentes, en ce que l'*anche* des haut-bois eſt faite de feuilles de palmier, & celles des orgues eſt de cuivre. Elles ont cela de commun, que le ſon qu'elles rendent eſt produit par le mouvement frémiſſant des deux parties dont elles ſont compoſées, & que l'air ſecoue en paſſant entre deux. PERRAUT.

Ce mot vient du grec ἄγχειν, qui ſignifie, *ſuffocare*, parce que l'*anche* fait une eſpèce de ſuffocation de voix.

ANCHE, terme de Meunier, ſe dit du conduit de bois par où tombe la farine dans la huche d'un moulin.

ANCHE & ANCHEAU, ſe diſoient autrefois pour *cuve*. BOREL.

ANCHE. adj. m. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'un cimeterre recourbé. *Recurvus*.

ANCHE. ſ. f. C'eſt en Champagne la même choſe que Champeleure en Normandie. *Voyez* CHAMPELEURE.

ANCHEDIVE, ou ANGADIVE. Petite île de l'Océan Indien. *Angediva*, *Angadiva*. Elle eſt à dix ou douze lieues au midi de Goa, ſur la côte du royaume de Decan.

ANCHER. v. a. Terme de Muſique. Garnir un inſtrument de ſes anches. *Lingulis inſtruere*. Il y avoit autrefois à Mâcon un nommé *Ponthus*, qui a été un des plus rares ouvriers de ſon temps, & qui avoit un talent tout particulier, & que je n'ai point remarqué en aucun autre, pour *ancher* proprement & delicatement une muſette. ANONYME, *Traité de la Muſette*, *P. I. C. 14*.

ANCHIALE. ſ. m. *Anchialus*. Eſt-ce, ou n'eſt-ce pas le nom d'un Dieu ? Martial donne occaſion à ce doute, dans la 95ᵉ Epigr. de ſon Liv. XI, où parlant à un Juif, il dit :

Ecce negas, juraſque mihi per Templa tonantis.
Non credo : jura, verpe, per Anchialum.

» Tu nies le fait, & tu jures par les Temples du » Dieu du tonnerre. je ne te crois point : jures par » *Anchiale*. »

I°. *Anchiale* eſt le nom de deux guerriers dans Homère. Mais ni l'un ni l'autre ne peuvent avoir rapport au ſujet dont il s'agit.

II°. *Anchiale* eſt le nom de trois villes dans l'antiquité, & de villes maritimes, ſelon la ſignification de ce nom, qui eſt compoſé de ἀγχί, *propè*, & ἅλς, *mare*. Il y en avoit une dans l'Epire, une dans la Thrace, & une dans la Cilicie. Ovide, 1 *Triſt.* appelle la ſeconde, *Ville d'Apollon*. Mais il ne s'enſuit pas qu'on l'ait jamais priſe à témoin de la vérité des faits qu'on avançoit, & on ne voit point pourquoi Martial voudroit que ſon Juif jurât par cette ville, plutôt que par Jupiter. Il n'en eſt pas de même de l'*Anchiale* de Cilicie. Athénodore dit qu'elle avoit été bâtie par *Anchiale*, fils de Japhet ; ce qui pouvoit lui attirer quelque reſpect de la part des Juifs, ſi cela étoit vrai. Mais Diodore de Sicile, Strabon, Pline, Clément Alexandrin, Athénée, diſent que cette ville fut bâtie par Sardanapale, & que ſon tombeau y étoit.

III°. Scaliger, *Proleg. ad Emendat. Temp. p. 4*, eſt le premier qui ait tiré ce mot de l'hebreu. Il prétend que c'eſt חי אלה *Chi-alah*, c'eſt-à-dire, *vivus Deus*. D'autres y ajoutent אמת *Iim*, *ſi*, אמת חי אלה, *ſi Deus vit*, formule de jurement parmi les Juifs, à ce qu'ils prétendent. D'autres mettent la négation אין au lieu de אם, *non* au lieu de *ſi*, & עליון *Elion*, c'eſt-à-dire, *le Très-haut*, au lieu de אלה, *alah*, *Dieu*, & prétendent que de-là Martial a fait *Anchialus*.

IV°. Selden ſoutient que *per* ne doit point ſe prendre pour une prépoſition latine ; que c'eſt un mot hebreu, ירא עלם ; que פרע en hebreu ſignifiant Venger, *iphrah Chi olam*, veut dire ; *Que celui qui vit éternellement tire vengeance*. Mais les Romains en général, & en particulier Martial, n'étoient point aſſez inſtruits de la langue & des uſages des Juifs, & ils les mépriſoient trop, pour avoir pu tirer de-là *Anchialus*.

V°. Je connois un ſavant qui le tire de חנקי אל *Chanahi el*, c'eſt-à-dire, *que Dieu m'étrangle* : mais il faut encore trop d'érudition hebraïque pour cela.

VI°. Le Moine, dans ſes *Varia ſacra*, prétend que ce mot ſignifie *Temple de Dieu*, & que Martial compare le Temple du Dieu des Juifs à celui de Jupiter, par lequel ce Juif juroit. Le point eſt de ſavoir comment *Anchiale* peut ſignifier Temple de Dieu ; & ſur cela Le Moine donnent deux conjonctures. La première eſt que les Juifs avoient des oratoires ou eſpèces de petits temples proche des rivières, pour pouvoir faire leur purifications ; ἀγχιαλὸς, qui ſignifie *rivage*, aura été pris pour un temple ſitué ſur le rivage, & d'ἀγχιαλὸς Martial aura fait *Anchialus*. La ſeconde conjecture eſt tirée de moins loin. היכל יה *Hecal ia* en hebreu ſignifie *Temple du Seigneur*. De-là Martial a forgé *Anchialus*. Mais tout cela ſuppoſe dans les Romains des connoiſſances qu'ils n'avoient pas, & que leur mépris pour les Juifs ne leur permettoit pas d'avoir.

VII°. Les anciens Commentateurs de Martial diſent ſans tant de façon, que le jeune homme qui étoit le ſujet du different entre Martial & le Juif, s'appeloit *Anchialus*. M. Morin, de l'Academie des Belles-Lettres, dans une Diſſertation ſur ce mot, & qui ſe trouve au Tome II. des Mémoires de cette Academie, *pages 266 & ſuivantes*, préfere ce ſentiment à tous les autres, & y trouve beaucoup plus de ſel.

VIII°. Je crois néanmoins qu'il faut le tirer de l'hébreu חי אלה *Hachai eleah*. Je ne fais point de חי un verbe, comme Scaliger, j'en fais un nom. Jamais il n'eſt verbe dans l'Ecriture, mais toujours nom. J'y joins le ה ou *he* hæmantique, c'eſt-à-dire, l'article ; ce *hé* double la lettre ſuivante, il eſt vrai qu'il ne double pas les lettres aſpirées ; telle qu'eſt le ח *hhet* qui ſuit ; au lieu de le doubler, il prend un point ou voyelle longue. Mais ce *he* paſſant dans les autres langues, reprend ſes droits, & y double la lettre ſuivante, même aſpirée. En ſyriac, au lieu de la doubler, on met quelquefois un ג *n*, ce qui montre que dans la prononciation cela revient à peu près au même, *hacchai* ou *hanchai*. Quoiqu'il en ſoit, cette lettre doublée, ſelon l'uſage grec, la première a dû ſe prononcer comme un *v* ou *n*, de même que ἄγγελος ſe prononce *anghi* & non pas *agchi*. En un mot ces prononciations étant fort connues des Romains, & la prononciation de ces mots hebreux étant preſque la même, ou en approchant beaucoup, ils ont pu les confondre ; leur ignorance même de la langue des Juifs a pu leur ſervir à cela. Je ſuis donc perſuadé que les Romains entendoient ſouvent prononcer aux Juifs חחי אלה ou חחי אל, ſelon le nouvel hébreu mêlé de chaldéen, & que les Juifs, quand on leur demandoit quel étoit leur Dieu, répondoient חי אל *Hachai el*, le Dieu vivant, par oppoſition aux Dieux des Romains, qui n'étoient que des idoles, des Dieux de pierre & de métal. Les Romains leur entendoient dire ſans ceſſe, Notre Dieu eſt *Hacchai el*. Nous adorons *Hacchai el*, *Hacchai el*, le Dieu vivant. De-là Martial fit *Anchialus*, & il dit au Juif : » Malheureux, tu me fais des ſermens qui ne ſau- » roient t'obliger, puiſque tu ne crois point Jupiter. » Si tu veux que je te croie, jure par cet *Hacchai el*, » ce Dieu vivant dont tu nous parles ſi ſouvent,

» & que tu oppoſes aux nôtres. Alors le ſerment t'o-
» bligera, & je ſerai sûr de toi ».

ANCHIALO ou ANCHELO. Ville de la Turquie, en Europe. *Anchialus*. Elle eſt ſur la côte de la Mer-Noire, à l'embouchure de l'Ergino, au midi de Siſopoli.

☞ ANCHIFLURE. ſ. f. C'eſt, en termes de Tonnellerie, le trou qu'un ver a fait à une douve de tonneau, à l'endroit où elle eſt couverte du cerceau.

☞ ANCHILOPS. ſ. m. *Voyez* ANCHYLOPS.

ANCHIN. Abbaye du Hainaut, dans les Pays-Bas. *Aquicinctium*. Elle eſt dans une petite île que forme la Scarpe, au-deſſous de Douai. C'eſt ce qui lui a donné ſon nom d'*Aquicinctium*, qui ſignifie lieu entouré d'eau, & de-là par corruption s'eſt fait *Anchin*.

☞ ANCHISE. Nom d'un Prince Troyen, aimé de Vénus, pere d'Énée. Son hiſtoire eſt aſſez connue.

ANCHOIS. ſ. m. C'eſt, ſelon Scaliger, une eſpèce de hareng, ou un petit poiſſon de mer de la longueur d'un doigt, ſans écailles, ayant le muſeau pointu, la bouche grande, & ſans dents, mais les mâchoires rudes comme une ſcie. On lui ôte la tête avant que de le ſaler; après quoi il eſt d'un goût agréable. *Enchraſicholus*, *Lycoſtomus*. Les *Anchois* reſſemblent aux petites ſardines, & ſe mangent ſalés, avec huile, vinaigre & poivre, pour exciter l'appétit. On en fait des ſalades & des ſauces. On les mange crus. Le peuple dit des *anchoyes*, & Maynard l'a ainſi employé dans ſon Epigramme, où il dit des écrits d'un Poëte, qu'ils ſerviront de ſimarre aux *anchoyes*. Quelques-uns font ce nom féminin; *anchoie*, *anchoies*; mais il eſt maſculin, & s'écrit avec un *s*, ou un *x* à la fin. *Anchois* bien ſalé.

Ce mot vient de l'eſpagnol *anchora*, ou plutôt de l'italien *anchoia*. MÉNAGE. D'autres le dérivent de *apua*, comme *ache* de *apium*. On l'appelle en grec ἰκρασ χολας, parce qu'il a le fiel en la tête, ou λυκοστομος, pour avoir la gueule fendue comme le loup.

ANCHOLIE. ſ. f. *Aquilegia*. Herbe, ou fleur qui fleurit au mois de Mai. D'autres écrivent *Ancolies* ſans *h*: l'Auteur du Traité de la culture des fleurs écrit ainſi avec un *h*. *Voyez* ANCOLIE.

ANCHUE. ſ. f. Terme de Manufactures de lainage, qui ſignifie ce que l'on nomme plus communément la Trame d'une étoffe. Le terme d'*anchue* eſt particulièrement en uſage parmi les ouvriers de la fayetterie d'Amiens. Du côté d'Aumale, on dit *cuſture*. *Subtegmen*.

ANCHYLOPS. ſ. f. Terme d'Oculiſte. Maladie de l'œil, tumeur ou abcès au grand angle de l'œil. *Enchylopia*. L'*Anchylops* eſt une tumeur phlegmoneuſe, ſituée au grand angle de l'œil, preſque toujours au-deſſous de l'union des paupières, qui dégénère en abcès. Il en eſt de deux ſortes, l'une avec douleur, l'autre ſans douleur. Celui qui eſt avec douleur eſt ſouvent accompagné de fièvre très-violente, qui continue juſqu'à ce que la matière ait trouvé iſſue. L'*anchylops* où il y a peu de douleur eſt ordinairement ſans fièvre; l'élévation du grand angle eſt petite, la couleur de la peau n'eſt même que peu changée. S. YVES.

Je ne ſais qui a mis ce mot dans notre langue, il ne me paroît pas qu'il ſoit fort entendu. Certainement *Anchylops* eſt le nom du malade, plutôt que de la maladie, de même que *myops*. Et comme on dit μυωπία pour la maladie, on doit auſſi dire, ἀγχυλωπία, *Achylopie*, pour ſignifier cette maladie. De plus, ce mot ne ſemble pas exprimer la maladie qu'il ſignifie; car on a prétendu apparamment le compoſer d'ἀγκυλὸς, *courbe*, *recourbe*, & de ὄπτομαι, *je vois*. Mais qu'eſt-ce que *voir courbe?* & quel rapport cela a-t-il à la maladie qu'on vient de décrire, & à une tumeur ou un abcès au grand angle de l'œil? Enfin il faudroit écrire *Ancylops* ou *Ankilops*, & non pas *Anchylops*. Mais ce ſeroit trop en demander aux Oculiſtes. Quand l'abcès s'ouvre, il prend le nom d'*Ægilops*, & ſe change ſouvent en fiſtule lacrymale. Quelques-uns écrivent en grec ἀγχίλωψ, & prétendent qu'il eſt compoſé de ἀγχὶ, *propè*, & de ὤψ, *oculus*, parce que cette tumeur naît proche le globe de l'œil.

ANCHYLOSE. *Voyez* ANKYLOSE.

ANCIEN, ENNE. adj. Ce qui eſt depuis long-temps, ou qui a été autrefois. *Antiquus*, *vetus*, *vetuſtus*. L'*ancien* Teſtament, l'*ancienne* Loi. *Anciens* monumens. *Anciens* Auteurs. L'*ancien* Droit. L'*ancienne* Coutume de Paris, par oppoſition à la nouvelle. Nous applaudiſſons à mille erreurs groſſières, ſeulement parce qu'elles ſont *anciennes*. PERR. Si les *anciens* Ecrivains revenoient au monde, ils ſeroient bien étonnés de voir dans leurs livres tant de choſes auxquelles ils ne ſongèrent jamais. BAYLE. Il eſt d'une *ancienne* nobleſſe, d'une *ancienne* famille. Ce mot ſemble s'être formé d'*antiquus*; peut-être d'*antiquus*, antique, & *annus*, an, année. Quoiqu'il en ſoit, Guichard dérive *antiquus* de l'hébreu עתק, *atak*, qui ſignifie *veterascere*, *ſenescere*, devenir vieux.

☞ ANCIEN, ſe dit par oppoſition à *nouveau*. Vieux, *ancien* & antique, dit M. l'Abbé Girard, enchériſſent l'un ſur l'autre. *Antique* ſur *ancien*, & *ancien* ſur *vieux*. Une mode eſt *vieille* quand elle ceſſe d'être en uſage. Elle eſt *ancienne* lorſque l'uſage en eſt entièrement paſſé. Elle eſt *antique* lorſqu'il y a déja long-temps qu'elle eſt *ancienne*. La *vieilleſſe* regarde particulièrement l'âge. L'*ancienneté* eſt plus propre à l'égard de l'origine des familles. L'*antiquité* convient mieux à ce qui a été dans des temps fort éloignés de ceux où nous vivons. On dit: *vieilleſſe* décrépite, *ancienneté* immémoriale, *antiquité* reculée.

☞ La *vieilleſſe* diminue les forces du corps, & augmente les lumières de l'eſprit. L'*ancienneté* fait perdre aux modes leurs agrémens, & donne de l'état à la nobleſſe. L'*antiquité* faiſant périr les preuves de l'hiſtoire, en affoiblit la vérité, & fait valoir les monumens qui ſe conſervent.

Quand on dit abſolument, les *Anciens*, on entend les Grecs & les Romains, *Priſci*, *Veteres*. Les *Anciens* avoient accoutumé de brûler les corps. Quand on cite un vieux Auteur dont on a oublié le nom, on ſe ſert de cette expreſſion: un *Ancien* a dit une belle parole. Il ne faut pas décider légèrement ſur les ouvrages des *Anciens*. RACIN. Les eſprits ſe ſont fort échauffés depuis quelque temps ſur la préférence que les uns donnent aux *Anciens*, & les autres aux Modernes. Il ne faut lire les *Anciens* ni ſervilement, ni avec mépris, mais avec un juſte diſcernement. VALI. L'affectation de louer les *Anciens*, eſt quelquefois une manière detournée pour cenſurer les Modernes, BELL.

ANCIEN, ſe dit auſſi de celui qui eſt le premier reçu dans un Corps, ou de ceux qui ont paſſé par les charges. *Primus ætate*, *geſto munere*; ou *prior*, ſi l'on ne parle que de deux perſonnes. Il faut lui céder le pas, c'eſt votre *ancien*. En ce ſens le premier de tous s'appelle l'*Ancien*, ou le Doyen d'une compagnie. On appelle l'*ancien* échevin ou marguillier, celui qui fait ſa ſeconde année. On appelle auſſi *anciens* échevins ou marguilliers, ceux dont le temps eſt fait. Il en faut paſſer par l'avis des *anciens* Avocats. On dit, les *anciens*, en parlant des vétérans dans un corps.

On dit auſſi d'un vieillard, que c'eſt un homme fort *ancien*, qu'il faut lui porter du reſpect. *Senior*. On dit l'*ancien* Évêque d'une telle ville, lorſqu'il a quitté ſon Egliſe, & qu'il y en a un nouveau à ſa place. Cet homme eſt *ancien* dans la robe; il y a vieilli.

On dit auſſi au Palais, le plus *ancien* en hypothèque; pour dire, le premier en date, & qui doit venir le premier en ordre ſur le prix d'un héritage.

L'Ecriture-Sainte, en parlant de Dieu, l'appelle quelquefois l'*Ancien* des jours.

ANCIENS, ſe dit auſſi en parlant de l'*ancien* Peuple de Dieu: c'étoient les plus conſidérables d'entre ce Peuple, par leur âge & par leurs mœurs. *Primores*, *Seniores*. Moyſe fit aſſembler les *anciens* du Peuple, & leur expoſa ce que le Seigneur lui avoit commandé. PORT-ROYAL. Il ſe dit auſſi quelquefois abſolument: vous irez, vous & les *anciens*, vers le Roi d'Egypte. PORT-ROYAL.

Le mot de *Presbyteri*, qui eſt ſi ſouvent dans le nouveau Teſtament, & qui comprend également les Prêtres & les Evêques, ſignifie *ancien*. Voici ce qu'a remarqué là-deſſus M. Simon, *dans ſon ſupplément aux Cérémonies des Juifs*, imprimé à Paris en 1681. Ceux qui tenoient les premiers rangs dans les ſynagogues, étoient ordinairement appelés *Zekenim*, *Anciens*, à l'imitation des 70 *Anciens*, que Moïſe établit pour être les Juges du Sanedrin. Celui même qui préſidoit aux autres, prenoit le nom d'*Ancien*, étant ſeulement comme le Doyen des *Anciens*. Dans les premières aſſemblées des Chrétiens, ceux qui y tenoient le premier rang, prirent auſſi le nom de *Presbyteri*, *Anciens* ou *Prêtres*. Le Préſident, ou Evêque, qui étoit le chef des *Anciens*, prenoit la qualité d'*Ancien*; & c'eſt pour cette raiſon que dans le nouveau Teſtament, le nom d'*Evêque* eſt quelquefois confondu avec celui de *Prêtre* ou *Ancien*. Ceux qui n'ont pas ſu cette origine du nom de *Prêtre*, ont cru mal-à-propos qu'il n'y avoit au commencement du Chriſtianiſme, aucune différence entre les Evêques & les Prêtres.

Pour cette même raiſon, le conſeil des premières aſſemblées des Chrétiens étoit appelé *Presbyterium*, ou conſeil des *Anciens*. L'Evêque y préſidoit en qualité de premier *Ancien*, & de chef, étant aſſis au milieu des autres *Anciens*. Les Prêtres ou *Anciens* qui étoient à ſes côtés, avoient chacun leur chaire de Juge, & c'eſt à cauſe de cela qu'ils ſont appelés *aſſeſſores Epiſcoporum* par les Peres de l'Egliſe. Il ne s'exécutoit rien de conſidérable qui n'eût été auparavant délibéré dans cette aſſemblée, où l'Evêque ne compoſoit qu'un corps avec les autres *Anciens* ou *Prêtres*, parce que la Juridiction qu'on nomme aujourd'hui *Epiſcopale*, ne dépendoit point de l'Evêque ſeul, mais de tous les *Anciens*, dont l'Evêque étoit le Préſident.

ANCIENS. ſ. m. C'eſt le nom que les Calviniſtes autrefois, lorſqu'ils étoient tolérés en France, donnoient à un certain nombre de perſonnes, qui conjointement avec les Paſteurs compoſoient leurs conſiſtoires, pour prendre garde aux intérêts de leur religion, & pour faire obſerver leur diſcipline. On les choiſiſſoit d'entre le peuple, & on les recevoit publiquement avec quelque ſorte de cérémonie. Le nombre des *Anciens* étoit réglé. Le Roi défendoit aux *Anciens* des conſiſtoires, de ſouffrir aucun Catholique Romain dans leur preche. *Voyez* l'Edit de Louis XIV de 1685.

ANCIENS. ſ. m. plu. Terme de Coutume uſité en Lorraine, pour ſignifier *propre*. Aliéner ſes *anciens*, diſpoſer de ſes *anciens*, c'eſt-à-dire, aliéner ſes propres, diſpoſer de ſes propres.

ANCIENNEMENT. adv. Autrefois, dans les ſiècles paſſés. *Priſcè*, *antiquè*, *olim*. *Anciennement* on vivoit dans le monde avec plus de franchiſe.

ANCIENNES. ſ. f. Religieuſes qui ſont depuis long-temps au couvent, & dont on prend les ſuffrages pour les choſes qui regardent le bien de la maiſon. Il faut conſulter les *Anciennes* ſur cette affaire.

ANCIENNETÉ. ſ. f. Ce qui fait qu'une choſe eſt ancienne, le long-temps, la longue durée qu'une choſe a ſubſiſté, ou qu'il y a qu'elle eſt paſſée, qu'il y a entre elle & nous. *Antiquitas*, *vetuſtas*. Cela eſt établi de toute *ancienneté*. L'*ancienneté* des maiſons eſt une marque de leur nobleſſe.

On le dit auſſi de ce qui eſt plus ancien, & par priorité de temps; & en ce ſens, c'eſt le temps qu'il y a qu'une perſonne eſt reçûe dans une charge, ou dans une compagnie, ou qu'elle a droit à quelque choſe, avant que d'autres fuſſent entrés dans ces corps, ou euſſent ce même droit. *Jus antiquitatis*. L'*ancienneté* de ſon hypothèque le fera payer devant vous. L'*ancienneté* de ſa réception le fera monter le premier à la Grand'Chambre. C'eſt l'*ancienneté* qui règle les rangs.

ANCILE. ſ. m. *Ancile*. C'eſt le nom d'un petit bouclier qui tomba, dit-on, du ciel ſous Numa Pompilius. En même-temps une voix ſe fit entendre, qui dit que Rome ſeroit la maîtreſſe du monde, tant qu'elle conſerveroit ce bouclier. Ainſi ce fut le Palladium de Rome. Denys d'Halycarnaſſe, Lactance, Ovide, Faſt. Liv. III. v. 375, rapportent cette fable. Les *Anciles* ſe gardoient dans le temple de Mars, & tous les ans au mois de Mars on les portoit en proceſſion autour de Rome, & le trentième jour de ce mois on les renfermoit.

On donne différentes origines à ce nom. Camérarius & Muret croient qu'il eſt grec, & qu'il s'eſt formé d'ἀγκύλος, qui ſignifie, *courbe*. De-là vient que quelques Auteurs qui les ſuivent, écrivent *ancyle* & *ancylia*, par un y. Plutarque, dans la vie de Numa, écrit ἄγκυλα, & dit que Juba, dans ſon Hiſtoire, vouloit à toute force que ce mot eût été tiré du grec. Mais les médailles & les manuſcrits condamnent cette orthographe. Dans Antonin Pie ANTONIUS AUG. PIUS P. P. TR. P. COS. III. & au revers IMPERATOR. II. SC. ANCILIA, avec deux *anciles*. Varon, au Liv. VI. *De ling. lat.* dit que ces boucliers étoient appelés *ancilia ab anciſu*, parce qu'ils étoient coupés, ou échancrés des deux côtés, de même que les boucliers des Thraces, qu'on nommoit *pelta*. Plutarque, dans la vie de Numa, dit la même choſe de la figure des *anciles*; mais il différe de Varon, en ce qu'il prétend que ce n'étoit point la figure des *peltes*, qui étoient toutes rondes & ſans échancrures. Ovide, au Liv. III. de ſes Faſtes, v. 377. ſemble dire que la figure de l'*ancile* étoit toute ronde, & que c'étoit pour cela qu'il étoit appelé *ancile*, comme ſi l'on avoit dit *anciſum*, de *am & cæde*, coupé tout autour également; déſorte, dit ce Poëte, qu'on n'y remarque aucun angle de part ni d'autre. Plutarque dit encore après Juba, qu'*ancile* pourroit bien venir d'*ancon*, ἀγκών, *coude*, parce qu'on porte ces armes au coude. Une autre étymologie, qui n'eſt que de lui & non pas de Juba, comme les deux autres qui ſont grecques, eſt que ce mot vient d'ἀνέκαθεν, qui ſignifie, *d'en haut*, pour marquer que l'*ancile* étoit tombé du ciel. Il ajoute encore de ſon chef deux ou trois autres étymologies grecques, ſi peu vraiſemblables, que je ne les rapporterai point. L'opinion de Varon paroit la plus vraie. Au reſte, quoiqu'il ne fût tombé du ciel qu'un *ancile*, il y en avoit pourtant douze, parce que pour conſerver plus ſûrement celui-là, Numa par le conſeil, dit-on, de la Nymphe Egérie, en fit faire onze autres tout ſemblables à celui ci, afin que ſi quelqu'un vouloit entreprendre de l'enlever, comme Ulyſſe enleva le Palladium, il ne pût diſtinguer l'*ancile* véritable des faux *anciles*. Il inſtitua de plus les douze Saliens pour la garde de ces boucliers. M. Béger, rapporte, Tom. II. p. 560, une médaille d'Auguſte, au revers de laquelle il y a deux boucliers, qu'il prétend être des *anciles*.

ANCILLARIOLE. ſ. m. Mot forgé du latin *Ancillariolus*. Il ſe trouve dans la Bibliothèque des Gens de Cour, encore y eſt-il en italique: il ſignifie, ſelon le Dictionnaire de Boudot, un homme qui ſe plaît à careſſer les ſervantes, qui en eſt amoureux. Guillaume Colletet avoit épouſé trois ſervantes. Il étoit *Ancillariolus*. C'eſt un mot qui ſe trouve dans Martial, Liv. 12, épig. 58.

Ancillariolum tua te vocat uxor, & ipſa
Lecticariola eſt: eſtis Alauda pares.
MENAGIANA.

Ta femme, à des porteurs, oſant bien s'attacher,
A tort de te nommer un Ancillariole:
Allez, vivez en paix tous deux ſur ma parole:
Vous n'avez entre vous rien à vous reprocher.

ANCLAM. Ville du duché de Stétin, dans la Poméranie royale. *Anclamum*. Elle eſt ſur la rivière du Péne, à quelques lieues au midi de Volgaſt.

☞ ANCOBER. Rivière d'Afrique, dans la Guinée, ſur la côte d'or, environ à 16 lieues de la rivière de Chama.

☞ ANCOBER, Royaume de la Côte d'Or, en Guinée, auprès de la rivière du même nom. Il y a dans ce pays, des femmes qui ne ſe marient jamais, & qui ſe dévouent à une proſtitution publique; & ce qu'il y a

de plus infâme, c'eſt qu'on les inſtalle dans ce métier avec des ceremonies que la pudeur ne permet pas de rapporter.

ANCOIS. Vieux adverbe. Plutôt.

ANCOLIE. ſ. f. *Aquilegia.* On ſe ſert peu du mot d'*Aquilina.* Plante dont la racine eſt vivace, blanche, douce au goût, branchue, épaiſſe à ſon collet d'environ un pouce. Ses feuilles ſont portées par des pédicules diviſés en trois branches : chacune de ces trois branches eſt encore partagée en trois autres plus petites, qui portent à leurs extrémités des feuilles larges d'un pouce environ, obtuſes, échancrées le plus ſouvent en trois, & crénelées ſur leurs bords. Elles ſont d'abord d'un vert aſſez gai, qui brunit enſuite, & devient plus foncé en-deſſus, & beaucoup plus pâle en-deſſous. Les tiges qui s'élevent d'entre ces feuilles, ſont aſſez minces, quoique roides & fermes, branchues, & hautes de trois à quatre pieds, garnies de quelques feuilles qui diminuent dans leur volume, à meſure qu'elles approchent de l'extrémité des tiges. Ces branches portent des fleurs à pluſieurs pétales ; dont les unes ſont roulées en cornets, & les autres ſont aplaties. La couleur de ces fleurs varie beaucoup ; l'arrangement & le nombre des pétales des fleurs de l'*Ancolie* ne ſont pas conſtans ; on en trouve dont les fleurs ſont à cinq rayons en manière d'étoile ; on les a nommées *Ancolies* étoilées, *Aquilegiæ ſtellatæ.* Il y en a auſſi à fleurs plus ou moins doubles. Le piſtil de la fleur de l'*Ancolie* devient un fruit compoſé de pluſieurs gaînes ramaſſées, longues d'un pouce environ, & qui renferment de petites ſemences un peu aplaties, noires & luiſantes. La ſemence d'*Ancolie* eſt apéritive, bonne pour la jauniſſe, & antiſcorbutique. On appelle l'*Ancolie* en latin *Aquilegia, ab Aquila,* parce qu'on a comparé les cornets des fleurs de l'*Ancolie* aux ſerres d'un aigle. On la nommoit autrefois *Colombine,* à cauſe d'une prétendue reſſemblance de ces cornets avec le bec d'un pigeon ; mais ce mot n'eſt plus guère uſité que chez les Anglois.

☞ ANCON. ſ. m. Mot purement grec, qui, en Anatomie, ſignifie la courbure du bras en dehors, ou la pointe du bras ſur laquelle on s'appuie. Voyez *CUBITUS* & ANCONÉ.

ANÇON. C'eſt une ſorte d'arme ancienne, que Borel prétend être la même choſe que la *Franciſque.*

ANCONE. *Ancon,* ou *Ancona.* Ville d'Italie, dans l'ancien Picenum, que nous appelons aujourd'hui Marche d'*Ancone,* ſur la côte de la mer Adriatique. Elle fut bâtie par les Siciliens. Pline, Liv. III, ch. 13. Trajan y fit conſtruire le port, & c'eſt à cela que l'on rapporte une médaille de cet Empereur, qui porte au revers POR. AUG. C'eſt-à-dire, *portus auguſti.* Le type eſt un port, avec un navire au milieu. Elle a pris ſon nom de la figure de ſon port ; ἀγκὼν, en grec, ſignifie *le coude.* De-là vient que dans ſes médailles elle a pour ſymbole un bras, avec ce mot ΑΓΚΩΝ. Elle eſt voiſine du promontoire appelé autrefois *Crumerum,* & aujourd'hui *Monte S. Ciriaco,* ou *Monte Guaſco.* Sa longitude eſt de 37d, 16′, & ſa latitude 43d, 48′. *Ancone* a un evêché. Elle étoit libre, mais en 1532 Clément VII y mit garniſon, pour la défendre des courſes des Turcs ; depuis ce temps-là, elle eſt de l'Etat Eccléſiaſtique. Il y a à *Ancone* un bel arc de triomphe de l'Empereur Trajan.

LA MARCHE D'ANCONE, c'eſt-à-dire, le Marquiſat d'*Ancone, Marchia-Anconitana,* province de l'Etat Eccléſiaſtique, entre le golfe de Veniſe au nord, l'Abruzze au levant, le duché de Spolète au midi, & celui d'Urbin au couchant.

ANCONE, eſt auſſi le nom d'une petite ville de Dauphiné, en France. *Acunum, Ancona.* Elle eſt ſur le Rhône, près de Montelimart. Quelques Géographes la prennent pour la colonie nommée *Acuſtio,* ville des anciens Vocontiens.

ANCONÉ. ſ. m. Terme d'Anatomie. C'eſt le ſixième muſcle du coude, ainſi nommé, parce qu'il eſt ſitué derrière le pli du coude, que les Grecs appellent *Ancon,* ἀγκὼν, & nous l'Olécrâne. *Anconæus.* L'*Ancoré* eſt le plus petit des ſix muſcles du coude : il prend ſon origine de la partie inférieure du coude externe de l'humerus, & va s'inſérer en deſcendant entre le cubitus & le radius, par un tendon, à la partie poſtérieure & latérale du coude, trois ou quatre doigts au-deſſous de l'olécrane. Il aide à faire l'extenſion de l'avant-bras. DIONIS. C'eſt Riolan qui a donné ce nom à ce muſcle, à cauſe de ſa ſituation. HARRIS. M. Winſlow dit toujours *Anconé.* Le grand *Anconé.* L'*Anconé* externe ; l'*Anconé* interne ; le petit *Ancone.* Ainſi, puiſque ce mot eſt reçu dans notre langue par les plus grands Maîtres de l'art, il ne faut plus ſe ſervir du mot latin *Anconæus.*

ANCONITAN. *Phœnix.* 1°. C'eſt le nom d'une montagne de l'Anatolie ; elle eſt ſur la côte méridionale, vis-à-vis de l'île de Rhodes. 2°. C'eſt un bourg au pied de cette montagne. 3°. C'eſt une petite rivière de la même contrée.

ANCRAGE. ſ. m. Lieu propre à jeter l'ancre. *Opportunus Ancoræ jaciendæ locus, ſtatio.* Cette côte eſt de bon *ancrage.* Il ſignifie encore ce qui appartient à l'ancre. *Ancorarius.* Il y a certains Officiers qui ont ſoin de l'*ancrage,* comme les Boſmans. Il ſignifie auſſi un droit qu'on paye en pluſieurs lieux, ou au Roi, ou à l'Amiral, pour avoir permiſſion d'ancrer. *Vectigal pro jactu ancoræ.* Le droit d'*ancrage* a auſſi appartenu autrefois à quelques Seigneurs particuliers, comme on le voit par l'*Hiſtoire de Bretagne, T. II, p. 1201.* Ce mot vient du latin *ancora,* qui eſt tiré du grec ἀγκύρα, qui ſignifie une *ancre.*

ANCRE. ſ. f. Terme de Marine. *Ancora.* Les gens de mer le font ſouvent maſculin. A peine l'*ancre* a-t-il été levé, que le vent eſt tombé. ABBÉ DE CHOISY. C'eſt une groſſe pièce de fer, qui par un bout eſt courbée, & forme deux pointes ou pattes, ou crochets, ou qui aboutiſſent de deux côtés en arc, & ſont ſemblables à un hameçon. ☞ A l'extrémité de la verge oppoſée aux bras, eſt un anneau qu'on appelle l'*organeau,* auquel on amarre le cable, & tout auprès de l'organeau, eſt une pièce de bois qui croiſe les bras à angle droit, & qu'on nomme *le Jas.* Elle ſert à arrêter toutes ſortes de vaiſſeaux ſur la mer, & ſur les rivières, & à les tenir en état dans leur mouillage. Il y en a de quatre ſortes. La plus grande qu'on nomme *maîtreſſe,* ne ſert jamais que dans le danger, pour empêcher que le navire ne tombe en côte. La ſeconde ſert à tenir le vaiſſeau à la rade. La troiſième eſt l'*ancre* d'affourche, que l'on mouille après en avoir mouillé une autre à la partie oppoſée : c'eſt pour enfourcher le navire & l'empêcher de s'éloigner, de ſe tourmenter, ou de chaſſer ſur ſon *ancre.* La quatrième s'appelle *ancre à touer,* dont on ſe ſert pour haler un navire, & pour le faire avancer avec le cabeſtan, ou virevaux, quand il faut changer de place dans les rades, ou entrer dans un havre, ou en ſortir. On appelle encore *Ancre de toue,* les *ancres* qui ſervent à rappeler le vaiſſeau à la mer, quand le vent le jette à la côte. On appelle *Ancre à la veille,* celle qui eſt prête à être mouillée ; & l'*ancre du large,* celle qui eſt mouillée vers la mer, lorſqu'il y en a une autre mouillée vers la terre, & qu'on nomme *Ancre de terre.* Les *ancres* qui ſont mouillées à l'oppoſite l'une de l'autre, s'appellent *Ancres de flot,* & de *juſant :* l'une pour tenir contre le flux, & l'autre contre le reflux de la mer. Le cable dont on ſe ſert dans cette occaſion, s'appelle *Hanſière.* Les parties d'une *ancre* ſont l'anneau, la verge, les bras, ou la croiſée, & les pattes. L'anneau qu'on appelle *Arganeau,* ou *Organeau,* eſt entortille de certaines cordelettes qu'on nomme *Bodinure.* Talinguer le cable, c'eſt l'ajuſter dans l'anneau. Les pièces de bois qui ſortent en ſaillie à l'avant du vaiſſeau pour poſer l'*ancre,* s'appellent *Boſſeurs.* L'orin eſt une groſſe corde, qui accole les deux bras de l'*ancre,* & aboutit à un liége, ou à un baril qui flotte ſur l'eau, & montre l'endroit où eſt l'*ancre.* On appelle auſſi la tige droite d'une *ancre, Stangue,* ou *Scape.* On dit, jeter l'*ancre,* mouiller l'*ancre. Ancoras jacere.* Lever l'*ancre. Tollere, vellere.* Etre à l'*ancre. Stare, Conſiſtere in ancoris.* Donner fond, mettre le vaiſſeau ſur le fer, ſur ſon *ancre.* On dit que l'*ancre* eſt *dérapée,*

ou

ou qu'elle a quitté, lorſqu'étant au fond de l'eau, elle ne tient plus à terre. Capponner l'*ancre*, c'eſt accrocher à l'orin l'arganeau de l'*ancre* avec le cappon. Enjaueler, ou enjaler une *ancre*, c'eſt attacher deux pièces de bois vers l'arganeau, pour contrebalancer les pattes de l'*ancre* dans l'eau, & la faire tomber d'une manière que l'une des pattes s'enfonce dans le terrein, & qu'elle morde le fond, afin de ſoutenir, & de faciliter le mouillage. Ces deux pièces de bois s'appellent le *jas*, l'*iſſeau* ou le *jouet* de l'*ancre*. On dit auſſi qu'un vaiſſeau chaſſe ſur ſes *ancres*; ou que l'*ancre* a chaſſé, lorſqu'elle laboure le fond, ou lorſqu'il s'éloigne du lieu où il a mouillé, ſoit par la violence des coups de mer, ſoit parce que le fond eſt de mauvaiſe tenue. On dit, gouverner ſur l'*ancre*, quand on vire le vaiſſeau pour déſancrer plus facilement. Faire venir l'*ancre* à pic; pour dire, venir ſur l'endroit où l'*ancre* eſt mouillée; c'eſt lorſqu'on a retiré le cable, & qu'il n'en reſte plus préciſément que pour aller perpendiculairement droit à l'*ancre*. Brider l'*ancre*, c'eſt empêcher que le fer ne creuſe, & n'élargiſſe le ſable, par le moyen des planches qu'on met à ſes pattes, & dont on les enveloppe. Boſſer l'*ancre*, c'eſt la mettre ſur les boſſeurs, ou boſſoirs. Il y a des peuples dans les Indes, qui ſe ſervent dans la navigation d'*ancres* de bois.

Il eſt clair que ce mot vient d'*ancora*, qui vient d'ἄγκυρα, mais ſelon le P. Pezron, il a été formé ſur le celtique *angor*. Quelles preuves qu'*angor* ſoit un mot celtique, & qu'il ſignifie *ancre*!

ANCRE, ou *Tirant*, en Architecture & en termes de Serrurier, c'eſt une groſſe barre, ou pièce de fer droite, ou faite en S, ou ayant la figure de deux *ancres* adoſſées, qui ſe met aux encoignures des murs, & au bout des poutres, & qui ſert à affermir les murailles & à tenir tout le bâtiment plus ferme & plus lié. On s'en ſert auſſi aux cheminées, quand elles ſont ſur les croupes, pour les garantir de l'effort des vents.

ANCRE, eſt auſſi un terme de Blaſon; mais en cet art ſes parties y ſont nommées différemment. Le bois traverſant qui eſt au-deſſus s'appelle *Trabe*. *Trabes*, *Tranſverſarius ancoræ ſtipes*, *ancoræ brachia*. Le fer droit qui entre dans la trabe, s'appelle *Stangue*. *Scapus*, *Truncus ancoræ*. Et le cable eſt appelé *Organeau*. *Funis ancorarius*. L'*ancre* eſt le ſymbole de l'eſpérance.

Juſtin, Liv. XV, ch. 4, & Appien, *in Syriacis*, rapportent que tous les Séleucides naiſſoient marqués d'une *ancre* à la cuiſſe. M. Spanheim, pag. 404 & 405 de la derniere édition, c'eſt-à-dire, celle de Londres, & d'habiles Antiquaires, ont cru que c'étoit la raiſon pour laquelle non-ſeulement Séleucus I, mais d'autres encore de ſes ſucceſſeurs ont une *ancre* ſur leurs médailles; & que Séleucus l'avoit gravée ſur ſon cachet, ainſi que le dit Clément Alexandrin, *Pædag. Liv. III, ch. II.* Pour les médailles, outre celles de Séleucus, il y en a d'Antiochus Soter, d'Antiochus ſurnommé θεὸς, *Dieu*, & de Démétrius Nicanor, qui ont des *ancres*, ou ſeules, ou avec d'autres figures. Il eſt ſurprenant que des gens qui ſe piquent d'érudition, aient dit: *Ancora*, marque de la famille des Séleucides, que ceux de ce nom apportoient en venant au monde; comme s'ils n'avoient pas entendu ce que ſignifie *ancora*, & que tous les Séleucides ſe fuſſent appelés *Seleucus*, ou qu'il n'y eût eu que ceux qui ſe nommoient *Seleucus* qui euſſent été marqués d'une *ancre*, quoique Juſtin, qu'ils eſtent apparemment ſans l'avoir lû, diſe que tous ceux de la race de Séleucus apportoient cette marque en naiſſant.

ANCRE, ſe prend figurément & moralement pour recours, refuge, aſyle. *Refugium*, *aſylus*. La paroiſſe n'eſt que comme une dernière *ancre*. PATRU, *Plaid. 8.*

ANCRE. Liqueur ſervant à écrire. *Voyez* ENCRE.

ANCRE. Petite ville de France. *Ancrona*. Elle eſt en Picardie, ſur une rivière de même nom, entre Corbie & Bapaume. On nomme auſſi cette ville, *Albert*.

☞ Cette ville avec le titre de Marquiſat, fut achetée par Concini, qui devenu plus puiſſant par les gouvernemens de Peronne, de Roye & de Montdidier, & par toutes les dignités qu'il réunit en ſa perſonne, devint l'objet de l'exécration publique. Le Marquis d'*Ancre*, nouveau Séjan, ſous un Prince, dont le caractère ne reſſembloit en rien à celui de Tibère, après avoir longtems bravé la puiſſance de la nation Françoiſe, eut le deſtin que meritent tous les favoris qui abuſent inſolemment de la bonté & de la confiance du Souverain. Il fut déchiré par le peuple, comme le Séjan de même.

ANCRER. v. n. C'eſt jetter l'ancre, mouiller l'ancre, arrêter le vaiſſeau par l'effort de l'ancre. *Ancoram jacere*. ☞ Il faut choiſir un bon mouillage pour *ancrer*.

☞ ANCRER, ſe dit auſſi figurément avec le pronom réciproque, & ſignifie s'établir, s'affermir dans une maiſon, dans un emploi, dans une condition. *Adhærere ſe firmiter, duobus niti ancoris*. *Il s'eſt bien ancré dans cette maiſon, auprès de ce Prince*. Il n'eſt que du ſtyle familier.

ANCRER. v. a. Terme d'Imprimerie en taille-douce. *Voy.* ENCRER.

ANCRER. v. a. Terme d'Imprimeur en lettres. *Voyez* ENCRER.

ANCRE, EE. part. Les vaiſſeaux ſont *ancrés*, quand ils ſont à cables, ayant des flottes à leurs cables, crainte des rochers qui ſont au fond. DENYS, *P. I. C. 9.*

ANCRE, EE. Au figuré. Bien établi, bien affermi. La vanité eſt ſi *ancrée* dans le cœur de l'homme, qu'un goujat, un marmiton, un crocheteur ſe vante, & veut avoir des admirateurs. M. PASCHAL.

ANCRÉ, au figuré, s'emploie quelquefois abſolument, ſans y rien ajouter. M. de la Chatre a dit: comme le Cardinal n'étoit pas encore entierement *ancré*, il fallut qu'il cédât à ce coup.

ANCRE, ÉE. Terme de Blaſon, qui ſe dit des croix & ſautoirs, dont les bouts ſe divifent en deux, & ſont tournés comme les pattes d'une ancre. *Ancoratus*.

ANCRIER. *Voyez* ENCRIER.

ANCRURE. ſ. f. *Pantiragie*. Terme de Tondeur de draps, qui ſignifie, un petit rond ridé ou pli qui ſe fait à l'étoffe qui fond, parce qu'elle n'a pas été bien tendue ou arrêtée avec les crochets par bouts ſur la table ou couſſin à tondre. DICTION. ŒCONOMIQUE.

☞ ANCUAAT. Ville d'Afrique, dans la province d'Algovahat, dans la quatrième partie du premier climat, ſelon Edriſi.

ANCUD. Pays de l'Amérique méridionale, que l'on nomme auſſi AGUALAY. *Ancudia*, *Aguatay*. Il eſt dans l'Impériale, province du Chili. Il a au couchant l'Archipel d'*Ancud*, les Andes au levant, le pays d'Osorno au nord, & les terres Magelaniques au ſud.

L'Archipel d'*Ancud*, ou de Chiloe. *Ancudenſus*, ou *Chilocenſis Archipelagus*. C'eſt une partie de la mer Pacifique, ou mer du ſud, renfermée entre la côte d'*Ancud*, & l'île de Chiloe. Elle eſt pleine d'îles, ce qui lui fait donner le nom d'*Archipel*.

☞ ANCULI & ANCULÆ. Dieux & Déeſſes des Eſclaves, qu'ils invoquoient dans les misères de la ſervitude. *Antiq. Rom.*

ANCVOISINAL, ALE. adj. qui ſe dit en Chirurgie d'une certaine eſpèce de bandage pour les plaies. On peut éviter ce déſordre, ou en liant le vaiſſeau quand il eſt poſſible, ou en ſe ſervant du bandage *ancvoiſinal*, qui eſt une eſpèce de brayer. DUVERNEY, fils, *Acad. 1702. Mém. p. 203.*

ANCYCOMÉLE. ſ. m. Inſtrument de Chirurgie qu'on appelle *ſonde courbe*, ou *ſonde avec un crochet*. Ce mot vient d'ἀγκύλος, *crochu*, & de μήλη, *ſonde*.

☞ ANCY-LE-FRANC. Petite ville de France, en Champagne, dans le Comté de Tonnerre, à quatre lieues de la ville de ce nom, à trois de Noyers, & à une de Bavières, ſur la rivière d'Armançon.

ANCYLOBLEPHARON, ou ANKYLOBLEPHARON. ſ. m. Maladie des yeux, dans laquelle les paupières ſont jointes enſemble, ou adhérentes à la conjonctive ou à la cornée; enſorte qu'elles n'ont pas la liberté de ſe mouvoir, & ne peuvent découvrir le globe de l'œil.

Ce vice vient ou de naiſſance, ou par accident, en conſéquence de quelques ulcères, d'une brûlure, d'une callosité des paupières, ou d'un épaiſſiſſement de la lymphe qui ſort des tuyaux excretoires placés ſur le bord des paupières, & qui les colle enſemble. Ce mot qui eſt tout grec, eſt compoſé de ἀγκυλος, *courbé, contracté*, & de βλέφαρον, *paupière*.

ANCYLOTOME. ſ. m. Eſpèce de biſtouri courbe, dont on ſe ſert pour couper le ligament de la langue. D'ἀγκυλος, *courbe*, & de τέμνω, *couper*. P. Eginète comprend ſous ce terme tout inſtrument en général courbe & tranchant.

ANCYRE. Ville de Galatie, dans l'Aſie mineure, ou Anatolie, ſituée ſur les confins de la grande Phrygie; ce qui fait que quelques Auteurs l'ont miſe dans la Phrygie. Pline, *Liv. V. ch. 32.* en diſtingue deux; l'une en Phrygie, & l'autre en Galatie, qu'il dit avoir été une ville des Gaulois Tectoſages. Tite-Live en place encore une autre dans la Macédoine, ou l'Illyrie. La plus célèbre eſt *Ancyre* de Galatie. C'eſt dans les campagnes d'*Ancyre* que Pompée défit Mithridate, & que Tamerlan vainquit & prit Bajazet en 1402 ou 1403. Libanus, *orat. 26.* dit qu'elle étoit métropole de la Galatie. Il y a deux conciles d'*Ancyre*, l'un de l'an 314, & l'autre de 357.

ANCYRE, eſt un nom grec, ἄγκυρα, qui ſignifie *ancre*. Si l'on en croit le Géographe Etienne, ce nom lui fut donné des ancres des navires que Ptolomée envoyoit au ſecours des Galates, & que Mithridate prit. *Ancyre* s'appelle aujourd'hui *Angouri*, *Anguri*, *Angori*, & *Angar*. Elle eſt au Turc, & eſt un ſangiacat, ou petit gouvernement. Sa longitude eſt 62 d. 10′, ſa latitude, 42 d. 30′. Il y a encore eu une *Ancyre* en Sicile, dont parle Diodore de Sicile, *Liv. XII.* & Cluvier dans ſon ancienne Sicile, *Liv. II. p. 273.*

ANCYROÏDE. ſ. f. Terme d'Anatomie. C'eſt une éminence de l'omoplate en forme de bec, que l'on nomme auſſi *Caracoïde*. *Anchoralis*, & *Cornicularis*. HARRIS. Ce mot vient d'ἄγκυρα, *ancre*, & εἶδος, forme, reſſemblance, parce qu'elle reſſemble à un bec d'ancre.

ANCZACRICH. Rivière de Pologne. *Anczacricus*. Elle vient de la baſſe Podolie, & ſe jette dans la mer-Noire, non loin d'Oczakou.

A N D.

ANDA. ſ. m. Grand arbre qui croît dans le Bréſil, & dont le bois eſt utile à pluſieurs choſes. Le fruit qu'il porte, rend une huile dont les Sauvages ont accoutumé de s'oindre le corps. Ils ſe ſervent de ſon ecorce quand ils veulent prendre du poiſſon. Sa vertu eſt telle, que l'eau dans laquelle elle a trempé, endort toutes ſortes d'animaux.

ANDABATE. ſ. m. Gladiateur qui combattoit les yeux fermés. *Andabatæ*. Quelques-uns prétendent que c'étoient ceux qui ſe bandoient les yeux à un jeu qui étoit en uſage parmi les Romains.

*Tel jadis l'*Andabate *armé de ſon poignard*
Combattoit à l'aveugle, & vainquoit au haſard.
SANLEC.

ANDAGUILAS. ſ. m. Peuple de l'Amérique méridionale. *Andaguili* ou *Andaguilæ*. C'eſt un peuple du Pérou, qui habite entre les rivières de Xauna & d'Abançay, vers le nord-oueſt de Cuſco.

ANDAILLOTS. ſ. m. pl. Terme de Marine. Ce ſont des anneaux qui ſervent à amarrer la voile qu'on met de beau temps ſur le grand étai.

ANDAIN. ſ. m. Etendue en longueur d'un pré qu'on fauche, ſur la largeur de ce qu'un faucheur peut couper d'herbe à chaque coup de faux. *Nudatus herbâ trames feniſecæ manu.* Il y a tant d'*andains* dans la largeur de ce pré. La plûpart des Meuniers prétendent avoir droit de faucher un *andain* de pré le long du biez de leur moulin. Quelques-uns diſent *ondain*, mais abuſivement: car ce mot vient de *andare*, *aller*, parce que l'*andain* ſe fait en marchant. D'autres dérivent ce mot de *antes*, *antium*, qui ſignifie, les ſillons & rangs de vignes reſſemblans à des *andains* de pré. Du Cange dit qu'il vient du latin *andena*, mot de la baſſe latinité, qui ſignifie, l'eſpace compris entre les jambes d'un homme écarquillées.

ANDALOUS, OUSE. ſ. & adj. m. & f. Qui eſt d'Andalouſie. *Andaluſius*. Les chevaux *Andalous* ſont les chevaux d'Eſpagne les plus eſtimés pour leur beauté. MATY.

☞ ANDALOUS, eſt un nom général que les Ecrivains Arabes donnent à l'Eſpagne.

ANDALOUSIE. ſ. f. *Andaluſia*, *Vandalicia*. Province d'Eſpagne qui comprend preſque toute l'ancienne Bétique. L'*Andalouſie* a à l'orient le royaume de Grenade; à l'occident la Guadiane, rivière qui la ſépare de l'Algarve, province de Portugal; au midi l'Océan & la Mediterranée; au ſeptentrion l'Eſtramadoure & la Caſtille neuve. La capitale d'*Andalouſie* eſt Séville. Ce pays eſt le plus fertile d'Eſpagne; c'eſt pour cela qu'on le nomme le *grenier* & la *cave* du Royaume.

L'ANDALOUSIE NOUVELLE, *Andaluſia nova*, eſt une province de l'Amérique méridionale, dans la Caſtille d'or. Son nom eſt *Paria*; ſa capitale *Comana*, ou la *nouvelle Cordoue*.

ANDANAGER, ou AMÉDANAGER. Ville de la preſqu'île de l'Inde, en deçà du Gange, en Aſie. *Andenagarum*, *Amenagara*. Elle eſt dans le Décan, aux confins de la province de Balaguate, & a la ſource de la Maudoua.

ANDANCE. Bourg du Vivarais, en France. *Andamia*. Il eſt ſur le Rhône, entre les deux bras de la rivière du Cance, ou de Deume, au-deſſous d'Anonay.

☞ ANDANTE. adj. pris ſubſ. terme de Muſique, qui ſe met à la tête d'un air, pour marquer que cet air doit être joué d'un mouvement moderé qui n'eſt ni lent ni vîte, qui tient le milieu entre l'adagio & l'allegro. Le diminutif *andantino* indique un peu plus de gaîté dans la meſure, ce qu'il faut bien remarquer. Le diminutif *allegretto*, ſignifiant tout le contraire.

☞ ANDANTE, s'emploie auſſi ſubſtantivement en parlant de l'air même. Jouer un *andante*. Ce mot Italien ſignifie *allant*, *qui va*.

☞ ANDARGE. Rivière de France, dans le Nivernois, qui a ſa ſource dans les vallées d'Unſlan, paſſe ſous Langy & Aubigny, & ſe perd dans l'Arron, près de Verneuil.

ANDATE. ſ. f. Déeſſe de la Victoire, honorée d'un culte particulier chez les anciens peuples de la Grande Bretagne.

ANDAYE, ou ENDAYE. Bourg de France. *Andaya*. Il eſt en Gaſcogne, ſur la côte de Biſcaye, & n'eſt ſéparé de Fontarabie que par la rivière d'Andaye ou de Bidaſſe.

ANDE. ſ. f. En quelques provinces ce mot ſe dit pour Belle-mere, marâtre. *Noverca*.

☞ ANDECAN. Ville d'Aſie, dans le Zagatai, ſur les frontières du Turqueſtan. On trouve auſſi ANDOCAN & ANDOKAN.

☞ ANDECOUD. Ville de l'Aſie, dans la Coreſſane, près de Balck. L'Hiſ. Françoiſe de Timur-bec lui donne 100. d. 30′ de long. & 36 d. 30′ de lat. Dans le même ouvrage elle eſt nommée *Andcoud*.

ANDELI. *Andelium*, *Andeliacum*, ou plutôt *Andilegum*. C'eſt le nom de deux lieux de Normandie qu'on nomme communément les *Andelis*. Le grand *Andeli* eſt une petite ville ſituée entre deux montagnes ſur le Gambon, à un quart de lieue de la Seine; & le petit *Andeli* eſt un bourg ſur la Seine, à l'embouchure du Gambon. Le grand *Andeli* eſt la patrie du Pouſſin, de Turnèbe, & des deux Corneilles. Il y avoit dans ce lieu une abbaye célebre de filles, fondée par ſainte Clotilde, & détruite vers l'an 900, à laquelle a ſuccédé une collégiale de Chanoines ſeculiers. Dom Dupleſſis s'étend fort au long ſur l'étymologie d'*Andeli* dans ſa *Deſcript. Geogr. & Hiſt. de la haute Norm. tom. 2, pag. 218, & ſuiv.*

ANDELLE. ſ. f. Bois à brûler, preſque tout de hêtre, plus court d'un pied que le bois ordinaire, qui prend ſon nom de la rivière d'*Andelle* qui tombe dans la Seine.

ANDELLE. Rivière du pays de Caux, en Normandie. *An-*

delcius. Elle a ſa ſource à la Ferté, & ſe mêle à la Seine, à une petite lieue au-deſſus du pont de l'arche, & un quart de lieue au-deſſous des deux amans. On fait flotter ſur cette rivière du bois à brûler que l'on coupe dans la forêt de Lions, depuis Noleval juſqu'à Charleval. On charge ce bois à l'litre ſur de grands bateaux pour lui faire remonter la Seine juſqu'à Paris.

ANDELOT. Petite ville de France. *Andelous*. Elle eſt dans le Baſſigny, en Champagne, ſur la rivière de Rougnon, au nord-eſt de Chaumon. Il y a des ruines qui marquent qu'*Andelot* etoit autrefois grand & conſiderable.

ANDELS. Vieux mot qui veut dire, *avec eux*. Borel.

ANDEMAON, prononcez ANDEMAN, ADEMAN. Île du golfe de Bengale, en Aſie. *Andemana*. Elle donne ſon nom à cinq ou ſix autres petites îles, qui ſont entre les côtes du Pegu & l'île de Sumatra. On les appelle les Îles d'*Andemaon*.

ANDENES, ou ANENAS. Île de l'Océan ſeptentrional. *Andeneſia*. Elle eſt ſur la côte de Norwege, vis-à-vis du gouvernement de Troudhen, entre l'île de Trounne & celle de Sanien. Il y a dans cette île un bourg de même nom.

ANDEOL. ſ. m. Nom d'homme. *Andeolus*. S. *Andéol*, ou S. *Andiol*, que quelques provinciaux appellent encore S. *Andeux*, & S. *Anduel*, eſt un des illuſtres martyrs que fit la perſecution de l'Empereur Severe dans les Gaules. Bail. *Andéole*, diſciple de S. Polycarpe Evêque de Smyrne, enſeignoit la foi dans le pays des Helviens. Chorier.

ANDERNACH. Ville d'Allemagne. *Antenacum*, *Antonacum*, *Antunnacum*. Elle eſt dans le diocèſe de Cologne, aux confins de celui de Trèves, entre les villes de Bonne & de Coblentz.

ANDERSCHOU. Bourg de Dannemark. *Anderſchovia*. Il eſt dans la partie meridionale de l'île de Zeelande, & au midi de la ville d'Holbeck.

ANDES. ſ. m. pl. *Andes*. Anciens Gaulois habitans de l'Anjou. Pluſieurs croient qu'entre les peuples qui ſuivirent Ségovèze, il y eut des Bituriges, des Volſces, des Tectoſages, des Boïens, des Senonois, des *Andes*, & des Bellovaciens; c'eſt-à-dire, des peuples du Berri, des environs de Toulouſe, & de Carcaſſonne, du Cap de Buch en Guyenne, de Sens, d'Anjou & de beauvais. Cordemoy. Les *Andes*, c'eſt-à-dire, ceux d'Angers. La capitale des *Andes* etoit *Juliomagus*, ou *Andegavi*, Angers. Les *Andes* étoient voiſins des Carnutes & des Turonois, & du côté de l'occident ils touchoient l'Océan. *Voyez* Ceſar à la fin du II liv. & Liv. III de la Guerre des Gaules.

Andes. ſ. f. Grande chaine de montagnes de l'Amérique méridionale. *Andes*, *ium*. On appelle auſſi cette chaine de montagnes la Cordillère, *Cordil'era* en Eſpagnol, ou la Montagne de neige, *Sierra niveſa*. *Mons niveſus*. Les *Andes* en général ſont ſitués du midi au nord, depuis le detroit de Magellan, juſqu'à la mer du Nord, dans l'eſpace de plus de 60 degrés de latitude de long: en particulier elles ſuivent la poſition de la côte occidentale de cette partie de l'Amerique; depuis le détroit de Magellan au midi, juſques vis-à-vis d'Arica, elles courrent au nord; de là juſqu'à la hauteur de Truxillo, elles ſe détournent au nord nord-oueſt, enſuite elles reprennent la route du nord juſqu'à l'Iſthme de Panama. On leur donne plus de douze cens lieues de long, & juſqu'à 1400. Elles ſéparent le Pérou & le Chili qui leur reſtent à l'occident, de tout le reſte de l'Amérique méridionale qui eſt à l'orient de ces montagnes. Nos cartes étendent cependant l'un & l'autre de ces royaumes au-delà des *Andes*, à l'occident. Elles ſont exceſſivement hautes, enſorte qu'elles ſont toujours couvertes de neige, & que bien avant dans la zone torride, au temps des plus grandes chaleurs de l'année, on y eſſuie des neiges abondantes & des gelées affreuſes; c'eſt ce qu'éprouverent en 1734 des miſſionnaires Jéſuites, qui voyageoient dans celles qui ſont entre S. Michel du Tucuman & Tarija, aux confins du Pérou. Il y a dans ces montagnes une vingtaine de volcans, qui tous ſont dans la zone tempérée, aucun dans la zone torride. Ces montagnes ſont tres-fertiles, & habitées par un nombre prodigieux d'Indiens très-feroces, & dont la plupart n'ont pu juſqu'ici etre domptés par les Eſpagnols. *Voyez* le XXIV Recueil des *Lettres edif. & cur. p. 267 & ſuiv.*

ANDEVALLO. Campo d'*Andevallo*. Petit pays de l'Andalouſie, province d'Eſpagne. *Andevallenſis ager*. Il eſt vers les frontières du Portugal, & de l'Eſtramadure eſpagnole.

ANDEUX. *Voyez* ANDÉOL.

ANDIATOROQUE. ſ. m. Lac de l'Amérique ſeptentrionale. *Andiatorocus*. Il eſt aux confins de la nouvelle France & de la nouvelle Angleterre.

ANDILLY. La Blanche d'*Andilly*. ſ. f. Eſpèce de pêche d'un grand rapport, groſſe, ronde, plate, ſe colorant au ſoleil, ſans rouge au dedans, ſujete à avoir la chair molle. Il ne faut pas la laiſſer trop mûrir.

ANDIOL. *Voyez* Andéol.

ANDIRA, ou ANGELIN. ſ. m. C'eſt un arbre du Bréſil, dont le bois eſt dur & propre aux bâtimens; ſon écorce eſt cendrée; les feuilles reſſemblent à celles du laurier & ſont plus petites. Il a des boutons noirâtres, d'où ſortent beaucoup de fleurs ramaſſées, odorantes, de couleur purpurine & bleue; ſon fruit a la groſſeur & la figure d'un œuf, vert au commencement, & noirciſſant peu à peu. Il eſt couvert d'une écorce dure; il renferme une amande jaune, d'un goût amer. On pulveriſe ce noyau, & on en donne dix grains pour les vers.

ANDIRA, ou ANDIRA GUACU. ſ. m. Eſpèce de chauve-ſouris du Bréſil. Les plus grandes egalent nos pigeons. Elles ont une excroiſſance, ou corps pliant ſur le nez, ce qui les fait appeler *cornues*; leurs ailes ſont longues de demi pied, de couleur cendrée; elles ont des oreilles larges, & des dents blanches. Leurs pieds ont chacun cinq doigts armés d'ongles aigus; elles courent après toutes ſortes d'animaux, & elles en ſucent le ſang ſi elles les attrapent. Quelques-unes ſe gliſſent dans les lits & ouvrent les veines des pieds. La langue & le cœur de ces animaux eſt, à ce que l'on croit, un poiſon.

☞ ANDOKAN, ANDECAN & ANDUGIAN. Ville d'Aſie, dans la province de Tranſoxane, qui eſt des dépendances de celle de Ferganah. Quand le nom de *Ferganah* eſt donné à cette province, *Andokan* en eſt la capitale, & c'eſt la meme que Ferganah pris pour le nom d'une ville.

ANDORIA. Le lac d'*Andoria*, ou *Lago falſo*. Lac du royaume de Naples. *Andoria*, ou *Lacus falſus*. Il eſt dans la Capitanate, entre les rivières de Candalaro & de Coropello, peu eloigné de la mer Adriatique, & plus près encore de la ville de Manfredonia.

ANDORRE. Bourg de Catalogne, en Eſpagne. *Andorra*. Il eſt dans le comte de Cerdagne, au nord d'Urgel. La vallé d'*Andorre* eſt une vallée voiſine très-fertile, à laquelle ce bourg donne ſon nom. *Andorrana vallis*.

ANDOVER. Bourg du comte de Hant, en Angleterre. *Andovera*. Il eſt ſur les confins du comté de Wilt, au nord de Wincheſter.

ANDOUILLE. ſ. f. Mets que les Charcutiers préparent avec des boyaux de cochon enfermés dans un autre boyau, qui s'appelle, pour cet effet, la robe de l'*andouille*. *Hilla*. Il s'en fait auſſi avec de la chair hachée, & aſſaiſonnée d'oignon & d'épices. Il y a auſſi des *andouilles* de veau. M. Chomel donne deux manières de les faire, dans ſon *Dictionnaire économique*, au mot *Andouille*. Les *andouilles* de Troies & de Blois ſont les plus renommées. ☞ Il y a auſſi des *andouilles* de Carême que l'on fait avec de la chair de quelques poiſſons, comme anguilles, tanches, carpes, morue fraiche, brochets, le tout bien pilé dans un mortier avec des aſſaiſonnemens convenables, & enfermé dans des peaux d'anguilles. On marine enſuite ces *andouilles*, on les fume; & pour les manger, on les fait cuire dans du vin blanc avec de fines herbes. Ce mot vient du latin *induſiola*, ſelon quelques-uns; mais il y a plus d'apparence qu'il vient d'*anduiller*, vieux mot celtique, ou bas-breton, ſignifiant la même choſe. M. Huet le fait venir d'*edulium*.

Andouilles *de tabac*. Ce ſont des feuilles de tabac

préparées & miſes enſemble, de manière que pour leur longueur & leur figure, elles ont aſſez de reſſemblance avec les *andouilles* des Charcutiers, avec cette différence pourtant, qu'elles ſont plus enflées au milieu qu'aux extrémités. Les plus groſſes *andouilles* de tabac ne paſſent pas dix livres, & les plus petites n'en ont pas moins de cinq.

ANDOUILLERS. ſ. m. ou ANTOILLIERS. ſ. m. Terme de Vénerie. *Cornua cervina.* Premiers cors ou ramures du bois de la tête du cerf joignant la meule, ou chevilles les plus baſſes de chaque perche, ou du merrain du cerf. Les *ſurandouillers* ſont les ſeconds cors.

ANDOUILLETTE. ſ. f. Petit ragoût que font les cuiſiniers avec de la chair de veau hachée & des œufs, qu'ils roulent ordinairement en forme de petite andouille, & dont ils garniſſent les potages & les pâtés, & dont ils font des entrées de table. *Farcimen ovatum.*

ANDRACHNE. ſ. m. Eſt un arbre ſemblable à l'arboiſier. C'eſt auſſi la plante appelée *Portulaca*, Pourpier.

ANDRAGIRI. Ville, rivière & royaume dans Sumatra, île de l'Océan indien. *Andragiri* eſt ſur la rivière d'*Andragiri*, & capitale du royaume de même nom, qui a ſon Roi particulier, quoiqu'il ſoit très-petit.

ANDRAMITI. Ville de Turquie, en Aſie. *Andrimitum.* Elle eſt ſur la côte occidentale de l'Anatolie, ſur le golfe d'*Andramiti*, vis-à-vis de l'île de Mételin. Le golfe d'*Andramiti* eſt dans l'Archipel, entre l'île de Mételin & l'Anatolie ou Aſie mineure. *Sinus Andramitinus.* On dit auſſi *Andrimiti*, *Landrimiti*, & *San-Dimitri*, & il paroît que c'eſt de ce dernier nom *San-Dimitri* que les autres ont été faits par corruption.

ANDRAPODOCAPÈLE. ſ. m. C'eſt une eſpèce de trafiquant dont Galien fait mention en pluſieurs endroits. On donnoit jadis ce nom à des gens qui logeoient des jeunes gens, des filles, des eunuques, & d'autres perſonnes de cette eſpèce. Il n'étoit point queſtion de débauche dans leur commerce. Ils le faiſoient valoir le plus qu'ils pouvoient, en ſe chargeant de ſoigner & d'embellir le corps de ceux qu'on mettoit entre leurs mains. Ἀνδραποδοκάπηλος, d'ἀνδράποδον, *eſclave*, & κάπηλος, *marchand.*

ANDRATOMIE. ſ. f. *Andratomia.* Diſſection du corps humain, comme la Zootomie eſt la diſſection du corps des bêtes. HARRIS. Anatomie eſt le genre, qui ſignifie en général toute diſſection, d'hommes, de bêtes, de plantes. *Andratomie* & Zootomie ſont les eſpèces.

☞ ANDRE. Les Auteurs du grand Vocabulaire ſuppoſent, après M. Corneille, une rivière de ce nom, qui a ſa ſource à Loroux, en Anjou, & ſon embouchure dans la Loire, à Nantes, après un cours de quinze lieues. S'ils avoient conſulté la carte du Diocèſe de Nantes, par le Pere de Lambilly, Profeſſeur d'Hydrographie, ils auroient vû que Corneille s'eſt trompé, & que cette rivière s'appelle l'*Erdre.*

ANDRÉ. ſ. m. *Andreas.* Nom d'homme. S. *André* étoit diſciple de S. Jean-Baptiſte; il fut le premier appelé par JÉSUS-CHRIST à l'apoſtolat. Il prêcha aux Scythes, aux Sogdiens, aux Thraces, dans l'Epire, dans le Péloponnèſe, dans l'Achaïe, où il fut crucifié par ordre du Proconſul Egée. Les actes du martyre de S. *André*, ſont une relation du martyre de ce Saint Apôtre, attribuée fauſſement aux Prêtres & aux Diacres de l'Achaïe, & que quelques Critiques croient ſuppoſée par d'anciens hérétiques. S. *André* eſt le Patron d'Ecoſſe. Le jour de ſa fête, la plupart des gentilshommes, & preſque généralement tout le monde, portent une croix de ruban, bleue & blanche au chapeau. Ce mot eſt fait du grec Ἀνδρεῖος, qui ſignifie courageux.

CROIX DE S. ANDRÉ, c'eſt une croix en ſautoir, comme ſi celle où ce Saint fut attaché, avoit eu cette figure; ce que néanmoins l'on ignore. *Crux decuſſata.*

S. ANDRÉ DU CHARDON. Ordre Militaire en Ecoſſe, inſtitué, à ce que quelques uns croient, par Hungus ou Hungo, Roi des Piêtes, après la victoire qu'il remporta ſur Athelſtadam. Il lui étoit apparu, dit-on, une croix de S. André, patron de l'Ecoſſe; il voulut, à la gloire de ce S. Protecteur, à qui il devoit cette victoire, que l'on mît dans ſes étendarts une croix de S. André, & il inſtitua l'Ordre dont nous parlons, & dont le collier eſt d'or, tiſſu de fleurs de chardons. De ce collier pend une médaille qui repréſente S. André tenant ſa croix de la main droite, avec ce mot, *Nemo me impunè laceſſet*; c'eſt-à-dire, *On ne m'attaquera point impunément.* Voilà ce qui ſe dit de l'origine de cet Ordre. D'autres prétendent que cet Ordre fut inſtitué après la concluſion de la paix, entre Charles VII Roi de France, & le Roi d'Ecoſſe. Juſtiniani, dans ſa ſeconde édition, remonte plus haut, & veut qu'il ait été inſtitué par Achaïus I Roi d'Ecoſſe, en 809. Ce Prince gouvernoit les Ecoſſois, au même temps que Hugues étoit Roi des Piêtes, c'eſt-à-dire, au commencement du IX ſiècle, après qu'ayant fait alliance avec Charlemagne, il eut pris pour ſa deviſe le Chardon de la Rue, avec ces mots, *Nemo me impunè laceſſet*, qui eſt en effet celle de cet Ordre. Jacques IV le renouvela, ou peut-être l'établit, & prit S. André pour ſon protecteur. Il n'y a que douze Chevaliers, dont le Roi eſt le chef. Ils portent un cordon vert, avec une médaille d'or émaillée, ſur laquelle eſt d'un côté l'image de S. André, & de l'autre la deviſe que j'ai dite. Ils portent encore ſur le juſtaucorps, & ſur le manteau, au côté gauche, une croix de S. André, cantonnée de feuilles de rue, avec le chardon & la deviſe au milieu. *Voyez* Le Mire, *Orig. Ord. Equeſt. Liv. II. ch. 10.* & Juſtiniani, *Hiſt. de Gli Gordini Milit.* &c. Buchanam, *Hiſt. Scot. Liv. V. & XI.* & Boëthius Devananus, *Liv. X.* dans leur Hiſtoire d'Ecoſſe, ne parlent point de cet Ordre.

S. ANDRÉ. Ordre militaire établi en 1608, par Vincent de Gonzague, Duc de Mantoue. Les Chevaliers de S. André s'appellent autrement les Chevaliers du Rédempteur. *Voyez* RÉDEMPTEUR.

S. ANDRÉ, Ordre de Chevalerie en Moſcovie. Cet Ordre militaire a été établi depuis peu par le Czar Pierre dit le Grand, au retour des voyages qu'il a fait en Angleterre, en Allemagne & dans les Pays-Bas. Ce Prince, immediatement après l'inſtitution de cet Ordre, créa quatre Chevaliers. M. Printz, Ambaſſadeur extraordinaire du Roi de Pruſſe, étoit du nombre. La croix de cet Ordre où eſt l'image de S. *André*, eſt enrichie de diamans.

S. ANDRÉ. Ville d'Ecoſſe. *Andreapolis.* Elle eſt ſur la côte orientale de ce Royaume, au 17 degrés 28′ de longitude, & au 57 degrés 46′ de latitude, ſi l'on en croit la dernière édition d'Hoffman. Les cartes de Samſon la font beaucoup plus méridionale & plus occidentale. Les Ecoſſois l'appellent S. *Andrews.* Elle a une Univerſité & un Archevêché. On place ſa fondation un peu après le milieu du quatrième ſiècle, que S. Reule, ou *Regulus Albatus*, Moine Grec, apporta au Roi des Piêtes, des reliques de S. André: ce qui donna le nom à la ville qui fut bâtie près du lieu où il aborda; & qui devint la capitale du Royaume. LARR. L'Evêché de cette ville fut fondé par Kenneth Roi d'Ecoſſe, après qu'il eut conquis & réuni à ſa couronne le Royaume des Piêtes, au milieu du neuvième ſiècle: & en 1474 il fut érigé en Archevêché; & Grahan, qui en fut le premier Archevêque, prit le titre de Primat d'Ecoſſe, qu'il a tranſmis à ſes ſucceſſeurs. ID.

S. ANDRÉ. Terme de Fleuriſte. C'eſt le nom d'une anemone. *Anemone, à Sancto Andrea dicta.*

ANDREASBERG. Ville de la Baſſe Saxe, en Allemagne. *Andreæberga, Andreæ mons.* Elle eſt dans la Principauté de Grubenhagen, proche de celle d'Anhalt, entre Goſlar & Northauſen. Les mines de fer d'*Andréaſberg* ſont fort bonnes. Ce mot ſignifie *montagne d'André.*

ANDRES. Ville de l'Anatolie propre. *Andreſia.* Elle eſt vers l'Amaſie, près d'Aneyre ou Angouri.

ANDRI ou ANDRIA. Ville de la terre de Barri au Royaume de Naples. *Andria.* Elle eſt au couchant de Barri. Son terroir eſt très-fertile, & l'on y fait de très-belle faïence.

ANDRIAGUE. ſ. m. Animal fabuleux, ſur lequel les Auteurs des anciens Romans ont monté leurs Héros, au lieu de chevaux. C'eſt des montures fabuleuſes des

anciens Héros de l'Orient que nos Romans ont pris leurs hippogriffes, & leurs *Andriargues*, ſur leſquels leurs Chevaliers ont exécuté des entrepriſes ſi merveilleuſes. Douze coups de diſcipline qu'on ſe donne bien à propos, ſont bien plus agreables à Dieu, que deux mille coups de lance qui tombent ſur des geans, ſur des lutins, ou des *Andriagues*. *Hiſt. de Don Quichotte, tom. III. c. 8. p. 107.* J'ai pour ma part, dit Don Quichotte à Sancho, deux aventures que je ne donnerois pas pour la bataille de Leuctres & celle de Salamine; & tu en as deux autres que je ne te conſeillerois pas de changer pour le combat d'Amadis avec l'*Andriargue*, & pour celui d'Aquilan & de Griſon avec le monſtrueux Horile. *T. V. c. 29, pag. 363.* Le mot d'*Andriague* pourroit bien être dérivé des *Egdeha* des Orientaux, qui ſignifie en leur langue des Dragons, des Chimères & des Pégaſes. D'HERB. Il eſt plus vraiſemblable qu'il vient du grec, comme Hippogriphe, & qu'il eſt compoſé de ἀνὴρ, ἀνδρὸς, *homme*, & ἄγω, *duco, ago*.

ANDRIEN, ENNE. ſubſt. & adj. Qui eſt d'Andro. *Andrius, a, um.* L'*Andrienne* de Térence eſt la premiére Comédie de ce Poëte, qui eſt ainſi appellée, parce que Glycerium qui en fait le principal ſujet, étoit, ou plutôt paſſoit pour être *Andrienne*.

ANDRIENNE. ſ. f. Robe à l'uſage des Dames Françoiſes. A la repréſentation qui ſe fit en 1704 de l'Andrienne, comédie en vers de Baron, la Demoiſelle Dancourt qui y jouoit le principal rôle, avoit une robe abattue avec des paremens, que toutes les Dames trouvèrent de ſi bon goût, qu'elles en firent faire de même, & qu'on nomma dès-lors *Andriennes*. MERC. DEC. 1729.

☞ ANDRIMACHIDES. Nom d'un peuple d'Afrique. Si l'on en croit Alexander ab Alexandro, ces peuples préſentoient leurs filles au Roi, afin qu'il cueillît la fleur de leur virginité, avant qu'elles habitaſſent avec le mari qui leur étoit deſtiné.

ANDRINOPLE. ſ. f. *Adrianopolis, Hadrianopolis.* Il y a eu pluſieurs Villes de ce nom. La plus conſidérable eſt une ville de Thrace, ſur les bords de l'Hébre ou de la Marize. On dit qu'elle a été fondée par Oreſte; qu'elle fut auſſi nommée *Uſcudama*; qu'ayant été ruinée par un tremblement de terre, & Hadrien ayant été frappé de folie, l'Oracle répondit, que pour mieux guérir il s'emparât de la demeure de quelque furieux; qu'Hadrien appliqua cette réponſe à la ville d'Oreſte; la fit rétablir après ſa gueriſon, & lui donna ſon nom. *Adrianopolis* ſignifie, Ville d'Hadrien. Elle fut dans la ſuite métropole, ſous le patriarchat de Conſtantinople, & elle eut onze ſuffragans. Aujourd'hui elle eſt aux Turcs qui la nomment *Endre* ou *Andernopoli*. Sa longitude eſt de 53 ,30', ſa latitude 43 , 20'.

Il y a eu d'autres *Andrinoples*, une en Piſidie, une en Bithynie, une dans l'Etolie, une dans l'Epire, dont il eſt parlé dans le Concile de Calcédoine, Action I. Spartien remarque qu'Hadrien avoit donné ſon nom à pluſieurs villes, & il ajoute à celles-ci Carthage, & une partie d'Athènes.

ANDRIOT ou ANDRIOTE. ſ. m. & f. *Andrius.* Qui eſt d'Andros. Les *Andriotes* ſouhaitent depuis long-temps nous voir établir dans leur île. Les *Andriots* ne ſeroit-il pas mieux? On dit Cypriot & non pas Cypriote, & les Cypriots. Au reſte, quoiqu'on diſe *Andriot*, & non pas *Andrien*, on dit cependant l'*Andrienne* de Térence, en parlant de la Comédie de ce Poëte, intitulée *Andria*.

ANDRO. Île de la mer Ægée, ou de l'Archipel. *Andros.* Elle eſt au nord de celle de Négrepont. Cette île n'eſt pas grande, mais elle eſt fertile.

ANDRO, eſt auſſi le nom de la ville capitale de cette île. *Andros.* La ville d'*Andro* a un Evêque ſuffragant d'Athènes.

ANDRO. Le golfe d'*Andro* eſt dans l'Archipel, entre celui de Monte-Santo, & celui de Saloniki, dans Du Loir, & par conſéquent c'eſt celui que les cartes appellent *Golfe d'Ajomama*, & les Anciens *Toroneus ſinus.*

ANDROGÉONIES. ſ. f. pl. Jeux célébrés tous les ans à Athènes dans le lieu appellé Céramique. *Androgeonia.* Ils avoient été inſtitués par Minos, Roi de Crète, en mémoire de ſon fils Androgée, que quelques Athéniens & Mégariens avoient inhumainement maſſacré. *Plut. in Theſ.*

ANDROGYNE. ſ. m. & f. Hermaphrodite, qui a les deux ſexes, qui eſt mâle & femelle tout enſemble. *Androgynus, Hermaphroditus.* Un grand nombre de Rabbins ont cru qu'Adam avoit été créé *Androgyne*; c'eſt-à-dire, mâle d'un côté, & femelle de l'autre, enſorte que c'étoit deux corps, l'un d'homme & l'autre de femme, joints enſemble par un de leurs côtés, & que Dieu ne fit que les diviſer en deux pour former Eve. Dans les Dialogues de Platon il y a une fable de l'*Androgyne*. Il ſuppoſe que certains hommes naiſſoient doubles, & avec les deux ſexes; & parce que cette duplicité de tous les membres leur donnoit beaucoup de force & de vigueur, ils devinrent inſolens juſqu'à déclarer la guerre aux Dieux. Jupiter pour réprimer leur audace, partagea ces *Androgynes* en deux; enſorte pourtant qu'il eſt toujours reſté à ces deux moitiés diviſées une forte paſſion de ſe réunir: De-là vient l'amour entre les deux ſexes. Pline, Liv. VII. ch. 1. dit qu'un certain Calliphanes avoit écrit qu'il y avoit un peuple d'*Androgynes* en Afrique, & qu'Ariſtote ajoute qu'ils avoient la mamelle droite comme un homme, & la gauche comme une femme. C'eſt une fable.

Ce mot eſt grec, ἀνδρόγυνος, & ſignifie, *mâle & fémelle.* Les Aſtrologues appellent planètes *Androgynes* celles qui ſont tantôt chaudes & tantôt humides; comme Mercure, qui eſt ſec & chaud étant près du ſoleil, & humide proche de la lune.

☞ ANDROGYNE, en Botanique; la même choſe qu'Hermaphrodite, qui a les deux ſexes. Mais il y a des plantes Hermaphrodites de deux ſortes. Les unes ont les deux ſexes dans la même fleur. Vaillant les a nommées *Androgynes*. Les autres portent les fleurs mâles, ſéparées des fleurs femelles, quoique ces deux fleurs ſe trouvent ſur le même pied. Ce ſont les *Monœcia* de Linnæus. Vaillant les a nommées *Hermaphrodites*. Pour éviter les périphraſes, dit M. Duhamel, on devroit convenir de cette diſtinction établie par Vaillant.

ANDROÏDE. ſ. m. *Androïdes.* Automate de figure humaine, qui par le moyen de reſſorts & de machines, marche & parle. On dit qu'Albert le Grand avoit fait un *Androïde*. Henri de Villaines avoit fait un *Androïde* à Madrid, qui fut briſé par le commandement de Jean II. Roi de Caſtille. Virgile, le Pape Sylveſtre, Robert de Lincolne, & Roger Bacon, ont eu de ſemblables têtes. NAUDÉ. Ce mot eſt grec, compoſé d'ἀνὴρ, ἀνδρὸς, *homme*, & εἶδος, *forme. Androïdes.* Qui a la forme d'homme. Prononcez *Androïde* de quatre ſyllabe. ☞ Le fluteur Automate de M. Vaucanſon, que nous avons vu à Paris en 1738, étoit un *Androïde*.

ANDROLEPSIE. ſ. f. Naudé s'eſt ſervi de ce nom dans ſon Maſcurat, p. 296. Mais il n'eſt point françois, ni reçu par l'uſage. C'eſt un mot grec, qui vient d'ἀνὴρ, *homme*, & λαμβάνω, *capio*, & ſignifie proprement la priſe des hommes. Quand un Athénien avoit été tué par un citoyen d'une autre ville, ſi cette ville ne vouloit pas livrer le coupable pour qu'on le punît, il étoit permis de prendre trois citoyens de cette ville, & de leur faire ſouffrir la peine de l'homicide; c'eſt ce qui s'appeloit ἀνδρολαψία, ou ἀνδρολῆψιον; en latin *Clarigatio.* Naudé le prend dans un ſens un peu différent, & pour ce que nous appelons *repréſailles* en fait de biens ſeulement. La vente de ſes meubles (du Cardinal Mazarin) a duré, dit-il, plus de ſix ſemaines, & a été faite la première fois par forme de confiſcation; la ſeconde par *androlepſie*, ou clarigation, à cauſe des dégâts vrais, ou préſuppoſés tels, que faiſoient les troupes du Comte de Grancé en beaucoup de maiſons des habitans de cette ville; & il ajoute, Repréſailles ſignifie la même choſe que *pignorationes Budæo*, aut *Clarigationes Hermolao*; car pour ce mot grec d'*androlepſie*, il vaut autant dire que *pignorandi poteſtas* en latin.

ANDROMAQUE. ſ. m. *Andromacus.* Nom propre d'homme. Ce mot eſt grec, & ſignifie, qui combat les hommes, de ἀνὴρ, ἀνδρὸς, *homme*, & μάχη, *combat.*

ANDROMAQUE. ſ. f. *Andromache.* Nom de femme. Elle étoit fille d'Oetion, Roi de Cilicie, épouſa Hector, mere d'Aſtianax, célébre par ſes charmes & par ſa tendreſſe pour ſon époux & pour ſon fils. C'eſt auſſi le titre d'une Tragédie de l'illuſtre Racine.

ANDROMÈDE. Elle étoit fille de Céphée, Roi d'Ethiopie, & de Caſſiopée, qui avoit eu la témerité de ſe croire plus belle que les Néréides. ☞ On ſait comment *Andromède*, expoſée ſur un rocher au bord de la mer, pour être dévorée par un monſtre marin, fut délivrée par Perſée.

ANDROMÈDE. ſ. f. Terme d'Aſtronomie. C'eſt l'une des 21 conſtellations ſeptentrionales. *Andromede.* Elle a 27 étoiles.

☞ ANDRON. ſub. m. ANDRON, ONIS. C'eſt ainſi qu'on nommoit chez les Grecs, les ſalles où ſe faiſoient les feſtins des hommes, & où les femmes ne ſe trouvoient point. C'eſt auſſi le lieu des hommes dans l'Egliſe.

ANDRONIC, ou ANDRONIQUE. ſ. m. *Andronicus.* Nom propre d'homme, qui vient d'ἀνὴρ, ἀνδρὸς, *homme*, & νικάω, vaincre; & ſignifie, Victorieux des hommes. Quatre Empereurs de Conſtantinople ont porté le nom d'*Andronic.*

☞ C'eſt auſſi le nom du chef des *Androniciens*, Hérétiques du ſecond & du troiſiéme ſiécle, dont on ne connoit pas trop bien la doctrine. On ſait ſeulement qu'ils enſeignoient que la partie ſupérieure de la femme étoit l'ouvrage de Dieu, & que l'inférieure étoit l'œuvre du Diable.

ANDROS. *Andros.* Île de l'Archipel. L'île d'*Andros* eſt à vingt lieues de Thermia. Les montagnes y ſont très hautes; les vallées fort agréables y ſont ſemées de quantité de maiſons de campagne, & de beaux jardins, que des ruiſſeaux qui y ſerpentent entretiennent dans leur continuelle fraîcheur. Il y a un bourg ou ville du même nom, qui a un Evêque. LETTRE ED.

ANDROSACE. ſ. f. *Androſace vulgaris.* Plante annuelle, dont la racine eſt menue, fibreuſe, & qui donne à ſon collet quelques feuilles couchées par terre, diſpoſées en rond, larges de demi-pouce, longues environ de deux pouces, velues, & relevées dans leur longueur de quelques nervures, légérement crénelées ſur leurs bords, & d'un vert pâle. Du milieu de ces feuilles partent des tiges menues, le plus ſouvent au nombre de ſept à huit, nues, velues, verdâtres, hautes de ſept à huit pouces, & couronnées par quelques feuilles, d'entre leſquelles ſortent pluſieurs pédicules terminés chacun par un calice aſſez ample, qui renferme une fleur blanche, d'une ſeule pièce, taillée en forme de ſoucoupe & découpée en cinq parties, comme ſon calice. Le piſtil qui s'emboite avec la fleur, devient une coque ronde, enveloppée en partie par le fond du calice, & s'ouvre de ſa pointe à ſa baſe en deux, pour laiſſer tomber ſa ſemence qui eſt menue, rouſſe & triangulaire. Toute la plante paroit d'abord au goût un peu aſtringente; mais elle laiſſe enſuite un peu d'âcreté & d'amertume dans la bouche. Elle croit en Provence.

ANDROSACE ſe prenoit autrefois pour une plante marine, que les Botaniſtes modernes ont nommée *Acetabulum*, à cauſe que ſes feuilles ſont des baſſins creux & ronds, ſemblables, à ce qu'on prétend, à ceux qu'on employoit du temps des Romains pour meſurer le vinaigre. On l'appelle encore *Umbilicus marinus*, nombril marin, parce qu'il reſſemble aux feuilles du cotylédon, ou *Umbilicus veneris.* L'Acétabulum croit au fond de la mer ſur des coquilles, des pièces de bois, & ſur les rochers; il eſt un peu diurétique.

ANDROSÆMUM. ſ. m. ou, Toute-Sainte. *Androſæmum.* Plante dont les branches ſont ligneuſes, ſouples, rouges, droites & ailées. Ses feuilles ſont deux à deux par certains intervalles, de couleur d'un vert obſcur par-deſſus, blanches par-deſſous: elles ſont ſemblables à celles du chevrefeuille; mais elles ſortent par les nœuds, & ne ſont pas ainſi percées par leur branche. Ses fleurs ſont jaunes; elles reſſemblent à celles de mille-pertuis; mais elles ſont plus petites. Elles ſont compoſées de cinq feuilles jaunes, qui ſont ſoutenues par cinq autres feuilles vertes. Son fruit eſt une eſpèce de baie qui contient pluſieurs ſemences menues. *Androſæmum* vient de deux mots grecs, ἀνδρὸς, génitif de ἀνὴρ, *vir*, αἷμα, *ſanguis*; car la plante que les Anciens nommoient *Androſæmum*, rendoit du ſuc couleur de ſang.

☞ ANDROTOMIE. ſ. f. C'eſt la même choſe qu'Andratomie. *Voyez* ce mot. On l'appelle ainſi pour la diſtinguer de la Zootomie, diſſection des animaux.

ANDUEL. *Voyez* ANDÉOL.

ANDUI. adv. Vieux mot. Enſemble.

ANDUSE. Ville de France. *Anduſa.* Elle eſt dans le bas Languedoc, ſur le Gardon d'*Anduſe*, à deux lieues d'Alais, & à ſix de Nimes.

ANDUXAR. Ville d'Eſpagne. *Anduxaria. Ilurgis nova.* Elle eſt dans l'Andalouſie, ſur le Guadalquivir, au-deſſus de Cordoue. Il y a à une lieue de-là un lieu qu'on appelle *Anduxar el viejo*, le vieux *Anduxar*, ou *los Villares*: ce ſont les ruines de l'ancienne *Iliturgis*, ou *Ilurgis*, détruite par Scipion, parce qu'elle avoit ſuivi le parti des Carthaginois. *Anduxar* s'eſt agrandi de ces ruines.

A N E.

ÂNE. ſ. m. *Aſinus.* Baudet, animal à quatre pieds & à longues oreilles, qui a de groſſes babines, qui eſt ordinairement de poil gris, qui vit environ 30 ans, & qui eſt lent, patient, pareſſeux, laborieux & ſtupide. C'eſt une bête de ſomme dont ſe ſervent d'ordinaire les pauvres gens pour porter des choux, du fumier, du plâtre, &c. Il y a des *ânes* domeſtiques, & des *ânes* ſauvages. A Melun, en Bourgogne & en quelques autres lieux, il y a une poſte aux *ânes.* Le braire eſt le propre des *ânes*: un *âne* chargé d'or, ne laiſſe pas de braire. S. EVR. Il étoit défendu dans les livres de Moyſe de joindre un bœuf à un *âne* pour labourer. L'une des bonnes qualités de l'*âne*, eſt qu'il a l'ouie très-fine, à cauſe de la longueur de ſes oreilles. De-là eſt venue la fable du Roi Midas, à qui les Poëtes ont donné des oreilles d'*âne*, parce qu'il ne ſe paſſoit rien dans ſon royaume, dont il ne fut inſtruit. Le nom d'*âne*, qui paſſe pour une injure, n'a pas toujours été ſi odieux. On a quelquefois appelé ainſi des perſonnes robuſtes, à cauſe de la force de cet animal. BOCHART. Homère a comparé Ajax accablé de traits dans la mêlée, à un *âne* ravageant un blé vert, aſſailli à coups de cailloux par les petits garçons du village. PERR.

Un âne, *le jouet de tous les animaux,*
Un ſtupide animal, ſujet à mille maux?
BOIL.

Car qui pourroit ſouffrir un âne *fanfaron,*
Ce n'eſt pas là leur caractère? LA FONT.

Les *ânes* étoient la monture ordinaire des Iſraëlites.... Pour donner une grande idée de Jaïr, un des Juges qui gouvernerent le peuple, l'Ecriture dit qu'il avoit trente fils, montés ſur trente *ânes*, & chefs de trente villes. Il eſt dit d'Abdon un autre des Juges, qu'il avoit quarante fils, & trente petits-fils, montés ſur ſoixante-dix *ânes.* Et dans le Cantique de Débora, les chefs d'Iſraël ſont décrits montés ſur des *ânes* polis & luiſans. *Mœurs des Iſraëlites.*

Il y a des *ânes* en Eſpagne, beaucoup plus grands qu'aucun cheval, & ſi furieux, que perſonne n'en ſauroit approcher pour les panſer, ſinon ceux qui en font métier; & ils braient ſi épouvantablement, qu'il n'y a point de lion qui faſſe plus de bruit. NEWCAST.

☞ ÂNE, ſignifie figurément un homme qui ne ſait rien, & qui par diſpoſition d'eſprit, n'eſt pas ſuſceptible d'inſtruction.

☞ On eſt *âne* par diſpoſition d'eſprit, & ignorant par défaut d'inſtruction.

☞ L'Âne a pu s'appliquer à l'étude, mais ſon travail a été inutile. ☞ L'*ignorant* ne s'eſt pas donné cette peine. A quoi bon parler ſcience devant des *ânes* ? Leurs oreilles ne ſont pas faites pour ce langage. Ce n'eſt pas toujours inutilement qu'on en parle devant des *ignorans*. Ils peuvent profiter de ce qu'on dit. Les *ânes*, pour l'ordinaire ne connoiſſent, ni ne ſentent pas même le mérite de la ſcience. Les *ignorans* ſe le figurent quel quefois tout autre qu'il n'eſt. Syn. Fr.

Ce mot d'*âne* vient d'*aſinus*, que quelques-uns tirent du grec ἀνους, *innoxius* ; d'autres d'ἀζαλεν, *triſtem eſſe*. Cet animal eſt mélancolique. Mais le P. Pezron prétend que ce mot eſt tiré des Celtes, qui diſent *aſen*, pour un *âne*.

On appelle pont aux *ânes*, une difficulté qui arrête les ignorans, une choſe ſi commune & ſi triviale que perſonne ne peut l'ignorer. Quelques-uns ſont d'avis tout contraire, & diſent que c'eſt un moyen facile & commun qu'on donne aux ignorans de ſortir d'une difficulté qui les arrête, parce que les gens ſtupides, comme les *ânes*, vont toujours par le même chemin, n'ayant pas l'induſtrie d'en trouver un autre. On trouve en effet dans pluſieurs Logiques anciennes, & même dans celle du P. Joſeph, Feuillant, une figure nommée *Pons aſinorum*, qui apprend le ſecret de trouver un moyen terme, & d'arranger les termes du ſyllogiſme pour prouver quelque propoſition que ce ſoit. On s'eſt dégoûté de cette méthode, parce qu'elle n'avance pas beaucoup, & eſt fort embarraſſante. Ceux qui ne ſavent pas raiſonner, ni mettre un argument en forme avec la connoiſſance des règles les plus ordinaires de la logique, ne l'apprendront guère par la figure dit *pont aux ânes*.

Âne sauvage. Animal gris & marqueté de blanc & de noir. *Onager*, *Onagrus*. Le P. Telliez, Liv. I, ch. 14 de ſon *Hiſt. d'Ethiopie*, dit que cet animal eſt fort beau, à ſes oreilles près, qui ſont fort longues; qu'il eſt marqué par tout le corps de pluſieurs cercles de couleur noire & cendrée ; mais ſi belles, qu'il n'eſt point de Peintre qui pût les imiter. Il ajoute que cet animal eſt très-cher ; qu'un Empereur d'Ethiopie en ayant donné à un Seigneur Turc, celui-ci le vendit deux mille écus de Veniſe à un Indien qui en vouloit faire preſent au Grand Mogol. Il ſe nourrit d'herbes & de choux. Sa moelle eſt ſi ſouveraine, qu'on croit qu'elle guérit de la goutte. L'*âne ſauvage* eſt ſi vîte, qu'il n'y a que les barbes qui le puiſſent attraper à la courſe. Il y en a en quantité dans les déſerts de Numidie & de Lybie, & dans les pays circonvoiſins. Dès qu'ils voient un homme, ils s'arrêtent après avoir jeté un cri, & font une ruade ; lorſqu'il eſt proche, ils commencent à courir: on les prend dans des pieges, & par d'autres inventions. Ils vont par troupes en pâture & à l'abreuvoir. La chair en eſt fort bonne ; mais il faut la laiſſer refroidir deux jours, lorſqu'elle eſt cuite, parce qu'autrement elle put, & ſent trop la venaiſon. Nous avons vu quantité de ces animaux en Sardaigne, mais plus petits. Ablanc. *Trad. de Marm.* Il y en a un fort grand nombre en Phrygie, en Lycaonie, en Arabie, dans tout l'Orient & dans les pays du Nord. Les chairs des jeunes ânons, ſelon Galien, ont le même goût que les chairs de lièvre ; & lorſqu'ils ſont dans un âge plus avancé, leurs chairs ſont ſemblables à celles des cerfs. De la Mare. Il y en a en Egypte, qui font 40 milles par jour ; c'eſt-à-dire, treize lieues. On voit des *ânes ſauvages* au Cap de Bonne-Eſperance. Cet animal a la taille d'un cheval de monture ordinaire, ſes jambes ſont délices, & proportionnées, & ſon poil eſt doux & uni. Depuis ſa crinière juſqu'à ſa queue, on lui voit au milieu du dos une raie noire, de laquelle il ſe détache des deux côtés un grand nombre d'autres raies de diverſes couleurs, qui forment autant de cercles en ſe rencontrant ſous ſon ventre. Il eſt très-leger à la courſe. *Obſ. ſur les Ecr. mod. tom. 25, p. 340.*

Cocq-a-l'Âne, eſt un diſcours en galimatias, ou une réponſe qui n'a rien qui convienne à la queſtion, ou à la demande qu'on fait. *Alienum abs re propoſita dictum.* Il lui répondit par un *coq-à-l'âne*. Marot & les vieux Poëtes ont intitulé quelques-unes de leurs poëſies, *cocq-à-l'âne*. On appelle des contes de peau d'*âne*, des contes de vieille, des hiſtoires peu vraiſemblables. On appelle dos d'*âne*, un angle aigu, qui ſe fait de deux ſuperficies, comme celui des pignons, & des couvertures,

Pas d'Âne. *Voyez* Pas-d'Âne.

☞ Âne marin. ſ. m. *Aſinus marinus*. On a donné ce nom au polype de mer.

Âne, eſt auſſi une eſpèce d'étau, dont ſe ſervent pluſieurs artiſans, & entre autres les ouvriers en marqueterie, pour tenir leurs bois ou leurs pierres, quand ils les fendent.

Âne, eſt auſſi chez les Relieurs une eſpèce de coffre où tombent les rognures des livres. Il y en a qui l'appellent un *Porte-preſſe* ; mais *âne* eſt le plus uſité.

L'Âne d'or, eſt une fiction d'Apulée, Philoſophe Platonicien, d'une métamorphoſe en *âne*, dont il a fait un ingenieux roman. Apulée avoit pris le ſujet de cette fable dans Lucien, qui l'avoit lui-même abrégée de Lucius de Patras.

L'Âne *de Buridan*, eſt une ſuppoſition d'un Philoſophe, qui dit, que ſi on mettoit un *âne* entre deux picotins d'avoine parfaitement égaux, & éloignés également, il mourroit de faim ; ſoutenant qu'il ne pourroit pas ſe déterminer à aller à l'un plutôt qu'à l'autre. Ce qui a fait dire proverbialement à Naudé, dans le Maſcurat: cela me fait apprehender qu'il ne t'arrive comme à l'*âne* de Buridan, qui mourut de faim entre deux picotins d'avoine, faute de ſe réſoudre auquel il devoit plutôt allonger le cou, parce qu'ils étoient également diſtans de lui. Cela ſe dit à des gens indeterminés, irreſolus. *Voyez* Buridan, où l'on rapporte l'origine de ce proverbe.

On a auſſi appelé *ânes*, les Mathurins, ou les freres de l'ordre de la ſainte Trinité, parce que quand ils voyageoient, il ne leur étoit permis que de monter ſur des *ânes*, ſuivant leur inſtitution, qui fut faite en l'an 1198, ſous le Pontificat d'Innocent III; ce qui fut changé par le Pape Honorius III, qui leur accorda, dès l'an 1217, l'uſage des mules, & leur permit même de ſe ſervir de chevaux en cas de neceſſité. *Hiſt. de l'Egliſe de Meaux, Tom. I, p. 178.* Ils ſont encore appelés les Freres aux *ânes* de Fontainebleau, dans un regiſtre de la Chambre des Comptes de l'an 1330. Du Cange.

Âne, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On ne ſauroit faire boire un *âne* s'il n'a ſoif ; c'eſt-à-dire, qu'on ne peut pas faire faire une choſe à un homme malgré lui. On dit qu'un homme a un vin d'*âne*, quand il devient hebeté après avoir bû. Il eſt méchant comme un *âne* rouge: pour dire, *méchant & malicieux*. On dit d'un ignorant, que c'eſt un *âne* bâté ; d'un homme trop adonné aux femmes, que c'eſt un *âne* débâté. On dit auſſi, qu'il y a plus d'un *âne* à la foire qui s'appelle *Martin*, quand on repond à ceux qui ſe trompent ſur l'equivoque d'un nom. On dit auſſi, Martin l'*âne* ; & que par-tout où il y a Martin, il y a de l'*âne*. On dit encore, qu'à laver la tête d'un *âne*, on ne perd que la leſſive ; pour marquer qu'un homme ſtupide ne profite pas des inſtructions qu'on lui donne. On dit auſſi, le jour du Jugement viendra bientôt, les *ânes* parlent latin; quand quelque ignorant veut parler une langue qu'il n'entend pas. On dit d'une choſe qu'on mépriſe, qu'elle ne vaut pas le pet d'un *âne* mort. On dit auſſi, chantez à l'*âne*, il vous fera des pets, en parlant des ignorans & des ingrats, qui connoiſſent mal les choſes, ou qui reconnoiſſent mal les grâces qu'on leur fait. On dit auſſi, eſt bien *âne* de nature, qui ne peut lire ſon écriture. On dit d'un ignorant qui eſt aſſis dans un fauteuil, ce ſont les Armoiries de Bourges, un *âne* dans une chaiſe: que les chevaux courent les bénéfices, & que les *ânes* les attrapent ; pour dire, qu'on ne donne pas toujours les graces à ceux qui les méritent. On dit auſſi, que la patience eſt la vertu des *ânes*. On l'a ſanglé comme un *âne* ; pour dire, on lui a fait un rude traitement, il a été ſévérement puni. On dit à celui qui cherche une choſe, que ſans y prendre garde il porte ſur lui, qu'il cherche ſon

âne, & qu'il eſt deſſus. On dit d'un faux brave qui menace, que c'eſt l'*âne* couvert de la peau du lion. On dit d'un homme qui n'a point d'equipage, qu'il n'a ni cheval, ni *âne*, ou ni *âne* ni mulet. On dit, brider l'*âne* par la queue, pour dire faire une choſe à rebours & de travers. Votre *âne* n'eſt qu'une bête, pour dire, vous ne ſavez ce que vous dites, ou ce que vous faites. On dit de ceux qui ſe fourrent dans quelque choſe où l'on ne les appelle pas, qu'ils ſe mêlent toujours des fers à l'*âne*. On dit d'un homme qui affecte d'être grave, qu'il eſt ſerieux comme un *âne* qu'on étrille. On dit, pour un point Martin perdit ſon *âne*, à qui il manque fort peu de choſe pour gagner une partie à quelque jeu, ou pour reuſſir en quelque affaire. *Voyez* l'origine de ce proverbe au mot MARTIN. On appelle un homme qui chante mal, un *roſſignol d'Arcadie*; c'eſt-à-dire, un *ignorant*: & un gros *âne d'Arcadie*, à cauſe qu'en ce pays-là on fit ouvrir un *âne* qu'on accuſoit d'avoir mangé la lune, parce que ſon image diſparut dans l'eau où il buvoit au temps d'une Eclipſe. On dit auſſi d'un grand mangeur, qu'il s'eſcrime bien des armes de Caïn, ou de Samſon, c'eſt-à-dire, d'une mâchoire d'*âne*. On appelle auſſi le talk, le miroir des *ânes*. Voyez ci-deſſus l'*âne* de Buridan. Pour montrer qu'on néglige ordinairement le bien commun, pour ne ſonger qu'à ſes interets particuliers, on dit:

L'âne de la communauté,
Eſt toujours le plus mal bâté.

Dans l'Orient on ſe ſert des *ânes*, pour faire voyage, auſſi-bien que des chevaux & des chameaux, parce que c'eſt une voiture fort douce & fort commode. Il y a en Perſe & ailleurs des *ânes* ſauvages, qu'on apprivoiſe, & dont on ſe ſert comme des autres. Le Roi de Perſe en a dans ſes ecuries, & un jour un Eſpagnol les voyant richement enharnachés & rangés dans la cour du palais, comme il ſe pratiquoit dans le pays les jours qu'un Ambaſſadeur doit avoir audience, il perdit ſa gravité & ſe mit à rire. Un Officier de la cour lui en demanda la raiſon: l'Eſpagnol répondit, qu'il rioit de voir traiter avec tant de diſtinction des animaux qu'on traite avec le dernier mépris en Eſpagne. Le Perſan répliqua, « C'eſt que les *ânes* ſont fort communs en votre pays, & nous les traitons avec diſtinction, parce qu'ils ſont rares dans le nôtre.

ANEANTIR. v. a. Reduire au neant, détruire abſolument l'exiſtence d'une choſe. *Ad nihilum redigere, Delere penitùs, Funditùs extinguere.* Les corps naturels changent de forme; mais ils ne s'*anéantiſſent* pas. De grandes villes ont été *anéanties* par les guerres, par les embraſemens. Le temps *anéantit* toutes choſes. La grandeur romaine s'eſt *anéantie*, il n'en reſte plus qu'l'ombre. Ce mot vient de ſon primitif *néant*. Il eſt oppoſé à créer, du néant faire quelque choſe.

ANÉANTIR, ſe dit figurément par exagération en parlant de diverſes choſes. Ce prince a *anéanti* toutes les loix. Il a *anéanti* pluſieurs grandes maiſons pour en élever d'autres. Ils *anéantiſſent* la morale chrétienne. PASC. L'opinion de la deſtinée irrévocable va à *anéantir* tout le culte de la Réligion, & à éteindre l'amour des vertus. PORT-R. Il y a des gens qui brillent dans l'action & dans le mouvement, & que le repos obſcurcit & *anéantit*. BOUH.

Un torrent de feu l'embraſe.
L'horrible poids qui l'écraſe
Ne le peut anéantir. ANONYME, *Ode ſur l'Enfer.*

☞ ANÉANTIR, eſt auſſi réciproque, & ſignifie *ſe diſſiper, ſe réduire à rien.* Cet homme avoit amaſſé de grands biens, & mis de grandes charges dans ſa maiſon; mais tout cela s'eſt *anéanti* avec le temps.

☞ Au figuré, les paſſions s'*anéantiſſent*, c'eſt-à-dire, ſe *diſſipent*, s'*éteignent*.

s'ANÉANTIR, en termes de dévotion, ſignifie auſſi, s'humilier extrêmement par la connoiſſance qu'on a de ſon néant. *Ex intimo ſuî contemptu propè ad nihilum deſcendere, Abjicere ſe, ſe demittere.* Saint Paul dit que le Seigneur s'eſt *anéanti* lui même en ſe faiſant homme, & en prenant la forme d'un eſclave. On affecte des diſtinctions dans les eghſes mêmes où doit s'*anéantir* toute la gloire humaine. FLECH. Les Saints s'*anéantiſſent* continuellement en la preſence de Dieu. NICOL.

ANÉANTI, IE. part.

ANÉANTISSEMENT. ſ. m. L'action de réduire une choſe à rien, de détruire abſolument ſon exiſtence. *Extinctio.* Il n'y a point d'entier *anéantiſſement* dans la nature: Dieu ſeul peut faire cette ſorte d'*anéantiſſement*. Epicure, qui étoit ſi perſuadé de l'*anéantiſſement*, ne laiſſe pas d'être inquiet de ce qui ſe paſſera après lui. BAYL.

Il ſe dit auſſi figurément de l'abaiſſement d'une fortune élevée, du renverſement, de la deſtruction d'un empire, d'une monarchie, d'une famille: Cette famille eſt tombée dans l'*anéantiſſement*. La chute & l'*anéantiſſement* des trois premieres monarchies.

ANÉANTISSEMENT, ſe dit figurément en Morale de l'abaiſſement dans lequel on ſe met devant Dieu. *Summus ſuî contemptus.* L'*anéantiſſement* de ſoi-même devant la Majeſté divine. Etre dans un continuel *anéantiſſement* devant Dieu.

☞ ANECDOTE. ſ. f. Ce mot déſigne quelque particularité hiſtorique & ſecrete que les Hiſtoriens précedens avoient omiſe ou ſupprimée par des raiſons particulieres. *Anecdote* curieuſe. La plûpart des *anecdotes* ſont ſatyriques.

☞ ANECDOTES, au pluriel, déſigne le détail de ces ſortes de particularités, omiſes ou ſupprimées, & qui peut-être ne devroient point paroître au jour, parce qu'on y parle ou avec trop de liberté, ou avec trop de ſincerité, des mœurs, & de la conduite des perſonnes du premier rang. *Anecdota, Arcana & principibus viris clàm ac ſecretò geſtarum hiſtoria.* Procope, l'Hiſtorien, a ainſi intitulé un livre qu'il a fait contre Juſtinien & ſa femme Theodora. C'eſt le ſeul des Anciens qui nous ait laiſſé des *Anecdotes*, & qui ait montré les Princes tels qu'ils étoient dans leur domeſtique. Varillas a fait les *Anecdotes*, ou l'Hiſtoire ſecrète de la maiſon de Médicis.

ANECDOTES, ſe dit auſſi des ouvrages des Anciens qui n'ont pas encore été imprimés: ainſi M. Muratori a intitulé *Anecdotes* grecques, *Anecdota græca*, les ouvrages des Peres Grecs, qu'il a tirés des bibliothèques pour les imprimer la premiere fois. Le P. Martene a donné le *Theſaurus Anecdotorum novus, in-fol. 5 vol.*

☞ ANECDOTE, eſt auſſi employé adjectivement. *L'hiſtoire anecdote*, ou les *anecdotes* de Procope. L'hiſtoire *anecdote* de la Cour de Louis le Grand.

Ce mot vient du grec ἀνέκδοτα, qui ſignifie, choſes qui n'ont pas paru, qui ont été tenues ſecrètes, qui n'ont pas été données au public.

ÂNÉE. ſ. f. La charge d'un âne, ce qu'il porte à chaque voyage. *Aſini onus.* Une *ânée* de vin, une *ânée* de fruits. Ce mot n'eſt en uſage qu'à la campagne, & dans les provinces.

☞ C'eſt auſſi une meſure de grains & de vin dans quelques endroits, comme dans le Lyonnois, où l'*ânée* de vin contient 80 pintes, & l'*ânée* de grain, ſix bichets du poids de 50 livres chacun.

ÂNÉE. Terme dont on ſe ſert en quelques provinces, pour ſignifier un arpent de terre, c'eſt-à-dire, la valeur de cent meſures carrées de celles qui ſont en uſage dans le pays.

Ce mot s'eſt formé d'*âne*, ou d'*aſinata*, que l'on trouve dans la ſignification d'*ânée*, comme le P. Papebroch l'a remarqué. *Act. Sanct. April. Tom. II. pag. 260. P.*

ANEGADA. Île d'Amérique. *Anegada.* C'eſt une des Antilles. Elle eſt dans la mer du Nord, environ à quinze lieues de celle de Porto-Rico.

ANEGRAS. ſ. m. Meſure de grains dont on ſe ſert à Séville & à Cadix, en Eſpagne. Quatre *anegras* font un cahis. *Voyez* ANAGROS.

ANEL. Vieux ſ. m. Anneau.

ANEMI. ſ. m. Ancienne ville de la Terre-Sainte. *Anem.*

Elle

Elle étoit dans la tribu d'Iſſachar, & fut attribuée aux Levites. Dans Joſue, XXI. 29, elle eſt appelée *Engannim*.

☞ ANEMASE & ANÉMIE. *Voyez* ANÆMASE & ANÆMIE.

☞ ANEMOGRAPHIE. ſ. f. Deſcription des Vents. *Anemographia*; mot compoſé du grec γράφειν, *decrire*, & ἄνεμος, *vent*. L'*Anemographie* eſt abſolument néceſſaire pour l'intelligence de la Carte marine & pour la navigation.

ANEMOMETRE. ſ. m. Inſtrument qui ſert à meſurer la force du vent. Machine qui marque continuellement ſur le papier, non-ſeulement les vents qu'il a fait, & à quelle heure chacun a commencé & fini; mais auſſi leurs différentes viteſſes ou forces relatives. M. d'Onſenbray, de l'Academie des Sciences, lut un Memoire à la rentrée de l'Académie de l'année 1734, ſur la deſcription & les uſages de cette machine. Pour en avoir une idée, *voyez* le Mémoire & le Mercure de Juin 1734.

ANÉMOMÉTRIE. ſ. f. L'art de meſurer le vent. *Anemometria*. Caramuel traite de l'*Anemométrie*.

Ce mot vient d'ἄνεμος, *vent*, & μέτρον, *meſure*.

ANÉMONE. ſ. f. *Anemone*. L'*anémone* proprement dite, chez les Fleuriſtes, eſt une plante qui a ſes racines noueuſes, tubéreuſes, d'où naiſſent des feuilles qui ſont tantôt arrondies, tantôt fendues en trois ou quatre ſegmens, & tantôt découpées fort menu. Du milieu de ces feuilles s'élevent des tiges nues juſque vers leur milieu, où ſont attachées trois feuilles, quelquefois quatre, qui n'ont point de pédicule, & qui forment par une baſe aſſez large un colet aux tiges qu'elles embraſſent: le haut des tiges ſoutient une fleur à pluſieurs pétales, dont la couleur varie à l'infini; & il n'y a point de couleur biſarre qu'on ne trouve dans l'*anemone*; rien n'eſt plus charmant que le doux mélange des couleurs qu'on obſerve dans quelques-unes de ces fleurs. On appelle *anémone* ſimple, celle qui outre ces pétales colorées donne ſeulement des étamines d'un violet obſcur qui environnent le piſtil, dont toute la ſurface eſt chargée d'une infinité de ſemences menues, enveloppées d'une coiffe cotonneuſe. *Anemone* double, eſt celle qui au lieu d'étamines, n'a que des béquillons qui ſont quelquefois fleurdeliſés, & qui ne ſont autre choſe que les étamines de la fleur ſimple aplaties & agrandies, leurs ſommets étant avortés. Cet amas de béquillons eſt nommé *la Peluche*, & par quelques Fleuriſtes *la Fanne*; mais comme ſouvent toutes les étamines n'avortent pas, elles forment auſſi entre les petales de la fleur, & la peluche, ce qu'on appelle *le cordon de l'anémone*; il eſt tantôt compoſé de petits filamens plats & courts, tantôt grenés; & on le nomme *cordon grené*. On dit, le vaſe & le calice de la fleur, pour exprimer l'épanouiſſement de la fleur d'une *anémone*. La culotte d'une *anémone*, c'eſt la naiſſance des pétales ou feuilles de la fleur, comme le manteau eſt l'extrémité de ces mêmes pétales. On dit, la culotte de cette *anémone* eſt bleu violet, & le manteau tire ſur le blanc. La fanne de l'*anémone* ſont ſes feuilles. Une *anemone* doit être bien dômée pour être belle, c'eſt-à-dire, que ſa peluche doit être bien arrangée, faire le dôme, & couvrir en partie les pétales qui la ſoutiennent. ☞ La peluche doit être garnie de béquillons larges & arrondis par le bout, qui ne s'engagent point entre les pétales de la fleur. Le cordon doit un peu ſe faire voir & ne point déborder, excéder les premiers béquillons, ni faire le bourlet par ſon épaiſſeur. Quand le cordon eſt de pluſieurs couleurs différentes de ſa peluche, l'*anémone* en eſt plus belle.

☞ Béquillon vient du mot bec, à cauſe de ſa reſſemblance. On dit un béquillon fleurdeliſé, lorſqu'il eſt un peu découvert à ſon extrémité. Quand les béquillons ſont étroits, on appelle l'*anémone* un chardon. La tige de l'*anémone* doit être baſſe & bien garnie. L'oignon ou bulbe, d'*anémone* s'appelle *patte*.

Il y a des *anémones* de jardin, & des *anémones* ſauvages; & l'on en voit quantité de l'une & de l'autre ſorte, que l'on ne ſauroit diſtinguer que par la couleur & par la multiplicité de leurs feuilles. Il y en a de rouges, de blanches, de violettes, de bleues, de panachées, &c. Ces couleurs différentes leur ont fait donner beaucoup de noms pour les diſtinguer. La *Calle blanche*, eſt celle dont la houpe eſt incarnate; la *Flandre blanche*, celle dont la houpe eſt verte; la *Sermonette blanche*, celle dont la houpe eſt cramoiſi couvert; le *Cayetan colombin*, eſt blanc; le *Salvian*, blanc, marqueté d'incarnat; le *Pariſien*, incarnat & blanc; le *Gallipol*, panaché blanc; le *Turc* ou *Bizantin*, couleur de roſe; le *Martelé*, celui dont les feuilles ſont couleur de paille ſouettée de cramoiſi, & la coupe de même couleur; la *Merveille de Bretagne*, moitié blanc, moitié cramoiſi. Il y a encore le S. *André*, le S. *Charles*, *Matedot*, l'*Albret*, le *Paſſe-Albret*, la *rouge à peluches*, la *violette*, la *couleur de pêcher*, la *Flamette*, la *Tricolor*, la *Chalcédoine*, l'*Orbat*, la *Regale*, la *Lire*, la *Perche* & la *Couleur de feu*.

Il y a deux ſortes d'*anémones*, l'une qui a la feuille de deſſous étroite & tranchée comme celle de la coriandre; & celle de deſſus dans le tour de la fleur, large, quelquefois double, quelquefois ſimple. L'autre au contraire a la fleur de deſſous large, & faite comme celle du perſil, & étroite par en-haut, & eſt ſans houpe. Les Jardiniers de ce temps appellent celles-ci *Argemones*. Les *anémones* nuancées ſont rares & precieuſes; les veloutées ſont auſſi des belles; les panachées ſont préférables aux pures, pourvû qu'elles aient les autres qualités de la beauté. Les ternes ſont mépriſées. Il y en a cependant de bizarres & de brunes qui ſont très-eſtimées; mais il faut qu'elles ſoient luſtrées.

L'*anemone* eſt medicinale; elle purge le cerveau, attire les flegmes, &c. *Voyez* Matthiole, & Chomel, *Diction. écon.*

Une *anemone*, avec ce mot, *Gloria vento diſcutitur*, dans Ferro; ou celui-ci dans Picinelli, *Tenui diſcutitur aurâ*, a ſervi de deviſe pour exprimer la fragilité de la beauté. *Tenui corrumpitur aurâ* ſeroit mieux. Et avec ce mot, *Brevis eſt uſus*, on a marqué la fragilité de la vie.

Ce mot vient du grec ἄνεμος, *ventus*, & cette fleur s'appelle en grec, ἀνεμώνη, qui ſignifie, *Herbe du vent*, parce qu'elle ne s'épanouit que quand le vent ſouffle, à ce que dit Pline; ou parce qu'elle ſe trouve dans des lieux expoſés au vent, ou parce que le vent eſt propre à la faire éclore.

Heſychius, dans ſon Dictionnaire, comprend ſous le nom d'*anemone* toutes les fleurs qui ſont de courte durée, & qui ſont facilement abattues & gâtées par le vent. D'autres diſent que cette fleur a été ainſi nommée, parce que ſes ſemences ſont aiſément emportées par le vent. Ovide, dans ſes Metamorphoſes, & Nicander, cité par le Scholiaſte de Théocrite ſur l'Idille 5, font naître l'*anémone* du ſang d'Adonis. Tzetzès, ſur Lycophron, dit que le ſang d'Adonis tomba ſur des *anémones*, & que ſes fleurs, qui auparavant étoient blanches, en prirent la couleur rouge.

☞ Il n'y a pas long temps que cette fleur eſt connue en France. M. Bachelier, fameux Fleuriſte, l'apporta des Indes le ſiècle dernier.

Les *anémones* ſimples peuvent ſe planter toute l'année; les belles *anémones* ne ſe plantent que depuis le mois de Septembre juſqu'à la fin d'Avril. A moins qu'il ne faſſe un temps humide, il faut les mettre dans l'eau pendant un jour, avoir de la terre bien préparée, avec de bon terreau bien vieux, & de bon ſablon, le tout bien mêlé, & ſoit en pot, ſoit en pleine terre, s'il fait ſec & qu'il ne gele point, arroſez-les un peu; s'il gele il faut les couvrir, & quand le ſoleil paroit, les découvrir; ſi elles ſont en pot, il faut mettre les pots en terre juſqu'au bord, & ne les en point tirer, que les *anemones* ne ſoient prêtes à fleurir. Aux pays froids, où les hivers ſont longs & rudes, comme en Picardie & en Flandre, on replante les *anemones* en Novembre par un beau jour, le 5e ou 6e jour de la lune, dans des pots que l'on met dans une ſerre expoſée au midi. Quand les pots ſont petits, il faut depoter les *anemones* après l'hiver, & les mettre en pleine terre, bien proprement, ſans rompre leur gaſon; leurs fleurs en ſeront plus belles. En Mars il faut les arroſer quelque-

fois; en Avril ſouvent, & de même juſqu'à ce qu'elles ſoient en pleine fleur. Alors il faut les mettre à l'ombre, & les garantir de la pluie, afin qu'elles durent plus long temps. Les *anémones* ſe doivent lever de terre tous les ans auſſitôt que le fanage eſt fec, prenant ſoin de les nettoyer de la pourriture qui s'y trouve, la coupant juſqu'au vif de leurs bulbes. Les bulbes d'*anemone* ſe gardent deux ou trois ans en lieu ſec ſans les replanter. Il y a des Jardiniers qui parmi la terre mettent pour les *anemones* de la glaize, ou forte terre qui a paſſé un hiver à l'air. Elles y profitent merveilleuſement.

Les Perſans appellent les *anemones*, *Laleh Deſchet* & *Laleh Couhi*, Tulipe de campagne, & de montagne; c'eſt-à-dire, ſauvage & non cultivée. Les Arabes les nomment *Schacaik al Noôman*, c'eſt-à-dire, Fleurs découpées, ou panachées de *Noôman*; à cauſe que ce fut Noôman, Roi d'Arabie, qui les tranſporta le premier de la campagne dans ſes jardins, & qui en a fait le premier la culture. Ce n'eſt peut-être cependant qu'une alluſion du nom de ce Roi avec celui d'*anémone*. D'Herb. Cette alluſion a pu ſuffire aux Arabes, pour dire, ſans autres preuves, que ce Prince fut le premier qui cultiva ces fleurs. *Voyez* ſur les *anémones* le *Traité de la culture des fleurs*, *P. II.* après la Quintinie, *Tom. II.*

Anémone, chez les Botaniſtes, eſt un genre de plante, qui comprend non-ſeulement les *anemones* des Fleuriſtes, mais encore pluſieurs autres qu'ils ne cultivent pas. On diſtingue la renoncule d'avec l'*anemone* par la ſemence, qui dans celle-ci eſt enveloppée d'une coiffe cotonneuſe, ce qui ne s'obſerve pas dans l'autre.

☞ ANEMONOIDE. ſ. f. ANEMONOIDES. Quelques uns déſignent par ce nom pluſieurs plantes qui ont de la reſſemblance avec l'anémone.

ANEMONOSPERMOS. ſ. m. Plante qui a un calice hémiſphérique, écailleux. Sa fleur eſt radiée, ſa graine eſt garnie de beaucoup de duvet, cotonneuſe comme celle de l'anémone. Miller en compte quatre eſpèces, & Boerhaave ſix. Elles ont été apportées originairement du Cap de Bonne Eſpérance, en Hollande, par des Curieux, & ont été de-là répandues dans les différens pays de l'Europe, où on les connoît à préſent. Ce mot vient d'ἄνεμος, *vent*, & σπέρμα, *ſemence*, parce que le vent en emporte la graine fort aiſément.

ANÉMOSCOPE. ſ. m. C'eſt un nom que M. Gurike, Bourguemeſtre de Magdebourg, & grand Mathématicien, a donné à une machine de ſon invention, qui fait connoître le changement de l'air & du vent, ou le beau & le mauvais temps, deux ou trois jours avant qu'il arrive. C'eſt un petit homme de bois qui s'éleve ou s'abaiſſe dans une colonne de verre où il eſt enfermé. Le ſieur Comiers a fait voir que ce n'étoit autre choſe que l'application du baromètre; & que ce mouvement ne ſe faiſoit que par la peſanteur ou légéreté de l'air, dans un Traité qu'il en a donné au public, qui a été inſéré dans le Mercure Galant du mois de Mars 1683. Ce mot vient d'ἄνεμος, *vent*, & σκέπτομαι, *je regarde*.

ANÉPIGRAPHE. adj. m. & f. Qui eſt ſans titre, ſans inſcription. *Anepigraphus*, *a*, *um*. Il y a des Pſeaumes *anépigraphes*, c'eſt-à-dire, ſans titre. Voilà un bas relief antique qui eſt d'une grande beauté; c'eſt dommage qu'il ſoit *anépigraphe*, & qu'on n'ait point expliqué par une inſcription ce qu'il repréſente. Cette médaille eſt *anépigraphe*.

Ce mot eſt grec, compoſé de l'α privatif, & de ἐπιγράφω, *j'inſcris*. Il faut peu ſe ſervir de ces ſortes de mots dans notre langue, quand on peut, ſans une trop longue périphraſe, exprimer ce qu'ils ſignifient. Dans les exemples rapportés ci deſſus j'aimerois beaucoup mieux dire: ce Pſeaume eſt ſans titre; c'eſt dommage que ce bas relief ſoit ſans inſcription. Cette médaille n'a point d'inſcription.

ANER. Ville de la demi-tribu de Manaſſé, à l'occident du Jourdain. *Aner*. Avant l'entrée des Iſraëlites dans la Terre promiſe, c'étoit une ville royale des Chananéens. Elle fut donnée aux Lévites. C'eſt la même que Tanach ou Ténach, & Tanac.

ANERÈTE. Terme d'Aſtrologie. L'*anérète* eſt la planète qui donne la mort, lorſqu'elle vient par direction à l'aphète.

☞ ÂNERIE. ſ. f. Il ne ſe dit jamais qu'au figuré. Il ſignifie ignorance provenant de la diſpoſition d'eſprit. C'eſt un défaut qui vient de la nature du ſujet qui n'eſt pas ſuſceptible d'inſtruction. *Stupor*, *aſinina ſoliditas*. Syn. Fr. L'*ignorance* eſt un défaut que la pareſſe entretient; celle-ci eſt moins pardonnable. Mais celle-la rend plus mépriſable. *Voyez* Âne, Ignorant.

Du vieux Zénon l'antique confrérie
*Diſoit tout vice être iſſu d'*ânerie. Rousseau.

☞ Il ſignifie auſſi faute groſſière, faute contre l'art qu'on profeſſe. Il a écrit telle choſe, c'eſt une groſſe *ânerie*. Hé bien, coquin, voila de tes *âneries*. Mol. Qui fagoteroit ſuffiſamment un amas des *âneries* de l'humaine Sapience, il diroit des merveilles. Mont.

ÂNESSE. La femelle d'un âne. *Aſina*. Dieu fit un miracle, en faiſant parler l'*âneſſe* de Balaam, qui empêcha le Prophete de maudire le peuple de Dieu.

Lait d'*âneſſe*, *lac aſininum*. On l'ordonne pour certaines maladies, & pour rafraîchir. Le lait d'*âneſſe* eſt le meilleur après celui des femmes. J'ai appris de M. Patin que pluſieurs perſonnes de ſa connoiſſance, qui reglément tous les ans avoient pris du lait d'*âneſſe* pendant ſix ſemaines ou deux mois, avoient vécu plus de quatre-vingts ans. ☞ Comme il eſt moins chargé de parties butireuſes & caſéeuſes que les autres laits, il eſt auſſi plus leger & plus facile à digérer. Il eſt rafraîchiſſant & propre à adoucir l'âcreté des humeurs. Les gens mols & delicats ſe frottoient le viſage & la peau de pain trempé dans du lait d'*âneſſe*, ou pour la rendre plus blanche, ou pour empêcher que la barbe ne leur vint ſitôt. *Voyez* Suétone dans Othon, *ch. 12.* Martial, *Liv. X. ép. 68.* Ils ſe faiſoient même un maſque de ce pain, comme il paroit par Juvénal. *Sat. VI. v. 461. & ſuiv.* Poppée, femme de Néron, fut la premiere, ou une des premières qui uſa de cette délicateſſe, perſuadée que le lait d'*âneſſe* contribuoit à la blancheur, & qu'il ôtoit les rides en tendant la peau. C'eſt pour cela qu'elle avoit toujours à ſa ſuite cinq cens *âneſſes*; & c'eſt auſſi pour cela que Juvénal, *Sat. VI. v. 462*, appelle ces emplâtres de pain trempé dans du lait d'*âneſſe*, *Pinguia Popæana*. Voyez ſur ceci Plin. *Hiſt. nat. Liv. XI. c. 41. L. XXVIII. c. 12.* Suétone dans Othon, *c. 12.* Martial. *L. X. ép. 68.* Juvénal, *Sat. VI. v. 460 & ſuiv.* l'ancien Interprète de Juvénal ſur cet endroit, *v. 468*, & Saumaiſe ſur Spartien, *c. 4*, de la vie d'Adrien.

Âneſſe, ſe dit au figuré, pour ſignifier, ignorante, ſotte, ſtupide, *Aſina*, *ſtupida*, *ſtolida*. Ote-toi d'ici, groſſe *âneſſe*. Expreſſion baſſe, bonne pour les halles.

ANET. ſ. m. *Anethum*. ſ. n. Plante annuelle & ombellifére. Sa racine eſt menue, & donne une tige haute de deux à trois pieds, quelquefois branchue, garnie de feuilles ſemblables à celles du fenouil, mais plus courte & encores plus menues. Ses ombelles ſont compoſées de fleurs jaunes, & ſes ſemences ſont ovales, aplaties, cannelées ſur leur dos, & garnies d'une bordure fort mince. Toute la plante a une odeur de drogue très-forte. On en faiſoit autrefois des chapeaux dans les feſtins. Jésus-Christ reprochoit aux Phariſiens, qu'ils payoient les dîmes de la menthe & de l'*anet*, en marquant leur hypocriſie. Ce mot vient du grec ἄνα, *ſurſùm*, θέω, *creſcere*, parce qu'il croît fort vite.

Anet, ſe prend quelquefois pour la ſemence de la plante d'*anet*. On s'en ſert dans les décoctions carminatives, & ſon huile eſt employée pour la colique.

ANET. Bourg de l'Ile de France, aux confins de la Normandie. *Anetum*. Il y a dans ce bourg un magnifique château, qui a été bâti par Henri II. pour Diane de Poitiers, Ducheſſe de Valentinois. Il appartient aujourd'hui à la Maiſon du Maine.

ANETE. Ce mot, qui eſt formé du latin *anas*, ſe diſoit autrefois pour *canard*, & anetel, petit *canard*. On lit dans l'Art de Rhetorique ancien:

Taſte ſe l'anete pont.

☞ ANÉTIQUE. adj. En médecine eſt la même choſe que calmant. On donne cette épithète aux remèdes qui produiſent cet effet. *Anæticus.*

ANEVRISMAL, ALE. adj. qui appartient à l'anévriſme, qui tient de l'anévriſme. *Anevriſmalis, e.* Dans les Mémoires de l'Académie des Sciences 1724, pag. 414. &c. Il y a une obſervation anatomique ſur une tumeur *anévriſmale* & polypeuſe de l'artère aorte, par M. Marcot. C'étoit une tumeur ou dilatation extraordinaire de l'aorte, depuis ſa ſortie du cœur juſqu'à trois pouces au-deſſous de l'aorte ſous-clavière gauche, où l'on découvroit une tumeur très-conſidérable de la groſſeur du poing, cachée pour la plus grande partie par le cœur, & placée poſtérieurement dans le tronc de l'aorte, à ſept ou huit pouces du cœur, au-deſſous de l'arc qu'on appelle la *croſſe*. On trouva dedans un polybe, c'eſt-à-dire, une maſſe de chair de couleur rouge tirant ſur le blanc, dont la dureté égaloit celle des tendons. Cette tumeur étoit donc, & *anevriſmale*, & polypeuſe. La poche *anévriſmale* ſe trouvoit placée préciſément à l'endroit d'une des artères intercoſtales; ce qui fait croire que cette artère ayant été bouchée par quelque cauſe que ce puiſſe être, le ſang y abondant toujours ſans en pouvoir ſortir, elle avoit dû ſe dilater; voilà l'*anévriſme*. Le ſang s'y ramaſſant, ſans en pouvoir ſortir, dut s'y coaguler, & ſervir enſuite de noyau à la maſſe charnue qui rempliſſoit la cavité de cette poche *anévriſmale*. Voilà le polype. On trouva un grand ſac *anévriſmal* dans la ſous-clavière droite. ACAD. 1700. *Hiſt. p. 38.*

ANÉVRISME. ſ. m. Terme de Médecine. C'eſt une tumeur contre nature, formée par la dilatation, ou par l'ouverture d'une artère. *Tumor ex ſanguine aut arteriarum remiſſione excreſcens. Anevriſma.* Galien dit que quand l'artère eſt ouverte par anaſtomoſe, il ſe fait une maladie dite *anévriſme*. Elle ſe fait auſſi lorſqu'en ſaignant on ouvre une artère au lieu d'une veine. Voyez Degori, dans ſon *Dictionnaire Médical*. Jul. Cæſar Claudinus, *Conſ.* 67. Guill. Fabricius Hildanus, *obſ.* 44. *Cent.* 3.

Il y a un *anévriſme* par dilatation, & un *anévriſme* par épanchement. Lorſque quelque portion d'une artère a perdu ſon reſſort, elle eſt moins capable de réſiſter à l'impulſion du ſang; cet endroit du canal continuellement pouſſé par le ſang, devient continuellement plus large, & ſucceſſivement on voit s'y former & augmenter peu à peu une tumeur à laquelle on a donné le nom d'*anévriſme* par dilatation. Cet endroit dilaté eſt, pour ainſi dire, un lac à travers lequel paſſe le fluide qui le forme. Lorſque par quelque choſe que ce ſoit ce canal de l'artère eſt ouvert ou percé, le ſang s'extravaſe, & forme aux environs de l'ouverture une tumeur que l'on appelle *Anévriſme* par épanchement. Dans la première eſpèce le ſang conſerve ſa fluidité & coule: dans la ſeconde, il ſe coagule, & ne rentre plus dans la voie de la circulation. L'*anévriſme* par dilatation eſt mou, parce que le ſang qu'il contient eſt fluide. L'*anévriſme* par épanchement eſt dur, parce que le ſang qu'il contient eſt coagulé. C'eſt par cette même raiſon, que l'*anévriſme* par dilatation diſparoît lorſqu'on le comprime avec les doigts, & qu'au contraire on peut preſſer l'*anévriſme* par épanchement, ſans que la compreſſion le faſſe diſparoître Lorſque l'on touche l'une & l'autre eſpèce d'*anévriſme*, on ſent preſque toujours une pulſation, qui répond exactement au mouvement de l'artère; mais cette pulſation eſt moins ſenſible à l'*anévriſme* fait par épanchement qu'à celui qui eſt fait par dilatation. On ſent au toucher un fourmillement dans l'*anévriſme* par dilatation, & il eſt rare qu'on apperçoive ce fourmillement dans l'*anévriſme* par épanchement. Lorqu'on approche l'oreille de l'*anévriſme* par dilatation, on entend un bruit ſemblable à celui de l'eau qui paſſe dans les tuyaux des fontaines: ce bruit ne s'apperçoit que rarement & foiblement à l'*anévriſme* par épanchement. L'*anévriſme* par dilatation fait toujours une tumeur égale & circonſcrite, au lieu que l'*anévriſme* par épanchement eſt irrégulier, & preſque toujours confondu avec & dans le corps glanduleux. L'*anevriſme* par dilatation ne change point la couleur de la peau; au lieu que dans l'*anévriſme* par épanchement la peau eſt preſque toujours brune & plombée, comme s'il y avoit meurtriſſure. PETIT. *Acad. des Sciences, 1736, Mémoires, pag. 244 & ſuiv.* Telles ſont les différences relatives qui caractériſent ces deux maladies, & par leſquelles on peut les diſtinguer.

Les vrais *anévriſmes* ne ſe gueriſſent ni par des médicamens reſolutifs, ni par des ſuppuratifs. MÉM. DE L'ACAD. DES SCIEN. 1707, *page 19.* Un *anevriſme* vrai eſt une dilatation extraordinaire d'artère. LITRE, *Mémoires de l'Académie des Sciences 1712. page 78.*

ANEWOLONDANE. Île de la mer des Indes. *Anevolondana.* Elle eſt au midi de celle de Carpentyn, ſur la côte de l'île de Ceylan.

A N F.

ANFE ou ANAFE. Ville du Royaume de Fez, en Afrique. *Anfa.* Elle eſt ſur un petit golfe de la mer Atlantique, dans la province de Trémecen. En 1468 les Portugais la brûlèrent, de ſorte que ce n'eſt plus qu'un bourg.

ANFILOCA. *Amphilochia & Argos Amphilochium.* Petite ville de la Turquie, en Grece, dans la province du Deſpotat, à vingt milles au levant d'Ambrakia.

ANFORGE. Ce mot, ſelon Borel, veut dire une *Gibecière de cheval.*

☞ ANFRACTUEUX, EUSE. adj. du latin, *anfractus*, détour. Ce mot ſignifie proprement qui eſt plein de détours & d'inégalités. *Anfractuoſus, anfractus, anfractibus interruptus.* On le dit des chemins & de quelques conduits du corps humain. Ce chemin eſt *anfractueux.* Le conduit de l'oreille eſt *anfractueux.*

☞ ANFRACTUOSITÉ. ſ. f. Ce mot, appliqué aux chemins, ſignifie proprement détours & inégalités. *Anfractus.* On dit qu'un chemin eſt plein d'*anfractuoſités.* Je ne ſai ſi on ne feroit pas mieux d'abandonner ce mot aux Anatomiſtes.

☞ En Anatomie, on entend par *Anfractuoſités* les éminences ou cavités inégales, qui ſe trouvent dans la ſurface des os. On n'emploie guère ce mot qu'au pluriel.

A N G.

ANGAD, ou HANGAD ou ANGUED. Déſert de Barbarie, en Afrique. *Angada.* Il eſt dans la province de Téleuſin, au royaume d'Alger.

ANGADRÊME. ſ. f. Nom de femme. *Angadriſma.* Sainte *Angadrême*, qui ſe trouve mal nommée Andragiſime. *Andragiſima*, dans la plûpart des Martyrologes latins, ne doit point être confondue avec Sainte Angarême ou Angariſme, Abbeſſe d'Arluc, qui vécut & mourut preſque en même temps qu'elle. BAILLET. Cette Sainte eſt particulièrement honorée à Beauvais, où ſont ſes reliques, & elle eſt la Patronne de cette ville, comme Sainte Geneviève l'eſt de Paris.

ANGAMALE. Ville des Indes Orientales. *Angamala.* Elle eſt ſur la côte du Malabar, dans la preſqu'île de deça le Gange. Il y a auſſi un royaume de même nom.

ANGAR. ſ. m. Appentis. Place couverte d'un demi comble adoſſé contre un mur, & ſoutenu de piliers diſpoſés d'eſpace en eſpace. *Tectum alternam in partem declive & nixum pilis.* Il ſert de remiſe, ou de bucher dans les baſſes-cours.

Ce mot vient de l'allemand *angen*, qui ſignifie ſimplement appentis. MÉNAGE. Je ne ſais où M. Ménage & Nicod ont pris *angen* en allemand. Pour moi je ne le trouve nulle part, ni pour *appentis*, ni pour autre choſe. Tous mes auteurs Allemands appellent un *angar*

en allemand *ſchopff*. Si *angar* venoit de l'allemand, ce ſeroit de *anhangen*, qui ſignifie, tenir a quelque choſe, être appuyé contre quelque choſe; mais je ne ſache point qu'il ſe ſoit formé de-là que *ahan*, qui répond à ce que nous appelons *acceſſoire*, & au nom de parti, faction, adherant, partiſan, &c. Pour *angar*, il n'y a pas lieu de croire qu'il s'en ſoit formé. Le ſentiment de M. Du Cange eſt bien plus vraiſemblable. *Voyez* HANGART.

ANGARIES. ſ. f. pl. C'eſt le premier nom des Poſtes. Cyrus eſt le premier auteur des *angaries* ou poſtes. *Angaria.*

ANGARSKAYE. Ville de la grande Tartarie *Anagarſkaya.* Elle eſt dans la province de Dauria, au levant du grand lac de Baycal, vers les ſources de la rivière d'Amour ou d'Ouon. *Carte de Witſen.*

ANGASMAIO. Rivière de l'Amérique méridionale. *Angaſmaius.* Elle coule dans le Popayan, aux confins du Pérou.

ANGE. ſ. m. Subſtance ſpirituelle & intelligente, qui tient le premier rang entre les créatures de Dieu. *Angelus. Ange* n'eſt point proprement un nom de nature, ou qui ſignifie la nature, ſelon la remarque de Saint Hilaire, Liv. V. de la Trin. mais un nom d'office, qui ſignifie, *Nuntius*, Meſſager, celui dont on ſe ſert pour porter ſes ordres, pour expliquer ſes volontés. C'eſt ce que Saint Paul a exprimé par ces paroles, Hébr. 1, 14. *Les* Anges *ne ſont-ils pas tous des eſprits qui lui ſervent, & qu'il envoie travailler au bien de ceux qui recevront l'héritage du ſalut?* C'eſt pour cela que ce nom ſe donne aux Prêtres dans Malachie II, 7, à Saint Jean-Baptiſte, Malach. III, 1. Matt. XI, 10. Car, comme dit Tertullien, dans ſon ouvrage contre les Juifs, ch. 4. *Dieu a coutume d'appeler* Anges, *ceux qu'il conſtitue les miniſtres de ſa puiſſance.* JÉSUS-CHRIST lui-même, Iſaïe IX, 6, eſt appelé par les Septante, l'*Ange du Grand Conſeil;* nom, dit Tertullien, Liv. *de carne Chriſti, C. 14*, qui marque ſon emploi, & non pas ſa nature. Le nom que l'Ecriture donne en hébreu aux *Anges* eſt auſſi un nom d'office, & non pas un nom de nature, מלאך qui ſignifie, *Legatus, Nuncius*, un Légat, un Envoyé, un Miniſtre. Cependant l'uſage a prévalu, & ce nom d'*Ange* ſe prend communément pour un nom de nature, même dans l'Ecole & dans l'Ecriture. Voyez *Act. XXIII.* Les Saducéens ont nié autrefois qu'il y eût des *Anges* ou des eſprits. Ç'a été auſſi l'erreur de quelques Philoſophes, au rapport d'Ariſtote; mais il n'eſt pas permis à un Chrétien d'en douter. L'Ecriture eſt formelle en cent endroits ſur cet article; & la tradition, les Peres, tout conſpire à prouver cette vérité. Dans toutes les Religions on a cru l'exiſtence des *Anges.* Les Samaritains mêmes & les Caraïtes, que les Juifs traitent de Saducéens, les reconnoiſſent. Abuſaïde, de la ſecte des Samaritains, qui eſt l'auteur d'une verſion arabe du Pentateuque, en parle dans ſes notes; Aaron, Juif Caraïte, en fait auſſi mention dans ſon Commentaire ſur les cinq livres de Moyſe. Ces deux ouvrages, qui ſont fort rares, ſe trouvent en manuſcrit dans la Bibliothèque du Roi. Il eſt ſouvent parlé des *Anges* dans l'Alcoran. Les Mahométans croient qu'ils ſont les exécuteurs des commandemens de Dieu : qu'ils ſont différens en dignité; qu'ils ſont deſtinés à de certains offices, tant dans le ciel que ſur la terre, & qu'ils écrivent les actions des hommes. Ils attribuent une très-grande puiſſance à l'*Ange* Gabriel; ſavoir, de deſcendre dans l'eſpace d'une heure du ciel en terre, & de renverſer une montagne avec une ſeule plume de ſon aile. L'office de l'*Ange* Aſrail eſt de prendre les ames de ceux qui meurent. Un autre *Ange*, nommé Eſraphil, tient toujours à ſa bouche une corne ou trompette, pour en ſonner au jour du jugement. En un mot, les *Anges* ſont d'un grand ſecours aux Mahométans, dans toutes les fables dont leur Religion eſt remplie. Ils en ont emprunté une partie des *Medraſcim*, ou livres allégoques des Juifs. *Voyez* de Moni, au chap. 15 de l'*Hiſtoire de la créance, & des coutumes des nations du Levant.* Les Philoſophes & les Poëtes payens ont auſſi reconnu des ſubſtances intelligentes ſupérieures à l'homme. Saint Cyprien le prouve, dans ſon Livre de la vanité des Idoles, par le témoignage de Platon, de Socrate, de Triſmégiſte, & des Poëtes. Les Energumènes & les operations de la magie en ſont des preuves convaincantes, dont Lactance ſe ſert au Livre premier de ſes Inſtitutions, chap. 15. *Voyez* encore les raiſons de S. Thomas, *Liv. II. contr. Gent. ch. 46.*

On n'a pas été ſi bien d'accord ſur la nature des *Anges* que ſur leur exiſtence. Saint Clément d'Alexandrie a cru que les *Anges* avoient un corps. C'étoit auſſi l'opinion d'Origène, de Céſarius, de Jean de Theſſalonique, de Tertullien, & de quelques autres, à qui on l'attribue. Aujourd'hui on convient généralement que ce ſont des Intelligences ſpirituelles. Le Concile de Latran, ſous Innocent III. *C. firmiter de ſum. Trin.* décide que Dieu eſt créateur des deux natures, la ſpirituelle & la corporelle; c'eſt-à-dire, ainſi qu'il s'explique lui-même, des *Anges* & de ce monde. C'eſt auſſi le ſentiment général des Peres, Saint Athanaſe, Saint Baſile, Saint Grégoire de Nice, Saint Jean Chryſoſtôme, &c. Enfin l'Ecriture appele les *Anges*, des eſprits, & ne ſe ſert du même mot, que quand elle parle de Dieu, & qu'elle dit que *Dieu eſt eſprit*, pour marquer qu'il eſt immatériel. Voyez Act. XXIII, 8, & en Saint Luc, III, 36. VI, 18, VII, 21. VIII, 2, & ſouvent ailleurs elle nomme les Démons, Eſprits immondes, Eſprits malins, &c.

Saint Paul parle de cette ſorte des *Anges*, au ch. I. de l'Epître aux Hébr. v. 7. *L'Ecriture dit touchant les* Anges : *Dieu ſe ſert des eſprits pour en faire ſes Ambaſſadeurs & ſes* Anges, *& des flammes ardentes pour en faire ſes Miniſtres.* C'eſt ce qu'on lit dans la verſion de PORT-R. M. Simon a traduit plus à ſa lettre : *à l'égard des* Anges, *Dieu dit qu'il fait les eſprits ſes* Anges *& ſes Miniſtres, des flammes de feu.* Puis il ajoute dans ſa note : l'article qui eſt dans le grec devant le mot d'*Anges* inſinue qu'il faudroit traduire à la lettre, *que Dieu fait ſes* Anges *des eſprits;* mais le ſens eſt, que les eſprits lui ſervent d'*Anges*, c'eſt-à-dire, de miniſtres, ou envoyés, pour exécuter ſes volontés.

Comme S. Paul cite en cet endroit le verſet 4 du Pſeaume 103, où le Prophète ſemble plutôt parler des *vents* que des *Anges*, M. Simon y fait cette remarque : *le mot qui eſt dans l'hébreu eſt équivoque, ſignifiant également* vent & eſprit. *La plûpart des Rabbins entendent ce paſſage du Pſeaume, des vents & des tonnerres, dont Dieu ſe ſert comme de miniſtres. Mais S. Paul a ſuivi le ſens que lui préſentoit la Verſion des Septante, & qui eſt même appuyée ſur les plus anciens Rabbins. On pourroit auſſi traduire à la lettre, en donnant au mot d'*eſprit *la ſignification de* vent; *qu'il fait ſes* Anges, *comme des vents, c'eſt-à-dire, ſes envoyés prompts comme le vent, étant certain que les Hébreux ſous-entendent en une infinité d'endroits la particule* comme.

Sur ces autres mots, *& ſes Miniſtres, des flammes de feu*, M. Simon ajoute cette autre remarque : c'eſt ainſi qu'il faut traduire à la lettre, & cela ſignifie, que ceux dont Dieu ſe ſert pour être ſes Miniſtres, ſont légers & actifs comme le feu. Selon l'interprétation des Rabbins, il faudroit traduire de cette manière les paroles du Pſeaume, que les flammes ardentes lui ſervent de Miniſtres; ce qui ſe voit par l'exemple de Sodome & de Gomorrhe.

L'Apôtre dit encore, parlant des *Anges* au même endroit, v. 14. *Tous les* Anges *ne ſont-ils pas des Eſprits qui tiennent lieu de Serviteurs & de Miniſtres?* Verſion de Mons. Il y a dans la verſion de M. Simon : *Ces* Anges *ne ſont-ils pas tous des Eſprits faiſant les fonctions de Miniſtres :* & dans la note : les *Anges* ſont, à l'égard de Dieu, comme les Miniſtres d'un grand Roi, & JESUS-CHRIST, qui eſt le Fils unique de Dieu, eſt à l'égard des *Anges*, comme le fils de ce grand Roi, lequel fils eſt au-deſſus de tous ces Miniſtres.

L'Egliſe grecque fait la Fête des SS. *Anges*, l'onzième de Janvier, *Bollandus*, *T. I*, *p. 665*, & l'Egliſe latine, le ſecond d'Octobre. On compte dans l'Ecriture neuf Hiérarchies des *Anges*. Nous avons la ridicule fantaiſie de nous faire accroire que les cieux ne roulent que pour nous, & que les *Anges* mêmes qui compoſent ces grandes Hierarchies, n'ont été créés que pour avoir ſoin de nos commodités. MOTH. VAY. Nous peignons les *Anges* en figure humaine, dit Jean de Theſſalonique, parce qu'ils ont ſouvent ainſi apparu à ceux à qui Dieu les a envoyés. FLEUR.

ANGE, ſe prend ſpecifiquement pour une des créatures, qui eſt du neuvième & du plus bas cœur de la Hiérarchie celeſte: les *Anges*, Archanges, &c. L'*Ange* exterminateur. Un *Ange* de lumière, c'eſt un bon *Ange*. L'*Ange* de ténèbres, c'eſt le Diable. La première de ces expreſſions eſt priſe de S. Paul, *II*, *Cor. XI*, *14*, & ſignifie un bon *Ange*, un ſaint *Ange*. La ſeconde eſt faite par l'uſage, à l'imitation de celle de S. Paul, & ſignifie un mauvais *Ange*. Sathan même ſe transforme en *Ange de lumière*. S. PAUL, *à l'endroit cité*. Se garantir des illuſions de l'*Ange de ténèbres*, & ſe mettre à couvert de ſes preſtiges. BOURDAL. *Exh. T. I*, *p. 327*. Cet eſprit de ténèbres, qui ſe transforme quelquefois en *Ange de lumière*. BOUH. L'Ecriture fait mention de Satan, & de ſes *Anges*. L'*Ange* gardien, ou le bon *Ange*, eſt celui que Dieu a commis à la garde de chaque perſonne. *Angelus euſtos*, *tutelaris*. Les Platoniciens tenoient de même, que chacun étoit ſous la protection d'un Génie particulier. Toutes les prières des Turcs finiſſent par le ſalut qu'ils rendent à leurs *Anges gardiens*. DU LOIR. *Voyage du Lev. p. 147*.

ANGE, ſe dit figurément en parlant de celui qui a une qualité extraordinaire. Cet Auteur écrit comme un *Ange*. Cet homme peint comme un *Ange*, c'eſt-à-dire, très-bien. Il a la voix d'un *Ange*. Cette fille eſt un *Ange*, un *Ange* mortel; elle a le viſage d'un *Ange*. On dit qu'un homme vit en *Ange*, quand il vit dans une grande pureté; & pour cette raiſon on a donné autrefois aux Papes & aux Evêques le nom d'*Anges*, comme témoigne Du Cange. Ces façons de parler s'expriment en latin par les adverbes, *pulchrè*, *mirificè*, *mirabiliter*. Dans l'Apocalypſe ce nom eſt donné aux Paſteurs de pluſieurs Egliſes: l'*Ange* de l'Egliſe d'Ephèſe: l'*Ange* de l'Egliſe de Smyrne. On l'a donné auſſi à pluſieurs autres hommes par excellence, à cauſe de leurs qualités extraordinaires: Saint Thomas eſt l'*Ange* de l'Ecole. PASC. Pour faire entendre qu'il excelle entre les Scholaſtiques. C'eſt une ſociété d'hommes ou plutôt d'*Anges*. ID. Mais, Madame, après tout, je ne ſuis pas un *Ange*. MOL. C'eſt-à-dire, je n'ai pas la ſageſſe d'un *Ange*, pour réſiſter à vos charmes. On appelle des manches d'*Anges*, certaines manches de femmes qui ſont fort larges, & qui ne vont qu'à la moitié du bras, parce qu'on habille ainſi les *Anges* quand on les peint. Un lit d'*Ange*, eſt celui dont les rideaux ſont faits en pavillon, retrouſſés & ſuſpendus au plancher, & ſans quenouille. De l'eau d'*Ange*, eſt une eau odoriférante, faite de pluſieurs fleurs & aromates, qui eſt extrémement agréable.

ANGE, pris abſolument, eſt un nom que les Poëtes & les amans donnent quelquefois à leurs maîtreſſes.

A la fin mes yeux ſont contens,
Amour a ramené mon Ange. THEOPH.

ANGE BOUFFI. Terme populaire. On donne communément ce nom aux enfans qui ont le viſage fort plein & de groſſes joues qui avancent, apparemment parce que les Peintres repréſentent communément ainſi les *Anges*, & ſur-tout les Chérubins & les Séraphins. *Angelus tumens*, *tumidus*.

ANGE. ſ. m. Eſpèce de monnoie ſous Philippe de Valois. Dans l'édit qui en ordonne la fabrication, ces *anges* ſont nommés *Angelots*. Voyez ce nom. On diſcontinua de les fabriquer l'an 1342. Ils furent toujours d'or fin, mais ils ne furent pas toujours de même poids: les premiers peſoient 5 deniers 16 grains, & on les appeloit *Premiers Anges*. On en fit dans la ſuite qui ne peſoient ſeulement que 4 deniers, 13 grains, & c'étoient les troiſièmes *anges*. L'écuſſon que l'*ange* tient de la main droite n'eſt rempli que de trois fleurs-de-lys. LE BLANC. Le même Auteur, dans ſes tables du poids & de la valeur des monnoies, diſtingue ſous Philippe de Valois en 1340, 1341, & 1342, *des anges & demi-anges*, d'or fin les uns & les autres. Ceux-ci à la taille de 67 ½ au marc, & ceux-là à la taille de 33 ¾ au marc en 1340, & de 38 ¼ en 1342, & de 42, en 1342. Il dit auſſi dans ſa préface p. 6. que *ange* & *angelot* ſont la même choſe. L'*ange* qui eſt ſur cette monnoie, lui fit donner ſon nom. ID.

ANGE, en termes d'Artillerie, eſt un boulet de canon fendu en deux, dont les deux moitiés ſont attachées par une chaîne ou barre de fer. On en tire ſur la mer pour deſemparer les vaiſſeaux, & pour rompre les cordages, mats & manœuvres des ennemis.

ANGE, eſt auſſi le nom du principal étendard de l'armée. Dans les commencemens de l'Empire d'Occident, on portoit l'*ange* devant l'Empereur. *Voyez* WITIKIND, *Liv. I*.

ANGE, eſt auſſi un poiſſon de mer, qu'on fait paſſer pour de la raie, parce qu'il lui reſſemble; mais il eſt plus gros, & il a la chair plus dure. *Squatina*.

ANGE, eſt employé par le peuple dans quelques provinces, pour ſignifier un Sergent. A Dijon, envoyer un *ange*, c'eſt envoyer un Sergent, ce qui dans le temps de l'introduction du papier timbré, donna lieu à un pauvre homme que ſon créancier avoit fait aſſigner, de dire, *Ai m'é anvie trois ainges*, par où il entendoit le Sergent & l'aſſignation, où pour timbre la figure de deux *anges* étoit marquée. *Gloſſaire Bourguignon*, *au mot* AINGE.

On dit proverbialement, rire aux *anges* quand on rit ſeul & ſans ſujet: boire aux *anges*, quand on ne ſait plus quelle ſanté on peut boire. On appelle par raillerie les crocheteurs, des *anges* de grève, à cauſe de leurs crochets qui tiennent lieu d'ailes. On dit auſſi d'un viſionnaire, ou d'un homme qui a reçu quelque coup violent dans les yeux, qu'il a vu des *anges* violets.

Ce mot vient du grec ἄγγελος, qui ſignifie, *meſſager*, *envoyé*.

ANGE. Les montagnes d'*Ange*. Quoi qu'il en ſoit du mot *Ange*, que l'on n'a point entendu juſqu'ici, les montagnes d'*Ange* ſont celles, ou plutôt une partie de celles qui bordent la Cilicie du côté de l'orient, & la ſeparent de la Syrie. C'eſt le mont *amanus*.

S. ANGE. Une des Îles Mariannes. *Angelonesus*. Elle ſe nomme en langue du pays *Aguignan*. *Voyez* ce mot. P. MORALES, *Jeſ*.

ANGEINE. ſ. f. Catherine de Laval, jadis Comteſſe de Léon, dans une quittance qu'elle donne au duc de Bretagne *l'an 1281*, *le mercredi emprès la Fête de Saint Martin d'été*, dit que le payement étoit dû de cette *angeine* prochaine à venir. Sur quoi le P. Lobineau dit que l'*Angevine* (car il écrit toujours ainſi, au lieu d'*angeine*, qui eſt dans l'acte dont nous parlons) que l'*angevine*, dis-je, eſt l'une des fêtes de la Sainte Vierge, le 8 de Septembre. C'eſt celle de la Nativité. Cela fait conjecturer que ce mot pourroit peut-être venir de *Anna* & *genuit*, ou *Annæ genitalis dies*, ou *genitura*, le jour de l'accouchement de Sainte Anne. Sainte Anne eſt depuis long-temps particulièrement honorée en Brétagne, il ne ſeroit pas ſurprenant qu'ils euſſent donné ſon nom à cette Fête.

ANGEIOGRAPHIE. ſ. f. Il vient du grec ἀγγεῖον, *vas*, & γράφω, *deſcribo*. C'eſt la deſcription des poids, des vaſes, des meſures, des inſtrumens pour l'agriculture. L'*angeiographie* eſt vaſte, étendue, épineuſe. Ferrari, Albert Rubens, Wormius, Sonetius, ont écrit de l'*angeiographie*.

☞ ANGEIO-HYDRO-GRAPHIE. ſ. f. Terme d'Anatomie. Deſcription des vaiſſeaux lymphatiques. *Angeio-hydro-graphia*.

☞ ANGEIO-HYDRO-LOGIE. ſ. f. Diſcours ſur ces mêmes vaiſſeaux. *Angeio-hydro-logia*.

ANGEIOLOGIE. ſ. m. Terme d'Anatomie. C'eſt l'hiſtoire ou la deſcription des vaiſſeaux du corps humain, qui ſont les nerfs, les artères, les veines & les vaiſ-

ſeaux lymphatiques. *Angeilogia.* Il faut diviſer la Sarcologie en trois, en Splanchnologie, en Myologie, & en *Angeiologie.* DIONIS. Ce mot vient d'ἀγγεῖον, vaſe, d'où ſe forme ἀγγειῶδες, qui appartient aux vaſes, ou vaiſſeaux; & de λόγος, diſcours; diſcours touchant les vaiſſeaux du corps humain.

ANGEL. ſ. m. Vieux mot, Ange.

☞ ANGEL. ſ. m. *Angelus.* Oiſeau dont le bec & les pieds ſont noirs, & les plumes d'une couleur brune, noirâtre, & d'un jaune rouſsâtre, de la groſſeur de la perdrix, à laquelle il reſſemble aſſez. Sa chair eſt fibreuſe & dure. On ne peut la préparer, ni la manger, ſans en ôter la peau. ENCYC.

ANGELE. ſ. f. Nom de femme. C'eſt le féminin d'Ange. *Angela.* La bienheureuſe *Angele* de Breſſe inſtitua des Urſulines en 1637. On dit auſſi Angéline.

LOS ANGELES. *La puebla de los Angeles*, la peuplade, la ville des Anges. Ville de l'Amérique ſeptentrionale. *Angelopolis.* C'eſt la capitale de la province de *los Angeles*, ou des Anges, autrement de Tlaſcala. Elle eſt entre les villes de Mexique, & de Saint Juan d'Ulva.

ANGÉLINE. ſ. f. *Angelina.* C'eſt un arbre dont le trone a quelquefois ſeize pieds d'épaiſſeur, qui croit parmi les rochers & dans les lieux ſabloneux du Malabar, dans les Indes Orientales. Ses feuilles sèches & chauffées ſoulagent les douleurs & les engourdiſſemens des jointures, diſſipent l'enflure des teſticules occaſionnée par une contuſion, ou par quelque cauſe étrangère, auſſi-bien que l'hydrocèle, ou pneumatocèle. *Voyez* le *Dict. de James.*

ANGÉLINE. ſ. f. Nom de femme. *Angelina.* On dit auſſi *Angéle.* Quelques-uns diſent que la bienheureuſe *Angeline* de Corbare a fondé le premier monaſtère des Religieuſes du Tiers-Ordre de S. François en 1597. P. HÉLYOT. *T. VII, p. 227.*

ANGÉLIQUE. adj. m. & f. Qui tient de l'Ange, qui a rapport, qui appartient à l'Ange. *Angelicus.* La Salutation *Angélique*, c'eſt l'*Ave Maria*, que l'Ange dit à la Sainte Vierge, lorſqu'il lui annonça le myſtere de l'Incarnation, avec quelques mots pris d'ailleurs, & ajoutés par l'Egliſe. *Voyez* AVE, ESPRITS ANGÉLIQUES.

ANGÉLIQUE, ſe dit figurément des qualités excellentes d'une choſe. *Mirificus, mirabilis, egregius.* Une vie *angélique.* Un eſprit *angélique.* Un viſage *angélique.* Une chère *angélique.* On appelle en Théologie Saint Thomas, le Docteur *Angelique*, & l'école des Thomiſtes, l'Ecole *Angélique*, parce qu'ils ſe glorifient de ſuivre la doctrine de S. Thomas. Vous vous propoſez de concilier S. Auguſtin avec S. Thomas & avec l'école *angélique.* MÉM. DE TR. On a quelquefois appelé le Saint Siége, *Siege Angélique*, comme on l'appelle, *Siége Apoſtolique. Voyez* le Concile de Calcedoine, *art. 3.*

On appelle *habit angélique*, l'habit de certains Moines Grecs de S. Baſile. On diſtingue deux ſortes de Moines: ceux qui font profeſſion d'une vie parfaite, ſont appelés les Moines *du grand & angélique habit*; les autres, qu'on nomme *du petit habit*, ſont d'un rang inférieur, & ne menent pas une vie ſi parfaite. *Allat. de conſ. Eccl. Occid. & Or. l. 3, c. 8.* Ce mot d'*habit angélique* a été auſſi en uſage chez les Moines Latins. *Voyez* Du Cange, dans ſon *Gloſſaire latin.*

La Couronne *angélique*, c'eſt la Couronne de Hongrie, qu'on appelle auſſi le *Royaume apoſtolique.* La Hongrie pouvoit-elle mieux & plus heureuſement déférer ſa couronne *angelique* qu'à votre auguſte Maiſon archiducale? . . . . . Elle n'aura pas à craindre que ſous elle le Royaume Apoſtolique & la couronne *angélique* ſoient jamais dévolus à un autre qu'à un chef de la Religion Catholique Romaine. Ce ſont les termes de la harangue des Etats de Hongrie, à l'Empereur, en 1722.

ANGÉLIQUES. Bernard Juſtiniani, au chap. III, de ſon *Hiſtoire Chronologique de l'origine de tous les Ordres de Chevalerie*, parle d'un Ordre inſtitué, à ce qu'il prétend, en 313 par Conſtantin, dont les Chevaliers furent appelés *Angéliques*, & *Dorés de la Croix de Conſtantin*, *Angelici & aureati della Croce di Conſtantino. Angéliques*, dit-il, à cauſe de l'Ange qui apparut à Conſtantin avec le ſigne de la Croix; & qui lui dit, *in hoc ſigno vinces;* Dorés, *aureati*, à cauſe du collier d'or qu'ils portoient. Cet Ordre fut mis ſous la protection de S. Georges; & ſi l'on en croit M. Juſtiniani, c'eſt de ces Chevaliers qu'il faut entendre une Medaille de Majorien, au revers de laquelle il y a une Croix, avec une légende, GLORIA CÆSARUM GEORGIANORUM; c'eſt-a-dire, *la gloire des Céſars Georgiens.* Je doute que tous les Antiquaires ſoient de ſon ſentiment. Il diſtingue trois ordres de Chevaliers ſous le Grand-Maître. Le premier, ſont les Grands-Croix, qui s'appellent *Torquati*, à cauſe du collier qu'ils portent: ils ſont au nombre de cinquante, en memoire des cinquante Guerriers que Conſtantin deſtina à la garde du *Labarum imperiale:* ils portent au cou une croix placée entre pluſieurs *Labarums;* c'eſt a-dire, pluſieurs monogrames de JÉSUS-CHRIST repréſentés ſur les mailles qui forment le grand collier, auquel pend par-devant l'image de ſaint Georges a cheval, tuant de ſa lance un dragon qui eſt ſous les pieds de ſon cheval. Le ſecond ordre ſont les *Chevaliers* de juſtice, qui ſont eccléſiaſtiques. Ils portent au cou une croix d'or émaillée de gueules. Ces deux premiers Ordres portent au côté gauche la Croix de velours fleurdeliſée, marquée d'un I en haut, d'un S en bas, d'un ≻ renverſé à droite, & d'un Ξ renverſé à gauche, & d'un monograme de JESUS-CHRIST, avec un A à droite, & un Ω a gauche, que cet Auteur appelle *Labarum.* Les Chapelains la portent au côté droit, & non pas de velours, mais de drap cramoiſi. Ils prouvent quatre quartiers. Le troiſième ordre ſont les *Chevaliers* ſervans, qui portent la Croix rouge, mais coupée & non fleurdeliſée par en haut, & ſans autres lettres que celles du *Labarum*, qui ſe voit au centre. Il prétend que S. Léon parle de cet Ordre dans la lettre qu'il écrivit l'an 456, à l'Empereur Marcien, & au Prince Alexius Angelus Flavius, alors Grand-Maître de cet Ordre. L'Empereur Léon I, lui accorda de grands priviléges en 489. Cet Ordre rendit des ſervices ſignalés, ſelon le meme Auteur, en 615, contre des hérétiques qui ravagerent la Perſe; enſuite dans les Croiſades de la Terre-Sainte, & contre les Albigeois. Enfin en 1191, Iſacius Angelus Flavius Commenus, Empereur de Conſtantinople, le retablit; il falloit dire l'inſtitua. Car que Conſtantin l'ait inſtitué, ou même qu'en ce temps l'on connût ce que nous appelons des *Ordres militaires;* c'eſt une fable. Michel Paléologue le confirma en 1293 & 1294, & Paul III en 1540 & 1545, auſſi-bien que pluſieurs de ſes ſucceſſeurs, qui lui ont accordé différens priviléges, que cet Auteur rapporte. *Voyez* le *ch. III* de ſa ſeconde édition, qui eſt *in-fol.* à Veniſe en 1692.

ANGÉLIQUES. Saint Epiphane & Saint Auguſtin font mention de certains Héretiques appelés *Angeliques*, parce qu'ils rendoient aux Anges un culte exceſſif & qui tendoit à l'idolâtrie. S. Epiphane néanmoins dit qu'on leur donna ce nom, parce qu'ils croyoient que le monde avoit été créé par les Anges.

ANGÉLIQUES. Nom de Religieuſes fondées en Italie par Louiſe Torelli, Comteſſe de Guaſtalla, ce qui leur a fait donner le nom de *Guaſtallines. Voyez* ce mot. *Angelica, Guaſtallina monialis.*

ANGÉLIQUE. ſ. f. Inſtrument de muſique à cordes, qui eſt compoſé du luth, & du théorbe.

ANGÉLIQUE. ſ. f. C'étoit le nom d'une danſe des anciens Grecs, qui ſe danſoit dans les feſtins. Elle étoit ainſi appelée du mot grec ἄγγελος, *Nuntius*, Meſſager, parce que ceux qui la danſoient, étoient habillés en Meſſagers, comme Pollux nous l'apprend, *Liv. IV, ch. 14. Voyez* auſſi Héſychius au mot ἀγγελικὴ, où il faut corriger ἀγγελικὴ, ſelon la remarque de Meurſius. *Angelica ſaltatio.*

ANGÉLIQUE *de Bohème. Imperatoria ſativa. Inſt. R. Herb.* Sa racine eſt épaiſſe d'un pouce & demi, ou de deux pouces, diviſée en quelques branches garnies de fibres chevelues; ſon écorce eſt brune, ridée. Sa ſub-

ſtance intérieure eſt blanche, molle, piquante au goût, âcre, un peu amère & fort aromatique. Ses feuilles ſont fort amples, & comme compoſées de pluſieurs petites feuilles rangées ſur une côte branchue terminée par une ſeule feuille, crénelées ſur les bords, molles, vert gai en deſſus, plus pâles en deſſous, & d'une odeur & d'un goût un peu forts & ambrés. Ces feuilles ſont portées par des pédicules branchus, teints d'un peu de pourpre. La tige qui s'élève d'entre ces pédicules eſt haute de cinq à ſix pieds, creuſe, legère, noueuſe, branchue, cannelée, rouge à ſa naiſſance, d'un vert pâle & cendré à ſon extrémité, & garnie de quelques feuilles beaucoup moindres que celles du bas: elle ſe termine en des ombelles de fleurs blanchâtres. Ses ſemences ſont aplaties, preſque ovales, legérement rayées ſur le dos, & comme bordées par une aile très-mince. Ses feuilles, ſes tiges & ſes ſemences, ont une odeur fort agréable. On confit les pédicules de ſes feuilles & de ſes tiges; elles ſont ſtomachiques & alexitères; ſes racines entrent dans pluſieurs compoſitions alexipharmaques. L'*Angélique* de Bohême eſt rangée parmi les impératoires, a cauſe que ſes ſemences ſont ſemblables à celles de l'impératoire ordinaire. On cultive l'*angélique* de Bohême, & elle périt auſſitôt après qu'elle a donné des graines.

ANGÉLIQUE proprement dite, ſuivant M. Tournefort, eſt un genre de plante ombellifère, dont les ſemences ſont longues, étroites, arrondies, & cannelées ſur leur dos. Elle a comme l'impératoire, ſes feuilles aſſez grandes, rangées ſur une côte branchue, terminée par une ſeule feuille. Il y a pluſieurs plantes qui ſe rangent ſous ce genre, quoiqu'elles n'aient ni l'odeur de l'*angélique* de Bohême, ni même tout le port.

L'*angélique* a été ainſi appelée à cauſe des grandes propriétés qu'on lui attribuoit. C'eſt pour la même raiſon qu'on l'appelle encore *Racine du Saint Eſprit*. La forme de ſes fleurs s'appelle *Ombelle*. *Umbella*. Les Anglois uſent des feuilles & de la racine d'*angélique* dans leurs ſauces, parce qu'elle corrige les humeurs groſſières, & l'haleine puante, & qu'elle aide beaucoup a la digeſtion.

Il y a une *angelique* d'Acadie nouvellement décrite dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, qui a la fleur jaune, la racine noire & touffue, pluſieurs tiges creuſes, anguleuſes, & hautes d'un pied & demi, avec des branches qui naiſſent des aiſſelles des feuilles. Chaque branche porte en ſon extremité une petite ombelle compoſée de pluſieurs bouquets de fleurs jaunes très-petites, qui ont cinq feuilles, qui naiſſent d'un péricarde vert, gros comme la tete d'une epingle. Sa graine eſt brune, cannelée & ſemblable à celle du carvi. Cette plante eſt âcre, amère & aromatique, & a l'odeur fort différente de l'*angélique* ordinaire.

EAU D'ANGÉLIQUE. C'eſt une eſſence qui ſe fait en prenant demi-once d'*angelique*, autant de cannelle, un quart d'once de girofle, autant de maſtic, de coriandre & d'anis vert, & demi-once de bois de cèdre. On concaſſe tout cela dans un mortier. On le fait infuſer pendant une nuit dans un pot d'eau de vie; on la diſtille enſuite au bain-marie, & l'on met de cette eſſence ſur un pot d'eau de vie, depuis une juſqu'a deux ou trois onces on y met auſſi de l'ambre, du muſc & de la civette. CHOM.

ANGÉLIQUE. ſ. f. Sorte d'anémone blanche à peluche gris de lin.

ANGÉLIQUE. Eſpèce de figue. L'*angélique* eſt violette & longue, peu groſſe, la chair rouge, & paſſablement bonne. LA QUINT.

ANGÉLIQUEMENT. adv. D'une manière angélique. Il eſt peu d'uſage. ACAD. FR.

ANGÉLITES. ſ. m. pl. *Angelitæ*. Hérétiques ſectateurs de Sabellius, ainſi nommés à Alexandrie du lieu où ils s'aſſembloient, qu'on appeloit *Agellio*, ou *Angelio*. C'eſt Nicéphore qui le dit, Liv. XVIII. ch. 49. *Voyez* le Gloſſaire de M. du Cange.

ANGÉLOLATRIE. ſ. f. Culte des Anges. *Angelolatria*. Terme dont ſe ſervent les Hérétiques, pour exprimer le reſpect que nous avons pour les Anges, que nous regardons comme des Médiateurs entre Dieu, & nous.

ANGELOT. ſ. m. Eſpèce de monnoie qui etoit en uſage vers l'an 1240, & qui valoit un écu d'or fin. Il y en a eu de divers poids & de divers prix. Ils portoient l'image de Saint Michel, qui tenoit une épée à la main droite, & a la gauche un écu chargé de trois fleurs-de-lis, ayant à ſes pieds un ſerpent. On en voyoit du temps de Louis XI. Il y en a eu d'autres qui avoient la figure d'un ange, lequel portoit les écus de France & d'Angleterre, battus du temps de Henri VI Roi d'Angleterre. Ils valoient quinze ſols. Ils furent frappés pendant que les Anglois étoient maitres de Paris. Le traite entre Henri VII, Roi d'Angleterre, & Anne, Ducheſſe de Bretagne, portent que les monnoies d'Angleterre auroient cours en Bretagne; que le denier anglois y ſeroit mis pour la valeur qu'il avoit en Angleterre, qui etoit la 80e partie d'un Noble ou *Angelot*. LOBINEAU. Il y a encore dans ce traité, *viginti groſſi Angliæ valeant unum nobile vocatum Angelot*; par où il paroit que l'*Angelot* s'appeloit auſſi Noble.

ANGELOT. Ce mot ſignifie auſſi une eſpèce de petits fromages qui ſe font particulièrement en Normandie. On dit, *les angelots du Pont-l'Evêque, les angelots du pays de Bray*. Jacques Cahagne, dans ſes *Éloges des Citoyens de Caen*, cité par M. Ménage, dans ſon *Dictionnaire Etymologique*, croit que ce fromage a été ainſi appelé, parce qu'il avoit la figure d'une monnoie d'Angleterre nommée *Angelot; pontem Piſcopi illuſtrat*, dit Cahagne, *caſeus, qui angelotus appellatur, quòd figuram nummi angelici cognominis exhibeat*. Il y a de l'apparence que les Normans du pays de Bray & du Pont-l'Evêque auront pris ce mot des Anglois. M. de Bras croit qu'on dit *angelot*, pour *aunelot*, & qu'on appelle ainſi cette eſpèce de fromage, parce qu'il ſe fait dans le pays d'Auge.

ANGELUS. ſ. m. Prière à la Sainte Vierge qui commence par le mot *Angelus*, & qui ſe fait trois fois le jour, lorſqu'on ſonne trois petits coups de la cloche, & par trois fois, pour avertir de la faire. *Salutatio Angelica*. On appelle cela autrement le *pardon*, parce qu'on gagne des indulgences en la récitant: les petits coups que l'on ſonne s'appellent auſſi l'*angelus. pulſus campanæ ad ſalutationem Angelicam*. Voilà l'*Angelus* qui ſonne; diſons notre *Angelus*. S. Ignace établit en ſon pays la prière qu'on nomme communément *Angelus*. BOUH. Louis XI ordonna dans ſon Royaume la Salutation Angelique, qui ſe dit le matin, à midi & le ſoir, au ſon de trois coups de cloche. C'eſt ce que nous appelons l'*Angelus*. Ce fut le premier de Mai 1472. MEZER. *en la vie de Charles VIII*. En 1316 Jean XXII avoit inſtitué cette dévotion à la Sainte Vierge. DE ROCH. Ce fut lui (Louis XI) qui établit en France la coutume de ſonner l'*Angelus* à midi. P. DAN. On commença vers l'an 1330 à ſonner l'*Angelus* le ſoir avant que l'on couvrit le feu dans les familles, & il y avoit deux jours d'indulgence à gagner en diſant trois *Ave*. LOBINEAU. *Voyez* les Statuts ſynodaux de Tréguier, de l'an 1329. La Faille dans ſes *Annales de la ville de Toulouſe*, *p.* 247 à l'an 1475, dit: la prière de l'*Ave Maria* fut inſtituée cette année. Le Pape, à la prière du Roi, accorde trois cens jours d'indulgence à tous les fidèles qui, aux trois coups de cloche qu'on ſonnera à midi, diront trois fois à genoux l'*Ave Maria* pour la conſervation de la perſonne du Roi & de ſon Royaume. Cette bulle fut ſuivie d'un édit du Roi: l'un & l'autre furent enregiſtrés dans toutes les Cours du royaume.

ANGEMME, ANGÈNE. ſ. f. ou ANGENIN. ſ. m. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'une fleur factice & imaginaire, qui a ſix feuilles, qui reſſemble à la quinte-feuille, à la réſerve que ſes feuilles ſont arrondies, au lieu d'être pointues, comme celles de la quinte-feuille. Elles ſont quelquefois percées; ce qu'il faut expliquer en blaſonnant. Pluſieurs croient que ce ſont des roſes d'atour ou d'ornement, faite de rubans, de broderies ou de perles: & ce mot vient de *ingemmare*, italien; c'eſt-à-dire, *adornar di gemme*. On les a encore nommées *Acheſmes*, de *aζimare*, coiffer. On dit en-

core en picard, *Acheſmer*; pour dire, *Coiffer*. *Acheſmes*, ſe diſoit autrefois pour toutes ſortes d'ornemens.

ANGENE. *Voyez* ANGEMME.

ANGENIN. *Voyez* ANGEMME.

ANGEOGRAPHIE. *Voyez* ANGÉIOGRAPHIE.

ANGER. v. a. Quelques-uns diſent que ce verbe eſt en uſage, au moins en parlant familièrement, en raillant, ou en témoignant quelque colère. Il ſignifie embarraſſer, incommoder. *Vexare, angere.* Votre pere ſe mocque-t-il, de vouloir vous *anger* de l'Avocat? Mol. ☞ Ce mot a vieilli, & n'eſt plus en uſage.

ANGERBOURG. Ville de la Pruſſe Ducale. *Angerburgum.* Elle eſt dans la Bartonie, aux confins de la Sudavie, près d'un lac d'où ſort la rivière d'Angerap.

ANGERMANFLODT. Rivière de Suède. *Angermanus fluvius.* Elle ſort de la Laponie, traverſe l'Angermanie du couchant au levant, & va ſe décharger dans le golfe de Bothnie, vers les confins de la Médelpadie.

ANGERMANIE. ſ. f. *Angermania.* Province de Suède, qui eſt entre la Bothnie, la Laponie, la Jemptie, la Médelpadie, & le Golfe Bothnique. Il n'y a dans toute l'*Angermanie* que quelques bourgs de peu de conſidération. Maty. L'*Angermanie* a vingt milles & demi de long & autant de large. Un Auteur d'*Angermanie* remarque, que parmi les monumens de l'antiquité qu'on y trouve, il n'y a point de pierres Runiques. Preſque toutes les Paroiſſes de cette province ont chacune leur dialecte particulier. Si l'on en croit ce même Auteur, le nom d'*Angermanie* vient de *anger*, qui ſignifie ſe *repentir*, & *man*, homme; & veut dire que c'eſt une terre dont les habitans ſe repentent de s'y être établis, à cauſe des lieux eſcarpés & incultes dont elle eſt pleine. Quelques-uns la nomment Ingermanie.

☞ ANGERMANLAND, en Suédois & en Allemand, province du Royaume de Suède, l'une de celles appelées *Nordelles*, à cauſe qu'elle s'etend fort vers le nord, bornée au ſeptentrion par la Bothnie & la Laponie; à l'orient; par le golfe de Bothnie; au midi, par le Médelpar; & à l'occident, par le Jemptland, & une partie de la Norwege. Baudrance.

☞ ANGERMANLAND-LAPMARCK. *Angermanica Laponica.* C'eſt une des ſix parties de la Laponie Suédoiſe, & la plus méridionale, entre l'*Angermanland* au midi, qui lui donne ſon nom, & l'Una-Lapmark, au ſeptentrion.

ANGERMUND. Ville du Duché de Courlande, en Pologne. *Angermunda.* Elle eſt ſur la mer Baltique, au nord de Windau.

New Angermund, ou le nouvel *Angermund.* Ville de l'Electorat de Brandebourg, en Allemagne. *Angermunda nova.* Elle eſt dans l'Ucker Mark, aux confins de la moyenne Marche, ſur la rivière de Welſe, au ſud-oueſt de Stétin.

ANGÉRONALES. ſ. f. pl. Fête d'Angérone, Déeſſe du ſilence. *Voyez* Angérone.

ANGÉRONE. ſ. f. *Angerona, Angeronia.* Nom d'une Déeſſe des anciens Romains. Feſtus & Julius Modeſtus, cités par Macrobe, *Saturn. Liv. I. ch. 10.* dérivent ce nom de *angina*, eſquinancie, & veulent que cette Déeſſe fût ainſi nommée, parce qu'elle guériſſoit de ce mal, dans l'opinion des Payens. D'autres ont prétendu qu'elle étoit ainſi nommée du mot *angor*, douleur, peine; ou du verbe *angor*, je ſouffre, j'ai du chagrin; parce que cette Déeſſe délivroit des peines & des chagrins. C'eſt ainſi, dit-on, que de *pello* on a fait *pellonia*; & de *populor*, *populonia*, qui ſe trouvent le premier dans Arnobe, Liv. IV, & le ſecond dans S. Auguſtin de la Cité de Dieu, Liv. VI, ch. 10. D'autres veulent que ce nom ait été fait d'*angeo*, *je preſſe*, *je ſerre*, parce que cette Déeſſe étoit la Divinité du ſilence, & qu'elle ſerroit ou fermoit la bouche; c'eſt-à-dire, qu'elle faiſoit garder le ſilence. Enfin quelques Auteurs doutent s'il ne faut point lire *Agerona* au lieu d'*Angerona*, & ſi ce nom ne vient point de *agere*, *ago*, j'agis; parce qu'elle excitoit à agir fortement, comme dit S. Auguſtin, Liv. VI de la Cité de Dieu. *Ango* eſt l'étymologie de ce nom la plus vraie & la mieux fondée; car *Angerone* étoit effectivement & la Déeſſe de la patience dans les maux, & la Déeſſe du ſilence, qui préſidoit aux conſeils, parce qu'il y faut du ſecret. D'ailleurs l'uſage de lire *Angeronia* eſt ancien & conſtant; il n'y a nul lieu de douter de cette leçon.

La fête d'*Angérone*, *Angéronalia.* Les *Angéronales* ſe célébroient à Rome le 21 Décembre. C'eſt Varron & Feſtus qui nous apprenent le nom de cette fête; & Pline, Solin, & Macrobe qui nous diſent le temps qu'on la célébroit. *Voyez* Saumaiſe, *Exercit. Plin. p. 9.*

ANGERS. *Andegavum, Juliomagus Andium*, ou *Andegavorum Andegava*, ou *Andigarum Andigava.* Ville de France, capitale d'Anjou, ſur la rivière de Mayenne, entre l'endroit où elle reçoit la Sarte & le Loir, & celui où elle ſe jette dans la Loire. *Angers* s'appelle la Ville noire, parce qu'avant tout proche des carrières d'ardoiſes, elle en eſt toute couverte. *Angers* eſt l'ancienne *Juliomagus.* Elle a un Evêque ſuffragant de Tours. L'Académie d'*Angers* fut érigée en 1685, par Lettres Patentes du Roi. Cette ville eſt à 22°, 57′, 48″ de longitude, & 47°, 26′, 0″ de latitude. De la Hire, *Tables aſtron.* Il y a dans cette ville une Univerſité, une Académie à monter à cheval, un Préſidial, &c.

☞ ANGERVILLE. Petite ville de France, dans la Beauce, à trois ou quatre lieues d'Eſtampes, ſur le chemin d'Eſtampes à Janville.

☞ Angerville-le-Martel. Gros bourg de France, en Normandie, au pays de Caux, entre Gaſni & Fécamp. Il s'y tient une foire conſidérable à la S. Mathieu.

ANGES. ſ. m. *Angelus*, ou *de Angelis.* Nom propre d'homme & de famille.

ANGEVIN, INE. ſ. m. & f. *Andes*, au pl. *Andegavus, Andegavenſis.* On trouve quelquefois *Andecavus.* qui eſt de la province d'Anjou. M. Ménage, dont il eſt parlé ſi ſouvent dans cet ouvrage, étoit *angevin.* C'eſt auſſi un adjectif: une famille *angevine.* Nobleſſe *angevine.* Dans le Parlement de Bretagne les charges françoiſes, c'eſt-à-dire, qui ne peuvent être poſſédées par des Bretons, mais ſeulement par des François, s'appellent auſſi, Charges *angevines*, parce que la plus grande partie eſt poſſédée par les *angevins*, à cauſe du voiſinage des deux provinces.

Angevine. ſ. f. Dans l'Anjou on donne ce nom à la fête de la Nativité de la Sainte Vierge. Le vrai mot eſt *Angeine*, mais les Angevins diſent toujours *Angevine*, & ils prétendent que cette fête eſt ainſi appelée parce qu'elle fut d'abord célébrée en Anjou. Il faudroit de bonnes preuves de ce fait. On a donné au mot Angeine la vraie étymologie de ce mot. *Voyez* Angeine.

ANGHIÉRA. Ville du duché de Milan, en Italie. *Anglería.* Elle eſt ſur le bord occidental du lac Majeur, près de l'endroit où le Téſin ſort de ce lac. Elle eſt capitale d'un comté auquel elle donne ſon nom, borné au nord par le gouvernement des Suiſſes en Italie & le Valais; par la vallée d'Aouſt au couchant; au midi, par le Vercellois & le Novarrois; & à l'orient, par le territoire de Milan. *Anglería*, ou *Angerianus comitatus.*

ANGHIVE. ſ. m. Arbre de l'île de Madagaſcar. La décoction de ſes racines diminue l'ardeur de l'urine, & guérit de la gravelle.

☞ ANGIMI. Ville d'Afrique, dans la troiſième partie du premier climat. Elle appartient à la province de Canem, au pays des Négres, voiſine de la Nubie qu'elle a au midi.

ANGINE. *Angina*, *æ.* Maladie de la gorge qui retrécit le larynx & le pharynx, & empêche de reſpirer & d'avaler. *Voyez* Esquinancie. Ce mot vient du latin *Angere*, ſuffoquer, étrangler. Col. de Villars.

ANGIOLOGIE. ſ. f. C'eſt une partie de l'Anatomie qui traite des vaiſſeaux du corps humain. Ce mot eſt grec, ἀγγειολογία, compoſé de ἀγγεῖον, *vaiſſeau*, & λόγος, *diſcours.* Voyez Angeiologie.

ANGIOSPERME. adj. de t. g. C'eſt l'épithète des plantes dont la graine eſt enveloppée dans deux membranes qu'on ne ſepare pas aiſement du noyau, pour les diſtinguer de celles qu'on appelle *Gymnoſpermes*, qui eſt un mot derivé de γυμνὸς, *nu*, &c. & qui ont la plus grande partie de leur graine entourée de trois tegumens. *Angioſperme* vient d'ἀγγεῖον, *vaiſſeau*, & de σπερμα, *ſemence*. Ἀγγειοσπερμος, Le muſle de veau eſt *Angioſperme*.

ANGIOTOMIE. ſ. f. Diſſection des vaiſſeaux. De ἀγγεῖον, *vaiſſeau*, & τομὴ, *diſſection*.

ANGISCOPE. ſ. m. *Voyez* MICROSCOPE; c'eſt la même choſe.

ANGITOLA. (La *Rocca* d') c'eſt-à-dire, la Roche d'*Angitola*. Bourg de la Calabre ultérieure, au royaume de Naples. *Angitula*. Il eſt au nord de la ville de Monteleone, ſur une rivière auſſi nommée *Angitula*, qui ſe jette peu après dans le golfe de Sainte Euphemie. *Angitola* eſt la *Criſſa* des Brutiens.

ANGLE. ſ. m. Terme de Geometrie. C'eſt l'inclinaiſon de deux lignes l'une vers l'autre, qui enfin ſe coupent en ſe rencontrant, & font l'*angle* au point de leur interſection; l'ouverture que forment deux lignes ou deux plans qui ſe rencontrent. *Angulus*. L'*angle droit* ſe forme, quand une ligne tombe perpendiculairement ſur une autre. *Rectus*, *normalis*. Mais quand elle tombe obliquement, & qu'elle ne s'approche pas beaucoup, elle forme un *angle* qui s'appelle *obtus*. *Obtuſus*. Et ſi elle eſt fort inclinée, elle forme un *angle aigu*. *Acutus*. La grandeur des *angles* ſe meſure, non par la longueur des lignes qui les font, mais par leur inclinaiſon. Un *angle rectiligne*, eſt celui qui ſe fait par la rencontre de deux lignes droites inclinées ſur le même plan. *Rectilineus*. Il eſt d'un plus grand uſage que les autres. Ainſi quand on dit un *angle* ſimplement, cela s'entend d'un *angle* rectiligne. Le curviligne eſt celui qui ſe fait de deux lignes courbes. *Curvilineus*. *Angle mixte*, ou mixtiligne, eſt un *angle* formé d'une ligne droite & d'une ligne courbe. *Angulus mixtus*. *Angle plan*, eſt celui qui ſe fait ſur une ſuperficie plane. *Angulus planus*. Celui-ci ſe fait en pluſieurs manières, qui ont des noms differens chez les anciens Geomètres. On appelle, *Angle cornu*, celui qui ſe fait d'une ligne droite qui touche ou qui coupe un cercle. *Angulus cornutus*. *Angle lunulaire*, qui eſt en forme d'un croiſſant, qui ſe fait de deux lignes courbes qui ſe coupent, dont l'une eſt convexe, & l'autre concave. *Angulus lunularis*. *Angle* dans un ſegment, eſt celui qui ſe fait par deux lignes droites tirées de deux extrémités du ſegment par quelque point de ſa circonference. *Angulus in ſegmento*. L'*angle* d'un ſegment eſt l'*angle* que fait la circonference d'un cercle avec une ligne droite. *Angulus ſegmenti*. *Angle ciſſoïde*, eſt l'*angle* intérieur qui ſe fait de deux lignes circulaires convexes qui ſe coupent. *Angulus ciſſoides*. *Angle ſiſtroïde*, qui a la figure d'un ſiſtre. *Angulus ſiſtroides*. *Pelecoïde*, qui a la figure d'une hache, ou d'une cognée, &c. *Angulus pelecoides*. *Angle ſphérique*, eſt celui qui ſe fait ſur la ſurface d'un globe par l'interſection de deux grands cercles. *Angulus ſphæricus*. *Angle ſolide*, qui ſe fait par plus de deux *angles* plans, qui ne ſont point dans la même ſuperficie plane, & qui aboutiſſent à un même point. *Angulus ſolidus*. *Angle* de poſition. *Angulus poſitionis*. Les *angles* ſe meſurent par les degrés d'un cercle diviſé en 360 degrés, dont le centre eſt dans l'interſection de leurs lignes. Ainſi on dit, un *angle* de 60, de 90, de 120 degrés, &c. L'*angle* ſe déſigne ordinairement par trois lettres, dont celle du milieu marque le point où les deux lignes ſe touchent. Le point où les deux lignes ſe coupent, s'appelle *point de l'angle*. *Apex anguli*. *Angle au ſommet*, eſt celui qui eſt oppoſé à la baſe d'un triangle.

☞ En Phyſique & en Méchanique on appelle *angle* d'incidence, celui que forme la direction d'un corps avec le plan ſur lequel il tombe. Il eſt droit, aigu, obtus. *Angulus incidentiæ*.

☞ ANGLE *de direction*, celui que forment les lignes de deux forces ou puiſſances conſpirantes, c'eſt-à-dire, qui concourent au même effet.

☞ ANGLE *viſuel*. C'eſt celui ſous lequel l'œil voit les deux extremités d'un objet.

☞ ANGLE *de reflexion*, *de refraction*. Voyez CES MOTS.

M. de Lagny a donné une nouvelle methode pour meſurer les *angles*. Voyez l'*Hiſt. de l'Acad. des Sc. 1724*, & les *Mémoires* de la même année, *p. 241*. Il juge cette methode aſſez importante pour en faire une ſcience nouvelle qu'il nomme *Goniometrie*. Voyez ce mot.

ANGLE, en termes de Fortifications, ſe dit de celui que forment les diverſes lignes qui ſervent à fortifier. L'*angle* du centre eſt formé dans le centre du polygone par deux demi diamètres, qui de-là vont aux deux extremités les plus proches du polygone. *Angulus centri polygoni*. L'*angle* du polygone, eſt celui qui ſe fait à la pointe du baſtion par la rencontre des deux baſes, ou des deux côtés du polygone. *Angulus polygonus*. L'*angle* du flanc, ou de la courtine, eſt celui qui a pour ſes côtés le flanc, & la courtine, ſur laquelle il tombe à plomb ordinairement. *Angulus alæ & cortinæ*. L'*angle flanque* eſt la pointe du baſtion, ou le concours des deux faces du baſtion. *Angulus propugnaculi*. L'*angle flanquant exterieur*, ou l'*angle de tenaille*, eſt celui qui ſeroit fait des deux faces des baſtions, ſi elles étoient plus longues. *Angulus decuſſationis*. L'*angle flanquant interieur*, eſt celui que fait la ligne rafante ſur la courtine. *Angulus defenſionis interior*. *Angle de l'epaule*, eſt celui qui eſt formé par le flanc & la face du baſtion. *Angulus humeri*. *Angle diminué*, eſt l'*angle* que fait la face du baſtion avec le côté extérieur du polygone. *Angulus imminutus*. *Angle ſaillant*, que quelques uns appellent, *Angle vif*, eſt celui dont la pointe eſt en dehors de la place, ou qui preſente la pointe vers la campagne. *Angulus prominens*. *Angle rentrant*, ou *Angle mort*, autrement *Angle de tenaille*, eſt celui dont la pointe rentre dans le corps de la place, comme ceux des petits forts, qui ont la figure d'une étoile. *Angulus recedens*.

ANGLE. Terme d'Aſtrologie judiciaire, qui ſe dit de l'aſcendant du milieu du ciel, de l'occident & du bas du ciel, c'eſt-à-dire, de la premiere, de la dixième, de la ſeptième & de la quatrième maiſon. Les planètes qui ſont ſur la pointe des *angles* dans une figure de nativité, ont toujours beaucoup de force, principalement celles qui ſont ſur la pointe du milieu du ciel & de l'aſcendant.

ANGLE, terme d'Anatomie, ſe dit des coins des yeux, qui ſont les endroits où la paupière de deſſus s'aſſemble avec celle de deſſous. Ils ſont deux, l'un auprès du nez, nommé *le grand angle*, ou l'interne; & l'autre vers les temples, appelé *le petit angle*, ou l'externe. DIONIS.

En Architecture, l'*angle* d'un mur, eſt le point, où l'encoignure, ou ſes deux faces, ou ſes deux côtés, viennent à s'unir, & à ſe terminer enſemble. En général, les ouvriers appellent *angles*, les pièces d'encoignure qui ſervent dans les compartimens. *Angle* de pavé, eſt la jonction de deux revers de pavé, laquelle forme un ruiſſeau en ligne diagonale dans l'*angle* rentrant d'une cour. DAVILER.

On appelle en termes de guerre, les *angles* d'un bataillon, les ſoldats qui terminent les rangs & les files, ou qui ſont ſur les ailes d'un corps rangé en bataille; les coins d'un bataillon: & on appelle, émouſſer les *angles* d'un bataillon, quand on retranche les hommes qui ſont aux quatre encoignures, enſorte que d'un bataillon carré on en faſſe un octogone, qui preſente par-tout des piques, ſans laiſſer aucun intervalle vide.

Ce mot *angle* vient du mot latin *angulus*.

☞ ANGLE, ou ANGLES. *Anglo*. Petite ville de France, en Poitou, ſur la rivière d'Anglin, ſur les confins de la Touraine, à neuf lieues de Poitiers.

☞ ANGLE, ou ANGLES. Petite ville de France, dans le Languedoc, près de la riviere d'Agout, au diocèſe de Caſtres, environ à quatre lieues de Saint-Amand de Valtoret.

☞ ANGLES, peuples venus du ſeptentrion de l'Allema-

gne, d'où il paſſa en Angleterre, à laquelle il donna ſon nom. Il ſe diviſa enſuite en *Angles* orientaux, *Eaſt Angles*, & occidentaux, *Weſtangles*.

ANGLE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'une croix, ou fautoir, quand il y a des figures mouvantes qui ſortent de ſes angles : comme la Croix de Malte des François eſt *anglée* de quatre fleurs-de-lis. *Crux cujus ex angulis lilia prodeunt.*

ANGLEN. Contrée du duché de Sleſwick, dans la baſſe Allemagne. *Anglia.* Il eſt entre la ville de Sleſwick, celle de Fleusbourg, & la mer Baltique. Ce ſont les habitans de ce pays qui conquirent au Ve ſiècle la partie méridionale de l'île Britannique, & lui donnerent leur nom.

☞ ANGLER. v. a. En termes d'Orfévre en tabatières. C'eſt former exactement les moulures dans les plus petits angles du contour, à l'aide du marteau & d'un ciſelet gravé en creux de la même manière que la moulure en relief, ou gravé en relief de la même manière que la moulure en creux. Cet ouvrier *angle* bien une tabatière.

☞ ANGLÉ, ÉE. part.

ANGLESEY. Île de la mer d'Irlande. *Mona.* L'île d'*Angleſey* eſt ſur la côte du comté de Caërnarvan, dans la principauté de Galles, & n'en eſt ſéparée que par un petit détroit, qu'on appelle *le Detroit de Menay.* Les anciens Bretons appeloient cette île *Mon ;* les Anglo-Saxons s'en étant rendus maîtres, lui donnerent le nom d'*Angleſey.*

ANGLET. ſ. m. Terme d'Architecture. Petite cavité feuillée en angle droit, comme ſont celles qui ſéparent les boſſages, ou pierres de refend.

ANGLETERRE. ſ. f. *Anglia.* Nom de la partie méridionale de l'île de la grande Bretagne, depuis les côtes de la Manche juſqu'au mont Chériot, & aux rivières de Solwai & de Twede qui la ſéparent de l'Ecoſſe. Les Anglois la nomment *Engleland*, qui eſt la même choſe qu'en François *Angleterre*, c'eſt-à-dire, terre des Anglois. Elle a pris ce nom des Saxons-Anglois, qui la conquirent au Ve ſiècle. Avant cela on avoit appelé *Angleterre*, *Engleland*, *Anglia*, le pays que poſſédoient ces Anglois, le Holſtein & le Jutland ; & quelques Auteurs prétendent qu'il fut ainſi nommé du mot allemand, ou teutonique, *Eng*, qui ſignifie *Angulus*, angle, coin, ou *Anguſtiæ*, lieu étroit ou ſerré, & de *land*, terre, parce que ce pays étoit très-étroit. Ils veulent encore que l'*Angleterre* ait été appelée du même nom à cauſe du peu de largeur de l'île ; mais cela ne paroît pas vraiſemblable ; car les Saxons durent s'y trouver fort au large, en comparaiſon de cette *Angleterre*, dont les Danois les avoient chaſſés : ainſi il eſt plus probable qu'on appela la Bretagne *Angleterre*, parce qu'elle étoit devenue la terre des Anglois. Ce fut Egbert, premier Roi Saxon, qui monta ſur le trône en 801, qui lui donna le nom d'*Angleterre*. Il le préféra, dit-on, à celui de Saxe, à cauſe de l'alluſion que S. Gregoire a faite du nom d'Anglois à celui d'Ange, en diſant, *Anglos eſſe Angelicos.* Car en Saxon *Engel* ſignifie *Ange*, & *Engelſch*, Angélique. Quelques Auteurs ont cependant appelé l'*Angleterre*, la Saxe d'outremer, ou *Saxonia ultramarina ;* la nouvelle Saxe, *Saxonia nova.* Elle avoit été nommée d'abord *Albion*, & puis *Bretagne*, pour les raiſons que nous avons rapportées en leur place. La capitale eſt Londres. Depuis la réunion que la Reine Anne a faite de l'*Angleterre* & de l'Ecoſſe en un ſeul royaume, on ne diſtingue plus dans ces royaumes *Angleterre*, ni Ecoſſe, on dit ſimplement, *Grande-Bretagne.* Mais les lois du Parlement n'ont point changé notre uſage en France, & nous parlons encore comme auparavant. L'*Angleterre* a la forme d'un triangle dont la baſe eſt au midi & la pointe au nord. Elle eſt baignée au midi par la mer Britannique, ou la Manche ; à l'orient, par la mer d'Allemagne ; & à l'occident par celle d'Irlande ; au nord, par celle d'Ecoſſe. L'*Angleterre* eſt un pays fertile, commode, & dont l'air eſt extrêmement tempéré. Les laines d'*Angleterre* ſont fines & précieuſes. Les chevaux & les dogues d'*Angleterre* ſont eſtimés. On n'y voit point d'ânes, de mulets, ni de loups, ſoit qu'on les ait exterminés par la chaſſe, ou en faiſant grâce à tous les coupables condamnés à l'exil, s'ils rapportoient une certaine quantité de têtes de loups. L'*Angleterre* a des mines d'étain, de plomb, & de fer. Les Sciences & les Arts y fleuriſſent. Cambden croit que l'*Angleterre* fut autrefois jointe à la France ; ſa raiſon eſt que la mer eſt fort baſſe entre Calais & Douvres. L'*Angleterre* eſt une Monarchie, à laquelle les femmes ſuccedent au défaut des mâles. Sur un paſſage de Corneille Tacite, qui dans la vie d'Agricola ſon beau-pere, parle de Voadica, femme du Sang royal, on prétend que les Anglois n'ont jamais mis de difference entre les hommes & les femmes, pour ce qui regarde l'Empire. On dit même que 800 ans avant cette Voadica, qui vivoit ſous l'Empereur Claude, la Reine Cordeille avoit glorieuſement rempli le trône. LARR. Tout cela ſent bien la table. Tacite ne dit pas même que Voadica regnat ; mais qu'elle ſe mit à la tete de ceux qui ſe révolterent contre les Romains. Quoiqu'il en ſoit de ces premiers ſiècles, depuis long-temps les lois d'*Angleterre* appellent les femmes à la ſucceſſion du royaume au défaut des mâles.

L'*Angleterre* a été ſoumiſe à cinq peuples différens. D'abord les Bretons, nation Gauloiſe, y paſſerent, & s'y établirent ; on ne ſait pas en quel temps. Il y a ſur cela, & ſur le nombre des Rois Bretons, mille contes dans les hiſtoires anciennes d'*Angleterre.* Il eſt étonnant que le nouvel Hiſtorien (Larrey) ait adopté toutes ces fables. Jules-Céſar ſoumit les Bretons aux Romains, dont ils furent tributaires juſques vers l'an 446. Pour ſe délivrer de ces maîtres, ils appellerent les Pictes d'Ecoſſe, qui après avoir chaſſé les Romains, dominerent dans la Bretagne. Pour chaſſer les Pictes, on appela les Saxons, qui au VIIIe ſiècle ſe rendirent maîtres de la Bretagne. Aux Saxons ſuccéderent les Danois, que Guillaume le Conquérant ſubjugua à ſon tour, l'an 1066. Sa poſtérité regne encore en *Angleterre*, qui malgré la conquête des Normands, a toujours conſervé juſqu'ici le nom que les Saxons lui avoient donné.

Les principaux Hiſtoriens d'*Angleterre* ſont Béde, Guillaume de Malmesbury, Roger Hoveden, Henri Huiſtington, Ethelvard, Indulphe, Jean Aſſer, Matthieu Paris, Thomas Walſinghan, Thomas Morus, Matthieu de Weſtminſter, Ranulphe de Cheſter, Froiſſard, Polydore Virgile, Cambden, Speed & Hume. Pour bien connoître ceux qui ont écrit de l'*Angleterre*, il faut voir l'excellent ouvrage de M. Nicolſon, Evêque de Carliſle, intitulé, *The English Hiſtorical Library ;* c'eſt-à-dire, Bibliothèque hiſtorique d'*Angleterre*, en deux volumes, dans leſquels il fait le dénombrement & la critique de tous les Auteurs qui ont écrit ſur l'*Angleterre.* Nous avons en notre langue une *Hiſtoire d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande* par Du Cheſne, & une par Du Verdier. Les *Révolutions d'Angleterre*, par le P. d'Orléans, ouvrage eſtimé, même des Proteſtans, & une *Hiſtoire générale d'Angleterre*, par Larrey, en quatre volumes *in-folio ;* mais il y a tant de fables, tant de paſſion, non-ſeulement dans les matières de religion, mais en tout, & principalement contre la France, qu'elle n'eſt pas ſupportable. L'hiſtoire des derniers règnes n'eſt qu'une compilation des Gazettes & des Satyres écrites en Hollande.

NOUVELLE ANGLETERRE. *Anglia nova.* C'eſt une contrée de l'Amérique méridionale. Elle eſt bornée au nord & au couchant par la nouvelle France ; au midi, par la nouvelle Yorck, ou les nouveaux Pays-bas ; & au levant, par la mer du Nord, ou l'Océan. Les habitans naturels de la *Nouvelle Angleterre*, ſont les Almouchiquois. La capitale eſt Batton.

☞ ANGLEUX, EUSE. adj. Il ne ſe dit guère que des noix dont la ſubſtance eſt tellement enfermée dans de petits angles ou coins, qu'il eſt difficile de l'en tirer. *Nux lignoſa, anguloſa. Angleux* vient d'angle, & ſignifie, qui a beaucoup d'angles, de coins & de recoins.

ANGLICAN, ANE. adj. D'Angleterre, qui appartient à l'Angleterre. Il ne ſe dit que de la Religion & de l'Egliſe. En d'autres matières il faut dire Anglois, An-

gloiſe. La Religion *Anglicane*, c'eſt la prétendue Réforme introduite par Henri VIII. Depuis que l'Angleterre avoit été convertie par le Moine S. Auguſtin qui y fut envoyé par S. Grégoire, & qu'il eut chaſſé l'idolâtrie, que les Saxons ou Anglois y avoient rappelée, l'Angleterre avoit été Catholique, juſqu'à ſe faire tributaire du S. Siége. Mais Henri VIII ayant fait diſſoudre ſon mariage avec Catherine d'Arragon, pour épouſer Anne de Boulen, & le Pape l'ayant excommunié, ce Prince changea la Religion, & premièrement il défendit, ſous peine d'être traité de criminel de leſe-Majeſté, de reconnoître l'autorité du Pape, & ordonna qu'on le reconnût lui-même chef de l'Egliſe *Anglicane* qu'on lui payât les annates & les décimes des bénéfices; qu'on s'adreſsât à lui pour la déciſion des procès & la réforme des abus, & que le Pape ne fût plus appelé que l'Evêque de Rome ſimplement. Il ſe créa un Vicaire-général dans les affaires ſpirituelles & eccléſiaſtiques. Ce Vicaire, quoique laïque, fit des ordonnances qu'il appela *Injonctions*, auxquelles il aſſujettit les Prélats & tout le Clergé. Il préſida au nom du Roi au ſynode que ce Prince aſſembla; il n'y fut rien décidé contre la foi. Juſques-là ce n'étoit que ſchiſme; mais bientôt après l'héréſie s'y méla. Le nouveau chef de l'Egliſe ſoutint qu'il y avoit ſept Sacremens, mais qu'il n'y en avoit que trois inſtitués par JÉSUS-CHRIST; le Baptême, l'Euchariſtie, & la Pénitence; que les autres avoient été ajoutés par l'Egliſe. Il changea beaucoup de choſes dans la Liturgie. Il ôta le nom du Pape du canon de la Meſſe, & y mit le ſien. Il nia que la confeſſion fût d'inſtitution divine, quoiqu'il la crût néceſſaire. Il laiſſa les prières pour les morts, & nia le purgatoire. Il preſcrivit une nouvelle forme pour l'ordination des Evêques. Il défendit le mariage aux Prêtres, & le permit aux Religieux qui n'étoient pas Prêtres. Tel fut l'origine & le commencement de la Religion *Anglicane*. Sous le règne d'Edouard VI, fils de Henri VIII. Edouard Seimer, ſon oncle & ſon tuteur, hérétique Zuinglien, introduiſit en Angleterre les Luthériens, les Zuingliens, & leurs erreurs. Eliſabeth fit auſſi différens réglemens, ſur tout pour la conſervation de tout l'extérieur de la Religion, auſſi-bien que Jacques I & Charles ſon fils; deſorte qu'en général on peut dire que les principaux points de la Religion *Anglicane* ſont, 1°. De ne reconnoître point le Pape pour chef de l'Egliſe; de reconnoître au contraire le Souverain, quel qu'il ſoit, homme, femme, ou enfant, pour chef de l'Egliſe d'Angleterre: 2°. De conſerver la hiérarchie & les différens ordres de Miniſtres: 3°. De conſerver la liturgie & le culte extérieur de Religion, quoique différemment des Catholiques: 4°. Outre les erreurs dont j'ai parlé, de rejeter le culte des Saints, la préſence réelle, & de ne croire ſur cela que ce qu'enſeigne Zuingle, ou Calvin.

L'Egliſe *Anglicane*, c'eſt la ſociété des Anglois qui profeſſent la Religion dont je viens de parler. L'Egliſe *Anglicane* eſt compoſée du Roi, qui en eſt le chef, du clergé & du peuple. Le clergé comprend les Archevêques & Evêques, les Prêtres & les Diacres. Eliſabeth n'admit aucun ordre inférieur au Diaconat. Il y a dans l'Egliſe *Anglicane* différens bénéfices, des cures ou paroiſſes, des chapitres, des dignités dans ces chapitres, des canonicats, des chanoines, *&c.* Mais il n'y a point de religieux, quelque choſe qu'Eliſabeth ait fait pour tâcher d'en conſerver. Cette Reine ſe vantoit d'avoir un clergé honorable, & non pas des Miniſtres affamés comme ceux de Genève. JOVET.

On dit encore le mot *Anglican* en toutes les autres choſes qui concernent la Religion. La Liturgie *Anglicane*, un Rituel *Anglican*, un Prêtre de l'Egliſe *Anglicane*, les Egliſes *Anglicanes*, la doctrine de l'Egliſe *Anglicane*.

ANGLICAN, ANE. ſ. m. & f. Celui ou celle qui profeſſe la Religion établie en Angleterre par les lois. Les *Anglicans* ſe ſont moins éloignés des Catholiques, que la plupart des autres Proteſtans. Tout ce qui n'eſt pas *Anglican*, s'appelle *Non-Conformiſte* en Angleterre. Les *Anglicans* ſe nomment autrement *Toris*. Les partiſans de l'Egliſe *Anglicane* avoient conſeillé au Roi Guillaume, de reconnoître le Duc d'Anjou; & on aſſure que le Comte Godolfin, qui étoit alors dans les intérêts de l'Egliſe *Anglicane*, dit au Roi en Novembre 1701, que ſi ſa Majeſté entreprenoit cette guerre, il ſeroit obligé de quitter ſon emploi, & de ſe retirer, ce qu'il exécuta peu de temps après. DE LA CHAPELLE. Le meilleur Hiſtorien que nous ayons ſur le ſchiſme de l'Egliſe *Anglicane*, eſt Sanderus, *de Schiſmate Anglicano*. L'Hiſtoire de la Réformation, par Burnet, Evêque de Salisbury, eſt un tiſſu de fauſſetés groſſières. Pour l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, il y a un fort gros recueil des conſtitutions qui la concernent, faites ſous les Rois Jean, Henri III, & Edouard I, tirées des archives de la Tour de Londres, par Ed. Frynne, garde de ces archives; le *Monaſticon Anglicanum* en trois vol. *in-folio*, mais où il y a bien des pièces fauſſes; l'*Anglia Sacra*, deux volumes *in-folio*, à Londres 1691. Enfin la Reine fit imprimer tous les actes & les titres, ou chartes qui regardent l'Hiſtoire d'Angleterre, tirées des archives de la Tour de Londres, par M. Rymer, garde de ces archives; mais à peine ce recueil avoit-il paru, que M. Anderſon, Juriſconſulte habile, a prétendu y montrer bien des pièces fauſſes. Les Bénédictins Anglois appellent leur Congrégation, la *Congrégation Anglicane*. Ils l'appellent auſſi, la *Miſſion*, ou la *Congregation* d'Angleterre.

ANGLICISME. ſ. m. Façon de parler Angloiſe. Cet homme parle aſſez bien françois, mais il eſt ſujet à faire des *angliciſmes*. *Angliciſmus*. ☞ C'eſt-à-dire que ces phraſes ſont exprimées ſuivant le tour, le génie & l'uſage de la langue Angloiſe. On le dit de même de toute autre langue. *Galliciſme*, *Latiniſme*.

☞ ANGLOIR. ſ. m. Outil dont les facteurs de clavecin & autres ſe ſervent pour prendre toutes ſortes d'angles, & les rapporter ſur les pièces de bois qu'ils travaillent. ENCYC.

ANGLOIS, OISE. ſ. m. & f. Nom du peuple qui habite l'Angleterre. Les habitans de cette île s'appeloient autrefois *Bretons*, *Britanni*, comme on le voit dans Céſar, Liv. III, *de Bello Gall.* dans Tacite, vie d'Agricola; dans Suétone, dans l'Epitome de Tite-Live, *Liv. V*; dans Pline, *Liv. IV*, *ch. 16* & ailleurs; dans Méla, *Liv. III*, *ch. 6*; Tertullien, *adv. Jud ch. 7*; S. Athanaſe, les Géographes Denys, *v. 562 & ſuiv.* & Etienne, & généralement toute l'antiquité.

On ne convient pas ſur l'origine de ce nom, ſur le temps que les Anglois le prirent, ni ſur la raiſon qui le leur fit prendre. J'ai dit ſur le mot *Angleterre*, que quelques Auteurs prétendent que le petit canton de terre qu'occuperent d'abord les Saxons entre le Holſtein & le Jutland, s'appeloit *Engleland*, Angleterre, & que ces peuples porterent ce nom dans l'île Britannique, & donnerent à leur nouvelle conquête le nom de leur ancienne habitation. C'eſt le ſentiment de Bede & de Krantzius, & ce ſont ces *Anglois*-là que Béde appelle *Anclois* du milieu des terres, *Middelengli*, *Angli mediterranei*. Goropius Bécanus prétend que le nom *Anglois* vient d'*Angeln*, qui ſignifie pêcher à la ligne, ou avec un hameçon, & qu'il leur fut donné, parce qu'ils étoient ſur le bord de la mer, comme qui diroit pêcheurs. Il prétend néanmoins que ce ne fut pas ſeulement à cauſe de leur pêche, mais plus encore à cauſe de leurs rapines, qu'il leur fut donné.

Quelques-uns diſent que vers le milieu du Ve ſiècle, ſix petits Souverains vinrent à divers temps de l'ancienne Saxe, menant avec ſoi chacun les peuples de ſa province, ou de ſa Seigneurie, dont l'un étoit l'*Anglois* qui donna ſon nom à tous les autres, & qui abolit le nom général de Saxon. D'autres diſent que ſur la fin du Ve ſiècle, Hengiſte, Prince Saxon, Roi de Kent, ayant fait la conquête de Londres, voulut que toute la Bretagne changeât de nom pour prendre le ſien, & s'appelât *Hengeſteland*, c'eſt-à-dire, Terre d'Hengiſte, d'où par corruption s'eſt formé *England*, Angleterre. D'autres ſoutiennent que ce ne fut qu'au commencement du IXe, ſiècle qu'Ebert, Roi des Saxons orientaux, ayant réuni les ſept petits Royaumes que les Saxons avoient formés dans le midi de l'île Britan-

nique, lui donna le nom d'*Angleterre*, comme nous avons dit à ce mot. Saxon le Grammairien prétend qu'il eſt dérivé du nom d'un Roi qu'avoient eu ces peuples, nommé *Angul*; mais cet Auteur ſeul n'eſt pas un bon garant. Ce qu'il y a de certain dans tout ceci, c'eſt qu'il y a eu un peuple dans la Germanie qui s'appeloit *Anglois*, *Anglus*. Nous le voyons dans Tacite, *de morib. Germ. ch. 40*. Ce peuple fut un de ceux de de la partie méridionale de la Bretagne, & il y porta ſon nom. Tout le reſte eſt conjecture; mais il eſt très-vraiſemblable qu'Egbert étoit *Anglois*, & Roi de ce peuple *Anglois*, & que par ſa conquête ce peuple étant devenu le peuple dominant dans ce pays, ſon nom fut donné à tous les autres; qu'ainſi ce n'eſt qu'au commencement du IXe ſiècle, que tous ces peuples, tant anciens Bretons que Saxons, porterent le nom d'*Anglois*.

Berte, fille de Cherebert Roi de Paris, qui avoit épouſé Ethelbert Roi de Kent, fut cauſe de la converſion des *Anglois*, par la protection qu'elle donna à ſaint Auguſtin. CORDEM. S. Gregoire écrit à Brunchaut Reine de France: « Vous ſavez combien de choſes mi» raculeuſes Dieu a faites pour la converſion des *An*» *glois*, & vous devez en avoir bien de la joie, puiſ» que vous avez la meilleure part à cet ouvrage. » ID. Pierre Matthieu, dans la vie de Louis XI, Liv. 5, dit que le Comte d'Armagnac regardoit la rencontre d'un *Anglois* comme un mauvais augure. De ROCH.

ANGLOIS, OISE. adj. *Anglus*, *Anglicus*. Ercoubert fut le premier des Rois *Anglois*, qui ordonna par édit dans tout ſon royaume, d'abattre les idoles, & d'obſerver le jeûne du carême. FLEUR. Dreyden eſt le meilleur Poëte *Anglois* qui ait paru juſqu'ici. La Critique du théâtre *anglois* par M. Coullier eſt un bon livre. Un livre *anglois*. Caton eſt une Tragédie *angloiſe*. Un vaiſſeau *anglois*, la flotte *angloiſe*, un cheval *anglois*; mais on ne dit point un dogue *anglois*, il faut dire *un dogue d'Angleterre*.

ANGLOIS. ſ. m. Créancier fâcheux. *Moleſtus creditor*. La puiſſance redoutable des *Anglois* en France, & les ravages qu'ils y firent pendant les longues guerres entre philippe de Valois, & Edouard III, pour la ſucceſſion à la couronne, après la mort de Charles le Bel, donnerent lieu à cette expreſſion. Le peuple appela *Anglois*, tout créancier trop dur, & trop preſſant. Marot s'en eſt ſervi dans ce ſens. Paſquier atteſte qu'on le diſoit encore de ſon temps, & il apporte ces vers adreſſés au Roi François I, par Guillaume Cretin.

Et aujourd'hui je fais ſolliciter
Tous mes Anglois, *pour les reſtes parfaire*,
Et le pay ement entier leur ſatisfaire.

Marot s'en eſt ſervi dans le même ſens.

On donne encore le nom d'*Anglois* à une eſpèce de pâtiſſerie qu'on fait avec des prunes ſimplement, ſans les couper, ni peler.

L'ANGLOIS. ſ. m. La langue que l'on parle en Angleterre. L'*anglois* eſt compoſé d'ancien breton, de latin, de ſaxon, ou allemand, & de françois. Wallis a fait une ſavante & judicieuſe Diſſertation ſur la langue angloiſe; elle ſert de préface à ſon traité *deloquela*, & à ſa Grammaire angloiſe: la Grammaire de Miége eſt plus utile à ceux qui veulent apprendre la langue, celle de Wallis à ceux qui la ſavent.

L'ANGLOIS. Terme de Fleuriſte. Narciſſe qui jette une petite fleur, un peu plus grande néanmoins que le narciſſe de Narbonne. Il a le godet jaune, & par-tout égal.

ANGLOISE, ſ. f. Autre terme de Fleuriſte. Tulipe d'un colombin rouge & blanc.

ANGLONA. Ville autrefois épiſcopale. *Anglona*. Il n'en reſte qu'une égliſe & un château dans la Baſilicate, au royaume de Naples. Elle eſt à quelques lieues de Turſi, où ſon évêché a été transferé.

ANGLOSAXON, ONE. ſ. m. *Angloſaxo*. On ſe ſert quelquefois de ce nom, pour ſignifier les peuples d'Allemagne, qui vinrent s'établir dans l'île Britannique, & les diſtinguer des naturels de l'île, ou Bretons, qui depuis la conquête des Anglois & Saxons, furent auſſi appelés *Anglois*. Ce mot eſt compoſé d'*Anglus*, Anglois, & de *Saxo*, Saxon; parce que ces conquérans de la Bretagne étoient partie Anglois ou Angles, en latin *Angli*, partie Saxons.

ANGLURE. Petite ville de France. *Anglura*. Elle eſt en Champagne, ſur la rivière d'Aube, au nord de la ville de Troyes.

ANGOBERT. ſ. m. Sorte de poirier & de poire. L'*Angobert* eſt une poire à cuire, groſſe, & qui fait une compote de belle couleur. Elle a la chair douce & un peu ferme, & ſe garde aſſez avant dans l'hiver. LA QUINT.

☞ ANGOISSE. ſ. f. *Angor*, *ægritudo*. Ce mot exprime la douleur preſſante, & la crainte à la fois. Il n'eſt guère d'uſage aujourd'hui. Quel mot lui a-t-on ſubſtitué? Douleur, horreur, peine, affliction ne ſont pas des équivalens. VOLTAIRE ſur CORN.

Ce mot vient du latin *anguſtia*. Iequez fait venir le mot françois *angoiſſe*, & l'italien *angoſcia*, des langues ſeptentrionales. Il remarque qu'en vieux ſaxon, *anglumian* veut dire, faire de la peine, *angere*; *angſum*, triſte, inquiet, *triſtis*, *ſollicitus*; qu'en allemand *angſt* veut dire, anxiété, angoiſſe d'eſprit, *anxietas*, *animi anguſtia*; que dans la langue des Cimbres, c'eſt-à-dire, dans la langue qu'on parloit dans une partie de la baſſe Allemagne, *angor* veut dire, douleur, chagrin, *dolor*, *mœror*; *angiſſi*, angoiſſe, *anguſtia*; *angra*, faire de la peine, *angere*; *angraſt*, avoir du chagrin, *triſtari*.

POIRE D'ANGOISSE, ſont des poires de mauvais goût, qui prennent à la gorge, que Ménage dit avoir ainſi été nommées dans un village qui eſt en Limoſin du même nom, où elles furent trouvées en l'an 1094. *Pirum anginam premens*, *pirum angoſſiacam*.

POIRE D'ANGOISSE, eſt auſſi une eſpèce de cadenas qui s'ouvre par un reſſort, & que les voleurs mettent dans la bouche d'une perſonne pour l'empêcher de crier.

On dit auſſi au figuré, on lui a bien fait avaler des *poires d'Angoiſſe*; pour dire, qu'on lui a dit des choſes fâcheuſes, qu'on lui a donné de grands déplaiſirs, cauſé de grands chagrins.

☞ ANGOISSE, en Médecine. Sentiment de ſuffocation, de palpitation & de triſteſſe. Accident d'un très-mauvais préſage, lorſqu'il arrive au commencement des fièvres aigues. ENCYC.

ANGOISSEUS. adj. Ce mot ne ſe dit plus; il ſignifioit *angoiſſeux*. On diſoit auſſi *angoiſſer*, cauſer du chagrin.

ANGOISSEUX, EUSE. adj. m. & f. Dur, fâcheux, affligeant, qui cauſe de l'inquiétude & du chagrin. *Nicot*, *Monet*, *Cotgrave*. Ce mot eſt vieux & hors d'uſage.

Pierre Pithou s'en eſt ſervi dans la harangue de M. d'Aubray, à qui il fait dire, en parlant au Duc de Mayenne: « Je tiendrai à partie de grâce ſi me faites » promptement mourir, plutôt que me laiſſer languir » plus long-temps en ces *angoiſſeuſes* misères..... » *Sat. Ménip. t. 1, p. 190*.

ANGOLA. Pays & royaume de la baſſe Ethiopie, en Afrique. *Angola*. Le royaume d'*Angola* eſt borné au nord par celui de Congo, auquel il étoit autrefois ſoumis: il a au couchant le royaume de Malemba, au midi celui de Mataman, & au couchant la mer.

☞ Ce ſont les Européens qui donnent à ce royaume le nom d'*Angola*. Dans la langue du pays il ſe nomme *Dongo*, autrefois *Ambonde*. *Angola* eſt le nom du premier fondateur de ce royaume, qui porta les peuples à ſe ſoulever contre le Roi de Congo.

☞ ANGOLA. ſ. m. *Feles Angola*. On appelle ainſi une eſpèce de chats qui vient originairement d'*Angola*. Ils ſont plus grands que les nôtres, couverts d'un long poil, la queue longue & groſſe.

ANGOLAM. ſ. m. Arbre fort beau, qui a cent pieds de haut, & douze pieds de groſſeur, & qui croît parmi les rochers, les ſables & les montagnes de Mangatti, & autres provinces du Malabar; il eſt toujours vert; ſon fruit eſt ſemblable à celui du cerifier, & il dure très-long-temps. Les habitans du Malabar regar-

dent cet arbre comme le ſymbole de la royauté, à cauſe que ſes fleurs ſont attachées à ſes branches en forme de diademe. Le ſuc qu'on tire de ſa racine par expreſſion, tue les vers, purge les humeurs pituiteuſes & bilieuſes, & évacue l'eau des perſonnes qui ſont attaquées de l'hydropiſie. On prétend que ſa racine réduite en poudre, eſt bonne contre la morſure des ſerpens & autres bêtes venimeuſes.

ANGON. ſ. m. *Jaculum, Spiculum.* Eſpèce de javelot dont ſe ſervoient les anciens François. L'*angon* ſe darduit de loin: le fer de ce javelot reſſembloit à une fleur de lis. LE GENDRE. Une opinion ſur les armes de nos Rois, eſt que ce ne ſont veritablement ni les lis de marais, ni de jardin, mais le fer de l'*angon*, ou javelot des anciens François. La piece du milieu étoit droite, pointue & tranchante; les deux autres qui l'accompagnoient étoient renverſées en croiſſant: une clavette lioit ces pieces, ce qui faiſoit ce qu'on dit, le pied de la fleur de lis. ID.

☞ ANGON. Ville aſſez conſiderable des Indes, dans le royaume de Camboye, aſſez près du pays de Laos.

☞ ANGOO, ou ANGOCHE. Royaume d'Afrique, ſitué près d'un bras du Cuama. Le Roi eſt Mahometan. Ses ſujets font un grand commerce en or, en ivoire, en etoffes de ſoie & de coton, & en grains d'ambre.

ANGOTE. Province d'Abyſſinie, qui a titre de royaume. *Angote, Regnum Angotanum.* Elle eſt entre les royaumes de Tigre, de Bagamédri, de Balaguenze, de Xoa, de Fatigar & de Dobas.

ANGOULÊME. *Inculiſma, Engoliſma, Ecoleſma, Æquoleſma, Aquilimenſis, Retiaſium.* Ville épiſcopale de France, capitale de l'Angoumois, avec le titre de *duché*. Les deux Hiſtoriens d'*Angoulême*, Corlieu & Maichin, l'écrivent toujours par un A. La ville d'*Angoulême* n'a pas toujours été appelée d'un même nom; car il paroît par les monumens & titres anciens, & par les légendes des pièces de monnoie que faiſoient battre les Comtes d'*Angoulême*, qu'elle a été quelquefois nommée *Icoliſma, Engolima, Angolia, Equaliſma*, & *Engoleſſima*; d'autres fois *Engolma*, & *Egoleſma*, & enfin *Engoleſma, Angoulême*. MAICHIN, CORLIEU. Auſone l'appelle *Icnuſa*, Ep. 15. Mais Helie Vinet, en ſon diſcours de la ville d'*Angoulême*, aſſure qu'il doit y avoir *Icoliſma*, & qu'il l'a ainſi trouvé dans les vieux exemplaires d'Auſone écrits à la main. ID. S. Auſone eſt le premier Evêque d'*Angoulême*. Maichin prétend que ce Saint fut diſciple de S. Martial, qui l'avoit été de JESUS-CHRIST, & qui ayant été envoyé par S. Pierre dans les Gaules, fut Evêque de Limoges. Corlieu, dans ſon Hiſtoire d'*Angoulême*, ne place l'un & l'autre que ſous l'Empereur Déce, ſuivant en cela le ſentiment de Grégoire de Tours. *Voyez* MARTIAL. *Angoulême* eſt une ville très-ancienne, ſitué ſur une montagne, dont la Charente baigne le pied, & qui forme une eſpèce de longue plaine entre cette rivière, & celle d'Anguienne. L'Evêque d'*Angoulême* eſt ſuffragant de l'archevêché de Bordeaux. L'Hiſtoire d'*Angoulême* a été écrite par François de Corlieu: elle eſt intitulée, *Recueil en forme d'Hiſtoire de ce qui ſe trouve par écrit de la ville & des Comtes d'Angoulême*. La ſeconde édition eſt augmentée par Gabriel de la Charlonie, *in-4°*, à *Angoulême*, 1629.

ANGOUMOIS. ſ. m. *Engoliſmenſis ager.* Province de France: Angoulême en eſt la capitale, & lui a donné la dénomination. MAICHIN. Corlieu écrit *Engoumois*. La Charente a ſa ſource dans l'*Angoumois*, & en baigne une partie. Armand Maichin a écrit l'*Hiſtoire de Saintonge, Poitou, Aunis, & Angoumois*, imprimée *in-fol.* à ſaint Jean d'Angeli, 1671. Le pays royal d'*Angoumois* contient, au rapport de Corlieu, 20 lieues de long, & environ 15 à 16 de large. Il eſt borné à l'orient par le Limouſin, par la Saintonge à l'occident, au midi par le Périgord, & le Poitou au ſeptentrion. MAICHIN. Durant le règne de Charlemagne, l'*Angoumois* fut uni à la maiſon de Poitou, par le délaiſſement qu'en fit ce Monarque en faveur d'Abbon ou Albon, premier Prince du ſang, en 778. ID. Bien que l'*Angoumois* fût originairement une portion & une dépendance de l'Aquitaine, néanmoins il n'a jamais reconnu d'autre juriſdiction ſouveraine que celle du Parlement de Paris.

ANGOUMOISIN, INE. ſ. m. & f. & adj. *Inculiſmenſis.* Qui eſt de l'Angoumois. PLINE, au *Liv. IV.* de ſon *Hiſt. nat. ch. 19*, parle de certains peuples d'Aquitaine, nommés *Ageſinates*, qui étoient proches voiſins de ceux de Poitou. Ces peuples-là ſont indubitablement les *Angoumoiſins*, & non pas ceux du pays d'Agenois, qui ſont fort éloignés de la province de Poitou. MAICHIN. Corlieu, dans ſon *Hiſtoire d'Angoulême*, écrit *Engoumoiſin*.

ANGOURE DE LIN, en latin *Angina lini.* C'eſt une eſpèce d'epithym, qui croît ſur la plante dont on fait le lin. Les Epiciers-Droguiſtes l'appellent ordinairement *Ceſcute*. Voyez *ce mot*.

ANGOURI. *Voyez* ANGYRE.

ANGOURIA. ſ. m. Eſpèce de melon d'eau, que les Grecs nomment ainſi. Les Turcs l'appellent *Schamcaouni*, le melon de Damas; & les Arabes *ſegg' a Rhatihkh al hindi*, le melon des Indes. D'HERB.

☞ ANGOY. Petit royaume d'Afrique, ſur la côte de Congo, au nord de l'embouchure de Zayre qui le borne au midi & à l'orient. Il a l'Ocean au couchant, & le royaume de Cacondo l'enferme au nord.

ANGRA. Ville de l'île Tercère, l'une des Açores. *Angra.* Elle eſt ſur la côte meridionale de l'île, où elle a un bon port, une citadelle, & un évêché. *Angra* eſt la capitale de toutes les Açores.

☞ Le mot *Angra*, dans la langue Portugaiſe, ſignifie une eſpèce de petit golfe, dont l'entrée eſt plus étroite que le fond. Comme ce ſont les Portugais qui ont découvert les côtes occidentales & méridionales de l'Afrique, ils ont donné les noms à quantité de lieux, que nous avons conſervé ſur nos cartes. Celui d'*Angra* eſt commun à pluſieurs petits golfes dont nous ne parlerons pas ici.

☞ ANGROIS. ſ. m. Nom qu'on donne aux petits coins qui ſervent à ſerrer & à affermir le marche d'un marteau avec le marteau même, en les inſérant dans le bout du manche, ou entre le manche & les parois de l'œil du marteau. ENCYC.

ANGSANA. ſ. m. Arbre qui croît dans les Indes Orientales. La partie qu'on emploie dans la Medecine, eſt une liqueur qui en découle par une inciſion qu'on y fait, & qui forme, lorſqu'elle eſt condenſée, une larme de couleur rouge, enveloppée dans une écorce délicate; c'eſt dans cet état qu'on la vend dans les boutiques. On prétend que cette gomme eſt aſtringente, & qu'elle eſt un excellent remede pour les aphthes.

ANGUICHURE. ſ. f. Eſpèce de baudrier qui ſert aux veneurs à porter un cor de chaſſe.

ANGUIEN, ou ENGUIEN. *Angia, Anghia.* Petite ville des Pays-Bas, entre Mons & Bruxelles. Les gens du pays écrivent *Enguien*. *Anguien* eſt la première baronnie du comté de Hainaut. La baronnie d'*Anguien* tomba dans la maiſon de Bourbon, par le mariage de Marie de Luxembourg, Comteſſe de S. Paul, Dame d'*Anguien*, avec François de Bourbon, qui ſous le nom de Comte d'*Anguien*, remporta la bataille de Ceriſolle en 1544. La baronnie d'*Anguien* étant échue en partage à Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, Louis de Bourbon, premier Prince de Condé, ſon frere, en fit tranſporter le nom à Nogent le Rotrou au Perche, qu'il fit nommer *Anguien* le François. Henri IV vendit à Charles de Ligne, Comte d'Aremberg, la ville d'*Anguien* en Hainaut. Henri de Bourbon, IIe du nom, Prince de Condé, ayant échangé Nogent *Anguien* avec le Duc de Sully, il fit donner le titre de duché d'*Anguien* à la baronnie d'Iſſoudun en Berri, & enſuite il a été transféré au duché de Montmorenci. Les fils aînés des Princes de Condé portent le nom de Duc d'*Anguien*. Le Grand Conde n'étoit encore que Duc d'*Anguien*, quand il gagna les batailles de Rocroi & de Nortlingue.

ANGUILLADE. ſ. f. Coup de fouet, & ſe dit particulièrement de ceux qu'on donne avec une peau

d'anguille. Regnier dit dans ſes Satyres : m'eût donné l'*anguillade*, & puis m'eût laiſſé là.

ANGUILLADE, a ſignifié autrefois, *Tromperie*, & ce mot étoit venu en ce ſens de la farce de *Pathelin*, parce qu'il promit au marchand de lui faire manger d'une belle anguille, pour avoir ſon drap.

ANGUILLARA. Petite ville de l'Etat de l'Egliſe, en Italie. *Anguillara*. Elle eſt dans le patrimoine de Saint Pierre, ſur le lac Bracciano, à l'endroit où l'Arone en ſort.

ANGUILLARA, eſt auſſi un bourg de l'Etat de Veniſe. Il eſt dans le Padouan, ſur l'Adige, au nord de Rovigo.

ANGUILLE. ſ. f. Poiſſon de rivière, long & menu, de la figure d'un ſerpent, dont la peau eſt ſi gliſſante, qu'on ne la peut tenir dans les mains. Elle a la bouche aſſez grande, & garnie de petites dents, avec deux nageoires auprès des ouies. La chair en eſt gluante, & viſqueuſe. *Anguilla*. ROND. Les *anguilles* demeurent dans le fond de l'eau, & ne s'élevent pas au deſſus comme les autres poiſſons. Elles ne ſe pêchent en abondance que dans les inondations, & quand les eaux ſont troubles. On a découvert avec le microſcope, que les *anguilles* ont la peau écaillée comme les autres poiſſons.

☞ C'eſt une ancienne erreur d'attribuer la naiſſance des *anguilles* à la corruption. Elles frayent comme les autres poiſſons. Si vous voulez apprendre les différentes manières de manger & d'apprêter ce poiſſon, liſez le Grand Vocabulaire. Au reſte l'huile & le flegme viſqueux & groſſier dont la chair de l'*anguille* eſt chargée, en font un aliment peu convenable aux eſtomacs délicats.

On dit proverbialement, écorcher l'*anguille* par la queue ; pour dire, commencer une affaire par où il la faut finir. C'eſt une *anguille* de Melun, il crie avant qu'on l'écorche ; pour dire, il a peur ſans ſujet. Ce proverbe vient de ce qu'un nommé l'*Anguille*, Bourgeois de Melun, qui repréſentoit à une Comédie le perſonnage de S. Barthélemi, voyant l'exécuteur le couteau à la main qui faiſoit ſemblant de l'écorcher, ſe mit à faire un grand cri avant qu'il le touchât : ce qu'on trouva ſi plaiſant, que cela a donné cours au proverbe. On dit auſſi, il y a *anguille* ſous roche pour dire, il y a quelque myſtère caché ſous ce qu'il dit, ou ſous ce qu'il fait. Il s'échappe comme une *anguille* ; pour dire, il diſparoît ſans qu'on le puiſſe retenir, ſans qu'on s'en apperçoive. On dit encore, rompre l'*anguille* au genou, pour ſe moquer des gens qui prennent une manière de faire quelque affaire qui n'eſt pas propre pour y réuſſir. On diſoit autrefois, rompre *l'andouille* au genou, dans le même ſens.

ANGUILLE DE SABLE. ſ. f. Petit poiſſon de mer, long comme la main, gros comme le pouce, de couleur bleue ſur le dos, & argentine au ventre : ſa tete eſt menue & ronde, ſon muſeau eſt oblong & pointu, ſa bouche eſt petite. Il ſe trouve dans le ſable, ſur les rivages de la mer, en Angleterre. Il eſt bon à manger. On le nomme *anguille de ſable*, parce que ſa figure approche de celle de l'*anguille*, & qu'il ſe cache dans le ſable. Les Anglois le nomment *Sandilz*, qui ſignifie la même choſe.

ANGUILLE. Terme de Manufacture d'étoffes de laine. Il ſignifie les bourlets ou faux plis qui ſe forment aux draps en les foulant, lorſque les foulons ne ſont pas aſſez attentifs à viſiter leurs piles. *Voyez* LIZER.

ANGUILLE. Une des Antilles. *Anguis*. Cette île eſt à l'eſt de celle de Porto Rico, & au nord de celle de Saint Martin.

ANGUILLERSS, ou ANGUILLÉES. ſ. f. pl. Terme de Marine. Canaux qui regnent à fond de cale à côté de la carlingue, pour conduire les eaux à la pompe.

ANGUILLIÈRE. ſ. f. *Anguillarum vivarium*. Ce mot ſe trouve dans le Théatre d'Agriculture de De Serres, pour ſignifier le lieu où l'on nourrit, ou bien où l'on conſerve des anguilles. On dreſſera l'*anguillière* en un lieu ombreux, ou bourbeux, & l'on y nourrira les anguilles des entrailles de toutes ſortes de poiſſons frais & ſalés, de volailles, levrauts, lapins, & autres bêtes, des pelures de fruits, de figues à demi gâtées, de cornes, de glands concaſſés, de marc de raiſin, *&c.* DE SERRES.

ANGUILLOMEUX. adj. Borel dit que ce mot veut dire, *cauteleux*, & qu'il vient d'*anguis*, *ſerpent*, comme qui diroit *anguinosus*. Ce mot n'eſt plus en uſage.

☞ ANGUINA. *Voyez* POMME DE MERVEILLE.

ANGULAIRE. adj. m. & f. *Angularis*, ou *Angularius*, & *Angulatilis*. Qui a un ou pluſieurs angles. Un corps *angulaire*. Figure *angulaire*.

☞ On appelle pierre *angulaire*, la première pierre fondamentale qui fait l'angle d'un bâtiment. C'eſt dans ce ſens que JÉSUS-CHRIST eſt appelé figurément dans l'Ecriture, la *pierre angulaire*. Ce qui eſt fondé ſur la prophétie. *Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus eſt in caput anguli*.

ANGULAIRE. adj. Terme d'Aſtrologie judiciaire. On appelle maiſon *angulaire*, la première, la quatrième, la ſeptième, & la dixième. Les maiſons *angulaires* ſont les plus fortes & les plus puiſſantes des douze qui compoſent le thème généthliaque, auſſi régiſſent-elles la vie & les affections du corps, les emplois & les dignités, les mariages & les haines publiques, & les biens patrimoniaux.

ANGULAIRE, en termes d'Anatomie, ſe dit d'un muſcle de l'épaule, qu'on appelle communément *Releveur propre*, *Releveur de l'omoplate*. Voyez RELEVEUR.

☞ ANGULAIRE, pris ſubſtantivement, ſe dit encore d'une artère qui paſſe au grand angle de l'œil, & d'une veine qui, de l'angle interne de l'œil, vient aboutir à la jugulaire externe.

☞ ANGULEUX, EUSE. adj. Fait à angles, dont la ſurface a pluſieurs angles. *Anguloſus*. Un corps *anguleux*. Un fruit *anguleux*.

ANGURIA. Nom que l'on donne dans le levant aux melons d'eau, tels que ceux de Provence. On les appelle auſſi *Carpoutch*. DU LOIR, *p. 216*. *Voyez* ANGOURIA.

ANGUS. Province d'Ecoſſe. *Anguſia*. Elle a au levant la mer d'Allemagne, au nord les provinces de Mernis & de Mart, au couchant le pays de Perth & de Gourée, & la rivière du Tay la ſépare au midi de la province de Fife.

ANGUSTICLAVE. ſ. m. *Anguſtuſclavus*. Habillement de dignité chez les Romains, différent du *Laticlave* ; mais ſur quoi les Savans ſont peu d'accord, tant pour la forme, que pour l'état. Madame Dacier dit que le *Laticlave* étoit une longue tunique bordée par-devant d'une ou de deux bandes de pourpre appliquées tout le long du devant de cette tunique, & que les bandes larges faiſoient le laticlave & les étroites l'*anguſticlave*.

ANGUSTIÉ. adj. Reſſerré, gêné. *Arctus*, *anguſtus*. Jets d'eau dont le diamètre eſt *anguſtié*. ☞ Il n'eſt pas fort uſité. L'Acad. & les Grands Vocabuliſtes prétendent qu'on ne le dit que d'un chemin. Ne vaudroit-il pas mieux encore lui ſubſtituer une autre épithète ?

ANGYSCOPE. Il faut écrire ENGYSCOPE. *Voyez* ce mot.

A N H.

ANHALT. *Anhaltivus Principatus*. Principauté d'Allemagne dans la haute Saxe. Elle eſt entre le duché de Saxe, le comté de Mansfeld, le landgraviat de Thuringe, & les terres d'Alberſtat & de Magdebourg. La maiſon d'*Anhalt* paſſe pour une des plus anciennes de l'Europe.

ANHALT. *Anhaltinum vetus*. Château de la principauté d'*Anhalt*, à laquelle il a donné ſon nom. Il eſt ſur la rivière de Seske ; il eſt preſque ruiné. MATY.

☞ ANHELER. v. n. Dans les Verreries, c'eſt entretenir le feu dans une chaleur convenable. La journée finie, on n'anhèle plus, & les marchandiſes ſe refroidiſſent peu-à-peu. ENCYC.

☞ ANHERAGE. ſ. m. Terme de rivière. Arrhes qu'on donne aux ouvriers pour conduire un train.

ANHIMA. ſ. m. *Jonſton*. Oiſeau de proie aquatique, du Bréſil. Il eſt plus grand que le cigne ; ſa tête eſt groſſe comme celle d'un coq, ſon bec eſt noir, recourbé vers

le bout, ſes yeux de couleur d'or entourés de noir. Il porte ſur ſa tête une corne plus groſſe que celle d'un veau, blanche comme un os, entourée de plumes très-courtes, blanches & noires. Son corps eſt d'un pied & demi; ſes ailes ſont grandes, & de differentes couleurs; ſes pieds ſont chacun de quatre doigts; ſa voix eſt forte, & il paroit crier *vihu*. Il eſt toujours avec ſa femelle; le male eſt plus gros de moitié. Sa corne reſiſte au venin & aux ſuffocations.

☞ ANHING. Ville de la Chine, la même que Ganking. *Voyez* ce mot.

ANHOLT. Petite ville des Provinces-Unies. *Anholtum*. Elle eſt dans le comté de Zutphen, près de l'évêché de Munſter & du duché de Clèves, ſur l'ancien Iſſel, à l'orient d'Emerik.

A N I.

☞ ANI. Ville d'Aſie, dans l'Arménie, ſelon Ulugbeg & Naſſir-Eddin qui lui donnent 79 d. long. & 41′ de lat. ſept. C'eſt probablement la même que l'Anikagae de Tavernier.

ANIAN. Le detroit d'*Anian*. Détroit célébre dans pluſieurs relations de l'Aſie. *Fretum Anianum*. On n'en ſait point la ſituation. Quelques-uns le mettent entre la Terre de Ieſſo & la grande Tartarie. Si c'eſt là le détroit d'*Anian*, c'eſt celui que M. Deliſle appelle *Détroit de Teſſoi* dans ſa carte d'Aſie, dans laquelle il ne marque point de détroit d'*Anian*. D'autres le placent entre la Terre de Ieſſo, ou Yéco & l'Amérique ſeptentrionale, ſous le 57ᵉ & 58ᵉ degré de latitude, & le 250ᵉ de longitude, au couchant de la baie de Buttons, & du nouveau Dannemarck. D'autres prétendent qu'il eſt entre la côte ſeptentrionale de la Californie, & l'occidentale de l'Amérique ſeptentrionale, & la Terre de Ieſſo. Pluſieurs le regardent aujourd'hui comme imaginaire.

☞ ANIANE, ou AGNANE, ou S. BENOÎT D'ANIANE. Petite ville de France, dans le bas Languedoc, au diocèſe de Montpellier, au pied des montagnes, quatre lieues de Lodéve.

ANJANVILLE. Bourg près de Pluviers, dans le diocèſe d'Orléans. *Aniani Villa*.

ANJAR. Grand Bourg de Syrie. *Anjarum*, *Anjara*. Il eſt ſur le chemin d'Alexandrette à Alep.

ANIAVA, ou ANIWA. Cap du pays d'Yupi, dans la grande Tartarie. *Aniava*, *Aniva*. Ce cap s'avance du ſeptentrion au midi, vers l'île des Etats, vis-à-vis le cap de la Croix qui eſt dans la Terre de Ieſſo. On ne trouve point ce cap dans la carte de M. Deliſle.

ANICÉTON. Ἀνίκητον, *invincible*. Epithète d'un emplâtre qu'on attribue à Criton, & auquel on a donné ce nom, à cauſe qu'il eſt un remède infaillible pour les Achores.

☞ ANICHILER. Vieux v. n. qui ſignifioit *anéantir*.

ANICROCHE. ſ. f. Terme populaire, qui ſignifie embarras, difficulté. *Obex*, *mora*, *obſtaculum*. Cet homme trouve toujours quelque *anicroche* en ſon chemin. Il y a quelque *anicroche* dans cette affaire.

ANIEN. Autrefois on écrivoit ANIAN. ſ. m. *Anianus*. Nom propre d'homme. *Voyez* AGNAN.

ÂNIER, ÈRE. Celui ou celle qui conduit les ânes. *Aſinarius*. Il ſe dit à Paris dans le ſtyle familier de ceux qui fourniſſent du lait d'ânesſe.

On le dit figurément de celui qui traite rudement ſes valets, ou ceux qui ont affaire à lui. C'eſt un rude *ânier*. Dans ce ſens il eſt bas.

ÂNIÈRE. Qui a ſignifié autrefois un lieu où l'on élevoit & nourriſſoit des ânes. *Aſinaria*. De-là tant de villages en France nommés *Anière*. C'eſt à *Anières*, proche de Bourges, que Calvin commença à dogmatiſer, pendant qu'il étudioit en Droit dans l'Univerſité de Bourges.

Naudé a dit proverbialement dans ſon Maſcurat, » C'eſt un veau de dixme qui n'a jamais étudié qu'à » l'école d'*Anière*; » pour dire, *un ignorant*.

ANIGRIDES. ſ. f. pl. Nymphes qui habitoient près du fleuve Anigrus, au Péloponnèſe. Elles avoient un antre où ceux qui y entroient ayant la peau gâtée par des dartres, ou autres maladies cutanées, invoquoient les Nymphes, leur faiſoient quelques ſacrifices, frottoient l'endroit de la peau malade, & paſſoient le fleuve Anigrus à la nage; après quoi ils laiſſoient dans l'eau toute l'impureté, & ſortoient entièrement nets & purifiés.

☞ L'ANIGRUS, étoit un fleuve d'Elide, dans le Péloponnèſe, dont les eaux étoient amères & infectes. Pauſanias attribue la cauſe de cette infection à ce que les Centaures bleſſés par Hercule allerent y laver leurs plaies. Ovide en parle ſur ce ton-là. METAM. *Liv. 15*.

Ante bibebantur nunc quas contingere nolis
Fundit Anigros aquas; poſtquam lavare bimembres
Vulnera, clavigeri quæ fecerat Herculis arcus.

☞ ANIKAGAË. Grande ville d'Armenie, dont on ne voit plus que les ruines. Ce mot ſignifie, en langue Armenienne, la ville d'*Ane*. Elle ſe trouve la ſeconde journée de caravane, en allant de Cars à Erivan.

ANIL. ſ. m. C'eſt une plante du Bréſil, haute d'environ deux ou trois pieds, reſſemblante au romarin. Ses feuilles ſont rondes, aſſez épaiſſes. Ses fleurs ſont ſemblables à celles des pois; elles ſont ſuivies de gouſſes longues & recourbées, contenant des ſemences ſemblables à celles des raves. Toute la plante a un goût amer & piquant. Elle eſt vulneraire & deterſive: on la met en poudre ſur les plaies pour les mondifier; on en tire l'indigo. *Voyez* ce mot.

ANILCO. Bourg de la Floride, dans l'Amérique ſeptentrionale. *Anilco*, *onis*. Il donne ſon nom au pays dans lequel il eſt ſitué.

ANILLE. ſ. f. Terme de Blaſon. C'eſt une figure en forme de deux crochets adoſſés & liés enſemble, dont chacun a la figure d'un C, ou d'un *ſigma* grec. *Securiclatum utrinque ferrum*. Il portoit d'azur à une *anille* d'argent entourée d'une couronne de gueules. Quelques uns la confondent mal-à-propos avec celle du fer qui ſoutient la meule du moulin. *Anille* eſt ainſi nommée, parce que c'étoit d'abord un fer qui ſe mettoit comme un anneau autour des moyeux pour les fortifier. on appela auſſi *Anilles*, des croix ancrées qui ſont faites en forme d'*anille*. Autrefois on appeloit auſſi *Anille*, une potence d'eſtropiés des jambes, ou de vieilles: ce qui eſt dérivé du mot *anus*. *Subalaris ſcipio*. Quelques-uns écrivent ANILLES.

ANIM. Ville de la tribu de Juda. *Anim*.

ANIMACHA. Rivière de la preſqu'île de l'Inde deçà le Gange. *Animacha*. Elle ſort du royaume de Calecut, & ſe décharge dans l'Océan Indien, à quelques lieues de Cranganor. Il y a ſur cette rivière une ville de même nom.

ANIMADVERSION. ſ. f. Terme de Palais. Correction en paroles ſeulement. *Animadverſio*, *Caſtigatio*. L'allégation téméraire d'un fait ſi faux, merite l'*animadverſion* de la Cour. Une prudence irrégulière mérite *animadverſion*.

ANIMADVERSION, ſe dit auſſi dans le dogmatique, pour ſignifier quelques notes, ou obſervations que les Critiques font ſur quelques Auteurs. *Animadverſio*, *Obſervatio*, comme les *Animadverſions* ſur Petrone. Dans ce ſens *animadverſion* eſt purement latin. Il faut dire *notes*, *remarques*, *obſervations*, *reflexions*, ſuivant les cas.

ANIMAL. ſ. m. Corps animé qui a du ſentiment, & du mouvement. ☞ C'eſt, dit M. de Buffon, la matière vivante & organiſée, qui ſent, agit, ſe meut, ſe nourrit & ſe reproduit. *Animal*, *Animans*. Les Philoſophes comprennent l'homme ſous le genre d'*animal*, & le définiſſent, *animal* raiſonnable. Ils y comprennent auſſi les oiſeaux, les poiſſons, & les inſectes. Tous les êtres en un mot, compoſés d'un corps organiſé, & d'une ame ſenſitive. Il y avoit dans l'arche toutes ſortes d'*animaux*. S. Auguſtin rapporte que beaucoup de perſonnes ſcrupuleuſes étendoient juſqu'aux *animaux* la défenſe de la loi, *tu ne tueras point*. Ils ſe fondoient ſur quelques paſſages de l'Ecriture, où Dieu à égard aux *animaux*, comme s'ils avoient quelque principe de raiſon. Il dit qu'il

redemandera le ſang de la main des *animaux*. Gen. c. 9. Et dans le même endroit, il contracte alliance tant avec Noé, qu'avec tout *animal* vivant, & toutes les bêtes de la terre. C'eſt l'orgueil de l'homme qui lui fait croire que tous les *animaux* ont été créés pour lui, & qu'il a ſur eux un empire deſpotique. MOTE VAY. Nous avons un pouvoir royal ſur les *animaux*; mais il ne doit pas être tyrannique. ID. Deſcartes a dépouillé les *animaux* de toute intelligence, & les a mis au rang des machines, qui ne ſont mues que par reſſorts. Le Pere Daniel a réfuté l'hypothèſe de Deſcartes. Il fait voir que les *animaux* ne ſont point deſtitués de connoiſſance, & qu'il eſt impoſſible d'expliquer tous leurs mouvemens, & toutes leurs ſenſations, par les lois de la Mécanique. Les *animaux*, avec leur ſeul inſtinct, ſont ſouvent plus ſages que l'homme avec la raiſon. S. EVR. Ariſtote, Pline, Solin & Ælian, ont écrit de l'Hiſtoire des *animaux*, chez les Anciens. Aldrovrandus, Geſner, Jonſton, en ont écrit pluſieurs volumes entre les modernes.

☞ Les plantes viennent d'une graine qui eſt elle-même une plantule qui ne fait que ſe développer en naiſſant. La première plante de chaque eſpèce, ſuivant pluſieurs Phyſiciens, a renfermé dans ſon ſein toutes celles qui ſont nées & qui naîtront d'elle. *Voyez* PLANTE. Tous les *animaux* viennent de même de germes ou d'œufs renfermés dans les premiers de chaque eſpèce qui ne font qu'éclore & ſe développer.

☞ Le germe des *animaux* vivipares, dit M. Duhamel, de quelque façon qu'il ſoit formé, prend ſon accroiſſement dans le ſein de ſa mere, d'où le jeune *animal* ſort pourvû de tous ſes organes. Au moment de ſa naiſſance il prend, pour ainſi dire, une nouvelle façon de vivre. Le fœtus qui recevoit continuellement de la nourriture de ſa mere par les vaiſſeaux ombilicaux, qui ne reſpiroit point, & dont le ſang circuloit par des routes qui ſe ferment après la naiſſance; ce fœtus devenu enfant, au ſortir du ſein de ſa mere, reſpire; ſon ſang ſuit une nouvelle route par les poumons, où il reçoit les avantages que l'air peut lui procurer.

☞ Privé du ſecours des vaiſſeaux ombilicaux, il prend ſa nourriture par la bouche: néanmoins après cette métamorphoſe, il n'eſt point encore en état de ſe paſſer du ſecours de ſa mere: les dents lui manquent, & ſon eſtomac trop délicat ne s'accommoderoit pas d'alimens ſolides. Il a beſoin de ſucer les mamelles de ſa mere, pour en tirer une eſpèce de chyle qui n'exige preſqu'aucune digeſtion: peu-à-peu ſes parties ſe fortifient, ſon eſtomac devient capable de recevoir & de digérer des alimens plus ſolides & plus nourriſſans: ainſi on peut dire qu'il acheve de ſe former après ſa naiſſance.

☞ A l'égard des *animaux* ovipares, voici ce qui ſe paſſe. L'œuf eſt compoſé d'une coque, du blanc enveloppé de ſa membrane, du jaune enveloppe de la ſienne, & du germe renfermé dans une petite veſſie qui paroît comme une tache obſcure.

☞ Les poules peuvent pondre ſans le miniſtère d'un coq: mais ces œufs, très-bien formés d'ailleurs, ne produiſent rien, s'ils n'ont été fécondés par le mâle. Après cette fécondation on n'apperçoit aucune différence entre cet œuf & celui qui eſt infecond. Sans doute qu'il y exiſte un germe capable de devenir poulet, mais ce poulet n'exiſte pas, dit M. Duhamel, au moins ſenſiblement. Pour que ſon exiſtence devienne ſenſible, il ne faut qu'un certain degré de chaleur. Que cette chaleur ſoit produite artificiellement dans les fours de M. de Réaumur, ou qu'elle réſulte du corps même de la poule qui couve, cela eſt indifférent. Cette chaleur qui doit durer tout le temps de l'incubation, agite le blanc & le jaune, diviſe, atténue cette matière. Atténuée, elle coule par le nombril dans le corps du petit *animal*. On apperçoit ſur le jaune, vers l'endroit qu'on nomme la cicatricule, de petits points qui palpitent, de petits vaiſſeaux ſanguins: peu-à-peu le poulet ſe forme & ſe développe par degrés. Pendant tout le temps de l'incubation il ſe nourrit par les vaiſſeaux ombilicaux, aux dépens du jaune de l'œuf qui eſt continuellement réparé par le blanc, dont toute la ſubſtance paſſe dans le jaune par des vaiſſeaux de communication que le vulgaire prend mal-à-propos pour le germe. Quand la nourriture vient à lui manquer, il ſe remue, il s'agite, il ſe dégage des membranes qui le retiennent, il perce la coquille avec ſon bec, ou la poule la briſe elle-même. Voilà le pouſſin eclos, pourvû d'une ſuffiſante quantité d'alimens pour pouvoir ſe paſſer de nourriture pendant 36 ou 48 heures. Mais après ce temps là il périroit, ſi on ne lui en fourniſſoit pas. Mais la mere a ſoin de lui fournir des alimens faciles à digérer. Au reſte, au moment qu'il ſort de ſa coquille, inſtant qu'on peut regarder comme celui de ſa naiſſance, il commence à reſpirer, ainſi que les *animaux* vivipares. *Voyez* ſemences, graines, germinations.

☞ Quelques Philoſophes ont attribué la naiſſance des inſectes à la corruption. C'eſt une erreur. Si la corruption les fait eclore, c'eſt que les œufs y avoient été dépoſés. Auſſi, ſuivant les Obſervations de MM. LeClerc & Redi, ſi un corps vient à ſe corrompre dans un endroit inacceſſible aux mouches, il ne fait naître aucun inſecte.

Les *animaux* ſe diviſent en *animaux* terreſtres, *animalia terreſtria*; aquatiques, *aquatica*; oiſeaux, *volucres*; amphibies, *ancipites beſtiæ*; inſectes, *inſecta*. Les *animaux* terreſtres, ou ſont *animaux* à quatre pieds, *quadrupedia*; ou *animaux* reptiles, *reptilia*. Ceux qui ſont à quatre pieds, ou bien ils ont le pied fourchu, comme les bœufs; ou ils l'ont ſolide, comme les chevaux; ou ils l'ont diviſé en pluſieurs doigts, comme les chiens, les loups, les lions. Les autres diviſions des *animaux* ſe trouveront dans les mots d'*oiſeau*, *poiſſon*, *reptile*, &c.

Diodore de Sicile a donné pour cauſe du culte des *animaux* chez les Egyptiens, la doctrine de la *Métempſycoſe*. Voici comment il s'explique en parlant du Dieu Apis. Le principe de ce culte, ſelon quelques-uns, eſt qu'à la mort d'Oſiris ſon ame paſſa dans le corps d'un taureau nommé *Apis*; & que depuis ce temps elle eſt entrée ſucceſſivement, & s'eſt manifeſtée dans tous ceux qu'on a ſubſtitués à la place de celui-là. Mais cette doctrine ne peut pas être l'origine d'un pareil culte. 1°. Cette opinion a été commune chez tous les peuples, & le culte des *animaux* a été particulier à l'Egypte. 2°. Les anciens Egyptiens n'ont jamais cru que les ames *heroïques* & *demoniques* fuſſent aſſujetties à la loi commune de la métempſycoſe. Or les anciens Egyptiens n'ont deifié que les ames *héroïques* & *demoniques*. 3°. Suivant la doctrine de la métempſycoſe, on regardoit comme une punition des crimes commis la demeure des ames dans le corps des *animaux*. Leur priſon ne pouvoit donc jamais devenir un objet d'adoration, mais devoit plutôt être un objet d'averſion & d'horreur, comme tout feu ſouterrain l'étoit chez les anciens Romains. 4°. Enfin, la doctrine de la métempſycoſe eſt bien poſtérieure au premier culte des *animaux*. Elle a été obſervée pour réſoudre toute objection contre la Providence. *Eſſai ſur les Hiéroglyph. p. 270.*

Le même *animal* à qui l'on accordoit les honneurs divins dans un endroit de l'Egypte, étoit chargé d'exécrations dans un autre. A Arſinoé, par exemple, ils adoroient le crocodile, parce qu'ils le regardoient comme le ſymbole de la divinité, à cauſe qu'il n'a point de langue, & dans d'autres villes on l'avoit en horreur, parce qu'elles en avoient fait un ſymbole de Typhon. *Eſſai ſur les Hiéroglyph.*

On appelle par injure, *animal*, un homme lourdaut, groſſier, ſtupide. *Stupidus*, *hardus*, *ſtolidus*. Celui qui vous a dit cela eſt un *animal*. Elle aime le plus ſot *animal* qui jamais eut la forme d'homme. GOM. Dans certaines terres nouvellement découvertes, a peine ſont-ce des hommes que les habitans, ce ſont des *animaux* à figure humaine. FONTEN.

Il n'eſt point néceſſaire d'avertir que ce mot vient d'*animal*, formé d'*anima*, ame, & qu'il ſignifie, ce qui a une ame. Le P. Peſron prétend qu'il eſt formé de

de l'*anerat* des Celtes, qui vient de *ane* ou *ene*, qui, dans cette langue signifie Ame.

ANIMAL, en termes de Blason, reçoit plusieurs épithètes différentes. Quand les *animaux* sont représentés en leur assiette naturelle, on les appelle *passans*, *animal gradiens*. On appelle la brebis, *paissante*, *pascens*; & le lion, *rampant*, *erectus*. Quand ils sont en une autre assiette, il la faut exprimer, comme *debout*, *stans*; *couché*, *stratus*; *courant*, *currens*; *en pied*, *erectus in pedes*, le cheval se cabrant est appelé *poulain gai*, *arrectus*; ou *effrayé*, *forcene*, *efferatus*; le loup, *ravissant*, *rapiens*; le taureau, *furieux*, *furens*; la licorne, *saillante*, *saliens*; le chat, *effarouché*, ou *herissonne*, *pilis horrentibus*; le bélier & le bouc, *sautans*, *exilientes*. Quand l'Ecu en contient au-delà de seize, on dit, qu'ils sont *semés*, ou *sans nombre*.

ANIMAL, ALE. adj. Qui appartient à l'*animal*. *Animalis*. Les Philosophes admettent des esprits naturels, vitaux & *animaux*, pour faire toutes les fonctions *animales*. Duncan, Médecin de Montpellier, a expliqué toutes les fonctions *animales* par une voie nouvelle & mécanique, après Willis Anglois. Les esprits *animaux* ne sont autre chose que les parties les plus subtiles, & les plus agitées du sang. Si le sang est subtil, il y aura beaucoup d'esprits *animaux*; & s'il est grossier, il y en aura peu. MALB. Le vin est si spiritueux, que les esprits du vin sont des esprits *animaux* tout formés. ID. En Morale on oppose la partie *animale*, qui est la partie sensuelle & charnelle, à la partie *raisonnable*, qui est l'intelligence. Leurs connoissances ne changent point cette manière *animale*, de ne concevoir les choses que par les sens. NICOL. Ce sont les défiances & l'incrédulité naturelle de l'homme *animal*, qui vous séparent de nous. PELISS. L'homme *animal*, c'est-à-dire, *sensuel*, *charnel*, ne comprend pas ce qui est de Dieu. ACAD. FRANÇ.

☞ En termes d'histoire, on appelle règne *animal* la classe des animaux. Règne *animal*, règne végetal, règne minéral. Les *animaux*, les végétaux & les mineraux.

☞ En Chimie, huiles *animales*, celles qui ont été tirées des *animaux*.

ANIMALCULE. s. m. Petit animal, ou animal en petit. Les petits vers qu'on apperçoit dans le sperme par le moyen du microscope, sont appelés par les Philosophes *Animalcules*. On a commencé à douter si les *animalcules* du sperme & la poudre des étamines des fleurs contiennent l'organisation infiniment petite des animaux & des plantes. On ne nie pas l'existence de ces *animalcules*, mais on considére que leur quantité est prodigieuse, comparée au petit nombre de fœtus; qu'il est inconcevable qu'un seul de ces vers s'introduise dans l'œuf, à l'exclusion de tous ses semblables; que les vers spermatiques ne sont que de petits animaux qui vivent dans le sperme, de même que les vers ronds, plats, ascarides, & autres vivent dans le corps humain, qui est le monde où ils naissent, croissent & meurent. BOURGUET, *Lettr. philosophiques*.

Toute la terre est remplie d'une quantité inépuisable de petits animaux, qui flottent dans l'air que nous respirons, qui se jouent dans l'eau que nous buvons, ou qui sont attachés aux différens objets que nous voyons & que nous touchons.

☞ ANIMALISTES. s. m. pl. Physiciens qui enseignent que les Embryons sont non-seulement tout formés, mais déjà vivans dans la semence du pere qui les lance à millions dans la matrice, & que la mere ne fait que donner le logement & la nourriture à celui qui est destiné à être vivifié. *Voyez* ANIMALCULE.

ANIMATION. s. f. qui se dit en Médecine du temps, où l'ame est unie au corps de l'homme; union de l'ame. *Animatio*. L'*animation* du fœtus n'arrive qu'après les 40 jours. Il y a un Traité latin du P. Jérome Florentinius, *Homo dubius, sive de Baptismo abortivorum*, dans lequel il prétend que cette opinion-là est très-douteuse; d'où il conclut qu'il faut baptiser les avortons en quelque terme qu'ils viennent.

ANIMÉ, ou GOMME ANIMÉ. Terme de Pharmacie. C'est une résine qu'on distingue en occidentale & en orientale. La premiére se tire par l'incision d'un arbre de la nouvelle Espagne. Elle est transparente, & d'une couleur qui approche de celle de l'encens. On l'apporte en grains, comme l'encens, mais qui sont plus gros. Ces grains étant rompus, paroissent d'un jaune clair, de même que la résine. Son odeur est très-douce & très-agréable. Si on la jette dans le feu, elle se consume facilement.

La gomme *animé* orientale est de trois sortes. Il y en a, 1°. Une blanche, 2°. Une noirâtre, qui ressemble en quelque manière à la mirrhe, 3°. Une pale, résineuse & sèche. Toutes ces espèces d'*animé* servent pour les parfums, à cause de leur odeur agréable. On l'emploie aussi extérieurement dans les affections froides de la tête & des nerfs; dans les paralysies, & dans les catarres.

ANIMÉ. Espèce d'armure ancienne. *Lorica textilibus laminis conserta*. *Voyez* CORNEILLE.

ANIMER. v. act. Mettre l'ame, le principe de la vie, dans un corps organisé. *Animare*. Dieu *anime* l'homme d'un souffle de vie. ARN. On dit que le fœtus n'est pas *animé* dès le temps de sa formation. *Voyez* au mot ANIMATION.

En parlant des Saints, on dit que Dieu les *anime* de son esprit; pour dire, que c'est lui qui les éclaire, qui les fortifie, qui les fait agir.

On dit dans le même sens que le zèle de Dieu *anime* un Saint homme, qu'un homme est *animé* d'un Saint zèle.

ANIMER, synonyme d'encourager, exciter. *Concitare*, *incendere*.

ANIMER *les soldats au combat*. Le Général *animoit* le soldat par son exemple.

☞ ANIMER, synonyme d'irriter, exciter à la colère. *Irritare*, *ad iracundiam concitare*. On a pris plaisir à les *animer* les uns contre les autres. On a *animé* le pere contre le fils.

☞ ANIMER, donner de l'action, rendre plus vif, plus agissant. Il y a des gens que rien ne peut *animer*. Il est difficile d'*animer* le nonchalant. Il va lentement & mollement dans tout ce qu'il fait. *Stimulare*, *stimulos admovere*.

☞ Il y a des gens dont l'esprit ne se montre qu'à mesure qu'on les anime.

☞ ANIMER, dans un sens figuré, toucher, rendre sensible, donner du mouvement. *Movere*. La Fable dit qu'Orphée *animoit* les rochers & les arbres.

☞ *Je pourrois de ma plainte* animer *une souche*. GOMB.

☞ ANIMER, en parlant des ouvrages d'esprit, c'est donner de la force au discours, soit par des traits vifs & brillans, soit par la manière vive dont on le prononce. *Vim addere*.

☞ Pour entrer dans cette déclamation *animée*, il faut que les Orateurs entrent en enthousiasme en prononcant leurs discours, comme ils y sont entrés en les composant. Si l'ame qui a inspiré les pensées, en dicte pareillement la prononciation, le discours sera *animé*, les tons vrais & variés à l'infini.

☞ On dit à peu près dans le même sens, *animer* la conversation, la rendre plus vive.

☞ ANIMER, en parlant des Peintres & des Sculpteurs, c'est donner de la force & un air de vie à une figure. *Rebus mutis sensuque carentibus animam addere*. On dit d'un bon Peintre qu'il fait *animer* ses tableaux, que ses tableaux sont *animés*: & d'un Sculpteur, qu'il fait *animer* le marbre, que ses figures sont toutes *animées*.

☞ ANIMER. Donner un nouvel éclat. La présence d'un homme aimé *anime* le teint d'une jeune fille.

☞ On le dit généralement de tout ce qui fait le mouvement, l'action, la beauté, le plaisir, de quelque chose que ce soit, qui y répand de l'agrément.

Commencez aujourd'hui le cours
D'une longue ſuite d'années :
Eſperez en croiſſant, d'heureuſes deſtinées,
Et qu'une belle humeur anime *vos beaux jours.*
PAVIL.

☞ La Quintinie a dit *animer* la terre, pour dire, l'échauffer, la fertiliſer.

☞ ANIMER *un cheval.* Terme de Manége. C'eſt le réveiller quand il ralentit ſes mouvemens, par le moyen du ſifflement, du bruit de la langue, ou de la gaule. *Excitare, concitare, admonere.*

ANIMER, ſe dit de l'action d'un joueur d'inſtrument à vent, pour y inſpirer l'air: ſouffler dans l'inſtrument. *Inſpirare, animare.* Les Anciens ſe ſervoient d'un moyen aſſez plaiſamment imaginé pour éviter les grimaces en jouant de la muſette. On en attribue l'invention à Marſyas. Ils attachoient autour de leur tête une eſpèce de lien de cuir, qui repaſſant ſur leur bouche, en preſſoit ſi fort les lèvres, que quelque effort que fit le joueur en ſouffiant, il ne pouvoit donner à ſon chalumeau que le vent qui lui étoit néceſſaire pour l'*animer.* ANONYM. *Traité de la Muſette*, p. I. c. 1. L'anche qui donne la vie au chalumeau, & celles qui *animent* le bourdon, ſont faites de cannes. ID. *C.* 12.

ANIMER, ſe dit auſſi parmi les Maîtres à danſer, en parlant du pas, & ſignifie, prendre un air plus vif, en s'élevant ſur la pointe du pied. Allons, *animez* votre pas.

☞ ANIMER, s'emploie auſſi avec le pronom perſonnel. On dit que le teint d'une jeune fille *s'anime* quand elle voit la perſonne qu'elle aime.

☞ Un cheval *s'anime.* La converſation *s'anime.*

ANIMÉ, ÉE. part. & adj. Il a les ſignifications du verbe. *Animatus, incitatus, concitatus, inflammatus.* Les ſervices des vrais amis ont quelque choſe d'*anime* qui previent juſqu'à nos déſirs. S. EVR. Une charité ardente & *animée.* AB. DE L. TR. Un Chrétien dont la foi eſt *animée.* ID.

A quoi bon, d'une muſe au carnage animée,
Echauffer ta valeur déja trop allumée : BOIL.

Animé *d'un regard je puis tout entreprendre.*
RACIN.

On dit d'une perſonne morne, peſante & languiſſante, qu'elle n'eſt point *animée. Minimè vividus.* Il manque à cette beauté d'être un peu *animée.* ☞ Figure *animée. Voyez* ANIMER. Terme de Peinture & de Sculpture.

Les Alchimiſtes ſe ſervent de ce terme dans la tranſmutation des metaux, lorſque la terre blanche foliée fermente avec l'eau philoſophique ou céleſte de ſoufre. On dit que le mercure eſt *animé*, lorſqu'en le mêlant avec un métal parfait, on le réduit à une eſpèce certaine. *Dict. de James.*

ANIMÉ, en termes de Blaſon, ſe dit d'un cheval qui eſt en action, & qui montre un déſir de combattre. On le dit même de ſa tête ſeule, & c'eſt lorſque l'œil eſt de différent émail. Il porte d'or au cheval de ſable, *animé* de gueules. *Oculatus murice, minio.*

☞ ANIMMEY, ou ANIME. Petite ville d'Afrique, dans la Province de Maroc propre, ſur la pente d'une montagne du grand Atlas, qu'on nomme auſſi *Animmey*, à treize lieues de Maroc, vers le levant.

☞ ANIMOSITÉ. ſ. f. Mouvement de haine qui a ſa ſource dans le reſſentiment d'une injure réelle ou prétendue telle, par lequel on eſt porté à nuire à quelqu'un. *Animus infenſus, infeſtus.* Avoir de l'*animoſité* contre quelqu'un, agir par ou avec *animoſité.* Ces parties plaident avec beaucoup d'*animoſité.* Les Soldats s'acharnèrent avec tant d'*animoſité*, que la nuit ſeule les ſépara.

☞ ANIMOSITÉ, dans les diſputes, ne paroît déſigner qu'une certaine chaleur, un feu mêlé de colère. *Animoſitas.* Diſputer avec *animoſité.*

☞ ANIMOVISTES. ſ. m. pl. Branche des Oviſtes. Animaliſtes réformés, qui, forcés de reconnoître des œufs, regardent les ovaires comme des hôtelleries, dont chaque œuf eſt un appartement où vient en paſſant du neant à l'être, loger un animal ſpermatique ſans aucune ſuite, s'il eſt femelle, mais traînant après lui de pere en fils, s'il eſt mâle, toute ſa poſterité. Lewenhoek eſt l'auteur de cette réforme. ENCYC.

ANINCAT. ſ. m. Nom d'homme. *Animchadus.* Le B. *Aninçat* étoit des îles Britanniques, d'où il amena pluſieurs Moines en France, & en Allemagne. Florent de Vorceſtre, mort en 1119, l'appelle *Animchadus*, en citant Marianus Scotus, dans l'imprimé duquel on a mal mis *Annuchadus.* CHAST. 30 Janvier.

ANINGA. ſ. m. Terme de Botanique. Piſon, dans ſon Livre IV des propriétés des ſimples, C. 70, donne deux plantes ſous le nom d'*Aninga.* L'une qu'on nomme *Aninga-iba*, laquelle, comme je crois, eſt l'Arum, arbre à feuilles de ſagittaire, quoiqu'elle ait les feuilles arrondies, & ſemblables à celles de la Nymphæa; car ces feuilles ſont tantôt plus, tantôt moins pointues, ce qui ne peut cauſer une différence eſſentielle. L'autre *Aninga* eſt l'Arum à tige & à feuilles de la canne d'Inde. L'*Aninga-iba*, ſelon Piſon, a une groſſe racine bulbeuſe, qu'on doit préférer aux feuilles & au fruit dans l'uſage de la médecine, puiſqu'outre les premières qualités froides qu'elle a, elle eſt encore compoſée de parties tenues, propres à emporter les obſtructions, & eſt employée à divers uſages par les Portugais, & par les Sauvages. On en fait des fomentations contre l'inflammation & les obſtructions des reins & des hypocondres. Enfin, l'huile qu'on tire de l'*aninga* eſt très-ſouveraine contre les mêmes maux, & peut ſuppléer à l'huile de capres. Si on fait des bains de ces racines, cuite dans l'urine humaine, & & qu'on les reitère quelquefois, ils ſoulagent les douleurs & les maladies articulaires. PLUMIER.

ANJOU. ſ. m. *Andes, ium, Andegavia, Andegavenſis Provincia* ou *Ducatus.* Province de France, qui a au nord le Maine, au couchant la Bretagne, au midi le Poitou, au levant la Touraine. La Loire la diviſe en deux parties, dont l'une s'appelle l'*Anjou* inférieur, au midi de la Loire; & l'autre, l'*Anjou* ſupérieur, au nord de la même rivière. Ce nom vient du nom du peuple Gaulois nommé *Andes, Andegavi*, ou *Andecavi*, qui habitoit autrefois ce pays. Quelques-uns ont cru que ce nom venoit d'aiguade, c'eſt-à-dire, lieu plein d'eau; parce que l'*Anjou* eſt arroſé d'un grand nombre de rivières, la Loire, la Sarte, le Loir, la Mayenne, la Vienne, la Dire, le Tonay, le Larion, l'Eure, la Guinate, & pluſieurs autres; & d'un grand nombre de lacs, d'étangs, de ruiſſeaux & de fontaines. Le Comté d'*Anjou* fut erigé en Duché par le Roi Jean. Henri III avant que de parvenir à la Couronne de Pologne, Philippe de France, frere unique de Louis XIV. & Philippe V, Roi d'Eſpagne, ſon petit-fils, ont porté le nom de Duc d'*Anjou.*

☞ ANJOUAN. Île, la même qu'Amivam. *Voyez* AMIVAM.

☞ ANIRAN. ſ. m. Nom d'un Ange ou Génie, qui préſide aux noces, & à tout ce qui arrive le troiſième jour de chaque mois ſolaire de l'ancien calendrier Perſien, ſelon l'obſervation ſuperſtitieuſe des Mages. Ce troiſième jour de chaque mois porte auſſi le nom d'*Aniran*, & eſt conſacré à ce Génie, dont on célébroit la fête avec pompe. La religion Mahométane a ſupprimé cette cérémonie, que les ſeuls adorateurs du feu, qu'on appelle aujourd'hui *Parſis*, gardent encore ſecrétement en quelques endroits. D'HERB. *Bibl. Orient.*

ANIS. ſ. m. *Aniſum, anicetum.* C'eſt une plante qui a une tige ronde, haute d'une coudée, & fort branchue. Elle porte un bouquet blanc, ayant une odeur de miel, d'où ſort une graine ſemblable à l'ache, qui eſt longuette, & d'un goût entremêlé de doux, de piquant & d'amer. Cette ſemence eſt chaude, & ſert à chaſ-

ſer les vents. On en met dans les médecines, & c'eſt un des correctifs du ſéné.

ANIS, eſt auſſi une dragée dans laquelle on enferme un grain d'*anis*. *Aniſum ſaccaro conditum*. L'*anis* de Verdun eſt le plus eſtimé.

ANIS *de la Chine* ou *de Sibérie*. ſ. m. C'eſt une ſemence qui a la figure & la groſſeur de celle de la coloquinte, la couleur tannée & luiſante, l'odeur & le gout ſemblable à celui de l'*anis*, mais plus fort. Elle naît dans une capſule épaiſſe & dure, qui a la forme d'une étoile à ſept rayons, chacun deſquels contient une ſemence. On appelle cette capſule, *Fructus ſtellatus*. Elle eſt attachée à un arbre qui croît à la Chine : on en apporte quelquefois en France, mais elle y eſt rare. Les Orientaux & les Hollandois en mêlent dans leur ſorbet & dans leur thé, pour les rendre plus agréables. On apporte auſſi de ſon bois en Europe, en groſſes buches griſâtres, ayant l'odeur de l'*anis*, pour quoi on l'appelle *bois d'anis*. Ses propriétés approchent de celles de la ſemence, mais il n'eſt employé que par les Ebeniſtes & les Tabletiers. LÉMERI.

ANIS AIGRE. ſ. m. C'eſt une ſorte de graine que l'on appelle auſſi *Cumin*.

ANIS. Montagne du Vélay, dans les Cévennes. *Anicius*. Dans l'uſage on ne dit point ce nom ſeul, on dit, le Mont *Anis*, comme le Mont Cénis, le Mont d'Or, *&c.* Le Puy eſt ſur le Mont *Anis*, comme autrefois l'ancien *Ruſſium*.

POMME D'ANIS. Eſpèce de poirier, & de pomme, dite autrement, le Fenouillet. *Voyez* FENOUILLET.

☞ ANISER. v. a. Mettre de l'anis, une couche d'anis ſur quelque choſe. Gâteau *aniſé*. ACAD. FR.

☞ ANISÉ, ÉE. part. Eau *aniſée*. C'eſt-à-dire, eau dans laquelle il entre de l'anis.

☞ ANISETTE. ſ. f. Terme vulgaire, qui ſignifie de l'eau, dans la compoſition de laquelle il entre de l'anis. C'eſt la même choſe qu'eau d'anis.

A N K.

ANKER. ſ. m. Meſure des liquides, dont on ſe ſert à Amſterdam. L'*anker* eſt la quatrième partie de l'aëm, & contient deux ſtekans. Chaque ſtekan fait ſeize mingles ou mingelles ; chaque mingle eſt de deux pintes de Paris : enſorte que l'*anker* contient ſoixante-quatre pintes de cette dernière meſure.

☞ ANKING. Ville de la Chine, dans la province de Nankin. On la nomme auſſi *Chichen*, & *Anhing*. Elle n'eſt éloignée de Tonglou que de ſix lieues.

ANKYLOGLOSSE. (L'Académie écrit *Ankilogloſſe*). ſ. m. *Ankyloglo ſſum*. Vice du filet ou ligament de la langue, qui eſt trop court de naiſſance, ou endurci par quelque cicatrice : il cauſe une grande difficulté de parler. Ce mot eſt compoſé du grec, ἀγκυλος, *reſſerré, contracté*, & de γλῶσσα, *langue*. P. Eginete appelle auſſi ce mal *Ancylion*, ἀγκύλιον.

ANKYLOSE. ſ. f. ☞ L'Académie écrit *Ankiloſe*. Privation de mouvement dans les articulations. *Ankyloſis*. L'*ankyloſe* eſt lorſque la liqueur glaireuſe, qui ſert à faciliter les mouvemens de la jointure, venant à s'épaiſſir par ſon abondance, colle les têtes des os avec leurs cavités, & cette union s'appelle *Ankyloſe*, qui eſt une maladie des os très-difficile à guérir dans les anciennes luxations. DIONIS. Ce mot eſt grec, ἀγκύλωσις, qui vient d' ἀγκύλη, qui ſignifie une dureté, ou calus dans la jointure. Au reſte, c'eſt mal écrire, que d'écrire *anchyloſe*, avec M. Dionis, comme ſi l'on diſoit en grec ἀγχύλωσις, & non pas ἀγκύλωσις. Dans ces occaſions il faut ſe ſervir du K.

A N N.

ANNA. ſ. f. *Anna*. Terme de Mythologie. Déeſſe qui préſidoit aux années, & qui avoit pris de-là ſon nom. Quelques-uns prétendent que c'eſt la ſœur de Didon, dont il eſt parlé dans le IVe Liv. de l'Enéide. On dit qu'après la mort de ſa ſœur, Hiarbas, Roi des Gétules, s'étant rendu maître de Carthage, elle quitta l'Afrique, & ſe retira chez Battus, qui regnoit dans l'île de Malte ; que Pygmalion étant ſurvenu quelque temps après avec une flotte, Battus la pria de ſe retirer ; qu'elle paſſa en Italie, où Enée la reçut très-bien, mais que la jalouſie de Lavinia, femme d'Enée, l'obligea de s'échapper, & de ſe jeter dans le fleuve Numicius, aujourd'hui Nemi, & que dans la ſuite on la déifia. *Voyez* OVIDE. *Faſt. Liv. III, v. 6[illegible]*. D'autres diſent que la Déeſſe *Anne* eſt la lune, parce qu'elle fait l'année par ſes revolutions. D'autres, que c'eſt Thémis, d'autres Io, d'autres celle des Atlantides, qui avoit allaité Jupiter. *Voyez* OVIDE, à l'endroit cité.

ANNA. Ville ſituée ſur l'Euphrate, aux confins de l'Arabie heureuſe & de l'Arabie déſerte ; de-là vient que quelques-uns la placent dans celle-ci, & d'autres dans celle-là. Elle eſt partie du côté de la Meſopotamie, & partie du côté de l'Arabie.

ANNA. ſ. m. Petite bête du Pérou, dont il ſort une odeur qui infecte les lieux où elle paſſe les nuits.

ANNA PERENNA. ſ. f. Terme de Mythologie. Déeſſe des Romains. *Anna Perenna*. C'étoit une bonne vieille qui demeuroit ſur le mont Aventin, & qui dans la retraite que fit le peuple Romain ſur cette montagne, lui fournit des vivres. En reconnoiſſance de ce ſervice, elle fut diviniſée.

ANNABASSES. ſ. f. pl. Eſpèce de couvertures, ou de pagnes qui ſe font à Rouen, & en Hollande.

ANNABERG. Bourg de la haute Saxe. *Annaberga*. Il eſt dans la Miſnie, près de la riviere de Schop, aux confins de la Bohême, aſſez près de Mariemberg, & au midi de la ville de Meiſſen, ſur la montagne de Schéneberg. Des mines qui ſont dans ſon voiſinage, & celles de Mariemberg, rendent *Annaberg* conſidérable.

ANNACIOUS. (*les*) ſ. m. & f. Peuple de l'Amérique méridionale. *Annaciugus, a*. Les *Annacious* habitent près du gouvernement de Porto Séguro, dans le Bréſil.

ANNAL, ALE. adj. Qui ne dure qu'un an, qui n'eſt valable que pendant un an. *Annuus, annalis*. C'eſt une commiſſion *annale*. On le dit auſſi de tout ce qui revient tous les ans. Une fête *annale*. Les Lettres de Chancellerie ſont *annales*, ne valent rien après un an, comme *Committimus*, relief d'appel, & autres : il faut obtenir des lettres de ſurannation après l'an. Les arrêts pour les tailles ſont la plupart réputés *annuels*.

☞ LOI ANNALE. *Lex annalis*. Les Romains donnoient ce nom à la loi qui marquoit l'âge qu'il falloit avoir pour entrer en Magiſtrature. Il falloit 18 ans pour être Chevalier Romain, & 25 pour obtenir le Conſulat.

ANNALES. ſ. f. pl. Hiſtoire qui décrit les événemens année par année. *Annales*. Les *annales* eccléſiaſtiques de Baronius. Les *annales* de France. Les *annales* de Corneille Tacite.

On rapporte pluſieurs différences entre les *annales* & l'hiſtoire. Aulugelle, Liv. V, ch. 18, dit, que quelques-uns prétendent que l'hiſtoire eſt proprement le récit des choſes auxquelles l'écrivain a aſſiſté, qu'il a vues. Il ajoute, que Verrius Flaccus doutoit que cette opinion fût vraie, quoiqu'il avouât qu'elle étoit fondée ſur l'étymologie & l'origine du nom hiſtoire. Car, diſoit-il, hiſtoire en grec ſignifie la connoiſſance des choſes préſentes ; & en effet, ἱστορεῖν en grec ſignifie, *voir*. Servius, ſur le v. 372 du premier Liv. de l'Enéide, rapporte cette différence, & appuie ſur cette étymologie. Au contraire les *annales*, dit-il, ſont ce que l'on n'a point vû de nos temps : ainſi, pourſuit-il, l'ouvrage de Tite-Live eſt partie hiſtoire, partie *annales*. Il ſemble que Tacite ait auſſi été de ce ſentiment ; car il intitule la première partie de ſon ouvrage *annales*. C'eſt qu'il y parle des temps qui l'avoient précédé. Et la ſeconde partie, où il décrit les affaires de ſon ſiècle, il l'appelle *Hiſtoire*. Aulugelle eſt d'un autre ſentiment. Il prétend que hiſtoire & *annales*, ne diffèrent que comme le genre & l'eſpèce. L'hiſtoire eſt le genre, & c'eſt la narration, ou l'expoſition des choſes paſſées. *Annales* eſt l'eſpèce, & c'eſt la même choſe, mais rédigée par ordre des années, de même que Journal, eſt la même choſe digérée ſelon l'ordre des jours. Le même Auteur rapporte une autre diffé-

rence que Sempronius Aſelio mettoit entre l'hiſtoire & les *annales*. Celles-ci, ſelon cet Ecrivain, ſont une ſimple narration de ce qui s'eſt fait chaque année. L'hiſtoire eſt un recit, non-ſeulement des faits, mais encore des cauſes, des motifs, des raiſons, & de tous les reſſorts qui ont fait agir. L'Annaliſte ne fait que deduire ces faits, l'Hiſtorien raiſonne ſur ces faits. Ciceron ſemble être de même avis au Liv. *II, de Orat. n. 12*, ou du moins ce qu'il dit revient à peu près à cela. La difference qu'il y a, ſelon lui, entre les *annales* & l'hiſtoire, c'eſt que les *annales* ne font ſimplement que raconter les faits de chaque année, ſans aucun autre ornement que la brièveté, au lieu que l'hiſtoire demande des ornemens. *Unam dicendi laudem putant eſſe brevitatem. . . . . Non exornatores rerum, ſed tantùm narratores.* La différence que donne Servius n'eſt pas d'uſage aujourd'hui. Celle que met Aulugelle entre hiſtoire & *annales* ne ſuffit pas, il faut joindre celle de Cicéron, & d'Aſellio. Cependant on appelera fort bien *annales* toute hiſtoire diſtinguée par années, ſouvent même *annales* ſe prend pour toutes ſortes d'hiſtoires, ou pour hiſtoire en général, tant en latin qu'en françois. C'eſt ainſi que l'a pris Florus, *Liv. I, ch. 10.* Virgile, Enéide *I, v. 377*, & Cicéron en pluſieurs endroits.

Cicéron, à l'endroit que j'ai cité, rapporte l'origine des *annales* à peu près en ces termes : « L'hiſtoire n'étoit d'abord que la compoſition des *annales*. Pour en conſerver la mémoire, le Grand-Pontife écrivoit ce qui ſe paſſoit chaque année, & l'expoſoit chez lui ſur une tablette, afin que le peuple pût l'aller lire. C'eſt ce qu'on appeloit les grandes *annales*. Cette coutume ſubſiſta juſqu'au pontificat de Publius Mucius Scævola. Il étoit Conſul l'an 620, ou 621 de Rome, c'eſt-à-dire, 134, ou 133 ans avant JÉSUS-CHRIST. Pluſieurs Ecrivains imiterent cette manière d'écrire l'hiſtoire, ſans ornemens, & ſimplement en racontant les faits. Tels furent Caton, Pictor, & Piſon. Antipater fut le premier qui releva un peu plus ſon ſtyle, & qui donna des ornemens à l'hiſtoire. Ce Cœlius Antipater étoit ami de Craſſus, & vivoit par conſéquent vers l'an de Rome 630, environ 120 ans avant JÉSUS-CHRIST.

☞ Dans le ſtyle ſoutenu, *annales* & hiſtoire ſont ſynonymes. On dit : nous liſons dans nos *annales*. Dans la rigueur, on ne doit pas confondre ces mots, & il ſemble que par *annales*, on doive entendre une ſimple expoſition ou narration d'anciens évènemens rédigés année par année.

ANNALISTE. ſ. m. Hiſtorien qui écrit des annales. *Annalium ſcriptor.* Les principaux *Annaliſtes* parmi les Grecs ſont, au rapport de Cicéron, *Liv. II. De Orat, n. 13.* Phérécides, Hellanicus, Aneſilas. Il marque qu'il y en avoit encore un grand nombre d'autres. Parmi les Romains, d'abord les Souverains Pontifes, & enſuite Caton, Pictor, & Piſon, comme nous l'avons marqué.

ANNAM, ou ANNAN. *Voyez* TONKIN.

ANNAN. Rivière d'Ecoſſe. *Annandus.* Elle a ſa ſource dans la province de Tuwédale, traverſe une partie de celle d'Eskédale, & toute celle d'Annandale, baigne la ville d'*Annan*, & environ une lieue au-deſſous, elle ſe jette dans le golfe de Solway.

ANNAN. Ville capitale de la province d'Annandale, en Ecoſſe. *Annandum.* Voyez l'article précédent.

ANNANDALE. Province d'Ecoſſe. *Annandia*, ou *Annandi vallis.* Elle a l'Eskélade au levant, la Cluydeldale au nord, la Nithetdale au couchant, & au midi le golfe de Solway, qui la ſépare du Cumberland, province d'Angleterre. Elle s'étend le long des deux bords de la rivière d'Annan, qui lui a donné ſon nom. Sa capitale eſt la ville d'Annan.

ANNATE. ſ. f. Droit que l'on paye au Pape ſur tous les bénéfices conſiſtoriaux, lorſqu'il donne les bulles, ou d'une abbaye, ou d'un évêché. C'eſt le revenu d'une année, qui a été taxé ſelon l'évaluation du revenu du bénéfice, faite au temps du Concordat. *Annuum vectigal vacantis beneficii eccleſiaſtici.* On l'appelle communément *Annata.* Ce droit eſt appelé *Annuale* dans une charte de Robert, Abbé de S. Victor de Paris, & *Annualia* au pluriel dans le Nécrologe de la même abbaye.

Ce fut Jean XXII, qui introduiſit les *annates* en France. Il prétendoit que le revenu de la première année de chaque bénéfice vacant lui appartenoit; de là ce droit fut appelé *Annate.* Boniface IX les confirma à toute ſa poſtérité par une ſentence décrétale. Clément VII ordonna que de tous les benefices de France il prendroit la moitié du revenu pour lui & pour l'entretien des Cardinaux. Les Papes ont pris auſſi quelque temps tous les fruits des abbayes pendant la vacance, & généralement l'*annate* de tous les bénéfices vacans en quelque ſorte que ce fût, même en régale & en patronage lai, juſqu'à ce qu'il y ait eu une Ordonnance de Charles VI de l'an 1385, qui abrogea cette coutume. Les Rois & les Parlemens ſe ſont toujours oppoſés aux *annates*, comme à un tribut qui leur paroiſſoit odieux. Le Concile de Bâle même, dans ſa Seſſion XII & XXI, en 1431, abolit les *annates*, & ce décret fut inſéré dans la Pragmatique Sanction, dreſſée à Bourges en preſence de Charles VII. Cependant par le Concordat entre Léon X & François I en 1516, on ne parla point des *annates*, & la Pragmatique Sanction fut ſupprimée. Au reſte, Polydore Virgile, *de Invent. Rer.* Livre VIII, ch. 2, & pluſieurs autres, croient les *annates* plus anciennes qu'on n'a dit ci-deſſus. Il eſt certain que dès le XIIe ſiècle il y eut des Evêques & des Abbés qui par une coutume, ou par un privilége particulier recevoient les *annates* des bénéfices dépendans de leur diocèſe, ou de leur abbaye. *Voyez* la Lettre d'Etienne Abbé de Sainte Geneviève, à l'Archevêque de Reims. Il y en a encore des exemples à Beauvais, à Paris, à Amiens, dans le même ſiècle. Matthieu Paris, dans ſon Hiſtoire d'Angleterre à l'année 746, rapporte, qu'autrefois l'Archevêque de Cantorbery, par une concеſſion du Pape, jouiſſoit des *annates* de tous les benefices qui vaquoient en Angleterre. Clément V, prédéceſſeur de Jean XXII, ſe fit payer les *annates* des bénéfices vacans en Angleterre pendant deux ans, ſelon Matthieu de Weſtminſter, & pendant trois ans, ſelon Thomas Walſingham; & le premier aſſure que ce fut de tous les bénéfices, cures, & même vicariats, & juſqu'aux plus minces bénéfices: ce qui montre que Polydore Virgile ſe trompe, quand il dit que les Anglois n'ont point payé les *annates* des petits bénéfices. Il paroît encore par le même Matthieu de Weſtminſter, qu'avant ce temps-là le Pape accordoit aux Evêques d'Angleterre, les *annates* des bénéfices de leur diocèſe. Car Clément V, dit-il, ne les prit que parce qu'il crut qu'un ſupérieur pouvoit s'approprier ce qu'il donnoit aux autres. Outre les Auteurs dont j'ai parlé, on peut voir Budé, *Liv. V, de Aſſe*, Card. Guſanus, *de Concord. Cathol. Liv. II, ch. 40.* Nic. de Clemengis, *de annat. non ſolv.* Duaren, *Liv. I, de Sacr. Eccleſ. Min. ch. 6.* Par le droit commun, les bénéfices qui ne ſont pas conſiſtoriaux, ne laiſſent pas d'être ſujets à l'*annate*; mais en France on s'en diſpenſe, en expoſant dans la ſupplique que le benefice dont on demande les bulles, n'excède pas la valeur de vingt-quatre ducats, bien qu'il ſoit de plus grand revenu; & en France la règle de la Chancellerie, *De vero valore exprimendo*, n'a pas lieu, comme dans les pays d'obédience. Il y a des Chapitres qui jouiſſent du droit d'*annates* des chanoinies vacantes: ces revenus ſont deſtinés pour la fabrique & les ornemens de l'Egliſe.

Le Grand-Maître de Malte retire une *annate* de toutes les Commanderies de grâce. VERTOT.

ANNE. ſ. m. Nom d'homme. L'un des Grands Prêtres des Juifs, dont il eſt parlé en S. Luc III, 2 en S. Jean XVIII, 13, 24, & aux Actes des Apôtres IV, 6. Joſephe l'appelle *Ananus*; & quelques-uns de nos Dictionnaires lui donnent le même nom, ou celui d'*Anna*; c'eſt une faute, l'uſage eſt de dire *Anne.* Sous le pontificat d'*Anne* & de Caïphe, la parole du Seigneur ſe fit entendre à Jean, fils de Zacharie, au deſert. BOUH. Ils l'amenerent d'abord chez *Anne*, parce qu'il étoit beau-pere de Caïphe, qui étoit Grand Prêtre cette

année-là. PORT-R. *Anne* l'interrogea touchant ſes diſciples & ſa doctrine. ROYAUMONT. Les Magiſtrats, les Anciens, & les Scribes s'aſſemblerent le lendemain dans Jeruſalem avec *Anne*, le Grand-Prêtre, &c. SIMON.

Joſephe parle encore de deux autres *Ananus*, ou Grands-Prêtres nommés *Anne*, dont le premier fut fils & ſucceſſeur de celui-ci, de la ſecte des Saducéens. C'eſt lui qui fit mourir S. Jaques le Majeur. Le ſecond chaſſa les Zélateurs du temple; mais étant redevenus les plus forts, par les ſecours qu'ils reçurent des Idumeens, ils maſſacrerent *Anne*, l'an 67 de JESUS-CHRIST. Il y a encore un *Ananus*, ou *Anne*, Evêque d'Alexandrie après S. Marc. Tous ceux-ci peuvent être appelés *Ananus*; car, comme on en parle peu, l'uſage ne leur a point donné une forme françoiſe. Pour le premier, il faut toujours l'appeler *Anne*. C'eſt ainſi qu'en ont uſé Meſſieurs, Godeau dans ſon *Hiſtoire de l'Egliſe*, & Arnaud d'Andilly, dans ſa traduction de Joſephe.

ANNE. ſ. f. Nom de femme. *Anna. Anne* mere de Samuël. Elcana avoit deux femmes, dont l'une s'appeloit *Anne*, & l'autre Phenenna. SACI. Sainte *Anne*, mere de la Sainte Vierge. *Anne* la Prophéteſſe. En ce temps-là vivoit *Anne*, qui avoit le don de prophétie, & qui étoit fille de Phanuël de la Tribu d'Aſer. BOUH. *Anne* Comnène, fille de l'Empereur Aléxis Comnène, a écrit l'Hiſtoire de ſon pere en quinze livres, depuis l'an 1064 juſqu'à l'an 1118. *Anne* de Bretagne, fille & héritiere du Duc François, & de Marguerite de Foix, femme de Charles VIII & de Louis XII, apporta la Bretagne à la France, & fut la premiere qui éleva à la Cour des filles de qualité, qu'on nomma filles de la Reine. *Anne* d'Autriche, fille aînée de Philippe III, Roi d'Eſpagne, femme de Louis XIII, mere de Louis le Grand.

> Anne, *dont la vertu nous aſſiſte au beſoin,*
> *Va ramener le calme après tant de tempêtes;*
> *Et ces princes divins, dont elle a tant de ſoin,*
> *De l'aurore au couchant borneront leurs conquêtes.*

Ce ſont les vers que Mezerai a mis ſous le portrait de cette Princeſſe au commencemnt de ſon Hiſtoire. Nous avons encore une Reine de France nommée *Anne*. C'eſt la femme de Henri I, fille de Jaroſlas, Roi de Ruſſie. On trouve dans le VIII ſiècle proche du Proconèſe une Egliſe dédiée à Sainte *Anne*.

ANNE, quoique nom d'une Sainte, s'eſt auſſi donné quelquefois à des hommes. *Anne*, Roi d'Eſtangle, ou des Anglois orientaux, regnoit au commencement du IX ſiècle. Il n'eſt pas sûr néanmoins que ce fût un Chrétien; mais il y a deux *Annes* de Bourbon Malauſe, & *Anne* de Montmorenci, Duc, Pair, & Connétable de France, ſous cinq Rois, Louis XII, François I, Henri II, François II & Charles IX. Il fut tué à l'âge de 80 ans à la bataille de Saint Denis. *Anne*, Duc de Joyeuſe, ſous Henri III, tué à la bataille de Courtrai. Pour les hommes, quoique ce nom ſoit celui de Sainte *Anne*, qu'on leur donne au baptême, & non pas celui du Pontife *Anna*, on dit en latin *Annas*, & non pas *Anna*.

Ce nom, *Anne*, ſoit maſculin, ſoit féminin, eſt hébreu, & vient du verbe חנן, *hhanan*, qui ſignifie gratifier, faire grâce, donner des grâces, faire miſéricorde, être gracieux, être miſéricordieux. De-là vient חן, *hhan*, grace, miſéricorde, d'où ſe forme חנה, *hhannas*, qui ſignifie la même choſe, & gracieux, miſéricordieux; gracieuſe, miſéricordieuſe; & de là le nom *Anne*, qui devroit par conſéquent s'écrire avec une aſpiration forte; mais l'uſage l'a ôtée, auſſi bien qu'en beaucoup d'autres, quoique dans ſon origine, c'eſt-à-dire en hebreu, ſans aſpiration, il dût avoir des ſignifications très-différentes.

SAINTE ANNE. Nom d'un lieu ſitué ſur la côte de l'Acadie, dans l'Amérique ſeptentrionale, & où il y a un havre. *Portus, Statio Sanctæ Annæ.*

Havre de *Sainte Anne*, ſur la côte orientale de l'île du Cap-Breton. *Voyez* cette île. Ce havre eſt beau & sûr.

ANNEAU. ſ. m. Bague, corps circulaire qu'on met au doigt. *Annulus*. Menage dérive ce mot de *anellus*, qui ſe trouve dans Ciceron pour petit *anneau*. L'*anneau* eſt compoſé de trois parties, du jonc, ou *anneau* proprement dit, du chaton, & de la pierre. *Voyez* M. le Vayer ſur la maniere de diverſes nations de porter des *anneaux*, ſur-tout des Indiens. Sénèque a déclamé contre la vanité des femmes, qui portoient un ou deux patrimoines à chaque doigt.

L'ANNEAU d'un Evêque fait partie des ornemens pontificaux. Les Rois de France, & les Empereurs inveſtiſſoient anciennement les Evêques & les Archevêques, en leur donnant la croſſe & l'*anneau*. L'*anneau* eſt un gage du mariage ſpirituel de l'Evêque avec ſon Egliſe. L'uſage de l'*anneau* pour les Evêques eſt très-ancien. Le IV Concile de Tolède tenu en 633, en parle au chap. 28, où il ordonne qu'un Evêque dépoſé, s'il eſt trouvé innocent dans un ſecond Concile, ne pourra être rétabli, qu'en recevant des mains d'un Evêque devant l'autel, l'étole appelée *Orarium*, l'*anneau*, & le bâton, ou la croſſe. Un ſermon ſur S. Valentin, Evêque de Gènes, au commencement du IV ſiècle, fait mention de l'*anneau* des Evêques en ce ſiècle; mais ce ſermon n'eſt que du XIII ſiècle. Cet uſage de l'*anneau* pour les Evêques a paſſé aux Cardinaux, qui doivent même donner je ne ſais quelle ſomme pour cela, *pro jure annuli Cardinalatitii*.

Les Brefs Apoſtoliques ſont ſcellés de l'*anneau du pêcheur*. Ce ſceau s'appelle l'*Anneau du pêcheur*, parce qu'on ſuppoſe que S. Pierre, qui étoit pêcheur, en a uſé le premier; & les Papes s'en ſervent après lui. Il n'y a cependant qu'environ 400 ans que ce terme eſt en uſage. Ce ſceau s'appelle ainſi, parce qu'il a l'image de S. Pierre. *Voyez* le Hiérolexicon des Macri. Gregorius Tholoſanus. *Syntagm. Juris univerſ. L. XV. c. 3. v. 24. & ſeqq.* & Gérard Von Maſtricht, *Hiſtor. Jur. Eccleſ.* §. 402.

Pline, Liv. XXXIII. ch. 1. dit, qu'on ignore celui qui a le premier fait un *anneau*; que ce que l'on dit de Promethée eſt une fable, auſſi-bien que l'*anneau* de Midas. Les premiers chez qui nous trouvons l'uſage de l'*anneau* ſont les Hebreux, Genèſe XXXVIII. 10, où Juda fils de Jacob, donne ſon *anneau* à Thamar, pour gage de ſa parole. Les Egyptiens, dans le même temps, en uſoient auſſi, Genèſe XLI. Pharaon tire ſon *anneau* de ſon doigt, & le met entre les mains de Joſeph, pour marque de la puiſſance qu'il lui donne. Au troiſième Liv. des Rois, ch. XXI. 8. Jézabel cachette de l'*anneau* du Roi, l'ordre qu'elle envoie de faire mourir Naboth. Les Chaldéens & les Babyloniens s'en ſervoient de même. *Voyez* Daniel VI. 17. XIV. 10. Les Perſes s'en ſervoient auſſi, comme il paroit par le livre d'Eſther, ch. VIII. v. 10, & par Q. Curce, Liv. VI. c. 6. où il dit, qu'Alexandre cachetoit de ſon ancien *anneau* les lettres qu'il écrivoit en Europe, & celles qu'il envoyoit en Aſie de l'*anneau* de Darius. Les Perſes diſent que Guiamſchid, quatrième Roi de la première race, introduiſit l'uſage de porter des *anneaux* au doigt, pour cacheter les lettres & les autres actes néceſſaires dans le commerce de la vie. Les Brachmanes ſe parent d'*anneaux* dans Philoſtrate, Liv. III. c. 4. Pour les Grecs, Pline croit, Liv. XXXIII. ch. 1. qu'au temps de la guerre de Troie, ils n'avoient point encore l'uſage de l'*anneau*. Sa raiſon eſt qu'Homère n'en parle point, & que quand il s'agit d'envoyer des lettres, ou de renfermer des habits precieux, & des vaſes d'or & d'argent dans des caſſettes, on les lie, on noue les liens dans Homère, mais jamais on n'imprime la marque de l'*anneau*. *Voyez* le VI Livre de l'Iliade, & le VIII de l'Odyſſée. Les Sabins avoient des *anneaux* dès le temps de Romulus, au rapport de Denys d'Halicarnaſſe, Liv. II. Les Etruriens en avoient auſſi du temps des Rois de Rome, témoin les *anneaux* que le vieux Tarquin prit aux Magiſtrats d'Etrurie après les avoir vaincus. *Ibid.* Liv. I, ch. 5. Pline croit que cet uſage avoit paſſé de Grèce à ces habitans d'Italie; & c'eſt de l'un ou de l'autre de

ces peuples qu'il ſe tranſmit aux Romains. Il ne s'y introduiſit pas cependant d'abord. Pline ne ſait lequel des Romains a commencé d'en porter; il aſſure que la ſtatue de Romulus, qui etoit dans le Capitole, n'en avoit point, ni même aucune autre que celle de Numa, & de Servius Tullius. Celle de Brutus même n'en portoit pas, ni les Tarquins, quoique originaires de Grèce, d'où Pline croit que cet uſage avoit paſſé en Italie. Les anciens Gaulois & les Bretons, peuple originaire des Gaules, portoient des *anneaux*; mais les paroles de Pline, qui le rapporte au même chapitre, ne nous donnent point à entendre ſi l'*anneau* avoit chez ces peuples d'autre uſage que l'ornement. Les François en portoient auſſi, & l'on a trouvé dans le tombeau de Childeric ſon *anneau* d'or, qui ſe garde à la Bibliothèque du Roi, & ſur lequel ſont ces mots, CHILDIRICI REGIS. Celui de Louis le Débonnaire, rapporté par Chifflet, avoit pour inſcription, XPE PROTEGE HELDDOVICUM IMPERATOREM.

Quant à la matière des *anneaux*, il y en avoit d'un métal ſimple & d'autres d'un métal mixte, ou d'un double metal. Car quelquefois on doroit le fer & l'argent, ou bien on enfermoit l'or dans le fer; comme il paroît par Artémidore, Liv. II. ch. 5. Les Romains ſe ſervirent très-long-temps d'*anneaux* de fer, & Pline aſſure à l'endroit que j'ai cité, que Marius n'en porta un d'or qu'à ſon troiſième Conſulat, l'an de Rome 650. Il en eſt cependant parlé dans Tite-Live à l'année 432 de Rome, à l'occaſion du deuil que cauſa à Rome le traité honteux de Claudium. C'eſt la première fois qu'on l'a trouvé dans l'Hiſtoire Romaine, Tite-Live, Liv. IX, ch. 7. Il y en avoit dont l'*anneau* étoit de fer, & le cachet d'or. Quelques-uns étoient ſolides, & d'autres étoient creux, comme le rapporte Artémidore, Liv. II, ch. 2. Feſtus au mot *Edera*, & Aulugelle, Liv. X, ch. 15. Quelques uns avoient une pierre précieuſe pour cachet, & d'autres n'en avoient point. Ariſtot. Phyſic. Livr. III, ch. 9. Jul. Pollux, Liv. VI, ch. 33. v. 7. Artémid. Liv. II, ch. 5. En quelques-uns la pierre etoit gravée, en d'autres elle ne l'étoit point, Pline, Livre XXXIII, ch. 1. Il y en a eu qui avoient deux pierres, ou même davantage: une lettre de l'Empereur Valérien en fait foi, auſſi-bien que Trebellius Pollion, dans la vie de Claude le Gothique, ch. 14. Au lieu de pierre précieuſe le peuple mettoit du verre. Plin. Liv. XXXV, ch. 6. Celles qui étoient gravées en creux s'appeloient *Gemmæ ectipæ*, & en relief; *Gemmæ ſculpturâ prominente*. Il y avoit des *anneaux* qui étoient tout d'une pierre précieuſe, mais ſur-tout pluſieurs d'ambre, comme on le peut voir dans Artémidore, Livre II, chapitre cinq, dans Pline, Liv. XXXVII; & dans le *Dactyliotheca* de Gorlæus, n. 101.

Il y a eu pluſieurs manières différentes de porter les *anneaux*. Il paroit par Jérémie XXII, 24, que chez les Hebreux on les portoit à la main droite. Chez les Romains avant qu'on les ornât de pierres précieuſes, lorſque la figure ſe gravoit encore ſur la matière même de l'*anneau*, chacun les portoit à ſa fantaiſie, à quelle main, & à quel doigt il lui plaiſoit, Macrob. Liv. VII, ch. 13. Quand on y eut ajouté les pierres, on les porta ſur-tout à la main gauche, & ce fut une delicateſſe exceſſive d'en porter à la droite. Lucien *Navig.* Tertul. *de l'habit des femm.* ch. dern. Pline, Liv. XXXIII. 1. *Silius Ital. Liv. XI. Horat. Liv. II. Sat. VII.* v. 8. Jul. Capitol. *in Maxim. ch. 6.* Il ſemble par les derniers mots du I. Liv. de Tertul. *de cultu fem.* que du temps de ce Pere on n'en portoit encore qu'à la main gauche. *Sinistra per singulos digitos de saccis singulis ludit.* Il n'eût pas oublié la main droite dans un endroit où il ne cherche qu'à exagéter ces ſuperfluités, ſi on y avoit porté des *anneaux*. Pline dit qu'on les porta d'abord au quatrième doigt, que les ſtatues de Numa & de Servius Tullius en étoient des preuves; qu'enſuite on en mit au ſecond doigt, c'eſt-à-dire, à l'index, puis au petit doigt, & enfin à tous les autres, excepté celui du milieu. Les Grecs le portoient auſſi au quatrième doigt de la main gauche, *Aulugelle, Liv. X, ch. 10.* La raiſon qu'il en rapporte, eſt qu'ayant trouvé par l'anatomie, que ce doigt avoit un petit nerf qui alloit droit au cœur, ils crurent qu'à cauſe de la communication qu'il avoit ſeul avec la plus noble partie de l'homme, il étoit plus honorable. Les Gaulois & les anciens Bretons les portoient au doigt du milieu, comme Pline le rapporte, à l'endroit que j'ai cité. D'abord on ne porta qu'un ſeul *anneau*, enſuite on en porta à tous les doigts, Mart. *Liv. V. Epigr. 63.* Tertull. *de cultu fem. Liv. I.* & pluſieurs même à chaque doigt. Martial, *Liv. XI, Ep. 60.* Enfin on en porta un, & quelquefois pluſieurs à chaque jointure de doigt, Ariſtoph. *in nubib. Martial. Liv. V. Epigr. II. Senec. nat. quæst. Liv. VII. ch. 31. Quintil. Inſtit. Liv. XI. Clement Alex. Pædag. Liv. III. ch. 11.* La délicateſſe & le luxe allerent ſi loin en ce genre, qu'on eut des *anneaux* qui ſervoient par ſemeſtre, pour me ſervir du terme de Juvénal, ſat. VII. v. 89. *Aurum ſemeſtre, ſemeſtres annuli*, les uns pour l'été, & les autres pour l'hiver. *Ventilat æſtivum digitis ſudantibus aurum.* Il paroit par les derniers mots du premier Livre de Tertullien, *de l'ornement des femmes*, qu'on faiſoit des depenſes exceſſives en ce genre; mais ſi l'on en croit Lampridius, chap. 32, perſonne ne pouſſa les choſes à un excès ſi grand qu'Elagabale, qui ne porta jamais deux fois, ni le même *anneau*, ni la même chauſſure. Aujourd'hui on n'en porte qu'au quatrième & au cinquième doigt, mais plus ordinairement au quatrième, qui s'appelle le doigt *Porte-anneau*, & en latin, *annularis*. Quelques tableaux de 100 & 200 ans en mettent auſſi à l'index, c'eſt-à-dire, au ſecond doigt.

On a auſſi porté des *anneaux* aux narines, de la même manière que des pendans d'oreille aux oreilles. *Voyez* S. Jérôme ſur le chap. XVI d'Ezéchiel. S. Auguſtin l'aſſure des Maures, & Bartolin a fait un Livre *de Annulis narium*, des *anneaux* des narines. Pietro de Valle & Licet en parlent auſſi, & le premier aſſure que les Orientaux ont cette mode. Enfin, il n'y a guère de parties du corps humain où la galanterie n'en ait fait mettre, auſſi-bien qu'aux doigts de l'une & de l'autre main. Les Relations de l'Inde Orientale aſſurent que les habitans les portoient ordinairement au nez, aux lèvres, aux joues, & au menton. André Corſal en dit autant de toutes les femmes Arabes du port de Calayates. Nous liſons à peu près la même choſe dans Ramuſio, des Dames de Narſingue vers le levant; & Diodore témoigne au IIIe Liv. de ſa Bibliothèque, que celles d'Ethiopie avoient accoutumé de ſe parer les lèvres d'un *anneau* d'airain. Pour les oreilles, par tout le monde on s'eſt plû, hommes & femmes, à y pendre des bagues de prix. LE VAYER. Les Indiens & les Indiennes, & entre autres les Guzzerates, ont porté des *anneaux* aux doigts des pieds. Quant Pierre Alvarès reçut ſa première audience du Roi de Calicut, il le vit tout couvert de pierreries enchâſſées dans des pendans d'oreilles, des bracelets & des *anneaux*, tant aux doigts des mains que des pieds; faiſant voir ſur l'un de ſes orteils un rubis, & une eſcarboucle de très-grand prix. Louis Bartome repréſente un Roi de Pégu, qui étoit encore plus exceſſif en cela, n'ayant aucun des doigts de ſes pieds qui ne fût chargé d'*anneaux* garnis de pierreries. IDEM.

Par rapport à l'uſage, il y avoit trois différentes ſortes d'*anneaux* chez les Anciens. Il y avoit des *anneaux* qui ſervoient à diſtinguer les conditions. Pline aſſure à l'endroit que j'ai deja cité ſouvent, que dans les commencemens les Sénateurs même n'avoient point permiſſion de porter d'*anneau* d'or, à moins qu'ils n'euſſent été Ambaſſadeurs chez quelque peuple étranger: encore ne leur étoit-il permis alors de ſe ſervir de l'*anneau* d'or, qu'on leur donnoit, que dans les actions publiques; dans leur particulier ils en portoient un de fer. Ceux qui avoient mérité le triomphe obſervoient la même choſe. Il fut enſuite permis aux Sénateurs & aux Chevaliers, de porter l'*anneau* d'or; mais ſi l'on en croit Acron ſur Horace, L. II. ſat. VII. v. 53, ils ne le pouvoient faire que le Préteur ne le leur eût donné. Après cela ce fut la diſtinction des Chevaliers Ro-

mains. Pline XXX. 8. Diodore, Liv. XLVIII. Le peuple portoit l'*anneau* d'argent, & les esclaves le portoient de fer. On accordoit cependant l'*anneau* d'or à des gens du peuple. Voyez Ciceron dans son troisième discours contre Verrès, & Liv. X. Ep. 31. Macrobe *Saturn.* Liv. II, chap. 10. Severe le permit même à tous les simples soldats. Avant Auguste on ne l'accorda jamais qu'à des gens libres : ce Prince fut le premier qui donna l'*anneau* d'or à des affranchis, Dion, Liv. 48 & 53. Cet abus alla si loin, que Tibère fut obligé, au rapport de Pline, Liv. XXXIII. chap. 2 de le corriger par une Loi qu'il fit l'an de Rome 765, la neuvième année de son gouvernement. On passa bientôt après par-dessus ce règlement, & le Senat accorda l'usage de l'*anneau* d'or à des affranchis de Claude, de Galba, de Vitellius, de Domitien, & même de particuliers, Pline, Liv. VIII. Ep. 6. Tacite, Hist. Liv. I. chapitre 13. Suet. dans Galba, chapitre 14. Enfin, la Novelle 68 de Justinien le permet à tous les affranchis.

Une autre sorte d'*anneaux* sont les *anneaux* des épousailles, *Annuli sponsalitii*, ou les *anneaux* de noces, ou de mariage, *annuli geniales, annuli pronubi, annuli nuptiales.* Quelques-uns font remonter l'origine de cet usage jusqu'aux Hebreux; parce que, Exod. XXXV, 22, il est dit que les hommes & les femmes donnerent leurs colliers, leurs pendans d'oreille, leurs *anneaux*, leurs bracelets, pour faire les vases du sanctuaire. D'autres soutiennent que ces *anneaux* n'étoient que pour l'ornement. La vérité est, que ni l'un ni l'autre n'est expliqué; & qu'on ne peut conclure de cet endroit si ces *anneaux* avoient été donnés à la cérémonie du mariage ou non, & s'ils avoient d'autres usages que celui de servir à l'ornement. Il faut dire le même à plus forte raison du verset 21, du ch. III d'Isaïe, où le Prophète ne parle que d'ornemens. Leon de Modène, P. IV, chap. 3, dit que les premiers Hébreux ne donnoient point d'*anneau* nuptial; que dans la suite cet usage s'introduisit; mais qu'il fut rare. Selden, dans son traité de la femme Hebraïque, Liv. II, ch. 24, dit, qu'ils en donnoient un dans les épousailles, mais qu'il tient lieu d'une pièce de monnoie que l'on donnoit auparavant, & qu'il doit être du même poids. Les Grecs & les Romains ont pratiqué la même chose. Les Chrétiens la pratiquent aussi; & cet usage est très-ancien, comme il paroit par Tertullien, dans son Traité de l'habillement des femmes; par Grégoire de Tours, dans les vies des Peres; par Isidore, *De Officiis*, Liv. II, ch. 19; & comme Laurentius Pignorius le prouve dans sa première & dix neuvième lettre; par les anciennes Liturgies, dans lesquelles on trouve la bénédiction de l'*anneau* nuptial; aussi-bien que dans l'Ordre Romain, & dans les plus anciens Rituels. En Moscovie ce n'est point aux épousailles, c'est à la cérémonie des noces qu'il se donne. Chez les Grecs le Prêtre bénit deux *anneaux*; l'un d'or qu'il donne au mari, & l'autre d'argent, qu'il donne à la femme. Voyez l'Eucologe, Allatius, le P. Martene.

La troisième sorte d'*anneaux* sont ceux qui servoient à cacheter, *Annuli signatorii, Annuli sigillarii, Cirographi*, ou *Cerographi*; car c'est ainsi qu'il faut lire dans Catulle, Epigram 25, & non pas *Chirographosque Thynos*: c'est à Saumaise qu'on doit cette correction. Catulle donne à ces *anneaux* l'épithète *Thyni*; & des vers rapportés par Isidore, disent que la lime Thynienne les polissoit, parce que c'étoit surtout en Bithynie qu'on les faisoit, ou qu'on les travailloit le mieux. On prétend que ces *anneaux*, & l'usage de cacheter, est une invention des Lacédémoniens, qui non contens de fermer leurs coffres & leurs armoires avec des clefs, y ajouterent encore un cachet; qu'à cet effet ils se servirent d'abord de bois rongé de vers: dont ils imprimoient les marques sur la cire, ou sur une terre molle; qu'après cela ils trouverent l'art de graver sur les *anneaux*, des figures qui s'imprimassent de la même sorte. Il est cependant certain que dès le temps de Moyse on gravoit non-seulement sur l'or & sur les métaux, mais même sur les pierres précieuses. Voyez GRAVURE. Mais il ne paroît pas, comme je l'ai déja remarqué, que l'*anneau* chez les premiers Hebreux, eût d'autre usage que les bracelets & les pendans d'oreilles; c'est-à-dire, qu'il servit à autre chose qu'à orner. Dans la suite l'*anneau* servoit à cacheter, ou sceller tous les actes, les contrats, les diplomes, les lettres. On en voit des exemples dans l'Ecriture; *Liv.* des Rois *XXI*, 8. Esther *VIII*, 10; dans Xenophon Hellen, *Liv. I*; dans Quinte-Curce, *Liv. VI, chap. 6*; dans Justin, *Liv. XLIII, chap. 3*, où l'on apprend encore que ce fut une charge auprès des Empereurs, que d'avoir la garde de l'*anneau*: le Referendaire faisoit autrefois la même fonction auprès de nos Rois, de même qu'aujourd'hui les Sceaux sont entre les mains du Chancelier, ou du Garde des Sceaux. Comme Pharaon avoit donné le sien à Joseph, ainsi Alexandre donna le sien en mourant à Perdiccas, pour le désigner son successeur, si nous en croyons Lucien dans ses Dialogues. On s'en servoit encore pour sceller l'entrée de tout ce que l'on vouloit tenir exactement ferme. Ainsi dans Daniel, Darius scelle de son *anneau* & de celui de ses Ministres, la fosse aux lions, *chap. VI*, 17, & le temple de Bel, *chap. XIV*, 10, 13. On scelloit de même l'entrée des maisons, Aristote, *De miracul. aud.* l'appartement des femmes, Aristophane dans la fête de Ceres; la pierre du sépulchre, dans S. Matt. *XXVII*, 66, tous les meubles, les coffres & les cassettes, les bouteilles de vin, les bourses, comme on le voit dans Pline, *Liv. XXXIII, ch. 1.* Plaute *Cassin. act. II, Sc. 2.* Martial, *Liv. XI, Epigr. 89.* Tacit. *Annal. Liv. II, ch. 2*, &c. Voyez JANUS RUTGERSIUS *Var. Lect. Liv. V, ch. 5.* Solon fit une loi, par laquelle, pour la sûreté publique, il défendit à tous faiseurs ou marchands d'*anneaux*, de garder un modele d'un *anneau* qu'ils auroient vendu.

Aujourd'hui on grave sur son cachet les armes de sa maison. Chez les Anciens les figures des *anneaux* n'étoient point héréditaires, & chacun prenoit celle qu'il lui plaisoit. Numa, avoit défendu par une loi, que l'on y gravât les figures des Dieux. Pythagore défendoit la même chose à ses disciples, *Clem. Alex. Strom. Liv. V.* L'usage abrogea la loi de Numa, & les Romains graverent sur leurs *anneaux*, non-seulement leurs Dieux, mais encore les Dieux étrangers, & sur-tout ceux des Egyptiens, ainsi que Pline le rapporte, *Liv. II, ch. 7, Liv. XXXIII, ch. 3.* Ils y graverent des hommes, des animaux, des choses inanimées, leurs aveux, leurs fondateurs, leurs Capitaines, les Princes, & leurs favoris, &c. Les Antiquaires seront bien-aises de trouver ici les figures des *anneaux*, dont l'histoire nous a conservé la mémoire; cela peut servir à connoître ceux que l'on voit dans les cabinets. Jules César avoit une Venus sur son cachet, Dion, *Liv. 43*; le Philosophe Asclepiade une Uranie; la famille des Macriens, un Alexandre. Ils y gravoient aussi leurs ancêtres, ou leurs amis. P. Lentulus Sura avoit son aïeul, *Ciceron. Catilin. 3. Ovide, Trist. Liv. I, eleg. 6.* Scipion le jeune, un Scipion l'Africain; Scipion l'Africain, un Siphax; Sylla, un Jugurtha; les amis d'Epicure, la tête de ce Philosophe. *Cic. de fin. Liv. V.* L'Empereur Commode, une Amasone, représentant Martia, *Jul. Capit. dans la vie d'Albin, c. 2.* Aristomène, un Agathocle, Roi de Sicile, *Polyb. Liv. XV.* Callicrates, un Ulysse, *Athen. Liv. VI*; Auguste, un Alexandre; plusieurs des successeurs d'Auguste, un Auguste, *Sueton. dans August. c. 50, Dion. Liv. 51*; Narcisse, une Pallas; plusieurs Romains, un Séjan; les Grecs, un Hellen; les Troyens, un Pergame; ceux d'Héraclée, un Hercule: ceux d'Athènes, un Solon; ceux d'Alexandrie, un Alexandre; ceux de Séleucie, un Seleucus; ceux de Lacédémone, un Lycurgue; les Chersonites, un Constantin; les Antiochiens, un Melèce, leur Evêque, *S. Chrysost. de laud. Melet.* Quelques-uns se faisoient graver eux-mêmes sur leur *anneau*, *Plaut. Pseudol. Act. I, Scen. I.* L'*anneau* d'or de Childeric, trouvé dans son tombeau, & qui se voit à la Bibliothèque du Roi, porte le portrait & le nom de ce Prince. Auguste avoit un Sphinx, *Plin. Liv. XXXIII, 1*; Mécène, une grenouille, *Ib.* Pompée,

un chien sur la proue d'un navire; les gens de guerre en Egypte, un escarbot, *Plutarq. De Isde ;* Arcus, Roi de Sparte, qui écrivit à Onias, un aigle tenant un serpent dans ses serres, *Joseph. Lib. XII, c. 5 ;* Darius, Roi de Perse, un cheval; Sporus, l'enlèvement de Proserpine, *Suet. in Nerone, c. 46.* Les Locriens occidentaux, l'étoile du soir, appelée *Hesperus. Strabon, Liv. IV ;* Pline le jeune, un char tiré par quatre chevaux; Polycrate, une lyre; Seleucus, une ancre, *Clem. Alex. Pædag. Liv. III,* plusieurs Chrétiens, le Monograme de JÉSUS-CHRIST, que l'on trouve aussi sur plusieurs médailles des Empereurs Chrétiens. Clément Alexandrin exhorte les Chrétiens à n'avoir sur leurs *anneaux*, qu'une colombe, un poisson, un navire, une lyre, une ancre, ou quelqu'autre figure capable de leur rappeler les mystères de leur religion. Il défend absolument les figures d'idoles, & les nudités; il ne peut même souffrir que des gens qui ne doivent respirer que la paix, y fassent graver un arc, ou une épée; ni que des gens à qui la tempérance & la sobriété doivent être chères, y portent des coupes & des vases à boire. Au reste, il ne permet point de porter d'*anneau* pour l'ornement, mais seulement pour sceller les choses qui en ont besoin; & il semble, par ce qu'il dit en cet endroit, que c'étoit la femme, plutôt que le mari, qui avoit l'*anneau* dans les familles.

ANNEAU *de jonc*, ou *de paille*. Richard, Evêque de Salisbery, dans les Constitutions de l'an 1217, C. 55, défend de mettre dans les doigts des femmes des *anneaux* de jonc, ou de quelque matière que ce soit, précieuse, ou non, afin d'en abuser plus aisément; & il insinue que la cause de sa défense est, qu'il y avoit des gens assez simples pour croire que ce qui se faisoit ainsi en badinant, étoit un vrai mariage. Du Breuil, dans ses *Antiquités de Paris, Liv. I*, dit, qu'on avoit coutume dans la cérémonie des noces, de donner un *anneau* de jonc, ou de paille, à ceux qui avoient eu un commerce défendu avant leur mariage.

Saint Louis prit pour devise au temps de son mariage, un *anneau* entrelassé d'une guirlande de lis & de marguerites, pour faire allusion à son nom & à celui de la Reine, son épouse; & mettant sur le chaton de cet *anneau* l'image d'un Crucifix, gravée sur un saphir, il l'accompagna de ces mots: *Dehors cet anel pourrions avoir amour?* Cette devise est sur l'agraphe du manteau qu'il portoit le jour de ses noces, & on voit cette agraphe au monastère royal de Poissy. Un homme d'esprit, dans le départ ou l'éloignement d'un ami, prit pour devise, un *anneau* sans diamant, avec ce mot espagnol, *Falta lo mejor.* Le meilleur manque.

Nous avons de Licet, un Traité *De Annulis Veterum ;* des *anneaux* des Anciens. Gorlæus a fait *Dactyliotheca ;* c'est un Recueil d'*anneaux*. Jean Kirchman, savant de Lubec, a donné un Traité *De Annulis ;* Thomas Bartholin, un Livre *De Annulis narium.* Voyez aussi les Macri & M. Du Fresne dans leurs Dictionnaires, & Meursius *De luxu Romanorum*, ch. 5. La Mothe le Vayer, T. II, épître 3; le P. Kirker, *Œdip. Æg.* Liv. XII, & *Latium*, p. 69; Beger. *Thesaur. Brandeb.* Tom. I, p. 150 & suiv. où il y a plusieurs figures d'anciens *anneaux*, & beaucoup de choses sur cela.

On dit proverbialement, qu'il ne faut point mettre en son doigt d'*anneau* trop étroit, *Annulum digito vi ne inserito ;* ☞ pour marquer qu'il ne faut s'embarrasser de rien qui puisse faire de la peine, & dont on ne puisse pas se défaire aisément.

☞ ANNEAU, se dit aussi d'un cercle qui est fait d'une matière dure, & qui sert à attacher quelque chose. Les *anneaux* d'un rideau. L'*anneau* d'une ancre. On attache les bateaux à de gros *anneaux* de fer.

☞ ANNEAU *d'une clé*. C'est la partie de la clé que l'on tient dans la main, & qui aide à la faire tourner commodément dans la serrure.

☞ Dans les arts & métiers on donne le même nom à plusieurs choses figurées, comme ce qui porte le nom d'*anneau*. Les *anneaux* d'une chaîne, &c.

En termes de Marine, les *anneaux* des vergues, sont des *anneaux* attachés de distance en distance aux deux grandes vergues. *Anneaux* de sabords, sont des boucles de fer d'une médiocre grosseur, qui servent à fermer, & à saisir les mantelets des sabords. L'*anneau* de l'ancre s'appelle aussi *Arganeau.*

En termes de Blason, l'*anneau* est un cercle, dont on meuble les écus. Il est tantôt uni, tantôt avec un chaton garni de pierres précieuses. L'*anneau* autrefois étoit le plus souvent gravé, & servoit pour signer: on l'appeloit *Annulus signatorius*, dont il est parlé au *ff. de verb. sign.* L'*anneau* est le symbole de la fidélité: ce qui est cause qu'on en donne dans les épousailles, & que les Prêtres en portent, pour montrer qu'ils sont époux de leur Eglise. C'étoit aussi le symbole de l'ingénuité chez les Romains, quand l'Empereur le donnoit à un Affranchi, comme il paroît dans le titre *de jure aur. ann.*

ANNEAU, se dit par extension, des boucles, qui se font par la frisure des cheveux. *Cincinni.* Les Anciens se servoient du même mot pour signifier la même chose. Martial, *Liv. II, Ep. 66.*

Unus de toto peccaverat orbe comarum
Annulus, *incertâ non bene fixus acu.*

Saumaise sur Solin, *p. 760*, prétend néanmoins qu'il ne s'agit pas là, comme ailleurs, d'une simple boucle de cheveux: mais de tous les cheveux rassemblés ensemble tournés en ligne spirale, & attachés avec la même aiguille avec laquelle on les séparoit.

On dit en termes d'Astronomie, l'*anneau* de Saturne, en parlant de cette planète accompagnée de ses cinq satellites, & d'une lumière en forme d'*anneau.* On en attribue la découverte à M. Huyghens. Après avoir long-temps observé cette planète, il apperçut deux bras ou deux pointes qui sortoient du corps de la planète en droite ligne. Il reconnut ensuite que ces deux bras formoient une anse; & parce qu'après de continuelles observations, il apperçut toujours la même figure, il en conclut que Saturne étoit environné d'un *anneau* solide & permanent. Il produisit son nouveau système de Saturne en 1659. Le plan de cet *anneau* n'est incliné au plan de l'écliptique que de 23 degrés 30 minutes, selon M. Huyghens. Il paroît quelquefois ovale, & son grand diamètre est double du petit, selon l'observation de Campani.

ANNEAU ASTRONOMIQUE, *Annulus astronomicus*, est un petit *anneau* de métal divisé en degrés, que l'on tient suspendu par un *anneau* plus petit, pour prendre, à l'aide d'une alidade, la hauteur des astres, & mesurer les lignes accessibles & inaccessibles sur la terre. Les machines de l'Observatoire de Pekin nous parurent d'une forme approchante de nos *anneaux* astronomiques. P. LE COMTE.

ANNEAU UNIVERSEL, est un cadran universel, composé de deux *anneaux* perpendiculaires entre eux, dont l'un représente l'équateur qui contient les heures astronomiques, & l'autre le méridien qui contient les degrés de latitude, avec un diamètre commun, qui représente l'axe du monde, & sur lequel sont marqués les signes du zodiaque, divisés de cinq en cinq, ou de dix en dix; ou bien les mois de l'année, divisés aussi de cinq en cinq, ou de dix en dix. ☞ Cet *anneau* indique l'heure en quelque endroit de la terre que ce soit.

ANNEAU FIBREUX. Terme d'Anatomie. A l'endroit où le cou de la vésicule du fiel forme le conduit ou canal du fiel, il y a un *anneau fibreux* qui se dilate & se resserre comme un sphincter, pour lâcher & pour retenir la bile dans la vésicule, & pour empêcher qu'elle ne remonte d'où elle vient. Cet *anneau* fait le même office que le pylore au ventricule. DIONIS.

ANNEAU, que l'on nomme aussi *Moule*. C'est une sorte de grand cercle de fer, ayant deux pieds un pouce de diamètre, sur six pieds trois pouces de circonférence, qui sert aux Mouleurs de bois à mouler, ou mesurer des bois de compte & d'andelle, en y faisant entrer

entrer autant de morceaux ou buches, qu'il en peut contenir.

ANNECI. Ville de Savoie. *Annecium.* Elle eſt entre Chambery & Genève, ſur le bord du lac d'*Anneci.* L'Evêque & le Chapitre de Genève font leur reſidence à *Anneci.* Le lac d'*Anneci* eſt à peu près au milieu du Genevois.

ANNEDOTS. ſ. m. pl. Divinités des Chaldéens, imaginées ſur l'idée des Anges bons & mauvais, dont il eſt parlé dans l'ecriture.

ANNÉE. *Voyez* AN.

ANNÉE. ſ. m. *Annæus.* Nom d'homme. C'eſt le nom des Senèques qui etoient originairement de Cordoue, en Eſpagne, où les Carthaginois avoient long-temps dominé; ainſi ce nom pourroit bien être punique, & le même que le nom hebreu *Anne;* ou bien un langage des premiers habitans d'Eſpagne, qui viendroit du meme nom hebreu.

ANNELER. v. a. Friſer les cheveux par anneaux. *Capillos criſpare, in annulos inflectere, in cincinnos.* On le dit auſſi d'une cavale qu'on boucle.

ANNELE, EE. part. Il ne ſe dit que des cheveux *anneles,* ou friſés par boucles. *Criſpatus, cincinnatus.* Mais il commence à vieillir. Elle avoit les cheveux *annelés.* B. RAB.

Beaux cheveux annelés, *écueil de ma franchiſe.*

ANNELET. ſ. m. Petit cercle rond pour attacher des choſes legeres. *Annellus.* ☞ Il n'eſt en uſage que comme terme de Blaſon & d'Architecture. Les *annelets* en Blaſon, ſont ſouvent des meubles, dont on charge les ecus, parce que c'etoit autrefois une marque de nobleſſe, de grandeur & de juridiction: & c'eſt pour cela que les Prélats recevoient leur inveſtiture *per baculum & annulum.*

ANNELETS, en termes d'Architecture, ſont de petits membres carrés, que l'on met au chapiteau dorique, au deſſous du quart de rond. *Annelli.* On les nomme auſſi *Filets,* ou *Liſeaux. Annelets* ſe prennent auſſi quelquefois pour les baguettes, ou petites aſtragales.

ANNELURE. ſ. f. Friſure de cheveux par boucles, par anneaux. *Cincinni.* Il n'eſt pas fort uſité.

ANNETTE. ſ. f. Nom de femme, & diminutif du nom *Anne. Anna.* On ne ſe ſert de ce mot que dans les chanſons de berger & de bergere, & dans des chanſons. Dans l'uſage ordinaire, le diminutif eſt Nannette.

ANNEXE. ſ. f. Ce qui eſt uni ou joint, & qui eſt dépendant, ou fait partie d'un autre. *Appendix.* ☞ Il ſe dit des terres & des domaines attachés à une Seigneurie dont ils n'étoient pas mouvans ou dépendans. C'eſt un terme de Droit. Les *annexes* d'une ſeigneurie. Les *annexes* qu'un teſtateur fait de ſon vivant a l'héritage qu'il a légué, ſont compriſes dans les legs. PATR. Cette terre eſt une *annexe* de ſon fief qu'il peut démembrer.

☞ On le dit auſſi d'un bénéfice, en conſéquence de l'union qui en a été faite. Saint Eloi eſt une *annexe* de l'Archeveché de Paris.

☞ On le dit de même d'une Egliſe où l'on fait les fonctions paroiſſiales, qui reléve d'une Cure, & que l'on appelle *annexe,* ou *Succurſale.* L'Egliſe de Sainte Marguerite étoit une *annexe* de Saint Paul.

DROIT D'ANNEXE. *Jus in tabulas publicas referendi.* Le Parlement d'Aix eſt le ſeul en France qui jouiſſe du *droit d'annexe,* qui conſiſte dans l'enregiſtrement des brefs, bulles, diſpenſes, jubilés, indulgences, & autres ſemblables reſcrits qui viennent de Rome ou de la Légation d'Avignon. C'eſt Louis de Fourbin, Doyen & Conſeiller, Garde des Sceaux du Parlement, Ambaſſadeur pour les Rois Louis XII, & François I, au Concile de Latran, auquel préſidoit Léon X, qui l'obtint en 1515, après avoir parlé devant ce Concile. MERC. GAL.

ANNEXER. v. a. Joindre, attacher quelque choſe à une autre. *Adjungere, annectere.* ☞ Dans le droit, & même le langage ordinaire, on le dit d'une choſe moins conſidérable, jointe & unie à une plus grande. Le Roi a *annexé* la charge de Préſident à celle de Lieutenant-Général. Il a *annexé* un tel droit a un tel office. Il a *annexé* cette terre à ſon domaine. On a *annexé* cette Cure à ce Prieuré. Le Roi Charles VIII en 1486, *annexa* la Provence à la Couronne.

ANNEXÉ, EE. part. paſſ. & adj. *Annexus, adjunctus.*

ANNIBAL. ſ. m. *Annibal.* Nom d'homme. Ce nom, qui a encore été en uſage en Italie, eſt Carthaginois. Le plus celébre de ceux qui ont porté ce nom eſt *Annibal,* Général des Carthaginois, qui, ayant pris, après la mort d'Asdrubal ſon beau-frere, le commandement des armées Carthaginoiſes, l'an 544 de Rome, 220 ans avant JÉSUS-CHRIST, âgé ſeulement de 26 ans, ſoumit l'Eſpagne, paſſa les Alpes, & remporta ſur les Romains pluſieurs avantages dont il ne ſût pas profiter. Nous trouvons encore quatre ou cinq Carthaginois nommés *Annibal.* Ainſi on ne peut douter que ce ne ſoit un nom Punique. Cela ſuppoſé, il faut qu'il vienne du phenicien חנה, *hhanna,* qui ſignifie grace, comme je l'ai dit au mot ANNE, & de בעל, *Baal,* Seigneur, maître, poſſeſſeur, & il ſignifie Seigneur, ou maître de la grace, c'eſt-a-dire, gracieux, plein de grâces. Ce qui confirme ceci, c'eſt que nous trouvons que des Hebreux ont auſſi porté ce nom. Il eſt parlé dans Joſephe, Liv. XIX. *Antiq.* ch. 7, d'un Juif nommé *Annibal;* & de plus la médaille d'Annibalien, dont je parlerai tout à l'heure, écrit ce nom avec une aſpiration. Les Grecs ont changé le *l* de ce nom en *s,* & diſent Ἀνίβας. Voſſius s'eſt trompé quand il a dit que c'étoient les Latins qui avoient changé le *s* en *l.* C'eſt tout le contraire, & dans la langue originale il y a un *lamed,* בעל *Baal.*

ANNIBALIEN. ſ. m. *Annibalianus, Hannibaliarus.* C'eſt le ſurnom d'un neveu de Conſtantin le Grand, fils d'un Delmatius, frere de pere du même Empereur. Il y a une médaille de ce jeune Prince dans M. Triſtan, T. 3, p. 501, laquelle du côté de la tête a pour inſcription, FL. CL. HANNIBALIANO REGI: & au revers, SECVRITAS PVBLICA, un fleuve avec ſon urne, qui a un roſeau au côté gauche, & tient de la main droite, ou un roſeau, comme prétend Mézabarba, ou plutôt, comme dit Triſtan, un long ſceptre, ſur lequel il s'appuie; & dans l'exergue, CONOB. Conſtantin ſon oncle l'avoit fait Roi du Pont. Il y a encore d'autres *Hannibaliens* avant celui-ci. *Voyez* M. Triſtan, Tom. III. p. 493. Pluſieurs écrivent *Hannibal* & *Hannibalien,* & certainement c'eſt le même; l'uſage latin, qui paroit ſur les médailles que j'ai rapportées, & l'étymologie de ces mots, que j'ai donnée au mot ANNIBAL, demandent un *H* au commencement. Conſtantius Chlorus eut deux femmes, Hélène & Théodora. D'Helène il eut Conſtantin, & de Théodora, Jules Conſtantius & Delmace, ſurnommé *Hannibalien,* que Conſtantin ſon frere fit couronner. Celui-ci laiſſa deux fils, Jules Delmace, & Claude *Hannibalien.* Conſtantin donna à Delmace le titre de Céſar, avec la Thrace, la Macédoine & l'Achaïe; à *Hannibalien,* le titre de Roi, avec la Cappadoce, le Pont & l'Arménie. Sa réſidence étoit à Céſarée de Cappadoce. FLEUR.

ANNIBAULD. ſ. m. *Annibaldus.* Ce mot, que nous avons fait françois, & formé du latin *Annibaldus,* en changeant à l'ordinaire *al* en *au,* n'eſt autre choſe que le nom d'Annibal, avec une terminaiſon latine. Je crois que d'abord on a dit *Anniballus,* doublant le *l,* comme dans *Hanniballianus,* dont je viens de parler; puis changeant le *l* en *d, Annibaldus,* Annibaud.

ANNICHILER. v. a. Vieux mot, qui veut dire, *anéantir.* BOREL. *Annihilare, Exinanire, Funditùs tollere.* Ce mot vient des mots *nihil* ou *nihilum,* qui ſe trouvent écrits dans les manuſcrits, *nichil* & *nichilum.* Mais on peut croire qu'il tire ſon étymologie immédiate du verbe italien *Annichilare,* qui a la même ſignification. *Voyez* ANNIHILER.

Arrière donc, Royne Penteſilée,
Maintenant eſt ta gloire annichilée.
MAROT.

ANNIHILATION. ſ. f. Réduction d'un corps à rien, ſon retour dans le néant. On ſe ſert ſouvent de ce terme en Philoſophie. La création eſt impoſſible aux ſeules forces naturelles; c'eſt-à-dire, que la nature ne peut rien tirer du néant; mais l'*annihilation* des corps qui ſont créés, ne lui eſt pas moins impoſſible. L'*annihilation* d'une choſe n'eſt qu'une ceſſation d'action de la part de Dieu pour la conſerver. Du Hamel. Les Carthéſiens prétendent que l'eſpace & le corps ſont la même choſe; ce principe ſuppoſé, toutes les difficultés qu'on fait ſur l'*annihilation* de l'air d'une chambre, s'évanouiſſent entièrement. Le Clerc.

ANNIHILER. v. a. Anéantir, détruire une choſe comme ſi elle n'avoit jamais exiſté. Les Philoſophes ſe ſervent de ce terme, principalement dans les queſtions du vide. L'eſpace & le corps étant la même choſe, ſelon l'hypothèſe des Carthéſiens, on ne peut *annihiler* ces corps qui ſont entre le ciel & la terre, ſans *annihiler* l'eſpace: & cet eſpace ne peut être *annihilé*, ſans que le ciel & la terre ſe touchent. Le Clerc. *Voyez* Anéantir qui eſt plus uſité.

ANNILLE. ſ. f. Terme de Blaſon. ☞ *Voyez* Anille.

ANNION. Terme de Droit. On appelle Bénéfice d'*Annion*, un répit ou délai accordé pour un an, à un débiteur, pour la vente de ſes meubles, dans le cas où il étoit à craindre qu'ils ne fuſſent vendus à vil prix. C'eſt un ancien terme de notre droit françois, qui a ceſſé d'être en uſage. *Voyez* Ragueau, Pirrhus, Imbert, Cujas, *&c.*

ANNIVERSAIRE. adj. de t. g. ☞ Qui déſigne ce qui ſe fait tous les ans, le même jour. *Anniverſarius.* Cérémonie, proceſſion *anniverſaire.* La Dédicace d'une égliſe eſt une fête *anniverſaire.* Ce mot vient de *annus*, & de *verto*, ce qui ſe fait tous les ans, l'an révolu. Il eſt auſſi ſubſt. maſc. & déſigne alors un ſervice que l'on fait chaque année à un mort à perpétuité. *Anniverſarium.* On fait encore à Saint-Germain-des-Prés, l'*anniverſaire* de Childebert. L'*anniverſaire* & les prières que l'on fait pour une perſonne en odeur de ſainteté, ne dérogent point au culte religieux que le peuple lui rend, confirmé par des miracles, & toléré par les ſupérieurs eccléſiaſtiques. *Voyez* ſur cela *Acta Sanctorum* des Jéſuites d'Anvers le 11 de Mai, ſur ſaint Walbert, N. XI. & le 5 de Juin pag. 563, & pag. 810. N. IV. & les *Acta Sanct. Bened. Sæc. III. Part. I. Præf. pag. LXXVIII.* On fait tous les ans à Rome un *anniverſaire* pour l'ame de Henri le Grand, dans l'égliſe de ſaint Jean de Latran, où les Ambaſſadeurs de France & les Cardinaux de la faction ne manquent jamais d'aſſiſter. Cardinal de Retz.

Il paroît par Tertullien, dans ſon livre *De corona Militis*, & par Caſſien, Coll. 1, ch. 19, que dès les premiers ſiècles de l'Egliſe on faiſoit des prières *anniverſaires* pour les morts.

ANNOBLIR, ANNOBLISSEMENT. *Voyez* Anoblir.

ANNOBON. Île de la mer de Guinée, en Afrique. *Annoboni inſula.* Elle eſt au ſud-oueſt de l'île de Saint Thomas. ☞ Ce nom qui ſignifie *bonne année*, lui fut donné par les Portugais qui la découvrirent les premiers.

☞ ANNOISE. ſ. f. Plante que le peuple appelle *Herbe de la S. Jean.* Elle pouſſe pluſieurs tiges hautes de quatre à cinq pieds, & garnies de feuilles qui approchent de celles de l'abſynthe. On l'emploie dans les maladies hyſtériques. Acad. Fr.

☞ ANNOMINATION. ſ. f. Figure de Rhétorique. Alluſion, jeu de mots qui roule ſur les noms. Elle eſt preſque toujours froide & puérile. *Annominatio, luſus in verbis.*

ANNON. *Voyez* Hannon.

ANNONA. ſ. m. Arbre de la nouvelle Eſpagne. Ses feuilles reſſemblent à celles de l'oranger. Ses fleurs ſont blanches & d'une odeur douce. Il porte un fruit de la groſſeur d'une orange ordinaire.

ANNONAIRE. adj. f. C'eſt le nom qu'on donne à des provinces & à des villes d'Italie, qui étoient obligées de fournir une certaine quantité de vivres par an à la ville de Rome. Savoir quelles étoient ces villes & ces provinces, ſi elles dépendoient du Préfet de Rome, ſi elles étoient diſtinguées des ſuburbicaires, & à quelle diſtance elles étoient de la ville de Rome, c'eſt de quoi ne conviennent pas nos ſavans Critiques. On peut voir ce qu'en ont écrit Godefroy, Saumaiſe, & le P. Sirmond dans les conteſtations qu'ils ont eues au ſujet des villes & provinces ſuburbicaires & *annonaires. Urbes annonariæ.*

ANNONAY. Ville du Vivarais, en France. *Annonæum, Annoniatum.* Elle eſt ſur la rivière de Deume, au-deſſus de ſon confluent avec le Rhône.

ANNONCE. ſ. f. ſe dit chez les Religionaires ou Proteſtans de ce que les Catholiques appellent ban de mariage, publication de mariage à faire. *Proclamatio, publicatio, nuntiatio.* Après les fiançailles, les futurs époux vont ſe préſenter au Magiſtrat, ou à ceux qui ſont établis pour examiner les mariages, par l'aſſemblée eccléſiaſtique: car il leur eſt libre de choiſir entre ces deux Tribunaux. Quand on ne trouve rien qui puiſſe empêcher la célébration du mariage, on permet les *annonces.* C'eſt au temple qu'elles ſe font par trois Dimanches conſécutifs, ſi l'ordre vient du miniſtre: ou par trois jours de marché en place publique, en vertu de l'ordre du Magiſtrat. C'eſt dans le lieu du domicile des parties, ou plutôt dans le lieu où elles ont demeuré pendant la dernière année, que ſe doivent faire les publications, où les mœurs, l'état, la condition des contractans peuvent être connus. Jour. des Sav.

Annonce, eſt auſſi ce qui ſe lit d'un Saint au martyrologe la veille de ſa fête, ou du jour de ſa mort. Chast. Ce ſont les paroles avec leſquelles on annonce que ce ſera le lendemain ſa fête. On le dit encore des autres choſes qui ſe liſent ou s'annoncent dans le martyrologe: table des lettres du martyrologe pour l'*annonce* du jour de la lune. Chast. *Annonce* des mobiles, c'eſt-à-dire, des fêtes mobiles. Id.

☞ Annonce ſe dit auſſi du compliment que fait un des Comédiens pour avertir le public qu'un tel jour on jouera telle pièce. *Declaratio, monitio.* C'eſt un tel Comédien qui a fait l'*annonce.*

☞ Annonce, dans la feuille périodique qui paroît ſous le titre de *Petites-Affiches*, ſignifie la même choſe qu'*avis.* Voyez *Affiches de Paris.*

☞ ANNONCER. v. a. *Nunciare.* Ce verbe ſignifie littéralement, faire ſavoir une nouvelle. On eſt venu lui *annoncer* la mort de ſon pere. Il y a des gens qui ſe plaiſent à *annoncer* des choſes déſagréables. *Annoncer* la paix, la guerre, le gain d'un procès.

☞ On le dit dans un ſens à peu près le même, pour avertir d'une choſe. On *annonce* au Prône les fêtes de la ſemaine, les jours de jeûne. Les Comédiens *annoncent* la pièce qui doit être donnée au premier ſpectacle. *Indicere, indicare, deſignare.*

☞ Quelquefois il eſt employé comme ſynonyme de publier, manifeſter. *Prædicare.* Seigneur, les cieux annonceront vos louanges. Port-R. Dans le ſtyle oratoire on peut bien dire, que le monde entier eſt un temple où la gloire de Dieu eſt *annoncée* ſans ceſſe avec la plus grande magnificence. *Cœli enarrant gloriam dei, & opera manuum ejus annunciat firmamentum.*

☞ Dans un ſtyle moins relevé il eſt employé pour faire connoître par quelque marque extérieure. Une grande naiſſance, ou une grande fortune, *annonce* le mérite, & le fait plutôt remarquer. La Bruy.

En mille écrits fameux la ſageſſe tracée
Fut, à l'aide des vers, aux mortels annoncée.
Boil.

Un dévot orgueilleux n'admet de ſainteté,
Qu'en ceux dont les vertus avec art compaſſées,
Par la demarche & l'air ſont d'abord annoncées.
Id.

Annoncer ſe dit auſſi des prophéties & des révélations.

☞ Dans cettte acception il eſt ſynonyme de *prédire*,

déclarer les évenemens futurs. *Prædicere, Prænunciare.* Les Prophètes ont *annoncé* JESUS-CHRIST pendant pluſieurs ſiècles. L'Ange vint *annoncer* à la ſainte Vierge, qu'elle concevroit un fils.

ANNONCER ſe dit encore de l'avis que vient donner un domeſtique, qu'il y a quelqu'un à la porte, ou dans l'anti-chambre, qui demande à entrer, à voir le maître ou la maîtreſſe, à leur parler. *Nuntiare, monere, ſignificare.* Les domeſtiques *annoncent* à leurs maîtres les gens qui viennent les voir. Il faut être bien familier pour entrer ſans ſe faire *annoncer.*

ANNONCÉ, ÉE. part.

ANNONCEUR. ſ. m. Qui annonce quelque choſe. Ce mot ne ſe dit guère que du Comedien qui fait les annonces des pièces. Hola hô, M. l'*Annonceur*, un petit mot, s'il vous plaît. REGNARD.

Cotgrave, qui a mis ce mot dans ſon Dictionnaire, lui donne une ſignification plus étendue, & l'entend généralement de toute perſonne qui annonce quelque choſe. ☞ Si on peut l'entendre ainſi, au moins il n'eſt pas en uſage.

ANNONCHALIR, S'ANNONCHALIR. Vieux mot. Perdre courage, tomber dans une manière d'indolence, de langueur. ☞ Il eſt abſolument hors d'uſage.

ANNONCIADE. ſ. f. Ordre Religieux inſtitué en 1232, par ſept marchands Florentins, auxquels ſe joignit peu après Saint Philippe Béniti ou Bénizi, qui paſſe pour le Fondateur. *Ordo virorum religioſus, ab annunciata Virgini Incarnatione dictus.* On le nomme auſſi l'Ordre des Servites, *Servitarum Ordo*, ou des Serviteurs de la Sainte Vierge, *Servorum B. Virginis.*

ANNONCIADE, eſt auſſi un Ordre de Chevalerie, inſtitué en 1355. Miræus, *Orig. Ord. Equeſt. l. II, ch. 4*, dit en 1350, & Bernardo Juſtiniani, *Hiſt. di tutti gl. Ord. Milit. ch. 58*, dit en 1360, par Amedée VI, Comte de Savoie. *Militaris Ordo ſalutatæ ab Angelo Virginis nomen conſecutus.* Il fut d'abord appelé l'*Ordre du Lacs d'amour*, à cauſe d'un bracelet de cheveux, treſſé en lacs d'amour, qu'une femme préſenta au Comte de Savoie. Le collier étoit compoſé de roſes d'or, émaillées de rouge & de blanc, & jointes par des lacs d'amour, & portoit un S. Maurice, patron de la Savoie. Amedée VIII, Duc de Savoie, lequel fut élu Pape par le concile de Bâle, ſous le nom de *Félix V*, changea, en 1494, l'Ordre du Lacs d'Amour en celui de l'*Annonciade*, & fit mettre l'image de la Sainte Vierge, en place de S. Maurice; & au lieu de Lacs d'Amour, il fit mettre des cordelières. On y ajouta les paroles de la ſalutation Angelique. *Voyez* Joſeph de Michieli, *Theſoro Militar.* Andrea Mendo, *De Ordin. Militarib.* Soranzo, *l'Idea del Cavaliere*: Caramael, *Theol. Regular. p. 9.* Bernardo Juſtiniani, *Hiſt. dell' origine de Cavalieri, ch. 58.* Foranzo, Menenio, Sanſovino, &c.

ANNONCIADE. Ordre de Religieuſes, fondé à Bourges en 1448, par la bienheureuſe Jeanne, Reine de France, fille de Louis XI, & femme de Louis XII, après qu'elle eut été répudiée de ſon conſentement par ce Prince, avec la diſpenſe d'Alexandre VI. Le premier Couvent de l'*Annonciade* eſt à Bourges, & s'appelle auſſi l'*Annonciade*, du nom de l'Ordre. Il fut achevé d'être bâti en 1503. Par contrat du 15 Novembre de la même année, la bienheureuſe Jeanne donna des biens pour l'entretien des Mere Ancele & Religieuſes; & Louis XII confirma cette donation par Lettres du mois de Décembre ſuivant. Par Lettres du jour de la Préſentation de N. Dame 1504, la fondatrice ratifia la première donation, & en fit d'autres; & par ſon teſtament du 10 Janvier 1504, elle choiſit ſa ſépulture dans le chœur des Religieuſes de l'*Annonciade* de Bourges. Ce ſacré dépôt y fut juſqu'en 1562, que trois ſoldats huguenots l'en tirèrent, & la brûlerent publiquement. *Annonciades* de Lombardie. *Voyez* AMBROSIENNE. Les Religieuſes de l'*Annonciade* s'appellent auſſi des *dix Vertus*, & non pas des *douze Vertus*, comme a écrit depuis peu un de nos Auteurs; il ſemble par le teſtament de la bienheureuſe fondatrice, que ce ſoit à cauſe des dix Vertus, qui éclatent principalement dans les dix myſtères de la ſainte Vierge, que l'Egliſe célèbre dans ſes dix fêtes. *Voyez* la Thaumatière, *Hiſt. de Berri*, Liv. II. ch. 39. *Voyez* auſſi le P. Helyot, *T. VII. p. 339 & ſuiv.* Le Pape Alexandre VI confirma la règle de ces *Annonciades* l'an 1501. Leur habillement conſiſte en une robe griſe, un ſcapulaire d'écarlate, une ſimarre bleue, & un manteau blanc. ID. Les Religieuſes de l'*Annonciade* ſont habillées de gris, ont un ſcapulaire rouge, & portent une croix d'or ou d'argent doré pendue au cou, & un anneau d'or au doigt. Leur règle, fondée ſur l'imitation des vertus de la Sainte Vierge, a été approuvée par Jules II & Léon X.

ANNONCIADE. Autre Ordre Religieux de filles, appelées auſſi les Celeſtes, *Cœleſtes, Cœleſtinæ*, fondé à Gènes en 1600 ou 1604, ſelon Spond, par une Dame Génoiſe, veuve, nommée Marie-Victoire Fornari, qui mourut en 1617. Le P. Bernardin Zénon, Jeſuite, ſon confeſſeur, fit les conſtitutions de cet Ordre en 1602. Clément VIII l'approuva ſous la règle de S. Auguſtin, & avec le titre d'*Annonciade*. Clement VIII approuva auſſi les conſtitutions; Grégoire XV, Clément VIII, en 1631, & Paul V, les confirmerent. Leur habillement conſiſte en une robe blanche, un ſcapulaire, une ceinture & un manteau bleu, qui leur a fait donner le ſurnom de *Celeſtes*. Voyez ſur ces deux Ordres la vie de la B. Jeanne, édition d'Attichius, & Henſchenius, *Act. Sanct.* Feb. T. I. p. 575, 576 & Miræus, *Lib. de Ordine Annunciatarum*

Il y a encore une Confrérie de l'*Annonciade* fondée à Rome en 1468, par le Cardinal de Turrecremata, pour marier de pauvres filles. Elle a été érigée depuis en Archiconfrérie, & eſt devenue ſi riche, que tous les ans le jour de l'Annonciation elle donne des dots de 60 écus romains chacune à plus de 400 filles, avec un habit de ſerge blanche, & un florin pour des pantoufles.

On ne dit jamais *Annonciade* ſans article, mais toujours l'*Annonciade* avec l'article, & l'on prononce comme ſi l'on écrivoit *la Nonciade.*

ANNONCIATEUR. ſ. m. *Annunciator.* C'eſt le nom d'un Officier de l'Egliſe de Conſtantinople. C'étoit à l'*Annonciateur* à avertir le peuple des fêtes qu'il falloit obſerver. *Voyez* l'EUCOLOGE ſur les Officiers de l'Egliſe de Conſtantinople.

ANNONCIATION. ſ. f. Nouvelle que l'Ange Gabriel apporta à la ſainte Vierge du Myſtère de l'Incarnation. *Annunciatio futuræ Incarnationis Verbi*, ou *divino fœtu prægnationis.* On le dit auſſi de la fête où on célèbre ce myſtère, qui eſt le vingt cinquième de Mars. *Salutatæ ab Angelo Virginis anniverſarius dies.* Marguerite d'Autriche, Reine d'Eſpagne, femme de Philippe III, ſervoit à table neuf pauvres femmes tous les ans le jour de l'*Annonciation.* La fête de l'*Annonciation* eſt très-ancienne dans l'Egliſe Romaine. Le Sacramentaire du Pape Gelaſe I, montre qu'elle étoit établie à Rome au temps de ce ſouverain Pontife, qui ſuccéda au Pape Felix en 492, & mourut en 496. Parmi les Sermons de S. Auguſtin, qui mourut en 430, il y en a deux ſur l'*Annonciation*, le 17 & le 18, *de Sanctis.* Dans l'Egliſe grecque nous en trouvons des preuves encore plutôt. Non ſeulement S. Baſile de Seleucie, mort en 455. Proclus P. C. mort en 446, mais encore S. Jean Chryſoſtôme, mort en 407, S. Gregoire Thaumaturge, Evêque de Néocéſarée, mort en 295, à qui Voſſius, outre deux Homelies ſur la fête de l'*Annonciation*, qui ſont dans ſes ouvrages, en attribue encore une, que d'autres donnent à S. Jean Chryſoſtôme: tous ces Peres, dis je, ont des diſcours ſur l'*Annonciation.* Les Grecs appellent cette fête Εὐαγγελισμὸς, *bonne Annonciation*, & χαιρετισμὸς, *Salutation.* Perſonne ne doute que dans l'Egliſe grecque, depuis le concile de Conſtantinople, *in Trullo*, l'*Annonciation* ne fût une fête. *Voyez* le Canon 52 de ce Concile, Zonaras, ſur ce Canon; & dans l'Egliſe latine depuis le milieu du ſeptième ſiècle, puiſque le dixième Concile de Tolède tenu en 659 en parle. Mais un Auteur moderne prétend qu'avant le Concile *in Trullo*, tenu ſelon lui en l'an 692, on ne trouve point dans l'Egliſe grecque de mention de la fête de l'*An-*

nonciation. Cependant S. Grégoire Thaumaturge, qui vivoit à la fin du troiſième ſiècle, parle dans ces deux premières Homelies de l'*Annonciation*, comme d'une fête ſolennelle. Dans la première, il dit, que Dieu voulant couronner ce jour là, les têtes de ceux qui celebrent les fêtes avec ſoin, raſſemble les vrais fidèles, &c. & il commence la ſeconde par ces paroles: Nous devons célébrer toutes les fêtes, & faire tous nos chants de la même manière que les ſacrifices que nous offrons à Dieu; mais la première de toutes les fetes, c'eſt celle de l'*Annonciation* de la ſainte Mere de Dieu. Je ſais que Perkins & Rivet prétendent qu'il eſt douteux ſi ces Homélies ſont de ſaint Grégoire Thaumaturge, & que le P. Alexandre, & quelques autres nouveaux Ecrivains, ont copié ces Proteſtans; mais Voſſius, non-ſeulement a reconnu ces deux Homelies pour de véritables ouvrages de ce Pere, mais il lui en attribue même encore une troiſième, qui dans Lipoman & Surius, porte le nom de S. Chryſoſtôme. Bellarmin dit qu'il n'a aucune raiſon de rejeter ces trois Homelies. Vincent Richard, Théatin, doute à la vérité ſi la ſeconde n'eſt point de Proclus P. C. Mais il ne doute nullement des deux autres, & le P. Labbe, dit que la raiſon de Perkins & de Rivet eſt impertinente, *ineptiſſimâ ratione perſuaſi.* Cette raiſon eſt, que la coutume de chanter des hymnes, & de lire les vies des Saints, n'a été miſe en uſage que ſous Charlemagne, au commencement du neuvieme ſiècle, & ils citent pour garant de ce fait, Paul-Emile, L. II. *De Geſtis Francor.* Sans faire attention que cet Auteur vivoit il n'y a que deux ſiècles, & que c'eſt un mauvais garant. Le P. Alexandre dit encore, qu'aucun Ancien n'a parlé de ces ouvrages de ſaint Gregoire; mais il devoit faire attention que Bellarmin, dans qui il a pris cela, remarque fort bien que ce n'eſt point la une raiſon de les rejeter. Où en ſerions-nous, s'il nous falloit condamner tous les opuſcules des Peres dont les Anciens n'ont point parlé? Ne ſuffit-il pas que de bons manuſcrits nous les donnent pour des ouvrages d'un tel, ou d'un tel Auteur, & avec leur nom? Avons-nous d'autres preuves pour le plus grand nombre des anciens ouvrages? Pour l'Egliſe latine, le même Auteur dit qu'on ne voit pas qu'au temps de S. Auguſtin, il y eût encore de fête inſtituée pour honorer ſéparément l'Incarnation de JÉSUS-CHRIST. Mais les Homelies ſur ce myſtère ne marquent-elles pas une fête? S. Auguſtin, dans le ſecond Sermon ſur ce myſtère, qui eſt le 18 *de Sanctis*, qu'on ne révoque point en doute, en parle comme d'une fete, & la nomme un *Jour ſolennel.*

Dès les commencemens cette fête s'eſt célébrée au printemps; & Théophane marque dans ſon Homélie 53, que c'étoit vers l'équinoxe; & depuis, toutes les Egliſes l'ont celebrée le 25 de Mars. Cependant, parce que cette fête tombe ſouvent vers le temps de la paſſion de N. S. pluſieurs Egliſes l'ont placée en une autre ſaiſon. Les Syriens l'appellent *Baſcarach*; c'eſt-à-dire, la recherche, & la marquent dans leur calendrier au premier jour du mois appelé *Canum*, le premier, qui répond à notre mois de Décembre, quoiqu'il prenne auſſi quelque choſe du mois de Novembre. Les Arméniens la célébrent le 5 de Janvier; ils anticipent ainſi le temps, afin qu'elle ne tombe point en caréme. Les Grecs ne font point difficulté de la celébrer le caréme, auſſi-bien que la fête des 40 Martyrs; & le concile *in Trullo* ſuppoſe qu'elle tomboit au moins quelquefois dans ce temps de jeune. Au dixième concile de Tolède en 656, can. 1, il fut ordonné que cette fête ſeroit ſolemniſée le 18 de Décembre. Le breviaire ambroſien marque cette fête au dernier Dimanche de l'Avent. Quelques Egliſes de France ſuivirent le règlement du concile de Tolède; & l'on prétend que la meſſe du mercredi des quatre-temps de Décembre, qui eſt toute de l'Incarnation, eſt un reſte de cette ancienne pratique; & que dans les Egliſes d'Eſpagne on celebre encore la fête de l'*Annonciation* ſous le nom d'*Expectatio*, ou d'*Attente*, le Dimanche avant Noël. Cette pratique ne dura pas, & depuis pluſieurs ſiècles on célébre l'*Annonciation* en Occident, comme en Orient, le vingt-cinq de Mars. Il y a même des Egliſes qui ne la remettent pas quand elle vient dans la ſemaine-Sainte; & l'egliſe cathedrale du Puy en Velai, ne la remet pas même, à ce que l'on dit, lorſqu'elle vient le Vendredi-Saint.

Quelques Auteurs Proteſtans ſoutiennent que cette fête ſe celebroit d'abord en l'honneur de N. S. & que ce n'eſt que depuis, qu'on la ſolemniſe ſous le nom, & en l'honneur de la ſainte Vierge; mais il n'y a qu'à lire les Homélies de S. Auguſtin & de S. Grégoire de Néocéſarée, c'eſt-à-dire, les plus anciennes qui nous reſtent ſur cette ſolennité, pour être convaincu du contraire.

Les Juifs appellent auſſi *Annonciation*, une partie de la cérémonie de leur fête de Pâque. C'eſt celle où ils expliquent l'origine, l'inſtitution, la cauſe de cette fête. Ils appellent cette explication הגדה, *Haggada*, qui veut dire, *Annonciation.* Ceux qui croient avec Scaliger, *de Emend. temp.* 534, que c'eſt la nuit de Pâque qu'ils appellent ainſi, ſe trompent. *Voyez Maiem. Tract. de fermentato, c. 7, ſect. 5 & 10*, & à la fin de ce Traité, il y a une formule de cette *Haggada*, ou *Annonciation.* Buxtorf n'en parle point dans ſa Synagogue.

ANNONCIATION, ſe dit encore de l'image qui repréſente le myſtère de l'*Annonciation.* Voilà une belle *Annonciation.*

M. Peliſſon, en parlant de l'Euchariſtie, a dit: c'eſt, nous l'avouons, la Commémoration, ou l'*Annonciation* du Seigneur.

ANNONE. ſ. f. En latin *annona*, ſignifie, les vivres, les proviſions néceſſaires à la vie. Nous retenons ce mot dans cette phraſe, Prefet de l'*annone.* Juventius, Prefet de Rome, & Julien, Préfet de l'*annone*, c'eſt-à-dire, des vivres, envoyerent en exil Urſin avec les Diacres Amamius & Loup, ſes principaux fauteurs. FLEURY. Le Prefet de l'*annone*, *Præfectus annonæ*, etoit un Magiſtrat Romain, chargé de pourvoir la ville de vivres & de proviſions, & d'avoir ſoin que le peuple n'en manquat point, que le pain fut de poids, & qu'on le vendit à un prix raiſonnable; & il connoiſſoit de tout ce qui regardoit ces matières. Cette charge rendoit celui qui la poſſédoit fort agréable au peuple, & les plus grands hommes de la république ne dédaignerent pas de l'exercer. Pompée dans le plus haut point de ſa fortune, fut Préfet de l'*annone.* Nous voyons ſouvent ſur les médailles des Empereurs, ANNONA AVGVSTI, au revers, avec un boiſſeau, duquel ſortent des épis de blé & un pavot, ou avec une femme qui tient a la main des épis. Le Préfet de l'*annone* avoit le ſoin de faire venir du blé de Sicile, d'Afrique & d'Egypte: on le mettoit dans les greniers publics, & tous les mois le jour des Nones, on le diſtribuoit au peuple.

Ce mot vient d'*annus*, année, & ſignifie la *proviſion* d'une année.

ANNONE, ou *la Roque de Non.* Bourg du Milanez, en Italie. *Annona.* Il eſt dans l'Alexandrin ſur le Tanaro, au-deſſous d'Aſti.

ANNOT. ſ. m. Petite ville de Provence, en France. *Annotia.* Elle eſt dans les montagnes, ſur la petite rivière de Vaire, à quelques lieues de Glaudevel ou d'Entrevaux.

ANNOTATEUR. ſ. m. Ce mot a été fait du latin *adnotator*, ou *annotator.* Il n'eſt pas encore établi, & même il a l'air de ne l'être jamais que parmi certains ſavans. *Annotateur* eſt celui qui fait des annotations ou notes ſur quelques ouvrages d'eſprit. Nicolas Richelet, Muret & Ménage, ſont les *annotateurs* de Ronſard & de Malherbe, & leurs remarques ſont agréables & ſavantes.

ANNOTATION. ſ. f. Commentaire ſuccinct, ou remarque qu'on fait ſur un livre, ſur un écrit, pour en éclaircir quelques paſſages, ou pour en tirer quelques inductions & conſéquences. *Annotatio, Obſervatio.* Les Critiques du dernier ſiècle ont fait de belles *annotations* ſur tous les Auteurs claſſiques. Leurs bibles étoient falſifiées par des verſions hérétiques, & des *annotations* impies. MAUC. ☞ Les notes diſent quelque choſe de plus court & de plus précis

qu'*annotations*. Les *remarques* annoncent un choix & une distinction. Les *observations* désignent quelque chose de critique & de recherché. Les *réflexions* expriment seulement quelque chose d'ajouté aux pensées de l'auteur.

ANNOTATION DE BIENS. Terme de Palais. C'est un exploit pour la saisie provisoire des biens d'un criminel qu'on recherche, & qui ne se représente pas, à l'effet de les confisquer au profit du Roi, en cas qu'il persiste jusqu'au bout dans sa contumace. L'*annotation* comprend la saisie & l'inventaire des biens. C'est comme si l'on disoit que ses biens sont notés ou marqués pour être confisqués. *Voyez* l'Ordonnance de 1670, titre 16.

☞ ANNOTATION, se dit aussi en Médecine du commencement d'un paroxysme fièvreux, lorsque le malade baille, s'étend, frissonne, *&c.*

☞ ANNOTER. v. a. Terme de Pratique. Marquer l'état des biens saisis, par autorité de justice, sur un criminel, ou sur un accusé. *Designare addicta principi bona.* Ses biens ont été saisis & *annotés*. Dès qu'on fait le procès à quelqu'un par contumace, on fait saisir & *annoter* tous ses biens; c'est-à-dire, on met des affiches & panonceaux sur ses héritages, pour marquer qu'ils sont saisis & en la main du Roi.

ANNOTÉ, ÉE. part.

ANNOTINE. adj. f. Qui en françois ne se dit qu'avec le mot Pâque. La Pâque *annotine*, selon Durandus, *in Rationali divinor. Offic.* étoit l'anniversaire du baptême, ou le jour auquel on célebroit tous les ans la mémoire de son baptême. Selon d'autres, c'étoit seulement le jour du bout de l'an du baptême. Tous ceux qui avoient reçu le baptême, s'assembloient l'année suivante, le même jour, disent-ils, & célebroient solennellement le bout de l'an, ou l'anniversaire de leur regénération spirituelle; & ce jour s'appeloit la Pâque *annotine*. Ils ajoutent qu'on le célébroit comme l'Octave du Dimanche *in Albis*, que nous appelons *Quasimodo*, & par conséquent quinze jours après Pâque, & que dans quelques Sacramentaires manuscrits, on trouve après ce Dimanche une messe particulière pour la Pâque *annotine*. Il y a de la difficulté dans ce sentiment; car en premier lieu, on ne baptisoit pas seulement à Pâque, on baptisoit aussi à la Pentecôte: 2°. à Pâque le baptême se donnoit le Samedi-Saint; le bout de l'an, ou l'anniversaire étoit donc le Samedi-Saint aussi, & non pas quinze jours après Pâque. Dans la vie de saint Pierre Martyr, composée par Ambrosius Taëgius, & imprimée par les Jésuites d'Anvers sur le manuscrit de Taëgius, il est dit, ch. 5. que ce Saint sortoit de son couvent pour aller à Milan, le samedi qui est la fin de la Septuagésime, & que l'on appelle Samedi *in Albis*, & Pâque *annotine*. *Sabbato, qui est Septuagesimæ finis, quodque Sabbatum* in Albis, *annotinum Paschæ vocatur.* C'est-à-dire, le samedi devant *Quasimodo*, ou le samedi de la semaine de Pâque. Sur quoi les PP. Henschenius & Papebroch disent, qu'il leur semble qu'*annotin* signifie, *consommé, achevé;* que d'autres appellent ce jour, *Pascha conclusum*, au lieu d'*annotinum*; & que Bède le prend en ce sens, quand il appelle le cours de la lune complet & achevé, *le cours annotin*. Et en effet, c'est ce samedi-là que finit l'office de Pâque. Voyez *Acta Sanct. April. T. III, p. 700.* B. Ce mot vient d'*annus*. *Annotinus*, d'un an, qui a un an.

ANNUALES. s. f. pl. Espèce de Myrabolans, qu'on nomme autrement Emblis.

ANNUEL, ELLE. adj. Ce qui revient tous les ans, ou qui finit au bout de l'an. *Annuus, Anniversarius.* Une telle charge, une telle commission est *annuelle*. Une rente foncière *annuelle* & perpétuelle.

On appelle, plantes *annuelles*, certaines plantes qui ne viennent que de graine, & qu'il faut semer tous les ans: &, fleurs *annuelles*, les fleurs de ces plantes. On dit aussi *caulis annuus*, d'une tige qui périt tous les ans.

En termes d'Astronomie, la révolution du soleil, d'un point du zodiaque, au même point, s'appelle, le mouvement *annuel* du soleil. Il se dit par opposition au mouvement diurne qui n'est que de 24 heures.

On appelle aussi, le droit *annuel*, certain droit qu'on nomme autrement *la Paulette*, du nom de *Paulet* son inventeur en 1604, & qui en fut aussi le premier partisan. On le paye tous les ans aux Parties-casuelles, pour faire passer & conserver à ses heritiers la charge qu'on possede; faute du payement du droit *annuel*, si celui qui est revetu de la charge mourcit, elle est vacante au profit du Roi.

ANNUEL, est aussi un terme de Rubrique dans le diocèse de Paris, & quelques autres, où l'on donne ce nom aux principales fêtes de l'année, dont l'office se fait avec plus de pompe & de solemnité; Noël, Pâque, la Pentecôte, *&c.* sont des fêtes *annuelles*.

ANNUEL, s. m. Est une messe qu'on dit tous les jours pendant une année, pour le repos de l'âme d'une personne morte, à compter du jour de sa mort. *Annuum pro mortuo sacrificium.*

ANNUEL. Terme usité dans les Aides. Droit qui se paye annuellement par tous les Marchands de vin en gros & en détail. Ce droit fut crée sous le regne de Louis XIII en 1632, & se paye au lieu d'un droit qu'on nommoit *héréditaire*. DICT. DES FINANCES.

☞ Ce mot est aussi substantif en parlant du droit que celui qui est pourvu d'une charge, paye tous les ans aux Parties-casuelles, afin de la conserver & de la faire passer à ses heritiers, en cas de mort. Il a payé l'*annuel*.

ANNUELLEMENT. adv. Toutes les années. *Annis singulis, quotannis.* Cette rente se paye *annuellement* à tel jour.

ANNUITÉ. s. f. Terme de Commerce. Se dit d'un emprunt par lequel le débiteur s'engage à faire annuellement, pendant un certain nombre d'années limitées, un payement qui comprend la rente du capital, & un remboursement d'une partie de ce capital; de sorte qu'au bout du terme indiqué, le débiteur est entièrement liberé. L'état fait souvent des emprunts par la voie d'*annuités*. Il y a des fonds établis pour payer les *annuités*. *Annuus proventus, reditus.*

ANNULAIRE. adj. m. Epithete qu'on donne au quatrième doigt de la main, parce qu'on y met ordinairement un anneau. *Annularis.* On l'appelle autrement *le Médecin*, parce que c'est de ce doigt là qu'on se sert quand on veut delayer quelque drogue pour faire un remède.

Les Anatomistes se servent aussi de ce mot. Il y a les *Apophyses annulaires*, ainsi appelées, parce qu'étant placées à côté de la moëlle alongée, elles l'embrassent comme une anneau. Le second des cartilages du larynx, s'appelle le *cricoïde*, ou le cartilage *annulaire*, parce qu'il est rond comme un anneau, & qu'il environne tout le larynx. Le ligament *annulaire* entoure le poignet comme un bracelet. Ce ligament est très-fort, car outre qu'il sert à joindre les deux os de l'avant-bras proche du poignet, il tient ensemble tous les tendons des muscles, & les empêche de sortir de leur place dans leurs actions. Le ligament du tarse est aussi nommé ligament *annulaire*. Le sphincter, muscle de l'anus, est aussi nommé *annulaire*; parce que sa figure est semblable à celle d'un anneau. La veine *annulaire* est une veine située entre le doigt *annulaire*, & le petit doigt, qu'Aëtius veut qu'on ouvre dans les maladies de la rate. *Annularis.*

ANNULAIRE. T. d'Astronomie. On dit qu'une éclipse est *annulaire*, lorsque l'ombre de la terre ne couvre pas tout le disque du soleil, & qu'il reste tout autour un anneau de lumière. Il faut pour cela que l'éclipse soit centrale, & que la lune soit dans son apogée; c'est-à-dire, dans son plus grand éloignement de la terre, & le soleil dans son périgée. ☞ Les éclipses centrales qui arrivent alors ne manquent jamais d'être *annulaires*; parce que le diamètre apparent de la lune apogée est plus petit que le diamètre apparent du soleil perigée. Les éclipses *annulaires* sont rares. *Voyez* ECLIPSE.

ANNULAIRE, en termes d'Architecture, se dit des voûtes, dont la figure imite en tout ou en partie les anneaux, telles sont les voûtes sur le noyau. FREZIER.

ANNULLATION. s. f. L'action d'annuller. Le P. de

Laubruſſel s'eſt ſervi de ce mot pour ſignifier l'action d'anéantir, de reduire à rien. ☞ Perſonne ne l'a dit après lui. Ce ſeroit tout au plus un terme barbare de pratique.

ANNULLER. v. a. Terme de Palais. Caſſer un acte, un jugement, une procédure. *Abrogare, Reſcindere, Refigere.* Les Requetes du Palais caſſent & *annullent* comme attentat, toutes les procédures qui ont été faites au préjudice du renvoi. Le Conſeil annulle tout ce qui a été fait au préjudice de l'inſtance de réglement de Juges ou de l'évocation. On *annulle* les mariages, les contrats, les teſtamens qui ne ſont pas valables par les Loix. Ménage dérive ce mot de *annulare*, qui vient de *nullus*, nul. Rendre nul.

☞ Dans le commerce, *annuller* un billet, une lettre de change, une obligation, *irritum facere*, c'eſt rendre nul, de nul effet, de nulle valeur.

ANNULLÉ, EE. part. *Abrogatus, Refixus, Reſciſſus.*

ANNUS. ſ. f. Racine du Pérou, longue & groſſe comme le pouce. Elle eſt d'un goût amer, & les Indiens la mangent cuite. Ils croient qu'elle ôte la puiſſance d'engendrer.

A N O.

ANOBLIR. v. a. Rendre noble. ☞ Tirer quelqu'un de l'état de Roturier, pour le faire jouir, lui & ſa poſterité, des droits & prerogatives accordés aux Nobles. *In Nobilium ordinem aliquem cooptare, adſcribere.* Il n'y a que le Roi qui puiſſe *anoblir*. Il a donné des privileges d'*anoblir* à certaines charges, comme à celles de Secrétaires du Roi. Les Conſeillers du Parlement de Paris, de Grenoble, de Beſançon & de Douai, jouiſſent du privilége de la Nobleſſe au premier degré, qui a été auſſi accordé au Parlement de Dombes. Dans les autres Parlemens, il faut que le pere & l'aïeul aient été Conſeillers, pour tranſmettre la Nobleſſe à leur poſtérité. Il y a des Echevinages en France qui *anoblissent*, comme à Paris, à Lyon. En Allemagne, l'Empereur ſeul peut *anoblir*, à l'excluſion des Electeurs & des autres Princes.

☞ En parlant des pays où la Nobleſſe ſe prend du côté de la femme, & où il ſuffit d'être né d'une mere Noble pour être réputé Noble; on dit qu'en ce pays là *le ventre anoblit*.

☞ En parlant du ſtyle, d'une langue, &c. On ne dit point *anoblir*, mais *ennoblir*. Voyez ce mot.

ANOBLI, IE. part. *In Nobilium ordinem cooptatus, adſcriptus.* ☞ Il eſt auſſi ſubſtantif, & ſignifie qui a été fait noble depuis peu de temps. De temps en temps on fait des recherches des nouveaux *anoblis*.

ANOBLISSEMENT. ſ. m. Changement qui ſe fait de la condition de roturier en celle de noble. ☞ Grâce & conceſſion du Prince, par laquelle on eſt anobli, on jouit du titre de noble. *Hominis ignobilis in Nobiles cooptatio.* Les *anobliſſemens* ſe font en pluſieurs manières, par lettres, par priviléges, en donnant un Ordre de Chevalerie, &c. Avoir des lettres d'*anobliſſement* pour ſoi, & pour ſes enfans nés & à naître. *Voyez* Tiraqueau ſur la Nobleſſe, ch. 6. Baquet, du droit d'*anobliſſement*.

☞ ANOCHE. ſ. f. Plante potagére, qu'on appelle auſſi *Bonne-dame*. Sa feuille donne au bouillon une couleur dorée. C'eſt un article du grand Vocabulaire, copié du Dict. de l'Acad. Fr. La plante dont on parle ici, s'appelle *Arroche, Bonne-dame. Atriplex*, & non pas *atriplex*: mais jamais cette plante, ni aucune autre n'a porté le nom d'*anoche*. Nous aurons ſouvent occaſion de relever de pareilles mépriſes. Au reſte nous n'y perdons rien; & la même plante reparoit ſous ſon vrai nom au mot ARROCHE.

ANODIN, ou ANODYN, YNE. adj. Terme de Médecine, qui ſe dit des remédes, qui par leur chaleur douce, & par leur humidité tempérée, calment & appaiſent les douleurs. On les appelle auſſi Parégoriques. *Anodynus, Leniens.* Il y en a d'autres à qui on donne ce nom, mais improprement: ce ſont ceux qui aſſoupiſſent & qui font dormir. Les vrais *anodyns* s'appliquent extérieurement ſur la partie qui ſouffre. Tels ſont l'oignon, les lys, la racine de guimauve, les feuilles de mauve, de violette, de ſureau, &c. Les *anodyns* renferment donc trois claſſes, les *Paregoriques*, les *Hypnotiques*, & les *Narcotiques*. Ce mot eſt compoſé de la particule privative α & ὀδύνη, *douleur*; c'eſt pourquoi il faudroit écrire *Anodyns*. Cependant *Anodin* eſt plus uſité.

ANOIAU. ſ. m. Vieux mot, qui vouloit dire *Anneau, Annulus*. BOREL.

ANOLET. *Voyez* TANNOLEL.

ANOLIS. ſ. m. Eſpèce de lézard. Il a la tête plus longue & le ventre plus jaunatre que le lézard. Il a le dos vert, avec des raies grifes & bleues, depuis la tête juſqu'à la queue. Il eſt long d'un pied & demi, & aſſez gros. Il jette la nuit des cris aigus. Voyez l'*Hiſtoire naturelle des Antilles*, par Lonvillers de Poincy, chap. 13, article 3 & celle du P. du Tertre, Tr. IV, chap. 2, §. 2. Ces animaux ſe trouvent dans toutes les Antilles; à la Guadeloupe on n'en voit que dans le Grand Cul-de-ſac. Ils ſont toujours dans la terre, & n'en ſortent que pendant la plus grande chaleur, qu'ils viennent ronger les os & les aretes des poiſſons que l'on jette. Ils paiſſent quelquefois l'herbe, principalement dans les potagers; ſi on en tue quelques uns, les autres les mettent en pieces & les mangent. P. du TERTRE.

ANOMAL, ALE. adj. Terme de Grammaire. Il ſe dit des verbes, qui dans leur conjugaiſon ne ſuivent pas la règle des autres. *Verbum anomale, inæquale.* Il y a dans toutes les langues des verbes *anomaux*, des inflexions de mots *anomales* & irrégulières. Ce mot eſt formé de l'α privatif, & de ὁμαλὸς, *planus, æqualis; uni, egal*; ainſi *anomal* veut dire, *qui n'eſt pas égal*, qui ne ſuit pas la règle des autres. ☞ Les verbes aller, voir, être, &c. ſont des verbes *anomaux*, dont les inflexions ſont *anomales*.

☞ ANOMAL, en Botanique. *Anomalus*. Fleur *anomale*, celle qui eſt d'une forme bizarre. Il y en a de monopétales & de polipétales.

ANOMALIE. ſ. f. Se dit en Grammaire de l'irrégularité dans la conjugaiſon des verbes, ou dans la déclinaiſon des cas. *Anomalia.*

ANOMALIE, en termes d'Aſtronomie, ſignifie, une irrégularité apparente dans le mouvement des planètes. C'eſt proprement la diſtance du lieu vrai ou moyen d'une planète à l'aphelie ou à l'apogée. Kepler parle de trois ſortes d'*anomalies*. La première, qu'il appelle de l'*excentrique*, eſt celle qui regarde l'eſpace que la planète a à parcourir: la ſeconde, l'*anomalie* moyenne, qui eſt le temps qu'elle emploie à cette courſe: la troiſième, l'*anomalie* égalée, qui regarde la grandeur apparente de l'arc qu'elle parcourt. Sur quoi il faut voir la *Théorie des planètes*. L'*Anomalie* moyenne auſſi-bien que l'*anomalie* vraie de la planète, ſe comptent l'une & l'autre depuis l'aphélie: mais ſi l'on veut compter depuis le commencement du ſigne du bélier, alors ce nom d'*anomalie* ſe change en celui de *mouvement* de la planète en longitude. *Voyez* ce mot.

Ces mots ne viennent point de l'α privatif, & de νόμος, *loi*, comme quelques-uns l'ont dit, trompés par quelque reſſemblance du mot. Car d'où viendroit la dernière ſyllabe *al*, ſuivant cette etymologie? Mais ils viennent du grec ἀνώμαλος, qui ſignifie, *ce qui n'eſt pas plan, raboteux, inégal, irregulier*, & qui eſt formé de l'α privatif, & de ὁμαλὸς, *planus æqualis*, c'eſt-à-dire, *plan, égal*.

☞ ANOMALISTIQUE (*année.*) ou périodique, eſt l'intervalle de temps que la terre emploie à parcourir ſon orbite, à revenir d'un point de ſon orbite, au même point: on l'appelle auſſi *année ſidereale*.

ANOMÉEN, ou ANOMŒEN, ÉENNE. ſ. m. & f. *Anomœus*. Ce mot eſt grec, compoſé de l'α privatif & du nom ὁμοῖος, *ſemblable*; & ſignifie, *different, diſſemblable*. Ce nom fut donné dans le quatrième ſiècle aux Purs-Ariens, parce qu'ils nioient non-ſeulement la conſubſtantialité du Verbe; mais même qu'il fût d'une nature ſemblable à celle du Pere: & on leur donna par oppoſition aux Demi-Ariens, qui nioient à la vérité la conſubſtantialité du Verbe; mais qui avouoient qu'il étoit ſemblable au Pere. Les Demi-

Ariens condamnerent les *Anomœens* l'an 359, au concilabule de Séleucie; & les Ariens condamnerent les Demi-Ariens dans le concile de Conſtantinople, & l'année ſuivante dans celui d'Antioche, ôtant le mot ὁμοίου, *ſemblable*, de la formule de Rimini, & de celle de Conſtantinople; & aſſurant que le Fils de Dieu avoit non-ſeulement une ſubſtance, mais même une volonté differente de celle du Pere, & c'eſt pour cela qu'ils furent nommés Ἀνόμοιοι, *Anomœens*, Sozom. *Liv. IV, ch. 13, & 28. Liv. VI, ch. 26.* Socrate, *Liv. II, ch. 35.* Théodoret, *Liv. IV.* S. Epiphane, *Hær. 57*, ou *77*.

ANOMIEN, ENNE. ſ. m. & f. *Anomianus.* Baronius à l'an 357 & 360 de JESUS-CHRIST, appelle les Anomœens *Anomiens*, & confond ces deux noms, ſuivant en cela l'uſage établi par les anciennes verſions de Sozomène. M. Godeau dit auſſi *Anomien.* D'autres les diſtinguent en diſant qu'*Anomien* vient de l'α privatif, & de νόμος, *loi*, & ſignifie, *qui eſt ſans loi.* C'eſt le ſentiment des Macri. Il y a du mécompte de part & d'autre: l'ancien interprète de Sozomène a appelé *Anomiens*, *Anominiani*, ceux que ſon Auteur & les anciens Hiſtoriens appellent *Anomœens*, *Anomœi*, ce qui ne convient point à l'origine de leur nom. Car *Anomien* vient plutôt de ἄνομος, que de ἀνόμοιος, qui eſt cependant la véritable étymologie du nom de ces hérétiques. *Voyez* ANOMEEN. Les Macri le jugeant ainſi, & avec raiſon, ont cru que *Anomien* & *Anoméen* étoient deux noms & deux ſectes differentes, quoique ce ne ſoit que la même choſe. La plus lourde faute eſt celle des Centuriateurs de Magdebourg. Car ces Proteſtans, qui ne liſoient Sozomène qu'en latin, comme il paroit par ceci, diſent, Cent. IV, ch. 5, p. 390, que S. Epiphane écrit que les Aëtiens furent nommés *Anomœens*, mais que Sozomène, *Liv. VI, ch. 4*, les nomme *Anomiens.* Cüi Sozomène Latin; ou l'ancien Interprète de cet Auteur, & ils pouvoient encore ajouter, *Liv. 4, ch. 13, ch. 28. Liv. VI, ch. 26*, & toutes les fois que cet Auteur en parle. Mais Sozomène lui-même met Ἀνομοίων, *Anomœorum*, Anomœens, ſurtout à l'endroit cité. Il eſt vrai qu'en quelques autres lieux il y a des éditions qui liſent ἀνομοίων, mais 1°. ce n'eſt point à l'endroit qu'indiquent les Centuriateurs, auquel je ne vois point de variété de leçon. 2°. Dans les autres éditions, cette leçon eſt toujours corrigée par des manuſcrits meilleurs, & M. de Valois, qui a revu cet Auteur ſur les manuſcrits, a toujours mis Ἀνόμοιοι, comme l'origine de ce nom le demande néceſſairement. Il faut donc dire *Anoméens*, & non pas *Anomiens.* Il eſt vrai néanmoins que S. Georges de Nyſſe dans la vie de S. Ephrem, appelle les Eunomiens Ἀνόμοιοι, *Anomiens*; mais c'eſt une alluſion qu'il fait à leur nom, & non point un nom de ſecte reçu par l'uſage; & il eſt très-different d'*Anomeen*; car il ſignifie, *Qui eſt ſans loi*, nom qu'on leur donna par oppoſition à celui d'Eunomien, qu'ils prenoient d'Eunomius leur chef, & qui ſignifie, *Qui a de bonnes loix.*

☞ ANOMIES. ſ. f. pl. Coquilles foſſiles, dont on ne connoît point les analogues vivans. ACAD. FR.

ÂNON. ſ. m. Le petit d'un âne. *Aſellus, Puſillus aſini.* L'ânelle ne conſerve pas ſon lait quand elle a perdu ſon *ânon.* Les Italiens mangeoient autrefois beaucoup d'*ânon*, ſelon Galien; ils en trouvoient la chair fort agréable. Mécénas s'en faiſoit ſervir dans ſes repas les plus magnifiques. Il l'a mit en réputation; on la préféroit à celle d'*ânon* ſauvage: l'uſage s'en perdit bientôt après ſa mort. DE LA MAR. *Voyez* auſſi PLINE, *Liv. VIII, c. 43.*

ANON. ſ. m. Fruit de l'Amérique, qui a la forme d'une pomme de pin, mais ſes écailles ne ſont pas ſi liſſées, ni ſi relevées que celles de la pomme de pin. Sous une peau mince & ſemblable à celle d'une poire, il a une chair très-blanche & très-délicate. Il eſt très ſemblable au fruit qu'on appelle *Guanabane*, mais il eſt plus petit & de meilleur goût. *Hiſt. des Ind. Liv. VIII, c. 18, de Gonz. Fern. d'Oviédo.*

ANONIS. *Voyez* BUGRANDE, & ARRÊTE-LŒUF.

ÂNONNER. v. n. Faire un ânon. *Aſinum edere.* Notre ânelle a *anonné.*

ÂNONNER. v. n. Lire ou parler avec peine, & en répétant ſes lettres, ou en cherchant ſes paroles. *Hæſitare.* Il ne ſavoit pas un mot de ſa leçon, ou de ſon diſcours, il n'a fait qu'*anonner*, c'eſt-à-dire, qu'*heſiter.* Il eſt familier.

ANONYME. adj. Qui n'a point de nom, ou qui le cache. *Anonymus.* Auteur *anonyme*, c'eſt-à-dire, dont on ne ſait pas le nom. *Auctor ignotus, ignoti nominis.* On dit auſſi, un livre *anonyme*, quand on ignore le nom de celui qui l'a fait. Deckerus, Avocat de la Chambre Impériale de Spire, & Hacciius de Hambourg, ont fait un Traité des livres *anonymes.* Il y a je ne ſais quoi d'honnete & de modeſte dans la timidité d'un Auteur qui ſe cache, & qui ſe produit *anonyme* dans le monde. BELL. L'humilité de ces Auteurs qui ſe tiennent derriere leur ouvrage *anonyme*, & qui laiſſent tomber à terre les louanges qu'on leur donne, eſt bien rare en ce ſiècle. S. EVR. Burcard Gotthelfius Struvius parle des Savans qui ont taché de deviner les Auteurs des écrits *Anonymes*, c'eſt dans ſes ſupplémens à la connoiſſance de la littérature.

Il ſe met quelquefois ſubſtantivement. L'*Anonyme* qui a traité cette matière, dit que, *&c.*

Ce mot vient du grec ἀνώνυμος, qui ſignifie, *ſans nom.*

☞ On appelle auſſi *anonymes* ceux qui n'ont point encore reçu de nom au baptême. Mais alors on ajoute à ce mot le nom de famille. *Anonyme*, de Bourbon.

☞ ANONYMOS. C'eſt le nom de pluſieurs plantes.

☞ ANONYMOS *ribeſii foliis.* Eſpèce d'arbriſſeau qui nous vient de Virginie & du Canada.

☞ ANONYMOS *frutex Braſilianus, flore Keiri*, & une troiſième qui croit en Allemagne.

ANORDIE. ſ. f. Tempête de vent de nord, qui s'élève en certains temps ſur les côtes de la nouvelle Eſpagne, & dans les iles du Mexique. *Tempeſtas à ſeptentrione proveniens.*

ANOREXIE. ſ. f. Terme de Médecine, défaut de faim, dégoût occaſionné par dérangement d'eſtomac, ou par ſurabondance d'humeurs. *Cibi fœſtidium.* L'*anorexie* eſt proprement un défaut d'appetit. Cependant quelques Médecins la diſtinguent du dégoût, diſant que l'*anorexie* eſt une diſpoſition dans laquelle on n'a aucun deſir pour les alimens; au lieu que le dégoût eſt une averſion pour les mêmes alimens qu'on prenoit autrefois avec plaiſir. Ce mot eſt compoſé de l'α privatif, & d'ὄρεξις, *appetit.* COL. DE VILLARS.

ANORMAL, ALE. adj. m. & f. Contraire aux règles, déreglé. Vieux mot. *Abnormis, e.*

Pour ce qu'il eſt de ſoi ſi anormal,
Qu'il faut de ſoi qu'il commence par mal. MAROT.

Ce mot, à la façon des Grecs, eſt compoſé d'un α privatif, & de *norma*, règle. *Anormal*, ſans règle.

ANORMAL, ſignifioit autrefois *énorme.* GLOSS. SUR MAROT.

ANORMÉ, ÉE, & ANORMAL. adj. Ces mots ne ſont plus en uſage. Borel dit qu'ils ſignifient, *qui eſt contre la règle commune*, & qu'*énorme* vient de ces mots.

Tu dois ſavoir que ces fiers animaux
Qui en leur vie ont fait ces anormaux.
JEAN LE MAIRE.

☞ ANOSSI. Province de l'île de Madagaſcar, ſituée à 25 d. 18′ de lat. & s'étend depuis la province de Manatengha juſqu'à la rivière de Mandrerei, qui eſt au 26ᵉ degré. Cette province eſt habitée par deux ſortes de peuples, des blancs & des noirs *Voyez* ANACANDRIANS.

ANOTH, ou ANETH. Une des Sorlingues, îles de la mer Britannique, à l'entrée de celle d'Irlande. *Anothia.*

ANOUT, ou ANHOLT. île de Dannemarck. *Alholta.* Elle eſt dans le Catégat, au nord de celle de Zelande.

Cette île eſt petite, & toute environnée de bancs de ſable.

ANQUILLEUSE, ſ. f. qui ſe dit d'une femme qui filoute, qui vole chez les Marchands. *Fur fœmina, mercatoribus furripiens quæ ſub præcinctoris ſervant.* On a pendu aujourd'hui un *anquilleuſe*. Les arrêts de la Tournelle emploient ce mot.

ANRAMATICO. ſ. m. Plante de l'île de Madagaſcar. Ses feuilles ſont fort longues. Il porte un fruit qui a la forme d'un vaſe couvert. Ses fleurs ſe rempliſſent d'eau pendant la pluie; enſorte que chacune d'elles en peut contenir un ſeptier.

A N S.

ANSA. Rivière d'Italie *Alſa*. La ſource de l'*Anſa* eſt dans le Frioul. Aquilee eſt ſur l'*Anſa*, qui de-là va ſe jetter dans le golfe de Veniſe.

ANSCAIRE. ſ. m. Nom d'homme. *Anſcarius*. S. *Anſcaire*, en allemand S. *Schaires*, fut le premier Evêque d'Hambourg. *Voyez* ſur S. *Anſcaire* M. l'Abbé Fleury dans ſon dixième tome de l'*Hiſtoire Eccleſiaſtique*.

ANSE. ſ. f. ☞ On appelle ainſi la partie de certains vaſes ou uſtenſiles par laquelle on les prend, pour s'en ſervir ou pour les manier. *Anſa*. C'eſt de ce mot latin que le françois s'eſt formé. Quelques-uns écrivent *ance*, c'eſt une faute; l'origine de ce nom demande une *S*, & l'uſage l'approuve. L'*anſe* d'un panier, d'un aiguière. L'*anſe* d'une marmite, d'un chaudron. On a vu des Orfévres au Mexique faire un chaudron avec ſon *anſe* mobile tout d'un coup, & d'une ſeule fonte, comme le rapporte Lopez de Gomara.

On appelle auſſi l'*anſe* d'une cloche, la partie par où elle eſt ſuſpendue dans une groſſe piéce de bois qu'on appelle *Mouton*.

ANSE. ☞ En terme de Géographie & de Marine, eſt une eſpèce de golfe qui n'a pas beaucoup de profondeur.

☞ Il y a une autre ſorte d'*anſe*, qui eſt un enfoncement de mer, entre deux promontoires.

☞ L'ANSE, eſt une petite partie de la mer qui forme un enfoncement ou une echanerure peu conſiderable dans les terres, de ſorte que le rivage ſoit courbé en forme d'arc. *Sinus anguſtior*. M. Baudrand la definit une eſpèce de petit golfe, dont l'entrée eſt égale, ou même plus petite que l'enfoncement; en quoi elle eſt, dit-il, différente de la baye dont l'entrée eſt plus large que l'enfoncement. On confond, dit-il, ſouvent l'*anſe* la baye & le golfe; l'*anſe* eſt plus petite que la baye & le golfe; mais plus grande que le port. Les Latins n'y ont pas cherché tant de miſtère, & ont employé le mot *ſinus* pour toutes ces ſortes d'enfoncemens, & ſe ſont contentés de les diſtinguer par les épitètes, *latus*, large, *anguſtus*, étroit.

En Architecture on appelle une voute en *anſe* de panier, quand elle eſt ſurbaiſſée, & quand elle n'a pas ſon plein cintre. *Fornix in calathi anſam arcuatus*. Il y en a de rampantes & de biaiſes. C'eſt auſſi un ornement de ferrurerie, compoſé de deux enroullemens oppoſés.

☞ ANSES, en Aſtronomie. On appelle *anſes* les parties ſenſiblement éminentes de l'anneau de Saturne, qu'on apperçoit lorſque cet anneau commence à s'ouvrir; c'eſt-à-dire, lorſque ſa partie anterieure & ſa partie poſtérieure commencent à ſe diſtinguer à la vue. Elles ont la forme de deux *anſes* attachées à cette planète. ENCYC.

On dit proverbialement de ceux qui mettent les mains ſur les hanches pour quereller quelqu'un, ou par fierté, qu'ils font le pot à deux *anſes*. *Diotam effingere*. Plaute dit, *anſatus homo*. Les ſervantes appellent l'*anſe* du panier, le profit qu'elles font à ferrer la mule. On dit, On prend le peuple par les oreilles comme un pot par les *anſes*; pour dire, qu'on fait accroire au peuple tout ce qu'on veut, qu'il croit tout ce qu'il entend, tout ce qu'on lui dit. Rochefort a dit, toutes nos actions ſe prennent à deux *anſes*, les uns louent ce que les autres blament.

☞ ANSE. Ville du Lyonnois. *Voyez* ANCE.

ANSÉATIQUE. *Voyez* HANSE.

ANSEDONIA. Bourg de Toſcane, en Italie. *Anſidonia*, *Anſedonia*. Il eſt dans le Siennois, entre l'état de Gli Preſidii, & le duché de Caſtro, ſur un petit golfe formé par l'embouchure de la Peſcia, dans la mer de Toſcane. On voit à *Anſedonia* les ruines de l'ancienne Coſa.

ANSELME. ſ. m. *Anſelmus*. Nom d'homme. L'égliſe de Tournai eut pour premier Evêque *Anſelme*, qui étoit Abbé de S. Vincent de Laon. S. *Anſelme*, Abbé du Monaſtère du Bec, fut Archevêque de Cantorbéri.

ANSÈNE. Ville d'Egypte, en Afrique. *Anſena*. *Angira*. Elle eſt ſur une montagne près du Nil, à vingt lieues au-deſſus du Caire.

☞ ANSER. v. a. Chez les Boiſſeliers, c'eſt garnir une piéce d'une verge de fer courbée en cintre, dont les extrémités s'attachent aux bords de l'ouvrage.

ANSETTE. ſ. f. Petite anſe. *Anſula*. Les Orfevres appellent *anſettes*, les anſes d'une taſſe.

ANSETTES. Terme de Marine. *Voyez* ANCETTES.

ANSIANACTE. ſ. m. & f. Nom de peuples. *Ariſianactus*, *a*. Les *Anſianactes* habitent la côte occidentale de l'île de Madagaſcar, vis-à-vis l'île de Sainte Marie & le cap de Saint André. ☞ Flacour, de qui cet article eſt tiré, écrit *Ancianactes*, *c. 9*, *p. 25*.

☞ ANSICO. Royaume d'Afrique, borné au levant, ſelon Pigafet, par la rivière d'Umbre & le Royaume de Wangue; au couchant, par le pays des Amboes, voiſins de Lovango; au ſeptentrion par quelques déſerts de la Nubie; & au midi, par les provinces de Songo & de Sonde, qui ſont partie du royaume de Congo.

ANSIDIANO. ſ. m. Bourg de Portugal. *Anſidianum*. Il eſt entre Conimbre & Tomar, ſur la montagne *Anſidiano*, anciennement *Tapiæus mons*.

ANSIQUAIN, ou ANSICAIN, AINE. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. *Anſicanus*, *a*. Les *Anſicains* ſont un peuple de la baſſe Ethiopie, qui habitent le pays dont on vient de parler. ☞ Ces peuples ſe nourriſſent, dit-on, de chair humaine, & ont des boucheries publiques, où au lieu de bœuf & de mouton, ſont expoſés en vente des membres d'hommes. Le ſoleil qu'ils repréſentent ſous la figure d'un homme, & la lune ſous celle d'une femme, ſont leurs divinités ſouveraines. Ils adorent outre ces deux aſtres une infinité d'idoles. Chacun à la ſienne. Le Roi d'Anſico commande à treize royaumes, & paſſe pour le plus puiſſant Prince de l'Afrique. On le nomme *le Grand Macoco*.

ANSLO. ſ. m. ANSLOYE. Capitale de la Norvège, que l'on nomme encore *Opſlo* & *Chriſtianſtad*. *Anſloga*, *Chriſtiana*, *Chriſtianopolis*. Elle eſt dans la province d'Aggerhus, au fond du golfe d'*Anſlo*, & n'eſt ſéparée du château d'Aggerhus que par une petite rivière. Chriſtien IV, Roi de Dannemarck, l'ayant fait rétablir après un incendie, elle prit le nom de *Chriſtianſtad*.

ANSPACH, ou ONSPACH. Pays appelé autrement *Onoltzbach*. *Onoldinus*, *Onſpachenſis pagus*. Il eſt dans la Franconie, en Allemagne, & a titre de Margraviat. Il eſt borné au nord par l'évêché de Wurtzbourg, par celui de Bamberg au couchant, au ſud par les comtés d'Holaeg & de Œting, & l'Evêché d'Aiſchtet, & au levant par le palatinat de Bavière & le territoire de Nuremberg.

☞ La capitale de cette Souveraineté, en latin *Onoldina* ou *Anſpachium*, porte le même nom. Elle eſt à cinq milles d'Allemagne de Nuremberg. Le château qui eſt aſſez beau, eſt la réſidence ordinaire des Margraves de Brandebourg, de la maiſon d'Anſpach.

ANSPECT. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt un levier. *Vectis*.

ANSPESSADE. ſ. m. Bas Officier d'Infanterie qui eſt au-deſſous du Caporal, qui eſt pourtant au nombre des hautes payes. Il y a quatre ou cinq *Anſpeſſades* par compagnie. Les *Anſpeſſades* ſont exempts de faction. Ce mot vient de l'italien *lança ſpezzada*, ou *lance rompue*. C'étoit autrefois un gendarme ou cavalier démonté, qui n'ayant plus moyen de ſervir dans la gendarmerie, demandoit une place honorable dans l'infanterie, où on le faiſoit ſervir avec quelque diſtinction de paye, ou de ſervice, au deſſus des ſimples fantaſſins; mais au deſſous des Officiers.

ANSTAISE. ſ. m. Nom d'homme. *Anaſtaſius*. S. *Anſtaiſe* fut Evêque de Sens au dixième ſiécle. M. Châtelain met *Anaſtaſe* dans ſa traduction du Martyrologe, & *Anaſtaiſe* dans ſes notes, 7 Janvier, p. 121.

A N T.

ANTA. ſ. m. Animal du Paraguay. Il eſt ſemblable à un âne, à cela près, qu'il a les oreilles fort petites; il a une trompe d'une palme de long, qu'il alonge & qu'il retire comme l'eléphant, & dont il ſemble qu'il ſe ſert à reſpirer. Il a a chaque pied de devant & de derrière trois ongles. Les gens de guerre font de ſa peau des eſpèces de caſques qui ſont a l'epreuve des fléches, & quelquefois même des coups de feu; leur chair eſt fort bonne, & ſemblable à celle de la vache. Le jour ils broutent l'herbe, & la nuit ils mangent du limon ſalé; & dans certains parages on en voit une très-grande quantité. Les chaſſeurs ſe rendent la nuit dans les endroits où il y a du limon; & quand il les ſentent en approcher, ils découvrent tout d'un coup un flambeau allumé qui les éblouit, & donne par-là lieu de les tuer. Ce jeu continue toute la nuit; le lendemain matin ils ſuivent les piſtes, & trouvent ces animaux morts à quelques pas de l'endroit. La corne ou les ongles de cet animal, principalement celle du pied gauche de devant, ſont ſouveraines contre le venin; & l'expérience a fait obſerver ſouvent, que quand il ſe ſent atteint de la mort, il ſe jette ſur ce pied gauche, & en applique l'ongle ſur ſon cœur. C'eſt ce qu'en rapporte le P. Antonio Ruiz, Jéſuite, dans ſa *Conquiſta eſpiritual de Paraguay*. Il y a auſſi des *Anta* dans le Breſil.

☞ ANTAGONISME. ſ. m. Action d'un muſcle dans un ſens oppoſé à celle d'un autre muſcle qui eſt appelé ſon *Antagoniſte*.

☞ ANTAGONISTE. ſ. m. *Adverſarius*. Ce terme ſignifioit chez les anciens *ennemi ſous les armes & en bataille*. Aujourd'hui il n'eſt plus en uſage que pour exprimer celui qui eſt oppoſé à un autre dans quelque ſentiment, dans quelque opinion, dans des diſputes littéraires. Vous avez dans ce ſeigneur un dangéreux *antagoniſte*. Cardan avoit un redoutable *antagoniſte* dans la perſonne de Scaliger. Il le contrarioit en tout.

☞ Il faut remarquer que ce terme eſt quelquefois abſolu & quelquefois relatif. Ainſi un répondant qui tâche de réſoudre les objections qu'on lui propoſe, a des *antagoniſtes*; mais on ne peut pas dire qu'il ſoit l'*antagoniſte* des perſonnes qui diſputent contre lui. Deux partis qui ſoutiennent des opinions oppoſées, ſont réciproquement *antagoniſtes*.

On appelle en Anatomie muſcles *antagoniſtes*, ceux qui ont des fonctions contraires, comme le releveur & l'abaiſſeur des yeux; ils les font mouvoir l'un en haut, & l'autre en bas. ☞ L'abducteur & l'adducteur, le fléchiſſeur & l'extenſeur. *Voyez* ces mots. On les appelle *antagoniſtes*, parce qu'ils ſemblent ſe combattre. Ce mot vient du grec ἀνταγωνίζομαι, *contrà luctor, Je combats contre quelqu'un.*

☞ Ce mot eſt adj. & ſ. Les muſcles *antagoniſtes* tiennent à la même partie, & tirent l'un contre l'autre. Chaque muſcle à ſon *antagoniſte*.

ANTALE. ſ. m. *Antalium, tubulus, marinus*. Petit coquillage dont parle Rondel. Il eſt fait en tuyau, long environ d'un pouce & demi, gros par un bout comme une groſſe plume, & par l'autre comme une plume menue, ayant de petites lignes creuſes, droites, qui vont d'un bout à l'autre, de couleur blanche, ou blanche verdâtre. Il ſe trouve ſur les rochers & au fond de la mer. Il renferme un petit vermiſſeau marin; il contient un peu de ſel volatil & fixe, très-peu d'huile, & beaucoup de terre. Il eſt alkali, réſolutif, deſſicatif. DICT. DE JAMES.

Il y a encore une eſpèce d'*antale* compoſé de pluſieurs petits tuyaux joints enſemble. Les tarifs des entrées de France de l'année 1664, nomment l'*antale*, *Lapis entalis*.

ANTAMBA. ſ. m. Bête féroce de l'île de Madagaſcar. Elle reſſemble à un léopard. Elle habite dans les montagnes, d'où elle ne deſcend que pour déchirer les hommes & les animaux qu'elle rencontre.

ANTAN. ſ. m. L'année précédente. *Annus ſuperior*. Il n'eſt en uſage qu'en ces phraſes: des neiges d'*antan*. Une figue d'*antan*. Ce mot vient de *ante annum*. NICOD. Il eſt tout-à fait bas & populaire.

ANTANACLASE. ſ. f. *Antanaclaſis*. Terme & figure de Rhétorique. C'eſt la répétition du même mot, mais pris en différens ſens. Ce mot eſt grec, & ſignifie proprement répercuſſion, de ἀντὶ, & ἀνακλάω, *repercutio*. Quintilien a uſé de ce mot.

☞ ANTANAGOGE. ſ. f. Mot formé du grec ἀντὶ, contre & ἀναγωγὴ, réjailliſſement. *Antanagoge*. C'eſt une figure de Rhétorique, qui conſiſte à rétorquer une raiſon contre celui qui s'en ſert. Récrimination. *Voyez* ce mot.

ANTANAIRE. adj. m. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit de l'oiſeau qui a le pennage de l'année précédente, ſans qu'il ait mué, comme qui diroit, *pennage d'antan*. *Prioris anni pennis amictus*.

ANTARCTIQUE. adj. Terme d'Aſtronomie. C'eſt l'épithète du pôle méridional, qui eſt oppoſé au pôle arctique, ou ſeptentrional. *Polus antarcticus, polus auſtrinus*. Les étoiles voiſines du pôle *antarctique* ne paroiſſent jamais ſur notre horizon. On a découvert pluſieurs conſtellations nouvelles vers le pôle *antarctique*. Ce mot vient de ἀντὶ, *contre*, & ἄρκτος, *ourſe*, parce que c'eſt le pôle oppoſé à celui que nous voyons, qui s'appelle *arctique* à cauſe que l'ourſe, en grec ἄρκτος, en eſt la conſtellation la plus proche.

ANTARES. Nom que les Aſtronomes donnent au cœur du ſcorpion, l'un des douze ſignes du zodiaque. *Cor ſcorpionis*. C'eſt une étoile fixe de la premiere grandeur. Sa longitude eſt de 245d. 13′, & ſa latitude 4d. 27′. HARRIS. Nous avons déterminé le lieu de la lune, par ſa conjonction avec *antares*, ou le cœur du ſcorpion. P. LE COMTE.

ANTATOQUE. m. & f. Peuple qu'on nomme auſſi *Antaſtovais*. *Antatoquus, a*. C'eſt un peuple de la nouvelle Yorck, dans l'Amérique ſeptentrionale.

ANTAVARE. ſ. m. & f. Peuple d'Afrique. *Antavar, is*, ou *Antavarus, a, um*. Les *Antavares* ſont vers la côte orientale de l'île de Madagaſcar, le long de la rivière Mananzaray.

ANTE. *Voyez* ENTE. Autrefois ce mot *ante* ſe diſoit pour *tante, amita*. Ce mot vient d'*antiqua*, ſelon Borel.

Qui fut frere de ſa belle ante. PATELIN.
Voir ſa belle ante, *ce dit-on*. COQUILLARD.

ANTE. ſ. f. Rivière de Normandie. *Anta*. L'*Ante* paſſe à Falaiſe, & ſe jette dans la Dive, un peu au deſſous du bourg de Saint-Pierre.

ANTE, eſt encore une ville de Guinée, en Afrique, qu'on appelle autrement, *Takoray*. *Anta, Takoraium*. Elle eſt ſur la côte d'Or, où elle a un bon port à quelques lieues du cap des Trois Pointes.

☞ ANTE-AMBULO. *Ante-Ambulones ſervi*. On appeloit ainſi chez les Romains, les eſclaves qui alloient conduire leurs maîtres, pour leur faire faire place, pour écarter la foule.

ANTECANIS. ſ. m. Terme d'Aſtronomie. C'eſt la même choſe que *Procyon*, ou le petit chien, ou canicule.

ANTÉCÉDEMMENT. adv. Terme dogmatique, qui ne ſe dit qu'en Théologie, quand on parle de l'ordre des décrets de Dieu. Il y a des Théologiens qui prétendent que Dieu prédeſtine à la gloire *antecédemment* aux mérites; c'eſt-à-dire, que la prédeſtination à la gloire précède la préviſion des mérites. Il eſt oppoſé à *conſéquemment*.

☞ ANTÉCÉDENT. adj. *Antecedens*. Qui eſt auparavant, qui précède dans l'ordre des temps. Ainſi l'on dit, les conciles *antécédens*, des jugemens *antécédens*; pour dire, précédens. On s'en ſert auſſi en Théologie: ſi la volonté eſt portée au bien par une néceſſité *antécédente*, la liberté n'eſt plus qu'une chi-

mère, puiſque la volonté ne peut plus choiſir. Le P. Dechamps. Un décret *antecedent*, eſt un décret de Dieu, qui précède un autre décret, ou une action de la créature, ou la préviſion de cette action. La prédeſtination à la grâce ſe fait par un décret, ou eſt un décret *antecedent* aux mérites, ou à la préviſion des mérites; c'eſt un article de foi; mais il n'eſt pas de foi que la prédeſtination à la gloire ſoit un décret *antécédent* à la préviſion des mérites. Bien des Théologiens ſoutiennent le contraire. De même, volonté *antécédente* eſt une volonté qui précède en Dieu une autre volonté, ou quelque connoiſſance ou préviſion. Dieu par volonté ſincère, mais *antécédente*, veut ſauver tous les hommes; c'eſt-à-dire, que la volonté ſincère, que Dieu a de ſauver tous les hommes, précède, & ne ſuppoſe point encore en lui la connoiſſance de leurs mérites ou démérites, de leurs vertus ou de leurs crimes. Elle ſeroit injuſte par rapport à tous ceux qu'il prévoiroit devoir mourir dans le crime. Au reſte, ces termes ne s'entendent par rapport à Dieu, que d'un ordre de nature, & non point d'un ordre de ſucceſſion & de temps: l'infinie perfection de la nature de Dieu fait qu'il voit & prévoit tout en même temps, & qu'il veut de même, & non point ſucceſſivement l'un après l'autre, comme nous; mais cela n'empêche pas que Dieu ne veuille l'un à cauſe de l'autre, qu'il n'ait pas une telle volonté à cauſe d'une telle connoiſſance, ou préviſion; ou qu'au contraire indépendamment d'une telle connoiſſance, ou préviſion, il veuille telle choſe, comme ſi cette préviſion n'étoit point encore en lui. C'eſt-là l'ordre de nature, ainſi que les Théologiens l'appellent, & le ſens dans lequel il faut prendre le terme d'*antécédent* quand on parle de Dieu.

Antécédent. ſ. m. En termes de Grammaire, ſe dit des noms & des pronoms, quand ils précèdent & régiſſent le relatif *qui*. Ainſi dans ces deux phraſes, *Dieu qui peut tout: celui qui vous a dit telle choſe, Dieu*, & *celui*, ſont les *antécédens*, &, *qui* eſt le relatif. Acad. Fr.

☞ Antécédent, en termes de Logique. C'eſt la première propoſition de cette ſorte d'argument qu'on appelle *Enthymème*, qui conſiſte dans une propoſition dont on tire une conſéquence. L'*antecédent* eſt la propoſition dont l'autre eſt tirée. *Antecedens*, ou *prior propoſitio enthymemathis*. Nous devons aimer ce qui peut nous rendre heureux. Donc nous devons aimer la vertu. *Nous devons aimer ce qui peut nous rendre heureux*, eſt l'*antécédent*. *Voyez* Enthymème.

Antécédent, en termes de Mathématique, ſe dit du premier des deux termes d'une comparaiſon de nombre par oppoſition à *conſequent*, qui eſt le ſecond. ☞ Dans cette propoſition par exemple, a : b :: c : d. *a* eſt l'*antécédent* de la première raiſon, *c* l'*antécédent*, de la ſeconde. *b* & *d* ſont les deux conſéquens.

ANTÉCESSEUR. ſ. m. Profeſſeur, ou Lecteur de Droit dans une Univerſité. *Anteceſſor*. ☞ On donnoit autrefois ce nom à ceux qui précédoient les autres dans quelque ſcience. Juſtinien l'appliqua particulièrement à ceux qui enſeignoient le Droit. Il eſt encore uſité dans nos Ecoles de Droit, où les Profeſſeurs prennent le titre d'*Anteceſſores*. Il vient du latin *antecedere*.

ANTECHRIST. ſ. m. (le *s* ne ſe prononce point). Tyran qui doit régner ſur la terre, lorſque le monde touchera à ſa fin. *Antichriſtus*. L'Ecriture nous apprend que l'*Antechriſt* doit établir ſon trône dominant à Babylone. Boss. Tous les Peres, ſans en excepter un ſeul, ont cru que l'*Antechriſt* ſeroit un ſeul homme; qu'à la vérité, il auroit pluſieurs précurſeurs; mais ils conviennent que l'*homme de péché*, le *fils de perdition*, ou ce qui eſt la même choſe, l'*Antechriſt*, viendra à la fin du monde, pour faire la dernière épreuve des élus, & l'exemple le plus éclatant de la vengeance de Dieu avant le jugement prochain. Les Proteſtans appliquent fauſſement à l'Egliſe Romaine, & au Pape, qui en eſt le Chef, tous les traits & tous les caractères que l'Apocalypſe a attachés à l'*Antechriſt*. Ainſi, ſelon eux, l'*Antechriſt* ſeroit plutôt un corps d'Egliſe corrompue, & une longue ſuite de Papes perſécuteurs, qu'un homme particulier. Id. Ce qui ne peut s'accorder ni avec l'Ecriture, ni avec les Peres. Ce fut dans le Synode de Gap, tenu en 1603, qu'ils remuerent cette queſtion; il y fut réſolu d'inſérer un article dans leur confeſſion de foi, par lequel le Pape étoit déclaré l'*Antechriſt*. Le Pape Clément VIII en fut piqué au vif; & Henri IV ſe trouva offenſé de ce que les réformés l'avoient par-là déclaré un ſuppôt de l'*Antechriſt*. Benoit. Grotius a ſoutenu que Caligula étoit l'*Antechriſt*. Malvenda, Dominicain Eſpagnol, a fait un gros & ſavant ouvrage de l'*Antechriſt*, *de Antichriſto*, qui comprend 13 livres en deux tomes. Dans le premier livre il rapporte les ſentimens des Peres ſur l'*Antechriſt*: dans le ſecond il traite du temps qu'il paroîtra, & il montre que tous les Peres ont enſeigné que ce ne ſeroit qu'à la fin du monde, & que ceux qui ont cru qu'il alloit paroître de leur temps croyoient en même temps être à la fin du monde. Dans le 3e, il traite de ſon origine, & montre qu'il ſera Juif, & de la Tribu de Dan, à ce qu'il prétend, fondé 1°. ſur le ſentiment unanime des Peres, dont il rapporte les autorités; 2°. ſur la Gen. XLIX, 17, où Jacob mourant, dit de Dan: *Dan eſt un ſerpent dans le chemin, un ceraſte dans le ſentier*, &c. 3°. ſur Jérémie VIII, 16, où il prédit, que les armées de Dan dévoreront la terre, &c. & 4°. enfin ſur ce que Sean Jean, dans le ch. VII de l'Apocalypſe, faiſant l'énumération des Tribus d'Iſraël, ne parle point de celle de Dan. Dans le 4e, & le 5e, il parle des ſignes de l'*Antechriſt*; dans le 6e, de ſon règne & de ſes guerres; dans le 7e, de ſes vices; dans le 8e, de ſa doctrine & de ſes miracles; & dans le 9e, de ſes perſécutions; dans les autres, de la venue d'Elie & d'Enoch, de la converſion des Juifs, du règne de Jésus-Christ; & enfin de la mort de l'*Antechriſt* après trois ans & demi de regne, & de ce qui la ſuivra.

On appelle figurément *Antechriſts*, les perſécuteurs de l'égliſe & de la ſaine doctrine. *Eccleſiæ vexator*. Il viendra des *Antechriſts*, qui tâcheront de ſéduire les fidèles.

On dit auſſi, en badinant, des enfans acariâtres, que ce ſont de petits lutins, des *antechriſts*. Expreſſion populaire.

Ce mot vient de ἀντὶ, & de χριστὸς, ☞ Ainſi dans ſa propre ſignification, il ſignifie ſimplement un ennemi du *Chriſt*, un homme qui nie que Jésus-Christ ſoit venu, & qu'il ſoit le Meſſie promis.

☞ ANTECIENS. *Voyez* Antoeciens.

ANTE-EVANGELIUM. ſ. m. Terme particulier au diocèſe d'Angers. C'eſt une antienne que le Diacre entonne à l'autel, avant que de partir pour aller chanter l'Evangile. C'eſt ordinairement l'antienne de *Benedictus*.

ANTENALE. ſ. m. Eſpèce d'oiſeau de mer, que l'on trouve vers le cap de Bonne-Eſpérance. Les *antenales* ont ſous les plumes un duvet ſemblable à une laine très-fine, dont l'on ſe ſert comme d'un remède ſouverain contre la foibleſſe & l'indigeſtion de l'eſtomac, pour l'échauffer, & pour le fortifier. Wicqf. *Amb. de Figue*.

ANTENNE. ſ. f. VERGUE, ou VERGHE. Terme de Marine. C'eſt la pièce de bois ſuſpendue à une poulie, qui croiſe le mat à angles droits, à laquelle la voile eſt attachée. *Antenna*. *Antenne* ſe dit ſur la Méditerranée, & *Vergue* ou *Verghe* ſur l'Océan. La grande *antenne* ou *vergue*. Ce mot vient de la préposition *antè*. Les *antennes* ne ſervent qu'à pouſſer le navire en avant.

Antennes de beille, ſont des *antennes* qui ſont en réſerve en cas que celles qui ſervent, ſe rompent ou s'uſent.

Antennes ſ. pl. Terme d'Hiſtoire Naturelle. Ce ſont des eſpèces de cornes mobiles, que quelques inſectes portent ſur la tête. *Cornu*. Les *antennes* des papillons ſont deux eſpèces de cornes qu'ils portent ſur la tête, mais qui différent cependant des vraies cornes, en ce que celles-là ſont mobiles ſur leurs baſes, qu'elles ont

dans toute leur longueur quelquefois jusqu'à quarante-cinq articulations qui leur permettent de se courber, de se contourner, de s'incliner en divers sens. Il y a des *antennes* à masse ou à boutons, ainsi nommées à cause de la figure de leurs têtes; celles en masse plus courtes communément que les précédentes, sont appellées, *Antennes* prismatiques, *Antennes* à filets coniques & grainés, parce qu'elles ne sont qu'une suite de plusieurs grains rangés les uns au bout des autres, &c. RÉAUMUR. *Antennes* se dit des cornes des abeilles. Une parties des cornes ou *antennes*, dont la longueur est séparée en deux également par un article, change, la partie la plus éloignée de la tête étant la première, ensuite la plus prochaine. MARALDI, *Mem. de l'Acad. des Sc. 1712, p. 316.*

ANTEPENULTIÉME. adj. & s. m. & f. Terme de Grammaire. C'est la troisième syllabe d'un mot en commençant à compter par la dernière; ce qui précède immédiatement la pénultième. L'*antépenultième* syllabe d'un mot, ou substantivement, l'*antépénultième*. *Tertius ab extremo, Antepenultimus.* Les Grecs mettent des accens aigus sur l'*antépénultième*. Un dactyle a son *antépénultième* longue. On le dit aussi en matière de rang. Cet écolier est l'*antépénultième* de la seconde décurie. C'est l'*antépénultième* vers du second livre de ce poëme.

ANTEPHIALTIQUE. adj. Terme de Médecine. Epithète qui désigne des remèdes qui sont bons contre l'incube ou cauchemar. *Antephialticus.* D'ἀντὶ, & ἐφιάλτης, *Incube*, ou *cauchemar.*

☞ ANTÉPREDICAMENS. s. m. pl. *Anteprædicamenta.* On appelle ainsi en Logique certaines questions préliminaires qu'Aristote a placées avant les prédicamens, pour servir d'éclaircissemens à la matière des prédicamens & des catégories. Questions frivoles & ridicules, dont il seroit bon d'oublier jusqu'au nom.

ANTÉQUERA. Ville du Royaume de Grenade, en Espagne. *Anticaria.* Elle est sur le penchant d'une colline, près d'une rivière & d'un lac auxquels elle donne son nom. Quelques Géographes prennent *antéquera* pour l'ancienne *Sengilia.* Le lac d'*Antequera*, *Anticarius lacus.* La rivière d'*antéquera.* Les salines, les bains ou les eaux d'*Antequera.*

La Nouvelle *Antéquera* est une ville de l'Amérique septentrionale. *Anticaria nova.* Elle est dans l'Audience du Mexique, & de la province de Guaxaca, mais différente de la ville de Guaxaca,

ANTER. *Voyez* ENTER.

ANTÉRIEUR, URE. adj. Ce qui est devant, eu égard au temps. *Prior, antiquior, anterior. Antérieur* en hypothèque. On ne peut penser, sans frémir, que Dieu, par un decret *antérieur*, ait résolu de rendre presque tous les hommes malheureux. S. EVR.

ANTÉRIEUR. Ce qui est devant, eu égard au lieu ou à la situation. *Anterior, antiquus.* Ainsi on dit la partie *antérieure* de la tête.

ANTERIEUREMENT. adv. Auparavant. *Priùs, antè.* Il a été colloqué en ordre *antérieurement* à vous.

ANTÉRIORITÉ. s. f. Priorité de temps. *Temporis anteceſſio.* Il n'est guère d'usage qu'au palais, où l'on dit *antériorité* de date, *antériorité* d'hypothèque. Tous ces mots viennent du latin *anterior*, qui est formé de la préposition *antè*, devant.

ANTÉROS. s. m. *Anteros.* Ce nom est grec, & vient de ἀντὶ, *contre*, & ἔρως, *amour*, & signifie *Contre-amour*, non pas dans le sens d'opposition & de contrariété; mais dans le sens de retour, ou d'amour mutuel & réciproque: *Antéros* étoit une divinité païenne, fils de Mars & de Venus. Cicéron en parle, *Liv. III de nat. Deor.* & Pausanias, *l. I, p. 29.* Les Poëtes, pour marquer que le retour fait croître l'amour, ont feint que Venus voyant que Cupidon ne croissoit point, restoit toujours enfant, consulta Thémis, qui lui répondit qu'il falloit lui donner un frere, dont l'amour réciproque le fit croître; ce qui arriva après qu'elle eut eu de Mars *Antéros.* Ainsi cupidon étoit le dieu de l'amour, & *Anteros*, le dieu du retour. Il paroît pourtant qu'au moins à Athènes, *Antéros* étoit regardé comme le génie, ou le dieu vengeur d'un amour mépriſé.

ANTES. s. m. Pilastres que les Anciens mettoient au coin des murs des temples, ou au coin des édifices. *Antæ.* Les *antes*, ou pilastres, sortent du mur, & ont une saillie d'une huitième partie de leur front, quand il n'y a point d'ornement sur le mur qui ait plus de saillie. La saillie du pilastre doit égaler celle des ornemens.

ANTESCIEN. s. m. pl. Terme de Géographie. *Voyez* ci-après ANTISCIEN.

ANTESSA. Ville de l'île de Mételin ou Lesbos, dans l'Archipel. *Antiſſa.* Elle est sur la côte septentrionale de l'île. Autrefois elle étoit dans une île séparée de celle de Metelin, mais les sables ont comblé le canal qui étoit entre deux, & les ont jointes.

ANTESTATURE. s. f. Terme de fortification. C'est une traverse, ou petit retranchement fait avec des palissades, ou des sacs à terre, dont on se couvre à la hâte pour conserver, ou disputer le reste d'un terrain; dont l'ennemi a gagné quelque partie.

Ce mot vient de *antè ſtare*, être devant.

ANTEVORTE, ou ANTEVERTE. s. f. *Antevorta.* Déesse adorée chez les Romains, conjointement avec sa sœur ou compagne *Poſtverte*, ou *poſtvorte.* Celle-ci présidoit aux choses futures. *Antevorte* présidoit aux choses passées. Elles étoient les compagnes de la Providence. *Antevorte* étoit aussi appelée *Prorſa*, & *Porrima*; c'étoient les mêmes que les Carmentes. On les invoquoit toutes deux dans les accouchemens, pour les prier de faire ensorte que l'enfant vînt au monde de manière que la tête se présentât la première, afin que la mere eût moins à souffrir. *Varro apud A. Gellium, l. 16. c. 16. Ovid. Faſt. l. 1.*

ANTHÉDONE. Ville de la Livadie, en Grèce. *Anthedon.* Elle est sur la côte du golfe de Négrepont, entre les villes de Negrepont & de Tolandi.

☞ ANTHELIENS. Terme de Mythologie. *Anthelii.* Etoient parmi les Athéniens des Dieux dont les statues étoient placées debout devant leurs portes, continuellement exposées à l'air. D'où leur vint ce nom Θεοὶ ἀνθήλιοι.

ANTHÉLIX. Terme d'Anatomie. Le circuit extérieur de l'oreille se nomme *Helix*; l'intérieur qui lui est opposé. *Anthelix.* DIONIS.

ANTHELMINTHIQUE. adj. de t. g. *Anthelminthicus.* Terme de Médecine par lequel on désigne les remèdes contre les vers, qui les font mourir en les détruisant, en les suffoquant. Tels sont le *Semen contrà*, la tanesie, la coralline, la racine de fougère & tous les amers; l'*aquila alba*, & les autres préparations de mercure. Ceux qui les suffoquent, sont les huiles d'amandes douces, de noix, de noisettes, de semences froides & autres. Ce mot est composé de ἀντὶ, *contre*; ἕλμις, *lumbricus*, ver. COL DE VILLARS.

☞ Il est aussi substantif. Les *anthelmintiques* sont des remèdes ou médicamens contre les vers. *Anthelmintica, orum.*

☞ ANTHEMIS. C'est le nom de la camomille.

ANTHÉRA. s. f. Terme de Pharmacie. Le jaune qui est au milieu de la rose. Elle est astringente.

ANTHERAS. s. m. Médicament composé, auquel on a donné ce nom à cause de sa couleur vive & rougeâtre. Ses compositions sont différentes. Ἄνθηρα, d'ἄνθος, *fleur.* Il n'est plus en usage.

ANTHESPHORIES. s. f. pl. Terme de Mythologie. Ce nom est grec, composé de ἄνθος, *fleur*, & φέρω, *je porte.* Fête que l'on célébroit en Sicile en l'honneur de Proserpine, & qui s'appeloit ainsi, parce que cette Déesse fut enlevée par Pluton, lorsqu'elle cueilloit des fleurs dans la campagne; c'est ce que rapporte Ovide, *Met. Liv. V, v. 391.* Claudien, *Liv. II, de Rapt. Proſerp. v. 122*, &c. Il semble que les *Anthesphories* soient la même chose que le *floriſertum* des Latins. Cependant Festus ne rapporte point cette fête à Proserpine, & il dit qu'on la nomme ainsi, parce qu'on porte ce jour-là des épis au temple.

ANTHESTÉRIES. s. f. pl. *Antheſteria.* C'est le nom d'une fête que célébroient les Athéniens en l'honneur de Bacchus. Quelques-uns disent qu'elle prenoit son nom du mois *Antheſtérion* dans lequel on la célébroit.

D'autres prétendent que ce n'étoit point une fête particulière, mais que toutes les fêtes de Bacchus s'appeloient *Anthestéries*. C'eſt le ſentiment d'Apollodore cité par le Scholiaſte d'Ariſtophane. Quelques-uns prononcent & écrivent *Anthiſteries:* c'eſt une faute. Il eſt plus naturel de dériver le mot d'*Antheſtéries* d'ἄνθος, *flor*, fleur, parce que l'on portoit alors des couronnes de fleurs à Bacchus. Les *Antheſtéries* duroient trois jours, l'onzième, le douzième & le treizième du mois; chacun de ces jours avoit un nom, qui avoit rapport à ce qu'on faiſoit ce jour là. Le premier jour de la fête, ou l'onzième du mois, s'appeloit πιθοιγία; c'eſt-à-dire, *ouverture de tonneaux:* ce jour-la on ouvroit les tonneaux, & on goûtoit le vin. Le ſecond jour de la fête, & le douzième du mois, s'appeloit χόες, *congii*, le congius; c'étoit une meſure qui contenoit le poids de dix livres, nous dirions *les bouteilles;* ce jour-là on buvoit le vin qu'on avoit préparé la veille. Le troiſième jour de la fête, ou le treizième du mois, s'appeloit χύτροι, *les marmites;* ce jour-là on faiſoit cuire dans des marmites toutes ſortes de légumes, auxquels on ne touchoit point, parce qu'ils étoient offerts à Mercure. *Voyez* Meurſius, dans ſon Livre intitulé, *Græcia feriata.*

ANTHESTÉRION. ſ. m. Mois de l'année grecque, qui revenoit à la fin de Février, & au commencement de Mars, ſelon Néapolis, commentateur des *Faſtes d'Ovide, pag. 86.* C'étoit un mois creux, ou de 29 jours, le ſixième de l'année. Oppien explique Mars par *Antheſtérion.* Il eſt difficile de décider auquel de nos mois il avoit rapport. Pottérus dit qu'il répondoit à la fin de notre mois de Novembre & au commencement de Décembre.

ANTHIA. ſ. f. Ἀνθία, Eſpèce de poiſſon, ſuivant Appien, Ariſtote, Rondelet, & Aldrovandi, qui en donnent tous une deſcription différente. Kiramides recommande le fiel de ce poiſſon, qu'Aldrovandi prétend être bon contre les exanthêmes & efflorescences de la peau, & ſa graiſſe contre les tumeurs & les abſcès. Rondelet en diſtingue quatre eſpèces, le barbier, le capelan, & l'anthia ou l'anthias; la quatrième eſt celle qu'Oppian appelle ἐνωπάς, parce qu'il a bonne vûe.

ANTHILL. Bourg du comté de Bedfort, en Angleterre. *Antilia.* Il eſt au midi de la ville de Bedfort.

ANTHIOS, ANTINOË. Ville ancienne de la Thébaïde. *Antinopolis, Antinous, Hadrianopolis.* La ſituation de cette ville eſt inconnue. Etienne de Byſance, Aurelius Victor, Ammien Marcellin, ſaint Jérôme, *Liv. II*, contre Jovinien, Origène contre Celſe, & Photius, en parlent: ils diſent qu'elle étoit dans la Thébaïde; mais ils ne nous apprennent point en quelle partie de la Thébaïde elle étoit ſituée. Ptolomée, *Liv. IV, ch. 5*, la met dans le Nome Antinoïte, Ptolémée dit qu'elle en étoit la métropole, & lui donne 62°, 6′ de longitude, & 28°, 10′ de latitude. Bertius dit que c'eſt l'*Anthios* d'aujourd'hui, & la place ſur le bord oriental du Nil. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'elle s'appeloit d'abord *Baſa*, ou *Béſa*, du nom d'un Dieu des Egyptiens, qui y étoit honoré. Dans la ſuite, l'Empereur Adrien l'orna, l'embellit, & lui donna le nom d'*Antinoüs* ſon favori. Les Egyptiens lui conſerverent cependant long-temps encore après ſon ancien nom de *Beſa*, & quelques-uns joignant ces deux noms, l'appelerent *Béſantinoüs*, comme l'écrit Photius; on la nomma auſſi *Hadrianopolis*, du nom d'*Adrien*, qui l'avoit fait conſtruire & embellir.

☞ ANTHOCEROS. Plante à fleur monopétale reſſemblante à une corne qui s'entrouvre juſqu'au centre en deux parties. Il y a au milieu une étamine chargée de pouſſière. Cette fleur eſt ſtérile. Les fruits ſont des capſules qu'on trouve tantôt ſur des eſpèces qui ont des fleurs, tantôt ſur d'autres qui n'en ont point. Chacune de ces capſules contient une, deux, trois ou quatre ſemences. ENCYC.

ANTHOLOGE. ſ. m. C'eſt le nom d'un livre eccléſiaſtique qui eſt en uſage chez les Grecs. Ils le nomment en leur langue ἀνθολόγιον, *Anthologion;* & c'eſt ce que nous appelons en latin *florilegium*, & par un ſemblable mot nous diſons en notre langue *Fleurs des Saints.* En effet, c'eſt un recueil des principaux offices qui ſont en uſage dans l'Egliſe grecque. Il contient les offices de JÉSUS-CHRIST, de la Sainte Vierge & des plus célébres Saints. On y trouve de plus certains offices communs des Prophètes, des Apôtres, des Martyrs, des Pontifes, des Confeſſeurs. Leo Allatius, qui a parlé de ce livre dans ſa première diſſertation *ſur les livres eccléſiaſtiques des Grecs*, dit qu'il n'a été compoſé que par un motif de gain, *Liber lucri causâ excogitatus.* La raiſon qu'il en apporte, c'eſt qu'à la réſerve de quelques nouveautés qu'on a ajoutées, il ne contient rien qui ne ſe trouve dans les Menées & dans les autres livres eccléſiaſtiques des Grecs. Quoique cet ouvrage fût peu de choſe dans les commencemens, c'eſt aujourd'hui un aſſez gros livre, qui s'eſt augmenté peu à peu ſelon la fantaiſie de ceux qui ont pris ſoin de le publier. Il eſt préſentement intitulé: *Anthologe de toute l'année, qui contient quelques autres offices néceſſaires, & des explications qui n'étoient point dans les Anthologes précédens.*

Outre cet *Anthologe*, qui eſt à l'uſage des Egliſes grecques, Antoine Arcudius en a publié un nouveau ſous le titre de *Nouvel Anthologe*, ou *Florilége*, qui a été imprimé à Rome *in*-4° en 1598. Le deſſein d'Arcudius étoit de mettre en abrégé l'ancien *Anthologe* que les prêtres & les moines Grecs qui devoient réciter le bréviaire ne pouvoient porter dans leurs voyages, parce qu'il eſt trop gros. Il entreprit cet ouvrage par l'ordre du Cardinal Sanctorius, protecteur des Grecs, afin que ceux qui ne peuvent pas réciter l'office dans le chœur, puſſent par ce moyen ſatisfaire à leur devoir. Mais ſi on excepte quelques moines Grecs d'Italie qui s'en ſervent, parce qu'ils n'en ont point de meilleur ni de plus commode, il a été rejeté généralement comme un ouvrage inutile. Allatius condamne Arcudius, qu'il accuſe d'avoir changé ce qui étoit ancien, & d'avoir ajouté pluſieurs choſes nouvelles; d'avoir fait pluſieurs mélanges ridicules, & qui ne pouvoient être du goût des Grecs, ſur-tout de ceux qui ont quelque littérature.

ANTHOLOGIE. ſ. f. *Anthologia.* On a donné ce nom à un Recueil d'épigrammes de divers Poëtes Grecs.

Ce mot vient du Grec ἄνθος, *fleur*, & λέγω, *je recueille.*

Le fameux vers grec de l'*Anthologie* à la louange d'Homère étoit au bas d'une ſtatue d'Apollon. M. Deſpréaux, *épigr. 39*, l'a traduit, ou pour mieux dire, paraphraſé dans un dizain. Mais cette traduction, au ſentiment des connoiſſeurs, eſt négligée & languiſſante. En voici une Par M. le Préſident Bouhier, qui eſt bien noble & bien plus conciſe. Il ſuppoſe, comme il y a beaucoup d'apparence, qu'Apollon, dans ſa ſtatue, avoit la main ſur l'Iliade & l'Odyſſée.

Mortels, apprenez ce myſtère:
Ces deux poëmes ſi vantés,
Sont vraiment de la main d'Homère,
Mais c'eſt moi qui les ai dictés.

☞ ANTHON. *Caſtrum Anthonis.* Petit lieu ſur une hauteur, au midi du Rhône, dans le Viennois, en Dauphiné, à cinq lieues de Lyon, ſur les frontières de la Breſſe. Corneille a tort d'en faire une ville qu'il place dans la principauté de Dombes.

ANTHORA. Terme de Botanique. *Aconitum ſalutiferum*, ou *Anthora.* Eſpèce d'aconit à fleurs jaunes. Ses feuilles ſont finement découpées, & ſes racines ſont de petits navets bruns, fort âcres & employés dans les orviétans, & les autres compoſitions aléxipharmaques. On a cru fauſſement que cette plante étoit le contrepoiſon de la plante appelée *Thora. Anthora quaſi anti Thora.* Il eſt faux que ces deux plantes croiſſent toujours l'une auprès de l'autre. Les Cathaïens l'appellent *Maberdin.* Les Arabes & les Perſans lui ont donné le nom de *Geduar* & *Zeduar*, d'où c'eſt formé celui des boutiques *Zedoaria.* Mais il faut remarquer que notre *zedoaria* n'eſt pas veritable, ni celle dont nous parlons; mais une plante différente que les Arabes appellent *zurumbad.* D'HERB.

ANTHOXA. *Gasp. Bauhin.* Espèce d'aconit; sa tige est haute d'un pied & demi, anguleuse, ferme, garnie de beaucoup de feuilles rondes, découpées en lanières & ressemblantes au pied d'alouette, d'un goût amer. Ses fleurs naissent au haut de sa tige en manière d'épi; chacune d'elles représente une tete couverte d'un heaume de couleur de jaune pâle. Sa racine est composée de deux navettes de la figure des olives, de couleur brune ou jaunâtre, blanches en dedans, d'un goût amer. Cette plante croit sur les montagnes, comme les Alpes. Sa racine est bonne contre la rage & la morsure des bêtes venimeuses, & est le contrepoison du napel ou de l'aconit.

ANTHRACITE, s. f. ou SCHISTUS. s. m. Pierre facile à couper. C'est une espèce de talc, de couleur safranée & luisante, dont les veines imitent le peigne.

ANTHRACOSE. s. f. *Antrhacosis.* Terme de Medecine, & d'Oculiste. Maladie de l'œil. C'est un ulcère dans l'œil, qui est corrosif & couvert d'ecailles, avec une enflure générale, principalement des parties qui sont autour de l'œil. Ce mot est grec, ἀνθρακωσις, & signifie Une inflammation en forme de charbon: ἄνθραξ, signifie *charbon.*

ANTHRAX. s. m. Terme de Médecine. *Anthrax, carbo, carbunculus, pruna.* C'est une tumeur entourée de plusieurs boutons ardens, & fort aigres, qui cause des douleurs fort aiguës; & quand il s'etend, il brûle les chairs, & les fait tomber par morceaux quand il est pourri, & laisse un ulcère après soi, comme si elles avoient eté brûlees avec un fer. *Harris d'après Blanchard.*

☞ ANTHROPOGRAPHIE. s. f. En Anatomie, description de l'homme: mot composé du grec ἄνθρωπος, *homme*, & γράφω, *j'écris.*

ANTHROPOLOGIE. s. f. Discours sur l'homme ou sur le corps humain; terme d'Anatomie composé d'ἄνθρωπος, *homme*, & de λογος, *discours.* La science qui nous conduit à la connoissance de l'homme, s'appelle *Anthropologie.* Dionis. L'*Anthropologie* prise en général a deux parties, dont l'une traite de l'âme de l'homme, & l'autre de son corps.

Anthropologie. *Anthropologia.* Terme de Théologie, qui se dit de la manière de parler de la sainte Ecriture, lorsqu'elle parle de Dieu comme des hommes, en lui attribuant des yeux, des mains, &c. des sentimens de douleur, de compassion, &c. Ainsi c'est une figure par laquelle l'Ecriture sainte attribue à Dieu des actions & des affections humaines: tout cela par *Anthropologie*, & marque seulement l'effet, ou la chose que Dieu fait, comme s'il avoit les sentimens qu'ont les hommes, ou un corps comme les hommes. L'*Anthropologie* est nécessaire en parlant de Dieu, pour faire comprendre au peuple bien des choses qu'il ne comprendroit point sans cela.

Ce mot est grec, composé d'ἄνθρωπος, *homme*, & de λογος, *discours.*

ANTHROPOMANTIE. s. f. *Anthropomantia.* C'est une espèce de divination; elle se fait par l'inspection des entrailles d'un enfant ou d'un homme mort. Ce mot vient d'ἄνθρωπος, *homme*, & de μαντεια, *divination.*

ANTHROPOMORPHITE. s. m. & f. Qui attribue à Dieu une forme humaine. *Anthropomorphita.* Nom d'anciens hérétiques, qui par une trop grande simplicité, prenant à la lettre tout ce qui est dit de Dieu dans l'Ecriture sainte, lui attribuoient de véritables membres, des bras, des mains; & ils prétendoient être fondés sur un grand nombre de passages de l'Ecriture; & entr'autres sur celui du commencement de la Genèse, où il est dit, que Dieu fit l'homme à son image. S. Epiphane réfute au long ces Sectaires, qui étoient la plupart des Moines ignorans, dans l'hérésie des Audiens, dont le chef étoit un certain Audius.

C'est de leur erreur que leur venoit leur nom, qui est grec, formé d'ἄνθρωπος, *homme*, & de μορφη, *forme.* Voyez S. Epiphane, *Hæres. 70*, & S. Aug. *Hær. 50.* Cette hérésie étoit si grossière, qu'elle ne dura pas long-temps; cependant au dixième siècle il parut encore quelques *Anthropomorphites.*

ANTHROPOPATHIE. s. f. Figure, ou expression, discours par lequel on attribue à Dieu ce qui ne convient qu'a l'homme. L'*Anthropopathie* est à peu-près la même chose que l'Anthropologie. Cependant, à proprement parler, elle en devroit differer, comme l'espece du genre; ensorte qu'Anthropologie se dit de tout discours dans lequel on attribue a Dieu ce qui convient a l'homme, soit sentimens, soit parties du corps, &c. Et que l'*Anthropopathie* se dit seulement des passions, sentations ou sentimens humains attribues a Dieu; mais dans l'usage on confond ces deux mots qu'on devroit distinguer.

Anthropopathie vient du grec ἄνθρωπος, *homme*, & πάθος, *sentiment, passion.*

ANTHROPOPHAGE. adj. de t. g. & s. Qui mange les hommes, qui vit de chair humaine. Peuple *Anthropophage.* Il est aussi substantif. *Anthropophagus.* Quelques-uns font remonter l'origine des *Anthropophages* jusqu'au déluge, & attribuent aux Géans le premier exemple de la barbare coutume de se repaître de chair humaine. On prétend que la terre de Chanaan même étoit habitée par des hommes de taille giganteſque, & d'un naturel si farouche, que les cadavres humains étoient leur nourriture ordinaire. Les Historiens parlent des Scythes & des Sauromates qui faisoient de ces horribles repas. *Voyez* Pline, *Liv. IV. c. 12.* Le même Auteur trouve encore des *Anthropophages* dans l'Ethiopie; & Juvénal fait un effroyable récit de la voracité de certains peuples d'Egypte, qui, à la manière des tigres, dechiroient entre leurs dents des corps encore tout fumans. Tite-Live rapporte qu'Annibal faisoit manger de la chair humaine a ses soldats, pour les rendre plus fiers & plus intrepides dans le combat. La partie australe de l'Afrique est la demeure la plus fameuse des *Anthropophages.* Il y en a eu dans la Cafrerie & dans le Zanguebar. Vesputius raconte qu'il a vû ces hommes nus aussi-bien que les femmes, manger indifferemment la chair les uns des autres; le fils rongeant avidement le cadavre du pere, & tirant gloire d'avoir dévore un plus grand nombre d'hommes. Les Caraïbes, & les Cannibales de l'Amérique, ont encore surpasse les autres en ferocité. On en a vû qui arrachoient de jeunes enfans du sein de leurs meres, parce qu'ils trouvoient cette chair tendre & nouvelle & beaucoup plus ragoûtante. Petit. Les Missionnaires vont prêcher l'Evangile jusque chez les *Anthropophages.* Apparemment que la nature a pétri les nations *anthropophages* de la même pâte, dont elle a formé les tigres & les lions. S. Evr.

☞ Ce mot n'est qu'une épithète qui marque la barbarie de ces peuples, & non pas le nom d'aucune nation particulière, quoiqu'on l'ait donné a quelques-unes, faute de savoir le veritable.

Dans les premiers siècles de l'Eglise, les Païens accusoient les Chrétiens d'être *Anthropophages*, comme il paroit par Tatien, par Tertullien dans son Apologétique, *chap. 7*, & par Salvien, *de provid. Liv. IV.* Ils disoient que dans leurs mystères les Chrétiens tuoient un enfant, puis le mangeoient. Cette calomnie étoit fondée sur ce qu'ils avoient ouï dire du sacrifice de l'Eucharistie & de la Communion: preuve évidente que dans ces temps si voisins des Apôtres, l'Eglise enseignoit sur cela ce que l'Eglise Romaine enseigne encore aujourd hui.

Ce mot est grec, & vient de φάγω, *je mange*, & d'ἄνθρωπος, *homme.*

ANTHROPOPHAGIE. s. f. *Anthropophagia.* L'action de manger de la chair humaine. Les Médecins ont cru ridiculement trouver le principe de l'*anthropophagie* dans une humeur noire & âcre, laquelle résidant dans les tuniques du ventricule, produit cette voracité; & ils apportent plusieurs exemples de cette faim inhumaine. S. Evr. M. Petit a agité la question, si l'*anthropophagie* est contre la nature.

☞ ANTHROPOSOMATOLOGIE. s. f. Terme d'Anatomie, composé des mots grecs ἄνθρωπος, *homme*, σῶμα, *corps*, & λόγος, *traité.* Traité du corps de l'homme, description du corps humain, ou de sa structure.

On voit par l'origine de tous ces mots, que pour écrire correctement, il faut toujours y mettre un *h.*

ANTHYLLIS. ſ. m. Plante. *Anthyllis.* Il y en a de deux ſortes : l'une reſſemble a la lentille, & l'autre à l'ive muſcate. Elles ſont propres à conſolider les plaies.

ANTHYPNOTIQUES. adj. Terme de Médecine. *Anthypnoticus.* Remède ou médicament qu'on emploie contre un ſommeil exceſſif, ou non-naturel. D'ἀντὶ, *contre*, & ὕπνος, *ſommeil.*

☞ Il eſt auſſi ſubſtantif. *Anthypnotiques. Anthypnotica.* Il fait uſage des *anthypnotiques.*

ANTHYPOCHONDRIAQUE. ſ. & adj. pl. *Voyez* ANTIHYPOCHONDRIAQUE.

ANTHYSTÉRIQUE. ſ. & adj. *Voyez* ANTI-HYSTÉRIQUE.

ANTI. Cette eſpèce de prépoſition ſe trouve dans pluſieurs mots françois en deux ſignifications differentes ; car elle ſignifie quelquefois ce qui eſt avant, & pour lors elle vient du latin *antè*, avant, & déſigne l'antériorité de temps, comme dans *antidate ;* ou l'antériorité de lieu, comme dans *anti-chambre*, ce qui eſt avant la chambre. Quelquefois elle ſignifie ce qui eſt contraire, oppoſé, & pour lors elle vient du grec ἀντὶ, *contrà, contre*, comme *antipode*, celui qui a les pieds oppoſés aux nôtres. Cette prépoſition *anti* ſouffre éliſion dans le même mot, lorſqu'elle eſt ſuivie d'une vovelle. Ainſi on dit *antarchique* en françois comme en grec, pour *anti-archique*, & *antarctique*, pour *anti-arctique.*

Outre les mots formés de cette prépoſition, qui ſont dans un uſage commun, on en peut egalement former de nouveaux au beſoin. Ainſi dans la querelle pour les Anciens & les Modernes, on a dit :

Tout le trouble poëtique
Dans Paris s'en va ceſſer ;
*Perrault l'*Antipindarique
Et Deſpréaux l'Homerique
Conſentent de s'embraſſer.

Les *anti*, parmi les gens de lettres, ſont les écrits faits pour répondre à quelqu'un, & qui portent ſouvent le nom d'*anti*, avec le nom de ceux auxquels ils répondent. *Voyez* les *Anti* de M. Baillet, & l'*Anti-Baillet* de M. Ménage. On a fait auſſi *Anti-Menagiana.* Céſar le Dictateur avoit fait des livres pour répondre à ce que Caton lui reprochoit, & il les avoit intitulés *Anti-Catones.* Cicéron, Juvénal, &c. en ont parlé. Vivès aſſure qu'il a vû les *Anti-Catons* dans une ancienne Bibliothèque. Beaucoup d'autres livres, ſur-tout depuis le rétabliſſement des lettres, ont porté pour titre, *anti*, dans les controverſes, tant ſur les matières de Religion, que ſur celles de pure littérature.

ANTIADE. ſ. f. *Antias.* Terme d'Anatomie. *Voyez* AMYGDALE. C'eſt la même choſe.

ANTIADIAPHORISTE. ſ. m. & f. *Antiadiaphoriſta.* Qui eſt contraire ou oppoſé aux *Adiaphoriſtes.* Ce mot eſt compoſé de ἀντὶ, *contre*, & d'ἀδιάφορος, *indifférent.* On donna ce nom dans le XVIe ſiècle aux Luthériens rigides, qui déſapprouvoient la juridiction épiſcopale, & les cérémonies de l'Egliſe, & qui étoient oppoſés aux Luthériens mitigés, nommés *Adiaphoriſtes.*

ANTIAPOPLECTIQUES. ſ. m. pl. Terme de Médecine. *Antiapoplectica, orum.* Remèdes contre l'apoplexie. Tels ſont l'eau de méliſſe compoſée, l'eau impériale, le vin émetique, l'eſprit volatil de vipères, le ſel ammoniac, &c. Ἀντὶ, en grec, ſignifie *contre.* Il ſe joint à pluſieurs noms de remèdes, pour exprimer leur vertu ſpécifique. Ce mot eſt auſſi adjectif. Remède, médicament *antiapoplectique.*

ANTIARTHRITIQUES. ſ. m. pl. Remèdes contre la goutte D'ἀντὶ, & ἀρθρῖτις, *la goutte.* Il eſt auſſi adjectif. Remède, médicament *antiarthritique.*

ANTIASTHMATIQUES. ſ. m. pl. Remèdes contre l'aſthme. Tels ſont les fleurs de ſoufre, celles de benjoin, le ſoufre lavé, le baume de ſoufre aniſé, la véronique en tiſane, l'hydromel, le ſirop de nicotiane, &c. Ce mot eſt auſſi adjectif. COL. DE VILLARS.

ANTIBACCHIQUE. adj. & ſ. m. Prononcez *Antibacquique. Antibacchius.* Terme de Poëſie latine. Ce n'eſt pas un vers, comme dit M. Harris, mais un pied de trois ſyllabes, les deux premières longues & la troiſième brève, comme *cantare, virtute :* il eſt ainſi nommé, parce qu'il eſt contraire au Bacchique, dont la première eſt brève & les deux autres longues, *egeſtas.* Hepheſtion l'appelle *Palimbacchius*, Victorien au contraire dit, que l'*antibacchique* eſt compoſé d'une brève & deux longues, comme *lacunas ;* l'on voit qu'il appelle *Antibacchius* ce que les autres appellent *Bacchius.* PORT-R. La méthode de Port-Royal écrit *Bacquique* & *Antibacquique*, au lieu de *Bacchique* & *Antibacchique*, ſuivant en cela la prononciation françoiſe, & mépriſant l'analogie de la racine d'où ce mot eſt tiré.

ANTIBES. Ville maritime de France. *Antipolis.* Elle eſt ſur la côte de Provence. *Antibes* eſt fortifiée & a une bonne citadelle, & un port fort sûr. Elle eſt aux confins du comté de Nice. Cette ville eſt à 24°, 39′, 18″ de longitude, & 43°, 34′, 12″ de latitude. DE LA HIRE. *Table Aſtr.*

☞ Le nom françois eſt corrompu du grec *Antipolis*, qui eſt celui que les anciens Marſeillois, Colonie Grecque, donnerent à cette ville dont ils furent les fondateurs.

☞ ANTIPOLIS. Ville ſituée à l'oppoſite d'une autre. Cette autre eſt Nice que les mêmes peuples fonderent auſſi.

ANTI-CABINET. ſ. m. Grande pièce entre le ſalon & le cabinet, appelée communément *Salle d'aſſemblée. Antecedens conclave.*

ANTICACHECTIQUES. ſ. m. pl. Remèdes qui corrigent la cachexie. D'ἀντὶ, *contre*, & de κακεξία, *la cachexie.* Il eſt auſſi adjectif. Remède ou médicament *anticachectique.*

ANTICAUCASE. *Anticaucaſus.* Montagne de Séleucie, dont parle Strabon, ainſi appelée d'ἀντὶ, *contre*, & *Caucaſus*, Caucaſe, nom d'une montagne fameuſe au nord du Pont-Euxin, comme qui diroit, oppoſe au Caucaſe.

ANTICAUSOTIQUE. adj. Terme de Médecine. Epithète des remèdes contre le *cauſus*, ou *fièvre ardente.* D'ἀντὶ, & de καῦσος, *une fièvre ardente.* Il eſt auſſi ſubſtantif. Faire uſage des *anticauſotiques.*

ANTICHAMBRE. ſ. f. Chambre qui eſt auparavant la chambre du maître, ou la principale chambre d'un appartement, où s'arrêtent les domeſtiques de ceux qui le viennent voir. *Procœton.* Dans un hôtel cette pièce mene à une deuxième *Antichambre* ou *Salle d'aſſemblée*, où les perſonnes au-deſſus du commun attendent le maître. On l'a laiſſé attendre une heure dans l'*antichambre* avant que de parler au maître.

ANTICHRÈSE. ſ. f. Terme de Droit. Convention par laquelle celui qui emprunte de l'argent, donne en gage un héritage à ſon créancier, à la charge qu'il en jouiſſe, & que les fruits lui appartiennent pour l'intérêt de ſon argent juſqu'à ce qu'il en ſoit payé. *Antichreſis.* Cette paction étoit permiſe par le Droit Romain, qui ne defend pas les uſures. Cette eſpèce de contrat s'appeloit autrefois *Mort-gage* en France, à la différence du ſimple engagement, qui n'emportoit point gain des fruits, & qui à cauſe de cela s'appeloit *vif-gage.* Selon Du Moulin, dans ſon Traité des uſures, l'*antichrèſe* eſt prohibée en France, excepté en quelques provinces, où ces contrats pignoratifs ſont regardés comme des contrats de vente à faculté perpétuelle de rachat. En 1164, Alexandre III défendit aux Clercs dans un Concile de Tours de prêter à uſure, & ordonna que les fruits des héritages donnés en *antichrèſe* ſeroient imputés ſur le principal. Six ans après le même Pape fit une decrétale, par laquelle il étendit aux Laïcs la défenſe portée par le Concile de Tours, ainſi l'*antichrèſe* fut défendue a toutes ſortes de perſonnes. *Voyez* Loiſeau, *de la diſtinction des uſures*, & Du Moulin, *Traité des uſures*, queſt. 35.

ANTICHRÉTIEN, ENNE. adj. m. & f. Oppoſé à la doctrine du Chriſtianiſme. *Antichriſtianus, Chriſtianæ doctrinæ adverſarius.* L'Apocalypſe ne parle point d'une Egliſe Chrétienne corrompue, ni d'un empire ſpirituel *anti-chrétien*, dont S. Jean annonçoit la ruine. Boss.

Les Proteſtans accuſent l'Egliſe Catholique d'être devenue *antichrétienne*. Ils ſe tourmentent beaucoup & fort inutilement pour trouver le commencement de cet empire *antichrétien*, que les uns fixent en un temps, & les autres en un autre. Joſeph Mede & Jurieu ſe ſont ſur-tout fort occupés de ces extravagantes rêveries. *Voyez* M. Boſſuet, *Variat. Liv. XIII.* Pourquoi différer juſqu'à ſaint Léon le commencement de cet empire *antichrétien ?* Montrez-moi que du temps de ce ſaint Pape on ait plus fait pour les Saints ? &c. Bossuet. Mais, dit-on, la principale raiſon pourquoi Dieu ne veut pas compter la naiſſance de l'antichriſtianiſme dès les années 360, 393, & 430, encore que la nouvelle idolâtrie, que l'on veut être le caractère de l'antichriſtianiſme y fût établie, c'eſt qu'il y avoit un quatrième caractère de la naiſſance de cet empire *antichrétien*, qui n'étoit pas encore arrivé..... Doctrine admirable, &c. Id. Pourquoi demeurer en ſi beau chemin ? Oſez dire ce que vous penſez. Commencez par ſaint Baſile & par ſaint Grégoire de Nazianze le regne de l'idolâtrie *antichrétienne*, & les blaſphèmes de la bête contre l'Eternel, & contre tout ce qui habite dans le Ciel. Tournez en blaſphèmes contre Dieu & contre ſes Saints, ce qu'on a dit dès-lors de la gloire que Dieu donnoit à ſes ſerviteurs dans ſon Egliſe. Saint Baſile n'eſt pas meilleur que ſaint Léon, ni l'Egliſe plus privilégiée à la fin du quatrième ſiècle, que 50 ans après dans le milieu du cinquième. Mais je vois la réponſe que vous me faites dans votre cœur : c'eſt qu'à commencer par ſaint Baſile, tout ſeroit fini il y a long-temps ; & démenti par l'événement, vous ne pourriez plus amuſer les peuples d'une vaine attente. Id.

ANTICHRISTIANISME. ſ. m. La doctrine, le regne de l'Antechriſt. Religion contraire au Chriſtianiſme. *Antichriſtianiſmus, Adversùs chriſtianam Religionem rebellio.* L'*Antichriſtianiſme* doit être une apoſtaſie, une abjuration de l'Egliſe Chrétienne. *Voyez* Antichrétien. Ces mots viennent d'ἀντὶ, *contra*, & *Chriſtianiſmus*.

ANTICHTHONE. ſ. m. & f. *Antichthones*. Terme de Géographie. Qui habite une terre oppoſée à celle qu'habite un autre. Ce mot eſt grec, formé de ἀντὶ, *contre*, & de χθὼν, *terre*. Nous entendons aujourd'hui par *Antichthone* la même choſe que par Antipodes ; c'eſt-à-dire, ceux qui habitent la partie de la terre qui nous eſt diamétralement oppoſée. Les Anciens donnoient à ce nom un autre ſens. Pomponius Méla parle des *Antichthones*, *Liv. I. c. 1*, mais il n'entend pas par-là les deux hémiſphères ſupérieur & inférieur, puiſqu'on ne connoiſſoit pas l'inférieur de ſon temps, comme l'a remarqué Voſſius ; mais ſeulement les deux parties ſeptentrionale & méridionale de notre hémiſphère, qui ſont ſéparées par la zone torride ; enſorte que les peuples que Pomponius Méla nomme *Antichthones*, ſont ceux que les Géographes nomment communément *Périœciens*.

Il faut écrire *Antichthone*, & non pas *Antichtone*.

☞ ANTICIPANT. adj. Terme de Médecine. On appelle accès *anticipant*, celui qui vient avant le temps auquel a commencé le précédent. *Præcurrens*.

ANTICIPATION. ſ. m. Action par laquelle on anticipe. ☞ Action de prévénir, d'agir avant le temps, de prendre les devans, ou dans une affaire, ou avec une perſonne. *Anticipatio*. Je me ſervirai contre lui de la voie d'*anticipation*. J'ai pluſieurs moyens d'*anticipation*. *Anticipation* en termes de Chancellerie, ſe dit des lettres qu'on fait ſceller afin de faire aſſigner un appelant pour faire juger un appel par lui interjeté, quand il eſt négligent de le relever. ☞ Dans les procédures qui ſont faites en conſéquence ; l'intimé s'appelle *anticipant*, & l'appelant *anticipé*.

Anticipation, ſignifie auſſi, uſurpation faite ſur les biens ou ſur les droits d'autrui. *Uſurpatio, Occupatio rei alienæ*. C'eſt une *anticipation* ſur mes droits, ſur ma terre. Acad. Fr.

Anticipation, eſt auſſi une figure de Rhétorique, par laquelle l'Orateur réfute par avance les choſes qui lui peuvent être objectées. Quintilien l'appelle *anthypophora*.

Par Anticipation. Façon de parler adverb. Par avance. *In anteceſſum*. Il s'en eſt emparé *par anticipation*. Acad. Fr.

ANTICIPER. v. a. Faire une choſe avant le temps, prévenir, dévancer. Il ne ſe dit que du temps, & par ellipſe, des choſes dont on prévient le temps. *Anticipare, prævenire*. Cette dette n'étoit pas encore échue, il a *anticipé* le payement. Il a *anticipé* le jour, le moment.

Anticiper, ſignifie auſſi, empiéter, uſurper. *Invadere, occupare rem alienam*. Mon voiſin *anticipe* ſur mon hétitage. Vous *anticipez* ſur les fonctions de ma charge. *Anticiper* ſur les droits d'autrui. Le Mait. En ce ſens il eſt neutre.

Anticiper, en termes de Palais, c'eſt faire aſſigner devant un Juge ſupérieur, un appelant qui a interjeté un appel, & qui néglige de relever ſon appel. *Provocatori*, ou *provocationi antevertere*.

ANTICIPÉ, ÉE. part. On dit en termes de Palais, l'anticipant, & l'*anticipé*, comme on dit l'appelant & l'intimé. *Ante occupans, ante occupatus*. *Voyez* Anticipation.

Anticipé, ée. adj. Qui vient avant le temps. *Anticipatus*. Il n'y a point de peuple qui n'ait une connoiſſance de Dieu *anticipée*, & même ſans étude. L'eſpérance eſt une joie *anticipée*. M. Scud. ☞ On dit de même *douleur anticipée*, en parlant de celle qu'on reſſent dans la vue d'un mal qui n'eſt pas encore arrivée.

Tourville en ſa témérité
N'a que ce qu'il a mérité
Par ſa valeur anticipée.
Qu'eſpéroit-il, de bonne foi,
La victoire étant occupée
Devant Namur auprès du Roi ?

ANTICŒUR. ſ. m. Maladie de cheval. C'eſt une tumeur qui ſe forme à ſa poitrine vis-à-vis du cœur. On l'appelle auſſi *avant-cœur*.

ANTI-CONSTITUTIONNAIRE. adj. & ſ. Mot en uſage pour ſignifier quelqu'un qui eſt oppoſé à la Bulle, ou Conſtitution *Unigenitus*. *Voyez* Janseniste.

ANTI-CONVULSIONISTE. adj. & ſ. Celui qui dans le parti janſéniſte eſt contraire aux convulſions, que d'autres admettent comme ſurnaturelles. Celui qui prétend qu'il n'y a rien que de naturel, ou même que de la fourberie, ou qui prétend qu'elles ſont des opérations du Démon. *Anticonvulſioniſta*. Voyez Convulsion, Convulsioniste & le mot Paris.

ANTICOSTI, ou ANTISCOTI. Île qu'on nomme auſſi l'*île de l'Aſſomption*. *Anticoſta, Antiſcotia, Aſſumptionis inſula*. Elle eſt dans le golfe de Saint-Laurent, en la nouvelle France, entre l'île de Terre-Neuve, & la côte du Canada propre. *Voyez* Île de l'Assomption.

ANTICOUR. ſ. f. Première cour, qui eſt ſuivie d'une autre. *Areæ veſtibulum. Prior area*. Dans les belles maiſons de campagne il y a des *anticours*. On dit ordinairement *avant-cour*.

ANTICYRE. *Anticyra*. Île où il croiſſoit d'excellent hellébore. *Anticyre* étoit dans le golfe appelé autrefois *Maliacus*, aujourd'hui *Golfe de Zeïton*. Comme l'hellébore eſt propre à purger le cerveau, on diſoit proverbialement d'un homme dont la tête n'étoit pas bien réglée, qu'il devoit faire un voyage à *Anticyre*. *Naviget Anticyram*. Voyez Horace, *Liv. II. Sat. III, v. 72*, & *166*. Ovide, *De Ponto, Liv. IV, v. 53*. Perſe, *Sat. IV, v. 16*. Le Géographe Etienne dit, que l'*Anticyre* célèbre pour ſon hellébore eſt une ville, mais c'eſt une île de l'Archipel, entre celle de Négrepont, & les côtes de Theſſalie. *Voyez* Pline, *Liv. XXV, ch. 5*. Et Horace & Ovide que j'ai cités ne peuvent guère s'entendre que d'une île.

Il y a cependant eu une ville de Phocide, nommée *Anticyre*, dans le golfe de Cotinthe, à 10 milles de Celphe, au 48e. degré 4 minutes de longitude, & 39e. degré 5 minutes de latitude. Pline en parle, *Liv.*

IV, ch. 3, mais ce n'eſt point cette ville qui fut célébre per l'hellebore qu'elle produiſoit.

☞ ANTIDACTYLE. ſ. m. Nom donné par quelques-uns à un dactyle renverſé, à un pied compoſé de deux brèves ſuivies d'une longue. *Populum* eſt un *antidactyle*.

ANTIDATE. ſ. f. Date fauſſe, & antérieure à la vraie date d'un acte. Date qui precède le temps auquel l'acte eſt paſſé. *Dies antiquior perperàm adſcriptus.* L'*antidate* eſt un crime moins conſidérable dans les actes ſous ſignature privée, que dans les contrats paſſés pardevant Notaires. Les *antidates* ſont importantes dans les contrats, parce qu'elles emportent la priorité d'hypothèque. Ce mot *antidate* vient de ces deux mots latins, *antè data.* MEN. ou du grec ἀντὶ, *contre*, & du latin, *data*: contre-date.

ANTIDATER. v. a. Mettre une date antérieure. Dater d'un jour qui précède celui où l'on paſſe quelque acte. *Diem antiquiorem falsò ſcribere. Antidater* une procuration.

ANTIDATÉ, ÉE. patt. Daté fauſſement & antérieurement. *Falsâ diei adſcriptione munitus, ſignatus.* Cette pièce eſt *antidatée*.

Ce mot vient d'*anti*, & de *date*, qui vient de *dare*.

ANTIDÉMONIAQUE. adj. & ſ. m. f. *Antidæmoniacus. Qui negat eſſe Dæmones.* Hérétique, ou impie, qui nie l'exiſtence des Démons, ou qu'il y ait des Démons. *Voyez* SANDERUS.

ANTIDIAPHORISTE. ſ. m. & f. *Voyez* ANTIADIAPHORISTE. C'eſt la même choſe dans l'uſage, parce qu'on retranche l'*a* pour rendre la prononciation plus douce; mais dans la vérité, & à la rigueur, c'eſt tout le contraire. Car *antiadiaphoriſte*, ſignifie, qui eſt oppoſé aux indifférens. Et *antidiaphoriſte*, celui qui eſt oppoſé à ceux qui veulent de la différence. Dans un ouvrage dogmatique & d'érudition, je ne voudrois jamais dire qu'*antiadiaphoriſte*, laiſſant l'autre tout au plus pour la converſation; s'il eſt vrai cependant qu'on le diſe, comme quelques Dictionnaires le marquent.

ANTIDICOMARIANITES. Anciens hérétiques qui prétendoient que la Sainte Vierge avoit eu pluſieurs enfans de S. Joſeph, & qu'elle n'étoit pas demeurée Vierge. S. Epiphane a parlé fort au long de ces hérétiques qui vivoient de ſon temps, *hæreſ. 78.* Il rapporte l'hiſtoire de S. Joſeph, & il explique en même temps ce qu'on doit entendre dans le nouveau Teſtament par les Freres de Notre Seigneur; & comme il a quelques ſentimens là-deſſus qui méritent d'être éclaircis, il faut conſulter S. Jérôme *contre Jovinien*, & le Cardinal Baronius dans l'Apparat de ſes annales. Les *Antidicomarianites* étoient diſciples d'Helvidius, & de Jovinien, qui parurent à peu près en même temps à Rome vers la fin du IVe ſiècle. *Voyez* Baronius & Sponde à l'an 382. M. Godeau a dit *Antidicomarianiſtes*.

ANTIDORE. ſ. m. *Antidorum.* Terme de Liturgie. L'*antidore*, chez les Grecs, eſt un pain que l'on bénit, & qu'on diſtribue au lieu de l'Euchariſtie à ceux qui n'ont pas pû communier pour quelques raiſons particulières. L'*antidore* eſt le pain, dont on coupe un morceau pour le conſacrer.

Ce mot vient de ἀντὶ, *pro, loco, vice*, au lieu, à la place, & de δῶρον, *donum*, don. Cette étymologie marque que l'*antidore* ſe donne au lieu de l'Euchariſtie, qui eſt le don par excellence.

ANTIDOTAIRE. ſ. m. Terme de Médecine. *Antidotarium.* C'eſt un nom que pluſieurs Médecins ont mis pour titre aux recueils qu'ils ont fait d'un grand nombre de remèdes compoſés, & qui ont été inventés par de célèbres Médecins. Les Apothicaires tiennent beaucoup de ces compoſitions toutes prêtes dans leurs bouriques, pour les employer, lorſque les Médecins les leur ordonnent. Il y a l'*Antidotaire* de Wecker, de Du Renou, & c'eſt ce qu'on appelle autrement, *diſpenſaire*.

☞ ANTIDOTE. ſ. m. Terme de Médecine. Contre-poiſon, remède qu'ond prend pour ſe garantir de l'effet du poiſon, & généralement pour détruire le venin des maladies, qui provient d'une autre cauſe que de la piqûre des animaux venimeux, comme de la contagion de l'air, de la corruption des humeurs. *Antidotus, antidotum.* Cet *antidote* fortifie le cœur, & le défend contre le venin & l'air infecté. En ce ſens il ſignifie la même que *alexipharmaque*, & *alexitère*. Ce terme ſe dit auſſi de quelques compoſitions molles, faites de diverſes poudres, de pulpes, de liqueurs de ſucre, de miel, réduites en une conſiſtance épaiſſe. On les appelle indifféremment, confections, électuaires mous, opiates, ou *antidotes*. Certaine femme dans Auſone, voulant empoiſonner ſon mari, lui donna tant de différentes drogues pour l'empoiſonner plus ſûrement, qu'en ſe ſervant d'*antidote* les unes aux autres, elles le ſauverent. MASCUR.

Ces mots viennent de ἀντὶ, *contre*, & de δίδωμαι, qui ſignifie, *je donne. Antidote*, ce qu'on donne contre le poiſon, ſoit pour remède, ſoit pour préſervatif.

ANTIDOTER. v. a. Méler, aſſaiſonner d'antidotes. *Aſpergere, condire, miſcere.* Ce mot eſt forgé en ſtyle burleſque & familier.

ANTIDOTÉ, ÉE. part. & adj. Le célèbre Rouſſeau a dit en parlant d'Horace:

Des ſots Auteurs berne les vers ineptes;
Nous inſtruiſant par gracieux préceptes,
Et par ſermons de joie antidotés.

Ce ſont des diſcours égayés, mêlés, aſſaiſonnés de propos agréables. *Amanitate, gaudio, hilaritate, leporibus conditi.*

ANTIDYSSENTERIQUES. ſ. m. pl. Remèdes contre la dyſſenterie. Tels ſont l'ipécacuanha, la rhubarbe, le rapontic, le corail préparé, le ſuccin, le bol d'Arménie, la terre ſigillée, la terre douce de vitriol, le ris, la gelée de corne de cerf, la teinture de roſes de Provins, la grande conſoude, la conſerve de cynorrhodon, le ſirop magiſtral, carthartique, aſtringent, le laudanum, le diaſcordium, le diacode, le ſirop de karabé. COL. DE VILLARS. ☞ Il eſt auſſi adj. Médicament, remède *antidyſſenterique*.

ANTIE. adj. m. & f. Ce mot n'eſt plus uſité; il ſignifioit *ancien, ancienne.*

Li communs de Paris, celle cité antie.
Sont ordonné chacun en ſa Conetablie. R. DE S.

ANTIENNE. ſ. f. Paroles qui dans le ſervice de l'Egliſe ſe chantent alternativement par deux chœurs. *Antiphon, Carmen incentivum.* Ce mot s'eſt dit d'abord tant des Pſeaumes que des Hymnes. S. Ignace, diſciple des Apôtres, a été ſelon Socrate, le premier auteur de cette manière de chanter chez les Grecs; & S. Ambroiſe chez les Latins. Théodoret l'attribue à Diodore & à Flavien. Elle paſſa en France du temps de S. Grégoire, & ſe perfectionna ſous Charle Magne. Amalarius Fortunatus a écrit de l'ordre des *Antiennes*, *De Antiphonarum ordine.* Maintenant ce mot ſe prend en une plus étroite ſignification, & ſe dit de quelques traits tirés des Pſeaumes, ou de l'Ecriture, qui conviennent au myſtère de la Fête qu'on célèbre. Dans les Fêtes doubles on les répete devant & après les Pſeaumes, dans les ſimples on les dit ſeulement après, ſelon les différens Bréviaires.

On appelle auſſi *Antienne*, ce qu'on chante à l'introïte, aux invitatoires, aux proceſſions. On le dit auſſi des motets que pluſieurs choriſtes viennent chanter alternativement à la meſſe, & à vêpres, avant l'évangile, ou l'hymne.

Ce mot vient de ἀντίφωνα, qui ſignifie, *chant alternatif.*

ANTIENNE, ſe dit auſſi d'une petite prière qui ſe fait à Dieu, ou aux Saints, qui précède une oraiſon. Les aveugles gagnent leur vie en diſant l'*Antienne* & l'Oraiſon du Saint dont on fait la Fête chaque jour.

☞ On dit figurément annoncer une bonne, une mauvaiſe *antienne* à quelqu'un; pour dire, une bonne, une

une mauvaiſe nouvelle. Expreſſion du ſtyle familier.

ANTIÉPILEPTIQUES. ſ. m. pl. Remèdes contre l'épilepſie. Tels ſont le gui de chêne, celui de coudrier, la racine de la grande valériane ſauvage, le pied d'elan, le crâne humain, le cinnabre naturel, artificiel, celui d'antimoine, &c. Col de Villars.

☞ Ce mot eſt auſſi adjectif. Remède, médicament *antiépileptique ;* dont on ſe ſert contre l'épilepſie.

ANTIFEBRILES. ſ. m. pl. Epithète des remèdes propres contre la fièvre. Il eſt auſſi adjectif. Remède, medicament *antifebrile.*

ANTIFELLO. Petite ville de l'Anatolie, ou Aſie mineure. *Antiphellus.* Elle eſt entre les villes de Patera & de Goranto, ſur la côte.

ANTIFFE. ſ. f. Terme d'Argot, qui eſt un langage particulier que ſe font les gueux ou les voleurs. Et ſur le grand trimard aller battre l'*antiffe :* c'eſt-à-dire, battre l'eſtrade ſur le grand chemin. *Poème de Cartouche.*

ANTIGÉOMÉTRE. ſ. m. On donne ce nom à ceux qui ont mal parlé des Mathémathiques en général, & de la Géometrie en particulier, ou qui ont ſoutenu qu'elles avoient des defauts, & que leurs principes pouvoient être attaqués. MM. Huet, Agrippa, La Mothe le Vayer, & en dernier lieu M. Cartaut paſſent pour *Antigéomètres.*

ANTIGOA. Île de la mer du nord, dans l'Amérique. *Antigoa.* C'eſt une des Antilles, ſituée entre la Barbade, la Guadaloupe & la Déſirée.

ANTIGOCA. Ville de la Turquie d'Europe. *Antigonia.* Elle eſt en Macédoine, au nord-oueſt de Salonique. Pinet prétend qu'on la nomme aujourd'hui *Céſogna.*

ANTIGONIE. ſ. f. C'eſt le nom de pluſieurs villes, l'une en Epire, l'autre en Macédoine, une troiſième en Arcadie, une quatrième en Bithynie, & une cinquième en Syrie, proche d'Antioche.

ANTIGONIES. ſ. f. pl. Eſt le nom d'une fête inſtituée à l'honneur d'Antigonus ; Plutarque, qui nous l'apprend, ne nous dit point en l'honneur duquel des Antigonus elle ſe célébroit.

ANTIGORIUM. ſ. m. On appelle ainſi l'azur, ou gros émail, dont ſe ſervent les Faïanciers pour peindre leur faïance.

☞ ANTIHECTIQUE. adj. Terme de Médecine. Remède ou médicament qu'on emploie contre la fièvre hectique. Il eſt auſſi ſubſtantif. Faire uſage des *antihectiques*, tels que la pulmonaire, le cétérach, le roſſolis, les fleurs de Tuſſilage, le ris, les jujubes, les dattes, les figues, les raiſins de Corinthe, la gelée de corne de cerf, &c.

ANTI-HECTIQUE *de la Poterie.* C'eſt une préparation chimique qui ſe fait ainſi : on prend de l'antimoine deux parties, de la limaille de fer une partie, du nitre, du tartre blanc, chacun une partie & demie ; on rougit la limaille de fer dans un creuſet qui ſoit ſeulement plein du quart, & cela a feu violent, puis on met l'antimoine, & on fond le tout ; lorſqu'il eſt clair, on jette dedans une cuillerée du mélange de nitre & de tartre ; on couvre le creuſet, & les fumées étant ceſſées, on en met encore autant, faiſant comme la première fois, & continuant ainſi juſqu'à ce qu'on ait mis tout le mélange. Puis on donne grand feu : étant en bon flux, on jette dans le cornet ſelon l'art ; ſi le régule n'eſt pas étoilé, on refond, & on le purifie avec du nitre & du tartre. On le rend étoilé du premier coup, ſi au lieu du nitre & du tartre, on ſe ſert de cendres gravelées. Enſuite on prend deux onces de ce régule, quatre onces d'étain d'Angleterre, & on les fond ; étant fondus on les jette dans le cornet, puis on les met en poudre : on y ajoute trois fois autant de nitre très-pur, qu'on fulmine par cueillerées ſelon l'art, laiſſant paſſer les fumées à chaque projection, & lorſqu'il ſera fondu, on le laiſſe trois heures en fonte ſur un feu modéré, de crainte que la matière ne retourne en régule. Après ces trois heures on la jette dans un mortier de marbre, puis on la pulvériſe, & on l'édulcore avec de l'eau chaude ; on filtre, & on sèche la poudre ; on y joint ſon double poids de nitre : on fulmine comme ci-deſſus ; ce qui ſe reitere encore une fois ; puis on edulcore, & on sèche. La doſe eſt depuis un demi ſcrupule juſqu'a un. Si l'on ne met que trois onces d'etain, & un gros d'or, le remède ſera beaucoup plus efficace.

Ce remède a été nommé *Anti-hectique*, parce que ſi l'on en prend ſeize grains, un ſcrupule de ſel ammoniac ; qu'on les mêle & qu'on les donne dans du ſirop de lierre terreſtre, c'eſt un puiſſant remède contre la fièvre hectique. On partage cette doſe en deux, on en prend une le matin, & l'autre le ſoir, & l'on continue.

ANTIHYDROPIQUES. ſ. m. pl. & adj. Remèdes contre l'hydropiſie. Tels ſont le jalap & ſa réſine, le méchoacan, le gomme gutte, le ſuc d'iris, le vin d'alkekenge, l'élatérium, les cloportes, l'eſprit de ſel, &c. Col. de Villars. ☞ Il eſt auſſi adjectif. Remède, médicament *antihydropique.*

ANTIHYPOCHONDRIAQUES. ſ. m. pl. On dit auſſi *anthypochondriaques.* Remèdes contre la maladie hypochondriaque. Tels ſont l'élébote noir, la ſcolopendre, l'hépatique, les capillaires, le ſafran de Mars apéritif, le tartre vitriolé, l'extrait panchimagogue, les fleurs de ſel ammoniac chalybées, le ſel ſédatif, &c. Col. de Villars. D'ἀντὶ, *contre*, & ὑποχόνδρια, *les hypochondres.* ☞ Il eſt auſſi adjectif. Remède, médicament *antihypochondriaque ;* c'eſt-à-dire, dont on ſe ſert contre la melancolie hypochondriaque.

ANTIHYSTÉRIQUES. ſ. m. pl. Remèdes contre la paſſion hyſtérique & contre les vapeurs. On les appelle auſſi *Hyſtériques*, ſans y joindre la prépoſition ἀντὶ, Tels ſont le caſtoreum, le camphre, l'*aſſa fœtida*, l'huile de ſuccin, &c. On dit auſſi *anthyſtériques.* D'ἀντὶ, *contre*, & ὑστέρα, l'*uterus.* Il eſt auſſi adjectif. Remède *antihyſtériques.*

ANTIJOACHIMITES. L'Archevêque d'Aqueruſe étoit le chef des *Antijoachimites*, & il pourſuivoit impitoyablement les Joachimites. *Vie de l'Abbé Joachin.* Les *Antijoachimites* avoient beau decrier la mémoire du célebre Abbé, elle ſe ſoutenoit toujours avec honneur.

ANTILEPSE. ſ. f. *Voyez* Prolepse. C'eſt la même choſe.

ANTILIBAN. ſ. m. *Antilibanus.* Montagne de Syrie ; ou de Phénicie, ainſi appelée de la particule grecque ἀντὶ, *contre*, & du nom du Liban, montagne fameuſe de Syrie, parce qu'elle eſt à l'oppoſite du Liban. L'*Antiliban* eſt au midi, & le Liban au ſeptentrion. Entre deux s'étend une grande plaine, qu'on nomme *Abellinas*, à ce que dit Poſtel, autrefois *Siria Cœle.* Ces montagnes commencent à la mer mediterranée, & s'étendent en leng vers l'orient. L'*Antiliban* eſt fort étendu, & il a pluſieurs vallées très fertiles. Il eſt habité preſque tout par les Druſes. Pline, *Liv. V. ch. 20*, le fait égal au Liban. Dans l'Ecriture on appelle l'un & l'autre *Liban ;* mais quand on les diſtingue, le Liban retient ſon nom, & l'*Antiliban* s'appelle *Hermon.*

ANTILLES. C'eſt un nom qu'on donne aux petites îles de l'Archipel de l'Amérique, à cauſe qu'elles ſont au-devant de Cuba, Jamaïca, & autres grandes îles voiſines. *Antillæ.* Ainſi elles ſont dans la mer du Nord, placées entre les deux Amériques, méridionale & ſeptentrionale. On les appelle auſſi, les îles *Caraïbes*, ou *Caribes*, & *Caribanes*, ou *Cannibales*, du nom de leurs anciens habitans : quelques-uns même les nomment *Camercanes.* On les diſtingue en deux parties. Celles qui regardent le levant, & qui s'étendent du ſeptentrion au midi, s'appellent Îles de *Barlovento*, ou Îles *du vent.* Et celles qui regardent l'Amérique méridionale, & s'étendent du levant au couchant, Îles de *Sottovento*, Îles qui ſont ſous le vent. Chriſtophe Colomb les découvrit en 1493. Les Européens n'ont commencé à s'y établir qu'en 1625. Le P. du Terre, Jacobin, a fait une fort belle Hiſtoire des *Antilles* en trois volumes *in*-4°. Il en parut une à Rotterdam en 1658, accompagnée d'un vocabulaire Caraïbe par Lonvillers de Poincy. *Voyez* encore Acoſta, *Hiſt. des Ind.*

Liv. III. ch. 15. Linſchot, *Amer. ch. 4.* Rochefort, *Hiſt. Natur. des Antilles*, & Baudrand.

ANTILOGARITHME. ſ. m. Terme de Mathématique. *Antilogarithmus.* C'eſt le complément du logarithme, d'un ſinus, d'une tangente, ou d'une ſécante, ou la différence de ce logarithme à 90 degrés.

ANTILOGIE. ſ. f. Contradiction dans un diſcours entre deux mots, ou deux paſſages d'un Auteur. *Antilogia, contradictio, refragatio.* Tirinus a fait un grand indice des *antilogies* apparentes de la Bible, des paſſages qui ſemblent ſe contredire, & qu'il a conciliés & expliqués dans les Commentaires qu'il a faits ſur la Bible. Un Maltois de l'Oratoire d'Italie, nommé *Dominique Magrius*, en a auſſi donné un, où il ne fait que rapporter ce qui ſe trouve dans les principaux Commentateurs. Le *Conciliator* de R. Manaſſe Ben-Iſraël eſt encore quelque choſe de ſemblable. Ce mot vient d'ἀντιλογία, *contradiction.*

☞ ANTILOPE. ſ. m. Même choſe que GAZELLE. *Voyez* ce mot.

ANTILUTHERIEN, ENNE. ſ. m. & f. & adj. *Antilutherianus, Antilutheranus.* On donne ce nom à tous les Proteſtans qui s'étant ſéparés de l'Egliſe avec Luther, ou à ſon exemple, ont abandonné ſes opinions, & ont fait des ſectes différentes. Ainſi les Zuingliens, les Calviniſtes, les Anabaptiſtes, les Anglicans, ſont *Antiluthériens.* On pourroit le dire auſſi adjectif. Une doctrine *Antiluthérienne*, les dogmes *Antilutheriens.* Les ſectes *Antilutheriennes.*

ANTI-MAZARINIQUE. adj. Qui eſt écrit contre le Cardinal Mazarin. On n'a rien imprimé à Paris depuis quatre mois, de meilleur que le *Courrier du temps :* ce ſont huit cahiers *Anti-mazariniques* qui ſont fort bons. GUY PATIN.

ANTIMÉLANCOLIQUES. ſ. m. pl. Remèdes contre la mélancolie & l'atrabile : tels ſont l'extrait panchimagogue, les ſels apéritifs, &c. Il eſt auſſi adjectif. Médicament, remède *anti-mélancolique.*

ANTIMENSE. ſ. f. *Antimenſia, orum.* pl. *Antimenſe* eſt une eſpèce de nappe qui tient lieu d'un autel conſacré. Le P. Goar, dans ſes notes ſur l'Euchologe des Grecs, dit que l'Egliſe grecque ayant peu d'Egliſes conſacrées, & les autels conſacrés ne pouvant pas facilement être tranſportés dans ces pays-là, depuis pluſieurs ſiècles, l'Egliſe grecque a ordonné qu'au lieu d'autels conſacrés on ſe ſerviroit de certaines étoffes, ou linges conſacrés qu'on étend comme des nappes d'autel.

Le mot d'*Antimenſe* vient, ſelon quelques-uns, de μίνσος, qui veut dire, un panier, une corbeille en grec; & en Italien un mets préparé. Selon d'autres ce mot eſt dérivé de deux autres dont il eſt compoſé, ἀντὶ, *pro, vice, au lieu*, & *menſa, table*; ainſi *antimenſe* eſt la même choſe que nappe, qui tient lieu de table. Il eſt parlé des *antimenſes* dans le Droit. Balſamon, ſur le ſeptième canon du ſeptième concile, demande s'il eſt permis à un Evêque, comme à un Prêtre, de célébrer la Meſſe dans une chapelle, où, parce qu'elle n'eſt pas conſacrée, on ſe ſert d'*antimenſes.* Il répond que non, parce qu'un Evêque aviliroit ſa dignité s'il célébroit dans un lieu où il n'y a point de trône, & qui n'eſt point conſacré. *Voyez* l'Euchologe des Grecs où l'on trouve les cérémonies & les prières de la conſécration des *antimenſes.* Voyez auſſi les notes du P. Goar ſur l'Euchologe; M. Du Cange, &c.

ANTIMENSE, eſt auſſi un autel ſur lequel on ne dit point la Meſſe, & qui eſt couvert de l'*Antimenſe*, parce qu'on doit mettre deſſus des choſes ſacrées, ſous leſquelles on mettroit dans l'Egliſe d'Occident un corporal.

☞ ANTIMÉTATHESE, ANTIMÉTABOLE, & ANTIMÉTALEPSE. ſ. f. *Antimetatheſis, Antimetabole, & Antimetalepſis.* Termes ſynonymes. Figure de Rhétorique qui conſiſte à répéter les mêmes mots, mais dans un autre ſens. Par exemple, *non ut edam vivo, ſed edo ut vivam.* Je ne vis pas pour manger, mais je mange pour vivre. DICT. DE BOUDOT.

ANTIMILO. Île de l'Archipel. *Antimelos.* Elle eſt un peu au ſeptentrion de celle de Milo, ce qui lui a donné ſon nom. Ἀντὶ, *contre*, vis à-vis, & *Milo.* Elle s'appeloit autrefois *Antimelos*, & celle qui eſt à l'oppoſite, s'appeloit *Melos.*

ANTIMOINE. ſ. m. C'eſt un demi métal, un minéral qui approche de la nature des métaux, & que quelques uns croient en contenir tous les principes, parce qu'il ſe trouve près des mines des uns & des autres, & ſur-tout dans celles d'argent, & de plomb; & ſouvent il a ſa mine propre. On l'appelle auſſi *Marcheſite de plomb*; & les Chimiſtes le nomment le *Loup*, ou le *Saturne des Philoſophes*, parce qu'il dévore les autres métaux quand on les fond enſemble, & qu'il les conſume tous à la reſerve de l'or. On l'appelle auſſi *Prothée*, à cauſe de la diverſité des couleurs qu'il prend par le moyen du feu. On le tient compoſé d'un double ſoufre minéral, l'un métallique approchant de la pureté & de la couleur de celui de l'or, & l'autre terreſtre & combuſtible, ſemblable preſque au ſoufre commun; d'un mercure fuligineux & mal digéré, participant de la nature du plomb, & d'un peu de ſel terreſtre. Il eſt de couleur noire, & rempli de longues aiguilles brillantes. Le meilleur vient de Hongrie; il eſt d'un rouge obſcur, & a ſes veines plus longues & plus luiſantes. Il eſt fragile comme le verre, & tient le milieu entre les métaux & les pierres, parce qu'il ſe fond comme le métal; mais il n'eſt pas ductile, non plus que les pierres. Il y en a un mâle, qui eſt plus ſabloneux; & un autre femelle, qui eſt plus peſant, plus brillant & plus friable. On le mêle avec d'autres métaux pour faire des miroirs, parce qu'il les rend plus polis. On le mêle auſſi pour faire des cloches, parce qu'il rend leur ſon plus clair. On le mêle auſſi à l'étain pour le rendre plus dur, plus blanc & plus ſonnant; & enfin au plomb dans les fontes des caractères d'Imprimerie, pour les rendre plus durs & plus unis. Il aide généralement à la fuſion des autres métaux, & ſur-tout a celle des boulets de canon. On a cru qu'il renfermoit une médecine univerſelle; car c'eſt en effet celui qui fournit le plus de remèdes, & pour un plus grand nombre de maladies. Les Latins l'appellent *ſtibium*, & les Grecs στίμμι.

L'*Antimoine cru*, qui eſt celui qu'on nous apporte, n'eſt pas tel qu'il vient de la mine. Il a été fondu, & mis en pain de forme pyramidale. Il eſt employé dans les décoctions ſudorifiques, lorſqu'on veut chaſſer les mauvaiſes humeurs par tranſpiration. On s'en ſert dans les maladies vénériennes, dans les maux des yeux, & dans les plaies & les ulcères, pour les mondifier & les cicatriſer.

L'*Antimoine préparé*, eſt celui qui a paſſé par les mains des Artiſtes, & qui poſſède des qualités différentes, ſuivant la manière différente dont il a été préparé.

Le *verre d'antimoine*, eſt de l'*antimoine* broyé, cuit & calciné par un feu violent dans un pot de terre, juſqu'à ce qu'il ne jette plus de fumée; ce qui eſt une marque que tout ſon ſoufre eſt évaporé. On le réduit en verre dans le fourneau à vent, & alors il eſt fort diaphane, rouge & brillant, & de couleur d'hyacinthe. Le *verre d'antimoine* eſt le plus violent de tous les vomitifs qui ſe tirent de l'*antimoine.*

Le *régule d'antimoine* eſt le culot, ou ce qu'on trouve au fond & au-deſſous dans le creuſet, où il y a de l'*antimoine*, après qu'il a été fondu avec des matières capables de ſéparer ſes parties pures d'avec les impures. Pour le faire, on prend de l'*antimoine* pulvériſé avec du tartre cru & du ſalpêtre rafiné, que l'on mêle exactement, & que l'on jette enſuite par cuillerées dans un creuſet rougi au feu ſur des charbons. Il ſe fait chaque fois une détonation ſemblable à celle de la poudre à canon. On en fait des balles purgatives qui ſervent toujours, & qui reſſortent ſans qu'il paroiſſe qu'il y ait eu preſque rien de diminué de leur groſſeur & vertu; deſorte qu'on les appelle *Pilules perpétuelles.* On en fait auſſi des gobelets, où laiſſant repoſer quelques temps des liqueurs, elles deviennent vomitives. C'eſt avec le régule, ou le verre d'*antimoine*, qu'on fait du vin émétique; ſi on les pulvériſe l'un ou l'autre, & qu'on les mette tremper dans du vin blanc.

La *fleur d'antimoine*, c'eſt de l'*antimoine* en pou-

dre ſublimé dans un aludel, dont les parties volatiles s'attachent à ſes pots en projetant peu a peu la poudre. C'eſt auſſi un puiſſant vomitif.

Le *beurre d'antimoine* eſt une liqueur blanche & gommeuſe, qu'on nomme autrement, *liqueur glaciale d'antimoine*, qui ſe fait avec du *regule d'antimoine* & du ſublimé corroſif. Cette liqueur ſe coagule en forme de glace dans le recipient, & eſt fort cauſtique, deſorte qu'on ne l'emploie qu'à l'exterieur pour arrêter la gangrène, guerir la carie des os, des cancers, des fiſtules, &c. Si en voulant faire le *beurre d'antimoine* on ſe ſert d'*antimoine* cru, & qu'après avoir tiré le beurre, on augmente peu a peu le feu, juſqu'à ce que la cornue rougiſſe, on retire encore le cinnabre d'*antimoine*, qui n'eſt autre choſe qu'un mélange du mercure, du ſublimé & du ſoufre de l'*antimoine*. Mais ſi on emploie le régule, après avoir tiré le *beurre d'antimoine*, on retire un mercure coulant, & point de cinnabre.

La poudre d'algaroth, ou émétique, ſe fait avec ce beurre d'*antimoine* precipité & lave pluſieurs fois. Le bézoard minéral ſe fait avec le *beurre d'antimoine* diſſous par trois fois dans l'eſprit de nitre, & enſuite calciné. Il reſte une poudre blanche qui eſt ſudorifique.

Le foie ou le ſafran d'*antimoine* ſe fait de parties égales d'*antimoine* & de nitre réduits en poudre, mêles exactement & mis dans un mortier de fer, couvert d'une tuile, à laquelle on a laiſſé une ouverture. On introduit par cette ouverture un charbon de feu, qu'on retire enſuite. La matière s'enflamme, & il ſe fait une détonation, laquelle etant paſſée & le mortier refroidi, on trouve au fond du mortier une partie luiſante, qu'on appelle *foie d'antimoine* ou *ſafran des métaux*, à cauſe de ſa couleur. En latin *hepar antimonii*, ou *crocus metallorum*. On en fait du vin émétique, qui eſt celui dont on ſe ſert ordinairement, des poudres, du ſirop, & du tartre, qui ſont auſſi émétiques.

L'*antimoine* diaphorétique eſt une préparation d'*antimoine*, qui approche de la précedente, avec cette difference, qu'au lieu que dans le foie d'*antimoine* on met parties égales de nitre & d'*antimoine*, on en met dans celle-ci une d'*antimoine* & trois de nitre. Par ce moyen ſa qualité purgative & vomitive ſe change en diaphorétique.

L'*huile d'antimoine* eſt de l'*antimoine* pilé & mélé; mis en digeſtion dans un vaſe plein de fort vinaigre ſous du fumier pendant pluſieurs jours; & après cette opération pluſieurs fois réitérée, le vinaigre qu'on diſtile donne une liqueur ſanguine, qu'on appelle *huile d'antimoine*, & qui colore l'argent en or.

La *chaux d'antimoine* s'appelle quelquefois *céruſe*, à cauſe de ſon extréme blancheur. Ce n'eſt que l'*antimoine* diaphorétique.

Le *ſoufre doré d'antimoine* ſe fait avec des ſcories qui ſe rencontrent au-deſſus du régule en le faiſant bouillir dans de l'eau, & en précipitant ce qui a été diſſous par le vinaigre qu'on y jette.

Avant le douzième ſiècle, l'*antimoine* n'étoit connu que pour entrer dans la compoſition du fard: mais en ce temps la un Moine, nommé Baſile Valentin, ayant trouvé le ſecret de préparer ce minéral, & d'amortir les qualités redoutables de ſon ſoufre, fit un livre intitulé: *Currus antimonii triumphalis*, où il ſoutint que c'étoit un remède pour toutes ſortes de maux. Mais tous ſes éloges confirmés par l'expétience n'empécherent pas que pendant 300 ans l'*antimoine* ne fût négligé. Au commencement du dernier ſiècle, Paracelſe le remit en vogue: mais on en condamna l'uſage par Arrêt du Parlement de l'an 1566; & un Médecin, nommé Beſnier, y ayant contrevenu en 1609, il fut exclus de la faculté. Le mauvais uſage que l'on en avoit fait en l'appliquant mal-à-propos, le faiſoit regarder comme un poiſon. Pluſieurs ſavans hommes murmurerent contre cette défenſe, & le firent valoir par d'heureuſes expériences. Ainſi malgré les invectives de quelques Médecins entêtés, l'*antimoine* fut reçu par autorité publique au nombre des remèdes purgatifs en 1637, & en l'an 1650, on caſſa l'Arrêt de 1566. La faculté le fit mettre au rang des remèdes purgatifs dans l'Antidotaire imprimé par ſon ordre en 1637, ſuivant l'opinion de Matthiole. Et enfin elle a fait donner un Arrêt du 29 Mars 1668, qui a donné permiſſion aux Docteurs de Médecine de s'en ſervir, avec défenſes aux autres perſonnes de l'employer que par leur avis. M. Patin n'a rien oublié pour décrier l'*antimoine*, & il regne dans ſes lettres un déchainement prodigieux contre ce remède. Il avoit dreſſé un gros regiſtre de ceux que les Médecins avoient tués par-là; il le nommoit le *Martyrologe de l'antimoine*. Voyez ſur l'*antimoine* les Tranſactions Philoſophiques, *Tom. II. pag. 555 & ſuiv.*

Il y a une préparation d'*antimoine*, appelée *la Poudre des Chartreux*. Voyez POUDRE ou CHARTREUX. Il en eſt parlé dans l'Hiſtoire de l'Académie, 1720. *pag.* 39, & dans les Mémoires de la meme année, *pag.* 417. On l'appelle auſſi, *Kermès minéral*. Voyez KERMÈS.

Ce mot d'*antimoine* vient, ſelon quelques-uns, de ce qu'un Moine Allemand (c'eſt ce meme Valentin) qui cherchoit la Pierre philoſophale, ayant jeté aux pourceaux de l'*antimoine* dont il ſe ſervoit pour avancer la fonte des metaux, reconnut que les pourceaux qui en avoient mangé, après avoir été purgés très-violemment, en étoient devenus bien plus gras: ce qui lui fit penſer qu'en purgeant de la méme ſorte ſes confreres, ils s'en porteroient beaucoup mieux. Mais cet eſſai lui réuſſit ſi mal, qu'ils en moururent tous. Cela fut cauſe qu'on appela ce minéral *Antimoine*, comme qui diroit *contraire aux Moines*. Cette étymologie vient d'un vieux manuſcrit d'Allemagne qui eſt dans la Bibliothèque de M. Moreau, Médecin du Roi, cité par M. Perrault, dans ſon Livre du Rabat-joie de l'*antimoine*. M. Huet croit qu'il vient du nom grecque ἀντίμωμος, auquel les Arabes ont ajouté leur article *al*.

☞ ANTIMONARCHIQUE. adj. & ſ. de t. g. Qui eſt oppoſé à la Monarchie, au gouverment *Monarchique*. Il eſt peu uſité.

☞ ANTIMONIAL, ALE. adj. Terme de Médecine, qui déſigne ce qui a rapport à l'antimoine. Préparation *antimoniale*, remèdes *antimoniaux*, c'eſt à dire, dont l'antimoine eſt la baſe ou le principal ingrédient. M. Harris, dans ſa Diſſertation ſur la peſte, prefère, pour la guériſon de cette maladie, les vomitifs les plus doux, tels que le vitriol blanc, & l'ipécacuanha aux émétiques *antimoniaux*, que leur violence exceſſive lui rend ſuſpects en pareil cas. JOURN. DES SAV. 1722. *p.* 42. Des corpuſcules *antimoniaux*. LORIN.

ANTINATIONAL, ALE. adj. Certains François qui ont un vernis d'humeur *antinationale*, trouverent à redire à l'apoſtrophe où M. Fléchier déplore la mort funeſte de M. de Turenne. *Idée des Oraiſons funèbres.*

ANTINEPHRITIQUES. ſ. m. pl. Remèdes contre les maladies des reins, la colique néphritique, la pierre, la gravelle. Tels ſont la térébenthine, le baume blanc d'Orient, celui du Pérou, de Canada: la réglisſe, le pareirabrava, les ſemences de lithoſpermum, &c. D'ἀντὶ *contre*, & de νεφρῖτις, *la douleur des reins*. Il eſt auſſi adjectif. Remède *antinéphritique*.

ANTINOME. ſ. m. & f. Nom de ſecte en Angleterre. *Antinòmus*, *a*. Parmi ce grand nombre de ſectes de l'Angleterre, que l'on ne ſauroit plus nommer qu'à légions, les uns ont pris le nom d'*Antinomes*, ou contraires à la loi, & les autres d'Antiſcripturaires, ou contraires à l'Ecriture. PÉLISSON.

Ce mot vient du grec ἀντὶ, *contre*, & νόμος, *loi*.

ANTINOMIE. ſ. f. Contradiction réelle ou apparente entre deux lois. *Antinomia*, *Contrarietas*. L'embarras des Juriſconſultes eſt de concilier les *antinomies*.

☞ ANTINOMIE, ſe prend quelquefois pour oppoſition à toute loi, comme on le voit par l'art. ſuivant.

Ce mot vient d'ἀντὶ, *contrà*, & de νόμος, *lex*, loi.

ANTINOMIEN, ENNE. ſ. m. & f. *Antinomus*. Nom de ſecte du XVIe ſiècle, parmi les Proteſtans. Les *Antinomiens* ne diſoient pas que les bonnes œuvres fuſſent pernicieuſes ou inutiles, mais ils ſoutenoient que l'homme n'y étoit point obligé, dit Sanderus, *Her. 188*, & qu'il n'y a point de loi ni de précepte de pratiquer les

bonnes œuvres qui ſont dans la loi divine. C'eſt de-là que vient le nom, qui ſignifie, contraire à la loi, ennemi de la loi. Ἀντί, *contre*, νόμος, *loi*.

ANTINOUS. ſ. m. Nom d'un homme qui a été mis au nombre des Dieux. L'Empereur Adrien en fit pendant ſa vie l'objet de ſes infames amours, & après ſa mort il n'épargna rien pour le déifier. Temples, fêtes, jeux, oracles, tout fut mis en uſage pour conſacrer & éterniſer le culte de ce nouveau Dieu. On mit ſa ſtatue dans tous les colléges, on frappa quantité de médailles à ſa gloire, enfin on en vint juſqu'à l'adoration.

ANTINOÜS. ſ. m. C'eſt le nom d'une conſtellation ſeptentrionale. Elle eſt près de l'Aigle.

ANTIO. *Voyez* ANZO.

ANTIOCHE. *Antiochia*. Nom de pluſieurs villes. Etienne en marque juſqu'à dix, & d'autres douze; Euſtache quatorze. Appion dit que le ſeul Séleucus Nicanor donna le nom de ſon pere Antiochus à ſeize villes; car ce nom eſt venu à toutes ces villes du nom de quelque Antiochus, comme nous l'allons voir. Ortélius prétend en avoir trouvé encore davantage.

ANTIOCHE, ſurnommée la Grande, eſt la plus fameuſe; elle fut bâtie par Séleucus I, roi de Syrie, après la bataille d'Ipſus, vers l'an 300 avant JÉSUS-CHRIST: il lui donna le nom d'Antiochus ſon pere. S. Jean Chriſoſtôme & Dion louent beaucoup *Antioche*. Ammien Marcellin l'appelle la capitale de l'Orient. L'ère d'*Antioche* eſt fameuſe dans la chronologie, *Æra Antiochena*. Evagrius & d'autres la ſuivent; elle commence, ſelon quelques Auteurs, la dernière année de l'Olympiade 182, de Rome 705, 49 ans avant JÉSUS-CHRIST. D'autres diſtinguent trois ères d'*Antioche*, qu'ils prétendent qu'elle a marquées ſur ces médailles. La première, qui eſt la même que celle des Grecs ou des Séleucides, commence 312 ans avant JÉSUS-CHRIT; ils y rapportent une médaille qui a d'un côté une tête de Jupiter, & de l'autre un Jupiter aſſis, avec ces mots, ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΩΣ ΗΚΣ *Antiochenſium Metropoleos anno 228*. C'eſt la ſeule médaille qu'ils produiſent, pour prouver qu'*Antioche* a ſuivi cette ère; mais d'autres la croient frappée en des temps bien poſtérieurs. La ſeconde ère d'*Antioche*, ſelon l'Auteur dont je parle, commence à l'année de la bataille de Pharſale; & la troiſième depuis la bataille d'Actium, lorſqu'après la mort d'Antoine, Auguſte eut le gouvernement des provinces de l'Orient. C'eſt à *Antioche* que les diſciples de JÉSUS-CHRIST commencerent à s'appeler Chrétiens. *Antioche* a été le premier ſiége de l'Apôtre Saint Pierre, & a titre de Patriarchat, que les conciles de Nicée, d'Ephèſe & de Calcédoine lui ont conſervé. Les Chrétiens croiſés ſe rendirent maîtres d'*Antioche* en 1098, & elle fut la capitale de la principauté d'*Antioche*, qui ſubſiſta juſqu'en 1208, que le Sultan d'Egypte reprit cette ville: elle s'appelle aujourd'hui *Antachia*, par corruption de ſon ancien nom. Elle eſt à 12 lieues de la mer, au 68 degré 10 minutes de longitude, & au 36 degré 20 minutes de latitude, ſur l'Oronte. Pour diſtinguer cette ville des autres qu'il y avoit du même nom en Syrie, on l'appelloit *Antiochia Epidaphnes*, Ἀντιοχία ἐπὶ Δάφνης, ſelon Pline, Liv. V, ch. 21, & ſur les médailles, & entre autres ſur une du cabinet du Roi, ΑΝΤΙΟΧΙΩΝ ΤΩΝ ΠΡΟΣ ΔΑΦΝΗΝ; c'eſt-à-dire, *Antioche ſituée proche du Daphné*; cependant un nouveau Critique a prétendu que cette *Antioche proche du Daphné* n'eſt point la ville même d'*Antioche*, mais un fauxbourg d'*Antioche*. Mais Pline eſt formel ſur cela, Liv. V, Ch. XX. *Deinde Promontorium Syriæ Antiochiæ; intus ipſa Antiochia libera, Epidaphnes cognominata, Oronte amne dividitur.* Voilà *Antioche* elle-même, ſurnommée *Epidaphnes*; & c'eſt aſſurément *Antioche* même, au milieu de laquelle paſſoit l'Oronte; ce n'étoit pas ſeulement un de ſes fauxbourgs que ce fleuve diviſoit en deux. De plus, le lieu appelé *Daphné* n'étoit pas un lieu voiſin du fauxbourg d'*Antioche*, c'étoit le fauxbourg même d'*Antioche*, comme nous le pourrons dire en ſon lieu. Quant Séleucus eut bâti *Antioche*, il y tranſporta les habitans d'Antigonie, bâtie peu de temps auparavant par Antigonus; c'eſt ce qui a fait dire à quelques Auteurs, qu'*Antioche* avoit été commencée par Antigonus, & achevée par Séleucus.

Il ne faut pas toujours traduire en notre langue le mot latin *Antiochia*, quand il s'agit de la Syrie, par le nom d'*Antioche*, ville dont nous venons de parler. La province dont cette ville étoit capitale, s'appeloit auſſi *Antiochia*, ou *Syria Antiochia*. *Voyez* Méla, Liv. II, 12. Pline V, 12. Il eſt vrai qu'on lit dans les éditions ordinaires de Pline, au Liv. V, Ch. 20. *Syriæ Antiochenæ*; mais à l'endroit que j'ai cité, Liv. V, 12, on lit abſolument & ſimplement *Antiochia* dans toutes les éditions; dans les endroits même où il y a *Antiochena* dans les éditions, les anciens manuſcrits ont *Antiochia*; ainſi Saumaiſe a eu tort de ſe rétracter, & d'accuſer Pline & Méla d'une erreur groſſière. C'eſt lui-même qui s'eſt trompé ſur Solin, page 890, comme le montre Voſſius dans ſes Obſervations ſur le Chapitre XI du Livre I de Méla.

ANTIOCHE. Ville épiſcopale de Méſopotamie, bâtie encore par Séleucus I, & appelée du nom de ſon pere. Elle s'appeloit autrement *Niſibe*.

ANTIOCHE. Ville d'Aſie mineure, capitale de Piſidie, à 92 milles d'Ephèſe, à 61 degrés, 20 minutes de longitude, & 39 degrés, 36 minutes de latitude. Les Turcs l'appellent aujourd'hui *Verſaegeli*. Nos cartes cependant la diſtinguent de *Verſaegeli*, & l'en éloignent de vingt lieues à l'Occident. Elle a eu un Archevêque ſoumis au Patriarchat de Conſtantinople.

ANTIOCHE de Cilicie, ſur les confins de la Piſidie & de la Pamphilie, a 62 degrés, 30 minutes de longitude, & 38 degrés, 30 minutes de latitude; aujourd'hui *Antiocheta*, petite *Antioche*. Elle a un Evêque ſuffragant de Séleucie. On la nomme quelquefois *Antioche* ſur le Tragus, fleuve qui l'arroſoit.

Il y a encore une *Antioche* dans la Margiane, bâtie par Alexandre, & nommée d'abord Alexandrie. Elle fut ruinée par les barbares. Antiochus fils de Séleucus la rétablit, & l'appella *Antioche*, *Antiochia*. Pline, Livre V, Chapitre 16. Il ne dit point ſi c'eſt Antiochus, fils de Séleucus Nicanor, ou Antiochus III, fils de Séleucus Callinicus. De nouvelles cartes l'appellent *Indion*.

Une autre *Antioche* étoit proche du mont Taurus, ville épiſcopale de Commagène, qui retient encore ſon nom, ſi l'on en croit Bellon; ſa longitude eſt 68 degrés, 40 minutes, & ſa latitude 30 degrés, 10 minutes.

Une autre étoit ſur le Méandre dans la Carie, ayant un Evêque ſuffragant de Stauropolis. Les Turcs la nomment *Tachiali*. Strabon, Liv. XIII. Bellon, Liv. I, C. 105. Il y a une médaille de Gordien dont le revers a pour inſcription ΑΝΤΙΟΧΕΙΩΝ ΜΕΑΝΔΡΟΚ, Vaillant, p. 149, une autre de Trajan Dèce, *ib. p.* 180. Nous trouvons encore ſur des médailles ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ ΤΩΝ ΠΡΟΣ ΚΑΛΛΙΡΟΗΝ, *Antioche proche de Callirhoé*. C'eſt Edeſſe en Arabie, qui, comme Pline, nous l'apprend, Liv. XVII, Ch. 24, fut appelée anciennement *Antioche*. Cette médaille eſt citée par M. Vaillant, dans ſon *Hiſtoire des Rois de Syrie*, p. 199. Etienne l'appelle ἐπὶ τῆς καλλιρόης λίμνης, *ſur le lac de Callirhoé*, & c'eſt la huitième qu'il compte de ce nom; ou plutôt c'eſt la fontaine minérale dont parle Joſephe, *Antiq. Jud.* Liv. XVII, Chapitre VIII, & où Hérode alla prendre les bains quelque temps avant ſa mort.

On trouve encore ſur les médailles ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ ΤΩΝ ΕΝ ΠΤΟΛΕΜΑΙΔΙ, *Les Antiochiens qui ſont à Ptolémaïde*; c'eſt Ptolémaïde même à qui Antiochus IV, ſurnommé Epiphanes & Dieu, donna ſon nom, comme il offrit à ceux de Jéruſalem de le leur donner, dans le ſecond Liv. des Machab. C. IV. v. 9. *Voyez* la médaille rapportée par M. Vaillant, *Hiſt. des Rois de Syrie, p. 200.*

On trouve encore ſur une médaille de Septime Sévère ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ ΠΡΟΣ ΛΑΦΡΑΤΗΝ. *Voyez* M. Triſtan, T. II, & M. Vaillant, médailles grecques des Empereurs, p. 80. Pline parle auſſi d'une *Antioche*

ſur l'Euphrate, Liv. V, Ch. XXIV. Quelques Auteurs ſoupçonnent que c'eſt Aradus; mais Aradus étoit eloignée de l'Euphrate.

On trouve auſſi dans M. Auréle, dans Luce Vère, & dans Commode, ΑΝ. ΤΙΟ. ΤΩ ΠΡΟΣ [illegible] & ΑΝΤΙΟΧΕΙΑ ΙΠΠΟΛΙΤΩΝ, c'eſt-à-dire, Ἀντιόχου τῶν πρὸς Ἵππων, *Antioche proche d'Hippus.* Hippus eſt une montagne de Bithynie dans Pline, Liv. V, Chapitre 33. M. Vaillant, dans ſes médailles grecques des Empereurs, met néanmoins cette *Antioche* dans la Cœléſyrie. Enfin, dans M. Auréle ΑΝΤΙΟΚΕΙΑ ΙΕΡΟΣ ΚΑΙ ΑΚΥΛΟΣ ΠΡΟΣ ΣΑΡΟΝ, *Antioche ſur le Sare*; c'eſt, dit M. Vaillant, p. 49, un fleuve de Cilicie. Pline met auſſi un *Sarus* dans la Cappadoce, Liv. VI, Ch. 3.

Il y a auſſi une *Antioche* dans l'Amérique méridionale, dans le royaume de Papaya, à 15 lieues de S. Foy, à 12 lieues à l'occident du fleuve Cauca, 60 lieues au nord de Papaya, & à 50 de Carthagène.

ANTIOCHETTA. Ville de l'Anatolie, ou Aſie mineure. *Antiochia ſuper Tragum, Antiochia parva.* Elle eſt ſur la côte méridionale, vis-à-vis l'île de Chypre. *Antiochetta* eſt un diminutif d'*antiochia*, Antioche.

ANTIOCHIEN, ENNE. ſ. m. & f. Habitant, citoyen d'Antioche. *Antiochenus, a, um.* Les Traducteurs de Genève & ceux de Louvain ſe ſont ſervi de ce mot: mais nos derniers Traducteurs, Mons, Bouhours, Sacy, ne l'emploient point. Ils diſent citoyen d'Antioche, habitant d'Antioche, proſelyte d'Antioche. Ainſi il doit paſſer pour n'être point, ou n'être plus en uſage.

ANTIOPIA. Ville ancienne de la Terre-Sainte, nommée dans l'Ecriture Aſor. *Voyez* ASOR.

ANTIPACHSU. Petite île de la mer de Grèce. *Antipaxus*, c'eſt à-dire, vis-à-vis l'achſu. En effet, elle eſt ſur la côte de l'Epire, près de l'île de Paxu, entre Corfa & Céphalonie.

ANTIPAPE. ſ. m. Concurrent du Pape, chef de parti, qui a fait ſchiſme dans l'Egliſe Catholique, pour ſe mettre a la place de celui qui eſt légitimement élû. *Pſeudo-Pontifex, Pontifex non legitimus.* Les *Antipapes* ſont cauſe de grands ſcandales dans l'Egliſe. On compte 28 *Antipapes.* Novatien dans le troiſième ſiècle fut le premier; & Amédée, Duc de Savoye, dans le XV ſiècle a été le dernier ſous le nom de *Félix V.*

ANTIPARALLÈLE. adj. m. & f. Terme de Géométrie, qui ſe dit des baſes d'un angle qui en a deux, leſquelles ne ſont pas parallèles entre elles. *Antiparallelus, a, um.* Lorſqu'un même angle a deux baſes, qui n'étant point parallèles, forment avec ſes côtés des angles égaux, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, telles baſes ſont dites *antiparallèles*; & ces baſes peuvent être *antiparallèles*, ſuivant trois diſpoſitions. DUC DE BOURG. *Elém. de Géom. L. VII.* Les baſes d'un tel angle ſont *antiparallèles*, ou en ſe croiſant ou en ſe touchant par une de leurs extrémités, ou en ne ſe touchant point, mais étant ſéparées l'une de l'autre. Les baſes *antiparallèles* donnent des côtés de leurs angles réciproques aux côtés partiaux qu'elles forment. *Voyez l'ouvrage cité.*

ANTIPARALYTIQUES. ſ. m. pl. Remèdes contre la paralyſie. Tels ſont l'onguent de ſtyrax, le martiatum avec l'huile diſtillée de romarin, l'eſprit de vin camphré, les émétiques, les ſudorifiques, &c. Il eſt auſſi adj.

☞ ANTIPARASTASE. ſ. f. *Antiparaſtaſis.* Figure de Rhétorique, qui conſiſte en ce que l'accuſé apporte des raiſons pour prouver qu'il devroit plutôt être loué que blâmé, s'il étoit vrai qu'il eût fait ce qu'on lui oppoſe. BOUDOT. Dict.

ANTIPAROS. Île de l'Archipel. *Antiparos.* Cette île eſt ainſi appelée, parce qu'elle eſt vis-à-vis de l'île de Paros. Il y a dans l'*Antiparos* une des plus belles grottes du monde, qui eſt toute revêtue de congélations admirables. Du bas de cette grotte s'élèvent ſur une eſpèce de crête des piliers de marbres cylindriques, dont le plus haut à plus de ſix pieds ſur un pied de diamètre: il eſt arondi à ſa pointe, & preſque d'égale épaiſſeur. On en voit quelques petits qui ſont comme des cornes naiſſantes; & aſſez près de-là il en reſte la moitié d'un, qui a été caſſé en travers, & qui repreſente aſſez bien le tronc d'un arbre coupé. *Voyez* TOURNEF. *Acad. 1702. Mem. p. 219*, qui prétend que ce ſont des pierres qui ſe ſont ainſi formées par végétation.

ANTIPASTE. ſ. m. Terme de Proſodie. C'eſt un pied compoſé de deux autres pieds; ſavoir d'un ïambe & d'un chorée: auſſi l'*antipaſte* eſt compoſé de deux longues entre deux brèves, comme le mot *ſecundare.*

ANTIPATHES. ſ. m. Eſpèce de corail, dont parle Dioſcoride. Il eſt dit qu'il eſt noir & fait en manière d'arbre, mais plus branchu, & ayant les mêmes propriétés que le corail. DICT. DES ARTS.

ANTIPATHIE. ſ. f. Inimitié naturelle, qualités contraires qui ſe rencontrent dans certains corps, enſorte qu'ils ſemblent ſe fuir réciproquement. *Antipathia, Repugnantia, Odium.* On remarque cette *antipathie* entre la vigne & l'ormeau: il n'y a point de plus grande *antipathie* que celle qui eſt entre la ſalamandre & la tortue. Ce mot eſt compoſé des mots grecs ἀντὶ, *contre*, & πάθος, *paſſion.*

ANTIPATHIE, ſe dit auſſi d'un ſentiment naturel d'oppoſition que les hommes ont les uns pour les autres, ſans ſujet ou par des cauſes ſecrètes & inconnues. Cet homme ne m'a jamais rien fait, cependant j'ai une *antipathie* inſupportable pour lui. C'eſt quelque choſe d'étrange que l'*antipathie* & l'averſion naturelle que certaines perſonnes ont les unes pour les autres: on ſe hait ſans ſavoir pourquoi. S. EVR.

☞ ANTIPATHIE, *haine, averſion, répugnance.* Le mot d'*haine* s'applique plus ordinairement aux perſonnes. Les mots d'*averſion* & d'*antipathie* conviennent à tout également. On ne ſe ſert de celui de *répugnance* qu'à l'égard des actions, c'eſt à-dire, lorſqu'il s'agit de faire quelque choſe.

☞ La *haine* eſt plus volontaire, & paroît jeter ſes racines dans la paſſion ou dans le reſſentiment d'un cœur irrité.

☞ L'*averſion* & l'*antipathie* paroiſſent avoir leur ſource dans le tempéramment ou dans le goût naturel. Mais l'*averſion* a des cauſes plus connues: l'*antipathie* en a de plus ſecrètes. La *répugnance* eſt moins durable; c'eſt un ſentiment paſſager cauſé par la peine ou par le dégoût de ce qu'on eſt obligé de faire. SYN. FR.

☞ On a de la *haine* pour le vice, de l'*averſion* pour ce qui eſt nuiſible, de l'*antipathie* pour ce qui porte au crime, & de la *repugnance* pour les fauſſes démarches, ou pour ce qui peut donner atteinte à la réputation.

☞ Rien ne dépend moins de nous que l'*antipathie*: tout ce que nous pouvons faire, c'eſt de la diſſimuler. Elle fait qu'on ne peut ſouffrir certaines gens, & nous en rend la compagnie fatigante.

☞ La différence du tempérament, la ſingularité de l'humeur, & le je ne ſai quoi d'un air qui déplaît, produiſent l'*antipathie*: elle dure juſqu'à ce que les reſſorts ſecrets du ſang & de la nature ayent fait un aſſez grand changement dans le goût, pour qu'il ſoit univerſel ou entièrement ſoumis à la raiſon.

ANTIPATHIE, ſe dit fig. de l'averſion & de la répugnance que l'on a pour quelque choſe. Avoir de l'*antipathie* pour la muſique.

☞ ANTIPATHIE, terme de Peinture, qui déſigne l'oppoſition qui ſe trouve entre certaines couleurs. *Voyez* ENNEMI, terme de Peinture.

☞ ANTIPATHIQUE. adj. de t. g. Oppoſé, contraire, qui vient de l'antipathie. *Repugnans, contrarius.* Eſprits *antipathiques.* Ces deux perſonnes ont des humeurs *antipathiques.* Qualités *antipathiques*, couleurs *antipathiques.*

ANTIPATRIDE. Ville de la Paleſtine. *Antipatris.* Elle eſt ſur la côte, au nord de Joppé ou Jafa. Elle étoit à 26 milles au midi de Céſarée. *Voyez* JOSEPHE, au ſeizième Livre des Antiquités Judaïques, *Ch. 5 & L. I* de la guerre des Juifs, *Ch. 4.* Elle

ſe nommoit d'abord Chabazzaba ou Chapharbaza. Hérode la bâtit l'an 4705 de la période Julienne, dix ans avant la naiſſance de JÉSUS-CHRIST & la nomma *Antipatride* en l'honneur d'Antipater ſon pere. Du temps de S. Jérôme ce n'étoit qu'un bourg nommé *Arſus* ou *Aſſur*.

ANTIPÉRISTALTIQUE. adj. Terme de Médecine, qui ſe dit d'un mouvement des boyaux. Le mouvement périſtaltique des inteſtins ſe fait par la contraction de leurs fibres du haut en bas, comme le mouvement *antipériſtaltique* arrive par leur contraction de bas en haut. DIONIS.

Ce mot grec, compoſé d'ἀντὶ contre, περὶ autour, & στελτικὸς, qui ſignifie, ce qui a la force de comprimer, de στέλλω, dans le ſens de comprimer. Ce mouvement eſt contraire au périſtaltique, c'eſt-a-dire, à celui qui comprime les boyaux, non pas que l'*antipériſtaltique* ne les comprime, mais il le fait d'une manière différente.

ANTIPÉRISTASE. ſ. f. Terme Didactique. Action de deux qualités contraires, dont l'une par ſon oppoſition excite la vigueur de l'autre. Le froid, le chaud, le ſec, l'humide. *Antiperiſtaſis.* La moyenne région de l'air eſt froide en été, & les foudres s'y forment par *antipériſtaſe*, par le combat du froid & du chaud. C'eſt par *antipériſtaſe* que la chaux s'allume en y jetant de l'eau. Les Philoſophes modernes ſe moquent de l'*antipériſtaſe* & de tous les effets qu'on lui attribue.

Ce mot vient du grec ἀντιπερισταναι, qui ſignifie *undique, circumobſiſto.*

ANTIPESTILENTIEL, ELLE, adj. m. & f. qui eſt contraire à la peſte, qui prévient ou guérit la peſte. *Alexilocmus, a, um.* Le Pere Maurice de Toulen, Capucin, dans ſon *Capucin charitable*, & le Pere André-François de Tournon, dans l'abrégé qu'il a fait de ce livre en 1710, traitent de la compoſition du parfum *antipeſtilentiel*, & de la manière de s'en ſervir pour purifier les maiſons. JOURN. DES S. 1724. *p. 120.*

☞ ANTIPHLOGISTIQUES. ſ. m. pl. Terme de Médecine, par lequel on déſigne les remèdes propres à diminuer l'effervescence du ſang, cauſée par ſa diſpoſition inflammatoire. *Voyez* PHLOGISTIQUE.

☞ Il eſt auſſi adj. Remède *antiphlogiſtique.*

ANTIPHONE. ſ. m. *Antiphonum.* Terme de Liturgie. L'*Antiphone*, dans l'office de l'Egliſe grecque, conſiſte en pluſieurs verſets d'un Pſeaume, à chacun deſquels on répond par une antienne. Ce mot vient d'ἀντὶ, & de φωνὴ, *Voyez* l'Eucologe, avec les notes du P. Goar, & l'Ordre de l'office des Grecs, au ſecond tome des actes des Saints du mois de Juin.

ANTIPHONIER, ſ. m. ou ANTIPHONAIRE. *Antiphonarium*, ou *Antiphonarius.* Livre qui a pris ſon nom du mot grec ἀντίφωνα, *Antienne.* C'eſt un grand livre où tout l'office de l'Egliſe avec les *antiennes*, eſt noté, à l'exception des meſſes qui ſont dans un autre livre que l'on appelle *Graduel*, & où on trouve tout ce qui règle le chant des matines, des laudes, & des autres heures. Ce livre ſe met ſur le grand pulpitre, ou lutrin, & eſt écrit en gros caractères avec les notes du plein chant. Saint Grégoire le Grand en fut l'Auteur, comme dit Jean le Diacre en ſa vie. Du temps de Jean le Diacre, 300 ans après S. Grégoire, on gardoit encore à ſaint Jean de Latran l'original de ſon *Antiphonier.* ID.

ANTIPHRASE. ſ. f. Terme de Grammaire. Contre vérité, figure ironique, par laquelle en diſant une choſe on entend tout le contraire. *Antiphraſis.* Ce mot vient d'ἀντὶ, & de φράσις, qui vient de φράζω, *je parle.*

C'eſt une erreur aſſez commune de faire conſiſter l'*antiphraſe* dans un ſeul mot, comme quand on dit que le mot de *Parque* eſt une *antiphraſe*, parce que les Parques n'épargnent perſonne. *Parcæ, quia nemini parcunt.* S. Jérôme, dans ſon épître à Riparius contre Vigilance, dit que l'on doit plutôt appeler *Dormitantius* par une *antiphraſe*, que *Vigilantius*, parce qu'il s'oppoſoit aux veilles que les Chrétiens faiſoient ſur les tombeaux des Martyrs. Sanctius, dans ſa Minerve, p. 431, condamne cette *antiphraſe*, qui ne tombe que ſur un mot, parce que *phraſis* ne ſignifie pas un ſeul mot, mais une partie d'un diſcours, *orationem aut loquendi modum.* Ce n'eſt pas que ce ſavant Grammairien nie abſolument qu'il y ait de véritables *antiphraſes*; mais il prétend que l'*antiphraſe* eſt une eſpèce d'ironie, lorſqu'on exprime par une négative ce qui a dû être exprimé affirmativement: *Antiphraſis eſt ironiæ quædam forma, cum dicimus negando id quod debuit affirmari:* comme quand on dit, *il ne me déplaît pas, il ne diſpute pas mal*, au lieu de, *il me plaît, il diſpute bien.* ☞ Sanctius auroit encore mieux fait de ne pas ſuppoſer que l'*antiphraſe* doit être exprimée par une négative. Car ſi en voyant une femme laide, je dis, voila une jolie femme. Si en montrant un tripon, je dis, voila un honnête-homme; ce ſont de vraies *antiphraſes*, ou contre-vérités. On doit donc placer l'*antiphraſe* entre les figures qui regardent les ſentences & non entre celles qui regardent les mots, *non inter figuras verborum, ſed ſententiarum.* Cela étant, Erafme ne parle pas en bon Grammairien, quand il donne pour exemple de ces *antiphraſes*, dans ſa remarque ſur la lettre de S. Jérôme, le mot de *bellum, guerre*, parce que la guerre n'a rien de beau, *bellum, quod nihil habeat belli.*

ANTIPHTHISIQUES. ſ. m. Pl. Terme de Médecine. Remèdes contre la phthiſie. D'ἀντὶ, *contre*, & φθίσις, *la phthiſie*, ou *conſomption.* Il eſt auſſi adjectif. Remède *antiphthiſique.*

☞ ANTIPHISIQUE. adj. de t. g. Terme qui ſignifie dans le ſens propre & littéral, ce qui eſt contre nature. *Alienus, abhorens à naturâ.* Du grec ἀντὶ, *contre*, & φύσις, *nature.* Amour *antiphyſique.* Voyez les EPIGRAMMES DE ROUSSEAU.

ANTIPODAGRIQUES. ſ. m. pl. Terme de Médecine. Remède contre la goutte, principalement contre la podagre, d'où ils ont pris leur nom. Tels ſont le chamædrys, le lait, la teinture d'antimoine, l'urine appliquée extérieurement, le baume anodyn de Batéus, &c. Il eſt auſſi adjectif. Remède *antipodagrique.*

ANTIPODAL. adj. m. Qui eſt antipode. Le méridien *antipodal.* ANONYME, *dans les Mém. de Trév.*

ANTIPODE. ſ. m. Terme relatif, qui ſe dit des habitans de la terre, diamétralement oppoſés les uns aux autres. *Antipodes, qui adverſa nobis urgent veſtigia.* Ils ſont ſous des cercles parallèles, également éloignés de l'équateur, & ſous différentes moitiés du même méridien. Ils ſont de part & d'autres en pareille ſituation; ils ont le même degré de froid & de chaleur; la même longueur de jours & de nuits: mais ils ont en même temps toutes choſes directement contraires, parce qu'ils ſont ſéparés du diamètre entier de la terre. ☞ De ſorte que, pendant qu'un lieu a l'été, les *antipodes* ont l'hiver; & quand il compte midi, les *antipodes* comptent minuit. Pluſieurs Anciens, & entre autres Lactance & S. Auguſtin, ſe ſont mocqués de ceux qui croyoient les *antipodes.* Si l'on en croit Aventin, Boniface, Archevêque de Mayence, & Légat du Pape Zacharie, déclara hérétique l'Evêque Virgilius, pour avoir ſoutenu qu'il y avoit des *antipodes.* Mais on ne convient pas entièrement de ce fait. Quelques-uns rapportent cette hiſtoire d'une autre manière. S. Auguſtin ne pouvoit comprendre que des hommes ou des arbres fuſſent pendans en l'air, comme il concevoit qu'ils devoient être ſous l'autre hémiſphère.

Ce fut Platon, qui le premier eut quelque idée des *antipodes.* Comme il concevoit la terre d'une figure ronde, il comprit auſſi qu'il falloit qu'il y eût des *antipodes*, & en imagina le nom. Quelques-uns ont cru que l'Amérique n'ayant point été inconnue à ce Philoſophe, qui l'a décrite ſous le nom d'*Atlantide* dans ſon Timée, il lui avoit été aiſé de conclure qu'il y avoit des *antipodes.* Mais d'autres ſoutiennent que ce qu'il dit de l'Atlantide eſt une fable. Quoi qu'il en ſoit, on ne peut plus douter qu'il n'y ait des *antipodes.* Sébaſtien Cano en 1519, juſqu'en 1522; François Drack Anglois en 1580, & Olivier de Nord Hollandois en 1601, & pluſieurs François depuis quelques années ont fait le tour du monde. Les obſervations & les dé-

couvertes que l'on a faites dans ces voyages, & dans d'autres ſemblables, ne laiſſent plus aucun doute ſur les *antipodes ;* & l'on tient par exemple, que l'île Borneo, une des îles de la Sonde, eſt *antipode* au royaume des Amazones, dans l'Amérique ; & le Rio de la Plata, à la muraille qui ſépare la Chine de la Tartarie.

Les Chrétiens, au reſte, ne ſont ni les premiers, ni les ſeuls qui ont traité de fable, ce qu'on dit des *antipodes ;* Lucrèce l'avoit fait avant eux à la fin de ſon premier *Liv. v. 10, 63 & ſuiv.* On peut voir encore Plutarque, *Lib. de facie in orbe lunæ ;* & Pline qui réfute ce ſentiment, *Liv. II, chap. 65.*

Bien plus, un habile homme, dans une diſſertation inſérée dans les Mémoires de Trévoux 1708, Janv. *p. 130*, & Février, *p. 299*, prétend qu'Aventin & les Hérétiques, qui, à ſon exemple, & par l'intérêt qu'ils auroient de montrer que l'Egliſe ſe trompe dans ſes déciſions, ou juge de choſes qui ne ſont point de ſa compétence, ſe trompent eux-mêmes groſſièrement ſur le fait du Pape Zacharie, auſſi-bien que ſur le ſentiment de S. Auguſtin, par rapport aux *antipodes.* Car nous n'avons d'Auteurs contemporains, ou anciens, qui parlent de la condamnation de Virgile par le Pape Zacharie, qu'une lettre de Zacharie lui-même à S. Boniface, où il dit: *Quant à ſa perverſe doctrine* (de Virgile) *s'il eſt prouvé qu'il ſoutienne qu'il y a un autre monde, & d'autres hommes ſous la terre, un autre ſoleil, & une autre lune, chaſſez-le de l'Egliſe dans un Concile, après l'avoir dépouillé du Sacerdoce. Nous avons auſſi écrit au Duc de Bavière de nous l'envoyer, afin de l'examiner nous-mêmes, & le juger ſelon les Canons. Nous avons écrit à Virgile, & à Sidonius des lettres menaçantes, & nous vous croirons plus qu'eux.*

Voila tout ce que nous fournit l'Hiſtoire du temps ſur ce fait. Or 1°, le Pape Zacharie ne parle point d'héréſie, mais ſeulement de ſuſpenſe & de dégradation. 2°. Cette peine n'eſt que comminatoire, & il n'y eut jamais de déclaration. Le Pape veut qu'il ſoit condamné par un concile provincial, & veut le condamner lui-même, *ſi inventus fuerit erroneus*, ſi on le trouve coupable de quelque erreur. Il n'étoit donc pas ſûr qu'il en fût coupable. Boniface, qui avoit donné contre Virgile ces avis au Pape, étoit brouillé avec cet Abbé depuis quelque temps. Il avoit pû le faire avant que la choſe fût entièrement éclaircie, ou être trompé par d'autres. Ce qui eſt conſtant par la ſuite de l'Hiſtoire, c'eſt que Virgile n'alla point à Rome ſe juſtifier; on ne trouve pas même que S. Boniface l'ait examiné juridiquement, & ait pouſſé plus loin cette affaire: ce qui fait croire qu'il fut détrompé, & que ce que Virgile diſoit, n'intéreſſoit point la foi ; qu'ainſi l'Egliſe n'a point déſapprouvé qu'on ſoutint qu'il y avoit des *antipodes.* Boniface & Virgile vécurent depuis en bonne intelligence. Pepin eſtima & conſidéra Virgile, & le fit Evêque de Saltzbourg vers l'an 764. Il gouverna ſaintement ſon évêché, mourut en odeur de ſainteté en 780, & fut canoniſé par Grégoire IX, qui ne l'eût jamais fait, s'il avoit été condamné par Zacharie, comme hérétique. 3°. Dans la lettre de Zacharie il n'eſt point parlé d'*Antipodes.* Ce que ce Pape veut que l'on condamne, c'eſt de dire qu'il y a *un autre monde, d'autres hommes, un autre ſoleil, une autre lune.* Ce ne ſont pas là ſimplement des *antipodes.* 4°. Quand l'Egliſe auroit condamné Virgile, pour avoir ſoutenu au VIIIe ſiècle qu'il y avoit des *antipodes*, elle n'auroit rien fait que de très-raiſonnable, rien qui fût contraire à ce que la navigation nous a fait découvrir dans ces derniers temps : car aux démonſtrations que fourniſſoit la Mathématique, pour prouver que la terre étoit ronde, les Phyſiciens ajoutoient leurs conjectures, & diſoient que la mer faiſoit deux cercles autour de la terre, qui la partageoient en quatre, que la vaſte étendue de cet océan, & les chaleurs brûlantes de la zone torride, empêchoient qu'il ne pût y avoir aucune communication entre ces quatre parties de la terre ; qu'ainſi les hommes n'étoient point de même eſpèce, & n'avoient point la même origine. C'étoit là ce qu'ils appeloient *antipodes*, & non pas ſeulement des gens qui habitent la partie de la terre diamétralement oppoſée à la nôtre. Outre cela, le terme d'*antipodes* emportoit encore tout le reſte que j'ai dit. Voila dans quel ſens on eût condamné le ſentiment de ceux qui tiennent des *antipodes ;* condamnation qui n'auroit rien de contraire aux nouvelles découvertes ; ſens que l'on condamneroit encore aujourd'hui, puiſqu'il eſt de foi que Dieu a fait deſcendre *d'un ſeul homme tous les hommes qui habitent ſur la terre*, Act. XVII, 26, qu'ils ont tous part à ſon péché, qu'ils ont tous été rachetés par JESUS-CHRIST.

Quant aux ſentimens des Chrétiens ſur les *antipodes*, quelques-uns, pour ne point admettre les conſéquences des Phyſiciens, nioient tout, & juſqu'aux démonſtrations des Mathématiciens. C'eſt le parti que prend Lactance, *Inſtit. Liv. III, ch. 24.* D'autres s'en tenoient à révoquer en doute les conjectures des Phyſiciens. C'eſt ce que fait S. Auguſtin, *Liv. XVI* de la cité de Dieu, *ch. 9.* Après s'être propoſé la queſtion s'il y a des nations de Cyclopes, de Pygmées, d'autres qui euſſent les pieds tournés en arrière, & tout ce que les Anciens avoient dit d'extraordinaire en ce genre, & avoir répondu que, ou bien tout cela n'eſt point, ou ſi cela eſt, ce ne ſont point des hommes, ou ſi ce ſont des hommes, ils deſcendent d'Adam comme tous les autres; il vient à la queſtion des *antipodes*, & demande *ſi la partie inférieure de la terre, qui eſt oppoſée à celle que nous habitons, eſt habitée par des antipodes.* Il ne doute point que la terre ne fût ronde, & qu'une partie de cette terre ne fût diamétralement oppoſée à la nôtre ; il demande ſeulement ſi elle eſt effectivement habitée. C'eſt là toute ſa queſtion ; & lorſqu'il traite de fable ce qu'on diſoit des *antipodes*, il n'y a qu'à ſuivre ſa penſée, pour ſe perſuader qu'il ne dit rien que de fort judicieux. Il remarque 1°. Que ceux qui l'aſſuroient, n'avoient aucune hiſtoire qui leur eût appris ce fait. 2°. Que leur principe, *la terre eſt ronde*, peut être vrai, ſans qu'on en puiſſe conclure que ſa partie inférieure ſoit habitée ; qu'elle eſt peut-être couverte d'eaux, & que ce n'eſt qu'une vaſte mer ; que quand elle ne ſeroit point enſevelie dans la mer, mais habitable, il ne s'enſuivroit pas qu'elle fût effectivement habitée ; que d'y mettre des *antipodes* tels qu'on les figuroit, & qui auroient une autre origine que nous, comme le vouloient les Anciens, puiſqu'ils croyoient qu'il étoit impoſſible de paſſer de notre habitation dans celle des *antipodes*, ce ſeroit contredire l'Ecriture, qui nous apprend que tous les hommes ſont deſcendus d'un ſeul pere. Tel eſt le ſentiment du Critique dont nous parlons. Louis Vivez a dit en deux mots quelque choſe de ſemblable, dans ſes notes ſur S. Auguſtin, faiſant entendre que ce Pere n'a pas dit abſolument qu'il n'y avoit point d'*antipodes ;* mais ſeulement qu'il n'y en avoit point, ſuppoſé qu'il n'y eut point de paſſage de notre monde dans le leur.

Ce mot *antipode* vient de ἀντὶ, *contre*, & de πούς, ποδὸς, *pied.*

On le dit figurément de l'incompatibilité, de l'éloignement & de l'averſion qu'on a pour une choſe, ou pour une perſonne. On dit d'un homme qui a des ſentimens directement oppoſés à la raiſon, que c'eſt l'*antipode* du bon ſens. Elle eſt l'*antipode* des prudes. BENS. Ce diſcours inſpiroit à mon eſprit des idées enchantereſſes, qui plaçoient Janſénius à l'*antipode* de S. Auguſtin.

On dit auſſi en proverbe, qu'on voudroit qu'un homme fût aux *antipodes ;* pour dire, qu'il fût bien loin.

☞ ANTIPODES. Iſidore fait mention d'un peuple dans la Lybie, ainſi nommé parce qu'on ſuppoſoit qu'ils avoient les pieds retournés, c'eſt-à-dire, les talons devant & les doigts derrière. Ils avoient, dit-on, huit doigts aux pieds.

ANTIPROSTATE. ſ. m. Terme d'Anatomie. Proſtate inférieur. *Antiproſtata, proſtata inferior.* Un peu après le commencement du tiſſu ſpongieux de l'uretère, on trouve deux lacunes de l'uretère plus conſi-

dérables que les autres, & les canaux qui y répondent très-longs. Ces lacunes & ces canaux mènent à deux corps glanduleux, ſitués aux deux côtés de la convexité du tiſſu ſpongieux de l'uretère, près du bulbe. Ils ſont chacun de la groſſeur d'un noyau de ceriſe, mais oblongs & aplatis, & ils ſont tout-à-fait couverts des muſcles appelés *accelerateurs*. On nomme ces deux corps communément *proſtates inférieurs*, ou *anti-proſtates*. Mais ſi on examine bien leur ſituation, on les trouvera plus bas que les vraies proſtates. Il ſe trouve encore un troiſième corps ſemblable, ſitué plus antérieurement. WINSLOW.

ANTIPTOSE. ſ. f. Figure de Grammaire, par laquelle on met un cas pour un autre. *Antiptoſis*. Ce mot vient du grec ἀντὶ, *pro*, & πτῶσις, *caſus*.

☞ Il eſt aſſez difficile de deviner ce que les Grammairiens entendent par-là. Une figure qui conſiſteroit à mettre un cas pour un autre, ſeroit un monſtre dans le diſcours, & renverſeroit tous les principes de la conſtruction. Ceux qui donnent pour exemple de l'*antiptoſe*, ce vers de Virgile, *Urbem quam ſtatuis, veſtra eſt*, ne raiſonnent pas mieux; puiſque, dans cette conſtruction, il n'y a pas un mot qui ne ſoit au cas où il doit être. Peut-être n'a-t on donné le nom d'*antiptoſe* qu'à des fautes de copiſtes, qu'on auroit mieux fait de corriger, ou à des manières de parler dont on n'a pas ſenti les rapports.

ANTIPURITAIN, AINE. ſ. m. & f. *Antipuritanus, a*. Nom qui ſe donne à toutes les ſectes de la Grande-Bretagne, qui ne ſont pas Puritaines, qui ſont oppoſées aux Puritains.

ANTIPYIQUES. ſ. m. pl. Terme de Médecine. Médicamens que l'on emploie pour ſupprimer, ou du moins pour diminuer la ſuppuration. D'ἀντὶ, & πύον, *pus*. Tels ſont en général les apéritifs, les délayans, les légers évacuans, les altérans, & en particulier les fleurs de ſoufre, la racine de domtevenin, &c. Il eſt auſſi adjectif. Remède *antypyique*.

ANTIPYRÉNEES. Nom d'une branche des Pyrénées. *Antipyrenæus mons, Antipyrenæi montes*. Les Pyrénées vers l'orient & aux confins du Rouſſillon, ſe ſéparent en deux bras qui embraſſent cette province, & qui la ſéparent d'un côté de la Catalogne, & de l'autre du Languedoc: celui qui la ſépare de la Catalogne, ſont les vrais Pyrénées; celui qui la ſépare du Languedoc, ſont les *Antipyrénées*, ainſi nommés, parce qu'ils ſont oppoſés à l'autre bras, & vis-à-vis les vrais Pyrénées.

ANTIPYRÉTIQUES. ſ. m. pl. Terme de Médecine. Remèdes contre les fièvres; c'eſt la même choſe que *fébrifuges*. Il eſt auſſi adjectif. Remède *antipyrétique*.

ANTIPYROTIQUES. ſ. m. pl. Terme de Médecine. Remèdes contre la brûlure. Tels ſont l'eſprit de vin, l'eau de la Reine de Hongrie, l'onguent populeum, l'huile d'œufs, le miel, & autres appliqués extérieurement. D'ἀντὶ, *contre*, & πύρωτικὸς, *cauſtique brûlant*. COL. DE VILLARS. Il eſt auſſi adjectif. Remède *antipyrotique*.

ANTIQUAILLE. ſ. f. Terme de mépris, qui ſe dit des pièces antiques, ou vieux meubles qui ſont de peu de valeur. *Viles vetuſtatis reliquiæ*. ☞ Amaſſer des *anquailles*. Tous ces meubles là ſont des *antiquailles*.

ANTIQUAIRE. ſ. m. Homme qui a recherché & étudié les monumens qui nous reſtent de l'antiquité; qui eſt verſé dans la connoiſſance des monumens antiques, tels que ſont les monnoies, les ſtatues, les livres, les médailles, & généralement toutes les pièces curieuſes qui nous peuvent donner quelque connoiſſance de l'antiquité. *Antiquarius, antiquitatis ſtudioſus*, M. Peyreſc, Provençal, a été un des plus ſavans *Adtiquaires* de ſon temps.

On donnoit auſſi anciennement ce nom à ceux qui faiſoient des ſcholies ou des notes ſur les Auteurs, à cauſe de la connoiſſance qu'ils avoient de l'antiquité & de l'origine des choſes. Ils écrivoient ordinairement leurs notes à la marge des livres.

Il y avoit auſſi anciennement dans les villes les plus conſidérables de la Grèce & de l'Italie, des perſonnes de diſtinction nommées *Antiquaires*, dont la charge étoit de faire voir aux étrangers ce qu'il y avoit de curieux, & de leur expliquer les inſcriptions anciennes, & tout ce qui concernoit ce genre d'erudition. Cette inſtitution eſt une des plus belles qui aient jamais été faites, & qui mériteroit bien d'être renouvellée. Pauſanias appelle ces *Antiquaires* ἐξηγητὰς, les Siciliens les appeloient *Myſtagogos*. Il y avoit une autre ſorte d'*Antiquaires*, qui s'attachoient à la recherche des vieux mots, dont ils affectoient de ſe ſervir, au mépris de ceux qui étoient en uſage de leurs temps. Enfin, les *Antiquaires* étoient autrefois ce que nous appelons *Copiſtes*. *Calligraphi Librarii*, ceux qui tranſcrivoient les vieux livres. On les appeloit auſſi *Libraires*: ils tranſcrivoient en beaux caractères, ou du moins liſibles, ce qui avoit été écrit en notes. FLEURY. Le Code Théodoſien, S. Auguſtin, *S. 44 De verbis Dom.* Caſſiodore, *Hiſt. Tripart. Liv. II, ch. 16*, le prennent en ce ſens. *Voyez* Roſweid, *Vit. Patr. p. 1013*, & les *Acta Sanctor. O. B. Præf. 8, 1. Præf. N. CXIV, p. LIX*, & ſuiv. & *ſæc. III, p. I. Præf. XXVIII.* & ſuiv. &c.

ANTIQUARIAT. ſ. m. On prononce *Anticariat*. Connoiſſance des antiquités, ſcience dont l'objet eſt d'étudier & de déchiffrer de vieux titres & des monumens des anciens temps. Les vieux manuſcrits, les vieilles images, inſcriptions, ſtatues, médailles, les ſceaux, les cachets; & généralement tout ce qui peut donner connoiſſance des coutumes de l'antiquité, eſt du reſſort de l'*antiquariat*. MM. Peyreſc, Spon, Patin, &c. ont été très-ſavans dans l'*antiquariat*. Jamais la ſcience de l'*antiquariat* n'avoit été cultivée comme elle l'eſt préſentement. M. BAYLE, *Projet d'un Dictionnaire Critique*. M. Spon fut bien aiſe d'apprendre au public que l'on ſe tromperoit fort, ſi l'on croyoit que l'étude de l'*antiquariat* fût ſa principale affaire. Il éprouvoit que cette opinion lui faiſoit grand tort, eu égard à la pratique de la Médecine. DICT. DE BAYLE. *Art. Marcus Pompilius Andronicus, rem. A.* Vous n'ignorez rien de ce qui regarde l'*antiquariat*. MERC. *Septemb. 1722.*

ANTIQUE. adj. m. & f. Qui eſt fait il y a long-temps, & à l'ancienne mode. Ce qui a été dans des temps fort éloignés de ceux où nous vivons. On le dit par oppoſition à moderne. *Voyez* ANCIEN. *Antiquus*. Bâtiment *antique*. Inſcription *antique*. Un bâtiment n'eſt appelé *antique*, que lorſqu'il a été conſtruit par les anciens Architectes, c'eſt-à-dire, du temps que les Arts étoient dans leur plus grande perfection chez les Grecs & chez les Romains. Tout ce qui a été bâti par les Modernes, & depuis le rétabliſſement des Arts, ne s'appelle point *antique*; on dit ſeulement d'un bâtiment conſtruit ſelon l'ancienne architecture, qu'il a un ait *antique*, qu'il eſt d'un goût *antique*, de l'architecture *antique*, qu'il a la manière *antique*. C'eſt ainſi que parlent les maîtres, pour ſignifier ce qui eſt travaillé dans la correction & le bon goût de l'*antique*. Voyez la Préface de Daviler. Tout de même dans les médailles, on appelle *Antiques*, celles qui ne ſont point fauſſes, ni contrefaites, mais qui ont été effectivement frappées par les Grecs & par les Romains. A quoi il faut ajouter, les Lois *antiques*; ce qui ne ſe dit que de ces Lois qui ont été recueillies ſous le titre de *Code des Lois antiques*, en un ſeul volume, qui comprend les lois des Viſigoths, les lois des Bourguignons, la loi Salique, qui étoit celle des Francs, &c. Les mots, & les phraſes de la vieille cour, ſont comme ces habits *antiques*, dont on ne ſe ſert que dans les maſcarades & dans les balets. BOUH. Les Stuarts tenoient depuis pluſieurs ſiècles le ſceptre d'Ecoſſe, & deſcendoient de ces Rois *antiques*, dont l'origine ſe cache ſi avant dans l'obſcurité des premiers temps. Cet homme de bonne foi *antique*, a ſu joindre la politeſſe du temps, à la bonne foi de nos peres. FLÉCH. Elles trouverent ces manières bien bourgeoiſes, & le ſentiment que j'ai là-deſſus bien *antique*, pour un défenſeur des modernes. PERR. Dans les plus beaux bas reliefs *antiques*, on y remarque des défauts de jugement. FELIB.

☞ Ce mot

☞ Ce mot appliqué aux perſonnes avancées en âge, ne ſe dit guère qu'en raillant. Il eſt un peu *antique*. Cette femme a l'air *antique*; c'eſt une beauté *antique*.

Une médaille, ou quelque autre *antique*, avec ce mot, *Majus erit poſt ſæcula nomen*, eſt une deviſe qui a été faite pour marquer que la gloire des Héros & des grands hommes augmente avec le temps.

Ce mot *Antique* s'eſt fait du latin *Antiquus*, que Guichard dérive aſſez vraiſemblablement de l'hébreu פתק *atak*, qui ſignifie, devenir vieux, devenir ou être ancien.

ANTIQUE, en termes de Blaſon, ſe dit des couronnes à pointes de rayons, des coiffures anciennes, grecques & romaines, des vêtemens, bâtimens, ou niches gothiques. Tête couronnée à l'*antique*. Tete coiffée à l'*antique*.

ANTIQUE. ſ. f. Se dit des ouvrages de Peinture, Sculpture, & Architecture, qui ont été faits du temps des Grecs & Romains, depuis Alexandre le Grand, juſqu'à l'Empereur Phocas, & à la déſolation des Barbares. *Antiquum ſignum*. Cette ſtatue n'eſt pas d'un Sculpteur moderne, c'eſt une *antique*.

On dit auſſi *antique*, d'une médaille, ou de quelque autre curioſité que ce ſoit. *Vetus numiſma*. La ſalle des *antiques* du Louvre. En ce ſens on le dit ſeulement des ſtatues. Il y a des choſes *antiques*, que l'on nomme *antiques modernes*; comme les Egliſes anciennes, & autres bâtimens gothiques, pour les diſtinguer de ceux des Grecs & des Romains. Il y a des Peintres qui ſe ſont entièrement attachés à l'*antique* pour les draperies. FÉLIB.

Quand ce mot ſe dit en général pour ce qui eſt *antique*, il eſt maſculin, comme tous les adjectifs devenus ſubſtantifs. Le moderne de l'*antique*, c'eſt *le*, & non pas *la*, qu'il faut ſous-entendre.

Dans cette maiſon magnifique,
Où le beau moderne & l'antique
Sont ſi parfaits, que l'œil ſurpris
Ne ſait auquel donner le prix. DE MALEZIEU.

ANTIQUE. ſ. f. Terme en uſage dans la Faculté de Théologie de Paris. On donne ce nom a l'argument que propoſe un Bachelier aux tentatives, immediatement après que le Preſident a fini d'argumenter. Quand la thèſe ſe ſoutient en Sorbonne, c'eſt un Bachelier de la maiſon de Navarre en licence qui le propoſe; & quand c'eſt à Navarre, c'eſt un Bachelier de Sorbonne. On a donné ce nom a cet argument, parce que le Bachelier, avant que de commencer l'argument, dit ces paroles, *Propter antiquam neceſſitudinem, inter regiam veſtram ſocietatem & pauperem noſtram domum.*

A L'ANTIQUE. adverbe. A la vieille mode. *Antiquo more, ritu.* Il s'eſt fait peindre habillé à l'*antique*. Ce buſte de femme eſt coiffé à l'*antique*.

ANTIQUER. Terme de Relieur. C'eſt enjoliver la tranche d'un petit livre de figures de diverſes couleurs, avec un fer chaud. *Exteriorem libri foliorum inciſuram, ſecturam, adornare. Antiquer* ſur tranche. Cet uſage n'a plus lieu, & la tranche de nos livres eſt unie.

ANTIQUÉ, EE. part. *Voyez* le verbe.

ANTIQUÉRA. C'eſt la même choſe qu'*Antéquéra*. Voyez *ce mot*.

☞ ANTIQUITÉ. ſ. f. Terme qui s'applique à ce qui a été dans des temps fort éloignés de ceux où nous vivons. *Antiquitas*. C'eſt dans ce ſens qu'on dit les héros de l'*antiquité*. L'*antiquité* des temps. L'*antiquité* faiſant périr les preuves de l'Hiſtoire, en affoiblit la vérité, & fait valoir les monumens qui ſe conſervent.

☞ Le DICT. DE L'ACAD. FR. dit, une maiſon illuſtre par ſa nobleſſe & par ſon *antiquité*. Le mot *ancienneté* eſt plus propre à l'égard de l'origine des familles. Maiſon illuſtre par ſon *ancienneté*. Monumens reſpectables par leur *antiquité*.

☞ C'eſt quelquefois un terme collectif par lequel on déſigne tous ceux qui ont vécu dans les ſiècles fort éloignés du nôtre. L'*antiquité* croyoit... il ne s'eſt rien fait de mieux dans toute l'*antiquité*. Il ne faut pas ſe fier aux exagérations de la glorieuſe *antiquité*. S. EVR.

ANTIQUITÉ, ſe dit auſſi des monumens qui nous reſtent des Anciens. Voilà une belle *antiquité*: mais en ce ſens il eſt ordinairement employé au pluriel. Les *antiquités* de Rome, de la Grèce. Joſephe a écrit des *antiquités* judaïques. Le grand ouvrage de l'*Antiquité expliquée & repreſentée en figures* par le R. P. Dom Bernard de Montfaucon, a déja été imprimé deux fois en dix volumes *in folio*, Paris 1719 & 1722. Il épargnera la lecture d'un grand nombre de livres fatiguans & ennuyeux. Les figures formées ſur tous les monumens qui nous reſtent de l'*antiquité*, ſont le fondement de cet ouvrage, & portent, par le ſecours des yeux & de l'imagination, la lumière à l'eſprit ſur une infinité d'anciens uſages. On trouve dans ce Recueil non-ſeulement ce qui eſt dans les grands corps d'*Antiquités* grecques & romaines, mais encore ce que leurs Auteurs n'ont point inſéré dans leurs vaſtes compilations..... Le Supplément en cinq volumes *in-folio*, Paris 1724, eſt fait avec le même choix & la même exactitude. *Méthode pour étudier l'Hiſt.* Le public eſt prévenu que la première édition de l'*Antiquité* vaut mieux que la ſeconde. Mais la ſeconde vaut au moins autant que la première: elle eſt plus correcte, & les planches ont été fort bien retouchées..... Il n'y a eu qu'une edition du Supplément.

ANTIRRHETIQUE. adj. m. & f. & ſ. m. Terme Dogmatique. Contradictoire, fait pour combattre, pour réfuter. *Antirrheticus, a, um.* Un ouvrage *antirrhétique*. Nicéphore avoit fait trois *antirrhétiques* contre le concile tenu à Conſtantinople ſous Conſtantin Copronyme. Pluſieurs Savans ont donné à leurs ouvrages le titre d'*Antirrhétiques*. Le P. Sirmond fit deux *Antirrhétiques* dans la diſpute qu'il eut avec Petrus Aurelius.

Ce mot eſt grec, & vient d'ἀντὶ, *contrà*, & ῥέω, *dico*.

ANTIRRHINUM. ſ. m. *Antirrhinum*. Plante. Elle porte une fleur rouge. Sa tige eſt ſemblable à celle de l'Anagallis, auſſi-bien que ſes feuilles. Dioſcoride dit qu'elle embellit ceux qui s'en frottent. Cette plante eſt appelée en françois, *Muſle de veau*.

ANTI-SALLE. ſ. f. *Proœcus, Antoœcus*. Pièce d'appartement, lieu qu'on trouve avant la ſalle. Une grande *anti-ſalle*, une belle *anti-ſalle*.

ANTISATYRE. ſ. f. Réponſe à une Satyre, ou Satyre oppoſée à une autre. Ce terme n'eſt pas uſité; mais M. Flechier s'en eſt ſervi. M. Perrault, dit-il, m'a envoyé ſon Apologie du mariage, & je ſais qu'il y a beaucoup d'autres *Antiſatyres*.

ANTISCES. Terme d'Aſtrologie judiciaire. *Antiſcius*. Les *antiſces* ſont deux points du ciel également éloignés des tropiques. Le taureau & le lion ſont deux ſignes *antiſces*.

ANTISCIEN. ſ. m. Terme de Géographie. Hétéroſcien, qui a les ombres oppoſées. *Antiſcius*. Ce mot ſe dit des peuples des zones tempérées, & en général des peuples & des pays qui ſont de part & d'autre au-delà des tropiques; & on les appelle *Antiſciens*, parce qu'à midi leurs ombres ont des directions oppoſées, celle des peuples qui ſont au-delà du tropique du capricorne, portant au ſud; & celle des peuples qui ſont au-delà du tropique du cancer, comme nous en Europe, ſe tournant vers le nord. Les peuples du nord ſont *Antiſciens* à ceux du midi, parce qu'à midi les uns ont leur ombre vers le pôle boréal, & les autres vers le méridional.

Ce mot vient de ἀντὶ, *contre*, & de σκία, *umbra*, ombre.

ANTISCORBUTIQUE. adj. de t. g. Contraire au ſcorbut, qui guerit le ſcorbut. ☞ Épithète que l'on donne aux médicamens auxquels on attribue la propriété de prévenir ou de guérir le ſcorbut. *Antiſcorbuticus, a, um.* Il eſt certain que par une providence particulière du Créateur, chaque région produit les plantes propres à guérir les maux des peuples qui l'habitent. Dans les pays ſeptentrionaux & marécageux, où le ſcorbut eſt ſi ordinaire, pullulent de tous côtés des plantes *antiſcorbutiques*, telles que la ficaria, la menianthe, la car-

damine, le creſſon, la cochléaria, &c. JOURN. DES SAV. p. 295.

☞ Il eſt auſſi ſubſtantif. Ce malade fait uſage des *antiſcorbutiques*.

ANTISCOTI. *Voyez* ANTICOSTI.

ANTISCRIPTURAIRE. ſ. m. & f. Contraire à l'Ecriture. *Antiſcripturarius*. Nom de ſecte. *Voyez* ANTINOME.

Ce mot eſt partie grec & partie latin, ἀντὶ, *contrà*, & *ſcriptura*, ecriture.

ANTISPASE. ſ. f. *Antiſpaſis*. Terme de Médecine. Révulſion, retour d'humeurs, cours qu'on leur fait prendre vers la partie oppoſée a celle ſur laquelle elles ſe jetoient. On s'en ſert à l'egard des humeurs qui ſont déja en mouvement, pour les jeter ſur une partie oppoſée; car une humeur qui eſt deja fixée dans une partie, ne peut point etre évacuée par *revulſion*, mais par dérivation, à cauſe qu'on ne peut l'attirer que vers les parties voiſines. D'ἀντὶ, *contre*, & σπαω, *tirer*.

ANTISPASMODIQUES, ANTISPASMATIQUES, ou ANTISPASMIQUES. ſ. m. pl. Terme de Médecine. Remèdes contre les convulſions. Tels ſont la theriaque, les ſels volatils, le ſel ſédatif, l'eau impériale, l'eſprit de ſuccin, la liqueur de corne de cerf ſuccinée, les parégoriques, les narcotiques. Ce mot vient du grec ἀντὶ, *contre*, & σπασμα, *convulſion*. COL. DE VILLARS. Il eſt auſſi adj. Remède *antiſpaſmodique*.

ANTISPASTIQUE. adj. Epithète générale des remèdes qui opèrent par révulſion.

☞ Il eſt auſſi ſubſtantif. Les *antiſpaſtiques* opèrent par révulſion, c'eſt a dire, en détournant les humeurs ſur des parties differentes de celles où elles s'étoient fixées.

ANTISPODE. ſ. m. Faux ſpode que les Médecins mettent en uſage à la place du vrai ſpodium, qui eſt difficile à recouvrer. *Voyez* dans le *Dictionnaire des Arts* la manière dont Dioſcoride faiſoit les médicamens ſupplétifs, que l'on appelle *Antiſpodes*. Voyez auſſi SPODE.

☞ ANTISTICHON. ſ. m. C'eſt ainſi qu'on a appelé le changement d'une lettre en une autre. *olli*, par exemple, pour *illi*.

ANTISTROPHE. ſ. f. *Antiſtrophe*, *alterna converſio*. Figure grammaticale, qui ſe dit quand de deux termes ou choſes conjointes & dependantes l'une de l'autre, on fait la converſion, ou le renverſement reciproque: comme le ſerviteur du maitre, & le maitre du ſerviteur. Cette dernière phraſe eſt une *antiſtrophe*.

ANTISTROPHE. ☞ Terme de poëſie chez les Grecs. C'eſt ainſi qu'on appeloit une des ſtances des chœurs dans les poëſies dramatiques. L'*Antiſtrophe* etoit une des trois parties de l'ode, dont les deux autres ſenemmoient *ſtrophe* & *ſpode*. La *ſtrophe* & l'*antiſtrophe* contenoient toujours le même nombre de vers, tous de meme meſure, & pouvoient conſequemment être chantées ſur le même air. L'épode comprenoit des vers plus longs & plus courts. Le chœur chantoit la ſtrophe en ſe tournant à droite du côté des ſpectateurs, & l'*antiſtrophe* étoit la ſtance ſuivante que ce même chœur chantoit en ſe tournant à gauche. Le mot d'*antiſtrophe* n'eſt pas connu dans notre poëſie françoiſe.

Ce mot vient d'ἀντὶ, *contre*, & de στρεφω, *ſtrophe*, qui vient de στρεφω, *je tourne*.

ANTITACTE ſ. m. & f. *Antitactícus*, *Antitacta*. Nom de ſecte; Hérétiques ſortis des Gnoſtiques. Les *Antitactes* avouoient que le Dieu Créateur de l'univers étoit bon & juſte; mais ils ſoutenoient qu'une de ſes créatures avoit créé la nature du mal, & nous y avoit engagés pour nous oppoſer au Dieu créateur; & qu'il falloit nous oppoſer à cet Auteur du mal pour venger Dieu. C'eſt de là que leur vient leur nom, formé du grec ἀντιτασσω, qui ſignifie *oppoſer*, *être contraire*: de ſorte que *Antitacte* ſignifie, celui qui eſt oppoſé, qui eſt contraire. Clement Alexandrin parle des *Antitactes*, *Strom. Liv. III.* & c'eſt de lui que nous tirons ceci. S. Auguſtin en parle auſſi, *hæreſ. 18*.

ANTITAURUS. Chaine de montagnes de l'Anatolie. *Antitaurus*. C'eſt une branche du mont Taurus; elle s'en ſépare à la ſource du Cidne, & s'avance vers le nord eſt juſqu'à l'Euphrate. Ces montagnes ont au couchant les Beglierbeglicks de Caramanie & de Siwar, & au levant celui de Maraſch. On les appelle *Antitaurus*, parce qu'elles ſont oppoſées au mont Taurus, qui eſt ſitué de l'oueſt à l'eſt, & ſepare le Beglierbeglich de Maraſch de celui de Chypre, & d'une partie de celui d'Alep. On dit que les habitans de ces montagnes les appellent *Rohan-Taur*. Au reſte, il faut dire *le Mont Taurus*, & l'*Antitaurus*, & non point *Taur* & *Anteteaur*.

ANTITHÉES. ſ. m. pl. C'étoient de mauvais génies, dit Arnobe, qui invoquoient les Magiciens, & qui n'etoient propres qu'à faire du mal. Arnobe eſt le ſeul qui en ait parlé.

ANTITHENAR. ſ. m. Terme d'Anatomie. C'eſt un petit muſcle compoſé, placé obliquement ſous les os du metatarſe. Il eſt attaché poſterieurement à la partie inferieure du ſecond, du troiſième & du quatrième os du metatarſe près de leurs baſes, ou ligament voiſin du premier & du ſecond de ces os, aux ligamens voiſins des os du tarſe, & enfin à une aponévroſe latérale du muſcle, qu'on appelle communement *Hypothenar*. Toutes ces portions ſe concentrent, & s'attachent au côté externe de l'os ſeſamoïde externe, & a la partie voiſine de la première phalange du pouce. WINSLOW. Il prend ſon origine de l'os du metatarſe, qui ſoutient le petit orteil, & paſſant obliquement ſur les autres os, va s'inſerer par un fort tendon a la partie interne du premier os du pouce, qui tire en dehors vers les autres orteils. DIONIS. Il eſt nommé *Anthitenar*, parce qu'il eſt l'antagoniſte de l'adducteur, qui ſe nomme *Thenar*. Le pouce de la main a auſſi ſon *Antithenar*, qui a de même ſon adducteur. Le muſcle *antithenar* s'appelle autrement le *demi-oſſeux* du pouce, le *demi-interoſſeux* du pouce.

ANTITHESE. ſ. f. Figure de Rhetorique, qui conſiſte dans l'oppoſition des penſées ou des mots. *Antitheſis*, *Contentio*. Grand dans le petit, petit dans le grand. Ceux qui font des *antithèſes* en forçant les mots, imitent ceux qui font de fauſſes fenetres pour la ſymétrie. PASC. S. Auguſtin, Salvian, & pluſieurs autres Ecrivains, ont fort aimé les *antithèſes*. Aujourd'hui les *antithèſes* ſont fort décriées. Deſmarêts fait dire a ſon Poëte des Viſionnaires: » Puis j'aimai l'*an-*» *tithèſe* au ſortir de l'école. Jettez-vous ſur les inju-» res, & preſque toujours ſur les *antithèſes*, vous » êtes appelé a ce ſtyle, il faut que chacun ſuive ſa » vocation. RACINE. Si on ne bannit pas abſolument l'*antithèſe* des diſcours, au moins ne doit-on la permettre que dans des diſcours d'appareil.

ANTITHÈSE, eſt auſſi une figure de Grammaire, par laquelle on change une lettre pour en ſubſtituer une autre: comme on dit *olli* pour *illi*. ☞ C'eſt ce qu'on appelle *antiſtichon*. M. du Marſais rapporte cette figure au metaplaſme. *Voyez* ce mot.

Ce mot vient du grec ἀντιθεσις c'eſt-à-dire, *oppoſition*.

ANTITHETIQUE. adj. Qui tient de l'antithèſe. Le ſtyle de S. Auguſtin eſt *antithetique*. Le ſtyle *antithetique* eſt aujourd'hui fort decrié; cependant quand les antithèſes ſont bien juſtes & à propos, elles jouent agréablement dans un diſcours. Le ſtyle *antithetique* du P. d'Orléans a ſes agrémens que je lui paſſe volontiers. LA CHAPELLE.

☞ ANTITRAGUES. ſ. m. Terme d'Anatomie. Partie de l'oreille externe oppoſée au tragues.

ANTITRINITAIRE. ſ. m. & f. *Antitrinitarius*, *SS. Trinitatis hoſtis*. Hérétique, qui nie la Sainte Trinité, qui enſeigne qu'il n'y a point trois perſonnes en Dieu. Ainſi les diſciples de Paul de Samoſate, les Photiniens, qui ne croioient point la diſtinction des perſonnes en Dieu, les Ariens, qui nioient la divinité du Verbe; les Macédoniens, qui nioient celle du S. Eſprit, etoient tous de vrais *Antitrinitaires*. On dit plus particulièrement ce mot des Sociniens, qu'on appelle auſſi *Unitaires*. La Bibliothèque des *Antitrinitaires*, *Bibliotheca Antitrinitariorum*, eſt un ouvrage poſthume de Chriſtophe Sandius, *Antitrinitaire* lui même, dans lequel, en ſuivant l'ordre des temps, il fait une liſte de tous les Auteurs Sociniens, ou *Antitri-*

nitaires modernes, donne un petit abrégé de leur vie, & un catalogue de leurs ouvrages.

ANTITYPE. ſ. m. *Antitypum*. Mot grec, qui eſt la même choſe que *type*, ou *figure*. C'eſt en ce ſens-là que S. Paul dans ſon Epître aux Hébreux, chap. 9. v. 24, dit, que *JÉSUS n'eſt point entré dans le ſaint des ſaints fait par des hommes, qui étoit le type du véritable*. Au lieu du mot de *type*, on lit dans le grec de Saint Paul *antitypa*, que MM. de Port Royal, & le P. Amelotte, ont traduit par celui de *figure*. Le P. Amelotte a ajouté cette remarque: *JÉSUS-CHRIST n'a pas été Pontife de l'ordre d'Aaron, & par conſéquent il n'a pas entré dans le ſaint des ſaints figuratif, au jour de la Purification du Temple; mais il eſt entré dans le vrai ſaint des ſaints, qui eſt le Ciel, où il ſe préſente à Dieu pour nous*. S. Pierre s'eſt auſſi ſervi du mot *antitype* dans ſa première Epître, *chap. 3 v. 21*, où il dit que l'Arche de Noé étoit la *figure* du baptême. On lit ici dans notre édition latine, *formæ*: & au chap. 9 de l'Epître aux Hébreux, *exemplaria*. Si l'on veut cependant exprimer à la lettre le mot d'*antitype*, il ſignifie un *type qui répond à un autre type*, ou plutôt, ce qui eſt *en la place d'un type*.

Ce même mot d'*antitype*, ſignifie dans les anciens Peres Grecs, & dans la Liturgie grecque de Saint Baſile, les ſymboles du pain & du vin dans l'Euchariſtie, d'où les Calviniſtes & les Zuingliens inférent que les Grecs ne croient pas que le corps & le ſang de JÉSUS-CHRIST ſoient réellement dans l'Euchariſtie, puiſque c'eſt après la conſécration que ces ſymboles ſont appelés *antitypes*. C'eſt ainſi que raiſonne Suicerus dans ſon *Tréſor Eccléſiaſtique*, où il dit, que de l'aveu même de Leo Allatius, dans ſon troiſième Liv. *de Conſ. Eccl. Occid. & Orient. cap. 15 num. 28*. Clément dans ſes Conſtitutions, S. Cyrille de Jéruſalem, *cathech 5*. S. Grégoire de Nazianze, & quelques autres anciens Ecrivains Eccléſiaſtiques, n'ont fait aucune difficulté de ſe ſervir du mot d'*antitype*, en parlant du corps de JESUS-CHRIST. Conſultez ce que dit Allatius en cet endroit; car il n'y demeure pas tout à fait d'accord que le corps de JÉSUS CHRIST ſoit véritablement appelé *antitype* après la conſécration, quoique ce mot d'*antitype* ſe trouve après la conſécration dans la Liturgie de Saint Baſile. Ces paroles, dit il, *num. 27 du même chap.* ſe rapportant aux ſymboles avant la conſécration, Saint Baſile répétant après la conſécration tout l'ordre de la Liturgie.

Pour mieux comprendre cette difficulté, qui eſt d'une très grande importance, on rapportera ici la réponſe de M. Simon ſur ce même ſujet à M. Smith, tirée de ſon Livre de *la creance de l'Egliſe orientale ſur la tranſubſtantiation*, imprimé à Paris en 1685. Voici ce qu'il dit à la page 34, & ſuivantes. Les ſymboles du pain & du vin, dit-on, ſont appelés *antitypes*, même après la conſécration dans la Liturgie des Grecs, d'où l'on infere qu'ils ſont très éloignés en cela de la croiance des Latins. Mais M. Smith paroit peu ſavant dans la Theologie des Grecs, lorſqu'il dit généralement, qu'ils appellent *antitypes* les ſymboles après la conſécration. Il n'y a point de Grec preſentement, & même depuis neuf cens ans, qui ſoit de ce ſentiment. Il eſt conſtant que les Grecs Schiſmatiques d'aujourd'hui prétendent tous, que la conſécration n'eſt achevée qu'après la prière qu'on nomme *l'invocation du S. Eſprit*; laquelle prière eſt rapportée dans la Liturgie, après les paroles où les ſacrés ſymboles ſont nommés *antitypes*. Marc d'Ephèſe, qui étoit chef de parti contre les Latins dans le concile de Florence, ſe ſert même de cet endroit de la Liturgie, pour prouver que la conſécration ne conſiſte point ſimplement dans ces paroles, *ceci eſt mon corps*; mais auſſi dans la prière ou bénédiction que le Prêtre fait enſuite, en invoquant le S. Eſprit. Ce défenſeur de la foi des Grecs s'appuie principalement ſur ce que S. Baſile dans ſa Liturgie appelle les ſymboles *antitypes*, après que le Prêtre a prononcé ces paroles, *ceci eſt mon corps*; d'où il conclut qu'ils ne ſont point encore conſacrés, puiſqu'ils retiennent le nom d'*antitypes* ou *figure*. Le Patriarche Jeremie parle auſſi des *Antitypes* de la même manière, & il aſſure que ceux qui ont appellé le pain & le vin *antitypes*, ne leur ont donné ce nom qu'avant la conſécration.

Ces Auteurs parlent en cela conformément aux autres Ecrivains Grecs qui ont vécu depuis le huitième ſiecle, où cette queſtion fut agitée, dans le ſecond Concile de Nicée. Le Diacre Epiphane déclara dans ce concile, au nom de tous les Evêques, que le mot d'*antitypes* ne pouvoit s'entendre autrement dans la Liturgie de S. Baſile, que pour les dons avant la conſécration; & qu'après la conſécration ils étoient appelés le corps & le ſang de JÉSUS-CHRIST. S. Jean de Damas, Nicephore Patriarche de Conſtantinople, en un mot tous les défenſeurs du culte des images furent de ce ſentiment, & l'oppoſèrent aux Iconoclaſtes, comme une forte preuve pour autoriſer l'honneur rendu aux images, parce qu'on rend, diſoient-ils, des honneurs aux ſaints dons, lorſqu'ils ne ſont encore que des *antitypes* ou des images, avant la conſécration. Depuis ce temps là les Grecs parlent tous de même langage; & quelque difficulté qu'il y ait ſur ce mot d'*antitype*, pour ſavoir ſi quelques Peres Grecs l'ont appliqué à l'Euchariſtie, après ou avant la conſécration, il eſt conſtant que ceux des anciens Docteurs de l'égliſe qui ont donné le nom d'*antitypes* aux ſymboles après la conſécration, ne croioient pas que ce mot contint rien qui fût oppoſé à la vérité de JESUS-CHRIST dans l'Euchariſtie: & l'on peut prouver manifeſtement, par la diſpute qui étoit entre les Iconoclaſtes & les défenſeurs des images, qu'il n'y avoit entre eux aucune difficulté touchant le corps & le ſang de JESUS CHRIST, que les deux partis reconnoiſſoient également être dans l'Euchariſtie après la conſécration. Ainſi de quelque manière qu'on explique le mot d'*antitypes*, les Proteſtans n'en peuvent tirer en cette occaſion aucune conſéquence contre le dogme de la tranſubſtantiation; puiſque les deux partis ſuppoſent évidemment que les ſymboles du pain & du vin ſe changent au corps & au ſang de JÉSUS-CHRIST, étant ſeulement en diſpute du temps auquel le changement s'accomplit.

ANTIVARI. Ville de Dalmatie. *Antibarum*. Elle eſt ſur la côte du golfe de Veniſe, entre le golfe de Cattaro & celui de Drin.

ANTIVENERIENS. ſub. m. pl. *Antivenerea, orum*. Remèdes contre les maladies Vénériennes. Tels ſont le nenuphar, le mercure & toutes ſes préparations; les frictions mercurielles, la fumigation, *&c.*

☞ Il eſt auſſi adj. Remède *antivénérien*. Dont on fait uſage contre les maladies vénériennes.

ANTIVEROLIQUE. adj. m. & f. Qui guérit la petite vérole. *Variolos ſanans, Antivariolicus, a, um*. Un remède *antiverolique*. Un Médecin d'Allemagne nommé *Dolée*, ſe vantoit d'avoir une liqueur *antiverolique*, avec laquelle il n'avoit jamais manqué aucune petite vérole. JOURNAL DES SAV. 1719, *page 674*.

ANTIVERSIFICATEUR. ſ. m. Oppoſé à la poëſie, partiſan de la proſe, ſur-tout pour les pièces de théâtre. Voulez-vous donner gain de cauſe au ſyſtême ridicule des *antiverſificateurs?* dit M. le Franc à M. de Merville, qui répond: à Dieu ne plaiſe que je donne jamais dans le ſyſtême des *antiverſificateurs*. *Obſervations ſur les Ecrits mod. tom. 19, p. 138 139*.

Quoique M. de La Motte ait beaucoup écrit en vers, il n'a pas laiſſé de ſe déclarer chef des *Antiverſificateurs*, juſqu'à donner, pour établir ſon nouveau ſyſtême, une ſeconde Tragédie d'Œdipe en proſe. Mais la cauſe commune des Poëtes a été très-bien défendue par M. de Voltaire, dans ſa Préface de la Tragédie d'Œdipe, Edition de 1730.

M. Le Franc, après être demeuré d'accord que la Tragédie n'exige pas auſſi eſſentiellement la verification que l'Epopée, ajoute auſſitôt, qu'il ſe ſerviroit volontiers de la réflexion judicieuſe & ſans réplique de M. de Voltaire, qui dit, qui a le plus, ne ſauroit ſe contenter du moins. . . . . *Obſ. ibid. p. 168*.

ANTŒCIENS, ou ANTECIENS. ſ. m. pl. *Antœci.* Terme de Géographie qui eſt relatif. En conſidérant les habitans de la terre relativement, c'eſt-à-dire, par rapport les uns aux autres, les uns ſont Periœciens, les autres *Antœciens*, & les autres Antipodes. Nous expliquerons dans la ſuite ce que c'eſt que Periœciens. Les *Antœciens* ſont ceux qui habitent ſous la même portion du méridien compriſe entre les deux pôles, & qui ſont a même diſtance de l'équateur, mais les uns du côté du nord, & les autres du côté du midi. Ainſi les *Antœciens* ont la même longitude & la même latitude; mais les uns auſtrale, & les autres ſeptentrionale. Les habitans du Peloponèſe ſont *Antœciens* des Cafres du Cap de Bonne-Eſpérance. Les *Antœciens* ont midi & minuit préciſément à la même heure; mais les uns ont l'été, quand les autres ont l'hiver.

ANTOINE. ſ. m. *Antonius.* Nom d'homme. C'eſt un des noms latins auxquels nous avons donné une forme françoiſe. Ainſi ce ſeroit mal parler, que de dire Marcus *Antonius*, Triumvir avec Auguſte & Lépidus. Il faut dire, Marc *Antoine* fut vaincu à la bataille d'Actium par Auguſte. De même S. *Antoine*, Pere des Anachorètes en Egypte, mourut en 361, âgé de 105 ans, dont il en avoit paſſé 90 dans le déſert. Et généralement tout ceux qui portent ce nom doivent être appelés *Antoine.*

On appelle proverbialement, un repas de Saint *Antoine*, un repas où l'on n'a que du pain & de l'eau.

S. ANTOINE. Ordre militaire. Albert de Bavière, Comte de Hainaut, de Hollande & de Zélande, ayant deſſein de faire la guerre au Turc, établit en 1382 l'Ordre des Chevaliers de S. *Antoine.* Ils portoient un collier d'or en forme de ceinture d'hermite, auquel pendoit une béquille avec une clochette, comme on les repréſente dans les tableaux de S. *Antoine.* Caramuel, *Theolog. Regolar. P. 9.* Le P. André Mendo, *De Ordin. Milit.* Joſeph de Michiéli, *Teſoro Militar.* & Bernardo Juſtiniani, *Hiſtor. dell' origine de Cavallieri, C. 5*, parlent d'un autre Ordre militaire de S. *Antoine* en Ethiopie, inſtitué en 370, à ce prétend ce dernier Auteur, par Jean ſurnommé le *Saint*, Empereur d'Ethiopie, qui régla que les Chevaliers de cet Ordre porteroient ſur un habit noir une croix d'aſur en forme de tau ſon fils, pourſuit-il, y ajouta un orle d'or. Ces Chevaliers ſont ſous la règle de S. Baſile. Leur etendart eſt noir chargé d'un lion rampant, tenant en ſes griffes une croix ou un crucifix, avec ces mots, *Vicit leo de tribu Juda;* c'eſt-à-dire, *le lion de la tribu de Juda a vaincu.* Ludolf n'en dit rien dans ſon Hiſtoire d'Ethiopie; & quoiqu'il y ait eu des Moines de S. *Antoine* en Egypte & en Ethiopie, dès le IV ſiècle, il n'y a nulle preuve qu'il y ait eu auſſi dès ce temps là un ordre militaire du même nom.

ANTOINETTE. ſ. f. *Antonia.* Nom de femme. Ce n'eſt point un diminutif, mais le féminin qui répond à Antoine, comme en latin *Antonina* répond au maſculin *Antoninus. Antoinette* de Bourbon, femme du Duc de Guiſe Claude de Lorraine, qu'elle épouſa en 1513, & dont elle eut huit fils & quatre filles, avoit beaucoup de piété, & fut appelée par les Huguenots *la Mere des Tyrans*, & des ennemis de l'Evangile. Sœur *Antoinette* de S. Scholaſtique, religieuſe Feuillantine, c'eſt *Antoinette* d'Orléans, fille de Léonor d'Orléans, Duc de Longueville, qui après la mort de Charles de Gondi, Marquis de Belle-Iſle, ſe fit Religieuſe à Toulouſe.

Quand il s'agit des femmes de l'ancienne maiſon romaine des Antoines, il ne faut point dire *Antoinette*, mais *Antonia*; par exemple, il faut dire *Antonia*, fille de M. Antoine & d'Octavie, ſœur d'Auguſte, épouſa L. Domitius Ænobarbus. *Antonia*, autre fille d'Antoine, & femme de Druſus, diſoit, quand elle vouloit ſe moquer de quelqu'un, qu'il étoit auſſi bête que ſon fils Claude, qui fut depuis Empereur. *Voyez* M. de Tillemont & les autres. Il ne faut dire *Antoinette* que des femmes Chrétiennes, qui ont S. Antoine pour patron.

ANTOISER. v. a. *Acervare, Coacervare.* Terme de Jardinier. Il ſe dit des tas de fumier, & veut dire, mettre en pile. *Antoiſer* un tas de fumier. LA QUINT.

ANTOIT. ſ. m. Inſtrument de fer courbé, qui ſert dans la conſtruction des vaiſſeaux, à approcher les bordages près des membres, & les uns près des autres.

ANTOLEIN, ſ. m. & nom d'homme. *Antolianus.* Saint *Antolien*, dont parle Gregoire de Tours en ſon Hiſtoire de France, & en ſes livres des Miracles, s'appelle vulgairement en Auvergne, Saint *Antolien.*

ANTOLIEN. *Voyez* ANTOLEIN.

ANTOLFLE DE GIROFLE. ſ. m. On nomme ainſi les girofles qui reſtent par haſard ſur les arbres qui portent le girofle, après que la récolte en a été faite. Ces fruits ainſi reſtés à l'arbre continuent de groſſir, & deviennent de la groſſeur du pouce. On y trouve une gomme dure & noire, d'une agréable odeur, d'un goût fort aromatique. Les Hollandois les nomment Cloux Matrix, ou meres de Girofle; & les Droguiſtes François, *Antolfle de Girofle.*

ANTON. Nom d'un volcan, ou montagne qui vomit des flammes. *Anto, Antonus mons.* Il eſt dans l'Amerique méridionale, ſur les confins du Chili, du Chicuito & des terres Magellaniques. C'eſt une partie des Andes.

ANTONGIL. La baie d'*Antongil* eſt un petit golfe de l'Océan Ethiopien. *Antonii Ægidi ſinus.* Il eſt ſur la côte orientale de l'île de Madagaſcar, & un peu au nord de l'île de Sainte-Marie. Ce mot eſt compoſé d'*Antoine* & *Gilles*, qui ſont apparemment les noms de celui qui le premier a découvert ce golfe.

ANTONIA. Chateau de l'ancienne Jeruſalem. *Antonia.* C'étoit une grande & groſſe tour carrée, qui s'appeloit *Baris.* Chacun de ſes côtés étoit d'une demi-ſtade, & ſa hauteur de 50 coudées, c'eſt-à-dire de 85 pieds & demi, à peu de choſe près. Elle étoit au nord du temple, dit Joſephe, *de Bello Jud. l. I. C. 5. § 4.* Ailleurs il ſemble la mettre ſur le côté occidental du temple. Les Princes Aſmonéens y avoient un palais, auquel elle étoit jointe, & qu'elle commandoit. De-là vient que Joſephe l'appelle quelquefois Palais Royal. Elle étoit entre le temple & la colline Bézeſa, dont elle étoit ſéparée par un foſſé qu'on y avoit pratiqué. Elle avoit une tour ſur chacun de ſes angles. Trois de ces tours étoient de la même hauteur que l'*Antonia*; la quatrième avoit 20 coudées, ou 34 pieds de plus. Herode le Grand orna & embellit ce château, & à l'honneur d'Antoine, qui dominoit alors en Orient, lui donna le nom d'*Antonia.* Les Romains s'en rendirent maîtres, & y mirent garniſon. L'Empereur Claude ordonna à Fadus d'y garder les ornemens du Grand Prêtre, & on ne les en tiroit que les jours que le Pontife s'en devoit ſervir.

ANTONIN. ſ. m. *Antoninus.* Nom d'homme. *Antonin* Pie; Marc Aurèle *Antonin*, ſurnommé le Philoſophe; *Antonin* Caracalla; *Antonin* Elagabale, ſont des Empereurs Romains. Saint *Antonin*, Archevêque de Florence, y naquit en 1389, & mourut le 2 Mai en 1459.

ANTONINS, ou ANTONISTES *Antonini.* Religieux de Saint Antoine; Chanoines réguliers de Saint Auguſtin de la Congrégation de S. Antoine de Viennois. Ils ont une robe noire avec un manteau de même couleur, ayant ſur cette robe & ſur ce manteau une marque bleue, en forme d'une lettre grecque, qu'on nomme *T*, & qu'ils appellent la croix de S. Antoine. Ils portent à l'égliſe l'aumuſſe & le ſurplis. Le Chef-lieu de leur Ordre eſt en Dauphiné, & l'on croit qu'ils ont été établis dans l'onzième ſiècle. Le mot d'*Antonins* & d'*Antoniſtes* n'eſt pas d'uſage à Paris. On dit, les Religieux de S. Antoine. Il y a auſſi des Religieux *Antonins* dans l'Ethiopie.

ANTONOMASE. ſ. m. *Antonomaſia.* Figure de Rhétorique, par laquelle on ſe ſert d'un nom appellatif au lieu d'un nom propre, comme, le Philoſophe, pour dire, Ariſtote; l'Orateur, pour dire, Cicéron; l'Apôtre, pour dire, *S. Paul*; Louis le Juſte, pour dire, *Louis XIII*; Louis le Grand, pour dire, *Louis XIV.*

Ce mot vient d'ἀντὶ, qui ſignifie *pour*, & d'ὄνομα, *nom*.

ANTORA. ſ. f. Plante. Sa tige eſt ronde, il en ſort des feuilles minces & découpées. Sa cime eſt chargée de fleurs purpurines. C'eſt un préſervatif contre les venins.

☞ ANTOXA. ſ. f. Plante alexitère & cordiale. Sa racine eſt bonne contre la morſure des bêtes venimeuſes.

☞ ANTRAIN. Petite Ville de France, dans la Haute-Bretagne, ſur la rivière de Coësnon, entre Dol & Fougeres, à huit lieues de Rennes.

ANTRAVIDA. Ville de la Morée. *Antravida.* Elle eſt dans le Belvédère, ſur la côte du golfe de Clarence, au ſeptentrion de Caſtel-Tornèſe.

ANTRE. ſ. m. Grande caverne, ou creux ſouterrain qui s'y eſt trouvé naturellement. *Antrum.* L'*antre* de la Sibylle de Cumes. L'*antre* de Trophonius. Il y a un *antre* au pays du Mexique qui regne ſous terre plus de deux cens lieues. *Voyez* HERRERA. L'*antre* de Corcos en Cilicie étoit fameux autrefois. Pomponius Méla en fait une deſcription magnifique dans ſon premier *Liv. chap. XIII.*

☞ Les premiers hommes ſe logerent dans des *antres* ou grottes, avant qu'ils euſſent inventé les haches & autres inſtrumens de fer, qui ont facilité la conſtruction des charpentes. Ils imiterent enſuite ces grottes naturelles par un tas de pierres qu'ils aſſemblerent; enfin à force de réflexions, & par un effet de l'expérience, ils inventerent la maçonnerie, que l'architecture acheva de perfectionner.

Lorſqu'un antre *ſauvage, éclairé d'un faux jour,*
Faiſoit de nos aïeuls le plus riche ſéjour,
Et cachoit ſous le frais de ſon ombre champêtre
Les hommes & les Dieux, le bétail & ſon maître.
PERR.

Ce mot vient du grec, ἄντρον, qui ſignifie la même choſe.

ANTRIM. *Antrimum.* Il y a en France *Antrim*, dans le Nivernois, près de Douzy. Il y a en Irlande *Antrim*, ville ou bourg près du lac de Néaug, auquel il donne ſon nom. Le comté d'*Antrim*, *Antrimenſis comitatus*, eſt une contrée de l'Ultonie, en Irlande, qui a au midi le comté de Downe; au levant, celui de Londondery, dont le lac de Néaug & la rivière de Banne le ſéparent. Il a l'océan Calédonien au nord, & la mer d'Irlande au couchant. C'eſt la ville ou le bourg d'*Antrim* qui lui donne ſon nom.

ANTRISQUE. ſ. m. *Antriſcus.* Plante dont parlent Pline, les Bauhins, Geſner & pluſieurs autres. Elle eſt haute d'environ deux pieds, rameuſe & velue. Sa tige eſt d'un vert brun, rougeâtre, velue, mocileuſe. Ses feuilles reſſemblent a celles du perſil ou de la ciguë, d'un goût preſque inſipide. Ses fleurs ſont en ombelle au bout de ſes branches, compoſées chacune de cinq feuilles blanches. Sa ſemence eſt menue, longuette, noire, d'un goût aromatique, ſemblable à celle du cerfeuil, mais plus petite. Sa racine eſt ſimple, ligneuſe, blanche, aromatique, de goût de panais; elle croît dans les haies. Elle contient du ſel eſſentiel, de l'huile, beaucoup de flegme. Elle eſt apéritive, mais peu uſitée en Médecine.

ANTRODOCO. Bourg du Royaume de Naples, en Italie. *Interocrea, interocrium.* Il eſt dans l'Abruzze ultérieure, ſur le Velino, entre les villes d'Aquila & de Riéti. MATY.

ANTROPOLOGIE.	*Voyez*	ANTHROPOLOGIE.
ANTROPOMANTIE.		ANTHROPOMANTIE.
ANTROPOMORPHITE.		ANTHROPOMORPHITE.
ANTROPOPATHIE.		ANTHROPOPATHIE.
ANTROPOPHAGE.		ANTHROPOPHAGE.
ANTROPOPHAGIE.		ANTHROPOPHAGIE.

Tous ces mots viennent d'ἄνθρωπος, Pour écrire correctement & exactement, il faut mettre un *h*; & tous les habiles gens n'y manquent point. Cependant comme le plus grand nombre ne ſachant point le grec, ne voient pas la cauſe de cet *h*, il faut convenir que l'uſage de les écrire ſans *h* eſt très-commun; & que d'habiles gens même ſe laiſſent ſouvent entraîner par le torrent; principalement quand ces mots ſont d'un uſage ordinaire & familier.

☞ ANTRUSTIONS. ſ. m. pl. Volontaires qui chez les Germains, ſuivoient les Princes dans leurs entrepriſes. *Voyez* LEUDES.

A N U.

☞ ANUA. Il y avoit deux villes de ce nom dans la Paleſtine, l'une dans la Tribu de Zabulon. Elle eſt nommée *Noa* dans la Vulgate, *Neah* & *Nehah* dans d'autres verſions. L'autre ſur la route de Naplouſe à Jéruſalem, dans la Tribu d'Ephraïm, ſur les frontières de celle de Benjamin.

ANUBIS. ſ. m. *Anubis.* Ancien Dieu des Egyptiens. On trouve ſa figure ſur pluſieurs médailles latines; entre autres ſur une de la jeune Fauſtine, rapportée par Triſtan, *T. I, p. 673*, & ſur une de Julien l'Apoſtat, gravée dans le ſecond Tome de M. Béger, *p. 184.* Ce Dieu y paroît avec une tête de chien ſur un corps d'homme vêtu de l'habit de guerre des Empereurs, c'eſt-à-dire, avec la cuiraſſe, la cotte d'armes, le *paludamentum* ſur le tout, & la chauſſure juſqu'à mi-jambe. Dans Triſtan, au lieu de cuiraſſe & de cotte d'armes, il ne paroît avoir qu'une tunique. Il a toujours à la main droite un fiſtre Egyptien, & à la gauche un caducée. Ces Antiquaires prétendent que dans l'une de ces médailles, c'eſt Marc Auréle; & dans l'autre, Julien, ſous la figure d'*Anubis.* On croit qu'*Anubis* étoit le même que Mercure. Plutarque, dans ſon Livre touchant Iſis & Oſiris, dit qu'*Anubis* étoit appelé *Hermanubis*; & Euſèbe, *Liv. III de la Prép. Evang.* l'appelle ainſi, c'eſt à dire, *Mercure Anubis*; car Hermès eſt le nom grec de Mercure. Le P. Kirker croit que c'étoit la même Divinité que l'Hécate des Grecs. Les Anciens, & ſur-tout Diodore de Sicile, *Liv. I.* Plutarque & Euſèbe cités, Strabon, *Liv. IX*, & Apulée, *Liv. XI*, le décrivent tel que nous le voyons ſur les médailles, aux habits près, dont ils ne parlent pas. La ſtatue d'*Anubis* étoit toujours à la porte des temples, comme la garde d'Iſis & d'Oſiris. On apporte différentes raiſons de la tête de chien qu'on lui donne. On dit qu'*Anubis*, fils d'Oſiris, qui fut mis au nombre des Dieux, avoit beaucoup aimé les chiens & la chaſſe: qu'à la guerre, où il avoit toujours ſuivi ſon pere, il avoit une figure de chien ſur ſon bouclier, & dans ſes étendarts. D'autres diſent qu'*Anubis* fut un conſeiller d'Iſis, à qui on donna une tête de chien, pour marquer ſa ſagacité. D'autres veulent que les Egyptiens aient caché leur Théologie ſous cette figure, & exprimé par-là que leur Mercure étoit le ſeul Dieu voyant & conſervant tout. Les Romains qui adopterent tous les Dieux des nations qu'ils avoient conquiſes, reçurent auſſi *Anubis* dans Rome, lui bâtirent un temple, & lui donnerent des prêtres. *Voyez* ce que le P. Kirker en dit, dans le troiſième tome de ſon *Œdip. Egyp. p. 122.* Guichard dérive *Anubis* de l'hébreu נבח, *Nabahh*, qui ſignifie *latrare*, aboyer.

ANVEC. adv. Vieux mot, qui veut dire *avec.* POREL. Le bas peuple prononce encore ainſi dans quelques provinces.

☞ ANUER. Terme de Chaſſe. *Anuer* les perdrix, c'eſt choiſir, quand elles partent, le moment favorable pour les tirer.

ANVERS. *Antuerpia, Andoverpum*; & autrefois, à ce que l'on prétend, *Antuatum*, & *Antuaeutum.* Les Flamands l'appellent *Antwerpen*, ou *Handtwerpen*; les Allemands *Antorff*; les Eſpagnols, *Anveres*; les Italiens, *Anverſa.* Quelques Auteurs prétendent qu'elle eſt ainſi appelée du mot *Handt*, qui ſignifie *main*, & *Worpen*, qui veut dire jeter; & que ce nom lui vient de ce qu'il y avoit là autrefois un château que tenoit un géant nommé *Antigonus*, qui exigeoit un tribut de tous ceux qui paſſoient l'Eſcaut; qu'à ceux

qui le refuſoient, il leur coupoit la main droite, & la jetoit dans la rivière. Ils ſoutiennent que cela ſe confirme par les armes d'*Anvers*, qui ſont un château & trois mains. C'eſt une fable. D'autres diſent qu'*Antwerpen* ſignifie une *levée avancée*, & que c'eſt l'ancienne porte triangulaire de la ville avancée ſur l'Eſcaut qui lui a donné ſon nom; que c'eſt auſſi cette porte qui ſe voit dans ſes armes; & que pour les mains ce ſont des armes parlantes, ajoutées à cauſe du mot *hantd*, qui ſignifie *main*. Chiflet, dans ſon *Natale ſolum legum Salicarum*, *p. 109*, penche à croire que l'*Anhunerbo* dont ces lois parlent, eſt *Anvers*. Il voudroit cependant bien pouvoir changer une lettre, & lire *Auhunerbo*. Il croit cependant, ſans rien changer, en pouvoir tirer le nom d'*Anvers*. Car, dit-il, *repa*, ou *verpa*, ſont la même choſe en gaulois qu'en latin *ripa*, c'eſt-à-dire, *rive*, *rivage*. Ainſi un lieu où les vaiſſeaux venoient aborder, a dû, ſelon lui, s'appeler *Anderepus*, & *Andwerpus*, ou *Andowerpis*, comme on trouve en effet qu'*Anvers* s'appelle dans les anciens Diplomes, & dans les vies des Saints.

ANVERS, eſt ſur l'Eſcaut, & capitale du marquiſat du S. Empire. Elle eſt à 17 lieues de la mer dans le Brabant, ſur les confins de la Flandre. Elle a un évêché ſuffragant de Malines. La citadelle d'*Anvers* a été batie par le Duc d'Albe, & réparée par le Duc de Parme. Il y a pluſieurs belles éditions d'*Anvers*, ſurtout du fameux Plantin. La Polyglotte de Philippe II, le S. Auguſtin des Docteurs de Louvain, ſont imprimés à *Anvers*. Les Jéſuites d'*Anvers* travaillent depuis plus de ſoixante ans à un recueil critique de toutes les vies des Saints, ſous le titre d'*Acta Sanctorum*. Il y en a déja 24 tomes *in-fol.* & ils n'ont fait encore que les ſix premiers mois. Pour citer cet ouvrage, on dit ſouvent les Jéſuites d'*Anvers*. La longitude d'*Anvers* eſt 24ᵈ, 41′, & ſa latitude 51ᵈ, 16′. Mais, ſelon les Tables aſtronomiques de M. de la Hire, ſa longitude eſt 21ᵈ, 59′, 3″, ſa latitude, 51ᵈ 10′, 0″. L'élévation du pôle à *Anvers* eſt de 51ᵈ, 13′, 39″. CASSINI.

Le quartier d'*Anvers*. *Ditio Antuerpienſis*. Partie du Brabant eſpagnol, borné au nord par le Brabant hollandois, qui, avec l'évêché de Liége, le borne auſſi au levant. Il a le quartier de Louvain & celui de Bruxelles au midi, & la Flandre au couchant.

ANUIT. adv. Aujourd'hui. *Hodiè*. Vieux mot, qui vient de l'ancien uſage des Allemands, & des Gaulois, qui comptoient le temps par nuits, & non point par jours. Le P. Sirmond ſoutient que ce mot a été fait de *hac nocte*. Ménage prétend au contraire qu'il a été formé de *en*, & de *huy*, qui veut dire, *au jour de huy*. Les payſans diſent encore *anuit*, pour *aujourd'hui*.

ANUITER, S'ANUITER. v. récip. *Per noctem iter facere*. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Se mettre en chemin la nuit, voyager de nuit. Ceux qui s'*anuitent* ſe mettent en danger d'être volés, ou de s'égarer dans les bois, dans les montagnes. Ce mot vieillit fort.

☞ ANURODGBURRO. Ville d'Aſie, au royaume de Ceylan, dans les parties ſeptentrionales du royaume de Candi, à plus de 30 lieues de la ville de Conde, du côté du nord.

ANUS. ſ. m. Terme d'Anatomie. C'eſt l'orifice du fondement. *Anus*. Les fiſtules à l'*anus* ſont difficiles à guérir. Les Philiſtins renvoyerent des *anus* d'or avec l'Arche, pour être guéris d'une maladie qui les affligeoit à l'*anus*.

ANUS, en termes de Botanique, eſt l'orifice poſtérieur d'une fleur monopétale. M. Vaillant eſt le premier qui ait employé ce mot.

☞ ANWEILER, ou ANWEIL. *Anvelia*. Ville de France, dans la baſſe Alſace, & non dans le Palatinat du Rhin, comme le dit Corneille, après Maty, ſur la Queich, au-deſſus de Landau. Cette ville que les Comtes Palatins du Rhin poſſédoient à titre d'*Engagiſtes*, & non parce qu'elle étoit une partie du Palatinat, a été cédée à la France par le traité de Weſtphalie.

A N X.

ANXIÉTÉ. ſ. f. Peine, tourment, embarras, travail, grande inquiétude d'eſprit. *Anxietas, ſollicitudo*. On ne le dit qu'en Morale, pour expliquer cette paſſion de l'ame qui vient du trouble où elle ſe trouve, quand elle eſt menacée, ou attaquée par des maux violens & accablans. Quoiqu'on augure aſſez bien de ce mot, il y a de bons Auteurs qui ne s'en veulent point ſervir; les uns le regardant comme un vieux mot, & les autres comme un mot qui n'eſt point encore établi. Il n'a d'uſage que dans le ſtyle ſoutenu. Il ſe trouve dans Nicod.

☞ Il eſt employé en Médecine pour déſigner cette agitation exceſſive, qui fait que dans les maladies aiguës un malade change continuellement de place, & ſe tourmente pour trouver une poſture favorable.

A N Z.

☞ ANZALE. Royaume d'Afrique, dans la Cafrerie. Il s'étend le long d'une rivière qui ſe rend dans l'océan. Ce royaume, dont parle Corneille, ne ſe trouve point ſur les Cartes.

ANZERMA. Sainte Anne d'*Anzerma*. Ville de la province de Terre ferme, dans l'Amérique méridionale. *Anzerma*. Elle eſt ſur la rivière de Cauca, entre la ville de Popayan & celle de Santa-Fé d'Antiochia, capitale d'une province de même nom.

ANZICAIN. *Voyez* ANSICAIN.

ANZIO, ANZO. ancienne ville d'Italie. *Antium*. C'étoit une ville des Volſques, près du cap *Anzia*, au midi de Vélitri, dans la Campagne de Rome. Elle avoit un temple célébre de la Fortune, ſous la protection de laquelle elle étoit. Horace nous l'apprend dans l'Ode 35 de ſon premier livre. *O Diva gratum quæ regis Antium*. On n'en voit plus que les ruines. Les Sarrazins l'ont détruite.

ANZUQUI, ou ANZUQUIAMA. Ville de l'île de Niphon, *Anzuquium*. Elle eſt ſur la côte orientale du golfe de Méaco.

ANZY. *Anzy-le-Duc*. Bourg du Duché de Bourgogne. *Anziacum*. Il eſt ſur la Recouſe, à une lieue de Semur.

A O C.

AOCHARA. Bourg du Royaume d'Alger, en Afrique. *Aochara*. Il eſt dans la province de Tenez, entre la ville de ce nom, & celle de Serſelly, ou Sercelles.

☞ AOMBRER. Vieux mot. Couvrir de ſon ombre. *Adumbrare, obumbrare*.

A O N.

AONIDES. ſ. f. pl. Surnom des Muſes, qui eſt tiré des montagnes de Béotie, appelées les *Monts Aoniens*, d'où cette province elle-même eſt ſouvent nommée *Aonie*. Les Muſes étoient particuliérement honorées ſur ces montagnes.

AONIE. *Aonia*. La partie de la Béotie, où il y avoit des montagnes. Quelques Auteurs diſent, que d'abord toute la Beotie fut appelée *Aonie*; d'autres prétendent qu'elle n'eſt appelée ainſi que par les Poëtes, qui par ſynecdoche prennent ſouvent la partie pour le tout.

AONIEN, ENNE. adj. *Aonius*. Qui eſt d'Aonie. Quand il ſe dit des Dieux, il ſignifie, qui eſt honoré dans l'*Aonie*; qui a des lieux qui lui ſont conſacrés dans l'*Aonie*, & où les poëtes diſent qu'il réſide, comme les Muſes *Aoniennes*, qui ſont auſſi appelées quelquefois *Aonides*. *Aonides Muſæ*.

On prétend que ces noms viennent d'Aon, fils de Neptune, qui chaſſé de l'Apouille par les ſiens, vint s'établir en Béotie, & y donna ſon nom aux montagnes où il ſe plaça, & aux peuples qui les habitoient.

A O R.

AORANT. part. act. Suppliant, déſirant, ſouhaitant,

adorant. *Poëſ. du Roi de Navarre.* Vieux mot hors d'uſage.

AORASIE ou l'*inviſibilité des Dieux.* ſ. f. Les Anciens étoient perſuadés que lorſque les Dieux venoient parmi les hommes, & converſoient avec eux, leur divinité ne ſe manifeſtoit jamais en face; ils ne ſe faiſoient reconnoître que par derriere dans le moment qu'ils ſe retiroient. C'eſt ainſi que Neptune, dans Homere, (*Iliad. II.*) après avoir parlé aux deux Ajax ſous la figure de Calchas, n'eſt reconnu d'eux qu'à ſa démarche par derrière lorſqu'il les eut quittés.

AORE. Vieux mot, qui ſe dit encore en Normandie pour ſervir d'épithète au Vendredi-Saint. Ménage le dérive d'*adoratus*, à cauſe qu'on va adorer la croix ce jour-là. Comme l'on prononce *ore*, M. Nuablé a ſoutenu que ce Vendredi a été ainſi nommé du mot *orare*; non-ſeulement à cauſe des fréquentes répétitions d'*oremus*, mais auſſi à cauſe du grand nombre de prières que l'Egliſe fait pour toutes ſortes de perſonnes ce jour-là: car c'eſt le ſeul jour où l'Egliſe prie pour les Schiſmatiques, les Hérétiques, les Juifs & les Idolâtres. Ce mot a ſignifié auſſi *doré* & *orné*, parce qu'on diſoit autrefois *aorner*, pour *dorer* & *orner*; & en ce ſens il venoit de *adornare*.

☞ AORER. Vieux mot qui ſignifioit *adorer*.

AORISTE. (*prononcez* ORISTE.) *Aoriſtus, præteritum tempus indefinitum.* Terme de Grammaire qui ſe dit de ces ſortes de prétérits qui marquent indéfiniment le temps paſſé. *Aoriſtus.* Les Grecs ont deux *aoriſtes*, le premier & le ſecond *aoriſte*. La langue latine n'a point d'*aoriſte*.

☞ Dans la langue françoiſe, on appelle *aoriſte* le prétérit qui n'eſt point formé du verbe auxiliaire *avoir* ou *être*. J'ai aimé, eſt un prétérit parfait; je vous aimai, eſt le prétérit indéfini, ou un *aoriſte*.

☞ On ſe ſert de l'*aoriſte* quand l'action s'eſt paſſée dans un temps que l'on conſidère, comme tout à fait ſéparé du temps où l'on parle. Je fis hier une bonne œuvre, parce que *hier* eſt regardé comme ne faiſant pas partie du temps où je parle. J'ai fait ce matin, parce que *ce matin* eſt regardé comme partie du reſte du jour où je parle.

AORNE. *Aornus.* Lac d'Italie entre Pouzzol, & Baves, ainſi appelé du grec ἄορνος, formé de l'α priv. & de ὄρνις, *oiſeau*, parce qu'il en ſortoit des vapeurs malignes, qui en éloignoient tous les oiſeaux, & faiſoient mourir ceux qui paſſoient par-deſſus. Les Poëtes feignoient que c'étoit un lac des enfers. Virgile, Lucrece & Claudien l'appellent *Averne*; il y a un lac de l'Epire nommé auſſi *Aorne*.

Il y a encore d'autres lieux du même nom; & ſurtout une ville de la Bactriane qu'Alexandre le Grand prit. *Quinte-Curce, Liv. VIII, ch. 2.*

AORTE. ſ. f. *Aorta.* Terme d'Anatomie. C'eſt le nom qu'on donne à la grande artére qui ſort du ventricule gauche du cœur, pour porter le ſang dans tout le corps.

Ce mot vient du grec ἀορτὴ, où il ſignifie un vaiſſeau, un coffre. *Voyez* ARTÈRE.

A O S.

AOSTE, AOUSTE & OSTE. Nom de quelques lieux. *Aoſte*, ou *Aouſte*, *Auguſta*, ou *Auguſtum*, autrefois petite ville, maintenant village du Dauphiné, ſur les confins de la Savoie. *Aoſt*, ou *Aouſte*, *Auguſta*, autre village de Dauphiné, ſur la Drome. *Aoſte*, ou *Aouſte*, ville dans les Etats de Savoie, ſur la Doria, ou Doëre, *Auguſta Prætoria*, *Auguſta Salaſſorum.* On prétend que l'Empereur Auguſte en eſt le fondateur, & qu'il y envoya une Colonie romaine. Elle eſt capitale d'un duché de même nom, & a un Evêque ſuffragant de l'Archevêque de Tarentaiſe. On y voit un arc de triomphe érigé pour Auguſte, un coliſée, & pluſieurs autres monumens de l'antiquité. La vallée d'*Aoſte*, autrement le val d'*Aoſte*, ou d'*Aouſte*, *Vallis Auguſtana*, eſt une vallée de Savoie, dans laquelle eſt ſituée la ville dont nous venons de parler. Le duché d'*Aoſte*, ou d'*Aouſte*, *Ducatus Auguſtanus*, partie du duché de Savoie, qui comprend la vallée d'*Aouſte* & ſix autres, toutes enfermées dans les Alpes. Il prend ſon nom de la ville d'*Aouſte*, qui en eſt la capitale. S. Anſelme, Archevêque de Cantorberi, étoit de la ville d'*Aouſte*.

A O U.

AOU. ſ. m. *Aygulphus, Agiulphus, Atulphus.* Nom d'un S. Evêque de Bourges vers le commencement du neuvieme ſiecle. Ce nom s'eſt formé par corruption du latin en pluſieurs manieres; car on dit S. *Aou*, ou bien S. *Au*, ou S. *Hou*, ou S. *Aoul*, ou S. *Ayeul.* Théodulphe d'Orleans donne de grands éloges à S. *Aou*, & le titre de Patriarche. BAILL. 22 Mai.

AOUARA. ſ. m. C'eſt un fruit qui croît au Sénégal, en Afrique & aux îles de l'Amérique, & dont parle C. Biron dans ſes *Curioſités de la nature & de l'art.* Il eſt gros comme un œuf de poule. Il naît avec pluſieurs autres en forme de bouquet enfermé dans une groſſe gouſſe attachée à un grand arbre épineux, qui eſt une eſpèce de Palmier. Quand les fruits ſont en maturité, la gouſſe ſe creve & fait paroître ce bouquet, qui fait plaiſir à la vue; car les fruits étant mûrs, ſont d'une couleur dorée. Les Indiens en mangent. Ces fruits renferment un noyau gros comme celui de la peche, & très-dur. Il renferme une amande blanche qui a d'abord un goût fort agréable, mais à la fin on y trouve une petite pointe un peu forte, & qui approche du fromage de Saſſenage. On tire une huile de cette amande qui a la conſiſtance du beurre, d'un jaune doré, & d'une odeur d'Iris fort agréable. Les Africains en mangent ſur le pain comme du beurre. Cette huile s'appelle *Huile de Palme.*

AOURNER. v. a. Orner, embellir, ajuſter. *Adornare.* Il étoit encore en uſage dans le ſiécle paſſé. Rabelais fait dire à Panocrates: Vous jurez, maître Jean. C'eſt, répond l'autre, pour *aourner* mon langage.

AOUSTE. *Voyez* AOSTE.

AOUSTERELLE. ſ. f. Ce mot ſe diſoit autrefois: on dit aujourd'hui *Sauterelle* dans le même ſens. Je te remplirai d'hommes comme d'*aouſterelles.* BIBLE HISTOR.

AOÛT. ſ. m. *Auguſtus, Menſis ſextilis.* C'eſt le huitième mois de l'année, ſelon notre façon de compter, qui commence en Janvier; mais il étoit le ſixième, ſelon les Romains, qui l'appeloient pour cette raiſon *Sextilis.* Son nom fut changé en *Auguſtus* en faveur de Céſar Auguſte. Cet Empereur étant retourné des Gaules l'an 746 de Rome, travailla à régler le Calendrier. Ce fut à cette occaſion qu'il fit donner ſon nom au mois d'*Août.* TILLEMONT. D'autres diſent que ce fut parce que dans ce mois-là cet Empereur fut fait premierement Conſul, & qu'il remporta de grandes victoires. Les Turcs même ont pris ce nom des Calendriers grecs, ou latins, & l'appellent quelquefois *Apoſtos.* Ce mot *Août* n'a qu'une ſyllabe, & on prononce *Oût.* On dit, la *Mi-Oût*, en parlant de la Fête de l'Aſſomption de la Vierge, du quinzième du mois d'*Août*.

Août, ſignifie auſſi la récolte, la moiſſon des blés, & autres grains, quoiqu'on la faſſe en pluſieurs lieux dès le mois de Juillet. *Tempus meſſis.* Ce fermier a fait marché pour faire ſon *août*. On eſt dans la force de l'*août*; c'eſt-à-dire, dans le grand travail de la récolte. Faire l'*août*.

On dit auſſi figurément, qu'un homme fait ſon *août*, quand il eſt dans une ſaiſon ou dans une affaire où il gagne beaucoup. Cet homme a bien fait ſon *août* dans cette commiſſion. Les Fermiers des entrées font leur *août* dans les mois de Novembre, Décembre & Janvier.

On dit proverbialement, en *Août* & en Vendanges, il n'y a ni fêtes ni dimanches.

Août. ſ. m. Nom d'homme. *Auguſtus.* Auguſte, que nous appelons vulgairement S. *Août*, étoit de la maiſon de S. Déſiré, Evêque de Bourges. BAILL.

AOÛTER. v. a. Faire mûrir. *Coquere.* Il n'y a pas eu aſſez de chaud cet été pour *aoûter* les fruits. Il ne ſe dit guère qu'au participe.

AOÛTÉ, ÉE. part. & adj. *Coctus, maturus*, ſe dit des fruits mûris par le mois d'Août, & particulièrement des citrouilles, lorſqu'elles ont pris leur croiſſance, & qu'elles n'augmentent plus. On le dit en général du fruit & des branches d'arbres qui ſont bien nourries pendant l'été, qui ceſſent de pouſſer, & qui s'endurciſſent. Cette branche eſt bien *aoûtée*; pour dire, qu'elle a acquis dans l'automne aſſez de conſiſtance pour ſupporter les gelées de l'hiver: ce qui arrive lorſque cette branche ayant pris tout l'accroiſſement qui lui convient pour cette année, s'endurcit à la fin de ce mois, & prend une couleur qui lui eſt propre; au lieu que, lorſque l'écorce en paroît verdâtre & velue, on dit, cette branche n'eſt pas aſſez *aoûtée*. LIGER.

AOÛTERON. ſ. m. Moiſſonneur, celui qui travaille à la récolte. *Meſſor*. On prononce *oûteron*. Il n'eſt d'uſage que dans les campagnes.

A P A.

APACHE. ſ. m. & f. Peuple du nouveau Mexique, dans l'Amérique ſeptentrionale. *Apachus*. Les *Apaches* occupent un grand pays très-fertile, & ſe diviſent en quatre nations. Les *Apaches Vaqueros*, qui ſont aux confins de la Floride & du Canada; les *Apaches de Perillo*, qui ſont au couchant de ceux-ci vers la mer Vermeille; les *Apaches de Xila*, au ſeptentrion des deux précédens, vers l'endroit où la rivière del Norte ſort du grand lac; & les *Apaches de Navaio*, plus au nord. M. de Liſle ne diſtingue point tous ces *Apaches* dans ſa Carte de l'Amérique, & les renferme entre la Louiſiane à l'orient, & le Mexique à l'occident, ſans marquer leur étendue du ſud au nord.

☞ APACTIR. Vieux mot. Faire pacte.

APADNO, ou APHADNO. Nom qui ſe trouve dans Daniel, *XI. 45*, & dont quelques Auteurs, à l'exemple de Porphyre, font un nom propre de ville, mais ſans raiſon. C'eſt un nom appellatif, dont la ſignification n'eſt pas certaine: on peut voir ſur cela les Commentateurs du Prophète.

☞ APAGOGIE. ſ. f. C'eſt en logique une ſorte de démonſtration, par laquelle on prouve la vérité d'une propoſition, en faiſant voir que la propoſition contraire eſt abſurde. Auſſi l'appelle-t-on *reductio ad impoſſibile*, ou *ad abſurdum*.

APAIER. v. a. Ce mot ſe diſoit autrefois pour apaiſer. PASQUIER.

APAISEMENT. ſ. m. Pacification, Paix, Traité de paix. Vieux mot. *Pax, Fœdus*. Ils avoient ordonné par proviſion une paix entre les parties, laquelle eſt appelée dans les titres & actes dreſſés, *apaiſement, apaiſamentum*. MENESTR. *Hiſt. de Lyon, p. 380*.

APAISENTEUR. ſ. m. Ce vieux mot a été remplacé par celui d'Apaiſeur qu'on trouve dans Nicot, mais qui ne vaut pas mieux, ☞ & qui n'eſt en uſage qu'à Lille & à Valenciennes où l'on appelle *apaiſeurs*, cinq Officiers municipaux, dont les fonctions conſiſtent à apaiſer les querelles particulières, qui ne vont pas à peine afflictive. Il ſignifie *Pacificateur, amiable compoſiteur*. Pierre des Bordes, Ecuyer, Bailli de Joinville, prend dans une Sentence arbitrale du 13 Janvier 1363, la qualité d'*Arbitre, arbitrateur*, ou *amiable apaiſenteur*.

APAISER. v. a. Mettre la paix, pacifier. *Sedare, comprimere*. Ce mot vient de la prépoſition *ad*, & du mot *pax*, paix, comme qui diroit, *ad pacem conducere*, conduire, induire à la paix, amener à la paix. Le Roi a *apaiſé* tous les troubles de ſon Etat. Un bon Magiſtrat tâche d'*apaiſer* tous les différens, & d'entretenir la concorde entre les citoyens.

APAISER, ſignifie auſſi, adoucir, calmer la colère de quelqu'un. *Iram placare, mollire, mulcere*. La pénitence des Ninivites *apaiſa* la colère du Seigneur. Il eſt difficile de s'imaginer que la nature ait appris aux hommes a *apaiſer* Dieu par le ſang des victimes. FLEURY. *Apaiſer* le Prince irrité.

J'ai mandié la mort chez des peuples cruels,
*Qui n'*apaiſent *leurs Dieux que du ſang des mortels.*
RAC.

APAISER, ſignifie auſſi, diminuer, faire ceſſer la violence d'un mal. *Dolorem lenire, mollire, levare. Apaiſer* les douleurs de la goutte, la violence de la fièvre.

☞ C'eſt encore calmer l'agitation, la violence d'une choſe. La pluie a *apaiſé* le vent. *Apaiſer* les flots.

APAISER, ſe prend auſſi pour remettre une perſonne de quelque trouble, de quelque émotion. *Reprimere iracundiam*. Après avoir *apaiſé* le bon pere, il reprit ſon diſcours.

☞ Il eſt auſſi réciproque. *Leniri, placari, levari, mitigari*. Le vent s'*apaiſe*. La mer commence à s'*apaiſer*. Le feu s'eſt *apaiſé*. Mes maux ſe ſont *apaiſés* dès que j'ai lû ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. VOIT. Ce n'eſt que par pareſſe que l'on s'*apaiſe*, & qu'on ne ſe vange point. LABRUY.

Je le vois bien, tu crois que prêt à l'excuſer,
*Mon cœur court après elle, & cherche à s'*apaiſer.
RAC.

APAISÉ, ÉE. part.

☞ APAISEUR. ſ. m. *Voyez* APAISENTEUR.

APALACHE. *Apalachus, a, um. Apalachita*. C'eſt un peuple de la Floride, dans l'Amérique ſeptentrionale. Il occupe un grand pays, borné au nord par les monts *Apalaches*, par la preſqu'île de Tegeta au midi, par la Caroline au levant, & le Rio del Spiritu Santo au couchant. Leur capitale eſt Melilot, où réſide le Roi, ſous lequel ſix paroiſſes ou capitaines, gouvernent les ſix provinces qui compoſent le royaume.

☞ On donne communément le nom d'*Apalache* au royaume dont on vient de parler, & celui d'Apalachites à ſes habitans.

Les Monts APALACHES, c'eſt la partie orientale d'une grande chaîne de montagnes, qui ſéparent la nouvelle France de la Floride. *Apalachinus mons, Apalachiani montes*.

APAMATOCK. Ordinairement *Apamatuc*. Rivière de la Virginie, dans l'Amerique ſeptentrionale. *Apamatoca*. Elle ſe décharge dans celle de Powhatan.

APAMÉE. ſ. f. *Apamea, apamia*. Il y a ſept ou huit villes de ce nom.

APAMÉE *de Phrigie*, ſur le Marſias, ſurnommée Κιβωτος, l'Arche, parce qu'elle étoit renfermée de trois fleuves, & qu'elle avoit la figure d'une arche. Sa longitude eſt 59, 50', ſa latitude 39d, 50'. Elle eſt aujourd'hui fort dépeuplée. Quelques Auteurs diſent qu'elle fut bâtie par Séleucus Nicanor.

APAMÉE *de Bithynie*, eſt l'ouvrage de Nicomède, fils du Roi Pruſias, qui lui donna le nom de ſa mere *Apamée*. Il y a eu autrefois un Archevêque. Elle eſt ſur la Propontide ou mer de Marmora. Elle prit dans la ſuite le nom d'un chef des Colophoniens, nommé Myrlus, & s'appela *Myrlea*. C'eſt le nom que lui donnent encore aujourd'hui les Turcs. Sa longitude eſt de 56d, 50'; ſa latitude 49d, 56'. Maty & le dernier Moréri l'appellent *Miarla* & *Apami*.

Il y a eu auſſi une *Apamée* en Médie, nommée autrement *Miana*, & une en Méſopotamie ſur l'Euphrate, vis-à-vis de *Zeugma*, au 79d 50' de longitude, & au 49d, 56' de latitude. Une autre encore en Méſopotamie, ſur le Tigre, 125 milles au-deſſus de Séleucie, & une autre en Perſe.

Mais la plus célèbre *Apamée* eſt celle de Syrie, ville archiépiſcopale, ſur l'Oronte, bâtie par Séleucus Nicanor, qui lui donna le nom de ſa ſœur, ou, ſelon d'autres, de ſon épouſe. Elle s'appeloit d'abord *Pella*, dit *Strabon*, Liv. XVI. Pour ſe diſtinguer des autres, elle mettoit ſur ſes médailles ΑΠΑΜΕΙΑΣ ΤΗΣ ΠΡΟΣ ΑΞΙΩ. Ou ΑΠΑΜΕΩΝ ΤΩΝ ΠΡΟΣ ΑΞΙΩ. *Apamée ſur le fleuve Axius*; d'où le Cardinal Noris conclut qu'elle eſt ſur une colline agréable, qui s'élève au milieu d'une plaine bordée de pluſieurs autres collines, & extrêmement fertile. La ville eſt preſque toute entourée de l'Oronte. Cette ſituation fait que c'eſt une des villes de Syrie des plus peuplées. Sa longitude eſt 70d, 0'. Sa latitude 34d, 45'. L'ère d'*Apamée* eſt celle des Séleucides. *Apamée* s'eſt dit auſſi du territoire d'*Apamée* de Syrie.

Judith,

Judith, III. 14. *Apamia, Apamene.* Il étoit dans la Cœlesyrie.

Bochard, Phaleg. Liv. II. ch. 2, remarque que presque toutes les *Apamees* sont entourées d'eau, & il en tire une preuve pour l'étymologie de ce nom, qu'il fait venir de l'hebreu אפף, *entourer*, & מים, *eau*; Jonas II, 6. אפפוני מים, *Circumdederunt me aquæ.* Il est plus probable que c'est un nom de femme donné à ces villes, comme nous l'avons dit.

Pamiers, ville de France en Languedoc, s'appelle aussi *Apamée*, en latin, *Apamia* ou *Apamiæ.*

APANAGE, autrefois APENNAGE. s. m. Terres que les Souverains donnent à leurs puinés pour leur partage, lesquels sont reversibles à la Couronne, faute d'enfans mâles dans la branche à laquelle ces terres ont été données, &c. *Usuaria bonorum attributio; Fructuaria prædii assignatio; e regiâ stirpe natis assignatæ in usum terræ, ne regnum dividatur; vulgò apanagium.* Sous les Rois de la première & de la seconde race, le droit d'aînesse, ni les *apanages*, n'étoient point connus. Clovis partagea ses états entre ses quatre enfans; & Louis le Debonnaire fit la même chose sous la seconde race. Mais on reconnut bientôt l'inconvénient de ces partages, & l'on s'attacha au droit d'aînesse, qui donne la préférence à l'aîné seul pour la succession à la Couronne. Les cadets eurent, pour leur partage ou des duchés, ou quelque portion du royaume en souveraineté, à la réserve de la foi & hommage, & à condition de la réversion au défaut d'enfans mâles. Cela est arrivé à l'égard de la première & de la seconde branche royale des Dues de Bourgogne. Enfin, pour ne point démembrer le royaume, & pour abaisser les cadets, l'on s'est contenté de leur donner des *apanages;* c'est-à-dire, le domaine utile, & le revenu annuel; la souveraineté demeurant toujours au Roi. Le Duché d'Orléans est l'*apanage* des seconds fils de France. Les terres données en *apanage* sont réversibles à la Couronne à perpétuité au défaut d'enfans mâles, au moins depuis Philippe Auguste; car jusqu'à lui les filles avoient succédé aux *apanages.*

Nicod & Ménage dérivent ce mot de *panis*, qui se prend souvent pour toute sorte d'alimens & de subsistance, vû que plusieurs se sont servis de *panagium*, pour dire, *apanage.* Du Cange dit qu'il vient de *apanare, apanamentum* & *apanagium*, mots de la basse latinité, qui signifient une pension ou un revenu annuel qu'on donne à des cadets, pour leur entretien & pour leurs alimens, au lieu de la portion qu'ils ont en une Seigneurie qui ne se doit point partager. Cette étymologie retombe dans la première; car apparemment *apanare, apanamentum*, & *apanagium*, ont été faits de *panis.* D'autres, comme Hofman & Monet, le dérivent d'un vieux mot celtique ou allemand, qui veut dire, *exclure*, forclore de quelque droit: ce qui arrive à ceux qui ont des *apanages*, qui sont exclus de la succession paternelle. Antoine Loisel, cité par Ménage, croit que *apanager* vouloit dire autrefois, donner des pennes ou plumes, & des moyens aux jeunes Seigneurs qu'on chassoit du lit & de la maison de leurs peres, pour aller faire fortune ailleurs, soit par guerre, soit par mariage. Paul Emile remarque que les *apanages* n'ont été connus en France que depuis les voyages d'outremer.

Quoiqu'il en soit de l'origine des *apanages*, les rois de France ont toujours donné à leurs freres des fonds pour leur entretien, & ces fonds se sont nommés dans la suite *apanages.* D'abord ils les donnoient pour les héritiers mâles & femelles. Le Roi Jean commença à ne les donner que pour les mâles. Philippe III régla les *apanages* à dix mille livres; Philippe IV à vingt mille; Charles IX les fit monter jusqu'à cent mille; & le Roi Louis XIII commença par cent mille livres, & fit une augmentation de cent autres mille livres. Le Roi a mis celui de Monsieur à deux cent mille livres, sans les grosses pensions qu'il lui donnoit pour l'entretien de sa maison. Charles IX donna à ses freres, pour leur vie seulement, pouvoir de nommer à tous les offices des Présidiaux, des Aides, &c. Louis XIII & Louis XIV ont donné à leurs freres le pouvoir de nommer à tous les bénéfices consistoriaux, excepté les evêchés. L'Abbé de Dangeau. L'*apanage* de feu M. le Duc de Berri avoit été réglé comme celui de feu Monsieur, frere du Roi, *Voyez* Chopin, *de Domanio, Conference des Ordonnances*, tit. 2, liv. 12. Déclaration du mois de Mars 1661, pour l'augmentation de l'*apanage* de Monsieur, frere unique du Roi, *Journal des Audiences*, T. I, liv. 3, ch. 73. Dupuis, *Traité des Droits du Roi, p. 294.* Factums de M. Husson, Avocat.

Apanage, signifie en quelques coutumes la portion qui est donnée à un des enfans pour tout patrimoine, pour toute prétention à la succession.

Apanage, se dit aussi figurément des choses qui sont des suites & des dependances d'une autre. *Appendix.* Les infirmités sont des *apanages* de la vieillesse.

N'oublions jamais, mon cher frere,
Que la douleur & la misère,
Du corps mortel que nous avons,
Et de la terre où nous vivons,
*Sont l'*appanage *nécessaire.* M. Descart.

Quelques-uns écrivent *appanage;* & d'autres écrivoient, il y a 60 ans ou davantage, *appennage.* Achilles de Harlai de Chanvalon a mis sous le portrait de la Reine-Mere, au commencement de sa traduction de Tacite.

Ce que l'Espagne a de beauté
Se rassemble dans ce visage:
Anne l'eut pour son appanage,
Aussi-bien que la chasteté.

APANAGER. v. a. Donner en apanage. *Attributo usuario fundo, jure hereditatis arcere; e regiâ stirpe natis assignare in usum terras; fundum fruendum dare, ne regnum dividatur.* Un Prince a été *apanagé* d'une telle seigneurie. Dans les coutumes on appelle aussi, *apanager* une fille, ou un fils, quand on les établit par mariage, en leur donnant certains héritages ou sommes de deniers, moyennant quoi ils renoncent à toutes successions paternelles & maternelles. Mais ce mot est dit abusivement; car pour parler correctement il faut dire *aparager.* Dans quelques coutumes on trouve *apaner* pour *apanager.*

Apanager, plus ordinairement *apanagiste.* s. m. Prince qui jouit d'un apanage. *Princeps cui assignatæ sunt in usum terræ, adempto jure dividendi regni.* Les *Apanagistes* jouissent de tous les droits honorifiques, à meilleur titre que les Engagistes.

APANTA. Province de la terre-ferme, dans l'Amérique méridionale. *Apanta.* Elle est entre le lac de Parima, & la rivière des Amazones.

APANTHROPIE. s. f. Aversion pour la société & la compagnie des hommes; c'est un symptôme de la mélancholie. Ce mot est grec, ἀπανθρωπία; il vient du verbe ἀπανθρωπάω, *je détourne*, & de ἄνθρωπος, *homme.* Col. de Villars.

APARAGER. v. a. Comparer. *Conferre, comparare.* On ne s'en sert plus. *Voyez* Apanager.

☞ Toujours de l'humeur ou de la mauvaise foi chez les Auteurs du grand Vocabulaire. *Voyez l'erreur du Dictionnaire de Trevoux*, disent-ils, *qui, après avoir dit que ce verbe signifie* comparer, *ce qui est assez analogue à son vrai sens, ajoute, qu'on ne s'en sert plus, & renvoie à* apanager, *comme si ce dernier verbe devoit suppléer l'autre.* Oui sans doute, ce verbe doit suppléer l'autre, non pas dans le sens qu'on explique, mais dans celui dont on parle au mot *apanager*, & pour lequel on renvoie à cet article.

☞ Aparager, Emparager, signifie encore, marier quelqu'un noblement & sans dérogeance. *Voyez* au mot *parage*, les différentes acceptions qu'on lui donne.

APARENTÉ, ÉE. adj. *Voyez* Apparenté.

APARIA. Nom propre d'une province de l'Amérique méridionale. *Aparia.* C'est une partie du pays des Amazones, entre la rivière de ce nom & celle de Potomayo, à l'orient du pays de Canela.

APARISSABLEMENT. adv. C'eſt un vieux mot, qui vouloit dire *Manifeſtement*. BOREL.

APARITOIRE. ſ. f. *Parietaria*. Herbe qu'on appelle plus communément *Pariétaire*.

APARLIER. Autrefois on diſoit *aparlier*, pour *apareiller*. BOREL.

A-PARTE. ſ. m. *Seorſim*. Terme emprunté du latin, affecté à la Poëſie Dramatique. Il ſe dit de ce qu'un Acteur dit à part, & comme avec ſoi-même, pour l'inſtruction de ſes auditeurs, en découvrant quelques circonſtances eſſentielles, lorſqu'il feint de n'être point entendu des autres Acteurs. Il y a des critiques ſévères qui condamnent tous les *a-parte*. En effet ils pèchent contre l'exacte vraiſemblance. Néanmoins ils ſont excuſables, pourvû qu'ils ſoient courts, par la néceſſité qu'on a d'en uſer, pour inſtruire le ſpectateur de certaines choſes qu'il ne peut autrement connoître. Il ne prend point d'*s* au pluriel.

APARTEMENT. *Voyez* APPARTEMENT.

APAS. ſ. m. C'eſt ainſi que Wicquefort appelle le pain des Perſes, dans ſa Traduction de l'Ambaſſade de D. Garcias de Silva Figueroa. *Panis Perſarum*, ou *Perſicus*. Il y avoit à l'entrée de la même cour quelques autres alcoves deſtinées pour quelques regrattiers, qui vendoient leur *apas*, c'eſt-à-dire, leur pain ordinaire. WICQUEFORT.

APATHIE. ſ. f. Terme de Philoſophie. Impaſſibilité, imperturbabilité, inſenſibilité morale, conſtance, fermeté d'ame, qui empêche qu'on ne ſente les mouvemens & le tumulte des paſſions, état de l'ame qui n'eſt troublée par aucune paſſion. *Apathia, affectuum vacatio, vacuitas*. Les Stoïciens ſe piquoient d'une entière *apathie*, juſqu'à n'être point ſenſibles à la douleur. Ils vouloient que l'ame de leur Sage fût dans une aſſiette calme & paiſible, & toujours au-deſſus des diſgraces humaines. Qui ne ſait que l'*apathie* des Stoïciens étoit l'abolition & le retranchement de toute paſſion? L'impeccance des Pélagiens eſt, ſelon Saint Jérôme, l'*apathie* des Stoïciens. Dans les premiers ſiècles de l'Égliſe les Chrétiens ſe ſervirent auſſi de ce mot *apathie*, pour exprimer le mépris des choſes humaines, & la mortification parfaite des paſſions que l'Evangile enſeigne. C'eſt pour cela que ce mot eſt très-commun chez les Spirituels d'entre les Grecs; & S. Clément d'Alexandrie le mit fort en vogue, afin d'attirer les Philoſophes qui aſpiroient à cette ſublime vertu. Caſſien appelle l'*apathie* des parfaits contemplatifs, leur immobile & continuelle tranquillité. Le Quiétiſme eſt une eſpèce d'*apathie* maſquée des apparences de la dévotion.

APATHIQUE. adj. Qui eſt inſenſible ſur tout, qui n'aime rien, que rien ne peut toucher ni émouvoir. *Humanorum affectuum expers*.

Ce mot, & celui qui le précède, viennent du grec, c'eſt-à-dire, de ἀπαθεια, formé de l'α privatif, & de πάσχω, *je ſouffre*, dont l'aoriſte ſecond eſt ἔπαθον, d'où ſe fait πάθος *paſſion*: ils ne ſont d'uſage dans la langue françoiſe que lorſqu'il s'agit de la morale, & que l'on traite dogmatiquement des paſſions.

APATICHER. Ce mot, ſelon Borel, ſignifioit autrefois *aller manger*. Et délibéra de ſoi *apaticher* à la garniſon plus prochaine. JUVENAL DES URSINS. Il n'eſt plus dans la langue.

APATURIES. ſ. f. pl. Fête que les Athéniens célébroient à l'honneur de Bacchus. *Apaturia*. Il vient du mot grec ἀπατη, *fraude*. On raconte qu'elle fut inſtituée en mémoire d'une victoire frauduleuſe, que Melanthus, Roi d'Athènes remporta ſur Xanthus, Roi de Béotie, dans un combat ſingulier dont ils étoient convenus, ſur un différent pour les limites de leurs états. C'eſt pour cela que Budée traduit & appelle cette fête, *Feſtum deceptionis*, la Fête de la tromperie. C'eſt le Scholiaſte d'Ariſtophane qui en rapporte l'origine dans ſes notes ſur la comédie des Acharnaniennes, & ſur celle de la paix. Suidas, qui le copie, ajoute que la fête duroit quatre jours; & Harpocration le confirme. Hérodote, Liv. I, parle auſſi des *Apaturies*. Le premier jour des *Apaturies*, ceux de la même tribu ſe traitoient, & cela s'appeloit Δόρπια. Le ſecond jour qui s'appeloit Ἀναῤῥυσις, on faiſoit des ſacrifices à Jupiter & à Minerve. Le troiſième, qui ſe nommoit Κουρεῶτις, on recevoit dans les tribus les jeunes garçons & les jeunes filles qui étoient en âge. Le quatrième ſe nommoit Ἐπίδοσις. L'Auteur de l'Etymologique donne à cette fête une autre étymologie que celle qu'on a rapportée ci-deſſus. Il dit que le troiſième jour les jeunes Athéniens n'étoient reçûs dans les tribus qu'après que leurs peres avoient juré qu'ils étoient véritablement leurs enfans. Ainſi parce que juſque-là, ils étoient en quelque ſorte cenſés être ſans peres, ἀπάτορες, *Apatores*, c'eſt de-là que cette fête, ſelon cet Auteur, fut appelée *Apaturies*. Xénophon au contraire, *Hellen. L. I.* dit que les parens & les alliés s'aſſembloient pour cette cérémonie, & ſe joignoient aux peres des jeunes gens qu'on recevoit dans les tribus; que c'eſt de cette aſſemblée que la fête a pris ſon nom; que dans Ἀπατούρια, *Apaturies*, l'α loin d'être privatif, eſt conjonctif, & ſignifie la même choſe que ἁμᾶ, *enſemble*; comme dans ἀλιχος, qui ſignifie ὁμιλικτης, & ἀκοιτις, qui eſt la même choſe que ὁμόκοιτις, *lecti conſors*.

On prétend qu'il y avoit auſſi des *Apaturies* à l'honneur de Jupiter & de Pallas. C'eſt une erreur fondée ſur les ſacrifices qui ſe faiſoient le ſecond jour, comme nous l'avons dit, & qui n'étoient qu'une partie de la fête dont nous venons de parler, & non pas d'autres *Apaturies* différentes.

Strabon parle d'un temple conſacré à Venus *Apaturienne*, c'eſt-à-dire, *trompeuſe*, parce qu'elle avoit uſé d'adreſſe pour tuer des géans. Elle avoit un temple qui lui étoit conſacré ſous ce nom dans un lieu nommé, à cauſe de cela, *apaturus*, dans la preſqu'île de Corocondama, entre le Pont Euxin & le Palus Méotide.

Outre les Auteurs que j'ai cités, voyez encore *Natal. Com. Liv. 5, chap. 12. Franc. Roſſæi Archæologiæ Atticæ. Livre 5, chap. 12. & Meurſ. de Fer. Græc. p. 33.*

A P E.

APÉCHÉME. ſ. m. Terme de Chirurgie. Fracture du crâne dans la partie oppoſée au coup, ou hors de ſa portée. C'eſt un mot grec: Ἀπήχημα, en latin *reſonantia*, en françois *contrecoup*. *Voyez* ce mot. COL DE VILLARS.

APÉDEUTE. ſ. m. Ignorant par défaut d'inſtruction. *Ignarus*. Ce mot, formé du grec ἀπαίδευτος, a été mis en françois par Rabelais, qui parle de l'île des *Apedeſtes*. Hors le ſtyle de Rabelais il n'eſt pas permis de ſe ſervir de ces ſortes de termes. On dit aujourd'hui *apédeute*. Quiconque a aujourd'hui un peu de goût pour la lecture, a aiſément l'eſprit enrichi de pluſieurs belles connoiſſances; au lieu qu'auparavant ce n'étoit que par une étude pénible, & par un travail dégoûtant, qu'on pouvoit parvenir à n'être pas tout-à-fait *illettré*. De-là vient qu'autant qu'on ſe faiſoit gloire autrefois de n'avoir aucunes lettres, autant il eſt honteux aujourd'hui d'être tout-à-fait *apédeute*: parce qu'il eſt très-aiſé d'acquérir quelque ſavoir, & que l'ignorance marque néceſſairement, ou un entendement lourd & pareſſeux, ou un eſprit léger, ou une éducation négligée, ... *Obſervation ſur les écrits modernes*. Il ſe forme une cabale d'*apédeutes*, qui ne pouvant ſe réſoudre à une étude aſſidue de pluſieurs années, ont entrepris de ſe faire un mérite de leur incapacité, de ridiculiſer l'érudition, & de traiter la ſcience de pédanterie. . . . . *Huetiana*. De l'α privatif, & de παιδευω, *erudio*.

APÉDEUTISME. ſ. m. Ignorance des lettres, qui vient du défaut d'inſtruction. Faut-il donc priver le public des nouvelles lumières que l'on aura acquiſes par une pénétration ſingulière? Non, ce ſeroit introduire l'*apédeutiſme* dans le monde lettré; & il n'y eſt déja que trop introduit. *Mém. de Trév. Mars 1735*. Le myſtère de Sainte Barbe, dont on voit la repréſentation dans l'hiſtoire de la Comédie, fait voir l'*apédeutiſme* preſque incroyable de nos bons peres du XV ſiècle. *Ibid. Mars 1736*.

APELLE. ſ. m. Nom d'un mois des anciens Grecs. *Apel-*

leus. Chez les Macédoniens le mois *Apellée* étoit le dernier mois de l'Automne. Chez les Syro-Macédoniens c'étoit le premier mois d'hiver, & chez les Tyriens le second. *Voyez* Fabricius dans son *Menologium*, & les Auteurs qu'il cite. Le quatorze de Décembre, ou *Apellee*, on prit dans Cesarée des fidèles qui alloient en Cilicie, pour secourir les Confesseurs condamnés aux mines. FLEURY.

APELLITE. s. m. *Apellitæ*. Nom de secte. Les *Apellites* étoient des hérétiques disciples d'un Apelle, qui avoit été lui même de Marcion, & qui s'éleva vers l'an 145 ou 146 : *voyez* S. Epiphane, *Hær.* 44. S. Augustin *Hær. 23*. Tertul. *de Præscrip. ch. 30 & 31*. Euseb. *Hist. Eccl.* Liv. V, ch. 13. *Baron.* à l'an 146. Voyez MARCIONITES.

APENBOURG. Gros bourg de la vieille Marche de Brandebourg en Allemagne. *Apenburgum*, Il est entre la ville de Gardeleben & celle de Soltvedel. ☞ Les meilleures cartes n'en font qu'une petite bourgade.

APENDRE. v. n. Vieux mot. Dépendre.

☞ APENÈ. s. m. Char attelé de deux ou quatre mulets, mis en usage dans les Jeux Olympiques par les Eléens, qui s'en dégoûtèrent bientôt.

APENNIN. s. m. *Apenninus*. C'est une des plus célèbres montagnes de l'Europe. On peut regarder l'*apennin* comme une branche des Alpes. Il s'en sépare aux confins du comté de Nice, & des terres de Gènes, traverse & partage en deux toute l'Italie jusqu'aux confins de la Basilicate, où il se divise en deux branches, qui aboutissent toutes deux à la mer Ionienne ; la branche septentrionale, en traversant les provinces de Barri & d'Otrante ; & la méridionale, en passant par la Basilicate & les deux Calabres. Dans son cours il prend différens noms en différens endroits, mais trop peu célèbres pour les rapporter ici. Strabon divise le mont *Apennin* en deux branches ; mais la seconde est le mont nommé *vultur*, qui ne s'étend pas loin. L'endroit où l'*Apennin* touche les Alpes maritimes est près de Savone.

*En ce lieu l'*Apennin *au-dessus des nuages*
Va porter son orgueil & braver les orages,
Eleve jusqu'au Ciel le front de ses rochers ;
Voit toute l'Hesperie, & commande aux deux mers ;
De ses flancs spacieux il enfante des ondes,
Qui font au gre des Cieux les campagnes fécondes,
Qui traînent l'abondance, & qui font en tous lieux
L'ornement de la terre & le charme des yeux. BRÉB.

L'*Apennin* n'est pas cependant si haut que les Alpes.

Jadis cette montagne alongeant ses confins
Unissoit la Sicile avecque les Latins :
Puis des flots conjurés les cruelles approches,
S'ouvrirent un passage au travers de ses roches,
Et le Sicilien detache du Latin,
*Pelore garde encor le reste d'*Apennin. BRÉBEUF.

Isidore, *Orig. Liv. 14, ch. 8*. Servius sur le *X Livre de l'Enéide, v. 13*, & Paul Diacre, dans l'*Histoire des Lombards, Liv. 2, ch. 18*, tirent le nom *Apennin* de *Alpes Pœninæ*, Alpes Carthaginoises, & prétendent que ces montagnes ont été ainsi appelées, parce que c'est par-là qu'Annibal & les Carthaginois entrèrent en Italie. Mais il faut selon la remarque de Cluvier, ne connoître point l'Italie, & n'avoir point lû l'Histoire romaine, pour parler ainsi. Les Alpes carthaginoises, *Pœninæ Alpes*, ainsi appelées parce que ce fut par-là qu'Annibal s'ouvrit un passage en Italie, sont celles qu'on appelle aujourd'hui le *Mont Saint-Bernard*, comme nous l'avons dit au mot ALPES. On pourroit dériver le mot *Apennin* du mot celtique *Pen*, qui signifie le sommet d'une montagne, & qui avec l'article *Ha*, ה, se prononceroit *Hapen*, d'où se seroit fait *apenninus*. On trouve dans la vie de S. Calocer *Alpes Tusciæ*, les Alpes de Toscane, *Acta SS. April. T. II, p. 526 & 527*. Si la leçon est bonne, & qu'il ne faille pas dire *Alpes Cottiæ*, comme porte une autre vie du même Saint, il faut dire que c'est l'*Apennin* qu'on appelle ainsi.

APENRADE. Ville du Duché de Slesvick, dans la Jutlantde. *Apenroa*. Elle a un bon port sur la mer Baltique, entre la ville de Flensbourg & celle de Haderschleben.

APENS. adj. m. *Cædes ex comparatis insidiis facta*. Vieux mot, qui ne se dit qu'en cette phrase : c'est un *guet apens* ; pour dire, un assassinat concerté & delibéré, fait en guettant son ennemi, en choisissant le temps & le lieu favorables pour le surprendre. *Voy.* APPENSER.

Un amoureux dit aussi, en se plaignant des yeux d'une belle, qu'elle l'a assassiné, & que c'est un *guet apens*. Style des précieuses ridicules. Les ignorans écrivent *guet à pend*.

APEPSIE. s. f. Digestion abolie. Ce mot est grec ἀπεψία, composé d'ἀ priv. & de πέψις *coction*, *digestion*. COL DE VILLARS.

APERCEVABLE. adj. m. & f. Qui peut être apperçu. *Quod observari, quod animadverti potest*. Les petites parties des corps naturels ne sont *apercevables* qu'avec le microscope.

APERCEVOIR. v. a. *J'aperçoi*, ou *j'aperçois*, *j'aperçûs*, j'ai *aperçu*, j'*apercevrai*. Découvrir de loin. Commencer à voir. *Animadvertere, observare*. Les pilotes redoublent leurs soins, quand ils *aperçoivent* la terre. Je vous ai *aperçu* & distingué dans la foule. Les Barbares l'*apercevant* n'oserent approcher. ABLANC. On *aperçoit*, on découvre tous les jours de nouveaux astres dans le ciel avec les lunettes. Ménage dérive ce mot du latin *percipere*, ou *adpercipere*.

APERCEVOIR signifie aussi, remarquer quelque chose par le moyen de quelque attention, réflexion ou examen, & se dit souvent avec le pronom personnel. *Advertere, deprehendere*. On s'*aperçoit* d'une erreur de calcul, quand on compte une seconde fois. On ne s'*aperçoit* pas d'abord qu'un argument est captieux. L'amour-propre empêche qu'on ne s'*aperçoive* de ses défauts. Combien de gens meurent sans s'*apercevoir* de leur ridicule ? BELL. Cette pente est insensible, on ne s'*aperçoit* pas qu'on descend.

☞ APERCEVOIR & VOIR, considérés dans une signification synonime. Les objets qui ont quelque durée, ou qui se montrent, sont *vûs*, dit M. l'Abbé Girard. Ceux qui fuient, ou qui se cachent, sont *aperçus*. On *voit* dans un visage la régularité des traits, & l'on y *aperçoit* les mouvemens de l'ame.

☞ Une complaisance *vue* de tout le monde en explique quelquefois moins qu'un coup d'œil *aperçû*.

☞ L'amour qui se fait *voir* tombe dans le ridicule aux yeux du spectateur : celui qui se laisse seulement *apercevoir*, fait sur le theatre du monde une scène amusante pour ceux à qui plaît le jeu des passions.

☞ Les novices & les sottes en amour ignorent, les avantages du mystère, & font *voir* ce qu'elles ont intérêt de cacher. Les plus fines, quelqu'attention qu'elles aient, ont bien de la peine à empêcher qu'on ne s'*aperçoive* de ce qui se passe au fond de leur cœur.

APERÇU, UE, part. *Animadversus, observatus*. Il a les significations de son verbe.

APERCHER. v. a. Terme d'Oiseleur. Remarquer l'endroit où un oiseau se retire pour y passer la nuit. On dit, j'ai *aperché* un merle.

APÉRITIF, IVE. adj. Terme de Médecine, qui se dit des remèdes qui ouvrent les pores, & ôtent l'obstruction des passages des humeurs. *Aperiens, aperitivus, obstructos corporis meatus aperiendi vim habens*. Clystère *aperitif* & laxatif. Les cinq racines *apéritives* qu'on ordonne souvent, sont celles d'ache, d'asperges, de persil, de fenouil, de bruscus, & celles de capres, d'arrête-bœuf, d'iringion.

☞ Ce terme est aussi employé substantivement. On fait usage des *apéritifs* dans les cas ou les obstructions sont la cause ou l'effet de la maladie.

Ce mot vient du verbe *aperire*, ouvrir.

APERT. v. impersonnel. *Patet, constat, liquet*. Terme de Palais, qui n'est en usage qu'en cette phrase : c'est un fait dont il *apert* par telle pièce. Dans les lettres de Chancellerie le Roi dit toujours, s'il vous *apert*.

APERTEMENT. Vieux adv. Clairement. *Apertè, clarè, manifestè*. On voit *apertement* qu'un tel effet vient d'une telle cause.

Ce mot ne feroit pas un bel effet dans un diſcours poli. Il doit s'écrire avec un ſeul *p*, venant du latin *apertè*, qui ſignifie la même choſe. Mais Marot l'écrit avec deux *p*.

APERTISE. ſ. f. Ce mot eſt en uſage en baſſe-Normandie, où l'on dit, pour ſe mocquer d'un conſeil ridicule, ou d'une imagination ſotte: voilà une belle *apertiſe*. D'*adperitia*, fait de *peritus*. MÉNAGE. Il étoit françois du temps de Louis XI, lorſqu'on publia les cent Nouvelles nouvelles, dans la dernière deſquelles ſe voit l'exemple ſuivant: les peres & les meres prenoient grand plaiſir à voir leurs enfans jouer & faire ſoupleſſes & *apertiſes*..... Les vieux Dictionnaires expliquent *apertiſes* par agilité.

☞ APÉTALE. adj. de t. g. Terme de Botanique, qui ſe dit des fleurs qui ſont ſans pétales. *Apetalus*. *Voy.* aux mots FLEUR & PÉTALE.

APETISSEMENT. ſ. m. Diminution. *Diminutio, imminutio*. L'*apetiſſement* qui paroît dans les objets éloignés, eſt une eſpèce de phénomène. PERR. Ce mot ſe trouve dans une déclaration de François I, du 27 Décembre 1541, pour ſignifier quelque eſpèce de tribut. Car il dit que ſes prédéceſſeurs ont affranchi les Secrétaires du Roi, de toutes entrées, iſſues, barrages, choquets, *apetiſſemens*, & autres ſubſides, tributs, & impoſitions quelconques. TESSEREAU.

APETISSER. v. a. Rendre plus petit. *Minuere, imminuere*. ☞ *Apetiſſer* un manteau; c'eſt le rendre plus court. *rapetiſſer* vaudroit mieux. *Apetiſſer* un tas de blé; mauvaiſe façon de parler des Vocabuliſtes, c'eſt le diminuer.

☞ APETISSER, eſt auſſi neutre. Les jours *apetiſſent*, deviennent plus courts. *Decreſcunt dies*.

☞ Il eſt auſſi réciproque. Cette étoffe s'*apetiſſe* à l'eau.

APETISSÉ, ÉE. part. *Minutus, imminutus*.

APÉTOU. ſ. m. & f. Peuple de l'Amérique méridionale. *Apetuba*. Les *Apetous* ſont dans le Bréſil, près du gouvernement de Porto-Séguro.

A-PEU-PRÈS. adv. Preſque tout. *Penè, fermè totum*. Je vous rapporte *à-peu-près* la ſubſtance de la harangue. VAUG.

A-PEU-PRÈS. adv. Preſque. *Ferè, penè, fermè*. Me voilà *à-peu-près* auſſi incertain que j'étois.

☞ APEX. ſ. m. Bonnet à l'uſage des Flamines & des Saliens. Pour qu'il tînt bien ſur leur tête, ils l'attachoient ſous leur menton avec deux cordons.

A P H.

☞ APHACE. *Aphaca*, lieu dans la Paleſtine, entre Byblos & Heliopolis, où il y avoit un temple de Vénus Aphacitides, en l'honneur de laquelle tous ceux qui y alloient, s'abandonnoient à toutes ſortes de laſcivetés, parce que Vénus y avoit embraſſé Adonis. Cette infame ſuperſtition vient peut-être de ce que le mot *aphaca* dans la langue Syriaque, & conſéquemment dans celle des Phéniciens, ſignifie *embraſſement*.

APHACITE. adj. f. Surnom de Vénus. *Voyez* l'article précédent. Près du temple de cette Déeſſe, étoit un lac ſemblable à une citerne. Ceux qui venoient conſulter l'oracle de Vénus *Aphacite*, jettoient dans le lac leurs préſens; il n'importoit de quelle eſpèce ils fuſſent: s'ils étoient agréables à la Déeſſe, ils alloient au fond, ſi elle les rejettoit, ils ſurnageoient, fût-ce de l'or ou de l'argent.

APHARA. Ville de la Tribu de Benjamin, dans la Terre-Sainte. *Aphara*. Adrichomius la place près d'Almath, vers le nord.

APHEA. ſ. f. Terme de Mythologie. Divinité adorée par Eginètes & par les Crétois. Pindare a fait une Ode en l'honneur de cette Déeſſe, qui avoit un temple dans l'île de Créte. C'eſt la même que Diane.

APHEC. Ville de la Tribu d'Aſer, dans la Galilée, province de la Terre-Sainte. *Aphec*.

APHEC, eſt auſſi le nom d'une ville de la Tribu d'Iſſachar. *Aphec*. Sous les Chananéens, elle étoit capitale d'un royaume. Elle ſe nomme auſſi *Apheca*, fém.

APHECA, eſt encore le nom d'une ville de la Tribu de Juda. *Apheca*. On dit qu'elle ſe nommoit auſſi *Aſeca*.

APHÉLIE. ſ. m. Terme d'Aſtronomie. ☞ C'eſt le point de l'orbite d'une planète où elle ſe trouve dans ſa plus grande diſtance du ſoleil, le point diamétralement oppoſé au périhelie. *Aphelium ſumma abſis*.

☞ Les aſtres qui tournent autour du ſoleil, ne ſont pas toujours également éloignés de lui. Ils ſont dans leur aphélie, lorſqu'ils ſont dans leur plus grande diſtance; ils ſont dans leur périhélie, lorſqu'ils ſont dans leur plus petite diſtance du ſoleil; & ils ſont dans leur diſtance moyenne, lorſqu'ils ſont auſſi éloignés de leur aphélie, que de leur périhelie.

☞ M. Halloi a donné une methode géométrique pour trouver les aphélies des planètes.

☞ Suivant les obſervations, la plus grande diſtance de la terre au ſoleil eſt de 20976 $\frac{1}{2}$ rayons terreſtres.

☞ Sa plus petite diſtance de 20275^{1}.

☞ Et ſa diſtance moyenne de 20626.

☞ Un rayon terreſtre contient environ 1433 lieues.

☞ APHELIE, eſt auſſi adj. de t. g. La terre eſt *aphélie*, lorſqu'elle eſt dans le point de ſon orbite le plus éloigné du ſoleil. Mars *aphelie*.

Ce mot vient de ἀπὸ, & de ἥλιος, *ſoleil*.

APHERÈSE. ſ. f. *Aphareſis, ablatio*. Terme de Grammaire. Retranchement, figure par laquelle on retranche quelque choſe au commencement d'un mot: comme *conia*, pour *ciconia*; *temnere*, pour *contemnere*. L'on a dit au commencement du mot; car ſi le retranchement ſe faiſoit au milieu, ou à la fin, ce ne ſeroit plus une *aphérèſe*, mais une *ſyncope*, ou une *apocope*.

APHÉSIENS. ſ. m. pl. ou adj. pris ſubſtantivement. Terme de Mythologie. Surnom qu'on donnoit quelquefois à Caſtor & Pollux, qu'on croyoit préſider aux barrières, d'où l'on partoit dans les jeux publics. D'ἀφίημι, *emitto*.

APHÈTE. Terme d'Aſtrologie. *Aphète* eſt la planète qui donne la vie.

☞ APHIOM CARASAR. Ville de la Natolie, dans la province de Germian, près de la rivière du Mindre; on croit que c'eſt l'ancienne Hiérapolis, près du Méandre.

APHONIE. ſ. f. Terme de Médecine. Extinction de voix qui arrive aux malades par le vice des organes deſtinés à cette fonction. Ce mot eſt grec, ἀφωνία, compoſé d'α privatif, & de φωνὴ, *voix*. COL DE VILLARS.

APHORISME. ſ. m. Maxime, ou règle générale, principe d'une ſcience, propoſition qui renferme en peu de mots une maxime générale. *Aphoriſmus*. Il ne ſe dit guère qu'en Medecine & en Juriſprudence. Les *aphoriſmes* d'Hippocrate. Des *aphoriſmes* politiques. Des *aphoriſmes* de Droit.

APHORISME, ſe dit quelquefois figurément de ce qu'on regarde comme un principe certain. Je tiens cela pour un *aphoriſme*.

Ce mot vient du grec ἀφορισμὸς, qui ſignifie la même choſe, d'ἀφορίζω, *ſeparo, ſeligo*, je ſépare, je choiſis; c'eſt-à-dire, Sentences choiſies, ſéparées.

APHORISTIQUE. adj. m. & f. Terme de Médecine. *Aphoriſticus, a, um*. Qui appartient à l'Aphoriſme, qui a la forme d'aphoriſme. On auroit été au-devant de ces abus, ſi l'on avoit retenu en Médecine la manière d'écrire d'Hippocrate, dont le ſtyle *aphoriſtique*, ſimple & concis, n'a rien de ſuperflu. JOURN. DES S.

APHOSIATIN. Port de la Romélie, dans la Turquie d'Europe. *Epheſiorum portus*. Il eſt ſur la côte de la Mer-Noire, à quelques lieues au nord de Conſtantinople.

☞ APHRACTE. ſ. m. *Aphractus*. Nom Grec que les Anciens donnoient à une eſpèce de barque ou de brigantin, ſans pont, & ſans tillac.

APHRODISÉE. *Voyez* APODOSIA.

APHRODISIADE. ſ. f. *Aphrodiſias*. Nom d'un temple de Vénus, d'une île qui paroît avoir été la même que l'*Aphrodiſie* de la mer perſique, & de pluſieurs

villes. Etienne compte jusqu'à douze *aphrodisiodes*. La ville de Carie qu'on nomme aujourd'hui par corruption, *Apodisia*, ou, selon d'autres, *Abodisia*, se nommoit autrefois *Aphrodisias*. Elle est au 58e. d. 40 m. de longitude, & au 38e. d. 10 m. de latitude, & a eu un Evêque.

APHRODISIE. *Aphrodisia*. Île de la mer persique.

APHRODISIE. *Aphrodisium*. Ville d'Afrique, proche d'Adrumète; & d'une autre de Chypre au nord, à neuf milles de Salamine; & d'une ville d'Espagne, qui donnoit aussi son nom au promontoire sur lequel elle étoit située.

APHRODISIES. s. f. pl. Fêtes de Vénus établies dans la plupart des villes grecques. Ἀφροδίσια. *Aphrodisia*. Les plus célèbres se faisoient dans l'île de Chypre. Le Scholiaste de Pindare (*Pyth. Od. 2*) dit qu'elles y avoient été instituées par Cinyras, dans la famille duquel on choisissoit les prêtres de la Déesse qui en portoit le nom de Κινυράδαι. C'étoit durant cette fête, que l'on pouvoit se faire initier aux mystères de Vénus. Ceux que l'on y admettoit, offroient une pièce de monnoie à Vénus Courtisane, qui pour les récompenser, leur rendoit une mesure de sel, & une figure impudique, appelée *Phalle*. S. Clément d'Alexandrie, *in Protreptico*. Arnobe, *l. 5*.

A Amathonte, ville de Chypre, on faisoit à Vénus des sacrifices solemnels, que, selon Hesychius, on appeloit Καρπώσεις, du mot Καρπὸς, *fruit*, peut-être à cause que cette Déesse présidoit à la génération.

Selon Strabon, *l. 14*, ces fêtes étoient célébrées par les habitans de l'ancienne & de la nouvelle Paphos, qui étoient éloignées de soixante stades.

Athénée, *liv. 13*, nous apprend qu'à Corinthe les honnêtes femmes & les Courtisanes célébroient séparément les *aphrodisies*. Erasme dans ses Adages, remarque que Corinthe abondoit en filles de joie, & que le verbe Κορινθιάζειν, signifioit proverbialement, *se livrer à la débauche*. Le Scholiaste d'Aristophane, *ad Plutum*, parle de six fameuses courtisanes de cette ville: Laïs, Cyrènen, Leœna, Sinope, Pyrrhine & Sicyone. Vénus y avoit un temple magnifique, où l'on venoit de tous côtés apporter des offrandes.

APHRODITE. s. f. *Aphrodite*, *Venus*. Nom de Vénus. Il est pur grec, & vient de ἀφρὸς, *écume*; parce que les Poëtes, & entre autres Hésiode, dans sa Théogonie, v. 19 & 198, feignent qu'elle naquit du sang qui découla de la plaie que Jupiter fit à Saturne, mêlé avec l'écume de la mer. Ce mot ne se dit guère dans les autres langues, & point du tout en françois.

C'étoit aussi le nom d'une danse chez les Anciens, dans laquelle on représentoit Vénus.

APHRODITE. *Aphrodites*. Ville d'Afrique vers l'Ethiopie.

APHRODITIE. *Aphroditia*. Petite région de la Laconie.

☞ APHRON. Espèce de pavot sauvage, dont Pline fait mention.

APHRONILLE. s. f. Plante. Elle pousse des feuilles dès sa racine; elles sont plus longues, & plus étroites que celles du poireau. Ses racines sont piquantes & amères: quand on les prend en breuvage, elles provoquent l'urine.

APHRONITRE. s. m. *Aphronitrum*. Ecume de nitre, c'est-à-dire, ce que le nitre a de plus subtil, & de plus léger. L'*aphronitre* n'entroit point dans la Médecine du temps de Galien. Il étoit seulement à l'usage des baigneurs, qui l'employoient à frotter le corps des personnes qui prenoient le bain. Selon Pline, il s'apportoit d'Asie à Rome, & il se formoit dans des cavernes; une partie se ramassoit encore attachée aux parois, & l'autre déja tombée en bas.

Gauthier Christophe Schelhammer, dans un Traité qu'il a fait du nitre, parle de l'*aphronitre* au *c. III*, & taxe d'une grande ignorance ceux qui ne distinguent point ἀφρόνιτρον, l'*aphronitre*, ou le nitre écumeux, de l'ἀφρὸς νίτρου, l'écume de nitre. Ignorance néanmoins qui leur est commune avec les Médecins Arabes, avec Pline & Martial; mais Dioscoride, Sallien, Ætius, Eginète les distinguent.

APHTHARTOCITE. s. m. & f. *Aphthartocita*. Nom d'hérétiques. Les *Aphthartocites*, ennemis jurés du Concile de Chalcédoine, sortis des Eutychiens, parurent vers l'an 535. Ce nom vient du grec ἄφθαρτος *incorruptible*, & δοκέω, *je juge*, *il me paroît*; & il leur fut donné parce qu'il leur paroissoit que le corps de Jésus-Christ étoit incorruptible & impassible, & qu'ils ne concevoient pas qu'il eût pu mourir. *Voyez* Sandérus, her. 109, & Baronius à l'an 535. Les Jésuites d'Anvers, *Act. Sanct. April. Tom. I, p. 559*, prétendent que c'est une faute de dire *aphthardocite*, & qu'il faut dire *aphtartodocite*. Et en effet, Eusthathius, Auteur de la vie de S. Eutychius P. C. la même *p. 558*, B. dit *aphtartodocitas*; & l'on reprend Lipoman & Surius d'avoir imprimé *aphthardocitas*.

APHTE. s. m. *Aphta*, *Lactucimen*. Terme de Médecine. Les *aphtes* sont certains ulcères qui naissent dans la surface intérieure de la bouche, & qui ont quelque chose de chaud. Les *aphtes* ne sont pas des ulcères profonds: ils se forment en quelque partie que ce soit de la bouche, dans le palais, aux gencives, aux côtés, à la racine de la langue. Les enfans, sur-tout ceux qui sont à la mammelle, sont fort sujets aux *aphtes*, lorsque le lait de la nourrice est corrompu, ou que l'estomac de l'enfant ne le peut digérer; alors les vapeurs âcres du lait aigri & corrompu, qui s'élèvent, exulcèrent facilement les parties molles & délicates. Quand les *aphtes* viennent dans un âge parfait, ils sont causés par des humeurs tenues, séreuses, & âcres, qui regorgent dans tout le corps, & qui sont portées à la bouche. Il y a des *apthes* blancs; il y en a aussi de rouges, de livides & de noirâtres: les blancs & les rouges sont les moins dangéreux & les plus faciles à guérir; les livides & les noirâtres sont souvent mortels. Un liniment de miel rosat, & d'huile de vitriol mêlés ensemble, est un bon remède pour les *aphtes*. Voyez Jœl, *sect. 7*, *l. 2*. Lazare Rivière, *observ.* Jean Hartmanus, Forestus, Degori.

☞ APHYE. s. f. *Aphya*. C'est le nom que les anciens donnoient à un petit poisson blanc, fort commun. C'est pour cela que Cicéron pour exprimer la populace, le menu peuple, se sert du mot *aphya populi*.

A P I.

API. Sorte de pomme. *Malum apiolum*. Elle est petite, & colorée d'un rouge assez vif. On la conserve longtemps. Elle commence d'être bonne du moment qu'elle n'a plus rien de verd, ni auprès de la queue, ni auprès de l'œil, ce qui arrive assez souvent dès le mois de Décembre. ☞ On la mange avec sa peau qui est très-fine. Sa chair est délicate & parfumée: elle vient sur un arbre qui charge beaucoup & donne son fruit par bouquets. Il faut à ce pommier une terre grasse sans humidité.

On dit d'un homme qui a les joues rouges, que c'est un visage de pomme d'*Api*.

API est aussi une espèce d'ache que l'on fait blanchir *Apium*.

☞ A PIC. Être *à pic*, mettre *à pic*: c'est lorsque le cable de l'ancre d'un vaisseau est bien roidi, & que le navire se trouve presque perpendiculairement sur son ancre, au moment qu'on la leve. On dit aussi *apiquer*, pour être *à pic*. Voyez *ce mot*.

APICE. Petite ville du royaume de Naples, *Apicium*. Elle est dans la principauté ultérieure au nord de Bénévent, sur la rivière calore.

APIÉTRIR. v. n. & récip. *Decrescere*, *vilescere*. Terme de Marchands, qui disent que leur marchandise *apietrit*, ou s'*apiétrit*, lorsqu'elle se gâte & se corrompt, parce que la mode s'en passe, ou parce qu'elle perd de sa qualité. Ce mot vient de *piètre*, qui signifie, de mauvaise condition, méprisable.

☞ APIETRI, IE. part.

APINEL. s. m. C'est une racine qui naît dans quelques îles de l'Amérique. Les sauvages la nomment *Yaba-*

cani, & les François, Racine *apinel*, du nom d'un capitaine de cavalerie qui l'apporta le premier en Europe. Elle a une ſi grande vertu contre les ſerpens, qu'il ſuffit, pour les tuer, de leur en préſenter un morceau dans la gueule, au bout d'un bâton. Cette même racine, ſi utile à la conſervation des hommes, ſeroit auſſi utile à leur propagation, ſi la propagation avoit beſoin de ces ſecours, que l'on n'emploie guère dans les vues ſérieuſes de la nature. *Hiſt. de l'Acad. Royal. an. 1724.*

APIOS. ſ. m. *Apios.* Plante de l'île de Candie. Ses tiges ſont fort menues, & rougeâtres. Elle porte des fleurs comme celle de la rue. Il leur ſuccéde un petit fruit qui ſe diviſe en trois loges, dont chacune renferme une ſemence oblongue. Sa racine eſt un violent purgatif.

APIQUER. v. n. Terme de Marine. *Imminere anchoræ.* On dit que le cable *apique*; c'eſt-à-dire, que le vaiſſeau approche de l'ancre qui eſt mouillée, & que le cable commence à ſe roidir, & à être perpendiculaire, ou *à pic.*

☞ APIQUER *une vergue*, c'eſt peſer ſur un côté de ſa balancine, & filer de l'autre, afin d'élever un de ſes bouts le plus haut poſſible. Dans ce ſens il eſt actif.

APIS. ſ. m. *Apis.* Nom d'une Divinité Egyptienne. C'étoit un bœuf que l'on nourriſſoit dans un temple qui étoit dans le Delta. Strabon dit qu'il avoit le front blanc, avec quelques parties du corps, & le reſte noir. Hérodote dit, *Liv. III, ch. 28*, qu'il avoit ſur le dos l'image d'un aigle; que la figure blanche qu'il avoit au front étoit carrée; & que du reſte il étoit tout noir; qu'il avoit un eſcarbot à la langue; & que les crins de ſa queue étoient διπλᾶις, c'eſt-à-dire, doubles, ou de deux couleurs, ou de deux ſortes. Pline, *Liv. III, ch. 46*, dit, qu'il avoit la figure d'un croiſſant au côté; & en effet, nous lui voyons cette marque dans une médaille d'Hadrien, rapportée par Triſtan, *T. I, pag. 514.* Ammien Marcellin en dit autant. Apparemment il n'eſt décrit différemment que parce que ce n'étoit pas toujours le même bœuf; car un des principaux points du culte d'*Apis* étoit de ne le laiſſer pas vivre long-temps. Après qu'on l'avoit tué on lui faiſoit des obsèques magnifiques, & on gardoit un grand deuil juſqu'à ce que les prêtres en euſſent trouvé un autre. Les Egyptiens diſoient qu'il étoit conçu du feu du ciel. Cambyſe ſe moqua des Egyptiens, fit tuer tous ceux qui célébroient la fête d'*Apis*, fouetter ſes prêtres, & le bleſſa lui-même à la cuiſſe; le pauvre *Apis* en mourut quelque temps après. Selon le P. Kirker, *latium, p. 106. Apis* & Sérapis ſont la même choſe. P. de S. Julien, *Antiq. de Bourg. p. 225* prétend qu'*Apis* a été honoré en Gaule, & que c'eſt de-là que viennent les noms des Buteaux & des Viteaux, Bœufs blancs, le Bœuf Dieu. Cicéron, *De Nat. Deor. Liv. I, n. 83.* Tacite, *Liv. IV, Hiſt. c. IV.* Luc. *Liv. VIII, v. 479, L. IX, 160.* Euſèbe, *L. II de la Prép.* Macrob. *L. I, Saturn. c. 21.* S. Aug. *De Civit. L. XVIII, 5.* Kirker, *Œdip. Ægypt. T. III, p. 285*, parlent de ce Dieu *Apis.*

APIS eſt auſſi le nom d'un Roi d'Egypte, & de quelques autres Rois des Argiens, de Sinope, & de Sicyone.

A P L.

☞ APLAIGNER. v. a. Terme de Manufacture de lainage. Faire paroître les poils de la laine ſur une étoffe, par le moyen des chardons. *Aplaigner* un drap, c'eſt proprement le lainer. *Villos carduis attollere, erigere.*

☞ On appelle *aplaigneur*, l'ouvrier qui donne cette façon au drap.

☞ On dit en quelques endroits *aplaner* & *aplaneur. Opifex villis erigendis præfixus.*

APLANIR. v. a. Rendre plan, uni & de niveau. Ce qui étoit inégal. *Æquare, Complanare, Coæquare.* On a *aplani* ce terrain, qui étoit inégal & raboteux, pour y faire un jardin. Il faut envoyer des pionniers pour *aplanir* les chemins, quand la groſſe artilletie marche.

APLANIR ſe dit figurément en choſes morales. Lever les difficultes, les empechemens qui ſe rencontrent dans une affaire. *Explicare, aperire.* Les Anciens nous ont *aplani* le chemin pour pénétrer dans les ſciences. Il ne ſeroit jamais parvenu à cette dignité, ſi la faveur ne lui en eût *aplani* le chemin. La grandeur de leur courage leur *aplaniſſoit* toutes ſortes de difficultés. ABLANC.

APLANIR ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel. Dans le propre, c'eſt devenir plus uni. *Æquari, complanari, coæquari.* Et dans le figuré, c'eſt devenir plus aiſé, plus facile à entreprendre, à exécuter. *Explanari, enodari, explicari.* Du côté que les montagnes commencent à s'*aplanir*. Toutes ces difficultés s'*aplaniront* d'abord.

APLANI, IE. part. *Æquatus, explanatus.*

APLANISSEMENT. ſ. m. Action de celui qui aplanit. Réduction d'un terrain inégal à un plan uni. *Exæquatio.* L'*aplaniſſement* d'un parterre, l'*aplaniſſement* des allées d'un jardin.

☞ Quoique le verbe ſoit employé au figuré, l'uſage n'a pas adopté le ſubſtantif dans le même ſens. Si l'on dit *aplanir* une difficulté, pourquoi ne dit-on pas l'*aplaniſſement* d'une difficulté? L'uſage fait tout; mais il y a de la bizarrerie.

APLANISSEUR. ſ. m. Ouvrier qui donne une ſeconde préparation aux draps après leur première tonture. *Qui pannorum villos carduis iterùm attollit.*

☞ APLATIR. v. a. Rendre plat, ſans rien ôter. C'eſt altérer la forme d'un corps, ſelon quelqu'une de ſes dimenſions, en ſorte que cette dimenſion en ſoit rendue moindre. Si on *aplatit* un globe par un de ſes poles, la ligne qui ira de ce pole à l'autre, deviendra plus courte. On *aplatit* ce qui eſt trop relevé. On *aplatit* les métaux à coups de marteau.

Ce mot vient du grec πλατεῖα, qui ſignifie, *un eſpace plat, une place publique.*

APLATIR ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel, & ſignifie, devenir plat. *Planum fieri, tumorem ponere.* Les joues s'*aplatiſſent* par la maigreur. Le ſein de cette femme s'eſt *aplati.*

APLATI, IE. part.

APLATISSEMENT. ſ. m. L'action d'aplatir, ou l'effet qui eſt produit dans un corps par le choc ou l'impreſſion d'un autre. Le mouvement des doigts ſuffit pour l'*aplatiſſement* d'une boule de cire. Il faut un coup de marteau pour l'*aplatiſſement* d'une balle de plomb.

☞ APLATISSOIRES. ſ. f. pl. Nom que l'on donne à des parties de moulins qui ſervent à aplatir & éteindre les barres de fer, pour être fondues de la même chaude dans les grandes fonderies, ou d'un autre chaude, dans les pétites fonderies. ENCYCL.

APLEBY. Petite ville du comté de Weſtmorland en Angleterre. *Aballaba, abellaba.* Elle eſt ſur la rivière d'Eden au midi de Carliſe.

APLESTER. v. a. Terme de Marine. C'eſt déplier ou étendre les voiles pour recevoir le vent, & ſe préparer à partir. *Explicare.* On ne s'en ſert plus.

APLETS. ſ. m. pl. Rets ou filets dont on ſe ſert pour la pêche du hareng.

APLOMB. ſ. m. Ligne perpendiculaire à l'horiſon. *Perpendiculum.* Ce mur tient bien ſon *aplomb*, eſt bien droit; celui-là fait ventre, il a perdu ſon *aplomb.* En ce ſens *a* ne fait point une particule, & on ne le ſépare point de plomb. Dira-t-il que ces arcs doubleaux de 40, 50 ou 60 pieds de diamètre qui étoient déja en voûte, puiſſent, en ſuivant la rondeur de la tour qu'ils portoient, & en ſe détournant ainſi de l'*aplomb*; ſoutenir un ſi prodigieux fardeau. CORDEM.

☞ APLOMB ſe dit auſſi adverbialement, pour dire dans une direction verticale & perpendiculaire à l'horiſon. *Perpendiculariter, lineâ ad perpendiculum directâ.* Ce mur n'eſt pas d'*aplomd.* Le ſoleil darde *aplomb* ſes rayons. On en fait ordinairement deux mots. Ce mur eſt, n'eſt pas *à plomb.* Voyez *Plomb des ouvriers.*

APLOME. ſ. f. *Aploma, atis.* Terme de Liturgie. L'*aplo-*

me eſt une des nappes qu'on met ſur l'autel dans l'Egliſe grecque.

APLOMER. Vieux mot qui vouloit dire *endormir*, ſelon Borel, & que l'on trouve dans Pathelin & dans Nicod. Je ſuis tout *aplomé*, c'eſt-à-dire, je ſuis tout appéſanti. MENAGE.

☞ APLUSTRE. ſ. m. C'eſt, diſent les Vocabuliſtes, le nom que les anciens donnoient à un ornement qu'ils plaçoient à la partie la plus elevée des poupes. C'eſt le mot latin francisé.

☞ C'eſt proprement une petite pièce d'étoffe qui pend du haut des mats. *Aplustre, is, aplustra, orum, aplustria, um.* Voyez *Flamme*, terme de Marine.

A P N.

APNÉE. ſ. f. *Apnœa, æ.* Terme de Médecine. Etat dans lequel la reſpiration paroit ſupprimée; c'eſt-à-dire, qu'elle eſt ſi petite, ſi rare & ſi tardive, qu'il ſemble que les malades ne reſpirent plus, & ſoient ſans vie, comme il arrive quelquefois dans la paſſion hyſtérique, la ſyncope, l'apoplexie, la léthargie. Ce mot eſt grec, ἄπνοια: il vient d'α privatif, & de πνέω, *je reſpire.* COL DE VILLARS. Héraclite, dans Galien, *Liv. I de diffic. ſpir.* ſe ſert de cette expreſſion en parlant de la reſpiration des malades qui ſont près de tomber en ſyncope, & dont les extrémités ſont refroidies, laquelle eſt ſi foible, ſi difficile & ſi lente, qu'elle paroit en quelque ſorte éteinte.

A P O.

APOBOMIES. ſ. f. pl. *Apobomia.* Fête chez les Grecs, où l'on ne ſacrifioit point ſur l'autel, mais à terre & ſur le pavé. C'eſt ce que le nom ſignifie; des mots ἀπὸ, *loin*, & βωμὸς, *autel.*

APOCALYPSE. ſ. f. *Apocalypſis.* Terme grec, qui ſignifie révélation. Il s'applique particuliérement au dernier Livre du Nouveau Teſtament. Il contient les révélations de S. Jean ſur pluſieurs myſtères. Il écrivit ſon *apocalypſe* dans l'île de Pathmos où il étoit relégué: on ne convient pas ſi c'étoit ſous le regne, & pendant la perſécution de l'Empereur Domitien. C'eſt le livre du nouveau Teſtament ſur lequel les ſentimens des Peres, & le témoignage de l'Egliſe ont le plus long-temps varié. S. Jérôme rapporte que les Egliſes grecques doutoient de la canonicité de l'*Apocalypſe*. S. Baſile, & S. Grégoire de Nazianze, la rejetoient; & le concile de Laodicée n'en fait point mention dans le Canon des Ecritures. Quelques uns même l'ont attribuée à l'hérétique Cérinthus: & d'autres à un autre Jean, diſciple de S. Jean. Denys d'Alexandrie trouvoit que l'*Apocalypſe* étoit écrite en mauvais grec, & il y avoit remarqué des ſoléciſmes, & des barbariſmes. « Je crois pourtant, diſoit-il, que l'*Apocalypſe* contient un ſens » caché & miſtérieux, & j'admire ce que je ne ſaurois comprendre, plutôt que de le condamner. » S. Juſtin, S. Irénée, & S. Auguſtin, n'ont point douté qu'elle ne fût canonique. Le troiſième concile de Carthage en 397, l'a miſe dans le Canon des Livres ſacrés; & depuis, les Egliſes d'Orient & d'Occident la liſent ſous le nom de l'Apôtre S. Jean.

S. Jérôme, dans une de ſes Epîtres qu'il écrit à Dardanus, parle de l'*Apocalypſe* comme d'un Livre qui n'étoit point reçu communément des Egliſes grecques de ſon temps; mais le Cardinal Baronius prouve dans ſes Annales, que cette penſée de S. Jérôme ne peut pas être vraie dans toute ſon étendue, puiſque S. Epiphane qui vivoit en ce temps-là, a défendu l'autorité de l'*Apocalypſe* contre les hérétiques Alogiens, & contre les Théodotiens. Ces Alogiens, qui l'attribuoient à Cérinthe, demandoient de quelle utilité pouvoit être cette *Apocalypſe*, où il eſt parlé des ſept Anges & des ſept trompettes. Ils tournoient en ridicule ce qui y eſt dit des ſept trompettes; mais S. Epiphane les accuſe en cela, ou de malice, ou d'ignorance, par les paroles de S. Paul, qui a fait mention de ces trompettes dans ſa premiere Epître aux Corinthiens, *ch. 5* ℣ *52*, où il dit, *que la trompette ſonnera, & que les morts reſſuſciteront au ſon de cette trompette.*

Ces Alogiens traitoient de ridicules pluſieurs autres choſes qui ſont dans l'*Apocalypſe*; & entre autres ce qui y eſt rapporté touchant les quatre Anges liés ſur l'Euphrate; mais pour répondre aux objections de ces héretiques, il ſuffit de remarquer en général, que ce Livre n'eſt pas une ſimple hiſtoire, mais une prophétie, & qu'ainſi il n'eſt pas ſurprenant que l'Auteur ſe ſoit exprimé à la maniere des Prophètes, dont le ſtyle eſt ordinairement figuré. Les Alogiens avoient donc tort de s'inſcrire en faux contre l'*Apocalypſe*, à cauſe des expreſſions qui leur paroiſſoient extraordinaires. Ce qu'ils oppoſoient de plus apparent contre l'autorité de ce Livre étoit ces paroles du chap. 2, ℣ 15. *Ecrivez à l'Ange de l'Egliſe de Thyatire:* Il n'y avoit alors, diſoient-ils, aucune Egliſe Chrétienne dans Thyatire. S. Epiphane, qui ſuppoſe avec eux qu'il n'y avoit en effet aucune égliſe alors en ce lieu-là, eſt obligé d'avoir recours à l'eſprit prophétique, comme ſi S. Jean avoit prévu ce qui y devoit arriver dans la ſuite des tems. Il y a de l'apparence que quand S. Epiphane écrivoit contre les Alogiens, on n'avoit point de catalogue des Evêques de cette Egliſe, ou d'autres actes d'où l'on pût connoître qu'elle fut une Egliſe fondée des le temps des Apôtres; c'eſt pourquoi Grotius a répondu ſagement a cette objection, qu'il n'y avoit à la vérité aucune egliſe des Gentils dans Thyatire, lorſque S. Jean écrivoit ſon *Apocalypſe*; mais qu'il y en avoit une des Juifs, comme il y en avoit auſſi une ſemblable dans Theſſalonique avant que S. Paul y prêchât.

Il y a auſſi eu des Ecrivains orthodoxes qui ont rejeté l'*Apocalypſe*, comme un Livre qui autoriſoit les réveries de Cerinthe touchant le regne charnel de JÉSUS-CHRIST ſur la terre. Denys, Evêque d'Alexandrie, écrivit deux Livres intitulés, *Des Promeſſes*, où il combattit fortement les explications d'un Evêque d'Egypte appelé *Nepos*, qui donnoit un ſens tout-à-fait Juif aux promeſſes que Dieu a faites aux hommes dans l'Ecriture. *Voyez* le mot *Millénaires.* Conſultez Euſèbe, *Hiſt. Eccleſ. Liv. VII, ch. 24.*

Quoique Denys d'Alexandrie reconnût l'*Apocalypſe* pour un Livre divin, il prétendoit qu'il étoit d'un autre Jean, que de S. Jean l'Evangeliſte, ce qu'il prétendoit prouver par la diverſité du ſtyle; mais il n'y a rien de plus foible que les raiſons qu'on tire de cette diverſité du ſtyle. Il eſt vrai que dans la plupart des exemplaires grecs, ſoit imprimés, ſoit manuſcrits, on lit à la tête de ce Livre le nom de *Jean le Theologien:* mais ceux qui ont mis ce titre ont voulu déſigner, par cette expreſſion l'Apôtre S. Jean, que les Peres grecs nomment *le Théologien* par excellence, pour le diſtinguer des autres Evangéliſtes.

Eraſme a été cenſuré par les Théologiens de Paris, pour avoir avancé, *qu'on avoit doute long-temps de l'autorité de l'*Apocalypſe, *non-ſeulement parmi les hérétiques, mais même parmi les orthodoxes, qui doutoient du nom de l'Auteur, bien qu'ils le reçuſſent comme un Livre divin.* Cette propoſition fut cenſurée par les Docteurs, qui dirent qu'on connoiſſoit manifeſtement par l'uſage de l'Egliſe & par les définitions des conciles, que l'Apôtre S. Jean étoit l'auteur de l'*Apocalypſe.*

Il y a eu pluſieurs Livres qui ont été publiés ſous le titre d'*Apocalypſe.* Sozomène rapporte, que dans les Egliſes de la Paleſtine on liſoit une *Apocalypſe* de S. Pierre. Il parle auſſi d'une *Apocalypſe* de S. Paul, que les Cophtes ſe vantent d'avoir encore aujourd'hui. Euſèbe dit auſſi quelque choſe de ces deux *Apocalypſes.* S. Epiphane parle d'une *Apocalypſe* d'Adam; Nicéphore d'une *Apocalypſe* d'Eſdras. Gratien & Cedrenus font mention d'une *Apocalypſe* de Moyſe. On parle auſſi d'une du Prophète Elie. Gratien nomme encore une *Apocalypſe* de S. Thomas, & une de S. Etienne; Porphyre, dans la vie de Plotin, parle des *Apocalypſes* de Zoroaſtre, de Zoſtrien, & de Nicothée, d'Allogène, de Meſus. Toutes ces *Apocalypſes* ſont apocryphes & des piéces ſuppoſées. Deſmarêts a fait de

belles moralités sur l'*Apocalypse*. M. Bossuet, & M. l'Abbé de la Chétardie ont fait des Commentaires sur l'*Apocalypse*, ou explications de l'*Apocalypse*.

APOCALYPSE, se dit aussi figurément d'un langage ou d'un discours obscur. *Obscurus sermo*. Tes volumes ne sont rien qu'un éternel *apocalypse*. MAIN. Mauvaise locution.

Ce mot vient d'ἀποκαλυπτω, qui en grec signifie, *je me révele, je découvre*.

☞ APOCALYPSE, Chevalier de l'*apocalypse*: c'est ainsi que se nommerent les membres d'une société de Fanatiques qui se forma à Rome en 1694. Augustin Gabrino natif de Bretcia, leur chef, se fit appeler le *Prince du nombre septennaire*, & le *Monarque de la Sainte Trinité*. Ces Fanatiques disoient que leur dessein étoit de défendre l'Eglise catholique contre l'Antechrist qui seroit adoré dans peu. Les armes de cette société étoient un sabre & un bâton de commandement placés en sautoir, une étoile rayonnante & les trois noms des Anges *Gabriel, Michael & Raphael*. Plusieurs des Chevaliers portoient ces armes sur leurs manteaux & sur leurs habits. Leur nombre s'accrut jusqu'à 80. La plûpart étoient des artisans qui ne travailloient jamais que l'épée au côté. Ils avoient des sentimens fort dangereux. Ils soutenoient entre autres choses qu'une femme, pourvu qu'elle ne refusât rien à son mari, pouvoit bien se livrer à d'autres, & qu'en échange un mari, sur-tout s'il étoit de leur ordre, avoit la liberté de renvoyer sa femme lorsqu'il en étoit dégoûté. Ils étoient avec cela fort charitables envers les pauvres. L'an 1694. le jour des Rameaux, augustin Gabrino étant dans l'Eglise pendant qu'on chantoit l'antienne, *Quis est iste Rex gloriæ?* courut à ces mots, l'épée à la main au milieu des Prêtres, & cria à haute voix, *c'est moi qui suis ce roi de gloire*. Là-dessus on conduisit Gabrino au lieu où l'on renferme les fous. Peu après un autre de ces Fanatiques, qui étoit bucheron, découvrit tout ce qu'il savoit de la conduite & de la doctrine de cette secte; on en empriſonna une trentaine, & le reste se dissipa.

APOCALYPTIQUE. adj. m. & f. Prophétique, qui tient de la révélation. *Libri vaticinii*. On appelle Auteurs *apocalyptiques*, ceux qui ont travaillé sur l'Apocalypse. Bayle, dans son Dictionnaire critique, dit que Bochard étoit un Auteur *apocalyptique*. M. Bossuet passe pour le meilleur de tous les Auteurs *apocalyptiques*. Guillaume Griowé a recueilli tous les Auteurs *apocalyptiques*.

☞ APOCHYLINNE. Terme de Pharmacie. Suc végétal épaissi.

☞ APOCINOS. Danse ancienne dont il ne nous est resté que le nom. ENCYC.

A-POCO. Terme de mépris, emprunté du mot Italien *dapoco*, qui signifie, *malhabile*.

Tandis que mon moqueur par son critique écho,
*Traitoit ainsi nos chantres d'*a-poco,
Fort bien, dit un d'entr'eux, parlant pour tous les autres,
Nos chants sont imparfaits, mais montrez-nous des vôtres. DE LA MOTTE.

APOCOPE. s. f. *Apocope, amputatio, recisio*. Terme de Grammaire. Racourcissement, figure par laquelle on coupe quelque chose à la fin d'un mot. Ce mot est grec. Il vient de ἀποκοπὴ, fait d'ἀποκοπτω, *je coupe*, qui est composé de la prépositon ἀπὸ, & du verbe κόπτω, *je coupe, je retranche*. *Ingeni*, pour *ingenii* est une *apocope*.

APOCOPE. *Abscissio*. Terme de Chirurgie. Espèce de fracture ou coupure dans laquelle la pièce de l'os est séparée & enlevée: ἀποκοπὴ signifie *coupure entière*. On appelle aussi cette fracture *apothrausis*. COL. DE VILLARS.

APOCRÉOS. s. f. Terme de Liturgie chez les Grecs. *Carniprivium, Septuagesima*. C'est la semaine qui répond à celle que l'Eglise latine appelle *Septuagesime*. On l'appelle *apocréos*, ou *privation de chair*, parce qu'après le Dimanche qui la suit, on cesse de manger de la chair, & l'on fait usage des laitages jusqu'au second jour après la Quinquagésime, où commence le grand jeune du careme. Durant l'*apocreos*, on ne chante ni *triode* ni *alleluia*.

APOCRISIAIRE, ou APOCRISAIRE. s. m. *Apocrisiarius*. Envoyé, Agent, qui portoit les reponses d'un Prince. Il fut ensuite le Chancelier du Prince, & gardoit le sceau. Dans la basse latinité on trouve *Asecreta*, *a*. Secretaire, pour *Apocrisiaire*. Zozime le définit Secretaire d'Etat pour les affaires etrangères, & c'étoit la même chose que ceux que Vopiscus, dans Aurelien, appelle *Notarios Secretorum*. Jean de la Porte définit *Apocrisiaire*, Secretaire. . . . Chancelier; parce qu'il est le Secretaire du Prince, & qu'il sait ses secrets. Cette qualité a été depuis principalement attribuée au député du Pape, qui résidoit de sa part à Constantinople pour y recevoir les ordres du Pape, & la réponse de l'Empereur. S. Gregoire étoit *Apocrisiaire* du Pape Pélage à Constantinople, ce fut pendant ce temps-là qu'il composa ses Morales sur Job. L'*Apocrisiaire* faisoit la fonction des Nonces ordinaires du Pape auprès des Princes catholiques. Les *Apocrisiaires* étoient ordinairement Diacres, & ils n'avoient rang qu'après les Evêques, comme on le voit par le concile de Constantinople assemblé durant que Mennas en étoit Patriarche, ou Pelage, Diacre de l'église romaine, & *Apocrisiaire* du S. Siége, n'est nommé qu'après tous les Evêques. Quelquefois cependant l'*Apocrisiaire* avoit rang de Légat, & précédoit même les Patriarches. L'hérésie des Monothelites empecha quelque temps les Papes d'envoyer un *Apocrisiaire* a Constantinople. Dans la suite, le Pape Léon II en envoya un à la prière de l'Empereur: mais enfin l'hérésie des Iconoclastes, que les Empereurs soutenoient, ne permit plus aux Papes d'envoyer un *Apocrisiaire* à Constantinople; & c'est proprement en ce temps-là que la coutume d'en envoyer, qui avoit été seulement interrompue auparavant, cessa entièrement; car ceux que les Papes envoyerent depuis à Constantinople après que les François s'en furent rendus maîtres, n'étoient point de simples *Apocrisiaires*, mais des Cardinaux, avec pouvoir de Légat *à latere*. *Voyez* DU CANGE, BOULLENGER. Ce ne fut point au reste les seuls Nonces du Pape qu'on appela *Apocrisiaires*. Il semble par la Novelle 6 de Justinien, Ch. II, que tous les clercs envoyés à la cour des Empereurs par les Patriarches, & qui y résidoient pour avoir soin des affaires de leurs Eglises, s'appeloient *Apocrisiaires*. Quelques-uns prétendent que ce fut sous ce Prince que les Papes commencèrent à envoyer des *Apocrisiaires* à Constantinople: quoique Hincmar, *L. De ordine Palatii, C. 13*, dise que cette coutume commença dès que la cour impériale fut établie à Constantinople. On trouve encore que du temps de Charlemagne on appeloit *Apocrisiaire*, le Grand-Aumônier de France. Ainsi Hincmar, dans son quatrième Opuscule, *de Ord. Palatii, C. 16*, dit que l'*Apocrisiaire* étoit celui qu'en France on appeloit *Chapelain*, ou *Garde du Palais*, *Quem Nostrates Capellanum, vel Palatii Custodem appellant*, & qui gouvernoit tout le Clergé du Palais. Il prenoit connoissance de toutes les affaires ecclésiastiques. C'étoit aussi le confesseur de tous les officiers de la maison du Roi. On lui donnoit le nom d'*Apocrisiaire*, parce qu'on le consultoit sur tous les cas importans, & qu'on se régloit souvent sur sa réponse. Il vient en effet du grec ἀποκρισις, qui signifie *réponse*. Il est appelé *responsalis* en latin, par Hincmar, *Ep. 3, c. 53*.

On trouve encore que l'*apocrisiaire* étoit un officier dans les monastères; c'étoit comme le garde du trésor; il avoit le soin d'ouvrir & de fermer les portes de l'église, & faisoit à peu près les mêmes choses que les sacristains font aujourd'hui. P. HÉLYOT, *T. V, p. 190, 191*.

On trouve *apocrisariatus* dans la vie de S. Léon IX, écrite par Wibert. *Apocrisariat*, dignité d'apocrisiaire.

APOCROUSTIQUES. s. m. pl. Terme de Pharmacie.

ἀποκρυπτικά. Médicamens pour arrêter les humeurs malignes qui ſe jettent ſur une partie infirme. Il eſt auſſi adjectif. Les Remèdes *apocroufliques* ſont ordinairement froids, aſtringens & compoſés de parties groſſières; en quoi ils différent des remèdes qui attirent, qui ſont chauds & compoſés de parties ſubtiles. Le mot *apocrouſtiques* vient d'ἀπό, & de κρούω, *pulſo, pello, repello.*

APOCRYPHE. adj. m. & f. Douteux, qui vient d'un auteur incertain, ou auquel on ne peut pas ajouter foi. *Apocryphus, dubiæ fidei.* Les Calviniſtes accuſent fauſſement beaucoup de livres de la bible d'être *apocryphes*; comme Judith, Tobie, Eſdras, les Machabées, &c. En matière eccléſiaſtique, on le dit de tout ce qui eſt écrit ou prêché par les Hérétiques, ou Schiſmatiques, & qui n'eſt point reçu par l'Egliſe catholique. Voſſius ſoutient que quand il s'agit de Livres ſacrés, le mot d'*apocryphe* ne ſe donne qu'à des ouvrages, que ni la Synagogue, ni l'Egliſe, n'ont point inſérés dans leurs Canons, quoiqu'on les joignit avec la Sainte-Ecriture, & qu'on les lût même dans l'Egliſe.

Ce mot vient du grec ἀποκρύπτειν, qui ſignifie *cacher*, parce que leur origine n'eſt point connue. Saint Jérôme dit qu'on a donné ce nom aux livres *apocryphes*, parce qu'ils contiennent les myſtères cachés des Hérétiques. On peut dire que la ſignification de ce mot eſt douteuſe, puiſque les uns donnent ce nom ſimplement aux livres qui ne ſont point dans le Canon de l'Ecriture, & les autres aux livres ou douteux, ou ſuppoſés. Il eſt certain du moins que le mot *apocryphe* ſignifie *caché* & *ſecret*. Tels étoient les livres des Sibylles, dont la garde étoit commiſe aux Décemvirs ſeulement. Par la même raiſon, les annales des Tyriens & des Egyptiens étoient appelées *apocryphes*. Avant la verſion des Septante, les livres de l'ancien Teſtament étoient *apocryphes*, à parler en ce ſens. Dans la ſuite, les Chrétiens, à l'exemple des Juifs, changerent abſolument la ſignification du mot, & appelerent *apocryphes*, des livres dont l'autorité eſt douteuſe, & ſuſpecte.

Le mot d'*apocryphe* dans ſa première origine, ſignifie *caché*, & en ce ſens-là tous les écrits qui étoient cachés dans les temples étoient appelés des *apocryphes*, parce qu'ils n'étoient point venus a la connoiſſance du peuple. Quand les Juifs publierent leurs livres ſacrés, on ne donna le nom de *Canoniques* & *Divins*, qu'à ceux qui furent publics; les autres qui demeurerent renfermés dans leurs archives n'étoient *apocryphes*, que parce qu'ils ne parurent point dans le public. Et ainſi il ſe pouvoit faire qu'ils fuſſent véritablement divins & ſacrés; mais ils n'étoient point reconnus pour tels. M. Iſaac Voſſius, qui convient que c'eſt-là la véritable ſignification du mot d'*apocryphe*, en a abuſé dans ſon livre des *Oracles des Sibylles*, lorſqu'il prétend que ces livres ont été véritablement inſpirés, & qu'ils ont même été lûs autrefois dans les Egliſes, étant joints avec les autres livres ſacrés qui compoſoient le recueil de la bible grecque des Septante.

On a donc nommé *apocryphe*, à l'égard de la bible, tout ce que les Juifs n'ont point mis dans leur canon des livres ſacrés. C'eſt en ce ſens-là qu'on lit dans S. Epiphane, que les livres *apocryphes* ne ſont point dans l'arche; c'eſt-à-dire, dans l'armoire où les Juifs enferment leurs livres ſacrés. Scaliger qui n'a point entendu les paroles de S. Epiphane, les a corrompues en voulant les corriger. Il a cru, au contraire, que ce Pere a mis les *apocryphes* dans l'arche; mais cette faute eſt ſi groſſière, qu'il eſt ſurprenant qu'un ſi habile Critique y ſoit tombé. Auſſi Sérarius, Jeſuite, l'a-t-il relevée dans ſes Prolégoménes. Suicérus a auſſi fait la même choſe dans ſon *Tréſor eccleſiaſtique*, ſur le mot *Aron*.

M. Simon prétend, dans ſes *réponſes à quelques Théologiens d'Hollande*, que ſi on lit avec attention les écrits des Apôtres, on y trouvera, que non ſeulement ils liſoient la bible en grec, mais les livres que les Proteſtans appellent *apocryphes*. Il croit que l'Egliſe les a reçus des Juifs nommés *Helléniſtes*, avec les autres livres de l'Ecriture Sainte. Si les Juifs de la Paleſtine, dit-il, ne les ont pas reçus, ce n'eſt pas qu'ils fuſſent *apocryphes* dans le ſens qu'on donne préſentement à ce mot; mais parce qu'ils ne liſoient chez eux que les livres qui etoient écrits en hébreu. De ces Helléniſtes ils ont paſſé à l'Egliſe dès le temps des Apôtres; leurs premiers diſciples les ont auſſi reçus, comme faiſant une partie de la bible grecque.

Il eſt vrai qu'on oppoſe à cela l'autorité de pluſieurs anciens Ecrivains eccléſiaſtiques, & principalement des Grecs, qui ont diſtingué ces livres, qu'on nomme *apocryphes*, de ceux qui ſont dans le Canon des Juifs. Mais outre que ces anciens Ecrivains eccléſiaſtiques ne conviennent point entre eux touchant le nombre de ces prétendus *apocryphes*, on ne trouve point cette diſtinction appuyée ſur le témoignage d'aucun Apôtre, ni d'aucun de leurs premiers diſciples. L'Egliſe de Rome, qui a toujours été conſidérée comme la principale Egliſe du monde, n'a point auſſi diſtingué ces deux ſortes de livres: les Egliſes d'Afrique les ont reçus également comme divins avant le concile de Nicée; ce qu'on peut prouver par l'autorité de S. Cyprien. On peut aſſurer la même choſe de l'Egliſe d'Alexandrie, & l'on en trouve des preuves évidentes dans les écrits de S. Athanaſe. Car ceux où on fait dire le contraire a ce ſaint Evêque, ne ſont point véritablement de lui.

On ne peut pas nier que S. Jérôme, le grand défenſeur du Canon des Hebreux de la Paleſtine, n'appuie fortement l'opinion contraire, & qu'il ne diſe même quelquefois que ſon ſentiment eſt celui de toute l'Egliſe. Mais il y a de l'apparence que ce S. Docteur a exagéré. S. Auguſtin qui lui eſt oppoſé, & qui vivoit dans le même temps que lui, parle tout autrement. Le Pape Innocent I, qui vivoit auſſi dans ce temps-là, reconnoit pour livres divins, ceux que S. Jérôme met au nombre des *apocryphes* dans ſes prefaces ſur Tobie & ſur Judith. Car il faut lire *apocrypha* dans ces deux prefaces, & non pas *hagiographa*.

On dit d'une nouvelle dont on doute, que c'eſt une nouvelle *apocryphe*: & pour marquer qu'on n'ajoute pas grande foi à celui de qui elle vient, on dit, que c'eſt un Auteur *apocryphe*. ACAD. FR.

APOCYN. ſ. m. *Apocynum*. Genre de plante, qui comprend beaucoup d'eſpèces tirées la plupart de l'Amérique. Celle qui nous eſt la plus commune vient de Canada, où elle eſt appelée *Herbe de la ouate*, ou *le cotonnier*. Ses racines ſont blanchâtres, groſſes comme le doigt, tracent & s'étendent fort loin. Elles donnent aux pointes pluſieurs tiges hautes de ſix à ſept pieds, garnies de feuilles oppoſés deux à deux, longues de ſix pouces ſur moitié moins de largeur, & d'un vert pâle. Ses fleurs naiſſent par bouquets a l'extrémité des tiges & d'entre les feuilles. Elles ſont ſoutenues chacune par des pédicules grêles & longs de deux pouces & demi. Chaque fleur eſt une cloche purpurine, renverſée, rabattue en dehors, & découpée en cinq parties; de ſon milieu s'éleve un chapiteau formé par cinq cornets diſpoſés en rond. Le chapiteau reçoit dans ſon centre le piſtil, qui devient une veſſie pointue, longue de trois à quatre pouces, & large de deux, arrondie, dans laquelle ſont renfermées des ſemences appliquées les unes ſur les autres, & chargées d'une aigrette fine & argentée. C'eſt de cette aigrette qu'on fait en Canada une ouate. Ces fleurs ſont remplies d'une liqueur mielleuſe qui attire les mouches, & elles y ſont ſouvent priſes & arrêtées, comme les oiſeaux à la glu. De cette liqueur mielleuſe on fait en Canada une eſpèce de ſyrop, qu'on réduit même en conſiſtance de ſucre. L'*apocyn* donnent un ſuc laiteux en quelque endroit qu'on y faſſe une inciſion. On a cru qu'il étoit pernicieux aux chiens, & c'eſt d'où vient ſon nom, de ἀπό, & de κύων, κυνὸς, comme ſi on vouloit dire que cette herbe éloigne les chiens. Il y en a une autre eſpèce qui a ſes fleurs comme le muguet, & ſes feuilles ſemblables à celles de la toute-ſaine. L'*apocyn* s'appelle encore *cynanchon, cynomeron*, & *cynocrambe*, mort aux chiens.

Il jette des branches, longues plianres, & très-difficiles à rompre. Ses feuilles reſſemblent a celles du lierre; mais elles ont l'odeur plus forte, & ſont remplies d'un ſuc qui approche du miel. Son fruit eſt couvert d'une coſſe ſemblable à celle des féves; il eſt de la longueur du doigt, a la forme d'une game, & renferme une ſemence petite, dure & noire. Ses feuilles étant mêlées avec de la farine, & réduites en forme de pain, tuent les chiens, les loups, les renards & les panthères qui en mangent, & leur cauſent, ſelon Dioſcoride, ſur le champ une paralyſie vers les lombes. Selon Pline, ſa ſemence priſe dans du vin, guérit la pleuréſie & toutes les douleurs de côté, de quelque eſpèce qu'elles ſoient. DICT. DE JAMES.

APODACRYTIQUES. ſ. m. pl. Remèdes qui excitent d'abord les larmes, & enſuite qui les arrêtent. Tels ſont les collyres compoſés d'eau de pécule de roſes, de plantin, d'euphraiſe, de vitriol, de tuthie, &c. Ce mot eſt grec, ἀποδακρυτικά; il eſt dérivé de ἀποδακρυω, *lacrymas effundo*, je verſe des larmes; parce que ces remèdes les excitent d'abord par leur acrimonie, enſuite ils les deſſéchent en reſſerrant les vaiſſeaux excretoires. COL DE VILLARS.

☞ Il eſt auſſi adjectif. Remède, médicament *apodacrytique*.

APODES. ſ. m. pl. Eſpèce d'oiſeaux qui ont les pieds forts courts. Ils reſſemblent beaucoup aux hirondelles. Comme ils ne peuvent faire uſage de leurs pieds qui ſont trop courts, ils ſont preſque toujours en l'air. Ils font leurs nids dans les rochers; ils volent ſur les mers. Pline cité par James. Ἄποδες, d'α privatif, & πόδες, *pied*.

APODICTIQUE. adj. Terme de Logique, qui ſe dit d'un argument démonſtratif & convaincant. *Demonſtrativus*.

☞ *APODIXIS*. Terme diacdique, ſignifie démonſtration, preuve évidente. Petrone appelle un ſigne de langueur, de foibleſſe, *apodixis defunctoria*. Nous pourrions appeler ainſi un billet d'enterrement.

Ce mot vient du grec ἀποδείκνυμι, qui ſignifie, *je démontre, je fais voir clairement*.

APODIPNE. ſ. m. *Apodipnum*. Terme de Liturgie. On appelle *apodipne* dans l'Egliſe grecque, ce que l'on appelle *complies* dans l'Egliſe latine. Ce mot veut dire *après ſouper*, & eſt formé d'ἀπό, & de δεῖπνον, *ſouper*, parce que cette partie de l'office ſe dit après le repas du ſoir ἀπὸ τοῦ δείπνου. Il y a deux *apodipnes*; un grand qu'on ne dit qu'en carême; & un plus court, qu'on dit le reſte de l'année. *Voyez* le Typique, l'Anthologe, l'Eucologe, l'Horloge, & ceux qui ont écrit ſur la Liturgie des Grecs.

☞ APODOSE. ſ. f. *Apodoſis*. Figure de Rhétorique, par laquelle les derniers membres d'une période, ſont un peu oppoſés aux premiers.

APODOSIA, APHRODISÉE. Ville de l'Anatolie. *Aphrodiſia*. Elle eſt ſur le Madre.

☞ APODYTERION. ſ. m. *Apodyterium*. C'eſt ainſi qu'on appeloit chez les Anciens, l'endroit de la paleſtre ou des bains, où l'on ſe déshabilloit & où on laiſſoit ſes habits.

APOGÉE. ſ. m. *Apogæum, ſumma abſis*. Terme d'Aſtronomie. Point du ciel qui eſt à l'extrémité de la ligne qu'on appelle *les apſides*, dans lequel les planètes ſe trouvent dans leur plus grand éloignement de la terre. Il eſt auſſi adjectif. La lune *apogée* eſt éloignée de nous de ſoixante-cinq demi diametres de la terre. Pour ſavoir trouver l'*apogée* & le périgée d'une planète, *voyez* dans les *Tranſactions Philoſophiques*, *n.* 5?, la méthode géométrique de M. Caſſini, avec les conſidérations de M. Mercator ſur cette méthode. *Voyez* auſſi PÉRIGÉE, APSIDES, &c.

APOGÉE, ſe prend figurément & poëtiquement, pour le plus haut degré où une choſe puiſſe aller. *Summus apex, Suprenum faſtigium*. Sa gloire eſt maintenant dans ſon *apogée*: elle ne peut pas aller plus loin. Dans ce ſens il eſt un peu ſuranné. Cependant le célèbre Rouſſeau a dit, mais dans le ſtyle plaiſant & badin:

Une ame libre & degagée
De préjugés contagieux,
Une fortune un peu rangée,
Un eſprit ſain, un corps joyeux
Et quelque proſe mélangée
De vers badins ou ſérieux,
*Me feront trouver l'*apogée
De la félicité des Dieux.

On trouve *apogæum* dans la baſſe latinité, pour ſignifier, une grotte, une voûte ſouterraine: il ne ſignifie plus rien d'approchant.

Ce mot vient du grec ἀπό, *ab*, & de γῆ, ou γαῖα, *terre*. ☞ *Apogée* ſe dit particulierement de la lune, parce que cette planète tourne veritablement autour de la terre.

APOGRAPHE. ſ. m. *Apographum*. C'eſt une copie de quelque livre ou écrit, d'un original. *Apographe* eſt oppoſé à autographe, comme copie à original: ce mot vient d'ἀπό, *à*, ou *ab*, *de*, & de γράφω, *ſcribo*, j'écris. Ces deux mots veulent dirent, je decris, je tranſcris. Dans le ſecond chapitre de la Preface de la défenſe de la Vulgate de M. Bianchini, il eſt queſtion en général des livres autographes & *apographes* de la Loi des Prophetes & de leur hiſtoire. JOURN. DES SAV. 1743, *in* 12, *pag.* 354. Dans le quatrième chapitre, où il eſt queſtion des plus anciens livres autographes ou *apographes* de l'ancien Teſtament. M. Bianchini reconnoit qu'il n'en eſt point d'autographe, c'eſt-a-dire, qui ſoit écrit de la main même de l'Auteur ſacré, dont ils portent le nom. Il ne nous en reſte donc que des *apographes*, ou des copies. IDEM. *page* 361.

APOIER. Ce mot ſe diſoit autrefois pour *appuyer*. BOREL.

APOKEPARNISME. ſ. m. *Dedolatio, inciſio*. Dédolation, inciſion; c'eſt une fracture du crâne, faite par un inſtrument tranchant qui emporte la pièce de l'os, comme ſi un doloire y avoit paſſé. Ce mot eſt compoſe de ἀπό, & de σκέπαρνος, *aſcia, dolabra*, hache, doloire. On dit en grec ἀποσκεπαρνισμός, ou ἀποσκεπαρνισμός. COL DE VILLARS.

APOLLINAIRE. adj. Du latin *apollinaris*. D'Apollon, du Dieu Apollon. Voulons que l'Académie Françoiſe puniſſe comme crime de léze-Majeſté *Apollinaire*, ceux qui corrompront la pureté de la langue. *Ordonnance d'Apollon, art.* 14, *p.* 155 *du Parnaſſe réformé*.

APOLLINAIRE. Il ſe dit de certains jeux qui ſe faiſoient tous les ans à Rome, à l'honneur d'Apollon. *Ludi apollinares*. Les jeux *apollinaires* furent inſtitués ſous le conſulat de Q. Fulvius Flaccus III, & d'Appius Claudius Pulcher, & par conſequent l'an de Rome 541. Ce fut ſur certains vers ou prophéties d'un Poëte ou Devin nommé *Martius*, qu'on les inſtitua. On crut y trouver clairement prédit le malheur des Romains à la journée de Cannes, & cela fit qu'on donna de la croyance aux prédictions de ce Prophète. Après ce qui regardoit la bataille de Cannes, dont on crut voir toutes les circonſtances dans les vers de Martius, il diſoit aux Romains que s'ils vouloient chaſſer l'ennemi de leurs terres, il leur conſeilloit de faire vœu de célébrer tous les ans des jeux à l'honneur d'Apollon. *Hoſtem, Romani, ſi expellere vultis, vomicamque quæ gentium venit longè, Apollini vovendos cenſeo ludos, qui quotannis comiter Apollini fiant, cùm populus dederit ex publico partem: privati uti conferant pro ſe ſuiſque. Iis ludis præerit Prætor is, qui jus populo plebique dabit ſummum. Decemviri Græco ritu hoſtiis ſacra faciant. Hæc ſi rectè facitis, gaudebitis ſemper, fietque res veſtra melior*, &c. Après l'examen de ces vers, le Sénat fit un ſénatus-conſulte ou ordonnance pour l'établiſſement de ces jeux. C'étoit comme l'on voit, le Préteur de Rome qui en avoit la charge, & P. Cornélius Sylla qui l'étoit l'an de Rome 541, fut le premier qui les fit celebrer. Juſqu'en l'année de Rome 545, ſous le conſulat de M. Claudius Marcellus V, de Titus Quinctius Criſpinus, il n'y eut point de jour fixe pour les celebrer. Cette année-là P. Licinius

Vatus, Préteur de Rome, eut ordre de propoſer au peuple une loi qui en fixât le jour. La loi fut portée, & le jour marqué au 4e de devant les Nones de Juillet, c'eſt-à-dire, au 4e de ce mois: ce qui fut obſervé depuis. *Voyez* Tite-Live, *Liv. XXV*, & Seb. Corradus, dans ſes notes ſur le Brutus de Cicéron, *n. 78.*

APOLLINAIRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Apollinarius.*

APOLLINARISTES. *Apollinariſtæ.* Nom d'anciens Sectaires, dont S. Epiphane a parlé fort au long dans l'héréſie des Dimœtites; ils ne croyoient point que JESUS-CHRIST eut pris de la Sainte Vierge une veritable chair. Apollinaris de Laodicée, qui étoit leur chef, avoit feint je ne ſais quelle chair, qu'il prétendoit être de toute éternité, comme le remarque Saint Grégoire de Nazianze, *Orat. 46.* Il diſtinguoit l'ame de JESUS-CHRIST, de ce qu'on appelle en grec νῦς, *entendement*, & par cette diſtinction, il établiſſoit que JESUS-CHRIST avoit pris une ame ſans ſon entendement, & que le Verbe ſuppléoit à ce défaut; quelques-uns même d'entre eux nioient que JESUS-CHRIST eut eu une ame. Ils croyoient que les ames des hommes etoient formées par d'autres ames, auſſi-bien que les corps. Theodoret remarque qu'Apollinaire confondoit les perſonnes de la Sainte Trinité, & qu'il donnoit dans les erreurs de Sabellius. S. Baſile lui reproche auſſi d'avoir abandonné le ſens litteral en expliquant la Sainte Ecriture, pour ne s'attacher qu'au ſens allégorique. L'héréſie des *Apollinariſtes*, qui étoit pleine de ſubtilité fut condamnée dans un ſynode d'Alexandrie, ſous Saint Athanaſe, l'an de JESUS-CHRIST 362, & enſuite à Rome par le Pape Damaſe, dans un concile, l'an 373. Les ſectateurs d'Apollinaire ne s'accordoient pas tous entre eux, & ne ſoutenoient pas les mêmes erreurs; ce qui donna lieu à différentes héréſies, toutes tirées des écrits & des erreurs d'Appollinaire: les plus conſiderables ſont l'héréſie des Polemiens, ſectateurs de Polemius, & celle des Antidicomarianites.

APOLLINE. ſ. f. *Apollonia.* Nom d'une Sainte Vierge, qui ſouffrit le martyre ſous Philippe. Quelques Dictionnaires diſent *Apolline*, ou *Apollonie*, comme ſi l'un & l'autre étoit également bon. Ils ſe ſervent même du dernier plutôt que du premier dans leurs diſcours. Cela eſt contre l'uſage. On dit toujours Sainte *Apolline*, & jamais Sainte *Apollonie*, ſi ce n'eſt en Auvergne; car M. l'Abbé Chaſtelain, dans ſon Martyrologe au 9 Février, remarque que dans cette province on prononce Sainte *Apollonie*, & non pas Sainte *Apolline*, comme on dit ailleurs. Le Martyrologe romain dit qu'elle ſouffrit ſous Dèce, mais ces mots, *ſous Dèce*, ajoutés dans le nouveau Martyrologe romain, à l'éloge qu'Uſuard, après Addon, fait de cette Sainte, ſont contraires à ce qu'en dit S. Denys d'Alexandrie, dans ſa lettre à Fabius d'Antioche rapportée par Euſèbe, *Liv. 6, ch. 34*, où on lit, qu'un an entier avant que Dèce commençât à perſécuter l'Egliſe, cette Sainte fut martyriſée à Alexandrie dans une émeute populaire, Philippe étant pour lors Empereur, & non pas Dèce. Dans les bas ſiècles on a inventé des actes de Sainte *Apolline*, qui n'ont aucun rapport à ce que S. Denys d'Alexandrie dit d'elle, excepté l'arrachement des dents. Le Jéſuite Bollandus, qui les a donnés ſur un manuſcrit d'Utrecht, les qualifie d'apocryphes. Comme l'Auteur de ces actes fait tuer Sainte *Apolline* d'un coup d'épée à Rome, ſous Julien l'Apoſtat, ils ont trompé Gréven, Caniſius, & Ferrarius, en leur faiſant diſtinguer mal-à-propos deux Saintes *Apollines.*

APOLLON. ſ. m. *Apollo.* Nom d'un Dieu, fils de Jupiter & de Latone. Son nom eſt grec, & vient, ſelon Platon, ἀφ' ἁπλοῦ τοῦ ἀεὶ βάλλειν τὰς ἀκτῖνας, de ce qu'il darde ſes rayons. D'autres prétendent qu'il vient d'ἀπόλλυσθαι, *perdre, détruire.* Ainſi *Apollon* ſignifie un *deſtructeur* un *exterminateur*; parce qu'avec ſes dards il avoit la réputation de tout perdre. *Apollon* avoit bien des fonctions dans le Paganiſme. 1°. Il étoit le ſoleil. C'eſt pour cela qu'au rapport de Cicéron, *de nat. deor. libr. 2.* Chryſippe dérivoit ſon nom de l'α privatif, & πολλοί, *pluſieurs*, parce qu'il n'y a qu'un ſoleil. Héſychius donne cette étymologie, & les Syriens l'appellent, dit-on, חדד, *hhadad*, qui ſignifie *un*, c'eſt Macrobe qui le dit, *Saturn, Liv. 1, ch. 21 & 23.* Il dit encore au même endroit, qu'il eſt appelé par les Egyptiens *Horus*, qu'on peut tirer de l'hebreu אור, *or*, qui ſignifie *lumière.* Il étoit auſſi le Dieu & l'inventeur de la Medecine, & de l'art de la divination; auſſi preſque tous les oracles lui étoient attribués. On lui attribue auſſi l'invention de l'arc. Peut-être n'eſt-ce qu'une alluſion aux rayons du ſoleil. Il étoit encore le Dieu de la Muſique, de la Poëſie, & de la Rhétorique, préſidoit aux beaux Arts, & étoit le chef des Muſes. On peignoit toujours *Apollon* jeune & ſans barbe, & avec de grands cheveux. Le coloſſe de Rhodes étoit une figure d'*Apollon*. La tête eſt repréſentée couronnée de rayons ſur les médailles de Rhodes, avec une roſe au revers, & le mot ΠΟΔΙΩΝ. On dit qu'il prit le luth à Mercure; car *Apollon* n'en eſt point l'inventeur; Homère en fait l'honneur à Mercure, dans l'hymne qu'il a compoſée à ſa louange. Cependant Polydore Virgile fait *Apollon* inventeur de la lyre & de la flute, *Liv. 1. ch. 5.* La cigale, le coq, l'épervier, l'olive, & le laurier, lui étoient conſacrés.

Cicéron, *de nat. deor. lib. 2, c. 57*, diſtingue quatre *Apollons*. Le premier & le plus ancien, fut le gardien d'Athènes; le ſecond fut fils d'une Corybante, & naquit en Crète; le troiſième de Jupiter & de Latone. Euſèbe prétend que celui ci eſt le plus ancien. Le quatrième ne en Arcardie, donna des loix aux Arcadiens, & ils l'appellerent à cauſe de cela *Nomius*, ou legiſlateur.

APOLLON a eu bien des ſurnoms & des épithètes. *Apollon* Acéſien, *Aceſius*, parce qu'il étoit Dieu de la Médecine, d'ἀκέομαι, *medeor*; il eut auſſi à Rome le ſurnom de Médecin, *Medicus*; Actiaque, *Actiacus*, parce qu'il étoit honoré à Actium; Alexicaque, qui chaſſe le mal; à cauſe qu'il préſidoit à la Medecine; *Cæliſpex*, qui regarde du haut du ciel, parce qu'il étoit le ſoleil; Capitolin, *Capitolinus*; Chochéen, *Chocæus*; Clarien ou de Claros, *Clarius*; Delien, ou de Delos, *Delius, Delicus*; Delphique, *Delphicus*; de Didyme, *Didymæus*; Hebdomagète, *Hebdomagetes*, parce qu'il étoit venu au monde le ſeptième jour du mois, d'où vient que ce jour lui étoit conſacré; ou parce qu'il étoit venu au monde le ſeptième mois, comme prétend le Scholiaſte de Callimaque; Heliopolitain, *Heliopolitanus*; Hyperboreen, *Hyperboreus*; Mileſien; *Miliſius*; Palatin, ou du mont Palatin à Rome, *Palatinus*; Parœtonien, *Paretonius, Ptous, Serpedonius, Sefianus, Thaſienes*; ces noms lui furent donnés des lieux où il étoit honoré; *Daphnæus* de Daphné, à cauſe d'une fontaine de ce nom qui rendit des oracles, ou du laurier, en grec δάφνη, qui lui étoit conſacré; Ἀλεξίκακος, qui remédie; Ἀλεξιφάρμακος, qui tourne mal, parce qu'on lui racontoit les mauvais ſonges qu'on avoit eus, afin qu'il les détournât; Ἑκατόμπυλος, à cauſe des ſtatues qu'il avoit ordinairement dans les portiques; Πρύτανις, Τόμιος & Λεσχηνορίτης, par rapport à ceux qui commençoient à s'adonner aux ſciences, & à ſe trouver dans les aſſemblées des Philoſophes qu'on appelloit λέσχαι, λέσχαι; peſtilentiel, qui donne la peſte; *Myricinus*, parce qu'à Lesbos il avoit de la fougère en main, & qu'en quelques endroits cette herbe ſervoit aux divinations; *Navalis*; à cauſe de la victoire d'Actium, dont Auguſte lui crut être redevable. Les Scythes le ſurnommerent *Æthoſirus*. Icadius ſon fils le ſurnomma *Patrius*. Il fut appellé *Phaneus*, de φαίνω, parce qu'il découvroit, faiſoit connoître la vérité; Pythien, *Pythius*, parce qu'il tua le ſerpent Python; Sandalier, *Sandalarius*, d'une ſtatue qu'Auguſte lui dédia dans Rome, & qui avoit des ſandales; *Syntodus*, dans une inſcription rapportée par Gyraldus, Syntag. 7 *pag. 217.* Θυραῖος, comme qui diroit Portier, parce qu'il préſidoit aux portes; il eut même le ſurnom de *Bourreau* dans Rome, *Tortor*, parce qu'il avoit une ſtatue dans la rue où ſe vendoient les fouets pour tourmenter les eſclaves. Il y a encore dans l'Anthologie, *Liv. 1 ch. 38*, une épi-

gramme de 25 vers, dont 24. ne ſont compoſés que d'épithétes d'*Apollon*, rangés ſelon l'ordre alphabétique des 24 lettres grecques. *Voyez* auſſi les liſtes des noms d'*Apollon*, qu'a faites M. Beger.

☞ APOLLON étoit un des Dieux de la fable les plus connus, par le ſoin qu'ont pris les Poëtes de lui attribuer l'enthouſiaſme ou l'eſpèce de fureur Poëtique, & de ſuppoſer en meme-temps qu'il eſt le Dieu de la Médecine & de la lumière. Comme les payens par ce nom entendoient le ſoleil, qui fait naitre les plantes, & leur donne les propriétés qu'elles ont de guerir pluſieurs maladies, ils avoient auſſi multiplié ſes attributs, dont on trouve le detail & les explications chez les mythologues. Un aſſez grand nombre de lieux portoient ſon nom, parce qu'il y avoit un temple, une chapelle, ou quelque culte publiquement établi. Ces lieux ſe nommoient *Apollonia*, *Apollinis fons*, *fanum*, &c.

APOLLON étoit auſſi chez les Anciens le nom d'une danſe, dans laquelle on repréſentoit ce Dieu.

APOLLON. ſ. m. Terme de Fleuriſte. C'eſt le nom d'une des eſpèces des œillets piquetés. C'eſt un piqueté de brun ſur un fin blanc. L'œillet eſt petit, & ſa plante fort ſujette au blanc & à la pourriture. Il eſt à Lille. CULT. DE FL.

APOLLON. ſ. m. Eſpèce de petite robe de chambre qui ne vient qu'à la moitié des cuiſſes. On couche avec l'*apollon* en hiver, & pour lors il eſt d'etoffe, & même quelquefois fourré. Et en été on le fait de taffetas, de toile des Indes, ou de quelque autre étoffe de ſoie légère. On en fait même de toile blanche, & les Dames s'en ſervent pour ſe peigner & ſe coëffer, comme elles faiſoient autrefois de peignoirs. Ceux qu'elles portent pendant le jour s'appellent encore *caſaquins*, ou *peten-lair*. Les hommes portent auſſi des *apollons*, au lieu de robes de chambre, parce que leur petiteſſe les rend plus commodes.

APOLLONIA. Cap d'Afrique. *Apollonia*. Il eſt ſur la côte de la Guinée, près l'embouchure de la rivière de Mancu.

APOLLONIE. *Apollonia*. Nom de pluſieurs villes en différentes contrées. Ces villes furent ainſi nommées d'Apollon à qui elles etoient particulièrement conſacrées. *Voyez* auſſi APOLLINE.

APOLLONIES. ſ. m. pl. Nom des fêtes & ſacrifices d'Apollon.

☞ APOLLYON, en grec ἀπολλύων, c'eſt-à-dire, qui fait périr, eſt le même qu'*Abaddon*, ou l'Ange de de l'abyme, dont il eſt parlé dans l'Apocalypſe. *Voyez* ABADDON.

☞ APOLOGÉTIQUE. adj. de t. g. Qui contient une apologie. *Apologeticus*. Lettres *apologétiques*. Diſcours, livres, manifeſtes *apologétiques*. Il eſt auſſi ſub. & ſignifie *diſcours* par écrit ou de vive voix pour la juſtification, pour la défenſe de quelqu'un, de quelque action, de quelque ouvrage. Dans ce ſens on le dit particulièrement en parlant de l'apologie de Tertullien pour les Chrétiens. L'*apologétique* de Tertullien eſt un ouvrage plein de force, & tel qu'il pouvoit ſortir des mains de Tertullien. Il y juſtifie les Chrétiens des choſes dont on les accuſoit, & principalement des crimes abominables qu'on diſoit qu'ils commettoient dans leurs aſſemblées, & de leur peu d'amour pour la patrie. On leur reprochoit ce dernier crime, parce qu'ils ne vouloient pas faire les ſermens accoutumés, & jurer au nom des Dieux tutélaires de l'empire. Tertullien adreſſa ſon *Apologétique* aux Magiſtrats de Rome, parce que l'Empereur Sévère étoit abſent.

APOLOGIE. ſ. m. *Apologia*, *defenſio*, *purgatio*. ☞ Diſcours par écrit ou de vive voix, pour la défenſe ou la juſtification de quelque action ou de quelque ouvrage; & par extenſion, tout ce qui tend à la juſtification de quelqu'un. L'*apologie* de Balzac eſt une pièce éloquente. On diſoit bien du mal de vous; mais j'ai bien fait votre *apologie*. Naudé a fait une *apologie* pour pour tous les grands hommes accuſés de magie. Cette démarche fait votre *apologie*.

Ce mot vient du grec ἀπολογέομαι, qui ſignifie, *je repouſſe par la parole, je refute*.

APOLOGISTE. ſ. m. Celui qui écrit une apologie, qui fait l'apologie de quelqu'un. *Defenſor*. François Ogier a été l'*Apologiſte* de Balzac. J'ai eu les memes vûes qu'ont les anciens peres & *apologiſtes* de notre religion. FAIDIT.

APOLOGUE. ſ. m. *Apologus*, *fabula*. Fable morale & inſtructive : fiction dont le but eſt de corriger les mœurs des hommes. C'eſt un exemple fabuleux, qui s'inſinue avec d'autant plus de facilité & d'effet, qu'il eſt plus commun, & plus familier. LA FONT. JÉSUS-CHRIST lui-même en a ſanctifié & autoriſé l'uſage; & l'on en peut remarquer un effet naturel dans celui que le Prophète Nathan propoſa à David. S. EVR. Tel qui n'eſt point acceſſible à des remontrances poſitives ne ſera peut-être point choqué de la cenſure ſecrette & indirecte d'un *apologue*. ID.

Ce mot vient du grec ἀπολογέω, qui ſignifie, *raconter, rapporter*.

APOLTRONNIR. v. a. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit lorſqu'on coupe à un oiſeau les oncles des pouces, qui ſont les doigts de derrière, & les clefs de la main; car en lui ôtant les armes, on lui abat le courage, de ſorte qu'il n'eſt plus propre pour le gros gibier. *Accipitrem ignavum, inermem efficere*.

Ce mot vient de poltron, & veut dire rendre poltron, c'eſt-à-dire, timide & lâche.

APOLYSE. ſ. f. C'eſt un terme de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique des Grecs, & de leur Liturgie. L'*Apolyſe* répond à notre *Ite, Miſſa eſt*. Les Grecs diſent : *in pace procedamus*; & c'eſt ce qu'ils appellent *apolyſe*, comme on le voit dans la Liturgie du Cardinal Bona, & autres Auteurs Liturgiques.

APOLYTIQUE. ſ. m. Terme de Liturgie. L'*apolytique* dans l'Egliſe grecque eſt ce qui termine l'Office divin, ou les parties conſiderables de l'office divin. L'*apolytique* conſiſte en certains verſets qui changent ſelon les temps, *apolyticum*, & en grec ἀπολυτίκιον.

Ce mot vient d'ἀπὸ, & de λύω, *ſolvo*. Voyez le P. Goar dans ſes Notes ſur l'Eucologe, l'ordre de l'Office divin chez les Grecs, au commencement du ſecond Tome des Actes des Saints du mois de Juin, le Typique de S. Sabas.

APOMÉCOMETRIE. ſubſ. m. *Apomecometria*. C'eſt l'art qui enſeigne à meſurer la diſtance des objets éloignés.

APOMÉLI Boiſſon douce, faite avec des rayons de miel délayés & bouillis dans de l'eau. Ἀπόμελι. *Voyez* la manière de la préparer dans le Dictionnaire de James.

APON. Fontaine près de Padoue, laquelle, ſi on en veut croire Claudien, rendoit la parole aux muets & guériſſoit toutes les maladies : près de-là étoit un oracle de Géryon.

☞ APONEVROGRAPHIE & APONEVROLOGIE. Terme d'Anatomie. Partie de l'Anatomie, dans laquelle on donne la deſcription des aponévroſes. *Aponevrographia*, *aponevrologia*.

APONÉVROSE. ſ. f. Terme d'Anatomie. C'eſt un nom qu'on donne aux extrémités nerveuſes des muſcles, & qui en font partie. *Aponeuroſis*. ἀπονεύρωσις, *Tendones*.

☞ C'eſt proprement l'expanſion membraneuſe d'un tendon; un tiſſu de filets tendineux qui environne les muſcles dans différentes parties du corps. La ſubſtance de l'*aponévroſe*, ou du tendon, eſt moyenne entre la ſubſtance de la chair, ou du muſcle, & celle du nerf; L'*aponevroſe* commence à un muſcle & finit à un nerf, il y en a dont la ſubſtance eſt plus molle, & approche plus de celle de la chair, & d'autres dont la ſubſtance eſt plus ferme, plus dure, & plus ſemblable à celle d'un nerf.

Ce mot vient d'ἀπὸ, & νεῦρον, qui ſignifie en grec *un nerf*.

APONEVROTIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à une aponevroſe. *Aponevroticus*, *a*, *um*. Membrane *aponevrotique*. En termes d'Anatomie il ſe dit ſubſtantivement du muſcle du *faſcia lata*. L'*aponevrotique* eſt un petit muſcle longuet, placé ſur le devant de la hanche, un peu obliquement de haut en bas. Il eſt attaché en haut au côté externe de l'épine intérieure de l'os des iles, entre les attaches du moyen feſſier &

du couturier. De-là il descend un peu obliquement en arrière par ses fibres charnues, qui forment un corps long d'environ cinq travers de doigt, large de deux, & fort aplati. Ce corps de muscles est placé entre deux lames de l'aponevrose, ou bandage large, qu'on nomme *fascia lata*, & s'y attache par des fibres tendineuses très-courtes, qui se perdent dans l'aponevrose, vers l'endroit où elle est adhérente au grand trochanter & au tendon du grand fessier. Ainsi il ne faut pas regarder le *fascia lata*, ou bande large comme une expension tendineuse du muscle. WINSLOW.

☞ APOPHASE. s. f. *Apophasis*. Figure de Rhétorique, lorsqu'on se fait à soi-même une interrogation & qu'on y répond.

APOPHLEGMATISME, ou APOFLEGMATISME. s. m. *Apophlegmatismus*. Terme de Médecine. Ce sont des médicamens qu'on mâche pour attirer quantité de flegmes du cerveau. Le peuple les appelle *masticatoires*, ou *machicatoires*. Le tabac est un excellent *apoflegmatisme*, mais il gâte les dents, & les rend jaunes & noires: la sauge a presque autant de vertu pour faire sortir les humeurs superflues, & elle ne gâte pas tant les dents.

Ce mot est grec, & vient d'ἀπό, & φλεγμα.

APOPHORÈTE. s. m. *Apophoreta*. C'est un mot dont on est obligé de se servir en traduisant Martial, qui a intitulé de ce nom quelques livres de ses Epigrammes: il signifie des dons & présens qui se faisoient pendant les Saturnales, ou en certaines solennités, ou pour quelques brigues. Selon les Jésuites d'Anvers, *Act. SS. April. T. II, 772.* A, ce sont proprement de petits présens, que l'on envoyoit de table à ses amis. Cela paroit par Suetone dans Caligula, ch. 55, & par S. Ambroise, dans son Exhortation à la virginité. C'étoit aux Saturnales; & ce n'étoit qu'aux hommes qu'on les envoyoit. Dans ce sens c'etoit à-peu-près ce que nous appelons *étrennes*. Suétone, dans Vespasien, *chap. 19, n. 4*, remarque comme une chose extraordinaire, que ce Prince en envoyoit aussi aux femmes aux Calendes de Mars. Symmache, Ep. *11, 80*, appelle encore *apophorète* les présens que ceux qui avoient donné des jeux envoyoient ensuite à leurs amis. On l'a dit aussi du vaisseau plat, ou des corbeilles où l'on portoit ces présens. M. Béger, *Tom. III, pag. 424*, a donné la figure d'un instrument rond, qui a une queue, & qui est plat & sans profondeur, qu'il prétend être un *apophorète*, ou, comme il écrit, *apopherète*. Dans des siècles postérieurs on trouve ce mot pour signifier les châsses, ou vases dans lesquelles on portoit les reliques des Saints. Il y en a plusieurs exemples dans les anciennes vies des Saints.

Ce mot est dérivé par Isidore *à ferendo*, mais il vient plutôt du grec ἀπό, & φέρω, *je porte*. Le XXIVe Livre de Martial est intitulé, *apophorète*, & chaque épigramme désigne un *apophorète*. On voit par-là ce que c'etoit, & qu'on envoyoit autre chose que des mêts. Les Modernes qui traitent des *apophorètes* sont Turnèbe, *Adverſ. IX, 23*; Ciaconius, *de Triclinio, pag. 91*; Struckius *Antiq. Conv. VIII, 24*; Lipénius, *de Strenis, I, 15*; Baccius, *De Conviviis Antiq. IV, 5*.

☞ APOPHTHEGME. s. m. Dit notable de quelque personne illustre: sentence courte & instructive prononcée par quelque homme de poids, ou faite à son imitation. *Apophthegma, Dictum acutum & breve illuſtris viri.* L'*apophthegme* est un sentiment exprimé d'une manière vive, & en peu de paroles, sur quelque sujet; ou une répartie prompte & spirituelle, qui cause du plaisir & de l'admiration. Comme il y en a de plaisans & d'agréables, & qu'ils ne sont pas tous graves & sérieux, on pourroit dire que l'*apophthegme* est ce qu'on appelle un *bon mot* en françois; mais ce terme a plus d'étendue dans la langue grecque. ABL. Il y a des *apophthegmes* muets, & où l'action tient lieu de la parole. ID. C'est un homme profond, & d'un grand sens; il ne parle que par *apophthegmes*. Lycosthène a fait un gros recueil des *apophthegmes* des Anciens, & les a rédigés par des chapitres. Erasme a aussi rassemblé les *apophthegmes* des Anciens, rapportés par Plutarque, & par Diogène Laërce. M. d'Ablancourt a dirigé les *apophthegmes* des Anciens dans un meilleur ordre; & comme la vérité y est moins nécessaire que la beauté, il a été souvent obligé d'y donner un autre tour que les Auteurs dont il les a tirés. L'*apophthegme*, selon l'Auteur du Traité des bons mots, est différent de ce qu'on appelle *bon mot*, parce que l'*apophthegme* doit toujours être grave & instructif, & que le *bon mot* peut-être purement divertissant. Ce mot vient du grec ἀποφθεγμαγω, qui signifie, *je parle par sentences*.

APOPHYGE. s. f. *Apophygis*. Terme d'Architecture. C'est l'endroit où la colonne sort de sa base, & commence à monter, & à échapper en haut. C'est pourquoi les ouvriers l'appellent *escape*, ou *congé*.

Ce mot en grec signifie *fuite*.

APOPHYSE. s. f. *Apophyſis*. Terme d'Anatomie. C'est une éminence qui s'éleve sur la superficie de l'os; avec lequel elle est continue Telles sont les éminences des vertèbres, de l'omoplate, des os du bras, de la cuisse, &c.

Ce mot est grec, & signifie *production au-dehors*.

APOPHYSE *mamillaire*, ou *mastoïde*. C'est une des éminences externes de l'os pétreux.

On appelle aussi *apophyſes mamillaires*, les nerfs olfactoires, qui sont le principal organe de l'odorat. Ils vont jusqu'aux os cribleux, où ils se divisent en de petites fibres, qui passent par les trous de ces os, & qui vont se répandre dans la partie supérieure du nez.

APOPLECTIQUE. adj. m. & f. Qui tient de l'apoplexie, relatif à l'apoplexie. Accident *apoplectique*. On appelle aussi un remède *apoplectique*, celui qui préserve ou qui guérit de l'apoplexie. C'est la même chose qu'*antiapoplectique*. *Sanandæ aut avertendæ apoplexiæ idoneum pharmacum.*

Préviens un sort pareil, & par d'heureux efforts,
Diſſipe cette humeur pesante & léthargique,
Dont le regorgement fatal, apoplectique,
Que sais-je? engloutiroit & l'esprit & le corps. R.

☞ Il s'emploie aussi substantivement. C'est un *apoplectique*.

APOPLEXIE. s. f. *Stupor, Stupefactio nervorum omnium corporis, apoplexia*. Terme de Medecine. ☞ Maladie aigue qui attaque le cerveau, & qui ôte tout-à-coup le mouvement & le sentiment. C'est une soudaine privation du sentiment & du mouvement de tout le corps, avec lesion des principales facultés de l'ame, accompagnée d'un ronflement & de difficulté de respirer. Elle diffère du carc, de la léthargie, & du coma, parce qu'en ces trois autres maladies l'assoupissement n'est pas si profond, ni le sentiment tout-à-fait perdu. Elle diffère de la syncope, parce qu'en celle-ci il n'y a point de pouls apparent; ou du moins qu'il est fort foible; au lieu que dans l'*apoplexie* il se soutient jusqu'à ce que la mort soit proche. Elle diffère de l'épilepsie en ce qu'en celle-ci le mouvement de la faculté animale n'est point aboli, mais seulement dépravé. Et elle diffère de la paralysie, en ce qu'en celle-ci il n'y a ni assoupissement, ni privation de connoissance. L'*apoplexie* est causée par l'interruption du mouvement du sang vers le cerveau, & par tout ce qui peut empêcher l'influence des esprits animaux dans les organes des sens, & dans les parties qui se meuvent volontairement. Tantôt elle vient d'un phlegmon dans le cerveau, tantôt d'une pituite visqueuse, dont le cerveau est rempli, comme il arrive dans les *apoplexies* d'hiver, & dans celles des vieillards; tantôt elle vient d'une lymphe trop grossière, qui bouche les nerfs, ou du sang répandu dans le cerveau. Hippocrate distingue deux sortes d'*apoplexies*, l'une forte, & l'autre foible; elles diffèrent par le plus ou moins de difficulté à respirer; il faut avouer qu'elles sont toutes deux très-fortes, puisqu'elles sont accompagnées de symptômes très-dangereux, & qu'elles causent souvent la mort. On appelle dans l'usage commun & dans la conversation, une *apoplexie* brutale, celle qui ôte

tout d'un coup tout ſentiment, & qui tue ſur le champ, ou ne laiſſe juſqu'à la mort aucun ſentiment. Pour prévenir l'*apoplexie*, il faut éviter l'excès de vin, & de travail, ne point manger avec excès, ne point dormir après le dîner, faire beaucoup d'exercice de corps, ne ſe point laiſſer accabler de chagrin. Pour guérir de l'*apoplexie*, il faut employer des remèdes qui cauſent de grandes évacuations, & n'en donner aucun où il entre de l'opium, ou des remèdes aſtringens, qui augmentent la force du mal.

Ce mot d'*apoplexie* vient du grec ἀποπλήσσω, qui ſignifie *abattre, etonner*, rendre ſtupide & ſans ſentiment, parce que cette maladie fait tomber en un inſtant, comme ſi on étoit abattu d'un coup de foudre. C'eſt pourquoi quelques-uns l'ont appelé *fideration*, comme qui diroit *foudroyement*.

☞ APOPOMPÉE. ſ. f. Nom que l'on donnoit à la victime que les Juifs chargeoient de malédiction, & qu'ils chaſſoient dans le déſert à la fête de l'expiation.

☞ Ce mot vient du grec ἀποπεμπῶν, *renvoyer*. MOR.

APORE. ſ. m. Problême très-difficile à réſoudre, & qui n'a pas été réſolu. *Aporum*. La quadrature du cercle eſt un *apore*.

C'eſt un mot grec, ἄπορον, qui n'eſt point établi dans notre langue; il ſignifie en grec, ce qui eſt douteux, difficile, embarraſſant, où on ne trouve point de paſſages. Il vient de l'α privatif, & de πόρος, *paſſage*, d'où eſt venu en notre langue le mot de *pore*, qui ne ſe dit que des paſſages imperceptibles qui ſont dans les corps, & qui facilitent la tranſpiration des humeurs. Lorſqu'on propoſoit un problême à quelque Philoſophe grec, & ſur-tout à un Académicien, s'il n'en pouvoit donner la ſolution, il répondoit ἀπορῶ, c'eſt-à-dire, je ne ſais point cela, j'en doute, je ne puis vous éclaircir là-deſſus. Au reſte, ſi *apore* eſt un mot françois, il eſt de toutes les ſciences. Chacune à ſes difficultés, & ſes embarras, &, ſi l'on peut ſe ſervir de ce terme, chacune a ſes *apores*.

APOS. *Jonſton*. Hirodelle de mer, très-garnie de plumes: ſa tête eſt fort large, ſon bec eſt petit. Cet oiſeau avale des mouches: ſon cou eſt court, ſes ailes ſont longues, ſa queue eſt fourchue. L'*apos* vole ſur la mer & ſur la terre, & ſe nomme *apos*, de ἄπους, *ſans pieds*, parce qu'elle les a très-petits.

APOSCEMME. ſ. m. ou APOSCEPSIE. ſ. f. D'ἀποσκήπτω, qui ſignifie entre autres choſes, tranſporter rapidement, & fixer d'un lieu dans un autre: influx, ou tranſmigration rapide des humeurs d'une partie du corps dans une autre. Cette tranſmigration eſt quelquefois une criſe, & doit être attribuée à la force de la nature, comme l'obſerve Galien. Cet Auteur déſigne encore par le terme *apoſcemmata*, ces parties excrémentielles qui ſont précipitées dans les inteſtins, & dont le mouvement en en-bas décharge les autres parties du poids dont elles étoient ſurchargées.

☞ APOSCEPARNISMOS. *Voyez* APOKEPARNISME.

APOSÈME, ou APOZÈME, avec l'Acad. Fr. ſ. m. Terme de Médecine. Eſpèce de médicament liquide, compoſé de diverſes décoctions de pluſieurs plantes, racines, fleurs, feuilles, fruits & ſemences, dulcifiées avec du miel & du ſucre, clarifiées & aromatiſées. *Decoctum*. L'*aposème* ne diffère d'avec le ſirop magiſtral que par la conſiſtance & la cuitte; ce ſirop étant plus épais & viſqueux. On y mêle quelquefois des remèdes purgatifs & les ſirops. L'*aposème* diffère du julep, en ce que les *aposèmes* ſont plus épais & viſqueux, & qu'ils ne ſe font jamais avec des eaux diſtillées comme les juleps, mais ſeulement avec une décoction. Les *aposèmes* diffèrent des ſirops en ce qu'ils ſont plus clairs que les ſirops. Les anciens Médecins donnoient le nom d'*aposème* à l'hydromel dans lequel ils avoient fait bouillir les feuilles de certaines plantes. Il y a deux ſortes d'*aposèmes*, les altératifs & les purgatifs: on les diſtingue encore ſelon les parties pour la guériſon deſquelles on les donne; ainſi il y a des *aposèmes* céphaliques, des *aposèmes* hépatiques, des *aposèmes* ſpléniques, &c. CHOMEL.

Ce mot vient du grec ἀποζέω, qui ſignifie *defervefco*. Ce qui montre qu'il faudroit l'écrire par un ζ; mais comme nous donnons le ſon du ζ à le *s* qui eſt entre deux voyelles, l'uſage eſt de mettre un *s* à ce mot, comme à beaucoup d'autres, qui devroient avoir un ζ.

APOSIOPÈSE. ſ. f. Terme de Rhétorique, qu'on appelle autrement *Réticence*. *Apoſiopeſis, reticentia*. Figure par laquelle on ne laiſſe pas de parler d'une choſe, en faiſant ſemblant de n'en vouloir rien dire, ou par laquelle on commence à parler d'une choſe ſans continuer. ☞ Nous avons un exemple de cette figure dans le diſcours de Neptune, indigné contre les vents qui venoient troubler ſon empire. *Quos ego..... Sed motos præſtat componere fluctus*. Si je vous.....

Ce mot vient d'ἀποσιωπάω, *taceo, reticeo*, d'où ſe fait ἀποσιώπησις, *apoſiopèſe*.

APOSKLPARNISME. *Voyez* APOKÉPARNISME.

APOSPASME. ſ. m. Galien, *Lib. de Conſtit. Art.* donne ce nom aux ſolutions de continuité qui ſurviennent dans les parties organiques. *Apoſpaſma*, d'ἀποσπάω, *déchirer*, ou *ſéparer*.

☞ APOSTASIE. ſ. f. Dans un ſens général, ſignifie l'abandon d'un parti qu'on ſuivoit, pour en prendre un autre. *Apoſtaſie* ſe dit plus particulièrement de l'abandon qu'une perſonne fait de la vraie religion, pour en embraſſer un fauſſe, ou de la déſertion d'un ordre religieux dans lequel on avoit fait profeſſion, & qu'on quitte ſans une diſpenſe légitime. *Catholicæ religionis vel inſtituti religioſi deſertio*. Les Anciens ont diſtingué trois ſortes d'*apoſtaſie*. La première, *à ſupererogatione*, ſe commet par le clerc ou le religieux, qui abandonne ſa profeſſion pour retourner à l'état laïc. La ſeconde, *à mandatis Dei*, par celui, de quelque état qu'il ſoit, qui abandonne généralement les commandemens de Dieu, quoiqu'il conſerve encore la foi. La troiſième, *à fide*, par celui qui abandonne non ſeulement les bonnes œuvres, mais encore totalement la foi. DE LA MAR. Cette diviſion n'eſt pas exacte. Dans la première eſpèce il n'eſt pas néceſſaire qu'un religieux ſe réduiſe à l'état laïc pour commettre une *apoſtaſie*, il ſuffit qu'il renonce à ſon Ordre & à ſa religion, demeurât-il dans l'état eccléſiaſtique, ou paſſât il dans un autre Ordre, s'il n'en a la diſpenſe. La ſeconde eſpèce ne porte point aujourd'hui le nom d'*apoſtaſie*, on l'appelleroit *libertinage, débauche, impieté*. Pour la troiſième, il n'eſt pas néceſſaire de renoncer totalement à la foi; c'eſt-à-dire, à tous les articles de la foi; il ſuffit d'être hérétique ſur un ſeul pour être apoſtat. Voici comment il faut diviſer l'*apoſtaſie*, ou quelles ſont les eſpèces différentes d'*apoſtaſie*. Il y en a quatre: l'*apoſtaſie* de l'ordre, l'*apoſtaſie* de la profeſſion religieuſe, l'*apoſtaſie* de la foi, & l'*apoſtaſie* d'obéiſſance.

L'APOSTASIE *de l'ordre*, eſt lorſqu'un homme engagé dans les Ordres ſacrés quitte de ſon autorité particulière l'habit & l'état eccléſiaſtique à deſſein de ne le plus reprendre, & de vivre en laïc, comme feroit un prêtre, ou diacre, &c. qui ſe marieroit ou ſe feroit ſoldat.

L'APOSTASIE *de la profeſſion religieuſe*, eſt l'abandon criminel qu'un religieux fait de ſon état dans le deſſein de n'y plus retourner; mais de vivre hors de ſon monaſtère en laïc ou même en clerc, ſoit qu'il quitte l'habit de ſon Ordre, ſoit qu'il le conſerve. Les Canoniſtes conviennent qu'un religieux qui ſort de ſon monaſtère pour quelque temps, & à deſſein d'y revenir, n'eſt pas apoſtat, mais fugitif; qu'encore qu'il quitte l'habit de ſon Ordre, au for de la conſcience, il ne tombe point dans l'*apoſtaſie*; mais au for extérieur il ſeroit réputé *apoſtat*. Si un religieux, ſans permiſſion de ſon ſupérieur, paſſe dans un autre Ordre, même plus relâché, quoiqu'il encoure l'excommunication, & qu'il ſoit obligé de retourner à ſon Ordre, il n'eſt point apoſtat. *Voyez* ſur cela Layman, *Liv. II. Traité I, c. 16, n. 1*, & les Auteurs qu'il cite.

L'APOSTASIE *de la foi*, qui eſt la plus grève, généralement parlant eſt le renoncement à la foi: ce qui ſe peut faire en deux manières: 1°. En renonçant entièrement à la religion & abandonnant le chriſtianiſme, pour paſſer à l'athéiſme, ou à une religion qui ne re-

connoiſſe point JÉSUS-CHRIST ; & alors c'eſt infidélité: ou en abandonnant ſeulement la religion catholique, & renonçant à quelques-uns de ſes dogmes, quoiqu'on reconnoiſſe JÉSUS-CHRIST & le chriſtianiſme pour la vraie religion, & alors c'eſt héréſie. L'une & l'autre eſpèce s'appelle *apoſtaſie*, & ceux qui y tombent, *Apoſtats*. Mais il faut, comme je l'ai dit, que l'on ait été d'abord dans le chriſtianiſme, & dans la religion catholique, & qu'on l'ait enſuite abandonnée; car être né dans l'infidélité ou dans l'héréſie & y perſiſter, ce n'eſt point *apoſtaſie*, ni dans le droit, ni dans l'uſage de notre langue. Luther ſoutint publiquement ſon *apoſtaſie* dans la Diète de Vormes. BOUHOURS.

L'APOSTASIE *de l'obéiſſance*, en la prenant dans toute ſon étendue, ſe trouve dans tout peché mortel, ſelon Saint Thomas. Dans un ſens plus étroit, c'eſt lorſqu'un ſujet ou ſubalterne s'oppoſe aux commandemens juſtes de ſes ſupérieurs. En ce ſens le mot d'*apoſtaſie* n'eſt point en uſage dans notre langue, nous diſons *révolte*, *rebellion*. L'eſpèce la plus griève de cette *apoſtaſie* eſt le ſchiſme, *Voyez* APOSTAT.

APOSTASIER. v. n. Tomber dans l'apoſtaſie, devenir apoſtat. *Catholicam religionem, vel inſtitutum religioſum deſerere.* Les eſclaves chrétiens ſont dans un danger perpétuel d'*apoſtaſier*.

APOSTAT, ATE. adj. Transfuge, déſerteur qui quitte la vraie religion, ou qui renonce à ſes vœux. *Catholicæ religionis, vel inſtituti religioſi deſertor.* L'Empereur Julien a été ſurnommé l'*Apoſtat*. Moine *apoſtat*. Femme *apoſtate*.

☞ On le dit auſſi ſubſtantivement, en parlant d'un homme qui a renoncé à la foi, ou d'un religieux qui a renoncé à ſes vœux. C'eſt un *apoſtat*.

Il y a cette différence entre l'hérétique & l'*apoſtat*, que l'hérétique n'abandonne qu'une partie de la foi, & que l'*apoſtat* n'en conſerve plus rien. DE LA MAR. Cette différence n'eſt pas vraie. Le catholique qui ſe fait hérétique, quoique l'on profeſſe encore dans le parti hérétique qu'il embraſſe pluſieurs points de foi comme les catholiques, eſt cependant *apoſtat*; & il eſt hérétique & *apoſtat* tout à la fois; mais celui qui eſt né dans l'héréſie eſt ſimplement héretique, & n'eſt point *apoſtat*.

APOSTAT. ſ. m. & f. Se dit auſſi, mais par une eſpèce de metaphore, des vices contraires à d'autres vertus qu'a la religion, & alors il faut y ajouter le nom de la vertu, que bleſſe celui qu'on nomme *apoſtat*. *Proditor virtutis alicujus, illius contemptor, hoſtis ab illa alienus.* Si je n'ai pas pour mon prochain la charité que JÉSUS-CHRIST me commande..... quand je livrerois mon corps au fer & au feu.... tout ce que je pourrois endurer de ſupplices & de tourmens ſeroit perdu pour moi..... je ſerois comme martyr, confeſſeur de la foi, mais indigne confeſſeur, parce que je ſerois en même temps *apoſtat* de la charité. BOURDAL. *Exhort. II. p. 361.* Je ne veux plus entendre parler de cet homme, c'eſt un *apoſtat* de l'amitié. Il s'eſt rengagé dans le monde & dans les compagnies: c'eſt un *apoſtat* de la dévotion & de la retraite.

APOSTAT, ſe diſoit autrefois proprement de celui qui avoit fauſſé la foi promiſe à ſon capitaine. *Transfuga, deſertor.* On le dit encore de ceux qui changent de parti, & ſe rangent dans le parti oppoſé. Vous nous avez abandonné, vous êtes un *apoſtat*. Les Turcs traitent les Perſans d'*apoſtats*, comme ayant altéré & corrompu la religion de Mahomet. SMITH.

Ce mot vient du latin *apoſtare*, qui ſignifie, *mépriſer, violer*. Dans ſon origine le mot d'*apoſtat* ne ſignifioit autre choſe que *prevaricateur*; & on diſoit *apoſtare leges*; pour dire, *pécher contre la loi*. DU CANGE. Le mot d'*apoſtare* vient d'ἀπὸ & ἵστημι, *ſto, je me tiens à part*.

☞ APOSTÈME. ſ. m. Terme de Chirurgie. Les Médecins le prononcent & l'écrivent ainſi. Dans le monde on dit *apoſtume*. C'eſt une tumeur contre nature qui vient à quelques parties du corps, cauſée par quelques humeurs corrompues qui aboutit ſouvent à une ſuppuration. *Apoſtema, ſuppuratum*. L'*apoſtème* procède d'une humeur fixée en quelques endroits du corps & hors de ſon lieu naturel. On l'appelle autrement *Abſcès*, & ce mot eſt plus uſité.

☞ Ce mot vient du grec ἀπόστημα, qui eſt dérivé du verbe ἀποστάναι, qui ſignifie *abſcedere*, c'eſt-à-dire, ſe départir d'un lieu pour ſe ranger & ſe cantonner en un autre.

☞ On dit figurément & proverbialement, il faut que l'*apoſtème* creve: pour dire, qu'une colere ou quelqu'autre paſſion cachée, quelque conjuration ou affaire ſecrete, vienne enfin à éclater.

☞ APOSTER. v. a. Corrompre, gagner des gens pour les engager à faire une méchante affaire: engager quelqu'un à ſe trouver dans un lieu, ſoit pour obſerver, ſoit pour exécuter quelque choſe. Il ne ſe prend guère qu'en mauvaiſe part. *Adornare, ſubornare, apponere*. Les calomniateurs ont des témoins *apoſtés*, pour dépoſer fauſſement contre leurs parties. Cet acte eſt ſigné par une perſonne *apoſtée*, qui a pris le nom ou l'habit d'un autre pour tromper le Notaire, ou les contractans. Les Grands ont des gens *apoſtés* pour ſemer de fauſſes nouvelles, ſelon que leurs intérêts les y obligent. Les filous ont toujours près d'eux des gens *apoſtés*, afin de ne ſe point trouver ſaiſis des vols qu'ils font. Je vous demande une grâce, qui eſt, que vous ne vous imaginiez pas que j'aie *apoſté* ce vieillard. PORT-R.

APOSTÉ, ÉE. part. *Subornatus, appoſitus*.

Ce mot vient de *poſitus*, de *pono*.

APOSTHEME. *Voyez* APOSTÈME.

APOSTILLATEUR. ſ. m. Celui qui a fait des apoſtilles, des notes ſur un ouvrage. Ce terme eſt employé par les Juriſconſultes.

APOSTILLE. ſ. f. Annotation ou renvoi qu'on fait à la marge d'un écrit pour y ajouter quelque choſe qui manque dans le texte, ou pour l'éclaircir, & l'interpréter. *Adſcripta ad marginem annotatio*. Pluſieurs Auteurs ont commenté le Droit par de ſimples notes & *apoſtilles*. Un Notaire eſt obligé de parapher avec les parties toutes les *apoſtilles* d'un contrat. ☞ On met des *apoſtilles* au bas d'une lettre. On mande par *apoſtille* ce qu'on a oublié d'inſérer dans le corps de la lettre.

APOSTILLE. *Contentio*. Se dit au Palais en parlant des débats & conteſtations qui ſe font lors de l'examen des comptes, ou des jugemens qui ſont rendus ſur chaque article. Les *apoſtilles* ſe mettent ſur le compte de la Chambre de la main de l'Auditeur qui les rapporte. On diſoit anciennement *poſtil, poſtilla*, & ce mot venoit de *poſitus*. *Voyez* POSTILLE.

APOSTILLER. v. a. *Adſcribere*. Mettre des apoſtilles, qui ſe dit tant des notes & remarques qu'on fait ſur les livres, que des additions qui ſe font ſur les minutes des contrats, & de ce qu'on met dans les marges des comptes, & de ce qu'on ajoute au bas d'une lettre.

APOSTILLÉ, ÉE. part.

APOSTIS. ſ. f. Terme de Marine. Deux longues pièces de bois de 8 pouces en carré, tant ſoit peu abaiſſées: l'une eſt le long de la bande droite, & l'autre le long de la bande gauche d'une galère, depuis l'eſpale, (les Vocabuliſtes diſent depuis l'épaule) juſqu'à la coniille, chacune portant toutes les rames de la chiourme par le moyen d'une groſſe corde.

APOSTIS. ſ. m. C'eſt, des rameurs qui ſont ſur une même rame, celui qui touche le vogue-avant, c'eſt-à-dire, le ſecond en comptant du côté du courcie. *Secundus remex*. L'*Apoſtis* eſt un peu moins élevé que le vogue-avant, parce que la couverte d'une galère eſt en dos d'âne.

APOSTOILE. ſ. m. C'eſt ainſi qu'on appeloit anciennement le Pape. On trouve ce mot dans Paſquier, Hugues de Berey, la Bible de Guyot, Villehardouin, *&c.*

*De notre pere l'*Apoſtoile
Vouſiſſe qu'il ſemblaſt l'étoile.

APOSTOLAT. ſ. m. Dignité ou miniſtère d'Apôtre. *Apoſtoli munus, Apoſtolica dignitas, Apoſtolatus*. S. Matthias vint par la voie du ſort à l'*Apoſtolat*. Nous avons reçu par notre Seigneur JESUS-CHRIST la grâce

de l'*Apoſtolat* que nous exerçons en ſon nom. PORT-R. Anciennement l'épiſcopat en général étoit appelé *Apoſtolat*; c'étoit le titre honoraire. On le trouve encore attribué aux Evêques dans le ſixième & le ſeptième ſiècles. Depuis pluſieurs ſiècles on ne le donne plus qu'au ſouverain Pontife.

Autrefois on diſoit *Apoſtolité* pour *Apoſtolat*. Philippe Mouskes, dans ſon *Hiſtoire manuſcrite de France*, dit:

Por çou que Grigore cil Pape
De ſon avoir ait acaté
*Le don de l'*apoſtolité.

Voyez Du Cange.

On appelle *Apoſtolat*, la charge ou commiſſion des Apôtres de la Synagogue, dont nous allons parler tout à l'heure. Julien, dans ſa lettre 25, au peuple Juif, & S. Epiphane, dans l'héréſie 30, qui eſt celle des Ebionites, la nomment ainſi. Cet *apoſtolat* (car on l'appeloit ainſi) & cette commiſſion d'aller lever l'argent dans une province, s'accordoit comme une récompenſe & une grâce par le Patriarche. Elle donnoit le pouvoir de régler tout ce qui regardoit la diſcipline, & de dépoſer les miniſtres inférieurs, c'eſt-à-dire, ſelon S. Epiphane, les Chefs de la Synagogue; *il falloit dire*, des Synagogues, les Prêtres, les Anciens, & les Azanites. TILLEM.

APOSTOLE. ſ. f. Levée que les Patriarches Juifs faiſoient dans les provinces par le miniſtère de ceux qu'ils nommoient Apôtres, & dont nous parlerons tout à l'heure. *Apoſtole*. Julien l'Apoſtat, dans ſon Ep. aux Juifs, leur remet l'*apoſtole*; c'eſt-à-dire, comme il l'explique lui-même, l'Envoi du tribut qu'ils lui payoient. *Miſſio tributi, quæ dicitur Apoſtole.*

Ce mot eſt grec, ἀποστολή, *Miſſio*, envoi.

APOSTOLE. ſ. m. Eſt auſſi un vieux mot, qu'on a dit autrefois pour Apôtre. *Apoſtolus*. *Voyez* APÔTRE.

☞ APOSTOLICITÉ. ſ. f. Qui ſe prend en différens ſens. Il ſignifie conformité de doctrine avec l'Egliſe catholique; ou la conformité des mœurs avec celles des Apôtres, ou l'autorité d'un caractère accordé par le S. Siége. *Apoſtolicité* d'un ſentiment, de la vie, d'une miſſion.

☞ L'*apoſtolicité* eſt un des caractères diſtinctifs de l'Egliſe de JÉSUS-CHRIST nommée *Apoſtolique*, parce qu'elle eſt fondée par les Apôtres.

APOSTOLIN. ſ. m. *Apoſtolinus*. Nom de Religieux. L'Ordre des *Apoſtolins* commença au XIVe ſiècle à Milan en Italie. Ils prirent ce nom, parce qu'ils faiſoient profeſſion d'imiter la vie des Apôtres, ou la vie apoſtolique des premiers fideles. Papebrock, *Act. Sanct. Jun. T. I. p. 556.* On les appelle auſſi Apôtres, *Apoſtoli*, là-même, *T. II. p. 1051.* Les *Apoſtolins* prétendoient avoir été inſtitués par S. Barnabé.

On ne ſait point l'origine des *Apoſtolins*. Car c'eſt une fable de dire qu'ils ont été inſtitués par S. Barnabé. Ce qu'il y a de plus vraiſemblable, c'eſt que dans le XIVe ſiècle il y eut pluſieurs Ermites qui s'unirent enſemble dans l'état de Gènes, & qu'à cauſe de la vie apoſtolique qu'ils menoient, ils furent appelés *Apoſtolins*, & Barnabites, ou les Freres de S. Barnabé, parce qu'ils prirent ce ſaint Abbé pour leur patron. Alexandre VI, par une bulle du 13 Janvier 1496, leur ordonna de faire des vœux ſolennels, & les ſoumit à la règle de S. Auguſtin, pour les retenir dans la Congrégation, dont auparavant ils ſortoient comme ils vouloient. Sixte V les unit aux Ambroſiens, dont ils prirent le nom, ne faiſant plus qu'un même Ordre. Cette union fut confirmée en 1606 par Paul V. *Voyez* le P. Hélyot, *T. IV. c. 8.* Le P. Bonnani, Morigio, Maurolycus, Hermand Schoonebeck.

APOSTOLIQUE. adj. m. & f. Qui vient des Apôtres. *Apoſtolicus*. L'Egliſe catholique, *apoſtolique* & romaine. La doctrine, la foi *apoſtolique*. Les miſſions *apoſtoliques*. ☞ Le titre d'*apoſtolique* eſt un des caractères diſtinctifs de la véritable Egliſe, qu'on donne aujourd'hui par excellence à l'Egliſe romaine. On le dit particulièrement de ce qui concerne le S. Siege, de ce qui en émane. Bref *apoſtolique*. Bénédiction *apoſtolique*. Nonce *apoſtolique*.

On le dit auſſi de tout ce qui ſe fait ou ſe dit à la manière des Apôtres. Une vie *apoſtolique* conforme à celle des Apôtres. Zele *apoſtolique*, digne du temps des Apôtres.

Dans la primitive Egliſe on nomma *Apoſtoliques*, & les Egliſes qui avoient été fondées par les Apôtres, & les Eveques de ces Egliſes, parce qu'ils étoient ſucceſſeurs des Apôtres. Cela ſe bornoit à quatre, qui ſont Rome, Alexandrie, Antioche, & Jeruſalem; parce qu'il n'y avoit que ces quatre Egliſes qui euſſent eu des Apôtres pour Eveques. Dans la ſuite les autres Egliſes prirent auſſi le titre d'*Apoſtoliques*, mais ſeulement à cauſe de la conformité de leur doctrine avec celle des Egliſes qui étoient *apoſtoliques* par leur fondation, & parce que tous les Eveques ſe diſoient ſucceſſeurs des Apôtres. La première fois qu'on trouve ce titre donné à tous les Evêques, c'eſt dans la lettre de Clovis au concile d'Orléans tenu en 511, ſelon le P. Sirmond. Le Roi donne aux Evêques, non pas le titre d'*Apoſtoliques*, mais de très dignes du Siége *apoſtolique*, *Apoſtolicâ Sede digniſſimi*. Le Roi Gontran appelle auſſi en 581 les Eveques du concile de Mâcon, Pontifes *Apoſtoliques*, *Apoſtolici Pontifices*. Les Formules de Marculphe, écrites l'an 660, comme l'a montré le ſavant M. Bignon dans la première de ſes notes ſur ces formules; ces formules, dis je, ſont pleines de ce titre. On le trouve encore dans Grégoire de Tours, *Liv. IX. ch. 41 & 49*, dans Sidonius Apollinaris, *Liv. VI. Ep. 1*. Après tout, ces exemples ne regardent que les Gaules; & ſouvent ce terme, dans les formules de Marculphe, & dans Grégoire de Tours, ne ſe dit pas ſeul & abſolument, quand il ſe dit des Evêques; ſouvent il eſt joint à d'autres termes, & ſemble tomber ſur la perſonne plutôt que ſur la dignité. *Viris Apoſtolicis*, *Ille Rex viro apoſtolico illi Epiſcopo*, *Apoſtolicâ Sede digniſſimis*, *Sanctis & Apoſtolicâ Sede digniſſimis*, *Sanctus & Apoſtolicus Remedius Pontifex ejuſdem urbis*. Dans Grégoire de Tours, *Epitom. c. 16*. Auſſi le P. Ruinart, Bénédictin, dans ſa note ſur cet Auteur, *Liv. IV. p. 166*, *not. 1*, remarque, que quoique les Siéges épiſcopaux s'appellaſſent *Apoſtoliques*, & qu'on donnât en ce temps-là le titre d'*Apoſtolique* à tous les Evêques; cependant lorſqu'on donnoit ce titre abſolument, & ſans ajouter le nom de l'Evêque, ou de ſon Siége, il s'entendoit principalement du Siége de l'Evêque de Rome. En effet, c'eſt ainſi qu'en uſe Grégoire de Tours, *Liv. II. ch. 1. Hiſt. Franc.* & *Liv. I. ch. 39. De glor. Mart.* Et M. Bignon dit, qu'après tout, les Conciles & les Peres crient par-tout d'un conſentement unanique que le Siége de Rome eſt appelé *Apoſtolique* d'une manière particulière. *Voyez* ſes notes ſur les Form. de Marculphe, *p. 251* de l'édit. *in-4°.* à Paris 1666, & Savaro ſur l'épit. I du ſixième Liv. de Sidon. Apol. *p. 363*. Balſamon en convient dans ſa préface ſur le concile de Carthage. Au reſte, l'uſage de donner ce titre aux Evêques, ne paſſa pas le ſeptième ſiècle. Dans les ſiècles ſuivans, cette qualité fut reſtreinte au Pape ſeul; & les trois Patriarchats d'Alexandrie, d'Antioche & de Jéruſalem, étant tombés ſous la puiſſance des Infidèles, ce titre demeura ſeul au Siége de Rome. C'eſt pourquoi on ne le donne aujourd'hui qu'à l'Evêque de Rome, ſuivant la déciſion du concile de Reims en l'an 1049. S. Grégoire le Grand avoit prétendu de ſon temps, que ce titre, qui étoit commun à tous les Evêques, appartenoit ſpécialement au ſucceſſeur de Saint Pierre. C'eſt pourquoi, dans le même concile de Reims, un Evêque d'Eſpagne qui l'avoit pris, fut excommunié pour s'être arrogé cette prérogative réſervée au Pape.

Le Royaume *Apoſtolique*, c'eſt le royaume de Hongrie. Il prend ce titre, comme il donne celui d'Angélique à la couronne de Hongrie.

Le Palais *Apoſtolique*, c'eſt le Palais du Pape. Ils n'eurent plus d'accès au Palais *Apoſtolique*.

Clercs *Apoſtoliques*. C'eſt un nom que l'on donne aux Religieux, appelés plus communément *Jéſuates*.

On appelle auſſi, Notaires *Apoſtoliques*, les Notaires

taires qui ſont les expéditions pour la Cour de Rome. ACAD. FR.

☞ Chambre *Apoſtolique*. Tribunal où ſont traitées les affaires qui concernent le treſor ou le domaine du S. Siége.

APOSTOLIQUE. ſ. m. & f. *Apoſtolicus*. Nom de ſecte d'hérétiques. Il y a eu deux ſortes d'hérétiques qui ont eu ce nom. Les premiers *Apoſtoliques*, nommés autrement *Apotactiques*, ſortirent de la ſecte des Encratites & des Cathares. Ils faiſoient profeſſion de ne ſe point marier, de s'abſtenir de vin, de viande, de renoncer aux richeſſes, & d'imiter en cela les Apôtres. C'eſt pourquoi ils s'appelletent *Apoſtoliques*, par un eſprit d'orgueil, dit S. Auguſtin, her. 40. Ils parurent vers l'an 260, d'autres diſent en 145; mais ils entendent apparemment parler de leurs peres, les Encratiſtes; car les *Apoſtoliques* ne firent bande à part que vers le milieu du troiſieme ſiècle. *Voyez* Saint Epiphane, her. 61. Aug. her. 40. & Baron. à l'an 260. Ils s'appellerent auſſi *Cathares* & *Apotactiques*. Voyez *ces mots*.

Les autres hérétiques nommés *Apoſtoliques*, parce qu'ils s'imaginoient vivre *apoſtoliquement*, ſont du douzième ſiècle. Ils condamnoient le mariage, & menoient avec eux des femmes de mauvaiſe vie: ils rejetoient le baptême des enfans, la prière pour les morts, & l'invocation des Saints, n'admettoient point de purgatoire, & ſuivoient en bien des choſes les extravagances des Manichéens. Saint Bernard écrivit contre eux.

APOSTOLIQUEMENT. adv. A la manière des Apôtres, ſaintement, avec ſimplicité. *Apoſtolorum in morem.* Ce Prelat vit ſans faſte, & *apoſtoliquement*.

APOSTOLORUM. ſ. m. *Unguentum Apoſtolorum*. Terme de Pharmacie. Sorte d'onguent mondicatif, qui eſt compoſé de douze drogues, en pareil nombre que celui des Apôtres: ce qui lui a donné ce nom. Il a été inventé par Avicenne. On l'appelle auſſi, *Onguent de Venus*, à cauſe qu'il eſt de couleur verte.

APOSTRE. *Voyez* APÔTRE.

APOSTROPHE. ſ. f. Figure de Rhétorique, par laquelle l'Orateur interrompt le diſcours qu'il tenoit à l'Auditoire, pour s'adreſſer nommement à quelque perſonne, ſoit aux Dieux, ſoit aux hommes, aux vivans, aux morts, même à des choſes inanimées, comme à des tombeaux & autres monumens. *Apoſtropha, converſio.* Le Predicateur a fait une *apoſtrophe* fort belle & fort touchante. L'*apoſtrophe* que Ciceron adreſſa à Tubéron dans l'oraiſon qu'il a faite pour Ligarius, eſt un des plus beaux endroits de ce diſcours.

☞ Cette figure par laquelle l'Orateur détourne ſon diſcours, & perd de vue ſes Auditeurs, fait quelquefois un bel effet; mais elle doit être employée ſobrement.

☞ Ce mot vient du grec ἀποστροφὴ, *averſio*, formé de ἀπὸ, *ab*, & στρέφω, *verto*.

☞ APOSTROPHE *en Grammaire*. C'eſt une petite note, un petit trait courbe dont on ſe ſert pour marquer l'éliſion ou le retranchement d'une voyelle. *Apoſtrophus, eliſæ vocalis nota.* Ainſi dans ces mots l'homme, l'ame, l'égliſe, l'état, &c. La petite note, le ſigne ainſi figuré ' qu'on met en haut entre la conſonne & la voyelle pour marquer la ſuppreſſion de la voyelle finale, s'appelle *apoſtrophe*.

☞ Ce mot pris pour le ſigne de la ſuppreſſion d'une voyelle finale, devroit être du genre humain.

☞ APOSTROPHER. v. a. Détourner ſon diſcours pour adreſſer la parole à quelque perſonne, ou à quelque choſe que l'on perſonnifie. *Compellare, alloqui aliquem.* L'endroit où Démoſthène *apoſtrophe* les morts à la journée de Marathon lui a fait autant d'honneur que s'il avoit reſſuſcité les morts qu'il avoit *apoſtrophés*. PERR.

J'aimerois mieux encor ces Prêcheurs furieux,
Qui portant vers le ciel leurs regards effroyables,
Apoſtrophent *les Saints comme on chaſſe les Diables.*
SANLECQ.

APOSTROPHER ſe prend auſſi pour appeller, qualifier, adreſſer la parole à quelqu'un, pour lui dire quelque choſe de deſagrable. Cet homme apoſtrophe tout le monde. Pourquoi m'*apoſtrophez* vous ainſi?

Un pédant qu'à tous coups votre femme apoſtrophe
Du nom de bel eſprit, & de grand Philoſophe.
MOL.

APOSTROPHER ſe dit auſſi en plaiſantant, lorſqu'on veut parler des coups que l'on donne ou que l'on reçoit. *Apoſtropher* quelqu'un d'un ſoufflet, c'eſt-à-dire, lui donner un ſoufflet.

Un Magiſter s'empreſſant d'étouffer
Quelque rumeur parmi la populace,
D'un coup dans l'œil ſe fit apoſtropher.
Dont il tomba faiſant laide grimace.
ROUSSEAU.

☞ APOSTROPHIE. Terme de Mythologie. Nom donné par Cadmus à Venus Uranie ou Celeſte, que les Grecs réveroient, afin d'être détournés de toute impureté. Les Romains lui dédierent un temple du temps de Marcellus, ſuivant un avis qu'ils trouverent dans le livre des Sibylles, ſous le nom de *Verticorda*, c'eſt-à-dire, qui tourne, ou change les cœurs. Les femmes débauchées y alloient offrir leurs preſens, pour ſe convertir, & les jeunes filles pour conſerver leur chaſteté. Pauſanias, *l. I.* & *9*, cité par MOR.

APOSTUME. *Voyez* APOSTÈME.

APOSTUMER. v. n. Se former en apoſtème, en pus. *Suppurare.* Cette veine n'a pas été bien dégorgée, il faut craindre qu'elle n'*apoſtume*. Cette contuſion commence à *apoſtumer*.

☞ Puiſqu'on veut que nous diſions *apoſtème* au lieu d'*apoſtume*, ne devroit-on pas dire *apoſtémer* au lieu d'*apoſtumer*.

APOTACTITE. ſ. m. *Apotactica.* Nom de ſecte, qui ſignifie, *renonçant*, du grec, ἀποτάσσω, ou ἀποτάττω *je renonce*. Les *Apotactites* etoient des gens qui pour ſuivre le conſeil évangélique de la pauvreté, & l'exemple des Apôtres & des premiers fideles, renonçoient à leurs biens, & ne poſſedoient rien. Il ne paroit pas qu'ils erraſſent dans les commencemens. Nile même, dans la paſſion de Saint Théodore Martyr, *ch. 2*, avoue qu'ils ont eu de ſaintes vierges martyres dans la perſecution de Diocletien au commencement du IV ſiècle; mais enſuite ils tomberent dans l'erreur comme les Encratites, ou Abſtinens, & enſeignèrent que ce renoncement aux richeſſes étoit non-ſeulement un conſeil, mais encore un precepte, &c. Ainſi la loi 6 du Code Théodoſien *de hæret.* les joint aux Eunomiens & aux Ariens, & leur défend toute ſorte d'aſſemblées.

APOTEVITZ. Petite ville de l'Eſclavonie, en Hongrie. *Apetevitzza.* Elle eſt dans le comté de Creits ou Creiſſ, au nord de la ville de ce nom, & près de celle de Dopranitz.

☞ APOTHEME. ſ. m. En Géométrie. Perpendiculaire menée du centre d'un polygone réguliet ſur un de ſes côtés. ENCYC.

APOTHÉOSE. ſ. f. Conſécration, déification. Ce mot ſe dit principalement de la cérémonie par laquelle les anciens Romains mettoient leurs Empereurs au rang des Dieux; après quoi ils leur élevoient des temples & des autels. *Apotheoſis, Conſecratio, Relatio in Deos.* C'étoit un dogme que Pythagore avoit puiſé chez les Chaldéens, que les perſonnes vertueuſes étoient miſes après leur mort au rang des Dieux. Les Païens déifioient les inventeurs des choſes utiles au genre humain, & ceux qui avoient rendu quelque ſervice important à la République. Juvénal, en ſe moquant des fréquentes *apothéoſes*, plaignoit le pauvre Atlas, qui alloit ſuccomber ſous le fardeau de tant de Dieux qu'on plaçoit tous les jours dans le Ciel. BAYL. Sénèque ſe moque agréablement de l'*apothéoſe* de Claudius. Tibère propoſa au Sénat l'*apothéoſe* de JÉSUS-CHRIST, comme le rapportent Euſèbe, Tertullien, & S. Chryſoſtôme.

Ce mot vient de la prépoſition ἀπὸ, & de θεὸς, *Deus*.

Hérodien, au commencement du livre 4 de ſon hiſtoire, parlant de l'*apothéoſe* de Sévère, a fait une deſcription exacte & fort curieuſe des ceremonies qui s'obſervoient dans les *apotheoſes* des Empereurs. Après que le corps du défunt a été brûlé avec les ſolemnités ordinaires, on met dans le veſtibule du palais, ſur un grand lit d'ivoire couvert de drap d'or, une image de cire qui le repreſente parfaitement, ayant neanmoins un viſage de malade. Pendant preſque tout le jour le Sénat ſe tient rangé & aſſis au côté gauche du lit avec des robes de deuil. Les Dames de la première qualité ſont au côté droit, ayant des robes blanches toutes ſimples & ſans ornemens. Cela dure ſept jours de ſuite, pendant leſquels les Médecins s'approchant de temps en temps du lit pour conſiderer ce malade, trouvent toujours qu'il baiſſe juſqu'a ce qu'enfin ils publient qu'il eſt mort. Alors de jeunes Chevaliers Romains & de jeunes Seigneurs du premier rang chargent ſur leurs épaules ce lit de parade, & paſſant par la rue ſacrée, ils le portent au vieux marché, où les Magiſtrats ont coutume de ſe démettre de leurs charges, & là il eſt place entre deux eſpèces d'amphitéâtres, dans l'un deſquels ſont de jeunes Gentilshommes, & dans l'autre de jeunes Dames des meilleures maiſons de Rome, chantant des hymnes en l'honneur du mort, compoſées ſur des airs lugubres. Ces hymnes étant achevées, on porte le lit hors de la ville au champ de Mars. Au milieu de cette place eſt dreſſée une forme de pavillon carré qui eſt tout de bois: le dedans eſt rempli de matières combuſtibles, & au dehors il eſt revêtu de drap d'or, & orné de figures d'ivoire & de diverſes peintures. Au-deſſus de cet edifice il y en a pluſieurs autres elevés, qui ſont ſemblables au premier, tant pour la forme que pour la décoration, ſi ce n'eſt qu'ils ſont plus petits & qu'ils vont toujours en diminuant. On place le lit de parade dans le ſecond de ces édifices, qui a les portes ouverres, & on jette tout à l'entour une grande quantité d'aromates, de parfums, de fruits & d'herbes odoriférantes. Après quoi les Chevaliers font autour du catafalque une certaine cavalcade à pas meſurés. Pluſieurs chariots tournent auſſi à l'entour. Ceux qui les conduiſent ſont auſſi revêtus de robes de pourpre, & portent des repréſentations ou images des plus grands Capitaines Romains, & des plus illuſtres Empereurs. Cette céremonie etant achevée, le nouvel Empereur s'approche du catafalque avec une torche à la main, & en même temps on y met le feu de tous côtés, enſorte que les aromates & les autres matières combuſtibles prennent feu tout d'un coup; on lâche auſſi-tôt du faite de cet édifice un aigle, qui s'en volant dans l'air avec la flamme, va porter au ciel l'ame de l'Empereur, comme les Romains le croient. Et dès-lors il eſt mis au nombre des Dieux. C'eſt de-là que les médailles qui repréſentent des *apothéoſes* ont le plus ſouvent un autel, ſur lequel il y a du feu, ou bien un aigle qui prend ſon eſſor pour s'élever en l'air; quelquefois il y a deux aigles. Le mot eſt toujours Consecratio. Quelquefois l'Empereur eſt aſſis ſur l'aigle, qui l'enleve dans le ciel. Donat, *De urbe Roma, III, 4*, decrit une pierre antique qui repréſente l'*apothéoſe* de Tite. Il y a dans le treſor de la Sainte Chapelle de Paris une très-belle agathe orientale d'une grandeur extraordinaire, qui repreſente l'*apothéoſe* d'Auguſte, ſelon quelques uns, & ſelon d'autres, de Commode. *Voyez* Consécration.

☞ Apothéose, ſe dit auſſi de la réception fabuleuſe des anciens héros parmi les Dieux. L'*apotheoſe* d'Hercule, d'Enée, *&c.*

☞ Faire l'*apothéoſe* de quelqu'un, ſignifie figurément lui donner les plus grands éloges. Bougainville.

APOTHÉOSER. v. a. Déifier, mettre au nombre des Dieux, déclarer Dieu. *In Divos referre, Deum declarare.* Quintillus ſe fit ouvrir les veines, & fut *apothéoſé* par Aurélien, qui aima mieux lui accorder le nom de *Dieu*, que celui d'*Empereur*. Fleury, *Hiſt. Eccl. Liv. IV.* Toutes les parties de notre terre, de même que ſes diverſes productions, ont été *apothéoſées*, chacune en leur particulier. *M. Beneton de Perrin, p. 464 du Merc. de Mars 1735.* Ce mot eſt en italique.

APOTHÈSE. ſ. f. C'eſt dans Hippocrate l'action de placer convenablement un membre rompu, & auquel les bandages ſont appliques; c'eſt l'action de lui donner la ſituation dans laquelle il faut qu'il demeure.

D'ἀποτίθημι, *placer.*

APOTHICAIRE. Quelques-uns écrivent, Apothiquaire: ſouvent on ôte le *h*, & l'on écrit Apoticaire, ou Apotiquaire. Apothicaire eſt le mieux. ſ. m. Qui exerce cette partie de la Medecine qui conſiſte en la préparation des remèdes. Qui fait & qui vend les remedes ordonnes par les Médecins. *Medicamentarius; Pharmacopola, Apothecarius.* Voyez au mot Pharmacopole les differentes ſignifications du mot latin *Pharmacopola*. De Rochefort définit les *Apothicaires*, les *Cuiſiniers* des Médecins. Nicolas Langius a fait un grand volume contre les *Apothicaires*, ſur le peu de connoiſſance qu'ils ont des ſimples, ſur la facilité qu'ils ont a ſe laiſſer tromper par les marchands étrangers, qui leur fourniſſent des drogues ſophiſtiquées; ſur ce qu'il donnent une drogue pour une autre, une vieille qui a perdu ſes forces, pour une nouvellement venue du Levant. Deroch. A Paris le corps des Maîtres *Apothicaires* eſt joint à celui des Epiciers & Droguiſtes, & on recevoit autrefois parmi les *Apothicaires* des Epiciers qui faiſoient l'une & l'autre profeſſion.

☞ Encore aujourd hui les marchands Epiciers de Paris compoſent avec les *Apothicaires* le ſecond des ſix corps des Marchands: mais les Epiciers n'ont droit de débiter que les drogues ſimples, & les quatre grandes compoſitions galéniques qui ſont réputées marchandiſes foraines.

Apothicaire charitable. C'eſt celui qui donne ſes remédes par charité. C'eſt auſſi un livre qui traite des remèdes, & qui a été fait particulièrement en vue des pauvres.

Au reſte il ne faut ſe ſervir de ces ſortes de livres qu'avec précaution: comme le commun du peuple n'eſt pas en état de connoître les maladies auxquelles ces remèdes conviennent, il pourroit n'en pas faire une juſte application.

Aspirant Apothicaire. C'eſt celui qui veut être *Apothicaire*, & ſe fait apprenti. Avant que les *Aſpirans Apothicaires* puiſſent être obligés chez aucun maître de cet art, pour apprentis, ils doivent être, ſelon les ſtatuts, amenés & préſentés au bureau pardevant les Gardes, pour connoître s'ils ont étudiés en Grammaire, & s'ils ſont capables d'apprendre la Pharmacie. Après que l'aſpirant aura achevé ſes quatre ans d'apprentiſſage, & ſervi les maitres pendant ſix ans, il doit en rapporter le brevet & les certificats. Il ſera préſenté au bureau par un conducteur, & ſubira un examen pendant trois heures, par les Gardes, & neuf autres maîtres que les Gardes auront choiſis & nommés. Il ſubit encore un ſecond examen, appelé l'*Acte des herbes*, & enſuite les Gardes lui donnent à faire un chef-d'œuvre de cinq compoſitions. *Voyez* dans le *Traité de la Police* de M. de la Mare, *Liv. IV, tit. 10* les réglemens pour les *Apothicaires*, & l'apothicairerie.

Ce mot vient du grec ἀποθήκη, qui ſignifie, *Boutique*. On trouve *Boticario* dans les Loix Palatines de Jacques II, Roi de Majorque, publiées en 1344. Bartolin ſe plaint qu'il y a trop d'*Apothicaires* en Dannemarck; quoiqu'il n'y en ait que trois à Copenhague, & quatre ſeulement en tout le reſte du royaume, encore faut-il qu'ils faſſent quelque autre trafic pour vivre: ce qui montre qu'on ſe pourroit bien paſſer d'*Apothicaires*. On en a compté 1300 dans Londres. Il y a dans des états de la maiſon du Roi un *Apothicaire diſtillateur* diſtingué des *Apothicaires*.

Apothicaire, ſe dit proverbialement en ces phraſes: des parties d'*Apothicaire*, ſont des mémoires de frais, ou de fournitures, ſur leſquels il y a beaucoup à rabattre. On appelle auſſi un *Apothicaire* ſans ſucre, un pauvre *Apothicaire* dont la boutique eſt mal fournie; & figurément tout autre homme ou marchand qui n'a

pas les choſes néceſſaires pour exercer ſa profeſſion, ou pour garnir ſa boutique. *Apothicaire* ſans ſucre ſe dit peut-être à cauſe que les *Apothicaires* emploient du ſucre dans pluſieurs de leurs compoſitions, & que s'ils manquent de ſucre, ils n'auront pas les autres ingrediens qui ſont néceſſaires dans ces compoſitions. On dit auſſi d'un homme qui prend trop de remèdes, qu'il fait de ſon corps une boutique d'*Apothicaire*.

APOTHICAIRERIE. ſ. f. C'eſt la boutique où ſe préparent, ſe gardent, & ſe vendent les remèdes. *Pharmacopolium*. C'eſt auſſi l'art de les bien preparer. *Ars pharmacopæa, pharmaceutice*. Cet homme entend bien l'*apothicairerie*. Les Gardes de l'*apothicairerie* & épicerie; les Maîtres Gardes & Jurés en métier d'*apothicairerie*: le fait & état d'*apothicairerie* eſt de plus grande conſequence que tous les autres états quels qu'ils ſoient; l'art d'*apothicairerie*, les marchandiſes d'*apothicairerie* & épicerie: toutes ces phraſes ſont tirées des reglemens faits pour les Apothicaires & l'*apothicairerie*. Ces réglemens au reſte écrivent toujours *Apothiquaire* & *Apothiquairerie*, au moins dans le *Traité de la Police* de M. de la Mare. Il y a dans les Communautés des lieux deſtinés pour l'*apothicairerie*. L'*apothicairerie* de Dreſde eſt fameuſe. On dit qu'il y a 14000 boëtes d'argent toutes pleines de drogues & de remèdes fort renommés.

APOTHICAIRESSE. ſ. f. Religieuſe qui a ſoin de l'apothicairerie de ſon Couvent, qui prépare les remèdes pour les malades, & qui conſulte les Medecins en leur faveur. *Medicamentaria*. C'eſt la Mere une telle qui eſt *Apothicaireſſe* de ſon Couvent.

☞ On donne auſſi ce nom à la femme d'un Apothicaire, au moins parmi le peuple; qui dit quelquefois *Apothicaireſſe*.

APOTHRAUSE. ſ. f. *Perfractio*. Terme de Chirurgie. Eſpèce de fracture avec ſéparation & détachement de quelque eſquille ou pièce de l'os. Ce mot eſt grec, ἀπόθραυσις, *Perfractio*, fracture entière: on appelle auſſi cette fracture, *Apocope*.

☞ APOTOME. ſ. m. Terme d'Algèbre. C'eſt la différence des quantités incommenſurables; l'excès d'une ligne donnée ſur une autre ligne qui lui eſt incommenſurable, de la diagonale, par exemple, ſur le côté du carré. *Apotome*. Voyez les Elem. d'Euc. *L. X.*

APOTOME, en termes de Muſique, eſt la partie qui reſte d'un ton entier, quand on en ôte le demi-ton majeur. *Apotomia, diſcuſſio*. La proportion en nombre de l'*apotome* eſt de 2048, à 2187. Les Grecs ont cru que le ton majeur ne pouvoit être diviſé en deux parties égales, & ils ont appelé la première partie ἀπότομή, & l'autre λεῖμμα, ſuivant Pythagore & Platon. Les Anciens ont appelé *Apotome* le demi-ton imparfait. Quelques uns diviſent encore l'*apotome* en majeur & en mineur.

Ce mot vient du grec ἀποτέμνω, *abſcindo*.

APÔTRE. ſ. m. Envoyé, diſciple de Jesus-Christ, qui a eu miſſion pour prêcher ſon Evangile par tout le monde, & pour le porter à toutes les nations de la terre. *Apoſtolus*. Le ſymbole des *Apôtres*. S. Pierre eſt le premier des douze *Apôtres*. S. Paul eſt appelé par excellence l'*Apôtre* des Gentils, parce que c'eſt celui qui a fait le plus de converſions parmi eux, ſon miniſtère leur ayant été particulièrement deſtiné, comme celui de l'*Apôtre* Saint Pierre aux Juifs. On donne quelque marque diſtinctive à tous les *Apôtres*. A S. Pierre des clefs; à S. Paul une epée; à S. André une croix en ſautoir; à S. Jacques le Mineur un bâton de foulon; à S. Jean un calice, d'où s'envole un ſerpent ailé; à S. Barthelemi un couteau; à S. Philippe un long bâton, dont le bout d'en haut a la forme de croix; à S. Thomas une lance; à S. Matthieu une hache; à S. Matthias un coignée; à S. Jacques le Majeur un bourdon & une calebace; à S. Simon une ſcie; à S. Thadée une maſſue.

Le mot d'*Apôtre*, dans ſon origine, ne ſignifie autre choſe que *délégué*, ou *envoyé*; on le trouve dans Hérodote en ce ſens, qui eſt le ſens naturel de ce mot. Il eſt appliqué dans le Nouveau Teſtament à diverſes ſortes d'envoyés, premièrement aux douze diſciples de Jésus-Christ, qui ſont appelés *Apôtres* par excellence. C'eſt en ce ſens-là que quelques faux prédicateurs de l'Evangile conteſterent à S. Paul ſa qualité d'*Apôtre*, parce qu'il n'y avoit que ceux qui avoient été témoins des actions de Jésus-Christ, qui puſſent prendre cette qualité. Pour répondre à ces faux docteurs, qui avoient ſeduit les Egliſes de Galatie, il commença par ces mots la lettre qu'il leur écrivit, *Paul Apôtre, non de la part des hommes, ni par aucun homme; mais par Jésus-Christ & Dieu ſon pere*. Il voulut leur faire connoître que ſa miſſion venoit immediatement de Dieu, & qu'il étoit par conſéquent véritablement *Apôtre*.

En ſecond lieu, le nom d'*Apôtre* ſe prend pour de ſimples envoyés des Egliſes; comme quand S. Paul dit au ch. 16, de ſon Epitre aux Rom. v. 7 *Saluez Andronicus & Junias mes parens, & qui ont été avec moi, leſquels ont un grand nom parmi les Apôtres*.

En troiſième lieu, on donnoit le nom d'*Apôtres* à ceux que les Egliſes envoyoient porter des aumônes aux fideles des autres Egliſes: ce qui avoit été pris des uſages des Synagogues, qui appelloient *Apôtres* ces envoyés. C'eſt en ce ſens-là que Saint Paul, écrivant aux Philippiens, dit au chapitre ſecond de ſa lettre, qu'Epaphrodite leur a ſervi d'*Apôtre* & de Miniſtre pour l'aſſiſter dans ſes beſoins.

Apôtre eſt auſſi celui qui a le premier planté la foi en quelque endroit. S. Denis de Corinthe eſt l'*Apôtre* de la France. S. François Xavier eſt l'*Apôtre* des Indes.

On donna encore au commencement de l'Egliſe le nom d'*Apôtres* à d'autres que les douze que Jésus-Christ choiſit. Ainſi S. Paul, *Rom. XVI, ch. 7*, dit qu'Andronicus & Junia ſont conſidérables entre les *Apôtres*. Quelques-uns croient qu'on appeloit ainſi ceux qui avoient annoncé l'évangile les premiers en quelque lieu.

☞ Les Evêques ont été appelés autrefois *Apôtres* & *Apoſtoles*. Depuis ce nom a été donné au Pape ſeul, enſorte que nos ecrivains françois l'appeloient *Apoſtole*, comme l'a remarqué M. Bignon dans ſes notes ſur les formules de Marculphe, pag. 251, édit. de Paris *in*-4°. 1666.

S. Paul eſt auſſi appelé ſimplement & abſolument l'*Apôtre*. Les Prédicateurs ſur-tout en uſent ſouvent ainſi. Je ſais que l'*Apôtre* & les Saints ont gémi devant Dieu, de trouver dans eux l'ennemi le plus dangéreux de leur ſalut. Chemin. Voilà un excellent moyen de ſe conſerver en grâce, &, ſi j'oſe le dire, de s'y confirmer; aſpirer toujours à un nouveau degré de charité, ſelon le conſeil de l'*Apôtre*. Id. Loin de cette chaire cet art, qui loue vainement les hommes par les actions de leurs ancêtres, & qui s'arrête à des généalogies ſans fin, comme parle l'*Apôtre*, plus propres à ſatisfaire une vaine curioſité, qu'à édifier une foi ſolide. Flech. Avoir déja la mort à ſes côtés, mourir, comme dit l'*Apôtre*, à chaque moment, & ne s'empreſſer pas d'arriver à la ſainteté par la voie courte & abrégée d'une vie fervente, il n'y a, ou qu'une ſtupidité groſſière, ou qu'une infidelité au moins commencée, qui puiſſe aller juſques-là. Bourdal. Quelquefois on dit, le *grand Apôtre*. Cette réponſe, pour appliquer ici la parole du *grand Apôtre*, c'eſt la réponſe de la mort. Bourdal. Cette expreſſion au reſte eſt très-ancienne, & ne nous eſt pas particulière. Nous l'avons priſe des Peres Grecs & Latins, qui en uſent très-ſouvent. C'eſt auſſi en ce ſens qu'on appeloit à Conſtantinople le *Docteur de l'Apôtre* une des dignités de l'Egliſe de cette ville, dont la charge, ou la fonction, étoit d'expliquer au peuple les Epitres de S. Paul.

On appelle auſſi en termes de Liturgie, & même dans l'uſage ordinaire, les Epîtres de S. Paul du nom d'*Apotre*. S. Grégoire, dans ſon commentaire, dit, *Deinde ſequitur Apoſtolus*, puis ſuit l'*Apôtre*, c'eſt-à-dire, l'Epitre qui eſt tirée des Epîtres de S. Paul. Lire l'*Apôtre*, c'eſt lire les Epitres de S. Paul. Ce nom, chez les Grecs, ſignifie auſſi dans le même ſens, & en termes de Liturgie, un livre d'Egliſe qui contient les

Epîtres de l'*Apôtre*, c'eſt-à-dire de S. Paul, ſelon l'ordre qu'ils les liſent dans leurs Egliſes pendant le cours de l'année. Ils en ont un qui contient les Evangiles; qu'ils appellent Ευαγγέλιον, *Evangile*. Celui dont nous parlons apparamment ne contenoit d'abord que les Epîtres de S. Paul, & pour cela fut nommé l'*Apotre*. Depuis long-temps il renferme auſſi les actes des *Apôtres*, les Epitres canoniques, & l'Apocalypſe. Il eſt auſſi nommé *actes des Apotres*, Πραξαποστολος, parce que c'eſt le premier livre qui s'y trouve.

Le nom d'*Apotre* a été auſſi en uſage dans l'Egliſe latine au même ſens, & il ſe trouve dans S. Grégoire, comme on l'a dit, dans Hincmar, & dans Iſidore. S. Auguſtin, Sermon 176, *al* 10, *de verb. Apoſtol.* Le concile de Tolède, *can.* 4; le concile de Carthage, & les anciens Sacramentaires donnent le nom d'*Apôtre* aux Epîtres de S. Paul. L'on avoit auſſi des livres anciens qui contenoient les Evangiles, ou les Epitres, ſelon l'ordre qu'on les liſoit à la meſſe pendant l'année. Il y en a un fort beau & fort ancien à l'abbaye de Chelles, qui contient tous les Evangiles de l'année ſelon la Vulgate.

APÔTRES, chez les Juifs, étoient anciennement certains Officiers qu'ils envoyoient dans les provinces; pour veiller à l'obſervation de la loi, pour lever l'argent qu'on donnoit, ſoit pour les réparations du temple, ſoit pour payer le tribut aux Empereurs, comme il paroît par la lettre de l'Empereur Julien aux Juifs, citée au mot APOSTOLE. Le Code Theodoſien, *Lit. XIV. De Judæis*, les appelle *Apoſtoli, qui ad exigendum aurum atque argentum à Patriarcha certo tempore diriguntur.* Voyez auſſi la loi 18. *Ibid.* Les Juifs les nommoient שלוחין *Schelihhin*, c'eſt-à-dire, *envoyés*. Ils étoient inférieurs aux Officiers de la Synagogue nommés *Patriarches*, qui les envoyoient comme des Commiſſaires dans toute l'étendue de leur diſtrict, & ils avoient juridiction de Légats ou d'Envoyés. Quelques Auteurs ont remarqué que S. Paul l'avoit été, & que c'eſt à cela qu'il fait alluſion au commencement de ſon Epitre aux Galates, comme s'il eût dit: Paul, non plus *Apôtre* de la Synagogue, & envoyé par elle, pour maintenir & avancer la loi moſaïque; mais maintenant *Apôtre* & Envoyé de JESUS-CHRIST, *&c.* S. Jérôme, ſans dire que S. Paul l'ait été, croit au moins qu'il fait alluſion à ces *Apotres* de la Synagogue. S. Epiphane, *Her.* 30, parle de ces *Apotres* des Juifs, & dit qu'ils étoient en grande vénération. *Voyez* auſſi Baronius à l'an 32 de JESUS-CHRIST. Honorius défendit aux Juifs ces ſortes de levées, & ces *Apôtres*, par la loi que j'ai citée. *Voyez* Godefroy ſur la même loi. Cet Auteur croit que les noms d'*Apôtres* & de Patriarches n'ont commencé à être en uſage parmi les Juifs, qu'après la deſtruction de Jéruſalem. *Voyez* encore M. de Tillem. *Hiſt. des Empereurs* Tom. I. pag. 673.

Papias appela *Apôtres*, les Hérétiques nommés communément *Apoſtoliques*, dont nous avons parlé. S. Auguſtin leur donne le même nom, & dit qu'ils faiſoient profeſſion de ne rien poſſeder en ce monde. S. Bernard crie auſſi avec force contre les Heretiques de ſon temps, qui ſe nommoient *Apôtres*. *Voy.* APOSTOLIQUE.

Le peuple appelle auſſi *Apôtres*, des Confreres ou Pénitens qui vont les pieds nus aux proceſſions du S. Sacrement, & en d'autres ſolemnités. En Portugal, & aux Indes, à Goa, on appelle les Jéſuites, *Apôtres*. Des fruits ſi viſibles & ſi merveilleux firent regarder les deux Miſſionnaires (Xavier & Rodriguez) comme des hommes envoyés du Ciel, & remplis de l'eſprit de Dieu. Auſſi tout le monde leur donna-t-il le ſurnom d'*Apotres*, & ce titre glorieux eſt demeuré à leurs ſucceſſeurs dans le Portugal. Boun. *Vie de Saint Franç. Xav. Liv. I.* Dans l'arſenal de Bréme, il y a 12 pièces de canon qu'on appelle les douze *Apôtres*; ſuppoſant que tout le monde doit acquieſcer à la prédication de pareils *Apôtres*.

APOTRES, chez les Proteſtans, ſont de jeunes miniſtres, qui ont été reçus par proviſion, en attendant qu'ils ſoient appelés au ſervice de quelque Egliſe, afin qu'il y en ait toujours de prêts à remplir les places vacantes, & qu'ainſi les Egliſes ne demeurent pas ſans Paſteurs. Cela ſe pratique ordinairement à Genève, & en pluſieurs endroits de la Suiſſe.

On dit proverbialement & ironiquement, de quelqu'un qui ſe lache tous un extérieur réſerve. C'eſt un bon *Apotre*.

On appeloit autrefois *Apôtres*, les Lettres dimiſſoires données à un Appelant par le Juge, *à quo*, adreſſées au Juge d'appel, par leſquelles il le certifioit de l'appel interjetté, & lui en renvoyoit la connoiſſance, ſans quoi il n'étoit pas permis de le pourſuivre par l'ancienne rigueur du droit; ce que l'article 117 de l'Ordonnance de 1539 a aboli. *Provocationis indices, & dimiſſionis teſtes Litteræ.* Le temps limité pour obtenir ces Lettres étoit de trente jours; au lieu de quoi on a introduit les défertions. Cette formule de Lettres dimiſſoires appelées *Apôtres*, a été plus long-temps en uſage dans la Juridiction eccleſiaſtique. Il y en avoit de cinq ſortes. On appelle *Apôtres* les *Dimiſſoires*, lorſqu'ils ont été expédiés par le Juge dont eſt appel, & qu'il renvoie l'appelant au Juge ſupérieur: *Reverentiaux*, lorſqu'ils ont été donnés ſeulement par révérence pour le ſupérieur: *Refutatoires*, lorſque le Juge *à quo* ne veut point déférer à l'apel, qui lui paroît frivole, & illuſoire: *Teſtimoniaux*, lorſqu'en l'abſence du Juge l'appel eſt interjetté devant un Notaire: *Conventionnaux*, lorſque, par le conſentement des parties, l'appel eſt dévolu au Juge ſupérieur. Ce ſtyle a été auſſi ſupprimé dans les Cours eccleſiaſtiques après l'Ordonnance de 1539. On appeloit encore autrefois *Apôtres*, les Lettres dimiſſoires que l'Evêque donnoit à un Laïc, ou à un Clerc qui ſe tranſportoit dans un autre diocèſe pour y être ordonné. *Voyez* CUJAS, SOUCHET, le commentaire de M. Bourdin ſur l'art. 117, de l'Ordonnance de 1539, *&c.*

Ce mot vient du grec ἀποστολος, qui ſignifie un homme envoyé, du verbe ἀποστελλειν, *envoyer*; d'*Apoſtolus*, on a dit d'abord *Apoſtole*. Le Duc de Bretagne Jean II, dans ſon Teſtament, dit, « Et requier & pri mon cher » Pere eſpirituel l'*Apoſtole* de Rome. » Geoffroy de Villehardouin a dit l'*Apoſtoile* de Romme. Enſuite on a dit *Apoſtole*. Henri III, Roi d'Angleterre, dans un acte de l'an 1266 rapporté par D. Lobineau, *Hiſt. de Bret. T. II, p. 409*, dit: « Le Jur de Jouedy prochein devaunt la feſte S. Barnabe l'*Apoſtle*. » Puis enfin *Apotre*, changeant la lettre *l*, en *r*, comme en beaucoup d'autres mots.

☞ APOTRES. (*Onguent des*) Voyez *Apoſtolorum.*

APOTROPEEN, ENNE. adj. *Averruncus, malorum depulſor.* Celui qui détourne quelque choſe de mauvais. Ce nom eſt grec ἀποτροπαιος, & vient d'ἀποτρέπω, *je détourne*, compoſé d'ἀπὸ, & de τρέπω, *je tourne*. C'eſt une épithète que les anciens Païens donnoient aux Dieux, qui, ſelon leur idée, détournoient d'eux les maux qui les menaçoient: on les appeloit auſſi Ἀλεξικακοι. Les Latins les appeloient *Averrunci*, du mot *averruncare*, détourner. *Voyez* le P. Kirker, *Tom. III, p. 487*, ſur les Dieux *Apotropéens* des Egyptiens.

APOUILLE. ſ. f. *Apulia.* On trouve *Apolia* dans la vie de S. Potit, le 13 Janv. BOLLAND. *Tom. I, p. 757*, mais d'autres exemplaires liſent *Apulia*. Voy. POUILLE.

APOYOMATLI. ſ. m. Herbe de la Floride. Ses feuilles reſſemblent à celles des porreaux, un peu plus longues, & plus deliées. Son tuyau eſt comme celui du jonc. Cette racine a une ſaveur aromatique. Les Eſpagnols en font une poudre qu'ils prennent avec du vin pour la gravelle. Elle excite l'urine; elle appaiſe les douleurs de la poitrine, & guerit les affections de la matrice.

APOZÈME. *Voyez* APOSÈME.

A P P.

APPAISEMENT. *Voyez* APAISEMENT.

APPAISER. *Voyez* APAISER.

☞ APPANAGE & APPANAGER. *Voyez* APANAGE & APANAGER.

APPARAT. ſ. m. Eclat ou pompe qui accompagne cer-

taines actions ou certains discours. *Apparatus, oratio.* Ce Prélat a soutenu ses thèses avec grand *apparat.* Cet Orateur a harangué avec *apparat.* Cet Avocat a plaidé une cause d'*apparat.* Il aime une chose d'*apparat*, d'éclat & de bruit. ABLANC. Tout l'extérieur & tout l'*apparat* de la gloire qui environne les Conquérans, ne valent pas les douceurs de l'amour. M. SCUD. ☞ Il se prend très souvent en mauvaise part pour ostentation. Il ne dit, il ne fait rien qu'avec *apparat.* On disoit autrefois *Apparre*, pour signifier *appareil.*

APPARAT, se dit aussi de quelques livres disposés en forme de Dictionnaires, ou de Catalogues, qui soulagent beaucoup dans les études. L'*apparat* sur Ciceron est une espèce de concordance ou de recueil de phrases cicéroniennes. L'*apparat* sacré de Possevin, Jésuite de Mantoue, est un recueil de toutes sortes d'Auteurs, ecclésiastiques, imprimé en 1611, en trois volumes. On a aussi appelé *apparat* la glose d'Accurse sur le digeste & le code. On l'a dit aussi de tout autre commentaire. DU CANGE.

APPARAUX. s. m. plur. Terme de marine, qui se dit des agrès d'un vaisseau, & de toutes les choses qu'on prépare pour faire un voyage par mer, même de l'artillerie; mais il ne comprend pas l'equipage, ni les vivres, comme l'equipement. ☞ Ainsi il désigne plus de choses que le mot agrès, & moins que le mot équipement. Un vaisseau après le combat, est dégarni de la plupart de ses *apparaux.*

APPAREIL. s. m. Ce qu'on prépare pour faire une chose plus solennellement. Préparation formelle à quelque acte public & solennel. *Apparatus, apparatio, pompa.* L'entrée du Roi s'est faite avec beaucoup d'*appareil* & de magnificence : on fait de grands *appareils* pour la cérémonie de son sacre.

☞ Le mot d'*appareil* renferme tout l'attirail qui a été préparé pour rendre une action plus pompeuse & plus éclatante.

Le pompeux appareil *qui suit ici vos pas,*
N'est point d'un malheureux qui cherche le trépas.
RACIN.

On dit aussi, Un grand *appareil* de guerre. Tout cet *appareil* étoit contre les Arabes. ABLANC.

APPAREIL, en terme de Chirurgie, se dit ☞ de la préparation de tout ce qui est nécessaire au Chirurgien pour faire une opération, ou pour panser une plaie. Les onguens, les emplatres, &c. qu'on applique sur une plaie font partie de l'*appareil. Apparata, comparata ad vulneris curationem medicamenta.* On appelle premier *appareil* l'application de ce qui est requis pour le premier pansement. Premier *appareil*, second *appareil.* Elle fit mettre le premier *appareil* à sa plaie. ABLANC. On ne sauroit juger de la qualité d'une blessure qu'après avoir levé le premier *appareil.* ☞ On dit proverbialement, faute de bon *appareil* ou autrement, pour dire, faute d'avoir apporté les soins nécessaires, ou par quelque autre cause que ce soit. Cet homme est mort faute de bon *appareil*, ou autrement. On appelle aussi en Chirurgie, le grand, le haut & le petit *appareil*, trois différentes méthodes d'extraire la pierre de la vessie. Le haut *appareil*, qu'un nommé De Franco a pratiqué le premier, n'est point en usage. Suivant cette méthode, on fait une incision au-dessus du pénil, & à côté de la ligne blanche, & on ouvre ensuite le fond de la vessie, par où on tire la pierre. Le grand *appareil* qui a été inventé par Jean de Romanis, Médecin de Crémone, environ l'année 1520, se pratique en introduisant une sonde creuse dans la vessie, & faisant ensuite l'incision au périnée, poussant la pointe du bistouri dans la cannelure de la sonde. Il a été ainsi appelé, parce qu'il faut plus d'instrumens, que pour les autres méthodes. Le petit *appareil*, qui a pris son nom de ce qu'il faut peu d'instrumens pour le pratiquer, a été inventé par Celse. On introduit le doigt indice & celui du milieu dans le fondement le plus avant qu'on peut, pour les placer au-delà de la pierre, & pour l'approcher du cou de la vessie. Ensuite on fait une incision au périnée par dessus la pierre, par où on la tire.

APPAREIL, en termes de Maçonnerie, est la hauteur d'une pierre, ou son épaisseur entre deux lits. *Apparatus lapidum.* On taille dans les carrières des pierres de grand ou de haut *appareil*, & d'autres de bas *appareil*, pour dire, d'une grande ou d'une moindre épaisseur. Toutes les pierres d'un même lit doivent être d'un même *appareil. Appareil* est aussi l'art de tracer les pierres, & de les placer. Une maison d'un bel *appareil*, c'est une maison construite avec le soin & la propreté que cet art demande.

APPAREIL *de pompe.* Terme de Marine. C'est le piston de la pompe. *Embolus.*

☞ C'est aussi tout préparatif pour caréner, ou pour faire tout grand travail. On dit *appareil* de carène; *appareil* de mâture, &c.

☞ APPAREILLAGE. On dit d'un vaisseau qu'il a fait ou manque son *appareillage.* *Voyez* APPAREILLER.

APPAREILLER. v. act. Assortir, joindre à une chose une autre chose qui lui soit pareille. *Parem pari adjungere.* On a de la peine à *appareiller* des chevaux, des bœufs, pour les mettre au carosse, ou sous un même joug. Il faut *appareiller* ces gants, ces souliers, ces pistolets, ces tableaux.

APPAREILLER. Terme de Bonnetier. Apprêter. *Appareiller* des bas. Il est défendu d'user de cardes de fer pour apprêter & apparciller les bas, les bonnets, &c.

APPAREILLER. v. n. Est aussi un terme de Marine, qui signifie, disposer toutes choses, bosser ses ancres, tendre les voiles, & mettre les manœuvres en état de sortir du port, & de faire route. *Omnia ad navigandum comparare.* Voilà un bon vent qui s'élève, il faut vite *appareiller. Appareiller* signifie aussi, déployer les voiles, mettre la voile au vent.

☞ Ce verbe considéré comme terme de Marine est toujours neutre; & jamais on ne dit s'*appareiller*, comme on dit se *préparer*, ni *appareiller* un vaisseau, mais simplement *appareiller*, se préparer à faire voile & à se mettre en mer. On *appareilloit*, lorsqu'il s'éleva un vent furieux.

☞ APPAREILLER, *dans les haras*, c'est faire saillir à l'étalon la jument la plus propre pour avoir un poulain de belle espèce.

APPAREILLER. Terme de Chapelier, qui signifie, faire le mêlange des poils ou laines qui doivent entrer dans la composition des chapeaux, suivant la qualité dont on veut qu'ils soient fabriqués.

s'APPAREILLER. Terme d'Oiselier. *Parem sibi adjungere.* C'est se joindre avec un pareil à soi. Quand la tourterelle a perdu sa compagne, elle ne s'*appareille* jamais avec une autre. Dans ce sens il seroit synonyme d'apparier.

☞ APPAREILLER. Terme d'Architecture. C'est donner des mesures justes pour tailler les pierres suivant les places où elles doivent être posées. *Apparare. Voyez* APPAREILLEUR.

APPAREILLÉ, EE. part. *Apparatus.* On appelle une pierre *appareillée*, celle qui est taillée selon la mesure arrêtée & marquée par l'Appareilleur. Une voile *appareillée*, qui est déployée, & prête à recevoir le vent. Ce vaisseau est *appareille* à voiles latines, ou à tiers point, & cet autre à trait carré.

APPAREILLEUR. s. m. C'est le conducteur d'un bâtiment, qui préside à l'appareil, c'est-à-dire, aux mesures, à l'arrangement & à l'assortiment des pierres, qui les trace de la grandeur & figure dont elles doivent être, pour diriger les tailleurs de pierre. FREZ. *Director, apparator.* L'*Appareilleur* doit savoir la coupe des pierres, pour exécuter les desseins des Architectes dans les bâtimens civils, & des Ingénieurs dans les fortifications. ID.

APPAREILLEUR. Terme de Bonnetier. Celui qui apprête les bas, les bonnets, &c.

APPAREILLEUR. Terme de Manufactures de soie. Marchand *appareilleur* de soie, est celui qui prépare les soies, pour être employées dans les manufactures & fabriques des étoffes. On le nomme aussi, *Marchand façonnier de soie.*

APPAREILLEUSE. f. f. Se dit en mauvaiſe part, d'une femme qui forme & conduit des intrigues & des commerces d'amour, & qui prepare les plaiſirs des autres. *Mulier amatoriorum commerciorum artifex, Lena.*

APPAREMMENT. adv. Selon les apparences, vraiſemblablement. *In ſpeciem.* Nous aurons *apparemment* une bonne récolte cette année.

APPARENCE. ſ. f. La ſurface extérieure des choſes, ce qui d'abord frappe les yeux. *Species.* Les Stoïciens tenoient que les qualités des corps qui frappent nos ſens, n'étoient que des *apparences.* BAYL. Si vous jugez ſur les *apparences* à la Cour, vous ſerez ſouvent trompé; ce qui paroît n'eſt preſque jamais la verité. P. DE CL. Le monde récompenſe plus ſouvent les *apparences* du mérite que le mérite même. S. EVR. L'erreur ne vient que du conſentement précipité de la volonté, qui ſe repoſe avec négligence dans l'*apparence* de la vérité. MALH. Les hommes ſemblent être convenus entre eux de ſe contenter des *apparences.* LA BRUY.

APPARENCE ſe dit auſſi de ce qui eſt oppoſé à la réalité, qui eſt faux, feint & ſimulé. *Similitudo, ſpecies.* Les hypocrites trompent ſous de belles *apparences* de piété, de dévotion. Les couleurs ſont de ſimples réflexions de lumière qui n'ont aucune réalité; ce ſont de ſimples *apparences.*

La vérité ne fait pas tant de bien dans le monde, que ſes *apparences* y font de mal. ROCHEF.

Un bigot orgueilleux
Couvre tous ſes défauts d'une ſainte apparence.
BOIL.

Les Grands pour la plûpart ſont maſques de Théâtre,
Leur apparence *impoſe au vulgaire idolâtre.*
LA FONT.

☞ APPARENCE, *extérieur, dehors.* L'*extérieur* eſt ce qui ſe voit. Il fait partie de la choſe. Le *dehors* eſt ce qui nous environne; il n'eſt pas proprement de la choſe, mais il en approche le plus. L'*apparence* eſt l'effet que la vue de la choſe produit, ou l'idée qu'on s'en forme par cette vûe. Les murs ſont l'extérieur d'un château. Les avenues, les cours, en ſont les *dehors.* La grandeur, la ſituation, le plan d'architecture en font l'*apparence.*

☞ Dans le ſens figuré, *extérieur* ſe dit plus ſouvent de l'air & de la phiſionomie des perſonnes; *dehors*, des manières & de la dépenſe; *apparence*, des actions & de la conduite. Syn. Fr.

☞ L'*extérieur* prévenant n'eſt pas toujours accompagné du vrai mérite. Les *dehors* brillans ne ſont pas des preuves certaines d'une fortune opulente. Les pratiques de dévotion ſont des *apparences* qui ne decident rien ſur la vertu.

APPARENCE. Reſte, marque, veſtige, trace de quelque choſe. *Indicium, veſtigium.* Ils n'ont plus aucune *apparence* de liberté. Il ne reſte à cette femme aucune *apparence* de beauté.

APPARENCE ſignifie auſſi conjecture, vraiſemblance. *Conjectura, veriſimilitudo.* Le temps eſt fort couvert, il y a grande *apparence* de pluie. ☞ Cela n'a nulle *apparence*, eſt ſans *apparence*, eſt hors d'*apparence*: je n'y vois point d'*apparence.*

APPARENCE, en termes de Palais, ſe dit encore des preuves & des conjectures qui favoriſent, ou qui chargent l'accuſé; mais en ce ſens il n'eſt en uſage qu'au pluriel. *Allegata & probata.* Toutes les *apparences* ſont contre cet accuſé.

En Aſtronomie on appelle *apparences*, ou autrement *phénomène*, tout ce qu'on a découvert par les obſervations anciennes & nouvelles des mouvemens du ciel & des aſtres. *Phænomena.* On reçoit le ſyſtême de Copernic, parce que c'eſt le plus propre pour expliquer facilement toutes les *apparences* céleſtes, tous les phénomènes: celui de Ptolomée ne ſuffit pas pour ſauver toutes les *apparences.* En Optique on appelle *apparence* ſimple, & directe, la vûe d'un objet en ligne directe, ſans réflexion, ni réfraction.

☞ APPARENCE en Perſpective, repréſentation ou projection d'une figure, d'un corps ou d'un autre objet, ſur le plan du tableau. ENCYC.

☞ On dit auſſi en termes de Manege, *belle apparence*, en parlant d'un cheval qui, quoiqu'il paroiſſe très-beau, n'a cependant pas beaucoup de vigueur.

On dit qu'il faut ſauver les *apparences*; pour dire, qu'il ne faut point donner de ſcandale, & qu'il faut du moins cacher ſon vice, & conſerver une réputation d'homme de bien. *Suis in ſpeciem fungi officiis, ſatisfacere ſuis in ſpeciem officiis, ſimulatione probitatis exiſtimationi conſulere.*

☞ APPARENT, tout ce qui eſt viſible, tout ce qui eſt ſenſible à l'œil, ou intelligible à l'eſprit. *Voyez* APPARENCE.

☞ On le dit à peu-près dans le même ſens de ce qui eſt certain, évident, dont on ne peut douter. *Clarus, evidens, manifeſtus.* On dit qu'il eſt riche en argent; mais de bien *apparent* on ne lui en connoît point. Il n'a aucun droit *apparent* ſur lequel on puiſſe aſſeoir un hypothèque. ACAD. FR.

☞ APPARENT ſe dit encore de ce qui paroît, & n'eſt pas tel qu'il paroît être, ce qui eſt d'une façon & paroît de l'autre. *Simulatus.* Dans ce ſens *vrai* & *apparent* ſont oppoſés. Les plaiſirs ne ſont pas de vrais biens, mais ſeulement des biens *apparens.* Cet homme n'a qu'une vertu *apparente*, fauſſe.

☞ *Mais ce diſcours n'eſt pas pour le peuple ignorant*
Que le faſte eblouit d'un bonheur apparent.
BOIL.

APPARENT ſe dit auſſi parmi les Bourgeois d'une ville, de ceux qui ſont les plus riches, qui ſont diſtingués des autres par leurs emplois ou par leur mérite. *Civitatis Principes, Primarii in civitate viri, Primores.* On a choiſi les plus *apparens* de la ville pour faire une députation au Roi. Il n'y avoit de conviés que les plus *apparens* de la famille.

☞ En Aſtronomie & en Optique le mot *apparent* eſt ſouvent employé. Conjonction *apparente*, horiſon *apparent*, grandeur *apparente*, diſtance *apparente*, lieu *apparent.*

☞ On dit *conjonction apparente de deux planètes*, lorſque la ligne droite qu'on ſuppoſe tirée par les centres des deux planètes, ne paſſe point par le centre de la terre, mais par l'œil du ſpectateur: diſtinguée de la conjonction vraie, où le centre de la terre eſt dans une même ligne droite avec les centres des deux planètes.

☞ HORISON APPARENT ou ſenſible. Il ſépare la partie viſible ou ſupérieure du ciel d'avec la partie inférieure de la terre qui nous eſt inviſible, à cauſe de la rondeur de la terre; il détermine le lever & le coucher *apparent* du ſoleil, de la lune, des étoiles. *Voyez* HORISON.

☞ La grandeur apparente d'un objet eſt meſurée par l'angle optique ſous lequel il eſt vû; & l'angle optique eſt formé par les deux rayons qui partent des extrémités d'un objet & qui ſe rencontrent au centre de la prunelle.

☞ Plus un objet eſt éloigné, & plus auſſi l'angle optique, ſous lequel il paroît, eſt petit.

☞ Dans les diſtances conſidérables la grandeur *apparente* eſt en raiſon inverſe de ſa diſtance à l'œil, c'eſt-à-dire, ſi un objet eſt éloigné de mon œil tantôt d'une, & tantôt de deux lieues, la grandeur *apparente* de cet objet éloigné d'une lieue, l'emportera autant ſur la grandeur *apparente* du même objet éloigné de deux lieues, que deux lieues l'emportent ſur une, ou, ce qui revient au même, la grandeur *apparente* de cet objet éloigné d'une lieue de mon œil ſera double de la grandeur *apparente* du même objet éloigné de mon œil de deux lieues, parce qu'il eſt vû ſous un angle optique double de celui ſous lequel il eſt vu lorſqu'il eſt à deux lieues de mon œil.

☞ Les objets paroiſſent d'autant plus éloignés, qu'ils

paroiſſent plus ſombres & plus confus : parce que accoutumés à ne voir que confuſément les objets éloignés, nous jugeons éloignés ceux qui nous paroiſſent ſombres & confus.

☞ Plus les objets ſont éloignés, moins leurs couleurs paroiſſent vives : parce que la vivacité des couleurs depend principalement de l'intenſité de la lumière, laquelle par la divergence de ſes rayons, & par l'interpoſition de l'air groſſier compris entre l'œil & l'objet, décroit lorſque l'objet eſt éloigné.

☞ Les objets paroiſſent d'autant plus éloignés, que l'on voit un plus grand nombre de corps, & une plus grande étendue de terrain entre l'œil & ces objets; parce que cette grande quantité de corps de terrain intermédiaire donne l'idée d'une grande diſtance.

☞ Lorſqu'on voyage de nuit les objets peu éloignés, paroiſſent plus loin qu'ils ne le ſont réellement. Pendant la nuit les feux clairs paroiſſent plus près qu'ils ne le ſont.

☞ Un aſtre à l'horiſon doit nous paroître plus loin qu'au méridien.

☞ Nous devons juger que le ſoleil eſt beaucoup plus éloigné de nous que la lune. Tout cela ſuit de ce que nous avons dit ci-deſſus.

☞ La lune doit paroître plus groſſe à l'horiſon qu'au méridien, parce qu'ils ſe trouve toujours à l'horiſon une grande quantité de vapeurs, que l'on peut regarder comme autant de verres convexes qui groſſiſſent les objets. Ainſi la lune vue à travers ces vapeurs doit paroître très-groſſe à l'horiſon, c'eſt-à-dire, lorſqu'elle ſe lève ou qu'elle ſe couche. Au lieu que, lorſqu'elle eſt au meridien, les vapeurs ſont alors fort rares, & lorſqu'il y en a de ſemblables entre la lune & l'obſervateur, cet aſtre au méridien paroît auſſi gros qu'à l'horiſon. Il en eſt de meme du ſoleil, & des autres aſtres plus gros à l'horiſon qu'au méridien.

☞ La lumiere d'un flambeau paroit plus grande de loin que de près : parce que de près, je vois diſtinctement le diamètre du flambeau allumé : de loin, je vois le diamètre d'un tout compoſé d'un corps lumineux & de l'air eclairé qui l'environne. Donc de loin le diamètre du corps éclairé que je vois, doit me paroître plus grand que de près. Donc la lumière du flambeau doit paroître plus grande à 200 pas, par exemple qu'à 50.

☞ Diſtance *apparente* d'un objet. C'eſt la diſtance à laquelle paroît un objet, ſouvent fort differente de la diſtance réelle.

☞ Lieu *apparent*, c'eſt celui où l'on voit l'objet; & comme la diſtance *apparente* d'un objet eſt ſouvent fort différente de la diſtance réelle, le lieu *apparent* eſt ſouvent fort différent du lieu vrai.

☞ Le lieu *apparent* ſe dit principalement du lieu où l'on voit un objet en l'obſervant avec un ou pluſieurs verres, ou par le moyen d'un ou de pluſieurs miroirs.

APPARENTÉ, ÉE. adj. Qui a des parens. *Cognatione conjunctus.* Ce mot ne s'emploie jamais qu'avec quelque adverbe, qui marque les qualités bonnes ou mauvaiſes de la famille à laquelle on tient. Il eſt bien *apparenté*; pour dire, il eſt d'une bonne famille, il a des parens riches, nobles, puiſſans, ou honnetes gens : il eſt mal *apparenté*, pour dire le contraire. Thomas Corneille eſt un des plus illuſtres Poëtes du ſiècle dernier, & il eſt d'ailleurs ſi bien *apparenté*, qu'Appollon ne pourra jamais le meconnoitre. *Mem. de Trévoux.*

☞ APPARENTER. v. a. Mettre quelqu'un dans une famille, l'y faire entrer. On a mal *apparenté* cette jeune perſonne. Les Grands Vocabuliſtes nous préſentent ce mot comme étant de l'uſage ordinaire, du moins il n'eſt accompagné d'aucune note. Il n'eſt guère employé que parmi le peuple.

☞ S'APPARENTER, v. récip. Entrer dans une famille, s'allier à quelqu'un. Il s'eſt bien apparenté. ACAD. FR. Il ne peut paſſer que dans le ſtyle familier.

APPARESSER. v. a. C'eſt appeſantir l'eſprit, le rendre pareſſeux. La facilité qu'il y a de dire des groſſièretés malhonnêtes, *appareſſe* l'eſprit. M. DE LA CHET.

☞ Ce mot, quoique peu uſité, eſt aſſez commode.

APPARESSER, avec le pronom perſonnel. Devenir pareſſeux. Il eſt avec un ſeul *p*, dans le Richelet de 1728. On trouve auſſi *s'apparesſer*, devenir pareſſeux, dans Cotgrave; & l'on rapporte, *p. 31 & 32.* de l'eſprit de Guy Patin, huit vers que l'on attribue a Marot, dont voici les trois premiers.

Nous voyons aujourd'hui trois ſortes de Nobleſſe;
L'une aux armes s'adonne, & l'autre s'appareſſe
Cagnarde en ſa Maiſon, l'autre hante la Cour.

Cependant ils ne ſont pas dans l'édit. de Marot, de la Haye 1700, deux vol. *in-12.*

☞ Ce verbe n'eſt pas *moderne.* On le trouve dans Montaigne, édit. de Rouen, 1641, *p. 310.*

APPARIEMENT. ſ. m. Action d'apparier, de joindre, & d'aſſortir les choſes enſemble. *Copulatio.* Ce mot ſe trouve dans Pomey.

☞ L'Académie nous le donne ſans aucune note. Je ne ſais pourtant ſi l'on parleroit bien, en diſant, avec les Grands Vocabuliſtes : j'ai réuſſi dans l'*appariement* de ces tableaux. Prononcez *appariment.*

☞ APPARIER. v. a. Aſſortir, joindre des choſes qui doivent naturellement aller enſemble, qui ſont ſemblables, égales, ou qui ſe conviennent. *Pares paribus adjungere.* J'ai perdu un cheval, je cherche à *apparier* l'autre. Ces amans ſont bien *appariés :* ils ſont du même âge, de même condition, de même humeur. *Apparier* des combattans. ABLANC.

☞ On le dit auſſi de ce qui eſt purement de l'art. Voilà un regard de tableaux qui ne ſont pas bien *appariés :* ils ſont de manières bien différentes. Il faut *apparier* ces gants, ces bas, ces manchettes. *Voyez* APPAREILLER.

☞ APPARIER ſe dit auſſi de certains oiſeaux, pour accoupler, mettre le mâle avec la femelle. *Copulare.* On dit auſſi *apparier* des pigeons. *Apparier* des tourterelles. On ne le dit que de certains oiſeaux.

☞ On dit auſſi de certains oiſeaux qu'ils *s'apparient*, pour dire qu'ils s'accouplent. Voici la ſaiſon où les perdrix *s'apparient.* On dit que la tourterelle qui a perdu ſon *pair*, ne s'apparie plus.

APPARIÉ, ÉE. part. *Conjunctus, copulatus.*

APPARITEUR. ſ. m. Bedeau. *Apparitor.* Il ne ſe dit que dans l'Univerſité, de ces bedeaux qui portent des maſſes devant le Recteur & les quatre Facultés. On appelle auſſi *Appariteurs eccléſiaſtiques* des ſergens de la juſtice eccléſiaſtique. Il n'eſt pas beſoin qu'ils le ſoient en titre d'office. Tous Clercs ſont tenus d'exécuter les mandemens de leur official.

Chez les Romains, les *appariteurs* étoient ce que ſont en France les ſergens & les huiſſiers; ou plutôt c'étoit un mot générique, qui ſignifioit, ainſi que Servius nous l'apprend ſur l'Enéide, *Liv. XII, v. 850*, les Miniſtres des Juges, qui étoient toujours auprès d'eux, prets à recevoir & à exécuter leurs ordres; & c'eſt de là, ajoute-t-il, que leur nom leur étoit venu, c'eſt-à-dire, d'*apparare*, être préſent, être en faction, ſuivant ce mot de Virgile.

Ite Jovis ad ſolium, ſævique in limine Regis.
Apparent, acuuntque metum mortalibus ægris.

On comprenoit ſous le nom d'*Appariteur*, ceux qu'on nommoit *Scribæ, Accenſi, Interpretes, Præcones, Viatores, Lictores, Servi publici*, & même les Bourreaux, *Carnifices.* On les prenoit des affranchis des magiſtrats & de leurs enfans. L'on faiſoit un ſi grand mépris de leur condition, que pour marque d'ignominie, le Sénat ordonna qu'une certaine ville dont les habitans s'étoient révoltés, ſeroit obligée de fournir des *Appariteurs* aux magiſtrats. *Voyez* LOISEAU, *des Ordres, ch. II, Nomb, 87.* Il y avoit des *Appariteurs* de cohortes, qu'on nommoit *Cohortales*, ou *Conditionales*, parce qu'ils étoient attachés à une

cohorte & à cette condition: des *Appariteurs Pretoriens, Prætoriani:* qui ſuivoient les Preteurs ou Gouverneurs de province, & qui tous les ans, le jour de la naiſſance de leur maître, changeoient & étoient pourvus de quelque office plus conſidérable. Les Pontifes avoient auſſi leurs *Appariteurs*, comme on le voit dans la voie Appie ſur le fragment du marbre qui porte:

APPARITORI
PONTIFICUM
PARMULARIO

Le lieu où les *Appariteurs* s'aſſembloient, s'appeloit *Apparitorium.*

☞ APPARITION. ſ. f. Manifeſtation d'un objet, qui, d'inviſible qu'il eſt de lui-même, eſt rendu viſible; image de quelque ſubſtance incorporelle qui ſe préſente à nos yeux revêtue d'un corps emprunté. *Viſio, viſum.*

☞ L'APPARITION de l'Ange Gabriel à la Vierge. L'*apparition* de l'ombre de Samuel à Saül. On dit que St. Antoine avoit ſouvent des *apparitions* de Diables, qui le venoient tenter. Brutus eut *l'apparition* d'un ſpectre avant la bataille qu'il donna.

☞ La *viſion* ſe paſſe dans les ſens intérieurs, & ne ſuppoſe que l'action de l'imagination. L'*apparition* frappe de plus les ſens extérieurs, & ſuppoſe un objet au dehors. *Syn. Fr.* St. Joſeph fut averti par une *viſion* de fuir en Egypte avec ſa famille. La Magdelaine fut inſtruite de la réſurrection du Sauveur par une *apparition.* Les cerveaux échauffés & vides de nourriture croient ſouvent avoir des *viſions.* Les eſprits timides & crédules prennent quelquefois pour des *apparitions* ce qui n'eſt rien, ou qui n'eſt qu'un rêve.

APPARITION *de Notre-Seigneur*, ſe dit auſſi d'un tableau ou d'une eſtampe, qui repréſentent l'*apparition* de JÉSUS-CHRIST.

☞ APPARITION ſe dit auſſi en parlant des choſes ſenſibles & palpables, qui ſe préſentent à nos yeux. On étoit autrefois alarmé de l'*apparition* d'une comète. Il y a dans les cours des *apparitions* de gens avanturiers & hardis. LA BRUY. Ce mot, en ce ſens, ne paroit déſigner qu'une préſence momentanée d'un objet qui n'avoit pas encore paru. On dit familièrement d'un homme qui n'a demeuré que peu de temps dans un endroit, qu'il n'y a fait qu'une *apparition*, une courte *apparition.*

☞ APPARITION ſe dit encore, en aſtronomie, de la vue d'un corps céleſte, qui devient viſible de caché qu'il étoit auparavant. Les Juifs comptoient deux nouvelles lunes; la première du jour de la conjonction avec le ſoleil; la ſeconde; du jour de l'*apparition* ou de la phaſe de la lune. LE P. PEZRON. Anaxagoras guérit Périclès des vaines craintes de la ſuperſtition, en lui expliquant les cauſes naturelles de l'*apparition* des phénomènes. BAYL.

On appelle en termes d'Aſtronomie, Etoile de perpétuelle *apparition*, celles qui ne ſont éloignées du pôle qu'autant que le pôle eſt élevé ſur l'horizon, parce qu'on les voit en tout temps, & qu'elles ne diſparoiſſent point.

APPARITION. Terme de Liturgie. Dans la Liturgie mozarabique, on appelle *Apparition*, une des particules de l'hoſtie que l'on diviſe en neuf parties, d'abord en cinq, puis en quatre. L'*apparition* eſt la quatrième des cinq premieres que l'on range ſur une même ligne droite. *Voyez* l'Office mozarabique, la vie du Cardinal Ximenès écrite en Eſpagnol par Eugène de Robles, M. Fleury, *Hiſt. Eccleſ.* &c.

APPAROIRE. Vieux v. n. Paroître, être apparent, être connu. *Innoteſcere.*

O vous, enfans, à qui eſt adreſſé
Ce teſtament de Dieu votre bon pere
Afin qu'à l'œil ſon vouloir vous appère,
Voulez-vous point le lire volontiers? MAROT.

APPAROIR, ſe dit au Palais, pour être évident, être manifeſte. Ainſi, faire *apparoir* ſignifie la même choſe que *montrer, préſenter. Producere.* Il allégue beaucoup de titres, mais il n'en fait point *apparoir.* ☞ Faire *apparoir* de ſon bon droit. Faire *apparoir* de ſes pouvoirs. Ce verbe n'eſt en uſage qu'à l'infinitif, & à la troiſième perſonne du preſent de l'indicatif, où il s'emploie impersonnellement. Il *appert*, en ſuppoſant que ce mot vienne d'*apparoir. Voyez* APERT.

APPAROÎTRE, on écrit APPAROITRE.

APPAROÎTRE. v. n. ☞ Devenir viſible, d'inviſible ſe rendre viſible. *apparere. Voyez* APPARITION. Dieu a ſouvent *apparu* aux Patriarches & à pluſieurs Saints, ſous diverſes formes. JÉSUS-CHRIST a *apparu* à deux Diſciples ſous la forme d'un pélérin. Le Saint Eſprit *apparut* ſous la forme d'une colombe au baptême de Notre-Seigneur. Il y a quantité de ſpectres & de fantômes; qui *apparoiſſent* en ſonge.

☞ Dans ce ſens il eſt auſſi impersonnel. Il lui *apparut* un ſpectre.

APPAROITRE ſe dit auſſi en termes de Pratique, & alors il eſt impersonnel, & ſignifie, Sembler, être évident, être conſtant, être manifeſte. *Videri, Conſtare.* Il ne nous *apparoît* point au procès, qu'il ait donné pouvoir ni conſentement de vendre ſa maiſon, d'occuper pour lui. Vous n'avez point de quittance par où il *apparoiſſe* que vous ayez payé. Il *apparoît* bien du crime, mais non pas de la pénitence. MEZ. On l'emploie auſſi quelquefois dans l'uſage ordinaire. Il m'*apparoît* que vous êtes là, & que je vous parle. MOL. Pour dire, je crois, il me ſemble, je m'imagine que vous êtes là.

On dit auſſi en termes de Négociations, faire *apparoître* de ſon pouvoir, pour dire, le notifier, le communiquer. *Demonſtrare, notum facere.*

APPAROÎTRE ſe met auſſi avec le pronom perſonnel, & ſignifie, ſe faire voir, ſe montrer. *Videndum ſe præbere, exhibere.* Une de mes ſtatues s'*apparoît* à eux toutes les nuits. ABLANC. Le Seigneur s'*apparut* à Moyſe dans une flamme de feu qui ſortoit du buiſſon. PORT-R. Il lui étoit *apparu* en ſonge. FLECH.

APPARU, UE, part.

APPARONNÉ, EÉ, adj. Terme de jaugeage dont on ſe ſert à Bordeaux. On appelle une barique jaugée & *apparonnée*, celle qui a été jaugée & marquée par les Officiers-jaugeurs. On le dit auſſi des Vaiſſeaux.

☞ APPARTEMENT. ſ. m. Logement compoſé de pluſieurs pièces ou chambres de ſuite dans une maiſon. *Ædium pars. ædificii membrum.* Grand, bel *appartement. Appartement d'hiver & d'été.* Il y a dans cette maiſon pluſieurs *appartemens* très-commodes. *Appartement* d'enhaut, d'enbas.

On a auſſi donné le nom d'*appartement* aux fêtes ou divertiſſemens accompagnés de muſique, danſe, jeu que le Roi donne quelquefois à toute ſa Cour dans les *appartemens* de Verſailles. Il y aura demain *appartement* à Verſailles.

Dans un ſalon du firmament,
Où les Dieux aſſemblés tenoient appartement,
On vit entrer le Dieu Mercure,
Qui d'un marchand forain avoit pris la figure.
LE MOINE.

APPARTEMENT. Il ſe prend auſſi quelquefois pour *étage.* Il eſt logé au premier, au ſecond *appartement.*

Ce mot vient de *partimentum; du verbe partior*, je partage, je diviſe.

APPARTENANCE. ſ. f. dépendance, ce qui appartient à une choſe, ce qui en dépend. *Quod pertinet ad, &c. Acceſſio.* Ce moulin eſt une des *appartenances* d'une telle terre. On a cédé au Roi un tel bailliage avec toutes ſes *appartenances* & dépendances, ſans autre ſpécification. Ce village eſt une *appartenance* de cette Châtellenie.

Ce mot n'eſt uſité qu'en ces ſortes de phraſes. Il vient du verbe *pertinere.*

APPARTENANT, ANTE. adj. Qui eſt à quelqu'un ou en propriété, ou en jouiſſance, ou par une légitime

prétention. *Quod ad jus domini pertinet.* Les biens *appartenans* à l'eglise, à la couronne ſont inalienables. Ce pre eſt *appartenant* à une telle ſeigneurie, il en depend. Ce droit eſt *appartenant* à une telle charge. Ce mot n'eſt guère uſité qu'en ces ſortes d'occaſions.

☞ APPARTENIR. v. n. Il ſe conjugue comme tenir, & ſignifie être de droit à quelqu'un, ſoit que celui à qui eſt la choſe, la poſſede ou ne la poſſede pas. *Pertinere.* Vous retenez des biens qui m'*appartiennent.* La juſtice eſt une vertu qui rend à chacun ce qui lui *appartient.* Cet homme a uſurpé tous les biens qui *appartiennent* à cette ſucceſſion. Par le droit commun les dimes *appartiennent* au Curé. Ce fou d'Athènes qui s'étoit mis dans la fantaiſie que tous les vaiſſeaux qui abordoient au port de Pyrée, lui *appartenoient*, étoit auſſi heureux que s'il en avoit été en effet le maître.

On dit auſſi qu'une choſe *appartient* à quelqu'un en uſufruit, quand il en a la jouiſſance; qu'elle lui *appartient* en propre, quand il en a le fonds; qu'elle lui *appartient* en ſeigneurie, quand il en a la mouvance, la directe, & non pas le domaine utile. ☞ Etre parent. Il *appartenoit* à d'honnêtes gens. ACAD. FR. Il a l'honneur d'*appartenir* à des gens très-qualifiés.

☞ Il ſignifie encore être attaché à quelqu'un comme domeſtique ou autrement. Je ne ſavois pas que ce laquais vous *appartînt.* Ce Seigneur eſt bienfaiſant, il fait la fortune de tous les gens qui lui *appartiennent.*

☞ Il ſignifie encore avoir une relation néceſſaire ou de convenance. Cette queſtion *appartient* à la philoſophie. Cela *appartient* à la grammaire. ACAD. FR. La connoiſſance de telle affaire *appartient* à tel juge ou telle juridiction.

☞ APPARTENIR, pris impersonnellement, ſe prend dans des acceptions peu différentes les unes des autres; & ſignifie, il convient, il eſt de droit, de devoir ou de bienſéance. *Decet, æquum eſt.* Il vous *appartient* bien de faire le Docteur. Il n'*appartient* qu'au maître d'enſeigner. Il *appartient* à un homme ſage de commander à ſes paſſions. Il ne vous *appartient* pas d'en uſer avec tant d'autorité; pour dire, que cela n'eſt ni juſte ni raiſonnable. Il n'*appartient* qu'à un Céſar de lutter avec un petit eſquif contre l'orage violent d'une mer agitée. S. EVR. pour dire, qu'il n'y a que Céſar qui oſe entreprendre cela.

Retire-toi, coquin, vas pourrir loin d'ici,
*Il ne t'*appartient *pas de m'approcher ainſi.*
PATRU.

En termes de Pratique, on dit, ainſi qu'il *appartiendra;* pour dire, ſelon qu'il ſera trouvé juſte, convenable, &c. A tous ceux qu'il *appartiendra*, pour dire, à tous ceux qui y auront intérêt, ou qui voudront en prendre connoiſſance.

☞ APPAS. ſ. m. pl. Ce terme, dans ſon acception la plus générale, eſt d'uſage à l'égard de la beauté & des agremens du ſexe, & à l'égard de tout ce qui plaît. Les *appas* d'une belle femme. Les *appas* de la volupté. *Illecebræ.* Si l'on en croit les Vocabuliſtes, ce mot déſigne la puiſſance qui entraîne, & qui s'exerce par la beauté, par le plaiſir & par la volupté. Ils n'ont pas ſenti la valeur du mot *appas.* Les *appas* nous *engagent:* ce ſont les charmes qui nous *entraînent.* Les *appas*, dans une femme, ſont un je ne ſais quoi qui nous engage, une choſe qui fait impreſſion ſur notre cœur, & qui eſt preſque toujours l'effet de ces grâces cultivées qui ſont le travail entendu de l'art de plaire. Voyons comment l'ingénieux Auteur des ſynonymes françois marque les nuances délicates qui diſtinguent les mots *appas*, *attrais* & *charmes.* Il me ſemble, dit-il, qu'il y a quelque choſe qui tient plus de l'art dans les *appas;* quelque choſe de plus naturel dans les *attraits;* quelque choſe de plus fort & de plus extraordinaire dans les *charmes.*

☞ Les *attrais* ſe font ſuivre; les *appas* nous engagent; les *charmes* nous entraînent.

☞ Le cœur n'eſt guère ferme contre les *attraits* d'une jolie femme; il a bien de la peine à ſe défendre des *attraits* d'une coquette, & il lui eſt impoſſible de reſiſter aux *charmes* d'une beauté bienfaitante.

☞ Les femmes ſont toujours redevables de leurs *attraits* & de leurs *charmes* à l'heureuſe conformation de leurs traits; mais elles prennent quelquefois leurs *appas* ſur leur toilette.

☞ Les *attraits* viennent de ces grâces ordinaires que la nature diſtribue aux femmes, avec plus ou moins de largeſſe aux unes qu'aux autres, & qui ſont l'apanage commun du ſexe. Les *appas* viennent de ces graces cultivées que forme un fidèle miroir, conſulté avec attention, & qui ſont le travail entendu de l'art de plaire. Les *charmes* viennent de ces grâces ſinguliéres que la nature donne, comme un préſent rare & précieux, & qui ſont des biens particuliers & perſonnels.

☞ Des défauts qu'on n'avoit pas d'abord remarqués, qu'on ne s'attendoit pas à trouver, diminuent beaucoup les *attraits.* Les *appas* s'évanouiſſent dès que l'artifice s'en montre. Les *charmes* n'ont plus d'effet, lorſque le temps & l'habitude les ont rendus trop familiers, ou en ont uſé le gout.

☞ C'eſt ordinairement par les brillans *attraits* de la beauté que le cœur ſe laiſſe attaquer; enſuite les *appas*, étalés à propos, achevent de le ſoumettre à l'empire de l'amour; mais s'il ne trouve des *charmes* ſecrets, la chaîne n'eſt pas de longue durée.

☞ Ces mots ne ſont pas ſeulement d'uſage à l'égard de la beauté & des agremens du ſexe, ils le ſont encore à l'egard de tout ce qui plaît. Alors ceux d'*attraits* & de *charmes* ne s'appliquent qu'aux choſes qui ſont ou qu'on ſuppoſe être aimables en elles-mêmes & par leur mérite: au lieu que celui d'*appas* s'applique quelquefois à des choſes qui ſont, & qu'on avoue même haïſſables, mais qu'on aime malgré ce qu'elles ſont, ou auxquelles les reſſorts ſecrets du tempérament nous contraignent de livrer nos actions, ſi la raiſon ne défend notre cœur?

☞ La vertu a des *attraits* que les plus vicieux ne peuvent s'empêcher de ſentir. Les biens de ce monde ont des *appas* qui font que la cupidité triomphe ſouvent du devoir. Le plaiſir a des *charmes* qui le font rechercher par tout, dans la vie retirée comme dans le grand monde, par le Philoſophe comme par le libertin, dans l'école même de la mortification comme dans celle de la volupté: c'eſt toujours lui qui fait le goût & qui décide du choix.

☞ On dit de grands *attraits*, de puiſſans *appas*, & d'invincibles *charmes.* L'honneur a de grands *attraits* pour les belles ames. La fortune a de puiſſans *appas* pour tout le monde. La gloire a des *charmes* invincibles pour les cœurs ambitieux.

☞ Les plus grands *attraits* ſe trouvent toujours dans l'objet de la paſſion dominante. Les *appas* les plus puiſſans ne ſont pas toujours ceux qui ſont étalés avec le plus d'oſtentation. Les *charmes* ne deviennent véritablement invincibles que par la ſolidité du mérite & la force du goût.

☞ APPASSARA. ſ. m. *Voyez* ABACHER.

☞ APPÂT. ſ. m. Mot qu'on dérive de *paſtus*, pâture. Au propre, on le dit généralement de tous les moyens dont on ſe ſert pour ſurprendre les animaux ſoit à la pêche, ſoit à la chaſſe. A la pêche, c'eſt la mangeaille qu'on met à l'hameçon pour attirer & prendre les poiſſons. A la chaſſe, c'eſt celle qu'on met à des piéges pour attirer des bêtes à quatre pieds & des oiſeaux. *Eſca piſcibus, avibus illiciendis.* Le ſalpêtre, la morue, le ſel ſont un excellent *appât* pour attirer les pigeons. Les vers, les petits poiſſons, certaines pâtes préparées, ſont de bons *appâts* pour prendre des poiſſons.

☞ Ce même mot employé au figuré, ſignifie ce qui attire, qui engage à faire quelque choſe. L'intérêt eſt un grand *appât* pour un avare. Le jeu eſt un grand *appât* pour la jeuneſſe.

☞ APPÂT, s'eſt dit autrefois pour ſignifier la pâtée qu'on donne à la volaille pour l'engraiſſer. *Eſca ſaginandis avibus.*

APPATARO. Montagne de Hongrie, appelée autrement *Tarczal* & *Eruſcka. Appatarus mons*, ancienne-

ment *Almus*. Elle eſt près de Sirmium dans l'Eſclavonie.

APPÂTELER. v. a. Donner de la pâtée ou autres alimens aux oiſeaux, aux animaux, aux enfans, & aux hommes mêmes, quand ils ſont paralytiques, ou ſi vieux, qu'ils ne peuvent manger ſeuls. *Eſcam in os ingerere*. Ce mot eſt plus vieux que celui d'*appâter* dans la même ſignification. *Appâteler* veut encore dire, ſelon Borel, faire bonne chére.

APPÂTELÉ, ÉE. part.

APPÂTER. v. a. Mettre un appât ou une amorce à un hameçon, ou à un piége, pour attraper du poiſſon, du gibier, ou des bêtes nuiſibles. *Inescare, esca allicere*.

APPÂTER, ſignifie auſſi, donner à des oiſeaux certaines pâtes pour les engraiſſer. Les chapons du Mans s'engraiſſent bientôt quand on a ſoin de les *appâter*. Ce mot eſt bien moins uſité à Paris qu'en province, en ce ſens, on dit au lieu d'*appâter*, donner de la pâtée. M. de Valincourt a dit dans la fable du Roſſignol en cage,

La fille du logis le vient tous les matins
Appâter *de ſes propres mains.*

APPÂTER, ſe dit par extenſion, du ſoin que prennent les femmes de faire manger les petits enfans. Cet enfant ne peut manger tout ſeul, il faut avoir ſoin de l'*appâter*. On dit auſſi en badinant d'un vieillard goutteux, ou de quelqu'un qui ne peut pas ſe ſervir de ſes mains, qu'il faut l'*appâter*.

APPAUMÉ, ÉE. adj. Terme de Blaſon, ſe dit d'un Ecu chargé d'une main étendue, & qui montre la paume. *Manus expensa volam ostendens*. Sur quoi quelques Blaſonneurs ont dit en proverbe, « Je te donnerai les » armoiries de Varroquier; » pour dire, je te donnerai un ſoufflet, à cauſe que ſes armes ſont une main *appaumée*.

APPAUVRIR. v. a. Rendre pauvre. *Pauperem facere, afferre egestatem alicui*. Les procès ont *appauvri* ce gentilhomme. Il n'y a guére d'état qu'une guerre un peu longue n'*appauvriſſe*. Le grand nombre d'enfans *appauvrit* les familles. *Voyez* PAUVRE & APPAUVRISSEMENT.

APPAUVRIR, ſe dit auſſi au figuré des langues & des ouvrages d'eſprit. *Appauvrir* une langue, c'eſt la rendre moins abondante ou moins expreſſive par le retranchement de quelques mots ou de quelques façons de parler. *Jejunam linguam facere*. La délicateſſe outrée des Critiques *appauvrit* tous les jours la langue; parce qu'au lieu de l'enrichir, on en retranche les vieux mots qui ſont bons & ſignificatifs. Souvent trop d'abondance *appauvrit* la matière. BOIL.

APPAUVRIR, eſt auſſi quelquefois neutre, & réciproque, & ſignifie, devenir pauvre. *Pauperem, inopem fieri*. Ce pays *appauvrit* tous les jours. Il faut bien que les uns s'*appauvriſſent*, tandis que les autres s'enrichiſſent. Au figuré les langues vivantes s'enrichiſſent & s'*appauvriſſent* ſelon la différence des temps & des eſprits.

S'Appauvrir *en effet, s'enrichir d'eſpérance.*
DE S. MART.

On dit proverbialement, donner pour Dieu, n'*appauvrit* homme.

APPAUVRI, IE. part. paſſ. *Pauper factus, redactus ad egestatem*. Les Médecins diſent, un ſang *appauvri* d'eſprits, *sanguis effœtus*, d'un ſang qui a perdu preſque tout ce qu'il avoit de volatil.

APPAUVRISSEMENT. ſ. m. Perte de biens, état d'indigence où l'on tombe par la diminution des choſes néceſſaires à la vie. *Prolapsio ad inopiam*. L'*appauvriſſement* de cette famille eſt venu par les banqueroutes, par l'incurſion des ennemis.

Il ſe dit figurément de l'état d'une langue qui devient moins abondante en mots, en expreſſions. Ce qui fait l'*appauvriſſement* d'une langue, c'eſt que l'uſage en ſupprime des termes & des expreſſions ſans y rien ſubſtituer.

APPEAU. ſ. m. Vieux mot de pratique qui ſignifioit autrefois, *Appel*. Un Juge d'*Appeaux*, eſt un Juge ſupérieur. Il y a encore un greffe qu'on appelle, le le Greffe des *Appeaux*. Voyez APPEL.

APPEAU, eſt auſſi un ſifflet d'Oiſeleur, avec lequel il appelle les oiſeaux en contrefaiſant le ſon de leur voix. *Illex*. Il y a des *appeaux* pour toutes ſortes d'animaux. Les *appeaux* dont on uſe pour appeler les oiſeaux, les cerfs, les renards, &c. ne ſont autre choſe que des anches ſemblables à celles de l'orgue, qui ont différens effets, ſelon les petites boëtes qui les enferment.

APPEAU, eſt auſſi en terme d'Oiſeleur, un oiſeau qui fait venir les autres par ſon chant, & qui les engage à donner dans les divers piéges qu'on leur tend. *Avis illex*. Appelant eſt plus en uſage qu'*appeau* en ce ſens.

APPEAU, eſt encore un terme de groſſe Horlogerie, & c'eſt une manière de petite cloche qui ſert à ſonner les quarts & les demi-heures. *Tintinnabulum*. *Appeau* en ce ſens n'eſt uſité que parmi les gens de métier : les autres ſe ſervent ordinairement du mot de *timbre*.

APPEAU. Sorte d'étain en feuille qui vient de Hollande.

APPEL. ſ. m. Recours à un Juge ſupérieur, pour faire réparer le grief d'une ſentence qu'on prétend mal rendue par un Juge inférieur. Acte judiciaire par lequel une cauſe jugée par un tribunal inférieur eſt portée à un ſupérieur. *Appellatio, Provocatio ad superiorem Judicem*. Paul Emile & Budée ont remarqué qu'anciennement en France, les Baillifs & les Sénéchaux jugeoient en dernier reſſort. Avant que le Parlement eût été établi ſédentaire par Philippe le Bel, il ne s'aſſembloit qu'une ou deux fois l'an, & ne tenoit que peu de jours. Ainſi il ne connoiſſoit pas proprement des cauſes d'*appel*. il jugeoit ſeulement en première inſtance les cauſes majeures, où il s'agiſſoit des comtés, ou duchés, ou du domaine de la couronne : c'étoit ſa juriſdiction primitive & ordinaire. On ne trouve point d'arrêts rendus en ce tems-là ſur des *appels* de Baillifs ou Sénéchaux. Il eſt vrai qu'il y avoit *appel* des Comtes & Ducs, les premiers Gouverneurs de province, & que cet *appel* reſſortiſſoit devant le Roi, ou devant le Maire du Palais, qui étoit le Grand-Duc de France. Mais pour s'épargner la fatigue d'examiner tant de procès, les Rois de la ſeconde race déléguerent des commiſſaires, qu'ils envoyoient dans les provinces pour prononcer ſur les *appels* des ſentences rendues par les Juges inférieurs. Ces commiſſaires s'appeloient *Miſſi Dominici*. Cette coutume de juger les *appels* par des commiſſaires délégués, s'obſerve encore en Angleterre. Mais en France les Ducs & Comtes, ſous la troiſième race, s'étant érigés en ſeigneurs, & preſque en ſouverains, ne voulurent plus ſouffrir ni les *appels*, ni ces commiſſaires, & ils uſurperent la ſouveraineté de la Juſtice. Cependant les Rois reprenant peu à peu leur première autorité, attribuerent aux Baillifs ou aux Sénéchaux la juridiction des cas royaux, & la connoiſſance des cauſes d'*appel*, du territoire des Comtes; en ſorte que ces Juges ordinaires faiſoient la fonction des commiſſaires délégués pour juger les *appellations*, & ſuccéderent aux *Miſſi Dominici*. A la vérité, de peur que les Baillifs ou Sénéchaux n'abuſaſſent de leur pouvoir, & afin de les tenir en bride, il fut permis aux particuliers de porter plainte au roi contre le Juge même: ces plaintes étoient appelées communément *Requêtes*; & ces requêtes étoient rapportées par des Maîtres des requêtes. Si la requête étoit par eux jugée admiſſible, le Roi faiſoit ajourner le Juge, & intimer la partie pour défendre le jugement. Mais en ce cas la plainte ne devoit pas conſiſter en ſimples moyens d'*appel*, il falloit attaquer le Juge même, dont on ne pouvoit point appeler ſous de ſimples griefs réſultant du procès. Dans la ſuite on a confondu les plaintes & les *appels*; & ſur-tout depuis que le Parlement a été fixé & réduit en juriſdiction ordinaire, pour accroître ſon

pouvoit, & pour dépouiller les Baillifs & les Sénéchaux du droit de prononcer en dernier reſſort, il a converti les plaintes en *appellations*. On voit encore quelques veſtiges de cette ancienne pratique dans le ſtyle des arrêts du Parlement; car lorſqu'il caſſe la ſentence, il prononce, « Que ce dont eſt *appel* a été » mis au neant, » parce qu'en ſuppoſant que le jugement dont eſt *appel* fut une ſentence, il n'auroit point eu droit de la revoquer, ou de la reformer, parce qu'elle étoit rendue en dernier reſſort. C'eſt pourquoi il la met au neant, & la declare nulle, comme repréſentant le fait, à qui autrefois les plaintes étoient adreſſées, pour annuler le jugement des Baillifs ou Sénéchaux qui avoient malverſé. De-là eſt venue encore la coutume de les condamner en l'amende quand leur jugement étoit caſſé; ce qui eſt preſentement aboli. Les ſentences ſur l'*appel* ne ſont plus examinées que par les griefs tirés du fond du procès, & le Juge n'eſt point reſponſable d'avoir mal jugé, pourvu qu'on ne lui puiſſe imputer aucune fraude perſonnelle. Lois. Un acte d'*appel* eſt une ſimple declaration de l'*appel* qu'on interjette. Relief d'*appel*, eſt une lettre de Chancellerie qu'on obtient pour faire aſſigner ſa partie ſur l'*appel* qu'on a interjetté. On peut auſſi relever ſon *appel* par une requête ſur laquelle on obtient un arrêt, qui déclare que l'*appel* eſt tenu pour bien relevé. *Appel* de deni de Juſtice, eſt la voie de ſe pourvoir devant un Juge ſuperieur, quand l'inférieur refuſe de juger un procès. L'*appel* comme de Juge incompetent, quand un Juge n'a pas pouvoir de juger en telle matière, ou entre telles perſonnes.

L'APPEL DE DENI DE RENVOI eſt un *appel* qui s'interjette d'une ſentence ou ordonnance rendue par un Juge incompetent, au préjudice du renvoi, qui lui avoit été demandé.

APPEL *à minimâ*, eſt lorſqu'en matiere criminelle, où il echet peine afflictive, le Procureur du Roi appelle au Parlement, eſtimant que la peine eſt trop legere, par rapport au crime.

APPEL EN ADHERANT eſt celui que l'on joint aux appellations anterieurement interjettées: & l'on ſe ſert auſſi de ce terme dans les appellations incidentes.

APPEL D'UNE TAXE DE DÉPENS eſt celui qui eſt interjetté de la taxe qui a été faite des dépens.

APPEL VERBAL. *Voyez* APPELLATION VERBALE.

APPEL INCIDENT, ou APPELLATION INCIDENTE eſt celle qui s'interjette pendant le cours d'un procès ou d'une inſtance. DICT. DE FERRIÈRES.

APPEL COMME D'ABUS, c'eſt l'*appel* qui s'interjette en cour laïque des ſentences & des jugemens rendus par l'Evêque, ou par ſon Official. Quand les Officiaux ſe contiennent dans les bornes de leur juridiction, les *appels* qu'on interjette de leurs jugemens, s'appellent *Appellations à l'ordinaire*; & on les releve devant les Archevêques, enſuite devant les Primats, & enfin devant le Pape, qui delegue des commiſſaires *in partibus*, deſquels il y a encore *appel* au Pape, juſqu'à ce qu'il y ait trois ſentences conformes. Après quoi les *appels* ne ſont plus reçus en juridiction eccleſiaſtique. Mais quand ils ont jugé contre les libertés & priviléges de l'Egliſe gallicane, ou quand ils entreprennent ſur la Juſtice ſéculiere, contre les ſaints Decrets & Canons reçus en France, Concordats, Édits, & Arrêts, on appelle comme d'*abus* au Parlement. *L'appel comme d'abus* eſt toujours reçu, quand il y auroit trois ſentences conformes auxquelles on auroit acquieſcé; alors le miniſtère de MM. les Gens du Roi, comme les plus intéreſſés à la manutention du bon ordre, eſt néceſſaire, parce que le fait des particuliers ne peut préjudicier au droit public.

Le Préſident le Maître & Paſquier ont écrit de ces *appellations*; & depuis Févret, Avocat à Dijon, en a fait un ample volume. On tient que l'*appel comme d'abus* a été inventé par Pierre de Cugniéres, Avocat-Général du Parlement, que l'on connoît à Paris ſous le nom de Maître Pierre de Cugnet, par un abus du peuple, qui a mal prononcé ſon nom.

Juger nonobſtant l'*appel*, ſe dit des ſentences qui s'exécutent par proviſion, & ſans avoir égard à l'*appel* de l'une des parties; cela ſe fait dans les matières proviſoires, & quand il y a du péril dans le retardement. Mais le Juge ne peut pas ordonner que ſa ſentence ſera exécutée nonobſtant l'*appel*, quand le grief n'eſt pas reparable en definitive. Juger ſans *appel*, c'eſt juger preſidialement, & en dernier reſſort. Juger à la charge de l'*appel*, c'eſt juger à l'ordinaire. Le Juge *à quo*, c'eſt celui qui a donné la ſentence, de l'examen de laquelle il s'agit: & le Juge d'*appel*, ou *ad quem*, c'eſt celui qui l'annulle ou qui la confirme. Un *appel* déſert, c'eſt celui qu'on a manqué de relever dans les trois mois. L'*appel* eſt un remède de droit. L'amende ordinaire du fol *appel* eſt de douze livres. Cauſes & moyens d'*appel*, c'eſt ainſi qu'on intitule les écritures qu'on fournit ſur l'*appel*, quand la cauſe eſt appointée en Cour ſouveraine. On appelle auſſi, Cauſe d'*appel*, une Cauſe pendante à l'audience. L'*appel* d'une cauſe ſe dit, quand les parties ou leurs procureurs ſont appelés à l'audience pour plaider. A l'*appel* de la cauſe, l'avocat a fait une remontrance. Paul de Samoſate, condamné & depoſé au ſecond concile d'Antioche en 272. ne voulut point ceder la maiſon epiſcopale à Domnus, qui avoit été élu en ſa place, & il eut recours à l'autorité de l'Empereur contre la decision du concile, en cela il donna le premier exemple de ces *appels*, qui mettent aujourd'hui l'Egliſe ſous la puiſſance des Rois & des Magiſtrats. GOD. Les Donatiſtes condamnés dans un concile tenu à Rome en 313. en appelerent de même à l'Empereur, qui en fut ſcandaliſé, comme d'une audace de fureur enragée qui les portoit à l'*appel*, ainſi qu'il ſe pratiquoit dans les cauſes des Gentils. Ce ſont ſes termes. ID. Ils appelerent encore du concile d'Arles l'année ſuivante. ID. Et ce ſont là les premiers exemples des *appels* de la Juſtice eccleſiaſtique à la Juſtice ſéculiere.

APPEL eſt auſſi le cartel, ou le défi qu'on fait à quelqu'un pour ſe battre en duel. *Provocatio ad ſingulare certamen.*

C'eſt maintenant un crime capital de faire un *appel*.

APPEL eſt auſſi le ſignal qui ſe fait pour la montre ou revûe des troupes, ou des ouvriers, lorſqu'on veut connoître ceux qui ſont préſens, ou lorſqu'il les faut payer. *Appellatio*, *Nominatio*. Il ſe dit de la viſite que le ſergent de ſemaine fait des chambrées, appelant chaque ſoldat par ſon nom, pour s'aſſûrer s'il y eſt. Le ſergent de ſemaine doit faire tous les jours trois *appels*; le premier de grand matin, le ſecond avant la fermeture des portes, qui eſt l'heure du ſouper des ſoldats, & le troiſiéme après la retraite battue. Il doit les faire chambre par chambrée, appelant, ſon contrôle à la main les ſoldats les uns après les autres par leurs noms les obligeant à répondre eux-mêmes. BOMBELLES. Il n'étoit pas à l'*appel*, il a été pique, ou rayé du rôle. Pour recevoir ſes rentes à l'Hôtel de Ville, il faut être à l'*appel*, ſinon on eſt remis à un autre jour.

☞ APPEL, dans l'art militaire, ſe dit encore d'un ſignal qui ſe fait avec le tambour ou la trompette, pour aſſembler les ſoldats. Battre l'*appel*, *ſignum*, *claſſicum canere*.

☞ APPEL, en termes de chaſſe. Manière de ſonner du cor pour animer les chiens.

APPEL, en termes d'eſcrime, eſt une feinte ou un temps faux qui ſe fait hors de la meſure, à deſſein d'obliger l'ennemi d'attaquer la partie que l'on découvre, & pour tromper celui qui ne connoît pas la meſure, & qui pouſſe à tous temps. *Aggreſſio ſimulata*. L'*appel* ſe peut pratiquer du pied, du corps, & de l'épée, par chacun de ces mouvemens en particulier, & par tous à la fois, en un, en deux, ou en trois temps, ſoit par-deſſus, ſoit par deſſous, en dehors, ou en dedans; en engageant, ou en dégageant l'épée, enſorte qu'on pratique tous les mouvemens contraires à ceux de ſon ennemi.

APPELLANT, ANTE. adj. Terme de Palais, ſe dit de ceux qui vont à une Juſtice ſupérieure ſe plaindre d'une ſentence qui leur porte préjudice. Il eſt ſouvent employé ſubſtantivement. Il eſt oppoſé à *intimé*, qui

eſt celui qui défend le jugement. Il eſt *appelant* de cette ſentence ; *appellant* comme de Juge incompétant ; *appelant* comme d'abus.

On dit proverbialement, qu'Un homme a un viſage d'*appelant*, quand il relève de quelque maladie, ou quand il a ſouffert quelque grande perte, ou affliction qui lui a beaucoup changé le viſage.

APPELANT. On donne communément ce nom à ceux qui ont appelé de la Conſtitution *Unigenitus* au futur concile.

APPELANT, terme de chaſſe ſe dit de ces oiſeaux qui ſervent pour appeler les autres, & les faire venir dans les filets. *Avis illex.* On dit auſſi appeau qui eſt moins uſité.

☞ APPELER. v. a. *J'appelle*, tu *appelle*, il *appelle*, nous *appelons*, vous *appelez*, ils *appellent*, *j'appelois*. J'ai *appelé*. *J'appellerai*. Nous ſuivons cette orthographe par déférence pour l'Académie. Pluſieurs mettent deux *ll* partout. *Appeler*, c'eſt dire le nom d'une choſe ou d'une perſonne. *Appellare*, *nominare*. Comment *appelez*-vous cet homme ? Je ne ſais comment on *appelle* cette plante. Vous l'*appellerez* comme il vous plaira.

☞ APPELER ſignifie auſſi déſigner une perſonne ou une choſe, par une qualité bonne ou mauvaiſe. On ne doit pas *appeler* charitable, celui qui prête avec intérêt. Cet homme eſt ſincère, il appelle toutes les choſes par leur nom.

Que de pleurs vont couler!
De quel nom ſa douleur me va-t-elle appeler?
RACIN.

☞ Dans ces deux acceptions, *appeler* eſt auſſi réciproque. Comment vous *appelez* vous? je m'*appelle* Louis. Cela s'*appelle* folie en bon françois. *Nominari*, *nuncupari*.

☞ APPELER ſignifie quelquefois ſimplement, *ſurnommer*, & ſe dit principalement des ſurnoms qu'on donne aux perſonnes illuſtres. *Alexandre qu'on appelle le Grand. Denys appelé le Tyran.*

☞ APPELER & *nommer*, ont une idée commune ; ils en ont auſſi une qui leur eſt propre. On *nomme* pour diſtinguer dans le diſcours. On *appelle* pour faire venir dans le beſoin. SYN. FR. Le Seigneur *appela* tous les animaux, & les *nomma* devant Adam, pour l'inſtruire de leurs noms. Tel eſt le ſens du texte hébreu. Il ne faut pas toujours nommer les choſes par leurs noms, ni *appeler* toutes ſortes de gens à ſon ſecours.

☞ APPELER (terme de maître d'école (nommer les lettres d'un mot, afin de le lire & de le prononcer. *Appellare litteras*, *enunciare litterarum elementa*. Il eſt peu en uſage. On dit épeler.

☞ APPELER, prononcer à haute voix les noms de ceux qui doivent ſe trouver à certaine heure pour quelque choſe, à quelque montre, à quelque recette. Ce ſoldat ne s'eſt point trouvé à la montre quand on l'a *appelé*. Ce rentier n'a point répondu quand on l'a *appelé*. Il ne recevra rien aujourd'hui.

☞ On dit à peu-près dans le même ſens, (en terme de Palais) *appeler* une cauſe, lire tout haut le nom des parties pour qu'elles viennent plaider. Citation qui ſe fait à l'audiance, lorſque la cauſe doit être plaidée. *Cauſas agendas citare*. On vient d'*appeler* votre cauſe. La cauſe ſera *appelée* à tour de rôle.

☞ APPELER ſignifie auſſi citer en jugement, en témoignage. *Appellare*, *vocare in jus*. On a mis ſur la requête, ſoit partie *appellée*. On l'a aſſigné, *appellé* en témoignage.

☞ APPELER, ſe pourvoir devant un juge ſupérieur, quand on prétend qu'on a été mal jugé par un juge inférieur ; réclamer ſon ſecours & ſon autorité, pour réparer l'injuſtice qu'on prétend avoir été faite. *Provocare ad ſuperiorem judicem*, *ad ſuperius tribunal*.

☞ APPELER d'une ſentence. *Appeler* comme d'abus. *Appeler* comme de juge incompétent. *Voyez* APPEL. Dans cette acception il eſt neutre.

☞ On dit encore au Palais, *appeler en adhérant*, quand on *appelle* d'une ſeconde ſentence rendue par le même Juge en exécution de la première, au préjudice de l'inſtance pendante devant le Juge ſupérieur.

☞ On dit figurément, quand on reclame contre quelque propoſition ou ſentence que quelqu'un a avancé, qu'on en *appelle*. *Appellare ab aliquâ re*, *ſententiâ*. Quand on eſt condamné par les autres, il ne faut point en *appeler* fierement devant ſoi-même. S. EVR.

☞ APPELER, ſe ſervir de la voix, ou de quelque ſigne pour faire venir quelqu'un, obliger quelqu'un à s'approcher. *Vocare*, *evocare*. *Appeler ſes domeſtiques*. Ne pouvant l'*appeler* de la voix, il l'*appeloit* encore de la main.

☞ APPELER, ſe dit auſſi du cri dont les animaux ſe ſervent pour faire venir à eux ceux de leur eſpèce. Le mâle *appelle* ſa femelle. La poule *appelle* ſes pouſſins.

☞ APPELER, ſe dit pareillement de toutes les choſes dont le ſon ſert de ſigne pour qu'on ſe trouve en quelque lieu. Les cloches *appellent* à l'Egliſe. La trompette *appelle* au combat.

☞ APPELER *en duel*. Défier, provoquer à un combat ſinguliet. *Provocare ad ſingulare certamen*. Autrefois les braves tiroient vanité de s'*appeler* en duel pour la moindre choſe. Mais les Ordonnances de Louis XIV ont réprimé cette barbarie.

☞ APPELER, faire l'appel, en termes de guerre, c'eſt une des batteries du tambour.

☞ APPELER, invoquer. *Invocare*, *implorare*. *Appeler* Dieu à ſon aide, implorer ſon aſſiſtance.

☞ APPELER, mander, faire venir. *Appeler* au Conſeil, dans le propre, c'eſt y mander. On a tenu un grand conſeil, où tous les Princes ont été *appelés*. Figurément, c'eſt *écouter*, *conſulter*, *déférer*. En tous les myſtères de la religion, ſi nous ne voulons nous tromper, il ne faut point *appeler* notre imagination au conſeil. *Audire*, *in conſilium adhibere*.

☞ APPELER, ſe dit encore pour faire monter, faire parvenir à quelque choſe de grand. *Evehere*.

Quoi! vous à qui Néron doit le jour qu'il reſpire.
Qui l'avez appelé *de ſi loin à l'empire*. RACINE.

☞ APPELER, ſe dit figurément de tout ce qui excite, qui oblige de ſe trouver en quelque endroit, pour quelque choſe que ce puiſſe être. J'irai où l'honneur m'*appelle*. Mes affaires m'*appellent* ailleurs.

☞ APPELER, ſe dit encore des inſpirations que Dieu nous envoie, & des marques, ſoit intérieures, ſoit extérieures, par leſquelles il nous fait connoître quelle eſt ſa volonté. *Incitare*, *ſtimulare*. Il ne faut point réſiſter quand Dieu nous *appelle*. Dieu *appela* S. Paul à l'apoſtolat.

☞ Il ſe dit par extenſion du penchant que l'on a pour un état, plutôt que pour un autre. Cet homme n'a aucune diſpoſition pour la guerre ; il n'étoit point *appelé* à ce métier-là. ACAD. FR.

☞ On dit proverbialement d'un homme qui eſt libre en paroles, ou qui eſt trop franc, qu'il *appelle les choſes par leur nom*.

☞ On dit proverbialement & figurément d'un homme qui s'en va lorſqu'on veut le retenir, qu'il eſt comme le chien de Jean de Nivelle, qui s'enfuit quand on l'*appelle*. Cela s'*appelle*, pour cela veut dire, cela ſignifie, n'eſt bon tout au plus que dans le diſcours familier.

On dit en termes de chaſſe, qu'un chien *appelle* en faux, quand il aboie, & clatit où les perdrix ont été, & à la rencontre du frai des perdrix.

APPELÉ, ÉE. part. A la Chine, la qualité d'*Appelé* à la Cour par l'Empereur, eſt auſſi conſidérable que celle d'un Envoyé. P. LE COMTE.

☞ APPELÉ, ſe dit en parlant du miſtère de la Prédeſtination, ſuivant l'expreſſion de l'Ecriture ; beaucoup d'*appelés*, peu d'Elus. *Multi vocati*, *pauci verò electi*. Voyez PRÉDESTINATION.

APPELÉ, RAPPORTÉ. Pour entendre ces termes, il faut

obſerver que quand une cauſe du rôle eſt appelée, ſi l'Avocat de la partie adverſe ne ſe préſente pas pour plaider, l'Avocat préſent demande défaut s'il eſt appelant, ou congé, s'il eſt intimé. Sur cela le Préſident dit, faites-la *appeler & rapporter*, ce que l'Avocat ou Procureur doit faire par un huiſſier, auquel il donne un mémoire pour cet effet. ☞ Après quoi il appelle le défaillant à la barre de la Cour, & revient faire ſon rapport, ſur lequel le défaut ſe prononce. C'eſt cet appel & le rapport de l'huiſſier, qu'on nomme *appeler, rapporter*.

APPELLATIF, adj. ☞ Terme de Grammaire. *Appellativus*. Nom appellatif eſt un nom commun donné à pluſieurs êtres particuliers, à cauſe des qualités communes, par leſquels ils ſe reſſemblent. Il eſt oppoſé au nom propre.

☞ Il y en a de deux ſortes, ceux qui conviennent à tous les individus de différentes eſpeces. *Arbre* convient à tous les noyers, pechers, pruniers, poiriers, &c. Ces noms *appellatifs* ſont des noms de genre: les autres ne conviennent qu'aux individus d'une eſpèce comme noyer, poirier, prunier, &c. Ce ſont des noms d'eſpèce.

APPELLATION. ſ. f. Plainte qu'on fait devant un Juge ſupérieur d'une ſentence ou ordonnance qu'on prétend mal rendue par un Juge inférieur. *Appellatio*. C'eſt preſque la même choſe qu'*appel*. Néanmoins ces mots s'emploient différemment. En général, l'appel ne ſe dit guère qu'au ſingulier, & *appellation* ſe dit au ſingulier & au pluriel: comme la Cour a mis l'*appellation* au néant, ce qui n'eſt pas permis aux Juges inférieurs; & c'eſt une voie moyenne de prononcer entre le bien & le mal jugé, que le Parlement s'eſt réſervé; & même Paſquier remarque que cela ne fut permis aux Enquêtes que le 8 Janvier 1422. On dit auſſi, nonobſtant oppoſitions ou *appellations* quelconques. Le IIIe Canon du concile de Sardique, tenu en 347, approuve les *appellations* au Pape. Il y a quelques phraſes particulières où on ſe ſert ſeulement du mot d'*appel*: comme Juge d'*appel*, relief d'*appel*, fol *appel*, en cas d'*appel*. On a joint cet incident à l'*appel*.

Autrefois en France, de quelque Juge que ce fût, on ne pouvoit *appeler* qu'au Roi. Si l'*appel* étoit bien fondé, le juge étoit reſponſable des dommages, frais & intérêts. Si l'*appel* étoit mal fondé, l'*appelant* étoit condamné à l'amende, s'il étoit Noble; au fouet, s'il ne l'étoit pas. LE GENDRE.

APPELLATION VERBALE eſt l'appel qui s'interjette des ſentences prononcées à l'Audience; & elle différe de l'appel des ſentences données par écrit ſur production des parties: ce qui s'appelle *procès*. *Appellatio voce prolatâ*. Ce Procureur a conclu ſur l'appel, joint les *appellations verbales*.

APPELLATION *omiſſo medio*, ne ſe fait ordinairement qu'en matière criminelle. En matière criminelle l'appel de tous Juges, même des juges Seigneuriaux, qui reſſortiſſent immédiatement à un autre Juge inférieur, va *rectà* au Parlement, *omiſſo medio*, ſans paſſer par les Juridictions intermédiaires. Il en eſt de même de certaines *appellations* en matière civile, qui ſont portées au Parlement, *omiſſo medio*, comme en *appellation* de déni de renvoi & d'incompétence, &c. DICT. DE FERRIÈRES.

☞ On dit auſſi *appellation* des lettres, pour dire l'action d'épeler. Il n'eſt guère d'uſage.

APPELLES. ſ. m. Terme de Fleuriſte. Bel œillet, violet brun ſur un fond blanc, qui porte très bien ſes feüilles. Il vient de la graine recueillie de l'orfeline. Sa plante eſt délicate, il porte néanmoins une fleur aſſez large. Il lui faut laiſſer trois boutons ſur le montant. CULT. DES FLEURS.

APPENDICE. ſ. m. Terme dogmatique, qui ſe dit d'une choſe qui eſt dépendante, ou comme une ſuite néceſſaire d'une autre. *Appendix*. La miſère & les douleurs ſont les *appendices* de la vie. Dans ce ſens il eſt purement latin.

On le dit plus ordinairement des annotations, ou traités qu'on met après quelques ouvrages, qui en contiennent quelques explications, ou quelques ſuites ou dépendances. Ce n'eſt pas aſſez d'avoir lu ce chapitre, il faut voir l'*appendice* qui eſt au bout. C'eſt comme ſupplément.

APPENDICE, en termes de Médecine, ſe dit d'une partie qui eſt en quelque façon détachée d'une autre partie, à laquelle cependant elle eſt adhérente ou continue. Il y a des *appendices* membraneuſes de diverſes figures dans la plûpart des parties intérieures du corps. Le cœcum a une *appendice* en forme d'un ver oblong, faite de la jonction des trois ligamens du colon. Elle eſt plus grande aux enfans nouveaux nés, qu'à ceux qui ſont avancés en âge, ce qui embaraſſe extrêmement les Anatomiſtes à ſe déterminer ſur ſon uſage. DIONIS, qui, comme l'on voit, fait *appendice* maſculin. Le colon, au défaut du meſentère, eſt arroſé par pluſieurs petites *appendices* graiſſeuſes. ID.

☞ Preſque tous nos Dictionnaires françois font le mot *appendice* du genre maſculin. Le Dict. de l'Acad. Fr. en parlant de l'*appendice* vermiculaire, remarque que ce mot eſt féminin au pluriel. J'aimerois beaucoup mieux le faire du genre féminin tant en littérature qu'en anatomie, au ſingulier & au pluriel. Cet uſage même paroît plus général.

APPENDRE. v. a. *J'appens, j'appendis*, j'ai *appendu*, *j'appendrai*. Pendre, attacher quelque choſe dans un égliſe, ou dans un temple. *Appendere*. Il *appendit* à Neptune les dépouilles des ennemis. ABLANC. Vous voyez un homme qui a *appendu* ſes chaînes au temple de la liberté. SARAZ. Il ne ſe dit guère que des choſes que l'on offre, que l'on conſacre dans une égliſe, dans un temple, en ſigne de reconnoiſſance.

APPENDU, UE. part. *Appenſus*. Qui pend, qui eſt attaché dans quelque égliſe, ou dans quelque temple. Les dépouilles *appendues* de nos ennemis diſent aſſez quelle a été notre victoire.

APPENS. *Voyez* APENS.

APPENSER. v. n. Vieux mot hors d'uſage qui ſignifioit, faire quelque choſe après y avoir bien penſé. *Rem aliquam conſulto ac deliberato animo facere*. Il ne nous en reſte que ſon dérivé. *Guet apens*, ce qui ſe fait d'un propos délibéré. *Voyez* APENS.

APPENTIS. ſ. m. Petit bâtiment appuyé contre un plus élevé, & dont le toit n'a de pente que d'un côté. *Appendix ædificii*. On fait des *appentis* à la campagne pour mettre à couvert les charrettes & charrues. C'eſt une eſpèce d'angar.

L'APPENTIS, chez les Charpentiers, ſe nomme, *comble à potence*, & eſt compoſé d'une demi-ferme, qui conſiſte en un tirant porté ſur les murs, lequel eſt aſſemblé, un poinçon, une force, une contrefiche pareillement aſſemblée dans le corps de la force & du poinçon. *Columen, culmen*. Du Cange dérive ce mot de *pentitium*.

APPENZEL. *Abbatis cella*. Gros bourg de Suiſſe, ſur la rivière de Sinter, à quatre lieues de la ville de S. Gal. Ce mot fut formé par corruption du latin *Abbatis cella*, le cellier, ou plutôt la cellule de l'Abbé. Il fut ainſi appelé, parce qu'il dépendoit de l'Abbé de S. Gal, & que c'étoit une maiſon de campagne de cet Abbé. *Appenzel* ſe racheta de la ſouveraineté de cet Abbé en 1408.

Le canton d'*Appenzel*, *Abbatiſcellenſis pagus*; c'eſt un des cantons ſuiſſes, ou l'une des treize républiques qui forment la république générale des Suiſſes. Il prend ſon nom du bourg d'*Appenzel*, qui en eſt le principal lieu. Il a au nord l'Abbaye de S. Gal, au couchant le comté de Toggemberg, au midi le comté de Sargans, au levant le Rhintal. On le diviſe en deux parties, l'intérieure & l'extérieure. Le Canton d'*Appenzel* n'eſt entré que le dernier dans la confédération des Suiſſes en 1513.

APPERCEVABLE. *Voyez* APERCEVABLE.

APPERCEVOIR. *Voyez* APERCEVOIR.

APPERT. *Voyez* APERT.

APPERTEMENT. *Voyez* APERTEMENT.

☞ APPESANTIR. v. a. Rendre moins propre pour le mouvement, pour l'action. *Aggravare, prægravare*. La

vieilleſſe, l'oiſiveté, la maladie *appeſantiſſent* le corps. *Hebetare corpus.*

☞ Dans un ſens figuré, en parlant de l'eſprit & de ſes fonctions, c'eſt le rendre moins vif, lui ôter une partie de ſon feu, de ſa vivacité. *Vires infringere, aciem hebetare.* L'âge *appeſantit* l'eſprit. Les néceſſités de la vie préſente *appeſantiſſent* l'eſprit, quelque actif & pénétrant qu'il ſoit. NICOL.

☞ On le dit encore dans un ſens figuré, en parlant de la colère de Dieu & des châtimens que ſa juſtice inflige aux pecheurs. Dieu *appeſantit* quelquefois ſon bras, ſa main ſur les coupables.

☞ Il eſt auſſi réciproque. Dans le ſens propre, c'eſt devenir plus peſant. *Ingraveſcere, gravari.* Le corps s'*appeſantit* avec l'âge, & par l'oiſiveté. On dit que la main d'un Chirurgien, d'un Artiſte s'*appeſantit*, pour dire qu'elle devient moins legère, moins propre au travail. Les paupières commencent à s'*appeſantir*, pour dire que l'envie de dormir fait fermer les yeux. *Somno gravantur oculi.*

☞ Au figuré, l'eſprit s'*appeſantit* avec le corps. La main de Dieu s'*appeſantit* ſur les coupables. Baiſer la main de Dieu lorſqu'elle s'*appeſantit* ſur nous, c'eſt le moyen de la trouver plus legère.

☞ On le dit auſſi d'un Auteur qui fait un long & ennuyeux détail des choſes indifférentes & minutieuſes. Cet Auteur charge trop ſes deſcriptions, & s'*appeſantit* ſur les détails.

☞ APPESANTI, IE. part. Il a les ſignifications de ſon verbe. *Appeſanti* par les années. *Gravis annis.* Yeux *appeſantis* par le ſommeil. *Somno gravati, natantes oculi. Appeſanti* par l'oiſiveté. *Otio langueſcens.* Eſprit *appeſanti. Hebetatus.*

Ces mots viennent de *pondus*, poids.

APPESANTISSEMENT. ſ. m. v. L'état d'une perſonne appeſantie, ſoit de corps, ſoit d'eſprit, par l'âge, par la maladie, par le ſommeil, &c. Il eſt dans un grand *appeſantiſſement. Appeſantiſſement* d'eſprit. ACAD. F.

APPÉTENCE. ſ. f. Terme dogmatique, pour exprimer l'action d'appéter ou de tendre. L'*appétence* des corps à leur centre. Il n'a guère d'uſage qu'en Phiſique.

APPETER. v. a. Terme dogmatique. ☞ Deſirer par inſtinct, par inclination naturelle, indépendamment de la raiſon. Etre naturellement porté à quelque choſe. *Appetere.* Les corps graves *appétent* le centre. L'inſtinct naturel des animaux fait qu'ils n'*appétent* que les choſes qui leur ſont propres. Les Médecins diſent L'eſtomac *appéte* cet aliment, il *appéte* certain ragoût; pour dire, il *déſire.* Ce mot eſt fort peu en uſage, excepté dans les matières phyſiques. Le *e* de la ſeconde ſyllabe ſe prononce fermé.

La plus grand' part appéte *grand avoir,*
La moindre part ſouhaite grand ſavoir. MAROT.

APPÉTÉ, ÉE. part. *Appetitus.*

APPÉTIBILITÉ. ſ. f. Terme de Philoſophie. Déſir par inſtinct, par inclination naturelle, indépendamment de la raiſon. Vous voulez peut-être ſavoir, dit Pancrace à Sganarelle, ſi l'eſſence du bien eſt miſe dans l'*appétibilité*, ou dans la convenance. MOLIÈRE. *Mariage forcé, Sc. 4.* ☞ C'eſt un vieux mot ſynonyme d'*appétence*, dont l'uſage eſt auſſi très-borné.

APPÉTISSANT, ANTE. adj. Qui réveille l'appétit. *Appetentiam, aviditatem ſui excitans.* Les ragoûts, les grillades, ſont des mets fort *appétiſſans.*

APPÉTISSANT, ANTE, ſe dit auſſi au figuré, & ſignifie, qui plaît aux yeux, & fait naître des deſirs. *Illecebroſus.* Que vos dents ſont amoureuſes, & vos lèvres *appétiſſantes!* MOL. ☞ Une jeune fille avec de la fraîcheur & de l'embonpoint eſt fort *appetiſſante.*

APPETISSANT, ANTE, eſt auſſi un gérondif du verbe appetiſſer, dans le ſens, devenir petit. L'on ne doit point mettre d'accent ſur le premier *e*, parce qu'il eſt muet. Ainſi il faut prononcer comme s'il y avoit *aptiſſant.* Il ſignifie, qui s'appetiſſe, qui devient plus petit. *Quod minuitur, contrahitur, decreſcit.* Saint Amand a dit d'un fromage:

*Pourquoi toujours s'*appetiſſant
De lune devient-il croiſſant?

APPETISSEMENT. *Voyez* APETISSEMENT.

APPETISSER. *Voyez* APETISSER.

APPETIT. ſ. m. Paſſion de l'âme qui nous porte à déſirer quelque choſe; faculté interne, par laquelle l'âme eſt émue & affectée en vue d'un bien qu'elle ſouhaite, & d'un mal qu'elle apprehende. *Pars animi quæ appetitus habet.* Les *appetits* charnels, ſenſuels. *Voluptates.* En Philoſophie on n'admet que deux *appétits*; le concupiſcible, qui nous porte à ſouhaiter & à chercher le bien, *vis concupiſcendi*; & l'iraſcible, qui nous porte à craindre & à éviter le mal, *iraſcendi.* Le Sage commande à ſes *appetits* déréglés. *Cupiditates animi comprimit.*

☞ A cette diſtinction de l'école, on en ſubſtitue une autre plus utile entre l'*appetit* ſenſitif & l'*appetit* raiſonnable. L'*appetit* ſenſitif eſt la partie inférieure de la faculté *appetitive* de l'âme. Cet *appétit* naît de l'idée confuſe que l'ame acquiert par la voie des ſens. Je bois du vin que mon goût trouve bon; & le retour de cette idée que mon goût m'a donné, me fait naître l'envie d'en boire de nouveau. C'eſt à ce genre d'*appétit* que ſe bornent la plûpart des hommes; parce qu'il y en a peu qui s'élevent au-deſſus de la région des idées confuſes. C'eſt la ſource de toutes les paſſions.

☞ L'APPÉTIT *raiſonnable*, eſt la partie ſupérieure de la faculté *appetitive* de l'âme, & elle conſtitue la volonté proprement dite. Cet *appetit* eſt l'inclination de l'âme vers un objet à cauſe du bien qu'elle reconnoît diſtinctement y être. Le motif ou la raiſon ſuffiſante de cet *appetit*, eſt la repréſentation diſtincte du bien attaché à un objet.

APPÉTIT, ſe dit plus particulièrement de la faim, du déſir de manger. ☞ *Appetits* corporels. Déſirs qu'excitent en nous les beſoins du corps, tels que l'envie de manger, de boire, &c. Quand le corps eſt preſſé par la faim, la ſoif, &c. *Cibi appetentia, aviditas.* Ce malade a perdu l'*appetit*, il a un *appetit* déréglé. Les ſalines excitent l'*appétit.* On dit, chercher ſes *appetits*, prendre ſes *appétits*, pour dire, choiſir les viandes, les ragoûts pour leſquels on a le plus d'*appetit.* ACAD. FR. On appelle populairement certaines viandes, de l'*Appetit*, comme les harengs faurets, l'échalotte, les raves, &c. Le mot d'*appetit*, pour dire, *hareng faur*, n'eſt guère en uſage que parmi le menu peuple de Paris. Les Traiteurs donnent auſſi ce nom à de petites herbes fines, dont on aſſaiſonne les ſalades, & différens ragoûts; ces herbes ſont le cerfeuil, la ciboulette, &c.

*Pain dérobé réveille l'*appétit:
A tout pécheur la loi qui l'interdit
Eſt un attrait, eſt une rocambole.
D'aller vers là, de revenir ici,
Eſt-il permis? Quand on le veut ainſi,
On s'en ſoucie autant que d'une obole;
Mais que la loi diſe, Je le défends,
Nous y courons, & notre cœur y vole.
DU CERCEAU.

On dit adverbialement & populairement, à l'*appétit* d'une telle femme cette affaire a manqué; c'eſt-à-dire, pour avoir voulu épargner quelque choſe, pour ne l'avoir pas fournie. *Hujus rei gratiâ, causâ.*

APPÉTIT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Cet homme a toujours bon *appetit.* ☞ C'eſt un cadet de haut *appetit*, pour dire, qu'il trouve tout bon; & au figuré, qu'il a beaucoup d'avidité pour le bien. C'eſt un *appétit* de femme groſſe; c'eſt-à-dire, un *appétit* bizarre, ou d'une perſonne dégoutée. Changement de corbillon donne *appetit* de pain benit. Vous avez l'*appetit* ouvert de bon matin; pour dire, vous déſirez trop tôt une choſe. Il n'eſt ſauce que d'*appetit*; pour dire, que la faim fait trouver bon tout ce que l'on mange, ou que l'*appetit* eſt la meilleure ſauce que l'on puiſſe avoir. On dit auſſi, qu'en mangeant l'*appétit*

vient, pour dire, que plus on en a, & plus on en veut avoir. Ce proverbe vient d'Amiot, Evêque d'Auxerre, qui ayant dit d'abord au Roi Henri III, que ſon ambition étoit bornée, & qu'il ſe contentoit d'un petit bénéfice, qu'on lui donna alors, ne laiſſa pas de demander l'évêché d'Auxerre. Et comme le Roi lui reprocha que cela étoit contre ſes premiers ſentimens, il répondit: Sire, l'*appetit* vient en mangeant; ce qui a été dit depuis en toutes ſortes d'occaſions. Il eſt demeuré ſur ſon *appétit*; pour dire, il n'eſt pas pleinement ſatisfait, raſſaſié.

APPETITION. ſ. f. C'eſt la même choſe qu'*appetit*, en tant qu'il ſignifie une paſſion de l'ame. Les *appetitions* ſont des paſſions qui nous font déſirer ou craindre certaines choſes. La connoiſſance de ce qu'il nous faut faire ou ne pas faire, ne ſuffit pas: il faut encore que les déſirs ſoient bien réglés; c'eſt ce qui engage notre Auteur (M. GUNDLING) à traiter des *appétitions* ou paſſions humaines. *Hiſtoire littéraire de l'Europe, Tom. V. Mai 1727. p. 59. & 60.* Ces *appétitions* ſont de deux ſortes, l'eſperance & la crainte. ID. Ce mot n'eſt guère en uſage.

APPETITIF, IVE, adj. *Appetendi vis, facultas.* Terme de morale, qui ſe dit de la faculté qui eſt en nous *appetitive*, ou concupiſcible.

APPIADE. ſ. f. *Appias*, & au pluriel APPIADES. Terme de Mythologie. *Appiades.* Surnom que l'on donnoit aux Divinités, dont les temples étoient à Rome proche des eaux ou fontaines d'Appius. Quelques-uns n'en comptent que deux, Venus & Pallas; d'autres en mettent cinq, en ajoutant à ces deux-ci, la Concorde, la Paix & Veſta. Il paroît par un endroit d'Ovide, où parlant de Vénus, il lui dit: vous & vos *Appiades*, qu'il y en avoit plus d'une avec cette Déeſſe. *Voyez* Cœl. Rhodig. *Liv. XII. chap. 1.* Turneb. *Adv. Lib. V. cap. 7.*

APPIEN, ENNE. adj. *Appius.* Qui eſt fait par Appius, qui appartient par quelque endroit à Appius. Ce mot n'eſt d'uſage qu'au féminin dans cette phraſe: la *voie Appienne*, *via appia*; nom d'un grand chemin, qui prénant à la porte Capène, conduiſoit de Rome juſqu'à Brindes, à l'extrémité de l'Italie vers l'Orient. Ce fut Appius Claudius, qui étant Cenſeur, le fit faire l'an de Rome 441 & ſon nom lui fut donné. La voie *Appienne* eſt un des beaux ouvrages des Romains; elle ſubſiſte encore, au moins en bien des endroits, & eſt pavée, dit-on, non pas de petits pavés comme ceux de nos grands chemins & de nos rues, mais de grands pavés, tels que ceux dont on pave nos égliſes.

APPIÉTRIR. *Voyez* APIÉTRIR.

APPIOS. *Voyez* APIOS.

APPLANER. *Voyez* APLANER.

APPLANEUR. *Voyez* APLANEUR.

APPLANIR. *Voyez* APLANIR.

APPLANISSEMENT. *Voyez* APLANISSEMENT.

APPLANISSEUR. *Voyez* APLANISSEUR.

APPLATIR. *Voyez* APLATIR.

APPLATISSEMENT. *Voyez* APLATISSEMENT.

APPLAUDIR. v. n. Battre des mains pour témoigner qu'on approuve quelque choſe. *Plaudere, applaudere.* Tous les écoliers ont *applaudi* à celui qui a ſoutenu cette thèſe. *Applaudir* à un Auteur.

☞ APPLAUDIR, dans le ſens figuré, c'eſt témoigner de quelque manière que ce ſoit, qu'on approuve les actions ou les diſcours de quelqu'un. Un lâche adulateur *applaudit* même aux extravagances d'un ſot qui peut lui être utile. Il n'eſt pas beſoin d'avoir une complaiſance fade pour tout ce que diſent les autres, & de leur *applaudir* niaiſement. BELL.

Tel vous ſemble applaudir, *qui vous raille & vous joue.*

☞ APPLAUDIR, eſt auſſi actif. Chacun l'a *applaudi* d'une ſi belle action. Les hommes n'aiment point à admirer les autres; ils cherchent eux-mêmes à être goutés & à être *applaudis*. LA BRUY. Son diſcours fut généralement *applaudi*.

APPLAUDIR, ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel, & ſignifie, s'admirer ſoi-même, ſe ſavoir bon gré de ce qu'on a fait, s'en féliciter. *Sibi plaudere, Miraris ſe.* Quel ſupplice d'entendre un fat qui s'*applaudit* d'une penſée uſée & triviale! BELL.

Un cœur noble eſt content de ce qu'il trouve en lui,
*Et ne s'*applaudit *point des qualités d'autrui.* BOIL.

Vous vous applaudiſſez *de mon inquiétude.* MOL.

APPLAUDI, IE. part.

APPLAUDISSEMENT, ſ. m. Approbation marquée par des battemens de mains, par acclamation ou de quelque manière que ce ſoit. *Plauſus, applauſus.* Chercher, donner, recevoir des applaudiſſemens. Les Tragédies de Corneille ont eu un *applaudiſſement* univerſel. Le Prince a fait ſon entrée avec de grands *applaudiſſemens*. Cette valeur indiſcrète, emportée, qui cherche le danger pour le danger même, n'a pour but que les *applaudiſſemens* des hommes. BELL. Le ſage ne ſe repaît point des *applaudiſſemens* du vulgaire.

APPLAUDISSEUR. ſ. m. Qui applaudit. Ce mot eſt nouveau. Les ouvrages dignes de mépris trouvent enfin de nombreux *applaudiſſeurs*, qui peu à peu ſe ſont familariſés avec le médiocre & le mauvais. La tragédie d'Abenſaïd, par M. l'Abbé le Blanc, a eu un ſuccès qui fait en quelque ſorte autant d'honneur aux *Applaudiſſeurs* qu'à l'Auteur même. *Obſerv. ſur les écr. mod.*

☞ APPLEBY *Voyez* APLEBY.

APPLEDORE, ville d'Angleterre. *Appledora.* Elle eſt dans le comté de Kent, ſur la riviere de Rhoten, au nord du château de Khyr.

APPLEGÉ, ÉE. adj. Terme de Droit. Dénoncement *applégé*, eſt un dénoncement pour lequel on donne plege, ou caution. Accuſation *appeglée*. Voyez les Coutumes d'Anjou & du Maine, & le ſtyle de Touraine. Une perſonne bien *applégée*, eſt une perſonne bien cautionnée.

APPLÉGEMENT. ſ. m. Terme de Coutume. Action, ou acte, par lequel on donne plege ou caution. *Satisdatio. Inſtrumentum ſatisdationis.* Voyez l'ancienne Coutume d'Anjou. Au premier livre des Etabliſſemens de France, les *applégemens* & contre-*applégemens* ſont expliqués de cette manière: Si aucuns hom vient à ſon Seigneur, ſoit Gentilhomme ou Coutumiers, pourquoi li Sires ait voerie en ſa terre, & il die: Sire, un riches hom eſt venus à moi d'une meſon, ou de pré, ou de vignes, ou de terre, ou de cens, ou d'autres choſes, & m'a deſſaiſi de nouvelle deſſeïſine, que j'ai explaitié au ſceu & veu, au ſervage de Seigneur, en juſques à ores, qu'il m'en a deſſaiſi à tort & à force, dont je vous pri que vous pregniez la choſe en votre main. Li Sire li doit répondre: Li feré-je ſe vous mettez plaiges à pourſuivre le plet, à ce que s'il vous a deſſaiſi à tort & à force, ſi comme vous avez dit. Et ſe il ne met pleiges, li Sires n'a mie à deſſaiſir l'autre; & ſe il dit: Je vous en mettre volontier bons pleiges, il doit donc les pleiges prendre bons & ſuffiſans, ſelon ce que la querelle ſera grande; & quand il aura pris bons pleiges, il doit l'autre partie mander par certains meſages, & li doit dire que cil a mis bons pleiges, & que il l'a deſſaiſi a tort & à force, & de telle choſe, & la nommera l'en, je vuel ſavoir ſe vous mettrez pleiges au deffendre la; & ſe il diſt: Je ni mettré ja pleiges, l'en doit l'autre laiſſer en la ſaiſine pour les pleiges que il a mins; & ce cil diſt: Je i mettre bons pleiges au deffendre, que il ni a riens eu, & que ce eſt ma droiture, la Juſtice li doit mettre jour aus deux parties, & tenir la choſe en ſa main, juſques à tant que le quiex que ſoit ait gaignié la ſaiſine par droit.

APPLÉGEMENT DE REFUS DE PLÉGE. Terme de la vieille pratique du Palais. C'eſt ſe plaindre au Juge ſuperieur de ce que l'inférieur n'a pas voulu ordonner la main-levée en donnant caution.

☞ On entend par *applégement*, dit Ferriere, les complaintes qui ſont intentées pour acquérir ou pour recouvrer une poſſeſſion.

☞ Le contre-*applégement*, eſt la défenſe du défendeur, qui ſe plaint du trouble qui lui eſt fait.

☞ Ces mots ne ſont plus d'uſage au Palais, mais ſe trouvent encore dans pluſieurs de nos Coutumes.

APPLÉGER. v. a. Vieux terme de Coutume. *Appléger* & cautionner un marché, c'eſt donner *plége*, ou caution d'un marché que l'on fait. RAGUEAU.

APPLICABLE. adj. m. & f. Ce qu'on deſtine, ce qu'on doit appliquer à quelque choſe. *Applicandus, addicendus.* Dans les défenſes des Lettres de Chancellerie, on met toujours, à peine d'amende *applicable* un tiers à nous, un tiers à l'expoſant, & un tiers à l'Hôtel-Dieu. Il faut blanchir & préparer une bordure, avant que l'or ſoit *applicable* deſſus. Dans un ſens figuré on dit qu'un paſſage eſt ou n'eſt pas *applicable* au ſujet dont il s'agit.

APPLICATION. ſ. f. Action par laquelle on applique une choſe ſur une autre. *Applicatio. Application* d'un emplatre. Enſeigner, apprendre l'*application* de l'appareil. *Application* d'un remède ſur la partie malade.

APPLICATION, ſe dit au figuré, & ſignifie, attention de l'eſprit à conſidérer un objet auquel il s'attache. *Attentio, intentio.* Il travaille avec une extrême *application.* La poëſie demande une grande *application* d'eſprit. GOD. On remarque que ceux qui s'appliquent aux mots & aux embelliſſemens, conçoivent les choſes moins fortement, parce que leur eſprit n'étant pas capable de cette double *application*, ce premier ſoin affoiblit la vivacité de leurs penſées. PORT-R. Ces eſprits profonds, dont la conduite eſt le fruit d'une *application* chagrine ou laborieuſe, laiſſent lire ſur leur viſage l'importance de leurs projets. Les Aſiatiques fuyoient le travail, juſqu'à l'*application* un peu tendue au diſcours. PERR. Nous ne conſidérons qu'avec dégoût, & ſans beaucoup d'*application*, les idées abſtraites de l'entendement. MALEB. L'*application* continuelle des Savans à la lecture, les rend diſtraits, & les enfonce en eux-mêmes. BELL.

APPLICATION, ſe dit auſſi de l'adaptation d'un paſſage, d'une maxime à un ſujet. *Accommodatio, traductio.* L'*application* de l'Apologue me ſemble dangereuſe. VOIT. Cette *application* me paroît juſte.

APPLICATION, ſignifie auſſi la deſtination d'une choſe à ſon uſage. *Addictio, deſtinatio.* On fait l'*application* des ſommes d'argent qu'il a laiſſées par ſon teſtament.

☞ On dit auſſi *application* d'une ſcience à une autre, uſage que l'on fait des principes de l'une pour perfectionner l'autre. *Application* de l'algèbre à la geometrie, de la géométrie à la phyſique.

L'APPLICATION des mérites de JÉSUS-CHRIST, eſt un terme dogmatique, qui ſignifie, l'action, ou l'acte par lequel JÉSUS-CHRIST nous donne, nous cede, nous tranſporte ſon droit aux biens qu'il a mérités par ſa très ſainte vie, & par ſa mort & paſſion. C'eſt l'*application* des mérites de JESUS-CHRIST, qui nous rend dignes de l'héritage céleſte. L'*application* des mérites de JÉSUS-CHRIST, demande en nous de grandes diſpoſitions. Ce ſont celles qu'il faut apporter aux Sacremens, & que le Concile de Trente explique dans la VIe Seſſion.

☞ APPLIQUE. ſ. f. Terme qui déſigne une choſe qu'on *applique* à d'autres dans certains ouvrages. Or d'*applique*. Pièces d'*applique*.

☞ En Orfévrerie, on appelle pièces d'*applique*, tout ce qui s'aſſemble par charnières, couliſſes, goupilles, vis, écroues, agraffes, cliquets, crampons, boucles, clous ou rivures.

APPLIQUE, ſignifie auſſi l'art par lequel on applique, on enchâſſe quelque choſe ſur une autre : comme dans les ouvrages de rapport & de marqueterie, de damaſquinure. *Vermiculatum, teſſellatum opus.*

APPLIQUÉE. adj. f. pris ſubſtantivement. Terme de Géométrie. On ſouſentend *ligne.* Quelques Géomètres appellent *Appliquées*, ce que l'on appelle plus communément *Ordonnées.* Ce ſont des lignes parallèles entr'elles, tirées à tous les points du diamètre d'une courbe, & terminées de part & d'autre par la courbe, ou, comme on le prend plus ordinairement, terminées d'un côté par la courbe, & de l'autre par le diamètre auquel elles ſont appliquées.

APPLIQUER. v. a. Poſer, mettre une choſe ſur une autre, enſorte qu'elle y ſoit adhérente. *Admovere, apponere.* Il y a pluſieurs manières d'*appliquer*; comme celle d'attacher avec des liens, *appliquer* un homme au carcan, à la queſtion; ou avec quelque matière gluante, *appliquer* une affiche à une porte, une emplatre ſur une plaie, de l'or ſur une bordure; ou avec des chevilles & ferremens, *appliquer* des moulures ſur une menuiſerie; ou avec de ſimples filets, *appliquer* une broderie ſur un habit, *&c.*

APPLIQUER, ſe dit auſſi de ce qui ſe fait par un ſimple attachement paſſager. *Appliquer* des ventouſes, des ſangſues, des cautères. *Cucurbitas imponere, aptare, admovere. Appliquer* un ſoufflet, un coup de pied, des coups de bâton. *Colaphum, calcem, fuſtem impingere.* Cette dernière expreſſion eſt familière.

APPLIQUER, ſe dit auſſi en parlant de la deſtination d'une choſe à certains uſages; ☞ de l'emploi d'une choſe à l'égard d'une autre. *Addicere, deſtinare.* Il a *appliqué* cette ſucceſſion à payer ſes dettes. On *applique* les amendes aux pauvres, aux priſonniers. Un tel Bénéficier a *applique* aux réparations de ſon Bénéfice l'argent de ſes bois.

☞ APPLIQUER, ſe dit auſſi au figuré, en parlant de l'eſprit, apporter une grande attention à quelque choſe. *Appliquer* ſon eſprit, ou s'*appliquer* à la Poëſie, aux Mathématiques. *Se tradere.*

☞ On dit abſolument d'un homme qu'il s'*applique*; pour dire, qu'il s'attache fortement à quelque choſe. Il ſe dit encore figurement de l'adaption d'un paſſage, d'une maxime, & que l'on fait convenir à quelque ſujet. *Accommodare.* Et dans ce ſens il s'emploie auſſi au réciproque. On peut *appliquer* tel apologue : tel apologue peut s'*appliquer*, & cet homme s'*applique* bien des choſes qui ne lui conviennent point. Un avare ne s'*applique* jamais ce qu'on dit en général contre l'avarice.

☞ Dans cette acception il ſignifie s'attribuer, ou prendre pour ſoi, ou s'approprier. S'*appliquer* les louanges qu'on donne aux autres. S'*appliquer* le bien que les autres font. S'*appliquer* une choſe qui a été donnée pour les autres.

APPLIQUER, ſe dit auſſi en matière de piété, & ſignifie, donner, procurer, conférer. *Conferre, impertire.* Les Sacremens de la nouvelle Alliance ſont des inſtrumens du Saint Eſprit, qui ſervent à nous appliquer la grâce. BOSS. C'eſt auſſi par les Sacremens que JÉSUS-CHRIST nous *applique* ſes mérites, c'eſt-à-dire, qu'il nous communique ſes droits, qu'il nous fait participans des mérites infinis qu'il a acquis, & du droit qu'il a comme Homme-Dieu, en vertu de ſes mérites, de ſes actions & de ſes ſouffrances, aux biens ſurnaturels de la grâce & de la gloire.

APPLIQUER, s'emploie auſſi ſouvent avec le pronom perſonnel, & ſur-tout parmi les Chirurgiens, & ſignifie, ſe poſer, ſe mettre. *Imponi, accommodari, admoveri.* Les bandes & les compreſſes s'*appliquent* mieux étant mouillées.

APPLIQUER, en Aſtrologie, ſe dit lorſqu'une planète plus légère, ou d'un mouvement plus violent, va à une autre plus tardive, ou à ſon aſpect. La Lune *applique* à la conjonction de Saturne, lorſqu'elle eſt au premier degré d'Ariès, & Saturne au ſixième.

APPLIQUÉ, ÉE. part. On appelle abſolument, un homme *appliqué*, celui qui eſt fort attaché à l'étude d'une ſcience, à une profeſſion, à une choſe dont il fait ſa principale occupation.

APPLIS. Terme de Coutume. En Breſſe, on nomme *Applis*, les outils que le proprietaire fournit à ſon métayer lorſqu'il entre dans ſa terre.

APPOINT. ſ. m. Menue monnoie que l'on donne ou que l'on ajoute pour achever une ſomme que l'on ne peut faire en groſſes pièces. Pour faire cent francs, il faut quatre louis de 24 livres, un écu de 3 livres, & un *appoint* de 20 ſols en monnoie.

☞ APPOINT, terme de Banque. C'eſt la ſomme qui fait la ſolde d'un compte ou le montant d'un article.

APPOINTEMENT. ſ. m. Gages, penſion qu'un grand Seigneur donne pour retenir d'honnêtes gens à ſon ſervice. *Idonea ad victum cultumque præſidia à Principe attributa, aſſignata.* Dans cette acception, ce mot n'eſt employé qu'au pluriel. Le Roi donne de grands *appointemens* aux Officiers qui le ſervent. Il y a cette difference entre gages, & *appointemens*, que les gages ſont certains & ordinaires, attribués aux Officiers par Edits & Patentes, & ſe payent par les Tréſoriers ordinaires; au lieu que les *appointemens* ſont des penſions, ou gratifications annuelles que le Roi accorde par brevet pour un temps incertain, & ſe payent au Treſor royal. Dans les maiſons ordinaires, comme le mot d'*appointement* eſt plus honnête, on le dit des hauts Officiers, comme Intendans & Secrétaires; & *gages* ſe dit des moindres domeſtiques. *Voyez* GAGES & HONORAIRE.

Lorſqu'un homme aide à la dépenſe, à la ſubſiſtance d'un autre qui n'a pas de quoi ſubſiſter commodément par lui-même, on dit familièrement, c'eſt lui qui fournit à l'*appointement*, aux *appointemens*.

APPOINTEMENT, en termes de Palais, ſe dit des règlemens ou jugemens interlocutoires qui établiſſent la conteſtation des parties, où l'on rédige leurs qualités, & les concluſions des demandes ſur leſquelles ſeulement les parties doivent ecrire & produire, & les Juges prononcer. *Decretum, dictum, interdictum.* L'*appointement* eſt ce qui fait la conteſtation en cauſe, après lequel on ne peut décliner, ni évoquer. Les Juges ne peuvent prononcer que ſur ce qui eſt compris dans les *appointemens*. Il y a pluſieurs ſortes d'*appointemens*. Le premier eſt un *appointement* en droit qu'on donne en première inſtance, quand les parties ont fait quelque demande où il s'agit du droit. Le ſecond eſt l'*appointement* en faits contraires, quand il ne s'agit que des faits qu'il eſt permis à chacun de vérifier. Le troiſième à écrire & produire, & donner cauſe d'appel, comme quand on appointe une cauſe ſur le rôle à la Grand'Chambre. L'*appointement* de concluſion eſt un Arrêt de règlement ſur l'appel d'une Sentence rendue en procès par écrit. ☞ L'*appointement* au Conſeil eſt un règlement qui ſe donne à l'Audience ſur la plaidoirie des parties, qui les appointe à écrire & produire ſur une appellation verbale portée en l'Audience de la Grand'Chambre qui n'y peut pas être jugée, parce qu'il y a pluſieurs titres à voir, différentes parties, ou autres circonſtances: les Juges en ce cas appointent l'affaire au conſeil, après avoir entendu les Avocats des parties, pour être le procès jugé par écrit.

☞ Il n'appartient point aux premiers Juges, en prononçant ſur l'appel des Juges inférieurs, d'appointer les parties au Conſeil, mais ils doivent prononcer par bien ou mal jugé. Le quatrième, eſt un *appointement* à oüir droit, en matière criminelle, après le récollement & la confrontation. On dit auſſi, un *appointement* en droit & joint, quand on forme incidemment quelques demandes qui ſont appointées & jointes au procès. Il y a auſſi des *appointemens* à mettre en matières ſommaires & proviſoires, qui obligent à mettre & produire les pièces dans trois jours pardevant un Rapporteur nommé.

On appelle auſſi *appointemens*, les jugemens en forme d'arrêt tout dreſſés, qu'on fait recevoir à l'Audience, pour les autoriſer, quand les parties en ſont d'accord, ou quand elles ont été renvoyées au parquet pour les juger, ou par-devant les anciens Avocats. En ce cas les Procureurs paſſent entre eux les *appointemens*, ou le Procureur qui réſiſte eſt ſommé de comparoir à l'audience pour voir recevoir l'*appointement*.

☞ APPOINTER. v. a. Vieux & hors d'uſage. Rendre pointu. *Acuminare, cote pugionem aſperare. Ch. eſt. Dict.* Montagne *édit. de Rouen 1641, 571.*

☞ APPOINTER. Terme de Palais, ſe diſoit autrefois pour accommoder, terminer à l'amiable. Il n'eſt maintenant en uſage que pour régler par un appointement en juſtice, prononcer un appointement. Ainſi lorſque ſur une affaire qui ſe plaide à l'audience, mais qui eſt trop embarraſſée pour y pouvoir être jugée, les Juges ordonnent que les parties produiront par écrit, on dit que les Juges l'ont *appointée*. Cette affaire eſt trop compliquée pour être jugée à l'audience; elle ſera *appointée*. Les parties ont été *appointées* à écrire & produire.

☞ Dans les appointemens volontaires, le diſpoſitif porte, *appointé*, & ceux ſur ce le Procureur-General du Roi; & on appelle ces arrêts, arrêts d'*appointé*.

Du Cange dérive ce mot de *appunctare*, qui ſignifioit, non ſeulement, terminer & vuider une affaire, mais auſſi la mettre en état d'être inſtruite & jugée enſorte que les faits & les demandes fuſſent certaines.

On dit proverbialement, que des gens ſont toujours *appointés* contraires, quand ils ſe contrediſent toujours, lorſqu'ils ſont de differentes opinions, & de differens interêts. *Adverſi diſſidentes.*

APPOINTER. Terme de Corroyeur, c'eſt fouler un cuir pour la derniere fois, & le tenir prêt à mettre en fuif. *Subigere ultimùm. Appointer* une vache.

APPOINTER. Terme de Tapiſſier. C'eſt plier un matelas en deux, & y coudre vers chaque bout deux ou trois points pour l'arreter. *Appointez* ce matelas & l'emportez.

APPOINTER *une pièce d'étoffe.* C'eſt y faire quelques points d'aiguille avec de la ſoie, du fil ou de la ficelle, pour empecher qu'elle ne ſe deplie, & qu'elle ne ſe frippe. *Voyez* EMPOINTER.

APPOINTÉ, ÉE. part. Il a les ſignifications de ſon verbe en latin comme en françois.

☞ APPOINTÉ, que les parties mettront leurs productions au Greffe. Formule dont les Juges ſe ſervent quand ils appointent une cauſe.

☞ APPOINTÉ & JOINT, ſe dit d'un réglement qui appointe un incident qu'on joint à une inſtance deja *appointée*.

☞ Il eſt auſſi ſubſtantif. Un *appointé* à mettre. Un *appointé* en droit.

On appelle à la guerre des ſoldats *appointés*, ceux qui ont une plus haute paye que les ſoldats ordinaires. *Cui majus ſtipendium aſſignatum eſt.* Il y a eu auſſi des Officiers *appointés*, qui avoient quelques gratifications du Roi, même hors le ſervice. Mais ces choſes changent ſouvent & ſont maintenant peu en uſage.

Ce mot vient de ce qu'autrefois on diſoit, *Appointer* un ſoldat, pour dire, Le mettre au rang de ceux qui devoient faire la pointe en quelque aſſaut, ou occaſion perilleuſe.

APPOINTÉ, en terme de Blaſon, ſe dit des pièces qui ſe touchent par les pointes: comme deux chevrons oppoſés, des eſpées, des fleches, & autres pièces ſemblables miſes en pairle, peuvent être *appointées* en cœur. *Caſpidibus obverſis poſiti.*

APPOINTEUR, ſ. m. ſe dit odieuſement de ces Juges extraordinaires qui ne viennent à l'Audience que rarement, & pour faire appointer la cauſe d'une partie qu'ils veulent favoriſer. *Interventor.* Dans le temps qu'il ne falloit que quatre *Appointeurs* pour empêcher le jugement d'une cauſe, ces gens étoient fort dangereux.

APPOINTEUR ſe dit quelquefois de ces gens qui s'empreſſent à faire toutes ſortes d'accommodemens. *Sequeſter, Internuntius.* Rabelais fait une agréable hiſtoire des *Appointeurs* de procès, Perrin Dandin, & Thenot Dandin.

Ces propos n'étoient rien au prix de l'embarras.
*Où ſe trouva réduit l'*Appointeur *de débats.* LA FONT.

*De ſemblables diſcours rebutoient l'*Appointeur ID.

Puiſqu'on plaide & qu'on meurt, il faut qu'on ſe propoſe
D'avoir des Appointeurs, *& d'autres gens auſſi:*
On n'en manque pas, Dieu merci. ID.

APPOINTISSER. v. a. Terme populaire qui ſignifie rendre pointu. *Acuminare, In acumen cuſpidare.* Les pointes

des flèches des Sauvages de l'Amérique étoient faits autrefois d'un gros os d'orignac, qu'ils *appointissoient* avec des roches. Les François leur en ont porté de fer. Denys, *Descript de l'Amer. Sept. P. I. c. 2.*

APPOLTRONNER. v. a. Rendre poltron. Daubigné, *T. III, l iv. 3, ch. 23*, parlant des satyres que les Ligueurs répandoient contre Henri IV, dit qu'on ne pouvoit lui reprocher aucune imperfection que nature n'avouât. Ce qui étoit tacitement reprocher à ses ennemis, que plusieurs d'entre eux étoient adonnés à certains vices que nature abhorre & qui *appoltronnent*. M. le Duchat *à la marge de la p. 184 de la Sat. Men. in*-8°. *S'appoltronner*, s'accagnarder, devenir poltron, est dans Cotgrave. Nicot range sous le mot *poltron* le verbe *poltroniser*, que Cotgrave a mis aussi dans son Dictionnaire, & que Monet explique dans le sien par faire le poltron: se comporter en poltron. *Ignaviter agere.*

☞ APPONDURE. s. f. Terme de Rivière, dont on se sert dans la composition d'un train. C'est une portion de perche employée pour fortifier le chantier quand il est trop foible. Encyc.

APPORT. s. m. Lieu public, espèce de marché où s'assemblent les Marchands de denrées, & portent des marchandises pour vendre. *Locus mercatoribus frequens celeber.* A Paris il y a deux *Apports*; l'*Apport* Baudoyer vers saint Gervais, & l'*Apport* de Paris au Grand Chatelet. Le peuple par corruption les appelle *porte Baudets*, & *porte de Paris*. A la campagne on appelle *Apport*, le concours du peuple ou des marchands qui viennent des lieux d'alentour à la fête d'un Patron de village, ou d'une petite ville.

Apport, en termes de Palais, est un acte que l'on donne à celui qui dépose un écrit. *Scheda depositi*, ou *Commissi instrumenti testis.* Par exemple, un particulier a un écrit sous seing privé, auquel il veut donner une date certaine. Il le porte chez un Notaire; cet acte contient que le particulier *N.* demeurant.... est comparu tel jour, a déposé & mis ès mains de *N.* l'un des Notaires soussignés l'original de... pour le garder & mettre au rang de ses minutes, & en délivrer des expéditions à qui il appartiendra, dont acte. La partie signe la minute de l'acte, étant ensuite de l'original, qui demeure au Notaire.

☞ Apport *de fac*, ou *des pièces*. C'est la remise faite au Greffe d'une Cour supérieure, en conséquence de son ordonnance, des pièces d'un procès instruit par des Juges inférieurs dont la juridiction ressortit à cette Cour. L'acte que délivre le Greffier, s'appelle *Acte d'Apport.*

Apport, dans la coutume de Rheims, signifie tous les biens, meubles & immeubles; que la femme contractant mariage apporte à son mari: plus tous les biens qui lui sont avenus par succession depuis le mariage contracté: enfin les dons de nôces que le futur époux ou les parens donnent à la future épouse avant la célébration & solennité des épousailles. Ragueau. En Auvergne, *apports* sont des rentes, des revenus. *Apport* est relatif à la chose qui produit des fruits, & peut être aussi à celui qui doit; au lieu que le revenu est relatif à celui qui retire du profit d'une chose, ou à celui à qui il est dû. Id.

APPORTAGE. s. m. Peine & salaire de celui qui apporte quelque fardeau. *Avectionis, convectionis pretium, merces.* ☞ Il vous en coûtera l'*apportage* de vos fagots. Terme usité sur les ports.

APPORTER. v. a. Prendre une chose dans un lieu pour la mettre dans un autre. ☞ Porter une chose d'un lieu plus ou moins éloigné, au lieu où est la personne qui parle, ou dont on parle. *Afferre, apportare. Apportez* ici ce paquet. *Apportez*-moi cette bouteille.

☞ Porter, dit, M. l'Abbé Girard, n'a précisément rapport qu'au fardeau. *Apporter* renferme l'idée du fardeau & celle du lieu où l'on le porte. *Transporter* a non-seulement rapport au fardeau & au lieu où l'on doit le porter; mais encore à l'endroit d'où on le prend. *Emporter*, enchérit par-dessus toutes ces idées, en y ajoutant une attribution de propriété à l'égard de la chose dont on se charge.

☞ Nous faisons *porter* ce que, par foiblesse ou par bienséance, nous ne pouvons porter nous mêmes. Nous ordonnons qu'on nous *apporte* ce que nous souhaitons avoir. Nous faisons *transporter* ce que nous voulons changer de place. Nous permettons d'*emporter* ce que nous laissons, ou donnons aux autres.

☞ Les Crocheteurs *portent* les fardeaux dont on les charge. Les domestiques *apportent* ce que leurs Maîtres les envoyent chercher. Les Voituriers *transportent* les marchandises que les Commerçans envoyent d'une Ville dans une autre. Les voleurs *emportent* ce qu'ils ont pris.

Apporter, se dit aussi des choses que l'on amène, que l'on conduit. Ce vaisseau a *apporté* des Indes plusieurs marchandises. Les Courriers *apportent* des lettres. Les torrens *apportent* beaucoup de sable & de fange dans les vallées.

Apporter, se dit figurément en choses morales, & signifie, 1°. Venir dire: on nous *apporta* hier les nouvelles de la perte de la bataille. 2°. Alléguer: *apportera*-t-il son âge pour excuse? *Apporter* de mauvaises raisons pour se défendre. Abl. anc. Cet Avocat a *apporté* plusieurs lois & autorités pour la défense de sa cause. Il signifie, 3°. être la cause de quelque chose: cette prise *apportera* de la honte aux vainqueurs. Id. Les dissentions publiques *apportent* de grands malheurs. Il faut tâcher de regagner dans la vieillesse, par un mérite solide, ce que l'on perd par le dégoût que l'âge *apporte*. S. Evr.

☞ Il signifie aussi employer. *Apporter* beaucoup de précaution, des facilités, des tempéraments dans une affaire. *Adhibere.*

On dit proverbialement, bien venu celui qui *apporte*, on sous-entend *des presens.*

On dit d'une femme, qu'elle a *apporté* beaucoup de bien en mariage, pour dire, qu'elle a eu beaucoup de bien en mariage. Acad. Fr.

APPORTÉ, ÉE. part.

APPOSER. v. a. Terme de pratique. Appliquer une chose sur une autre. *Apponere.* Une adjudication seroit nulle, si on n'avoit *apposé* des affiches aux lieux nécessaires. On *apposé* des sauvegardes sur les portes des maisons. *Apposer* le sceau, le scellé. *Obsignare.* Un Commissaire n'est point paresseux, quand il faut *apposer* un scellé en quelque lieu. Dans les provinces, ce sont les Juges qui *apposent* eux même le scellé. Le Procureur du Roi peut faire *apposer* le scellé sur les biens d'une personne morte, pour la conservation des droits des héritiers mineurs, ou absens. Les créanciers d'un débiteur absent, ou d'un banqueroutier, peuvent faire *apposer* le scellé chez lui. Pour faire une saisie réelle, il faut *apposer* des brandons & panonceaux.

On dit *apposer* une condition à un contrat, à un traité, *apposer* une clause extraordinaire à un contrat, pour dire y mettre, y inférer une condition. Acad. Franç.

APPOSÉ, ÉE. part. *Appositus.*

APPOSITION. s. f. Action d'apposer une chose sur une autre. *Appositio.* Le scelle se fait par l'*apposition* d'un sceau public sur les coffres & serrures d'une maison. *Consignatio.* On ferme les lettres par l'*apposition* d'un cachet. On dit aussi l'*Apposition* des affiches & des écriteaux, &c.

Apposition, se dit aussi en Physique des corps qui prennent leur accroissement par la jonction des parties de même espèce que celles dont ils sont composés. On croit que la plûpart des minéraux se forment par *apposition* des parties qui se joignent & s'attachent ensemble.

Apposition. Terme de Grammaire. C'est une figure qui consiste à mettre deux ou plusieurs substantifs de suite au même cas, sans conjonction. Par exemple, Flandre, théatre sanglant où se passent tant de scènes tragiques, triste & fatale contrée, trop étroite pour contenir tant d'armées qui te dévorent. Flech. En latin on met souvent le nom commun & le nom propre au même cas; ce qu'on appelle *Apposition; Urbs Roma, Fluvius Sequana.* Au lieu qu'en françois, l'ordinaire dans ces rencontres est de mettre le nom propre au gé-

nitif. La ville de Rome, la rivière de Seine. *Gram. gen. & raif.*

☞ On obſerve avec raiſon dans le Dict. Encyc. que ſelon cette définition, ces façons de parler, la foi, l'eſpérance, la charité ſont trois vertus Théologales; S. Pierre, S. Matthieu, S. Jean, &c. étoient Apôtres, qui ne ſont que des dénombremens, ſeroient des *appoſitions*; qu'ainſi l'on doit dire que l'*appoſition* conſiſte à mettre enſemble ſans conjonction deux noms dont l'un eſt un nom propre, & l'autre un nom appellatif, enſorte que ce dernier eſt pris adjectivement, comme qualificatif de l'autre. Flandre, Théâtre ſanglant.... Ciceron, l'Orateur Romain.... Ainſi le rapport d'identité eſt la raiſon de l'*appoſition*.

APPRAYER. v. a. Terme de Coutume. C'eſt mettre une terre en pré. RAGUEAU.

APPREBENDEMENT. ſ. m. Terme en uſage parmi les Dames Chanoineſſes de Remiremont. C'eſt la cérémonie de la réception d'une Chanoineſſe, réception qui lui donne droit à une prébende. *Voyez* au mot BARBETTE.

APPREBENDER. v. a. En uſage à Rémiremont, chez les Chanoineſſes de cette abbaye. Recevoir une Chanoineſſe, lui donner une prébende. *Præbenda donare.*

APPRECIATEUR. ſ. m. Celui qui met le prix legitime aux choſes. *Æſtimator.* On a ordonné que cette maiſon ſeroit eſtimée, & miſe a prix par des experts & *appreciateurs*. Les *appréciateurs* des grains. ☞ Dans l'uſage ordinaire, ce mot ſe joint toujours à quelque épithète. Juſte *appréciateur* du merite.

APPRECIATIF. adj. m. Amour *appréciatif*; terme de Théologie. Aimer Dieu d'un amour *appréciatif*, c'eſt l'aimer plus que toute autre choſe; & l'amour *appréciatif* eſt un amour de Dieu ſur toutes choſes. C'eſt être prêt de tout faire, de tout perdre, de tout ſouffrir, plutôt que de lui déplaire. Le commandement de Dieu nous oblige a l'aimer de cet amour *appréciatif*.

APPRECIATION. ſ. f. Eſtimation de la valeur d'une choſe. *Æſtimatio.* On ne le dit guère que des grains, denrées, ou choſes mobiliaires. On condamne les débiteurs a payer les choſes dues en eſpèce, ſinon la juſte valeur, ſuivant l'*appréciation* qui en ſera faite par experts.

APPRECIER. v. a. Eſtimer & mettre un prix à une choſe; en déterminer le prix ou la valeur. *Æſtimare, pretium imponere, ſtatuere.* On *apprécie* les grains des redevances ſeigneuriales ou ſur le prix des trois dernières années, ou ſur le pied de ce qu'ils ont valu au jour du marché le plus proche du terme de l'échéance, ſuivant les extraits qu'on en trouve aux greffes des Juſtices des lieux. *Apprecier* des meubles, un fauteuil, une tapiſſerie. Ce livre a été *apprécié* a tant. On dit dans le meme ſens *apprecier* le mérite de quelqu'un.

APPRÉCIE, ÉE. part. *Æſtimatus.* Prendre les choſes ſur le pied qu'elles ont été *appréciées*.

Ces mots viennent d'*appretiare*. Quelques-uns les font venir de l'italien *apreꝛꝛare*.

APPRÊHENDER. v. a. Terme de Palais, ſignifie, prendre, ſaiſir. *Apprehendere, comprehendere.* Un tel ſera pris & *apprehendé* au corps, & conſtitué priſonnier.

APPRÉHENDER, en termes de Palais, ſignifie auſſi accepter. *Adire hæreditatem*, ou *apprehendere, capeſſere. Appréhender* une ſucceſſion, la prendre & l'accepter. Une ſucceſſion à laquelle un tuteur a renoncé, peut être *appréhendée* par ſon pupille, quand il eſt parvenu à ſa majorité. On peut inſtituer pluſieurs héritiers avec ſubordination les uns aux autres, afin que ſi les premiers nommés ne veulent ou ne peuvent pas *appréhender* la ſucceſſion, elle puiſſe être recueillie par les derniers, chacun ſuivant l'ordre & le degré dans lequel il eſt inſtitué.

APPRÉHENDER. v.a. Craindre, avoir peur. *Metuere, vereri, reformidare.* Ce mot ſe conſtruit de pluſieurs manières. 1°. Il veut tous les noms qui ſuivent à l'accuſatif, ainſi que tous les autres verbes actifs: un brave homme ne doit point *appréhender* la mort. On doit *apprehender* la pauvreté, comme quelque choſe d'affreux. Il *appréhendoit* une paix fourrée. 2°. Il veut quelquefois la particule *de* & le verbe qui ſuit à l'infinitif: on doit ſur toutes choſes *apprehender* d'offenſer Dieu. Les mondains & les voluptueux *apprehendent* extrêmement de mourir. 3°. Il veut quelquefois la particule *que*, & le verbe qui ſuit au ſubjonctif. J'*apprehende* que quelqu'un ne vous dreſſe des embûches. Vos amis *apprehendent* que vous ne vous perdiez vous meme. Nous devons *apprehender* que la mort ne nous ſurprenne. 4°. Il veut quelquefois la prépoſition *pour*; j'*apprehende* pour ſa vie, pour ſa liberté, pour ſon ſalut. Dans un ſi grand malheur chacun *apprehenda* pour ſoi. Il n'*apprehendoit* rien ni pour lui, ni pour ſa religion.

☞ M. l'Abbé Girard diſtingue ainſi les mots *craindre, apprehender, redouter, avoir peur* qui paroiſſent ſe reſſembler, & fixe leur vraie ſignification. On *craint* par un mouvement d'averſion pour le mal, dans l'idée qu'il peut arriver. On *apprehende*, par un mouvement de deſir pour le bien, dans l'idée qu'il peut manquer. On *redoute* par un ſentiment d'eſtime pour l'adverſaire, dans l'idée qu'il eſt ſupérieur. On a *peur* par un foible d'eſprit pour le ſoin de ſa conſervation, dans l'idée qu'il y a du danger. Le défaut de courage fait *craindre*. L'incertitude du ſuccès fait *apprehender*. La défiance des forces fait *redouter*. Les peintures de l'imagination font avoir *peur*. Le commun des hommes *craint* la mort au deſſus de tout. Les gens d'honneur penſent que l'infamie eſt ce qu'il y a de plus à *craindre*. plus on ſouhaite ardemment une choſe, plus on *apprehende* de ne la pas obtenir. Un Auteur doit toujours *redouter* le jugement public. Les femmes ont *peur* de tout.

APPREHENDÉ, ÉE. part. Il a les ſignifications de ſon verbe en latin comme en françois.

APPREHENSIF, IVE. adj. Timide, qui craint ce qui n'eſt guère à craindre. *Timidus, meticuloſus, formidoloſus*, Il s'eſt dit, & ne ſe dit plus.

☞ APPREHENSION. ſ. f. Mot qui a différentes acceptions.

En termes d'Anatomie, il ſe prend pour l'action principale de la main, par laquelle elle prend & ſerre quelque choſe. L'action de la main eſt l'*apprehenſion*. L'homme a deux mains afin de la mieux faire. DIONIS. *prehenſio, apprehenſio.*

APPRÉHENSION. Terme de Palais, ſignifie la priſe du corps d'un criminel ou d'un débiteur. *Comprehenſio.*

APPREHENSION, en termes de Logique, ſignifie la première idée que l'eſprit ſe forme de quelque choſe, ſans en porter aucun jugement. La première opération de l'entendement eſt l'*apprehenſion*. *Intellectio, apprehenſio.*

APPREHENSION. Synonyme de crainte, peur. *Timor, metus.* Il a grande *apprehenſion* du tonnerre. Mon ſérieux, mon embarras marquoient aſſez l'extreme *apprehenſion* que j'avois d'elle & de ſon merite. Dieu ne nous menace de ſes châtimens, que pour nous retenir dans de juſtes *apprehenſions*, nous empêcher de tomber dans le relachement. BOSS.

☞ APPRÉHENSION. Allarme, effroi, terreur, crainte, frayeur, épouvante, peur, ſynonymes. L'*apprehenſion* nait de ce qu'on attend. L'*alarme* de ce qu'on apprend. L'*effroi* de ce qu'on voit. La *terreur* de ce qu'on imagine. La *crainte* de ce qu'on ſait. La *frayeur* de la préſence ſubite du danger. L'*épouvante* de ce qu'on préſume. La *peur* de l'opinion qu'on a.

☞ APPRENDRE. v. a. Il ſe conjugue comme prendre. Acquérir une connoiſſance qu'on n'avoit pas. *Diſcere. Apprendre* la Philoſophie, l'Hiſtoire, les Mathématiques. *Apprendre* à lire, à chanter, à danſer. *apprendre* une nouvelle.

☞ On dit proverbialement qu'il fait bon vivre, & ne rien ſavoir, on *apprend* toujours.

☞ APPRENDRE, ſignifie auſſi, enſeigner, donner à quelqu'un une connoiſſance qu'il n'avoit pas. *Docere.* Il y a des Maîtres pour apprendre aux jeunes gens les ſciences & les arts. C'eſt un tel qui m'a *appris* la Philoſophie.

☞ APPRENDRE, faire ſavoir. *Nuntiare, renuntiare.* C'eſt un tel qui m'a *appris* cette nouvelle.

☞ APPRENDRE. Inſtruire. *Certiorem facere. Apprenez-moi* ſon ſecret, la reſolution qu'il a priſe.

☞ APPRENDRE, etre informé de quelque choſe. *Accipere auditione, famâ aliquid accipere.* Sa preſence nous fait voir quelque choſe de plus merveilleux que tout ce qu'un bruit confus, & la voix de tant de nations avoit pu vous *apprendre* PAT.

☞ APPRENDRE, ſignifie quelquefois s'accoutumer, prendre une ferme réſolution de faire une choſe. *Apprenez* à uſer comme il faut de votre fortune. *Apprenez* à ne point abuſer des talens que Dieu vous a donnés. *Apprenez* a vous endurcir au travail.

Ainſi par la vertu, & non par la durée,
Notre vie ici-bas doit être meſurée;
Et j'aurois donc vecu bien inutilement,
Si je n'avois appris à mourir un moment.
M. DE SCART.

APPRENDRE, ſignifie encore: ſe mettre quelque choſe bien avant dans l'eſprit & dans la mémoire, afin d'y faire une ſerieuſe attention. *Diſcere. Apprenez* que vous devez aimer Dieu ſur toutes choſes. *Apprenez* de moi que je ſuis debonnaire, diſoit le Fils de Dieu.

Apprenez, *que ſuivi d'un nom ſi glorieux,*
Par-tout de l'univers j'attacherois les yeux. RAC.

APPRENDRE, ſe dit auſſi pour, pénétrer, decouvrir, deviner, prevoir. *Diſcere, cognoſcere, pervidere, intelligere.* Pluſieurs croient que par les figures de la Géomance, on peut *apprendre* le bon ou le mauvais ſuccès d'une entrepriſe. *Apprendre* par les ſacrifices le ſuccès des affaires. VAUG.

☞ On dit par maniére de menace à quelqu'un qui a fait une faute, je lui *apprendrai* ſon métier, je lui *apprendrai* a vivre: c'eſt-à-dire, je trouverai bien le moyen de le ranger a ſon devoir. *Apprenez* à qui vous vous jouez. Faites attention, conſidérez.

☞ On dit auſſi que les betes nous *apprennent* à vivre, pour dire que les hommes peuvent quelquefois tirer d'utiles inſtructions de ce qu'ils voient faire aux betes.

☞ APPRENDRE & ETUDIER, ſynonymes. *Etudier*, dit M. l'Abbe Girard, c'eſt uniquement travailler à devenir ſavant. *Apprendre*, c'eſt y travailler avec ſuccès. On *étudie* pour *apprendre*, & l'on *apprend* à force d'*étudier*. On ne peut *étudier* qu'une choſe à la fois; mais on peut en *apprendre* pluſieurs; cela dépend de la connexion qu'elles ont avec celle qu'on *etudie*.

☞ Plus on *apprend*, plus on ſait, & quelquefois plus on *étudie*, moins on ſait. Les plus ſavans ne ſont pas ceux qui ont le plus *etudié*; mais ceux qui ont le plus *appris*.

☞ On voit des perſonnes *étudier* continuellement ſans rien *apprendre*, & d'autres tout *apprendre* ſans rien *étudier*.

☞ Le temps de la jeuneſſe eſt le temps d'*étudier*; mais ce n'eſt que dans un âge avancé qu'on *apprend* véritablement; car il faut que l'eſprit ſoit formé pour digérer ce que le travail a mis dans la mémoire.

☞ APPRENDRE & S'INSTRUIRE, ſynonymes. Il ſemble qu'on *apprend* d'un maitre, en écoutant ſes leçons, & qu'on *s'inſtruiſe* par ſoi-même, en faiſant des recherches. Quelquefois on *apprend* ce qu'on ne voudroit pas ſavoir; mais on veut toujours ſavoir les choſes dont on *s'inſtruit*.

☞ On *apprend* les nouvelles publiques par la voix de la renommée. On *s'inſtruit* de ce qui ſe paſſe dans le cabinet par ſes ſoins & ſon attention à obſerver & à s'informer.

☞ Il arrive ſouvent qu'on oublie ce qu'on avoit *appris*; mais il eſt rare d'oublier les choſes dont on s'eſt donné la peine de *s'inſtruire*. Pour devenir habile, il faut commencer par *apprendre* de ceux qui ſavent, & travailler enſuite ſoi-même, comme ſi on n'avoit rien *appris*.

☞ APPRENDRE, ENSEIGNER, INSTRUIRE, ſynonymes. *Apprendre*, c'eſt donner des leçons dont on profite. *Enſeigner*, c'eſt uniquement donner des leçons. *Inſtruire*, c'eſt mettre au fait des choſes par des mémoires détaillés.

☞ Enſeigner & *apprendre* ont plus de rapport à ce qui eſt propre à cultiver l'eſprit & à former une belle éducation: c'eſt pourquoi l'on s'en ſert à propos, lorſqu'il eſt queſtion des arts & des ſciences. *Inſtruire* a plus de rapport à ce qui eſt utile a la conduite de la vie & au ſuccès des affaires; ainſi il eſt à ſa place, lorſqu'il s'agit de quelque choſe qui regarde ou notre devoir ou nos interets.

☞ Le Profeſſeur *enſeigne* dans les écoles publiques ceux qui viennent entendre ſes leçons. L'Hiſtorien *apprend* à la poſtérité les événemens. Le Prince *inſtruit* ſes Ambaſſadeurs de ce qu'ils ont à négocier. Le pere *inſtruit* auſſi ſes enfans de la maniére dont ils doivent vivre dans le monde.

☞ Il faut ſavoir à fond pour être en état d'*enſeigner*. Il faut de la méthode & de la clarté pour *apprendre* aux autres; de l'expérience & de l'habitude pour *inſtruire*. Bien des gens ſe mêlent d'*enſeigner* ce qu'ils devroient encore *etudier*. Quelques-uns en *apprennent* aux autres plus qu'ils n'en ſavent eux-mêmes. Peu ſont capables d'*inſtruire*.

☞ APPRENDRE, INFORMER, FAIRE SAVOIR, ſynonymes. *Informer*, c'eſt avertir les perſonnes des événemens qui peuvent être de quelque conſéquence. *Faire ſavoir*, c'eſt ſimplement rapporter ou mander fidèlement les choſes. *Voyez* ces mots.

APPRIS, ISE. part. *Eruditus, inſtitutus, edoctus.* On dit familièrement qu'un jeune homme eſt bien *appris*, lorſqu'il ſait & pratique toutes les règles de la civilité & de la bienſéance.

APPRENTIF, ou plutôt APPRENTI. ſ. m. Se dit en termes de Commerce, de ceux qui apprennent les arts méchaniques chez les maitres, & alors il ſignifie proprement celui qui paſſe chez un maitre le temps convenable, & marqué par les ſtatuts, pour apprendre un métier. *Tiro.* Les artiſans ne ſauroient tenir qu'un *apprenti*. Il faut obliger les *apprentis* de ſervir un certain temps.

☞ On le dit auſſi figurément d'une perſonne peu habile dans les choſes dont elle ſe mêle, de celui qui eſt novice dans les arts & dans les ſciences. Il n'eſt point *apprenti* à manier les armes. Un *apprenti* Peintre ne pouvant exprimer les charmes & les traits d'Hélène, s'aviſa de mettre beaucoup d'or à ſon tableau: ce qui fit dire à ſon maitre, qu'il l'avoit faite riche, ne l'ayant pu faire belle. Entretiens d'Ariſ. & d'Eug. *Tiro uſu forenſi*, qui eſt encore *apprenti* dans le métier d'Avocat, qui n'a point encore l'expérience du barreau.

On dit proverbialement, *apprenti* n'eſt pas maitre; pour dire, qu'un coup d'eſſai n'eſt pas parfait.

☞ APPRENTIE. ſ. f. C'eſt, diſent les Auteurs du grand Vocabulaire, quelqu'une qui s'inſtruit dans un métier. N'en déplaiſe aux Auteurs, cette façon de parler eſt mauvaiſe. On ne s'*inſtruit* point dans un métier, on l'*apprend*. On *apprend* d'un maitre; on *s'inſtruit* ſoi-même. *Voyez* APPRENDRE. *Puella tirocinio mancipata.* L'*apprentie* d'une coëffeuſe. Jeune *apprentie*. *Tiruncuata.*

La République de Platon.
*Ne ſeroit rien que l'*Apprentie
De cette famille amphibie.

La Font. dans ſon diſcours à Madame de la Sablière, en parlant des Caſtors.

☞ Comme on dit *apprenti* plutôt qu'*apprentif*, on doit dire *apprentie* plutôt qu'*apprentive*. Ainſi on n'auroit pas dû changer le vers de la dixième ſatire de Boileau, où on liſoit

Vais-je épouſer ici quelque Apprentie *Auteur?*

& dans lequel on a mis depuis *apprentive* auteur.

☞ Les Auteurs du grand Vocabulaire, toujours tournés à la critique, traitent de longue diſſertation cette remarque, quoiqu'exprimée en peu de mots. Il n'y avoit qu'à écrire de cette manière, diſent-ils, ſans diſſertation. Non, cela ne ſuffit pas toujours. On n'eſt pas

cru ſur ſa parole, quand il y a des raiſons pour & contre.

☞ Duſſent-ils encore le trouver mauvais, j'ajouterai que, malgré l'autorité de l'Acad. qui dit *apprentie*, le mot d'*apprentiſſe* eſt beaucoup plus en uſage : d'où je conclus qu'il eſt meilleur ; puiſque l'uſage eſt le maître des langues vivantes.

☞ APPRENTISSAGE. ſ. m. Etat, occupation, étude d'un apprenti. *Tirocinium, rudimentum.* Mettre quelqu'un en *apprentiſſage*. Faire ſon *apprentiſſage*. Etre, entrer en *apprentiſſage*. Sortir d'*apprentiſſage*. *Tirocinia ponere.*

Apprentissage, ſe dit auſſi du temps que les apprentis doivent être chez les maîtres. On ne reçoit point de maître par chef-d'œuvre, qu'il ne juſtifie d'avoir fait ſon *apprentiſſage*. Les brevets d'*apprentiſſage* doivent être enregiſtrés dans le regiſtre de la Communauté durant ſon *apprentiſſage*.

Brevet d'Apprintissage, eſt l'acte paſſé pardevant Notaires, par lequel l'apprenti s'oblige envers un maître moyennant une ſomme, ou quelquefois à la charge de lui donner pluſieurs années de ſon ſervice.

Apprentissage, ſe dit auſſi au figuré, & ſignifie le commencement d'un exercice, l'eſſai que l'on fait de ce qu'on a appris. Vous euſſiez fait ſur moi l'*apprentiſſage* d'une impitoyable vertu. Voit. Comme le Prince étoit né pour la guerre, il ne lui fallut point d'*apprentiſſage* pour le former. Bourdal.

Voudrois-tu qu'à mon âge,
Je viſſe de l'amour le vil apprentiſſage? Racin.

☞ On le dit particulièrement des épreuves que l'on haſarde. Les jeunes Chirurgiens font leur *apprentiſſage* ſur les pauvres malades.

Apprentissage, en termes de Fauconnerie, ſe dit auſſi des leçons que donnent les vieux faucons ou autres oiſeaux de proie, à leurs petits, pour voler & prendre le gibier.

APPRENTISSE. *Voyez* Apprentie.

Apprentisse. C'eſt ainſi, ſelon Columelle, qu'on appelle une jeune chienne qui a mis bas pour la première fois. *Tiuncula.*

APPRET. ſ. m. Ce qu'on prépare pour quelque cérémonie qui n'eſt pas éloignée pour quelque réjouiſſance. *Apparatus, apparatio.* Dans ce ſens il ne ſe dit guère qu'au pluriel. On fait de grands *apprêts* pour l'entrée du Roi. On fait des *apprêts* à Verſailles pour un grand feſtin. On dit que rien n'approcha jamais des magnifiques *apprêts* que l'on fit l'année 1697 pour les nôces du Duc de Bourgogne & de la Princeſſe de Savoie.

Des plus riches habits les apprêts *éclatans*
Reparent foiblement les injures du temps. Corn.

*Rome de tant d'*apprêts, *qui s'indigne & ſe laſſe,*
N'a point accoutumé les Rois à tant d'audace.
Crebil.

On dit auſſi les *apprêts* de guerre. Au regard des *apprêts* de guerre, il les fit ſi ſecrètement, que les Portugais n'en eurent aucune nouvelle, ni aucun ſoupçon. Bouh. *Xav. Liv. III.* Préparatifs de guerre eſt le vrai mot.

Apprêt, ſignifie auſſi manière d'*apprêter*, & ſe dit chez les Artiſans, & ſur-tout chez les Chapeliers, de la lie, des gommes, & autres drogues qu'ils mettent dans leurs chapeaux. Quand ils veulent bien vanter un chapeau, ils diſent qu'il n'y a guère d'*apprêt*, ☞ c'eſt-à-dire, qu'il eſt bien foulé, & qu'il n'y a point trop de gomme.

☞ On dit auſſi l'*apprêt* des cuirs; pour dire, la manière de les *apprêter*.

Apprêt, ſe dit auſſi chez les Vitriers, de la couleur qu'on met ſur le verre. Savoir l'*apprêt* des couleurs, c'eſt ſavoir colorier le verre. ☞ Ici le mot d'*apprêt* ne déſigne pas l'action d'*apprêter* les couleurs, mais celle de les appliquer ſur le verre. La couleur d'*apprêt* étoit autrefois fort en uſage pour les vitreaux des égliſes.

On dit auſſi qu'il y a de l'*apprêt* dans de la toile, pour dire, qu'on emploie de la chaux ou de la colle pour la blanchir.

Apprêt, dans les manufactures de lainage, ſignifie les façons que l'on donne aux étoffes de laine, après qu'elles ont été fabriquées & foulées, afin de les rendre plus unies, d'une meilleure qualité, plus agréables à la vue, & d'un meilleur débit. Quand on dit qu'une piéce de drap a eu tous ſes *apprêts*, cela veut dire qu'elle a été lainée, tondue & preſſée comme il faut.

☞ Apprêt *des étoffes de ſoie*, & principalement des ſatins. C'eſt la façon de leur donner du luſtre & de la conſiſtance.

☞ Apprêt. Terme de Tonnelier. C'eſt ainſi qu'on appelle un petit morceau de bois, taillée en coin, qu'on chaſſe entre le cercle & la douve, pour ſerrer le joint ou le fond.

Apprêt, ſe dit auſſi de l'aſſaiſonnement des viandes. L'*apprêt* des viandes coûte d'ordinaire plus que les viandes mêmes.

APPRETADOR. ſ. m. Ornement que les femmes mettent ſur leur tête, fait d'une chaîne de diamans, d'un filet de perles, ou autres choſes ſemblables, pour ſe coëffer, & ſerrer leurs cheveux. Ce mot eſt purement eſpagnol, & vient de *apretar*, qui ſignifie *ſerrer*.

La veuve ſur la fin vient à la ſépulture,
Rompt ſon appretador, *coupe ſa chevelure,*
Et jette dans la foſſe avec tous ſes atours,
La matière & l'eſpoir des ſecondes amours.
P. le Moine.

APPRÊTE. ſ. f. Petits morceaux de pain menus, & taillés en long, qu'on prépare pour manger des œufs. ☞ C'eſt ce qu'on appelle communément *mouillette*. Faire, couper des *apprêtes*. Il eſt vieux.

☞ APPRETER. v. a. Souvent employé avec le pronom perſonnel. Préparer, mettre en état les choſes néceſſaires pour ce qu'on a deſſein de faire. *Parare, præparare, accurare, inſtruere.* Un homme qui eſt ſur le point de partir, *apprête* ce qu'il faut pour ſon voyage. Le Cuiſinier *apprete* le dîner, à dîner. Un Peintre *apprête* ſes couleurs. Cet homme s'*apprete* à partir. Cette homme s'*apprête* pour combattre. On dit dans l'exercice, ſoldat, *apprêtez*-vous, preparez-vous à tirer. Ce Comedien s'*apprete* pour jouer.

*Quoi! dis-je, en frémiſſant, la mort que je m'*apprête,
Va donc à Tiridate aſſurer ſa conquête? Creb.

Apprêter, ſe dit particulièrement en parlant de la fonction des Officiers de bouche. Cet Officier *apprete* bien les viandes; c'eſt-à-dire, qu'il les aſſaiſonne bien. *Condire.*

Apprêter, ſe dit en choſes ſpirituelles & morales. Dieu *apprete* à ſes élus la récompenſe de leurs œuvres. Un precepteur doit *apprêter* à ſes écoliers les choſes toutes digerées. Aujourd'hui l'on n'*apprête* pas ſi bien les louanges qu'autrefois. Font. Sa delicateſſe eſt fatiguée de beaucoup d'éloges mal-*apprêtes*. Bens.

Je frémis des ennuis que vous vous apprêtez.
Deshoul.

*Et tout ce qu'on s'*apprête *encore de regrets.* Id.

Apprêter. Terme de joueur de gibecière & de filoux : c'eſt préparer & diſpoſer les inſtrumens dont ils ſe ſervent à tromper, & les rendre propres à faire leurs tours. Il y a quantité de tours de cartes, que l'on ne ſauroit faire ſans des cartes *apprêtées*. ☞ Au jeu, on appelle cartes *apprêtées*, celles qui ſont arrangées d'une certaine façon pour tromper & gagner toujours.

On dit en termes d'agriculture & de jardinage. Les arbres s'*apprêtent* à nous donner bien du fruit cette année. Voilà des poiriers bien *apprêtés*. Liger. Arbres bien ou mal *apprêtés*, c'eſt la même choſe qu'arbres bien ou mal aboutis. La Quint.

On dit proverbialement d'un ridicule, qu'il a *apprêté* à rire à toute la compagnie.

APPRÊTER DES LETTRES. Terme de Fondeur de caractères d'Imprimerie. C'eſt enfermer entre les deux branches du juſtificateur autant de lettres nouvellement fondues qu'il y en peut tenir, pour voir ſi elles ſont bien en ligne, & pour leur faire au pied cette petite cavité ou rainure, qui ſert à en aſſurer la poſition dans les formes d'Imprimerie.

APPRÊTER. Terme de Chapelier. C'eſt mettre de l'apprêt à un chapeau, pour lui donner plus de force, & le rendre plus ferme.

APPRÊTER, eſt auſſi un terme de Bonnetier, qui ſignifie, rendre la marchandiſe plus ferme & plus belle, en y mettant de l'*apprêt*.

APPRÊTÉ, ÉE. part. *Paratus*.

APPRETEUR. ſ. m. Ouvrier qui appréte les marchandiſes, qui leur donne de l'apprêt.

APPRÊTEUR. Ouvrier qui peint ſur le verre. *Vitrorum Pictor*.

APPRIVOISER. v. a. Adoucir le naturel ſauvage par l'art & par l'induſtrie. rendre doux & traitable. *Domare, manſuefacere, cicurare*. Il n'y a guère d'animal ſi farouche qu'on ne puiſſe *apprivoiſer*. On dit que le ſanglier, le caſtor, la chauveſouris, l'hirondelle ne s'*apprivoiſent* jamais. Les Carthaginois envoyerent en exil Hannon, pour avoir eu l'induſtrie d'*apprivoiſer* un lion, appréhendant que celui qui *apprivoiſoit* ſi bien les bêtes les plus farouches, ne captivât les inclinations du peuple.

APPRIVOISER, ſe dit figurément des hommes dans les choſes ſpirituelles & morales. Solon fut inſenſiblement *apprivoiſer* avec les idées de juſtice, d'ordre & de loi, un peuple nourri dans la licence, & perſuadé qu'il n'y avoit d'autres préſervatifs contre l'oppreſſion, que la force & la violence. TOURR. ☞ Il y a des gens peu ſociables, qu'on a bien de la peine à *apprivoiſer*.

APPRIVOISER, avec le pronom perſonnel, ſignifie quelquefois, ſe rendre familier avec quelqu un. *Familiariter agere cum aliquo*. Il eſt dangereux de ſe trop *apprivoiſer* avec les Princes. Il ſe prend auſſi pour s'accoutumer. *Aſſuefieri*. La coutume fait qu'on s'*apprivoiſe* juſqu'aux maux. ABLANC. Il n'y a point de monſtre avec lequel on ne s'*apprivoiſe* peu à peu. Je tâche de m'*apprivoiſer* avec la mort. J'admire ceux qui ſavent s'*apprivoiſer* & ſe divertir avec tout le monde. MONT.

On s'en ſert encore pour ſignifier, s'adoucir. *Miteſcere, manſueſcere*. La perfidie s'*apprivoiſe* par les bienfaits. VAUG.

On dit par reproche à un homme qui prend quelques libertés, ſur tout avec les femmes, vous vous *apprivoiſez* bientôt.

APPRIVOISÉ, ÉE. part. *Cicur, cicuratus, manſuefactus*. Regnier a dit: jà tout *apprivoiſé*, je mangeois ſur le poing.

☞ Les animaux *apprivoiſés*, le ſont par l'art & l'induſtrie des hommes. Les animaux *privés*, le ſont naturellement. SYN. FR.

☞ Le chien, le cheval; *&c.* ſont des animaux *privés*. L'ours, le lion, *&c.* ſont quelquefois *apprivoiſés*.

APPRIVOISEMENT. ſ. m. action par laquelle on apprivoiſe. *Domitura, domitus*. L'*apprivoiſement* des bêtes les plus féroces s'eſt fait par l'induſtrie des hommes. Ce mot n'eſt pas reçu.

Ces mots viennent du latin, *privatus*.

APPROBAMUS. Terme de droit canonique. Il eſt purement latin; mais les Canoniſtes l'ont introduit en françois, pour ſignifier le *viſa* que donne l'Ordinaire à un mandat ou reſcrit *in forma dignum*. Févret dit que l'Ordinaire à qui la commiſſion eſt adreſſée pour le *viſa*, ne doit pas prendre connoiſſance de la validité du titre, ni différer pour cela de donner ſon *approbamus*.

APPROBATEUR. ſ. m. Celui qui donne ſon approbation. *Probator, approbator, comprobator*. Il n'y a point de ſi bon livre qui n'ait ſes cenſeurs, ni de ſi méchant qui n'ait ſes *approbateurs*. Il y a tant de dupes dans le monde qu'on peut avoir des *approbateurs* ſans avoir un véritable mérite. BELL. Le plus mauvais plaiſant a ſes *approbateurs*, BOIL.

On appelle plus particulièrement, *Approbateur*, celui qui a donné ſon approbation publique à un ouvrage, à un livre. Les *Approbateurs* de ſon livre ſont tels & tels Docteurs.

Dans ce mot, & dans les trois ſuivans, le premier *p* ne ſe fait ſentir tout au plus que dans une prononciation ſoutenue & oratoire; car dans la converſation, & le diſcours ordinaire, les perſonnes mêmes qui parlent le mieux ne le font point ou preſque point ſentir.

APPROBATIF, IVE. adj. Qui témoigne de l'approbation. Une douce inclination de tête eſt un geſte *approbatif*. Sentence *approbative*.

☞ APPROBATION. ſ. f. Ce mot s'entend généralement de l'agrément, du conſentement que l'on donne à quelque choſe. Il ſe prend alors pour *conſentement*. C'eſt une affaire faite, ſi le pere & la mere y donnent leur *approbation*. Il ſe prend plus particulièrement pour un jugement favorable & avantageux qu'on fait de quelqu un; un témoignage qu'on donne de l'eſtime qu'on fait d'une choſe ou d'une perſonne. *Probatio, approbatio*. La vertu de ce Prélat a une *approbation* univerſelle. Il y a des gens qui prennent pour *approbation* la flatteuſe complaiſance, & le reſpect qu'on a pour eux. FLECH. Mendier l'*approbation* de ſes amis pour quelque ouvrage. SCAR. Souvent, dit Pline, rien n'eſt plus généralement déſapprouvé, que ce qui paroît ſe faire avec une *approbation générale*.

☞ APPROBATION, en Librairie, eſt un acte par lequel le Cenſeur nommé pour l'examen d un livre, déclare l'avoir lu, & n'y avoir rien trouvé qui puiſſe ou qui doive en empêcher l'impreſſion. La permiſſion d'imprimer eſt accordé ſur l'*approbation* du Cenſeur.

☞ En matière Eccléſiaſtique, *approbation* ſe dit des pouvoirs qu'un Evêque donne à un Prêtre de prêcher & de confeſſer dans ſon diocèſe.

APPROBATRICE. ſ. f. Celle qui approuve, qui donne ſon approbation. C'eſt aſſez que je vous aie pour mon *approbatrice*. *Probatrix*.

APPROCHANT, ANTE. part. adj. Qui approche de quelque lieu. *Accedens, appropinquans*. Ce mot n'eſt pas uſité en ce ſens.

APPROCHANT. adj. Qui approche, qui a du rapport & de la reſſemblance. *Similitudine accedens, &c.* Son ſtyle eſt fort *approchant* de celui des anciens. Il y a des menſonges fort *approchans* de la vérité. *Falſa veris finitima*. Cette couleur eſt fort *approchante* de celle-là. VAUG. La condition la plus *approchante* de la liberté.

APPROCHANT, eſt auſſi une ſorte de prépoſition qui ſe conſtruit avec la particule *de* quand un nom ſuit, & ſignifie, à-peu près, environ. *Ferè, penè, fermè*. Je veux avoir *approchant* de mille écus de cette tapiſſerie. Il eſt *approchant* de huit heures, de midi. Il eſt familier.

APPROCHANT, eſt auſſi quelquefois adverbe, & ſignifie la même choſe; il ſe rend en latin par l'adjectif, *ſimile, affine*. Je ne lui ai point dit cela, ni rien d'*approchant*. Il y a dix mille hommes en cette armée, ou *approchant*. *Circiter*.

☞ APPROCHE. ſ. f. Mouvement par lequel une perſonne s'avance vers une autre. *Appropinquatio, acceſſio*. A l'*approche* de l'ennemi, les troupes ſe mirent ſous les armes. L'*approche* des Princes eſt utile ou dangéreuſe.

☞ On le dit auſſi de ce qui avance, ou paroît s'avancer vers nous. Un vieillard craint les *approches* de la mort. Les hirondelles ſentent l'*approche* de l'hiver. L'*approche* de la nuit lui fit doubler le pas.

APPROCHES, ſe dit figurément en choſes morales. Il y a apparence que l'accommodement réuſſira; chacun fait des *approches* de ſon côté, & ſe relâche de ſes prétentions. Il ſe dit auſſi en termes de galanterie, d'amour & d'amitié. C'eſt par la complaiſance que l'amour fait les *approches* d'un cœur. LA SUZE.

APPROCHES, au pluriel, ſe dit en termes de guerre, de tous les travaux qui ſe font pour s'avancer vers une

place qu'on attaque, & de l'attaque même, comme tranchées, sappes, logemens, mines. *Successio, Admotio exercitus ad muros, ad urbem*, &c. On appelle les tranchées, *lignes d'approches*. Les assiégés font quelquefois des *contre-approches* pour interrompre les *approches* des assiégeans.

☞ On dit qu'une ville est de difficile *approche*; pour dire, qu'il est difficile d'en faire les *approches*.

☞ APPROCHE. (greffe en) En terme de Jardinage. *Voyez* GREFFE.

☞ APPROCHE. Terme de Fondeur de caractères d'imprimerie. Distance que doivent avoir les lettres d'imprimerie, à côté les unes des autres. Un caractère est *approché* quand toutes les lettres sont pressées les unes contre les autres, ce qui dépare l'impression.

☞ On entend par *approche*, en Imprimerie, l'union de deux mots qui sont joints, quoiqu'ils doivent être espacés, ou la désunion d'un mot, dont les syllabes sont espacées, quand elles doivent être jointes. ENCYC.

LUNETTES D'APPROCHE. *Voyez* LUNETTES.

APPROCHER. v. a. Mettre une chose auprès d'une autre, la rendre moins éloignée qu'elle n'étoit. *Admovere. Approchez* ce siége, *approchez* la lumière. *Approcher* le canon de la place.

On dit qu'une lunette *approche* les objets, pour dire, qu'elle les fait voir comme étant plus proches. ACAD. FR.

Ce mot vient de *appropriare*, qui se trouve dans l'Exode. MENAGE. Quelques-uns le font venir d'*appropinquare*.

☞ APPROCHER, dans un sens figuré, signifie avoir ou donner un libre accès. On dit *approcher* le Prince. *Approcher* la personne du Roi. Il *approche* l'oreille du Prince. VAUG. Et en parlant d'un Prince, d'un grand Seigneur, on dit qu'il a *approché* quelqu'un de lui; pour dire, qu'il l'a admis dans sa familiarité, ou qu'il lui a donné quelque emploi qui l'attache à sa personne.

☞ On dit d'un homme de difficile accès, qu'on ne sauroit l'*approcher*.

☞ AVOIR ACCÈS, ABORDER, APPROCHER, considérés comme synonymes. On *a accès* où l'on entre. On *aborde* les personnes à qui l'on veut parler. On *approche* celles avec qui l'on est souvent. Les Princes *donnent accès*: ils se laissent *aborder*: & ils peuvent permettre qu'on les *approche*. Qui joint à la hardiesse un esprit souple & flatteur, peut *approcher* les grands avec plus de succès qu'un autre. Quand on a dessein de s'insinuer dans les bonnes graces des gens, on essaie de les *approcher*. Ceux qui *approchent* les Ministres de près, sentent bien que le public ne leur rend presque jamais justice ni sur le bien ni sur le mal. La belle éducation fait qu'on n'*aborde* jamais les dames qu'avec un air de respect, & qu'on *approche* toujours avec une sorte de hardiesse accompagnée d'égards.

☞ APPROCHER, se dit encore activement pour exprimer l'accouplement des animaux. Les œufs des femelles qui n'ont point été *approchées* par les mâles sont inféconds.

☞ APPROCHER, est aussi neutre, & signifie être proche, devenir proche. *Appropinquare*. L'heure *approche*, le temps *approche*. *Instat, imminet nox*. La nuit *approche*. On ne sauroit *approcher* de cette place. *Accedere*. Le temps de la jeunesse est presque le seul où la vérité *approche* des Rois avec quelque liberté. NICOL. Les plus fermes ne voient point *approcher* la mort avec indifférence. LA ROCH.

APPROCHER, se dit au figuré, pour venir bien près; atteindre presqu'au but que l'on se propose; être presque semblable, avoir quelque convenance, quelque rapport, quelque parité. *Proximè accedere ad*, &c. il n'a pas trouvé le mot de l'énigme, mais il en a fort *approché*. Si ce Traducteur n'a pas égalé son original, il en a fort *approché*. Cela *approche* fort de la vérité. Un Poëte *approche* fort de l'Orateur. L'amour *approche* de la folie. On dit même, *approcher* de fort loin, quoique ces termes d'*approcher* & de *loin* semblent contradictoires. *Longè, longo intervallo accedere*. Tant s'en faut qu'il ait atteint la perfection de son original, il n'en a *approché* que de fort loin. Virgile a dit aussi *proximus, sed longo proximus intervallo*.

☞ APPROCHER, se dit encore au figuré, pour se relâcher d'une partie de ses droits, de ses prétentions en faveur d'un accommodement. *Aliquid de jure suo cedere, remittere*. Des amis communs ont fait *approcher* ces deux plaideurs, sont venus à bout d'*approcher* ces deux plaideurs. Dans ce sens j'aimerois mieux dire *rapprocher*.

☞ APPROCHER, est aussi récip. au propre & au figuré. Le temps s'*approche*. S'*approcher* du feu. Les hommes ont tant de peine à s'*approcher*, & sont si épineux sur leurs intérêts, que je ne sais comment ils peuvent s'accorder sur quelque chose. LA BRUY. On sent déjà que le soleil s'*approche* & revient à nous. Ne t'*approche* jamais de qui peut t'éclipser. AMELOT.

☞ APPROCHER *le vent*. Terme de Marine. S'est se servir d'un vent qui paroît contraire à la route, & le prendre de biais, en mettant les voiles de côté par le moyen des boulines & des bras.

APPROCHER *à la pointe*, à la double pointe, ou dent de chien, & à la gradine. Tous termes de Sculpteurs & de Marbriers, qui signifient, tailler & avancer un ouvrage de sculpture successivement avec ces trois outils, après l'avoir dégrossi & ébauché avec la masse & la pointe affutée de court. *Scalprum, cuspidem marmori admovere*.

APPROCHER, en termes de monnoie, se dit lorsque l'on ajuste les flans ou carreaux, pour les rendre du poids qu'ils doivent avoir: ce qui se dit particulièrement de ce qu'on en ôte d'abord, ou la première fois qu'on y touche. *Nummos legitimo ponderi exæquare*.

APPROCHÉ, ÉE. part. Il a les significations de son verbe en latin comme en françois.

APPROFONDIR. v. a. Rendre plus profond, creuser plus avant. *Fodere, defodere, cavare*. Il faut encore *approfondir* le puits de cette mine. Il faut *approfondir* ce fossé, ces tranchées. Dans ce sens *creuser* paroît plus usité.

APPROFONDIR, se dit figurément, pour dire, examiner à fonds, pénétrer dans la connoissance d'une chose. *Altè penetrare, pervadere, penitùs scrutare*. Il faut étudier les Auteurs qui ont *approfondi* les matières. Il ne faut pas toujours *approfondir* les choses. PASC. Il y a des esprits qui éblouissent, & qu'on n'estime que parce qu'on ne les *approfondit* pas. LA BRUY.

APPROFONDIR, signifie aussi, rechercher exactement. *Perquirere, diligenter, accuratè scrutari*. Si on *approfondit* toutes les circonstances de son affaire, c'est un homme perdu.

APPROFONDI, IE. part. Il a le sens de son verbe en françois comme en latin.

APPROFONDISSEMENT. s. m. Action par laquelle on approfondit. Il ne se dit ni au propre ni au figuré.

Ce mot vient du latin *profundus*.

APPROPRIANCE. s. f. Terme de Coutume. Prise de possession d'une chose achetée ou donnée. *Vindicatio, assertio*. C'est dans la Coutume de Bretagne la même chose que decret ailleurs: de même qu'ayant acquis un héritage, nous le faisons décréter pour notre sûreté, en Bretagne on poursuit l'*appropriance*, ou, pour mieux dire, la propriété.

APPROPRIATION. s. f. Action par laquelle on s'approprie quelque chose. L'*appropriation* d'une terre.

☞ APPROPRIATION *en Jurisprudence canonique*, est l'application d'un bénéfice ecclésiastique à l'usage propre & perpétuel de quelque Prélat ou communautés religieuses, à un collége, afin qu'il en puisse jouir pour toujours. C'est ce que l'on appelle autrement *union*. *Voyez* ce mot.

☞ APPROPRIATION *en Chimie*, est l'état où sont mis deux corps qui ne peuvent s'unir ensemble que par le moyen d'un troisième qui dispose les deux premiers à s'unir. ACAD. FR.

APPROPRIEMENT. s. m. Dans la Coutume de Bretagne est la même chose qu'*appropriance*.

APPROPRIER. v. a. Rendre une chose propre, nette, agréable. *Adornare, concinnare, expolire*. Ce bourgeois a bien *approprié* sa maison depuis que je n'y

fuis veuu. J'aimerois mieux dire, *ajuſter, accommoder proprement.*

APPROPRIER, ſignifie auſſi, appliquer un paſſage à quelque choſe qui lui convient bien, qui lui eſt fort propre. *Accommodare.* Cet Avocat a bien *approprié* l'eſpèce de cette loi à ſa cauſe, elle y venoit fort bien. *Approprier* un exemple à un ſujet. ABLANC.

APPROPRIER, avec le pronom perſonnel, ſe dit des choſes qu'on uſurpe, & dont on ſe rend le maître. *Vindicare ſibi aliquid, aſſerere, addicere.* Je lui avois prêté mon manteau, il ſe l'eſt *approprié*. S'*approprier* les ouvrages d'autrui. BOIL. Se les attribuer, s'en dire l'auteur. Il n'y a point de nations au monde, où il y ait plus de vains titres que chez les Italiens; ce qui vient de la facilité qu'ils ont de ſe les *approprier*. CAIL. Ce favori obsède tant le Prince, & ſe l'*approprie* ainſi par une violente uſurpation. BALZ.

APPROPRIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il a les ſignifications de ſon verbe en latin comme en françois.

☞ BÉNÉFICE APPROPRIÉ. Terme de droit canonique. C'eſt celui dont le revenu eſt annexé à quelque dignité eccléſiaſtique ou communauté qui nomme un Vicaire pour le deſſervir. C'eſt la même choſe qu'*uni*. Voyez UNION.

☞ En Angleterre, *approprié* & *inféodé* ſont termes ſynonymes.

Ces mots viennent d'*appropriare*, & de *proprius*; & l'on peut y faire ſentir un peu les deux *pp*, quoiqu'on ne le faſſe pas communément.

APPROVISIONNEMENT. ſ. m. Proviſion, fourniture des choſes néceſſaires à la ſubſiſtance d'une ville, d'une garniſon, d'une flotte, d'une armée, d'un hôpital. *Rerum neceſſariarum comparatio.* Le détail de la conſtruction des vaiſſeaux, de leur armement & de leur *approviſionnement* ſera porté au bureau du Secrétaire d'Etat de la marine.... Le Secrétaire d'Etat des affaires de la guerre, veillera au maintien de la diſcipline militaire, & prendra ſoin de pourvoir à l'entretien des troupes, à l'*approviſionnement* des hôpitaux d'armée, & à la réparation des fortifications. MERC. *Oct. 1736.* Déclaration du Roi du 16 Avril 1737, enregiſtrée au Parlement le 10 Mai ſuivant, qui établit un grénier dans la maiſon de la Salpêtriere, qui contiendra au moins dix mille muits de blé pour l'*approviſionnement* de Paris.

APPROVISIONNER. v. a. faire un approviſionnement. *Res neceſſarias comparare.* Il n'y a pas juſqu'à une ſorte d'eau-de-vie dont il trouva le moyen d'*approviſionner* ſon vaiſſeau. Le P. CASTEL. *Mém. de Trév.* Voyez APPROVISIONNEMENT.

APPROVISIONNÉ, EE. part.

☞ APPROUVER. v. a. Agréer une choſe, y donner ſon conſentement, trouver bon. *Approbare, comprobare.* Cette partie a *approuvé* & ratifié ce qui avoit été fait par ſon Procureur. Le Roi a *approuvé* ce que ſon Ambaſſadeur avoit fait.

☞ APPROUVER, ſignifie encore autoriſer, après un examen ſuffiſant, par un témoignage authentique. L'Egliſe a *approuvé* l'invocation des Saints, les prières pour les morts. Pluſieurs Conciles ont *approuvé* cette doctrine. Ce Confeſſeur a été *approuvé* par l'Ordinaire. C'eſt le Maître du ſacré Palais, qui *approuve* les livres à Rome.

☞ APPROUVER, ſignifie auſſi louer, trouver louable, digne d'eſtime. Je me paſſerai bien que vous *approuviez* mes vers. MOL. Je n'*approuve* point cette hypocriſie univerſelle ni le commerce des menſonges ingénieux, pour ſe tromper, qui eſt ſi fort en uſage. FLEC. Les hommes n'ont qu'une foible pente à s'*approuver* réciproquement. LA BRUY. Il y a des gens de ſi mauvaiſe humeur, qu'ils ne peuvent ſe réſoudre à *approuver* les meilleurs choſes. BELL.

APPROUVÉ, ÉE. part. *Probatus, approbatus.*

APPROXIMATION. ſ. f. Terme d'Arithmétique & d'Algèbre. C'eſt l'opération par laquelle on approche toujours de plus près en plus près d'une racine, ou d'une quantité, que l'on cherche, & qu'on ne peut trouver exactement. Wallis a donné des méthodes d'*approximation* dans ſon hiſtoire d'Algèbre, *pag. 217.* Voyez encore les *Tranſactions philoſophiques, N. 215.*

APPROXIMATION. *Approximatio.* Methode ſingulière de guérir une maladie, en la tranſplantant, à la faveur du contact immédiat, dans un animal ou dans quelque ſubſtance végétale. DICT. DE JAMES.

☞ APPUI. ſ. m. *Fulcrum, fulcimen, fulcimentum, fulmentum.* On fait ordinairement ce mot ſynonyme de ſoutien & ſupport. On a tort, chacun de ces mots a ſon idée propre. Les Vocabuliſtes qui le définiſſent, ſupport, ce qui ſert à ſoutenir, ne diſent que ce que dit l'Acad. & ne nous apprennent rien de plus touchant le caractère propre de ce mot. On donne le nom d'*appui* à ce qui fortifie, à ce que l'on met tout au près pour réſiſter à l'impulſion des corps étrangers. SYN. Fr. Une muraille eſt appuyée par des arcs-boutans. Ce qui eſt violemment pouſſé ou ce qui penche trop a beſoin d'*appuis*. Le *ſoutien* porte, on le place au-deſſous pour empêcher de ſuccomber ſous le fardeau: une voute eſt ſoutenue par des colonnes. Ce qui eſt exceſſivement chargé, ou ce qui eſt trop lourd par ſoi-même, a beſoin de *ſoutiens*. Le *ſupport* aide; il eſt à l'un des bouts, pour ſervir de jambage. Le toit d'une maiſon eſt *ſupporté* par les gros murs. Les pièces d'une certaine étendue qui ſont élevées ont beſoin de *ſupports*.

☞ On met des *appuis* pour tenir les choſes dans une ſituation droite; des *ſoutiens* pour les rendre ſolides; des *ſupports* pour les maintenir dans le lieu de leur élévation.

☞ APPUI, *hauteur d'appui.* On appelle ainſi en Architecture ce qui n'eſt élevé qu'autant qu'il faut pour ſe pouvoir appuyer deſſus. Mur à *hauteur d'appui*. Les accoudoirs des fenêtres s'appellent auſſi *appui*, & doivent être de deux pieds huit pouces. *Podium. Appui* allégé, eſt celui qui eſt diminué de la profondeur de l'embraſure pour regarder plus facilement au dehors, & pour ſoulager le deſſous. Les baluſtrades des jardins ſont à *hauteur d'appui*. La pierre qui ſert à s'accouder s'appelle auſſi *appui*.

☞ Ce mot s'emploie quelquefois au figuré. Remettre quelqu'un à *hauteur d'appui*, c'eſt-à-dire au niveau des autres hommes. Vous etes bonne quand vous dites que vous avez peur des beaux eſprits. Hélas! ſi vous ſaviez qu'ils ſont petits de près, & combien ils ſont quelquefois empêchés de leur perſonne, vous les remettriez bientôt à *hauteur d'appui*. Me DE SEV.

☞ On donne encore aſſez improprement le nom d'*appui* au modillon ou corbeau ſortant de la muraille pour ſoutenir une poutre. *Mutulus.*

☞ APPUI, ſe dit encore des pièces de pierre, de bois ou de fer qui ſont le long des rampes des eſcaliers, & des galeries, qui ſont à *hauteur d'appui*, afin d'empêcher les paſſans de tomber. Il y a des *appuis* rampans, *podium aulive*, & des *appuis* carrés, *podium rectum.*

☞ En Mécanique, on appelle *appui* ou point d'*appui*, le point fixe par lequel le levier eſt appuyé. Les ouvriers le diſent d'une pierre, ou d'un éclat de bois qu'il mettent ſous leurs pinces & leviers pour remuer des pierres & fardeaux: ce qu'ils appellent auſſi, *Orgueil, cale*, & en termes ſcientifiques, *Hypomoclion.* C'eſt proprement le point fixe autour duquel le poids & la puiſſance ſont en équilibre dans le levier.

☞ Dans une balance ordinaire le point d'*appui* eſt le point milieu par lequel la balance eſt ſuſpendue.

APPUI. *Fulcrum.* En termes de Tourneur, ſignifie cette longue piéce de bois, qui porte des deux bouts ſur les deux bras des deux poupées, & que le Tourneur a devant lui, lorſqu'il travaille, pour ſoutenir & affermir ſon outil. On l'appelle quelquefois ſimplement *la barre du tour*, mais plus ordinairement, le *ſupport*.

APPUI, ſe dit figurément pour, protecteur, défenſeur. *Præſidium, columen.* L'Egliſe a beſoin d'*appuis* temporels. CL. Ce Miniſtre eſt l'*appui* de l'Etat. Le principal *appui* du Prince eſt moins la force de ſes armes, que l'eſtime qu'on a pour lui, & l'application qu'il a à la mériter. LE GEND. Le Seigneur eſt mon *appui*. ARN. Il eſt étrange à combien de choſes l'âme s'attache, & combien il lui faut de petits *appuis* pour la tenir en repos. NICOL.

Ce fils victorieux, l'héritier & l'appui
D'un empire, d'un nom, qui va renaître en lui. RAC.

APPUI, se dit encore figurément pour *protection, défense.* Il faut mettre son *appui* en Dieu. Je trouverai toute sorte d'*appui* auprès de lui. Je vous demande votre *appui* contre son injustice. MOL.

Et sans chercher l'appui d'une naissance illustre,
Un Heros de soi-même emprunte tout son lustre.
BOIL.

Ailleurs plus libéral, ce moderne Aristarque
Va prodiguer l'encens qu'il épargne au Monarque,
Et par l'espoir trompeur qu'il condamne en autrui,
Chercher des Mecenas, mendier de l'appui.

APPUI, en termes de Joueurs de boule, se dit de celle qui vient en soutenir une autre jouée par un autre du même parti. *Adminiculum.* Il faut venir à l'*appui* de la boule.

☞ Cette expression est quelquefois employée au figuré, mais dans le style familier seulement, & signifie fortifier l'avis, le parti de quelqu'un en se joignant à lui. Ouvrez l'avis, faites la proposition, faites les premières démarches & j'irai à l'*appui* de la boule.

☞ APPUI. Soutien, support, considérés comme synonymes dans le sens figuré. L'*appui*, dit M. l'Abbé Girard, a plus de rapport à la force & à l'autorité; le *soutien* en a plus au crédit & à l'habileté; le *support* en a davantage à l'affection & à l'amitié. On cherche dans un protecteur *puissant* de l'*appui* contre ses ennemis. Quand les raisons manquent, on a recours à l'autorité pour *appuyer* ses sentimens. Ce n'est pas les plus honnêtes gens de la Cour, qu'il faut choisir pour *soutiens* de sa fortune, mais ceux qui ont le plus de crédit auprès du Prince. On ne se repend guère d'une entreprise où l'on se voit *soutenu* d'un habile homme. Des amis toujours disposés à parler en notre faveur, & toujours prêts à nous ouvrir leurs bourses, sont de bons *supports* dans le monde. Le vrai chrétien ne cherche d'*appui* contre la malignité des hommes que dans l'innocence & la droiture de sa conduite; il fait de son travail le plus solide *soutien* de sa fortune, & regarde la parfaite soumission aux ordres de la Providence, comme le plus inébranlable *support* de sa félicité.

APPUI, en terme de Manége, est le sentiment réciproque de l'action de la bride entre la main du cavalier, & la bouche du cheval. *Mutuus equitis atque equi sensus, frenorum & habenarum ope utrinque perceptus.* Ce cheval a l'*appui* fin, c'est-à-dire, il a la bouche délicate. Il a un *appui* fourd, c'est-à-dire, une bonne bouche, mais une langue épaisse qui empêche l'action du mors sur les barres. Il a un *appui* qui force la main, il est sans *appui*, c'est-à-dire, qu'il obéit avec peine au cavalier, qu'il craint l'embouchure. Un cheval qui a trop d'*appui*, est celui qui s'abandonne trop sur le mors. On dit, *appui* à pleine main, ou au-delà de pleine main; peu dire, qu'il a l'*appui* ferme, ou qu'on l'arrête avec peu de force. La rêne de dedans du cavesson attachée courte au pommeau, est un excellent moyen pour donner un *appui* au cheval, le rendre ferme à la main, & l'assurer. Cela est encore utile pour lui assouplir les épaules, ce qui lui donne de l'*appui* où il en manque, & en ôte où il y en a trop. NEWC.

APPUI-MAIN. s. m. se dit chez les Peintres, de la baguette qui a un bouton au bout, qui leur soutient la main qui tient le pinceau. *Fulcrum.*

APPUI-POT. s. m. Ustensile de cuisine fait de fer en demi cercle, qui sert à appuyer un pot ou un coquemar de peur qu'on ne les renverse.

APPUPEN. s. m. Grand marais de l'Amérique méridionale, & dont les eaux se déchargent dans le Parana. *Appupen. Appupena Palus. Hist. Parag. L. V. c. 4.* Les Espagnols lui ont donné le nom de *Marais de Sainte-Anne, Ibid.* Il n'est pas beaucoup éloigné du confluent du Paraguay & du Parana. Le marais *Appupen* ou de Sainte-Anne est 30 lieues au-dessous d'Itapuor, sur le bord du Parana. *Ib. c. 6.* On y a bâti une ville où l'on a rassemblé les Indiens que l'on a instruits & baptisés. *Ib.*

APPUPÉNOIS, OISE. s. m. & f. Habitans des environs du marais d'Appupen. *Appupenenses, e.*

APPUREMENT. *Voyez* APUREMENT.

APPURER. *Voyez* APURER.

☞ APPUYER. v. a. Soutenir par le moyen d'un appui, disent les Vocabulistes. *Sustinere.* Erreur dans le françois & dans le latin. L'appui ne soutient pas, il fortifie. *Appuyer*, c'est fortifier une chose par une autre que l'on met tout auprès, soit pour résister à l'impression des corps étrangers, soit pour la tenir dans une situation droite. *Fulcire.* On *appuie* une muraille par des arcs boutans. On *appuie* des choses qui sont violemment poussées ou qui penchent trop. On *soutient* ce qui est excessivement chargé, ou ce qui est trop lourd par soi même, en plaçant quelque chose dessous. Une voute est *soutenue* par des colonnes.

☞ On a dit autrefois *appoyer.* Nicod. derive ce mot de *appodiare; podium*, ce qui sert à *appuyer, appui.*

☞ On dit *appuyer* une maison contre une autre, contre un côteau, c'est la bâtir auprès, en sorte que cela lui serve d'appui: c'est la même chose qu'adosser. *Appliccare.*

☞ APPUYER *le pistolet* à quelqu'un, le mousqueton, c'est le présenter à bout portant. *Sclopetum admovere propiùs, sclopeto incumbere in pectus alicujus.*

☞ APPUYER *un cheval.* Terme de Manége. *Voyez* APPUI. *Appuyer* l'eperon à un cheval, *calcar adnovere*, c'est lui appliquer fortement l'eperon. *Appuyer* le poinçon, c'est faire tenir la pointe du poinçon sur la croupe du cheval pour le faire sauter.

☞ APPUYER *les chiens.* Terme de chasse. C'est les animer du cor & de la voix. *Excitare.*

☞ APPUYER, signifie aussi mettre une chose sur une autre qui lui serve comme d'appui. On *appuie* sa main sur l'épaule de quelqu'un. On *appuie* les coudes sur la table.

☞ On dit aussi *s'appuyer* dans cette acception. *Appuyez-vous* sur moi. Les vieillards *s'appuient* sur un bâton. On *s'appuie* contre un arbre. On *s'appuie* sur une balustrade. *Niti, inniti re aliquâ, incumbere alicui rei.*

☞ APPUYER, s'emploie aussi dans un sens figuré, & signifie proteger, defendre, servir d'appui. *Voyez* APPUI au figuré, où l'on a dit qu'il a plus de rapport à la force & à l'autorité. *Protegere, tueri.* Ce protecteur a promis de m'*appuyer* contre mes ennemis. Il a promis d'*appuyer* mon affaire, mon placet, mes prétentions. Quand les raisons manquent, on a recours à l'autorité pour *appuyer* ses sentimens. *Appuyer* son avis, son opinion sur une loi, sur un traité, sur un passage, sur une autorité, c'est se fortifier en faisant usage de ces moyens.

Mais l'orgueil d'un faux titre appuyant *sa foiblesse,*
Maîtrisa les humains sous le nom de Noblesse.
BOIL.

Tout étoit juste alors: la vieillesse & l'enfance
En vain sur leur foiblesse appuyoient *leur défense.*

☞ On dit aussi, dans le sens figuré, *s'appuyer* sur quelqu'un, sur l'autorité de quelqu'un. *Niti, inniti.* C'est y mettre son appui. *S'appuyer* sur un roseau, c'est mettre son appui en une personne qui n'a aucun pouvoir.

☞ *S'appuyer* sur l'écriture, sur l'autorité des anciens, sur la coutume, &c. c'est faire usage de ces moyens pour donner plus de force à ce qu'on dit.

☞ APPUYER. v. n. signifie la même chose qu'être *appuyé.* Porter sur un appui. *Inniti, incumbere.* Je ne veux pas que cette poutre *appuie* sur mon mur.

☞ Cette muraille *appuie* sur un arc-boutant.

☞ APPUYER, se dit encore neutralement pour peser sur quelque chose. *Appuyer* sur le burin, sur la plume. Il ne faut pas *appuyer* pour bien écrire. *Appuyer* sur un cachet.

☞ En Musique, *appuyer* sur une note, c'est y demeurer long-temps.

☞ On dit, en termes de Manége, d'un cheval qui porte la tête basse, qu'il *appuie* sur le mors.

☞ APPUYER *des deux*, c'eſt enfoncer les deux éperons dans le flanc du cheval.

☞ APPUYER, comme verbe neutre, eſt auſſi d'uſage au figuré, comme ſynonyme d'inſiſter. Il faut *appuyer* ſur tel moyen. Il falloit *appuyer* davantage ſur la fauſſeté de cette pièce.

APPUYÉ, ÉE. part. *Fulcitus, ſuffultus.* Un globe, qui n'eſt *appuyé* que ſur un point, avec ce mot latin, *Tantillo nititur*, eſt une deviſe faite pour un jeune Prince encore enfant, qui fait l'eſpérance & l'appui d'un Etat.

☞ APPUYOIR. ſ. m. Morceau de bois plat de forme triangulaire, dont ſe ſervent les Ferblantiers pour dreſſer les feuilles de fer blanc qu'ils veulent ſouder enſemble. ENCYC.

A P R.

☞ ÂPRE. adj. de t. g. On appelle ainſi ce qui a une certaine ſaveur rude, âcre & déſagréable: ce qui par ſa rudeſſe cauſe une ſenſation déſagréable au goût. *Aſper.* Les néfles ſont fort *âpres*. *Apre* au goût, à la langue.

La ſaveur *âpre* eſt la quatrième des ſept ſaveurs principales. Elle annonce des molécules mal-cuites. En effet un fruit eſt âpre lorſqu'il n'eſt pas encore mûr.

ÂPRE, ſe dit auſſi de ce qui fait une impreſſion incommode & fâcheuſe ſur les organes du toucher. Le feu eſt *âpre*. Le froid eſt *âpre*. *Acer.*

*Alors pour ſe couvrir durant l'*âpre *ſaiſon,*
Il fallut aux brebis dérober la toiſon.

On le dit encore des ſurfaces des corps inégales & rudes, dont quelques-unes des parties s'élevent tellement au-deſſus du reſte, qu'elles empêchent de paſſer la main deſſus avec liberté. Dans ce ſens, *âpre* eſt oppoſé à *uni, poli.*

Dans cette acception on le dit des chemins qu'une ſuperficie inégale rend difficiles, raboteux. *Aſper.* La Provence, le Dauphiné ſont des pays *âpres* & raboteux. Nous paſsâmes par un chemin *âpre* & raboteux.

ÂPRE, ſe dit auſſi au figuré, pour marquer l'excès d'ardeur ou d'avidité que l'on a pour certaines choſes. *Avidus, alicujus rei ſtudio flagrans.* Un Procureur eſt *âpre* à l'argent. On dit d'un joueur, qu'il eſt *âpre* au gain, au jeu; & d'un chaſſeur, qu'il eſt *âpre* à la chaſſe.

On le dit dans le même ſens, pour marquer la trop grande avidité de certains animaux. Un Chien eſt *âpre* à la curée. Un faucon *âpre*, trop *âpre*.

ÂPRE, ſe dit dans le même ſens de certaines choſes, pour en marquer la violence, la rudeſſe, la ſévérité. *Durus, acerbus.* Un combat *âpre*. Un eſprit *âpre*. Une réprimande *âpre*. Mener une vie *âpre* & auſtère.

De mille âpres *chagrins leur âme eſt tourmentée.* ANON.

*Jadis chez les mortels l'*âpre *Philoſophie*
Oppoſoit à mes loix (l'Amour) ſa ſévère manie.
VILL.

Lui qui vécut paiſible, & toujours ſe tint coi
Loin des âpres *conflits de la poudreuſe école.*

Il ſuit dès ſa tendre jeuneſſe,
*L'*âpre *ſentier de la Sageſſe.*

En Médecine on appelle l'*Apre* artère, le conduit par où l'air paſſe dans le poumon. *Voyez* TRACHÉE ARTÈRE.

On appelle en Grammaire, un eſprit *âpre*, *aſper*, une marque faite en forme de *c*, qu'on met ſur certaines lettres, pour montrer qu'il les faut prononcer avec une forte aſpiration, comme on fait en françois les *h* conſonnes, & comme les Grecs faiſoient pluſieurs voyelles, & la lettre » ; ce qui leur tenoit lieu d'un *h*.

ÂPRE. ſ. m. Monnoie turque. Quinze *âpres* valent environ 10 ſous de notre monnoie. DU LOIR. *p.* 95.

ÂPRE. Poiſſon. C'eſt un petit poiſſon de rivière qu'on trouve ordinairement dans le Rhône. *Aſper.* Son nom, qui en latin ſignifie *rude*, vient de la rudeſſe de ſes mâchoires & de ſes écailles. Sa tête eſt aſſez large & pointue, ſa gueule médiocre: il n'a point de dents. Sa couleur eſt rougeâtre, parſemée de taches noires, larges; il eſt bon à manger & paſſe pour être apéritif. On dit auſſi *Apron.* Voyez LE DICT. DE JAMES.

APRÈLE. ſ. f. Herbe dont les feuilles ſont fort rudes, qui ſert aux ouvriers à polir le bois, à écurer l'airain, la vaiſſelle. *Equiſetum.* Cette herbe croît dans les lieux aquatiques, dans les foſſés. Elle jette des tiges creuſes, nouées, rougeâtres, & rudes au toucher, autour deſquelles il y a quantité de feuilles menues, & minces comme le jonc. Elle croît fort en hauteur, quand elle trouve des arbres pour s'y attacher; & y étant entortillée, elle fait pendre une grande chevelure noire comme une queue de cheval. Sa racine eſt dure comme du bois. Matthiole en décrit quatre eſpèces, dont il y en a une que les payſans mangent en carême. *Voyez* PRELLE. C'eſt une ſorte de queue de cheval. *Equiſetum juncium.*

ÂPREMENT. adv. D'une manière âpre. *Aſperè, vehementer.* Vous mangez trop *âprement*. Ce valet a été reprimandé *âprement* par ſon maître.

☞ APREMONT. Petite ville de France, en Poitou, à onze lieues de Luçon.

APREMONT, Seigneurie dans la Lorraine, avec titre de *Baronnie*. Elle confine avec le territoire de S. Michel. C'eſt un ancien fief de l'évêché de Metz. Ce lieu a donné le nom à une maiſon illuſtre.

☞ APRÈS. Prépoſition qui marque poſtériorité de temps, ou de lieu, ou d'ordre, & qui s'emploie également en parlant des choſes & des perſonnes pour marquer celles qui ſuivent les autres. *Poſt.* *Après* le déluge. Le temple de Salomon fut commencé 480 ans *après* la ſortie d'Egypte. *Après* l'antichambre, eſt un magnifique ſallon *Après* le Boulingrin eſt une grande pièce d'eau. *Après* Dieu, il faut aimer ſon prochain. *Après* l'or, l'argent eſt le plus précieux de tous les métaux.

Outre cette propriété de marquer ce triple rapport de temps, de lieu, & d'ordre, la propoſition *après* entre dans pluſieurs phraſes, où elle a un ſens tout différent.

Courir *après* quelqu'un, au propre c'eſt le pourſuivre. Les archers courent *après* les voleurs, les chiens *après* les loups. Au figuré, courir *après* une choſe, c'eſt la rechercher avec ardeur. Un ambitieux court *après* les honneurs. Cet homme court *après* une ſucceſſion, eſt empreſſé de la recueillir.

On dit en termes de Peinture & de Sculpture, ce portrait eſt fait d'*après* nature; c'eſt-à-dire, fait ſur la perſonne même qu'il repréſente. *Imago ad naturam ipſam, ad primarium aliquod exemplar expreſſa.* D'*après* Raphaël; pour dire, c'eſt une copie de Raphaël, copié ſur l'original fait par Raphaël. Il eſt deſſiné d'*après* l'antique, d'*après* la Boſſe. Il ſe dit auſſi au figuré; j'avois copié mes perſonnages d'*après* le plus grand Peintre de l'antiquité, je veux dire, d'*après* Tacite. RACIN.

☞ Dans le ſtyle familier être *après* quelque choſe, être *après* à faire quelque choſe, c'eſt y travailler actuellement. Il eſt *après* mon procès, il eſt *apres* à examiner mes papiers. Il eſt *après* cet emploi. Il travaille à l'obtenir. Etre *après* quelqu'un, s'en occuper beaucoup, ou le fatiguer. Cette mere eſt toujours *après* ſon enfant. Cet homme de mauvaiſe humeur eſt toujours *après* ſes valets. Se mettre *après* quelqu'un, le chagriner, le maltraiter. Crier *après* quelqu'un, le quereller, le réprimander. On a attendu long-temps *après* vous, en parlant à quelqu'un qui s'eſt fait attendre. On n'attend plus qu'*après* cela, en parlant d'une choſe ſans laquelle on ne peut faire ce qu'on ſe propoſe.

☞ APRÈS QUOI, c'eſt-à-dire, après laquelle choſe. Nous allâmes à la promenade, *après quoi* nous ſoupâmes.

☞ APRÈS TOUT. Manière de parler adverbiale, qui

ſert de conjonction, & équivaut à cependant. Vous avez beau avoir de la bravoure, *après tout* il faut de la modeſtie.

APRÈS. Conjonctive qui ſe met devant le prétérit de l'infinitif. *Poſtquàm, poſteaquàm.* Jéroboam mourut *après* avoir regné vingt-deux ans. PORT-R.

APRÈS. Conjonctive qui régit l'indicatif & quelquefois le ſubjonctif. *Après* que Salomon eut bâti un temple à Dieu, il ſe bâtit un Palais pour lui. PORT. R. *Après* qu'on eſt ſorti du péril, on ne ſonge plus au Saint.

APRÈS, eſt auſſi une tranſition interrogante. *Deindè, ultrà.* Continuez, *après*, que dites-vous?

APRÈS, ſe dit auſſi adverbialement dans pluſieurs façons de parler. Partez, nous irons *après. Sequemur.* On dit la meſſe, & *après* le ſermon. *Deindè habetur concio.* Tôt *après. Continuò.* Puis *après*, ci-*après*; pour dire, enſuite. *Poſthàc, deinceps.* En *après*; par *après*: mais ces deux derniers ne ſe trouvent plus dans les ouvrages bien écrits.

APRÈS, ſe dit proverbialement en ces phraſes. *Après* la panſe vient la danſe. Jeter le manche *après* la cognée, abandonner une affaire dans la crainte de ne pas réuſſir. *Après* cela il faut tirer l'echelle; pour dire, quand on a vu cela, il ne faut point voir autre choſe. Courir *après* ſon éteuf. Il y a trop de chiens *après* un os; pour dire, qu'une ſociété eſt trop grande, & que la part de chacun ſera petite. Regnier a dit auſſi, *après* grâces Dieu but. On prétend que ce proverbe vient de ce qu'on donna des Indulgences aux Allemands qui boiroient un coup *après* avoir dit graces, afin de les obliger à les dire. Il y en a beaucoup d'autres qu'on verra dans la ſuite.

APRÈS, prép. s'eſt dit pour *à*, en parlant d'une choſe attachée à une autre. Le peuple le dit encore en quelques lieux.

Là ſont pendus après *la voute*
Les coutelas prodigieux
De ces Géants que nos yeux
Ont ſi ſouvent mis en déroute. P. LE M.

☞ APRÈS-COUP. Façon de parler adverbiale qui ſignifie *trop tard.* Votre Procès eſt jugé; vous arrivez *après coup. Seriès.*

APRÈS-DEMAIN. adv. de temps. Second jour après celui où l'on eſt. *Perendiè, perendino die.* Un mauvais payeur remet à demain, à *après demain*, de jour à autre.

APRÈS-DÎNÉ. Ce ſont deux mots, dont le premier eſt une prépoſition, & le ſecond un nom ſubſtantif. On dit également *après le dîner.* Ils ſignifient le temps qui ſuit immédiatement le dîner. *A prandio, poſt prandii tempus.* Je fus berné vendredi *après-dîné.* VOIT.

APRÈS-DÎNÉE. ſ. f. La ſeconde partie du jour que l'on compte depuis midi, qui eſt l'heure ordinaire du dîner. *Pomeridianum tempus.* L'*après-dînée* ceux qui ne chaſſent point, ont la promenade dans les jardins des maiſons voiſines. L'AB. GENEST, *Divert. de Seeaux.*

D'Adam nous ſommes tous enfans,
La preuve en eſt connue,
Et que tous nos premiers parens
Ont mené la charrue:
Mais las de cultiver enfin,
Leur terre labourée,
L'un a dételé le matin,
L'autre l'après-dinée.

On dit en proverbe au Palais, quand la Cour ſe leve le matin, elle doit l'*après-dînée*; pour dire, qu'elle n'entre point le ſoir quand elle a été obligée de ſe lever le matin pour quelque cérémonie.

APRÈS-MIDI. ſ. f. Le temps qui eſt depuis midi juſqu'à la nuit. *Pomeridianum tempus, Vere pomeridiano.* L'*après-midi* ne fut pas belle hier; il n'y eut pas moyen de ſortir. Voilà une vilaine *après-midi.* Je vous ai attendu toute l'*après-midi.*

APRÈS-SOUPÉ. Ce ſont deux mots, dont le premier eſt une prépoſition, & le ſecond un nom ſubſtantif. On dit de même *après le ſouper. A cœnâ, poſt cœnæ tempus.* Ils ſignifient le temps qui ſuit immédiatement le ſoupé. Je vous irai voir *après ſoupé.*

APRÈS SOUPÉE. ſ. f. Le temps qui s'écoule depuis qu'on a ſoupé juſqu'à ce que l'on ſe couche. *Serotinum tempus.* Où irez vous paſſer l'*après ſoupée?*

APRETAGE. *Voyez* APPRETAGE.

ÂPRETÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt âpre. ☞ *Aſperitas.* Il ſe dit, comme l'adjectif, de pluſieurs choſes differentes. 1°. Des fruits, quand faute de maturité, ou pour quelque autre raiſon, ils ont une certaine faveur rude, âcre & déſagréable. L'*âpreté* qui ſe trouve dans les fruits, diminue à meſure qu'ils mûriſſent, ou que les arbres vieilliſſent. 2°. Du feu & du froid; quand l'un & l'autre ſont violens & âpres. L'*âpreté* du feu ſe fait ſentir à proportion du froid. La rigueur & l'*âpreté* des hivers ne s'arrête point. PATR. ☞ 3°. Les corps dont les ſurfaces ſont rudes & inegales. 4°. Les pays & des chemins, quand ils ſont rudes, inegaux, raboteux. L'*âpreté* de certains pays en empêche le commerce. Vous rétablirez un chemin que ſa hauteur & ſon *âpreté* rendent difficile. BOSS. *Voyez* ÂPRE.

ÂPRETÉ, ſe dit figurément pour marquer la ſeverité, l'auſtérité du caractère. *Acerbitas.* Les Anciens ont blâmé l'*âpreté* des mœurs de Caton, & ſa trop grande ſévérité. Cette *âpreté* naturelle, dont ſe revêt jamais aux difficultés, établit mieux la puiſſance de l'homme, qu'une humeur douce & raiſonnable. S. EVR. Il faut avoir une ſageſſe gaie & civile, & fuir l'*âpreté* des mœurs. MONT. On dit auſſi, cet homme entreprend les choſes avec trop d'*âpreté*; pour dire, trop d'ardeur. *Âpreté* à l'argent, au gain.

On le dit auſſi du goût & de la manière d'un ouvrier dans les ouvrages mecaniques. Michel Ange auroit été plus eſtimable, s'il eut retenu ce qu'il y a de bon dans le gothique, je veux dire, le dégagement & l'*âpreté* des entrecoupemens qui nous plaiſent ſi fort. DE CORDEM. *Traité d'Arch. p.* 175.

APRIGLIANO. Bourg de la Calabre citérieure, au Royaume de Naples. Il eſt au midi de Coſence. *Aprilianum.* Selon quelques Géographes, c'eſt l'*Aprufium* des anciens Brutiens, que d'autres mettent à Caſtro-Villare.

APRIO, APRI. Ville de la Romanie en Turquie. *Apros*, autrefois *Theodoſiopolis*, parce que Théodoſe le Grand la répara, & y fit quelquefois ſon ſéjour. Elle eſt ſur la rivière de Leriſſa, au levant de Trajanopolis.

APRISE. ſ. f. Vieux terme de Palais, Synonyme de *Priſée*, Une ſommaire *apriſe*, pour dire, un procès-verbal, une deſcription, une eſtimation d'un fonds, pour en connoître l'état préſent & la valeur. *Æſtimatio.* Ce mot vient du latin *Apretiare.* On en a tiré *Apriſia*, qui ſe trouve dans les anciens arrêts, & de *Apriſia*, on a fait *Apriſe.*

APRON. ſ. m. Poiſſon d'eau douce. Il ne ſe trouve qu'en Dauphiné. Dalécham & Nicod ont obſervé qu'il eſt ſemblable au goujon. CHORIER. *Voyez* ÂPRE.

APROUSSE. ſ. f. Vieux mot. Hâte, ardeur, empreſſement. *Aprouſſe* vient de l'ancien mot *âpreſſe*, dit pour *âpreté*, & qui ſe trouve dans Nicod, *Gloſſaire Bourg.* Les Champenois diſent *Aproſſe.*

APROXIS. ſ. f. C'eſt une plante, ainſi nommée par Pythagore, & dont la racine prend feu à une certaine diſtance, de même que le naphte. Ce Philoſophe prétend que de quelque maladie qu'on ſoit attaqué dans le temps qu'elle fleurit, elle ſe fait ſentir de nouveau au retour du printemps, quoiqu'elle ait été parfaitement guérie. Il en eſt de même du froment, de la ciguë & de la violette. PLINE cité par James.

A P S.

APS. Ville autrefois épiſcopale, maintenant bourg du Vivarès en France. *Alpia, Alba Helvetiorum.* Elle eſt proche de Viviers, qui s'eſt formé de ſes ruines, & où ſon évêché a été transferé.

☞ APSIDE. ſ. f. Terme de Liturgie. *Voyez* ABSIDE.

APSIDE. Terme d'Aſtronomie. C'eſt ainſi qu'on doit écrire ce mot. On appelle *Apſide* les deux points de l'orbite d'une planète où elle ſe trouve à la plus grande ou à la plus petite diſtance du Soleil ou de la terre. Grande & petite *Apſide*. On dit communément *Aphélie* ou *apogée*, *périhelie* ou *périgée*. Voyez ABSIDE.

A P T.

APT. ſ. f. *Apta Jul a*. Ville de France, en Provence. Quelques Auteurs conjecturent qu'elle fut nommée *Apta*, à raiſon de ſa ſituation commode & avantageuſe ſur le Calmoon; & *Julia*, en l'honneur de Jules Céſar, ou d'Auguſte. Elle fut autrefois capitale des Vulgientiens, *Apta Julia Vulgientium*. Pline la compte parmi les villes Latines. Elle eſt appelée Colonie, COL. APTHA, ſur une pierre trouvée à Arles. Jules Céſar y fit conſtruire un pont, qui fut nommé le pont de Jules, *Pons Julius*. Il y a encore à *Apt* les reſtes d'un amphithéâtre & d'autres antiquités. Il y a un évêché qui eſt très ancien, & le premier de la province d'Aix. La longitude d'*Apt* eſt 26 . 5′ & ſa latitude 43 . 10′ M. & Mlle de Scuderi étoient d'*Apt*. En 1604. on trouva dans la cour de l'évêché d'*Apt*, l'épitaphe du cheval de l'Empereur Hadrien, nommé Boriſthènes.

☞ APTERE, du grec ἄπτερος, ſans ailes. Épithète que les Atheniens donnerent à la victoire, qu'ils repréſentoient ſans ailes, pour la fixer chez eux.

APTE. adj. m. & f. Vieux mot, & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois, propre à quelque choſe, *Aptus*, *idoneus*.

APTHE. ſ. f. Nom propre. *Agatha*. On appelle dans le Diocèſe d'Uſez. *Sainche Apthe*, une Egliſe de Sainte Agathe. Les Languedociens diſent *Sainche*, pour Saint & Sainte.

APTITUDE. ſ. f. Terme de Philoſophie, qui ſignifie, Diſpoſition naturelle à quelque choſe. *Habilitas*. Le bois a plus d'*aptitude* à être conſumé du feu, que la pierre. Vous avez une *aptitude* à toutes les belles & bonnes choſes. Le P. Bouhours prétend que ce mot eſt un peu barbare, & que l'on peut s'en paſſer.

On dit pourtant avoir de l'*aptitude* aux ſciences, aux mathématiques, à la peinture, &c. Mais je crois que cela ſent un peu le pays Latin.

☞ En Juriſprudence, où aucun terme n'eſt barbare, on ſe ſert du mot d'*aptitude* pour déſigner la capacité, l'habileté à poſſéder un emploi, à recevoir un don, un legs, &c. *Voyez* CAPACITÉ, HABILETÉ, HABILE.

A P U.

APUREMENT. ſ. m. Terme de Finances, qui ſe dit lorſqu'un comptable, en vertu de requetes & de pièces, fait lever les charges miſes ſur la recette, ou ſur la dépenſe de ſon compte; lorſqu'il en fait lever toutes les ſouffrances & difficultés, & qu'il en a payé le reliquat. C'eſt la reddition finale d'un compte, par où il paroît qu'un comptable eſt bien & valablement déchargé du maniement des deniers qu'il a eus entre les mains. *Rationum deciſio*. Tous les comptables ont été obligés à faire apparoir de l'*apurement* de leur compte.

APURER. v. a. Terme de Finances. Faire juger & clorre un compte, & payer le reliquat, faire lever toutes les charges d'un compte, & en rapporter les acquits. *Rationes decidere*. Ce Comptable a fait *apurer* tous ſes comptes, il eſt bien déchargé de ſon maniement.

APURER *l'or moulu*. Terme de Doreur ſur métal. *Expurgare*. C'eſt après que l'or en chaux a été amalgamé au feu avec le vif-argent, le laver dans pluſieurs eaux, pour en ôter la craſſe & les ſcories.

APURÉ, ÉE. paſſ. & adj. *Deciſus*.

APURIMA. Rivière de l'Amérique méridionale. *Apurima*. Elle ſort des montagnes des Andes, paſſe à Cuſco, & ſe décharge dans le Xama.

APURWACA, CAPURWAKA. Rivière de l'Amérique méridionale. *Apurvaca*. On l'appelle Piragne & Aprouage. Elle a ſa ſource dans la Guiane, traverſe le lac des Harritiabans, & la Caribane, après quoi elle ſe décharge dans la mer du Nord.

APUYE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Apuius*, *a*. Les *Apuyes* habitent vers les ſources du Rio-Saneiro, dans le Bréſil.

A P Y.

☞ APYRE, adj. de tout g. Terme d'hiſtoire naturelle qui ſe dit des terres ou pierres qui réſiſtent au feu, & n'en éprouvent aucune altération, c'eſt-à-dire, qui n'y ſont changées ni en verre, ni en chaux, ni en plâtre; comme l'amiante, le talc. ACAD. FR.

APYREXIE. ſ. f. Interméſſion ou ceſſation de la fièvre, ſoit qu'on parle de l'intervalle qui ſurvient entre les accès des fièvres intermittentes, ſoit qu'on entende que le malade eſt entièrement délivré d'une fièvre continue par une cure convenable. Ce mot eſt grec, ἀπυρεξία, compoſé de l'α privatif, & de πύρεξις, ou πύρετος, *fièvre*. COL. DE VILLARS.

A Q U.

☞ AQUA. Province d'Afrique, ſur la côte d'Or, au royaume de Fantin, & au midi occidental de Denkira.

AQUACATE. ſ. m. Arbre qui croît dans la nouvelle Eſpagne, & que les Eſpagnols appellent ainſi. Ses feuilles reſſemblent à celle de l'oranger, mais elles ſont plus vertes, plus grandes & plus rudes. Sa fleur eſt petite, & d'un blanc tirant ſur le jaune. Son fruit a la figure d'un œuf; mais il eſt un peu plus long, noir par dehors, & quelquefois d'un vert brun. Le goût en eſt agreable.

☞ AQUA DE PALO. Ville de l'île de S. Michel, l'une des açores, aſſez mal peuplée, ſelon DAVITY.

AQUA DOLCE, autrement *Gligueró*, ou *Athiras*. Rivière de la Romanie, province de la Turquie d'Europe. *Aqua dulcis*, *Athiras*, *Pydara*. Elle baigne Chiourlich, & ſe jette dans la mer de Marmara, entre Sélivrée & Périntho.

AQUADOR. ſ. m. Poiſſon qu'on appelle autrement volant. Ce poiſſon, dit Gémelli Carréri, dans ſon voyage du Tour du monde, pèſe environ dix ou douze onces; cependant quand il eſt pourſuivi par un autre poiſſon nommé *abnous*, qui le veut engloutir, il s'élève au-deſſus de la ſurface de l'eau à la hauteur d'une portée de mouſquet. Il fait cela à l'aide de ſes nageoires qu'il a faites comme des eſpèces d'ailes avec leſquelles il s'élève & ſe ſoutient en l'air. Mais ſes ailes venant à ſe ſécher, elles ne peuvent plus ſoutenir ſon poids, & il eſt obligé de retomber dans ſon élement naturel. Ce ſont les Portugais qui ont nommé ce poiſſon *Aquador*.

AQUA LAGNA. Village du duché d'Urbin dans l'état de l'Egliſe. *Aqualania*. Il eſt ſur la riviere de Canitano, peu éloigné de Cagli.

AQUALQUE, ACHALAQUE. Bourg des Apalaches, dans l'Amérique ſeptentriole; il eſt au couchant de la Caroline, près du grand lac de Thomi.

☞ AQUA PENDENTE. *Voyez* ACQUA PENDENTE.

AQUARIEN, ENNE. ſ. m. & f. *Aquarius*. Nom de ſecte. Les hérétiques *Aquariens* furent ainſi appelés du nom latin *aqua*, qui ſignifie de l'eau, parce qu'ils n'offroient que de l'eau au ſacrifice de la meſſe. S. Cyprien, qui réfute cette erreur dans ſa trente troiſième lettre, dit qu'elle étoit nouvelle de ſon temps; ainſi cette héréſie ne s'éleva qu'au milieu du troiſième ſiècle. On dit que la perſécution donna occaſion à cet abus. Les Chrétiens, de crainte que l'odeur de l'eſpèce du vin qu'ils recevoient la nuit, ou de grand matin aux ſacrés myſtères, ne les fit reconnoître par les Gentils, uſerent d'eau ſeule avec l'hoſtie au lieu de prendre l'eſpèce du vin. Les *Aquariens* allerent enſuite plus loin, & prétendirent même conſacrer avec l'eau ſeule. Outre S. Cyprien, Voyez S. Jean Chryſ. hom. 83. *in Math*. S. Epiphane hér. 46. S. Aug. hér. 64. Rabanus Maurus, Baron. *ad an*. 257. *n*. 5. *Cœl. Rhodig. L*. 18. *C*. 40. S. Epiphane dit que les *Aquariens* étoient des ſectateurs de Tatien, qui furent nommés ainſi, parce qu'ils s'abſtenoient du vin, dont ils ne ſe ſervoient pas même dans l'Euchariſtie. Au reſte, les *Aquariens*, du temps de S. Cyprien, ne faiſoient point difficulté d'offrir du vin le ſoir à l'heure du ſouper; car il étoit encore en uſage d'offrir

le ſaint ſacrifice de l'Euchariſtie deux fois le jour, le matin & le ſoir.

☞ AQUARII SERVI. On nommoit ainſi chez les Romains les porteurs d'eau.

AQUARIUS. ſ. m. autrement Verſeau. *Aquarius.* Terme d'Aſtronomie. Signe du Zodiaque, qui eſt l'onzième, à compter depuis Aries. Le ſoleil le parcourt au mois de Janvier, & ce ſigne eſt de la nature de Saturne. On le marque ainſi ♒, & il a 33 étoiles. Ce nom lui a été donné, parce que, lorſqu'il paroît ſur l'horizon, il vient des pluies. Quelques Poëtes feignent que c'eſt Ganymède fils de Troïle & de Callirhoé, & qu'il s'appelle *Aquarius*, Verſeau, parce que c'eſt lui qui verſe de l'eau aux Dieux. Jupiter, qui l'aimoit, le fit enlever par ſon aigle du mont Ida où il étoit, & le plaça parmi les aſtres.

AQUA-STYGIA. ſ. f. C'eſt l'Eau-régale, qui eſt extrêmement corroſive, & c'eſt pour cela qu'on lui a donné le nom d'un prétendu fleuve des enfers. Ce nom eſt latin.

AQUATACCIO. *Aqua d'Acio, Rio d'Appio.* Rivière de la Campagne de Rome. *Aquatacium, Almo.* Elle tombe dans le Tibre près de Rome.

AQUATULCO. Ville de l'Audience du Méxique, dans l'Amérique ſeptentrionnale. *Aquatulcum.* Elle eſt dans la province de Guaxaca, où elle a un port ſur la mer du Sud.

AQUATILE. adj. *Aquatilis.* Qui naît, & qui ſe nourrit dans l'eau. Animaux *Aquatiles.* Il a la même ſignification qu'aquatique qui eſt plus en uſage.

☞ AQUATIQUE. adj. de t. g. (prononcez acouatique) terme qui vient du latin *aqua*, & qui ſignifie plein d'eau, marécageux. Terres *Aquatiques.* Lieux *aquatiques. Aquoſus, paludoſus.* Les lieux *aquatiques* ſont mal-ſains. On dit d'une maiſon bâtie dans un terrain marécageux, qu'elle eſt *aquatique.* Cette épithète s'applique auſſi à ce qui croît & ſe nourrit dans l'eau. *Aquatilis, aquaticus.* Plantes *aquatiques.* Animaux *aquatiques.* Le Saule, l'Aune, les Roſeaux, le Nénuphar, &c. ſont des plantes *aquatiques.* Les grenouilles, les rats d'eau, &c. ſont des animaux *aquatiques.*

Et qui ne s'ennuieroit d'une ſalle aquatique,
Où vingt crapeaux privés me donnent la muſique.
SANLEC.

Et pourtant
Grenouilles devroient ſe taire,
Et ne murmurer pas tant;
Car ſi le ſoleil ſe pique,
Il le leur fera ſentir:
La République aquatique
Pourroit bien s'en repentir. LA FONT.

AQUÉDUC, prononcez AKÈDUC. m. *Aqueductus.* Conſtruction de pierre faite dans un terrain inégal pour conſerver le niveau de l'eau, & la conduire par un canal d'un lieu à un autre. Il y a des *aquéducs* ſous terre, & d'autres qui ſont portés par des arcades, & qu'on appelle *Aqueducs* élevés; parce qu'ils ſont conſtruits ſur des corps de maçonnerie percés d'arcades. *Aquéduc* double ou triple, eſt un *aquéduc* qui a ſon canal porté ſur deux ou trois arcades. Les Romains étoient magnifiques dans leurs *aquéducs*, qui s'étendoient quelquefois à cent mille.

AQUÉDUC, en termes d'Anatomie, eſt un conduit partie membraneux, & partie cartilagineux, qui va de l'oreille dans le palais. Il eſt ainſi appelé, non-ſeulement à cauſe de ſa forme de canal, mais encore parce qu'il peut donner quelquefois paſſage aux humeurs étrangères, qui ſe ramaſſent aſſez ſouvent dans une des cavités de l'oreille, qui ſe nomme la caiſſe, n'ayant aucune valvuve qui puiſſe en empêcher la ſortie.

☞ On a donné ce nom à pluſieurs conduits du corps humain, à cauſe du rapport qu'ils ont avec les aquéducs qui ſervent pour conduire de l'eau d'un lieu dans un autre.

AQUELIN. ſ. m. Nom d'homme. *Aquilinus.* Saint *Aquelin*, que le vulgaire nomme Saint *Aquélin*, naquit à Bayeux vers l'an 620 de parens nobles & riches. S. *Aquelin* fut élevé ſur le ſiége d'Evreux après la mort de Saint Etéon, qui arriva vers l'an 653. Il aſſiſta l'an 688. au concile de Rouen, & mourut en 695. BAILLET, au 19 *d'Octobre.*

AQUEL MARIC. C'eſt le nom qu'on donne à la langue des Africains naturels, & qui ſignifie *Langue noble.* On l'appelle autrement, Langue d'Abimalik. L'*Aquel Maric*, ou la Langue d'Abimalik, eſt mêlée de beaucoup d'arabe, depuis que les Arabes ſe ſont rendus maîtres de l'Afrique.

AQUÉRIR. *Voyez* ACQUÉRIR.

AQUETTE. ſ. f. Liqueur qui ſe fait en Italie, ſur-tout au royaume de Naples, & qui eſt compoſée de vin, d'un tiers d'eau, & de pluſieurs ſortes d'aromates. *Aquetta.* Ce débauché eſt mort pour avoir trop bu d'*aquette.*

Ce mot eſt italien, diminutif d'*aqua*, de l'eau, comme qui diroit, petite eau.

AQUEUX, EUSE. adj. Qui eſt de la nature de l'eau qui en eſt tout rempli. *Aquoſus.* Le lait a une partie *aqueuſe*, l'autre butyreuſe. Les Chimiſtes ſéparent la partie *aqueuſe* de tous les corps par la diſtillation. On appelle un fruit *aqueux*, celui qui n'a point de goût, qui ne ſent que l'eau. On appelle auſſi Humeur *aqueuſe*, la première des trois humeurs qui ſont enfermées dans l'œil, & qui eſt ſituée ſur la partie antérieure. Elle eſt liquide & tranſparente comme l'eau.

☞ AQUI, AKI, ET AQUITA. Ville du Japon. Elle eſt dans l'île de Niphon, vers la côte méridionale. Elle eſt capitale de l'Etat ou Principauté de ce nom, entre les royaumes de Bingo au levant, & Suvo au couchant, & entre les villes de Themo & d'Amanguchi.

AQUIESCER. *Voyez* ACQUIESCER.

AQUIGIRE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Aquigira.* Les *Aquigires* ſont un peuple du Bréſil, près du gouvernement de *Spiritu-Sancto.*

☞ AQUIGNI ou ACQUIGNI. Bourg de France, en Normandie, ſur l'Eure, avec titre de Baronnie, à une lieue de Louviers, à quatre d'Evreux.

AQUILA-ALBA. ſ. m. Terme de Chimie. C'eſt une matière blanche qui imite, par ſa ſublimation, le vol de l'aigle. Quoique ce mot puiſſe convenir à tous les ſublimés blancs, il ſe dit particulièrement du mercure ſublimé doux.

AQUILA. ſ. m. Nom d'homme. *Aquila.* La verſion d'*Aquila. Aquila* étoit du Pont. S. Epiphane & la Chronique paſchale diſent qu'il étoit beau pere de l'empereur Adrien: c'eſt une fable. On ne peut pas dire la même choſe de ce qu'ajoute Saint Epiphane, qu'étant à Jéruſalem, Adrien qui vouloit rétablir cette ville, lui donna l'intendance de cet ouvrage. Il y vit les Chrétiens & les admira; il embraſſa leur religion, & fut baptiſé; mais ayant continué de s'adonner à l'Aſtrologie judiciaire qu'il avoit appriſe, il en fut repris comme il méritoit, & ne ſe corrigeant point, il fut chaſſé de l'Egliſe. Le dépit qu'il eut de l'affront qu'il recevoit par-là, lui fit abjurer le Chriſtianiſme, & embraſſer la religion des Juifs. Il s'appliqua fortement à l'étude de la langue hébraïque, & entreprit une nouvelle verſion de l'Ecriture, pour l'oppoſer à celle des Septante, dont les Chrétiens ſe ſervoient alors très-utilement contre les Juifs. Mais n'étant pas tout à fait content de ſa verſion, il la retoucha enſuite, & en fit une ſeconde plus à la lettre que la première. C'eſt ce qui fait que l'on trouve quelquefois la verſion d'*Aquila* citée de différente manière ſur un même paſſage. Les fragmens qui nous en reſtent, prouvent évidemment que cet Interprète s'étoit principalement appliqué à traduire mot pour mot le texte hebreu de la Bible, & à faire plutôt un Dictionnaire des mots hébreux, qu'une verſion. Auſſi Saint Epiphane la mépriſe, & la regarde comme un ouvrage aſſez inutile; & Saint Jérôme le traite quelquefois de ridicule &

d'impertinent, parce qu'il ne s'étoit pas contenté de traduire les paroles; mais qu'il avoit de plus exprimé l'étymologie ou la propriété des mots. Cette barbarie n'eſt pas ſi générale & ſi grande que M. Simon le fait entendre, & S. Jérôme loue ſouvent *Aquila* comme un Interprète exact & fidele; & lorſqu'il s'agit de donner la propre & véritable ſignification des mots hébreux, il a recours à la verſion d'*Aquila*. Quand il l'a blâmée, c'eſt que preſſé du reproche qu'on lui faiſoit de n'avoir pas traduit l'Ecriture ſainte avec aſſez d'exactitude, il répondit que cette façon de traduire ſi littéralement & ſelon la rigueur de la Grammaire, devoit être rejetée, & il donna pour exemple la verſion d'*Aquila*.

Origène témoigne que les Juifs préféroient la verſion d'*Aquila* à celle des Septante; & c'eſt pour cette raiſon qu'ils s'en ſervoient ordinairement dans les diſputes qu'ils avoient avec les Chrétiens. Les Chrétiens d'autre part la décrierent par la même raiſon, & la regarderent comme une verſion fauſſe, & faite par un de leurs plus grands ennemis. Quelques Peres même l'accuſerent d'avoir falſifié l'Ecriture. Il eſt certain qu'*Aquila* ne toucha point au texte hébreu, & ne le changea point. Il ne l'eſt pas moins qu'en quelques endroits où les Peres lui reprochent d'avoir favoriſé les Juifs, on ne voit pas trop quel avantage les Juifs en pouvoient tirer. Mais il faut auſſi convenir qu'il affecta en quelques-uns d'interpréter le mot hébreu d'une maniere qui ôtât ſa force à l'argument que les Chrétiens en tiroient contre les Juifs. L'endroit le plus fort eſt celui que Saint Irenée lui reproche, *I. III, c. 24.* C'eſt le paſſage d'Iſaïe, C. VII v. 4. *Voilà qu'une Vierge enfantera.* Il ne traduit point le mot hébreu עלמה, *alma*, pour celui de παρθενος, *une Vierge*, comme les Septante, mais par νεανις, *une jeune fille*. En quoi il y a certainement de l'affectation, & du deſſein d'ôter aux Chrétiens ce témoignage d'Iſaïe, par lequel ils preſſoient les Juifs.

Et ce qui marque encore mieux l'affectation d'*Aquila*: c'eſt que lui qui cherchoit avec ſoin le ſens propre & primitif des mots hébreux, & qui par conſéquent devoit traduire עלמה, par αποκρυφη, *abſcondita*, a évité même cette traduction, pour prendre νεανις, qui certainement ne répond point au mot hebreu. D'où peut venir une affectation ſi marquée, ſinon du deſſein d'ôter aux Chrétiens l'avantage qu'ils tiroient de cet endroit d'Iſaïe contre les Juifs?

Tant il eſt vrai que dans ces premiers ſiécles, ces ſiécles apoſtoliques, les Chretiens entendoient par la une Vierge proprement dite, & demeurant Vierge malgré l'enfantement, & qu'ils étoient bien éloignés de croire que le Prophète parlât de ſa femme & du fils qu'elle mit au monde, comme quelques Chrétiens l'ont prétendu de nos jours. Tant il eſt vrai que les Juifs ſentoient toute la force de ce mot, & qu'ils ne pouvoient l'éluder que par des interprétations fauſſes & inſoutenables.

Druſius, & le P. Montfaucon dans ſes Hexaples, ont ramaſſé les fragmens de la verſion d'*Aquila* qui nous reſtent.

AQUILA. Ville du royaume de Naples. *Aquila.* Elle eſt dans l'Abruzze ultérieure, ſur le penchant d'une petite montagne, au pied de laquelle coule la rivière de Peſcaire. Elle s'eſt agrandie des ruines d'*Amiternum* & de *Forconium.* Elle eſt capitale de l'Abruzze ultérieure.

☞ AQUILANO. Fort de l'île de Gilolo, dans la mer des Indes, un des trois que les Eſpagnols poſſedoient lorſque les Hollandois firent la conquête des Moluques.

AQUILÉE. ſ. f. *Aquileia*, ou *Aquilegia.* Voſſius, dans ſes notes ſur Pomponius Mela, *Liv. II, ch. 3*, remarque, que tous les anciens manuſcrit écrivent *Aquilegia.* Parmi les épigrammes & epitaphes que Gruter a tirées d'un vieux manuſcrit de la Bibliothèque palatine, il y en a une p. 3. CLXIX, 6, où on lit auſſi *Aquilegia.* Cependant les Poëtes, comme Silius Ital. *Liv.* VIII, v. 605. Mart. Liv. IV, ep. 25. Auſone, *Ordo clarar. urb. ep. 7*, ne le font que de quatre ſyllabes; & toutes les inſcriptions antiques, où il eſt parlé d'*Aquilée*, monumens incomparablement plus anciens & plus ſurs que les manuſcrits, écrivent *Aquileia.* Gruter, p. CCCCXXXIII, 8. *Patavii in ædibus Ranuſiacis.*

L. MANILIVS L. F.
ACIDINVS TRIV. VIR.
AQVILEIÆ COLONIÆ
DEDVCENDÆ

Voyez encore p. CCCI, & p. XXXVI. 12.

APOLLINI
BELENO
C. AQVILEIENS.
FELIX.

& p. CLII. 4.

IMP. CAES. INVICIT. AVG.
AQVILEIENSIVM RESTITVTOR, &c.

Voyez encore p. CCCXLV. 10, pag. DCCLXXXVIII. 6, & DCCLVII, 4.

On voit donc que le véritable nom eſt *Aquileia.* C'eſt une ville d'Italie, dans le Frioul, ſur le confluent de l'Anſa & du Torre. Quelques-uns diſent qu'elle a pris ſon nom d'un certain Aquilus venu de Troye avec Antenor, qui en jeta les premiers fondemens. Voſſius, qui veut que ſon premier nom ſoit *Aquilegia*, ſoutient à l'endroit que j'ai cité, qu'il vient d'*Aquilegium*, qui ſignifie une *ſource*, une *fontaine*, & qu'elle fut ainſi appelée à cauſe de l'abondance des ſources & des eaux qu'il y avoit au lieu où elle fut bâtie. Mais ſa conjecture ſur ce nom étant fauſſe & *Aquilegia* étant une mauvaiſe ortographe des ſiécles poſtérieurs, & des copiſtes, qui dans ces ſiécles ne prononçant le *gi* que comme un *i*, & ne faiſant point ſentir le *gi* comme les Grecs, qui ne le font point ſentir non plus, ont mis *gi* où il ne falloit qu'un *i*, parce que ces deux ſons n'étoient point, ou preſque point différens; ou bien que ce nom n'étant, comme prétend Cluvier, *Liv. I, ch. 20*, qu'une corruption du mot *Aquileia*, qui s'eſt introduite dans les ſiécles de la barbarie, Pline, Tite-Live, Cicéron, Tacite, & tous les autres, écrivant *Aquileia*, ſans que j'y trouve de variante, quoi qu'en diſe Voſſius; les Grecs, comme Strabon, Ptolomée, écrivant Α'κυλήια: & Denys, Α'κυλήνον, ſans parler d'une médaille de Veſpaſien, citée par Goltzius, *p. 237*, & qui porte COL. AQUILEIA, mais que je ne voudrois pas garantir, parce que je ne la trouve citée par aucun autre Auteur; tout cela, dis-je, étant certain, l'étymologie de Voſſius tombe d'elle-même. L'Empereur Julien, dans ſa ſeconde harangue ſur les actions de Conſtantius, dit qu'elle fut appelée *Aquilée*, parce que, lorſqu'on la bâtit, un aigle, en latin *aquila*, parut du côté droit. Ce ſentiment n'a de fondement que l'entêtement & la ſuperſtition de ſon auteur, & le fait n'eſt atteſté d'aucun autre. Il eſt donc bien plus vraiſemblable qu'*Aquilée* ne fut d'abord qu'un camp Romain, où les aigles Romaines furent arborées, & que de-là on le nomma *Aquileia.* En effet, dès le temps que les Gaulois vinrent s'établir près de-là, & y commencerent une ville, c'eſt à-dire, l'an de Rome 566, ou 567, quatre ou cinq ans avant qu'on y conduiſit une colonie, il y avoit déjà là un Préteur, & par conſéquent des troupes romaines & un camp, comme il paroit par le 39ᵉ Livre de Tite-Live. Depuis *Aquilée* devint ſi riche & ſi conſidérable, qu'on la compara à Rome même, & qu'on lui en donna le nom. L'Egliſe d'*Aquilée*, ſi l'on en croit la Tradition du pays, fut fondée par S. Marc. Elle a titre de *Patriarchat*, dont les Macri rapportent l'origine à l'an 570. Parce que l'air d'*Aquilée* étoit très-mal ſain, les Patriarches tranſporterent le ſiége à Udine, qui devint la *Nouvelle Aquilée*, l'ancienne ayant été abandonnée. L'Empereur, qui eſt maître d'*Aquilée*, prétend nommer au patriarchat; mais pour éviter les conteſtations, les Vénitiens donnent au titulaire réſident à Udine dans les terres de la Seigneurie, le pouvoir

de choiſir un coadjuteur. *Voyez* ſur *Aquilée*, Leand. Alberti, *Italiæ regio.* 18e. & Cluvier, *Ital. ant.* Liv. I. ch. 20, & M. Antonius Sabellicus, *de vetuſtate Aquileiæ*, cinq livres. la longitude d'*Aquilée* eſt 36d. 10′, ſa latitude 45d. 45′.

Cette ville fut la première qui ſe déclara pour Charles VIII. Ferron dit qu'à cauſe de cela il lui accorda beaucoup de priviléges, & entre autres celui de battre monnoie. Cette monnoie eſt ſingulière, en ce que la légende eſt miſe en françois par une ville italienne, pendant que nous la mettons en latin ſur les nôtres. Sans doute cette ville en uſa ainſi, afin de marquer combien elle étoit bonne Françoiſe. LE BLANC. Elle s'appelle & s'écrit ſur des monnoies, *Cité de l'Eiglie*, & en latin, (car il y en a auſſi avec des legendes latines) *Civitas Aquilina.* On trouve *Aquileia*, pour la province, dont *Aquilée* eſt la capitale, dans Bolland. *Febr. Tom. III, p. 9.*

AQUILEÏEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui eſt d'Aquilée. *Aquilicenſis, e.* Les anciens *Aquileïens* adoroient le Dieu Belenus, qui n'eſt autre que le Soleil, & que Vopiſcus appelle le Dieu des *Aquileïens.*

AQUILICES. ſ. m. pl. Sacrifices que les Romains avoient accoutume de faire à Jupiter lorſqu'ils vouloient avoir de la pluie, ce qui faiſoit donner le nom d'*Aquiliens* ou d'*Aquiliciens* aux prêtres par qui ſe faiſoient ces ſacrifices.

AQUILIN, adj. m. Eſt une epithète qu'on donne aux nez qui ſont courbes par le bout comme le bec d'une aigle. *Aduncus, aquilinus.* Nez *aquilin.*

AQUILON. ſ. m. Vent qui ſouffle du côté du nord. *Aquilo, Boreas.* Les Mariniers l'appellent *Nord-nord-eſt.* En poëſie généralement tous les vents orageux, & que les Nautoniers apprehendent, s'appellent *Aquilons.*

Comme les Laboureurs
Des cruels Aquilons *redoutent les fureurs.*

Mais il ſe dit principalement des vents d'hiver, des vents froids.

Et tu quittes ces lieux pour ces âpres climats,
Le funeſte ſéjour des vents & des frimats,
D'où les fiers Aquilons, *d'où la triſte froidure,*
A banni pour jamais l'agreable verdure? MÉNAGE.

☞ Les Poëtes ont auſſi perſonnifié ce Dieu. Il étoit, diſent-ils, fils d'Eole & de l'Aurore. On lui donnoit une queue de ſerpent, & des cheveux toujours blancs.

AQUILONAIRE. adj. Ne ſe dit point. On dit *ſeptentrional, boreal.*

AQUILONDA, ou plutôt AQUELONDA. Grand lac d'Ethiopie, en Afrique. *Aquilunda.* Il eſt aux pieds des montagnes du Soleil, aux confins des royaumes de Congo & d'Angola, & des peuples Giaques ou Galies.

AQUIN. *Aquinum.* Ville d'Italie dans la terre de Labour, qui eſt du royaume de Naples. Elle a un évêche ſuffragant de Capoue. Tacite dit qu'*Aquin* étoit une colonie romaine. S. Thomas, de l'Ordre de S. Dominique, eſt appelé S. Thomas d'*Aquin*, *Aquinas*, parce qu'il étoit du diocèſe d'*Aquin.* Juvenal étoit d'*Aquin* même. Pour Victorin, qui a écrit le Cicle paſchal, il étoit d'Aquitaine, & non pas d'*Aquin*, comme écrivent quelques Auteurs. La longitude d'*Aquin* eſt 73d. 35′. Sa latitude 41d. 28′. *Voyez* Cluvier, *Ital. Ant.* Leandr. Alberti, *Deſcript. Ital.* Bollandus, *Tom. I, p. 550.* S. Thomas d'*Aquin* étoit Normand, & Bas-Normand du côté de ſa mere, qui étoit ſortie des Seigneurs Tancréde & Hauteville. La preuve s'en trouve dans de vieux manuſcrits à Coutance, & dans l'année dominicaine compoſée par un Jacobin, qui en fait mention au ſeptième de Mars, fête de ce Saint. VIGN. MAR.

AQUIQUI. ſ. m. Eſpèce de ſinge qu'on trouve dans le Bréſil, & qui eſt beaucoup plus grand que les autres. Il eſt d'un poil noir, & a une barbe fort longue au menton. Parmi ceux de cette eſpèce il en naît quelquefois un mâle, de couleur rouſsâtre, que les Sauvages appellent le *Roi des Singes.*

AQUITA. Petite ville du Japon. *Aquita.* Elle eſt ſur la côte occidentale de l'île de Niphon, où elle a un port. Elle eſt capitale d'un royaume qui porte ſon nom. Maty la met ſur la côte orientale de Niphon. Il n'eſt parlé ni de la ville ni du royaume dans la carte japonnoiſe de Roland.

AQUITAIN, AINE. ſ. m. & f. Qui eſt d'Aquitaine. *Aquitanus.* Valerius Præceninus fut tué, & ſon armée rompue par les *Aquitains.* DE MARCA. *Hiſt. de Beam. p. 34.* Les *Aquitains* étoient fort adroits à faire des mines pour ruiner les machines des ennemis, à cauſe des travaux ordinaires qu'ils faiſoient aux mineres de fer. ID. *ib.* On ne ſe ſert de ce mot qu'en parlant des anciens peuples de l'Aquitaine.

AQUITAINE. ſ. f. *Aquitania.* C'eſt le nom qu'on donnoit autrefois à la troiſieme partie des Gaules. Sous Jules Ceſar elle ne comprenoit que ce qui eſt entre la Garonne & les Pyrenées. Méla, *Liv. III, ch. 2, Liv. II, ch. 17*, & d'autres Auteurs, qui n'ont écrit que long-temps après Ceſar, ne lui donnent point d'autres bornes. Cependant Auguſte les étendit juſqu'a la Loire, y joignant quatorze nations, qu'il tira de la Celtique, & qui ſe trouvoient entre la Loire & la Garonne. C'eſt Strabon qui nous l'apprend; & Tibulle, qui vivoit ſous Auguſte dans la 7e, ou, ſelon d'autres éditions, dans la 8e elegie de ſon premier Livre, lui donne pour bornes l'Ocean Sanctonique, les Pyrenées, le Rhône, la Saone & la Loire. Quelques-uns prétendent que le même Empereur diviſa cette grande *Aquitaine* en deux parties, & que des quatorze peuples qui habitoient entre la Loire & la Garonne, il en donna ſix, ou plutôt dix, ſelon Strabon, à l'ancienne *Aquitaine* de Jules Ceſar; ſavoir ceux de Bordeaux, d'Agen, d'Angoulême, de Xaintes, de Poitiers & de Perigueux, &c. Et que des Celtes, comme dit Strabon, ou du Berri, de l'Auvergne, du Rouerge, du Querci, du Limouſin, des Cevennes & de la Narbonnoiſe, il en fit une autre partie d'*Aquitaine*; que celle-ci fut la première *Aquitaine*; & l'autre la ſeconde *Aquitaine*; qu'enſuite Hadrien diviſa encore la ſeconde *Aquitaine* en deux; que des ſix peuples ajoutés par Auguſte à l'ancienne *Aquitaine*, il en fit une province qui fut la ſeconde *Aquitaine*, & que de l'ancienne *Aquitaine* de Jules, compriſe entre la Garonne & les Pyrénées, il en fit la troiſieme *Aquitaine*, qui fut auſſi appelée *Novempopulanie*, parcequ'elle comprenoit neuf peuples. Ammien Marcellin, *Liv. XV.* Oroſius, *Liv. I, ch. 2.* Athicus, Otho Friſingenſis, *Liv. VI. Chron. ch. 30.* D'autres prétendent que ces diviſions ne ſe firent point avant le IVe ſiecle; que juſque-là l'*Aquitaine* telle qu'Auguſte l'avoit augmentée, ne fut qu'une ſeule province; que Conſtantin la diviſa d'abord en deux parties, dont la premiere étoit tout ce qu'Auguſte y avoit ajouté, comprenant quatorze peuples, ce qui fut deſormais l'*Aquitaine.* La ſeconde étoit l'ancienne *Aquitaine*, qui fut appelée *Novempopulanie*; que dans la ſuite on diviſa encore la premiere partie en deux; que l'une fut la première *Aquitaine*, qui avoit Bourges pour métropole, ou capitale; & l'autre la ſeconde *Aquitaine*, à laquelle on donna Bordeaux pour métropole. Au reſte, perſonne, que je ſache, que le Dictionnaire de Moréri, n'attribue la diviſion de l'*Aquitaine* à Auguſte: il l'augmenta, il ne la partagea pas. On diſpute ſeulement ſi c'eſt Hadrien, ou Conſtantin, qui ont fait ce partage.

Sous Pepin, l'*Aquitaine* avoit ſon ancienne étendue du côté du ſeptentrion; c'eſt-à-dire, qu'elle alloit juſqu'à la Loire. C'eſt ce que les monnoies de Pepin frappées à Limoges & à Poitiers me font croire. La Chronique d'Ademar, *fol.* 160, & l'hiſtoire des Evêques & des Comtes d'Angoulême, *fol.* 251, nous apprennent que Pepin fit frapper de la monnoie à ſon coin dans les villes d'Angoulême & de Xaintes. Pepin eſt appelé ſur ces monnoies *Rex Aquitaniorum*; & ſur une autre, *Rex Fq.* c'eſt-à-dire, *Equitaniæ*, ou *Equitaniorum.* LE BLANC. Bourges étoit la capitale du royaume d'*Aquitaine*, comme le témoigne Adrevalde, qui écrivoit ſous Charles le Chauve les miracles de S. Benoît en France.

Aujourd'hui nous n'appelons souvent *Aquitaine* que la Guyenne & la Gascogne, cependant par rapport aux provinces ecclesiastiques, nous retenons encore l'ancienne division. Tout ce qui est compris entre l'Océan, la Loire, & le Rhône, ou la Lyonnoise & les Pyrénées, est l'*Aquitaine* en general. C'est en ce sens que l'Archevêque de Bourges prétend être Primat d'*Aquitaine*. Cette *Aquitaine* se divise en trois, comme nous avons marqué ci-dessus.

Pline dit que l'*Aquitaine* s'appela d'abord *Armorique*, c'est-à-dire, *Maritime*, selon Cesar, *Liv. VII, ch. 14.* L'Auteur de la vie de S. Eloi, dans Surius, *Tom. VI, Dec. I* l'appelle de même, & dit que Limoges est dans les contrées Armoricaines. Un Moine anonyme, qui écrivoit la vie de Saint Basole au commencement du Xe siècle, l'appelle encore ainsi. C'est son nom Celtique ou Gaulois. Les Romains lui donnerent celui d'*Aquitaine* de *Aqua*, qui signifie de l'*eau*, à cause des caves, fontaines, rivières & ruisseaux, dont il y a grande quantité, selon le jugement de maître Jean le Maire en ses Illustrations, où il s'aide de Berose, qui n'est Auteur approuvé de tous. Ce sont les paroles de Jean Bouchet dans ses Annales d'*Aquitaine*, où il dit que c'est Galateus XI, Roi des Gaules qui lui donna ce nom. D'autres écrivent qu'elle l'eut à cause de la grande quantité d'eaux salutaires & minérales, dont elle est pleine. Il est être que les Romains, en lui donnant ce nom, ne firent que traduire en leur langue le nom *Armorique* qu'elle portoit auparavant, & en firent un dans leur langue qui y répondit. Du mot *Aquitaine* s'est fait par corruption Quitaine, Guiaine, Guiane, & enfin Guienne. Voyez Cesar, dans ses Comment. au commencement du premier Liv. & à la fin du 4e. Mela, *Liv. III, ch. 2.* Plin. *Liv. IV, ch. 17.* Strabon, *Liv. IV.* Papire Masson, le P. Monet, De Marca, *Hist. de Béarn.* Louvet, *Hist. d'Aquitaine*, M. de Tillemont, Emp. *Tom. I, p. 93* écrivent de l'*Aquitaine*. Jean Bouchet de Poitiers a fait aussi au XVIe siècle les Annales d'*Aquitaine*; mais avec peu de critique. Antoine Dadin, dans ses cinq Livres de l'*Aquitaine*, est savant, judicieux, critique: Il mérite fort d'être lu, *Rerum Aquitanicarum, Libri V. Auctore Ant. Dadino Altaserra. Tolosæ, in 4°. 1648.* Il y a une Histoire sacrée d'*Aquitaine* par le P. Bijole Jés. une Dissertation latine de M. de la Brousse, Conseiller au Parlement de Bordeaux, sur la Primatie d'*Aquitaine*, qu'il prétend appartenir à l'Archevêque de Bordeaux; & une de M. Catherinot, qui soutient le droit de l'Archevêque de Bourges.

☞ L'*Aquitaine* donne son nom à un grand Prieuré de l'Ordre de Malte qui vaut environ 23000 liv. de rente.

A R A.

AR. *Voyez* AROER.

Le Cap d'ARA. C'est le cap le plus méridional de l'Arabie Heureuse. *Ara promontorium*, autrefois *Promontorium Neptunium.* Il se forme avec la côte d'Ajan en Afrique, à l'entrée du golfe de la mer rouge.

ARA. Ville de Médie, que S. Jérôme dit être la même que Ragès. *Hara.* Samson l'a confondue avec Charan, ou Carres dans la Mésopotamie. S'il eût sçu l'hebreu, il eût vu que ces noms sont fort différens dans cette langue.

ARAB. Ville de la Terre-Sainte. *Arab.* Elle étoit dans la Tribu de Juda, au midi, ou du côté de l'Idumée.

ARABA. Ville de Perse. *Araba.* Elle est dans le Sigistan, entre la ville de ce nom & celle de Candahar. On la prend pour l'ancienne *Ariaspe*, capitale de la Drangiane, que quelques-uns mettent à Gobinam dans la même province.

ARABE s. m. & f. *Arabs.* Peuple originaire d'Asie, entre l'Egypte, la Chaldée, la Syrie & la Palestine. Les *Arabes* se disent fils d'Ismaël. Il y a bien de l'apparence qu'en effet les premiers *Arabes* sont les Ismaëlites; mais que dans la suite ceux-ci s'étant étendus & s'étant mêlés avec tous leurs voisins, ou les ayant soumis, tous furent appelés du nom commun *Arabes*, & que des Amalécites, des Madianites, des Ammonites, des Sabéens, &c. il ne se fit qu'un peuple qu'on nomma *Arabe.*

Les *Arabes* ont été fort connus autrefois sous le nom de Sarrasins. Aujourd'hui on ne les appelle plus ainsi. Les *Arabes* ont de l'esprit, & sont propres aux sciences spéculatives & abstraites. Les *Arabes* ont introduit dans la philosophie l'excessive subtilité qu'on y remarque: ils nous ont conservé les ouvrages de quelques Auteurs Grecs, qu'ils avoient traduits en leur langue, & c'est par eux que les Chrétiens les ont eus. Les *Arabes* se sont répandus dans les trois parties de l'ancien monde: ils ont fait la conquête de cette partie d'Afrique qu'on appelle *Barbarie*; ils se sont établis en Espagne, & en ont possédé une grande partie pendant plusieurs siècles. Les *Arabes* parlent une langue qui est formée de la langue hebraïque; elle est belle & abondante. Le 1 ere Ange de S. Joseph dit qu'elle est si féconde, qu'il y a mille noms pour signifier une épée, quatre-vingts pour le miel, cinq cens pour le lion, & deux cens pour le serpent. ☞ Cette prétendue abondance de la langue est une vraie superfluité. Qu'importe d'avoir plusieurs termes pour exprimer la même idée. Cela est plus propre à fatiguer la mémoire, qu'à enrichir & faciliter l'art de la parole. Il seroit bien plus avantageux d'avoir des termes pour toutes les idées qu'on a à exprimer.

Quelques-uns prétendent que ce nom vient de ערב, *Arab*, mot hebreu, & que ces peuples ont été ainsi appelés, des campagnes incultes & desertes qu'ils habitoient; car ערבה, *araba*, en hébreu, signifie une campagne inculte & déserte. D'autres le dérivent du même mot hebreu ערב, *arab*, qui dans une autre signification se prend pour *mêler, confondre*; parce que les *Arabes* sont un mélange de différentes nations, comme on l'a dit ci-dessus. D'autres le dérivent de ערב, *arab*, être obscur, être noir; d'où vient que le soir & la nuit sont appelés ערב, *ereb*, c'est-à-dire, *noir, ténébreux*; & le corbeau dont le plumage est tout noir, ערב, *oreb.* Les *Arabes* ont donc été ainsi nommés, disent-ils, parce qu'ils sont noirs, ou basanés, hâlés: c'est pour cela que Homere les appelle Ἐρεβεννούς, comme s'il disoit νυκτώους, ou σκοτεινούς. La Cerda prétend qu'*Arabe* signifie *Voleur*, & qu'on a donné ce nom à ces peuples à cause de leurs brigandages, comme on a appelé les Chananéens de ce nom, qui signifie *Marchand*; & les Chaldéens, *Chaldéens*; c'est-à-dire, *Astrologues*, parce que les uns & les autres exerçoient ces arts. Mais La Cerda se trompe, & prend la signification dérivée pour la primitive.

Les *Arabes* ont été savans en Médecine & en Mathématique.

Il paroît par les médailles, que les Grecs ne soumirent point les *Arabes.* Les Rois *Arabes* non-seulement battent monnoie à leur coin, mais ils y prennent la qualité d'*amis*, ou d'*allies* des Grecs. Dans le cabinet du Roi, ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΕΤΑ ΦΙΛΗΛΛΗΝΟΣ. Et dans celui de M. Foucault, ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΕΤΟΥ ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ. Il paroît encore par-là, & par S. Paul, 2, *Cor. XI, 32*, que le nom d'*Aretas* leur étoit bien ordinaire, comme celui de *Ptolomée* en Egypte.

On appelle le chiffre *arabe*, celui dont on se sert pour les grandes supputations, par opposition au chiffre romain, dont on se sert dans les comptes. Le commun des Savans croient que les Sarrasins nous ont communiqué ces notes, & qu'elles viennent originairement des *Arabes.* Le Moine est de ce sentiment dans le second Tome de ses *Varia sacra.* Scaliger étoit si persuadé de la nouveauté de ces chiffres, qu'il crut qu'un célèbre médaillon d'argent de Marquart Freher, sur lequel on le consulta, avoit été frappé depuis peu, dès qu'il eut appris qu'on y voyoit ces figures numérales 234, 235. On croit que Planude, qui vivoit sur la fin du XIIIe siècle, est le premier des Chrétiens qui se soit servi du chiffre *Arabe.* M. Huet croit que ces chiffres ne nous viennent point des *Arabes*, mais des Grecs, & que ce sont des lettres grecques, dont, comme l'on sait, les Grecs se servoient pour marquer les nombres. *Voyez* ses Dissertations, *tome II, p. 272.* Un autre Auteur prétend que ce sont les notes de

Tiron.

Tiron. Sa Diſſertation ſur cela ſe trouve dans les Mémoires de Trevoux. ☞ Les chiffres *Arabes* dont on ſe ſert ordinairement dans les calculs d'Arithmetique, ſont, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, & 0 qu'on nomme *zéro*.

Les chevaux *arabes*, ſont ceux que nous appelons communément *Barbes*, parce qu'ils viennent de Barbarie; mais ils ſont veritablement de race *arabe*. Leur viteſſe eſt ſi grande, qu'ils attrapent une autruche à la courſe; & on les eſtime tant pour cela, que, ſi l'on en croit Marmol, *liv. I, ch. 23*, on les achete juſqu'à mille ducats d'or, & qu'on les change contre cent chameaux.

LE GOLFE DES ARABES, eſt dans la mer de Barbarie, entre la côte du royaume de Barca & celle d'Egypte. *Arabum ſinus*, anciennement *Cyzis*. Il a pris ſon nom de la Tour des *Arabes*.

LA TOUR DES ARABES. *Turris Arabum*. Tour & village d'Egypte ſitué ſur le golfe des *Arabes*, aux confins du royaume de Barca.

ARABE. ſ. m. & f. ☞ Pris, non comme nom de peuple, mais comme ſignifiant un homme qui exige avec une extrême dureté ce qui lui eſt dû. *Arabs, Arabis in morem ferus*. Quand on a affaire à des ſergens, ce ſont des *Arabes*, qui tirent juſqu'au dernier ſou. Les hôteliers de Hollande ſont des *Arabes*, qui rançonnent cruellement leurs hôtes. Cét uſurier eſt un *Arabe* envers ſes debiteurs, il ne leur relache rien.

Endurcis-toi le cœur : ſois Arabe, *Corſaire, Injuſte, violent, ſans foi, double, fauſſaire.* BOIL.

Cette expreſſion a été apportée de la Terre-Sainte, où les pelerins étoient cruellement traités par les *Arabes*.

ARABESQUE. adj. Qui eſt fait à la manière des Arabes. *Arabicus*. Les curieux vont voir le palais de Grenade, à cauſe des ornemens *arabeſques* qui ſont merveilleux. On appelle *Groteſques, Moreſques* & *Arabeſques*, les peintures & ornemens où il n'y a point de figures humaines; des caractères *arabeſques*, les lettres des Arabes.

On appelle auſſi *Arabeſques*, en termes de peinture, certains rinceaux ou fleurons d'où ſortent des feuillages faits de caprice, & d'une manière qui n'a rien de naturel. On s'en ſert d'ordinaire dans des ouvrages de damaſquinure, & dans quelques ornemens de peinture & de broderie.

ARABESSE. ſ. f. Femme Arabe. *Mulier Arabs*. Les *Arabeſſes* des villes, different de celles de la campagne. ABLANC. *Traduct. de Marmol, Liv. I, ch. 32*, dans lequel il decrit leurs habillemens & leurs modes.

ARABIE. *Arabia*. Grande contrée d'Aſie habitée par les Arabes. Elle comprend tout ce qui eſt entre l'Egypte, la mer arabique, autrement la mer rouge, & la mer perſique, l'Euphrate, la Syrie, la Phénicie, & la Paleſtine. Elle ſe diviſe en trois parties.

L'ARABIE PÉTRÉE, *Arabia Petræa*, ainſi nommée, ou à cauſe de ſes rochers, ou, comme on le dit plus communement, à cauſe de ſa capitale, nommée *Petra*, eſt à l'orient de l'Egypte & de la mer rouge; elle a au midi l'*Arabie* heureuſe, au couchant une partie de l'*Arabie* déſerte, au ſeptentrion la Paleſtine, ou Terre-Sainte, & encore l'*Arabie* déſerte.

L'ARABIE HEUREUSE, *Arabia felix, Eudæmon*, eſt enfermée entre la mer rouge & le detroit perſique. C'eſt une grande preſqu'île. Sa fertilité, ſur-tout en baume, en myrrhe, en encens & en toutes ſortes d'aromates, lui a fait donner le nom d'heureuſe par les Grecs & les Romains. C'eſt dans l'*Arabie heureuſe* qu'eſt la Mecque, ſi fameuſe par le tombeau de Mahomet.

L'ARABIE DÉSERTE, *Arabia deſerta*, s'étend depuis l'*Arabie* heureuſe au midi, juſqu'à la Syrie au ſeptentrion, entre l'Euphrate à l'orient, la Paleſtine, la Phénicie, & une partie de la Syrie au couchant.

ARABIQUE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Arabicus*. Il s'éleva en Arabie vers l'an 207, une ſecte d'hérétiques, qui ſoutenoient que l'âme mouroit avec le corps, & qu'elle reſſuſciteroit de même avec le corps. Ils furent nommés *Arabiques* de leur pays. *Voyez* Saint Aug. *her. 83*. Nicéphore, *Liv. I, ch. 23*, & Euſèbe, *Liv. VI, ch. 38*, où il dit que l'on tint un concile pour arrêter le progrès de cette erreur, qu'Origène y aſſiſta, & qu'il convainquit ſi bien les heretiques, qu'ils abjurerent leurs erreurs.

ARABIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'Arabie. *Arabicus*. La langue *arabique*. On appelle gomme *Arabique* une ſorte de gomme qui ſe fond dans l'eau, & qui découle d'un acacia, commun en Egypte & en Arabie. Il y a pluſieurs autres gommes qui ſe diſſolvent de même dans des menſtrues aqueux: telles ſont celles de nos arbres à noyau. Le golfe *arabique* eſt la mer rouge. Pluſieurs Latins, le Geographe Denys & la plupart des Auteurs Grecs diſtinguent la mer rouge du détroit *arabique*. Le golfe ou detroit *arabique*, *ſinus arabicus*, eſt, ſelon eux, auſſi bien que ſelon tous les autres, le golfe qui commence au detroit de Babelmandel, & s'étend entre l'Ethiopie & l'Egypte d'un côté, & de l'autre l'Arabie heureuſe juſqu'à la ville de Suez. La mer rouge, *Mare rubrum, rubrum*, ou *Erythræum*, ſelon les Anciens, eſt l'Ocean qui ſe trouve entre l'Ethiopie & l'Inde. Ainſi c'eſt la mer rouge, ſelon eux, qui entre également dans les deux golfes, le perſique & l'*arabique*; & de là vient qu'ils appellent indifferemment l'un & l'autre, *Mer rouge*, témoin Senèque. Treade, ỳ 11, Solin, *ch. 58*. Pline, *liv. VI, ch. 23, 24, 25*, & *Liv. V, ch. 11*. D'où vient donc qu'on a attribué le nom de *Mer rouge* au détroit *arabique* en particulier? Quelques Auteurs croient que c'eſt une erreur à laquelle les Septante, & S. Paul *Hebr. XI, 29*, ont donné occaſion; que comme on a vu qu'ils appellent le golfe *arabique* Mer rouge, on a cru, contre ce que nous venons de montrer, & contre l'intention des Septante & de S. Paul, que c'étoit le nom propre & particulier de cette mer, & qu'il ne convenoit point à d'autres. *Voyez* MER ROUGE. Ce detroit s'appelle encore *mer de la Mecque, Meccenſe pelagus*. Il a environ 300 lieues de long. Sa plus grande largeur n'eſt guère que de 80 lieues. Le golfe *arabique* eſt dangereux à cauſe des bancs de ſable, des petites îles, & des écueils qu'on y trouve. Il y a deux choſes ſingulières dans ce golfe. 1°. Une prodigieuſe quantité de corail, dont on trouve en pluſieurs endroits des forêts entières qui ont quelques milles d'etendue, & dont les arbres ſont ſi grands qu'ils pouſſent leurs cornes juſqu'au-deſſus de l'eau. 2°. On y voit une très-grande quantité de l'herbe que les Ethiopiens appellent *ſuph*, qui eſt rouge, & propre à faire une eſpèce de teinture de pourpre. Et c'eſt vraiſemblablement de cette herbe que ce golfe prit autrefois le nom de *mer rouge*. MATY; ou peut-être du corail & de cette herbe tout enſemble. C'eſt auſſi de-là que les Hebreux l'appellent ים סוף *mer de Saph*, qu'il faut par conſéquent traduire, mer pleine de l'herbe appelée *Saph*, & non pas en general, comme font tous nos Commentateurs, mer pleine de roſeaux & d'herbes marécageuſes.

ARABIQUE. Pierre *arabique*. Elle reſſemble à de l'ivoire marqueté de taches. Broyée & appliquée en cataplaſme, elle deſſeche les hemorrhoïdes. Calcinée, c'eſt un remède contre les douleurs de dents, ſelon Dioſcoride cité par James.

ARABIQUE, *Arabicus*. Titre, nom honorable qui fut donné à l'Empereur Sévère, parce qu'il conquit l'Arabie, & en fit une province romaine. Ses médailles portent L. SEPTIMUS SEVERUS PERTINAX AUG. IMP. VII. & au revers, PARTHIC. ARABIC. ADIAB. COS II. P. P. & d'autres, PARTH. ARAB. PAR. TH. ADIAB. C'eſt à-dire, Parthique, *Arabique*, Adiabénique; ou Parthique, *Arabique*, Parthique, Adiabénique. Apparemment parce qu'il avoit vaincu les Parthes en Arabie, & dans la Diabène, & qu'il leur avoit enlevé ces deux provinces.

ARABISER. v. a. Rendre Arabe. Ce mot eſt nouveau, & ne peut pas être d'un grand uſage. On attribue à un Turc nommé, *Al-Fariabi*, & parmi nous *Alfarabius*, la traduction des Analytiques d'Ariſtote

ſous le titre *arabiſé* d'Analouhica. Merc. *Fév. 1735.*

ARABISME. ſ. m. Manière de parler propre des Arabes, ou de la langue arabe, idiome, conſtruction, ou phraſe qui lui eſt propre. *Arabicum idioma.* R. Marin prétend que ו marque quelquefois un jurement en hébreu, comme en arabe. Aben-Ezra, qui ſavoit parfaitement bien l'arabe, & qui s'en ſert ſouvent pour interpréter l'hébreu, n'a point déſapprouvé ce ſentiment. Toutefois il ne l'approuve pas non plus, il ſe contente de le rapporter; & pour un auſſi zélé partiſan des *arabiſmes*, s'en eſt aſſez pour nous faire entendre que cette découverte ne lui a pas paru bien ſolide. P. Souc.

ARABLE. adj. m. & f. Ce terme n'eſt point dans l'uſage ordinaire; il ſe trouve ſeulement dans quelques factums & écrits du Palais, & ſignifie *Labourable. Arabilis, e.* Ce terrain étoit compoſé de terres *arables.* Normand. Il faut abandonner ce terme au Palais.

Ce mot vient du latin *arabilis*, dérivé du verbe *arare, aro*, labourer.

ARABOUTEN. ſ. m. Arbre du Bréſil. Les Braſiliens ont de certains arbres fort gros, qu'ils nomment *Arabouten.* C'eſt de cet arbre que l'on tire le bois de Bréſil, ſi connu par ſa bonne odeur. De la Neuville. *Hiſt. de Port. L. V, p. 69.* Voyez Brésil.

ARACADEP. ſ. m. Sorte de poiſſon qui ſe pêche dans les mers du Bréſil. Il eſt plat, & rend en cuiſant une certaine graiſſe jaunâtre qui lui ſert de ſauce. Sa chair eſt fort bonne.

ARACAMIRI. ſ. m. Arbriſſeau qui croit au Bréſil, & qui porte un fruit qui mûrit au mois de Mars & de Septembre. Ce fruit a la ſaveur douçâtre du muſc; & un peu de celle du fruit de l'arbouſier. Lorſqu'il eſt confi & gardé, il eſt rafraichiſſant, il eſt auſſi aſtringent, corroboratif, & il ſupplée fort bien au défaut de marmelade de coings, de conſerve de roſes & autres choſes ſemblables.

ARACÉNA. Bourg d'Andalouſie, en Eſpagne. *Aracena.* Il eſt à la ſource du Tinio, entre Séville & Xerca de Badajos. *Aracéna* eſt, à ce que l'on croit, l'ancienne *Lælia* des Turdétans, dans l'Eſpagne Bétique.

ARAC-GELARAN. petit pays du Chuſiſtan, province de Perſe. C'eſt la Melitene des Anciens. *Meliſene.*

ARACH. Ville ancienne, bâtie par Nemrod.

ARACHIDNA, ou plutôt ARACHIDNOÏDE. ſ. f. Terme de Botanique. *Arachidnoïdes Americana, Arachidna quadrifolia, villoſa, flore luteo.* Plante de l'Amérique, que le P. du Tertre, dans ſon II volume de l'Hiſtoire des iles de l'Amérique, *p. 121*, appelle *piſtache*, & le P. Labat, dans ſon voyage des iles de l'Amérique, *p. 39*, appelle *manobi.* La racine de cette plante eſt blanche, droite & longue de plus d'un demi-pied, piquant en fond, accompagnée vers le milieu de pluſieurs fibres traçantes, & quelque peu chevelues, de différentes longueurs; car il y en a quelques-unes qui n'ont que deux ou trois pouces de long, & il s'en trouve qui en ont bien quatre ou cinq, & même quelquefois davantage. Elle eſt épaiſſe en ſon collet d'environ ſix ou ſept lignes, & en diminuant inſenſiblement, elle va finir par une pointe très-déliée. Cette racine pouſſe pluſieurs tiges de huit à dix pouces de long, tout-à fait couchées ſur terre; il n'y a que celle du milieu qui ſoit tant ſoit peu relevée. Toutes ces tiges ſont rougeâtres, velues, carrées & noüeuſes, diviſées en quelques branches.

Les feuilles dont elles ſont garnies, ont un demi-pouce de long ſur un pouce de large. Elles ſont attachées immédiatement & ſans pédicules à des queues de près d'un pouce & demi de long, toujours au nombre de quatre, & oppoſées deux à deux: elles ſont d'une figure preſque ovale, d'un vert gai par-deſſus, & blanchâtres par-deſſous, relevées d'une petite nervure au milieu, accompagnée en ſa longueur de petits filamens, qui s'étendent obliquement juſqu'aux bords, médiocrement épaiſſes, & plices légèrement en gouttière.

Les queues qui les ſoutiennent, ſortent des nœuds des tiges, accompagnée de deux feuilles qui les embraſſent auſſi bien que la tige. Elles ſont longues de huit à neuf lignes, & n'en ont que quatre ou cinq de largeur à leur naiſſance, & en s'étréciſſant peu-à-peu, elles ſe terminent en une pointe très-fine.

Les fleurs ſortent des aiſſelles de ces queues & du milieu des feuilles qui les embraſſent; elles ſont légumineuſes, d'un jaune tirant un peu ſur le rouge, ſoutenues par un pedicule d'environ ſept à huit lignes de longueur. L'étendard ou feuille ſuperieure en a ſix ſur ſept ou huit de largeur; ſes ailes ou feuilles latérales en ont quatre ſur une de large. Il y a entre deux une petite ouverture par où l'on découvre la baſe de la fleur appelée ordinairement *Carina.* Elle eſt compoſée de deux feuilles, entre leſquelles eſt placé le piſtil, qui eſt tant ſoit peu relevé en haut, & qui ſort du fond du calice, lequel eſt forme en eſpèce de cornet dentélé.

Ce piſtil, lorſque les fleurs commencent à paſſer, ſe fiche dans la terre, & y devient un fruit long & oblong, blanc ſale, tirant quelquefois ſur le rougeâtre. Ce fruit eſt une eſpèce de gouſſe membranceuſe, ſillonée en ſa longueur, garnie entre les ſillons de pluſieurs petites lignes, tantôt tranſverſales, tantôt obliques, ſuſpendue dans la terre par une petite queue de ſept à huit lignes de long. La longueur de ſes gouſſes varie ſouvent; il y en a d'un pouce & demi de long, & pluſieurs n'ont pas plus de huit a neuf lignes. Leur groſſeur eſt aſſez irrégulière, les deux extrémités étant ordinairement renflees, & le milieu comme creuſé en gouttière. Le bout par où elles ſont attachees à la queue, eſt ordinairement plus gros que le bout oppoſé, qui ſe termine ſouvent en une eſpèce de pointe émouſſée & relevée en façon de bec crochu. Chaque gouſſe eſt compoſée de deux coſſes, dont les cavités qui ſont inégales, & garnies en dedans d'une petite pellicule blanche, luiſante & très-deliee, renferment un ou deux noyaux ronds & oblongs, diviſés en deux parties, & couverts d'une petite peau rougeâtre, ſemblable à-peu-près à celle qui couvre les amandes & les noiſettes, qui noircit quand le fruit vieillit ou devient ſec.

Ces noyaux, lorſque chaque gouſſe n'en renferme qu'un ſeul, ſont aſſez réguliers, & ne reſſemblent pas mal aux noyaux de gland; mais lorſqu'il y en a deux, ils ſont échancrés obliquement, l'un à la tête, l'autre à la queue, aux endroits par où ils ſe touchent. La ſubſtance de ces noyaux eſt blanche & oléagineuſe, & le goût en eſt fade & inſipide, tirant ſur le ſauvage, & ayant quelque rapport avec le goût des pois chiches verts.

On avoit élevé cette plante au jardin royal de Montpellier, mais l'on n'a pu l'y conſerver long-temps.

Le P. du Tertre & le P. Labat l'ont mal ou peu exactement décrite. Le P. Plumier lui a donné le nom d'*Arachidna.* Cependant elle ne peut être rapportée à aucune des eſpèces d'*arachidna* dont les anciens Auteurs de Botanique ont parlé. Nous n'en connoiſſons que deux eſpèces; ſavoir, *Arachidna, aut potiùs Arachidnoïdes Honorii Belli J. B. 2, 323*, que M. Tournefort appelle dans ſes Inſtitutions *Vicia ſiliquas ſuprà infraque terram edens. 397*, & l'*Arachidna Theophili Papas Peruanorum. Cl. 79*, que Gaſpar Bauhin appelle *Solanum tuberoſum eſculentum.*

Ces deux plantes portent régulièrement leurs fleurs & leurs fruits comme les autres plantes; toute la différence qu'il y a, c'eſt que l'*arachidna* de J. B. outre les fleurs & les fruits ordinaires, porte encore des ſiliques dans la terre, ſuſpendues aux fibres de la racine; & celle de Cluſius y porte de groſſes tubéroſités. De ſorte que le P. Plumier auroit, ce ſemble, mieux fait de nommer cette plante *Arachidnoïdes*, c'eſt-à-dire, plante qui a quelque léger rapport avec l'*Arachidna.* Nissole, *Mém. de l'Acad. des Sc. 1723, p. 387, & ſuiv.*

Ἀραχίδνα, *Arachidna*, c'eſt le nom grec d'une plante du genre de celles que les Grecs appellent ἀμφικάρπους, qui ont des fruits des deux côtés. *Arachidnoïdes* eſt formé d'ἀραχίδνα, & de εἶδος, *eſpèce, reſſemblance.*

ARACHNÉ. ſ. f. Terme de Mythologie. Fille d'Idmon, dont parle Ovide au commencement du ſixième Livre de ſes Métamorphoſes. Elle manioit l'aiguille avec tant de dextérité, & brodoit avec tant de délicateſſe, qu'elle ſe vantoit de ſurpaſſer Minerve. Cette Déeſſe ſe trouva

ſi indignée de ſa vanité, qu'elle rompit le métier, & brisa ſes ruſeaux. La ſuperbe *Arachne* fut ſi outrée de cette diſgrace, qu'elle s'en pendit de deſeſpoir, & Minerve la metamorphoſa en araignée.

ARACHYDNA, ou ARACHIDNOÏDE. ſ. f. C'eſt une des quatre plantes legumineuſes, qui, ſelon Rai, portent fruit dans la terre & hors de la terre. *Voyez* ARACHIDNA.

ARACHIDNOÏDE. adj. Pris ſubſtantivement. *Arachidnoïde.* Terme d'Anatomie, qui ſe dit d'une tunique deliée comme une toile d'araignée, qui enveloppe le criſtallin. On l'appelle auſſi *Criſtalloïde.*

☞ C'eſt encore le nom de la membrane fine, mince & tranſparente qui enveloppe toute la ſubſtance du cerveau, la moelle alongée, & la moelle de l'epine.

Ce mot vient du grec ἀραχνη, *araignée, toile d'araignée*, & εἶδος, *forme*; parce que cette tunique a la forme de toile d'araignée. Elle s'appelle auſſi *Criſtalloïde*; elle eſt diaphane, afin que les images des objets y paroiſſent comme dans un miroir. LIONIS.

☞ ARACK. ſ. m. *Voyez* ARAK.

ARACLEA, ou PERINTHO. Ville de la Turquie, en Europe. *Iraclea, Perinthus, Mygdonia.* Elle eſt dans la Romanie, ſur la mer de Marmara, entre la ville de Selivree & celle de Rudiſto. C'etoit autrefois une ville du Boſphore, qui fut d'abord nommée *Perintho*, & enſuite *Héraclee.* Elle avoit un amphitheatre fameux, qui paſſa pour une des ſept merveilles du monde. Nous avons encore beaucoup de médailles de cette ville avec l'inſcription ΗΕΡΙΝΘΙΩΝ. *Voy.* NONNIUS. *Tab. XXVI*, & les médailles des villes grecques, frappées pour les Empereurs, par Vaillant. Ce médailles montrent que cette ville a conſervé le nom de *Périnthe* juſque ſous Gallien. Il y a néanmoins des médailles de Gordien le Vieux, & même de Trajan, ſur leſquelles on lit ΗΡΑΚΛΕΩΤΑΝ ΜΑΤΡΟΠΟΛΙΤΑΝ Si elles ſont de cette ville, elles prouvent qu'elle avoit dès ce temps-la le nom d'*Heraclee.* Au reſte il faut dire *Heraclee* ou *Périnthe*, quand il s'agit de l'antiquité, & *Araclea*, quand on parle de ces temps-ci.

ARACLIOTE. ſ. m. & f. Qui eſt d'Araclea. *Heracleotes.*

ARACOUA, ou ARACHOUA. Bourg de la Livadie, en Grèce. *Aracova*, autrefois *Ambryſus.* Ville ſituée au pied du mont Parnaſſe, dans la Phocide.

ARACUJE, ou ARACUITE & ARAGUITE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Aracuitus, a.* Les *Aracujes*, ou *Aracuites* ſont un peuple du Breſil, dans l'Amerique méridionale. Ils habitent un pays voiſin du gouvernement de Fernambouc, ou Pernambouc.

ARAD. Ville des Chananéens, & le ſiege d'un de leurs Rois. *Arad.* Elle étoit au midi de la tribu de Juda, près de la mer morte. Les Iſraëlites la detruiſirent.

ARADA. Lieu de l'Arabie deſerte. *Arada.* Ce lieu fut le vingt & unième campement des Iſraëlites, après leur ſortie d'Egypte.

ARADIEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui eſt d'Aradus. *Aradius, a, um.* Il y a beaucoup de médailles des Aradiens avec des époques de l'ère des Séleucides. *Voyez* STRABON ſur ce peuple.

ARADUS. Nom de lieu. *Aradus.* Il y en a trois de ce nom dans l'Antiquité. Le premier étoit une île de Phénicie. Cette île étoit petite, & toute entière occupée par une ville de même nom, & ſi peuplée, dit Mela, qu'il étoit permis d'y bâtir ſur la maiſon d'un autre. Pline dit qu'elle étoit ſéparée du continent par un canal de mer de cinquante coudées. On y conduiſoit l'eau douce d'une fontaine, par un canal de cuir, comme celui des pompes, dont on ſe ſert aujourd'hui à Paris dans les incendies.

Le ſecond lieu, nommé *Aradus*, étoit une île de la mer rouge, dont les habitans ſe diſoient une Colonie de Tyr, & d'*Aradus* en Phénicie.

Le troiſième étoit une ville de Crète, dont parle l'Auteur du premier Livre des Machabées, *C. XV*, ℣. 23.

On peut en ajouter un quatrième d'après Ptolémée, qui place dans le golfe perſique une île de ce nom.

ARÆOMÉTRE. ſ. m. *Voyez* ARÉOMETRE.

ARÆOSTILE. ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt un édifice dont les colonnes ſont extraordinairement eloignées. Il eſt oppoſé au Pycneſtyle, dont les colonnes ſont par trop preſſées. *Araeſtile* vient d'ἀραῖος, *rare*; & στύλος, *colonne.* Voyez ARÉOSTYLE.

ARAGNE. ſ. f. Vieux mot; qui ſignifie *araignée*, & qui peut encore etre employé dans la poëſie naïve ou marotique.

ARAGON. *Aragonia.* Royaume d'Eſpagne, qui a au nord les Pyrenées, la Caſtille au couchant, Valence au midi, la Navarre au nord-oueſt, la Catalogne au levant. Quelques uns croient qu'il a pris ſon nom d'une petite rivière qui l'arroſe, & qui ſe nomme *Aragon.* C'eſt le ſentiment du P. d'Orleans. D'autres penſent que c'eſt une corruption de Tarracone, qui donnoit ſon nom à tout ce pays qu'on appeloit *Taraconenſis Hiſpania.* C'eſt le ſentiment d'Antonius Nebriſa, & de Vaſæus. D'autres, au rapport de Valla, diſent qu'il s'eſt fait du nom des *Antigons*, peuples qui habitoient ce pays anciennement. Enfin, d'autres veulent qu'il y ait eu dans cette partie d'Eſpagne un autel d'Hercule auprès duquel ſe celebroient des jeux en l'honneur de ce Dieu, & que de *ara*, autel, & *agonetes*, jeux, combats, s'eſt fait *Aragon.* L'*Aragon* a été partie du royaume de Caſtille. En 1035, les fils de Sanche III partagerent ſes etats; Ferdinand fut roi de Caſtille, & Ramir eut l'*Aragon.* Quelques uns pretendent neanmoins que dès le IXe ſiecle l'*Aragon* eut ſes Rois particuliers, dont Abarca fut le premier en 898. En 1479, l'*Aragon* fut reuni aux royaumes de Caſtille & de Léon, par le mariage de Ferdinand d'*Aragon* avec Iſabelle de Caſtille.

ARAGON. *Aragonius.* Rivière d'Eſpagne qui a ſa ſource dans les Pyrénées, parcourt un coin de l'*Aragon*, après quoi il entre dans la Navarre, où il ſe jette dans l'Ebre.

☞ ARAGONNET. Port de Gaſcogne, ſur les frontières d'Eſpagne, aſſez frequenté, pour aller à Barraqueſſe.

ARAGONOT, OTE, ou ARAGONOIS, OISE. ſ. m. & f. C'eſt un nom que l'on donne quelquefois aux Côtereaux, ou Brabançois. *Voyez* ces mots.

ARAIGNÉE. ſ. f. Quelques-uns diſent *Arignée*, mais très mal. Petit inſecte venimeux, qui avec ſes pieds fait un merveilleux tiſſu de filets pour ſe ſuſpendre en l'air, & prendre de petites mouches dont il ſe nourrit. *Aranea.*

M. Bon, Premier Préſident de la Chambre des Comptes de Montpellier, & Aſſocié honoraire de la Societe royale des Sciences, a fait une diſſertation ſur les *araignées*, dans laquelle il en donne la deſcription. La nature a diviſé cet inſecte en deux parties. La première eſt couverte d'un tet, ou ecaille dure remplie de poils: elle comprend la tête & la poitrine, à laquelle huit jambes ſont attachées, toutes bien articulées en ſix endroits: elles ont encore deux autres jambes, qu'on peut appeler leurs bras, & deux pinces armées de deux ongles crochus, attachées par des articulations à l'extrémité de la tête: c'eſt avec ces pinces, qu'elles tuent les inſectes qu'elles veulent manger, leur bouche étant immédiatement au-deſſous. Elles ont auſſi deux petits ongles au bout de chaque jambe, & quelque choſe de ſpongieux entre deux: ce qui leur ſert ſans doute pour marcher avec plus de facilité ſur les corps polis. La ſeconde partie du corps de cet inſecte n'eſt attachée à la première que par un petit fil, & n'eſt couverte que d'une peau aſſez mince, ſur laquelle il y a des poils de pluſieurs couleurs, elle contient le dos, le ventre, les parties de la génération, & l'anus. Autour de l'anus il y a cinq mamelons, qu'on prend d'abord pour autant de filières, par où le fil doit ſe mouvoir; car il eſt certain que toutes les *araignées* filent par l'anus. M. Bon a trouvé que ces mamelons étoient muſculeux, & garnis d'un ſphincter. Il en a remarqué deux autres un peu en dedans, du milieu deſquels ſortent véritablement pluſieurs fils en aſſez grande quantité, tantôt plus, tantôt moins. Les *Araignées* s'en ſervent lorſqu'elles veulent paſſer d'un lieu à un autre. Martin Liſter, membre de la

Société royale de Londres, dans un Traité *de araneis*, dit encore quelques autres particularités des parties internes de ces insectes; mais il avoue que leur petitesse l'a empêché d'y rien découvrir de certain. Il ne donne donc ceci que pour des conjectures; & dit que l'uterus n'est composé que d'une cellule dans celles qui font tous leurs œufs en une seule fois; & de deux ou plusieurs dans celles qui ne les déposent qu'à plusieurs fois; que la conformation des intestins n'est pas la même dans toutes les espèces, puisque les excrémens de quelques-unes sont liquides & durs aux autres, quoiqu'elles vivent toutes également de mouches.

Il y a différentes espèces d'*araignées*. M. Bon les réduit en général en deux: celles qui ont les jambes longues & celles qui les ont courtes. A l'égard de leurs différences particulières, on les distingue, *dit-il*, par la couleur; car il y en a de noires, de brunes, de jaunes, de vertes, de blanches, & quelques-unes de toutes ces couleurs mêlées ensemble. On les distingue encore par le nombre & l'arrangement de leurs yeux; les unes en ayant six, les autres huit & les autres dix, rangés différemment sur le sommet de la tête. Lister ne convient point de ce fait. Il en reconnoît qui ont huit yeux & d'autres qui n'en ont que deux; ce sont-là, selon lui, les deux espèces générales. Peut-être y en a-t-il qui ont six yeux, mais il en doute. Il distingue encore la première espèce en deux, dont les unes sont celles qui prennent des mouches par le moyen des toiles qu'elles font; & il en trouve encore sous cette espèce 28 ou 30 différentes sortes, qui sont distinguées, ou par leurs couleurs, ou par la figure de leurs corps, ou par la forme de leurs toiles, ou par la manière dont elles font leurs œufs. Les autres sont celles qui attaquent les mouches à découvert, & sans leur tendre des embûches avec des filets; qui sont, 1°. les *araignées* loups, qui sont de quatre sortes. 2°. Les *araignées* qui ont la forme d'un Cancre, dont le propre est d'avoir les pieds de derrière très-courts, & qui ne sont que de deux sortes 3°. Les *araignées* phalanges, qu'il range en quatre classes. Pour la seconde espèce générale, qui sont celles qui ont deux yeux, il la subdivise en quatre espèces subalternes, qui ne diffèrent que par leurs couleurs & & leurs crêtes. M. Bon croit que les *araignées* sont androgynes, ayant toujours trouvé les marques du mâle dans celles qui font des œufs. Lister est d'un sentiment contraire. Il y reconnoît deux sexes; il dit qu'elles s'accouplent, mais que le mâle & la femelle ne vivent ensemble que dans ce temps là; qu'elles ne couvent point leurs œufs; qu'ordinairement les petits ne sont éclos que vingt-un jours après qu'elles ont mis bas leurs œufs; que cependant celles qui ne font leurs œufs qu'au mois de Septembre n'ont des petits qu'au commencement du Printemps, ou même un peu plus tard.

Toutes les *araignées* filent par l'anus. Elles le remuent avec beaucoup de facilité en tous sens, à cause de plusieurs anneaux qui y vont aboutir. Elles jettent plusieurs fils tout à la fois. M. Bon en a distingué jusqu'à quinze ou vingt au sortir de leur anus. Le premier qu'elles dévident est foible, & ne leur sert qu'à faire cette espèce de toile dans laquelle les mouches vont s'embarrasser. Le second est beaucoup plus fort que le premier: elles en enveloppent leurs œufs, pour les mettre à couvert du froid & des insectes qui pourroient les manger. Ces derniers fils sont entortillés fort lâches autour de leurs œufs, & d'une figure semblable aux coques de vers à soie, qu'on a préparées & ramollies entre les doigts pour les mettre sur une quenouille. Ces coques d'*araignées* sont grises d'abord, ensuite elles deviennent noirâtres à l'air. C'est de ces coques que M. Bon a trouvé le secret de tirer la soie, dont on parlera au mot SOIE.

Voici la description de l'*araignée*, selon M. Homberg. Tout le corps de l'*araignée* se peut diviser en partie antérieure, en partie postérieure & en pattes. La partie antérieure contient la poitrine & la tête; la postérieure est son ventre. Ces deux parties tiennent ensemble par un étranglement, ou par un anneau fort petit. La plûpart des *araignées* ont la partie antérieure, ou la tête & la poitrine couverte d'une croûte dure ou écailleuse, & le ventre, ou la partie postérieure est toujours couverte d'une peau souple. Les pattes tiennent à la poitrine & sont dures comme toute la partie antérieure. Cette structure est différente de celle de plusieurs autres insectes rampans & volans: par exemple, les demoiselles & plusieurs autres ont le ventre & la poitrine attachés ensemble tout d'une venue & sans étranglement fort étroit. Les fourmis, les guêpes & la plûpart des mouches ont la poitrine attachée au ventre par un étranglement, & la tête attachée à la poitrine par un autre étranglement.

Toutes les *araignées* sont couvertes de poils, aussi bien les parties dures que les souples.

Elles ont sur différens endroits de la tête plusieurs yeux fort bien marqués, de différentes grosseurs, différens en nombre, & différemment placés. Ces yeux sont tous sans paupières & couverts d'une croûte dure, polie & transparente.

Elles ont dans la partie antérieure de la tête une espèce de serres ou de tenailles, semblables en quelque façon aux serres ou aux pattes d'écrevisses, qui font avec le front de cet animal tout le devant de sa tête. Ces tenailles consistent en deux branches un peu plates, couvertes d'une croûte dure. Elles sont attachées perpendiculairement à la partie inférieure du front par une peau simple qui leur sert d'articulation ou de charnière, pour ouvrir & fermer ces tenailles. Ces branches sont garnies de pointes fort dures aux deux bords qui se joignent; elles servent à attraper leur proie & à la tenir auprès de leur bouche, qui est derrière ces tenailles pour en tirer ce qui leur sert de nourriture. Les branches de ces tenailles ont à leurs extrémités inférieures chacune un ongle crochu, ressemblant en quelque façon aux ongles d'un chat. Ces ongles sont grands, fort durs & articulés, de sorte que l'animal les peut remuer de haut en bas & de bas en haut, sans qu'il ait besoin de remuer les branches de ces tenailles. Il y a apparence que ces ongles servent pour fermer le bas des tenailles & pour embrasser la proie afin qu'elle n'échappe pas des serres. Car moyennant ces ongles, l'ouverture des serres ou des tenailles fait un triangle clos de toutes parts, qui sans cela n'auroit que les deux côtés. Ces ongles étant articulés, peuvent servir aussi pour hausser & pour baisser la proie que l'*araignée* tient dans ses tenailles.

Toutes les *araignées* ont huit jambes articulées de même que les jambes des écrevisses: elles ont à l'extrémité de chaque jambe deux grands ongles crochus & articulés. Il y a à l'extrémité de chaque jambe entre les deux ongles, un paquet comme une éponge un peu mouillée, semblable à celui qu'on observe aux extrémités des pattes des mouches. Ce paquet spongieux sert apparemment aux mêmes fins que celui des mouches, pour marcher les jambes en haut contre des corps polis, comme une glace de miroir, où l'usage des crochets des extrémités de leurs pattes n'a pas de lieu: mais ces éponges, fournissant une liqueur un peu gluante, suffisent pour les y coller. Cette liqueur gluante tarit avec l'âge aussi-bien aux *araignées* qu'aux mouches, de sorte qu'elles ne peuvent plus marcher longtemps de bas en haut contre une glace de miroir; & même une vieille *araignée* étant tombée par hasard dans une jatte de porcelaine un peu profonde, elle n'en sauroit sortir, & est obligée d'y mourir de faim. Il en arrive autant à la matière qui fournit leur toile. Peut-être est-ce la même que celle des pattes, ou qu'elle lui est analogue, puisqu'avec l'âge elles tarissent à peu près de même.

Outre les huit jambes dont nous venons de parler, & qui servent à marcher, les *araignées* en ont encore deux autres plus proches de la tête, avec lesquelles elles ne marchent pas, mais qui leur servent de bras & de mains, pour placer & pour retourner la proie qu'elles tiennent dans leurs serres, afin de la présenter de toutes manières & en différens sens à leur bouche, qui est placée immédiatement derrière leurs tenailles. Cette cinquième paire de jambes, ou ces bras ne sont pas

faits de la même manière dans toutes les espèces d'*araignées*. Dans quelques-unes elles ressemblent parfaitement aux autres jambes, & dans d'autres elles en sont tout à-fait différentes.

Il y autour de l'anus de toutes les *araignées* quatre petits mamelons musculeux, larges vers leurs bases, & pointus vers leurs extrémités. Ces mamelons ont un mouvement fort libre en tous sens. Du milieu d'entre ces mamelons, sort, comme par une filière, la liqueur gluante qui produit le fil dont elles font leurs toiles & leurs nids. Cette filière a un sphincter pour s'ouvrir & pour se resserrer, moyennant quoi elles peuvent filer plus gros & plus fin; & l'*araignée* étant suspendue en l'air par ce fil, s'arrête lorsque la filière se resserre, & elle continue de descendre par son propre poids quand la filière s'ouvre.

Voici à peu près la manière dont les *araignées* fabriquent leurs toiles. Lorsqu'une *araignée* fait un ouvrage dans quelque coin d'une chambre, & qu'elle peut aller aisément en tous les endroits où elle veut attacher ses fils, elle écarte les quatre mamelons dont nous venons de parler, & en même tems il paroît à l'ouverture de la filière une très-petite goutte de cette liqueur gluante, qui est la matière de ses fils: elle presse avec effort cette petite goutte contre le mur, qui s'y attache par son gluten naturel, & l'*araignée*, en s'éloignant de cet endroit, laisse échapper par le trou de sa filière le premier fil de la toile qu'elle veut faire. Etant arrivée à l'endroit du mur où elle veut terminer la grandeur de sa toile, elle y presse avec son anus l'autre bout de ce fil, qui s'y colle de même, comme elle avoit attaché le premier bout. Puis elle s'éloigne environ l'espace d'une demi-ligne de ce premier fil tiré; elle y attache un second fil, qu'elle tire parallèlement au premier. Etant arrivée à l'autre bout du premier fil, elle attache l'autre bout du second contre le mur, ce qu'elle continue de même pendant toute la largeur qu'elle veut donner à sa toile; l'on pourroit appeler tous ces fils parallèles, la chaîne de cette toile. Après quoi elle traverse en croix ces rangs de fils parallèles par d'autre fils perpendiculaires sur ceux-ci, & parallèles entr'eux, qu'elle attache de même par les deux bouts. C'est comme la trame de sa toile; & comme ces fils fraîchement filés se collent à tout ce qu'ils touchent, ils se collent les uns sur les autres, & c'est ce qui fait la fermeté de cette toile. Afin que les fils qui se croisent, se collent ensemble avec plus de fermeté, l'*araignée* manie avec les quatre mamelons de son anus, & comprime en différens sens tous les endroits où les fils se croisent à mesure qu'elle les couche les uns sur les autres. Elle triple ou quadruple les fils qui bordent sa toile, pour les fortifier & les empêcher de se déchirer aisément.

Une *araignée* peut fournir deux ou trois fois de la matière pour faire une toile neuve, pourvû qu'elle n'en ait pas fait une trop grande la première fois. Après cela, si elle manque de toile, il faut qu'elle occupe par force la toile d'une autre *araignée*, ou qu'elle trouve quelque toile abandonnée: car les jeunes *araignées* abandonnent leurs premières toiles pour en faire de neuves, & si les vieilles *araignées*, c'est-à-dire les domestiques, n'en trouvent pas, il faut qu'elles périssent. Voilà pour les toiles qui se font dans les coins des chambres.

Pour les toiles des jardins, l'*araignée* se met en un temps calme au bout de quelque branche d'arbre, ou sur quelqu'autre corps qui s'avance en l'air: elle s'y tient ferme sur ses six pattes seulement, & avec les deux pattes de derrière elle tire de son anus peu à peu un fil de la longueur de deux ou trois aunes, ou plus, qu'elle laisse flotter en l'air, jusqu'à ce que le vent l'ait poussé contre quelque matière solide, où ce fil se colle promptement par son gluten naturel: l'*araignée* tire de temps en temps ce fil à soi, pour connoître si le bout qui flotte en l'air s'est attaché quelque part; ce qu'elle connoît par la résistance qu'elle sent lorsqu'elle tire ce fil. Alors elle bande un peu ce fil, & l'attache avec les mamelons de son anus à l'endroit où elle se trouve. Elle double & quadruple ce fil, passant dessus comme sur un pont: puis se mettant au milieu, elle tire encore de son anus un autre fil, qu'elle laisse flotter & s'attacher de même que le premier, & de même un troisième, un quatrième, &c. de sorte que le milieu du premier fil devient le centre de ces rayons. Tous les rayons étant faits, elle attache un nouveau fil au centre, & le couche & l'attache en spirale sur les rayons, depuis le centre jusqu'à la grandeur qu'elle veut donner à sa toile. Cela étant fait, elle se niche dans le centre de sa toile, la tête toujours en bas. M. Homberg donne la cause de cette posture.

L'*araignée* ne se tient dans le centre de sa toile que pendant le jour. La nuit, ou quand il pleut, ou quand il fait grand vent, elle se retire dans une petite loge qu'elle s'est faite à l'extrémité de sa toile, sous la feuille d'un arbre ou d'une plante, ou en quelqu'autre endroit plus solide que sa toile. Elle choisit ordinairement cet endroit vers la partie la plus élevée de sa toile, apparemment pour s'y réfugier promptement dans la nécessité: car la plûpart des *araignées* montent fort aisément & bien plus vite qu'elles ne descendent.

Quand une mouche s'est prise dans sa toile, si elle est petite, elle la prend entre ses tenailles & l'emporte dans son nid pour s'en nourrir. Quand la mouche est un peu grosse, en comparaison de l'*araignée*, elle l'entoure de fils qu'elle tire de son anus & la garotte, puis l'emporte paisiblement. Si la mouche est trop forte & se défend, l'*araignée* la délivre, même en rompant sa toile, qu'elle refait incontinent après, ou elle en fait une neuve.

Toutes les *araignées* mâles sont plus petites que les *araignées* femelles. Cinq ou six *araignées* mâles ne pésent pas plus qu'une femelle: ce qui est assez commun dans la plûpart des insectes, tout au contraire des quadrupèdes.

Les *araignées* de toutes les espèces sont ovipares. Les unes, comme celles des jardins, & les faucheurs font une grande quantité d'œufs, & les autres en font fort peu, comme les domestiques, &c. Elles font leurs œufs sur une partie de leur toile, les lient ensemble dans un peloton, & les couvent dans leur nid. Quand on les chasse pendant qu'elles couvent, elles prennent ce peloton d'œufs dans leurs tenailles & l'emportent avec elles.

Aussitôt que les petits sont éclos, ils commencent à filer, & grossissent presque à vue d'œil, sans que j'aie pû découvrir qu'ils prennent de nourriture.

Il y a six principales espèces d'*araignées*, 1°. L'*araignée* domestique, c'est-à-dire celle qui fait sa toile sur les murs & dans les coins des appartemens. 2°. L'*araignée* des jardins, c'est-à-dire, celle qui fait une toile à l'air, d'un tissu plus serré, & qui se niche pendant le jour dans le centre de cette toile. 3°. L'*araignée* noire des caves, & qui demeure dans les trous des vieux murs. 4°. L'*araignée* vagabonde, ou qui ne se tient pas tranquillement dans un nid comme les autres. 5°. L'*araignée* des champs, appellée le *Faucheur*, qui a les jambes fort longues. 6°. L'*araignée* entagée, ou la fameuse *Tarentule*.

L'*araignée* domestique a huit yeux placés sur son front en ovale. Ils sont petits, & à peu près de même grandeur. Cette *araignée* fait une grande & large toile dans les coins & contre les murs des chambres. Ses bras ressemblent parfaitement à ses jambes, à la réserve qu'ils sont un peu plus courts, & qu'elle ne les pose jamais à terre. Cette espèce quitte sa dépouille tous les ans, ce que ne font pas les autres. Elle vit longtemps, grandissant peu de corps, mais beaucoup de jambes.

Dans les pays chauds il vient à cette *araignée* une maladie qui la fait paroître toute couverte d'écailles hérissées & pleines de petits animaux semblables aux poux, qu'elle fait tomber en se secouant & se remuant beaucoup.

L'*araignée* des jardins fait une toile ronde en l'air. Elle a quatre grands yeux, placés en carré au milieu du front, & deux plus petits à chaque côté de la tête. Les femelles de cette espèce ont les plus gros ventres que j'aie vû aux *araignées*. Les mâles en sont fort menus. Elles sont de différentes couleurs, ordinairement feuille morte, tachetées de blanc & de gris, quelque-

fois toutes blanches, comme j'en ai trouvé à Toulon parmi des fleurs tubereuſes. Il y en a auſſi de vertes, de differents verts. Les vertes ſont les plus petites, & les griſes les plus groſſes de toutes.

L'*araignee* de cave, & celle qui fait ſon nid dans les vieux murs, n'ont que ſix yeux, au lieu que toutes les autres eſpèces en ont huit. Ces yeux ſont placés deux au milieu du front, & deux à chaque côté de la tête, tous ſix à peu près de même grandeur. Cette eſpèce eſt noire & fort velue. Elles ont les jambes plus courtes, ſont plus fortes, plus méchantes & vivent plus que les autres. Quand on les a priſes, elles ſe défendent & mordent l'inſtrument dont on les a priſes: ce que ne font point les autres. Quand on lui a percé le ventre, elle vit quelquefois plus de vingt-quatre heures, au lieu que les autres meurent ſur le champ. Au lieu de toile, celle-ci ne fait que tirer des fils de ſept à huit pouces de long, qui ſortent de ſon nid comme des rayons, & ſont attachés au mur autour du trou qu'elle habite. L'inſecte qui marche ſur ce mur, & qui heurte contre quelqu'un de ces fils, en l'ébranlant, avertit l'*araignee*, qui dans le même inſtant ſort de ſon trou avec une viteſſe extraordinaire.

L'*araignée* vagabonde n'eſt point ſédentaire dans ſon nid comme toutes les autres; elle va chercher ſa proie, la chaſſe avec beaucoup de ruſes & de fineſſes. Elle a deux grands yeux au milieu du front & deux plus petits aux extrémités du front; deux de la même grandeur ſur le derrière de la tete, & deux forts petits entre le front & le derrière de la tête. Les *araignées* de cette eſpèce ſont de differentes grandeurs & de différentes couleurs, blanchâtres, noires, griſes & tachetées. L'extrémité de leurs bras ſe termine en un bouquet de plumes, au lieu qu'à toutes les autres elle ſe termine en deux crochets, comme celle des jambes. Ce bouquet de plumes eſt ordinairement de même couleur que le reſte du corps, & quelquefois égal à la longueur de la tête. L'*araignée* s'en ſert pour les jeter ſur les ailes de la mouche qu'elle a attrapée, afin d'en arrêter le mouvement; ce qu'elle ne peut faire comme les autres, en les embarraſſant dans les filets de ſa toile, n'en ayant point. HOMBERG, *Mem. de l'Acad. des Sc. 1707. p. 339.*

M. Liſter diſtingue des toiles d'*araignées* en forme d'écu, d'autres en rond, d'autres en peloton, & d'autres qui ſont dans des trous.

Les naturaliſtes tiennent que l'*araignée* a le ſens du toucher plus exquis que tous les autres animaux. Les *araignées* pilées rendent l'eau de couleur bleue. Ariſtote dit qu'il y a deux eſpèces d'*araignées*, dont l'une eſt plus grande & noire; l'autre qui pique. Pline appelle *phalanges* les *araignees* venimeuſes en leurs morſures & piqûres. Les Grecs diſtinguent & diviſent les *araignées* en *phalanges* & en *loups araignées*. Il y a des fourmis *araignées*, appelées *myrmecion*. Ætius met ſix eſpèces d'*araignées phalanges*, qui ont la tête de fourmis, & ont le corps noir, moucheté de taches blanches, qui piquent comme les guêpes. Solin parle d'une *araignée*, appelée *ſolifuga*, ainſi nommée, parce qu'elle fuit le ſoleil, ou la clarté. Elle bleſſe ſans qu'on s'en apperçoive.

Il y a des *araignées* de l'Amérique qui ont huit yeux diſpoſés en deux rangs diſtincts. On voit en pluſieurs des Antilles de groſſes *araignées*, que quelques uns ont miſes au rang des *phalanges*, à cauſe de leur figure monſtrueuſe & de leur groſſeur ſi extraordinaire, que quand leurs pattes ſont étendues, elles ont plus de circonférence que la paume de la main n'a de largeur. Tout leur corps eſt compoſé de deux parties; dont l'une eſt plate & l'autre ronde, qui aboutit en pointe comme un œuf de pigeon. Elles ont un trou ſur le dos, qui eſt comme leur nombril: leur gueule ne peut être aiſément diſcernée, parce qu'elle eſt preſque toute couverte ſous un poil d'un gris blanc, entremêlé quelquefois de rouge. Elle eſt armée de part & d'autre de deux crochets fort pointus, qui ſont d'une matière ſolide, & d'un noir très-poli & très-luiſant; les curieux les enchaſſent dans de l'or, & en font des curedents eſtimés, parce qu'ils préſervent de douleur & de corruption les parties qui en ſont frottées. Quand ces *araignées* ſont vieilles, elles ſont couvertes d'un duvet noirâtre, qui eſt auſſi doux & auſſi preſſé que du velours. Leur corps porte ſur dix pieds, qui ſont velus par les côtés & hériſſés en deſſous de deux pointes, qui leur ſervent à s'accrocher plus aiſement par-tout où elles veulent grimper. Tous ces pieds ſortent de la partie de devant; ils ont chacun quatre jointures, & ſont munis d'une corne noire & dure, qui eſt diviſée en deux comme une petite fourche. Elles quittent tous les ans leur vieille peau, comme les ſerpens, & leurs deux crochets. Leurs yeux ſont petits & enfoncés. Elles ſe nourriſſent de mouches & de ſemblables inſectes. En quelques endroits elles filent des toiles ſi fortes, que les petits oiſeaux ont bien de la peine à s'en débarraſſer. On dit la même choſe des *araignees* des Bermudes; apparemment c'eſt la même eſpèce. LONVILLERS. Voyez auſſi le P. du Tertre, *Hiſt. des Antilles*, Tr. VI. Ch. 4. pag. 3. Il dit que la partie de derrière de cette *araignee* eſt groſſe comme un œuf de poule; qu'elles font une petite bourſe grande comme la coque d'un œuf, dont la première peau eſt un cuir délicat comme le cannepin ſur lequel les Chirurgiens éprouvent leurs lancettes: tout le dedans eſt rempli d'une filaſſe douce comme de la ſoie, dans laquelle elles poſent leurs œufs. Elles tiennent cette bourſe ſous leur ventre & la portent par-tout avec elles. Quelques habitans des Îles aſſurent que cette *araignée* eſt auſſi dangereuſe que la vipère. Si on l'agace elle jette un venin ſubtil, qui rendroit aveugle s'il tomboit dans les yeux. Le poil même de cette bête eſt venimeux, ſi on le touche lorſqu'elle eſt en vie; il picque & brûle preſque comme des orties: ſi on la preſſe tant ſoit peu, elle picque d'un aiguillon plus ſubtil que celui d'une abeille, mais ſi venimeux, qu'on a bien de la peine à ſauver la vie d'un homme qui en eſt piqué; il n'y a preſque que le petit cancre de mer qui y puiſſe remédier. P. DU TERTRE. Le même Auteur parle encore d'une autre eſpèce d'*araignées* peu communes. Elles ſe trouvent dans les bois, ſont toutes plates, & pas plus épaiſſes qu'un écu, larges d'un pouce, longues d'un pouce & demi, la partie antérieure a la forme d'un écuſſon diviſé par petits carreaux, & le ventre, ou la partie poſtérieure, eſt un ovale aſſez joliment moucheté & rayé par-deſſus. Elles ſont toutes griſes & ont les jambes fort longues, dures & hériſſées, comme les griffes d'un cerf-volant. Quelques relations de la Guinée parlent auſſi d'*araignées* extrêmement groſſes; & Gonzalve Fernando d'Oviédo, dans ſon *Hiſt. gén. des Indes*, dit qu'il y en a auſſi dans l'Île Eſpagnole.

Il y a une *araignée* qui ſaute comme les puces pour attrapper ſa proie; on l'appelle *aranea pulex*. Il y en a une autre, qui pour bien couver ſes œufs, les porte avec elle, comme dans une petite corbeille, qui eſt décrite dans le livre de Harvée, *de la Génération des Animaux*. C'eſt apparemment la même que celle dont parle le P. du Tertre, & que nous avons décrite ci-deſſus. Il y en a encore une autre à longues jambes, décrite par le ſieur Goëdart. Il y a auſſi des *araignées* d'eau volantes, qui ſe meuvent avec une extrême viteſſe, & qui ont un aiguillon dans leur bouche, de même que les punaiſes. Jacob de Hoëfnagel a peint trente-cinq ſortes d'*araignées* dans ſon livre des Inſectes.

Liſter, *de Araneis*, *Part. I. ch. 8.* dit que les *araignées* macérées dans quelque liqueur que ce ſoit chaſſent la fièvre; cuites dans l'huile, ou de l'eau roſe, elles appaiſent les douleurs d'oreille, & ſont bonnes pour les yeux; appliquées en emplâtre ſur le nombril, elles ſont ſalutaires dans la ſuffocation de la matrice; bonnes pour les tumeurs & les douleurs de rate, pour la coagulation du lait, pour la goutte, pour arrêter le ſang d'une plaie, pour guérir des ulcères, pour le ſaignement de nez, &c.

Les *araignées* ſont farouches, d'un naturel féroce & vorace; les plus fortes & les plus groſſes mangent les plus petites, du moins quand elles n'ont point d'autre nourriture. Elles ne mangent ni feuilles ni fruits, mais ſeulement des inſectes, comme des mouches, des cloportes, des mille-pieds, des chenilles, des papillons,

des vers de terre, quand on leur en donne par morceaux : elles aiment fort la ſubſtance molle & tendre, qui remplit les plumes des jeunes oiſeaux, avant qu'elles ſoient parvenues à leur parfait accroiſſement; les jeunes *araignées* qui ne font que d'abandonner leurs coques, la préfèrent à toute autre nourriture; mais ni les grandes, ni les petites ne mangent point de chair. *Voyez l'Hiſt. de l'Acad. des Sciences, 1710*, où il y a une diſſertation de M. de Réaumur, principalement ſur les *araignées* qui donnent de la ſoie.

Edouard II, Roi d'Angleterre, avoit pour déviſe une *araignée* faiſant ſa toile, malgré un grand vent qui l'agitoit, avec ce mot, *Ardentiùs ibo*. Des *araignées* qui s'attachoient à un étendart, paſſoient chez les Romains pour un mauvais augure. Bulenger en rapporte des exemples. *De Prodig. ch. 33.*

On appelle la Vive, *Dragon* ou *Araignée de mer*. Vitruve, *Liv. IX*, dit qu'Eudoxe Aſtrologue inventa un cadran ſur la figure d'une toile d'*araignée*: & en effet le cadran équinoxial ſe peut faire en forme d'une toile d'*araignée*, dont on voit des exemples dans la Gnomonique de Clavius.

ARAIGNÉE ſe dit auſſi de la ſimple toile, & des fils que font les *araignées*. *Aranea tela*. Les maiſons des pauvres ſont pleines d'*araignées*. Ainſi Maynard a dit dans une épigramme aux Muſes,

Et c'eſt pour vous avoir peignées
En Demoiſelles du Marais,
*Que mon coffre eſt plein d'*araignées.

Maynard a pris cette penſée & cette expreſſion de Catulle;

....Nam tui Catuli,
Plenus ſacculus eſt aranearum,

pour dire, qu'il eſt pauvre, qu'il n'y a point d'argent dans ſa bourſe, dans ſon coffre.

On dit d'une toile fort fine, qu'elle eſt claire comme une toile d'*araignée*. On dit auſſi des doigts d'*araignée*, pour dire, des doigts longs & maigres. Un Ancien diſoit, que les lois étoient des toiles d'*araignées*: elles arrêtent les mouches, & les frelons les rompent. ☞M. Bon, dont on a parlé au commencement de cet article, a tiré des *araignées* une ſoie, dont il eſt parvenu à faire des bas & autres ouvrages auſſi forts, & preſque auſſi beaux que les ouvrages faits avec la ſoie ordinaire. *Voyez au mot* SOIE.

ARAIGNÉE, en terme de guerre, ſe dit du travail d'un Ingénieur, lorſqu'ayant deſſein de faire une mine, & que rencontrant quelque obſtacle qui l'empêche de la faire dans le lieu deſtiné, il eſt contraint de s'écarter par pluſieurs rameaux, branches ou canaux, qui finiſſent tous par de petits fourneaux. On fait jouer tous ces fourneaux à la fois, par le moyen des traînées de poudre qui y portent le feu.

ARAIGNÉE, en terme d'Aſtronomie, eſt le nom qu'on donne à la dernière platine de l'Aſtrolabe, qui eſt percée à jour, où ſont marquées les étoiles fixes, & qu'on poſe ſur toutes les autres, quand on veut faire quelque opération.

ARAIGNÉES, en terme de Marine, ſont des poulies particulières par où viennent paſſer des cordages appelés *marticles*, qui ont pluſieurs branches & filets repréſentant une toile d'*araignée*. ☞ Elles ſe réuniſſent en même tems ſur l'étai. Il y a à l'avant de chaque hune, une *araignée* qui empêche la voile de frotter contre la hune.

ARAIGNÉE, ſorte de filet qu'on tend pour prendre les oiſeaux de proie, avec le duc.

ARAIGNÉE ſe dit encore d'un crochet de fer à pluſieurs branches qu'on attache à une corde, pour tirer d'un puits des ſeaux qui ſe ſont détachés de la chaîne. On ne dit plus en Anjou, comme du tems de Ménage, *Irentaigne*; mais *Iraigne*.

ARAIGNÉE. Terme de Conchyliologie. Nom d'un coquillage de mer de la famille des Univalves. *Araneus concha, Aranea*. Il y a l'*araignée* mâle, & l'*araignée* femelle. Une petite *araignée* mâle. GERSAINT.

Ce mot vient du grec ἀράχνη, que quelques-uns font venir d'ἀραιὸς, qui ſignifie, *rare, délié, ſubtil*. Il n'y a rien de plus délicat que les toiles d'*araignées*. Il eſt bien plus vraiſemblable que ce mot vient de l'hébreu ארג, *arag*; non pas que ce mot ſignifie dans cette langue *araignée*, comme on l'a dit, & fait dire à Bochart très-mal à propos dans le Moréri, où l'on n'a pas entendu le Dictionnaire d'Hofman que l'on traduiſoit; mais parce que ce verbe ſignifie *texere*, faire un tiſſu, faire de la toile, qui ſe dit en Is. *LIX. 5.* de l'*araignée*, que David de Pomis définit un inſecte qui fait de la toile, שאורג ארג, pour prendre des mouches aux fenêtres, ſe ſervant deux fois de ארג, & pour marquer l'action, & pour marquer l'ouvrage de cet animal, qu'un autre Rabin, appelé *Menahhem*, nomme ארוגת, *aruga* la toile de l'*araignée*. Ainſi il faut dire que le ג ou *G* hébreu s'eſt changé en grec en χ de même que ſouvent le χ grec ſe change en *G* latin, comme en χαλβάνη, *Galbanum*; λαιχὼ, *linge*; ἄγχω, *ango* &c. qu'enſuite d'ἀράχνη, on a fait en latin *aranea*, comme *lana* de λαχνὴ, en retranchant le χ, comme le prétendent pluſieurs Grammairiens. C'eſt-là ce que dit Bochart, Hieroz, *Liv. IV, ch. 23, p 608. Voyez* auſſi le P. Thomaſſin dans ſon Gloſſaire.

ARAINS. ſ. m. pl. Armoiſins, ou taffetas rayés & à carreaux, qui viennent des Indes. *Voyez* ARMOISIN *des Indes*.

ARAIRES. adj. pris ſubſtantivement. Terme de Coutume. En Breſſe on appelle *araires* les inſtrumens de l'agriculture. *Agriculturæ inſtrumenta*. Ce mot vient du mot latin *arare*, labourer, qui s'eſt formé d'ἀρόω, qui vient, ſelon Guichard, d'ἀροσσω, qui s'étoit fait, à ce qu'il croit, de l'hébreu חרש, *hharaſch*: d'*arare* s'eſt formé *Ararium*, & de là *Araires*.

ARAISNIER. v. a. Vieux mot. Arrêter, toucher quelqu'un, lui parler. *Poéſies au Roi de Navarre*.

ARAK ou ARACK. ſ. m. Eſpèce d'eau-de-vie que font les Tartares Tungutes, ſujets du grand Duc de Moſcovie. Cette eau-de-vie ſe fait avec du lait de cavalle qu'on laiſſe aigrir, & qu'enſuite on diſtile à deux ou trois repriſes entre deux pots de terre bien bouchés, d'où la liqueur ſort par un petit tuyau de bois. Cette eau-de-vie eſt très-forte & enivre plus que celle du vin. C'eſt la même liqueur que celle qu'on appelle tafia en Amérique.

ARALIA. ſ. f. Eſpèce d'Angélique. Ses fleurs ont pluſieurs feuilles; ſes feuilles ſont diſpoſées en forme de roſes. Elles ſont nues, croiſſent à la ſommité de l'ovaire; quand la fleur eſt paſſée, le calice devient un fruit globuleux, doux, ſucculent & plein de ſemences oblongues. On compte quatre ſortes d'*Aralia*.

ARALIASTRUM. ſ. m. C'eſt une eſpèce de plante dont la fleur eſt parfaite, régulière, à pluſieurs feuilles, & hermaphrodite, poſée ſur l'ovaire qui eſt ſurmonté d'un calice découpé en pluſieurs parties, qui ſe change en une loge, dans laquelle on trouve pour l'ordinaire deux ſemences plates & demi-circulaires, qui repréſentent une eſpèce de cœur. La tige qui eſt ſeule, ſe termine en une ombelle, dont chaque pointe ne porte qu'une fleur. Sur le milieu de la tige s'élèvent pluſieurs pédicules, de l'extrémité deſquelles ſortent pluſieurs feuilles ſemblables à des rayons, ou à une main ouverte.

ARAM. Pays que les Septante ont pris pour la Méſopotamie. *Aram*. Balec, Roi des Moabites, avoit fait venir Balaam d'*Aram*, pour faire des imprécations contre les Iſraëlites.

On prend auſſi ce nom pour la Syrie, d'où vient que la langue ſyriaque s'appelle la langue *aramique*. ☞ Ce nom fut donné à la Syrie, à cauſe d'*Aram*, cinquième fils de Sem, dont les deſcendans peuplerent la Syrie, & furent nommés Araméens. *Voyez Gen. ch. 10. v. 22.*

ARAM eſt encore le nom d'une ville de la demi-tribu de Manaſſé, d'au delà du Jourdain. *Aram*.

ARAMA. C'eſt la ville appelée autrement *Jerimoth*. Voyez *ce mot*. C'eſt auſſi le nom d'une ville forte de

la tribu de Nephthali, aux confins de la tribu d'Aſer.

ARAMBER. v. a. Terme de Marine. C'eſt accrocher un bâtiment pour venir à l'abordage. *Manum ferream*, ou *uncum ferreum in navim injicere.*

ARAMBÉ, ÉE. part.

ARAME. ſ. m. Terme de Relation. C'eſt ainſi que les Perſes appellent les palais de leurs Rois, que les Turcs appellent Sérail. *Palatium, ædes, domus Regis Perſarum. Baſilica, ædes regia apud Perſas.* L'*Arame*, ou Sérail eſt au milieu, & comme au centre du jardin. WICQF. *Amb. de Vig.*

ARAMÉENS. *Voyez* ARAM.

ARAMIE. ſ. f. Ce vieux mot tiroit ſa ſignification d'*Aramir*; & parce qu'*Aramir* ſignifioit, s'engager à faire preuve de quelque choſe dans un combat, *Aramie* vouloit dire, *guerre, guerre ouverte, bellum, bellum indictum.*

Mes Pepin ne l'aceva mie.
*Enſi demora l'*aramie. MOUSKES cité par Du Cange.

Borel croit qu'*Aramie* veut dire *furie*, & pour le prouver, il cite ces paroles tirées d'un manuſcrit de Merlin : Oncques ne vites tournay par ſi grande *aramie.*

ARAMIQUE. adj. de t. g, Synonyme de Syriaque. *Aramæus, Syriacus, a, um.* La langue *aramique* eſt la langue ſyriaque. Le langage *aramique*; une grammaire *aramique.*

Ce mot vient d'*Aram*, qui dans l'Ecriture eſt pris pour la Syrie & les Syriens.

ARAMIR. v. Ce mot n'eſt plus en uſage depuis fort long-temps; il vouloit dire autrefois, *promettre de faire preuve de quelque choſe*, ou en ſe battant en duel ou autrement, ou ſimplement *promettre, s'engager.*

Pour biau néant s'eſt arami
D'avoir mandé trop de perſonnes. GUIART.

☞ ARAMONT. Petite ville de France, dans le Languedoc, au diocèſe d'Uſez, près du Rhône, généralité de Montpellier.

ARAM. (*la mer d'*) C'eſt la même choſe que la mer de Zanguebar.

Les îles d'ARAN, ou d'ARÉN, ou d'ARRON. Îles ſituées ſur la côte occidentale d'Irlande, *Araniæ inſulæ.* Les unes s'appellent *South-Aran*, iles d'*Aran* méridionales; & les autres *North-Aran*, les iles d'*Aran* ſeptentrionales, ſuivant leur ſituation.

☞ ARAN. Vallée dans les Pyrenées, à la ſource de la Garonne, qui la traverſe avant que d'entrer dans le pays de Comminges. Elle eſt à l'Eſpagne.

☞ ARAN. Petite rivière de France, en Provence, qui ſe jette dans une petite anſe, entre l'île Rouſſe & la rade de Bruſe.

ARANATA. ſ. m. Animal des Indes. Il eſt de la grandeur d'un chien. Cependant il monte ſur les arbres avec beaucoup de légèreté. Il jette des cris horribles.

ARANDA *de Duero.* Nom d'une ville d'Eſpagne. *Aranda ad Durium.* Autrefois Randa. Elle eſt dans la vieille Caſtille, ſur le Duoro, entre la ville de Boa & celle de Borgo d'Oſma.

☞ ARANDA de EBRO. Autre ville de la vieille Caſtille, que M. de Vayrac place ſur l'Ebre. Les Cartes ne la marquent point.

ARANDORE, ou ARANDARI. Ville de l'île de Ceylan. *Arandora.* Elle eſt dans le royaume de Candy, à cinq lieues du Pic d'Adam.

ARANEA. Minerai d'argent qui ne ſe trouve que dans les mines du Potoſi, & encore dans la ſeule mine de Catamito. Son nom lui vient de quelque reſſemblance qu'il a avec la toile d'araignée, étant compoſé de fils d'argent pur, qui paroiſſent à la vue comme un galon d'argent qu'on auroit brûlé pour en ôter la ſoie. C'eſt le plus riche de tous les minerais.

ARANIOS. Rivière de Tranſylvanie. *Aranus.* Elle a ſa ſource près de Clauſenbourg, & ſe décharge dans le Maros ou Mériſch.

ARANJUEZ. ſ. m. Maiſon de campagne du Roi d'Eſpagne, dans la nouvelle Caſtille, près des rivières du Tage & de Zamara, qu'il faut paſſer pour y entrer ſur deux ponts de bois peint, au bas deſquels leurs eaux ſe vont joindre. Ce château eſt dans une grande plaine, entourée de collines & de forets, avec de très-belles avenues. On y voit dans une cour qui eſt pavée de marbre, la ſtatue de Charle-Quint tenant à ſes pieds l'héréſie, repréſentée par quatre Héréſiarques. Le Jardin de cette maiſon eſt charmant. DAVITY.

☞ ARANJUEZ eſt auſſi le nom d'une petite ville de l'Amérique ſeptentrionale, dans la nouvelle Eſpagne; dans la province de Nicoya, qui fait partie du pays de Nicaraga, ſur les frontières des ſauvages nommés Chomes.

☞ ARANIWAR. Fort de Tranſylvanie, au Comté de Weiſſembourg, ſur la rive ſeptentrionale du Maros.

☞ ARANTELLES. ſ. f. pl. Terme de Vénerie, qui ſe dit de ces filandres qui ſe trouvent au pied du cerf, ainſi nommées à cauſe de la reſſemblance qu'elles ont avec les toiles d'araignées. *Araneoſæ lanugines.*

☞ ARAPABACA. ſ. m. Plante dont la fleur eſt en forme d'entonnoir, & découpée. Il ſort du calice un piſtil qui eſt attaché à la partie inférieure de la fleur, comme un clou, & qui devient dans la ſuite un fruit compoſé de deux capſules, & rempli de petites ſemences. ENCYC.

☞ ARAPEDE. ſ. m. Terme de Conchyliologie. Eſpèce de coquillage, qu'on appelle auſſi Patelle en Provence, plus généralement connue ſous le nom de *Lepas.* Voyez *ce mot.*

ARAQUIL, & HUERTA ARAQUIL. Ville de la Navarre. *Araquilla.* Elle eſt près des confins de l'Alva & du Guipuſcoa. Quelques Géographes la prennent pour l'ancien *Aracillum*, *Arocelis*, ville des Cantabres, que d'autres mettent à Araciol, village de Navarre, entre Calahorre & Tudelle; & d'autres à Nodales, village de la Caſtille vieille, entre Siguença & Médina-Cœli.

ARARA de *Cluſius.* C'eſt le nom qu'on a donné à un fruit de l'Amerique, long, couvert d'une écorce dure & noire, attaché à une longue queue; il contient une noix noire, groſſe comme une olive ſauvage. On en fait une décoction pour guérir les vieux ulcères.

ARARAT. Pays que les Septante & la Vulgate prennent pour l'Arménie, & avec raiſon. *Ararat.* S. Jérôme rend le mot hébreu *Ararat*, Gen. VIII. 4. par *Armenia*, & les Septante ont mis ΑΡΑΡΑΤ, de même que S. Jérôme a mis *Ararat* en Iſaïe Chap. XXXVII. v. 38 où les Septante ont traduit ΑΡΜΕΝΙΑΝ.

ARARAT. Montagne proche la ville d'Erivan; c'eſt la plus haute, dit-on, de cette contrée, excédant la hauteur du Caucaſe & du Taurus. C'eſt ſur ſon ſommet que l'Arche de Noé s'arrêta, lorſque les eaux du déluge commencerent à ſe retirer. S. Jérôme, dans ſes Commentaires ſur Iſaïe, prétend que le pays d'*Ararat* eſt une campagne très-fertile, arroſée de l'Araxe, & que l'Arche de Noé ne s'arrêta pas ſur des montagnes d'Arménie, qui furent appelées *Ararat*; mais ſur les hautes cimes du mont Taurus, qui dominent ſur les campagnes du pays *Ararat.* Voyez auſſi les Notes du P. Lubin ſur le Martyrologe. Au reſte, il faut écrire *Ararat* ſans *H* à la fin. C'eſt un ט en hébreu. Un jour qu'il étoit (Sennachérib) au temple de Neſroch ſon Dieu, & qu'il l'adoroit, Adtamelech & Saraſar ſes enfans le percerent de leurs épées, & s'enfuirent à la terre d'*Ararat.* SACI. Jean Struis Hollandois a fait une relation du mont *Ararat.* Il dit qu'étant eſclave à Erivan, il monta juſqu'au haut en 1670. pour donner quelques remèdes à un hermite italien qui y demeuroit, & qui étoit malade. Il fut ſept jours à monter, faiſant cinq lieues par jour. Quand il fut à la région de l'air où ſe forment les pluies, les nuages & les neiges, il penſa mourir de froid; en avançant il trouva un air beaucoup plus tempéré. L'hermite malade l'aſſura que depuis vingt ans qu'il étoit là, il n'avoit ſenti ni chaleur, ni froid, ni vent, ni vu tomber de pluie. Il voulut lui perſuader que l'Arche de Noé étoit encore toute entière ſur cette montagne, que la température de l'air l'avoit conſervée juſqu'ici; qu'il étoit entré dedans: il lui fit même préſent d'une croix de bois, qu'il lui dit

être

être faite d'un morceau de cette Arche. On voit aſſez combien tout cela eſt fabuleux. Voyez ce que Tournefort dit de cette montagne, t. 2. p. 147.

ARAS. *Voyez* ARRAS.

ARASE. ſ. f. Pierres plus hautes ou plus baſſes que les autres corps d'aſſiſe, pour parvenir à une certaine hauteur. Telle eſt celle d'un cours de plinthe, ou celles des cimaiſes d'un entablement.

ARASEMENT. ſ. m. ☞ Terme de maçonnerie & de menuiſerie, qui ſe dit des pièces égales en hauteur, unies & ſans ſaillie. *Voyez* ARASER.

ARASER. v. a. En Architecture, c'eſt mettre des pierres, ou elever des murailles à une même hauteur, & conduire horizontalement les aſſiſes. *Lapides ad eamdem altitudinem horizonti reſpondentem, ad libellam collocare, ordinare.* On *araſe* un mur qui eſt d'inégale hauteur en differens endroits. En ménuiſerie, c'eſt mettre des pannaux, des pièces de bois de niveau, qui aient une egale ſaillie, qui ne débordent pas plus l'une que l'autre. Ainſi on dit, une porte *araſée*, qui eſt unie, & egalement épaiſſe.

ARASE, ÉE. part. *Ad libellam collocatus, ordinatus.*

☞ ARASSE. Ville maritime d'Italie, dans l'état de Gênes, & dans l'Evêché d'Albengue, à un mille de Santoglia. Elle eſt commerçante & fort peuplée.

ARATE. ſ. m. Poids de Portugal, qui eſt auſſi en uſage à Goa & dans le Breſil. On le nomme aſſez ſouvent *Arobe*, qui eſt le nom qu'il a en Eſpagne. L'*Arate*, ou *Arobe* portugaiſe eſt de beaucoup plus forte que l'*Arobe* eſpagnole; celle-ci ne peſant que vingt-cinq livres, & celle-là trente deux; ce qui revient, poids de Paris, à près de vingt-neuf livres; celle de Lisbonne & celle de Madrid, ſeulement à vingt-trois & un quart.

ARATÉES. ſ. f. pl. Terme de Mythologie. Fêtes célébrées en l'honneur d'Aratus, célèbre Capitaine, qui combattit long-temps pour la liberté de la Grèce contre les Tyrans, & qui mérita de ſa patrie des monumens héroïques, ſelon Plutarque.

ARATICUPANA. ſ. m. Arbre du Breſil de la grandeur d'un oranger. Il porte un fruit odorant, & d'un goût agréable. Il eſt dangereux d'en manger ſouvent.

ARAVA. *Voyez* ARVA.

ARAUCAIN, AINE. ſ. m. & f. Habitant de la vallée d'Arauco. *Araucanus a.* Les *Araucains* ſont une nation très-féroce, fort ennemie des Eſpagnols. Ils ſont dans le Chili, ſous le 37 & 38e degre de latitude. Ce ſont les plus belliqueux & les plus braves des peuples du Chili. Ils ſont fort adonnés à l'ivrognerie. Ils ont des mœurs differentes de tous leurs voiſins, ont un grand nombre de magiciens parmi eux, ont un chef, & ſous lui des Caciques. Les principaux de la nation s'appellent *Ulmans*. Les armes qu'il leur a plu de ſe choiſir dès l'enfance, ſont celles dont ils ſe ſervent toute leur vie, afin d'exceller dans le maniement de ces armes, perſuadés que la vie de l'homme ne ſuffit pas pour bien apprendre à ſe ſervir de pluſieurs ſortes d'armes. Quand il y a quelque ſujet de guerre, il s'aſſemblent pour examiner en commun s'il eſt de leur intérêt de faire la guerre. Ils ſe régalent pendant trois jours, & déliberent dans leurs feſtins. Après quoi il n'eſt pas permis de rien changer à ce qui a été ainſi arrêté. Leur coutume de choiſir le chef de la guerre, étoit de mettre ſur les épaules des principaux de la nation, une grande & groſſe pièce de bois. Celui qui la portoit le plus loin, étoit leur Général. Les fréquentes guerres qu'ils ont avec les Eſpagnols, leur ont forme grand nombre de bons guerriers, & d'excellens Capitaines. Voyez *Hiſt. Soc. Jeſ. L. XXIII. C.* 24. Del Techo, *Hiſt. Parag. L. I. C. 17. L. III. C.* 14. 15.

ARAUCO. Forteresſe du Chili, dans l'Amérique méridionale. *Araucum.* Il eſt entre la ville de la Conception & l'Impérial. Il eſt ſur une colline dans une vallée à laquelle il donne ſon nom. C'eſt la meilleure des forteresſes du pays. Elle eſt au 36e. degré de latitude auſtrale, & peu éloignée de la côte.

La vallée d'ARAUCO. *Araucana vallis.* Vallée du Chili, près de celle qu'on appelle *Purena vallis.* On y voit le château de Saint Ildefonſe, & la forteresſe d'*Arauco* qui lui donne ſon nom. Elle s'étend environ vingt lieues en carré. Voyez le P. Del Techo dans ſon *Hiſt. du Paraguay, L. I. C. 2. L. III. C. 15. L. IV. C. 18.*

ARAVI. Rivière de l'Amérique méridionale. *Aravus.* Elle eſt dans le Bréſil, & ſe jette dans la mer vis-à-vis de l'île de Tamaraca.

ARAVIDA. Village de l'Eſtramadure de Portugal. *Aravida.* Il eſt entre la ville de Leira & la côte de la mer. Quelques Geographes le prennent pour l'ancienne *Arabrig*, ville de la Luſitanie; mais d'autres mettent cette ville à Callego, village près de Leira, & d'autres à Caſtanheira, village ſituée ſur le Tage, entre Lisbonne & Sautarein.

ARAW. Petite ville du canton de Berne, en Suiſſe. *Aravium.* Elle eſt ſur une petite colline, dont la rivière d'Aar baigne le pied.

ARAXAI. Riviere du Bréſil, dans l'Amérique méridionale. *Araxaius.* Elle coule dans le gouvernement de Paraïba, & ſe joint à la rivière de Mongegauha.

ARAXE. *Araxes.* Fleuve d'Arménie, dont Euſtathius dit que le nom vient du verbe ἀραττειν, parce qu'il rompt & emporte tout dans ſes débordemens. Auſſi emporta-t-il les ponts qu'Alexandre, & avant lui Xerxès, y avoit voulu conſtruire. Peut-être auſſi a-t-il été ainſi nommé, parce que, comme dit Méla, Liv. III. Ch. 1. il ſe briſe avec violence contre les rochers qu'il rencontre dans ſon lit. Mais quelle apparence qu'un nom en uſage avant l'empire des Grecs en Aſie, ſoit grec? Autant vaudroit-il peut-être le tirer de רחש, *racaſh*, qui ſignifie bouillonner, parce qu'en ſe briſant contre ces rochers il bouillonne.

Les anciens parlent de la ſource & du cours de ce fleuve ſi différemment, qu'il faut néceſſairement qu'il y eût pluſieurs fleuves de ce nom. Certainement celui qu'Hérodote décrit ſous le nom d'*Araxe*, Liv. VI. eſt l'Oxus. Voyez les Notes de Voſſius ſur Méla, p. 244. Il ne doute point que l'Oxus avant la conquête d'Alexandre ne s'appelât *Araxe*. Les Perſes appellent l'*Araxe*, Araſſ, diſent quelques Ecrivains; mais l'Auteur de l'Ambaſſade de D. Garcias de Silva Figuéroa en Perſe, dit qu'ils l'appellent *Cradamir.*

A R B.

☞ ARBALESTRILLE. ſ. f. Inſtrument qui ſert à prendre en mer la hauteur des aſtus. ACAD. FR. Elle n'eſt preſque plus en uſage. *Voyez* ARBALÈTE, terme de marine.

ARBALÈTE. ſ. f. *Arcus ſcapo inſtructus, Baliſta.* Pluſieurs diſent *arbalètre*, mais mal, l'uſage étant entièrement pour *arbalète.* C'eſt une ſorte d'arme qui n'eſt pas à feu. Elle eſt compoſée d'un arc d'acier, monté ſur un fut de bois, qu'on appelle *monture*, d'une corde & d'une fourchette. On la bande avec effort par le ſecours d'un fer propre à cet uſage. Elle ſert à tirer des balles, & de gros traits appelés *matras*; & alors on la nomme *Arbalète-à-jalet.* Il eſt défendu aux eccléſiaſtiques de tirer de l'arc, ou de l'*arbalète.* THIERS, *Traité des Jeux.* Les Anciens avoient auſſi de groſſes machines à jeter des traits, qu'on appeloit *arbalètes*, ou *baliſtes.* On dit proverbialement d'une choſe qui va vite & droit, qu'elle va comme un trait d'arbalète; & d'une choſe qui n'eſt pas éloignée; qu'il n'y a qu'un trait d'arbalète.

Ce mot vient de *arcubaliſta.* MÉNAG. Ou plutôt d'*Arbaliſta*, qui s'eſt dit pour *arcubaliſta. Arbaliſta* ſe trouve dans la vie du B. Charles le bon, Comte de Flandre: ſur quoi Henſchénius dit *Arbaliſtis, quaſi arcubaliſtis huic Gallica vox* Arbalète, *Arcus inſtructus ſcapo, ſeu baliſta. Acta. Sanct. Mart.* Tom. I. p. 204. Borel le dérive d'*arcus*, & de βάλλω, puis il revient à l'autre étymologie tirée d'*arcus* & de *baliſta*; elle eſt en effet plus naturelle & plus juſte. On tient que l'invention de l'*arbalète* & de la fronde eſt due aux Phéniciens, quoique Végèce donne cette dernière à ceux de Majorque.

ARBALÈTE, se dit aussi de l'astragale, qui est le premier os du tarse, & qu'on appelle l'os de l'*arbalète*.

ARBALÈTE, terme de Marine, ou *Arbalestrille*, ou *Bâton de Jacob*, est un instrument dont on se sert sur mer pour prendre les hauteurs. Il est composé de deux batons ou regles de bois, ou de cuivre, qui se mettent à angles droits, & qui ont des divisions sur les bords. La croisée s'appelle *marteau*, ou *transversier*; & le montant la *flèche*. Le marteau est mobile sur la flèche, & a des pinnules à ses extremités. C'étoit autrefois un quart de cercle gradué, & attaché par le milieu à une regle: ainsi il avoit la figure d'une *arbalète*, dont il a pris son nom. On l'appelle aussi *Croix geometrique*, & *Verge d'or*. On l'appelle aussi quelquefois *Radiometre*, ou *Rayon Astronomique*, ou simplement *Fleche*. Il y a aussi un instrument nommé *Demi-arbalète*, qui n'a qu'un des bras du marteau, dont ont parlé quelques Routiers Hollandois. Il y en a quelques uns au contraire qui ont trois marteaux.

☞ ARBALETE; cheval en arbalète. C'est un cheval attaché seul à une voiture devant les deux chevaux du Timon.

ARBALÈTE. Espèce de piége dont on se sert pour prendre des loirs.

ARBALETER. v. a. Il y en a qui disent *arbalètrer*, mais mal. C'est un terme d'Architecture, qui signifie, appuyer avec des arbaletriers, ou petites forces. *Canteriis minoribus aliquid fulcire.*

ARBALETES. s. f. pl. qu'on nomme autrement *fourches*. Ce sont des ficelles qui servent à monter le métier des Ferandiniers faiseurs de gaze de soie. Chaque *arbalete* tient cinq lisettes; enforte qu'il y a cinq fois moins d'*arbaletes* que de lisettes. Les ouvriers disent *arbaletres*.

ARBALETRIER. s. m. Quelques-uns disent *Arbalétiers*, Homme armé d'arbalete, comme il y en avoit plusieurs autrefois. *Sagittarius, Jaculator, Balistarius, Albalista, Alabastarius, Arcualistarius.*

☞ Il y avoit en France un Grand-Maître des arbalétiers. C'étoit le premier Officier de l'armée, après le Connétable. Depuis l'invention des armes à feu, il s'est appelé le *Grand-Maître de l'artillerie*. Quelques-uns disent simplement Maître des *Arbaletriers*. Le Galois de la Baume, Maître des *Arbalétriers* de France. LOBINEAU. *Hist. de Bret.* Les Arquebusiers s'appellent aussi du nom d'*Arbaletriers*, dans leurs Lettres de Maîtrise; parce que c'étoient eux qui faisoient autrefois les arbaletes. Le concile général de Latran tenu en 1139. fit un canon contre les *Arbalétriers* & Archers, leur défendant d'exercer leur art contre les Chrétiens & les Catholiques. Mais il ne paroit pas que cette défense ait jamais été observée. FLEURY.

On appelle aussi par ironie *Arbalétriers*, ceux qui font les braves, sur-tout en amour, & qui promettent de faire des choses au-dessus de leurs forces, comme on dit un chaud Lancier. Cet homme a beau se vanter, c'est un méchant *Arbaletrier*; c'est-à-dire, il n'est pas d'une complexion forte & vigoureuse.

On appelle figurément, *Arbaletriers*, ou *Carabins*, des gens qui viennent dans quelque assemblée tirer leur coup, & puis disparoissent, pour faire quelque proposition ou enchère qui oblige à de nouvelles procédures ou délibérations.

ARBALÉTRIERS, en termes de Charpenterie, sont des pièces de bois qui sont au-dessus de la ferme, & qui se joignent au haut du poinçon. *Canteriiminores.* Ou plutôt ce sont plusieurs pièces de bois qui servent à la charpente d'un bâtiment; & qui sont appuyées par un bout l'une contre l'autre en forme d'arc, portant de l'autre bout sur une poutre mise en bas en forme de corde, avec une quatrième mise au milieu en forme de flèche: & c'est pour cela qu'on les appelle *arbaletriers*, ou selon quelques-uns *arbalétiers*. On les appelle aussi, *Petites forces*, & ils forment la petite ferme qui est au-dessus de la grande.

ARBALÈTRIÉRE, d'une galère, s. f. Terme de marine. C'est le poste où combattent les soldats, ordinairement derrière une pavesade.

ARBALÉTRILLE. s. f. Terme de Marine. *Voyez* ARBALESTRILLE & ARBALÈTES. Terme de Marine.

☞ ARBAN. Ville de France, au Bugey, sur les frontières de Bourgogne. L'Auteur du Dictionnement de la France écrit *Arbent*, & n'en fait qu'une bourgade.

☞ ARBARINE. Petite rivière de France, dans le Bugey, disent les Vocabulistes après Corneille. Le vrai nom est *Albarine*, & non pas *Arbarine*.

☞ ARBATTES. Ville de la Palestine, dans la Galilée. Elle fut prise & ruinée par Simon Machabée. *l. 1. c. 9. v. 31.*

ARBE ou RAB. île des Vénitiens. *Arba, Arbum.* Elle est dans le golfe de Venise, sur la côte de la Morlaquie, entre les îles de Vegia & de Pago.

ARBE, ville capitale de cette île. *Arba.* C'est le siége d'un Evêché, suffragant de Zara.

ARBECA. village de Catalogne en Espagne. *Arbeca.* Il est entre Lerida & Tarragone. On croit que c'est l'ancienne ville *Urbicus, Urbeaca, Urbicum* des Celtibères.

ARBEE, subst. dont quelques-uns font un nom de ville, qu'ils disent être la même qu'*Hebron*. Ils se trompent. Hébron ne s'appeloit point *Arbee* tout court, mais la *ville d'Arbee*, c'est-à-dire, la ville des quatre. *Arbee* n'est donc point un nom de ville; c'est un nom numéral, qui signifie *quatre*. Hebron sous les Chananeens s'appela *Cariath-Arbee*, la ville des quatre, ☞ à cause que quatre des plus illustres Patriarches y furent enterrés; savoir, Adam, Abraham, Isaac & Jacob: d'autres disent, parce que quatre des plus illustres matrones y ont leur sépulture; savoir, Eve, Sara, Rebecca & Lia. Mais, dit D. Calmet, on ne peut faire aucun fond sur ces traditions Rabbiniques.

ARBELES, ou ARBELLES. s. m. pl. Ville de la tribu de Nephthali, dans la Galilée supérieure. Son territoire s'appeloit de même. *Arbela.* Il ne faut pas la confondre avec la suivante.

ARBÉLES. *Arbela.* Ville d'Asie, que l'on place au 89e degré de longitude, & au 34e ou 35e degré 52 m. de latitude. Cette ville n'est fameuse que par la grande bataille qu'Alexandre gagna contre Darius, & qui le mit en possession de l'empire d'Asie. On la place sur le Lycus. Quelques-uns tirent ce nom d'un certain Arbélus, fils d'Athamonéus. D'autres le dérivent de עיר, *hir*, ville, & du nom de Bélus, comme qui diroit la ville du Dieu Bélus.

☞ Ce n'est point à *Arbéles*, mais auprès du village de Gaugameles que Darius perdit la bataille & l'empire. Mais les Macédoniens, voyant que ce village étoit peu connu, au lieu qu'*Arbeles* étoit une ville fort considérable, aimerent mieux dire que cette bataille s'étoit donnée auprès de cette dernière ville. Les Historiens le disent après eux. L'erreur, refutée tant de fois, se maintient encore aujourd'hui, & l'on dit toujours la journée d'*Arbeles*.

ARBEN. Ancien bourg situé sur le lac de Constance. *Arbenna.*

☞ ARBENGIAN. Petite ville d'Asie, dans la Tartarie, au Zagatai, dans la vallée qu'on appelle la *Sogde de Samarcand*

ARBERG. *Voyez* AARBERG.

ARBI. Ville ou peuplade de la Terre-Sainte. *Arbi.* Adrichomius place ce lieu dans la tribu de Benjamin.

ARBI. Petit pays de l'Amérique meridionale. *Arbia.* Il est près des Andes, entre le Popayan & la nouvelle Grenade.

ARBIA. Petite rivière d'Italie. *Arbia, Alma.* Elle a sa source dans le Florentin, passe dans le Siennois, & va se meler à l'Ombrone, vis-à-vis du bourg de Buonconveno.

ARBILLON. s. m. *Assamentum corii.* On se sert en Dauphiné de ce mot, pour signifier une piece de cuir recousue a la semelle d'un soulier. Il vient d'ἀρβύλη, qui étoit une sorte de souliers chez les Grecs. CHORIER, *Hist. de Dauph. T. I. p. 100.*

ARBITRAGE. s. m. ☞ Jugement porté par un tiers, qui n'est point établi par la loi, mais choisi volontairement par les parties, auquel elle donne pouvoir par un compromis de juger leurs differens. *Arbitrium, Arbitratus.* Ces plaideurs se sont mis en *arbitrage*. Cet Avocat est fort employé dans les *arbitrages*. Se soumettre, s'en tenir à l'*arbitrage*.

ARBITRAGE, en matière de change, veut dire une combinaiſon ou aſſemblage que l'on fait de pluſieurs changes, pour connoître quelle place eſt plus avantageuſe pour tirer & remettre.

☞ ARBITRAIRE. adj. de t. g. formé du latin *arbitrium*. Choix, volonté. Ainſi ce mot ſignifie littéralement ce qui dépend de la volonté de chaque perſonne. *Arbitrarius*. L'Egliſe n'a point prononcé là-deſſus; cela eſt *arbitraire*. L'agrément eſt *arbitraire* & dépendant du goût & de l'opinion. LA BRUY.

On le dit pareillement de ce qui n'eſt point fixé par le droit ni par la loi, mais qui dépend uniquement de la volonté des particuliers. C'eſt ainſi qu'on dit peine *arbitraire*, amende *arbitraire*. L'amende pour un tel délit eſt *arbitraire*, & dépend des Juges. C'eſt une erreur de croire qu'en France les peines des crimes ſoient *arbitraires*. Il y a des loix *arbitraires*, qui ne ſont ni juſtes ni injuſtes par leur nature, & qui dépendent de l'inſtitution des hommes. LAUNAY. On appelle pouvoir *arbitraire*, un pouvoir abſolu qui n'a pour règle que la volonté du Souverain. Dans ce ſens, on le dit toujours en mauvaiſe part.

ARBITRAIRE, ſe dit auſſi à l'égard de Dieu, quand on examine juſqu'où il peut porter le pouvoir abſolu qu'il a ſur les créatures. Il eſt dangereux d'alléguer, que Dieu agit à l'égard des hommes par des loix *arbitraires*, & en vertu de ſon pouvoir abſolu de Créateur. PORT-R.

☞ ARBITRAIREMENT. adv. D'une façon arbitraire. *Arbitrariò, arbitratu ſuo, ad arbitrium*. Agir, gouverner *arbitrairement*. On le dit en mauvaiſe part d'un pouvoir abſolu, qui ne connoit point de loi, qui agit deſpotiquement. Un bon Prince ne doit point gouverner *arbitrairement*.

ARBITRAL, ALE. adj. ſe dit d'un jugement, ou d'une ſentence prononcée par des Arbitres. *Judicium arbitrarium; ſententia arbitriaria; arbitralis judicatio*. Sentence *arbitrale*. Jugement *arbitral*. *Arbitrari, arbitrare*.

*Nul ne lui ſavoit gré; l'*arbitrale *ſentence,*
Toujours ſelon leur compte inclinoit la balance.
LA FONT.

ARBITRALEMENT, adv. qui ne ſe dit qu'en cette phraſe: c'eſt une affaire jugée *arbitralement*, c'eſt-à-dire, par des Arbitres. *Per arbitros*. Affaire vidée *arbitralement*. *Arbitrata quæſtio*.

ARBITRATEUR. ſ. m. Terme de Droit. *Arbitrator*. On appelle *Arbitrateurs*, ou amiables Compoſiteurs, les Arbitres à qui on donne pouvoir de ſe relâcher de la rigueur du droit, de terminer un différent à l'amiable.

Ce mot ſe mettoit autrefois après celui d'*Arbitre*. On en a cité un exemple à l'article *Apaiſanteur*. En voici un autre, tiré d'une ancienne traduction des Métamorphoſes d'Ovide, ſous le nom du *Grand Olympe*, *in*-16. Paris 1549. c'eſt à la fin du feuillet 266. « Jupiter, pour ce qu'il eſt juſte Juge, droicturier & ſouverain, fut eſtably par commun conſentement (des trois Déeſſes) *Arbitre*, *Arbitrateur* & amiable Compoſiteur entre-elles, pour en cognoiſtre & diſcuter juſques en diffinitive; mais point n'en voulut accepter la charge, ains s'en excuſa, diſant qu'il ne vouloit encourir la malle grace de l'une partie ne de l'autre. . . . . »

Il faut obſerver une différence entre les Arbitres & les *Arbitrateurs* ou amiables Compoſiteurs; en ce que les Arbitres ſont tenus dans l'inſtruction & le Jugement de garder les formalités de Juſtice & l'ordre de droit: c'eſt pourquoi l'Ordonnance de 1667. tit. 31. art. 2. porte: Que les Arbitres ſeront tenus, en jugeant les différens, de condamner indéfiniment aux dépens celui qui ſuccombera. Néanmoins, le même article permet aux parties de mettre dans les compromis la clauſe portant pouvoir aux Arbitres de remettre les dépens, de les modérer & liquider. Mais les *Arbitrateurs* & amiables Compoſiteurs accordent les différens de ceux qui ſe ſont rapportés à leur jugement, ſommairement & ſans s'arrêter aux règles de Droit, ni aux formalités de Juſtice. FERRIÈRE, *tom. 2. de la Science des Notaires, in-40. 1715. p. 1053. 1054.* Bornier a fait la même obſervation. ☞ Il y avoit à Rome un portique à cinq colonnes, conſacré à Jupiter *Arbitrateur*.

ARBITRATION. ſ. f. Terme de Juriſprudence. Liquidation faite en gros ſans entrer dans le détail. *Aſtimatio*.

ARBITRE. ſ. m. Puiſſance que la volonté a de choiſir, de ſe déterminer à une choſe plutôt qu'à l'autre. On joint toujours à ce mot l'épithète de *franc* ou de *libre*. Dieu a donné aux hommes leur *franc arbitre*, leur *libre arbitre*. *Arbitrium, libera voluntas*. De bons Auteurs aiment mieux *libre arbitre* que *franc arbitre*. Il eſt plus uſité. Ménage préféroit *libéral arbitre* à *libre arbitre*. Il le fait venir de *liberale* qu'on a dit pour *liberum* dans la baſſe latinité. *Libéral arbitre* qu'on diſoit autrefois ne ſe dit plus que parmi le peuple. En voulant accorder la grace avec *le libre arbitre*, il bleſſa l'honneur de celle-là, & flatta l'orgueil de celui-ci. GOD. Le *libre arbitre* eſt une faculté de la raiſon & de l'entendement, parce que la raiſon eſt conſidérée comme un *arbitre*, ou comme un Juge qui examine, qui conſulte, qui délibère, & qui enfin décide ce qu'il faut choiſir. BERN. Pour détruire le Pélagianiſme, l'on s'eſt jeté dans les extrémités oppoſées en ruinant le *franc arbitre*, & rétabliſſant la fatalité inflexible des Stoïciens. BOSS. S. Juſtin, dans ſa première apologie, prouve le *libre arbitre* par le blâme & la louange, par le changement des mœurs en bien ou en mal; parce qu'il n'y auroit ni vice, ni vertu, & que le bien & le mal ne ſeroient que dans l'opinion des hommes. Ce qui eſt, dit-il, la ſouveraine impiété, & la ſouveraine injuſtice, comme la droite raiſon le montre. FLEURY. *Voyez* LIBERTE.

ARBITRE, eſt auſſi un Juge nommé par le Magiſtrat, ou choiſi volontairement par les parties, auquel elles donnent pouvoir par un compromis de juger de leur différent. *Arbiter*. Les *Arbitres* compromiſſaires doivent juger à la rigueur, auſſi-bien que les autres Juges. En Provence on envoie les parens qui plaident pour être juges en première inſtance par-devant des *Arbitres*. Chez les Romains on pouvoit ſe ſoumettre à l'arbitrage d'une ſeule perſonne, mais ordinairement on en choiſiſſoit pluſieurs, & preſque toujours en nombre impair. Quand ils étoient en nombre pair, & qu'ils ne s'accordoient pas, ils ne pouvoient prendre eux-mêmes un tiers, il falloit que les parties en convinſſent, ou que le Préteur en nommât un d'office. Il n'étoit pas permis de convenir d'*Arbitres* dans les affaires où le public avoit intérêt, comme les crimes, les mariages, les queſtions d'Etat. On ne pouvoit appeler d'une ſentence arbitrale, parce que l'effet d'un appel eſt de ſuſpendre l'autorité d'une juriſdiction, & non pas d'une convention. Enfin, l'arbitrage finiſſoit par la mort de l'un des *Arbitres*, ou de l'une des parties. En France nous avons trois ſortes d'*Arbitres*; ſavoir, ceux qui en vertu du compromis ſont obligés de ſuivre la rigueur du droit, ceux à qui les parties donnent pouvoir de ſe relâcher de cette rigueur, & ceux par-devant leſquels on eſt renvoyé par le Juge. On ne peut choiſir d'*Arbitres* pour les choſes qui concernent l'Etat, ou le Public, mais bien pour les choſes qui en réſultent: ainſi on ne peut pas ſuivre l'avis des *Arbitres* pour raiſon de crimes, mais on le peut pour des réparations civiles. Toutes ſortes de perſonnes peuvent être *Arbitres*, excepté, 1°. Ceux qui ſont morts civilement au monde, ou qui leur ſont comparés. 2°. Ceux qui ſont infames. 3°. Ceux qui ſont mineurs de vingt-un ans. 4°. Les Juges par devant leſquels étoit pendant le différent, pour lequel on a compromis. A l'égard des femmes, on peut ſe ſoumettre à leur jugement, lequel, quoiqu'il ne ſoit d'aucune autorité, a pourtant l'effet de faire condamner celui qui n'y veut pas déférer, à payer la peine portée par le compromis: cependant il y a un arrêt contraire, rapporté par M. le Preſtre, cent. 3, chap. 32. On peut appeler de la ſentence des *Arbitres*, quand même on auroit ſtipulé qu'on ne pourra appeler; parce que ſi cette convention avoit lieu, il ſeroit libre à des particuliers de donner une autorité

ſouveraine à d'autres qu'à ceux que le Roi a choiſis pour juger à ſa place. *Voyez* Rebuffe ſur les Ordonnances, *Tit. de Arbit.* & les Ordonnances de 1667, 1673, *&c.*

Juſtinien a généralement défendu de prendre une femme pour *Arbitre*, parce que ces ſortes d'emplois ne conviennent pas à ſon ſexe. Le Droit Canon a excepté les femmes d'une qualité éminente, ou qui ont quelque autorité ſur les perſonnes qui ont compromis ſur elles. Le Pape Alexandre III, confirma une ſentence arbitrale, rendue par une Reine de France, même dans un cas où il s'agiſſoit du temporel de l'Egliſe. Les *arbitres* ſont obligés de rendre leur jugement dans le temps qui leur eſt limité, & de ne point excéder les bornes du pouvoir qui leur eſt preſcrit par le compromis. DE LAUNAY. Les *arbitres* compromiſſaires ſont tenus de juger à la rigueur, quand cela eſt ſtipulé par le compromis : mais ſi les parties les ont autoriſés à prononcer ſelon la bonne foi, & ſelon l'équité naturelle, ſans les aſtreindre à la rigueur de la loi, alors ils ont la liberté de retrancher quelque choſe du bon droit de l'une des parties, pour l'accorder à l'autre, & de prendre un milieu équitable entre la bonne foi, & l'extrême rigueur. ID.

ARBITRE, ſe dit figurément de celui qui eſt maître abſolu. *Summus Arbiter.* Le Roi eſt l'*arbitre* de toute l'Europe, il eſt l'*arbitre* de la paix & de la guerre. Un amant dit que ſa maîtreſſe eſt l'*arbitre* de ſon ſort. Dieu eſt l'*arbitre* du genre humain. Il eſt devenu l'*arbitre* de la mort des citoyens. VAUG. Etre libre, c'eſt être ſeul *arbitre* de ce que l'on fera, ou de ce que l'on ne fera pas. LA BRUY. Le Pere du Cerceau dit en s'adreſſant aux Parques.

> Arbitres *du deſtin, Divinités terribles,*
> *Accordez à nos vœux des jours doux & paiſibles.*

ARBITRER. v. Terme de Palais. Liquider, eſtimer une choſe en gros, & ſans entrer dans un détail particulier. ☞ *Summatim eſtimare.* On a arbitré le dommage à tant, c'eſt-à dire, évalué en gros.

☞ C'eſt auſſi eſtimer, décider, régler en qualité d'arbitre ou de Juge. *Æſtimare, arbitrari, arbitrare.* Dans certains cas, c'eſt au juge à *arbitrer* l'amende. Les juges ont *arbitré* les dépens, dommages & intérêts, à telle ſomme. Les Experts ont *arbitré* les réparations ou dégradations de cette maiſon à tant. Il falloit *arbitrer* les penſions des Religieux, qui ne pouvoient prendre la réforme. PATRU.

ARBITRÉ, ÉE. part. *Æſtimatus.*

Si l'on en croit Guichard, de רוב, *Rub. litigare, diſceptare, contendere,* & ריב, *rib, contentio, diſceptatio,* &c. βραβευω en grec a été dérivé, comme de ῥαβδευω, redoublant cette radicale ב, ou bien la prépoſant comme on fait de ῥοδον, βρόδον, *roſe* βραβευω, ſignifiant, *dijudico, conſtituo, arbitror,* βραβευτης, *arbiter ;* & il lui ſemble même que prépoſant *a* à ces radicales, de רוב, *rub, quaſi arub, arbiter* ait été dérivé en latin.

ARBO, ARBOGEN. Ville de Weſtmanie en Suède. *Arboga, Arbogia.* Elle eſt aux confins de la Néricie & de la Sudermanie, ſur la petite rivière d'Arbon, un peu au-deſſus de ſon embouchure dans le lac Méler.

ARBOIS. Petite ville de la Franche-Comté en France. *Arboroſa.* Elle eſt ſur la rivière de Lauſtine, entre Salins & Poligny. ☞ Les vins blancs d'*Arbois* ſont connus.

La Bulle d'*Arbois* eſt une fameuſe Charte donnée par l'Empereur Frédéric à l'égliſe de Lyon. Cet acte fut dreſſé à *Arbois* le 18 Novembre 1157. Il ſe garde dans les archives de l'égliſe de Lyon. Quoiqu'il n'y ait pas un terme que les différens intérêts des perſonnes qui l'ont interprété, n'ait fait expliquer fort différemment, on y voit toujours que Frédéric y dit avoir donné pleinement à Héraclius, Archevêque de Lyon, l'inveſtiture de tout le corps de la communauté de l'égliſe de Lyon, & de toutes les régales établies andedans & au dehors dans l'étendue de l'archevêché, ſelon que l'égliſe de Lyon ſembloit en avoir joui anciennement, & s'y étre maintenue juſqu'au temps préſent, & il la donne non-ſeulement à Héraclius, mais à tous ſes ſucceſſeurs à perpétuité; & le fait Exarque de la cour du royaume de Bourgogne, le chef ſuprême de ſon conſeil, & le premier dans toutes ſes affaires & expéditions. P. F. H. D. l'E. G. *L. XXVI.*

ARBOLADE. ſ. f. Terme de Cuiſine. C'eſt un ragoût qui ſe fait avec un peu de beurre, de la crême, des jaunes d'œufs, du jus de poires, du ſucre, & fort peu de ſel. CUIS. FRANÇ.

ARBON. Petite ville du Turgaw, en Suiſſe. *Arbona. Arbor felix.* Elle eſt ſur le lac de Conſtance, au ſeptrion de la ville de S. Gal.

ARBON, eſt auſſi le nom d'une rivière de la Morée, *Arbona*, anciennement *Aſopes.* Elle arroſe la Sacanie, & ſe decharge dans la mer, vers le fond du golfe de Lépante, entre les villes de Laſtrocari & de Vaſilica.

☞ ARBORER. v. a. Planter quelque choſe haut & droit à la manière des arbres. *Figere, defigere. Arborer* les enſeignes. *Arborer* la croix. *Arborer* les drapeaux ſur la brèche. Il a *arboré* l'étendard de la Croix dans les pays infidèles. Ils *arborerent* l'étentard de France, & implorerent le ſecours du Roi. HIST. DE LOUIS XIV.

Paſquier dit que c'eſt l'Amiral de Châtillon qui a le premier introduit cette façon de parler, lorſqu'il exerçoit la charge de Colonel de l'infanterie. ☞ Corneille dans le *Cid*, a dit *arborer des Lauriers.* Ce n'eſt pas, dit M. de Voltaire, les mettre en terre pour les faire croître, les planter : mais comme on coupoit des branches de laurier, en l'honneur des vainqueurs, c'étoit les *arborer*, que de les porter en triomphe, les montrer de loin, comme ſi c'étoient des arbres véritables. Ces figures ne ſont-elles pas permiſes dans la poëſie : Corneille avoit été repris par Scudery & par MM. de l'Académie, avec raiſon, dit Ménage : car on ne dit point *arborer* un arbre : le mot d'*arborer* ne ſe prenant que pour les choſes que l'on plante figurément en façon d'arbres, comme *arborer* un étandart.

On dit auſſi en termes de Marine, *arborer* le pavillon; pour dire, montrer & déployer le pavillon, enſorte qu'il puiſſe voltiger au gré du vent. *Arborer* le pavillon de France.

ARBORER, ſignifie auſſi, dreſſer, élever un mât. *Malum erigere.* Et au contraire, *déſarborer*, c'eſt l'abattre & le couper. Le mât de hune eſt *arboré* ſur le grand mât.

ARBORER, ſe dit auſſi au figuré, pour ſe déclarer ouvertement pour quelque parti. Il a *arboré* le Quiétiſme. Il a *arboré* l'impiété. *Profiteri.*

ARBORÉ, ÉE. part. *Fixus, defixus, erectus.*

Ces mots viennent du latin *arbor.*

ARBORIBONZE. ſ. m. Les *Arboribonzes* ſont une eſpèce de Prêtres du Japon, toujours errans & vagabonds, & ne vivant que des aumônes qu'on leur fait. Ils ſe retirent dans des cavernes. Leurs bonnets ſont d'un tiſſu d'écorce d'arbres, dont la figure eſt en pointe, d'où ſort une eſpèce d'aigrette fait de crin, ou de poil de chèvre. Leur ceinture qui fait deux tours, eſt d'une étoffe fort groſſière. Leur robe de deſſus eſt fort courte avec des demi manches, & n'eſt d'ordinaire que de coton ; celle de deſſous eſt de peau de bouc, & de quatre ou cinq doigts plus longue. Ils ont une corde à la ceinture, où pend un gobelet, qu'ils tiennent d'une main en marchant, & de l'autre un bâton d'un arbre ſauvage, nommé *Soutan*, dont le fruit reſſemble à nos nèfles. Ils ont pour chauſſures des ſandales attachées aux pieds avec des courroies, & garnies de quatre fers, qui ne font guère moins de bruit que ceux des chevaux. Leurs barbes & leurs cheveux ſont ſi ſales, & ſi mal peignés, qu'on ne les peut voir ſans horreur. Les *Arboribonzes* ſe mêlent de conjurer le Démon, mais ne commencent à le faire qu'à trente ans. *Ambaſſ. au Japon, P. 1, p. 89 & 90.*

ARBORIQUE. ſ. m. *Arboricus.* Nom de Nation. Entre les peuples qui habitoient entre Tournai & le Vahal, les plus conſidérables étoient les *Arboriques.* Ils étoient

Chrétiens ſous Clovis, comme la plûpart des autres Gaulois, & fort attachés à leur religion. P. Daniel. Procope, de qui nous apprenons ceci, écrit Ἀρβόριχοι, *Arboriques*. Le P. Lobineau croit que ce ſont les Armoricains: car, dit-il, la difference n'eſt pas aſſez grande d'Ἀρβόριχοι à Ἀρμόριχοι, pour imaginer ſur un fondement ſi léger, je ne ſais quelle nation d'Arboruſques, ou d'Arbonches dans l'Allemagne & dans le Brabant. Ce que dit Procope, que ces *Arboriques* étoient à l'extrémité des Gaules, qu'ils étoient Chrétiens, qu'ils étoient à craindre aux François, & qu'il y avoit auprès d'eux des Ariens, ne peut convenir à aucune nation du Brabant, ni de l'Allemagne, & convient parfaitement aux Armoricains. Quand la difference des noms ſeroit plus grande, l'éloignement des lieux, la diverſité des langues, & peut-être un peu de manque d'exactitude, ont pu faire tomber Procope dans cette ſurpriſe. Au reſte, ajoute-t-il, le changement eſt fort naturel de l'M au B. comme on le peut voir par μύρμηξ, changé en βύρμηξ dans Heſychius τερμίνθος en τερέβινθος, *flamme*, en *flambe*, *marmor* en *marbre*. Goropius Becanus, & d'autres Savans ne ſont pas de ce ſentiment qui ne laiſſe pas d'être probable. Mais il ne falloit point apporter l'exemple de τερμίνθος, pour des raiſons que nous dirons peut-être en parlant de ces lettres, & qu'on peut voir dans les Eſſais de Grammaire de M. l'Abbé Dangeau.

ARBORISÉE ÉE. adj. Terme de Lithologie. Il ſe dit d'une pierre qui repréſente des feuillages d'arbre.

ARBORISER. *Voyez* HERBORISER.

ARBORISTE. *Voyez* HERBORISTE. *Arboriſte* devroit cependant avoir un ſens différent d'Herboriſte; celui-ci ſignifiant ſelon ſon origine, qui s'applique à la connoiſſance des herbes; & celui-là, qui s'applique à la connoiſſance des arbres. Dans l'uſage, herboriſte comme herboriſer, ſe prend pour l'un & l'autre. M. de la Fontaine s'eſt ſervi d'*Arboriſte*.

*Tu veux faire ici l'*Arboriſte,
Et ne fut jamais que Bouchere. La Font.

ARBOURG. *Voyez* ARBOURG.

ARBOUSE. ſ. f. ou ſelon quelques-uns ARBOISE. C'eſt le fruit de l'*Arbouſier*. *Arbutum*.

☞ ARBOUSIER ſ. m. *Arbutus*. On écrivoit anciennement *arbouſtier* par un τ, on diſoit auſſi *arboſier*, & quelques-uns diſent *arboſier*. Arbre qui devient d'une moyenne grandeur, lorſqu'on le laiſſe monter. Il pouſſe ſouvent de ſa racine pluſieurs jets longs & branchus, & quelquefois tortus. Son bois eſt blanc, & l'écorce des vieux pieds eſt raboteuſe, écailleuſe & griſatre; au lieu que dans les jeunes tiges, elle eſt liſſe & rougeâtre: ſes branches ſont garnies de feuilles aſſez ſemblables à celles du laurier, mais d'un vert plus gai & crénelées ſur leurs bords; elles n'ont preſque point d'odeur. Ses fleurs reſſemblent à un grelot de muguet, dont l'ouverture antérieure eſt étranglée, d'un blanc verdâtre & ſans odeur. Elles ſont ramaſſées en forme de grappe pendante, & ne commencent à paroître que vers le mois d'Août. Le piſtil qui s'emboîte avec la fleur par ſa partie poſterieure, devient un fruit qui demeure un an à mûrir. Il a la figure d'une fraiſe, mais il eſt plus gros, ordinairement rond, diviſé en cinq loges remplies de ſemences menues comme celle du millet: il eſt jaunâtre d'abord, & rouge dans ſa maturité, d'une ſaveur douce qu'on trouve fade lorſqu'on en mange pluſieurs. Son bois eſt bon pour les Tourneurs: on en fait auſſi de bon charbon. L'*arbouſier* croit communément en Languedoc, en Italie & en Eſpagne.

ARBRE. ſ. m. Plante vivace d'une grandeur conſidérable; dont l'intérieur du tronc, des branches & des racines eſt ligneux. *Arbor*. Le tronc ſe diviſe par le haut en pluſieurs branches, & par le bas en racines. Les arbres ſont les plus élevés & les plus gros de tous les végétaux. Guichard dérive ce mot de l'hébreu אבב, *abad*, d'où vient אב, *arbor*, *arbuſtum*. Les parties des *arbres* ſont les racines, le tronc ou la tige, les branches, les feuilles, les fleurs, les fruits, les ſemences. L'aſſemblage de toutes les branches, s'appelle *la touffe*. M. Dodard a remarqué que dans pluſieurs *arbres* fruitiers, comme les pommiers, les poiriers, les chataigniers, & generalement dans ceux qui jettent le port, tels que ſont les noyers, les chenes, les hetres, la baſe de la touffe affecte preſque toujours d'être parallele au plan d'où ſortent les tiges, ſoit que ce plan ſoit horizontal, ou qu'il ne le ſoit pas, ſoit que les tiges elles-mêmes ſoient perpendiculaires, ou inclinées ſur ce plan; & cette affectation eſt ſi conſtante, que ſi un *arbre* ſort d'un endroit où le plan ſoit d'un côté horizontal, & de l'autre incliné à l'horizon, la baſe de la touffe ſe tient d'un côté horizontal, & de l'autre s'incline à l'horizon autant que le plan. M. Dodard croit que la raiſon eſt que les racines de ces *arbres* ſont paralleles au plan du terrain d'où l'*arbre* ſort, & que les branches doivent être paralleles aux racines, parce que les fibres qui partant des racines vont former le tronc, & enſuite les branches, peuvent bien ſe plier, mais non pas s'étendre: d'où il s'enſuit qu'après avoir fait un angle obtus au collet des racines, pour former le tronc, il faut qu'elles faſſent un angle aigu au collet des branches; parce que ſi elles faiſoient encore un angle obtus au collet des branches, elles s'étendroient trop. Mais quand elles ont fait un angle aigu au collet des racines, elles peuvent & doivent même en faire un obtus au collet des branches, pour avoir toute l'etendue qui leur convient. Cette raiſon ne ſatisfait pas; car, en ſuppoſant même que ces fibres peuvent bien ſe plier, mais non pas s'étendre, on ne voit point comment une fibre, après avoir fait un angle obtus au collet des racines, n'en peut pas faire encore un au collet des branches ſans s'étendre plus que ſi elle faiſoit un angle aigu.

Toutes les plantes doivent être droites & à plomb pour ſe ſoutenir plus aiſement, & pour porter leurs fruits; auſſi affectent-elles toujours la perpendiculaire. M. Dodard en recherche les cauſes dans les Memoires de l'Academie des Sciences, 1700. *p.* 47. *Voyez* RACINE, SEVE.

☞ On diſtingue les *arbres* en *arbres* ſauvages, qui viennent naturellement dans les bois, dans les haies, &c. *Arbores brutæ*, & en *arbres* cultivés ou domeſtiques. *Arbores cultæ*: & encore en *arbres* foreſtiers, *arbores ſylvaticæ*, & en *arbres* fruitiers, *arbores pomiferæ*, ſelon qu'ils ſont d'eſpèce à faire la maſſe des forêts, ou à fournir des fruits bon à manger.

☞ ARBRES *de haute futaie*, ou *de haut vent*, grands *arbres* qu'on laiſſe parvenir à toute leur hauteur ſans les abattre. *Altæ, proceræque arbores*.

☞ ARBRES *de plein vent*, *de haut vent*, *de tige*. Ce ſont ceux qu'on laiſſe s'élever de toute leur hauteur, & qui ſont éloignés les uns des autres dans les champs, les vignes & les vergers. Cette denomination convient particulièrement aux *arbres* fruitiers qui s'élevent naturellement fort haut, & que l'on ne rabaiſſe point. *Arbores juſtæ magnitudinis. Quæ ad juſtam magnitudinem excreſcunt*.

☞ ARBRES *de demi vent*, ou *de demi tige*. Sont ceux dont on borne la hauteur de la tige à trois ou quatre pieds.

☞ ARBRE *nain*, proprement dit, eſt celui qui eſt de petite taille. Le pommier de paradis eſt naturellement un *pommier nain*. Mais on donne auſſi ce nom aux *arbres* dont on reſtreint la tige par la taille à quinze ou vingt pouces de hauteur. *Arbor coactæ brevitatis*.

☞ Si cet *arbre* eſt taillé dans la forme d'un verre à boire, on le nomme en *buiſſon*, on le vide en dedans, afin que leurs branches s'étendent ſur les côtés, forment une boule ou buiſſon arrondi.

☞ S'il eſt taillé à plat, on le dit en éventail, *utrinque planum in morem tonſa*, & de ces derniers, les uns ſont appuyés contre les murailles, & ſont dits en *eſpalier*, *arbuſculæ horti parietibus applicatæ*.

☞ D'autres ſont attachés à des treillages iſolés, & ſont dits en contre-eſpalier. *Aligatæ palis*.

☞ Les *arbres de haute tige*, ſont ceux auxquels on forme une tige de cinq, ſix ou ſept pieds de hauteur, & entre ceux-là, il y en a de *plein vent*, & en *eſpalier*.

☞ Arbres *en mannequin. Arbores in corbe*, ſont ceux que l'on met à part, plantés dans des mannequins pour les lever dans le beſoin, & les mettre en motte a la place de ceux qui ſont morts dans un nouveau plan.

☞ Arbres *ſur franc, ſur Coignaſſier.* *Voyez* au mot Greffer.

☞ Arbres *fatigués*, ſont ceux qui paroiſſent uſés, ſoit de vieilleſſe, ſoit faute de culture, & qui ſont charges de mouſſe & de gale. *Arbores vetulæ, defectæ ſenio, carioſæ.*

☞ Arbres *bien aboutis*, ſont ceux qui ont beaucoup de boutons à fruit. *Arbores gemmatæ.*

☞ Arbres *qui s'emportent*, qui pouſſent trop de branches, *nimiâ ramorum luxuriæ ſeſe efferentes.*

☞ Arbres *bien conditionnes. Bene compoſitæ, affectæ.*

Un *arbre*, pour mériter d'être choiſi, quand il eſt encore en pepinière, doit avoir l'écorce nette & luiſante, & les jets de l'année longs & vigoureux. Et s'il eſt hors de terre, il faut qu'il ait les racines belles, bien ſaines, & qu'à proportion de la tige elles ſoient paſſablement groſſes. Je ne prends jamais de ces *arbres* qui n'ont que du chevelu. Les *arbres* les plus droits, & qui n'ont qu'une tige, me paroiſſent les plus beaux à choiſir pour planter. La Quint. En toutes ſortes d'*arbres* nains que l'on veut planter, excepté les péchers & les pommiers ſur paradis, la groſſeur eſt celle de deux ou trois pouces par le bas. La groſſeur des *arbres* de tige eſt celle de cinq à ſix pouces par le bas, & la hauteur de ſix a ſept pieds. La greffe des petits *arbres* doit être à deux ou trois doigts de terre; & quand elle eſt couverte, c'eſt une marque de vigueur au pied, auſſi-bien que de ſoin & d'habileté au Jardinier qui l'a elevé. Id. Préparer un *arbre* pour le planter. Id.

La Quintinie traite de la connoiſſance des *arbres* fruitiers, part. ch. 3, art. 6. De la manière de préparer un *arbre*, tant par la tête que par la racine, avant que de le planter, au même endroit, art. 7 & part. III, ch. 19. De la manière de planter les *arbres*, part. III, ch. 20. Du temps qu'il faut choiſir pour bien planter, art. 8. De la taille des *arbres*, art. 9 & part. IV, entière. Des terres qui conviennent à chaque eſpèce d'*arbres* fruitiers, part. II, ch. 25. Du choix des *arbres*, part. III, ch. 57 & 58. Des greffes & pépinières des *arbres*, part. V. ch. 11 & ſuiv.

On dit, abattre des *arbres*, c'eſt les couper par le pied, à fleur de terre. *Arbores cædere, excidere.* Elaguer ou émonder des *arbres*, quand on en coupe quelques branches pour les faire mieux croître, & les rendre plus agréables à la vue, & plus propres à l'uſage auquel on les deſtine, comme a former des allées, &c. *Arbores collucare.* Deshonorer les *arbres*, quand on en coupe ſeulement la cime, ou le houppier. *Arbores decacuminare.* Préparer un *arbre*, tant par la tête que par la racine, c'eſt en ôter tout ce qui eſt nuiſible, ou ſuperflu, & couper les branches & les racines, comme elles doivent être, pour qu'on le plante. Planter un *arbre*, tailler un *arbre*, ébourgeonner les *arbres*, pincer & repincer un *arbre*, accoler les *arbres*, paliſſer les *arbres* eſpaliers, greffer un *arbre*, enter un *arbre*, ſumer un *arbre*, arrêter un *arbre*, émonder les *arbres*, élaguer les *arbres*, élever un *arbre*, abaiſſer un *arbre*, pouſſer, fatiguer, épuiſer un *arbre*, déchauſſer un *arbre*, eſpacer des *arbres* de tant l'un de l'autre, étronçonner un *arbre*, encaiſſer un *arbre*, ragréer un *arbre*; un *arbre* qui s'echappe; un *arbre* qui s'évaſe trop. *Voyez* tous ces verbes à leur place.

☞ Les *arbres* ſe multiplient par leurs ſemences, par leurs rejetons, par les provins ou marcottes, & de bouture. *Voyez* ces différens mots.

☞ La vie & la ſanté des *arbres* conſiſtent dans la circulation du ſuc nourricier. Tout ce qui peut empêcher la circulation de ce ſuc dans les differentes parties de l'*arbre*, le rend malade. il languit; & ſi le mal continue, il meurt.

☞ Un ſuc trop abondant peut crever les vaiſſeaux. Alors il ſe fait des épanchemens pernicieux, ou bien il n'a pas aſſez d'eſpace pour couler, il s'arrête. Le ſuc qui monte continuellement des racines, occupe peu-a-peu les trachées, empêche l'action de l'air: l'*arbre* meurt ſuffoqué.

☞ Le manque de ſucs produit le même effet. Les fibres deſtituées d'humeurs ſe reſſerrent, ſe deſſechent, & deviennent incapables de recevoir de nouveaux ſucs.

☞ La malignité des ſucs altère les organes. Des ſucs corroſifs déchirent le chevelu des racines. Un ſuc trop gluant s'épaiſſit, ſe fige.

☞ Les *arbres* trop fertiles durent moins que les autres. Ils donnent trop de ſucs à leurs fruits, & n'en conſervent pas aſſez pour ſe nourrir.

☞ La gelée en dilatant les ſucs, déchire les fibres, & fait quelquefois éclater les *arbres*.

☞ La chaleur attenue les ſucs, ouvre les ports, en exprime ces ſucs. Les fibres ſe relâchent, l'arbre languit.

☞ Les arbres augmentent en groſſeur par l'addition des couches ligneuſes qui ſe forment ſous l'écorce, & s'ajoutent au bois déja formé. *Voyez* Aubier.

☞ Au printemps, lorſque les *arbres* ſont en pleine ſeve, j'enlevai, dit M. Duhamel, à un jeune *arbre* un morceau d'écorce qui découvroit le bois juſqu'à la moitié du diamètre du corps de l'*arbre* que j'avois meſuré avec un compas d'épaiſſeur. Ayant conſervé l'ouverture de ce compas, je poſai une pièce d'étain battue immediatement ſur le bois, & je remis enſuite le morceau d'écorce a ſa place où je l'aſſujettis avec une bandelette chargée de terebenthine. Cette écorce ſe greffa, l'*arbre* groſſit en cet endroit comme ailleurs. Pluſieurs années après je fciai mon arbre a l'endroit de cette greffe. Je trouvai ma petite lame d'étain recouverte d'une couche de bois aſſez épaiſſe; mais après avoir meſuré la portion du corps ligneux qui avoit été renferme par la lame d'etain, je trouvai qu'elle n'avoit pas ſenſiblement augmente de groſſeur. Ce qui prouve très-bien que le bois qui etoit forme au commencement de l'experience, n'avoit pas contribué à l'augmentation de groſſeur de cet *arbre*.

☞ Les bourgeons s'alongent dans toutes les parties, tant qu'ils ſont tendres & herbacées. L'alongement diminue a meſure que le bois ſe durcit. Il ceſſe, quand la partie ligneuſe eſt entièrement endurcie.

☞ Tout le monde peut avoir remarqué qu'une branche qui ſort d'un *arbre* a une certaine diſtance du terrain, reſte toujours a cette même hauteur, quoique l'*arbre* qui la porte, croiſſe beaucoup. De même quand les eſſieux des roues ont endommagé la tige d'un jeune arbre, on remarque que la cicatrice reſte toujours à la hauteur des eſſieux quoique l'*arbre* croiſſe. Ainſi le corps ligneux, une fois endurci, ne s'étend plus en longueur.

☞ Mais il eſt aiſé de concevoir l'accroiſſement des *arbres* en hauteur, quand on ſait que les boutons contiennent les rudimens d'une nouvelle branche, ainſi que le mamelon, qui eſt à l'extremité des ſemences, renferme les rudimens d'une tige, & que de ces boutons ſortent les jeunes branches, de la même manière que les tiges ſortent des ſemences. Ces branches naiſſantes s'élèvent par la ſuite de la même manière que les jeunes tiges. *Voyez* Bouton, Couches ligneuſes & Aubier.

☞ Il paroit que les couches ligneuſes de certains *arbres*, tels que le maronnier d'Inde, &c. s'endurciſſent beaucoup plus lentement que d'autres, tels que le buis, &c. Celles qui s'endurciſſent lentement, doivent conſerver plus long-temps la propriete de s'étendre. C'eſt peut etre ce qui fait que certains *arbres* croiſſent plus promptement que d'autres.

☞ Par la même raiſon un *arbre* qui ſe trouve à l'abri du ſoleil, tranſpirant peu, conſerve long-temps l'humidité qu'il contient, l'endurciſſement ſe fait plus lentement que dans un *arbre* fort expoſé au ſoleil; & l'on remarque aſſez conſtamment que les *arbres* tenus à l'abri pouſſent plus vigoureuſement que ceux qui ſont brûlés du ſoleil.

☞ Un ſarment de vigne, dit M. Hales, qui commence

à se former lorsque la sève est peu abondante, & souvent quand la saison est encore froide, à vers son origine ses nœuds plus près les uns des autres, que ceux qui se forment dans le temps que la sève est très-abondante. Quand les feuilles sont parvenues à leur grandeur, & quand la sève diminue, alors les nœuds deviennent plus serrés à l'extremité des sarmens. Cette observation de M. Hales sur les nœuds de la vigne, a son application aux feuilles & aux boutons des autres *arbres*. Ainsi tout ce qui peut rallentir l'endurcissement, est favorable à l'extension des bourgeons. De là vient que les branches gourmandes, qui tirent une grande quantité de sève, sont beaucoup plus longues que les autres, que les *arbres* plantés dans des terrains humides font de plus grandes pousses, que ceux qui sont placés dans des terrains secs. Les années pluvieuses sont, par la même raison, favorables à l'extension des bourgeons.

ARBRES *de delit, abougris, broutés, avortés, recepés, encroués, cerbes chables, bailleveaux, arbres d'entre, en etat, gisant.*

Ces mots qui sont usités dans le commerce des bois, sont expliqués à leur ordre, au mot BOIS.

ARBRE DE BRIN, parmi les Charpentiers, est un *arbre* de belle venue, & dont la tige est haute & droite, tels que sont ceux dont on fait les poutres, les sablières, les mâts, &c. *Arbor recta, proceraque.* Parmi les mêmes on dit un *arbre* d'un beau brin; pour dire, un *arbre* droit, de belle venue, & assez gros dans son espèce.

ARBRE *conifere*, c'est celui dont le fruit est de figure conique, comme le pepin, le sapin, le picéa, la melèse. *Arbor conifera*, ou *resinifera*; c'est-à-dire, portant de la résine. On leur donne aussi ce nom, parce que les *arbres* coniféres sont presque tous couverts d'une écorce remplie de résine.

ARBRES DE LISIÈRE, en termes des Eaux & Forêts, sont des *arbres* qu'on laisse dans les ventes & coupes de bois entre deux pieds corniers, pour servir de parois & de bornes à la coupe qui est permise. *Arbores limitanes.* ☞ On a étendu ce terme; car on dit faire des réserves en lisières, pour dire, qu'on réserve une étendue de bois qui a beaucoup de longueur & peu de largeur.

ARBRES A LAÏE, ou ARBRES DE REPEUPLÉE. Ce sont des jeunes plants qu'on laisse pour repeupler les taillis, lorsqu'on en fait coupe. *Arbor proletaria, subsidiaria.*

☞ ARBRE *retenu*, en termes d'Eaux & Forêts. *Arbre* marqué du marteau du Roi & de celui du Grand-Maître, pour être conservé dans les ventes, lors de leur exploitation par les marchands adjudicataires.

☞ ARBRE *en état*, est un *arbre* qui est encore sur pied *Voyez* BOIS.

Ovide Montalban a écrit trois volumes des *arbres*, qu'il nomme *Dendrologie*, qu'il a mis à la suite de l'histoire naturelle d'Ulysse Aldrovandus, dont les six premiers volumes contiennent celle des oiseaux, des animaux terrestres, des poissons, des insectes, & des métaux. Jonston a fait aussi une Dendrologie. Ces ouvrages sont des compilations de tout ce qu'ils ont trouvé dans les Auteurs qui les avoient précédés. La rareté de ces livres fait une partie de leur mérite. Pour les *arbres* des Indes occidentales, *Voyez* le P. d'Acosta, *Liv. IV* de l'*Hist. des Indes, ch. 16, & suiv.* jusqu'au *32*. Et pour ceux des Antilles, l'*Histoire naturelle des Antilles* de Lonvillers de Poincy, imprimée à Amsterdam *in*-4°. en 1658, & celle du P. du Tertre, & les plantes de l'Amérique du P. Plumier, Minime.

Il y a des *arbres* si gros en la province de Nicaragua, qu'à peine quinze hommes les peuvent embrasser. Le P. d'Acosta Jésuite, *Liv. IV* de l'*Histoire des Indes, ch. 3*, rapporte qu'à Tlacocharaye, à trois lieues de Gauxa, dans la nouvelle Espagne, il y en a un qui est creux, & qui en dedans a neuf brasses de tour proche de la terre, & en dehors proche de la racine seize brasses, & douze plus haut, & qu'il peut contenir mille personnes sous son ombre; & que c'est sous cet *arbre* que les Barbares s'assembloient pour leurs superstitions, & qu'ils faisoient leurs mitotes ou danses autour de leurs idoles. Herrera parle d'un autre, que seize hommes ne purent embrasser en se tenant par les mains. Le P. Kirker, dans son *Latium, p. 10*, dit qu'il a vu proche de Gonzano un *arbre* si gros, qu'une famille entière de vingt-cinq personnes pouvoit tenir dans sa cavité. Le peuple dit que c'est Auguste qui l'a planté. Rai, dans son *Hist. des plantes, p. 43*, fait mention de plusieurs *arbres* d'une grosseur extraordinaire.

Il y a aux Indes de fort grandes forêts qui sont composées d'un seul *arbre*, dont les branches tombent jusqu'à terre, y prennent racine, & repoussent de nouveaux *arbres*. Le figuier admirable & le paretuvier sont de cette espèce. Il y a des *arbres* au Perou, dont une partie des branches produit des fruits pendant la moitié de l'année, & l'autre partie pendant l'autre moitié. Il y a aux Antilles des *arbres* de mer, qui naissent dans les bancs des rochers, & qui sont glacés de salpetre, qui les rend tout blancs. Quelques uns les prennent pour une espèce de corail. LONVILLERS. De tous les *arbres* qui croissent dans la Chine, celui qui porte le suif est, à mon sens, le plus admirable. P. LE COMTE. *Voyez* SUIF.

Les *arbres* ont servi autrefois à l'idolâtrie. On plaçoit les idoles sous des *arbres*, qui leur faisoient une espèce de temple; & si les Anciens, dit Pline, ont adoré des *arbres*, ce n'est que parce qu'ils les regardoient comme les temples de quelque Divinité. Cette idée est très-ancienne, & a été très-commune. *Voyez* Osée IV, 13. Ezech VI, 13, & Deut. XVI, 21, où Dieu, à cause des abus de l'idolâtrie, défend de planter des *arbres* proche des autels, ou d'ériger des autels sous des *arbres*: Loi que les Hébreux violèrent si souvent. Encore aujourd'hui dans l'Indes les Brames placent ordinairement leur idole sous des *arbres*, & dans de petits bouquets de bois touffus. *Voyez* de la Crequinière, *Voyage des Indes*, Art. V. p. 51. Chez les Anciens, les Dieux avoient chacun un ou plusieurs *arbres* qui leur étoient consacrés; Jupiter, le chêne; Venus, le myrte; Apollon, le Laurier; Cybèle, le pin; Hercule, le peuplier; Minerve, l'olivier; Bacchus, la vigne & le lierre, &c.

Un *arbre* a servi de corps à bien des devises. Un *arbre* renversé, avec ce mot, *Uno decidit ictu*, il est tombé au premier coup, marque la petitesse d'esprit & de courage dans un homme que le moindre revers abat. Au contraire, avec celui-ci, *Non uno decidit ictu*, il marque la fermeté de courage. Augustin Barbarigo, Doge de Venise, pour marquer que les charges dont il étoit revêtu, abregeoient sa vie, prit pour devise un *arbre* chargé de fruits, avec ce mot, *Copia me perdit.* D'autres ont mis un *arbre* renversé sous le poids des fruits dont il étoit chargé, avec ces mots, *Sternit ubertas;* ou bien celui-ci de Martial, *Pondere victa suo.* Pour marquer que la chûte des grands hommes en perd beaucoup d'autres, un grand *arbre*, qui en tombant abat tout ce qu'il trouve autour de lui, avec ce mot de Catule, *Cominùs omnia frangit.* Pour une ancienne famille, un vieux *arbre*, *Durando sæcula vincit*, Virgile, Georg. 2. Un Academicien de Boulogne, appelé l'*Inculto*, prenoit pour devise un arbrisseau inculte, avec ce mot de Virgile, *Sponte suâ*, pour donner à entendre que ses ouvrages étoient tout de lui, sans le secours ni le conseil d'aucun autre. Pour un jeune homme dont les belles qualités donnent de l'esperance, des caracteres ou figures écrites sur l'écorce d'un *arbre*, *Crescent dum crescet*, elles croîtront avec lui. Un *arbre* coupé par le pied, avec ces mots italiens, *A più bell' opre*, pour de plus beaux ouvrages, est la devise d'un Académicien des Errans de Bresse. Pour un homme de fortune, qui n'oublie point sa première bassesse, un grand *arbre*, & ce mot, *Virga fui.*

On dit l'*Arbre* de la Croix, où JESUS-CHRIST a été attaché. *Arbor crucis.* L'*arbre* de vie. *Arbor vitæ.*

☞ ARBRE *planté au milieu du Paradis*, dont le fruit auroit eu la vertu de conserver la vie à Adam, s'il avoit obéi aux ordres de Dieu.

☞ ARBRE *de la science, du bien & du mal. Arbor scientiæ boni & mali. Arbre* que Dieu avoit planté au milieu

du Paradis, auquel Dieu avoit défendu de toucher ſous peine de la vie. Quelques-uns croient que l'*arbre* de vie, & l'*arbre* de la ſcience du bien & du mal étoient un même *arbre*. L'opinion contraire paroit plus conforme au texte de Moyſe qui en diſtingue deux.

ARBRE DE JUDAS. *Arbor Judæ*. Il fleurit au commencement du printemps. La couleur de ſes feuilles tire du violet au rouge. Sa fleur eſt comme du ſafran d'Inde. Il vient de bouture, & prend aiſément. Le plus sûr eſt de coucher les branches en terre & de les inciſer. CHOM. Nous nommons en françois cet *arbre*, *Arbre de Judée*. Il ſe couvre entièrement de feuilles de couleur de pourpre avant que de pouſſer ſes fleurs. Les Perſans l'appellent *Argeran* ou *Argheran*. Ils ſe ſervent ſouvent de cet *arbre* dans leurs comparaiſons. Ils donnent au vin, qui leur eſt défendu, le nom d'*eau d'argeran*, par reſpect pour une loi qu'ils violent ſi ceſſamment. Les viſages de ſafran & les yeux d'*argeran* ſont leurs expreſſions ordinaires, pour ſignifier des amans paſſionnés, dont la mélancolie eſt peinte ſur le viſage, & dont les yeux ſont rouges à force de verſer des larmes. D'HERB. *Voyez* GAGNIER.

ARBRE DE MER. Quelques Chimiſtes appellent ainſi le corail. *Corallium, arbor maris*. HARR.

ARBRE DES PHILOSOPHES. Terme de ſcience hermétique. *Arbor Philoſophorum*. Le grand *arbre des Philoſophes* eſt leur mercure, qui eſt leur teinture, leur principe & leur racine; quelquefois c'eſt l'ouvrage de la pierre. *Voyez* Pluie d'or. DICT. HERM.

ARBRE AU RAISIN. *Voyez* PISTACHIER SAUVAGE. *Voyez* auſſi NEZ COUPÉ.

ARBRE QUI PORTE DES SAVONETTES. *Sapindus foliis coſtæ alatæ innaſcentibus, Inſt. R. Herb.* Cet *arbre* croît dans toutes les îles de l'Amérique le long de la mer, dans les lieux les plus ſecs & les plus arides: ſon tronc ne s'élève qu'à la hauteur de deux à trois pieds, & eſt branchu. Il donne pluſieurs petites branches couvertes d'une écorce griſe & rude; elles ſont garnies de feuilles vertes, longues, étroites & rangées ſur une côte de la même couleur. Monard compare aſſez mal ſes feuilles à celles de la fougère. Ses fleurs ſont diſpoſées en manière de grappe, compoſées de quatre pétales ſoutenus par un calice fendu en quatre quartiers. Le piſtil qui s'éleve du milieu du calice, devient un fruit charnu, très-amer, jaune & de la groſſeur d'une petite noix. La chair de ce fruit mûr, ſe réduit en une ſubſtance claire & gluante, comme la gomme arabique fondue. Le noyau de ce fruit eſt rond, d'un beau noir, gros comme une moyenne balle de piſtolet: la ſemence qu'il renferme, eſt ronde pareillement, & a un goût de noiſette. Le bois de cet *arbre* eſt blanc & fort dur. On ſe ſert de ſes fruits pour dégraiſſer & blanchir le linge; & parce qu'ils font brouer & écumer l'eau comme le ſavon, on les appelle des *ſavonettes*, *nuculæ ſaponariæ*; & ſon *arbre*, *ſapindus* en latin, comme qui diroit, *Sapo Indus*, Savon des Indes, à cauſe de l'uſage de ſes fruits. Le P. du Tertre remarque que ce ſavon brûle & gâte le linge lorſqu'on s'en ſert trop ſouvent.

ARBRE TRISTE. Eſpèce d'*arbre* commun dans les Indes. On l'appelle *triſte*, parce qu'il ne fleurit que la nuit. Ses fleurs tombent une demi-heure avant le lever du ſoleil, & commencent à repouſſer une demi-heure environ après ſon coucher. Cet *arbre* eſt de la grandeur d'un prunier. Ses branches ont une aune de long. Quand on le coupe à la racine, il recroît en moins de ſix mois. On le plante ordinairement proche des maiſons. Les Indiens en ramaſſent curieuſement les fleurs quand elles ſont tombées, parce qu'elles ſentent fort bon. Goa & Malaca ſont les endroits où l'on trouve le plus de ces ſortes d'*arbres*. Cette deſcription eſt priſe d'Acoſta & de Linſcot. On peut la comparer avec celle de la plante nommée *manjapumeran*, dans le premier volume de l'*Hortus Malabaricus*.

ARBRE DE VIE. *Arbor vitæ*, ou *Thuya Theophraſti. C. B. Pin. Arbre* qui a été apporté de Canada en France, & qui fut préſenté à François I. ☞ Il eſt ainſi nommé, parce qu'il eſt toujours vert, & qu'il rend une odeur douce & agréable. On le nomme auſſi *Cèdre américain*, ou *arbre* toujours vert. Cet *arbre*, quoique étranger, s'eſt multiplié aiſément en Europe; ſes branches prennent facilement racine, & on n'a pas beaucoup de peine à l'élever. Il devient d'une moyenne grandeur en France; ſon tronc eſt droit, noueux, revêtu d'une écorce à peu-près ſemblable à celle du cyprès, remplie d'une matière reſineuſe. Il eſt aſſez branchu; ſes branches s'étendent horizontalement, & ſur leurs côtés elles ſont diviſées en d'autres plus petites branches en manière d'ailes. Ces petites branches ſont couvertes d'écailles menues, aplaties, poſées les unes ſur les autres, toujours vertes, bonnes dans l'hiver; car pour l'été elles rouiſſiſſent; mais au printemps elles reprennent leur verdure. Entre ces petites feuilles ſont placées des petites veſſies remplies d'une liqueur onctueuſe, reſineuſe, & d'une forte odeur de drogue. Ces feuilles, quoique deſſéchées, ne perdent preſque jamais leur odeur. A l'extrémité de quelques-unes de ces petites branches naiſſent des petits boutons qui deviennent des fruits longs de demi-pouce environ, compoſés de quelques écailles, entre leſquelles on trouve des ſemences oblongues, bordées d'une aile membraneuſe, ou feuillet délié.

On ajuſte cet *arbre* dans les jardins, & on lui donne, comme à l'if, telle figure que l'on veut. On fait cas de ſon huile tirée par la diſtillation, pour ſoulager les goutteux.

ARBRE DE DIANE. *Voyez* DIANE.

ARBRE DE MARS. *Voyez* MARS.

ARBRE A ENIVRER. C'eſt le nom que l'on donne dans le Pérou à l'*arbre* qui produit le quinquina, dont on ſe ſert pour la guériſon des fievres; parce qu'outre cette qualité febrifuge, ſon écorce a encore celle d'enivrer les poiſſons plus ſurement, que la drogue qu'on appelle en Europe *Coque de Levant*.

☞ ARBRE, en termes de Charpenterie & d'Architecture, eſt une groſſe pièce de bois, qui eſt la principale d'une machine, & qui la ſoutient. L'*arbre* du moulin eſt celui que la roue fait tourner, pour mouvoir les meules, ſoit par l'eau, ſoit par le vent. *Arbor molendinaria*. On l'appelle *arbre tournant*.

☞ L'ARBRE *d'un navire*, eſt le grand mât qu'on appelle *arbre meſtre* ſur la méditerranée. *Arbor nautica*.

☞ L'ARBRE *d'une grue*, eſt la principale pièce de bois qui la ſoutient, qu'on nomme auſſi la *flèche*.

☞ ARBRE, en termes d'Horlogerie & de Mécanique, eſt ce qu'on appelle dans les montres, les *horloges* & autres machines qui tournent, l'*axe* ou l'eſſieu des roues qui portent le pignon ou ce qui les fait mouvoir. *Axis*.

ARBRE, en termes de Monnoyage, ſignifie la machine qu'on appelle vulgairement une *jument*, qui contient tout enſemble le degroſſi & le laminoir, une groſſe pièce de bois poſée perpendiculairement, ſur le haut de laquelle eſt la grande roue à dents qui donne le mouvement aux lanternes & aux hériſſons.

On nomme pareillement parmi les ouvriers des monnoies, l'*arbre* du coupoir, une pièce de fer poſée perpendiculairement, dont le bout d'en haut, qui eſt vis-à-vis, ſe tourne avec une manivelle, pour la faire baiſſer ou lever, & qui à ſon autre bout porte le coupoir, c'eſt-à-dire, un emporte-pièce d'acier bien acéré, pour débiter les lames de metal en flaons convenables aux eſpèces qu'on veut marquer.

ARBRE, en termes de Tourneur, eſt un mandrin compoſé de pluſieurs pièces de cuivre, de fer & de bois, dont on ſe ſert, ſoit pour tourner en l'air, ſoit pour faire des vis aux ouvrages de tour, ſoit pour tourner en ovale, ou en d'autres figures irrégulières.

ARBRE, *chez les Vitriers*. Les Vitriers appellent les *arbres* d'un tire plomb, les axes ou eſſieux qui font tourner les rouleaux d'acier, entre leſquels on paſſe la lame de plomb, pour l'aplatir & canneler au ſortir de la lingotière.

ARBRE, *chez les Tireurs d'or*, eſt une eſpèce de cabeſtan, dont le treuil, qui eſt poſé perpendiculairement, a huit ou dix pieds de haut. Deux barres ou leviers de vingt-quatre pieds de long, le traverſent en croix, & ſervent à le tourner. C'eſt ſur cet *arbre* que ſe roule le cable. *Voyez* ARGUE.

ARBRE DE PRESSOIR, en termes de Mécanique, eſt de deux ſortes, ſelon deux différentes eſpèces de preſſoir. Dans la première, c'eſt un tronc d'*arbre* équarri, qui a plus de la longueur de la mai du preſſoir, & qui déborde par les deux bouts: il eſt engagé entre deux montans ou jambages de chaque côté, qui l'aſſujettiſſent, pour qu'il ne puiſſe s'écarter ni à droite ni à gauche. Dans ſon milieu il eſt percé d'un trou qui reçoit une vis, qui le hauſſe & le baiſſe par le moyen d'un écrou. Quand l'*arbre* eſt hauſſé, on diſpoſe deſſous & au milieu de la mai le raiſin, que l'on entaſſe en maſſe carrée que l'on appelle *mare*. On met ſur ce mare des planches épaiſſes, & l'on en couvre tout, enſorte qu'elles débordent même plus que le mare, ſur lequel on a mis deux ou trois grands bâtons de la groſſeur du bras pour ſoutenir ces planches debordantes; on charge ces planches de ſolives équarries miſes alternativement en carré les unes ſur les autres, & l'on en met ainſi juſqu'à ce qu'elles touchent l'*arbre* du preſſoir élévé, comme nous avons dit; alors, à l'aide d'une roue, au milieu de laquelle eſt l'écrou, on abaiſſe l'*arbre* qui en preſſant le raiſin ſur la mai, exprime tout le jus qu'il contient.

L'autre eſpèce d'*arbre* de preſſoir eſt un grand & gros tronc d'*arbre* équarri en poutre, qui par ſon gros bout porte ſur la mai du preſſoir, & de chaque côté de la mai eſt enclavé entre deux montans qui l'aſſujettiſſent. A l'autre bout il porte un écrou, & par le moyen de la vis il ſe hauſſe & ſe baiſſe; quand il eſt hauſſé, l'autre bout s'abaiſſe entre les deux montans, qui le tiennent, & alors on met deſſus ce bout abaiſſé des pièces de bois, qui l'empêchent de s'élever, puis par le ſecours de la vis on abaiſſe l'autre bout; l'*arbre*, en s'abaiſſant, preſſe le mare & en exprime le vin.

☞ Il y a quantité d'autres machines pour les différens métiers où cette pièce ſe rencontre ſous le nom d'*arbre*; mais comme elle a par-tout la même fonction, les ſortes d'*arbres* dont on vient de parler, ſuffiront pour faire connoître cette fonction.

ARBRE, ſe dit figurément en Logique de l'ordre & de la ſuite naturelle des genres, des eſpèces & des individus. On l'appelle l'*arbre* de Porphyre, du nom du Philoſophe *Porphyre*, qui en eſt l'inventeur. Dans l'*arbre* de Porphyre on deſcend ainſi du premier genre juſqu'aux individus: être, ſubſtance, corps, vivant, animal, homme, pierre. Cette ſuite ſe met ſur le tronc d'une figure d'*arbre*; & ſur les branches de l'*arbre* en ligne collatérale ſe trouvent les diviſions de chacun de ces genres ou eſpèces. C'eſt ce qui fait qu'on l'appelle *arbre*. ☞ On l'appelle autrement, *échelle des prédicamens*. *Scala prædicamentalis*.

D'autres Philoſophes forment cet *arbre* différemment. Pourchot, par exemple, met d'abord l'être, puis la ſubſtance; enſuite il deſcend ainſi: la ſubſtance eſt eſprit ou corps; l'eſprit eſt incréé ou créé, l'eſprit créé, eſt deſtiné au corps, ou ne l'eſt pas; le corps eſt animé ou inanimé, le corps animé a la force de marcher, ou ne l'a pas; s'il a la force de marcher, il eſt ou raiſonnable ou irraiſonnable. Cela eſt un peu défectueux. Qui nous a dit qu'il n'y a pas des animaux irraiſonnables, qui avec une ame ſenſitive, n'ont pas la force de marcher? Les huitres & autres coquillages attachés à des rochers marchent-ils?

☞ ARBRE, ſe dit auſſi figurément d'une figure tracée en forme d'*arbre*, d'où l'on voit ſortir, comme d'un tronc, diverſes branches de conſanguinité, de parenté. *Arbre* généalogique. On a dreſſé l'*arbre* généalogique de la maiſon de France. *Graduum cognationis ſchema*; *Arbor conſanguinitatis*; *Cognationum ſtemmata*.

On a appellé en poëſie *arbre* fourchu, un lai, un virelai, à cauſe des petits vers intercalaires qui étoient au milieu des grands, qui faiſoient une eſpèce de fourche.

ARBRE, en termes de Blaſon, s'appelle *fuſté*, quand ſon tronc eſt d'un autre émail que ſes branches. On doit auſſi ſpecifier en blaſonnant quand il eſt ſec, ou avec ſes feuilles.

On dit figurément & proverbialement, qu'il ſe faut tenir au gros de l'*arbre*; pour dire, au parti juſte & ſolide, & qui eſt le plus fort. Quand il s'agit de la foi, cela veut dire, qu'il faut s'en tenir aux déciſions de l'Egliſe, qui ſont les règles de notre foi.

ARBRISSEAU. ſ. m. *Frutex*. Plante ligneuſe, de moindre taille que l'arbre, laquelle, outre la principale tige & les branches, produit très-ſouvent de la même racine pluſieurs pieds conſidérables, tels ſont le troëne, la filaria, &c. Les arbres & les *arbriſſeaux* pouſſent en automne des boutons dans les aiſſelles des feuilles. Ces boutons ſont comme autant de petits œufs qui ſe développant dans le printems, s'épanouiſſent en feuilles & en fleurs. Cette différence, jointe à la grandeur, fait qu'on diſtingue aiſément les *arbriſſeaux* des *ſous-arbriſſeaux*.

ARBRISSEL. ſ. m. *Voyez* ALBRESEC.

ARBROATH. Bourg du nord de l'Ecoſſe. *Arbroathum*. Il eſt ſur la côte de la province d'Angus, au midi de la ville de Montroſe.

ARBROIE. ſ. f. Vieux mot. Boccage. *Poëſ. du Roi de Nav.*

ARBROT. ſ. m. Terme d'Ciſeleur. On dit, prendre les oiſeaux à l'*arbrot*, c'eſt-à-dire, à une eſpèce de petit arbre garni de gluaux.

ARBUSTE, ou SOUS-ARBRISSEAU. ſ. m. *Suffrutex*. On donne ce nom aux plantes ligneuſes, ou petits buiſſons moindres que les *arbriſſeaux*. On met des *arbuſtes* dans un parterre.

ARC.

ARC. ſ. m. Arme courbée en demi-cercle, ſervant à tirer des flèches. Arme faite d'un morceau de bois, de corne, ou d'autre matière qui fait reſſort, lequel étant courbé fortement par le moyen d'une corde attachée à ſes bouts, fait partir une flèche avec grand effort en ſe remettant en ſon état naturel, ou du moins en ſe redreſſant avec violence. *Arcus*. Le mot d'*arc* eſt dit *ab arcendo*, *quòd arceat hoſtes*, parce qu'il écarte les ennemis. Les cornes d'un *arc*, ſont ſes extremités où la corde eſt attachée pour le bander. *Cornua*. L'*arc* eſt la première & la plus générale de toutes les armes: car on a trouvé que les peuples les plus barbares, les plus éloignés, & qui avoient le moins de communication avec les autres hommes, s'en ſervoient. On s'en ſert encore dans pluſieurs endroits de l'Aſie, de l'Afrique & de l'Amérique. Bander, debander un *arc*. Tirer de l'*arc*. Les anciens attribuoient l'invention de l'*arc* & de la flèche à Appollon.

Chez les Mogols, l'*arc* eſt le ſymbole de la royauté, & la flèche le ſymbole de l'ambaſſadeur, ou d'un Vice-Roi. D'HERB. C'eſt Louis XI qui commença, en 1481, à abolir en France l'uſage de l'*arc* & de la flèche, pour introduire les armes des Suiſſes, c'eſt-à-dire, la hallebarde, la pique, & les larges épées.

On dit, un *arc* d'ivoire, d'ébène, &c. *Arcus ebore*, *ebeno inſtructus*; pour dire, un *arc* garni d'ébène, d'ivoire; car on ne fait point d'*arc* d'ivoire, d'ébène, ni de bois durs, a cauſe qu'ils ne ſont point de reſſort.

L'*arc* a fourni pluſieurs deviſes. Voici les mots: *mi ripoſo no es flaqueza*, mot eſpagnol, qui ſignifie, *mon repos n'eſt point langueur*. *Stringendo mi ſcioglio*, mot italien, qui veut dire, en ſerrant mes liens je me délie, je me mets en plus grande liberté. *Piegato ſi lega*, autre mot italien de Lucarini, *il ſe lie quand il eſt plié*. Et *Per ferir altrui torſe ſe ſteſſo*, pour frapper un autre il ſe courbe, il ſe gêne.

ARC-A-JALET. Sorte de petite arbalete propre à jetter de petite balles. *Arcus ſcapo inſtructus & emittendis globulis comparatus*.

ARC, ſignifie en Géomérie, un trait de compas qui ſe meut ſur un centre, & qui n'achève pas un demi cercle; ou une partie de la circonférence d'un cercle, moindre que la moitié. La baſe ou la ligne qui en joint les deux extrémités s'appelle la *corde*, & la perpendiculaire élevée au milieu de cette ligne, s'appelle la *flèche*. Tous les angles ſont meſurés par des *arcs*.

Pour savoir leur grandeur, il faut décrire un *arc*, dont le centre soit en leur pointe.

On appelle aussi *arc* en Astronomie, une portion d'un cercle, qui fait partie d'un cercle divisé en 360 parties: & on dit, un *arc* de 60, de 90, & de 120 degrés. L'*arc* diurne du soleil est le cercle parallèle à l'équateur, que le soleil décrit sur l'horizon; c'est-à-dire, depuis son lever jusqu'à son coucher. Son *arc* nocturne est un pareil cercle qu'il décrit sous l'horizon. L'élévation du pole se mesure par un *arc* pris sur le méridien. L'*arc* de progression, ou de direction, est l'*arc* du zodiaque, que la planète semble parcourir lorsque son mouvement se fait selon la suite des signes. L'*arc* de rétrogradation, est l'*arc* du zodiaque que la planète parcourt en rétrogradant, & lorsqu'elle se meut, contre l'ordre des signes. L'*arc* de station première, est l'*arc* que la planète parcourt dans le premier demi-cercle de son épicycle, pendant qu'elle est stationnaire. L'*arc* de station seconde, est l'*arc* que la planète parcourt dans l'autre demi-cercle de son épicycle, pendant qu'elle paroît stationnaire. Dans les Mémoires de l'Académie des Sciences 1710, *p.* 200. M. de la Hire donne une méthode générale pour la division des *arcs* de cercle, ou des angles en autant de parties égales que l'on voudra.

ARC, se dit aussi généralement de toutes les choses qui se font en ligne courbe. En cet endroit le rivage se courbe en *arc* pour former un golfe, ou une anse. Cette rivière, ce chemin, la muraille de ce port, se forment en *arc*, & font un grand détour.

ARC, se dit aussi dans les bâtimens, des voutes & trompes courbées en rond. *Arc en plein cintre*, est celui qui forme un demi-cercle parfait. *Arcus integer. Arc en anse de panier*, est un *arc* surbaissé. *Arcus diminutus, delumbatus. Arc en talus*, est un *arc* percé en talus dans un mur. *Arcus subcuneatus. Arc biais*, ou de côté, est un *arc* dont les piédroits ne sont pas d'équerre. *Arcus compositus. Arc en décharge*, est un *arc* fait pour soulager une platebande, ou un poitrail, & dont les retombées portent sur les sommiers. *Arcus epistylia sustinens. Arc rampant*, est un *arc* incliné dans un mur à plomb. *Arcus incidens muro ad perpendiculum erecto.* On appelle *arcs*, ou *arceaux*, les voutes des portes ou des fenêtres qui ne sont pas carrées. Cette voute fait un trop grand *arc*. Il faut bander des *arcs*, quand on fait des fondemens dans une carrière vidée, pour soutenir les constructions qu'on fait dessus. Blondel enseigne le moyen de trouver les joints de toutes sortes d'*arcs* rampans: ce qui est inféré dans les Mémoires de l'Académie des Sciences.

ARC DE TRIOMPHE, ou TRIOMPHAL. C'est une construction de charpente qu'on fait sur quelques portes, ou passages, avec divers ornemens dans les entrées d'un Roi, ou d'un vainqueur. *Arcus triumphalis.* On en fait aussi de pierre magnifiquement décorés d'architecture ou de sculpture, pour conserver la mémoire des grandes actions à la postérité, par plusieurs inscriptions & bas-reliefs qu'on y taille. L'*arc* de Constantin. L'*arc* du Roi, Louis XIV.

On appelle *arc* de carrosse, la pièce de fer courbée en *arc* qui joint la flèche ou les brancards au train de devant: ce qui donne au carrosse la facilité de tourner en plus petit espace.

☞ ARC DE L'ÉPERON. Terme de Marine. C'est en longueur la distance qu'il y a du bout de l'éperon à l'avant du vaisseau, par-dessus l'éperon.

On dit figurément en termes de l'Ecriture, que Dieu a bandé son *arc*, préparé son *arc*; pour dire, qu'il menace les hommes dans sa colère.

Les Païens mettoient entre les mains de Cupidon un *arc* & des flèches, pour signifier figurément qu'il blessoit les cœurs en leur donnant de l'amour.

On appelle figurément les sourcils d'une belle brune, des *arcs* d'ébène.

On dit proverbialement & figurément, qu'il faut avoir plusieurs cordes à son *arc*; pour dire, avoir plusieurs moyens de sortir d'une affaire, d'en venir à bout. Marot a dit proverbialement:

Débander l'arc ne guérit point la plaie.

☞ Pour dire, que quand on a fait un mal, on ne le répare pas en se mettant en état de n'en plus faire.

Ce proverbe vient de René d'Anjou, Roi de Sicile, qui après la mort d'Isabeau de Lorraine sa femme arrivée en 1453, pour montrer qu'il l'aimeroit toujours nonobstant sa mort, prit ce vers pour l'ame de sa devise, dont le corps étoit un *arc* à la turque qui avoit la corde rompue.

ARC des loyaux amans, étoit une fiction, dont il est fait mention dans l'Amadis, d'un *arc* ou d'une voute qui étoit dans le palais enchanté d'Apollidon, où il paroissoit une grande statue de cuivre, tenant un cors en main, qui rendoit un son mélodieux quand les amans fidèles passoient par-dessous, & qui jettoit du feu & de la fumée avec un bruit effroyable quand ils étoient infidèles.

ARC-BOUTANS. (on ne prononce point le *c*) Grandes arcades appuyées sur des murs solides, qu'on fait pour soutenir les voutes élevées des églises, ou des autres bâtimens. *Anterides, Insimata.* ☞ On dit mieux *arc-butant*. Ce mot est françois, & est formé d'*arc* & de buter. ENCYC.

☞ On appelle quelquefois *arc-boutant* une masse de maçonnerie, un pilier, un éperon servant à contre-tenir un mur de terrasse ou autre. Mais le mot d'*arc-boutant* ne convient qu'à un corps qui s'élève & s'incline en portion de cercle contre le corps qu'il soutient.

On appelle aussi *arc-boutans* d'un carrosse, les pièces de fer qui font des deux côtés des moutons pour les soutenir, parce qu'ils portent tout le faix du carrosse. La barre qui ferme les portes cochères s'appelle aussi *arc-boutant*, ou *pied de biche*.

ARC-BOUTANS. s. m. Terme de Marine. Espèce de petits mats de 25 à 30 pieds de longueur, ferrés par le bout d'un fer à trois pointes, & long de 6 à 8 pouces. Ils servent à tenir les écoutes des bonnettes en état, ou à repousser un vaisseau s'il venoit à l'abordage.

On appelle figurément *arc-boutant*, appui, les principaux défenseurs d'un parti, d'une doctrine. *Præsidia, propugnacula.* Les Peres de l'Eglise ont été les *arcs-boutans* de la religion. Ce grand Capitaine est le principal *arc boutant*, le meilleur appui de l'Etat. Ce factieux étoit l'*arc-boutant* de la ligue.

Va, Démon, va de Claude échauffer les transports,
Que ce ferme arc-boutant, *cette plume zélée*
Soutienne constamment la secte désolée.

LE NOBLE TENELIÉRE.

☞ ARC-BOUTER. v. a. (le *c* ne se prononce point). appuyer un *arc-boutant*. *Fulcire. Voy.* ARC-BOUTANT, ARC BOUTER *au mur.*

☞ ARC-BOUTÉ, ÉE. part.

ARC-RAMPANT. C'est en Architecture une ligne courbe, dont les deux extrémités prises aux appuis de leurs naissances, qu'on appelle *impostes*, ne sont pas de niveau, & dont les diamètres conjugués ne sont pas à l'équerre, c'est-à-dire, dont l'aplomb de la clef est oblique à la ligne de rampe des impostes. Telles sont les arcades que l'on fait sous les rampes des escaliers & des terrasses en descente; ce qui fait que ces sortes d'*arcs* ne peuvent jamais être d'une seule portion de cercle, mais de quelque autre section conique ou de spinale. FREZIER.

ARC DE CLOÎTRE. Terme d'Architecture. Voûte composée de deux, trois, quatre ou plusieurs portions de berceaux, qui se rencontrent en angle rentrant dans leur concavité, ensorte que leurs côtés forment le contour de la voûte en polygone. Telles sont, par exemple, les petites voûtes, ou chapiteaux de guérites à pans. Si les berceaux cylindriques se rencontrent en angle rentrant sur leur convexité, ou ce qui est la même chose, en angle saillant sur la concavité, la voûte changeroit de nom, elle s'appeleroit *voûte d'arrête*. ID.

ARCS DOUBLEAUX. Terme d'Architecture. *Transfolutæ arcus.* Dira-t-il que ces *arcs doubleaux*, peut-être de 40, 50 ou 60 pieds de diamètre, qui étoient déjà en voute, puſſent, en ſuivant la rondeur de la tour qu'ils portoient, & en ſe détournant ainſi de l'aplomb, ſoutenir un ſi prodigieux fardeau ? CORDEM. L'*arc doubleau* eſt une arcade en ſaillie ſur la douelle d'une voûte, qu'elle traverſe à angle droit, deſorte qu'elle lui fait en cet endroit une eſpèce de doubliere, ſoit pour la renforcer, ſoit pour cacher quelque arrête de rencontre, comme aux voutes gothiques, ou pour faire une liaiſon d'un pilaſtre, ou d'une perche à ſon oppoſée. FRÉZIER. *Voyez* encore OGIVE, ou AUGIVE.

Un *arc* droit en Architecture, eſt celui dont la corde eſt perpendiculaire au joint du lit d'une voûte, lorſque ce joint eſt droit, ou à ſa tangente au point de rencontre, lorſqu'il eſt courbe; c'eſt ainſi que l'entend le P. Deran, qui confond l'*arc* droit avec le biveau. Mais, pour mieux expliquer ce mot, l'*arc* droit proprement dit, eſt la ſection d'une voûte, perpendiculairement à ſon axe & à ſes côtés, ou aux tangentes à ſes côtés. D'où il ſuit, 1°. Qu'il n'y a point d'*arc* droit proprement dit aux voûtes coniques, parce qu'un plan ne peut être perpendiculaire à leurs axes & à leurs côtés qui ſont convergens: 2°. Qu'il y a des *arcs* droits aux voûtes ſpheriques, parce que leurs tangentes ſont parallèles à leurs diamètres: 3°. Qu'il y a auſſi des *arcs* droits dans les annulaires & dans les vis, où les tangentes ſont perpendiculaires à leur diamètre, parce que la tangente du côté eſt parallele à celle de leur axe courbe dans la ſection perpendiculaire à cette tangente. FRÉZIER.

ARC-EN-CIEL. *Iris, arcus cœleſtis.* C'eſt un tiſſu de pluſieurs couleurs diſpoſées en *arc*, bande, ou echarpe, qui paroit dans une nuée pluvieuſe: ce qui arrive lorſque le ſoleil n'eſt pas beaucoup élevé ſur l'horizon, dans la partie du ciel qui lui eſt oppoſée. On l'appelle autrement *Iris*. Il a au pluriel *arc-en-ciels*. Les Américains adoroient l'*arc-en-ciel*, au rapport d'Acoſta. L'*arc-en-ciel* ne paroit qu'avant ou après la pluie. On voit quelquefois un double ou triple *arc-en-ciel*; mais les deux derniers ſont plus imparfaits, moins vivement colorés, & de moindre étendue. ☞ Les couleurs ſont renverſées dans les deux *arcs*. Celles de l'*arc* principal, c'eſt-à-dire, celui qui eſt intérieur, en prenant du dedans en dehors, ſont dans l'ordre ſuivant; violet, indigo, bleu, vert, jaune, orangé, rouge. Elles ſont arrangées au contraire dans l'*arc* extérieur, ou ſecond *arc*, rouge orangé; & ont la même apparence dans les jets d'eau des fontaines, dans les bouteilles pleines d'eau, & dans les verres priſmatiques ou triangulaires, qui s'appellent auſſi *Iris*. On prétend que l'*arc-en-ciel* n'eſt qu'un effet de la réfraction des rayons du ſoleil, laquelle ſe fait au travers des gouttes ſphériques d'eau dont l'air eſt rempli, & qui ſont tout-à-fait tranſparentes. ROH. Tous les Philoſophes conviennent que le ſoleil éclairant d'un côté, & de l'autre la nue compoſée de gouttes d'eau en forme de roſée, eſt la cauſe de l'*arc-en-ciel*. Ceux qui tiennent pour les atômes, diſent que les rayons du ſoleil frappant les angles de toutes les particules dont la nue eſt compoſée, ils ſont réfléchis & renvoyés de tous côtés à l'œil. Mais à l'égard du nombre de ces angles, & de la manière dont les rayons ſont reflechis, ils répondent que telle eſt la nature des rayons du ſoleil, & des corpuſcules aqueux répandus dans l'air, qu'une telle variété de couleurs ſoit produite par une telle ſituation. BERN. Les raiſons en ſont fort bien expliquées par M. Deſcartes. La lune forme auſſi quelquefois un *arc-en-ciel*. Il eſt blanc, ou du moins ſes couleurs ſont ſi foibles qu'elles paroiſſent blanches. Ariſtote dit, qu'on ne l'avoit point remarqué avant lui, & qu'on ne l'apperçoit qu'à la pleine lune. Le Docteur Salomon Fraun a obſervé un *arc-en-ciel* lunaire, le quatrième jour après la pleine lune d'Octobre en 1671. Dans les nouvelles de la république des lettres, il eſt parlé d'un *arc-en-ciel* qui parut à Maſtricht en 1684, qui conſiſtoit en des nuages droits & perpendiculaires comme de longues colonnes qui étoient tranſparentes, & avoient une diverſion de couleurs toute contraire aux ordres de ce meteore. Mentzelius dit, qu'il a vu des *arc-en-ciels* tout blancs en plein jour. M. Mariote, dans ſon quatrième eſſai de Phyſique, dit, que ces *arc-en-ciels* ſans couleurs ſe forment dans les brouillards, comme les autres ſe forment dans la pluie, & il aſſure en avoir vu par diverſes fois, tant le matin après le lever du ſoleil, que la nuit à la lune. Enfin, il attribue ce défaut de couleurs à la petiteſſe des vapeurs imperceptibles qui compoſent les brouillards. *Voyez* ARISTOTE, DESCARTES, GASSENDI, REGIS, ROHAULT, DE LA CHAMBRE, &c. dans leurs *Traités des meteores*.

M. de la Chambre écrit toujours *arcanciel*, pour arc-en-ciel, comme ſi ce mot n'étoit pas compoſé de ces trois-ci, *arc en ciel*; c'eſt-à-dire, *arc* qui eſt, ou qui paroit dans le *ciel*.

Catherine de Médicis avoit pour deviſe un *arc-en-ciel*, avec cet hémiſtiche grec ΦΩΣ ΦΙΛΟΙ ΗΔΕ ΓΑΛΗΝΗ, elle apporte la lumière & la ſérénité.

ARC-EN-CIEL, au figuré, eſt en termes de l'Ecriture, un ſigne d'alliance entre Dieu & les hommes, par lequel il leur a promis de ne leur plus envoyer le déluge. *Arcus fœderis.*

ARC. L'*arc*, ou *Lar*. Petite rivière de Provence. *Arcus Luris, Larius.* Elle a ſa ſource près de Fourrières, paſſe à Aix, & ſe décharge dans la mer de Martigue, à Berre.

ARC, eſt auſſi le nom d'une rivière de Savoie. *Arcus.* Elle ſort du Mont Cenis au ſeptentrion, vers les confins du duché d'Auouſte. Elle traverſe le Comté de Morienne & la Chambre, & ſe jette dans l'Iſère, à quelque lieues au-deſſous de Montmelian. Elle forme par ſon cours un *arc*, qui probablement lui a donné ſon nom.

☞ ARC-EN-BAROIS. Petite ville de France, en Bourgogne, ſur la petite rivière d'Anjou, à quatorze lieues de Dijon, & à cinq lieues & demie de Langres.

☞ ARC (Jeanne d'). *Voyez* PUCELLE D'ORLÉANS, VAUCOULEURS, DOM-REMI.

ARCACHON. Golfe de la mer de Gaſcogne. *Sinus Arcaſſonius.* Il eſt entre l'embouchure de la Garonne & celle de l'Adour, au couchant de Bordeaux. C'eſt dans les villages qui ſont autour de ce baſſin, que ſe fait le plus grand négoce du bray, qui ſe tire des landes de Bordeaux.

LE CAP D'ARCACHON. *Promontorium Arcaſſonium.* Il eſt près du golfe de même nom.

ARCADE. ſ. f. Voûte courbée en arc. *Fornix.* ☞ On le dit généralement de toutes les couvertures en arc. Les *arcades* d'un bâtiment. Les *arcades* de la place royale. Les *arcades* d'un berceau.

Une *arcade* feinte, eſt un enfoncement cintré de certaine profondeur, qui ſe fait dans un mur, ou pour répondre à une *arcade* percée, qui lui eſt oppoſée, ou parallèle, ou ſeulement pour la décoration d'un mur orbe.

☞ ARCADE *en jardinage*, ſe dit d'une paliſſade formant une grande ouverture cintrée par le haut, qui peut être percée juſqu'en bas, ou être arrêtée ſur une banquette de charmille.

☞ ARCADE, *en ferrurerie*, eſt dans les balcons ou rampes d'eſcalier, la partie qui forme un fer à cheval, & qui leur fait donner le nom de *rampes en arcade*, ou de *balcons en arcade*.

ARCADE. Terme de Talonnier. C'eſt le deſſous d'un talon de bois coupé en arc. *Arcade* de talon bien faite.

ARCADE. Terme de Lunettier. C'eſt la partie de la châſſe de la lunette où l'on met le nez. Cette *arcade* me ſerre trop le nez, elle eſt trop petite.

☞ ARCADE *en Anatomie*. Ce mot s'applique de même aux parties figurées en arc. *Arcade ſourcilière*. C'eſt le contour formé par l'orbite.

ARCADE. ſ. m. Nom d'homme. *Arcadius. Arcade*, fils aîné de Théodoſe le Grand, naquit en Eſpagne, vers

l'an 377, de Flaccile, & reçut le titre d'Auguſte le 16 ou le 19 Janvier 383. Tillem. On dit auſſi ſouvent *Arcadius*. Les médailles d'*Arcadius* ne ſont point rares, ſi ce n'eſt en grand bronze.

☞ ARCADES. (les) Membres d'une Académie de Rome. *Voyez* Arcadien.

☞ ARCADI. Couvent de l'île de Candie, à douze milles de Retimo. Il ſemble que ce monaſtère, le plus beau & le plus riche de tous ceux de l'île, ait retenu le nom de l'ancienne *Arcadia*. On compte dans ce Monaſtère près de 100 Religieux, & environ 200 à la campagne, occupés à faire valoir les fermes.

☞ La cave eſt un des plus beaux endroits du Monaſtère. Le meilleur vin eſt marqué au nom du Supérieur, & perſonne n'oſeroit y toucher ſans ſa permiſſion. Il bénit cette cave tous les ans après les vendanges, en récitant l'oraiſon ſuivante, imprimée dans le rituel grec.

☞ « Seigneur Dieu, qui aimez les hommes, jetez les » yeux ſur ce vin & ſur ceux qui le boiront, beniſſez » nos muids, comme vous benîtes le puits de Jacob, » la piſcine de Siloé, & la boiſſon de vos ſaints Apô- » tres. Seigneur qui voulûtes bien vous trouver aux » nôces de Cana, où par le changement de l'eau en » vin, vous manifeſtâtes votre gloire à vos diſciples, » envoyez préſentement votre Saint Eſprit ſur ce vin, » & beniſſez-le en votre nom. Ainſi ſoit il. La Mart.

ARCADIE. *Arcadia*. Ancienne province du Péloponèſe au milieu des terres, entourée de l'Achaïe propre au ſeptentrion, de l'Elide au couchant, de la Meſſénie au midi, de l'Argie au levant, & de la Laconie, partie au levant, partie au midi. L'*Arcadie* avec la Laconie s'appellent aujourd'hui *Zachonie*, dont la partie ſeptentrionale eſt l'ancienne *Arcadie*. Les Anciens diſent qu'elle a tiré ſon nom d'Arcas fils de Jupiter.

Arcadie. Ville du Péloponèſe, ou de la Morée. *Arcadia*. Elle eſt dans le Belvedère, à l'embouchure de la rivière Arcadia. Pluſieurs Géographes prennent cette ville pour l'ancienne *Cypariſſis*, ou *Cypariſſia*, comme dit Etienne de Byzance, & *Franna*, ville de la Triphylie, célèbre par ſa dévotion pour Minerve, qui avoit pris le nom de Minerve la Cyparifſienne. Samſon croit que *Cypariſſis* étoit où eſt aujourd'hui S. Elia, ſur le golfe de Zonchio, & il met le *Filus Neſtoris à Arcadia*.

Le golfe d'*Arcadie*, ou de Lorcadian. *Sinus Arcadicus*. Le golfe d'*Arcadie* propre eſt borné par celui de Clarence au nord, & par celui de Zonchio au midi. C'eſt le *Sinus Chiloniates* des Anciens. Pris avec plus d'étendue, il renferme le golfe de Zonchio, qui eſt le *Sinus Cyparifſius* des Anciens.

Arcadie, eſt auſſi un nom de femme. *Arcadia*. *Arcadie*, troiſième fille de l'Empereur Arcade, ne vint au monde que le 3 Avril de l'an 400. Tillem. *Arcadie* mourut en 440. Id. *Arcadie* n'étoit que nobiliſſime. Id.

ARCADIEN, ENNE. ſ. m. & f. & adj. *Arcas*, *Arcadius*. Qui eſt d'Arcadie. Les *Arcadiens* adoroient principalement le Dieu Pan. Les *Arcadiens* aimoient extrêmement la muſique, & ils l'apprenoient à leurs enfans dès leur plus tendre jeuneſſe. Ils paſſoient néanmoins pour gens groſſiers & ſtupides. De-là le proverbe qui appeloit un âne, un oiſeau, ou un roſſignol d'*Arcadie*. Les *Arcadiens* s'occupoient beaucoup à nourrir des beſtiaux, & étoient preſque tous paſteurs.

On a auſſi appelé *Arcadien* ce qui étoit d'Arcade, ou d'Arcadie, ſa fille. Marcellin dit, que les thermes *arcadiens* à Conſtantinople ont pris leur nom d'Arcade leur fondateur. D'autres Grecs diſent la même choſe, quoique quelques-uns en attribuent la fondation à Arcadie, fille de ce Prince. Tillem.

ARCADIEN. ſ. m. Nom des Membres d'une des Académies de Rome, ☞ dont le but eſt la conſervation des lettres & la perfection de la Poëſie Italienne: ainſi nommés, parce qu'en entrant dans cette Académie, chacun prend le nom d'un berger de l'ancienne Arcadie. *Arcas*, ou *Arcadicus*. L'*Arcadia* de l'Abbé Creſcembini eſt une hiſtoire de l'Académie de Rome qui porte le nom d'*Arcadiens*.

ARCADIQUE. adj. m. & f. *Arcadicus*. Qui appartient à l'Arcadie. Le golfe *arcadique*, ou d'*Arcadie*. *Voyez* Arcadie.

Arcadique. ſ. m. Nom d'une Milice inſtituée par Arcadius. *Arcadicus*. Theophane dit qu'Arcade créa une nouvelle Compagnie de Gardes, qu'on appela les *Arcadiques*, marquées dans la Notice de l'Empire. Tillem.

ARCAL-HALA. ſ. m. Nom de plante qui eſt arabe, & qui ſignifie, *racine douce*. *Radix dulcis*. Elle croît en Syrie. On la trempe dans l'eau pour la faire fermenter, & on en tire une eſpèce de miel fort doux, qui ſert à faire plus de cinquante ſortes de confitures à la manière du Levant, & que l'on a à ſi bon marché, que pour un ſou un homme a de quoi dîner. C'eſt un ſecours pour les pauvres.

ARCALU. Principauté de Tartarie. *Arcaluanus Principatus*. Witſen place la principauté d'*Arcalu* au midi du déſert de Xamo, dans un grand coude que fait la rivière de Hoamko, à l'endroit où commence la muraille de la Chine, ſous le 122e degré de longitude, & le 42e de latitude. Dans la Carte de la Chine, faite par les Jéſuites Mathématiciens de l'Empereur de la Chine, ce grand coude du Hoamko, qui renferme le commencement de la grande muraille, eſt entre le 36^{d}, 10$'$ de latitude, & le 37^{d}, 45$'$ environ, & ſous le 120e degré de longitude: l'on n'y voit point de principauté d'*Arcalu*.

ARCAM. ſ. m. Serpent noir & blanc qui ſe trouve dans le Turqueſtan, dont le venin eſt le plus dangereux, & le plus mortel de tous les poiſons. d'Herb.

☞ ARCAN, ou CHARGAN. Petite ville de la Tartarie déſerte, en Aſie, ſur la rivière de Caſſima, dans le pays de Cafra.

ARCANE. Petite ville de l'Anatolie propre. *Arcana*. Elle eſt ſur la côte de la Mer-noire, entre la ville de Sinope & le cap Piſello. Quelques Auteurs la prennent pour la ville nommée anciennement *Aloniteichos*, ou *Aboni murus*, que d'autres avec plus de raiſon mettent à Bolli.

☞ ARCANE. ſ. m. Mot emprunté du latin par les Alchimiſtes, pour exprimer quelqu'unes de leurs opérations myſtérieuſes. Les propriétés de ces *arcanes* ſont de changer, fortifier, renouveler nos corps. C'eſt la vraie fontaine de Jouvence.

☞ On donne auſſi ce nom à certaines préparations chimiques. C'eſt ainſi qu'on appelle *arcane corallin*, le précipité rouge adouci par l'eſprit de vin.

ARCANGE. *Voyez* Archange.

ARCANGELET. ſ. m. *Voyez* Arc-a-jalet. C'eſt la même choſe.

ARCANGI. ſ. m. Terme de Relation. Nom qu'on donne à des ſoldats Turcs qui n'ont point de paye, & qui ſervent ſeulement pour être exempts d'impôts, & avec eſpérance d'obtenir quelque place, quand il en vaquera. *Arcangi* ſignifie *Gaſteur*. Le Turc s'en ſert pour ruiner le pays de ſon ennemi en temps de guerre; & en temps de paix ils ſont ſur les frontières, faiſant continuellement des courſes ſur les terres des Princes voiſins. Ils vont tous à pied, & n'ont que ce qu'ils peuvent prendre ſur l'ennemi. *Voy. du Lev. par D. G.* Avant que l'armée s'avance ſur les terres de l'ennemi, les Turcs ont accoutumé d'envoyer quinze ou vingt mille *Arcangis* pour faire le dégât, & ruiner ſon pays. Le Pelletier, dans ſa Traduction de l'hiſtoire de la guerre de Chypre, les appelle *Arcanges*.

ARCANI. Ville de la Mingrélie, en Aſie. *Arcana*, & anciennement, à ce que l'on croit, *Alſarum*, *Abſarus*, *Apſorrus*, ville de la Colchide. *Arcani* eſt à l'embouchure d'une rivière de même nom dans la Mer-noire.

ARCANNE. ſ. f. Eſt un minéral, ou eſpèce de craie rouge, ainſi appelée, à cauſe que les Charpentiers teignent leurs cordeaux avec cette craie, pour marquer leurs bois. *Rubrica fabrilis*. On en fait quelquefois avec de l'ocre brûlée.

☞ ARCANSON, ou ARCANÇON. ſ. m. Eſpèce de poix réſine, qui ſe fait avec le Galipot cuit juſqu'à ce qu'il ſoit preſque brûlé.

☞ *ARCANUM DUPLICATUM*, comme qui diroit double arcane, ou remède ſecret compoſé de deux

Nom donné à un ſel moyen qu'on nomme ordinairement *ſel de duobus*. Voyez SEL.

☞ *ARCANUM JOVIS*. Amalgame fait de parties égales d'étain & de mercure pulveriſé & digéré avec de l'eſprit de vin. L'uſage intérieur des préparations d'étain eſt dangereux.

☞ ARC-BOUTER. *Voyez* au mot ARC.

☞ *ARCARII SERVI*. On nommoit ainſi chez les Romains les Eſclaves qui gardoient la caiſſe des marchands & des banquiers.

ARCAS. Ancienne ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe. *Arcobriga*, *Arcabriga*. *Arcas* avoit autrefois un Evêque : ce n'eſt plus qu'un bourg de la Caſtille nouvelle, à quelques lieues de Cuença, où ſon évêché a été transféré.

ARCASSE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt le derrière du gaillard, autrement appelée, *Culaſſe de navire*. *Navis poſtica pars*. Il ſe dit de tout le bordage de la pouppe, dont la largeur eſt déterminée par une pièce de bois qui la traverſe, qu'on appelle *barre d'arcaſſe*, autrement *laſſe de hourdi*.

ARCASSE, ſignifie auſſi le mouffle d'une poulie, le corps ou pièce de bois qui enferme le rouet. *Trochlea*, *rechamus*. Les cordes qui le tiennent bandé & ſuſpendu, s'appellent *etropes*.

ARCASSOUL, ou ARCASSOUT. ſ. m. Drogue médicinale qui ſe trouve dans le Royaume de la Chine.

☞ ARC DE TRIOMPHE. *Voyez* au mot ARC.

☞ ARC-DOUBLEAU. *Voyez* au mot ARC.

ARCAUNE. ſ. f. Minéral ou ſorte de craie rouge.

ARCE. Ancienne ville de la terre de Chanaan. *Arce*, *Arace*. On dit qu'elle tire ſon nom d'*Araceus*, fils de Chanaan, *Gen. X. 17.* qui la bâtit. Elle étoit dans la Phénicie, au pied du mont Liban, à l'occident de Tripoli. Elle a été depuis nommée *Archis* ; elle avoit un Evêque ſuffragant de l'Archevêque d'Emeſſe.

ARCE, ARCA. Nom d'un bourg du royaume de Naples. *Arcanum*. Il eſt dans la terre de Labour, entre Aquila & Soria.

ARCEAU. ſ. m. S'eſt dit autrefois poëtiquement en cette phraſe, l'ange qui deſcendoit en terre faiſoit voir de grands *arceaux* de lumière, des cercles illuminés dans l'air qu'il traverſoit. *Arcus*. Maintenant on ne le dit que des voutes, des portes & des fenêtres courbées en arc. *Fornices*. On appelle auſſi *Arceaux*, des ornemens de ſculpture en forme de treſſes.

ARCEAU, ſe dit encore en termes d'Architecture, des voutes des ponts, ou plutôt des ponteaux ou petits ponts. *Arcus*, *Forum*, *Arculus*. Quelle doit être la largeur des piles par rapport à l'ouverture des arches & *arceaux*, & des poids dont on les charge ? GAUTIER. Quelle doit être la poſée des vouſſoirs depuis leur intradoſſe à toute ſorte de grandeur d'arche & d'*arceau*, à l'endroit de la clef ? ID.

☞ ARCEAU, ſe dit auſſi en Chirurgie, d'une demi-caiſſe de tambour, dont on fait un logement à la jambe dans les fractures ou autres maladies, pour la mettre à l'abri de la peſanteur des couvertures.

ARCENAC, ou ARCENAL. *Voyez* ARSENAL. Borel, qui écrit *arcenac*, dérive ce mot d'*arx*, ou d'*arcus*, parce qu'un *arcenac* eſt une eſpèce de citadelle pour garder les machines de guerre, ou parce que les arcs étoient un inſtrument dont on ſe ſervoit autrefois à la guerre.

☞ ARC-EN-BAROIS. *Voyez* au mot ARC.

☞ ARC-EN-CIEL. *Voyez* au mot ARC.

ARCHÆANACTIDE. ſ. m. & f. Nom de la première dynaſtie des Rois du Boſphore Cimmérien. *Archæanactides*, *æ*. Les plus anciens Rois du Boſphore, auxquels Diodore de Sicile ait pû remonter, ſont les *Archæanactides*, & ſans doute ce ſont les premiers Souverains que ce pays ait eu ; car outre que l'antiquité ne nous en fournit aucun avant eux, leur nom ſemble nous l'indiquer. En effet, *Archæanactides* ſignifie les anciens Rois, les premiers Rois, ou la Dynaſtie, la famille, les deſcendans de l'ancien Roi, du premier Roi. Strabon me paroît confirmer ceci, quand il dit d'une autre façon, qui revient au même : Ἀρξαμένους ἀπὸ Παρισάδου καὶ Λεύκωνος ; ils ont commencé par Pariſades & Leucon ; car c'eſt la même choſe que s'il diſoit, les *Archæanactides* ou premiers Rois ſont Pariſades & Leucon. D'ailleurs, Strabon dit au même endroit, *Liv. VII.* Que cet état fut long temps ſous des maîtres qui vivoient à peu près au temps de Leucon, de Sagarius & de Pariſades ; ce qui montre qu'avant ce temps-là ces peuples vivoient ſans faire un état, ou que cet état n'étoit point monarchique. Strabon ajoute que ces premiers Princes furent appelés *Tyrans* & non pas *Rois*, quoique pluſieurs d'entr'eux regnaſſent avec aſſez de modération ; ce qui montre qu'avant eux le pays étoit libre, & qu'ils s'emparerent du gouvernement, & le rendirent monarchique ; car c'eſt là ce qu'on appeloit *Tyran*.

Diodore ne nous dit point quels furent ces *Archæanactides*, quels noms ils portèrent, ni combien chacun en particulier regna. Il dit ſeulement que tous enſemble ils occuperent le trône 42 ans. Strabon dit que ces premiers Rois du Boſphore ſont Pariſades & Leucon ; que Pariſades étoit regardé comme un Dieu, ſans doute parce qu'il fut le fondateur de la Monarchie, & qu'apparemment il civiliſa ces peuples juſque là barbares, & leur donna des lois. Ainſi je crois que Pariſades fut le premier des *Archæanactides* ; & comme ils ne regnèrent que quarante-deux ans, on pourroit croire qu'il n'y a point d'autres *Archæanactides* que Pariſades & Leucon. Quarante deux ans ne ſont point trop pour deux règnes, ou deux générations. Il pourroit cependant y avoir eu plus de deux *Archæanactides*, & je penche beaucoup à le croire. Nous trouverons la preuve de ce fait dans l'endroit de Strabon que j'ai cité, & nous y ajouterons Sagarius dont il parle. P. SOUCIET, *Hiſt. Chronol. des Rois du Boſphore*. Les *Archæanactides* commencèrent à regner l'an 268 de Rome, ſous le Conſulat de C. Aquilius Tuſcus, & de C. Sicinius Sabinus, 487 avant JESUS-CHRIST, & la première de la LXXIII Olympiade. ID.

Ce mot vient d'ἀρχὴ, *commencement*, *origine*, d'où ἀρχαῖος, *ancien*, *premier*, & ἄναξ, *Roi*. ID.

ARCHAÏSME. ſ. m. Ce mot ſignifie expreſſion antique, terme vieux & ſurranné. Ménage dit que l'Ode de Malherbe au Roi, qui alloit châtier les Rochelois, eſt la dernière que ce Poëte ait faite, & c'eſt pourquoi il y a moins d'*archaïſmes* que dans les autres. Les Critiques ont reproché au Poëte Lucrece d'avoir affecté preſque en toutes rencontres des *archaïſmes* ou des expreſſions du vieux ſiècle. BAILLET. Il y a des Medecins qui conſument leur vie ſur le Sénèque ou ſur le Plaute, à chercher des *archaïſmes*, pour faire de belles theſes bien morales, impénétrables & à l'épreuve de tous les vocabulaires. POSTEL. Le Poëte Paul Melliſſe Schédius avoit une adreſſe particulière pour bien placer les *archaïſmes* ; mais il ne s'en ſervoit qu'avec beaucoup de réſerve & de retenue, & lorſqu'il ſentoit que cela feroit un ornement. *Voyez* MORÉRI. Ce mot vient d'Ἀρχαῖος, *ancien*.

ARCHAL, ou FIL D'ARCHAL. ſ. m. Fil de laiton paſſé par la filière. *Æs textile*, *Æreum ſtamen*. Borel dérive ce mot d'*aurichalchum*, & prétend qu'on dit *archal*, fil d'*archal*, pour *arical*, fil d'*arichal*.

On le dit auſſi du fil de fer. On en fait des treillis de fenêtres, & de tablettes à livres, des cordes de clavecin, & mille autres choſes. Le peuple dit du *Fil de Richard*.

ARCHANGE. ſ. m. On prononce *Arcange*. Subſtance intellectuelle & incorporelle qui tient le huitième rang dans la hiérarchie des eſprits céleſtes. *Archangelus*. Les *Archanges* ſont au deſſus des Anges. S. Michel *Archange*. Les Anges & les *Archanges* chantent là-haut les louanges de Dieu. GOD. Ce mot dérive de ἀρχὴ, *Princeps*, ἄγγελος, *Angelus*.

ARCHANGEL, ou S. MICHEL L'ARCHANGE. *Archangelopolis*, *Fanum S. Michaelis Archangeli*. Ville de Moſcovie, dans la province de Dwina, ſur la rivière de même nom, environ à huit lieues de ſon embouchure dans la mer blanche. *Archangel* eſt célèbre par ſon commerce. Les Tranſactions philoſophiques déterminent la latitude d'*Archangel* à 64 degré 30'.

ARCHANGELIQUE. ſ. f. *Archangelica*. Nom que Solel & Dodene ont donné à une Angélique, ſur laquelle

ces deux Auteurs ne s'accordent pas. *Voyez* ANGÉLIQUE.

ARCHANGÉLIQUE. *Lamium.* Plante dont le casque est entier & concave, la barbe divisée en deux parties, & faite en cœur, le calice divisé en cinq segmens, & oblong comme un tube, & la semence triangulaire. Boerhaave en compte dix-sept espèces. Il y a l'*archangélique* rouge, & l'*archangélique* blanche. *Voyez* ORTIE BLANCHE.

ARCHARAGE, ou ARCAIRAGE, ou ARQUAIRAGE. s. m. Droit par lequel on est obligé de faire un soldat, ou un archer au Seigneur. Ce mot vient d'*archer*. BOREL. Mais il n'est plus en usage, depuis qu'il n'y a plus d'archers dans les troupes; & il ne se trouve plus que dans des vieux titres.

ARCHARD. s. m. Fruits verts qu'on met confire dans le vinaigre. Ils sont tous extrêmement estimés dans toutes les Indes orientales. Les meilleurs viennent de Perse.

ARCHE. s. f. L'espace qui est entre les deux piles d'un pont couvert d'une voûte en arcade. *Fornix.* On le dit aussi d'un pont de bois, quoiqu'il soit seulement couvert d'un plancher soutenu sur des pieux. La maîtresse *arche* est celle du milieu qui est la plus large, & où l'eau est la plus profonde, qui est destinée au passage des bateaux. *Fornix primarius.* Il y a des ponts en Orient qui ont jusqu'à 300 *arches*.

ARCHE, est la même chose qu'arcade, c'est-à-dire, une voûte de peu de profondeur en portion de berceau; mais le mot d'*arche* ne se dit que des ponts.

On appelle une *arche en plein ceintre*, celle qui est formée d'un parfait demi cercle. *Fornix integer. Arche elliptique*, celle dont le trait est un demi-ovale, ou une ellipse. *Fornix compositus. Arche surhaussée*, celle qui a moins de montée, & dont la courbure n'est pas fort remarquable. *Fornix diminutus. Arche extradossée*, celle dont les voussoirs sont égaux en longueur, & paralleles à la doüelle, & ne font point liaison avec les assises des reins. La plûpart des ponts antiques sont ainsi construits. *Arche d'assemblage*, se dit de tout cintre de charpente bombé, & tracé d'une portion de cercle pour faire un pont d'une seul *arche*.

ARCHE, se dit aussi d'un coffre carré & plus long que large, qui s'ouvre par-dessus, & dont le couvercle ou l'ouverture est égale à toute la grandeur du coffre. *Arca.* Ce mot vient du latin, en aspirant, ou amolissant le *c*; bien que le P. Pezron prétende qu'il a été pris des Celtes, qui disent *arch* pour marquer la même chose.

ARCHE, en termes de l'Ecriture, c'est le vaisseau que fit Noé au temps du Déluge, pour y retirer les hommes que Dieu en voulut sauver, & les animaux, pour en conserver l'espèce. *Arca.* L'*Arche* de Noé avoit 300 coudées de long, 50 de large, & 30 de hauteur, & sa fenestre étoit d'une coudée. Noé fut cent ans à la construire, depuis l'an 1557 du monde, jusqu'au déluge, qui arriva l'an 1656. C'est le sentiment le plus commun. Origène, *Liv. IV, contra Celsi.* S. Aug. *De Civ. Dei, L. XV, Cap. 27*, & *contra Faust. Lib. XII, C. 18*, & dans les questions sur la Gen. V, & XXIII. S. Grégoire, *Hom. V, in Ezech.* Rupert, *Lib. IV, in Gen. XV*, le tiennent, & ils sont suivis par Salien, Torniel, & Sponde son abréviateur. *Voyez* ces Auteurs à l'an du monde 1557. Jean Pelletier de Rouen suit aussi ce sentiment, dans sa Dissertation de l'*Arche* de Noé, imprimée à Rouen en 1700. Il le prouve même par l'Ecriture, comme d'autres Auteurs l'ont fait avant lui. Voici comment il s'y prend, C. 3. On lit dans le sixième ch. de la Genèse, que Dieu se voyant obligé de punir les hommes à cause de leur malice, en avoit differé l'exécution pendant cent vingt ans, apparemment pour leur donner lieu de se repentir & d'appaiser sa colère, *Fruntque dies illius centum viginti annorum.* Dans le vingtième v. du même ch. il paroit que Noé eut trois enfans, Sem, Cham & Japhet. Dans le 32e. v. du cinquième ch. on voit que ce Patriarche avoit 500 ans quand il les engendra (c'est-à-dire, quand il engendra le premier.) Dans le treizième v. du VIe. ch. on remarque que Dieu avoit averti Noé du dessein qu'il avoit de perdre les hommes. Dans le 14e. v. du même ch. qu'il lui avoit commandé de bâtir une *arche*. Dans le 22e du même ch. que ce Patriarche avoit executé tout ce qu'il lui avoit ordonné; & enfin dans le sixième v. du septième ch. il est marqué que Noé avoit 600 ans quand le deluge arriva. Or puisque l'indulgence pour le repentir precéda de 120 ans le deluge, qui arriva l'an 600 de Noe, il en resulte que Noe avoit 480 ans, lorsqu'elle fut accordée. Ce Patriarche avoit 500 ans quand il eut ses enfans. L'Ecriture semble dire que ce fut dans ce même temps que Dieu lui revela la resolution qu'il avoit prise de perdre les hommes, qu'il lui ordonna de faire une *arche*: & elle remarque qu'il executa tout ce qu'il lui avoit ordonné. D'où l'on peut conclure que l'*arche* avoit été 100 ans à bâtir; car Noé avoit 600 ans quand il y entra. Le faux Béroſe dit que Noé commença à bâtir l'*arche* 78 ans avant le déluge. Salomon Jarchi veut qu'elle ait été 120 ans a batir; & Tanchuma, dans les petits chapitres de R. Eliézer, qu'elle n'ait été qu 52 ans. L'Ecriture semble favoriser l'opinion du second de ces Auteurs; mais celles du premier & du dernier se trouvent sans appui. Le P. Fournier, dans son Hydrographie, suit l'opinion commune des Peres; mais il croit qu'il n'y eut d ouvriers pour y travailler que Noé & ses trois fils, & il apporte l'exemple d'Archias de Corinthe, qui batit le navire de Hiéron de Syracuse en un an, aidé de 300 Charpentiers; car il n'est pas plus difficile, dit-il, que trois personnes aient bâti un navire en cent ans, que 300 en aient bâti un en un an. Le premier des trois enfans de Noé ne naquit que lorsqu'il commença à bâtir l'*arche*, & les autres ensuite. Ainsi ils ne furent pas sitôt en état de rendre service à leur pere. De plus, il fallut pour ce prodigieux bâtiment un très-grand nombre de gros arbres, qui demandoient un très-grand nombre d'ouvriers pour les manier seulement, bien loin que trois ou quatre personnes eussent pu les mettre en œuvre. L'Ecriture dit que Noé la construisit, & ne parle que de lui; mais c'est qu'en hébreu comme en françois, batir & construire se disent également, & de celui qui met en œuvre, & des ouvriers qui travaillent. L'Ecriture, Gen. VI, 14, appelle le bois dont l'*Arche* fut bâti גפר עצי, *etse, gopher.* Les Septante ont traduit ces deux mots par ξύλα τετράγωνα, *des bois equarris.* Onkélos & Jonathan ont rendu *gopher* par קדרוס, *Kedros*, du Cèdre. Philon de Biblos l'a tourné de même; S. Jérôme dans la Vulgate, par *ligna lavigata*, du bois aplani, rabotté, poli; & ailleurs, *ligna bituminata*; c'est-à-dire, enduits de bitume, poissés, goudronnés; les anciens Rabbins, par du bois de cèdre, aussi-bien qu'Onkélos; Kimhi, du bois propre à flotter; Vatable, du bois léger qui flotte sur l'eau sans s'y corrompre; Trémellius & Junius, l'espèce de cèdre que les Grecs appeloient κεφρίλατον, & Buxtorf de même; Avénarius & Munster, du pin, à cause que les Allemands nomment le pin *Kyfer*; Fullerus, du *cyprès*, parce que si l'on ôte la terminaison de κυπάρισσος, il reste κυπάρ, très-approchant de *gopher*, dont il prétend que *cupressus*, cyprès, est derivé. Bochart confirme ce sentiment dans son Phaleg. I, 4. Quelques-uns ont traduit du buis; mais cet arbre est trop petit & trop pesant pour que cette opinion soit vraie. D'autres en général des bois incorruptibles; d'autres du sapin; Castalio, du térebinthe. Pelletier préfére le sentiment de ceux qui disent que l'*arche* étoit de Cèdre. 1°. Parce que cet arbre est incorruptible, & que sans cela l'*arche* ayant été cent ans à bâtir, une partie eût été pourrie. 2°. Parce que le cèdre est commun en Asie, & qu'Hérodote & Théophraste disent que les Rois d'Egypte & de Syrie faisoient construire des flottes de cèdre faute de sapin. 3°. La tradition de tout l'Orient, qui a cru que l'*arche* s'est conservée & se conserve même encore sur le mont Ararat; & il cite sur cela S. Augustin, Béroſe dans Josephe, *Antiq. Liv. I, ch. 5.* Abydène, Assirien, dans Eusèbe, *Præp. Ev. Lib. IX, c. 12.* Nicolas de Damas dans Josephe, *Antiq. Liv. I, ch. 5.* Théophile d'Antioche, Saint Isidore, *Orig. Lib XIV, cap. 8*, & Jean Struys, dont nous avons rapporté les revéries au mot ARARAT, & Hayton dans son Histoire Orientale.

Il y avoit trois étages dans l'*arche*, Gen. VI, 16.

Joſephe, Philon & pluſieurs Commentateurs la diviſent en quatre etages, dont le plus bas etoit deſtiné au lest, & à recevoir les immondices de l'*arche*. Dans chacun de ces etages il y avoit differens compartimens ſeparés par des cloiſons, & deſtinés pour differentes eſpeces d'animaux, ou pour les fourrages & munitions neceſſaires. Dresenius en diſtingue 300, le P. Fournier 333, l'Anonyme, Auteur des queſtions ſur la Geneſe, 400. Buteo, Temporarius, Arias Montanus, Vatus, & un grand nombre d'autres, en mettent autant qu'il y a voit de differentes eſpeces d'animaux. Pelletier n'en met que 72, c'eſt à dire, 36 pour les oiſeaux, & il appelle ceux ci volieres, & 36 qu'il nomme *etables*, pour tous les autres animaux. Il croit que les autres multiplioient trop le nombre; car ſi on diviſe 300, 333 & 400 par 8 perſonnes qui etoient dans l'*arche*, chaque perſonne auroit eu tous les jours 37, 41 ou 50 etables ou volieres à nettoyer, ou à fournir de proviſions, ce qui lui paroit impoſſible. Cependant ſi avec les cellules on ne multiplie pas les animaux, cette raiſon ne paroit pas bien forte; car il n'eſt pas plus difficile, & peut-être moins difficile d'avoir ſoin d'un certain nombre d'animaux dans 400 ou 500 loges, que d'avoir ſoin du meme nombre dans 72 loges. Quoi qu'il en ſoit, il trouve que 36 de ces loges dans chaque étage, 18 de chaque côté ſuffiſent. Il donne à celles du ſecond etage, dans leſquelles il place les animaux terreſtres, 15 coudées ½ de long, 10 de large & 8 de hauteur, c'eſt à dire, ſelon lui, plus de 23 pieds & demi de long, plus de 15 & demi de haut, meſure de Paris. Au troiſieme etage il place les 36 volieres de meme, 18 de chaque côté, & leur donne à chacune 4 coudées ½ de long, 6 de large, & 4 de hauteur, c'eſt à dire, plus de 24 pieds de long, plus de 9 pieds & demi de large, & plus de 6 pieds & demie de haut. Il trouve encore de quoi placer un grand reſervoir d'eau, & tous les magaſins neceſſaires, & prouve par là non ſeulement qu'il n'y a rien d'incroyable dans ce que l'écriture nous rapporte de l'*arche* & du deluge, mais meme que rien n'eſt plus croyable, & plus ſenſiblement vrai. Sue lius dit que l'*arche* en ſa longueur & largeur occupoit plus d'un demi arpent. Cumus & un Geometre nommé Buteo, ont auſſi ſupputé les dimenſions de l'*arche*, afin de montrer qu'elle pouvoit contenir tout ce qu'il étoit néceſſaire d'y enfermer. *Voyez* encore Pererius Jeſuite, dans ſes Commentaires ſur la Geneſe, Arias Montanus, dans ſon Apparat de la Bible de Philippe II. Le P. Kirker, Jéſuite, a fait auſſi un Traité de l'*arche* intitulé *Arca Noé*, où il explique auſſi les dimenſions de l'*arche*, la hauteur & la diviſion qu'on y peut faire de differentes etables, magaſins & autres lieux néceſſaires; il montre comment tous les animaux, dont il eſt parlé dans la Geneſe, ch. 7 purent tenir très-commodément, avec les vivres & fourrages qui leur étoient néceſſaires pour un an.

On dit figurement des Heretiques & Schiſmatiques, qu'ils ſont hors de l'*arche*; pour dire, qu'ils ſont hors du vaiſſeau, hors de la communion de l'Egliſe. On a comparé l'Egliſe à l'*arche*, hors de laquelle il n'y a point de vie. Nicol.

On appelle auſſi figurément *arche*, un lieu de retraite. Ainſi Colletet a dit figurément:

Viens me voir en mon fauxbourg,
Où vrai Patriarche,
Contre les flots de la Cour
J'ai bâti mon arche.

On dit proverbialement d'une maiſon où il y a pluſieurs ménages, que c'eſt l'*arche* de Noé, où il y a toutes ſortes de bêtes. On dit la même choſe d'un lieu où il y a pluſieurs perſonnes differentes d'âge, de condition, de mœurs, de langage, &c.

Arche, ſignifie auſſi le coffre où furent enfermées les deux tables de pierre, où Dieu avoit gravé ſes commandemens, qui furent donnés à Moyſe ſur la montagne, & qui furent en grande vénération chez les Hébreux, chez leſquels elle fit pluſieurs miracles. On l'appela l'*arche* d'alliance. L'*arche* fut priſe par les Philiſtins, & renvoyée avec pluſieurs preſens. L'*arche* fut miſe d'abord ſous le Tabernacle, puis dans le Sanctuaire du Temple. L'*arche*, ſelon Joſephe, étoit longue de cinq paumes, large de trois, & haute de même. Son bois dedans & dehors etoit revêtu de lames d'or, avec des grands d'or. Sur la couverture de l'*arche*, qu'on appelle *propitiatoire*, il y avoit deux figures placées, appellées *Cherub*, qui ſont des animaux ayant des ailes d'une nouvelle eſpèce de figure, & telles qu'on n'en vit jamais de ſemblables: mais Moyſe en avoit vu la figure au Thrône de Dieu. Génebrard dit que les Rabbins prétendent que c'etoit la figure de jouvenceaux portant des ailes, comme le *Liv. II, chap. 3* des Paralipomènes le demontre aſſez clairement. Aujourd'hui les Juifs ont encore dans leurs ſynagogues une eſpèce d'*arche*, ou d'armoire, dans laquelle ils conſervent les Livres ſacrés.

Les Juifs appellent cette *arche*, ou armoire, *Aron*. Léon de Modene, Rabbin de Veniſe, en fait la deſcription au *Liv. I, ch. 10* des coutumes & cérémonies de ceux de ſa nation, où il dit: *Les Juifs ont dans chaque ſynagogue du côté d'Orient une* arche, *ou* armoire, *qu'ils nomment* Aron, *en memoire de l'arche d'alliance qui etoit dans le Temple. Ils enferment dedans les cinq Livres de Moyſe, écrits à la main ſur du velin avec de l'encre faite exprès, &c.* Il eſt parlé dans ſaint Epiphane & dans ſaint Jean de Damas, de l'*Aron* des ſynagogues. Quelques Auteurs ont confondu ce mot, qui ſignifie *arche* dans la langue hebraïque, avec le nom d'*Aaron*, frere de Moyſe; Tertullien appelle cette *arche*, *armarium Judaicum*, l'armoire des Juifs, d'où eſt venue cette expreſſion, *être dans l'armoire de la ſynagogue*; pour dire, *être dans le rang des Livres divins & canoniques*. Quelques Theologiens qui n'ont point ſu ce que c'etoit que l'*Aron*, ou l'*arche* des ſynagogues, ont avancé d'etranges choſes touchant cette *arche*: Scaliger même, tout habile critique qu'il etoit, n'a point entendu le paſſage de ſaint Epiphane, où il eſt parlé de l'*Aron*. *Voyez* le mot Apocriphe.

Arche. Terme de Verrerie. Dans les Verreries, les *arches* ſont les arcades ou ouvertures du four, dans leſquelles on met le verre recuire.

Arche de Noé. Terme de Conchyliologie. Nom que l'on donne à une eſpèce de coquillage marin. *Arca Noé, concha.* Deux petites *arches de Noe* coloriées. Cette eſpèce eſt rare à trouver coloriée, & conditionnée. Gersaint.

Arche, en termes de Marine, eſt la boëte de menuiſerie qui couvre la pompe; afin qu'elle ne ſoit point offenſée.

l'Arche de Delft. On appela de ce nom ſur la fin du XVI ſiècle, un vaiſſeau conſtruit à Delft, parce que, comme l'*arche* de Noe, il marchoit ſans voiles & ſans rames, par le moyen des roues cachées au dedans, que douze hommes faiſoient inceſſamment tourner, & dont le mouvement cauſoit celui du vaiſſeau. Larrey. *Tom. II, pag. 288.*

Arche de triomphe, ou Archi-triomphante. ſ. f. Terme de Fleuriſte. Sorte d'œillet. C'eſt un pourpre enfoncé ſur un blanc paſſable; ſon panache eſt gros: ſa fleur ronde & large; ſa plante delicate, abondante en marcottes, & facile à prendre racines; elle eſt ſujette aux taches blanches, comme à une eſpèce de gale qui s'attache à ſes fannes: elle vient de Lille.

Arche, terme de Manège. C'eſt une partie du mors. Il ne faut point ſe ſervir de martingale attachée aux *arches* du mors. Newc. C'eſt travailler les chevaux à faux, de le faire avec de fauſſes rênes attachées aux *arches* du mors: ſi vous les tirez, cela lâche la gourmette; ainſi le cheval ne ſera jamais bien affermi par ce moyen. Id.

Arche. *Voyez* Arc. Rivière de Savoye.

Archéal. adj. m. & f. Terme de Chimie & de l'art Hermétique. Ce qui eſt de l'archée, ou ce qui appartient à l'archée; c'eſt-à-dire, au feu que les Chimiſtes & les Philoſophes Hermétiques croient être au

centre de la terre. Maladie *archéale*. Idées *archéales*. *Voyez* ARCHÉE.

ARCHECAPELAIN. ſ. m. Vieux mot. Chancelier, ſelon Ragueau.

ARCHÉE. ſ. f. Terme de Chimie. C'eſt ainſi que les Chimiſtes appellent le feu qu'ils s'imaginent être au centre de la terre pour cuire les métaux, & les minéraux, & pour être le principe de la vie des végétaux. Quelques-uns entendent par ce mot, un certain eſprit univerſel, répandu par-tout, & qui eſt la cauſe de tous les effets de la nature. D'autres l'appellent l'ame du monde; d'autres le Vulcain, ou la chaleur de la terre. Ils diſent que tous les corps ont quelque portion de cette *archée*; & que lorſqu'elle eſt corrompue, elle produit les maladies qu'ils nomment *archéales*. Ils lui attribuent auſſi les idées qu'ils appellent, à cauſe de cela, archéales. *Voyez* BASILE VALENTIN, PARACELSE & VANHELMONT.

Ce mot vient apparemment d'ἀρχή, *principe*, parce que ce feu, principe par excellence, eſt la cauſe de tous les effets de la nature.

ARCHEGAYE. Machine de guerre dont on ſe ſervoit autrefois, & qu'on jettoit ſur les ennemis. BOREL.

ARCHÉGÉTE. ſ. m. Nom d'Apollon, ſous lequel il avoit un autel & un culte dans l'île de Naxe. *Archegetes*. Sur des monnoies de cette île on voit une tête d'Apollon avec ce ſurnom. On donnoit à Hercule le même titre dans l'île de Malthe, où ſon culte avoit été apporté de Tyr. Ce mot ſignifie, *Prince*, *Chef*, *Conducteur*. Du grec Ἄρχων, *princeps*, & ἡγέομαι, *duco*.

ARCHELET. ſ. m. Petit arc. BOREL. C'eſt comme l'on voit, un diminutif d'arc, & d'archet.

ARCHELET. Petit archet dont les Orfévres, Horlogers & Serruriers ſe ſervent pour les ouvrages de tour les plus légers.

ARCHELET. C'eſt auſſi, en termes de Pêcheurs, une branche de ſaule pliée en rond, qui s'attache avec de la lignette autour de l'ouverture du verveux pour l'avaler; c'eſt-à-dire, pour le tenir ouvert.

ARCHER. ſ. m. Celui qui porte un arc, & qui en tire. *Sagittarius*. C'étoit autrefois une eſpèce de milice dont on ſe ſervoit à la guerre. Maintenant elle n'eſt plus en uſage qu'en Orient, & chez les peuples barbares. Les Turcs ont encore des compagnies d'*archers* dans leurs troupes. Il y a des bourgeois en pluſieurs villes qui s'exercent à tirer de l'arc, & du mouſquet, & de qui on peut dire: il y avoit tant d'*archers* qui diſputoient le prix, & tant de mouſquetaires.

Ce mot vient d'*Arcuarius*, ou plutôt de *arquis*, que l'on a dit dans la baſſe latinité. On trouve *arquites* pour des gens armés d'arcs, ou portans des arcs, dans les actes de S. Marcel rapportés par Bollandus, *Tom. II*, *p. 14*. On trouve auſſi *Archerius* dans S. Antonin. Varron a dit que ce mot d'*archer* ſignifioit anciennement un brigand. M. Saraſin, dans ſa Diſſertation ſur les Echecs, lui donne la même ſignification; les Juriſconſultes entrent dans le même ſentiment. *L. Nec diu Cod. de pœn.* Autrefois on diſoit *archier* pour *archer*.

Et ſans les bons archiers *du bon pays Anglois.*
CHRON. DE BERT. DU GUESC.

Nos Auteurs qui ont traité de la Nobleſſe diſent, que les *archers* de la garde du Roi étoient nobles. Les *archers* de la garde du P. de Savoye, ſont regardés comme tels. DEROCH. *Voyez* au mot ARME, quelles étoient les armes des *archers* en 1424.

On appeloit autrefois *Francs-Archers*, des gens de guerre qui étoient exempts des impôts. Le *Franc-Archer* de Bagnolet. C'eſt Charles VII qui forma cette milice vers l'an 1448. Chaque village de ſon royaume s'engagea à lui équiper, ou à lui entretenir un *archer*, qui, à condition de marcher en campagne, quand l'ordre en viendroit, étoit affranchi de toutes tailles & ſubſides; & c'eſt à cauſe de cet affranchiſſement que ces ſoldats furent appelés *Francs-Archers*. P. DAN. Louis XI caſſa les *Francs-Archers* en 1481, & fit venir en France un grand nombre de Suiſſes à leur place. ID.

ARCHER, ſe dit aujourd'hui plus particulièrement de ceux qui accompagnent les Prévôts pour les captures, ou pour exécuter quelque ordre de juſtice ou de police, quoiqu'ils ne portent que des hallebardes ou des carabines. *Tribuni capitalis ſatellites*. Les *archers* du grand Prévôt de l'Hôtel, du Prévôt des Marchands. *Prætoris urbani ſatellites*. Les *archers* de la ville, *archers* du guet. *Vigiles*.

ARCHERS *des pauvres*. On appelle ainſi une ſorte de ſoldats à pied, qui ont ordre de prendre les pauvres qui mendient dans Paris, & de les mener aux hôpitaux. *Satellites cogendis pauperibus præpoſiti*. Le peuple les appelle par moquerie, les *archers* de l'écuelle. Il y a des provinces où ils ſont appelés *chaſſe-coquins*; parce qu'ils ont principalement ordre de chaſſer hors des villes policées, tout ce qu'ils rencontrent de coureurs & de coquins mendians.

ARCHÈRE. ſ. f. Femme qui ſe ſert de l'arc & de la flèche, armée d'un arc pour aller à la chaſſe où à la guerre.

Nous trouvons dans un parc de palmiers entouré,
Près d'un tigre mourant, un chaſſeur déchiré,
Là même une ſuperbe & cruelle panthère
Lutoit contre une jeune & courageuſe Archère.
P. LE MOINE.

*Mais le coup merveilleux qui l'*Archère *ſauva,*
Au veuvage, aux regrets, aux pleurs la réſerva.
IDEM.

☞ Ce mot peut paſſer dans les vers du P. le Moine.

ARCHEROT. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit, *petit archer*. *Jaculator*. Les Poëtes donnoient autrefois cette épithète à Cupidon. Du Bartas en parle ainſi:

Qui d'un nain, d'un bâtard, d'un Archerot *ſans yeux,*
Font non un Dieutelet, mais le maiſtre des Dieux.

ARCHES. *Voyez* CHARLEVILLE.

ARCHET. ſ. m. Terme de Luthier. Petit arc garni de crins de cheval au lieu de corde, & qui ſert à tirer le ſon des violons, violes, poches, & autres ſemblables inſtrumens de muſique, en le paſſant légèrement ſur les cordes. *Plectrum*. Il eſt compoſé de trois pièces, dont la première eſt le baton ou le brin qui ſoutient le crin. La ſeconde eſt compoſée de 80 ou 100 brins de crin de cheval, ou de ſoie, & enfin d'une demi-roue qu'on appelle la *hauſſe*, qui ſert à entretenir ſes filets dans une tenſion convenable.

ARCHET, eſt auſſi un petit arc d'oſier, ou cerceau qu'on met au-deſſus des berceaux des enfans pour ſoutenir une couverture au-deſſus de leur tête. *Vimen arcuatum*.

☞ ARCHET, ſe dit auſſi des chaſſis courbés en arc, ſous leſquels on fait ſuer les malades. C'eſt pourquoi on dit figurément qu'un homme a paſſé ſous l'*archet*, lorſqu'il a paſſé par le grand remède, qu'il a été obligé de ſuer.

ARCHET, ſe dit auſſi de l'outil qui ſert aux ouvriers qui travaillent ſur le bois & ſur les métaux, comme Tourneurs, Serruriers, Orfévres, &c. qui leur ſert à tourner, ou à percer leurs ouvrages. Il eſt compoſé d'une verge de fer, ou de baleine, qui fait reſſort, & qui ſe bande par le moyen d'une corde qu'on tortille autour de la beſogne pour la faire mouvoir en rond. On l'appelle auſſi *Arçon*. Les Tourneurs en bois appellent l'*archet* de tour, la perche qui pend du plancher au-deſſus de leur tête, à laquelle eſt attachée la corde qui fait tourner l'ouvrage.

ARCHET. Terme de Fondeur de caractères. C'eſt un morceau de fil de fer faiſant reſſort, ou plutôt d'acier, plié en arc, qui eſt attaché au-deſſous des moules, dans leſquelles ils fondent les moules d'imprimerie.

ARCHET, eſt auſſi un terme de Maçon. Et par-là on entend

tend une petite ſcie faite ſeulement d'un fil de laiton, de laquelle on ſe ſert pour ſcier toutes ſortes de pierres dures.

ARCHETYPE. ſ. m. (prononcez arquétype.) Terme didactique. Original, patron ſur lequel on fait un ouvrage. *Archetypus.* Les Philoſophes parlent de l'*archetype* du monde, tel qu'il étoit dans l'idée de Dieu avant ſa création. ☞ C'eſt l'idée ſur laquelle Dieu a créé le monde.

Ce mot eſt pur grec, & n'a d'uſage en françois, que quand il s'agit de Théologie ou de Philoſophie.

En la Cour des Monnoies, on appelle *archétype*, l'étalon primitif & général des poids & meſures qui y eſt gardé, ſur lequel on étalonne les autres. Il eſt ainſi appelé par Bouteroue.

ARCHEVECHÉ. ſ. m. Terme de Géographie. *Archiepiſcopatus.* C'eſt une certaine étendue de pays, province, ou diocèſe qui eſt ſous la juridiction ſpirituelle d'un Prélat, qui a des ſuffragans ſous lui. L'*Archevêque* de Paris n'a que quatre ſuffragans. Il y a en France dix-huit *Archevêches.* I. Aix, qui a pour ſuffragans Apt, Riez, Fréjus, Gap, Ciſteron. II, Albi, ſous lequel ſont Rodez, Caſtres, Cahors, Vabres. III, Arles, dont les ſuffragans ſont Marſeille, S. Paul-trois-Châteaux, Toulon, Orange. IV, Auch, ſous lequel ſont les évêchés d'Acqs, de Leitoure, de Commminges, de Couſerans, d'Aire, de Bazas, de Tarbes, d'Oléron, de Leſcar, & de Bayonne. V, Beſançon, qui n'a que le Bellay pour ſuffragant. VI, Bordeaux, dont les ſuffragans ſont Agen, Angoulême, Poitiers, Périgueux, Condom, Sarlat, la Rochelle, & Luçon. VII, Bourges, qui a ſous lui Clermont, Limoges, le Puy, Tulles, & Saint-Flour. VIII, Cambray, d'où dépendent Arras & Saint-Omer. IX, Embrun, dont la province comprend Digne, Graſſe, Vence, Glandève, & Sénez. X, Lyon : ſes ſuffragans ſont Autun, Langres, Mâcon, Châlons ſur Saône, Dijon & S. Claude. XI, Narbonne, qui a pour ſuffragans Beziers, Agde, Carcaſſonne, Niſmes, Montpellier, Lodève, Uzès, S. Pons, Aleth, Alais, Perpignan. XII, Paris, dont les Evêques ſuffragans ſont ceux de Chartres, de Meaux, d'Orléans & de Blois. XIII, Reims, qui a Soiſſons, Châlons ſur Marne, Laon, Senlis, Beauvais, Amiens, Noyon & Boulogne. XIV, Rouen, d'où dépendent Bayeux, Avranches, Evreux, Séez, Liſieux, Coutances. XV, Sens, dont les ſuffragans ſont Troyes, Auxerre, Nevers, Mets, Toul & Verdun. XVI. Toulouſe, qui a ſous lui Montauban, Mirepoix, Lavaur, Rieux, Lombez, S. Papoul, Pamiers. XVII, Tours, dont les ſuffragans ſont le Mans, Angers, Rennes, Nantes, Quimper, Vannes, Léon, Tréguier, S. Brieux, S. Malo, Dol. XVIII, Vienne : ſuffragans, Grenoble, Viviers, Valence, & Die.

ARCHEVÊCHÉ, ſignifie, le logis, le palais de l'Archevêque. Il eſt logé à l'*archevêché. Archiepiſcopale palatium.*

ARCHEVÊCHÉ, ſe dit auſſi de la dignité d'Archevêque. *Dignitas Archiepiſcopalis.* De ſon revenu. *Archiepiſcopalis reditus, proventus.* Il a obtenu un *archevêché.* Son *archevêché* vaut tant de revenu.

ARCHEVEQUE. ſ. m. Prélat métropolitain, qui a un certain nombre d'Evêques pour ſuffragans. *Archiepiſcopus.* L'*Archevêque* de Lyon eſt Primat des Gaules : celui de Bourges, d'Aquitaine. Au concile d'Orléans, tenu en 512, les Evêques ſignèrent ſelon l'ordre de leur réception, quoique quelques-uns priſſent le titre de métropolitains, qui ne donnoit aucune prééminence. On ne connoiſſoit point encore la dignité d'*Archevêque.* Elle a été reconnue fort tard dans l'Occident.

En Orient, on ne trouve point la qualité d'*Archevêque* avant le concile d'Ephèſe, tenu en 321. ANDOQUE, *Hiſt. de Lang. p. 97.* S. Athanaſe eſt le premier qui ait employé le titre d'*Archevêque*, en le donnant à Alexandre ſon prédéceſſeur. S. Grégoire de Nazianze le donna auſſi à S. Athanaſe : mais ce n'étoit qu'un titre d'honneur, ſans avoir égard à leur Juridiction. On l'attribua particulièrement aux Evêques de Conſtantinople, & de Jéruſalem. Dans la ſuite les Grecs donnèrent le nom d'*Archevêque* aux Evêques des grandes villes, bien qu'ils n'euſſent aucun ſuffragant dans leur diocèſe. Le Métropolitain étoit le chef de la province, & avoit pluſieurs ſuffragans ſous ſa Juridiction. Il n'y a rien de plus connu dans les Notices des Grecs modernes, que ces *Archeveques* ſans ſuffragans, & différens des patriarches & des métropolitains. Au concile d'Ephèſe, Celeſtin & Cyrille ſont appelés *Archevêques*, l'un de Rome & l'autre de Jeruſalem. Au concile de Calcedoine en 451, le titre d'*Archevêque* fut donné à Léon I, Evêque de Rome, par les Grecs. Mais parmi les Latins, Iſidore de Séville eſt le premier qui parle des *Archevêques.* Il diſtingue quatre ordres dans le gouvernement de l'Egliſe : Patriarches, *Archevêques*, Métropolitains, & Evêques. Il ſoutient que les *Archevêques* préſidoient les Métropolitains. Ainſi le mot d'*Archevêque* n'etoit guère connu dans l'egliſe latine avant Charlemagne. *Voyez* Cujas ſur la Novelle XI, & Du Cange dans ſon Gloſſaire, a ce mot. On trouve quelquefois *Archipolites* en latin, pour *Archevêque.* Où eſt cette fierté, diſois-je, qui n'en vouloit qu'au Pape, aux *Archevêques*, & aux Jeſuites? RACINE.

ARCHEVÊQUE. ſ. m. Terme de Fleuriſte. C'eſt une eſpèce d'œillet violet, ainſi apppelé à cauſe de ſa couleur.

ARCHI. Ce mot ne ſe met jamais tout ſeul; mais il eſt fort ſignificatif quand il eſt joint avec d'autres; il a la force d'un ſuperlatif, pour marquer un grand excès dans la choſe dont on parle, comme quand on dit, c'eſt un *archi-vilain*, un *archi-pareſſeux*, un *archi-dévot*, un *archi-fou*, un *archi-pedant*, &c. pour dire, qu'un homme eſt très-vilain, très-pareſſeux, très-dévôt, très fou. Ce mot ſe traduit en latin par le ſuperlatif de l'adjectif auquel il eſt joint. Mais toutes ces façons de parler, & pluſieurs autres que l'on peut faire de la ſorte, ne ſont bonnes que dans le ſtyle ſimple & familier.

ARCHIACOLYTHE. ſ. m. Qui eſt au-deſſus de l'acolythe. *Archiacolythus.* C'étoit autrefois une dignité dans les cathedrales, leſquelles étoient toutes diviſées en quatre ordres de Chanoines, ſavoir, les Prêtres, les Diacres, Sous-Diacres, & les Acolythes. Ils avoient chacun leurs chefs. Celui de ces derniers s'appeloit *Archiacolythe.* Mais cette dignité eſt preſentement éteinte. Le Moine Michel dit, qu'il y a encore un *Archiacolythe* dans l'Egliſe de Capoue.

ARCHIATAROTH. Ville de la Terre-Sainte. *Archiataroth.* C'étoit une ville de la Tribu d'Ephraïm, ſur les confins de celle de Benjamin, entre les montagnes d'Ephraïm & la ville d'Ephrem. Il ne faut point ſéparer ces deux noms *Archi* & *Ataroth*; ou plutôt il ne faut point en faire deux lieux différens. Ce n'eſt qu'une ſeule ville, nommée *Archiataroth*, comme qui diroit longueurs des couronnes, ou peut-être longueurs des enceintes.

☞ Les Auteurs du Grand Vocabulaire trouvent mauvais que l'Editeur du Dictionnaire de Trévoux diſe, *ſans citer perſonne, qu'il n'y a point de lieu qui s'appelle Archi*; & ajoutent tout de ſuite, que cette erreur n'eſt pas particulière à ce Dictionnaire. Si l'Editeur du Trévoux a tort, ce n'eſt pas pour avoir manqué de citer quelque autorité; il n'en manquoit pas, puiſque cette erreur ne lui eſt pas particulière. Mais il a eu tort de ſe tromper : & en citant ſes garans, il n'en ſeroit pas moins dans l'erreur. Cependant, ſi l'on veut des autorités, que les Vocabuliſtes liſent Ortelins; ils verront que cet Auteur, & bien d'autres, ne font qu'un ſeul mot, & conſéquemment qu'un même lieu, d'*Archi* & *Ataroth* qui ſe trouvent de ſuite dans Joſué. *Archiataroth.*

☞ Au reſte *Archi* étoit une ville de la Paleſtine, dans la Tribu de Manaſſé, au-dela du Jourdain : & *Ataroth* étoit un nom commun, non à deux villes, comme le diſent les Vocabuliſtes, mais à trois. *Voyez* ATAROTH.

ARCHICAMÉRIER, ou ARCHICHAMBELLAN. ſ. m. *Archicamerarius.* Officier de l'Empire. On appelle en

Allemagne *Archichambellan*, celui que nous appelons en France *Chambellan*. ☞ Mais il n'a pas les mêmes fonctions que le Chambellan chez nous, & sa dignité n'est, à proprement parler, qu'un titre d'honneur. L'Electeur de Brandebourg est *Archicamerier* né de l'Empire; & par la disposition de la Bulle d'or, dans les marches, ou processions impériales, il porte le sceptre de l'Empereur, & marche au côté gauche du Duc de Saxe. En d'autres cérémonies il est à cheval, comme les autres Electeurs, & porte à la main un bassin avec un essui-main; & descendant de cheval il donne à laver à l'Empereur, ou au Roi des Romains. Dans l'élection de l'Empereur, il donne sa voix le sixième. Les Vicaires, ou sous-Officiers de l'*Archicamerier*, sont les Princes de Hohenzollern, qui sont aussi de la maison de Brandebourg. *Voyez* IMHOFF, *Notitia procerum Imperii, Lib. II, cap. 8. Lymnæus enucleatus, Lib. II, cap. 10.* De Prade, *Hist. d'Allemagne, 2, p. c. 4.*

ARCHICHANCELIER. s. m. *Archicancellarius.* Hinmar appelle *summus Cancellarius*, grand Chancelier, celui qui présidoit à tous les Chanceliers, ou Notaires, comme on disoit autrefois; c'est à dire, à tous les Secrétaires de la cour, ou du palais. Cette charge a été sur-tout en usage en France, dans les deux premières races, & ensuite sous les Empereurs de Germanie. Comme ils eurent trois Etats, la Germanie, l'Italie, & le royaume d'Arles, ils eurent aussi trois *Archichanceliers*: & c'est de là que sont venus les trois *Archichanceliers* qu'il y a encore en Allemagne; car l'Archevêque de Mayence est *Archichancelier* de l'Empire en Allemagne; l'Archevêque de Treves l'est du royaume d'Arles; & celui de Cologne l'est d'Italie. Bernard de Mallinckroth, dans un livre intitulé, *De Archicancellariis Imperii Romani*, c'est-à-dire, des *Archichanceliers* de l'Empire Romain, *pag. 33 & suiv.* a montré que ces trois Archevêques étoient *Archichanceliers* avant que d'être Electeurs; & Brower dans ses *Annales de Trèves, Liv. XVI*, en rapporte l'origine au temps d'Othon le Grand, aussi bien que Knipping dans sa nouvelle Méthode du Droit public, *Liv. II, chap. 6*, & du Cange après eux.

Il y a encore d'autres *Archichanceliers* que ces trois là. L'Archevêque de Vienne, en Dauphiné, étoit *Archichancelier* du royaume de Bourgogne, & Frédéric I, le confirma dans cette dignité par un diplome de l'an 1157. L'Abbé de Fulde étoit aussi autrefois *Archichancelier* de l'Empire. Il y a un diplome de Charles IV, de l'année 1358, qui confirme cet Abbé & ses successeurs dans cette dignité; & dès le temps de l'Empereur Lothaire, Perthos Abbé de Fulde, prit cette qualité, comme l'ayant reçue de ses prédécesseurs. M. Archon, dans son *Hist. Eccles. de la Chapelle des Rois de France*, dit que le nom d'*Archichancelier* cessa vers le commencement de la troisième race. *Voyez* le Glossaire de du Cange, l'*Orbis Politicus* d'Hornius, & Imhoff, *Liv. II, c. 3 & 4.*

ARCHICHANTRE. s. m. Celui qui est au-dessus des chantres, qui est comme le chef des Chantres: il y a quelques églises où il y a un *Archichantre*, *Archicantor.*

ARCHICHAPELAIN. s. m. *Archicapellanus.* C'est le nom que l'on donnoit autrefois au grand Aumônier de France. On l'appeloit aussi quelquefois Chapelain absolument, & signifioit par excellence & par antonomase, le grand Chapelain du Palais, dit Rouillard, dans son livre intitulé, *le Grand-Aumonier de France.* C'est au grand Aumônier, comme *Archichapelain*, d'avoir la surintendance du chœur, pour ce qui est du chant, de la musique, ou psalmodie, & direction du service divin qui doit être célébré devant le Roi, des côtés duquel il est inséparable. ROUILLARD. La charge de l'*Archichapelain* avoit beaucoup d'affinité avec celle du grand Chancelier; on trouve même des Prélats qui signent indifféremment *Archichapelain*, ou Archichancelier. Ce qui fait croire à quelques Savans, que sous la première & la seconde race de nos Rois c'étoit la même chose. Le II concile de Châlons, en 813, can. 44, le leur défendit. Strabon dit qu'ils connoissoient des affaires des clercs. C'étoit à eux à donner la bénédiction à la table du Roi. M. de Lauriere dans ses Notes sur Ragueau, remarque que le mot *capella* signifioit au temps de la basse latinité, non-seulement une chapelle, mais aussi le lieu où l'on expédioit les lettres du Roi, d'où il est arrivé que le Chancelier a été appelé *Archichapelain.* M. Archon, dans son *Histoire Eccles. de la Chapelle des Rois de France*, dit que les grands noms d'*Archichapelain* & d'Archichancelier, & les autres semblables, cessèrent d'être en usage au commencement de la troisième race. On vit cependant revivre ce titre d'*Archichapelain*, comme l'a remarqué le même Auteur, sous Henri I, en la personne de Baudouin, qui étoit en même temps Chancelier, & qui fut ensuite Evêque de Noyon.

ARCHICONFRATERNITE, ARCHICONFRÉRIE. s. f. Société de personnes pieuses, qui s'unissent pour quelque dessein pieux. *Archiconfraternitas.* Ce mot vient d'Italie, où il y a de ces *Archiconfraternités.* Telle est l'*Archiconfraternité* de la Doctrine Chrétienne à Rome, sur laquelle *voyez* le P. HÉLYOT, *Hist. des Ordres Relig. T. IV, p. 296 & suiv.* Ce mot ne se dit qu'en parlant de ces sociétés d'Italie. L'*Archiconfraternité* du Gonfalon est la plus ancienne. Elle fut érigée en 1264. ID. *T. VIII.* L'*Archiconfrérie* du S. Crucifix, établie à Rome dans l'église de S. Marcel, a pour protecteur un Cardinal. L'*Archiconfrérie* des Stigmates a un Préfet à sa tête, qui est ordinairement un Prélat. L'*Archiconfraternité* de Notre-Dame de Mont-Carmel à Rome. *Voyez* le P. HÉLYOT, *T. I, p. 384.* Le Primicier de l'*Archiconfrérie* des Pelerins. L'*Archiconfraternité* de la mort est aussi en grande estime. Le principal emploi des confrères est de donner la sépulture aux personnes que l'on trouve mortes dans les rues de Rome & à la campagne, y ayant toujours des confreres qui sont députés pour les aller chercher, & les conduire à leur église, où ils disent pour eux l'office des morts. Ils enterrent aussi gratuitement les pauvres de la paroisse.

ARCHICONSUL. s. m. C'est le nom ou le titre que l'on donne au chef ou président de l'Académie de la Crusca à Florence. *Archiconsul.*

☞ ARCHIDAPIFER. s. m. Grand Maître d'hôtel. C'est le nom d'un des grands Officiers de l'Empire. Cette charge est distinguée de celle de Grand Maître de l'hôtel de la maison de l'Empereur, qui est la première de sa cour. *Voyez* ARCHI-ECUYER TRANCHANT.

ARCHIDIACONAT. s. m. *Archidiaconatus.* Office de l'Archidiacre. Il y a plusieurs *Archidiaconats* dans les chapitres des églises cathédrales.

ARCHIDIACONE. s. m. Certaine partie d'un diocèse qui est sujète à la visite d'un Archidiacre. *Diœceseos pars Archidiaconi visitationi subjecta.* Il y a tant de Paroisses dans cet *Archidiaconé.*

ARCHIDIACRE. s. m. Supérieur ecclésiastique qui a droit de visite sur les Cures d'une certaine partie d'un diocèse. *Archidiaconus.* Le grand *Archidiacre* de Paris est celui qui a le premier Archidiaconé. L'*Archidiacre* étoit autrefois le premier & le plus ancien des Diacres. On ne le connoissoit point avant le Concile de Nicée. Sa fonction est devenue depuis une dignité qui a été même préférée à celle des Prêtres. C'étoit le premier Ministre de l'Evêque pour toutes les fonctions extérieures, particulièrement pour l'administration du temporel. Il avoit soin de l'ordre, de la décence de l'Office divin, & de l'ornement des Eglises. Il avoit la direction des pauvres, & veilloit à la correction des mœurs: c'est pourquoi on l'appeloit *la main* & *l'œil* de l'Evêque. Ce pouvoir mit bientôt l'*Archidiacre* au-dessus des Prêtres, qui n'avoient que des fonctions spirituelles. Il n'avoit pourtant aucune Juridiction sur eux jusqu'au sixième siècle; mais il devint bientôt leur supérieur, même de l'Archiprêtre. Après le dixième siècle, les *Archidiacres* furent regardés comme ayant Juridiction de leur chef, avec pouvoir même de déléguer des Juges. Dans la suite, pour affoiblir leur puissance, on les multiplia; sur-tout dans les diocèses de plus grande étendue. Celui qui avoit son district dans la ville épiscopale, prit la qualité de *Grand-Ar-*

chidiacre. FLEURY. Il avoit auſſi la garde du tréſor de l'égliſe, & juridiction comme les Officiaux. Il faiſoit la viſite dans les paroiſſes du diocèſe où l'Eveque l'envoyoit : & c'eſt maintenant la ſeule fonction qui lui reſte. Il n'a qu'une juridiction momentanee, & paſſagère, & un droit de correction legère, en faiſant ſa viſite. On a tranſporte à l'Official toute la Juridiction contentieuſe. En tant qu'*Archidiacre*, il ne peut plus exercer la fonction de Juge de l'Evêque. Il eſt vrai qu'en certains diocèſes, l'*Archidiacre*, ſoit par titre, ſoit par poſſeſſion immémoriale, s'eſt conſerve le droit d'avoir un Official, appariteurs, ou autres marques de juridiction. Mais hors ces cas, ſa juridiction eſt reſtreinte à des cauſes legères. Chez les Grecs, l'*Archidiacre* doit lire l'Evangile, ou nommer quelqu'un qui le liſe, lorſque l'Evêque officie. L'*Archidiacre* eſt auſſi appele quelquefois, *Archilevite*. Voyez les *Memoires du Clergé*, Tom. 2. & 3. & de la Gueſſiére, Tom. 3.

Il y a un ancien proverbe, qui, pour deſigner un homme bien crotté, dit, qu'il eſt crotté en *Archidiacre*, parce que les *Archidiacres* faiſoient alors leurs viſites a pied, en toutes ſaiſons.

ARCHIDIOCÉSAIN. adj. m. Qui dépend du diocèſe d'un Archevêque, qui appartient à un archevêché. *Archidiœceſanus.* Ce mot ne ſe doit dire que de certaines choſes auxquelles la coutume l'a attaché, & non généralement & communément de toutes. Dans la congrégation des Barthelemites, un préſident *Archidiocéſain* doit veiller ſur tout l'archevêché. P. HÉLYOT. *T. VIII. p.* 126.

ARCHIDONA. Petite ville de l'Andalouſie, en Eſpagne. *Archidona.* Elle eſt ſur la frontière du royaume de Grenade, entre la ville d'Anduxar & celle de Malgue, ou Malaga.

ARCHIDONA, eſt encore un bourg du Pérou dans l'Amérique méridionale. Il eſt dans le quartier de los Quixos, près de Quito & de Paramores.

ARCHIDRUIDE. ſ. m. Le chef des Druydes, ou Prêtres Gaulois. *Princeps Druydarum. Voyez* DRUIDE.

ARCHIDUC. ſ. m. *Archidux.* Celui qui a une qualité, une prééminence & une autorité qui l'éleve au-deſſus des autres Ducs. L'*Archiduc* d'Auſtraſie, eſt un titre fort ancien, & en uſage dès le temps de Dagobert. Il y a eu auſſi des *Archiducs* de Lorraine & de Brabant. L'Autriche fut érigée en Marquiſat par Othon, ou Henri I, & en Duché par Frédéric I, en 1156. Mais on ne ſait pas trop bien ni en quel temps, ni pourquoi on lui donna le titre d'Archiduché. On prétend que Frédéric III. eſt le premier qui a pris la qualité d'*Archiduc* d'Autriche. *Voyez* DU CANGE. D'autres diſent que Maximilien I donna l'an 1459, à l'Autriche, le titre d'*Archiduché*, auquel il attribua de beaux privileges, dont les principaux ſont, que les *Archiducs* ſeront cenſés avoir reçu l'inveſtiture de leurs états, lorſqu'ils l'auront demandée trois fois; qu'ils ne pourront être deſtitués de leurs terres par l'Empereur, ni par les etats de l'Empire; qu'ils exerceront la juſtice dans leurs terres ſans appel; qu'ils ſeront Conſeillers nés de l'Empereur; qu'on ne reglera aucune affaire de l'Empire ſans leur participation; & enfin qu'ils pourront créer des Comtes, des Barons, & des Gentilshommes dans tout l'Empire. Le premier Prince de la maiſon d'Autriche, qui paroît avoir pris le titre d'*Archiduc*, eſt Maximilien en 1519, aïeul de Charles-Quint.

ARCHIDUCHÉ. ſ. f. Terre qui eſt érigée ſous ce titre, & qui donne à celui qui la poſſéde, un rang ou qualité au-deſſus des autres Ducs. *Archiducatus.* Ce titre a été inventé pour donner à la maiſon d'Autriche, qui en a joui juſqu'à preſent, une prééminence ſur les autres maiſons ducales de l'Empire. La création de ce titre eſt de l'an 1453, comme il paroît par le diplome de Frédéric III, daté de la même année.

ARCHIDUCHESSE. ſ. f. ☞ On donne ce nom à la femme d'un Archiduc, ou à une Princeſſe qui eſt revêtue de cette dignité par elle-même, par ſa naiſſance. *Archiduceſſa.* L'*Archiducheſſe* d'Autriche. Les *Archiducheſſes* filles de l'Empereur.

ARCHIDUCHESSE. ſ. f. Terme de Fleuriſte. Eſpèce d'œillet violet ſur un blanc paſſable, fort rond, de médiocre largeur, élevé à Lille.

ARCHIE. ſ. f. Vieux mot. Voûte, ou trait d'arc.

ARCHIECHANSON. ſ. m. *Archipincerna.* Officier de l'Empire. Grand Echanſon de l'empire. Le Roi de Boheme eſt *Archiechanſon* de l'empire. Il a pour Vicaire l'Echanſon héréditaire de Limpurg. Sa fonction eſt de préſenter à l'Empereur la première coupe, quand il tient la cour impériale. Il n'exerce point cette fonction avec la couronne royale, à moins qu'il ne le veuille lui-meme. Il la fait après que tous les autres Electeurs ont rempli les leurs: cependant dans les proceſſions, ou marches ſolennelles, il ſuit immédiatement l'Empereur; & dans les ſéances, il eſt à ſon côté droit après les Electeurs de Mayence & de Cologne. Dans l'election de l'Empereur il donne ſa voix le troiſième : mais il n'a point de part aux capitulations, ni aux autres aſſemblées des Electeurs. *Voyez* IMHOFF. *Notitia Imp. Proc. Lib. III, 5.*

ARCHI-ECUYER TRANCHANT, ou Archi-Maître d'Hôtel, Grand-Maître d'Hôtel. *Archidapifer.* Officier de l'Empire. C'eſt l'Electeur de Bavière qui a cette charge depuis l'an 1623, que Ferdinand II le fit Electeur; ce qui fut confirmé en 1648 par la paix d'Oſnabrug. Le Palatin du Rhin a prétendu que cette charge étoit une annexe de ſon Palatinat, & non pas de l'Electorat; mais il s'en eſt deſiſté. *Voyez* IMHOFF, *Not. Imp. Proc. Lib II, c. 6.*

ARCHIEPISCOPAL, ALE. adj. (Prononcez *Arkiépiſcopal.*) Qui appartient à l'Archevêque, qui regarde l'Archevêque. *Archiepiſcopalis.* Le palais *Archiepiſcopal.* Mitre *Archiepiſcopale.* Juridiction *Archiepiſcopale.*

Ce mot vient de deux mots grecs ἀρχὸς ἐπίσκοπος, qui ſignifient, *Prince* & *Evêque.*

ARCHIEPISCOPAT. ſ. m. (Prononcez *Arkiépiſcopat*) *Archiepiſcopatus.* C'eſt la dignité de l'Archevêque; mais comme ce mot eſt un peu vieux, on ſe ſert ordinairement de celui d'Archevêché. On le dit du temps qu'un Archevêque a occupé un ſiége archiépiſcopal. M. l'Archevêque de Noailles mourut après 34 ans d'*Archiépiſcopat.*

ARCHIERARQUE. ſ. m. *Archierarcus.* Chef de la Hiérarchie, chef de l'Egliſe. C'eſt un nom que l'on a donné quelquefois au Pape, comme au chef de l'Egliſe. Fridegode, qui écrivoit en vers la vie de S. Wilfride dans le dixième ſiècle, l'appelle ainſi.

☞ ARCHIER. ſ. m. Vieux mot qu'on diſoit autrefois pour ARCHER. *Voyez* ce mot.

ARCHIERE. Ce mot eſt hors d'uſage; il ſignifie, *Carquois* ou *Bandoulière.* BOREL.

*Ja nel beſaſſe pour l'*archière.
Ne pour l'arc, ne pour le brandon. R. DE LA ROSE.

ARCHIÈRE, ſelon la Colombière, ſignifie auſſi, le flanc ou le trou des murailles, par leſquelles on jetoit autrefois des flèches.

ARCHIEUNUQUE. ſ. m. *Archieunucus.* C'eſt-à-dire, chef des eunuques. L'*Archieunuque* étoit un des principaux officiers de la cour de Conſtantinople ſous les Empereurs Grecs. Il eſt parlé de l'*Archieunuque* dans les Auteurs qui ont écrit l'Hiſtoire Byſantine.

ARCHIGALLE. ſ. m. C'étoit le chef des Galles ou le Grand-Prêtre de Cibèle. *Archigallus.* On le prenoit ordinairement dans une famille conſidérable. Il portoit un habit de femme; ſa tunique & ſon manteau lui deſcendoient juſqu'aux talons: à ſon cou étoit un grand collier qui venoit ſur ſa poitrine, & d'où pendoient deux têtes d'Atys, ſans barbe, avec le bonnet phrygien.

☞ ARCHIGRELIN. ſ. m. Terme de corderie. Cordage commis trois fois, & compoſé de pluſieurs grelins. ENCYC.

ARCHI-IMPRIMEUR. ſ. m. Eſt un titre qu'a porté Chriſtophle Plantin, Imprimeur à Anvers, que le roi Philippe II lui donna de ſon propre mouvement. *Archilibrarius, Architypographus.*

ARCHIJUPAN, ou ARCHIZUPAN. *Voyez* JUPAN.

ARCHILÉVITE, ſ. m. *Archilevita.* Voyez ARCHIDIA-

CRE : c'eſt le même ; il n'y a que le dernier qui ſoit en uſage en françois, & même en latin.

ARCHILOQUIEN. adj. *Archiloquius.* Terme de Poëſie. On appelle *vers archiloquiens*, des vers dont Archiloque eſt l'inventeur : ils ont ſept pieds, dont les quatre premiers ſont ordinairement dactiles, & quelquefois ſpondées, les trois derniers ſont trochées. Par exemple,

Solvitur acris hyems gratâ vice veris & Favoni.
HORACE, *Liv. I. Od. 4.*

On appelle auſſi ces vers *Dactiliens*, à cauſe des quatre dactyles qu'ils ont au commencement. On mêle ordinairement des vers iambes de ſix pieds moins une ſyllabe, alternativement avec les vers *archiloquiens*, comme a fait Horace dans l'Ode que nous avons citée. *Voyez* la nouvelle Methode, la Préface du P. Jouvency ſur Horace, & Deſpautère.

☞ ARCHILUTH. ſ. m. Sorte de grand luth à deux jeux, qui a ſes cordes étendues comme celles du theorbe. Les Italiens s'en ſervent pour l'accompagnement. ENCYC.

ARCHIMAGE. ſ. m. Chef de la Religion établie chez les anciens Perſes par Zoroaſtre chef des Mages. *Archimagus.* Zoroaſtre qui vivoit ſous Darius, fils d'Hyſtaſpes, établit à Balch, ville de la Bactriane, le premier temple de ſa ſecte, & voulut y faire ſa réſidence en qualité d'*Archimage*, ou de chef ſuprême de ſa religion, ayant par tout l'empire des Perſes, pour le ſpirituel, la même autorité qu'avoit le Roi pour le temporel. Après que les Mahométans eurent ravagé la Perſe dans le ſeptième ſiècle, l'*Archimage* ſe retira dans le Kerman, ſur les bords de l'Océan méridional vers les Indes, où ſes ſucceſſeurs ont fait juſqu'ici leur réſidence. Les Mages ſont appelés par les Perſans, *Gaures*, c'eſt-à-dire, *Infidèles*. Voyez GAURE. Ils ſont fort mépriſés en Perſe. Quelques Gaures réfugiés aux Indes y ſont établis près de Surate. *Voyez* l'Hiſtoire de l'ancien Teſtament par PRIDEAUX.

☞ ARCHIMANDRITAT. ſ. m. Bénéfice que poſſede un Archimandrite. L'*Archimandritat* de Meſſine eſt d'un revenu conſidérable.

ARCHIMANDRITE. *Archimandrita.* Mot grec, qui ſignifie, Supérieur d'un monaſtère, & ce que nous appelons *Abbé*. Covarruvias, dans ſon Dictionnaire Eſpagnol, dit qu'*Archimandrite* eſt la même choſe que *Chef du troupeau* : enſorte que ſelon cette ſignification générale, il pourroit s'étendre à tous les ſupérieurs eccleſiaſtiques. Et en effet, on a donné quelquefois ce nom à des Archevêques, même chez les Latins. On le trouve en ce ſens dans la vie de S. Sévère Evêque de Ravenne. Voyez *Acta Sanct. Febr. T. I, p. 84 & 85.* Mais il ne ſignifie proprement chez les Grecs, où il eſt fort commun, que le chef d'une Abbaye. Macri a remarqué dans ſon *Hierolexicon*, que cette dignité ſe conſerve encore aujourd'hui à Meſſine dans une égliſe de chanoines, où il y avoit auparavant des moines Grecs de l'ordre de S. Baſile, & qui a été érigée en commande par les Rois d'Eſpagne. Quoique ce mot ſoit Grec, M. Simon, dans ſes notes ſur le voyage du Mont-Liban, *p. 319*, croit qu'il vient originairement de la langue ſyriaque, au moins pour ce qui eſt de *mandrite*. Il prétend que *Mandra*, qui ſignifie dans le grec une *étable*, ou lieu où l'on enferme des bêtes, & par métaphore un monaſtère, tire ſon origine de *dour*, qui ſignifie en chaldéen & en ſyriac, *demeurer*, *habiter* ; d'où l'on a fait *médar*, *demeure*, *habitation* ; & c'eſt de-là que les Grecs ont formé leur *mandra*, qui ſignifie métaphoriquement un *monaſtère*, & *mandrites* dans la même langue ſignifie, ſelon la même métaphore, *un moine*. Les Arabes ſe ſervent auſſi de ce mot, qu'ils ont pris des Syriens ; enſorte que *mandrite* n'eſt autre choſe chez ces nations, qu'un ſolitaire qui demeure dans ſa petite cellule ; & celui qui étoit le chef de ces moines, prenoit la qualité d'*Archimandrite*, c'eſt-à-dire, de chef & de maître des ſolitaires. On a dit auſſi en grec Αρχιμανδρίτις, d'où l'on a formé *Archimandritiſſa*, comme de *Abbas* on a fait *Abbatiſſa*, *Abbeſſe*.

ARCHIMARÉCHAL. ſ. m. *Archimarſchallus.* Officier de l'Empire, Grand Maréchal de l'Empire. L'*Archimaréchal* de l'Empire eſt l'Electeur de Saxe. En cette qualité il marche immédiatement devant l'Empereur, & porte l'épée de l'Empereur nue. Dans les dietes ſolemnelles de l'Empire, on met devant l'hôtel où elles ſe tiennent un monceau d'avoine auſſi haut que le poitrail ou la ſelle de ſon cheval, & tenant en main une baguette d'argent & une meſure de même metal, il remplit celle-ci d'avoine, & la donne au premier officier qui ſe préſente ; il plante ſon bâton d'argent dans l'avoine, & ſe retire. *Voyez* IMHOFF, *Not. Imp. Proc. Lib. II, c. 7.*

ARCHIMIME. ſ. m. *Archimimus.* Ce mot vient du grec ἀρχὴ, & μῖμος, *Mime*, qui vient de μιμεῖμαι, *j'imite*. *Archimime* eſt la même choſe que Archibouffon, Maître bouffon. Les *Archimimes* étoient chez les Romains des gens qui contrefaiſoient les manières, les geſtes, la parole des perſonnes mortes & vivantes. Les *Archimimes* ne furent d'abord employés que ſur le théâtre ; on les admit enſuite dans les feſtins, & enfin dans les funérailles, où ils marchoient après le cercueil, contrefaiſant celui que l'on conduiſoit au bucher. Suétone rapporte qu'aux obſeques de Veſpaſien, l'*Archimime* Favon, qui le contrefaiſoit, ayant demandé à ceux qui avoient ſoin de la cérémonie, combien elle coûteroit, & ceux-ci lui ayant répondu, cent mille ſeſterces : « Donnez-moi, dit-il, cent ſeſterces, & jetez-moi » dans le Tibre. » il vouloit marquer l'avarice du Prince mort. Caſaubon croit auſſi que ce fut un *Archimime* que celui qui ſous Tibère voyant paſſer un mort, le chargea d'aller dire à Auguſte, qu'on ne donnoit point encore les legs qu'il avoit faits au peuple. Tibère l'ayant fait venir, lui fit payer les legs d'Auguſte, & l'envoya au ſupplice, en lui ordonnant d'aller dire à Auguſte qu'on payoit ſes legs. Ces *Archimimes* prenoient des maſques dans les funérailles ; & Licet dans ſon ouvrage des *Lampes des Anciens*, *Liv. VI, ch. 7 & 8*, expliquant une lampe, où il y a un maſque la bouche béante, prétend que c'eſt un maſque d'*Archimime*. Baudoüin en a fait auſſi graver pluſieurs dans ſon livre, *De Calceo*, ch. 6. M. de Tillemont a évité de dire *Archimime*, il dit *Comédien*. Dans les funérailles de Veſpaſien, le Comédien qui le repréſentoit, &c. *Hiſt. des Emp. T. II, p. 42.*

ARCHIMINISTRE. ſ. m. Premier miniſtre d'un Prince, ou d'un Etat. *Primus Adminiſter.* Charles le Chauve ayant déja déclaré Boſon ſon Vice-Roi en Italie, ſous le titre de *Duc*, il le fit encore ſon premier Miniſtre, ſous celui d'*Archiminiſtre*, compoſé du grec ἀρχὴ, & du latin *miniſter*. CHORIER, *p. 687.* Ce terme au reſte n'eſt point en uſage, il faut dire, *premier Miniſtre*. Les Cardinaux de Richelieu & Mazarin ont été premiers Miniſtres, & non *Archiminiſtres*. Si l'on diſoit aujourd'hui *Archiminiſtre*, ce ſeroit en mauvaiſe part.

ARCHIMONASTÈRE. ſ. m. Monaſtère chef d'Ordre ou de Congrégation. *Archimonaſterium.* François de Gonzague a appelé le monaſtère de Long-Champs *Archimonaſtère*, comme ayant été chef de pluſieurs autres. P. HELYOT, *T. VII, p. 202.* On donne auſſi ce nom à quelques monaſtères célèbres pour les diſtinguer. Les monaſtères de Cluny, de Savigny, & quelques autres, ſont appelés *Archimonaſtères* dans quelques chartes.

ARCHINOBLES. adj. Très-noble. « Sache, mon ami, » que les comédiennes ſont nobles, *archinobles*, par » les alliances qu'elles contractent avec les grands ſeigneurs. LE SAGE. Il eſt du ſtyle familier.

ARCHINOTAIRE. ſ. m. C'eſt-à-dire, Chef des Notaires, ou Secrétaires du Roi. *Archinotarius.* Ce nom, auſſi-bien que celui d'*Archichapelain*, s'eſt donné autrefois aux Chanceliers de France.

ARCHIPARAPHONISTE. ſ. f. Grand Chantre d'une égliſe. Ἀρχιπαραφωνιστὴς, *quaſi primus Acclamator.* On dit, *Præcentor.* ☞ Grand Chantre. C'eſt le mot en uſage aujourd'hui.

ARCHIPEL, ou ARCHIPÉLAGE. ſ. m. *Archipelagus*, *Ægæum mare.* Terme de Géographie. Etendue de mer entrecoupée par un très-grand nombre d'îles. Les An-

ciens n'ont guères connu que l'*Archipel* des Grecs, où ſont les îles de la mer Egée, entre l'Aſie, la Macédoine & la Grèce, que les Turcs appellent *mer blanche*, pour l'oppoſer au Pont-Euxin, qu'ils appellent *mer noire*, & que les matelots François nomment la *Forêt des Larrons*, parce que ces îles ſont la retraite des Pirates.

Depuis, les Géographes ont appelé l'*Archipelage* de S. Lazare, le grand nombre d'îles qui ſont aux Indes, vers les côtes de Malabar & de Malaca. Enſuite on a découvert l'*Archipélage* du Mexique; l'*Archipélage* des Maldives, où il y a plus de douze cens îles, diviſées en treize provinces ou gouvernemens, qu'on appelle ſur les lieux, *Atollons*: l'*Archipelage* des Philippines, où on dit qu'il y a onze mille îles, dont les principales obéiſſent au Roi d'Eſpagne. Il y a encore l'*Archipelage* des Moluques, des Célèbes, des Amboines, des Japons, del Moro, des Larrons, qui eſt le même que celui de S. Lazare, de Chilve, & de la nouvelle Yorck. Ces deux derniers, auſſi-bien que celui du Méxique, ſont de l'Amérique, les autres de l'Aſie. MATY. Quelques Dictionnaires écrivent *Archipélague*, au lieu d'*Archipelage*, ni l'un ni l'autre n'eſt de l'uſage ordinaire; on dit *Archipel*.

Le mot d'*archipélage* vient par corruption de *Ægeo pelagus*; c'eſt-à-dire, la mer Egée, qu'on a dit auſſi par corruption de Αἰγαῖον πέλαγος, ou *mer Sainte*, qui eſt le nom que les Grecs ont donné originairement à cette mer, à cauſe des îles Cyclades, pour leſquelles ils avoient une grande vénération.

☞ Mais ſans tant rafiner ſur l'Etymologie de ce nom, qui a été inconnu aux anciens, ne ſeroit-il pas plus naturel de dire, que des Grecs dont les navigations ſe bornoient aux îles de la mer Egée, lui auroient donné le nom d'*Archipel*, ou d'*Archimer*, parce que c'étoit la plus importante de toutes à leur égard? Ajoutez à cela que preſque toutes les îles dont cette mer eſt parſemée, ont été regardées de tout temps comme des dépendances de la Grèce.

ARCHIPÈRE. ſ. m. *Archipater*. Ce titre s'eſt quelquefois donné à un Archevêque; mais il n'eſt point en uſage en françois.

ARCHIPÉRACITE, ou ARCHIPHÉRACITE. ſ. m. *Archiperacita, Archipheracita, Scripturæ Explanator*. C'eſt le nom d'un Officier dans les Académies des Juifs. L'*Archipheracite* n'étoit pas le même que le chef de la ſynagogue appelé *Archiſynagogus*, comme l'a écrit Grotius, & comme le diſent quelques Dictionnaires qui l'ont copié: il étoit le premier ou le chef de ceux qui avoient la charge de lire & d'expliquer, de profeſſer dans les écoles. C'eſt de-là que vient le nom d'*Archiphéracite*, compoſé du mot grec ἄρχων, qui marque le chef, & du mot hébreu ou chaldéen פרק, *phérak*, qui entre autres ſignifications a celle de *diviſer, partager*; d'où ſe forme פרק, *pherek*, qui ſignifie une *diviſion, partage*, chapitre d'un livre. Il a celle de *réſoudre*, dans le ſens que nous diſons reſoudre une difficulté. De ces ſignifications, le nom פרק, *pherek*, a pris celle de réſolution, dans le ſens que nous diſons réſolution d'une difficulté, réſolution d'un cas de conſcience, celle de Doctrine, l'action d'enſeigner, de profeſſer, ou comme l'on dit en quelques corps, de lire dans une école publique. Ainſi le *Pirke aboth*, & les *Pirke* de R. Eliézer, ne ſont point les lectures & les explications que les anciens Docteurs ou R. Eliézer, ont faites de l'écriture dans les ſynagogues, mais leur Doctrine, leurs réſolutions, leurs déciſions, les enſeignemens qu'ils ont donnés à leurs diſciples. De ce mot pris en ce ſens, s'eſt fait par les Juifs Helléniſtes, & dans une forme grecque, celui de *Pheracita*, Phéracite; c'eſt-à-dire, celui qui enſeigne dans une école publique; un Profeſſeur, & comme quelques communautés diſent, un Lecteur. Ainſi l'*archiphéracite*, étoit le chef des Profeſſeurs dans les écoles ou académies des Juifs. Je ne trouve point qu'on l'ait dit par rapport aux ſynagogues. A la vérité, les Juifs appellent פרק, *pherek*, ce que nous appelons verſet de l'Ecriture; mais ils n'appellent pas pour cela la lecture, ou l'explication de l'Ecriture, *pherek*; ils ſe ſervent du mot קריאת, *Keriath*, pour exprimer la lecture de l'Ecriture, & de פרוש, *peraſch*, ou דרש, *deraſch*, pour en ſignifier l'explication.

ARCHIPOÈTE. *Archipoeta*, eſt un nom qu'on a donné en quelques endroits à quelques Poëtes; mais le plus ſouvent par dériſion, comme on fit du temps de Léon X, au Poëte Baraballi de Gayette, à qui on donna les honneurs du triomphe qu'on avoit accordés autrefois à Pétrarque; & on le promena par la ville, couronné de lauriers, & monté ſur un éléphant. Mais ce fut pour ſe moquer de lui; car c'étoit un mauvais faiſeur de vers, de deviſes & d'inſcriptions, qui avoit obtenu un privilege excluſif, qui portoit défenſes à toutes autres perſonne d'en faire. Il en eſt parlé dans Famianus Strada, & dans les Anecdotes de Florence de Varillas. On a vu en France des gens auſſi ridicules obtenir de ſemblables privileges.

ARCHIPOMPE. ſ. f. Terme de Marine. *Anthlia primaria*. C'eſt le puits du navire, ou une pompe placée auprès du grand mat au lieu le plus creux du vaiſſeau, où s'écoulent les eaux pour les vider. Elle eſt garnie de bringueballes, ou baſcules, verges, heuſes, jouets, &c.

ARCHIPRÊTRE. ſ. m. Cure, ou Prêtre, qui dans certains diocèſes, eſt prépoſé au-deſſus des autres, principalement pour l'office ſacerdotal. *Archipresbyter*. Anciennement l'*Archiprêtre* étoit la première perſonne après l'Evêque. Il étoit ſon Vicaire pendant ſon abſence pour les fonctions intérieures. Il avoit le premier rang dans le ſanctuaire, & l'inſpection ſur tout le clergé. Dès le VIe ſiècle on voit pluſieurs *Archiprêtres* dans un diocèſe; on les appeloit auſſi *Doyens*. On diſtinguoit (au IXe ſiecle) deux ſortes de paroiſſes; les moindres titres, gouvernés par de ſimples Prêtres; & les plebes, ou égliſes baptiſmales gouvernées par les *Archiprêtres*, qui outre le ſoin de leurs paroiſſes, avoient encore l'inſpection ſur les moindres cures, & rendoient compte à l'Evêque, qui gouvernoit par lui même l'égliſe matrice, ou cathedrale. Le concile de Paris (en 850) ordonne aux *Archiprêtres* de viſiter tous les chefs de famille, afin que ceux qui font des péchés publics, faſſent pénitence publique; pour les péchés ſecrets ils ſe confeſſeront à ceux qui ſeront choiſis par l'Evêque, ou l'*Archiprêtre*. FLEURY. Chez les Grecs l'*Archiprêtre* préſide au chœur qui eſt à gauche; quand l'Evêque officie il donne la communion au Patriarche, & la reçoit de lui. Il a la première place par-tout dans l'Egliſe, après l'Evêque; il a la même autorité que le Chorévêque, & dans les îles qui ſont ſous la domination des Vénitiens, il fait des lecteurs, & juge en matière eccleſiaſtique; il a autorité ſur les Prêtres en l'abſence de l'Evêque. *Voyez* dans l'Eucologe la manière d'établir un *Archiprêtre* chez les Grecs. *Voyez* auſſi les notes du P. Goar ſur l'Eucologe. Préſentement le titre d'*Archiprêtre* n'eſt plus guère qu'un titre ſans fonction, affecté à certains Curés. FLEURY. Il y a à Paris deux *Archiprêtres*, celui de la Magdelaine, & celui de S. Severin, ainſi nommés, à cauſe qu'ils ſont les plus anciens de la ville.

ARCHIPRÉTRE. ſ. m. *Archipresbiteratus*. Il y en a qui diſent Archipréveré, ou plutôt Archiprévré. Et c'eſt, ſi l'on en croit M. Chatelain, l'uſage en Berri: c'eſt-à-dire, que c'eſt le *t* qui s'y éclipſe, & non pas le *b* comme ailleurs. On le dit auſſi en Nivernois, du moins Coquille, dans ſon *Hiſtoire du Nivernois*, dit toujours Archipréveré; mais il eſt inſurportable. D'autres diſent Archipresbitérat; mais il eſt moins uſité que *Archiprêtré*. C'eſt la dignité, la charge, le bénéfice de l'Archiprêtre. Il a conféré l'*Archiprêtré* de Gagnac, vacant par mort. PATR.

ARCHIPRIEUR. ſ. m. *Archiprior*. Ce titre s'eſt donné autrefois au Grand-Maître de l'ordre des Templiers.

ARCHIPRIEURÉ. ſ. m. Ce mot ſe confond avec *Archidiaconé*. C'eſt une partie d'un diocèſe ſur laquelle un Archidiacre, ou Archiprêtre a viſite, ou inſpection: comme dans le diocèſe de Xaintes, on appelle *Archiprieurés*, ce qu'on appelle dans les autres *Archidiaconés*. Il y en a pluſieurs autres exemples dans le Pouillé des bénéfices.

Quelques-uns ont appelé *Archiprieurés*, les prieu-

trés qui en ont d'autres ſous eux. Il y avoit autrefois des *Archiprieurs* ſéculiers, qui étoient la même choſe que les *Archiprêtres*.

ARCHIPRIEURE, & vulgairement ARCHIPRIEUSE. ſ. f. C'eſt la qualité que l'on donne en Bourgogne à la Supérieure des religieuſes de Lancharre. Iſabeau du Blé, fut *Archiprieuſe* de Lancharre. Lequel mot d'*archiprieuſe* eſt rare, & provenu, comme j'eſtime, d'autant qu'elle a d'autres Sanctimoniales ſous elle, nommément le Prioré du Paley. D. S. JUL.

ARCHIS. Village de Syrie. *Arca, Arcæ*. Il eſt au pied du mont Liban, ſur la côte du Béglierbeglic de Damas. Ce ſont les reſtes de l'ancienne ville épiſcopale d'Arra.

ARCHISÉNÉCHAL. ſ. m. Grand-Sénéchal, Grand-Maître de la maiſon d'un Prince. *Archiſeneſchallus, Archiſeſcallus, magnus Dapifer, Infertor Dapium.* C'eſt une qualité qu'ont porté les Dauphins. Humbert II ajoutoit à ſes titres celui d'*archiſenechal* des royaumes de Vienne & d'Arles, n'ayant pu ſe contenter du nom ſimple de Sénéchal des mêmes royaumes, que les Barons de la Tour ſes ancêtres, avoient porté par la conceſſion des Empereurs. VALBONNET. Dans un acte de 1338, le même Humbert eſt appelé *archiſénéchal* perpétuel des royaumes de Vienne & d'Arles; & il eſt dit qu'il eſt du devoir de l'*archiſenechal*, de veiller à la conſervation des droits de l'empire dans ces royaumes. *Voyez* M. le Pr. Valbonnet, *Hiſt. de Dauph. p. 104.*

ARCHISOUDIACRE. ſ. m. *Archiſubdiaconus.* Dans le concile d'Auxerre, *can. 6*, il eſt parlé d'*archiſoudiacre*. C'eſt le premier des ſoudiacres dans l'Egliſe romaine. Voici les termes du Canon : les Prêtres iront chercher le S. Chrême après la mi-carême, & ceux qui ne pourront y aller eux-mêmes, enverront leur Archidiacre, ou leur *archiſoudiacre*.

☞ ARCHISYNAGOGUE. ſ. m. *Archiſynagogus.* Chef ou Prince de la ſynagogue. Il eſt parlé dans l'Ecriture de trois Chefs de la ſynagogue, dont la fonction étoit de régler tout ce qui s'y devoit faire, d'interpréter la loi, de faire les prières. Le premier étoit nommé Jaïre, dont JÉSUS-CHRIST réſuſcita la fille. Le ſecond eſt celui qui trouva à redire que JÉSUS-CHRIST eût guéri le jour du ſabbat une femme poſſédée depuis dix-huit ans du démon. Le troiſieme s'appeloit *Criſpe*, Chef de la ſynagogue de Corinthe, qui ſe convertit avec toute ſa famille à la prédication de S. Paul. L'*archiſynagogue* préſidoit aux aſſemblées qui ſe tenoient pour la religion, & jugeoit différentes affaires civiles & criminelles. Ainſi ſes fonctions étoient de celles de l'Archiphéracite.

ARCHITECTE. ſ. m. Qui ſait l'art de bâtir; celui qui donne les plans & les deſſeins d'un bâtiment, qui en conduit l'ouvrage, & qui commande aux maçons, & aux autres ouvriers qui travaillent ſous lui. *Architectus.* Vitruve a été un ſavant *architecte*. Puiſqu'il eſt dit dans l'Ecriture que Caïn bâtit une ville, on pourroit le regarder comme le premier *architecte*.

On appelle auſſi *architectes* de vaiſſeaux, ceux qui bâtiſſent les grands navires.

Ce mot vient du grec ἀρχὸς, *Prince*, ou *Maître*, & τέκτων, qui ſignifie un *ouvrier*. L'*architecte* eſt le maître de ceux qui travaillent au bâtiment : c'eſt lui qui conduit l'ouvrage.

ARCHITECTE, ſe dit auſſi d'un Entrepreneur de bâtimens à forfait, & qui les doit rendre parfaits, & la clef à la main & les eaux dehors. *Redemptor.*

On dit auſſi ironiquement, c'eſt un grand *architecte* de fourbes, en parlant d'un trompeur.

☞ On dit de Dieu qu'il eſt le ſouverain *architecte* du monde; pour dire, Créateur.

☞ ARCHITECTONIQUE. adj. Se dit en Phyſique de ce qui donne à une choſe, une forme régulière, convenable à la nature de cette choſe, & à l'objet à laquelle elle eſt deſtinée. ENCYC.

ARCHITECTONOGRAPHIE. ſ. m. formé des mots grecs dont on vient de parler, & du mot γράφω, *je décris*. Celui qui fait la deſcription de quelques bâtimens. DICT. DE L'ORTOGRAPHE.

ARCHITECTONOGRAPHIE. ſ. f. Ce mot eſt grec, & ſignifie, la deſcription des bâtimens, des temples, des arcs de triomphe, des theatres, des pyramides, des obéliſques, des bains, des aqueducs, des ports, des machines de guerre anciennes. *Architectonographia.* Palladio, Pietro, Bellori, & Sandrat de Nuremberg ont traité de l'*Architectonographie*.

ARCHITECTURE. ſ. f. En général, c'eſt l'art de bâtir. ☞ On en diſtingue ordinairement de trois eſpèces. La civile, qu'on appelle *architecture*, tout court; la militaire, & la navale. *Architectura.* L'*architecture civile* eſt la ſcience de bâtir pour la néceſſité des particuliers, ou pour l'ornement des villes. L'art de bâtir eſt un des premiers arts que les hommes aient mis en pratique. La néceſſité de ſe mettre à couvert des injures de l'air, a d'abord fait inventer l'*architecture*. Les Romains apprirent des Grecs l'excellence de l'*architecture*. Avant cela leurs édifices n'avoient rien de recommandable que leur ſolidité, & leur grandeur, parce qu'ils ne connoiſſoient que l'Ordre Toſcan. Mais la bonne *Architecture* ſe trouva dans un état floriſſant ſous Auguſte. La magnificence de ce Prince fit éclater tout ce que cet art a de plus excellent; & il fit élever un grand nombre de beaux édifices dans tous les lieux de ſon empire. Tibère n'eut pas le même goût, & négligea fort la culture des beaux arts. Néron, parmi la foule effroyable de ſes vices, eut une grande paſſion pour les bâtimens; mais le luxe & la diſſolution y eurent plus de part qu'une véritable magnificence. Apollodore excella dans l'*architecture* ſous Trajan, & mérita la faveur de cet Empereur. Ce fut lui qui éleva la fameuſe colonne de Trajan, qui ſubſiſte encore aujourd'hui. Dans la ſuite l'*architecture* déchut de beaucoup de la perfection où on l'avoit vûe. Les ſoins & la magnificence d'Alexandre Sévère la ſoutinrent quelque temps : mais elle ſuivit la décadence de l'Empire Romain, & retomba dans une corruption d'où elle n'a été tirée que douze ſiècles après. Les ravages des Viſigoths, dans le Ve ſiècle, abolirent les plus beaux monumens de l'antiquité. Dans les ſiècles ſuivans, l'*architecture* devint ſi groſſière, que l'on n'avoit aucune intelligence du deſſein, qui en fait toute la beauté. On ne penſoit qu'à faire de ſolides bâtimens. Charlemagne n'oublia rien pour relever l'*architecture*. Les François s'employerent à cet art avec un ſuccès extraordinaire, auſſi-tôt que Hugues Capet fut monté ſur le trône. Son fils Robert le cultiva de même; & enfin autant que l'ancienne *architecture* gothique fut peſante & groſſière, autant la moderne paſſa dans un excès de délicateſſe. Les Architectes du XIIIe ou XIVe ſiècle, qui avoient quelque connoiſſance de la Sculpture, ſembloient ne faire conſiſter la perfection que dans la délicateſſe & la multitude des ornemens qu'ils entaſſoient avec beaucoup d'art & de ſoin, quoique ſouvent d'une manière capricieuſe. FÉLIB. L'*architecture* antique eſt la plus excellente par l'harmonie de ſes proportions, & par la richeſſe de ſes ornemens; elle a ſubſiſté chez les Romains juſqu'à la décadence de l'Empire, & elle a ſuccédé à la gothique depuis le ſiècle paſſé. L'*architecture* qu'on appelle *ancienne*, eſt différente de l'antique; c'eſt la *grecque moderne*. Les bâtimens faits ſur cette *architecture*, ſi commune encore aujourd'hui en Orient, ſont peſans, & mal éclairés.

L'ARCHITECTURE MILITAIRE, eſt celle qui regarde la ſûreté des places, qui enſeigne à fortifier les villes, les paſſages, les ports de mer à les défendre par de ſolides conſtructions, ☞ de l'inſulte des ennemis, de l'effort de la bombe, du boulet, *&c.* C'eſt ce genre de conſtruction qu'on appelle *fortification*. Voyez *ce mot*.

☞ L'ARCHITECTURE NAVALE, eſt l'art de conſtruire des vaiſſeaux & des bâtimens flottans, ainſi que des ports, jetées, magaſins ſur le rivage de la mer, ou ſur ſes bords. *Voyez* MARINE.

☞ Il y a auſſi une *Architecture* hydraulique, celle qui enſeigne à bâtir dans l'eau, dans un terrain aquatique.

Vitruve donne bien plus d'étendue à cet art; il le diviſe même en trois parties. La première eſt l'*édification*, qui eſt l'art de bâtir dont on vient de parler. La ſe-

conde eſt la *gnomonique*, qui eſt l'art de repréſenter les ſphères, & les mouvemens celeſtes par les inſtrumens, comme aſtrolabes & horloges. Et la troiſieme eſt la *mechanique*, qui traite des machines, & de l'augmentation des forces mouvantes, comme grues, pompes, & de preſque tous les outils des artiſans.

ARCHITECTURE, ſe dit auſſi de la maniere de bâtir, & des ornemens qu'on y emploie. *Architectonicum opus.* On diſtingue cinq ordres d'*architecture*; le Toſcan, le Dorique, l'Ionique, le Corinthien, le Compoſé ou le Compoſite. Le Toſcan & le Compoſite ſont des ordres latins: les autres ſont grecs. Philbert de Lorme y a voulu ajouter le François; mais il n'a pas été ſuivi. L'*architecture gothique*, ou moderne, eſt une *architecture* ſolide, groſſiere, ſans bon goût dans ſes ornemens biſarres. Les Goths l'ont apportée du Nord, & l'ont introduite dans le reſte de l'Europe. La plupart de nos égliſes cathedrales ſont baties ſelon l'*ordre gothique*. L'*architecture moriſque* avoit auſſi peu de deſſein que la *gothique*. Il reſte encore quelques-uns de ces ſortes d'édifices en Eſpagne, que les Maures y ont conſtruits pendant qu'ils en étoient les maîtres.

Il ne nous eſt point reſté d'Auteurs Grecs qui aient écrit de l'*architecture*. Agatharcus Athenien eſt le premier qui en ait écrit; après lui Democrite, Archimede, Theophraſte. DE ROCH. Entre les latins, Pline le jeune eſt l'écrivain qui a le mieux parlé de l'*architecture*, & il fait paroître aſſez de connoiſſance dans cet art. On n'a que le ſeul Vitruve qui ſoit entier, quoique Végéce écrive que de ſon temps on comptoit juſqu'a 700 Architectes à Rome. Vitruve, qui vivoit ſous Auguſte, a été commenté par Philander & Daniel Barbaro, & traduit en pluſieurs langues, & ſurtout en françois par M. Perrault, Médecin. Les Modernes ſont Leon Baptiſte Albert, Serlio, du Cerceau, André Pallio, Cataneo, Vignoles, Vincenzo Scamozzi, Boëcler, Durerus, Potſi, Philbert de Lorme, Bulau, Blondel, Daviler & pluſieurs autres moins fameux, rapportés dans l'*architecture* de Savot. Le ſieur Chantelou a fait le parallèle de l'*architecture* antique avec la moderne: Errard, Marolois, de Villefritac, & pluſieurs autres ont écrit de l'*architecture* militaire. Le ſieur Daſſier a écrit de l'*architecture* navale; ſon livre *in*-4°. eſt imprimé à Paris en 1676. Louis Savot a fait l'*architecture* françoiſe des bâtimens reimprimée par M. Blondel avec des Notes en 1676. M. de Cordemoy a fait un Traité de toute l'*architecture*, & des réponſes à M. Frezier, Ingénieur, qui l'a attaqué. En Angleterre, Chriſtophe Wafe a écrit ſur l'*architecture*, auſſi-bien que Evelin, *Paralel of Architecture*, dont il faut prendre la derniére édition de 1706, *in-fol.* à Londres.

ARCHITECTURE, ſe dit auſſi de la partie d'un bâtiment qui eſt excellente, & quelquefois de tout l'ouvrage. La fontaine des ſaints Innocens, à Paris, eſt un beau morceau d'*architecture*. Le frontiſpice du Louvre eſt un rare morceau d'*architecture*.

ARCHITECTURE, ſignifie auſſi une moulure, dans le mauvais jargon des ouvriers, qui a paſſé depuis peu aux Architectes. Ainſi on lit dans le devis imprimé pour la conſtruction des bâtimens du Roi à Paris, une corniche avec ſes *architectures*; pour dire, avec ſes moulures. FREZIER.

On appelle *Architecture en perſpective*, celle dont les membres ſont de différens modéles & meſures, & diminuent à raiſon de leurs diſtances pour en faire paroître à la vue l'ordonnance plus grande ou plus éloignée qu'elle ne l'eſt en effet. On appelle *Architecture feinte*, celle qui eſt établie ſur un bâti de charpente légére, & faite de toile peinte ſur des châſſis par tringles, enſorte que les corps, les colonnes, les pilaſtres, & autres ſaillies paroiſſent de relief.

Feu M. l'Abbé Regnier des Marais a dit figurément *Architecture*, pour ſignifier la diſpoſition & l'arrangement des parties de l'Univers.

Je regarde en gros toute la nature.
*J'en obſerve l'ordre & l'*Architecture *:*
Je cherche à ſavoir quels ſecrets reſſorts
Font mouvoir ſi juſte un ſi vaſte corps.

ARCHITIS. ſ. f. Terme de Mythologie. Nom ou ſurnom de Vénus chez les Aſſyriens, & enſuite chez les Pheniciens. *Macrob. Saturn. l. I. c. 21.* Scaliger croit qu'il faut lire Dercetis, & que c'eſt la même que Derceto & Atergatis.

ARCHITRAVE. ſ. f. Quelques Architectes le font maſculin: mais, malgré leur autorité, il faut donner à ce mot le genre féminin. Partie de l'entablement qui eſt au deſſous de la friſe, & au-deſſus du chapiteau. C'eſt une groſſe piece de bois qui fait la premiere partie de l'entablement, & qui porte ſur la colonne, *Epiſtylium*. On l'appele auſſi *ſablière*, ou la Maîtreſſe poutre. C'eſt la même choſe que l'*epiſtyle* des Grecs. L'*architrave* eſt differente ſelon les divers ordres d'architecture. Au Toſcan, elle n'a qu'une bande couronnée d'un filet; deux faces au Dorique & au Compoſite, & trois à l'Ionique & au Corinthien. Les Architectes appellent *architrave mutile*, celui dont la ſaillie eſt retranchée, & qui eſt arraſé avec la friſe, pour recevoir une inſcription: & *architrave coupé*, celui qui eſt interrompu dans une decoration pour faciliter l'echauffement des croiſées, l'entablement étant d'une grande hauteur. Je ne puis m'empêcher de rire, quand j'entends nos Architectes s'enfler de ces grands mots de pilaſtres, & d'*architrave*, & que je trouve que ce ſont les chétives piéces de la porte de ma cuiſine. MONT.

Ce mot vient de *trabs*, qui ſignifie *poutre*, parmi les Latins, & d'ἄρχω, mot grec, qui veut dire ici *principal*; c'eſt comme ſi l'on diſoit la principale poutre. Les Maçons prononcent *arquitrave*.

☞ ARCHITRAVE ou *epiſtile*. C'eſt en marine une piéce de bois miſe ſur des colonnes au lieu d'arcades, qui eſt la premiére & la principale, & qui ſoutient les autres.

ARCHITRAVÉ, ÉE. adj. Corniche *architravée*. C'eſt en termes d'Architecture, une corniche dont on a ſupprimé la partie qui ſe nomme la Friſe.

ARCHITRESORIER. ſ. m. Quelques-uns écrivent ARCHITHRESORIER. *Archithefaurarius, magnus erarii Imperii cuſtos.* Officier de l'Empire. Grand Tréſorier. Cette charge fut établie dans l'Empire avec le huitiéme Electorat par le traité de Weſtphalie en faveur de la maiſon Palatine, qui avoit perdu le premier Electorat donné au Duc de Baviére par Ferdinand II. qui l'ôta à Frederic V, Electeur Palatin, après la journée de Prague, où il fut défait en défendant ſon élection à la couronne de Boheme. L'*Architreſorier* ne donne ſon ſuffrage que le ſeptiéme dans l'élection de l'Empereur. Quand on tient la cour impériale, c'eſt lui qui jette de l'argent au peuple. Les Vicaires de l'*Architreſorier* ſont les Comtes de Sinzendorf. Voyez IMHOFF, *Notitia Procerum, Liv. II. c. 9.*

ARCHITRICLIN. ſ. m. *Architriclinus.* Ce mot, qui de grec eſt devenu latin dans la Vulgate, a paſſé dans notre langue. Il ſignifie, ſelon M. Huré dans ſon Dictionaire de l'Ecriture-Sainte, celui qui préſide au feſtin & à la ſalle où il ſe fait, & qui en a la direction: on l'appelle ordinairement *Maître d'Hôtel.*

Le faux Marquis de la Comédie du Joueur dit, en parlant de lui-même,

Je m'érige aux repas en maître Architriclin,
Je ſuis le chanſonnier & l'ame du feſtin.

Ce mot ſe trouve auſſi dans le premier des couplets faits à un ſouper chez M. Sonin, en 1703. ſur un air des Fragmens de Lulli.

Que ce réduit eſt agréable!
Mille plaiſirs, nulle façon:
L'hôteſſe en eſt toujours aimable;
Et le nom
De notre cher Architriclin
Rime au bon vin.

ABBÉ DE CHAULIEU.

ARCHITRÔNE. ſ. m. Quelques-uns écrivent ARCHITHRÔNE. Trône par excellence. *Archithronus.* La ville d'Aix-la-Chapelle eſt *Architrône* ou chef-Trône

de l'Empire, parce que Charlemagne, premier Empereur d'Occident, y fit sa résidence, & y tint le siége de l'Empire. Les habitans prétendent que cette ville étant l'*Architrône* de l'Empire, les ornemens impériaux y doivent être conserves, & non pas a Nuremberg, où il y en a une partie. M. Ludwic convient, dans ses Opuscules historiques, que la ville d'Aix la-Chapelle a le titre d'*Architrône* de l'Empire, & qu'elle en a joui depuis Charlemagne; mais il conteste que cela lui donne le droit de conserver les ornemens impériaux. Ils sont cependant a Nuremberg depuis 1424, que l'Empereur Sigismond les y transféra.

ARCHIVAIRE, s. m. pour *Archiviste*, garde des Archives. *Mém. de Trev. Nov.* 1736.

ARCHIVEL. s. m. *Cartophilax*, *tabularii Custos.* Quelques personnes emploient ce mot qui n'est pas reçu; il faut dire *Archiviste*, dont on se sert ordinairement. *Archivel*, dans le sens que lui donnent ceux qui l'emploient, signifie, celui qui a soin des papiers & actes publics d'un lieu considérable, d'un empire, d'un royaume, d'une république, d'une province. C'est un des *Archivels* de l'Etat. *Voyez* ARCHIVISTE.

ARCHIVES. s. f. pl. Ce mot signifie les anciennes Chartres, les anciens titres & autres papiers importans d'un état, d'une communauté, d'une maison. Il se dit aussi du lieu où ces titres sont gardés. *Tabularium.* Le Code l'appelle *Archivium publicum, vel Armarium publicum ubi acta & libri exponebantur. Cod. de fide instrument. auth. ad hæc, & XXII. q.* 1. De Roch. On trouve aussi *Archarium* dans la vie de S. Paul, Evêque de Verdun. *Bolland. Feb. Tom. II. p.* 1. 178. Il faut avoir recours aux *Archives* d'une telle Abbaie; pour avoir les titres d'une telle fondation. Les *Archives* de Rome étoient au temple de Saturne. Les plus anciens regîtres de nos greffes & de nos *Archives* publiques, ne commencent que sous le règne de Philippe le Bel. De la Mare.

Naudé, dans le Mascurat, a pris ce mot dans le sens de généalogie. Et pour lors je ne songeois nullement à composer les *Archives* de leur famille, parce que je ne pouvois pas deviner que leur noblesse seroit contestée en France. Mais c'est parler mal & improprement. Il falloit dire, composer la généalogie de leur maison. Quelques-uns le dérivent du latin *arca*, signifiant *coffre*: ainsi appelée suivant Isidore, *quòd arceat visum, & prohibeat.* Et comme on vient de dire plus haut, on trouve *archarium*, pour signifier *Archive.* Les autres le tirent du grec ἀρχαῖον, qui se trouve en la même signification dans Hésychius & Suidas.

ARCHIVIOLE. s. f. Terme de Musique, qui se dit d'une espèce de clavecin sur lequel on a appliqué un jeu de viole par le moyen d'une roue tournante avec sa manivelle, pareille à celle des vielles. L'*Archiviole* fait un bel effet pour soutenir les concerts d'instrumens. Cet instrument n'est presque d'aucun usage aujourd hui.

ARCHIVISTE. s. m. Celui qui garde les Archives. *Tabulario prepositus.*

Archivisme. C'est aussi un Auteur qui s'emploie à fouiller dans les Archives, pour déchiffrer les titres. Digne raisonnement d'un Auteur *Archiviste.* Mém. de Trévoux.

☞ ARCHIVOLEUR, ARCHIFILOU. s. m. *Archifur.* C'étoit chez les Egyptiens le chef ou capitaine des voleurs. Celui qui vouloit s'enrôler dans cette troupe, donnoit son nom au capitaine, en lui promettant d apporter avec la plus grande fidélité tout ce qu'il auroit dérobé, afin que celui qui auroit perdu quelque chose, pût écrire sur le champ au capitaine, en lui marquant le lieu, l'heure & le jour auquel il avoit perdu ce qu'il cherchoit: ce qui lui étoit restitué sur le champ, à condition que le voleur auroit pour sa peine la quatrième partie de la chose perdue & retrouvée. *Diod. de Sicile cité par* Mor.

ARCHIVOLTE. Terme d'Architecture. s. f. suivant l'Académie Françoise. Arc contourné. C'est le bandeau orné de moulures qui regne à la tête des voussoirs d'une arcade, & dont les extrémités portent sur les impostes. Elle est différente selon les divers ordres d'Architecture. Elle n'a qu'une simple face au Toscan; deux faces couronnées au Dorique, & à l'Ionique, & les mêmes moulures que l'architrave dans le Corinthien, & le Composite. *Archivolte retournée*, est celle dont le bandeau ne finit pas, mais retournant sur l imposte se joint à un autre bandeau. L'*Archivolte rustique*, est celle dont les moulures sont interrompues par une clef, & des bossages simples, ou rustiques, enforte que de deux voussoirs l un est en bossage.

ARCHOIER. Vieux mot qui signifie, *tirer de l'arc*, & qui selon Borel se trouve dans Perceval.

ARCHONTAT. s. m. Prononcez *Arcontat.* C'est la charge d'Archonte. *Magistratus Athenienſis.* C'est aussi le temps pendant lequel un magistrat d'Athènes gouvernoit.

ARCHONTE. s. m. Prononcez *Arconte.* Magistrat d'Athènes. Ce mot vient du grec Ἄρχων, qui signifie, celui qui gouverne. Après que les Athéniens eurent aboli la Monarchie, ils créerent des *Archontes*, qui étoient obligés de rendre compte de leur gouvernement. *Archontes.* Il y en eut d'annuels & de perpétuels. Médon, fils de Codrus, fut le premier de ceux-ci, & Créon fut le premier de ceux la. Boss. Codrus, Roi d'Athènes, dans la guerre contre les Héraclides, s'étant dévoué pour le salut de son peuple, ses enfans Médon & Nilée disputerent le royaume entre eux. Les Athéniens en prirent occasion d'abolir la royauté. A la place des Rois, ils créerent sous le nom d'*Archontes* des gouverneurs perpétuels. Médon, fils de Codrus, exerça le premier cette charge, que ses descendans posséderent une longue suite d'années. La magistrature perpétuelle parut encore à ce peuple libre, une image trop vive de la royauté, dont il vouloit anéantir jusqu'a l'ombre même. Ainsi de perpétuelle qu'étoit la charge d'*Archonte*, il en réduisit premièrement l'administration à dix ans, puis à un; en vûe de ressaisir plus souvent l'autorité, qu'il ne transféroit qu'à regret à ses magistrats. Tourreil. Il y eut 13. *Archontes* perpétuels en 316 ans, depuis Médon jusqu'à Alcmeon. Il y eut sept *Archontes* décennaux, dont le premier s'appela *Charobas*, & le dernier *Erix.* Créon le premier des *Archontes* annuels, fut élu la 2e ou la 3e année de la 24e Olympiade. Id. Cicéron, *L. I. De finibus*, rend en latin le mot d'*Archontes* par celui de *Prætor*, Préteur. Pline, *Liv. XXXIII. ch.* 7 le traduit *Magistratus.* Idem.

Sous les Empereurs Romains, plusieurs villes Grecques ont eu deux *Archontes* pour premiers Magistrats, qui étoient la même chose que les Duumvirs dans les Colonies, & dans les Municipes.

Archonte, est un nom dont les Grecs se servent pour exprimer plusieurs dignités de l'Eglise & de l'Empire. Les Evêques sont quelquefois appelés *Archontes.*

Plusieurs Historiens appellent *Archontes* les Seigneurs de la Cour des Empereurs Grecs. *Voyez* Guillaume de Tyr, Pachymère, Nicétas, Anne Comnène, *&c.*

Archonte de l'Alage, étoit un Officier qui commandoit une Compagnie de Cavalerie destinée à la garde de l'Empereur. *Voyez* Codin, *ch. 2. n. 32.*

Archonte des Antimenses, est un Officier ecclésiastique, qui fait approcher de la sainte table ceux qui doivent communier. Codin.

Archonte des Archontes. C'étoit comme un Gouverneur général, qu'on peut comparer aux Béglierbeys des Turcs, qui ont sous eux des Sangiacs; ou à nos Gouverneurs de province, qui ont sous eux des Lieutenans généraux & des Lieutenans de Roi. *Voyez* Leunclavius, Cantacuzène, Siméon Logothète, le continuateur de Théophane, *&c.*

Le grand Archonte, étoit comme le premier des Officiers de l Empereur: *Obsequio Palatino præerat*, dit M. du Cange.

Archonte des Églises, est celui qui a l'Intendance sur les Eglises, & même, selon quelques-uns, sur les Monastères. *Voyez* Codin, *ch. 1. n. 25.* Il est parlé d'un *Archonte des Monastères* en plusieurs occasions, comme s'il étoit distingué de l'*Archonte des Eglises.* Voyez Codin, *ch. 1. n. 3.* Cantacuzène, Nicétas, *&c.*

Archonte de l'Evangile, c'est parmi les Officiers de l'Eglise

l'Egliſe grecque, celui qui garde le livre des évangiles, pour s'en ſervir aux ſaints myſteres. CODIN.

ARCHONTE DES CONTACES eſt toujours de l'ordre & du nombre des lecteurs. *L'archonte des contaces* étoit deſtiné à garder les contaces, ou livres d'egliſes, & à en avoir ſoin. *Voyez* ARCUPIUS, LUCOLOGE, &c.

ARCHONTE DES MURS, c'étoit l'Officier qui avoit ſoin des murs de la ville. Cantacuzene, Simeon Logothete, le continuateur de Theophane en parlent.

ARCHONTE DU TULDE, c'étoit un Officier de guerre qui avoit ſoin des bagages de l'Armée. L'Empereur Léon en parle dans ſes Tactiques.

ARCHONTE DES LUMIÈRES, ou DES HOMMES, (τῶν φώτων) Officier eccleſiaſtique qui étoit chargé du ſoin de ceux qui devoient bientôt recevoir le bapteme. *Voy.* CODIN, *ch. 1. n. 26.*

ARCHONTE DE L'ORFÈVRERIE, (τῆς χρυσοχοΐας) le nom ſeul de cet Officier fait connoître en quoi conſiſtoit l'exercice de ſa charge. *Voyez* LÉON LE GRAMMAIRIEN.

ARCHONTIQUE. ſ. m. & f. *Archonticus.* Nom de ſecte héretique qui s'éleva vers la fin du ſecond ſiècle. Les *Archontiques* furent ainſi nommés du mot grec ἄρχοντες, dont on ſe ſert pour exprimer la hiérarchie des Anges, que nous appelons *Principautés*; parce qu'ils enſeignoient que c'étoient ces Principautés qui avoient crée le monde. Les *Archontiques* rejetoient tous les ſacremens; ils nioient la réſurrection des morts, &c. GODEAU. C'étoit une branche des Valentiniens. Ils s'abandonnoient à toutes ſortes d'impuretés. *Voyez* S. Epiph. *her. 40.* S. Aug. *her. 20.* Theodoret & Baronius à l'an 1-5. Les *Archontiques* avoient des livres particuliers, qu'ils nommoient *les Revélations des Prophètes.* FLEURY.

ARCHURE. ſ. f. Terme de Menuiſier, qui ſe dit des pièces de menuiſerie qui ſont au-devant des meules d'un moulin, & qui, quand il les faut rebattre, ſe démontent. Ces *archures* ſont auſſi garnies de leurs couverſeaux.

ARCIS. Ville de France. *Arciaca.* Elle eſt en Champagne, ſur la rivière d'Aube, au nord de Troyes.

ARCIUT. ſ. m. Terme de Coutume. C'eſt une redevance ou un droit que les Abbés laïques en Bearn, les Chapitres & les autres Eccleſiaſtiques qui ont acquis des dixmes, ou par achat, ou par donation, payent aux Evêques. DE LAURIERE ſur Ragueau.

ARCKEG. Lac d'Ecoſſe. *Arcus.* Il eſt dans la province de Loquebar, près de celle de Murray, & un peu à l'occident d'un autre lac nommé *Cogh.*

ARCKLO, ARECKLO, ou ARCKLOW. Ville de la Lagénie, en Irlande. *Arkeloa.* Elle eſt ſur la côte du comté de Vicklo, au midi de la ville de ce nom, & à l'embouchure du Doro.

☞ ARCO (l'). ſ. m. Terme de Fonderie. Parties de cuivre répandues dans les cendres d'une fonderie, & qu'on retire, en criblant ces cendres, & en les faiſant paſſer ſucceſſivement dans différens tamis.

ARCO. Petite ville de l'Evêché de Trente, en Allemagne. *Arcus.* Elle eſt ſur la rivière de Sarca, quelques lieues au deſſus de l'endroit où elle entre dans le lac de Garde.

ARCOB. Nom d'une ville de la Terre-Sainte, & d'une contrée a laquelle cette ville donnoit ſon nom. *Arcob.* Elle étoit autrefois dans le royaume de Baſan, au dela du Jourdain. Elle fut donnée à la demi-tribu de Manaſſé, qui reſta a l'orient du Jourdain. Elle avoit à l'occident le petit lac de Mérom, a l'orient la terre de Hus, & au nord la Trachonitide.

ARCOIR. Vieux mot qui ſe diſoit des choſes qui fléchiſſoient. BOREL. *In arcum flecti*, ou *curvari.* Ce mot vient d'arc.

ARÇON. ſ. m. Terme de Sellier. *Sellæ equeſtris arcus.* C'eſt une eſpece d'*arc* compoſé de deux pièces de bois qui ſoutiennent une ſelle de cheval, & qui lui donnent ſa forme. Il y a un *arçon* de devant, & un *arçon* de derrière. Les parties de l'*arçon* ſont le pommeau ou petite poignée de cuivre qui eſt élevé au devant de la ſelle. Le garrot eſt la petite arcade ou bande élevée au-deſſus du garrot du cheval. Les oreilles ſont l'endroit où aboutit le garrot, & les fonds ſont au bas de l'*arçon.* Il y a des *arçons* mobiles pour les ſelles à tous chevaux, qui changent l'ouverture de la ſelle. L'*arçon* de derrière porte le trouſſequin. Les *arçons* doivent être nerves & ferres, ☞ c'eſt-à-dire, couverts de nerfs de bœufs battus & réduits en filaſſe, puis collés tout autour des *arçons* pour les rendre plus forts. Le chef-d'œuvre des Selliers eſt un *arçon* à corps, qu'on faiſoit autrefois pour les Gendarmes, dont le trouſſequin alloit juſqu'au milieu du dos.

On appelle *Piſtolets d'arçon*, ceux qu'on porte ordinairement a l'*arçon* de la ſelle.

On dit encore, il portoit toujours un tel livre à l'*arçon* de la ſelle; pour dire, il l'avoit toujours avec lui. Dans les Tournois & combats de lance, on dit qu'un Cavalier a fait perdre a un autre les *arçons*, qu'il lui fait vuider les *arçons*, ☞ pour dire qu'il l'a deſarçonné, ou renverſé de cheval. *Excutere ex equo, è ſella.*

☞ Dans un ſens figuré, être ferme dans ſes *arçons*, ſur ſes *arçons*, c'eſt être ferme dans ſon opinion, dans ſes principes. Et perdre les *arçons*, être embarraſſé, deconcerté. Faire perdre les *arçons* à quelqu'un, l'embarraſſer, le déconcerter.

ARÇON. Terme de Chapelier. Inſtrument fait en archet de violon qui eſt long de cinq ou ſix pieds, qui n'a qu'une corde & dont on ſe ſert pour arçonner la laine.

ARÇON, ſe diſoit encore autrefois pour *archet.*

Si porte l'arçon & la lyre.

ARÇONNER. v. a. Terme de Chapelier. Faire voler la laine avec l'arçon, la diviſer, la ſeparer pour la mettre en état d'être employée.

☞ ARÇONNÉ, ÉE. part. Poil *arçonné.* Laine *arçonnée.*

ARÇONNEUR. ſ. m. Ouvrier qui arçonne la laine, le poil, & autres matières, après avoir été cardées, pour être employées à divers uſages, & particulièrement dans la Chapellerie. Les Cardeurs de Paris ſont auſſi appelés par leurs Statuts, Maîtres *Arçonneurs.*

ARCOS. Ville d'Andalouſie, en Eſpagne. *Arcus, Arcenſium Colonia.* Elle eſt ſur la riviere de Guadalette, au-deſſus de Xerès de la Frontera.

ARCOS, eſt encore une autre ville d'Eſpagne, ſituée dans la vieille Caſtille, vers les confins de la nouvelle, & de l'Arragon, ſur la rivière de Xalon, au-deſſus de Medina-Cœli. *Arcus.*

Il y a auſſi en Portugal, *Arcos* de l'Eſtramadure, ou du Val de Vez. *Arcus.*

ARCOT. ſ. m. Laiton de cuivre jaune dont on fait le potin en le mêlant avec du plomb.

ARCOUS. ſ. m. Nom d'homme. *Arcontius.* Saint *Arcous* n'a point été connu de Bollandus, ni par du Sauſſai. Il ſe trouve dans le Martyrologe de Viviers. Il y a un Prieuré du nom de S. *Arcous* ſur la rivière d'Allier. CHAST.

ARCTIQUE. adj. m. Terme d'Aſtronomie, *arcticus, boreus, ſeptentrionalis.* C'eſt l'épithète que l'on donne au pole qui eſt élevé ſur notre horizon; ainſi nommé, à cauſe des étoiles de la petite Ourſe, nommée ἄρκτος en grec, parce que la dernière étoile de ſa queue marque le pole ſeptentrional, lequel n'en eſt éloigné que de deux degrés. Le pole *arctique, polus arcticus.*

On appelle auſſi *arctique* tout ce qui eſt du côté du pole *arctique*, tout ce qui eſt ſeptentrional. L'hémiſphère *arctique* eſt la moitié de la ſphère, qui a pour pole ou pour centre le pole *arctique.* Le cercle *arctique* eſt le cercle polaire ſeptentrional, éloigné de 23 degrés, 29 minutes du pole *arctique*, & ſelon M. Harris, 23 degres, 30 minutes. Les terres *arctiques, terræ arcticæ*, ou *ſeptentrionales*, ſont des terres inconnues, ſituées au ſeptentrion de l'Europe & de l'Amérique vers le pole *arctique.* Elles comprennent la nouvelle Zemble, la nouvelle Irlande, le Spitsberg au nord de l'Europe; le vieux & le nouveau Groenland, les iles de Cumberland & Ralegh, le nouveau Nort-Wales, le nouveau Danemarck, & la terre de Jeſſo au nord de l'Amérique.

ARCTITUDE. ſ. f. Terme dont ſe ſert M. d'Héricourt dans ſon Analyſe des Decretales, pour ſignifier etrécifſement des parties genitales de la femme, qui la rend inhabile à la conſommation du mariage. *Arctatio.* Ce terme vient du verbe *arctare*, qui ſignifie preſſer, étreindre; mais les Canoniſtes & les Medecins y donnent une explication plus etendue. Ils appellent auſſi-bien *arctitude* de la femme, lorſque les deux lèvres de la matrice ſe trouvent attachées, que lorſqu'il ſe trouve une membrane trop epaiſſe qui empêche l'introduction dans le vagin. L'*arctitude* eſt un moyen pour faire diſſoudre un mariage; mais cet empechement ne devient dirimant, que lorſqu'il ne peut etre corrigé par les Médecins & Chirurgiens. C'eſt ainſi que s'en explique le Pape Alexandre III. *Cap. de Frig. & Maleſ.* Voyez FEVRET, *t. II. p. 09.* M. d'Héricourt ſe ſert du mot *arctitude* pour marquer l'etrécifſement des parties d'une fille ou d'une femme. Si une femme, ayant été ſéparée de ſon mari à cauſe de l'*arctitude* qui la rendoit inhabile à conſommer le mariage, en épouſe un autre qui conſomme le mariage avec elle, doit-elle retourner avec ſon premier mari? Innocent III, qui examine cette queſtion, reconnoit qu'elle eſt très-difficile à decider, & il croit qu'elle eſt obligée d'y retourner, parce qu'une femme qui a pu conſommer le mariage avec un homme, a pu naturellement le conſommer avec un autre. *Cap. Fraternitatis extrà de frigidis & maleficiatis.* Cependant il y a des *arctitudes* reſpectives, & telle fille peut perdre ſa virginité avec un homme, qui ne la perdroit point avec un autre, ſans employer des moyens trop dangereux. Dans un cas pareil, qui eſt très-rare, ſuivant les Anatomiſtes, le premier mariage ſeroit nul, & il faudroit declarer le ſecond valable. *Analyſe des Decretales, p. 137, col. 2, à la ſuite des Loix Eccleſ. de France de la troiſième édition.*

ARCTIUM. ſ. m. Plante dont la tige eſt longue & molle. Sa graine eſt de la groſſeur du cumin. Ses feuilles ſont comme celles du bouillon, un peu plus rondes & plus velues. La décoction de ſa racine avec du vin eſt bonne pour les rétentions d'urine; pour apaiſer le mal de dents, *&c.*

☞ ARCTOPHILAX. Terme d'Aſtronomie, ſynonyme de *Bouvier.*

☞ ARCTURUS. ſ. m. Terme d'Aſtronomie, emprunté du latin. Ce mot ſignifie la *queue de l'ourſe*, & eſt compoſé d'ἄρκτος, *ourſe*, & de οὐρά, *queue. Arctur* eſt le nom d'une etoile de la conſtellation nommée *Arctophylax*; c'eſt à dire, *garde de l'ourſe.* Elle ſe leve le premier jour de Septembre, & ſe retire le 13 de Mai. Elle eſt de la première grandeur. Sa longitude eſt 199°. 39'. ſa latitude 31d. 2'. ſon aſcenſion droite 210°. 13'. ſa déclinaiſon 20d. 58'. HARRIS.

☞ ARCUATION. ſ. f. Terme d'Anatomie dont quelques Chirurgiens ſe ſervent pour exprimer la courbure des os, comme il arrive aux enfans qui ſe nouent, *arcuatio.*

ARCUDIA. Ville de Barbarie, en Afrique. *Arcudia.* Elle eſt dans le royaume de Tripoli, vers la frontière de celui de Barca, ſur le golfe de la Sidre. *Arcudia* eſt un des lieux où l'on met l'ancienne ville nommée *Phileni vicus*, ou *Philenorum Ara*, que l'on place auſſi à Naima ou Taimi, bourg ſur le même golfe, un peu à l'occident d'*Arcudia.* On conjecture auſſi qu'*Arcudia* pourroit être l'ancienne *Antomala*, que quelques Géographes aiment mieux placer à Zamagra, bourg du voiſinage d'*Arcudia.*

ARCUEIL. Bourg de l'Île de France. *Arcus Juliani.* Il eſt à une lieue à-peu près au midi de Paris. On voit en pluſieurs endroits, entre *Arcueil* & Paris, les reſtes d'un aquéduc de cailloutage, que l'on prétend avoir été fait par Julien l'Apoſtat, pour conduire les eaux dans ſon palais près de Paris qui eſt aujourd'hui l'Hôtel de Clugni, dans les derrières duquel, qui donnent ſur la rue de la Harpe, on voit encore un morceau de bâtiment aſſez entier, que l'on prétend avoir été les bains de ce Prince. On croit fort vraiſemblablement que c'eſt de-là qu'*Arcueil* a pris ſon nom. Le ſuperbe aquéduc qui s'y voit aujourd'hui, a été conſtruit par Marie de Médicis, & on voit encore auprès les ruines de l'ancien.

ARCUER. v. a. & ARCUÉ. part. On dit qu'une choſe eſt *arcuée*, lorſqu'elle eſt courbée en arc. ☞ *arcuare, in arcum inflectere. Arcuation* ſe dit quelquefois. Le Verbe & le participe ne ſont pas en uſage. On diroit courber, plier en arc.

☞ ARCULÆAVES. Nom que les Romains donnoient à certains oiſeaux qui etoient de mauvais preſage par leur vol, ou par la maniere de prendre leur nourriture. Ils empêchoient qu'on ne formât aucune entrepriſe: ce qui les fit nommer *Arcula, quia accipant ne quid fieret.* Mor. antiq. Rom. Scaliger prétend qu'il faut dire *arcivæ aves; arcivus*, qui repouſſe, qui empêche.

☞ ARCULE. ſ. m. *Arculus.* Dieu qui preſidoit aux coffres ou aux caſſettes, ainſi nommé d'*arca* ou *arcula*, coffre, ou caſſette. On implorroit le ſecours de cette divinité contre les voleurs. Mais ſon autorité etoit balancée par une autre divinité nommée *Laverne*, favorable aux voleurs. Ainſi il y avoit combat entre ces deux divinités. Si *Arcule* etoit le plus fort, le coffre n'étoit pas volé. Si *Laverne* avoit le deſſus, le coffre étoit pris. Idée ridicule que l'on s'etoit formée des Dieux.

A R D.

ARDACHER. Ville autrefois, aujourd'hui village de la baſſe Autriche, en Allemagne. *Aredate.* Il eſt ſur le Danube, environ à deux lieues du confluent de l'Ens.

☞ ARDAGH. Petite ville d'Irlande, dans la province de Leinſter, au Comté de Longfort.

ARDAING. Nom d'homme. *Ardagnus.* On compte S. *Ardaing* pour 13e Abbé de S. Philbert de Tournus. Ce fut à S. *Ardaing* que S. Henri, l'an 1015, fit préſent de la couronne impériale, dont le Pape Benoit VIII l'avoit couronné. CHAST. *11 Fev.*

ARDALIDES. ſ. f. pl. ou plutôt adj. pris ſubſtantivement. *Ardalides.* Surnom des Muſes, pris d'Ardalus, fils de Vulcain, qui honoroit fort ces Deeſſes.

☞ ARDANAT. Ville des Indes, aux environs de l'île de Diu, dans la terre ferme, au-dela du fleuve Indus.

ARDART, ou ARDFEART. ſ. m. Ville la Momonie, en Irlande. *Ardatum, Ardforta.* Elle eſt dans le comté de Kerry, ſur une petite baie qui eſt entre celle de Dingle & l'embouchure du Shannon.

ARDASSES. ſ. f. pl. ou adj. Pris ſubſt. Terme de commerce. Ce ſont les plus groſſières de toutes les ſoies de Perſe, & comme le rebut de chaque eſpèce. On dit en ce ſens des Legis, des Houſſets, des Chouſs & des Poyas *ardaſſés*, pour marquer les moindres de ces quatre ſortes de ſoies perſiennes.

ARDASSINES. adj. f. pl. Pris ſubſt. Terme de commerce. Les *ardaſſines* qu'on nomme en France *ablaques*, ſont de très-belles ſoies de Perſe, qui ne cédent guère pour la fineſſe aux ſoubaſtis.

ARDBRY. Port du royaume de Barca, en Afrique. Il eſt près de la ville de Bernicho. C'eſt l'ancien *Bryorum portus.*

ARDEBIL. Ville de Perſe. *Ardebila, Ardevila.* Elle eſt dans l'Adirbeitzan. On y voit les tombeaux de pluſieurs Rois de Perſe.

ARDEE, ou ARDRES. Petite rivière de Normandie, en France. *Ardurus, Ardea.* Elle coule dans l'Avranchin, & ſe décharge dans le petit golfe de Cambelaine, à deux lieues au midi d'Avranches.

ARDEE. Ville capitale des Rutules, & plus ancienne que Rome. *Ardea.* C'eſt aujourd'hui un bourg de la Campagne de Rome, près de la rivière de Numico, à cinq lieues à l'orient d'Oſtie.

☞ ARDELION. ſ. m. *Ardelio.* Homme qui fait le bon valet, & qui a plus de paroles que d'effet. Il eſt familier. ACAD. FR.

ARDEMMENT. adv. Avec ardeur, avec paſſion, d'une manière chaude & vive. Il ne ſe dit que figurément. *Ardenter, vehementer, acriter.* Aimer *ardemment.* Combattre *ardemment.* On ne ſouhaite jamais *ardemment* ce qu'on ne ſouhaite que par raiſon. FOCHEF.

☞ ARDEN. Ce mot a été employé par les anciens Gaulois & par les Bretons, pour ſignifier une *forêt.* M. Huet

dit que de l'ancien mot gaulois *arden*, qui ſignifioit *forêt*, s'eſt fait le nom d'*ardeine* au *ardeyne*, Abbaye voiſine de Caen. Car c'eſt l'opinion commune que Caën étoit autrefois environné de forêts, & ſi l'on examine bien l'ancien état des lieux de l'Europe Celtique, on trouvera qu'ils ſont ou ont été des forêts.

ARDEN. Contrée de Syrie. *Ardena regio*, autrefois *Palmyrene*, *Palmyrenæ ſolitudines*. Elle eſt dans le Béglierbeglic de Tripoli, aux confins de l'Arabie deſerte & de la pétrée. La ville de Fayd ou Tornoz en eſt la capitale.

ARDEN, eſt auſſi le nom d'une forêt du comté de Barwick, en Angleterre. *Arduenna ſylva*. Elle eſt à quatre milles au couchant de la ville de Barwick.

ARDENBOURG, RODENBOURG. Ville de Flandre. *Ardenburgum*, *Rodenburgum*. Elle eſt à une lieue de l'Ecluſe, du côté de Gand.

ARDENNE. La forêt d'*Ardenne*, ou les *Ardennes*. *Arduena ſylva*, ou *Ardenna*. C'eſt le nom d'une grande forêt, qui occupe tout le duché de Luxembourg, la partie méridionale de l'évêché de Liége, & du comté de Hainaut, & la ſeptentrionale de la Champagne. Céſar dit que la forêt d'*Ardenne* étoit la plus grande des Gaules; que commençant vers le Rhin elle paſſoit au milieu du pays de Tréves, & pénétroit juſqu'aux quartier de Reims & des Nerviens; & qu'elle occupoit plus de 500 milles en longueur. *Voyez* Céſar au *Liv. V*, & au *Liv. VI de ſes Comment.*

☞ ARDENT, ENTE. adj. Qui eſt en feu, pénétré par le feu. *Ardens*. Fournaiſe *ardente*. Braſier *ardent*. Fer *ardent*. La torche *ardente* à la main.

☞ ARDENT, ſignifie auſſi, *qui brûle*. On dit en ce ſens que le ſoleil eſt *ardent*, qu'il fait une chaleur *ardente*. Miroir *ardent*.

☞ Ce mot vient de l'ancien verbe *arder* qui n'eſt plus en uſage.

☞ CHAUD, BRÛLANT, ARDENT, ENFLAMMÉ, EMBRASÉ dans une ſignification ſynonyme. Un objet eſt dit *chaud*, tant qu'on en peut ſupporter le toucher ſans douleur: *brûlant*, quand on ne peut plus le toucher ſans reſſentir de la douleur: *ardent*, lorſqu'il eſt en feu, & qu'les parties ignées dont il eſt pénétré ſe font ſentir au-dehors: *enflammé*, lorſque le feu dont il eſt pénétré s'eſt rendu ſenſible aux yeux au-delà de ſa ſurface: *embraſé*, lorſque le feu a ceſſé de s'élancer au-delà de ſa ſurface, & qu'il en paroit ſeulement pénétré dans toute ſa ſubſtance.

☞ CHAPELLE ARDENTE. On appelle ainſi certaines chapelles où l'on brûle de l'huile ou de la cire. Plus communément, c'eſt le luminaire nombreux qui brûle autour du cercueil ou de la repréſentation d'un corps mort.

☞ FIÈVRE ARDENTE, en Médecine, *febris ardens*. Fièvre très-vive & brûlante.

MIROIR ARDENT, c'eſt un miroir concave, ſphérique, ou parabolique, qui ramaſſe tous les rayons du ſoleil en un point, qu'on appelle *foyer*, où la chaleur devient ſi grande, qu'elle brûle. *Speculum quod adverſum ſoliis radiis accenditur*. On a vu de ſi bons *miroirs ardens*, qu'ils fondoient & calcinoient les métaux en deux minutes. *Voyez* MIROIR.

ARDENT, ſe dit figurément en Morale, de tout ce qui ſe fait avec chaleur, avec paſſion, avec véhémence. *Ardens*, *fervens*, *acer*. Une dévotion *ardente*. Un zèle *ardent*. L'amour des gens qui font profeſſion de la ſageſſe, eſt d'autant plus *ardent*, qu'il ne ſe diſſipe par aucunes marques extérieures. VILL. Diſpute *ardente*. ſoif *ardente*.

Combien de fois, ſenſible à tes ardens *déſirs,*
M'eſt-il en ta preſence échappé de ſoupirs?

☞ ARDENT, appliqué aux perſonnes, déſigne celui qui ſe porte avec chaleur & véhemence à quelque choſe. On dit qu'un homme eſt *ardent* à la chaſſe, à l'étude, au combat, à la diſpute. C'eſt un homme *ardent* & âpre au gain. *Lucri cupidine fervens*.

☞ On le dit auſſi des hommes & des animaux pour déſigner une très-grande activité. On dit qu'un homme eſt extrêmement *ardent*. Valentinien étoit naturellement *ardent*, & alloit à ſes fins ſans beaucoup de ménagement FLÉCH. Un cheval trop *ardent*. Un chien trop *ardent*.

☞ En fait de littérature, il annonce une très-grande vivacité. Le ſtyle de l'Hiſtorien doit être moins *ardent*, & plus tempéré que celui de l'Orateur. VALL.

☞ ARDENT, en parlant des couleurs, ſignifie la couleur rouſſe. *Rufus*, poil *ardent*. Ce cheval a le poil *ardent*, c'eſt-à-dire *roux*, tirant ſur la couleur de feu. En termes de Marine, on dit qu'un vaiſſeau eſt *ardent*, lorſqu'il approche aiſément du vent, lorſqu'il ſe range au vent malgré ſes voiles d'avant & ſon gouvernail, & qu'il a beaucoup de diſpoſition à venir au vent. *Navis quæ naturâ ſuâ vento ſit proxima*.

☞ ARDENT, en termes de Blaſon, ſe dit d'un charbon, d'un flambeau allumé. *Candens*, *accenſus*.

☞ CHAMBRE ARDENTE. *Voyez* CHAMBRE.

☞ En termes de Chimie, on appelle eſprits *ardens*, ceux qui étant tirés, par la diſtillation d'un végétal fermenté, peuvent prendre feu & brûler. Tels ſont l'eſprit de vin, l'eau-de-vie.

ARDENT. ſ. m. Eſt un certain météore, ou feu-follet, formé de quelques exhalaiſons graſſes, qui s'élevent & s'enflamment dans les lieux marécageux. *Ignes nocte errantes*. Les payſans diſent que ce ſont des enfans mort-nés, ou de faux bournoyeurs, & en conçoivent des terreurs paniques & ridicules. On les appelle en divers lieux, *Fuyrolles*, *Flammerolles*, *Flambarts* ou *Follets*. Les Anciens, quand ils en voyoient deux enſemble, les appeloient *Caſtor & Pollux*, & ils les tenoient pour un heureux préſage. Quand il n'en paroiſſoit qu'un, ils le nommoient *Hélene*, & le préſage en étoit funeſte, ſelon le témoignage de Pline.

On appelle auſſi *ardens*, certains malades d'une fièvre ardente, qu'on nomme auſſi *Feu ſacre*. C'étoit une eſpèce d'éréſipèle, ☞ accompagné d'une fièvre qui les brûloit. C'eſt de-là qu'eſt venu le titre de *Sainte Geneviève des ardens*, parce que ce fut, dit-on, par l'interceſſion de cette Sainte, que ceſſa cette maladie qui avoit fait de ſi grands ravages vers l'an 1130. La même maladie épidemique, ou une toute ſemblable, courut encore en France l'an 1374, & fut nommé le *mal des Ardens*.

ARDENS. ſ. m. pl. *Ardentes*. C'eſt le nom des Académiciens de Naples. Ce nom leur vient de leur deviſe, qui eſt un autel ſur lequel eſt un bûcher, & ſur le bûcher un taureau en pièces pour être brûlé en holocauſte; & le feu du ciel deſcend pour l'embraſer; le mot eſt ΟΥΚ ΑΛΛΟΘΕΝ, *Ce n'eſt que de-là*; c'eſt-à-dire, ce n'eſt que du ciel que vient le feu qui nous embraſe.

☞ ARDER. v. a. Vieux mot, ſynonyme de brûler, en uſage ſeulement dans cette phraſe populaire d'imprécation. Le feu Saint Antoine vous arde. *Voyez* ARDRE. Autre mot hors d'uſage.

☞ ARDER. Ville & royaume. *Voyez* ARDRA.

ARDES. Preſqu'île de l'Ultonie, en Irlande. *Ardeſia*. Elle eſt dans le comté de Downes, entre le petit golfe de Carikfergus, celui de Strangfort, le lac de même nom, & la mer d'Irlande.

☞ ARDES. Petite ville de France, dans la baſſe Auvergne, aux confins de la haute, dans la montagne, chef-lieu du duché de Mercœur, élection de Clermont.

ARDESCHE. ſ. f. Rivière de France. *Ardeſca*. Elle a ſa ſource près de celles du Lot, du Tarn & de l'Allier, dans les montagnes des Cévènes. De-là par les confins du Languedoc & du Vivarais, elle va à Aubenas; après quoi elle court ſe jeter dans le Rhône, au-deſſus du Pont-Saint-Eſprit.

☞ ARDESTON. Ville de Perſe, que les Géographes du Pays mettent à 71. 10′ de long. & à 33d. 7′ de lat. elle eſt connue par les belles toiles qui s'y fabriquent.

☞ ARDEUR. ſ. f. Ce mot au propre ſignifie une chaleur extrême, véhémente. *Ardor*. On le dit du feu, du ſoleil. Les *ardeurs* du ſoleil ſous la ligne ſont tempérées par les vents frais de la nuit. Voyager pendant les *ardeurs* de la canicule.

☞ On le dit par extenſion de la chaleur âcre & piquante

qu'on éprouve dans certaines maladies. La *chaleur* de la fièvre diminue. *Ardeur* d'entrailles. *Ardeur* d'urine. *Voyez* DYSURIE.

☞ Au figuré ce mot exprime la chaleur, la vivacité avec laquelle on se porte à quelque chose. *Ardor, fervor animi.* Il a beaucoup d'*ardeur* pour les belles connoissances. Il faut aimer ses amis avec *ardeur.* Mon *ardeur* me tient lieu de mérite. SAR. L'*ardeur* de sa dévotion, de son zèle le tient continuellement en action. Il a fait cela dans l'ardeur du combat, de la jeunesse & de la dispute.

☞ On le dit aussi pour fougue, emportement. Brébeuf, pour égaler l'*ardeur* de Lucain, s'est trop enflammé lui-même, & il a surpassé la *fougue* de ce Poëte. S. EVR.

☞ On le dit de même de la grande activité de quelques animaux. Ce cheval a trop d'*ardeur*, il s'emporte trop, & il est inquiet sous le Cavalier. Ce chien chasse avec *ardeur* le sanglier.

☞ ARDEUR, signifie aussi un attachement, une passion amoureuse.

Une première ardeur *est toujours la plus forte ;*
Le temps ne l'éteint point ; la mort seule l'emporte.
CORN.

Rien ne peut modérer mes ardeurs *insensées.*
RACIN.

ARDEY, ou ARDTULI. Ville d'Irlande. *Ardea.* Elle est du comté de Kerri en Mommonie, à la source de la petite rivière de Maire, & plus au nord que Bautry.

☞ M. Maty, de qui cet article est tiré, s'est trompé. *Ardey* & *Ardtulli* sont deux lieux différens. Le premier au midi de Donchine, la rivière de Mare entre deux, dans le Comté de Desmond, & non pas dans celui de Kerri. *Ardtulli* est au nord ouest, à cinq lieues d'*Ardey*. Ils ne sont ni l'un ni l'autre à la source de la Mare ou Mayre, qui n'est rien moins que petite. *Voyez* la carte d'Irlande par ALLART.

ARDEYNE, ou ARDENNES. Abbaye de Normandie, en France. *Ardenna.* Elle est dans la campagne de Caen, partie du pays Bessin, à une grande lieue de Caen, du côté du nord-ouest.

☞ ARDEART. *Voyez* ARDART.

☞ ARDIERE. Rivière de France, qui a sa source dans le Beaujolois, & se jette dans la Saone, par deux branches vis-à-vis de la principauté de Dombes.

ARDILA. f. f. Rivière de l'Estramadure d'Espagne. *Ardila.* Sa source est près de Xerès de Badajox, & va par l'Alentéjo, province de Portugal, décharger ses eaux dans la Guadiane, vers le bourg de Mouro.

ARDILLON. s. m. Pointe de fer ou d'autre métal, attachée à une boucle, & qui sert à arrêter les sangles, ou courroies qu'on passe dedans. *Fibulo, fibulæ claviculus.* On dit proverbialement. On lui a donné son équipage complet ; il n'y manque pas un *ardillon.*

Je crois que ce mot est dit comme *arguillon*, qui viendroit d'*argutus*, qui en latin signifie *pointu.*

☞ ARDMAGH. *Voyez* ARMACK.

ARDMÉANACH. Contrée du nord de l'Ecosse. *Armanochia.* Elle fait partie du comté de Ross, & s'étend entre le golfe de Cromarti & le comté de Murrey. Ce ne sont que de très-hautes montagnes.

ARDMORE. s. m. Port du comté de Waterford, en Irlande. *Ardmora.* Il est entre la baie d'Yougal & celle de Dungarvan.

ARDOINNA, ou ARDUINNA. s. f. Nom que les Gaulois & les Sabins donnoient à Diane, comme à la protectrice des chasseurs. On la représentoit couverte d'une espèce de cuirasse, tenant d'une main un arc débandé, & ayant un chien auprès d'elle.

☞ ARDOISE. s. f. Espèce de pierre tendre, de couleur bleuâtre, & qu'on divise en feuilles minces propres à couvrir les maisons. *Ardosia. Cærulei lapidis fectiles laminæ.* Maison couverte d'*ardoise.* On écrit, on dessine sur l'*ardoise.*

☞ On prétend que les *ardoises* & les pierres talqueuses sont posées perpendiculairement dans les carrières, à la différence des autres pierres qui le sont horizontalement.

☞ Un Physicien de la Province de Berry, a remarqué que le banc d'*ardoise* dans les carrières vient presque toujours incliné, tantôt vers le nord, tantôt vers le couchant ; enforte que sur neuf pieds de haut, il se trouve ordinairement deux ou trois pieds d'inclinaison ; ce qui n'empêche pas que les couches d'*ardoises* ne soient posées les unes sur les autres, parallèles entre elles. Ces situations varient selon les différentes carrières, où les positions des bancs sont plus ou moins inclinées vers l'horizon ; ainsi il est évident que ces bancs ne sont jamais régulièrement horizontaux, ni perpendiculaires, comme quelques auteurs l'ont avancé.

☞ Ces couches se trouvent souvent séparées par différentes matières étrangères, qui arrêtent le travail des carrières, telles que le *feuilletis*, ou franc-quartier, qui est si peu solide, qu'il se brise facilement en petites parties. Ce qu'on appelle *chats*, est de la nature du *silex*, formant des espèces de couches de deux ou trois pieds d'épaisseur, qui empêchent de séparer l'*ardoise.* Les torcins sont plus rares, & composés de toutes les différentes matières de l'*ardoise.* On y trouve encore de l'argile mêlée avec du gravier & des marcassites ; une terre sulfureuse & noire, qui ressemble au charbon de terre, & qui est remplie de pyrites. On y voit aussi une espèce de lait de lune, formant de petites cavités dans les *ardoises*, & des nodus. Outre tous ces embarras, il y a encore des moules qui sont des amas de matières convexes & concaves, qui se séparent par feuillets, comme le tale.

☞ L'*ardoise* contient une matière grasse & huileuse, souvent mêlée de bitume, & formée d'un limon marécageux : sa couleur est bleuâtre, tirant sur le noir, & pénétrée de parties de soufre & de fer. Pour la diviser par lames fines propres à couvrir les maisons ; on emploie dans la carrière même de grands ciseaux, qu'on fait entrer de haut en bas, dans ses intestins, à coups de marteau. On la taille en tous sens par feuillets, hors de la carrière. On en fait encore des tables sur lesquels on peint facilement. Ces ouvriers s'appellent *Fendeurs.*

Les *ardoises* d'Angers sont les meilleures : celles de Mezière sont plus tendres & s'écaillent. La rousse-noire est la plus estimée. La latte d'*ardoise* est beaucoup plus large que celle de la tuile. L'*ardoise* cartelette est la plus petite. On la taille quelquefois en écaille pour les dômes. L'*ardoise* dure se tire des côtes de Gènes : on en fait du carreau & des tables. Les beaux bâtimens sont toujours couverts d'*ardoise.* Les anciens n'ont point eu l'usage des *ardoises ;* ils couvroient leurs maisons de bardeau, ou d'aissi, comme on voit dans Pline. Philander dit que l'*ardoise* se coupe avec une scie dentée, & que ce mot vient *ab ardendo.* DU CANGE. Mais il y a plus d'apparence de dire qu'il est dérivé du latin *Later artesius*, du nom du pays d'où il est venu d'abord.

L'ordonnance de la ville de Paris sur la moison des *ardoises*, porte, qu'on n'en fera que de deux qualités ; savoir, de carrée forte, qui aura onze pouces de longueur, sur six ou sept pouces de largeur, & deux lignes d'épaisseur ; & de la carrée fine, qui aura douze ou treize pouces de largeur, & une ligne d'epaisseur, dont le millier fait quatre toises de couverture, en lui donnant trois pouces & demi de pureau. Elle porte aussi, que la pierre dont ces *ardoises* seront faites, doit être retirée de la troisième foncière de chacune mine, ou perrière, & doit être de quartier fort & sonnant.

L'ARDOISE est fort commune en Angleterre, sur-tout dans la province de Northampton.

ARDOISE d'*Irlande.* Pierre Fossile de couleur noire bleuâtre & d'un goût terreux, qu'on trouve dans certaines mines d'Angleterre & d'Irlande. *Tegula Hibernica.* Elle est d'un usage admirable dans les hémorragies, dans le flux de l'utérus, & dans le crachement de sang. DALE. ☞ Il y a une espèce d'*ardoise* qu'on nomme *alumineuse.* Elle est d'une nature grasse & se durcit à l'air. Souvent elle s'enflamme, étant très-chargée d'a-

lun en grain. On en trouve de différentes couleurs.

☞ ARDOISÉ, ÉE. adj. Qui ſe dit des choſes qui tirent ſur la couleur d'ardoiſe. Pierre *ardoiſée*.

ARDOISIÈRE. ſ. f. Lieu d'où l'on tire l'ardoiſe. *Lapidicina ardoſiarum.* Les plus fameuſes *ardoiſières* ſont celles d'Angers.

ARDONA. Village de la Capitanate, au Royaume de Naples. *Ardonia, Erdonia, Herdonia.* Il eſt entre les villes de Troïa & de S. Marco. C'étoit autrefois une ville épiſcopale.

ARDONES. Selon Borel ce ſont des eaux qui s'écoulent ès prez ſans qu'on le voie. Ce mot vient d'ἄρδω. ID.

ARDRA. Ville de Guinée, en Afrique. On la nomme auſſi *Andra*, ou *Arda. Ardra, Andro, Arda.* Elle eſt capitale d'un royaume qui porte ſon nom. *Regnum Ardranum.* On la trouve entre la rivière de Volta & le lac de Curamo.

ARDRAGH. ſ. m. Petite Ville de la Lagénie, en Irlande. *Ardaca, Ardacum.* Elle eſt au ſud-oueſt de Longfort, ville capitale du comté de même nom. Il y a un évêché à *Ardragh :* il eſt ſuffragant d'Armach, & uni à celui de Kilmore.

ARDRAGH, eſt auſſi un bourg du comté d'Eaſt Meath, dans la même île. *Ardracum.* Il eſt à l'Occident de la ville d'Atherde.

ARDRE. v. a. Vieux mot françois & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois, *brûler. Ardere.* Il y a long-temps qu'on fait *ardre* les hérétiques & les ſorciers. Les Anglois condamnèrent la Pucelle d'Orléans à être *arſe* & brûlée.

☞ ARDRE. Rivière de France, en Bretagne. *Voyez* ERDRE.

ARDRES. Petite ville de France. *Ardra, Arda, Ardea.* Elle eſt dans le comté de Guines, en Picardie. *Ardres* eſt forte, & par ſes fortifications, & par ſa ſituation ſur une colline environnée de marais.

☞ ARDRES. Rivière. *Voyez* ARDÉE.

ARDROSSEN, ou ARDROSEN. Bourg de l'Ecoſſe ſeptentrionale. *Ardroſa.* Il eſt ſur la côte du comté de Cuningham, vis-à-vis l'île d'Arren.

ARDSTIN. ſ. m. Rivière nommée autrement *Stinchar. Ardſtinus.* Elle coule dans le comté de Carrick, en Ecoſſe, & ſe décharge dans le golfe de Cluy, au bourg d'Ardſtinſchar, vis-à-vis la pointe de la preſqu'île de Cantyr.

ARDSTINCHAR, ou ARDSTINSELL. Bourg dont on vient de parler. Il a un château.

☞ ARDTULLY. *Voyez* au mot ARDEY.

ARDU, UE. adj. Pénible, difficile. Vieux mot. *Arduus, a, um.* Queſtion fort *ardue.*

Tes dits tous d'or, tes termes azurés,
Voire ſi hauts, ſi ardus *à tout prendre,*
Que mon eſprit travaille à les comprendre.
MAROT.

ARDURE. ſ. f. Vieux mot, qui veut dire *colère.* BOREL.

*Tant es Juno pleine d'*ardure.

Borel ajoute qu'il ſignifie auſſi *amour*, & il cite ces vers de Gautier d'Eſpinois ſur l'Echo.

Ne la daigna Narciſſus regarder,
Dont ſecha toute de ardure.

On pourroit dire que dans ces vers, *ardure* veut dire *colère, indignation, dépit, amour.* Enfin Borel ajoute que dans un troiſième ſens, *ardure* ſignifie quelquefois *deſir ;* il cite ces vers du roman de la roſe.

Et preſte par la grande ardure
D'avoir conquerre & arrabler.

☞ ARDUSSON. (l') Rivière de France, qui a ſa ſource à S. Flavi, en Champagne, paſſe au Paraclet, & va ſe jeter dans la ſeine, entre Pont-ſur-Seine, & Nogent-le-Roi.

ARE.

ARE. Conjonct. & adv. dont on ſe ſert en Dauphiné pour ſignifier *enfin*, & *maintenant ;* d'ἄρα, qui ſignifie la même choſe, & qui ſouvent ne ſignifie rien, & n'eſt qu'un ornement. Nos payſans s'en ſervent auſſi comme faiſoient les Grecs, en des récits où il ne ſignifioit rien. CHORIER, *Hiſt. de Dauph. Tom. I, liv. II, p. 100.* C'eſt ce qu'on appelle une *particule explétive.* C'eſt auſſi une interjection fort en uſage dans la haute Normandie, & ſur-tout à Rouen, où les Juifs l'ont portée : elle ſignifie *vois, vois tu, voilà ;* de l'hébreu rabbinique הרי, *ecce.* HUET.

ARE. Petite rivière du comté d'Yorck, en Angleterre. *Arus.* Elle ſort des confins du comté de Lancaſtre, & ſe décharge dans l'Humbre, au-deſſous de la ville d'Yorck.

ARÉA. ſ. f. Terme de Médecine. C'eſt une ſorte de maladie qui fait tomber les cheveux. *Area* eſt une dépilation générale, qui renferme deux eſpèces, l'alopécie & l'ophiaſis. DEGORI.

AREB. ſ. m. Monnoie de compte, dont on ſe ſert dans les états du grand Mogol, particulièrement à Amadabath. Quatre *arebs* font un crou ; un crou vaut cent laes ; & un laes 100000 roupies.

AREBBA. Ville de la tribu de Juda, dans la Terre-Sainte. *Arebba.* Elle étoit dans la partie occidentale de cette tribu.

☞ AREBICO. Autrefois ville, préſentement village de l'Amérique ſeptentrionale, dans l'île de Portoricco.

☞ AREC, ou ARECQ. Ville des Indes, au royaume de Decon, ſelon Mandelſlo ; au royaume de Viſapour, ſelon Deliſle, ſur la route de Dabul à Viſapour.

AREC, ARÉCA, ou FAUFEL. ſ. m. *Palma arecifera.* C'eſt une eſpèce de palmier commun dans les Indes Orientales. Il reſſemble au palmier cocotier, & s'éleve de même fort haut. Ses feuilles ſont néanmoins plus étroites ; d'entre ſes feuilles ſort une maſſe longue & qui termine ſa tige. Les gaines qui renferment les fleurs & les fruits ſont faites en forme de nacelle, & naiſſent des aiſſelles des feuilles. Lorſque ces gaines ſont parvenues à un certain degré de maturité, elles s'ouvrent, & laiſſent appercevoir dans leur intérieur un balai dont la plûpart des brins, ſur-tout ceux du milieu, ſont chargés de jeunes fruits : ceux d'à-côté qui ſont les plus greles, ſont garnis de deux rangs de fleurs qui reſſemblent à des épis. Chaque fleur eſt compoſée de trois petits pétales blanchâtres, anguleux, pointus, & de ſix étamines jaunes. Trois filets d'un jaune plus pâle forment le piſtil. Le fruit jeune eſt oblong, anguleux blanchâtre & luiſant ; il devient enſuite jaunâtre ; & lorſqu'il a acquis une certaine maturité, il n'eſt plus ſi anguleux, ni ſi pointu à ſon extrémité. Son écorce devient ferme, ſerrée & épaiſſe ; ſa pulpe eſt d'un roux tirant ſur le rouge, tendre & aſtringente au goût ; ſon amande eſt blanche. C'eſt dans cet état qu'on la mange avec des feuilles de bétel ; car pour lors il eſt plus plein de jus, & il teint en rouge la bouche & la ſalive. Rien n'eſt plus ordinaire dans les Indes, que de mâcher de l'*aréca* & du bétel. Les Indiens croient que cette feuille & ce fruit mêlés enſemble empêchent la puanteur de la bouche : quelquefois ils frottent les feuilles de bétel avec la chaux des coquilles. Ils compoſent auſſi des paſtilles avec la noix d'*aréca*, le ſuc de cate, le camphre, le bois d'aloès & l'ambre. Il y a beaucoup d'apparence que ce que nous nommons *cachou, catechu, terra Japonica*, eſt une préparation ou un mélange de noix d'*aréca*, du ſuc de cate, ou *lycium Indicum*, avec quelque chaux de coquille. Ce mélange cuit en morceaux de différente figure & groſſeur, nous eſt apporté des Indes Orientales. On s'en ſert en Europe pour arrêter les diarrhées, les vomiſſemens, pour empêcher les progrès des fluxions commençantes. *Voyez* ACOSTA. Il y a dans l'*Hortus Malabaricus*, *vol. I*, une bonne figure de l'*aréca* ſous le nom de Caunga.

ARECIUM. ſ. m. Plante propre contre la rétention d'urine & le mal de dents. Cela ne nous apprend rien.

ARECON. Ville de la Tribu de Dan. *Arecon.* Elle étoit dans la partie ſeptentrionale de cette tribu, & voiſine des tribus de Benjamin & d'Ephraïm.

☞ ARÉE. Petite rivière de France. Elle tombe dans la brêche, au ſortir de Liancourt, qu'elle arroſe. M. Deliſle, dans ſa carte du diocèſe de Beauvais, la nomme *Are.*

☞ ARÉFACTION. ſ. f. Terme Didactique, formé du latin *arefacere*, ſécher, deſſécher. On le dit en Chimie de la manière de deſſécher les drogues qu'on veut pulvériſer.

ARÉGER. (s') Vieux mot qui veut dire s'arranger.

*Et s'*arrégerent *li couroy*
Moult bellement l'un de les l'autre.

ARÉGLE. ſ. m. Nom d'homme. *Agræculus.* Ce fut l'an 532, qu'Agricole, ou Agrécule, comme l'appelle Grégoire de Tours, ou S. *Arégle*, fut élevé ſur le ſiége épiſcopal de Châlons ſur Saône. BAILL.

ARÉLATIN, INE. ſ. m. & f. L'*Hiſtoire de Provence* par Noſtradamus appelle *Arelatins* ceux du royaume d'Arles, ou du pays d'Arles. *Arelas, atis.*

AREMBERG. Ville du cercle de Weſtphalie. *Aremberga, Areburium.* Elle eſt dans l'Eifſel ſur la rivière d'Ahr. Elle eſt capitale d'un comté qui a titre de principauté.

Le comté d'*Aremberg* eſt enclavé entre celui de Mandersheit, les terres de Juliers & celles de Trèves.

☞ AREMOGAN. Ville des Indes, ſur le golfe de Bengale, appartenant au Roi de Biſnagar. Ce lieu eſt nommé *Armegon* par d'autres, & marqué comme une ancienne loge Angloiſe ſur la côte de Coromandel.

AREMUZZE. Village du patrimoine de S. Pierre, dans l'Etat de l'Egliſe. *Aremuzza*, anciennement *Aræ Mutiæ*, ville d'Etrurie.

ARÉNA. ſ. f. Terme de Philoſophie Hermétique. *Arena.* C'eſt la terre noire, du noir très-noir, qu'il faut blanchir, autrement dite *laiton.* C'eſt encore le corps pur & net.

ARÉNA, ou ARÈNE. Rivière de Sicile. *Selinus.* Elle a ſon cours dans la vallée de Mazara; & ſe décharge dans un petit golfe ſur lequel eſt ſitué la ville de Mazara.

ARENAGE. ſ. m. Ancien droit que payoient les Bretons a leurs Ducs & Seigneurs. *Voyez* LE P. LOBINEAU, *Hiſtoire de Bretagne, T. I, p. 200.*

ARÈNE. ſ. f. Sable menu & mouvant. *Arena.* Il ſe dit particulièrement des ſables de la mer, des rivières, & des grands chemins. ☞ *Arène, gravier* & *ſable* ne différent que par la groſſeur des grains. Les plus petites parties dans leſquelles ſe réduiſent les pierres forment le *ſable*; les plus groſſes le *gravier*; & l'on donne le nom d'*arène* à celles qui tiennent le milieu, plus petites que le *gravier*, plus groſſes que le *ſable.* Ecrire ſur l'*arène*, ſe dit de ce qu'on écrit, & qui ne ſera pas de durée. Bâtir ſur l'*arène*, c'eſt bâtir imprudemment ſur un fond mal aſſuré, ſur le ſable mouvant. Cela ſe dit auſſi au figuré des deſſeins & des entrepriſes qui n'ont pas un fondement ſolide.

Ce mot eſt plus propre pour la poëſie que pour la proſe.

J'aime mieux un ruiſſeau, qui ſur la molle arène
Dans un pré plein de fleurs lentement ſe promene;
Qu'un torrent débordé, qui d'un cours orageux
Roule plein de gravier ſur un terrain fangeux. BOIL.

On appelle auſſi *arène*, la partie de l'amphithéâtre des Anciens où ſe faiſoient les combats des gladiateurs & des bêtes farouches. En particulier, l'*arène* étoit le champ du milieu. Végéce, *Liv. I. ch. 11*, diſtingue l'*arène* & le champ, *campus.* L'*arène* étoit pour les gladiateurs, ce qu'on appeloit *campus*, par rapport aux ſoldats & aux armées, c'eſt-à-dire, le lieu où ils ſe battoient; & celui qui ſe battoit dans l'*arène* s'appeloit *Arenarius.* ☞ Dans ce ſens *arène* eſt de la proſe auſſi bien que des vers. Néron obligea les Chevaliers Romains à deſcendre dans l'*arène.* ABLANC. C'eſt de-là qu'eſt venu le proverbe latin, *Conſilium in arena*; c'eſt-à-dire, un conſeil pris ſur le champ, & ſur le lieu du combat, ☞ & l'expreſſion latine, *in arenam deſcendere*, deſcendre dans l'*arène*, ſur l'*arène*, pour dire, ſe préſenter au combat.

☞ On appelle encore l'amphithéâtre de Nîmes, les *arènes.*

Ce nom vient du latin *arena*, ſable; & fut donné au lieu où combattoient les gladiateurs, parce qu'il étoit ſablé, ou couvert de ſable.

ARÈNES. On appelle de ce nom, un amphithéâtre que les Romains bâtirent à Nîmes, & qui eſt un de ceux qui ſe ſont le mieux conſervés. Il eſt encore preſque tout entier. On y voit un château que les Goths y conſtruiſirent l'an 420, & qu'on appelle le *Château des Arènes.* ANTIQ. DE NÎMES. Il eſt encore fait mention dans les anciennes Hiſtoires des *arènes* de Reims, des *arènes* de Périgueux, des *arènes* de Paris, qui étoient devant ſaint Victor. Ce nom ſubſiſte de même dans quelques autres villes de France, comme à Bourges, où l'on appelle encore la tue des *arènes*, celles qui conduiſoit aux *arènes*, qui ſubſiſtoient il n'y a pas encore bien du temps, & que l'on a comblées pour faire la place que l'on nomme *Ducale*, ou *Bourbon*, & où ſe tient le marché.

ARÈNE, ſe dit métaphoriquement des exercices de l'eſprit, ſur-tout en vers.

Mais je n'ai pû ſouffrir qu'une indiſcréte veine
*Le forçat, vieux athléte, à rentrer dans l'*arène.

☞ ARÉNÉ, ÉE adj. Terme d'Architecture, déſigne ce qui eſt baiſſé ou affaiſſé par une charge trop forte, ou par ce que le fond n'eſt pas ſolide. *Devreſſus, ſubſidens.* Ce mur eſt *aréné.*

☞ ARÉNEUX, EUSE. adj. Rempli de ſable. *Arenoſus.* Les plages *areneuſes* de la Lybie. Pays *aréneux.* Ce mot a vieilli, & n'eſt plus de l'uſage ordinaire; mais il eſt très-propre pour la poëſie, où il paroît faire un plus bel effet que ſablonneux.

ARENSBERG. Ville d'Allemagne. *Arensberga.* Elle eſt dans le duché de Weſtphalie, ſur la rivière de Roër, au midi de Lippe.

Le comté d'ARENSBERG a la ville d'*Arensberg* pour capitale. *Arensbergenſis comitatus.* Il eſt dans le duché de Weſtphalie.

☞ ARENSWALDE, ou AKNSWALDE, ville d'Allemagne, dans la nouvelle Marche de Brandebourg, ſur le Lac de Slavin, aux frontières de la Pomeranie.

☞ ARENTSHAUSEN. Petite ville d'Allemagne, au Palatinat du Rhin, dans le comté de Lutzelſtein.

☞ ARÉOLE. ſ. f. diminutif. Petite aire, petite ſurface. *Areola.* On ne le dit guère qu'en Anatomie pour déſigner le cercle coloré qui environne le mamelon. Il change de couleur ſuivant les différens âges. Les filles l'ont d'un rouge vermeil; il devient brun dans les femmes, & livide dans les vieilles.

☞ ARÉOMETRE. ſ. m. *Aræometrum.* Ce mot eſt formé du grec ἀραιος, *tenuis, ſubtilis*, & μετρον, *menſura.* Inſtrument propre à peſer des eſprits, des liqueurs ſpiritueuſes: inſtrument dont on ſe ſert pour connoître le degré de peſanteur des fluides, autrement peſe-liqueur. On s'en ſert en Phyſique & en Chimie. Celui dont on ſe ſert dans l'Académie des Sciences eſt preſque le même que celui qui eſt décrit dans les Eſſais de l'Académie de Florence. C'eſt une ampoule de verre leſtée de vif-argent, ayant un cou fort étroit, diviſé en parties égales ſelon toute ſa longueur. On abandonne cet inſtrument en le plongeant dans les liqueurs qu'on veut comparer, & on juge de leur peſanteur par le degré juſqu'auquel cet inſtrument s'y enfonce.

☞ C'eſt une loi conſtante qu'un corps s'enfonce dans un fluide, juſqu'à ce qu'il occupe dans ce fluide la place d'un volume qui lui ſoit égal en peſanteur. On eſtimera donc la peſanteur de la liqueur où l'on plonge l'*aréometre*, par le plus ou moins de profondeur à laquelle il deſcendra, laquelle eſt indiquée par les degrés marqués ſur le cou de l'inſtrument. La liqueur où

il descendra plus bas, sera la plus légère, & celle où il s'enfoncera moins, sera la plus pesante.

Dans les Mémoires de l'Académie des Sciences 1699, M. Homberg donne un nouvel *aréometre*, préférable en plusieurs choses à l'ancien. La construction de ce nouvel *aréometre* consiste en un vaisseau de verre semblable à un petit matras, dont le cou est si menu, qu'une goutte d'eau y occupe l'espace de cinq à six lignes. A côté de ce cou, il sort de la panse du vaisseau un petit tuyau de la même capacité que le cou, & de la longueur d'environ six lignes, parallele au cou. Ce petit tuyau sert pour donner une sortie à l'air qui est dans le vaisseau, à mesure qu'on le remplit d'une liqueur. La raison pour laquelle le cou est si menu, est que par-là on peut plus aisément connoître le vrai volume de la liqueur qui est entrée dans le vaisseau. L'on fait une marque sur son cou pour connoître jusqu'où il doit être rempli. Il est bon de faire un peu évaser en entonnoir l'extremité du cou, pour y verser plus facilement la liqueur.

L'usage de cet *aréometre* est de le remplir d'un esprit acide jusqu'à la marque de son cou, de le peser ensuite avec un bon trebuchet, & de comparer le poids de cet esprit au poids d'un autre esprit. L'on y connoîtra très-exactement de combien l'un pesera plus que l'autre, parce qu'une goutte occupant l'espace de cinq ou six lignes dans le cou de cet *aréometre*, si on y avoit versé la hauteur d'une ligne de trop ou trop peu, l'erreur ne seroit que d'un cinquieme ou sixieme de goutte sur toute la quantité qu'on auroit mesurée, ce qui est très-peu de chose, & cependant cela sera très-sensible dans l'*aréometre*, & très-facile à corriger, en y ajoûtant un peu de liqueur, s'il y en a trop peu, ou en frappant avec le doigt sur l'entonnoir du cou, s'il y en a trop, ce qui fera sortir un peu de la liqueur par le petit bout du tuyau.

On peut avec cet instrument examiner non-seulement les esprits acides, mais aussi les sulfureux, & toutes sortes d'autres liqueurs; & comme les liqueurs sont sujettes à se dilater dans le chaud, & à se resserrer dans le froid, il entrera en hiver plus de liqueur dans l'*aréometre*, qu'il n'en entrera en été. Pour remédier à cet inconvenient, M. Homberg a donné une table des liqueurs les plus considérables dont on se sert en Chimie, & il y marque combien ces liqueurs ont pesé dans la plus grande chaleur de l'été, & combien dans un temps où il geloit, afin que par-là on puisse savoir la difference de ces deux extremités au temps dans lequel on veut se servir de l'*aréometre*. Voici cette table.

L'*aréometre* plein de mercure a pesé en été onze onces & sept grains, en hiver onze onces & trente-deux grains.

Plein d'huile de tartre, en été,	1 once,	3 drachmes,	8 gr.
En hiver,	1 once,	3 dr.	31 gr.
Plein d'esprit d'urine, en été,	1 once,		32 gr.
En hiver,	1 once,		43 gr.
Plein d'huile de vitriol, en été,	1 once,	3 dr.	58 gr.
En hiver,	1 once,	4 dr.	3 gr.
Plein d'esprit de nitre, en été,	1 once,	1 dr.	40 gr.
En hiver,	1 once,	1 dr.	70 gr.
Plein d'esprit de sel, en été,	1 once,		39 gr.
En hiver,	1 once,		47 gr.
Plein d'eau-forte, en été,	1 once,	1 dr.	38 gr.
En hiver,	1 once,	1 dr.	55 gr.
Plein de vinaigre distillé, en été,		7 dr.	55 gr.
En hiver,		7 dr.	60 gr.
Plein d'esprit de vin, en été,		6 dr.	47 gr.
En hiver,		6 dr.	61 gr.
Plein d'eau de riviere, en été,		7 dr.	53 gr.
En hiver,		7 dr.	57 gr.
Plein d'eau distillée, en été,		7 dr.	50 gr.
En hiver,		7 dr.	59 gr.

L'*aréometre* vide pesoit une drachme vingt huit grains.

Cette table marque le poids exact de ces liqueurs, en hiver & en été, & la vraie difference des unes aux autres; mais elle ne marque pas la quantité de sel volatil acide, & la quantité de flegme dont ces esprits sont composés. *Voyez* la table que nous avons mise au mot ESPRIT, elle vous l'enseignera.

ARÉOPAGE. s. m. Tribunal ou Senat des Athéniens. *Areopagus*. Quelques-uns disent que c'étoit une espèce de palais, situé sur une colline dans la ville d'Athènes, & que c'étoit dans ce palais que le Senat de cette fameuse ville s'assembloit. C'est l'idée qu'Hésychius en donne. D'autres appellent *Aréopage*, non-seulement le palais où s'assembloient les Aréopagites, mais un fauxbourg tout entier d'Athènes, ou la colline sur laquelle étoit placé ce palais. Le nom *Aréopage* semble favoriser cette opinion. Car il signifie proprement la colline de Mars, ou le rocher de Mars, πάγος, *colline*, *rocher*, & Ἄρεως, qui appartient à Mars. On dit qu'il fut ainsi nommé, soit parce que l'*Aréopage* étoit situé dans un petit bourg où il y avoit un temple de Mars; soit parce que la premiere cause qui y fut plaidée, fut celle de ce Dieu, accusé d'avoir tué le fils de Neptune, & renvoyé absous par douze autres Dieux; ou bien parce qu'il y condamna Mars d'adultère. L'Auteur des Etymologies dit, parce que les Amazones filles de Mars camperent là; Æschyle, dans ses Eumenides, *v. 690*, parce que les Amazones postées sur cette colline, immolerent à Mars un grand nombre de victimes. Ce Poëte paroit ignorer, ou ne pas croire tout ce que Pausanias, *Liv. I.* Libanius, *Orat. 22 & 23*. Servius, *in Virg. Georg. Lib. I. v. 18*, rapportent du procès de Mars & de Neptune. Il conte qu'après la guerre de Troye l'*Aréopage* prononça son premier arrêt contre Oreste. Mais Apollodore, *Liv. III*, remonte plus haut, & veut que cet illustre Senat ait banni à perpétuité Céphale, pour avoir tué malheureusement sa femme d'un coup de fléche. TOURR. Cette Justice étoit en grande réputation chez les Grecs. Les Romains eux-mêmes en avoient une si haute opinion, qu'ils renvoyoient beaucoup de causes ambiguës à sa décision. L'Histoire vante en mille endroits l'intégrité de ceux qui composoient cet auguste & fameux tribunal.

Les Auteurs ne conviennent pas du nombre des Juges. Les uns en comptent 31, les autres 51, & d'autres jusqu'à 500. Il paroît que le nombre n'en étoit pas fixe, & qu'il étoit plus ou moins grand chaque année. Une inscription grecque rapportée par Volaterran, marque qu'ils étoient 300, ce qui doit s'entendre de l'année que cette inscription fut faite. D'abord cet auguste tribunal ne fut composé que de neuf Archontes sortis de charge. Leur salaire étoit égal, & paye des deniers de la république. On donnoit à chacun d'eux, trois oboles pour une cause. LA GUILL. Les Areopagites étoient Juges perpétuels. Ils ne jugeoient que la nuit, afin d'avoir l'esprit plus recueilli, & plus attentif, & qu'aucun objet de haine, ou de pitié, ne pût surprendre leur religion. ☞ Par la même raison les Avocats étoient obligés d'y exposer leurs causes avec beaucoup de simplicité, sans employer ni exorde ni péroraison. Ils ne jugeoient d'abord que des causes criminelles. Ils eurent ensuite une juridiction plus étendue, cependant ils ne faisoient proprement que de debrouiller les affaires d'Etat.

M. Spon, qui étoit à Athènes en 1676, & qui examina les restes de cette fameuse ville, & en particulier de l'*Areopage*, dit dans le second tome de ses voyages, que l'on voit encore les restes de l'*Aréopage* au midi du temple de Thesée, qui étoit autrefois au milieu de la ville, & qui est aujourd'hui hors des murs. On voit les fondemens de l'*Aréopage* en demi-cercle, & une esplanade de 140 pas environ, qui étoit proprement la salle de l'*Aréopage*. Il y a un tribunal taillé au milieu du roc, & des siéges aux deux côtés, sur lesquels les Aréopagites prenoient seance, exposés à l'air. Assez près sont des grottes dans le roc, que l'on conjecture avoir servi de prison pour enfermer les criminels. *Voyez* les voyages de M. Spon, *Tom. II*, & Meursius, *de Senatu Areopag.* Tacite, Annal. *Liv. II*, *ch. 55*, l'appelle *Areum Judicium*. Jugement de Mars, & Juvénal, *Sat. IX*, *v. 101*,

Martis Curia, la Cour de Mars. *Voyez* ſur l'*Aréopage* & les Aréopagites le P. Sallier dans ſes Annales à l'année 2558, S. Aug. *De Civ. Lib. XVIII. cap. 10*, & les Notes de Vivez, Pollux, *Liv. VIII.* Hiſt. Pelus, *Lib. II, ep. 91.* Sam. Petit, *Leges Attic*, ſur tout *Liv. III, Tit. 2.* Meurſius déjà cité, & Voſſius, *Areopag.*

☞ Comme l'*Aréopage* étoit célèbre par ſa réputation de ſageſſe & d'intégrité, on dit figurement d'une compagnie reſpectable, que c'eſt un *Aréopage* : & généralement on applique ce mot à une aſſemblée de Juges, de Magiſtrats, d'Hommes d'état.

ARÉOPAGITE. ſ. m. Sénateur, Juge de l'Aréopage. *Areopagita, Areopagites.* Solon établit le premier les *Aréopagites*. D'autres prétendent que les *Aréopagites* furent établis du vivant de Cécrops, l'année que mourut Aaron, qui fut l'an du monde 2553 ; que Solon ne fit que mettre des règlemens dans l'Aréopage, & lui donner de la conſidération ; ou plutôt, que Draco l'ayant aboli, Solon le rétablit.

Au reſte, Démoſthène lui-même, dans ſa harangue contre Ariſtocrate, déclare qu'il ne voit pas clair dans l'origine de l'Aréopage, & dit, *Les Inſtituteurs de ce Tribunal, quels qu'ils ſoient, ou Dieux, ou Heros.* Ainſi ce que l'on en dit, ne doit point paſſer pour certain.

☞ Quelques-uns ont cru que ſaint Denis, premier Eveque d'Athènes, étoit *Areopagite.* Les Moines de ſaint Denis ont cherché à confondre ce Denis avec ſaint Denis premier Evêque de Paris.

ARÉOPAGITIQUE. *Areopagitica Hilduini.* On appelle les *Aréopagitiques d'Hilduin*, une Hiſtoire de ſaint Denis qu'Hilduin Abbé de ſaint Denis, compoſa au IXe ſiecle par ordre de Louis le Débonnaire, dans laquelle il ſoutient que le premier Evêque de Paris, eſt le même que ſaint Denis l'Aréopagite, & où il le fait auſſi Auteur des écrits attribués à ſaint Denis l'Aréopagite. Les *Areopagitiques* d'Hilduin ont été imprimés à Cologne en 1563. *Voyez* au mot DENYS.

ARÉOSTYLE. ſ. m. Terme de l'ancienne Architecture, ſignifie un édifice dont les colonnes ſont éloignées les unes des autres de huit ou dix modules, c'eſt-à-dire, extraordinairement éloignées. *Areoſtylos.* Ce mot vient du grec ἀραιὸς, *rare*, & στύλος, *colonne.* Selon Vitruve, la plus grande diſtance qui peut être entre les colonnes de cette ſorte d'édifice, eſt de huit modules ou quatre diamètres. ☞ Il eſt oppoſé au *pycnoſtyle*, dont les colonnes ſont ſi preſſées, que les entrecolonnemens n'ont qu'un diamètre & demi de chaque colonne.

ARÉOTECTONIQUE. ſ. f. ou adj. pris ſubſtantivement. Terme de Fortification. Partie de l'Architecture militaire qui regarde l'attaque, & le combat.

ARÉOTIQUE. ſ. m. *Areoticus.* Médicament qui ouvre les pores, & les rend plus larges, pour faciliter la tranſpiration.

ARÉQUE. ſ. m. *Voyez* ARECA

ARÉQUIPA. Ville du Pérou. *Arequipa.* Elle eſt dans la Vallée de Quilca, à cent lieues de Lima. ☞ C'eſt le ſiége d'un Evêque ſuffragant de cette dernière ville. Le ſejour en eſt très-agréable. L'air y eſt fort tempéré, le plus pur de tout le Pérou.

ARER. v. n. *Arare.* Terme de Marine. C'eſt chaſſer ſur les ancres. Ce qui ſe dit d'un vaiſſeau quand il traîne l'ancre.

ARESCUEL. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie *manche*, *manubrium.* BOREL.

Une lance rude à merveille,
Lui ont eus en poing d'eſtre miſe,
Et il l'a par l'areſcuel priſe. PERCEVAL.

ARESGNER. v. a. Vieux mot, qui veut dire, arrêter un cheval par les rênes. BOREL.

Si a ſon cheval areſgné. PERCEVAL.

ARESGOL. *Voyez* HARESGOL.

ARESTINGA. Cap de Perſe. *Areſtinga promontorium*, autrefois *Alambatera extrema.* Il eſt dans le Kherman, au midi de la ville de Guadel.

ARESTINGA, eſt auſſi une île de Perſe, *Areſtinga.* Elle eſt ſur la côte du Kerman, près du cap dont on vient de parler. On croit que c'eſt la Liba des Anciens.

ARÊTE. ſ. f. La partie dure & ſolide des poiſſons, qui ſoutient leur chair comme les os ſoutiennent celle des autres animaux. *Spina.* La vive a une *arête* dont la piqûre eſt fort dangereuſe. Poiſſon qui a beaucoup d'*aretes.* Poiſſon ſans *aretes.* Ménage dérive ce mot de *ariſta*, à cauſe de la reſſemblance qu'il y a entre les épis & les *aretes* des poiſſons. Auſſi l'*arête* s'appelle en latin *ariſta.*

En termes de Charpenterie, on appelle du bois ſcié à vive *arête*, lorſqu'on en ôte tout l'aubier, ou le bois blanc qui eſt auprès de l'écorce, & que les angles de la pièce ouvragée ſont de bois dur & ſolide, & bien marqués. On appelle auſſi vives *arêtes*, les angles vifs des pierres, & des autres corps taillés en angle. On appelle auſſi des voûtes en *arête*, les voûtes à ogives. *Camera ſectilis ac politis lapidibus decuſſata.* Les voûtes d'*arête* n'ont pas une ſi grande pouſſée. *Arête* de lunette, c'eſt l'angle où une lunette ſe croiſe avec un berceau. L'*arête* d'une enclume, eſt le bord d'une enclume. L'*arête* d'une épée, eſt l'élévation qui regne le long de quelques lames d'épée.

ARÊTE *de glacis*, eſt la jonction du talus formé à tous les angles.

ARÊTE. Terme de Chapelier. C'eſt l'extrémité par où l'on arrondit un chapeau, & où l'on coud ce que l'on appelle un bord de chapeau.

ARÊTE, eſt auſſi un terme d'Orfévre, & c'eſt la partie de la cuiller élevée ſur le cuilleron.

ARÊTE, ſe dit encore des plats & des aſſiettes ; & c'eſt l'extrémité du bord du plat, & de l'aſſiette du côté du fond.

ARÊTE. Terme de Botanique employé pour exprimer cette partie animée & pointue qui termine le fruit de quelques eſpèces de chiendent, ou qui termine leurs balles, qu'on doit regarder comme le calice des fleurs des plantes fromentacées. On dit *glumæ ariſtatæ*, des balles terminées par des *aretes*, *ariſtæ recurvæ*, *aretes* coudées. L'ariſtoloche longue d'Amérique a un fruit diviſé en ſix angles arrondis, dont le dos eſt ſurchargé d'une *arête* ronde & élevée. P. PLUM.

ARÊTES, en termes de Manége, ce ſont des galles & tumeurs qui viennent ſur les nerfs des jambes de derrière d'un cheval, entre le jaret, & le paturon. On appelle auſſi des *Arêtes*, les queues des chevaux dégarnies de poil, qu'on appelle *Queues de rat.*

ARETHUSE. Ville de Sicile. *Voyez* FORNACUSE, ou FORNACUSA.

ARÉTHUSE. Terme de Mythologie. *Arethuſa.* Fontaine de Sicile, proche de Syracuſe. Les Anciens ont cru que l'Alphée, fleuve du Peloponèſe, paſſant ſous la mer par des conduits ſouterrains, venoit reparoître en Sicile & former la fontaine *Arethuſe*, ou du moins mêler ſes eaux avec elle ; & Pline, *Liv. II. ch. 103*, dit que ce qu'on jette dans l'Alphée ſe retrouve dans la fontaine *Aréthuſe.* C'eſt ſur cela que les Poëtes ont fondé la fable de l'amour d'Alphée pour la Nymphe *Aréthuſe*, & de la métamorphoſe de la Nymphe en fontaine. ☞ Alphée, diſent-ils, ayant apperçu *Aréthuſe* dans le bain, en devint éperdument amoureux. Pour ſe ſouſtraire à ſes pourſuites, *Aréthuſe* pria Diane, dont elle étoit compagne, de la changer en fontaine. Diane écouta favorablement ſa prière : la Nymphe fut métamorphoſée en fontaine, & placée auprès de Syracuſe : mais l'amoureux Alphée la reconnut ſous ce déguiſement, & traverſa la mer pour mêler ſes eaux avec celles de ſa chère *Aréthuſe*, avec laquelle il ſort de terre ſe trouvant dans un même lit. Bochart, Phaleg. *Liv. I. ch. 28*, croit que ce nom eſt Phénicien ; qu'il vient d'ארץ, *arith*, qui ſignifie un ruiſſeau, un étang ; que cette fontaine s'eſt auſſi appelée עין אלפיא, *En Alphia, la Fontaine des navires*, parce que les vaiſſeaux y alloient faire de l'eau, ou עין הלפיא, *En Alphia, la Fontaine des ſaules*, parce qu'elle en étoit peut-être entourée,

tourée, & que la reſſemblance du nom *Alphia*, ou *Haiphia*, avec Alphée, avoit donné lieu à l'opinion que nous avons rapportée. *Voyez* PLINE, MÉLA, SOLIN, CLUVIER, *De Sic. Ant. pag. 176.* BOCHART cité.

Il y a encore du même nom une fontaine proche de Smyrne, une dans Hiéroce, une dans Itaque, dont parle Homère, & une dans la Beotie, proche de Thèbes; un lac en Armenie; & deux villes, l'une en Syrie, & l'autre dans la Macedoine.

ARETIER. ſ. m. Terme de Charpentier. C'eſt une pièce de bois qui forme l'arête ou l'angle des couvertures qui ſont en croupe ou en pavillon. On appelle *Aretières*, les enduits de plâtre, ou de mortier, qu'ils mettent ſur la couverture d'un pavillon aux endroits où ſont les *arêtiers*.

☞ ARETOLOGIE. ſ. f. Partie de la Philoſophie morale qui traite de la vertu & des moyens d'y parvenir. Ce mot, qui eſt peu uſité, eſt formé du grec ἀρετὴ, *vertu*, & λόγος, *diſcours, traité*. Traité de la vertu.

AREVALO, AREVALOS, ou AREBALO. Petite ville de la vieille Caſtille, province d'Eſpagne. *Arevalum*. Elle eſt au voiſinage du royaume de Leon, plus au midi que Valladolid, à ſix lieues de Medina del Campo.

AREUNA. *Voyez* le mont AMAN.

AREXIL. *Voyez* ARRAÏOLA.

AREY. ſ. m. Nom d'homme. *Arecius*, *Arigius*, *Aredius*, *Aridius*. S. Arige, ou *Arey*, Evêque de Gap. Il y a un S. *Arey*, Eveque de Nevers, mais que nous n'appelons point *Arige*.

ARÉZIBO. Nom d'une ville, *Arezibum*, & d'une rivière qui la baigne, *Arezibus fluvius*. Elles ſont dans l'île de Porto-Rico, l'une des Antilles.

AREZZO. Ville très-ancienne de Toſcane. *Aretium*. Elle eſt dans le Florentin, ſur le penchant d'une colline, près du confluent de la Chiane & de l'Arno, entre Citta di Caſtelli & Florence. Elle a un Evêché ſuffragant de l'Archevêché de Florence.

☞ ARFEART. *Voyez* ARDART.

A R G.

ARG. Nom de deux rivières de Souabe, en Allemagne. *Argus*. Ces deux rivières ſe joignent à Achberg, paſſent à Wangen, & ſe déchargent dans le lac de Conſtance.

ARGA. ſ. m. Fruit d'un arbre qui croît en Afrique, & qui eſt plein d'épines. Ce fruit eſt gros comme les olives. Les Africains en font une huile, dont l'odeur eſt fort mauvaiſe, & dont ils ſe ſervent néanmoins, non-ſeulement pour brûler, mais pour manger. Jean Léon l'Africain, *Deſcript. de l'Afr. P. II.*

ARGA. Rivière d'Eſpagne. *Aragus*, *Argus*. Elle a ſa ſource dans les Monts Pyrénées, vers les confins de la baſſe Navarre, traverſe la haute, baigne Pampelune, & ſe joint à l'Arragon, vis-à-vis de Villa-Franca, ou Ville Franche.

ARGAN. Bourg de la Caſtille nouvelle, en Eſpagne. *Arcena*. Il eſt dans le diocèſe de Tolède.

ARGANEAU, ou ORGANNEAU. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt un gros anneau de fer où l'on attache des manœuvres & des cordages. *Annulus craſſior*. Il y a des *arganeaux* aux platbords, aux batteries, aux ancres, *&c.* C'eſt un anneau placé à l'extremité de l'ancre, où l'on attache le cable.

ARGANEAU, eſt auſſi une petite chaîne que l'on met aux galériens, ſeulement pour la forme, & qu'on appelle autrement *Alganon*. *Catenula*.

ARGATA. Les chevaliers de l'*Argata*, c'eſt-à-dire, du *Devidoir*. Bernardo Giuſtiniani, *Hiſt. di tutti gl' Ord. Milit. ch. 62*, les compte parmi les Ordres militaires; mais ce ne fut qu'une compagnie de quelques Gentilshommes du quartier de la porte neuve à Naples, qui en 1388 ſe joignirent enſemble pour défendre le port de cette ville en faveur de Louis d'Anjou, contre les vaiſſeaux & les galères de la Reine Marguerite. Ils s'appelèrent Chevaliers de l'*Argata*, c'eſt à-dire, en langage Napolitain, du *Devidoir*, parce qu'ils prirent pour marque de leur union la figure d'un devidoir, qu'ils portoient d'or en champ de gueules ſur le bras, ou ſur le côté gauche. Cette compagnie ne dura qu'autant que le règne de Louis d'Anjou. Quelques-uns diſent que par ce devidoir ils vouloient marquer que la conquete d'un royaume ſe fait peu à peu, comme le fil ſe devide. D'autres croient plus vraiſemblablement, à ce qu'il paroît à B. Giuſtiniani, que ce fut pour marquer le mépris qu'ils faiſoient de la Reine, & du gouvernement d'une femme.

ARGÉE. ſ. m. Fils de Licimnius, fut emmené par Hercule, qui promit à ſon père de le ramener. Mais le jeune homme étant mort dans le voyage, Hercule fit brûler ſon corps pour en recueillir les cendres & les apporter à ſon pere, ſatisfaiſant autant qu'il étoit en lui, à ſon engagement. On dit que c'eſt le premier exemple de corps brûlés après la mort.

☞ ARGÉE. ſ. f. Nimphe de la chaſſe que les Poëtes ont feint avoir été metamorphoſée en biche par le ſoleil, parce que courant après un cerf, elle ſe vanta de le prendre, quand même il iroit auſſi vite que le ſoleil. Ce qui offenſa ce Dieu.

ARGÉE, ou bien ARGÉES. ſ. f. pl. ou adj. pris ſubſtantivement. *Argæus*, ou *Argeus*; *Argei*, ou *Argea*. Figures de jonc que les Veſtales jetoient tous les ans dans le Tibre le jour des ides de Mai, c'eſt-à-dire, le 15 de ce mois. C'eſt Feſtus & Varron qui nous apprennent cette cérémonie. Varron neanmoins dit, que c'étoient les Pretres qui les jetoient, à moins qu'on ne veuille prendre le mot *Sacerdotibus*, dont il ſe ſert au feminin, pour les Prêtreſſes. Il ajoute qu'on jetoit trente de ces *Argées*, ou figures d'homme. Plutarque, dans ſes Queſtions Romaines, demande pourquoi on appeloit ces figures *Argees?* On en rapporte deux raiſons; la premiere, que c'eſt peut-être parce que les Barbares qui habitèrent ces lieux les premiers, jetoient dans le Tibre tous les Grecs qu'ils pouvoient trouver. Car on appeloit *Argees* indifferemment tous les Grecs. Mais Hercule leur perſuada de quitter une coutume ſi barbare; & pour expier leur crime, d'inſtituer des ſacrifices, & de jeter des figures d'hommes dans le Tibre au lieu d'hommes. La ſeconde eſt, qu'Evandre, Arcadien, & par conſéquent ennemi des Argiens, pour perpetuer cette haine dans ſa poſterité, inſtitua que l'on jeteroit des figures d'Argiens dans le fleuve. *Voyez* Plutarque au Liv. cité. Ovide, *Feſt. L. V. v. 625*, & Roſin. *Antiq. Rom. L. IV. C. 9.* Il y avoit auſſi à Rome des lieux appelés *Argei*, & des Pontifes *Argeei*, *Pontifices Argei*.

ARGEIPHONTES. *Voyez* ARGIPHONTE.

☞ ARGEMON. ſ. m. Terme de Chirurgie. *Argema*, *atis*, ou *Argemon*, *onis*. Maladie de l'œil, eſpèce de taie; tache qui vient dans l'œil, rouge aux extremités, & blanche au milieu.

ARGEMONE. ſ. f. Eſpèce de pavot ſauvage, ainſi appelée, parce qu'elle eſt bonne pour guerir de petits ulcères des yeux, qu'on nomme *Argemon*. *Argemone*, *Argemonia*. Elle a les feuilles comme l'anemone, legèrement découpées. Ses fleurs ſont rouges, & ſemblables à celles du pavot ſauvage. Ses têtes reſſemblent auſſi à celles du pavot rouge; mais elles ſont plus longues & plus larges au-deſſus. Sa racine eſt ronde & jette un ſuc jaune, qui eſt âcre, & mordicant au goût. C'eſt l'*Argemon* de Dioſcoride. Il y a d'autres eſpèces de pavot qu'on appelle de ce même nom. Quelques-unes ont les fleurs jaunes. Elle fleurit en Juin.

☞ ARGENCES. Bourg de France, dans la baſſe Normandie, Diocèſe de Bayeux, à trois ou quatre lieues de Caën.

ARGENDAL. Petite ville du Palatinat du Rhin, en Allemagne. *Argendalia*. Elle eſt entre Simmeren & Bacarach.

ARGENS. Rivière de Provence, en France. *Argenteus fluvius*; ainſi nommée à cauſe de la pureté de ſes eaux. Elle a trois ſources aux environs de Saint-Maximin & de Barjols. Elle va par Ares & le Muy porter ſes eaux dans la Méditerranée, entre le petit golfe de Grimaud & celui de Napoule.

ARGENT. ſ. m. Métal qui tient le ſecond rang entre les

métaux, qui eſt fort blanc, le plus dur & le plus précieux après l'or. *Argentum.* L'*argent* au ſortir des mines s'affine avec le mercure, ou le vif-argent. M. Homberg, dans l'Hiſt. de l'Acad. des Sciences, an. 1709, dit, que le métal parfait n'eſt que du mercure très-pur, dont les petites boules ont été percées peu à peu de toutes parts par la matière de la lumière; que les trous qu'elle y a faits, ſont entièrement pleins de cette matière; que ces pertuis ſont ſi menus, que la matière de la lumière qui s'y eſt introduite, y eſt reſtée attachée par ſon gluten naturel; que les extrémités des pertuis d'une petite boule de mercure, touchant les extrémités de pluſieurs autres boules de mercure, les attachent enſemble par la partie de la lumière qui ſe trouve aux extrémités des pertuis, qui ſe touchent immédiatement. Il conclut de-là, que l'or & l'argent ne different que par le plus ou le moins des parties de la matière de la lumière, qui a pénétré plus ou moins profondement, & en plus grande ou plus petite quantité, les parties du mercure; d'où il s'enſuit que l'argent peut, avec le temps, devenir or. Ce qu'il confirme par des expériences ſur l'*argent*, dont il a tiré de l'or; & parce que dans les mines il ſe trouve quelquefois un or pale, qui par quelques fontes ſe perfectionne & vient en couleur. Ce ſyſteme n'a pas fait fortune. On a remarqué qu'on a tiré de l'argent des terres qui avoient été jetées à quartier, lorſqu'on avoit fait les ouvertures, & les puits des mines, & qu'il s'y en étoit formé de nouveau depuis ce temps-là. ☞ Les plus fameux Chimiſtes aſſurent que l'argent eſt compoſé de mercure, de ſoufre & de ſel. Ils aſſurent encore qu'il y a beaucoup moins de particules ſalines, & beaucoup plus de pores dans l'argent que dans l'or; auſſi ces deux metaux différent ils ſpécifiquement entr'eux. Il y a de l'*argent* monnoyé, & non monnoyé. L'*argent* fin eſt au titre de 12 deniers, chacun de 24 grains; chaque grain ſe diviſe en demi, en quarts, & en huitièmes, &c.

Les Orfévres, par l'Ordonnance, ne peuvent travailler d'*argent* qu'au titre d'onze deniers, douze grains; & en ouvrages moulés, ils ont quatre grains de remède pour marc. Cet *argent* ainſi travaillé s'appelle *Argent le Roi*, qui eſt de 12 grains, ou d'une maille, ou obole moindre que l'*argent* fin, qui eſt a 12 deniers. *Argent le Roi* ou *du Roi*, parce que nos Rois n'ayant aucune mine d'or ni d'argent en France, ont accordé quelque profit aux étrangers qui en apporteroient, en leur payant l'*argent* qui étoit a onze deniers 12 grains, comme s'il eût été à 12 deniers; ce qui ſe voit par un extrait du regiſtre de la Chambre des Comptes coté, *Noſſer, fol. 205.* Argent le Roi, *eſt & doit être à une maille* d'argent fin. *Car* argent fin *eſt à 12 den. d'aloy*, & l'argent le Roi, *à 11 den. obole. Et ſi l'en dit telle monnoie eſt à 8 den.* d'argent le Roi, *ſi prend l'en l'*argent le Roi *à 12 den. & le fin à 12 den. obole, & vaut chacun denier 24 grains & 12 grains obole ou maille; ainſi ont porté chacun denier d'aloy* d'argent fin, *un grain en* argent le Roi. *Si comme qui diroit, cette monnoie eſt à 4 den.* d'argent fin, *c'eſt-à dire*, qu'il eſt à 4 den. 4 grains d'*argent le Roi*, & ainſi des autres. Boizard. Les gros tournois de Saint Louis étoient à 12 deniers d'*argent le Roi.*

Argent trait, eſt de l'*argent* paſſé par la filière, dont on fait des cordons d'*argent*. *Argentum ductile. Argent* mat, eſt celui qui n'eſt pas poli, ou bruni. *Argentum raſile, impolitum.* Il y a auſſi *argent* filé. *Argentum ductum in ſtamina. Argent* tiſſu, *textile, textum. Argent* en feuille. *In tenues ductum laminas, Bracteas, Bracteolas. Argent* battu. *Malleatum. Argent* en maſſe ou en billon. *Infectum. Argent* en coquille pour peindre ou argenter. *Mollitum, dilutum, liquatum. Argent* mis en pâte, par l'eau de départ, pour argenter, &c. *Maceratum. Argent bas*, c'eſt celui qui n'eſt pas au titre requis. *Juſto defectum ponderе.*

Argent de coupelle, c'eſt l'*argent* le plus fin qui a paſſé par la coupelle, ou l'examen du feu, & qui eſt ordinairement en grenaille. *Argentum purgatum, uſtulatum.* On éprouve l'*argent* à la languette, avant que de le contremarquer du poinçon de la ville. Cette épreuve ſe fait par le feu ſur un morceau de l'ouvrage qu'on y laiſſe exprès, qui eſt hors d'œuvre.

Argent en pain, c'eſt en termes de Monnoie de l'*argent* entierement fondu dans le creuſet. Et de l'*argent en pate*, c'eſt quand il eſt prêt à fondre dans le creuſet.

Argent faux, c'eſt du cuivre rouge argenté & tiré à la filière. Boizard, *Traité des Monnoies, P. I. 28*, décrit la manière dont on le tire.

L'Argent en coquille, eſt fait des rognures des feuilles, ou des feuilles mêmes d'*argent* battu. On s'en ſert à peindre & a argenter quelques ouvrages.

Argent fin fumé, c'eſt de l'*argent* fin, ſoit trait, ſoit filé, ſoit battu & eſcaché, que l'on met long temps prendre couleur a la fumée, afin de le vendre pour de l'*argent* fin doré.

Argent tenant or. Quand l'or eſt au deſſous de dix-ſept karats, & qu'il eſt allié ſur le blanc, il perd ſon nom & ſa qualité d'or, & n'eſt plus qu'*argent* tenant or.

Argent de cendrée. C'eſt cette poudre d'*argent* qui ſe trouve attachée aux plaques de cuivre qu'on a miſes dans l'eau forte, qui a ſervi à l'affinage de l'or, après qu'elle a été melée d'une certaine portion d'eau de fontaine. L'*argent* de cendrée eſt eſtimé a douze deniers, qui eſt le titre de l'*argent* le plus fin.

Argent de permiſſion. On nomme ainſi dans la plûpart des villes des Pays-Bas François ou Autrichiens, ce qu'on nomme ailleurs *Argent de change*. Cet *argent* eſt différent de l'*argent* courant; & les cent florins de permiſſion, y valent cent huit florins & un tiers courans.

Argent, ſe dit de toute ſorte de monnoie d'or, d'*argent*, ou de quelque métal que ce ſoit, ſervant au trafic & à faire des payemens. Acad. Fr. *Pecunia, nummi.* On a payé cette terre *argent* comptant. Les Banquiers ont tout leur bien en *argent*, & à intérêt. On eſt comptable quand on a manié l'*argent* du Roi; pour dire, les revenus de l'Etat. Cette dot a été payée *argent* bas, ou *argent* ſec, c'eſt-à-dire, *argent* comptant, & en bonne monnoie. On dit auſſi de tous les meubles & effets qui ne portent point de profit ni de revenu, que c'eſt de l'*argent* mort. On appelle *Argent* mignon, un *argent* de reſerve, & que l'on peut employer comme l'on veut, en dépenſes ſuperflues, ſans toucher à ſon *argent* ordinaire. Acad. Fr. Autrefois chacun gardoit ſon *argent* en maſſe, & ne le faiſoit convertir en monnoie que ſelon le beſoin: c'eſt pourquoi juſqu'au règne de Philippe le Bel, rien n'eſt plus fréquent que les amendes de livres ou de marcs d'or ou d'*argent*.

On appelle plus particulièrement *argent*, ou *argent* blanc, la monnoie qui eſt faite effectivement d'*argent*. Il a fait ce payement tout en *argent*, il n'y avoit que des ecus blancs. La monnoie d'*argent* a été en uſage dès les premiers temps parmi les Hebreux, comme il paroit par la Geneſe, *XXIII, 15, 16, &c.* Elle l'étoit dans le même temps en Egypte & dans la terre de Chanaan. C'eſt Lyſandre qui l'introduiſit à Sparte vers la 9ᵉ Olympiade, & l'an de Rome 330. On n'en frappa à Rome que 5 ans avant la première guerre Punique, l'an 585 de Rome.

Argent, s'emploie auſſi quelquefois pour ſignifier l'intérêt & le bien des particuliers, & en général tout ce en quoi conſiſtent les biens & les richeſſes des hommes. Il y a des gens à qui l'*argent* tient lieu de tout: c'eſt leur idole. La plûpart des femmes aiment encore plus l'*argent* que leurs amans. L'*argent* eſt un bon ſerviteur, & un méchant maître. *Penſées ingénieuſes des Anciens & Modernes, in-12, 1707. p. 143.* Ce mot de Bacon, Grand Chancelier d'Angleterre, & un des plus grands genies de ſon ſiècle, ſi tant eſt qu'il ſoit de lui, eſt excellent. M. De la Monnoie, *tom. 4 de ſon édition du Menagiana, p. 151.*

Horace a dit, *Liv. I. Ep. 10. v. 47 & 48.*

Imperat aut ſervit collecta pecunia cuique;
Tortum digna ſequi potiùs quàm ducere funem.

N'eſt-ce point ce qui a donné lieu à cette belle Sentence? ou n'a-t-on point appliqué a l'*argent* ce qui a été dit de Caligula, *Nec ſervum meliorem ullum, nec*

deteriorem dominum fuiſſe? Suet. *in ejus vita, c. 16.*

Eſt il quelque talent que l'*argent* ne lui donne? Boil. Pour dire, manque-t-on d'eſprit, de ſavoir, de nobleſſe, quand on a beaucoup de biens?

*L'*argent, *l'*argent, *dit-on, ſans lui tout eſt ſtérile :*
*La vertu ſans l'*argent *eſt un meuble inutile.*
*L'*argent *on honnête-homme érige un ſiècle.*
*L'*argent *ſeul au Palais peut faire un Magiſtrat.*
Boil.

On appelle de l'*argent* en barre, une marchandiſe de bon débit, dont on fait de l'*argent* quand on veut. On appelle un bourreau d'*argent*, un mauvais ménager, qui le prodigue. On dit, qu'un homme eſt tout couſu d'*argent*; pour dire, qu'il eſt fort riche. Faire de l'*argent*, c'eſt vendre quelque choſe pour avoir de l'*argent*. Il fait *argent* de tout.

Argent, ſe dit quelquefois de la couleur blanche & éclatante; mais c'eſt ſeulement en Poëſie. Ainſi les Poëtes diſent, que la lune paroit ſur un char d'*argent*. *Argenteus.* Qu'un clair ruiſſeau roule ſes flots d'*argent* ſur les cailloux. Les Muſes ont quitté les fleurs de leur montagne, & l'*argent* de leur onde. Main. Quelques Poëtes ont employé ce mot d'*argent* abſolument, pour ſignifier une eau belle, claire & nette.

Elles conduiſent leur argent
Sur un lit d'arènes dorées. God.

l'Argent, en termes de Blaſon, ſignifie *le blanc*, & ſe repréſente par un écu tout uni ſans aucunes hachures. Il eſt le ſymbole de la juſtice, de la pureté, de l'innocence, de la chaſteté, de l'humilité, de la beauté, de la victoire, de la félicité, &c. Il portoit d'*argent* à trois pals de gueules.

l'Argent, en termes de Chimie, s'appelle *Lune*, & ſouffre diverſes preparations. On tire une teinture d'*argent* ou de *lune*, quand on le fait diſſoudre en grenailles ou petites lames dans de l'eſprit de nitre, & qu'on verſe cette diſſolution dans un autre vaiſſeau, où l'on a mis de l'eau ſalée. Par ce moyen l'*argent* ſe précipite aussitôt en poudre très-blanche, qu'on lave pluſieurs fois avec de l'eau de fontaine. On met cette poudre dans un matras; on verſe deſſus du ſel volatil d'urine, & de l'eſprit de vin rectifié: on laiſſe digérer cette matière à quelque chaleur douce l'eſpace de quinze jours, pendant leſquels l'eſprit de vin ſe colore d'un beau bleu celeſte, & on l'emploie à pluſieurs remèdes. On l'appelle auſſi, *Lune potable.* On le convertit encore en criſtaux, qu'on appelle *Vitriol de lune*, par le même eſprit de nitre. La *lune cauſtique*, autrement *Pierre infernale*, eſt de l'*argent* diſſous en eau forte, qu'on laiſſe criſtalliſer.

Argent, ſe dit proverbialement en ces phraſes, *argent* comptant porte medecine. Ses promeſſes ne ſont pas de l'*argent*. Jouer bon jeu bon *argent*; pour dire, ſérieuſement & loyalement. On dit d'un homme crédule, qu'il prend tout ce qu'on lui dit pour *argent* comptant. Le terme vaut l'*argent*, quand on menace d'une choſe qui ne doit arriver de long-temps. C'eſt de l'*argent* en barre; pour dire, que ce que l'on donne eſt ſûr, & vaut autant que de l'*argent*. On dit, qu'un homme veut avoir le drap & l'*argent*: pour dire, que c'eſt un Arabe, qui veut profiter de deux côtés. On dit des gens à leur aiſe & qui n'ont rien à faire, qu'ils peuvent bien ſe divertir, qu'ils ont le temps & l'*argent*. On dit auſſi, que l'*argent* eſt le nerf de la guerre. Point d'*argent*, point de Suiſſes; pour dire, qu'on ne donne rien pour rien. Qui a de l'*argent* a des pirouettes. On dit auſſi pour louer quelqu'un, qu'il vaut beaucoup d'*argent*; qu'il vaut trop d'*argent*; qu'il ne prend point d'*argent* de tout ce qu'il dit; pour dire, qu'il dit facilement & agréablement toutes choſes. On dit au jeu, *argent* ſous corde; pour dire, jouer *argent* comptant: ce qui vient de ce que, quand on joue à la paume, les joueurs mettent ordinairement l'*argent* qu'ils jouent ſous la corde du jeu de paume. Tout cela eſt bel & bon, mais l'*argent* vaut mieux. Il eſt chargé d'*argent* comme un crapaud de plumes; pour dire, qu'il manque d'*argent*; & qu'un homme met de bon *argent* contre du mauvais, lorſqu'il fait bien des frais pour plaider contre un inſolvable.

J'en ai promis, le fait eſt tout conſtant :
De le nier je ferois grand ſcrupule;
Promis des vers, bons ou mauvais s'entend,
Tout de nouveau je les promets d'autant.
Voire, s'il faut, vous en ferai cédule;
*Mais que cela ſoit de l'*argent comptant,
Nenni, Damon; ne ſoyez ſi crédule.

Argent, ſelon Rochefort, vient du mot hébreu *agarach*, qui ſignifie toute ſorte de monnoie. Mais 1°. il falloit dire *agarach*, & non pas *agarach*. 2°. *Argent* vient d'*argentum*, qui vient du grec ἄργυρος, qui peut-être vient d'ארגז, *agarah*, nom hébreu, qui ſignifie, non pas toute ſorte de monnoie, mais une petite pièce de monnoie, & la plus petite eſpece qui fût en uſage chez les Hébreux.

Argent des Philosophes. Terme de la Science hermétique. *Argentum Philoſophorum.* C'eſt la matrice propre à recevoir le ſperme & la teinture du ſoleil. Philalèthe l'appelle l'*or élevé*, qui eſt plus cru, & qui eſt la ſemence feminine dans laquelle l'or meurt, autrement appelé le *laiton rouge*, qui y jette la ſienne pour produire l'hermaphrodite des Sages. En un mot, c'eſt le mercure des Philoſophes. Quelquefois ils entendent auſſi par *argent des Philoſophes*, l'ouvrage de la pierre philoſophale. Dict. Hermét.

Argent-vif. *Voyez* Mercure, c'eſt la même choſe. *Hydrargyrum.*

Argent-vif des Philosophes. Terme de l'Art hermétique. C'eſt la même choſe qu'*Argent des Philoſophes.* C'eſt le mercure, mais bien différent de l'*argent-vif*, qui eſt le mercure commun. Ce ſont les Modernes qui l'appellent *vif*, parce qu'il eſt vivant, ou vivifié; c'eſt la racine des métaux. Ils l'appellent *argent-vif*, parce qu'il eſt ſemblable au mercure minéral par ſa couleur, ſa vertu, & ſes propriétés; car il eſt blanc, tranſparent, ou clair, froid, humide, volatil, & coagulable. Ils le nomment autrement, *Eſprit volatil*, qui eſt la lune au regard du ſoleil; ou l'humidité radicale de la pierre. Ils diſent, cuire l'*argent*, ou l'*argent-vif des Philoſophes*; c'eſt-à-dire, cuire le mercure philoſophal; ou cuire l'ouvrage au blanc pour aller au rouge. L'*argent-vif des Philoſophes* exhalé, c'eſt l'ouvrage de la pierre philoſophale, lorſqu'il n'y a plus de noirceur.

☞ Argent. Petite rivière de France, dans l'Angoumois, où elle ſe perd dans la Charente. Ce ſont deux ſources nommées *argent* & *or*. Voyez Argentor.

☞ Argent, ſelon Papir. Maſſon, petit ruiſſeau de France dans le Forez. Il ſe jette dans la Dé, avec laquelle il va ſe perdre dans la Loire. La Dé reçoit auſſi un autre ruiſſeau nommé *Or*, & un troiſième nommé *Eau*. C'eſt de ces rivières *argent* & *or*, que Coulon dit qu'elles ont plus de nom que d'eau.

☞ Argent-double. Rivière de France, en Languedoc. Elle arroſe Caunes, Rieux & Liran, & ſe perd dans l'Aude.

ARGENTA. Bourg du Ferrarois, en Italie. *Argentia.* Il eſt près du lac de Commachio, entre Ferrare & Ravenne, ſur la branche méridionale du Pô, à laquelle il donne le nom de *Po di Argenta.*

ARGENTAC. Bourg du Limoſin, en France. *Argentacum.* Il eſt ſur la Dordogne, entre Aurillac & Tulle.

ARGENTAN. Ville de Normandie, en France. *Argentonium, Argentanum.* Il eſt ſur l'Orne, entre Séez & Falaiſe.

ARGENTARI. Bourg de l'île de Sardaigne. *Argentaria.* Il eſt ſur la côte occidentale de l'île, au couchant de Saſſari. On met l'ancien *Tilium* à *Argentari*, ou à Monte Giaro, village de la même côte.

Le cap d'Argentari, autrement *Monte Falcone. Falconis Promontorium*, anciennement *Gorditanum Promontorium.* Cap auquel le bourg d'*Argentari* donne

le nom; il eſt ſur la côte occidentale de l'île de Sardaigne, au nord-oueſt de Saſſari.

ARGENTARO. *Monte Argentaro.* Preſqu'île du cap de l'Etat de *Gli Preſidii*, en Toſcane, au midi d'Orbitelle. *Argentarius mons.*

MONTE ARGENTARO, eſt encore une montagne appelée auſſi *Coſtagna Baſiliſſa, Canoviſa & Balkan. Hamus mons.* Elle eſt dans la Turquie d'Europe, entre la Bulgarie au ſeptentrion, & la Macédoine & la Romanie au midi. Une branche de cette montagne s'étend du ſeptentrion au midi, depuis Develto juſqu'à Andrinople. C'eſt cette branche que les Anciens appeloient *Rhodope.*

ARGENTEAU. Château des Pays-Bas. *Argenteum Caſtrum.* Il étoit ſur un rocher près de Wiſet, entre Maſtricht & Liége. Il eſt ruiné.

ARGENTER. v. a. Couvrir de feuilles d'argent, appliquer des feuilles d'argent ſur une choſe *Argento obducere.* Il a fait *argenter* la bordure de ſes tableaux, ſon miroir, ſa table; pour dire, qu'on y a mis des feuilles, ou des lames d'argent.

ARGENTÉ, ÉE. part. Qui eſt couvert d'argent. *Argentatus, Inargentatus.*

ARGENTÉ. adj. Qui eſt de la couleur de l'argent, ou qui eſt d'une couleur approchante. *Argenteus.* Rivières, louez Dieu qui préſide à vos flots *argentés.* GOD. Ce mot n'eſt guère mis en uſage que par les Poëtes.

Bouchez, Naïades, vos fontaines,
Et ceſſez d'embellir nos plaines
Par le cryſtal de vos ruiſſeaux.
On vous a déclaré la guerre;
Faites rentrer toutes vos eaux
Juſques au centre de la terre.

Les Muſes les voyant ſi pures,
Ont dit dans leurs nobles figures,
Que leurs flots étoient argentés.
Sur cette expreſſion divine,
Les partiſans ſe ſont flattés
Que chaque ſource eſt une mine.

ARGENTERIE. ſ. f. Vaiſſelle, ou uſtenſiles d'argent. *Vaſa argentea, Argentum.* Ce Financier a pour 10000 écus d'*argenterie.*

On appelle dans les Paroiſſes l'*argenterie*, la croix, le bénitier, & les chandeliers d'argent qu'on porte aux enterremens. Il faut payer pour être enterré avec l'*argenterie* de la Paroiſſe.

L'ARGENTERIE *chez le Roi*, eſt un fonds qu'on fait tous les ans pour quelques dépenſes extraordinaires, comme pour les habits des ballets & autres fêtes. *Pecunia annua ſumptibus extraordinariis addicta.* Il y a deux Contrôleurs & deux Tréſoriers qu'on appelle Officiers de l'*argenterie.* A l'égard de la vaiſſelle d'argent, elle eſt à la charge du Garde-meuble.

ARGENTEUIL. Gros bourg de l'île de France. *Argentolium.* Il eſt ſur la Seine, trois lieues au-deſſous de Paris. ☞ On montre à *Argenteuil* une Relique qu'on dit être la Robe de Notre-Seigneur, ſans couture, d'une couleur tirant ſur le roux, & que l'on aſſure avoir été trouvée dans cette Égliſe l'an 1156. Elle eſt enfermée dans une châſſe de vermeil, & on la porte en Proceſſion trois ou quatre fois l'année.

☞ ARGENTEUIL. Autre bourg de France, dans le comté de Tonnerre, à trois lieues de la ville de ce nom.

☞ ARGENTEUR. ſ. m. Ouvrier qui applique de l'argent en feuilles ſur quelques ouvrages en bois ou de metal, ou ſur le papier. *Inargentator.*

ARGENTEUX, EUSE. adj. Vieux mot. Qui eſt d'argent. *Argenteus, a, um.* Qui appartient à l'argent, à la monnoie.

Quand du Roi Franc ſervant fidèle étoit,
Et général des argenteuſes *ſommes.* MAROT.

C'eſt-à-dire, Général des Finances.

ARGENTEUX, ſe dit des gens qui ont beaucoup d'argent. *Pecunioſus.* Il eſt peu en uſage, ſi ce n'eſt parmi le petit peuple.

ARGENTIER. ſ. m. Officier d'un Prince, ou Seigneur; qui reçoit l'argent du Tréſorier pour le donner au Maître-d'Hôtel, & fournir aux menues dépenſes de la maiſon. *Quæſtor ærarii levioribus regiæ domûs impenſis addicti.* Une manière d'honnête-homme, ſoi-diſant *Argentier* du Maréchal de Schomberg. BUSSI.

☞ Autrefois en France le titre d'*Argentier* étoit à peu-près le même que celui de Surintendant des Finances. Le fameux Jacques Cueur étoit *Argentier* de Charles VII.

ARGENTIER *chez le Roi*, eſt celui qui manie les deniers deſtinés pour les habits de la perſonne du Roi, & pour les ornemens de ſa chambre ou garde-robe. On l'appelle plus ordinairement, *Tréſorier de l'argenterie.*

En pluſieurs lieux, & entr'autres à Caën, les Orfévres ſont appelés *Argentiers. Argentarii.* Les Latins appeloient de ce nom, les Receveurs du revenu des plus riches familles de Rome. Ils nommoient encore ainſi les Banquiers; & même dans les vieux titres on donne ce nom aux Changeurs.

ARGENTIER. Terme de Fleuriſte. Tulipe pourpre, colombin & blanc; printannière.

ARGENTIÈRE. Bourg de France. *Argentaria.* Il eſt dans le Vivarais, au midi d'Aubenas. Les mines d'argent qu'il y avoit autrefois, lui ont donné ſon nom.

ARGENTIÈRE, *argentarius vicus*, eſt encore une petite ville du comté de Nice, près de Barcelonnette.

Le col d'ARGENTIÈRE, paſſage des Alpes, près du bourg dont on vient de parler. *Fauces Argentariæ.* Il diviſe la vallée de Sture en haute & baſſe, ſelon le cours de la rivière de Sture.

ARGENTIÈRE, Île de l'Archipel. *Argentaria*, anciennement *Cimolus.* Elle eſt tout près de celle de Milo.

ARGENTIFIQUE. adj. m. & f. Terme d'Alchimie & de Philoſophie hermétique. Qui fait de l'argent, qui a la vertu de faire de l'argent, de changer en argent. *Argentificus*, ἀργυροποιητικὸς. Le ſel *argentifique.* A la fin du *Dictionnaire Hermétique*, imprimé chez d'Houry en 1695, il y a deux Traités, dont un eſt intitulé, *De la droite & vraie manière de produire la Pierre Philoſophale, ou le ſel* argentifique *& aurifique.*

Ce mot vient d'*argentum*, argent, & *facio*, je fais.

ARGENTIN, INE. adj. Qui a le ſon clair & aigu, comme le ſon de l'argent. *Argenteus.* Une voix *argentine.* Ce timbre a un ſon *argentin.*

Les cloches dans les airs, de leurs voix argentines,
Appeloient à grand bruit les Chantres à Matines.
BOIL.

Il ſe prend auſſi, ſur-tout en Poëſie, pour quelque choſe de blanc & d'approchant de la couleur de l'argent. Source *argentine.* GOD. Flots *argentins.*

Mais ta liqueur argentine,
Offre à nos yeux plus d'appas,
Quand du haut de la colline
Elle deſcend à grands pas. BOUTARD.

ARGENTIN. ſ. m. Terme de Mythologie. *Argentinus.* Dieu des Païens. C'étoit lui qui préſidoit à la monnoie d'argent; il étoit fils d'Æſculon, qui préſidoit à la monnoie de cuivre. Cela veut dire que l'uſage de la monnoie d'argent n'étoit venu qu'après celle de cuivre. S. Auguſtin parle de ces Dieux, *L. IV. de Civ. Dei, c. 21.* Je m'étonne, dit ce Père, qu'on n'ait pas fait auſſi un Dieu Aurin, fils du Dieu *Argentin*; car la monnoie d'or a ſuivi auſſi celle d'argent.

ARGENTINA. Bourg du royaume de Naples. *Argentinum.* Il eſt dans la Calabre citérieure, entre Coſenze & S. Marco.

ARGENTINE. ſ. f. C'eſt une plante qui eſt ainſi appelée, parce que ſes feuilles ſont comme argentées. *Argentina.* Cette plante eſt à préſent rangée ſous le genre des *Pentaphylloïdes.* Sa racine eſt menue, brune extérieurement, quelquefois fibreuſe, traçante & aſtringente au goût. Elle donne pluſieurs feuilles découpées juſqu'à ſa côte en pluſieurs ſegmens longs, étroits, profondément dentelés; entre celles-ci ſont placées de plus

petites, arrondies & crenelées ſur leurs bords. On peut comparer ces feuilles à celles de l'aigremoine. Elles ſont cependant plus molles & argentées des deux côtés. Il ſe trouve des pieds dont les feuilles ſont d'un vert gai. Les tiges qui ſortent de la racine, s'étendent çà & là, & prennent racine comme les branches du fraiſier. Des aiſſelles des feuilles s'élève un pédicule le plus ſouvent nu, velu, grêle, long de trois ou quatre pouces, & qui porte à ſon extrémité une fleur jaune à cinq pétales ſoutenus par un calice velu, découpé en dix parties. Le calice, après que les pétales de la fleur ſont tombés, ſert d'enveloppe à un amas de ſemences menues ramaſſées en tête. Le vulgaire la nomme *Herbe aux oies*, *Anſerina herba*, ſoit parce qu'on prétend que les oies mangent cette herbe, ou ſoit parce qu'elle croît au bord des rivières & des endroits aquatiques fréquentés par ces oiſeaux. Chomel, *Dict. Économique*, l'appelle auſſi *Agrimoine ſauvage*. L'*argentine* eſt fort aſtringente. On la dit bonne pour apaiſer les maux de dents. Son eau diſtillée eſt merveilleuſe pour faire paſſer les rouſſeurs du viſage, & pour les crevaſſes; & ſa graine eſt très-bonne contre le flux de ſang, & contre les cours de ventre.

ARGENTINE, *Argentina*. C'eſt le nom ancien de Straſbourg. Quoiqu'en françois *Argentine* ne ſoit point en uſage, mais qu'on diſe toujours Strasbourg, M. l'Abbé Regnier s'en ſervit dans une lettre badine où il décrit ſon voyage de Munick.

Paſſons vîte vers Argentine,
Strasbourg, vulgairement parlant.
Mon cheval eſt retif & lent :
O! l'impertinente machine.

ARGENTO. Rivière de la Turquie, en Europe. *Ululeus*. Elle coule dans l'Albanie, & ſe décharge dans le golfe de Veniſe, entre Durazzo & l'embouchure du Drin.

ARGENTON. Ville de Berry, en France. *Argentomagum*. Elle eſt ſur la Creuſe, près du Limouſin, & au nord de Limoges.

ARGENTOR. Rivière de France. *Argentoria*. Elle ſe forme de deux petites rivières, dont l'une s'appelle *Argent*, & l'autre *Or*. Elles ont leur ſource dans le Poitou, vers le bourg de Champagne-Mouton. De-là elle entre dans l'Angoumois, & va ſe mêler à la Charente, au-deſſus de la Tourdouère.

☞ ARGENTURE. ſ. f. L'art d'appliquer des feuilles d'argent ſur quelque corps.

☞ Ce mot ſignifie auſſi les feuilles même appliquées.

☞ ARGENZ. Rivière de France, en Gaſcogne, qui ſe décharge dans l'Adour, au-deſſous de la ville d'Aire. Il ne faut pas la confondre avec l'argenz de Provence.

ARGEVAN, ou ARGHEVAN. *Voyez* ARBOR JUDÆ: c'eſt la même choſe.

ARGIAN, ou ARRÉGIAN. Ville du Chuſiſtan, en Perſe. *Arregia*. Elle eſt ſur la rivière du Sirt, près du golfe de Baſſora; elle eſt capitale d'une contrée qui porte ſon nom.

ARGI-BASSI. ſ. m. Terme de Relation. C'eſt l'un des quatre premiers Officiers qui ſervent à la bouche du Grand-Seigneur. Sa charge eſt de prendre garde que tous ceux qui ſont deſtinés pour le ſervice de ſa bouche, ſoient à leur devoir. Il a de paye par jour quatorze ſultanins, bouche en cour, & deux robes tous les ans; l'une de drap d'or, & l'autre de ſoie. A. D. S. M.

ARGIE. *Argia*. Pays du Péloponnèſe, le même qui s'appelle *Argolide*.

ARGIEN, ENNE. adj. Qui eſt de l'Argolide, ou de la ville d'Argos. *Argivus*. On dit auſſi au pluriel, les *Argiens*, & alors ce mot eſt ſubſtantif, comme les autres noms de peuples.

Les *Argiens* étoient des peuples du Péloponnèſe, ainſi nommés à cauſe d'*Argos*, leur capitale. Leur premier Roi s'appeloit *Inachus*, que divers Chronologiſtes font contemporain de Moyſe; Danaüs vint enſuite d'Egypte & s'empara de ce royaume. TOURR. Quand Xerxès vint en Grèce, les *Argiens* s'opiniâtrerent à demeurer neutres; parce qu'il leur fit dire par un héraut, nous deſcendons de Persès, fils de Perſée, petit-fils d'Acriſius, un de vos Rois; nous nous reconnoiſſons donc originaires d'Argos, *&c.* ID.

ARGILE. Province de l'Ecoſſe méridionale. *Agarthelia*, *Argalia*. Elle a au nord le Loquabyr & le Broad-Albein, au couchant la province de Lorne, au levant celle de Leunos, & au midi la mer d'Irlande. On la diviſe en quatre petites parties, l'*Argile* propre, la Knapdale, la Cowelie, & la preſqu'île de Cantyr. L'*Argile* a eu autrefois ſes Rois. On doit écrire *Argyle*.

☞ ARGILE, ou ARGILLE. ſ. f. *Argilla*. Terre qui a la propriété de prendre corps avec l'eau, & de ſe durcir dans le feu. C'eſt une terre tenace, graſſe & onctueuſe au toucher, peſante, griſe, rougeâtre, jaune ou verte, & très-ſtérile. Elle eſt à peu-près la même que la terre glaiſe. On la nomme ordinairement *terre à potier*, parce qu'on s'en ſert pour faire des vaiſſeaux de terre, & terre à foulons, lorſque ces derniers ouvriers l'emploient. On en fait des tuiles, des briques.

☞ Linnæus diſtingue neuf eſpèces d'*Argile*.

☞ *Argilla calcarea*; qui devient rouſſe lorſqu'elle bout dans l'eau forte.

☞ *Argilla fiſſilis*; c'eſt la terre à foulons.

☞ *Argilla teſſelata*; c'eſt la terre à potier.

☞ *Argilla cæruleſcens*; terre bleue qui ſe vitrifie & devient rougeâtre.

☞ *Argilla nivea*; blanche & couleur de chair.

☞ *Argilla incarnata*; de même couleur.

☞ *Argilla ore liqueſcens*; ce ſont les bols & les terres ſigillées.

☞ *Argilla mixta arenacea*; c'eſt l'*Argille* rouge.

☞ *Argilla arenacea & ſabuloſa*; c'eſt la terre nommée *terra adamica*. Voyez ADAMIQUE.

☞ ARGILE, ſe prend quelquefois en général pour terre, matière. La nature n'a point formé Demoſthène, ni Homère d'une *Argile* plus fine & mieux preparée que nos Orateurs & nos Poëtes modernes. FONT.

Il obſerve étonné, que de la même argile,
Dont notre feu mortel fait un vaſe fragile,
Le feu, de la nature inimitable agent,
Forme comme il lui plaît, de l'or ou de l'argent.
PERRAULT.

Adorateurs d'un bien fragile,
Dupes d'un cœur ambitieux,
*Juſques à quand un peu d'*argile
Charmera-t-il vos folles yeux? LE P. CLERIC.

Dans le Rec. de vers choiſis, impr. par le P. Bouhours.

Ce mot *argile* vient du grec ἄργιλλος.

ARGILEUX, EUSE. adj. Quelques-uns écrivent ARGILLEUX, qui eſt de la nature de l'argile. *Argilloſus*. Les terres *argileuſes* ſont les meilleures pour faire des fortifications de terre; elles ne s'éboulent point. Un champ *argileux* n'eſt pas propre pour les grains. Les terres *argileuſes* & les glaiſes ſont extrêmement onctueuſes & adhérentes les unes aux autres, & ſont incapables de culture. LA QUINT.

☞ ARGIPHONTE, ou ARGEIPHONTÈS. Surnom qui fut donné à Mercure, pour avoir tué Argus (qui gardoit Io) ſelon l'ordre qu'il en avoit reçu de Jupiter. C'eſt un mot grec ἀργιφόντης, compoſé d'ἄργος, Argus, & φόνος, meurtre.

ARGIRO CASTRO. Ancienne ville de l'Epire. *Antigonia*. C'eſt aujourd'hui un bourg ſur les frontières de la Macedoine, à l'orient de la ville de Chimera.

ARGISCH. Ville de la Valachie, & maintenant bourg. *Argida*, *Argidava*. Elle eſt voiſine de la Tranſylvanie, ſur la rivière de Dombrowizza, entre les villes d'Hermanſtat & de Tergoviſto.

ARGLAS. Bourg de l'Ultonie, en Irlande. *Argla*. Il eſt dans le comté de Downe, au midi de la ville de ce nom, ſur la mer d'Irlande, où il a un bon port.

ARGO. ſ. m. *Argo*. Nom du fameux navire des Argonautes, dont il eſt ſi ſouvent parlé dans les Poëtes. Pluſieurs ont cru qu'il a été ainſi appelé d'*Argus* qui l'avoit bâti. Ce ſentiment eſt appuyé par Diodore de

Sicile, par Apollonius, Tzetzès, Servius, par le Scholiaste d'Euripide, & par quelques autres savans écrivains; mais comme il y a eu plusieurs Argus, il est difficile de savoir lequel a construit ce vaisseau. Quelques uns ont cru que ce navire a pris son nom du mot *Argos*, qui signifie *vîte*, enforte qu'*Argo* n'est autre chose qu'un *navire leger*. Diodore de Sicile & Servius confirment ce sentiment. *Quidam*, dit Servius, sur la quatrième églogue de Virgile, *Argo à celeritate dictam volunt.* Et en effet, Homère appelle Κύνας ἀργοὺς, les chiens qui sont bons coureurs. D'autres ont cru que ce navire tiroit son nom de la ville d'Argos où il a été bâti. Il y a une quatrième opinion qui est rapportée par Ciceron dans sa première Tusculane, où il cite ces deux vers d'un ancien Poëte latin:

Argo, quia Argivi in ea delecti viri
Petiêre, petebant pellem auratam arietis.

Ce Poëte a voulu dire que ce vaisseau fut ainsi nommé des Argives, c'est à dire, des Grecs qui le monterent. Ovide, dans l'Epître de Hypsipyle à Jason, appelle *Argo* una navis facta: *Secuta conscendis in argo.* Il est être fut il ainsi appelé, parce que Minerve en avoit donné l'invention, & qu'elle avoit aidé elle même à le construire. Il se peut faire aussi qu'on l'ait nommé *sacré*, parce qu'il avoit à la proue une piece de bois qui parloit & qui rendoit des oracles. Plusieurs anciens Auteurs ont fait mention de cette piece de bois qui avoit été prise de la forêt sacrée de Dodone. Jason ayant achevé heureusement son entreprise consacra le navire *Argo* à Neptune en l'Isthme de Corinthe; & enfin ce même navire fut transporté au ciel, & mis au nombre des astres. Pour ce qui est de la forme de ce vaisseau, c'étoit un vaisseau long, semblable à nos galères. Le Scholiaste d'Apollonius remarque qu'on disoit que c'étoit le premier navire long qui ait été bâti. Pline a observé la même chose *Liv. 7, ch. 56*, après Philostephanus, qui assure que Jason fut le premier qui alla sur mer avec un navire long: *Longa nave Jasonem primum navigasse, Philostephanus auctor est.* Par un navire long, les Grecs entendent un navire de guerre, & par un vaisseau rond ils entendent un vaisseau marchand, ou navire de charge. *Voyez* DE MEZERIAC, dans son Commentaire sur l'Epître de Hypsipyle à Jason, où il s'étend fort au long sur le navire des Argonautes. *Voyez* NAVIRE.

ARGO, ou ARGOS. s. m. Ancienne ville de la Morée. *Argos, Argi.* Elle est dans la Saconie, sur la Planiza, au couchant de Napoli de Romanie, au midi de Corinthe. Quand on parle de l'antiquité, par exemple, quand on traduit Homère, il faut toujours dire *Argos*. Agamemnon étoit roi d'*Argos*, & non d'*Argo*. Pour les temps modernes, l'un & l'autre sont bons. *Voyez* ARGOS.

ARGOLIDE. s. f. *Argolis.* Pays & royaume du Péloponnèse, qui avoit l'Arcadie au couchant, la mer Egée au levant, les états de Sparte au midi, & dont la capitale étoit Argos, de laquelle il tiroit son nom.

ARGOLIQUE. adj. *Argolicus.* Qui est de l'Argolide.

ARGON. s. m. Terme usité dans la chasse des oiseaux. C'est un baton ou morceau de bois plié en arc, qui fait la moitié d'un cercle, servant à prendre des oiseaux.

ARGONAUTES. s. m. Nom des 52 ou 54 Héros qui s'embarquerent dans le navire Argo avec Jason, pour aller à Colchos y conquérir la Toison d'or. Hercule, Thésée, Castor, Orphée, &c. étoient du nombre des *Argonautes*. Rudbecks, au ch. 26 de son *Atlantica*, dit, que les *Argonautes* retournerent de Colchide en Grèce par l'Océan, & qu'ils rentrerent par le détroit de Gibraltar dans la Méditerranée, & firent ainsi tout le tour de l'Europe: car il suppose qu'après avoir remonté le Tanaïs autant qu'il leur fut possible, ils traînerent par terre leur vaisseau dans une rivière voisine qui les porta dans l'Océan septentrional. Il fonde cette supposition sur le témoignage de Diodore de Sicile, & sur celui d'Orphée. D'autres ont dit qu'ils remonterent le Danube, & qu'ils porterent leur vaisseau jusqu'à la mer Adriatique. D'autres enfin, sans aucune apparence, cherchent en Afrique le chemin qu'ils firent par terre.

☞ L'histoire de la Toison d'or, dit Voltaire, est bien moins fabuleuse, & moins stérile qu'on ne pense. C'est de toutes les époques de l'ancienne Grèce, la plus brillante & la plus constatée. Il s'agissoit d'ouvrir un commerce de la Grece aux extrémités de la mer noire. Ce commerce consistoit principalement en fourrures, & c'est de-là qu'est venue la fable de la Toison. Le voyage des *Argonautes* servit à faire connoître aux Grecs le ciel & la terre.

☞ C'étoit la coutume de tous les Grecs, & presque de tous les peuples, de tourner toute l'histoire en fables; la poëtique seule celebroit les grands evenemens; on vouloit les orner, & en les défigurer. L'expédition des *Argonautes* fut chantée en vers; & quoiqu'elle méritât d'être célebrée par le fond qui étoit très-vrai & très utile, elle ne fut connue que par des mensonges poëtiques.

ARGONAUTES DE S. NICOLAS. Ordre militaire institué par Charles III, Roi de Naples, vers la fin du XVe siècle, sous le pontificat d'Urbain VI, & dont S. Nicolas est le patron. On ne sait pas précisément l'année qu'il fut établi. Le collier des chevaliers étoit formé de coquilles entrelacées dans des croissans d'argent; de ce collier pendoit la figure d'un navire avec cette devise, *Non eredo tempori*; c'est à dire, *Je ne me fie point au temps.* C'est à cause de ce collier, qu'on appelle ces chevaliers les *Argonautes de S. Nicolas & des Coquilles.* On les appelle aussi les *Argonautes de Naples.* Ils reçoivent la règle de S. Basile de l'Archevêque de Naples, & prirent l'église de S. Nicolas leur patron pour tenir leurs assemblées. Joseph de Michieli met aussi des *Argonautes* en France, mais qu'il appelle néanmoins *Argonautes de Naples*, & dont l'origine n'est point différente de celle que nous venons d'expliquer. C'est que les Princes François dépouillés du royaume de Naples se porterent néanmoins toujours pour Rois & pour Grands Maîtres des Ordres de Naples, & continuerent à faire des chevaliers. L'habit de cérémonie de l'Ordre étoit de soie blanche en forme de grande cappe, sur la coëffe se mettoit le collier. *Voyez* Landulphe Coleriucio dans son *Istoire de Naples*, Joseph Michieli dans son *Tesoro militar*, le P. André Mendo, *de Ordin. militar.* Caramuel, *Theolog. Regolare.* l. IX. Bernardo Justiniani, *Istori dell' origine de Cavallieri, C. 50.*

ARGONNE. Petit pays de France, partie en Champagne, & partie dans le Barrois. *Argona.* Les lieux remarquables de l'*Argonne* sont Sainte Menehoud capitale, Clermont, Beaumont, Villefranche, Varennes, Grand Pré, Montfaucon & Briçul.

ARGOS. s. m. *Argos.* Ville du Péloponnèse, capitale de l'Argolide, qui étoit à-peu près ce qu'est aujourd'hui la Romanie dans la Morée. Le royaume d'*Argos*, ou des *Argiens*, commença 1116 ans avant ÉSUS-CHRIST, & dura 554 ans. MOR. Dans la suite *Argos* devint république. Sparte florissante par les loix de Licurgue, devint rivale d'*Argos*; & nous voyons une guerre implacable entre *Argos* & Sparte, même du temps de Philippe. Cette ville retient encore aujourd'hui son nom, & s'appelle *Argo*: sa longitude est 48^d, 50'; sa latitude 38^d, 18'. *Voyez* ARGO. Il y a encore eu deux villes de ce nom, une en Thessalie, appelée aujourd'hui *Armiro*, sous le 48^d, 44'. de longitude, & 40^d, 20'. de latitude. L'autre dans l'Epire, nommée autrement *Amphilochie. Amphilochium.*

ARGOT. *Voyez* ERGOT.

ARGOT, s. m. En termes de Jardinage, est le bois qui est au dessus de l'œil, & qui n'étant point recouvert par sa poussé, meurt & est inutile. *Lignum succo destitutum. Argot*, c'est l'extrémité d'une branche morte. LA QUINT. LIGER. Les véritables règles de la taille veulent qu'on retranche jusqu'au vif tous les *argots* qui paroissent sur un arbre. Oter l'*argot*, c'est retrancher cette extrémité morte jusqu'au vif. LA QUINT. On donne ce nom à ces petits morceaux de bois qui paroissent sur un arbre, par ressemblance aux *argots* des coqs. LIGER.

ARGOT; eſt auſſi le nom que les gueux ou les voleurs donnent à la langue dont au jargon dont ils ſe ſervent, & qui n'eſt intelligible qu'entre eux. *Entendre la lourde ſans tourner*, c'eſt, dans le langage des gueux, ouvrir une porte ſans clef. Il y a à la fin du poëme de Cartouche un Dictionnaire *Argot françois*. L'Auteur de ce Poëme (*Journ. des S.* p. 74 & 75), a badiné fort agreablement ſur l'etymologie d'*argot*. Balagny dit que ce mot vient de la ville d'*Argos* où Agamemnon fit fleurir ce langage eloquent, & Cartouche remonte plus haut, en tirant l'origine de cette langue d'*Argo*, navire des Argonautes, ſur lequel il navigea avec les Princes Grecs illuſtres pour la Toiſon d'or.

ARGOTER. v. a. Terme de Jardinage. C'eſt couper une branche au deſſus d'un ou deux yeux au deſſus de ſa mere branche. *Unum oculum reputare.*

ARGOVIE, ou ARGOW. Contrée de Suiſſe, renfermée entre le lac de Lucerne, la riviere de Reuſſ, & celle d'Aar. *Argovia.* Elle comprend les cantons d'Underwald, de Soleure & de Lucerne, & une grande partie de celui de Berne. Ce nom ſignifie *Terroir d'Aar*; c'eſt la riviere d'Aar qui le donne à ce pays.

ARGOUDAN. ſ. m. Sorte de coton qui ſe recueille en divers endroits de la Chine.

ARGOULET. ſ. m. Arquebuſier, carabin. *Eques levioris armaturæ.* Mézerai l'emploie pour *Chevau leger.* Quelques-uns doivent ce mot de *Stradioticus*, parce qu'autrefois c'étoit de la Grèce que venoit cette ſorte de milice.

On dit auſſi par raillerie, d'un homme n'eſt qu'un chétif *argoulet*, un pauvre *argoulet*; pour dire que c'eſt un homme de neant.

Nombre de pages & valets
Mieux vetus que des Argoulets. LORET.

L'Auteur d'Apollon Charlatan dit que Racine a fait,

D'Oreſte, Roi d'Argos, un ſimple Ambaſſadeur,
Qui n'agit toutefois avec le Roi Pilade,
Que comme avec un Argoulet;
Et ſoin de le traiter comme ſon camarade,
Le traite de maître à valet.

ARGOUZIN, ou ARGOUSIN ſ. m. Terme de Mariné. Sergent de galere, Officier qui a ſoin de faire ôter, ou de faire remettre les chaines aux forçats ſelon les occaſions, qui prend garde qu'ils ne s'évadent, & qui mene faire aiguade ceux qui ſervent volontairement dans les galères. *Satelles remigibus regendis ac cuſtodiendis præpoſitus.* Un *argouzin* gagne 8 ou 9 ſous par jour, ayant outre cela portion comme un galerien.

ARGUE. ſ. f. Terme de Tireur d'or. C'eſt une machine qui eſt faite en forme de cabeſtan ſervant à dégroſſir les métaux. C'eſt un gros arbre percé de quatre leviers que font tourner huit hommes; & au bout de la corde qui l'entoure eſt une groſſe tenaille qui tient le lingot d'or, d'argent ou de cuivre, qu'on fait paſſer par différens trous de filière pour le dégroſſir & rendre plus menu. Boizard, *Traité des Monnoies, P. I, ch. 28*, décrit ainſi l'*argue*. L'*argue* eſt une machine compoſée d'un billot d'environ un pied & demi en carré, & d'un pivot de neuf à dix pieds, où il y a un cable attaché. Ce billot eſt ſcellé de trois pieds en terre, & élevé de deux; ce qui eſt élevé eſt appelé *la tête de l'argue*, & il y a deux entailles d'un pied & demi de profondeur; l'une ſur la largeur ſert à placer & appuyer les filières; & l'autre ſur la longueur à faire paſſer les lingots par les pertuis des filières. Le pivot eſt à plomb entre deux pièces de bois où il eſt enclavé, de ſorte qu'on le peut tourner en rond par deux barres longues de 24 pieds chacune, qui traverſent le milieu en forme de croix. Il y a auſſi de groſſes tenailles courtes dont les mors ſont crénelés en dedans, & les branches crochues aux extrémités; ces mors ſervent à ſerrer le bout du lingot, & les crochets à accrocher les tenailles au bout du cable. On accroche donc les tenailles au cable; huit hommes font tourner le pivot en rond; le cable roule autour à meſure qu'il tire les tenailles, & que le lingot s'alonge en paſſant par les pertuis; & pour faciliter ce paſſage, on frote le lingot de cire neuve, & cela s'appelle *tirer à l'argue*. Quand on a fait paſſer le lingot par quelque pertuis, & doré, on le porte à l'*argue*; on l'y fait paſſer par environ 40 pertuis de la filière, juſqu'à ce qu'il ſoit reduit à la groſſeur d'une plume à écrire, puis on le rapporte chez le Tireur d'or pour le dégroſſir, qui eſt en maniére d'*argue* que deux hommes font tourner, & on y fait paſſer le lingot par environ 20 pertuis de la filière, appelés *ras*, juſqu'à ce qu'il ſoit reduit à la groſſeur d'un ferret de lacet, & c'eſt ce qui s'appelle *dégroſſir*. BOIZARD. Sa Majeſté a ordonné le 20e jour de Septembre 1689, que le tenmier du droit de marque ſur l'or & l'argent, ſera tenu de ſe ſervir dans l'*argue* de Lyon de poids échantillés ſur la matiere du poids de marc étant au greffe de la Monnoie de Lyon, ſans en pouvoir tenir d'autres, à peine de 1000 livres d'amende. Les métaux s'alongent & s'etendent tellement par le moyen de l'*argue*, qu'un lingot d'argent doré qui n'a que deux pieds de long & trois pouces quatre lignes de circonférence, produit un fil d'or de la longueur d'un millier quatre-vingt-treize mille ſept cent quatre pieds; de ſorte que ce fil par l'art du tirage s'alonge plus de cinq cent quarante trois mille fois qu'il n'étoit auparavant: ainſi ſi ce fil étoit attaché par un bout, & s'il avoit aſſez de conſiſtance pour être tendu, on pourroit le conduire juſqu'à une diſtance de ſoixante & treize lieues.

Ce mot vient par corruption du grec ἔργον, *opus*, parce que l'invention & la machine nous ont été apportées de Grece.

On appelle auſſi *Argue*, un certain lieu ou bureau public de Paris, où l'on tire & où l'on dégroſſit l'or & l'argent pour les Orfevres & les Tireurs d'or.

ARGUE. ſ. f. C'eſt une ſorte de bâtiment ſur lequel on amene des vins du Rhin ou de Cologne, en Hollande. Il eſt plat par le fond, large par le bas, haut de bords, ſe retrecciſſant par le haut. Son étuave eſt large, auſſi-bien que ſon étambord.

ARGUÉ, ÉE. adj. Quille *arguée*, c'eſt à-dire, un navire dont la quille & les côtés ſont plies, ce qui fait que les deux bouts ſont plus bombés dans le milieu. Un navire *argue* eſt un navire plié ou courbé en cou.

ARGUENON. Petite riviere de Bretagne, province de France. *Argenus.* Elle a ſa ſource près du bourg de Junon, coule le long des Evêchés de S. Brieux & de S. Malo, & porte ſes eaux à la mer de Bretagne, à quelques lieues au couchant de S. Malo.

☞ ARGUER. v. a. (L'*u* ſe prononce) reprendre, contredire. *Arguere.* Il prend plaiſir à *arguer* tout le monde. Il eſt vieux, banni de l'uſage ordinaire, admis dans le ſtyle barbare du Palais, où l'on dit *arguer* un acte de faux. Borel explique le même mot *arguer* pour *argumenter*, & il cite ce vers en vieux langage.

Objete, & ſolt, & puis argue.

En termes de Philoſophie hermétique, il ſignifie la même choſe, *argumenter, raiſonner.* DICT. HERM.

ARGUER, en termes de Tireur d'or, c'eſt paſſer l'or & l'argent, ou quelque autre metal par les filières de l'argue, pour les dégroſſir, & commencer à les réduire en fil. On dit plus communement tirer à l'argue.

ARGUIN, ou ARGUYN. Ile de la mer Adriatique. *Arguina inſula.* Elle eſt ſur la côte du royaume de Gualata en Nigritie.

ARGUIN, eſt encore le nom d'une forteresſe bâtie en 1455 dans cette île par les Portugais. *Arguinum, Arx Arguina.*

ARGUMENT. ſ. m. ☞ C'eſt en général une raiſon probable qu'on propoſe pour ſe faire croire. *Ratio probabilis*, dit Cicéron, *& idonea ad faciendam fidem.* En termes de Philoſophie, c'eſt un raiſonnement par lequel on tire une conſéquence d'une ou de deux propoſitions. *Argumentum.* Les Logiciens diviſent leurs *argumens* en ſyllogiſmes, enthymêmes, inductions,

&c. *Argument* démonſtratif, ou convaincant. *Argument* ſophiſtique, ou captieux. Un *argument* en forme, eſt un ſyllogiſme fait ſelon les regles de la Logique. Ariſtote dit, que l'enthymeme eſt l'*argument* de la Rhétorique, comme le ſyllogiſme eſt celui de la Logique. On dit, faire, propoſer, pouſſer, réſoudre un *argument*. ADLANC.

En une plus étroite ſignification on le dit des indices, des conjectures, des préſomptions. On a tiré de ſa fuite un *argument* qu'il étoit coupable.

ARGUMENT, ſignifie auſſi, le ſujet en abrégé d'un ouvrage, d'une Hiſtoire, d'une Comédie, d'un Chapitre. On a perdu l'uſage de faire des prologues, qui contenoient l'*argument* de la Comédie.

ARGUMENT. Preuve, ſigne, marque, monument. *Argumentum*. Ce mot en ce ſens n'eſt pas françois; & un de nos Poëtes a parlé contre l'uſage, ou il a parlé latin en françois, quand il a feint la gloire, diſant à M. le Prince de Conti: (Armand)

Il te peut ſouvenir avec quelle tendreſſe
J'ai gouverné tes pas, j'ai conduit ta jeuneſſe;
Ta gloire & tes vertus te ſeront de mes ſoins
D'eternels argumens, *& d'illuſtres témoins*. P. LE M.

ARGUMENT, en termes d'Aſtronomie, c'eſt un arc par le moyen duquel nous cherchons un autre arc inconnu, qui lui eſt proportionnel. Ainſi *argument* d'inclinaiſon, c'eſt un arc du cercle, compris entre le nœud aſcendant & le lieu de la planète, en comptant ſelon l'ordre des ſignes. L'*argument* de latitude eſt l'arc compris entre le lieu d'une planète & le nœud aſcendant.

ARGUMENTANT. adj. m. Celui qui diſpute & fait des argumens contre quelqu'un, qui ſoutient quelque choſe publiquement. *Diſputator*.

ARGUMENTATEUR. ſ. m. Celui qui aime, qui ſe plaît, qui cherche à argumenter. *Argumentator*. C'eſt un *argumentateur* perpétuel. Il ſe dit toujours en mauvaiſe part.

ARGUMENTATION. ſ. f. Action de celui qui argumente, & la manière de faire des argumens. *Argumentatio*. Pendant ſon *argumentation* contre un tel, il ne mit en avant aucun principe certain. L'*argumentation* eſt une choſe plus difficile qu'on ne penſe.

☞ ARGUMENTER. v. n. *Argumentari*. Ce verbe a differentes acceptions. Il ſignifie, 1°. Faire un ou pluſieurs argumens. 2°. Prouver par argumens. 3°. Tirer des conſequences d'une choſe à un autre.

☞ Dans le premier ſens, on dit qu'un homme *argumente* contre un autre.

☞ Dans le ſecond, on dit *argumenter* bien ou mal. Pour vous prouver ce que j'avance, voici comme j'*argumente*.

☞ Dans le troiſième, on dit *argumenter* d'une choſe à l'autre. On ne peut pas *argumenter* de la puiſſance à l'acte, mais on peut toujours *argumenter* de l'acte à la puiſſance.

ARGUS. ſ. m. *Argus*. Nom propre d'un homme fabuleux, qu'on dit avoir eu cent yeux, à qui Jupiter commit la garde de la vache Io, que Mercure tua, & dont Junon tranſporta les yeux ſur la queue du paon.

En Mythologie, on dit qu'il ſignifie la ſphère des cieux qui a un nombre infini d'yeux ou d'étoiles; & que Mercure eſt le ſoleil qui les fait diſparoître par ſa lumière. ☞ Ce mot eſt devenu en uſage pour ſignifier dans un ſens figuré un eſpion domeſtique très-vigilant & très-clairvoyant. C'eſt un *Argus* qui ne vous perd pas de vue, qui vous obſerve ſans ceſſe. Regnier a dit, en parlant d'une nuit obſcure, *Argus* pouvoit paſſer pour un des Quinze-vingts.

ARGUS. ſ. m. Terme de Fleuriſte. C'eſt une tulipe couleur de feu, gris de lin, & blanc de lait.

ARGUS. Les yeux d'*Argus*. Terme de la Science hermétique. *Voyez* ŒUIL, ou YEUX.

ARGUS. Eſpèce de coquillage de mer, ainſi nommé, parce qu'il eſt ſemé de figures d'yeux. *Argus concha*. ☞ Il y a le grand & le petit *Argus*. C'eſt auſſi le nom d'un papillon, dont les ailes repréſentent la figure de quantité d'yeux.

ARGUT. adj. m. Subtil, ſavant, éclairé. Du latin *argutus*. Les beurriers & beurrières de Vanves, les Ruffiens de Mont-rouge & de Vaugirard, les vignerons de S. Cloud, les carreleurs de Ville-juifve, & autres cantons catholiques, ſont des vrais Maîtres ès-Arts, Bacheliers, Principaux, Preſidens & Bourſiers des Colléges, Régens des claſſes, & ſi *arguts* Philoſophes, que mieux que Ciceron ils diſputent *de inventione*, & apprennent à decliner, & mourir de faim *per regulas .... Sat. Men. in-8°. pag. 80*. Ce mot eſt plus que ſurannè.

ARGUTIE. ſ. f. Petite ſubtilité d'eſprit, un argument ſophiſtique. *Argutiæ*. Ce mot n'eſt pas plus uſité qu'argut. Selon le P. Pezron, ſous la plume duquel tout ſe change en celtique, *arguere*, arguer, reprendre, vient du celte *argui*, qui eſt la même choſe; de-là eſt formé *argu* chez les Celtes, d'où l'on a pris l'*argutiæ* des Latins.

☞ ARGYLE. C'eſt ainſi qu'on devroit écrire. Pour l'explication *voyez* ARGILE, terme de Géographie.

ARGYRASPIDES. ſ. m. pl. *Argyraſpides*. Qui ont un bouclier d'argent, ou argenté. Selon Quint-Curce, *Liv. IV, ch. 13*, les *Argyraſpides* étoient le ſecond corps de l'armée d'Alexandre; le premier étoit la Phalange. Selon Juſtin, *Liv. XII, ch. 7*. Alexandre ayant pénétré juſqu'à l'Inde, & pouſſé les bornes de ſon empire juſqu'à l'Océan, pour monument de cette gloire, il fit orner d'argent les houſſes des chevaux & les armes de ſes ſoldats, & fit appeler ſon armée *Argyraſpides*, à cauſe des boucliers argentés qu'ils avoient. Ainſi, ſelon cet Auteur, c'eſt toute l'armée d'Alexandre qui porta ce nom. Après la mort d'Alexandre les *Argyraſpides* mépriſerent les Chefs de l'armée, & dedaignerent d'obéir à d'autres après avoir porté les armes ſous ce Prince. Antiochus, Roi de Syrie, dans la guerre contre les Romains, avoit un corps de troupes appelé des *Argyraſpides*. Du même côté, en prolongeant toujours la même aile, étoit placé le régiment du Roi, compoſé des *Argyraſpides*, ainſi appelés, parce qu'ils avoient des boucliers d'argent.

Ce mot eſt compoſé d'ἄργυρος, *Argyros*, qui veut dire *argent*, & ἀσπὶς, *aſpis*, qui ſignifie *bouclier*.

ARGYRE. ſ. f. Nymphe dont il eſt parlé dans la Mythologie. Elle devint amoureuſe d'un jeune homme nommé *Selemnus*, à cauſe de ſon extrême beauté. Leur liaiſon dura autant que la beauté de cet amant; mais dès qu'elle commença à ſe faner, *Argyre* s'en dégoûta. Il étoit près d'en mourir de douleur, parce que de ſon côté il l'aimoit toujours, lorſque Vénus en eut pitié, & le métamorphoſa en un fleuve de ſon nom, lequel, comme Alphée, alloit chercher par-deſſous les eaux de la mer, la fontaine où préſidoit l'inconſtante *Argyre*. Enfin, par les ſecours de Vénus, il parvint à oublier cette Nymphe ingrate. Depuis ce moment, les eaux du fleuve Selemnus eurent, dit-on, la vertu de faire perdre à ceux qui s'y baignoient, le ſouvenir de leurs amours. ☞ Si cela étoit vrai, dit Pauſanias, l'eau de ce fleuve ſeroit impayable.

ARGYRITE. adj. m. On appeloit ainſi les combats, ou les jeux qui n'étoient point ſans récompenſe; dans leſquels les vainqueurs recevoient un prix en argent. C'eſt en cela qu'ils différoient des combats ou jeux ſacrés. Ἀργυρίτης.

ARGYRITE. ſ. m. C'eſt le nom qu'on a donné aux Marcaſſites d'argent, c'eſt-à-dire, aux pierres minérales, dans leſquelles on trouve de l'argent. *Argyrite*, ou *Argyritis*.

☞ ARGYROCOME. adj. Épithète par laquelle quelques-uns déſignent une eſpèce de comète de couleur argentine, plus brillante que les autres, & dont l'éclat eſt capable d'éblouir les yeux de ceux qui la regardent.

ARGYRODAMAS. ſ. m. Eſpèce de talc, de la couleur de l'argent, qui réſiſte au feu le plus violent. D'ἄργυρος, *argent*, & de δαμάω, *domter*.

ARGYROGONIE. ſ. f. Terme de Philoſophie hermétique. C'eſt le ſel argentifique, ou la Pierre Philoſophale. *Argyrogonia*. Ce mot vient d'ἄργυρος, *argent*, & de γονὰ, qui ne ſe trouve que dans la compoſition, & ſignifie *génération*. Tellement que ce nom eſt mal donné,

donné, & devroit signifier proprement la production, la generation de l'argent, & non pas la cause de cette generation, ou le fel argentifique. Mais l'Auteur de la droite & vraie maniere de produire la Pierre Philosophique, ou le fel argentifique & aurifique, nous dit que telle est la signification & son usage parmi les Philosophes hermetiques. Il faut l'en croire, comme maître en cet art. La cause efficiente principale de l'argent & de l'or, est l'*Argyrogonie*, & la Chrysogonie; & le feu exterieur est la cause qui aide. ID. Chercher l'*Argyrogonie*. ID.

ARGYROPEE. s. f. Terme de Philosophie hermétique. L'art de faire de l'argent. *Argyropœa*. Le but & la fin de l'*Argyropee* & de la Chrysopée, c'est-à-dire, de l'art de l'argent & de l'or, est de produire l'argent & l'or. TRAITE PHILOS. de la triple préparation de l'or & de l'argent.

Ce mot vient d'Ἄργυρος, *argent*, & de ποιέω, *je fais*.

A R H.

☞ ARHENK Ville d'Asie, dans le Tocarestan, sur le Gehon, à 102 °. de long. & à 37 de lat.

ARHUS, ou ARHUSEN. Ville du Jutland septentrional. *Arhusa*. Elle est sur la mer Baltique, où elle a un port. La province ou le diocèse d'*Arhus* est une partie du Jutland septentrional. *Arhusiensis diœcesis*. Elle a le diocèse d'Alborg au nord, celui de Wiborg au couchant, celui de Rypen du même côté & au midi & le Catégat, ou le Schager-Kack au levant. *Arhus* en est la capitale.

A R I.

☞ ARIA, *alni effigie, folio laniato major*. Cette plante croît dans les bois, sur les montagnes, entre les rochers. Elle fleurit en Avril. On lui attribue la propriété d'apaiser la toux, & de faciliter l'expectoration.

ARIADNE, ou ARIANE. Terme de Mythologie. Elle étoit la fille de Minos, Roi de Crète, & de Pasiphaé. Elle donna à Thesée le secret de se tirer du labyrinthe, & le suivit jusqu'à l'île de Naxos, où Thesée la abandonna. Bacchus l'épousa ensuite, & lui donna une couronne de sept étoiles, qui depuis fut mise dans le ciel; & c'est la constellation de la Couronne. Elle fut tuée par Diane pour n'avoir point gardé sa virginité. Hésiode dit que Jupiter la rendit immortelle.

ARIADNÉES. s. f. pl. Ἀριαδνία. Double fete célébrée dans l'Île de Naxos en l'honneur des deux femmes, toutes deux nommées *Ariadne*. L'une passoit pour être gaie & enjouée; d'où vient que dans les solennités dont elle étoit l'objet, on mettoit en usage la musique, & tout ce qui peut inspirer la joie. L'autre au contraire passoit pour triste & chagrine: c'étoit la fille de Minos, Roi de Crète, que le perfide Thésée avoit abandonnée sur le rivage dans l'île de Naxos, où Bacchus l'épousa. L'appareil de cette seconde fête n'inspiroit que la tristesse & le deuil. Pour conserver la mémoire de la douleur qu'avoit ressentie Ariadne prête d'accoucher, lorsque Thésée se sépara d'elle, un jeune homme couché imitoit les cris d'une femme en travail, & feignoit d'en éprouver les douleurs. On dit que ce fut Thésée qui institua cette ridicule coutume, comme une satisfaction due à sa maîtresse après son infidélité. PLUTARQUE, *in Thes.*

ARIANE. s. f. *Ariana* Divinité des anciens Romains, dont il est parlé dans la vie de S. Potit, qui fut martyrisé sous Antonin Pie. Nous ne savons que le nom de cette divinité. Un exemplaire de cette vie, qui avoit été envoyé de Sicile au P. Rosweid, porte *Arianus*, au lieu d'*Ariana*, qui est dans celui que l'on a imprimé. Bollandus conjecture qu'il faut peut-être lire *Adrianus* Empereur, prédécesseur d'Antonin, & qui avoit été mis au nombre des Dieux, comme le rapportent Eutrope & les autres Historiens. Voyez *Act. SS. Tom. I, pag. 754, & suiv.*

ARIANISME. s. m. *Arianismus*. La plus pernicieuse hérésie qui ait été dans l'Eglise. Arius, qui en a été l'Auteur, vivoit au commencement du quatrième siècle. Il nioit que le verbe fût Dieu & consubstantiel au pere. Il avouoit que ce Verbe étoit la parole de Dieu, mais cette parole, selon lui, n'étoit pas éternelle, & elle avoit été seulement créée avant toutes les autres créatures. Cette hérésie fut condamnée dans le premier Concile de Nicée, l'an 325; mais elle ne fut pas pour cela éteinte. Elle ne devint point, comme on l'a dit dans les précedentes éditions de ce Dictionnaire, la religion dominante, principalement dans l'Orient, où elle s'étendit beaucoup plus que dans l'Occident. Tous nos Controversistes ont démontré que même sous Constantius & Valens, le plus grand nombre des Evêques & des fideles, tenoient constamment pour la consubstantialité du Fils. *Voyez* en particulier M. Languet, Evêque de Soissons, & ensuite Archevêque de Sens, dans son second Avertissement. Les Ariens, au temps de S. Gregoire de Nazianze, étoient les maîtres de la ville capitale de l'Empire. Ils reprochoient fièrement aux Orthodoxes le petit nombre de leurs sectateurs. C'est ce que nous apprenons de ce saint Evêque, qui commence sa vingt-cinquieme Oraison contre les Ariens par ces paroles: *Où sont ceux qui nous reprochent notre pauvreté, & qui sont insolens de leurs richesses, qui definissent l'Eglise par la multitude du peuple, & qui mepriſent le petit troupeau, qui mesurent de pas la Divinité, & mesurent le peuple à la balance?* il est à propos de remarquer que S. Gregoire ne dit point ces paroles comme son sentiment. Ce sont les paroles des Ariens qu'il rapporte, & qu'il leur reproche, aussi-bien que leurs autres excès, dont il fait un long détail.

Les Ariens se répandirent aussi en Afrique sous les Vandales, & en Europe sous les Goths. L'Italie, les Gaules, l'Espagne, furent infectées de cette hérésie pendant quelque temps. Mais enfin après avoir dominé avec beaucoup d'éclat environ 300 ans, elle tomba tout-à-coup. Erasme, qui la regardoit comme une hérésie éteinte entierement, sembloit vouloir la faire revivre au commencement du seizième siècle, dans ses notes sur le nouveau Testament. Aussi ses adversaires lui ont-ils reproché qu'il avoit appuyé de toute sa force les erreurs impies des Ariens. Il se justifia assez mal, en leur répondant, qu'il n'y avoit point d'hérésie qui fut plus éteinte que celle des Ariens: *Nulla hæresis magis extincta quàm Arianorum.* Servet & Socin n'avoient point encore paru dans le monde, quand il parloit de la sorte.

Michel Servet, Espagnol de nation, que Calvin fit brûler à Genève, publia en 1531, un petit livre contre le mystere de la Trinité, qui a donné occasion au renouvellement de cette hérésie dans l'Occident. Il est cependant plutôt Historien qu'Arien; mais il se sert des mêmes passages de l'Ecriture, & des mêmes raisons que les Ariens, pour combattre la divinité du Fils. Il ne reconnoît pour véritable Dieu que le Pere. Servet n'a eu à la vérité aucuns disciples: mais il se trouva un parti de nouveaux reformés dans Genève, qui établit un système d'*Arianisme* beaucoup plus subtil que le sien, & qui embarassa fort Calvin, qui étoit alors le patriarche de Genève. Ces nouveaux Ariens allerent s'établir en Pologne, où ils firent quelques progrès. M. Stoupp, parlant de ces nouveaux Ariens, dans sa troisième lettre, les distingue des Soniciens. Il y en a, dit-il, plusieurs en ce pays-ci, c'est-à-dire, en Hollande, où il étoit alors, & plusieurs des Sociniens embrassent leurs opinions. Christophorus Sandius, gentilhomme Polonnois, fils d'un conseiller de l'Electeur de Brandebourg, a rétabli la secte des Ariens en ce pays. Il demeure à Amsterdam depuis peu d'années. Il a fait entr'autres deux livres, dont l'un a pour titre, *les Interpretations paradoxes des quatre Evangélistes*; l'autre est une Histoire Ecclésiastique, dans laquelle il prétend prouver, que tous les Docteurs qu'on appelle *Peres de l'Eglise*, qui ont vécu depuis les Apôtres jusqu'à Arius, ont eu les mêmes sentimens que lui touchant le mystère de la Trinité.

M. Stoupp, qui écrivoit cette lettre d'Utrecht en 1673, connoissoit plusieurs de ces nouveaux Ariens, qui avoient abandonné les sentimens de Socin, comme

de pures subtilités & de vains rafinemens. Voyant qu'on leur opposoit toute l'antiquité qui leur étoit manifestement contraire, ils crurent que pour répondre à cette objection, ils devoient renouveler l'ancien *Arianisme*. Et en effet, on prétend qu'il y a aujourd'hui plus d'Ariens que de Sociciens, tant en Hollande qu'en Angleterre. Grotius s'est quelquefois approché des Ariens dans ses notes sur le nouveau Testament, où il éleve trop le Pere au-dessus du Fils, comme s'il n'y avoit que le Pere seul qui fût Dieu souverain, & que le Fils lui fût inférieur, même à l'égard de la divinité. On pourroit néanmoins dire, qu'il a plutôt embrassé les opinions des demi-Ariens, que celles des Ariens. Il est à propos de remarquer, que les nouveaux Ariens ne font aucun corps, & qu'ils n'ont aucunes assemblées réglées. La Hollande même, qui souffre chez elle toutes sortes de religions, n'a point souffert jusqu'à présent qu'ils formassent une société.

☞ ARIANO. Bourg d'Italie, dans le Ferrarois, sur les frontières de l'état de Venise, sur un bras du Pô, qu'on appelle le *Pô d'Ariano*. Le petit quartier qui est aux environs, s'appelle aussi *Polesin d'Ariano*.

☞ ARIANO, est encore le nom d'une ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Apennin, à treize milles de Benévent. Elle est épiscopale, & son Evêque est suffragant de Bénévent. *Arianum*. Quelques-uns dérivent ce nom d'*Arajani*, autel de Janus.

ARIARITENOÏDIEN. Terme d'Anatomie. *Voyez* ARITENOÏDIEN.

ARICA. Ville de l'Amérique méridionale. *Arica*. Elle est dans la province de los Charcas, au Pérou. Elle est sur la côte, où elle a un port. Elle est à 273°, 51′, 33″ de longitude, & à 20°, 0′, 0″ de latitude méridionale. P. FEUILLÉE.

☞ ARICARETS. Nation de l'Amérique méridionale, dans la Guiane; ils sont divisés en orientaux & en occidentaux. Ils sont ainsi nommés de la rivière Aricari, auprès de laquelle habitent ceux qu'on appelle *orientaux*. Les occidentaux se sont séparés des autres pour venir habiter vers les bords de la rivière de Cayenne. M. de Lisle nomme ces derniers *Aracarets*.

ARICIA. Ville de la Campagne de Rome, en Italie. *Aricia*. Elle est près d'Albano & de Vélitri.

☞ ARICOURI. (les) Peuple de l'Amérique méridionale, dans la Guiane, vers la rivière des Amazones.

ARIDAS. s. m. Espèce de taffetas assez connu, qui se fabrique aux Indes Orientales, d'une espèce de soie ou fil lustré, qu'on tire de quelques sortes d'herbes & de plantes: aussi les appelle-t-on *Aridas* d'herbes.

☞ ARIDE. adj. de t. g. Ce mot, disent les Vocabulistes, d'après le Dictionnaire de l'Académie, désigne au propre, ce qui est sec, stérile. *Aridus*. Sec, oui; stérile, non. On conviendra, je crois, qu'*aride* & *stérile* sont deux choses différentes. Ce qui est *stérile* ne produit point de fruits, quoiqu'il soit de nature à en produire. Ce qui est *aride*, donne de mauvaises productions, maigres, sans suc. Une citerne *aride*, c'est-à-dire, tarie, desséchée. Un champ *aride*, c'est-à-dire, dépourvu d'humidité & des différens principes essentiels à la végétation, & dont les productions sont maigres, sans suc, sans qualité.

☞ Ils se trompent également dans l'explication de ce mot pris dans le sens figuré. A parler exactement, l'esprit *aride* n'est pas celui qui ne produit rien; c'est celui dont les productions sont maigres, seches, décharnées, sans grâce & sans ornement. *Aridus*, *exsuccus*, ou *exsuctus*. Les esprits trop justes & trop délicats sont souvent *arides* & languissans. S. EVR.

☞ ARIDE, se dit de même d'un sujet qui ne fournit pas de quoi le pouvoir traiter avec élégance, avec agrément, avec les ornemens qui font la beauté du style. Cet Orateur a choisi un sujet *aride*.

ARIDITÉ. s. f. Sécheresse. *Ariditas*, *Aritudo*. Il se dit au propre & au figuré. ☞ L'*aridité* d'un terroir. L'*aridité* d'un sujet. *Aridité* de style. *Voyez* ARIDE. Dans les matières de dévotion, il se dit de l'état de l'âme qui ne sent point de consolation dans les exercices de piété. La voie des *aridités*, & des délaissemens, si nous en faisons l'usage que nous en devons faire, est aussi avantageuse que celle des consolations. AB. DE LA TR.

ARIDURE. Terme de Médecine. Maigreur & consomption de tout le corps, ou de quelques-uns de ses membres. C'est la même chose qu'Atrophie. Ce mot vient du latin *aridus*, sec; aujourd'hui on prend plus communément l'*aridure* pour une atrophie particulière de quelque membre COL DE VILLARS.

ARIEGE, & plutôt L'AURIÉGE. Rivière de France. *Alburacis*, *Aurigera*, *Ariega*. Elle sort des Pyrénées, traverse tout le comté de Foix, passe à Tarascon, à Foix, à Pamiers, & va grossir la Garonne à quelques lieues au-dessus de Toulouse. L'*Ariége* roule des paillettes d'or. *Voyez* l'*Histoire de l'Académie des Sciences de 1718*. L'or de l'*Ariége* est à 22 carats & un quart.

Ce mot s'est formé par corruption du latin *Aurigera*.

ARIEL. s. m. Nom qu'Isaïe donne à la ville de David, ou à Jérusalem, ou au Temple. *Ariel. Isaï. XXIX, 1, 2, 3*. Le P. Lubin prétend que ce mot signifie, montagne de Dieu, ou lion de Dieu. L'inspection seule du texte hebreu d'Isaïe montre qu'il ne peut avoir la première signification.

ARIEN, ENNE. s. m. & f. *Arianus*. Nom de secte. Hérétique infecté de l'Arianisme, qui suit les erreurs d'Arius. C'est de-là que ce nom vient. L'Empereur Constance, qui succéda à Constantin en 337, se déclara pour les *Ariens*. L'impératrice Justine étoit *Arienne*. Les *Ariens* se diviserent en plusieurs sectes, qui se condamnerent mutuellement. *Voyez* S. Epiphane, hér. 68 & 69. S. Aug. hér. 49. Sozoméne, Théodoret, Eusèbe, Socrate, Ruffin, M. Godeau. Maimbourg a fait une Histoire de l'Arianisme. Les *Ariens* ont été nommés *Anomiens*, *Exucontiens*, *Eusebiens*, *Photiniens*, *Eudoxiens*, *Acaciens*, *Eunomiens*, *Macédoniens*, *Æliens*, *Psatyriens*, & *Duliens*. GODEAU. Arius trouve des sectateurs en grand nombre; mais comme ils n'ont plus d'autorité légitime qui les réunisse, ils se divisent en une infinité de diverses branches d'*Ariens*, ou semi-*Ariens*, connus dans la suite tantôt sous un nom, tantôt sous un autre; *Eunomiens*, *Photiniens*, *Acaciens*, &c. selon que quelqu'un éclate dans ces mauvais partis. Tous combattent l'Eglise, mais se combattent aussi les uns les autres.... Et qui ne voit là, comme dans un miroir, les branches infinies de Sacramentaires, de Luthériens, de Zuingliens, de Calvinistes, d'accord contre l'Eglise, peu d'accord entre elles, & qu'on n'a jamais pu réunir? Tous ces divers partis d'*Ariens*, ou comme *Ariens*, &c. PELIS.

ARIEN, ENNE. *Arianus* est aussi adjectif. Le parti *Arien*, une secte, une doctrine, une proposition *Arienne*. On a accusé les Auteurs de la version de Mons, d'avoir traduit le premier verset de l'Evangile de S. Jean d'une manière *Arienne*, en mettant, *Et le verbe étoit avec Dieu*, au lieu de dire, *Et le Verbe étoit en Dieu*. Le concile de Rimini en pleine liberté de suffrages, rejette la nouvelle formule, & ne compte de toutes les sectes *Ariennes* mal réunies ensemble, qu'environ 50 Evêques sur 300. PÉLISS.

Plusieurs écrivent ce nom par deux *rr*, comme M. Pélisson entre autres; ils se trompent. On n'a qu'à voir le concile de Nicée, saint Athanase, saint Grégoire de Nazianze, Photius, Socrate, Théodoret & les autres Grecs qui ont parlé d'Arius & des *Ariens*; tous écrivent Ἄρειος, Ἀρειανὸς. Il est vrai que quelques traducteurs des Auteurs Grecs écrivent en latin *Arrius* & *Arrianus*; mais il est clair que c'est une faute. L'étymologie de ce nom demande qu'on l'écrive avec un seul *r*: car *Arius* vient d'Ἄρειος, & Ἄρειος, d'Ἄρης, qui assûrement l'un & l'autre ne sont jamais écrits par deux ρρ; & nous sommes bien sûrs qu'on n'en apportera jamais d'autre étymologie, qui soit vraie: Et si quelques anciens Peres ou Auteurs latins ont écrit *Arrius* & *Arrianus*, il y a bien de l'apparence que c'est une faute de copiste; si-non, ils se sont trompés. L'Auteur grec qui a écrit l'Histoire d'Alexandre, s'appelle *Arrien* sans doute: mais c'est Ἀρριανὸς, & non pas Ἀριανὸς. Ἀρριανὸς & Ἀρειανὸς sont deux mots fort différens.

ARIEN, *Arianus*, ou *Arienus*, nom de peuple qui ha-

bitoit en Afie, ſelon Denys le Géographe. Ceux que Tacite appelle *Arii*, etoient de la Germanie ou Allemagne.

ARIES. ſ. m. Terme d'Aſtronomie, en françois *le Bélier*. C'eſt le premier des douze ſignes du Zodiaque, qui ſe marque ainſi ♈ & contient en ſoi cinq étoiles diſpoſées en rond. Ce mot, qui ſe dit quelquefois en françois, mais plus en Aſtrologie qu'en Aſtronomie, ſe dit du ſoleil entrant en *Aries*. Venus etant dans une des maiſons d'*Aries*.

ARIÈS, terme de Philoſophie hermétique, ſignifie la meme choſe que l'article precedent. Ventre ou maiſon d'*Ariès*, eſt un des termes myſterieux de l'art.

☞ ARIETTE. ſ. m. Terme de Muſique. Un petit air. *Muſica cantiuncula propria*. C'eſt un diminutif venu de l'Italien. *Aria*. Le ſens de ce mot eſt changé en France; on entend aujourd'hui par-là un grand morceau de Muſique d'un mouvement pour l'ordinaire aſſez gai & marqué, qui ſe chante avec des accompagnemens de ſymphonie: les *ariettes* ſont communément en rondeau. M. Rouſſeau de Geneve.

ARIGE. ſ. m. Nom d'homme. *Arigius*. S. *Arige*, ou *Arey*, Evêque de Gap, en Dauphiné. BAILL. Il y a auſſi un S. *Arige*, Evêque de Lyon; mais que nous n'appelons point *Arey*.

ARIGNANO. Autrefois ville, maintenant village de Toſcane. *Arignanum*. Il eſt dans le Florentin, ſur l'Arno, entre Florence & Arezzo.

ARIGOT. ſ. m. On dit maintenant par corruption, *Larigot*. C'eſt une eſpece de flute. Il eſt mis au nombre des inſtrumens ſervant à la marche guerriere, qui ſont les buccines, trompettes, flutes, chalumeaux, cors & cornets, fifres, cymbales, tambours, attabales, nacaires, timbales, &c. voyez LARIGOT.

ARILLE. ſ. m. Nom d'homme. *Agricola*. S. *Arille*, Evêque de Nevers, ſouſcrivit aux deux premiers conciles de Macon & au troiſieme de Lyon. CHAST. 20 *Avril*. Du latin *Agricola* s'eſt fait *Agricole*, puis *Aricle*, *Ariele*, & mouillant le *c* & l, *Arille*.

ARIMA. Nom d'une ville & d'un royaume du Japon. *Arima*. Elle eſt dans l'Ile de Ximo, ou Saycack, ſur un petit golfe de ſa côte méridionale.

Le détroit d'ARIMA, eſt un détroit de la mer orientale, entre la petite île de Nangavuma, & celle de Ximo. La ville d'*Arima*, qui en eſt proche, lui donne ſon nom. *Fretum Arimenſe*. On l'appelle auſſi détroit de Ximabara, du nom d'une ville du royaume d'*Arima*.

☞ ARIMANES. L'un des trois Souverains, à qui quelques Philoſophes Payens avoient donné le gouvernement du monde. Ils les nommoient *Oromaze*, *Mithra* & *Arimanes*; c'eſt-à-dire, Dieu, eſprit & ame. Ils attribuoient à Dieu l'unité des parties & du tout; à l'eſprit, l'ordre des parties unies par la vertu de Dieu; & à l'ame, le mouvement de ce qui eſt en bon ordre, par la vertu des puiſſances ſuperieures.

☞ ARIMANES, etoit l'une des divinités adorées par les Perſes, ſelon la Théologie de Zoroaſtre. Il étoit, ſelon eux, le principe du mal, comme Oromaze etoit le principe du bien. Erreur dont celle des Manicheens ſur les deux principes, ſemble avoir pris ſon origine. BAYLE. DICT. CRIT.

ARIMATHIE. *Arimathea*, *Arimathia*. C'étoit une ville de Judée; mais on ne convient pas de ſa ſituation. Quelques auteurs, qui croient que c'eſt la meme que Rhamatha ou Ramathaïm Sophim, patrie de Samuel, diſent qu'elle etoit de la tribu de Benjamin, aux confins de celle de Dan, entre Jeruſalem & Joppé, & que c'eſt celle qui s'appelle aujourd'hui *Ramé*, *Remele* ou *Ramole*. D'autres, ſans changer cette ſituation, la donnent à la tribu de Juda; & S. Luc, XXIII, 51, dit, que c'eſt une ville de la Judée; mais il faut ſavoir qu'au temps de JÉSUS CHRIST, & depuis le retour de la captivité, les tribus ne furent plus diſtinguées, & que tout ce qui ne fut pas compris ſous le nom de *Galilée*, s'appela Judée. Sur le ſoir il vint un homme riche, nommé Joſeph, qui étoit de la ville d'*Arimathie*, & diſciple lui-même de JÉSUS. Joſeph d'*Arimathie*, noble Decurion, lequel attendoit auſſi le royaume de Dieu, vint trouver hardiment Pilate, & lui demander le corps de JÉSUS. SIMON. Il étoit d'*Arimathie*, qui eſt une ville de Judée. PORT-R. Joſeph d'*Arimathie*, diſciple de JÉSUS, mais diſciple caché, parce qu'il craignoit les Juifs. BOUH. Après ces exemples, & un uſage conſtant, dont perſonne ne peut douter, je ne ſais pourquoi quelques Dictionnaires diſent *Arimathée*, ſi ce n'eſt qu'ils aient preferé l'autorité de la Bible de Genève, de celle de Louvain & de Chaſtellion, à celle de tous nos meilleurs traducteurs nouveaux. Je ne ſache parmi ceux-ci que Royaumont qui ait dit *Arimathée*; & parmi les Anciens même, le Pere de Etaples dans la Bible d'Anvers, Olivetan & Calvin dans celle de Neufchaſtel, ont traduit *Arimathie*.

ARIMOA. Ile de l'Ocean oriental. *Arimoa*. Elle eſt près de la côte ſeptentrionale de la terre des Papous. L'île d'*Arimoa* eſt entourée de pluſieurs autres petites îles, qu'on nomme en général les îles d'*Arimoa*.

ARINCE, ou ARINQUE. *Voyez* ERIQUET.

ARINDRADO. ſ. m. Arbre de l'Ile de Madagaſcar. Son bois pourri jette une odeur agreable.

☞ ARINGIAN. Ville d'Aſie, dans la Tranſoxane, dans le pays nommé *Cophene* par les Anciens.

☞ ARINTO, ou ARINTOZ. Petite ville de France, en Franche Comté, aux confins de la Breſſe.

ARION. ſ. m. Cheval fort renommé dans la Mythologie. Neptune, diſent quelques uns, le fit éclore d'un coup de trident, d'autres diſent que Neptune l'eut de Cerès, s'étant transformé lui même en cheval, pour jouir de cette Deeſſe metamorphoſée en jument. Le cheval *Arion* traîna pendant quelque temps le char de Neptune ſur les eaux. Depuis il ſervit de monture à Hercule, qui le donna à Adraſte.

ARJONA. Bourg ou petite ville d'Eſpagne. *Alba Vergeo*, *Alba Vergonciſs*, *Arjona*. Elle ſe trouve dans l'Andalouſie, ſur la petite riviere de Trio, entre Jaën & Anduxar.

☞ ARIPO. Nom d'un fort d'Aſie, dans l'Ile de Ceylan. *Aripa*. Il eſt ſur la côte occidentale de l'Ile, un peu plus au midi que la petite île de Manaar. Il appartient aux Hollandois.

ARISARUM. ſ. m. Plante dont il y a pluſieurs eſpèces. Celle qui a les feuilles larges, les a ſemblables à celles du lierre, au nombre de trois ou quatre, aſſez épaiſſes, molles, vertes, d'un goût acre, attachées à une longue queue, du côté de laquelle elles ont deux angles, comme celles d'arum, mais plus obtus. Il ſort d'entre ces feuilles un pédicule long de deux ou trois doigts, marqueté de taches rouges, au bout duquel eſt la fleur, qui eſt un peu longue, & faite en maniere de capuchon de moine. Cette fleur eſt blanche, & a une odeur de chien. Sa racine eſt groſſe & ronde, noire par dehors, & blanche par dedans. Quelquefois elle eſt tuberculeſe & oblongue, douce au commencement, puis après acre, non toutefois autant que la racine d'arum. Il y a quelques autres eſpèces d'*Ariſarum*.

L'Auteur du Dictionnaire Economique écrit *Ariſaron*. Il dit que cette plante vient dans le Portugal & dans l'Andalouſie, ſur les collines, dans des lieux pierreux, & le long des haies en Janvier & Février; qu'elle arrête les ulcères corroſifs; qu'on en fait des collyres excellens pour les fiſtules des yeux.

ARISER. v. a. Terme de Marine. *Deprimere*, *dimittere*. *Ariſer* les vergues, c'eſt les abaiſſer pour les attacher ſur le bord du navire.

☞ ARISH. ſ. m. Longue meſure de Perſe, qui contient 3197 pieds d'Angleterre. ENCYC.

ARISTA. ſ. m. Nom qu'on donne à une étoile fixe, qu'on appelle plus communément *épi de la Vierge*. Voyez EPI.

ARISTARQUE. *Ariſtarchus*. ſ. m. Ce mot qui eſt compoſé du Grec ἄριστος & ἀρχὸς, ſignifie bon Prince; mais dans l'uſage ordinaire il ſe prend parmi les Savans pour un Critique ſévère; parce qu'il y a eu un Grammairien de ce nom qui a fait la reviſion des poëſies d'Homère avec tant de ſévérité, que l'on a depuis nommé *Ariſtarque*, tout Critique outré auprès de qui les meilleurs ouvrages trouvent à peine grace. C'eſt un vrai *Ariſtarque*. L'*Ariſtarque* facre, *Ariſtarchus ſacer*,

eſt le titre que Daniel Heinſius a donné à ſes notes ſur le nouveau Teſtament.

Ailleurs plus libéral, ce moderne Ariſtarque
Va prodiguer l'encens qu'il épargne au Monarque.

Ce nom eſt auſſi pris en bonne part, pour un ami fidèle qui nous dit librement ſon avis ſur nos ouvrages, ſans vouloir flatter notre amour-propre toujours aveugle. M. ROLLIN.

☞ Ce mot tout ſeul ne ſe prend point en mauvaiſe part, comme celui de Zoïle.

ARISTARQUE. Les Aſtronomes ont donné ce nom à une des taches de la lune, qui eſt la troiſième, ſuivant le catalogue du P. Riccioli. Ce nom vient du célèbre *Ariſtarque*, Philoſophe grec, qui ſoutint le premier que la terre tourne autour du ſoleil.

ARISTÉE. ſ. m. Terme de Mythologie. Demi-Dieu, fils d'Apollon & de la Nymphe Cyrène. *Ariſtæus.* Il étoit honoré à Syracuſe dans le temple de Bacchus. Sa figure étoit celle d'un jeune berger. Il avoit enſeigné aux hommes l'uſage du lait, du miel & de l'huile. *Pindare, Pythion. 14.*

ARISTÈRE. ſ. m. & f. Nom de Sectaire. *Ariſterus, a.* C'eſt le nom que ſe donnoient les Novatiens ſectateurs de Sabbathius. Le concile de Conſtantinople règle la manière de recevoir les hérétiques qui reviennent à l'Egliſe. Les Ariens, dit-il, les Macédoniens, les Novatiens qui ſe nomment eux-mêmes *Cathares*, ou *Ariſtères*, &c. ſeront reçus en donnant un acte d'abjuration, & renonçant à toute héréſie. FLEURY.

Les Novatiens furent ainſi nommés, à cauſe qu'ils ne recevoient rien de la main gauche, qu'ils avoient en horreur, ἀριστερός, *ſiniſter, lævus*; ἀριστερά, *la main gauche.* Voyez SUICERUS.

ARISTOCRATIE. ſ. f. Eſpèce de gouvernement politique qui eſt entre les mains des principaux de l'Etat, ſoit à cauſe de leur nobleſſe, ſoit à cauſe de leur capacité & de leur probité. *Ariſtocratia.* Ainſi par quelque endroit qu'on les conſidère, ils paſſent toujours pour les plus excellens de la République. Les anciens Auteurs qui ont écrit de la politique, préférent l'*Ariſtocratie* à tout autre gouvernement. La République de Veniſe eſt une *Ariſtocratie.*

☞ L'Oligarchie où l'adminiſtration eſt confiée à un petit nombre de perſonnes, & comme concentrée dans une ou deux qui dominent ſur les autres, eſt une eſpèce d'*Ariſtocratie* vitiée.

ARISTOCRATIQUE. adj. Qui appartient à l'Ariſtocratie. *Ariſtocraticus.* Les Hollandois s'imaginent vivre ſous un gouvernement *Ariſtocratique.* État *Ariſtocratique.* Lois *Ariſtocratiques.*

ARISTOCRATIQUEMENT. adv. *Ariſtocraticè.* D'une manière Ariſtocratique. ABLANC.

Ces mots viennent d'ἄριστος, *optimus*, & de κρατέω, *impero*, je commande.

ARISTO-DÉMOCRATIE. Eſt un gouvernement où la nobleſſe & le peuple ont conjointement l'autorité, comme dans la province de Hollande. *Ariſto-democratia.*

ARISTO-DÉMOCRATIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'Ariſto-démocratie, qui a la forme de l'Ariſto-démocratie. *Ariſto democraticus.* Après que les Romains eurent donné à leur Etat la forme de République *Ariſto-démocratique*, les troubles civils, & les guerres étrangères qui ſont inſéparables de ces grandes révolutions, attirerent bientôt la diſette chez eux. DE LA MARE.

Ces mots ſont compoſés d'ἄριστος, *optimus*, δῆμος, *populus*, & κρατέω, *impero.*

ARISTOLOCHE. ſ. f. On diſoit autrefois Ariſtolochie. *Ariſtolochia.* Plante qui a pris ſon nom ou d'Ariſtolochus qui l'employa le premier, comme le rapporte Cicéron, ou de ſes propriétés. On lui a donné ce nom d'ἄριστος, *très-bon*, & λοχεία, *enfantement, accouchement*; parce que c'eſt un bon remède pour procurer les vidanges aux femmes nouvellement accouchées. Il y a quatre eſpèces d'*Ariſtoloche* employées en Médecine; ſavoir, la ronde, la longue, la rampante & la menue. L'*Ariſtoloche* ronde, *Ariſtolochia rotunda*, eſt ainſi dite à cauſe de ſes racines qui ſont en truffes de différentes groſſeurs, jaunes en dedans, & de couleur de buis, d'un goût âcre très-amer, & d'une odeur de drogue. De ces racines partent pluſieurs tiges, ou ſarmens menus, carrés, foibles, longs d'un pied ou deux, & rarement branchus, garnis de feuilles alternes, taillées en forme de cœur, d'un pouce de largeur, ſur un & demi environ de longueur, molles, vertes, pâles, chargées de quelques veines qui parcourent preſque toute leur ſurface, & ſoutenues par une queue fort courte, qui le plus ſouvent ne paſſe pas deux lignes. Des aiſſelles de chaque feuille naiſſent une ou deux fleurs qui ſont portées ſur des pédicules longs environ de demi-pouce; ce ſont des tuyaux d'un jaune verdâtre en dehors, plus jaunes en dedans, terminés par une languette d'un rouge brun. Le calice qui ſupportoit la fleur devient un fruit rond, diviſé en ſix loges, dans leſquelles ſont contenues pluſieurs ſemences plates, larges, noirâtres, poſées les unes ſur les autres. L'*Ariſtoloche* ronde eſt commune en Languedoc, en Eſpagne & en Italie. Sa racine eſt ſur-tout d'uſage pour faciliter les accouchemens, pour provoquer les mois & la ſortie de l'arrière-faix, & on s'en ſert extérieurement dans les teintures vulnéraires, & dans les eaux compoſées contre la gangrène.

L'ARISTOLOCHE *longue*, *Ariſtolochia longa*, différe de la ronde, 1°. Par ſes racines qui ſont longues quelquefois d'un pied, & épaiſſes d'un pouce & demi: 2°. Par ſes tiges le plus ſouvent branchues: 3°. Par ſes feuilles qui ſont ſoutenues par des pedicules longs environ de demi pouce, & 4°. Par ſes fruits moins ronds. L'*Ariſtoloche* longue croît en Languedoc. On emploie ſa racine dans des opiats & dans des teintures pour les aſthmatiques, pour provoquer les mois, en décoction dans des lavemens pour faciliter les vidanges, & la ſortie de l'arrière-faix.

L'ARISTOLOCHE *rampante*, appelée improprement *Ariſtoloche* clématite, *Ariſtolochia clematites*, ſe fait aiſément diſtinguer, 1°. Par ſes racines, qui tracent & ſe plongent quelquefois fort avant en terre, enſorte qu'un ſeul pied eſt capable d'occuper un eſpace de terrain conſidérable. Elles ſont menues comme des plumes à écrire, quelquefois plus groſſes, jaunâtres, d'une odeur forte, & d'un goût très-amer. 2°. Par ſes tiges qui ſont rondes & droites, couchées, & longues de deux pieds environ. 3°. Par ſes feuilles deux ou trois fois plus grandes que celles de l'*Ariſtoloche* ronde, quelquefois fort amples, toujours plus pâles & d'un vert tirant ſur le jaune pâle. 4°. Par ſes fleurs, qui ſont pluſieurs en nombre dans l'aiſſelle de chaque feuille, & qui ſont d'un jaune pâle. 5°. Par ſes fruits beaucoup plus gros que dans les autres eſpèces. Cette *Ariſtoloche* eſt très-commune dans les vignes: elle y eſt même nuiſible, parce qu'elle donne au raiſin & au vin un goût déſagréable. On la nomme en Languedoc *Foterne*; dans le Lyonnois *Rattelon.* Sa racine eſt ſubſtituée dans quelques diſpenſaires à celle de l'*Ariſtoloche* menue, qu'on a nommée la *Piſtolochie*, *Ariſtolochia Piſtolochia dicta*, *Ariſtolochia Polyrrhiſos*, & que nous nommons *Ariſtoloche* menue, à cauſe que ſes racines ſont des paquets de pluſieurs petites fibres d'une ligne d'épaiſſeur, longues d'un demi-pied, jaunâtres en dedans, d'un goût & d'une odeur tout-à-fait approchante de l'*Ariſtoloche* longue. Ses tiges ſont beaucoup plus menues que celles des précédentes eſpèces: elles n'ont guère qu'une demi-ligne, & ſont longues de cinq pouces environ, branchues quelquefois, & garnies de feuilles preſque moitié plus petites que celles de l'*Ariſtoloche* longue, d'un vert plus brun, & un peu ondées dans leur contour. Ses fleurs reſſemblent à celles de l'*Ariſtoloche* longue, mais elles ſont petites à proportion, le fruit de même. Cette dernière eſpèce ſe trouve en Languedoc, en Provence, & dans le haut Dauphiné. On demande ſes racines dans la compoſition de la thériaque, & ſouvent on y met des racines de méliſſa, qui leur reſſemblent à l'extérieur, mais qui n'en ont pas le goût, & qui ſe vendent pour telles. L'*Ariſtoloche* s'appeloit autrefois *la Sarraſine.*

On appelle improprement *Ariſtoloche* creuſe, petite *Ariſtoloche* ronde, les racines de deux eſpèces de fumeterre, nommée *Fumaria radice cavâ & non cavâ*. Quoique ces racines aient beaucoup d'amertume, & qu'elles conviennent par leurs couleurs avec l'*Ariſtoloche* ronde ordinaire, on doit cependant diſtinguer ces deux racines, & ne les pas confondre. Parmi les *Ariſtoloches*, on range encore deux à trois ſortes de racines menues, brunes & fibreuſes, dont l'odeur eſt très-forte & très aromatique, & qu'on nous apporte de Virginie ſous le nom de *Viperine* de Virginie. Plukenet diſtingue fort bien ces trois varietés, & en donne des figures dans ſon *Phytographia*. On ſe ſert de ces racines contre la morſure des bêtes venimeuſes, dans les fièvres malignes & la petite vérole. Sa vertu alexipharmaque lui a fait donner le nom de *Viperine*.

Outre ces eſpèces, il y en a pluſieurs autres découvertes dans le Levant & en Amerique; mais elles ne ſont pas employées. Le P. Plumier connut en Amérique cette plante à ſa racine, qui eſt amère, & c'eſt par-là, autant que par ſes fleurs, qu'il la diſtingua de la *Contrahierva*, dont Nard, Ant. Rech. parle dans ſon *VIII Livre, ch. 58*, & qu'il crut avoir trouvée la première fois qu'il découvrit l'*Ariſtoloche* longue de l'Amérique, qu'il décrit ainſi *pag. 91 & 92*. Sa racine a plus d'un pied de long, & près d'un pouce d'épaiſſeur: elle eſt enfoncée droite dans la terre, & finit par quelques ſous-diviſions: ſon écorce eſt groſſe & noire en dehors, & toute découpée en long par de longues fentes; le dedans eſt jaunâtre, & d'un goût fort amer: les tiges qu'elle pouſſe ſont menues, liſſes, rondes, & rampent fort avant ſur les haies: elles ſont entrecoupées de pluſieurs nœuds, à chacun deſquels il y a une feuille taillée preſque comme un fer à cheval, dont les deux bouts ſont émouſſés; ces feuilles ont un peu plus d'un pouce d'étendue; & leur pédicule a environ un demi-pouce de long: elles ſont liſſes, membraneuſes, d'un beau vert par-deſſus, un peu pâles par-deſſous, & chargées en long de deux ou trois nervures qui partent d'une petite côte qui eſt un alongement du pédicule. Les fleurs ſont preſque de la même figure que celles de nos *Ariſtoloches*, mais beaucoup plus élargies dans leurs ouvertures, ayant auſſi la langue pointue, & plus étendue: elles ſont jaunes pâles, & veinées de rouge brun. Le fruit eſt gros comme un œuf de pigeon, ayant une pointe émouſſée vers le bout d'en bas: il eſt diviſé en ſix angles arrondis, dont le dos eſt ſurchargé d'une arête ronde & élevée: il eſt auſſi diviſé en dedans en ſix cellules pleines de ſemences noires, plates, fort minces, arrondies par un bout & pointues par l'autre, rangées de plat les unes ſur les autres. Je l'ai vue en fleur en Novembre & en Décembre, & en fruit en Février & Mars. P. Plum. Il l'appelle *Ariſtoloche* longue, montante, à feuilles en fer de cheval.

ARISTOPHANATION. ſ. m. C'eſt le nom d'un emplâtre émollient, compoſé de quatre livres de poix, de deux livres d'*apochyma*, d'une livre de cire, d'une once d'opopanax, & d'une demi pinte de vinaigre. Ἀριστοφανάτιον, Lict. de James.

ARISTOTE. ſ. m. Nom propre d'homme, célèbre Philoſophe de l'antiquité, qui fut ſurnommé le *Prince des Philoſophes*. *Ariſtoteles*. Ce nom s'eſt formé du latin, ou du grec par apocope, c'eſt à dire, par le retranchement de la dernière ſyllabe, contre l'uſage de notre langue. Car on dit Praxitèle, Pygotèle, & non point *Ariſtotéle*; mais *Ariſtote*. Philippe ſouffroit qu'*Ariſtote* lui fît des leçons ſur l'art de régner. Tourr.

ARISTOTELES. ſ. f. C'eſt le nom que les Aſtronomes donnent à une des taches de la lune, qui eſt la vingt treiſième dans le catalogue du P. Riccioli.

ARISTOTÉLICIEN, ENNE. ſ. m. & f. Philoſophe qui ſuit la doctrine, les ſentimens & la méthode d'Ariſtote. *Ariſtoteleus, a, um*. Caracalla avoit la fantaiſie de vouloir imiter le grand Alexandre; & parce qu'on diſoit qu'Ariſtote avoit contribué à la mort de ce conquérant, il haïſſoit tous les *Ariſtotéliciens*. Tillem.

Ce mot eſt auſſi adjectif. Un philoſophe, un dogme *Ariſtotélicien*. La ſecte *Ariſtotélicienne*. Molière, dans ſon Mariage forcé, introduit un Philoſophe *Ariſtotélicien* qui diſpute avec chaleur, pour ſavoir s'il faut dire la forme ou la figure d'un chapeau.

☞ Aristotélisme. ſ. m. Doctrine d'Ariſtote & de ſes partiſans, qui a été en vogue dans les écoles juſqu'au temps de Deſcartes.

ARITENOÏDE. ſ. t. *Aritenos*. Terme d'Anatomie. C'eſt le troiſième des cartilages du larynx, ainſi appelé, parce qu'il reſſemble au bec d'une aiguière, il eſt placé dans le tiroïde, & eſt ſurtenu par l'annulaire: il ferme la partie poſtérieure du larynx. Dionis.

ARITENOÏDIEN. ſ. m. M. Dodart, *Acad. des Sciences, 1700. Mem. p. 268*, &c. écrit *Aritenoidien*. Terme d'Anatomie, qui ſe dit d'une paire des muſcles fermeurs du larynx. La première paire des fermeurs ſont les petits *Aritenoïdiens*, nommés *Arianitenoïdiens*, à cauſe qu'ils prennent leur origine de la partie poſtérieure & inférieure de l'Aritenoïde, & s'inſerent obliquement au même cartilage pour le reſſerrer. Dionis.

ARITHMANTIE. ſ. f. *Arithmanthia*. C'eſt l'art de deviner, de connoître & de prédire par les nombres. Cardan l'appelle *Arithmomantie*, *Arithmomantia*, & cela eſt mieux; car ce nom vient d'ἀριθμὸς, & de μαντεία, qui veulent dire *nombre* & *divination*; d'où ſe dit former *Arithmomantie*, & non pas *Arithmantie*. L'*Arithmomantie*, comme les autres divinations ſemblables, eſt une extravagance. La Gématrie, qui eſt la première eſpèce de la cabale judaïque, eſt une ſorte d'*Arithmomantie*.

ARITHMETICIEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui enſeigne, ou qui ſait bien l'Arithmétique. *Arithmeticus*. Les principaux *Arithméticiens*, ou Auteurs qui ont traité de l'Arithmétique, ſont Diophante, imprimé à Toulouſe avec les Commentaires de Bachet, & les obſervations de Fermat; Tacquet Jeſ. dont l'Arithmetique, qui eſt en latin, a été traduite en Anglois; Wingate, Williford, Moor, Parſon, Jeak Wel, Ward, Newton, *Arithmetica univerſalis*, à Cambridge 170-.

ARITHMETIQUE. ſ. f. ☞ Science des nombres: ſcience qui fait partie des Mathématiques, qui conſidere les propriétés des nombres, & apprend à calculer avec facilité. *Arithmetica*. L'*Arithmetique* & la Géometrie ſont les fondemens de toutes les Mathématiques. Les quatre premières règles d'*Arithmetique* ſont l'addition, la ſouſtraction, la multiplication & la diviſion. Toute l'*Arithmetique* eſt renfermée dans ces quatre règles: car les règles de trois, de compagnie, d'alliage, de fauſſe poſition, & l'extraction des racines carrées & cubiques, ne ſe font que par les diverſes applications de ces quatre premières règles. Il faut ajouter, que bien que ces quatre regles ſoient fort ſimples, elles ne laiſſent pas de paroître obſcures, même après les définitions que l'on en donne, à moins qu'elles ne ſoient appliquées à quelque exemple. Roh. Il y a une *Arithmétique* mémoriale. Charlemagne amena de Rome des Maîtres de Grammaire & d'*Arithmétique*, & établit par tout des écoles. Fleur.

☞ Arithmétique theorique. C'eſt la ſcience des propriétés & des rapports des nombres abſtraits, avec les démonſtrations des différentes règles.

☞ Arithmétique pratique. C'eſt celle qui ne s'en tient pas à la ſimple ſpéculation, mais qui paſſe à l'execution, & apprend à faire les différens calculs, les différentes opérations.

☞ Arithmétique numérale. C'eſt celle qui emploie les chiffres ordinaires dans ſes opérations.

☞ Arithmétique instrumentale. C'eſt celle où les règles communes s'exécutent par le moyen de certains inſtrumens imaginés pour abréger les opérations.

☞ Arithmétique spécieuse, ou littérale. C'eſt celle qui emploie les lettres de l'alphabet. *Voyez* Algèbre.

Arithmétique binaire. C'eſt une invention de M. Leibnitz. Le calcul ordinaire ſe fait ſuivant la progreſſion de dix en dix. On ſe ſert de dix caractères: 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9. Et puis allant à dix, on recommence, & l'on écrit dix par 10; dix fois dix ou cent, 100; dix fois cent ou mille, 1000; dix fois mille par 10000, & ainſi de ſuite. Au lieu de la progreſſion de

dix en dix, l'*Arithmétique binaire* emploie la progreſſion de deux en deux, la plus ſimple de toutes, & M. Leibnitz prétendoit qu'elle ſert à la perfection des nombres. On n'y emploie point d'autres caractères que 0 & 1, & puis allant à deux, l'on recommence. C'eſt pourquoi deux s'écrit par 10, & deux fois deux ou quatre par 100, & deux fois quatre ou huit par 1000, & deux fois huit ou ſeize par 10000, & ainſi de ſuite, comme on le voit dans la table qui ſuit, & qu'on peut continuer tant que l'on voudra.

0 0 0 0 0	0
0 0 0 0 1	1
0 0 0 1 0	2
0 0 0 1 1	3
0 0 1 0 0	4
0 0 1 0 1	5
0 0 1 1 0	6
0 0 1 1 1	7
0 1 0 0 0	8
0 1 0 0 1	9
0 1 0 1 0	10
0 1 0 1 1	11
0 1 1 0 0	12
0 1 1 0 1	13
0 1 1 1 0	14
0 1 1 1 1	15
1 0 0 0 0	16
1 0 0 0 1	17
1 0 0 1 0	18
1 0 0 1 1	19
1 0 1 0 0	20
1 0 1 0 1	21
1 0 1 1 0	22
1 0 1 1 1	23
1 1 0 0 0	24
1 1 0 0 1	25
1 1 0 1 0	26
1 1 0 1 1	27
1 1 1 0 0	28
1 1 1 0 1	29
1 1 1 1 0	30
1 1 1 1 1	31
1 0 0 0 0 0	32

On voit ici d'un coup-d'œil la raiſon d'une *propriété cachée de la progreſſion geométrique double* en nombres entiers, qui eſt que ſi l'on n'a qu'un de ces nombres de chaque degré, on en peut compoſer tous les autres nombres entiers au-deſſous du double du plus haut degré.

Car c'eſt ici comme ſi on diſoit que 111 ou 7 eſt la forme de 4, de 2 & d'un.

100	4
10	2
1	1
111	7

Et que 1101 ou 13 eſt la forme de 8, 4 & un. Cette propriété ſert aux eſſayeurs pour peſer toutes ſortes de maſſes avec peu de poids, & pourroit ſervir dans les monnoies pour donner pluſieurs valeurs avec peu de pièces.

1000	8
100	4
1	1
1101	13

Cette expreſſion des nombres étant établie, ſert à faire très-facilement toutes ſortes d'opérations.

Pour l'addition par exemple.

110	6	101	6	1110	14
111	7	111	7	10001	17
1000	13	1101	13	11111	31

Pour la ſouſtraction.

1101	13	10000	16	11111	31
111	7	1011	11	10001	17
110	6	101	5	1110	14

Pour la mulplication.

11	3	101	5	101	5
11	3	11	3	101	5
11		101		101	
11		101		1010	
1001	9	1111	15	11001	25

Pour la diviſion.

15	1111	101	5
13	1111		
	11		

Et toutes ces opérations ſont ſi aiſées, qu'on n'a jamais beſoin de rien eſſayer ni deviner, comme il faut faire dans la diviſion ordinaire. On n'a pas beſoin non plus de rien apprendre par cœur, comme il faut faire dans le calcul ordinaire, où il faut ſavoir, par exemple, que 6 & 7 pris enſemble font 13, & que 5 multiplié par trois donne 15, ſuivant la table d'une fois un eſt un, qu'on appelle *Pythagorique*. Mais ici tout cela ſe trouve & ſe prouve de ſource, comme l'on voit dans les exemples précédens ſous les ſignes ♃ & ☉.

Cependant il ne faut point introduire cette manière de compter à la place de la pratique ordinaire par dix: car outre qu'on eſt accoutumé à celle ci, on n'y a pas beſoin de chercher ce qu'on a déja appris par cœur. Ainſi la pratique par dix eſt plus abrégée, & les nombres y ſont moins longs. Et ſi l'on étoit accoutumé à aller par douze & par ſeize, il y auroit encore plus d'avantage: mais le calcul par deux, c'eſt à dire, par 0 & par 1, en récompenſe de ſa longueur, eſt le plus fondamental pour la ſcience, & donne de nouvelles lumières qui ſe trouvent utiles enſuite, même pour les pratiques des nombres, & ſur-tout pour la Géométrie, dont la raiſon eſt que les nombres étant réduits aux plus ſimples principes, comme 0 & 1, il paroît partout un ordre merveilleux. Par exemple, dans la table même des nombres on voit en chaque colonne régner des périodes qui recommencent toujours. Dans la première colonne c'eſt 0 1, dans la ſeconde c'eſt 0011, dans la troiſième 0000 1111, dans la quatrième 0000 0000 1111 1111, & ainſi de ſuite. Et l'on a mis de petits zéros dans la table, pour remplir le vide au commencement de la colonne, & pour mieux marquer ces périodes. On a mené auſſi des lignes dans la table, qui marquent que ce que ces lignes renferment, revient toujours ſous elles. Il ſe trouve encore que les nombres carrés, cubiques & d'autres puiſſances, *item* les nombres triangulaires, pyramidaux, & autres nombres figurés, ont auſſi de ſemblables périodes; de ſorte qu'on en peut écrire les tables tout de ſuite ſans calculer. Or une proliſité dans le commencement, qui donne enſuite le moyen d'épargner le calcul, & d'aller à l'infini par regle, eſt infiniment avantageuſe. LEIBNITZ, *Mem. de l'Acad. des Sc. 1703.* M. Leibnitz a fait remarquer que l'on va plus loin dans la ſcience des nombres par une *arithmétique*, qui ne compte que juſqu'à deux, que par notre *arithmetique* qui compte juſqu'à dix. M. Pellican a fait un traité intitulé, *Arithmeticus perfectus, qui tria numerare neſcit, ſeu arithmetica dualis*, &c. à Prague.

Les Indiens ſont aſſez verſés dans l'*arithmétique*; mais ce n'eſt que dans ce qui regarde la pratique. Ils apprennent l'art de compter dès leurs plus tendre jeuneſſe; & ſans ſe ſervir de la plume, ils font par la ſeule force de l'imagination toutes ſortes de comptes ſur leurs doigts. Je crois pourtant qu'ils ont quelque méthode mécanique qui leur ſert de règle pour cette méthode de calculer. LETTRES ÉDIFIANTES.

Les Chinois n'emploient point le zéro dans leur *arithmetique*. Ils n'en pratiquent guère les règles par le calcul; mais ils ſe ſervent d'un inſtrument compoſé d'une petite planche d'un pied & demi de long, ſur le travers de laquelle ils paſſent dix à douze petits bâtons coulans: en les aſſemblant, ou en les retirant les uns des autres, ils comptent à-peu-près comme nous ferions avec des jetons, avec tant de facilité, qu'ils ſuivent ſans peine un homme, quelque vîte qu'il liſe un livre de compte, & à la fin on trouve l'opération toute faite, & ils ont leur manière d'en faire l'épreuve. P. LE COMTE.

Les Muſulmans diſent qu'Enoch, qu'ils appellent *Edris*, eſt l'inventeur de l'*arithmétique*.

Ce mot vient du grec ἀριθμὸς, *numerus*, nombre.

ARITHMÉTIQUE, adj. Qui appartient à l'*arithmétique*.

Arithmeticus. Nombre *arithmétique*. Figure *arithmétique*. progreſſion, proportion *arithmétique*.

ARITHMÉTIQUEMENT. adv. D'une manière arithmétique. *Arithmeticè*. Démontrer *arithmétiquement*. quantités proportionnelles *arithmétiquement*.

ARITHMOMANTIE. *Voyez* ARITHMANTIE.

☞ ARIUS. Prêtre de l'Egliſe d'Alexandrie. *Voyez* ARIANISME & ARIENS.

ARIZA. Bourg d'Arragon, en Eſpagne. *Ariza, Ariobriga*. Il eſt aux frontières de la vieille Caſtille, ſur le Xalon, au-deſſus de Calatajud. L'ancienne ville d'Arſi ou Arci, eſt *Ariza* ou Arcos, ville de la vieille Caſtille, à la ſource du Xalon.

A R K.

ARKEL, ou ARKLE. La terre d'*Arkel* ou d'*Arkle*. contrée du Brabant impérial. *Herculis tractus* ou *pagus*. Il eſt dans le quartier d'Anvers, au voiſinage de la ſeigneurie de Malines. La ville de Lière ou Lire eſt le lieu principal.

ARKI. Nom de ville. *Archium*. Il y a deux villes de ce nom, dans la Turquie en Europe, toutes deux ſur la Save qui les ſépare; l'une eſt en Boſnie, au confluent du Boſara & de la Save; l'autre eſt en Eſclavonie.

A R L.

☞ ARLANC. Bourg de France, en Auvergne, élection d'Iſſoire, généralité de Riom.

ARLANZA. Petite rivière d'Eſpagne. *Arlanza*. Elle eſt dans la vieille Caſtille, part de la ville de Lara où eſt ſa ſource, & après avoir arroſé la ville de Lerme, elle va ſe rendre dans l'Arlanzon.

ARLANZON. Rivière d'Eſpagne. *Arlanzo*. Elle a ſon cours dans la vieille Caſtille, où elle baigne Burgos: enſuite de quoi, groſſie de l'Arlanza, elle va groſſir elle-même la Pizuerga, aux confins du royaume de Léon.

ARLEBERG. Montagne qui fait partie des Alpes Rhétiques. *Arula*. Elle s'étend dans le Tirol, entre le lac de Conſtance, le Rhin, le Brégents, l'Ill & l'Inn. Ce nom eſt formé du nom latin *Arula*, & du mot allemand *Berg*, qui ſignifie *montagne*. Souvent le *a* latin ſe change en *e* muet, qui ſe retranche enſuite.

☞ ARLEQUIN. ſ. m. perſonnage qui, dans la Comédie italienne, fait le rôle de bouffon, pour divertir le peuple par ſes plaiſanteries. On donne auſſi ce nom aux valets des danſeurs de corde, & qui ont des habits bigarrés & chargés de pièces de différentes couleurs.

☞ Ce nom vient d'un fameux Comédien Italien, qui vint à Paris ſous Henry III. Comme il alloit ſouvent chez Meſſieurs de Harlay, ſes compagnons l'appelerent *Harlequino*, c'eſt-à-dire, petit Harlay, nom qui eſt demeuré à ſes ſucceſſeurs dans le même métier. MEN.

☞ On a donné le nom d'*Arlequin* à un petit oiſeau, à cauſe de la variété des couleurs de ſon plumage.

ARLEQUINADE. ſ. f. *Scurrilitas*. Bouffonnerie d'Arlequin, ſoit dans les paroles, ſoit dans le jeu. Les Italiens ſe contentent de faire un plan pour la diſtribution des rôles; & dans le temps de la repréſentation, chaque acteur produit ſur le champ ce qui lui convient; enſorte qu'à cet égard les Comédies Italiennes reſſemblent parfaitement aux converſations & aux entretiens ordinaires.... Ils ont cependant des pièces ſérieuſes, & même des Tragédies, dont les rôles ſont appris par cœur. Mais outre qu'elles leur paroiſſent moins propres, les *arlequinades* qu'ils y mêlent ſouvent, défigurent ces ſortes de repréſentations..... MERC. Févr. 1726.

ARLES. *Arelate, Arelas, Arelatum*. Ville de France, dans la Provence & ſur le Rhône. *Arles* eſt une ville très-ancienne. Quelques Auteurs fabuleux prétendent qu'elle a été bâtie par Arule petit-fils de Priam, ou pour le moins par Arel fils de Gad, *Gen. XLVI, 16*. D'autres croient qu'elle fut fondée par les Phéniciens, de même que Marſeille, & à-peu-près au même temps. Pline la nomme *Sextanorum Colonia*, c'eſt-à-dire, colonie des ſoldats de la ſixième légion, parce que les Romains y conduiſirent une colonie des ſoldats de cette légion. Scaliger prétend qu'elle fut nommée *Conſtantia* par Conſtantin le Grand, & Avienus dit que les Grecs l'ont appelée *Theline*, c'eſt-à-dire, Mamillaire, tant à cauſe de ſa forme, qu'à cauſe des ſes richeſſes, & de l'abondance de toutes choſes qui s'y trouvoient.

Le nom *Arles* s'eſt formé du latin *Arelas*. Gaſſendi, dans la vie de M. Peireſc, dit, que le nom d'*Arles* vient ou du grec Ἄρης, *Mars*, & Λαὸς, *peuple*, c'eſt-à-dire, peuple de Mars, & belliqueux, ou de *ara lata*, autel large; ou enfin de la langue britannique, dans laquelle ce nom ſignifie une ville ſituée dans un lieu marécageux. Gaſſendi a pris ceci de Cabden, qui dit qu'en breton *Ar* ſignifie *ſur*; & *lait*, humide, marécageux. Bochart embraſſe ce ſentiment de Capden dans ſon Chanaan. *Liv. I, ch. 42*, & tire le mot breton *lait* de l'hébreu ou phénicien, לחות, *lahhuth*, qui ſignifie la même choſe. Chorier, dans ſon *Hiſtoire de Dauphiné, T. I, pag. 92*, convient que *Arelas*, nom de la ville d'*Arles*, ſignifie dans l'ancienne langue celtique, une ville bâtie en une terre marécageuſe; mais il veut qu'il vienne d'ἐρὰ, *auprès*, & d'ἕλος, *une palus* ou un *marais*.

ARLES, devenue colonie romaine, fut le ſiége du Préfet du prétoire dans les Gaules. Conſtantin en fit enſuite le ſiége de l'Empire dans les Gaules. A la décadence de l'Empire, les Rois de Bourgogne s'en emparerent. Théodoric, Roi des Viſigoths, y demeura longtemps, & l'orna beaucoup. *Arles* eut dans la ſuite ſes Rois particuliers. Les médailles ſur leſquelles on trouve PAR. PARL. SARL. SAR. ſont, à ce que l'on prétend, des monnoies d'*Arles*, & ces lettres s'expliquent par les Antiquaires, *Percuſſus Arelate*, ou plutôt, *populus Arelatenſis, Senatus Arelatenſis*. TAR. *Tributum Arelatenſium*.

LE ROYAUME D'ARLES, *regnum Arelatenſe*. Le royaume d'*Arles* a encore porté le nom de *royaume de Provence*, & de *royaume de Bourgogne Cis-Jurane*, c'eſt-à-dire, d'en-deçà du mont Jura, *Provinciæ* ou *Burgundiæ Cis-Juranæ regnum*. Voyez BOURGOGNE. Il comprenoit la Provence, le Dauphiné, la Savoie, le Lyonois, la Breſſe, le Bugey, & le Valromey. L'Evêque d'*Arles* étoit autrefois Vicaire du Pape dans les Gaules. FLEURY. Cet état commença en 879, & Bozon en fut Roi en 931. Le royaume d'*Arles* ou de la Bourgogne Cis-Jurane, fut uni au royaume de la Bourgogne Tranſ-Jurane, dans la perſonne de Rodolphe II. Depuis 1032, juſqu'en 1379, le royaume d'*Arles* fut poſſédé par les Empereurs, qui retinrent encore le nom de *Rois d'Arles*. Fréderic II en fut privé par ſon ſchiſme & ſon héreſie; & avant ſa mort, qui arriva en 1248, on trouve des titres datés du règne d'Alphonſe, Comte & Marquis de Provence; *Imperante Frederico ſchiſmatico, & in Provincia regnante Domino Alphonſo Comite & Marchione Provinciæ*. En 1245 les Etats de Provence & de Forcalquier paſſerent aux Comtes d'Anjou Rois de Sicile, par le mariage de Béatrix, Comteſſe de Provence & de Forcalquier, avec Charles I, frere de S. Louis, & en 1481, il fut réuni à la couronne par le teſtament que fit en faveur de Louis XI, Charles III, Comte de Provence.

Boris a fait la Couronne Royale d'*Arles*. Honoré Bouche parle fort au long du royaume d'*Arles* au premier Tome de ſon *Hiſtoire de Provence, Liv. VI*, & *ſuivans*. Saxi a fait l'Hiſtoire des Archevêques d'*Arles* ſous le titre de *Pontificium Arelatenſe*. Voyez GRÉGOIRE DE TOURS, *Liv. IX, ch. 30, 40 42*. FORTUNAT, *Liv. V, ch. 2*. CASSIODORE, *Liv. VIII, ép. 11*. MÉLA, *Liv. II, ch. 5*. PLINE, *Liv. III, ch. 4*. STRABON, *Liv. IV*. La longitude d'*Arles* eſt 22d. & ſa latitude 43d, 34'. C'eſt l'Académie des Sciences qui l'a déterminé ainſi.

ARLES, Bourg du Rouſſillon, en France. *Arula*. Il eſt au pied des Pyrénées, ſur le Tech.

☞ ARLESHEIM. Ville de Suiſſe, dans l'Evêché de Bâle, & dans la Seigneurie de Birſeck, dont elle eſt le principal endroit.

ARLET. ſ. f. Eſpèce de cumin dont il ſe fait un aſſez

grand négoce aux Indes Orientales, particulièrement à Surate.

ARLEUX. Petite ville d'Artois. *Arlodium*, *Arlusium*, *Arensium*. Elle eſt aux confins de la Flandre & du Hainaut, entre Cambrai & Douai.

ARLON. Petite ville ou bourg du duché de Luxembourg. *Arelaunum*, *Arlunum*. Elle eſt au midi de Baſtoigne.

On prétend que ce nom vient d'*Ara-lunæ*, ou *Ara-luna*, autel de la lune, & que les habitans de Trèves y avoient érigé un autel à la lune, qu'ils y venoient adorer.

A R M.

ARMA. Ville du royaume de Popayan, dans l'Amérique méridionale. *Arma*. Elle eſt ſur le bord de la Cauca, entre les villes de Cali & de Santa-Fé d'Antiochia. *Arma* eſt capitale d'une petite province qui porte ſon nom.

ARMADABATH, AMADABAT, HARIMEDAVAT. Ville du Mogoliſtan. *Armadabatha*, *Amadabara*, *Harimédevata*. Elle eſt capitale du royaume de Guzarate, à dix-huit lieues de la ville & du golfe de Cambaye. Quelques Géographes croient que c'eſt l'ancienne Barbari.

ARMADELLE ou ARMADILLE. *Tatu* ou *Tatou*. Animal quadrupède, du Bréſil, gros comme un chat. Il a le muſeau de cochon, la queue d'un lezard, les pieds d'un herſſon. Il eſt armé d'un haleret à écailles dures, dans lequel il ſe retire comme les tortues, d'où les Eſpagnols l'ont appelé *Armadillo*; c'eſt-à-dire, armé de toutes pièces. Il ſéjourne dans les cavernes, ou dans les eaux comme amphibie. Le P. du Tertre, *Hiſtoire des Antilles*, *Tr. VI*, *c. 1*, *§. 5*, écrit *Armandille*. Celui qu'il décrit, eſt différent de celui qu'a décrit Rochefort. Ce Pere dit que celui de cet Auteur étoit celui du Bréſil. Rochefort, dit-il, le fait trop gros; il ne lui donne que trois bandes, ou trois cercles qui l'environnent, bien qu'il en ait dix. Il lui met cinq ongles à chaque pied, quoiqu'il n'en ait que quatre. La queue qu'il lui donne, eſt trop courte; elle eſt plus longue que ſon corps, & toute diviſée par nœuds, & par cercles d'écailles; les épaules & les hanches ſont couvertes d'une écaille, qui deſcend juſqu'à la ſortie des pattes. Cette écaille eſt griſe, & toute ſemée de petites taches blanches, comme des lantilles. Tout le milieu du corps entre ces deux écailles eſt environné de dix bandes d'écailles dures, larges d'un pouce, & tout traverſé de pointes ou rayons aigus. Toutes ces bandes ſont jointes l'une à l'autre, & aux deux écailles, par un cuir mêlé de tendons nerveux, qui lui laiſſent le mouvement fort libre, enſorte qu'il ſe plie, ſe tourne, & ſe met en boule quand il lui plaît. Il a deux rangs de dents tranchantes dans la gueule. Ces écailles tiennent de l'os & du cartillage, mais les moindres dragées les percent; & s'il y en a qui reſiſtent aux coups de feu, comme le dit Rochefort, ce n'eſt pas dans les Îles. Cet animal territ comme le lapin, & ne paroît point pendant un tiers de l'année. Il vit de patates, de cannes de ſucre, de fruits, de poules & de poulets. Quand les chiens l'atteignent, il retire ſes quatre pattes & ſa tête dans ſon ventre, & ſe met en boule. Il n'y a point de main aſſez forte pour ouvrir cette boule. Il faut le mettre auprès du feu pour lui faire montrer le nez. Quand il rencontre un homme en ſon chemin, il fuit devant lui. Si l'homme s'arrête, il fouit en terre, eſſayant de temps en temps ſi le trou eſt aſſez grand pour ſe cacher. Lorſqu'on voit qu'il entre plus qu'à demi-corps, il faut frapper des mains & courir ſur lui: il ſe fourre incontinent dedans, & ſe laiſſe prendre par la queue ſans aucune réſiſtance. Sa chair eſt blanche, groſſe, tendre, délicate, & bien meilleure que celle du cochon de lait: on en fait rôtir de tout entiers: on en met dans le potage; on en fait des hachis, des pâtés, *&c.*

Ximénès écrit que les lames ou bandes qui l'environnent, étant miſes en poudre ſubtile, & priſes pluſieurs fois le poids d'un écu dans une décoction de ſauge, provoquent la ſueur, & ſont un ſouverain remède contre la vérole; que le dernier os qui joint la queue au corps, mis en poudre & en maſſe, avec un peu de vinaigre roſat, guérit la ſurdité, en mettant gros comme la tête d'une épingle de cette maſſe avec du coton dans l'oreille. De Rochefort a mal entendu cet Auteur, quand il a dit qu'il falloit mettre un petit os de ſa queue dans l'oreille avec du coton; car cet os eſt vingt fois plus grand que le trou de l'oreille. Quelques uns lui donnent auſſi la vertu du dictamne de Crète, qui attire les épines, ou fers de fléches des plaies. P. Du Tertre. Il eſt faux, ſuivant le P. Labat, que cet animal ne puiſſe vivre que dans la Grenade; que quand on le tranſporte, ſitôt qu'il vient devant l'île de S. Vincent, les forces lui manquent, & qu'il meurt, ou avant que d'arriver à la Martinique, ou en y deſcendant à terre. Le P. Labat a relevé dans ſes Voyages, *tom. II*, *p. 387*, cette erreur du P. Du Tertre. Il fait la deſcription d'un *Armadelle*, qu'il dit avoir vu bien vivant, & bien mangeant au fort S. Pierre de la Martinique en 1704.

ARMADILLE. ſ. f. Sorte de frégate légère, dont ſe ſervent les Eſpagnols dans les Indes Occidentales. On le dit auſſi de la flotte que le Roi d'Eſpagne entretient dans ce pays-là, ☞ pour la garde de la nouvelle Eſpagne, & pour empêcher le commerce des étrangers dans ſes poſſeſſions. Il y a une *Armadille* à Carthagène, & une à Callao.

ARMAGH, ou ARMAGHI. Ville de l'Ultonie, en Irlande. *Armacha*, *Ardimacha*. Elle eſt preſque ruinée. Cette ville a ſéance & voix au Parlement d'Irlande. Elle eſt dans le comté d'*Armagh*. Son Archevêque eſt Primat de toute l'Irlande. Uſſérius, dont nous avons une chronologie des Annales de l'ancien Teſtament, & d'autres ouvrages, étoit Archevêque d'*Armagh*. Qui eſt d'*Armagh*, *Armachanus*, *a*, *um*.

Le comté d'Armach eſt une province de l'Ultonie, en Irlande. *Comitatus Armachanus*. Il a celui de Downe au levant, celui de Lénoch au midi, le lac de Neaug au nord, & les comtés de Montaghan & de Tirone au couchant.

ARMAGNAC. *Armeniacenſis Comitatus*. Contrée de la Gaſcogne occidentale, avec titre de Comté, que quelques-uns appellent *Armanicus Tractus*. On prétend que ce ſont les peuples de l'*Armagnac* que Céſar appelle *Aremaricos*.

☞ ARMANCE. Rivière de France, en Champagne, dans l'Élection de S. Florentin. Elle a ſa ſource près de Chaource, & ſe perd dans l'Armanſon, ou Armançon.

ARMAND. ſ. m. Nom propre d'homme. *Armandus*. *Armand*, Cardinal, Duc de Richelieu, a été un des plus grands hommes que la France ait jamais eus.

Daphnis, Armand *n'eſt plus*: Armand *qui des neuf ſœurs*
Aima ſi conſtamment les célèſtes douceurs;
Qui combla de bienfaits ces filles de memoire,
Qui les combla d'honneurs, *qui les combla de gloire*.
Daphnis, Armand *eſt mort*. Ménage.

Armand. ſ. m. Terme de Manége. C'eſt une eſpèce de bouillie, ou de remède pour un cheval malade, qu'on lui fait entrer dans le goſier pour lui donner de l'appétit & des forces.

ARMANSON. Rivière de France. *Armenſio*. Elle ſort du duché de Bourgogne, près de Semeur: elle paſſe en Champagne, & baigne Tonnerre, & ſe perd dans l'Yonne au-deſſus de Joigny.

ARMARIER. ſ. m. Nom d'un Officier dans quelques Abbayes. *Armarius*. L'*Armarier* de l'Abbaye de S. Victor de Marſeille a deux Prieurés. P. Hélyot, *T. V. p. 165*. Il y avoit auſſi à Cluni un *Armarier* qui conſervoit dans une armoire, dans le cloître, les livres à l'uſage de l'égliſe. Id. *p. 190*. Ce dernier exemple montre quel étoit l'office de l'*Armarier*, & d'où vient ce mot, ſavoir, d'*armarium*, armoire.

ARMARINTE. ſ. f. *Cachrys*, *os*, ou *Libanotis Cachryophoros*. Plante embelliſſante, vivace. Sa racine eſt aſſez groſſe, longue, branchue, laiteuſe & blanche en dedans, âcre au goût. Elle pouſſe pluſieurs feuilles, qui ſe

ſe découpent en pluſieurs lanières, à peu-près comme celles de la queue de pourceau, mais plus charnues, d'un vert plus brun : d'entre ſes feuilles s'élève une tige haute de trois ou quatre pieds, garnie de feuilles pareilles à celles du bas, ſi ce n'eſt que les decoupures, ou lanieres, ſont plus longues & plus étroites. Cette tige eſt cannelée en dehors, fongueuſe en dedans, & ſe diviſe en quelques branches terminées par des ombelles de fleurs jaunes, auxquelles ſuccède un fruit compoſé de deux ſemences un peu plates, ſemblables à des grains d'orge. Elles ſont couvertes d'une matière ſpongieuſe, liſſe & ovale dans quelques eſpèces, cannelées dans quelques autres. La décoction de ces fruits ſert à teindre les cheveux en jaune doré.

ARMATEUR. ſ. m. *Pirata*, eſt le commandant de quelque vaiſſeau armé en guerre, pour courir ſur les vaiſſeaux du parti contraire. C'eſt une eſpèce de pirate ; mais qui a pourtant une commiſſion, ou pouvoir de faire un armement. On comprend ſous ce nom ceux qui ſont intereſſés à cet armement, qui arment à leurs frais ce vaiſſeau, pour aller en courſe ; & par extenſion on le dit du vaiſſeau même. On l'appelle auſſi *Capre*, avec cette différence, que *capre* ne ſe dit que d'un très-petit bâtiment deſtiné à aller en courſe ; & *armateur* ſe dit des plus grands bâtimens corſaires, & armés par des particuliers.

ARMATURE. ſ. f. Terme de Lithologie. C'eſt dans les pierres figurées une croute metalique & luiſante qui les couvre, & qui paroit avoir été avec la pierre même. *Armatura.*

ARMATURE. Terme d'Architecture. On ſe ſert de ce mot dans l'Architecture, pour ſignifier les barres, clefs, boulons, étriers, & autres liens de fer, dont on ſe ſert pour fortifier une poutre eclatée, & pour retenir un grand aſſemblage de charpente.

☞ On le dit de même en termes de Fondeurs, de l'aſſemblage des différentes barres de fer qui ſervent à porter le noyau d'une ſtatue de bronze.

ARME. ſ. f. Tout ce qui ſert dans le combat, ſoit pour attaquer, ſoit pour ſe défendre. *Arma. Arme* offenſive, comme épée, piſtolet, *Arma ad nocendum. Arme* defenſive, comme bouclier, cuiraſſe, *Arma ad tegendum. Arme* à feu, le mouſquet. *Arme* de trait, l'arc, l'arbalète. *Arme* à hampe, la hallebarde, la pique, la lance, &c. Un trophée d'*armes*. Des *armes* enchantées.

On s'en ſert au pluriel en une plus étroite ſignification, pour marquer ſeulement les *armes* defenſives d'un homme de guerre, comme la cuiraſſe & le pot. Il eſt allé à la tranchée, tout nu, & ſans *armes*. Il avoit des *armes* à l'épreuve. Il reçut un coup dans ſes *armes*.

☞ ARME, ARMURE, ſynonymes. *Arme*, dit M. l'Abbé Girard, eſt tout ce qui ſert au ſoldat dans le combat, ſoit pour attaquer, ſoit pour ſe defendre. *Armure* n'eſt d'uſage que pour ce qui ſert à le défendre des atteintes ou des effets du coup, & ſeulement dans le détail, en nommant quelque partie du corps. On dit, par exemple, une *armure* de tête, une *armure* de cuiſſe. Mais on ne dit pas en général les *armures*, on ſe ſert alors du mot *armes*.

☞ On n'alloit autrefois au combat qu'après avoir revêtu de ſon *armure* particulière chaque partie de ſon corps, pour empecher ou diminuer l'effet de l'*arme* offenſive : aujourd'hui on y va ſans toutes ces précautions. Eſt-ce valeur ? Etoit-ce poltronnerie ? Je ne le crois pas ; le goût & la mode ont décidé de ces uſages ainſi que de tous les autres. *Voyez* ARMURE.

☞ On dit, être bien ſous les *armes* ; pour dire, avoir bonne grâce quand on eſt armé, quand on a la pique à la main, ou le mouſquet ſur l'épaule.

☞ AUX ARMES. Cri par lequel on avertit une troupe de gens de guerre de prendre les *armes*. Crier aux *armes*. *Ad arma conclamare.*

☞ Faire paſſer un ſoldat par les *armes*, c'eſt le faire mourir à coups de fuſil, par le Jugement du conſeil de guerre. *Plumbeis glandibus necare.*

Procope fait une deſcription des *armes* de l'ancienne Infanterie Françoiſe, & de leur manière de combattre, qui a aſſez de rapport à celle que Sidoine Apollinaire en avoit faite pluſieurs années auparavant. Ils n'ont, dit Procope, ni arc, ni flèche ; mais un bouclier à une main, & une hache dans l'autre, dont le fer eſt fort gros & a deux tranchans ; le manche eſt de bois & fort court ; au premier ſignal du combat, dès qu'ils ſont à portée, chacun lance ſa hache contre le bouclier de celui qu'il attaque, le caſſe, & alors mettant l'épée à la main, il ſe jette ſur lui & le tue. P. DAN. Les *armes* des anciens François étoient la hallebarde, la maſſue, la fronde, le maillet, l'angon, la hache, l'épée. Les François étoient ſi agiles qu'ils tomboient ſur leur ennemi auſſitôt, pour ainſi parler, que le trait qu'ils lançoient ſur lui. Leurs épées étoient ſi larges, & l'acier en étoit ſi fin, qu'elles coupoient un homme en deux. Pour *armes* défenſives ils n'avoient que le boucher, fait d'un bois leger & poli, & couvert d'un bon cuir bouilli. LE GENDRE. Jean V, Duc de Bretagne, dans un édit du 20 Mars 1424, fait ainſi le dénombrement des *armes* en uſage en ce temps-là : ceux qui ſauroient tirer de l'arc, qu'ils aient arc, trouſſe, cappeline, couſtille, hache ou mail de plomb, & ſoient armés de fortes jacques, garnies de laiſches, chaines, ou mailles, pour couvrir les bras ; & ceux qui ne ſavent tirer de l'arc, qu'ils ſoient armés de jacques, & aient cappelines, couſtilles, haches, ou bouges ; & avec ce aient paniers de tremble, ou autre bois plus convenable, qu'ils pourront trouver, & ſoient les paniers longs à couvrir haut & bas. Louis XI, en 1480, ou 1481, introduiſit en France les *armes* des Suiſſes, c'eſt-à-dire, la hallebarde, la pique, & les larges épées, qui lui parurent plus propres pour la guerre, avec les arquebuſes ; & il commença à abolir l'uſage de l'arc & de la fleche. P. DAN. Juſque bien avant dans le XIe ſiècle, il n'étoit point permis d'entrer dans l'egliſe avec des *armes* ; on les laiſſoit à la porte, quand on en avoit.

Il y a une apologie pour M. de la Rochepoſay Evêque de Poitiers, contre ceux qui diſent qu'il eſt défendu aux Eccleſiaſtiques de porter les *armes*. L'Auteur de ce Livre qui parut ſans nom, *in*-8°, l'an 1615, & que quelqu'un a appelé l'*Alcoran* de l'Evêque de Poitiers, eſt le fameux Jean Du Vergier de Hauranne, Abbé de S. Cyran. C'eſt le premier de ſes ouvrages. DE VIG. MAR.

Nicod dérive ce mot d'une phraſe latine, *quòd operiant armos*, parce qu'elles couvrent les épaules, ou les flancs. Mais il eſt plus naturel de le dériver du latin *arma*, que Varron dérive *ab arcendo, eò quòd arceant hoſtes*. Et le P. Pezron enchériſſant ſur Nicod dit, qu'*arme* vient du celtique *arm*, qui ſignifie la même choſe, & que tout cela vient du mot celtique *armm*, qui ſignifie toute l'épaule juſqu'au poignet de la main, & d'où eſt venu *armilla*, braſſelet, qu'on met ſur le poignet, & qui étoit beaucoup en uſage chez les Celtes & les anciens Peuples ; que d'*armm*, épaule, s'eſt fait *arme*, parce qu'anciennement les *armes* ordinaires, telles qu'étoient le bouclier, le carquois & les flèches, ſe portoient ſur les épaules. PEZR. *Ant. des Celt.* Guichard tire ce nom *arme*, de l'hébreu חרם *haram*, qui ſignifie, tuer, perdre, détruire, ravager.

Voyez dans Du Cange un inventaire tiré des regiſtres de la Chambre des Comptes de l'an 1316, où eſt fait un dénombrement fort curieux de pluſieurs *armes* anciennes du Roi, maintenant inconnues, & hors d'uſage. On tient que les premières *armes* étoient de bois, & qu'on s'en ſervoit ſeulement contre les bêtes ; que Nembroth, le premier tyran du monde, les employa contre les hommes ; & que ſon fils Bélus fut le premier qui fit la guerre, d'où, ſelon quelques-uns, elle a été appelée *bellum*. Diodore croit que Bélus eſt le même que Mars, qui le premier dreſſa des ſoldats. Et Joſephe dit que Moyſe fut le premier qui arma les troupes avec du fer, leur donnant en Egypte le bouclier, & le pot en tête. On s'eſt ſervi autrefois d'*armes* d'airain & même de pierre, avant que les *armes* de fer fuſſent en uſage.

☞ ARMES DOUBLES. ſ. f. pl. Ce n'eſt pas d'aujourd'hui que l'on fait des *armes doubles*. On en voit dans des cabinets d'*armes*, gardées par curioſité, comme des piſtolets ajuſtés avec une épée, d'autres avec un ſabre, d'autres avec une hache d'*armes*. A la hache d'*armes* le

manche creux fait le canon du piſtolet, & à l'épée, ou au plan de la lame, eſt appliqué le canon ou piſtolet vers la garde.

ARMES COURTOISES. Les *armes* dont on ſe ſervoit autrefois dans les tournois. C'étoient ordinairement des lances ſans fer, des epées ſans taillant ni pointe; ſouvent des épées de bois, quelquefois des cannes. LE GENDRE. Sur la fin du tournoi ſe faiſoient les joûtes ſans annonce, ſans prix, ſans défi, & avec des *armes courtoiſes*, c'eſt-à-dire, qui ne bleſſoient point. LE GENDRE.

ARMES A OUTRANCE. C'étoit un duel, comme les joûtes; mais un duel de ſix contre ſix, quelquefois de plus ou de moins, preſque jamais de ſeul à ſeul. Duel fait ſans permiſſion, avec des *armes* offenſives entre gens de parti contraire, ou de différente nation, ſans querelle qui eût précédé, mais ſeulement pour faire parade de ſes forces & de ſon adreſſe. Un heraut d'*armes* en alloit porter le cartel, dans lequel étoit marqué le jour & le lieu du rendez-vous, combien de coups on devoit donner, & de quelles *armes* on ſe devoit ſervir. Le défi accepté, les parties convenoient des juges. On ne pouvoit remporter la victoire qu'en frappant l'antagoniſte dans le ventre, ou dans la poitrine. Qui frappoit aux bras & aux cuiſſes, perdoit ſes *armes*, & ſon cheval, & étoit blâmé par les juges. Le prix de la victoire étoit la lance, la cotte d'*armes*, l'épée, ou le caſque du vaincu. Ce duel ſe faiſoit en guerre & en paix. A la guerre, avant une action, c'en étoit comme le prélude. On en voit quantité d'exemples, tant dans l'Hiſtoire de S. Louis, que dans celle de ſes ſucceſſeurs, juſqu'au règne de Henri II. LE GENDRE.

LE PAS D'ARMES. Autre combat qui ſe faiſoit avec plus de cérémonie que celui des *armes à outrance*. Un Roi d'*armes* & ſes hérauts alloient en faire les annonces à la Cour, dans les grandes villes, & dans les pays étrangers, long temps avant qu'il fût ouvert. Ce *Pas* étoit un paſſage, d'ordinaire en raſe campagne; quelquefois un Chevalier ſeul, ſouvent deux ou trois enſemble, entreprenoient par vanité de le défendre contre tous venans. Le *Pas* étoit fermé par une barricade. A la tête de ces barricades étoit l'Ecu des Tenans, & à côté ſix autres Ecus de couleurs toutes différentes, qui marquoient les divers combats à la lance, à l'épée, au poignard, à la demi pique, à pied, ou à cheval, qu'on étoit prêt de ſoutenir. LE GENDRE. Le *Pas* de l'arc triomphal fut entrepris ainſi à Paris dans la rue S. Antoine en 1514, aux ſecondes noces de Louis XII. ID.

ARMES. On appelle auſſi *armes*, les défenſes naturelles des animaux, les griffes, les dents, les aiguillons, les cornes, les défenſes des éléphans, le bec des oiſeaux.

☞ ARMES. Selon leur ſignification, en *droit*, s'entend de tout ce qu'un homme en colère prend dans ſa main, pour jeter à quelqu'un, ou pour le frapper. Bâton, pierre, *&c.*

ARMES, ſignifie auſſi la profeſſion, le métier d'un homme de guerre. *Militia.* C'eſt le devoir d'un gentilhomme de ſuivre, de porter les *armes*. Veut-on qu'un homme né parmi les *armes* n'ait rien de ſoldat que quand il voit les ennemis? LE CH. DE M. Cet homme eſt né pour les *armes*. Faire ſes *premières armes*, c'eſt faire ſa première campagne. ☞ Brantôme eſt le premier Ecrivain qui ait fait uſage de cette expreſſion. Après bien des contradictions elle a paſſé en uſage.

Il faut cependant obſerver que *faire ſes premières armes*, ne ſe dit que dans un ſtyle un peu élevé; & qu'en parlant de quelqu'un dans un diſcours familier on devroit plûtôt dire, il fit ſes premières campagnes ſous M. de Turenne. BOUHOURS.

ARMES, ſe prend encore pour les exploits de guerre, pour les actions éclatantes que l'on fait par le moyen des *armes*. *Facta bellica.* C'eſt uniquement à ſes *armes* qu'il eſt redevable de ſa fortune, & de ſon élévation.

Achille au ſang d'Hector doit l'éclat de ſes armes,
Et vous n'êtes tous deux connus que par mes larmes.
RACIN.

ARMES, ſe dit auſſi pour courage, valeur; pour cette eſpèce de vertu qui n'eſt d'uſage que dans la guerre. Il n'y a point de lieu où vous n'ayez ſignalé vos *armes*. ABLANC. C'eſt-à-dire, où vous n'ayez donné des marques éclatantes de braveure.

☞ On appelle *ſuſpenſion d'armes*, la ceſſation de toutes ſortes d'actes d'hoſtilités entre deux partis oppoſés. *Induciæ.* Voyez TRÊVE.

On appeloit autrefois, *hommes d'armes*, des cavaliers nobles, dont on faiſoit des compagnies d'ordonnance. Ils portoient des lances, & étoient peſamment *armés*: leurs chevaux l'étoient auſſi.

Héraut d'*armes*, ou Roi d'*armes*, & Pourſuivant d'*armes*. Voyez HÉRAUT, ROI, & POURSUIVANT, à leur ordre, où ces mots ſont amplement expliqués.

☞ ARMES, en termes d'Eſcrime. Maître d'*armes*, ou Maître en fait d'*armes*; celui qui montre à faire des *armes*, Maître d'Eſcrime. *Ludiſca.* Faire des *armes*, tirer des *armes*, s'exercer à l'Eſcrime. *Gladiis prælatis batuere. Gladiatoriam umbratilem exercere.* Avoir les *armes belles*, faire des *armes* de bonne grâce.

☞ Le mot d'*armes*, ſe dit dans un ſens figuré de tout ce qui ſert à attaquer, à combattre, à détruire un parti, une opinion, une erreur, une paſſion. Voilà un habile homme, qui fournit des *armes* à ſon ennemi contre ſoi même. ABLANC. Vous vous ſervez des *armes* des héretiques, que l'Egliſe a briſées tant de fois. NICOL. Ces héretiques ont tant d'erreurs, qu'ils fourniſſent eux-mêmes des *armes* pour les combattre. Les bons exemples ſont les meilleures *armes* pour combattre les pécheurs. L'innocence de la vie, la conſtance dans les tourmens, étoient les ſeules *armes* que les martyrs oppoſoient aux tyrans. Contre un pareil malheur la conſtance eſt ſans *armes*.

☞ ARMES, ſe dit dans le même ſens de tout ce qui eſt capable de nous engager, de nous charmer, de nous ſéduire. Les careſſes d'une jolie femme ſont des *armes* bien puiſſantes.

Ce n'eſt que par des pleurs que vous me répondez:
Vous fiez-vous encore à de ſi foibles armes?
RACINE.

☞ On dit en ce ſens, faire tomber les *armes* des mains à quelqu'un, le fléchir, l'apaiſer. Les ſoumiſſions qu'on lui a faites, lui ont fait tomber les *armes* des mains.

☞ On dit d'une femme extrêmement parée, qu'elle eſt ſous les *armes*.

☞ On dit proverbialement, faire *armes* de tout, c'eſt-à-dire, ſe ſervir de toutes ſortes de moyens pour réuſſir dans ſes deſſeins. Les *armes* ſont journalières; pour dire, que tantôt on bat, & que tantôt on eſt battu: ce qui ſe dit auſſi figurément de ceux qui ne ſont pas toûjours heureux, ou qui ne réuſſiſſent pas toûjours également bien. Mettre les *armes* entre les mains d'un furieux; pour dire, lui donner quelque choſe dont il abuſe. C'eſt le ſort des *armes*; pour dire, c'eſt un malheur, un haſard de la guerre. On dit auſſi populairement s'eſcrimer des *armes* de Samſon, c'eſt-à-dire, jouer des mâchoires, parce que Samſon défit les Philiſtins avec une mâchoire d'âne: on le dit auſſi avec les *armes* de Caïn, par la même raiſon, à cauſe que Caïn tua ſon frere, à ce que l'on prétend, avec une ſemblable mâchoire.

ARMES. Terme de Blaſon qui n'a point de ſingulier. Ce ſont des marques d'honneur qui ſe mettent ſur les écus, & ſur les enſeignes, pour diſtinguer les états, & les familles nobles. *Gentilitii ſcuti inſignia, Gentis ſymbolum, Gentis inſigne, Gentis teſſera*, ou *Gentile ſymbolum*, *&c. Gentilitia teſſera*, *&c. Scutum teſſerarium, hieroglyphicum*, ou *ſymbolicum. Gentis parma ſymbolica, ſcutaria imago, icon, teſſera. Scutarium inſigne.* Le blaſon eſt la ſcience qui apprend à connoître, & à bien parler des *armes*. Trois fleurs-de-lis d'or en champ d'azur, ſont les *armes* de France. Les aigles ſont les *armes* de l'Empire. Il a fait un tel ſon héritier, à la charge de porter ſon nom & ſes

armes. Un tel eſt chef du nom & des *armes* d'une telle maiſon. *Armes pleines*, ce ſont celles qui ſont entières, nettes & nues, d'une pièce, & d'un tenant, qui n'ont aucunes brifures, diviſions, altérations, ni mélanges. *Inſignia pura, integra, plena.* Les *armes* de France ſont *armes pleines, pures, entières. Armes briſées, infracta, violatæ, temeratæ imaginis ſymbolum ſcutarium, obliſæ ſuperficiei typus teſſerarius.* Les *armes* des Princes du Sang, comme Anjou, Orleans, Bourbon, ne ſont pas pures & pleines, mais *briſées* du baton, qui autrefois, pour exprimer mieux la briſure, portoit de biais ſur les lys. MONET. Dans l'ancienne coutume de Normandie, on trouve que les *armes* pleines d'un chevalier ou de celui qui poſſédoit un fief de haubert, étoit le cheval, le haubert, l'ecu, l'épée, & le heaume : & pour celui qui n'étoit point chevalier, ou qui n'avoit point de fief de haubert, c'étoit le roucin, le gamboiſon, le chapel & la lance. *Armes chargées*, ſont celles qui ſont pures & pleines, & auxquelles on a ajouté de nouvelles pièces pour marque d'honneur, & en vue de quelque belle action. *Inſignia adjectione diſtincta.* Il y a auſſi des *armes parties, partita. Ecartelées, Quadripartita. Coupées, Tranſversè bipartita*, &c. expliquées à leur ordre. *Armes fauſſes*, ſont celles qui ne ſont pas ſelon les règles du blaſon, comme lorſqu'on met métal ſur métal, & couleur ſur couleur. *Adulterina, adulterinum, ſpurium, improbum, vitioſum, inſolens ſcutum teſſerarium.* Les *armes* ſeroient fauſſes en France, qui auroient au champ, ou au blaſon, autres metaux, pannes, couleurs, que les coutumiers de cette nation, ou bien ſi les matériaux d'*armes* étoient autrement alliés & compoſés entre eux que ne porte notre uſage. Les cas privilegiés exemptent de fauſſeté les *armes* de certains grands perſonnages compoſées de métal ſur metal, couleur ſur couleur, ès pièces notables de l'écu. MONET. On les appelle auſſi des *armes à enquerre. Inſignia de quibus inquirendum. Armes* vraies, legitimes, pures. *Gentilis ſcuti ſymbolum genuinum, germanum, legitimum.* Les *armes* les plus ſimples & les moins diverſifiées ſont les plus nettes & les plus nobles. C'eſt par cette raiſon que Garcias Ximénès, premier Roi de Navarre, & ſes ſucceſſeurs portèrent quelques ſiècles, de gueules ſimplement ſans aucune figure; & la maiſon d'Albret, iſſue de ces Rois, continua les mêmes *armes* juſqu'à Charles VI qui les leur ecartela de ſemé de France. MONET.

On appelle *armes parlantes*, celles où il y a quelques figures qui font alluſion avec le nom de la famille. *Vocalia inſignia, teſſeræ eponymæ, loquentes, paronymæ, loquaces, ſynonymæ.* Comme De la Tour d'Auvergne, qui a une tour; de Crequi, qui a un créquier, de la maiſon de Prado en Eſpagne, qui a pour champ un pré; de la maiſon de Mailli, qui a des maillets. La plûpart des Auteurs tiennent que ce ſont les plus nobles & les plus legitimes, comme il ſe prouve par une infinité d'exemples rapportés par les Peres de Varenne & Meneſtrier. Mais elles ſont moins nobles quand elles tiennent du Rebus de Picardie, comme il y en a pluſieurs; c'eſt-à-dire, lorſqu'il y a une multiplicité de pièces qui compoſent le nom de celui qui les porte; parce que les anciens Seigneurs croyoient que leurs noms étoient aſſez illuſtres pour ſe faire connoître par eux-mêmes, au lieu de les expliquer par une multiplicité de figures & de blaſons. Guillot Lymare Charbonnier, portoit de ſable à la coquille de pourpre, avec cette deviſe, *De charbon chevance*; c'eſt-a-dire, bien, richeſſe, *Ex carbone res*, ou *opes.*

ARMES A ENQUERRE, ſont celles où il y a quelque choſe qui eſt contre les règles ordinaires du blaſon, & qui donne curioſité de s'enquérir pourquoi on les a faites ainſi. *Teſſeræ*, ou *ſymbolæ*, ou *ſcutariæ imagines poſtulatitiæ*, ou *poſtulatoriæ; extraordinarii nexûs metallici ſymbolum, ſcutarium; inuſitatæ commiſſionis pigmentaria teſſera, ſcutaria.* Godefroy de Bouillon porta d'argent à la grande croix potencée d'or: ce furent des *armes à enquerre*, qui lui furent données par les Seigneurs François qui l'accompagnoient, pour marque de ſa valeur incomparable à la conquête du royaume de Jeruſalem, & pour donner ſujet de la connoître à ceux qui s'enquéroient de la nouveauté de ces *armes*. MONET. Les *armes* de la maiſon de Montmorenci furent auſſi des *armes à enquerre*: juſqu'à Matthieu II, c'étoit une grande croix d'argent dans un champ d'or. Elles étoient fondées ſur la prérogative de cette illuſtre famille, qui eſt d'avoir donné à la Gaule les premiers Chevaliers chrétiens.

ARMES *d'une pièce d'un tenant de blaſon*; ce ſont celles qui ne ſont point parties ni en long, ni en large, *unius paginæ, unius & continentis plagulæ, haud interciſi latereuli ſcutarium hieroglyphicum.*

ARMES *parties, armes tiercées, armes ecartelées, armes coupées, taillées, armes tranchées.* Voyez ces mots en leur place; & en général ARMOIRIES.

ARMES, ou ARMOIRIES DIFFAMÉES, ou DÉCHARGÉES. Ce ſont des *armes* auxquelles on a retranché quelque choſe, pour marque de honte & par punition. Telles furent celles de Jean d'Avénes, qui en preſence de ſaint Louis, avoit injurié ſa mere Marguerite, Comteſſe de Flandre. Il fut condamné à porter le lion de ſes *armes* morne, c'eſt-à-dire, ſans ongles & ſans langue.

LE CAP DES ARMES, *capo delli armi.* Cap du royaume de Naples, en Italie. *Leucopatra, regium* ou *armorum promontorium.* Il eſt ſur la côte méridionale de la Calabre Ultérieure, preciſément au point qui regarde la Sicile. ☞ Nombre conſiderable de troupes d'infanterie & de cavalerie jointes enſemble ſous la conduite d'un général, pour agir contre l'ennemi.

ARMÉE. ſ. f. Ce qui regarde l'*armée* de terre. *Exercitus, copiæ.* Pour l'*armée* de mer, ou navale, c'eſt une certaine quantité de vaiſſeaux de guerre, équipés & montés par un certain nombre de troupes commandées par un amiral, aide de pluſieurs officiers qui ſont ſous lui. *Claſſis.* ☞ Quand le nombre des vaiſſeaux ne paſſe pas douze ou quinze, on dit une eſcadre. Le mot de flotte convient mieux à un certain nombre de vaiſſeaux réunis pour naviger enſemble. *Armée* compoſée de vieilles troupes. *Veteranorum exercitus. Armée* compoſée de gens ramaſſés à la hâte & ſans choix. *Tumultuarius, collectitius exercitus. Armée* rangée en bataille. *Acies inſtructa.* La tête, la queue. *Primum, extremum agmen.* Les ailes. *Alæ, cornua.* Le corps de l'*armée*. *Acies.* Lever, mettre ſur pied une *armée*. Entretenir, faire ſubſiſter une *armée*. L'*armée* marche, l'*armée* avance, l'*armée* campe. Faire la revue d'une *armée*. Commander une *armée*. Défaire une *armée*. Recueillir, raſſembler les débris d'une *armée*. Cette *armée* ſi floriſſante, & qui avoit été levée avec tant de frais, fut entièrement défaite. L'*armée* navale étoit belle en apparence, mais dénuée de ſoldats & de matelots. L'état de l'*armée*, c'eſt l'état des dépenſes qui ſe doivent faire, tant pour lever une *armée*, que pour l'entretenir de ſolde, de vivres & de munitions. On tient que l'*armée* que Xerxès mena en Grèce, étoit de onze cent mille hommes. Nos *armées* ne paſſent pas, pour l'ordinaire, vingt mille hommes, diſoit un Lacédemonien; mais à nous voir dans la mêlée, à compter les morts de nos ennemis, on diroit que nous ſommes toujours plus de cent mille hommes.

☞ On appelle *armée royale*, une *armée* nombreuſe qui marche avec un train d'artillerie.

☞ ARMÉE DU SIÉGE, celle qui eſt occupée à faire un ſiége.

☞ ARMÉE D'OBSERVATION, la partie d'une *armée* qui couvre un ſiége, & s'oppoſe aux ennemis pendant que l'autre attaque la place.

☞ ARMÉE DU SECOURS, celle qui marche pour ſecourir une ville aſſiégée.

☞ Dans l'écriture, Dieu eſt appelé *le Dieu des armées.*

Les *armées* de France, ſous les enfans de Clovis, étoient compoſés de divers corps de troupes que fournifſoient chaque province, à peu près comme nous voyons aujourd'hui les *armées* de l'Empire, compoſées des troupes des cercles, qui fourniſſent chacun leur contingent. P. DAN. Les *armées* étoient autrefois

compoſées des vaſſaux des Seigneurs, qui faiſoient plus de deux cent mille hommes. Quand chacune de ces troupes avoit ſervi vingt-cinq, trente, quarante jours, ſelon l'uſage du pays, ou ſelon les devoirs du fief, les Seigneurs les ramenoient chez eux. LE GENDRE. Le gros des *armées* françoiſes ſous les Mérovingiens, n'étoit que de l'infanterie. Sous Pepin & ſous Charlemagne il y avoit dans les *armées* un nombre à peu près égal de gens-d'armes, & de fantaſſins; mais depuis que dans la décadence de la maiſon Carlovingienne, les fiefs furent devenus héréditaires dans les familles, les *armées* de la nation n'étoient preſque que de cavalerie. ID.

ARMÉE, ſe dit auſſi figurément d'une multitude. *Multitudo.* J'avois prié trois perſonnes à dîner, ils ſont venus une *armée.* Expreſſion familière.

ARMELINE. ſ. f. Peau qui vient de Laponie, & qui eſt très-fine & très-blanche, & fort propre à faire de belles fourrures.

☞ ARMEMENT. ſ. m. Corps conſidérable de troupes, fourni de toutes ſortes de proviſions, ſoit pour le ſervice de terre, ſoit pour le ſervice de mer. Le Roi fait un grand *armement;* il augmente le nombre de ſes troupes, & fait de grands amas de munitions de guerre & de bouche. *Armement* par terre. *Armement* ſur mer, ou naval. *Armement* par mer & par terre. *Apparatus belli. Belli comparatio.*

ARMEMENT, ſe dit auſſi de l'équipement des vaiſſeaux de guerre, de la diſtribution ou embarquement des troupes qui doivent monter chaque vaiſſeau. *Claſſis inſtructio.* On le dit auſſi de l'équipage même. *Navales copiæ.* Tout l'*armement* ſe révolta contre le capitaine. L'état d'*armement* eſt la liſte de tous les officiers qui doivent ſervir; ou de tous les agrès & apparaux que l'on juge néceſſaires.

ARMEMENT, ſe dit auſſi des vaiſſeaux marchands, que l'on équipe pour les voyages de long cours.

☞ ARMEMENT, ſe dit auſſi des frais néceſſaires pour équiper un vaiſſeau. Cet *armement* a tant coûté; & même du temps de l'*armement.* L'*armement* ne durera que quatre mois.

☞ Dans une fable on a employé le mot d'*armement* pour *arme. Arma.*

Amour voulant lever un régiment,
Battoit la caiſſe autour de ſes domaines:
Soins & ſoupirs étoient ſes capitaines,
Flèches & dards étoient ſon armement.

Ces mots viennent d'*arma*, qui ſignifie *armes.*

☞ ARMENCE. Vallée de Suiſſe, au pays de Valais, du côté gauche du rhône. Le lieu principal eſt *Armence*, qui donne le nom à la vallée.

ARMÉNIE. *Armenia.* Grand pays de l'Aſie, entre la Syrie, l'Aſie mineure, ou Anatolie, la Méſopotamie & la Georgie. Elle ſe diviſe en grande & en petite *Arménie.* La grande *Arménie* étoit autrefois bornée au midi par les monts Taurus & Niphates, qui la ſéparoient de la Méſopotamie & de la Syrie; au levant par les monts Caſpiens & la mer Caſpienne; par la rivière de Kur, ou de Cyrus, avec les monts appelés *Moſchiques* au ſeptentrion; au couchant par l'Euphrate & une petite partie de la mer noire, qui la ſéparoient de l'*Arménie* mineure. La petite *Arménie*, *Armenie* mineure, *minor Armenia*, étoit une partie de l'ancienne Cappadoce dans l'Aſie mineure. Elle avoit au couchant & au nord le reſte de la Cappadoce; au levant de la grande *Arménie*, l'Euphrate entre deux; au midi la Cilicie & la Syrie. L'Antitaurus partage l'*Armenie* mineure en deux. La partie méridionale porte aujourd'hui le nom de *Bozoch*, & la ſeptentrionale celui de *Peggian.* L'une eſt appelée le *Beglerbeglic de Mara*, & l'autre le *Beglerbeglic de Siwas.*

ARMÉNIEN, ENNE ſ. m. & f. *Armenus, a.* Nom de peuple & de ſecte. La plupart des *Arméniens* depuis plus de cent ans n'ont aucune demeure arrêtée. Depuis que Scha-Abas, Roi de Perſe a conquis leur pays, ils ſe ſont diſperſés en divers lieux de la Perſe, & des états du Grand-Seigneur, & même en quelques endroits de l'Europe. Leur principal emploi eſt la marchandiſe. M. le Cardinal de Richelieu avoit eu deſſein d'en établir en France pour augmenter le commerce; & ce fut dans cette vue qu'il y fit imprimer quelques livres en langue *armenienne.* Les *Arméniens* ſont proprement les peuples de la grande Arménie, qui ſont bons, ſimples, ſans façon, épargnans, induſtrieux, & qui s'attachent fort au commerce. MATY.

Par rapport à la religion, on diſtingue les *Arméniens* francs & les *Armeniens* ſchiſmatiques. Les premiers ſont catholiques & ſoumis au Pape. Ils ont un Archevêque à Nakſivan en Perſe, & un autre à Lembourg en Pologne. Les autres ont deux Patriarches, l'un à Erchémiazin, monaſtère près de la ville d'Irva; l'autre à Cis, ou Sis, dans la Natolie. Uſcan Evêque d'Uſcouench étoit à Amſterdam en l'année 1664, où il a imprimé quelques livres arméniens, & entre autres une Bible *armenienne* pour en faire commerce. Il avoit eu cette commiſſion de ſon Patriarche, parce que les Bibles en cette langue n'étant auparavant qu'en manuſcrit, étoient fort rares & fort chères. Il paſſa d'Amſterdam à Paris, où il obtint de M. Séguier, Chancelier de France, un privilége pour imprimer les livres arméniens de ceux de ſa nation. Et en effet, depuis ce temps-là ils ont eu une Imprimerie *armenienne* à Marſeille, où ils ſe ſont établis pour le commerce.

M. Simon, qui a connu cet évêque *Arménien*, dit au chap. 22 de ſon *Hiſtoire de la créance & coutumes des nations du Levant:* Que la cour de Rome fut ſurpriſe de ce qu'on lui avoit accordé ſi facilement en France un privilége pour faire imprimer toutes ſortes de livres *arméniens;* parce qu'il ſe pouvoit faire qu'il imprimât des livres qui appuyaſſent leurs erreurs. Mais outre que leur privilége étoit limité, & qu'il ne leur permettoit d'imprimer rien qui ne fût orthodoxe, leurs livres, avant que d'être mis ſous la preſſe, étoient revus par un homme que Rome avoit envoyé exprès pour cela à Marſeille, & qui en conféroit avec le grand-Vicaire de l'Evêque. Ce qui a introduit quelques changemens dans leurs livres, & dont même ils ſe ſont plaints, ayant porté cette affaire juſqu'au conſeil du Roi.

A l'égard de leur croyance, Galanus, clerc régulier, en a traité fort au long, dans un livre qu'il a fait imprimer à Rome en *arménien* & en latin, touchant la réunion de l'Egliſe *arménienne* avec l'Egliſe romaine. Cet ouvrage eſt diviſé en deux parties, dont la première n'eſt qu'un extrait des Hiſtoires des *Armeniens.* Mais comme ils ont été partagés en deux ſectes depuis pluſieurs ſiècles, & qu'ils ont eu ſouvent recours à Rome, leurs Hiſtoires ne ſont pas toujours exactes. Par exemple, ils produiſent un acte de réunion entre l'Egliſe romaine & l'*arménienne*, ſous l'Empereur Conſtantin & Tiridate Roi d'Arménie. Sylveſtre occupoit alors le ſiége de Rome, & Grégoire, qui eſt le grand Patriarche des *Arméniens*, occupoit celui d'Arménie. Mais il y a pluſieurs choſes dans cet acte qui paroiſſent fabuleuſes. Il y a bien de l'apparence qu'il a été fabriqué, au moins pour la plus grande partie, dans les ſiècles ſuivans, & principalement au temps du Pape innocent III, lorſque l'Egliſe *Arménienne* voulut ſe réunir avec l'Egliſe romaine. Cependant les *Arméniens*, comme l'a remarqué Galanus, ſe ſervent de cet acte pour montrer l'antiquité de leur Patriarche, qui fut établi, ſelon eux, par le Pape Sylveſtre, & ils l'ont même produit dans leurs diſputes contre les Grecs.

Les *Arméniens* ſont de la ſecte des Monophyſites, qui ne reconnoiſſent qu'une nature en JÉSUS-CHRIST; & quoiqu'ils ſoient la plupart fort ignorans en matière de Théologie, ils ne laiſſent pas de parler aſſez raiſonnablement du myſtère de l'incarnation, & du concile de Calcédoine, qu'il ne reçoivent point. Quelques miſſionnaires que Brérewood a copiés, leur attribuent pluſieurs erreurs dont ils ſont fort éloignés: il n'eſt pas vrai qu'ils nient la préſence réelle dans le ſacrement de l'Euchariſtie, comme le rapporte Bréré-

wood, après un méchant Auteur ; car les *Arméniens* & les autres orientaux n'ont jamais eu aucune diſpute entre eux ſur ce myſtère ; & comme ils n'ont point eu de Berengariens à combattre, ils ſont demeurés dans les termes généraux du changement des ſymboles au corps & au ſang de notre Seigneur. Toute la diſpute qu'ils ont avec les Grecs au ſujet de l'Euchariſtie, conſiſte en ce qu'ils ne mettent point d'eau avec le vin en celebrant la Liturgie, & qu'ils conſacrent en pain ſans levain à l'imitation des Latins.

Brérewood accuſe auſſi, ſans raiſon, les *Armeniens* & les Abiſſins de ne point manger des animaux qui ſont eſtimés immondes dans la loi de Moyſe. Ce qui a pû donner occaſion à cette croyance, c'eſt que toutes les ſociétés chrétiennes d'Orient s'abſtiennent de manger du ſang & des viandes étouffées, ſans qu'il y ait en cela aucune ſuperſtition. On pourroit reprendre avec plus de juſtice dans les *Arméniens*, l'attache ſcrupuleuſe qu'ils ont à de certains jeûnes qui ſont chez eux très-frequens. On croiroit, à les entendre parler des jeûnes, que toute la religion conſiſteroit à jeûner.

L'ordre monaſtique eſt dans une grande vénération parmi les *Armeniens*, depuis qu'un de leurs Patriarches, nommé *Nierſès*, y introduiſit celui de S. Baſile. Mais une partie d'entre eux s'étant réunie à l'Egliſe romaine, ils ont changé leur ancienne règle, pour ſuivre celle des religieux Dominicains. Celui qui donna occaſion à cette reformation, fut un religieux Dominicain, nommé *Barthelemi*, qui fit de grands progrès dans l'Armenie ſous le Pape Jean XXII. Il attira à lui par ſes predications pluſieurs moines, dont il ſe ſervit pour reunir enſemble les deux Egliſes.

Ce fut en ce temps-là que l'Ordre de S. Dominique fut établi dans l'Arménie, & l'on appela ſes Moines *Frères-unis*, à cauſe de la nouvelle reunion. Ces Frères-unis s'acquirent en peu de temps beaucoup de réputation. Ils bâtirent des monaſteres, non-ſeulement dans l'Armenie & dans la Géorgie, mais auſſi au delà du Pont Euxin, & principalement à Caffa, qui étoit alors de la dépendance des Genois. Mais depuis que les Turcs & les Perſans ſe ſont rendus les maîtres de ces pays-là, le nombre des Frères unis eſt fort dechû, & il en reſte aſſez peu qui ſe ſont retirés dans la province de Naſcivan, en la grande Armenie ; & enfin ſe voyant reduits à l'extrémité, ils ſe ſont unis avec les religieux Dominicains de l'Europe. Ils ſont maintenant ſoumis au général de cet Ordre, qui y envoie un ſupérieur provincial.

L'Auteur de l'Ambaſſade de D. Garcias de Silva Figuéroa, en Perſe, dit que la religion des habitans de la nouvelle Zulpha, qui ſont *Armeniens* de naiſſance, eſt la chrétienne ; mais qu'il y en a fort peu qui reconnoiſſent le Pape, retenant preſque tous leur ancienne religion ; qu'il y en a cependant quelques-uns, non-ſeulement dans Zulpha, mais auſſi parmi ceux qui ſont demeurés dans la grande Armenie à deux journées de la ville d'Erva, qui en eſt la capitale, particulièrement en un certain canton compoſé de 12 villages auprès de la ville de Maxivan, & que la plûpart reconnoiſſent l'Egliſe latine ; que l'on voit même en quelques uns de ces villages des couvents de l'ordre de S. Dominique, aux Supérieurs deſquels ils déférent & obéiſſent ſelon la diſcipline de l'Egliſe romaine ; & qu'encore qu'ils aient un Evêque de leur nation *Arménienne*, il eſt auſſi de même ordre, & n'eſt point marié, mais célèbre la Meſſe, & dit les même prières que ceux du même ordre ont coutume de dire en Europe ; que ces *Arméniens* ſont appelés *Francs*, à cauſe de la religion catholique romaine qu'ils profeſſent ; que les guerres ont ſi fort déſolé cette province, qu'il ne penſe pas qu'il y reſte plus de mille de ces *Armeniens* catholiques de tous âges, & de l'un & de l'autre ſexe ; qu'environ un an avant que D. Garcie, Ambaſſadeur, arrivât à Iſpahan, c'eſt à dire, en 1617, le Pape Paul V y avoit envoyé un religieux Dominicain, nommé *F. Paul-Marie*, homme ſavant, & de vie exemplaire, afin qu'il rétablit ce que le temps avoit altéré ou aboli aux cérémonies de l'Egliſe latine ; que ces *Arméniens* ſe ſont toujours conſervés en la profeſſion de la Religion romaine depuis le temps d'Uſſum Caſſan Roi de Perſe, lequel avoit épouſé Deſpoina, fille de Calojoannes Empereur de Trebizonde, & par conſéquent chrétienne du rit Grec ; que cette Princeſſe conſerva ſa religion, & favoriſa toujours les chrétiens d'Occident, & particulierement les Ambaſſadeurs que la République de Veniſe envoya en ce temps-là à Uſſum-Caſſan, comme auſſi le Pape Xiſte IV, & Philippe Duc de Bourgogne ; que ce fut Barthelemi de Boulogne, le Dominicain dont nous avons parlé, qui ſous Jean XXII, avoit ramené au giron de l'Egliſe latine les villages dont nous avons fait mention ; que les Dominicains y avoient alors (en 1618) 3 ou 4 petits couvents, dont le ſupérieur eſt Evêque de Maxivan.

Les *Armeniens* font l'Office eccléſiaſtique en l'ancienne langue *armenienne*, qui eſt une langue rude & peu connue. Le peuple n'entend point cet ancien *armenien*, qui differe de l'*armenien* d'aujourd'hui. Ils ont auſſi toute la Bible traduite en cette langue, & leur traduction a été faite ſur la verſion grecque des Septante. Ils l'attribuent à quelques uns de leurs docteurs qui vivoient vers le temps de S. Jean Chryſoſtôme, & entre autres à Moyſe nommé *le Grammairien*, & à David ſurnommé *le Philoſophe*. Enfin, ils font auteur de leurs caractères *armeniens* un ſaint Hermite nommé *Meſrop*, qui les inventa dans la ville de Balu, proche de l'Euphrate. Ce Meſrop vivoit en même temps que S. Chryſoſtôme. Leurs lettres majuſcules ſont des hieroglyphes. Elles ont trois noms differens, ſelon qu'elles ſont figurées. On les appelle *florentes litteræ*, lorſqu'elles repréſentent quelques fleurs. Quand elles repréſentent des animaux, des oiſeaux, ou des reptiles, on les nomme *Litteræ Bellluinæ*. Enfin le nom de Lettres capitales, *Capitales litteræ*, ſe donne à celles qui ne ſont, à ce qu'il paroît à la ſimple vûe, que le trait ou l'eſquiſſe groſſier des précédentes. Le Traducteur de M. Warburthon penſe que ces lettres majuſcules ſont de vrais hiéroglyphes, qui étoient en uſage chez les *Armeniens* avant l'invention des caractères alphabetiques : & qu'on pourroit comparer les lettres capitales, qui retiennent le contour des lettres majuſcules, à cette eſpèce d'écriture courante des hiéroglyphes, dont ſe ſervoient les Egyptiens. Le P. Kircher croit au contraire, que ces lettres ſont un effet de l'imagination des Peintres. L'alphabet éthiopien conſerve auſſi des hieroglyphes. *Ej. ci ſur les hiéroglyphes, p. 41.* Toutes ces particularités touchant les *Armeniens* ſe trouvent plus au long dans les deux volumes compoſés par le P. Calanus, & dans l'*Hiſtoire des Religions du Levant*, publiée par le ſieur de Moni. Raynaldus a auſſi inſeré dans ſes Annales pluſieurs actes curieux qui regardent les mêmes *Armeniens*. On trouve de plus à la fin de l'Hiſtoire du ſieur de Moni, une notice des Egliſes qui dépendent du Patriarche d'Arménie réſident à Egmiazin ; laquelle notice a été dressée à M. Simon par Uſcan Evêque d'Uſcouanch, & Procureur-Général de ſon Patriarche. *Voyez* auſſi l'Ambaſſade de Dom Garcias de Silva Figueroa en Perſe, *p. 194 & 282*, de la traduction de Wicquefort.

ARMÉNIEN, ENNE. adj. Qui eſt de l'Arménie, qui appartient à l'Arménie. *Armenus*. Le Rit *arménien*. La Liturgie *arménienne*. La langue *arménienne*.

ARMÉNIENNE. ſ. f. Pierre précieuſe, qui eſt en quelque façon ſemblable au lapis, ſinon qu'elle eſt plus tendre, & n'a aucune veine d'or. On l'appelle auſſi, *Vert d'azur*, à cauſe qu'il y a du vert mêlé avec du bleu. On la trouve dans le Tirol, dans la Hongrie, & dans la Tranſylvanie. Elle eſt en uſage pour les ouvrages, & ſert auſſi en Médecine.

La terre *armenienne*, *Armeniaca terra*, c'eſt la même choſe que l'arſenic rouge, ſelon Hoffman.

La couleur *arménienne*, *Armenium pigmentum*. Il ne faut point la confondre, dit Hoffman, avec la terre *arménienne*. C'étoit un minéral ou ingrédient friable, dont les Peintres ſe ſervoient autrefois pour peindre en bleu. *Voyez* Saumaiſe ſur Solin, *p. 1154 & ſuiv.*

ARMENIQUE. *Armenicus*, *Armeniacus*. Surnom, & titre d'honneur que l'on donna à Néron, à M. Aurèle

& à Luce Vère, comme le témoignent Capitolin, & les médailles, sur lesquelles on lit, NERO CÆSAR AUGUSTUS; & au revers: ARMENIAC. Et, ANTONINUS AUG. ARMENIACUS. Et, IMP. L. AUREL. AUG.... ARMEN. ou ARMENIA. ou ARMENIACUS. Capitolin dit *Armenicus*, & en françois il faut dire, *Arménique*, & non pas *Arméniaque*.

ARMENNA. Nom que l'on donne aux restes de l'ancienne *Médiobriga*. On les voit dans l'Alentéjo, en Portugal, près de l'Estramadure d'Espagne, & du bourg de Marvaon.

ARMENSEQUI, ou ARMENZA. *Armentia alba*. Autrefois Ville, & Siége épiscopal, aujourd'hui village d'Espagne, dans l'Alava, contrée de la vieille Castille.

ARMENTIÉRE. *Armentaria*. Plusieurs écrivent *Armentières*, & d'autres *Armentiers*. C'est une ville des Pays-bas, dans la Flandre & sur la Lys. *Armentières* est restée à la France depuis la paix d'Aix la-Chapelle en 1668.

ARMER. v. a. Fournir un soldat d'armes convenables pour le combat. *Armare, Armis instruere*. Il a coûté tant pour *armer* une compagnie; pour fournir des armes aux soldats qui la composent. ☞ Anciennement les Barons *armoient* leurs vassaux.

☞ ARMER, signifie aussi revêtir d'armes. *Armis instruere*. *Armer* quelqu'un de pied en cap, de toutes pièces. Soldat *armé* de toutes pièces. *Cataphractus miles*.

☞ ARMER, donner occasion de prendre les *armes*. L'intérêt de la Religion a souvent *armé* les peuples les uns contre les autres.

ARMER, se dit des armes mêmes, du fusil & du mousquet, qu'on met en état pour tirer. *Parare, Disponere*. En garnison, dès que la retraite est battue, & qu'une Sentinelle veut reconnoître quelqu'un à la portée de l'entendre, il doit crier d'une voix forte & mâle, *Qui va là?* en présentant ses armes le pouce sur le chien du fusil, afin d'être prêt, s'il en étoit besoin, à l'*armer*, pour tirer sur ceux qui voudroient le surprendre. BOMBELLES. Le Sergent fera avancer ses soldats ayant leur fusil sur le bras gauche, & le pouce droit sur le chien, pour être prêts à l'*armer* en cas de besoin. ID.

☞ ARMER, employé absolument, signifie se préparer à la guerre, lever des troupes, des soldats. *Adornare bellum. Copias cogere. Milites colligere*. On arme de tous côtés. Les Princes Chrétiens *arment* de toutes parts. Dans ce sens il est neutre.

En termes de Marine, *armer* un vaisseau, signifie, l'équiper de toutes les choses nécessaires, comme vivres, munitions, soldats, matelots, pour voyager, & pour combattre. *Armer* un canon, c'est y mettre le boulet. *Armer* les avirons, c'est les mettre sur le bord de la chaloupe prêts à servir.

☞ ARMER, dans les arts & métiers. Garnir une chose avec une autre, pour lui donner de la force ou la rendre plus propre à l'usage auquel elle est destinée. On *arme* une pierre d'aiman pour augmenter sa force, en appliquant à chacun de ses pôles une plaque d'acier terminée par un bouton. *Magnetim chalybe instruere, armare*. Voyez au mot AIMAN les causes physiques de cette augmentation de forces dans un aiman armé. On *arme* une poutre de plusieurs bandes de fer pour la fortifier. On *arme* une meule de moulin de liens de fer, une massue de pointes de fer.

☞ On le dit à peu-près dans le même sens de tout ce qui peut servir de défense. Il *arma* ses tours de parapets & de claies en flanc & sur le devant. *Munire, communire*.

☞ En termes de Fauconnerie, *armer* l'oiseau, c'est lui attacher des sonnettes.

☞ ARMER, dans un sens figuré, signifie rendre plus fort, plus redoutable. Pour contenir les hommes dans leur devoir, il a fallu leur montrer un vengeur tout puissant, *armé* de foudres & d'éclairs. S. EVR.

J'ardeur de se montrer, & non pas de médire,
Arma *la vérité du vers de la satire*. BOIL.

Quand je verrai ses yeux armés *de tous leurs charmes,*
Me souviendrai-je alors de mon triste devoir. RAC.
Il faut d'un noble orgueil armer *votre courage*. ID.

☞ ARMER, signifie encore au figuré, animer, irriter, soulever. *Irritare, commovere, incitare*. Le Roi est devenu si redoutable, qu'il a *armé* la jalousie de tous ses voisins contre lui. Ses vices ont *armé* tous les honnêtes gens contre lui. *Armer* le fils contre le père, l'ami contre l'ami.

Et qu'ont produit mes vers de si pernicieux
Pour armer *contre moi tant d'auteurs furieux?*
BOIL.

☞ ARMER, avec le pronom personnel, signifie au propre, se munir d'*armes* offensives ou défensives; quelquefois prendre les *armes*, faire la guerre. Dans la première acception, on dit *s'armer* d'une épée, d'un bâton, d'un pistolet. *Munire se, instruere*. Dans la seconde on dit *s'armer* contre son Souverain. Il n'est jamais permis à des sujets de *s'armer* contre leur Prince. *Arma capere*.

☞ s'ARMER, dans le sens figuré, signifie se fortifier par avance, se munir, se précautionner contre tout ce qui peut nuire ou incommoder, contre le chaud, contre le froid, contre les injures de l'air, &c. *Munire se, se defendere, protegere*. Il s'est *armé* d'une robe fourrée contre l'hiver, d'un manteau contre la pluie.

☞ On dit à peu-près dans le même sens, *s'armer* contre les accidens de la fortune, contre les disgrâces; se précautionner contre les événemens fâcheux qui peuvent arriver. *S'armer* de patience, de résolution, de courage; se préparer à soutenir avec courage tout ce qui peut arriver. *S'armer* de la prière, *s'armer* du signe de la croix: employer ces moyens pour, &c. *Adhibere*.

ARMER, en termes de Manége, se dit d'un cheval qui se défend contre le mors, & qui pour cela courbe son encolure jusqu'à appuyer les branches de la bride contre son poitrail, pour défendre ses barres & sa bouche, & ne pas obéir à la main du cavalier. Quand un cheval *s'arme*, il le faut galoper fort vite, & le faire aller terre-à-terre, pour lui faire passer ses fantaisies. NEWC. J'ai eu des chevaux qui *s'armoient* contre le mors autant qu'il étoit possible, & qui étoient aussi sensibles à la main & aussi légers qu'on pouvoit désirer. ID. On dit aussi qu'il *s'arme* des lèvres, quand il couvre ses barres avec ses lèvres; afin de rendre l'appui du mors plus sourd & moins sensible. On dit aussi, que la lèvre *arme* la barre; pour dire, qu'elle la couvre.

ARMÉ, EE. part. Il a les significations de son verbe, en latin comme en françois.

On dit d'un vaisseau, qu'il est *armé* en guerre, *armé* en course; pour dire, qu'il est équipé pour la guerre, ou pour la course; qu'un Prince est demeuré *armé*; pour dire, qu'il n'a point licentié ses troupes après la paix; & d'un cavalier, qu'il est *armé* à crû. Légérement *armé*, ou *armé* à la légère, pesamment *armé*. *Levis, gravis armatura*. *Armé* contre le froid. *Armé* de constance, de griffes, de dents. Un aiman *armé*, c'est un aiman garni de deux petits morceaux de fer, qui en augmentent la vertu. On dit aussi des poissons, qu'ils sont *armés*; pour dire, qu'ils sont couverts d'écailles. On dit à la chasse, qu'un chien est *armé*, quand il est couvert pour attaquer un sanglier.

ARMÉ, en termes de Blason, se dit des animaux à quatre pieds, & des dragons, en parlant de leurs ongles, de leurs dents, & des autres parties que la nature leur a données pour défenses. *Unguibus armatus, instructus*. Le lion blasonne *armé*, lorsque ses ongles sont d'un autre émail que celui de son corps. On le dit aussi de la défense d'un sanglier. On le dit aussi des griffons, des aigles, & même des flèches & autre armes dont les pointes sont d'autres émail que le fût.

On dit proverbialement d'un poltron, qu'il est *armé* jusqu'aux dents.

Poisson *armé*. Il y a le long de toutes les côtes des Indes Orientales diverses sortes de poissons, qui n'ont

point d'autre nom que celui de *poissons armés*, à cause qu'ils sont tout couverts de petites pointes, grosses & longues comme des fers d'aiguillettes, & pointues comme des aiguilles. *Voyez* le DICTIONNAIRE DES ARTS.

A MAIN-ARMÉE. Sorte d'adverbe, qui signifie, avec force, & les armes à la main. *Armata manu.* Il est venu enlever tous les fruits de ma terre *à main-armée.* Il ne manqueroit pas de l'aller trouver sur la frontière ; mais ce seroit pour l'y recevoir *à main-armée.*

ARMET. s. m. Casque, ou habillement de tête. *Galea.*

Ce mot vient par diminution de *helmette*, par corruption, pour *elmet*, ou de *elmetto*, comme qui diroit, *petit heaume.* Pasquier dit que ce mot n'est venu en usage que sous François I, & presentement il n'est guerre usité qu'en parlant des chevaliers errans des vieux Romans. Il n'y a point d'*armet* qui puisse resister à ses coups. VOIT.

Alphonse & Isamante accourant au rivage,
Donnent sur les brigands, & font voler à bas
Les testes, les armets, les escus & les bras.
P. LE MOINE.

On le dit figurément de la tête même ; mais c'est seulement dans le stile simple, familier & comique. Cet ivrogne en a dans l'*armet*, ce vin lui a barbouillé l'*armet*.

ARMILLAIRE. adj. f. *Armillaris.* Terme d'Astronomie. C'est une épithète que les Astronomes donnent à une sphère évidée, composée de plusieurs cercles de carton, ou de cuivre, qui servent à representer & à expliquer plus sensiblement la disposition du ciel, & les mouvemens des astres. La première machine que le P. Verbiest ait fait faire pour l'Observatoire de Peckin, c'est une sphère *armillaire* zodiacale de six pieds de diametre. P. LE COMTE.

☞ Il y a trois sphères artificielles différentes : celle de Ptolomée, celle de Copernic, & celle de Tycho-Brahe, qui représentent la disposition du ciel & les mouvemens des corps celestes, suivant les principes de ces trois Auteurs.

☞ Le mot d'*armillaire* vient du latin *armillaris*, *armilla*, brasselet, collier, anneau.

ARMILLE. *Voyez* ASTRAGALES.

ARMILUSTRIE. s. m. *Armilustrium.* Nom d'une fête des anciens Romains, dans laquelle ils sacrifioient armés, & au son des trompettes. C'est la mal definir, que de dire, que c'étoit une fête en laquelle on faisoit la revue générale des troupes dans le champ de Mars ; aussi Varron ne dit point que ce mot vienne du latin *arma*, armes, & de *lustrare*, faire revue ; mais de ce que le sacrifice se faisoit dans le lieu où se faisoient les revues, ou plutôt, parce que ceux qui le faisoient, tournoient autour de la place où il se faisoit, armés de boucliers ; & il preferе ce sentiment, persuadé que c'est de ce jeu, ou de cette ceremonie, que le lieu où ce sacrifice s'offroit aux Dieux, avoit été appelé *armilustrium*, ou *armilustrum*, *ab luendo, aut lustro ; id est, quòd circumibant ludentes ancilibus armati.* Les Glosses expliquent *armilustrium*, ἁγνισμὸς, ou ἅγνευμα κάθαρσις, *expiation des armes* ; ainsi ce mot n'est point composé de *lustro*, faire revue, mais de *lustro*, *purger*, *expier.* C'étoit un sacrifice pour expier les armes, pour la prosperité des armes du peuple Romain. Il se faisoit le 14e des Kalendes de Novembre, c'est à-dire, le dix-neuvième d'Octobre.

ARMINACHA. Ville de l'Anatolie. *Arminacha.* Elle est dans l'Aladulie, au pied du mont Taurus, & beaucoup plus orientale que la ville de Tianee. C'est, à ce que l'on croit, l'ancienne Cybistra, ville autrefois épiscopale de la petite Armenie.

ARMINIANISME. s. m. *Arminianismus, Arminianorum secta.* C'est la doctrine d'Arminius, professeur dans l'Université de Leyde, & des Arminiens, ou de la secte qui l'a suivi. Le point principal de cette doctrine, est qu'Arminius & les Arminiens, trouvant la doctrine de Calvin insoutenable sur la grace & le libre arbitre, revinrent à celle de l'Eglise, & soutinrent qu'il y a une grace universelle donnée à tous les hommes ; que l'homme est toujours libre de rejeter, ou de correspondre à la grace, &c. Une doctrine si saine ne pouvoit plaire aux Calvinistes. Gomar, Professeur en Theologie à Groningue, collègue d'Arminius, qui tenoit pour la grace particulière, donnée aux seuls predestinés, & pour le decret positif, tant de reprobation pour les uns, que d'election pour les autres ; Gomar, dis-je, s'y opposa fortement, & le synode de Dordrecht la condamna. Ces disputes commencèrent dès l'an 1609 ; mais elles n'eclatèrent que deux ans après. Elles passerent de l'école dans le gouvernement, & peu s'en fallut que la republique de Hollande n'en fut bouleversée. *Voyez* ARMINIEN.

ARMINIEN, ENNE. s. m. & f. Nom de secte. *Arminianus, a.* C'est le nom qu'on donne dans la Hollande à un puissant parti de sectaires qui se sont separés des Calvinistes. Ils tirent leur nom de Jacques Arminius, fameux Professeur en Theologie dans l'Academie de Leyde. On les nomme aussi *Remontrans*, à cause d'une remontrance qu'ils presenterent aux Etats Generaux en 1611, où ils exposoient les principaux articles de leur croyance. Quoique Arminius eût etudié sous Beze, & qu'il eût même été chargé de repondre à un livre qui avoit été publié en Hollande contre les sentimens de ceux de Genève, touchant la predestination & la reprobation, il ne put se resoudre à soutenir là dessus l'opinion de Calvin. Il embrassa la doctrine des Peres, & de l'Eglise, qui est tout-à-fait contraire à celle de cet heresiarque.

Si les *Arminiens* s'en étoient tenus au sentiment de leur maître, on n'auroit pas eu de quoi les condamner comme novateurs, parce qu'ils pretendent avoir de leur côté les plus anciens Peres, & presque toute la tradition de l'Eglise ; mais leurs successeurs, & principalement Simon Episcogius, ont poussé les choses si loin, qu'ils se sont fort approchés des Sociniens ; & c'est ce qui donna de grands sujets de plainte aux Calvinistes, qui ne purent cependant les refuter solidement par leurs principes. Car lorsqu'ils ont reproché aux *Arminiens*, qu'ils renouvelloient une ancienne heresie qui avoit été condamnée dans les Pelagiens, & dans les demi Pelagiens, ceux ci les ont combattus par les raisons qui avoient été opposées aux Catholiques Romains, au commencement de la reformation. L'autorité seule des hommes, disoient les *Remontrans*, ne peut servir de preuve legitime, que dans la communion de Rome. Ce n'est pas assez de montrer qu'une opinion a été condamnée, si l'on ne montre en même temps qu'elle a été justement condamnée : *Nec satis est damnatam olim sententiam esse, nisi demonstretur eam, aut pure, aut recte damnatam esse constet.* Ils parlent de la sorte dans la lettre qu'ils ont fait imprimer à la tête de leur Apologie.

Sur ce principe, que les Calvinistes ne peuvent pas rejeter, les *Arminiens* ont beaucoup diminué le nombre de ce qu'on appeloit auparavant les *articles fondamentaux de la religion.* Comme ils ne les trouvoient point tous etablis clairement dans les livres sacrés, ils se moquerent des cathéchismes & des formules de foi auxquels on vouloit les assujettir. C'est pourquoi ils furent condamnés dans le fameux synode de Dordrecht, tenu en 1618, où se trouverent un grand nombre de Théologiens Calvinistes. M. Simon a parlé au long des *Arminiens*, de leurs sentimens, & de leurs principaux Ecrivains, dans son *Histoire des Commentateurs du nouveau Testament*, ch. 54.

L'Auteur d'un petit livre intitulé, *de la Religion des Hollandois*, imprimé à Paris en 1673, a expliqué à fond la croyance des *Arminiens.* Voici ce qu'il en dit dans sa deuxième lettre : depuis la mort d'Arminius, & du temps de Vorstius, & d'Episcopius, un très-celebre docteur d'entre eux, ils ont adopté plusieurs erreurs des Sociniens. La plûpart même d'entre eux ont quitté l'opinion de leur premier maître sur les points de la predestination & de l'election eternelle. Arminius avoit enseigné, que Dieu a élu les fidèles par la prevision de leur

foi : & Epiſcopius croit que Dieu n'a élu perſonne de toute éternité ; mais qu'il élit les fidèles dans le temps, lorſqu'ils croient actuellement. Il ne parle qu'en des termes fort douteux & ambigus de la preſcience de Dieu, laquelle étoit la grande forteresſe dans laquelle Arminius ſe retranchoit. Ces mêmes *Arminiens* d'aujourd'hui croient que la doctrine de la Trinité des perſonnes dans une ſeule eſſence, n'eſt point néceſſaire au ſalut ; qu'il n'y a dans l'Ecriture aucun précepte, par lequel il nous ſoit commandé d'adorer le S. Eſprit ; que JESUS-CHRIST n'eſt pas un Dieu égal au Pere ; que la foi en JÉSUS-CHRIST, par laquelle nous ſommes ſauvés, n'a point été condamnée, ni n'a point eu lieu ſous la vieille alliance. La plûpart évitent avec ſoin le mot de *ſatisfaction* de JÉSUS-CHRIST. Epiſcopius cependant dit, JESUS-CHRIST par ſa paſſion a ſatisfait juſque-là à Dieu, qu'il l'a rendu propice à tout le genre humain. Ils preſſent avec grand ſoin la tolérance de toutes les opinions de ceux qui profeſſent la religion chrétienne, ſoutenant que tous les chrétiens s'accordent dans les points les plus importans, & comme l'on appelle, *eſſentiels & fondamentaux de la religion* ; que juſqu'ici il n'a point été décidé par un jugement infaillible, qui ſont ceux d'entre les chrétiens qui ont embraſſé la religion la plus véritable & la plus conforme à la parole de Dieu ; que pour cet effet, tous peuvent s'unir pour compoſer un ſeul & même corps d'Egliſe, & qu'ils doivent s'aimer comme freres ; que l'on ne doit contraindre perſonne à condamner & à quitter ſes ſentimens, ou à approuver & ſuivre ceux d'autrui.

Si Arminius revenoit au monde, ajoute l'Auteur de ce petit livre, il ne reconnoîtroit aſſurément pas pour ſes diſciples la plûpart de ceux qui portent ſon nom. Il y en a cependant qui n'ont rien ajouté à ſes ſentimens ; mais les uns & les autres s'accordent tous en ce point, qu'on doit tolérer tous les chrétiens, ou pour ne compoſer tous enſemble qu'une même Egliſe, ou pour permettre à chacun la liberté de ſa religion. Les principaux Ecrivains de la ſecte des *Arminiens*, ſont Arminius, Epiſcopius & Grotius. On y peut ajouter Courcelles, qui a compoſé un corps de Théologie, où il a mis en abrégé ce qui ſe trouve plus étendu dans les gros livres d'Epiſcopius, & y ajoute de ſon fond pluſieurs autres choſes. Les Sociniens néanmoins mettent ce Courcelles au nombre de leurs Ecrivains.

ARMIRO. *Armira*. Il y a la ville d'*Armiro* dans l'île de Candie. *Armiro* en Grèce, eſt dans la Theſſalie, au fond du golfe d'*Armiro*, entre Zéiton & Démétriade.

LE GOLFE D'ARMIRO OU DE VOLLO. *Sinus Amiranus*, ou *Pelaſgicus*, ou *Demetriacus*, eſt dans l'Archipel, ſur la côte de Theſſalie, entre le golfe de Salonique & celui de Zéiton, & il prend ſon nom tantôt de la ville d'*Armiro*, & tantôt de celle de *Vollo*, qui ſont ſur ſes bords.

ARMIRO, eſt encore le nom d'une montagne de Portugal. *Mons Armirus*. Elle eſt aux confins de l'Alentéjo & de l'Eſtramadure d'Eſpagne, près de la ville de Portalégre. On croit que c'eſt l'*Herminius* des anciens, que d'autres prennent pour la Strella de nos jours, montagne plus voiſine de la mer.

ARMIRO. Rivière de l'île de Candie. *Armirus*. Elle coule dans le territoire d'*Armiro*, près de Caſtel-Malveſi, & ſe décharge dans la Méditerranée ; près de Puleo Caſtro. On la prend pour l'*Oaxes* des Anciens.

☞ ARMIROS. Sauvages de l'Amérique, qui habitent le long de la rivière de la Plata. Alvaro donna le nom de *Vera* à la province qu'ils habitent.

ARMISTICE. ſ. m. Suſpenſion d'armes pour un petit eſpace de temps. *Induciæ*. Les troupes du Roi voyant expirer le terme de l'*armiſtice*, ſe mirent en état de paſſer le Rhin. Les plus preſſantes ſollicitations auprès des Puiſſances qui étoient en guerre, pour les engager à convenir d'un *armiſtice*, & à entrer en négociation.... L'*Armiſtice* a été agréé par toutes les Puiſſances. MERC. *Janv. 1736.*

Ce mot eſt formé de deux mots latins, *arma*, & *ſtare*, qui veulent dire étant joints en un, que les armes ſont en repos, & que les expéditions militaires ceſſent.

☞ ARMISTICE, ſuſpenſion d'armes, trêve. Les Vocabuliſtes nous donnent ces trois mots comme parfaitement ſynonymes, puiſqu'ils ne les diſtinguent par aucunes nuances. Ils déſignent tous trois une ceſſation de tous actes d'hoſtilités entre deux partis qui ſont en guerre : mais chacun paroît avoir ſon caractère particulier. *Armiſtice* & *ſuſpenſion d'armes* paroiſſent ſynonymes, en ce qu'ils déſignent une ceſſation d'hoſtilité pour un petit eſpace de temps ; mais le terme de *ſuſpenſion d'armes* eſt plus du langage ordinaire ; celui d'*armiſtice*, qui eſt preſque tout latin, paroît plus fait pour les ſavans. *Trêve* eſt une ceſſation d'actes d'hoſtilités pour un temps plus long, & cette convention ſe fait ordinairement par écrit.

ARMOA. Petite rivière de la Morée. *Armoa*. Elle eſt dans l'Arcadie, & ſe décharge dans l'Alphée. Quelques Géographes croient que c'eſt l'*Amarynthus* des Anciens, rivière du Peloponnèſe.

ARMOGAM. ſ. m. Terme de Marine, qui ſignifie, le beau temps qui eſt propre à naviger. *Tempus navigationi idoneum*. Quand le maître perd ſon *armogan*, s'il arrive du dommage au navire, il le doit payer au marchand. ☞ On ne le dit que ſur la Méditerranée.

ARMOIRE. ſ. f. Meuble de bois, fait en forme de buffet, qui ſert à ſerrer des habits, ou autres hardes. *Armarium*. On trouve *armorie* & *armoria* dans la plus baſſe latinité, qui ſe dit d'un coffre ou *armoire*, qui étoit dans l'égliſe proche l'autel. Voyez *Act. Sanct. Jun. T. II, p. 101, C. & 103, C. Armoire* à tant de tiroirs, de guichets. On l'appelle ainſi, à cauſe qu'on y ſerroit autrefois les armes, & maintenant les titres de familles, & mille autres choſes. C'étoit auſſi le lieu où les anciens chevaliers tenoient leurs habits de joûtes & de tournois, leurs écus & leurs armes.

ARMOIRE A VAISSELLE. C'eſt un ouvrage de menuiſerie, qui ſert à mettre la vaiſſelle & autres choſes de cette nature, appartenant à la cuiſine.

ARMOIRIE. ſ. f. On appeloit ainſi autrefois les œillets de Poëtes. *Voyez* ŒILLET.

ARMOIRIES. ſ. f. pl. Marques de nobleſſe & de dignité, compoſées régulièrement de certaines figures & d'émaux, données ou autoriſées par les Souverains pour la diſtinction des perſonnes & des maiſons. *Inſignia gentilitia*. Les plus belles *armoiries*, ſelon l'art, & les plus belles à voir, ſont les moins chargées, & celles dont les figures ſont faites de ſimples traits, comme les partitions & les pièces honorables. Il n'y a que quatre couleurs & deux émaux, qui entrent dans les *armoiries*. ☞ Il eſt défendu aux roturiers de porter des *armoiries* timbrées. Faire peindre ſes *armoiries*. On ſe ſert plus ordinairement du mot *armes* quand on peut éviter l'équivoque des armes ordinaires. Blaſonner des *armes*. Quelles ſont vos *armes* ?

Ce mot vient d'*armure*, à cauſe qu'on peignoit autrefois ſur les écus, les caſques & les cottes d'armes des Chevaliers, les marques qu'ils avoient priſes pour ſe diſtinguer les uns des autres, tant à la guerre, que dans les tournois.

Les Savans ne ſont pas d'accord ſur l'origine des *armoiries*. Favin prétend qu'elles ont été dès le commencement du monde ; Ségoin, du temps des enfans de Noé ; d'autres, du temps d'Oſiris ; ce qui eſt appuyé par quelques paſſages de Diodore de Sicile ; d'autres, du temps des Hébreux, parce qu'on a donné des armes à Moyſe, à Joſué, aux douze tribus, à Eſther, à David, à Judith, &c. d'autres, aux temps héroïques, & ſous l'empire des Aſſyriens, des Médes & des Perſans, s'appuyant ſur Philoſtrate, Xénophon & Quint-Curce. Quelques-uns prétendent qu'Alexandre régla les *armoiries* & l'uſage du blaſon. Le P. Monet veut qu'elles aient commencé ſous l'empire d'Auguſte ; d'autres, pendant les inondations des Goths ; & d'autres, ſous l'empire de Charlemagne. Chorier, dans ſon *Hiſt. du Dauphiné, T. I, p. 97*, remarque que les Tues étoient les boucliers des Gaulois, qui les couvroient entièrement ; que chaque ſoldat y faiſoit peindre quelque marque qui lui étoit propre, & par la vue de laquelle

il pouvoit être reconnu entre ſes compagnons; il cite ſur cela Pauſanias qui le dit en effet; & c'eſt là, ſelon Chorier, l'origine des armes des nobles familles. Il dit ailleurs, que ce ſeroit le comble de l'ignorance, de croire que les Romains aient entièrement ignoré les *armoiries*; mais qu'il n'y en auroit guère moins à ſoutenir qu'ils en aient eu de propres à chaque famille. Spelman dit que ce ſont les Saxons, les Danois & les Normands qui les ont apportées du Nord en Angleterre, & de-là en France. Or il eſt certain que de temps immémorial, il y a eu parmi les hommes des marques ſymboliques pour ſe diſtinguer dans les armées, & qu'on en a fait des ornemens de boucliers & d'enſeignes; mais ces marques ont été priſes indifféremment pour deviſes, emblêmes, hiéroglyphes, *&c.*, & ce n'étoient point des *armoiries* comme les nôtres, qui ſont des marques héréditaires de la nobleſſe d'une maiſon, réglées ſelon l'art du blaſon, & accordées, ou approuvées par les Princes. Ainſi avant Marius, l'aigle n'étoit point l'enſeigne perpétuelle du Général des Romains: ils portoient indifféremment dans leurs étendards, ou un loup, ou un léopard, ou un aigle, ſelon le choix de celui qui commandoit. On remarque la même diverſité à l'égard des François; & c'eſt pourquoi les Auteurs ſont partagés lorſqu'ils parlent des *armoiries* de France. Les uns diſent que les François avoient pour armes trois crapauds; les autres trois croiſſans; les autres trois couronnes, & les autres un lion. Comme ces *armoiries* n'étoient point fixes ni perpétuelles, chaque Auteur a pris pour les armes des François, celles qu'on remarquoit dans les temps qu'il écrivoit. Quelques-uns prétendent que juſqu'à Clovis, les Rois avoient trois crapauds dans leurs armes; & que ce Prince ſe fit apporter les fleurs-de-lis par un Hermite; mais d'autres ſoutiennent que Louis le Jeune, dans le treizième ſiècle, eſt le premier qui ait pris des fleurs de-lis ſans nombre; Charles VI les réduiſit a trois. En effet, tous les Auteurs les plus éclairés tiennent que les *armoiries* des maiſons, auſſi-bien que les doubles noms des familles, n'ont pas commencé avant l'an 1000. M. le Laboureur prétend que l'uſage des *armoiries* n'eſt pas plus ancien que les premières croiſades des Chrétiens pour l'Orient. L'opinion qui les fait remonter au delà du dixième ſiècle, a été refutée par Spelman, André du Cheſne, Blondel, les Frères de Sainte-Marthe, de Juſtel, l'Eſpinoy, Chifflet, Bauchet, Du Tillet, & le Père Ménéſtrier. Ce ſont les tournois qui ont fait fixer les *armoiries*. Henri l'Oiſeleur, qui régla les tournois en Allemagne, fut l'occaſion de ces marques d'honneur, qui ſont plus anciennes chez les Allemands que dans tout le reſte de l'Europe. Ce fut alors que commencèrent les cottes d'armes, qui étoient une eſpèce de livrée compoſée de diverſes bandes de pluſieurs couleurs, d'où vinrent la faſce, la bande, le pal, le chevron, la loſange, *&c.* qui ont donné le commencement aux *armoiries*. Ceux qui ne s'étoient jamais trouvés aux tournois, n'avoient point d'*armoiries*, quoiqu'ils fuſſent Gentilshommes. Les Seigneurs qui ſe croiſerent pour aller conquérir la Terre-Sainte, prirent auſſi ces marques d'honneur pour ſe diſtinguer. Avant ce temps-là, c'eſt-à-dire, avant le X ou XIe ſiècle, les *armoiries* n'étoient point en uſage. On ne remarque ſur les tombeaux plus anciens que des croix, & des inſcriptions gothiques, avec la repréſentation de la perſonne. Le tombeau du Pape Clément IV, mort en 1268, eſt le premier ſur lequel on trouve des *armoiries*. On ne voit non plus des armes ſur les ſceaux, ou ſur les monnoies que depuis le X ou le XIe ſiècle. La première monnoie de France avec des *armoiries* eſt un denier d'or de Philippe de Valois, où il eſt repréſenté tenant de la main gauche un écu ſemé de fleurs-de-lis. Cette pièce d'or battu en 1336, fut nommée *écu*, à cauſe de l'écuſſon des *armoiries* de France. On trouve bien des figures plus anciennes, ou dans les étendards, ou dans les médailles; mais ni les Princes, ni les villes n'en ont pas fait des *armoiries* en forme, & l'on ne trouve aucun Auteur qui faſſe mention de l'art du Blaſon au-deſſus de ces ſiècles-là.

Auſſitôt maint eſprit fécond en rêveries,
Inventa le blaſon avec les armoiries:
De ſes termes obſcurs fit un langage à part, &c.
BOIL.

Il n'y avoit originairement que les ſeuls Nobles qui euſſent le droit d'avoir des *armoiries*; mais le Roi Charles V, par ſa charte de l'an 1371, ayant anobli les Pariſiens, il leur permit de porter des *armoiries*: ſur cet exemple, les plus notables Bourgeois des autres villes prirent auſſi des *armoiries*.

Les *armoiries* n'ont commencé à être pendues dans les égliſes que vers l'an 1341, dont on voit un témoignage dans l'Hiſtoire de Joinville. D'autres diſent que cela ne commença qu'en 1350, par un Evêque d'Utrecht, en faiſant les obsèques de ſon frère. Baſilius Poncius, Auguſtin de Léon en Eſpagne, a fait une Diſſertation en quatre Chapitres, dans laquelle après avoir recherché l'origine des *armoiries*, & montré qu'il ſemble qu'il y ait de la vanité à un homme de faire mettre ſes armes ſur ce qui lui appartient; il conclut cependant dans le quatrième chapitre, que cela ſe peut faire ſans orgueil.

On dit proverbialement, il n'y a point de plus belles *armoiries* que celles d'un vilain, il prend ce qu'il veut.

ARMOISE. ſ. f. *Artemiſia.* Plante appelée par le vulgaire *Herbe de la S. Jean.* Sa racine eſt de la groſſeur du doigt, branchue, & fibreuſe, un peu douce & aromatique au goût. De ſon collet naiſſent pluſieurs tiges hautes de quatre à cinq pieds, rondes, cannelées, velues, moelleuſes, moins groſſes que le petit doigt, le plus ſouvent lavées de pourpre, d'autres fois vertes, & garnies de feuilles, quelquefois pales ou blanchâtres, aſſez ſemblables à celles de l'abſinthe ordinaire; mais leurs ſegmens ſont plus larges dans le bas, & plus longs & plus étroits à leurs extremités: elles ſont outre cela vertes en deſſus & blanchâtres en deſſous; ſes tiges ſont branchues & terminées par des épis de fleurs. Chaque fleur eſt un amas de petits fleurons de couleur de pourpre, ou blanchâtres, renfermés dans des calices écailleux, arrondis, & d'une ligne de diamètre environ. Ces fleurs ont une odeur foible, aromatique, cependant agréable & approchante de celle de la lavande. Ses ſemences ſont menues comme celle de l'abſinthe & ſuccedent aux fleurons. Le peuple croit mal-a-propos qu'on trouve ſous la racine de l'*armoiſe* un charbon; qu'il faut l'y chercher la nuit de la veille de S. Jean-Baptiſte; & que ce charbon eſt un ſouverain remède pour l'epilepſie. L'*armoiſe* eſt recommandée pour les maladies des femmes. On l'emploie en décoction & en ſyrop. On aſſure que le moxa des Chinois eſt un coton qui ſe ramaſſe ſur une eſpèce d'*armoiſe* de la Chine. On fait brûler ce moxa ſur les parties attaquées de la goutte. L'*armoiſe* ſe trouve aſſez communement par-tout. Elle a pris ſon nom d'une racine de Carie, appelée *Artemiſia*, d'Artémiſe femme de Mauſole. On croit qu'elle a été la première qui l'a miſe en uſage. *Voyez* le *Dictionnaire Economique* ſur les propriétés de l'*armoiſe*.

ARMOISIN. ſ. m. Eſpèce de taffetas qui vient d'Italie & de Lyon, qui eſt de moyenne bonté. Le demi-*armoiſin* eſt le taffetas d'Avignon, qui eſt de moindre valeur. Il y a de l'*armoiſin* à trois fils. Ce taffetas eſt ainſi nommé, ſelon M. Huet, pour *ormoiſin*, parce qu'il vient de l'île d'Ormus. Il s'en fait en Italie & à Lyon. D'autres prétendent que ce mot vient de l'italien *armoſino*, & qu'il a été ainſi nommé, parce qu'on mettoit pluſieurs armoiries ſur la toilette qui l'enveloppoit.

ARMOISIN DES INDES. C'eſt un taffetas fabriqué aux Indes Orientales, mais plus foible, & de moindre qualité que les *armoiſins* qui ſe font en Europe. Les couleurs, ſur-tout le cramoiſi & le rouge, en ſont ordinairement fauſſes, & ils ont peu de luſtre & point du tout de brillant.

ARMON. ſ. m. Terme de Sellier. C'eſt une partie du train de devant d'un carroſſe. *Armus.* Il y a deux

pièces de bois un peu courbes qui prennent d'un côté sur l'essieu de devant, & qui aboutissent de l'autre au timon. Elles servent à soutenir une cheville, sur laquelle le timon est mobile, pour le lever quand on veut. Ces deux pièces s'appellent les *armons*; & ce mot vient apparemment d'*armus*, à cause qu'ils font comme les flancs du timon.

ARMONIAC. *Voyez* AMMONIAC.

ARMORIAL. s. m. quelquefois adjectif. Recueil de plusieurs armoiries. Livre qui contient les armoiries de la noblesse du royaume, d'une province. *Gentilitiorum insignium index.* Le Mercure *Armorial* de Segoin. L'Indice *Armorial* de Geliot. L'*Armorial* allemand de Sibmacher, de Furstenberg, de Wappembourg, &c. L'*Armorial* de France, de Bretagne, &c.

ARMORICAIN, AINE. s. m. & f. *Armoricus.* Le P. Lobineau, dans l'*Histoire de Bretagne*, & peut être quelques autres encore, appellent ainsi les anciens habitans de l'*Armorique*, ou de la Bretagne, que tous les autres appellent *Armoriques.* Les Arboriques de Procope sont les mêmes que les *Armoricains*; ce que dit Procope des *Arboriques* convient aux *Armoricains.* Il est mieux de dire *Armoriques*, avec M. de Cordemoy, & nos autres bons Auteurs; car nous ne formons en *ain* que les noms terminés en latin en *anus*; *Africanus*, Africain; *Germanus*, Germain; *Alanus*, Alain, &c. & les noms en *icus*, comme *Armoricus*, se changent en *ique*; *Asiaticus*, Asiatique; *Italicus*, Italique, &c. Il est vrai que Jornandes les appelle *Armoriciani*; Mais il faudroit donc dire *Armoricien*, selon l'analogie. Enfin, *Armoricain* seroit plutôt ce qui appartient au peuple Armorique, que le peuple Armorique même.

ARMORIER. v. a. Peindre ou graver des armoiries. *Gentilitium insigne imprimere, inscribere, signare.* Il a fait *armorier* sa vaisselle, son carrosse. Ce parement d'autel est *armorié* des ses armes.

Il fit armorier *au dos de son carrosse,*
& sa mitre & sa crosse. BOIL.

Les anciens Auteurs qui ont écrit du Blason, disoient *armoyer.* Un manteau ducal *armoyé*; une cotte d'armes *armoyée*, &c.

ARMORIQUE. s. m. & f. *Aremoricus*, ou *armoricus.* Ancien peuple des Gaules qui habitoit l'*Armorique.* César fait mention des villes ou cités *Armoriques.* P. Crassus, un des lieutenans de César, avoit soumis les *Armoriques*; c'est-à-dire, les peuples qui ont depuis composé les provinces ecclésiastiques de Rouen & de Tours. CORDEM. Clovis soumit le royaume des Bretons avec plusieurs villes *Armoriques*, comme Rouen & Coutances. ID. Le P. Lobineau prétend que les Arboriques de Procope sont les *Armoriques.* Voyez ARBORIQUE. *Et ci-dessus* ARMORICAIN.

ARMORIQUE. *Armorica, aremorica.* Ancienne contrée des Gaules. Pendant plus de 800 ans on a compris sous ce nom tout ce qui étoit entre la Seine à l'orient, la Loire au midi, l'Océan au nord & au couchant; c'est-à-dire, ce que l'on a appelé *la seconde* & *la troisième Lyonnoise*, ou ce que nous appelons aujourd'hui la *Bretagne*, la plus grande partie de la *Normandie*, le *Maine*, *le Perche*, & la partie septentrionale de l'Anjou & de la Touraine. L'Auteur de la vie de S. Paterne, dit que ce Saint étoit originaire de l'Armorique, étant de la ville de Coutances. *Armoricâ regione civitate Constantia oriundus.* On appelle *Armorique* toute la côte des Gaules depuis les Pyrénées jusqu'au Rhin. BOREL. MÉNAGE, *orig.* Voyez AQUITAINE *ci-dessus.*

Ce nom est celtique & bas breton, & signifie *un pays maritime*; car en breton, ou celtique, *Ar*, signifie *super, sur*; & *mor* veut dire *mare, mer*; sur la mer, sur le bord de la mer, sur la côte. César a remarqué, *Lib. VII de Bello Gall. c. 14*, que les Gaulois appeloient *Armoriques* toutes les villes situées sur l'Océan. C'est pour cela que Pline, *Liv. IV, ch. 17*, dit que l'Aquitaine a aussi été appelée *Armorique*, comme nous l'avons remarqué sur le mot AQUITAINE. Les Belges appeloient les *Armoriques, Transsequani*, Les peuples situés au-delà de la Seine. Cénalis dit que les habitans de l'*Armorique* appeloient autrefois leur pays *Ehidaw-Letavia*, c'est-à-dire, *littoralis*, pays situé sur la côte. Aujourd'hui ils l'appellent *Breis.* Si l'on en croit d'Argentré, *Ar*, & *mor*, sont encore en usage en bas-breton. Le nom de *Bretagne* ne lui a été donné que depuis la fin du IVe siècle.

ARMORISTE. s. m. qui se dit de ceux qui ont écrit du Blason, qui possèdent cette science, ou qui l'enseignent. *Gentilitii scuti designator, interpres, enunciator.* On les appeloit autrefois *Blasonneurs.*

ARMOSIE. s. f. Vieux mot. Harmonie.

ARMOT. Île de la mer de Gascogne. *Armotia.* Elle est sur la côte de Saintonge.

☞ ARMOUCHIQUOIS. Peuples de l'Amérique septentrionale, les mêmes que les almouchiquois. *Voyez* ce mot. Quoique Corneille en fasse un article à part.

ARMOYÉ, ÉE. adj. Vieux mot. Blasonné, qu'on porte pour armoiries. On lit dans Froissard, « Et delez lui » étoit Messire Jean de Barrois, a pennon *armoyé* de ses armes.

☞ ARMURE. s. f. *Armatura.* Armes défensives qui couvrent & joignent quelque partie du corps: ce qui sert à défendre des atteintes ou des effets du coup. Ce mot se dit seulement dans le détail, en nommant quelque partie du corps; *armure* de tête, *armure* de cuisse, &c. mais on ne dit pas en général les *armures.* On se sert alors du mot *armes.* Le casque est une *armure* de tête. Le brassard est l'*armure* du bras. Le cuissart, l'*armure* de la cuisse. Le gantelet, de la main. La cuirasse, l'*armure* du devant & du derrière du corps, depuis la ceinture jusqu'aux épaules. La côte-de-mailles, l'*armure* de tout le tronc. Ce qu'il y a de plus beau dans Don Quichote, n'est pas de le voir revêtu de ses armes combattre contre des moulins à vent, & prendre un bassin à barbe pour une *armure* de tête.

On le dit aussi des armes défensives, des animaux. Les écailles servent d'*armure* aux crocodiles.

ARMURE, se dit aussi en parlant de la pierre d'aiman, de deux morceaux de fer qu'on met aux poles de cette pierre, & qu'on lie bien ferme avec une petite ceinture de métal. Cette *armure* augmente considérablement la vertu de l'aiman.

ARMURE, se dit d'un carrelet à pêcher, composé de la perche & de la gaule, qu'on appelle *en larmes*, & qui le tiennent tendu.

☞ ARMURE, dans les manufactures de soie, se dit après que le métier est monté, de l'ordre dans lequel on fait mouvoir les lisses, tant de chaine que de poil, pour la fabrication de l'étoffe.

☞ ARMURE, se dit aussi en Serrurerie de la ferrure qu'on met à une poutre ou autre machine nécessaire pour sa conservation, ou pour en augmenter la force.

ARMURE, se dit encore figurément de tout ce qui sert à nous fortifier, & à nous défendre contre les tentations, les misères & les chagrins de cette vie. C'est en ce sens que l'Ecriture-Sainte parle de l'*armure* de Dieu, par le moyen de laquelle on peut résister aux mauvais jours. La patience est une *armure* impénétrable. MAUG.

ARMURIER. s. m. Marchand qui vend des armes. On le dit aussi de l'Artisan qui les travaille, soit des armes défensives, soit des armes à feu. *Armorum faber, opifex.*

☞ Dans la rigueur on ne devroit entendre par *armurier*, que celui qui faisoit autrefois les armes défensives dont les gens de guerre se couvroient, comme le heaume, le casque, les cuissarts, &c. Distingué en cela de l'Arquebusier qui fabrique ou vend les petites armes à feu; arquebuses, fusils, pistolets, &c. Mais l'usage contraire a prévalu.

ARMUYDEN. Ville des Provinces-Unies. *Armemuda.* Elle est dans l'île de Walcharen, en Zelande, près de Middelbourg.

A R N.

ARN, ou ARNE, ou ARNO, ou ARNON. Rivière au-delà du Jourdain, à l'orient. *Voyez* ARNON.

ARNABO. s. m. Grand arbre des Indes Orientales, qui

a l'odeur du citron, & la feuille du ſaule. Il ne porte point de fruit.

ARNALDISTE. ſ. m. & ſ. *Arnaldiſta*. Diſciple ou ſectateur d'Arnaud de Breſſe, heretique du XIIe ſiècle. Il prétendoit que ceux qui poſſedoient des biens d'Egliſe, ſeroient damnés; il attaquoit le bapteme, & l'Euchariſtie. Après avoir excité bien des troubles a Breſſe & à Rome, il fut pendu dans cette dernière ville en 1155, & ſes cendres jettées dans le Tibre. On appelle auſſi ces heretiques Poplicains, ou Publicains.

On a auſſi donné de nos jours le nom d'*Arnaldiſtes* aux ſectateurs ou partiſans d'Antoine Arnaud.

ARNAUD. ſ. m. *Arnaldus*. Nom propre d'homme, que l'on a quelquefois confondu avec Arnold, ou Arnoul. *Arnoldus*. Probablement dans l'origine, ce n'étoit que la même choſe; mais dans la ſuite l'uſage les a diſtingués, & il ne faut pas les prendre indifféremment l'un pour l'autre. On trouve auſſi la même perſonne appellée *Arnaud*, ou Renaud. Ce qui montre que ces deux mots ſont le même, & que Renaud eſt fait d'*Arnaud* par apherèſe, c'eſt-à-dire, par le retranchement de la première lettre. *Arnaud*, ou Renaud de Châtillon, Seigneur de Crac, ville forte, ſur la frontière de Syrie, nommée par les anciens *la Pierre du deſert*, fut cauſe par les actes d'hoſtilité, qu'il exerçoit pendant la trêve, que la guerre ſe ralluma entre Baudouin IV, & Saladin en 1182.

☞ ARNAUD (Antoine), Docteur de Sorbonne, aſſez connu dans l'hiſtoire du temps, par ſes écrits polemiques.

ARNAY-LE-DUC. Ville du Duché de Bourgogne, en France. *Arnaum Ducum*. Elle eſt entre Autun & Dijon.

ARNEBOURG. Ville de la vieille Marche de Brandebourg. *Arneburgum*. Elle eſt ſur l'Elbe.

ARNEDO. Ville de l'Amérique méridionale. *Arnedum*. Elle eſt ſur la côte du Perou, où elle a un port, à ſeize lieues au nord de Lima.

ARNEHEIM, ou ARNEM. Ville de la Gueldre hollandoiſe. *Arnekeium*, *Arnecum*. Elle eſt dans le Velaw, ſur le Rhin, à quelques lieues de Nimégue, avec laquelle elle a communication par le canal de Bilt. Le quartier d'*Arnem* eſt autrement appelé *le Velaw*.

La terre ou le pays d'ARNEHEIM eſt ſur la côte de la nouvelle Zelande, dans les terres auſtrales, au midi de la Terre des Papous.

ARNES. Bourg de Suède. *Arneſia*. Il eſt dans l'Angermanie, ſur une grande baie du golfe de Bothnie.

ARNESTEYN. Ville de Thuringe, en Allemagne. *Aruſteinum*. Elle eſt dans le comte de Mansfeld, entre la ville de Mansfeld & celle de Quedlimbourg.

ARNHUSEN. Ville du duché de Cuſſabie près de la Poméranie Ducale. *Arnhuſia*. Elle eſt voiſine de la nouvelle Marche de Brandebourg, au midi de la ville de Colbert.

ARNIQUE. ſ. f. Plante. *Arnica*. L'*Arnique* eſt une herbe qui croît à la hauteur de deux ou trois pieds, dont les feuilles reſſemblent à celles du plantain, & qui porte une feuille jaune: ſa fleur a les feuilles diſpoſées en rayons, à-peu-près comme celles de la fleur de ſouci. Cette herbe croît ſur les montagnes & dans les prés. Quelques Auteurs l'appellent *plantain des montagnes*, d'autres, *plantain des alpes*, d'autres *doronique à feuilles de plantain*, d'autres *aliſma*. Schroder en fait mention dans ſa Pharmacopée. Il dit qu'elle eſt ſudorifique & diurétique, quelquefois même un peu vomitive. Il ajoute que les payſans du Holſtein s'en ſervent avec ſuccès contre le ſang grumelé & coagulé, & contre la fièvre. Il aſſure en avoir été témoin. Ils la font bouillir dans de la bierre, & ils boivent cette bierre. Étant miſe dans le nez, elle fait éternuer & cracher, & ſoulage beaucoup le cerveau. *Voyez* les *Acta Medicorum Berolinenſium*, où il y a quantité de cures extraordinaires, faites par l'infuſion d'*arnique*, ſur tout dans les bleſſures, les coups reçus, les pleuréſies, les fractures de côtes, & autres cas où il y a du ſang extravaſé, qu'elle fait vomir, ou qu'elle diſſipe par les ſueurs. M. Fehrius, qui rapporte ces cures, dit que l'infuſion d'*arnique* eſt ſouveraine contre la fluxion de poitrine, autrement dite péripneumonie, lorſqu'il y a du ſang dans les crachats. Il ajoute que la doſe eſt une pincée ou deux dans de l'eau bouillante, & que l'infuſion s'en doit faire comme on fait à celle du thé.

ARNO. Rivière d'Italie. *Arnus*. Elle a ſa ſource dans l'Apennin, coule dans la Toſcane, paſſe à Florence & à Piſe, & ſe jette dans la Mediterranée au-deſſous de Piſe.

ARNODE. ſ. m. Nom que les Grecs donnoient à ceux qui alloient dans les feſtins & dans les aſſemblées reciter des vers d'Homère. Ils portoient à la main une branche de laurier.

Ce nom vient du grec Ἀρνὸς, qui ſignifie un *agneau*, qu'on leur donnoit d'ordinaire pour récompenſe, & ᾠδὴ, *chant*.

On les appeloit auſſi *Rhapſodiſtes*.

ARNOLDISTE. ſ. m. Sectateur d'Arnaud de Breſſe. *Voyez* ARNALDISTE.

ARNON. ſ. m. *Arnon*. Rivière fort rapide, ou grand torrent au-delà du Jourdain à l'orient. Il prend ſa ſource d'une montagne de même nom, qui fait partie de celles que l'Ecriture appelle *montagnes de Galaad*; il traverſe une partie de la tribu de Gad, toute celle de Ruben, & ſe décharge dans la mer Morte. Ils camperent au bord d'*Arnon*, qui eſt dans le déſert, & ſe termine à la frontière des Amorrhéens. Car *Arnon* eſt à l'extrémité de Moab, entre les Moabites & les Amorrhéens. *Nomb. XXI, 13.* SACI. *Voyez* encore Joſué, *XIII, 16, 17*, & Joſephe, *Ant. Liv. IV, ch. 4.* S. Jerôme dit qu'il y avoit un rocher très-haut entre les Moabites & les Ammonites, qui portoit auſſi ce nom; & le P. Lubin dit, que c'eſt de ce rocher que ſortoit le torrent d'*Arnon*. Enfin ils placent encore au pied de ce rocher une ville du même nom; & quelques Auteurs prétendent que c'eſt de cette ville qu'il eſt parlé *Nomb. XXI, 24.* Ils ſe rendirent maîtres de ſon royaume, depuis *Arnon* juſqu'à Jeboc. Ils ſe trompent; ce ſont deux torrens *Arnon* & Jeboc, qui faiſoient les bornes du royaume de Sehon.

☞ ARNON. Rivière de France, dans le Berri, qui a ſa ſource dans la paroiſſe d'Ivrigny, élection de S. Amand, & ſe jette dans le Cher entre Mery & Thenion, au-deſſous de Vierzon.

ARNOU, ſ. m. & nom propre d'homme. *Arnoul*. La vie de S. *Arnou* eſt contenue dans une proſe d'une extrême longueur, trouvée au monaſtère de Marquette, & rapportée par Bollandus. CHAST.

ARNOUL. ſ. m. *Arnoldus*. Nom propre d'homme. On trouve en françois *Arnolde*, *Arnold*, *Ernold*, *Arnoul*, & même *Arnaud*. Il faut dire *Arnoul*, & ne point faire ſonner *l*, ſi ce n'eſt devant une voyelle, dans une prononciation grave & ſoutenue. Pour *Arnaud*, il eſt vraiſemblable que c'eſt une faute, & qu'il ne faut point confondre ces deux noms. On a lu ou écrit *Arnaldus*, où il falloit mettre *Arnoldus*. C'eſt ainſi que dans quelques éditions de S. Bernard, on trouve *Arnoldus* dans le titre de quelques lettres où il y a *Arnaldus* dans le texte, & où il faut en effet *Arnaldus*. *Arnoul* s'eſt encore dit d'*Arnulphus*, *Arnulphe*. Ainſi nous nommons *Arnoul* fils de Caloman, Roi de Bavière, & puis empereur, que les Auteurs latins appellent *Arnolphus*.

ARNSBOCKE, ou ARENSBOCKE. Ville d'Allemagne. *Arenshoka*. Elle eſt dans le Holſtein, entre Lubeck & Ploco. Elle eſt capitale d'une petite prefecture qui porte ſon nom.

ARNSBOURG. *Arnsburgum*. Ville de Suède, ſituée ſur la côte orientale de l'île d'Œſel, dans la mer Baltique, à l'entrée du golfe de Piga.

ARNSBOURG. Citadelle de Koldingue, ville du Jutland. *Aquileburgum*.

ARNSHEIM. Petite ville du Palatinat du Rhin. *Arſnehimum*. Elle eſt dans la préfecture d'Altzey, à quelques lieues de Creutzenach.

ARNSTAD. Ville du Cercle de la haute Saxe, en Allemagne. *Arnoſtadium*, *Arſtadium*. Elle eſt dans la Thuringe, au confluent des rivières de Weige & de Gère.

☞ ARNSTEIN. *Voyez* ARNESTEYN ; c'eſt la même choſe.

☞ ARNTSÉE. Petite ville d'Allemagne, dans la vieille marche de Brandebourg, au bord du grand lac.

A R O.

AROAISE. *Arida-Camantia.* Abbaye célèbre de chanoines réguliers en Artois, laquelle a été autrefois chef d'une congrégation aſſez étendue.

☞ AROBE. ſ. m. Poids. *Voyez* ARROBE. C'eſt la même choſe.

AROCHE. Bourg d'Andalouſie, en Eſpagne. *Aruci vicus.* Il eſt dans le territoire de Séville, vers les frontières de l'Eſtramadure d'Eſpagne, & ſur celles de Portugal, à l'occident de Séville.

LA SIERRA D'AROCHE, OU LES MONTAGNES D'AROCHE. C'eſt une chaîne de montagnes qui regnent le long des confins de l'Eſtramadure d'Eſpagne, depuis la frontière de Portugal, juſqu'en deça des ſources du Guadiamac. *Arucitanus mons.* C'eſt une des quatre contrées du territoire de Séville. Ces montagnes tirent leur nom du bourg d'*Aroche*, qui en eſt le lieu le plus conſidérable.

ARCËR. *Aroër.* Ville ſituée ſur le torrent d'Arnon, ſur les confins des Moabites, des Ammonites & des Amorrhéens d'au-delà du Jourdain. Elle fut donnée par Moyſe à la tribu de Gad; elle s'appela dans la ſuite *Petra*, & eut un ſiége métropolitain. Adrichomius croit qu'elle fut auſſi appelée *Moab* & *Rabbath-Moab*; c'eſt-à-dire, la grande Moab. *Deut. II, 36.* Depuis *Aroër* qui eſt ſur le bord du torrent d'Arnon, ville ſituée dans la vallée. SACI, *ſur le ℣ 2, du ch. XVII d'Iſaïe.* Quelques Auteurs mettent encore un *Aroër* dans la Syrie, proche de Damas. Je ne crois pas qu'il ſoit néceſſaire d'en diſtinguer deux. Il ne faut point écrire HAROHER, comme Maty.

AROMAÏA. Contrée de la province de Terre-ferme, dans l'Amérique méridionale. *Aromaïa.* Elle eſt dans la nouvelle Andalouſie, entre la rivière de Paria & la Caribane.

AROMAT, ou mieux AROMATE. ſ. m. Ce mot ſe dit d'une drogue, d'une plante, ou d'une compoſition odoriférante, qui a une odeur forte, pénétrante & agréable. On aromatiſe une compoſition, lorſqu'on anime les drogues qui y ſont entrées, par quelques ingrédiens aromatiques, qui augmentent ou relevent l'odeur des premières drogues qui ne ſe faiſoient preſque point ſentir, ou dont l'odeur ne plaiſoit pas. *Aroma.* Les trois Maries acheterent des *aromates* pour venir oindre le corps de Notre Sauveur. Nos Traducteurs du nouveau Teſtament ont évité de ſe ſervir de ce terme, *Marc XVI, 1. Luc. XXIII, 56*, &c. mais le P. Bouhours a mis des *drogues aromatiques;* le Port-Royal & M. Simon, des *parfums.* Ce qui montre que ce mot n'eſt reçu que parmi les Médecins, & que dans l'uſage ordinaire il ne faut pas l'employer. Les vrais *aromates* ſont des épiceries qui viennent d'Orient; comme le poivre, la muſcade, l'aloès, le baume, l'encens, *&c.*

AROMATIQUE. adj. Qui eſt de la nature des aromates, qui en a l'odeur. Les Apothicaires font pluſieurs remèdes compoſés de drogues *aromatiques.* Le jour du Sabbat étant paſſé, Marie Magdelaine, Marie mere de Jacques, & Salomé, acheterent des drogues *aromatiques* pour aller embaumer JÉSUS. BOUH. Elles préparerent des drogues *aromatiques*, & des huiles odoriférantes. ID.

AROMATIQUE. ſ. m. Poudre toute compoſée de drogues *aromatiques.* Il y en a de deux ſortes, l'*Aromaticum caryophyllatum*, & l'*Aromaticum roſatum.* Voyez le DICT. DES ARTS.

AROMATISATION. ſ. f. Terme de Pharmacie, eſt l'action par laquelle on mêle des aromates dans les drogues & les médicamens; comme le macis, le girofle, le muſc, l'ambre-gris, *&c.* L'*aromatiſation* eſt en uſage pour augmenter la qualité des médicamens, & pour les rendre agréables au goût & à l'odorat.

AROMATISER. v. a. Mettre des aromates dans quelque ſubſtance ou liqueur, pour la rendre agréable au goût & à l'odorat. *Aromatis condire.* Voyez AROMAT.

Ces mots viennent du grec ἄρωμα, qui vient du verbe ἀρῶ, qui ſignifie *accommoder, rendre propre.* Les épices, qui ſont une eſpèce d'aromates, ſervent à aſſaiſonner les viandes.

AROMATITE. ſ. f. *Aromatitis.* Pierre précieuſe d'une ſubſtance bitumineuſe, fort reſſemblante par la couleur & l'odeur, à la myrrhe qui lui donne ſon nom, & que les Grecs appeloient par excellence ἄρωμα. On la trouve en Egypte & en Arabie. GORRÆUS.

☞ ARONPO. ſ. m. Animal de la côte d'or, en Guinée, qui vit dans les forêts. Ce nom, qui ſignifie *mangeur d'hommes*, lui a été donné par les Nègres, parce qu'il ſe nourrit de cadavres humains qu'il déterre avec ſes ongles.

☞ ARON. Bourg conſidérable de Perſe, à deux lieues de la ville de Cachan, dans l'Iraque.

ARONCHES. Ville de l'Alentejo, en Portugal. *Aronci.* Elle eſt ſur les confins de l'Eſtramadure d'Eſpagne, entre Evora & Portalégre.

ARONDE. ſ. f. Terme de charpenterie, ☞ qui n'eſt en uſage que dans cette phraſe, *à queue d'aronde*, qui ſe dit d'une pièce de bois taillée par un bout en forme de queue d'hirondelle, & qui s'aſſemble avec une autre pièce par le moyen d'une entaille de la même forme. *Inciſio caudæ hirundininæ in morem factæ.* Pour faire un aſſemblage ferme de deux groſſes pièces de bois, il faut les aſſembler en queue d'*aronde.*

On dit auſſi, en termes de fortifications, qu'un ouvrage à corne eſt fait en queue d'*aronde*, quand il eſt étroit par la gorge, & plus ouvert vers les faces. Et au contraire, quand il eſt plus étroit par les faces, & que la gorge eſt plus ouverte pour couvrir une grande courtine, on dit qu'il eſt fait à contre-queue d'*aronde.*

ARONDE, ſe diſoit autrefois pour *hirondelle, hirundo.*

Sur l'arbre ſec, s'en complaint Philomèle,
L'aronde en fait cris piteux & tranchans. MAROT.

☞ ARONDE. Petite rivière de France, en Picardie, qui a ſa ſource près de la paroiſſe de Nouvi, & ſe perd dans l'Oiſe, à une demi-lieue de Compiegne.

ARONDEL, ou ARUNDEL. Ville de la Province de Suſſex en Angleterre. Les *marbres d'arondel.* On parle ſouvent des *marbres d'arondel* parmi les Savans. Ce ſont des marbres ſur leſquels ſe trouve un Traité de Paix fait entre ceux de Smyrne, & les Magneſiens, 244 ans avant JÉSUS-CHRIST; deux décrets des Smyrnéens; un Traité d'alliance entre les habitans d'Hiérapytna & ceux de Prianſe, & une eſpèce de Chronique, ou du moins les principales époques des Grecs écrites dans l'île de Paros, l'une des Cyclades, 263 ans avant JÉSUS-CHRIST, & d'autres antiquités. Ils ont été ainſi nommés de Thomas, Comte d'*Arondel*, ayeul du Comte Maréchal d'*Arondel*, qui les fit venir du Levant à grands frais. Durant les troubles d'Angleterre, la plûpart de ces marbres furent employés à réparer des portes & des cheminées. Ceux qu'on a ſauvés, ſont maintenant à l'univerſité d'Oxford, à qui le Maréchal Comte d'*Arondel* les a donnés: on les trouve imprimés dans les *Marmora Oxonienſia*, Marbres d'Oxford, qui parurent à Oxford en 1676, avec les notes des Savans qui ont travaillé deſſus.

ARONDELAT. ſ. m. Le petit de l'hirondelle. *Pullus hirundinis.* Les *arondelats* naiſſent preſque aveugles. Ce mot ne ſe dit plus.

ARONDELIERE. ſ. f. Herbe. *Chelidonia.* Voyez CHELIDOINE: c'eſt la même choſe.

ARONDELLE. ſ. f. Vieux mot. Hirondelle. *Hirundo.*

Sur le printemps de ma jeuneſſe folle,
Je reſſemblois l'arondelle qui vole
Puis çà, puis là. L'âge me conduiſoit
Sans peur, ne ſoing, où le cœur me diſoit. MAROT.

Voyez HIRONDELLE.

ARONDELLES DE MER. ſ. f. pl. C'eſt ce qu'on appelle en termes de mer, les *brigantins*, les *pinaſſes*, les *pinques*, & autres vaiſſeaux médiocres & légers.

☞ ARONDINACÉE. Terme de Botanique. Plante qui

qui eſt de la famille des roſeaux. Plantes *arondinacées*. *Arundinaceæ plantæ*.

ARONDON. Lieu près de Denyzeli, dans l'Anatolie, dans lequel il y a une grande quantité d'antiquités & de ruines magnifiques. P. LUCAS, IIIe Voyage.

ARONE. Ville du Milanez, en Italie. *Arona*. Elle eſt ſur le lac Major, vis-à-vis d'Anguiera. Saint Charles Borromée naquit en 1538 dans le château d'*Arone*.

ARONE LAROS, ou ſelon d'autres LARO, eſt une rivière du patrimoine de ſaint Pierre, en Italie. Elle ſort du lac de Bracciano, à Anguillara, & ſe jette dans la Méditerranée, à trois lieues à l'occident de Porto.

ARONISTE. ſ. m. C'eſt ainſi que les Samaritains appellent leurs Prêtres de la race d'Aaron. *Aroniſta*.

AROOL. Petite ville de Moſcovie. *Arola*. Elle eſt dans le duché de Vorotin, ſur la rivière d'Occa, environ à vingt lieues au-deſſus de Vorotin.

AROP. Terme d'Alchimie. C'eſt la matière dont on fait la pierre, ou la matière dont on fait le magiſtère.

AROPH DE PARACELSE. ſ. m. Ce ſont des fleurs préparées avec beaucoup d'art, d'une manière chimique, par la ſublimation de la pierre hématite & du ſel ammoniac, en parties égales; ou ce mot ne ſignifie autre choſe que du ſafran & du pain humectés de vin, & renfermés dans un vaiſſeau bien exactement fermé, pour être diſtillés, après avoir ſéjourné quelques jours dans de la fiente de cheval. DICT. DE JAMES.

AROSEN. Ville qu'on appelle auſſi *Weſteras*. *Arauſia*, *Weſteraſium*. Elle eſt capitale de la Weſtmanie, province de Suède. On la trouve ſur le bord du lac de Mélor.

☞ AROSSABAYA, AROSBAY, ou ARESBAYA. Ville des Indes, dans la partie ſeptentrionale de la côte occidentale de l'île de Madura.

☞ AROT & MAROT. ſ. m. Nom des deux Anges que l'impoſteur Mahomet diſoit avoir été envoyés de Dieu pour enſeigner les hommes, & leur ordonner de s'abſtenir du meurtre, des faux jugemens & de toutes ſortes d'excès. Une très-belle femme les ayant invités à venir dîner chez elle, ils s'échaufferent tellement à force de boire du vin, qu'ils la ſollicitèrent à l'amour. Elle feignit de conſentir à leur paſſion, mais à condition qu'ils lui apprendroient auparavant les paroles par le moyen deſquelles ils diſoient qu'on pouvoit aiſément monter au Ciel. Quand elle leur eut arraché ce ſecret, elle ne voulut plus tenir ſa parole. Elle fut ſur le champ enlevée au Ciel, où ayant fait à Dieu le récit de ce qui s'étoit paſſé, elle fut changée en l'étoile du matin qu'on appelle *Lucifer* ou *Aurore*; & les deux Anges furent ſévèrement punis. De-là, ajoute Mahomet, Dieu prit occaſion de défendre le vin aux hommes. MOR. ALCORAN.

ARÔTES. ſ. m. Nom que les Syracuſains donnoient à des perſonnes de condition libre, que la pauvreté réduiſoit à ſervir pour ſubſiſter. *Arotes*.

Ce mot vient du grec ἀρότης, *Laboureur*, qui vient d'ἀρόω, *je laboure*; apparemment parce que la Sicile étant abondante en blé, & ſon plus grand commerce ſe faiſant en blé, le principal ſervice que l'on tiroit de ces gens, étoit le *labourage*.

AROUAISE. Village d'Artois, avec une Abbaye. *Arouſia*. Il eſt près de Bapaume. La Congrégation d'*Arouaiſe* eſt une Congrégation de Chanoines réguliers. *Arouaiſe* ſervoit de retraite aux voleurs; mais environ l'an 1090, il fut ſanctifié pour la demeure de trois ſaints Hermites: ſavoir, Heldemar de Tournai, Conon ou Conrad, qui fut depuis Cardinal, & Roger d'Arras, qui bâtirent en ce lieu une cellule ou oratoire qu'ils dédierent en l'honneur de la ſainte Trinité & de ſaint Nicolas. Lambert, Evêque d'Arras, confirma cet établiſſement par ſes lettres du 21 Octobre 1097, adreſſées à Conon. C'eſt ce qui fait que pluſieurs ne mettent le commencement de cette Congrégation qu'en cette année; mais il paroît par ces mêmes lettres qu'Heldemar étoit déjà mort, & il eſt marqué comme premier Prévôt établi par Conon en 1090, dans le catalogue des Abbés de cette Abbaye, donné par MM. de Sainte-Marthe, qui ont auſſi rapporté ſon épitaphe, où il eſt qualifié Fondateur de cette abbaye, qui fut gouvernée par des prévôts juſqu'au temps de ſaint Bernard; que Gervais qui étoit le troiſième prévôt, & qui avoit ſuccédé en 1124 à Richer, prit la qualité d'Abbé, qui a auſſi été donnée à ſes ſucceſſeurs. Sous le gouvernement de ce Gervais, *Arouaiſe* devint chef de 28 monaſtères: mais il y a long-temps que cette congrégation n'exiſte plus, & le dernier chapitre général ſe tint en 1470. Ces Chanoines étoient habillés de blanc, &, au rapport du Cardinal de Vitry, ils étoient auſtères, ne mangeoient point de viande, ne portoient point de linge, & gardoient un étroit ſilence. P. HÉLYOT, *T. II*, *p. 106*, *107*.

☞ AROUANS. Île de l'Amérique méridionale, l'une de celles qui forment les bouches de la grande rivière des Amazones.

AROVAQUE. ſ. m. & f. Peuple. *Arovacus*, *a*, *um*. Les *Arovaques* ſont un peuple de la Caribane, dans l'Amérique méridionale, qui habite près de la rivière d'Eſſékébe, aux frontières de Paria en terre-ferme.

AROUCA. Village de la province de Béira, en Portugal. *Arouca*. Il eſt ſur la rivière de Païva, entre Viſeu & Porto. Quelques Géographes croient que c'eſt l'ancienne *Araducta*; d'autres la placent à Ardoſa, bourg de l'Eſtramadure de Portugal.

AROUE. ſ. m. Poids dont on ſe ſert dans le Pérou, le Chily, & autres royaumes & provinces de l'Amérique, qui ſont de la domination eſpagnole. L'*aroue*, qui n'eſt autre choſe que l'*arobe* d'Eſpagne, peſe 25 livres, poids de France.

AROUGHCUM. ſ. m. Animal de la Virginie. Il reſſemble au caſtor, excepté qu'il vit ſur les arbres à la manière des écureuils. Sa peau ſert à faire des fourures.

AROURE. ſ. f. Meſure de terre des anciens Egyptiens, qui contenoit environ les deux tiers de notre arpent. Hérodote parle de certaines troupes des Egyptiens, nommées *Calaſiries*, qui étoient au nombre de 250000, & qui ſervoient tour à tour dans les gardes du Roi. Il leur donnoit à chacun d'eux, pour s'entretenir, douze *aroures* de terre. Richard Cumberland dit que chaque *aroure* faiſoit un carré parfait, dont chaque côté étoit de 100 coudées de long. Le même Auteur croit que Séſoſtris, qui partagea l'Egypte en 36 *nomes*, fut auſſi l'inventeur des *aroures*. On dit auſſi *Arure*. Voyez *ce mot*.

AROUSSES. ſ. f. Veſces ſauvages. *Arachus*. Ce mot eſt vieux, & hors d'uſage.

AROW. *Voyez* ARAW.

AROY. Rivière de l'Amérique méridionale. *Aroïſus*. Elle ſort du lac Caſſipe, dans la province de Paria, & ſe joint à la rivière de ce nom.

ARP

ARPA, ou ARPHA. Divinité, dont il eſt ſouvent parlé dans la vie de S. Potin, qui ſouffrit le martyre l'an de Jeſus-Chriſt 166, ou 168, ſous Antonin Pie. *Voyez* Bollandus, *T. I*, *p. 754*, & ſuiv. au 13. Janv. C'eſt, ſelon la remarque de ce Pere, une de ces petites Divinités appelées *Dii minorum gentium*, de laquelle nous ne ſavons rien, non plus que de beaucoup d'autres de la même eſpèce. Elle ſe trouve cependant jointe dans cette vie à Jupiter, à Ariana & à Minerve.

ARPÆMIN, ou plutôt ARPEMIN, ou ARPA ÉMINI. ſ. m. Terme de Relation. C'eſt un Officier des écuries du Grand-Seigneur. C'eſt lui qui a ſoin de faire les proviſions néceſſaires pour les chevaux. Il donne tous les jours autant de paille, de foin, d'orge, qu'il en faut pour chaque cheval, & c'eſt en petite quantité; auſſi demeurent-ils plus de huit heures au filet par jour, ce qui fait qu'ils s'en portent mieux, & qu'ils ſont plus propres à ſervir; car ils font des traites de trente lieues ſans débrider. A. D. S. M.

ARPAGE. ſ. m. *Arpagus*. C'eſt dans les anciennes inſcriptions un enfant mort au berceau. C'étoit l'uſage parmi les Romains de ne point faire de funérailles pour les enfans qui mouroient au berceau; l'on ne brûloit point leurs corps, & l'on ne leur dreſſoit ni tombeau, ni épitaphe, ce qui a fait dire à Juvénal.

Terrâ clauditur infans
Vel minor igne rogi.

On brûla dans la ſuite les corps des enfans qui avoient vécu 40 jours, & à qui il avoit pouſſé quelques dents. Ces morts étoient appelés *des rapts*. Le mot *Arpagi* ſignifie la même choſe en grec, & Euſtathius nous apprend que c'étoit la coutume des Grecs aux funérailles des enfans, de ne les célébrer ni de nuit, ni au grand jour, mais au lever de l'aurore, avant que le ſoleil parût, ce qu'ils appeloient *le rapt du jour*, Ἡμέρας ἁρπαλίου. MENESTR. *Hiſt. de Lyon*, *p. 57.*

ARPAIA. Village du royaume de Naples. *Harpodium Harpinum*. C'eſt l'ancien *Caudium*, ville des Hirpiens, qui donnoit ſon nom aux Fourches Caudines, *Furcæ Caudinæ*, appelés aujourd'hui *Detroit d'Arpaia*. Ce village eſt dans la Principauté Ultérieure, au voiſinage de la Terre de Labour, entre Avelle & Sainte-Agathe. Le détroit d'*Arpaia*, *Fauces Arpaïanæ*, anciennement Fourches Caudines, ſont deux paſſages ou cols extrêmement étroits de la vallée de Gardano.

ARPAILLEUR. ſ. m. C'eſt un nom qu'on donne à ceux qui vont chercher l'or ſur les bords des rivières, qui roulent des paillettes d'or, & parmi des mottes de terre.

☞ ARPAJON. Petite ville de l'Île de France, ſur la rivière d'Orge, à une lieue de Montlhery

☞ ARPAJOU. (quelques-uns écrivent Arpajon) Petite ville de France, en Auvergne, Election d'Aurillac, avec titre de Duché.

ARPANLIC, ou ARPALIC. ſ. m. Etat accordé en Turquie à un Officier dépoſé, ou qui a fini le temps de la commiſſion, accordé, dis-je, pour le faire ſubſiſter. *Status, conditio inferior ad vitam ſuſtentandam datus, a.* Lorſque les gouverneurs de provinces ont achevé le temps de leur commiſſion, s'ils ne ſont pas élevés à une charge plus conſidérable ou ſemblable, on leur donne le pouvoir de diſpoſer de certains emplois, dont ils retirent de quoi ſubſiſter, en attendant une meilleure fortune. Cela s'appelle un *Arpanlic*. Lorſque le Muphti eſt dépoſé, on le gratifie d'un *arpanlic*, c'eſt-à-dire, du pouvoir de diſpoſer de quelques emplois de judicature, en de certaines provinces, dont il a la ſur-intendance, pour pouvoir ſubſiſter avec honneur. A. D. S. M.

☞ ARPEGGIO, ARPEGE, & ARPEGEMENT. ſ. m. Terme de Muſique. Manière de frapper ſucceſſivement & rapidement tous les ſons d'un accord, au lieu de les frapper tous à la fois.

☞ ARPEGER. v. n. Faire des arpegemens. Faire entendre ſucceſſivement & rapidement les divers ſons d'un accord. Ce mot vient de *arpa* à cauſe que c'eſt du jeu de la harpe qu'on a tiré l'idée d'*arpegement*.

☞ ARPEGÉ, ÉE. part.

☞ ARPEMIN. *Voyez* ARPÆMIN.

ARPENT. ſ. m. Certaine meſure de la ſurface des terres, qui eſt différente ſelon les diverſes provinces, & qui eſt ordinairement de cent perches carrées, c'eſt-à-dire de dix perches de longueur & autant de largeur *Jugerum*. L'*arpent* contient environ un ſetier de ſemence. L'*arpent* de Paris a cent perches, & la perche vingt-deux pieds, qui font deux mille deux cens pieds en carré. Au perche, la perche eſt de vingt-quatre pieds, & le pied eſt de treize pouces. L'*arpent* de Poitou eſt de quatre-vingts pas de chaque côté. L'*arpent de* Montargis a cent cordes, & chaque corde a vingt pieds. L'*arpent* de Clermont en Beauvaiſis a cent verges, & chaque verges vingt-ſix pieds. L'*arpent* ou le *journal* en Bretagne a vingt cordes en longueur, & quatre en largeur, chaque corde de vingt-quatre pieds. Dans le duché de Bourgogne l'*arpent* de bois eſt de quatre cent quarante perches, & le journal de terre, de vigne, ou de pré, de trois cent ſoixante.

Ce mot vient, ſelon Scaliger, de *aripennis*, ou de *arpendium*, ou *arvipendium*, qui étoit une meſure d'*Arpenteur*. *Aripennis* ſe trouve auſſi pour *arpent*, *Act. Sanct. Jun. T. I, p. 189. B.* & ailleurs. Pontanus, après Columella, dit que c'eſt un ancien mot gaulois dont uſe Reginon dans ſon Hiſtoire, dérivé de *aert*, & de *pandit*, mots danois, ſignifiant une *terre bornée*. Du Cange dit qu'il vient de *arapennis*, dérivé *ab arando*, ou plutôt de *ard*, ou *erd*, terre; & *pand*, ou *pend*, qui ſignifie *carré*. C'eſt la remarque des Jeſuites d'Anvers, *Acta Sanct. Apr. T. III, p. 72. F.* ſur les Diplômes de Louis le Jeune, dans leſquels on trouve *Agripennum* & *Arpennum*, pour *arpent*, & non pas *erpan*, comme ces Auteurs écrivent; on trouve encore *Arpenna*, æ, dans un acte de l'an 1051. *Act. Sanct. Mai, T. V, p. 59.* On trouve auſſi *Arpennus* & *Arpentum*. Voyez la nouvelle *Hiſt. de Bret. T. II, p. 121 & 295.* Iſaac Pontanus, dans ſes *Origines Francicæ, Lib. VI. c. 34*, eſt de même ſentiment, à cela près qu'il prétend que *pand* ſignifie, ce qui a des limites, ce qui eſt borné.

On dit par hyperbole d'un homme qui a le nez, le viſage trop longs, ou mal proportionnés, qu'il a un nez, un viſage d'un *arpent*, &c.

ARPENTAGE. ſ. m. Meſurage des terres par arpent. *Agrorum menſio, dimenſio, metatio.* On a fait voir par l'*arpentage* de cette foret, qu'elle contenoit tant d'arpens. Quand l'*arpentage* n'eſt point déclaré par le contrat, il doit être fait ſuivant la coutume des lieux où les biens ſont ſitués, & non ſuivant la coutume du lieu où le contrat eſt paſſé.

ARPENTAGE, eſt auſſi ☞ l'art de meſurer les terrains, c'eſt-à-dire, d'en prendre les dimenſions, de les écrire ou tracer ſur une carte, & d'en trouver l'aire. L'*arpentage*, proprement dit, eſt l'art de lever un plan, & le calcul du toiſé. *Agros metiendi, metandi ars, Geomatica diſciplina.*

ARPENTER. v. a. Meſurer des terres pour ſavoir combien elles ont d'arpens. *Metiri, metari.*

ARPENTER, ſignifie figurément, marcher beaucoup, ou marcher vite. *Diſcurrere per, &c.* Ce ſolliciteur *arpente* tout Paris preſque tous les jours. Mais cela ne ſe dit guère que dans le ſtyle familier. Courir les monts, *arpenter* les campagnes. S. AMAND.

ARPENTÉ, ÉE. part.

ARPENTEUR. ſ. m. Officier qui a ſerment en juſtice, & qui eſt commis pour faire l'arpentage des terres. *Decempedator, finitor, agrimenſor, Geomatticus.* Les inſtrumens, la trouſſe, les flèches, la chaîne d'un *Arpenteur*. Les *Arpenteurs* ne ſont reçus qu'après information de vie & mœurs, & après avoir donné une caution de mille livres par l'ordonnance. C'étoit autrefois au *Grand Arpenteur* de France à inſtituer des *Arpenteurs*: mais Henri II, par une ordonnance de 1554 érigea ſix *Arpenteurs* en chaque Bailliage, ou Sénéchauſſée de Bretagne, pour exercer leur charge ſous le *Grand Arpenteur*. Cette ordonnance leur donne le pouvoir de meſurer, d'arpenter bois, buiſſons, forets, garennes, terres, eaux iles, de mettre des bornes & de faire des partages; mais le *Grand Arpenteur*, qu'on appeloit *Grand-Maître*, ſe mettoit en poſſeſſion de ne donner des commiſſions qu'à ceux des *Arpenteurs* qui lui donnoient de l'argent, ce qui rendoit leurs offices inutiles. En l'année 1666, le Roi lui fit défenſe de plus délivrer de commiſſions; en 1668 ſon office fut ſupprimé, & l'année ſuivante il fut ordonné par arrêt, que ceux qui avoient des commiſſions du *Grand Arpenteur*, prendroient des proviſions de Sa Majeſté, en payant certaine ſomme. En 1690, le Roi, par un édit du mois de Novembre, a ſupprimé tous les anciens offices d'*Arpenteurs*, & a créé des Experts-Priſeurs & *Arpenteurs*-Jurés, pour faire un même corps avec les Jurés-Experts créés aux mois de Mai & de Juillet de la même année pour faire les arpentages, meſurages & priſées des terres, vignes, prés, bois, pâtis, communes, & toutes les autres fonctions attribuées aux *Arpenteurs* créés par les édits de 1554 & 1575. Il y a encore des *Arpenteurs* dans chacune des Maîtriſes des Eaux & Forêts, créés par un édit de 1689. Enfin, l'édit

de 1690 a créé séparément dix *Arpenteurs* pour la ville, Prévôté & Vicomte de Paris.

ARPHAD. Nom d'une ville royale, ou d'un petit royaume voisin de la Terre-Sainte, du côté du septentrion. *Arphad.*

ARPI. Nom des ruines d'une ancienne ville de la Pouille Daunienne, que l'on nommoit *Arpi, Argyrippa*, & *Argus Hippium.* On trouve ces débris dans la Capitanate, province du royaume de Naples, entre Lucera & Manfrédonia.

ARPINO. Ancienne ville des Volsques. *Arpinum.* C'est aujourd'hui un bourg du royaume de Naples. Il est dans la Terre de Labour, au voisinage de la Campagne de Rome, entre Aquino & Sora. Qui est d'*Arpino, Arpinas, atis. Arpino* fut la patrie de Marius & de Cicéron.

A R Q.

ARQUA. Bourg de l'Etat de Venise. *Arqua.* Il est dans le Padouan, à quelques lieues au midi de Padoue. Pétrarque vécut long-temps à *Arqua*, & y mourut.

ARQUA, ou ARQUATA, est un autre bourg d'Italie. *Arenatum.* Il est du duché de Milan, & dans le territoire de Tortone, entre Tortone & Gènes. Près d'*Arquata*, sur la rivière de Scrivia, étoit la *Liburna*, ou le *Liburnum* des Anciens. Quelques-uns néanmoins le mettent à Villa-Barna, village du Tortonnois.

ARQUATA, est encore un bourg de l'Etat de l'Eglise *Arquatum.* Il est dans la Marche d'Ancone, près de l'Abruzze Ultérieure & de la rivière de Tronto, au-dessus d'Ascoli.

ARQUÉ, ÉE. adj. Courbé en arc, en cintre. On dit, qu'un cheval a les jambes *arquées*, & qu'une poutre est *arquée.* ☞ *Arcuatus, in arcum flexus, curvatus.* L'usage de ce mot n'est pas fort étendu. *Voyez* ARQUER.

ARQUEBUSADE. s. f. Coup d'arquebuse. *Ferreæ fistulæ ictus, emissio.* Il a essuié cinq ou six *arquebusades* sans être blessé.

☞ On appelle eau d'*arquebusade*, une eau composée de plusieurs plantes vulnéraires, distillées avec le vin blanc, dont on se sert contre les coups de feu. C'est ce qu'on appelle ordinairement eau vulnéraire.

ARQUEBUSE. s. f. Arme à feu de la longueur d'un fusil, ou d'un mousquet, & qui se bande d'ordinaire avec un roüet. *Sclopetus, ferrea fistula.* C'est la plus ancienne des armes à feu, montée sur un fût ou long bâton. Elle a, selon Hanzelet, quarante calibres de long, & tire une once & sept huitièmes de plomb, avec autant de poudre. On ne s'en sert plus aujourd'hui.

☞ On appelle *arquebuse rayée*, celle dont le canon est rayé par dedans.

☞ Et *arquebuse à croc*, une sorte d'arquebuse dont le canon est si gros & si pesant, qu'on ne s'en sert guère que pour tirer de derrière les murailles d'une place, en l'appuyant quelque part pour tirer. Elle se charge comme le canon, & l'on y met le feu avec une mèche. La première fois qu'on a vu des *arquebuses*, ce fut dans l'armée impériale de Bourbon, qui Chassa Bonnivet de l'état de Milan. Elles étoient si massives & si pesantes, qu'il falloit deux hommes pour les porter, & on les tiroit appuyées sur des fourchettes, & chargées de pierres rondes. Vendenesse, frere de la Palice, & Bayart, à qui Bonnivet avoit abandonné le soin de la retraite, en furent blessés & en moururent.

On donne le nom de *jeu de l'Arquebuse* à l'exercice de plusieurs jeunes gens assemblés en de certains jours, pour voir à qui tirera le mieux de l'*arquebuse.*

☞ On donne un prix à celui qui approche le plus près du but. On continue de les appeler *Arquebusiers*, compagnies d'arquebusiers, quoiqu'ils ne se servent plus d'*arquebuses* pour s'exercer à tirer, mais de fusils.

ARQUEBUSE A VENT. Sorte de machine pneumatique: c'est une *arquebuse* qu'on charge avec du vent comprimé, & qui ne laisse pas de faire un fort grand effet. Les *arquebuses à vent* ont été inventées par un bourgeois de Lisieux, nommé *Marin*, qui en présenta une au Roi Henri IV, quoique quelques-uns croient que cette invention soit dûe à quelques ouvriers de Hollande. M. Blondel la montre dans son *Art de jeter les bombes*, & l'on en voit la figure & la construction dans le livre des *Elémens de l'Artillerie* de Rivaut.

Ce mot vient de l'italien *arcobuso*, ou *arco abuso*, ainsi dit *de arco*, qui signifie un *arc*, & de *buso*, un *trou*, à cause du trou par où on met le feu à la poudre dont on charge les *arquebuses*, qui ont succédé aux arcs des Anciens. MENAGE. D'autres croient qu'il vient de *arqueraux*, qui sont des instrumens de guerre pour jeter des pierres, dont Froissart fait mention; & prétendent qu'on disoit autrefois *acquebuse.*

Une *arquebuse*, avec ce mot, *vis abdita*, peut être la devise, ou d'un traître, ou d'une personne modeste, ou d'un Prince ou ministre, qui fait réussir ses projets par le secret. L'*arquebuse* avec ces mots, *& manus & mens*, marque les entreprises, où il faut penser & agir pour réussir.

ARQUEBUSER. v. a. C'est tirer sur quelqu'un un coup d'arquebuse. *Sclopetum displodere, ferream glandem emittere.* Il fut *arquebusé* en passant dans une forêt. Ce mot est un peu vieux. L'usage l'admet pourtant encore, pour signifier le supplice des soldats ou officiers qu'on fait mourir en tirant sur eux des coups d'arquebuse. On mande d'Ulm, que le 28 Avril 1738, le Conseil souverain de la ville, avoit prononcé la sentence contre M. Harsdorffar, & que le 30 ce bourguemestre avoit été *arquebusé* dans la cour de la prison. MERC. *Mai*, 1738.

☞ ARQUEBUSÉ, ÉE. part.

ARQUEBUSERIE. s. f. C'est le métier d'Arquebusier. *Fingendæ fistulæ ferreæ artificium.*

ARQUEBUSIER. s. m. Qui porte & tire de l'arquebuse. *Miles sclopeto armatus, sclopetarius.* Il y avoit en cet endroit une compagnie d'*arquebusiers* à cheval, qui firent un grand effet.

On appelle aussi *arquebusier*, l'ouvrier qui fait des arquebuses, des fusils, & autres armes à feu. *Sclopetorum, ferrearum fistularum Faber.*

☞ ARQUEBUSIER & ARMURIER, ne sont point synonymes, quoique dans l'usage on confonde ordinairement ces deux mots. *Voyez* ARMURIER.

☞ On appelle aussi *arquebusiers*, ces compagnies de bourgeois qui s'assemblent pour s'exercer à tirer de l'arquebuse.

☞ ARQUER. v. n. Se courber en arc. *Arcuari, in arcum flecti, curvari, sinuari.* On le dit des poutres, & autres pièces de charpenterie qui sont courbées, ou naturellement, ou parce qu'elles soutiennent un grand poids. On le dit particulièrement de la quille d'un vaisseau, quand elle se dément, & perd sa figure ordinaire par quelque violent effort, soit en mettant le vaisseau à l'eau, soit lorsqu'il échoue.

On dit au manege, qu'un cheval a les jambes *arquées*, quand il a les genoux courbés en arc; ce qui arrive aux chevaux qui ont les jambes ruinées. *Crura arcuata.*

☞ On le dit aussi avec le pronom personnel. Cette poutre *arque* ou s'*arque* déjà. Ce vaisseau s'*arque.*

ARQUERAGE. s. m. Vieux mot. Droit ancien par lequel on étoit tenu de faire un soldat au Seigneur, comme qui diroit *Archerage.* On dit aussi *Archarage* & *Archairage.* Ce mot paroît venir d'arche.

ARQUES. Ville du pays de Caux, fondée sur un territoire, qui portoit anciennement le nom de *Asdans*, ou *Hasdans. Arca.* On croit que le château qui a donné naissance à la ville, fut bâti vers l'an 745 ou 749 par Pepin le Bref. Il étoit soutenu sur de très-belles arcades taillées dans le roc; & c'est de ces arcades-là même que le château & la ville ont tiré leur nom. *Descript. Géogr. & Hist. de la Haute Norm. T. I, pag. 111. Arques*, près de Dieppe, sur la rivière d'*Arques.* La journée d'*Arques*, ou la bataille d'*Arques*, est une

bataille donnée en ce lieu par Henri IV, au Duc de Mayenne, qui y fut défait, quoiqu'il y eut plus de trente mille hommes avec lui, & que Henri n'en eut pas la moitié.

LA RIVIÈRE D'ARQUES, eſt une petite rivière de Normandie, qui ſe jette dans la Manche, près de Dieppe.

ARQUES, ou ARC, eſt encore un bourg du duché de Bar, en France. *Arca*. Il eſt près de la Meuſe : c'eſt à ce qu'on dit, la patrie de la Pucelle d'Orléans, qui s'appela pour cela *Jeanne d'Arc*. D'autres diſent *Jeanne Darc*, *Joanna Darcia*.

☞ Quoique la Pucelle portât le nom de *Jeanne d'Arques*, ou d'*Arc*, elle n'étoit point de ce lieu là, ni de Vaucouleurs qui en eſt éloigné. Sa véritable patrie étoit Dam-Remy, village alors, aujourd'hui petite ville ou bourg qui en a pris le ſurnom de *Dam-Remy-la-Pucelle*. La Pucelle étoit une Payſanne ; on a cru qu'elle portoit le nom de ſon village. Le Commandant de Vaucouleurs l'envoya au Roi : delà on a cru qu'elle étoit de Vaucouleurs. Mais dans l'acte d'anobliſſement de la Pucelle & de ſa famille, où il étoit important que ſon nom fût écrit exactement, on lit *Jeanne Day*, & non pas *Jeanne d'Arc*, ou d'*Arques*. Une preuve convaincante que Dam-Remy, ou Domp-Remy étoit ſa patrie, c'eſt qu'en faveur de la Pucelle, auſſi-tôt après le ſacre de Charles VII, en 1429, il fut exempté de toutes tailles, aides, ſubvention : privilége confirmée en 1459 par le même Prince, & en 1610 par Louis XIII. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait *Arc*, ou *Arques* en Barrois ; mais ce lieu n'eſt ni auprès de Vaucouleurs, ni la patrie de la Pucelle. *Voyez* LONGUERUE, DANIEL, *&c.*

☞ ARQUET. ſ. m. Terme d'ourdiſſage. Petit fil de fer attaché le long de la brochette ou du pointicelle qui retient les tuyaux dans les époulins ou eſpolins, où il forme une eſpèce de reſſort. ENCYC.

ARQUICO, ou ERCOCCO. Ville de l'Ethiopie ſupérieure. *Arquicum*, *Erquicum*, *Adalis*, *Adulitum*. Elle eſt ſur la côte d'Abex, près de l'île de Macua.

LE GOLFE D'ARQUICO, *Sinus adulius*, eſt la partie de la mer rouge, qui s'étendoit depuis le détroit de Babelmandel juſqu'à la ville d'*Arquico*.

ARQUOI. ſ. m. Vieux mot. Parure, ajuſtement.

Quand ils voyent ces pucelettes
En admenez & en arquoi.

A R R.

ARR. *Voyez* AAR.

ARRACAN. ſ. m. Ville de l'Inde, de-là le Gange. *Arracanum*. Elle eſt ſur la rivière de Martaban ou Chaberis, à quinze lieues du golfe de Bengale. Elle eſt capitale du royaume d'*Arracan*.

Ce royaume a le golfe de Bengale au couchant, celui de Tipoura au nord, ceux de Canarane & de Brama au levant, & celui du Pégu au midi.

ARRACHEMENT. ſ. m. Action de la perſonne qui arrache quelque choſe, de quelque nature qu'elle ſoit. *Avulſio*, *evulſio*. *Arrachement* de dents. *Arrachement* de clous. Ce mot ſe dit peu.

ARRACHEMENT, eſt auſſi un terme d'Architecture. On appelle les *arrachemens* d'une voûte, les endroits par où elle commence à ſe former en cintre ; ce qui eſt au-deſſus de l'impoſte. On le dit auſſi des pierres qu'on arrache d'un mur, pour y en mettre d'autres en ſaillie, qui puiſſent ſervir de liaiſon avec un mur qu'on veut y joindre.

ARRACHE-PERSIL. ſ. m. On nomme ainſi ſur la rivière de Loire, les mariniers qui tirent les équipes ou trains de bateaux qui la remontent juſqu'à Roanne. On les nomme communément des *Halleurs*. On appelle auſſi par injure ces gens qui remontent des bateaux avec une corde attachée au cou, & qui ſont obligés de ſe courber juſqu'à terre, des *arrache-perſil*.

D'ARRACHE-PIED. adv. D'une manière continuë, conſtante, opiniâtre. *Continuò*. Un Baſque fait volontiers dix lieues d'*arrache-pied* ſans ſe repoſer. Cet homme eſt ſi ſtudieux, qu'il travaille tous les matins ſix heures d'*arrache-pied* ſans intermiſſion. Cela n'eſt bon que dans le ſtyle bas & familier. Lorſque quelqu'un travaille avec tant d'aſſiduité, qu'on dit de lui, qu'il travaille d'*arrache-pied*, on veut dire par là ce que les latins expriment par *labor improbus*, *aſſiduus*.

ARRACHER. v. a. Déraciner un arbre, une plante, la tirer avec force. *Avellere*, *evellere*, *revellere*, *divellere*. Les Mahometans ont fait *arracher* la plûpart des vignes de l'Aſie. On donne des terres en Canada à ceux qui veulent les défricher, en *arracher* les arbres & les racines. Il faut *arracher* les mauvaiſes herbes d'un jardin.

Ménage dérive ce mot de *abradicare*, latin ; les autres de *auſreiſſen*, mot allemand, qui ſignifie la même choſe.

ARRACHER, ſe dit auſſi de tout ce qu'on tire avec effort, qu'on ôte avec force ou violence du lieu où il eſt attaché, ſoit qu'il ait des racines, ou non. Les harangères qui ſe battent, s'*arrachent* les cheveux, s'*arrachent* les yeux. On *arrache* la langue aux blaſphémateurs, les mamelles aux homicides des Rois. Ce Médecin lui a fait *arracher* une loupe. Il a fallu *arracher* ſon enfant du ventre pour l'accoucher.

On dit en ce ſens, *arracher* les dents. *Arracher* les clous, les gonds d'une porte. *Arracher* un cahier d'un livre. *Arracher* les plumes d'un oiſeau.

ARRACHER, ſignifie dans le ſens figuré, détacher, ſéparer, éloigner. On ne peut *arracher* ce jeune homme d'auprès de ſa maîtreſſe. On ne le peut *arracher* de l'étude, du jeu, du cabaret. On ne le ſauroit *arracher* de Paris. Il fut *arraché* de ſa patrie. Je l'ai *arraché* à ſes délices.

☞ ARRACHER *de l'argent de quelqu'un*. C'eſt en tirer avec peine de celui à qui on a droit d'en demander. On ne ſauroit *arracher* de l'argent de cet homme-là. On *arrache* ce qu'on peut d'un mauvais payeur.

ARRACHER, ſe dit encore figurément de tout ce qu'on ne peut obtenir qu'avec beaucoup de peine & de travail. *Extorquere*. C'eſt un homme fort ſerré & fort diſcret, il lui faut *arracher* les paroles l'une *après* l'autre. La queſtion a été inventée pour *arracher* la vérité par la force des tourmens. On dit auſſi, *arracher* un ſecret à quelqu'un. ABLANC. Pour dire, obliger, ou forcer quelqu'un à révéler une choſe qu'il ne vouloit pas dire.

Vous ſeul, vous m'avez arrachée.
A cette obéiſſance où j'étois attachée. RAC.

Les vraies louanges ne ſont pas celles qui s'offrent à nous ; ce ſont celles que nous *arrachons*. FONTEN. Combien de gens font des aumônes, que l'importunité des pauvres *arrache* de leur main, & non pas de leur cœur? FLÉCH. Les hommes ne ſouffrent point qu'on leur *arrache* leurs ſentimens ſans réſiſtance. ARN. S. Hilaire *arrache* le conſentement, & enlève l'eſprit par la force de ſes expreſſions. DU PIN.

L'eſtime & le reſpect ſont de juſtes tributs,
Qu'aux plus fiers ennemis arrachent *les vertus.*
CORN.

☞ ARRACHER, ſe dit dans le même ſens, des idées, des opinions auxquelles on eſt attaché. On ne pourra jamais lui *arracher* cette opinion de l'eſprit, de la tête ; c'eſt-à-dire, on ne pourra jamais l'en détacher entièrement, la lui faire perdre. Peux-tu de mes malheurs m'*arracher* la mémoire? S. EVR. *Eradere penitùs corde, ex animo.*

Heureuſe, ſi tu peux m'en croire par avance,
Et ſi dès aujourd'hui faiſant quelques efforts,
Un ſentiment ſi ſalutaire
*T'*arrache *des plaiſirs qui ne dureront guère,*
Pour t'épargner mille remords. PAVILL.

☞ Dans cette acception il s'emploie auſſi avec le pronom, *s'arracher* à ſes plaiſirs.

ARRACHER *ſa vie*, ſignifie, être pauvre, travailler pour vivre,

vivre. *Ægrè vitam laborando ſuſtentare.* C'eſt un homme qui en *arrache* par-tout où il peut. Il *arrachera* pied ou aile de cette affaire. Il eſt du diſcours familier.

☞ ARRACHER *le jarre.* Terme de Chapelier. *Voyez* ARRACHEUSE.

ARRACHER, ſe dit proverbialement & figurément en ces phraſes. Il vaut mieux laiſſer ſon enfant morveux, que de lui *arracher* le nez; pour dire, ſouffrir un petit mal pour en éviter un plus grand. On dit auſſi, lorſqu'on a emprunté, ou qu'on attrape de l'argent à un avare, qu'on lui a *arraché* une dent.

ARRACHÉ, ÉE. part. *Avulſus, revulſus.* On dit en termes de Blaſon, que la tête, ou quelque autre membre d'un animal, ou d'un oiſeau, ſont *arrachés*, quand ils ne ſont pas coupés net, & quand il y a du poil, ou des lambeaux & filamens ſanglans, ou non, qui font juger que ces pièces ont été *arrachées.* On dit auſſi, que des arbres ſont *arrachés* quand ils montrent leurs racines.

ARRACHEUR. ſ. m. Qui ne ſe dit guère que de ceux qui arrachent les dents, ou les cors des pieds. *Avulſor.* Un *arracheur* de dents ne s'occupe pas ſeulement à arracher les dents, mais auſſi à nettoyer, & à buriner celles qui ſont mal-propres & cariées; & même à en remettre d'autres en place de celles qu'on s'eſt fait arracher, ou qui ſont tombées d'elles-mêmes. Il a pour toutes ces diverſes opérations pluſieurs ſortes d'inſtrumens qu'on nomme le *dechauſſoir*, le *burin*, la *feuille de ſauge*, la *langue de ſerpent*, la *rugine aiguë*, la *rugine plate*, le *triangle*, la *ſonde*, &c.

On dit proverbialement, il eſt menteur comme un *arracheur* de dents, parce que ces ſortes de gens vantent avec une confiance extrême leurs remèdes, & leur adreſſe.

ARRACHEUSES, ou ÉPLUCHEUSES. ſ. f. pl. Nom que les Chapeliers donnent à certaines femmes qu'ils ont chez eux, dont l'emploi eſt d'éplucher ou arracher le jarre qui ſe trouve dans les peaux de caſtors.

ARRACHIS. ſ. m. Terme des Eaux & Forêts, qui ſe dit de l'enlèvement du plant des arbres. *Tenerarum plantarum evulſio.* Les *arrachis* ſont défendus par l'ordonnance.

☞ ARRACIFES. En latin, *inſula rupium.* C'eſt, dit Baudrand, une des îles de Salomon, ou des Larrons, dans la mer pacifique, vers les terres auſtrales & les îles Philippines.

ARRADES. ſ. m. Petite ville ou bourg de Barbarie, en Afrique. *Arradium, Quina.* Elle eſt dans le royaume de Tunis, entre la ville Hamametha & les ruines de l'ancienne Carthage.

ARRAGEOIS. *Voyez* ARRAS.

☞ ARRAGIAN. *voyez* ARGIAN.

ARRAGON. *Voyez* ARAGON.

ARRAJOLAS. Village de Portugal. *Calantica.* Il eſt dans l'Alentéjo, à deux ou trois lieues au nord d'Evora.

ARRAISONNER. Entretenir, parler avec quelqu'un. *Colloqui, confabulari.* Vieux mot qui n'eſt plus d'uſage, & qui n'étoit pas même fort commun dans nos anciens livres. *Arraiſonner*, c'eſt comme ſi l'on diſoit, raiſonner d'une choſe avec quelqu'un, la diſcuter; entretenir par un diſcours raiſonné. C'eſt dans ce ſens qu'il ſe trouve dans Villon.

*Daignant toujours que trop l'*arraiſonner
De ce propos, plus d'ennui ne m'apporte.
VILLON.

*Je l'*arraiſonne, *elle plaint & regrette.* MAROT.

On voit que ce verbe gouverne le nom de la perſonne à l'accuſatif, & le nom de la choſe à l'ablatif, ou avec la prépoſition *de.*

ARRAISONNER. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Entrer en propos avec quelqu'un, lui vouloir faire entendre raiſon. *Alloqui aliquem, cum aliquo habere ſermonem.* Il eſt ſouvent inutile de *s'arraiſonner* avec un payſan, un ſtupide, qui ne conçoit pas ce qu'on lui dit. Il faut commander aux valets, & non pas *s'arraiſonner* avec eux, ni leur dire les raiſons qu'on a de leur faire faire quelque choſe.

Ce mot vient du latin *ratiocinari*, qui ſignifie *raiſonner.* Mézerai s'en eſt ſervi, & perſonne après lui.

ARRAMBER. v. a. Terme de Marine, qui ſignifie, s'accrocher à un vaiſſeau avec le grapin, ou autrement. *Ferream manum in navim injicere.*

ARRAMER. v. a. Terme de manufacture de lainage. Mettre une pièce de drap, ou de ſerge ſur un rouleau, pour la tirer & l'alonger de force; d'où il arrive qu'elle raccourcit ou étrécit dans la ſuite; ce qui eſt défendu par les ſtatuts à tous les drapiers, façonniers & foulons.

ARRAMIR. v. a. Vieux mot. Promettre.

☞ ARRAN. Province de Perſe, entre la Géorgie, l'Azerbejan & le Schirwan.

ARRANG. ſ. m. Terme d'Imprimeurs, qui ſe dit ironiquement d'un compagnon qui fait peu d'ouvrage.

ARRANGEMENT. ſ. m. Diſpoſition des parties d'un tout dans un certain ordre, *compoſitio, diſpoſitio, ordinatio.* La philoſophie moderne fait voir que la diverſité des couleurs ne dépend que de la ſituation, & *arrangement* des parties, qui réfléchiſſent diverſement la lumière. La diverſité des ſaveurs & des odeurs vient de divers *arrangemens* des pores qui les rend diverſement ſenſibles. C'eſt le différent *arrangement* & la diverſe ſituation des parties, qui met de la différence entre les corps. MALEB. Dieu n'a-t-il pas pu conſtruire une machine, qui par l'*arrangement* de la matière, imite les effets de la penſée & du raiſonnement? P. DAN. ☞ Ce mot déſigne auſſi l'état des choſes qui ſont arrangées. *Arrangement* de livres, de vaſes. Il y a beaucoup d'*arrangement* dans cette bibliotheque.

☞ ARRANGEMENT, ſe dit auſſi de la diſpoſition, de l'ordre que l'on met dans un diſcours, en mettant chaque terme à la place qui lui convient. L'*arrangement* des paroles eſt un des principaux ornemens du diſcours. De-là réſulte cette eſpèce d'harmonie qui flatte l'oreille & produit dans l'âme un ſentiment agréable. Le contraire arrive ſi les mots ſont mal arrangés, ne ſont pas à leur place. Les Anciens ne ſe ſont pas mis fort en peine de l'ordre & de l'*arrangement.* PERR. Nous devons à M. de Balzac le bel *arrangement* de nos mots, & la belle cadence de nos périodes. BOUH. Euripide eſt plus heureux dans l'*arrangement* de ſes paroles, que dans le ſens de ſes penſées. BOIL. L'élégance qui ne vient que de l'*arrangement* des mots, & de la cadence des périodes, n'éblouit que les eſprits ſuperficiels. S. EVR.

☞ ARRANGEMENT, ſe dit auſſi des meſures que l'on prend pour finir une affaire. Prendre des *arrangemens* pour payer ſes dettes.

ARRANGER. v. a. Mettre les choſes en ordre, les placer dans un lieu qui leur eſt propre & convenable; leur donner une ſituation naturelle & agréable; les diſpoſer d'une manière ingénieuſe & capable de produire un bel effet. *Componere, diſponere, collocare, ordinare.* Les livres de cette bibliothèque ſont *arrangés* ſelon l'ordre des matières. Il faut *arranger* ingénieuſement les mots dans les diſcours. VAUG. Ce que nous prenons pour des vertus, n'eſt ſouvent qu'un aſſemblage de divers intérêts que la fortune ou notre induſtrie ſavent *arranger.* ROCHEF. Comme j'aime l'ordre, vous me faites plaiſir d'*arranger* mes idées. FONTEN.

☞ ARRANGER, ſignifie auſſi *mettre en bon ordre. Arranger* ſes affaires.

On le dit auſſi au réciproque. *S'arranger* chez ſoi, pour dire, mettre ſes meubles en ordre, rendre ſa maiſon propre. ACAD. FR.

☞ On dit auſſi *s'arranger*, pour dire, prendre des arrangemens, des meſures pour finir une affaire. Il s'eſt *arrangé* avec ſes créanciers.

ARRANGÉ, ÉE. part. *Compoſitus, ordinatus, collocatus, diſpoſitus.* Il avoit ſes deſſeins toujours *arrangés*, & trouvoit en ſoi des reſſources toujours prêtes pour les événemens les plus ſubits. Le P. DE LA RUE. Les perſonnes trop *arrangées* ne plaiſent point, parce

qu'elles ſont toujours droites & contraintes. Bouh.

☞ On dit d'un homme qu'il eſt *arrangé*, pour ſignifier qu'il a de l'ordre dans ſa maiſon, dans ſes affaires, dans ſa conduite, en quoi que ce ſoit, diſent les Vocabuliſtes. En parlant des affaires & des occupations, *rangé* eſt le vrai mot; & *reglé*, en parlant des mœurs & de la conduite. *Voyez* ces mots.

ARRAS. Cri d'arme des Flamands.

Flamans crie, arras, & *Angevin*, *rallie*.

Vace, ſurnommé le Clerc de Caen, dans ſon Roman de Normandie.

Arras. ſ. m. Eſpèce de perroquet qui ſe trouve à la Guadeloupe. *Pſittacus*. Il a la tête, le cou, le ventre, & le deſſus du dos de couleur de feu, & les ailes melées de plumes jaunes, d'azur, & de cramoiſi. Sa queue eſt longue d'un pied & demi. Il eſt beaucoup plus grand que les perroquets ordinaires, & a la groſſeur d'un faiſan. Il a la tête aſſez groſſe, les yeux vifs, le bec crochu. On en voit qui ont la tête, le deſſus du cou, le dos, de bleu celeſte tabizé, le ventre, & le deſſous du cou & des ailes de jaune pale, & la queue entièrement rouge. Il s'en trouve qui ont tout le plumage melé de rouge, de blanc, de bleu, de vert, & de noir. Ils volent ordinairement par troupes. Le ſon de leur voix eſt perçant. On apprivoiſe facilement les *arras*, & on leur apprend à prononcer quelques paroles; mais ils ont la langue trop épaiſſe pour ſe pouvoir faire entendre auſſi bien que les Canides & les plus petits perroquets. Ils ſont ſi ennemis du froid, qu'on a bien de la peine à leur faire paſſer la mer. *Voyez* Lonvilliers, *Hiſt. des Antil. ch. 15, art. 9*, & le P. du Tertre, *Traité H, ch. 1, §. 1*.

Arras. *Atrebatum*. Ville des Pays Bas, capitale de l'Artois, ſur la Scarpe. *Arras* eſt très bien fortifié, & defendu par une citadelle. Cette ville eſt fort ancienne. Quelques Géographes prétendent que c'eſt le *Nemetocerna* ou *Nemetum* des Anciens. D'autres la prennent pour l'*Origiacum*, ou *Rigiacum* de Ptolomée, que Cluvier & d'autres placent à Orchies. Les Allemands l'appellent *Atrecht*. *Arras* a un évêque ſuffragant de Cambrai. La Chronique de Cambrai & d'*Arras* a été compoſée par Balderic, & imprimée par Georges Colvenerius à Douai en 1615. Balderic avoue qu'on ne ſait ni les fondateurs de ces deux villes, ni le temps auquel elles ont été fondées. Ce nom *Arras* paroît formé par corruption du latin *Atrebas*. Louis XI avant pris *Arras* en 1477, & relegué un aſſez grand nombre des habitans bien avant dans le royaume, mit des François à leur place: il voulut même changer le nom de cette ville, en lui donnant celui de *Franchiſe*, ou de *Francie*; & on la voit en effet ainſi nommée alors dans l'Hiſtoire & dans les Actes publics; mais les Rois, qui ſont maîtres de tout, ne le ſont point de l'uſage en matière de langue: car le nom d'*Arras* eſt toujours demeuré depuis à cette ville, malgré les Ordonnances de ce Prince. P. Dan. *Arras* pris par Louis XIII, en 1640, fut cedé à la France par la paix des Pyrénées. *Arras* a 20°, 1′, 45″ de longitude, & 50°, 1′, 36″ de latitude. Caſſini. M. de la Hire lui donne 20°, 16′, 33″ de long. & 50°, 18′, 25″, dans ſes Tabl. Aſtronom. *Arras* fut erigé en évêché en 1092, par Urbain II, qui ſacra lui-même Lambert, premier évêque de cette ville.

Arragеois, oise. ſ. m. *Atrebas*. Qui eſt d'Arras, natif d'Arras, habitant d'Arras. Les *Arrageois* ſe rendirent à la France en 1640, après un ſiége de deux mois.

☞ Arrase. *Voyez* Arase.

☞ Arrasement. *Voyez* Arasement.

☞ Arraser. *Voyez* Araser.

☞ Arrasé, part. *Voyez* Arasé.

Arrâtel. ſ. m. Nom d'un poids de Portugal. Le Roi de Portugal a fait publier, touchant les droits d'entrée & de ſortie, une nouvelle Ordonnance portant révocation du Tarif du 16 Novembre 1720, ſuivant lequel on ne payoit aucun droit de ſortie du ſucre qu'on tranſportoit dans les pays étrangers, mais ſeulement deux teſtons par *arratel* pour droit de poids, & 150 reis auſſi par *arratel* de tout le ſucre qui ſe conſommoit dans le royaume & dans les îles, excepté de Madère. Gaz. 1725. *p. 537*. *Arratel* eſt donc un mot Portugais, qui, ſelon Duarte Nunnez de Léon, vient de l'Arabe *reth*, *ratal*, & ſelon d'autres, de *rablaid*, qui, chez les Arabes, eſt un poids de deux livres. Anciennement ce que l'on appelle en Portugal *arratel*, étoit chez les Romains un poids de douze onces, c'eſt-à-dire, la livre romaine. *Libra*, *pundo*. Aujourd'hui l'*arratel* en Portugal eſt de 16 onces. *Libra*. Un demi-*arratel*, une demi livre, *ſemi-libra*, *libræ ſemis*, *libræ dimidium*. Un *arratel* & demi, *ſeſqui libra*, *libra & ſemis*. Ce qui peſe un *arratel*, *libralis*, *e*, *librarius*, *a*, *um*. P. Bulteau. Dict. Portug.

☞ Arrats. (*l*) Rivière de France, dans l'Eſtarac & l'Armagnac. Elle a ſa ſource au mont Aſtarac ou Eſtarac, aux confins du bas Comminge, & ſe perd dans la Garonne, preſque vis-à-vis de Valence.

Arrayé, ée. adj. *Inſtructus*. Ce mot n'eſt plus d'uſage, il vouloit dire autrefois *équipé*, *fourni* des choſes qui conviennent, qui ſont néceſſaires: il ſe diſoit des gens de guerre.

☞ Arreau ou Arreou. Bourg de France, près des Pyrénées, dans la vallée d'Aure.

Arrecifes. Le cap. des *Arrecifes*, ou plutôt *Arracifes*, c'eſt-à-dire, des rochers. *Rupum promontorium*, *promontorium ſcopulorum*. Cap de la côte des Cafres en Afrique, environ à 160 lieues du cap de Bonne Eſpérance, du côté du levant. Il eſt tout environné de rochers, d'où lui vient ſon nom.

Arregian. ſ. m. *Voyez* Arcian.

Arren. Île d'Ecoſſe. *Arania inſula*. Elle eſt dans le golfe de Cluyd, qui eſt une partie de la mer d'Irlande, entre les côtes d'Argile & de Cuningham, & la preſqu'île de Cantyr. Le château d'*Arren*, ſitué ſur la côte occidentale, lui a donné ſon nom. Autrefois elle s'appeloit *Glota*, & elle communiquoit ce nom au golfe de Cluyd, qu'on nommoit *Glotæ æſtuarium*.

Arrentement. ſ. m. Bail d'héritages qu'on donne à rente. *Locatio*. Il a fait aujourd'hui deux *arrentemens*.

Arrentement, ſignifie auſſi, priſe à rente. *Conductio*.

Ce mot vient, ou de *redditus*, de *reddo*; ou de *reditus*, de *redeo*.

Arrentement, ſe dit auſſi de la choſe même qu'on donne à rente. Cette métairie n'eſt pas un membre d'une telle terre, c'eſt un *arrentement* d'une telle abbaye.

Arrenter. v. a. Donner ou prendre à rente. *Locare*, ou *conducere*. Les Eccléſiaſtiques *arrentent* leurs domaines. ☞ Un tel fermier a *arrenté* toutes les terres de cette abbaye.

Arrenté, ée. part. paſſ. *Locatus*, *conductus*.

☞ Arrephories. *Voyez* Arrhephories.

Arreque. *Voyez* Siamois.

Arrerager. v. n. qui ne ſe dit qu'en cette phraſe: Il ne faut pas ſe laiſſer *arrerager*, pour dire, laiſſer courir ſur ſoi pluſieurs années d'arrérages. *Locationis*, *conductionis*, *penſionis*, *ſolvendum reditum retrò linquere*, *mittere*.

Arrérages. ſ. m. pl. ☞ Payement d'une rente ou redevance annuelle pour raiſon deſquelles le debiteur eſt en retard. Ce qui eſt dû d'une rente annuelle & conſtituée, ou d'une penſion, de cens & droits ſeigneuriaux, ou de loyers, de terres & de maiſons. On ne peut pas demander plus de 29 années d'une rente foncière, ni plus de cinq d'une rente conſtituée, & dix des rentes de penſions viagères. *Locationis*, *conductionis*, *penſionis*, *ſolvendi reditus retrò relicti*, *miſſi*. Il a laiſſé courir tant d'années d'*arrérages*. Les *arrerages* monteront plus que le principal. L'*intérêt* ne ſe dit que des obligations; *arrérages* ſe dit quelquefois des vieilles dettes. *Voyez* les Ordonnances de Louis XII, de 1510, de Henri IV. Tronçon ſur la Coutume de Paris, Louet, Charondas ſur la Cout. de Paris.

Ce mot vient par contraction d'*arrierages*, comme on prononçoit anciennement, qui a été fait de *arrière*, & *arrière*, de *retrò*. Ménag.

Arrérages, ſe dit figurément quand il s'agit de galanterie. Il ſignifie redoublement de plaiſirs, & de ſoins

amoureux en dédommagement de ceux qu'on n'a pu rendre. Les *arrerages* sont personnels, & si un mari s'absente, il les doit payer a son retour.

On dit proverbialement d'un homme galant & vigoureux, que c'est un bon payeur d'*arrerages*.

ARRESTOGRAPHE s. m. Terme de Palais. C'est un Auteur qui a fait un Recueil de plusieurs Arrets pour servir de lois, de réglemens, ou d'autorités, comme Papon, le Vest, Montholon, Beuguier, Louet, & Brodeau son Commentateur, Tournet pour les matières béneficiales. Il y a un Recueil ou Journal des Audiences, divisé en plusieurs tomes, qui contient un grand nombre d'Arrets. *Decretorum codex.*

Ce mot vient d'*Arrêt*, & de γράφω, *J'ecris.*

ARRET. s. m. Jugement d'une Compagnie souveraine, contre lequel il n'y a nul appel. *Decretum, consultum, placitum, arrestum* dans la basse latinité. ☞ On le dit de même de ce qui est decidé, arreté par une puissance souveraine, ou Cour. Jusqu'au regne de François I, on a rendu les *arrets* en latin; ce Prince changea cet usage. Rendre, prononcer, lever un *arrêt*. Un *arrêt* du Ciel, de la Providence. Les *arrets* de la destinée sont immuables. ABLANC. Il vaut mieux se soumettre aveuglement aux ordres du Ciel, que de vouloir changer les *arrets* du destin selon notre caprice. M. SCUD.

C'est un Arrêt *du ciel; il faut que l'homme meure; Tel est son partage & son sort.* L'ABBÉ TETU.

Autrefois on appelloit *arrêt* un jugement rendu après que les Avocats des parties avoient plaidé: la formule étoit conçue en ces termes: *Quibus rationibus utriusque partis hinc inde auditis, dictum fuit per arrestum Curiæ*, &c. Dans ce temps là *arrêt* & *jugement* étoient deux especes differentes; car on n'appelloit *jugement* que la decision des procès par écrit, & sur les enquetes. DU CANGE. Lors que la justice se rendoit sans frais, l'*arrêt* même ne coûtoit rien. Le Greffier en étoit payé sur un fonds que faisoit le Roi. Un malheureux Commis qui venoit de toucher ce fonds, s'étant enfui sous Charles VIII, ce Prince, qui étoit en guerre avec ses voisins, & qui avoit fort peu d'argent, se laissa aisement convaincre par ses Ministres, qu'il n'y avoit nulle injustice a faire payer aux parties l'expedition de leurs *arrêts*. LE GENDRE.

ARRÊT du Conseil d'en haut, d'un Parlement, d'une Cour superieure. *Arrêt* contradictoire. Un *arrêt* sur requete. Un *arrêt* par forclusion. Un *arrêt* par appointé rendu du consentement des parties. Un *arrêt* sous la cheminée, c'est un *arrêt* donné sans qu'on ait vu le procès, par la cabale d'un petit nombre de Conseillers, qui l'ont résolu en se chauffant, & hors du siege. On appelle des *arrêts* en robes rouges, des *arrêts* qui se prononçoient autrefois avec ceremonie, & avec certaines solemnités sur des questions depouillées de circonstances, pour servir de régle & de maxime a l'avenir, pour fixer la jurisprudence sur ces questions. Il y a aussi des *arrêts* qui ne servent que d'instruction au procès. Un *arrêt* de conclusion. Un *arrêt* à contredire. Un *arrêt* interlocutoire, ou provisoire. Un *arrêt* de retention, de renvoi, &c. Ils sont opposés à l'*arrêt* definitif, & sont expliqués a leur ordre. On appelle aussi des *arrêts* de règlement, ceux qui sont rendus entre les Officiers contestant sur l'exercice de leurs charges, ou lorsqu'ils établissent quelque maxime, ou procédure qui regarde le public. On dit aussi un *arrêt* en forme, lorsqu'il porte sa commission, & son sceau. Un *arrêt* par extrait, lorsque sa commission est a part. Un *arrêt* de mort, est celui qui condamne un criminel a la mort. Tibère fit semblant d'être fâché de la mort de Drusus, & cela donna occasion à un celebre décret du Sénat, par lequel il fut ordonné que les *arrêts* de mort rendus par la compagnie ne seroient, ni exécutés, ni enregistrés qu'au bout de dix jours. TIELEM.

ARRÊT DU CONSEIL DU ROI, est un *arrêt* que le Roi seant en son Conseil, prononce sur les requêtes qui lui sont présentées, ou sur les remontrances qui lui sont faites par ses sujets, pour faire quelqu'établissement, ou pour réformer quelqu'abus que l'on veut introduire.

ARRÊT DE DÉFENSES, est un *arrêt* qui reçoit appelant d'une sentence celui qui l'obtient, & fait defenses de mettre la sentence a exécution; ce qu'un simple appel ou relief d'appel obtenu en Chancellerie ne pourroit opérer, quand la sentence est executoire nonobstant l'appel.

Par une Ordonnance de 1539, François I ordonne, *art III*, que dorénavant tous *arrets*.... soient prononcés, enregistrés & delivrés aux parties en langage maternel françois, & non autrement. La raison qu'il en apporte, est, qu'il naissoit souvent des difficultés sur l'intelligence des mots latins, qui donnoient lieu a de nouveaux procès. Cela suppose visiblement qu'autrefois les *arrets* de la Cour se mettoient en latin. Ce n'est pas à dire que le President les prononçât en cette langue; il les prononçoit en françois: le Greffier les couchoit de même sur son plumitif: mais quand il étoit question de leur donner leur forme, pour les delivrer aux parties, on les mettoit en latin. Je ne crois pas non plus que cet usage fût encore general, ou même frequent du temps de François I, mais il n'étoit pas encore aboli, & il le fut par cette Ordonnance, qui statua la même chose pour les testamens, les contrats & les autres actes juridiques. P. DAN. *T. III*, *p.* 441, 442.

Budée, Henri Estienne, Caseneuve, Chassanée & Vossius, derivent ce mot du grec ἔρεισις, qui signifie, *placitum*. Ménage veut qu'il vienne de *arrestare*, mot latin, qui a été fait de *sterre*; pour dire, arreter, rendre une chose stable & fixe. On dit aussi, les *arrêts* de Louet, de le Prêtre, de Papon, de Montholon, en parlant des livres & recueils d'*arrets* qui ont été faits par ces Auteurs.

☞ Quoique le respect dû aux jugemens des Cours souveraines empêche qu'on ne se puisse pourvoir contre eux par la voie d'appel; on peut cependant les faire reformer par requete civile, par la voie de cassation d'*arrêt*, & d'opposition, & pour raison de contrariété.

☞ ARRÊT, signifie aussi saisie, soit de la personne, soit des biens. On a fait *arrêt* sur sa personne & sur ses biens. Mettre quelqu'un aux *arrêts*, le mettre prisonnier, le garder jusqu'a ce qu'il ait fait ou paye quelque chose.

☞ ARRÊT ET BRANDON. C'est une saisie des fruits pendans par les racines.

☞ On dit, en termes de guerre, mettre un Officier ou Soldat *aux arrêts*, lui defendre de sortir du lieu où il a reçu ordre de rester. Tout Soldat ou Officier le peut rompre ses *arrêts*. Un militaire, quel qu'il soit, s'il ne gardoit ses *arrêts*, seroit puni de sa desobeissance, par la prison, ou autrement.

ARRÊT, se dit au figuré, des jugemens & des décisions que l'on prononce sur les diverses choses qui se présentent. Evitez ces esprits decisifs, qui veulent prononcer des *arrêts* definitifs sur toutes choses. S. EVR.

ARRÊT, se prend encore pour la resolution que nous avons prise touchant une chose. Je viens d'apprendre l'*arrêt* de ma mort, que votre belle bouche a prononcé.

*Non, ne révoquons point l'*Arrêt *de mon courroux: Qu'il perisse; aussi-bien il ne vit plus pour nous.*
RACINE.

ARRÊT. *Remora.* Instrument de Chirurgie, ainsi appelé, parce qu'il *arrête* & assujettit les parties. Il y en a de deux sortes, l'un qui est une plaque de cuivre ovale ou arrondie, fendue jusqu'au milieu, dont on se servoit autrefois dans la castration, pour empêcher les intestins de sortir par les anneaux de l'abdomen. On passoit dans la fente de cet instrument le cordon des vaisseaux spermatiques, séparés des autres parties, & on l'assujettissoit sur le ventre, pendant qu'on faisoit l'opération. Il n'est plus en usage.

L'autre instrument est appelé *Arrêt* d'Hildanus, du nom de son Auteur, qui le recommande pour les

fractures & les diſlocations des extrémités. On ne ſe ſert plus de cet inſtrument. COL DE VILLARS.

On appelle auſſi *arrêt* dans les armes à feu, un petit morceau de fer qui empeche qu'elles ne ſe lachent, qu'elles ne ſe debandent. *Retinaculum*. Ce piſtolet eſt en *arrêt*.

☞ ARRÊT, en termes d'Horlogerie, ſe dit d'une petite pièce de fer qui empeche que le mouvement d'une horloge n'aille trop vite. Mettre un *arrêt* à une horloge.

☞ On le dit de même en Serrurerie de la pièce qui ſert à arrêter un péne, un reſſort. Mettre un *arrêt* à un reſſort.

☞ On dit figurément d'un homme léger, évaporé, ſur les paroles duquel on ne peut compter, qu'il n'a point d'*arrêt*, que c'eſt un eſprit ſans *arrêt*.

Mais l'homme ſans arrêt *dans ſa courſe inſenſée, Voltige inceſſamment de penſée en penſée.* BOIL.

☞ ARRÊT, ſe dit auſſi de la pièce du harnois où un Gendarme appuie & arrête ſa lance pour rompre en lice ou autrement. Mettre la lance en *arrêt*.

☞ On appeloit auſſi *arrêt*, le petit fourreau de cuir qui ſervoit autrefois à arreter les lances.

☞ ARRÊT, ſur les rivières, ſe dit d'une file de pieux traverſée de pièces de bois nommées *chanlattes*, pour arrêter le bois qu'on met à flot, enſuite le tirer, le triquer & en faire des piles. ENCYC.

ARRÊT, en fait de Couture ou de Lingerie, ſe dit de certaines ganſes ou fils redoublés, qu'on met aux fentes ou extrémités des habits, ou du linge, pour empêcher qu'ils ne ſe découſent, ou ne ſe déchirent.

ARRÊT, en termes de Jardinage, c'eſt un obſtacle que l'on met aux eaux pour les détourner, & les faire écouler. Je veux que d'eſpace en eſpace on faſſe dans les allées de petits *arrêts*, qui détournent les eaux des grandes pluies dans les carrés voiſins. Ces *arrêts* ſe font avec des ais mis en terre au travers des allées, & n'excedant que de deux ou trois pouces la ſuperficie de ces allées. LA QUINT. On en fait auſſi de gazon dans les allées qui ſont en pente, de crainte que l'eau n'entraine les terres, & n'y faſſe des ravines.

En termes de Chaſſe, on appelle *arrêt*, l'action du chien couchant, qui s'arrête quand il ſent la perdrix, ou le gibier. *Mora*. Le chien eſt en *arrêt*.

En termes de Manége, *arrêt* eſt la pauſe que fait le cheval en cheminant. Former l'*arrêt* du cheval, c'eſt l'arrêter ſur les hanches. Demi-*arrêt*, c'eſt un *arrêt* qui n'eſt pas achevé, quand le cheval reprend & continue ſon galop, ſans faire ni peſades, ni courbette. Les chevaux qui n'ont qu'autant de forces qu'il leur en faut pour bien endurer l'*arrêt*, ſont les plus propres pour le manége & pour la guerre. NEWCAST.

ARRÊTE. ſ. m. Réſolution priſe par une compagnie ſur quelque délibération. *Decretum, conſultum*. On dit, c'eſt un *arrêté* de la Cour, lorſqu'elle a jugé quelque article d'une affaire, ou qu'elle a réſolu quelque choſe qui n'eſt pas encore rendue publique par un arrêt.

ARRÊTÉ *de compte*. Règlement de compte. *Ratio accepti, & expenſi*. Le Contrôleur général du Bureau du Roi, garde les *arrêtés* de toutes les dépenſes extraordinaires. ETAT DE FR.

☞ ARRÊTÉ *d'un compte en commerce*, c'eſt l'acte, ou écrit qu'on met au bas d'un compte, par lequel comparant enſemble le produit de la recette & de la dépenſe, on déclare laquelle des deux excede l'autre. On l'appelle auſſi *finitò de compte*.

ARRETE. ſ. f. C'eſt ce qu'en termes de Marine on appelle *Baſſe*, un lieu où il n'y a pas aſſez d'eau pour voguer : qui *arrete* les vaiſſeaux. *Frevia, ſyrtis*. Ils ſe laiſſerent aller au gré du vent, & échouerent ſur une *arrete* où la proue demeura enfoncée, tandis que la mer emportoit la poupe. FLEURY. Nous n'avons point trouvé ce mot dans le Dictionnaire de Marine.

ARRETE. *Voyez* ARÊTE.

ARRÊTE-BŒUF. ſ. m. *Anonis ſpinoſa, flore purpureo C. B.* autrefois *Ononis. Areſta bovis*. Plante dont il y a deux eſpèces principales. *Voyez* le *Dict. Econom.* On appelle cette plante *Arrête-bœuf*, parce que les bœufs ſont quelquefois arrêtés en labourant dans des terres où cette herbe eſt commune, ſoit parce que les piquans dont ſes tiges ſont hériſſées bleſſent les bœufs, ſoit parce que les racines ſont ſi profondes & ſi difficiles à rompre, qu'il faut, pour dégager la charrue, les couper. Elles ſont longues, traçantes, plongées aſſez avant en terre, très-ſouples, & pouſſent de leurs collets pluſieurs tiges, le plus ſouvent couchées par terre, longues d'un pied & demi environ, branchues & garnies par intervalles d'aſſez fréquens piquans, quelquefois uniques ſur-tout vers le ſommet des tiges, longs & minces, à la baſe deſquels ſont attachées des feuilles au nombre de trois, portées ſur une même queue. Ces feuilles ſont petites, crénelées ſur leurs bords, arrondies quelquefois, un peu oblongues, d'un vert obſcur, velues, viſqueuſes au toucher, & d'une odeur urineuſe aſſez déſagréable. Les fleurs ſont purpurines, légumineuſes, & ſortent des aiſſelles des feuilles. A ces fleurs ſuccèdent des gouſſes courtes, qui contiennent quelques ſemences rondes, & un peu plus groſſes que celles de la moutarde. Cette plante eſt fort apéritive; mais on ſe déſabuſe de la compter parmi les diurétiques, car rien ne tourmente tant ceux qui ont la pierre, que ſon uſage. La décoction de l'*arrête-bœuf* eſt fort déterſive, & l'on s'en ſert auſſi utilement dans le ſcorbut pour rincer la bouche & nettoyer les ulcères. On ſe ſert ſur-tout de ſes racines. On les met dans les tiſanes, & les apoſèmes apéritifs.

Les Anciens l'appellent *Anonis*, ou plutôt *Ononis*, du mot grec ὄνος, *âne*, parce que les ânes aiment à manger l'*Arrête-bœuf* ordinaire; d'autres *Remora aratri, acutella, areſta bovis*, Burgane ou Bugronde.

Il y a pluſieurs eſpèces d'*Arrête-bœuf*. L'*Arrête-bœuf* ordinaire varie par la couleur de ſes fleurs, qui ſont tantôt rayées de lignes purpurines, & qui ſont quelquefois toutes blanches. Ses tiges auſſi manquent de piquans, ou bien ſont très-foibles.

Dans le nombre des eſpèces d'*Arrête-bœuf* connues, il y en a dont les fleurs ſont jaunes; quelques eſpèces qui ont leurs tiges & branches ligneuſes.

Il y a un ARRÊTE-BŒUF qui croît en Provence & en Dauphiné, qui eſt un arbriſſeau haut de deux à trois pieds, dont la racine eſt groſſe, blanche, tendre & âcre, les branches tortues & faciles à ployer, les feuilles preſque ſemblables à celles du fenu-grec, les fleurs odorantes, & d'un poupre rouge, fort vif, le dedans lavé & rayé de blanc. Elles ont au milieu un ſtyle qui forme une gouſſe pendante, qui enferme pluſieurs graines brunes, de la figure d'un rein. Dorat en fait une plus ample deſcription dans ſes Mémoires. On l'appelle auſſi *arrête charrue*.

☞ ARRÊTER. v. a. Qui, dans une acception générale, préſente l'idée d'un obſtacle, d'un empêchement. Ainſi *arrêter*, c'eſt empêcher la continuation d'un mouvement, le cours, le progrès d'une choſe, d'aller plus loin. *Morari, retinere, cohibere, comprimere. Arrêter* un carroſſe. *Arrêter* un courier. *Arrêter* le débordement d'une rivière. Les vents contraires *arrêtoient* notre flotte. *Arrêter* l'armée dans ſa marche. Joſué *arrêta* le ſoleil dans ſa courſe. On a *arreté* l'horloge. Il faut *arrêter* l'eau dans ce réſervoir, en empêcher l'écoulement. La roſe *arrête* le crachement de ſang. Il *arrêtoit* les blés qui venoient de la ville. VAUG. Ne voulez-vous jamais *arrêter* vos larmes? Il ne ſe préſente dans cette matière aucun ſujet de douter, ni qui ſuſpende & *arrête* mon eſprit. FONT.

Mais qui peut dans ſa courſe arrêter *ce torrent? Achille va combattre & triomphe en courant.* RACIN.

Ce mot vient du latin, *reſtare, reſter, demeurer derrière*. Iequez le dérive de *reſtan*, mot de la

langue des Francs & des langues ſeptentrionales, qui veut dire, *retenir, arrêter, ſiſtere, morari, retinere :* on a enſuite ajouté la prépoſition *ad*, dont on a adouci la prononciation en changeant le *d* en *r*. On trouve dans la plus baſſe latinité *arreſtare* dans le même ſens que nous diſons *arrêter* en François. Voyez *Act. Sanct. Mart. T. I, p. 558.*

☞ On dit dans le figuré *arrêter* ſes yeux, ſes regards ſur une choſe, les fixer, *figere, defigere. Arrêter* ſa penſée ſur une choſe, s'en occuper, y réfléchir avec attention. *Attendere aliquid, ad aliquid, de re aliquâ.*

☞ On le dit encore au figuré des choſes morales & phyſiques pour retenir, réprimer, faire ceſſer. *Reprimere, comprimere, arrêter* le cours du libertinage, de la calomnie. Il n'y a que la crainte des peines éternelles qui puiſſe *arrêter* le torrent de la cupidité. *Arrêter* le cours de la cruauté. VAUG. Avec deux mots que vous daignâtes écrire, vous fîtes *arrêter* pour jamais mes peines. VOIT. *Arrêter* le caquet de quelqu'un. *Arrêter* l'inſolence & la ſévérité des ſéditieux.

Quel frein pourroit d'un peuple arrêter *la licence.*
RACIN.

ARRÊTER, ſignifie auſſi, convenir des conditions, conclure quelque délibération, ſoit en ſoi-même, ſoit en compagnie. *Conſtituere, paciſci, convenire, ſtatuere.* L'aſſemblée, après pluſieurs conteſtations, a enfin *arrêté* que, &c. Il avoit déja *arrêté* dans ſon eſprit qu'il feroit telle choſe. Nous avons *arrêté* enſemble que, &c. *Arrêter* une marche.

ARRÊTER, ſignifie ſaiſir, tant les biens que la perſonne. *Tradere in cuſtodiam bona, aliquem, factâ per Principem proteſtate.* On a *arrêté* les deniers que doivent les locataires. On a ſaiſi & *arrêté* ſes gages. On l'a *arrêté* priſonnier; ou abſolument, on l'a *arrêté.* Philippe le Bel fit *arrêter* par tout ſon royaume les Templiers. MÉZERAY.

☞ ARRÊTER *un compte*, c'eſt après l'avoir examiné & vérifié ſur les pièces juſtificatives, & avoir calculé les chapitres de recette & de dépenſe, déclarer au pied par un écrit ſigné, laquelle des deux ſommes eſt la plus forte.

☞ ARRÊTER *un mémoire*, c'eſt régler le prix des marchandiſes qui y ſont contenues, mettre au bas le total, avec promeſſe de le payer dans un temps convenu. *De perſcriptis nominibus decidere.*

ARRÊTER, engager quelqu'un, le retenir. *Detinere.* Les charmes, ni les engagemens de Paris, ne vous *arrêteront* pas. VOIT. Elle employoit tous ſes charmes pour l'*arrêter.* VAUG. Les délices de l'Italie l'y *arrêterent* long temps.

☞ ARRÊTER, terme de Peinture, ſe dit d'une eſquiſſe, d'un deſſein fini, pour les diſtinguer des croquis ou eſquiſſes legeres. Un deſſein *arrêté*, une eſquiſſe *arrêtée.* ENCYC.

☞ ARRÊTER, terme de Metteur en Œuvre, c'eſt fixer la pierre en rabattant les ſertiſſures d'eſpace en eſpace, afin d'achever de la ſertir plus commodément & avec moins de riſque.

☞ ARRÊTER *l'artillerie*, terme de Marine, attacher un coin avec des clous derrière l'affût des grands canons, pour les tenir fermement attachés aux côtés du vaiſſeau, afin qu'ils ne vacillent pas quand le vaiſſeau balance.

☞ ARRÊTER, s'aſſurer de quelque choſe pour ſon ſervice, pour ſon uſage, pour ſa commodité

☞ ARRÊTER *une maiſon, un laquais. Conducere. Arrêter* une place au coche.

☞ ARRÊTER, dans les Arts, ſynonyme de fixer, attacher. *Arrêter* une planche, une poutre avec des clous, des crampons. *Figere.*

☞ ARRÊTER *une pierre*, en Maçonnerie, c'eſt après l'avoir miſe aplomb & de niveau, y mettre du mortier pour l'aſſurer à demeure. *Poſitum ad perpendiculum ac libellam lapidem arenato vincire, ſirmare.* C'eſt auſſi ſceller en plâtre, en ciment, en plomb.

☞ ARRÊTER, en termes de Couture, c'eſt faire pluſieurs points, ou mettre des ganſes à des boutonnières ou aux extrémités du linge & des habits pour fixer les coutures, pour empêcher que le linge ou les habits ne s'effilent ou ne ſe déchirent. *Rectis ſili ductibus conſuere.*

☞ ARRÊTER, en termes de Chaſſe, ſe dit du chien qui interrompt ſa courſe quand il eſt près du gibier, & avertit par là le chaſſeur où il eſt. Ce chien *arrête* les cailles, les perdrix. Il *arrête* ſerme poil & plume. On dit auſſi abſolument qu'un chien *arrête.*

ARRÊTER, en termes de Jardinage, c'eſt empêcher de monter trop haut, couper à une certaine hauteur. Il ſe dit particulièrement des melons & des concombres, quand ils ont trop de branches, ou bien qu'ils les ont trop longues. *Putare, amputare, reſcindere.* Il faut *arrêter* ces melons. Ces concombres ont beſoin d'être *arrêtés.* On dit auſſi *arrêter* un arbuſte, une paliſſade; pour dire, la tailler à une certaine hauteur. *Arrêtez* vos arbres, ils s'échappent trop. Cet arbre a beſoin d'être *arrêté.* LIGER.

☞ ARRÊTER, eſt auſſi neutre, & ſignifie ceſſer de marcher, & demeurer en quelqu'endroit pour quelque-temps. Après quelques jours de marche nous arrêtâmes en tel endroit pour nous repoſer.

ARRÊTER, ſe dit très ſouvent auſſi avec le pronom perſonnel, & devient par-là verbe récip. Il ſignifie, demeurer, ceſſer de marcher, n'aller pas plus loin. *Stare, conſiſtere.* Il fut obligé de s'*arrêter* dans ſa marche. Le ſoleil s'*arrêta* au commandement de Joſué. Ils ne pouvoient ni marcher, ni s'*arrêter.* VAUG. Il ſe dit auſſi de tout ce qui ſe meut par reſſort. Ma montre, ma pendule s'*arrête* à tout moment. ☞ On le dit de même des choſes fluides qui ceſſent de couler. *Conſiſtere, ſtare.* Les eaux s'*arrêtent* en cet endroit, & y croupiſſent. On diroit que le temps s'*arrête*, tant il coule doucement. BOUH.

s'ARRÊTER, ſe prend auſſi pour ſe contenir, ceſſer de faire une choſe; & alors il s'emploie abſolument, & ne ſe dit guère qu'en parlant de ce qui n'eſt pas bien. *Deſiſtere, quieſcere. Arrêtez* vous. Si vous ne vous *arrêtez.* S'il ne ſe fût *arrêté*, on lui auroit donné mille coups. SCAR.

☞ s'ARRÊTER, ſignifie encore au propre la même choſe que s'amuſer. Il ſeroit arrivé, s'il ne s'étoit pas *arrêté* en chemin.

☞ s'ARRÊTER, eſt auſſi employé au figuré dans les acceptions ſuivantes.

s'ARRÊTER, avoir des égards, être retenu par quelque conſidération. *Rationem habere rei alicujus, moveri re aliquâ.* Vous *arrêtez*-vous à ce qu'il vous dit? Peu de gens s'*arrêteront* à cela, & ſur-tout dans la colère. PASC. La Cour a prononcé ſans s'*arrêter* à ſon appel, à ſa requête. Il ne faut jamais s'*arrêter* aux apparences.

s'ARRÊTER, s'amuſer, employer tout ſon temps à une choſe, y donner toute ſon attention. *Immorari, inſiſtere.* Il ne faut point s'*arrêter* à des bagatelles. Cet homme s'*arrête* toujours au ſolide. L'orgueil philoſophique s'*arrête* trop aux cauſes ſecondes, & ne s'éleve pas aſſez au premier moteur de toutes choſes. MALEB.

s'ARRÊTER, demeurer long-temps ſur un ſujet, y inſiſter. Il n'y a rien où je me ſois *arrêté* plus long-temps que ſur l'amitié. Quand on s'*arrête* aux circonſtances ſurperflues dans une narration, cela gâte tout, & énerve le diſcours. BOIL.

s'ARRÊTER, ſe fixer, ſe déterminer, *Stare, conſiſtere.* Il ne s'*arrête* jamais à ſes premiers ſentimens. Il faut s'*arrêter* à ce qu'on a déja jugé. Il s'*arrête* à la juſtice, & à l'honnêteté.

s'ARRÊTER, demeurer court, par défaut de mémoire. *Hærere.* Cet homme ne devroit jamais parler en public; il s'*arrête* toujours au milieu de ſon diſcours.

s'ARRÊTER, mollir dans ſes entrepriſes, ne pas pourſuivre ſa pointe, abandonner ſon projet, lorſqu'il eſt plus aiſé à exécuter. A quoi penſez-vous, de vous *arrêter* en ſi beau chemin?

ARRÊTÉ, ÉE part. Il a les ſignifications de ſon verbe, en latin comme en françois. On dit d'un extravagant, qu'il n'a pas l'eſprit *arrêté*; d'un bigle, qu'il n'a pas

la vne *arrêtée ;* d'un homme irréſolu, qu'il n'y jamais rien d'*arrêté* avec lui. On dit, qu'une choſe eſt *arrêtée ;* pour dire, qu'elle eſt conclue, déterminée.

☞ On dit en Peinture, qu'un deſſein eſt *arrêté*, lorſqu'il eſt fini, & que les contours en ſont déterminés avec juſteſſe & ſans indéciſion. *Voyez* ARRÊTER, terme de Peinture.

En termes de Blaſon, On dit qu'un animal eſt *arrêté*, quand il eſt debout ſur ſes quatre pieds, ſans que l'un avance devant l'autre, comme ſont les animaux qu'on appelle *Paſſans. Inſiſtens, inhærens pedibus.*

ARRETISTE. ſ. m. Auteur qui a fait un Recueil d'Arrêts. Compilateur d'Arrêts. *Decretorum Collector, Compilator.* C'eſt le même qu'Arreſtographe. Montholon, Bouguier, Loüet, ſont des *Arrêtiſtes.*

ARRHABONAIRE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. Les *Arrhabonaires* ſont des Sacramentaires, qui diſent que l'Euchariſtie n'eſt pas réellement le corps & le ſang de JESUS-CHRIST, mais ſeulement le gage du corps & du ſang de JÉSUS-CHRIST. Ἀῤῥαβὼν, & *Arrhabo*, ſignifie *gages, arrhes ;* c'eſt de-là qu'ils ont été appelés *Arrhabonaires.* Ἀῤῥαβὼν, & *arrhabo*, ſont deux mots faits de l'hébreu ערבון. *Voyez* ARRHES.

ARRHE. ſ. m. Il s'eſt dit autrefois au ſingulier.

L'Echarpe ſur ces mots de colère s'ôtant,
Va, faux gage, dit-il, loin de ſoi la jetant,
Depot d'une trompeuſe, arrhe d'une infidelle,
Tu ne me ſeras rien déſormais, non plus qu'elle.

P. LE M.

☞ On ne le dit plus. *Voyez* ARRHES.

ARRHEMENT, ou ENHARREMENT. ſ. m. Terme d'Ordonnance & de Palais, & de Marchand de blé. Achat de grains en vert ou ſur pied avant la récolte. Convention que l'on fait pour l'achat de quelque marchandiſe ſur le prix de laquelle on paye quelque choſe d'avance. Une Ordonnance de Henri III, de 1577, porte que les Marchands ne pourront faire achat de blés, ni *arrhement* d'iceux, à deux lieues près des villes auxquelles ils habitent.

ARRHEPHORIES. ſ. f. pl. Terme de Mythologie. *Arrhephoria.* Nom d'une fête chez les Athéniens. Elle avoit été inſtituée à l'honneur de Minerve, & elle ſe célébroit dans le mois appelé *Scirrophorion.* C'étoit de jeunes enfans, ou, ſelon d'autres, de jeunes filles, depuis l'âge de ſept ans juſqu'à onze, qui en étoient les miniſtres.

Ce mot eſt grec ἀῤῥηφόρια, & eſt dit par ſyncope pour ἀῤῥητοφόρια, compoſé de ἄῤῥητα, *myſtère, ſecret*, & φέρω, Je porte. On la nommoit auſſi *Herſiphories*, Ἐρσιφόρια, de Herſé, fille de Cecrops, pour qui on faiſoit cette fête.

ARRHER. v. a. Donner des arrhes. *Arrham dare.* Il a peu d'uſage. Les Ordonnances de Police défendent à tous marchands & regrattiers d'aller au-devant des laboureurs, & marchands forains pour *arrher* les grains & les marchandiſes, & de les acheter avant que d'être arrivées ſur les ports. L'auteur du *Traité de la Police* écrit *arrer. Arrer* des grains, dit il, c'eſt acheter des grains en vert, ou ſur pied, & avant la récolte. *Segetem adhuc ſtantem emere.* ☞ *Arrher* des marchandiſes, c'eſt s'en aſſurer en donnant des arrhes.

Une Ordonnance de Henri III, de 1577, défend aux marchands d'acheter des grains en vert, ni iceux *arrer* avant la cueillette. Une Ordonnance de Louis le Grand de 1699, dit *enarrher*, & *enarrhement*, ou *enarrer, enarrement.* Racheter en argent, ou permuter en autres eſpèces la dixme de blé, ou en compoſer pour les années futures, ſe nommoit à Rome *adærari ;* d'où le mot d'*arrer*, dont nous nous ſervons à peu près dans la même ſignification, a pu tirer ſon origine. DE LA MAR.

ARRHÉ, E. part.

☞ ARRHES. ſ. f. pl. *Arrha, arrhabo.* Gage en argent, que l'acheteur donne au vendeur, pour ſureté du marché qu'il fait avec lui. Quelques-uns prononcent, & même écrivent *arres.* Dans le Dictionnaire de Droit, la prononciation du mot *arrhes* eſt ainſi marquée. *On dit toujours, j'ai donné des airs.* Il falloit au moins écrire des *aires.* Quoiqu'il en ſoit, on doit écrire & prononcer *arrhes.*

Les *arrhes* ſont un gage qu'on donne pour aſſurance de l'exécution de quelque marché qu'on a fait verbalement, & qui eſt ordinairement une avance d'une partie du prix convenu. *Pignus, vas.* En droit, qui rompt un marché, perd les *arrhes* qu'il a données; ou ſi c'eſt celui qui les a reçues, il rend les *arrhes* doubles.

Les *arrhes* ſont comme un gage que l'acheteur donne au vendeur en argent ou autre choſe, ſoit pour marquer plus ſurement que la vente eſt faite, ou pour tenir lieu de payement de partie du prix, ou pour les dommages & interêts contre celui qui manquera d'exécuter la vente. Ainſi les *arrhes* ont leur effet ſelon qu'il en a été convenu. *Les Lois Civiles. T. I.*

☞ ARRHES, ſe dit figurément de ce qui marque aſſurance d'une choſe, qui en eſt le gage. Recevez ce petit préſent pour *arrhes* de ma bonne volonté. Tant de grâces ſpirituelles & temporelles ſont comme les *arrhes* & les prémices des biens à venir. PORT. R.

☞ *Donner des arrhes au coche*, dans le ſens propre, c'eſt s'aſſurer d'une place, en payant d'avance une partie de ce qui eſt dû pour la place. Au figuré, c'eſt s'engager dans une affaire, dans une ſociété. Il ne peut plus reculer, il a *donné des arrhes.* Expreſſion familière.

Ce mot eſt dérivé du latin *arrha*, qui eſt en uſage dans cette langue, principalement chez les Juriſconſultes. Ceux-ci l'ont pris du grec ἀῤῥαβὼν, & les Grecs de l'hébreu *Arabon*, qui ſignifie *gage*, & qui vient de ערב, *arab*, qui veut dire, *trafiquer, promettre, donner des aſſurances, fide jubere.*

Saint Paul s'eſt ſervi de ce mot *arrhabon* dans ſon épître aux Epheſiens, chap. 1, v. 14, où il eſt dit, que le Saint Eſprit eſt l'*arrhe de notre héritage.* Meſſieurs de Port-Royal ont traduit, *eſt le gage & les arrhes de notre héritage.* Il y a dans la Vulgate, *pignus*, c'eſt à dire, *gage.* Monſieur Simon, qui a conſervé le mot de *gage* dans ſa verſion, a ajoûté cette notte: il y a dans le grec *arrhe*, comme ſi le Saint-Eſprit avoit été donné par avance aux Fidèles en attendant qu'ils jouiſſent de l'héritage qui leur a été promis.

ARRIA GORRIAGA. Village de Biſcaie, en Eſpagne. C'eſt l'ancienne *Padura*, ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe.

ARRIANA, ou ARRIANE. Bourg de Barbarie, en Afrique. *Arriana, abditana.* Il eſt près de Tunis. C'étoit autrefois une ville épiſcopale de la Métropole de Carthage.

ARRIÈRE. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt la poupe d'un vaiſſeau, la partie qui en fait la queue ou le derrière, & qui eſt oppoſé à l'*avant :* c'eſt tout l'eſpace compris entre l'artimon & le gouvernail, tant dans les hauts que dans les bas du bâtiment. *Puppis, pars navis poſterior.*

On dit, paſſer à l'*arrière* d'un vaiſſeau, lorſqu'on ſe met à la ſuite d'un autre vaiſſeau qu'on laiſſe paſſer devant. *Navem præeuntem inſequi.* ☞ Mettre un vaiſſeau de l'*arrière*, c'eſt le dépaſſer & le laiſſer derrière ſoi. On dit, avoir vent *arrière ;* pour dire, prendre le vent par poupe ; & alors *arrière* eſt une manière d'adjectif. *Secundo uti vento.* Le vaiſſeau qui porte vent *arrière* ne va pas ſi vîte, que lorſqu'il eſt porté d'un vent de quartier, ou qu'il fait vent largue.

☞ ARRIÈRE. adv. Qui ſe joint avec la particule *en*, & ſignifie, *en reculant, à reculons.* Aller *en arrière.* Demeurer *en arrière. Ponè, retrorsùm, retrò.* C'eſt l'oppoſé d'*en avant.*

☞ EN ARRIÈRE, ſignifie encore *en retard, en demeure.* On dit qu'un fermier eſt *en arrière*, lorſqu'il n'a pas payé au terme où il devoit payer. Il eſt *en arrière* d'une année, d'un, de deux termes.

☞ On dit figurément & familièrement d'une affaire, qu'elle ne va ni *en avant*, ni *en arrière ;* pour dire, qu'elle eſt toujours dans le même état.

☞ Et mettre une chose *en arrière*, l'oublier, ne plus s'en occuper.

ARRIÈRE, est quelquefois une prépositon qui régit le génitif, & qui sert à témoigner l'aversion qu'on a de quelque chose. *Apage.* Comme, *arrière* de moi, prophanes, pour dire, éloignez-vous, prophanes. Il signifie aussi quelquefois, *en cachette.* Il a fait cela *en arrière* de moi; mais tout cela est vieux.

ARRIÈRE, gouverne aussi assez souvent l'accusatif, & on l'emploie pour marquer l'indignation qu'on a pour une chose, & pour faire connoître qu'on n'en veut pas entendre parler. *Arrière* toutes ces vaines & impertinentes pensées. *Arrière* désormais tous ces conseils timides. GOMB. Dans ce sens il s'est dit autrefois pour rejeter quelque chose, la blamer, l'interdire, & signifioit ce que nous exprimons aujourd'hui par loin, loin d'ici, point de trève de, ou à. *Longè, procul, apage. Arrière* la raillerie; c'est à-dire, point de raillerie, loin d'ici la raillerie, trève à la raillerie, ou trève de raillerie.

Arrière *mots qui sonnent follement.* MAROT.

ARRIÈRE, s'emploie aussi par les chartiers, quand ils parlent à leurs chevaux, & qu'ils les veulent faire reculer. *Arrière*, c'est-à-dire, recule.

☞ ARRIÈRE, est aussi une prépositon inséparable, qui se joint à un autre mot, pour faire signifier à ce mot quelque chose de postérieur, qui est derrière, comme on le verra dans les mots suivans.

ARRIÈRE-BAN. s. m. En tant que ce mot diffère de ban, il signifie la convocation des arrières vassaux du Roi, ou des vassaux médiats. *Edictum principis ad feudalia munera Nobilitatem clientelarem, vel transfatitios clientes, convocantis.* On a mandé le ban & l'*arrière-ban. Voyez* BAN.

Ce mot signifie aussi la Noblesse même que le Roi mande pour servir en corps dans ses armées; on dit, convoquer l'*arrière-ban.* Depuis François I, il n'est resté au Prévôt de Paris du commandement des armes, que la convocation & la conduite de l'*arrière-ban.* DE LA MARRE. Il y a 150 ans, qu'on disoit aussi *rière-ban*, pour *arrière-ban.*

Le mot d'*arrière-ban*, signifie, selon quelques-uns, un ban réitéré, c'est-à dire une nouvelle semonce ou convocation que le Roi avoit droit de faire de ses vassaux, qui avoient déjà accompli le temps de leur service, mais qu'un besoin pressant de l'état obligeoit à y retourner. P. DANIEL.

Ménage dit qu'on dérive ordinairement ce mot de *haribannum*, ou *heribannum*, qui vient de l'allemand *hare*, ou *here*, qui signifioit *armée*, dans la première & seconde race de nos Rois; & *ban*, *appel*, *convocation*, ou *semonce*, d'où on a fait d'abord *Hereban*, & par corruption *arrière-ban*, qui étoit un appel des vassaux pour aller à l'armée M. de Caseneuve prétend qu'il est composé de ces deux mots, *arrière* & *ban.* Le *ban* est la convocation des vassaux qui tiennent des fiefs relevans immédiatement du Roi; & l'*arrière* est la convocation des vassaux qui ne relèvent que médiatement du Roi. M. Ménage approuve cette étymologie. Pasquier dit qu'il en est fait mention fréquente dans la loi Salique, lorsque les Rois convioient leurs sujets de les suivre à la guerre. De Hauteserre dit que ce mot d'*heribannum*, qu'il dérive de l'Allemand, comme Ménage, est le plus ancien, & que ce n'est que dans la suite qu'on a appelé l'*arrière-ban*, *bannum* & *retrobannum*; & il le définit, la levée ou la convocation de ceux qui tiennent des fiefs libres ou francs, & exempts d'un service particulier; ou la convocation des roturiers qui tiennent de petits fiefs à condition de certaine redevance. *Voyez* les *Orig. Feud. C. 9.* ☞ Quelques-uns le font venir de *heribannum*, proclamation du maître ou souverain pour appeler ses sujets au service militaire, sous les peines portées par les lois.

☞ ARRIÈRE-BEC *d'une pile.* s. m. Terme de Rivière. C'est la partie de la pile qui est sous le pont du côté d'Aval.

ARRIÈRE-BOUTIQUE. s. f. Magasin, ou boutique de derrière d'un marchand, où se mettent d'ordinaire les meilleures marchandises. *Officina interior, postica.*

ARRIÈRE-CHANGE. s. m. C'est l'intérêt des intérêts. *Fœnus à fœnore.*

ARRIÈRE-CORPS. s. m. En termes d'Architecture, se dit de la partie d'un batiment qui est derrière un autre. S. Pierre de Rome & les églises bâties à son imitation, ne sont pas les plus beaux morceaux d'architecture qui soient au monde, parce que ce ne sont qu'un compose d'une grande quantité d'arcades fort massives, dont les pié-droits aussi massifs servent d'*arrière-corps* à des pilastres. MÉM. DE TR.

☞ ARRIÈRE-CORPS, *en Serrurerie.* Ce sont les morceaux ajoutés au nu d'un ouvrage, de manière qu'ils en soient excédés. ENCYC.

ARRIÈRE-COUR. s. f. Petite cour, qui dans un corps de bâtiment sert à éclairer les appartemens de derrière, les escaliers de dégagement, &c. *Area postica.*

☞ ARRIÈRE-DEMI-FILE. Terme de l'Art Militaire. Ce sont les trois rangs d'un bataillon qui est rangé sur six hommes de profondeur. *Voyez* FILE, terme de guerre.

ARRIÈRE-FAIX. s. m. Terme d'Anatomie. Membrane ou tunique dans laquelle étoit enveloppé l'enfant dans l'uterus. *Secundæ.* Quelques-uns appellent l'*arrière-faix* le *lit*, parce que l'enfant y demeure couché. Les sages-femmes le nomment le *délivre*, parce que quand il est dehors, la femme est entièrement délivrée. On l'appelle aussi *secondine*, parce qu'il ne sort qu'en second lieu, c'est-à-dire, après l'enfant. Quelques-uns l'appellent *placenta*; mais ce sont seulement les accoucheurs, & les chirurgiens qui le nomment ainsi. L'*arrière-faix* est le nom qu'on lui donne ordinairement, parce qu'il est considéré comme un second faix dont la femme se décharge. L'*arrière-faix* est une masse ronde, plate & spongieuse, pour recevoir & purifier le sang de la mere, destiné à la nourriture de l'enfant. Il ne faut pas que l'*arrière-faix* demeure dans la matrice; c'est un corps étranger qui feroit mourir la mere: il seroit même dangereux qu'il en restât quelque chose. L'*arrière-faix* est commun à plusieurs enfans, & quand la mere seroit grosse de deux enfans, elle n'auroit qu'un *arrière-faix.* MAURICEAU.

ARRIÈRE-FEMME. s. f. Concubine. Sebastien Castalion, dans sa traduction de la bible, appelle *arrière-femme*, comme on dit *arrière-boutique*, celle que le mari entretient avec sa femme, que les Latins ont appelée *Pellex. . . .* H. ETIENNE, *Apolog. pour Hérodote, edit. de la Haye, 1735, to. 1, ch. 14, p. 191, 192.* Bayle prétend que Castalion ne s'est point servi de ce terme, ni de quelques autres qu'on lui impute. *Voyez* son Dictionnaire, art. de *Castalion*, à la fin de la rem. C.

ARRIÈRE-FERMIER. s. m. C'est un sous-fermier. *Publicanus secundarius.*

ARRIÈRE-FEUDAL. adj. On dit Seigneur *arrière-feudal*, à raison de l'arrière-fief.

ARRIÈRE-FIEF. s. m. C'est un fief servant, qui dépend d'un autre fief dominant, qu'on appelle, *Plein fief. Prædium translatitium.* Quand les Ducs & les Comtes eurent rendu leurs Gouvernemens héréditaires dans leurs familles, ces nouveaux Souverains en usèrent comme les Rois: afin d'intéresser des gens à les maintenir, ils donnerent à leurs Officiers, pour eux & leurs descendans, une partie de biens royaux qui se trouverent dans les provinces dont ils venoient de se rendre maîtres, & permirent à ces Officiers de gratifier à même titre d'une portion de ces mêmes biens les soldats qui seroient sous eux. C'est là l'origine des *arrières fiefs.* Hugues Capet confirma ces aliénations. LE GENDRE.

ARRIÈRE-FLEUR. s. f. Terme de Chamoiseur. Reste de fleur que l'on a omis d'ôter & d'enlever de dessus les peaux, en les effleurant.

☞ ARRIÈRE-GARANT. s. m. Garant qui certifie la solvabilité d'un premier garant. Garant du garant. *Voy.* GARANT.

ARRIÈRE-GARDE. s. m. Terme de Guerre. C'est la

partie de l'armée qui marche la dernière en bataillon. C'eſt l'oppoſé d'avant-garde. *Poſtrema acies, noviſſimum agmen.* Conduire l'*arriere-garde.* Commander l'*arrière-garde.* Renforcer l'*arrière-garde.* Charger l'*arrière-garde.* Défaire l'*arrière-garde.* Tailler en pièces l'*arrière-garde.* Quand on fait la troiſième ligne d'une armée égale aux deux autres, on la nomme *arrière-garde;* quand on la fait plus foible, elle s'appelle *Corps de reſerve.* DE LA FONTAINE.

☞ ARRIÈRE-GARDE. Terme de Marine. C'eſt la diviſion qui fait la queue de l'armée.

ARRIÈRE-GARDE. Terme de Coutume. Dans les Coutumes où la garde-noble a lieu au profit des Seigneurs, ou du Roi, ſi celui qui tient un fief relevant du mineur, lequel eſt en la garde de ſon Seigneur, tombe auſſi en garde, alors la garde de ce fief appartient auſſi au Seigneur qui a la garde-noble du mineur; & cela s'appelle *arrière-garde;* parce que cette ſeconde garde-noble ne lui appartient qu'indirectement, & ſeulement à cauſe du mineur qui eſt déja en ſa garde. *Clientela ſecundaria.*

☞ ARRIÈRE-LIGNE. ſ. f. Terme de Guerre. C'eſt la ſeconde ligne d'une armée campée. On dit ſeconde ligne, plutôt qu'*arrière-ligne.*

☞ ARRIÈRE-MAIN. ſ. m. Eſt un coup qu'on donne du revers de la main. *Averſa manus*, ou *exterior. Impactus averſâ manu ictus.* C'eſt particulièrement un terme de jeu de paume. Voilà un bel *arrière-main.* J'ai gagné la partie par un *arrière-main.*

☞ On dit au même jeu, mais au féminin, en parlant d'un homme qui joue bien du revers de la raquette ou du battoir, qu'il a l'*arrière-main* belle.

☞ Les Grands Vocabuliſtes veulent qu'on faſſe auſſi ce mot maſculin, quand il eſt queſtion de la manière de jouer, & qu'on diſe, *ce joueur a un bel arrière-main.* N'en croyez rien.

Quelquefois il ſe dit d'un ſoufflet donné du revers de la main. Tout ce qu'ont pû faire vos amis, c'eſt de demeurer en doute, s'il a reçu le ſoufflet de l'avant- ou de l'*arrière-main.*

☞ ARRIÈRE-MAIN. Terme de Manége. C'eſt tout le train de derrière du cheval.

ARRIÈRE-NEVEU. ſ. m. C'eſt le fils d'un neveu. *Filii fratris ſororiſve filius, abnepos.*

On dit dans le ſtyle ſoutenu, nos *arrière-neveux;* pour dire, la poſtérité la plus reculée.

ARRIÈRE-PANAGE. ſ. m. Terme des Eaux & Forêts. C'eſt le temps qu'on laiſſe les beſtiaux dans la forêt après le temps du panage expiré. *Paſtus ſecundarius, paſcua ſecundaria.* Voyez PANAGE.

ARRIÈRE-PETITE-FILLE. ſ. f. C'eſt la fille du petit-fils, ou de la petite-fille. *Ex filio filiave neptis, abneptis.*

ARRIÈRE-PETIT-FILS. ſ. m. C'eſt le fils du petit-fils, ou de la petite-fille, par rapport au biſaïeul, ou à la biſaïeule. *Ex filio filiave nepos, abnepos.*

☞ ARRIÈRE-PETIT-NEVEU. ſ. m. Fils de l'arrière-neveu.

☞ ARRIÉRER (s'). v. récip. Demeurer derrière. L'infanterie s'*arriéra.*

☞ Au figuré, en parlant du payement des redevances, on dit qu'un fermier s'*arrière*, qu'il s'eſt *arriére;* pour dire, qu'il laiſſe les arrérages s'accumuler.

☞ On fait quelquefois ce verbe actif dans la converſation. Ce procès m'a *arriéré.* Mauvaiſe façon de parler.

☞ ARRIÉRÉ, ÉE. part. On le dit dans le commerce d'un homme qui ne paye pas exactement ſes billets, ſes lettres de change, qui les laiſſe, pour ainſi dire, en arrière. On le dit de même d'un fermier qui paye mal ſes redevances.

☞ ARRIÈRE-RANG. ſ. m. Terme de Guerre. Dernier rang d'un eſcadron ou d'un bataillon campé.

ARRIÈRE-POINT. ſ. m. Terme de Couturière en linge. C'eſt une ligne continue de points d'aiguille, qui ſe forme, quand après avoir fait un point par-deſſous, on fiche l'aiguille en arrière pour en faire un autre point par-deſſus, qui rende les points continus: ce qui ne ſe fait que ſur le poignet & ſur le cou des chemiſes, pour leur ſervir d'ornement. *Repetitus trahente acu fili ductus.*

ARRIÈRE-POINTEUSE. ſ. f. Mot que le petit peuple de Paris emploie, pour ſignifier, la Couturière qui fait les arriere-points. Il faut dire, une ouvrière en linge.

ARRIÈRE-SAISON. ſ. f. Eſt une ſaiſon éloignée d'une autre. *Sera tempeſtas.* Ce vin ſera bon ſur l'*arrière-ſaiſon*, c'eſt-à-dire, au mois d'Août, en la ſaiſon la plus éloignée de la dernière vendange, & qui précede la vendange ſuivante. Le blé ſe vend mieux ſur l'*arrière-ſaiſon*, c'eſt-à-dire, au mois de Juin le plus éloigné de la dernière moiſſon.

On appelle ainſi l'autonne, & plus ordinairement la fin de l'autonne. Les fruits de l'*arrière-ſaiſon*, c'eſt-à-dire, qui ne ſont bons que quand il n'y a plus d'autres fruits.

On dit auſſi d'un homme, qu'il eſt ſur l'*arrière-ſaiſon*, quand il eſt vieux, & au temps le plus éloigné de ſa jeuneſſe. *Ultimum tempus.*

ARRIÈRE-VASSAL. ſ. m. Qui eſt vaſſal d'un autre vaſſal, ou celui qui tient un arrière-fief. *Tranſlatitius cliens.* On dit auſſi un *arrière-cenſif*, une rente *arrière-foncière*, &c.

ARRIÈRE-VOUSSURE. ſ. f. Terme d'Architecture. C'eſt une ſorte de petite voûte, dont le nom exprime la poſition, parce qu'elle ne ſe met que derrière l'ouverture d'une baie de porte ou de fenêtre, dans l'épaiſſeur du mur, au-dedans de la feuillure du tableau des pieds-droits. *Sinus fornicis poſticus.* Son uſage eſt de former une fermeture en plate-bande, ou en plein cintre, ou ſeulement bombée. FREZIER.

ARRIÈRE-VOUSSURE DE SAINT ANTOINE. C'eſt une *arrière-vouſſure* en plate-bande, à feuillure du linteau & en demi-cercle par derrière. ID. ☞ Elle eſt exécutée à la porte Saint Antoine à Paris.

ARRIÈRE-VOUSSURE DE MONTPELLIER. C'eſt une *arrière-vouſſure* en plein cintre à la feuillure, & en plate-bande par derrière. ID.

ARRIÈRE-VOUSSURE RÉGLÉE ET BOMBÉE. C'eſt une *arrière vouſſure* de la première eſpèce, mais dont l'arc intérieur eſt beaucoup moindre que le demi cercle. ID. Dans le même cas, pour la ſeconde eſpèce, il n'y a pas de nom particulier, on peut l'appeler *arrière-vouſſure bombée* en avant, & réglée en arrière par l'inverſe de la précédente. ID.

ARRIÈRE-VOUSSURE DE MARSEILLE. C'eſt une *arrière-vouſſure* en plein cintre ſur le devant, & ſeulement bombée en arrière. ID.

ARRIMAGE, ou ARRUMAGE. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt la diſpoſition, l'ordre ou l'arrangement de la cargaiſon du vaiſſeau. *Oneris ordo, ſeries, diſpoſitio.*

☞ ARRIMAGE, ſignifie en général, l'arrangement & la diſtribution des munitions de toute eſpèce, ou des marchandiſes qui ſe placent dans différentes parties de la capacité d'un vaiſſeau. On dit: telles ou telles choſes ſont d'*un bon arrimage*, pour exprimer qu'elles ſeront faciles à charger, & qu'elles contribueront à procurer de bonnes qualités au navire ſous voile.

ARRIMER, ou ARRUMER. v. a. *Voyez* ARRUMER.

☞ ARRIMEUR. *Voyez* ARRUMEUR.

ARRIPHÉ. ſ. f. Une des compagnes de Diane, Nymphe d'une grande beauté; elle fut violée dans le temple de Diane, par Tmolus, Roi de Lydie.

ARRISER. v. a. Terme de Marine. C'eſt abaiſſer, amener les vergues pour les attacher ſur les bords du navire. *Velaria juga demittere.*

☞ ARRISE, ÉE. part.

ARRIVAGE. ſ. m. Terme de Police. Abord des marchandiſes dans un port. *Appulſus.* L'ordonnance de la ville veut qu'il y ait un Echevin commis pour recevoir les déclarations des *arrivages* des marchandiſes ſur les ports.

ARRIVE. ſ. f. Terme de Marine de Levant. C'eſt le côté du vaiſſeau qui regarde la rive ou la terre. *Latus ad ripam appoſitus.*

ARRIVE. Seconde perſ. de l'impérat. du v. *arriver.* C'eſt le terme de commandement qu'un Officier de vaiſſeau

ſeau prononce, pour obliger le Timonier à pouſſer la barre ſous le vent, comme s'il vouloit faire vent arrière.

☞ C'eſt auſſi le commandement fait à un petit bâtiment, ſur lequel on a aſſez d'autorité pour l'obliger à paſſer ſous le vent.

ARRIVÉE. ſ. f. Le temps où une perſonne arrive. *Adventus, acceſſus.* Il a été régalé à ſon *arrivée* par ſes amis. On l'eſt allé attendre à l'*arrivée*, à la deſcente du coche. On date à Rome les proviſions du jour de l'*arrivée* du courier qui retient la date.

ARRIVÉE, ſignifie auſſi le temps où les marchandiſes ſont apportées en quelque endroit. Les marchandiſes paient des douannes, tant à leur ſortie, qu'a leur *arrivée* dans le royaume.

On dit proverbialement, il n'eſt chère que d'*arrivée*; pour dire, qu'on fait bien de l'accueil aux nouveaux venus, ou à ceux qu'il y avoit long-temps qu'on n'avoit vus, mais que cela ne durera pas long-temps.

☞ ARRIVÉE. Terme de Marine. Mouvement du vaiſſeau qui obéit au vent pour un inſtant. On dit: il fait, ou il a fait une *arrivée*. LE MANŒUVRIER.

D'ARRIVÉE. Sorte d'adverbe, qui ſignifie, d'abord, en arrivant, ſitôt qu'on eſt arrivé. *Primo aditu, ſtatim.* Il a vieilli. *D'arrivée* il le met en fuite. MEZER. Il vieillit.

☞ ARRIVER. v. n. Aborder, approcher de la rive. La tempête nous obligea de relacher, & nous *arrivâmes* a une plage déſerte. *Arriver* au port. *Ad ripam appellere.*

ARRIVER, ſignifie plus ordinairement, parvenir au lieu où on avoit deſſein de ſe rendre. *Advenire, devenire, pervenire.* Vous voila heureuſement *arrivé* de votre voyage. Le courier de Hollande *arrive* les lundis & vendredis. ☞ Nous *arrivâmes* pour dîner. On le dit auſſi des marchandiſes qui ſont voiturées par terre, ou qui abordent par eau. Il eſt *arrivé* tant de balles de cafe à l'Orient.

☞ ARRIVER *à bon port.* Au propre, c'eſt parvenir heureuſement au lieu où l'on vouloit aller. Au figuré, c'eſt réuſſir dans ce qu'on s'étoit propoſé.

☞ ARRIVER, ſynonyme de ſurvenir. A l'heure même du dîner, il *arriva* des gens ſur leſquels nous ne comptions pas.

Ce mot vient de *adripare*, comme qui diroit, *ad ripam appellere.* MENAG.

ARRIVER, ſe dit auſſi figurément pour parvenir. Il eſt difficile d'*arriver* a la perfection. Peu d'Orateurs ſont *arrivés* au ſublime. BOIL. Cet homme eſt *arrivé* à un haut point de fortune. *Aſſequi, conſequi, adipiſci.*

ARRIVER, ſe dit auſſi en parlant ☞ des accidens, des événemens, & généralement de tout ce qui ſe fait dans le monde, ſoit par haſard, ſoit par le cours ordinaire de la nature. *Contingere, accidere, evenire.* Un bon Aſtronome prédit toutes les éclipſes qui *arriveront* dans cent ans. Un habile homme doit prévoir tous les inconvéniens qui peuvent *arriver* dans l'affaire qu'il entreprend. La prudence penſe à ce qui s'eſt paſſé, pour prévoir ce qui *arrivera.* LE CH. DE M. ☞ Il vient d'*arriver* un grand malheur. On dit, une choſe peut *arriver* à tout le monde; pour dire, que tout le monde y eſt expoſé. Et qu'une choſe n'*arrivera* jamais, pour dire, qu'elle ne ſera jamais, qu'elle ne ſe fera pas.

Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement.
Et les mots, pour le dire, arrivent aiſement. BOIL.

☞ C'eſt-à-dire ſe préſentent ſans peine comme d'eux-mêmes.

ARRIVER. Ce mot entre dans pluſieurs façons de parler, par élégance ſeulement. S'il vous *arrive* jamais de tomber en cette faute, vous ſerez bien châtié. Il ne lui eſt jamais *arrivé* de dire un bon mot. Comme j'étois à la chaſſe, il lui *arriva* de faire une inſolence. VAUG. Alors il eſt pris perſonnellement.

ARRIVER, ſe dit auſſi pour être apporté. *Afferri, deferri, ſupervenire.* Il *arriva* mets ſur mets. ABLANC. Pour dire, qu'on apporta plats ſur plats.

ARRIVER, en termes de Marine, ſignifie; pouſſer la barre du gouvernail ſous le vent, & manœuvrer, ou pour obéir au vent, ou pour le prendre en poupe. *Clavum agitare ad ventorum opportunitatem.* Ce qui ſe fait, quand on veut venir a bord de quelqu'autre vaiſſeau, ou éviter quelque banc, ou quelque écueil.

☞ ARRIVER *ſur un vaiſſeau*, c'eſt aller à lui en obéiſſant au vent, ou en mettant vent en poupe. Laiſſez *arriver.* Avertiſſement qu'on donne à un vaiſſeau qui gêne le paſſage pour prendre poſte, lorſqu'il n'eſt point au ſien. *Arriver par la contre-marche.* Mouvement ſucceſſif des vaiſſeaux d'une même ligne au même point, dans les eaux les uns des autres. Ce mouvement doit commencer par le vaiſſeau de la tête de la ligne. *Arriver tout plat*, ſe dit d'un vaiſſeau qui a vivement obei au vent dans un cas preſſe. *Arriver beaucoup*, c'eſt-à-dire, obéir beaucoup au vent, quand on eſt au plus près, ſans cependant gouverner tout-à-fait vent arrière.

On dit proverbialement, qu'un malheur n'*arrive* guère ſans l'autre; qu'il *arrive* bien des choſes entre le verre & la bouche.

ARRIVÉ, ÉE. part.

ARROBE. ſ. m. Terme de Marine, qui ſe dit du poids de trente-une, ou trente-deux livres. Ce mot eſt venu d'*Arroba* eſpagnol, qui ſignifie la meme choſe. L'*arrobe* de laine à Segovie peſe ſeulement vingt-cinq livres. L'*arrobe* eſt un poids portugais. Notre Gazette ecrit *arrouba*, mais le P. Bulteau, dans ſon Dictionnaire portugais, écrit *arroba*, & dit que c'eſt le poids de 32 arratels ou arrateis, comme on parle en Portugais, c'eſt-à-dire, de 32 livres. *Libræ duæ & triginta.* Un proverbe portugais dit que dans cette vie les plaiſirs ſont par onces, & les chagrins par *arrobes. Neſta vida os prezares ſaon por onças, & os peſares por* arrobas.

ARROCHE. ſ. f. Plante potagère, ainſi appelée, ſelon quelques-uns, parce qu'elle ne demeure que huit jours en terre. On l'appelle autrement *Bonne-Dame. Atriplex.* Sa racine eſt longue de trois à quatre pouces, droite, fibreuſe & annuelle. Elle pouſſe des feuilles arrondies, chargées d'une pouſſière blanche, auſſi-bien que ſes jeunes tiges qui s'élèvent à la hauteur de cinq à ſix pieds, garnies de feuilles alternes, un peu charnues, anguleuſes, ondées, & un peu friſées ſur leurs bords, tantôt vertes, le plus ſouvent d'un vert pâle tirant ſur le jaune, & quelquefois lavées de pourpre. Ses tiges & ſes branches ſont terminées par des épis de fleurs compoſées de pluſieurs étamines jaunes ou verdâtres. A ces fleurs ſuccèdent des fruits compoſés de deux feuilles, arrondis, de la figure d'une lentille, minces, membraneux, & qui renferment une ſeule petite ſemence. Les feuilles d'*arroche* ſont rafraichiſſantes, émollientes, & donnent au bouillon une belle couleur d'or: étant priſes en plus grande quantité elles lâchent le ventre; on les met, pour cette raiſon dans les décoctions pour les lavemens. Ses ſemences purgent par haut & par bas. L'*arroche* eſt ennemie de l'eſtomac. Sa graine eſt bonne contre l'épanchement de bile, l'opilation du foie: comme elle provoque à vomir, il ne faut la donner qu'aux gens robuſtes. L'herbe, autant cuite que crue, appliquée, guérit les furoncles & toutes les duretés, & fait tomber les ongles gâtés, *&c.*

L'*arroche* rouge eſt de la même grandeur & de la même figure que la précédente; mais ſes tiges, ſes feuilles & ſes fleurs ſont d'un rouge brun.

ARROE, ou ARREN. petite île de Dannemarck. *Aroa, Aria.* Elle eſt ſur la côte méridionale de l'île de Fionie, dans la Mer Baltique. Elle eſt petite, mais fertile, ſurtout en anis, dont les habitans aſſaiſonnent tout juſqu'à leur pain.

ARROGAMMENT. adv. *Arroganter.* Avec arrogance. Parler *arrogamment.*

☞ ARROGANCE. ſ. f. Préſomption qui fait qu'on s'attribue une autorité, qu'on n'a pas. Elle s'annonce par les airs de hauteur. *Arrogantia.* Souvent l'*arrogance* a tenu lieu de grandeur, & l'inhumanité de fermeté. LA BRUY.

☞ L'*orgueil* fait que nous nous eſtimons. La *vanité* fait que nous voulons être eſtimés. *La fierté* fondée ſur l'eſtime qu'on a de ſoi-même, nous empêche de nous

familiariſer avec ceux que nous croyons au-deſſous de nous. La *préſomption* fait que nous nous flattons d'un vain pouvoir. L'*arrogance* ajoute à cela le ton inſolent.

ARROGANT, ANTE. adj. inſolent dans ſes airs, dans ſes manières. *Arrogans.* Il l'a reçu avec une mine *arrogante.* Il lui a répondu en termes *arrogans.* Le Sage dit qu'il n'y a rien de plus inſupportable qu'un gueux *arrogant.*

Pour éblouir les yeux, la fortune arrogante
Affecta d'etaler une pompe inſolente.

ARROGANT, ANTE, ſont auſſi quelquefois ſubſtantifs. Ce n'eſt qu'un *arrogant*; qu'une *arrogante.*

ARROGER, v. recip. Qui ne ſe dit jamais ſans le pronom perſonnel. *Vindicare, arrogare ſibi aliquid.* S'*arroger* un droit, une autorité; pour dire, s'attribuer une choſe qui n'eſt pas dûe. Ils ſont aſſez inſolens pour s'*arroger* les premiers honneurs. ABLANC. Henri VIII s'étoit *arrogé* la qualité de Souverain Chef de l'Egliſe anglicane. MAUCROIX.

☞ ARROGÉ, EE. part.

ARROI. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit, *train, équipage. Apparatus, pompa.* Ce Seigneur vient à la cour en magnifique *arroi.* Il eſt peu en uſage. On appelle auſſi *arroi*, l'équipage d'un Fauconnier, comme gans, longes, *&c. Aucupis ſupellex.*

Du Cange dit que le mot d'*arroi* vient des mots *arredare, arraiatus*, & *arraiamentum*, qui ont été dits dans la baſſe latinité, pour ſignifier, *orner, équiper, équipage.*

Qui fut jadis ſi prudent & loyal,
Qu'après ſa mort ſon vrai Seigneur & Roi
Lui a donné ce beau funebre arroi. MAROT.

ARROIS. Bourg. *Arroium.* C'eſt le lieu principal de l'île de Mol, l'une des Weſternes, qui ſont des îles ſituées au couchant de l'Ecoſſe.

☞ ARRON, ou ARON. Petite rivière de France, dans le Nivernois. Elle a ſa ſource dans le village de Pouilly, & ſe rend dans la Loire au nord-oueſt de Decize.

ARRONDIR. v. a. Rendre rond, ou de figure circulaire, ſphérique, cylindrique. *Rotundare. Arrondir* un baſſin de fontaine avec un cordeau. *Arrondir* une jupe, un manteau. On dit figurément, qu'un Prince a *arrondi* ſa Couronne, quand il s'eſt rendu maître de tous les petits états qui étoient enclavés dans ſes limites. ☞ On dit de même, qu'un particulier s'eſt *arrondi*; pour dire qu'il a augmenté ſa terre par l'acquiſition de quelques héritages qui étoient à ſa bienſéance.

ARRONDIR, ſe dit auſſi figurément en Rhétorique des périodes qu'on rend nombreuſes, & auxquelles on donne une cadence agréable à l'oreille. *Tornare periodum.*

ARRONDIR, en termes de Manége, ſignifie, dreſſer un cheval à manier en rond, ſoit au trot, ou au galop, ſoit dans un grand, ſoit dans un petit rond, ſans qu'il ſe traverſe & ſe jette de côté.

☞ ARRONDIR *une figure.* En Peinture, c'eſt faire ſentir la rondeur des objets, leurs ſaillies & leur tournans, par l'intelligence du clair obſcur.

☞ ARRONDIR, en Horlogerie, c'eſt en général mettre en rond les extrémités d'une roue ou d'un pignon: mais il ſignifie plus particulièrement leur donner la courbure qu'elles doivent avoir.

ARRONDIR, chez les Chapeliers, c'eſt couper avec des ciſeaux l'arrête du bord d'un chapeau.

ARRONDIR, eſt auſſi récip. & ſignifie, devenir rond. *Rotundari.* Les colonnes & les globes s'*arrondiſſent* ſur le tour.

ARRONDI, IE. part. *Rotundatus.*

ARRONDI. Terme de Botanique. On dit, une feuille *arrondie*, d'une feuille dont le contour approche du circulaire. Il ſe dit auſſi d'un fruit qui n'eſt pas exactement ſphérique.

ARRONDI, en termes de Blaſon, ſe dit des pièces de l'Ecu qui étant rondes, ou naturellement, ou par artifice, ont certains traits qui font paroître cet arrondiſſement. On le dit auſſi de ce qui paroît de relief par le moyen des ombres; comme une boule *arrondie.* Un tronc d'arbre *arrondi.*

ARRONDISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on arrondit. *Rotundatio.* ☞ L'*arrondiſſement* de ce globe a coûté beaucoup de temps. ACAD. Fr. Il eſt plus en uſage au figuré. Pour l'*arrondiſſement* de votre Seigneurie, il faudroit acheter cet héritage qui y eſt enclavé.

☞ ARRONDISSEMENT, ſe dit auſſi de l'état d'une choſe arrondie. L'*arrondiſſement* de ces figures eſt parfait.

☞ Ce mot eſt encore fort uſité au figuré en parlant d'une période nombreuſe & harmonieuſe. *Apta periodi compoſitio.* Sa plus forte application eſt pour l'*arrondiſſement* de ſes périodes, afin qu'elles aient toute la juſteſſe & toute l'harmonie poſſible.

ARRONDISSEUR. ſ. m. Celui qui arrondit. Mais ce mot ne peut paſſer que dans quelque ouvrage comique & burleſque.

☞ ARRONDISSEUR. Terme de Tablettier. C'eſt une eſpèce de couteau dont la lame ſe termine carrément, ayant un petit biſeau au bout, & au tranchant qui eſt immédiatement au-deſſous. Il ſert à arrondir les dents. ENCYC.

ARROSAGE. ſ. m. Terme d'Hydraulique. *Irrigatio.* c'eſt le nom qu'on donne aux canaux que l'on pratique pour tirer l'eau d'une rivière, & la conduire & répandre ſur des terres trop ſéches & trop arides. M. Gaultier, Architecte, Ingénieur & Inſpecteur des grands chemins, ponts & chauſſées du royaume, a fait une Diſſertation ſur les projets des canaux de navigation, ſur ceux d'*arroſage*, & ſur les conduits des eaux des fontaines. Je ne ſais ſi ce mot ſe trouve ailleurs que dans cet ouvrage. Un Auteur puriſte eût dit *arroſement*, & n'eût point fait un mot nouveau. Quand on détourna la rivière d'Aigues ſur les terres incultes de Rochegade, cet *arroſage*, qui portoit avec ſoi une terre blanchâtre comme de la craie, ſe répandant ſur les terrains qu'elle arroſoit, non-ſeulement rien ne croiſſoit où l'eau ſe répandoit; mais même elle faiſoit mourir les plantes qu'elle arroſoit. GAULTIER. Canaux faits ſoit pour le commerce, ſoit pour les *arroſages.* ID.

ARROSAGE. Terme de fabrique de poudre à canon. On nomme ainſi dans les moulins à poudre à canon, l'eau que l'on met de temps en temps dans les mortiers pour y faire le liage du ſalpêtre, du ſoufre & du charbon qui entrent dans la compoſition de cette poudre, tandis que les pilons les broient & les mêlent.

ARROSEMENT. ſ. m. Action d'arroſer. *Rigatio, irrigatio.* L'*arroſement* eſt néceſſaire, lorſqu'on plante ou qu'on tranſplante quelque arbre, ou quelque fleur, *&c.* Le fumier des feuilles pourries eſt propre à répandre ſur les ſemences nouvellement faites, pour empêcher que les pluies ou les *arroſemens* ne battent trop la ſuperficie, enſorte que les graines auroient peine à lever. LA QUINT.

☞ Les *arroſemens* ſont néceſſaires dans les grandes chaleurs de l'été, & dans les grands hâles du printemps. On les fait le matin & le ſoir; jamais durant le jour. Les *arroſemens* ſervent à diſſoudre les ſels de la terre; ils mêlent l'eau avec l'air, & procurent une nourriture convenable aux jeunes plantes.

ARROSEMENT, ſe prend au figuré pour une grâce intérieure, qui pénétre juſqu'au fond de l'âme. Craignez Dieu, & retirez-vous du mal; ainſi votre chair ſera ſaine, & l'*arroſement* pénétrera. PORT-R. Je ne ſais ſi en ce ſens ce mot ſe trouveroit ailleurs. Il eſt au moins peu uſité.

ARROSER. v. a. ☞ Mouiller, humecter une choſe en verſant de l'eau deſſus, ou une autre liqueur. *Irrigare, aſpergere, conſpergere.* On arroſe les plantes, quand on les met en terre, ou quand la terre eſt trop ſéche. Les Sacrificateurs Païens *arroſoient* les victimes avec de l'huile, du vin, *&c.* Ils *arroſoient* le peuple avec des eaux luſtrales; les Chrétiens *arroſent* avec de l'eau bénite. Il a fait une bonne pluie qui a bien *arroſé* la terre. Les Cuiſiniers *arroſent* les viandes qu'ils rôtiſſent, quand elles ne ſont pas lardées, du ſuc que le feu en a fait ſortir, de beurre, ou de lard fondu.

Nicod dérive ce mot de *ros*, ou *roſée.*

ARROSER, ſe dit auſſi des fleuves & des rivières qui paſſent à travers une Province, qui y entretiennent l'hu-

midité, & qui y font quelques inondations, qui la rendent fertile, ou qui l'enrichiſſent par le commerce. *Rigare, irrigare.* Le Penée *arroſe* les campagnes de la Theſſalie. Le Gange *arroſe* l'Inde, le Nil l'Egypte. Le Danube eſt le fleuve de toute l'Europe qui *arroſe* le plus de pays.

*Fuyez ces lieux charmans qu'*arroſe *le Permeſſe:*
Ce n'eſt point ſur ſes bords qu'habite la richeſſe.
BOIL.

ARROSER, c'eſt auſſi détourner des rivières, faire des canaux & les conduire dans des terres. Les Chinois qui rendent leurs terres ſi fertiles à force de les *arroſer*, n'ont point trouvé de meilleur moyen pour diſtribuer l'eau également, que de mettre toutes les terres de niveau, ſans quoi les plus hautes demeureroient sèches, tandis que les fonds ſeroient noyés. P. LE COMTE.

On dit que les Martyrs ont *arroſé* la terre de leur ſang; qu'un vrai pénitent doit *arroſer* ſon ſein de ſes larmes. On dit auſſi d'un homme qui a été bien mouillé, ſoit par la pluie, ſoit par quelque autre accident, qu'il a été bien *arroſé*.

ARROSER, ſe dit auſſi dans les matières de piété. Paul plante, Apollos *arroſe*; mais c'eſt Dieu qui donne l'accroiſſement.

☞ ARROSER *de larmes, mouiller de larmes.* La Magdelaine *arroſa* de ſes larmes les pieds de Notre-Seigneur. Son viſage étoit *arroſé* de larmes.

☞ S'ARROSER *l'intérieur de bon vin vieux.* Plaute a dit, *irrigare vetuſtate vino edentulo ætatem.*

ARROSÉ, ÉE. part. *Aſperſus, conſperſus, rigatus, irrigatus.*

ARROSOIR. ſ. m. Vaiſſeau dont ſe ſervent les Jardiniers pour arroſer les arbres & les fleurs. *Vas inſpergendis aquis idoneum.* Il eſt fait de cuivre, ou de fer blanc, ou de terre, & il a une branche qui ſe termine par une eſpèce de pompe percée de pluſieurs petits trous, par où l'eau s'écoule, & ſe diſtribue en pluſieurs menus filets, & en forme de pluie, afin d'humecter doucement la terre. Il y en a d'autres dont le fond eſt percée de pluſieurs petits trous, & dont la partie ſupérieure eſt un cou un peu alongé, au haut duquel eſt un petit trou; on les emplit d'eau, en les enfonçant dans l'eau ſans boucher le trou d'en haut; quand ils ſont pleins, on les retire en mettant le pouce ſur ce trou; ce qui empêche l'air qui eſt au-deſſus de faire couler l'eau en la preſſant, tandis que l'air qui eſt au-deſſous la retient dans le vaſe, par la réſiſtance qu'il fait à tous les trous: quand on veut arroſer, on lève le pouce, & l'eau preſſée de l'air par en haut, coule par les trous d'en bas, juſqu'à ce que l'on referme le trou qui eſt en haut, en remettant le pouce deſſus.

☞ Il y a une autre ſorte d'*arroſoir* à goulot. Comme celui-ci ne forme qu'un ſeul jet, on s'en ſert pour arroſer les fleurs, parce qu'il ne mouille que le pied & épargne les feuilles qui ſe fanneroient dans les grandes chaleurs, ſi elles étoient mouillées.

ARROSOIR. Terme de Conchyliologie. Nom d'une eſpèce de coquillage marin. Un *arroſoir* ou brandon d'amour. C'eſt un morceau des plus rares. Il eſt gravé dans le Supplément du *Recreatio mentis & oculi*, au numéro 45. Le P. Bonnani rapporte qu'il ne connoît aucun Auteur qui en ait parlé, & qu'il ne ſe trouve que dans le fameux cabinet du Grand Duc de Toſcane. Il eſt de l'île d'Amboine. Il l'appelle *Teſtaceum anonymum*, & paroît pencher à le mettre dans la claſſe des Tubes. GERSAINT. L'*arroſoir* ou le pinceau de mer, eſt l'eſpèce parmi les tuyaux la plus diſtinguée; on ne peut cependant la regarder que comme ayant un caractère ſpécifique, ſoit par ſa forme toute droite, ſoit par la ſingularité de ſa tête percée en *arroſoir*. Des Auteurs l'appellent *Phallus*, c'eſt-à-dire, un Priape.

ARROUSEMENT. ſ. m. C'eſt la même choſe qu'eſcouvillon ou griffon.

☞ ARROUTER. Vieux verbe qui ſignifioit ſe mettre en chemin.

ARROUX. Rivière de France. *Arroſius, Aroſius.* Elle a ſa ſource dans le duché de Bourgogne, près de la ville d'Arnay-le-Duc. Elle baigne Autun, & ſe décharge dans la Loire, conjointement avec la Brébice, au-deſſus de Bourbon-Lancy.

ARROY. *Voyez* ARROI.

ARRUCIE. ſ. f. Canal ou conduit ſouterrain qu'on pratique dans les minières, pour l'écoulement des eaux. *Arrigia.* DAVID DURAND, *Hiſt. nat. de l'or & de l'argent*, &c.

ARRUMAGE. ſ. m. *Voyez* ARRIMAGE.

ARRUMER, ou ARRIMER, ou ARRUNER. v. a. L'Académie dit ARRIMER. Terme de Marine, qui ſignifie, placer & arranger avec ſoin la cargaiſon d'un vaiſſeau. *Componere, Deſcribere.* On dit qu'un vaiſſeau eſt mal *arrumé*, lorſqu'il n'eſt pas à ſon plomb, qui le fait tenir droit ſur bout; car alors les poinçons ſe déplacent, courent & roulent vers la pente, & du heurt s'enfoncent les uns les autres, ce qui cauſe de grands coulages. Sur la mer du Levant, on dit en ce cas, qu'un vaiſſeau eſt mal mis en eſtive.

ARRUMER *une carte marine*, c'eſt y decrire les rumbs. *Deſcribere in carta octo principes ventos viciſſim oppoſitos.* Cette carte eſt parfaitement bien *arrumée*.

ARRUMEURS. ſ. m. L'Académie dit ARRIMEURS. Sont de petits officiers établis ſur les ports, & ſur-tout en Guienne, que le marchand chargeur doit fournir & payer, qui ont ſoin de placer, & de ranger les marchandiſes dans un vaiſſeau, & ſur-tout celles qui ſont en tonneaux, & qui ſont en danger de coulage.

Ce mot eſt dérivé de *rum*, ou de *ruma*, qui en portugais ſignifie *règle*, ou ligne droite: ou de *carta rumada*, qui eſt du *papier règlé*.

ARRUNAGE. *Voyez* ARRIMAGE.

ARRUNER. *Voyez* ARRUMER.

ARRUNEUR. *Voyez* ARRUMEUR.

A R S.

ARS. adj. Vieux mot, qui ſignifioit *brûlé*. *Uſtus.*

Quant à cet amas de ſornettes,
Je ne ſais ce qu'il deviendra;
Je ſais bien que ſi vous en faites
L'uſage qu'il meritera,
Par votre main ars *il ſera.* L'AB. DE CHAULIEU.

En termes Hermétique, on dit *arſe* avec un *e*, pour *ars*; & il a le même ſens & la même origine. Ils viennent tous deux d'*ardere, ardeo, arſi*, &c.

ARS, ou ARTS. ſ. m. pl. Terme de Manége, ſynonyme de membre. On a ſaigné ce cheval des quatre *ars*; pour dire, des quatre membres. ☞ Ce mot n'eſt uſité que dans cette ſeule phraſe.

Ce mot vient du latin *artus*.

ARS. Rivière d'Eſpagne. *Ars, Florius, Vir.* Elle eſt dans la Galice, & ſe décharge dans l'Océan, au bourg de Céa, vers le cap de Finiſterre. On l'appelle auſſi Lézaro.

ARSA. Bourg de la baſſe-Hongrie. *Arſa.* Il eſt ſur la Drave, & l'on croit que c'eſt l'*arſatianum*, que les Anciens mettent dans la Pannonie.

ARSA, eſt auſſi le nom d'une petite rivière de l'Etat de Veniſe, en Italie. *Arſa.* Elle ſort du lac de Coſtiac, en Iſtrie, & ſe décharge dans le golfe de Carnero, à quelques lieues au midi d'Albona.

ARSACIDE. ſ. m. *Arſacida, Arſacides.* Les *Arſacides* ſont les deſcendans d'Arſaces, Roi des Parthes. Cet Arſaces, ſi l'on en croit la chronique des Perſes, étoit de la race de Cyrus. Mais dans le tarick, ou catalogue des Rois de Perſe, Schikard nous aſſure que le manuſcrit de Abardſchir Babekand, d'où il tire tout ce qu'il dit, l'appelle *Aſchki*, & le fait deſcendre du dernier Darius. Quoi qu'il en ſoit, cet Arſaces ayant affranchi les Parthes de la domination des Séleucides, ces peuples le regarderent comme le fondateur de leur Monarchie, & voulurent que tous les Rois ſuivans portaſſent ſon nom, & s'appelaſſent *Arſaces*. C'eſt de-là que les Rois Parthes ſont appelés *Arſacides*. Les Poëtes ont étendu ce nom à toute la nation.

Arſacides *cruels, vainqueurs trop inhumains!*
Vous avez en Craſſus dompté tous les Romains;

Et donnant aux vaincus cette funeſte guerre ;
Vous avez mis aux fers les maîtres de la terre.
BRÉB.

Les *Arſacides* commencerent à regner en Arſaces, ſous Séleucus II, ſurnommé *Callinicus*, le troiſieme Roi Séleucide, environ 250 ans avant JÉSUS-CHRIST, juſque ſous l'Empereur Alexandre, qu'Artaxercès tua Artabanus, le dernier des *Arſacides*, l'an de JÉSUS-CHRIST 227. Ainſi les *Arſacides* régnerent environ 470 ou 480 ans. On prétend que l'Empereur Baſile de Macédoine, qui tenoit l'empire l'an de JÉSUS-CHRIST 866 étoit encore de la race des *Arſacides*.

Les Poëtes, comme nous l'avons dit, tranſportent quelquefois ce nom aux Parthes, qu'ils appellent auſſi *Arſacides*, parce qu'ils confondoient ces peuples, ou parce que les Perſes ayant dominé avant les Grecs, ils ont regardé l'affranchiſſement des Parthes tirés de la domination des Grecs, comme une eſpèce de rétabliſſement de la monarchie des Perſes, parce qu'ils ont cru, comme les Hiſtoriens des Perſes dont nous avons parlé, qu'Arſaces, & par conſéquent les *Arſacides* étoient véritablement Perſans d'origine. Ce mot n'eſt guère d'uſage en proſe, on peut cependant le dire, pour ſignifier la famille des Rois Parthes, deſcendus d'Arſaces.

ARSAGO. Village du Milanez, en Italie. *Ara Cæſaris.* Il eſt environ à quatre lieues au nord de Milan, entre Saron & Albate.

☞ ARSAMAS. Ville de l'Empire Ruſſien, au pays des Mordvates ſur la route de Moſcow, à Aſtracan.

ARSASONTHAMAR. Ville de la Terre-Sainte, nommée autrement *Engaddi*. Voyez *ce nom*.

ARSAT. Le pays d'*Arſat*. Nom d'une contrée du Rouergue, en France. *Ariſitenſis pagus*. Elle tire ſon nom de l'ancien *Ariſitum*, dont on y voit encore les maſures, & qui étoit une ville épiſcopale de l'Aquitaine.

ARSCHIN. ſ. m. Meſure étendue dont on ſe ſert à la Chine pour meſurer les etoffes. Elle eſt de la même longueur que l'aune de Hollande, qui contient deux piés onze lignes de Roi.

ARSCHOT. Petite ville du Brabant, dans les Pays-Bas. *Ariſcotium*, *Arſchotium*. Elle eſt dans le quartier de Louvain, ſur le Démer. Le duché d'*Arſchot* eſt une ſeigneurie dont cette ville eſt capitale, & qui s'étend ſur l'un & l'autre bord du Démer, depuis la terre de Sichem, juſqua la ſeigneurie de Malines.

ARSEIROLE. Fruit qui vient de l'aubépine, entée ſur le tronc du coignaſſier. Ce fruit eſt petit, de la figure d'une pomme pointue, de couleur rouge : ſon goût eſt âpre, ne pouvant être mangé qu'en confiture, ou bien dans le vinaigre, avec du ſel, pour ſervir de même que les capres. DE SERRES.

ARSEN. ſ. m. On nomme ainſi à Caffa, principale échelle de la mer-Noire, le pic ou meſure d'étendue qui ſert à meſurer les draperies & les ſoieries. Celle pour les toiles ſe nomme ſimplement *Pic*.

☞ ARSENAL, ou ARCENAL. ſ. m. *Armamentarium*. Furetiere, Joubert, Richelet donnent le choix des deux manières d'écrire. L'Académie écrit *Arſenal*. C'eſt un lieu deſtiné à la fabrique & à la garde des armes & munitions de guerre. Quelques auteurs font venir ce mot d'*Arx*, forteresſe ; d'autres le dérivent d'*ars* qu'ils expliquent par machines ; il y en a d'autres qui diſent que ce mot eſt compoſé d'*arx* & de *ſenatus*, comme étant la défenſe du Sénat & d'autres enfin le font venir d'*arneſau*, mot arabe qui ſignifie ce que nous entendons par *arſenal*. Mais comme tous ces Meſſieurs ſont d'accord pour le pluriel *arcenaux*, ou *arſenaux*, je crois qu'on peut écrire *Arſenal*, ou *Arcenal*.

☞ L'ARSENAL, eſt un magaſin d'armes & de toutes ſortes d'inſtrumens de guerre, ſoit pour la terre, ſoit pour la mer.

On lit ſur la porte de l'*arſenal* de Paris cette inſcription.

Ætna hæc Henrico Vulcania tela miniſtrat,
Tela Gigantæos debellatura furores.

L'*arſenal* de Veniſe eſt le lieu où ſe fabriquent & conſervent les galères ; l'*arſenal* de Paris, où l'on fond des canons ; l'*arſenal* de Côme, où on fabrique des mouſquets : l'*arſenal* de la Salpêtrière, où on fait le ſalpêtre.

☞ ARSENAL. Terme de Marine. Grand bâtiment près d'un port, où le Roi entretient les Officiers de Marine, ſes vaiſſeaux, & les choſes néceſſaires pour les armer.

☞ C'eſt auſſi l'enclos particulier qui ſert à la conſtruction des vaiſſeaux & a la fabrique des armes.

ARSENAL, ſe dit dans un ſens figuré du lieu où l'on ſerre, où l'on garde, où l'on enferme quelque choſe. Mais cela n'eſt bon qu'en ſtyle familier ou burleſque.

Pendant quelque heure je ſommeille,
Et ſitôt que je me reveille,
Je trie de mon arſenal
Horace, Perſe ou Juvénal. M. DE MALEZIEU, dans les divertiſſemens de Seaux.

ARSENIC. ſ. m. Minéral fort cauſtique, & poiſon fort violent. *Arſenicum*. Si tu t'ennuies de vivre, tu t'enverras dans l'autre monde avec un grain d'*arſenic*. ABLANC. Il y a trois ſortes d'*arſenic* ; le blanc, qui eſt quelquefois tranſparent ; le jaune, qui eſt l'orpiment ; & le rouge, qui eſt le réalgar, ou réagal ; *voyez* ce mot, ou SANDARAQUE. Ces minéraux ſont d'une nature ſi ſubtile & ſi pénétrante, qu'étant alliés avec les métaux, ils les ouvrent, les corrompent, & les transforment preſque en une autre nature. Ils blanchiſſent le cuivre, le laiton, & le plomb, comme l'argent. Ils ſont chauds, ſecs & corroſifs, & dangereux à toute choſe ayant vie. Ils ſe levent par feuilles comme du papier. L'*arſenic* eſt comme une ſuie ou un ſuc minéral, gras & onctueux, qui participe de la nature du ſoufre. Cette ſuie s'amaſſe dans les tuyaux des fourneaux où l'on calcine une pierre minérale qu'on appelle *cobalt*, *cobaltum*. De cette pierre on tire encore par différentes fuſions le bleu d'azur, le ſafre & le biſmuth. *Voyez* les ouvrages de M. Sthale Médecin. C'eſt celui qui a le mieux traité cette matière, qui nous a été ſi long-temps inconnue. Il y a une lettre de M. Blaio, Médecin Anglois, touchant les effets de l'*arſenic* ſur le corps humain. L'*arſenic* qu'on apporte ici d'ordinaire, & qu'on appelle *criſtalin*, parce qu'il reſſemble à du cryſtal, eſt une matière ſublimée de parties égales de ſel marin & d'orpiment en poudre mêlées enſemble dans des vaiſſeaux ſublimatoires.

Quelques-uns tirent le mot d'*arſenic* du grec αρσην, qui ſignifie *mâle*, à cauſe de ſa vertu tout-à-fait mâle pour donner la mort. MARTINIUS.

En termes de Chimie, on appelle Rubis d'*arſenic*, une préparation de l'*arſenic* vulgaire, qu'on fait avec du ſoufre par des ſublimations pluſieurs fois réitérées qui lui donnent la couleur de rubis. On prétend qu'alors il n'eſt plus nuiſible, mais qu'il ſert de remède à pluſieurs maladies, quand on le donne dans des confitures, conſerves, ou looes, pour provoquer les ſueurs, & guérir les ulcères rebelles. Un tel remède doit être toujours extrêmement ſuſpect ; & on ne doit point s'en ſervir intérieurement.

Le beurre, qui eſt d'une nature huileuſe & émolliente, & qui lâche le ventre, quand on en prend en quantité, eſt bon contre l'*arſenic*. Le lait de vache eſt encore bon contre l'*arſenic*, & contre les poiſons corroſifs, pourvû qu'on boive de ce lait en quantité, & autant qu'on a ſoif ; car on eſt ordinairement fort altéré après qu'on a pris cette ſorte de poiſon. DEGORI.

Régule d'*arſenic*, c'eſt la partie la plus fixe & la plus compacte de l'*arſenic*, qu'on prépare avec les cendres gravelées & le ſavon ; faiſant fondre le tout, & le jetant tout fondu dans un mortier : par ce moyen la partie la plus peſante tombe au fond. Il y a auſſi de l'huile cauſtique d'*arſenic*, qui eſt une liqueur butireuſe, ſemblable au beurre d'antimoine, qu'on prépare avec l'*arſenic* & le ſublimé corroſif. Cette huile ſert pour conſumer les chairs baveuſes des plaies, & à emporter la carie des os. L'eſprit qui ſort le premier eſt fort corroſif, & capable

de diſſoudre tout-à-fait le fer, & pluſieurs métaux.

ARSENIC DES PHILOSOPHES. Terme de Science hermétique. C'eſt le mercure des Philoſophes hermétiques : d'autres entendent par ces mots la matière de laquelle on tire le mercure : d'autres, la matière lorſqu'elle eſt venue au noir ; d'autres, le ſoufre, ou la ſemence maſculine & agente ; d'autres enfin, le ſel qui eſt le lien du ſoufre & du mercure. On appelle *Arſenic des Philoſophes non urent*, ou *incombuſtible*, la pierre des Hermétiques parfaite au blanc.

ARSENICAL, ALE. adj. Qui tient de l'arſenic. Il faut que les Chimiſtes ſe garantiſſent des eſprits *arſenicaux* & vitrioliques. Vapeurs *arſenicales*.

Aiman *arſenical*. C'eſt une préparation faite avec l'antimoine, le ſoufre & l'arſenic criſtalin.

ARSENOÏTE. ſ. m. Nom que l'on a donné dans l'antiquité à certains moines fameux. *Arſenoïta*. Il y a ſept lettres de ſaint Antoine, dont ſix ſont adreſſées aux *Arſenoïtes*. Il paroît par les premiers mots de la première de ces ſix lettres, que ces moines étoient ainſi appelés du nom du canton qu'ils habitoient. Antoine, à tous ſes très chers freres qui ſont dans l'*Arſenoïte* & dans ſon diſtrict, ou qui ſont avec eux : ſalut dans le Seigneur. C'étoit une petite contrée d'Egypte.

ARSENOTHELE. ſ. m. *Arſenothelis*. C'eſt la même choſe qu'hermaphrodite, & les Grecs l'ont dit tant des hommes que des animaux. Ce nom vient de ἄρσην, θῆλυς, qui ſignifient, l'un *mâle*, l'autre *femelle* ; de θῆλυς, *papilla*, *mammæ apex*.

☞ ARSEURE. ſ. f. Vieux mot ſynonyme de brûlure.

☞ ARSI. part. de l'ancien verbre ardre, brûler, du latin *ardere*. MÉNAGE.

ARSICHAN. *Voyez* ARSINGAN.

ARSID. *Voyez* ANTIPATRIDE.

ARSIN. ſ. m. Vieux terme de Coutume, qui ſignifie en Picardie & en Flandre, une execution de juſtice, par laquelle on met le feu à la maiſon de celui qui a commis quelque crime dans une ville ; par exemple qui a tué ou bleſſé quelque bourgeois. RAGUEAU.

On appelle dans quelques Coutumes *arſini*, ou *arſeiz*, des bois brûlés par accident, ou parce qu'on y a mis le feu malicieuſement. ID.

ARSINE. Rivière de la Laponie moſcovite. *Arſinus*. Elle ſe jette dans l'Océan ſeptentrional, à l'orient de la rivière de Colao.

ARSINGAN. ſ. f. Ville de l'Anatolie. *Arſinga* Elle eſt dans le Beglerbeglic de Maraſe, près de l'Euphrate, entre Siwas & Erzéron, dans la contrée qu'on nomme *Aladulie*. C'eſt l'ancienne *Theodoſiopolis*, ou *Azziris*.

ARSINOË. ſ. f. Nom de pluſieurs villes anciennes. *Arſinoë*. Il y en avoit une ſur la côte occidentale de l'île de Chypre, entre le vieux & le nouveau Paphos. Une autre ſur la côte orientale de la même île, près de Salamine. Une autre ſur la côte ſeptentrionale de la même île, du côté de l'occident. Etienne de Luſignan en met une quatrième dans la même île au milieu des terres. C'eſt aujourd'hui un bourg que les Cypriots appellent Arzes. Les anciens ne parlent point de celles-ci.

ARSINOË, eſt encore une ville maritime de Cilicie : c'eſt aujourd'hui un bourg nommé Draganti.

La ville de Suez en Egypte, au bout de la mer rouge, a auſſi porté le nom d'*Arſinoé*, comme celui de Cléopatride. D'autres cependant prétendent que cette *Arſinoé* n'eſt pas Suez, mais Azirut, petite ville à quinze milles ou environ cinq lieues de Suez, du côté du midi.

ARSINOË, étoit encore une ville épiſcopale de la Cyrénaïque, & pluſieurs autres villes ont porté auſſi le même nom en Syrie, en Cilicie, dans l'Anatolie & ailleurs. Ce nom avoit été donné à quelques-unes de ces villes par *Arſinoé*, Reine d'Egypte, ſœur & femme de Ptolémée Philadelphe, & les autres l'avoient pris ou d'*Arſinoé*, femme de Ptolémée Auletès, ou d'*Arſinoé*, femme d'Agas, Roi de Cyrène, ou de quelqu'autre Princeſſe de même nom.

☞ ARSIS. ſ. f. Terme de Proſodie. Elévation de la voix quand on commence à lire un vers. Ce mot vient du grec ἄρσω, *tollo*, j'éleve. Cette élévation eſt ſuivie de l'abaiſſement de la voix, & c'eſt ce qui s'appelle *Theſis*, θέσις, *remiſſio*. En déclamant le premier hémiſtiche d'un vers, on ſent qu'on éleve d'abord la voix, & qu'enſuite on l'abaiſſe. ENCYC.

☞ En meſurant la quantité dans la déclamation des mots, d'abord on hauſſe la main, enſuite on l'abaiſſe. Le temps qu'on emploie à hauſſer la main eſt appellé *arſis*, & la partie du temps qui eſt méſurée en baiſſant la main, eſt appelé *Theſis* Voyez *ce mot*.

ARSOIR. adv. Vieux mot que Marot a dit, *Elégie XII.* pour hier au ſoir. *Heri, veſpere*.

ARSOLI. Ancienne ville de la Campagne de Rome *Arſolium*. Elle eſt à l'orient de Tivoli, entre Tévérone & les confins de l'Abruzze. Ce n'eſt plus qu'un village.

ARSUFFO. Petite île de la Méditerranée. *Paria*. Elle eſt ſur les côtes de Judée, près de Joppé ou Jafa.

ARSUR. ſ. m. *Voyez* ANTIPATRIDE.

A R T.

☞ ART. ſ. m. *ars*. En philoſophie c'eſt la collection & la diſpoſition technique des règles ſelon leſquelles un objet s'exécute. On a commencé par faire des obſervations ſur la nature, le ſervice, les qualités des êtres : puis on a donné des noms au centre ou point de réunion auquel on a rapporté ces obſervations, pour en former un ſyſtême, ou de règles, ou d'inſtrumens, & de règles tendantes à un même but. Ces points de réunion de nos différentes réflexions ont reçu les dénominations de ſcience, ou d'*art*, ſuivant la nature de leurs objets formels. Si l'objet s'exécute, la collection des règles ſelon leſquelles il s'exécute, s'appelle *art*. Si l'objet eſt ſeulement contemplé ſous différentes faces, la collection & la diſpoſition technique des règles relatives à cet objet, s'appelle *ſcience*.

☞ La ſpéculation d'un art n'eſt autre choſe que la connoiſſance inopérative des règles. Sa pratique eſt l'uſage habituel & non réfléchi des mêmes règles. Il n'y a qu'un artiſte ſachant raiſonner, qui puiſſe bien parler de ſon *art*.

L'ART, eſt une connoiſſance réduite en pratique. Pluſieurs Scholaſtiques ſoutiennent que la Logique & la Morale ſont des *Arts*, parce qu'elles ne s'arrêtent pas à la ſimple théorie ; mais qu'elles tendent à la pratique. La ſtatique eſt une ſcience, parce qu'elle s'arrête ſeulement à la théorie ; mais la Mécanique eſt un *Art*, parce qu'elle réduit les connoiſſances de la Statique en pratique.

ART, eſt principalement un amas de préceptes, de règles, d'inventions & d'expériences, qui étant obſervées, font réuſſir dans les choſes qu'on entreprend, & les rend utiles & agréables. Ariſtote définit l'*art*, une methode de bien faire quelque choſe. Selon Lucien, l'*art* eſt un recueil de préceptes pour une fin utile à l'homme. En ce ſens l'*Art* ſe diviſe en deux branches : les uns ſont les *Arts* liberaux, les autres ſont les *Arts* mécaniques : & en ce ſens il eſt oppoſé à *Science*, qui n'eſt autre choſe qu'un amas de principes & de concluſions ſpéculatives.

Les *Arts* libéraux, ſont ceux qui ſont nobles & honnêtes. *Artes liberales*. Comme la Poëſie, la Muſique, la Peinture, l'*Art* Militaire, l'Architecture, la Marine. Les *Arts* fleurirent plus que jamais ſous un Prince qui avoit du goût, & qui prenoit plaiſir à combler de biens & d'honneurs les hommes rares & excellens. LE GEND. C'eſt toujours ſous les plus grands Princes que les *Arts* ont fleuri, & leur décadence eſt l'époque de celle d'un état. VOLTAIRE.

Les *Arts* mécaniques, ſont ceux où l'on travaille plus de la main & du corps, que de l'eſprit. *Artes humiles vulgares, ſordidæ*. Ce ſont d'ordinaire ceux qui nous fourniſſent les néceſſités de la vie ; comme celui des Horlogers, Tourneurs, Charpentiers, Fondeurs, Boulangers, Cordonniers, &c. La ſurintendance des *Arts* & manufactures de France. Rabelais dit que Maître Gaſter a été l'inventeur des *Arts* ;

pour dire, que c'eſt la néceſſité qui a rendu l'homme inventif & induſtrieux: car γαστὴρ eſt un mot grec, qui ſignifie le *ventre*.

La diviſion des *arts* en *arts* mécaniques, eſt bonne ſelon l'uſage; mais elle eſt mauvaiſe & fauſſe ſuivant l'étymologie; car il y a pluſieurs *arts* libéraux où l'on ſe ſert de machines & d'inſtrumens, comme l'*art* Militaire, la Marine, la Peinture, &c. Les *arts* mécaniques tirent leur nom du mot grec μηχάνη, *machine*; parce qu'il n'y en a aucun qui ne ſe ſerve de quelque inſtrument. Il n'en eſt pas ainſi des *arts* libéraux parmi leſquels il y en a pluſieurs qu'on peut apprendre & exercer ſans aucun inſtrument; comme la Logique, la Poëſie, l'Eloquence, la Muſique, la Médecine proprement dite, en tant qu'elle eſt diſtinguée de la Chirurgie, de la Pharmacie, de la Chimie. Démocrite a ſoutenu que les bêtes nous ont appris les *arts*; l'araignée, à faire de la toile; l'hirondelle, à bâtir; le roſſignol, la muſique; & pluſieurs, la médecine. DE ROCHEF.

On appelle un Maître de l'*art*, un excellent homme dans chaque ſcience ou profeſſion. *Magiſter artis*. Il s'en faut rapporter aux maîtres de l'*art*. On dit, parler en termes de l'*art*, quand on ſe ſert des mots propres & particuliers à chacun des *arts* ou ſciences. Remarquez que c'eſt une eſpèce de barbariſme, de ſe ſervir de tous les termes de l'*art*, ou devant des perſonnes qui ne ſont pas du métier, ou lorſqu'il ne s'agit pas d'écrire, ou de parler expreſſément, & de deſſein formé, ſur la matière: autrement il faut uſer des termes les plus connus, & qui peuvent être plus facilement entendus de tout le monde. C'eſt un défaut aſſez ordinaire à ceux qui ſont entêtés de quelque *art* ou de quelque ſcience. Ils font parade de leurs mots barbares. Cela les fait paſſer pour des pédans. Le voyage de Siam ſeroit divinement bien écrit, ſi l'Auteur n'y avoit pas ſi ſouvent employé les termes de l'*art*. BOUH.

Ce mot employé en général ſe prend ſouvent pour quelque *art* en particulier; & la manière dont on parle, fait comprendre quel eſt cet *art* dont on veut parler. Les maladies où l'*art* humain avoue lui-même qu'il ne connoît plus rien. PELISS. C'eſt la Médecine. L'*art* ſait animer le bronze, & donner la paſſion au marbre; c'eſt-à-dire, la *Sculpture*. L'*art* ne peut repréſenter la beauté des couleurs que le ſoleil peint quelquefois en ſe couchant dans les nuées; c'eſt-à-dire, la *Peinture*. L'*art* ne peut exprimer ce que je ſens. On veut dire, ou l'Eloquence, ou la Poëſie, ou la Muſique. Au reſte, cela n'eſt pas particulier à notre langue.

ART, ſe pouſſe quelquefois par extenſion juſqu'à la Science, à la Philoſophie. On appelle un Maître-ès *Arts*, *Magiſter Artium*, *laureâ donatus*, celui qui a été examiné ſur les quatre parties de la Philoſophie qu'on enſeigne dans les colléges.

Ce mot vient d'ἀρετὴ en grec, qui ſignifie, *vertu*, *induſtrie*. C'eſt le ſentiment de Donat ſur la première ſcène de l'Andrienne de Térence. *Ars* ἀπὸ τῆς ἀρετῆς, *dicta eſt per ſyncopam*. D'autres la dérivent d'ἄρος, qui ſignifie, *utilité*, & qui ſe trouve en ce ſens dans Æſchyle.

ART, ſe dit dans le propre & dans le figuré de tout ce qui ſe fait par l'adreſſe & l'induſtrie de l'homme; & en ce ſens il eſt oppoſé à *nature*. *Ars*. L'*art* corrige & perfectionne la nature. Il faut que l'*art* vienne au ſecours de la nature, & c'eſt leur parfaite alliance qui fait la ſouveraine perfection. BOIL. Les laides, ou les vieilles, emploient l'*art* au défaut de la nature pour paroître belles; c'eſt-à-dire, le fard & les ornemens. La parure des laides irrite une maligne curioſité qui fait démêler ce qui eſt de l'*art*, ou de la nature.

*Tout ce que prête l'*art *à tes beautés fanées,*
Ne te ramène point tes premières années. CORN.

ART, ſe dit auſſi de toutes les manières & inventions dont on ſe ſert pour déguiſer les choſes, ou pour les embellir, ou pour réuſſir dans ſes deſſeins. Cette perſonne a l'*art* de plaire, de ſe faire aimer, de s'inſinuer dans le monde, & de faire fortune. Il faut avoir beaucoup d'*art* & d'adreſſe, pour la cajoler, ABLANC. Il y a de l'art en tout ce que cet homme fait, il eſt compaſſé juſqu'à l'affectation. Quelque profonds que ſoient les Grands de la cour, & quelque *art* qu'ils aient pour paroître ce qu'ils ne ſont pas, & pour ne pas paroître ce qu'ils ſont, ils ne peuvent cacher leur malignité. LA BRUY. La raiſon l'emporte toujours ſur l'*art* & ſur l'adreſſe. S. EVR. Un amant ne ſauroit ſe déguiſer avec tant d'*art*, qu'on ne s'apperçoive de ſes feintes, & que ſa tendreſſe ne lui échappe malgré lui. CORN. Les larmes ſont le fort des femmes, & leur plus grand *art* pour tromper les hommes. S. EVR. L'*art* n'eſt jamais dans un plus haut degré de perfection, que lorſqu'il reſſemble ſi fort à la nature, qu'on le prend pour la nature même; au contraire la nature ne réuſſit jamais mieux que quand l'*art* eſt caché. BOIL.

*N'eſt-ce pas l'homme enfin dont l'*art *audacieux,*
Dans le tour d'un compas ſut meſurer les cieux?
IDEM.

ART, ſe dit auſſi en parlant de ce qui eſt compoſé, & conduit avec raiſonnement, en faiſant une juſte application des principes & des préceptes d'un certain *art*. Cette pièce de theatre eſt conduite avec grand *art*. Ce Poëte entend bien l'*art* poëtique. Un bon Orateur doit cacher ſon *art*. La nature ne ſe laiſſe point conduire au haſard, & n'eſt point abſolument ennemie de l'*art* & des règles. BOIL.

Soyez ſimple avec art,
Sublime ſans orgueil, agréable ſans fard. ID.

Joignez vos agrémens aux règles de notre art;
Quiconque plaît ſans lui ne plaît que par haſard.

☞ ART, ſe prend quelquefois pour prudence, ſage conduite, adreſſe avec laquelle on ſe conduit. Ce Prince a trouvé l'*art* de bien gouverner.

Le Matelot troublé, que ſon art *abandone,*
Croit voir dans chaque flot la mort qui l'environne.
BOIL.

LE GRAND ART. On appelle le grand *art* par excellence, l'*art* de tranſmuer les métaux, l'*art* de faire de l'or, autrement la *Chriſopée*. Le grand *art* s'appelle encore l'*art* Lulliſte, la *pierre philoſophale*, la *poudre de projection*, la *ſcience Hermétique*. Le grand *art* a encore d'autres noms que lui donnent les prétendus Adeptes; mais ceux qui le regardent comme illuſoire, le nomment l'*art* de travailler vainement pendant toute ſa vie, & d'aller enfin mourir à l'hôpital.

ART ANGÉLIQUE, ou ART DES ESPRITS. *Ars Angelica*. Moyen ſuperſtitieux d'apprendre tout ce que l'on veut ſavoir par le moyen d'un *Ange*, ou plutôt d'un Démon. *Voyez* CARDAN, *L. XVI, de Rerum variet.* & THIERS, *Traité des ſuperſtitions*.

ART NOTOIRE. *Ars notoria*. Manière ſuperſtitieuſe d'acquérir les ſciences par infuſion, en pratiquant certains jeûnes, & faiſant certaines cérémonies, que les fourbes qui profeſſent cet *art*, ont inventées. *Voyez* DELRIO, *Diſquiſ. Mag. P. II.* Ceux qui font profeſſion de l'*art notoire* aſſurent que ce fut par ce moyen que Salomon acquit en une nuit toutes ſes grandes connoiſſances. L'*art notoire* eſt une curioſité criminelle, & un pacte tacite avec le Démon, comme l'a montré Delrio, *Diſquiſ. Mag. P. II.* La Sorbonne condamna, en 1320, l'*art notoire* comme ſuperſtitieux.

ART DE S. ANSELME. Moyens ſuperſtitieux de guérir les plaies en touchant ſeulement aux linges qui ont été appliqués ſur ces plaies. Delrio, dans ſes Diſquiſitions magiques, dit, que quelques ſoldats Italiens, qui font ce métier, en attribuent l'invention à *S. Anſelme*; mais il aſſure que c'eſt une ſuperſtition inventée par *Anſelme* de Parme, fameux Magicien: ainſi c'eſt de-là que lui vient ſon nom.

ART DE S. PAUL. Autre *art* ſuperſtitieux, ou plutôt

eſpèce d'*art* notoire, ainſi appelé, parce que ceux qui le pratiquent, diſent qu'il fut enſeigné par *S. Paul* après ſon raviſſement au troiſieme Ciel.

☞ ART MNEMONIQUE. Science des moyens qui peuvent ſervir pour perfectionner la memoire. Ces moyens ſont, ou des remèdes phyſiques, que l'on croit propres à fortifier la maſſe du cerveau; ou de certaines figures ou ſchematiſmes, qui font qu'une choſe ſe grave mieux dans la memoire; ou des mots techniques, qui rappellent facilement ce qu'on a appris; ou enfin un certain arrangement logique des idées, en les plaçant chacune de façon qu'elles ſe ſuivent dans un ordre naturel.

☞ ART POËTIQUE. *Voyez* POËTIQUE.

☞ ART MILITAIRE. *Voyez* MILITAIRE.

☞ ART, ou ARTA. Village de Suiſſe, ſur le bord méridional du lac de Zug, dans le canton de Sewitz.

☞ ARTA. Ville de Grèce, de la Turquie en Europe, dans la baſſe Albanie, & non pas dans la haute, comme le dit Corneille. Quelques-uns l'ont priſe pour l'Ambraccia des Latins; mais ils ſe trompent. *Voyez* M. SPON, Voyage du Levant. Maty ecrit *Larta*. C'eſt une faute.

ARTABE. ſ. f. *Artaba*. C'eſt une ancienne meſure des Egyptiens, qui ſelon Iſidore, *Orig. l. XVI. C. 25*, contenoit 72 ſetiers. Papias, Fannius, S. Jérôme ſur Iſaïe, *C. V*, & ſur Daniel, *C. XI*. Palladius, *c. 76*, & un manuſcrit de la vie de S. Jean l'Aumônier que le P. Roſweid avoit vû, diſoient qu'elle contenoit trois boiſſeaux & un tiers de boiſſeau. Quelques Auteurs pretendent que c'etoit une meſure des Perſes, parce que l'Auteur de la Vulgate s'en eſt ſervi dans Daniel, *XIV, 2*, & qu'elle fut ainſi appelée d'*Artabaze*, fils de Pharacides, Général des Armées Perſanes, ou d'*Artabane*, fils d'Hiſtaſpe, & oncle paternel de Xerxès. Elle étoit, ajoutent-ils avec Herodote, *L. I*, plus grande que le Medimne attique de trois Chœnix. Mais on ne ſait préciſement ce qu'elle contenoit, & les Auteurs varient fort ſur cela. Suidas dit que c'etoit une meſure des Mèdes, & qu'elle etoit égale au Médimne d'Athènes, qui contenoit ſix boiſſeaux romains. Héſychius & S. Epiphane diſent la même choſe. Le Scholiaſte d'Ariſtophane dit que c'etoit une meſure des Perſes & des Egyptiens. Le P. Kirker & le P. Roſweid, *Vita Patr. p. 1014*, après un Auteur grec cité par Agricola, diſent que c'etoit une meſure d'Egypte qui contenoit cinq boiſſeaux, & que le boiſſeau d'Egypte, comme celui d'Italie, contenoit huit Chœnix. Pour accorder tous ces ſentimens, le P. Kirker diſtingue trois *Artabes*, l'une qui contenoit un Medimne attique, & ſix Chœnix; une autre qui ne contenoit qu'un Chœnix; & une troiſième qui etoit de cinq boiſſeaux. *Voyez* le P. Roſweid à l'endroit cité, & le P. Kirker, dans ſon *Prodr. Copt.*

Le mot *Artabe* eſt un nom Perſan & Egyptien, ſelon le Scholiaſte d'Ariſtophane.

ARTAMÈNE. ſ. m. Terme de Fleuriſte. Eſpèce d'œillet. C'eſt un violet brun ſur un fin blanc, gagné de l'orſeline. Il vient petit; ſa plante eſt robuſte, & ſes marcottes vigoureuſes. TRAITE DES FL.

ARTANA. Bourg d'Eſpagne. *Ortana*. Il eſt dans le royaume de Navarre, à cinq lieues de Pampelune.

ARTEIL. ſ. m. Terme d'Anatomie, qui ſe dit de tous les doigts du pied. *Pedis digitus*. Le pouce, ou le gros *arteil*, n'a que deux os; les quatre autres doigts, ou *arteils*, en ont chacun trois. On dit aujourd'hui *orteil*. Voyez *ce mot*.

Ce mot vient d'*articulus*.

ARTÉMISIES. ſ. f. pl. Fêtes en l'honneur de Diane, que les Grecs nommoient *Artemis*, *Artemiſia*. On célébroit ces fêtes en pluſieurs endroits de la Grèce, ſur-tout a Delphes.

ARTÉMISIUS. ſ. m. Nom d'un mois des anciens Grecs. *Artemis*. C'étoit le ſeptième mois de l'annee chez les Macédoniens, en Aſie, à Ephèſe, à Pergame, &c. chez les Syro-Macédoniens, les Tyriens, les Sidoniens, les Lyciens. Chez les Lacedémoniens & les Corcyréens c'étoit le ſecond de l'année, & il répondoit à peu-près au mois de Février. Chez les autres peuples ſuſnommés, il répondoit au mois de Mai, de Juin, ou de Juillet, ſelon qu'ils commençoient l'année. *Voy.* L'ODWEL, *De Cycl. Græc. & Rom. Diſſ. VIII.*

ARTEMON. ſ. m. Terme de Mecanique. Troiſième mouffle, qui eſt au bas de la machine appelée *pegma*, laquelle ſert à élever les fardeaux. *Artemon*.

ARTEMONIENS. ſ. m. pl. Nom que l'on donna aux diſciples de l'héreſiarque Artemon, qui s'eleva ſur la fin du troiſieme ſiècle, & qui, en niant la divinité de JESUS-CHRIST, ſoutenoit qu'il n'avoit eu que de legers avantages ſur les Prophètes.

☞ ARTENAY. Petite ville de France, dans la Beauſſe, à ſix lieues d'Orléans, ſur le chemin de Paris.

ARTENNA. ſ. m. Nom d'un oiſeau aquatique, qui a le pied comme le canard, qu'on appeloit autrefois *Diomedea*, parce qu'on le trouvoit dans les îles Diomédeennes, que nous appelons aujourd'hui *Tremiti*. DICT. DE JAMES.

ARTER. Vieux verbe. Arrêter.

ARTÈRE. ſ. f. Terme d'Anatomie. C'eſt un canal élaſtique du corps de l'animal, deſtiné à recevoir le ſang des ventricules du cœur, & à le diſtribuer dans toutes les parties du corps, pour y entretenir la vie & la chaleur, & pour y porter la nourriture néceſſaire, d'où il eſt enſuite repris par les veines pour être reporté au cœur. *Arteria*. Les *artères* & tous leurs rameaux ſont autant de cœurs prolongés qui ſecondent l'action du premier. ACAD. 1701. *Hiſt. p. 30*. Une dilatation extraordinaire d'*artère* s'appelle *Anevriſme*. Les *artères* ſont compoſées de quatre membranes dures & flexibles, qui ſont tiſſues de fibres longues & annulaires, & de quelques branches de nerfs. Quelques-uns admettent cinq membranes; d'autres n'en admettent que deux. Il y a deux *artères*, la pulmonaire, qui porte le ſang du ventricule droit du cœur dans le poumon, & que les Anciens appeloient *veine arterieuſe*; & l'*artère* aorte, ou la grande *artère*, qui le porte du ventricule gauche dans toutes les parties du corps. Ces *artères* ont à leurs orifices de petites peaux, ou membranes qu'on nomme *Valvules ſemi-lunaires*, ou *ſimoïdes*, qui laiſſent bien ſortir le ſang des deux ventricules; mais elles empêchent qu'il n'y revienne par le même endroit. Il n'y a que les veines qui le rapportent dans le cœur de toutes les parties où les *artères* l'avoient diſtribué. On diſtingue les *artères* des veines, en ce que les *artères* ſont plus épaiſſes, & qu'elles ont un battement continuel. Ce battement conſiſte en deux mouvemens; celui de dilatation, ou de diaſtole; & celui de contraction, ou de ſyſtole. Le cœur a deux ſemblables mouvemens, mais ils ſe font en des temps differens; c'eſt-à-dire, que lorſque le cœur ſe reſſerre, les *artères* ſe dilatent; & lorſque le cœur ſe dilate, les *artères* ſe reſſerrent. La dilatation des *artères* vient du ſang, qui y entre avec force, & ſa contraction vient de ſa propre force, par laquelle le ſang paſſe dans les veines. L'*artère* aorte ſortant du ventricule gauche du cœur ſe diviſe en deux gros troncs, le ſupérieur & l'inferieur. Le ſuperieur, qui porte le ſang à la tête, & aux autres parties ſuperieures, ſe diviſe en trois branches; la première eſt la ſouclaviere droite, d'où viennent la carotide, la vertebrale, la cervicale, l'axillaire du côté droit, &c. La ſeconde eſt la carotide gauche. La troiſième eſt la ſouclavière gauche, qui produit la cervicale, la vertebrale, l'axillaire, &c. du côté gauche. De l'*artère* aorte inferieure, qui porte le ſang aux parties inférieures, ſortent la bronchiale, les intercoſtales, la mediaſtine, les phreniques, la cœliaque, les méſenteriques, les renales, les ſpermatiques, les iliaques, les hypogaſtriques, la honteuſe, la crurale, &c.

ARTÈRE, ſe dit auſſi du conduit qui va de la bouche aux poumons, qu'on appelle Apre-*artère*, ou Trachée-*artère*. *Spiritus ſemita*. Voyez TRACHÉE-ARTÈRE.

ARTERIAQUE. adj. m. & f. Terme de Medecine. *Arteriacus, a, um*. Les anciens Médecins nommoient *arteriaques*, les remèdes qu'ils ordonnoient pour l'enrouement, & la diminution ou perte de la voix, & tous ceux qu'ils ordonnoient pour l'augmenter & la fortifier, en faveur des Crieurs publics, des Comediens & des

Orateurs, qui avoient ſouvent alors à parler dans des aſſemblées du peuple, en place publique, même en plein champ. Or ces Médecins comptoient tous que la voix étoit le ſon de l'âpre *artère*, car les plus anciens Médecins ne connoiſſoient point d'autre *artère*; & c'eſt pour cela qu'ils appeloient ces remèdes *artériaques*. DODART, *Acad. des Sc. 1700. Mém. p. 269.*

ARTÉRIEL, ELLE. adj. Qui appartient à l'artère. Sang *artériel*. Le canal *arteriel* du fœtus ſert à décharger les poumons. DUVERNEY, *Acad. 1699. Mem. pag. 254.* Voyez ARTÉRIEUX qui ſuit.

ARTÉRIEUX, EUSE. adj. Qui appartient à l'artère. *Sanguis arterias permeans.* Sang *artérieux*, qui eſt plein d'eſprits. Il eſt mieux de dire ſang *artériel*. Autrefois on diſoit *arterial*, mais ce mot n'eſt plus en uſage. Les Anciens appeloient le tuyau qui porte le ſang du ventricule droit du cœur dans le poumon, veine *artérieuſe*. On l'appelle à préſent l'*artère pulmonaire*, parce que c'eſt une véritable artère, & qu'elle ſe diſtribue dans le poumon.

☞ ARTERIOGRAPHIE. *Voyez* ARTÉRIOLOGIE.

ARTÉRIOLE. ſ. f. Terme d'Anatomie. Petite artère, artère capillaire. *Arteriola, Arteria capillaris.* Lorſque l'air s'échappe de l'eau qu'un poiſſon a reſpirée, il va ſe joindre au ſang dans toutes les petites *artérioles* des ouies. ACAD. 1701. *Hiſt. p. 48.* Parce qu'il y a peu d'air dans beaucoup d'eau, le nombre des *artérioles* où il ſe ſubdiviſe, a dû être plus grand dans les ouies des poiſſons que dans les poumons véſiculaires des autres animaux. IB. *p. 49.* Après que le ſang des *arterioles* des ouies s'eſt chargé d'air, il paſſe par la loi de la circulation dans toutes les petites veines qui leur répondent. IB. Un retardement de circulation dans les artères comme dans les *arterioles*. IB.

☞ ARTÉRIOLOGIE. ſ. f. Partie de la Médecine & de l'Anatomie qui traite des artères. *Arteriologia.*

☞ ARTÉRIO-PITUITEUX. adj. Nom donné par Ruyſch à certains vaiſſeaux, qui rampent ſuivant la longueur des narines, & ſont de longues aréoles réticulaires.

ARTÉRIOTOMIE. ſ. f. Terme de Chirurgie. C'eſt l'ouverture d'une artère qu'on fait avec la lancette. *Venæ inciſio.* Cette opération ne ſe pratique qu'aux temples, & derrière les oreilles, où on peut aiſément fermer les artères, à cauſe du crane qui eſt par-deſſous, qui ſert de point d'appui pour les comprimer; ce qui ſeroit très-difficile ailleurs.

ARTÉSIEN, ENNE. ſ. m. & f. *Atrebas, Atrebatenſis.* Peuple de l'Artois, habitans de l'Artois. Alexandre de Parme oppoſa à ces lettres de l'Archiduc Matthias, des lettres du Roi Philippe II aux *Artéſiens*, qu'il leur envoya tout à propos. DU RYER. Quand il s'agit des anciens *Artéſiens*, on dit les *Atrébates*. Les *Atrebates*, ou ceux d'Arras, envoyerent 15000 hommes contre Céſar. CORDEMOY.

☞ ARTEZ. Village de France, en Languedoc, ſur le Tarn. Pluſieurs en ont fait un Bourg.

ARTHENAY. Bourg de Beauce, province de France. *Arthenæum.* Il eſt à ſix lieues au nord d'Orléans.

ARTHÉTIQUE, ou ARTHRITIQUE. ſ. f. Plante médicinale pour les maux articulaires. *Voyez* ARTICULAIRE & VETTE.

ARTHRITIQUE. adj. *Articularis, e.* On appelle Maladies *arthritiques*, celles qui attaquent les jointures, & qui tiennent de la goutte, en latin *arthritis*. Ses principales eſpèces ſont la chiragre, qui attaque les mains; la podagre, qui vient aux pieds; la gonacre, qui ſe jette ſur les genoux, la ſciatique, *Iſchias*, qui occupe la hanche. *Arthritique* eſt formé du grec ἀρθρῖτις, qui ſignifie, *maladie des articles*, & qui vient de ἄρθρον, *jointure*.

☞ On donne auſſi le nom d'*arthritiques* aux médicamens qu'on emploie contre ces maladies. Eau *arthritique*. Pilules *arthritiques*.

☞ ARTHRODIE. *Voyez* ARTRODIE.

ARTHY. Bourg de la Lagénie, province d'Irlande. *Arthia.* Il eſt dans le compté de Kildare, entre le ville de ce nom & celle de Caterlagh.

☞ ARTIBONITE, ou HATTIBONITE. La plus longue & la plus large rivière de l'île eſpagnole. Elle prend ſa ſource dans les montagnes de Cibao, & ſe décharge à la côte occidentale de l'île entre Saint Marc & les Gonaives.

ARTICHAUD, ou ARTICHAUT: on écrivoit autrefois *Artichault*. ſ. m. L'Académie a décidé pour *artichaut*, & au plur. *artichauds. Carduus ſativus, ſcolimus, cinara.* Ce mot ſe prend tantôt pour le fruit d'une plante qui reſſemble aux chardons, tantôt pour la plante même. Sa racine eſt un pivot long d'un pied environ, couvert d'une écorce noirâtre, & garni de quelques fibres chevelues. Son collet qui ſe diviſe quelquefois en pluſieurs œilletons, jette des feuilles longues d'un pied ou deux, entières. Celles qui naiſſent enſuite ſont plus longues, découpées en pluſieurs ſegmens, qui ſont encore recoupés en des lanières étroites, terminées dans quelques eſpèces par un aiguillon roide, fin, & très-piquant. Ses feuilles ſont, pour l'ordinaire, couvertes d'un coton très-fin & blanchâtre. La tige qui s'éleve d'entre ſes feuilles eſt ordinairement haute de deux à trois pieds, branchue quelquefois, & terminée par une groſſe tête en forme de pomme de pin, dont la baſe eſt ordinairement large de trois pouces. Cette tête eſt compoſée de pluſieurs écailles pointues appliquées les unes ſur les autres, épaiſſes à leur origine, charnues, & bonnes à manger. Le milieu de cette tête eſt rempli d'une infinité de fleurons bleus portés ſur des embryons de graines, qui ſont ſéparés les uns des autres par un poil court & blanchâtre, dont toute la couche du calice eſt hériſſée. On diſtingue les *artichauts* en ceux qu'on cultive, & en ſauvages. De ceux qu'on cultive, il y en a pluſieurs variés par rapport aux têtes, qui ſont plus ou moins épineuſes, plus ou moins groſſes, rouges ou verdâtres, & par rapport aux côtes des feuilles, qui ſont plus ou moins tendres, & que l'on mange. On lie les feuilles d'*artichauts*, & on les environne de terre pour les faire blanchir, & les rendre tendres & propres à être apprêtées & mangées. On eſtime ſur-tout l'eſpèce qui nous vient d'Eſpagne, qu'on appelle communément *Cardon d'Eſpagne, cinara ſpinoſa cujus pediculi eſitantur:* les autres eſpèces de cardes d'*artichauts* ne ſont pas ſi tendres. On mange, ſur-tout en hiver, ces ſortes de cardes, qu'on fait cuire dans de l'eau, & qu'on aſſaiſonne enſuite avec du jus, de la graiſſe, ou du beurre, du poivre, du ſel, & un peu de vinaigre. Pour les têtes d'*artichauts*, on les mange crues, avec du poivre & du ſel. En Languedoc & en Italie, on les fait cuire ſur les charbons, & on y met un peu d'huile, du poivre & du ſel, après les avoir nettoyés de cette bourre qui occupe le milieu de ces têtes. Ordinairement on les fait cuire à l'eau, & on les mange à la ſauſſe blanche. L'*artichaut* demande à être bien fumé; on croit même que ſon nom latin vient de ce qu'on met quelquefois des cendres parmi le fumier dont on veut garnir ſes pieds pour en augmenter la fécondité. On ſeme l'*artichaut*. On voit dans preſque toutes les ſaiſons à Paris des têtes d'*artichaut*. Lorſque leurs fleurs commencent à paroître, elles ne ſont plus ſi bonnes à manger, & leur chair eſt remplie de pluſieurs fibres très-dures. Ce qu'on nomme en Languedoc la *cardonnette*, eſt une eſpèce d'*artichaut* qui croit le long des chemins. Ses feuilles ſont plus petites, plus découpées & plus piquantes que celles de l'*artichaut* cultivé. On ramaſſe les fleurs de la cardonnette, & on les fait ſécher à l'ombre, pour s'en ſervir à cailler le lait à la place de preſure. On appelle improprement dans quelques endroits du royaume *artichaut* ſauvage, la grande joubarbe.

Les *artichauts* ſe multiplient par le moyen des œilletons que chaque pied pouſſe d'ordinaire tous les ans au printemps autour de la vieille racine, & qu'il faut ôter dès qu'ils ſont aſſez forts, enſorte qu'on n'en laiſſe à chaque pied que les trois meilleurs & les plus éloignés. Pour les planter on fait communément de petites foſſes creuſes d'un demi-pied, éloignées de trois pieds l'une de l'autre, & remplies de terreau. On fait deux rangs dreſſés au cordeau dans chaque planche, qui doit être large de quatre bons pieds, & ſé-

parée

parée de la planche voiſine par un ſentier d'un bon pied. Ces foſſes ſont à demi pied du bord de la planche, & en échiquier entr'elles. On met deux œilletons en ligne droite dans chaque eſpace d'environ neuf à dix pouces. Il faut renouveler les *artichauts* tous les trois ans au moins, leur couper les feuilles à l'entrée de l'hiver, & les couvrir de grand fumier pendant tout le froid juſqu'à la fin de Mars. Il faut pour lors les découvrir & les œilletonner, ſi les œilletons ſont aſſez forts, ou attendre qu'ils le ſoient devenus au bout d'environ trois ſemaines, ou un mois. CHOM.

ARTICHAUT *à la poivrade*; c'eſt un *artichaut* en état d'être mangé cru, avec du ſel & du poivre. *Artichauts* frits. *Artichauts* fricaſſés. *Artichauts* confits. Ceux-ci ſont des culs d'*artichauts* qu'on met, après les avoir fait bouillir aſſez pour ôter le foin, dans une ſaumure compoſée d'eau bien ſalée, ou moitié eau & moitié vinaigre, & ſur laquelle on met deux doigts d'huile, ou du beurre, qui ne ſoit guère chaud. On mange auſſi les cardes d'*artichauts*, apprêtées de cette manière. CHOMEL, *Dictionnaire Economique*.

Les *artichauts* ſont apéritifs & cordiaux; ils levent les obſtructions; ils nourriſſent beaucoup; ils purifient la maſſe du ſang. LEMERY. Les *artichauts* crus ſont venteux, & ſe digerent difficilement. Au contraire, les *artichauts* cuits ſe digerent facilement, & ne cauſent aucun mauvais effet. Les *artichauts* contiennent beaucoup d'huile & de ſel eſſentiel. Les *artichauts* conviennent aux vieillards, & à ceux qui ſont d'un tempérament flegmatique & mélancolique.

☞ ARTICLE, ſ. m. *Articulus*, diminutif de *artus*, *membre*. Dans le ſens propre on entend par *article* les jointures des os du corps des animaux, unies de différentes manières, & ſelon les divers mouvemens qui leur ſont propres. Ce mot eſt ſynonyme à articulation. On appelle auſſi *articles* les choſes mêmes qui ſont jointes. Chaque partie dont un doigt eſt compoſé, eſt un *article*. Mais en ce ſens *article* n'eſt pas ſi uſité que jointure.

☞ Par métaphore & par extenſion, on a donné divers ſens à ce mot.

☞ En Peinture, comme en anatomie, *article* ſignifie les jointures ou articulations du corps.

☞ ARTICLE, ſignifie encore en Peinture un très-petit contour que l'on appelle auſſi *temps*. Ces *articles* ne ſont pas aſſez prononcés, pour dire, deſſinés d'une manière bien marquée.

ARTICLE, ſignifie auſſi une petite partie, ou diviſion d'un diſcours, d'un écrit, d'un mémoire. *Caput*. Saint Thomas diviſe ſa ſomme en pluſieurs queſtions, & chaque queſtion en pluſieurs *articles*. Ce compte contient pluſieurs *articles* en chaque chapitre de recette & de dépenſe. Ce mémoire de frais contenoit deux cens *articles*. Il faut accoler enſemble ces trois *articles*.

ARTICLE, ſe dit auſſi des clauſes & conventions des Traités & des Jugemens ſur leſquels il ſe fait des conteſtations, & des délibérations. On eſt déja convenu de tant d'*articles* du Traite de paix, des *articles* de la capitulation. On a déjà jugé trois *articles* de ce procès. On a donné des *articles* de mariage; & on dit abſolument, ſigner des *articles*; pour dire, ſigner un contrat de mariage. On peut faire interroger ſa partie ſur faits & *articles* qu'on lui ſignifie.

ARTICLE DE FOI. C'eſt une vérité qu'on eſt obligé de croire, parce qu'elle eſt révélée de Dieu, & reconnue telle par l'Egliſe. Les *articles* controverſés ſont ceux qui ſont combattus par les hérétiques.

ARTICLE, ſignifie auſſi une choſe particulière. On lui a donné un habit, & il demande encore un manteau; c'eſt un autre *article*. ☞ C'eſt une choſe toute différente : tout ſon bien conſiſte en un *article*, en une maiſon.

L'ARTICLE DE LA MORT, eſt l'agonie, le temps où on eſt près de mourir. Cet homme a tout confeſſé à l'*article de la mort*. N'attendez pas à vous repentir à l'*article de la mort*.

ARTICLE, en termes d'Arithmétique, c'eſt dix, & tout autre nombre qui peut être diviſé en dix, comme 20, 30, 40. On appelle auſſi quelquefois ces nombres, *Decades*, & quelquefois *Nombres ronds*. HARRIS.

ARTICLE, en termes de Grammaire, eſt une particule qui précede ordinairement les noms appellatifs. Ces particules ſont *le* pour le maſculin, & *la* pour le féminin dans le ſingulier, & *les* pour le maſculin & pour le féminin dans le pluriel. Les Latins n'ont point d'*article*. Mais les Grecs, & preſque toutes les langues vivantes ont inventé ces particules, ou *articles* pour déterminer la ſignification vague des noms communs & appellatifs. On ſe ſert de l'*article* défini dans une ſignification définie & déterminée. On ſe ſert de l'*article* indéfini avec tous les noms pris dans leur ſignification confuſe, générale & indéterminée. Lorſque l'adjectif eſt mis devant le ſubſtantif, il faut ſe ſervir de l'*article* indéfini, excepté au génitif & à l'ablatif. Il m'a envoyé *d'*excellens fruits. L'*article* eſt indéfini, parce que l'adjectif & le ſubſtantif ſont à l'accuſatif: mais il eſt défini au génitif. La gloire *des* grands hommes ne dépend point de l'opinion du vulgaire.

Le P. Buffier diſtingue une troiſième ſorte d'*article*, qu'il appele l'*article* mitoyen & partitif. Cet *article* a trois cas : les particules qui ſont le ſecond cas de l'*article* défini, & de l'*article* indéfini, ſont le premier cas de l'*article* mitoyen; ces particules ſont *du*, *de la*, *de l'*, *des*, *de*. Au ſecond cas il a toujours *de* comme l'*article* indéfini. Au troiſième cas il ajoute *à* aux particules qui ſont ſon premier cas. Ainſi on dit au premier cas de l'*article* partitif & mitoyen; *du* bien, *de la* naiſſance, *de l'*eſprit donnent accès dans le monde; *des* Savans ont cité, *de* faux Savans ſe ſont écouter. Au ſecond cas, *une* quantité de bien, *une* pinte d'eau. Au troiſième cas, n'aſpire qu'*à du* bien; compter *à de la* paille; j'ai ouï dire *à des* Savans.

Voici quel eſt l'uſage des *articles* en françois, outre ce qui en a déja été dit. L'*article* défini ſe met devant les mots qui ont un ſens défini, ſoit que ces mots ſignifient un ſeul objet, ſoit qu'ils ſignifient un genre ou une eſpèce d'objets. Exemple, *le* ſoleil luit, *les* hommes ſont mortels, *les* hommes qui font du mal. On connoit par *les* circonſtances l'unité d'objet, tant individuelle que ſpécifique; par exemple, donnez-moi *le* pain, c'eſt le pain que voici. *Le* Roi, c'eſt celui dans le royaume duquel je ſuis. J'ai mal *à la* tête, c'eſt la tête de la perſonne déſignée par le nominatif du verbe. Les Anges ſont immortels, ou *l'*Ange eſt immortel. Ces phraſes expriment une totalité d'objets qui forme une unité ſpécifique. Il faut employer l'*article* défini dans toutes les occaſions où un mot eſt pris dans un ſens défini.

On met l'*article* indéfini avec les noms propres des perſonnes, *Socrate*, *Cicéron*, &c. les noms des planètes, *Jupiter*, *Saturne*, &c. certains termes d'honneur, *Monſieur*, *Madame*, *Meſſire*, *Monſeigneur*, *Maître*, *Saint*, *Sainte*, *Dieu*. Mais ſi les noms propres ne ſont pas regardés comme propres, mais comme pouvant convenir à pluſieurs objets, alors ils reçoivent l'*article* défini. Exemple, *le Dieu* des miſericordes, *le Socrate* d'Athènes, *le mercredi-Saint*, *la Flandre-Françoiſe*. On met auſſi l'*article* défini avec les noms propres lorſqu'ils ſont au pluriel, & qu'ils expriment toute une eſpèce d'objets ſemblables, comme *les Demoſthènes*, *les Ciceron*, &c. Les noms propres de provinces, ou de royaumes, excepté quelques-uns, qui tirent leur nom de leur capitale, comme *Valence*, & ceux de quelques îles, comme *Candie*, qui prennent l'*article* défini au premier cas; ils le gardent auſſi aux autres, lorſque les mots avec leſquels ils ſont joints, ne ſignifient point à l'égard de ces lieux là *demeure*, *venue*, ou *ſortie*; ainſi on dit, la politeſſe *de la France*, mais il faut dire, partir *de France*, ſortir d'*Allemagne*. On met l'*article* indéfini du génitif aux noms de provinces, ou de royaumes, quand ils ſervent à diſtinguer un nom ſubſtantif qui les précéde; comme l'oi *de France*, vin *de Champagne*, gouverneur *de Picardie*. L'*article* indéfini ſe met avec les noms de nombre abſolu, *un*, *deux*, &c. pourvu qu'ils ne ſe rapportent pas eux-mêmes à un

nom déterminé & défini ; car alors on met l'*article* défini ; ainſi quoiqu'on diſe, *à un* ſoldat, *de deux* Philoſophes, on doit dire *aux douze* Apôtres, &c. L'adverbe *beaucoup* veut un *article* indéfini ; mais il faut un *article* défini avec l'adverbe *bien* pris pour beaucoup. Exemple, beaucoup *de peine*, d'*argent*, &c. bien *de la peine*, bien *de l'argent*, &c. On met l'*article* indéfini devant un nom pris en un temps indéfini, & régi au génitif par un nom, ou par un verbe, comme uſer *de fineſſe*, vivre *d'induſtrie*, joueur *de luth*, &c. Mais les verbes qui marquent quelque mouvement du corps ſur un inſtrument matériel, veulent après eux l'*article* défini ; par exemple, Frapper *de l'épée*, jouer *du luth*, &c.

L'*article* partitif s'emploie pour marquer une partie de la choſe exprimée par le mot ; par exemple, *des ſavans* ont cru, c'eſt-à-dire, quelques ſavans, il me faut *de la lumière*, c'eſt-à-dire, quelque lumiere, &c.

Quelquefois on peut employer indifféremment un *article* pour l'autre ; par exemple, *les gens* d'eſprit, ou *des gens* d'eſprit ſont toujours plaiſir : mais l'uſage a mis une grande différence entre les *articles* en quelques occaſions, comme on le voit dans ces phraſes, *les gens* d'eſprit ſe rendent malheureux, *des gens* d'eſprit ſe rendent malheureux.

☞ Mais il eſt évident que dans ces phraſes un *article* n'eſt pas employé pour l'autre. *Les gens* d'eſprit, c'eſt-à-dire, la totalité des gens d'eſprit, parce que l'*article* ſimple eſt deſtiné à déterminer le ſens individuel ſpécifique, ou à individualiſer les eſpeces. *Des gens* d'eſprit, c'eſt-à-dire, quelques-uns des gens d'eſprit, parce que cet autre article détermine le ſens partitif, ou individualiſe quelque partie d'une eſpèce.

Quelquefois enfin, on ne met aucun *article* aux noms ; l'uſage l'a ainſi établi, & cela donne de la force au diſcours. Par exemple, intérêt, honneur, conſcience, tout eſt ſacrifié.

☞ Il eſt encore évident que ces mots ne ſe trouvent là ſans *articles*, que parce qu'ils ne doivent pas en avoir, étant employés dans un ſens vague & indéterminé.

Le mot *un*, *une*, eſt ſouvent employé comme un *article* ; par Exemple *un livre* ennuyeux eſt bon pour endormir. J'ai vû ce matin *un homme*. On voit par ces exemples qu'il a quelquefois la ſignification de l'*article* défini, & quelquefois celle de l'*article* indéfini. Ces obſervations ſont tirées de la Grammaire françoiſe du P. Buffier, qui a traité cette matière avec plus d'étendue, de juſteſſe & de netteté, qu'aucun de ceux qui ont écrit ſur cette matière. On les trouve auſſi expliquées dans la Grammaire de M. Reſtaut.

On peut ajouter encore la remarque de M. de Vaugelas, qui veut que *de*, qui eſt le génitif de l'*article du*, ſoit toujours immédiatement uni à ſon nom, ſans qu'il y ait rien d'étranger qui les ſépare. C'eſt pourquoi il condamne cette conſtruction : j'ai ſuivi l'avis *de preſque* tous les Juriſconſultes. Il fait obſerver que le mot *preſque*, ne devoit point être placé là entre le *de* & le nom auquel il ſe rapporte. On dit cependant fort bien : la perte fut *d'*environ mille hommes. *Environ* ſépare le *de* de ſon ſubſtantif. Il eſt bon de remarquer encore, que le pronom relatif ne ſe peut rapporter à un nom qui n'a point d'*article* ; parce que les noms indéfinis, ou indéterminés, c'eſt-à-dire, qui n'ont point d'*article*, n'ont aucun régime, ni aucune relation. Par exemple, le Roi lui a fait *grâce*, *qu'il* a reçue allant au ſupplice. Ce n'eſt point écrire purement : car, *qu'il* ne ſe peut rapporter à *grâce*, qui eſt indéterminée, & qui n'a point d'*article*. VAUG. BOUH.

☞ Les nouveaux Grammairiens, depuis le célebre du Marſais, nous donnent une notion bien plus claire de l'*article* ; & cette diviſion des *articles* en définis & indéfinis, imaginés par les Anciens n'eſt plus qu'une ſource d'erreurs grammaticales. L'*article*, diſent-ils avec raiſon, eſt un mot qui ne ſignifie rien de phyſique, mais qui fait prendre dans une acception particulière, ceux devant leſquels on les place.

☞ Il y a deux ſortes d'*articles*, les ſimples & les compoſés. Les ſimples, ſont *le*, *la*, *les*. *Le* pour les noms maſculins au ſingulier : *la* pour les noms féminins de même au ſingulier : *les* pour les noms pluriels des deux genres. *Les* hommes, *les* femmes.

☞ Les *articles* compoſés ſont formés des *articles* ſimples & des prépoſitions *à* & *de*. Il y en a quatre. *Au*, *aux*, *du*, *des*.

☞ L'*article* compoſé ſe met au ſingulier devant les noms qui commencent par une conſonne. *Au* pere, *du* pere, c'eſt-à-dire, *à le* pere, *de le* pere. Devant les noms maſculins qui commencent par une voyelle, l'*article* redevient ſimple, *à l'*objet, *de l'*objet.

L'*article* eſt toujours ſimple au ſingulier des noms féminins. *A la* fille, *de la* fille. Mais il eſt compoſé au pluriel des deux genres. *Aux* peres, *aux* filles, *des* peres, *des* filles, c'eſt-a-dire, *à les* peres, *à les* filles, *de les* peres, *de les* filles.

☞ Il eſt ſi vrai que *au*, *aux*, *du*, *des* s'emploient pour *à le*, *à les*, *de le*, *de les*, que ſi je dis, cette Actrice plaiſoit *à tout le* parterre, *à tous les* ſpectateurs, étoit applaudie *de tout le* parterre, *de tous les* ſpectateurs, & que je ſupprime *tout* & *tous* de ces phraſes, il reſtera après cette ſuppreſſion, *à le* parterre, *à les* ſpectateurs, *de le* parterre, *de les* ſpectateurs : mais l'uſage qui n'autoriſe point ces façons de parler, fait dire après la ſuppreſſion, cette Actrice plaiſoit *au* parterre, *aux* ſpectateurs, étoit applaudie *du* parterre, *des* ſpectateurs. Il eſt donc évident que les mots *au*, *aux*, *du* & *des*, ne ſont autre choſe que les prépoſitions *à* & *de* combinées avec les *articles* ſimples *le* & *les*.

☞ Les noms communs ou appellatifs ſont précédés *d'articles*, quand ils expriment toute une eſpèce de choſe. *Les* arts & *les* ſciences ont-ils rendu *les* hommes plus ſages ? J'entends tous les arts & toutes les ſciences, & toute l'eſpèce humaine. C'eſt la même choſe quand ils expriment une ou pluſieurs choſes déterminées. Par exemple, *les* flottes angloiſes avoient paſſé près du détroit de Gibraltar, j'entends *des* flottes déterminées, & un détroit déterminé.

☞ Les noms communs pris dans un ſens individuel partitif ſont auſſi précedés d'*articles*. Ainſi on dit qu'un homme a *du* mérite, *de la* réputation, c'eſt-à-dire, une portion de ce qu'on appelle *merite*, *reputation*.

☞ Mais le nom commun pris dans un ſens individuel & partitif ne prend point d'*article*, s'il eſt précédé d'un adjectif qui ne ſoit pas qualificatif, ou des mots *beaucoup*, *peu*, *pas*, *point*, *rien*, *ſortes*, *eſpèces*, *tout*, *plus*, *moins*, & *que*, quand il ſignifie *combien*. Voila de *beaux* fruits. Il a *beaucoup*, *peu* de biens, &c. Il eſt aiſé de ſuppléer les exemples.

☞ Si l'adjectif & le ſubſtantif forment enſemble une idée individuelle, alors l'*article* précéde l'adjectif. Avez-vous vu *les* magnifiques préſens que le Roi a faits a un tel ? Il eſt evident que l'adjectif *magnifiques*, n'eſt pas ſimplement qualificatif dans cet exemple, mais qu'il forme un ſens individuel avec préſens. Mais on dit par une raiſon contraire, le Roi a fait de *magnifiques* préſens à un tel, parce que cet adjectif n'eſt pas individualiſé avec le ſubſtantif, dont il marque ſimplement la qualification.

☞ Les noms communs ne ſont point précédés d'*articles* au vocatif. Rois, ſoyez attentifs ; peuples, prêtez l'oreille. Excepté pourtant quand on adreſſe la parole à quelque perſonne du peuple. *L'*homme, *la* femme, approchez. C'eſt par ellipſe, dit M. du Marſais, qu'on s'enonce ainſi, & l'on ſupprime, ô vous, qui êtes homme, femme.

☞ Ils ne prennent point d'*articles* quand leur ſignification eſt déterminée par un de ces mots que M. du Marſais appelle adjectifs *métaphyſiques*, parce qu'ils les font prendre dans une acception individuelle & perſonnelle, ſans marquer aucune qualité phyſique, mais une ſimple vue de l'eſprit : comme *ce*, *cet*, *notre*, *votre*, *leur*, *nul*, *aucun*, *quelque*, *chaque*, *tout*, mis pour *chaque*, *certain*, *pluſieurs*, *tel*, *mon*, *ton*, *ſon*, leurs féminins & leurs pluriels.

☞ Les noms communs ne prennent point d'*articles*, quands ils ſont pris dans un ſens vague & indétermi-

né. Il faut rendre ſervice quand on le peut. Hommes, chars, chevaux, tout fut englouti.

☞ De même après les nombres cardinaux qui ne marquent aucun rapport ni à ce qui précede ni à ce qui ſuit. J'ai vingt-cinq ans depuis deux mois. Mais quand le nombre cardinal eſt mis pour le nombre ordinal, il prend l'*article*. Il eſt parti *le* quatre du mois, c'eſt-à-dire, le quatrième jour.

☞ Le nombre cardinal prend encore l'*article*, quand, outre le nombre, il marque un rapport particulier à ce qui precede ou à ce qui ſuit. Avez-vous encore *les* ſix chevaux que je vous ai amenés? Je demande non-ſeulement ſi on a encore ſix chevaux, mais ſi ce ſont ceux que j'ai amenés, & je *les* ſpécifie par l'*article*.

☞ Les noms propres n'ont point d'*article*, parce que n'étant autre choſe que des individus, il n'eſt pas beſoin d'y mettre un *article* pour les individualiſer. Certains noms propres comme *le Noir*, *le Fevre*, &c. paroiſſent faire une exception à cette règle; mais les particules *le* & *la*, qui ſe trouvent jointes à ces mots, en ſont plutôt une partie indivisible qu'un *article*. Ainſi l'on ne diroit pas *du Fevre*, *au Fevre*, &c. mais *de le Fevre*, *à le Fevre*.

☞ Quand on dit *la* ſaint Louis, c'eſt une ellipſe, & l'on veut dire, la fete de ſaint Louis, *l'*Arioſte, *le* Poëte l'Arioſte, *le* Carrache, le Peintre Carrache.

☞ Quelquefois les noms propres deviennent noms communs. Alors devenus noms d'eſpèces, ils prennent un *article* pour déterminer les vues de l'eſprit.

☞ C'eſt ainſi qu'on dit *le* Virgile, *l'*Alexandre de nos jours, pour dire le premier Poëte, le Héros par excellence.

☞ Dieu eſt *le* nom de l'Etre Suprême mais ſi relativement à ſes attributs, on en fait une ſorte de nom d'eſpèce, on dira avec l'*article*, *le* Dieu de bonté, *le* Dieu des armées, *&c.*

☞ Les noms propres de régions, de contrées, de rivières, de vents, de montagnes s'emploient avec l'*article* & ſans l'*article*. L'uſage ſeul peut nous apprendre ces diſtinctions.

☞ L'*article* précede les adjectifs placés avant ou après un nom propre pour diſtinguer la perſonne dont on parle de celles qui pourroient porter le même nom. Louis *le* Juſte. *Le* célebre Newton. On dit pourtant Céſar Auguſte. François I, François II, *&c.*

☞ Quand le ſuperlatif relatif eſt avant ſon ſubſtantif, on ne met l'*article* qu'avant le ſuperlatif. *Les* plus habiles gens font quelquefois *les* plus grandes fautes. Mais ſi le ſubſtantif précede le ſuperlatif relatif, ils ont chacun leur *article*. *Les* hommes *les* plus habiles donnent quelquefois dans *les* erreurs *les* plus groſſières.

☞ Les vocabulaires ont fort bien détaillé cette doctrine de M. du Marſais touchant *les articles*. Il faut convenir auſſi que cela n'étoit pas bien difficile.

ARTICLE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Quand un homme s'eſt ruiné en peu de temps, on dit, qu'il a mangé tout ſon bien en un *article*; & d'un goulu qui mange vite, on dit, que quand il tient un poulet, il n'en fait qu'un *article*; & d'un homme qui eſt confus, on dit, qu'il met tout en un *article*, qu'il ne fait aucune diſtinction des choſes. On dit auſſi d'un homme trop crédule, qu'il croit tout ce qu'on lui dit comme un *article* de foi.

ARTICULAIRE. adj. m. & f. Terme de Médecine. *Articularis*. C'eſt une épithète qu'on donne à une maladie qui afflige & altere particulièrement la ſubſtance des articles, cauſée par une matière âcre, & qui, pour cette cauſe, eſt nommée des Grecs ἀρθρῖτις, & des Latins *Morbus articularis*. En françois on l'appelle *Goutte*, parce que cette humeur diſtille goutte à goutte, & parce qu'une ſeule goutte eſt capable de cauſer une grande douleur. Elle a autant de différences & de noms qu'il y a de jointures, ou qu'elle a de qualités. On voit des goutteux qui ont une goutte froide aux genoux; d'autres qui ont aux pieds une goutte chaude. Le nerf *articulaire*. Voyez AXILLAIRE.

ARTICULATION. ſ. f. En Anatomie, jointure ou connexion des os. Compoſition naturelle d'os, en laquelle les bouts de deux os ſe joignent: ce qui ſe fait en deux manières, ou par arthron, ou par ſymphyſe. *Articulation* oſſeuſe, cartilagineuſe, ligamenteuſe & mixte.

Ce mot ſignifie en général la conjonction de deux choſes, leſquelles étant liées étroitement l'une à l'autre, peuvent être pliées ſans ſe détacher. *Articulatio*. Ainſi on dit, l'*articulation* d'un raſoir, d'une lancette, d'une jambette, *&c.* en parlant de l'endroit qui ſert à les plier. ☞ Dans ce ſens, les ſons de la voix humaine ſont des ſons différens, mais liés entr'eux, de telle ſorte qu'ils forment des mots; & l'on dit *articulation* de la voix, des ſons, des mots. L'*articulation* eſt la prononciation diſtincte des ſyllabes, des mots.

En ſtyle de Palais *articulation* de faits, ſignifie déduction de faits, article par article. *Articulation* de faits nouveaux, allegations.

ARTICULATION. Terme de Conchyliologie. C'eſt la jonction de deux pièces dans une même coquille. On l'appelle autrement *Gynglyme*.

ARTICULATION, ſe dit auſſi en Botanique, dans le même ſens qu'en Anatomie. Ces pedicules ſont articulés en pluſieurs endroits, & garnis en chaque *articulation*, d'une feuille. P. PLUM.

ARTICULATION, terme de Peinture & de Deſſein, ſignifie la même choſe qu'en Anatomie. Joindre des os.

☞ ARTICULER. v. a. Terme de Palais. Déduire article, par article *diſtinctis capitibus rem partari*. *Articuler* des faits. *Articuler* ſa demande, la donner par articles. On expedioit autrefois des lettres de Chancellerie pour avoir permiſſion d'*articuler* faits nouveaux. Cela a été abrogé par l'ordonnance de 166-.

☞ ARTICULER, dans l'uſage ordinaire. Prononcer diſtinctement les mots ſyllabe par ſyllabe. *Diſtinctè voces efferre*. Cet enfant ne peut pas encore *articuler* ſes mots, *n'articule* pas encore diſtinctement. Il y a des oiſeaux, comme la pie, le perroquet, qui *articulent* diſtinctement pluſieurs mots de ſuite.

ARTICULER. v. a. *Diſtinctè voces efferre*. Ce bégue a la langue graſſe, il ne ſauroit bien *articuler* les mots. Les animaux ne peuvent articuler le ſon de leur voix, à la reſerve de quelques oiſeaux, comme le perroquet, la pie, *&c.*

ARTICULER, en Anatomie, ſe dit en parlant des jointures des os. *Articulare*. L'os de la cuiſſe s'*articule* avec l'os iſchion. Deux éminences d'une vertèbre inférieure entrent dans les deux cavités inférieures de la vertèbre ſupérieure, qui les *articulent* enſemble.

☞ ARTICULER. Terme de Peinture & de Sculpture, ſynonymes de prononcer. Voyez *ce mot*.

ARTICULÉ, en Anatomie, ſe dit des os qui ſont unis, joints enſemble: qui ſont *articulés* enſemble, diſent les Vocabuliſtes. Cela eſt clair. L'os de la cuiſſe eſt *articulé* avec l'os iſchion. On le dit auſſi de ce qui eſt emboîté, engagé, enclavé l'un dans l'autre. Cette glande eſt comme *articulée* & emboîtée par ſa partie antérieure & ſupérieure avec les deux avances des lobes que nous avons décrites, DUVERNEY, fils, *Acad. des Sc. 1703. Mem. p. 264.*

☞ En termes de Palais, faits *articulés*, déduits article par article.

☞ Dans l'uſage ordinaire, voix *articulée*, ſons *articulés*.

On dit en Sculpture & en Peinture, que les parties ſont bien *articulées*, & bien prononcées; pour dire, qu'elles ſont bien marquées: que tout y eſt certain, & non exprimé d'une maniere équivoque. *Articulatus*.

En Botanique, il ſe dit dans le même ſens de la jonction de deux parties d'une plante. L'arum montant à feuilles fermes, froncées & fendues, a des fruits qui pendent en bas, & qui ſont attachés à des pédicules *articulés* en deux ou trois endroits, & garnis en chaque articulation d'une feuille. P. PLUM.

ARTIE. *Artegia*, ou *Hardicia*. Petit canton du Vexin, où eſt ſitué le village de Chaudrai, célèbre par le ſejour qu'y faiſoit au XVII. ſiécle le célebre Médecin Chriſtophe Oſane. *Deſcript. Géogr. & Hiſt. de la Haute-Norm. Tom. II, p. 240.*

ARTIEN. ſ. m. Terme de Collége, qui ſe dit des éco-

liers qui ſont ſortis des humanités, & qui étudient en philoſophie. En pluſieurs colléges, comme à Navarre, il y a un principal particulier pour les *Artiens*.

Ce mot vient du latin *ars*.

☞ ARTIER. Rivière de France, dans l'Auvergne, aſſez forte pour faire tourner des moulins à papier, mais qui n'a pas aſſez de profondeur pour être navigable. Elle à ſa ſource près de Clermont, & tombe dans l'allier après un cours de cinq lieues.

☞ ARTIFICE. ſ. m. Manière adroite & induſtrieuſe d'exécuter quelque choſe, *artificium, induſtria*. Cette horloge, cette machine eſt faite avec un artifice merveilleux. *Dict. de l'acad.* Le Philoſophe Ariſton comparoit les Syllogiſmes des Logiciens aux toiles d'araignées, qui nous ſont inutiles, quoique faites avec beaucoup d'*artifice*. S. Evr.

*D'un pinceau délicat l'*artifice *agréable*
Du plus affreux objet fait un objet aimable. Boil.

☞ Artifice, eſt plus ordinairement employé comme ſynonyme d'adreſſe, de ſoupleſſe, de fineſſe & de ruſe, en donnant à chacun de ces mots les nuances qui leur ſont propres. L'*artifice* eſt un moyen recherché, & peu naturel pour l'exécution de ſes deſſeins. L'Abbé Gir. On eſt quelquefois obligé d'uſer d'*artifice* pour ménager des gens épineux, ou pour ramener au point de la vérité des perſonnes fortement prévenues. Ce qui paroît négligence en lui, eſt un *artifice* caché, qui ſe déguiſe ſous la forme de ſon contraire, pour agir avec plus d'adreſſe & avec plus de ſûreté. Bouh. J'ai appris à mentir ſelon la coutume de la vraie galanterie, & je fais tous les petits *artifices* d'amour qui ſont propres à ſéduire. Le Ch. d'H.

☞ Ce mot ſe prend ordinairement en mauvaiſe part. L'*artifice* ſurprend; il ſe ſert d'une diſſimulation préparée. Un honnête homme ignore ce que c'eſt qu'*artifice*. L'humilité eſt un *artifice* de l'orgueil qui s'abaiſſe pour ſe relever. Rochef. Le principal *artifice* de notre conduite, c'eſt de faire croire qu'il y va de tout dans une affaire qui n'eſt rien. *Fraus, dolus*. Voyez les autres ſynonymes.

Artifice, ſe dit auſſi des feux préparés avec art, ſoit pour le divertiſſement, ſoit pour la guerre. *Ignis artificioſus*. On a brûlé les vaiſſeaux ennemis avec des feux d'*artifice*. On a jeté des feux *d'artifice* ſur la brèche. Il s'eſt fait un beau feu d'*artifice* à l'entrée du Roi. Les fuſées, les petards, les pots à feu les lances à feu, ſont, des feux d'*artifice*.

☞ Artifice, ſe dit abſolument d'une compoſition de matières aiſées à s'enflammer. Un magaſin plein de lances à feu, de grenades & autres ſemblables *artifices*.

ARTIFICIEL, ELLE. adj. Qui ſe fait par art, il eſt oppoſé à naturel. *Artificialis*. Il y a une grandeur *artificielle*, attachée à un air, à un mouvement des yeux. La Bruy. Il y a des hommes *artificiels*. Amel. C'eſt-à-dire, des hommes toujours guindés, toujours concertés. Comme les pleurs des femmes ſont d'ordinaire *artificiels*, & cérémonieux, il faut les laiſſer pleurer, de peur de les obliger à faire pis par l'oppoſition. Mont. Cette femme a une beauté *artificielle*, ☞ c'eſt-à-dire, où l'art & le ſoin ont plus de part que la nature; qui eſt le fruit de ces grâces cultivées que forme un fidèle miroir conſulté avec attention, & qui ſont le travail entendu de l'art de plaire.

☞ Sel Artificiel, Borax Artificiel, qui ſe fait par art, par oppoſition à celui qui ſe trouve tout formé dans la terre.

En Aſtronomie on appelle *ſphère artificielle*, ou *armillaire*, un inſtrument de Mathématique, compoſé de lignes, de cercles entrelacés les uns dans les autres, avec un globe au milieu pour repréſenter à nos yeux la ſphère naturelle. On prétend que la ſphère *artificielle* eſt de l'invention d'Archiméde, & qu'il en avoit compoſé une de criſtal, où par des mouvemens *artificiels* l'on voyoit tout ce qui ſe paſſe naturellement dans la machine du monde. Dans la ſphère *artificielle*, qui eſt ſelon l'ancien ſyſtême, la terre eſt immobile au milieu du monde. Tous les cercles de la ſphère *artificielle* doivent être conçus dans la ſphère naturelle.

☞ Lignes artificielles. Terme de Géometrie. Ce ſont des lignes tracées ſur une échelle qui repréſentent les logarithmes des ſinus & des tangentes, & qui peuvent ſervir avec la ligne des nombres à la réſolution de pluſieurs problêmes de Trigonomètrie, de navigation, *&c.*

☞ On appelle jour *artificiel*, l'eſpace de temps qui eſt depuis le lever du ſoleil juſqu'au coucher, à la différence du jour naturel qui eſt de vingt-quatre heures.

☞ On appelle mémoire *artificielle*, une méthode pour retenir plus aiſement certaines choſes dont on veut ſe ſouvenir.

En Rhétorique, on appelle preuves *artificielles*, toutes les preuves qui naiſſent de l'eſprit & de l'induſtrie de l'orateur, c'eſt-à-dire, celles qu'il tire de ſon propre fonds, telles ſont les définitions, les cauſes, les effets, *&c.* pour les diſtinguer de celles qu'il tire des lois, des autorités, des citations, & autres de cette nature, que l'on appelle *preuves ſans artifice*.

ARTIFICIELLEMENT. adv. Avec art, par art. *Artificialiter*. Cette machine ſe meut *artificiellement*.

☞ C'eſt l'oppoſé de naturellement, & il ne ſe dit qu'en parlant des ouvrages de l'art.

ARTIFICIER. ſ. m. Ouvrier qui fait des feux d'artifice. *Ignium miſſilium artifex*. Il y a deux ſortes d'*artificiers*. Les uns ſont proprement du corps de l'Artillerie; & ce ſont ceux qui compoſent tous les feux d'artifice, que l'on veut jeter dans les places qu'on attaque, ou contre les aſſiégeans. Les autres ſont uniquement employés à faire tous les feux d'artifice des villes, toutes les fois qu'il s'agit de donner des marques de joie, pour les diverſes proſpérités qui peuvent arriver à un état.

ARTIFICIEUSEMENT. adv. D'une manière artificieuſe, recherchée. *Callidè, aſtutè*. Jamais la grace efficace ne fut plus *artificieuſement* défendue. Pasc.

☞ ARTIFICIEUX, EUSE. adj. *Callidus, aſtutus*. Qui uſe d'artifice, qui emploie des moyens recherchés & peu naturels pour l'exécution de ſes deſſeins. Il faut qu'un Lieutenant criminel ſoit *artificieux* dans ſes interrogations. M. l'Abbé Girard. Syn. Cet exemple a été d'autant plus mal choiſi par M. l'Abbé Girard, qu'il eſt défendu à tout juge en matière criminelle, d'uſer d'artifice dans ſes interrogations. L'affabilité des grands eſt une vertu *artificieuſe* qui ſert à leurs projets d'ambition. M. Esp. Il n'y a rien qu'un écrivain *artificieux* ne puiſſe colorer. Nic.

☞ ARTIFICIEUX & ARTIFICIEL. *Artificieux* n'a rapport qu'à l'eſprit, & *artificiel* à la matière.

☞ Artificieux, adroit, fin, ſouple, ruſé. *Voyez* ces Synonymes.

ARTIGE. ſ. m. Nom de lieu. *Artigia*. Ce lieu eſt au diocèſe de Limoges, en France, proche de S. Léonard. Il a donné le nom à un Ordre religieux qui ne ſubſiſte plus.

ARTILLER. ſ. m. Ouvrier qui travaille à l'artillerie; comme fondeur, canonier, *&c.* *Tormentorum æreorum artifex*. Il y a d'ordinaire trois *artillers* qui manient le canon. Il y a ſur les états de la maiſon du Roi un *artiller* ordinaire. On dit auſſi ARTILLIER. Voyez ce mot.

Artiller, étoit auſſi autrefois un verbe, qui ſignifioit armer, équiper un ſoldat, lui fournir des armes, & les inſtrumens de guerre qui lui étoient néceſſaires.

En termes de Marine, on dit, un vaiſſeau équipé, monté ou *artillé* de tant de pièces de canon.

Artiller. v. a. Vieux mot, fortifier, rendre fort.

Que moult étoit bien batillés,
Si fort & ſi bien artillés,
Qu'il ne creinoit ne Roi ne Comte.

ARTILLERIE. ſ. f. Gros équipage de guerre, qui comprend le canon, les bombes, petards, & autres armes à feu, qui ſe chargent à boulets, boîtes, cartouches, *&c.* *Tormenta muralia bellica*. On n'a pu attaquer cette place, parce qu'on manquoit de groſſe *artillerie*. Il

y avoit dans cette armée 500 chevaux d'*artillerie* pour mener tout l'attirail de la guerre, des outils, des pionniers, ponts de bateaux, echelles, & autres machines nécessaires pour les campemens & les siéges. Le parc de l'*artillerie* est le lieu du camp destiné à la garde des munitions de guerre. Il y avoit tant d'officiers, de commissaires de l'*artillerie*. Quand le mot d'*artillerie* se prend seulement pour le canon d'une armée, ou d'une place, on dit; dresser l'*artillerie*, décharger l'*artillerie*, faire jouer l'*artillerie*, servir l'*artillerie*. On tira plus de deux mille coups de canon en moins d'une heure, tant l'*artillerie* étoit bien servie par les soins du Général. On trouva dans la ville de Malaca jusqu'a huit mille pièces d'*artillerie*, après qu'Alphonse Albuquerque s'en fut rendu le maitre, à ce que dit l'Histoire d'Emmanuel de Faria. L'*artillerie* a été inventée vers l'an 1380, par Constantin Anchtzen de Fribourg, ou Bertholde Swartz, Cordelier Chimiste, selon Pasquier & Vossius en l'an 1354. Casimir Simierrowiez, Polonois, a écrit un excellent livre de l'*artillerie*, & de tous les feux d'artifice, tant pour la guerre que pour la paix. Joachim Brechtelius en a aussi fort bien écrit. On y trouve une remarque singulière, qui est, que les anciens Allemands faisoient faire serment à tous ceux qui s'adonnoient à l'art pyrotechnique, qu'ils ne construiroient aucuns globes empoisonnés; qu'ils ne cacheroient point de feux clandestins en aucuns lieux secrets; qu'ils ne tireroient point de canon de nuit; qu'ils ne prépareroient jamais aucuns feux artificiels, sautans & voltigeans, & qu'ils ne s'en serviroient point pour la ruine & destruction des hommes. Les Persans (en 1518) ne vouloient avoir ni infanterie ni *artillerie* dans leurs armées, parce que cela les empêchoit de charger l'ennemi & de faire retraite avec agilité, en quoi ils faisoient consister toute la science de la guerre. Wicq. *Amb. de Figu.* M. Catharinot a fait un petit Traité d'*artillerie* rempli de quantité de choses agréables & curieuses, & de plusieurs noms d'anciennes pièces de canon; comme l'Indien de Lisbonne, la Diablesse de Rotouc, le Trictrac de Rome, *&c.* Il y apprend a qui les differentes pièces d'*artillerie* doivent leur nom & leur invention; nous en parlerons en leur lieu. C'est dans le XVe siècle, pendant la guerre que les Vénitiens eurent avec les Florentins, sous Laurent de Médicis, fils de Pierre, que l'invention de faire rouler l'*artillerie* en pleine campagne, fut trouvée par le Général Vénitien.

Ménage dérive ce mot du vieux françois *artiller*, qui signifie, rendre fort par art, & garnir d'outils & d'instrumens de guerre. Le mot d'*artiller* vient de *art*, ou invention, parce que *ars* chez les Latins signifioit une machine.

On appeloit aussi, *artillerie*, les machines de guerre anciennes, comme catapultes, béliers, dards, mangonnaux, *&c.* comme on voit dans Froissart & autres vieux Historiens. Du Cange cite le Roman de Guillaume Guyart de l'an 1304, où l'on voit que l'*artillerie* étoit le charroi chargé de carreaux d'arbalêtes, de dards, de lances, de targes, de harnois, pour en donner à ceux qui n'en avoient point; & alors *artiller* signifioit, armer un soldat, lui fournir des armes.

☞ ARTILLERIE, se prend aussi pour ce qu'on appelle autrement *Pyrotechnie*, ou l'*art des feux d'artifices*, avec tous les instrumens & l'appareil qui lui sont propres. ENCYC.

Le P. Papebrock, *Act. Sanct. April. T. I. p. 159. B.* croit que ce mot vient du nom que les François donnoient à la baliste, qui étoit une des principales machines de guerre, & qu'ils appeloient *arc-à-tirer*, *arcus tractilis*, parce qu'elle se conduisoit sur une espèce de chariot. Il veut que de-la se soit fait *arctiverie*, que l'usage a adouci, & dont il a fait *artellerie*, ou plutôt *artillerie*.

Le Grand-Maître de l'*artillerie*, est le premier & le chef des Officiers de l'*artillerie*. On dit, Officier d'*artillerie*, Commissaire d'*artillerie*, Lieutenant d'*artillerie*, sans l'article; mais on ne dit point Grand-Maître d'*artillerie*; il faut toujours dire, Grand-Maître de l'*artillerie*; parce que le génitif indéfini, ou sans article, marque partage & division; & le génitif defini, ou avec l'article, marque généralité, totalité; & le Grand-Maître de l'*artillerie* a la Surintendance généralement dans tous les Arsenaux, dans toutes les places & armées du royaume, sur tous les Officiers d'*artillerie*. Le Grand-Maître de l'*artillerie* n'a pris ce nom que depuis l'usage des armes à feu. Il se nommoit autrefois le *Grand-Maître des Arbalêtriers*. Voyez ARBALÊTRIER. On le nommoit aussi, *Grand-Maître des Machines*, *Magister machinarum & machinatorum exercituum*, & il avoit sous lui des Officiers nommés *Magistri ingeniorum*, que nous pouvons appeler *Ingénieurs*. *Voyez* M. le Pres. Valbonnet, *Hist. de Daup. p. 55.*

☞ La charge de Grand-Maître de l'*artillerie* fut supprimée en 1755, & réunie au bureau de la guerre.

Les Officiers de l'*artillerie* sous le Grand-Maître de l'*artillerie*, sont, 1°, les Lieutenans-Généraux de l'*artillerie* qui commandent en l'absence du Grand-Maître, & representent sa personne dans tous les commandemens; 2°, les Tresoriers d'*artillerie*, qui distribuent l'argent pour toute la depense qui se fait, pour la paye des Officiers; pour les frais des fontes, poudres & autres choses appartenantes a l'*artillerie*; 3°, les Commissaires d'*artillerie* qui ont le soin de la fonte des pièces, de les faire éprouver, & que tous les magasins soient garnis de tout ce qui est nécessaire pour la conduite des canons: souvent ils ont le soin de pointer les pièces, lorsqu'elles sont en batterie; 4°, les Sergens-Majors d'*artillerie*, autrement Conducteurs, qui ont le soin de faire préparer les chemins, & d'avoir les choses nécessaires pour la conduite des pièces; 5°, les Ingénieurs qui ont celui de faire faire les ponts sur les rivières, & de tracer les batteries & autres ouvrages que l'on fait d'ordinaire dans les siéges; 6°, les Connétables qui ont l'ordre, au défaut des Ingénieurs, de tracer les batteries & fournir les canoniers de poudre, balles, lanternes, & généralement de tout ce qui est nécessaire pour charger l'*artillerie*; 7°, les Capitaines ou gardes des magasins, qui tiennent registre de toutes les munitions qu'ils reçoivent & qu'ils tirent de leurs magasins; 8°, les Gentilshommes d'*artillerie* qui ont la charge de garder les pièces, & d'empêcher qu'elles ne soient gâtées: ils hâtent les canoniers, pour faire tirer les coups suivant la diligence requise; 9°, les Canoniers qui mettent le feu, & chargent l'*artillerie*; 10°, les Valets d'*artillerie*, qui apportent & préparent tout ce qu'il faut pour charger l'*artillerie* & faire leur plate-forme; 11°, les Mineurs, qui ont un Commandant qui s'appelle *Capitaine des Mineurs*, qui leur donne la façon de faire toutes sortes de fourneaux, & de bien conduire les mines; 12°, les Ingénieurs qui chargent les bombes, grenades, pots à feu; 13°, les Pétardiers, qui chargent les pétards, & qui les appliquent aux portes pour les rompre & donner passage; 14°, les Pionniers, qui rempliſſent les chemins & fortifient les batteries d'un fossé. Quant au reste des Officiers d'*artillerie*, ce sont les Aumoniers, le Prévôt & le Chirurgien. DE LA FONTAINE.

☞ ARTILLERIE, se prend quelquefois pour le corps des Officiers qui servent à l'*artillerie*. Toute l'*artillerie* se plaignoit. Etre de l'*artillerie*, dans l'*artillerie*. Notre *artillerie* souffrit beaucoup dans telle occasion.

ARTILLERIE. s. f. On appelle un canon une pièce d'*artillerie*. On battit la place avec cent pièces d'*artillerie*. ACAD. FR.

ARTILLERIE. s. f. Royal-*artillerie* est le nom d'un régiment françois. C'est ce régiment à qui est confié l'*artillerie*: il est actuellement de cinq bataillons, composés de soldats tous fantassins, canoniers, bombardiers, travailleurs, ouvriers en fer, en pierre & en bois. Chaque bataillon est de huit compagnies de cent hommes chacune. C'est le premier régiment qu'on ait armé de bayonettes outre l'épée. Le régiment des Bombardiers lui a été incorporé.

ARTILLEUR, ou NETTOYEUR D'ARMES. s. m. Un seul particulier a le titre d'*artilleur* & de *nettoyeur d'armes*. Il a été établi dans le duché d'Orléans. Le Grand-Maître le nomme au Roi, qui lui donne des provisions.

Il a quelques gages, qui ſe paient par l'ordinaire d'Orleans ; & il jouit de quelques exemptions & priviléges, & d'un logement. Cette charge tombe dans le caſuel du grand-Maître de l'artillerie.

☞ ARTILLEUR. ſ. m. Celui qui ſert dans l'artillerie, à l'artillerie, dit l'Académie Françoiſe, Officier quelconque attaché au corps de l'artillerie. Ce mot, quoique nouveau, eſt ſuffiſamment établi. On le dit auſſi des Auteurs qui ont écrit ſur l'artillerie.

ARTILLEUX, EUSE. adj. Vieux mot. Fin, ruſé, artificieux.

Elle eſt hardie & artilleuſe,
Et trop en ire ſtudieuſe.

ARTILLIER. ſ. m. Ouvrier qui travaille à l'artillerie ; comme fondeur, canonier. Il y a trois *artilliers* qui manient le canon.

ARTIMON. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt le mât d'un navire, qui eſt le plus près vers la poupe, & qui porte ordinairement une voile latine. *Acatium, velum poſterius.* On l'appelle autrement *mât de ſoute*, ou *le mat de l'arrière*, ou *de la poupe*. La vergue d'*artimon* eſt toujours couchée de biais ſur le mat, & ne le traverſe point à angles droits, comme tous les autres. Le mat d'*artimon* n'a qu'une briſure, & ne porte point de perroquet.

Ce mot vient du grec ἄρτεμων, qui ne ſe prenoit pourtant pas en la même ſignification que nous le prenons aujourd'hui. C'eſt ce que l'on peut voir dans Javolenus, qui ſoutient après Labeon dans la loi *Malum, Dig. de verborum ſignificatione*, qu'*artimon* n'eſt point une partie intégrante du vaiſſeau ; ce qu'il n'eût pas dit s'il l'eût pris pour un mât. On n'entendoit donc autre choſe par le mot d'*artimon*, qu'une machine ou poulie qui ſervoit à tirer dans le vaiſſeau, ou à décharger les gros fardeaux, ou à rouler le cable. C'eſt ce qu'on appelle aujourd hui le *Cabeſtan*.

ARTISAN. ſ. m. Ouvrier qui travaille aux arts mécaniques, qui ſuppoſent moins d'intelligence, comme Cordonnier, Serrurier, Menuiſier, Chapelier, en quoi il differe d'artiſte, *&c. Artifex, Opifex. Artiſan* en ce ſens n'a point de régime. On dit, un pauvre *artiſan*, un vil *artiſan*, un habile *artiſant*. On le diſoit auſſi par extenſion d'un excellent ouvrier dans les arts libéraux. Les *artiſans* auſſi-bien que les marchands, ont leur part aux Sciences. Benoit Baudoüin, natif d'Amiens, très-habile Théologien, fils de cordonnier, & cordonnier lui-même, dans la boutique de ſon pere, a fait entre autres ouvrages un ſavant Traité, *De calceo antiquo & myſtico*, pour faire honneur à ſon premier métier. Jean-Baptiſte Gallo, cordonnier à Florence, nous a donné de beaux ouvrages en ſa langue, ſur-tout des Dialogues à l'imitation de Lucien. Volfang Muſculus faiſoit le métier de tiſſeran pour vivre dans ſes études. M. le Fèvre, ſavant Aſtronôme de l'Obſervatoire de Paris, étoit un tiſſeran à Liſieux. Nicolas Bourdon, Poëte latin, étoit fils d'un forgeron, & avoit ſouffle a la forge de ſon pere. DE VIGN. MAR.

ARTISAN, ſe dit figurément pour auteur d'une choſe. Cet homme eſt l'*artiſan* de ſa fortune ; pour dire, qu'il ſe l'eſt procurée à lui-même, qu'il n'en a obligation à perſonne. Il y a quelque choſe de plus doux à être l'*artiſan* de ſa propre grandeur, & à ne devoir rien qu'a ſoi-même. M. SCUD. Il donne du courage à tous les *artiſans* de ſa gloire. BALZ. C'eſt l'*artiſan* de la volupté. ABLANC. On dit auſſi, cet homme eſt un grand *artiſan* de fourbes & de calomnies. On dit par excellence, que l'Auteur de la nature eſt un merveilleux *artiſan*.

Artiſan *de ton ſupplice*,
N'accuſe que ta malice,
De l'excès de ton malheur. ANON. *Ode ſur l'Enf.*

ARTISANNE. ſ. f. Ce mot n'eſt pas uſité au propre, il faut dire, *femme d'un artiſan*. On le dit, mais mal, en certains lieux. C'eſt une bonne *artiſanne* ; pour dire, qui eſt à ſon aiſe.

☞ ARTISANE, ſe di au figuré, & ſignifie celle qui fait une choſe, qui en eſt la cauſe. La ſageſſe eſt l'ouvriere & l'*artiſanne* de toutes choſes. COST. Ce mot ne me plaît pas plus dans le ſens figuré que dans le ſens propre, & nos Ecrivains ne s'en ſervent point. Les Vocabuliſtes remarquent que ce mot ne ſe trouve point dans le DICT. DE L'ACAD. FR. Pauvre raiſon ! Notre langue ſe trouveroit bien appauvrie, s'il en falloit bannir tous les mots qui ne ſe trouvent pas dans ce Dictionnaire.

ARTISCUS. ſ. m. Ce mot qui vient d'ἄρτος, *pain*, ſignifie un trochiſque d'une matière ou d'une autre, parce que les trochiſques ont ordinairement la forme d'un petit pain : mais dans un ſens plus reſtreint, *artiſci* ſignifie des trochiſques faits de chair de vipère. DICT. DE JAMES.

ARTISIEN. ſ. m. Vieux mot. Artiſan.

ARTISINO, ou ARTICINA. Montagne de Sicile. *Articina*. Elle eſt vers le milieu de l'île, dans la vallée de Noto, au voiſinage de celles de Démona & de Mazara. Elle eſt extrêmement haute.

ARTISON, ou ARTUSON, ARTOISON, ARTE. ſ. m. Petit ver qui s'engendre dans le bois, & qui le perce avec ſon bec, comme avec un foret. *Blatta, coſſus.*

ARTISONNÉ, ou ARTUSONNÉ. adj. On le dit du bois où il y a pluſieurs petits trous de vers : en quelques endroits on dit, *Artuiſonné*, parce qu'on appelle *artuis* les vers qui le rongent, ou les trous qu'ils y font.

☞ ARTISTE. ſ. m. Celui qui travaille dans un art où le génie & la main doivent concourir ; celui qui excelle dans les Arts mécaniques qui ſuppoſent de l'intelligence. On dit d'un bon Cordonnier que c'eſt un bon *artiſan* ; & d'un habile Horloger, que c'eſt un grand *artiſte*. *Artificioſus*. Les Peintres, les Sculpteurs, les Architectes, *&c.* ſont des *artiſtes*. Voyez ARTS LIBÉRAUX.

☞ Quelques-uns de nos Dictionnariſtes font du mot *artiſte* un adjectif qu'ils appliquent également à l'ouvrier qui travaille avec art, & a la choſe qui eſt bien travaillée. Cette montre vient d'un ſavant *artiſte*. Cette montre eſt fort *artiſte*. Je ne voudrois me ſervir de ce mot, comme adjectif, que d'après de bons Ecrivains : & je n'en connois point.

☞ Le P. le Moine fait du mot *artiſte* un ſubſtantif féminin en appelant les abeilles, les *artiſtes* filles du ciel. Perſonne ne l'a dit après lui.

☞ ARTISTE, ſe diſoit autrefois plus particulièrement de ceux qui faiſoient les opérations chimiques. Il faut être un grand *artiſte* pour préparer les minéraux, afin qu'ils ne ſoient point nuiſibles. Raymond Lulle, Paracelſe, Arnaud de Villeneuve, ont été de ſavans *artiſtes*.

☞ ARTISTE, ſe dit encore aujourd'hui de ceux qui entendent très-bien la partie pratique d'une ſcience. On dit d'un Chimiſte qui exécute adroitement les procédés que d autres ont inventés, que c'eſt un bon *artiſte*. Alors le mot *artiſte* qui eſt toujours un éloge dans le premier cas, eſt preſque un reproche de ne poſſéder que la partie ſubalterne de ſa profeſſion. ENCYC.

☞ ARTISTE, ſe dit auſſi dans les Univerſités de celui qui a étudié les Arts libéraux. On trouve dans la mauvaiſe latinité *Artiſta*, *Artiſte* ; pour dire, Docteur ès-Arts, comme *decretiſta*, pour Docteur en Droit Canon.

☞ ARTISTEMENT. adv. Avec art & induſtrie. *Artificioſè*. Cet ouvrage eſt fait, travaillé *artiſtement*. *Affabrè factus*. Ce globe a été travaillé fort *artiſtement*. Pourquoi nier que les bêtes ſoient des machines, puiſqu'on ne peut douter que Dieu n'ait pu fabriquer un ouvrage auſſi *artiſtement* compoſé ? P. DAN.

ARTOIS. *Atrebates. Pagus Atrebatenſis*. L'on trouve ſouvent *Adartenſis Pagus*. Dans la diviſion que Louis le Débonnaire fit de ſes royaumes entre ſes fils, il l'appelle *Pagus Adertenſis*. On trouve *Adertiſus* dans les Capitulaires de Charles le Chauve, & *Territorium Adartenſe* dans Uſuard. Les Modernes l'appellent *Arteſia*. Province des Pays-bas Catholiques, qui a au levant le Cambreſis & le Hainaut, la Flandre au nord, la Picardie au couchant & au midi. L'*Artois* eſt fertile en blés & en pâturages. C'étoit autrefois le pays

des anciens *Atrebates*, dont le nom a formé celui d'*Artois*. L'*Artois* fut ſéparé de la couronne par Charles le Chauve, qui le donna pour dot à ſa fille Judith, mariée à Baudouin, Comte de Flandre. Il y fut réuni par le mariage de Philippe Auguſte avec Iſabelle de Hainaut, fille de Baudouin VI. Ce fut alors que l'*Artois* fut erigé en Comté, & le Roi en fit le Prince Louis ſon fils le premier Comte. P. DAN. Par la paix des Pyrénées, l'*Artois* fut cedé aux François, à la reſerve des villes d'Aire & de S. Omer, que la France prit enſuite, & qui lui furent cédées par la paix de Nimégue.

ARTOLATRE. ſ. m. & f. Adorateur du pain. Si l'Orient avoit toujours cru que l'invocation poſterieure aux paroles de JÉSUS-CHRIST eſt eſſentielle à la forme de l'Euchariſtie, au jugement de cette grande Egliſe, les Latins ſeroient des idolatres ou des *artolatres*, puiſqu'ils adorent immédiatement après la prononciation des paroles de JÉSUS-CHRIST. *Mem. de Trev.* De ἄρτος, *panis*, & λατρεύω, *religiosè colo*.

ARTOLITHOS. ſ. m. Pierre creuſe de la nature de l'éponge, imitant un pain rond, d'où lui vient ſon nom.

ARTOMAGAN. Ile de l'Ocean oriental, qu'on appelle auſſi *Oramagan*. *Artomagana*, *Oramagana*. C'eſt une des îles des Larrons, par laquelle les Eſpagnols prennent leur route quand ils vont du Mexique aux Philippines. Elle eſt preſque au milieu de toutes les autres îles des Larrons.

ARTOMELI. ſ. m. Cataplaſme fait avec du pain & du miel. D'ἄρτος, *pain*, & μέλι, *miel*.

ARTONE. Abbaye de France. *Artona*. Elle eſt dans le territoire de Duxo, au pays d'Auribat, en Gaſcogne.

ARTONGATE. ſ. f. Nom de femme, *Artongota*, *Eortongoda*. Ertongote, que nous appelons vulgairement Sainte *Artongate*, étoit fille du pieux Ercombert Roi de Kent. BAIL.

☞ ARTONNE. Petite ville de France, dans la baſſe Auvergne, ſur la rivière de Morges.

ARTOTYRITE. ſ. m. & f. *Artotyrita*. Nom de ſecte. Les *Artotyrites* étoient une branche des Montaniſtes, qui parut au IIe ſiecle, & infecta ſur tout la Galatie. Les *Artotyrites* ſe ſervoient pour l'Euchariſtie de pain ou de fromage, ou peut-être de pain mêlé & pétri avec du fromage. Leur raiſon étoit, que les premiers hommes avoient offert à Dieu, non ſeulement des fruits de la terre, mais auſſi de ceux de leurs brebis. C'eſt de là, ſelon la remarque de S. Auguſtin, que leur vint leur nom, qui eſt grec, & compoſé d'ἄρτος, *pain*, & de τυρός, *fromage*. Voyez S. Epiphane, *hér. 48, 59*. S. Aug. *her. 79*. Baron. à l'an 173.

☞ ARTRE. Oiſeau. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR.

ARTRODIE. ſ. f. *Artrodia*. Terme d'Anatomie. C'eſt une eſpèce d'articulation d'os dans laquelle une cavité ſuperficielle reçoit une tête plate. L'articulation de la tête de l'os du bras avec la cavité de l'omoplate s'appelle *arrodie*.

ARTRON. ſ. m. Terme d'Anatomie. C'eſt une jonction naturelle d'os, dans laquelle les bouts des deux os s'entre-touchent. Il y en a deux eſpèces, la diarthroſe & la ſynarthroſe.

Ce mot & le précédent viennent du grec ἄρθρον, *article*; ainſi il ſeroit mieux d'écrire *Arthron* & *Arthrodie*, mais l'uſage prévaut, & nos Anatomiſtes l'écrivent comme on fait ici.

ARTROSE, ou plutôt ARTHROSE. ſ. f. Terme d'Anatomie, qui eſt grec, ἄρθρωσις, il ſignifie, *articulation*. Voyez *ce mot*.

ARTUS. ſ. m. Nom d'homme. Il y a eu un Roi *Artus* qui a régné en Angleterre. Il étoit brave & vaillant: il fut tué dans une bataille par les Saxons. C'eſt le Roi *Artus* qui a établi les Chevaliers de la table ronde. Quelques-uns diſent ARTUR, & d'autres ARTHUS, ou ARTHUR.

ARTUS, ſ. m. Nom d'une île. *Arturii inſula*, *Arturias*. C'eſt une des Sorlingues, ſituées au midi de l'Irlande.

ARTZBOURG. Bourg de Bavière, en Allemagne. *Artzburgum*. Il eſt ſur le Danube au-deſſous d'Ingolſtad, & il a une Abbaye.

ARTZIBURE. ſ. m. Nom que les Grecs donnent au premier carême des Arméniens, qui eſt de cinq jours, & que les Arméniens appellent *Surpe ſakiſi-Lox*. *Artziburus*, *Jejunium dierum quinque apud Armenios*. Les Armeniens appellent ce carême *le Jeune de S. Sergius*, ou des *Nuds*, ou de *Joncs*. Le nom d'*Artzilure* eſt une pure calomnie, que les Grecs qui ſont ennemis irreconciliables des Armeniens, ont inventée. Il n'y a que les Evêques, les Prêtres & les Religieux qui ſachent la ſignification de ce mot d'*Artzilure*; le peuple ne ſauroit ce qu'on lui voudroit dire, ſi on lui parloit du carême d'*Artzilure*. Ce mot d'*Artzilure* ſignifie *Précurſeur*, ou *Avant-coureur*, qui annonce une choſe prête à arriver. Les Grecs prétendent que c'étoit le nom du chien de l'héréſiarque Sergius, dont les Arméniens ont été les diſciples, & que ce chien fut ainſi nommé, parce qu'il avoit accoutumé de courir devant cet héréſiarque, & avertiſſoit par ce moyen que ſon maître étoit proche, afin qu'on le vint recevoir. Ce chien ſe perdit un jour dans un bois, & Sergius s'étant mis en chemin le lendemain à ſon ordinaire pour aller au lieu où il l'avoit envoyé, il fut ſurpris de ce que perſonne ne venoit au-devant de lui; mais ſachant qu'*Artzilure* n'étoit point venu, il ſe douta que quelque loup l'avoit mangé dans le bois, ce qui ſe trouva vrai. L'affliction qu'il en eut fut ſi grande, à ce que prétendent les Grecs, qu'il ordonna un jeûne général, qui ſe devoit renouveler tous les ans durant toute une ſemaine. Les Arméniens ne regardent cette fable que comme une impoſture inventée par les Grecs, à cauſe qu'ils obſervent ce jeûne en mémoire de Saint Sergius martyr, qui étoit Grec, & que les Grecs ne veulent point reconnoître pour tel, diſant qu'un Grec qui s'étoit mis au ſervice des Arméniens, ne pouvoit pas être ſaint, ni avoir remporté la couronne du martyre, & qu'ainſi ils n'ont inventé la fable du chien de l'héréſiarque Sergius, que pour rendre ce jeûne odieux. P. HÉLYOT, *T. I. p. 100 & 101*. Voyez le Typique des Grecs, le Gloſſaire de Meurſius, J. Gaſp. Suicer. dans ſon Tréſor Eccleſiaſtique, & L. Allatius. *De Dominicis & Hebdomadibus Græcorum, Sect. 8*.

A R U.

ARU. Petite rivière du comté de Suſſex, en Angleterre. Elle paſſe à Arundel, qui en a pris ſon nom, & va enſuite ſe jeter dans la mer de Bretagne.

ARU. Ville de l'île de Sumatra. *Arus*, *Arum*. Elle eſt ſur le détroit de Malaca, vis-à-vis la ville de ce nom. *Aru* donne ſon nom à un royaume dont elle eſt capitale, & à quelques petites îles voiſines.

Il y a encore une île d'*Aru* parmi les Moluques, dans l'Ocean Indien. Elle eſt au midi de la Terre des Papous. Elle donne ſon nom aux îles d'*Aru*, qui ſont de petites îles autour de celle-ci.

ARVA, ARAVA, ARWA, ARCWA. Petite ville de la haute Hongrie. *Arva*, *Arava*. Elle eſt ſur une montagne au pied du mont Krapacz. C'eſt la capitale du comté d'*Arva*, petite province qui a le comté de Tranſchin au couchant, celui de Lipeſc au levant, au midi le Wan, qui la ſépare du comté de Tutoſe, comme les monts Krapacz la ſéparent de la Pologne du côté du nord. Il eſt preſque tout dans les montagnes.

ARVALE. ſ. m. *Arvalis*. Celui qui faiſoit autrefois à Rome les ſacrifices Ambarvales qui s'offroient à Bacchus & à Cérès pour la proſpérité des biens de la terre; c'eſt-à-dire, des blés & des vignes. Les *Arvales* étoient douze, tous gens des plus diſtingués de Rome, & s'appeloient *Frères Arvales*, en latin *Fratres Arvales*, ou le *Collège des Frères Arvales*, en latin, *Collegium Fratrum Arvalium*. Ils furent inſtitués par Romulus, qui ſe mit lui-même du nombre. La marque de leur dignité étoit une couronne d'épis, liée d'un ruban blanc. Ce fut là, ſelon Pline, *Liv. 18, ch. 2*, la première couronne en uſage à Rome. On dit que les bornes des champs étoient auſſi de leur reſſort; mais Turnèbe n'en convient pas. *Adv. L. XXI. C. 1*. Le nom *Arvale* eſt latin, dérivé de *Arvum*, qui ſignifie un *Champ*. Pline les appelle *Arvorum Sacerdotes*, Prêtres des Champs. Fulgence, dans ſon Livre, *De priſco Sermone*, explique plus diſtinctement l'origine de ces

Prêtres. Il dit qu'Acca Laurentia, nourrice de Romulus, avoit coutume de faire tous les ans un sacrifice pour les champs, qu'elle avoit douze fils qu'elle faisoit marcher devant elle dans ce sacrifice; que l'un des douze étant mort, Romulus en faveur de sa nourrice, promit de prendre sa place & le nom de Frère. Il cite sur cela Rutilius Geminus dans ses livres Pontificaux. Pline indique la même chose, en disant que Romulus institua les Prêtres des Champs, à l'exemple d'Acca Laurentia sa nourrice. Il semble que l'analogie de la langue demanderoit que nous disions *Arvaux* au pluriel; mais dans ces mots latins, sur lesquels l'usage n'a rien prononcé, nos Auteurs retiennent la forme latine.

ARUBOTH. Contrée qui étoit du royaume de Salomon, & où il avoit un gouverneur. *Aruboth.* Ce gouvernement comprenoit encore Socho & la terre d'Epher ou d'Orpher. Ainsi il faut qu'*Aruboth* fût une contrée voisine de ces deux lieux. S. Jérôme dit que c'étoient les campagnes de Moab, dont la tribu de Ruben fut mise en possession. Ce mot est hébreu, & signifie *embûches*, ou *cavernes, grottes.* C'étoit donc sans doute une contrée pleine de grottes & d'antres, propre à tendre des embûches, & à être une retraite de voleurs.

ARVE. Rivière de Savoie. *Arva.* Elle sort de la montagne appelée *Maudite*, l'une des glaciales, qui sont toujours couvertes de neige. Elle arrose Cluse & Boncouville, & se décharge dans le Rhône, à un lieu appelé *la Queue d'Arva*, un peu au-dessous de Genève. On dit que l'on trouvoit autrefois de l'or dans l'*Arve*.

ARUERIS. s. m. Selon la tradition Egyptienne, étoit fils d'Isis & d'Osiris, mais d'une façon fort singulière; car son père & sa mère, qui avoient été conçus dans le même sein, s'étoient mariés dans le ventre de leur mère, & Isis, en naissant, étoit déja grosse d'*Arueris*. Cet *Arueris* fut, dit Plutarque, le modèle de l'Apollon des Grecs.

ARVERNE, ou ARVERNIEN, ENNE. *Voyez* AUVERGNE & AUVERGNAT.

ARVERT. Bourg de Saintonge, en France. *Arverta.* Il est près de la côte vis-à-vis de l'île d'Oleron, dans la forêt d'*Arvert*, qui est une petite presqu'île, formée par la rivière de Savion ou de Seudre, & la Gironne.

ARVICITO. Bourg de la Calabre ultérieure, au royaume de Naples. *Arvicitum.* Il est sur la côte orientale, entre le cap de Stilo & la ville de Castel Vetere.

ARUM. s. m. Plante. Sa tige s'élève peu. Ses feuilles ressemblent à la serpentine, dont elle a les propriétés. Sa graine est aussi jaune que le safran. Le R. P. Plumier, dans ses Plantes de l'Amérique, *p. 40 & suiv.* distingue six espèces d'*arum*.

L'*Arum* montant, à grandes feuilles percées, *Arum hederaceum amplis foliis perforatis*, s'attache contre le tronc des arbres, de la même façon que nos lierres. Sa tige, qui monte en serpentant, a un peu plus d'un pouce de grosseur, & paroit comme écaillée, à cause des marques des feuilles qui en sont tombées: elle est un peu ridée; son fond est de couleur de cendre, & les marques des feuilles sont vertes & picotées de quantité de petits points plus foncés: elle jette de part & d'autre quantité de racines, qui s'attachent aux troncs des arbres. La plûpart de ces racines sont fort menues & courtes: quelques autres sont fort longues, & un peu plus épaisses qu'une plume à écrire: elles sont rousses, fort souples, & fort adhérentes aux troncs des arbres. La substance intérieure de cette tige est fort blanche, charnue, & mêlée de fibres. Elle pousse des feuilles alternativement fort proches les unes des autres, sur-tout vers le haut, d'environ un pied & demi de longueur, & de neuf à dix pouces de largeur; elles sont presque pointues au bout, & arrondies vers le pédicule, qui a environ un pied de long, & qui est gros comme le petit doigt, cannelé depuis le milieu jusqu'au bas, mais arrondi dans le reste, & un peu tuméfié dans l'endroit où il s'insère dans la feuille. Ces feuilles sont lisses & membraneuses, tendres, d'un vert fort agréable, plus clair par-dessus que par-dessous. Dans le dessous de la feuille on remarque plusieurs côtes obliques & élevées. Il y a une grande fente dans l'espace compris entre deux de ces côtes, qui ressemble en quelque façon à une plaie ouverte, & rebordée en dedans; & toute la feuille a quelque apparence d'un masque assez grotesque. Il sort du sein des feuilles supérieures une espèce d'enveloppe, qui est une feuille un peu plus épaisse que les autres, & semblable à celle qui renferme le fruit du pied de veau commun, ou *Arum vulgare.* Elle a plus de demi pied de long: sa substance est membraneuse, verte par dehors, jaune, luisante, & fort unie en dedans: quand elle s'ouvre, on découvre un fruit fait à peu-près comme un épi de blé de turquie, de forme cylindrique, mais arrondi par le bout: il a environ cinq pouces de long sur un pouce de diamètre; il est fort tendre, fort poli, de couleur d'or, & comme buriné par carreaux à six pans de la grandeur d'une lentille, disposés comme les cellules d'une ruche de mouches à miel: au milieu de chaque carreau, il y a une petite bossette un peu plus longue que large, de couleur d'azur, de façon qu'il semble que ce soit un saphir, enchassé dans un chaton doré. Quelques Auteurs ont remarqué que cette plante est un remède souverain contre la morsure des bêtes venimeuses. On en trouve en plusieurs endroits de l'Amérique. C'est le bois des couleuvres du Pere du Tertre, *Histoire des Antilles*, Tr. III. C. 4. §. 13, le *Clematis Malabarensis foliis latis colore dracunculi* de G. B. le *lignum colubrinum primum Acosta Lugd. Lib. XIII. c. 140.* P. PLUM.

ARUM montant en trèfle, & à oreillons. *Arum hederaceum, triphylum & auritum.* Cette plante diffère de la précédente, en ce que sa tige est d'un vert cendré, lisse, & qu'elle a plusieurs nœuds annulaires fort près les uns des autres, de chacun desquels il sort une racine fort longue, d'environ une ligne d'épaisseur. Le pedicule des feuilles a presque deux pieds de long: il est fort large au commencement, & embrasse la tige; il est creusé en canal jusqu'environ le tiers, puis long d'environ deux lignes d'épaisseur. La feuille qui est lisse, a presque la figure d'un fer de pique, neuf à dix pouces de long, & près d'un demi-pied de large. Elle est accompagnée de chaque côté d'une feuille encore plus petite, & chacune de ces feuilles a une oreillette placée du côté du pédicule. Les fruits naissent parmi les pédicules de ces feuilles, semblables à ceux de nos pieds de veau. Leur enveloppe, qui a neuf ou dix pouces de long, est étranglée vers le tiers de sa hauteur, lisse en dedans & en dehors, d'un vert tout-à-fait beau; mais la moitié d'en-bas du dedans est d'une couleur de feu très-agréable; le reste vert-pâle. Elle enferme comme deux pilons joints ensemble par un col fort étroit de couleur vermeille, cylindriques & longs de sept à huit pouces, sur plus d'un demi pouce d'épaisseur; celui d'en-haut est une fois plus long que celui d'en bas. Il est comme doré, & tout buriné par deux lignes spirales, qui montant l'une à droite, & l'autre à gauche, composent un ruisseau, dont les carreaux sont comme joints par une espèce de suture. Ils ont chacun en leur milieu un petit trou fort enfoncé. La partie d'en-bas est divisée en carreaux hexagones barlongs de couleur vert-gai, dont les extrémités s'emboîtent l'une dans l'autre. Il y a dans le fond de chacun une petite demi-boule blanche, de sorte qu'il semble qu'on ait enfoncé une perle dans une émeraude. P. PLUM.

ARUM montant, à feuilles fermes, froncées & fendues. *Arum hederaceum, foliis bifectis & fulcatis.* Outre ses différences marquées dans son nom, parmi les pédicules des feuilles qu'il porte vers le bout, au nombre de sept ou huit, il sort quelques fruits qui penchent en bas, attachés à des pédicules de plus d'un demi-pied de long, sur trois ou quatre lignes d'épaisseur, articulés en deux ou trois endroits, & garnis en chaque articulation d'une feuille creuse, longue, étroite, & grisatre. Ces feuilles enveloppent le fruit dans sa naissance; il est cylindrique, long d'environ quatre pouces, sur un de diamètre, émoussé par le bout, tout couvert, lorsqu'il sort de ces enveloppes, de quantité de filamens longs & menus comme des cheveux, d'un tanné fort obscur, & entortillés presque comme ceux d'une

d'une perruque. Le cylindre eſt entaillé par des carreaux diſpoſés en reſeau de trois à quatre lignes de large. Leur fond eſt vert; les angles intérieurs ont chacun une entaillure dentelée, relevée, & qui en occupe tout le fond. Il y a dans le milieu quatre boſſettes brunes, diſpoſées en croix de ſaint André, avec une petite éminence dans chaque coin, ſemblable à une caroncule. P. PLUM.

Les autres eſpèces ſont l'*Arum*, arbre à feuilles de ſagittaire, *Arum arboreſcens, Sagittariæ foliis*. Son fruit & ſes feuilles échauffent & piquent la langue; mais ſa racine eſt douceâtre & d'un aſſez bon goût. C'eſt l'*Arum Braſilianum arboreſcens, folio Sagittariæ, Paradiſi Batavi, in Prodromo*. C'eſt encore l'*Aninga Iba* de Piſon, ſelon le P. Plumier. L'*Arum* à tige & à feuilles de la canne d'Inde, *Arum cauleſcens, canæ Indicæ foliis*. L'*Arum* à feuilles fermes, étroites & pointues, *arum foliis rigidis anguſtis & acuminatis*. Quelques-uns le nomment *perroquet*. Ces eſpèces different comme les précédentes par la forme & la groſſeur de leurs racines, la figure de leurs feuilles, les couleurs de leurs fruits, & la diverſité de leurs carreaux & du raiſeau qu'ils forment, &c.

L'ARUM, *arbre*, naît dans les lieux marécageux & humides. Sa racine eſt preſque auſſi groſſe que le bras, & longue de deux pieds. Il ne pouſſe ordinairement qu'une tige, épaiſſe d'environ deux pouces, & haute de cinq à ſix pieds, aſſez ferme, ronde & noueuſe, & preſque comme nos roſeaux.

L'ARUM *à tige*, a ſa racine groſſe, preſque comme la moitié du bras, & d'une longueur indéterminée. Sa tige, qui eſt fort droite, s'éleve de trois ou quatre pieds de haut, & eſt épaiſſe d'environ deux pouces. Au bout de cette tige, il y a ſept à huit feuilles fort tendres, d'un pied de long ſur demi pied de large. Du creux de leurs pédicules ſortent les fruits.

L'ARUM *à feuilles fermes*, a pluſieurs racines de différente groſſeur. Il pouſſe pluſieurs feuilles dès la racine, pointues & dreſſées en haut, parmi leſquelles il y a quelques pédicules aſſez longs, portant chacun un fruit, qui, quand il eſt mûr, a près de neuf à dix pouces de long ſur un pouce d'épais. Le fruit & les feuilles piquent la langue quelque temps après qu'on les a mâchés. Cette plante ſe voit dans les forêts humides, ſur les troncs des vieux arbres. *Voyez* le P. PLUMIER, *Deſcription des Plantes de l'Amérique*, p. 44 & ſuiv.

ARUN. Nom de rivière. *Voyez* ARU.

ARUNARD-FIORD. Golfe ſur la côte occidentale d'Iſlande. *Arunarius ſinus*.

ARUNCULA MAJOR. Terme de l'Art hermétique. C'eſt la matière de la Pierre des Sages.

ARUNDEL. *Voyez* ARONDEL.

ARUNER. *Voyez* ARRUMER.

ARURE. ſ. f. Nom d'une ancienne meſure de terre. *Arura*. L'*arure* eſt un peu moins d'un demi-arpent. FLEURY. S. Antoine diſtribua à ſes voiſins tous les héritages qu'il avoit de ſon patrimoine, qui étoient trois cens *arures* de terre très-fertile & très-agréable. ID. L'*arure* étoit une meſure propre de l'Égypte, comme il paroît par Strabon au commencement de ſon XVIIe Livre, où il dit que l'Égypte ſe diviſoit en nomes, en toparchies, & les toparchies en d'autres portions, dont les plus petites étoient les *arures*. L'*arure* étoit une portion de champ de cent coudées, diſent Roſweyde dans ſon Onomaſticon, & Bollandus ſur la vie de S. Antoine par S. Athanaſe.

Ce mot eſt grec: ἄρουρα, une terre labourable. On dit auſſi *aroure*. Voyez *ce mot*.

ARUSPICE. ſ. m. Sacrificateur Romain, qui prédiſoit l'avenir, en examinant la qualité & le mouvement des entrailles des bêtes ſacrifiées. *Aruſpex*. La ſuperſtition des Païens a été juſqu'au point d'ajouter foi aux Augures & aux *Aruſpices*. Annibal reprochoit au Roi Pruſias, qu'on conſultoit plutôt les entrailles d'un veau pour donner une bataille, que les plus expérimentés capitaines. L'Empereur Claude travailla à conſerver la vaine ſcience des *Aruſpices*, de peur qu'elle ne s'abolît tout-à-fait, parce que, diſoit-il, les ſuperſtitions étrangères ſe fortifioient tous les jours. C'eſt ce que lui fait peut-être dire le progrès de la Religion chrétienne, que S. Pierre étoit venu pour prêcher dès l'an 42 de JÉSUS-CHRIST, ſelon Euſebe. TILLEM.

Ce mot vient d'*haruga*, qui ſignifioit les entrailles des victimes, & *aſpicere, regarder, conſiderer*. D'autres ſoutiennent que ce mot vient de ce que les *Aruſpices* examinoient les entrailles des *victimes*, pour en tirer leurs prédictions, *ad aras*, près des autels. Le P. Pezron, *Ant. des Celt.* prétend que ce mot vient des Celtes; qui diſent, *Au*, ou *Afu*, pour ſignifier *jecur*, ou *hepar*; c'eſt-à-dire, le foie des animaux. Or, de *au*, dit-il, & de *ſpicio*, qui ſignifie *regarder*, on a formé d'abord *auſpex*, pour marquer celui qui regarde & conſulte les lobes du foie; & comme ce mot étoit trop dur à prononcer, on a enfin dit *Aruſpex*; mais ce qui confirme cela, c'eſt que la plus célebre & plus ancienne divination des Augures ſe faiſoit par l'inſpection du foie des animaux.

ARUSPICINE. ſ. f. *Aruſpicina*. C'eſt l'art de connoître l'avenir par l'inſpection des entrailles des bêtes. On avoit réduit en art l'*Aruſpicine*, Jules Céſar, au rapport de Macrobe, fit lui-même plus de ſeize livres de l'*Aruſpicine*.

ARUVACQUE. *Voyez* AROVAQUE.

☞ ARWA. *Voyez* ARVA.

ARWANGEN. Ville de Suiſſe. *Arvanga*. Elle eſt dans le canton de Berne, ſur l'Aar, entre Araw & Soleure.

☞ Le Bailliage d'*Arwangen* eſt une petite contrée de Suiſſe, aux frontières du canton de Soleure, & à l'orient du Bailliage de Wangen.

ARWEILLER, ou ARVEYLER. Bourg du diocèſe de Cologne, en Allemagne. *Arvillera*. Il eſt à quelques lieues au midi de Bonn.

A R Y.

ARYE, ou AYMURE, ou GAYMURE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Arus, a. Aymurus, Gaymurus, a*. Les *Aryes*, ou *Aymures*, ſont un peuple du Bréſil, qui habite un pays voiſin du gouvernement de Porto Seguro.

ARYTÆNOÏDE. adj. Terme d'Anatomie. C'eſt une épithète que donnent les Médecins à un des cartilages du larynx, qui forme une eſpèce d'anche, comme celle des flûtes & des orgues. Elle ſert à rendre la voix plus aiguë ou plus grave. *Scarytænoides, cartilago ſcaritana*.

Ce mot vient d'*arytana*, qui ſignifie le bec d'une éguière, parce que ce cartilage lui reſſemble.

ARYTÆNOÏDIEN. adj. Terme d'Anatomie, qui ſe dit de deux petits muſcles qu'on nomme *Aritenoidiens*, parce qu'ils prennent leur origine de la partie poſtérieure du cartilage *arytenoïde*, & s'inſerent obliquement au même cartilage pour le reſſerrer. *Scaritenoides*.

☞ On l'emploie auſſi ſubſtantivement. Les *Arytenoidiens*.

ARYTÆNOËPIGLOTTIQUE. adj. m. & f. Terme d'Anatomie, qui ſe dit de quelques muſcles du larynx. *Arytænoepiglotticus, a, um*. Ce ſont des petits faiſceaux charnus, qui ſont chacun attachés par une extrémité à la tête d'un des cartilages aritænoïdes, & par l'autre extrémité au bord voiſin de l'épiglotte. WINSLOW.

☞ Ce mot eſt auſſi employé comme ſubſtantif. m. pl.

☞ ARYTHMES. ſ. m. Terme de Médecine. Quelques-uns font uſage de ce mot pour marquer une défaillance de pouls telle qu'il n'eſt plus ſenſible. Il ſignifie proprement une irrégularité, ou un défaut de règle & de mouvement convenable dans le pouls. Il eſt formé d'α privatif, & de ἄρυθμος, *Modulus*. Module, meſure. ENCYC. *Arythmus*, qui n'a point de règle, qui ne garde point de meſure.

A R Z.

ARZÊGAGE. ſ. m. Bâton ferré par les deux bouts, que portoient les Eſtradiots, cavaliers albanois, qui ſervoient en France ſous Charles VIII, & Louis XII.

ARZEL. adj. m. Terme de manége, qui ſe dit d'un cheval qui a une balzane, ou marque blanche au pied de

dernière du côté droit, ou au pied hors du montoir de dernière. On remarque cela à cause que les superstitieux croient que ces sortes de chevaux sont malheureux dans les combats.

ARZEN. Ville nommée autrement *Arzeo*, ou *Arzer* & *Arfer*. *Arfenaria*. Elle est dans le royaume d'Alger, sur la côte de la province de Telemsin, à l'orient d'Oran.

ARZENARA. *Voyez* ARGENTARA.

☞ ARZENGAN, ou ARZINGIAN. Ville d'Asie, dans la province de Roum, en Syrie. Plusieurs la placent dans l'Arménie.

ARZENZA. Rivière de l'Albanie. *Genusus*, & selon quelques Géographes, *Panvasus*; selon d'autres, *Spinarza*. Après avoir arrosé l'Albanie, elle se jette dans le golfe de Venise, entre Durazzo & Pirgo. On l'appelle aussi *Cherveste*.

ARZERUM. C'est l'Assyrie propre. *Voyez* ASSYRIE.

ARZES, ARCES. Bourg de l'île de Chypre. *Arzus*, autrefois *Arsinoë*, ville Episcopale. Il est dans les terres.

ARZILLE. Ville du royaume de Fez, en Afrique. *Arzila*, *Zilia*, *Zelia*. Elle est dans la province d'Hazbat, sur la côte de l'Océan Atlantique, plus au midi que Tanger.

ARZUA. Bourg de Portugal. *Arzua*. Il est dans la province d'entre Duro & Minho. Quelques Auteurs veulent que ce soit l'ancienne *Aruduca* des Bracares, que d'autres placent à Guilmaranez, dans la même province.

A S.

AS. Nom purement latin, dont nos Antiquaires se servent souvent. *As*, *assis*. Ce nom a deux sens. 1°. Il signifie un *poids*, & en ce sens l'*as* romain est la même chose que la livre romaine; & il étoit composé de douze onces. On le divisoit encore en beaucoup d'autres parties, que l'on peut voir dans la loi *Servum*, *de hæredib. instit. Lib. XIII. Pandect.* Les principales étoient l'once, qui étoit la douzième partie de l'*as*, *Uncia*; δωδεκατον, *Sextans*; ἕκτον, la sixième de l'*as*, qui étoit de deux onces; *Quadrans*, τεταρτον, la quatrième partie, le quart de l'*as*, qui contenoit trois onces; *Triens*, le tiers ou la troisième partie de l'*as*, c'étoit quatre onces; *Quincunx*, τριτον δωδεκατον, c'étoit cinq onces; le tiers de l'*as*, plus une douzième, ou plus une once, *Semis*, ἡμισυ, le demi-*as*, c'est-à-dire, six onces; *Septunx*, que les Grecs appeloient ἡμισυ δωδεκατον, c'est-à-dire, la moitié de l'*as*, plus la douzième partie, qui est une once, c'étoit sept onces, comme le mot latin le signifie; *Bes*, δίμοιρον, les deux tiers de l'*as*, ou huit onces; *Dodrans*, δίμοιρον δωδεκατον, les deux tiers, & une douzième, qui font les trois quarts de l'*as*, ou neuf onces; *Dextans*, que les Grecs appeloient δίμοιρον ἕκτω; c'est à-dire, les deux tiers & une sixième de l'*as*: ce qui faisoit dix onces; *Deunx*, en grec, δίμοιρον τέταρτον, les deux tiers & un quart de l'*as*, qui font trois onces: ce qui fait huit onces plus trois onces; c'est-à-dire, onze onces, & ce que le mot latin signifie; car *Deunx* est la même chose que un *as* moins une once. Les Grecs appeloient l'*as* entier, λίτρα, *Libra*, *Livre*.

2°. De ce sens propre & primitif de l'*as*, on en avoit fait un autre; car transportant ce mot à quelque autre chose que ce fût, *as* signifioit le tout, la chose entière, la totalité d'une chose: *Solidum quid*. Ce sens avoit lieu principalement dans les successions; & *as* signifioit la succession, l'hérédité entière. Ainsi Hériter de quelqu'un *ex asse*, c'est hériter de tout son bien, être son légataire universel, son unique héritier. Et de même des parties de l'*as*, hériter *ex triente*, *ex semisse*, *ex besse*, *ex deunce*, &c. c'est hériter du tiers, de la moitié, des deux tiers, de tout, excepté une douzième, &c.

3°. L'*as*, & c'est en ce sens sur tout que nous le disons en françois, l'*as* étoit une monnoie. Eusèbe rapporte dans sa Chronique à l'an 306, que sous Numa Pompilius les *as* étoient de bois, de cuir & de coquilles. S. Jérôme, dans sa Traduction d'Eusèbe, omet cette dernière espèce. Sous Tullus Hostilius on les fit de cuivre, & on les appela *as*, *libra*, *pondo*: 420 ans après, la première guerre Punique ayant épuisé l'état & les finances, on en retrancha un *Sextans*, ou deux onces, & on ne les fit plus que du poids du *Dextans*, c'est-à-dire, de dix onces. Dans la suite on ôta encore une once, & on les réduisit au *Dodrans*, c'est aux trois quarts du premier & véritable *as*, ou à neuf onces. Enfin, par la loi Papirienne, on en retrancha encore une once & demie, & on les réduisit à sept onces & demie, ce qui s'appeloit *septunx* & *semuncia*; & l'on croit communément que l'*as* resta à ce point tout le temps de la République, & jusqu'à JÉSUS-CHRIST. Ce dernier *as* s'appelle l'*as Papirien*, parce que ce fut C. Papirius Carbo, qui, l'an de Rome 563, sous le consulat de L. Cornélius Scipion, & de C. Lælius Népos, étant Tribun du peuple, fit la loi dont nous avons parlé. *Lex Papiria*. Ainsi il y a eu quatre *as* différens pendant le temps de la République. La marque de l'*as* étoit d'un côté une tête de Janus à deux visages, & de l'autre un bec de navire; *rostrum navis*, c'est à dire, une proue de navire, l'avant d'un vaisseau. C'est ce que nous voyons encore sur plusieurs *as* qui nous restent, & qui se conservent dans plusieurs cabinets d'Antiquaires; & ce qu'Ovide dit être Janus, le navire qui amena Saturne en Italie, *Fastor. Lib. I, v. 231.*

Noscere me duplici posses in imagine, dixit.

C'est Janus qui parle, & v. 239 & 240, après avoir dit que Saturne chassé de ses états par Jupiter, vint dans la partie de l'Italie, qui de son nom fut appelée *Saturnia*, & *Latium*, parce qu'il s'y cacha. *Latente Deo.* Il ajoute:

At bona posteritas puppim signavit in ære,
Hospitis adventum testificata Dei.

As. C'est à Amsterdam une des divisions de la livre, poids de marc; 32 *as* font un engel; 10 engels font un loot, & 32 loots font la livre.

Quoique ce nom *as* soit latin, il est d'usage dans notre langue, & l'on ne peut guère s'en passer. Ce mot n'a point de pluriel dans notre langue; il est indéclinable, comme on peut le voir ci-dessus. Il vient de αἷς, mot grec du dialecte dorien, que ce peuple disoit pour εἷς, *un*. L'*as*, comme nous l'avons dit, signifioit une chose toute entière; c'est le sentiment de Gronovius, *De Pecun. vet. Lib. IV, c. 17.* Budé a écrit cinq livres de l'*as* & de ses parties. *Voyez* encore Pline, *Hist. nat. Lib. XXXIII, cap. 3.* Cenalis, Evêque d'Avranches, *De Pond. ac Mens. rat.* Hotman. *Antiq. Roman. Lib. IV, c. 1, 8, 9.* Alex. ab Alex. *Dier. Genial. I. I, c. 1.* Thom. Godwin, *Anthologia Hist. Rom. Lib. III, sect. 4, c. 15.* Le grand *as*, c'est à dire, le premier qui fut fait d'une livre romaine, ou de douze onces, vaut, selon Pitiscus, 4 deniers & demi, une demi-obole, & la quatrième partie d'une pite.

☞ As. s. m. Terme de Jeu. Il faut prononcer le *s*. Au jeu de dez, il se dit d'un seul point marqué sur une des faces du dez que l'on joue. Au jeu des cartes, on le dit de celles qui n'ont qu'une seule figure marquée au milieu. *Monas tesseræ. Monas folii lusorii.* Amener rafle d'*as*, ambesas. C'est un *as* de pique. On s'en sert figurément pour marquer le mépris qu'on a pour quelqu'un.

AS, ou ASH. Nom fameux dans les Histoires fabuleuses du Nord. *As*, ou *Asc*. Selon l'opinion commune, c'étoit un Dieu des peuples septentrionaux; mais selon M. Sperlingius, les Asiatiques chassés par Pompée de leurs pays, se retirerent dans le Septentrion. Comme ils étoient extrêmement polis & délicats, ils mépriserent les mœurs barbares des septentrionaux, qui les regardoient avec admiration, & comme des espèces de Divinités: & pour marquer quelque chose de grand, d'excellent, de magnifique, ils se servirent du nom *asc*, & *aesir*, & le donnerent même à leurs Dieux. Cette Dissertation de M. Sperlingius se trouve dans les *Nouvel-*

les Littéroires de la mer Baltique, l'an 1699, au mois de Juin, p. 174.

A S A.

☞ ASAD-ABAD. Ville, ou gros bourg de Perſe, dans l'Irac-Agemi, aux frontières du Curdiſtan, à ſix ou ſept lieues de chemin de Hamadan.

ASAN. Ville de la Terre-Sainte. *Aſan.* Elle fut d'abord attribuée à la tribu de Juda, enſuite elle fut donnée à celle de Simeon, & aux Levites. Il y avoit proche de cette ville un lac qui prenoit ſon nom, & s'appeloit le lac d'*Aſan.*

ASAPHAT. ſ. m. C'eſt une eſpèce de *ſerpigo*, ou d'*impetigo*, ou gratelle entre cuir & chair, qui engendre dans les pores des eſpèces de vers, qui ſortent de la peau, lorſqu'on la preſſe, en forme de longs filets avec une tête noire. *Aſaphatum.* DICT. DE JAMES.

ASAPPE, ou comme écrivent M. d'Herbelot & D. C. AZAPE. ſ. m. C'eſt un nom turc. *Aſappi.* Les Turcs appellent *Aſappes*, les troupes auxiliaires qu'ils levent parmi les Chrétiens de leur domination, & qu'ils expoſent au premier choc des ennemis; afin que les janiſſaires & les ſpahis fondent enſuite tout frais ſur l'ennemi déjà fatigué. *Voyez Hornius Orbis Politici, pag. 32.* M. d'Herbelot, au mot *Azabiſtan*, dit, *Azabiſtan*, les *Azappes*, les recrues, les nouvelles troupes, dans leſquelles on n'enrôle que des gens libres & non mariés. C'eſt un mot arabe habillé à la perſienne. Les *Azappes* ſont comme aventuriers, qui ſont ſi peu eſtimés, qu'ils ſervent quelquefois de pont à la cavalerie pour paſſer dans les mauvais chemins, & de faſcines pour remplir les foſſés des places qu'on aſſiége. La plûpart ſont encore Turcs naturels. Ils vont tous à pied, & n'ont que ce qu'ils peuvent prendre ſur l'ennemi. *Voyage du Levant par* D. C.

Ce nom vient du verbe turc, *Saph*, qui ſignifie, *rang, file, ordre de bataille*, d'où ſe forme *aſphaph*, ranger en bataille.

ASARATH. Terme de Botanique. C'eſt une plante des Indes preſque ſemblable au chanvre. Ses feuilles reſſemblent parfaitement à celles du chanvre. On pile les feuilles & les ſemences de cette plante, & l'on en fait une eſpèce de confection avec le muſc, & quelques aromates, dont les Perſans & les Indiens ſe ſervent pour s'échauffer le ſang, & pour ſe donner de l'appétit. Quand ils veulent oublier leurs chagrins, & même leurs maux, ils mêlent dans cette confection de l'aréca, qui n'eſt point encore mûr, & même de l'opium; & cela les fait dormir ſans inquiétude. Cette compoſition eſt fort eſtimée dans toutes les parties de l'Aſie. LÉMERY.

ASARINE. ſ. f. *Aſarina.* Plante ainſi appelée par je ne ſais quelle reſſemblance avec le cabaret, ou *Aſarum*; autre plante d'un caractère bien différent. L'*Aſarine* croît ſur les rochers dans les Cévennes, en Languedoc; ſes racines qui ſont aſſez menues, cependant vivaces, jettent quelques tiges deçà & de-là, couchées par terre, rampantes, longues d'un demi-pied environ, velues, & garnies de feuilles alternes ſemblables à celles du lierre terreſtre, mais plus charnues, & couvertes d'un poil blanchâtre. Ses fleurs, qui naiſſent des aiſſelles des feuilles, reſſemblent à celles du muſle de veau: elles ſont jaunâtres ou pâles. Son fruit approche de celui de la linaire, enſorte que l'*Aſarine* ne ſe diſtingue du muſle de veau que par ſon fruit, & de la linaire par ſa fleur, qui n'a point d'éperon. Cette plante n'eſt pas uſitée en Médecine, quoique Lobel lui attribue pluſieurs propriétés. On dit qu'elle eſt apéritive & abſterſive.

ASARUM. ſ. m. *Aſarum.* Plante. Ses tiges ſont très-courtes. Ses fleurs ſont en forme de clochettes & odorantes. L'*aſarum* eſt toujours vert. Les Médecins s'en ſervent pour atténuer, pour réſoudre, pour guérir les duretés du foie & de la rate. *Voyez* ASSARA BACCARA.

A S B.

☞ ASBAMÉEN. Jupiter avoit un temple dans la Cappadoce, auprès de la ville de Tyane, où il étoit adoré ſous le nom de *Jupiter. Aſbameen. Voyez* AM. MARCELLIN.

☞ Il y avoit auſſi une fontaine de ce nom, conſacrée à Jupiter, dont les eaux étoient fatales aux mechans & aux parjures. *Voyez* PHILOSTRATE. VIT. APOLLO.

☞ ASBANIQUET. Ville d'Aſie, dans la province de la Tranſoxane. Longitude 90°. 30′, latitude ſeptentrionale 40°.

ASBESTE. *Aſbeſtinum.* Matière incombuſtible. On prétend que c'eſt une eſpèce de lin fort délié, & auſſi fin que la ſoie, lequel croît ſur les Pyrénées. Les Anciens parlent de certains linceuls dans leſquels ils brûloient les morts, & que le feu ne conſumoit point. On peut voir une expérience de l'*aſbeſte* dans les Tranſactions Philoſophiques d'Angleterre, de Juin 1685. C'eſt une pierre noirâtre qu'on appelle auſſi *Amiante.* Elle ſe diviſe en filamens blancs, qui ont ſervi à faire les linceuls dont les Anciens ont parlé. Quelque temps qu'on la laiſſe dans le feu, elle ne ſe conſume pas, quoiqu'elle ſoit en feu comme un charbon allumé. On en trouve dans l'île de Négrepont; & c'eſt celle qui eſt appelée *Caryſtius lapis* par les Naturaliſtes.

ASBIN. Royaume d'Afrique. *Regnum aſbinum.* Il eſt dans la côte d'Or, en Guinée, & eſt très-petit.

ASBOURG. Village d'Allemagne. *Aſciburgium.* Il eſt dans le comté de Meurs, au levant de la ville de ce nom.

A S C.

☞ ASCAGNE. Nom propre. *Aſcanius*, fils d'Enée & de Creuſe. Il paſſa dans le Latium avec ſon pere, après la ruine de Troie, où il fonda la ville d'Albe.

ASCALAPHE. ſ. m. Etoit fils de l'Achéron, ſelon la fable.

ASCALON. *Aſcalon, Aſcalo*; en hébreu, אשקלון Ville qui ſignifie *appenſio, ſtatera*, l'action de peſer, ou balance; ou bien *ignis prophanus*, feu prophane, ou infame, ſelon qu'on le dérive de שקל, peſer ou de בער, & קלה, d'où ſe forme קלון, *ignominie, infamie. Aſcalon* étoit une des Satrapies des Philiſtins, & par conſéquent elle étoit de Paleſtine. Cependant Joſephe, *Ant. Liv. V, Ch. 3*, la met dans l'Idumée ſupérieure. Le Géographe Etienne dit qu'elle fut bâtie par Aſcalus, fils d'Hymenée. C'eſt apparemment une fable. L'Ecriture ne nous apprend rien de ſon fondateur. Hégéſippe l'éloigne de 720 ſtades de Jéruſalem. Azot, Gaza, *Aſcalon*, Geth & Accaron, étoit les cinq villes capitales des cinq provinces des Philiſtins. SAUL. *Aſcalon* a eu un évêché ſuffragant de Jeruſalem. On l'appelle aujourd'hui *Scalona.* MATY.

ASCALON, eſt repréſentée ſur les médailles, ſous la figure d'une femme couronnée de tours, appuyée de la main droite ſur une haſte, & tenant de la gauche le bec ou l'éperon d'un navire, & ayant à droite un autel, & à gauche un pigeon. *Voyez* Triſtan, *pag. 304*; Patin, *pag. 151*, & le Cardinal Noris, *pag. 431.* Diodore de Sicile dit que Derceto, Déeſſe des Philiſtins, ayant mis au monde une fille, en eut tant de honte, qu'elle l'expoſa dans un lieu déſert; mais que des pigeons la nourrirent de lait d'abord, puis de fromage qu'ils alloient prendre dans les maiſons des payſans, & qu'ils lui apportoient dans leur bec, & lui mettoient dans la bouche. C'eſt, ſelon le Cardinal Noris, la raiſon pourquoi *Aſcalon* a des pigeons dans ſes médailles. Hérode orna fort *Aſcalon*, parce que c'étoit ſa patrie.

ASCALONITE. ſ. m. & f. Qui eſt d'Aſcalon, natif originaire, habitant d'Aſcalon. *Aſcalonita, Aſcalonites.* Le premier Hérode, ſurnommé le *Grand*, ſous le règne duquel JESUS-CHRIST vint au monde, étoit *Aſcalonite.*

ASCALONITE. ſ. & adj. C'eſt le nom ou épithète que l'on donne aux échalottes. On les appelle ainſi à cauſe qu'elles viennent de la ville d'Aſcalon, en Judée.

ASCANIE. Petite ville d'Allemagne. *Aſcania.* Elle eſt dans la principauté d'Anhalt, ſur le Wipper, près d'Aſcherichen. *Aſcanie* eſt fort ancienne, & a titre de comté. Les Comtes d'*Aſcanie* ſont la tige des Princes d'Anhalt.

ASCARIDE. ſ. m. Ver. C'eſt un nom que les Médecins donnent à un petit vers qui s'attache au fondement, & qui tourmente beaucoup. Les *Aſcarides* ſont des vers ronds & courts, qui ſe produiſent dans le rectum, qui eſt le dernier des gros inteſtins; & ils s'appellent *Aſcarides*, d'un terme grec qui ſignifie *agile* & *remuant*, parce que ces petits vers ſont dans un mouvement continuel. Les *aſcarides* ſont de la groſſeur & de la figure d'une groſſe aiguille à coudre.

Ce mot vient du grec ἀσκαρίζω, qui ſignifie *ſauter*. Cette ſorte de ver ne fait que remuer.

ASCARIDES, eſt auſſi une eſpèce de petits vers qui s'attachent aux plantes, & plutôt à celles qui ſont dans des pots qu'aux autres. Pour purger les plantes d'*aſcarides*, il faut mettre le pot dans un ſeau, au fond duquel il y aura de l'eau, enſorte que le pot trempe dans l'eau à la hauteur de 5 ou 6 doigts. Il n'y aura pas été l'eſpace d'un quart-d'heure, que ces petits inſectes chaſſés par l'humidité ſortiront. CHOM.

A SÇAVOIR. Sorte d'adverbe, ou particule. *Nempè*, *ſcilicet*. Ce mot a trop vieilli pour s'en ſervir encore. A ſa place on dit, *ſavoir*. Voyez SAVOIR.

ASCENDANT, ANTE. adj. Terme de Généalogie, & de Juriſprudence. ☞ Qui va en montant. Il ſe dit en ce ſens de ceux dont on eſt né. Ligne *aſcendante*. Il n'a guère d'uſage que dans cette phraſe. Il étoit éloigné de trois degrés en ligne *aſcendante*.

☞ ASCENDANT, en termes d'Aſtrologie, ſe dit des aſtres qui montent ſur l'horizon. *Aſtra aſcendentia*. Les Aſtrologues obſervent avec attention les ſignes *aſcendans*. Ils prétendent que le point *aſcendant* a beaucoup d'influence ſur la naiſſance & ſur les événemens de la vie.

☞ ASCENDANT, ſe dit auſſi en Aſtronomie, en parlant des aſtres qui montent ſur l'horizon. Le nœud *aſcendant* eſt le point où une planète coupe l'Ecliptique en allant du midi au nord. La latitude *aſcendante*, eſt la latitude d'une planète qui va vers les poles. Signes *aſcendans* ſont ceux qui s'avancent vers le pole boréal, & qui ſont compris entre le Nadir & le Zenith.

ASCENDANT, ANTE, en termes d'Anatomie, ſe dit des vaiſſeaux qui portent le ſang en haut, ou des parties inférieures dans les ſupérieures. Le tronc ſupérieur de l'aorte, que l'on appelle *artère aſcendante*, ſe diviſe bientôt en deux autres troncs, qui ſont nommés *ſous-claviers*. DIONIS. Les deux veines iliaques d'un côté, avec les deux iliaques de l'autre, commencent à former à l'endroit de l'os ſacrum une très-groſſe veine, que l'on nomme la *veine cave aſcendante*. DIONIS. Pluſieurs Auteurs ont nommé cette veine *deſcendante*, parce qu'ils croient que le ſang deſcendoit du foie par cette veine, pour nourrir les parties qui ſont au-deſſous du diaphragme; mais parce qu'on eſt aſſuré qu'elle a un uſage tout contraire, qui eſt de porter le ſang des parties inférieures au cœur, on la nomme *aſcendante*. ID.

☞ ASCENDANT, ſe prend auſſi ſubſtantivement en matière de généalogie, & déſigne ceux dont on eſt deſcendu. Le mariage eſt défendu entre les *aſcendans* & les deſcendans en ligne directe. Les *aſcendans* ſont les pere, mere, aïeul, biſaïeul, &c.

☞ En termes d'Aſtrologie, il ſignifie le point du ciel, ou le degré du ſigne qui monte ſur l'horizon au moment de la naiſſance de quelqu'un. On l'appelle auſſi dans le theme céleſte, la *première maiſon*, *l'angle oriental* & le *ſignificateur de la vie*. *Natalitia aſtra*, *ſydera natalia*. Une telle planète dominoit à ſon *aſcendant*. Il avoit Mars à l'*aſcendant*.

☞ On le dit auſſi ſans aucun rapport à la nativité des perſonnes. Une telle planète étoit à l'*aſcendant*, ou à ſon *deſcendant*, quand il s'éleva une furieuſe tempête.

ASCENDANT, ſe dit en Morale, de l'humeur, de la pente, de l'inclination naturelle qui nous porte à faire quelque choſe. *Indoles*, *innata voluntatis inclinatio*. On a de la peine à vaincre ſon *aſcendant*. L'*aſcendant* eſt plus fort que tout. MOL.

On ne peut réprimer
Cet aſcendant *malin qui vous porte à rimer.* BOIL.

Et d'ailleurs l'affreuſe indigence,
Aſtre fatal, dont le triſte aſcendant
Sur les Muſes toujours répand ſon influence.

ASCENDANT, ſe dit auſſi figurément d'une ſupériorité qu'un homme a ſur l'eſprit d'un autre, par laquelle il le domine & le gouverne, ſans qu'on puiſſe quelquefois en apporter raiſon. *Auctoritas*. Pour gagner votre rapporteur employez un tel de ſes amis; il a un grand *aſcendant* ſur ſon eſprit. Un miniſtre doit être froid, & taciturne, pour parler avec plus d'*aſcendant* & avec plus de poids. LA BRUY. Ce n'eſt guère pour corriger les gens qu'on les cenſure; c'eſt pour prendre un *aſcendant* ſur eux, & montrer une ſupériorité de génie. Il y a des gens qui naiſſent avec un certain *aſcendant* qui leur donne la ſuperiorité ſur tout le monde. AMEL.

ASCENDANT, ſe prend encore pour je ne ſais quel ſecret avantage que de certaines gens ont ſur d'autres, ſoit dans la guerre, ſoit dans le jeu. Un tel étoit grand Capitaine, mais un tel avoit pourtant de l'*aſcendant* ſur lui. Je ne veux plus jouer avec vous, vous avez trop d'*aſcendant* ſur moi. ☞ M. Corneille dans Rodogune, a dit l'*aſcendant* d'un premier mouvement. L'expreſſion eſt impropre. *Aſcendant* vient de la ſuperiorité. Un mouvement n'a point d'*aſcendant*. VOLT.

ASCENDANT, ſe dit auſſi de cette manière impérieuſe dont on déclare ſon avis, & dont on a coutume de décider les queſtions. Il parle avec un *aſcendant* qu'on ne peut ſupporter. Il n'y a perſonne qui ne ſoit choqué de cet *aſcendant*, parce qu'il repréſente l'image d'une ame fière & hautaine. NIC. Avoir un *aſcendant* incommode & plein de fierté. ID.

ASCENDRE. v. n. Vieux mot. Monter, du latin *aſcendere*.

ASCENSION. ſ. f. Élévation. *Aſcenſus*. ☞ On le dit au propre, en Phyſique, de l'action, du mouvement par lequel un fluide monte dans les pompes, dans les tuyaux capillaires. Il y a dans les mémoires de l'Académie des Sciences 1724, *p. 94*, une nouvelle hypothèſe ſur l'élevation des liqueurs dans les tuyaux capillaires. Elle eſt de M. Petit, Médecin, qui dit, *élevation*. Mais M. Fontenelle, dans l'*Hiſt. p. 1*, parlant de cette hypothèſe, dit, *aſcenſion* des liqueurs dans les tuyaux capillaires. Ce mot paroit conſacré par l'uſage. Les fibres des racines les plus expoſées à l'*aſcenſion* des vapeurs de la terre. DODART. *Acad. 1700. Mém. pag. 13, 15.*

ASCENSION, ſe dit encore au propre de l'élévation miraculeuſe du Sauveur, quand il monta au ciel en corps & en ame, en préſence de ſes Apôtres. *Chriſti in cœlum aſcenſus*. Il ſignifie auſſi la fête qu'on célèbre en ſon honneur quarante jours après Pâques. *Anniverſarius dies Chriſti in cœlum aſcendentis*. Le jour de l'*Aſcenſion*. On appelle auſſi *Aſcenſion*, une eſtampe qui repréſente le myſtère de l'*Aſcenſion*. *Imago Chriſti in cœlum aſcendentis*. J'ai une belle *Aſcenſion*.

ASCENSION. Terme d'Aſtronomie. L'*Aſcenſion droite* d'une étoile ou d'un point du ciel, quel qu'il ſoit, n'eſt autre choſe que l'arc de l'équateur, compris entre le commencement du bélier, & le point où coupe l'équateur le cercle ſecondaire, compris entre cette étoile & l'équateur ou cercle équinoxial: la déclinaiſon eſt ſeptentrionale ou méridionale, ſuivant que l'étoile ſe trouve écartée de l'équateur vers l'un ou l'autre pole. De-là vient que les cercles ſecondaires de l'équateur ſont auſſi appelés *Cercles de déclinaiſons*. *Inſtitut. Aſtronom. p. 359*. L'*Aſcenſion* oblique d'une étoile eſt l'arc de l'équateur compris entre le premier point du bélier & le point de l'équateur, qui dans la ſphère oblique ſe leve en même temps que l'étoile: elle doit donc toujours être comptée du même ſens, mais elle ſera différente ſelon les diverſes obliquités de la ſphère, *p. 370*. On calcule de même l'*aſcenſion* oblique d'un certain point de l'écliptique, & de tout autre point du ciel. Il y a des tables des différences aſcenſionnelles pour toutes les élévations du pole, chez Magin, Argolus, & chez les Auteurs qui ont traité de la Sphère.

☞ Dès qu'on connoît le cercle de déclinaiſon d'une

étoile, rien de plus facile que de connoître ſon *aſcenſion* droite. Car tous les cercles de déclinaiſon coupent l'équateur en quelque point. L'arc de l'équateur intercepté entre le cercle de déclinaiſon d'une étoile quelconque, & le point où l'équateur concourt avec l'écliptique, qui eſt le premier degré du ſigne du belier, marque l'*aſcenſion* droite de cette étoile. Suppoſons, par exemple, que le cercle de déclinaiſon de l'étoile *B* coupe l'équateur vis-à-vis le premier degré du ſigne du cancer, l'étoile *B* aura 90 degrés d'*aſcenſion* droite, parce que l'arc de l'équateur compris entre le cercle de déclinaiſon de l'étoile *B*, & le point où l'équateur concourt avec l'écliptique, ſera préciſément un quart de cercle.

☞ Ainſi les étoiles qui ſe trouvent au premier degré du ſigne du bélier, & toutes celles dont le cercle de déclinaiſon qui paſſe par le point où l'équateur concourt avec l'écliptique, n'ont point d'*aſcenſion* droite.

ASCENSION, ſe dit proverbialement en ces phraſes: à l'*aſcenſion*, blanche nappe & gras mouton; pour dire, qu'en ce temps-là on quitte le veau pour manger du mouton. On dit auſſi d'une choſe qui eſt toujours en même état, qu'elle ne va, ni ne vient, qu'elle eſt comme l'*Aſcenſion*, qui n'avance ni ne recule.

L'île de l'*Aſcenſion*, ou *Acemcaon*, eſt une île de l'Océan éthiopien, au midi de la Guinée, ſous le dixième degré de longitude, & le huitième quelques minutes de latitude. Les Portugais la nommerent ainſi, parce qu'ils la découvrirent le jour de l'*Aſcenſion*. MATY. Ils en ont encore une autre de même nom dans l'Amérique méridionale, près du Breſil.

☞ ASCENSION, petite ville de l'Amérique méridionale, dans l'île Marguerite, près de la côte de la nouvelle Andalouſie.

ASCENSIONEL, ELLE. adj. En termes d'Aſtronomie, on a nommé differences *aſcenſionelles*, les differences des aſcenſions droites & obliques.

ASCERADE. Bourg de Livonie, en Suède. *Aſcerada*. Il eſt ſur la Dwine, entre Riga & le bourg de Kakenhaus.

ASCÉTE. ſ. de t. g. *Aſceta*, *Aſcetes*. Ce nom qui eſt grec, & qui ſignifie proprement celui, ou celle qui s'exerce, a été appliqué en particulier, & dès les premiers temps de l'Egliſe, à ceux qui s'occupent aux exercices de la vertu dans une vie retirée, & ſur-tout à ceux de l'oraiſon & de la mortification. Enſuite on l'a donné en général aux Moines, ſur tout à ceux qui vivoient en ſolitude. On l'a dit auſſi des Religieuſes. Ce mot peut avoir tous ces ſens en notre langue; mais il eſt un peu uſité. Origene marque les différens états des Chrétiens, les uns attachés uniquement au ſervice de Dieu, dégagés des affaires temporelles & combattans pour les foibles par les prieres, les jeûnes, &c. C'étoit les *Aſcetes*, dont peu de temps après vinrent les Moines. FLEURY.

Ce mot vient du grec ἀσκητὴς, qui eſt formé d'ἀσκέω, *exercer*, *j'exerce*.

ASCETÈRE. *Aſceterium*. Ce mot, qui dans ſon origine veut dire un lieu d'exercices, ſe prend pour Monaſtère, parce que les Monaſtères ſont les lieux où l'on s'exerce dans la pratique de la vertu.

ASCÉTIQUE. adj. *Aſceticus*. Qui concerne les *aſcétes*. Ce mot a ſervi de titre à pluſieurs livres d'exercices ſpirituels & méditations pour la vie religieuſe, comme les *Aſcetiques*, ou Traités ſpirituels de S. Baſile le Grand, Archevêque de Céſarée, en Cappadoce. Le Pere Don Luc d'Achéri a fait une bibliothèque *Aſcetique*. On appelle la vie *aſcétique*, la pratique & l'uſage de l'oraiſon & de la mortification, ou la vie paſſée dans ces exercices. C'eſt un terme de ſpiritualité & de Théologie myſtique.

Ce mot vient du grec ἀσκεῖν, *ſe exercere*, d'où vient ἄσκησις, parce que l'ame s'exerce & s'occupe dans la méditation des grandeurs de Dieu.

ASCÉTIQUE, ſe dit auſſi des perſonnes qui s'exercent dans la vie *aſcétique*, comme les Solitaires.

*Tel que l'Hermite Paul, ou l'*Aſcétique *Antoine,*
J'étois dans un déſert affreux,
Le diſputant au plus auſtère Moine,
Fut-il Camaldule, ou Chartreux.
L'AB. GENEST.

ASCHAFFENBOURG. Ville de Franconie, en Allemagne. *Aſchafenburgum*. Elle eſt dans l'électorat de Mayence, ſur le Mein.

☞ ASCHARIOUNS, ou ASCHARIENS, diſciples d'Aſchari, célèbre Docteur parmi les Muſulmans. Dieu étant, diſent-ils, un agent général & univerſel, il eſt auſſi véritablement le créateur & l'auteur de toutes les actions des hommes; mais les hommes étant libres, ils ne laiſſent pas d'acquérir un mérite ou un démérite, ſelon qu'ils ſe portent volontairement vers les choſes qui leur ſont commandées ou défendues par la loi. Ils paſſent, dit d'Herbelot pour très-orthodoxes: ils ſoutiennent la predeſtination abſolue & gratuite, & la predetermination phyſique, & ſont parmi les Muſulmans ce que ſont les Thomiſtes les plus rigoureux parmi les Chrétiens.

ASCHAW. Village de la haute Autriche, en Allemagne. Il eſt au confluent de l'Aſcha & du Danube. Quelques Géographes prennent *Aſchaw* pour l'ancienne *Joviacum* du Norique, que d'autres ſoutiennent être Stamberg, & d'autres Franckenmark, villages de la haute Autriche.

☞ ASCHBARAT. Ville d'Aſie, dans le Turqueſtan, au-delà de Sihon ou Jaxartes, à trente journées de chemin de Samarcand.

☞ ASCHBOURKAN. Ville d'Aſie, dans la province de Koraſan, à 100 degrés de long. & à 36 degrés, 45′ de lat. ſept.

ASCHENEZ. ſ. m. Ce nom eſt pris dans l'Ecriture pour les peuples d'Arménie, & de Medie par quelques Auteurs. D'autres le prennent pour un peuple du Nord. Les Rabbins appellent les Allemands *Aſchenez*. D'autres veulent que ce ſoit l'Aſie mineure, & ils y placent l'Aſcanie, qui eſt une partie de la Phrygie & de la Myſie. Onkelos, dans ſa Paraphraſe chaldaïque ſur la Geneſe, entend par ce mot la Caramanie, autre grande contrée de l'Aſie mineure, ſi l'on en croit Grotius; & ſelon lui, c'eſt ce qui a donné occaſion à l'erreur des Rabbins, qui ont pris ce nom pour la Germanie. Il eſt certain que l'endroit où Jeremie en parle, *C. LI. v. 27*, ne peut s'entendre ni de la Germanie, comme font les Rabbins, ni de la Gothie. Car ſoit que le Prophète parle là de l'armée que Darius oppoſa à Alexandre, ou de celle des Babyloniens contre les Médes, ces Princes ne tirerent point de troupes ni de la Germanie ni de la Gothie, qui n'étoient point ſous leur puiſſance. Pour Onkelos, je ne ſais où Grotius a pris qu'il interprète ce mot *Caramanie*. Car certainement *Aſchenez* ne ſe trouve dans tout le Pentateuque qu'une ſeule fois, *Gen. X, 3*, & là, comme par tout ailleurs, Onkelos ne met purement que le mot hébreu *Aſchenez*. Tout ce que l'on peut inférer de ceci, c'eſt qu'*Aſchenez* étoit un peuple de l'empire d'Aſſyrie.

ASCHERLEBEN. Ville de la haute Saxe. *Aſchaleba*. Elle eſt du cercle de haute Saxe, & ſituée ſur la Weppre, près d'un lac auquel elle donne ſon nom, dans la principauté d'Anhalt, à cinq lieues à l'oueſt de Bembourg.

ASCHIA. ſ. f. Ombre. *Aſchia*. Poiſſon qui ſe trouve dans les fleuves rapides peu profonds & pleins de cailloux; il paſſe pour un excellent manger. Ce qu'on en emploie en Médecine eſt la graiſſe, qui, dit-on, emporte les taches & les tuies des yeux; fondue au ſoleil & mêlée avec du miel, elle efface les taches de rouſſeur, & les marques que la petite vérole a laiſſées. *Dict. de James*. Voyez OMBRE.

ASCHOLIES. ſ. m. & pl. Terme de Mythologie. *Voyez* ASCOLIES.

☞ ASCHTIKAN. Ville d'Aſie, dans la Tartarie, au-delà de l'Oxus, à ſeize lieues de Samarcand, & à dix de Kuſchania.

ASCI. Plante des îles de l'Amérique. Elle vient ordinairement de la hauteur de 5 ou 6 palmes, quelquefois de la hauteur d'un homme, quand elle eſt dans un bon fonds. Elle jette beaucoup de branches. Sa fleur, qui eſt blanche & petite, ne ſent rien. Son fruit eſt de diffé-

rentes ſortes, mais il a le goût du poivre; les Américains en aſſaiſonnent leurs mets, & les Européens en uſent auſſi. Il pouſſe des eſpèces de gaines rouges, & creuſes, qui ſont longues comme le doigt, dans leſquelles ſont enfermées les ſemences. On en éleve en France. Il y en a encore d'autres ſortes dont parle Gonzalve d'Oviedo dans ſon *Hiſtoire des Indes, Liv. VII, ch. 7.*

ASCIEN. ſ. m. Terme de Géographie & d'Aſtronomie. Nom que les Aſtronomes donnent à ceux qui habitent la zone torride, & qui n'ont point d'ombre a midi, parce que le ſoleil eſt a leur zénith. Il vient du grec ἀ & σκιά, qui ſignifie *ſans ombre.*

ASCITE. ſ. m. *Aſcita.* Nom d'une ſecte Montaniſte, qui parut au IIe ſiècle. Ce nom vient du grec ἀσκος, qui ſignifie un *outre*, une peau de bouc. Les *Aſcites* furent ainſi nommés, parce qu'ils introduiſoient des eſpèces de bacchanales dans leurs aſſemblées, danſant autour d'un *outre* enflé, diſant qu'ils étoient ces *outres* neufs pleins de vin nouveau, dont parle JÉSUS-CHRIST en S. Matth. *IX. ch. 17*, &c. S. Aug. *hér. 62.* Il ne faut pas dire *Aſcile*, comme quelques Dictionnaires, qui ne font que copier celui d'Hoffman & toutes ſes fautes.

ASCITE. ſ. f. Terme de Médecine, qui ſe dit d'une des eſpèces d'hydropiſie. *Aſcites.* C'eſt l'hydropiſie dans laquelle l'eau eſt renfermée dans le ventre, enſorte que quand le malade remue le corps, l'eau ſe meut auſſi, & que l'on peut remarquer ſon mouvement & ſa fluctuation. C'eſt la définition que Celſe en donne dans ſon IIIe Livre, *C. 21. Intus in uterum aqua contrahitur, & moto corpore, ita movetur, ut impetus ejus conſpici poſſit.* Nos Médecins ſe ſervent de ce mot en notre langue. Elle étoit morte d'une eſpèce d'hydropiſie *aſcite*, qui avoit duré cinq ans. LITTRE, *Mem. de l'Acad. des Sc. 1703, p. 90.* Un enfant de 14 à 15 ans, après avoir beaucoup ſouffert, étant dans une grande néceſſité, & attaqué d'une fièvre lente, qui le jeta dans une *aſcite*, fut rétabli & guéri par la ponction, aidée d'une méthode particulière que M. Duverney le fils décrit. *Acad. des Sc. 701. Mem. p. 191.* Voyez encore HYDROPISIE. Ce mot eſt grec, ἀσκίτης, & vient de ἀσκος, *uter, utris*, outre.

ASCITIQUE. adj. m. & f. Terme de Médecine. Malade d'une hydropiſie aſcite. *Aſciticus, a, um.* Une femme devint *aſcitique* par une ſuppreſſion de vidanges, arrivée quelques jours après cette accouchée, & cauſée par un grand chagrin. DUVERNEY, fils, *Acad. 1702. Mem. p. 214.* Une fille *aſcitique* fut guérie après une ſeule ponction, par l'uſage d'une tiſane faite avec la racine d'iris, d'orties piquantes, & d'oſeille ronde. ID. *p. 132, 133.* Il ſe rencontre quelquefois des *aſcitiques* où la fluctuation & le contre-coup ne ſont pas ſenſibles en frappant ſur les côtés oppoſés, ſoit a cauſe d'une tenſion extraordinaire, ſoit par l'épaiſſeur des tégumens. Alors, pour s'en aſſurer, il faut mettre la main ſur l'ombilic, & avec l'autre frapper de bas en haut. ID. *p. 162.*

ASCLÉPIADE. adj. Terme de Poëſie latine & grecque. *Aſclepiadæus.* Le vers *aſclépiade* eſt compoſé de quatre pieds, dont le premier eſt un ſpondée, le ſecond un coriambe, & les deux derniers deux dactyles:

Mœcenas atavis edite Regibus.

Ou bien de quatre pieds & une céſure, le premier ſpondée, le ſecond dactyle, après lequel vient la céſure, puis deux dactyles. Il tire ſon nom d'*Aſclepiade*, Poëte grec, qui en fut l'inventeur.

ASCLÉPIAS. ſ. m. Plante qui croît dans les montagnes. Ses branches ſont longues, & ſes racines menues & odorantes. Ses feuilles reſſemblent à celles du lierre. Elle a tiré ſon nom d'un fameux Médecin qui la mit en uſage. On la nomme auſſi *vincetoxicum*, du mot latin *vincere*, vaincre, & du grec τοξικὰ, les venins auxquels elle réſiſte. Ses feuilles ſont plus longues & plus étroites que celles du lierre: on les emploie entre les vulnéraires.

ASCLÉPIES. ſ. f. pl. Fêtes qu'on célebroit en l'honneur de Bacchus dans toute la Grèce, ſur-tout à Epidaure où ſe faiſoient les grandes *Aſclepiades, Megaaſclepia.*

ASCODROGITE, & non pas ASCROGLROGILE, comme diſent quelques Dictionnaires, après celui d'Hoffman. *Aſcodrogita.* Philaſtrius appelle *Aſcodrogites*, les héretiques que S. Auguſtin appelle *Aſcites.* Voyez *ce mot.*

ASCODROGITE vient d'ἄσκος, *outre*, pour *drogite*: je ne ſais pas trop où Philaſtrius l'a pris, ni d'où il l'a tiré.

ASCODROUTE, ou ASCODROUPITE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. Les *Aſcodroutes*, hérétiques du IIe ſiècle, rejetoient les Sacremens, diſant que les choſes incorporelles ne pouvoient etre communiquees par des choſes viſibles & corporelles. Ils faiſoient conſiſter la rédemption parfaite dans la connoiſſance de l'univers, & ne baptiſoient point. *Voyez* Théodoret, *Lib. I. hæret. Fab. cap. 10.*

ASCOLI. Ville d'Italie. *Aſculum Picenum*, ou *Anconitanum.* Elle eſt dans la Marche d'Ancone, au confluent du Caſtellano & du Tronto. *Aſcoli* eſt une ancienne ville.

ASCOLIES. ſ. f. pl. *Aſcolia, orum.* C'eſt le nom d'une fete que les payſans de l'Attique célebroient en l'honneur de Bacchus. Ils lui ſacrifioient un bouc, de la peau duquel ils faiſoient un balon, qu'ils enfloient, & qu'ils frotoient de matière onctueuſe. Les jeunes gens en jouoient en ſe tenant deſſus d'un pied, & l'autre en l'air, & par leur chute divertiſſoient les ſpectateurs. C'eſt de-là que cette fete prit ſon nom. Car ἄσκος, ſignifie un *outre*, ou *peau de bouc.*

☞ ASCOLOTL. ſ. m. Nom d'un poiſſon ſans écaille, qui ſe nourrit dans le lac, au milieu duquel eſt ſituée la ville du Mexique. Il a la figure d'un lezard, & ſes pieds lui ſervent de nageoires. Il eſt bon a manger, & ſon goût eſt le même que celui de l'anguille. Mais ce qui *ſingulariſe* cet animal, diſent les Vocal uliſtes, c'eſt qu'il a une matrice ſemblable à celle d'une femme. Nous ne mettons ceci que pour faire remarquer la ſingularité de l'expreſſion. *Singulariſer un animal.*

ASCYRUM. ſ. m. Eſpèce de millepertuis, qui n'en differe que par la grandeur, parce qu'il produit plus de rejetons. Ces rejetons ſont de couleur rouge, & plus grands & plus branchus que ceux d'hypericum, &c. Cette plante priſe en breuvage en un ſetier d'eau mêlée, eſt bonne pour les ſciatiques, à cauſe qu'elle evacue abondamment les ſuperfluités bilieuſes: mais il faut continuer d'en boire juſqu'à ce qu'on ſoit tout-à-fait gueri. *Voyez* ANDROSEMUM.

A S E.

ASECA. *Voyez* APHECA.

ASEDOTH. Ville de la terre de Chanaan. *Aſedoth.* Elle avoit ſon Roi ſous les Chananéens. Elle étoit en-deçà du Jourdain. Joſué la détruiſit.

Il y avoit encore une autre *Aſédoth* qui étoit auſſi en-deçà du Jourdain. Il n'eſt pourtant pas certain qu'il faille diſtinguer ces deux villes, comme fait le P. Lubin. Je penche beaucoup plus à croire que c'eſt la même choſe. *Joſ. X. 40*, & *Id. XII. 8*, & plutôt un nom de contrée, qu'un nom de ville. Car ce mot en hébreu ſignifie *les penchans des montagnes.*

Et delà dans Joſué, *XII, 3. Aſédoth Phaſga*, dont on fait encore une ville, n'eſt, à mon ſens, que les croupes, les penchans de la montagne Phaſga, qui étoit dans le pays des Moabites, & enſuite dans la tribu de Ruben, à l'orient du Jourdain, près de la mer Morte.

ASÉITE. ſ. f. Terme de Scholaſtique, dont on ſe ſert pour exprimer l'indépendance de Dieu qui exiſte de lui-même *à ſe*, ou par lui même *per ſe*; ce qui fait qu'on dit encore dans le même ſens *perſeité.* Les Peres étoient perſuadés que l'*aſéité* étoit eſſentielle au bien moral; deſorte que ne pouvant être dans nous par une *aſéité* de nature, il faut qu'il y ſoit par une *aſéité* de choix. *Journ. de Trév. Mai 1736.*

☞ Ces mots ne peuvent être employés que dans le langage barbare de l'école.

☞ ASELLE. ſ. m. *Oniſcus.* Cloporte aquatique, qui ne differe du cloporte ordinaire, que parce qu'il a deux

antennes de plus, & parce que les filets de sa queue sont fourchus.

ASEM, ASOM, ou ÉSEM. Ville de la Terre-Promise. *Asem, Asom.* Elle étoit de la tribu de Juda; elle en fut ensuite detachée, pour être donnée à la tribu de Siméon.

ASEM. Royaume de la presqu'île de l'Inde, de-là le Gange. *Asenum regnum.* Il est dans la partie septentrionale de cette partie de l'Inde, vers le lac de Chiamay.

ASEMONA. Ville de la Terre-Sainte. *Asemona*, ou *Asemona.* Elle étoit dans la tribu de Juda, au midi, du côté de la Méditerranée, & dans le passage qui conduisoit en Egypte.

ASENA. Ville de la tribu de Juda, dans la Terre-Sainte. *Asena.* Elle confinoit avec les tribus de Dan & de Siméon.

☞ ASENI. Peuples de l'Inde, qui habitoient trois villes. La capitale portoit le nom de Bucephale, cheval d'Alexandre, que ce fou fit enterrer dans ce lieu là, après de magnifiques funérailles.

ASEPH. s. m. Terme de Relation. C'est le nom que l'on donne en Perse à des gouverneurs que le Roi a mis en certaines provinces à la place des kans, parce que ceux-ci, par le grand nombre de leurs Officiers, consumoient la plus grande partie du revenu de ces provinces. *Voyez* Tavern. Voyage de Perse. *Rector Provinciæ, Gubernator.*

ASER. s. m. *Aser.* Ce mot, dans l'Ecriture, signifie trois choses. 1°. Un des douze enfans de Jacob. Il eut celui-ci de Zelpha, servante de Lia. Zelpha, servante de Lia, enfanta un fils à Jacob, & elle dit: c'est pour me faire bienheureuse, car les filles me diront bienheureuse; & elle le nomma *Aser*, ou comme d'autres écrivent, *Ascher. Gen. XXX, 12 & 13.* Ce nom signifie en effet en hébreu, *heureux.* 2°. Il se prend pour la tribu d'*Aser*, c'est à dire, les descendans d'*Aser.* Ruben, Gad, *Aser*, Zabulon, Dan & Nephtali, se tiendront de l'autre côté sur le mont Hébal, pour le maudire. Sacr. *Deut. XXVII, 13.* 3°. Il se prend pour le pays qu'occupoit dans la Terre-Sainte la tribu d'*Aser*, & qui s'appelle aussi la tribu d'*Aser.* Or la frontière de Manasse fut du côté d'*Aser* venant en Miemethah. Desmar. *Jos. XVII.*

ASER-GADDA. Ville de la Palestine. *Asergadda.* Elle étoit dans la tribu de Juda. *Jos. XV 27.*

A S G.

ASGAR. Province du royaume de Fez, en Afrique. *Asgara.* Elle est entre celle de Fez, celle d'Habat & l'Océan atlantique, & renferme les villes de Larache & d'Alcaçarquivir.

A S I

☞ ASIARCAT. s. m. Magistrature annuelle jointe au Sacerdoce, & qui donnoit le droit de présidence aux jeux sacrés célébrés en commun par les villes d'Asie. *Voyez* l'article suivant.

☞ Les Vocabulistes prétendent que ceux qui étoient revetus de cette dignité, l'exerçoient pendant cinq ans. C'est une erreur de plus. Ils n'ont pas suivi leur guide, le Dict. de l'Acad. F. qui dit formellement que cette Magistrature étoit annuelle.

ASIARQUE. s. m. Titre d'un Magistrat qu'on élisoit chaque année dans l'Asie mineure sous les Empereurs Romains, pour présider aux jeux sacrés, que la province célébroit en commun à l'honneur des Dieux, ou des Empereurs. C'étoit une charge très-onereuse, parce que l'*Asiarque* étoit obligé de faire la dépense de ces jeux: c'est pour cela qu'on élisoit les riches, les plus capables de la supporter. En récompense elle étoit très-honorable, & elle acquéroit le premier rang dans les provinces, pendant & après son exercice.

Ce Magistrat est appelé *Asiarcha* par les Auteurs latins. Il vient du mot grec, Ἀσιάρχης, d'Ἀσία, *Asie*, & d'ἄρχειν, commander & avoir le premier rang.

De dix pontifes qui étoient dans l'Asie Proconsulaire, sous les Païens, le Proconsul en choisissoit un chaque année qu'on nommoit *Asiarque.* On ne laissoit pas de donner le nom d'*Asiarques* à tous ceux qui l'avoient été, comme on le voit par le *19 chap.* des Actes des Apôtres, où des *Asiarques* empêchent S. Paul d'aller à l'amphitheatre d'Ephèse. La Vulgate a traduit *Princes d'Asie.* La Syrie avoit de même ses Syriarques, la Phenicie ses Phéniciarques. Saumaise sur Solin, *p. 85 de la première édition.*

ASIATIQUE. Nom de peuple. Habitant de l'Asie. *Asiaticus.* Les *Asiatiques* étoient des peuples mous & efféminés. C'étoit faire une injure à un homme, & lui dire qu'il étoit débauché, que de dire qu'il avoit été, ou demeuré en Asie. *Voyez* Ciceron, *pro Muren. n. 12.* Pour vaincre des *Asiatiques*, il ne falloit qu'oser les combattre. Et que n'osoit pas Alexandre? Aussi le frere d'Olympias Roi d'Epire, disoit-il dans son expédition d'Italie: *Je combats ici des hommes, tandis qu'ailleurs mon neveu combat des femmes.*

☞ Asiatique, adj. m. & f. qui appartient à l'Asie. On le dit particulièrement des mœurs, du luxe, du style. Mœurs *asiatiques*, mœurs efféminées. Luxe *asiatique*, luxe excessif. Style *asiatique*, style mou, *diffus*, chargé d'ornemens inutiles.

Asiatique, est encore un surnom honorable donné à quelques grands hommes. Pompée dépouilla Antiochus surnommé l'*Asiatique* dernier Roi de Syrie Bossuet. L. Cornelius Scipion, frere de Scipion l'Africain, ayant été choisi l'an de Rome 564 pendant son consulat, pour aller faire la guerre à Antiochus Roi de Syrie, & ayant taillé en pieces l'armée de ce Prince proche de Sardes, fut surnommé l'*Asiatique.* Voyez Tite-Live, *liv. XXXIX. ch. 44.* On trouve aussi dans des manuscrits *Asiagenes*, & des médailles portent. L. Scip. Asiag.

Asiatique. s. f. Terme de Fleuriste. Anémone dont les grandes feuilles sont blanches, mêlées d'incarnadin: sa peluche est de couleur de grenade mêlée de blanc. Mor.

ASIE. *Asia.* C'est une des quatre parties du monde & la plus considerable des trois de notre continent. Ses bornes sont du côté du midi & du levant, l'Océan oriental, ou l'Océan indien, oriental & scythique. La mer de Tartarie la baigne au nord. Vers le couchant, les Anciens l'étendoient jusqu'au Nil, & y renfermoient l'Egypte. Dans des siècles postérieurs on en a retranché l'Egypte. Elle est séparée de l'Afrique par la mer-Rouge, & le detroit de Suez; de l'Europe par la Méditerranée, l'Archipel, la mer de Marmora, la mer-Noire & celle de Zabache, la rivière de Don, le Volga, jusqu'à l'endroit où il commence à couler du nord au sud, d'où l'on tire une ligne jusqu'à l'embouchure de l'Obv. L'*Asie* est non-seulement la plus grande partie de l'ancien monde, mais encore la premiere & la plus considerable du monde entier. C'est en *Asie* que le premier homme a été crée; c'est en *Asie* que Noé sortit de l'Arche, & que le monde a commencé à se peupler. C'est de l'*Asie* que les hommes se sont répandus dans toutes les autres parties du monde. C'est en *Asie* que les Arts & les Sciences ont eu leur berceau. C'est dans l'*Asie* que les premiers, les plus grands & les plus florissans empires se sont fondés. C'est dans l'*Asie* que le fils de Dieu s'est fait homme, & qu'il a opéré les mystères de la rédemption du genre humain.

ASIE MINEURE. *Asia minor.* Nom ancien de la grande contrée, ou peninsule, que nous nommons aujourd'hui Anatolie, ou Natolie. Elle s'étend depuis l'Euphrate & le mont Amanus, jusqu'à la mer de Marmora & à l'Archipel, ayant au Nord le Pont-Euxin, ou la mer-Noire, & au sud la Méditerranée. *Voyez* Anatolie, ou Natolie.

La petite Asie. *Asia parva.* C'étoit anciennement le nom d'une petite contrée de l'*Asie* mineure, qui s'allongeoit le long de la côte de l'Archipel au midi de la Phrygie, & comprenoit l'Ionie, la Doride, la Carie, & quelques autres petits pays. C'est de cette petite *Asie* que l'*Asie* mineure & la grande *Asie* ont pris leur nom: car c'est la coûtume des Voyageurs, & de ceux qui découvrent un pays, de donner le nom de la première contrée qu'ils découvrent, à toutes celles qui sont derrière ou au-delà, quelques grandes souvent & quelque vas-

tes qu'elles ſoient. Ainſi les Européens qui paſſoient en Orient, ayant trouvé d'abord la petite *Aſie*, dont je viens de parler, qui dans ces temps-là ſe nommoit ſimplement *Aſie*, ils donnerent ce nom à tout le pays qui étoit derrière; c'eſt-à-dire, a toute l'Anatolie, & enſuite généralement à toute la grande *Aſie*. De cette remarque très-ſimple, mais très-vraie, il s'enſuit que c'eſt à la petite *Aſie* qu'il faut attribuer & ajuſter tout ce qu'on dit de l'origine du nom *Aſie*, & que tout ce qui ne peut lui convenir, eſt faux.

Iſidore, Etym. Liv. XIV. dit que ce nom vient originairement d'*Aſia*, fille de l'Océan, & de *Thetis*, femme de Japhet. Si cela eſt vrai, comme il pourroit bien l'être, parce que les anciens noms de lieux ſont preſque tous des noms d hommes, il faut dire que la femme de Japhet fut appelée *fille de l'Océan* & *de Thetis* par une figure ou phraſe ordinaire dans la langue hébraïque, où בתיס, *fille de la mer*, ſignifie, qui demeure ſur la mer; ou plutôt que la terre à laquelle la femme de Japhet donna ſon nom pour quelque raiſon que nous ne ſavons pas, peut-être parce qu'elle y mourut, & y fut inhumée; peut-être parce qu'elle y demeura, & ne voulut point s'expoſer à la mer, en un mot, pour quelque raiſon qui n'eſt pas venue juſqu'à nous; que cette terre, dis-je, fut appelée; par un hébraïſme ordinaire, & élégant, *fille de la mer*, parce qu'elle étoit ſur la mer, maritime, que c'eſt une côte de mer; enſuite ſoit par erreur, ſoit par ignorance, on a tranſporté cette épithète à *Aſie* même, femme de Japhet; on a cru qu'elle étoit fille de la mer, c'eſt-à-dire, de l'Océan & de Thétis, & que c'étoit une épithète de celle qui avoit donné ſon nom à cette terre; ce qui paroiſſoit très-naturel, & non pas de la terre même, qui ne pouvoit être la fille d'une Divinité: en un mot, on a pris, comme en bien d'autres occaſions, dans le propre, ce qui n'avoit été dit que dans le figuré, grande ſource de l'Idolâtrie, & des fables. D'autres diſent que c'eſt un certain Aſius, fils de Cotys, & petit-fils de Manée, Lydien, dont parle Hérodote, *Liv. IV.*

Nos Savans modernes ont pris une autre route. Becmon prétend que *Aſia* eſt compoſée de אש, *es*, *ignis*, feu; & יה, *Ja*, nom propre de Dieu, abrégé; de ſorte que אשית, *Aſia*, ſignifie, *feu de Dieu*, *feu divin*; & ce nom fut donné à la vaſte contrée que nous appelons *Aſia*, parce que dans la Perſe & dans pluſieurs autres endroits de ce vaſte pays, on adoroit le feu. Mais, comme on l'a remarqué ci-deſſus, ce mot ne fut donné premièrement qu'à une partie de la côte de l'Anatolie, qui eſt ſur l'Archipel, où l'on ne fait point que le feu fût adoré, ſur-tout dans les premiers temps, & qui eſt bien éloignée de la Perſe. Bochart, dans ſon *Phaleg*, *Liv. IV. ch. 33*, *p. 337*. dérive ce nom d'un autre mot hébreu חצי, *Hhtſi*, qui ſignifie *moitié*, mais qui veut dire auſſi, *ce qui eſt au milieu. Joſ. X. 13. Jud. XVI. 2.* & il conjecture que ce nom fut donné à l'*Aſie* (il entend l'*Aſie* mineure, ou Anatolie) parce qu'elle eſt entre l'Afrique & l'Europe, & qu'elle s'avance au milieu des deux. Mais outre qu'il n'eſt pas ſûr qu'on ait donné ce nom d'*Aſie* qu'après qu'on eut fait la diſtinction des parties du monde, & regardé l'Europe & l'Afrique comme deux parties différentes; qu'il n'eſt pas ſûr quelles étoient les bornes de l'Europe dans les temps qu'on a mis le nom d'*Aſie* en uſage, & ſi elle s'étendoit au-deſſus de l'*Aſie* mineure; c'eſt ce que ce nom de milieu ne convient nullement à la petite contrée qui l'a porté d'abord & proprement, puiſqu'elle n'eſt point au milieu, mais au contraire tout à l'extrémité de l'*Aſie*.

ASILE. ſ. m. Lieu de franchiſe, & de refuge, où l'on n'oſe prendre un criminel qui s'y eſt réfugié. *Aſylum*, ou *aſylus*. Les égliſes en Eſpagne ſont des *aſiles* inviolables. Les aſſaſſins ſont indignes de jouir de l'*aſile* des égliſes. PASC. Les maiſons royales ſont des *aſiles* pour ceux qui craignent la priſon.

Nous vous voyons enfin: c'étoit là tous nos vœux;
Mais hélas, quelque beau que puiſſe être un aſile,
Un aſile *toujours nous marque un malheureux.* BUFF.

Ce mot vient de *aſilum*, mot latin, que Servius dérive du grec ἄσυλον, compoſé de la particule privative ἀ & du verbe συλάω, qui ſignifie, *je tire*; parce qu'on en pouvoit tirer perſonne ſans ſacrilège. On trouve dans la baſſe latinité *aſyle* pour *aſylus* & *aſylum*. Voyez les *Acta SS. Feb. Tom. III*, *p. 558* & *559*.

Les premiers *aſiles* furent établis à Athènes par les deſcendans d'Hercule, pour ſe défendre de la violence de ſes ennemis. Les autels, les tombeaux & les ſtatues des héros, étoient dans l'antiquité la retraite la plus ordinaire de ceux qui étoient preſſés par la rigueur des loix, ou opprimés par la violence des tyrans. Les temples étoient les *aſiles* les plus inviolables. On diſoit que les Dieux ſe chargeoient de punir le coupable, lequel imploroit leur miſéricorde; & les hommes ne doivent point être plus implacables qu'eux. Dieu avoit établi lui-même ſix villes de refuge parmi les Iſraélites; & les coupables s'alloient mettre en ſureté dans ces places privilégiées, lorſqu'ils n'avoient pas commis un crime de propos délibéré. Pour les Païens, ils accordoient une retraite, & l'impunité aux plus ſcélérats, afin de peupler les villes. Thèbes, Athènes & Rome, ne furent d'abord peuplées que du rebut des autres nations. On dit qu'autrefois à Lyon & à Vienne dans les Gaules, il y avoit des autels d'où l'on n'oſoit arracher les criminels; & il y a encore des villes en Allemagne qui ont conſervé ce droit d'*aſile*. Les Empereurs Honorius & Théodoſe avoient accordé ces immunités dans l'enceinte des égliſes; enſuite les Evêques & les Moines s'emparerent d'un certain territoire, au-delà duquel ils plantoient des bornes à la Juridiction ſéculière. Ils ſurent étendre ſi loin leurs exemptions, que les couvens s'érigeoient en forteresſes, où le crime étoit à l'abri, & bravoit la puiſſance du Magiſtrat. Depuis, l'on a ſupprimé la plupart de ces privilèges, qui ne ſervoient qu'à rendre la licence plus hardie. La ſureté des *aſiles* ne devoit être dans leur véritable inſtitution que pour les infortunés, & pour ceux que le haſard ou la néceſſité expoſoit à la rigueur de la loi. Alors la Juſtice elle-même ſemble demander qu'on lui arrache les armes des mains: c'eſt pour cela que Dieu avoit ordonné aux Iſraélites qu'ils euſſent ſix villes pour ſervir d'*aſile* aux malheureux. (*Deut. 19 Numer. 35.*) Trois de ces villes devoient être dans la terre de Chanaan, & trois au-delà du Jourdain. Mais dans la ſuite des temps on a fait un uſage odieux des *aſiles*, en les faiſant ſervir à protéger indifféremment, & les coupables malheureux, & les ſcélérats de deſſein formé.

Le Chambellan de l'Empereur Arcadius fut le premier qui abolit le droit des *aſiles*, auſſi fut-il le premier qui en eut du repentir. DE ROCH. Car un an après il fut contraint d'y venir chercher l'*aſile* qu'il avoit voulu fermer aux autres. GOD. C'étoit Eutrope favori d'Arcadius en 398. En 399 Arcadius, après la mort d'Eutrope, rétablit l'immunité des égliſes. ID. *Voyez* auſſi Tillemont, *Hiſt. des Emp. Tom. V*, *p. 437*.

Sous la première race de nos Rois ce droit d'*aſile* dans les égliſes étoit un droit très-ſacré, dont les conciles des Gaules recommandoient fort l'obſervation. Il s'étendoit juſqu'au parvis des égliſes, & aux maiſons des Evêques, & à tous les lieux renfermés dans leurs enceintes. Cette extenſion s'étoit faite pour ne pas obliger les refugiés à demeurer toujours dans l'égliſe, où pluſieurs choſes néceſſaires à la vie, comme de dormir & de manger, n'euſſent pas pû ſe faire avec bienſéance. Ils avoient la permiſſion de faire venir des vivres, & ç'auroit été violer l'immunité eccléſiaſtique que de l'empêcher. On ne pouvoit les tirer, ou les obliger à ſortir de-là ſans aſſurance juridique de la vie, & de la rémiſſion entière du crime qu'ils avoient commis, & ſans qu'ils fuſſent ſujets à aucune peine. L'*aſile* le plus reſpecté de tout l'Empire François étoit l'égliſe de S. Martin aux portes de Tours, & on n'auroit oſé le forcer, ſans ſe rendre coupable d'un ſacrilège très-ſcandaleux. P. DAN.

Pluſieurs anciennes villes, ſur-tout en Syrie, portent ſur leurs médailles le titre d'ΑΣΙΑΟΙ, avec celui de ſacrées, ΙΕΡΑΙ. Par exemple, ΤΥΡΟΥ ΙΕΡΑΣ ΚΑΙ ΑΣΥΛΟΥ, ΣΙΔΩΝΟΣ ΙΕΡΑΣ ΚΑΙ ΑΣΥΛΟΥ. Ces villes ſont

ſont Antioche, proche de Daphné, Antioche ſur l'Hyppus montagne de la Cœlesyrie, Aradus, Arethuſe, Byblis, Cæſarée de Philippe, ou la Paneade, la Capitoliade, Damas, Dor, Ephèſe, Laodicée, Lappa ville de Crete, Moca en Arabie, Nicopolis, Perge, Ptolemaïde, Samoſate, Seleucie, Sidon, Tyr, & dans Goltzius Gabale, & Thaplaque, &c. Cette qualité d'*aſile* leur avoit été donnée, dit M. Spanheim, à cauſe des temples qu'elles avoient, & en faveur des Dieux qui y étoient honorés, dont on ne vouloit pas que la religion fût violée. Ce titre étoit une ſauvegarde, & empêchoit que ces villes ne fuſſent pillées vexées, qu'on n'y fît aucune exaction, &c. Il a été auſſi donné à des Divinités. La Diane d'Ephèſe eſt appelée Θεὰ ἄσυλος. Le camp que formerent Romulus & Remus, & qui dans la ſuite devint une ville, fut d'abord appelé *aſile*, & ils y bâtirent un temple au Dieu *Aſylée*, Θεὸς Ἄσυλος.

ASILE, ſe dit auſſi de tous les lieux où on eſt en ſûreté. Cette foret, cette caverne lui a ſervi d'*aſile*. Ils firent emmener leurs femmes & leurs enfans à Carthage, comme dans un *aſile* aſſuré. VAUG. Il prétendoit trouver un *aſile* contre la perſécution de ſes ennemis. ABLANC. La ſolitude eſt un *aſile* contre les paſſions. M. SCUD.

ASILE, ſe dit figurément de tout ce qui donne ſecours, ou protection. Tous les pauvres venoient chez lui comme à leur *aſile*, pour implorer ſon aſſiſtance. Les peuples vivent ſous l'*aſile* des lois & de la Juſtice. Il n'y a point d'*aſile* contre la colère de Dieu pour les méchans. Faut-il que les cloîtres les plus reculés ne ſoient pas des *aſiles* contre vos calomnies? PASC. Le Seigneur eſt mon *aſile*. PORT-ROYAL. La mort eſt l'*aſile* de la vieilleſſe. Le ſavoir ſert d'ornement dans la bonne fortune, & d'*aſile* dans la mauvaiſe. ABLANC.

☞ ASILE. ſ. m. *aſilus*, inſecte approchant du taon qui tourmente beaucoup & pique vivement les bœufs. C'eſt pourquoi on appelle ces inſectes *muſca boaria* ou *buculana*.

ASIMA. ſ. m. *Aſima*. Nom d'un Dieu des Samaritains. On ne ſait guère quel Dieu c'étoit; on ſait ſeulement que c'étoit le Dieu des habitans d'Emath. La plupart des Rabbins veulent que ce fût un bouc, & le P. Kirker ſuit ce ſentiment dans *Œdip. Ægypt. T. I. Syn. IV. c. 20.* C'eſt-à-dire, qu'on le repréſentoit ſous la figure d'un bouc. R. Elias Levita eſt d'un autre ſentiment, il veut que ce fût un ſinge. *Voyez* le P. Kirker cité, & Selden *de Dis Syr. Syn. II. c. 9.* Abenezra, dans ſa préface ſur Ezra, dit que les Samaritains avoient corrompu le commencement de la Geneſe, & qu'ils avoient mis le nom d'*Aſima* au lieu de אלהים Dieu: au commencement *Aſima* créa. C'eſt une calomnie, comme Druſius, Seldenus, & d'autres l'ont remarqué.

ASINAIRE. *Aſinarius*. Fleuve de Sicile qu'on appelle aujourd'hui *Falconara*.

ASINAIRES. ſ. m. pl. ou adj. pris ſubſtantivement. *Aſinaria, orum*. Fêtes des Syracuſiens, inſtituées en mémoire de la victoire qu'ils remporterent ſur Nicias & Démoſthène, généraux des Athéniens, proche du fleuve Aſinaire, d'où cette fête prit ſon nom.

ASINARIA. Ile qu'on nomme par corruption *Zanara*. *Aſinari. Major Herculis inſula*. Elle eſt ſur la côte occidentale de l'île de Sardaigne, entre Caſtel Arragonèſe & Saſſari.

ASINE. adj. f. qui ne ſe dit qu'en cette phraſe, bête *aſine*, pour ſignifier un âne ou une ânesſe. On ſe ſert de ce mot au Palais, & dans toutes les procédures de Juſtice, pour éviter le mot d'*âne*, qui a quelque choſe qui excite la riſée quand on le prononce en public.

ASJOGAM. ſ. m. Arbre d'une groſſeur médiocre, de quinze pieds de haut, qui croît dans le royaume de Malabar, aux Indes Orientales. Le jus de ſes feuilles mêlé avec de la graine de cumin pulvériſée, eſt, à ce qu'on prétend, un bon remede pour la colique; & ces mêmes feuilles pulvériſées & priſes avec du ſucre & du ſandal jaune, purifient le ſang. *Ray, cité par James.*

ASIONGABER. Lieu de l'Idumée. *Aſiongaber*. Ce fut un des campemens des Iſraëlites. Ce lieu étoit ſur le bord de la mer-Rouge, ſur la côte du golfe Elanique, & près du bourg d'Elana. Soit qu'il fût déja conſtruit du temps de Moyſe, ſoit qu'on le conſtruisit dans la ſuite, ce fut un port conſidérable. Un des Ptolemées lui donna le nom de *Berenice*, qu'il portoit encore du temps de Joſephe. Au ſiècle de S. Jerôme il ſe nommoit *Eſia*, peut-être par corruption de ſon premier nom.

A S K

☞ ASKEATON ou ASCHERNE. Petite ville d'Irlande, dans la province de Munſter, au comté de Limerick, près du Shannon.

ASKEPE. ſ. m. On appeloit à la cour des Empereurs Grecs *Askepes*, ceux que nous appelerions aujourd'hui *Pages de la chambre*. Les *Askepes* étoient de jeunes enfans, qui ſe tenoient toujours tête nue au palais. Cet uſage fut aboli ſous Andronique Paléologue le jeune, qui l'avoit établi. *Voyez* Nicéphore Grégoras, *Liv. II.*

ASKÉPE, eſt un mot grec, qui vient de l'α privatif, & de σκεπω, *tego, velo*.

☞ ASKER-MOKREM. Ville d'Aſie, dans la Perſe, au pays d'Ahouaz, dans la Chaldée.

☞ ASKERSUND. Petite ville de Suède, dans la province de Néricie, ſur le lac Veter.

A S L

ASLANI. ſ. m. qu'on nomme auſſi, mais un peu improprement, *Aſſelani*. C'eſt le daller ou piaſtre de Hollande, qui a grand cours dans toutes les échelles du Levant. Les Turcs qui nomment un lion *Aſlani*, lui ont donné ce nom à cauſe ☞ que cette pièce porte pour empreinte la figure d'un lion de chaque côté.

ASLARD. Nom propre d'homme. *Voyez* ALARD.

A S M

ASMERE. Ville du Mogoliſtan, en Aſie. *Aſmera*. Elle eſt dans la province de Bando, près de la ſource du Padder, & au midi de Bando. *Aſmère* eſt célèbre par le tombeau d'un Mahométan nommé *Hoghe Moudée*, que les Mahométans de l'Inde viſitent fort.

ASMODEE, ou ASMEDEE. ſ. m. *Aſmodæus, Aſmedæus*. Nom que les Juifs donnent au Prince des Démons, ou au Roi des Démons, comme parle la paraphraſe chaldaïque ſur le *ch. 1.* de l'Eccléſiaſte. Rabi Elias Levita, dans ſon *Thisbi*, dit que les Rabbins enſeignent qu'*Aſmodée* étoit fils de Naama, ſœur de Tubalcain, & femme de Sehimron, & qu'elle fut encore mere de pluſieurs autres Démons. Il croit auſſi qu'*Aſmodée* eſt le même que Samaël.

Quelques-uns, & entre autres Buxtorf le pere, rapportent ce nom à אשם, ce qui ſignifie *pecher, être* ou *devenir coupable*. Il paroît plus naturel de le tirer de שמד, *ſamad*, qui ſignifie, *perdre, ravager, détruire*, ד, *daleth*, à la fin du mot n'eſt point lettre ſervile, même en chaldéen, & א l'eſt au commencement & à la fin. S'il vient d'אשם, *Aſcham*, il faut dire qu'il eſt compoſé de ce verbe, & de די, *ſatis, affatim*, pour marquer un grand pécheur.

☞ ASMODÉE, eſt le principal perſonnage de l'ingénieux roman intitulé le *Diable Boiteux*.

ASMOÉEN, EENNE. ſ. m. & f. *Aſſamonæus, Aſmonæus*. C'eſt un nom que Joſephe donne aux Machabées. Ce nom eſt originairement hébreu, & vient de חשמן, *hhſchman*, qui ſignifie un Grand, un Prince, un Seigneur. La mere de ſept enfans dont le martyre eſt rapporté au *II Livre des Machabées, ch. 7.* ſelon la tradition des Orientaux rapportée par Abulfarage, ſe nommoit *Aſchmuna*, ou *Schamunah*. Mais comme je ne ſais ſur quoi cette tradition eſt fondée, je m'en tiens à l'étymologie que j'ai rapportée; ajoutez à cela que ce ſont les Princes qui gouvernoient, enfans de Mathathias, & non pas les fils de cette généreuſe mere, que Joſéphe appelle *Aſmonéens*. Jonathas Machabée, le premier Grand-Pontife de la race des *Aſ-*

monéens. TILLEM. Antigone, le dernier Prince de la race des *Aſmonéens*, ou Machabées. ID. Le règne des *Aſmonéens*, à le prendre depuis la retraite de Mathathias juſqu'à la mort d'Antigone, dura 126 ans ſelon Joſephe; mais il y a de l'erreur dans le nombre, il faut dire 129 ans, & 105 à le prendre depuis Simon. Là (142 années avant JÉSUS-CHRIST) commence le nouveau royaume du Peuple de Dieu, & la principauté des *Aſmonéens*, toujours jointe au nouveau ſacerdoce. BOSS.

☞ ASMOUG. Nom d'un Démon, qui, ſelon la tradition des Mages ou de Zoroaſtriens, eſt un des principaux émiſſaires d'Ahermen qui eſt leur Prince, & l'auteur de tout le mal qui eſt au monde. D'HERBELOT. *Bibl. Orient.*

A S N

ASNA. Ville d'Egypte. *Aſna.* C'eſt l'ancienne *Syène.* Elle eſt dans le gouvernement de Girgio, ſur le bord occidental du Nil.

ASNE. *Voyez* ÂNE.

ASNÉE. *Voyez* ÂNÉE.

ASNERIE. *Voyez* ÂNERIE.

ASNESSE. *Voyez* ÂNESSE.

ASNIER. *Voyez* ÂNIER.

ASNIÈRE. *Voyez* ÂNIÈRE.

ASNON. *Voyez* ÂNON.

ASNONER. *Voyez* ÂNONNER.

A S O.

ASODES, ou ſelon quelques-uns, ASSODES. ſ. f. ou adj. pris ſubſtantivement. Terme de Médecine. Eſpèce de fièvre continue, dont le ſymptôme eſſentiel eſt une inquiétude ſi grande autour du cœur & de l'eſtomac, qu'on ne peut demeurer dans une même place. Le malade a des nauſées, quelquefois un vomiſſement aſſez conſidérable, *&c.* Ces ſymptômes font appeler cette fièvre en latin, *Febris anxioſa, implacida & faſtidioſa. Aſodes* eſt un mot grec ἀσώδης, ης, *faſtidioſus*, dégoûtant, inquiétant. Il vient de ἄσα, *faſtidium, anxietas*, dégoût, anxiété. On prononce *Aſſodès*, parce que le σ en grec, quoiqu'entre deux voyelles, n'a point la prononciation de notre ζ. COL. DE VILARS.

ASOLA. Ville de l'Etat de Veniſe. *Aſola.* Elle eſt dans le Breſſan, ſur la rivière de Chièſe, près du Mantouan, dont elle faiſoit autrefois partie.

ASOLO. Autre ville de l'Etat Vénitien. *Aſulum, Acelum.* Elle eſt dans le territoire de Trevigny, ſur une montagne, près de la ſource du Muſon, entre Padoue & Feltri.

ASOM. *Voyez* ASEM.

☞ ASONE, ſelon Corneille ASONO. Rivière d'Italie dans la Marche d'Ancone, où elle a ſa ſource dans l'Apennin. Elle ſe perd dans la mer Adriatique.

ASOPA. Bourg de Grèce. *Aſopa.* Il eſt dans le duché d'Athènes, à l'entrée ſeptentrionale du golfe d'Egine. On la prend pour l'ancienne ville des Grecs, nommée *Anaphyſtus*, ou *Anaphlyſtus.*

ASOPH. Nom de ville. *Voyez* AZACH. En France nous diſons *Aſoph.*

ASOPO. Rivière de Grèce. *Aſopus.* Elle coule dans la Livadie, & ſe décharge dans le golfe de Négrepont.

ASOPUS. Fleuve. *Aſopus.* Il y en avoit pluſieurs de ce nom. Un entre autres en Beotie, dont parle du Loir dans ſon Voyage du Levant. Il le met ſur le chemin d'Aulide, à Athènes, ſur lequel il trouve un ruiſſeau, qui eſt un bras de l'*Aſopus*, puis l'*Aſopus* lui-même qui arroſe une vallée. *Voyez p. 306.* Cet *Aſopus* de Béotie n'étoit qu'un bras du Céphiſe. C'étoit ſur le bord de cet *Aſopus* que l'on célébroit les fêtes de Bacchus. Les Poëtes faiſoient cet *Aſopus* fils de Jupiter.

Un autre *Aſopus* étoit en Theſſalie, & ſe jettoit dans le golfe d'Œta, près des Thermopyles.

Un troiſième *Aſopus* étoit en Macédoine, & baignoit Héraclée.

Le quatrième *Aſopus* étoit un fleuve du Péloponèſe, & arroſoit le territoire de Sicyone. Il venoit du mont Cœloſte, & ſe déchargeoit dans le golfe de Corinthe. C'eſt celui qu'on nomme aujourd'hui *Arhon.*

Le cinquième *Aſopus* étoit dans l'Aſie mineure, & baignoit Laodicée avec le Lycus.

ASOR, ou HHATSOR. ſ. m. Nom qui ſe donne à pluſieurs Villes dans l'Ecriture. Il ſignifie proprement, *Atrium, Villa.*

ASOR. Ville royale des Chananéens, & leur métropole, ou le ſiége du plus puiſſant de leurs Rois. Elle étoit très-forte. Joſué cependant la prit, & elle fut conſumée par le feu, & enſuite attribuée à la tribu de Nephthali. Elle n'étoit pas éloignée des frontières de la tribu d'Aſer. C'étoit au temps de JESUS-CHRIST, une des villes de la Décapole. On l'appelle *Aſſor, Haſor, Hazor, Eſer* & *Heſer.* On prétend que c'eſt l'*Antiopia* de nos jours.

Il y avoit encore un *Aſor* dans la tribu de Juda. *Joſué, XV, 25.* Un autre dans la tribu de Benjamin, qu'Adrichomius place mal-à-propos dans celle d'Ephraïm. Un autre nommé autrement *Heſron.*

A S P.

ASPAIS. ſ. m. & nom d'homme. *Aſpaſius.* La mémoire de S. *Aſpais* eſt marquée dans un très-ancien Martyrologe de l'égliſe collégiale de Notre Dame de Melun. La principale paroiſſe de cette ville s'appelle S. *Aſpais.* Ce mot s'eſt formé par corruption du latin *Aſpaſius*, qui ſignifie, *gracieux, aimable*, & vient d'ἀσπάζομαι, qui veut dire, *aimer, embraſſer, faire des careſſes.* Au reſte, cette corruption eſt très-ancienne. On voit, par un titre gardé dans l'Abbaye de S. Pierre de Melun, que la partie de cette ville qui eſt au ſeptentrion de la Seine, & à laquelle cette paroiſſe donne ſon nom, s'appeloit le *Bourg S. Aſpais*, dès le temps de Hugues Capet. *Liſez* les Notes de M. Chaſtelain, 1er *de Janvier.*

ASPALATHE, ou ASPALATH. ſ. m Terme de Pharmacie. C'eſt le bois d'un petit arbre épineux, peſant & maſſif, oléagineux, un peu âcre & amer au goût, de couleur purpurine & marquetée, aſſez odorant. Il approche des qualités, du goût, de l'odeur, de la peſanteur & de la figure du bois d'aloès. On les ſubſtitue l'un à l'autre, quand on en a beſoin dans les médicamens. Les Parfumeurs en uſent pour donner du corps à leurs parfums. Quelques Botaniſtes décrivent quatre ſortes d'*Aſpalathe.* Le premier eſt de couleur de buis, dur, ſolide, peſant, & de l'odeur des roſes, d'où vient qu'on l'appelle auſſi *bois de roſe.* Le ſecond eſt rouge de la même couleur que l'if, & d'une odeur très-agréable. Le troiſième eſt dur, tortu, noueux, de couleur brune au milieu, & ailleurs cendrée. Il a une odeur forte, ſemblable à celle d'un bouc, & un goût déſagréable. Le quatrième a ſon écorce cendrée, & le bois eſt de couleur de pourpre. Il a une odeur forte, qui frappe l'odorat auſſi vite & auſſi fortement que fait le caſtor. Il jette des branches en forme de ſarmens, & il eſt un peu épineux. *Voyez* BOIS D'ALOÈS.

Il y a d'autres plantes à qui on donne ce même nom, & qui ſont des eſpèces d'une plante, qu'on appelle *geniſta ſpartium.*

ASPARAGE. ſ. f. Vieux mot. Aſperge. Il vient du latin *aſparagus.* On a dit auſſi *eſpérague.*

ASPASIE. ſ. f. C'eſt le nom d'un médicament aſtringent dont on ſe ſert dans les maladies des parties naturelles des femmes. *Aſpaſia.* Il ne conſiſte qu'à prendre de la laine trempée dans une infuſion de noix de galle verte, & à l'appliquer ſur la partie. *Ceſalpin cité par James.*

ASPE. Nom de lieu. La ville d'*Aſpe*, *Aſpe vicio*, eſt une ville du royaume de Valence, en Eſpagne. *Aſpis.* Elle eſt ſur la rivière d'Elerda, à l'orient d'Origuella. Le bourg d'*Aſpe* au même royaume, s'eſt formé des ruines de l'ancienne ville d'*Aſpe*, qui étoit à deux lieues de-là, de l'autre côté de l'Elerda.

La vallée d'*Aſpe*, eſt une vallée de France, dans le Béarn. *Vallis Aſpenſis.* Elle eſt à l'occident de la val-

lée d'Oſſeau, le long de la rivière appelée le *Gave d'Aſpe*. Elle s'étend depuis le port de Pyrenegre, paſſage des Pyrénées, juſqu'à Oleron.

☞ ASPECT. ſ. m. *Aſpectus*, *conſpectus*. Ce mot ſignifie la même choſe que vue d'un objet. *Aſpect* fâcheux, deſagreable. A l'*aſpect* d'une perſonne, on juge ſouvent de ce qu'elle a dans l'ame, c'eſt-à-dire, en la voyant. A l'*aſpect* du ſupplice la conſtance s'évanouit. Je le vis; ſon *aſpect* n'avoit rien de farouche. RACINE. A l'*aſpect* agréable de tout ce qui m'environne, je ne puis m'empecher, malgré Virgile, de donner la préférence a l'automne ſur le printemps. L'ABBÉ GENEST, *dans les divertiſſemens de Seaux*.

La diſcorde, à l'aſpect d'un calme qui l'offenſe,
Fait ſiffler ſes ſerpens, s'excite à la vengeance.
BOIL.

☞ ASPECT, ſe dit auſſi d'un objet de vue. Ainſi l'on dit qu'une maiſon preſente un bel *aſpect*, que l'*aſpect* d'une maiſon eſt très-agreable, qu'une choſe fait un bel *aſpect*; pour dire, qu'une choſe paroit d'une belle ordonnance.

☞ ASPECT, ſignifie quelquefois la même choſe qu'expoſition.

ASPECT, ſe dit auſſi de la deſcription qu'on fait dans des cartes marines, des côtes, & des terres qui ſont ſur un parage, telles qu'elles ſe préſentent a la vue. Il y a de ces cartes dans les Routiers, où ſont depeints tous les *aſpects* & vue de terres qui ſervent a la navigation, & qui aident a la connoiſſance des côtes & rivages.

ASPECT. Terme d'Aſtronomie. C'eſt la ſituation qu'ont les étoiles & les planètes, les unes à l'égard des autres en diverſes parties du Zodiaque. Il y quatre *aſpects*. C'eſt ainſi que M. Perrault, dans ſes Remarques ſur Vitruve, croit qu'il faut lire, quoique dans le texte de Vitruve il y ait *ad quintum*. Le Sextil, quand les aſtres ſont éloignés de ſoixante degrés l'un de l'autre. *Hexagonum*. Le Quadrat de nonante. *Quadratum*. Le Trin de 120. *Trigonum*, *Triquetrum*, *Triangulum*. L'oppoſition, ou diamétral quand ils ſont à 180 degrés, *diametrum*. Kepler ajoute huit nouveaux *aſpects* aux anciens; ſavoir, le Demiſextil, qui contient un éloignement de 30 degrés; le Decil, qui eſt de 36 degrés; l'Octil, de 45: le Quintil, de 72; le Trédécil, de 108; le Seſquaté, de 135; le Biquintil, de 144; & le Quinqunx, de 150. Il y a des *aſpects* favorables, & de malins *aſpects*. Les bons *aſpects* ſont quand les planètes s'entrevoient d'un doux regard; comme l'*aſpect* Trine, & le Sextil. L'*aſpect* oppoſé, & le Quadrat, menacent de quelque malheur, ſelon les Aſtrologues.

☞ ASPECT, ou ASPECH. Bourg de France, dans le haut Comminge, avec juſtice royale. La Châtellenie d'*Aſpect* comprend Alargeert, Aſhix, Arbas, *Aſpect*, Caſtel-Viague, Eſcaich, Eſchen, Eſtaden, Ganties, Mauveſin, Montgault, Monſtracut, Pintis-Inard, Portel, Rovede & Salaich.

☞ ASPER. Petit poiſſon de rivière, fort commun dans le Rhône, ainſi nommé de la rudeſſe de ſes mâchoires & de ſes écailles. Il n'a point de dents, mais ſes mâchoires ſont âpres au toucher. Il eſt rougeâtre & parſemé de taches noires. ENCYC.

☞ ASPEREN. Petite ville des Provinces Unies, dans la Hollande, ſur la rivière de Linge, aux confins de la Gueldre hollandoiſe.

ASPERGE. ſ. f. *Aſparagus*. Plante qu'on cultive dans les jardins, quoiqu'on en trouve dans la campagne, où leurs pouſſes ſont bien plus maigres & d'un goût ſauvage. Ses racines ſont compoſées de pluſieurs filamens longs, gros comme de la ficelle, & ramaſſés enſemble en un collet conſidérable, fort dur, & d'où naiſſent pluſieurs tiges, que nous appelons *aſperges*, & que l'on mange avant qu'elles pouſſent leurs feuilles. Ces tiges deviennent enſuite branchues, hautes de trois pieds, & garnies de petites feuilles courtes, très-étroites, & comme capillaires, longues d'un demi-pouce. Ses fleurs naiſſent çà & là le long des branches. Elles ſont blanchâtres, à ſix pétales. A ces fleurs ſuccédent des baies rondes, rouges, groſſes comme des pois, & qui renferment quelques ſemences dures comme de la corne. On croyoit que l'*aſperge* ſauvage & l'*aſperge* du bord de la mer, étoient de ſimples variétés de l'*aſperge* cultivée; mais leur culture a fait voir qu'elles étoient des eſpeces différentes, qui ne dégénerent jamais en l'une ou en l'autre.

On mange les *aſperges* différemment apprêtées, tantôt à la ſauſſe blanche, tantôt a la vinaigrette, ou bien en guiſe de petits pois. Cette dernière maniere ſe pratique, ſur tout pour les *aſperges* menues. On emploie en Medecine les racines & les baies de *l'aſperge*. Ses racines ſont très apéritives, diurétiques; mais à la longue elles deviennent degoutantes dans les bouillons & dans les tiſannes, à cauſe de leur odeur & de leur goût, outre que l'urine en devient preſque toujours puante. Ses baies ſont très-adouciſſantes, & provoquent doucement les urines. L'induſtrie du jardinier peut faire venir des *aſperges* en hiver, par le moyen des rechauffemens du fumier de cheval nouveau fait. LA QUINT. Les *aſperges*, pour être bonnes, doivent être vertes, groſſes, tendres, & cultivées dans les jardins.

Le nom *d'aſperge*, vient du latin *aſparagus*, formé du mot grec ἀσπάραγος. Selon Galien, *Liv. II des Alimens*, les Grecs appeloient ἀσπάραγος, toute ſorte de jet tendre. C'eſt de-là que *les aſperges*, qui ne ſont autre choſe que des jets tendres, ont pris leur nom.

ASPERGER. v. a. Mot qui n'a guère d'uſage que dans les choſes de la Religion. Il ſignifie, arroſer avec de l'eau, ou quelqu'autre liqueur, en la faiſant tomber par petites gouttes avec une branche d'arbre, ou un goupillon, ou autre choſe propre à cela. *Aſpergere*, *inſpergere*. En quelques ſacrifices, on *aſpergeoit* le peuple avec du ſang de la victime. Dans l'égliſe on *aſperge* le peuple d'eau-benite. Un Traducteur des Pſeaumes a dit, *aſpergez* moi d'hyſſope, & je ſerai monde. Quel traducteur!

ASPERGE, EE. part. *Aſperſus*.

ASPERGÈS. ſ. m. Goupillon avec lequel on jette de l'eau-bénite. *Aſpergillum*, *aſperſorium*. Il faut prononcer le *s* final. On dit figurément & populairement, donner de l'*aſpergès* à quelqu'un; pour dire, le bien mouiller par plaiſir. Ce mot n'eſt pas du bel uſage. Il ſe dit auſſi du temps où ſe fait la cerémonie de jetter de l'eau bénite. On en eſt à l'*aſpergès*. Il va ſur les médailles des *aſpergès*, ou *aſperſoirs*, ſi l'on peut s'exprimer ainſi; c'eſt-à-dire, des inſtrumens avec leſquels les Pontifes jetoient l'eau luſtrale ſur les aſſiſtans. On les voit avec les autres vaſes pontificaux ſur des médailles de Ceſar, d'Auguſte, &c. & les Antiquaires, entr'autres Fabretti, diſent qu'ils étoient de branches d'arbres, de ſoies d'animaux, de laurier, ou d'olivier. *Voyez* ASPERSOIR.

☞ ASPERGILLUS. Genre de plante qui ne diffère du botrytis & du byſſus, que par l'arrangement de ſes ſemences qui ſont arrondies ou ovales. Elles ſont attachées à de longs filamens qui ſont droits & noueux, & qui tiennent, dans de certaines plantes, à un placenta rond ou arrondi; ſur d'autres eſpèces, ils ſont attachés au ſommet de la tige, ou aux rameaux ſans aucun placenta. ENCYC.

ASPERGOUTE. ſ. f. Cluſius, dans ſa traduction françoiſe de l'Hiſtoire des Plantes de Dodiens, ou Dodonce, appelle *aſpergoute* menue, ou étoilée, l'*Aſter aticus*, *caruleus*, *vulgaris C. B.* autrement *Inguinalis*, à cauſe qu'on la croyoit bonne pour réſoudre les tumeurs des aînes. Cette plante eſt commune en pluſieurs endroits du royaume. Ses racines ſont fibreuſes, vivaces, & jettent quelques tiges ligneuſes, rondes, un peu velues, hautes d'un pied, branchues vers leurs extrémités, & garnies de feuilles longues d'un pouce, larges d'un demi-pouce, arondies, velues, & d'un vert-pâle cendré. Ses fleurs naiſſent à l'extrémité des tiges & des branches; elles ſont radiées, compoſées de fleurons jaunes qui occupent le diſque ou le centre, & de demi-fleurons pourprés qui forment leur couronne. Ces fleurs ſont ſuivies de ſemences menues, étroites, & chargées d'une aigrette. Ce mot *aſpergoute* n'eſt pas uſité: cependant M. le Clerc de Hollande, dit auſſi que cette plante s'appelle en françois *aſpergoute*.

ASPÉRITÉ. f. f. Terme de Phyſique, ſynonyme à âpreté. Qualité de ce qui eſt rude, âpre, raboteux. *Aſperitas.* L'inégalité & l'*aſperité* des parties du fer les empêchent de gliſſer facilement les unes ſur les autres, comme font celles des autres métaux plus malléables. JOURNAL DES SAV. On lit dans les Mémoires de Trevoux, Juin 1726: On fut ſurpris de voir que le cœur du P. Marquet, Jéſuite, avoit des adhérences extraordinaires ſemblables à des inégalités très-dures & de différentes figures, & que ces inégalités étoient de petits os tous hériſſés de pointes & d'*aſpérités*.

☞ Ce mot préſente la même idée au figuré. *Aſperité* de caractère.

ASPÉROSA. Ville de la Turquie en Europe. *Aſperoſa.* C'eſt l'ancienne Abdera, qu'on nommoit *Abdère la belle*, & qui fut épiſcopale, ſuffragante de Philippopoli. Les Abdérites ayant été frappés d'une maladie épidemique qui les rendoit furieux, on appela *Abderitica mens*, un homme furieux. *Aſperoſa* eſt dans la Romanie, ſur la côte de l'Archipel.

ASPERSER. v. a. Qui ſignifie la même choſe qu'*aſperger*. Vous *aſperſerez* le haut de la porte, & les poteaux. PORT-R. Ce mot n'a pas fait fortune.

ASPERSION. f. f. L'action d'aſperger, ☞ d'arroſer, ou de jetter çà & là avec un goupillon ou une branche de quelque arbriſſeau, de l'eau ou quelque autre fluide. *Aſperſio.* On le dit particuliérement en parlant de l'eau bénite. Légère *aſperſion.* A l'*aſperſion* de l'eau-benite. La loi moſaïque étoit une ſervitude, par le grand nombre d'*aſperſions* & de cérémonies qu'elle ordonnoit. S. EVR.

ASPERSION. On dit, baptiſer par *aſperſion*, à la différence du baptême par immerſion. *Voyez* ces mots & BAPTÊME.

ASPERSION, ſe dit au figuré, quand dans les diſcours de piété on parle du cœur & de la conſcience; & alors il ſignifie, un ſaint épanchement, un ſaint arroſement de la grace ſur l'ame. Avoir le cœur purifié des ſouillures de la mauvaiſe conſcience par une *aſperſion* intérieure. PORT-R.

ASPERSOIR. ſ. m. Goupillon à jetter de l'eau bénite. C'eſt un bâton de métal, ou de bois proprement tourné, long d'un pied & demi, au bout duquel on attache pluſieurs brins de poil, pour prendre l'eau-bénite, & pour en faire aſperſion. *Aſperſorium.* On a auſſi appelé l'*aſperſoir*, *Vulpilio*, parce qu'autrefois on ſe ſervoit d'une queue de renard pour faire l'aſperſion. *Voyez* ASPERGÈS.

☞ Les anciens ſe ſervoient de pareils inſtrumens garnis de crins de cheval pour s'arroſer d'eau luſtrale.

ASPÉRULE. ſ. f. *Aſperula*, *aſperugo.* Plante qui pouſſe pluſieurs petites tiges à la hauteur d'un pied. Ses feuilles ſont ſemblables à celles du grateron, mais un peu plus larges & moins rudes, un peu velues, diſpoſées au nombre de ſix ou ſept autour de chaque nœud des tiges attachées à des pédicules. Elles forment un petit godet de couleur blanche, découpé ordinairement en quatre parties; il leur ſuccéde un fruit ſec, qui contient deux petites ſemences preſque rondes & collées enſemble. Sa racine eſt menue, filamenteuſe, & rampante en terre. Cette plante rend une odeur douce & agréable. Elle vient dans des lieux montagneux & dans les bois. Elle fortifie le cœur, leve les obſtructions, excite l'urine, & les mois aux femmes, hâte leur accouchement, étant priſe en infuſion ou en décoction, & eſt vulnéraire, ſi on l'applique extérieurement.

ASPHALION. ſ. m. Terme d'Aſtronomie. Nom de Neptune, à qui les Rhodiens bâtirent un temple dans une île nouvelle qui parut ſur mer, & dont ils ſe mirent en poſſeſſion. Ce nom ſignifie, *ferme*, *ſtable*, *immobile*, & répond au *Stabilitor* des Romains, pour marquer que ce Dieu avoit affermi cette île au deſſus de la mer. Il eut pluſieurs autres temples dans la Grèce ſous ce nom, parce que, comme on lui attribuoit le pouvoir d'ébranler la terre, on lui donnoit auſſi celui de l'affermir & de la rendre ſtable.

ASPHALITE. ſ. f. *Aſphalites.* Terme d'Anatomie. C'eſt le nom qu'on donne à la cinquiéme des vertébres des lombes, parce qu'elle eſt conſidérée comme l'appui & le ſoutien de toute l'épine des lombes.

Ce nom vient de l'α privatif, & de σφαλλω, *ſupplanter.*

ASPHALTE. ſ. m. Bitume, ciment naturel. *Aſphaltus*, *Bitumen.* ☞ On avoit donné ce nom au bitume de Judée, parce qu'on le tire du lac *Aſphaltite.* On le trouve nageant ſur la ſurface des eaux de ce lac.

☞ En général on appelle *Aſphalte* tout bitume ſolide, tel que celui qu'on a trouvé en Suiſſe au commencement de ce ſiécle. L'*Aſphalte* des Grecs eſt le bitume des Latins. La tour de Babel fut bâtie par les enfans de Noé avec des briques & de l'*aſphalte* qui leur ſervoit de ciment. L'arche de Noé fut auſſi enduite d'*aſphalte*, ſelon les Septante. Car le texte hebreu appelle différemment la matiere dont cet arche fut goudronnée, & celle qui ſervit de mortier pour bâtir la tour de Babel; l'une eſt חמר, *Hhomar*, & l'autre כפר, *Chaphar.* Il y a près de Babylone une mine ou carriére de pierre d'*aſphalte*, dans la vallée de Siddin. La difficulté qu'il y a d'avoir de cette pierre pure, & qui ne ſoit point mélangée, eſt cauſe qu'on ne la recherche point aujourd'hui. Les Aſiatiques n'en laiſſent ſortir de leur pays, qu'après l'avoir fondue avec de la poix. La mer-Morte en Judée donne de l'*aſphalte.*

Un Profeſſeur grec, & Docteur en Médecine, nommé *Erini d'Heyrinys*, prétend avoir découvert de l'*aſphalte* au Val Travers, dans le comté de Neufchâtel, & il a fait ſur cela une Diſſertation imprimée à Paris en 1721, dans laquelle il enſeigne la maniére d'employer cet *aſphalte*, tant ſur la pierre que ſur le bois, & les utilités d'une huile que l'on en tire, & rapporte pluſieurs expériences qui en ont été faites. Cette huile eſt bonne contre les angelures & contre la gale. Elle guérit auſſi le claveau des moutons.

Au reſte, il faut dire *Aſphalte*, & non pas *Alphalte*, car ce mot ne peut venir que du grec, or en grec, c'eſt ἀσφαλτος, & non point ἀλφαλτος; & les Latins, comme Pline, appellent la mer-Morte en Judée, *Lacus Aſphaltites*, & non pas *Alphaltites.*

Nous ne parlons point du verbe *alphalter*, (*aſphalter*) que M. d'Heyrinys a forgé, & dont il faut bien ſe donner de garde de ſe ſervir.

ASPHALTITE, ou ASPHALTIDE. ſ. m. *Aſphaltites.* Le lac *Aſphaltite*, *Lacus Aſphaltites*, c'eſt le nom d'un lac de Judée que l'Ecriture appelle *mer-Morte*, *mare Mortuum.* Voyez ce mot à ſa place. Quelques Auteurs diſent auſſi en latin, *Aſphaltus*, *Aſphaltis.* Je doute que ces noms ſe trouvent dans de bons Auteurs. Celui qui a traduit la vie de S. Theodoſe, Abbé, rapportée par Bollandus, *T. I. p. 285*, dit *Aſphaltidis lacus.* Je voudrois un autre garant. *Aſphaltite* eſt un mot grec, qui vient de ἀσφαλτος, qui ſignifie *bitume*; & ce lac a été nommé *Aſphaltite*, c'eſt-à-dire, bitumineux, parce qu'il eſt plein de bitume, qui ſe détache de ſon fond, & s'éléve ſur la ſurface de ſes eaux. Les habitans l'appellent *Sorban*, dit *Junius.* Les Arabes l'appellent *Rahheret Lut*, lac de Lot. Voici ce que le P. Nau dit dans ſon *Voyage de la Terre Sainte*: Je m'informai auſſi de lui (d'un Abbé Grec du Monaſtére de S. Saba) du bitume que les Auteurs diſent que l'on y recueille..... Il me répondit que l'on ne l'y trouvoit point en tout temps; mais qu'en certaines années ce bitume ſembloit ſortir comme de deſſous l'eau, (c'eſt probablement des endroits où l'Ecriture dit qu'étoient les puits de bitume, *Gen. XIX.*) qu'il s'élevoit à la ſurface du lac, & s'y aſſembloit quelquefois de la groſſeur d'un navire; qu'il flottoit au gré du vent, qui enfin le portoit à quelque côte où il s'arrêtoit, & où quelquefois il ſe rompoit en diverſes piéces; que les Arabes le ramaſſoient avec ſoin, & que le Baſſa de Jéruſalem en avoit ſa part, & leur en laiſſoit prendre la leur; qu'il s'en formoit de cette ſorte diverſes maſſes de différentes groſſeurs en divers endroits. *Voyez* Joſéphe, *Lib. V, de bello Jud. c. 5.* Tacite, *Liv. V. Hiſt. c. 6 & 7.* Solin, *ch. XXXIII.* Juſtin, *Liv. XXXVI, c. 3 6, c. 3.* Pauſanias, *Liv. V.* Héſychius explique ἀσφάλτιτις, *Aſphaltite*, par ἐρυθρὰ θάλασσα, *mer-Rouge.* Bochart, *Phaleg, Lib. I, c. 2*, croit que c'eſt à cauſe

de la couleur du bitume. Peut-être auſſi qu'Héſychius s'eſt trompé, & qu'il a confondu ces deux mots à cauſe de leur proximité; ou plutôt parce qu'on appeloit mer-Rouge toutes les mers du côté de l'Arabie, l'Océan, le detroit Arabique, le detroit Perſique, comme nous l'avons dit au mot *Detroit Arabique*: il a appelé du même nom ce grand lac de l'Arabie, qu'il a regardé comme une partie de la mer-Rouge, & peut être comme y ayant ſa ſource & en ſortant. Nos Dictionnaires diſent *Aſphaltide*. S'il étoit reçu, nous le dirions auſſi, mais n'y ayant point d'uſage ſur ce mot, nous croyons qu'il faut ſuivre le grec & le latin, & dire *Aſphaltite*.

ASPHAR. Lac de la Terre-Sainte. *Aſphar*. Il étoit dans la tribu de Juda, entre Gabaa & Janoé, près du déſert de Thecua; ☞ c'eſt apparemment la même choſe que le lac Aſphaltite. Il eſt dit dans le premier Livre des Machabées, que Jonathas & Simon ſe retirerent dans le deſert de Thecua, près du lac d'*Aſphar*. Or on ne connoit point d'autre lac aux environs de Thecua que celui qui eſt nommé *Aſphaltite*. Les Vocabuliſtes prononcent hardiment que c'eſt le même lac. Leurs déciſions ſont quelquefois haſardées.

ASPHODÉLE, ou ASFODELE. ſ. f. *Aſphodelus*. On diſoit autrefois *aſfrodille*. Plante dont les racines ſont en bottes, c'eſt-à-dire, compoſées de pluſieurs navets ramaſſés à leur collet en une botte, d'où partent pluſieurs feuilles vertes, longues, étroites, pointues, & pliées en une goutière, triangulaires, & d'entre leſquelles s'élève une tige ronde, liſſe, nue, quelquefois branchue, haute de quatre à cinq pieds, & terminée par un épi de fleurs blanches, rayées extérieurement par des lignes purpurines, découpées en ſix parties; le piſtil, qui occupe le milieu de la fleur, devient un fruit vert, arrondi, gros comme une moyenne noiſette, diviſé en trois loges, qui renferment chacune pluſieurs ſemences triangulaires. Elle croit communément en Languedoc; on la trouve auſſi dans d'autres provinces du royaume. Ses racines, quoique deſagréables & âcres, ont cependant ſervi de nourriture à des peuples entiers; & dans des années de diſette on en a fait du pain; on les mangeoit auſſi du côté de Bordeaux comme des navets. On plantoit anciennement l'*aſfodéle* auprès des tombeaux, afin que les manes du cadavre puſſent trouver de quoi ſe nourrir. Porphyre dit dans une de ſes épigrammes pour inſcription ſur un tombeau: *Au dehors je ſuis muni de mauve & d'*aſfodéle, *& au dedans de moi je ne renferme qu'un cadavre*. Il y a une eſpèce d'*aſfodele* qu'on cultive dans les jardins à cauſe de ſa fleur. *Aſphodelus luteus*. ☞ C'eſt un genre de plante à fleur en lis, compoſée d'une ſeule pièce, découpée en ſix parties, qu'on appelle *Lis aſphodéle*.

ASPHYXIE. ſ. f. Terme de Médecine. C'eſt une privation ſubite du pouls, de la reſpiration, du ſentiment, & du mouvement, ou un abattement conſidérable & ſubit de toutes les forces du corps & de l'eſprit, en ſorte qu'on reſte comme ſi on étoit mort. L'*aſphyxie* eſt le dernier degré de la ſyncope. Ce mot eſt grec, ἀσφυξία, privation de pouls dans toutes les artères. Il vient d'α privatif, & de σφυξα, *pouls*, *pulſation*. COL DE VILLARS.

ASPIC. ſ. m. Petit ſerpent fort venimeux. *Aſpis*. La morſure d'un *aſpic* ne ſe guérit point: c'eſt un aphoriſme d'Hippocrate, qui ſe trouve auſſi dans l'Ecriture au chap. 32, du Deuteron. v. 33, ſur-tout quand il mord après avoir mangé une grenouille, comme dit Bochart en ſa Zoographie. Ils ont, dit l'Ecriture, le poiſon de l'*aſpic* ſur leurs lèvres. AB. DE LA TR. Les Egyptiens adoroient l'*aſpic*. Voyez le P. Kirker, *Œd. Æg. Tom. III. p. 187*.

Quelques-uns font venir ce mot du grec σπιζω, *ſibilo*: d'autres de ſa figure ronde, qui s'appelle en grec ἀσπις, un *bouclier*, parce que ce ſerpent ſe met ordinairement en rond, principalement quand on l'attaque; ce qui repréſente la figure circulaire du bouclier. Sa tête, qu'il élève du milieu de ce cercle, repréſente ce que les Romains appeloient *ombo* dans leur bouclier. ☞ Quelques-uns prétendent qu'il eſt ainſi nommé, à cauſe que ſa peau eſt rude. *Aſpis ab aſperitate cutis*.

Matthiole diſtingue trois eſpèces d'*aſpics*, dont l'un eſt nommé *Ptyas*, parce qu'il jette ſon venin au loin comme s'il crachoit: le ſecond *Cherſéen*, qui a pris ſon nom de ce qu'il ſe nourrit loin de la mer: le troiſième *Chelidonien*, parce qu'il eſt noir ſur le dos, & blanc ſous le ventre, comme les hirondelles. Les plus grands *aſpics* ſont ceux qui ſe nourriſſent ſur la terre. Il y en a quelquefois de cinq coudées de long, & ſur-tout les *Ptyas*, qui ont une couleur cendrée, verte & jaune. Nicander dit qu'un homme piqué d'un *aſpic* devient vert & pâle, perd la vûe, paroit endormi, & meurt ſans ſentir aucune douleur. Il ne peut vivre que huit heures, & ſouvent meurt au bout de trois. Ceux qui ſont piqués des *aſpics* Chelidoniens meurent ſur le champ. L'*aſpic* fait une piqûre fort délicé, comme la pointe d'une aiguille. Le mâle fait deux piqûres, & la femelle quatre, comme les vipères; & ſon venin fait congeler le ſang dans les veines & les artères. Il y a auſſi un *aſpic* ſourd qui a des taches jaunes ſur une peau griſe, qui eſt le plus dangereux de tous.

☞ Tout ce que l'on dit de ce reptile paroit fort incertain, & en partie fabuleux.

☞ On a donné le nom d'*aſpic* à un ſerpent de ce pays-ci, aſſez commun aux environs de Paris, plus effilé & un peu plus court que la vipère. Il a la tête moins aplatie; il n'a point les dents mobiles comme la vipère. Son cou eſt aſſez mince. Ce ſerpent eſt marqué de taches noirâtres ſur un fonds de couleur rouſſâtre, & dans certain temps les taches diſparoiſſent. Notre *aſpic* mord & déchire la peau par ſa morſure: mais on a éprouvé qu'elle n'eſt point venimeuſe, au moins on n'a reſſenti aucun ſymptôme de venin, après s'être fait mordre par un de ces ſerpens, au point de rendre du ſang par la plaie. ENCYC.

☞ On indique pluſieurs remèdes contre la piqûre de l'*aſpic*. Le meilleur eſt de n'avoir point de peur.

ASPIC, ſe dit figurément d'un médiſant, & d'une médiſante. *Maledicus*. C'eſt une langue d'*aſpic*, c'eſt un *aſpic*.

ASPIC, eſt auſſi une ancienne pièce d'artillerie, qui eſt une demie couleuvrine bâtarde du calibre de douze livres.

ASPIC, eſt auſſi une plante, qui eſt une eſpèce de lavande, qui a une fleur bleue, & une odeur & un goût fort. *Pſeudonardus*. L'*aſpic* a quantité de branches dures comme du bois, & comme celles du romarin: ſes feuilles ſont longuettes, étroites, épaiſſes, & en grand nombre, plus fortes, plus larges, & plus blanches que celles de la lavande. A la cime des branches naiſſent les fleurs en épis de couleur rouge, avec un long pied carré & mince. L'*aſpic* naît de lui même ſur des collines ſéches & pierreuſes, & expoſées au ſoleil, particuliérement en Languedoc. Il fleurit au mois de Juin & de Juillet. Il eſt apéritif & digeſtif. Ses fleurs fortifient l'eſtomac, deſopilent la rate, &c. CHOM. On en fait une huile qu'on nomme *l'huile d'aſpic*, qui prend feu aiſément, & qu'il eſt impoſſible d'éteindre, dont les Peintres ſe ſervent.

L'huile d'*aſpic* eſt une huile eſſentielle de la lavande. Lorſque la plante eſt en fleur, & que les épis ſont preſque ſecs, on les met dans un grand alambic avec beaucoup d'eau. Après quelques jours de macération, on diſtille le tout. Il ſort avec l'huile une eau qui eſt de couleur jaunâtre ambrée. Voila la bonne huile d'*aſpic*, telle qu'elle doit être ſans altération. On choiſit l'épi de cette plante préferablement à toute autre partie, parce que c'eſt celle qui contient le plus d'huile eſſentielle. On ſophiſtique & on mélange, on gâte l'huile d'*aſpic* par le mélange de l'eſprit de vin & d'autres ingrédiens qui l'altèrent. *Voyez* M. Geoffroy, *Mem. de l'Acad. des Sc. 1715, p. 236 & ſuiv.* où il enſeigne les moyens d'avoir de bonne huile d'*aſpic*. L'huile d'*aſpic* ſert au vernis & à l'émail.

Tout cela n'eſt point exact. *Aſpic* eſt un terme impropre de Botanique, qui ſe dit par corruption pour Spic. On appelle ainſi la lavande à feuilles larges. *Lavandula latifolia*, ou *ſpica*. Voyez LAVANDE. On dit

encore très-improprement huile d'*aſpic* ; pour parler correctement, on doit écrire & dire l'huile de ſpic, *oleum ſpicæ*. On crie à Montpellier en certains temps ſous le nom de ſpic, les ſommités fleuries & deſſechées de la lavande à feuilles larges, ou grande lavande.

ASPIC D'OUTREMER. Ce n'eſt pas un épi qui naiſſe à la cime du nard, mais c'eſt la racine qui a la figure d'un épi. Cet épi eſt de couleur de fer, d'un goût amer, & d'une odeur qui n'eſt pas deſagreable. Il croit dans les montagnes de l'Inde. Il eſt aſtringent, abſterſif, apéritif & fortifiant. CHOM.

ASPIDISQUE. ſ. m. *Aſpidiſcus*. Signifie proprement un petit bouclier, ou ſes ornemens exterieurs : mais on donne ce nom par metaphore au ſphincter de l'anus, auquel il ſert en quelque ſorte d'anneau, comme nous l'apprend Cœlius Aurelianus, cité par James.

ASPIDO. ſ. m. Riviere de la Marche d'Ancone, dans l'Etat de l'Egliſe, en Italie. *Aſpis*. Elle ſe joint au Muſone vis-à-vis de Laurete, & ſe décharge avec cette riviere dans le golfe de Veniſe.

ASPIRANT, ANTE. adj. Qui aſpire à quelque choſe, qui veut y parvenir. *Aſpirans, contendens ad*. Il n'eſt guère d'uſage au propre.

ASPIRANT, ſe dit auſſi au ſubſtantif, de tous ceux qui pourſuivent leur réception en quelques degrés ou maîtriſes. *Candidatus*. C'eſt un *aſpirant* au doctorat ; un *aſpirant* à la maîtriſe. L'Ordonnance veut que les *aſpirans* à la maîtriſe des Corps des Marchands, ſoient interrogés ſur les parties doubles & ſimples. *Aſpirant* Apothicaire. *Voyez* APOTHICAIRE.

ASPIRANT, ANTE. adj. *Vocalis ſpiritu aſpero elata*. Terme de Grammaire, qui ſe dit de certaines lettres qu'on aſpire, & dont la prononciation eſt plus forte que celle des autres. Si on ne faiſoit point l'*h aſpirante* dans le mot de *Héros*, on feroit une facheuſe équivoque. VAUG. REM.

ASPIRANTE. ſ. f. *Quæ aſpirat, contendit*. C'eſt parmi les Religieuſes, une fille qui ayant fait ſon noviciat, aſpire à être reçue, & à faire ſolennellement les vœux que ſon Ordre exige.

C'eſt auſſi une fille qui après avoir achevé ſon apprentiſſage, aſpire à être reçue maîtreſſe, & ſe préſente pour cet effet aux Jurées de ſon métier, pour faire le chef-d'œuvre qu'elles lui donneront, ſelon leurs ſtatuts.

En termes de Méchanique, on appelle une Pompe *aſpirante*, celle qui élève l'eau juſqu'à 32 pieds, ſans autre compreſſion que celle qui ſe fait par la peſanteur de l'air extérieur, & dont on attribuoit autrefois l'effet à la crainte du vide. *Anthlia*.

☞ On l'appelle *aſpirante*, parce qu'elle élève l'eau en la tirant, à la différence de celle qui l'élève en la pouſſant. Dans les pompes *aſpirantes*, dont le méchaniſme n'eſt pas différent de celui des ſeringues ordinaires, l'eau doit s'élever juſqu'à 32 pieds. En effet une colonne d'eau de 32 pieds de hauteur doit être en équilibre avec une colonne d'air de la hauteur de l'atmoſphère terreſtre, parce qu'une colonne d'eau de 32 pieds de hauteur eſt en équilibre avec une colonne de mercure de 29 pouces.

ASPIRATION. ſ. f. Action de celui qui reſpire, & qui tire ſon haleine, ou l'air extérieur en dedans pour rafraîchir ſes poumons. *Adſpiratio*. Il n'eſt d'uſage que dans le dogmatique. Les Médecins diſent auſſi *inſpiration*, & l'oppoſent à *expiration*, qui eſt l'action par laquelle on repouſſe ce même air au-dehors.

☞ ASPIRATION, ſe dit auſſi en Phyſique & en Hydraulique, en parlant des pompes qui ſervent à l'élévation des eaux. Ce mot n'eſt point ſynonyme d'aſcenſion, comme le diſent les Vocabuliſtes. Il eſt abſolument relatif à la manière dont les eaux ſont élevées. Une pompe qui agit par *aſpiration*, par oppoſition à celle qui agit par *compreſſion*. Pompe *aſpirante*, pompe *foulante*.

ASPIRATION, eſt auſſi un terme de Grammaire. *Vocalis elatio fortior, aſperior*. Il ſignifie une prononciation forte qui ſe fait en aſpirant, & qui ſe tire du goſier : ce qui ſe pratique à l'égard de l'*h* dans un grand nombre de mots où cette *h* eſt aſpirée. Ainſi on ne doit point prononcer ſans *aſpiration* ces mots, Harangue, Hache, Hameau, Héros, Hollande, &c. Et par conſéquent la voyelle, quand il s'en trouve une devant, ne ſe perd point.

L'ASPIRATION, que les Grecs appellent *Eſprit*, & qu'ils marquent ſur les voyelles d'une manière différente des lettres, eſt cependant une vraie lettre, comme toutes les autres, & une veritable conſonne. C'eſt un paradoxe de Grammaire, mais qui pour être paradoxe n'en eſt pas moins indubitable. Pour le montrer, il faut ſuppoſer d'abord que quand nous parlons ici de lettres, nous n'entendons pas les caracteres de l'alphabet, qui ſont arbitraires, & qui varient ſouvent ſelon les langues & dans les peuples, & dans le même peuple ſelon le uſage, & même quelquefois ſelon la fantaiſie des particuliers ; les uns, par exemple, écrivent des *aſpirations*, ou lettres aſpirées, où les autres n'en mettent point, quoique tous prononcent de la même manière ; comme dans *huomo, huomini*, mot italien, qu'on écrit auſſi *uome, uomini*. Il en eſt de même en d'autres, comme beſte, que nous écrivons avec un *ſ*, ou bête avec un accent circonflexe, & cent autres ſemblables. Mais nous parlons des ſons naturels que peuvent former dans l'homme les organes de la parole, c'eſt-à-dire, le goſier, la bouche, la langue, le palais, les dents, les lèvres, le nez. Ces ſons ſont de deux ſortes ; les uns ſimples, les autres compoſés ou modifiés. Les ſons ſimples ſont ceux qui ſe prononcent par un ſeul mouvement de l'organe, comme *a, e, i, o, u*, &c. Les ſons compoſés ſont ces mêmes ſons ſimples modifiés par un mouvement de l'organe ſurajouté au mouvement néceſſaire pour prononcer le ſon ſimple. Par exemple, pour prononcer *ap*, il faut que la bouche faſſe deux mouvemens, l'un qu'elle feroit pour prononcer l'*a* tout ſeul, & l'autre néceſſaire pour exprimer le *p*. De même dans *ir* & *oc*, &c. ou dans *ba, be, bi*, &c. Tout ſon, ou tout effet du mouvement articulé de l'organe de la parole, eſt donc ou un ſon ſimple, ou une modification de ſon ſimple, qui jointe au ſon ſimple fait un ſon compoſé. Les ſons ſimples ſont ce que nous appelons *voyelles* ; les modifications, ou modificatifs, ſont ce que nous appelons *conſonnes*.

L'ASPIRATION, eſt une ſuite, un effet d'un mouvement que fait quelqu'un des organes de la voix ; c'eſt donc néceſſairement ou un ſon ſimple, ou une modification des ſons ſimples, c'eſt-à dire, ou une voyelle, ou une conſonne. Ce n'eſt point une voyelle ; car ce n'eſt point un ſon ſimple, qui puiſſe ſe prononcer ſeul, c'eſt-à-dire, qui réſulte d'un mouvement de l'organe, qui ſeul & par lui-même faſſe un ſon. C'eſt donc un modificatif ; & en effet il en a toutes les qualités. Car 1°, il reſulte d'un mouvement de l'organe, qui de ſoi ne produit aucun ſon ; l'eſprit doux, ou l'eſprit apre des Grecs, notre *h* aſpirée, auſſi-bien que l'*h* des Allemans, des Anglois, & des autres peuples, ne fait pas plus de ſon par elle-même que le *b*, le *c*, le *d*, &c. il en eſt de même de l'*aleph*, du *hheth*, du *caph*, du *aïn* des Hébreux, des Chaldéens, des Syriens, des Arabes, & de preſque de toutes les langues orientales. 2°. Au contraire notre *h*, les eſprits des Grecs, & les autres aſpirées dont je viens de parler, ſe prononcent avec toutes les voyelles, comme ce que nous appelons conſonnes ; ces *aſpirations* modifient les voyelles, ce ſont des ſuites, des effets d'un mouvement de l'organe ſurajouté au mouvement néceſſaire pour énoncer la voyelle. Pour prononcer *ha*, il faut que l'organe faſſe deux mouvemens, auſſi-bien que pour *ba*, ou *ca*, &c. l'un pour *a* qui de ſoi eſt un ſon, & l'autre qui de ſoi ne produit aucun ſon, non plus que *b* ; mais qui ajoute cependant quelque choſe à *a*, qui le modifie de même que *b, c, d*, &c. & qui fait que *ha* n'eſt pas ſimplement *a*, ni *ba*, ni *ca*, &c. ni aucun autre ſon ſimple ou modifié. Cela ſera donc encore plus vrai, ou du moins ſe fera plus ſentir dans les *aſpirations* plus fortes, telles que ſont celles des langues orientales, ב, ה, ח, הו, חו, בו, עו, ע, בו, בי. Car par tout là il y a dans la prononciation deux mouvemens, l'un pour la voyelle, & l'autre ſurajouté, qui de ſoi n'a aucun ſon, & qui n'étant qu'un mode, ne peut être ſeul, & ſans ſujet, mais ſe peut joindre à tous les ſons ſimples &, les modifier

les modifier également tous. Puis donc que c'eſt là la notion, la nature, l'eſſence, l'emploi des conſonnes, il s'enſuit que toutes les aſpirées ſont de véritables conſonnes. Qu'on les exprime comme l'on voudra, ou bien comme nous l'*h*, ainſi que font les Orientaux toutes leurs *aſpirations*, c'eſt-à-dire, par des caracteres qui entrent dans le corps du mot écrit, ou bien comme les Grecs font quelques-unes, par un ſigne d'*aſpiration*, que l'on mette ſur la voyelle; il n'importe, & cela ne change rien à la nature & au fond de la choſe. L'*aſpiration* n'eſt pas moins une conſonne dans ἁιρω, que dans χαιρω, dans ἑω que dans χἑω, dans ἅλη, que dans χολή &c. ainſi des autres.

3°. Une ſeconde raiſon pour prouver que ce ſont des conſonnes, c'eſt que les langues orientales qui n'exprimoient point les voyelles, ont cependant toujours exprimé les *aſpirations*. L'*aſpiration* s'eſt changée ſouvent en conſonne, & s'eſt exprimée par une conſonne. Ainſi de ἕξ on en fait *ſex*, de ἑπτὰ, *ſeptem*, d'ἑβδομος, *ſeptimus*, de ἑσπερος, *veſperus*, d'ἑσπέρ, *ſuper*, d'ἕλκος, *ſal*, d'ἕρπη *ſerpe*, d'ἄβις, ἄβιη, *ſapin*, d'ἅπτω, *ſero*, de ἕρω, *ſero*, d'ἕσθης, *veſtis*, de l'hébreu יהוה, & puis vin, d'ἑμω, *vomo*, & ainſi d'une infinité d'autres.

4°. Mais ſans ſortir de la même langue, Heſiode dans le bouclier d'Hercule, v. 302 a dit Ἥρων pour Θηρων, ne mettant point de différence entre un Θ ou un eſprit âpre. Tout cela montre évidemment que les *aſpirations* ſont de vraies conſonnes, & que l'on a tort de prendre dans les langues orientales les lettres א, ה, ח, ע, pour des voyelles, ou de dire que la nôtre *h* n'eſt point une lettre.

ASPIRATION, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, déſir de parvenir à quelque fin, mais il n'eſt d'uſage que dans les matières de dévotion & de piété. Il ſignifie l'élévation, l'élancement de l'ame fidele à Dieu; un mouvement intérieur pouſſé au ciel avec véhemence, une courte & fervente priere qui part du fond du cœur. *Brèves & ardentes ad Deum preces*. L'*aſpiration* au ciel eſt un commencement de béatitude. Tout le temps de l'étude ſe paſſoit en *aſpirations* dévotes. BOUCH.

ASPIRER. v. a. Attirer l'air par la bouche. *Reſpirare*. Ce mot, qui n'eſt d'uſage que dans la Phyſique, eſt oppoſé à expirer.

ASPIRER, ſe dit auſſi en Grammaire, pour marquer une forte prononciation. *Vocalem ſpiritu aſpero efferre*. L'*h* françoiſe ſe doit prononcer en *aſpirant* en certains mots ſeulement; & alors elle tient lieu de conſonne. Les Grecs marquoient les voyelles qui ſe doivent *aſpirer* par des eſprits âpres.

ASPIRER, ſe dit auſſi en Morale, & ſignifie, prétendre à quelque charge, dignité, ou autre choſe qu'on regarde comme bonne & ſouhaitable. *Aſpirare, contendere ad*, &c. ☞ *Aſpirer* à la béatitude éternelle. *Aſpirer* aux honneurs, aux richeſſes, à un emploi. Je n'aſpire qu'à vous plaire.

C'eſt au repos d'eſprit qu'il nous faut aſpirer. BOIL.

☞ P. Corneille en parlant d'Auguſte qui veut renoncer à l'Empire, dit:

Et monté ſur le faîte, il aſpire *à deſcendre.*

☞ Racine admiroit ce vers, & le faiſoit admirer à ſes enfans. En effet ce mot *aſpirer* qui d'ordinaire s'emploie avec *s'élever*, devient une beauté frappante quand on le joint à deſcendre. VOLT.

ASPIRER. Ce verbe eſt auſſi actif en termes de Doreur. On dit, que l'or-couleur *aſpire* l'or; pour dire, qu'il l'attire, ou plutôt qu'il le retient. Il ſe dit pareillement de ce qu'on appelle l'aſſiette dans la dorure en détrempe.

On dit en Maçonnerie, qu'il y a des pierres dures, comme le grais, qui ne ſont pas propres à bien prendre & *aſpirer* le mortier; pour dire, que le mortier n'en peut pas faire une forte liaiſon.

☞ C'eſt dans ce ſens que le P. le Comte en parlant de la porcelaine de la Chine, dit qu'il n'a vu aucun vaſe de porcelaine dont le rouge fût bien vif. Ce n'eſt pas, dit-il, que les Chinois n'en aient de beau; mais peut-être que cette couleur ſe ternit ſur la matière, qui en *aſpire* les parties les plus ſubtiles & les plus colorées; pour dire qu'elle les attire & qu'elle s'en pénetre.

ASPIRE, ÉE. part.

☞ ASPLE. ſ. m. Dans les Manufactures en ſoie on donne ce nom à un tambour ſemblable à celui d'un devidoir, ſur lequel le fil ou la ſoie forment des échevaux, en ſe devidant de deſſus les bobines ſur ce tambour. ENCYC.

ASPRA. Ville de l'Etat de l'Egliſe, en Italie. *Aſpra*, anciennement *Cuſperia*, ou *Cuſperula*, ville des Sabins. *Aſpra* eſt dans la Terre Sabine, ſur l'Aja, entre Tivoli & Terni.

ASPRE. *Voyez* ÂPRE.

ASPRE. ſ. m. C'eſt une petite monnoie de Turquie, dont on paye les Janiſſaires. Il en faut 50 pour en faire un écu de France. Busbek, & Leunclavius, dans ſes Pandectes de Turquie, en ont parlé amplement. *Voyez* auſſi Ricaud, *de l'Empire Ottoman*. La plupart des revenus du Grand-Seigneur ſe reçoivent en *aſpres*, qui ſont de petites pieces d'argent, qui valent environ 8 deniers, & qui n'ont d'autre empreinte que le nom du Prince qui les a fait battre; & parce qu'il s'en trouve grand nombre de faux, il y a de grandes poëles, dans leſquelles on les remue long temps ſur le feu pour les éprouver. *Voyage du Levant par D. C.* Sultan Oſman vit un jour un arbre qui lui ſembla avoir la forme de l'un de leurs Dervis; il lui aſſigna un *aſpre* de paye tous les jours par aumône, & choiſit un homme pour recevoir l'*aſpre*, qui a le ſoin de l'arroſer, & de le cultiver pour ſon argent. ID. La paye des Janiſſaires eſt de douze à quinze *aſpres* par jour. ID. De la Boulaye le Gouz le nomme *aſpre*, ou *acchia*, & dit qu'il vaut quatre mangoures. Nicolaï, dans ſes *Peregrinations Orientales*, *Liv. III. ch. 4* l'eſtime 10 deniers tournois.

ASPRE a été auſſi une monnoie du temps de Juſtinien. Les Anciens ont appellé auſſi monnoie *aſpre*, celle qui étoit nouvelle, & qui n'étoit pas encore uſée par le frai, & maniment. *Nummus aſper*. Les Grecs modernes ont appelé *aſpre*, la monnoie blanche. Du CANGE, & Scaliger, *De Re nummaria, pag. 38*.

ASPREMENT. *Voyez* APREMENT.

☞ ASPRES. Petite ville de France, au haut Dauphiné, dans le Gapençois, à ſept lieues de Siſteron.

ASPRESLE. *Voyez* APRÈLE.

ASPRELLE. ſ. m. *Aſprella*. On dit auſſi, *prêle ou queue de cheval*. C'eſt le nom que Blancard donne à l'*equiſetum majus*, à cauſe de ſa rudeſſe, qui fait que l'on s'en ſert pour polir les tables & les buffets.

ASPRESSE. ſ. f. Vieux mot. Âpreté.

ASPRETE. *Voyez* ÂPRETÉ.

ASPRI, ou ASPRO. *Voyez* ASPROPOTAMO.

ASPROPITI. Ville de la Livadie, en Grèce - *Chalcos*. Elle eſt ſur le golfe de Lépante, plus orientale que la ville de Lépante.

ASPROPOTAMO. Rivière qu'on nomme autrement Aſpri, Aſpro, Pachicolme, Geromlea & Carochi. *Aſper fluvius*, anciennement *archelaus*. Elle eſt dans la Turquie en Europe. Elle a ſa ſource vers les confins de la Theſſalie, au pied du mont Pinde, l'un de ceux qu'on appelle aujourd'hui Mezzovo; traverſe une partie de l'Epire & de la Livadie, & ſe jette dans le golfe de Patras, à la ville de Dragumeſtro.

A S S.

☞ ASSA. ſ. f. Il y a ſous ce nom deux eſpèces de ſuc concret. *L'aſſa dulcis* (les Vocabuliſtes diſent *aſſadulis*) ou *aſſa odorata*. C'eſt le Benjoin, qu'on appelle auſſi *ſuccens cyrenaicus*. Voyez BENJOIN: & *l'aſſa fœtida*, ainſi nommé à cauſe de ſa puanteur. Voyez *ce mot*.

ASSABIN. ſ. m. Dieu des Ethiopiens. *Aſſabinus*. Pline dit, *l. 12, c. 19* que ſelon quelques uns, c'étoit Jupiter. Le cinnamome lui étoit conſacré; & pour obte-

mir la permiſſion de le couper, il falloit offrir au Dieu un ſacrifice de quarante-quatre pièces de bétail, bœufs, chevres & béliers. La coupe ſe faiſoit durant le jour, & lorſqu'elle étoit faite, le prêtre qui y avoit aſſiſté, mettoit à part ce qui en devoit revenir au Dieu, en ſe ſervant pour cela d'une pique. Solin qui en parle, *c. 33* dit que ce Dieu étoit le ſoleil, & il a raiſon. Théophraſte l'avoit dit avant lui, *Hiſt. Plant 9, 5*; mais comme c'étoit le Dieu ſuprême d'Ethiopie, les Auteurs Grecs ou romains que Pline avoit vus, lui donnerent le nom de Jupiter, parce que telle étoit leur prévention pour leur Jupiter, qu'ils vouloient le trouver par-tout. Les trois Auteurs cités s'accordent à dire, que la part réſervée pour le Dieu, ne manquoit pas de brûler d'elle-même; & Théophraſte ajoute que c'eſt un conte. Il ſert à faire voir que les Prêtres de ce pays-là, auſſi adroits que ceux de bien d'autres pays, ſavoient tromper les peuples, & faire entendre qu'il ne leur revenoit rien d'une offrande, dont ils faiſoient ſecrétement leur profit. On coupoit le cinnamome pour en prendre l'écorce, qui eſt ce que nous appelons *canelle*.

ASSABLEMENT. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans des Ordonnances & Arrêts du Conſeil, & ſignifie un amas de ſable qui forme quelquefois une île.

ASSABLER, ou ENSABLER. v. a. Remplir de ſable. *Arenâ cumulare*. La mer avec le temps a *aſſablé* le port d'Aiguemortes, où S. Louis s'embarqua autrefois. Le plus grand ſoin que doit avoir un Ingenieur en bâtiſſant un port, c'eſt d'empêcher qu'il ne s'*aſſable*. La rivière de Loire *aſſable* ſouvent les prés qui ſont ſur ſes bords, les couvre de ſable.

Ce mot vient de *ſable*, ou *ſablin*. NICOD, ou du latin *ſabulum*.

ASSABLER, avec le pronom perſonnel, ſignifie, demeurer ſur le ſable, s'engraver, échouer. *Allidere ad arenam, impingere in arenas*. Quand on deſcend ſur la Loire en été, ou ſur le Volga, on s'*aſſable* à tout moment. Les grands vaiſſeaux qui s'*aſſablent* ſur les bancs, y échouent.

ASSABLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Rempli de ſable; arrêté ſur le ſable. *Arenâ cumulatus, opertus, alliſus in arena*. Port *aſſablé*. Terres *aſſablées*. Vaiſſeau *aſſablé*.

☞ Ce mot *aſſabler* ne ſe dit point. On dit ordinairement *enſabler*, encore n'eſt-il d'uſage que ſur les rivières.

ASSADOUX. ſ. m. C'eſt le Benjoin.

☞ ASSAFI, ou ASFI. Ville d'Afrique, dans la Mauritanie Tingitane, aujourd'hui nommée *Safi*. Voyez *ce mot*.

ASSA FŒTIDA, ou ASA FŒTIDA. ſ. f. Ce mot eſt latin. On l'appelle Merde du Diable, *ſtercus Diaboli*: apparemment à cauſe de ſon odeur d'ail, qui n'eſt pas agréable à tout le monde, quoique dans les Indes Orientales on l'emploie dans les ragoûts. Les Maréchaux l'ont miſe en grande réputation pour les maladies des chevaux, principalement pour le farcin. Cette drogue eſt gommeuſe & réſineuſe; elle ſe fond ſous les doigts comme la cire: ſon odeur eſt forte, & approche de celle de l'ail, elle eſt âcre au goût, & ſa couleur tire ſur le rouſſâtre. On nous l'apporte des Indes Orientales. On en diſtingue deux eſpèces, l'une qui eſt en morceaux purs, & l'autre qui eſt en maſſe informe, moins pure & grumelée. Cette drogue s'emploie pour les maladies des femmes; elle eſt réſolutive, eſtimée contre la peſte, & elle entre dans pluſieurs compoſitions. On ne ſait point de quelle plante elle ſort; & ce qu'en ont dit la plupart des Auteurs de Pharmacie, auſſi-bien que les Botaniſtes, ne ſont que des conjectures, auxquelles ont donné lieu différentes relations de voyageurs peu entendus & peu connoiſſeurs. Ceux qui croient, après quelques Anciens, qu'elle ſe tire du *laſer*, ou *laſerpitium*, ſeroient fort embarraſſés s'ils étoient obligés d'éclaircir les queſtions & les diſputes ſi ſouvent renouvellées parmi les Botaniſtes au ſujet du vrai *laſer* & de la gomme des Anciens, ou ſuc des Cyréniens, *ſuccus Cyrenaïcus*. Il ne ſera jamais poſſible de concilier les Commentateurs de Dioſcoride & de Pline ſur cela, tant qu'on n'aura que des conjectures à avancer. Quelques Modernes aſſurent qu'il y en a beaucoup en Perſe, & qu'on la tire de deux ſortes de plantes, dont l'une jette beaucoup de ſarmens, comme le ſaule aquatique; & l'autre a ſes feuilles ſemblables à celles du titimale. Théophraſte dit que cette plante fuit les lieux cultivés, qu'elle s'y abâtardit, & que ſes feuilles ſont de couleur d'or. Cette gomme que les Apothicaires appellent *laſer*, eſt ordinairement ſophiſtiquée: & il étoit autrefois ſi difficile d'en recouvrer de la vraie qui venoit de la région Cyrénaïque, que Néron la gardoit en ſon tréſor comme une choſe précieuſe: & Pline témoigne qu'elle étoit ſi recherchée de ſon temps, qu'on la vendoit au poids de l'argent. On appelle le Benjoin *Aſſa dulcis*.

ASSAGIR. v. a. Rendre ſage. *Erudire*. L'âge *aſſagit* les hommes. Le temps, les afflictions l'ont *aſſagi*. Il eſt vieux, & ne peut trouver place que dans le diſcours familier, tout au plus.

ASSAHUAYE. ſ. m. Nom d'un fruit qui croît dans le royaume d'Iſſini. *Aſſahuaya*. Il eſt gros comme une médiocre prune, & de couleur rouge. Il y en a une autre eſpèce plus petite, & qui n'eſt pas plus groſſe que le doigt. Ces fruits n'ont preſque que la peau, & en les ſuçant, on n'y trouve qu'un goût douceâtre & inſipide; mais ils ont une telle qualité, qu'après en avoir ſeulement ſucé un, l'on peut manger les oranges & les citrons les plus verts & les plus aigres, & boire le vinaigre le plus âpre, ſans être incommodé. Ces choſes ne paroiſſent plus au goût que des confitures très-délicates, tant eſt grande la force de cet alkali, qui ſans doute auroit des propriétés merveilleuſes dans la Médecine pour émouſſer la pointe des acides du corps humain, ſi on le ſechoit & tranſportoit en Europe. P. LOYER, qui dit l'avoir éprouvé pluſieurs fois. *Deſcription du royaume d'Iſſini*.

ASSAILLANT, ANTE. ſubſt. m. & f. Qui attaque, qui donne bruſquement ſur un autre. *Aggreſſor, Oppugnator*. Dom Sanche dit dans le Cid: faites ouvrir le camp, vous voyez l'*aſſaillant*. Ce mot n'eſt plus guère en uſage que dans les tournois & dans les carrouſels, pour ſignifier celui qui combat contre le tenant, qui s'offre de ſoutenir le contraire de ce que le tenant avance dans un défi. L'*aſſaillant* & le tenant.

☞ Quand ce mot eſt ſynonyme d'aſſiégeant, il ne s'emploie qu'au pluriel. Les *aſſaillans*, pour dire ceux qui aſſiègent une place, qui y donnent un aſſaut. Redoubler l'ardeur des *aſſaillans*. ABLANC.

ASSAILLANT ſe dit dans le figuré de celui qui attaque de paroles.

Je n'ai déja que trop d'unſi rude aſſaillant;
Et ſi je me défends, ce n'eſt qu'en reculant. MOL.

ASSAILLIR. v. a. *Aggredi, Adoriri, Oppugnare, Invadere*. Ce mot eſt un peu vieux: mais comme de bons Auteurs l'emploient, on croit qu'on le peut employer auſſi à leur imitation; & principalement dans le figuré, dont on peut voir plus bas les exemples. Voici comme il ſe conjugue: *J'aſſaille*, tu *aſſailles*, il *aſſaille*; nous *aſſaillons*, vous *aſſaillez*, ils *aſſaillent*. *J'aſſaillois*. *J'aſſaillis*. *J'aſſaillirai*. Que j'*aſſaille*. Que j'*aſſaillîſſe*. *J'aſſaillirois*. Il ſignifie, attaquer vigoureuſement en ſe jettant deſſus, & comme en ſautant. Cette place fut *aſſaillie* & emportée en plein jour: elle fut *aſſaillie* de nuit, & eſcaladée. On l'*aſſaillit* lorſqu'on s'y attendoit le moins. Mon ennemi m'*aſſaillit* en traître par derrière. Ce mot vient de *adſalire*, qui ſe trouve dans la Loi Salique, & ailleurs. MÉNAG. Nicod le dérive de *aſſilare*.

ASSAILLIR, ſe dit auſſi des armées & des particuliers. C'eſt un bon partiſan, qui eſt allé *aſſaillir* les ennemis juſque dans leur camp, juſque dans leurs quartiers. J'ai vu commencer la querelle, c'eſt celui-là qui a *aſſailli*, qui a été l'aggreſſeur. On le dit auſſi des bêtes. Les loups affamés viennent *aſſaillir* les hommes.

ASSAILLIR, ſe dit auſſi en Morale, en parlant de l'attaque des paſſions, des maladies, & des autres accidens de la fortune. Les eſprits foibles ſe laiſſent *aſſail-*

lir de mille terreurs paniques. Les Saints dans le déſert ont été *aſſaillis* de pluſieurs violentes tentations. Les douleurs & les infirmités viennent de tous côtés *aſſaillir* les vieillards. Tous les créanciers de ce pauvre homme le ſont venus *aſſaillir* en même-temps, & l'ont ruiné.

☞ Il eſt à propos d'éviter de ſe ſervir de ce verbe, dont la conjugaiſon n'eſt peut-être pas bien decidée dans tous ſes temps, & dont l'oreille eſt preſque toujours choquée excepté à l'infinitif, & au participe.

ASSAILLI, IE. part. *Oppugnatus, appetitus.* Au figuré, mais ſi Dieu dans l'orage dont nous ſommes *aſſaillis*, s'éloigne de nous, tout rebute, &c. BOURDALOUE, *Exh. I, p. 394.*

ASSAISONNEMENT. ſ. m. Manière de préparer les viandes pour les rendre agréables au goût. *Conditio, condimentum, conditura.* La bonté d'un jambon, d'une fricaſſée, depend de l'*aſſaiſonnement*.

ASSAISONNEMENT, ſe dit auſſi des ingrédiens qui ſervent à aſſaiſonner les mets pour les rendre plus agreables au goût. Le ſel, le poivre, les champignons, ſont les *aſſaiſonnemens* ordinaires. Il faut de l'art pour bien ménager les *aſſaiſonnemens*.

ASSAISONNEMENT, ſe dit figurément de la manière agréable qui accompagne ce qu'on dit, ou ce qu'on fait. *L'aſſaiſonnement* du diſcours. ABLANC. La loüange demande un certain *aſſaiſonnement* qui empêche qu'elle ne paſſe pour une pure flatterie. L'affection d'un ami eſt un *aſſaiſonnement* de la proſpérité, qui la rend plus piquante, & plus ſenſible. On eſt ſi avide de louanges, qu'on les reçoit ſans tous les *aſſaiſonnemens* qu'elles devroient avoir. FONTEN. Le myſtère eſt l'*aſſaiſonnement* des plaiſirs de l'amour. VILL. La médiſance a été de tout temps, & encore plus que jamais l'*aſſaiſonnement* des converſations; tout languit ſans elle, & rien ne pique. BOURDAL. *Exh. II, p. 31.*

Dans ſes mœurs quelle politeſſe?
Quels tours, quelle delicateſſe,
N'eclatoient point dans ſes diſcours?
Ce ſel tant vanté de la Grèce
En faiſoit l'aſſaiſonnement;
Et malgré la froide vieilleſſe,
Son eſprit léger & charmant
Eut de la brillante jeuneſſe
Tout l'éclat & tout l'enjouement.

ASSAISONNER. v. a. ☞ Donner aux viandes, aux mets une certaine préparation par le mélange des ingrédiens, pour les rendre plus agreables au goût. *Condire.* Ce Cuiſinier ſait fort bien *aſſaiſonner* les viandes. L'appetit *aſſaiſonne* mieux les mets, que le plus habile cuiſinier. S. EVR.

ASSAISONNER, ſe dit figurément des manières agréables, honnêtes, douces, &c. dont on accompagne ce qu'on dit ou ce qu'on fait. Ce Prince ſait *aſſaiſonner* ſes diſcours, ſes dons, ſes bienfaits d'une telle grâce, qu'il gagne les cœurs de tout le monde. Savoir *aſſaiſonner* les refus de tant de modeſtie, que, &c. La plupart de ceux qui donnent des louanges, les *aſſaiſonnent* ſi mal qu'elles devroient rebuter les perſonnes tant ſoit peu raiſonnables. BELL. Les Anciens ſe piquoient d'*aſſaiſonner* leurs ouvrages de ce ſel attique, qui étoit d'un goût exquis. S. EVR. Ariſtophane ſavoit rendre ſes leçons agréables, en les *aſſaiſonnant* de plaiſanteries. LE FÉVRE. Un bon conſeil donné à un ami, doit être *aſſaiſonné* de toute la circonſpection qui le peut faire recevoir ſans dégoût. M. SCUD. Les bienfaits mêmes veulent être *aſſaiſonnés* par des manières obligeantes. Il faut *aſſaiſonner* un refus, & le faire goûter peu à peu. AMEL. Il *aſſaiſonnoit* les réprimandes de termes doux & honnêtes. BOUH.

La ſatyre, en leçons, en nouveautés, fertile,
Sait ſeule aſſaiſonner *le plaiſant & l'utile.*
BOIL.

L'eſprit fait grand plaiſir, je n'en diſconviens pas,
Et ſi dans nos diſcours nous cherchons des appas,
Il faut que l'eſprit en ordonne;
Mais j'en fais toujours peu de cas,
Si le bon ſens ne l'aſſaiſonne. DES HOUL.

Molière dit en ſtyle de précieuſe, je veux que l'eſprit *aſſaiſonne* la bravoure.

ASSAISONNÉ, E. part. & adj. *Conditus.* Il a les ſignifications de ſon verbe dans le propre & dans le figuré.

ASSAKI. ſ. f. Terme de Relation. C'eſt le titre que prend la Sultane favorite, ou première maîtreſſe du Sultan.

☞ ASSANCALÉE. Ville d'Arménie, ſur le bord de l'Araxe, à une petite journée d'Erzeron, où ſont des bains chauds fort fréquentés.

☞ ASSANCHIUF. *Voyez* ASSENCHIUF.

ASSAPANICK. ſ. m. Petit animal de la Virginie. On dit qu'il vole en étendant ſes jambes & ſa peau, comme pour en former des ailes. Les Anglois l'appellent *Ecureuil volant.*

ASSARA BACCARA, ou ASSAROUN. Nom d'une plante que Pline & Dioſcoride appellent *Nard ſauvage*. Nous la connoiſſons ſous le nom d'*Aſarum*. Avicenne, au ſecond livre de ſon canon, dit qu'on apporte cette plante de la Chine; que ſa racine reſſemble à celle du gramen, ou chiendent; mais qu'elle a de l'odeur, & pique la langue quand on la goûte; que les fleurs qu'elle porte au pied de ſa tige, ſont de couleur de pourpre, & ſemblables à celles du bunge, ou jusquiame. On appelle communément cette plante dans les boutiques, *Aſara Baccara*, à cauſe de quelque reſſemblance qu'elle a avec celle qui porte le nom de *Baccharis*. D'HERB.

ASSARDRE. v. a. Vieux mot. Aſſaillir. On trouve *aſſarroient*, pour aſſailliroient, & *aſſals*, pour aſſauts.

ASSARON. ſ. m. Meſure creuſe des Hebreux, dans laquelle ils cueilloient la manne. On l'appelle autrement *Gemor*, & c'eſt la dixième partie de l'*Ephа*; c'eſt ce qui eſt même exprimé par le mot *Aſſaron*, qui ſignifie *dixième*. Dieu avoit fixé à chacun des Iſraélites un *aſſaron* de manne par tête. *Exod. XVI, 16.*

ASSAS-BASSI. ſ. m. Terme de Relation. C'eſt l'un des Capitaines des Baillis des Janiſſaires, qui marchent à côté du cheval du Grand Seigneur, lorſqu'il va à quelque cérémonie publique. A. D. S. M.

ASSASINIEN ENNE. ſ. m. & f. *Aſſaſſinius.* C'eſt ainſi qu'on appelle ſouvent ce peuple dont nous allons parler au mot ASSASSIN. Les *Aſſaſſiniens* poſſedoient dix ou douze villes autour de Tyr. Ils éliſoient leur Roi, qu'ils appeloient le *Vieux*, ou l'*Ancien de la Montagne*. L'an 1213 ils aſſaſſinerent Louis de Bavière. Ils étoient Mahometans, & ils payoient quelque tribut aux Templiers. Les fauteurs des *Aſſaſſiniens* furent condamnés au concile de Lyon; & Innocent IV, en 1254, les Tartares les vainquirent, & firent mourir le Vieux de la Montagne en 1257, & depuis, cette faction s'eſt ſi fort diſſipée, qu'il n'en reſte plus de trace. MATY, HOFFMAN. *Voyez* Guillaume de Tyr, *liv. XX, Hiſt. Orient. chap. 31 & 32.* Spond. à l'an de JÉSUS-CHRIST, 1231 & 1257. Quelques-uns croient que ce mot eſt une corruption de celui d'Arſacides, d'autres que c'eſt un mot originairement Arabe, comme nous le diſons au mot ASSASSIN.

ASSASSIN. ſ. m. Homme qui tue un autre avec avantage, ſoit par le nombre de gens qui l'accompagnent, ſoit par l'inégalité des armes, ſoit par la ſituation du lieu, ou en trahiſon. Meurtrier de guet-à-pens, de deſſein formé, & en trahiſon. *Sicarius, percuſſor.* Les *aſſaſſins* ſont indignes de jouir de l'aſile des égliſes. PASC.

Vengeons-nous, j'y conſens, mais par d'autres chemins;
Soyons ſes ennemis, & non ſes aſſaſſins. RAC.

*Le nom ſeul d'*aſſaſſin *m'épouvante & m'arrête.* ID.

☞ M. Corneille a employé ce mot au féminin dans la Tragédie de Nicomede. Je ne ne ſais ſi le mot *aſſaſſin* pris comme ſubſtantif féminin, ſe peut dire; il eſt

certain du moins, dit M. de Voltaire, qu'il n'eſt pas d'uſage.

On appelle auſſi *aſſaſſins*, les gens qui ſe louent pour aller tuer quelqu'un qu'ils ne connoiſſent pas, & pour venger la querelle d'autrui. *Sicarius, arc, pecuniâ conductus.* Il fit tuer ſon compétiteur par des *aſſaſſins.* ☞ L'Abbé Velly, *Hiſt. de Fr. T. IV, pag. 194.*

Ce mot d'*aſſaſſin* vient du Levant, d'un Prince des *Arſacides*, ou *Aſſaſſins*, qu'on appeloit le *Vieux de la Montagne*; il demeuroit entre Antioche & Damas, dans un château où il elevoit de jeunes gens dans toutes ſortes de plaiſirs & de délices, leur promettant qu'ils iroient après leur mort dans un lieu ſemblable, s'ils obeiſſoient aveuglément à ſes commandemens; après quoi ils alloient hardiment tuer & aſſaſſiner les Rois & Princes, ſes ennemis, ſitôt qu'il le leur avoit ordonné. Ces gens s'etendirent depuis partout le Levant. Le Sire de Joinville les appelle *Beduins*; mais Volaterran & Paule Emile les appellent *Aſſaſſins*, & Nicole Gilles, *Arſacides.* Ils étoient tellement dévoués à leur Prince, qu'ils ne manquoient guère d'exécuter les arrêts de mort qu'il avoit prononcés.

Voici ce qu'Elmacin rapporte de leur origine: il la fait remonter juſqu'à l'an 278 de l'hégire, 891 de Jésus-Christ. Un prétendu prophète nommé *Carmar*, s'éleva en Arabie vers Couſa, & attira un grand nombre de ſectateurs, jeûnant, travaillant de ſes mains, & faiſant la prière cinquante fois par jour. Il promettoit d'établir un Iman, ou Pontife de la famille d'Ali, prêchant la dévotion à ce prétendu Saint. Il déchargea ſes ſectateurs des plus pénibles obſervances de la loi, leur permettant de boire du vin, de manger toutes ſortes de viandes; & par cette licence, jointe à l'eſpérance du butin, il forma une armée immenſe, & fit de grands ravages ſur les terres du Calife. Il mourut en laiſſant douze diſciples, en mémoire des douze Imans deſcendus d'Ali. Dans la ſuite, les Carmatiens devenus plus foibles ſe mêlerent avec les autres Muſulmans, & diſſimulerent leur religion; ce qui les fit nommer *Batenis*, c'eſt-à-dire, *Inconnus.* C'eſt peut-être de ce nom *Batenis*, que ſe forma celui de *Beduins*, que Joinville leur a donné. Quoiqu'il en ſoit, ils commencerent à être déſignés par ce nom, & à ſe fortifier en Perſe, l'an 483 de l'hégire, 1090 de Jésus-Christ. Hacen, leur chef, avant été menacé par le Sultan Gelaleddoulet, commanda à un de ſes ſujets, en préſence de l'Envoyé du Sultan, de ſe précipiter du haut d'une tour, & à un autre de ſe tuer, ce qu'ils firent à l'inſtant. Alors Hacen dit à l'Envoye: dites à votre Maître que j'ai 70000 hommes prêts à en faire autant. Les Batenis, ainſi cachés & déterminés à tout, commencerent à attenter ſur la vie des Princes, & en tuerent pluſieurs ſans qu'on pût ſe garantir de leur trahiſon. Le Juif Benjamin, dans ſon Itinéraire, *p. 32* de l'édition *in-12*, d'Amſterdam, les place près du mont Liban. Cet Auteur écrivoit vers l'an 1173. Il les appelle en hebreu du nom arabe אל אשי שין, *El Aſiſin.* Ce qui montre que ce nom ne vient point d'Arſacide, comme on l'a dit ci-deſſus, mais du mot arabe חשיש, *Aſis*, qui ſignifie *Inſidiator*, un homme qui tend des embuches, & qui vient du verbe arabe חשש, *Aſaſa*, tendre des embuches. Car quoique la première lettre ſoit un *giim*, qui répond au *g* françois, on a pu aiſement le changer dans l'uſage en *hha*, dont il a la forme, & dont il approche pour le ſon. Car le *hha* n'eſt qu'un *g* ou *giim*, prononcé du goſier & avec une aſpiration.

Assassin, ſe dit auſſi au figuré, & dans le ſtyle comique, & ſatyrique, de celui qui tue, qui fait mourir impunément, comme font les Médecins.

Que dit-il, quand il voit avec la mort en trouſſe,
Courir chez un malade un aſſaſſin *en houſſe?*
Boil.

Dans Florence vivoit jadis un Médecin,
Savant hableur, dit-on, & célèbre aſſaſſin. Id.

Croyez-moi, charmante Doriſe,
Banniſſez tous vos Médecins;
Ce ne ſont que des aſſaſſins
Que la credulité du malade autoriſe.

Assassin, ine. adj. Se dit encore au figuré, & dans le ſtyle comique, de tout ce qui a aſſez de charmes pour cauſer de la langueur, & pour faire mourir d'amour. Viſage *aſſaſſin.* Voit. Beaux yeux *aſſaſſins.* Scar. Que dit-elle de moi, cette gente *aſſaſſine?* Mol. Et c'eſt pour cela qu'en galanterie on appelle auſſi *aſſaſſins*, certaines mouches taillées en long, que les femmes coquettes mettent ſur leur viſage pour paroître plus belles. *Aſſaſſin*, ſe dit auſſi dans le grand ſtyle, & en parlant ſérieuſement; pour dire, meurtrier.

Ai-je donc oublié que ſa barbare main
Fit tomber tous les miens ſous un fer aſſaſſin?
Crébill.

Assassinant, ante. adj. Ce mot ne peut avoir d'uſage que dans le comique, & dans le ſatyrique. *Moleſtus, gravis, importunus.* Il ſignifie, qui ennuie, qui fatigue. Ce ſont des complimens *aſſaſſinans.* Des redites *aſſaſſinantes.* Scar.

Assassinat. ſ. m. Meurtre qui ſe fait violemment de guet-à-pens, ou en trahiſon. *Cædes ex improviſo, ex inſidiis.* On ne donne point de rémiſſion pour les *aſſaſſinats.* Les Eſpagnols ne ſe vengent que par l'*aſſaſſinat*; ils ne veulent point courir la moitié du péril. S. Evr.

Assassinat, ſe dit au Palais par extenſion, des mauvais traitemens & inſultes qui ont été faits à quelqu'un à main armée, & avec avantage, quoique la mort ne s'en ſoit pas enſuivie. Un homme qui a reçu des coups de bâton, demande vengeance de l'*aſſaſſinat* commis en ſa perſonne.

On le dit auſſi hyperboliquement des importunités. Quand vous venez tant de gens enſemble pour dîner chez moi, c'eſt un pur *aſſaſſinat. Conjuratio, conſpiratio.*

On dit auſſi en amour, qu'une belle a commis un *aſſaſſinat*, quand elle a tendu quelqu'un paſſionnément amoureux. Je crains quelque *aſſaſſinat* de ma liberté. Mol. Bon pour les précieuſes ridicules.

Et le cruel en cet état
S'étoit caché toute ſa vie
Pour faire cet aſſaſſinat. Voit.

Assassinateur. *Voyez* Assassin. C'eſt la même choſe. Le mot d'*aſſaſſinateur* n'eſt pas reçu; mais comme d'habiles gens l'ont employé, on peut bien le mettre ici. Caïn fut le premier des *aſſaſſinateurs.* Le Maît.

Le P. Bouhours, après avoir obſervé *pag. 13* de ſes doutes, que des Ecrivains illuſtres (Meſſieurs de Port-Royal) ont fait, *murmurateur, coronateur, aſſaſſinateur*, ne ſe contentant pas d'*aſſaſſin*, ajoute *p. 14*, qu'il fait le meilleur gré du monde à ces grands hommes, du deſſein qu'ils ont d'enrichir la langue, & qu'il loue leur zèle, bien loin de blâmer leur hardieſſe. Il ne laiſſe pas de demander enſuite à Meſſieurs de l'Académie Françoiſe, ſi ces mots entreront dans leur Dictionnaire. Dieu a voulu que la peine fût inſéparable du péché. Il nous l'apprend par cette parole qu'il dit à Caïn, le pere des *aſſaſſinateurs* & des fratricides; qu'auſſi-tôt qu'il auroit fait la mauvaiſe action qu'il méditoit, la peine de ſon crime le viendroit ſaiſir. Le Maître.

Assassinement. ſ. m. Vieux mot qui s'eſt dit pour aſſaſſinat. *Cædes ex inſidiis.* Piteux *aſſaſſinement.* Paradin.

Assassiner. v. a. Tuer quelqu'un en trahiſon; de guet-apens. *Interimere, trucidare ex improviſo, ex inſidiis.* Ce gentilhomme a été cruellement *aſſaſſiné* par ſix coquins. Le Duc François de Guiſe ſachant qu'il y avoit dans ſon camp un Huguenot qui étoit venu à deſſein de l'*aſſaſſiner*, le fit venir, & lui dit: ſi votre re-

ligion vous pouſſe à m'*aſſaſſiner*, la mienne veut que je vous pardonne.

ASSASSINER, ſe dit auſſi par extenſion des excès & outrages qui ſont faits avec violence, & port d'armes, quoique la mort ne s'en ſoit pas enſuivie. *Impetere, Oppugnare.* Il a été *aſſaſſiné* de cinquante coups de baton.

ASSASSINER, ſe dit auſſi en raillant, des animaux qu'on tue à la chaſſe. Il portoit un grand fuſil dont il avoit *aſſaſſine* pluſieurs pies. SCAR.

On dit auſſi en amour, que de beaux yeux *aſſaſſinent*; pour dire, qu'ils bleſſent les cœurs. Votre beauté divine *aſſaſſine*. VOIT. Ses regards *aſſaſſinent* tout le monde. SCAR. ☞ Mais en ce ſens, le mot d'*aſſaſſiner* eſt comique, & abſolument banni du diſcours noble.

ASSASSINER, ſe dit hyperboliquement; pour dire, importuner beaucoup. *Gravem ac moleſtum eſſe.* On trouve dans les rues mille gueux qui vous *aſſaſſinent*. Il m'écrit trop ſouvent, il m'*aſſaſſine* de ſes lettres. Les Plaideurs & les Poëtes *aſſaſſinent* les gens du récit de leurs procès, & de leurs vers.

Sous quel aſtre, bon Dieu! faut-il que ſois né,
Pour être de Fâcheux toujours aſſaſſiné! MOL.

ASSASSINER, ſe dit auſſi pour faire ſouffrir cruellement, pour accabler de douleur & d'ennui. Quelquefois il ſe dit en raillant. Il eſt de ces maris que la jalouſie *aſſaſſine*. MAI. Et quelquefois auſſi ſérieuſement: ne m'*aſſaſſinez* point de vos cruels adieux. CORN.

ASSASSINER, ſe prend auſſi pour médire, pour déchirer la réputation des gens. *Maledicere de aliquo.* C'eſt là qu'on *aſſaſſine* les abſens à coups de langue. SCAR.

ASSASSINÉ, ÉE. part. *Trucidatus ex improviſo, ex inſidiis.*

ASSATION. ſ. f. *Uſtio.* Terme de Pharmacie, qui ſe dit de la coction des medicamens & alimens dans leurs propres ſucs, & ſans addition d'aucune humidité, ou onctuoſité étrangère, comme celle des viandes à la broche, ſur le gril, au four, ſous la braiſe, &c. Le caffe ſe prépare par *aſſation*; c'eſt-à-dire, qu'on le fait rôtir.

ASSATION. Terme d'Hermétique. Les Philoſophes hermétiques appellent *aſſation*, la couleur noire, ou la putréfaction de la matière de la pierre. *Aſſatio.*

☞ Je n'entends pas les Vocabuliſtes qui diſent que c'eſt l'action de *ſublimer*, de *volatiliſer*, de *fixer* la matière du grand œuvre.

Ce mot vient du latin *aſſare*, *rôtir.*

ASSAUT. ſ. m. Attaque à force d'armes, d'un camp, d'une place, ou d'un poſte, pour tâcher de s'en rendre maître. *Oppugnatio, aggreſſio.* ☞ C'eſt proprement une attaque générale & vive dans laquelle les Aſſaillans, ſans être couverts d'aucun ouvrage, cherchent à s'emparer d'une ville, d'une citadelle, d'un fort, d'un poſte quelconque. Donner un *aſſaut*. Aller, monter à l'*aſſaut*. Soutenir, repouſſer un *aſſaut*. Prendre d'*aſſaut*. On a donné l'*aſſaut* en trois endroits du camp pour forcer les lignes. On a de la peine à empêcher le pillage des villes qu'on emporte d'*aſſaut*. Les enfans perdus montent les premiers à l'*aſſaut*.

ASSAUT, ſe dit auſſi dans les ſalles d'Eſcrime, ☞ de l'exercice qui s'exécute avec des fleurets, & qui repréſente un véritable combat. *Impetus, impreſſio.* Cet écolier a fait *aſſaut* contre le Maître. Un Prévôt de ſalle doit faire *aſſaut* contre tous venans.

ASSAUT, ſe dit auſſi en Morale, de toutes les attaques & ſurpriſes qu'on fait à quelqu'un, des ſollicitations vives & preſſantes. Il m'eſt venu prendre d'*aſſaut* pour me mener à la campagne. La chaſteté a bien de la peine à ſoutenir les *aſſauts* des aiguillons de la chair. Sa vertu a ſoutenu un terrible *aſſaut* par une ſi forte tentation. La goutte donne de violens *aſſauts* à la conſtance. On m'a donné pluſieurs *aſſauts* pour m'obliger à cela.

☞ Dans un ſens figuré, faire *aſſaut* d'eſprit, de grec, d'hiſtoire, de géographie, &c. C'eſt diſputer à qui ſera paroître plus d'eſprit, à qui montrera de la ſupériorité dans quelqu'une de ces choſes, à qui réuſſira le mieux. *Contendere.*

☞ On dit encore figurément des femmes qui vont dans une aſſemblée pour y étaler leurs charmes & faire parade de leur beauté, qu'elles y vont pour faire *aſſaut* de beauté.

Ce mot vient d'*aſſultus.*

ASSAZOË. ſ. f. Herbe qui croît dans l'Abyſſinie. On s'en ſert contre le venin des ſerpens, & elle a une vertu merveilleuſe à cet égard. On prétend même que l'ombre ſeule de cette herbe aſſoupit les viperes.

ASSEC. ſ. m. Terme de Coutume. C'eſt en Breſſe un étang qui demeure à ſec après avoir été pêché. *Stagnum aridum.*

Ce mot vient apparemment de *à ſec*, c'eſt-à-dire, ſans eau.

ASSECHER. v. a. que Nicot & Monet écrivent *aſſeicher*, ſe diſoit autrefois pour *deſſecher*, & étoit, ce me ſemble, plus ſignificatif, pour dire, mettre à ſec. Le terme de coutume *aſſec*, qui ſignifie en Breſſe un étang qui demeure à ſec après avoir été pêché, en eſt une bonne preuve. *Voyez* le dernier exemple d'ESTIOMENÉ.

ASSÉCHER. v. n. Terme de Marine. Être à ſec, n'avoir plus d'eau. *Siccari, aquis viduari, vacuari.* Cette baie *aſſeche* de baſſe mer. DENYS. Ce ſont tous ſables qui de baſſe mer *aſſechent*. ID. On dit qu'une terre, qu'une roche *aſſeche*, lorſqu'on la peut voir après que la mer s'eſt retirée. ☞ On ſe ſert dans le même ſens du mot *découvrir.* Une roche qui découvre de baſſe mer.

ASSECTEUM. ſ. m. Drogue dont il eſt fait mention dans le tarif de la Douane de Lyon.

☞ ASSECURATION. ſ. f. Terme de Palais. Signifie une oppoſition formée à l'adjudication d'un heritage ſaiſi réellement, dans le reſſort du Parlement de Grenoble.

ASSECUTION. ſ. f. Terme de Juriſprudence Canonique, qui ſe dit de l'obtention d'un Bénéfice. *Conſecutio.* Un premier Bénéfice vaque par l'*aſſecution* du ſecond, quand il y a incompatibilité entr'eux.

☞ ASSED-ABAD. Petite ville de Perſe, vers Amadan. Long. 63 degré 40′, lat. 34 degré 50′.

ASSEDIM. Ville de la tribu de Nephthali. *Aſſedim.* Elle étoit au nord de cette tribu, près de la forêt du Liban, & des limites de la tribu d'Aſer.

ASSÉEUR, ou ASSEYEUR, ſelon quelques-uns. ſ. m. Mot d'uſage ſeulement à la Cour des Aides, ou à l'Election. C'eſt un habitant d'un bourg, ou village, élu par la Communauté pour aſſeoir la taille, & les autres impoſitions de l'année, pour taxer ce que chaque particulier en doit ſupporter, & enſuite en faire le recouvrement. *Qui tributa in ſingulorum capita deſcribit. Regii vectigalis diſcuſſor, diviſor, æquator, diribitor.* Ce payſan eſt nommé pour faire la charge d'*Aſſeeur* & de Collecteur.

On trouve dans la barbare Latinité, *Aſſiſor*, & quelquefois *Aſſeſſor.* Dans ce ſens, ce dernier eſt ſouvent dans la vie de Saint Sulpice, Archevêque de Bourges, du VIIe ſiècle, écrite par un Moine à peu près du même temps. Le premier revient au mot *Aſſiſes*, dont l'*Aſſiſor* étoit l'*Aſſeeur.*

ASSELANI. *Voyez* ASLANI.

ASSEMBLAGE. ſ. m. Union & jonction de pluſieurs choſes qu'on aſſemble. Il ſe dit principalement en matière de Charpenterie & de Menuiſerie, ou d'autres ouvrages qui ſe font de pluſieurs pièces; ☞ & c'eſt la réunion de pluſieurs pièces auxquelles on a donné des formes; telles que jointes, attachées, rapprochées, &c. elles puiſſent former un tout, dont les parties ne ſe ſéparent point d'elles-mêmes. *Coagmentatio, compactio, copulatio, junctura.* En Charpenterie on fait des *aſſemblages* à mortaiſes & à tenons, à gueule, à clef, en triangle, à queue d'Aronde, &c. Ceux d'Europe ont admiré la charpente de quelques Indiens, dont l'*aſſemblage* ſe faiſoit ſans clous & ſans chevilles. *Voyez* HERRERA & PYRARD. Les Menuiſiers ont trois principales manières d'aſſembler leur bois. Le carré, l'*aſſemblage* à bouement, & l'*aſſemblage* à onglet. Ils en ont auſſi à clef, en adent, à queue perlée, à queue

perdue. Une table d'*assemblage*, est une table composée de plusieurs pièces jointes & collées ensemble, sans aucun placage.

ASSEMBLAGE, se prend aussi, pour signifier la réunion de plusieurs choses. ☞ Dans ce sens on le dit des choses morales. *Assemblage* de bonnes & mauvaises qualités. Dans les Arts ce mot désigne l'action de réunir les parties avec le tout, desorte qu'il en résulte un effet agréable. Faire un heureux *assemblage* de sciences & de vertus. MARMONTEL. C'est par l'*assemblage* & le mélange des elemens, que le principe éternel a produit tout ce que nous voyons. ABLANC. Il en est du discours, comme des corps, qui doivent leur principale excellence à l'*assemblage*, & à la juste proportion de leurs membres. BOIL. Rien n'est plus admirable que l'enchaînement & l'*assemblage* des divers ressorts qui font mouvoir la machine du monde. JUR.

☞ ASSEMBLAGE, en Librairie, est le nom que l'on donne à un nombre plus ou moins grand de formes imprimées que l'on range sur une table longue, suivant l'ordre des lettres de l'alphabet, & que l'on leve ensuite une à une dans l'ordre où elles doivent être pour former les piles. *Voyez* ce mot.

ASSEMBLÉE. f. f. Jonction qui se fait des personnes en un même lieu, ou plutôt certain nombre de personnes réunies dans un même lieu. *Conventus, cœtus, congregatio, concilium. Assemblée* du Clergé. *Assemblée* des Etats. *Comitia. Assemblée* de créanciers. *Assemblée* de parens. Les tuteurs font des *Assemblées* de parens pour régler certaines affaires importantes de leurs mineurs. On fait des *Assemblées* de Médecins dans des maladies inconnues ou dangereuses. Les Académies ont leurs *Assemblées*, leurs jours d'*Assemblées* : il y en a de publiques & de particulières. Tenir l'*Assemblée*, c'est y présider. Rompre l'*Assemblée*, c'est la finir, pour empêcher ses résolutions.

☞ En parlant de l'Eglise, on l'appelle l'*Assemblée des Fidèles* : chrétienne *Assemblée*, c'est l'Auditoire d'un Prédicateur. *Concio.*

☞ ASSEMBLÉE, se dit aussi dans le monde de la réunion de plusieurs personnes de l'un & de l'autre sexe, pour jouir du plaisir de la conversation, du jeu. Il n'y a rien d'agréable dans les grosses *Assemblées* : on y parle beaucoup sans rien dire, & la conversation est plutôt un bruit confus, qu'une véritable société. M. SCUD.

☞ Dans ce sens, *Assemblée* se dit d'un bal particulier, par opposition à un bal dans les formes, qui est ordinairement public. Il y a eu peu de bals cet hiver, mais il y a eu beaucoup d'*Assemblées*.

☞ Dans l'Art militaire, place ou quartier d'*Assemblée*, c'est le lieu que l'on donne aux troupes pour s'assembler. Battre l'*Assemblée*, c'est battre une seconde fois la caisse, afin que les soldats d'une même Compagnie se rangent sous le drapeau pour se mettre en marche. Le troisième appel du tambour s'appelle *la Marche*, & le premier s'appelle *la Générale*.

☞ ASSEMBLÉE, en termes de Chasse, est le lieu, ou le rendez-vous où se trouvent & déjeûnent les Chasseurs, avant que d'aller au laisser-courre.

☞ ASSEMBLÉE DE JUGES. *Voyez* COUR.

☞ ASSEMBLÉES DU PEUPLE ROMAIN. *Voyez* COMICES.

ASSEMBLÉES DU CAMP DE MARS, OU DE MAI. Terme usité dans notre Histoire. C'étoient en France des *Assemblées* générales, ou Etats du Royaume, qu'on appeloit ainsi, parce qu'elles se tenoient en rase campagne le premier de Mars, ou de Mai. Les Prélats, Abbés, Ducs & Comtes, s'y trouvoient. Le Roi y présidoit. Sous la seconde race elles se tinrent deux fois l'année. *Voyez* M. le Gendre, *Mœurs & Cout. des François*. Charlemagne partageoit ses soins & son application entre deux sortes d'affaires, selon les divers temps de l'année : l'été & l'automne étoient occupés à ses expéditions militaires, ou à quelques voyages sur les frontières. L'hiver & le printemps étoient destinés aux *Assemblées* de ses vassaux, où l'on traitoit de la guerre & du gouvernement civil de l'Etat ; ou bien à des *Assemblées* Ecclesiastiques, où l'on réglоit ce qui concernoit la police de l'Eglise, par les avis des Evêques & des Abbés ; si toutefois l'on doit toujours distinguer ces deux sortes d'*Assemblées*, dont les Membres étoient souvent les mêmes ; car la plupart des Evêques & des Abbes étoient vassaux de la couronne, à cause des biens que les Rois avoient donnés à leurs Eglises, ou à leurs Monastères. Par cette raison-là même, plusieurs étoient obligés de fournir des troupes au Roi ; & ainsi ils assistoient aux conférences où il s'agissoit de la guerre. De même les Seigneurs étoient assez souvent presens aux *Assemblées* où l'on réglоit la police Ecclésiastique, quand ces affaires se traitoient en même temps, & en même lieu que les autres. P. DAN.

☞ ASSEMBLEE DES ÉTATS D'UNE PROVINCE. Ce sont des *Assemblées* qui se tiennent pour délibérer sur les affaires particulières de la province. Telles sont les *Assemblées* des Etats de Bretagne, de Languedoc, &c. Il y a de même des *Assemblées* d'Habitans, de Communautés, qui ont le même objet par rapport à leurs affaires particulières.

ASSEMBLÉE DU CLERGÉ. *Cleri Comitia.* Les *Assemblées* du Clergé sont grandes, ou petites. Les grandes se tiennent de dix ans en dix ans, pour renouveller avec le Roi le contrat des décimes ordinaires, & pour accorder à Sa Majesté quelque secours extraordinaire. Entre deux grandes *Assemblées*, il s'en tient une petite pour examiner les comptes du Receveur général du Clergé, & dans laquelle on fait un présent au Roi, comme dans les grandes. Les grandes *Assemblées* sont composées de quatre Députés de chaque province ecclésiastique, deux desquels sont du premier ordre, c'est-à-dire, Archevêques ou Evêques, & les deux autres du second, c'est-à-dire, Abbés, Prieurs, ou autres Bénéficiers de la province qui les envoie. Les petites *Assemblées* sont composées de deux Députés seulement de chaque province ecclésiastique, dont l'un est du premier ordre, & l'autre du second. Ces *Assemblées* grandes ou petites, s'appellent *ordinaires*, parce qu'elles se tiennent régulièrement de cinq ans en cinq ans, & alternativement, grandes ou petites. Il n'y a que seize provinces ecclésiastiques qui envoient des Députés aux *Assemblées* ordinaires. Ces provinces sont, Lyon, Rouen, Tours, Sens, Paris, Reims, Bourges, Albi, Bordeaux, Auch, Narbonne, Toulouse, Vienne, Arles, Aix, Ambrun. Les autres provinces du royaume n'étant réunies à la Couronne que depuis le contrat de Poissi, les Eglises qui y ont des biens, n'envoient point de Députés aux *Assemblées* ordinaires où il s'agit des décimes : mais quand il y a des *Assemblées* extraordinaires où l'on traite des affaires générales de l'Eglise de France, & de ce qui regarde la foi, les mœurs, & la discipline, les Archevêques & Evêques des nouvelles conquêtes s'y trouvent. Ainsi en 1682 les Provinces de Cambrai & de Besançon envoyerent des Députés à l'*Assemblée*, & en 1713 & 1714, le Cardinal de Rohan, Evêque de Strasbourg, & les Evêques de Verdun & de Toul, étoient *de l'Assemblée* qui a reçu la Bulle *Unigenitus*. Voyez les Memoires du Clergé, *T. 4.*

ASSEMBLÉE ILLICITE. *Cœtus*, ou *Conventus illicitus*. C'est celle qui se fait en contravention des règlemens de police : c'est un cas royal, dont les Baillifs, Sénéchaux, & Juges présidiaux, doivent connoître privativement à tous autres Juges royaux & à ceux des Seigneurs. *Assemblées illicites* avec port d'armes sont encore plus dangereuses. *Voyez* l'Ordonnance de 1670, *tit. 1 & 2.*

ASSEMBLÉE. *Cœtus, circulus.* C'est aussi un terme de Religieuse. Ainsi aller à l'*Assemblée*, c'est parmi elles, se rendre dans un certain lieu où toutes les Sœurs s'assemblent de temps en temps, pour y traiter des choses nécessaires, ou pour s'y accuser des fautes légères qu'elles ont faites. C'est aussi se rendre dans la chambre, où elles vont se récréer à midi.

ASSEMBLER. v. a. Réunir, mettre ensemble. Il se dit premièrement des personnes. *Congregare, aggregare, cogere, convocare. Assembler* le Sénat, le Clergé, les Etats. *Assembler* l'Arrière-ban. *Assembler* des troupes. *Assembler* les Chambres, se dit au Palais, quand toute la Grand'Chambre est *assemblée*, c'est-à-dire, lorsque ceux qui sont de service à la Tournelle y sont appelés, comme lorsqu'on juge les procès criminels

des Gentilshommes ou des Officiers royaux. *Assembler* le Parlement, se dit lorsqu'on assemble tout le corps, que les Enquêtes, & les Requêtes viennent en la Grand'Chambre, comme lorsqu'il faut vérifier les Edits, recevoir un Conseiller, &c.

Ce mot vient de *assimulare*, composé de *ad* & de *simul*, comme qui diroit, *simul ponere*. MENAG

On dit proverbialement, qu'un homme a bientôt *assemblé* son conseil; pour dire, qu'il prend vite ses resolutions, qu'il se détermine promptement.

ASSEMBLER, se dit aussi des choses, & signifie joindre ensemble, ramasser. *Jungere, copulare. Assembler* les feuilles d'un livre pour le relier. *Assembler* le linge, le coudre en paquets pour le mettre à la lessive. *Assembler* ses lettres, pour lier, ou pour composer une forme d'Imprimerie. Il ne faut pas prendre pour sublime une certaine grandeur batie sur de grands mots *assemblés* au hasard. BOIL.

Je vous connois; je sais tout ce que je m'apprête;
*Et je vois quels malheurs j'*assemble *sur ma tête.*
RACINE.

Pour assembler *un fonds de deux mille pistoles,*
Combien, nouveau Protée, a-t-il joué de rôles?
RENARD.

☞ Dans plusieurs Arts, en Menuiserie, en Charpenterie, *assembler*, signifie mettre toutes les pièces à leur place, après qu'elles ont été taillées; les emboiter, les enchâsser, de manière qu'elles ne fassent plus qu'un tout. *Compingere, copulare.* Il faut *assembler* les panneaux de cette porte.

☞ ASSEMBLER *un cheval*, terme de Manége. C'est lui tenir la main, en ferrant les cuisses, de façon qu'il se raccourcisse, pour ainsi dire, en rapprochant le train de derrière de celui de devant; ce qui lui releve les épaules & la tête. ENCYC.

ASSEMBLER, se dit aussi fort souvent avec le pronom personnel, & devient par-là récip. Il signifie se rendre, se trouver dans un même lieu. *Convenire, in unum coire.* Les Citoyens *s'assembloient* tous dans un même endroit du palais. Il n'y a point de lieu où ceux qui sont bien intentionnés pour le salut de la République puissent *s'assembler.* On dit aussi que deux rivières *s'assemblent*; pour dire, qu'elles se joignent, qu'elles se mêlent ensemble.

ASSEMBLÉ, ÉE. part. *Congregatus, convocatus, copulatus, compactus.*

ASSEMBLEUR. s. m. Qui assemble. La Fontaine, dans une de ses Fables, donne à Jupiter tonnant la qualité d'*Assembleur* des nuages.

Tout l'Olympe s'en plaignit,
*Et l'*Assembleur *des nuages*
Jura le Styx, & promit
De former d'autres images.

☞ Ce mot ne peut passer que dans le style badin & familier.

ASSENCHIUF. Ville de Turquie, en Asie. *Assonchiufa.* C'est l'ancienne *Scaphe.* Elle est dans le Diarbeck, sur le Tigre, à l'orient de Nisibe, aujourd'hui Nesbin.

ASSENER. v. a. Porter un coup justement où l'on a dessein de frapper. *Certo ictu destinatam corporis partem petere.* Il a bien *asséné* son coup sur la tête où il visoit. Il ne se dit point des armes à feu, ni de l'artillerie. Ménage dérive ce mot de *assignare*, c'est-à-dire, *ferire signum.*

Je voudrois à plaisir sur ce mufle asséner
Le plus grand coup de poing qui se puisse donner.
MOL.

☞ Joachim Du Bellay parle d'*Asséner* comme d'un mot qui avoit été, & qui n'étoit plus en usage de son temps. *Asséner*, dit-il, pour frapper où on visoit, & proprement d'un coup de main, est un de ces bons mots que nous avons perdus par notre négligence. Cela pouvoit être vrai du temps de Du Bellay; mais j'ai vû ce terme employé par de bons écrivains, & je ne ferois pas difficulté de m'en servir aujourd'hui. *Multa renascentur quæ jam cecidere.*

Dans les vieilles Coutumes, on disoit un douaire *asséné*, ou titre d'*assénement*, lorsqu'un pere avoit assigné quelques biens ou héritages à ses filles, ou à ses enfans puînés pour les avantager.

ASSENÉ, ÉE. part.

☞ Dans le grand Vocabulaire, qui a copié le Dict. de l'Acad. Fr. *asséner*, c'est porter un coup violent, frapper rudement. Ce mot paroit renfermer deux idées, porter un coup furement & fortement. Il semble que c'est dans ce sens qu'on le prend ordinairement. C'est d'ailleurs sa signification primitive, comme on peut le voir par le témoignage de Du Bellay.

☞ ASSENS. Petite ville de Dannemarck, dans l'île de Fionie, sur le petit Belt, avec un bon port.

ASSENSATEUR. s. m. Flatteur, complaisant. *Assentator, adulator.* Il est vieux, & hors d'usage.

ASSENTEMENT. s. m. Vieux mot. Accord, consentement. *Assensus, consensus.* Advint que les Barons de France se assemblerent à Corbeil, & machinerent entre eux d'un commun *assentement* qu'ils feroient que le Comte de Bretagne se esleveroit contre le Roi. JOINVILLE.

ASSEOIR. v. a. irrégulier. Mettre dans un siége. *Asseoir* un malade. *Asseoir* un enfant. *Asseyez* cette femme à cheval.

☞ Il s'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel. Il se conjugue de la manière suivante. Indic. pres. *Je m'assieds, tu t'assieds, il s'assied, nous nous asseyons, vous vous asseyez, ils s'asseyent.* (Vaugelas voudroit que l'on dit, *ils s'assient*; mais il n'est pas suivi en cela.) Imparf. *Je m'asseyois, nous nous asseyions, vous vous asseyiez.* Prét. *Je m'assis.* Fut. *Je m'asseyerai*, ou *je m'assierai.* Impér. *Assieds-toi, qu'il s'asseye, asseyons-nous, asseyez-vous, qu'ils s'asseyent.* Sub. pres. *Que je m'asseye, que nous nous asseyions, que vous vous asseyiez.* Imparf. *Que je m'assisse, que tu t'assisses, qu'il s'assit, qu'ils s'assissent* Part. Act. *S'asseyant*, & non pas *s'assoyant.* Part. passif. *Assis.* Les temps composés de ce verbe se forment de l'auxiliaire *être*: *Je me suis assis, je me fus assis, je m'étois assis*, &c. RESTAUT. Il *s'assit*, il souffle... il *s'assied*, il se repose... il revient enfin à la solitaire, où il se fixe, où il se lasse, où il *s'assit*, où il oublie de dîner. LA BRUYERE. Dans tous ces exemples l'Auteur confond le prétérit avec le présent de l'indicatif, dont la troisième personne est, *il s'assied.* Il y en a qui disent *assisons nous*, ou *sisons-nous*; d'autres *assoyons-nous*, ou *soyons-nous.* Il faut dire *asseyons-nous*, Ce verbe signifie se mettre sur un siege, se reposer. *S'asseoir* sur des bancs, sur des chaises, sur des gazons. *S'asseoir* à terre. *S'asseoir* sur son cul comme un singe. Les Païens faisoient *asseoir* leurs Heros à la table des Dieux. Nous nous *assîmes* proche la statue de Platon. On n'oseroit s'*asseoir* chez le Roi.

ASSEOIR, se dit aussi de ce qu'on met à demeure dans une situation convenable, poser sur quelque chose de ferme, de solide. *Collocare, ponere. Asseoir* une colonne sur sa base. *Asseoir* une figure sur son piédestal. *Asseoir* des bornes en quelque lieu. *Asseoir* des machines. VAUG. *Asseoir* un mur sur un fondement solide. *Asseoir* un bâtiment dans une situation agréable. On a des pieux pour *asseoir* les pierres. On dit aussi à l'armée. *Asseoir* son camp, pour dire, placer son camp en quelque lieu. On dit aussi qu'un essain d'abeilles, qu'un oiseau s'est allé *asseoir* sur un tel buisson, ou un tel arbre, pour dire, qu'il s'y est amassé, qu'il s'y est allé reposer, percher.

On dit au Manége, faire *asseoir* un cheval sur les hanches, pour dire, les lui faire plier, lorsqu'on le galope, ou qu'on l'arrête; le faire aller avec la croupe plus basse que les épaules. On le dit aussi de la manière dont le cavalier est à cheval. La bonne manière de s'*asseoir* fait plus que toutes les autres aides. NEWC. Etant dans la selle, il faut s'*asseoir* sur la fourchure, & non pas sur les fesses. ID.

☞ ASSEOIR *une cuve*, chez les Teinturiers, c'eſt la préparer, y mettre les drogues & les ingrédiens néceſſaires, pour qu'on puiſſe y laiſſer les étoffes, laines, ſoies & en bain.

ASSEOIR, ſe dit auſſi en choſes ſpirituelles & morales *Aſſidere*. Dieu a fait *aſſeoir* ſon Fils à ſa droite. Il fera *aſſeoir* les Apôtres auprès de lui pour juger les douze Tribus d'Iſraël.

On dit figurément *aſſeoir* ſon jugement, pour dire, juger en connoiſſance de cauſe. *Judicium, ſententiam ferre*. Il ne faut *aſſeoir* ſon jugement ſur quelque affaire que ce ſoit, qu'après une mure délibération. On dit auſſi, *aſſeoir* ſa vue ſur quelque objet; pour dire, s'y arrêter, le contempler. *Oculos figere, defigere*.

☞ Dans cette acception on ne peut l'employer qu'à l'infinitif; & ce ſeroit mal parler que de dire je n'*aſſieds*, ou je n'ai *aſſis* aucun jugement là deſſus. Il en eſt de même de tous les autres temps & de tous les autres modes, ſans en excepter les participes. Il faut alors ſe ſervir d'un autre verbe ou d'un autre tour de phraſe.

☞ On dit auſſi qu'on ne peut *aſſeoir* aucun fondement ſur ce que dit quelqu'un, ſur ce qu'il promet; pour dire, qu'on ne peut pas ſe fier à ſa parole, & à ſes promeſſes.

ASSEOIR en juriſprudence, ſignifie aſſigner, hypothéquer une rente, une penſion ſur des héritages. *Deſignare, aſſignare*. Les Notaires diſent dans leurs contrats de conſtitution, un tel a *aſſis* & aſſigné une telle rente, une telle penſion viagère ſur un tel héritage, qu'il a affecté & hypothéqué au payement.

ASSEOIR en matière d'impôts, ſignifie, départir, régler les tailles & autres droits qui ſe payent par capitation. *Tributa ſingulorum in capita deſcribere*. On a envoyé des commiſſions aux Elus pour *aſſeoir* & départir la taille de leur Election. Ce ſont tels & tels payſans qui doivent *aſſeoir* la taille en un tel village l'année prochaine. Ils ſont nommés pour *aſſéeurs*.

☞ ASSEOIR *les ventes*, termes des Eaux & Forêts. C'eſt déſigner le canton où eſt le bois qui doit être vendu. *Deſignare*.

ASSIS, ISE. part. *Sedens, conſidens*.

ASSIS. Situé, placé, bâti, en parlant d'une ville, d'un château, d'une forteresſe, &c. *Situs*. Cette maiſon eſt *aſſiſe* ſur le Rhône & la Saône; pour dire, qu'elle eſt bâtie & placée ſur ces deux rivières.

☞ ASSIS, ſe dit en manége du cheval & du cavalier. Celui-ci eſt bien ou mal *aſſis* dans la ſelle, & le cheval eſt bien *aſſis* ſur les hanches, lorſque dans ſes airs au manége, & même au galop ordinaire, ſa croupe eſt plus baſſe que les épaules.

En termes de Blaſon, on dit qu'un animal eſt *aſſis*, quand il eſt peint ſur ſon cul, comme tous les animaux domeſtiques, chiens, chats, &c. Ces mots viennent d'*aſſidere*.

ASSÈOUR, ou ASSÉUR, étoit autrefois un Officier de la maiſon des Ducs & Ducheſſes de Bretagne. *Hiſt. de Bret. T. II, p. 915*. Alain du Cambout *Aſſéour*. Jean Sorin *Aſſéour* en l'abſence dudit Cambout. Pierre de la Mareſchée *Aſſéour*, & *p. 1197*. Martin Landelle premier *aſſéeur*. Dans ces deux endroits, qui ſont des Etats des maiſons des Ducs & d'une Ducheſſe de Bretagne, cet Officier eſt nommé après les Ecuyers.

☞ ASSEPS. *Voyez* ASEPH. C'eſt la même choſe.

ASSEQUI. ſ. f. Terme de Relation. On donne ce nom aux femmes ordinaires du Grand-Seigneur, qui ont le train d'Impératrice, quoiqu'il ne les ait pas épouſées. Elles ſont en grande conſidération. A. D. S. M. C'eſt la même choſe qu'ASSAKI.

☞ ASSERA. Ville de Turquie, en Europe, dans la Macédoine, ſur la rivière de Vera. C'eſt l'ancienne *Aſſorus* de Migdonie.

ASSERAC. ſ. m. Le même qu'*aſſis*, eſt une eſpèce de Bangue qui eſt l'*aſſis* des Egyptiens, & différe de l'opium & du *maſtac* des Turcs. CASTELLI *cité par James*.

ASSERAL. ſ. m. Plante dont les Turcs ſe ſervent comme d'opium pour chaſſer la peur & le chagrin, & pour ſe rendre plus gais & plus hardis. Selon Scaliger, dans ſon *Exercitation 154*, les Dervis, qui ſont des Religieux Turcs, s'aſſemblent tous les ans, & après la cérémonie de leur Moſquée, ils vont dans une autre lieu faire un ſuperbe banquet; enſuite ils mangent d'une herbe qu'ils appellent *aſſeral*, qui chaſſe tous les chagrins, & leur cauſe une joie extraordinaire; mais ſi l'on en prend par excès, il fait perdre le ſens pendant quelque temps. Pierre Périt, dans ſon Traité du *Nepenthès*, cite auſſi la plante *aſſeral*, & lui attribue les mêmes propriétés.

ASSERBE, ou AZERBE. ſ. f. C'eſt le nom qu'on donne à la muſcade ſauvage, ou muſcade male.

ASSERIM. La Roca d'*Aſſerim*, ou d'Aſcary. *Aſſerimum, Arx Aſſerima*. Forteresſe du Mogoliſtan, dans la province de Cambaye, au midi de Surate & au levant de Bacaïm, ſur un rocher.

ASSERER. v. a. Qui ſe trouve dans Marot, & qu'il a fait du latin *aſſerere*. Se rendre maître, s'aſſurer de quelque choſe, la prendre, ſe l'aſſurer.

En ta verdeur plaiſir donc nous aſſere. MAROT.

ASSERMENTER. v. a. Terme de Palais. Interpeller une partie adverſe de faire ſerment ſur la vérité d'un fait qu'elle avance. Il eſt vieux. *Jurejurando, ſacramento aliquem, ad ſacramentum aliquem adigere*.

Ce mot vient de *ſacramentum, jurement*.

☞ ASSERMENTÉ. part. Attaché par ſerment. Il eſt vieux. *Jurejurando, ſacramento aſtrictus*. Les Jéſuites ſont particuliérement *aſſermentés* au Pape & à leur général. PIERRE DU MOULIN. Accompliſſement des Prophéties, *p. 10* de la préface.

ASSERTEUR. ſ. m. Ce mot n'eſt guère en uſage que dans ces deux phraſes. *Aſſerteur* de la vérité, *aſſerteur* de la liberté publique; pour dire, un homme qui ſoutient la vérité, qui défend la liberté publique en toutes rencontres. Caton étoit un grand *aſſerteur* de la liberté publique. Ce mot vient du latin *aſſerere*, ſoutenir, aſſurer. *Dict. des Arts*. C'eſt parler françois en latin.

ASSERTION. ſ. f. Terme didactique. Propoſition qu'on établit, & qu'on ſoutient vraie. *Aſſertio*. La thèſe de ce répondant contient une douzaine d'*aſſertions*. L'*aſſertion* de M. Chevreau eſt trop précipitée. MISSON, Lettre 28. Style d'Ecoles.

ASSERTION, ſignifie auſſi en ſtyle de Pratique, affirmation en Juſtice. On le renvoya ſur ſon *aſſertion*. Il n'eſt guère en uſage. ACAD. FR.

ASSERTIVEMENT. adj. Avec aſſertion, d'une manière affirmative. Ces paroles étant priſes *aſſertivement*, iroient à ruiner l'immortalité de l'ame. LOG. DE P. R. Ce terme eſt tourné en ridicule dans le *Dictionnaire Néologique*, où l'on dit que Pantalon-Phœbus parloit toujours *aſſertivement*. ☞ Au reſte, il ne peut paſſer tout au plus que dans le genre didactique.

ASSERVIR. v. a. Domter, mettre en ſervitude. *Subjicere, domare, in ſervitutem aſſerere, mittere*. Les Romains ont *aſſervi* une grande partie de la terre. Il n'a pas tenu à toi que tu n'aies *aſſervi* les Macédoniens à ceux qu'ils ont vaincus. VAUG.

ASSERVIR, ſe dit figurément en Morale, en parlant des paſſions. *Aſſervir* ſes paſſions, c'eſt les dompter. Et poëtiquement, on dit qu'une belle femme a de quoi *aſſervir* tous les cœurs, & les ſoumettre à ſon empire.

Malheureux mille fois celui, dont la manie
Veut aux règles de l'art aſſervir *ſon génie*. BOIL.

☞ Il s'emploie auſſi avec le pronom perſonnel. *S'aſſervir* au cérémonial, aux règles. Je ne ſaurois m'*aſſervir* à tous vos caprices.

ASSERVI, IE. part. *Domitus, in ſervitutem aſſertus, miſſus*.

Quoi! votre ame, à l'amour en eſclave aſſervie,
Se repoſe ſur lui du ſoin de votre vie? RAC.

☞ ASSES (les). Peuples d'Afrique, en Guinée, ſur la côte d'Or, mais fort avant dans les terres.

ASSESSEUR. ſ. m. Officier de Juſtice gradué, créé pour ſervir de conſeil ordinairement à un Juge. *Aſſeſſor.* Il y a un ancien & nouvel *Aſſeſſeur* du Prevôt des Maréchaux, qui aſſiſte aux jugemens des procès. En pluſieurs Siéges il y a un *aſſeſſeur* civil, & un *aſſeſſeur* criminel. Quand il n'y a qu'un Conſeiller en un Siége, on l'appelle ſouvent l'*Aſſeſſeur*. Cette charge a été créée en 1586.

Dans la Chambre Impériale il y a des *aſſeſſeurs* de deux ſortes. Les *aſſeſſeurs* ordinaires, & les *aſſeſſeurs* extraordinaires. Les ordinaires doivent être ſeize. Ce nombre néanmoins n'a jamais été rempli juſqu'en 1500, & ils n'étoient que treize, & quelquefois moins. Le nombre des affaires croiſſant, on augmenta le nombre des *aſſeſſeurs*. D'abord en 1521, on en ajouta deux, & enſuite ſix, ce qui fit vingt-quatre. En 1530 on en créa encore huit nouveaux auxquels on en joignit encore neuf autres, deſorte qu'ils ſont quarante & un. L'Empereur nomme cinq de ces *aſſeſſeurs*, trois Comtes, ou Barons, & deux Juriſconſultes. Les Electeurs n'en préſentoient que ſix, dont la moitié devoient être nobles, & la moitié Docteurs en Droit. Depuis que le nombre a crû, on leur donna en 1566, le droit d'en préſenter encore deux, ce qui faiſoit huit ; enfin on en a encore ajouté deux, ce qui fait dix depuis 1570. L'Archiduc de Bavière en met deux nobles. Les ſix Cercles de l'Empire en mettoient chacun deux, ce qui faiſoit douze : depuis que le nombre eſt augmenté, on a permis à chaque Cercle d'en mettre trois, & enſuite quatre. L'Autriche & la Bourgogne n'ont droit d'en préſenter que depuis 1570. Quand un Cercle ou un Etat eſt plus de ſix mois ſans nommer les *aſſeſſeurs* qu'il a droit de nommer, le droit de nommer eſt dévolu au Juge de la chambre & aux *aſſeſſeurs*. Quand il vaque une place, le Prince, l'Etat ou le Cercle qui y doit nommer, en préſente deux ou trois, & point davantage. Le Juge de la chambre & les *aſſeſſeurs* choiſiſſent le plus digne. Si aucun des deux, ou des trois ne leur paroit pas digne, & que les ſix mois ne ſoient pas écoulés, ils prient le nominateur de vouloir en préſenter d'autres qui ſoient propres. Les qualités qu'on demande en eux ſont, qu'ils ſoient de bonnes mœurs, nés d'un mariage légitime, & en Allemagne ; qu'ils aient une connoiſſance ſuffiſante du Droit ; qu'ils ſoient Catholiques, ou Luthériens. Ils ſont obligés de n'avoir d'autre emploi que celui d'*aſſeſſeur*, de ne faire aucun commerce, *&c.* Ils ont des priviléges, & une exemption générale, pour eux & toute leur famille, & pour leurs veuves après leur mort. Ils ſont ſous la protection particulière de l'Empereur. Ils ſont exempts de tutelle, *&c.* Leurs appointemens étoient d'abord aſſez modiques ; on les a augmentés dans la ſuite. En 1500 ils furent réglés pour les Comtes & les Barons à 600 florins par an, & à 400 pour les Docteurs, les Licenciés & les ſimples Chevaliers. En 1555 on en aſſigna 700 aux Comtes & aux Barons, & aux autres 500. En 1570, dans le *Réceſſus* de Spire, ils furent fixés à 800 pour les premiers, & à 700 pour les autres. *Voyez* Lymnæus, *Liv. IX, ch. 2.* Ces *aſſeſſeurs* ſont les Conſeillers de la Chambre Impériale, & le Juge en eſt le Préſident.

ASSESSORIAL, ALE. adj. m. & f. Qui appartient aux aſſeſſeurs, qui eſt compoſé d'aſſeſſeurs. *Aſſeſſorianus, a.* Le tribunal *aſſeſſorial* que le Grand-Chancelier de la Couronne (de Pologne) a fait aſſembler, continuera de régler les affaires de peu d'importance. GAZETTE, 1722, *pag. 1.* Cette affaire a été portée au tribunal *aſſeſſorial.*

ASSETTE, ou HACHETTE, ou AISSETTE. C'eſt un marteau qui a une tête plate d'un côté, & un large tranchant de l'autre. *Dolabella, ſecuricula.* Il ſert aux Couvreurs, aux Tonneliers, & à d'autres artiſans. Les Normands l'appellent *Tille*, & quelques-uns dérivent ce mot d'*aſſi*, qui eſt un petit ais qu'on nomme autrement *hardeau*, taillé avec l'*aiſſette.*

ASSEUREMENT. ſ. m. Terme de Coutume. Aſſurance, promeſſe faite avec ſerment devant les Juges, de ne point faire de mal à quelqu'un. RAGUEAU. *Voyez* ASSUREMENT.

ASSEURER. Terme de Coutume. C'eſt donner aſſurement. RAGUEAU. Ces deux mots viennent d'*aſſecurare*, qui vient de *ad*, & de *ſecurus* ; comme qui diroit, rendre ſûr. *Voyez* ASSURER. On n'écrit plus *aſſeurer.*

ASSEYER. v. a. Vieux mot. Aſſiéger. On trouve *aſſiſt* & *aſſiſient*, pour, il aſſiega, ils aſſiegerent. Sennachérib aſſiſt à la parfin Jéruſalem. On a dit auſſi auſſi *aſſis*, pour aſſiégés.

☞ ASSEZ. adv. *Satis.* Autant qu'il faut. *Aſſez* a beaucoup de rapport à la quantité qu'on veut avoir ; & *ſuffiſamment* en a plus à la quantité qu'on veut employer.

☞ L'avare n'en a jamais *aſſez*, il accumule & ſouhaite ſans ceſſe ; le prodigue n'en a jamais *ſuffiſamment.*

☞ A l'égard des doſes & de tout ce qui ſe conſume, *aſſez* paroit marquer plus de quantité que *ſuffiſamment* ; car il ſemble que quand il y en a *aſſez*, ce qui ſeroit de plus, ſeroit de trop ; mais que quand il y en a *ſuffiſamment* ce qui ſeroit de plus n'y ſeroit que l'abondance ſans y être de trop. On dit d'un revenu médiocre qu'on en a *ſuffiſamment*, mais on ne dit guère qu'on en a *aſſez.*

☞ Il y a dans la ſignification d'*aſſez* plus de généralité que dans celle du mot *ſuffiſamment.* Ce qui donnant au premier de ces deux un ſervice plus étendu, en rend l'uſage plus commun. Au lieu que *ſuffiſamment* renferme dans ſon idée un rapport à l'emploi des choſes, qui lui donnant un caractère plus particulier, en borne l'uſage à un plus petit nombre d'occaſions. SYN. FRAN.

☞ C'eſt *aſſez* d'une heure à table pour prendre *ſuffiſament* de nourriture ; mais ce n'eſt pas *aſſez* pour ceux qui en font leurs delices. L'Économe ſait en trouver *aſſez* où il y en a peu. Le diſſipateur n'en peut avoir *ſuffiſamment* où il y en a même beaucoup.

On dit, cela eſt *aſſez* bien, ou *aſſez* mal, pour louer & blâmer ſobrement.

On dit auſſi en Poëſie, *aſſez* & trop long-temps.

> Aſſez, *& trop long-temps, ma lâche complaiſance*
> *De vos yeux criminels a nourri l'inſolence.* BOIL.

On dit auſſi, c'eſt *aſſez* ; pour dire, n'en dites pas davantage ; cela ſuffit.

On dit, *aſſez peu*, & *aſſez ſouvent* ; pour dire, ſimplement, *peu* & *ſouvent.* C'eſt un homme d'*aſſez peu* d'eſprit. On ſe trouve *aſſez ſouvent* embaraſſé à choiſir. ACAD. FR.

ASSIDEEN. ſ. m. *Aſſidæus.* Secte des Juifs ainſi nommés du nom hébreu חסידים, *hhaſidim*, miſéricordieux, juſtes. Les *Aſſidéens* regardoient les œuvres de ſurérogation comme néceſſaires. Ils furent les peres & les prédéceſſeurs des Phariſiens, & de ceux-ci ſortirent les Eſſéniens. Il eſt parlé des *Aſſidéens* dans les Livres des Machabées, *Liv. I, ch. 11, 4* & *VII, 13, Liv. II, ch. 14, verſ. 6.*

Quelqu'un a dit que les *Aſſidéens* étoient ainſi nommés, parce qu'ils étoient aſſidus au culte divin. C'eſt une bévue. *Aſſidæus* n'eſt point un mot latin, mais hébreu. Un autre Auteur dérive ce mot du chaldéen אשיד *diffudit*, c'eſt-à-dire, *il a répandu*, & prétend que ce nom ſignifie des gens répandus çà & là, ou fugitifs pour leur religion, & pour ne point obéir au Prince, qui vouloit la leur faire abandonner. Il paroit bien plus naturel de le faire venir de חסידים, comme nous avons dit.

Serrarius Jéſuite, & Druſius, ont écrit l'un contre l'autre ſur les *aſſideens*, au ſujet d'un endroit de Joſeph, fils de Gorion, dans lequel le premier prétend qu'il appelle *aſſideens* les Eſſéniens, l'autre prétend que ce ſont les Phariſiens. Les *aſſidéens* & Tſaadikim, ou Juſtes, ne firent d'abord qu'une même ſecte ; après la captivité ils ſe ſéparèrent.

ASSIDENT. adj. m. Signe ou ſymptôme *aſſident* ; c'eſt-à-dire, qui accompagne ordinairement une maladie. Il différe du ſigne pathognomonique, en ce que celui-ci eſt inſéparable de la maladie à laquelle il eſt eſſentiel, au lieu que l'autre ne l'eſt point. GALIEN *cité par*

Jomes. Il vaut mieux dire *ſymptôme concomitant*, que *ſymptôme aſſident.*

ASSIDU, UE. adj. Qui a une application continuelle à quelque travail, à quelque fonction ou devoir. *Aſſiduus.* Un Chantre doit être *aſſidu* à l'Office. *Aſſidu* à l'étude; au travail. ☞ Il ſe dit auſſi de celui qui rend des ſoins continuels, ſuivis à un autre. Il eſt *aſſidu* à lui faire ſa cour. Ce jeune homme eſt *aſſidu* auprès de ſa maîtreſſe. Il eſt *aſſidu* auprès de moi. *Aſſiduus mecum eſt.*

☞ On s'en ſert encore pour marquer la continuation ou la fréquente repetition de certaines choſes. Travail *aſſidu.* Peines *aſſiduës.* Viſites *aſſiduës.*

Mais on s'efforce en vain, par d'aſſidus combats,
A diſpoſer d'un cœur qui ne ſe donne pas. CORN.

ASSIDUITÉ. ſ. f. Application continuelle à une choſe *Aſſiduitas.* Cet homme eſt fort ſavant, il a toujours eu une grande *aſſiduité* à l'étude. Vous avez bien fait de convertir en *aſſiduités* amoureuſes les fâcheuſes *aſſiduites* d'un plaideur. Les prudes, chagrines de n'être plus l'objet des vœux & de l'*aſſiduité* des ſoupirans, tâchent de ſe dédommager de leur beauté uſée par leur modeſtie. S. LVR. Rien ne ſcandaliſe plus aujourd'hui que les longues *aſſiduites*, & les paſſions à grand bruit. Je me ſuis guéri de l'ambition par les inquiétudes qu'elle donne & par l'*aſſiduité* qu'elle demande. M. SCUD. ☞ Avoir de l'*aſſiduité* auprès des grands, c'eſt être aſſidu à leur faire ſa cour; auprès d'une femme, lui rendre des ſoins ſuivis.

ASSIDUMENT. D'une manière aſſidue. *Aſſiduè.* Il travaille *aſſidument* à mettre ſon livre en état de paroître.

ASSIE. ſ. f. C'eſt le nom d'une pierre dont ſe ſervoient les Anciens pour conſumer les chairs. Ils en mettoient dans le tombeau de ceux qu'ils ne vouloient pas brûler, comme nous y mettons aujourd'hui de la chaux, afin de conſumer promptement les chairs. On appelle autrement cette pierre *Sarcophage*, qui ſignifie, *qui mange la chair*, à cauſe de l'effet qu'elle produit, & le nom d'*aſſie* lui venoit de la ville d'*Aſſium*, dans la Troade, d'où l'on tiroit cette pierre. *Voyez* SARCOPHAGE.

☞ La poudre qui ſe trouve ſur cette pierre deſſeche les vieux ulcères & conſume les chairs ſuperflues.

ASSIÉGEANT, ANTE. adj. Qui aſſiége une place pour s'en rendre maître. Une armée *aſſiegeante* doit être plus nombreuſe que la garniſon. ☞ Il eſt plus ſouvent employé comme ſubſtantif, au pluriel. Les *aſſiégeans* avoient déja gagné la contreſcarpe.

ASSIÉGER. v. a. Mettre le ſiége devant une place. *Obſidere urbem. Aſſiéger* une ville, un fort, un château. On prend maintenant toutes les villes qu'on *aſſiége*, à moins qu'elles ne ſoient ſecourues. *Voyez* SIÉGE.

☞ On le dit auſſi des perſones enfermées dans une place *aſſiégée.* Ce Prince fut *aſſiégé* dans ſa capitale.

ASSIÉGER, ſe dit figurément, en parlant de tout ce qui eſt autour de nous qui nous importune, qui nous embaraſſe, qui nous ôte quelque liberté. *Obſidere, circumſtare, circumſiſtere.* Les pauvres ſont en ſi grand nombre, qu'ils nous *aſſiégent.* Ceux qui tiennent table, ſont *aſſiegés* d'ecornifleurs. Ce vieillard ſe laiſſe *aſſieger* par ſes parens. Il y a long temps que cette femme eſt *aſſiégée* par un tel. *Aſſiéger* l'oreille du Roi. VAUG. Les douleurs de l'enfer m'ont *aſſiegé.* PORT-R.

Triſte deſtin des Rois! eſclaves que nous ſommes,
Nous nous voyons ſans ceſſe aſſiégés *de témoins,*
Et les plus affligés oſent pleurer le moins.
RACINE.

On dit auſſi, qu'on eſt *aſſiégé* par les eaux, quand il y a quelque inondation, par les neiges, par les mauvais temps, lorſqu'il pleut & qu'on n'oſe ſortir, par les brigands qui courent la campagne, &c.

On dit qu'une flotte eſt *aſſiégée* par les vents dans un port, quand elle n'en peut ſortir à cauſe des vents contraires.

ASSIÉGÉ, ÉE. part. *Obſeſſus.* Une place *aſſiégée.*

ASSIÉGÉ, eſt auſſi ſubſtantif, & ſe dit de ceux qui ſont dans une ville *aſſiegée.* Les *aſſiegés* ont fait une ſortie vigoureuſe. On a capitulé avec les *aſſiégés.*

ASSIEMÉ, ou d'ASSOU, eſt une pierre ſpongieuſe, légère comme la pierre ponce, parſemée d'outre en outre de veines jaunes, couverte en ſa ſuperficie d'une farine jaunatre, ſale, & un peu piquante. C'eſt la même choſe qu'aſſie.

ASSIENTE. ſ. f. ou ASSIENTO, en eſpagnol, ſignifie une *ferme.* C'eſt un engagement par lequel les François dans le temps paſſé, & les Anglois, principalement depuis la paix d'Utrecht, s'engagerent à fournir, ſur-tout aux Rois d'Eſpagne, dans l'Amérique eſpagnole, une certaine quantité de Négres, que les François & aujourd'hui les Anglois vont acheter en Afrique, afin de les tranſporter en Amérique pour le ſervice des Colonies européennes, établies par diverſes nations d'Europe, dans pluſieurs endroits de ce nouveau continent, & dans les îles Antilles.

ASSIENTISTE. ſ. m. Celui qui a part, qui a des actions dans la Compagnie de l'Aſſiente.

ASSIETTE. ſ. f. Manière dont une choſe ſolide eſt poſée ſur une autre, pour la rendre ferme & ſtable. *Situs.* Il faut que les fondemens aient plus d'*aſſiette* que le mur qu'on éleve deſſus. Ce piédeſtal n'a pas aſſez d'*aſſiette* pour cette figure. Ce rempart a aſſez d'*aſſiette*, c'eſt-à-dire, de pied, de talus pour empêcher qu'il ne s'éboule. Il faut poſer les pierres de même ſens, & dans la même *aſſiette* qu'elles avoient dans la carriere.

Tel que battu des flots un rocher immobile
Garde au ſein de la mer une aſſiette *tranquille,*
Tel tu dois, mépriſant mille fades rimeurs,
Ouir ſans t'émouvoir leurs frivoles clameurs.

ASSIETTE, ſignifioit autrefois *ſéance.* Avoir ſon *aſſiette*, être aſſis. Le grand maître aura ſon *aſſiette* au côté du Corps. *Antiq. de Paris.*

ASSIETTE, ſignifie auſſi la ſituation d'un bâtiment, d'une ville. L'*aſſiette* de cette place eſt avantageuſe.

ASSIETTE, ſe dit d'un campement. *Locus caſtris aptus, ſelectus.* La grande ſcience d'un Général, c'eſt de ſavoir bien choiſir l'*aſſiette* de ſon camp.

☞ ASSIETTE, ſituation du corps. DICT. DE CH. ET. Bonne, mauvaiſe *aſſiette.* *Aſſiette* contrainte, incommode.

On dit au Manége, faire prendre à un cavalier une bonne *aſſiette*; pour dire, le mettre dans une ſituation convenable ſur la ſelle. On dit, qu'il ne perd point l'*aſſiette*; pour dire, qu'il eſt ferme ſur les étriers. L'*aſſiette* eſt de ſi grande conſéquence, que c'eſt la ſeule choſe qui faſſe bien aller un cheval. NEWC.

ASSIETTE, ſe dit auſſi figurément de l'état & de la diſpoſition de l'eſprit. *Animi ſtatus.* Quelque fortune ou adverſité qui arrive à un Stoïque, ſon eſprit demeure toujours dans la même *aſſiette.* Pour s'aſſurer ſi l'on agit par un principe de vertu, il faut voir ſi l'ame eſt dans une *aſſiette* calme & tranquille, & ſi elle eſt exempte du trouble des paſſions. DAC. L'*aſſiette* de l'eſprit de l'homme eſt ſujette au changement. ROCHEF.

Mais lui ſeul immobile
Garde au ſein du tumulte un aſſiette *tranquille.*
BOIL.

ASSIETTE, ſe dit auſſi du département des tailles & autres impoſitions, pour régler ce que chaque Communauté, ou chaque particulier habitant en doit payer. *Tributorum deſcriptio.* C'eſt en ce temps-ci que ſe fait l'*aſſiette* des tailles. Les commiſſions ſont parties pour faire l'*aſſiette* de cette impoſition. L'*aſſiette* & la collecte des tailles eſt la fonction des Aſſeeurs & Collecteurs. On appelle en Languedoc *aſſiette*, les aſſemblées qui ſe tiennent dans quelque Diocèſe pour le réglement & le département des tailles, après la tenue

des

des Etats de la Province. Commiſſaire de l'*aſſiette*, eſt celui qui eſt député des Etats pour preſider à cette aſſemblée. Par un Arrêt du Conſeil du 27 Janvier 158-, il eſt défendu aux Maîtres des Requêtes, & Gardes des Sceaux, de permettre qu'il ſoit ſcellé ès Chancelleries aucunes lettres de privileges pour imprimer livres quelconques, ni autres écrits, ni lettres d'*aſſiette*, ou impoſitions de deniers ſur le peuple. TESSEREAU.

ASSIETTE, en termes des Eaux & Fôrets. ☞ C'eſt l'étendue des bois deſignée pour être vendue par les Officiers des Eaux & forets. *Conſtitutio.* En ce ſens on dit, faire l'*aſſiette* des ventes.

ASSIETTE *du vaiſſeau.* C'eſt en termes de Marine, la ſituation où il peut le mieux tiller. *Situs.*

ASSIETTE. ſ. f. Terme d'Horlogerie. C'eſt tout ce qui ſupporte quelque choſe, comme l'*aſſiette* d'une roue, eſt la partie ſur laquelle elle eſt rivée.

ASSIETTE. Terme de Paveur. C'eſt le fens où le pavé doit être mis, quand on le poſe ſur le ſable.

ASSIETTE, en termes de Doreur ſur tranche, ſignifie une compoſition qu'on met ſur la tranche d'un livre avant que de le dorer. Cette compoſition eſt faite de bol fin, de ſanguine fine, de terre d'ombre, de gomme adragante & arabique, de celle de Flandre, & de ſavon de Caſtres.

ASSIETTE, eſt auſſi un terme de Teinturier, qui ſe dit d'une cuve preparée & remplie des ingrédiens néceſſaires pour la teinture.

ASSIETTE *de rente.* Terme de Juriſprudence. Ceſſion d'un fonds en propriété pour le payement d'une rente promiſe. *Ceſſio.* Cela ſe pratique dans les contrats de mariage, ou dans les partages. Si l'on promet cent livres de rente en *aſſiette*, cela veut dire, qu'on s'engage de céder des heritages juſqu'à la valeur de cent livres de revenu annuel. L'*aſſiette* de rente reſſemble à l'antichrèſe, excepté qu'à l'égard de la premiere, l'on abandonne le fonds en pleine propriété, & ſans le pouvoir retirer, comme dans l'antichrèſe. M. de Lauriere prétend qu'*aſſiette* de rente eſt la même choſe qu'aſſignat, & qu'aſſeoir une rente eſt la même choſe qu'aſſigner; & que quelques Auteurs mettent mal-à-propos de la difference entre ces mots.

On dit auſſi, que le Roi donne une terre en *aſſiette*, lorſqu'il aſſigne des rentes ſur cette terre. Dans l'Hiſtoire du Conſeil du Roi par M. Guillard, il y a des obſervations curieuſes ſur les terres que nos Rois ont données en *aſſiette.*

ASSIETTE, eſt auſſi un uſtenſile de table qu'on ſert devant chacun des convives pour y poſer les morceaux qu'on lui ſert, ou qu'il veut manger. *Orbis.* On fait des *aſſiettes* de bois, de faïence, d'étain, d'argent, de vermeil doré; des *aſſiettes* creuſes pour manger la ſoupe, des *aſſiettes* volantes pour ſervir les entrées, les ragoûts, les entremets. On les ſert entre les plats. On appelle du même nom les ragoûts qui ſont deſſus. *Fercula.* Une *aſſiette* de champignons, de ris de veau, de confitures. On appelle auſſi, *aſſiette* à mouchettes, la platine ſur laquelle on les met. L'*aſſiette* à mouchettes eſt preſentement hors de mode, & on ne ſe ſert plus que de porte-mouchettes.

☞ En parlant d'un homme qui eſt en penſion dans une auberge, où l'on paye quoiqu'on ne ſe trouve pas au repas, on dit figurément & proverbialement, que ſon *aſſiette* dine pour lui, quand il eſt abſent.

Vendre du vin à l'*aſſiette.* C'eſt vendre du vin en détail, avec permiſſion de donner à manger à ceux à qui on le débite, de couvrir la table d'une nappe, & d'y ſervir des *aſſiettes*; ce qui eſt différent de vendre du vin à pot; qui eſt bien auſſi une vente en détail, mais où l'on ne peut mettre ni nappe, ni *aſſiette*, ni donner à manger. Les Marchands de vin, Cabaretiers, vendent à *aſſiette*, les Bourgeois à pot.

ASSIETTÉE. ſ. f. Plein une aſſiette. Cet enfant a déja mangé deux *aſſiettées* de bouillie. Je ne crois pas ce mot de bel uſage. On dit plus ſouvent une aſſiette de potage, qu'une *aſſiettée.*

ASSIGNAT. ſ. m. Terme de Juriſprudence, qui ſe dit particulièrement en pays de Droit écrit. *Conſtitutio.* Conſtitution, & aſſignation ſpéciale d'une rente ſur un certain héritage, lequel demeure nommément deſtiné & affecté pour le payement annuel de la rente. Quelquefois pour fortifier l'*aſſignat*, le créancier de la rente ſtipule, qu'il en recevra les arrerages par les mains du Fermier de l'heritage aſſigné. L'*aſſignat* ne rend point la rente fonciere. LOYS. L'*aſſignat* ne donne point plus de privilege au créancier de la rente qu'une hypotheque générale & ſpéciale. ID.

☞ ASSIGNAT, ſe dit encore d'une déclaration d'emploi fait par un mari ſur ſes propres, pour les deniers dotaux de ſa femme.

ASSIGNAT *demonſtratif*, eſt une rente conſtituée à prendre ſur tel fonds, ce qui n'empêche pas qu'en déguerpiſſant ce fonds on ne ſoit obligé de payer la rente, parce qu'elle eſt perſonnelle. *Aſſignat limitatif*, ſe dit des fruits d'un fonds qu'on légue à quelqu'un, & qu'il n'eſt point obligé de payer quand il abandonne le fonds.

ASSIGNATION. *In jus vocatio.* ☞ Terme de Palais. Acte qu'on appelle auſſi *exploit* par lequel on ſomme quelqu'un de comparoître par-devant un Juge compétant, à certain jour, lieu & heure, pour répondre aux fins & concluſions qui ſont priſes contre lui.

☞ Il faut remarquer que l'*aſſignation* & l'*ajournement* ne ſont pas toujours ſynonymes. Tout *ajournement* porte *aſſignation*; mais cela n'eſt pas reciproque. L'*aſſignation*, par exemple, à venir dépoſer en qualité de témoin, n'emporte point *ajournement*, & n'eſt qu'une ſommation faite par autorité de juſtice. L'*aſſignation* n'eſt cenſée *ajournement* que dans les cas où celui qu'on aſſigne eſt obligé de ſatisfaire aux fins de l'exploit, par une convention expreſſe ou tacite. L'Ordonnance veut que les exploits d'*aſſignation* ſoient libellés, c'eſt-à-dire, qu'ils contiennent la demande, afin que le défendeur vienne prêt pour y défendre. Les *aſſignations* à trois briefs jours ſe font à cri public, à ſon de trompe dans les carrefours, pour inſtruire une contumace. Les *aſſignations* ſe doivent donner à la perſonne, ou à domicile. On donne auſſi des *aſſignations* ſur la frontière à ceux qui ſont hors le royaume. On leve les défauts ſur l'*aſſignation*, quand on manque à ſe préſenter. Les *aſſignations* données par des innocens à leurs Juges, devant le Tribunal de Dieu, ont ſouvent été executées. DE ROCH. Il eſt au figuré dans cette phraſe.

ASSIGNATION, ſe dit auſſi des rendez-vous qu'on ſe donne pour ſe trouver à un certain lieu, à une certaine heure. *Conſtitutio rei certo tempore & loco faciendæ.* Les deux Avocats ſe ſont donné *aſſignation* à cinq heures pour conſulter. Ces amans ſe donnent *aſſignation* ou rendez-vous aux Tuileries.

ASSIGNATION, en termes de Finance, eſt un Ordre ou Mandement, qui s'expédie au tréſor royal, pour faire payer une dette ſur un certain fonds. On donne à des Tréſoriers des *aſſignations* ſur divers Fermiers, pour prendre le fonds deſtiné à leur maniment. On a donné à ce créancier une *aſſignation* ſur la coupe d'une telle forêt.

ASSIGNATION, eſt auſſi une conſtitution de rente, un établiſſement de penſions ſur certaines terres, ou revenus, qui y demeurent affectés & hypothéqués. L'*aſſignation* du douaire de cette femme a été faite ſur une telle maiſon. Les *aſſignations* des rentes ſe font ſur tous les biens préſens & à venir.

ASSIGNER. v. a. Donner un exploit, ſommer quelqu'un de comparoître devant un Juge, ou un Commiſſaire, pour défendre à une demande, ou faire quelque acte de juſtice. *Alicui diem dicere. Aliquem in jus vocare.* Les Ducs & Pairs ſont *aſſigner* leurs parties d'abord au Parlement. Ceux qui ont droit de *Committimus* les font *aſſigner* aux Requêtes; les autres les font *aſſigner* devant les Juges ordinaires des lieux. Il a été *aſſigné* pour dépoſer, prêter ſerment, ſubir l'interrogatoire.

N'imitez point ces fous,
Qui toujours aſſignans *& toujours* aſſignés,
Souvent demeurent gueux de vingt procès gagnés.
BOIL.

L'ancienne manière d'*aſſigner* les gens de Juſtice étoit de prendre par l'oreille. Car lorſque les Sergens

donnoient anciennement des *assignations* à quelqu'un, ou qu'ils constituoient des prisonniers, ils touchoient l'oreille de celui qu'ils prenoient pour témoin, ou pour recors, qu'ils appeloient *Antestatus*; c'est pourquoi Horace dit, *Licet antestari? ego verò oppono auriculam. Lib. I. Sat. 9, vers. 76, 77.* De Roch.

Assigner, signifie aussi, créer une rente, & obliger certains fonds pour la sureté du payement; donner un mandement, ou une reserîption pour charger quelqu'un du payement d'une dette. *Constituere.* Le style des contrats de constitution porte: Il a été constitué, assis, & *assigné* une telle rente sur tous ses biens présens & à venir. Les gages des Officiers sont *assignés* sur la seconde partie de l'Epargne. Les rentes *assignées* sur le Clergé. On lui a *assigné* son douaire sur une telle terre; une pension sur le public.

Assigner, signifie encore, donner, destiner. Il a *assigné* deux mille arpens de terre à Sextus Clodius le Rhéteur, exempts de toutes charges. *Assigner* des terres aux nouveaux habitans. Le Roi leur *assigna* une contrée pour habiter. Vaug. Ce gouvernement vous a été *assigné*. La société ne peut subsister si chacun ne se contient dans l'ordre, & dans le rang qui lui est *assigné*. De Launoy.

Assigner, veut dire aussi, faire connoître, indiquer. *Indicare. Assigner* les véritables causes des événemens. Ablanc.

On dit proverbialement, ou ironiquement, qu'une rente est *assignée* sur les brouillards de la rivière de Loire; sur Janvier, Février & Mars; pour dire, qu'on n'en aura jamais rien.

ASSIGNÉ, ÉE. part. Il a les significations de son verbe, en latin comme en françois.

Ces mots viennent du latin *assignare*, qui vient de *signum*.

ASSIMILATION. s. f. Action par laquelle des choses sont rendues semblables, ☞ ou ce qui fait qu'une chose devient semblable à une autre. *Assimilatio.* Ce mot est composé des mots latins *ad* & *similis*, semblable.

☞ Assimilation en Physique, se dit d'un mouvement par lequel des corps transforment d'autres corps qui ont une disposition convenable, en une nature semblable à leur propre nature

☞ Dans les corps animaux les alimens se transforment en substance animale par la digestion & les autres opérations nécessaires à la nutrition. *Voyez* Nutrition.

☞ Dans les végétaux, les sucs de la terre préparés, digérés, raffinés dans les vaisseaux d'une plante sont changés en matière végétale. *Voyez* Végétation.

Assimilation. s. f. Bati dit que c'est une figure de Rhétorique, par laquelle on adoucit un peu les choses. *Assimilatio.* Exemple: je ne veux pas dire qu'il soit fou; mais on peut avancer qu'il est quelquefois bourru.

☞ ASSIMILER. v. a. Rendre semblable. *Assimilare, similem reddere.* La digestion & les autres opérations nécessaires à la nutrition assimilent le chyle au sang. Ce mot n'est pas d'un service fort étendu. Je ne voudrois pas qu'on s'en servît hors du Physique. Personne, à ce que je crois, ne s'avisera de dire avec les Vocabulistes, *assimiler* ses idées, aux idées d'un autre.

Assimilé, ée. part. *Similis factus.* Rendu semblable à quelque chose. *Traité de Litholog. & de Conchyliologie.*

ASSIN, ou ASSINBERG, *Assinum, Assinberga*, est un bourg de l'Ecosse septentrionale, sur la rivière d'*Assin*, & dans le comté d'*Assin*.

Assin, rivière de l'Ecosse septentrionale. *Assinus, Itys, Itis.* Elle coule dans le comté d'*Assin*, traverse le lac d'*Assin*, & se décharge dans l'Ocean Calédonien, au bourg d'Assinberg.

Le comté d'*Assin*, ou *Assinshire*, est une contrée du comté de Ross, dans le nord de l'Ecosse. *Assinus pagus*, ou *comitatus.* Ce comté s'étend le long de l'Ocean Calédonien, aux frontières du comté de Southerland & de celui de Strathenaverg.

☞ ASSINÉ, selon Bosman, ASSINI, selon de Lisle, ASSINIE, selon Baudrand. Pays d'Afrique, en Guinée, le premier qu'on trouve en abordant sur la Côte d'Or du côté de l'Occident.

☞ ASSINIBOULS, ou ASSINIBOILS. Peuple sauvage du Canada qui habite sur le bord d'un lac de même nom. Ils sont peu connus.

ASSIS, ASSISE. adj. *Voyez* Asseoir.

Assis. s. m. C'est la même chose que l'opium ou méconium. Composition dont se servent les Egyptiens pour se rendre gais. C'est une poudre de feuilles de chanvre qu'ils pétrissent avec de l'eau, & dont ils font des pilules grosses comme des châtaignes. Lorsqu'ils veulent se mettre de bonne humeur, ils avalent cinq ou six de ces pilules. Petit, dans son Traité du *Nepenthès*. Ces bols les jettent dans une espèce d'yvresse qui dure une heure, & leur donne des idées extrêmement agréables. Prosper Alpin, *de Med. Egypt. Lib. IV. cap. 2.* Les Turcs l'appellent aussi *assroi*. Voyez ce mot.

Assis. s. f. Terme de Coutume. Est un droit que les Seigneurs levent en quelques provinces sur les chevaux & autres bêtes qui servent au labourage. Ce droit est aussi appelé en quelques lieux, Droit de *tirage*. Il est différent suivant les différentes coutumes.

ASSISE. Terme de Maçonnerie. Rang de pierres de taille qu'on pose en situation parallèle à l'horizon, pour élever une muraille. *Collocatio lapidum ad libellam & horizontem.* Il y a douze *assises* de pierre aux fondemens de ce dôme.

Assises, au pluriel, terme de Palais. C'est une séance extraordinaire que des Juges supérieurs vont tenir dans des Sièges inférieurs, & dépendans de leur juridiction, pour voir si les Officiers subalternes font leur devoir, & pour recevoir les plaintes qu'on fait contre eux. *Judicum ad jus fasces ductus dicendum Consessus.* Autrefois les Baillis & Sénéchaux, qui jugeoient en dernière instance, alloient tenir leurs *assises* dans les terres des Seigneurs de leur ressort, pour entendre les plaintes contre leurs Officiers, & juger les causes d'appel. Aujourd'hui les *assises* ne sont autre chose que des séances marquées & fixées, qui se tiennent d'ordinaire de 40 jours en 40 jours, par les Baillis ou Sénéchaux, & où se passent certains actes solennels; comme les criées pour les decrets, les adjudications, &c.

On appelle quelquefois les Grands-Jours *Assises*, comme on a fait toutes sortes de plaids solennels, & extraordinaires.

On dit, qu'un homme tient ses *assises* dans une maison, pour dire, qu'il y est fort écouté, fort applaudi, qu'il y domine.

☞ On nomme encore *assises* des séances extraordinaires que tiennent les Officiers des Seigneurs de fief pour faire rendre l'hommage, les aveux & dénombremens auxquels les vassaux sont tenus.

Assise, étoit anciennement une assemblée qui se faisoit dans la cour du Prince, de plusieurs personnes notables, pour juger souverainement des affaires de conséquence, & dont les arrêts doivent être inébranlables. *Comitia.* Comme les Vicomtes n'étoient dans leur origine que les Lieutenans des Comtes, qui rendoient la Justice en leur place, ils avoient deux sortes de séances: l'une qu'on appeloit *plaids*, ou jours ordinaires, parce qu'elle se tenoit tous les jours; & l'autre s'appeloit *assises*, ou grands plaids, parce qu'elle étoit tenue par le Comte, & que c'étoit une assemblée solennelle, où se trouvoient les plus considérables vassaux, pour y juger les affaires les plus importantes. Ces *assises* s'appeloient aussi *mallum*, ou *placitum majus.* Mais l'autorité de ces *assises*, qui jugeoient sans appel, a été attribuée aux Parlemens: & de-là vient la coutume qui s'observe encore; c'est qu'à l'ouverture du rôle de chaque Bailliage, les Juges doivent comparence à la Cour; non comme autrefois à l'*Assise*, pour répondre de leurs jugemens: c'est une formalité & un respect, que le Parlement exige des Juges inférieurs, dont l'appel y est porté immédiatement. Il y avoit deux sortes d'*assises*. La grande étoit composée de douze Nobles, qui jugeoient l'épée au côté. La petite *Assise* étoit de douze hommes choisis entre les gens de Loi. Il y avoit aussi de grandes *Assi-*

ſes qui appartenoient aux Comtes, Vicomtes, Barons & Châtelains, à cauſe de leur Haute-Juſtice; qui ſe tenoient quatre fois l'an pour recevoir les appellations de leurs Bailis. Les petites *Aſſiſes* ſe tenoient par les Prévôts, & Juges pedanees tous les quinziémes du mois. Il y avoit auſſi des *Aſſiſes* pour la Police, & pour la vente des biens & des denrées. La grande *Aſſiſe* s'appeloit *Aſſiſe jurée*; & la ſeconde *Aſſiſe ordinaire*. Les *Aſſiſes* ſe devoient tenir dans un champ, dans un cimetière, aux portes des villes, ou des Egliſes, dans une rue, ſur un rempart, toujours en un lieu public, où les parties puſſent avoir un accès libre & facile. LE GENDRE. Elles devoient être publiées & aſſignées à certain jour, afin que toutes ſortes de perſonnes y puſſent venir faire leurs plaintes & remontrances.

On a donné auſſi le nom d'*Aſſiſe* aux Jugemens qui étoient rendus en ces lieux-là; & on diſoit, il a obtenu *aſſiſe* à ſon profit; c'eſt-à-dire, jugement. On appeloit auſſi, grande *Aſſiſe*, l'action petitoire; & petite *Aſſiſe*, la poſſeſſoire. *Aſſiſe* ſignifioit auſſi anciennement une loi, une conſtitution. *Voyez* DU CANGE. Pour ſavoir la forme de tenir les *Aſſiſes*, voyez la déclaration du Roi de 1685.

ASSISES *de Jeruſalem*. Peu après la priſe de Jéruſalem, Godefroi de Bouillon, pour donner quelque forme a un gouvernement encore tumultueux & purement militaire, convoqua une aſſemblée des Etats de ce Royaume, où il établit de nouvelles lois, dont le recueil appelé communément les *Aſſiſes de Jeruſalem*, fut ſigné par ce Prince & ſcellé du ſceau de ſes armes; & parce que ce recueil avoit été dépoſé dans l'Egliſe du S. Sépulcre, on l'appeloit communément les lettres du Saint Sepulcre. VERTOT. *Hiſt. de Malt. L. I, p. 51.*

ASSISE. *Aſſiſium*. Ville de l'Etat Eccleſiaſtique en Italie. Elle eſt dans l'Ombrie, ſur la montagne d'Aſi, d'où probablement elle a pris ſon nom. *Aſſiſe* a un evêche ſuffragant du Pape. S. François d'*aſſiſe*, Fondateur des Conventuels, Obſervantins, Récolets & Capucins, eſt ainſi nommé, parce qu'*Aſſiſe* etoit ſa partie.

ASSITANCE. ſ. f. Secours que l'on accorde par un mouvement de compaſſion. *Auxilium, adjumentum*. Cet homme ne ſauroit ſubſiſter ſans l'*aſſiſtance* de ſes amis. Seigneur, j'implore votre *aſſiſtance*. ARN. Je ne veux pas me rendre indigne des *aſſiſtances* que je reçois de vous. SCAR.

ASSISTANCE, ſignifie encore, préſence. ☞ Soit en parlant de la préſence d'un Juge ou d'un autre Officier de Juſtice dans quelque affaire du Palais; ſoit en parlant de la préſence d'un Curé, ou d'un autre Prêtre dans quelque fonction eccleſiaſtique. *Præſentia*. Les Chanoines ont tel droit pour leur *aſſiſtance* à Matines. Le Curé ſe fait payer l'*aſſiſtance* a un enterrement, quoiqu'il n'y ſoit pas; car il eſt réputé préſent. Un Procureur ſe fait payer ſon *aſſiſtance* à un ſcellé, à un procès-verbal. Dans les taxes de dépens, on paye un droit d'*aſſiſtance* au Procureur défendeur.

ASSISTANCE, ſignifie auſſi, aſſemblée. *Cœtus*. Ce Prédicateur a ſatisfait toute l'*aſſiſtance*. Ce pauvre homme qu'on a maltraité, a pris à témoin l'*aſſiſtance*, & ceux qui ſe ſont trouvés là. Cela étonna toute l'*aſſiſtance*. ABLANC. L'*aſſiſtance* étoit plus nombreuſe qu'auparavant. Il n'eſt pas du ſtyle noble.

ASSISTANCE, ſignifie auſſi dans ☞ quelques ordres religieux le corps des aſſiſtans qui compoſent le conſeil de l'ordre. *Aſſiſtentia*. Chacun des aſſiſtans a ſoin de préparer les affaires de ſon *aſſiſtance*. BOUH. L'*aſſiſtance* d'Italie, l'*aſſiſtance* d'Allemagne, *&c.* La Flandre eſt de l'*aſſiſtance* d'Allemagne. Il y a tant de provinces ſous l'*aſſiſtance* d'Italie.

☞ Cela ſert à marquer les différens états ou les maiſons de certains ordres religieux ſont ſitués, relativement à la première & principale diviſion qui a été faite de l'ordre entier.

ASSISTANT, ANTE. adj. Qui aſſiſte, qui eſt préſent. *Præſens*. ☞ L'évêque *aſſiſtant*. Prêtre *aſſiſtant*. Il eſt ſouvent employé comme ſubſtantif. Il avoit un grand nombre d'*aſſiſtans*. Il prit les *aſſiſtans* à témoin.

ASSISTANS, ſe dit auſſi des aides néceſſaires dans une cérémonie, ou un ſacre. Ce Prélat avoit tels & tels Evêques pour *aſſiſtans*. Les Abbeſſes ont auſſi des *aſſiſtantes* en pareilles cérémonies. L'Officiant avoit ſept ou huit *aſſiſtans* à l'autel.

Dans le rit pariſien on donne le nom d'*aſſiſtant* à un Prêtre, qui dans les grand Meſſes ſolennelles, eſt toujours à côté du celebrant. L'*aſſiſtant* eſt revêtu d'une chappe.

ASSISTANT, ſe dit d'un Prêtre qui eſt à côté d'un nouveau Prêtre qui dit ſa première Meſſe, pour le diriger & l'avertir de ce qu'il doit faire, en cas qu'il ſe méprenne, ou qu'il ſoit embarraſſé. A une grand Meſſe il a une chappe & une etole, aux Meſſes baſſes il eſt en ſurplis avec une étole.

ASSISTANT, eſt auſſi un terme uſité dans les Séminaires, pour ſignifier l'Eccleſiaſtique qui fait les fonctions du Supérieur, quand celui-ci eſt abſent.

ASSISTANS, ſont auſſi les Contrôleurs ou Conſeillers qu'on donne à des Généraux, Supérieurs de Monaſtéres, pour prendre garde aux affaires de la Communauté, & les ſoulager en leur miniſtère. *Aſſiſtens*. Le Général des Prêtres de l'Oratoire a trois *aſſiſtans*, qui ont voix deciſive avec lui dans les délibérations, en ſorte qu'il n'eſt pas le Maître abſolu.

On nomme auſſi *aſſiſtans*, ceux qui ſont condamnés à aſſiſter au ſupplice d'un criminel. En cette exécution il y eut deux pendus & deux *aſſiſtans*.

ASSISTANS, s'eſt dit auſſi au Palais de deux anciens Avocats, qui étoient obligés de ſe trouver à l'Audience pour aſſiſter un Avocat demandeur en requête: ce qui a été abrogé par l'Ordonnance de 1667, & converti en une ſimple conſultation.

ASSISTANT, eſt auſſi un terme de Comédien. Il ſignifie un domeſtique de Comédien, que l'on emploie quelquefois dans les repréſentations de pièces de théatre, & à qui on donne ce que l'on juge à propos.

ASSISTANT, eſt encore un terme uſité dans la pêche des perles. Chaque plongeur a deux aides, qu'on nomme pour cela les pêcheurs *aſſiſtans*. P. LE COMTE. De huit en huit jours on pêche un jour entier au profit du patron de la barque, & tous les jours encore le premier coup de retz eſt pour lui: on donne le tiers de ce qui reſte aux *aſſiſtans*, le ſurplus appartient aux plongeurs. ID.

ASSISTANTE. ſ. f. C'eſt parmi les Religieuſes, celle qui fait les fonctions au défaut de l'Abbeſſe, ou de la Mère Supérieure. C'eſt auſſi la Religieuſe qui aſſiſte au parloir pour voir ce qui s'y paſſe, & qu'on appelle ordinairement *Sœur-écoute*.

ASSISTANTE. Nom d'une Supérieure dans quelques Communautés de filles. *Aſſiſtens*. Chez les Bernardines Réformées de France & de Savoye on appelle *aſſiſtante* celle que l'on nomme *Souprieure* dans d'autres communautes, c'eſt-à-dire, la ſeconde Superieure d'une maiſon. P. HÉLYOT, *Tom. I, p. 442.*

ASSISTER. v. n. Être préſent à quelque choſe, ſoit par devoir, ſoit par bienſéance, *adeſſe, intereſſe*. Ce Doyen *aſſiſte* à l'office à toutes les heures. J'ai *aſſiſté* à cette cérémonie. *Aſſiſter* à un enterrement.

☞ ASSISTER, ſe dit en matière criminelle, pour marquer la préſence d'un complice au châtiment d'un autre coupable. *Aſſiſter* à la potence. Ce criminel a été condamné à être pendu, & ſa femme à *aſſiſter* au ſupplice. On dit auſſi, qu'un homme a *aſſiſté* à un vol, à un aſſaſſinat; pour dire, qu'il a été préſent, qu'il en eſt complice.

ASSISTER, ſignifie auſſi, juger conjointement avec un autre Juge. Il faut que le Juge royal *aſſiſte* aux procès que font les Officiaux aux Clercs, quand il y a un cas privilégié. Un Clerc qui *aſſiſte* à un jugement de mort, devient irrégulier.

☞ ASSISTER. v. a. Prêter ſecours à quelqu'un, l'aider de ſa préſence, de ſa faveur, de ſon argent, de ſon conſeil. *Juvare, ad juvare*. Ce Prince a *aſſiſté* ſes alliés de toutes ſes troupes. VAUG. Il *aſſiſte* ſes amis au beſoin. Il *aſſiſte* les pauvres de ſes aumônes.

☞ ASSISTER, ſuivant M. l'Abbé Girard, dans ſa vraie ſignification, c'eſt ſecourir quelqu'un par un mouvement de compaſſion. On *aſſiſte* dans le beſoin. On

aſsiſte les pauvres. *Voyez* aux mots AIDER & SECOURIR, les différences de ces trois mots ſynonymes.

☞ ASSISTER, ſe dit encore activement pour accompagner, ou conſeiller quelqu'un pour quelque action. Dans cette acception on ne le dit guère qu'à l'infinitif, avec le verbe faire, au participe paſſif. Un Prélat qui facre un nouvel Evêque doit être *aſsiſté* de deux autres. Il ſe fit *aſsiſter* par des archers. Il étoit *aſsiſté* de ſon Procureur, de ſon Avocat quand il paſſa cet acte. Ce tuteur n'a rien fait que de l'avis du conſeil, & *aſsiſté* des parens du mineur.

On dit auſſi, qu'un prêtre *aſsiſte* un malade, ou un criminel à la mort; pour dire, qu'il l'exhorte à bien mourir, & à ſe repentir de ſes fautes. *Adhortari.*

On dit familièrement, Dieu vous *aſsiſte*, à ceux qui éternuent, ou à un pauvre qu'on refuſe.

ASSISTÉ, ÉE. part.

ASSITRA. ſ. m. Arbre des Indes, le même que le *Mandaru*. *Voyez ce mot.*

ASSO. Terme de Lithologie. Pierre d'*Aſſo*, aſſieme, ou aſſie. *Aſsius lapis.* Cette pierre tire ſon nom d'*Aſſos*, ville de la Troade, dans l'Aſie mineure, où on la trouve. Elle eſt d'une ſubſtance ſpongieuſe, légère & friable, couverte d'une fleur ou poudre farineuſe pareille à celle qui s'attache aux parois des meules de moulins, à qui on donne le nom de *fleur de pierre d'aſſo*. Les parties de cette fleur ſont fort pénétrantes, & conſument les chairs qui ſont molles & ſpongieuſes ſans mordacité. La pierre ſur laquelle on la trouve poſsède les mêmes propriétés, mais dans un moindre degré; cette fleur eſt non-ſeulement diſſolvante, digeſtive & préſervative, comme le ſel, mais elle n'a aucune qualité corroſive. Elle eſt un peu ſalée; ce qui fait croire qu'elle ſe forme des vapeurs qui s'élèvent de la mer, qui ſe condenſent dans les rochers, & ſe deſſèchent par l'ardeur du ſoleil. GALIEN *cité par James.*

ASSO. Nom propre d'une ville de Mingrélie, en Aſie, *aſſum.* On la prend pour l'ancien *Surium*, ou *Surum*, ou *Archæopolis*, ville de Colchide. Elle eſt au ſud-eſt de Savucopoli.

ASSOAGER, ou ASSOHAIGER. v. a. Vieux mot. Soulager, diminuer. *Poëſ. du Roi de Nav.*

☞ ASSOCIATION. ſ. f. C'eſt en général l'action d'aſſocier, de former une ſociété ou compagnie.

☞ C'eſt proprement un contrat ou traité de ſociété par lequel deux ou pluſieurs perſonnes ſe joignent enſemble, ou pour ſe ſecourir mutuellement, ou pour agir en commun, ou pour vivre plus commodément. *Societas.* La plus étroite des *aſſociations* eſt celle qui ſe fait par le lien du mariage. Il y a une *aſſociation* entre ces deux compagnies, entre ces deux marchands. L'*aſſociation* ſe contracte par un conſentement tout pur. PATR.

☞ ASSOCIATION, en droit commun, eſt l'aggrégation de pluſieurs perſonnes en une même ſociété, ſous la condition expreſſe d'en partager les charges & les avantages. Chaque membre de la ſociété s'appele *aſſocié.* ENCYC.

ASSOCIÉ, ÉE. ſ. m. & f. Qui eſt membre d'une ſociété. Un *aſſocié* peut engager ſon *aſſocié.* Le corps peut ſouffrir des *aſſociés* en amour; mais non pas le cœur. B. RAB.

ASSOCIÉ. On donne cette qualité dans l'Académie des Sciences & dans celle des Belles-Lettres à quelques Académiciens. Les *aſſociés* ſont de deux ſortes, les uns François & les autres étrangers.

Ce mot vient du Latin *aſſociare*, qui ſe trouve dans Stace & dans Claudien.

ASSOCIÉE. ſ. f. Nom de quelques Religieuſes dans l'ordre de la Viſitation de N. D. *Aſſociata.* Il y a dans l'ordre de la Viſitation des Religieuſes de trois ſortes, des Choriſtes, des *Aſſociées*, & des Domeſtiques. Les *Aſſociées*, non plus que les Domeſtiques, ne ſont point obligées à l'office divin, mais ſeulement à dire un certain nombre de *Pater* & d'*Ave Maria.* Les Choriſtes & les *Aſſociées* ſont ſeules capables de remplir toutes les charges du monaſtère, excepté que les *Aſſociées* ne peuvent être élues Aſſiſtantes, parce qu'un des principaux emplois des Aſſiſtantes, eſt d'avoir la direction de l'office au chœur; défaute que quand les *Aſſociées* ſont ſupérieures, elles ne ſe mêlent point du chœur; & pour ce qui regarde le ſervice divin, elles laiſſent tout faire à l'Aſſiſtante. P. HÉLYOT. *T. II. pag. 322.*

ASSOCIET. Ce nom ſe donne auſſi chez les Miramiones, ou filles de Sainte Geneviève, à quelques unes de celles qui les compoſent. *Aſſociata.* Chez les Miramiones, il y a les Sœurs & les *Aſſociées.* S'il y a quelque fille ou veuve, qui ne pouvant pas s'aſſujétir à tous les réglemens de la communauté, ſouhaitent néanmoins demeurer dans la maiſon, & s'unir à la communauté pour ſervir Dieu plus parfaitement, & aider à pluſieurs bonnes œuvres, que les Sœurs pratiquent à l'égard du prochain, elles les peuvent recevoir en qualité d'*Aſſociées.* Ces *Aſſociées* ne ſont obligées qu'à une année d'épreuve: elles n'ont point de voix active & paſſive, & ne peuvent être miſes dans les charges qui ſont électives. P. HÉLYOT, *T. VIII. p. 232.*

ASSOCIER. v. a. Admettre quelqu'un dans une compagnie, dans un traité de ſociété. Ces deux amis ont *aſſocié* un tel avec eux, l'ont *aſſocié* à leur traité dans telle affaire. *Societatem facere, conflare; ſocium ſibi aliquem adjungere.*

ASSOCIER, ſe dit auſſi pour donner part de quelque choſe à quelqu'un, le prendre pour compagnon, pour collègue dans un emploi. Il *aſſocia* Tibère à cet honneur. ABLANC. Il leur eſt permis d'*aſſocier* d'autres perſonnes aux ſacrifices. PASC. Un teſtateur *aſſocie* pluſieurs perſonnes dans un même uſufruit. PELISS.

Malgré tout ſon orgueil, ce Monarque ſi fier,
A ſon trône, à ſon lit, daigna l'aſſocier. RACIN.

☞ S'ASSOCIER *avec quelqu'un*, c'eſt faire une ſociété avec lui pour quelqu'intérêt commun. Ils ſe ſont *aſſociés* pour le commerce des Indes.

☞ Il ſe dit auſſi pour fréquenter, avoir liaiſon, commerce. Un homme prudent ne s'*aſſocie* pas avec toutes ſortes de gens.

ASSOCIÉ, ÉE. part. *Socius, ſocietate conjunctus.*

ASSOGUE. ſ. f. On appelle depuis peu *Aſſogues*, ce que l'on a appelé juſqu'ici *galions. Gaulas, galeo.* Ce ſont les vaiſſeaux Eſpagnols, qui portent les marchandiſes d'Europe dans l'Amérique méridionale, & qui rapportent l'or & l'argent de l'Amérique en Eſpagne. *Voyez* GALION.

☞ Le Dict. de l'Acad. Fr. dit qu'on donne ce nom à certains galions d'Eſpagne, parce qu'ils portent du vif-argent aux Indes occidentales, dont on ſe ſert pour épurer l'or quand il ſort de la mine. *Aſſogue* en Eſpagnol ſignifie *vif-argent.* Ces mêmes galions rapportent l'or & l'argent.

ASSOITE DE MARIE. Eſpèce de baume vert, tantôt liquide, & tantôt ſec, dont les Eſpagnols ſe ſervent utilement en beaucoup de rencontres, ſur-tout pour la cure extérieure des plaies.

☞ ASSOLER v. a. Terme d'Agriculture. C'eſt partager les terres labourables d'une ferme ou métairie pour les ſemer diverſement, ou les laiſſer repoſer. On partage ordinairement les terres en trois ſoles, l'une ſe ſeme en froment, l'autre en menus grains, la troiſième reſte en jachère. *Voyez* SOLE, en Agriculture.

☞ Les grands Vocabuliſtes font le mot *ſole*, maſculin. On a coutume, diſent ils, de diviſer les terres en trois ſols. L'un ſe ſeme en froment, &c. Le troiſième reſte en jachère. Ils auroient dû conſulter le Dict. de l'Ac. Fr.

ASSOMMÉ, ÉE. adj. Vieux mot. Endormi: de *ſomme*, qui veut dire, *ſommeil.*

Il eſt un petit aſſommé,
Helas! il eſt ſi aſſommé.

ASSOMMER. v. a. Tuer avec une maſſue, un maillet, ou autre choſe peſante & accablante. *Validè impacto malleo trucidare.* Il a reçu des coups de bâton capables d'*aſſommer* un bœuf. Les Hébreux *aſſommoient* les criminels en les lapidant. Ménage dérive ce mot du

françois *ſomme*, ou du latin *ſomnus*, parce qu'autrefois *aſſommer* ſignifioit, *dormir d'un profond ſommeil.*

ASSOMMER, ſe dit auſſi de toute mort violente. *Mactare, Trucidare.* Il eſt allé à la guerre pour ſe faire *aſſommer.* Il ſignifie auſſi, tuer d'une manière cruelle. Ils *aſſommoient* les ennemis dans les rues. VAUG. Ils ſe voyoient *aſſommer* comme des bêtes. ID.

ASSOMMER, ſe dit encore des coups violens, ou ſouvent réitérés. *Percutere graviter.* Ce maître *aſſomme* de coups ſes valets. Cette marâtre *aſſomme* les enfans de ſon mari.

ASSOMMER, ſe dit hyperboliquement des choſes qui incommodent ou qui peſent trop. *Opprimere, Obruere.* En été les habits de drap *aſſomment.* Vous chargez trop ce cheval, cela eſt capable de l'*aſſommer.*

ASSOMMER, ſe dit figurément des choſes qui affligent ou incommodent beaucoup. *Affligere.* Cette affliction, la perte de ce procès l'a *aſſommé.*

Pour moi qu'un froid Ecrit aſſomme. MOL.

*Je n'en puis revenir, & tout ceci m'*aſſomme. ID.

On dit proverbialement, il faudra vous *aſſommer;* pour dire, vous avez tant de ſanté, qu'à moins que quelqu'un ne vous tue, vous ne pourrez mourir.

ASSOMMÉ, ÉE. part. Il a les ſignifications de ſon verbe en françois comme en latin.

ASSOMMOIR. ſ. m. Petit ais chargé d'une pierre, qu'on tend avec un appas & une languette, pour prendre des rats ou autres bêtes.

ASSOMPTION. ſ. f. Fête que l'Egliſe célèbre en l'honneur de l'enlevement miraculeux au ciel de la ſainte Vierge en corps & en ame. *Sanctiſſimæ Dei matris in cœlum aſſumptio.* Cette fête n'eſt pas moins ſolennelle dans l'Egliſe orientale que dans les Egliſes d'occident. Il n'eſt point cependant de foi, que la ſainte Vierge ait été enlevée au ciel en corps & en ame. Nos anciens Martyrologes, & entr'autres celui d'Uſuard, parlent de l'*Aſſomption* de la bienheureuſe Vierge avec beaucoup de modération, comme ſi de leur temps l'Egliſe n'avoit rien défini là-deſſus. *Voyez* les Notes de Baronius ſur le Martyrologe Romain au 15e d'Août. Mais ce ſeroit aujourd'hui une témérité de s'oppoſer à l'opinion commune; & un Prédicateur qui avanceroit en chaire des propoſitions contraires à l'*Aſſomption* de la ſainte Vierge en corps & en ame, choqueroit; il ſeroit obligé de ſe rétracter, ou de s'expliquer publiquement, comme il arriva il y a quelques années à Paris. Et en 1696 la Sorbonne, dans la condamnation de Marie d'Agreda, proteſta d'abord entr'autres choſes, qu'elle croyoit l'*Aſſomption* de la ſainte Vierge au ciel en corps & en ame. Entre les égliſes que le Pape Paſchal orna, ou répara, il eſt fait mention de deux où étoit repréſentée l'*Aſſomption* de la ſainte Vierge en ſon corps. Ce qui montre qu'on la croyoit dès-lors à Rome. FLEURY, ſur l'an 824. Cette fête s'appelle auſſi la *Mi-Août*, à cauſe qu'elle arrive le quinzième d'Août. L'eſtampe qui repréſente le myſtère de l'*Aſſomption*, s'appelle auſſi *Aſſomption.* On a avancé, mal-à-propos, dans les précédentes éditions de ce Dictionnaire, que le plafond de la chapelle du Séminaire de S. Sulpice à Paris, eſt une *Aſſomption* de M. le Brun: c'eſt un ſujet ſymbolique. On y voit le concile d'Ephèſe & le triomphe de la ſainte Vierge, qui fut déclarée dans ce concile *Mere de Dieu;* c'eſt pourquoi Neſtorius y paroît dans un fond, & dans une poſture où il marque de l'horreur pour le *Theotocos.* On a auſſi appelé autrefois *Aſſomption*, le jour de la mort de quelques Saints, comme l'*Aſſomption* de Saint Jean-Baptiſte, ainſi que prouve du Cange.

En termes de Logique, *Aſſomption*, c'eſt la mineure ou la ſeconde propoſition d'un ſyllogiſme. Cette *Aſſomption* ſera niée. *Voyez* MINEUR & SYLLOGISME.

La fête de l'*Aſſomption* de Notre-Dame a donné le nom à quelques lieux, ou pays du nouveau Monde, ou parce qu'ils ont été découverts ce jour-là, ou parce qu'ils ont été dédiés à la ſainte Vierge ſous ce nom.

L'ASSOMPTION. Ville de l'Amérique méridionale, ainſi nommée à l'honneur de l'*Aſſomption* de la ſainte Vierge. *Aſſumptionis urbs.* Elle eſt dans la partie du Paraguay, que l'on nomme *Rio de la Plata*, c'eſt-à-dire, *Rivière de la Plata*, ou *Rivière d'Argent.* Elle eſt ſur le Paraguay, quelques lieues au deſſus du lieu où il reçoit le Rio Pilcomayo. *Voyez* la carte du Paraguay par Danville, *Lett. édif. & cur. Rec. XXI.* La ville de l'*Aſſomption* eſt métropole du Paraguay. P. DEL TECHO, *Hiſt. Parag. L. I. C. 16.* Elle eſt à 300 lieues de Cordoue, à 150 de la Guairanie, à 700 de Lima, à 450 de Lauréte dans la Guairanie, à 100 de l'Urvaïque, à 20 lieues d'Itapua, & à 80 de Villarica. La ville de l'*Aſſomption* commença par une forteresſe de même nom, que Gonſalve Mendoza bâtit en 1535. P. DEL TECHO, *Hiſt. Parag. I. I. C. 8.* La ville de l'*Aſſomption* fut enſuite bâtie par Irala en 1538. Elle eſt ſous le 25e degré de latitude ſud, à deux cens quarante lieues de la mer ſur le bord du Paraguay, & à 40 milles (15 lieues) de ſon confluent avec le Parana. P. DEL TECHO, *Hiſt. Parag. L. I. C. 11.*

Il y a encore une ville de l'*Aſſomption* dans l'Urvaïque, à un jour de chemin par eau de la ville de S. Xavier. *Voyez* le P. Del Techo, dans ſon Hiſt. latine du Paraguay, *L. I. C. 16 & 32. L. II. C. 2 & 24. L. III. C. 26. L. V. C. 17. L. X. C. 28. L. XI. C. 3. L. XIII. C. 29. L. IX. C. 26.*

La rivière de l'*Aſſomption* eſt une rivière du Canada qui tombe dans le fleuve de S. Laurent, près de l'île de Montreal. *Aſſumptionis fluvius.*

L'île de l'*Aſſomption*, autrement *Anticoſti* & *Antiſcoti. Aſſumptionis inſula.* Elle eſt dans l'Amérique ſeptentrionale, entre l'île de Terre-Neuve, & la côte du Canada propre, près du pays des Eſquimaux, à l'embouchure du fleuve de S. Laurent.

ASSONDRER. v. a. Vieux mot. Borel dit qu'il ſemble dénoter, *aſſurer* ou *abſoudre.*

ASSONNANCE. ſ. f. Quelques-uns ſe ſervent de ce mot en Muſique, pour ſignifier *Conſonance. Conſonum.*

ASSONNANCE, en termes de Rhétorique & de Poëſie, ſe dit d'une figure de mots qui ont même ſon ou terminaiſon, & qui ne riment pas, c'eſt-à-dire, qui n'ont qu'une reſſemblance imparfaite de ſon dans leur terminaiſon; richeſſe & commerce, ſoleil & immortel ſont des *aſſonnances.* Les *aſſonnances* ſont vicieuſes en françois: les latins les ont quelquefois employées avec grace. On l'appelle en latin, *Similiter deſinens*, & en grec ὁμοιοτέλευτον: comme, *Militem comparavit, exercitum ordinavit, aciem luſtravit, &c.* On dit *aſſonnance*, en parlant de certaines rimes des vers Eſpagnols.

ASSONNANT, ANTE. adj. Terme de Poëſie & de Rhétorique. On le dit plus particulièrement de certaines rimes des vers Eſpagnols. La rime *aſſonnante* eſt plutôt une reſſemblance de ſon, qu'une véritable rime; par exemple, *ligera, cubierta, tierra, meſa*, peuvent rimer enſemble d'une rime *aſſonnante*, à cauſe que ces mots ont dans la pénultième ſyllabe un *e*, & dans la dernière un *a.* Les vers ſuivans ſur la deſcente d'Orphée aux Enfers, ont des rimes *aſſonnantes.*

Dizen que haxò cantado
Y yo por cierto lo tengo
Que como haxava huido
Cantaria de contento. QUEVEDO.

Le ſecond & le quatrième de ces vers ont des rimes *aſſonnantes*, les deux autres ne riment point du tout.

ASSORATH. Terme de Relation. Nom d'un livre qui contient les Traditions des Mahométans, & les principes des Sages de leur loi. *Traditio.* Il tient le ſecond rang, immédiatement après l'Alcoran. A. D. S. M.

ASSORÉE-BUND. ſ. f. C'eſt une des ſix ſortes de ſoies qui ſe font dans les états du Mogol.

☞ ASSORTIMENT. ſ. m. Convenance, proportion entre les Parties. *Convenientia.* L'*aſſortiment* de ces couleurs eſt bien entendu. C'eſt un étrange *aſſortiment* qu'une fille de quinze ans avec un vieillard de quatre-vingt.

☞ On dit encore *aſſortiment* de couleur pour peindre.

L'*assortiment* est composé de toutes les couleurs employées en Peinture.

ASSORTIMENT, se dit aussi chez les Marchands, de plusieurs marchandises qu'il faut acheter, ou amasser, pour faire le fonds d'une boutique, & pour avoir de quoi contenter ceux qui viendront acheter. *Rerum multarum congeries.* Ce marchand a mandé à son facteur de lui envoyer un *assortiment* de brocards, de dentelles, & autres marchandises. Les Libraires disent aussi, un *assortiment* de livres, ou livres d'*assortiment*. Ces livres d'*assortiment* sont ceux que les Libraires tirent, soit des Libraires tant de Paris que des Provinces, soit des Pays étrangers, par échange, achat, ou autrement. Les livres *de fortes* sont tout ce qu'ils impriment eux-mêmes en vertu de privilèges ou permissions.

ASSORTIMENT, se dit aussi parmi les Imprimeurs, de tout ce qui convient à chaque corps de caractères; comme les grosses & petites capitales, la courante, &c.

☞ On le dit dans le même sens d'un certain nombre de caractères, suffisant pour le travail ordinaire de l'imprimerie.

ASSORTIR. v. a. On conjuge: J'*assortis*, tu *assortis*, il *assortit*, nous *assortissons*, vous *assortissez*, ils *assortissent*. A l'imparfait, j'*assortissois*. Au prétérit, j'*assortis*, tu *assortis*, il *assortit*, nous *assortîmes*, vous *assortîtes*, ils *assortirent*, & j'ai *assorti*, tu as *assorti*, &c. Au futur, j'*assortirai*. Au subjonctif, que j'*assortisse*, &c. A l'impératif, *assortis*, *assortissez*. Mettre ensemble plusieurs choses, de manière qu'elles se conviennent. *Adjicere quæ rei conveniant.* On m'a pris une partie de mon ameublement, je voudrois bien trouver de quoi l'*assortir*. Cette étoffe est fort belle, il faut l'*assortir* de quelque doublure qui lui convienne. *Assortir* diverses couleurs.

☞ Nous ne ferons que joindre ici les deux exemples que donnent les Vocabulistes pour l'explication du verbe *assortir*, sans nous permettre aucune de ces railleries amères qui sont si familières à ces Compilateurs. Voici ces deux exemples. *La doublure n'assortit pas l'étoffe de cet habit. Ce lit assortit bien cette tapisserie.* Jusqu'à présent on avoit dit, *assortir une étoffe* avec une autre: *assortir* un lit avec une tapisserie. *Assortir* des couleurs, *&c.* Mais voici un langage tout nouveau. C'est une couleur qui *assortit* une autre couleur; une doublure qui *assortit* l'étoffe d'un habit; un lit qui *assortit* une tapisserie. L'Académie enrichira-t-elle son Dictionnaire de ces nouvelles façons de parler.

ASSORTIR, se dit figurément des personnes. *Componere.* Ce mariage est mal *assorti*; c'est-à-dire, le mari & la femme sont de condition inégale, ou d'humeur toute différente. Cet homme n'est point heureux à *assortir* les gens. Il est aussi nécessaire de bien *assortir* les gens dans un repas, que les couleurs en habillement. M. SCUD. Un vieillard qui épouse une jeune fille, s'expose à tous les malheurs du mariage: cet assemblage est trop mal *assorti*.

ASSORTIR, se dit aussi pour fournir de toutes les choses qui conviennent, & principalement de toutes celles qui regardent le trafic, la marchandise. *Instruere.* Ce marchand a le soin d'*assortir* sa boutique, son magasin de toutes sortes d'étoffes. Vous pouvez aller chez un tel, il a de quoi vous *assortir*.

ASSORTIR, est aussi un terme de Chapelier. C'est mettre la forme dans un chapeau en blanc. *Assortir* un chapeau.

☞ ASSORTIR, terme de Plumassier. C'est choisir les plumes de même grandeur, & les assembler avec des couleurs convenables.

☞ ASSORTIR, terme de Haras. C'est donner à un Etalon la jument qui lui convient le mieux.

ASSORTIR, est aussi quelquefois neutre, & signifie convenir, avoir du rapport. *Convenire.* Cette garniture *assortit* bien, elles vous convient fort bien. Ces couleurs n'*assortissent* pas bien ensemble. Vous ne trouverez rien qui *assortisse* à cela, ou avec cela. Il cherche un cheval de carrosse qui puisse *assortir* à ceux qu'il a.

ASSORTI, IE. part. ☞ Il a les significations du verbe. Meubles *assortis*. Couleurs *assorties*. Marchand bien *assorti*.

Tous ces mots viennent du latin, *sors*, *sort*, *condition*, *fortune*.

ASSORTISSANT, ANTE. adj. Qui convient, qui assortit bien. Une couleur *assortissante* à une autre.

ASSOTER. v. a. Rendre sot, gouverner quelqu'un avec empire. *Infatuare.* Cet homme est fort *assoté* de sa femme. Un amour trop violent *assote* les plus habiles. Ce mot est du plus bas style, & n'est même en usage qu'au participe dans le discours familier.

ASSOTÉ, EE. part. Rendu sot, entêté, infatué. *Infatuatus.* Jamais on ne vit père plus *assoté* de ses enfans.

ASSOTO. Lieu situé près du village d'Olléa, dans le royaume de Grenade, aux confins de celui de Murcie. On croit qu'*Assoto* est l'ancienne *Asso*, ville de l'Espagne Tarragonoise.

☞ ASSOUPIR. v. a. Causer une disposition prochaine au sommeil. Procurer un état dans lequel les actions volontaires du corps & de l'ame paroissent éteintes, & ne sont que suspendues. *Sopire. Soporare.* L'opium, le pavot *assoupissent*. Il y a des livres qui ont la propriété de l'opium, qui *assoupissent*.

☞ ASSOUPIR, signifie par extension, diminuer la violence pour un temps. Un remède capable d'*assoupir* les grandes douleurs.

☞ On dit du feu qui n'est pas tout-à-fait éteint, qu'il n'est qu'*assoupi*.

☞ ASSOUPIR, se dit figurément pour empêcher l'éclat, le progrès, les suites des procès, des querelles, des passions. *Sedare, comprimere.* Cette sédition paroissoit *assoupie*. La guerre n'étoit pas éteinte, elle n'étoit qu'*assoupie*. Il avoit un procès criminel, qu'il a eu l'adresse d'*assoupir*. Son amour a été quelque temps *assoupi*, mais il s'est réveillé. On eut dit qu'ils avoient l'art d'*assoupir* l'ardeur naturelle des Atheniens pour la liberté. TOURREIL. *Assoupir* une querelle.

☞ ASSOUPIR, est aussi réciproque. Il signifie la même chose que s'endormir. S'*assoupir* après le repas.

ASSOUPI, IE. part. pass. *Sopitus.*

ASSOUPISSANT, ANTE. adj. Qui assoupit. *Soporifer.* Les fumées de la bière sont encore plus *assoupissantes* que celles du vin.

ASSOUPISSEMENT. s. m. Terme de Médecine. *Sopor.* Diminution de sentiment & de mouvement dans l'animal. Etat de l'animal dans lequel les actions volontaires de son corps & de son ame paroissent éteintes, & ne sont que suspendues. Il est dans un grand *assoupissement*. L'*assoupissement* des nerfs est leur engourdissement.

☞ ASSOUPISSEMENT, dans le sens figuré, désigne une négligence excessive, qui tient de la nonchalance & de l'indolence, pour ses devoirs, pour ses intérets. *Indolentia, stupor.* Ce jeune homme ne s'occupe ni de ses devoirs, ni de ses intérets; il est là-dessus dans un *assoupissement* étrange. Sortir, revenir de son *assoupissement*. Il faut épouvanter le pécheur pour le réveiller de son *assoupissement*. P. RAP.

☞ ASSOUPLIR. v. a. Rendre souple. *Flexilem reddere.* *Assouplir* un cuir, une étoffe.

ASSOUPLIR. Terme de Manége. *Flectere, inflectere, flexilem reddere.* Rendre souple un cheval, lui faire plier le cou, les épaules, les côtés, & autres parties du corps à force de le manier, de le faire trotter & galoper. La rêne de dedans du cavesson attachée courte au pommeau est très-utile pour *assouplir* les épaules au cheval. NEWC. Il faut aider de la rêne de dehors pour *assouplir* les épaules. ID. Ce pli lui *assouplit* extrêmement le cou. ID. *Assouplir* & rendre léger est le fondement de toutes choses au manége.

☞ ASSOUPLIR, se dit aussi au figuré. *Assouplir* le caractère de quelqu'un. ACAD. FR. Je ne crois pas ce mot fort en usage, au moins dans le style noble.

ASSOUPLI, IE. part.

ASSOURDIR. v. a. Rendre sourd. *Exsurdare.* On dit que le bruit des cataractes du Nil *assourdit* les peuples des environs. Le bruit du canon *assourdit*.

☞ ASSOURDIR. Terme de Peinture. C'est diminuer la lumière & les détail dans les demi teintes. ACAD. FR.

☞ Chez les Graveurs, *assourdir* les reflets, se dit dans

le même ſens, leur ôter le tranſparent qui le feroit confondre avec les parties qui ſont dans les lumieres. *Aſſourdir* une taille, un trait, les adoucir les rendre moins durs.

ASSOURDI, IE. part. *Exſurdatus.*

ASSOURGOU. ſ. m. Nom que les Indiens donnent au bois qui eſt connu en Europe, ſous le nom de *bois d'Inde.*

ASSOUVAGER. v. a. Vieux mot. Soulager, appaiſer. On a dit auſſi *aſſoüager.*

ASSOUVER. v. n. Terme de Coutume. On dit qu'un étang *aſſouve*, lorſqu'il s'empoiſſonne de lui-même, lorſqu'il produit de lui-même du poiſſon, ce qui arrive quand une riviere y paſſe.

☞ ASSOUVIR. v. a. Raſſaſier pleinement, appaiſer une faim vorace. *Explere, ſatiare, exſaturare.* Il eſt ſi affamé, qu'on ne ſauroit l'*aſſouvir.* Rien ne peut *aſſouvir* ſa voracité. *Aſſouvir* de pain, de viandes. Une bête feroce *s'aſſouvit* de carnage.

Ce mot vient d'*adſopire*, ſelon M. Huet.

ASSOUVIR, ſe dit figurément; pour dire, ſatisfaire une paſſion violente. *Aſſouvir* ſa colere, ſa vengeance. L'ambition croit toujours, & n'eſt jamais *aſſouvie.* L'ambition inſatiable qui dévore Philippe, ne peut s'*aſſouvir.* TOUR. L'inquiſition va tirer les cadavres de leur tombeau pour *aſſouvir* ſur ces triſtes reſtes les fureurs de ſon zele. HIST. DE L'INQ. ☞ Il a un deſir de la gloire qu'il ne peut *aſſouvir.*

ASSOUVI, IE. part. *Expletus, ſatiatus, exſatiatus.*

☞ ASSOUVISSEMENT. ſ. m. *Expletio, explementum.* On ne dit point au propre l'*aſſouviſſement* de la faim. Au figuré, il déſigne l'état de ce qui eſt aſſouvi, & l'action d'aſſouvir ſa paſſion. L'*aſſouviſſement* de ſes deſirs. Il ne ſonge qu'à l'*aſſouviſſement* de ſa paſſion.

☞ ASSUJETTIR. v. a. Soumettre, ranger ſous ſa domination, obliger à certains devoirs. *Subjicere, ſub poteſtatem redigere.* Les Romains ont *aſſujetti* la plus grande partie du monde.

☞ On dit au figuré, *aſſujettir* ſes paſſions, les ſoumettre à la raiſon.

ASSUJETTIR, ſignifie auſſi, aſtreindre à quelque choſe. Les régles de l'art *aſſujettiſſent* l'ouvrier. J'ai trouvé dans ce bâtiment un pavillon de fait, qui m'*aſſujettit* à en faire un pareil. ACAD. FR.

ASSUJETTIR, ſe dit auſſi au figuré pour vaincre par la force de ſes charmes. Ses yeux ont *aſſujetti* mille cœurs. VOIT.

☞ ASSUJETTIR *en mechanique.* C'eſt arrêter une choſe de façon qu'elle ſoit ſtable & ſans mouvement.

☞ On dit dans ce ſens en marine, *aſſujettir* un mât.

ASSUJETTIR, ſe dit auſſi en Morale, des lois, des conditions, des conjonctures, qui obligent à faire quelque choſe par quelque eſpéce de contrainte. Il eſt ſouvent employé avec le pronom perſonnel. *Subjicere ſe.* Il faut s'*aſſujettir* aux lois, aux coutumes & aux modes. Il faut s'*aſſujettir* aux régles, & aux principes des arts & des ſciences. Quand on veut bâtir ou fortifier une place, il faut s'*aſſujettir* au terrain. En s'*aſſujettiſſant* au jugement incertain des hommes, on devient l'eſclave de ceux-mêmes au-deſſus de qui on veut s'élever. FLECH. Dieu a tellement *aſſujetti* l'eſprit au corps, que l'eſprit n'eſt occupé que des beſoins & des infirmités du corps. MAIB. Il faut s'*aſſujettir* à certaines bienſéances, ſi l'on veut être au goût du monde. La religion contraint, & ne nous *aſſujettit* pas aſſez; nous ſommes plus inquiets que perſuadés. S. EVR.

ASSUJETTIR. Terme de Manége. *Aſſujettir* la croupe du cheval, & lui élargir le devant. Avec la rêne de dedans & la jambe de dehors, on *aſſujettit* la croupe, & la jambe intérieure de derriére à l'extérieure de derriére, étrécit le cheval, l'élargit par-devant. NEWC.

ASSUJETTI, IE. part. *Subjectus.*

ASSUJETTISSANT, ANTE. adj. v. Qui aſtreint, qui rend extrémement ſujet. C'eſt un métier bien *aſſujettiſſant.* ACAD. FR.

ASSUJETTISSEMENT. ſ. m. Contrainte, obligation de faire certaines choſes, ſujétion. *Servitus.* C'eſt une diſcipline qui a ſes *aſſujettiſſemens.* ABLANC. Cette charge eſt belle, mais elle demande un trop grand *aſſujettiſſement.* En Hollande les maris payent la fidélité de leurs femmes par un grand *aſſujettiſſement.* B. RAB. Une choſe qui découvre bien la petiteſſe de notre eſprit, c'eſt l'*aſſujettiſſement* aux modes. FELL.

ASSUJETTISSEMENT. Au figuré. Comme il n'eſt rien de plus héroïque, ni de plus grand devant Dieu, qu'un entier *aſſujettiſſement* de la volonté, auſſi n'eſt il rien communément de plus rare. BOURDAL. *Exh. T. 1, p. 285.*

ASSUR. *Aſſur.* Ce mot, qui eſt hébreu, & ſignifie *heureux*, ſe prend en trois ſignifications différentes dans l'Ecriture. 1°. C'eſt le nom propre d'un des fils de Sem. Les enfans de Sem ſont Elam & *Aſſur*, & Arphaxad, & Lud, & Aram, *Geneſ. X, 22.* Cet *Aſſur* fut le fondateur de la Monarchie des Aſſyriens, *Gen. X, 11.* Cependant, ſelon bien des Auteurs, il y a deux *Aſſurs*; l'un fils de Sem, comme nous venons de le dire, & l'autre fils de Nembrod, & le même que le Ninus des Hiſtoriens profanes. C'eſt celui-ci, ſelon ces mêmes Auteurs, qui fut le fondateur de la Monarchie Aſſyrienne. L'Ecriture ne diſtingue point ainſi deux *aſſurs*, & je ne crois pas qu'il ſoit à propos de le faire. 2°. *Aſſur* ſe prend pour les Aſſyriens, qui ſont la poſtérité d'*Aſſur*, ſuivant cet hébraïſme ſi commun d'appeler les deſcendans du nom de leur pere. Malheur à *Aſſur.* Celui qui eſt la verge & le bâton de ma fureur..... Mais *Aſſur* n'aura pas ce ſentiment. SACI. *Iſaïe X, 5, 7.* 3°. *Aſſur* ſignifia le pays qu'habitoient les Aſſyriens, l'Aſſyrie. Leur Dieu a été porté en *Aſſur.* Oſée *X, 6*, c'eſt-à-dire, en Aſſyrie, comme ont traduit les Genevois, Chateillon, Deodati, Saci, &c. Car l'Aſſyrie vous doit prendre un jour. SACI. *Nomb. XXIV, 22.* Les *Aſſyriens* ont été auſſi bien en cet endroit. *Voyez* ASSYRIE & ASSYRIEN.

ASSURANCE. ſ. f. Sureté qu'on donne, nantiſſement. *Cautio, pignus.* Quand on prête ſon argent on veut avoir ſes *aſſurances*, des cautions, des hypothèques, des gages. Je lui ai prêté ſur ſa bonne foi, je n'en ai point la moindre *aſſurance.* Il me faut de votre cœur une pleine *aſſurance*, MOL. Pour dire, il me faut des gages, des ſuretés de votre amour, de votre fidélité.

ASSURANCE, ou POLICE D'ASSURANCE. Terme de Commerce. Eſt un contrat par lequel un particulier s'oblige de reparer les pertes & dommages qui arriveront pendant un voyage, ſoit par naufrage, ou tempête; ſoit par pillage, ou par guerre, ou par le feu; ſoit par cas fortuit, à un vaiſſeau, ou à ſon chargement, moyennant certaine ſomme qui lui eſt payée par le propriétaire par avance, laquelle ſomme on appelle *Prime.* Ce contrat doit être paſſé par devant le Greffier de la communauté des marchands. Il peut auſſi être fait ſous ſignature privée. Il ſe fait auſſi des *aſſurances* pour des marchandiſes tranſportées par terre. Quand les *aſſurances* ſont fruſtratoires, l'aſſuré doit payer demi pour cent à ſes aſſureurs; & au contraire quand elles ont lieu, l'aſſuré doit toujours courir le riſque du dixiéme de la cargaiſon, pour lequel il doit contribuer à toutes les avaries. Il y a des *aſſurances* qui ſe font ſur la marchandiſe; d'autres ſur le corps & quille du vaiſſeau, ſes agrès, apparaux, victuailles, &c. Les unes ne ſe font que pour l'envoi, & les autres que pour le retour. On peut faire aſſurer la liberté, non pas la vie des perſonnes: on peut pourtant aſſurer contre tout accident, excepté la mort naturelle. Par l'ordonnance de la Marine de l'année 1681, il eſt défendu de faire aſſurer le profit eſpéré ſur les marchandiſes chargées dans le vaiſſeau, & de faire aſſurer au-dela de la valeur des marchandiſes. L'*aſſurance* n'a point de temps limité, & celle qui ſe fait par mois eſt uſuraire: auſſi eſt-ce une invention des Juifs inconnue aux Anciens. Ils s'en ſervirent lorſqu'ils furent chaſſés de France ſous Philippe Auguſte & Philippe le Long, comme témoigne Jean Villani en ſon Hiſtoire Univerſelle. La chambre d'*aſſurance* eſt une chambre, ou aſſemblée de ces marchands qui ſe rendent garants des fortunes de mer. Il y en a une établie à Paris.

COUP D'ASSURANCE *en marine.* Pavillon d'*aſſurance.* ☞ Coup d'*aſſurance* eſt un coup de canon que l'on tire lorſqu'on a arboré ſon pavillon, pour *aſſurer* le vaiſſeau ou le port devant lequel on ſe préſente, que

l'on eſt véritablement de la nation dont on porte le pavillon.

ASSURANCE, ſe dit auſſi des choſes qu'on donne pour certaines, & dont on répond. *Explorata rei cognitio, notitia.* Vous pouvez dire cette nouvelle en *aſſurance*, je la tiens de bon lieu. Croyez cela en *aſſurance*, & ſur ma parole. Mangez cela en *aſſurance*, je vous dis qu'il eſt bon.

ASSURANCE, ſe dit auſſi pour ſureté, lieu où l'on eſt hors de danger. *Securitas.* Si les légions d'Afrique viennent nous vous mettrons en *aſſurance* de ce côté-là. Il les obligea de ſe retirer dans un lieu d'*aſſurance*. Les mieux montés allerent aſſez vite pour atteindre la baſterne, qu'ils inveſtirent, mais il n'y trouverent plus Clotilde, & ils apprirent qu'elle étoit déja en lieu d'*aſſurance*. P. DAN.

ASSURANCE, ſignifie auſſi, hardieſſe, fermeté. *Fiducia, fiducia.* Un orateur doit parler avec *aſſurance*. L'intrépidité d'un chef donne de l'*aſſurance* à ſes troupes. Perſonne n'avoit l'*aſſurance* de l'approcher. VAUG.

ASSURANCE, ſignifie encore, *confiance*. Il faut mettre toute ſon *aſſurance* en Dieu. Toutes les ſectes du chriſtianiſme vivent avec une *aſſurance* ſi parfaite, qu'il eſt néceſſaire d'en examiner les fondemens, afin de diſtinguer l'*aſſurance* ſolide que la vérité produit, de la confiance téméraire qui nait de l'erreur. NICOL. Bien des gens s'inſcrivent eux-mêmes ſur le livre de vie, & ſe repoſent tranquillement ſur cette fauſſe *aſſurance*.

ASSURANCE, eſt auſſi un terme de Vannier, qui veut dire l'oſier qui eſt ſous l'oſier tort qui fait l'anſe du panier. *Firmamentum.*

ASSURANCE, ſe dit auſſi en termes de Chaſſe, dans cette phraſe, *aller d'aſſurance*; pour dire, que la bete va au pas & ſans crainte. *Fidenter.*

ASSURANCE, ſe dit en Fauconnerie d'un oiſeau bien aſſuré qui eſt hors de filière, c'eſt-à-dire, qui n'eſt plus attaché par le pied. Il y a deux ſortes d'*aſſurance*; ſavoir, à la chambre & au jardin; le jardin eſt dit pour les champs.

ASSURANCE, eſt auſſi un terme d'Aſtronomie. On appelle l'alhidade de l'aſtrolabe, la ligne d'*aſſurance*.

ASSURANCE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'un homme a l'*aſſurance* d'un meurtrier, quand il ſoutient impudemment une choſe fauſſe. On dit auſſi, qu'on a mis quelqu'un en lieu d'*aſſurance*, quand on l'a mis en priſon.

ASSURE. ſ. f. Terme de fabrique de tapiſſerie de hauteliſſe. C'eſt le fil d'or, d'argent, de ſoie, ou de laine, dont on couvre la chaîne de la tapiſſerie. C'eſt ce qu'on appelle *Trame* dans les manufactures d'étoffes & de toiles. Les Flamands les nomment *Inſluch*.

ASSURÉ. ſ. m. C'eſt le propriétaire du vaiſſeau, ou du chargement qui eſt *aſſuré* par l'aſſureur. *Vadatus.* Si l'*aſſuré*, ſans le conſentement des *aſſureurs* fait changer de route au vaiſſeau, les aſſureurs ſont déchargés des riſques. Ordonnance de 1681.

ASSURÉMENT. adv. Sans doute, d'une manière ſure & certaine. *Certò.* Cela eſt *aſſurément* comme je vous le dis. Oui *aſſurément*.

ASSUREMENT, ou ASSEUREMENT. ſ. m. *Aſſurance. Fides.* Donner *aſſurement*, *fidem dare.* Voyez ASSEUREMENT. C'eſt un vieux mot qui ſe diſoit pour *aſſurance*. S'il y arrivoit quelque démêlé entre le gentilhomme & le rôturier, celui-ci requéroit *aſſurement*, qu'on ne pouvoit lui refuſer, & alors la choſe ſe vidoit par les voies ordinaires de la juſtice. P. DAN. *dans Louis IX, T. II, p.* 160. Il y avoit une troiſième manière de finir la guerre, qui étoit par l'*aſſurement*, ce qui ſe faiſoit de la ſorte: une des parties qui ſe ſentoit, par exemple, trop foible pour ſoutenir la guerre, s'adreſſoit à ſon Seigneur, ou à ſa Juſtice, & requéroit que celui avec qui il étoit en guerre, eût à lui donner *aſſurement*, c'eſt-à-dire, aſſurance, qu'il ne l'attaqueroit ni en ſa perſonne, ni en ſes biens, ni en ſes proches, ſe remettant pour le ſujet de la guerre, à ce que la Juſtice de ſon Seigneur en décideroit. Le Seigneur étoit obligé de déférer à ſa requête, & d'ordonner à la partie de donner *aſſurement*. L'*aſſurement* ſe demandoit au plus proche parent du mort, s'il y avoit eu meurtre. S'il n'y avoit que quelque bleſſure, ou des coups donnés, on le demandoit à celui-même qui avoit été bleſſé ou frappé. Que s'il s'abſentoit exprès pour ne le pas donner, le Seigneur le faiſoit citer à quinzaine, & cependant donnoit des gardes pour empêcher qu'on ne fît du mal au requérant. Que ſi après quelques citations & quelques délais de quinzaine, celui à qui on demandoit l'*aſſurement* ne vouloit pas comparoître à la cour de ſon Seigneur, il étoit condamné au banniſſement, & alors on s'adreſſoit au plus proche parent; que ſi celui-ci refuſoit encore, le Seigneur faiſoit défenſe aux uns & aux autres de ſe faire injure, à peine de confiſcation de corps & de biens. L'*aſſurement* étoit une dépendance de la haute-Juſtice, & le bas-Juſticier n'avoit pas le droit de l'exiger. Après l'*aſſurement* donné, s'il arrivoit quelque nouveau ſujet de querelle entre les parties, il ne leur étoit pas permis d'entrer en guerre pour cela même; mais ils étoient obligés de ſe pourvoir par voie de juſtice. ID. *au même endroit, p. 162 & 163.*

ASSURER. v. a. Rendre ferme, appuyer, étayer. *Firmare, ſtabilire.* On *aſſure* cette voûte par de bons arcboutans. Il faut bien *aſſurer* ce vaſe, le poſer de manière qu'il ne puiſſe tomber.

ASSURER, ſe dit auſſi en Morale. Faire qu'une choſe ne périclite point. *Securum facere, ſecuritatem præſtare.* On demande des contrats, des hypothèques, des cautions, des gages, pour *aſſurer* une dette; des places de ſûreté pour *aſſurer* une paix. Un bon capitaine ſait bien *aſſurer* ſa marche, ſa retraite. S'*aſſurer* la couronne. VAUG. C'eſt un débiteur ruiné qui ne cherche qu'à s'*aſſurer* du pain. L'Amiral s'*aſſura* les vaiſſeaux, ayant gagné un port, une ſûre rade. On dit auſſi, qu'un capitaine a *aſſuré* un pays au Roi, quand il en a chaſſé les ennemis; une ville rebelle, quand il en a chaſſé les mutins. On dit, qu'on a *aſſuré* les chemins; pour dire, qu'on les a rendus ſûrs en écartant les voleurs, & tout ce qui empêchoit de voyager en aſſurance.

☞ ASSURER, ſignifie auſſi ſe ſervir d'un ton de voix ou d'une certaine manière de dire les choſes, propre à les faire croire. *Affirmare. Aſſerere. Aſſeverare.*

☞ On emploie le ſerment pour *affirmer*, & on a recours à une nouvelle preuve ou au témoignage d'autrui pour *confirmer* ce qu'on dit.

☞ Les demi-Savans, les pédans & les petits-maîtres *aſſurent* tout; ils ne parlent que par déciſion; les menteurs ſe font une habitude de tout *affirmer*, les ſermens ne leur coûtent rien; les gens impolis veulent quelquefois *confirmer* par leur témoignage, ce que des perſonnes fort au deſſus d'eux diſent en leur préſence. M. l'Abbé GIRARD. SYN.

☞ On dit s'*aſſûrer* d'une choſe, pour s'en rendre ſûr, en être certain. *Tutum ſeac ſecurum præſtare.* La nature a tant d'adreſſe pour ſe dérober à nous, qu'il ne faut pas s'*aſſûrer* avec trop de précipitation d'avoir bien deviné ſa manière d'agir. FONT. Quelquefois le mot de s'*aſſurer* n'emporte pas une pleine certitude, mais ſeulement une forte conjecture que la choſe eſt comme on l'a dit, & cela dépend de la place où on le met. *Suſpicari.* C'eſt, je m'*aſſure*, un tel qui vient à nous, je le ſoupçonne. Cette façon de parler eſt tout-au-plus du ſtyle familier.

On dit auſſi, s'*aſſurer* de quelqu'un, pour s'en rendre auſſi sûr que ſi l'on en étoit le maître. *Securum ſe præſtare. Aſſurez-vous* d'un homme pour vous conduire. Je ſuis *aſſuré* de lui comme je le puis être de moi même. On dit encore s'*aſſurer* d'une maiſon, d'un cheval, d'une voiture, d'un habit; pour dire, l'arrêter, le retenir, le louer, & donner des gages ou le denier-à-Dieu. *Conducere. Aſſurons*-nous en premier lieu de cet avantage, d'avoir pour nous les paroles de l'Ecriture à la lettre, que les Calviniſtes n'ont pas. PELISSON. S'*aſſurer* des paſſages; pour dire, s'en rendre le maître. *Occupare aditus.* ☞ On dit auſſi s'*aſſurer* de la perſonne de quelqu'un. C'eſt-à-dire la mettre en lieu de ſûreté, la mettre en priſon. *Comprehendere aliquem. Dare aliquem in cuſtodiam.*

ASSURER, eſt auſſi, en termes de Marine, un contrat

qui

qui ſe fait entre Marchands, qui moyennant certaine ſomme répondent des vaiſſeaux, des marchandiſes que les autres expoſent ſur la mer. *Voy.* ASSURANCE.

ASSURER *la hauteur.* Cela ſe dit par quelques pilotes, qui donnent beaucoup d'horizon à l'arbalestrille, afin d'attendre monter le ſoleil, & de mieux l'obſerver dans le temps qu'il commence à baiſſer.

☞ ASSURER *ſon pavillon*, c'eſt tirer un coup de canon en arborant le pavillon de ſa nation.

ASSURER *le grain.* Terme de Corroyeur. C'eſt donner au cuir la dernière façon qui forme entièrement ce grain, qu'on voit du côté de la fleur dans les vaches & veaux à chair graſſe, ou blanche, & dans les cuirs de couleur. Quand le grain eſt *aſſuré*, il ne reſte plus qu'à donner le dernier luſtre au cuir.

ASSURER *une couleur.* Terme de Teinture. C'eſt la rendre plus fine, moins capable de s'évaporer, & de changer.

On dit en termes de Véncrie, *aſſurer* un faucon, ou un autre oiſeau; pour dire, l'apprivoiſer, & empêcher qu'il ne s'effraie par la vue des gens. *Cicurare.* Ce qu'on fait en l'éveillant, en le baignant, & par toutes les manières qui lui donnent de l'aſſurance & du courage.

ASSURER *la bouche d'un cheval*; c'eſt en termes de Manége, accoutumer un cheval à ſouffrir le mors. *Equi os fingere.*

☞ ASSURÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Qui eſt ſtable, qui ne chancelle pas. *Firmus.* Cette table eſt mal *aſſurée.*

☞ ASSURÉ, ſe dit en morale & ſignifie ſolide. *Certus* Ce mot dans ce ſens à un rapport particulier à la durée des choſes. Dans tous les bons gouvernemens les fortunes ſont *aſſurées*, lorſqu'elles ſont légitimes. La faveur des Princes ne fut jamais un bien *aſſuré.* M. l'Abbé GIRARD. Syn.

☞ ASSURÉ, ſignifie auſſi vrai, dont on ne peut pas douter. Dans cette ſignification il a du rapport au témoignage des hommes. Les événemens ne peuvent être mieux *aſſurés* que par l'atteſtation des témoins oculaires, ou par l'uniformité des relations. M. l'Abbé GIRARD. Syn.

☞ M. Corneille dans *Pompée* a dit nouvelle *aſſurée.* On apprend des nouvelles *sûres.* On dit bien cette nouvelle m'a été *aſſurée* par tels & tels: mais on ne dit point une nouvelle *aſſurée.*

☞ ASSURÉ, ſignifie encore qui a des raiſons pour être perſuadé d'une choſe. On eſt *aſſuré* d'un fait ou d'un trait d'Hiſtoire. M. l'Abbé GIRARD. Syn. *Aſſuré* dans cette ſignification a encore du rapport au témoignage des hommes.

☞ ASSURÉ, ſignifie encore hardi, qui n'a point de crainte. *Audax.* Contenance *aſſurée*, mine *aſſurée*, regards *aſſurés.* Il ſe prend quelquefois en mauvaiſe part, & alors il ſe met ordinairement devant le ſubſtantif. Un *aſſuré* menteur. Un *aſſuré* voleur. Ac. Fr.

ASSURÉ, EE. On dit en termes de Teinturier, une couleur *aſſurée*; c'eſt celle qui n'eſt point ſujette à devenir changeante, & dans laquelle on n'a rien omis de ce qui peut contribuer à la rendre parfaite.

ASSURÉ, ſe dit en termes de Manége, pour accoutumé. *Fictus, eruditus, exercitus.* Mon cheval a la bouche *aſſurée.* Les mulets ſont ſi *aſſurés* des pieds, qu'ils ſont la meilleure monture qu'on puiſſe avoir dans des chemins pierreux & raboteux. NEWC.

ASSURÉ. Ce mot, en termes de Marine, ſignifie, garanti, rendu ſûr contre toutes ſortes d'accidens. *Vadatus.* Mon vaiſſeau eſt *aſſuré.* Toutes nos marchandiſes ſont *aſſurées.*

ASSURETTE. ſ. f. Terme de commerce de mer uſité dans le Levant. C'eſt la même choſe qu'*aſſurance.*

ASSUREUR. ſ. m. Ne ſe dit que des Marchands qui aſſurent les vaiſſeaux ſur mer, ou leur chargement, & qui en répondent. *Sponſor.* Les *aſſureurs* ne portent point les dommages arrivés par la faute du maître, ou des matelots, ni les pertes qui viennent du vice propre de la choſe. *Voyez* l'Ordonnance de la Marine de 1681.

Dans preſque tous ces mots françois écrits par deux *SS*, on n'en prononce qu'un; l'autre ne ſert qu'à montrer l'origine des mots, & empêcher qu'on ne prononce comme s'il y avoit un *Z*; ce qu'il faudroit faire s'il n'y avoit qu'un *S*, parce qu'il ſeroit entre deux voyelles.

ASSUS, ASSO. Ville maritime de l'Aſie mineure. *Aſſus.* Elle étoit ſur les confins de la Troade & de la Myſie, vis-à-vis de l'île de Lesbos. S. Jerôme dit qu'elle fut auſſi nommée *Apollonie.* Elle fut le ſiege d'un Evêque ſuffragant d'Epheſe. Elle ſe nomme encore aujourd'hui *Aſſo.* Les Traducteurs de Mons & le P. Bouhours, *Act. XX, 13, 14,* diſent *Aſſon.* Pour nous, nous montâmes ſur un vaiſſeau, & nous allâmes juſqu'à *Aſſon*, où nous devions reprendre Paul.... Lors donc qu'il nous eut rejoint à *Aſſon*, nous allâmes tous enſemble à Mitylène. MONS. Nous autres, nous étant embarqués nous fîmes voile vers *Aſſon*, où nous devions prendre Paul.... Or, quand il nous eut joint à *Aſſon*, nous le prîmes, & nous allâmes à Mitylène. BOUHOURS. C'eſt qu'ils ont lu dans la Vulgate *navigavimus in Aſſon: cùm autem conveniſſet nos in Aſſon*, & qu'ils ont cru que c'étoit un neutre. Cependant la conſtruction devoit les faire douter; & ils devoient voir que l'accuſatif *Aſſon* pouvoit auſſi-bien venir d'*Aſſos*, ou *Aſſus*, que de *Aſſon.* Etienne de Byſance eut levé leur doute: ils y euſſent vû Ἄσσος. Le même Auteur, & ſans aller ſi loin, le texte grec des Actes des Apôtres leur eût appris, qu'*Aſſon* étoit féminin, εἰς τὴν Ἄσσον, & qu'ainſi le nominatif étoit Ἄσσος, *Aſſus.* Il eſt vrai néanmoins que Ptolomée l'appelle Ἄσσον; mais il eſt le ſeul, & ce pourroit être une faute de copiſte.

ASSUTINAT. ſ. m. Sorte de graine d'une qualité très-chaude, dont on fait un aſſez grand uſage en pluſieurs endroits des Indes Orientales, ſoit dans l'apprêt de certains ragoûts du pays, ſoit dans la Médecine. Elle ſe tire de Surate.

ASSYRIE. *Aſſyria* Ancienne contrée d'Aſie. L'*Aſſyrie* étoit bornée au nord par la grande Arménie, qui la bordoit auſſi au couchant; elle avoit la Suziane & une partie de la Babylonie au midi, & au couchant la Méſopotamie, dont le Tygre la ſéparoit. MATY. *Voyez* Ptolomée. Pline, *Liv. V. chap. 12.* dit qu'elle faiſoit partie de la Sytie, & que dans la ſuite elle fut appelée *Adiabène.* Strabon comprend dans l'*Aſſyrie* la Babylonie, & tous les pays d'alentour; c'eſt-à-dire, qu'il a pris l'empire d'*Aſſyrie* pour l'*Aſſyrie* propre. Denys le Géographe, *v. 769 & ſuiv.* & *971.* appelle *Aſſyrie* les environs du Thermodeon, ou la Cappadoce, auſſi bien qu'Apollonius, *Liv. III* des Argonautes; & Juſtin ou Trogue Pompée dit, après Hérodote, que les *Aſſyriens* ſont ceux qui dans la ſuite ont été appelés *Syriens.* Tout cela dans le même ſens; c'eſt-à-dire, qu'ils ont pris tout l'empire des *Aſſyriens* pour l'*Aſſyrie.* La capitale de l'*Aſſyrie* étoit Ninive. L'*Aſſyrie* eſt maintenant partagée entre les Turcs & les Perſes. La partie qui obéit au Grand-Seigneur, & qui eſt la moindre, retient encore aujourd'hui le nom d'*Aſſyrie*, ou d'*Arzerum*, qui en a été fait par corruption.

ASSYRIEN, ENNE. ſ. m. & f. & adj. Qui eſt d'Aſſyrie. Qui appartient à l'Aſſyrie. L'empire des *Aſſyriens* eſt le premier empire du monde, ou du moins un des premiers. Il dura 1300 ans juſqu'à Sardanapale, qui en fut le dernier Empereur. Aſſur fut le premier, ou ſelon d'autres Nemrod fils de Chus. Dans les Auteurs anciens, les Phéniciens & les Syriens ſont très-ſouvent appelés *Aſſyriens*, & cela, ou par erreur, & parce qu'ils ont confondu, comme j'ai déja dit, l'empire d'Aſſyrie avec l'Aſſyrie, ou parce que la Syrie ayant pris ce nom du nom phénicien de la ville de Tyr, qui eſt צור, *Tſur*, ou *Sur*, d'où elle a été nommée *Syria*, & *Suria*; les Syriens ont été appelés צוריים, *Syriim*, d'où s'eſt fait *Syrii*, & avec l'article הצוריים *Hyſſyrim*, ou *Hyſſyriim*, d'où s'eſt pû faire *Aſſyrii*, qui eſt le même nom, quant au ſon, que celui des *Aſſyriens*, quoique fort different d'origine & de ſens, comme on le verra tout-à-l'heure. Ainſi la pourpre *Aſſyrienne*, la couleur, la haine *Aſſyrienne* dans les Poëtes, eſt la même choſe que la pour-

pre, la couleur, ou la laine tyrienneme, ou syrienne.

Ces noms *Assyrie* & *Assyrien*, pris dans leur signification propre & particuliere, sont hebreux, & viennent de אשור, *Assur*, nom de celui qui fut le fondateur de l'empire d'*Assyrie*, qui donna son nom a ses descendans les *Assyriens*, & au pays qu'ils habitérent, & qui l'un & l'autre; c'est-a dire, tant le peuple que le pays, sont appelés dans l'Ecriture אשור, *Assur*, du nom de ce Patriarche, qui signifie en hebreu, ou, *Incessus, gressus*, ou *felix, beatus*; c'est-a dire, *marche, demarche*, ou *heureux*. Les Grecs même appelèrent d'abord & dans les premiers temps les *Assyriens*, Ἀσσυρες, & non pas Ἀσσυριοι. Eratosthène en fait foi, au rapport d'Eustathius sur Denys le Géographe, *p. 116* de l'édition d'Etienne, & il ajoute que ce mot Ἀσσυρες, venoit d'Ἀσσυρ, *Assur*.

A S T.

AST, ou ASTE, ou ASTI. *Asta, Asse, Asta Pompeia*. Petite ville d'Italie, dans la Ligurie, sur le Thénaro, à cinq lieues de Turin au Levant. Elle a un évêché suffragant de Milan. De Valentine de Milan & de Louis d'Orleans naquit Charles Duc d'Orleans & Seigneur d'*Ast*, lequel fit battre monnoie dans cette dernière ville, & qui après la mort de Philippe Marie, dernier Duc de Milan de la maison de Visconti, arrivée l'an 1448, prit le titre & les armes de Duc de Milan, ainsi que le font voir des écus blancs, & des blancs fabriqués à *Ast*, dont saint Second etoit le patron, comme le prouve la légende qui est du côté de la croix, *Aste nitet mundo, sancto custode Secundo*. Il y a aussi des monnoies de Louis son fils frappées à *Ast*. Le Blanc.

Ast. *Asta*. Rivière des Asturies, en Espagne, que quelques Géographes prennent pour la *Sturia* des Anciens, que d'autres croient être le Tuerto. Maty.

C'est aussi le nom d'une ancienne ville des Turdétans dans la Betique, dont on ne voit plus que de vastes ruines dans l'Andalousie sur la riviere de Guadalette, entre Arcos & Xerez.

Bochart, *Chanaan, Liv. I, c. 34*, prétend que ce mot est phénicien, & qu'il vient de אשדה, *Asda*, qui signifie *effusio*. Et en effet, Strabon & Ptolomée disent que proche d'Aste, *erat effusio & æstuarium*.

☞ ASTA. Ville des Indes, au royaume de Visapour, sur la grande route de Visapour à Daboul, entre les villes de Balsuva & de Gracn.

ASTABAT. Ville de Turcomanie, en Asie. *Astabatum*. Elle est a une lieue de l'Araxe, aux confins des états de Perse. C'est dans le territoire d'*Astabat* que croit le Roms, qui donne la belle couleur rouge que l'on voit aux toiles des Indes.

☞ ASTACHAR. Ville d'Asie, dans la Perse, proche de Persepolis, quelques-uns la nomment *Istachar*.

☞ ASTAGOA. Ville d'Afrique, au Mono-Emugi, vers les confins du Zanguebar, sur la rivière des bons Signes.

ASTALARAGA. f. m. Terme de Relation. C'est le titre d'un des quatre eunuques blancs qui sont dans l'appartement du sérail où est le Grand Seigneur, avec les Ichoglons. Il a le soin de ceux qui tombent malades, & commande à tous les Officiers qui sont destinés pour les secourir & pour les assister. Il est après le Serajagaci: il porte le turban, & se promène dans le Sérail à toute heure, de même que les autres principaux eunuques blancs. A. D. S. M.

☞ ASTARAC ou ASTERAC, petit pays de France, dans le bas Armagnac, avec titre de comté, au nord du pays de Comminge.

ASTAROTH, ou ASTHORETH. f. f. *Astaroth*. C'est le nom d'une idole des Sidoniens, IV. *Reg. XXIII. 13*. Ramoth, que Salomon Roi d'Israël bâtit à *Astaroth*, idole des Sidoniens. C'étoit aussi une deesse des Philistins, selon Josephe, *Ant. Liv. VI, ch. 14*. Il est des Auteurs qui croient que c'étoit la déesse du ciel, Uranie. Ils ajoutent qu'elle fut encore honorée des Païens sous différens noms, comme *Ammonia*, Ἀστριαρχα, ou Reine des Planètes. D'autres disent que c'est Junon. עשתר, & עשתרה, *Astar*, & *Astera*, signifie en hébreu un *troupeau*, & il se dit des brebis. C'est de-la, selon Kimhhi, que vient le nom de cette déesse, & il lui fut donné, parce que ses images avoient la figure d'une brebis. D'autres pretendent qu'il lui fut donné, parce qu'elle étoit la deesse des pasteurs & des brebis. Scaliger croit, dans ses *Conjectanea*, qu'elle fut ainsi nommée à cause de la multitude de victimes qu'on lui immoloit. Philastrius a inventé un *Astar*, qu'il fait Roi des Syriens, ou des Egyptiens, & il leur donne pour Reine *Astaroth*. Jean Selden, dans son livre des Dieux Syriens, *Syntagm. II, c. 2, p. 232* & suiv. prétend que le mot *Astaroth* a été fait de celui de עשרה, qui signifie *bois*, & que les Septante traduisent ἄλσος, & la Vulgate *lucus*, & qui sont, selon les interprètes, de petits bois ou des bosquets dans lesquels on mettoit des idoles, & où on les adoroit. Il veut, lui, que dans les endroits où l'on donne ce sens, il faille entreprendre par עשרה, non pas un bosquet, mais une statue de bois. Il tache de le prouver par quelques endroits de l'Ecriture, & sur-tout, IV. *Reg. XXI. 7*, où il est dit que Manassé mit dans le temple *Pheſel Haaſera*, une statue de bois, & *Jud. VI, 25, 28* où il est dit que Gedéon abattit l'autel de Baal, & qu'il coupa *eſera*, le bois qui étoit dessus, c'est-à-dire, selon Selden, la statue de bois qui etoit sur cet autel, & que cette deesse fut ainsi appelée de ses statues, qui etoient de bois. Mais ce sentiment n'est pas probable; & il est trop contraire à nos anciens Traducteurs grecs & latins. Car ἄλσος, & *luci, nemus*, ne sont point assurément des statues de bois, mais des bois, des plants d'arbres, des bosquets. Dans le premier endroit de l'Ecriture, Selden convient lui-même qu'on peut entendre *la statue du bois*, c'est-à-dire, que Manassé mit dans le temple une statue, ou idole, qui étoit auparavant dans un bois, ou une statue des bois, c'est-à-dire, semblable à celle que l'on mettoit dans les bois. Pour l'autre endroit, le mot de *succidit*, il coupa, montre qu'il s'agit d'un bosquet, & non pas d'une statue, & l'Ecriture ne dit pas qu'il fût sur l'autel, comme traduit Selden, mais qu'il étoit autour de l'autel, comme ont interprété les Septante & la Vulgate. De plus, pourquoi *Astaroth* eût-elle été appelée de ce nom plutôt qu'une autre Divinité? Etoit-elle la seule dont les statues fussent de bois? Baal ou Pelus, n'en avoit il pas aussi de bois? C'est de lui dont il s'agit, dans le second endroit de l'Ecriture dont je viens de parler, *Jud. VI. 25*. En hebreu, *Astoreth* est le singulier, & *Astaroth* le pluriel, comme *Baal* & *Baalim*. Si vous revenez au Seigneur de tout votre cœur, ôtez du milieu de vos Dieux étrangers Baal & *Astaroth*. Sacy. Il y a *Baalim* dans l'hébreu. Les Septante traduisent Ἀστάρτη, & au pluriel Ἀστάρται; mais la Vulgate traduit Astarte, & *Astaroth*. Voyez Astarte, & Godwin dans *Moyses and. Aaron, Lib. IV, c. 6*. & Selden que j'ai cité.

Astaroth, se prend quelquefois pour le nom d'un Démon.

C'est donc bien vainement que nos Auteurs deçus,
Bannissant de leurs vers ces ornemens reçus,
Pensant faire agir Dieu, ses Saints & ses Prophètes,
Comme ces Dieux éclos du cerveau des Poëtes,
Mettent à chaque pas le lecteur en enfer,
*N'offrent rien qu'*Astaroth, *Belsébuth, Lucifer.*
Boil.

Astaroth. *Astaroth*. C'est encore le nom d'une ville du royaume de Basan, qui s'appela aussi *Bostram*, & étoit à l'orient du Jourdain, dans la demi-Tribu de Manassé, qui s'établit de ce côté-là. Ce fut une ville de refuge & lévitique.

ASTAROTHITE. f. m. & f. *Astarothita, Astarothites*. C'est un nom que Pratéole a donné, & que l'on peut donner à son exemple, à ces Juifs impies qui adoroient l'idole Astaroth.

ASTARTE. f. f. *Astarte*. Ce mot est le même qu'Astaroth, dont *Astarte* est la forme grecque. Il n'y a pas d'apparence de tirer ce nom, avec Guichard, de מהד, *rond*, parce qu'elle étoit adorée sous la forme d'un

Aſtre, au rapport de Giraldus. C'étoit auſſi la même Déeſſe, auſſi-bien que Atergatis & Derceto, qui, ſelon Selden, ſont tous des corruptions du même mot *Aſtaroth*, & des noms de la même Divinité. Ciceron croit que l'*Aſtarte* des Phéniciens eſt une des quatre Vénus. Suidas eſt dans la même opinion. M. Beger, auſſi-bien que Bochart, remarque après Pauſanias, que c'étoit Vénus armée, ou Vénus déeſſe de la guerre; car Pauſanias dit que les Cythéréens qui l'adoroient ſous cette figure, & ſous ce nom, l'avoient appris des Phéniciens. Lucain croit que c'eſt la lune. S. Auguſtin, *L. VII. Locut. C. 16*, aſſure que les Carthaginois appeloient Junon, *Aſtarte*. Bochart croit que S. Auguſtin a parlé ſuivant l'opinion des Romains, qui ſe trouve dans Horace, *L. II. Od. 1.* Virg. *Encid. I. I. v. 15.* Tertull. *Apol. C. 24.* S. Cyprien, *De idol. vanit.* Solin, *C. 20* ou *27*. Il y a ſur des médailles de Bérite & de Céſarée une figure de femme demi-nue, ou ayant une robe retrouſſée, la tête couronnée de tours, s'appuyant d'une main ſur un bâton élevé par en haut, tenant quelquefois une corne d'abondance, & quelquefois étant dans un temple, & ayant devant elle ſur une colonne une victoire qui la couronne. Les Antiquaires la prennent pour une *Aſtarte*. Il y a une médaille d'Elagabale frappée à Sidon, au revers de laquelle il y a un char couvert, & dont la couverture ou l'impériale eſt ſoutenue de quatre colonnes; il y a deſſus quatre branches de laurier. Dans le char eſt une figure aſſiſe, qui tient devant ſoi un bouclier qui la couvre toute depuis le menton juſqu'aux genoux. M. Beger, *T. II, p. 711*, prétend que c'eſt le char d'*Aſtarte*. L'inſcription eſt, COL. AUR. PIA. METRO. & dans l'exergue, SID.

ASTARZOF. ſ. m. C'eſt le nom d'un onguent dont on trouve la deſcription dans Paracelſe. *Voyez* le DICT. DE JAMES.

ASTATE. m. & f. *Aſtatus*. Nom de ſecte. Les *Aſtates* ſont des hérétiques du commencement du neuvième ſiècle, ſectateurs d'un certain Sergius, qui renouvelloit les erreurs des Manichéens. Ils s'étendirent fort ſous l'Empereur Nicephore: ſon ſucceſſeur, Michel Curopalates, les pourſuivit par des lois ſévères.

Ce nom *grec* eſt ſec ἀστατος, compoſé de l'α privatif, & du verbe ἱσταμαι, *ſto*, je ſuis ſtable, je ſuis ferme, & ſignifie qui n'eſt point ferme, qui n'a point de ſtabilité, inconſtant. Au reſte, je ne puis deviner ſur quoi fondés quelques Dictionnaires les appellent *Aſtathiens*, & *Aſtathyi*, ni d'où peut venir cet *h* & cet *y*; ſi ce n'eſt ignorance de la langue grecque. Baronius à l'an 812, & Sponde à l'an 810, diſent très-bien *Aſtati*.

ASTCHACHILOS. ſ. m. Nom que Paracelſe donne à un ulcère malin & ſphacéleux qui commence à l'articulation du pied, & s'étend juſqu'aux genoux. DICT. DE JAMES.

ASTELES. ſ. f. Fragmens de lance: du mot latin *haſta*, Lance. PERCEVAL, & de là vient le mot de Languedoc, *eſteles*, c'eſt-à-dire copeaux, & *eſtela*, qui ſignifie les petites pièces de bois dont on garnit une jambe caſſée, & qu'on y attache, pour faire que les os ſe reprennent plus aiſément, parce que cela empêche la jambe de remuer en aucune ſorte. BOREL. *Voyez* ESTELES. Les Chirurgiens diſent *Atteles*.

ASTENANCE, ou ATENANCE. ſ. f. Vieux mot. Senſibilité, impreſſion, pouvoir. *Poéſies du Roi de Navarre*.

☞ ASTERABAT, ou ASTARABAT, & ESTERABAT. Ville du Ghilan frontière de Coraſſane & de Tabareſtan, à peu de diſtance de la mer Caſpienne.

ASTERATICUS. Fleur appelée autrement *Oculus Chriſti*. L'Auteur du traité de la culture des fleurs écrit ailleurs, ASTER ATTICUS en deux mots, qui ſignifient, *Aſtre* de l'*Attique*, ou d'*Athènes*, ἀστὴρ en grec, *Aſtre*, & *Atticus* en latin, *Attique*, qui eſt de l'Attique, ou d'Athènes.

☞ Cette plante a pluſieurs tiges rougeâtres, garnies de feuilles oblongues d'un vert clair. La fleur eſt radiée, de couleur bleue ou violette. Les ſommets ſont oblongs, garnis chacun d'une aigrette. Elle fleurit en automne. Il y en a pluſieurs eſpèces. Le vrai nom eſt ASTER. ſ. m.

ASTÉRIE, ſ. m. Sœur de Latone, fut aimée de Jupiter, qui prit la figure d'un aigle pour la tromper, & la rendit mere d'Hercule le Tyrien. Mais la nimphe ayant perdu les bonnes graces du Dieu, & craignant ſa colère, elle fut changée en caille, & ſe retira dans une île de la mer Egée, à qui elle donna le nom d'Ὀρτυγία, d'ὄρτυξ, *caille*. C'eſt l'île de Délos qui fut d'abord appelée *Ortygie*, parce que c'eſt dans cette île qu'on trouva les premières cailles.

ASTÉRIE. *Lapis ſtellaris*. C'eſt le nom d'une pierre qu'on trouve dans le comté de Tirol & ailleurs, qu'on nomme autrement *Pierre étoilée*. On la met au nombre des pierres précieuſes, parce qu'on en porte dans des bagues. On lui donne le nom d'*Aſterie*, d'*aſter*, qui ſignifie *étoile*, parce qu'il y en a où l'on voit des étoiles parfaitement bien repréſentées. On leur attribue pluſieurs propriétés en Médecine; mais elles n'en ont point d'autre que d'adoucir les acides, parce qu'elles ſont très-alcalines. L'*Aſterie* eſt une pierre ronde, peu dure, de couleur cendrée, diſtinguée par des pointes qui imitent les étoiles. On rapporte cette pierre par analogie aux petits os, ou aux vertèbres des étoiles de mer.

ASTERIE. Terme de Lithologie. *Voyez* AVENTURINE.

ASTERIE. Fauſſe opale, que l'on nomme autrement *Giraſol*.

ASTÉRIE, ou ASTRÉE. ſ. f. Terme de Fleuriſte. Anémone blanche mêlée d'incarnat. Elle fait de grandes fleurs.

ASTERION & CHARA, ſont des termes d'Aſtronomie, & ſignifient les noms des chiens de chaſſe qu'on voit ſous la queue de la grande Ourſe. *Cours de Mathématique* de Wolf. *T. II, p. 237.*

☞ ASTERISANTE. (*Pierre*) Terme d'Hiſtoire naturelle, par lequel on déſigne une pierre ſur laquelle on voit la figure d'une ou de pluſieurs étoiles.

ASTERISME. ſ. m. Terme d'Aſtronomie. *Aſteriſmus*. Conſtellation; aſſemblage de pluſieurs étoiles du firmament compriſes ſous une certaine figure que les Aſtronomes ſe ſont imaginée. Les anciens ne comptoient que 48 *Aſteriſmes* dépeints ſur le globe céleſte; mais les Modernes en admettent 64, ſavoir, les douze ſignes du Zodiaque, 23 du côté du ſeptentrion, & 29 du côté du midi, compris ceux qu'on a découverts dans le dernier ſiècle.

Ce mot vient du grec ἀστὴρ,

ASTERISQUE. ſ. m. Terme d'Imprimerie. *Aſtericus*. Petite note faite en forme d'étoile, qu'on met dans les livres pour ſervir de renvoi à la marge, pour marquer quelque commentaire, ou explication.

ASTEROÏDE. ſ. f. *Aſteroides*. Plante qui pouſſe une fleur radiée, dont le diſque eſt compoſé d'un grand nombre de fleurons hermaphrodites, & de demi-fleurs femelles, & porte ſur des embryons enfermés dans un calice écailleux. Les embryons ſe changent enſuite en des ſemences pour la plûpart oblongues.

ASTESAN. *Comitatus Aſtenſis*. Comté dont *Aſt* eſt la capitale. L'*Aſteſan* eſt entouré du Montferrat, à la réſerve du couchant où il confine avec le Piemont propre. MATY. L'*Aſtéſan* étoit une dépendance du duché de Milan, mais Charles-Quint le donna à Charles III, Duc de Savoye l'an 1531.

ASTESAN, ANE. ſ. m. Qui eſt d'Aſt ou de l'*Aſteſan*, natif ou habitant d'Aſt. *Aſtenſis*, c. *Aſteſan*, religieux de S. François, fut ainſi appelé parce qu'il étoit d'Aſt. En latin on l'appelle *Aſteſanus*, *Aſtenſis*, mettant l'un comme nom propre, & l'autre pour marquer ſon pays. L'*Aſteſane*, *Aſteſana*, eſt le nom d'un ouvrage d'*Aſteſan*. C'eſt une ſomme de cas de conſcience qu'il publia en 1317.

☞ ASTETLAN. Province de l'Amérique ſeptentrionale, au Mexique, ou plutôt, ſelon Samſon, petit canton à l'orient de Cinaola, ſur le golfe de Californie, faiſant partie de la nouvelle Biſcaye.

ASTHMATIQUE. adj. m. & f. Malade qui a un aſthme, qui a la poitrine engagée, & qui reſpire avec peine. *Aſthmaticus*, *Anhelator*.

ASTHME. ſ. m. ☞ Difficulté de reſpirer, maladie de poitrine accompagnée d'une eſpèce de ſifflement, comme il arrive à ceux qui ont couru trop vite. *Anhelatio*, *Aſthma*. Le vrai *aſthme* s'engendre d'une abondance

de ſéroſités, & d'humeurs groſſières & viſqueuſes, amaſſées dans les cavités du poumon, leſquelles bouchent ou retréciſſent les conduits de l'air, & compriment les bronches, ou bronchies. Il y a un *aſthme* convulſif qui vient du mouvement déréglé des eſprits animaux. Cela arrive quand les eſprits ne coulent pas en aſſez grande quantité dans les muſcles de la poitrine, ſoit à cauſe d'une obſtruction, ſoit à cauſe de quelqu'autre obſtacle. Alors la reſpiration ſe fait avec violence, & avec difficulté. L'*aſthme* pneumatique regarde le poumon, dont les bronches étant bouchées & comprimées, ne peuvent pas recevoir la quantité d'air néceſſaire à ſubtiliſer le ſang. L'*aſthme* eſt quelquefois intermittent, & il revient ſur tout lorſqu'on ne garde pas un bon régime. Le peuple appelle cette maladie la *courte haleine*.

ASTHME *nocturne*. *Voyez* INCUBE.

ASTHME. adj. En termes de Fauconnerie, ſe dit d'un oiſeau pantois qui a le poumon enflé, qui reſpire difficilement. *Anxiè anhelans*.

Ce mot vient du grec ἄσθμα, qui vient du verbe ἄω, *ſpiro*.

☞ ASTI. *Voyez* AST.

ASTIC. ſ. m. Terme de Cordonnier. C'eſt un gros os creux, dans lequel les Cordonniers mettent du ſuif ou de la graiſſe, pour y graiſſer de temps en temps la pointe de leurs aleines. *Os ſebo infertum*.

ASTINE. ſ. f. Vieux mot. Querelle.

Agamemnon vit la aſtine
Qui peut monter à grande haine.

☞ ASTINGES. Peuples inconnus qui vinrent dans la Dace offrir du ſecours aux Romains, ſi on vouloit leur donner des terres. Ils furent refuſés d'abord; mais Marc-Aurele leur accorda ce qu'ils demandoient, à condition qu'ils combattroient les ennemis de l'empire; ce qu'ils exécuterent. DION cité par MOR.

ASTOMES. ſ. m. pl. Peuples fabuleux qui n'avoient point de bouche. Pline les place aux Indes, & d'autres en Afrique. On dit que ces peuples croyoient qu'il étoit honteux de montrer ſa bouche, & la couvroient. De στόμα *bouche*. Ils étoient vers la ſource du Gange.

ASTOR. *Voyez* AUTOUR.

ASTORGA. Ville d'Eſpagne. *Aſturica Auguſta*. Elle eſt dans le royaume de Leon, ſur la rivière de Tuerto.

ASTOUR. ſ. m. On nomme ainſi aux Indes Orientales, ce qu'en France on nomme *eſcompte*, & en Hollande *rabat*.

ASTRABAT. *Voyez* ASTERABAT.

ASTRACAN. *Aſtracanum*. Ville & royaume. La ville d'*Aſtracan* eſt environ à 13 lieues de la mer Caſpienne vers le nord, dans une île que forme le Volga. Elle eſt ſous le 47ᵉ degré de latitude, & ſous le 48ᵉ, comme l'aſſure le P. Avril. Le Czar Jean Baſile la conquit l'an 1554. Il en fit ſortir tous les Tartares, & la peupla de Moſcovites. *Aſtracan* eſt une ville archi-épiſcopale, & conſidérable par le grand commerce qu'elle entretient en Moſcovie, en Perſe, & avec la Turquie en Aſie.

Le royaume d'*Aſtracan* eſt une province de Moſcovie depuis 1554. Il prend ſon nom de ſa capitale. Il a au levant les Tartares Kalmukes, au couchant les Roſdoti Douski, le duché de Bolgar le confine au nord, & les Tartares Circaſſes avec la mer Caſpienne au midi. Il eſt preſque tout habité par les Tartares Nogais, qui vivent ſous des tentes, qu'ils tranſportent d'un lieu à un autre ſelon la commodité des fourrages.

ASTRAGALE. ſ. m. Terme d'Architecture. *Aſtragalus*. C'eſt un petit membre rond, dont on orne le haut & le bas des colonnes, qui eſt fait en forme d'anneau, ou de braſſelet. Quelquefois on le taille en forme de petits grains, qui font qu'on le nomme auſſi *chapelet*.

Ce mot vient du grec ἀστράγαλος, qui ſignifie *talon*, & particulièrement les os du talon des bêtes à pied fourché. On a donné auſſi autrefois le nom d'*Aſtragale* à un jeu d'oſſelets, dans lequel on ſe ſervoit de ces os.

ASTRAGALE, en termes d'Artillerie, eſt une eſpèce d'anneau qui eſt ſur le canon à un demi-pied près de la bouche, & qui lui ſert d'ornement, comme celui des colonnes.

ASTRAGALE, en termes d'Anatomie, ſe dit du premier os qui compoſe le tarſe ou la première partie du petit pied. On le nomme autrement, l'*os de l'arbalete*. Quelques uns appellent auſſi *Aſtragale*, les ſept vertèbres du cou. Homère dans l'Odyſſée s'eſt ſervi de ce mot en cette ſignification.

ASTRAGALE. *Aſtragalus*. Terme de Botanique. Plante à fleurs légumineuſes, & qui croit aux environs de Montpellier. Sa racine eſt vivace, longue, blanchue, douce au goût; ſon écorce eſt épaiſſe, brune; ſon cœur ou nerf eſt ligneux & blanc; ſon collet eſt diviſé en pluſieurs têtes, d'où naiſſent pluſieurs feuilles compoſées, c'eſt-à-dire, formées par pluſieurs petites feuilles arrondies, rangées aſſez près l'une à côté de l'autre, & qui eſt terminée par une ſeule feuille. On compte juſqu'à 21 de ces petites feuilles ſur une côte; ſes fleurs ſont portées par des pédicules longs de deux à trois pouces. Elles ſont légumineuſes, le plus ſouvent purpurines, longues environ d'un pouce. Les gouſſes qui ſuccédent à chacune de ces fleurs, ſont courbées, rougeâtres, grêles, longues d'un peu plus d'un pouce, diviſées dans leur longueur en deux loges remplies de ſemences taillées en rein: elles ſont dures, petites & noires. L'os *aſtragale* qui ſe trouve au pied n'a guère de reſſemblance avec la ſemence de cette plante, quoiqu'on croie communément que ſon nom vienne de cette prétendue reſſemblance. Quelques-uns croient que c'eſt la reſſemblance de cette plante qui a donné le nom aux *aſtragales* d'Architecture.

Il y a un *aſtragale* de Canada, qui a une fleur verte tirant ſur le jaune à la ſommité de ſes branches noueuſes, d'où elles ſortent en forme d'épi, & ſont ſemblables à celles des autres *aſtragales*. Il y en a une plus ample deſcription dans les Mémoires de l'Académie des Sciences.

☞ ASTRAGALOÏDE. ſ. f. Plante à fleurs papilionacées, dont le piſtil devient une ſilique à-peu près de la figure d'un bateau, remplie de ſemences ſemblables à de petits reins.

☞ ASTRAGALOMANCIE. ſ. f. Eſpèce de ſort qui ſe pratiquoit avec des oſſelets marqués des lettres de l'alphabet, qu'on jetoit au haſard; & des lettres qui réſultoient du coup, on formoit la réponſe à ce qu'on cherchoit. ENCYC. ἀστράγαλος, *oſſelet*, μαντεία, *divination*.

☞ Quand on employoit de véritables dés, on la nommoit *Cubomantie*. κύβος, dé.

ASTRAL, ALE. adj. Qui appartient aux aſtres, qui eſt des aſtres, qui dépend des aſtres. *Sidereus*. L'an *aſtral*, ou l'année *aſtrale*. L'an ſolaire eſt ou aſtronomique, ou civil. L'aſtronomique eſt ou tropique, ou *aſtral*. L'an *aſtral*, ou l'année *aſtrale*, eſt l'eſpace que le ſoleil emploie à retourner au même aſtre, dont il s'étoit éloigné. Et l'année tropique, le temps que le ſoleil met à parcourir le Zodiaque. Et parce que les aſtres avancent toujours, quoique très lentement vers l'orient, par leur mouvement propre, il s'enſuit que le ſoleil, au bout de l'an tropique ne trouve plus un aſtre au même endroit où il l'avoit quitté, ainſi il lui faut encore quelque temps pour le joindre; & l'année *aſtrale* eſt plus longue que l'année tropique. Le mouvement annuel des aſtres, ſelon Tychobrahé, eſt de 51 ſecondes, & de 50, ſelon le P. Riccioli. C'eſt la différence de l'année *aſtrale* à l'année tropique, qui, réduite en heures, eſt de 24 heures, ſelon le même Pere. *Voyez* auſſi le P. Tacquet, *Aſtron. L. I, C. III, n. 10, & n. 22*.

ASTRAL. Qui appartient aux aſtres, qui vient des aſtres. *Sidereus, a, um*. Un eſprit *aſtral* & magnétique, dit M. Chambon dans ſon *Traité des metaux & des minéraux*, eſt répandu dans toute la nature, & l'anime, agit même ſur l'âme, quelquefois même d'une manière ſi imperceptible, qu'elle attribue à ſa propre induſtrie ce qui eſt un effet de cet eſprit *aſtral*. De là lui viennent ſes inclinations & ſes averſions. C'eſt cet eſprit *aſtral* qui fait les Poëtes, les Orateurs, les Médecins, &c.

ASTRANTIA. Plante dont il y a de deux ſortes, la grande & la petite, qui ne diffèrent que par la grandeur. Elle

pouſſe des feuilles ſemblables à celle de la ſanicle, attachées à de longues queues, & un peu rudes au toucher. Il s'en eleve deux ou trois tiges chargées de quelques feuilles, & portant à leurs ſommités des bouquets en ombelles de fleurs blanches, tirant ſur le purpurin, ſoutenues par des couronnes de feuilles. Chacune de ces fleurs eſt compoſée ordinairement de cinq feuilles diſpoſées en roſe, rabattues & repliées ſouvent vers le centre, & attachées à un calice qui devient un fruit compoſé de deux bourſes, remplies chacune d'une graine oblongue. Elle croît dans les bois, & la petite eſpèce dans les lieux montagneux, comme les Alpes & les Pyrenées. Leurs racines purgent, comme celles de l'ellebore noir. On l'appelle en latin *Aſtrantia*, d'*aſter*, parce que les ſommités ſont diſpoſées en étoile.

ASTRE, ſ. m. ☞ Qui s'applique généralement à tous les corps céleſtes, qui ont une lumière propre, ou réfléchie, & ſe dit du ſoleil, des étoiles, des planètes, des comètes. Cependant on le dit plus ordinairement des corps lumineux par eux-mêmes, comme les étoiles fixes & le ſoleil. *Aſtrum*. Le mouvement des *aſtres*, le cours des *aſtres*. Obſerver les *aſtres*. Calculer le mouvement des *aſtres*. Les lunettes ont fait découvrir pluſieurs nouveaux *aſtres* dans le ciel. Le peuple croit que les comètes ſont des *aſtres* de mauvais préſage. Les habitans de la lune prennent la terre pour un *aſtre*, & je vous garantis que nous leur paroiſſons faire aſſez régulièrement nos fonctions d'*aſtre*. FONTEN. Les Poëtes appellent le ſoleil, l'*aſtre* du jour; & la lune l'*aſtre* de la nuit.

Le tombeau du Calviniſme, Sonnet du P. Commire, commence ainſi,

J'eus pour pere l'orgueil, & pour mere l'erreur;
L'aſtre ſanglant de Mars éclaira ma naiſſance;
Avec l'impiété, la révolte ſa ſœur
Prit le ſoin d'élever en ſecret mon enfance.

Ce mot vient du Grec ἄστρον.

ASTRE, ſe dit figurément d'une perſonne extraordinaire en mérite, en beauté. Quand ce Prince naquit, ce fut un nouvel *aſtre* qui parut ſur l'horizon. Cette beauté eſt un *aſtre* qui brille dans ſon quartier. La métamorphoſe des yeux de Philis en *aſtres* eſt un Poëme de l'Abbé de Ceriſy.

☞ On a cru pendant long-temps que les *aſtres* influoient ſur les corps ſublunaires. Peut-être même n'eſt-on pas encore bien revenu de cette erreur. Par rapport au pouvoir que les Aſtrologues attribuent aux *aſtres* ſur les corps terreſtres, on diſtingue des *aſtres* benins, heureux, favorables, malins, malheureux, &c. des *aſtres* qui préſident à la naiſſance, &c. En ſuppoſant l'influence des *aſtres*. Racine a dit Poëtiquement:

Sous quel aſtre *ennemi faut-il que je ſois née?*
Et que craindre en ce ſiècle, où toujours les beaux arts
D'un aſtre *favorable éprouvent les regards?*

ASTRE, chez les chimiſtes, ſignifie la plus haute vertu & la plus grande efficacité que les choſes acquièrent au moyen de leur préparation: ainſi l'*aſtre* de ſoufre, c'eſt lorſqu'on l'allume pour le changer en une huile très-excellente; l'*aſtre* de ſel, c'eſt ce minéral diſſous dans de l'eau ou de l'huile, pour augmenter ſa force. L'*aſtre* du mercure, c'eſt la ſublimation, par le moyen de laquelle il acquiert plus de force & de ſubtilité qu'il n'en avoit naturellement. On l'appelle encore *Alcohol*, *quinteſſence*, *extrait*, *ſperme*, &c. RULAND. JOHNS.

C'eſt encore un nom que l'on donne à certains médicamens, tels que les trochiques, ou ceux qui ont la figure d'un petit gâteau marqué d'un aſtériſque. Nous trouvons dans Galien, *L. VIII, de C. M. S. L. C. 3*, & dans pluſieurs autres endroits, le nom d'*aſter*, invincible, ſomnifère anodyn. Quelques Chimiſtes donnent ce nom à un remède, non point tant à cauſe de l'empreinte, qu'à cauſe qu'il eſt extraordinaire. Ainſi je puis, dire, par exemple, des vertus aſtrales, *aſtre* des ſerpens. DICT. DE JAMES.

ASTRE DU MONDE. Terme de Fleuriſte. C'eſt un œillet piqueté, extrêmement moucheté ſur l'extremité de ſes feuilles. Sa fleur n'eſt pas fort large, mais elle eſt fort ronde, & bien priſe dans ce qu'elle contient. Sa plante n'eſt pas fort robuſte. Elle eſt ſuſceptible de blanc & de pourriture. Cet œillet ſe trouve à Lille, à Amiens, &c.

ASTRE DU MONDE VIOLET. Terme de Fleuriſte. Eſpèce d'œillet. C'eſt un violet pourpre clair, extrêmement rond, qui tourne bien ſes feuilles; ſon blanc eſt aſſez fin, & ſon panache régulier, mais il eſt marqué de quelques mouchetures, qui ne le rendent pourtant point breuillé. Sa plante eſt robuſte & vigoureuſe, mais ſes marcottes ont peine à prendre racines. Sa fleur eſt aſſez large.

ASTRE TRIOMPHANT. Terme de Fleuriſte. Eſpèce d'œillet piqueté. Il eſt large & fort piqueté, ſa plante médiocrement forte. Il eſt à Lille.

ASTRÉE. ſ. f. Terme de Mythologie. La Déeſſe de la Juſtice. *Aſtræa*. Héſiode dit qu'elle étoit fille du Titan Aſtréus & de Thémis; mais d'autres Mythologiſtes, en ſuivant Ovide, la font fille de Jupiter & de Thémis. Pendant le ſiècle d'or elle deſcendit ſur la terre pour habiter avec les mortels; mais elle eut tant d'horreur de leurs crimes, qu'elle les abandonna pour remonter au Ciel: elle y occupe une place dans le Zodiaque, où on la repréſente ſous le nom de la *Vierge*. Depuis ce temps-là tous les Poëtes ont célébré la candeur d'*Aſtrée*, & ont regreté le temps où elle vivoit.

ASTREINDRE. v. a. J'*aſtreins*. J'ai *aſtreint*. J'*aſtreignis*. J'*aſtreindrai*. Que j'*aſtreigne*. Contraindre quelqu'un à faire quelque choſe. *Aſtringere*, *obſtringere*, *obligare*. ☞ *Aſtreindre* quelqu'un à l'étude, au travail. L'*aſtreindre* à des conditions injuſtes. Avec le pronom perſonnel, s'obliger à faire quelque choſe, s'aſſujettir. Le dégoût qu'on a des ſciences, vient de ce qu'on eſt obligé de s'*aſtreindre* à certains principes fatigans.

ASTREINT, EINTE. part. *Aſtrictus*.

ASTRÉUS. ſ. m. Terme de Mythologie. L'un des Titans de la Fable. Il étoit fils de Cius & d'Euribée, fille de Pluton. Il eut d'Autore les Aſtres & les vents; il arma ceux-ci pour exercer leur furie contre les Dieux, afin de favoriſer ſes freres qui alloient déclarer la guerre à Jupiter. Héſiode le fait auſſi pere d'Aſtrée.

ASTRICTION. ſ. f. Terme de Médecine. Qualité d'une choſe aſtringente. Tous les aſtringens ont par conſéquent de l'*aſtriction*. Il faut obſerver d'abord que la plante nommée *Scordium*, eſt de ſaveur âcre & amère, mêlée d'un peu d'*aſtriction*. JOURN. DES S. La ſaveur de cette eau a quelque choſe de ſalé & de ſulfureux, mais preſque ſans aucune *aſtriction*.

ASTRINGENT, ENTE. adj. Qui a la propriété de reſſerrer, & de rendre les pores plus petits. *Aſtringens*, *ſtypticus*, *adſtrictoriam vim habens*. Les Teinturiers appellent matériaux *aſtringens*, l'écorce d'aune, de grenade, de chêne en ſève, de pommier ſauvage, la ſciure de chêne, les coques de noix, la racine de noyer, les galles & le ſumac. On a inventé une poudre ſtyptique ou *aſtringente*, compoſée avec le vitriol commun, calciné à rougeur, & l'alun calciné en blancheur. Quelques-uns mettent ces poudres dans l'eau de plantin, & de roſes, & urine, & en compoſent l'eau ſtyptique.

☞ ASTRINGENT, ſe dit des remèdes qui ont la propriété de reſſerrer, c'eſt-à-dire, de corriger la trop grande fluidité des déjections d'un malade, & de leur donner la conſiſtance convenable, qui annonce la bonne diſpoſition des organes de la digeſtion. Remède, médicament *aſtringent*.

☞ ASTRINGENT, ſe prend auſſi ſubſtantivement en médecine. Ayant arrêté l'hémorragie, tantôt par de petits morceaux de vitriol que nous mettions avec du coton, & par les autres *aſtringens*.... Tantôt, &c. DEGORI. Faire uſage des *aſtringens*. Preſcrire les *aſtringens* à un malade.

ASTROC. Terme de Marine. Groſſe corde que l'on

attache à une cheville de bois nommée *Iſcome*. *Rudens*.

ASTEOCHYNOLOGIE. ſ. f. *Aſtrocynologia*. Nom d'un traité ſur les jours caniculaires. ἄστρον. *aſtre*, κύων, *chien*, λόγος *traité*.

ASTROÏTE. ſ. f. Pierre *aſtroïte*. *Aſtroïtes*. Plante pierreuſe qui végete au fond de la mer comme le corail, ou plutôt eſpèce de madrepore & de corps marin. Il y en a de pluſieurs ſortes. La plûpart reſſemblent à des cerveaux pétrifiés, dont les anfractuoſités ſont marquées par des ſillons plus ſolides, qui ſont écartés les uns des autres par une ſubſtance plus ſpongieuſe, compoſée de pluſieurs lames très-minces. Dans d'autres eſpèces ce ſont des pierres formées de pluſieurs tuyaux joints enſemble par leurs côtés, & dont la cavité eſt remplie de pluſieurs lames qui partent de leurs parois, & vont comme des rayons aboutir à un centre. On ſcie ces pierres en lames minces, & on les polit, ce qui fait paroître à leur ſurface pluſieurs ſoleils. Le vulgaire croyoit autrefois que cette pierre avoit des propriétés particulières à cauſe de ces figures qu'elle exprimoit. On trouve ces pierres vers nos îles de l'Amérique, & ſur la côte de Carthagène, où on les calcine pour en faire de la chaux. De ſavans hommes ſoutiennent que les plus curieuſes pierres de cette nature, étoient véritablement des animaux pétrifiés par quelque ſuc dans lequel ils s'étoient plongés.

ASTROÏTE, ou CYMATYTE, ou HYDATYTE. Pierre ronde, diſtinguée par des lignes en zigzac, qui imitent les ondes.

ASTROLABE. ſ. m. Inſtrument de Mathématique, gradué, & plat en forme de planiſphère, ou d'une ſphère décrite ſur un plan, ſervant principalement ſur mer pour obſerver la hauteur du pôle & des aſtres. *Aſtrolabium*. On le ſuſpend avec un anneau, & il a une alidade, ou règle mobile garnie de ſes pinnules, laquelle marque les hauteurs ſur le cercle qui eſt ſur ſes bords diviſé en 360 degrés. Il y a un creux au dedans de ſon limbe, où l'on enchâſſe diverſes planches où ſont marqués les azymuths, & autres cercles, pour faire diverſes obſervations; & celle du deſſus qui eſt percée à jour, & qu'on nomme pour cela *araignée*, ſert à faire pluſieurs obſervations ſur les autres étoiles. Il a divers autres uſages dont on a fait des livres entiers, comme Stauffer, Henrion, Clavius, & autres.

Ce mot vient d'ἄστρον, & de λαμβάνω, *capio, colligo*. Les Arabes l'appellent en leur langage *Aſſharlab*, mot corrompu du vrai nom Grec; & ils tâchent quelquefois de lui donner une étymologie arabique; mais tous les ſavans reconnoiſſent de bonne foi qu'ils ont appris des Grecs le nom & l'uſage de cet inſtrument. Naſir-Eddi-Thouſi a fait un Traité en perſien, qu'il a intitulé, *Baït Bal fil Aſthrlab*, où il traite de la ſtructure, & de la pratique de l'*Aſtrolabe*. D'HERB.

ASTROLABE UNIVERSEL. On a anciennement appelé *aſtrolabe*, un aſſemblage de différens cercles de la ſphère, poſés comme ils doivent être les uns par rapport aux autres. Nos ſphères armillaires ſont la même choſe que ces *aſtrolabes*. Hipparque en avoit fait conſtruire un à Alexandrie. Il étoit immobile, il s'en ſervoit à différentes opérations aſtronomiques. Ptolomée en fit auſſi le même uſage. Mais comme cet inſtrument avoit beaucoup d'incommodités, ce grand aſtronome s'aviſa d'en changer la figure, quoique naturelle & parfaitement conforme au ſyſtème de la ſphère, & de réduire tout l'*aſtrolabe* ſur une ſuperficie plane, ce qui a été appelé *Planiſphère*. Cette réduction n'eſt poſſible qu'en ſuppoſant qu'un œil qui n'eſt pris que pour un point, voit tous les cercles de la ſphère, & les rapporte à un plan; alors il ſe fait une repréſentation ou projection de la ſphère aplatie, & pour ainſi dire, étalée ſur ce plan, qu'on appelle *Plan de projection*. Et en fait de planiſphères, ou d'*aſtrolabes*, le plan de projection eſt placé au delà de l'objet, qui eſt toujours la ſphère, & non pas entre l'œil & l'objet, comme le plan de la projection d'un tableau.

Il eſt naturel, & même indiſpenſable, de prendre pour plan de projection de l'*aſtrolabe*, quelqu'un des cercles de la ſphère, ou du moins un plan qui lui ſoit parallèle, après quoi reſte à fixer la poſition de l'œil par rapport à ce plan.

Entre le nombre infini de planiſphères que pouvoient donner les différens plans de projection & les différentes poſitions de l'œil, Ptolomée s'arrêta à celui dont le plan de projection ſeroit parallèle à l'Equateur, & où l'œil ſeroit placé à un des pôles de l'Equateur ou du monde. Cette projection de la ſphère eſt facile, & on l'appelle l'*aſtrolabe* polaire ou de Ptolomée. Tous les méridiens qui paſſent par le point où eſt l'œil, & ſont perpendiculaires au plan de projection, deviennent des lignes droites, ce qui eſt commode pour la projection du planiſphère. Mais leurs degrés, qui ſont égaux dans la figure circulaire, deviennent fort inégaux, quand le cercle eſt changé en ligne droite. Ainſi dans l'*aſtrolabe* de Ptolomée, les degrés des méridiens ſont fort grands vers les bords de l'inſtrument, & fort petits vers le centre; ce qui cauſe deux inconvéniens: l'un qu'on ne peut faire aucune operation exacte ſur les degrés proche du centre, parce qu'ils ſont trop petits pour être aiſément diviſés en minutes, & moins encore en ſecondes; l'autre, que les figures celeſtes telles que les conſtellations, deviennent difformes & preſque méconnoiſſables, en tant qu'elles ſe rapportent aux méridiens, & que leur deſcription dépend de ces cercles. Quant aux autres cercles de la ſphère grands ou petits, parallèles ou inclinés à l'équateur, ils demeurent cercles dans l'*aſtrolabe* de Ptolomée. On peut voir Ptolomée lui même au chapitre I de ſon V^e^ livre.

Comme l'horizon & tous les cercles qui en dépendent, c'eſt-à-dire, ſes paralleles & les cercles verticaux, ſont différens pour chaque lieu, on decrit à part ſur une planche qu'on place au-dedans de l'inſtrument, l'horizon & tous les autres cercles qui y ont rapport, tels qu'ils doivent être pour le lieu ou pour le parallèle où l'on veut ſe ſervir de l'*aſtrolabe* de Ptolomée; & par cette raiſon, il ne paſſe que pour un *aſtrolabe* particulier, c'eſt-à-dire, d'un uſage borné à des lieux d'une certaine latitude; & ſi l'on veut s'en ſervir en d'autres lieux, il faut changer la planche, & y décrire un autre horiſon.

Gemma, Mathématien de Friſe, a inventé un autre *aſtrolabe*, dont le plan de projection eſt le colure ou méridien des ſolſtices, & où l'œil eſt placé à l'endroit où ſe coupent l'équateur & l'écliptique: ce point eſt le pôle de ce méridien. Ainſi dans cet *aſtrolabe*, l'équateur qui devient une ligne droite, eſt diviſé fort inégalement, & a ſes parties beaucoup plus ſerrées vers le centre de l'inſtrument que vers les bords, par la même raiſon que dans l'*aſtrolabe* de Ptolomée, ce ſont les méridiens qui ſont défigurés de cette ſorte. En un mot, c'eſt l'*aſtrolabe* de Ptolomée renverſé. Seulement pour ce qui regarde l'horizon, il ſuffit de faire une certaine opération, au lieu de mettre une planche ſéparée, & cela a fait donner à cet *aſtrolabe* le nom d'*Univerſel*.

Il a paru encore une troiſième eſpèce d'*aſtrolabe*, inventée par Jean de Royas, Eſpagnol. Son plan de projection eſt un méridien, & il place l'œil, ſur l'axe de ce méridien à une diſtance infinie. L'avantage qu'il tire de cette poſition de l'œil, eſt que toutes les lignes qui en partent ſont parallèles entre elles, & perpendiculaires au plan de projection. Par conſéquent non-ſeulement l'équateur eſt une ligne droite, comme dans l'*aſtrolabe* de Gemma, mais tous les parallèles de l'équateur en ſont auſſi; puiſqu'en vertu de la diſtance infinie de l'œil, ils ſont tous deux dans le même cas que ſi leur plan paſſoit par l'œil: par la même raiſon, l'horizon & ſes parallèles ſont des lignes droites. Mais dans les deux *aſtrolabes* précédens, les degrés des cercles devenus lignes droites, ſont fort petits vers le centre; ce qui ſe verra facilement en tirant ſur la tangente d'un quart de cercle des parallèles au diamètre par toutes ſes diviſions égales. Les figures ne ſont donc pas moins altérées que dans les deux autres. De plus, la plûpart des cercles dégénerent ici en ellipſes, qui ſont ſouvent mal-aiſées à décrire. Ceſt *aſtrolabe* eſt appelé

Univerſel, comme celui de Gemma, & à même titre. On lui donne auſſi le nom d'*Analemme*.

Un quatrième *aſtrolabe* eſt celui de feu M. de la Hire, & dont il a donné la deſcription dans les Memoires de l'Academie des Sciences de l'an 1701, p. 255. Les défauts communs des trois premiers *aſtrolabes*, ſont d'altérer tellement les figures des conſtellations, qu'elles ne ſont pas faciles à comparer avec le ciel, & d'avoir en quelques endroits des degrés ſi ſerrés, qu'ils ne laiſſent pas aſſez d'eſpace aux operations.

Comme ces deux défauts ont le même principe, M. de la Hire y a remedié en même temps, en trouvant une poſition de l'œil, d'où les diviſions des cercles projetés, ſuſſent très ſenſiblement égales dans toute l'étendue de l'inſtrument. Les deux premiers *aſtrolabes* plaçoient l'œil au pôle du cercle ou du plan de projection, le troiſième à diſtance infinie, & ils rendoient les diviſions inégales dans un ordre contraire. M. de la Hire a découvert un point moyen d'où elles ſont ſuffiſamment égales. Il prend pour plan de projection celui d'un méridien, & par conſéquent fait un *aſtrolabe* univerſel, & il place l'œil ſur l'axe de ce méridien, prolongé de la valeur de ſon ſinus de 45 degrés, c'eſt-à-dire, que ſi le diamètre ou axe du méridien eſt ſuppoſé de 200 parties, il le faut prolonger de 70 à peu près. Dela s'enſuit une projection avec tous les avantages qu'on peut deſirer.

C'eſt ſur cette manière de projection, comme la plus conforme au globe que l'on puiſſe trouver, que M. de la Hire a conſtruit les deux planiſphères celeſtes qu'il a donnés au public, & dont les pôles de l'écliptique ſont au centre, l'ecliptique en faiſant le cercle extérieur.

Le P. Briet, Jéſuite, dans ſes parallèles de la Géographie ancienne & nouvelle, *l. IV, C. 5*, propoſe la manière de décrire ainſi un planiſphère terreſtre, en l'écraſant, pour ainſi dire, par les pôles. Il ajoute que cette methode a l'approbation de tous les Geographes & Coſmographes, & qu'ils ſouhaitent, mais en vain, que toutes les tables generales fuſſent tracées ſur ce plan: qu'il en avoit cependant deux de cette forme qui étoient pouſſées juſqu'au Capricorne, mais qu'il eſt mieux de ne les point étendre au-dela de l'équateur. C'eſt ce qu'a fait M. de la Hire, ſubſtituant pour le ciel les pôles de l'écliptique à ceux du monde, & l'écliptique à l'équateur.

ASTROLOGIE. ſ. f. ☞ Suivant ſon étymologie, ce mot ſignifie la connoiſſance du ciel & des aſtres, & il ne ſignifioit que cela dans ſon origine. Mais on appelle maintenant *aſtronomie*, ce qu'on appeloit autrefois *aſtrologie*, & l'on entend par *aſtrologie*, un art chimérique qui enſeigne à juger des effets & des influences des aſtres, & a prédire les événemens, par la ſituation des planètes, & par leurs differens aſpects. *Aſtrologia*. On l'appelle autrement *Judiciaire*. *Aſtrologia divinans*. Ceux qui les premiers ont étudié les mouvemens des cieux, ne prétendoient pas faire de l'*aſtrologie* un art de ſieu; mais d'autres plus ruſés ont voulu profiter du foible de l'homme pour ſavoir l'avenir, & ont débité qu'on le peut apprendre.

Il y a des effets naturels, comme les vents, les pluies, les grêles, les tempêtes, &c. que l'on peut prédire, quoiqu'on ne le connoiſſe que par conjecture; c'eſt ce que fait l'*Aſtrologie* naturelle. Mais les effets libres qui dépendent de la volonté des hommes, ne peuvent être connus, ni prédits, par le moyen des aſtres, ni par aucun autre moyen naturel. On appelle *Aſtrologie* judiciaire cette ſcience fauſſe, témeraire & abuſive, par laquelle on prétend connoître ces ſortes d'événemens. M. Craſſot, au ſecond tome de ſes *Commentaires ſur Ariſtote*, demande 1°. Si les aſtres ont la force de ſignifier: il répond qu'oui; mais qu'ils ne ſignifient que comme la cauſe ſignifie l'effet, ou comme l'effet ſignifie la cauſe, & non pas comme un livre dans lequel Dieu auroit écrit dès le commencement du monde les choſes qui arriveront, & qu'il a prévues. *Voyez* Pic de la Mirand. S. Clément dans ſes Rec. 2°. Il demande quelles ſont les choſes qu'on peut connoître par l'obſervation des aſtres, & il dit qu'il y a trois ſortes de choſes qui dépendent des aſtres & des cieux, dont les unes ſont neceſſaires, les autres arrivent ordinairement & le plus ſouvent, les autres par haſard & rarement: les premiers ſont le lever & le coucher des aſtres, leurs conjonctions, eclipſes, aſpects, & autres choſes qui ne concourent en rien aux choſes ſublunaires. La ſcience qui les predit, s'appelle *Aſtronomie*, & non pas *Aſtrologie*. Les ſecondes qui regardent l'état & la conſtitution de l'air dans les quatre ſaiſons de l'année en chaque région. 3°. Les troiſiemes ſont celles qui arrivent par haſard, & par accident ou rarement, comme cette pluie, ou celle-la, la naiſſance de cet animal, ou de celui-la. Les choſes du premier genre ſe peuvent connoître & predire avec certitude; celles du ſecond ſe connoiſſent, & ſont prédites ſeulement avec probabilité, celles du troiſième genre ne le peuvent être qu'avec temerité; ſur-tout ſi elles dependent de la liberté de l'homme, comme cette paix, ou celle-la; cette guerre, ou celle-la; ce meurtre, ou celui-là. Il ajoute que le ciel ne contraint point la volonté; il incline pourtant, parce qu'il produit & cauſe le temperament; & la plupart ſuivent les inclinations de leur temperament, & n'y renoncent pas, quoiqu'ils y puiſſent reſiſter. De-la il arrive qu'on predit certaines choſes probablement, qui dependent neanmoins de la liberté de l'homme, comme la pluralité des diſſentions & des querelles en telle & telle année; mais ce n'eſt pas de l'inſpection des aſtres, mais des diſpoſitions que l'on remarque dans les hommes a tel ou tel evénement, que l'on tire ces conjectures.

L'*Aſtrologie* eſt venue des Chaldéens, & elle a paſſé juſqu'a nous par les ouvrages des Arabes. On en étoit tellement infatué a Rome, que les Aſtrologues s'y maintinrent malgré les édits que les Empereurs firent pour les en chaſſer: & il eſt certain que l'*Aſtrologie*, toute trompeuſe qu'elle eſt, s'étoit établi une eſpèce de domination dans le monde. La même ſuperſtition a régné parmi les Chrétiens. Un Auteur anglois, nommé *Goad*, qui a compoſé deux volumes ſur l'*Aſtrologie*, prétend qu'on peut prévoir les inondations, & expliquer une infinité de phénomènes phyſiques par la contemplation des aſtres. Il tache de rendre raiſon de la diverſité des mêmes ſaiſons par la ſituation differente des planètes, par leurs mouvemens rétrogrades, le nombre d'etoiles fixes qui ſe rencontrent dans un ſigne, &c. Du temps de la Reine Catherine de Médicis, l'*Aſtrologie* etoit ſi fort en vogue, qu'on ne faiſoit rien ſans conſulter les Aſtrologues. On ne parloit que de leurs predictions a la cour de Henri IV. La nation s'eſt guerie de cette foibleſſe: on a reconnu que l'*Aſtrologie* n'a pas même un principe probable, & qu'il n'y a point d'impoſture plus ridicule. Tout le monde convient enfin que l'*Aſtrologie* eſt une ſcience vaine & incertaine. Les Brames ont introduit dans les Indes l'*Aſtrologie* judiciaire. Par-la ils ſe ſont rendus comme les arbitres des bons & des mauvais jours. On les conſulte comme des oracles, & ils vendent bien cher leurs réponſes. LETTRES ED.

ASTROLOGIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'Aſtrologie. *Aſtrologicus, ad Aſtrologiam pertinens.* Une prédiction *aſtrologique*. Une figure *aſtrologique*, ☞ On appelle ainſi la deſcription du thême celeſte ou de la poſition dans laquelle ſe trouvent les corps céleſtes dans le temps dont il eſt queſtion.

☞ ASTROLOGUE ſ. m. *Aſtrologus*. On nomme ainſi celui qui fait profeſſion de l'Aſtrologie judiciaire, qui prétend connoître l'avenir par l'inſpection, la poſition & l'influence des corps céleſtes, en dreſſant une figure du ciel. Le peuple confond mal-à-propos ce mot avec celui d'*Aſtronome*. Le premier s'occupe d'une ſcience chimérique & le ſecond d'une ſcience très-belle & très-utile. Les anciens les confondoient ſouvent. Thalès & Pherecydes ſont appelés *Aſtrologues*, quoiqu'ils fuſſent très-habiles Aſtronomes. *Voyez* Saumaiſe ſur Solin, *p. 641* & Voſſius de *Artibus Mathemat.* Un Comique a appelé un *Aſtrologue* le *truchement des etoiles*. Si l'on en croit les *Aſtrologues*, le ciel eſt un livre où Dieu a écrit l'hiſtoire du monde, & où un chacun peut lire ſa deſtinée. Ce qui a maintenu ſi long-

temps les *Aſtrologues* en crédit, c'eſt qu'on oublioit aiſément leurs bévues, & leurs fauſſes prophéties, & qu'on faiſoit beaucoup valoir leurs oracles quand par haſard ils avoient dit vrai. On rapporte de Cardan, qu'ayant fixé ſa mort à un certain jour, il ſe laiſſa mourir de faim, pour confirmer ſa prédiction, & ne pas décrier le métier d'*Aſtrologue*. Pic de la Mirandole, Sextus ab Heminga, Alexander ab Angelis, le P. Merſenne, &c. ont fortement écrit contre les *Aſtrologues*. Ptolomée, Cardan, Jonctin, Jean de Montroyal, Argolus, Regiomontanus, ont été de grands *Aſtrologues*. Sous Tibere on fit des Edits pour chaſſer les *Aſtrologues* d'Italie. TILLEM.

Ce mot vient du Grec ἄστρον, & λόγος.

On appele auſſi *Aſtrologues*, tous les faiſeurs d'Almanachs, Devins, & Charlatans qui ſe mêlent de prédire par le moyen des aſtres.

On dit proverbialement, qu'un homme n'eſt pas *Aſtrologue*; pour dire, qu'il eſt ignorant en quelque profeſſion que ce ſoit; & ironiquement, c'eſt un grand *Aſtrologue*, il devine les Fêtes quand elles ſont venues.

☞ ASTROMÈTRE. ſ. m. *Voyez* HÉLIOMÈTRE.

ASTRONOME. ſ. m. Celui qui obſerve les aſtres, qui connoît leur mouvement, & qui explique tous les phénomènes du ciel. *Aſtronomus*. Eudoxe, Béroſe, Thalès, Hipparque, Phereevdes, Ptolemée, Copernic, Tychobrahé, Kepler, ☞ Clavius, Deſcartes, Merſenne, Neper, Riccioli, Grimaldi, Hevelins, Caſſini, Huygens, Newton, Roemer, Halley, de Chale, Wolfius, de la Hire, &c. ont eté de grands *Aſtronomes*. (pendant leur vie diſent les Vocabuliſtes.)

Ce mot vient du Grec ἄστρον, & de νόμος.

ASTRONOMIE. ſ. f. Science qui enſeigne à obſerver & à connoître le mouvement & la diſpoſition des aſtres, leurs grandeurs, leurs diſtances, & leurs éclipſes. *Aſtronomia*. L'*Aſtronomie* eſt une ſcience certaine & ſublime, & c'eſt le plus haut effort de l'eſprit humain. L'*Aſtronomie* fut premièrement enſeignée aux Grecs par Thalès, & ſelon Diogène Laërce, ils la tenoient des Egyptiens, & ceux-ci des Chaldéens. Eudoxe, qui l'enſeignoit vers la 103e Olympiade, l'avoit auſſi appriſe des Egyptiens. Vitruve, *Liv. IX, ch. 1*, dit qu'un certain Béroſe, Babylonien, apporta cette ſcience de la Babylonie même en Grèce, & qu'il ouvrit même une Ecole d'*Aſtronomie* dans l'île de Cos. Pline ajoute *Liv. VII, ch. 37*, qu'en conſidération de ſes prédictions admirables, les Athéniens lui érigerent dans la place publique, appelée *Gymnaſe*, une ſtatue dont la langue étoit dorée. Si ce Béroſe eſt le même que l'Auteur des Babyloniques, il floriſſoit vers le temps d'Alexandre. On ne remonte pas plus haut que les Chaldéens, & même parmi les Anciens le mot de *Chaldéen* ſe prend pour Aſtrologue. VAIL. Quelques Auteurs ont cependant attribué l'invention de l'*Aſtronomie* aux premiers Hebreux, & quelques-uns même aux premiers hommes, fondés ſur l'autorité de Joſephe, & ſur ce qu'il rapporte des deux colonnes de Seth: les Muſulmans l'attribuent à Hénoch, qu'ils appellent *Edris*. D'autres Orientaux l'attribuent à Cainan fils d'Arphaxad. Mais il ne paroît pas à d'autres que ces ſentimens ſoient vraiſemblables, parce que dans la langue de ces premiers hommes, c'eſt-à-dire, la langue hébraïque, ils ne trouvent point de termes d'Aſtronomie, qui ſe trouvent au contraire très-ſouvent dans le chaldéen. Cependant il y en a dans quelques endroits de l'Ecriture, & ſur-tout dans Job & dans les livres de Salomon.

Rudbeck, dans ſon *Atlantide*, a ſoutenu que les Suédois ſont les inventeurs de l'*Aſtronomie*. Il en allégue pour raiſon, que la grande variété de leurs jours leur fit ſoupçonner de la rondeur de la terre, & qu'ils étoient à l'une des extrémités du globe. Ceux qui ſont ſitués vers le milieu, n'appercoivent preſque point les divers changemens que produit l'ombre, & la figure convexe de la terre. Mais les Suédois qui en faiſoient la triſte expérience, s'appliquèrent à en rechercher la cauſe; & guidés & inſtruits par l'extrême oppoſition des ſaiſons, ils découvrirent aiſément que le ſoleil borne & renferme ſon cours dans certains eſpaces du ciel, & qu'il roule invariablement ſur certains cercles par une viciſſitude perpetuelle. Mais on ne prouve point des faits hiſtoriques par de ſemblables raiſonnemens, qui prouvent tout au plus que cela a pû être, mais non pas que cela ait été.

L'*Aſtronomie* fut cultivée en France du temps de Charlemagne; & l'an 807 on fit à Aix-la-Chapelle des obſervations d'éclipſes & du cours des Planètes. P. DANIEL. Longomontanus a fait un livre intitulé *Aſtronomia Danica*; Jean-Baptiſte Morin un autre, *de Aſtronomia Gallica*.

Il eſt probable que l'*Aſtronomie* a été en uſage parmi les Indiens. Les Brames ont les tables des anciens Aſtronomes pour calculer les éclipſes; & ils ſavent même s'en ſervir. Leurs prédictions ſont aſſez juſtes aux minutes près, qu'ils ſemblent ignorer, & dont il n'eſt point parlé dans leurs livres, qui traitent des eclipſes du ſoleil & de la lune. Eux-mêmes, quand ils en parlent, ils ne font aucune mention des minutes, mais ſeulement de gari, de demi-gari, & d'un quart & demi-quart de gari; le gari eſt de 29 minutes. Et par conſéquent le demi-quart de gari eſt 1 minutes 3 ſecond. 45 troiſièmes.

☞ ASTRONOMIE, ASTROLOGIE, dans une ſignification ſynonyme. L'*Aſtronome*, dit M. l'Abbé Girard, connoît le cours & le mouvement des aſtres. l'*Aſtrologue* raiſonne ſur leur influence. Le premier obſerve l'état des cieux, marque l'ordre des temps, les éclipſes & les révolutions qui naiſſent des lois établies par le premier mobile de la nature dans le nombre immenſe des globes que contient l'univers; il n'erre guere dans ſes calculs. Le ſecond prédit les événemens, tire des horoſcopes, annonce la pluie, le froid, le chaud, & toutes les variations des météores; il ſe trompe ſouvent dans ſes prédictions. L'un explique ce qu'il ſait, & mérite l'eſtime des Savans. L'autre débite ce qu'il imagine, & cherche l'eſtime du peuple. Le déſir de ſavoir fait qu'on s'applique à l'*Aſtronomie*. L'inquiétude de l'avenir fait donner dans l'*Aſtrologie*.

☞ La plûpart des gens regardent l'*Aſtronomie* comme une ſcience inutile & de pure curioſité; parce qu'apparemment ils ne font pas reflexion qu'ayant pour objet l'arrangement des ſaiſons, la diſtribution du temps, la diverſité & la route des mouvemens celeſtes, elle aide à l'agriculture, met de l'ordre dans toutes les choſes de la vie civile & politique, & devient un fondement néceſſaire à la Géographie & à l'art de la navigation. Mais ſi, avec toutes ces réflexions, ils n'ignorent pas encore que ſans cette ſcience l'hiſtoire & la chronologie ne ſeroient que confuſion, perpétuellement contraires à elles-mêmes, à cauſe des différentes manières dont les nations différentes ont reglé leurs jours & leurs années; alors ils rendront à l'*Aſtronomie* & à ceux qui la cultivent, l'eſtime dûe à leur mérite.

☞ L'*Aſtrologie* eſt à préſent moins à la mode qu'autrefois, ſoit parce que le commun des hommes eſt plus déniaiſé, ſoit parce que l'amour du vrai eſt plus du goût des habiles gens, que l'envie d'éblouir & de duper le monde; ſoit enfin parce que le brillant de la réputation ne dépend pas aujourd'hui du nombre des ſots, mais du diſcernement des ſages.

ASTRONOMIN. adj. maſc. Chapelle a donné le nom de Troupe du Parnaſſe *aſtronomin* à une aſſemblée d'Aſtronomes. C'eſt la rime qui lui a fait inventer ce mot, ſans quoi il ſe ſeroit ſervi de celui d'aſtronomique. Voyez LUNETER.

ASTRONOMIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'Aſtronomie. *Aſtronomicus*. On dit, des obſervations, des Tables *Aſtronomiques*; le lever & le coucher *Aſtronomique* du ſoleil; l'anneau *aſtronomique*, & autres inſtrumens avec leſquels on obſerve les aſtres. Les *Aſtronomiques*. *Aſtronomica*, eſt le titre que Manilius a donné à ſon Poëme.

ASTRONOMIQUEMENT. adv. D'une manière aſtronomique & exacte. *Aſtronomicè*. Il faut parler des comètes *aſtronomiquement*, & non pas populairement.

ASTROPOLE. ſ. m. Terme de Fleuriſte. Eſpèce d'œillet. C'eſt un violet brun admirable, ſur un blanc de lait fort

fort détaché : ſa fleur eſt aſſez large; mais ſa plante eſt delicate & ſujette aux pucerons. Il graine, & ſes marcottes prennent facilement racine. Il a été élevé à Lille. MORIN, *Traité de la culture des fleurs.*

ASTRUNO. Montagne du Royaume de Naples. *Aſtrunus.* Elle eſt près de Puzzol, dans la terre de Labour. Les bains d'*Aſtruno* ſont des eaux minérales près de cette montagne. *Thermæ Aſtrunia næ.* C'eſt un petit lac où il y a des bains, que l'on prend pour la fontaine que l'on nommoit autrefois *Oraxus.*

ASTUCE. ſ. f. Vieux mot & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois *fineſſe. Aſtutia, calliditas, dolus.* Le renard eſt une bête qui a beaucoup d'*aſtuce*, de fineſſe.

Aſtuce *enfin & fraude au regard louche,*
Vices hideux. R.

☞ Le mot d'*aſtuce* n'eſt plus d'uſage, & nous devons le regretter. Il a ſa nuance qui le diſtingue de la fineſſe & de la ruſe. C'eſt proprement une fineſſe pratique dans le mal, mais en petit. C'eſt la fineſſe qui a pour objet le mal, qui nuit ou qui veut nuire. Dans l'*aſtuce* la fineſſe eſt jointe à la méchanceté, & à la fauſſeté dans la ruſe.

Ce mot eſt dérivé du latin *aſtutia*, ſignifiant la même choſe. Le latin *aſtutia* vient du grec ἄστυ, qui ſignifie *Ville*; parce que ceux qui habitent dans les villes, ſont plus ruſés.

ASTURA. Rivière & bourg de la Campagne de Rome. *Aſtura.* La rivière d'*Aſtura* ſe décharge dans la mer de Toſcane, à dix lieues au-deſſus de Rome : elle a à ſon embouchure le bourg d'*Aſtura.* C'eſt près de cet endroit que Cicéron fut tué, après avoir été proſcrit par Antoine.

ASTURCON. ſ. m. Qui eſt des Aſturies. *Aſturco.* Entre les chevaux d'Eſpagne, les Andalous ſont eſtimés pour la beauté, les Portugais pour la légéreté, & les *Aſturcons* pour la force. ☞ MATY. *Aſturco* en latin ſignifie un cheval d'Eſpagne, qui va l'amble; mais le mot françois *aſturcon* n'eſt pas reçu.

ASTURIE. *Aſturia*, ou comme on, dit plus communément, ASTURIES. *Aſturiæ.* Province d'Eſpagne, qui a titre de principauté, & qui eſt baignée au nord par la mer de Biſcaye; les montagnes des *Aſturies* la ſéparent au midi de la vieille Caſtille, & du royaume de Léon; elle a au levant la Biſcaye, & la Galice au couchant. Il y a l'*Aſturie* d'Oviédo, *Aſturia Ovetana*, & l'*Aſturie* de Santillana ou Santillane, *Anuria S. Julianæ.* La première eſt la partie occidentale de la principauté des *Aſturies :* Oviédo en eſt la capitale; l'autre eſt la partie orientale, dont Santillana eſt capitale; nom corrompu de *Sancta Juliana.* Le premier Infant d'Eſpagne porte le titre de Prince des *Aſturies.* Les montagnes des *Aſturies*, *Vindius* ou *Vinnius mons*, *Aſturum montes :* c'eſt une grande chaîne de montagnes, qu'on regarde comme une branche des Pyrénées. Elle s'étend de l'orient à l'occident, & ſépare les *Aſturies* du royaume de Léon, & d'une partie de la Caſtille vieille.

Les Auteurs ſont partagés ſur l'origine de ce mot : les uns diſent que dans la langue des Baſques *Aſturia* veut dire *une terre oubliée, un pays oublié*, & que ce nom a été donné à cette province à cauſe de ſa ſtérilité. D'autres diſent que le nom d'*Aſturie* vient d'un Capitaine Grec nommé *Aſtur*, qui vint peupler cette province après la priſe de Troye. Quelques autres diſent que la rivière nommée *Aſturia* qui coule dans ce pays, lui a donné ſon nom. Enfin il y en a qui diſent que des troupes de Celtes, nommés *Aſtires*, paſſerent de Galice, où ils avoient demeuré quelque temps, dans la province qu'on nomma depuis *Aſturie*, du nom de ſes nouveaux habitans. *Voyez* COVARRUIAS.

ASTURIEN, ENNE. ſ. m. & f. & adj. Qui eſt des Aſturies. *Aſtur.* Oroſe décrit aſſez amplement la guerre qu'Auguſte fit contre les *Aſturiens.* TILLEM.

La nouvelle de tout ce qui s'étoit fait dans ce conſeil des Aſturies, étant portée en même-temps aux Chrétiens de Cantabrie & de Galice, on vit bientôt des Députés de leur parti venir ſecrétement offrir leur ſecours, & demander à être admis dans la confédération des *Aſturiens.* P. D'ORL.

☞ ASTYNOMES. *Voyez* l'article ſuivant.

ASTYNOMIE. ſ. f. Terme grec. Police, *Aſtynomia.* On appeloit *Aſtynomes*, à Athènes, les Magiſtrats qui avoient ſoin des édifices, & de tout ce qui regardoit la police. C'étoit la même choſe que les Ediles plébéiens.

☞ Les Aſtynomes, ſelon quelques-uns, étoient dix hommes établis pour avoir l'œil ſur les chanteuſes & ſur les joueurs de flûte. Quelques-uns ajoutent qu'ils avoient auſſi l'intendance des grands chemins. Ce nom eſt grec, Ἀστυνόμοι, compoſé d'Ἄστυ, *ville*, & de νόμος, *loi*, ou νέμειν, *diviſer.* MOR.

A S Y.

☞ ASYLE. ſ. m. *Voyez* ASILE.

ASYMMÉTRIE. ſ. f. Terme d'Arithmétique. *Aſymmetria.* ☞ On le dit d'un défaut de proportion entre deux quantités qui n'ont point de commune meſure. Ce mot eſt compoſé de ἀ privatif, de σὺν, *avec*, & de μετρον, *meſure.* C'eſt en général un défaut de proportion ou de correſpondance entre les parties d'une choſe. En Mathématique, ce mot eſt ſynonyme à *incommenſurabilité. Voyez* ce mot.

ASYMPTOTE. adj. Terme de Géométrie, qui ſe dit de deux lignes qui s'approchent toujours, & qui ne ſe coupent jamais, quoique prolongées à l'infini, telles que la Conchoïde, ou Conchyre. *Aſymptotos.* Bertinus a donné des exemples de pluſieurs lignes *aſymptotes*, tant droites qu'hyperboliques, tant concaves que convexes; & il propoſe un inſtrument propre pour les décrire, qui eſt une double équerre qui a la figure d'un *T*, ſur le pied droit de laquelle eſt une règle mobile, dont l'autre extrémité qui avance au-deſſus de l'équerre décrit la figure requiſe. Les *aſymptotes* d'une hyperbole, ſont deux diamètres indéfinis qui paſſent par les extrémités de deux lignes droites, tirées de côté & d'autre par le ſommet de l'hyperbole, perpendiculairement à l'axe déterminé, & égales chacune à la moitié du ſecond axe. Ceux qui ont traité des lignes *aſymptotes* ſont chez les Anciens, Proclus, Geminus, Georgius Valla, Rabbi Moſes Ægyptius, & Moſes Narbonenſis, Apollonius Pergeus, Pappus Alexandrinus, Eutocius; & chez les Modernes, Joannes Vernerus, Marius Bertinus, Oronce Finé, Jérôme Cardan, Jacques Pelletier, & ſur-tout François Barocio, Sénateur de Veniſe, qui en a fait un excellent livre exprès, imprimé en 1586. M. de la Hire a fait imprimer de nouvelles découvertes qu'il a faites dans les ſections coniques par des lignes *aſymptotes.*

Ce mot vient d'ἀ privatif, de σὺν, *avec*, & de πίπτω, *je tombe.*

ASYMPTOTIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'aſymptote. *Aſymptoticus, a, um.* Si un vaiſſeau courre entre le méridien & l'équateur, il décrit une eſpèce de ſpirale, qui, comme la ſpirale logarithmique, fait une infinité de tours, ſans pouvoir arriver à un certain point où elle tend, & dont elle s'approche à chaque pas. Ce point *aſymptotique* de la Loxodromie eſt le pôle. ACAD. DES SC. 1702. *Hiſt. p. 87.*

☞ ASYNDETON. Figure de Grammaire, qui conſiſte à ſupprimer les particules qui devroient être entre les mots d'une phraſe, & donne par-là plus d'énergie au diſcours. Par exemple, le *veni, vidi, vici*, je ſuis venu, j'ai vu, j'ai vaincu, de Céſar, où la particule copulative eſt omiſe. Ce mot eſt compoſé d'ἀ privatif, & de σύνδεω, *colligo*, j'unis. Elle eſt oppoſée à la figure appelée *Polyſyntheton*, qui conſiſte à multiplier les conjonctions.

A T A.

ATABALE, ou ATTABLE. ſ. m. C'eſt une eſpèce de tambour dont ſe ſervent les Maures. *Atabalus.* Quand on fait des entrées de balets compoſées de Maures, on leur met en main des *atabales*, & des nacaires.

☞ ATABEK. ſ. m. Mot Turc, qui ſignifie proprement *Pere du Prince.* C'eſt un nom qu'ont porté pluſieurs

Seigneurs, Gouverneurs & Inſtituteurs des Princes de la Maiſon des Selgiucides. Ces Seigneurs que les Perſans appellent *Atabékian*, devinrent ſi puiſſans par la faveur ou par la foibleſſe de leurs Maîtres, qu'ils fonderent & établirent en Aſie quatre branches, qu'on appelle ordinairement *Dynaſties*. Voyez *ce mot*.

ATABULE. ſ. m. Vent orageux qui règne dans la Pouille, & qui nuit aux arbres & aux vignes. *Atabulus*. C'eſt le vent du nord-oueſt.

ATACAMA. Grand déſert de l'Amérique méridionale. *Atacama*. Il eſt dans la province du Pérou, appelée *Los Charcas*, & s'étend plus de cent lieues entre les Andes & la mer Pacifique, depuis la ville d'Arica juſqu'à la rivière de Capiapo.

ATAD. La place d'*Atad*, *Area Atad*. C'eſt un lieu ſitué à l'orient du Jourdain, juſqu'où les Egyptiens conduiſirent le corps de Jacob, avec Joſeph, & où ils firent ſes obsèques. *Gen. c. v. l. 10*. Comme ils pleurerent le mort, ce lieu fut depuis appelé *la plainte d'Egypte*. Adrichomius prétend que la place d'*Atad* étoit en-deçà du Jourdain, & que c'eſt Bethagla. Il ſe trompe.

☞ ATALA, ou ITALA. Bourg de Sicile. (Les Vocabuliſtes en font une petite ville) dans la vallée de Démona, entre Meſſine & Taormina.

ATAMADAULET. ſ. m. Nom du premier Miniſtre des Rois de Perſe. C'eſt la même choſe que le Grand Viſir en Turquie, & à peu-près ce qu'étoit autrefois le Maire du Palais en France. *Primus Regni Perſici adminiſter*. Tavernier écrit *Athemat-doulet*, & M. Samſon *Etmadaulet*. Ce nom eſt Arabe, compoſé de deux mots, *Itimade* & *daulet* : il ſignifie la confiance de la Majeſté, ou de la Puiſſance, ou de l'Empire; ou, ſelon Tavernier, l'appui des richeſſes; ou, ſelon M. Samſon, l'appui de la Puiſſance. L'*Atamadaulet* ne commande pas ordinairement les armées en Perſe, comme le Grand Viſir les commande en Turquie. L'*Atamadaulet* en Perſe eſt Chancelier du royaume, chef du conſeil, ſur-Intendant des finances; il prend ſoin des affaires étrangères, du commerce; les penſions & les gratifications ne ſe payent que par ſon ordre : il eſt comme le Viceroi de Perſe; il viſe les mandemens du Roi en écrivant au dos ces paroles, *Bende derga Alì il Alia Etmadoulet*; c'eſt-à-dire, *Moi qui ſuis ſoutien de la puiſſance, créature de cette Porte, qui eſt la plus ſublime de toutes les Portes*.

L'*Atamadaulet* tire chaque mois lunaire mille tomans du tréſor pour ſa dépenſe, qui font cinq cent quarante mille livres de notre monnoie; mais c'eſt là le moindre de ſes revenus, car étant comme le maître de faire donner les gouvernemens, & les charges de la guerre & des finances à qui il lui plaît, il tire de groſſes ſommes des compétiteurs. De plus, tous les Gouverneurs des provinces, & les Officiers de la Cour étant obligés de donner les étrennes au Roi, ils n'oſent oublier l'*Etmadaulet*. Il tire auſſi un droit des proviſions des charges qu'il diſtribue. Il a ſous lui ſix Viſirs ou Subſtituts qui l'aident à manier les finances, & qui compoſent le conſeil dont il eſt le chef. L'*Etmadaulet* a encore ſous lui deux Secrétaires qui expédient tous les mandemens de la Cour. SAMSON.

ATANAIRE. ſ. m. ou plutôt adj. pris ſubſtantivement. Terme de Fauconnerie. Il ſe dit d'un oiſeau de proie qui a le pennage de l'année précédente ſans avoir mué; & *otanaire* veut dire *pennage d'antan*; vieux mot qui ſe dit encore en certaines provinces pour marquer l'année précédente.

ATANT. adv. Vieux mot. Alors.

ATARAXIE. ſ. f. Terme de Philoſophie. Il eſt purement grec. *Ataraxia*. Les Pyrrhoniens appeloient ainſi un état tranquille, & paiſible de l'ame, & cette immobilité de jugement qui exempte des agitations que nous recevons de l'opinion & de la ſcience que nous nous imaginons avoir. Ils faiſoient conſiſter le ſouverain bien dans cette *ataraxie*. Cette aſſiette de jugement droite & inflexible des Stoïciens, qui recevoient tous les objets ſans application, & ſans conſentement, les acheminoit à l'*ataraxie*.

ATARGIER. v. n. Vieux mot. Tarder.

ATAROTH. Ville de la Terre-Sainte. *Ataroth*. Elle étoit au-delà ou à l'orient du Jourdain, dans la tribu de Gad.

Il y avoit une autre *Ataroth* en deçà du Jourdain, dans la tribu d'Ephraïm, que l'on appelloit, ou ſimplement *Ataroth*, ou *Ataroth Addar*.

☞ ATAVILLOS. (les) Peuple de l'Amérique méridionale, au Perou, vers la ſource de la rivière de Xauca, environ à quarante lieues de la mer pacifique, & à quarante de Lima.

ATAXIE. ſ. f. Terme de Médecine. Irrégularité, défaut d'ordre, trouble, confuſion. Ce mot eſt grec, ἀταξία, formé d'ἀ privatif, de τάξις, *ordre, régularité*. Ce mot ſignifie dans un ſens particulier, un dérangement & une irrégularité dans les criſes & les paroxyſmes des fièvres.

A T C.

ATCHÉ. ſ. m. C'eſt la plus petite monnoie qui ſe fabrique, & qui ait cours dans les Etats du Grand Seigneur. Elle eſt d'argent, & vaut environ quatre deniers & un neuvième de France.

A T E.

ATÉ. ſ. f. Terme de Mythologie. *Ate*. C'étoit chez les Grecs, la Déeſſe malfaiſante, qui envoyoit le mal aux hommes: Ἄτη, *Ate*, ſignifie *mal, dommage*. Ceux qui écrivent *Atée*, ignorent également & le grec & l'uſage ou l'analogie des noms françois. Les noms grecs terminés en η, que nous faiſons paſſer en notre langue, y changent ſeulement l'η en *é* fermé ou maſculin. Ceux qui ſont d'un plus grand uſage, prennent l'*e* muet ou féminin: comme Helene, Penelope, Melpoméne, Terpſichore. Ceux qui ſont moins uſités, ont l'*é* fermé, marqué d'un accent aigu : Agavé, Zété, Arſinoé, Aréte, Daphné: mais jamais nous n'y ajoutons un *e*, & l'on ne dit point Hélénée, Pénélopée, Agavée, Zétée. Il ne faut donc point dire *Atee*, mais *Até*, Déeſſe malfaiſante, qui prenoit plaiſir à engager les hommes dans des malheurs, en leur troublant l'eſprit.

ATELIER. ſ. m. Prononcez l'*a* long. Lieu où pluſieurs ouvriers travaillent enſemble. *Officina*. Il ſe dit principalement des bâtimens. Il y a un grand *atelier* au Louvre, à l'Arſenal. On le dit auſſi des lieux où les Charpentiers, Peintres, Sculpteurs, & autres, tiennent pluſieurs ouvriers qui travaillent ſous leurs ordres.

☞ On dit plus communément *Chantier* des Charpentiers, Marchands de bois, conſtructeurs de vaiſſeaux, & *Boutique*, de preſque tous les Arts mécaniques. Les ouvrages ſe font dans l'*atelier* & dans la boutique, & ſe renferment dans le magaſin. Ils reſtent au contraire ſur le *chantier* juſqu'à ce qu'ils ſoient vendus ou employés.

Ce mot peut venir de ce qu'en quelques lieux on a donné le nom d'*ateliers* aux baſſe-cours des grandes maiſons de campagne, à cauſe que c'étoit le lieu où l'on atteloit les chevaux & les bœufs aux charrues, charriots & charrettes, & où logeoient auſſi les Forgerons, Selliers & Charrons, & autres ouvriers néceſſaires pour faire valoir les terres; d'où il a été tranſporté aux autres lieux où pluſieurs autres ouvriers travaillent enſemble.

M. de la Mare, dans ſon *Traité de la Police, Tome II, pag. 1042*, rapporte un Arrêt du Parlement, où *Hatelier* eſt toujours écrit par un *h*. Ce n'eſt pas l'uſage.

☞ ATELIER, ſe dit auſſi collectivement de tous les ouvriers qui travaillent dans le même lieu ſous le même maître. Cet homme fait très bien conduire un *atelier*.

On le dit quelquefois de la machine dont un ouvrier a beſoin pour travailler. *Inſtrumentum*. Un tour eſt l'*atelier* d'un Tourneur.

ATELIER. ſ. m. En fait de fortifications, ſe dit d'une excavation de foſſé. M. CLERMONT.

ATELIERS *de vers à ſoie*. Ce ſont des piliers ou des ſoliveaux dreſſés dans une chambre avec des perches, des claies, des rameaux, où les vers à ſoie filent. ISNARD.

ATELLA. Ville ancienne de la grande Grèce, aujourd'hui

royaume de Naples. *Atella.* Elle eſt dans la Baſilicate, au pied du mont Apennin, & aux confins de la Principauté Ultérieure. Ce n'eſt aujourd'hui qu'un bourg.

☞ Il y a eu anciennement une ville de même nom dans la Campanie, entre Capoue & Naples. On en voit encore les ruines à deux milles d'Averſa. LA MART.

☞ Ni l'une ni l'autre de ces villes ne ſauroit être Atella, ville de Toſcane, où Diomède prétend que l'on commença à jouer ces ſortes de Comédies qui furent nommées *Atellanes.* M. Dacier traduit ainſi le paſſage de cet Auteur, en expliquant les 225 vers de l'Art Poëtique d'Horace. Il y a une troiſième eſpèce de Comédies Romaines, qui ont été appelées *Atellanes*, du nom d'*Atella*, ville de Toſcane, où elles ont commencé.

☞ L'Abbé Danet dans ſon Dict. des Antiq. Grec. & Rom. attribue à l'*Atella* de la Campanie l'origine des farces *Atellanes*; mais cela ne s'accorde pas avec ce que dit M. Dacier, qui met cette ville dans la Toſcane. Il eſt pourtant vrai que Diomède ne parle ni de la Campanie, ni de la Toſcane, & qu'il dit ſimplement, *à civitate Oſcorum Atella in quâ primùm cœptæ, Atellanæ dictæ ſunt.*

ATELLANES. ſ. f. C'étoient chez les Romains certaines pièces comiques & ſatyriques. *Fabulæ Atellanæ.* Elles étoient moins bouffonnes que les petites pièces, & les farces qui ſe jouent ſur le theatre François; mais elles étoient moins graves & moins ſerieuſes que les Tragédies, ou les Comédies grecques, ou latines. On les appeloit *Atellanes*, d'Atella, ville de Toſcane, où ces ſortes de pièces furent repréſentées la première fois. Elles devinrent ſi licencieuſes, & on y mêla tant de repréſentations laſcives & impudiques, que le Sénat fut obligé de les défendre.

ATENANCHE. ſ. f. *Inducia.* Vieux mot, qui a ſignifié ſuſpenſion, ceſſation d'armes pour quelque temps, que des amis communs obtenoient des Gentilshommes qui étoient en guerre. Selon Beaumanoir, quand deux Gentilshommes étoient en guerre, celui qui appréhendoit d'être opprimé, avoit quatre moyens de ſe délivrer de la fureur de ſon ennemi. Le premier étoit l'*atenanche* par amis, le ſecond la trêve par amis, le troiſième la trêve par juſtice, le quatrième l'aſſurement.

ATÈNE, ou ATHÈNE. Bourg du royaume de Naples. *Atina, Athenum.* Il eſt dans la Principauté ſupérieure, ſur le Négro. *Athène* étoit autrefois épiſcopale: elle a aujourd'hui titre de principauté.

ATERGATIS. ſ. f. Terme de Mythologie. *Atergatis.* Déeſſe des Syriens. Strabon, *Liv. XVI*, l'appelle *Atergata*, & *Derceto.* Plin. *Liv. V, ch. 33*, la nomme *Atergatis*, & dit que *Derceto* étoit le nom que les Grecs lui donnoient. Diodore de Sicile dit, *Liv. II*, qu'elle avoit le viſage d'une femme, & le reſte du corps de poiſſon. Lucain, qui avoit vû cette idole, dit qu'elle avoit la moitié du corps de femme, & l'autre de poiſſon. Cela a fait croire à quelques Savans, & entr'autres à Selden, que c'étoit Dagon dont parle l'Ecriture dans le Livre des Juges. Voſſius donne à ce mot une étymologie qui revient à ceci; car il prétend qu'il eſt formé de אדיר, *adir*, grand, puiſſant, & דג, *dag*, qui ſignifie *poiſſon.* Quelques-uns diſent que la mere de Sémiramis eut tant de regret d'une foibleſſe à laquelle elle ſe laiſſa aller, qu'elle ſe jeta dans un lac; & comme on ne put retrouver ſon corps, on crut qu'elle avoit été changée en poiſſon; que c'eſt pour cela que les peuples de Syrie ne mangeoient point de poiſſon, & que ἀτερ γατιδος ſignifie en Syrie *ſans poiſſon.* Macrobe au contraire dit qu'*Atergatis* étoit la terre qui avec *Adad*, qui eſt le Soleil, produiſoit tout, ſelon l'opinion des Aſſyriens. Mais Athénée, *Liv. VIII*, dit que *Gatis* fut une Reine qui aimoit extrêmement le poiſſon, & que pour en avoir à ſouhait, elle avoit défendu que perſonne en mangeât, ἀτερ γατιδος, c'eſt-à-dire, *excepté Gatis.* Ainſi, c'eſt là, ſelon lui, l'étymologie de ce nom. Selden croit qu'*Atergatis* eſt une corruption d'Aſtaroth. *Voyez* ce mot, & Kirker, *Œdip. Ægypt. Tom. I.*

ATERMOIEMENT. ſ. m. Terme de Palais. ☞ Contrat paſſé entre un débiteur qui a fait faillite, ou qui eſt dans le cas de la faire, & ſes créanciers, par lequel ils lui donnent un terme pour les payer, quelquefois même en lui faiſant remiſe abſolue d'une partie de ce qu'il leur doit. *Dilatio diei pecuniæ.* L'*atermoiement* eſt forcé ou volontaire. Dans l'*atermoiement* forcé, le débiteur obtient des lettres de Chancellerie, par leſquelles le Prince donne un terme, ou un délai à un débiteur pour payer ſes créanciers qui le preſſent. On les appelle auſſi *Lettres de repi.* L'*atermoiement* volontaire eſt un ſimple contrat entre les créanciers & les débiteurs. Le débiteur qui a obtenu un *atermoiement* de ſes créanciers, ne peut plus faire ceſſion. Les créanciers hypothécaires ne ſont obligés d'entrer en aucune compoſition, ou *atermoiement* avec le débiteur.

ATERMOYER. v. a. Terme de Pratique & de Commerce. Accorder un terme pour payer, ou prolonger celui qui eſt échû. *Diem pecuniæ proferre, differre.* ☞ *Atermoyer* un billet, une lettre de change, une promeſſe.

☞ s'ATERMOYER. v. récip. S'accommoder avec ſes créanciers pour les payer à certains termes après l'échéance du temps fixé par les titres de créance. Il s'eſt enfin *atermoyé* avec ſes créanciers à ſix termes d'année en année; à tant de temps, & à tant de payemens.

ATERMOYÉ, ÉE. part. Billet *atermoyé. Dilatus pecuniæ dies.*

ATERRAGE. *Voyez* ATTERRAGE.

ATERRIR. *Voyez* ATTERRIR.

A T H.

ATH. Ou, comme écrivent les Flamands AETH. Ville du Hainaut, ſur le Lender, entre Mons & Oudenarde. *Atham.* Cette ville n'eſt pas grande; mais elle eſt belle, & fortifiée. Jean Zuellard d'*Ath* a fait la deſcription de cette ville, imprimée en 1610.

ATHABOR. ſ. m. Etoile fixe, qui s'appelle autrement *le grand Chien*, ou *Syrius.* D'autres la nomment *Ethabor*, au lieu d'*Athabor.*

ATHACH. Ville de la Terre-Sainte dont on ne ſait pas trop la ſituation. *Athach.* Adrichomius la place dans la tribu de Juda.

ATHALANTE. ſ. f. Terme de Mythologie. *Athalanta.* Fille de Schénée Roi de Sciros. Sa beauté la fit rechercher en mariage par la plûpart des Princes voiſins; mais elle déclara qu'elle ne ſe donneroit qu'à celui qui pourroit la vaincre à la courſe; ce qu'aucun ne put faire que le ſeul Hippomène, qui uſa d'adreſſe en jettant des pommes d'or dans le lieu où elle couroit: *Athalante* s'étant arrêtée pour les amaſſer, Hippomène la devança, & enſuite l'épouſa.

Dans le langage de la Philoſophie Hermétique, *Athalante* ſignifie l'eau mercuriale fugitive qui eſt arrêtée par les pommes d'or, c'eſt-à-dire, les ſoufres fixans & coagulans.

ATHANASE. ſ. m. *Athanaſius.* Nom d'homme, qui ſignifie *immortel*; il vient du grec, & eſt formé de l'α privatif, & de θνήσκω, *morior, je meurs.* S. *Athanaſe* étoit un grand Docteur de l'Egliſe. On fait la fête de S. *Athanaſe* le premier jour de Mai.

ATHANASIE. ſ. f. Ce mot ſignifie proprement *immortalité.* Il vient d'α privatif, & de θανατος, *la mort.* C'eſt le nom d'un antidote que Galien décrit dans le huitième livre de ſes Topiques, comme un remède propre pour les maladies du foie, la gravelle & la jauniſſe. *Voyez* la manière de le préparer dans le Dictionnaire de James.

C'eſt encore le nom d'un Collyre blanc, dont Ætius donne la deſcription dans ſon ſeptième livre des Collyres blancs & doux. GORRÉE.

ATHANATE. ſ. m. *Athanatus.* Ce mot eſt grec & ſignifie *immortel*, compoſé de l'α privatif, & de θανατος, la *mort.* Les *Athanates* étoient chez les anciens Perſes un corps de cavalerie de dix mille hommes toujours complet, parce qu'auſſi-tôt qu'il en mouroit un, on en mettoit un autre à ſa place. C'eſt de-là qu'on les appela *Athanates*, ou *immortels.* Héſychius, Suidas, Hérodote, *Liv. VII, p. 576.* Quint-Curce, *Liv. III. ch. 3*, ont parlé des *Athanates.*

ATHANOR. ſ. m. Terme de Chimie. C'eſt un grand

fourneau immobile fait de brique ou de terre, qui a une tour au milieu, où l'on met le charbon, qui communique sa chaleur par des canaux ou ouvertures qui sont aux côtes du foyer, à plusieurs vaisseaux voisins dans lesquels on fait différentes operations en même temps. On en voit plusieurs constructions & figures dans la Pharmacopée de Charas.

Ce mot vient des Arabes, qui appellent *tanneron* un four. Les Grecs le nommoient ἄφυκτος, qui signifie, *ne donnant aucun soin*. On l'a nommé aussi, *Piger Henricus*, parce que quand on a empli la tour de charbon, il est assez long-temps à se consumer, & il n'est pas nécessaire de renouveler l'aliment du feu. On le nomme encore *fourneau Philosophique*, ou *fourneau des Arcanes*. D'autres le derivent du vieux mot françois *atta*, qui signifioit *fournaise*, Borelli. D'autres d'ἀθάνατος, immortel, parce que ce fourneau est le plus propre à conserver le feu, dont on a besoin pour les opérations de Chimie.

D'autres disent que ce mot est originairement hébreu תַּנּוּר, *tannour*, *un four*, *une fournaise*. De-là il a passé dans les autres langues, & sur-tout en arabe, où *tannour* signifie un four, une fournaise, & avec l'article אלתנור, *altannour*, qui à cause du *tesdit lambdale* se prononce *atthanour*, d'où s'est fait notre *Athanor*, que les Chimistes ont pris apparemment des Médecins Arabes.

ATHAR, ou ETHER. Ville de la Terre-Sainte, qui fut ôtée à la tribu de Juda, pour être donnée à celle de Siméon. *Athar*, *Ether*.

ATHÉE. s. m. & f. Qui nie la Divinité, qui ne croit pas en Dieu, ni en sa providence. *Atheos*, *Atheus*. En général on est *Athée* quand on ne reconnoit point d'Etre supérieur à la nature, c'est-à-dire, aux hommes & aux êtres sensibles du monde : ainsi Spinosa est un véritable *Athée*, quoiqu'il parle de Dieu dans tous ses ouvrages; & quelques Savans ont tort de l'appeler *Déiste*, puisqu'il ne reconnoit point d'autre Dieu que la nature, dont les hommes font partie, & qu'il n'y a point d'*Athée* qui nie l'existence du monde, & qui ne soit convaincu de la sienne propre en particulier. On a appelé Lucien *Athée*, quoiqu'il ne se soit moqué que des faux Dieux.

Dans l'antiquité païenne ce mot avoit un sens plus étendu que celui que nous lui donnons aujourd'hui, & signifioit non-seulement celui qui ne croit point de Dieu, mais encore celui qui croyant des Dieux, soutient qu'ils ne prennent aucun soin de nous, & nie la Providence. C'est pour cela que Evémerus, Diogène le Phrygien, Hippon, Diagoras, Sosias & Epicure ont été compté parmi les *Athées*. Voyez *Élien*.

Platon distinguoit trois espèces d'*Athées*. Les uns qui nioient absolument qu'il y eût des Dieux : les autres qui, convenant de l'existence des Dieux, soutenoient qu'ils ne se méloient point des affaires humaines : & les autres qui reconnoissoient aussi des Dieux, mais qui s'imaginoient qu'on les apaisoit aisément par des prières, & qu'on étoit quitte des plus grands crimes pour quelques supplications.

Quelques-uns prétendent que le vulgaire dans l'Antiquité appeloit *Athées*, ceux qui n'adoroient que le Dieu suprême, & non point ceux qui ne reconnoissoient aucun Dieu. Il n'y avoit point, selon eux, d'*Athées* en ce sens.

On peut être *Athée* par le cœur; mais on ne peut pas l'être par l'esprit. S. Evr. Spinosa, le héros des *Athées*, crut se distinguer en devenant *Athée* de système & de spéculation. Id. Il est inutile de raisonner contre ceux qui sont *Athées* par grossièreté ou par débauche, parce qu'ils ne sentent point la force du raisonnement. Pasc. Les *Athées* les plus déterminés font semblant de respecter les Dieux, de peur de s'attirer l'horreur des peuples, & le châtiment des lois. S. Evr. La superstition entretient & fortifie l'incrédulité des *Athées*, & leur éloignement pour la Religion.

Taisez-vous, scélérat, m'écriai-je irritée;
Tout commerce est fini désormais entre nous;
J'en aurois avec un Athée,
Mille fois plutôt qu'avec vous. Deshoul.

Le mot *Athée* vient d'α privatif, & de θεὸς *Dieu*. Quelques Païens dans la primitive Eglise ont donné ce nom aux Chrétiens, parce que leur Dieu n'est point un Dieu visible & sensible, comme les Idoles du Paganisme; ou parce qu'ils ne reconnoissoient qu'un Dieu; & ils traitoient la Religion Chrétienne d'Athéisme. Ainsi Julien, dans son Misopogon, dit aux Magistrats d'Antioche : votre peuple me hait, parce que j'ai embrassé l'Athéisme.

☞ On peut en général distinguer trois sortes d'*Athées*. Ceux qui nient l'existence de Dieu; ceux qui nient sa providence ou quelques-uns de ses attributs; enfin ceux qui croient que l'existence de l'Etre suprême n'est appuyée que sur des preuves insuffisantes. Les premiers sont des ignorans, auxquels il faut apprendre à faire usage de leurs lumières naturelles. Les seconds sont ordinairement des débauchés, qu'il faut faire revenir de leurs égaremens pour les familiariser avec une idée qui les fatigue. Les autres sont des gens livrés à leurs préjugés, qu'il faut éclairer pour les en guérir.

Athée, est aussi adjectif, & signifie, qui est *Athée*, qui est impie. *Impius*. Ce sentiment est *athée*. Cette opinion est *athée*.

ATHEISME. s. f. Opinion des Athées, de ceux qui défigurent ou qui detruisent entièrement l'idée d'un Etre suprême. *Impietas Deum tollens*, *atheismus*. Le libertinage mène à l'*athéisme*. Les véritables Savans ne donnent point dans l'*athéisme*. L'*athéisme* est plutôt sur les lèvres que dans le cœur. Examinez ces braves de l'*athéisme* à la mort, & vous verrez le masque qui leur tombe du visage. S. Evr. L'*athéisme* a été foudroyé par des adversaires redoutables, qui en ont fait voir l'absurdité par des argumens demonstratifs. Boss. Spinosa est le premier qui ait reduit l'*athéisme* en système, & qui en ait fait un corps de doctrine lié & tissu, selon les manières des Géomètres; mais d'ailleurs son sentiment n'est pas nouveau. Bayl. Si l'idolatrie est un crime, l'*athéisme* en est encore un plus grand, parce qu'il détruit ou rend inutiles toutes les vertus que l'idolatrie laisse au moins subsister.

Les causes de l'*Athéisme* sont l'ignorance & la stupidité, la débauche & la corruption des mœurs, la speculation & le faux raisonnement. Cela fait trois espèces différentes d'Athées *Voyez* Clark, *de l'Exist. de Dieu*, *ch. I*. L'*athéisme* est une extravagance, dont l'homme n'est point capable, à moins qu'il ne renonce à lui-même. Abadie. Les Grecs soutenoient que nul parmi les Barbares, c'est-à-dire, parmi tous les peuples différens des Grecs, n'étoit tombé dans l'*athéisme*; nul ne doutoit s'il y avoit des Dieux, ou s'il n'y en avoit point, & s'ils se méloient des affaires de ce bas monde, ou s'ils ne s'en méloient pas. *Voyez* Élien, *Var. Hist. L. II*, *ch. 31*. On peut distinguer deux sortes d'*athéisme*; l'un absolu, qui nie tout-à-fait l'existence de Dieu; l'autre relatif, qui ne nie que l'immortalité de l'ame.

ATHEÏSTE. s. m. signifie la même chose qu'*athée*; mais ce mot vieillit, & n'est plus en usage, quoique Beaudouin de l'Académie Françoise s'en soit servi. Il y a des *athéistes* si détestables, qu'ils tâchent d'avoir des disciples. Baud.

ATHEMAT-DOULET. *Voyez* Atamadaulet.

☞ ATHÈNE, Ἀθήνη, les Grecs nommoient ainsi la déesse que les Latins appeloient *Minerve*. De-là vint que la capitale de l'Attique en prit le nom.

ATHENÉE. s. m. *Athenæum*. Lieu public à Rome dans lequel les professeurs des Arts libéraux tenoient leurs assemblés, ou les Rhéteurs & les Poëtes lisoient leurs ouvrages, & où l'on déclamoit les pièces, comme il paroit par Capitolin, dans Pertinax, *c. 11*; & dans Gordien, *c. 3*; par Lampridius dans Alexandre Sévère, *c. 35*; & par Sidonius Apollinaris, *L. II. ep. 9*, *L. VI. ep. 8*, *L. IX. ep. 14*. Il paroit par ce dernier Auteur que ces lieux étoient disposés en amphithéâtres, & qu'il y avoit des siéges, que Sidonius appelle *cunei*, comme ceux des amphithéâtres. Alexandre Sévère alloit souvent dans

l'*Athenee* entendre les Rhéteurs & les Poëtes grecs & latins. Gordien s'étoit exercé dans ſa jeuneſſe à declamer dans l'*Athenee*. Les deux plus fameux *Athenees* ont été celui de Rome, & celui de Lyon. Aurelius Victor nous apprend que c'eſt Hadrien qui fit conſtruire l'*Athenee* de Rome. Caligula fit conſtruire celui de Lyon celebre par les grands hommes qui y enſeignerent. On ſe ſert encore de ce mot latin, pour ſignifier les Academies des Savans, les lieux où ils s'aſſemblent; mais en françois on le dit peu, ou point du tout.

Ce mot eſt grec, & vient du nom d'*Athènes*, ville ſavante, & où ſe tenoient beaucoup de ces ſortes d'aſſemblées, ou du nom grec de Pallas, Ἀθηνᾶ, *Athenee*, Deeſſe des Sciences, comme ſi *Athénée* ſignifioit un lieu conſacré à Pallas, ou deſtiné aux exercices auxquels elle preſide.

ATHENEES. ſ. pl. ou adj. pris ſubſtantivement. Terme de mythologie. C'eſt le nom d'une fête des Grecs à l'honneur de Minerve, qui s'appelle en grec Ἀθήνεια *Athénéa*. On appela enſuite cette fête *Panathenees*. *Voyez* Meurſius de *Fer. Græc. p.* 7, & dans ſon Livre des Panathenées.

ATHENES. Ville de Grèce, dans l'Attique. Ce nom a la forme plurielle, s'écrivant avec un *s* à la fin, parce qu'il vient du grec Ἀθῆναι, & du latin *Athenæ*, qui ſont pluriels. Cependant nous le faiſons ſingulier, & nous ne diſons point, les ſavantes, les doctes *Athenes*, mais la ſavante, la docte *Athènes*.

Du Loir, dans ſon voyage du Levant, *pag.* 310, & *ſuiv.* nous a donné la deſcription d'*Athènes*, telle qu'il la trouva. Pluſieurs ruiſſeaux de fontaine coulent dans les rues, que je m'imaginai, dit-il, venir de celle que les anciens habitans du lieu appeloient autrefois Μελιτοῦσσα. La miſère & la pauvreté ſont extremes en cette ville. Il y a pourtant des gens qui tiennent encore le rang de Nobles dans *Athènes*. Leur habit eſt different du commun: ils portent des cheveux, mais courts, & au lieu de tulbens ou de bonnets fourrés, ils ont des toques, comme en avoient autrefois les penſionnaires des colleges de Paris. Leurs veſtes ſont courtes; & celle qui ſert de manteau, eſt faite comme celle de Meſſieurs de la Chambre des Comptes.

La ſituation d'*Athènes* eſt autour de la colline où eſt bâti le château ſur un roc, qui, du côté du midi, eſt de très difficile accès. Les Turcs ſont retirés dans l'enceinte de ce château, & il n'y a pas 60 familles, entre trois ou quatre mille habitans qui peuvent être dans *Athènes*. Ce château eſt bâti fort irrégulièrement, & n'a, pour toute façon de forteresſe, que de groſſes murailles, qui ſont ſi vieilles, qu'on pourroit croire que ce ſont encore celles que fit faire Cimon, fils de Miltiades, pour ceindre ce rocher. Ils en ſont néanmoins ſi jaloux, qu'ils n'en permettent guère l'entrée aux habitans, & qu'ils la défendent abſolument aux étrangers.

On y voit un temple de marbre blanc, élevé beaucoup au deſſus des murs, qu'on aſſure être celui de Minerve. Il peut avoir 120 pieds de long, & 50 de large, avec une couverture plate, comme un plancher de maiſon. Le long des murs il y a de chaque côté dix-ſept colonnes cannelées, hautes environ de quinze pieds, & larges de ſix. L'entrée de ce temple eſt vers l'occident, & au-deſſus de la porte il y a des figures en baſſe taille, qu'on dit repréſenter un combat de cavaliers, mais qu'on ne peut pas bien diſcerner de loin. On aſſûre que dans ce temple, dont les Turcs ont fait une moſquée, ſe lit encore au deſſus de la porte d'une petite chapelle, l'Inſcription, ΑΓΝΩΣΤΩ ΘΕΩ, qui ſervit de ſujet à ſaint Paul pour prêcher devant les Areopagites. Mais je doute fort que ce ſoit la véritable. Pauſanias aſſurément en auroit fait mention, & il n'eſt pas croyable qu'elle y puiſſe être à préſent, puiſqu'elle n'y étoit pas du temps d'un Auteur qui n'a rien oublié des choſes remarquables.

Du côté du midi il y a une petite colline détachée du château, où ſont les ruines d'un bâtiment, qu'on voulut nous faire paſſer pour celles de l'Aréopage: mais on n'y voit aucun reſte de colonnes, ni du monument d'Œdipus, qui en étoit proche. Je croirois plutôt que ce fut le lieu d'exercice qu'ils appeloient Γυμνάσιον Πολεμαῖον.

Vers l'occident, le temple de Théſée ſe voit encore, comme dit Pauſanias, ſur une petite eminence qui en eſt proche, bâti de la même façon, & de pareille matière que celui qui eſt dans le château, mais un peu plus petit. Il n'a ſur chaque côté ſur 100 pieds de longueur, que quatorze colonnes, qui ſont de 7 pieces, hautes de deux pieds, & ſur 40 de largeur il n'en a que quatre, & deux à l'entrée. Entre les chapiteaux & la corniche qui regne tout autour, il y a une belle friſe de baſſe taille, où ſont repreſentés les exploits de Théſée, & particulièrement le combat des Centaures & des Lapithes, & celui des Atheniens avec les Amazones.

Les ports de Phalère & de Pirée, qu'on remarque de là, ſont combles maintenant. Les murs de la ville qui y conduiſoient, pouvoient bien être appelés *longs*, puiſqu'ils avoient trois milles. On n'en voit aujourd'hui des veſtiges qu'en quelques endroits, non plus que des murs de l'enceinte de la ville, qu'on nous dit avoir été de ſix à ſept milles de circuit.

Vers le midi on voit l'Ecole de Zénon, aſſez près du château, & au-deſſous de ſes murs. Il y a deux grandes colonnes de marbre blanc, qui ſont l'entrée d'une grotte priſe dans le roc. Ceux du pays tiennent qu'elle étoit dédiée au Dieu Pan, & leur opinion n'eſt pas tout-à-fait fauſſe. Pauſanias remarque qu'il y en avoit une au même endroit dans le temple d'Apollon & de Pan.

Nous vîmes au milieu de la ville un petit temple octogone, fait de marbre, & qui eſt encore tout entier, dont Pauſanias ne fait point mention. Il a environ 15 pieds de diamètre, & ſa voûte n'eſt que de 24 tables de marbre. A chaque côté des angles par dehors, il y a une figure humaine, avec des caracteres grecs qui marquent les noms de huit vents.

On nous montra près de ce temple un petit bâtiment fait comme un fanal, avec ſix colonnes cannelées, hautes de huit pieds, qui ſoutiennent un cercle épais, gros d'un pied, & haut d'un & demi, autour duquel ſont des bas reliefs d'une riche ſculpture, qui repréſentent des jeux marins, & une inſcription grecque, ſi effacée, qu'on ne la peut lire. Ce cercle eſt couvert d'une ſeule pierre faite en coquille, qui ſe tourne aiſément, & qui a un chapiteau de feuillages merveilleuſement bien travaillés, de la hauteur de deux pieds. On nous a voulu faire paſſer ce fanal pour l'étude de Demoſthène: mais j'ai grand'peine à croire qu'il ait jamais ſervi à cet uſage.

Il y a près de là une longue muraille de marbre blanc, avec huit colonnes de pareille matière, qui ſont hautes de 24 pieds, & une grande & très-belle porte avancée, qui eſt ſoutenue de quatre colonnes. On nous dit que c'étoit la façade du temple de Thémiſtocle; mais, à ce qu'on en peut juger, c'eſt plutôt un reſte de ce ſuperbe temple de Jupiter, que l'Empereur Adrien avoit fait bâtir ſi grand & ſi magnifique, que les ſtatues alloient de pair avec les coloſſes Romains & les Rhodiens, & dans l'enceinte duquel étoit ce trou que les Anciens croyoient avoir ſervi d'égoût aux eaux du déluge de Deucalion, où les Atheniens jetoient tous les ans une galette faite de miel & de farine de froment. Ce qui me confirme encore dans cette opinion, eſt qu'on paſſe de-là par une grande porte pour aller au lieu où eſt un tarif en lettres grecques, ſur une table de marbre blanc, que le même Adrien avoit fait faire pour toutes les denrées qui ſe vendoient dans *Athènes*.

Je ne ſais ſi ce ſuperbe bâtiment de marbre Phrygien, dont on voit encore une partie hors la ville, étoit autrefois compris dedans. Son plan a plus de 80 toiſes, & 120 colonnes cannelées, hautes de 28 pieds, & faites de pluſieurs pièces qui le ſoutiennent. Chaque côté en avoit 15 à double rang: il en reſte encore 16, avec quelques architraves deſſus: la plus grande partie des baſes ſont encore en la place des autres: Pauſanias ne parle point de l'uſage de ce bâtiment. Ils croient dans le pays, que ce fut le lieu de l'aſſemblée du peuple, & un gentilhomme nous dit qu'on l'appelle aujourd'hui Διδασκαλιον. On y entroit par une ſeule porte faite en arcade, qui regarde l'occident, & qui eſt encore en ſon entier, ornée de feſtons travaillés avec une merveilleuſe délicateſſe. C'eſt au-deſſus de cette porte que

ſont ces vers, que Volaterran dit être dans le château, vis-à-vis le temple de Minerve.

Αἶδ' ἰσ' Ἀσθήναι Θησέως πρῶτον πόλις,
Αἶδ' Ἀδριανοῦ, νῦν δὲ Θησέως πόλις.

C'eſt-à-dire, *C'eſt ici Athènes, autrefois ville de Théſée, mais maintenant ville d'Adrien, & non pas de Théſée.*

Le theatre qui étoit pour les jeux publics, n'eſt pas loin de-là, & on y voit un chemin ſous terre, par où ſe retiroient ceux qui avoient eu du deſavantage, afin d'éviter la honte de ſe repréſenter aux Aſſiſtans.

Le Lycée d'Ariſtote eſt à moitié ruiné, & il n'y en a plus que deux colonnes. De l'Académie de Platon, il ne reſte qu'un tas de pierres qui en marque la place, & où ſont auſſi les ruines d'un temple que les Athéniens croient avoir été dédié à Arthémiſe; & ils ne ſe méprennent pas tout-à-fait. Pauſanias remarque qu'il y en avoit un en ce lieu conſacré à l'amour; & perſonne n'ignore que pour le conjugal nous n'en avons point de plus illuſtre exemple que cette Reine.

Il n'y a pas juſqu'au fleuve Iliſſus qui ne ſe reſſente du dommage du temps, & de la tyrannie de l'Ottoman. Les Turcs en ont détourné les eaux, pour arroſer leurs jardins, & on n'en voit plus que le lit.

Les habitans tiennent que la montagne qui ſe voit au levant, environ à une lieue de la ville, étoit autrefois revêtue de marbre, & qu'il y avoit deſſus une ſtatue de Minerve. Et ſuivant leur opinion, ce ſeroit celle que Pauſanias appelle *Pentelicus*; mais je doute qu'il faille les en croire. Ce qu'ils nous aſſurent de la qualité des plantes qu'elle produit, qui ont la force de purger par le ſeul odorat ceux qui en approchent, témoigne, ce me ſemble, plutôt que c'eſt le mont Hymettus, où les abeilles faiſoient du miel ſi délicat; & parce qu'on en tiroit du marbre, cela leur a donné lieu de croire qu'elle en a été revêtue. Les briques que l'on voit encore aſſez près de ce lieu, ſervent de témoignage à cette opinion, parce que le mur qui regardoit cette montagne, en étoit bâti.

Outre toutes ces choſes, il reſte encore dans la ville & aux environs beaucoup de bâtimens ruinés, de morceaux de figures: mais enfin, quoique ces marques de ſa première grandeur rendent ſon état préſent encore plus déplorable, elles ne laiſſent pas pourtant de donner encore de l'admiration à ceux qui les voient. Du-LOIR.

Quelques Auteurs diſent que cette ville fut fondée par un certain Oſius; d'autres diſent par Acriſius: Pauſanias écrit dans ſes Attiques que ce fut par Actéus. mais le ſentiment le plus commun eſt que Cécrops en fut le Fondateur vers l'an du monde 2496, & 1558 ans avant l'ère chrètienne; que c'eſt pour cela qu'elle s'appela d'abord *Cecropia*; qu'enſuite elle prit le nom de *Mopſus*, & s'appela *Mopſopia*; nom qu'elle changea encore en celui de *Ionia*, ou *Ionie*, qu'elle prit d'Ion fils de Xuthus. Enfin, elle prit celui d'*Athènes*, ou bien d'*Attea*, fille de Cranaüs, ou bien en l'honneur de Minerve, qu'on appelle en grec Ἀθήνη, *Athène*, ou *Athena*. La fable dit qu'il y eut une grande conteſtation entre Neptune & à Minerve qui des deux donneroit ſon nom à cette ville; que pour la terminer, ils convinrent que celui qui produiroit la choſe la plus utile au genre humain, l'emporteroit ſur l'autre; que Neptune frappant la terre de ſon trident en fit ſortir un cheval; que Minerve produiſit un olivier; & que la victoire lui fut adjugée. *Voyez* HYNGIN, *Fabul. Poët. c. 164.*

Phutnutus dit qu'il eſt bien difficile de trouver l'étymologie du mot *Athène*, que porte Minerve, & qu'elle donna à *Athènes*. Platon en dit autant dans ſon Cratyle, *pag. 407*, de l'édition d'Etienne. Il ne laiſſe pas que de chercher cette étymologie; & il lui ſemble que les Anciens avoient eu de Minerve la même idée qu'en avoient les interprètes d'Homère, qui diſoient que ce Poëte l'avoit priſe pour l'eſprit & la penſée; qu'ainſi il croit que celui qui avoit le premier donné le nom Ἀθήνη, *Athène*, à cette Déeſſe, avoit voulu exprimer la même choſe; mais d'une manière plus noble encore, en diſant qu'elle étoit la penſée de Dieu, la penſée divine; enſorte qu'Ἀθήνη, *Athène*, n'eſt autre choſe que ἡ θεοῦ νόησις, d'où en changeant l'η en α, ſelon un dialecte étranger, c'eſt-à-dire, le dorique ou l'éolique, & retranchant la terminaiſon de νόησις, s'eſt fait Θεονόη, puis Ἀθήνη. il ajoute qu'on pourroit dire encore qu'on a voulu la nommer Ἠθονόη, compoſé de νόησις ἡ τοῦ ἤθους, *la prudence dans les mœurs*, ce qui convient parfaitement bien à cette Déeſſe, & que d'Ἠθονόη, en adouciſſant la prononciation, on a fait Ἀθήνη. Ainſi l'explique ce Philoſophe à l'endroit que j'ai indiqué. D'autres diſent que *Athena* s'eſt dit pour *Athrena*, ἀπὸ τοῦ ἀθρεῖν, c'eſt-à-dire, du verbe ἀθρεῖν, qui ſignifie *voir*, & qu'elle a été ainſi nommée, parce que Minerve eſt la prudence. D'autres dérivent ce nom de l'α privatif, & du verbe θηλάζειν, *allaiter*, & veulent que Ἀθήνη, ait été dit pour Ἀθήλη, c'eſt-à-dire, qui n'a point été allaitée, qui n'a point été tétée, qui n'a point été en nourrice, parce qu'en effet Pallas n'ayant point été enfant, mais étant ſortie du cerveau de Jupiter en âge parfait, elle ne fut point allaitée. Voſſius, *Lib. II, de Idol. c. 42*, dit qu'il ne doute nullement que ce nom ne vienne de l'Orient, ou pour le moins de l'Egypte: il croit qu'on le peut tirer du mot hébreu איתן *Ethan*, qui ſignifie *fort*, *robuſte*, & ſelon lui encore, *perennis*, perpétuel, éternel. Il aime mieux néanmoins le faire venir du Chaldéen תנא, *tena*, ſi uſité parmi les Thalmudiſtes, & qui eſt la même choſe que l'Hébreu שנה, qu'il interprète, *penſer*, *méditer*, *étudier*, *enſeigner*, d'où vient *Tanaim*, qui ſignifie *Docteurs*. Ainſi Minerve, au ſentiment de cet Auteur, a été appelée Ἀθήνη, *Athène*, parce qu'elle préſide à la doctrine, aux études & aux ſciences. L'α du commencement eſt l'article, dont on a ſeulement changé l'aſpiration, comme il eſt arrivé en beaucoup d'autres noms. Quoi qu'il en ſoit, la ville d'*Athènes* prit ce nom, lorſqu'Amphictyon, ſon troiſième Roi, l'eut conſacrée à Minerve.

Platon, dans ſon *Critias*, décrit ce qu'étoit *Athènes* dans ces commencemens. *Athènes* dans ſa naiſſance eut des Rois; mais ils n'en avoient que le nom: toute leur puiſſance, preſque reſtreinte au commandement des armées, s'évanouiſſoit dans la paix. TOURREIL. Codrus, contemporain de Saül, fut le dernier. Ses enfans, Médon & Nilée, diſputerent le Royaume entre eux. Les Athéniens en prirent occaſion d'abolir la royauté, & déclarerent Jupiter ſeul Roi d'*Athènes*. A la place des Rois, ils créerent ſous le nom d'*Archontes* des Gouverneurs perpétuels; ils en réduiſirent enſuite l'adminiſtration à dix ans, & puis à un an. Une puiſſance auſſi limitée que celle-là, contenoit mal des eſprits ſi pointilleux & ſi remuans. *Athènes* demeura ainſi longtemps hors d'état de s'accroître, trop heureuſe de ſe conſerver au milieu des longues & fréquentes diſſenſions qui la déchiroient. Elle apprit enfin que la véritable liberté conſiſte à dépendre de la juſtice & de la raiſon. ID.

Dracon, & enſuite Solon, donnerent des lois à *Athènes*: Piſiſtrate ſon parent ſe fit enſuite reconnoître Roi. Il tranſmit la royauté à ſes enfans, qui en jouirent aſſez long-temps, & juſqu'à Hippias, contre lequel ils gagnerent la fameuſe bataille de Marathon. L'Empire d'*Athènes*, qui commença peu de temps après cette victoire, dura 73 ans. Les femmes juſqu'au temps de Cécrops avoient eu droit de ſuffrage: elles le perdirent, pour avoir favoriſé Minerve dans le jugement de ſon procés contre Neptune, à qui nommeroit la ville d'*Athènes*. Les dix Tribus d'*Athènes* éliſoient par an chacune au ſort 50 Sénateurs, qui compoſoient le Sénat de ſ cinq cens. Chaque Tribu tour à tour avoit la préſéance. ID. Cécrops, premier Roi d'*Athènes*, étoit venu d'Egypte. *Athènes* a un Archevêque, qui a ſix ſuffragans.

Athènes fut encore plus fameuſe par les gens d'eſprit qu'elle produiſit ou qu'elle éleva, & par le ſoin qu'elle eut de faire fleurir & de cultiver toutes les ſciences, que par ſa valeur, & ſes grands Capitaines. Les dépenſes qui ſe faiſoient à *Athènes* pour le théâtre & pour la repréſentation des pièces montoient auſſi haut,

au moins certaines années, que les dépenses de la guerre. Nulle part il n'y a eu tant de Philosophes, d'Orateurs, de Poëtes excellens qu'à *Athènes*. Les Poëtes sur tout y venoient de toutes parts, satisfaire l'avidité de ce peuple pour la Comédie & la Tragédie; & selon le témoignage de Platon, il n'y avoit point de voie plus courte ni plus sûre de s'enrichir. Les jeunes Romains alloient à *Athènes* faire ou perfectionner leurs études, & prendre le bon goût. Les Turcs se rendirent maîtres d'*Athènes* en 1455. L'ancienne *Athènes* étoit pleine d'idoles & d'autels. On en érigea un par le conseil d'Epiménides pour tous les Dieux d'Europe, d'Asie & d'Afrique, dont l'inscription étoit,

ΘΕΟΙΣ ΑΣΙΑΣ ΚΑΙ ΕΥΡΩΠΗΣ
ΚΑΙ ΛΥΒΥΗΣ
ΘΕΩ ΑΓΝΩΣΤΩΙ
ΚΑΙ
ΞΕΝΩΙ

On croit que c'est celle dont parle S. Paul, *Act. XVII, 23.*

ATHÈNES, s'appelle aujourd'hui *Sétines*, & non pas *Athines*, comme dit M. Tourreil, si ce n'est par les Grecs. Les Arabes l'appellent *Athiniah*, ou *Zaitomiah*, c'est-à-dire, la Ville des Oliviers; & ils la surnomment *Medinat al hhokamah*, la Ville des Philosophes. Les Tables Arabiques lui donnent 60 degrés, 40′ de longitude, & 37d, 40′ de latitude septentrionale. D'HERB. Les Transactions Philosophiques, *T. I, p. 652*, marquent la latitude d'*Athènes* à 38d, 5′. M. DE LA HIRE, *Tab. Astr.* lui donne 43h, 6′, 33″ de longitude, & 37°, 0′, 40″ de latitude. Isaac Vossius dans son Traité de la grandeur de Rome dit, qu'à *Athènes* pour 20000 bourgeois on comptoit 400000 esclaves: il soutient encore qu'il y avoit plus de monde autrefois dans la seule ville d'*Athènes*, qu'on n'en trouveroit aujourd'hui dans toute la Grèce.

☞ Plusieurs villes & bourgs ont porté le nom d'*Athènes*.

ATHÈNIEN. ENNE. s. m. & adj. Qui est d'Athènes *Athenienſis*. Les *Atheniens* portoient la gloire de leur origine jusqu'à la chimère; & descendus, si l'on en croit quelques Historiens, d'une colonie de Saïtes, peuple d'Egypte, ils se disoient enfans de la terre. TOURREIL. C'est un Prêtre de Saïs qui le dit dans le Timée de Platon. *Voyez* aussi sur leur origine le panégyrique d'Isocrate. Plutarque observe qu'Homère, dans le dénombrement des vaisseaux, ne donne le nom de *Peuple* qu'aux seuls *Athéniens*; ce qui montre, non comme prétend cet Historien, que Thesée se démit de la souveraineté, mais que les *Atheniens* avoient dès-lors beaucoup de penchant pour la démocratie, & que la principale autorité résidoit déjà dans le peuple. TOURR. Solon interrogé s'il avoit donné de bonnes lois aux *Athéniens*: Oui, répondit-il, les meilleures qu'ils étoient capables de recevoir.

Pour peu qu'un voisin eût offensé les *Athéniens*, il sentoit tout le poids de leur colère; d'où vint le proverbe rapporté par Aristote, *Rhet. Liv. II, ch. 21.* Voisinage *Athénien*. TOURR. A la bataille de Platée on voit les troupes *Athéniennes*, avec Aristide à leur tête, recevoir les ordres de Pausanias Roi de Lacédemone. IDEM.

☞ ATHENRÉE. (prononcez ATENRI) Quelques-uns écrivent ATERITH, ville d'Irlande, dans la province de Connaught, au Comté de Gallowav.

☞ ATHERDE, ou ARDÉE. Ville d'Irlande, dans la province d'Ulster, au Comté de Louth.

☞ ATHÉROMATEUX, EUSE. adj. Qui tient de la nature de l'athérome. Tumeur *Atheromateuſe*. *Voyez* L'ART. SUIVANT.

ATHÉROME. s. m. Terme d'Oculiste. Tumeur enkistée qui vient aux paupières. *Atheroma*. On connoit trois sortes d'*athéromes*, qui prennent chacun leur nom de la matière renfermée dans le kyste. Celui dont le kyste est rempli d'une matière semblable à de la bouillie, s'appelle simplement *athérome*. Celui qui contient une matière semblable à du miel, prend le nom de *mélicéris*. Celui enfin qui renferme une matière plus solide, & qui a la consistance du suif, est nommé *steatome*. Ces tumeurs ne sont ni douloureuses ni dangereuses. Il n'y a que l'operation qui puisse les guérir. S. YVES.

Ce mot est grec, ἀθήρωμα, ou ἀθέρωμα, qui vient de ἄθηρα, qui signifie une espèce de bouillie à laquelle l'humeur coagulée de l'*atherome* ressemble.

☞ ATHERSATA. Nom de charge ou de dignité chez les Chaldéens: il est attribué à Nehemie dans Esdras. Il signifie *Gouverneur* de province, ou *Lieutenant de Roi*.

ATHLÈTE. s. m. Combattant. Homme courageux & robuste, qui s'attache aux exercices du corps pour combattre à la course, à la lutte, & à d'autres jeux semblables, pour lesquels les Anciens avoient établi des prix. *Athleta*, *Xyſtícus*. Les *Athlètes* qui avoient remporté le prix aux jeux Olympiques, étoient couronnés d'une branche d'olivier. Pour se rendre plus robustes, les *Athlètes* vivoient dans une abstinence générale des plaisirs. DAC. Alexandre le Grand, invité de prendre part aux combats des jeux Olympiques, repondit: je le ferai quand les autres *Athlètes* seront Rois comme moi.

L'art des *Athlètes*, selon la remarque de Galien, avoit commencé à se former un peu avant le siècle de Platon. BURETTE. Lycaon institua le premier ces jeux en Arcadie; & Hercule fut auteur de ceux qui rendirent Olympie si fameuse. Il paroit, par le témoignage d'Homère, *Iliade*, *XXIII*, *v. 629*, qu'avant la guerre de Troye, on avoit coutume de célébrer de ces sortes de jeux, pour honorer les funérailles des grands hommes, & dès-lors Nestor s'y étoit distingué. Mais il y a beaucoup d'apparence qu'alors ces jeux ne faisoient point une profession à part & distinguée des exercices militaires. Mais comme les coutumes les plus sages se corrompent insensiblement, il arriva dans la suite que ce qui n'étoit au fond qu'un aiguillon pour réveiller la valeur martiale, & disposer les guerriers à se procurer des avantages plus solides, en gagnant des victoires plus importantes, devint l'unique but auquel aspira la vanité des *Athlètes*. Ainsi ce ne fut plus qu'à une vaine acquisition de couronnes & de palmes, jointe aux éloges, aux acclamations, & aux autres honneurs dont on les accompagnoit, qu'ils rapporterent leurs talens, leur genre de vie, & leurs occupations les plus sérieuses. Le retour fréquent de ces jeux établis dans la plupart des villes de la Grèce, fut donc ce qui contribua le plus à mettre en crédit la Gymnastique des *Athlètes*, & à leur mériter les suffrages du peuple, tandis que les Philosophes les mépriſoient pour l'ordinaire.

Les *Athlètes* avoient un régime particulier. Leur nourriture dans les premiers temps, s'il en faut croire Pline, Oribase, Pausanias & Diogène Laërce, n'étoit que des figues sèches, des noix, & du fromage mou. Selon Pline, un fameux maître de Palestre, nommé *Pithagore*, & contemporain du Philosophe de même nom, fut le premier qui leur accorda l'usage de la viande, & le premier *Athlète* qui en mangea, fut nommé *Eurymène*. *Diogène Laërce*, *L. VIII.* Certainement au temps d'Hippocrate ils en mangeoient, comme il paroit par ses Epidémies, *Liv. V.* Ils n'usoient pas indifféremment de toutes sortes de viandes. La plus solide, & par conséquent la plus capable d'occuper long-temps leur estomac, & de fournir une nourriture forte & abondante, étoit préférée à toute autre. Le bœuf, le cochon, assaisonnés d'aneth, avec une sorte de pain sans levain, fort grossier, fort pesant, pétri avec le fromage mou, appelé *Coliphium*, κολλύφιον, composoient leurs repas. Ils mangeoient ces viandes plutôt rôties que bouillies, & c'est ce régime que quelques Auteurs ont appelé ξηροφαγίαν, *Xerophagie*, *nourriture sèche*. Ils se chargeoient ordinairement d'une quantité énorme de cette nourriture. Galien assure qu'un *Athlète* passoit pour avoir fait un repas fort frugal, lorsqu'il n'avoit mangé que deux mines, ou deux livres de viande, & du pain à proportion. Milon de Crotone étoit à peine rassasié de vingt mines de viande, avec autant de pain, & trois conges ou quinze pintes de vin. On sait qu'une fois ayant parcouru toute la longueur du Stade, portant sur ses épaules un taureau de quatre ans, il l'as-

ſomma d'un coup de poing, & le mangea tout entier dans la journée. Théocrite parle de l'*Athlète* Egon, qui mangeoit lui ſeul, ſans s'incommoder, 80 gâteaux.

Ils étoient auſſi grands dormeurs qu'ils étoient grands mangeurs. *Voyez* Platon, *De Rep. L. III.* Galien, *ad Thraſyb. C. 37, & in Protrept. C. II.*

Malgré les excès qu'ils faiſoient de nourriture, ſaint Paul & les anciens s'accordent à louer leur tempérance. 1°. Parce qu'on les contenoit dans une exacte tempérance à l'égard du vin & des femmes. 2°. Peut-être auſſi à raiſon de la ſimplicité dans le choix & la préparation des alimens. Et 3°. enfin à cauſe de l'uſage modéré qu'ils en faiſoient, lorſqu'ils étoient ſur le point d'entrer en lice.

Ils étoient d'une patience opiniâtre à ſouffrir les fatigues & les coups. Sénèque, *Ep. 78 & 80.* Eurydamus de Girens, au rapport d'Ælien, *Var. Hiſt. L. X. C. 19*, ayant eu quelques dents fracaſſées dans un combat à coups de poing, les avala pour en dérober la connoiſſance à ſon adverſaire, & le vainquit. Les chaleurs qu'il leur falloit eſſuyer, ne mettoient pas leur patience à une moindre épreuve. Cic. *De Clar. Orat.* Ælien, *Var. Hiſt. L. IV. C. 15.* Il y avoit pourtant des *Athlètes* délicats, qui ſe contentoient de s'exercer à couvert dans les Gymnaſes & dans les Paleſtres.

La nature des exercices athlétiques, la chaleur du climat, & la ſaiſon où l'on faiſoit ces jeux, les obligeoient de combattre nus. Ils avoient néanmoins une eſpèce de ceinture, de tablier, ou d'écharpe, dont on attribue l'invention à Paleſtre, fils de Mercure. On voit cet uſage dans Homère, *Iliade, XXIII, v. 683*, & *Odyſſ. L. XVIII, v. 65*. Cette coutume, ſelon Denys d'Halicarnaſſe, *L. VII*, n'eut cours chez les Grecs que juſqu'à la XVe Olympiade, que les Lacédémoniens, ſelon Thucidide, commencerent à s'affranchir de cette ſervitude. L'écharpe d'un certain Orſippe s'étant déliée au milieu de ſa courſe, ſes pieds s'y embarraſſerent; il tomba & ſe tua, ou du moins il fut vaincu; ce qui donna lieu de régler qu'à l'avenir les *Athlètes* combattroient ſans écharpe.

La nudité des *Athlètes* facilitoit l'uſage des onctions deſtinées à communiquer aux parties du corps toute la ſouplеſſe qui leur étoit néceſſaire, & à ſoulager la laſſitude. On employoit d'ordinaire à ces onctions l'huile, ou ſeule ou mêlée avec une certaine quantité de cire & de pouſſière, ce qui formoit une eſpèce d'onguent qui s'appeloit *Ceroma*. On donnoit auſſi quelquefois ce nom au lieu où les *Athlètes* ſe faiſoient oindre, appelé communément *Eleotheſion Alipterion*, & *Unctuarium*, Plin. *Hiſt. Nat. L. XXXV, C. 2.* Ces onctions étoient particulièrement pour les Lutteurs & les Pancratiaſtes. Ils ſe faiſoient oindre par les Officiers ou Valets de Paleſtre, nommés *Aliptæ*, *Unctores*. Et quelquefois ils ſe rendoient eux-mêmes mutuellement ce ſervice. Pour rendre ces onctions plus efficaces, on conſeilloit aux *Athlètes* qui ſe faiſoient huiler & frotter, d'oppoſer au mouvement de main qui faiſoit cette fonction toute la force & toute la roideur de leurs muſcles, en retenant même leur haleine. Plutarq. Les *Athlètes*, après s'être huilés, s'enduiſoient quelquefois de la boue qui ſe trouvoit dans la Paleſtre. Le plus ſouvent ils ſe couvroient de ſable & de pouſſière, ſoit en s'y roulant eux-mêmes, ſoit en ſe faiſant ſaupoudrer par un autre, dans le lieu nommé pour cette raiſon Κονίστρα, ou Κονιστήριον. Et l'on prétend qu'ils ne ſe couvroient ainſi de pouſſière, que pour donner plus de priſe à leurs antagoniſtes, & que c'eſt de-là que cette pouſſière avoit pris le nom d'ἄφη, qui ſignifie l'action de prendre, de ſaiſir, d'empoigner, de *happer*, verbe qui peut-être vient de-là. C'étoit un préliminaire ſi eſſentiel à la lutte & au pancrace, que les Grecs diſoient d'un *Athlète* qui gagnoit le prix ſans combattre, qu'il avoit vaincu ſans pouſſière; c'eſt-à-dire, ſans travail & ſans peine.

Au ſortir du combat on frottoit les *Athlètes*, & on les huiloit de nouveau. Ils prenoient auſſi le bain; tout cela pour les délaſſer, & réparer les forces que ces exercices violens épuiſoient. Cela s'appeloient ἀναθέματα, *pancement poſtérieur*, ou *qui ſuccède aux exercices.*

Pour être admis aux combats publics & ſolennels des jeux, il falloit s'enrôler ſous la conduite des maîtres de la Paleſtre, pour y obſerver pendant dix mois conſécutifs les lois athlétiques, & ſe perfectionner par un travail aſſidu dans tous les exercices qui devoient mériter aux vainqueurs le prix qu'on leur deſtinoit. Ces exercices préliminaires ſe faiſoient dans les Gymnaſes publics, en preſence de tous ceux que la curioſité ou l'oiſiveté conduiſoit à cette ſorte de ſpectacle. Lorſque la célébration des jeux Olympiques approchoit, on redoubloit les travaux des *Athlètes* qui devoient y paroître, & on les exerçoit dans Elide même pendant trente jours. *Voyez* Pierre Dufaur dans ſon Agoniſtique, *L. I. C. 32. Liv. III. C. 10, 11 & 15.*

Les Officiers qui avoient le gouvernement des *Athlètes*, étoient le Gymnaſiarque, le Xyſtarque, les Epiſtates, le Pædotribe, le Gymnaſte, les Aliptes & Iatraliptes; noms que nous expliquerons chacun en leur place.

Les Etrangers chez les Grecs n'étoient point reçus parmi les *Athlètes*, non plus que les gens d'une naiſſance obſcure ou équivoque, & ceux dont les mœurs n'étoient pas bonnes. Il falloit auſſi être libre, & les Eſclaves étoient exclus des jeux. C'eſt le ſentiment de Dufaur, dans ſon Agoniſtique, *Liv. III. C. 17.* Mercurial dans ſa Gymnaſtique, *L. I. C. 3*, & *I. II. C. 10*, prétend que les Eſclaves n'étoient pas abſolument exclus de tous les combats Gymniques; qu'on leur permettoit de diſputer le prix de la courſe à pied. Les Romains le leur permirent, au moins ſous les Empereurs. Les Grecs ſe relâcherent auſſi alors; & ils y admirent des Affranchis. Au reſte, dès l'origine même de ces jeux, il ne fut pas néceſſaire d'être d'un rang illuſtre pour entrer dans la lice. Pourvû qu'un *Athlète* fût né d'honnêtes parens, la plus vile profeſſion ne l'excluoit point, & Corèbe, le premier qui combattit aux jeux Olympiques, n'étoit qu'un ſimple cuiſinier, au rapport d'Athénée, *L. IX. C. 7.* Ceux qui faiſoient les perquiſitions néceſſaires pour s'aſſurer de la naiſſance & des mœurs des *Athlètes*, étoient ceux qu'on appeloit *Agonothètes*, *Athlothètes* & *Hellanodiques.* Ces Juges expoſoient à l'*Athlète* les conditions ſous leſquelles on l'admettoit. Enſuite on paſſoit en revue les *Athlètes.* Un Héraut élevant la main pour impoſer ſilence au peuple, la mettoit enſuite ſur la tête de l'*Athlète*, & le promenant dans toute l'étendue du Stade, il demandoit à haute voix ſi perſonne n'accuſoit cet *Athlète* d'aucun crime, s'il étoit irréprochable dans ſes mœurs; s'il n'étoit ni eſclave ni voleur, *&c.* C'eſt ainſi que nos anciens Chevaliers devoient être gens ſans reproche. Outre cela, à Olympie on faiſoit prêter ſerment aux *Athlètes*, & jurer, 1°. Qu'ils s'étoient ſoumis pendant dix mois à tous les exercices & à toutes les épreuves de l'inſtitution athlétique: 2°. Qu'ils obſerveroient très-religieuſement toutes les lois preſcrites dans chaque ſorte de combat, & qu'ils ne feroient rien contre le bon ordre & la police établie dans les jeux. Ce ſerment ſe prêtoit devant la ſtatue de Jupiter, érigée dans le Sénat des Eléens. Les Hellanodiques faiſoient encore jurer le ſecond article aux peres des *Athlètes*, pour plus grande précaution. Les Agonothètes écrivoient le nom & la patrie des *Athlètes* qui s'engageoient; & à l'ouverture des jeux, un Héraut liſoit publiquement ces noms. On faiſoit la même choſe pour ceux qui diſputoient le prix de Muſique. Les *Athlètes* de réputation n'étoient pas obligés de ſe trouver préſens pour ſe faire inſcrire: il ſuffiſoit pour eux d'avertir les Agonothètes par lettres ou autrement; mais il falloit qu'ils ſe trouvaſſent exactement, comme les autres, au rendez-vous à certain jour marqué; faute de quoi on leur donnoit l'excluſion.

Le jour des jeux, quand les *Athlètes* étoient aſſemblés, & après que le Héraut avoit proclamé leurs noms, on régloit au ſort le rang de chacun des *Athlètes* qui devoient concourir pluſieurs enſemble, comme dans la courſe à pied & la courſe des chars, *&c.* Dans la lutte, le pugilat & le pancrace, où l'on ne combattoit

que

que deux à deux, on appatioit les combattans au ſort. Quand le nombre étoit impair, celui qui n'avoit point d'antagoniſte, s'appeloit Ἔφηβος, *Ephédre*, & on le réſervoit pour combattre le vainqueur; mais s'il y avoit pluſieurs couples de combattans, on ne ſait point quel étoit le vainqueur que l'Ephédre combattoit: peut être le tiroit-on au ſort: peut être étoit ce celui dont la lettre aprochoit le plus de celle qu'avoit amenée l'Ephedre: peut-être auſſi les vainqueurs combattoient ils les uns contre les autres, juſqu'à ce qu'un d'eux reſtât victorieux, & que c'étoit celui la qui combattoit contre l'Ephédre.

Après avoir tiré les *Athlètes* au ſort, on les encourageoit par quelque exhortation vive, que leur faiſoient les Agonothètes ou les Gymnaſtes. Cette coutume étoit fort ancienne, & l'on en trouve quelques veſtiges dans Homère. *Iliad. XXIII. v. 681.* Après ces exhortations, on donnoit le ſignal des combats, & les *Athlètes* entroient en lice. La fraude, l'artifice, la ſupercherie & la violence outrée, étoient bannies de ces combats; mais l'adreſſe, la ſubtilité, la fineſſe, l'induſtrie y étoient permiſes. On puniſſoit ſévèrement ceux qui contrevenoient aux lois athlétiques. C'étoit l'office des Maſtigophores, ou Porte-verges, qui par ordre des Agonothètes, ou même à la prière du peuple, frappoient de verges les contrevenans. La colluſion ſur-tout entre les combattans étoit ſévèrement reprimée. Dans Homère les combattans invoquent les Dieux avant le combat. On en infére que c'étoit une coutume que le déſir de vaincre, plutôt que la loi, avoit introduite.

Les récompenſes qui ſoutenoient les *Athlètes* dans les travaux pénibles & rebutans auxquels ils s'aſſujetiſſoient, étoient d'abord les acclamations dont les ſpectateurs honoroient leur victoire. C'étoit un ſignal qui leur annonçoit le prix qu'ils alloient recevoir & les honneurs qui les attendoient. Ces prix ont varié ſelon les temps & les lieux. Cette diverſité de récompenſes introduiſit chez les Grecs la diſtinction générale qu'ils faiſoient entre les jeux qu'ils nommoient θεματικοὺς, ou ἀργυρίτας ἀγῶνας, & ceux qu'ils appeloient στεφανίτας.

Dans les premiers on propoſoit pour prix diverſes choſes qui pouvoient s'échanger pour de l'argent; dans les derniers on ne diſtribuoit que des couronnes. On donnoit des jeux de la première eſpèce dans pluſieurs lieux de la Grèce, au rapport de Pindare, comme à Lacédémone, à Thebes, à Sicyone, à Argos, à Tégée, *&c.* Il ſemble même que les plus anciens jeux dont nous ayons connoiſſance, aient été de cette eſpèce. Tels furent ceux qui accompagnerent les funérailles de Patrocle & d'Anchiſe dans Homère & dans Virgile. Les prix propoſés dans ces jeux conſiſtoient en eſclaves, en chevaux, en mulets, en bœufs, en vaſes d'airain avec leurs trépieds, en coupes d'argent, en vêtemens, en armes, & en argent monnoyé. Il y avoit deux ou trois prix pour chaque exercice, & dans Homère l'on en voit autant que de champions, à l'exception du palet; deſorte que les Vaincus même avoient leur récompenſe.

Les jeux où il n'y avoit que des couronnes à gagner, étoient les plus célèbres de la Grèce, & ceux qui acquéroient aux *Athlètes* le plus de réputation. Aux jeux Olympiques, les vainqueurs remportoient une couronne d'olivier ſauvage; une de pin aux Iſthmiques; une d'ache aux Néméens; aux Pythiens une de laurier. Mais il y eut en cela des changemens. Muret, *Var. Lect. XV. C. 7*, ſoutient qu'aux jeux Olympiques on diſtribuoit autrefois des couronnes d'or, ce qu'il prouve par Pindare, *Olymp. VIII. Str. I*, & par Corn. Népos, dans la vie d'Alcibiade. Dans ces mêmes jeux les couronnes deſtinées aux vainqueurs étoient expoſées ſur des trépieds de bronze, & même dans la ſuite ſur des tables d'or & d'ivoire, & ſur des baſſins que l'on gardoit encore du temps de Pauſanias dans le tréſor d'Olympie. Et cela ſe voit auſſi ſur pluſieurs médailles. Aux jeux Iſthmiques on paſſa des couronnes de pin à celles d'ache ſec, que l'on quitta pour reprendre les premières. On employa d'abord aux jeux Pythiens les couronnes de chêne, s'il en faut croire Ovide, *Met. L. I. v. 448*; au contraire Lucien ne parle que des fruits conſacrés à Apollon. Saint Chryſoſtome avance qu'aux jeux Olympiques on couronnoit de laurier les *Athlètes* victorieux; mais ou il étoit mal inſtruit, ou il s'eſt gliſſé quelque faute dans ſon texte, comme l'a remarqué Dufaur. *Agoniſt. L. II. C. 22.*

C'étoit ordinairement l'Agonothète qui diſtribuoit les couronnes: un Héraut les mettoit ſur la tête des *Athlètes* victorieux, & cela ſe faiſoit dans l'endroit même où l'on avoit combattu. Quelquefois le vainqueur enlevoit la couronne du lieu où elle étoit ſuſpendue, & s'en couronnoit lui même. Quelquefois certains *Athlètes* étonnoient tellement par leur extérieur avantageux, que faute d'antagoniſtes, ils étoient couronnés ſans combattre. En certaines occaſions on accordoit cet honneur aux *Athlètes* même vaincus ou morts dans le combat. *Voyez* Pauſanias, *Arcad. C. 40.* Philoſtr. *Icon. Liv. II. Icon. 6.*

Les couronnes que l'on diſtribuoit aux *Athlètes* vainqueurs, étoient accompagnées de palmes qu'ils recevoient & qu'ils portoient de la main droite. C'étoit un ſecond prix qui ſe donnoit dans tous les jeux de la Grèce; & l'on voit en effet des palmes ſur les médailles qui repréſentent des jeux. Elles étoient expoſées ſur la table dont nous avons parlé, dans une eſpèce d'urne.

Comme un *Athlète* pouvoit être victorieux plus d'une fois en un ſeul jour, il pouvoit y remporter auſſi pluſieurs couronnes & pluſieurs palmes. Pauſanias, *Eliac. L. II. C. 25*, fait mention de pluſieurs *Athlètes* qui avoient eu cette gloire.

La diſtribution des couronnes & des palmes étoit une des principales fonctions des Magiſtrats prépoſés aux jeux. A Olympie ſur tout, les Hellanodiques ſe piquoient d'une incorruptibilité à l'épreuve de tout. Néanmoins quelque déférence que l'on eût pour leur jugement, il arrivoit quelquefois tel incident qui obligeoit les *Athlètes* d'en appeler au ſénat d'Olympie, qui jugeoit ſouverainement ces ſortes d'affaires agoniſtiques. *Voyez* Pauſanias, *Eliac. L. II. C. 3.*

Auſſi-tôt que l'*Athlète* victorieux avoit reçu la couronne & la palme, & qu'il s'étoit revêtu d'une robe de fleurs, un Héraut précédé d'un trompette conduiſoit le vainqueur dans tout le Stade, & proclamoit à haute voix ſon nom & ſon pays. Les ſpectateurs redoubloient leurs acclamations; ils jetoient des fleurs au victorieux, & lui faiſoient de petits préſens pour lui marquer la part qu'ils prenoient à ſa victoire, & le gré qu'ils lui ſavoient du ſpectacle qu'il venoit de leur donner. Ces préſens conſiſtoient en chapeaux, en ceintures ou écharpes, quelquefois en argent, & en toute autre choſe: mais ces gratifications n'étoient jamais capables de les enrichir.

Ce premier triomphe étoit ſuivi de celui qui les attendoit à leur retour dans leur pays. Le vainqueur y étoit reçu aux acclamations de ſes compatriotes qui venoient au devant de lui. Revêtu des marques de ſa victoire, & monté ſur un char à quatre chevaux, il entroit dans la ville, non par la porte, mais par une brèche que l'on faiſoit au rempart. On portoit des flambeaux devant lui, & il étoit ſuivi d'un nombreux cortége qui honoroit ſa pompe. Les jeux qui procuroient cet honneur, étoient appelés *Iſélaſtiques*. Voyez *ce mot.*

La cérémonie du triomphe Athlétique ſe terminoit preſque toujours par des feſtins. Il y en avoit de deux ſortes; les uns ſe faiſoient aux dépens du public; les autres, aux dépens des particuliers. Les premiers étoient en uſage à Olympie, où les *Athlètes* victorieux étoient anciennement traités dans le Prytanée, ou Maiſon de Ville, tout le reſte du temps que duroient les jeux Olympiques. *Voyez* Pauſanias, *Eliac. I. I. C. 15.* Athénée, Deipſoph. *L. VI. C. 8.* Les particuliers qui régaloient l'*Athlète* victorieux, étoient ſes amis. Les *Athlètes* de diſtinction & qui ſe piquoient de généroſité, régaloient à leur tour non-ſeulement leurs parens & leurs amis, mais ſouvent une partie des ſpectateurs. Alcibiade & Léophron régalerent même toute l'aſſemblée.

Un des premiers ſoins des *Athlètes*, après leur victoire, étoit de s'acquitter des vœux qu'ils avoient faits aux Dieux pour obtenir la victoire, & qui conſiſtoient

à consacrer dans leurs temples, des statues, des boucliers & d'autres offrandes de prix.

Ils avoient plusieurs privileges, dont ils jouissoient après leur victoire. 1°. La préseance aux jeux publics. 2°. Chez les Lacedémoniens ils combattoient aux côtés du Roi dans les expéditions militaires. 3°. Ils étoient nourris le reste de leur vie aux dépens de leur patrie. *Dionys. Halicar. Hort. ad Athlet.* Solon avoit assigné 500 drachmes de pension a chaque *Athlète* victorieux. 4°. Ils étoient exempts de toute charge & de toute fonction civile. 5°. On écrivoit leurs noms dans les Archives publiques : on désignoit les Olympiades par le nom du victorieux. Les Poëtes faisoient des piéces en leur honneur ; on leur érigeoit des statues, & on faisoit des inscriptions pour éterniser la mémoire de leur victoire. 6°. Enfin on leur prodiguoit même les honneurs divins, & tous les soins des Hellanodiques ne suffisoient pas à réprimer ces excès, & l'extrême penchant que les peuples avoient a mettre au nombre des Dieux ces *Athlètes* vainqueurs, & c'étoit là comme le comble de la gloire athletique. Hérodote en rapporte un exemple, *L. V. C. 47.* On en trouve un second exemple dans Pline, *Hist. nat. L. VII. C. 47*, & un troisiéme dans Pausanias, *Eliac. L. II. C. 11*, & l'oracle même de Delphes s'en méla dans le second exemple.

Ce n'est pas seulement des hommes faits qui entroient dans la lice : dès la 37e Olimpiade on avoit établi à Olympie des prix pour la course & la lutte des enfans *athlètes* ; ce qu'on étendit au Penathle dans la 38e, au Pugilat dans la 41e, & au Pancrace dans la 145e. Mais les Eléens retranchèrent bientôt ce dernier combat, & le Penathle pour les enfans. Il étoit rare que ceux qui avoient remporté le prix dans leur jeunesse, le remportassent quand ils étoient hommes faits ; & Aristote remarque, *Polit. L. VIII. C. 4*, qu'a peine en pouvoit-on compter deux ou trois à qui la nature eût accordé cet avantage.

ATHLÈTE se dit figurément des héros qui ont combattu pour leur patrie, ou pour la Foi. Les *Athlètes* de la République. Les *Athlètes* de l'Evangile. De quel horreur n'auroit-on pas jugé dignes ces incomparables *Athlètes* de la Foi ? MAUCROIX. Boileau a dit en parlant d'un jeune Avocat :

Quand la première fois un Athlète *nouveau*
Vient combattre en champ clos aux joûtes du Barreau.

Il se dit encore figurément des hommes forts & robustes, adroits aux exercices du corps. C'est un vrai *Athlète*, un corps d'*Athlète*.

Ce mot vient d' ἆθλος, en grec, ἀθλέω, *certo pugno*, ou plutôt, *luctor.*

ATHLÉTIQUE. s. f. Gymnastique, Agonistique. L'art, la profession des Athlètes. *Athletice.* La Gymnastique se désignoit par differens noms. On l'appeloit *Athletique.* BURETTE, *Acad. des B. L.* Entre ceux qui ont décrié l'*Athlétique*, il y en a peu qui l'aient attaquée aussi vivement & aussi solidement que Galien. Ce Médecin ne lui fait pas l'honneur de lui donner place parmi les beaux arts, il lui dispute même le nom de Gymnastique, qu'elle n'a usurpé, selon lui, que pour s'introduire plus facilement dans le monde, à la faveur de ce titre spécieux. La santé ne pouvoit manquer de recevoir un notable préjudice du régime outré de l'*Athletique.* ID.

ATHLÉTIQUE. adj. m. & f. Qui concerne les Athlètes. Les couronnes *athlétiques* étoient destinées à couronner ceux qui remportoient le prix aux jeux publics. Hippocrate regardoit l'embonpoint *athlétique*, comme un état fort périlleux. BURETTE. Les lois *athlétiques.* Les coutumes *athletiques.*

ATHLONE. Ville d'Irlande. *Athlona.* Elle est sur le Shannon, qui la sépare en deux en sortant du lac de Rée. Elle est la capitale du comté d'*Athlone.*

ATHLOTHÈTE. s. m. C'est un synonyme d'Agonothète. Il signifie proprement celui qui proposoit & qui distribuoit les prix aux vainqueurs dans les jeux sacrés.

Il vient du grec Ἀθλοθέτης, composé du grec ἆθλον, *prix, récompense*, & de θέτης, dans la même signification, que l'on peut voir dans l'article d'Agonothète. *Voyez* AGONOTHÈTE & HELLANODIQUE. C'est la même chose. L'Académie des Belles Lettres se sert de ces mots, *T. I. Mem., p. 242 & suiv.*

ATHMATHA, Ville de la tribu de Juda. *Jos. XV. 54. Athmatha.*

ATHMOSPHÈRE. *Voyez* ATMOSPHÈRE.

ATHOL. Province d'Ecosse. *Atholia.* Le comté d'*Athol.* Il est au milieu de l'Ecosse, & est environné des comtés de Radenoc, de Gowree, de Stahterne, de Broad Albain, & de Loquabyr. L'*Athol* est baigné par le Tay, le Garry, & d'autres rivières moins considerables, & cependant mal cultivé & mal peuplé, parce qu'il est plein de montagnes, de lacs, & de bois, restes de la forêt Calédonienne.

☞ ATHOR. s. f. Terme de Mythologie. *Voy.* ATHYR.

ATHOS. *Athos.* Montagne de Macédoine, qui s'avance dans l'Archipel en forme de Presqu'île, entre le golfe de Contessa & celui de *Monte-Santo*, qui est le nom que les Grecs donnent aujourd'hui à cette montagne, Ἅγιον ὄρος qu'ils prononcent Ἄγιον ὄρος, d'où les Turcs ont fait le nom qu'ils lui donnent, *Agionoroz.* Elle a environ dix lieues de circuit ; son isthme n'a qu'une demi-lieue. Xercès le perça pour y faire passer sa flotte. Son sommet est si haut, qu'il s'éléve au dessus de la region où se forment les pluies. Aujourd'hui elle n'est habitée que par des Caloyers. Ils y ont vingt-quatre Monastéres, qui renferment plus de 5000 Moines. MATY. Quelques Auteurs, & entre autres Bellonius, ont traité de fable la fosse de Xercès, parce qu'ils n'en ont point trouvé de vestiges ; mais il n'est point étonnant qu'il n'en reste point depuis tant de siécles. On en voyoit encore au temps d'Elien. *Voyez Liv. XIII. De Animal. c. 20.* Le Pere Montfaucon a donné à la fin de sa Palæographie une description des Monastéres du mont *Athos.*

Stésicrate, ou selon Vitruve, Dinocrate, proposa à Alexandre de lui faire une statue du mont *Athos.*

*Je veux qu'*Athos, *ce mont qui caché dans les cieux,*
Lève au-dessus des vents son front audacieux,
Imitant par mon art les traits de ton visage,
d'un heros immortel soit l'immortelle image.
LE P. CHOMEL *Jésuite*
Traduction d'une pièce du Père Commire sur ce dessein de Stésicrate.

Les habitans de l'île de Stalimène confirmèrent à M. Duloir que l'ombre du mont *Athos* s'étend jusqu'à leur île, quand le soleil se couche, quoiqu'il en soit éloigné de 35 ou 40 milles. DULOIR. *p. 298.*

☞ ATHY. Ville d'Irlande, dans la province de Leinster, au comté de Kildare, à douze milles au Sud de Kildare, sur le Barow.

ATHYR. s. m. *Athyr.* Nom d'un mois Egyptien qui répond à-peu-près à notre mois de Novembre. ☞ Il est ainsi nommé de Vénus qu'ils appellent *Athor.*

ATHYTE. s. m. ou adj. pris substantivement. *Athyton.* Sacrifice sans victime. Lucien les appelle ἀκαπνόθυτα, *sacrifices sans fumée.* C'étoient ceux des pauvres qui n'avoient pas le moyen d'offrir des victimes. ☞ Ce mot est grec. ἄθυτα, composé d'ἀ privatif, & de θύω, j'immole.

A T I.

☞ ATI, ou ATY. Petit canton d'Afrique, en Guinée, au pays nommé *la Côte d'Or*, au nord de Fantin.

ATIBAR. s. m. Nom que les habitans du royaume de Gogo en Afrique, donnent à la poudre d'or. C'est de ce mot que les Européens, sur-tout les François, ont composé le mot de *tibir*, qui veut dire poudre d'or, parmi ceux qui en font le commerce.

ATIENZA. Ville de la vieille Castille, province d'Espagne. *Atientia.* Elle est aux confins de la Castille nouvelle, entre Siguença & Borga d'Osma.

La Sierra d'*Atienza* sont de hautes montagnes voi-

ſines de cette ville, dont elles prennent le nom, & qui ſont une partie de celles que les Anciens appeloient *Idubeda*.

ATINA. *Monte di Atina*. C'eſt l'*Hymettus* des Anciens. *Hymetto*. Parce qu'il eſt près d'Athènes, on l'appelle *Mont d'Athènes*.

ATINO. *Atino* en Grèce, *Atinium*, *Etinium*, *Athenaum*, eſt un bourg ſitué aux confins de la Theſſalie & de la Macedoine. *Atino* au royaume de Naples, *Atina*, eſt une ville autrefois epiſcopale, au nord d'Aquin, dans la terre de Labour.

ATINTER. v. a. Vieux mot qui ſignifie, parer, orner; & il ſe diſoit particulièrement des épouſées. *Ornare*, *adornare*. Cette femme eſt toujours *atintée* comme une épouſée. ☞ Il ſe dit encore dans le diſcours familier, d'une femme parée avec trop d'affectation.

ATINTE, EE. part.

ATITLAN. *Voyez* AMITTAN.

ATITRER. *Voyez* ATTITRER.

A T L.

ATLANTES. ſ. m. Nom que les Grecs donnoient aux figures qui portoient des fardeaux dans l'architecture. On le trouve auſſi dans la baſſe latinité pour colonnes. Voyez *Act. Sanct. Bened. ſæc. III, p. 183*. Voyez ATLAS.

ATLANTIDE. *Atlantis*. Quelques Anciens ont parlé de ce pays, & en ont dit même pluſieurs particularités, ſans qu'il nous ſoit plus connu pour cela. Platon eſt celui qui l'a décrit plus diſtinctement & plus en détail dans ſon Timée & dans ſon Critias. Voici en peu de mots ce qu'il en dit. L'*Atlantide* étoit une très-grande île de l'Océan occidental, ſituée devant ou vis-à-vis le détroit d'Hercule, que nous appelons aujourd'hui *Détroit de Gibraltar*. De cette île on paſſoit aiſément dans d'autres, qui étoient vis-à-vis un grand continent, beaucoup plus étendu que n'eſt l'Europe & l'Aſie. Neptune s'étoit établi dans cette île; il la partagea entre ſes dix enfans. Le dernier eut en partage l'extrémité de l'île nommée *Gadir*, qui dans la langue naturelle de ces peuples ſignifie *Un pays fertile*, ou *abondant en brebis*. Les deſcendans de Neptune y regnerent de pere en fils pendant pluſieurs ſiècles, l'aîné ſuccédant toujours à ſon pere. Ils occuperent une grande quantité d'autres îles, & paſſant en Europe & en Afrique, ils ſubjuguerent toute la Lybie, juſqu'à l'Egypte, & toute l'Europe, juſqu'à l'Aſie mineure. Enfin cette île fut ſubmergée, & long-temps après la mer étoit encore toute boueuſe en cet endroit-là, c'eſt-à-dire, pleine de vaſe & de bancs.

Rudbecks, Profeſſeur en l'Univerſité d'Upſal, dans un livre intitulé *Atlantica, ſive Manheim*, & imprimé en 1684, prétend que l'*Atlantide* de Platon eſt la Suède, & attribue à ſon pays tout ce que les Anciens ont dit de l'*Atlantide*, ou île Atlantique. Quand on lira le précis que je viens de faire, de ce qu'en dit Platon, on ſera ſurpris que l'on ait pu prendre la Suède pour l'*Atlantide*. Auſſi Rudbeck, quelque plein d'érudition que ſoit ſon livre, a-t-il paſſé dans le Nord même pour un viſionnaire en ce point. D'autres ont cru que l'*Atlantide* étoit l'Amérique; mais ce que Platon dit de cette île n'y peut convenir. L'Amérique eſt bien plutôt ce grand & vaſte continent qui étoit au-delà de l'*Atlantide*, & des autres îles dont parle Platon. Beeman, dans ſon *Hiſt. des îles, ch. 5*, a penſé bien plus ſenſément que Rudbecks, quand il dit que l'*Atlantide* étoit une grande île qui s'étendoit des Canaries aux Açores, & que ces îles en ſont les reſtes que la mer n'a pas engloutis.

Quelques uns diſent *Atlantique*, *atlantica*, au lieu de *Atlantide*, qui paroît meilleur. On dit auſſi l'île *Atlantique*, *Atlantica inſula*. Elle prit ce nom d'*Atlas*, fils aîné de Neptune, qui y régna après ſon pere. *Voyez* Platon aux endroits que j'ai cités.

Les Arabes parlent d'une île ſèche, ou plutôt d'une île continent, qu'ils nomment *Gezirat Kheſchk*. Cette île ſèche, qui peut paſſer pour continent, eſt ſituée, ſelon les Muſulmans, au-delà du mont Caf, & eſt, pour ainſi dire, un monde ſéparé du nôtre, qu'ils appellent auſſi *Agiaib al makhloucat*, les merveilles de la nature. On ne peut douter, dit M. d'Herbelot, que cette île ne ſoit l'île *Atlantique*, ou *Atlantide* de Platon, au-delà du mont Atlas, qui eſt appelé par les Orientaux *Caf*. On eſt auſſi perſuadé, continue-t-il, que cette île *Atlantique* eſt l'Amérique, à laquelle le titre d'*Agiaib al makhloucat*, ou merveilles du monde, convient fort bien. Ainſi l'on voit que ce nouveau monde n'a pas été entièrement inconnu aux Anciens. Le même Auteur dit ailleurs, que les Géographes Orientaux, qui parlent de cet autre monde, qu'ils appelent la Merveille des créatures, n'en parlent qu'avec beaucoup d'obſcurité, & de la même manière que Platon a parlé de l'île *Atlantique*.

ATLANTIDES. ſ. f. Terme de Mythologie. *Atlantides*. C'eſt le nom que les Poëtes donnent à la conſtellation qu'on appelle autrement *Vergilies*, *Vergiliæ*, compoſée de pluſieurs étoilles, dont cinq ſont appelées *Hyades*, & les autres *Pléiades*. On les nomme *Atlantides*, parce que les Poëtes les font filles d'Atlas, & de Pleïone, fille de l'Océan & de Téthys.

ATLANTIQUE. adj. m. & f. *Atlanticus*. L'île *Atlantique*, *inſula Atlantica*, eſt l'Atlantide dont nous venons de parler. La mer ou plutôt l'Ocean *Atlantique*, *Oceanus Atlanticus*, eſt, ſelon les Anciens, la vaſte mer qui entoure tout le continent d'Europe, d'Aſie & d'Afrique. *Voyez* Platon dans *le Critias*, Cicéron dans le *ſonge de Scipion*, & Macrobe ſur cet ouvrage de Cicéron, *Liv. II, ch. 9*. Mela, *Liv. I, ch. 3 & 5, & Liv. III, ch. 10*, n'appelle *Océan Atlantique*, que la partie de cet Océan qui eſt à l'Occident de notre continent, c'eſt à dire, de l'Europe & de l'Afrique. Pline ne ſemble pas lui donner plus d'étendue, *Liv. VI, ch. 31*. *Voyez* encore Solin, *ch. 56*, & les notes de Saumaiſe. Aujourd'hui les Géographes ne donnent pas toujours la même etendue à l'Océan *Atlantique*. Quelquefois ils n'y renferment que la mer d'Eſpagne, celle des Canaries & du Cap vert, depuis le Cap de Finiſterre juſqu'à celui de Sierra Liona. D'autrefois ils y renferment tout l'Océan, qui eſt entre l'Europe & l'Afrique d'un côté, & de l'autre l'Amérique, & entre le cercle du pôle arctique & la ligne équinoctiale. L'Ocean *Atlantique*, ſi l'on en croit Platon dans ſon *Critias*, a pris nom auſſi bien que l'Atlantide, d'*Atlas*, fils aîné de Neptune, qui régna dans l'Atlantide, comme nous l'avons dit. Pline, *Liv. V, ch. 1*, dit que c'eſt du mont *Atlas*.

ATLAS. ſ. m. *Atlas*. Terme de Mythologie. *Atlas*, fils de Jupiter & de Climene, & frere de Prométhée, fut roi de Mauritanie, ſelon la fable. Heſiode, *Theog. v. 509*, dit qu'il étoit fils, non pas de Jupiter, mais de Japhet & de Climene. L'Oracle l'ayant averti qu'il ſe donnât de garde d'un fils de Jupiter, il ne recevoit aucun étranger chez lui. Perſée, indigné de cela, lui préſenta la tete de Méduſe, & le changea en montagne. Ovide, *Métam. Liv. IV, v. 656*. On dit qu'*Atlas* portoit le ciel ſur ſes épaules, ou parce qu'*Atlas* étoit un grand Aſtronome, qui trouva le premier l'uſage & l'invention de la ſphère; ou parce que la montagne dans laquelle on dit qu'il fut changé, eſt très-haute, & ſemble toucher le ciel de ſa cime. S. Aug. *de Civ. Dei Lib. XVIII, cap. 8*, & Diodore de Sicile, *Liv. III, chap. 6*. Pline, *Liv. II, ch. 8*. Diodore le fait fils du Ciel, frere de Saturne, & grand-pere de Mercure; & il dit qu'il montoit ſouvent ſur la montagne qui porte ſon nom, pour obſerver les aſtres, & que c'eſt là ce qui a donné occaſion à la fable. D'autres diſent qu'*Atlas* ne fut point l'inventeur de la ſphère, comme Pline le prétend, puiſque ce fut Archimède qui la trouva; mais qu'il découvrit le premier que le monde étoit une ſphère. Servius, ſur le VIIIe Livre de l'Enéide, diſtingue trois *Atlas*, l'un de Mauritanie qui eſt le plus célèbre; un autre d'Italie pere d'Electre; & un troiſième roi d'Arcadie, pere de Maïa qui fut mere de Mercure. Apollodore donne auſſi lieu de diſtinguer ces trois *Atlas*. Alexander Polyhiſtor a cru que cet *Atlas* étoit Enoch, qui

fut, selon lui, l'inventeur de la science des Cieux & des Astres.

Guido Bentivoglio avoit pour devise un *Atlas* portant le ciel, avec ce mot, *Majus opus*, pour marquer que ce qu'il entreprenoit, etoit quelque chose de plus important que l'emploi d'*Atlas*.

ATLAS *en Géographie*. Montagne. Le mont *Atlas* est une haute montagne de l'Afrique, Pomponius Mela *Liv. III, ch. 10*. Pline, *Liv. V, Hist. Nat. ch. 1*. Lucain, *Liv. IX, Pharf. v. 654*, le mettent sur la côte occidentale d'Afrique. Les mêmes Auteurs disent qu'il est si haut, que les nuées empêchent qu'on ne voie sa cime, qui s'éleve plus haut que la region où elles se forment; & à voir la manière dont ils la décrivent, le mont *Atlas* n'étoit chez les Anciens, qu'une seule montagne qui s'élevoit en cone jusqu'au-dessus des nuées. C'est l'idée que Mela nous en donne à l'endroit que j'ai cité. En dépit de tous ces Auteurs, Rudbecks, médecin Suédois, qui fit imprimer, les origines ou les antiquités de Suède, sous le titre d'*Atlantica*, prétend qu'il faut chercher en Suède le mont *Atlas*. Il se fonde sur un passage d'Apollodore, qui dans son second livre dit que les pommes des Hespérides n'étoient pas en Lybie, comme quelques-uns le croyoient, mais sur l'*Atlas* qui est dans les Hyperboréens: paroles qui montrent qu'Apollodore s'éloigne du sentiment commun, sans en apporter la moindre raison. Il se fonde en second lieu sur ce que Virgile met l'essieu du ciel sur les épaules d'*Atlas*, comme si l'essieu du ciel, en langage de Poëte, étoit autre chose que le ciel. 3°. Il confirme la conjecture par cette raison, que les montagnes d'Afrique sont couvertes d'orangers, de citronniers, d'amandiers, de figuiers, & de raisins; au lieu que les Poëtes ne donnent que des pins, des neiges, des glaçons au mont *Atlas*; ce qui s'accorde merveilleusement avec une situation septentrionale. Tout ce raisonnement est d'un homme qui vit dans le Septentrion, qui ne connoit guère les pays du midi: les Pyrénées, les Alpes, l'Apennin, sont souvent couverts de neiges en plein été; & tandis que leur pied est tout couvert d'orangers, de citronniers, de figuiers, *&c.* on ne voit que des pins sur leur sommet. Le Liban, qui est entre le 33 & le 34e degré de latitude septentrionale, c'est-à-dire, à la même hauteur que l'*Atlas* d'Afrique; le Liban, dis je, est toujours couvert de neiges, & ne porte au sommet que des cédres & d'autres semblables arbres, tandis qu'il croît à mi-côte de fort bon vin. Enfin, dans le Pérou, qui est tout dans la zone torride, & dont une partie même est sous la ligne, il y a cependant des montagnes sur lesquelles il neige & il grêle, comme dans les pays septentrionaux. Ainsi ce n'est pas merveille que sur l'*Atlas* & vers le tropique, il y eût des pins, des neiges, & des glaçons. Mais ce qui est plus positif, c'est que tous nos Voyageurs d'Afrique & nos Géographes confirment ce que disent de l'*Atlas* les anciens Poëtes, que ces montagnes sont couvertes de neiges, & que l'hiver y est très-rude & très-long, comme nous allons le dire.

Aujourd'hui le mont *Atlas* n'est pas un seul sommet, mais de grandes & longues chaînes de montagnes; & l'on distingue le grand & le petit *Atlas*. Le grand *Atlas*, *Atlas major*, est une grande chaîne de montagnes, qui s'étend du levant au couchant, entre la Barbarie & le Bildulgérid, depuis le cap de Ger, au royaume de Maroc, jusques aux confins du royaume de Tripoli. Là déclinant vers le midi, elles traversent Bildulgérid, & vont côtoyer le Zaara jusqu'au désert de Barca où elles se terminent. Les hautes croupes de l'*Atlas* sont si élevées, qu'elles sont toujours environnées des nues; aussi sont-elles extrêmement froides & désertes. Il n'y a dans ces montagnes que deux saisons de six mois chacune, l'hiver & l'été. Cela n'est pas particulier au mont *Atlas*; toutes les grandes montagnes situées dans les climats chauds ont la même température d'air. Les neiges & les glaces y entretiennent long temps le froid; mais quand le soleil s'en est approché, & a fondu tout cela, les chaleurs y sont grandes à leur tour, & y durent assez long-temps. MATY. Tout ceci confirme ce que nous avons dit ci-dessus contre l'*Atlas* de Rudbecks.

Le petit Atlas, *Atlas minor*, est une branche du grand *Atlas*, qui s'étend d'Orient en Occident, entre le royaume de Fez, & celui de Maroc: si cependant le petit *Atlas* est l'Anti, il doit s'avancer vers la mediterranée; car c'est là qu'on place le mont Anti. *Voyez* Marmol, *Liv. I, ch. 4, 5, 7*; & Diego de Torrez, *Histoire des Chérifs, ch. 79*.

ATLAS, est aussi, selon Herodote, un nom de fleuve qui sort du mont Amus, & se jette dans le Danube.

ATLAS. s. m. Terme de Médecine, est un nom que quelques-uns donnent à la première vertèbre du cou, qui supporte la tête, par allusion à cette montagne d'Afrique qui est si haute, qu'on croit qu'elle porte le Ciel, & à la fable qui a voulu faire croire qu'*Atlas*, Roi de ce pays-là, portoit le Ciel sur ses epaules, pour figurer que c'etoit un grand Astronome. *Atlas*. L'*Atlas* n'a point d'apophyse épineuse, parce que les mouvemens de la tete ne se font point sur cette vertèbre, mais sur la seconde; & étant obligée de se tourner autant de fois que la tête se meut circulairement, si elle eût eu une apophyse épineuse, elle eût incommodé le mouvement des muscles dans l'extension de la tête. Elle est d'une substance plus déliée & plus dure que les autres vertèbres. Elle en différe encore, en ce que les autres vertèbres reçoivent d'une part, & sont reçues de l'autre: au contraire, celle-ci reçoit par ses deux extrémités; car ces deux éminences de l'occiput entrent dans les deux cavités supérieures, qui font son articulation avec la tête; & en même temps deux autres éminences de la seconde vertèbre entrent dans ses deux cavités inférieures qui les articulent ensemble. DIONIS.

On appelle aussi *Atlas*, un livre de Géographie Universelle qui contient toutes les cartes du monde, comme si on les voyoit du haut de cette montagne, que les Anciens ont cru être la plus haute de la terre; ou plutôt, parce que ce livre porte en quelque sorte tout le monde comme *Atlas*. C'est pour cela qu'à la tête du grand *Atlas* on a mis un *Atlas* qui porte le monde sur ses épaules. Ce grand *Atlas* est un livre imprimé par Blaew en plusieurs grands volumes *in-fol.* qui contient non-seulement toutes les cartes du monde, mais encore des explications de ces cartes, & une Géographie entière. ☞ Outre ces *Atlas* généraux de toutes les parties connues de la terre, il y a des *Atlas* des parties prises séparément, tel est l'*Atlas* de mer, l'*Atlas* de la France, *&c.*

On appelle aussi *Atlas*, en latin *Atlas*, ces figures ou demi-figures d'hommes, qui au lieu d'une colonne ou d'un pilastre, soutiennent quelque membre d'architecture, ou un balcon, ou quelqu'autre morceau, & qu'on nomme autrement *Telamons*, *Telamones*.

ATLAS. L'*Atlas* des temps est un ouvrage de Chronologie, composé par le P. Louis d'Amiens, Capucin, où se trouve la Période Louisianne.

ATLAS. s. m. Terme de Commerce. Satin de soie fabriqué aux Indes, dont voici les principales espèces par leurs noms. Les *Atlas cotonis*, sont ainsi nommés, parce que le fond est de coton, & le reste de soie. Les *cancanias*, sont des satins rayés a chamettes. On appelle *quembas*, ceux de cancanias qui paroissent plus soyeux. Les *calquiers*, sont des satins à la Turque ou point d'Hongrie. Les *bouilles cotonis* & *bouilles charmai*, sont des étoffes de soie en façon de gros de Tours, couleur d'œil de perdrix. La fabrique de toutes ces sortes d'*Atlas* est admirable & singulière.

ATLE. s. m. Arbre qui ressemble au tamarin & à la bruyère, & qui croît en divers lieux de l Europe. C'est une plante aussi haute que les Oliviers, & qui dans le Sahid croît à la hauteur d'un chêne. On fait du charbon du bois de cet arbre, & on s'en sert dans toute l'Egypte & dans l'Arabie. Ses feuilles font épanouir la rate, & le suc est bon pour les maux vénériens.

☞ ATLISCA. Vallée considérable de l'Amérique septentrionale, au Mexique, dans la Province de Tlascala. Elle est très-fertile.

ATM

ATMÉIDAN. ſ. m. Terme de Relation. Place de Conſtantinople, qui eſt l'Hippodrome des Grecs. *Hippodromus.* L'*Hippodrome* des Grecs ſe nomme *Atmeidan*, c'eſt-à-dire, place des chevaux, parce qu'elle ſert encore aujourd'hui à les exercer; & ordinairement les vendredis, les jeunes Spahis courant à toute bride y lancent la Zagaye. Du Loir, *p. 53.* Ce lieu eſt long de 550 pas, & large de 120. Du temps des Empereurs Grecs, on y donnoit les jeux du cirque, & on y celebroit pluſieurs fêtes. On y voit encore cinq colonnes, parmi leſquelles il y a une magnifique pyramide, ornée de caractères hiéroglyphiques. L'Empereur Théodoſe avec ſes deux fils Honorius & Arcadius, ſont repréſentés ſur la baſe de ce monument. *Voyez* LE DICT. D'HOFFMAN.

ATMOSPHÈRE. ſ. f. Terme de Phyſique. *Atmoſphère* ſignifie ſphère des vapeurs. De ἀτμὸς, *vapeur*, fait de ἀω, *je ſouffle*, & σφαῖρα *globe*. ☞ Les particules très-déliées dont un corps eſt environné, forment ſon *atmoſphère*. Tels ſont les corpuſcules magnétiques qui entourent une pierre d'aiman; telles ſont encore les particules odoriferantes qui viennent s'inſinuer dans l'organe de l'odorat, lors même que nous ſommes aſſez éloignés de certaines herbes ou de certaines fleurs. Il eſt peu de corps qui ne ſoient entourés d'une *atmoſphère* plus ou moins étendue, & plus ou moins ſenſible. Ceux dont l'*atmoſphère* nous intéreſſe le plus, c'eſt le ſoleil & la terre.

☞ On donne le nom d'*atmoſphère* de la terre à ce fluide rare & élaſtique qui environne la terre par-tout à une hauteur conſidérable, qui eſt emporté avec la terre autour du ſoleil, & qui en partage le mouvement tant annuel que diurne. C'eſt proprement l'air conſideré avec les vapeurs dont il eſt rempli.

☞ On s'eſt trompé groſſièrement quand on a fixé la hauteur de l'*atmoſphère* terreſtre à une vingtaine de lieues. Il eſt sûr que la matière des aurores boréales ſe trouve dans l'*atmoſphère* terreſtre. Il eſt sûr encore que la fameuſe aurore boréale du 19 Octobre 1726 fut apperçue en même-temps à Warſovie, à Moſcow, à Petersbourg, à Rome, à Paris, à Naples, à Madrid, à Liſbonne & à Cadix. Ce phénomène étoit donc élevé de plus de vingt lieues au-deſſus de la ſurface de la terre. Sans cela il n'auroit pas été vû à la même heure en tant de villes différentes auſſi éloignées les unes des autres. M. de Mairan place cette aurore boréale environ à 266 lieues au-deſſus de la ſurface de la terre. Cette propoſition eſt fondée ſur les opérations de la plus ſimple trigonométrie, & ces opérations elles-mêmes ſont fondées ſur le parallaxe de ce phénomène qui parut à Paris élevé de 37 degrés au deſſus de l'horizon, & de 20 ſeulement à Rome. L'*atmoſphère* terreſtre a donc plus de 266 lieues de hauteur. Mais quelle eſt ſa hauteur réelle? C'eſt un point qu'il eſt difficile de déterminer.

Si les condenſations des parties de l'air différemment élevées, avoient un rapport réglé & connu aux differens poids dont elles ſont chargées, ou, ce qui eſt la même choſe, aux différentes hauteurs de l'air ſupérieur, les expériences du baromètre, faites au bas & au haut des montagnes, donneroient sûrement la hauteur de l'air ou de l'*atmoſphère*. Mais tout ce qu'on peut découvrir du rapport des condenſations de l'air au poids, eſt renfermé dans des obſervations faites fort près du globe de la terre, & qui ne tirent guère à conſéquence pour l'air pris à des hauteurs beaucoup plus grandes; ce qui fait que cette voie de découvrir la hauteur de l'*atmoſphère*, eſt rempli d'incertitude.

M. de la Hire en a pris une plus ſimple & plus ſûre. C'eſt une idée de Képler, & qui eſt fort naturelle; mais Képler lui-même l'avoit abandonnée pour la plus grande partie. M. De la Hire non-ſeulement l'a repriſe, mais l'a rectifiée & pouſſée à ſa dernière perfection.

Il eſt établi chez tous les Aſtronomes, que quand le ſoleil eſt à dix-huit degrés au-deſſous de l'horizon, on commence le matin & l'on ceſſe le ſoir de voir la première ou la dernière lueur du crépuſcule. Le rayon par lequel on la voit, ne peut être qu'une ligne horizontale, tangente de la terre au point où eſt l'Obſervateur. Ce rayon ne peut pas venir directement du ſoleil, qui eſt ſous l'horizon; c'eſt donc un rayon réfléchi a notre œil par la dernière ſurface interieure & concave de l'*atmoſphère*, & ce rayon ainſi réfléchi, eſt encore tangent de la terre, ou horizontal. S'il n'y avoit point d'*atmoſphère*, il n'y auroit point de crépuſcule, & par conſequent ſi l'*atmoſphère* etoit moins élevée qu'elle n'eſt, le crépuſcule commenceroit plus tard, ou finiroit plutôt; c'eſt-à-dire, lorſque le ſoleil ſeroit plus proche de l'horizon que de 18°, & au contraire. On voit donc que la grandeur de l'arc, dont le ſoleil eſt abaiſſé, quand le crépuſcule commence ou finit, détermine la hauteur de l'*atmoſphère*.

Cet arc, quoique poſé de 18°, doit être pris un peu moindre: la réfraction élève tous les aſtres de 32′, par conſéquent le rayon direct qui du ſoleil va frapper la dernière ſurface concave de l'*Atmoſphère*, a touché un arc de la terre qui n'eſt que de 17d. 28′. De plus, les premiers rayons qui font voir le crépuſcule, partent du bord ſupérieur du ſoleil, & ce bord eſt éloigné de 16′ du centre que l'on ſuppoſe à 18° ſous l'horizon. L'arc qui déterminera la hauteur de l'*atmoſphère*, n'eſt donc que de 17°. 12′.

Les deux rayons, l'un direct, l'autre réfléchi, qui touchent tous deux la terre, concourent néceſſairement dans l'*atmoſphère* au point de reflexion, & comprennent entr'eux un arc de 17d. 12′ dont ils ſont tangens. Ainſi une ligne tirée du centre de la terre, & qui coupera cet arc en deux, ira au point du concours de ces deux rayons, & l'excès de cette ligne ſur le demi diamètre de la terre, ſera dans l'hypothèſe preſente la hauteur de l'*atmoſphère*. Et M. de la Hire trouve que cet excès eſt de 37223 toiſes, ou de près de 17 lieues, en prenant 2200 toiſes pour une lieue.

Mais l'hypothèſe préſente n'eſt pas vraie, car les deux rayons ne ſont pas des lignes droites; ce ſont deux courbes formées par la réfraction perpétuelle que cauſe à un rayon la denſité de l'air toujours inégale; ou plutôt ce n'eſt qu'une ſeule courbe qui, à ſon origine & à ſa fin, touche la terre, & dont le ſommet également eloigné de ſes deux extrémités, détermine l'élévation de l'*atmoſphère*.

Pour la trouver ou à peu près, M. de la Hire mène par le point où eſt l'obſervateur, une ligne droite, qui fait en-deſſous avec la ligne horizontale, ou avec la tangente de la courbe à ſon extrémité, un angle de 32′ qui eſt l'angle de la réfraction. Cette droite eſt donc au-dedans de la courbe, & le point où elle rencontre la ligne tirée du centre de la terre, eſt moins élevé que le ſommet de la courbe. Son excès ſur un demi-diamètre de la terre eſt de 32501 toiſes. Donc le ſommet de la courbe, ou la hauteur de l'*atmotphère* eſt entre 37223 & 32501, & en prenant le milieu, on a 35362 toiſes, ou un peu plus de 16 lieues, hauteur de l'*atmoſphère*. Voyez M. de la Hire lui-même, *Mém. de l'Acad. des Sciences 1713, p. 54 & ſuiv.*

☞ Ce n'eſt pas ici le lieu de combattre ce raiſonement de M. de la Hire.

Quelques-uns prétendent que la lune a auſſi ſon *Atmoſphère*. Dans les éclipſes totales de ſoleil, il paroît autour de la lune un cercle ou anneau de lumière de la largeur d'un pouce, & dont la circonférence extérieure n'eſt point tranchée net, mais frangée & inégale. Cela s'eſt évidemment obſervé à Londres en 1715, & à Paris en 1724, dans les éclipſes de ſoleil qui y furent totales. Mais le Chevalier de Louville prétend que cet anneau n'eſt autre choſe qne l'*atmoſphère* de la lune éclairée par les rayons du ſoleil. M. de Liſle a ſoutenu le contraire, fondé ſur cette expérience-ci: dans une chambre bien cloſe il a reçu la lumière du ſoleil par un ſeul trou; enſuite il a oppoſé au cône lumineux du ſoleil une plaque de plomb, taillée circulairement, & l'a placée en un endroit du cône lumineux, où non-ſeulement elle couvroit toute l'image du ſoleil, mais où elle rebordoit conſidérablement. Enfin il a obſervé cette éclipſe ſur un papier blanc, placé derrière le cer-

cle de plomb : & il y a vû l'ombre de ce cercle paroître distinctement sur le papier, entourée d'un anneau lumineux, bien terminé. *Mem. de l'Acad. des Sciences, 1715, p. 59 & suiv. & p. 147.*

Pour la mesure de l'*atmosphère* par la hauteur du mercure, *voyez* le Mémoire de M. Maraldi, *Acad. des Sciences, 1703, p. 229.*

☞ Le soleil est aussi environné d'une *atmosphère* qui nous éclaire, puisqu'elle est la cause physique de la lumière zodiacale. Est-ce par sa propre nature que la matière de l'*atmosphère* solaire est lumineuse? Est-ce parce qu'étant très-inflammable, elle est actuellement enflammée par les rayons du soleil? Est-ce enfin parce que consistant en des particules beaucoup plus grossières que celle de la lumière, elle les réfléchit vers nous? Ce sont là autant de points de physique dont l'éclaircissement ne nous paroît pas possible.

☞ L'*atmosphère* solaire est d'une étendue immense. *Voyez* aurore boréale.

A T O.

☞ ATOK, ou ATOC, & ATACH. Ville d'Asie, dans l'Empire du Mogol, au confluent de l'Inde & du Nilab.

ATOLLE. s. f. Potion dont se servent les Espagnols des îles. L'*atolle* se fait avec du maïs qui n'est pas en maturité, & qui n'est encore que du lait ; ils le broient avec de l'eau, & en font une espèce de lait d'amandes. Ils assaisonnent cela avec du sucre, de l'ambre, & autres aromates, dont ils font une potion excellente, qui nourrit extrêmement, qui fortifie le poitrine, & qu'ils mêlent encore avec le chocolat. *Voyez* le P. Labat. Ils appellent cela l'*atolle*. Ils en donnent aux malades & aux personnes qui se portent bien, de quelque complexion qu'elles soient. Cette potion provoque l'urine en nettoyant les conduits.

ATOME. s. m. Petit corpuscule de toutes sortes de figures, qui entre dans la composition de tous les autres corps. *Atomus.* Les *atomes* ne tombent pas sous les sens, à cause de leur extrême petitesse, qui les dérobe à la vûe. Moschus Phénicien, Leucippe, & Démocrite, ont été les premiers Philosophes qui ont établi la doctrine des *atomes.* Plusieurs Philosophes ont eu la même opinion sous d'autres noms. Empédocle admettoit quatre élémens, composés de fragmens fort déliés : Héraclide supposoit une poussière très-subtile, & indivisible ; & Platon divisoit les quatre élémens en parcelles invisibles, & compréhensibles seulement par l'entendement. Cette opinion si ancienne a été depuis renouvelée par Epicure, & par Lucrèce, & fort bien expliquée par Gassendi, & par Bernier son Traducteur & son Abréviateur. Les *atomes* sont la matière première & préexistante, & incorruptible, de laquelle toutes choses sont engendrées, & dans laquelle toutes choses se résolvent en dernier lieu. Les *atomes* ne sont pas censés indivisibles, parce qu'étant dénués de toute grandeur, ils n'ont point de parties ; mais ils sont indivisibles, parce qu'ils sont si solides, si durs & si impénétrables, qu'ils ne donnent point lieu à la division ; & qu'il n'y a aucun vide qui donne entrée à une force étrangère pour les séparer, & pour en désunir les parties. Comme les *atomes* sont la matière première, il faut bien qu'ils soient indissolubles, afin qu'elle soit incorruptible. ☞ Epicure suppose un nombre infini de ces *atomes*, c'est-à-dire, des corpuscules durs, crochus, carrés, oblongs, de toute figure, tous graves, tous en mouvement dans l'espace immense du vide. Mais comme avec le seul mouvement provenant de leur gravité, les *atomes* n'auroient jamais pû se rapprocher les uns des autres, ni former aucuns composés, Epicure leur en suppose un autre éternel & essentiel comme le premier, qui est un mouvement de côté, de déclinaison, qui les éloigne de la perpendiculaire. Par ce moyen les *atomes* venant à s'accrocher par leurs angles, ont formé un ciel, un soleil, une mer, une terre, des plantes, des hommes, en un mot les différens assemblages que nous voyons. Ce tout formé par hasard, doit de même se décomposer & se dissoudre par hasard.

☞ Ce système, dit M. Pluche, digne des petites maisons, est plus propre à nous faire éclater de rire, qu'à nous scandaliser. Il est difficile de se tenir que les *atomes* font leur propre cause à eux-mêmes, & qu'ils sont éternels. 5. Evr. La matière aveugle, & qui s'est formée de l'amas confus des *atomes*, n'a pû produire un chef d'œuvre aussi admirable que l'Univers. Id. Les Anciens ont dit que la nature avoit assemblé tous les *atomes* de la sagesse pour composer Epicure. Mal.

Ce mot vient du grec ἄτομος, qui signifie *indivisible*, d'α privatif, & τεμνω, *seco.*

Il y a cette différence entre les Epicuriens & les Gassendistes, que les Epicuriens disoient que les *atomes* étoient éternels, increés, & qu'ils avoient en eux un principe de mouvement ; au lieu que les Gassendistes conviennent qu'ils sont créés.

Le sentiment des Epicuriens sur les *atomes* répugne. 1°. La foi nous apprend que le monde est créé. 2°. Que les *atomes* qui ne sont que matière, aient en eux mêmes un principe de mouvement, ce qui choque le bon sens. Que l'on raisonne tant que l'on voudra sur la matière ou sur les *atomes*, jamais on n'y découvrira autre chose qu'étendue, figure, & capacité à être mis en mouvement ; mais jamais on n'y concevra un principe de mouvement actif. Tout corps qui se meut, a reçu son mouvement d'une cause étrangère. Mettez-le en repos, de soi il y demeurera éternellement, & par conséquent il est impossible que d'eux-mêmes les *atomes* aient formé le monde par leur concours, & en s'entrechoquant les uns les autres.

Atome, se dit figurément pour une chose méprisable, de nul prix, de néant. *Ves nihili, despernibilis, e.* Qui suis-je, mon Seigneur & mon Dieu, qui suis je, qu'un orgueilleux *atome*, & qu'un aveugle qui s'égare, dès que votre lumière cesse de m'éclairer? Mad. de la Vallière. *Reflex. sur la Miseric. de Dieu.*

Atome, se prend aussi pour toutes sortes de petits corps qui sont sensibles à la vûe ; pour cette petite poussière que l'on voit voltiger en l'air aux rayons du soleil. On donne encore ce nom à une poudre très-subtile, qu'on enferme dans une bouteille, & qui conserve son mouvement pendant dix ans. Elle se fait avec un amalgame de Mercure & de Jupiter, & du sublimé, après qu'ils ont été plusieurs fois dissous, & qu'ils ont passé par le feu de chasse.

Atome, est aussi un nom qu'on a donné au plus petit de tous les animaux, qu'on a découvert avec les plus excellens microscopes. C'est un animal qui ne paroît pas plus gros qu'un grain de sable le plus délié au microscope tel qu'on le voit sans microscope, pendant qu'un de ces grains de sable paroît avec le microscope, gros comme une noix ordinaire. On lui a découvert plusieurs pieds, le dos blanc & plein d'écailles. On ne sauroit trop admirer l'art de l'ouvrier, lequel a construit cette multitude d'insectes, qui sont comme autant d'*atomes* organisés & animés. Malb.

☞ ATOMISME. s. m. Physique corpusculaire, doctrine des atomes réduite en système. L'ancien *atomisme* étoit un pur athéisme ; mais on auroit tort de faire rejaillir cette accusation sur la philosophie corpusculaire en général.

ATOMISTE. s. m. & f. Philosophe qui soutient la doctrine des atomes, que les parties de la matière sont des atomes, & que le monde en a été formé. *Atomista.* Leucippe, Démocrite, Epicure, *&c.* connus sous le nom de *Materialistes*, d'*Atomistes*, ou de *Corpusculaires*, ramenoient tout à l'action mécanique. Mém. de Tr.

ATONIE. s. f. Terme de Médecine grec francisé, qui signifie dérangement, débilité, affoiblissement. Le plomb dans sa préparation de sucre de Saturne, cause des *atonies* dans les nerfs, d'où viennent des atteintes d'impuissance & de paralysie qu'il attire souvent à ceux qui en usent..... Il est des hémorragies ou des pertes de sang, qui viennent par l'*atonie*, c'est-à-dire, par la violence faite & restée au mouvement tonique des vaisseaux, lesquels demeurent béans, pour ainsi dire, dans leurs diamètres entr'ouverts. *Brigandage de la Médecine.*

A TORT ET ATRAVERS. adv. Inconſidérément, aveuglément, à l'étourdie. *Temerè, inconſultè, incogitatè.* Parler *à tort & à travers.*

☞ ATOUR. ſ. m. Parure. Il ſe dit principalement de la parure des femmes, & il n'eſt guère en uſage qu'au pluriel. *Ornatus, mundus muliebris.* Elle avoit ſes plus beaux *atours.* Ac. Fr. Chez la Reine & chez les Princeſſes du Sang Royal il y a une dame d'*atour* dont la charge eſt de coiffer, d'habiller la Reine, les Princeſſes.

ATOUR, en termes de Coutumes & de Droit, ſignifie Statut, ou Ordonnance faite par le Maire d'une ville, qu'on appelle en quelques lieux *Atourne. Decretum, Edictum Prætoris urbani.*

ATOURNARESSE. ſ. f. Vieux mot. Qualité qu'on donnoit aux femmes qui faiſoient metier de coiffer, de parer & de louer des pierreries aux epouſées, aux dames qui ſe vouloient parer pour le bal, pour une cérémonie. *Coſmeta, ornatrix.*

ATOURNÉ. ſ. m. C'eſt ainſi qu'on appeloit anciennement un Procureur, ou celui qui fait les affaires d'un autre en vertu de la procuration qu'il en a. *Procurator.* Autrefois on écrivoit *Atorne.* M. du Cange nous apprend ce que c'étoit que l'*Atorné*, par ces paroles d'un vieux Coutumier manuſcrit de Normandie. Li *Atorne*, eſt cil qui pardevant juſtice eſt *atorne* pour aucun en eſchaquier, ou en aſſiſe, où il aet recort, pour pourſuivre & pour defendre ſa droiture. Et ſi doit eſtre reçeu en autre tel eſtat de la querelle, comme celluy en eſt ali *atorné.* Et quant il l'a *atorne*, li *atornez* ne doit eſtre de rien oïs, fors de la querelle de quoi il eſt *atorné.*

On appelle auſſi en quelques Coutumes *Atournés*, ceux qu'on appelle ailleurs *Maires. Prætor urbanus.*

ATOURNER. v. a. Vieux mot. Qui ſignifioit autrefois, orner & parer une dame. *Ornare, adornare, comere.* Il eſt hors d'uſage dans le ſerieux.

☞ ATOURNER, diſent les Vocabuliſtes, eſt encore un de ces mots que le Dict. de Trévoux vieillit de ſa propre autorité. Ne pourroit-on pas leur dire que c'eſt eux qui cherchent à le rajeunir? Ils venoient de dire eux-mêmes que c'eſt un terme de plaiſanterie & du ſtyle familier. Au reſte nous le leur abandonnons volontiers, pour en faire l'uſage qu'ils jugeront à propos. Pour nous nous ne l'emploirons que comme terme ſuranné, & bon tout au plus dans le ſtyle badin.

ATOURNÉ, ÉE. part. *Ornatus, comptus.* Vous voilà bien *atournée.*

☞ ATOURNEUSE. ſ. f. Coiffeuſe. *Ornatrix.* Ch. Eſt. Dict. Il n'eſt plus en uſage.

☞ ATOURNEUR. ſ. m. Paigneur. *Ornator.* Ch. Est. Dict. Il n'eſt plus en uſage.

ATOUT. Façon de parler adverbiale, qui ſe dit à certains jeux de cartes de la couleur dont eſt la triomphe. Jouer *atout.* Ce mot devient ſ. m. quand on en fait un ſeul mot. Un *atout.* Carte qui emporte toutes les autres, ou plutôt, qui ſe peut jouer contre quelqu'autre carte que ce ſoit. Ce ſont celles qui ſont de même eſpèce que celles de quoi il tourne: par exemple, s'il tourne de pique, tous les piques ſont des *atous.* Les règles du jeu veulent que quand celui qui joue le premier a joué une carte d'une eſpèce, par exemple un cœur, on joue contre cette carte une autre carte de même eſpèce, ſi l'on en a, c'eſt-à-dire, un autre cœur, à moins qu'on ne lui oppoſe un *atout*, c'eſt à dire, une qui ſoit de la même eſpèce que celle dont il tourne; car celles-là ſont privilégiées: on peut les jouer contre toutes les autres eſpèces, elles les emportent, & ne cèdent qu'à celles qui ſont de leur même eſpèce, & plus conſiderables; par exemple, le plus bas pique, s'il en tourne, l'emportera ſur les trois même de toutes les autres ſortes, de cœur, de trèfle, de carreau. C'eſt donc pour cela, parce qu'elles vont à tout, qu'on les joue à tout; c'eſt-à-dire, non-ſeulement contre celles de leur eſpèce, mais encore contre toutes les autres, c'eſt pour cela, dis-je, qu'on les nomme *atout.* Ce mot ne devroit pas avoir de pluriel, cependant, à en juger par la prononciation qui alonge la dernière ſyllabe, quand on parle de pluſieurs de ces ſortes de cartes, il ſemble que l'uſage lui en donne un, & que l'on diſe; j'ai perdu tous mes *atous:* tous mes *atous* s'en ſont allés.

A TOUT. Vieille prepoſition. Avec. *Cum.* L'Empereur de Perſe ſe combattra à toi *à tout* trois cens mille Chevaliers & hommes d'armes & plus. Joinville.

A T R.

ATRABILAIRE. adj. m. & f. Mélancolique, qui eſt d'un temperament où la bile noire domine, celui qu'une bile noire & aduſte rend triſte & chagrin. *Atra bile affectus.* Il eſt auſſi ſubſtantif. C'eſt un *atrabilaire.*

ATRABILE. ſ. f. Terme de l'ancienne Médecine. Il ſignifie *Bile noire. Atrabilis.* L'*atrabile* domine dans le lion.

☞ M. de la Chambre a employé ce mot dans l'art de connoître les hommes. *Atrabilaire* eſt de ma connoiſſance, dit le P. Bouhours; mais *atrable* n'en eſt point: & j'ai été ſurpris de rencontrer l'*atrabile*, au lieu de la bile noire. Au reſte M. de la Chambre parloit ſon jargon, & ce mot, qui ſeroit très-mauvais dans la converſation ordinaire, peut trouver place dans un traité de Medecine, où il s'agit du temperament des hommes.

ATRACTYLIS. ſ. m. N'eſt point le chardon benit. Cette plante jette une tige ferme & blanche dont on fait des fuſeaux dits ἄτρακτος dont les Anciens ſe ſervoient.

☞ Ses feuilles ſont nerveuſes, épineuſes & piquantes. Ses fleurs de couleur jaune naiſſent au ſommet des branches, ſur des têtes armées de pointes très-piquantes. Il leur ſuccède des ſemences aigrettées, d'un gout amer.

A TRAVERS. Prépoſition. *Voyez* Travers.

ÂTRE. ſ. m. Le ſol, ou le bas d'une cheminée, entre les jambages, qui eſt garni de carreau, de brique, de pavé ou de fer; le lieu où l'on fait le feu. *Focus.* La réparation des *âtres*, eſt une des menues réparations dont ſont tenus les locataires. Oter les ordures de l'*âtre*, nettoyer l'*âtre.* On dit auſſi l'*âtre* d'un four. ☞ En verrerie c'eſt une pierre de grès qui couvre la ſurface du fond du four pour recevoir & conſerver les matières vitrifiées qui tombent des pots, lorſqu'ils caſſent ou qu'on les a trop remplis.

Ce mot vient, ſelon quelques-uns, de *atrium*, qui ſignifie *cour.* Menage dit qu'il vient de *atrum*, parce qu'il eſt noir par la fumée. Mais du Cange ſoutient qu'il vient du mot *aſtrum*, qui ſignifioit autrefois une maiſon toute entière, & que c'eſt un mot Saxon qui ſignifioit un *foyer*, ou une *fournaiſe.* Il ajoute que ce nom a été étendu à tout le logis, comme nous avons appelé un *feu* toute la famille. Il dit auſſi, que tous les foyers s'appeloient autrefois *atre* & *aitre*, dont on voyoit encore une marque en cette phraſe, ſavoir les *aitres* du logis; pour dire, en reconnoître les chambres & les foyers.

On dit proverbialement, qu'en telle maiſon il n'y a rien ſi froid que l'*âtre*; pour dire, qu'on y fait mauvaiſe chère, qu'il n'y a point d'ordinaire.

ATREBATES. ſ. m. plur. Nom qu'on donnoit anciennement aux peuples & habitans de l'Artois, & qu'on leur donne encore lorſqu'on parle de l'ancien temps. Ces memes peuples s'appellent aujourd'hui *Arteſiens*; mais quand il eſt queſtion des ſiècles reculés, on les nomme encore *Atrebates:* c'eſt pourquoi M. de Cordemoy dit que les *Atrebates* envoyerent 15000 hommes contre Céſar.

ATRI. Ville du royaume de Naples. *Atria, Adria, Hadria.* Elle eſt dans l'Abruzze ultérieure, ſur une montagne fort haute & très-rude, à une grande lieue du golfe de Veniſe, ☞ auquel Aurélius Victor croit qu'elle a donné le nom de *mer Adriatique.* Il ſe trompe; & l'on ſait que cette dénomination vient d'une autre ville nommée *Adria. Atri* fut la patrie de l'Empereur Adrien; c'eſt pour cela qu'on l'appela *Adria*, ou *Hadria*, parce que le nom de cet Empereur s'écrivoit avec un *h*; & c'eſt ainſi qu'on le voit encore ſur les medailles.

ATRICES. ſ. f. pl. Petits tubercules autour de l'anus, qui diſparoiſſent & reviennent enſuite, ſur-tout au commencement. Valeſius de Tarente les met au nombre des condylomes & des *ficus.* Castelli *cité par James.*

ATRIDES. ſ. m. pl. C'eſt le nom qu'on donne à Agamemnon & à Ménélas, comme fils d'Atrée: quoique pluſieurs croient, avec quelque raiſon, qu'ils n'étoient pas fils de ce Prince, mais de Thiéſte ſon frere.

☞ ATRIENSIS. *Servus*, ou *ad Lumina cuſtos*. Chez les Romains, eſclave qui gardoit l'*atrium* de la maiſon de ſon maître, où l'on voyoit les images de cire des ancêtres d'une famille & les meubles.

☞ On donnoit auſſi ce nom au concierge ou garde-meubles, comme nous l'apprenons de Columelle. *Tum inſiſtere Atrienſibus, ut ſupellectilem exponant, & ferramenta deterſa nitideantur, atque rubigine liberentur.* Cet eſclave étoit des plus conſidérables.

ATRIER. ſ. m. Vieux terme de Coutume. C'eſt en Normandie le lieu où le Seigneur tient ſa Juſtice. *Forum, tribunal.* Voyez TERRIEN, *Liv. V, ch. 4, p. 173. Edit de 1674.*

ATRIPLEX. Plante. Lémeri dit que les feuilles de la vulvaria ſont ſemblables en figure & en couleur à celles de l'*atriplex*. Voyez ARROCHE.

☞ *ATRIUM*. Mot latin qui déſigne une partie des maiſons des Anciens, le veſtibule, la ſalle d'entrée, l'endroit enfin où l'on gardoit les images de cire des ancêtres.

ATROBAMENT. ſ. m. Vieux mot. Invention.

ATROCE. adj. m. & f. Exceſſif, enorme. *Atrox.* ☞ On ne le dit guère que pour qualifier les crimes, les injures, les ſupplices. On ne permet pas d'informer pour des injures, ſi elles ne ſont *atroces*. Le parricide eſt un crime *atroce*. C'eſt un cas *atroce*. ☞ On dit auſſi une ame *atroce*, pour dire, une ame noire.

ATROCITE. ſ. f. Qualité de ce qui eſt atroce. Énormité. *Atrocitas*. On condamne à faire réparation d'honneur, ſelon le degré d'*atrocité* des injures.

☞ On ſe ſert auſſi du mot *atrocité*, pour déſigner une ame noire, & capable de grands crimes. Vous jugerez de l'*atrocité* de ſon âme.

ATRONCHEMENT. ſ. m. Terme de Coutume. *Atronchement* de bois, c'eſt un droit qu'un Seigneur a de faire ſaiſir par ſon Juge, & ſcier par le pied un arbre qui a été coupé, afin qu'en rejoignant ces deux parties, on reconnoiſſe ceux qui ont fait le vol. RAGUEAU.

ATROP. Terme de la ſcience hermétique. Il ſignifie le *plomb* des Philoſophes. Si ce mot vient de la langue Arabe, comme le dit l'Auteur du Dictionnaire Hermétique, il faut que ce ſoit de אסרב, *aſrob*, qui ſignifie du *plomb*. Il n'eſt point rare qu'un *s* ſe change en *t*; & encore moins qu'un *b* ſe change en *p*.

ATROPHIE. ſ. f. Terme de Médecine. ☞ Synonyme de conſomption. Dépériſſement de tout le corps, ou de quelqu'une de ſes parties. Dans le premier cas cette maladie conſerve le nom d'*Atrophie*, *Atrophia*. C'eſt ce que le peuple appelle *être en chartre*. Dans le ſecond cas, elle prend ordinairement le nom d'aridure. *Voyez* ce mot. Le lait de femme tiré à la mamelle, eſt bon pour ceux qui ont l'*atrophie*; le lait de cavale leur eſt auſſi très-bon, mais il faut toujours y mettre un peu de ſucre. DEGORI. *Voyez* CONSOMPTION.

Ce mot vient d'α privatif, & τρέφω, *je nourris*.

ATROPOS. ſ. f. *Atropos*. C'eſt le nom de l'une des trois Parques. Ce mot eſt grec, & ſignifie, qui ne change point, ou bien, qui ne ſe tourne vers perſonne pour écouter ſes prières. Il eſt compoſé de l'α privatif, & de τρέπω, *je tourne*. Héſiode, dans le Bouclier d'Hercule, *v.* 250, dit que cette Parque n'étoit pas grande Déeſſe, qu'elle étoit cependant la plus puiſſante & la plus âgée des deux autres Parques. C'eſt celle des Parques qu'on ſuppoſe tenir en main le ciſeau pour couper la trame de notre vie, de nos jours. Clotho & Lacheſis ſont ſes compagnes. *Voyez* PARQUES.

☞ ATSIN. *Voyez* AXIM.

A T T.

ATTABALE. ſ. m. *Voyez* ATABALE.

☞ ATTABLER, s'ATTABLER. v. récip. s'aſſeoir autour d'une table pour y demeurer long-temps, ſoit à jouer, ſoit à boire, ſoit à manger, ſoit à faire autre choſe. *Aſſidere menſæ*. Ils ſe ſont *attablés* pour dîner, pour jouer. Il n'eſt que du diſcours familier.

Ce mot vient de *tabula*.

ATTACHANT, ANTE. part. act. m. & f. Il ne ſe dit guère que dans le ſens figuré. *Delinians, capiens*. Les grandeurs du monde les plus *attachantes* ſont des fantômes qui frappent, qui trompent, & qui n'ont point de réalité. AB. DE LA TR. On feroit encore mieux de ſe ſervir d'un autre mot.

ATTACHE. ſ. f. ☞ C'eſt en général la choſe qui ſert à empêcher qu'une autre ne s'en éloigne; ce qui ſert à arrêter une choſe dans l'endroit où on la retient. *Voy.* ATTACHER, LIER. Le lien qui joint deux choſes enſemble. *Vinculum, ligamen*. Elles s'emboîtent l'une dans l'autre ſans ferremens, ni *attache*. ABLANC.

On appelle des chiens d'*attache*, des chiens qu'on tient attachés pendant le jour, de peur qu'ils ne mordent. On dit auſſi des lévriers d'*attache*. ☞ On dit proverbialement & figurément d'un homme qui eſt dans un emploi qui demande beaucoup de ſujétion, qu'il eſt là comme un chien à l'*attache*, comme un chien d'*attache*.

Dans les hôtelleries ont fait payer le droit d'*attache*, quand on met les chevaux au ratelier, encore qu'on ne leur fourniſſe rien à manger.

☞ Lettres d'*attache*. C'eſt ainſi qu'on appelle des lettres que le Roi fait expédier en grande Chancellerie pour faire mettre à exécution ſoit une bulle du Pape, ſoit une ordonnance d'un chef d'ordre hors du royaume.

☞ On donne auſſi ce nom aux lettres de parcatis. *Voyez* ce mot.

☞ On appelle encore lettres d'*attache*, des commiſſions expédiées ſoit en la Chambre des Comptes, ſoit ailleurs, pour l'exécution de quelque arrêt, de quelque Ordonnance.

☞ On le dit encore en ce ſens de l'ordonnance d'un Gouverneur de Province, pour faire exécuter les ordres du Roi qui lui ſont adreſſés.

☞ Enfin on le dit des lettres que les Colonels Généraux d'Infanterie, de Cavalerie & de Dragons, donnent pour être jointes aux brevets & commiſſions accordés par le Roi aux Officiers qui doivent ſervir ſous leurs ordres. Chaque Officier eſt obligé d'apporter ſa patente, auſſi-tôt qu'elle eſt expédiée, à ſon Colonel Général, afin qu'elle en ſoit viſée, & qu'il y mette l'*attache*.

On dit figurément & par civilité, prendre *attache* de quelqu'un; pour dire, prendre ſes ordres, recevoir ſes ordres: *Je ne veux rien faire ſans votre attache*, ſans prendre votre *attache*. ACAD. FR.

☞ ATTACHE *de diamans*, en termes de Bijoutier eſt un aſſemblage de diamans mis en œuvre, compoſé de deux pièces faites en agraffe ou autrement & s'accrochant l'une à l'autre.

☞ ATTACHE, en Bonneterie ſe dit des grands bas qui vont juſqu'au haut des cuiſſes, & qu'on nomme auſſi *bas à bottes*.

ATTACHE, en termes de Charpenterie, eſt une pièce de bois qui porte à-plomb ſur les ſoles, qui ſoutient le moulin qui traverſe véritablement toute ſa charpente, qui ſert d'axe à cette machine & ſur laquelle elle tourne quand on veut lui faire prendre le vent.

☞ ATTACHE-BOSSETTE, en termes d'Eperonnier, c'eſt un morceau de fer de forme conique à ſes deux extrémités, qui ſont creuſées pour conſerver la tête du clou. L'*attache*-boſſette forme à ſon milieu une eſpèce de collet qui entre dans un étau.

☞ ATTACHE. Terme de Fondeurs. Les Fondeurs appellent ainſi des bouts de tuyaux menus, ſoudés par un bout contre les cires de l'ouvrage & par l'autre contre les égoûts, & diſpoſés de manière qu'ils puiſſent conduire la cire dans les égoûts qui aboutiſſent à une iſſue générale à chaque partie de la figure qui peut le permettre.

☞ ATTACHE, en termes de Vannerie, eſt une eſpèce de lien qu'on fait de pluſieurs brins d'oſier pour tenir plus ſolidement le bord & le reſte de l'ouvrage enſemble.

☞ ATTACHE, en termes de Vitriers, ce ſont de petits morceaux de plomb de deux ou trois pouces de long, d'une demi-ligne d'épaiſſeur ſur une ligne & demie de

largeur, que les vitriers soudent sur les panneaux des vitres pour fixer les verges de fer qui les tiennent en place.

☞ ATTACHE, en termes d'Anatomie est le ligament qui attache une partie du corps à une autre. *Ligamen.* Les *attaches* des poumons sont le médiastin qui les attache au sternum & au dos, la trachée artère & la veine des poumons qui les attachent au cou, l'artère & la veine des poumons qui les attachent au cœur; & quelquefois des ligamens fibreux, qui les attachent à la plèvre & au diaphragme.

☞ ATTACHE, dans le sens figuré désigne une disposition habituelle de l'ame, une passion violente pour un objet qui occupe l'esprit ou le cœur, passion qui nous lie à ce que nous aimons. *Studium, amor.* Vous aurez bien de la peine à rompre cette *attache.* Ce jeune homme a de l'*attache* à l'étude. *Attachement* vaudroit mieux en cet endroit là. Il joue avec *attache*, pour exprimer qu'il joue avec beaucoup d'ardeur & d'application, qu'il est passionné pour le jeu. *Attachement* ne feroit pas si bien ici. Avoir de l'*attache* aux richesses, aux vanités & à la vie. Quand on a une fois goûté les choses spirituelles, tout ce qui se ressent des *attaches* & de la contagion de la chair & du sang, paroît insipide. Toutes les amitiés humaines seront anéanties par la mort, & nous entrerons dans une solitude éternelle, où toutes nos *attaches* seront rompues. PORT-R.

☞ ATTACHE, *attachement, dévouement*, considérés comme synonymes. Quoique le mot d'*attachement*, dit M. l'Abbé Girard, puisse quelquefois s'appliquer en mauvaise part, il est pourtant mieux placé que les deux autres à l'égard d'une passion honnête & modérée. On a de l'*attachement* à son devoir; on en a pour un ami, pour sa famille, pour une femme d'honneur qu'on estime.

☞ Celui d'*attache* convient mieux lorsqu'il est question d'une passion moins approuvée ou poussée à l'excès. On a de l'*attache* au jeu; on en a pour une maîtresse, quelquefois même pour un petit animal.

☞ Le mot de *dévouement* est d'usage pour marquer une parfaite disposition à obéir en tout. On est dévoué à son Prince, à son maître, à son bienfaiteur, à une dame qui a acquis sur nous un empire absolu. Les deux premiers marquent de la sensibilité & de la tendresse. *Voy.* DEVOUEMENT.

☞ L'*attachement* est sincere; l'*attache* est forte; le *dévouement* est sans réserve. Aujourd'hui on n'oseroit pas, sans rougir, faire paroître beaucoup d'*attache* en amour; mais on craindroit de n'y pas paroître heureux. Une forte *attache* fait également sentir des plaisirs vifs & des chagrins piquans.

☞ ATTACHEMENT. s. m. Disposition habituelle de l'ame pour un objet qui nous est cher & que nous craignons de perdre. Sentiment qui nous unit à ce que nous estimons. *Propensio, studium.* Nous avons déjà dit au mot *attache* que le mot d'*attachement* est mieux placé à l'égard d'une passion honnête & modérée. Nous ajoutons ici qu'il régit plus ordinairement le datif, quand il se dit des choses; & l'accusatif avec une préposition quand il se dit des personnes. *Attachement* à son devoir; *attachement* pour un ami. Si M. de la Roch a dit: l'*attachement* & l'indifférence que nous avons pour la vie, sont des goûts de l'amour propre; c'est peut être qu'*indifference* a entraîné *attachement* dans le régime. Personne n'a plus d'*attachement* pour lui, que moi. *Devinctior me illi alter non est.* Que dirai-je de son *attachement* immuable à la religion de ses ancêtres. FLECH. Les mœurs de notre siècle ont banni des lois de l'amitié tout *attachement* contraire aux intérêts. La vie ne sauroit être gracieuse sans quelque *attachement.*

☞ ATTACHEMENT, signifie aussi grande application. avoir de l'*attachement* à l'étude, au travail. *Attache* au jeu, & non pas *attachement.*

On dit au pluriel, les *attachemens* de la terre. Elle survécut à ses grandeurs, afin qu'elle pût survivre aux *attachemens* de la terre. BOSS.

Honteux attachemens *de la chair & du monde,*
Que ne me quittez-vous, quand je vous ai quittés?
CORN.

ATTACHEMENT, se dit en termes de Guerre. ☞ L'*attachement du mineur*, est l'action de le mettre en état de travailler à couvert, pour faire une brèche par le moyen de la mine. *Voyez* ATTACHER *le mineur.* L'*attachement du mineur* se fait au milieu des faces, au tiers du côté des angles flanqués des ouvrages, bastions, demi-lunes, &c.

ATTACHER, v. a. Joindre quelque chose à une autre avec un lien, avec quelque ferrement, ou autre chose propre à l'arrêter ou empêcher qu'elle ne s'éloigne. *Alligare, colligare.* Il a *attaché* son cheval à un arbre. *Attacher* des pieces ensemble avec un filet. *Attacher* un tableau à la muraille avec un clou. Le nœud qui *attachoit* le joug du timon étoit fait d'écorce. ABLANC. On le dit aussi en parlant de plusieurs supplices. *Attacher* au gibet, au carcan. *Attacher* en croix. *Attacher* à la chaîne. On dit en ce sens, que J. C. a été *attaché* pour nous à l'arbre de la croix.

Ménage dérive ce mot du latin *attachiare*, qui se trouve dans les Auteurs, & a été fait de *attaxare*, ou *attexere*. Il vient plutôt de *tach*, qui en langage Celtique, ou Bas-Breton, signifie *clou*, & *tachat*, *clouer*, parce qu'on *attache* avec des clous. Iequez le dérive de *teacan*, mot saxon, ou de *tacan*, mot pris des langues du Nord. Ces deux mots veulent dire *prendre*: on y a joûté la préposition *ad* en changeant le *d* en *t*, pour rendre la prononciation plus douce.

En termes d'Art militaire. On dit, *attacher* le mineur au corps d'une place; pour dire, le mettre en état de travailler à couvert, à faire une mine au corps de la place. On commence par faire un trou dans l'endroit où l'on veut établir la mine, au pied du mur, quand le fossé est sec; & à un pied au-dessus de la superficie des eaux, quand le fossé est plein d'eau. Ce trou se fait par le moyen de la batterie qu'on aura placée sur la crête du glacis, qui tirera en plongeant. Dès que ce trou sera de la profondeur de quatre à cinq pieds, le mineur s'y rendra à la faveur de sa galerie, s'y logera, s'y couvrira de son mieux, & se mettra à travailler à sa mine avec diligence.

☞ ATTACHER, se dit dans les manufactures de soie, des semples, du corps, des arcades & des aiguilles. C'est les mettre en état de travailler. ENCYC.

☞ ATTACHER *les rames de Rubannerie.* C'est l'action de fixer les rames à l'arcade du bâton de retour.

☞ ATTACHER *haut.* Terme de Manége. *Attacher* la longe du licou aux barreaux du râtelier, pour empêcher que le cheval ne mange sa litière.

☞ ATTACHER, lier, dans une signification synonyme. On *lie*, dit M. l'Abbé Girard, pour empêcher que les membres n'agissent, ou que les parties d'une chose ne se séparent. On *attache* pour arrêter une chose, ou pour empêcher qu'elle ne s'éloigne. On *lie* les pieds & les mains d'un criminel; & on l'*attache* à un poteau. On *lie* un faisceau de verges avec une corde. On *attache* une planche avec un clou.

☞ Ce mot entre dans des façons de parler figurées qui sont très-belles. Un homme est *attaché*, quand il n'est pas en état de changer de parti ou de le quitter; il est *lié* quand il n'a pas la liberté d'agir. L'autorité & le pouvoir *lient.* L'amour & l'intérêt *attachent.* Nous ne croyons pas être *liés* quand nous ne voyons pas nos liens; & nous ne sentons pas que nous sommes *attachés*, lorsque nous ne pensons point à faire usage de notre liberté. Un homme est *lié* à sa femme, & *attaché* à sa maîtresse.

Heureux qui satisfait de son humble fortune,
Libre du joug superbe où je suis attaché,
Vit dans l'état obscur où les Dieux l'ont caché. RAC.

☞ ATTACHER, signifie encore intéresser par quelque chose d'agréable, rendre l'esprit attentif par quelque charme secret. *Allicere, devincire.* Dans une narration il faut savoir *attacher* l'esprit par le choix & par l'amas des plus considérables circonstances. BOIL. La tra-

gédie doit intéreſſer & *attacher* les ſpectateurs S. Evr. L'hiſtoire *attache* le lecteur par le récit des événemens merveilleux.

Inventez des reſſorts qui me puiſſent attacher. Boil.
Apprenez que ſuivi d'un nom ſi glorieux
*Par-tout de l'univers j'*attacherois *les yeux.* Rac.

☞ Attacher, ſignifie encore dans le ſens figuré lier par quelque choſe qui engage, qui oblige à quelque devoir, ou à quelque marque de reconnoiſſance. Un Prince *attache* quelqu'un à ſon ſervice par un emploi qu'il lui donne. Deux hommes ſont *attachés* l'un à l'autre par une amitié réciproque. Le devoir nous *attache* auprès de quelqu un. Les bienfaits nous *attachent* à notre bienfaiteur.

*Je veux rompre les nœuds qui m'*attachent *à vous.* Rac.

☞ Attacher, ſynonyme d'appliquer. L'étude des Mathématiques *attache* beaucoup. Le jeu *attache* trop les jeunes gens. *Attacher* ſon affection à quelque choſe.

☞ Attacher, ſe dit encore, toujours au figuré, pour dire faire dépendre les choſes les unes des autres, comme ſi elles étoient inſéparables, comme ſi l'une étoit la cauſe ou l'occaſion de l'autre. Dieu a *attaché* notre bonheur dans cette vie & pour la vie future à la pratique des vertus chrétiennes. La plûpart des événemens ſont autant de moyens auxquels Dieu a *attaché* notre ſanctification. Les Rois n'ont pas beſoin de raffiner beaucoup pour s'appercevoir que les louanges qu'on leur donne, ſont *attachées* à leur rang. Mon ſort eſt *attaché* au vôtre.

*Le ciel n'*attache *point mon bonheur à ſes jours.* Rac.

Attacher, avec le pronom perſonnel, ſignifie, ſe joindre, ſe coller, s'accrocher. *Inhærere, adhæreſcere.* La terre graſſe s'*attache* aux ſouliers, la poix aux habits. Quand on ſe noie, on s'*attache* à tout ce qu'on peut attraper. ☞ Un chien s'*attache* à ſa proie. Ces deux ennemis s'*attachent* ſi fortement l'un à l'autre, qu'on ne peut les ſéparer. Et figurément, on dit, qu'un homme s'*attache* auprès de quelqu'un; pour dire, qu'il lui fait la cour, qu'il ſe dévoue à ſon ſervice, ſoit par devoir, ſoit par affection. Je m'*attache* à tout votre deſtin. Mol. Ce n'eſt pas l'éclat de ta fortune qui nous *attache* à toi. Vaug.

On dit qu'un homme s'*attache* trop à ſon ſens, à ſon profit, à ſes intérêts; pour dire, qu'il eſt opiniâtre, qu'il eſt avare, qu'il ne relâche rien de ſes prétentions.

Attacher, avec le pronom perſonnel, ſignifie encore, s'appliquer à quelque choſe. *Animum adjungere alicui rei, ad aliquid incumbere.* S'*attacher* à l'étude: s'*attacher* à remplir les devoirs de ſa charge; s'*attacher* au barreau, s'*attacher* au ſolide; s'*attacher* à la volupté; pour dire, s'y appliquer fortement, s'y adonner entièrement. L'agrément de ceux qui s'*attachent* plus à bien parler, qu'à bien penſer, ne plaît pas long-temps. Vall. Les hommes naturellement malins ne s'*attachent* qu'aux défauts des autres, & ne remarquent pas leurs vertus. Bell.

Je ſonge à me connoître;
*Et c'eſt l'unique étude où je veux m'*attacher. Boil.

On dit auſſi s'*attacher*, pour dire, avoir de l'attachement & de l'inclination pour quelqu'un, ou pour quelque choſe. *Studere alicui.* Les mélancoliques croient aimer ceux à qui ils ne s'*attachent* que par un choix capricieux. M. Eſp. Celui qui s'*attache* à la vérité ſans raiſon, eſt opiniâtre. Ablanc.

☞ On dit, en termes de Peinture, que les objets s'*attachent*, lorſqu'ils paroiſſent tenir enſemble, quoique l'Artiſte ait ſuppoſé de l'eſpace entr'eux. Acad. Fr.

ATTACHÉ, ÉE. part. *Alligatus, vinctus, fixus, defixus.* Il n'oſoit avoir les yeux *attachés* ſur elle, parce qu'il craignoit de laiſſer trop voir le plaiſir qu'il avoit à la regarder. P. de Cl. *attaché* à l'étude, à ſes devoirs, au plaiſir, &c.

On dit proverbialement qu'il faut que la vache broute où elle eſt *attachée*; pour dire, qu'il faut vivre du mieux qu'on peut dans le lieu où on eſt contraint de demeurer.

☞ On dit dans le ſens figuré un homme *attaché*, c'eſt-à-dire un homme qui aime l'épargne & fuit la dépenſe; diſtingué en cela de l homme avare qui aime la poſſeſſion & ne fait aucun uſage de ce qu'il a; & de l'homme intéreſſé, qui aime le gain, & ne fait rien gratuitement. L'*attaché* s'abſtient de ce qui eſt cher. L'*avare* ſe prive de ce qui coûte. L'*intéreſſé* ne s'arrête guère à ce qui ne lui produit rien. On manque quelquefois ſa fortune, pour être trop *attaché*, comme on ſe ruine en faiſant trop de dépenſe. Les *avares* ne ſavent ni donner ni dépenſer; ils ſe laiſſent ſeulement extorquer par la néceſſité ou par le beſoin ce qu'ils tirent de leur bourſe. Il y a des perſonnes qui pour être intéreſſées, n'en ſont pas moins prodigues; elles donnent libéralement à leurs plaiſirs ce que l'avidité du gain leur a fait acquérir.

☞ ATTACHEUSE ſ. f. Nom que l'on donne dans les Manufactures de ſoie, aux filles dont la fonction eſt d'*attacher* les cordages qui ſervent dans les métiers.

☞ ATTALIE. *Attalia.* Ville de la Pamphilie, au bord de la mer qui y forme un golfe. C'eſt préſentement *Satalie.*

☞ Etienne le Géographe place une autre ville de même nom dans la Lydie. On lui donne la même ſituation dans les Notices Epiſcopales. Ce qui fait voir combien eſt inutile la correction de Berkelius qui croit qu'il faut Lycie au lieu de Lydie. L'erreur qui ſe trouvoit dans le Dictionnaire de Trévoux dans cet article, étoit-elle de nature à devoir allumer la bile des Vocabuliſtes, comme s'il eût été queſtion d'une erreur en matière de foi? Ce n'eſt point *une pretention de ce Dictionnaire.* On ſuivoit la correction d un Auteur qu'on peut citer.

☞ ATTANCOURT. Village de France, en Champagne, à une demi-lieue de Vaſſi, ſur la rivière de Blaiſe. Il y a des eaux minérales ferrugineuſes, bonnes pour la guériſon de pluſieurs maladies.

☞ ATTANITES. Sorte de gâteaux que faiſoient les Anciens. Il ne nous en reſte que le nom. Encyc.

ATTAQUABLE. adj. Qu'on peut attaquer. Ce n'eſt point cette partie de l'arrêt qui ſeroit *attaquable. Mém. de M. le Duc du Maine. 1761:* inattaquable eſt reçu: pourquoi *attaquable* ne l'eſt-il pas?

ATTAQUANT. ſ. m. Qui attaque, aſſaillant. *Oppugnator.* Les premiers *attaquans* ont ſouvent l'avantage du combat. La ſeconde Paliſſade ſert à l'*attaquant*, auſſitôt qu'il eſt logé ſur le chemin couvert. Son plus grand uſage eſt au pluriel.

ATTAQUE. ſ. f. ☞ *Aggreſſio.* Action par laquelle on *attaque* l'ennemi. Effort ou tentative qu'on fait pour repouſſer l'ennemi ou pour ſe rendre maître d'un poſte. *Attaque* fort vive & imprévue. L'*attaque* a été chaude, pour dire que le combat a été rude & ſanglant. Les ennemis furent repouſſés dès la première *attaque.*

☞ On le dit particulièrement d'un aſſaut donné à une ville. *Oppugnatio.* Aller à l'*attaque* d'une place. Donner une *attaque* générale. On fit trois *attaques*, deux fauſſes & une véritable. Pluſieurs Auteurs ont écrit de l'*attaque*, & de la défenſe des places. On dit, commencer, entreprendre, donner, ſoutenir une *attaque.*

Attaque, ſe dit auſſi des tranchées & des travaux qu'on fait pour approcher d'une place. *Oppugnatio.* L'*attaque* de la droite fut plutôt achevée que celle de la gauche. On dit auſſi, emporter une place par de droites *attaques*, c'eſt-à-dire, dans les formes, & par des travaux réglés, au lieu de la prendre par inſulte. *Fauſſe attaque*, eſt un travail que l'on pouſſe ſeulement pour obliger les aſſiégés à partager leurs forces.

☞ Attaque *bruſquée*, ou *d'emblée*, eſt celle que l'on fait ſans obſerver toutes les précautions & les formalités qui s'obſervent ordinairement dans un ſiége réglé.

☞ ATTAQUE *de front*, eſt celle qui ſe fait ſur le devant ou la tête d'une troupe.

☞ ATTAQUE *de flanc*, eſt celle qui ſe fait ſur le flanc ou le côté d'une troupe, d'une armée.

☞ ATTAQUE, dans le ſens figuré, ſignifie certaines paroles dites exprès pour ſonder les intentions de quelqu'un, pour le diſpoſer à accorder quelque choſe, ou pour le piquer par quelque reproche. Il m'a déjà donné quelque *attaque* là deſſus. Il n'oſoit s'expliquer ouvertement, mais il lui faiſoit tous les jours quelque *attaque*. Toutes vos *attaques* ſeront inutiles.

ATTAQUE, ſe dit auſſi figurément pour atteinte, inſulte. *Oppugnatio.* Le riche eſt expoſé aux *attaques* du Démon. MAUCROIX. Les grands hommes cèdent quelquefois aux plus légères *attaques*, & il y a toujours dans leur ame quelque endroit mal gardé. VILL.

☞ ATTAQUE, ſe dit encore figurément en Médecine, du commencement d'une maladie, d'un accès ou paroxyſme. *Morbi tentatio. Attaque* de goutte, de paralyſie.

☞ ATTAQUE, *en eſcrime.* C'eſt un mouvement que l'on fait pour ébranler l'ennemi, afin de le frapper pendant ſon deſordre. ENCYC.

ATTAQUER. v. a. Commencer une attaque, une querelle, une inſulte: être l'aggreſſeur. *Provocare, laceſſere, adoriri.* Il a *attaque* ce pauvre homme qui ne lui diſoit mot. Il eſt du droit naturel de ſe défendre quand on eſt *attaqué*. Cicéron, après avoir hautement blâmé ceux qui *attaquent* les perſonnes, au lieu de n'*attaquer* que les raiſons, ſouilla lui même le Barreau par des injures. BAIL. On a établi que c'eſt aux hommes à *attaquer*, & aux femmes à ſe défendre, parce que les hommes ſe défendroient trop bien. FONT. On peut douter de la vertu d'une femme qui n'a point été *attaquée*. S. EVR. On diſoit autrefois *attacher:* & leur commanda qu'ils allaſſent *attacher* l'ennemi. AMIOT. Apparemment parce qu'on s'attache, ou qu'on pourroit s'attacher à ceux qu'on *attaque*.

☞ On dit auſſi figurément, *attaquer* quelqu'un de converſation; pour dire, adreſſer la parole à quelqu'un, afin de l'engager à parler. ACAD. FR.

☞ ATTAQUER, en termes d'Eſcrime. *Voyez* ATTAQUE.

☞ ATTAQUER *un cheval.* Terme de Manége. C'eſt le piquer vigoureuſement avec les éperons.

ATTAQUER *les ennemis, une place. Oppugnare, invadere, aggredi.* Il *attaqua* l'ennemi juſque dans ſes retranchemens. *Attaquer* en flanc, c'eſt *attaquer* les côtés d'un bataillon. On le dit auſſi au jeu. Un bon joueur d'échecs doit toujours *attaquer*. On dit encore *attaquer* une propoſition.

ATTAQUER, ſignifie auſſi, entreprendre, offenſer le premier. On *attaque* l'innocence par de faux ſoupçons. Ils *attaquent* la mémoire de votre pere. VAUG. *Attaquer* un Auteur ſur ſes ouvrages. *Laceſſere.*

ATTAQUER, avec le pronom perſonnel, ſignifie ☞ offenſer ouvertement quelqu'un, ou ſe déclarer ouvertement contre lui. On ne doit pas s'*attaquer* à plus fort que ſoi. *Laceſſere, adoriri.* Le caractère de l'envie eſt de s'*attaquer* aux plus louables actions. S. EVR. Tibére n'oſa s'*attaquer* à ma perſonne, parce qu'il me crut aſſez aimé des ſoldats, pour n'être pas *attaqué* impunément. VILL.

Ce mot marque d'ordinaire le ſentiment qui fait entreprendre d'*attaquer* une perſonne plus puiſſante que ſoi, & qu'on devroit redouter.

*Mais t'*attaquer *à moi! qui ta rendu ſi vain?*
CORN.

De jouer des bigots, la trompeuſe grimace
*C'eſt s'*attaquer *au ciel.* BOIL.

ATTAQUÉ, ÉE. part. *Oppugatus, laceſſitus.* Celui qui ſe ſent *attaqué* dans ſon foible, conçoit le même dépit qu'une femme laide à qui on préſente le miroir. BELL. On dit en proverbe, bien *attaqué*, bien défendu; pour dire, que la défenſe répond à l'*attaque*.

ATTÉDIER. v. a. Ennuyer, importuner quelqu'un par de mauvais contes, par de ſots diſcours. *Faſtidium, nauſeam parere.* Ce méchant prêcheur ſait l'art d'*attedier*, d'endormir ſes auditeurs.

Ménage, après Voſſius, derive ce mot de *attædiare*, qui ſe trouve dans quelques Auteurs; pour dire, *tædio afficere.* Il n'eſt plus en uſage.

ATTEINDRE. v. a. *J'atteins. J'atteignis. J'ai atteint. J'atteindrai;* que *j'atteigne. Attingere.* ☞ Dans le ſens propre, frapper de loin avec quelque choſe. Il atteignit ſon ennemi d'un coup de pierre. *Atteindre* d'un coup de carabine. Ceux qui lançoient des javelots, ne pouvoient *atteindre* les frondeurs.

☞ C'eſt auſſi attraper quelqu'un en chemin, le joindre en courant après, en allant après. *Aſſequi.* Je vous *atteindrai* avant la dinée. Nous prendrons la poſte pour *atteindre* ceux qui ſont devant nous. Tu as beau ſuivre les Scythes, je te défie de les *atteindre*. VAUG.

☞ ATTEINDRE, en parlant de l'âge, c'eſt parvenir à un certain âge. Il a *atteint* ſa douziéme année. On ne ſauroit diſpoſer de ſon bien qu'on n'ait *atteint* l'âge de majorité.

☞ ATTEINDRE *un vaiſſeau*, en chaſſant ſur lui. Terme de Marine, ſynonyme de joindre.

☞ ATTEINDRE, au figuré. Synonyme d'égaler. Pluſieurs Poëtes ont imité Virgile; mais pas un ne l'a *atteint. Aſſequi.*

☞ ATTEINDRE. v. n. Au propre, c'eſt toucher à une choſe qui eſt à une aſſez grande diſtance pour qu'on n'y puiſſe pas toucher facilement. *Atteindre* au but. *Atteindre* au plancher. Je ne ſaurois *atteindre* à la même hauteur que vous.

☞ Au figuré, ſynonyme de parvenir. *Atteindre* aux honneurs. *Aſſequi, conſequi.* Pluſieurs Géomètres ont écrit de la quadrature du cercle; mais pas un n'a *atteint* au but. Il faut tâcher d'*atteindre* à la perfection chrétienne. Il vaut mieux exceller dans le mediocre, que de s'égarer en voulant *atteindre* au grand & au ſublime. LA BRUY. Tu aſpires où tu ne ſaurois *atteindre*. VAUG.

☞ Dans cette acception, il ſe dit auſſi activement.

C'eſt en vain qu'au Parnaſſe un téméraire Auteur
Penſe de l'Art des vers atteindre *la hauteur.*
BOIL.

On dit proverbialement à ceux qui briguent quelque charge, ou autre choſe où ils ne peuvent parvenir, que leur épée eſt trop courte, qu'ils n'y ſauroient *atteindre*. On dit auſſi, il ne faut qu'une queue de vache pour *atteindre* au ciel, mais il faut qu'elle ſoit bien longue.

ATTEINT, EINTE. part. Touché, frappé, bleſſé: dans le propre & dans le figuré. *Impetitus, percuſſus, læſus. Atteint* d'une fléche. *Atteint* d'un coup. Ceux qui étoient *atteints* de ce mal récitoient des tragédies. ABLANC.

L'ame de déſeſpoir & de fureur atteinte. CERISY.

Je ſais de quels regrets ſon courage eſt atteint;
Ce lâche craint la mort; & c'eſt tout ce qu'il craint.
RACIN.

Seigneur, tu vois l'effroi dont mon ame eſt atteinte.
S. EVR.

En termes de Palais, on déclare qu'un homme eſt *atteint* & convaincu du crime, dans le jugement qui le condamne. *Convictus.* Il faut remarquer qu'il y a quelque différence entre ces mots *atteint & convaincu*, en ce que le mot *atteint* ſe dit ſeulement d'un accuſé contre lequel il y a ſimplement des indices, ou des preuves imparfaites, ce qu'on dit autrement, *etre prevenu du crime:* au lieu que le mot de *convaincu* ſe dit de celui contre lequel il y a une preuve claire & certaine.

ATTEINTE. ſ. f. Action par laquelle on atteint; ☞ ou coup dont on eſt *atteint.* Porter une vigoureuſe

atteinte à quelqu'un. Recevoir une *atteinte* légère. *Petitio.*

Je cueille avec plaiſir cent & cent fleurs nouvelles,
Qui braveront du temps les atteintes *cruelles.*
DES HOUL.

ATTEINTE, ſe dit figurément de ce qui ôte de la force d'un contrat, ou d'une loi, ou qui porte préjudice à quelque choſe. *Vim infringere.* Il n'a pas voulu paſſer cet acte, de peur de donner *atteinte* à ſa donation. On a donné *atteinte* à un tel édit par la déclaration qu'on a obtenue enſuite. Tout ce qu'il peut dire ne ſauroit donner *atteinte* à mes droits. PATR. ☞ Donner *atteinte* à la réputation de quelqu'un. *Lædere.*

On le dit auſſi dans un ſens tout ſemblable, en parlant des réſolutions que l'on forme, des deſſeins que l'on prend. Il faut demeurer ferme dans ſes reſolutions, & ne rien écouter de qui peut leur donner la moindre *atteinte.* AB. DE LA TR.

ATTEINTE, ſignifie auſſi au figuré, attaque de certaines maladies. *Tentatio levis.* Il a tous les hivers quelques *atteintes* de goutte. Il a eu quelques *atteintes* de gravelle. Un amant dit auſſi, qu'il a reçu de mortelles *atteintes* de ſa maîtreſſe. J'ai reçu de vos yeux une *atteinte* fatale. GOMB. ☞ Ces mots d'*atteinte mortelle*, déſignent une impreſſion vive & douloureuſe, que cauſe un événement dont on eſt ſenſiblement touché. *Dolor acer, pungens.*

ATTEINTE, en termes de Manége, ſe dit dans les courſes de bague, quand on l'a ſeulement touchée avec la lance, au lieu d'avoir mis dedans pour l'emporter. Il a gagné le prix de cette courſe de bague, il a eu deux dedans & une *atteinte.* On dit auſſi en Maréchallerie, qu'un cheval ſe donne des *atteintes*, quand d'un de ſes pieds il bleſſe l'autre, ſoit par-devant, ſoit à côté. On le dit auſſi quand il reçoit un coup aux pieds de derrière, d'un autre cheval qui marche trop près de lui.

☞ ATTEINTE *encornée*, eſt celle qui pénètre juſque deſſous la corne.

☞ ATTEINTE *ſourde*, eſt celle qui ne forme qu'une contuſion, ſans bleſſure apparente. Ce cheval ſe donne des *atteintes* en atteignant les pieds de devant avec ceux de derrière. Mon cheval a reçu une *atteinte* du vôtre.

ATTELABE-ARACHNOÏDE. ſ. m. Inſecte aquatique qui tient de l'araignée & de la ſauterelle : ſa tête reſſemble à celle de la ſauterelle: ſes yeux ſont élevés, les autres parties ſont ſemblables à celles de l'araignée, mais il n'a que ſix pates ; il nage dans l'eau, ou il rampe ſur la terre. Sa couleur eſt cendrée. Il eſt eſtimé réſolutif, appliqué extérieurement. C'eſt une eſpèce de ſauterelle. DICT. DE JAMES.

ATTELAGE. ſ. m. Aſſemblage, ou aſſortiment d'animaux attachés pour traîner, ou tirer une charrue, ou un carroſſe, *&c. Jumentorum & currûs inſtrumentum.* On ne ſauroit trouver un *attellage* de chevaux bien pareils. On dit qu'un laboureur a deux *attelages* de bœufs, ou de chevaux ; quand il en a un nombre ſuffiſant pour labourer à deux charrues en même temps.

Quand on dit abſolument un *attelage*, cela s'entend de ſix ou huit chevaux propres à être attelés enſemble à un carroſſe. *Attelage* bien aſſorti. Cet Ambaſſadeur avoit à ſon entrée ſix beaux *attelages.*

Il y a une fort jolie pièce de feu M. l'Abbé Regnier, intitulée l'*Attelage*, où il prend ce mot figurément pour les vertus & les qualités qu'il faut avoir pour vivre heureux, & qui finit par ces mots :

Je n'aurai rien à déſirer
Ni du ſort, ni de la nature,
*Si l'*attelage *peut durer*
Auſſi long-temps que la voiture.

On dit de deux hommes groſſiers, & qui ſont de même taille, ce ſeroit là un bel *attelage.*

ATTELER. v. a. Attacher des chevaux, ou autres bêtes de voiture à quelque machine roulante ſur des roues, pour la tirer. *Equos ad rhedam, ad currum jungere.* L'art d'*atteler* les chevaux a été introduit dans la Grèce, vers le temps de Bellerophon, qui, ſuivant le calcul du P. Petau, vivoit 13 ou 14 cens ans avant JÉSUS-CHRIST. Selon l'opinion la plus commune, Erichthenius, ou Erechthée, Roi d'Athènes, en fut l'inventeur. On ne les atteloit point à la queue les uns des autres, mais de front. *Journ. des Sav. Fév. 1734. Atteler* des chevaux a une charrue, à un chariot. Les Poëtes feignent que le chariot de Junon étoit *attelé* de deux paons ; celui de Vénus de deux pigeons. Les Heures *attélent* les chevaux du ſoleil. ABLANC. ☞ Par la loi de Moyſe, il étoit défendu d'*atteler* le bœuf avec l'âne. On peut dire, *atteler* les chevaux au carroſſe ; mais l'uſage le plus ordinaire eſt pour *mettre les chevaux au carroſſe.*

☞ On dit auſſi, *atteler* un carroſſe, un chariot ; les chariots étoient *atteles* de quatre chevaux de front. VAUG.

Il attèle *ſon char, & montant fièrement,*
Lui fait fendre les flots de l'humide élément. BOIL.

Ménage dérive ce mot de *attelare.*

ATTELER, ſe dit auſſi figurément des Porteurs de chaiſe, qui ſont comme attachés à la chaiſe qu'ils portent: au moins un très habile Académicien s'en eſt-il ſervi dans ce ſens. On n'avoit pas encore imaginé d'*atteler* des hommes à une litière. LA BRUY.

M. l'Abbé Regnier l'a dit auſſi en choſes morales, dans la pièce qu'il a intitulée l'*Attelage.*

La route de la vie humaine
De mauvais pas eſt toute pleine.
Pour m'en tirer facilement,
*Voici ce que je fais : j'*attèle
A cette voiture mortelle
Que je conduis au monument,
La juſtice premièrement,
Qui marche toujours rondement,
Et la charité ſans laquelle
Elle iroit moins légèrement, &c.

ATTELÉ, ÉE. part. *Ad rhedam, currum junctus.* ☞ Chevaux *attelés.* Carroſſe *attelé* de quatre, de ſix chevaux, bien, mal *attelé.*

ATTELLES. ſ. f. Terme de Chirurgie, qui ſe dit de ce qui ſert avec les bandages à lier les os fracturés. *Ferulæ, arum.* Les *attelles* ſont des morceaux de bois mince, ou d'écorce d'arbre, de carton, de lames de fer blanc, ou d'autre matière ſemblable, légère, ferme, mais un peu flexible, qu'on applique avec les bandes & les compreſſes ſur les parties fracturées ou luxées, pour maintenir les os dans leur ſituation naturelle, après qu'ils ont été réduits. On les attache avec des rubans. Les Anciens les faiſoient avec de l'écorce de férule, d'où vient leur nom latin. Il y a auſſi des *attelles* qu'on appelle *Fanons.* Voyez FANONS.

ATTELLE. Terme de Potier. C'eſt un morceau de bois qu'on ſe met au doigt pour lever la poterie qu'on fait ſur la roue.

☞ On donne encore ce nom à une petite plaque de fer mince, percée par le milieu d'un trou, pour pouvoir être tenue ferme, & tranchante par une de ſes faces, ſervant au potier à diminuer d'épaiſſeur ſon ouvrage.

ATTELLES. Terme de Vitrier. Morceaux de bois creux, dont les Plombiers & les Vitriers enveloppent la poignée de fer à ſouder, pour ne ſe point brûler. Ils les appellent quelquefois des *mouffletes.*

ATTELLES, ſe dit auſſi des planches de bois qu'on met au-devant d'un collier de chevaux de coche, de charrue, ou de charrette. *Equini helcii alatæ ferulæ.* Du Cange dérive ce mot de *aſtula, à tollendo nuncupata, quaſi abſtula*, car c'eſt une eſpèce de petit copeau. Il croit auſſi que le mot *éclat* vient de la même origine.

☞ ATTELIER. *Voyez* ATELIER.

ATTELOIRE. ſ. f. Terme de Charretier. Cheville qu'on

met dans les limons pour y engager & arrêter les traits des chevaux de charroi.

ATTENANCE. ſ. f. Vieux mot. Permiſſion, convenance. *Poëſ. du Roi de Nav.*

ATTENANT, ANTE. adj. Ce qui joint, qui touche à un autre qui y tient. *Attinens, pertinens.* Il a acquis une vigne, *attenante* à la ſienne. Ce pré *attenant* eſt encore à lui. La baſſe-cour eſt *attenante* au château. ☞ Il ne ſe dit guère que dans le ſtyle familier, ou dans le ſtyle de pratique, en parlant d'une maiſon, d'un jardin, d'une pièce de terre; pour dire, tout contre.

ATTENANT, eſt auſſi adverbe. Ils ſont logés *attenant* l'un de l'autre, tout proche. *Propè, proximè.* Il a bati *attenant* ma maiſon, tout *attenant* de mon mur. Si vous ſavez où eſt une telle Egliſe, je ſuis logé tout *attenant*: il vaut mieux dire *tout proche.*

ATTENDANCE. ſ. f. Vieux mot. *Eſpoir.*

ATTENDANT, ANTE. adj. Qui attend. *Expectans, præſtolans.* Dans ce ſens il n'eſt point en uſage.

ATTENDANT, ANTE. ſ. m. & f. Nom de Secte en Angleterre. *Expectans.* D'autres qu'on nomme *Attendans*, ſoutiennent qu'il n'y a dans le monde aucune égliſe. PÉLISSON.

EN ATTENDANT. adv. Juſqu'à un temps. *Dùm, donec.* Prenez toujours ce préſent *en attendant* mieux. On dit proverbialement, peloter *en attendant* partie; pour dire, s'occuper à quelque petite choſe dans l'eſpérance d'une meilleure. Quand ces mots *en attendant* ſe trouvent à la fin de la phraſe, ils ſignifient, cependant. Je vais écrire, liſez *en attendant.*

☞ ATTENDORN. Petite ville d'Allemagne, au duché de Weſtphalie, aux confins du comté de la Marck, à ſept lieues d'Arensberg.

☞ ATTENDRE. v. a. Demeurer dans le déſir, l'eſpérance ou la crainte d'une choſe qu'on croit devoir arriver. *Expectare, præſtolari, opperiri. Attendre* quelqu'un, l'*attendre* avec impatience, *attendre* ſon retour. *Attendre* la pluie, le beau temps. Les affligés *attendent* du ſecours. *Attendre* une maîtreſſe au rendez-vous. *Attendre* un carroſſe. On a long-temps *attendu* le meſſie, & enfin il eſt venu.

Sa beauté la raſſure, & malgré mon courroux,
*L'orgueilleuſe m'*attend *encore à ſes genoux.*
RACIN.

ATTENDRE, ſe dit auſſi figurément des perſonnes mortes, & des choſes inanimées, auxquelles on attribue l'action d'*attendre.* Les morts *attendent* le jour du jugement dans leurs tombeaux. Il y a une récompenſe qui *attend* dans le ciel les enfans de Dieu. C'eſt en vain que les hommes détournent leurs penſées de cette éternité qui les *attend*, comme s'ils la pouvoient anéantir en n'y penſant point. PASC.

ATTENDRE, ſignifie auſſi, marquer la diſpoſition où l'on eſt, de recevoir ce que l'on croit qui arrivera, ſoit qu'on le déſire, ſoit qu'on ne le craigne pas. *Attendre* la mort avec courage. *Attendre* l'ennemi, & l'*attendre* de pied ferme.

ATTENDRE, ſe dit encore pour eſpérer. On n'*attend* rien de bon de cette maladie. *J'attends* tout de votre affection.

☞ il faut pour tant remarquer, d'après M. l'Abbé Girard, que le mot *eſpérer* a pour objet le ſuccès en lui-même, & déſigne une confiance appuyée ſur quelque motif; & que le mot *attendre* regarde particulièrement le moment de l'événement, ſans l'exclure ni déſigner, par ſa propre énergie, aucun fondement de confiance. On eſpère d'obtenir les choſes; on *attend* qu'elles viennent. Il faut toujours eſpérer en la bonté du ciel, & *attendre* ſans murmurer l'heure de la Providence.

☞ Il ſemble auſſi que ce qu'on *eſpère* ſoit plus une grâce ou une faveur; & que ce qu'on *attend*, ſoit plus une choſe de devoir & d'obligation. Nous *eſperons* des réponſes aſſez favorables à nos démandes; & nous en *attendons* de convenables à nos propoſitions.

☞ ATTENDRE, joint à la prépoſition, ſert à marquer le beſoin qu'on a de la perſonne, ou de la choſe qu'on *attend*, & l'impatience avec laquelle on *attend. J'attends* après vous depuis deux heures. Il y a long-temps qu'il *attend* après cette ſucceſſion.

☞ ATTENDRE *un cheval*, en termes de Manége, c'eſt le ménager juſqu'à ce qu'il ait l'age & la force convenables.

ATTENDRE, après quelqu'un, ou après quelque choſe; c'eſt marquer qu'on les déſire, & qu'on en a beſoin. *J'attends après* vous. Il y a long-temps qu'il *attend après* cette ſucceſſion.

ATTENDRE, ſe dit quelquefois abſolument. Je ſuis las d'*attendre.* Je n'*attendrai* pas davantage. On dit, *attendez*, quand on veut faire une pauſe; pour dire, arrêtez-vous, ne continuez pas.

ATTENDRE, ſe dit avec le pronom perſonnel, en parlant des choſes ſur leſquelles on compte, dont on eſt comme aſſuré. Je m'*attendois* bien qu'il feroit une telle ſottiſe. Je ne m'*attendrai* plus à ſes promeſſes. Je ne m'*attendois* pas à vous perdre ſi tôt. *Attendez*-vous à tout le reſſentiment dont je ſuis capable.

On dit proverbialement & ironiquement, *attendez*-vous-y, lorſqu'on témoigne qu'on ne veut pas exécuter quelque choſe; ou *attendez*-moi ſous l'orme; pour dire, qu'on ne croit pas aux diſcours, ou aux promeſſes de quelqu'un. On vous *attend* comme les Moines font l'Abbé, en commençant toujours à dîner. On dit auſſi, il ennuie à qui *attend.* Qui s'*attend* à l'écuelle d'autrui, a ſouvent mal dîné; pour dire, que quand on compte ſur les autres, on eſt ſouvent trompé. On dit, *attendre* quelqu'un au paſſage; pour dire, le ſurprendre en quelque occaſion où il ne pourra ſe défendre d'accorder une demande. On dit, qu'il faut *attendre* le boiteux en matière de nouvelles; pour dire, qu'il faut en attendre la confirmation. On dit auſſi en diſputant, c'eſt là où je vous *attends*; pour dire, c'eſt de cela que je veux tirer avantage contre vous. On dit encore proverbialement, tout vient à temps à qui peut *attendre*; pour dire, qu'il faut avoir de la patience. On ne perd rien pour *attendre.* On *attend* long temps qui vient de loin.

ATTENDU, UE. part. *Expectatus.*

ATTENDU QUE. Conjonction cauſative, qui ſignifie, car, parce que, d'autant. *Quoniam, quandoquidem.* Il a eu cet emploi, *attendu* qu'il avoit déja ſervi. Il ſe met auſſi tout ſeul. Il a eu cette récompenſe *attendu* ſes ſervices, ſon mérite; pour dire, en conſidération de ſes ſervices, de ſon mérite. Cette conjonction eſt plus du Palais que du beau ſtyle: les bons Ecrivains évitent de s'en ſervir.

Tous ces mots viennent du latin *attendere.*

ATTENDRIR. v. a. Rendre tendre, & facile à manger. *Emollire, mollire.* On dit que le figuier *attendrit* la viande qui y eſt pendue. Les premières gelées *attendriſſent* le raiſin.

Ce mot vient du latin *tener*, du grec τέρπ.

ATTENDRIR, ſe dit figurément pour rendre ſenſible à la compaſſion, à l'amitié, &c. *Movere, commovere, permovere.* Les mouvemens oratoires *attendriſſent* le cœur des Juges, les excitent à la pitié. Selon les Stoïciens, une grande ame doit être trop au-deſſus des diſgraces humaines, pour ſe laiſſer *attendrir* par les foibles ſentimens de la pitié. On eſt plus occupé aux pièces de Corneille; plus ébranlé, & plus *attendri* à celles de Racine. LA BRUY.

Ne vous ſouvient-il point, en quittant vos beaux yeux,
Quelle vive douleur attendrit *mes adieux?* RAC.

☞ Il eſt auſſi réciproque tant au propre qu'au figuré. Au propre on dit que la viande s'*attendrit* quand on la laiſſe mortifier; que les choux s'*attendriſſent* à la gelée. *Molleſcere, teneraſcere*, ou *tenereſcere.* Au figuré. Une maîtreſſe s'*attendrit* en voyant couler les pleurs de ſon amant. Vous avez un cœur qui s'*attendrit* trop aiſément. S. EVR. Il eſt auſſi naturel de s'*atténdrir* ſur le pitoyable, que d'éclater ſur le ridicule. LA BRUY. *Moveri, commoveri.*

N'accoutumez point votre cœur
Séduit par la vertu de l'objet qui le tente,
*A s'*attendrir *par la douceur*
Même d'une amitié qui peut être innocente.
PAVILL.

ATTENDRI, IE. part. Il a les ſignifications de ſon verbe, en latin comme en françois.

ATTENDRISSANT, ANTE. adj. Qui attendrit, qui excite la ſenſibilité. Un diſcours *attendriſſant*. Une Tragédie *attendriſſante*. Il ne ſe dit qu'au figuré.

ATTENDRISSEMENT. ſ. m. On ne le dit point au propre. Mouvement du cœur qui lui fait concevoir de la tendreſſe, de l'amitié, de la compaſſion pour quelqu'un. *Miſericordia*. Il faut avoir un cœur dur & barbare, pour n'avoir point d'*attendriſſement* à la vue de la misère des pauvres. La véritable compaſſion ne s'arrête pas à des *attendriſſemens* extérieurs, ni à de ſimples larmes: elle demande des ſecours effectifs. DAG.

ATTENÉ, ÉE. part. & adj. Vieux mot. Apaiſé.

ATTENERIR. v. a. Vieux mot. Atténuer.

ATTENIR. v. n. Vieux mot. Etre parent.

☞ ATTENTAT. ſ. m. Ce mot ſignifie proprement une entrepriſe contre les lois dans une occaſion importante. *Alieni juris violatio*. On comprend ſous ce nom tout ce qui donne atteinte aux droits, aux priviléges d'une Juridiction ſupérieure, ou à l'autorité du Prince, ou à celles des Lois. Faire, commettre un *attentat*. *Attentat* contre la liberté publique. S'oppoſer à l'exécution d'un Arrêt, c'eſt un *attentat*. Cette entrepriſe eſt un *attentat* contre l'autorité ſouveraine.

ATTENTAT, ſe dit figurément de toutes ſortes d'entrepriſes hardies, de toutes ſortes d uſurpations ſur les droits d'autrui. Toute approbation qui marche devant la ſienne eſt un *attentat* ſur ſes lumières. MOL. J'ai formé un illuſtre *attentat*. S. EVR.

La ſatyre ſouvent à l'aide d'un bon mot,
Va venger la raiſon des attentats *d'un ſot.* BOIL.

ATTENTATOIRE. adj. m. & f. Se dit au Palais des procédures, des jugemens, des entrepriſes qui donnent atteinte aux droits d'une Cour ſupérieure, ou à l'autorité du Prince, ou à celle des Lois. Cette Sentence a été caſſée comme *attentatoire*, & rendue au préjudice d'un renvoi, ou des défenſes. Cet Arrêt a été caſſé, comme *attentatoire* à l'autorité Royale.

ATTENTE. ſ. f. L'action d'attendre. Le temps pendant lequel on attend une perſonne, ou une choſe. *Expectatio*. Être dans l'*attente* de quelque choſe. Longue *attente*; ennuyeuſe *attente*.

*Chaque moment d'*attente, *ôte de notre prix;*
Et fille qui vieillit tombe dans le mépris. CORN.

Serai-je toujours languiſſante
Dans une ſi cruelle attente.

ATTENTE, ſignifie auſſi, eſpérance, opinion qu'on a conçue d'une choſe. *Spes*. Le Meſſie a été l'*attente* des Nations: c'eſt une vaine *attente* que celle des Juifs. Toute mon *attente* eſt au Seigneur. ARN. Ce jeune homme n'a point trompé l'*attente* qu'on avoit de lui. *Præconceptam de ſe opinionem non ſefellit ille adoleſcens*. Ce changement eſt arrivé dans l'Etat contre l'*attente* publique.

Quand Dieu par ſa bonté ſuprême,
Surpaſſe notre attente, *& prévient nos ſouhaits,*
Quand il nous comble de bienfaits,
Il n'a beſoin que de lui-même. L'ABBÉ TETU.

Voyez ATTENDRE, ESPÉRER.

On appelle pierres d'*attente*, certaines pierres qui avancent d'eſpace en eſpace à l'extrémité d'un mur, pour en faire la liaiſon avec celui qu'on a deſſein de bâtir auprès. *Lapides nectendis novis parietibus exſtantes, eminentes, prominentes*. On le dit auſſi au figuré, d'un ouvrage, d'un deſſein qu'on a entrepris, & dont on n'a encore exécuté qu'une partie qui fait *attendre* la continuation.

On a dit de même, mot d'*attente*. Dans ce nouveau ſyſtème de l'Egliſe, il n'y aura pas de difficulté qu'on ne ſe ſauve parmi les Fanatiques, les Sociniens, les Photiniens, au moins avec un petit mot d'*attente* de l'Auteur du ſyſtème qui les reconnoiſſe pour ſociétés chrétiennes. PELISSON.

On dit auſſi, table d'*attente*, des pièces de marbre, ou des cadres deſtinés à recevoir des inſcriptions, des tableaux, des bas-reliefs, qu'on doit remplir en achevant un ouvrage. *Tabula rudis, pura, vacua*. On le dit auſſi au figuré. L'eſprit d'un jeune homme eſt une table d'*attente*, qui eſt capable de recevoir toutes les impreſſions qu'on voudra lui donner.

On dit auſſi, en termes de Blaſon, qu'un écu où il n'y a rien, eſt une table d'*attente*.

On dit proverbialement à ceux qui prêtent de l'argent à des gens inſolvables, vous n'y perdrez que l'argent, & l'*attente*. On dit, qu'une bonne fuite vaut mieux qu'une mauvaiſe *attente*. On dit auſſi, quand on prend un long terme pour payer, que l'*attente*, ou le terme vaut l'argent. On dit qu'on n'a perdu ou qu'on ne perdra que la longue *attente*; pour dire, qu'enfin on a eu ou qu'on aura ce qui avoit été promis.

☞ ATTENTER. v. n. Tenter, entreprendre quelque choſe contre les lois, dans une choſe capitale. *Attenter* à la vie de quelqu'un. *Vitam alicujus petere. Attenter* ſur ſa perſonne. *Attenter* ſur ſes droits. Horace a dit, *aitentare jura alicujus. Attenter* à la pudicité, à l'honneur d'une femme. *Attenter* contre la liberté publique. *Attenter* ſur les prérogatives, ſur l'autorité de l'Egliſe. *Jura, auctoritatem violare*. Il a obtenu un Arrêt portant défenſes d'*attenter* à ſes biens & à ſa perſonne, de lui faire aucune violence.

Sur notre liberté chacun veut attenter. DES-HOUL.

☞ Ce verbe n'eſt que neutre. Vaugelas a pourtant dit activement: il a *attenté* le plus grand de tous les crimes en la perſonne de ſon Roi. On ne le diroit pas aujourd hui.

☞ Il vient du latin *attentare*.

ATTENTES, ou FLECHES. ſ. f. pl. Ce ſont des filamens rougeâtres, accompagnés de petites languettes couleur d'or, qui ſortent du milieu du calice de la fleur du ſafran, & qui ſervent à faire cette drogue ſi connue, qu'on appelle *Safran*.

☞ ATTENTIF, IVE. adj. Qui a de l'attention; qui eſt très-occupé d'un objet; qui s'applique à le conſidérer pour le bien connoître. *Attentus, intentus*. Il n'y a point de moyen plus ſûr pour ſe garantir de l'erreur, que de ſe rendre *attentif* & appliqué. MALEB. Toujours *attentif* à profiter des conjonctures, ingénieux à les faire naître; *attentif* à ſes intérêts, ferme à les ſoutenir.

☞ On dit, avoir l'eſprit *attentif*, & prêter une oreille *attentive*.

Seigneur, entends mes cris, vois ma peine exceſſive,
Et prête à ma prière une oreille attentive. GODEAU.

☞ ATTENTIF, exact, vigilant, ſynonymes. Rien n'échappe à l'homme *attentif*. L'homme *exact* n'omet rien. L'homme *vigilant* ne néglige rien.

☞ Il faut de la préſence d'eſprit pour être *attentif*; de la mémoire pour être *exact*; & de l'action pour être *vigilant*. SYN. FR.

☞ L'Auteur, pour bien écrire, doit être également *attentif* aux choſes qu'il dit, & aux termes dont il ſe ſert, afin qu'il y ait du vrai & du goût dans ſes ouvrages. Le commiſſionnaire, pour bien exécuter, doit être *exact* dans le temps comme dans la manière de faire les choſes, afin que tout ſoit fait à propos, & comme on le ſouhaite. Le Général d'armée doit être *vigilant* ſur les marches des ennemis & ſur les ſiennes, afin de profiter des avantages, & de ne pas manquer l'occaſion.

☞ L'homme ſage eſt *attentif* à ſa conduite, *exact* à ſes

devoirs, & *vigilant* ſur ſes intérêts. Une femme coquette n'eſt *attentive* qu'à ſon miroir, *exacte* qu'à ſa toilette, & *vigilante* que ſur ſa parure.

☞ ATTENTION. ſ. f. Application de l'ame à un objet dont elle eſt tellement occupée que rien ne lui échappe. *Attentio.* Avoir *attention* à ce qu'on dit, à ce qu'on fait. Prêter une *attention* favorable. Attirer, réveiller l'*attention*. L'Orateur doit réveiller, ne doit jamais faire languir l'*attention* des ſpectateurs. Les Savans uniquement occupés des ſiècles paſſés, ne font nulle *attention* aux mœurs de ceux qui les environnent, & avec qui ils ſont obligés de vivre. LA BRUY. Rien n'eſt plus digne d'occuper toute l'*attention* de l'eſprit, que la recherche de la religion. NIC.

☞ ATTENTION, ſignifie auſſi ſoin officieux, *Officioſa ſedulitas*, qui fait qu'on ſe conduit dans le commerce du monde d'une manière propre à contribuer à la ſatisfaction des autres, & qu'on ne manque à rien de ce que la politeſſe ou la bienſéance exige. Un tel m'a donné mille preuves de ſon *attention* pendant ma maladie. On a eu pour lui des *attentions* infinies, toutes les *attentions* poſſibles.

☞ ATTENTION, *exactitude, vigilance*. Synonymes. L'*attention* fait que rien n'échappe. L'*exactitude* empêche qu'on n'omette la moindre choſe. La *vigilance* fait qu'on ne néglige rien. SYN. FR. Un ſage Miniſtre a de l'*attention* à ne former ou à n'adopter que des projets avantageux à l'état; de l'*exactitude* pour en prévenir tous les inconvéniens; & de la *vigilance* pour en procurer le ſuccès. Il eſt du devoir des Paſteurs d'avoir de l'*attention* à procurer l'avantage ſpirituel de leur troupeau; de l'*exactitude* à les inſtruire des vérités ſalutaires de l'évangile; & de la *vigilance* pour les préſerver du crime & de l'erreur. Nous devons avoir de l'*attention* à ce qu'on nous dit; de l'*exactitude* dans ce que nous promettons; & de la *vigilance* ſur ce qui nous eſt confié.

☞ ATTENTION, en Philoſophie. Conſidération d'un objet. Application de l'ame qui continue à conſiderer un objet pour en avoir une connoiſſance exacte. *Objecti conſideratio.* Perception, attention, examen. La *perception* ou la vue & la connoiſſance des choſes, ſe forment, pour l'ordinaire, du concours de deux actions; l'une de la part de l'objet, & qui n'eſt autre choſe que l'impreſſion que cet objet fait ſur nous; l'autre de la part de l'eſprit, & qui eſt proprement un regard de l'ame ſur l'objet qu'elle veut connoître. *Voyez* PERCEPTION. Mais comme un premier regard ne ſuffit pas toujours, il eſt néceſſaire pour acquérir une connoiſſance exacte des choſes, & pour s'en faire de juſtes idées, que l'eſprit s'applique quelque temps à conſidérer ſon objet. Cette application avec laquelle l'ame continue à regarder un objet pour le bien connoître, s'appelle *attention*: & ſi elle ſe tourne de divers côtés, pour enviſager l'objet par toutes ſes faces, cela s'appelle *examen*.

ATTENTIVEMENT. adv. D'une manière attentive. *Attentè, intentè, attento animo.* Écouter, lire *attentivement*.

ATTÉNUANT, ou ATTÉNUATIF, IVE. adj. Terme de Médecine. Qui a la force d'atténuer, d'affoiblir, de diminuer, de rendre tenu. Il ſe dit généralement des remèdes qui procurent la fluidité aux humeurs. *Attenuandi vim habens.* On ſe ſert pour l'ordinaire des remèdes abſorbans, après avoir employé les émolliens, & les *atténuatifs*.

ATTÉNUATION. ſ. f. Affoibliſſement, ☞ diminution de forces. *Attenuatio, extenuatio.* On ne le dit guère au propre qu'en parlant de l'état d'un malade extrêmement affoibli. On dit alors qu'il eſt tombé dans une grande *atténuation*.

☞ ATTÉNUATION, en Phyſique, eſt l'action d'atténuer un fluide, de le rendre plus liquide, moins épais qu'il n'étoit.

☞ En termes de pratique, il ſignifie diminution des charges contre un accuſé. On dit au Palais, que l'appointement à oüir droit en matière criminelle, ordonne que le complaignant donnera ſes concluſions civiles, & l'accuſé ſes défenſes par *atténuation*, qui tendent à excuſer, à amoindrir, à pallier ſon crime. *Criminis diminutio, elevatio.* Cette forme de procéder en matière criminelle, en donnant des défenſes par *atténuation*, a été abrogée par l'Ordonnance de 1670, *tit. 21, art. 1.* Les parties peuvent ſeulement y ſe préſenter leurs requêtes reſpectives. Celle de l'accuſé s'appelle requête d'*atténuation*.

ATTÉNUER. v. a. Affoiblir, diminuer les forces. Les jeûnes, les veilles, les macérations *atténuent* le corps, & le débilitent. *Attenuare, extenuare, tenuare.* Un corps eſt *atténué* par l'âge, par les fatigues, par les maladies. Il eſt *atténué* par les auſtérités. MAUCROIX. ☞ S'*atténuer*, devenir foible. Ce malade s'*atténue*.

On dit en termes de Médecine, *atténuer* les humeurs; pour dire, les rendre moins groſſières & plus fluides.

On dit auſſi au Palais, qu'un accuſé tâche d'*atténuer* ſon crime, de l'excuſer, ou de le diminuer.

ATTÉNUER, en termes de ſcience hermétique, c'eſt mettre en poudre, réduire en poudre. *Attenuare, in pulverem redigere.*

☞ ATTÉNUER, ſe dit proprement des fluides condenſés. Il faut fondre & diſſoudre, pour *atténuer*. *Broyer* & *pulveriſer* ſe diſent des ſolides. *Broyer*, marque l'action de les réduire en molécules plus petites. *Pulveriſer*, en marque l'effet. Il faut *broyer* pour *pulveriſer*.

ATTÉNUÉ, E. part. *Attenuatus, extenuatus, tenuatus.* Il a les ſignifications de ſon verbe. Dans la ſcience hermétique on dit, ſubſtance ou matière *atténuée*, c'eſt-à-dire, réduite en poudre ſubtile, ou dégagée de toute terreſtréité, ou ſubtiliſée de quelque autre manière.

☞ ATTÉNY, ſelon quelques-uns, ATTONI. Petite ville des Indes, au royaume de Décan, dans la preſqu'île au-deçà du Gange, environ à vingt lieues de Vijapour.

ATTÉREAU. ſ. m. Terme de Traiteur. *V.* HATÉREAU.

ATTERRAGE. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt l'endroit où l'on vient reconnoître la terre en revenant de voyage.

ATTERRER. v. a. Renverſer un homme par terre. *Dejicere, ſternere, proſternere.* Le grand effort des lutteurs conſiſtoit à *atterrer* leur homme, à le jeter par terre à force de bras. ☞ Il n'eſt guère d'uſage au propre. On dit *terraſſer*.

ATTERRER, ſe dit figurément, pour dire, perdre quelqu'un, détruire ſa fortune, le ruiner entièrement. *Perdere, evertere.* ☞ Les Goths acheverent d'*atterrer* la puiſſance des Romains. Scipion *atterra* Carthage. Il ſignifie auſſi affliger exceſſivement, accabler quelqu'un. *Affligere.* Il a été *atterré* par les menaces & par la colère du Roi. S. EVR. Il avoit ſoutenu ſes malheurs avec aſſez de contenance; mais ce dernier coup l'a *atterré*. Ce chicaneur a tant fait de procès à ce Gentilhomme, qu'il l'a enfin *atterré*.

ATTERRER. Briſer, rompre, dans l'Économie animale, ſe dit de l'action que les parties groſſières des humeurs & des alimens agitées d'un mouvement inteſtin, excitent les unes ſur les autres. Les particules ſalines & terreuſes *s'atterrent* les unes les autres. Il eſt preſque, en Phyſiologie, ſynonyme à briſer. ENCYC.

ATTERRÉ, ÉE. part. *Dejectus, proſtratus.*

ATTERRIR, ou ATTERIR. v. n. Terme de Marine. C'eſt prendre terre. *Ad terram appellere.* ☞ Nous avons *atterri* près de tel endroit.

ATTERRISSEMENT. ſ. m. ☞ Amas de terre qui ſe forme par la vaſe & par le ſable que la mer ou les rivières apportent le long des rivages par ſucceſſion de temps. *Limi, arenarum alienum in locum deportatio.* La mer a fait de grands *atterriſſemens* à Aigues-mortes, qui étoit un port où S. Louis s'embarqua, & qui eſt maintenant aſſez loin de la mer. Les *atteriſſemens* dans les rivières publiques & navigables appartiennent au Roi. ☞ C'eſt la même choſe qu'*alluvion*, terme plus particulièrement conſacré au droit Romain. *Voyez* ALLUVION.

ATTESTATION. ſ. f. Témoignage que l'on donne, particulièrement par écrit, de la vérité de quelque choſe. *Teſtimonium, teſtificatio.* On donne une permiſſion à un malade de manger de la chair en Carême ſur l'*atteſtation* du Médecin. Les *atteſtations* des perſonnes publiques, comme des Magiſtrats, Notaires & Cu-

xés, sont reçues en Justice. Les Professeurs donnent à leurs escholiers des *attestations* de leurs études, du temps qu'ils ont estudié.

ATTESTER. v. a. *Testari, testificari.* Rendre un témoignage, soit de vive voix, soit par écrit, de la verité d'un fait. Ce miracle est *attesté* par des gens dignes de foi, par tout le peuple. Les écrits de cet Auteur *attestent* la pureté de ses mœurs. Les miracles de JESUS-CHRIST ont *attesté* la vérité de ses paroles.

☞ ATTESTER, signifie aussi prendre à témoins, invoquer le témoignage, & se dit de Dieu & des hommes. *Testari, attestari, appellare.* Il *atteste* ciel & terre. Ils *attestent* contre lui & les Dieux & les hommes. ATLANC. *J'atteste* des grands Dieux la supreme puissance. CORN. *J'en atteste* ceux qui étoient presens.

ATTESTÉ, ÉE part.

☞ ATTICHI. Bourg de France, au Soissonnois, sur la riviere d'Aisne, entre Compiegne & Soissons.

ATTICISME. s. m. L'Idiome ou le Dialecte des Athéniens. La maniere de parler des Athéniens. Style des Athéniens. Finesse & delicatesse de goût & de langage particuliere aux Athéniens. *Usus loquendi Atticus; Atticismus.* L'*atticisme* étoit chez les Grecs ce que l'*urbanité* étoit chez les Romains. *Voyez* URBANITE.

Qu'à Neuilly La Farre & Sonin
Puissent cet enjouement benin
Dont se forme leur Atticisme. R.

ATTICISME, se dit aussi d'une certaine raillerie agréable & polie, & d'une certaine politesse fine & galante, qui étoit en usage parmi les Atheniens. *Lepidus jocus, liberalis urbanitas.* Les Romains ont laissé l'*atticisme* de la Grèce bien loin derriere leur urbanité. BALZ. Ce sont des Princes qui ont su joindre aux plus belles & aux plus hautes connoissances, & l'*atticisme* des Grecs, & l'urbanité des Romains. LA BRUY. *Voyez* SEL ATTIQUE.

☞ Ce mot est d'usage principalement pour exprimer les grâces d'un style léger & correct.

ATTICURGES. s. f. En termes d'Architecture, ce sont des colonnes carrées. *Atticurges.*

ATTIÉDIR. v. a. Rendre tiede ce qui étoit chaud. *Tepidum facere, ardorem, fervorem imminuere.* On verse dans un bain, quand il est trop chaud, de l'eau froide pour l'*attiedir*. *Voyez* TIÈDE.

Ce mot n'est pas fort en usage dans le sens propre. Il est quelquefois employé au figuré.

*Vos froids raisonnemens ne feront qu'*attiédir
Un spectateur toujours paresseux d'applaudir.

☞ s'ATTIÉDIR. v. recip. Devenir tiede. Au propre cette eau commence à s'*attiédir*. Au figure, on dit, que les passions s'*attiédissent* avec l'age, lorsqu'elles diminuent, & qu'elles ne sont pas si violentes. *Tepescere, defervescere.* La ferveur de la dévotion d'un Novice s'*attiedit* après sa profession, diminue, se rallentit.

ATTIÉDI, IE. part. *Tepidior factus, remissus, remissior.*

ATTIÉDISSEMENT. s. m. ☞ Etat d'une chose qui passe de la tiédeur à la tiédeur. *Tepor;* mais par une bizarrerie de l'usage on ne le dit guère au propre. On ne dit point l'*attiedissement* d'un bain, l'*attiédissement* de l'eau. Il faut dire *tiedeur*. Il seroit à desirer qu'on eût conservé le mot d'*attiédissement*, pour marquer l'état d'une chose qui devient tiede, l'action de devenir tiede; & celui de *tiédeur* pour marquer l'effet qui résulte de cette action, ou l'état de la chose qui est tiede. Mais il faut s'assujettir à l'usage.

ATTIÉDISSEMENT, dans le sens figuré, signifie diminution, relâchement de ferveur dans la dévotion, dans l'amitié, dans les passions. *Tepor, ardoris remissio, studii.* L'*attiedissement* en amour se tourne bientôt en indifférence. Un bon Auteur a dit, l'oraison fervente & continuelle étouffe en nous l'*attiedissement* & la paresse: les ames tombent dans l'*attiédissement* par l'ardeur de leur concupiscence. Le P. Bouhours prétend que ce mot n'est pas tout-à-fait établi, & qu'il vaut mieux se servir de *tiédeur*, ou de relâchement.

ATTIFER. v. a. Vieux mot qui signifioit autrefois parer, orner, particuliérement en parlant de la coiffure des femmes, parer la tête des femmes. *Comere.* On le peut dire encore dans le style simple & familier. Allez-y sans être *attifée*. VOIT. Les femmes sont long temps à s'*attifer*.

ATTIFÉ, ÉE. part. *Comptus.*

ATTIFET. s. m. Vieux mot, qui signifioit autrefois un ornement ou parure des femmes, & principalement de la tête. *Comptus, ornatus.*

Tous deux viennent du vieux mot françois *tiffer*, qui signifioit *orner*, que Borel derive du Grec στέφω qui signifie *coronare*.

ATTIGNY. Ville de Champagne, province de France. *Attiniacum.* Elle est sur la rivière d'Aisne, au-dessus de Rhétel. On a tenu plusieurs Conciles à *Attigny* dans le VIIIe & le IXe siècle.

☞ ATTIGOVANTINS. Peuple sauvage de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle France, à l'occident du lac des Hurons.

ATTILIA. s. m. Nom d'homme. *Attila.* Les médailles d'*Attila*, Roi des Huns, portent toutes ATVLA, mais l'usage veut que l'on dise & que l'on écrive. *Attila. Attila* fut appelé *le Fleau de Dieu*.

Le camp d'*Attila*. C'est une campagne du Châlonois en Champagne, vers le bourg nommé *la Suipe la longue. Attilæ castra.* Ce lieu est ainsi nommé, parce que l'an 453 de J. C. Mérovée, Roi des François; Théodoric, Roi de Visigoths; & Aëtius, Général des Romains, y défirent entièrement *Attila*.

ATTILUR. s. m. Poisson de riviere fort commun dans le Pô, semblable à l'étourgeon. Sa chair est molasse, & d'un goût peu agréable. *Dict. de James.* ☞ Son nom ordinaire est *adane*, en italien *adello* ou *adeno*. En latin *attilus*. Il est si grand & si gros qu'il pese quelquefois mille livres, au rapport de Pline. On le pêche avec un hameçon attaché à une chaine de fer, & il faut deux bœufs pour le tirer lorsqu'il est près.

ATTINGANS. s. m. pl. Hérétiques. *Voyez* PAULICIENS, ce sont les mêmes.

☞ ATTIQUAMECQUES. Peuple de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle France, au couchant du grand lac des Hurons.

ATTIQUE. *Attica.* Pays d'Achaïe, dans la Grèce, dans l'angle méridional & oriental de la Grèce, entre la mer Egée, la Beotie, & le territoire de Mégare. L'*Attique* étoit une étendue de pays aux environs d'Athènes, depuis Mégare jusqu'au Promontoire de Sunium. TOURR. Athènes étoit la capitale de l'*Attique*. Ce pays, si l'on en croit Strabon & Pausanias, s'appeloit anciennement *Actique*, à cause d'Actée. Atthis, selon ces deux Auteurs, fille de Cranaüs, second Roi d'Athènes, changea le nom d'Actique en *Attique*, pour l'approcher davantage du sien. Etienne de Byzance au contraire, & Harpocration disent, que l'*Attique*, se nommoit autrefois *Actique*, du mot grec ακτη, *rivage*, parce qu'on y abordoit de toutes parts avec beaucoup de facilité, & qu'ensuite l'usage, toujours favorable à la plus douce prononciation, établit qu'on diroit *Attique*, au lieu d'Actique. L'*Attique* étoit autrefois à peu près ce qu'on appelle aujourd'hui *le duché de Sétines*.

ATTIQUE. adj. m. & f. *Atticus.* Qui est de l'*Attique*, qui appartient à l'*Attique*, ou à Athènes.

On a appelé Sel *Attique*, parmi les Grecs, je ne sais quoi de vif & de piquant; une raillerie fine, une certaine éloquence, ou certaines grâces qui se trouvoient dans le langage des Auteurs Athéniens. *Sal Atticum, sales Attici.* Théophraste fut reconnu à Athènes pour étranger, à cause de je ne sais quelle urbanité *Attique* qui lui manquoit. LA BRUY.

Ami de la Justice & de la vérité,
Alcandre, dont l'esprit est rempli de clarté,
Admiré des Savens, critique des critiques:
Qui puises ton discours ès Salines Attiques.

On a dit aussi, un témoin *attique*, ou Athénien, *atticus*

atticus teſtis, pour un témoin incorruptible, & de même une fidelité *attique*. Une Muſe *attique*, eſt une excellente Muſe, ou un bon Poëte. Le miel *attique* étoit eſtimé chez les Anciens. En françois, Athénien eſt plus en uſage qu'*Attique*, ſur-tout pour les choſes animées. On dira beaucoup mieux, une Muſe Athénienne; l'armée Athenienne, les troupes Athéniennes, que les troupes *Attiques*, l'armée *Attique*, une Muſe *Attique*.

ATTIQUE. ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt un petit ordre d'architecture qu'on met au-deſſus d'un plus grand pour le couronner, & terminer le bâtiment. Ce petit ordre n'a ordinairement que des pilaſtres d'une façon particulière. Il y en a un au Louvre qui forme le troiſième étage. On en met auſſi aux autels qui ſont fort élevés. Il a été ainſi nommé, parce qu'il a été mis en uſage par les Athéniens.

ATTIQUE *continu*, eſt celui qui environne le pourtour d'un bâtiment ſans interruption, & ſuit les corps & retour des pavillons. *Attique* interpoſé, eſt celui qui eſt ſitué entre deux grands étages, quelquefois décorés de colonnes, ou de pilaſtres. *Attique* circulaire, c'eſt un exhauſſement en forme de grand piedeſtal, ſouvent percé de petites croiſées. *Attique* de comble, ſe dit de tout étage, ou piédeſtal de maçonnerie, ou de bois revêtu de plomb, qui ſert de gardefou à une terraſſe, ou plate-forme. *Attique* de cheminée, eſt le revêtement de plâtre, de bois, ou de marbre, depuis le chambranle, juſques ſur la première corniche.

☞ ATTIQUE *faux*. C'eſt dans les bâtimens très-élevés une eſpéce de piédeſtal que l'on met au-deſſous de la baſe des colonnes, afin que la grande ſaillie des corniches ne les efface pas.

☞ On appelle colonnes *attiques*, celles qui ſont carrées. Leur baſe eſt très-belle.

ATTIQUEMENT. adv. A l'Attique, d'une manière Attique. *Atticè*. Ciceron dans ſon Orateur établit l'idée du vrai atticiſme, & montre que parler & écrire *attiquement*, c'eſt parler & écrire de la manière la plus parfaite: qu'à la verité Lyſias, Thucydide, Xenophon & Iſocrate ont quelques parties du ſtyle attique, mais qu'ils ne le poſsèdent pas en entier... Qui faut-il donc imiter? Demoſthène, répond Cicéron. C'eſt le modèle le plus accompli que l'on puiſſe ſe propoſer.... l'Abbé Colin, *p. 20 & 21 de la Préf. de ſa traduction de l'Orateur.*

☞ On a dit en latin, *atticè loqui*, parler le langage d'Athènes: mais on n'a jamais dit en françois parler *attiquement*.

☞ ATTIRAGE. Les Fileurs d'or appellent *poids d'attirage* les poids employés dans leur rouet; & *cordes d'attirage*, les cordes qui ſoutiennent les poids d'attirage. Encyc.

ATTIRAIL. ſ. m. ☞ Terme collectif qui ſe dit d'une grande quantité de choſes néceſſaires pour certains uſages. L'*attirail* de la chaſſe, du ménage, d'une imprimerie. *Inſtrumentum*. On le dit particuliérement en parlant de l'Artillerie & de la Marine. *Exercitûs impedimenta*. Le canon ne marche point ſans un grand *attirail*. Le bagage & l'*attirail* de cette armée occupoient bien du terrain. Il faut bien des cordages, des voiles, un grand *attirail* pour équiper un vaiſſeau. ☞ On le dit par extenſion du bagage inutile que des gens ménent avec eux en voyage. Il traînoit un grand *attirail* après lui, il ſe dit auſſi de la magnificence des grands, & des ajuſtemens recherchés des femmes. Ne t'enorgueillis point de ton équipage, car on écarte tout cet *attirail* qui t'eſt étranger, pour pénétrer juſqu'à toi. La Bruy. Une belle femme ne perd rien à être négligée; il y auroit moins de péril à la voir avec tout l'*attirail* de l'ajuſtement & de la mode. Idem.

ATTIRANT, ANTE. adj. Qui a la force d'attirer. Il n'eſt d'uſage qu'au figuré. *Blandus, illecebroſus*. Cette femme eſt flatteuſe & *attirante*. Vous admirez l'*attirante* ſevérité de Climène. Manières *attirantes*. Eſprit *attirant*, inſinuant, adroit.

☞ ATTIRER. v. a. Tirer à ſoi. *Attrahere*. L'aimant *attire* le fer. L'ambre *attire* la paille. Certains onguens *attirent* les matières des abcès. Ce mot a une ſignification particulière en Phyſique, ſur-tout dans la Phyſique Newtonienne, où l'on dit qu'un corps en *attire* un autre & en eſt *attiré*, que les corps s'*attirent* mutuellement. *Voyez* Attraction.

☞ Attirer, dans le ſens figuré, a différentes acceptions. *Attirer* l'ennemi dans une embuſcade, dans un defilé, le faire tomber, l'engager. *Pellicere*. Il a mis tout en œuvre pour l'*attirer* dans le piége. *In fraudem illicere*. Son mérite lui avoit *attiré* l'amitié de tout le monde, c'eſt-à dire, gagné. *Conciliare*. Le merite qui fait adorer les Princes, *attire* aux particuliers la haine & l'envie. Bourd. Rien n'eſt plus capable d'*attirer* le mépris & l'averſion des hommes, que de faire le brave contre Dieu. Pasc. Les graces *attirent* tous les cœurs, charment. *Allicere*. *Attirer* les yeux, les regards de tout le monde ſur ſoi, fixer. *Omnium oculos in ſe convertere*. *Attirer* par flatterie, par de belles paroles, par des promeſſes. *Allectare, prolectare*. Les crimes des hommes avoient *attiré* la colère de Dieu quand le deluge arriva. *Concitare*.

☞ Attirer, ſe dit avec le pronom perſonnel tant au propre qu'au figuré. Dans le ſens propre, on dit dans les principes de Newton que tous les corps qui compoſent l'univers, s'*attirent* réciproquement. Au figuré, on dit s'*attirer* l'amitié, la bienveillance de tout le monde, *ſibi conciliare*, la gagner. S'*attirer* une méchante affaire. Blanc. On ne s'arrête pas aux plaintes d'un fou, parce qu'on préſume toujours qu'il s'eſt *attiré* l'inſulte dont il ſe plaint. Fonten. Les perſonnes vaines s'*attirent* l'envie & le mépris, & irritent la médiſance. *Concitare, commovere in ſe invidiam, odium*. Bell.

ATTIRÉ, ÉE. Il a les ſignifications de ſon verbe, en latin comme en françois.

☞ ATTISE. ſ. f. Terme de Braſſeries. C'eſt ainſi qu'on appelle le bois qu'on met dans les fourneaux ſous les chaudières.

ATTISER. v. a. Raccommoder le feu, approcher les tiſons les uns des autres pour les faire mieux brûler. Il ne ſe dit au propre qu'en parlant du feu. *Admotis tizionibus ignem alere, excitare*. Le vulgaire dit qu'il faut être Philoſophe pour bien *attiſer* le feu; c'eſt-à-dire, qu'il lui faut donner de l'air pour le faire brûler. Regnier a dit:

Quand on ſe brûle au feu que ſoi-méme on attiſe;
Ce n'eſt point accident, mais c'eſt une ſottiſe.

Attiser, ſe dit figurément, en parlant de la haine, de la colère, de la ſedition. *Attiſer* le feu dans ce ſens ſignifie aigrir des eſprits deja irrités les uns contre les autres. *Excitare, accendere, incendere, ciere*. C'eſt cet ambitieux qui a *attiſé* le feu de la guerre civile; je ſuis bien éloigné d'*attiſer* moi-même par mes diſcours la fureur de votre emportement. Rac.

ATTISÉ, ÉE. part. *Excitatus, incenſus, accenſus*. On l'a dit autrefois pour attiré. Guillaume de S. André, dans ſon Poëme ſur Jean IV. Duc de Bretagne, dit

Pour ce beau fils veux raiſonner....
Afin que mieux ſoit aviſé,
Si en tel fait eſt attiſé.

ATTISONNOIR. ſ. m. C'eſt un outil, ou inſtrument crochu, dont les Fondeurs ſe ſervent pour attiſer le feu. *Inſtrumentum ad excitandum ignem comparatum, uncus ferreus ad excitandum ignem comparatus, aptus, idoneus*.

ATTITRER. v. a. ☞ Charger quelqu'un d'un emploi, d'une commiſſion, & il s'emploie ordinairement au participe. Commiſſionnaire *attitré*. Marchand *attitré*. Acad. Fr. Il ſe prend plus ſouvent en mauvaiſe part pour corrompre quelque perſonne, pour nuire à quelqu'un. *Corrumpere, ſubornare*. Il avoit *attitré* des gens dans une embuſcade pour aſſaſſiner ſon ennemi. Il *attitra* de faux témoins pour venir dépoſer.

☞ Ce verbe s'emploie mieux au participe. Aſſaſſin *attitré*. Avoir des témoins *attitrés*

Ce mot vient de *adtitulare*, qu'on a dit pour *inscribere*. Ménage après Voſſius.

D'autres le dérivent, & plus à propos, par métaphore, de *titre*, terme de chaſſe, qui ſignifie le lieu, ou le relais où l'on poſe les chiens en embuſcade pour courir les bêtes; car en effet les aſſaſſins & les fauſſaires cherchent des lieux & des occaſions propres pour nuire. On appelle dans le propre des chiens *attitrés*, ceux qui ſont poſés dans les relais, qui attendent la chaſſe pour courir ſur le gibier quand il paroîtra.

ATTITRÉ, ÉE. part. *Corruptus, ſubornatus.*

ATTITUDE. ſ. f. Terme de Peinture & de Sculpture. Certaine diſpoſition des figures d'un tableau, ou l'action & la poſture d'une ſtatue. *Status, habitus, geſtus, ſitus.* Ce Peintre a un beau coloris, mais il n'eſt pas heureux à donner de belles *attitudes* à ſes figures.

☞ Quoique le mot *attitude* ſoit la poſition ou l'action des figures en général, il ſemble convenir particuliérement à celles qu'on a miſes dans une poſition tranquille. On dit l'*attitude*, & non l'action d'un corps mort.

Ce mot vient de l'Italien *attitudine*; & plutôt du latin *habitudo corporis.*

ATTITUDE, ſe dit au figuré, pour exprimer l'état & la ſituation des perſonnes. C'eſt en ce ſens qu'on a dit de Bubeſque, que les *attitudes* où il met Henri III, la Reine mere, le Duc d'Alençon, le Roi de Navarre, la Reine Marguerite, le Duc de Guiſe, le Duc d'Epernon & les autres Courtiſans de ce temps, nous les montrent du côté qui nous en découvre le fort & le foible, le bon & le mauvais. *Voyez* VIGNEUL MARVILLE.

ATTITUDE, eſt auſſi un terme de Maître à danſer & de Maître à écrire. Poſition du corps & de la tête quand on danſe ou qu'on écrit. Voici un eſſai des plus beaux mouvemens & des plus belles *attitudes*, dont une danſe puiſſe être variée. MOL. Il a une belle *attitude* quand il danſe, quand il écrit.

ATTLAS. ſ. m. Satin de ſoie fabriqué aux Indes. Il y en a de pleins, de rayés, & à fleurs, dont les fleurs ſont ou d'or, ou ſeulement de ſoie. Il y en a auſſi de toutes ſortes de couleurs, mais la plûpart fauſſes, ſur-tout les rouges & cramoiſi. *Voyez* ATLAS.

ATTOCK. ſ. m. *Voyez* ATOK.

ATTOLE. ſ. f. Sorte de teinture rouge. *Voyez* ANATTE.

ATTOLLON. ſ. m. Amas de pluſieurs petites îles qui ſont preſque jointes enſemble. Les îles Maldives, qui ſont au nombre de plus de douze mille, ſelon quelques-uns, ſont ſéparées en treize parties principales, appelées *Attollons* par les Inſulaires. Ces îles ſont ſituées vers la pointe de la preſqu'île de l'Inde, au-deçà du Golfe de Bengale. Il y a douze grands détroits qui détachent un *Attollon* d'avec l'autre, & de forts petits canaux, où la mer eſt baſſe, ſéparent les îles.

ATTOMBISSEUR. ſ. m. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit d'un des oiſeaux qui attaque le héron dans ſon vol. Quelques-uns lui donnent la première attaque, d'autres la ſeconde. Ce faucon eſt un bon *attombiſſeur.*

ATTOUCHEMENT. ſ. m. Action par laquelle on touche. *Tactio, tactus, contactus.* La lumière eſt l'objet de la vue, & les corps palpables le ſont de l'*attouchement.* On ſe purgeoit autrefois d'un crime par l'*attouchement* du fer chaud.

On le dit ſouvent en mauvaiſe part des impudicités, de certains péchés d'impureté. *Attouchemens* deſhonnêtes. *Attrectatio, attectatus.*

C'eſt auſſi un terme de manége, qui ſignifie l'action du Cavalier, ou l'aide qu'il donne au cheval de la main par le moyen de la bride, & du talon par le moyen de l'éperon. Il ne faut point que les chevaux ſoient conduits par la vue & par l'ouie; mais ſeulement par l'*attouchement* à la bouche & aux côtés. Il faut que l'*attouchement* ſeul opère.

ATTOUCHER. v. n. Vieux mot, qui ſignifie, appartenir par conſanguinité, par affinité. *Attoucher* de parenté à quelqu'un, être ſon parent. *Attingere cognatione.*

ATTOURNANCE. ſ. f. Terme de Coutume. C'eſt un changement de Seigneur, par lequel les vaſſaux renoncent à l'obéiſſance qu'ils devoient à leur ancien Seigneur, & s'engagent à la même obéiſſance à l'égard de celui qui devient leur Seigneur, par achat, ou autrement. On joint ces deux mots *attournance* & *avirance.* Voyez DARGENTRÉ.

ATTOURNEMENT. ſ. m. Terme de Coutume, qui veut dire la même choſe qu'attournance.

ATTRACTIF, VE. adj. Qui a la propriété d'attirer. *Attrahendi vim habens, attrahendi vi præditus.* La cauſe de la qualité *attractive* de l'aimant eſt expliquée par Deſcartes & Rohaut. Les Médecins ont des remèdes *attractifs* qui ſont chauds, & attirent au-dehors, comme l'ail, le porreau, la racine de brionia, *&c.* ☞ Ces remèdes appliqués extérieurement pénètrent les pores, diviſent les matières, & les diſpoſent à s'évacuer. Bandage *attractif*, c'eſt-à-dire, qui attire & rappelle les eſprits à une partie amaigrie.

ATTRACTION. ſ. f. Action de ce qui attire, ou état de ce qui eſt attiré par la propriété qu'a un corps de faire que d'autres corps ſoient attirés ou pouſſés vers lui. *Attractio.* Il y a des pompes qui font leur effet par *attraction*, & d'autres par compreſſion. Tous ces termes ſont en quelque ſorte conſacrés à la phyſique. Les Philoſophes Cartéſiens ne reconnoiſſent point de mouvement par *attraction*, mais ſeulement par impulſion. Ils prétendent qu'on n'a aucune idée de cette cauſe particulière du mouvement qu'on appelle *attraction.* ROH.

On peut remarquer dans le cours & dans l'économie de la nature pluſieurs ſortes d'*attractions*; comme celle qui ſe fait par ſuccion, par laquelle j'ai vû une balle de plomb au fond d'un long fuſil exactement travaillé, ſuivre l'air qu'une perſonne ſuçoit à l'embouchure du canon, avec une telle impétuoſité & roideur, qu'elle lui caſſa les dents. L'*attraction* de l'eau ou du vin, qui ſe fait par un Siphon, eſt ſemblable à celle-ci; par ſon moyen on fait paſſer une liqueur d'un vaſe dans un autre ſans la troubler, ſans en faire monter la lie. Il y a une autre ſorte d'*attraction* qui s'appelle *magnétique*, par laquelle l'aimant attire le fer. Une autre *électrique* quand le carabé ou le jayet attire la paille. Une autre de la flamme, quand la fumée d'une chandelle éteinte, attire la flamme d'une chandelle allumée, & la fait deſcendre pour allumer celle qui eſt éteinte. Une autre eſt de filtration, quand un corps humide monte par un autre corps ſec, ou que le contraire ſe fait. Et enfin quand le feu ou quelque choſe chaude attire l'air, & ce qui eſt mêlé avec lui. DIGBY. *Diſcours ſur la Poud. Symp. p. 74, 75.*

☞ L'ATTRACTION, dans la Philoſophie ancienne, étoit une qualité inhérente aux corps, en vertu de laquelle ils agiſſent ſur d'autres corps éloignés, & les tirent à eux. Dans la Philoſophie Newtonienne, on entend par *attraction*, un principe indéfini, en vertu duquel toutes les parties, ſoit d'un même corps, ſoit de corps différens, tendent les unes vers les autres; ou, pour parler plus exactement, l'*attraction* eſt l'effet d'une puiſſance par laquelle chaque particule de matière tend vers une autre particule.

☞ L'ATTRACTION eſt active, paſſive, ou mutuelle.

☞ Exercer une *attraction* active ſur un corps, c'eſt être cauſe du mouvement accéléré de ce même corps abandonné à lui-même. C'eſt ainſi, diſent les Newtoniens, que la terre exerce une *attraction* active ſur une pierre jetée en l'air, parce qu'elle eſt cauſe de la chute accélérée de cette pierre.

☞ Souffrir une *attraction* paſſive de la part d'un corps, c'eſt être obligé de tomber vers ce corps: c'eſt tendre vers ce corps; quelque ſoit la cauſe de cette tendance. Une pierre jetée en l'air ſouffre une *attraction* paſſive de la part de la terre, parce qu'elle eſt obligée de tomber vers la terre. Il en eſt de même, non-ſeulement de tous les corps ſublunaires, par rapport au globe terreſtre, mais encore de tous les corps qui tournent autour du ſoleil par rapport à cet aſtre. Les premiers abandonnés à eux-mêmes tomberoient ſur la terre, & les ſeconds ſe précipiteroient dans le ſoleil.

☞ Deux corps exercent l'un ſur l'autre une *attraction*

mutuelle, lorſqu'ils tendent à ſe joindre l'un à l'autre, & lorſque pour en venir à bout, ils ſont obligés de faire chacun une partie du chemin qui les ſépare.

☞ Les Newtoniens apportent pluſieurs preuves de cette gravitation ou *attraction* mutuelle entre tous les corps qui compoſent l'univers. Celles qui ſont tirées du flux de la mer & des irrégularités que l'on obſerve dans le mouvement des corps céleſtes, peuvent paſſer pour les meilleures.

☞ Ne pas reconnoître que les corps s'attirent mutuellement, & ſont portés les uns vers les autres par une loi générale que la nature a établie, c'eſt vouloir faire revivre les qualités occultes de l'ancienne école, ou adopter les chimères brillantes de l'ingénieux Deſcartes, qui donne pour cauſe de la gravité des corps une matière environnant ces corps.

☞ ATTRACTION *magnétique*. Si l'on préſente le pôle boréal d'un aimant au pôle méridional d'un autre aimant, ces deux aimans s'attireront, parce que ces deux aimans ainſi placés, ſont chacun entourés d'une atmoſphère hétérogène: leurs atmoſphères ſe touchent, ſe confondent, prennent la figure ronde & chaſſent les deux aimans à leur centre commun. La même choſe arrive à deux gouttes d'eau qui ne ſauroient ſe toucher ſans ſe confondre & prendre la figure ronde.

☞ Par une raiſon contraire, ces deux aimans ſe fuiroient ſi l'on préſentoit le pôle boréal de l'un au pôle boréal de l'autre, parce qu'alors les atmoſphères de ces deux aimans deviennent hétérogènes, non pas quant à la matière dont ils ſont compoſés, mais quant à la direction des corpuſcules magnétiques. Ces atmoſphères hétérogènes ne ſauroient donc ſe mêler enſemble, lors même qu'elles ſe touchent, de même que l'eau & l'huile ſe touchent ſans ſe confondre.

☞ On voit par là que l'*attraction* magnétique eſt bien différente de l'*attraction* Newtonienne. Celle-ci a pour cauſe une loi générale du créateur. Celle-là eſt l'effet d'un fluide magnétique ſorti des pôles de la terre, & répandu autour de la pierre d'aimant. *Voyez* AIMANT.

ATTRACTIONNAIRE. ſ. m. Partiſan de l'attraction Newtonienne, qui ſoutient l'attraction des corps, en avouant que la cauſe lui eſt inconnue.

Employez le ſyſtême de l'attraction au phénomène de l'aimant, où il ſemble qu'il devroit être de grand uſage; ou à l'électricité, ou à ce qu'on appelle *fermentation*: vous trouverez que le principe vous abandonnera par-tout, & ne vous donnera l'intelligence de rien. . . . Les *Attractionnaires* étoient ſur-tout enchantés de l'attraction qu'ils voyoient ou croyoient voir dans les corps électriques. On ne pouvoit la méconnoître, & elle agiſſoit juſtement comme dans les planètes, en diminuant à la ronde, comme la diſtance augmentoit. Malheureuſement un Philoſophe à expériences eſt venu tout déranger, & en attachant une petite boule de bois à l'extrémité d'une corde de dix ou douze cens pieds, il a trouvé que ſi on préſentoit un tube électrique au milieu, ou même au commencement de cette longue corde, les paillettes d'or, poſées à l'autre bout ſous la boule de bois, s'y attachoient auſſi proprement, que ſi l'électricité eût agi à un pied près du cube. . . . *Spect. de la Nat. T. 2, p. 364, 365.*

ATTRACTIVE. adj. f. Qui a la force, la vertu d'attirer. *Attrahendi vim habens.* La vertu *attractrice* de l'aimant. La nouvelle Philoſophie ne reconnoît point de vertu *attractrice*, non plus que d'attraction. Newton explique différens phénomènes de la nature, tels que ſont la peſanteur, la légèreté, la force élaſtique, la réſiſtance des fluides, en un mot, toutes les forces qu'il appelle *attractrices*, ou impulſives. JOURNAL DES SAV.

☞ On dit plus communément forces attractives.

ATTRACTYLIS. ſ. m. *Voyez* ATRACTYLIS.

ATTRAIRE. v. a. Attirer, faire venir à ſoi par le moyen de quelque appât ou par quelque qualité ſecrète. *Allicere, illicere, allectare.* On *attrait* les poiſſons avec un appât à l'hameçon. La paille eſt *attraite* par l'ambre, le fer par l'aimant.

ATTRAIRE, ſe dit auſſi figurément, & ſignifie attirer par quelque choſe qui plaît. Il faut *attraire* les enfans par la douceur, pour leur faire faire leur devoir. La vertu a le pouvoir d'*attraire* les eſprits les plus ſauvages, s'ils la pouvoient connoître. Mézerai s'eſt ſervi de ce mot; mais il n'eſt preſque plus en uſage, ſurtout dans les autres temps que l'infinitif.

ATTRAIT, AITE. part. *Illectus.*

☞ ATTRAIT. ſ. m. Ce qui affecte, ce qui attire agréablement. *Illecebra, lenocinium, invitamentum.* C'eſt un puiſſant *attrait* que la gloire pour les cœurs ambitieux. L'argent a bien des *attraits* pour les avares. La danſe a beaucoup d'*attraits* pour les jeunes gens. Je me ſens beaucoup d'attrait pour la Muſique.

☞ Ce mot, employé au pluriel, marque le pouvoir qu'a ſur le cœur la beauté, tout ce qui plaît. Les *attraits* d'une jolie femme: ſe laiſſer prendre à ſes *attraits*. Les femmes ne ſe pardonnent guère ſur leurs *attraits*. LA BRUY.

Elle n'a d'autres droits au rang d'Impératrice,
Qu'un peu d'attraits peut-être, & beaucoup d'artifice.
. . . . . *Le deſſein d'Oreſte*
Eſt de venir ſans ceſſe adorer vos attraits,
Et de jurer toujours qu'il n'y verra jamais. RAC.

☞ ATTRAITS. *Appas, charmes*, ſynonymes. Ces mots ſynonymes par l'idée générale qu'ils préſentent, ont encore cela de commun, qu'ils n'ont point de ſingulier quand ils ſont employés pour marquer le pouvoir de la beauté, de l'agrément, de tout ce qui plaît ſur le cœur: mais ce qui les diſtingue, c'eſt qu'il y a quelque choſe de plus naturel dans les *attraits*; quelque choſe qui tient plus de l'art dans les *appas*; quelque choſe de plus fort & de plus extraordinaire dans les *charmes*. Les *attraits* ſe ſont ſuivre. Le cœur de l'homme n'eſt guère fermé contre les *attraits* d'une jolie femme. Les Dames ſont toujours redevables de leurs *attraits* & de leurs charmes à l'heureuſe conformation de leurs traits. Les *attraits* viennent de ces grâces ordinaires que la nature diſtribue aux femmes avec plus ou moins de largeſſe aux unes qu'aux autres. Des défauts qu'on n'avoit pas d'abord remarqués, & qu'on ne s'attendoit pas à trouver, diminuent beaucoup les *attraits*. SYN. FR.

☞ Quand ces mots ſont appliqués à ce qui plaît, ſans aucun rapport à la beauté & aux agrémens du ſexe, alors ceux d'*attraits* & de charmes, ne s'appliquent qu'aux choſes qui ſont ou qu'on ſuppoſe être aimables en elles-mêmes & par leur mérite, au lieu que celui d'*appas* s'applique quelquefois à des choſes qui ſont, & qu'on avoue même haïſſables, mais qu'on aime malgré ce qu'elles ſont. La vertu a des *attraits* que les plus vicieux ne peuvent s'empêcher de ſentir. L'honneur a de grands *attraits* pour les belles ames. Les plus grands *attraits* ſe trouvent toujours dans l'objet de la paſſion dominante. *Voyez* les autres mots.

☞ On dit auſſi, en matière de dévotion, les *attraits* de la grace, pour déſigner les douceurs intérieures que la grâce fait ſentir. Je ne doute point qu'il n'y ait parmi vous bien des ames que Dieu appelle par un *attrait* particulier aux plus ſublimes exercices de l'oraiſon. BOURD.

ATTRAIT, eſt auſſi un terme de Coutume. Ce mot veut dire, dans la Coutume de Bretagne, l'attirail, & tout ce qui ſert à bâtir, ou à réparer une maiſon. *Inſtrumenta*, ou *materia domus ædificandæ, vel reparandæ.*

Ces mots viennent du latin *attrahere.*

ATTRAPE. ſ. f. Piége que l'on tend à quelqu'un pour l'attraper. Tromperie, apparence trompeuſe. Tout ce qu'il vous dit là eſt une attrape. Il n'eſt que du ſtyle familier.

ATTRAPE. Terme de Marine. Corde qui empêche que le vaiſſeau ne ſe renverſe lorſqu'on lui donne la carène.

☞ ATTRAPE, ſe dit auſſi dans les fonderies de tables en cuivre, d'une pince coudée qui ſert à retirer du fourneau les creuſets lorſqu'ils ſe caſſent. ENCYC.

ATTRAPEMINON. ſ. m. Ce mot ſe dit d'un hypocrite, ou d'un cagot, qui, ſous prétexte de douceur & de dévotion, attrape les ſimples. DICTIONNAIRE DES PROVERBES.

ATTRAPE-MOUCHES. ſ. f. Plante dont le fruit eſt en forme de petite poire renverſée, à une ſeule loge: elle

contient une ſemence avec deux cellules vides. *Myagrum*, ou *Armeria*. L'huile qu'on tire de cette plante, par expreſſion, eſt fort bonne pour rendre la peau douce & unie. *Hiſt. des plant. attribuée à Boerhaave.*

ATTRAPE-MOUCHES. ſ. m. Petit oiſeau. *Voyez* MOUCHEROLLE, c'eſt le même.

☞ ATTRAPER. v. a. Prendre à une trape, à un piége, ou à quelque choſe de ſemblable. *Attraper* un loup, un renard, dans une trainée, dans un piége. Un renard qui eſt échappé d'un piége n'y eſt plus *attrapé*. *Voyez* PIÉGE.

ATTRAPER, ſignifie auſſi figurément tromper quelqu'un, le ſurprendre artificieuſement, le faire tomber dans quelque piége ou embûche. *Fallere, decipere.* Ce Provincial a été vilainement *attrapé* au jeu. Quand on vous a vendu cette terre, on vous a bien *attrapé*; on vous l'a vendue trop cher. Il n'y a que les dupes qui ſe laiſſent *attraper* par des filous. J'appréhende le *diſtingo*, & j'y ai déja été *attrapé*. PASC. Il ne faut pas ſe laiſſer *attraper* à ce que diſent les amans dans leur colère. VOIT. Je n'ai garde de me laiſſer *attraper* à vos regards trompeurs, & vos ſouris ambigus. S. EVR.

ATTRAPER, ſe dit auſſi de toutes les choſes où on eſt trompé innocemment, & où on a lieu d'être ſurpris & étonné. Je croyois aller au ſermon, mais j'ai été bien *attrapé*; il n'y en avoit point. Vous ſeriez bien *attrapé*, ſi on alloit croire ſur votre parole que vous n'avez point d'eſprit. M. SCUD.

ATTRAPER, ſignifie auſſi dans le même ſens figuré, gagner par ſon travail, obtenir par ſon induſtrie. *Aſſequi, conſequi.* Il a ſi bien fait ſa cour, qu'il a *attrapé* un Gouvernement, un bon bénéfice, une penſion.

ATTRAPER, ſignifie auſſi, atteindre quelqu'un qui eſt parti devant. On a envoyé un courier pour *attraper* le meſſager. Allez toujours; je vous *attraperai* au gîte. Les femmes fuient devant nous, quand même elles ont deſſein de ſe laiſſer *attraper*; c'eſt leur rôle. MONT. On dit auſſi, qu'un malade ne pourra pas *attraper* le printemps; pour dire, parvenir juſque-là. Il faut deux jours & demi à la lune, après avoir fait ſon tour, pour *attraper* le ſoleil.

☞ On le dit dans le même ſens pour atteindre celui après lequel on court. La maréchauſſée a *attrapé* les voleurs. Les chiens ont *attrapé* le cerf.

☞ On l'emploie quelquefois comme ſynonyme de frapper. Il l'a *attrapé* à la tête d'un coup de pierre

ATTRAPER, ſignifie encore, rencontrer, trouver quelqu'un en quelque lieu, l'y ſurprendre. *Deprehendere.* On a *attrapé* ce jeune homme ſur le fait. Vous diſiez que vous n'alliez point à la comédie, je vous y *attrape*. Je n'ai pu encore vous *attraper* chez vous: j'y irai ſi matin, que je vous *attraperai* au lit.

☞ Ce mot a différentes acceptations dans le ſens figuré. *Attraper* la penſée d'un Auteur, le ſens d'un paſſage, c'eſt le découvrir, le pénétrer. *Percipere, intelligere, comprehendere.*

☞ En parlant des Orateurs, des Poëtes, des Peintres, on dit *attraper* le caractère, *attraper* les manières. Corneille a bien *attrapé* le caractère des anciens Romains. Molière a bien *attrapé* le caractère du Miſantrope, du Tartuffe. Ce Peintre *attrape* bien le caractère des paſſions. Cet autre *attrape* bien la manière de Raphaël.

☞ On dit auſſi qu'un Peintre *attrape* bien la reſſemblance, pour dire, qu'il fait des portraits bien reſſemblans. Ce Peintre a bien *attrapé* votre air, l'air du viſage.

On dit auſſi, qu'on a *attrapé* les doigts de quelqu'un dans une porte; pour dire, qu'ils y ſont demeurés engagés. *Inſerere.* On dit encore, on lui a *attrapé* ſon manteau; pour dire, qu'on le lui a pris. *Auferre.*

On dit dans le ſtyle familier, *attraper* un rhume, une fièvre, *attraper* un coup de mouſquet; pour dire, prendre un rhume, gagner la fièvre, recevoir un coup de mouſquet. ACAD. FR.

ATTRAPER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit que les chevaux courent les bénéfices, & que les ânes les *attrapent*; ☞ pour dire, que les grâces ne ſont pas toujours accordées au mérite. On dit d'une fraude bien ſubtile, que les plus fins y ſont *attrapés*. Les boiteux *attrapent* ſouvent ceux qui courent le mieux; pour dire, que les plus fins ſont quelquefois trompés par les ſimples.

ATTRAPÉ, ÉE. part. paſſ. *Deceptus, falſus, illuſus.*

ATTRAPEUR, EUSE. ſ. m. & f. Qui attrape, qui trompe, trompeur, trompeuſe. *Deceptor, deceptrix.*

Car la plus ſeure a bien crainte & grand'peur.
De ſe trouver devant tel attrapeur. MAROT.

La plupart des Marchands ſont des *attrapeurs*: c'eſt aux perſonnes qui achetent à y prendre garde. Il y a des *attrapeurs* de ſucceſſion, qui s'inſinuent adroitement dans les maiſons de ceux qui n'ont que des héritiers collatéraux, & qui après s'être emparés de l'eſprit du maître, diſpoſent de ſes biens, & s'en font donner la meilleure partie, quelquefois même la totalité. Il n'eſt que du ſtyle familier.

ATTRAPOIRE. ſ. f. Terme populaire, qui ſe dit d'un piége, d'une choſe préparée pour attraper, comme une ſouricière, une trape où l'on attrape des ſouris, des fouines, des loutres, &c. *Decipula.*

☞ On le dit au figuré, mais ſeulement dans le ſtyle très-familier des tours de fineſſe qu'on met en uſage pour tromper & pour ſurprendre. Les Charlatans & les filoux imaginent tous les jours de nouvelles *attrapoires*. Et en parlant d'un tour mal imaginé, ou aiſé à découvrir, on dit ironiquement, voilà une belle *attrapoire*, une plaiſante *attrapoire*.

ATTRAYANT, ANTE. adj. Qui attire avec douceur, agréablement. *Blandus, illecebroſus.* Les Sirènes avoient des chants fort *attrayans*. Les beautés douces & flatteuſes ſont les plus *attrayantes*.

*L'amour n'a rien de beau, d'*attrayant, *ni de doux,*
Qu'il n'emprunte de vous. VOIT.

ATTREMPANCE. ſ. f. Vieux mot & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois, une certaine modération du feu des paſſions qui vient avec l'âge. *Moderatio, temperatio.*

En termes de ſcience hermétique, on appelle *attrempance d'Alphidius*, le mercure philoſophal, parce qu'il contient en ſoi les quatre élemens tempérés, ou près de le devenir.

Ce mot vient du latin *attemperatio*, ou *attemperantia.*

ATTREMPER. v. a. qui ſignifie, chez les artiſans, donner de la trempe au fer. ☞ Dans les Verreries, *attremper* un pot, c'eſt le recuire ou lui donner peu-à-peu le degré de chaleur néceſſaire, afin qu'il puiſſe paſſer dans l'intérieur du four ſans riſquer de ſe caſſer. ENCYC. Tremper eſt le véritable mot. *Voyez* TREMPER.

On dit en Fauconnerie, qu'un bon oiſeau doit être *attrempé*, c'eſt-à-dire, ni gras ni maigre.

☞ ATTRIBUER. v. a. Attacher, annexer un privilége, une prérogative. *Tribuere, attribuere.* On a *attribué* pluſieurs gages & privilèges aux charges de Secrétaire du Roi.

☞ ATTRIBUER, ſe dit auſſi pour rapporter une choſe à celui qui en eſt l'auteur, la cauſe ou l'inſtrument. *Adſcribere, tribuere.* On *attribue* aux généraux tout l'honneur du gain d'une bataille. Les Hiſtoriens *attribuent* ſouvent aux événemens d'autres cauſes que les véritables. Quoiqu'un enfant ſoit né d'un adultère, la loi l'*attribue* au mari. *attribuer* un livre à quelqu'un.

☞ ATTRIBUER, ſe dit encore pour affirmer qu'une choſe a une certaine qualité, une certaine vertu. *Attribuer* une qualité à un remède, une propriété à une plante, des vices ou des vertus à quelqu'un. Vous lui *attribuez* des vertus qu'il n'a pas. Les Aſtrologues *attribuent* une puiſſance bienfaiſante à la planète de Jupiter.

On le dit auſſi avec le pronom perſonnel. *Sibi arrogare, vindicare, ſumere.* Vous vous *attribuez* des droits, des honneurs qui ne vous ſont point dûs. *S'attribuer* une gloire qu'on ne mérite pas. ABLANC.

ATTRIBUÉ, ÉE. part. paſſ. *Adſcriptus.*

ATTRIBUT. ſ. m. Terme de Philoſophie. C'eſt une propriété qui convient à une perſonne, ou à une choſe; une qualité qui la détermine à être d'une certaine

façon. ☞ La propriété conſtante de l'Être, qui eſt déterminée par ſes qualités eſſentielles. *Attributum.* La fluidité, la dureté, la molleſſe, le mouvement & le repos, ſe pouvant ſéparer de la matière, il s'enſuit que tous ces *attributs* ne lui ſont pas eſſentiels. MALB. Spinoſa conſtituoit l'ame d'une même ſubſtance que le corps, avec cette ſeule différence, que l'ame eſt conçue ſous l'*attribut* de la penſée, & le corps ſous l'*attribut* de l'étendue.

On le dit dans le même ſens des droits, des privileges qui ſont propres & particuliers à une perſonne à une choſe. Un des principaux *attributs* de la ſouveraineté eſt l'independance. Ce droit eſt un des *attributs* de ma charge.

ATTRIBUT, en termes de Logique, eſt l'épithète qu'on donne à un ſujet, & qui lui eſt jointe. *Attributum.* Toute propoſition eſt compoſée d'un ſujet, d'un *attribut*, & de la particule conjonctive. ☞ L'*attribut* eſt ce qu'on affirme ou ce qu'on nie du ſujet. Dieu eſt tout puiſſant. Dieu n'eſt pas injuſte. Dans ces deux propoſitions *Dieu* eſt le ſujet, *juſte* & *injuſte* l'*attribut*.

ATTRIBUT, eſt auſſi un terme de Théologie, qui ſe dit de toutes les qualités & perfections que nous connoiſſons être en Dieu, & qui ſont de ſa propre eſſence, comme la juſtice, la ſageſſe, &c. *Divina nomina.* Il y a en Dieu des *attributs* poſitifs, & des *attributs* négatifs. Les *attributs* poſitifs ſont ceux qui expriment une perfection qui eſt en Dieu, comme la bonté, la ſcience, la juſtice, la miſericorde. Les *attributs* négatifs ſont ceux qui excluent, qui éloignent de Dieu une imperfection qu'il n'a pas & ne peut avoir; tels ſont l'impeccabilité, l'immutabilité, l'indépendance, &c. Il y a auſſi des *attributs* abſolus, & des *attributs* relatifs. Les *attributs* abſolus ſont ceux qui ne ſuppoſent point de relation à un autre *attribut*, & qui par-là ſont communs aux trois Perſonnes divines; par exemple, la bonté, l'immenſité, la juſtice. Les *attributs* relatifs ſont ceux qui ſuppoſent, ou qui emportent avec eux un autre *attribut*, auquel ils ſont relation, ou auquel ils ſont oppoſés, ainſi la paternité, la filiation, la ſpiration active & paſſive ſont des *attributs* relatifs, parce que la paternité emporte la filiation, & la filiation ſuppoſe la paternité. De même la ſpiration a rapport à la ſpiration paſſive, & l'emporte, & la ſeconde ſuppoſe la première.

ATTRIBUTS, en Sculpture & en Peinture, ſont des ſymboles qui marquent le caractère & l'office des figures. *Symbola.* Comme la maſſue eſt l'*attribut* d'Hercule, & la palme l'*attribut* de la victoire, l'aigle & la foudre les *attributs* de Jupiter, &c.

ATTRIBUTIF. adj. m. ne ſe dit qu'à l'égard des droits qui ſont attribués par quelque Edit ou privilege. *Attribuens.* Le ſceau du Chatelet de Paris eſt *attributif* de juridiction; c'eſt-à-dire que c'eſt à cette juridiction qu'appartient la connoiſſance de l'exécution des actes ſcellés de ſon ſceau.

ATTRIBUTION. ſ. f. Action de celui qui attribue. Conceſſion de quelque prérogative en vertu de lettres du Prince. *Attributio.* Le Roi a fait de nouvelles *attributions* de gages à pluſieurs Offices. Quand le Roi établit des commiſſions extraordinaires, c'eſt avec l'*attribution* de juridiction. Quand je vous donne la qualité d'orthodoxe, je vous avertis que c'eſt ſans *attribution* de droit. S. EVR.

Il ſe dit auſſi de la choſe attribuée. Cet Officier jouit de pluſieurs *attributions* de gages & de privileges.

☞ LETTRES D'ATTRIBUTION. Pouvoir donné par le Roi à des Commiſſaires, ou à une juridiction ſubalterne, pour juger une affaire en dernier reſſort.

ATTRIBUTION. Terme dogmatique: objet d'*attribution*. Voyez OBJET.

ATTRISTANT, ANTE. adj. Qui attriſte. *Triſtitiâ afficiens.* Nouvelles *attriſtantes*.

ATTRISTER. v. a. Affliger quelqu'un, lui donner des ſujets de triſteſſe, le rendre triſte. *Aliquem mœrore, triſtitiâ afficere; mœrorem, triſtitiam afferre, inferre.* Le vin a été donné à l'homme pour le réjouir, & non pas pour l'*attriſter*. MAUCROIX. La mort de cet ami m'*attriſte* fort. Il ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel. *Mœrere, triſtitiæ ſe tradere, triſtari.* Il s'*attriſte* de la moindre choſe. Un vrai Philoſophe ne s'*attriſte* point, quelque choſe qui lui arrive. Il ne faut pas s'*attriſter* avant le temps. *Voyez* TRISTE & TRISTESSE.

ATTRISTÉ, ÉE. part. paſſ. *Mœſtus, mœrens.*

ATTRIT. adj. Terme theologique. C'eſt le nom dont on caractériſe ceux qui ont regret d'avoir offenſé Dieu, à cauſe de la crainte qu'ils ont de ſes châtimens. M. du Pin dit, après M. de Launoy, que c'eſt une maxime commune en Theologie, qu'en vertu du Sacrement l'homme d'*attrit* devient contrit.

ATTRITION. Terme de Théologie. C'eſt une douleur d'avoir offenſé Dieu, par la honte d'avoir commis le peché, ou par la crainte d'en recevoir le châtiment. *Attritio; dolor poſt admiſſum peccatum, ob debitam peccato pœnam.* Elle diſpoſe le pécheur à recevoir la grâce de la juſtification par l'abſolution, dans laquelle conſiſte principalement la force du Sacrement de Pénitence. Pour diſpoſer à la juſtification il faut, 1°. Qu'elle ſoit excitée dans le cœur par un mouvement du Saint-Eſprit, & non pas ſeulement par un mouvement de la nature. 2°. Qu'elle exclue la volonté de pécher. 3°. Qu'elle renferme l'eſperance du pardon. *Catechiſme de de Paris. 1740.*

Ce mot vient d'*atterere*.

ATTRITION, ſe dit auſſi en Phyſique du frottement de deux corps durs qui ſe meuvent l'un contre l'autre. *Attritus.* La deſtruction des corps ſe fait par une *attrition* réciproque.

☞ Ce mot n'eſt pas uſité. Frottement eſt ſeul en uſage.

☞ ATTRITIONNAIRE. ſ. m. Nom qu'on a donné aux Théologiens qui ſoutiennent que l'attrition ſervile eſt ſuffiſante pour juſtifier le pécheur dans le Sacrement de Penitence. Opinion condamnée.

☞ ATTROUPEMENT. ſ. m. Aſſemblée tumultueuſe de gens ſans autorité & ſans aveu. *Coëtio, concurſus.* Ces ſortes d'*attroupemens* ſont défendus. Les aſſemblées des revendereſſes publiques, des joueurs de merelles, tourniquets, & autres ſemblables *attroupemens*, ſont défendus. DE LA MAR.

ATTROUPER v. a. Aſſembler pluſieurs perſonnes en troupe. *Cogere, congregare.* Il *attroupa* toute la canaille, tous les fainéans, tous les vagabonds, pour faire une ſédition. Il ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel, des perſonnes qui s'aſſemblent en troupe. *Coïre, congregari.* Le peuple s'émeut & s'*attroupe*, il faut craindre une ſédition. Les Nouveliſtes s'*attroupent* par pelotons pour réformer l'Etat à leur mode. Les ſoldats s'*attroupent* & courent à ſa tente. ABLANC. *Voyez* TROUPE.

ATTROUPÉ, ÉE. part. paſſ. *Coactus, congregatus.*

☞ ATTROUPÉES, ou ASSEMBLÉES. adj. f. pl. Nom que l'on donne à des glandes voiſines les unes des autres.

ATTUAIRE. ſ. m. Les *Attuaires*, ſelon Marcellin, ſont une partie de l'ancien peuple François. L'autre partie s'apeloit *Saïes*, ou *Saliens*. Les *Attuaires* furent placés dans le Laonois. VAL. *Not. Gal.*

☞ Leur première demeure fut, à ce qu'on croit, au-delà du Rhin, dans la Germanie. Elle étoit encore comme du temps de l'Empereur Louis le Débonnaire, & ſe nommoit *Attuarie*, du nom de ſes anciens habitans, ou par corruption *Ateuarie*. C'eſt ce dernier nom que lui donne ce Prince, dans le partage de ſes Etats entre ſes enfans. On reconnoit encore aujourd'hui le nom de ces peuples dans celui de Hatterich ou Halteren, ville ſituée au dela du Rhin, ſur la rivière de la Lippe: & c'eſt en effet ce pays-là qui a été l'ancienne demeure des *Attuarii*, qui dans la ſuite ont été tranſportés dans les Gaules, où ils s'établirent & donnèrent leur nom à différens pays ou cantons.

☞ ATTUND, OTTUND, ou OSTUND. *Attundia*, ou *Oſtundia*. Contrée de Suède, dans l'Uplande, entre Stokolm, Upſal & la mer. Elle contient huit Bailliages, & c'eſt ce que ſignifie ſon nom.

A U

AU, eſt, ſelon le langage de la plûpart de nos Gram-

mairiens, une diphtongue; mais c'eſt une diphtongue très-impropre, & ſeulement dans l'écriture. Car au vrai & dans la prononciation, c'eſt un ſon très-ſimple, qui ne diffère point de celui de l'*o*, comme il paroît dans ce mot *aurore*, où la première ſyllabe a le même ſon que la ſeconde.

AU. Article du datif ſingulier, dont on uſe devant les noms maſculins qui commencent par des conſonnes, & qui ne ſont pas des noms propres. *Au* pere & à la mere. *Au* bois. *Au* public. *Au* feu. *Au* grenier, *&c.* Aſſiſter *au* ſermon. Obéir *au* Roi. Conſacrer ſes jours *au* Seigneur. ARN. Avocat *au* Parlement, Preſident *au* Parlement, & non pas *en* Parlement. VAUG. MÉN.

C'eſt auſſi une particule qui ſe met tantôt pour la prépoſition *dans*. Il eſt *au* lit. Bâton durci *au* feu. VAUG. Tantôt pour la prépoſition *avec*. Toucher *au* doigt. Tableau fait *au* pinceau. Tantôt au lieu de la prépoſition *pour*. Peſt *au* lait. Tantôt au lieu de la prépoſition *ſelon*. *Au* ſentiment de tout le monde. *Au* ſentiment des Philoſophes.

Il ſert auſſi à former une infinité d'adverbes, auſſi-bien que la particule *à*. *Au* prorata. *Au* fur & à meſure. *Au* pis aller. *Au* reſte. *Au*-deçà, & *au*-delà. *Au*-devant. *Au* haut. *Au* bas. *Au* contraire. *Au* moins. C'eſt tout *au* plus. *Au* travers. *Au* partir de-là. Ils ſeront expliqué à leur ordre.

Ce qu'on vient de dire eſt le langage ordinaire de nos Grammairiens; mais au vrai *au* n'eſt ni un article, ni une particule ſeulement; mais plutôt une particule, ou, pour parler plus juſte, une prépoſition & un article joints enſemble. Car *au* équivaut à *à le*, dont il eſt formé. Je vais *au* Palais, comme ſi je diſois *à le* Palais. *Au* pluriel, *aux*, c'eſt comme ſi je diſois, *à les*. D'abord on a dit *al*, que les Eſpagnols diſent encore. Enſuite changeant le *l* en *u*, ſelon notre coutume, nous avons dit *au* pour *al*, comme nous diſons *aube* de *alba*, chevaux pour *chevals*, *&c.*. Et ſoit qu'il marque le datif, ou qu'il ſoit en quelque autre ſituation, c'eſt toujours la même choſe, même dans les adverbes qu'il forme, le mot qui ſuit eſt conſidéré comme nom, qui a un article, le pis aller, le reſte, le devant, le haut, le bas, le plus, le moins. C'eſt pour cela que *au* a tous les ſens de la prépoſition *à*, comme il les auroit, ſi *à* étoit ſéparé de l'article, & comme il les a devant l'article féminin *la*, auquel il ne ſe joint & ne s'incorpore point comme au maſculin.

AU. *Voyez* AOU.

A V A.

AVA. *Ava*. Capitale du royaume d'*Ava*, dans la partie ſeptentrionale de la preſqu'île de l'Inde, au-delà du Gange. *Ava* eſt auſſi une ville de l'île de Niphon, la plus grande du Japon. Elle eſt dans la partie méridionale du pays d'Ochio, & elle donne ſon nom à un royaume dont elle eſt capitale. Il y a encore au Japon une autre *Ava*, qui eſt dans la partie orientale de l'île de *Nicoco*.

AVA, dans le Mogoliſtan. L'élévation du pôle y eſt de 21°. 0'. 0". P. DU CHATZ.

AVACCARI. Nom d'un petit arbre des Indes, dont les feuilles, les fleurs, & les fruits, ſont ſemblables au myrte, & plus aſtringens. Il croît ſur les montagnes, dans la province de Malavar.

AVACHIR. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel, des perſonnes qui deviennent lâches, fainéantes, ſans vigueur. *S'avachir*, v. récip. *Flaccescere*, *molleſcere*, *langueſcere*, *marceſcere*. Cet homme s'eſt *avachi* depuis quelque temps, eſt devenu pareſſeux, n'eſt plus bon à rien. Ce mot eſt populaire. Il vient du latin *vacca*, *vache*.

☞ On le dit plus ordinairement des femmes qui deviennent trop graſſes. Cette femme a trop d'embonpoint; elle commence à *s'avachir*. On veut qu'il ſoit du diſcours familier. Il n'eſt certainement pas noble.

On le dit auſſi des étoffes, des garnitures de rubans, lorſqu'elles s'aplatiſſent, qu'elles ne bouffent plus.

s'AVACHIR, eſt proprement un terme de Corroyeur & de Cordonnier, qui ſe dit des cuirs quand ils s'amollifſent trop, & qu'ils ceſſent d'avoir un certain degré de dureté qu'ils doivent avoir pour être bons. Ce cuir ne vaut rien, il s'*avachit* trop.

s'AVACHIR, eſt auſſi un terme de Jardinage, qui ſe dit des branches, quand au lieu de ſe ſoutenir droites, elles ſont penchées par leur extrémité. Les branches de cet oranger s'*avachiſſent*.

AVAGE. ſ. m. ſe dit d'un certain droit que leve le Bourreau certains jours de marché, ſur pluſieurs ſortes de marchandiſes. Prendre le droit d'*avage*. Ce droit n'eſt connu que dans quelques provinces.

AVAL. adv. Terme de Batelier ☞ qui ſignifie, en deſcendant, ſuivant le cours de l'eau. C'eſt l'oppoſé d'amont. *Secundo amni*, *fluvio*. Un bateau qui va ſur la rivière, va *aval*, celui qui va en montant, va *amont*. *Adverſo Flumine*.

☞ On dit auſſi le pays d'*aval*, par oppoſition au pays d'*amont*. Rouen, relativement à Paris, eſt le pays d'*aval*; & Paris relativement à Rouen, eſt le pays d'*amont*.

☞ On appelle auſſi vent d'*aval*, le vent du couchant. *Favonius*. Le vent d'*aval* eſt pluvieux.

☞ On dit auſſi *avau*-l'eau, dans le même ſens, ſuivant le courant de l'eau. Aller *avau*-l'eau, ſans ramer.

☞ On dit figurément & familièrement, qu'une affaire, une entrepriſe eſt allée *avau-l'eau*; pour dire, qu'elle a manqué, qu'elle n'a pas réuſſi.

AVAL. ſ. m. Terme de Commerce, eſt une ſouſcription qu'on met au bas d'une lettre, ou billet de change, par laquelle on s'oblige d'en payer le contenu, en cas qu'ils ne ſoient pas acquittés par les perſonnes ſur leſquelles ils ſont tirés: c'eſt proprement une caution pour faire valoir une lettre de change. *Cautio*, *vas*. Si un tel marchand a donné ſon *aval*, cette lettre eſt bonne. Il en appelle ces cautions, *donneur d'aval*, qu'on peut contraindre par corps, de même que les tireurs de lettres de change.

AVALAGE. ſ. m. Terme de Tonnelier. Action d'avaler. Action par laquelle les Tonneliers deſcendent les vins dans les caves des particuliers. *Demiſſio*. On doit tant au Tonnelier pour l'*avalage* de tant de muids dans la cave.

AVALAISON, ou AVALASSE. ſ. f. Chute d'eau impétueuſe qui vient des groſſes pluies qui ſe forment en torrens. *Præceps aquarum lapſus*. Ce moulin a été ruiné par les *avalaiſons*, par les chutes d'eau. Voilà un rat, un canal qui s'eſt fait depuis peu par les *avalaiſons* de cette montagne.

On dit encore *avalaiſon*, ou *avaleſon*, en parlant des poiſſons qui ſuivent le cours de l'eau, ou qui étant emportés par ſa rapidité, tombent dans les naſſes que l'on prépare pour cela.

AVALANGES. ſ. f. Chute de neiges détachées des hautes montagnes dans les vallées: ce n'eſt quelquefois qu'un peloton de neige, qui en roulant devient d'une groſſeur prodigieuſe. *Nivium lapſus*. Les *avalanges* ſont fort dangereuſes quand on voyage dans les vallées durant le dégel.

Ce mot qui a vieilli, vient de *tomber en aval*. Le peuple dit les *lavanges*, & quelques-uns *avalanches*. On dit plus communément *lavanches* dans le Dauphiné, & *avalanges* vers Briançon & Pignerol.

AVALANT, ANTE. adj. Terme de Batelier, c'eſt-à-dire, qui deſcend, qui va en aval. On ne mettra aucun empêchement au paſſage des bateaux montans, ou *avalans*. *Ord. de Louis XIV.* il ſe prend auſſi ſubſtantivement. Le montant doit céder à l'*avalant*. *Ibid.*

AVALE-DRU. ſ. m. Terme populaire, qui ſe dit d'un homme qui mange vîte, dans la bouche de qui un morceau n'attend pas l'autre. C'eſt un *avale dru*. Il *avale dru* comme mouches. *Dict. Com.*

AVALLÉE. ſ. f. Terme de Manufacture. C'eſt la même choſe que levée; c'eſt-à-dire, ce que l'Ouvrier peut travailler ſur ſon métier, ſans être obligé de rouler & dérouler ſes enſuples, pour mettre ſur l'une ſon ouvrage, & pour lâcher de l'autre, de la chaîne.

AVALÉE *de chardon*, ſe dit chez les Ouvriers Laineurs de draps, de chaque eſpèce d'étoffe qu'ils lainent ſur la perche avec le chardon, à prendre cet eſpace depuis la perche, qui eſt le haut, juſqu'au faudet, qui eſt le bas.

☞ AVALER. v. a. Faire deſcendre le boire & le manger par le goſier dans l'eſtomac. *Voyez* DÉGLUTITION. *Sorbere, haurire.* Alexandre prit d'une main la lettre & de l'autre le breuvage qu'il *avala.* VAUG. *Avaler* les morceaux ſans mâcher. *Avaler* un os, une arrête.

J'avalois par haſard
Quelque aile de poulet dont j'arrachois le lard.
BOIL.

☞ AVALER, ſignifioit autrefois, videt. *Avaler* un étang, faire écouler les eaux.

☞ AVALER, ſur les rivières. v. n. Aller ſuivant le courant de l'eau. Ce bateau *avale*, va en avalant. *Voyez* AVAL.

Ce mot vient de *avallare*, qui a été fait de *ad*, & de *vallis*, comme qui diroit, *mettre aval.* MÉNAG.

AVALER *une oreille*, *avaler* un bras à quelqu'un, ſignifie, les couper avec une arme tranchante, & les faire choir à terre. *Abſcindere, amputare.* Ce mot eſt populaire. L'Abbé Talleman s'en eſt cependant ſervi dans ſa Traduction de Plutarque. Il lui *avala* l'épaule d'un coup d'épée. TAIL. VIE DE CÉSAR. Il n'en vaut pas mieux.

AVALER, en termes de Jardinage, c'eſt couper une branche près du tronc. *Reſcindere.* On dit mieux, *ravaler*, ou *abaiſſer*, dans le même ſens.

AVALER, ſignifie auſſi, deſcendre quelque choſe. *Demittere. Avalez* la lampe. *Avalez* le crochet à la viande. On dit d'un Tonnelier, qu'il *avale* le vin dans la cave, lorſqu'il le deſcend. Il eſt populaire.

AVALER *la ficelle.* Terme de Chapelier. C'eſt la faire deſcendre depuis le haut de la forme du chapeau, juſqu'au bas, qu'on appelle le *lien.* L'inſtrument avec lequel ſe donne cette façon, ſe nomme une *avaloire.*

☞ AVALER, s'emploie quelquefois au figuré, dans des phraſes proverbiales. Sa valeur eſt alors déterminée par les mots auxquels il eſt joint. *Avaler* le calice, c'eſt ſe ſoumettre à quelquechoſe de fâcheux, malgré la répugnance qu'on peut avoir. On dit dans le même ſens, *avaler* le morceau. Dorer la pilule pour la faire *avaler. Avaler* des couleuvres, recevoir des mortifications qu'on eſt obligé de diſſimuler, ſans oſer s'en plaindre.

AVALER, en termes de Banque, c'eſt répondre d'un billet, ou d'une lettre de change qu'on négocie, & qu'on certifie bon & exigible. *Cautionem, vadem dare.* Donner ſon aval, ſa ſouſcription. *Avaler* un billet, une lettre de change.

AVALER, ſe dit auſſi ſouvent avec le prenom perſonnel, & ſignifie deſcendre dans l'eſtomac. *Sorberi, hauriri*, &c. Morceau qui s'*avale.* Cela s'*avale* à merveille. *Sorbilis.*

s'AVALER, ſe dit auſſi pour pendre trop bas, deſcendre trop bas. *Pendere.* Le ventre de ce cheval s'*avale.* Populaire.

AVALER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'un homme ne fait que tordre & *avaler*, qu'il *avaleroit* la mer & les poiſſons; pour dire, qu'il mange goulument, que rien ne peut le raſſaſier. *Avaler* ſans corde & ſans poulain, c'eſt faire volontiers & facilement une choſe. On dit en ce ſens, *avaler* un verre de vin ſans corde & ſans poulain. Quand on a *avalé* le bœuf, il ne faut pas s'arrêter à la queue. DE ROCH. C'eſt-à-dire, que dans une entrepriſe, quand on a fait la plus difficile, ou la plus grande partie, il ne faut pas ſe rebuter, ni être arrêté par ce qui reſte à faire.

AVALÉ, ÉE. part. paſſ. *Sorptus, hauſtus.*

AVALESSON. ſ. f. *Voyez* AVALAISON.

AVALEUR. ſ. m. Qui avale quelque aliment, ſolide ou liquide. C'eſt un *avaleur* de tiſane. On dit d'un glouton, d'un gourmand, que c'eſt un *avaleur* de poids gris. On dit d'un capitan, d'un fanfaron, que c'eſt un mangeur, un *avaleur* de charrettes ferrées. Mais tout cela ne ſe dit que dans le ſtyle comique & burleſque.

AVALIES. ſ. f. pl. Terme de Négoce. Ce ſont des laines qui proviennent des peaux de moutons, de l'abattis des Bouchers, lorſqu'ils les vendent aux Mégiſſiers. Il faut faire les trames des étoffes d'*avalies*, car les laines de toiſon ne ſont propres que pour faire les chaînes.

AVALOIRE. ſ. f. Goſier. *Guttur, fauces.* Terme de plaiſanterie & familier, qui ſe dit d'un goulu, à qui on reproche qu'il a une belle *avaloire*, un grand goſier. On dit d'un homme qui a la bouche grande ou qui mange beaucoup, que ſon pere étoit bâtier, qu'il lui a fait une belle *avaloire.*

Baraton a donné ce nom burleſque à un valet dans cette épigramme.

Albert à bien trinquer mettoit toute ſa gloire,
Et diſoit, en buvant ſans ceſſe de grands coups;
Je veux noyer mon corps de ce nectar ſi doux,
Et mourir à force de boire.

*Mon cher Maître, lui dit ſon valet l'*Avaloire,
Si vous mourez ainſi, que je meure avec vous.

AVALOIRE, chez les Bourreliers, eſt une pièce d'un harnois de cheval de trait, qui eſt ſur le derrière, ſur les cuiſſes & la croupe, & qui ſert à l'arrêter, & à faire reculer la voiture; comme qui diroit marcher en *avalant.*

C'eſt auſſi chez les Chapeliers un outil dont ils ſe ſervent pour faire couler la ficelle du chapeau au bas de la forme.

AVALON. Ville du duché de Bourgogne, en France. *Aballo.* Elle eſt dans l'Auxois, ſur la rivière de Couſin, à ſept lieues d'Auxerre. *Avallonois, oiſe.* Qui eſt d'*Avalon. Aballonenſis, e.*

☞ AVALLON. Province de l'Amérique ſeptentrionale, dans la partie méridionale de l'île de Terre-Neuve.

☞ AVALLOS. Province de l'Amérique ſeptentrionale, dans la nouvelle Eſpagne, & dans la nouvelle Galice.

AVALURE. ſ. f. Terme de Manége. C'eſt la défectuoſité d'une nouvelle corne molle & raboteuſe, qui croît au pied d'un cheval quand il fait quartier neuf.

AVALURE, terme d'Oiſelier, eſt une maladie qui vient aux ſerins, & que l'on connoît, lorſqu'ils deviennent fort maigres, & que leur ventre eſt clair, très-gros & fort dur, tout plein de petites veines rouges.

AVANAZE. ſ. m. C'eſt le nom d'un des meilleurs fruits du Bréſil. Il vient à un arbriſſeau, aux branches duquel il eſt attaché. Ce ſont comme des noix, ou noiſettes très-douces. On les met en morceaux en un certain temps, & non-ſeulement elles ont un excellent goût, mais elles ſentent encore très-bon, & elles ſe conſervent long-temps, ſi on les confit dans du ſucre. *Thomas Tamago de Vargas Reſtauration de la Ciudad del Salvador.*

☞ AVANCE. ſ. f. Ce terme a pluſieurs acceptions. Il ſe prend pour l'eſpace de chemin qu'on a devant quelqu'un. *Anteceſſio.* Quoiqu'il ait deux journées d'*avance* ſur moi, je l'aurai bientôt rattrapé.

☞ AVANCE, ſe dit auſſi de ce qui ſe trouve déjà de fait, de préparé dans une affaire, dans un ouvrage. C'eſt une grande *avance* dans un procès, que d'avoir tous ſes titres en main.

☞ AVANCE, dans le commerce. Anticipation de temps. Payer un billet d'*avance*, c'eſt en compter la valeur avant le temps de ſon échéance. *Pecuniæ repreſentatio.* Payer les ouvriers d'*avance.*

☞ AVANCE, ſignifie auſſi argent prêté, ou marchandiſes fournies à crédit. Je ſuis en *avance* avec lui. Je lui ai prêté une ſomme conſidérable, ou fourni beaucoup de marchandiſes.

On dit, en termes de lettres de change, *avance* pour le tireur, lorſque d'une lettre négociée, celui qui la négocie, en reçoit plus que le pair, c'eſt-à-dire, plus que la ſomme portée par la lettre. On appelle au contraire, *avance* pour le donneur, & perte pour le tireur, lorſque par la négociation, celui à qui appartient la lettre, n'en reçoit pas l'entière valeur.

Le Cap d'*Avance* eſt le Cap de l'Amérique méridionale le plus avancé dans le détroit de Magellan, ce qui lui a donné ſon nom. *Promontorium prominens.*

☞ AVANCE, ſe dit encore de l'anticipation de temps, lorſqu'on fait une choſe en prévenant le temps où l'on a accoutumé de la faire. Se réjouir par *avance*, s'affli-

ger par *avance*, condamner par *avance*, juſtifier par *avance*, goûter par *avance*, faire du bien à quelqu'un par *avance*. SCAR. *In anteceſſum*. Par *avance* s'exprime encore beaucoup mieux en latin par certains verbes, qui ſont la plupart compoſés de la prépoſition *præ*, ſe réjouir par *avance*. *Prægeſtire, præguſtare gaudia*. Goûter par *avance*. *Præguſtare*. Avertir par *avance*. *Præmonere*, &c.

☞ AVANCE, en Architecture, ſynonyme à ſaillie. *Voyez* ce mot.

☞ AVANCE, *projectura*, ſignifie auſſi ce qui ſort de l'alignement d'un bâtiment, & qui anticipe ſur un terrain quelconque, ſur une rue, ſur un jardin. L'*avance* de ce bâtiment ſur la rue eſt contre les règlemens de la Police; le Voyer la fera abattre.

AVANCE, ſe dit figurément de certaines démarches, de certaines propoſitions que l'on fait le premier, ſoit pour gagner l'amitié de quelqu'un, ſoit pour ſe raccommoder avec lui. *Provocare officiis*. Dans les accommodemens c'eſt toujours la partie la plus foible qui fait les *avances*. Il eſt honteux à une femme de faire des *avances*. J'ai fait toutes les *avances* pour rechercher ſon amitié, pour me remettre bien avec lui.

AVANCEMENT. ſ. m. Ce qu'on donne par anticipation, ou auparavant le temps. *Pecuniæ repræſentatio*. Dans ce ſens, on appelle *avancement* d'hoirie, tout ce qui eſt donné aux enfans par avance, & en attendant le ſurplus de la ſucceſſion, quand elle ſera ouverte.

AVANCEMENT, ſe prend auſſi pour progrès, & ſe dit des perſonnes & des choſes. *Progreſſus, profectus*. Cet homme travaille de toutes ſes forces à ſon *avancement* ſpirituel. Il fait tout ce qu'il peut pour ſon *avancement* dans la vertu, dans les belles lettres, &c. Ce bâtiment, cet ouvrage ne s'achevera pas ſitôt, je n'y vois pas un grand *avancement*. Si on n'augmente pas le nombre des ouvriers, on ne verra pas un grand *avancement* en ce travail.

AVANCEMENT, ſe dit auſſi d'un établiſſement avantageux, d'un établiſſement de fortune. Procurer l'*avancement* de quelqu'un. Etre cauſe de ſon *avancement*. Employer toutes choſes à l'*avancement* de ſa fortune. *Rei familiaris accretio*.

☞ AVANCER. v. a. Pouſſer ou porter en avant. *Porrigere, extendere, prætendere*. *Avancer* une chaiſe, un fauteuil. *Avancer* le bras, la main, le pied. *Avancer* la tête hors du carroſſe.

☞ AVANCER, déſignant l'anticipation du temps où l'on devoit faire une choſe, prévenir le temps, hâter, preſſer. *Properare, accelerare*. *Avancer* ſon départ. *Properare, proficiſci*. *Avancer* le dîner, la comédie, l'horloge. *Avancer* le temps à quelqu'un pour pouvoir entrer dans une charge. *Accelerare alicui Magiſtratum*. C'eſt lui donner une diſpenſe d'âge. *Avancer* le ſupplice. *Supplicia repræſentare*.

☞ On dit dans le même ſens, *avancer* un payement, *repræſentare pecuniam*, le faire avant que le terme ſoit échu. *Avancer* de l'argent aux ouvriers, c'eſt payer leur ſalaire par *avance*, avant qu'il ſoit dû, *repræſentare mercedem*. *Avancer* des gages à ſes valets.

☞ AVANCER, dans le commerce. Faire les frais d'une entrepriſe, avant que le temps de s'en rembourſer ſoit arrivé. Il a *avancé* tous les frais de cette manufacture.

☞ C'eſt encore fournir des marchandiſes à crédit, ou débourſer du ſien pour quelqu'un. Mon marchand m'a *avancé* mille écus en marchandiſes. Un tel n'étoit pas ſur les lieux, j'ai *avancé* cent écus pour lui. Se rembourſer de ce qu'on a *avancé*.

☞ AVANCER, ſervant à marquer les progrès des choſes qui ſont commencées, ou qui ne ſont pas encore achevées. *Avancer* un ouvrage, un bâtiment. J'ai bien *avancé* le diſcours que je dois prononcer.

☞ AVANCER, terme de Jardinage & d'Agriculture. *Voyez* plus bas.

☞ AVANCER, chez les Tireurs d'or. Donner au fil d'or le quatrième tirage, pour le mettre en état d'être fini dans la dernière opération qui ſe fait par les tourneuſes.

☞ AVANCER, dans le ſens figuré. Mettre en avant, propoſer quelque choſe comme véritable. *Aliquid proferre in medium*. Vous *avancez* là un fait que vous ne pourrez jamais prouver. Ce Docteur *avance* une propoſition bien hardie. *Avancer* une nouvelle incertaine.

☞ AVANCER *quelqu'un*, dans le même ſens, procurer ſon avancement, faire ſa fortune, le pouſſer dans les emplois, dans les charges. *Item augere, promovere, provehere ad honores, dignitates*. Il a trouvé un protecteur qui l'a *avancé* dans peu de temps. *Avancer* un Officier, un Commis.

☞ AVANCER, faire réuſſir. *Avancer* ſes affaires. *Ad optatos exitus provehere, perducere*. Le moyen que vous propoſez, eſt admirable pour *avancer* ſes affaires.

AVANCER. v. n. Aller en avant. *Procedere, progredi*. Vous reculez au lieu d'*avancer*. L'armée *avance* dans le pays.

AVANCER, en parlant des inſtrumens qui marquent l'heure, ſignifie aller trop vite. Votre montre *avance*, il faut la retarder.

AVANCER, ſynonyme d'anticiper. *Occupare, invadere*. Uſurper ſur autrui. Mon voiſin *avance* tous les ans ſur mon terrain.

AVANCER, être en ſaillie, ſortir d'alignement. *Prominere, extare*. Ce bâtiment *avance* trop ſur la rue. Cet arbre *avance* hors de l'allée. Cette gouttière *avance* trop.

Ce verbe eſt auſſi employé neutralement au figuré, pour marquer le progrès des choſes & des perſonnes. *Avancer* dans l'étude, dans la piété. *Proficere, progreſſus facere*. Le Sage *avance* beaucoup, parce que le droit chemin eſt toujours le plus court: au contraire le méchant politique arrive plus tard, parce qu'il marche par des routes écartées & par des chemins détournés. Maxime de Confucius. J'ai beau travailler, mon ouvrage n'*avance* point. Ce bâtiment n'*avance* point, faute d'ouvriers.

AVANCER, terme d'Agriculture, ſe dit des fruits, & ſignifie, *croître. Creſcere, matureſcere*. Le pur froment & les blés ne furent point gâtés, parce qu'ils n'étoient point *avancés*. PORT-R. La vigne *avance*.

Quelquefois en parlant des plantes & des fruits on emploie ce verbe en ſignification active, & il ſignifie, hâter l'accroiſſement des plantes ou leur fruit. Il y a trois différens moyens d'*avancer* les plantes & les fruits. Le premier eſt le fumier, dont le ſel éveille la vertu générative de la terre. Le ſecond eſt de remuer la terre, ou bien de changer la plante de place, d'autant que par ce moyen la nourriture ſe porte plus facilement dans les racines, & le mouvement excite les eſprits de la terre. Ces deux moyens ſont communs. Le troiſième, moins en uſage, eſt d'arroſer les graines avec des eſſences chaudes. On a ſouvent éprouvé que des laitues, ou d'autres herbes arroſées d'eau-de-vie, ou d'eſſence de cannelle, croiſſent plus en un jour, qu'elles ne font en huit par les voies ordinaires. CHOM. On a vû en Angleterre des laitues ſemées en ſe mettant à table, être non-ſeulement levées, mais avoir pouſſé quand on en ſortoit.

☞ Il y a encore un moyen de hâter l'accroiſſement & la maturité des plantes & des fruits. C'eſt la chaleur artificielle des ſerres chaudes, ou étuves. *Voy.* SERRE CHAUDE.

AVANCER, ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel, au propre & au figuré; pour dire, aller en avant, faire des progrès, s'approcher. *Accedere, accelerare, appropere*. L'armée s'*avançoit* au petit pas. ABLANC. La victoire s'*avançoit* à grands pas. VAUG. Il fait voler les éclats de la foudre par-tout où s'*avancent* ſes pas. TRISTAN. Il ſe dit auſſi pour faire du progrès. S'*avancer* dans le chemin de la vertu. *Procedere*. Il ſe dit encore pour aller loin. Vous vous *avancez* trop ſur les terres de l'ennemi; & figurément, il s'eſt trop *avancé* en faiſant ces offres; il a excédé ſon pouvoir, il s'eſt trop engagé.

☞ Enfin on le dit toujours au figuré, pour faire fortune, parvenir aux emplois, aux honneurs, aux dignités. *Pervenire, provehi ad*. Avec de la naiſſance, on peut s'*avancer* en peu de temps: il ſuffit de ne rien gâter. LA BRUY.

On dit proverbialement, il reſſemble au Cogne fétu,

il ſe tue, & n'*avance* rien ; pour dire, qu'un homme prend bien de la peine, & que rien ne lui réuſſit.

AVANCÉ, ÉE. part. Il a la ſignification de ſon verbe, en latin comme en françois. On dit d'un jeune homme qui a fait de bonne heure un grand progrès dans ſes études, un jeune homme *avancé*, un eſprit *avancé*. ACAD. FR.

On dit en termes de guerre, un corps de garde *avancé*; pour dire, qui eſt fort avant vers l'ennemi, qu'on a mis aſſez loin du camp pour empêcher les ſurpriſes. *Progreſſum, antegreſſum agmen.* Un corps *avancé*.

AVANCÉE. ſ. f. La même choſe que travail *avancé*, en parlant d'une pièce de fortification qui eſt faite pour couvrir les autres. *Mém. ſur le ſerv. de l'Infant.*

AVANCÉE. ſ. f. Se dit ſouvent par les gens de guerre ſeul & ſubſtantivement, pour *garde avancée*. L'Officier qui commandera l'*avancée* de la dernière barrière, doit recevoir les ordres de l'Officier Major de la place, afin de détacher un ou pluſieurs Sergens avec des fuſiliers, pour aller faire la découverte. BOMBELLES. La découverte faite, & tous les ponts baiſſés, l'Officier qui commande l'*avancée*, doit faire ouvrir le guichet de la barrière, & laiſſer entrer un à un ceux qui viendront de dehors. ID.

En termes d'Agriculture, on dit, des fruits *avancés*; pour dire, des fruits précoces. *Præcox, maturus.* En ce même ſens on dit que la ſaiſon eſt fort *avancée*, que l'année eſt fort *avancée*; pour dire, qu'on eſt déja fort *avant* dans la ſaiſon, ou que les productions de la terre ont fait plus de progrès que dans les années ordinaires. On dit, un âge *avance*; pour dire, un grand âge.

AVANCÉ. ſ. m. Terme de Palais, qui ſe dit en cette phraſe : le Préſident a donné un *avancé* ſur le rôle ; pour dire, qu'il a ordonné qu'on appeleroit la cauſe avant ſon tour de rôle. *Cauſa extra ordinem evocata.*

AVANCHE, ou AVENCHE. Village de Suiſſe. *Aventicum.* Il eſt dans le pays de Vaux, près du lac de Morat. Les Suiſſes l'appellent *Wiflifpurg*. Ce fut autrefois une ville conſidérable. Elle étoit capitale de la Suiſſe. Plus anciennement elle fut Colonie Romaine, & porta les noms de *Colonia Pia Flavia Conſtans Emerita, Aventicum*, comme on le voit dans Gruter, *p. 427, n. 11*. L'inſcription eſt faite ſous Trajan, & conſéquemment elle a eu ces titres de Veſpaſien, ou de l'un de ſes deux fils, ſous leſquels, ſans doute, la Colonie y fut conduite.

☞ AVANIE. ſ. f. Terme particulièrement uſité dans les états du Grand Seigneur, où il ſignifie les préſens ou les amendes que les Bachas ou les Douaniers Turcs exigent des Marchands Chrétiens, ou leur font payer injuſtement & ſous prétexte de fraude & de contravention. Les Turcs prononcent *avan*, qui vient de l'hébreu *ava, iniquè agere*, ou de *aven*, qui ſignifie *iniquité*, comme témoigne Ménage. M. Huet croit que ce mot vient de l'arabe *havana*.

☞ Chez nous, on entend par *avanie*, un traitement humiliant, qui expoſe au mépris & à la moquerie du public. Quand on eſt en bute au peuple, il faut s'attendre aux *avanies*, ou ne ſe point montrer. SYN. FR. *Voyez* AFFRONT.

☞ AVANT. Prépoſition qui marque la priorité du temps. Ceux qui ont été *avant* nous. J'ai vu cela *avant* vous. *Avant* Pâque. AC. FR. Il ne faut pas demander un payement *avant* le temps.

☞ AVANT, marque auſſi priorité d'ordre ou de rang, Il faudroit mettre les Hiſtoires générales *avant* les particulières. Il ne faut pas qu'un inférieur marche *avant* ſon ſupérieur.

Suivant la remarque de M. l'Abbé Girard, *avant* eſt pour l'ordre du temps, & *devant* eſt pour l'ordre des places. Le plutôt arrivé ſe place *avant* les autres. Le plus conſidérable ſe met *devant* eux. On eſt expoſé à attendre *devant* la porte, quand on s'y rend *avant* l'heure.

☞ AVANT, eſt auſſi une prépoſition inſéparable qui entre dans la compoſition de pluſieurs mots. Par *prépoſition inſéparable*, on entend une prépoſition qu'on ne peut ſéparer du mot avec lequel elle fait un tout, ſans changer la ſignification de ce mot. Cette prépoſition eſt le plus ſouvent oppoſée à *arrière*. L'*avant*-corps, l'arrière-corps d'un bâtiment. AC. FR. *Avant*-garde. *Avant*-bras. *Avant*-cour. *Avant*-hier. *Avant*-propos, &c.

☞ AVANT, eſt auſſi adverbe. Et alors il eſt précédé d'autres adverbes. Il faut pouſſer ce corps-de-logis *plus avant*. Il lui planta ſa javeline *fort avant* dans la gorge. VAUG.

On l'emploie figurément dans ce dernier ſens, il eſt *bien avant* dans les bonnes grâces du Prince. Cet Hiſtorien a fouillé *plus avant* que tous les autres dans les Mémoires de l'antiquité.

Vos bontés, Madame,
Ont gravé trop avant *ſes crimes dans mon ame.*
RACIN.

☞ EN AVANT. Au-delà du lieu où on eſt. Pouſſer *en avant*. Aller *en avant*.

☞ EN AVANT, eſt auſſi adverbe de temps, & ſignifie *enſuite, après*. De ce jour là *en avant*. AC. FR. Il fut malheureux juſqu'à un tel jour; mais de-là *en avant* il fit bien ſes affaires.

On dit figurément, mettre *en avant*; pour dire, alléguer quelque fait; faire quelque propoſition; affirmer une propoſition. *In medium ponere.* Vous *mettez en avant* un principe très-dangereux. AC. FR. A-t-il les preuves des faits qu'il a *mis en avant*.

☞ ALLER EN AVANT, terme de Pratique, uſité ſingulièrement dans les *avenirs*, qui ſe ſignifient de Procureur à Procureur. Il ſignifie pourſuivre le jugement d'une affaire.

En termes de Manège, on dit, qu'*un cheval eſt beau de la main en avant*; pour dire, qu'il eſt beau du devant.

☞ AVANT QUE. Conjonction qui régit le ſubjonctif. *Antequam. Avant que* Rome eût détrôné ſes Rois. Quand cette conjonction régit l'infinitif, il faut toujours mettre *que* & *de* après *avant*. Pluſieurs auteurs veulent ſupprimer le *que*, & dire *avant* de ſe mettre à table, &c. Mais je crois que c'eſt une faute contre le bon uſage; car *avant* étant une prépoſition, doit avoir un complément ou régime immédiat; or une prépoſition ne peut-être ce complément. *Voyez* AC. FR. Obſer. ſur cette remarque, & les doutes du P. Bouhours.

Avant que de *vous voir tout flattoit mon envie.*
QUINAULT.

☞ AVANT. ſ. m. Terme de Marine. *Prora.* L'*avant* du vaiſſeau ou la *proue*. C'eſt la partie du vaiſſeau qui s'avance la première en mer.

On entend auſſi par l'*avant* toute la partie du vaiſſeau compriſe entre le mât de miſaine & la proue. Le *château d'avant*, ou le *gaillard d'avant*.

On dit, vaiſſeau trop ſur l'*avant*, c'eſt-à-dire, qui a la proue trop enfoncée dans l'eau.

On dit auſſi *être de l'avant, ſe mettre de l'avant*; pour dire, qu'un vaiſſeau qui va en Compagnie, avance des premiers. *Être de l'avant*, ſe dit auſſi lorſqu'on ſe trouve arrivé à la vue d'une terre, quand par l'eſtime de ſes routes on croit en être encore éloigné. ENCYCL. *Voyez* ESTIME.

Le vent ſe range de l'avant, c'eſt-à-dire, qu'il prend par la proue, & devient contraire à la route.

☞ AVANTAGE. ſ. m. Terme relatif au bien-être que nous tirons des choſes extérieures. Cette ſorte de bien-être naît de l'honneur ou de la commodité qu'on y trouve. *Commodum.* Une grande maiſon a ſon *avantage*. L'argent donne beaucoup d'*avantage* dans les affaires; il en facilite le ſuccès. M. l'Abbé Girard. SYN. *Voyez* PROFIT, UTILITÉ.

AVANTAGE. Ce qui fait préférer quelque choſe à une autre, ce qui la met au-deſſus. *Præſtantia, excellentia.* Il y a des *avantages* naturels, d'autres qui ſont acquis. La beauté, la force du corps, la naiſſance, ſont des *avantages* de la nature. Un ame a l'*avantage* de la naiſſance. L'*avantage* de la taille eſt conſidérable.

ABLANC. Elle avoit tous les *avantages* de l'eſprit & de la beauté. ROCHEF. Ceux qui ont la facilité de parler, entraînent toujours la multitude, parce qu'elle ne manque pas de donner la victoire à ceux qui ont l'*avantage* de la parole. NICOL.

AVANTAGE, ſe prend auſſi pour une ſorte de prérogative, ou de ſupériorité. Il a montré les *avantages* que ſon art avoit ſur les autres. ABLANC. Les *avantages* des Juifs ſur tous les autres peuples de la terre étoient bien conſidérables.

AVANTAGE, ſe dit auſſi pour grâce, faveur, bienfait, *gratia, favor, beneficium.* Procurer de grands *avantages* à quelqu'un. VOIT.

AVANTAGE, ſignifie encore gloire, honneur. *Honor, gloria, commendatio.* La fortune tournoit à ſon *avantage* les obſtacles qui lui arrivoient. VAUG. On peut dire à votre *avantage*, que vous avez été plus loin que lui. BOIT.

On dit, être habillé à ſon *avantage*, être coiffé à ſon *avantage*; pour dire, être habillé, être coiffé d'une manière qui relève la bonne mine & la bonne grace. ACAD. FR.

AVANTAGE, ſe dit auſſi de la victoire, & de ce qui ſert à l'obtenir. *Victoria, Palma.* Céſar eut l'*avantage* ſur Pompée. Ce Général ſait bien ménager l'*avantage* du terrain. *Opportunitas loci.* Il a pris l'*avantage* de cette colline. Ils attendoient que les ennemis entraſſent dans l'eau, pour les charger à leur *avantage*. ABLANC.

Ce mot eſt dérivé de *avant*, & par conſéquent c'eſt mal-à-propos que quelques-uns l'écrivent avec un *d*.

En termes de Juriſprudence, on appelle *avantage*, ce qu'on donne à quelqu'un de plus qu'à un autre en ſucceſſion, ou autrement. *Præcipuum quid, jus prærogativum.* Et généralement tout ce qui eſt donné à quelqu'un au-delà de ce que l'uſage ou la loi lui attribuent. Ce pere a fait beaucoup d'*avantage* à ſes cadets au préjudice de l'aîné. Les *avantages* tant directs qu'indirects que les mariés ſe font l'un à l'autre, ſont défendus, quant aux biens régis par la Coutume de Paris. Mais les conjoints pourroient diſpoſer à Paris des biens ſitués en pays de droit écrit.

AVANTAGE, en termes de Pratique, eſt un jugement obtenu par défaut, ou congé. *Obtentum ex defecto vadimonio judicium.* Si la partie ne comparoit pas, je prendrai mon *avantage* contre elle, c'eſt-à-dire, j'obtiendrai un jugement par défaut.

En termes de Manège, on dit qu'un homme eſt monté à ſon *avantage*; pour dire, qu'il monte un bon cheval. *Expeditus in equo, generoſo equo inſidens.* Il eſt honteux à un Cavalier de prendre de l'*avantage* pour ſe mettre en ſelle; c'eſt-à-dire, de monter ſur quelque pierre, ſur une petite hauteur, ou de ſe ſervir de quelqu'autre moyen pour monter plus facilement à cheval.

AVANTAGE, en termes de Marine, c'eſt la partie de l'avant du vaiſſeau, qui fait une grande ſaillie, qu'on appelle autrement, *éperon, cap, poulaine.*

☞ AVANTAGE *du vent*, en termes de Marine, ſe dit du deſſus du vent, relativement à un autre vaiſſeau. Avoir l'*avantage* du vent.

☞ AVANTAGE, en matière de jeu. On appelle ainſi ce qu'un joueur plus fort donne au plus foible pour rendre la partie à peu près égale. Vous ſavez mieux le jeu que moi; je ne puis jouer avec vous, ſi vous ne me donnez de l'*avantage*. Quel *avantage* voulez-vous me donner? Aux dames, qu'on appelle *polonoiſes*, on donne le pion, deux pions, la remiſe. Aux échecs, une pièce quelconque, un pion, une tour, &c. Au piquet, la main, dix points, &c. Au trictrac, le dé, un trou, &c. A la paume on dit qu'on a l'*avantage*, quand après que les deux joueurs ſont devenus égaux, ou à deux, l'un d'eux gagne un coup: il a l'*avantage*, c'eſt 45. L'*avantage* des jeux, c'eſt le premier jeu qu'on gagne quand on a été à deux, quand on a eu autant de jeu l'un que l'autre. *Anteceſſio.* On dit auſſi qu'un courier a de l'*avantage* ſur un autre, quand il eſt parti avant lui.

A L'AVANTAGE. Vieille phraſe adverbiale. Très, beaucoup. *Admodum.*

Quel eſt ce Duc venu nouvellement,
En ſi bel ordre & riche à l'avantage?
MAROT.

☞ AVANTAGE, *utilité, profit*, conſidérés comme termes ſynonymes.

☞ L'*utilité*, dit M. l'Abbé Girard, naît du ſervice qu'on tire des choſes. Le *profit* naît du gain qu'elles produiſent. L'*avantage* naît de l'honneur ou de la commodité qu'on y trouve. Un meuble a ſon *utilité*. Une terre apporte du *profit*. Une grande maiſon a ſon *avantage*. Les richeſſes ne ſont d'aucune *utilité* quand on n'en fait point uſage. Les *profits* ſont plus grands dans les finances, & plus fréquens dans le commerce. L'argent donne beaucoup d'*avantage* dans les affaires; il en facilite le ſuccès. Je ſouhaite que cet ouvrage ſoit *utile* au Lecteur; qu'il faſſe le *profit* du Libraire; & qu'il me procure l'*avantage* de l'eſtime publique.

AVANTAGER. v. a. Donner plus à l'un qu'à l'autre, donner des avantages à quelqu'un par-deſſus les autres. *Aliquid præcipui dare, tribuere.* Ceux que la nature a *avantagés* de ſes dons, en doivent rendre graces à Dieu. Une femme convolant à de ſecondes nôces, ne peut de droit *avantager* ſon mari plus que celui de ſes enfans qui aura le moins. La coutume de Caux, en Normandie *avantage* fort les aînés. ☞ Un pere ne peut *avantager* aucun de ſes enfans que d'une certaine portion de ſes biens.

AVANTAGÉ, ÉE. part. *A naturâ prædotus, inſtructus.*

AVANTAGEUSEMENT. adv. D'une manière avantageuſe. *Utiliter.* Les cadets ont été partagés auſſi *avantageuſement* que l'aîné. *Commodè.* On doit parler *avantageuſement* de ſes amis en toutes rencontres. *Honorificè.* On dit auſſi, être habillé *avantageuſement*. *Pulchrè & eleganter.* SCAR. Se poſter *avantageuſement*. *Opportunè.* Etre pourvû *avantageuſement* des biens de l'eſprit & de la fortune. *Ampliſſimis ingenii fortunæque muneribus ornatus.*

AVANTAGEUX, EUSE. adj. Qui contient en ſoi, qui produit quelque avantage. *Commodus.* Un Général doit toujours ſe camper dans un lieu *avantageux*, choiſir un poſte *avantageux*. *Opportunus.* ABLANC. Il a des ſentimens de moi très-*avantageux*. *Honorificus.* Il nous ſera *avantageux* de nous rendre. VAUG. La taille *avantageuſe* eſt ce qui donne la majeſté. On appelle taille *avantageuſe*, une grande taille, avec une mine haute & noble.

☞ Les Néologues ont employé ce mot depuis quelque temps dans une ſignification toute particulière. Un homme *avantageux*, diſent les Vocabuliſtes, eſt un homme préſomptueux, qui ſe prévaut de la facilité des autres, qui prétend exceller ſur les autres en quelque choſe que ce ſoit. GR. VOCAB. On ſent aſſez combien cela eſt vague. C'eſt, ſuivant l'Académie, un homme confiant, préſomptueux, qui cherche à prendre avantage ſur les autres, qui ſe prévaut de la facilité des autres, & qui en abuſe. Quelque idée qu'on y attache, c'eſt toujours prendre ce mot dans une ſignification bien détournée. Il eſt fort *avantageux* d'avoir un grand nom, de grandes dignités, une fortune conſidérable, plus encore d'avoir de grands talens & de la vertu. Mais avec tout cela en devient-on un homme plus *avantageux*? Cependant comme ce mot s'établit & s'accrédite dans la ſignification qu'on lui donne ici, il faut au moins eſſayer de déterminer l'idée acceſſoire qui lui conſtitue un caractère propre & ſingulier, en le diſtinguant des autres mots qui lui reſſemblent: & il me paroit qu'on rencontre aſſez juſte, en diſant que l'*avantageux* eſt celui qui abuſe de la moindre déférence qu'on a pour lui. *Voyez* les autres ſynonymes.

☞ On dit d'un homme qui cherche à prendre toutes ſortes d'avantages au jeu & à profiter de tout, qu'il eſt *avantageux* au jeu. ACAD. FR.

AVANT-BEC. Terme d'Architecture, qui ſe dit des pointes ou éperons qui avancent au-delà des piles des ponts

de pierre pour les soutenir ou pour fendre l'eau. *Anteris, idis.* Il y a l'*avant-bec* d'amont, & l'*avant-bec* d'aval. Le premier est opposé au fil de l'eau, & le second est au-dessous.

☞ Je ne sais pourquoi on ne donne ce nom dans le grand Vocabulaire, qu'à l'éperon qui sert à fendre l'eau. Il est commun aux deux angles des piles, dont l'un sert à soutenir & à fendre, & l'autre à soutenir seulement.

AVANT-BRAS. s. m. Terme d'Anatomie. La partie du bras qui est depuis le coude jusqu'au poignet. *Cubitus, lacertus.* On le dit aussi de la partie de l'armure d'un Gendarme qui couvre cet endroit-là. *Brachiale.* On trouve dans d'anciens titres *Antebracchia*, pour signifier cette partie de l'armure. *Histoire de Bretagne*, de Dom Lobineau, *Tome II, pag. 366.* Voyez BRAS.

☞ AVANT-BRAS, est aussi une partie du métier à faire des bas, à laquelle il y a une éminence qu'on appelle *oreille.*

AVANT-CHEMIN COUVERT. s. m. C'est un chemin couvert qu'on fait au pied du glacis. Il sert à éloigner l'ennemi, & à le enicaner sur ses approches.

AVANT-CŒUR. *Voyez* ANTI-CŒUR, c'est la même chose.

☞ Les Maréchaux appellent aussi *avant-cœur*, une tumeur contre nature, qui se forme à la poitrine du cheval, vis-à-vis du cœur. On dit aussi *anti-cœur.*

AVANT-CORPS. s. m. En Architecture, se dit des parties d'un bâtiment qui ont de la saillie sur la face, à l'égard des autres qui sont plus retirées, comme un pilastre. *Pars ædificii eminens, prominens.* On appelle *arrière-corps* la partie reculée qui lui sert de fond.

☞ AVANT-CORPS, se dit aussi en Serrurerie, des morceaux qui font saillie sur le nu de l'ouvrage, qui excèdent.

AVANT-COUR. s. f. Première cour qui est avant la principale cour du logis. *Vestibulum, atriolum.*

☞ AVANT-COUREUR. s. m. Celui qui va devant quelqu'un, & qui en marque par avance l'arrivée. Les Tartares sont ordinairement les *avant-coureurs* de l'armée des Turcs. ACAD. FR. *Prodromus, præcursor.*

☞ Figurément, les Prophètes qui ont prédit la venue de JESUS-CHRIST, sont appelés les *avant-coureurs* du Messie.

AVANT-COUREUR, se dit aussi figurément de tout ce qui précède ou présage quelque événement, quelque mal prochain. *Præsagus.* Le peuple croit que les monstres, les prodiges, les comètes, sont des *avant coureurs* des grands événemens. Les lassitudes spontanées sont les *avant-coureurs* des maladies. L'écriture dit qu'il y aura plusieurs signes *avant-coureurs* du jugement dernier.

Jupiter les seconde, & du milieu des airs
Fait gronder son tonnerre, & briller ses eclairs,
Avant-coureurs *affreux des sanglantes batailles,*
Et presages certains d'illustres funérailles.

AVANT-COUREUR, n'a pas au féminin *avant-coureuse*, selon l'analogie, mais *avant-courrière*, comme si c'étoit le feminin d'*avant-courrier*, qui ne se dit point. On ne dit point *avant-coureuse*, apparemment parce que *coureuse* a un mauvais sens en françois.

La synagogue étoit la figure & l'*avant courrière* de l'église chrétienne. BOUH. *Vie de S. Ign. Liv. V.* Les Poëtes appellent l'Aurore, l'*avant-courrière* du soleil, du jour.

Du jour & du travail la belle avant-courrière
Se leve cependant & rentre en sa carrière;
Dans un globe de feu le grand astre la suit,
Et chasse devant soi les restes de la nuit.
P. LE MOINE.

AVANT-DERNIER. adj. Pénultième, ou qui est immédiatement avant le dernier. Les voyelles longues ne se trouvent ordinairement que dans les dernières, ou dans les pénultièmes; c'est-à-dire, dans les *avant-dernières* syllabes des mots; ou si elles se trouvent dans la syllabe qui précède la pénultième, comme au mot *entêtement*, on coule si légérement sur les deux dernières, qu'on ne met presque pas plus de temps a les prononcer, que s'il n'y en avoit qu'une. Les voyelles des syllabes précédentes sont toujours brèves. RESTAUT.

AVANT-DUC. s. m. C'est un pilotage qui se fait de plusieurs jeunes arbres sur le bord, & a l'entrée d'une rivière, où on les enfonce très-avant avec des moutons ou de grosses masses de fer, pour en former un plancher égal sur lequel on établit des dosses, ou grosses planches bien clouées, pour commencer un pont, & à l'endroit où l'*avant-duc* finit on place des bateaux. Cela se fait quand une rivière est trop large, & qu'on n'a pas suffisamment de bateaux pour en faire un pont tout entier: on en fait autant de l'autre côté de la rivière.

AVANT-FAIRE-DROIT. s. m. Terme de Palais. On appelle ainsi un arrêt ou une sentence interlocutoire. *Decretum judicis interpositum, interlocutio decretoria, sententia disceptationis interposita.* Ce procès n'a pas été jugé definitivement, on n'a prononcé qu'un *avant-faire-droit.*

AVANTE. s. f. On peut traduire ce mot par *maladie sèche.* Ἀ'ϐαντε, d'ἀ'ϐω, *je dessèche.* Voyez dans le Dict. de James la description qu'en donne Hippocrate, *liv. second, de Morbis.*

AVANT-FOSSÉ. s. m. Terme de fortification. *Fossa prior.* Est un fossé creusé au-delà de la contrescarpe, & qui règne le long du glacis: il est d'ordinaire plein d'eau.

AVANT-GARDE. s. f. Terme de Guerre. C'est la première ligne d'une armée rangée en bataille, la première division d'une armée, celle qui marche à la tête. *Prima acies, prima fons.* Tout corps d'armée est composé d'*avant-garde*, d'arrière-garde, & de corps de bataille. Mener, conduire, commander l'*avant-garde.* ABLANC. Ce mot *avant-garde* est déja ancien dans la langue françoise. Il y a une histoire de france manuscrite entre les rares manuscrits de la bibliothèque de M. de Mesmes, premier Président du Parlement de Paris, où on lit ces paroles: le Comte du Perche, qui étoit Chevetain de l'*avant-garde*, mit ses gens en bonne ordonnance. Quelques Auteurs disent que c'étoit au Sénéchal à commander l'*avant-garde* & l'arrière-garde; mais d'autres attribuent cet honneur au Maréchal, suivant ces deux vers d'un Poëte (*Willelmus Brito*).

Cujus erat primum gestare in prælia pilum,
Quippe Mareschali claro fulgebat honore.

☞ AVANT-GARDE, se dit aussi en Marine, d'une des divisions d'une armée navale, qui fait l'*avant-garde* dans la route.

☞ AVANT-GOÛT. s. m. Goût qu'on a par avance d'une chose qui plaît, ou qui est agréable. *Perceptum specimen.* Ces caresses furent l'*avant-goût* du plaisir qui lui étoit préparé. Ce n'est ici qu'un *avant-goût* des fruits de la paix. Que cet *avant-goût* que vous me donnez, mon Dieu, de votre Paradis dans l'adorable Eucharistie, corrige en moi tous les goûts dépravés de mes passions. BOURDAL. *Exh. II, p. 465.* Un *avant-goût* de la joie des Saints. BOUH.

AVANT-HIER. adv. de temps. Le pénultième jour avant celui ou l'on est. *Nudius-tertius.* Ce n'est que d'*avant-hier* que je vous aime. VOIT.

AVANTIN. s. m. C'est un brin de sarment courbé en forme de petite crosse, qu'on coupe pour lui faire prendre racine. *Tradux.* Les vignerons disent ordinairement *crossette.*

AVANT-LOGIS. C'étoit chez les Anciens le corps de logis de devant. *Vestibulum, prothyrum. Atrium.* CH. EST. DICT.

☞ AVANT-MAIN. s. m. Terme de jeu de paume, par lequel on désigne un coup poussé du devant de la raquette ou du battoir. *Impactus interiori, obversâ*

manuictus. C'eſt l'oppoſé d'arrière-main. Un coup d'*avant-main*.

AVANT-MAIN. Terme de Manége. C'eſt le devant du cheval. La tête, le cou, le poitrail & les épaules. *Partes equi anteriores*. Ce cheval a un très-bel *avant-main*. J'ai connu plus de chevaux légers à la main, ayant la tête, le cou, & les épaules épaiſſes, que de ceux qui étoient bien faits, & avoient l'*avant-main* délié & mince. Newc. Dans les ſauts, croupades, balotades & caprioles, c'eſt de la rêne de dehors qu'il faut aider le cheval, parce qu'il a l'*avant-main* ſerré & la croupe en liberté. Au terre-à-terre, il faut aider de la rêne de dedans de la bride, parce qu'alors la croupe eſt ſerrée, & l'*avant-main* au large. Id.

AVANT-MUR. ſ. m. Terme de Blaſon, ſe dit d'un pan de muraille joint à une tour. *Murus turri præſtructus*.

AVANT-MUR. Terme de fortifications. C'eſt autour d'une ville qui a plus d'une enceinte de murailles, celle qui eſt la plus éloignée du corps de la place, ou la plus avancée dans la campagne.

AVANT-NEF. ſ. f. Partie des anciennes égliſes dans l'égliſe grecque: elle ſe trouvoit à l'entrée, avant que d'entrer dans la nef. *Pronaon*. On l'appeloit autrement *premier portique*. *Prior porticus*. Les Energumènes & les Penitens qui étoient au premier degré de la pénitence publique, ſe tenoient dans l'*avant-nef*.

☞ AVANT-PARLIER. ſ. m. Vieux mot qui s'eſt dit autrefois pour *avocat*, ainſi que *parlier* & *amparlier*.

AVANT-PART. ſ. f. Terme de Coutume. Préciput, portion que quelques Coutumes accordent par privilége à l'aîné. *Pars prior*.

AVANT-PÊCHE. ſ. m. *Malum perſicum præcox*. Eſpèce de pêche qui vient des premières, un mois avant les bonnes pêches: elle eſt petite, rondelette, avec une petite tête au bout; elle eſt tellement blanche qu'aucun ſoleil ne la ſauroit colorer: elle a la chair aſſez fine, mais ſujette a être pâteuſe. On en fait cas, parce qu'elle eſt la première qui paroiſſe. On ne s'en ſert guère qu'à faire des compotes. Sa fleur eſt grande, & tellement blafarde, qu'elle en paroit preſque blanche: ce pêcher pouſſe peu de bois, & ne fait pas un bel arbre.

AVANT-PIED. ſ. m. En termes de Médecine, & d'Anatomie, c'eſt le *métatarſe*, ou la ſeconde partie du pied. *Pars pedis poſterior*.

☞ En termes de Bottier, c'eſt le deſſus du ſoulier, que les Cordonniers appellent empeigne.

AVANT-PIEU. ſ. m. Terme d'Architecture. Bout de poutrelle qu'on met ſur la couronne d'un pieu pour le tenir a-plomb quand on le bat à la ſonnette.

On nomme auſſi *avant-pieu* une eſpèce de pince de fer pointue, qui ſert à faire des trous pour planter des jalons, des piquets, & des échalas de treillage.

AVANT-POIGNET. ſ. m. Eſt la paume de la main, qu'on appelle auſſi *métacarpe*. *Palma*.

AVANT-PORTAIL. ſ. m. On dit que le portail des Libraires à la Cathédrale de Rouen, a été enrichi d'un *avant-portail* en 1481. *Deſcript. Geogr. & Hiſt. de la Haute-Norm. tom 2, pag. 24*.

AVANT-PROPOS. ſ. m. Préface d'un livre, ou diſcours ☞ qui ſe met au-devant de quelque ouvrage pour en faciliter l'intelligence, pour annoncer ce qu'il contient & quel a été le deſſein de l'Auteur. *Præfatio*. Il y a un long *avant-propos* à la tête de ce livre. Cette pièce eſt une eſpèce de préface, ou d'*avant-propos*. Ablanc. Paſquier dit que ce mot eſt nouveau, & que le premier qui s'en eſt ſervi, a été le nommé *Louis Charron*, en ſes Dialogues, dont on ſe moquoit alors.

Il ſe dit auſſi dans la converſation, de ce qu'on dit avant que de venir au fait, quand on entreprend de raconter quelque choſe. Il a fait un *avant-propos* bien inutile. Acad. Fr.

AVANT-QUART. ſ. m. Terme d'Horlogerie. *Prodromus*. Coup que certaines horloges ſonnent avant le quart, la demie, les trois quarts, & l'heure. Ce petit coup s'appelle *avant-quart*, parce qu'il frappe avant les quarts. Ainſi l'on dit l'*avant-quart* du quart, ou pour le quart, l'*avant-quart* de la demie, ou pour la demie, & de même pour les trois quarts, pour l'heure. Le P. le Comte s'eſt auſſi ſervi de ce mot, pour exprimer une diviſion des cadrans ſolaires. Les Chinois ſur les cadrans ſolaires (car ils en ont de très-anciens) marquoient de quatre en quatre diminutions une eſpèce d'*avant-quart*, qui tous enſemble faiſoient 24 petites parties, dont la ſomme étoit égale à quatre diviſions générales, afin que tout le cercle fût partage en cent parties egales. P. le Comte.

AVANT-SCÈNE. ſ. m. *Proſcenium*. C'étoit chez les Anciens la partie du théâtre, ſur laquelle les Acteurs paroiſſoient. D'autres diſent que c'étoit l'endroit où ils ſe preparoient, & d'où ils s'avançoient ſur celle qu'on appeloit *pulpitum*, d'où ils parloient. Pour le lieu de la Scène, il ne faut que lire le *Rudens* de Plaute, avec ſon *Curculio*, les Grenouilles d'Ariſtophane, l'Ajax de Sophocle, toutes les autres, où, par une infinité d'adreſſes, les ſingularités du lieu repréſenté par l'*avant-ſcène* ſont clairement déſignées. D'Aubignac.

AVANT-TOIT. ſ. m. Toit avancé. *Compluvium*.

AVANT-TRAIN. ſ. m. Terme d'Artillerie. Nom qu'on donne aux deux roues qu'on ajoute avec celles de derrière à l'affût d'un canon, pour le faire marcher en campagne. *Rotæ priores*.

☞ Avant-train, chez les Chatrons, ſignifie la partie antérieure d'un carroſſe, le train qui comprend les deux roues de devant & le timon. *Partes anteriores*.

AVANT-VEILLE. ſ. f. Mot qui ſignifie la même choſe que *ſurveille*; jour qui précède immédiatement la veille de celui dont on parle. Il ſe trouva l'*avant-veille* de la Pentecôte à la vue de Conſtantinople. *Mém. de Trev. Juin 1722*.

AVANTURE. *Voyez* Aventure.

L'Île de Bonne AVANTURE. *Voyez* l'Île de Bonne Aventure.

AVANTURÉ, ÉE. *Voyez* Aventuré.

AVANTUREUX, EUSE. *Voyez* Aventureux.

AVANTURIER. *Voyez* Aventurier.

AVANTURINE. *Voyez* Aventurine.

☞ AVARE. adj. m. & f. *Avarus*. Un homme qui aime la poſſeſſion, & ne fait aucun uſage de ce qu'il a, qui ſe prive de tout ce qui coûte. Ce mot convient lorſqu'il s'agit de l'habitude & de la paſſion de l'avarice. M. l'Abbé Girard. Syn. *Voyez* Avaricieux, intéreſſé. Ce mot ſe prend quelquefois comme ſubſtantif, par exemple, c'eſt un grand *avare*.

L'*avare* ne ſe repait que de l'eſpérance de jouir de ſes richeſſes, c'eſt-à-dire de ſentir le plaiſir qu'il y a à les poſſéder. Il eſt vrai qu'il n'en uſe point; mais c'eſt que ſon plaiſir eſt de les reſſerrer, c'eſt pour lui le ſentiment de leur poſſeſſion. Abad.

L'*avare* eſt toujours pauvre au milieu de l'abondance: toujours agité, toujours alarmé, toujours conſumé de frayeur & de crainte, déſirant toujours, ne jouiſſant jamais, toujours emprisonné dans ſa turpitude, comme dans un cachot noir, où il ſe refuſe l'aumône à lui-même.

Henri Eſtienne, pour faire valoir l'abondance de la langue, a fait une liſte des mots françois qui ſignifient *avare*. Il en compte juſqu'à onze ou douze, qui ſont *avaricieux, échars, taquin, tenant, trop-tenant, chiche, chiche-vilain, pince-maille, racle-denare, ſerre-denier, pleure-pain, ſerre-miette*. Pluſieurs de ces mots ne ſont plus en uſage. Un *avare* ne poſsède point ſes richeſſes, il en eſt poſſédé; elles le tyrannisent. Claud. Un *avare* eſt toujours gueux; il a également beſoin de ce qu'il a, & de ce qu'il n'a pas. Voit. Un *avare* n'a rien laiſſé à faire à la mauvaiſe fortune, elle ne lui pouvoit faire pis. Voit. Il n'eſt pas croyable combien les Auteurs de l'Anthologie ont rafiné ſur les *avares*. Selon eux, un *avare* ſe pendit pour avoir ſongé la nuit qu'il faiſoit de la dépenſe; & un autre *avare* ne ſe pendit pas, parce qu'on vouloit lui vendre trop cher la corde qu'il marchandoit. Bouh. Horace parle d'un *avare* qui ne put ſe réſoudre à prendre une tiſane faite avec du ris, laquelle coûtoit trois ſous. Idem.

Un avare *idolâtre, & fou de ſon argent,*
Rencontrant la diſette au ſein de l'abondance,
Appelle ſa folie une rare prudence,
Et met toute ſa gloire, & ſon ſouverain bien,
A groſſir ſon tréſor qui ne lui ſert de rien. BOIL.

☞ Ce mot s'emploie avec grâce au figuré. On dit que Dieu n'eſt pas *avare* de ſes dons; pour dire, qu'il les accorde à ceux qui les demandent. La nature a été *avare* de ſes dons envers lui. C'eſt-à-dire ne lui a pas accordé de grands avantages, ou plutôt lui a refuſé les avantages qu'elle accorde à d'autres, il n'en a pas été bien traité. Un homme *avare* de louange, eſt celui qui n'aime pas à louer, qui loue difficilement. *Avare* du temps, qui ſait le ménager. Un Général *avare* du ſang de ſes ſoldats. *Parcus ſanguinis.* Qui épargne le ſang. Dans ces phraſes, c'eſt un éloge.

Il fallut qu'au travail le corps rendu docile,
Forçât la terre avare *à devenir fertile.* BOIL.

Souvent ſur des fantômes vains
Notre raiſon ſéduite avec plaiſir s'égare.
Elle-même jouit des objets qu'elle a feints,
Et cette illuſion pour quelque temps repare
Le défaut des vrais biens que la nature avare
N'a pas accordés aux humains. FONTEN.

On dit proverbialement, que la Muſique Dorienne eſt l'harmonie des *avares*, c'eſt-à-dire, qu'ils jouent de la harpe. Math. en la *Vie d'Henri IV. Liv. IV.* Ce proverbe vient d'une mauvaiſe alluſion au verbe grec ἁρπαζω, qui ſignifie, prendre, ravir, dérober. A pere *avare*, enfant prodigue. A femme *avare*, galant eſcroc.

Pour exprimer que l'*avare* ne fait du bien qu'en mourant, on lui a donné pour deviſe une vipère, avec ce mot italien, *N'offende viva, & ne riſana morta.*

AVARE, ou AVARITE. ſ. m. *Avarus, Avaris.* Nation ſeptentrionale, qui n'a été connue que ſous le jeune Juſtin, environ l'an 567 de J. C. Paul Diacre écrit que les *Avares* furent mis avec les Huns en poſſeſſion de la Pannonie, par Alboin Roi des Lombards, lorſqu'il quitta ce pays là pour venir s'établir en Italie. Des Annales de France manuſcrites, citées par Bollandus, *T. I, p. 716*, diſent que Thudun, homme puiſſant parmi les *Avares*, envoya l'an 795 des Ambaſſadeurs à Charlemagne, pour l'aſſûrer que lui & tout ſon peuple vouloient ſe donner à lui, & embraſſer ſous ſes auſpices la Religion Chrétienne, & que l'année ſuivante 796, il exécuta ſa promeſſe. Les Annales de Fulde rapportent la même choſe des Huns, ſelon la remarque de Bollandus; ce qui fait croire que les *Avares* n'étoient point différens des Huns. En effet Paul diacre, Liv. II, ch. 10, dit, *Hunni qui & Avares*; c'eſt-à-dire, les Huns qu'on appelle auſſi *Avares*. Dans la vie de S. Eutychius, Patriarche de Conſtantinople, les *Avares*, ou Abares, qui ravageoient l'Empire d'Orient au VIe ſiècle, ſont appelés Ἄβαριοι, *Avarici.* Voy. ABARE.

AVAREMENT. adv. D'une manière avare. *Avarè.* Bertaut a dit en une Epitaphe:

Paſſant, ce triſte marbre avarement *enterre*
Les corps enſevelis de trois proches parens, &c.

Il n'eſt plus d'uſage.

AVARIC. ſ. m. *Avaricum.* C'eſt le nom d'une ancienne ville des Gaules, dans le Berri. M. Catherinot, dans une diſſertation intitulée, *Le vrai Avaric*, montre que l'*Avaric* des Anciens eſt Bourges, & non pas Vierzon; & les preuves qu'il en apporte ſont ſi fortes, qu'il eſt impoſſible de n'être pas de ſon ſentiment.

AVARICE. ſ. f. Paſſion d'amaſſer des richeſſes; trop grand attachement au bien, ☞ paſſion ſordide & jalouſe de poſſéder ſans aucun deſſein de faire uſage. *Avaritia.* L'amour propre ayant pour objet les richeſſes, & les déſirant avec une paſſion exceſſive, s'appelle *avarice.* ABAD. L'*avarice* contient en ſoi tous les vices, comme la juſtice toutes les vertus. Entre toutes les paſſions, celle qui eſt la plus ignorée de ceux qui en ſont poſſedés, c'eſt l'*avarice.* L'*avarice* eſt un effet de l'amour-propre, qui nous fait enviſager toutes ſortes d'avantages dans la poſſeſſion des richeſſes, & nous les fait déſirer ardemment. BAYL. Les avares déguiſent leur *avarice*, ſous le nom d'économie. BELL. S. Paul, Eph. v. 5, appelle l'*avarice*, une idolâtrie: parce que l'avare ſe fait un Dieu de ſon argent, & que, comme l'idolatre, il adore l'or & l'argent, l'un en ſtatue, l'autre en monnoie.

*L'ambition, l'amour, l'*avarice *& la haine,*
Tiennent comme une force ſon eſprit à la chaîne.
BOIL.

*Sans mentir, l'*avarice *eſt une étrange rage.* ID.

*L'*avarice *bientôt au teint livide & blême,*
Sur ſon coffre de fer va s'aſſeoir elle-même;
Pour ne le point ouvrir il abonde en raiſons. REN.

☞ L'amour des richeſſes n'eſt vice que par ſon excès: corrige par une ſage moderation, il redeviendroit une affection innocente. Mais l'*avarice* dit quelque choſe de plus qu'amour des richeſſes.

☞ AVARICIEUX, EUSE. adj. *Avarus.* On confond dans l'uſage ordinaire les mots d'*avare* & d'*avaricieux.* Cependant ils ont leurs nuances. Il ſemble, dit M. l'Abbé Girard, qu'avare convient mieux lorſqu'il s'agit de l'habitude & de la paſſion même de l'avarice; & qu'*avaricieux* ſe dit plus proprement, lorſqu'il n'eſt queſtion que d'un acte ou d'un trait particulier de cette paſſion. Le premier de ces mots a auſſi meilleure grâce dans le ſens ſubſtantif, c'eſt-à-dire, pour la dénomination du ſujet; & le ſecond dans le ſens adjectif, c'eſt à-dire, pour la qualification du ſujet. Ainſi l'on dit, c'eſt un grand *avare*, c'eſt un *avaricieux* mortel. L'*avare* ſe refuſe toutes choſes; l'*avaricieux* ne ſe les donne qu'à demi.

Le terme d'*avare* paroît avoir plus de force & plus d'énergie pour exprimer la paſſion ſordide & jalouſe de poſſeder ſans aucun deſſein de faire uſage. Celui d'*avaricieux* paroît avoir plus de raport à l'averſion mal placée de la dépenſe lorſqu'il eſt néceſſaire de s'en faire honneur. On n'emploie jamais qu'en mauvaiſe part, & dans le ſens littéral le mot d'*avaricieux*; mais on ſe ſert quelquefois de celui d'*avare* en bonne part dans le ſens figuré. Un habile général ne paye point ſes eſpions en homme *avaricieux*, & conduit ſes troupes comme un homme *avare* du ſang du ſoldat qu'il craint de prodiguer. M. L'ABBÉ GIRARD. *Syn.* Ce mot ſe prend quelquefois comme ſubſtantif. C'eſt un *avaricieux.* C'eſt une *avaricieuſe.* Il eſt familier. AC. FR.

AVARIÉ, ÉE. adj. Il ſe dit des marchandiſes & effets qui ont été endommagés dans les vaiſſeaux marchands, pendant leur voyage, ſoit par tempête, naufrage échouement, ou autrement. Du café *avarié.* De la cochenille *avariée.*

AVARIE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt le dommage arrivé à un vaiſſeau, ou aux marchandiſes dont il eſt chargé, depuis le départ, juſqu'au retour. *Damnum, jactura, detrimentum.* On réputе auſſi pour *avaries*, les dépenſes extraordinaires & imprévues faites pendant le voyage, ſoit pour le vaiſſeau, ſoit pour les marchandiſes, ſoit pour le tout enſemble. Il y a des *avaries ſimples*, qui ſont les dommages arrivés aux marchandiſes par leur vice propre; comme l'empirance, pourriture, dégât, mouillure d'eau, viſite, & appréciation, ou pour les ſauves, &c. dont la répartition ou contribution ſe fait au marc la livre entre l'aſſuré & les aſſureurs, & ſeulement ſur les choſes qui ont ſouffert le dommage. Les *avaries ordinaires*, ſont les emballages, enfonçages, chariages, droits de celui qui fait ou adreſſe la cargaiſon, & le coût de l'aſſurance. Les autres *avaries* ſont *groſſes & communes*, comme toutes celles qui arrivent par tourmente, ou par la faute du maître du navire, pour pilotage, touage, lamanage, ancrage, & par

un ſecond fret qu'on eſt obligé de faire des vaiſſeaux ou alléges quand le navire a touché. Elles ſont réglées au ſou la livre, tant ſur les propriétaires du vaiſſeau, que des marchandiſes. Elles ſont réglées dans le titre IV, du livre III de l'Ordonnance de la Marine de 1681. Toutes ces diſtinctions y ſont marquées préciſément. On appelle auſſi *avarie commune*, ou *groſſe avarie*, celle qui avient par jet des marchandiſes, pour cables, voiles ou mats coupés pour le ſalut commun.

Il y a deux ſortes d'*avaries*, dit un Auteur qui a fait un traité ou une diſſertation ſur les *avaries*; l'une *commune*, & l'autre qu'on nomme *groſſe*. La première eſt celle à laquelle les marchandiſes ſeules contribuent; la ſeconde, où le vaiſſeau & les marchandiſes contribuent. Pour que la groſſe ait lieu, il faut, dit le même Auteur, 1°. Que quelque choſe ait été jetée en mer. 2°. Qu'au temps qu'on l'a jeté, il y eût une néceſſité grande & inévitable de le faire. 3°. Que le Gouverneur ne l'ait fait qu'après avoir conſulté les Marchands. 4°. Que cela ait été fait pour le ſalut commun de tout le navire. 5°. Qu'en conſéquence le navire ſe ſoit ſauvé & ſoit arrivé à bon port. Dans ces cas, tous ceux pour l'intérêt deſquels la choſe a été jetée en mer, doivent contribuer au dédommagement de celui à qui elle appartenoit; tout doit entrer en contribution, même les pierres précieuſes & les bijoux, qui ne chargent point le vaiſſeau, les eſclaves & le navire même; mais non pas les têtes libres, ni les vivres, *nec Nautarum locaria*. L'eſtimation ſe doit faire par des Experts. Il faut y diſtinguer les choſes qui ont été jetées en mer, & celles qui ont été conſervées. Le prix des premières doit être réglé ſur ce quelles ont été achetées, & celui des ſecondes, ſur ce qu'elles peuvent être vendues. Pour l'argent, il en faut conſidérer la valeur intrinsèque & l'extrinsèque. *Rainoldus Chriſtian. à Derſchau in Nov. Lit. Mart. Balt. 1700, jul. p. 200.*

AVARIE, ſignifie auſſi un droit qui ſe paye pour l'entretien d'un port, par chaque vaiſſeau qui y mouille. Mornac, ſur la Loi 4. *Dig. ad Legem Rhodiam de jactu*, dit que ce mot eſt corrompu du grec βάρις, qui ſignifie *Navire* chez les Ioniens. Les Italiens & les Eſpagnols ſe ſervent du même terme.

Cela s'appelle en allemand *haveren*, d'où l'on a fait *havaria*, pour exprimer la même choſe en latin. Ce mot, dit un Auteur Allemand, vient de *hafen*, qui ſignifie *port*. Les Eſpagnols appellent ce droit, *El Gaſto de haberia*; & D. Juan Solerzano, dans ſon ouvrage *De Indiar. Gubernat. L. IV, c. 1*, prétend que ce nom vient de l'Eſpagnol *haber*, bien, ou *haberes*, biens, qui vient du latin *habere*. Voyez ce qu'il en dit au même endroit. Les Eſpagnols diſent en latin *haberia*, & non pas *haveria*, comme dans le Nord.

AVARIS. ſ. m. Terme de Relation. Droit ou taxe qui ſe lève dans les Etats du Grand Seigneur, lorſqu'il a beſoin d'hommes dans ſes armées de terre ou de mer. En ce cas les Moula-Cadis & les Cadis ont charge d'envoyer à Conſtantinople un certain nombre d'hommes, auquel l'étendue de leur juridiction eſt taxée, ou la ſomme de 25 écus par tête, ſelon la volonté du Prince. A. D. S. M. C'eſt ce tribut qui s'appelle *avaris*.

AVASAXA. Montagne de Laponie, un peu au Sud du Cercle polaire, près du Confluent du Tenglio & du Torno. *Voyez* le diſcours de M. de Maupertuis ſur la figure de la terre. Cette montagne eſt à 15 lieues de Torno, ſur le bord du fleuve; l'accès n'en eſt pas facile; On y monte par la forêt, qui conduit juſqu'à environ la moitié de la hauteur: la forêt eſt là interrompue par un grands amas de pierres eſcarpées & gliſſantes, après leſquelles on la retrouve, & elle s'étend juſque ſur le ſommet. Le côté du nord eſt un précipice affreux de rochers, dans leſquels quelques faucons avoient fait leur nid: c'eſt au pied de ce précipice que coule le Tenglio. De cette montagne la vue eſt très belle: nul objet ne l'arrête vers le midi, & l'on découvre une vaſte étendue du fleuve Torno, du côté de l'eſt: elle pourſuit le Tenglio juſque dans pluſieurs lacs qu'il traverſe. Du côté du nord la vue s'étend à 12 ou 15 lieues, où elle eſt arrêtée par une multitude de montagnes entaſſées les unes ſur les autres, comme on repréſente le cahos. Entre cette montagne & Cuitaperi, le fleuve Torno eſt d'une grande largeur, & forme une eſpèce de lac. MAUPERTUIS.

AVASTE. Terme de mer, pour dire, c'eſt aſſez, arrêtez-vous. *Satis eſt, reſiſte, ſubſiſte.*

C'eſt un mot qui vient de l'Italien *baſta*, c'eſt aſſez.

AVAUGOUR. ſ. f. & nom propre de femme. C'eſt ainſi qu'on nomme en divers endroits de Poitou ſainte Valburge. *Valburgis.* CHAST. 25 Fév. *Voyez* VALBURGE.

AVEAU-L'EAU. Sorte de phraſe adverbiale dont ſe ſervent les Bateliers, pour dire, ſuivant le courant de l'eau. *Secundùm flumen. Voyez* AVAL.

A U B.

AUBADE. ſ. f. Concert qu'on donne dès le matin vers l'aube du jour, à la porte ou ſous les fenêtres de quelqu'un. *Antelucanus ad fores alicujus gratulantium concentus.* Les tambours, les haut-bois, vont donner des *aubades* à leurs Capitaines le jour de l'an, le jour de leur fête.

M. le Fevre dit qu'on appelle ces concerts *Aubades, quòd ſub album, id eſt, auroram, edi ſoleant*; & l'étymologie eſt vraie.

AUBADE, ſe dit figurément, à contre-ſens, d'une inſulte, ou affront qu'on fait à quelqu'un. *Injuria, contumelia.* Quand des Sergens viennent exécuter dans une maiſon, c'eſt une étrange *aubade* pour le maître. Il n'eſt reçu que dans le diſcours familier.

La pauvre Nobleſſe d'Anjou
Fut une nuit trouſſée en male
Par une troupe Impériale.
L'Allemagne a fort étalé
Le mérite de cette aubade:
Par-tout elle en a fait parade
Comme d'un ſuccès ſignalé. AB. REG.

Souventes fois par-devant la maiſon
De Monſeigneur viennent à grand foiſon
Donner aubade *à coups de hacquebutes,*
D'un autre accord qu'épinettes ou flûtes. MAROT.

AUBAGNE. *Aubanea* & *Albinia.* Petite ville de France, en Provence, vers la côte de la mer, à trois lieues au levant de Marſeille, à cinq d'Aix.

AUBAIN. ſ. m. Terme de Chancellerie & de Palais. Etranger qui habite dans un pays où il ne s'eſt point fait naturaliſer. *Hoſpes loci, peregrinus, advena.* Le Roi prétend ſuccéder à tous les *Aubains*, à l'excluſion de tous les autres Seigneurs. Un *Aubain* peut diſpoſer de ſes biens par donation entre-vifs, & non par teſtament. Les enfans d'un *Aubain*, nés en France, lui ſuccèdent: leur naiſſance leur tient lieu de lettres de naturalité.

Nicod dérive ce mot de *alibi natus.* Cujas le dérive de *advena*; car les *Aubains* ſont ainſi appelés dans les Capitulaires de Charlemagne. Caſeneuve, après M. du Cange, le tire du mot *Albanus*, nom qu'on a donné aux Ecoſſois, ou Hibernois, qui autrefois avoient coutume de voyager dans les pays étrangers, & de s'y habituer. Ils ont été appelés *Aubains* en France, ce qui s'eſt étendu à tous les autres étrangers. M. de Laurière, dans ſes notes ſur Ragueau, appuie ſon ſentiment de différens paſſages d'Auteurs, qui montrent que les Anglois, les Ecoſſois, & les Irlandois, étoient autrefois les plus grands voyageurs du monde: il ajoute que l'étymologie d'*Aubain*, que quelques-uns font venir du mot *albinus*, formé d'*alibi natus*, eſt un jeu de mots ridicule.

Les *Aubains* ne peuvent poſſéder ni charges, ni bénéfices dans le Royaume, à moins qu'ils n'aient obtenu des lettres de naturalité. Les enfans d'un François habitué, & marié en pays étranger, ne ſont point réputés *Aubains*, lorſqu'ils reviennent demeurer en France. DE LANGE. Les biens des *Aubains* morts ſans enfans & ſans héritiers, appartiennent au Roi par l'Ordonnance de S. Louis. Se aucun *Aubain* ou baſtard muert ſans

hoirs, ou ſans lignage, li Roi eſt hoir, ou li Sires ſous qui il eſt, ſe il muert el cuer du Chaſtel.

Quelques Auteurs écrivent *Aubin* pour *Aubain*; le plus grand nombre écrit *Aubain*: & cela fait l'uſage.

AUBAINAGE. ſ. m. Qui s'eſt dit pour Aubaine. On a dit auſſi AUBANIE, AUBANITÉ & AUBAINETTE. *Jus peregrinorum hæreditates adipiſcendi.* Les Chanoines de Châlons ont droit d'*aubainage* & de ſucceſſions de bâtards. D. S. Jul.

AUBAINE. ſ. f. Succeſſion d'un étranger qui meurt dans un pays où il n'eſt pas naturaliſé. *Jus fiſci, vel domini cui obveniunt bona peregrinorum.* Un Ambaſſadeur non naturaliſé mourant en France, n'eſt point ſujet au droit d'*Aubaine*. Les Suiſſes, les Savoyards, les Ecoſſois, les Portugais, ceux de Cambrai & d'Avignon, ne ſont point ſujet au droit d'*Aubaine*, & ſont réputés naturels & regnicoles. Bacquet a fait un beau Traité des droits d'*Aubaine*. Du Freſne, en ſon *Journal des Audiences*, a fait divers Traités du droit d'*Aubaine*, qui ſont d'une grande inſtruction pour ceux qui fréquentent le Barreau. DEROCH. Dans les Traités touchant les droits du Roi, par M. du Puy, il y en a un à la fin ſur le droit d'*Aubeine*, (car il écrit toujours ainſi) dans lequel il examine ſi le droit d'*Aubeine* a lieu contre les Princes Souverains étrangers; & ſi les parens François peuvent prétendre la part prétendue par leurs parens étrangers, à l'excluſion du Roi; & il prouve la négative par pluſieurs exemples.

L'AUBAINE, en quelques Coutumes, eſt appelée *Eſpavité*, & les Aubains *Eſpaves*. Comme c'eſt un droit contraire a l'hoſpitalité, & à la liberté naturelle, Bouteiller dans ſon vieux ſtyle, l'appelle un *droit haineux*.

*Un aigle ſur le champ prétendant droit d'*aubaine,
Ne fait point appeler un aigle à la huitaine. BOIL.

On ne connoît pas trop l'origine du droit d'*aubaine*. Il y a des Auteurs qui prétendent qu'il eſt auſſi ancien que la Loi Salique; d'autres diſent qu'il eſt venu des Lombards, & citent ſur cela leur Loi, *L. 3, tit. 13*, qui défendoit à l'étranger, quand il n'avoit point d'enfans légitimes, d'aliéner ſes biens ſans la permiſſion du Roi. Brodeau ſur Louet croit que ce droit a été introduit en France par les teſtamens de Charlemagne, & de Louis le Débonnaire, parce que ces deux Souverains, qui partagerent leur empire entre leurs enfans, les y réſervent aux ſucceſſions l'un de l'autre, & ordonnent que tous les ſujets de ces jeunes Princes ſe ſuccéderoient auſſi les uns aux autres, comme ſi l'Empire n'eût point été diviſé. M. de Laurière, après avoir rapporté ces opinions, dans ſes notes ſur Ragueau, dit ſon ſentiment, qui eſt, que le droit d'*aubaine* tire ſon origine de ce qui arriva vers le commencement de la troiſième race de nos Rois, lorſque les Seigneurs, après avoir ôté la liberté à leurs ſujets, la ravirent auſſi aux épaves & aux *aubains*, qui vinrent dans leurs terres & leurs juſtices; d'où il arrivoit que leurs ſucceſſions, quand ils étoient morts ſans enfans légitimes nés dans le Royaume, appartenoient aux Seigneurs. Nos Rois dans la ſuite jugerent à propos d'unir à leur Couronne un droit ſi conſidérable, ce qui étoit d'autant plus juſte, qu'il n'y avoit qu'eux qui puſſent accorder des lettres de naturalité. Les preuves de ce ſentiment de M. de Laurière, ſe tirent d'un Cartulaire de Philippe-Auguſte, de l'ancien Coutumier de Champagne, des Ordonnances de Charles VI.

AUBAINE, ſignifie figurément, tout droit caſuel, tout avantage ineſpéré qui arrive à quelqu'un. Quand il vaque quelques charges dans la Juſtice de ce Seigneur, ce ſont de bonnes *aubaines* pour lui. Quand il vient quelque ſucceſſion collatérale, ou ineſpérée, on dit que c'eſt une bonne *aubaine*.

Le P. Bouhours, dans le Recueil de vers qu'il a fait imprimer, écrit *aubeine*, & non pas *aubaine*, auſſi-bien que M. du Puy, comme nous l'avons obſervé ci-deſſus.

Et que peut faire un tas d'infortunés guerriers,
Qui vivant inconnus à l'ombre des lauriers,
Souffrent, en eſpérant quelque aubeine *future,*
Tous les divers fléaux dont tu fais la peinture?

AUBAN. ſ. m. Terme de Coutume. On appelle droit d'*Auban*, un droit qui ſe paye au Seigneur, ou aux Officiers de Police, pour avoir permiſſion d'ouvrir boutique. Il s'entend auſſi de la permiſſion même.

AUBANS. Terme de Marine. *Funes nautici.* Voy. HAUTBANS.

AUBARADE. Ancien mot, qui ſignifie un lieu planté d'aubiers.

AUBE. ſ. f. Le point du jour, l'aurore, le crépuſcule du matin. *Diluculum.* L'*aube* commençoit déja à paroître, quand, &c. Il faut partir dès l'*aube* du jour.

Ce mot vient de *alba*, qui ſignifie *blanc*, parce que l'*aube* eſt proprement cette blancheur qui commence à paroître lorſque le Soleil ſe lève.

*Les oiſeaux amoureux, quand l'*aube *ſe réveille,*
D'un chant melodieux chatouillent mon oreille.
GOD.

*L'*Aube *bientôt après d'une clef de vermeil,*
Ouvre de l'Orient les portes au Soleil.
P. LE COMTE.

☞ Dans l'uſage ordinaire ce mot ne va point ſeul. On dit l'*aube du jour*.

AUBE *de moulin*, eſt la petite planche attachée aux coyaux ſur la jante de la roue, qui le fait tourner en faiſant réſiſtance au paſſage de l'eau qui la pouſſe. Le locataire d'un moulin eſt obligé de l'entretenir d'*aubes* & de coyaux.

AUBE. Vêtement de toile blanche qui deſcend juſqu'aux pieds, dont ſe revêtent les Prêtres, Diacres, & Sousdiacres, & quelquefois auſſi les Clercs qui ſervent à l'Autel. *Alba.*

Ce mot vient auſſi du latin *alba*. Le Curé eſt ſeulement revêtu de ſon *Aube* & de ſon étole quand il fait l'eau bénite. On appeloit auſſi *Aube*, le vêtement blanc que dans la primitive Egliſe on donnoit aux nouveaux baptiſés la veille de Paque, & qu'ils devoient porter huit jours: d'où vient qu'on appeloit la ſemaine de Pâque *Alba*, & le Dimanche qui la terminoit, *Dominica in albis.*

AUBE, en termes de Marine, eſt l'intervalle de temps depuis le ſoupé de l'équipage, juſqu'au temps qu'on prend le premier quart.

AUBE. Rivière de Bourgogne, en France. *Alauda.* Elle eſt près d'Auberive, paſſe à Bar-ſur-*Aube*, à Arcis-ſur-*Aube*, à Anglure, en Champagne, & peu après elle entre dans la Seine, à ſix lieues de Troies.

AUBEINE. ſ. f. *Voyez* AUBAINE.

AUBENAS. Ville du Vivarais, en France. *Albenacum, Albeniacum.* Elle eſt ſur l'Ardeſche, entre le Puy & Viliers.

☞ AUBENTON, ou AUBANTON, *Abamonium*, ou *Albamonium*. Petite ville de France, en Picardie, dans la Thierache, proche la ſource de la rivière d'Oiſe, à ſix lieues de Rocroi.

AUBEPIN. ſ. m. AUBEPINE. ſ. f. Le premier ne ſe trouve que dans quelques anciennes Poëſies. Tous nos auteurs écrivent aujourd'hui *aubepine*, ou *epine blanche*, que le peuple appelle *noble épine*. *Alba ſpina. Meſpilus apii foliis ſylveſtris.* Arbre rangé parmi les Néfliers à cauſe de ſon fruit. Comme cet arbre ne craint point le froid ni le chaud, qu'il ne trace point, & qu'il eſt armé de piquants très-forts, on s'en ſert pour faire des haies vives. Son tronc eſt plus ou moins gros, ſuivant ſon âge, & ſuivant qu'on le laiſſe croître; il eſt recouvert d'une écorce cendrée qui eſt lavée d'un peu de pourpre ſur les jeunes branches. Son bois eſt très-dur. Ses branches ſont courtes, armées de piquants plus durs que ſon bois, & garnis de feuilles vertes, luiſantes, coupées en quelques ſegmens comme les feuilles du perſil. Ses fleurs naiſſent par bouquets d'une odeur agréable: elles ſont blanches, de bonne odeur, petites, compoſées de cinq pétales. Pluſieurs étamines occupent leur centre; chaque fleur a ſon pédicule long

de plus d'un pouce; le calice qui soutient la fleur, devient un fruit gros comme un pois, rouge, charnu, doucereux, un peu gluant au goût, & renferme un ou deux osselets ou noyaux, qui contiennent une petite amande. Ce fruit mûrit en Septembre & Octobre. Son écorce, son bois & ses feuilles sont astringentes; ses fleurs sont laxatives. On greffe sur l'*aubepine* la plupart des fruits à noyaux, tels que la peche, l'amande, l'abricot & la prune. On dit, l'*aubepine* est en fleur, pour signifier, qu'on est entré dans le printemps. Il se trouve quelquefois des pieds d'*aubépine* à fleur double.

Les Botanistes l'appellent *Pyracantha*, *Oxyacantha Dioscoridis*, ou *Spina acuta*; & autrement en françois, *buisson ardent*; parce que les Rabbins disent que le buisson dans lequel Dieu parut à Moyse étoit d'*aubépine*.

AUBER, plus communément AUBÈRE. adj. Qui ne se dit que d'un cheval qui a le poil couleur de pêcher, entre le blanc & le bai. Un cheval *aubère* est sujet à perdre la vûe, & peu estimé dans les Manéges.

AUBEREAU. *Voyez* HOBEREAU, & AUBERIER. Ce mot vient, selon quelques-uns, de l'italien *Albergo*.

☞ AUBERGE. f. f. *Diversorium*. Ce n'est pas, comme le disent les Vocabulistes, une maison où l'on est nourri & logé en payant. Cela conviendroit mieux à ce qu'on appelle *pension*. L'*Auberge* est une maison où l'on donne à manger à tant par repas, & où on loge en chambre garnie. Un tel tient *Auberge*. Dîner à l'*Auberge*.

Ménage dérive ce mot de *heriberga* ou *heribergium*, qui se trouve dans les Capitulaires, pour signifier *Hôtellerie*: ce qui vient de l'allemand *herbergen*, qui signifie *loger*.

On appelle *Auberge* à Malte, les lieux où les Chevaliers qui y résident, sont nourris en commun, chacun selon sa langue, ou sa nation. *Contubernium patrium Melitense*. L'*Auberge* de Provence, de France, &c. L'hôtel de chaque langue est appelé *Auberge*, à cause que les Chevaliers de chaque langue y vont manger, & s'y assemblent d'ordinaire. Les Ordonnances du Chapitre général tenu sous le Grand-Maître Antoine de Paulo, Toulousain, portent que les Piliers, c'est-à-dire, les Chefs des langues, donneront tous les jours à chaque Chevalier un rotolo, c'est-à-dire, environ trente-six onces de bœuf, mouton & veau, qui doit être fourni par le trésor commun, & lorsque l'on donne du porc frais ou du salé, le tiers du rotolo; les jours maigres du poisson, & au défaut de poisson, quatre œufs pour pitance. Chaque jour six petits pains & un quartuccio de vin sans eau, c'est-à-dire, la valeur de trois chopines. Il est défendu aux Chevaliers de mener des chiens à l'*Auberge*. Ils ne peuvent emporter de l'*Auberge* ni pain, ni vin, ni autre chose à manger. Trois fois seulement la semaine, pour de justes raisons, les Piliers doivent fournir la pitance aux Chevaliers hors de l'*auberge*, lorsqu'ils la demandent; mais ceux qui l'envoient chercher, ne doivent pas avoir déjeûné ce jour-là à l'*auberge*. Voyez le P. HÉLIOT, *T. III, p. 98*. Enfin tous les règlemens faits pour les *auberges*, & sur la manière dont les Chevaliers doivent se comporter dans les *auberges*, font connoître combien est grande l'observance régulière qui se pratique à Malte.

AUBERGE, f. f. Espèce de pêche. En latin *Auberia*.

AUBERGISTE. f. m. Celui qui tient auberge. *Caupo, stabularius*. Il se dit particulièrement de ceux qui tiennent les petites auberges, où l'on vit à juste prix. Les *Aubergistes* sont obligés d'avertir tous les jours les Commissaires des gens qui arrivent chez eux, & de leur représenter tous les mois leurs registres pour être visés. DE LA MAR.

AUBERIVE. Village avec une abbaye de l'ordre de Cîteaux, à la source de l'Aube, aux confins de la Bourgogne & de la Champagne. *Albaripa*. ☞ Son nom lui vient de sa situation sur le bord de l'Aube.

AUBERON. f. m. Terme de Serrurerie. C'est un petit morceau de fer rivé au moraillon qui entre dans une ferrure, à travers duquel passe le pêne pour la fermer.

AUBERONNIERE. f. m. Terme de serrurerie. Moraillon, ou bande de fer, sur lequel un ou plusieurs auberons sont rivés.

AUBERT. f. m. nom d'homme. *Adebertus, Autpertus*. S. Aubert fut mis sur le siége de Cambrai après la mort de l'Evêque Ablebert, l'an 633. BAILL. *Aubert*, se dit aussi en quelques occasions pour Albert, *Albertus*, comme S. *Aubert* Moine de Landevenech; & à Paris il y a une place qu'on appelle la *Place Maubert*, ce que l'on prétend être la même chose que la Place de Maître Albert. *Platea Magistri Alberti*. Mais hors ces noms, sur-tout quand on parle des personnes, il faut dire *Albert*, comme Albert le Grand, Maître de S. Thomas, l'Archiduc Albert, &c.

AUBERVILLIERS. f. f. Espèce de laitue. *Alberti villeriana*. L'*Aubervilliers* se plante au mois d'Avril, & ne monte pas si aisément en graines que certaines autres. CHOM. La laitue *Aubervilliers* devient extraordinairement dure, n'est guère bonne pour les salades, elle est meilleure pour le potage: elle a cependant une grande disposition à être amère. ID.

☞ AUBESSIN. f. f. Arbrisseau, autrement nommé *épine blanche*, qui sert à faire des haies vives.

☞ AUBETERRE. Ville de France, dans l'Angoumois, & non dans la Saintonge, comme le dit Baudrand, aux confins du Perigord, au bord occidental de la Dronne, au-dessous de Riberac, & au-dessus de Saint Aulaye. *Albaterra*.

☞ AUBETTE. (*l'*) Petite rivière de France, en Normandie, qui a sa source à S. Aubin, & se rend dans la Seine après avoir traversé une partie de la ville de Rouen. On a remarqué que cette petite rivière ne gèle jamais.

AUBIER, ou AUBOUR. f. m. Arbrisseau dont les rameaux ressemblent à ceux du sureau. *Opulus*. Ses feuilles sont larges, anguleuses, presque semblables à celles de la vigne. Ses fleurs sont de deux sortes, disposées en parasol: celles de la circonférence sont plus grandes que les autres, de belle couleur blanche, ressemblantes à des roues à cinq quartiers: elles ne laissent aucune graine après qu'elles sont passées. Les fleurs qui occupent le milieu, sont plus petites, & ressemblent à des godets coupés en cinq quartiers. Il succède à celles-ci une baie un peu plus grosse que celle du sureau, molle, rougissante à mesure qu'elle mûrit, dans laquelle est renfermée une semence dure, fort aplatie, échancrée en cœur. C. Bauhin l'appelle *sambucus aquatica, flore simplici*, & M. Tournefort *opulus Bucli*. Il y a une autre espèce d'*aubier* dont les fleurs sont ramassées en rond ou en globe épais. M. Tournefort l'appelle *opulus flore globoso*. L'*aubier* sert à faire des bocages dans des maisons de plaisance.

☞ AUBIER, ou AUBOUR. Terme d'Histoire naturelle. *Alburnum*. On dit plus communément *aubier*. On entend par-là les couches de bois imparfait qui se trouvent entre le bois formé & l'écorce, ou la partie blanche & molle, qui est entre le vif de l'arbre & l'écorce.

Ces couches ligneuses commencent par être molles & herbacées, avant que d'avoir acquis la solidité du bois. Elles ne passent pas subitement de l'état de mollesse qu'elles ont d'abord à la dureté du bois parfait. Elles n'acquièrent toute la dureté dont elles sont capables, qu'après bien des années. Dans un jeune arbre les couches ligneuses (très-apparentes qui indiquent la crue de chaque année) sont de force, de dureté & de densité inégale, celles du centre étant les plus dures, & celles de la circonférence les plus tendres.

L'endurcissement des couches se fait donc par degrés, & de la couche la plus tendre à la plus dure; on peut remarquer une nuance qui passe par des gradations insensibles. On y remarque seulement à la première un restant dont on est frappé, & c'est ce restant, cette différence de densité si aisée à appercevoir, qui distingue l'*aubier* du bois.

Comme la nature ne fait rien que progressivement, il n'est pas surprenant que le bois n'acquière sa dureté que peu-à peu.

L'*aubier* est organisé ainsi que le bois. Il est formé de vaisseaux lymphatiques, de tissu cellulaire, de vaisseaux propres & de trachées, disposés par couches, comme dans le bois, dont il ne diffère point essentiellement

ment, puiſqu'il deviendra bois quand il aura acquis avec le temps une plus grande dureté.

D'ailleurs, ajoute M. Duhamel, comme il ne ſe fait aucune production nouvelle entre le bois & l'*aubier*, il faut néceſſairement conclure de ce que le bois parfait augmente en groſſeur, qu'il ne peut acquérir cette augmentation que la converſion de l'*aubier* en bois.

L'*aubier* de chêne a un pouce, ou un pouce & demi d'épaiſſeur autour de l'arbre. Il eſt défendu par les ſtatuts des Menuiſiers & Charpentiers, d'employer du bois où il y ait de l'*aubier*, parce qu'il ſe pourrit trop tôt. Quand on équarrit le bois à vive arête, il en faut retrancher l'*aubier*.

Ce mot vient de *alburnum*, qui ſe trouve dans Pline, dont on a fait *aubour*, & de *albarium*, & *albinum*, dont on a fait *aubier* & *aubin* en la même ſignification, & cela fondé ſur la couleur blanche de l'*aubier*. MÉNAG.

AUBIÉRE. Village d'Auvergne, province de France. *Auberium*. Il eſt au midi aſſez près de Clermont. Selon quelques Auteurs, c'eſt l'ancien *Avitacum*; qui ſelon d'autres, eſt Chambon, village ſitué ſur un lac auquel il donne ſon nom, au pied du mont d'Or, à quelques lieues au couchant de Clermont.

AUBIERGE. ſ. f. Nom de femme. *Edelberga*, *edilburgis*. Sainte Edilburge, que le peuple en France connoît mieux ſous le nom de ſainte *Aubierge*, étoit fille naturelle d'Anne, Roi des Anglois Orientaux, & fut troiſième Abbeſſe de Farmoutier aux VIIe & VIIIe ſiècles. BAILL.

AUBIFOIN. ſ. m. *Cyanus*. Plante qui croît parmi les blés, qui porte des fleurs bleues, & qu'on appelle à cauſe de cela *Bluet*. Voyez BLUET ou BARBEAU. Il y a le petit & le grand *aubifoin*. Le petit eſt celui qui vient dans les blés. Le grand ſe plaît ſur les montagnes: ſes fleurs ſont quelquefois blanches. L'un & l'autre ſont froids & ſecs, ſouverains pour les inflammations des yeux. Le grand *aubifoin* a les feuilles plus larges que le petit, plus velues, toutes entières, ſemblables à celles de la *lycinis coronaria*. Ses tiges ſont plus groſſes, plus velues & plus longues: ſes fleurs ſont bleues, beaucoup plus longues & plus larges; pour le reſte, il eſt comme le petit. Il fleurit depuis Mai juſqu'en Août. CHOMEL.

Il y a un autre *aubifoin* de levant qui croît en abondance dans les blés de Syrie, qui a une fleur jaune à cornets, preſque ſemblable à un œillet. On en voit la deſcription dans les Mémoires de Dodard.

AUBIGNAC. Village de la Marche, en France. *Albiniacum*. Il eſt entre Argenton & S. Benoît du Sault, aux confins du Berri.

AUBIGNI. Ville de Berri, en France. *Albiniacum*. Elle eſt ſur la rivière de Nerre. La tour d'*Aubigni* eſt à 19°, 56′, 43″ de longitude, & 47°, 29′, 13″ de latitude. CASSINI.

Il y a une petite ville de ce nom, en Champagne, élection de Reims, entre Mezière & Charleville.

Et en Artois un bourg conſidérable, chef lieu d'une des douze contrées de l'Artois.

AUBIN. ſ. m. le blanc de l'œuf. *Ovi album*, *Albumen*. Il y a cent occaſions où on ſe ſert des *aubins* d'œufs.

AUBIN, en termes de Manége, eſt l'allure d'un cheval qui tient de l'amble & du galop. Un cheval qui va l'*aubin*, eſt eſtimé.

AUBINET. En termes de Marine, on appelle *ſaint Aubinet*, un pont de cordes ſupporté par des bouts de mâts poſés en travers ſur le plat-bord à l'avant des vaiſſeaux marchands, pour couvrir la cuiſine & la marchandiſe.

☞ AUBONNE. Rivière de Suiſſe, au canton de Berne. Elle a ſa ſource dans le Mont Jura, & ſe perd dans le lac de Genève, après avoir arroſé la ville d'*Aubonne*.

☞ AUBONNE, ou AULBONNE. Jolie Petite ville de Suiſſe, au canton de Berne, au Bailliage d'*Aubonne*, ſur la rivière de même nom, à trois quarts de lieue du lac.

AUBOUR. *Voyez* AUBIER.

AUBOURS. ſ. m. C'eſt un arbre de médiocre hauteur, qui reſſemble à l'anagyris, mais qui n'eſt point puant comme lui; ſon tronc n'eſt pas bien gros; ſon bois eſt dur; ſes rameaux ſont étendus, couverts d'une écorce verte; ſes feuilles ſont diſpoſées trois à trois, grandes, pointues, vertes en deſſus, ſans poil, d'un vert pâle en deſſous, & velues, attachées par une queue menue, ronde, velue; ſes fleurs ſont rangées par un nerf long de plus d'un pied, menu, rond, velu, blanchâtre. Après que ces fleurs ſont tombées, il paroît des gouſſes ſemblables à celles des pois, leſquelles contiennent des ſemences groſſes comme des lentilles. Cet arbre croît aux lieux chauds, ſecs & montagneux. Ses feuilles ſont digeſtives, reſolutives, propres pour l'aſthme, & pour exciter les mois aux femmes. ☞ Cet arbre eſt plus connu ſous le nom d'*Ebenée*, ou de *faux Ebénier*. Voyez ÉBÉNIER.

AUBRAC. *Alberacum*. Ce lieu eſt ſitué ſur les confins de trois provinces de France, la Guienne, le Languedoc & l'Auvergne, dans le diocèſe de Rhodez, ſur une rude & haute montagne, le plus ſouvent inacceſſible, à cauſe des neiges & des brouillards épais dont elle eſt couverte pendant huit mois de l'année. Elle eſt à ſept lieues de Rhodez, & à trois de tout autre bourg & village, entourée de forêts & de marécages, & dans une affreuſe ſolitude. Il n'y a point d'autre maiſon en ce lieu, qu'un hôpital, dont nous allons parler, & un méchant cabaret à la porte de cet hôpital, aujourd'hui Dommerie.

Hoſpitaliers de l'hôpital d'*Aubrac*. C'eſt le nom des Religieux de l'hôpital, établi ſur la montagne d'*Aubrac*. Cet hôpital fut fondé par Alard ou Adelard, Vicomte de Flandre, qui à ſon retour d'un pelerinage qu'il avoit fait à S. Jacques en Galice, étant tombé ſur cette montagne dans une embuſcade de voleurs, & ſe voyant en danger de perdre la vie, fit vœu de fonder en ce lieu un hôpital, & de le purger de voleurs, s'il échappoit de ce danger. Il en échappa, & accomplit ſon vœu en 1220. Cinq ſortes de perſonnes compoſerent d'abord la Communauté de cet hôpital: des Prêtres pour le ſervice de l'Egliſe & pour adminiſtrer les ſacremens aux pauvres; des Chevaliers pour eſcorter les Pélerins, donner la chaſſe aux voleurs, & défendre l'hôpital; des Freres clercs & laïques pour le ſervice de l'hôpital, & des pauvres; des Donnés qui avoient ſoin du temporel de l'hôpital & des fermes qui en dependoient; enfin des femmes de qualité, qui avoient ſous elles pluſieurs ſervantes pour le ſervice des pauvres & des pélerins. Alard ſe conſacra lui-même à Dieu dans cette maiſon, & en fut le premier ſupérieur. Pierre II, Evêque de Rhodez, à la prière de ces hoſpitaliers, leur donna en 1162, une règle tirée de celle de S. Auguſtin. Le P. Martène a donné cette règle dans ſa dernière collection. Cette règle a été approuvée par ſept Papes, Alexandre III, en 1164. Lucius III en 1181. Innocent III en 1216. Honorius III en 1226. Innocent IV en 1246. Clément IV en 1267; & Nicolas V en 1289. Les Chevaliers de S. Jean de Jéruſalem, ſous Boniface VIII, & ſous Jean XXII; & les Templiers ſous Clément V, ont tenté de faire unir le Monaſtère d'*Aubrac* à leur Ordre. Les uns & les autres ont échoué. Il y a eu d'autres hôpitaux dépendans d'*Aubrac*, comme il paroît par un règlement de l'an 1419. Le Supérieur s'appelle *le Dom*, ce qui a fait donner à ce bénéfice qui eſt en commende, le nom ſingulier de *Dommerie*. Voyez LE P. HÉLYOT, *T. III*. Cette Domerie vaut 40000 livres de rente.

AUBRIER. ſ. m. Oiſeau de proie, qui eſt la même choſe que *Hobereau*. *Pygargus*. Il eſt ainſi nommé, parce qu'il eſt de pennage aubère. *Voyez* HOBEREAU.

AUBRINX. ſ. m. Nom d'homme. *Albricus*, ou peut-être *Adelbricus*. On conſerve les oſſemens de S. *Aubrinx* à Montbriſon en Forêt, où on l'honore de temps immémorial comme Pontife. Le P. Chifflet a cru que c'eſt *Adelricus*, Evêque d'Autun, marqué dans les liſtes immédiatement devant Modoue. Mais on n'en fait nulle mémoire à Autun, en toute l'année. CHAST. *Aubrinx* eſt la même choſe qu'Aubry & Auvry, ID.

AUBRY. ſ. m. & nom propre. *Adelbricus*, *Albricus*. Voyez AUBRINX.

AUBUSSON. Ville de la Marche, en France. *Albuſſo*, *Albuſſonium*. Il eſt ſur la Creuſe, près de la Baſſe-Auvergne. Les Tapiſſiers d'*Aubuſſon* y portent un grand commerce. La maiſon d'*Aubuſſon*, dont étoient le Maréchal & le Duc de la Feuillade, a donné un Grand-Maître de Rhodes. Le P. Bouhours a écrit la vie du Grand-Maître d'*Aubuſſon*, qui défendit Rhodes avec toute la conduite & la valeur poſſible, contre les Turcs, auxquels il fit lever le ſiege malgré tous leurs efforts. *Aubuſſon* a 45°, 57′, 8″ de latitude CASSINI.

A U C.

☞ AUÇAGUREELLE. Ville d'Afrique, en Ethiopie, au royaume d'Adel, dont elle eſt la capitale.

AUCH, AUSCH, ou AUX. *Voyez* AUSCH.

☞ AUCHI, ou AUXI *le château*. Bourg de France, avec titre de Marquiſat, en Artois, ſur l'Authie, à quatre lieues d'Hedin, & autant de Doullens. *Alciacum*.

AUCHOIS, OISE. ſ. m. & f. *Dict. de l'Ort.* Voyez AUSCHOIS.

AUCTUAIRE. ſ. m. Terme de Bibliothécaire. Il ſignifie augmentation, addition, ſupplément. *Supplementum*. On n'a commencé à ſe ſervir de ce terme qu'à l'occaſion des deux tomes que le P. Fronton du Duc ajouta en 1624, à la bibliothèque des Peres; les queſtions théologiques avec les réponſes que l'on a fauſſement attribuées à S. Ceſaire, furent miſes au nombre de 195 dans l'*auctuaire* des Peres.

☞ AUCUN, UNE. Pronom indéfini, qui ſignifie *nul*. *Nullus*, *nemo*. Je ne connois aucun de vos Juges. Cet homme n'a *aucun* ami. Je n'ai *aucune* affaire à démêler avec lui. Je n'ai *aucune* prétention, *aucune* vue, *aucun* droit.

Ce même pronom eſt employé ſans négation dans les phraſes de doute & d'interrogation. Y a-t-il *aucun* parmi vous qui réclame contre une ordonnance ſi juſte? *Eſt ne aliquis?* Je doute qu'il y ait aucun Auteur qui oſe avancer que, &c. *dubito an ullus ſit*, &c.

Il n'a de pluriel qu'en ſtyle Marotique & de Palais, où il ſignifie *quelques-uns*. Si *aucuns* viennent, &c. Si *aucuns* droits ſont dûs.

AUCUNEFOIS. adv. Quelquefois. *Aliquando*, *nonnunquam*. Il y a *aucunefois* des pécheurs qui ſe corrigent. Il eſt hors d'uſage.

AUCUNEMENT. adv. En aucune façon. *Nullo modo*, *nulla ratione*. Il ne faut *aucunement* avoir commerce avec les méchans. Il ſe dit auſſi à l'affirmative; pour dire, en quelque façon. *Aliquatenùs*, *quoquomodo*. Il ſe connoît *aucunement* en médailles, en livres, en tableaux; c'eſt-à-dire, pas trop bien. Ce mot eſt tout-à-fait hors d'uſage en ce dernier ſens. Mais c'eſt un terme uſité au Barreau, & qui s'emploie dans les Arrêts ou Sentences, pour ſignifier en partie, à certains égards. Ayant *aucunement* égard à la requête d'un tel, veut dire, y ayant égard pour quelques points, & non pour le tout.

A U D.

AUDACE. ſ. f. Paſſion par laquelle l'ame s'excite & ſe porte à ſurmonter les plus grandes difficultés. *Audacia*, *confidentia*. Mithridate ne croyoit rien au-deſſus de ſes deſſeins & de ſon *audace*. RACIN. Quand ce mot d'*audace* eſt employé ſeul, il ſe prend ordinairement en mauvaiſe part, & alors il ſignifie, hauteur accompagnée de témérité. Ovide auroit pouſſé ſes témérités plus loin, ſi Julie n'avoit réprimé ſon *audace*. VILL. Un ſoldat qui a l'*audace* de tirer l'épée contre ſon capitaine eſt puni de mort. Beſſus n'eut pas aſſez d'*audace* pour excuſer ſon crime. VAUG. Comment avoir l'*audace* de battre un Philoſophe comme moi! MOL. Il ſe prend quelquefois en bonne part, pour une entrepriſe hardie, ſur-tout lorſqu'il eſt adouci, ou par quelque épithète favorable, ou par quelque autre ſubſtantif qui l'accompagne. Ainſi on dit, une belle *audace*, une noble *audace*.

L'été n'a point de feu, l'hiver n'a point de glace
Qui puiſſe retenir ſa vigilante audace. BOIL.

Mais ne craignez-vous point que pour rire de vous,
Je ne ranime encor ma ſatyrique audace? ID.

☞ C'eſt donc l'épithète qui détermine le mot *audace* à être pris dans un ſens favorable. Mais ſeul & ſans épithète qui change l'idée naturelle que nous y avons attachée, il ne peut être pris en bonne part.

Le ſujet que l'on traite, peut encore rectifier ce mot, & lui donner un ſens favorable. Par exemple, un autre cependant a flechi ſon *audace*. RACIN. En ce cas, il ſignifie, *fierté*. Trois cens Lacédémoniens eurent l'*audace* de s'oppoſer à toute l'armée de Perſe au paſſage des Thermopyles. Alors il ſignifie, *hardieſſe*, *courage*. ☞ Dans ce cas, on dit, *audentia* en latin, & *audacia* pour *audace*, témérité.

Que Corneille pour lui rallumant ſon audace,
Soit encor le Corneille & du Cid & d'Horace.
BOIL.

☞ La *hardieſſe*, dit M. l'Abbé Girard, marque du courage & de l'aſſurance. L'*audace* marque de la hauteur & de la témérité. La *hardieſſe* eſt pour les grandes qualités de l'ame, ce que le reſſort eſt pour les autres pièces d'une montre: elle met tout en mouvement ſans rien déranger: au lieu que l'*audace*, ſemblable à la main impétueuſe d'un étourdi, met le déſordre dans ce qui étoit fait pour l'accord & pour l'harmonie.

AUDACE. Depuis quelque temps on appelle *audace*, une ganse qui étant attachée à une agraſe, ſert à ſoutenir & à relever les bords d'un chapeau.

AUDACIEUSEMENT. adv. D'une manière audacieuſe. *Audaciter*, *confidenter*. Les mutins qui parlent *audacieuſement* à leur Prince doivent être chatiés. ☞ Il ſe prend rarement en bonne part. Il ſe jeta *audacieuſement* au milieu des ennemis. ACAD. FR.

Les circonſtances ſeules peuvent changer ſa ſignification naturelle.

AUDACIEUX, EUSE. adj. Plein d'audace. *Audax*, *temerarius*. Ce mot, ſelon quelques-uns, ſe prend en bonne & mauvaiſe part: mais ſelon le P. Bouhours, il ne ſe prend jamais qu'en mauvaiſe part, ſoit en vers, ſoit en proſe. Les paſſions engendrent ſouvent celles qui leur ſont contraires; on eſt quelquefois ferme par foibleſſe, & *audacieux* par timidité. ROCHEF. Icare étoit un jeune *audacieux*, qui périt pour vouloir voler trop haut.

Promethée, l'*audacieux* fils de Japhet, déroba le feu du ciel pour le donner aux hommes. LE P. TART.

Il eſt auſſi ſubſtantif. C'eſt un *audacieux*, un jeune *audacieux*.

Et comment ſavez-vous ſi quelque audacieux
N'a point interrompu le cours de vos aïeux?
BOIL.

AUDACIEUX. *Audax*, ſe prend quelquefois figurément; c'eſt la plus *audacieuſe* de toutes les figures. BALZ.

N'eſt ce pas l'homme enfin dont l'art audacieux
Dans le tour d'un compas a meſuré les cieux?
BOIL.

Les Poëtes appellent auſſi des monts, des rochers, des arbres, *audacieux*, qui ſemblent menacer le ciel par leur hauteur.

AUDACIEUX, *hardi*, *effronté*, dans une ſignification ſynonyme. Une perſonne *audacieuſe* parle d'un ton élevé; ſon humeur hautaine lui fait oublier ce qu'elle doit à ſes ſupérieurs. Un homme d'un caractère *audacieux* peut ſervir à inſulter l'ennemi. *Voyez* les autres mots & AUDACE.

AUDARD. ſ. m. Nom d'homme. *Theodardus*. S. Tho-

dard, ou ſaint *Audard*, Evêque de Narbonne, patron de Montauban, vivoit au IXe ſiècle. BAIL. De ſaint Thodard, en retranchant un *t*, on a fait ſaint *Audard*.

AUDE. Petite rivière du Haut-Languedoc. *Atax*. Elle prend ſa ſource dans les Pyrénées : elle paſſe à Alet, à Limoux, à Carcaſſonne & à Narbonne, d'où, après s'être groſſie de quelques autres petites rivières, elle va ſe jeter dans la Mediterannée, dit Baudrand : ce qui a beſoin d'explication. ☞ Une lieue au-deſſus de Narbonne, cette rivière ſe partage en deux bras. Celui qui va à la gauche, qui eſt ſon vrai lit, ſe jette dans la méditerranée, trois lieues plus bas par l'embouchure dite le *Grau de Vendre*. L'autre bras, qui va à la droite, eſt un canal nommé *la Robine*, qui paſſe par Narbonne, & ſe jette deux lieues plus bas dans la mer méditerranée, par l'étang de Sigan.

AU-DEÇA. Prépoſition qui ſignifie, de ce côté-ci, & qui régit le génitif. *Cis*, *Citra*, avec l'accuſatif. *Au-deçà* de l'Euphrate. VAUG.

AU-DEÇA. adv. *Citra*. Il eſt *au-deçà*.

AUDEEN. *Voyez* AUDIEN.

AU-DELA. Prépoſition qui veut dire par-delà, de l'autre côté, & qui régit le génitif. *Ultra*, *trans*, avec l'accuſatif. Il manquoit à vos aventures d'avoir un amant *au-delà* de l'Océan. VOIT.

AU-DELA. adv. *Ultrà*. Il eſt paſſé *au-delà*. On ne voit *au-delà* qu'un obſcur avenir. M. de DESHOUL.

AUDENARDE. Nous diſons & nous écrivons toujours en françois *Oudenarde*.

AUDEON. ſ. m. *Audænus*. Voyez DADON.

AUDERVILLE. Bourg de France, dans le Cotentin, pays de Normandie, & ſur le bord de la mer. *Auderici Villa*.

AU-DEVANT. A la rencontre. *Obviam*. Voyez DEVANT.

AUDIEN, ENNE. ſ. m. & f. *Audianus*. Nom de Secte. Le Fondateur de cette Secte s'appeloit *Audée*, *Audius*, ou *Audie*. Ceux qui l'ont appelé *Audée*, ont appelé ſes partiſans non pas *Audiens*, mais *audéens* ; & ceux qui l'ont nommé *Audius* ou *Audie*, ont donné le nom d'*Audiens* à ſes diſciples. S. Ephrem, S. Epiphane, *&c.* parlent de ces hérétiques, qui furent auſſi nommés *Antropomorphites*. *Audée*, ou *Audie*, ou *Audius*, qui étoit de Méſopotamie, célébroit la Pâque le 14e de la Lune, comme les Juifs : il enſeignoit que Dieu avoit une figure humaine : il croyoit que les ténèbres, l'eau & le feu n'avoient point de commencement. Les *Audiens*, ou *Audéens*, parurent ſous l'empire de Conſtance, vers l'an 345.

AUDIENCE. ſ. f. Prononcez *Audiance*. ☞ Attention qu'on donne à celui qui parle. Je ne ſais ſi *audientia* eſt latin en ce ſens. Cicéron a dit à la vérité, *audientiam ſibi facere* ; mais cela ſignifie ſe faire écouter, ſe procurer une attention favorable. Plaute a dit : *audientiam, præco, fac populo*. Mais cela ſignifie, huiſſier, faites faire ſilence. Je vous demande un moment d'*audience*. Donnez-moi un moment d'*audience*. Cet homme ne refuſe *audience* à perſonne. *Facilis in audiendis clientibus*.

☞ Dans cette acception le mot d'*Audience* ſe dit plus particulièrement du temps que les Rois, les Princes, les Miniſtres, les perſonnes conſtituées en dignité emploient à recevoir & à écouter les Ambaſſadeurs & ceux qui ont à leur parler. Donner *audience*. Demander *audience*. Avoir, obtenir *audience*, être introduit à l'*audience*. Il y a aujourd'hui *audience*.

Il y a des *audiences* publiques & d'Etat, & des *audiences* privées & particulières. La première *audience* d'un Ambaſſadeur, & ſon *audience* de congé ſont du premier genre, & celles que l'Ambaſſadeur demande de temps en temps pour l'intérêt du Prince qu'il repréſente, ſont du ſecond genre. Cet Ambaſſadeur a envoyé demander *audience*. On l'a reçu à l'*audience* avec grande cérémonie. *Auditus eſt*.

On le dit encore du temps que les Princes donnent à écouter les demandes ou les plaintes de leurs ſujets. Charles, Duc de Calabre, avoit une cloche à l'entrée de ſon Palais, que les pauvres ſonnoient, quand ils vouloient avoir *audience*, & on les conduiſoit auſſitôt à lui. DEROCH. Rodolphe, Fondateur de la Maiſon d'Autriche, diſoit à ceux qui le blamoient de ce qu'il donnoit *audience* à tout le monde : Penſez-vous qu'on m'a fait Empereur pour être enfermé dans une boîte ? *Math. en la vie de Louis XI*. ID.

AUDIENCE, ſe dit auſſi des heures que les Miniſtres deſtinent à écouter les parties. *Tempus audiendis litigantibus adſcriptum*.

☞ AUDIENCE, ſe dit encore de la ſéance des Juges aſſemblés pour écouter les cauſes que plaident les Procureurs ou les Avocats. On dit dans ce ſens, donner, refuſer l'*audience*. Ouvrir, finir l'*audience*. Tenir l'*audience*, c'eſt y préſider. Cauſe d'*audience*, celle qui doit être plaidée à l'*audience*.

J'amais la biche en rut n'a pour fait d'impuiſſance
*Traîné du fond des bois un cerf à l'*audience. BOIL.

☞ AUDIENCE, ſignifie encore le lieu où les Juges ſont aſſemblés ; & collectivement, des perſonnes aſſemblées dans ce lieu pour écouter, pour aſſiſter à l'*audience*. Chaſſer quelqu'un de l'*audience*. *Forum*, *auditorium*. Toute l'*audience* applaudit à ſon diſcours, c'eſt-à-dire, tous ceux qui étoient dans le lieu où ſe donne l'*audience*, *qui aderant*. On dit auſſi dans ce ſens *auditorium*.

AUDIENCE CIVILE, eſt celle où ſe plaident les cauſes civiles : l'*audience criminelle*, celle où il s'agit de quelque crime. *Cauſe d'audience*, eſt celle qui ſe peut juger ſur la ſeule plaidoirie des Avocats. *Grande audience*, eſt celle où ſont jugées les cauſes miſes au rôle aux jours ordinaires, & où les Juges ſont aſſis ſur les hauts ſiéges. *Petites audiences*, ou *audiences à huis clos*, ſont celles où les Juges ſont ſur les bas ſiéges, & ne jugent que des cauſes de placets, ou des incidens & inſtructions de procès, ou des matières légères. On appelle par excellence la Grand-Chambre de l'*audience*, parce qu'il n'y avoit autrefois que celle-là où l'on plaidoit. Les ouvertures des *audiences* ſont des cérémonies qu'on fait, lorſque le Parlement recommence ſes ſéances après les vacations. On dit alors une Meſſe ſolennelle, & les Préſidens & Avocats Généraux font des Harangues pour entretenir la diſcipline du Palais.

AUDIENCE. Terme de Géographie, ſe dit en parlant des pays de l'Amérique ſoumis à l'Eſpagne. *Juriſdictio*, *Juriſdictionis diœceſis*. Les Eſpagnols donnent le nom d'*audience* aux Tribunaux de Juſtice, qu'ils ont érigés dans l'Amérique. Ces *audiences* ſont la même choſe que les Parlemens en France. Elles jugent ſans appel, & ont chacune leur reſſort limité, qui renferme ordinairement pluſieurs provinces ; toutes ces provinces, qui compoſent le reſſort ou le diſtrict d'un Parlement, s'appellent en général *audience*, du même nom que le Tribunal auquel elles reſſortiſſent. C'eſt pour cela que Samſon dans ſes Cartes a diviſé la nouvelle Eſpagne en autant d'*audiences* qu'il y a de ces Tribunaux, comme nous diviſons la France en gouvernemens. La Nouvelle Eſpagne comprend trois *audiences*, l'*audience* de Guadalajara, l'*audience* du Méxique, & celle de Guatimala. On les trouve dans l'ordre que l'on vient de dire, en allant du Couchant au Levant. Tout ce qui paſſe de l'*audience* de Guatimala en Eſpagne, s'embarque à Cartagène des Indes. MATY. La ville de la Conception eſt de l'*audience* de Guatimala. CORN. Mais le bourg de la Conception eſt de l'*audience* du Méxique ID.

AUDIENCE *de congé*. On dit figurément d'un moribond ou d'un vieillard qui fait ſon teſtament, qui recommande à quelqu'un ſa famille, ſes affaires, *&c.* qu'il prend *ſon audience de congé* ; pour dire, qu'il ſent qu'il va quitter le monde. Cela ne ſe dit que dans la converſation.

AUDIENCIER. adj. ☞ Epithète par laquelle on déſigne l'Huiſſier qui appelle les cauſes dans les audiences du Parlement & des autres Tribunaux. Les Huiſſiers *Audienciers* ſont diſtingués des autres Huiſſiers & Sergens à verges. *Voyez* HUISSIER.

GRAND AUDIENCIER. ſ. m. eſt un grand Officier de

Chancellerie. *In Judiciali Cancellarii Franciæ prætorio ſupremo diplomatum ac reſcriptorum relator. Amanuenſium Decurio, ſcribarum Magiſter.* Il y a quatre *Grands Audienciers* qui rapportent à Monſieur le Chancelier les Lettres de Nobleſſe, & autres Lettres d'importance. Les *Audienciers* de la petite Chancellerie mettent la taxe au haut des Lettres. Sur ces *Audienciers* & ſur le *Grand Audiencier*, leurs devoirs, leurs droits & priviléges, *voyez l'Hiſtoire de la Chancellerie* par Teſſereau, l'un & l'autre Tome.

Quelques-uns croient que ce nom vient de ce que, comme il paroit par les formules de Marculphe, le papier, ou la lettre par laquelle les Rois autrefois accordoient audience à quelqu'un, s'appeloit *Charta audientialis.*

☞ AUDIERNE. Bourg de France, en Bretagne, dans une ſituation agréable, près de la mer, dans une petite baie. C'eſt un aſſez bon havre.

AUDITEUR. ſ. m. Celui qui écoute. Singulièrement celui qui eſt préſent à un ſermon, à un diſcours prononcé en public. *Auditor.* Un Prédicateur doit édifier ſes *auditeurs* par ſon exemple, auſſi-bien que par ſon diſcours. Il eſt de l'adreſſe de l'Orateur de faire germer dans l'eſprit de l'*auditeur* la réflexion même qu'il alloit faire, afin que ſon *auditeur* l'embraſſe comme la ſienne propre. PERR. L'air de maître & de pédagogue révolte l'*auditeur*, qui ne veut pas qu'on s'élève trop au-deſſus de lui, en le traitant de diſciple. ID. l'Orateur qui ne dit que des choſes vagues & générales, rallentit l'attention de l'*auditeur.* BELL.

AUDITEUR, ſe prend quelquefois pour Diſciple, & en ce ſens il ſe dit plus ordinairement des Anciens. Ariſtote avoit été *auditeur* de Platon.

On appelle *Auditeur bénévole*, un Auditeur qui n'eſt point prévenu ni pour ni contre. ACAD. FR.

On le dit quelquefois des perſonnes qui ſont en converſation.

Evitez la plaiſanterie,
Dont les traits médiſans percent juſques au cœur:
*Et pour réjouir l'*auditeur,
Ne faites point de raillerie
Aux dépens de votre pudeur. PAVILL.

AUDITEUR, ſe dit auſſi de pluſieurs Officiers commis pour ouïr quelques comptes ou plaidoiries. *Cognoſcendis rationibus præfectus.* Un *Auditeur* des Comptes eſt un Officier créé pour examiner & arrêter les comptes des Finances du Roi, & faire rapport à la Chambre des difficultés qui s'y trouvent, pour les juger. Anciennement on les appeloit *Clercs*; ils renvoyoient les comptes, & en faiſoient leur rapport ſans avoir voix délibérative. On commença à leur donner la qualité d'*Auditeurs* vers la fin du XVe ſiècle; & par une Ordonnance de Henri II. en 1551, il fut ordonné qu'on les appeleroit Conſeillers du Roi, & *Auditeurs*; & en 1552, il leur fut permis d'opiner ſur les difficultés qui ſe préſentoient dans les comptes dont ils étoient porteurs. Louis XII. en 1511, en avoit fixé le nombre à 16. Depuis il eſt monté juſqu'à 60. PASQ. Les Juges *Auditeurs* du Châtelet à Paris, ſont des Juges ſubalternes, qui jugent ſommairement à l'Audience toutes les cauſes juſqu'à la ſomme de 50 liv. Leurs ſentences s'exécutent nonobſtant l'appel. Un *Auditeur* de Rote, eſt un Officier que les Rois ou autres Souverains nomment pour être un des Juges du Tribunal de la Rote à Rome, de ſorte qu'il y en a un Eſpagnol, un Allemand, *&c.* le Pape nomme les autres. *Auditor Rotæ.* On les appelle *Auditeurs* de la Rote, ou Roue, parce qu'ils ſont aſſis en rond. C'eſt une Juridiction que les Papes ont établie pour ſe décharger de la peine, & de l'embarras de juger les procès. Un *Auditeur* de la Chambre Apoſtolique à Rome, *Auditor Cameræ Apoſtolicæ*, eſt le Juge de la cour Romaine, & ſon autorité s'étend au ſpirituel ſur toutes ſortes de perſonnes, citoyens ou étrangers, Prélats, Princes, *&c.* Il connoit de toutes les appellations de l'Etat Eccléſiaſtique, même de tous les contrats où on s'eſt ſoumis aux cenſures eccléſiaſtiques, leſquelles il fulmine en cas de déſobéiſſance.

AUDITEUR, eſt auſſi un Officier d'un Cardinal & d'un Nonce. Ce ſont des Eccléſiaſtiques, qui ſont comme leurs premiers Secrétaires, ou plutôt les Chefs de leur Conſeil. Le Cardinal N. a beaucoup perdu à la mort de ſon *Auditeur.* L'*Auditeur* de M. le Nonce eſt un habile Théologien. Le Cardinal Camerlingue à Rome, a ſous lui un *Auditeur* Général & un Tréſorier Général, qui ſont les Chefs d'une Juridiction qu'ils exercent ſous l'autorité de ce Cardinal.

AUDITEUR, eſt à Clugni le nom d'un Officier de cette Congrégation, qui s'élit dans le Chapitre général. Dans les Chapitres généraux on élit pour chacune des provinces, deux Viſiteurs.... Trois *Auditeurs* des Cauſes, & deux *Auditeurs* des Excuſes. *Cognitor cauſarum. Cognitor Excuſationum.* Ces noms marquent aſſez en quoi conſiſtent ces offices. Les *Auditeurs* des Cauſes examinent & jugent les différens qui s'élèvent entre les differens membres du corps; & les *Auditeurs* des Excuſes jugent de la validité des excuſes qu'apportent ceux qui veulent s'exempter de quelque choſe.

Ce mot *Auditeur* s'eſt dit autrefois en Juſtice de pluſieurs fonctions; car il ſignifioit non-ſeulement *Juge*, mais auſſi les *Enquêteurs* commis pour l'inſtruction des procès, & auſſi pour en faire le rapport. On a appelé même les Notaires, *Auditeurs*, comme on voit aux coutumes d'Amiens, de Ponthieu, de Clermont, *&c.* & pareillement les témoins & aſſiſtans qui étoient préſens à la paſſation, & à la lecture de quelque acte, ou qui le ſignoient. DU CANGE.

AUDITEUR. Dans l'Hiſtoire eccléſiaſtique c'eſt le nom des Catéchumènes du premier ordre. *Auditor.* Car il y avoit deux degrés de Catéchumènes. Les Oyans, ou *Auditeurs*, qui ſe préparoient de loin à devenir Chrétiens en écoutant les Inſtructions. FLEUR. C'eſt-à-dire ceux qui étoient nouvellement reçus Catéchumènes, & qui étoient dans les premiers exercices, qui ſont de s'inſtruire, & d'apprendre la doctrine chrétienne, en écoutant les explications qu'on leur en fait.

AUDITEUR. Dans la Secte des Manichéens on appeloit *Auditeurs* ceux qui étoient par rapport aux véritables Manichéens, ce qu'étoient dans l'égliſe les Catéchumènes par rapport aux Chrétiens. Il y avoit parmi les Manichéens pluſieurs ordres; ceux qu'ils appeloient leurs *Auditeurs*, ne ſavoient pas le fond de la ſecte. Il falloit monter par pluſieurs degrés avant que d'être inſtruit de l'abomination. BOSSUET.

AUDITIF, IVE. qui ſert à l'ouie, ☞ qui appartient à l'organe de l'ouie. Terme d'Anatomie. Nerf *auditif.* Artères *auditives.* Veines *auditives. Quod ad auditum pertinet.* La ſeptième paire de nerfs eſt l'*auditive.* DIONIS. Le nerf *auditif* qui vient dans l'oreille de la cinquième conjugaiſon, ſuivant le compte des Anciens, & de la ſeptième, ſuivant le compte des Modernes.

Le conduit *auditif* commence par le trou *auditif* extérieur, dont le bord eſt ſaillant, raboteux, & comme tout-à-fait interrompu en arrière vers l'apophyſe maſtoïdienne. Ce conduit a 5 ou 6 lignes ou plus. Il eſt creuſé obliquement de derrière en devant, un peu courbé, & quelquefois comme en vis dans le milieu. Son calibre ou contour eſt à peu près ovale, plus large à ſon entrée que dans ſon milieu, d'où il s'élargit de nouveau à meſure qu'il avance. WINSLOW.

Le trou *auditif* eſt dans la face poſtérieure de l'apophyſe pierreuſe. Il eſt comme derrière le veſtibule & la baſe du limaçon. Ce trou eſt une eſpèce de cul de ſac qui ſe diviſe en deux foſſettes, une grande & une petite. La grande eſt inférieure, & ſert à la portion molle du nerf *auditif*, ou de la ſeptième paire. La petite eſt ſupérieure, & ſert d'embouchure à un petit conduit particulier, par lequel paſſe la portion dure du même nerf. ID.

AUDITION. ſ. f. Terme de Palais ☞ qui ſe dit uniquement dans ces deux phraſes: *audition* de compte & *audition* des témoins. Examen & réception d'un compte, & réception des dépoſitions des témoins dans une enquête, ou une information. *Auditio.* L'Ordonnance veut que l'*audition* des témoins ſe faſſe tant à charge, qu'à décharge. Les *auditions* des comptes doivent être réglées article par article.

AUDITION *Cathégorique.* Terme de Palais. C'eſt quand on dit à ſa partie : n'eſt-il pas vrai que vous avez fait cela & cela ? N'eſt il pas vrai que je vous ai prêté tant ? &c. Sur quoi on demande qu'elle s'explique clairement, & qu'elle lui ſoit confrontée, pour voir ſi elle aura le front de le nier en ſa preſence.

AUDITOIRE. ſ. m. Nom collectif. L'aſſemblée qui écoute quelqu'un qui parle en public. *Auditorum cœtus, concio, Auditorium.* Il faut qu'un Orateur gagne d'abord la bienveillance de ſon *Auditoire.*

Il ſignifie auſſi, le ſiége où les Juges ſubalternes donnent audience. *Auditorium.* Les Juges doivent avoir un *auditoire* honorable & certain, & ſitué dans l'etendue de leur Juridiction. Il ne leur eſt point permis d'emprunter un *auditoire* hors leur territoire ; ni de rendre leurs ſentences dans un lieu ou ſuſpect, ou peu honnête, comme un cabaret : c'eſt rendre mépriſable la puiſſance publique. Par cette raiſon les deniers qui proviennent des amendes, ſont d'ordinaire employés aux réparations de l'*auditoire.* A Rome les Magiſtrats avoient un *auditoire*, ou ſiége de Juſtice, ſelon leur dignité. Les magiſtrats ſupérieurs avoient de hauts ſiéges que les Latins appeloient *tribunal :* les petits avoient de bas ſiéges appelés *ſubſellia.* Les Juges *pedanés* ainſi nommés parce qu'ils jugeoient debout, tenoient leur ſiege au portique de l'empereur. Les Hébreux rendoient la Juſtice à la porte des villes. Autrefois les Juges des Seigneurs donnoient leur ſentence ſous l'orme, qui d'ordinaire étoit planté devant le manoir ſeigneurial, & qui leur ſervoit d'*auditoire.* De-là vient que les Juges de villages ſont appelés, *Juges ſous l'orme.*

AUDITOIRE, ſe trouve auſſi pour le lieu où les Profeſſeurs des arts & des ſciences font leurs leçons. Il y avoit à Conſtantinople un capitole où les Profeſſeurs des arts & des ſciences avoient leur *auditoire.* FLEURY.

AUDITRICE. ſ. f. Celle qui écoute. Quoique quelques perſonnes ſe ſervent de ce mot, il n'eſt pourtant pas encore marqué du ſceau du public.

AUDIVI, AUDIVIT. Mots latins que l'on diſoit autrefois pour *crédit, pouvoir, autorité*, comme l'on dit aujourd'hui *audiat.* Avoir de l'*audiat.*

*Nature dit que Mort a l'*audivi
Au-deſſus d'elle. MAROT.

J'avois pour lors grand audivit :
Mais Abſalon qui ceci vit, &c.
JEAN DU MOLINET.

AUDORF. *Voyez* ADORF.

AUDRU. ſ. f. Nom de femme. *Auſtrudis.* Auſtrude, vulgairement ſainte *Audru*, & ſainte Oſtru, étoit fille du B. Blandin Blaſon, & de ſainte Salaberge. Elle naquit au Diocèſe de Toul vers l'an 534. BAIL.

AUDRY. ſ. m. Nom d'homme. *Aldricus.* Saint Aldric, que le Vulgaire appelle ſaint *Audry*, Evêque de Sens, naquit vers l'an 800. ID.

AUDRY. ſ. f. *Ethildrita, Etheldreda, Editruda.* Nom de femme. Ethildrite, ou Etheldrède, que les Martyrologes nomment *Editrude*, & quelquefois *Elidru*, & que nous appelons vulgairement ſainte *Audry*, fille d'Anne Roi d'Eſtangle, ou des Anglois orientaux, & de Héreſwite, Princeſſe du ſang des Rois de Northumbrie, naquit dans une famille de bénédiction. BAILL.

A V E.

☞ AVE. Rivière de Portugal, communément appelée *Rio d'Ave. Avus, Avo, Avonus.* Elle coule dans la Province entre Duero & Minho, & ſe jette dans l'Océan à Villa de Conde. Corneille la nomme *Rio d'Aves.*

AVE. ſ. m. Mot latin, qui ſignifie, *je vous ſalue.* Il eſt devenu françois, parce qu'on dit, cinq *Pater* & cinq *Ave.* Il n'a point de pluriel. Il y a dans le Roſaire cent cinquante *Ave*, & quinze *Pater.* Les *Ave* d'un chapelet ſont les menus grains, ſur chacun deſquels on dit *Ave.* C'eſt la prière qu'on fait à la Vierge, qui contient la ſalutation que lui fit l'Ange Gabriel au jour de l'Incarnation. *Salutatio Angelica.* Matthieu Arménien, premier envoyé des Abyſſins aux Portugais, dit dans ſa relation, que la ſalutation Angelique eſt fort en uſage dans l'Egliſe d'Ethiopie. *Voyez* AVE MARIA.

On dit d'un homme ignorant, ou negligent dans la Religion, qu'il ne ſait pas ſon *Pater* & ſon *Ave*, qu'il ne dit pas ſeulement un *Pater* & un *Ave.*

Etienne Guichard dérive ce mot *Ave* de l'hébreu ; car il prétend que de חוה, fut formé en latin, *have*, comme il ſe trouve ſouvent avec une aſpiration, & puis *ave* ſimplement, omettant l'aſpiration forte, comme au lieu de *Hava, Eva. Ave* tire de cette racine ſignifie, *vive, vivez.* Or quelques-uns pretendent que les Anciens diſoient *avo*, pour *ſaluto*, ſelon ce que dit Plaute dans le *Pœnulus. Havo, cujates eſtis, aut quo ex oppido.....* D. *Havo.* M. *Salutat*, &c. A la verité on ſe trompe, *Avo* n'eſt point un mot latin ; c'eſt un terme Punique, ou Carthaginois, qui eſt l'impératif de חוה, & ſignifie la même choſe que *ave* en latin ; mais cela n'en prouve pas moins que *ave* pourroit bien en effet avoir l'étymologie que Guichard lui donne.

AVE MARIA. ſ. m. Salutation Angélique ; la même prière dont nous venons de parler, & que ſouvent on appelle ſimplement *Ave.* On lui a donné ces noms, parce que ce ſont les mots par leſquels elle commence ; comme nous appelons l'Oraiſon dominicale *Peſter neſter ;* car c'eſt aſſez la coutume de donner pour nom aux prières que l'on dit ſouvent, les mots par leſquels elles commencent. Le *Salve Regina*, le *Credo*, le *Confiteor*, le *Te Deum*, &c. Les Juifs en uſent de même ; ils appellent une des prières qu'ils diſent le plus ſouvent שמע, *ſchema*, parce qu'elle commence par ces mots du Deutéron. VI. 4. שמע ישראל, *Ecoute, Iſraël*, &c. Ils ont même donné aux livres & aux paraſches ou diviſions de l'Ecriture, pour noms les premiers mots par où elles commencent. *Bereſchit, Schemot, Vajikra*, &c.

Au reſte, ce nom *Ave Maria*, comme tous les autres ſemblables pris des premiers mots de la prière dont ils ſont devenus les noms, eſt maſculin, & n'a point de pluriel. Je n'ai dit qu'un *Ave Maria.* Voila un *Ave Maria* bien long. Vous faites vos *Ave Maria* bien courts.

On ſe ſert de ce mot pour marquer un eſpace de temps bien court. Cela n'a duré qu'un *Ave Maria.* Je ne tarderai point, je ne ferai qu'un *Pater* & un *Ave.* En moins d'un *Ave Maria*, Catane fut abimée dans le tremblement de terre de 1693. Ces expreſſions ne ſont que du ſtyle familier & populaire.

On appelle l'*Ave Maria* d'un Sermon, l'exorde qu'on fait aux Sermons en France, avant qu'on faſſe l'invocation du Saint-Eſprit, par l'interceſſion de la Sainte Vierge, à laquelle on adreſſe cette prière. C'eſt auſſi l'endroit du Sermon où le Prédicateur implore le ſecours du Saint-Eſprit par l'interceſſion de la Sainte Vierge. Je ſuis venu avant l'*Ave Maria.* ACAD. FR.

On appelle auſſi *Ave Maria*, ou prière de l'*Ave Maria*, la prière qu'on nomme autrement l'*Angelus. Voy.* ANGELUS.

AVE MARIA. C'eſt ainſi qu'on appelle à Paris un Couvent de filles de l'Ordre de Saint François. C'eſt Louis XI qui fonda le Monaſtère de l'*Ave Maria* proche S. Paul. Les filles de l'*Ave Maria* mènent une vie très-auſtère. C'eſt auſſi le nom de toute une Congrégation de l'Ordre de Sainte Claire, qui avec celles de la réforme de la bienheureuſe Colette, ne voulut point recevoir les diſpenſes du jeûne perpétuel qu'Eugène IV donna à cet Ordre en 1447, en les réduiſant aux jeûnes des Frères Mineurs. P. HÉLYOT, *T. VII, p. 102, 103.*

AVE MARIA. Frères de l'*Ave Maria.* C'eſt, ſelon Creſcenze, un nom que l'on a donné aux Servites. *Voyez* ce mot.

AVE MARIA, ou ſimplement AVE, ſe dit auſſi des grains du chapelet ſur leſquels on dit un *Ave.*

AVEC. Prépoſition conjonctive, qui marque quelque aſſemblage, liaiſon, ſuite, connexité ou dépendance de quelque choſe, & qui régit l'accuſatif. *Cum.* Philippe

aimoit Alexandre *avec* une tendreſſe extrême. VAUG. Il ne faut point qu'un Noble s'allie *avec* des roturiers. On ne peut voir proſpérer les méchans qu'*avec* douleur. *Avec* tout cela il ne vaut rien. Nous verrons cela *avec* le temps. Il eſt allé *avec* cet Ambaſſadeur, c'eſt-à-dire, à ſa ſuite. *Avec* tout ſon bien il ne laiſſe pas d'être malheureux. Je ferai cela *avec* l'aide de Dieu. La paix ſoit *avec* vous. *Avec* tout le reſpect que je vous dois.

AVEC, ſignifie quelquefois la manière, ou les manières. Que me veut cet homme *avec* ſa mine auſtère? Que veut, que prétend, que dit cet hypocrite, *avec* ſon air modeſte? Quel fou *avec* ſon chapeau ſur l'oreille, & ſes airs de petit-maître! Parler *avec* juſteſſe. Se conduire *avec* prudence.

Il marque auſſi l'inſtrument *avec* lequel on fait quelque choſe. Il s'eſt voulu battre ſeul à ſeul *avec* l'épée, plutôt qu'*avec* le piſtolet. On peint *avec* un pinceau; on écrit *avec* une plume, ou *avec* un crayon. Ce convaleſcent ne peut encore marcher qu'*avec* un bâton.

Il déſigne encore la matière dont une choſe eſt faite. On deſſine *avec* du crayon, ou *avec* de l'encre de la Chine. On bâtit *avec* du bois & *avec* des pierres. On ne doit bâtir qu'*avec* des matériaux ſolides. On fait des étoffes *avec* de la ſoie, & d'autres *avec* de la laine.

Obſervez que c'eſt une négligence vicieuſe, de mettre deux *avec* qui ſe ſuivent de près, & qui ont des rapports différens, dont l'un regarde la perſonne, & l'autre la choſe. Mais quand ils ſe rapportent tous deux ou à la choſe, ou à la perſonne, c'eſt quelquefois une beauté. Tu ſauras diſputer *avec* les Sophiſtes, mais tu ne ſauras pas vivre *avec* les hommes, diſoit Socrate à Euclide, qui ſe plaiſoit trop aux chicanes de la diſpute. Ils ne choquent pas même, quelque multipliés qu'ils ſoient: pour avoir un véritable repos, il faut être bien *avec* Dieu, *avec* ſoi-même, & *avec* les autres. VAUG. BOUH.

Il eſt quelquefois abſolu & ſans complément. Il m'a pris mon manteau, & s'en eſt allé *avec*. Alors il ſe dit par redondance, & n'eſt que du ſtyle familier.

Cette prépoſition conjonctive s'emploie auſſi dans le ſens de *Contre*. Il s'eſt battu *avec* un tel. La France étoit en guerre *avec* l'Empereur. ACAD. FR.

On dit proverbialement la peſte ſoit du fat, & du fat encore *avec*. La peſte ſoit du coquin, & du coquin encore *avec*, &c.

☞ AVECQUE. *Cum.* Cette prépoſition eſt la même qu'*avec*. M. de Voltaire, dans ſon Commentaire ſur Corn. dit que c'eſt avec raiſon que nous avons rejeté *avecque* de la langue; ce *que* étoit inutile & rude.

AVEIN, AVEINE, AVENNE. Bourg des Pays-bas Catholiques. *Aveinum.* Il eſt dans le duché de Luxembourg, entre les villes de S. Hubert, & de Marche en Famine. ☞ C'eſt là que l'armée de France commandée par les Maréchaux de Châtillon & de Brezé défit celle d'Eſpagne commandée par le Prince Thomas de Savoie, en 1635.

AVEINDRE. v. a. *J'aveins. J'ai aveint. J'aveignis. J'aveindrai. Que j'aveigne. Que j'aveigniſſe.* Tirer quelque choſe d'un lieu où on l'avoit ſerrée. *Promere, depromere, proferre.* Les Marchands n'*aveignent* jamais leurs plus belles étoffes d'abord, ils font pluſieurs montres. *Aveindre* du linge d'un coffre.

Ce mot vient du latin *aveo*, parce qu'on ne ſonge à *aveindre* que les choſes qu'on déſire avoir. Quoique ce ſoit un aſſez mauvais mot, il y a encore des perſonnes qui s'en ſervent, dans le ſens qu'on lui vient de donner. Mais il ne faut pas lui donner la ſignification d'atteindre, ou d'attraper. Cela eſt ſi haut, que je n'y ſaurois *aveindre*, eſt mal dit. Il falloit dire, *atteindre*. Ce mot devroit être relegué dans le peuple. CAIL. *Aveignez-moi* mon ouvrage..... Je vous dis d'*aveindre* mon ouvrage de cette armoire. Ce mot d'*aveindre* me paroît du dernier bourgeois..... Il falloit dire: tirer mon ouvrage de cette armoire..... Les mots par où Montagne, *Liv. III*, de ſes Eſſais, commence le *ch. 7*, intitulé de l'*Incommodité de la Grandeur*, ſont ceux-ci: puiſque nous ne la pouvons *aveindre*, vengeons-nous à en médire. M. Ménage, dans ſes *Origines Françoiſes* au mot *aveindre*, après avoir rapporté ce paſſage de Montagne, remarque qu'au lieu d'*aveindre*, il y a dans l'édition de Paris de Chriſtophle Journel, *atteindre*; ce qui, à mon ſens, eſt une corruption, plutôt qu'une correction. DE LA MONNOYE.

AVEINT, EINTE. part.

AVEINE. *Voyez* AVOINE.

AVEÏRO. Ville de Portugal. Elle eſt dans la province de Beïra, ſur la rivière de Vouga, à une lieue de la mer, entre Porto & Conimbre. *Aveiro* eſt fortifiée, & l'on y fait quantité de fort bon ſel. Elle a été réunie à la Couronne par l'Arrêt qui a condamné à mort le Duc d'*Aveïro*.

AVEÏROU. Rivière de Rouergue, en France. *Avario, Averio, Averonius.* Elle paſſe à Rhodès & à Ville-Franche; & après avoir groſſi ſes eaux de pluſieurs petites rivières, elle va les porter au Tarn, à quelques lieues au-deſſous de Mantauban.

AVELANEDE, ou VALANÉDE. ſ. f. C'eſt la coſſe du gland; c'eſt-à-dire, ce petit vaſe, ou coque, auquel tient la queue du fruit, & qui eſt ornée d'une eſpèce de ciſelure naturelle. On s'en ſert pour paſſer les cuirs. *Glandis putamen.*

AVELETS. ſ. pl. Ce mot ſe trouve dans les Ordonnances de Metz, & veut dire les enfans des enfans. *Nepotes.*

AVELINE. ſ. f. Fruit rond, eſpèce de groſſe noiſette. *Voyez* ce mot. *Avellana nux.* On a dit auſſi *avellaine*; mais *aveline* eſt ſeul uſité aujourd'hui.

Ménage dérive ce mot de *avellana*, que Servius dit avoir été fait de *Avella*, village de Campanie, autour duquel il en croiſſoit beaucoup. Il y en avoit auſſi beaucoup aux environs d'un autre lieu appelé *Abellinum*; & c'eſt pour cela que Pline dit, qu'on les appela d'abord *abellinæ*, & enſuite *avellanæ*, d'où s'eſt fait le nom d'*avelines*.

AVELINIER, ou comme diſent tous nos Auteurs un peu anciens, AVELAINIER. ſ. m. *Avellana arbor.* C'eſt l'arbre qui porte les avelines. On le nomme plus communément *Coudrier*. Voyez *ce mot*, & NOISETTIER.

AVELLA. Ville & Marquiſat de la terre de Labour, au royaume de Naples. *Abella, Avella.* Elle ſe trouve vers les confins de la principauté ultérieure, dans l'Apennin, ſur le Clanio, au-deſſus de Nole.

AVELLANE. *Voyez* FONT-AVELLANE.

AVELLINO. *Abellinum.* Ville de la Principauté ultérieure, au royaume de Naples, avec un Évêché ſuffragant de Bénévent. Elle eſt fort près de la rivière de Sabato, entre Salerne & Bénévent.

☞ AVEN. Rivière de l'Ecoſſe méridionale, dans la province de Lothian. Elle ſe rend dans le golfe de Firth. Elle eſt fort petite.

AVENAGE. ſ. m. Redevance en avoine qu'on doit à un Seigneur cenſier. *Obligatio ad clientelaria avenarum vectigalia.* Cette terre a pluſieurs droits de champages & d'*avenages*.

AVENANT, ANTE. adj. Qui a bonne grâce & bon air. *Aptus, concinnus.* C'eſt un homme fort *avenant*, qui eſt bien reçu par-tout. Cette femme eſt extrêmement *avenante*. Il n'eſt que du ſtyle familier.

AVENANT. ſ. m. Vieux mot. Mérite, prix, valeur. *Poëſ. du Roi de Nav.*

AVENANT, ou A L'AVENANT. adj. formé d'un gérondif du verbe *avenir*. *Si accidat, ſi contingat.* Le cas *avenant* de la vacance, de la mort. Style de contrats & d'actes publics.

Il ſignifie auſſi, *rapport, convenance.* Il dépenſe beaucoup; mais il gagne *à l'avenant*, à proportion. *Æquâ proportione.* Style de converſation bourgeoiſe.

AVENANT, en termes de Coutume, eſt la légitime & contingente portion du patrimoine auquel une fille peut ſuccéder *ab inteſtat. Legitima patrimonii portio quæ ad puellam pertinet.* Le plus que l'*avenant* eſt la quatrième partie de ladite portion que les père & mère nobles, avant le mariage de leur fils aîné, peuvent donner en faveur de mariage, ou autre don de noces, à leur fille aînée, ou autre premièrement mariée. RAGUEAU. On appelle en Normandie, mariage *avenant*, la portion, & la légitime d'une fille, qui monte d'ordinaire au tiers de la ſucceſſion paternelle & maternelle pour toutes

les filles enſemble. Art. 249 de la Coutume de Normandie.

AVENAY. Ville de France. *Avenacum, Avenetum.* Elle eſt en Champagne, près de la Marne, au midi de Reims.

AVENCHE. *Voyez* AVANCHE.

AVENEMENT. ſ. m. Venue, arrivée. *Adventus.* ☞ Il ne ſe dit guère que pour déſigner le temps auquel JÉSUS-CHRIST a paru ſur la terre, & celui où il doit venir juger les hommes. Premier, ſecond *avenement* du Meſſie. Les Juifs ſont encore dans l'attente de l'*avenement* glorieux du Meſſie & de ſon règne temporel. Les Chrétiens attendent le ſecond *avénement* de JESUS CHRIST, quand il viendra juger les vivans & les morts. Les Prophètes avoient prédit deux *avénemens* de JESUS-CHRIST; l'un dans l'humilité, & l'autre dans l'éclat. NICOL.

AVÉNEMENT, ſe dit auſſi du temps où les Princes parviennent à la couronne, de celui où ils prennent poſſeſſion de leurs Etats. *Regni, Principatus initia.* L'*avénement* de Tibère à l'Empire fut ſignalé par le meurtre d'Agrippa. ABLANC. Tous les corps payent un certain droit au Roi pour ſon joyeux *avenement* à la Couronne. Pluſieurs Communautés font renouveler leurs privileges par les Rois, au temps de leur joyeux *avénement.* Les Eveques exigeoient autrefois des preſens à leur joyeux *avénement.* Le Pape accorde ordinairement un Jubilé pour ſon *avénement* au Pontificat.

AVENIR. v. n. Arriver vaut mieux: ſe dit de l'événement des choſes; de ce qui en peut arriver. *Evenire, contingere.* Je veux pouſſer cette affaire, quoiqu'il en puiſſe *avenir.* S'il vous *avient* jamais de retomber en faute, vous en ſerez chatié. Il eſt *avenu* tout le contraire de ce qu'on lui avoit prédit. S'il *avient* que je meure, ce ſera d'amour. GOM. Il ne ſe conjugue que dans les troiſièmes perſonnes.

AVENU, UE. part. *Quod evenit, contigit.* Il faut attendre que le cas ſoit *avenu*, avant que de faire cette demande. On dit au Palais, il faut regarder cette procédure comme non faite, & non *avenue.*

AVENIR. ſ. m. Temps futur, qui n'eſt pas encore préſent. *Futurum.* Dieu, à qui l'*avenir* eſt preſent, voyoit, &c. PELISS. Il ſeroit indigne de Dieu, de ſe ſervir de ſignes auſſi vagues, & auſſi obſcurs que le ſont ceux que l'on débite pour des preſages de l'*avenir.* BAYL. Comme le ſouvenir du paſſé donne du plaiſir, l'eſperance de l'*avenir* en donne auſſi. M. SCUD. C'eſt un effet de la Providence de Dieu, de nous avoir caché nos maux, & de nous developper notre penitence peine à peine, de peur que nous ſoyons rebutés. Il ménage nos craintes, & il épargne à notre foibleſſe la connoiſſance importune d'un fâcheux *avenir.* FLECH. La connoiſſance de l'*avenir* eſt réſervée à Dieu. Les ſciences qui prédiſent l'*avenir*, ſont toutes vaines & ſans fondemens. Les Lois n'ont de force que pour l'*avenir*, & non point pour le paſſé. Dans le ſombre *avenir* je ne vois pas trop clair. BENS. Nous ne nous tenons jamais au préſent: nous anticipons l'*avenir*, comme trop lent, & pour le hâter; & nous rappelons le paſſé pour l'arrêter comme trop prompt. PASC. La curioſité inſatiable de ſavoir l'*avenir*, a fait inventer une infinité de manières de divination toutes chimériques, dont les hommes n'ont pas laiſſé de ſe payer. BAYL. Pourquoi fouiller dans l'*avenir* pour ſe rendre malheureux? PORT-R. Il y a de l'imprudence à haſarder l'*avenir* pour le préſent. S. EVR. L'idée de la mort l'affligé d'autant plus, qu'elle ne lui laiſſe voir qu'un long *avenir* derrière un rideau, qui redouble ſes inquiétudes. ABAD. Le paſſé eſt un abîme qui engloutit toutes choſes, & l'*avenir* eſt un autre abîme impénétrable. L'*avenir* s'écoule dans le paſſé. NICOL.

*Le regret du paſſé, la peur de l'*avenir,
Le chagrin du préſent, penſer qu'il faut finir;
Ce ſont les beaux préſens que nous fait la raiſon.
S. EVR.

Vaines réflexions! inutiles diſcours!
L'homme malgré votre ſecours,
Du frivole avenir ſera toujours la dupe.
DES-HOUL.

AVENIR, ſe dit quelquefois des perſonnes *avenir*, les hommes des ſiècles futurs, la poſterité. Ainſi dans un ſonnet aux officiers François qui ſervoient un Prince étranger, on a dit:

L'incrédule avenir *refuſera de croire*
Qu'après avoir ſervi ſous le plus grand des Rois,
Vous avez lâchement abandonné ſes lois,
Pour ſuivre des drapeaux qu'abhorre la victoire.

Oui, du malheur public s'en prenant à ton nom,
Le ſévère avenir *demandera raiſon.*
LE P. CHOMEL. J.

*Tout l'*avenir *dira, regrettant le repos*
Que vient de lui ravir la fureur des Héros;
Louis toujours vainqueur pendant dix ans de guerre,
Fit bien plus en ſoumettant la terre.

AVENIR. Terme de Palais, aſſignation, ou acte qu'on ſignifie à un Procureur de partie adverſe, pour ſe trouver à l'audience pour venir plaider. *In jus vocatio, denuntiatio vadimonii.* Il y a *avenir* prêts à ce jour pour plaider. Donner, faire ſignifier un *avenir.*

A L'AVENIR, façon de parler adverbiale, qui ſignifie, *deformais.* Vous en uſerez à l'*avenir* comme il vous plaira. Ne faites plus cela à l'*avenir.* ACAD. FR.

AVENT. ſ. m. Le temps qui précède la fête de Noël. Il dure quatre ſemaines. Le premier dimanche de l'*Avent* eſt un dimanche de la première claſſe. Les Religieux & les perſonnes de piété jeûnent l'*Avent* comme le Careme. On ne marie point durant l'*Avent* ſans diſpenſe. Dans les premiers ſiècles de l'Egliſe on jeûnoit pendant l'*Avent* trois fois la ſemaine, le lundi, le mercredi & le vendredi. Il eſt parlé de ce jeûne dans le neuvième Canon du Concile de Macon, tenu en 581. Mais il étoit en uſage dès auparavant dans l'Egliſe romaine, & même dans l'Egliſe de France, où l'on prétend que Rupert, Eveque de Tours, l'introduiſit. Quelques uns croient que le Concile de Macon ne le preſcrit qu'aux Clercs. Enſuite on jeûna tous les jours. Ce jeûne commençoit depuis la fête de S. Martin; c'eſt pour cela qu'on l'appeloit le *Careme de S. Martin.* Les Capitulaires de Charlemagne nous apprennent auſſi qu'on faiſoit dans le IXe ſiècle un jeûne de quarante jours avant Noël. Les Clercs y ayant été obligés, comme nous l'avons dit, les perſonnes pieuſes entre les laïques les imitèrent. La coutume s'en introduiſit, & l'uſage & la pratique en firent une Loi. Cependant Amalarius témoigne dans le IXe, ſiècle que cette pratique ne regardoit que les perſonnes pieuſes. En 1200, Urbain V, au commencement de ſon pontificat, en fit une loi pour les Clercs de la cour romaine. L'*Avent* n'a pas toujours commencé au même temps. Dans l'office ambroſien il y a ſix dimanches de l'*Avent*, & le premier eſt celui qui ſuit la fête de S. Martin. S. Grégoire, dans ſon Sacramentaire, met cinq dimanches, qu'il appelle *dimanches d'avant Noël*, & qui ſont comme les dimanches de l'*Avent*; & l'on trouve que l'*Avent* eſt quelquefois appelé ſimplement *Careme*, *Quadrageſima*, comme dans la vie de S. Dominique l'Enquiſiteur. On appelle aujourd'hui *première ſemaine de l'Avent*, celle par où l'*Avent* commence, & qui des quatre qui le compoſent eſt la plus éloignée de la fête de Noël. Nous apprenons d'Amalarius & de S. Grégoire, dans ſon Sacramentaire, qu'autrefois c'étoit tout le contraire, & que l'on appeloit *première ſemaine de l'Avent*, celle qui eſt la plus près de la fête de Noël, & qu'on appelle aujourd'hui *la dernière.* Aujourd'hui, dans toute l'Egliſe romaine, l'*Avent* n'a que quatre dimanches, & le premier eſt le dimanche le plus proche de la S. André. Dans l'Egliſe grecque il commence le

14 Novembre; ce qui revient à l'ancienne pratique de le commencer à la S. Martin.

En parlant du temps de l'*Avent*, on dit auſſi au pluriel, les *Avents*, la ſaiſon des *Avents*, les *Avents* de Noël. Ainſi la Quintinie dit; les chaſſelas ſe maintiennent pour la plûpart au-delà de la ſaiſon des *Avents*. Il faut planter aux *Avents*.

☞ Toutes ces façons de parler me paroiſſent mauvaiſes, & je les crois plus en uſage parmi le peuple, que parmi les honnetes gens.

☞ Precher l'*Avent*, c'eſt prêcher pendant l'*Avent*. C'eſt un tel prédicateur qui prêche l'*Avent*. On dit de même jeûner l'*Avent*.

AVENT, ſignifie auſſi les Sermons qu'un prédicateur prêche pendant l'*Avent*, & le livre qui contient ces Sermons, ſoit manuſcrits, ſoit imprimés. L'*Avent* du P. Bourdaloue m'a coûté tant. L'*Avent* du P. Texier eſt intitulé, l'*Impie malheureux*: celui de Biroat, *la condamnation du monde*. C'étoit aſſez la coutume au commencement du dernier ſiècle, de faire tous les Sermons de l'*Avent* ſous une ſeule idée, telle que les deux que l'on vient d'indiquer; de les rapporter tous à cette idée, deſorte qu'ils fiſſent un corps de ſermons ſuivis & tendans tous au meme but. Cette coutume a paſſé.

AVENTICE. adj. *Voyez* ADVENTIF.

AVENTIERS. adj. m. pl. on appelle en termes de Juriſprudence, *biens aventiers*, les biens qui procèdent de ſucceſſion autre que celle des aſcendans; c'eſt la même choſe qu'*adventif*, ou *adventice*.

AVENTIN. ſ. ou adj. m. Le mont *Aventin*. C'eſt une des ſept montagnes de la ville de Rome. *Mons Aventinus*. C'eſt ſur le mont *Aventin* que Romulus & Rémus prirent l'augure qui décida lequel des deux ſeroit le fondateur de Rome, & lui donneroit ſon nom. L'*Aventin* s'appelle aujourd'hui le *Mont de Sainte Sabine*, du nom d'une égliſe qu'on y a bâtie.

☞ AVENTURE. Tout ce qui arrive aux perſonnes, ſoit que les choſes viennent inopinément, ſoit qu'elles ſoient la ſuite d'une intrigue. *Caſus, fortuna.*

Ce mot, dit M. l'Abbé Girard, marque quelque choſe qui tient plus du bonheur que du malheur. Il ſemble auſſi que le *haſard* a plus de part dans l'idée d'*aventure* & d'*accident*, que dans celle d'*événement*. Il eſt peu de gens qui aient vécu dans le monde ſans avoir eû quelque *aventure* bizarre. Les bonnes fortunes des jeunes gens ſont des *aventures*. Voyez ÉVÉNEMENT, ACCIDENT.

AVENTURE, ſe dit auſſi de ces accidens ſurprenans & extraordinaires, qui ſont ſouvent de pures imaginations, ou des entrepriſes haſardeuſes, extraordinaires, merveilleuſes, mêlées de magie ou d'enchantemens, comme celles des Romans de Chevalerie. Il y a des gens qui ſont ſujets à trouver des *aventures*, & certains eſprits romaneſques qui courent après les *aventures*. Dom Quichote a voulu imiter les anciens Paladins, qui alloient chercher les *aventures*. L'Amadis eſt tout plein d'*aventures* périlleuſes, ſurprenantes.

Dans ce ſens on dit d'un homme qui aime les entrepriſes extraordinaires, qu'il aime les *aventures*, qu'il court après les *aventures*.

On dit d'une femme qui a fait parler d'elle par ſes galanteries, que c'eſt une femme à *aventures*.

On fait de cent beautés les triſtes aventures;
Et l'empire amoureux eſt tout plein de parjures.
M. DE LA SUZE.

Une *aventure* galante ne le touche point, à moins qu'elle ne ſoit aſſaiſonnée de danger & de crainte. S. EVR. Les Portugais ſont ſi ſuperſtitieux, qu'ils couvrent toutes les images de leurs chambres avant que d'achever une *aventure* amoureuſe. INQ. DE GOA. Il arrive ſouvent qu'à la lecture d'un roman, les filles ſe paſſionnent pour des intrigues, & des *aventures* chimériques. FENEL.

On dit, mettre de l'argent à la groſſe *aventure*; pour dire, le mettre à profit ſur le négoce de mer, & ſur la quille du vaiſſeau, au haſard de le perdre, ſi le vaiſſeau eſt pris ou fait naufrage. Le bureau des aſſurances répond de la groſſe *aventure*. Voy. ASSURANCE. (chambre d').

☞ On dit, dire *la bonne aventure*, prédire par la chiromancie, ou de quelque façon que ce ſoit, ce qui doit arriver à quelqu'un.

☞ Quelquefois par *aventure*, on entend ſimplement haſard. C'eſt grande *aventure*, ſi je n'en viens pas à bout.

☞ A L'AVENTURE, au haſard, ſans réflexion, ſans deſſein. *Temerè, inconſultò, inconſideratè.*

Errer à l'*aventure*, c'eſt marcher ſans deſſein & ſans ſavoir où l'on veut aller. C'eſt être imprudent, que de mettre tout *à l'aventure*, de faire tout *à l'aventure*; c'eſt-à-dire, ſans réflexion. Chacun a la liberté de dire *à l'aventure* tout ce qu'il penſe. PASC. Combien a-t-on vu de Miniſtres étourdis gouverner des Etats *à l'aventure*? BALZ. La plûpart des gens n'ont point de principes & vivent *à l'aventure*. LA BRUY. Un baiſer bien ſouvent ſe donne *à l'aventure*. LA SABL. d'*aventure*, par *aventure*; phraſes adverbiales, qui ſignifient par haſard. *Fortè, fortuitò*. Si d'*aventure*, ou par *aventure* il arrivoit; c'eſt-à-dire, ſi le haſard vouloit que cela arrivât. Ces deux derniers ſont du ſtyle badin & burleſque. RÉFL.

On appelle auſſi, mal d'*aventure*, un mal qui vient au bout des doigts, avec une inflammation & abcès, lorſqu'on s'eſt piqué. *Paronychia*. Il eſt fort différent du *panaris*, quoiqu'il vienne au même endroit. *Voyez* PANARIS.

AVENTURER. v. a. Riſquer, mettre au haſard, à l'aventure. *Fortunæ committere, objicere.* Il a *aventuré* ſa fortune dans cette affaire. Cet argent eſt bien *aventuré*. On le dit ſouvent avec le pronom perſonnel, vous vous *aventurez* trop. Ce Capitaine s'eſt bien *aventuré*, d'entrer ſi avant dans le pays ennemi. Il n'eſt pas du ſtyle noble.

AVENTURÉ, ÉE. Qui eſt en danger d'être perdu. *Quod in periculo eſt.* Le diamant eſt bien *aventuré*. R. *Caſſ. Comed.* Affaire *aventurée*.

Une dame *aventurée* au jeu de trictrac, eſt une dame qu'on avance d'abord beaucoup, ſans être aſſuré de pouvoir la couvrir promptement. L. S.

AVENTUREUX, EUSE. adj. Qui s'aventure, qui s'expoſe témérairement au péril. *Ad audendum projectus. Qui temerè fortunæ ſe committit.* Je crains les guides *aventureux*. LE P. TOURNEMINE. Ce ſoldat eſt fort *aventureux*. ☞ Ce terme vieillit, dit l'Académie. On peut bien le regarder comme vieux & ſuranné.

☞ AVENTURIER. ſ. m. Qui cherche les aventures, les occaſions de la guerre, ſans être attaché à aucun corps. On donnoit ce nom ſous Louis XII & François I, à une ſorte d'infanterie françoiſe fort mal habillée; mais qui pour cela n'en étoit pas moins brave. Elle fut ſoumiſe par François I, au Colonel général de l'infanterie. D'abord elle n'avoit point de ſolde, mais on lui fourniſſoit les etapes dans le royaume, & vivoit en pays ennemi du butin qu'elle y pouvoit faire. On la ſoumit enfin à la diſcipline militaire. On en voyoit encore ſous Henri IV, mais il n'en a point paru depuis. *Note ſur Cl. Marot.*

☞ Dans le diſcours familier, on le dit parmi nous d'un jeune homme qui cherche à plaire à toutes les femmes, ſans s'attacher à aucune. C'eſt un jeune *aventurier* qui ne s'attache à rien, & qui ſe donne à tout. *Vagus, circumforaneus amator.*

☞ AVENTURIER, ſignifie plus ordinairement parmi nous, un homme ſans fortune, qui vit d'intrigues. C'eſt ce qu'on appelle autrement *chevalier d'induſtrie*. *Alienâ vivere quadrâ peritus.*

☞ Dans le commerce, ce terme déſigne des gens ſans qualité, qui s'intriguent dans les affaires. Défiez-vous de lui, c'eſt un *aventurier*. *Se immiſcere.*

☞ On donne encore le nom d'*aventurier* à certains coureurs de mer, qui piratent ſur les mers de l'Amérique, & qu'on appelle autrement, *Flibuſtiers* & *Boucaniers*. Voyez *ces mots*.

☞ En Angleterre on appelle *aventuriers*, les actionnaires

naires des compagnies formées pour l'établiſſement des colonies.

☞ AVENTURIÈRE. ſ. f. *Aventurière* & femme qui vit d'intrigues, ſont termes ſynonymes.

AVENTURINE. ſ. f. Pierre précieuſe, jaunâtre, parſemée de pluſieurs points d'or qui lui donnent un brillant admirable. Il y en a auſſi de couleur d'olive. On en trouve de fort grands morceaux dans la Bohême & dans la Siléſie.

AVENTURINE ARTIFICIELLE. C'eſt une ſorte de verre mêlé avec de la limaille de cuivre, qui y éclate comme de petits grains d'or. Ce nom lui a été donné, parce que le ſecret en a été trouvé par aventure. ☞ Le haſard ayant fait tomber quelque limaille de cuivre dans le fourneau d'un verrier qui tenoit du verre en fuſion, il y remarqua, quand la vitrification fut refroidie, des paillettes brillantes, dorées, qui donnoient à la maſſe un coup d'œil fort agréable. Les émailleurs s'en ſervent pour leurs ouvrages.

AVENUE. ſ. f. Paſſage pour aborder en quelque maiſon, en quelque ville. *Aditus, introitus.* Les Archers ont occupé toutes les *avenues* de la maiſon pour prendre ce criminel. La cavalerie ſe ſaiſit de toutes les *avenues* d'une place pour la bloquer; elle occupe, elle bouche tous les paſſages. Le Général s'eſt emparé de toutes les *avenues*, & les a fait fermer par des retranchemens.

AVENUE, eſt auſſi une allée d'arbres plantés en étroite ligne, qui conduit à une maiſon de plaiſance. *Adituſ ductis arboribus ad lineam conſitus.* Les *avenues* de Verſailles, de Vincennes, &c. Voilà de belles *avenues* d'ormes.

AVENUE, ſe dit figurément en choſes morales, de l'entrée dans le monde, dans les charges, les emplois, de la route qui y donne entrée. *Aditus.* On crut devoir commencer à faire entrer Bernard dans le monde, toutes les *avenues* s'en ouvroient pour lui. VILLEF. Mauvaiſe locution.

AVEO. *Voyez* ABYDOS. C'eſt le nom qu'on lui donne aujourd'hui.

AVER. adj. Vieux mot. Avare.

Fols ſont les avers *& les chiches.*

On dit auſſi au féminin *avère.*

De leur avère *hypocriſie.*

AVERAT. ſ. m. Eſpèce de poire, autrement nommée *robine.* Voyez *ce mot.*

AVÉRER. v. a. Vérifier, prouver la vérité d'un fait. *Explorare, probare, teſtari, evincere, demonſtrare.* On a tant fait de recherches, qu'on a *avéré* le crime dont il étoit accuſé. C'eſt un fait qu'on ne peut *averer.*

C'eſt un point délicat, & de pareils forfaits
Sans les bien avérer, *ne s'imputent jamais.*

AVÉRÉ, ÉE. part. Quand une partie ne veut pas prêter l'interrogatoire ſur des faits à elle ſignifiés, l'Ordonnance veut que les faits ſoient tenus pour confeſſés & *avérés. Exploratus, perſpectus, compertus.* Ce mot vient du latin *verus* veritable.

AVERNE. ſ. m. Terme poétique, qui ſignifie l'enfer. *Avernus.*

Mais laiſſons aux Royaumes ſombres
Errer la cohorte des ombres;
Ne parlons point de Pluton,
*Ni d'*Averne, *ni de Pluton.* M. LE DUC DE NEVERS, *dans les Divertiſſemens de Seaux,*

Ce mot eſt tiré d'un lac d'Italie proche de Bayes, & d'un golfe que Strabon appelle *Lucrinus lacus:* il vient du grec ἄορνος, qui ſignifie *avibus carens.* Les Géographes Italiens l'appellent *Lagidi Tripergola.* Les Anciens croyoient que les vapeurs qui s'élevoient de ce lac, étoient ſi malignes, qu'elles étoient mortelles aux oiſeaux qui paſſoient deſſus; ce qui, joint à ſa profondeur, a donné lieu de croire que c'étoit une entrée de l'enfer. Vibius Sequeſter dit qu'il étoit d'une profondeur immenſe, qu'on n'y trouvoit point le fond, *nunquam ſatis dictus, cujus ne pars apprehendi non poteſt.* Lucain, *Liv. VI.* dit, fait entendre la même choſe, quand il dit qu'une haute montagne y ſeroit engloutie. ☞ C'eſt une exagération, puiſqu'on a trouvé le fond avec une corde de quarante toiſes de longueur.

AVERRUNCUS. ſ. m. *Averruncus. Dii Averrunci.* C'étoit un ordre des Dieux chez les anciens Romains, ainſi appelés, parce que leur office étoit de détourner (*averruncare*) les maux. Les Grecs appeloient ces ſortes de Dieux, Ἀλεξίκακοι, ou bien Ἄποτροποι, & leur fête Ἀποτροπαῖα; ou enfin Ἀπερσεκόμοι. Voyez ci-deſſus APOTROPÉEN. Les Egyptiens avoient auſſi leurs Dieux *Averruncs*, ou *Averruci*, & ils les repréſentoient avec un viſage & un geſte menaçant, ou bien avec des fouets, ou des croix à la main, &c. Ils étoit une Divinité de cette eſpèce, comme le P. Kircher le montre. Il y a des ſtatues qui les repréſentent debout, d'autres à genoux, quelques-unes avec des têtes d'animaux, ou monſtrueuſes, d'autres avec des têtes humaines. *Voyez* le P. Kircher, *Œd. Ægypt.* Tom. III. pag. 485. & ſuiv.

AVERS. *Averſio.* Terme de Coutume. C'eſt ainſi qu'on appelle en Normandie les animaux domeſtiques, & en Dauphiné les bêtes à laine. *Voyez* Baſnage ſur la Coutume de Normandie.

Cowel croit que ce mot pourroit bien venir du mot François *avoir.*

AVERS. Vieux mot. En comparaiſon. Les Anciens appeloient auſſi les Avares *Avers. Chaſt. des Poy. du Pui de Nav.*

AVERSE. *Voyez* ADVERSE.

AVERSE. ſ. f. Ville du royaume de Naples. *Averſa.* Elle eſt dans la terre de Labour, entre Capoue & Naples. Ce nom ſignifie *contraire, oppoſée, ennemie*, & il lui fut donné, parce que Robert Guiſchard, Duc de la Pouille & de Calabre, la fit bâtir dans le douzième ſiècle, pour l'oppoſer à Naples.

A-VERSE. façon de parler adverbiale, qui ne ſe dit qu'en cette phraſe, il pleut *à verſe*, pour dire, il pleut abondamment.

En termes de Jardinage & dans le diſcours familier, on en fait auſſi un ſubſtantif féminin. *Averſe d'eau* ſe dit d'une grande quantité d'eau de pluie ſurvenue tout d'un coup par quelque orage. *Flavio ſubmentior.* Il ſurvint de ſi grandes & de ſi fréquentes *averſes* d'eau, que tout le jardin paroiſſoit être devenu un étang. LA QUINT. ☞ Le mot *d'eau* eſt de trop. On dit ſimplement une *averſe.* Ordinairement on dit, de ſi grandes *agglaſes* d'eau. *Voyez* AVALAISON, AVALASSE.

AVERSION. ſ. f. ☞ Haine conçue contre les perſonnes, ou contre les choſes, & qui a ſa ſource dans le tempérament ou dans le goût naturel. *Averſatio, alienus animus, averſus.* Témoigner une *averſion* étrange contre quelqu'un. ROCHER. Prendre quelqu'un en *averſion.* ARN. Je ne ſaurois ſouffrir cet homme-là; j'ai trop d'*averſion* pour lui, il m'a trop offenſé. Le crime trouve moins d'*averſion* quand il eſt conduit avec adreſſe. S. EVR. Ceux que la paſſion d'être aimés rend ſi ſenſibles à l'*averſion*, l'attirent d'ordinaire par cette délicateſſe incommode. NICOL. Il ne faut pas propoſer la vérité d'une manière chagrine, qui attire ſur elle la haine & l'*averſion* des hommes. PORT-R. Il n'y a point d'animaux plus farouches, que ceux qui font profeſſion de mépris & d'*averſion* pour tout le genre humain. S. EVR.

AVERSION, ſignifie auſſi antipathie. *Naturalis repugnantia.* Il y a des gens qui ont une *averſion* naturelle pour les roſes. On parle d'une l'*averſion* qu'on a pour les ſerpens, pour les choſes nuiſibles. ☞ *Antipathie* conviendroit mieux dans ces phraſes.

☞ L'*averſion* & l'*antipathie*, dit M. l'Abbé Girard, ſont moins dépendantes de la liberté que la *haine*, & paroiſſent avoir leur ſource dans le tempérament & dans le goût naturel; mais avec cette différence que l'*averſion* a des cauſes plus connues.

☞ Les défauts que nous avons en horreur, & les façons d'agir oppoſées aux nôtres, nous donnent

de l'aversion pour les personnes qui les ont ; elle ne cesse que lorsque ces personnes changent & s'accommodent à notre esprit & à nos mœurs, ou que nous changeons nous-mêmes, en prenant leurs inclinations.

☞ L'*aversion* fait qu'on évite les gens, & qu'on en regarde la société comme quelque chose de fort désagréable. *Voyez* ANTIPATHIE.

☞ AVERSION, en Médecine, action de détourner les humeurs vers une partie opposée, soit par révulsion, dérivation, ou répulsion. *Aversio.*

AVERTAIN. s. m. & nom propre d'homme. *Albertanus.* Zégers de Paul, Carme, a écrit en latin la vie du Bienheureux *Avertain*, qu'un autre Carme avoit composée en italien. Le Bienheureux *Avertain* étoit Limousin. Il mourut à Lucques au XIVe siècle, dans un voyage qu'il fit pour visiter les saints lieux de Rome.

AVERTIN. s. m. maladie d'esprit qui rend opiniatre, furieux, ou emporté. *Morositas.* Quand son *avertin* le prend. ☞ Ce mot est vieux & hors d'usage.

C'est aussi une maladie des bêtes à corne & des brébis, causée par l'ardeur du soleil, principalement dans le mois de Mars, & qui leur offense tellement le cerveau, qu'ils sont tout étourdis, & ne font que tourner & sauter sans vouloir manger. *Vertigo.* L'*avertin* se guerit en faisant boire à l'animal du suc de bette, & lui faisant manger des feuilles de cette herbe, ou bien en lui faisant couler dans l'oreille du jus d'orvale. DE SERRES.

Ce mot vient de *vertigo*, qui signifie *trouble d'esprit.* Borel le dérive de *ver*, ou de *avertere.*

On dit proverbialement des enfans qui sont criards & mutins, qu'il les faut vouer à S. *Avertin.*

AVERTINEUX. s. m. Qui est attaqué de la maladie qu'on nomme *avertin*, c'est-à-dire, de la frénésie, car ces deux mots sont synonymes.

Quand on dit que S. Acaire guarissoit les acariâtres, je ne doute point qu'on n'ait regardé à l'origine de son nom. Autant en est-il de S. Avertin qui guarit les *averneux*, cousins germains des acariâtres. Pour le moins on dit que saint Avertin guarit tous maux de tête, desquels nous savons le plus grand être en ceux qu'on appelle *avertineux. Apol. pour Hérodote, chap. 38, art. 7, tom. 3, p. 41 & 42 de l'édit. de la Haie 1735.*

Nicot, Monet, & Cotgrave, non contens d'avoir mis *avertineux* dans leurs Dictionnaires, ont dit aussi *s'avertiner*, pour entrer en fureur, s'opiniâtrer. Voilà donc deux mots bannis en même temps de notre langue. *Voyez* VERTIGINEUX.

AVERTIR. v. a. Apprendre à quelqu'un une chose qu'il lui importe de savoir, que nous ne voulons pas qu'il ignore ou qu'il néglige. *Admonere.* Cet espion *avertit* de tout ce que les ennemis entreprennent. Il faut l'*avertir* sans cesse de penser à ses devoirs. Un ami qui nous *avertit* judicieusement de nos fautes, est un bien inestimable. S. EVR. Les grands admirateurs sont de si sottes gens, qu'ils ont souvent besoin qu'on les *avertisse* quand il faut rire. ID. La mort qui nous *avertit* tous les jours du peu de temps que nous avons à jouir des biens fragiles du monde, ne modère point nos empressemens. P. GAIL.

On dit en général qu'un homme est bien *averti*; pour dire, qu'il est bien informé de ce qui se passe.

AVERTI, IE. part. *Admonitus.*

On appelle au Manége, un pas *averti*, ou un pas *écouté*, celui qui est réglé & soutenu, un pas d'école.

On dit en proverbe, qu'un *averti* en vaut deux; pour dire, qu'un homme instruit, a un grand avantage, & qu'il est dangereux d'attaquer un homme qui est sur ses gardes. *Avertir* quelqu'un de son salut; pour dire, lui apprendre une chose qui décide de toute sa fortune.

☞ AVERTIR *un cheval.* Terme de Manége. C'est le réveiller au moyen de quelques aides, lorsqu'il se néglige dans son exercice.

☞ AVERTISSEMENT. s. m. *Admonitio.* Instruction qu'on donne à quelqu'un pour réveiller son attention, pour lui apprendre des choses qu'on ne veut pas qu'il néglige. Ce mot vient du latin *advertere*, considérer. L'*avertissement* étant fait pour dissiper le doute & l'obscurité, il doit être clair & précis. Il a moins de rapport aux mœurs & à la conduite qu'*avis* & *conseil.* On dit des *avertissemens*, qu'ils sont nécessaires ou superflus.

☞ AVERTISSEMENT, est aussi le titre qu'on donne à une espèce de petite preface qu'on met à la tête d'un livre pour avertir le lecteur de quelque chose.

☞ AVERTISSEMENT, signifie aussi, *pressentimens, avant-coureurs.* La lassitude ou la pesanteur des membres, est un *avertissement* de quelque maladie.

☞ On dit familièrement, en parlant d'un accident ou de quelque chose qui peut servir à faire qu'on se tienne sur ses gardes, que *c'est un avertissement au lecteur.*

☞ AVERTISSEMENT, en termes de Palais, signifie les premières écritures qui servent à l'instruction d'un procès, pour déduire le fait & les moyens de droit. Il n'a pas encore communiqué son *avertissement.* Requête d'*avertissement. Avertissement* en droit que met & baille par-devant vous, *&c.*

☞ AVERTISSEMENT, se dit aussi d'une petite signification en papier timbré que les Receveurs de la Capitation envoient à ceux qui n'ont pas encore payé.

☞ AVERTISSESSEMENT, *avis, conseil*, considérés comme synonymes. *Voyez* au mot AVIS les nuances qui les distinguent.

AVERTISSEUR. s. m. Celui qui avertit. MONTAGNE. Il se dit particulièrement d'un Officier chez le Roi, qui avertit lorsque le Roi vient dîner. *Admonitor, monitor.* Il y a des Etats de la Maison du Roi qui en marquent deux qui servent par semestre. Ces Officiers servent lorsque le Roi est en campagne.

AVES. *Rio d'Aves.* ☞ Corneille nomme ainsi la rivière que les Portugais nomment *Rio d'Aves. Voyez* AVE.

L'Ile d'AVES, ou des Oiseaux. *Avium insula.* Il y en a trois de ce nom. L'une est dans la mer du Nord, parmi les Antilles de Sotto Vento. La multitude des oiseaux qui s'y trouvent, lui a valu ce nom. La seconde est dans l'Archipel des Antilles, à l'ouest de la Guadaloupe. La troisième est dans l'Océan oriental, entre les îles des Larrons & la terre des Papous.

AVESA, AVESE. Petite rivière du duché d'Urbin, en Italie. *Avesa, Apusa.* Elle a sa source au mont Saint Marino, traverse une partie de la Romagne, & se jette à Rimini dans le golfe de Venise.

AVESNES. Ville du Hainaut, aux Pays-Bas. *Avenna.* Elle est sur la rivière d'Hespres, entre Maubeuge & Landreci.

AVESNES-LE-COMTE, est une autre ville de l'Artois, qui a eu titre de Comté. *Avenna Comitis, ou Comitatus.* Elle est voisine de la Picardie, du côté de Dourlens.

AVESPREMENT. s. f. Vieux mot. Le soir.

☞ AVESPRER. Vieux verbe neutre. Commencer à faire nuit. *Advesperascere.*

AVETTE. s. f. Vieux mot, qui signifie la même chose qu'*Abeille.* Ce mot vient de *apicula.*

☞ AVEU. s. m. Reconnoissance verbale, ou par écrit, d'avoir dit ou fait quelque chose. *Confessio.* L'*aveu* suppose souvent l'interrogation. On avoue ce qu'on a eu envie de cacher. La question fait avouer le crime. Un *aveu* qu'on ne demande pas, a quelque chose de noble ou de sot selon les circonstances, & l'effet qu'il doit produire. C'est manquer d'esprit, d'avouer sa faute sans être assuré que l'*aveu* en fera la satisfaction; & c'est une sottise d'en faire la *Confession* sans espérance de pardon. SYN. FR. *Voyez* CONFESSION.

☞ Il se dit aussi du témoignage qu'on rend de ce qu'un autre a dit ou fait. C'est lui qui a le mieux fait, de l'*aveu* de tout le monde. AC. FR.

AVEU, signifie aussi, approbation, ou consentement donné par un supérieur à ce qu'un inférieur a fait, ou a dessein de faire. *Approbatio, comprobatio.* Il n'a rien fait que par l'*aveu* du Roi, ou de l'*aveu* de son pere. Il a l'*aveu* de ses parens pour ce mariage.

AVEU, en termes de Palais, signifie reconnoissance, ou acte qu'on est obligé de donner au Seigneur de fief, quarante jours après qu'on a fait la foi & hommage, contenant un dénombrement en particulier de toutes les terres qu'on avoue tenir de lui. *Clientelaris juris professio.* On le joint ordinairement avec le mot *dénombrement.* Il faut donner à la Chambre des Comptes un *aveu* & dénombrement de toutes les terres qu'on

tient du Roi. Par la Coutume de Paris un *aveu* & dénombrement doit être blâmé dans les quarante jours après qu'il eſt donné, autrement il eſt reçu. En Normandie l'*aveu* peut être blâmé dans les quarante ans. Les *aveus* ne font preuve qu'entre ceux qui les donnent, ou qui les reçoivent.

On appelle communément un homme ſans *aveu*, un vagabond, qui n'a ni feu, ni lieu, & qui n'a perſonne de qui il ſe réclame. *Vagabundus.* Les Ordonnances veulent que les Prévôts ſe ſaiſiſſent des Bohémiens, vagabons, & gens ſans *aveu*, & qu'ils les envoient aux galères.

AVEUER, ou AVUER. v. a. Terme de chaſſe, qui ſignifie, bien voir & diſcerner la perdrix au partir qu'elle fait, la ſuivre de l'œil. On dit encore, pointer l'œil, & choiſir bien.

Ce mot vient de *vue*, qui vient de *viſus*, *videre*.

AVEUGLE. adj. & ſ. m. & f. Qui eſt privé de la vue. *Cæcus*, *oculorum ſenſu*, *videndi ſenſu carens.* Homme *aveugle*. Femme *aveugle*. Si un *aveugle* mene l'autre, ils tomberont tous deux dans la foſſe.

On a vu à Paris un *aveugle* qui étoit excellent Organiſte, qui diſcernoit fort bien toutes ſortes de monnoies & de couleurs, & qui étoit bon joueur de cartes. On en a vu encore ailleurs. Aldrovandus nomme un Sculpteur qui devint *aveugle* à vingt ans, & qui dix ans après, fit une ſtatue de marbre qui reſſembloit parfaitement à Coſme II, Grand Duc de Toſcane, & une d'argile qui reſſembloit à Urbain VIII. Bartholin parle d'un Sculpteur *aveugle* en Danemarc, qui diſcernoit au ſimple toucher toute ſorte de bois & de couleurs. Le Pere Zahu de l'Ordre de Prémontré, a rapporté pluſieurs exemples de choſes difficiles faites par les *aveugles*, dans un livre publié en 1685, intitulé, *Oculus artificialis.* L'Auteur de l'ambaſſade de D. Garcie de Silva Figuéroa en Perſe, rapporte qu'il y a certains lieux dans ce Royaume où l'on trouve un grand nombre d'*aveugles* de tout ſexe & de tout âge, à cauſe de certaines mouches qui piquent les yeux, les lèvres, qui entrent dans les narines, & dont il eſt impoſſible de ſe garantir.

Ménage dérive ce mot de *aboculus*, ou *abocellus*, c'eſt-à-dire, *ſine oculis*, comme *amens*, *ſine mente* : ce ſont des mots de la baſſe latinité.

On appelle *aveugle-né*, celui qui eſt *aveugle* en naiſſant. JÉSUS-CHRIST guérit l'*aveugle-né*.

On nomme à Smyrne des tapis *aveugles*, les grands tapis qui ſe vendent au pic, lorſque le travail ne rend pas bien le deſſein.

AVEUGLE, en termes de Chimie, ſe dit des vaiſſeaux bouchés qui n'ont qu'une ouverture d'un côté, & point d'iſſue par l'autre. Ainſi on dit, un alembic *aveugle*. On appelle auſſi un tuyau *aveugle*, celui qui eſt bouché par le haut. En Anatomie on appelle trou *aveugle*, la troiſième cavité qui eſt dans l'oreille, qui eſt faite comme une coquille d'eſcargot, parce qu'elle eſt ſans bout & ſans iſſue. On l'appelle autrement *labyrinthe*. Il y a auſſi un des inteſtins que les Médecins appellent *aveugle*, ou *cœcum* : c'eſt le premier qu'on appelle *gros inteſtin*. A la guerre il y a des grenades qu'on appelle *aveugles*. *Voyez* GRENADE.

AVEUGLE, ſe dit en Chirurgie dans le même ſens qu'en Chimie. Une canule dont le bout étoit *aveugle*, plus gros que de coutume, & percé de quantité de petits trous autour de la longueur. LITTRE, *Acad. 1702. Mém. p. 258.*

☞ AVEUGLE, ſe dit dans le ſens figuré, de ceux chez qui la paſſion offuſque la raiſon, & empêche les fonctions de l'entendement: il ſe dit auſſi de la paſſion même. L'homme eſt *aveugle* pour ſes défauts, & clairvoyant pour ceux d'autrui. Les Dieux devroient être ſourds aux *aveugles* ſouhaits. LA FONT. On eſt ſi partial, & ſi *aveugle* pour ſoi-même, que l'on blâme avec emportement dans les autres, des choſes que l'on pratique tranquillement. S. EVR. Ceux que la Religion ſépare, ſe regardent mutuellement comme des *aveugles*, & déplorent ſans ceſſe l'égarement l'un de l'autre. FONTEN. En entrant dans le cloître, il faut faire plier ſa volonté ſous le joug d'une obéiſſance *aveugle*.

Quelle aveugle *fureur vous arme contre moi ?* RACINE.

A mon aveugle *amour tout paroît légitime.* ID.

☞ On dit communément que le ſort eſt *aveugle*, que la fortune eſt *aveugle*; pour dire, qu'elle favoriſe des perſonnes indignes de ſes faveurs. La fortune ne paroît jamais plus *aveugle* qu'à ceux à qui elle ne fait point de bien. Si l'art ne prend ſoin de conduire la nature, c'eſt une *aveugle* qui ne ſait où elle va. BOIL.

☞ Obéiſſance *aveugle*, obéiſſance entière aux ordres d'un ſupérieur.

AVEUGLE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Un *aveugle* ſans bâton; c'eſt un homme qui n'a pas ce qui lui eſt le plus néceſſaire : & en ce ſens on dit, crier comme un *aveugle* qui a perdu ſon bâton. On dit, qu'au royaume des *aveugles*, les borgnes ſont Rois; pour dire, qu'avec des talens médiocres, on brille parmi des gens qui n'en ont point. C'eſt ce que dit à peu-près Sénèque, *ep. 48. Navis quæ in flumine magna eſt, in mari parvula.* DEROCH. On dit que pour faire un bon ménage, il faut que l'homme ſoit ſourd, & la femme *aveugle*; pour dire, que la femme ne s'offenſe point des défauts de ſon mari, ni ſon mari des crieries de ſa femme. On dit d'une choſe facile à découvrir, qu'un *aveugle* y mordroit. On dit, que l'amour & la fortune ſont *aveugles*, parce qu'ils favoriſent ſouvent ceux qui le méritent le moins. On dit, il a changé ſon cheval borgne contre un *aveugle*; pour dire, qu'on a perdu au change, qu'on a empiré ſon état en voulant le rendre meilleur. On dit dans le même ſtyle, il en juge comme un *aveugle* des couleurs; pour dire, il en juge ſans connoiſſance. Il n'eſt pire *aveugle* que celui qui ne veut pas voir; ni pire ſourd que celui qui ne veut pas entendre. Cela n'entre que dans le diſcours familier. On appelle *aveugle* retourné, un filou, ou quelqu'autre qui aura été marqué de la fleur de lis par la main du bourreau, parce que ces ſortes de gens portent la fleur de lis ſur le dos, & que les *aveugles* de l'Hôpital des Quinze-vingts à Paris en portent une de cuivre appliquée par-devant ſur leur habit.

Il y a dans l'Anthologie Grecque quelques épigrammes ſur des *aveugles*, *Liv. I, ch. 4.*

☞ AVEUGLES. Hommes privés de la vûe, qui forment au Japon un corps de ſavans fort conſidérés dans le pays. Ils ſe diſtinguent ſur-tout par la fidélité de leur mémoire. Ils ſe tranſmettent les uns aux autres tous les événemens. Ils ont des Académies où l'on prend des grades. *Hiſt. du Japon* du P. Charlevoix.

AVEUGLEMENT. ſ. m. Privation du ſens de la vue. *Cæcitas.* ☞ Ce mot n'eſt uſité que dans un ſens moral & figuré. Le Dict. de l'Ac. prétend qu'on dit aujourd'hui *cécité* dans le ſens littéral. Ce dernier eſt tout latin; mais il eſt commode; & comme nous n'avons aucun mot pour exprimer la privation du ſentiment de la vue, on peut choiſir entre *aveuglement* ou *cécité*. Cela ne vaudroit-il pas mieux que d'être obligé de ſe ſervir de périphraſe ? Son *aveuglement* eſt incurable, parce qu'il vient de naiſſance. *Voyez* auſſi CÉCITÉ.

Figurément il ſe dit de la raiſon prévenue, & offuſquée des nuages des paſſions. L'*aveuglement* des pécheurs n'eſt pas compréhenſible. Dieu lui a fait la grâce de revenir de ſon *aveuglement*. J'ai regretté ce faux repos dont vous m'avez tiré; & pourquoi ne me laiſſez-vous dans cet *aveuglement* tranquille dont jouiſſent tant de gens ? P. DE CL. Dans quel *aveuglement* ne tombe-t-on point, quand avec beaucoup de lumière on a peu d'humilité & de ſoumiſſion? LE GEND. Toutes les grandes erreurs ont eu leurs Martyrs. Miſérable *aveuglement* de l'eſprit humain ! Il s'ignore lui-même; & enivré de ſa propre gloire, il s'imagine que c'eſt celle de Dieu. PELISSON.

*Quel eſt l'*aveuglement, *& quel eſt le malheur*
D'un Chrétien qui donne à la joie
Le temps qu'il doit à la douleur ? L'ABBÉ TÉTU.

AVEUGLÉMENT. adv. Il n'eſt d'uſage qu'au figuré, & ſignifie d'une manière aveugle, ſans raiſonner ni murmurer. *Temerè, cæco impetu.* Il faut croire *aveuglément* tout ce que la foi nous enſeigne. Les Supérieurs des Monaſtères veulent qu'on leur obéiſſe *aveuglément*, lors même qu'ils commandent exprès des choſes extraordinaires, afin d'accoutumer leurs inférieurs à l'obéiſſance, *&c.* Le moyen de ſouffrir qu'on abandonne la raiſon & l'expérience, pour ſuivre *aveuglément* les imaginations d'Ariſtote? MALEB. Rien ne diſtingue plus l'homme des bêtes, qui vont *aveuglément* où on les mène, que l'amour de la vérité. S. EVR. Il vaut mieux ſe ſoumettre *aveuglément* aux ordres du Ciel, que de vouloir changer les arrêts du deſtin ſelon notre caprice. M. SCUD. Quelques-uns diſent *à l'aveugle*, pour *aveuglément*; mais les bons Auteurs ne s'en ſervent point, & le P. Bouhours condamne cette expreſſion.

AVEUGLER. v. a. Rendre *aveugle*, priver de la vue. *Cæcare, excæcare, obcæcare.* Il fut *aveuglé* par les Infidèles qui lui crevèrent les yeux. En Orient on a coutume d'*aveugler* les Princes en leur préſentant un baſſin ardent auprès des yeux, comme firent Michel Paléologue, & Amurat II. Henri I, Roi d'Angleterre, a uſé auſſi de ce ſupplice, dont il eſt fait mention dans le Gorgias de Platon, d'où vient que les Italiens diſent *abbacinare*; pour dire, *aveugler.*

AVEUGLER, ſe dit par exagération, & ſignifie, éblouir, empêcher pour quelque temps la fonction de la vûe. La trop grande lumière *aveugle.* ACAD. FR.

AVEUGLER, ſe dit figurément pour ôter l'uſage de la raiſon. Il faut empêcher que les paſſions, l'intérêt, l'amour-propre, ne nous *aveuglent.* Il y a aſſez d'obſcurité dans l'Ecriture pour *aveugler* les réprouvés, & aſſez de clarté pour les rendre inexcuſables. PASC. Les grandes fortunes *aveuglent* les hommes. FLECH.

La fortune des Rois n'a rien qui m'éblouiſſe,
J'en regarde l'éclat ſans en être aveuglé.
CAMPISTRON.

Je n'oſerois parler de votre immenſité;
Tant d'éclat, tant de majeſté
Aveugle *l'humaine ſageſſe.* L'ABBÉ TÉTU.

En termes de guerre, on dit *aveugler* une caſemate; pour dire, dreſſer une batterie contre une caſemate, pour démonter le canon, & le rendre inutile.

☞ Il eſt auſſi réciproque au propre & au figuré. Il s'eſt *aveuglé* lui-même par les remèdes qu'il a appliqués ſur ſes yeux. Il ne faut point *s'aveugler* ſur ſes propres défauts, ni chercher des raiſons pour s'étourdir. BELL.

AVEUGLÉ, ÉE. part. *Cæcatus, excæcatus, obcæcatus.* Il a les ſignifications de ſon verbe au propre & au figuré.

AVEUGLETTE. ſ. f. Vieux mot. Aveuglement.

☞ On dit familièrement à l'*aveuglette*; pour dire, *à tâtons.* Aller à l'*aveuglette.* On diſoit autrefois à *aveuglette.*

AVEULAS. ſ. m. pl. Autrement les AVEUGLES. *Cæci.* C'étoit à Châlons ſur Marne, dans le ſecond fauxbourg, près du Pont Rupé, une manière de Communauté de Moines mariés, dont les femmes devoient avoir l'âge de cinquante ans pour y être reçues avec leurs maris. Ces Moines portoient des robes griſes, & bien qu'ils euſſent de bons yeux, ils ne laiſſoient pas d'être appelés les *Aveugles* ou *Aveulas*; & avec cet habit & une ſonette en main, ils avoient permiſſion de quêter par la ville: ils alloient aux Proceſſions générales, aux enterremens, & enſeveliſſoient les morts. Ils étoient obligés de ſe remarier ſix ſemaines après la mort de leurs femmes, à peine d'être mis hors de la maiſon. Ils étoient au nombre de douze, dont l'un portoit le titre de *Prieur.* On ne ſait par qui, ni en quel temps ce Couvent avoit été fondé. L'Egliſe ſous le nom de *Sainte Pudentienne*, & une partie des bâtimens ſubſiſtent encore aujourd'hui. Feu M. Vialart, Evêque de Châlons, à qui cet établiſſement ne plaiſoit pas, les ſupprima en 1641. BAUGIER, *Mémoires Hiſt. de Champagne, T. II, p. 136, 137.*

AVEZZANO. Village de l'Abruzze ultérieure, au royaume de Naples. *Avezzanum.* Il eſt près du lac Celano. *Avezzano* eſt l'ancien *Alphabucelus*, ville des Marſes.

A U F.

☞ AUFEN, ou AVEN. Rivière de France, en Bretagne, qui a ſon embouchure dans la baie de Breſt, entre Landevenec & le Faou.

☞ AUFENTE. Rivière d'Italie, dans l'État de l'Egliſe, & dans la campagne de Rome. C'eſt l'*ufens* des anciens.

☞ AUFFAY. *Altifagus.* Bourg de France, en Normandie, dans le pays de Caux, ſur la Scie.

☞ AUFNAY. Petite île de Suiſſe, dans le lac de Zurich.

A U G.

☞ AUGANS, ou AGUANES. Peuple d'Aſie, dans l'Indouſtan, entre Cabul & Candahar.

AUGE. ſ. f. Pierre, ou pièce de bois creuſée qui ſert à donner à manger ou à boire aux chevaux & autres animaux domeſtiques. *Canalis, alveus.* L'*auge* de pierre qui eſt auprès du puits. *Auge* de bois, qui ſe fait d'une longue pièce de bois creuſée dans ſa longueur en forme de canal.

AUGE, ſe dit auſſi d'un vaiſſeau à gâcher du plâtre, qui ſert aux Maçons, Couvreurs, Paveurs, *&c.* On appelle les Maçons qui ne ſont point dans les atteliers, & qui cherchent de l'emploi pour les menues réparations, des *Porte-auge.*

L'AUGE *d'un moulin*, eſt un vaiſſeau étroit par où s'écoule l'eau ſur la roue d'un moulin pour la faire tourner.

AUGE, chez les Serruriers, ſe dit d'une pierre, ou d'une pièce de bois creuſée, dans laquelle ils ont de l'eau pour éteindre le fer au ſortir de la forge.

AUGE, ſe dit encore d'un tripot; & c'eſt une eſpèce de ſaillie, qui eſt auprès des filets, & qui eſt deſtinée pour recevoir les balles.

AUGE, eſt auſſi un terme de Cartonnier. C'eſt une eſpèce de grande huche où l'on jette les rognures de papier, lorſqu'elles ſont broyées.

AUGE *à goudron.* C'eſt le vaiſſeau de bois dans lequel on met le goudron pour y paſſer les cordages. Le fil qu'on paſſe dans l'*auge* eſt preſſé de manière qu'il ne retienne que la quantité néceſſaire du goudron.

☞ On ſe ſert d'*auges* dans pluſieurs autres métiers. C'eſt en général un vaiſſeau de bois ou de pierre, fixe ou tranſportable, de différente figure, mais toujours deſtiné à contenir un liquide ou un fluide.

☞ AUGE, ſorte de ſupplice uſité chez les anciens Perſes. On mettoit le criminel à la renverſe dans une *auge*, & après l'avoir lié par les pieds & par les mains aux quatre coins, on le couvroit d'une autre *auge*, à la reſerve de la tête qui ſortoit par un trou fait exprès. Dans cette poſture on lui donnoit la nourriture néceſſaire, juſqu'à ce que les vers, qui s'engendroient de ſes excrémens, lui euſſent ôté la vie, en rongeant ſes entrailles, ce qui alloit ordinairement à vingt jours, pendant leſquels il ſouffroit des douleurs incroyables. C'eſt de ce ſupplice que l'eunuque Mithridate fut puni par les ordres d'Artaxercès. MOR. qui cite PRIDEAUX, *Hiſt. des Juifs.*

☞ AUGES. ſ. f. En Aſtronomie, la même choſe qu'*apſides.* Voyez *ce mot.*

AUGE. Le pays d'*Auge.* Nom d'une partie de la Normandie, province de France. *Algia.* Elle eſt dans la partie occidentale de cette province, & comprend Séez, Diva, Pont-l'Evêque, Falaiſe, Argentan, Hieſmes. Il va juſqu'à la mer Britannique. On ne dit point *Auge* ſeul, on joint le mot de *Pays.* Les Normands prononcent *Ouche*, ou plutôt *Aouche*, comme ils font toujours l'*au.* Le pays d'*Auge* eſt fertile en bons pâturages. Ceux qui ſont de ce pays s'appellent *Augerons.*

☞ AUGE. (*l'*) Rivière de France, en Champagne. Elle paſſe à la Fere, traverſe Sezanne, & tombe dans l'Aube, au-deſſus d'Anglure.

AUGÉ. Terme de Mythologie. Nom propre de femme. *Auge. Augé* étoit fille d'Alcée Elle eut d'Hercule un fils nommé Téléphe, dont elle alla accoucher dans les

bois. Ce fils dans la ſuite s'avança beaucoup à la Cour de Teuthras, roi de Myſie, chez qui *Auge* s'étoit réfugiée pour éviter la colère de ſon pere. Théléphe obtint du Roi *Auge* pour ſa femme. Elle qui ne vouloit point épouſer un aventurier, l'alloit tuer, lorſqu'elle fut effrayée par un ſerpent. Cet événement donna lieu à une converſation qui amena la reconnoiſſance de la mere & du fils.

AUGEE. ſ. f. Ce que peut contenir une auge de plâtre, de ciment, de mortier. *Plenus gypſo, cæmento alveus.*

AUGELA. Contrée de Barbarie en Afrique. *Augela.* Elle eſt dans la partie occidentale du déſert de Barca, au pied des montagnes nommées *Metes.* Elle a retenu le nom de l'ancienne Augila, ou Ægila, ville qui étoit dans ce pays.

AUGELOT. ſ. m. Terme de Vigneron, uſité ſur-tout aux environs d'Auxerre. Petite auge, manière de petite auge, foſſe en manière de petite auge. *Alveolus.* Planter de la vigne à l'*augelot*, c'eſt creuſer de petites foſſes, en façon de petite auge, dans laquelle on poſe le chappon, ou croſſette, qu'on recouvre de terre enſuite. Cette manière de planter la vigne eſt en uſage ſur-tout aux environs d'Auxerre. LIGER.

☞ AUGELOTS, ou ANGELOTS. ſ. m. pl. Dans les ſalines, ce ſont des cuillers de fer placées ſéparément entre les bourbons, ſur le derrière de la poêle, où elles ſont fixées, appuyées ſur le fond, & dont l'uſage eſt de recevoir & de retenir les écumes & craſſes qui y ſont portées par l'ébullition de l'eau. ENCYC.

AUGERON, ONE, ſ. m. & f. *Algienſis.* Qui eſt d'*Auge*, en Normandie.

AUGET. ſ. m. Terme d'Oiſelier. Petit vaiſſeau qu'on attache à la cage des petits oiſeaux qu'on nourrit, où on met leur mangeaille. *Alveolus.*

AUGET. Terme de Meûnier. C'eſt l'extrémité de la trémie d'un moulin par où le grain coule & ſe diſtribue ſur les meules.

AUGET. Baſſin des gouttières de plomb aux grands bâtimens.

AUGET *de mine.* Terme d'Artillerie. C'eſt un petit canal carré, fait avec des planches longues & étroites, où l'on renferme le ſauciſſon rempli de poudre, afin qu'il ne contracte aucune humidité. Il a environ trois pouces de diamètre. On obſerve de faire tenir, tant qu'on peut, le milieu de l'*auget* à la ſauciſſe.

☞ AUGIAN, ou AUJAN. Ville d'Aſie, dans l'Azerbeyan ou Aderbejan, au 4e climat. Long. 82 d. lat. 37 d. 48′.

AUGITES. ſ. m. Pierre précieuſe, que bien des gens, à ce que dit Pline, croient être à peu-près la même choſe que la *callais.* Elle eſt d'un vert pâle, & de moindre poids que la topaſe. Pline dit que la callais imite le ſaphir, mais qu'elle eſt plus blanche. A'vyiTES.

AUGIVE, ou OGIVE. ſ. f. Terme d'architecture. Arc d'une voûte qui n'eſt pas perpendiculaire à la direction de la voûte, mais en diagonale. On n'en voit de cette ſorte que dans l'Architecture Gothique. FRÉZIER. *Ogive* eſt ſeul uſité.

AUGMENT. ſ. m. Terme de droit, qui ne ſe dit qu'en cette phraſe. L'*augment* de dot: c'eſt ce que le mari donne à ſa femme par ſon contrat de mariage en pays de Droit écrit, & qui lui tient lieu de ce qu'on appelle *douaire* en pays Coutumier. *Auctus, incrementum, accretio, acceſſio.*

AUGMENT, en termes de Grammaire grecque, c'eſt l'augmentation de quantité par le changement d'une ſyllabe brève en longue; c'eſt l'*augment* temporel: ou de lettre au commencement du verbe en certains temps; c'eſt l'*augment* ſyllabique. *Augmentum temporale*, ou *temporis: ſyllabicum*, ou *ſyllabæ.* L'*augment* temporel ſe fait en changeant une voyelle brève en une longue, ou une diphtongue en une autre plus longue; on l'appelle *augment* temporel, parce que la durée du temps qu'il faut employer à prononcer la ſyllabe, eſt plus grande après le changement, qu'auparavant. L'*augment* ſyllabique s'appelle ainſi, parce qu'on le fait en augmentant le nombre des ſyllabes au commencement du mot. Ce terme d'*augment* ſyllabique, qui n'eſt en uſage que lorſqu'on parle de la langue grecque, pourroit être appliqué à la Grammaire des langues Orientales, où la même choſe arrive.

AUGMENTATEUR. ſ. m. Celui qui augmente. M. Laurent-Joſſe Le Clerc, dans ſa Bibliotheque du Richelet, au commencement de l'article du *Mercure Galant*, dit qu'après le nombre aſſez grand des particularités littéraires qu'il y a puiſées, il ne pourroit ſans ingratitude, ni même ſans injuſtice, ſouſcrire au jugement que le premier *Augmentateur* de ce Dictionnaire en a porté au mot *Galant.*

AUGMENTATIF, IVE. adj. Qui augmente. *Quod augendi vim habet.* La particule *très*, qu'on ajoute aux noms, eſt une particule *augmentative.* ☞ Il n'eſt guère d'uſage qu'en Grammaire, en parlant des particules ou de certaines terminaiſons qui ſervent à augmenter le ſens des noms & des verbes. La langue italienne a pluſieurs terminaiſons *augmentatives.*

☞ AUGMENTATION. ſ. f. Addition d'une choſe à une autre de même nature. *Accretio, amplificatio, incrementum.* Le Roi donne des *augmentations* de gages, quand il fait quelques taxes ſur des Offices. On doit rembourſer les *augmentations* d'une maiſon, quand le poſſeſſeur en eſt évincé. Les ſecondes éditions d'un livre contiennent ſouvent des *augmentations.*

AUGMENTATIONS, ſont, dans l'art de bâtir, des ouvrages faits au-delà du prix dont on eſt convenu. On les paye d'ordinaire par eſtimation de gens experts. *Voyez* ADDITION.

☞ AUGMENTER. v. a. Rendre une choſe plus grande ou plus abondante par une addition, faite de façon que ce qu'on y joint ſe confonde & ne faſſe avec elle qu'une ſeule & même choſe; ou que du moins le tout enſemble ne ſoit conſidéré après la jonction que ſous une idée identique. *Augere, amplificare.* On *augmente* une maiſon. On *augmente* la doſe. On *augmente* ſa fortune, ſon train, ſon équipage, ſa dépenſe, &c.

☞ Ménage dérive ce mot d'*augmentare*, qui ſe trouve dans pluſieurs Auteurs, & qui ſignifie la même choſe. Il eſt neutre auſſi: il *augmente* tous les jours en bien, en crédit, en force. Nos déſirs *augmentent* toujours, tandis que nos forces diminuent. Sa folie, ſa fureur *augmente.* La rivière croît, *augmente* à vue d'œil. Le chaud *augmente.* Les défauts de l'eſprit *augmentent* en vieilliſſant, comme ceux du viſage. ROCHEF.

AUGMENTER, ſe dit auſſi fort ſouvent avec le pronom perſonnel, & ſignifie, croître, acquérir de nouvelles forces. *Creſcere, invaleſcere, increſcere.* La contagion s'*augmente* tous les jours. La maladie s'étoit *augmentée.* Le vent s'*augmente* beaucoup. Le combat s'*augmentant.*

☞ AUGMENTER, ajouter, dans une ſignification ſynonyme. Les différences de ces deux verbes ſont marquées par leur définition. On *ajoute* une choſe à une autre. On *augmente* la même. Bien des gens ne font pas ſcrupule pour *augmenter* leur bien, d'y *ajouter* celui d'autrui. *Ajouter* eſt toujours actif. *Augmenter*, comme on vient de le voir, eſt actif & neutre. Notre ambition *augmente* avec notre fortune. Nous ne ſommes pas plutôt revêtus d'une dignité, que nous penſons à y en *ajouter* une autre.

☞ AUGMENTER, *agrandir*, conſidérés dans une ſignification ſynonyme. On ſe ſert d'*augmenter*, lorſqu'il s'agit de nombre, d'élévation, ou d'abondance; & d'*agrandir*, lorſqu'il eſt queſtion d'étendue. On *agrandit* une cour, une ville, un jardin. On *augmente* le nombre des citoyens, la dépenſe, les revenus.

☞ Le premier regarde particuliérement la quantité vaſte & ſpacieuſe: le ſecond a plus de rapport à la quantité groſſe & multipliée. On *agrandit* ſa maiſon, quand on lui donne plus d'étendue par la jonction de quelques bâtimens ſur les côtés: mais on dit qu'on l'*augmente* d'un étage ou de pluſieurs chambres. En *agrandiſſant* ſon terrain, on *augmente* ſon bien.

☞ Toutes les choſes de ce monde ſe font aux dépens les unes des autres. Le riche n'*agrandit* ſon domaine qu'en reſſerrant celui du pauvre; le pouvoir n'*augmente* jamais que par la diminution de la liberté; & je croirois preſque que la nature n'a fait les gens d'eſprit qu'aux dépens des ſots.

☞ Les Princes *s'agrandiſſent* en reculant les bornes de leurs états, & croient par-là *augmenter* leur puiſſance : mais ils ſe trompent quelquefois en cela, car cet *agrandiſſement* ne produit qu'une *augmentation* de ſoins, & ſouvent même eſt la première cauſe de la décadence d'une monarchie.

☞ AUGMENTER, *croître*, dans une ſignification ſynonyme. Les choſes *croiſſent* par la nourriture qu'elles prennent. Elles *augmentent* par l'addition qui s'y fait de choſe de la même eſpèce. Les blés *croiſſent* : la récolte *augmente*. Mieux on cultive un terrain, plus les arbres y *croiſſent*, & plus les revenus *augmentent*.

☞ *Croître*, ne ſignifie préciſément que l'agrandiſſement de la choſe indépendamment de ce qui le produit. *Augmenter* fait ſentir qu'il eſt cauſé par une nouvelle quantité qui y ſurvient. Dire que la rivière *croît*, c'eſt dire uniquement qu'elle devient plus haute, ſans exprimer qu'elle le devient par l'arrivée d'une nouvelle quantité d'eau. Dire qu'elle *augmente*, c'eſt dire qu'il y arrive une nouvelle quantité d'eau qui la fait hauſſer. Et quoiqu'il y ait des occaſions ou cette délicateſſe de choix n'eſt de nulle importance, comme dans ce dernier exemple, il en eſt d'autres où il eſt à propos, même néceſſaire d'avoir égard à l'idée particulière, & de faire un choix entre ces deux termes, ſelon la force du ſens qu'on veut donner à ſon diſcours. Il eſt aiſé de voir que l'un de ces mots a des places qui ne conviennent point à l'autre. Ne ſent-on pas, du moins par un goût naturel, ſi ce n'eſt par réflexion, qu'il eſt mieux de dire, l'ambition *croît* à meſure que les biens *augmentent*, que de dire, l'ambition *augmente* à meſure que les biens *croiſſent*, d'après l'idée propre que l'on vient d'expoſer? Car enfin les biens conſiſtant dans pluſieurs différentes choſes qui ſe réuniſſent dans la poſſeſſion d'une ſeule perſonne, le mot *augmenter* qui marque l'addition d'une nouvelle quantité, leur convient mieux que celui de *croître*, qui ne marque préciſément que l'agrandiſſement d'une choſe unique, fait par la nourriture, ou par une eſpèce de nourriture. Par la même raiſon, le mot *croître* figure mieux en cet endroit avec l'ambition, puiſqu'elle eſt une ſeule paſſion, à qui les biens de la fortune ſemblent ſervir d'alimens, pour la ſoutenir & la faire agir avec plus de force & plus d'ardeur.

Les choſes matérielles *croiſſent* par une addition intérieure & mécanique, qui fait l'eſſence de la nourriture propre & réelle. Elles *augmentent* par la ſimple addition extérieure d'une nouvelle quantité de même matière. Les choſes ſpirituelles *croiſſent* par une eſpèce de nourriture priſe dans un ſens figuré : elles *augmentent*, par l'addition des degrés juſqu'où elles ſont portées. L'œuf ne commence à croître dans l'ovaire, que lorſque la fécondité l'a rendu propre à prendre de la nourriture ; & il n'en ſort que lorſque ſon volume eſt aſſez *augmenté* pour cauſer de l'altération dans la membrane qui l'y enferme. Notre orgueil croît à meſure que nous nous élevons ; & il *augmente* quelquefois juſqu'à nous rendre haïſſables à tout le monde.

AUGMENTÉ, ÉE. patt. *Auctus, adauctus, amplificatus.*

AUGON. *Augonius mons.* Le mont *Augon* eſt une partie de l'Apennin, ſituée dans le Pavéſan. L'*Anginus* des anciens eſt ou le mont *Augon*, ou le Monte Codoro, qui eſt à la ſource de la Trébia.

☞ AUGSBOURG. *Voyez* AUSBOURG.

AUGST. Anciennement *Auguſta Rauracorum.* Ville conſidérable & épiſcopale. Aujourd'hui ce n'eſt qu'un village de Suiſſe, ſitué ſur une colline, près du Rhin, dans le canton de Bâle, qui a profité de ſes dépouilles.

AUGST, eſt encore un village du Vimeu, en Picardie, au nord de la ville d'Eu. *Auguſta.* Ce nom s'eſt formé du latin *Auguſta.*

AUGURAL, ALE. adj. Ce qui appartient, ce qui a rapport à l'*augure. Auguralis.* La ſcience *augurale* eſt l'art des augures. Le bâton *augural*, étoit un bâton de cérémonie que les augures portoient pour marque de leur qualité. Robe *augurale.*

AUGURE. ſ. m. Divination qu'on fait par l'obſervation du vol, du chant, & l'appétit des oiſeaux, avec certaines cérémonies. *Augurium, auſpicium.* L'obſervation des *augures* eſt fort ancienne. La coupe qui fut miſe dans le ſac de Benjamin, en Egypte, étoit celle dont Joſeph ſe ſervoit pour les *augures.* Voyez Aldrovandus de Bologne, qui a expliqué aſſez amplement la manière dont ſe prenoient les *augures*, dans les Prolégomènes de ſon *Ornithologie.* Varron diſtingue quatre eſpèces générales d'*augures*, ſelon les quatre élémens. La Pyromantie, ou *augure* par le feu ; l'Aëromantie, ou *augure* par l'air ; l'Hydromantie, ou *augure* par l'eau ; & la Géomantie, ou *augure* par la terre. Les eſpèces particulières ſont l'Alectoromantie, l'Anthropomantie, la Belomantie, la Catopthromantie, la Gapnomantie, la Gaſtromantie, la Géomantie, l'Haruſpicine, la Libanomantie, la Lécanomantie, la Nécromontie, la Pyroſcopie, qu'on nomme auſſi *Pyromantie.* Voyez *ces mots* chacun en ſon lieu. Rien ne paroît plus indigne de la gravité des Romains, que leurs *augures.* Les délibérations du Sénat, ou des Généraux, étoient dépendantes de l'appétit ou du dégoût d'un poulet. S. EVR.

La ſcience des *augures* eſt plus ancienne que Rome, puiſque ſa fondation fut précédée d'un *augure.* Les Latins conviennent qu'elle lui étoit venue des habitans de la Toſcane, chez leſquels dans les commencemens ils avoient ſoin d'entretenir ſix jeunes Patriciens, comme dans une eſpèce d'Académie, pour en apprendre de bonne heure les ſecrets & les principes. Les Toſcans en attribuoient l'invention à un certain Tagès, eſpèce de Demi-Dieu, qu'un Laboureur avoit trouvé endormi ſous une motte de terre, & qu'il avoit déterré avec le ſoc de ſa charrue. Suidas en fait honneur à Télégonus, Pauſanias à Parnaſus fils de Neptune, qui vivoit avant le déluge. Les ſavans font deſcendre cette ſcience ſucceſſivement des Curiens, des Ciliciens, des Piſidiens, des Egyptiens, des Chaldéens & des Phéniciens ; & ils remarquent que ces peuples de tout temps ſe ſont diſtingués des autres par leur attention, à l'eſpèce de volatile qui abondoit d'une façon particulière dans leur pays. Deſorte que leur commerce fréquent avec ces animaux, & le ſoin qu'ils prenoient de leur éducation, faiſant leur occupation la plus ordinaire, ils s'imaginoient entendre mieux que les autres ce que ſignifioient leurs cris, leurs mouvemens, leurs poſtures & leurs différens ramages ; & c'eſt ce qui donna lieu à la ſuperſtition parmi ces peuples.

Ceux qui prétendent trouver l'origine de toutes choſes dans l'écriture, rapportent celle-ci au premier homme, qui connoiſſoit à fond toutes les créatures ; ils ajoutent que de pere en fils elle paſſa à Noé, qui ne lâcha le corbeau & le pigeon, que ſuivant les principes de l'Ornithomantie, de Noé à Cham, & de Cham au fameux Tagès, qu'ils font ſon arrière-petit-fils, & qu'ils appellent *Maloth*, par le canal duquel cette merveilleuſe ſcience paſſa en Europe. Les Auteurs de ces rêveries n'héſitent pas non plus à mettre cette perfection au nombre de celles de Salomon. Ce ſont des imaginations de Rabbins. Si nous voulons les en croire, nous trouverons dans l'écriture toutes les parties de cette ſcience. Le *tripudium* des poulets dans ce paſſage de Job, *XXXVIII, 35. Quis gallo dedit intelligentiam?* Les *oſcines*, c'eſt-à-dire, les oiſeaux qui inſtruiſoient par leur chant, dans celui de l'Eccléſiaſte, *X, 26. Avis cœli proferet vocem ;* & ceux qu'ils appeloient *Præpetes*, c'eſt-à-dire, qui prophétiſoient par leur vol, dans la ſuite de ce même paſſage, & *ales indicabit rem.*

Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que cette ſuperſtition eſt plus ancienne que l'Ecriture Sainte, puiſqu'elle y eſt expreſſément interdite & condamnée, *Levit. XIX, 26. Deut. XVIII, 10.* La ſeule choſe qui pourroit arrêter, c'eſt que le terme de l'original מנחש, vient de נחש, *ſerpent.* Mais ce qui juſtifie tous les Traducteurs qui l'expliquent par *augur*, & obſervateur des *augures*, c'eſt que οἰωνὸς en grec, & *augur* en latin, s'appliquent indifféremment à toute ſorte de préſages, ſouvent même par préférence à ceux qui ſe tiroient des

des ſerpens. Ὄφεις, *ſoit*, dit, Héſychius dans ſon Dictionnaire, & Suidas, en parlant de Télegonus, qui, ſelon lui, avoit le premier inventé τὴν οἰωνοσκοπίαν, ajoute par forme d'explication, c'eſt-à-dire, le ſecret de comprendre ce que déſignoit un ſerpent, ou une belette ſur le toit. Auſſi dans cette ſcience, les ſerpens avoient autant & plus de conſidération que les oiſeaux. On étoit même perſuadé que les premiers Auteurs de cette ſcience, la tenoient des ſerpens qui leur avoient léché les oreilles; & qu'un homme à qui un ſerpent avoit léché cette partie de la tête, recevoit par là la ſcience infuſe des *augures*. C'eſt ce que rapportent le Scoliaſte d'Euripide des enfans de Priam, Helenus & Caſſandre. *In Hecub. ad verſ. 87.* Celui d'Apollonius de Rhodes, *in Argonaut. Lib. I, v. 1*, & Apollodore, *Bibloth. Lib. I, p. 47.* Philoſtrate, dans la vie d'Apollonius, aſſure que les Indiens acquéroient la même intelligence en mangeant le cœur ou le foie de certains dragons; & Euſèbe ſemble autoriſer cette tradition dans ſon Traité contre Hiéroclès.

Il eſt aſſez difficile de ſavoir ſur quoi étoit fondée cette prévention des Anciens en faveur des oiſeaux. Ils ne le ſavoient pas eux-mêmes. C'étoient, diſoient-ils, ou un inſtinct particulier qui leur avoit été accordé par l'Auteur de la Nature, ou cela venoit de la métempſycoſe: les oiſeaux étoient des hommes métamorphoſés: ou bien c'eſt que leur éloignement de la terre, l'innocence de leur vie, la pureté de l'air qu'ils reſpirent, leur proximité du ciel, rendoient leurs ſenſations plus ſubtiles, & les mettoient en état de pénétrer plus aiſément que nous dans les événemens futurs. Les plus raiſonnables convenoient de bonne foi que ces prétendus Prophètes, prophétiſoient ſans le ſavoir, & ſans y entendre fineſſe. *Voyez* Stace, *Théb. L. III, v. 82.* D'autres prétendoient que quoique les oiſeaux n'y entendiſſent rien, cependant ils ne laiſſoient pas de pronoſtiquer les choſes futures, parce que Dieu conduiſoit leurs mouvemens, & qu'il le faiſoit d'une manière ſi ſûre, que les hommes qui les étudioient avec attention, en tiroient des inductions infaillibles. Mais Cicéron, tout *augure* qu'il étoit lui même, ſe moque de cette ſuperſtition dans ſon Livre II de la Divination, & s'étonne que deux *augures* puiſſent s'entre-regarder ſans éclater de rire.

M. Morin, dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, rapporte l'origine de la ſuperſtition des *augures* à deux cauſes. 1°. A l'uſage de ſe déterminer dans les affaires haſardeuſes & ambiguës par le ſort. Chacun ſe le compoſoit à ſa manière. Les perſonnes vives, bruſquement de la première choſe qui ſe préſentoit, d'une paille, ou d'un coup de dés, afin de ſe délivrer plutôt de l'incertitude. Les perſonnes graves y apportoient plus de façons & plus de cérémonies. Ils commençoient par expoſer l'affaire en queſtion aux Dieux. Ils les ſuppliioient de vouloir bien leur faire connoître le parti qu'ils devoient prendre; & comme ſi les Dieux n'euſſent pas pu trouver le moyen de leur expliquer leur volonté, ils ſe donnoient la liberté de leur preſcrire certains ſignaux qu'ils imaginoient eux-mêmes, & auxquels ils attachoient des préſages bons ou mauvais à leur diſcrétion. Ce qui compoſoit une eſpèce de chiffre entre Dieu & les hommes, dont il n'y avoit que le conſultant qui eût la clef, & dont les oiſeaux ou les animaux du pays faiſoient ordinairement les caractères. 2°. La deuxième cauſe eſt tirée du ſein de la nature. Les oiſeaux ont reçu du Créateur des organes très délicats, qui leur font preſſentir les changemens de l'air dès les premières approches; preſſentiment qu'ils donnent à connoître dans les occaſions, ou par leur voix, ou par leur vol, ou par leurs différentes contenances, ſuivant les obſervations uniformes de tous les Naturaliſtes anciens & modernes. Cela ſuppoſé, il eſt aiſé de comprendre comment les Anciens dans leur première ſimplicité, quand certaine température de l'air étoit importante pour leurs travaux, étudioient avec attention les poſtures des animaux, comme nous faiſons aujourd'hui nos baromètres, afin de faire uſage du temps préſent, & de ſe précautionner contre le futur. Ceux qui s'appliquoient d'une manière particulière à cette étude, & qui s'étoient fait une réputation dans ce genre de prophétie, ſe voyant conſultés de tous côtés, entreprirent d'en étendre les bornes par un principe de charlatanerie; c'eſt le ſentiment de Varron.

On a depuis étendu cette ſignification, non-ſeulement à tous les préſages, à tous les ſignes par leſquels on juge de l'avenir; mais à tous les jugemens qu'on fait de l'avenir. C'eſt une folie de tirer un bon ou mauvais *augure* des choſes qu'on rencontre en ſortant de ſa maiſon. Vous me donnez de bons *augures* de ma fortune. VOIT.

On appelle un oiſeau de mauvais *augure*, un *hibou*, une *effraie*, &c.

Là ſur de vieux cyprès dépouillés de verdure,
Vîchent tous les oiſeaux de malheureux augure.
CER.

Il ſe dit auſſi figurément, d'un homme odieux, ou qui apporte une mauvaiſe nouvelle, ou dont l'arrivée n'annonce que rien de funeſte.

AUGURE, chez les Romains, étoit un officier employé à l'obſervation du vol, du chant & du manger des oiſeaux. *Augur.* Cicéron étoit du collége des *augures*, qui fut d'abord compoſé de trois, puis de quatre, & enfin de neuf *augures*; quatre Patriciens, & cinq Plébeiens. Le mot d'*augure* en ce ſens, s'étend & s'applique à tous ceux qui conjecturent bien ſur quelque choſe que ce ſoit, & qui prévoient ce qui doit arriver. Celui qui conjecture bien, eſt un bon *augure*. ABLANC. L'Empereur Conſtance défendit de conſulter les *augures*, comme des impoſteurs. S. EVR. La dignité d'*augure* ne ſe perdoit que par la mort. TILLEM.

Ce mot d'*augure* eſt compoſé du mot *avis*, & de *garrire*. Les *augures* prenoient garde au gazouillement des oiſeaux. Le P. Pezron étoit fort embarraſſé d'où venoit cette dernière ſyllabe *gur*, ainſi il l'alloit chercher en Gaule. *Augur*, dit-il, vient du celtique *au*, qui ſignifie *le foie*, & de *gur*, ou *gar*, qui veut dire un *homme*. Ainſi *augur* eſt proprement, & mot pour mot, *homme de foie*, c'eſt-à-dire, conſultant le foie & devinant par le foie. ☞ Ce ſeroit confondre l'*augure* avec l'aruſpice, deux eſpèces de divination très-diſtinguées. D'autres prétendent qu'il vient de l'arabe *ogor*, qui ſignifie *bonheur*. Feſtus le dérive *ex avium geſtu*, de la contenance des oiſeaux. Lloyd croit que ce mot vient d'*avicurus*; que l'on a dit pour ſignifier un homme qui a ſoin d'élever & d'obſerver les oiſeaux, comme on appeloit *viocurus*, un homme qui avoit ſoin des chemins: enſuite changeant le *c* en *g*, d'*avicurus* on a fait *augur* & *augurium*. M. Morin, dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, *T. I, p. 292*, prétend qu'on peut encore le faire venir de l'Allemand, *Aug* & *ur*, qui doivent ſignifier dans cette langue une vue fort ſubtile, telle que le devoit être celle des gens de cette profeſſion.

AUGURER. v. a. Tirer une augure, une conjecture, un préſage. *Augurari.* Quand l'éducation d'un Prince eſt mauvaiſe, on n'en doit *augurer* rien de bon. Il *augura* leur future grandeur par leur modeſtie. ABLANC. *J'augure* bien de cela.

AUGURÉ, ÉE. part. il n'eſt guère en uſage.

AUGUSTALE. ſ. m. *Auguſtalis.* On a donné ce nom chez les Romains; 1°. à ceux qui conduiſoient les premiers rangs dans l'armée, comme le témoigne Végèce *Rei milit L. 2, C. 7.* 2°. A des Magiſtrats dans les villes. Il en eſt parlé, *L. Quinque Summates Cod. de Decur.* Et Alciat l'interprète ainſi. 3°. Tous les officiers du palais de l'Empereur ont porté ce nom. 4°. Le gouverneur d'Egypte en particulier fut appelé *Auguſtale*, ou préfet *Auguſtale*, parce que ce fut Auguſte qui établit cette charge après la défaite d'Antoine & de Cléopatre. Il réſidoit à Alexandrie, & il en eſt ſouvent parlé dans Socrate, dans Sozomène, & dans d'autres Hiſtoriens.

☞ AUGUSTAUX. ſ. m. pl. *Auguſtales*, ou *Sodales Auguſtales.* Société de Prêtres inſtitués en l'honneur d'Auguſte, après que les Romains l'eurent mis au nom-

bre des Dieux. Ce fut l'Empereur Tibère qui institua ce collège qu'il nomma *Augustales* pour offrir des sacrifices à Auguste dans le temps auquel il mourut, & assigna des fonds pour la subsistance de ces prêtres ; ce culte ne fut pas particulier à Rome, mais aussi dans les provinces des Gaules. Plusieurs villes en avoient fait de même, & ils furent nommés *Duumviri Seviri Augustales*. Lyon étoit du nombre de ces villes, comme le P. Ménestrier l'a montré dans *l'Hist. de Lyon*, *p.* 77, par plusieurs anciennes inscriptions.

☞ On institua dans la suite des communautés de Prêtres en l'honneur des Empereurs qu'on déifioit après leur mort, & on les appela *Augustales*, d'un nom général, ou du nom de l'Empereur au service duquel ils étoient consacrés. Les nouveaux Empereurs se mettoient eux-mêmes du nombre des frères *Augustaux*, suivant en cela l'exemple de Tibère.

AUGUSTALES. f. f. pl. ou adject. pris substantivement. *Augustales*, *dies augustales*. Fête instituée pour l'Empereur Auguste. Après qu'il eut terminé toutes les guerres, & réglé toutes les affaires de Sicile, de Grèce, d'Asie, de Syrie & des Parthes, il fut ordonné que le jour qu'il rentra dans Rome, seroit une fête, & qu'on l'appelleroit *Augustales*. On appela aussi de ce nom des jeux qui se célébroient en l'honneur du même Prince, le 4e des Ides d'Octobre, c'est-à-dire, le 12e du mois. C'est Tacite, *L. I, C. 15*, & Dion, *L. 54 & 56*, qui nous l'apprennent. On peut voir encore Jean Rosinus, *Antiq. Rom. L. IV, c. 14, & L. V, c. 20*. Je ne conçois pas pourquoi l'Auteur d'un nouveau Dictionnaire appelle cette fête *Augustine* ; car les Auteurs que j'ai cités, disent toujours *Augustales* & *Augustalia*.

AUGUSTBERG. Ville de la Haute-Saxe, bâtie dans le XVIe siècle par l'Electeur Auguste, qui lui a donné son nom. *Augustoberga*. Elle est dans la Misnie, au voisinage de la Bohême, sur la rivière de Schap.

AUGUSTE. adj. de t. g. Majestueux, vénérable, sacré. *Augustus*. César *Auguste* fut le second des Empereurs Romains. On le connoît & on le distingue des autres par ce nom, quoiqu'ils l'aient porté. On disoit d'*Auguste* après sa mort, qu'il auroit été à souhaiter qu'il ne fût jamais venu au monde, ou qu'il n'en fût jamais sorti. Ce titre d'honneur lui fut déféré après qu'il eut été confirmé par le sénat dans la puissance absolue. Ce terme emportoit quelque chose de sacré & de divin qui l'élevoit au-dessus du reste des hommes. Ses successeurs prirent la qualité d'*Auguste* ; ensorte que Empereur & *Auguste* n'étoit la même chose : ces deux mots étoient synonymes. Celui qui étoit destiné à succéder, & l'héritier présomptif de l'empire, étoit créé *Cesar* : c'étoit un degré pour parvenir à être *Auguste*, ou Empereur. Le P. Pagi soutient le contraire, & qu'il falloit être *Auguste* avant que d'être déclaré *Cesar*. M. Fléchier a rapporté que l'Empereur Valentinien I, fit proclamer Valens son frère *Auguste*, sans l'avoir auparavant déclaré *Cesar* ; ce qui ne s'étoit pas encore pratiqué. Marc-Aurèle ayant succédé à Antonin, créa aussi tôt L. Verus *Cesar* & *Auguste*. On vit alors, pour la première fois, deux *Augustes* en même temps ; c'est pourquoi on marqua cette année-là (161) dans les fastes, par le Consulat des deux *Augustes*. C'étoit un spectacle bien surprenant pour la ville de Rome, de se voir gouvernée par deux Souverains, après avoir vu verser tant de sang pour le choix d'un seul maître.

Les Princesses reçurent la qualité d'*Auguste* dès le haut Empire, & même celles qui ne furent jamais femmes d'Empereurs. On le trouve quelquefois employé pour Reine. Ainsi Hetric, ou Henri, dans le L. I. des miracles de S. Germain, appelle indifféremment Chrotechilde, femme de *Clovis*, ou *Reine*, ou *Auguste*. Voyez Lyndæus dans son IIe Livre du Droit public de l'Empire.

Théodebert, Roi de France, a le titre d'*Auguste* sur ses monnoies. Le Blanc. Childebert & Clotaire, son frère, prennent aussi le titre d'*Auguste* sur les monnoies. Perieon, en parlant de l'Ambassade que l'Empereur Anastase envoya à Clovis, dit que cet Empereur ordonna à ses Ambassadeurs de traiter Clovis non seulement de Roi, ou de Consul, mais même d'*Auguste*. Grégoire de Tours ajoute que depuis ce jour-là il prit les titres de *Consul* & d'*Auguste*. Il n'est pas hors d'apparence que les enfans de Clovis, Childebert & Clotaire, aient pris, à l'imitation de leur père, ce titre d'*Auguste*, que leur neveu Théodebert avoit aussi porté. Id. De plus, la monnoie de Boccard de fait voir que les Empereurs Romains n'étoient pas les seuls qui prenoient le titre d'*Auguste*, & que les Rois Visigoths le portoient quelquefois aussi bien qu'eux. Id.

On appelle l'Histoire *Auguste*, celle de six Auteurs latins qui ont écrit les vies des Empereurs Romains, depuis Adrien, jusqu'à Carin. On appelle par honneur Philippe II, Roi de France, *Philippe Auguste*. On appelle le Parlement, un *Senat auguste*, une *auguste Compagnie*. On le dit plus proprement en matière de Religion. Il faut se prosterner devant l'*auguste* Majesté de Dieu, devant son Trône *auguste*, devant l'*auguste* Sacrement de l'Autel.

La mort de ses rigueurs ne dispense personne ;
L'auguste éclat d'une couronne
Ne peut en exempter nos Rois. Maucr.

Avec un port auguste *en un état tranquille,*
D'une main il soutient une superbe ville.
Le P. Chom. Jésuite.

Que de voir ces murs antiques,
Ces augustes *basiliques,*
Sièges des arts & des lois. Boutart.

Ce mot vient du Verbe *augeo* : *augustus, tanquam supra sortem humanam auctus*, c'est-à-dire, *provectus, sublatus*.

Auguste. Ce nom se donne à tout Empereur, ou Roi, qui est magnifique, & qui aime les belles Lettres.

Un Auguste *aisément peut faire des Virgiles.* Boil.

La France est maintenant le centre des grands Rois ;
L'univers, s'il devoit se choisir un Auguste,
Ne prendroit qu'un François. P. Delm.

Auguste. s. m. Terme de Fleuriste. Espèce d'œillet rouge. C'est un cramoisi & blanc, qui porte une grosse fleur, qui casseroit si on lui laissoit moins de 5 à 6 boutons. Sa plante est vigoureuse, & se tient en haut.

C'est aussi une tulipe qui a trois couleurs, Colombin, blanc, & rouge.

Auguste-le-Grand. Terme de Fleuriste. Espèce d'œillet piqueté. C'est encore une tulipe couleur de rose éclatante, & blanc non d'entrée. Morin. *Cult. des fl.*

Auguste-triomphant. s. m. Terme de Fleuriste. C'est un des plus beaux œillets piquetés, à cause de sa largeur, & de la quantité de ses feuilles ; mais il est fort tardif à fleurir, à cause de la foiblesse & de la délicatesse de sa plante. Il faut lui donner du soleil jusqu'à midi ; le planter dans une terre legère, & lui laisser cinq ou six boutons ; autrement il crèveroit. Il se trouve à Lille & à Paris. Morin. *Cult. des fl.*

AUGUSTIN. s. m. *Augustinus*. Nom d'homme. *S. Augustin*, Evêque d'Hippone, mourut en 430, le 28 Août dans la 76e année commencée. On a fait dans notre langue quelques applications du nom de ce Père, que l'usage a approuvées. On appelle quelquefois Jansénius, Evêque d'Ipres, l'*Augustin d'Ipres*. Ses Sectateurs le disent, pour le comparer à *S. Augustin*, dont ils prétendent qu'il a développé le système. Les Catholiques le disent pour l'opposer au même S. Evêque d'Hippone, dont Jansénius a corrompu la doctrine. L'*Augustin* de Jansénius, est l'ouvrage de Jansénius, Evêque d'Ipres, intitulé, *Cornelii Jansenii Ypscopi Iprensis Augustinus*, divisé en trois Tomes, dont le premier comprend un Traité de l'hérésie Pélagienne, en huit Livres ; le IIe un Traité de la raison & de l'autorité dans les choses Théologiques ; un autre de la nature innocente ; un troisième de la nature tombée par le péché, en quatre Livres ; un quatrième de l'état de pure nature, en trois Livres : le IIIe comprend un Traité de la grâce de Jesus-Christ Sauveur, en dix Livres ;

vres; & un parallèle de l'erreur des Marſeillois, avec la doctrine de quelques Modernes. C'eſt de ces différens Traités qu'ont été tirées les cinq fameuſes Propoſitions condamnées par Innocent X, le 31 Mai 1653. Urbain VIII trouva deux raiſons preſſantes de condamner l'*Auguſtin* de Janſenius; l'une, qu'il y ſoutenoit les erreurs de Baïus, condamnées par Pie V, & par Grégoire XIII; l'autre, qu'il choquoit directement l'autorité du S. Siége, Paul V ayant expreſſément défendu qu'on n'imprimât rien ſur ces matières, & Urbain lui-même avant renouvelé & confirmé ce Décret en 1625. Sa Bulle eſt du 4 de Mars 1641. RECUEIL HIST. DES BULLES, &c. En 1654, on vit paroître un Décret du 23 Avril, où l'*Auguſtin* de Janſenius fut condamné tout de nouveau, avec plus de quarante autres livres, où ſa doctrine étoit ſoutenue. IBID.

AUGUSTIN. ſ. m. Religieux qui ſuit la Règle de S. Auguſtin. *Auguſtinianus.* Il y a pluſieurs Congrégations différentes d'*Auguſtins*, qui ſe diſtinguent par différens noms. Les *Auguſtins* de la Congrégation des Brittiniens, dont nous parlerons à la lettre B. Les Hermites de *S. Auguſtin*, Congrégation qui a commencé par la réunion qu'Alexandre IV fit de pluſieurs Hermites, qui ſe diſoient de l'Ordre de *S. Auguſtin.* Ce Pontife travailla à cette réunion dès la première année de ſon pontificat, l'an 1254, & ils ſe raſſemblèrent deux ans après en 1256. Les Guillelmites ne voulurent point entrer dans cette union, & le Pape y conſentit par une Bulle donnée à Anagnie la même année. Les Conſtitutions de cet Ordre furent examinées & confirmées dans le Chapitre général de Florence en 1287, & dans celui de Ratisbone en 1292; on y fit quelques changemens en 1575, dans un Chapitre tenu à Rome; & en 1580, on en fit de nouvelles qui furent approuvées par Grégoire XIII. L'an 1567, Pie V mit les Hermites de *S. Auguſtin*, au nombre des Ordres Mendians. Leur habillement conſiſte en une robe & un ſcapulaire blanc, quand ils ſont dans la Maiſon. Au Chœur, & quand ils ſortent, ils mettent une eſpèce de coule noire par-deſſus, & un grand capuce noir, rond par-devant, & ſe terminant en pointe par-derrière, où il deſcend juſqu'à la ceinture qui eſt de cuir noir. P. HÉLYOT, *T. III, p. 12 & ſuiv.*

Les Hermites de S. AUGUSTIN de la Congrégation de Lecceto, ou plutôt Iliceto. C'eſt une réforme établie par les ſoins du P. Ptolémée de Veniſe, vers l'an 1385, & dont le Couvent d'Iliceto fut le premier & le chef.

Les AUGUSTINS de la Congrégation de Carbonnière. Elle fut formée dans le royaume de Naples, vers le même temps par les Peres Simon de Crémone, & Chrétien Franco, & commença au Couvent de Saint Jean de Carbonnière dans Naples. Elle eſt gouvernée par un Vicaire général, & comprend à préſent quatorze Couvens.

La Congrégation de Lombardie comprend 86 Couvens. Les Auteurs de cette réforme furent les Peres Jean-Roc Perzii de Pavie, Jean de Navara, & Grégoire de Crémone. Elle commença en 1418.

Les AUGUSTINS de la Congrégation de Monte Ortono, formée vers 1430, proche de Veniſe, par Simon de Camerino, n'ont jamais eu plus de cinq Monaſtères, qui aujourd'hui ſont réduits à deux.

Le P. Jean Alarcon fonda en Eſpagne, l'an 1430, les *Auguſtins* de la Congrégation *della Clauſtra*, titre qu'elle ne porta que juſqu'en 1505, parce qu'elle s'introduiſit dans tous les Couvens de Caſtille.

L'an 1470, ou 1473, Baptiſte Poggi donna commencement à la Congrégation des *Auguſtins* de Notre-Dame de Conſolation.

Les AUGUSTINS de la Congrégation de l'Apouille ſont de 1491, & ceux de la Congrégation de Saxe, de 1492. C'eſt dans cette Congrégation qu'entra Luther, où il eut pour ami, avant ſon apoſtaſie, le général Saupitius, & pour Maître, Barthélemi d'Uſinghem, qui tous deux l'abandonnerent après qu'il eut commencé à publier ſes erreurs. Cet Héréſiarque corrompit preſque toute cette Congrégation, & elle ne ſubſiſta pas long-temps.

Les AUGUSTINS de la Congrégation de Calabre. Elle fut établie en 1503, par le P. François de Zampana, & enſuite diviſée en deux, l'une, de la Calabre ultérieure, & l'autre, de la Calabre Citerieure.

Les AUGUSTINS de la Congrégation de Dalmatie, commencée en 1511, n'ont que ſix Couvens.

Les AUGUSTINS Colorites, ou de la Congrégation des Colorites, durent leur origine en 1530, dans la Calabre Citérieure, à un ſaint Prêtre, nommé *Bernard de Roglano*, & ſe ſoumirent en 1600, à l'obéiſſance de tout l'Ordre des Hermites de *S. Auguſtin.* Cette Congrégation a pris ſon nom d'une petite montagne nommée *Colorito*, ſituée près du village de Morano, au Diocèſe de Caſſano, au royaume de Naples, dans la Calabre Citérieure.

Les AUGUSTINS de la Congrégation de Cantorbi, ou Réformés de Sicile, ont eu pour Fondateur le P. André de Guaſto, ſicilien, qui obtint du Pape en 1579, les permiſſions néceſſaires à cet effet. Elle fut appelée de *Cantorbi*, parce qu'il établit ſon premier Monaſtère ſur une montagne de ce nom; mais on appelle communément ces Religieux, les *Auguſtins Réformés de Sicile.*

AUGUSTINS *Déchauſſés.* C'eſt une réforme fondée par le P. Thomas Jéſus, de l'illuſtre maiſon d'Andrada, dont une branche s'établit en Portugal, l'an 1502. C'eſt de cette branche que ce Pere naquit à Lisbonne en 1520. La réforme qu'il avoit commencée, ne ſe conſomma qu'en 1588, après ſa mort arrivée le 17e d'Avril 1532. En 1596: cette réforme fut apportée en France par les Peres François Amet & Matthieu de Sainte Françoiſe, & fut introduite d'abord par l'Archevêque d'Embrun, Guillaume d'Avanſon, Prieur Commandataire de Saint Martin de Méſeré, qui voulant rétablir l'obſervance régulière dans le Prieuré de Villar-Benoît, ruiné par les Hérétiques, obtint un Bref de Clément VIII, pour y mettre des *Auguſtins* Déchauſſés. A la recommandation de ce Pape, Henri IV leur donna des Lettres-Patentes. Louis XIII les confirma, & elles furent enregiſtrées au Parlement en 1619. Louis XIII ſe déclara Fondateur du Couvent de Paris, & lui donna le nom de Notre-Dame de la Victoire, en mémoire de la priſe de la Rochelle ſur les Hérétiques. On les appelle à Paris *Auguſtins Déchauſſés, Petits Peres, Capucins noirs, Capucins d'Ebène.*

Les AUGUSTINS de la réforme de Bourges, ſont une Congrégation établie par le zèle des Peres Étienne Rabache & Roger Girard, qui vers l'an 1593, réſolurent de vivre conformément aux anciennes Conſtitutions. Le Couvent de Bourges fut le premier où ils menerent cette vie nouvelle, & de-là cette Congrégation fut appelée la Communauté de Bourges; elle a auſſi eu le nom de Province de Saint Guillaume. On les appelle à Paris *les Petits Auguſtins*, ou *les Auguſtins de la Reine Marguerite*, parce que leur Couvent a été fondé par Marguerite de Valois, première femme de Henri IV. Cette réforme ſe diſtingue par un habit plus étroit que celui des Grands *Auguſtins.*

Il y a auſſi des Chanoines Réguliers de S. *Auguſtin*, qui ſont vêtus de blanc, avec des rochets de toile, & qui n'ont que la chappe noire. Ils ſont connus à Paris ſous le nom de *Religieux de Sainte Geneviève*, à cauſe que cette Abbaye eſt le chef de leur Réforme.

En Imprimerie, on appelle *S. Auguſtin*, le caractère qui eſt entre le gros Romain, & le Cicero.

Le *Saint Auguſtin* eſt auſſi une eſpèce de poire, qui ſe mange au mois de Novembre. LA QUINT. Il y en a qui ſont peu groſſes, & qui ont la chair dure & sèche. D'autres ſont fort belles & très-bonnes: elles ſont à peu près de la groſſeur & figure d'un virgoulé. L'œil eſt médiocrement grand & paſſablement enfoncé; le coloris eſt d'un beau jaune de citron, un peu tiqueté, rougiſſant un peu à l'endroit où le ſoleil donne; la chair en eſt tendre ſans être beurrée: quelques-unes ont un petit goût aigret, qui leur ſert de relief. LA QUINT.

AUGUSTINE. ſ. f. Religieuſe de l'Ordre de S. Auguſtin. *Monialis Auguſtiniana.* On prétend qu'elles ont été inſtituées à Hippone, par S. Auguſtin lui-même, & que c'eſt à elles qu'il adreſſe ſon Epître 109, de l'édition de Louvain, 211 de celle des Bénédictins. Il y a

des *Auguſtines* Déchauſſées en Eſpagne, fondées vers l'an 1580. Elles paſſerent en Portugal en 1663. Les *Auguſtines* de la Récollection furent fondées en Eſpagne, par la V. M. Mariane de S. Joſeph, l'an 1603. Les *Auguſtines* de Dordrecht, les *Auguſtines* d'Eldias en Saxe, de Lémégo, d'Hervord & de Dermold, au rapport de Buſchius, *de Reform. Monaſt. L. II, C.* 55, diſoient au Chœur l'Office de la Sainte Vierge en langue Allemande. Les *Auguſtines* de Sainte Marthe à Rome. Les *Auguſtines* du Monaſtère des Vierges à Veniſe.

AUGUSTINE. Terme de Fleuriſte. Anémone, dont les grandes feuilles ſont blanches, mêlées d'incarnat, & la peluche couleur de feu.

AUGUSTINIEN, ENNE. *Auguſtinianus.* ſ. m. & f. Nom de ſecte. Les *Auguſtiniens* ſont des hérétiques du XVIe ſiècle, ainſi nommés du nom de leur Chef qui fut un Sacramentaire, nommé *Auguſtin*, qui enſeignoit que les ames des Saints n'entreront point au Ciel avant le jour du Jugement. Lindanus eſt preſque le ſeul qui en ait parlé.

Les Janſéniſtes s'appellent auſſi *Auguſtiniens*, parce qu'ils prétendent être les diſciples de S. Auguſtin, & enſeigner ſa Doctrine. Ils ne ſont pas les ſeuls qui ſe donnent ce nom; quiconque ſe flatte d'avoir trouvé le véritable ſens de S. Auguſtin, de ſuivre ſa doctrine, ſe dit *Auguſtinien*. Il y a certains Théologiens fort différens des Janſéniſtes, à qui l'on donne le nom d'*Auguſtiniens*. Les idées qui nous repréſentent la Grâce & la volonté comme deux adverſaires qui ſe combattent, & qui l'emportent l'un ſur l'autre, ne ſont rien moins que des idées *Auguſtiniennes*. *Critiq. du Dict. de Bayle.*

AUGUSTINIEN, ENNE, eſt auſſi adjectif.

Non, non, N... ſur ma parole,
Dans le monde ſavant n'eſt rien:
Sur le ſens Auguſtinien
Jamais il n'eut procès à Rome,
Et du dogme de nos aïeux
Il laiſſe à qui veut, le bon homme,
Vider les points contentieux.

☞ AUGUSTOW. ville de Pologne, dans le Duché & Palatinat de Podlaquie, aux confins du royaume de Pruſſe & de la Lithuanie. En latin *Auguſtavia.*

AU-GUY-LAN-NEUF. *Voyez* AGUILANNEUF. Quelques-uns écrivent *Au guy l'an neuf.* Les Gaulois nommoient le mois de Décembre, le mois ſacré, auſſi-bien que les Allemands, parce qu'en ce mois les ſages Druides cueilloient le Guy de chêne en grande cérémonie, & le diſtribuoient au peuple en étrenne, & pour un heureux commencement d'année. D'où eſt venu ce proverbe ancien, que nous avons retenu juſqu'à préſent, *Au-Guy-l'an-neuf*, *ad viſcum annus novus.* C'étoit donc la coutume parmi les Gaulois, que ſur le ſoir du jour qui précédoit le premier jour de l'an, les Druides crioient d'une voix haute & réſonnante, *Au guy-Gaulois.* A ce cri chacun ſe mettoit en quête dans les bois & les forêts pour trouver le guy de chêne; puis ceux qui l'avoient rencontré, en donnoient avis aux Druides, qui le cueilloient avec beaucoup de reſpect & de cérémonie, *&c.* MAICHIN.

A V I.

AVIAUX. ſ. m. Vieux mot. Borel croit qu'il a ſignifié les ornières des chemins.

AVICTUAILLEMENT, ou AVITAILLEMENT, ſ. m. qui eſt plus uſité. Proviſion de vivres que l'on met ſur un vaiſſeau pour le mettre en état de faire voyage, ou dans une place. *Commeatûs importatio.*

☞ AVICTUAILLER, ou plutôt AVITAILLER. v. a. Mettre la proviſion de vivres néceſſaire dans un vaiſſeau, pour le mettre en état de partir, ou dans une place ou dans une ville dont on craint le ſiége. *Commeatum importare.*

☞ AVICTUAILLEUR, ou AVITAILLEUR. ſ. m. Celui qui eſt chargé de la proviſion de vivres pour un vaiſſeau, pour une place. *Qui annonam ſubminiſtrat.*

☞ Ces mots viennent de *ad* & de *victualia.*

☞ AVIDE. adj. de t. g. *Avidus.* Dans le ſens propre, c'eſt celui qui a un déſir immodéré de boire & de manger. *Avide* des bons morceaux. Il eſt ſi *avide* qu'il dévore plutôt qu'il ne mange. Le loup eſt un animal très-*avide.*

☞ Au figuré, on le dit de même de celui qui déſire quelque avantage, les biens, les honneurs, les dignités, *&c.* avec beaucoup d'ardeur. On n'eſt que trop *avide* des biens; mais on ne l'eſt point aſſez de la gloire. On regarde avec des yeux *avides* une beauté qu'on aime. Catilina étoit *avide* du bien d'autrui, & prodigue du ſien. BOUH. Ceux qui ont de l'eſprit ſans érudition, indifférens pour toutes les choſes qui les ont précedés, ſont *avides* de celles qui ſe paſſent à leurs yeux. LA BRUY. Les perſonnes ſi *avides* de réputation, la perdent ſouvent par l'avidité avec laquelle ils la recherchent. BELL.

Que je plains le ſort des avares,
*A qui l'*avide *ſoif des biens*
Fournit pour s'enrichir mille nouveaux moyens
Toujours injuſtes & barbares!

AVIDEMENT. adv. D'une manière avide. *Avidè.* Il ſe dit au propre & au figuré. On connoit la bonté d'un cheval à le voir manger *avidement* ſon avoine. L'amour *avidement* croit tout ce qui le flatte. RACIN.

AVIDITÉ. ſ. f. Déſir ardent, immodéré, tant au propre qu'au figure. *Aviditas.* L'inſatiable *avidité* du bien empêche les avares d'en jouir. Quand on mange avec trop d'*avidité*, cela cauſe de l'indigeſtion. Il avoit une grande *avidité* de régner. VAUG. L'extrême *avidité* des hommes pour les honneurs vient de leur vanité. S. EVR. Ronſard s'excuſe de s'être ſervi du mot d'*avidité*, qui étoit nouveau de ſon temps. Il vient du verbe *avere*, *ſouhaiter.*

Tout le monde voit que ce mot vient du latin *aviditas*; mais on ne ſavoit pas qu'*aviditas* fût pris du Celtique *avid.* Le P. Pezron nous l'apprend.

AVIGNON. *Avenio*, ou *Avennio Cavarum*, dans Grégoire de Tours, *Liv. III, ch. 32. Avennica*, & dans les anciennes Notices, *Civitas Avennicorum.* Ville de France, en Provence, ſur le Rhône & ſur une branche de la Sorgue. *Avignon* eſt fort ancien. On croit que cette ville de la Gaule Narbonnoiſe fut bâtie en même-temps que Marſeille, l'an 147 de Rome.

Grégoire de Tours a cru que ce nom venoit du mot latin *vinum*, qui ſignifie du *vin*; mais il n'y a pas d'apparence. *Avenio* eſt un mot Gaulois, dont nous ne ſavons ni l'origine, ni la ſignification.

AVIGNON, a un Archevêché établi l'an 1475 par Sixte IV, & non pas par Jules II, comme dit Miræus en ſa Géographie Eccléſiaſtique. Autrefois c'étoit un Évêché dépendant de Vienne, & enſuite d'Arles. En 1348, Jeanne première, Reine de Naples & Comteſſe de Provence, vendit *Avignon* & le Comté Venaiſſin au Pape Clément VI 30000 écus d'or. *Avignon* a été la demeure des Papes depuis Clément V, juſqu'à Grégoire X, ou depuis 1305, juſqu'à 1376, c'eſt-à-dire, 70 ou 71 ans que les Romains appellent *la captivité de l'Egliſe en Babylone*, à cauſe que la captivité des Juifs en Babylone dura 70 ans. *Avignon* a une Univerſité fondée en 1303 par Charles II, Roi de Jéruſalem & de Sicile, & Comte de Provence. Noguier a fait l'Hiſtoire Eccléſiaſtique d'*Avignon*, imprimée à Lyon en 1660. Joſeph-Marie Suarès a fait une deſcription du Comté Venaiſſin & d'*Avignon*, imprimée à Lyon vers le milieu du ſiècle paſſé, en 1658, *in*-4°. *Avignon* étoit autrefois le pays des Cavares; c'eſt pour cela que Méla l'appelle *Avenio Cavarum.* Cette ville enclavée dans la France, eſt à la longitude de 22°, 23′, 33″, & à la latitude de 43°, 37′, 36″. GALLET, BEAUCHAMP, CASSINI, BONFAC, FEUILLÉE. Et ſelon M. de la Hire, 22°, 17′, 52″ de longitude, & 43°, 52′, 0″ de latitude.

☞ Depuis 1348, les Souverains Pontifes avoient tou-

jours poſſédé la ville d'*Avignon*, dont la France vient de prendre poſſeſſion en 1769.

☞ AVIGNONET, ou VIGNONET. Petite ville de France, dans le haut Languedoc, au pays de Lauraguais.

AVIGNONOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt d'Avignon. *Avenionenſis.*

AVILA. Nom propre de pluſieurs lieux différens. *Abula.* Il y a *Avila* dans la Vieille Caſtille, en Eſpagne. *Abula, Albucella, Arbacala.* C'eſt une ville épiſcopale, entre Madrid & Salamanque. Une autre *Avila* eſt dans l'Aſturie d'Oviédo, à l'embouchure du Nalon, près du cap de Guzan. On met l'*Argenteola*, ou *Argenteolum*, ville des anciens Aſturiens, ou à *Avila* ou à Médules, dans la même contrée. La Sierra d'*Avila*, ou les montagnes d'*Avila*, ſont dans la Vieille Caſtille. *Mons Abulenſis, Montes Abulenſes.* Elles bordent le chemin de la Vieille Caſtille, depuis le royaume de Léon, juſqu'à la Caſtille Nouvelle. La première *Avila*, dont nous avons parlé, leur donne ſon nom, parce qu'elle eſt dans ces montagnes. *Fuentes d'Avila* eſt un bourg de la Caſtille Vieille, auprès de la Nouvelle, entre les villes de Ségovie & de Miranda de Douro. *Fontes Abulenſes, Abula Fontana.* Il y a auſſi dans la province de los Quixos, au Pérou, une *Avila* ſituée ſur le Nap, rivière.

AVILA. ſ. f. Pomme des Indes, plus groſſe qu'une orange. Elle croît ſur une eſpèce de liane ou plante rampante qui s'attache aux arbres voiſins, dans l'Amérique eſpagnole. Cette pomme contient dans ſa chair huit ou dix noix plates, rondes, de plus d'un pouce de largeur, & épaiſſes d'un demi doigt, collées les unes aux autres: ce qui les rend concaves d'un côté, & convexes de l'autre. L'amande qu'elles renferment, eſt blanche & amère. On prétend que c'eſt un excellent remède contre le poiſon & la malignité des humeurs. Lémeri dit qu'on en prend une ou deux à la doſe.

AVILIR. v. a. Rendre vil, abject, mépriſable. *In contemptum adducere.* Il a laiſſé *avilir* ſa charge, ſa dignité. Ses fonctions l'ont *avili.* Comment les peuples reſpecteroient-ils un homme qui *avilit* ſon caractère. BOURDAL. *Ex. I, p. 375.*

☞ AVILIR, avec le pronom perſonnel. Devenir vil, abject, mépriſable. Il s'eſt *avili* lui-même par ſes baſſeſſes. Je ne m'*avilirai* pas juſque-là. La nobleſſe s'*avilit* par des alliances indignes.

AVILI, IE. part. *In contemptionem adductus.*

Mais enfin, par le temps le mérite avili
Vit l'honneur en roture, & le vice anobli. BOIL.

AVILISSEMENT. ſ. m. État d'une choſe qui eſt avilie. Il ſe dit des perſonnes, des charges, des dignités, &c. *Demiſſio, ſubmiſſio, contemptus.* La baſſeſſe de la fortune fait tant de peine à l'orgueil, que les hommes entreprennent tout pour ſe retirer de l'*aviliſſement* où elle les met. M. ESPRIT. L'*aviliſſement* d'une charge, d'une dignité.

AVILLONNER. v. a. Se dit en Fauconnerie, quand l'oiſeau donne des ſerres de derrière. *Voyez* l'article ſuivant.

AVILLONS. ſ. m. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit des ſerres du pouce de l'oiſeau de proie, ou du derrière des mains. *Accipitris ungues.* Et on dit *avillonner*, quand l'oiſeau donne des ſerres de derrière, ou des *avillons.* Ce faucon *avillonne* bien le héron.

AVIM. Ville de la tribu de Benjamin, dans la Paleſtine.

AVINER. v. a. Abreuver de vin. *Vino imbuere. Aviner* des cuves, des futailles, les imbiber de vin. Ainſi l'on appelle *tonneaux avinés*, des tonneaux où il y a déjà eu du vin. Les futailles *avinées* ſont les meilleures. On dit auſſi dans le ſtyle familier, d'un homme qui eſt accoutumé de boire beaucoup, qui s'enivre difficilement, que c'eſt un corps *aviné*, un tonneau *aviné.*

AVINÉ, ÉE. part. *Vino imbutus.*

☞ AVINO. *Avinum.* Ville de l'Amérique, au Méxique, dans l'audience de Guadalajara.

AUJOURD'HUI. adv. de temps, qui marque le jour où l'on eſt. *Hodiè.* C'étoit votre tour hier, c'eſt *aujourd'hui* le mien. Si vous écoutez *aujourd'hui* ſa voix, n'endurciſſez point vos cœurs. PORT-R. On a remis l'affaire à *aujourd'hui.* VAUG.

On dit *cejourd'hui* en la même ſignification; mais il n'eſt en uſage que dans les exemples ſuivans, & quelques autres ſemblables. *Cejourd'hui*, les Chambres aſſemblées, il a été ordonné, &c. *Cejourd'hui*, date des préſentes, ſont comparus, &c.

AUJOURD'HUI, ſe dit auſſi d'un temps incertain, mais proche. *Aujourd'hui* l'un meurt, & demain l'autre. *Aujourd'hui* ſur le trône, & demain dans les fers.

L'homme tourne à tous vents, il tombe au moindre choc;
Aujourd'hui *dans un caſque, & demain dans un froc.* BOIL.

AUJOURD'HUI, ſignifie auſſi le ſiècle préſent, le temps où l'on vit. Le monde n'eſt plus *aujourd'hui* comme autrefois. C'eſt l'uſage d'*aujourd'hui.* La nature a été toujours de même qu'elle eſt *aujourd'hui.* Pour bien juger des pièces anciennes, il faut perdre notre ſiècle de vue, & ne point juger par le goût d'*aujourd'hui.* LE FEVRE.

Un Poëte à la Cour fut jadis à la mode,
Mais des fous aujourd'hui *c'eſt le plus incommode.* BOIL.

☞ Il eſt auſſi employé ſubſtantivement. *Aujourd'hui* paſſé, il n'y a plus rien à eſpérer.

AVIRCE. ſ. m. Nom propre. *Voyez* ABERCE.

AVIRON. ſ. m. Longue pièce de bois plate par un bout, & ronde par l'autre, qui ſert à faire avancer les bateaux ſur les rivières. *Remus.* Quand c'eſt ſur la mer, ces pièces de bois s'appellent *rames*, & ſont plus longues. On dit que les nageoires ſervent de rames aux poiſſons, & que leur queue leur ſert d'*aviron.* Ce mot vient de ce qu'il ſert à virer & tourner les bateaux. On s'en ſert dans le ſtyle figuré, & en comparant l'incertitude des choſes humaines à l'inconſtance de la mer.

Pour moi, ſur cette mer qu'ici-bas nous courons,
*Je ſonge à me pourvoir d'eſquifs & d'*avirons. BOIL.

Un jour qu'Edgar, Roi d'Angleterre, étoit à Cheſter avec huit autres Rois, il prit envie à ce Monarque de ſe promener dans ſa gondole, ou dans ſa barque ſur la Dée. Il s'aſſit à la pouppe ſur de magnifiques carreaux; & prit le gouvernail, pendant que les huit Rois, prenant les *avirons*, ſe mirent à la place des rameurs. LARREY.

AVIRONNER. v. a. & n. Terme de navigation. Pouſſer avec l'aviron, faire avancer un canot ou une barque à coups d'aviron. *Remo impellere.* Les Bateliers le diſent ſur les rivières; mais il eſt plus d'uſage parmi les Matelots, pour ſignifier un certain mouvement continuel de droit à gauche pour faire avancer leurs canots.

☞ AVIS. ſ. m. La déciſion qui a ſuivi en nous un jugement de l'eſprit. *Sententia.* Voilà mon *avis*; ouvrir un *avis*; autant de têtes, autant d'*avis.* Les *avis* ſont partagés. *Voyez* OPINION, SENTIMENT.

☞ On appelle *avis de parens*, un acte judiciaire, par lequel le Magiſtrat ordonne ce qui doit être exécuté ſur les affaires d'un mineur, ſuivant la délibération de ſes parens. Il a été réſolu par *avis de parens.* Ac. Fr. C'eſt dans ce ſens que Boileau a dit en parlant d'Alexandre.

Et qu'un ſage Tuteur l'eût, dans cette demeure,
Par avis *de parens, enfermé de bonne heure.*

☞ On appelle *avis doctrinal*, le ſentiment des Docteurs en Théologie conſultés ſur quelque point de doctrine.

☞ Les anciens Avocats, au bas des écritures qui contenoient leur *avis*, mettoient, *ſi quid mihi eſt judicii.* DE ROCH.

☞ AVIS, ſignifie auſſi inſtruction qu'on donne à quel-

qu'un, & qui eſt plus relative aux mœurs & à la conduite qu'*avertiſſement*; mais qui ne renferme pas une idée de ſupériorité, ſoit d'état, ſoit de genie, auſſi diſtincte que le mot *conſeil*; quelquefois meme cette idée de ſupériorité eſt tout-a-fait etrangère à *avis*.

☞ Les *avis* ſont vrais ou faux. *Admonitio, monitum, conſilium.* M. l'Abbé Girard. SYN. Un homme d'étude qui ne prend *avis* que de ſes livres, en entrant dans le monde, fait bien des faux pas. S. EVR. Je vous remercie de tous vos bons *avis*.

☞ AVIS, en termes de commerce, de guerre & de marine, ſignifie avertiſſement, inſtruction qu'on donne à quelqu'un de quelque choſe qu'il ignore, nouvelle. *Nuntium.* Donner *avis* d'un envoi de marchandiſe, d'une banqueroute, &c. Ce Gouverneur a reçu *avis* qu'on venoit aſſieger ſa place. Une barque d'*avis*, eſt une barque deſtinée pour porter les nouvelles & les ordres à une flotte.

☞ *Une Lettre d'avis*, eſt une lettre miſſive, par laquelle un Marchand ou un Banquier mande à ſon Correſpondant qu'il a tiré ſur lui une lettre de change, ou quelqu'autre affaire relative à leur commerce. ENCYCL.

☞ AVIS, *ſentiment, opinion*, conſidérés dans une ſignification ſynonyme. Il y a un ſens général, dit M. l'Abbé Girard, qui rend ces mots ſynonymes, lorſqu'il eſt queſtion de conſeiller ou de juger: mais le *ſentiment* a plus de rapport à la délibération; on dit ſon *ſentiment*. L'*avis* en a davantage à la déciſion: on donne ſon *avis*; & l'*opinion* en a un particulier à la formalité de judicature, on va aux *opinions*.

☞ Le *ſentiment* emporte toujours dans ſon idée celle de ſincérité, c'eſt-à-dire, une conformité avec ce qu'on croit intérieurement. L'*avis* ne ſuppoſe pas rigoureuſement cette ſincérité, il n'eſt préciſément qu'un témoignage en faveur d'un parti. L'*opinion* renferme l'idée d'un ſuffrage donné en concours de pluralité de voix.

☞ Il peut y avoir des occaſions où un Juge ſoit obligé de donner ſon *avis* contre ſon ſentiment, & de ſe conformer aux *opinions* de ſa compagnie.

☞ AVIS, *avertiſſement, conſeil*, conſidérés dans une ſignification ſynonyme. Le but de l'*avertiſſement* eſt preciſément d'inſtruire & de réveiller l'attention. *Voyez* ce mot. L'*avis* & le *conſeil* ont auſſi pour but l'inſtruction, mais avec un rapport plus marqué à une conſequence de conduite, ſe donnant dans la vue de faire agir ou parler, avec cette difference entr'eux que l'*avis* ne renferme dans ſa ſignification aucune idée acceſſoire de ſupériorité, ſoit d'état, ſoit de génie; au lieu que le *conſeil* emporte une de ces idées de ſupériorité, & quelquefois toutes les deux enſemble. Les auteurs mettent des *avertiſſemens* à la tête de leurs livres. Les Eſpions donnent *avis* de ce qui ſe paſſe dans les lieux où ils ſont. Les pères & mères ont ſoin de donner des *conſeils* à leurs enfans, avant que de les produire dans le monde.

☞ Le Chanoine écoute l'*avertiſſement* de la cloche, pour ſavoir quand il doit ſe rendre au Chœur. Le Banquier attend l'*avis* de ſon Correſpondant pour payer les lettres de change tirées ſur lui. Le plaideur prend *conſeil* d'un Avocat pour ſe défendre ou pour agir contre ſa Partie.

☞ Le cours des fonctions de la nature eſt un *avertiſſement* de l'état de notre ſanté, plus ſûr que le raiſonnement des Médecins. Tel manque d'*avis* qui eſt en état d'en profiter, & tel en reçoit qui n'eſt pas en état de s'en prévaloir. Autant que la vieilleſſe aime à donner des *conſeils*, autant la jeuneſſe a de l'averſion pour en prendre.

☞ Il faut que l'*avertiſſement* ſoit donné avec attention, l'*avis* avec diligence, & le *conſeil* avec art & modeſtie, ſans air de ſupériorité. Car on ne fait point uſage des *avertiſſemens* donnés mal-à-propos; l'on ne tire aucun avantage des *avis* qui ne viennent pas à temps; & la vanité toujours choquée du ton de maître, empêche de faire aucune diſtinction entre la ſageſſe du *conſeil*, & l'impertinence de la manière dont il eſt donné; enſorte que tout n'aboutit qu'à faire mépriſer le *conſeil*, & rendre le conſeiller odieux.

AVIS *au Lecteur*. C'eſt une eſpèce de petite Préface qu'on met à la tête d'un Livre, pour avertir le Lecteur de quelque choſe. En ce ſens, on dit proverbialement d'un accident qui peut ſervir d'inſtruction à quelqu'un: c'eſt un *Avis au Lecteur*.

AVIS, en termes de Finances, ſignifie l'invention, & les moyens d'établir quelque impoſition nouvelle, ou de faire la recherche des deniers divertis qui appartiennent au Roi. Les donneurs d'*avis* ſont des gens fort odieux. Il a eu tant pour ſon droit d'*avis*. On le dit auſſi de ces gens d'intrigue qui donnent *avis* des Offices ou Bénéfices vacans, qui négocient des affaires, ou des mariages.

☞ On dit proverbialement & figurément, il y a jour d'*Avis*; pour dire, temps de délibérer: & prendre lettres d'*Avis*; pour dire, prendre du temps pour faire ſes réflexions.

AVIS. Nom de ville & de rivière. La ville d'*Avis*, *Aviſium*, eſt dans l'Alentéjo, province de Portugal, ſur la rivière d'*Avis*. *Aviſius*.

AVIS (ordre d') Ordre militaire de Portugal. Il fut inſtitué par Alphonſe I Roi de Portugal, en mémoire de la priſe d'Evora ſur les Maures, en 1147. Il ſe peut faire que l'Ordre d'*Avis* ait commence l'an 1147; mais il ne fut établi en forme de Religion militaire que l'an 1162, & le premier Grand-Maître n'a point été Ferdinand Rodrigue de Montorio, comme quelques-uns l'ont avancé; ce fut un Prince François, parent du Roi, *proles Regis*, qui ſe nommoit *Pierre*, & qui prenoit la qualité de *Pair de France*, comme il paroit par l'Acte primordial de l'Inſtitution de cet Ordre, dont l'original, au rapport de Bernard Britto dans ſes Chroniques de l'Ordre de Cîteaux, eſt conſervé dans les Archives du Couvent d'Alcobara du même Ordre, lequel acte eſt daté des Ides de l'ère 1200. P. HÉLYOT. *T. VI, p. 66.* Ces Chevaliers s'appeloient d'abord les *Chevaliers de la nouvelle milice*; mais le Roi de Portugal leur ayant donné la ville d'Evora, ils quitterent leur premier nom, pour prendre celui de *Chevaliers de ſainte Marie d'Evora*, qu'ils quitterent encore quelques années après, pour prendre celui d'*Avis*, après que le Roi leur eut donné l'an 1181 des terres ſur les frontières du Royaume, à condition qu'ils y bâtiroient une forteresſe pour réſiſter aux courſes des Maures. Quelques-uns prétendent qu'ils la bâtirent dans un lieu qui s'appeloit *Avis*, & d'autres diſent que ce nom lui fut donné par les Chevaliers, parce que voulant tracer le plan de la forteresſe, ils virent deux aigles qui s'éleverent en l'air au même endroit. Cette forteresſe ayant été achevée en 1187, ils y établirent leur demeure, & en prirent le nom cette même année. Ils ſont de l'Ordre de Cîteaux. Innocent III confirma leur Inſtitut en 1204. ID.

Quelques-uns diſent que cet Ordre militaire de Portugal porta d'abord le nom de ſaint Benoit, & que celui d'*Avis* lui fut donné, à cauſe de certains oiſeaux qui ſe trouvent dans une montagne voiſine d'Evora, où cet Ordre fut quelque temps fixé. Ce qui favoriſe cette étymologie, c'eſt que cet Ordre porte d'or à la croix fleurdelisée de ſinople, accompagnée en pointe de deux oiſeaux affrontés de ſable: à moins qu'on ne diſe que le nom de cet Ordre lui vient de ces mêmes oiſeaux qu'il prit pour armoiries.

AVISEMENT. ſ. m. Vieux mot qui ſignifie Avis, penſée, réflexion. Aviſes-toi là-deſſus... Vous n'y ſongez pas avec votre *aviſement*. MARIVAUX, *dans le Payſan parvenu*.

☞ AVISER. v. a. Avertir, donner avis. *Admonere.* Il n'eſt guere d'uſage que dans quelques provinces. Un fou *aviſe* bien un ſage. Il vous trompera, je vous en *aviſe*. Un verre de vin *aviſe* bien un homme.

AVISER, ſignifie encore à l'actif, appercevoir d'aſſez loin. *Proſpicere.* Je vous ai *aviſé* de cent pas. Il le cherchoit des yeux, & l'*aviſa* dans la foule. Il eſt populaire.

AVISER. v. n. Conſulter, délibérer, penſer, pourvoir à une choſe. *Conſultare, deliberare, conſiderare, perpendere, providere.* Nous *aviſerons* à ce que nous aurons à faire. Vous avez du loiſir pour *aviſer* à ce que vous avez à dire pour votre défenſe. On y *aviſera*. Il eſt du ſtyle familier.

AVISER. C'eſt auſſi prendre une réſolution après quelque délibération. *Statuere, decernere.* Les Etats aſſemblés pour la reformation du Royaume, *aviſerent* qu'il falloit que, &c. Après avoir bien conſulté, bien raiſonné, on *aviſa* que, &c. il fut *aviſé* que, &c.

AVISER, ſignifie auſſi croire, juger. La Cour a renvoyé les parties pour ſe pourvoir comme elles *aviſeront* bon être; pour dire, comme elles le jugeront à propos. Style de Palais.

AVISER. Terme que les Chaſſeurs ont adopté, pour ſignifier appercevoir: ils diſent, *J'aviſé* le gibier. *J'aviſe* un lièvre au gîte.

AVISER, quand on y ajoute le pronom perſonnel, ſignifie faire attention, s'appercevoir. *Occurrere, venire in mentem.* Je ne m'en ſuis pas *aviſé*. Perſonne preſque ne s'*aviſe* de lui-même du mérite d'un autre. LA BRUY.

☞ Il ſignifie auſſi s'imaginer quelque choſe, trouver ou s'appliquer à trouver quelque choſe. Il s'*aviſa* d'un bon expédient pour réuſſir. Il n'y a ſottiſe dont il ne s'*aviſe*. *Adinvenire, excogitare.* S'*aviſer* d'une ruſe, d'un ſtratagême. Les hommes ne pouvant éviter la mort, ſe ſont *aviſés* de n'y point penſer, afin de ſe rendre moins malheureux. PASC. Fabius ayant trouvé l'armée rebutée de combattre ſans ſuccès, s'*aviſa* de conſumer Annibal par la lenteur. S. EVR. On dit auſſi, c'eſt bien *aviſé* à vous; pour dire, vous avez raiſon. Expreſſion familière.

Ce mot vient de la prépoſition *ad*, & du mot des langues ſeptentrionnales *Wiſan*, en vieux ſaxon, *viſan, viſa* dans la langue des Cimbres. Ce mot dans toutes ces langues qui ont une même origine, ſignifie *monſtrare, docere, inſtruere; Montrer, enſeigner, inſtruire.* ICQUEZ.

AVISÉ, ÉE. part. & adj. Il a la ſignification de ſon verbe, en latin comme en françois. Il ſe dit d'un homme ſage, prudent, circonſpect, éclairé dans la conduite de ſes affaires, & qui ne fait rien ſans bien conſidérer toutes choſes. *Prudens, cautus, conſideratus.* On n'eſt jamais ſi *aviſé* en ſon propre fait qu'en celui d'autrui. VAUG. Pluſieurs perſonnes très-judicieuſes & très-*aviſées*, ont préféré l'exil aux douceurs de la patrie. BALZ. On peut lui confier cette négociation, il eſt fort *aviſé*. Il a fait cette faute comme un imprudent, & un mal-*aviſé*.

Ménage dérive ces mots de *adviſare*, qui ſe trouve pour *deliberare* dans les Auteurs de la baſſe latinité.

AVIT, *Voyez* AVY.

AVITAILLEMENT. ſ. m. *Voyez* AVICTUAILLEMENT.

AVITAILLER. v. a. *Voyez* AVICTUAILLER.

AVITAILLÉ, ÉE, part. & adj. *Voyez* AVICTUAILLÉ.

☞ AVITAILLEUR. ſ. m. *Voyez* AVICTUAILLEUR. L'Acad. dit avitaillement, avitailler, & avitailleur qui ſont plus en uſage.

AVITH. ville de l'Idumée. *Avith.* Elle fut le chef-lieu d'un Royaume, & le ſiége du Roi Arad, qui regna en Edom, c'eſt-à-dire, dans l'Idumée, au midi de la Terre-Sainte.

AVITIN. adj. m. Qui vient des ancêtres, qu'on a hérité de ſes aïeux. *Avitus, a, um.* Des biens *avitins*, un heritage *avitin*.

Ce mot qui ſe trouve dans quelques anciens livres de Palais, eſt maintenant ſuranné. Il vient du latin *avitus*, qui ſignifie la même choſe, & eſt dérivé d'*avus*, aïeul. Il eſt encore en uſage dans le Béarn.

AVIVAGE. ſ. m. Terme de Miroitier. C'eſt la première façon que l'on donne à la feuille d'étain pour recevoir le vif-argent.

AVIVER. v. a. Rendre plus vif. *Excitare, ſuſcitare.* Un Maréchal *avive* ſa forge, en jetant des gouttes d'eau ſur le feu. Ce mot n'eſt point en uſage en ce ſens.

AVIVER. Terme de Sculpteur. Il ſignifie, nettoyer, gratter & polir des figures de métal pour les rendre plus propres à être dorées, ſoudées, &c. *Polire, expolire.*

AVIVER *l'étain.* C'eſt le frotter légérement de vif-argent, avant que de l'en charger tout-à-fait.

AVIVER *l'or.* Terme de Doreur ſur métal. C'eſt l'étendre avec l'avivoir, après qu'il a été amalgamé avec le vif-argent.

AVIVER *une couleur.* Terme de Teinturier. C'eſt la rendre plus vive, plus éclatante, plus brillante, en la paſſant lorſqu'elle eſt teinte & bien lavée, ſur de l'eau tiède, mêlée de quelques ingrédiens.

AVIVER. Termes de Charpentier qui ſe dit du bois de charpente, quand on le coupe à vive arête.

AVIVES. ſ. f. pl. Enflure qui ſe fait quelquefois en de certaines glandes qui ſont à côté de la gorge du cheval, qui l'empêchent de reſpirer, & le font mourir, ſi on n'y met ordre promptement. *Tvale.* Il faut promener un cheval qui a les *avives*. Quand on fait boire un cheval échauffé, cela lui donne les *avives*.

Scaliger derive ce mot *ab aquis vivis*, comme qui diroit *eaux vives*, parce que les eaux vives, comme étant plus fraîches, donnent plutôt les *avives*.

On dit proverbialement & figurément d'un homme qu'on fait bien courir & promener pour faire quelque affaire, qu'il n'aura pas les *avives*.

AVIVOIR. ſ. m. Les Doreurs ſur métal nomment ainſi un inſtrument de cuivre, en forme de lame de couteau, arrondi par un bout, & emmanché de bois par l'autre, avec lequel, au lieu de gratte-boſſe, ils étendent l'or amalgamé ſur leur ouvrage.

A U K.

☞ AUKLAND. Ville d'Angleterre, dans la province de Durham, ſur la Ware.

A U L.

AULAF, ou AULOF, à la riſée. C'eſt un commandement de mer que l'on fait au timonier de gouverner vers le vent, quand il vient des riſées.

AULAIRE. ſ. f. Nom de femme. *Eulalia.* Sainte Eulalie, appelée communément ſainte *Ouille*, ſainte *Olave*, ſainte *Aulaire*, & ſainte *Aulaye*, étoit de Barcelone, & fut martiriſée ſous Dioclétien.

AULAYE, *Voyez* AULAIRE.

AULERCE, ou AULERQUE. ſ. m. & f. Anciens peuples des Gaules. *Aulerci*, *a*. Ils habitoient le Mans, le Perche, & la partie de la Normandie qui fait aujourd'hui le diocèſe d'Evreux. De-là vient qu'on les diſtinguoit en trois parties. *Aulerci Cenomani, Aulerci Diablentes, Aulerci Eburovicenſes.*

AULIDE. ſ. f. *Aulis*, au gén. *Aulidis* & *Aulis*, *Voyez* VIRGILE, Enéide, *Liv. IV*, *v. 426*, & LUCAIN, *Liv. V*, *v. 231*. On ne convient point de ce que c'étoit autrefois que l'*Aulide*, ce lieu ſi fameux par l'embarquement des Grecs pour la guerre de Troie, & le ſacrifice vrai ou prétendu d'Iphigénie. Quelques uns diſent que c'étoit une ville de Béotie en Grèce. Servius aſſure que c'étoit une Île qui avoit une ville de même nom, avec un port capable de tenir cinquante vaiſſeaux. Eſchyle dans Agamemnon, Sophocle dans Electre, & après eux Lucrèce, Horace, & beaucoup d'autres, veulent qu'on ait en effet répandu le ſang d'Iphigénie, & qu'elle ſoit morte en *Aulide*. RACIN. Homère, le pere des poëtes, a ſi peu prétendu qu'Iphigénie eût été ſacrifiée en *Aulide*, ou tranſportée en Scythie, que dans le neuvième Liv. de l'Iliade, Agamemnon fait offrir en mariage à Achille ſa fille Iphigénie, qu'il a, dit-il, laiſſée à Micène dans ſa maiſon.

Quoiqu'il en ſoit, il eſt probable qu'*Aulide* eſt le nom propre d'une ville de Béotie, en Grèce, & d'un pays dont elle étoit capitale. *Aulis.* Le rendez-vous des Grecs pour s'embarquer pour le ſiége de Troye, fut l'*Aulide*. L'Iphigénie en *Aulide* eſt une Tragédie d'Euripide, dont le ſujet eſt le ſacrifice qu'Agamemnon eut ordre de faire d'Iphigénie ſa fille, pour obtenir des vents propres à paſſer en Aſie, & dont Racine a bien profité.

Tu te ſouviens du jour qu'en Aulide *aſſemblés*
Nos vaiſſeaux par les vents ſembloient être appelés.
RACINE.

L'uſage de dire en notre langue en *Aulide*, & non pas à *Aulide*, montre que nos Auteurs ont pris l'*Aulide* pour une contrée, & non pas pour une ville ou pour un bourg.

Du Loir, dans ſon voyage du Levant, *p. 302*, dit *Aulis*, & non pas *Aulide*, & ne dit point en *Aulis*,

mais à *Aulis*. Nous paſſames un jour de bon matin à *Aulis*, où nous montames à cheval. Bien qu'il n'y ait aucune ruine qui puiſſe faire connoître à préſent qu'il y eût jamais une ville à l'endroit de la Beotie qui eſt vis-à-vis de Chalcis, je ne laiſſe pas de la nommer encore *Aulis*, puiſqu'il y en avoit une autrefois de ce nom. Il eſt vrai qu'elle n'étoit pas bien grande, puiſque les habitans n'étoient que des Potiers de terre. *Ub. Em. L. III. De Vet. Gr.* & qu'il ſe trouve des Auteurs qui doutent s'ils lui donneront la qualité de *ville* ou de *bourg*: je crois pour moi qu'on n'en eût jamais parlé, ſans l'Euripe & ſans Agamemnon, qui fit voile dans ſon port pour aller contre Troye avec toute la flotte des Grecs, après y avoir ſacrifié ſa fille Iphigenie dans le Temple de Diane. Je ne rechercherai point à préſent ſi cette flotte pouvoit être de tant de voiles, je m'en rapporte à ce que chante Homère. Mais enfin le port eſt petit. Du Loir. *Aulide* eſt mieux qu'*Aulis*: car 1°. C'eſt l'uſage. 2°. L'analogie le demande. Communément nous donnons la terminaiſon *ide* aux noms qui viennent des noms grecs terminés en *is* au nominatif, & en *idis* au génitif.

AULIQUE. ſ. f. C'eſt un acte qu'un jeune Théologien ſoutient dans l'Univerſité, lorſqu'il s'agit de recevoir un Docteur en Theologie. *Aulica*. Cet acte eſt ainſi nommé du mot latin *aula*, qui ſignifie *ſalle*; parce qu'il ſe fait dans la grande ſalle de l'Archevêché de Paris. Celui qui y preſide eſt le même qui doit prendre le bonnet de Docteur. La matière n'eſt point determinée, puiſque c'eſt toujours celle que le Soutenant poſſede le mieux. L'*aulique* commence par une harangue du Chancelier de Notre-Dame, à celui qui doit être reçu Docteur; à la fin de laquelle il lui donne le bonnet. Le jeune Docteur lui fait auſſi-tôt ſon compliment, & préſide à l'*aulique*. Il y diſpute ſeul. L'*aulique* etant finie, le Chancelier & les Docteurs, accompagnés des Bedeaux, menent le nouveau Docteur à Notre-Dame, où il fait le ſerment de la Faculté devant l'Autel de ſaint Sébaſtien, à préſent ſaint Denys. Enſuite, ſi le nouveau Docteur eſt de Sorbonne, ou de Navarre, on le reconduit dans l'une ou dans l'autre de ces maiſons, où il donne à dîner à tous ceux qui ſont de ſa ſociété. Ce dîné s'appelle à Navarre & en Sorbonne *Doctorerie*. On donne aux Docteurs aſſiſtans ou non aſſiſtans à la dite Thèſe la ſomme de trente-deux ſous ſix deniers, & aux Religieux mendians Docteurs celle de vingt ſous. Cette Theſe ne ſe ſoutient pas ſeulement dans l'Univerſité de Paris, mais auſſi dans d'autres Univerſités, & l'on y obſerve les mêmes formalités qu'a Paris.

Aulique. adj. m. & f. Qui regarde & concerne la Cour. *Aulicus, a.* Je ne pourrois jamais m'aſſujétir à la vie *aulique* des Courtiſans. M. le Duc de Montauſier avoit pris plaiſir à la lecture des Anciens, autant que ſa vie militaire & *aulique* le lui avoient pu permettre. Huet. Dans ce ſens il n'eſt plus en uſage.

Aulique, eſt auſſi un nom qui s'applique à quelques Officiers de l'Empire, qui compoſent une Cour ſupérieure, laquelle a une Juridiction univerſelle & en dernier reſſort, ſur tous les ſujets de l'Empire, pour tous les procès qui y ſont intentés. *Aulicus*. On dit Conſeil *aulique*, Cour ou Chambre *aulique*, Conſeiller *aulique*. Le Conſeil *aulique* eſt établi par l'Empereur, qui nomme les Officiers; mais l'Electeur de Mayence a droit de viſite. Ce Conſeil eſt compoſé d'un Préſident Catholique, d'un Vice-Chancelier que l'Electeur de Mayence préſente, & de dix-huit Aſſeſſeurs ou Conſeillers, neuf Catholiques, & neuf Proteſtans. Ils ſont diviſés en deux Bancs, dont l'un eſt occupé par des Nobles, & l'autre par des Juriſconſultes. Ils tiennent leur Aſſemblée auprès de la perſonne de l'Empereur; c'eſt pourquoi on l'appelle *Juſtice de l'Empereur*; & Conſeil *aulique*, parce qu'il ſuit la Cour, & fait ſa réſidence dans l'endroit où elle eſt. Ce Conſeil a concurrence avec la Chambre Impériale de Spire, en ce que la prévention y a lieu, & que lorſqu'une cauſe y eſt retenue, elle ne peut être portée à la Chambre Impériale, & *vice verſâ*. L'Empereur même ne peut pas empêcher, ni ſuſpendre la déciſion, & encore moins évoquer à ſoi les cauſes dont l'une ou l'autre Cour eſt une fois ſaiſie, ſi ce n'eſt du conſentement commun des Etats de l'Empire. Dans beaucoup d'affaires pourtant ce même Conſeil n'arrête rien ſans la participation de l'Empereur, & décrète ainſi, *fiat votum ad Cæſarem*. C'eſt qu'on en fait le rapport à l'Empereur dans ſon Conſeil d'Etat. Cette Cour *aulique* ceſſe auſſi-tôt que l'Empereur meurt. La Chambre Impériale de Spire au contraire eſt perpétuelle, repréſentant non-ſeulement le Chef mort, mais encore tout le corps de l'Empire enſemble, qui eſt toujours reputé vivant. Heiss. Lymnæus, *Liv. IX, ch. 4.*

AU LIT, Au lit, *chiens*. C'eſt un des termes dont on uſe pour faire quêter les chiens lorſqu'on veut faire lancer le gibier qui eſt au gîte.

AULMULCIER. ſ. m. Les marchands bonnetiers de la ville & fauxbourgs de Paris, prennent cette qualité dans leurs Statuts.

AULNAY. Bourg de Poitou, en France. *Alnia*. Il eſt aux confins de la Saintonge, & il a ſaint Jean d'Angeli à l'orient, & Niort au midi. *Aulnay* eſt l'*Aunedonacum* des Anciens.

AULNAYE. *Voyez* Aunaie.

AULNE. *Voyez* Aune.

AULNE NOIR. *Voyez* Aune noir.

AULNÉE. *Voyez* Aunée.

☞ AULOF. *Voyez* Aulaf.

AULOT. Ville autrefois épiſcopale de Catalogne, en Eſpagne. *Aulotum, Aulona*. Ce n'eſt plus qu'un bourg ſitué dans la Viguerie de Campredon, ſur la rivière de Fluvia, au nord de Vic.

☞ AULPS. *Voyez* Aups.

AULU-GELLE. ſ. m. Nom propre d'homme. C'eſt ainſi qu'on appelle en françois *Aullus Gellius*, l'Auteur des *Noctes Atticæ*, & non pas *Aule-Gelle*, ou *Aulus-Gelle*. Les ſavans ont douté s'il falloit l'appeler *Aulus-Gellius*. Quelques-uns le nomment *Agellius*, d'autres *Augellius*. Lipſe eſt le premier qui a remué cette diſpute; mais c'eſt la coutume de n'exprimer le prenom que par une ſeule lettre. De plus, les manuſcrits du Vatican, ceux qu'avoit conſulte Alde Manuce, & Lupus Ferrarienſis, qui écrivoit il y a plus de 800 ans, mettent tout au long Aulus, ou ſéparent l'A de Gellius. Quelques-uns en François écrivent tout en un mot *Aulugelle*. Les *Noctes Atticæ* d'*Aulugelle* ſont un ramas de choſes curieuſes & agréables, & une critique de pluſieurs Auteurs qui l'avoient précédé. Il écrivit à Athènes au IIe ſiècle de l'Egliſe. *Aulus-Gellius*, ou *Agellius*, que nous avons accoutumé de nommer *Aulu-Gelle*, doit avoir vécu du temps de Marc-Aurèle, puiſqu'il a été diſciple de Favorin & de Titus Caſtritius, tous deux connus par Adrien. Il ſemble avoir écrit ſes nuits attiques avant 165. Tillem.

AULULAIRE. ſ. f. *Aulularia*. Titre de la troiſième Comédie de Plaute. Ce nom eſt dérivé d'*aulula*, petit pot où étoit renfermé le tréſor que trouva l'avare Euclion, le Héros de la pièce. L'*Aululaire* ne va que juſqu'au commencement du cinquième acte: le reſte a été perdu. Antonius Codrus Urceus, Profeſſeur en Humanités à Boulogne la Graſſe, y a fait un ſupplément, imprimé dans pluſieurs éditions de Plaute.

A U M.

AUMAILLES. adj. f. pl. C'eſt un nom qu'on donne à des bêtes à cornes, ou autres bêtes domeſtiques. Ce métayer a un troupeau de cent bêtes *aumailles*. Du Cange dérive ce mot de *manualia pecora, ſeu animalia manſueta, quæ ad manus accedere conſueverunt*, comme dit Varron. Il en eſt parlé dans les Coutumes de Bretagne, de Sens, de Loudun, &c.

AUMAIRE. ſ. f. Vieux mot. Armoire.

AUMALE. *Albamata*. Petite ville de Normandie, dans le pays de Caux, ſur la rivière de Bréle. Elle a titre de duché. Quelques-uns croient qu'*Aumale* eſt un mot corrompu d'*Albe-Marle*, c'eſt-à-dire, *Marne-blanche*, parce que cette eſpèce de terre abonde dans ſon territoire. Dom du Pleſſis, croit au contraire que ce mot eſt compoſé d'*Au*, qui eſt le nom Franc ou Teuto-

nique de la rivière de *Brêle*, & de *male*, ou *malle*, qui ſignifioit ſous la première race de nos Rois, une eſpèce d'atiſſe, ou de Cour ambulante pour l'adminiſtration de la Juſtice. *Voyez Deſcript. Geogr. & Hiſt. de la Haute-Norm. Tom. I, pag. 57.*

AUME. ſ. m. C'eſt un terme dont ſe ſervent ceux qui font des filets propres à la peche ou à la chaſſe; & cet *aume* n'eſt autre choſe que les grandes mailles des filets qui ſont triples, telles que ſont celles qui ſont des deux côtés d'un tramail ou d'un ballier.

AUMELETTE. *Voyez* OMELETTE.

AUMIGNON. Rivière du Vermandois, en Picardie. *Balmania.* Elle paſſe à Vermand, & ſe mele à la Somme, à une lieue environ au-deſſus de Pérone.

AUMÔNE. ſ. f. Libéralité, don qu'on fait aux pauvres par charité, ou par compaſſion. *Inopiæ, egeſtatis, paupertatis ſubſidium, levamentum.* Il faut racheter ſes péchés par des *aumônes*. C'eſt le plus grand des malheurs d'être réduit à l'*aumône*. C'eſt une belle *aumône* que de nourrir les vieilles gens. C'eſt un fainéant qui travailleroit bien, il dérobe l'*aumone* aux pauvres. ACAD. FR. La Reine faiſoit couler ſes *aumônes* juſque dans ces retraites ſombres où la honte renferme la pauvreté. FLÉCH. Combien de gens font des *aumônes* que la vanité leur inſpire, ou que l'importunité des pauvres arrache de leur main, & non pas de leur cœur? ID.

On appelle quelquefois *aumône*, une œuvre ſpirituelle de miſéricorde exercée envers le prochain; mais en ce ſens on ne le dit jamais ſeul, on ajoute l'epithète ſpirituelle, une *aumône* ſpirituelle; *aumone* tout ſeul ſignifie toujours l'*aumône* manuelle.

Les Rois ont donné en *aumône* pluſieurs terres à l'Egliſe. Les biens que l'Egliſe poſſede de cette manière s'appelent *tenures par aumônes*; car, ſelon Raſtal, *aumônes*, ou tenure en *almoigne*, eſt tenure par divin ſervice. En parlant des terres ou des rentes qui ont été données à l'Egliſe par le Roi, ou par quelque Seigneur, ſans aucune autre obligation que de reconnoître qu'on les tient de celui qui les a données, on dit qu'elles ſont tenues en franche *aumône*, qu'elles relevent en franche *aumône*.

AUMÔNES *fieffées*, ſont des fondations que les Rois ont faites aux Egliſes.

Il y a chez le Roi des Tréſoriers des *aumônes*. Autrefois les *aumônes* faites par les fideles à l'égliſe, ſe diviſoient en trois parties, dont l'une appartenoit aux Evêques, la ſeconde aux Prêtres, la troiſième aux Diacres & Soudiacres. Quelquefois on les diviſoit en quatre, dont la dernière partie étoit pour les pauvres, & les réparations de l'Egliſe, comme on voit dans les Conciles de Tolede, de Tarragone, d'Orleans, & de celui de Rome tenu ſous Sylveſtre I. Chrodegang, Evêque de Metz, du huitième ſiècle, au ch. 42 de ſa règle, ordonne qu'un Prêtre à qui l'on offre quelque choſe pour ſa meſſe, ou pour la confeſſion, ou un Clerc à qui l'on offre quelque choſe pour chanter des pſeaumes ou des hymnes, le reçoive en *aumône*. M. de Tillemont remarque, dans Théodoſe pag. 257, que dès le quatrième ſiècle il y avoit des Dames occupées à recueillir les *aumônes* pour les priſonniers. C'étoit ſans doute, ajoute-t-il, des veuves & des Diaconneſſes de l'Egliſe.

AUMÔNE. En termes d'Egliſe on appelle *aumône*, l'argent que l'on donne aux Prêtres pour les meſſes qu'on leur fait dire. L'*aumône* pour les meſſes eſt plus conſidérable à Paris que dans les Provinces.

S. Paul, dans ſon *I épitre II aux Corinthiens, ch. 9*, explique la manière dont on recueilloit les *aumônes* dans les aſſemblées des Chrétiens. Cet uſage qui eſt ſi ſaint, avoit paſſé des Synagogues dans nos Egliſes; les Juifs exercent encore cette charité envers leurs pauvres. Voici ce que dit là-deſſus Léon de Modène, au liv. 1, ch. 14 *des Ceremonies & Coutumes* de ceux de ſa nation: *dans les grandes villes les pauvres vont la veille du ſabat & des autres fêtes conſidérables chez les riches, & chez ceux qui ſont un peu à leur aiſe; là chacun leur donne à proportion de ſes forces. De plus, les* Tarnaſſins ou Mémunins, *qui ſont propoſés pour cela, ont ſoin de leur envoyer toutes les ſemaines quelque argent, & ſur-tout aux pauvres honteux, aux veuves & aux infirmes.* Les Juifs appellent l'*aumône, tſedaka, Juſtice*. Les Evangeliſtes & les Apôtres lui ont auſſi donné ce nom dans le Nouveau Teſtament. *Voyez* le mot de JUSTICE.

AUMÔNE, eſt quelquefois un payement forcé qu'on fait par autorité de juſtice, quand elle condamne quelqu'un à payer une ſomme qu'on applique d'ordinaire au pain des priſonniers. ☞ Cette peine pécuniaire n'eſt point infamante en matière criminelle, parce qu'elle n'eſt qu'une charité forcée; mais elle eſt infamante en matière civile, parce qu'alors on la regarde comme une véritable peine, pour tenir lieu de réparation pour quelque dol ou malverſation. Quand on fait au Conſeil quelques adjudications des droits du Roi, il y a toujours une *aumône*, ou une ſomme qu'on deſtine à des œuvres pies.

On dit proverbialement que c'eſt une belle *aumône*, quand on donne à ceux qui en ont grand beſoin.

On dit auſſi hyperboliquement, qu'un Seigneur eſt réduit à l'*aumône*, quand il eſt ruiné, ou fort incommodé en ſes biens, quoiqu'il ne mandie pas effectivement. On dit d'un mauvais payeur, que quand on va lui demander ce qu'il doit, il ſemble qu'on lui demande l'*aumône*.

AUMÔNÉE. ſ. f. Les diſtributions de pain aux pauvres après les obſèques, s'appellent *aumônées*, & il y en a qui ſont fondées. J'en ai vu une fort ancienne à Courtenay, petite ville de l'Hurepoix. Elle s'exécute fidellement, & tous les pauvres qui s'y trouvent, y ont part. LE P. POUPART.

AUMÔNER. v. a. Qui ne ſe dit guère qu'en ſtyle de Palais. Il a été condamné à *aumôner* vingt ecus au pain des priſonniers. Il faut *aumôner* de ſon bien, & non pas de celui d'autrui. *Egenorum, inopum miſeriam levare; pauperes adjuvare.* Le peuple le dit quelquefois en taillant, en mauvaiſe part, des coups que l'on donne à un autre. Il lui a *aumôné* un grand ſoufflet; pour dire, il lui a donné. Expreſſion triviale.

AUMÔNÉ, ÉE. part. *à miſeri levatus.*

AUMÔNERIE. ſ. f. Office clauſtral qui eſt dans la plûpart des anciennes Abbayes & des Prieures Conventuels, dont le titulaire doit avoir ſoin de faire les aumônes aux pauvres du revenu affecté à cet effet. *Largitionum præfectura.* Les *Aumôneries* ſont des titres de benéfice. Dans les Congrégations réformées, on a ſupprimé ces titres d'*Aumôneries*, & on a réuni leur revenu à la Manſe Conventuelle.

☞ La grande *Aumônerie* de France eſt la charge de Grand Aumônier. *Voyez* ce mot.

AUMÔNIER, ÈRE. adj. Qui donne ſouvent l'aumône. *In pauperes benignus, largus, liberalis, effuſus.* Cette femme eſt fort devote, & grande *aumônière*. Le Cardinal de Lorraine étoit ſi grand *aumônier*, qu'il portoit une gibecière pleine d'argent, & diſtribuoit cet argent à poignée aux pauvres qu'il rencontroit par les rues. BRANTOME.

AUMONIER. ſ. m. Eſt un Officier eccléſiaſtique, qui ſert le Roi, les Princes, & les Prelats, dans les fonctions qui regardent le ſervice de Dieu. *Eleemoſynarius, Largitionum præfectus.* L'*Aumônier* de quartier aide au Roi à faire ſes prières, & fait la bénédiction de la table. Les *Aumôniers* des Prélats les ſervent à l'Autel dans les jours qu'ils officient. Il en eſt parlé dans le Concile d'Oxfort en 1222, Can. 2. Et des *Aumôniers* des Papes dans le *Geſta Innocentii III, p. 150*, &c.

Il y a chez le Roi un Grand-*Aumônier*, un premier *Aumônier*, & des *Aumôniers* ordinaires. Sebaſtien Rouillard fit imprimer en 1607 un Ouvrage qui a pour titre, le Grand-*Aumônier*. Il prétend que cette Charge a été à la Cour de nos Rois dès le commencement de la Monarchie; que ſous la première race il s'appeloit *Apocriſiaire*, ſous la ſeconde *Archichapelain*, & ſous la troiſième *Grand-Aumônier*. Ils furent nommés, dit-il, *Apocriſiaires*, parce que leur charge étoit de répondre à tous ceux qui les conſul-

toient sur les affaires du royaume, principalement sur celles de l'Eglise, ou plutôt, parce que c'étoit un Prelat résident a la Cour, de même que l'Apocrisiaire du Pape résidoit à celle de Constantinople. Ils furent nommés *Archichapelains*, parce qu'ils se chargerent du soin de la chapelle de nos Rois: & parce que sous la troisième race, & principalement depuis S. Louis, les maladreries, léproseries, & autres hôpitaux royaux s'étoient beaucoup accrus, on leur en donna l'administration; ils furent appelés *Grands-Aumôniers*. Il prouve ensuite par Hincmar, & Adelard, Abbé de Corbie, que l'Apocrisiaire & l'Archichapelain étoient ce qu'est aujourd'hui le Grand-*Aumônier*; que sous la première race c'étoient des Evêques qui venoient tour à tour faire cet office au Palais; que sous la seconde race ce ne furent que de simples Prêtres, pour ne point empêcher les Evêques de résider; que quelquefois cependant il y eut des Evêques & des Archevêques, témoin Drogon, Evêque de Metz, qui le fut sous Louis le Débonnaire, & Gonthier, Archevêque de Cologne, sous Lothaire, *&c.* qu'il avoit juridiction sur tout le Clergé du Palais: qu'il avoit pour collègue & associé le Chancelier, qui s'appeloit alors *Secrétaire*; qu'il décidoit toutes les affaires ecclésiastiques, ou monastiques, comme le Comte du Palais jugeoit les affaires séculières; qu'il étoit toujours appelé aux Parlemens, ou États; qu'il étoit Évêque du Roi, ou Prélat de sa Cour; que sous la seconde race il avoit toute l'Intendance de la Chapelle du Roi; qu'il avoit soin de la conscience du Roi, & de l'avertir des devoirs du Christianisme; qu'il bénissoit sa table, & disoit les grâces; que l'Apocrisiaire, Archichapelain, ou Grand-*Aumônier* sont la même chose que le Protopapas de la Cour de Constantinople; que l'Archichapelain est nommé *Garde du Sacré Palais*, *Custos Sacri Palatii*, Évêque du Sacré Palais, *Antistes Sacri Palatii*, Prêtre du Palais, *Presbyter de Palatio*, terme qui, selon lui, signifie Évêque, Pontife, domestique de l'Empereur, *familiarissimus Pontifex Domini Imperatoris*; que sous la troisième race le Grand-*Aumônier* avoit appartement chez le Roi, ce qui n'étoit point nouveau, puisque l'Apocrisiaire & l'Archichambellan étoient Gardes du Palais; que le Grand-*Aumônier* & le Confesseur seuls peuvent parler au Roi pendant la Messe; que souvent les Princes & Princesses l'ont fait Exécuteur Testamentaire; qu'aux obsèques des Rois le Grand-*Aumônier*, comme Evêque ou Curé du Roi, marche immédiatement devant l'Effigie; qu'aux obsèques de Henri II, l'Evêque de Paris accompagna le Grand-*Aumônier*, disant qu'il étoit aussi Evêque du Roi; mais qu'aux funérailles de François I, cette place lui avoit été refusée, parce qu'il lui remontra que la Cour du Roi ne reconnoît point d'Evêque de Sa Majesté que le Grand-*Aumônier*; que l'Archichapelain avoit été de même reconnu pour Evêque du Roi; qu'en cette qualité l'Archichapelain de Louis le Débonnaire lui donna le S. Viatique à la mort; qu'autrefois le Grand-*Aumônier* devoit être Prêtre; qu'il semble que dans la suite il ne le fut pas toujours, puisque Jean XXIII, dans la Bulle par la quelle il soustrait l'Hôtel des Quinze-Vingts à la juridiction de l'Archidiacre, & le soumet à celle du Grand-*Aumônier*, ajoute cette clause; pourvu qu'il soit Prêtre; ou sinon à celle du premier Chapelain du Roi; que c'est au Grand-*Aumônier* à donner les buletins des lépreux pour les mettre aux Léproseries; que ses Ordonnances s'exécutent par provision, pourvu qu'elles soient signées de quatre Conseillers de Cour souveraine; qu'il dispose à sa discrétion des offrandes du Roi, *&c.* Quoique cet ouvrage de Rouillard pût être écrit avec plus de goût, & qu'on y trouve bien de l'antiquaille & des digressions hors de propos, il ne laisse pas d'y avoir des recherches assez curieuses.

M. Du Cange croit que la Charge d'*Aumônier* est différente de celle de Chapelain. Avant Charles VIII, il n'avoit que le titre d'*Aumônier*: ce Prince augmenta cette charge, & donna à celui qui en est pourvu, la qualité de Grand-*Aumônier*. Son office, dit Galland, est de se trouver des premiers au lever du Roi, de savoir de lui où & à quelle heure il veut entendre la Messe. Il est le seul Evêque de toute la Cour. En quelque lieu que soit le Roi c'est de lui qu'il reçoit les Sacremens. Il a l'intendance sur la Chapelle du Roi, sur les Pauvres, les Hôpitaux, & Maladreries de France. Autrefois il conféroit les bénéfices qui étoient à la nomination du Roi. Il officie devant le Roi aux grandes cérémonies. C'est lui qui à l'arrivée du Roi dans une ville délivre les prisonniers, quand le Roi a accordé leur grâce, *&c.* *Voyez* GALLAND, dans la vie de Pierre Chastelain.

☞ Outre le Grand-*Aumônier*, il y a chez le Roi le premier *Aumônier* & les *Aumôniers* de quartier, au nombre de huit, qui font par quartier les fonctions du Grand-*Aumônier*.

On appelle aussi *Aumônier* dans un Couvent, un Officier claustral qui est pourvu d'une Aumônerie.

AUMÔNIER *de vaisseau*, *Aumônier* d'un régiment. C'est un Prêtre entretenu dans un vaisseau ou dans un régiment pour y dire la messe, administrer les Sacremens à l'équipage ou aux soldats, & y faire les autres fonctions ecclésiastiques.

AUMÔNIER, en vieux style de Coutumes, a signifié *Légataire*. On ne peut être *aumônier*, & parsonnier tout ensemble, c'est-à-dire, légataire & héritier.

Tous ces mots, *Aumône*, *Aumônerie*, *Aumônier*, viennent d'*Aumône*, qui est dérivé du grec ἐλεημοσύνη, qui signifie proprement *miséricorde*, & le sentiment intérieur de la miséricorde; & parce que le nom de la cause passe souvent à l'effet qu'elle produit, de-là vient que le nom d'*Aumône* ἐλεημοσύνη, est donné aux gratifications que l'on fait à ceux que l'on connoît en avoir besoin, comme l'a remarqué Naudé dans son Mascurat, *p. 263*, quand la vertu & le sentiment de la miséricorde ou de la piété est la cause de ces gratifications; car hors de-là ce n'est plus *aumône*; c'est gratification, c'est présent, c'est libéralité, *&c.*

AUMONIÈRE. *f. f. Eleemosynaria.* Dans le Chapitre de Remiremont, l'*Aumônière* tient le cinquième rang. Elle jouit de plusieurs revenus qui sont affectés à sa dignité; mais qui lui imposent aussi de grandes charges. P. HÉLYOT, *T. VI, p. 413.* Il y a outre cela deux petites *Aumônières*, qui sont à la disposition & nomination de l'Abbesse ou de la Doyenne en son absence. ID.

AUMONIÈRE. On a ainsi appelé en vieux langage une petite bourse ou gibecière, *almonaria*, & *elemosynaria* dans la basse latinité, à cause de l'argent qu'on y mettoit pour faire des aumônes. Comme son premier Trésorier lui bailla en garde son *aumônière*. SARASIN, *Pompe funèbre de Voiture*. C'étoit aussi pour les Dames un ornement pareil à celui qu'elles empruntent aujourd'hui d'une montre attachée à leur ceinture. Les hommes en portoient aussi, & l'on en voit dans plusieurs anciens mausolées. Ce terme est pris allégoriquement dans le Roman de la Rose, *v. 20572*, & signifie le *scrotum* des Latins, *seu pellis quæ testiculos continet. Supplem. au gloss. du Rom. de la Rose.*

AUMUCE, plus communément AUMUSSE. *f. f.* Fourrure que les Chanoines & Chanoinesses portent sur le bras en été, & dont ils se servoient autrefois en hiver pour couvrir leur tête. *Pelliceum ac villosum amiculum.* Une *aumusse* de petit gris. L'*aumusse* a été autrefois non-seulement un habit de Moines, mais encore celui des laïques, tant pour les hommes que pour les femmes.

Pendant plus de mille ans on ne s'est couvert la tête en France que d'*aumusses* & de chaperons. Le chaperon étoit à la mode dès le temps des Mérovingiens; on le fourra d'Hermines sous Charlemagne. Le siècle d'après on en fit tout-à-fait de peaux: ces derniers s'appeloient *Aumusses*: ceux qui étoient d'étoffe retinrent le nom de chaperons. Les *Aumusses* étoient moins communes; on commença sous Charles V à abattre sur les épaules l'*aumusse* & le chaperon, & à se couvrir d'un bonnet. LE GENDRE. Dans un Registre de la Chambre des Comptes, on trouve un article de trente-six sous employés pour fourrer l'*aumusse* du Roi. La Couronne se mettoit sur l'*aumusse*, comme dit Du Cange, qui derive ce mot de *amicula*. C'étoit, selon Festus & Isidore,

une

une coiffure, ou chaperon de femme faite de peau, ou de fourrure. Il ajoute qu'on dit auſſi *Almucia*, & *almucium*.

L'*aumuſſe* que portent les Chanoines n'étoit d'abord qu'un bonnet de peau d'agneau avec le poil, & la chape ſe portoit par-deſſus. On fit deſcendre enſuite ce bonnet ſur les épaules, & enfin juſque ſur les reins; mais comme la chape & cette peau, qui enveloppoient encore tout le corps, etoient très-incommodes pendant les chaleurs de l'été, on quitta premiérement la chape, & on ne laiſſa que cette peau, à laquelle on donna le nom d'*aumuſſe*. Comme cette *aumuſſe* qui couvroit la tête & les épaules, & deſcendoit juſqu'aux reins, étoit encore un habillement peu propre pour l'été, il y eut des Chanoines qui la mirent en travers ſur les deux épaules, comme la portent en été les Chanoines Réguliers de S. Victor, ceux de Sainte Croix de Conimbre, & quelques autres. Ceux de Marbac la portent auſſi ſur les epaules, mais elle deſcend en pointe par derrière, un peu plus bas que la ceinture, & eſt attachée par-devant avec un ruban bleu. D'autres l'ont portée ſur l'épaule gauche, en forme de chaperon de Docteur, comme les Chanoines Réguliers de la Cathédrale d'Uzès; & pluſieurs Cathédrales ont retenu l'ancienne coutume de la porter ſur les épaules en forme de manteau, principalement les Chanoines de l'Egliſe de Lyon. Enfin il y en a grand nombre qui ont trouvé trop incommode encore de la porter ſur les épaules, ils l'ont fait deſcendre ſur le bras gauche, où elle eſt reſtée plus communément. P. HÉLYOT, *T. II, p. 23.*

Sévert, dans ſon Hiſtoire des Archevêques de Lyon, *p. 252*, prétend que ce mot eſt fait par corruption de ceux-ci, *hautement miſe*, parce que l'*aumuſſe* ſe portoit ſur la tête & les épaules. D'autres tirent ce mot du nom latin, *amicium*, dérivé du verbe *amicire*, vêtir, parce que l'*aumuſſe* couvroit la tête & les épaules. Quelques-uns enfin diſent qu'il vient du vieux allemand, *Hooſt mutſen*, qui veut dire un *bonnet*. La ſeconde étymologie paroit la plus vraie; car c'eſt ainſi que du verbe *amicire* vient *amictus*, l'amict que les Prêtres mettent ſur la tête & ſur les épaules, comme autrefois l'*aumuſſe*.

☞ AUMUSSETTE. ſ. f. Vieux mot. Petite aumuſſe.

A U N.

AUNAGE. ſ. m. Meſurage des étoffes, qui ſe fait avec une meſure certaine, réglée, qu'on appelle à Paris une *Aune*. *Telæ, panni ad ulnam menſio.* On a meſuré cette pièce d'étoffe, l'*aunage* en eſt bon. Pluſieurs Manufacturiers donnent des excédans d'*aunage* pour s'attirer de la chalandiſe, comme à Laval vingt-quatre aunes pour vingt, & quelquefois vingt-huit; mais cet excédant d'*aunage* eſt réglé à une aune un quart par les derniers ſtatuts, que les Façonniers donnent aux Marchands pour bonne meſure.

AUNAIE. ſ. f. Lieu planté d'aunes. *Locus alnis conſitus. Alnetum.* Les *aunaies* ſe font en terres humides & marécageuſes. Quelques-uns diſent AUNETTE. Mais ce diminutif paroît déſigner une petite *aunaie*. Pour planter les *aunaies*, on fait des alignemens à deux pieds l'un de l'autre, le long deſquels on creuſe des rigoles de la profondeur d'un pied ſeulement, où l'on poſe le plant à un pied & demi de diſtance; on le recouvre auſſi-tôt en dos d'âne, obſervant de lui couper l'extrémité à deux doigts de terre, pour l'obliger à jeter pluſieurs tiges. CHOM. Les *aunaies* s'appellent auſſi *Vernaies*, parce qu'on appelle les aunes, *Vernes*.

AUNAIRE. ſ. m. Nom d'homme. *Aunarius, Aunacharius.* Aunhar, communément S. *Aunaire*, Evêque d'Auxerre, étoit d'une famille riche & noble, & fort conſidérée dans la ville d'Orléans.

AUNAIS. ſ. m. Nom d'homme. *Honeſtus.* S. Honeſt, que l'on prononce comme s'il y avoit *Aunais*, eſt patron de la Paroiſſe d'Hières, au diocèſe de Paris. CHAST.

AUNE. ſ. m. *Alnus.* Arbre d'une groſſeur & grandeur conſidérable, & qui croit le long des ruiſſeaux & aux bords des rivières. Son tronc qui eſt plus ou moins gros ſuivant ſon âge, eſt recouvert d'une écorce raboteuſe & brune; & le bois en eſt tendre & un peu rouſſâtre. Il donne pluſieurs branches, qui ſont fort caſſantes, couvertes d'écorce d'un brun cendré, tâchée, & jaunatre en dedans. Elle eſt très-déſagréable au goût, amère & aſtringente. Le bois des jeunes branches eſt blanc. Ses feuilles ſont alternes, aſſez ſemblables à celles du Coudrier, mais un peu plus arondies, crénelées ſur leurs bords, relevées par des nervures qui parcourent toute leur ſurface, vertes, luiſantes, & gluantes au toucher. Ses fleurs, qui naiſſent aux extrémités des branches, ſont des chatons grêles, long d'un pouce, verts d'abord, qui s'alongent enſuite, & deviennent de couleur de la rouille de fer, ſur-tout lorſque les fleurs ſont épanouies. Chaque chaton eſt un compoſé de pluſieurs petits pelotons de fleurs attachées à un filet commun. Chaque fleur eſt taillée en quatre quartiers, & garnie de beaucoup d'étamines. Les fruits qui naiſſent ſur le même pied, mais dans des endroits ſéparés, paroiſſent en même temps que les chatons. Chaque fruit n'eſt d'abord guère plus gros qu'un pois, conique, écailleux, & rempli entre ſes écailles d'embryons terminés par deux cornes. Le fruit groſſit peu à peu, s'arrondit, devient noir & gros comme une olive, & s'ouvre de la même manière que les pommes de pin. Entre chaque écaille on trouve une petite ſemence aplatie, rougeâtre, preſqu'inſipide; au lieu que les chatons & les feuilles des fruits ſont fort aſtringens, & un peu amers.

On ſe ſert du tan d'*aune* pour préparer les cuirs. Son écorce eſt auſſi employée par les Teinturiers pour faire le noir. On prétend que ſon bois ne pourrit point dans l'eau: on croit au contraire qu'il y durcit de telle manière qu'il s'y pétrifie. Les feuilles d'*aune* appliquées ſur les vieux ulcères les deſſéchent: ces mêmes feuilles ramaſſées dans un ſac s'échauffent, & font beaucoup tranſpirer les parties du corps qui en ſont enſuite enveloppées. C'eſt un remède dont on ſe ſert quelquefois pour des rhumatiſmes opiniâtres.

L'*aune* devient extrêmement haut, pourvu que la plûpart de ſes racines baignent dans l'eau. Il a la feuille comme le coudrier, & comme lui il jette de ſouche. CHOM. On nomme *Verne* cet arbre dans quelques Provinces.

Ce mot *aune* pourroit bien venir de l'hébreu אלון; c'eſt la conjecture du P. Thomaſſin, qui rapporte à la langue hébraïque l'origine de tous les mots dont il parle.

AUNE NOIR. *Alnus nigra*, ou *Frangula*, eſt un arbre qui donne dès ſa racine pluſieurs jets gros comme le doigt, branchus, & garnis de feuilles aſſez ſemblables à celles du cerifier, mais plus petites, oppoſées. D'entre leurs aiſſelles naiſſent des fleurs à cinq pétales blanchâtres, qui ſortent des échancrures de leur calice, au fond duquel s'éleve un piſtil qui devient une baie verte d'abord, enſuite rougeâtre, molle, qui renferme deux ſemences arrondies; qui devient enfin noire, & qui eſt d'un goût déſagréable. L'écorce moyenne de ſes branches purge les ſérofités, & fait vomir lorſqu'elle eſt fraîche. On trouve l'*aune noir* dans pluſieurs bois à la campagne.

AUNE. ſ. f. Bâton d'une certaine longueur qui ſert à meſurer les étoffes, toiles, rubans, &c. *Ulna.* Il ſe dit auſſi de la choſe meſurée. Une *aune* de drap, de toile. *Aune courante*, c'eſt une meſure d'étoffe ou de tapiſſerie qui s'étend ſur les longueurs, ſans conſidérer la largeur, ou la hauteur. Tous les Marchands doivent avoir une *aune* marquée & étalonnée, & ferrée par les deux bouts. Les *aunes* ſont différentes ſelon les lieux.

L'*aune* d'Amſterdam a deux pieds un pouce, & deux lignes du pied de France, appelé *Pied de Roi*.

L'*aune* d'Anvers eſt longue de deux pieds, un pouce, & ſix lignes du pied de France.

L'*aune* de Bergue & de Dronthem, en Norwége, eſt un peu plus courte que celle d'Amſterdam, deſorte que dix *aunes* d'Amſterdam en font onze de Bergue & de Dronthem.

L'*aune* de Berne & de Bâle en Suiſſe eſt comptée égale à celle de Hambourg.

L'*aune* de Breſlau eſt tenue égale à celle de Hambourg, & l'*aune* d'Oſnabruk à celle de Paris.

L'*aune* de Cologne eſt égale à celle de Hambourg, Léipſic, *&c.*

L'*aune* de Copenhague eſt d'un tiers plus courte que la verge d'Angleterre, qui a de long deux pieds, neuf pouces, huit lignes du pied de France.

L'*aune* de Dantzick a de longueur un pied, dix pouces, quatre lignes & demie du pied de France.

L'*aune* de France, ou de Paris, contient trois pieds ſept pouces, c'eſt du pied de Roi dont il s'agit.

L'*aune* de Francfort ſur le Mein eſt égale à celle de Hambourg.

Il y a deux *aunes* en uſage à Saint-Gal, l'une pour les toiles, l'autre pour les étoffes; elles ſont toutes deux plus courtes que l'*aune* d'Amſterdam. L'*aune* de Saint-Gal qui ſert à meſurer les toiles, fait une *aune* moins un ſixième d'Amſterdam: celle qui ſert à meſurer les draps eſt encore plus courte que l'autre, & elle eſt plus courte que celle d'Amſterdam d'un peu plus d'un dixième.

L'*aune* de Hambourg a de longueur un pied, neuf pouces du pied de France.

L'*aune* de Londres paſſe pour égale à celle de Paris.

L'*aune* de Lubeck eſt plus courte d'un ſeizième que celle de Hambourg.

L'*aune* de Lyon eſt un peu plus courte que celle de Paris, il y a ſur cent *aunes* une *aune* de différence.

L'*aune* de Nuremberg eſt tenue égale à celle d'Amſterdam, & l'*aune* de Léipſic, de Naumbourg & de Hall, eſt égale à celle de Francfort & de Hambourg.

Les *aunes* de Riga, de Konigsberg, & de Revel, ſont un peu plus longues que celle de Dantzick.

L'*aune* de Rouen, de Bourdeaux, de la Rochelle, de Nantes, ſe rapporte à celle de Paris.

L'*aune* de Suède, ou de Stockolm eſt plus courte que celle d'Amſterdam, & ſept *aunes* de Suède en font ſix d'Amſterdam.

Il y a un dix-ſeptième de différence entre l'*aune* de Paris & celle de Genève, deſorte que dix-ſept *aunes* de Paris n'en font que ſeize de Genève.

Samuël Ricard a ainſi réduit les *aunes* dans ſon *Traité du Commerce*. Cent *aunes* d'Amſterdam en font quatre-vingt-dix-huit & trois quarts de Brabant, Anvers, Bruxelles; cinquante-huit & demie de France & d'Angleterre; cent vingt de Hambourg, Francfort, Léipſic, Cologne; cent vingt-cinq de Breſlau, en Siléſie; cent douze & demie de Dantzick; cent dix de Bergue & de Dronthem; cent dix-ſept de Stockolm; de Saint-Gal pour les toiles quatre-vingt-ſix, & cent douze pour les draps.

Matthias Dogen, & Caſimir, Polonois, ont fait des réductions de toutes les *aunes* des plus fameuſes villes de l'Europe au pied Rhenan; & le Pere Merſene au pied du Capitole. Servius dit que l'*aune* eſt l'eſpace qui eſt contenu entre les deux mains étendues; mais Suétone veut que ce ne ſoit qu'une coudée. Chez les étrangers, au lieu de ce nom l'on ſe ſert de celui de *Cannes*, *Varres*, *Verges*, *Braſſes*, *Palmes*, &c.

AUNE, s'emploie populairement & dans la converſation, pour marquer une grandeur déméſurée par rapport à la choſe dont on parle. Ôtez-moi ce fuſeau, il eſt long d'une *aune*: j'en veux un plus petit.

Suis-moi donc. Mais je vois ſur ce début de prône,
Que ta bouche déjà s'ouvre large d'une aune.
BOIL.

AUNE, ſe dit proverbialement en ces phraſes: cet homme meſure tout le monde à ſon *aune*; pour dire, qu'il croit que tous les autres ſont faits comme lui. On dit, qu'il ne faut pas meſurer les hommes à l'*aune*; pour dire, qu'il y a de petits hommes qui ont autant de cœur & d'eſprit que les grands: qu'un homme fait ce qu'en vaut l'*aune*; pour dire, qu'il a déjà eu de pareilles affaires: qu'il en aura tout le long de l'*aune*; pour dire, qu'on lui fera tout le mal qu'on pourra. *Tout le long de l'aune*, ſignifie auſſi beaucoup, tout-à fait, avec excès.

Et c'eſt tout juſtement la tour de Babylone;
Car chacun y babille, & tout le long de l'aune.
MOL.

On dit auſſi, au bout de l'*aune* faut le drap; pour dire, qu'on verra avec le temps la fin d'une affaire. On dit d'un grand mangeur, qu'il a toujours dix *aunes* de boyaux vides pour feſtoyer ſes bons amis. Ce mot vient, ſelon Icquez, du vieux mot ſaxon *eln* ou *elne*.

☞ AUNEAU. Bourg de France, au pays Chartrain, à quatre lieues de Chartres, connu par la défaite des Reitres, en 1587.

AUNÉE. ſ. f. *Enula campana*, ou *Helenium*. Plante qui eſt du genre des *aſter*. Ses racines ſont branchues, longues, & aſſez groſſes, aromatiques, d'un goût douceâtre, mêle d'un peu d'amertume. Elles donnent de leurs collets pluſieurs œilletons, d'où naiſſent de grandes feuilles longues, larges, pointues par leurs deux extrémités, molles, vert pâle en deſſus, blanches en deſſous, crénelées ſur leurs bords. D'entre ſes feuilles s'élevent une ou deux tiges droites, velues, creuſes, hautes de cinq à ſix pieds, garnies de quelques feuilles plus petites que celles du bas, & ſemblables à celles du bouillon blanc: les tiges ſont enfin terminées par quelques petites branches qui ſoutiennent des fleurs radiées jaune doré, d'un pouce & demi environ de diamètre. Leur calice eſt écailleux, & leurs ſemences ſont oblongues, grêles, & chargées d'une aigrette. Les racines d'*aunée* ſont pectorales; on en fait une conſerve qui eſt bonne pour les aſthmatiques, & qui convient encore pour les maux d'eſtomac. L'onguent d'*aunée* eſt eſtimé pour la galle, & pour diſſiper les douleurs de rhumatiſmes. L'*aunée* croît communément en Normandie, dans le Bourbonnois; & on la trouve dans beaucoup de jardins. Elle eſt très-aiſée à élever, d'ailleurs elle eſt vivace. La ſuperſtitieuſe antiquité lui avoit donné le nom d'*Helenium*, à cauſe qu'elle croyoit que venant dans l'île d'Hélène, elle avoit été produite des larmes de cette belle Princeſſe.

AUNER. v. a. Meſurer avec une aune. *Pannum, telam ulnâ metiri.* Les Marchands ont une adreſſe particulière pour *auner*, ils trompent en *aunant*.

AUNER bois à bois, ou *auner* pince à pince. C'eſt-à-dire, *Auner* juſte, ſans donner ou faire aucune bonne meſure.

AUNÉ, ÉE, part.

AUNEUR. ſ. m. Officier commis pour marquer & viſiter les aunes des Marchands. *Menſor.* Il y a à Paris un corps de vingt-quatre Jurés *Auneurs*. L'Ordonnance veut que les *Auneurs* meſurent les étoffes bord à bois juſtement, & ſans évent. Cet évent étoit autrefois d'un pouce au-delà de l'aune, qu'on donnoit en meſurant. Les *Auneurs* ne peuvent être Courtiers, Commiſſionnaires, ni Facteurs, ni acheter aucune draperie pour leur compte.

AUNHAR. Nom propre. *Voyez* AUNAIRE.

AUNIS, ou le pays d'*Aunis*. *Alniſium, Alnenſis*, ou *Alnetenſis tractus*. Petit pays de la Saintonge en France. L'*Aunis* eſt borné au couchant par la mer de Gaſcogne, ſéparé du Poitou au Nord par la Sevre, & environné de la Saintonge au Midi & au Levant. La Rochelle en eſt la capitale. On ne dit guère *Aunis* tout ſeul, mais toujours le pays d'*Aunis*.

AVO.

AVOCASSER. v. n. Faire la profeſſion d'Avocat. *Cauſas agere.* On ne le dit point des Avocats célébres, mais de ceux qui ſont peu employés. Il y a long-temps qu'il *avocaſſe*, & meurt de faim. Ce mot eſt familier, & ne ſe dit qu'en mauvaiſe part.

AVOCASSERIE. ſ. f. Profeſſion d'Avocat. *Advocatio.* On ne voit guère de gens s'enrichir aujourd'hui par l'*Avocaſſerie*. Il y a déja pluſieurs années que cet homme s'adonne à l'*Avocaſſerie*. Ce mot eſt bas.

AVOCASSIE. ſ. f. Vieux mot. Art de plaider.

AVOCAT. ſ. m. Homme ſavant en Juriſprudence, qui en vertu de ſes licences & de ſa matricule, plaide &

défend de vive voix, ou par écrit, le droit des parties qui ont beſoin de ſon aſſiſtance. *Advocatus, cauſidicus, cauſarum Actor.* Un *Avocat plaidant*, celui qui s'applique à la plaidoirie. *Cauſidicus, cauſarum Actor.* Un *Avocat conſultant*, celui qui ſe renferme dans la conſultation, qui ne plaide plus, & donne ſeulement ſon avis & ſon conſeil dans les affaires litigieuſes. *Patronus de jure reſpondens.* Cette diſtinction entre les *Avocats* plaidans, & les *Avocats* conſultans, ſe rapporte à celle que mettoient les Romains entre les *Avocats* & les Juriſconſultes. Il y avoit ſeulement cette difference, que la fonction des Juriſconſultes, qui donnoient ſimplement leurs conſeils, étoit diſtincte, & ſéparée de celle des *Avocats*. Les Juriſconſultes ne plaidoient point; c'étoit une eſpèce de magiſtrature privée, & perpétuelle, principalement ſous les premiers Empereurs. D'autre côte les *Avocats* ne devenoient point Juriſconſultes: au lieu qu'en France les *Avocats* deviennent Juriſconſultes en ce ſens-là; c'eſt-à-dire, qu'ayant acquis de l'expérience, & de la capacité dans la plaidoirie, & ne pouvant plus en ſoutenir le tumulte, & la fatigue, ils deviennent *Avocats* conſultans. C'eſt la recompenſe de leurs travaux, & la retraite d'honneur de leur vieilleſſe. C'eſt pourquoi à l'audience des Parlemens, ils ſe placent ſur les ſiéges inférieurs couverts de fleurs de lys, avec les Juges des Juridictions ſubalternes. Dans les anciennes Ordonnances, ils ſont nommés *Avocats* Conſeillers; *Advocati conſiliarii.* Pour être reçu *Avocat*, il faut avoir pris ſes licences dans une Faculté en Droit, après y avoir étudié trois ans, y avoir été examiné deux fois, & y avoir ſoutenu deux Thèſes. Il faut prêter ſerment, & ſe faire immatriculer au Parlement où l'on veut plaider. Cicéron dit qu'un habile *Avocat* eſt comme l'Oracle que chacun va conſulter. La Loi *14 du Code, Liv. 2, Tit. 7*, appelle le métier d'*Avocat* une milice; parce que les *Avocats* combattent pour la vie, & pour la fortune de ceux qui implorent le ſecours de leur eloquence. Les Eſpagnols de Cuba ne voulurent plus qu'il paſsât d'*Avocat* dans leur île; ils les appellent *Letrados*: & ils obtinrent que ceux qui y étoient déjà, ne plaideroient plus, diſant qu'ils étoient cauſe de tous les débats & procès des Habitans. HERRERA.

Dans les anciennes pratiques & ſtyles des Cours, les *Avocats* ont été appelés *Parliers*, ou *Anparliers*. Le mot de *Parlier* eſt encore en uſage en quelques endroits de la Suiſſe, comme dans le Comté de Neuchatel. Ils ont été auſſi appelés *Conteurs* & *Plaideurs*.

Les Romains avoient une opinion honorable de la profeſſion d'*Avocat*. Les ſiéges du barreau de Rome étoient remplis de Conſuls, & de Sénateurs, qui ſe tenoient honorés de la qualité d'*Avocat*. Les mêmes voix qui commandoient aux peuples, étoient auſſi employées à les défendre. C'eſt pourquoi les Empereurs préférant la robe à l'épée, donnoient aux *Avocats* le titre de Comtes, & de Clariſſimes; & ils portoient ſi loin l'honneur qui étoit dû à l'excellence de cette profeſſion, qu'on les déſignoit par le nom d'*Honorati*. C'étoit encore par ce même principe d'eſtime, qu'on les appelloit *Patroni*, comme ſi leurs cliens ne leur étoient pas moins obligés, que les affranchis à leurs maîtres, qui les avoit tirés de ſervitude. Enfin l'Empereur Théodoſe, après avoir réuni dans ſa Novelle, *de poſtulando*, tous les éloges imaginables, conclut, que les priviléges qu'il leur accorde, ſont peu de choſe pour une fonction ſi noble, & ſi néceſſaire. Cette profeſſion s'avilit dans la ſuite. Car pendant le temps de la République floriſſante, ceux qui aſpiroient aux charges, & aux honneurs, plaidoient gratuitement, pour s'acquerir la bienveillance du Peuple, & ſe faire des cliens. Alors les Sénateurs euſſent eu honte de rendre leur éloquence vénale; ils ne cherchoient que de la gloire, & de la réputation. Mais depuis que la faveur populaire ne ſervit plus à parvenir aux dignités, & que les *Avocats* ne furent plus récompenſés par les charges, ils devinrent mercénaires. Le métier d'*Avocat* fut un métier lucratif; & ils vendirent leur zèle, & leur colère, comme ils avoient fait dans les premiers temps. Les *Avocats* de Rome tançonnoient tellement leurs parties, que le Tribun Cincius fit une Loi qu'on appela de ſon nom, *Cincia*, afin de corriger cet abus; elle défendoit aux *Avocats* de rien exiger de leurs cliens. Fredericus Brummerus a fait un ample Commentaire ſur cette Loi. Il étoit d'abord défendu aux *Avocats* de prendre aucuns preſens pour plaider une cauſe. L'Empereur Auguſte y ajouta une peine; & l'Empereur Claudius crut faire un grand coup, de les réduire à ne prendre pas plus de dix grands ſeſterces pour chaque cauſe, qui valoient 437 livres dix ſous de notre monnoie. Ménage cite un titre de Charlemagne, tiré de Nauclerus, qui défend aux *Avocats*, quand ils viendront plaider, d'amener plus de trente chevaux. Autrefois en France les *Avocats* étoient élus dans chaque tribunal en préſence du premier Magiſtrat, comme tous les autres Officiers. L'on y obſervoit les mêmes formalités, & l'on y prenoit les mêmes precautions que pour l'élection des Juges. Ils étoient choiſis entre ceux des Citoyens qui avoient le plus d'erudition, & de probité, & faiſoient corps avec tous les autres Officiers de la Juridiction. Comme eux auſſi ils étoient ſujets à ſuppreſſion. Les Capitulaires & les anciennes Ordonnances de nos Rois ſont pleins de Reglemens ſur cela. *Voyez* ſur les *Avocats*, *Leg. 14, de Advoc. diverſ. Jud.* M. Mackenſi, *Idea Prog. Jur.* & M. Ménage dans l'Epitre dedic. de ſes *Juris Civil. Amœnitates.*

Il y a long-temps que Vaugelas a décidé qu'il faut dire *Avocat* au Parlement, & non pas *Avocat* en Parlement; & ſa déciſion a été confirmée dans les Obſervations de l'Academie Françoiſe, ſur les remarques de ce celebre Grammairien. On donne le nom d'*Avocats* en Parlement a ceux qui ont pris des degrés, qui n'ont point ſuivi le Palais, ni fait la profeſſion d'*Avocats*.

AVOCAT-Général, eſt un Officier de Cour Souveraine, à qui les *Avocats* des parties communiquent les cauſes, où le Roi, & le Public, l'Egliſe, & les Mineurs ont intérêt, & qui en pleine audience en rend compte à Meſſieurs les Préſidens & les Conſeillers, & qui même donne ſes concluſions, après avoir ouï les plaidoyers des *Avocats* des parties. *Advocatus regius in ſupremo Senatu.*

AVOCAT *du Roi*, eſt celui qui eſt Subſtitut de l'*Avocat* Général, & qui eſt employé dans une Juridiction qui releve d'un Parlement. *Advocatus regius in inferiore Curiâ.* L'*Avocat* du Roi conclut toujours a l'Audience, pour le Roi, pour le Public, pour les Mineurs. Sous la première & ſeconde race de nos Rois, il n'eſt fait aucune mention d'*Avocat* du Roi, ou du Fiſc en particulier; mais il ſemble que tous les *Avocats* en général en exerçoient les fonctions.

☞ AVOCAT *aux Conſeils. Litis Ordinator in Conſilio regio.* C'eſt celui qui a acquis un Office qui lui donne le droit de faire toutes les inſtructions & procedures des affaires litigieuſes qu'on diſcute au Conſeil du Roi, & aux requêtes de l'Hôtel au Souverain. Ils font au Conſeil ce que les Procureurs font dans les autres Tribunaux.

AVOCAT *Fiſcal*, eſt un Officier qui a été inſtitué par l'Empereur Adrien, comme remarque Budée, pour défendre la cauſe du Fiſc, non-ſeulement en la Chambre, mais auſſi en tous les autres Tribunaux. *Fiſci Advocatus.*

AVOCAT *Conſiſtorial*, eſt un Officier de Cour de Rome créé pour y plaider ſur les oppoſitions qu'on forme aux proviſions des Benéfices, qui étoient fort communes du temps des élections. Ils ſont dix en nombre. *Advocatus in Pontificio Conſilio.*

L'AVOCAT *d'une ville*, c'eſt en Allemagne un Magiſtrat établi dans cette ville-là pour y rendre la Juſtice au nom de l'Empereur. Les Monaſtères y avoient autrefois leurs *Avocats*, pour ſoutenir leurs droits, & rendre la juſtice à leurs vaſſaux; mais ces *Avocats*, plus attentifs à leurs interêts qu'à leur devoir, pilloient ſouvent ceux qu'ils étoient obligés de protéger. *Voyez* AVOUE.

Il y avoit autrefois des *Avocats* pour défendre les droits de l'Egliſe, tant par armes qu'en juſtice, qu'on a appelés plus communément *Avoués*. *Voyez* AVOUÉ.

On appelle proverbialement & ironiquement un

Avocat qui manque de pratique, un *Avocat* à tort, & ſans cauſe, un *Avocat* de cauſes perdues. *Imperitus & iners Cauſidicus, Patronus ſine patrocinio.* On dit de même proverbialement, un *Avocat* de balle, un *Avocat* de Pilate, par alluſion à ce mot, *Non invenio cauſam.* On dit, il eſt altéré comme la bourſe d'un *Avocat.* De Roch.

Avocat, ate. ſe dit figurément de celui ou de celle qui prend nos intérêts en main, & qui les défend auprès de quelqu'un. *Patronus. Patrona.* Quelques-uns croient qu'en ce ſens il faut dire *Avocat*, & non pas *Avocate.* Je veux prendre la verité pour mon *Avocat.* Ablanc. Cependant l'uſage veut que dans cette phraſe on diſe *Avocate*, & non pas *Avocat.* C'eſt pourquoi ceux qui ont eu le ſoin de la nouvelle édition de Lucien, après la mort d'Ablancourt, on écrit: Je veux prendre la vérité pour mon *Avocate.* On dit pareillement: La Sainte Vierge eſt l'*Avocate* des pécheurs. Dans les prières que l'Egliſe offre pour nous à Marie, elle l'appelle Mere de miſéricorde, refuge des pécheurs, porte du Ciel, notre *Avocate.* P. d'Orl. Il y a long-temps que la paſſion dont vous me parlez, me fait mal au cœur. Son mari a de l'eſprit pour le Palais; mais d'ailleurs ſa figure eſt *Avocate*, & plaide toujours contre lui. Bussy.

On appelle auſſi *Avocate*, la femme d'un Avocat. Cependant on ne le dit ordinairement que de la femme d'un Avocat-Général, ou d'un Avocat du Roi, en y ajoutant le mot de Madame. Ainſi on dit Madame l'*Avocate*-Générale, Madame l'*Avocate* du Roi.

Avocat. ſ. m. Grand arbre des îles de l'Amérique. Son bois eſt griſâtre, auſſi-bien que ſon écorce: ſa feuille eſt longue, pointue, peu épaiſſe, & d'un aſſez beau vert. Ses fleurs ſont par pelotons ou bouquets, dont les fleurons aſſez ſemblables à des étoiles, ont de petites feuilles d'un blanc ſale ou jaunâtre, dont le milieu renferme neuf étamines; ſix de ces étamines ſont penchées de divers côtés, & les trois autres qui ſont toutes droites, accolent des boutons jaunes, dont la queue eſt courte, & qui ſont l'origine du fruit. Cette fleur a une odeur agréable, & qui ſe répand aſſez loin. *Nouv. Voyag. du P. Labat.*

Avocat. ſ. m. Fruit qui vient à l'arbre du même nom dont je viens de parler, & que les Eſpagnols appellent *Pera d'Avocato*, & les François abſolument *Avocat.* Il eſt aſſez ſemblable, pour la forme & la groſſeur, à une poire de Bon-Chrétien: mais ſa chair ſe fond d'elle-même dans la bouche; elle n'a aucune conſiſtance: deſorte qu'on la peut manger dans une cueillier, comme ſi c'étoit de la gelée ou de la marmelade. Elle eſt d'un vert pâle, & ſon goût approche aſſez de celui d'une tourte de moelle de bœuf. Ce fruit a l'écorce mince, quoique fort liante; elle eſt fort unie & d'un beau vert, qui ne jaunit que lorſqu'il eſt en maturité; on le mange quelquefois ſur l'aſſiette avec du ſucre & un peu d'eau-roſe, & de fleur d'orange; on le mange auſſi par tranches, avant qu'il ſoit mûr, avec du poivre & du ſel, comme de petits artichaux, dont il a aſſez le goût. Il y a dans ſon milieu un noyau preſque rond & raboteux; ce noyau ne contient point d'amande, & n'a pas plus de dureté qu'un marron dépouillé de ſa peau. Il faut le planter à la ſortie du fruit; car une heure après il ſe ſépare en deux ou trois morceaux: ce qui rompt ou évente ſon germe, & le rend incapable de produire.

Avocatoire. adj. Terme de Juriſprudence. On appelle Lettres *Avocatoires*, des Lettres d'un Prince, par leſquelles il prétend revendiquer quelques-uns de ſes ſujets qui ſont paſſés dans d'autres Etats. C'eſt un très-grand abus, que de s'imaginer que le Souverain a droit de faire revenir dans ſon Etat par des Lettres *avocatoires*, ceux qui s'en ſeroient retirés, n'y pouvant vivre ſelon les règles de leur conſcience. Le Clerc.

☞ Avoceta. *Voyez* Avoseta.

☞ Avogasie. Province d'Aſie, que quelques-uns confondent avec l'Abaſcie. L'Auteur du grand Dictionnaire Géographique n'auroit pas de peine à croire qu'Avogaſie eſt un mot corrompu d'Abgaſſie, pays des Abcaſſes, peuple entre la mer noire, la Circaſſie & la Mingrelie, dans laquelle ce pays eſt compris.

Avoine, (quelques-uns diſent Aveine.) ſ. f. *Avena.* Plante fromentacée, dont les racines ſont chevelues & ramaſſées à leur collet, d'où s'éleve un chalumeau noueux par intervalles, revêtu de feuilles longues, étroites, dont une partie forme une gaine, ou chalumeau, qui eſt terminé par une panicule ou amas de pluſieurs brins oppoſés le plus ſouvent, & qui portent des paquets de balles longues, pointues, & pendantes par leur propre poids, leſquelles ſervent d'enveloppe aux étamines de la fleur, & à la ſemence. L'enveloppe propre de la ſemence d'*avoine* ſauvage eſt terminée d'une arrête roulée en tire-bourre, & coudée par le haut. C'eſt de cette arrête qu'on fait des hygromètres.

Ce mot *avoine* vient du latin *avena*, & l'on croit qu'*avena* vient du verbe latin *aveo*, je ſouhaite, je déſire, à cauſe que les animaux appètent beaucoup cet aliment.

On diſtingue l'*avoine* par la couleur de ſes ſemences. Celle qui les a blanches eſt la plus eſtimée; & celle qui les a noires eſt la plus commune. On eſtime encore que la plus peſante eſt la meilleure. L'*avoine* eſt rafraichiſſante. On ordonne la créme d'*avoine* aux malades ſujets aux coliques néphrétiques, & même aux poitrines foibles. On fait de la bière avec l'*avoine.* On dit, Du gruau d'*avoine*, de la paille d'*avoine*, qui n'eſt compoſée que des balles de la panicule d'*avoine.* Dans la diſette on fait du pain avec de l'*avoine*; il y a même bien des pays où le payſan ne mange aſſez communément que du pain d'*avoine.*

L'Avoine, fait partie des petits blés qu'on appelle les Mars: elle ſert à nourrir les chevaux. Un bon Cavalier doit voir manger l'*avoine* à ſon cheval. Les chevaux vont plus vite le ſoir, quand ils ſentent l'*avoine.* On appelle les gros chevaux, des coffres à *avoine.* Par l'Ordonnance du mois d'Octobre 1669, il eſt ordonné que l'*avoine* ſera à l'avenir diſtribuée dans les meſures à blés, dont le ſeptier eſt réglé à vingt-quatre boiſſeaux, qui n'étoit ci-devant que de vingt-deux, quoiqu'on donnât ſept minots à blé, dont le dernier étoit comble, pour faire le ſeptier d'*avoine*; car il faut le double de la meſure d'*avoine* pour faire le même poids de blé.

On appelle *folle-avoine*, celle qui eſt ſterile. Il y a auſſi une *avoine* ſauvage, qui croit parmi les blés. Elle eſt ſemblable à la Coquiole & à l'autre *avoine*, excepté que ſes grains ſont plus grands & plus noirs.

Avoine, eſt auſſi un grain qui croît dans une terre de l'Amerique ſeptentrionale, vers le Canada, & dans les petites rivières, dont le fond eſt de vaſe, au bout de la tige, d'une herbe qui s'éleve de deux pieds au-deſſus de l'eau. Ce grain ſe recueille en Juin, & eſt gros comme le nôtre; mais il eſt une fois plus long, & il rend plus de farine. Il eſt auſſi bon que le nôtre.

On dit proverbialement & figurément d'un homme qu'on a bien fait travailler tout le jour, qu'il a bien gagné ſon *avoine*; pour dire, qu'il a bien gagné ſon ſouper. D'un homme avare, qui ne fait point part aux autres de ce qu'il a, qu'il mange ſon *avoine* dans ſon ſac.

Avoines. Au pluriel, ſe dit des plantes de l'avoine, quand elles ſont encore ſur pied. *Avenæ.* Les *avoines* ſont belles cette année. Acad. Fr. Jamais on ne vit tant d'*avoines.* Voit. Faucher les *avoines.*

☞ Avoir. v. a. *Habere.* Etre le ſujet à qui une choſe appartient. Il n'eſt pas néceſſaire de pouvoir diſpoſer d'une choſe, ni qu'elle ſoit actuellement entre nos mains pour l'*avoir*; il ſuffit qu'elle nous appartienne. On n'eſt pas toujours le maître de ce qu'on *a*; on l'eſt de ce qu'on poſſéde. Un avare peut *avoir* des richeſſes dans ſes coffres, mais il n'en eſt pas le maître; ce ſont elles qui poſſedent ſon cœur, & ſon eſprit. M. l'Abbé Girard. Syn. Sa conjugaiſon eſt fort irrégulière. Il faut conſulter la Grammaire. On mettra pourtant ici quelques uns de ſes temps: *J'ai*, tu *as*, il *a*. Nous *avons*, vous *avez*, ils *ont*. *J'avois*, j'ai *eu* ne faiſant qu'une ſeule ſyllabe, & non pas deux. *J'avois eu. J'aurai.* Au ſubjonctif, *que j'aie*, que *tu aies*, qu'*il ait*, & non pas qu'*il aie*, ni en vers, ni en proſe. *J'aurois*, ou que *j'euſſe* pour l'imparfait. Que *j'euſſe eu*, ou *j'aurois eu* pour le pluſque parfait. *J'aurai eu* pour le futur. Ayant eſt toujours au gérondif; il ne prend point un *s* au

pluriel. T. Corn. mais on écrit en termes de Barreau, lui, ſes hoirs & ayans cauſe, parce qu'il eſt employé comme ſubſtantif.

☞ On dit *l'avoir* beau, *l'avoir* belle; pour dire, avoir une occaſion favorable de faire quelque choſe.

☞ Avoir, s'emploie ſouvent avec la particule *à* devant un infinitif; & alors il ſert à marquer la diſpoſition & la volonté où l'on eſt de faire ce que le verbe, qui eſt à l'infinitif, ſignifie. *J'ai* à étudier. *J'ai* à travailler.

☞ A l'égard de ces façons de parler, *il y avoit. Y a-t-il. Voyez* la lettre A conſiderée comme troiſième perſonne du verbe *avoir*.

On dit proverbialement en menaçant, il en *aura*: on ſous entend, des coups. Je l'*aurai*, on ſous-entend, en mon pouvoir. Il n'eſt que d'en *avoir*, on ſous-entend, du bien.

☞ Avoir & posséder, conſidérés comme ſynonymes. *Voy.* au mot Posséder, les nuances qui les diſtinguent.

Eu, eue. part. Il n'eſt d'uſage qu'étant joint à quelque autre temps du verbe avoir. Les choſes qu'il a *eues*. Le bien qu'il a *eu*. On dit dans le diſcours familier, dès qu'il a *eu* fait; pour dire, ſi-tôt qu'il *eut* achevé. Dès qu'il a *eu* fait, il eſt parti.

AVOIR. ſ. m. Ce qu'on poſſede de bien. *Opes, divitiæ, facultates.* On lui prit tout ſon *avoir* & chevance. Ce mot en ce ſens eſt venu de *avera*, ou *averia*, mot de la baſſe Latinité, qu'on a dit de toutes ſortes de biens, & ſur-tout des meubles, des chevaux & des beſtiaux qui ſervent au labourage. Les Eſpagnols diſent en ce ſens *averias*. Du Cange. Ce mot eſt du ſtyle familier.

La plus grand'part appète grand avoir,
La moindre part ſouhaitte grand ſavoir. Marot.

Un Bucheron perdit ſon gagne pain:
C'eſt ſa cognée; & la cherchant en vain,
Ce fut pitié là deſſus de l'entendre.
Il n'avoit pas des outils à revendre.
Sur celui-ci rouloit tout ſon avoir.
La Fontaine.

☞ AVOIR. ſ. m. Terme de Négoce. Un livre de compte doit repréſenter l'*avoir* d'un côté du feuillet, & le *debet* de l'autre; c'eſt-à-dire, les dettes actives d'un côté & les dettes paſſives de l'autre.

AVOIRS. Terme de Coutume. Ce mot ſignifie des animaux domeſtiques, comme moutons, &c. *Voyez* Avere.

AVOISE. adj. f. Vieux mot. Aviſée, fine, ſpirituelle. *Poëſ. du Roi de Nav.*

AVOISINEMENT. ſ. m. L'Abbé Richard dit qu'on a donné le nom d'*avoiſinement* aux projets, pour tâcher de réunir les diverſes créances des Catholiques Romains & des Proteſtans. L'expoſition de la Foi de M. Boſſuet étoit une eſpèce d'*avoiſinement*.

AVOISINER. v. a. Etre voiſin, être ſitué auprès. *Vicinum, propinquum eſſe.* Cette Province *avoiſine* l'Eſpagne, *avoiſine* la mer. Sa Seigneurie *avoiſine* ma terre. Il ne ſe dit que de la proximité de lieu.

Ce mot n'eſt guère bon en proſe. Il eſt purement poëtique. On peut dire en faiſant la deſcription d'une montagne fort élevée, qu'elle *avoiſine* les cieux. Charpentier ne l'exclut pourtant pas entièrement de la proſe, puiſqu'il dit que c'eſt par une mauvaiſe délicateſſe que ce mot eſt conſacré en poëſie. Vaug. T. Corn.

AVOITRE. Vieux mot. *Voyez* Avoutre. C'eſt la même choſe.

☞ AVOLA. Petite ville de Sicile, dans la vallée de Noto, ſur une montagne, près de la côte de la mer.

AVOLE. adj. Vieux mot. Etourdi, qui ne prend conſeil que de lui-même: du grec ἄβουλος, *qui eſt ſans conſeil.*

AVON. Nom de pluſieurs rivières d'Angleterre & d'Ecoſſe. *Avon* ou *Avin* en Angleterre. *Avona, Avinus, Alaunius.* Elle a ſa ſource dans le comté de Wilt, traverſe une partie de Hant, & dans la Manche à l'occident de l'île de Wight. Un autre *Avon* nait auſſi dans le comté de Wilt, ſépare ceux de Sommerſet & de Gloceſter, paſſe à Bath & à Briſtol, & ſe décharge dans le golfe de Saverne. Un troiſième *Avon* part du comté de Leiceſter, arrote Warwich & ſon comté, & ſe joint à la Saverne à Tewkesbury, entre Wolcheſter & Colcheter. *Avona.* Un autre petit *Avon*, en latin *Avo*, coule dans le comté de Monmouth, & tombe dans l'Ouske, vis-à-vis de Caerlion. Les *Avons* d'Ecoſſe ſont 1°, celui qui ſortant des confins de la Cluyderdale, traverſe les pays de Sterling & de Linlinthgue, & ſe décharge dans le golfe de Forth. *Avona.* 2°. Celui qui a ſa ſource dans le comté d'Argile, traverſe le lac d'Aw & le pays de Lorne, & tombe dans la mer d'Irlande à Dunſtafag, vis-à-vis de l'île de Mul. 3°. Il y a pluſieurs autres *Avons* en Ecoſſe, mais ſi peu conſidérables, qu'ils ne méritent pas qu'on en parle.

AVORTEMENT. ſ. m. Terme de Médecine. ☞ Accouchement avant terme d'un fœtus humain imparfait, ſoit vivant, ſoit mort. *Abortûs, abortus.* Degori dit que ſi l'*avortement* ſe fait avant le ſeptième jour depuis la conception, on l'appelle *perte de ſang*, ou *faux germe.* On le dit plus proprement dans le langage ordinaire, des animaux. A l'égard des femmes, on dit plutôt *une fauſſe-couche*, ſi ce n'eſt quand l'*avortement* eſt provoqué par des remèdes. Les Journaux de Médecine, imprimés à Paris en 1683, parlent d'un *avortement* par la bouche.

Les cauſes de l'*avortement* ſont la grandeur du fœtus, ſa peſanteur, l'irritation de la matrice, la foibleſſe du fœtus, le défaut de nourriture, le relâchement des ligamens du placenta, le mauvais air, l'excès dans le manger, les longs jeûnes, les mauvais alimens, les longues veilles, les mouvemens violens de l'ame & du corps, la courſe, les ſauts, la danſe, le grand travail, la chute du haut en bas, les efforts pour élever un fardeau trop peſant, les coups reçus au ventre, l'uſage des buſques pour ſe conſerver la taille, les évacuations immodérées, les grandes ſueurs, les grandes hémorragies, les mauvaiſes odeurs, les purgatifs violens, généralement tout ce qui peut provoquer les mois. Degori.

☞ AVORTER. v. n. Accoucher avant terme. Il ne ſe dit guère qu'en parlant d'un accouchement cauſé par un crime. *Abortum pati, abortum facere.* C'eſt un crime capital de faire *avorter* des femmes par des breuvages, ou autres moyens. Si c'eſt par quelque chute ou quelqu'autre accident de cette nature, qu'une femme accouche avant terme, on doit dire qu'elle a fait une fauſſe couche, ou qu'elle s'eſt bleſſée. Ablancourt a dit, l'Impératrice *avorta*; mais l'uſage n'eſt pas pour lui. On dit *avorter* en parlant des femelles des animaux. Quand on fait trop travailler des cavales, cela eſt cauſe qu'elles *avortent.*

Avorter, ſe dit par extenſion, des fruits qui ne parviennent pas à la groſſeur & à la maturité requiſe. Il y a des vents qui font *avorter* les fruits. Acad. Fr. Les arbres qui ſont battus du mauvais vent, ſont ſujets à *avorter*, & leurs fruits ne viennent point à maturité.

Avorter, ſe dit figurément de tout ce qui n'a pas les qualités, la force & la perfection qu'il doit avoir.

L'un quand ſon front ſe ride, ayant un œil farouche,
Pour la moindre ſyllabe ouvre toute la bouche,
Et craignant que ſa voix n'avorte entre ſes dents,
Lance de ſes poumons des mots toujours tonnans.
Sanlec.

Avorter, ſe dit auſſi figurément des deſſeins, des entrepriſes qui ne réuſſiſſent pas. *Malè procedere.* Quand on fait quelque entrepriſe au-delà de ſes forces, elle eſt ſujette à *avorter.* Souvent un Auteur croit faire une belle pièce, qui *avorte*, qui n'a pas le ſuccès qu'il eſpéroit. Faire *avorter* les deſſeins de quelqu'un, les rendre inutiles. *Diſcutere, diſſolvere.* Dieu fait quelquefois *avorter* nos deſſeins, de peur que nous n'attribuyons trop à la prudence humaine. Mont.

AVORTÉ, ÉE. part. *Abortivus.* L'ordonnance veut que les bois *avortés* ſoient reſepés. Un fruit *avorté.* Lis.

Il n'a guère d'uſage que dans le figuré. Deſſein *avorté*. Entrepriſe *avortée*.

AVORTIN. ſ. m. *Abortivus*. Ce mot a le même ſens qu'*avorton* qui ſuit: il ſe dit par mépris, auſſi-bien qu'*avorton*.

O! le plaiſant avortin
D'un fou gonflé de Latin.

AVORTON. ſ. m. Qui eſt né avant le temps, ou qui ne peut acquérir la perfection ordinaire. *Abortivus*.

Toi qui meurs avant que de naître,
Aſſemblage confus de l'être & du néant:
Triſte avorton, *informe enfant,*
Rebut du néant & de l'être. HESNAULT.

☞ On le dit en général par extenſion de tout ce qui vient avant le temps légitime, celui de ſa maturité, ou de ſa perfection, & de ſa grandeur naturelle; arbres, fruits, plantes, animaux.

Il y a un traité du P. Jerôme Florentinus ſur le baptême des *Avortons*. Le but de cet Auteur eſt de montrer qu'en quelque temps qu'un *avorton* vienne au monde, on peut le baptiſer, parce que le temps auquel le fœtus commence d'être animé, eſt incertain. Il y a pluſieurs choſes ſingulières dans ce Traité, dont le titre eſt, *Homo dubius, ſive de baptiſmo abortivorum. Lugd. 1674, in-4°.*

AVORTON, eſt auſſi un terme injurieux, dont on ne ſe ſert que dans le ſtyle ſimple & comique. Ainſi on dit qu'un petit homme, qu'un pygmée eſt un *avorton* de nature. Quel petit *avorton* eſt ce là? Ils périſſent comme des *avortons* de vanité. GOMB.

Scaliger a dit auſſi que la langue françoiſe eſt un *avorton* de la langue latine.

On l'applique auſſi aux productions d'eſprit trop précipitées, & auxquelles on n'a pas donné aſſez de ſoin & aſſez de temps. C'eſt un ouvrage plein de défauts & fait à la hâte, ce n'eſt qu'un *avorton*.

AVOSETA, ou SPINZAGO d'AQUA. Eſt un oiſeau aquatique, gros comme un pigeon; ſon bec eſt long de quatre ou cinq doigts, noir, relevé, pointu. Sa tête eſt noirâtre, ſon corps eſt blanc, ſes pieds ſont bleuâtres, & ont les doigts joints par des membranes, ſes jambes longues; ſon cri eſt *crex, crex*. Il eſt commun en Italie. Sa graiſſe eſt reſolutive & anodyne.

AVOUE. ſ. m. C'étoit autrefois un patron, un défenſeur des droits d'une égliſe. *Bonorum Eccleſiæ Patronus*. Charlemagne prenoit le titre d'*avoué* de S. Pierre, & protecteur de la ville de Rome; & le Pape Léon III lui envoya une banniere & des clefs, en lui donnant cette qualité. Il y avoit auſſi des *avoues* pour les Egliſes Cathédrales, & pour les Abbayes, même pour celles des filles. Le Roi Hugues, au rapport d'Hariulphe, avoit été *avoué* de S. Riquier, & ſon fils Angelram ſe contenta de la même dignité. Bollandus rapporte, dans la vie de S. Edouard Roi d'Angleterre, des lettres de Nicolas II, par leſquelles entr'autres privilèges il le fait, lui & ſes ſucceſſeurs, *avoué* & défenſeur du Monaſtère de Weſtminſter & de toutes les égliſes d'Angleterre. Sous Henri I, Roi de France, le comte d'Anjou avoit la banniere de Saint Martin dans ſon armée en qualité d'*avoue* ou de défenſeur de l'Abbaye de Marmouſtier, comme les Comtes du Vexin portoient l'oriflame de l'Abbaye de S. Denis avec un pareil titre. P. DAN. Les Vidames prenoient la qualité d'*avoues*, & même les Hiſtoriens du VIIIe ſiècle confondent ces deux qualités; & de là vient que pluſieurs ſéculiers d'Allemagne & grands Seigneurs portent des mitres en cimier ſur leurs Ecus, parce qu'ils avoient les qualités d'*avoues*, ou d'*Officiers* des grandes Egliſes. Ces *avoués* étoient d'abord des Avocats qui défendoient les cauſes des Egliſes. On leur donne auſſi le nom d'*avoues* des Moutiers; c'eſt-à-dire, des Monaſtères. Ils étoient comme patrons, gardes, & adminiſtrateurs du temporel des Egliſes, ſous l'autorité deſquels ſe faiſoient tous les contrats qui concernoient les Monaſtères. Il paroît même, par les plus anciennes chartes, que les donations qu'on faiſoit aux Egliſes ſe conféroient en la perſonne des *avoues*. C'étoient eux auſſi qui ſe préſentoient en jugement pour les Monaſtères dans toutes leurs cauſes, & qui rendoient la juſtice pour eux, dans les lieux où ils avoient la Juridiction. Ils conduiſoient à la guerre les vaſſaux des Monaſtères obligés de fournir des ſoldats au Roi. Ils ſe battoient même quelquefois en duel pour les Monaſtères. On prétend que cette charge fut introduite dès le temps de Stilicon, dans le IVe ſiècle. Le Canon 99 du Concile d'Afrique ſemble le dire. Les Benedictins n'en fixent l'origine qu'au VIIIe ſiècle. *Voyez* ſur tout cela leurs *Actæ Sanct. Benedict. Sæc. III, P. I, præf. pag. 91 & ſuiv.* Ils reconnoiſſent neanmoins que cela avoit commencé long temps avant; mais on s'y étoit toujours oppoſé, témoin le Concile de Châlons en 664, ou environ. Mais enfin les grands Seigneurs prirent cette qualité, quand il les fallut défendre par les armes, ou les proteger par leur autorité. Dans quelques Monaſtères on les appeloit *Conſervateurs*, *Conſervatores*; mais ſans en avoir le nom, ils avoient toutes les mêmes fonctions que les *avoues*. Il y avoit auſſi quelquefois pluſieurs *Sous-avoués*, pour chaque Monaſtère, qui en faiſoient les affaires à la place des *avoues*, ce qui ruinoit les Monaſteres. C'eſt pour cela que l'Empereur Othon, en faiſant Lambert comte de Louvain, *avoue* du Monaſtere de Gembleurs en 948, lui défend d'avoir jamais plus d'un *ſous-avoué*, & ordonne que dans les métairies de ce Monaſtere ce *ſous-avoué* n'ait jamais de droit par chaque année qu'un denier, une pouke, & un ſetier d'avoine de chaque maiſon.

On appeloit auſſi autrefois *avoués*, les maris, les tuteurs, & même ceux qui ſe battoient en combat ſingulier pour la querelle d'un autre, & généralement tous ceux qui entreprenoient la défenſe d'autrui.

Ce mot vient d'*advocatus*: & de-là vient que les Juges de Suiſſe s'appellent encore en Roman *avoyers*; c'eſt-à-dire, défenſeurs de la Juſtice, & du peuple opprimé. Chorier, dans ſon *Hiſtoire de Dauphiné, Tom. I, p. 521*, ſe ſert du terme d'*Avocat*, au lieu d'*avoué*. Il eſt mieux de dire *avoué*; Avocat dans l'uſage préſent, ſignifie autre choſe. Auſſi, ajoute-t-il, nos Peres ont du mot *avocat* fait celui d'*avoyer*, & d'*avoue* en notre langue.

On trouve auſſi des *Avoués* de Villes, de Pays, de Provinces. Ainſi dans une Charte de l'an 1185, & dans une autre de 1210, Perthold, Duc de Zeringhen, eſt appelé *Avoué* de Thurgie, *Thuregici loci*. Dans la Notice des Egliſes Belgiques de Miræus, *ch. 109*. Henri, Comte de Louvain, eſt appelé Comte & *Avoue* de Brabant. On trouve encore aux XIIe & XIIIe ſiècles des *Avoués* d'Alſace, de Suabe; & Raymond de Agiles dit, qu'après la priſe de Jeruſalem, quand il fut queſtion d'élire un Roi, les Evêques répondirent, qu'on ne devoit point élire de Roi dans un lieu où Dieu avoit ſouffert & avoit été couronné; mais qu'il falloit ſeulement élire quelque *Avoué* qui gardât la ville, & qui eût ſoin de diſtribuer à la garniſon les tributs qui ſe leveroient dans le pays. Et de vrai dans Dodechin, Abbé Allemand, qui écrivoit un voyage de la Terre-Sainte dans le XIIe ſiècle, Godefroi de Bouillon eſt appelé *Avoue* du S. Sépulcre. Au reſte, d'habiles gens prétendent que les Villes & les Provinces n'ont jamais eû d'*Avoues*, mais ſeulement les Egliſes; & que les Seigneurs qui portent le titre d'*Avoue* de quelque pays, ne l'étoient que des Monaſtères & des Egliſes de ces pays-là, comme Albert, Marquis d'Autriche, fils aîné de Léopold, qui fut fait *Avoue* de tous les Monaſtères d'Autriche. Néanmoins, la réponſe des Evêques pour la création d'un *Avoue* de Jeruſalem, & non pas d'un Roi, paroît contraire. *Non debere ibi eligi Regem, ubi Deus paſſus & coronatus eſt..... Sed eſſet aliquis Advocatus, qui & civitatem cuſtodiret, & cuſtodibus civitatis tributa regionis divideret & rediret.* Il ne s'agit point là d'Egliſes, ni de Monaſtères, ni de leurs biens, mais de la ville, & des tributs & revenus du pays.

Les Empereurs ont nommé les *Avoués* des Provinces, ou des Villes. Berthold, dont nous avons parlé,

eſt appelé, *Par la grâce de Dieu & de l'Empereur, Avoue.*

Spelman, ſavant Anglois, du dernier ſiècle, diſtingue deux ſortes d'*Avoués* des Egliſes. Les uns qu'il appelle *Avoués* des cauſes, ou des procès, *Advocati cauſarum*; & les autres qu'il nomme *Avoués* du territoire, *Advocati ſoli*. Ceux-ci étoient héréditaires, les autres ſe donnoient. Ceux-ci ſe donnoient par le Prince pour ſoutenir en Juſtice les droits des Egliſes, comme il paroit par le Canon 99 du Concile de Carthage & par les Capitulaires de Charlemagne, *Liv. V, ch. 31.* Les autres étoient les fondateurs des Egliſes, ou leurs héritiers, que nous appelons aujourd'hui *Patrons*. En ce ſens les femmes étoient auſſi *Avouées, Advocatæ*, ou *Advocatiſſæ*; & l'on en trouve en effet dans le droit Canon qui ont ces titres, & elles avoient droit de préſenter dans les Egliſes dont elles étoient *Avouées*. On trouve dans la Chronique de Sens, *Liv. II, ch. 17*, des *Avoués* libres, *Advocati liberi*. Les *Avoues* matriculaires, *Advocati matriculares*, dont parle une vieille Charte rapportée par Vigul. Hondius dans la Métropole de Saltsbourg, *Tom. II, pag. 254*, étoient les *Avoués* de l'Egliſe Cathédrale, appelée *Egliſe Matrice*.

AVOUER. v. a. Reconnoître, confeſſer la vérité d'une choſe qu'on a eu envie de cacher. *Fateri, confiteri. Avouer* le fait. *Avouer* ingénûment ſon crime. Il faut *avouer* que la Providence divine eſt merveilleuſe. Ce criminel a tout *avoué* à la queſtion. La malignité des hommes a de la peine à convenir de nos bonnes qualités. Ils les *avouent* plutôt qu'ils ne les ſouhaitent. LA PLAC.

☞ La queſtion fait *avouer* le crime, la repentance le fait confeſſer. C'eſt manquer d'eſprit que d'*avouer* ſa faute, ſans être aſſuré que l'aveu en ſera la ſatisfaction. C'eſt une ſottiſe d'en faire la confeſſion, ſans eſpérance de pardon. *Voyez* CONFESSION.

AVOUER, ſignifie auſſi, reconnoître quelqu'un pour ſon Seigneur: *Clientem ſe profiteri erga*, &c. Il s'eſt *avoué* vaſſal d'un tel Prince. Il a *avoué* tenir de lui un tel fief, tels héritages.

AVOUER, ſignifie auſſi, approuver ce qu'on a donné charge de faire. *Approbare*. Cet Ambaſſadeur a plein pouvoir, il ſera bien *avoué* de tout ce qu'il fera. Il y a ici des perſonnes qui m'*avoueront* de tout ce que j'écrirai. VOIT. Quelque choſe qu'il faſſe, il en ſera *avoué*. Je n'en ai pas charge ſpéciale; mais je m'en ferai bien *avouer*. MEZ.

AVOUER, ſignifie auſſi, reconnoître pour ſien, protéger. *Suum agnoſcere, tueri*. Ce pere *avoue* cet enfant, s'en reconnoit le pere. Cet auteur a *avoué* un tel Ouvrage, s'en eſt reconnu l'auteur. Il eſt *avoué* de ce Prince pour ſon domeſtique, pour ſon vaſſal.

S'AVOUER *de quelqu'un*; c'eſt ſe reclamer, s'autoriſer de quelqu'un. *Inclamare*. Quand je ſerai là, je m'*avouerai* de vous.

S'AVOUER *d'une telle Religion*; c'eſt confeſſer que l'on profeſſe cette Religion. *Profiteri*. Il s'*avoua* franchement de la Religion chrétienne.

On dit proverbialement, *avouer* la dette; pour dire, reconnoître qu'on a tort.

AVOUÉ, ÉE. part. Il a la ſignification de ſon verbe. *Confeſſus*.

AVOUERIE. ſ. f. La qualité, & la charge d'Avoué. *Advocatia*, en termes de la baſſe latinité, ou *Advocatio*. Il ſignifie, 1°. *Protection*. Dans la Chronique de Cambrai, *L. I, ch. 10*, implorer l'*avouerie* d'un Abbé, c'eſt implorer ſa protection. 2°. La charge d'*Avoué*, qui n'étoit autre que le ſoin de protéger, comme il paroit par les lettres de Nicolas II à S. Edouard, où *Advocatio* & *tuitio*, ſont ſynonymes. 3°. Le droit de préſenter à un Bénéfice, ou de Patronage. 4°. L'action de donner un Champion, ou Chevalier qui ſe batte en champ clos pour la défenſe de quelqu'un. 5°. *Avouerie, advocaria*, ou *advocatia*, eſt la penſion qu'on faiſoit à l'*Avoué* pour la protection qu'il donnoit. L'*avouerie* d'une Egliſe ſe conféroit autrefois à celui qui l'avoit bâtie & fondée, après la conſécration de cette Egliſe, en mettant ſur lui un morceau de drap, *panno impoſito*. Choriet, dans ſon *Hiſtoire de Dauphiné, L. VIII. T. I, p. 522*, ſe ſert du terme d'*Advocation*, au lieu de celui d'*Avouerie*, mais mal. On a dit autrefois *Avoueſon* pour *Avouerie*.

AVOUERIE, ſignifie auſſi certain droit que les Sujets doivent à leur Seigneur, par lequel ils l'avouent & le reconnoiſſent pour Seigneur. Dans les comptes du Domaine du comté de Boulogne, de l'an 1474, on lit ces paroles: les *Avoueries* d'Eſtaples & Rombly que doivent les habitans d'icelles villes à la Touſſaint. Et dans les comptes du Comté de Ponthieu, de la même année 1474, *fol. 1*, cens, rentes, recognoiſſances, & *Avoueries* deues au Roi à cauſe de ſa Comte de Ponthieu.

AVOUTRE, ou AVOUESTRE. Vieux terme de Coutume, qui ſignifioit, *bâtard, illégitime. Spurius*. On le trouve dans Rabelais. Beaumanoir donne une idée juſte de ce que l'on entend par le mot *avoutre*, c'eſt au ch. 18, où il dit: li *avoutres* ſont chil, qui ſont engendrez en femmes mariées, d'autrui que de leurs Seigneurs, ou hoummes mariez.

Jean de Meun emploie le mot *avoutre* dans ſon teſtament manuſcrit.

Luxure confond tout, là où elle s'encontre:
Car maints héritiers desherite & oultre,
Et hérite à grand tort maint baſtard, maint avoutte.

Ce mot vient du latin *adulter*, car on diſoit auſſi *avoutrie*, ou *avouterie*, pour ſignifier *adultère*. Les Florentins diſent *avolterio*. Voyez ADULTÈRE.

AVOUTRIE. ſ. f. Vieux mot. Adultère.

AVOYE. ſ. f. Nom de femme. *Voyez* HÉDWIGE.

AVOYÉ. ſ. m. Avoué. Magiſtrat de quelques villes. Ce mot eſt en uſage pour ſignifier un Magiſtrat des villes Suiſſes. *Advocatus*. C'eſt originairement la même choſe qu'Avoué; car c'eſt une réverie de dire avec Gollut qu'*Avoyé*, ou comme il écrit, *Avoyer*, vient d'*Ant-Voigat*, nom celtique d'un ancien Roi des Gaulois, que les Romains prononcerent *Ambigat*, & qui ſignifioit Magiſtrat de très-grande puiſſance.

AVOYER. v. a. Vieux mot. Mettre en bonne voie, en bon chemin. *Dirigere*.

Et de tous ceux de la très-claire voie,
Où Jupiter les dévoyes avoie. MAROT.

AVOYER. Terme de Marine. Quelques Navigateurs ſe ſervent de ce terme; pour dire, commencer à ſouffler, ou ſouffler d'un autre rumb. Il n'y a rien de plus commun dans le Journal des Flibuſtiers de l'Amérique, que le mot *envoyer*, qu'ils prononcent ainſi, au lieu d'*avoyer*, & qu'ils écrivent comme ils le prononcent.

A U P.

AUPARAVANT. adv. Qui marque priorité de temps. *Antè*. Je l'avois averti long temps *auparavant*. Ne falloit-il pas *auparavant* parler avec moi de cette affaire? Alexandre donna à Porus un Royaume plus grand que celui qu'il avoit *auparavant*. VAUG. Il y a des gens qui font ſuivre *auparavant* d'un *que*, & qui diſent: il faut *auparavant que* de faire cela, *auparavant que* de dîner, benir les viandes que l'on met ſur la table: mais c'eſt fort mal parler. Ils confondent le mot *auparavant*, qui étant adverbe ne régit rien, avec celui d'*avant*. *Voyez* AVANT. C'eſt encore bleſſer la pureté du langage, que d'en faire une prépoſition ſuivie d'un régime, & de dire, par exemple, il eſt arrivé *auparavant* moi. Il faut dire, *avant* moi. RESTAUT. Cet adverbe abſolu n'admet aucune relation, aucun régime.

AU PIS ALLER. adv. Tout le pis qu'il puiſſe arriver. *Ut res peſſimè cedat, cadat. Au pis aller*, il m'en reviendra un tel avantage.

AUPRÈS. Prépoſition qui marque un lieu proche, & qui régit le génitif. *Propè, propter*. Être *auprès* du feu. Il loge *auprès* du Pont-neuf. La boule eſt *auprès* du but. Elle ſert quelquefois à marquer un attachement domeſtique. Il eſt *auprès* d'un grand Seigneur; pour dire, il eſt attaché à ſon ſervice. Elle ſert encore à faire

comprendre qu'on a les bonnes grâces de quelqu'un. *Apud.* Il eſt bien *auprès* du Prince. Il eſt bien *auprès* des Miniſtres. Il eſt bien *auprès* du ſexe. Elle ſert auſſi à la comparaiſon. *Ad.* Les tableaux des Peintres modernes ne ſont rien *auprès* de ceux de Raphaël; c'eſt-à-dire, au prix, en comparaiſon de ceux de Raphaël. *Pra.*

AUPRÈS, eſt quelquefois adverbe. *Propè, proximè.* Je viens d'ici *auprès.* Il demeure tout *auprès.* On dit en proverbe, ſi vous n'en voulez point, couchez-vous *auprès.*

PAR AUPRÈS, s'emploie auſſi adverbialement, & ſignifie, un peu a côté. Il n'eſt pas beſoin d'entrer dans la ville, il ne faut que paſſer *par auprès.* La balle n'a pas donné dans le but, elle a paſſé *par auprès.* ACAD. FR. Expreſſion tout au plus populaire.

Ce mot vient de *ad preſſum*, MÉNAGE; ou de *ad* & de *propè.* NICOT.

AUPS. Ville de France. *Alpes, Alpium urbs, Caſtrum de Alpibus.* Elle eſt en Provence, entre Riez & Draguignan, capitale d'une Viguerie. Elle eſt dans une branche des Alpes qui s'étend en Provence, & c'eſt ſans doute de-là qu'elle a pris ſon nom, qui s'eſt formé d'Alpes, en changeant à l'ordinaire *al* en *au.* On écrit auſſi *Aulps*, & cette orthographe eſt la plus ordinaire.

A U R.

AURA. ſ. m. Oiſeau du Mexique. Il eſt grand comme une poule d'Egypte. Son plumage eſt noir, ☞ avec quelques teintes de rouge au cou, à la poitrine & aux ailes. On l'appelle autrement *Gallinaſſa*, & dans la nouvelle Eſpagne *Coſquauth.* Il a l'aile ſi forte qu'il vole contre le vent.

AURACH. Ville d'Allemagne, dans le duché de Wirtemberg, entre Tubinge & Ulm, capitale d'un comté qui porte ſon nom. *Auracum, Uracum.*

AURAIS. Montagne. *Auraſius mons*, anciennement *Audus*, en Afrique, dans le Royaume de Tunis, près de la côte.

AURAN. Autrement AURANITIDE. Contrée de Syrie. *Auran, Auranitis.* Elle étoit voiſine de la Batanée & de la Trachonitide, de la Gaulanitide & de Panéade, ou Céſarée de Philippe. Hérode le Grand la poſſéda. Après ſa mort, Auguſte la donna à Philippe le Tétrarque, ſon fils. Claude, dans la ſuite, en inveſtit Agrippa II, fils du grand Agrippa. Elle s'appelle quelquefois *Auſanitia;* ſi cependant ce n'eſt pas une faute de Copiſte. Elle tiroit ſon nom d'*Auran*, ſa capitale.

AVRANCHES. *Abrinca*, ou *Abrincatæ, Abrincatum: Legedia*, ou *Jugena Abrincatuorum.* Ville épiſcopale de Normandie, ſituée ſur une petite colline, dont le pied eſt baigné par la rivière de Sec, *Seva.* MATY. En 1172, il ſe tint à *Avranches* un Concile au ſujet du meurtre de S. Thomas de Cantorbéry.

AVRANCHIN. *Abrincatinus pagus, Abrincenſis ager, Abrincatus.* Maſſon s'eſt trompé quand il a dit qu'on trouve ce dernier mot dans Céſar; mais il eſt dans Pline, *L. IV, ch. 18.* On trouve *Abrincateni* dans les Notices de l'Empire, & *Abrincatæ;* pour dire, *Avranches.* L'*Avranchin* eſt un petit pays qui a eu autrefois titre de Vicomté. Avranches en eſt la capitale. L'*Avranchin* a été poſſédé autrefois par les Abrancates, & auparavant par les Ambibariens. MATY. Pinet, dans ſa traduction de Pline, prend *Abrincatui* pour *Aurai*, proche de Vannes, en Bretagne, que d'autres appellent *Auraicum.*

Ces mots, *Avranches* & *Avranchin*, ſe ſont formés du latin *Abrinca, Abrincatui.*

AURANITIDE. Contrée de Syrie. *Auranitis.* Ezéchiel, *C. XLVII, v. 16*, parle d'une ville nommée *Auran*, que l'on croit, avec raiſon, avoir donné le nom à ce pays. Il la joint à Emath, à Berotha, à Saburim, qui étoient en tirant vers les confins de Damas. Joſephe la fait voiſine de la Batanée, de la Trachonitide, de la Gaulanitide & de la Panéade, & elle faiſoit avec ces contrées la Tétrarchie de Philippe. Elle fit d'abord partie du Royaume d'Hérode ſon pere, Roi des Juifs; à ſa mort Auguſte la donna à Philippe ſon fils. Dans la ſuite l'Empereur Claude la donna à Agrippa II. C'étoit un pays riche & fertile. *Voyez* Joſephe, *Antiq. L. XVII, C. XI, Paragr. 4. L. XX, C. VII. Paragr. 1. De Bello, L. I, C. XX, Paragr. 4.* On la nomme auſſi *Auſanitide.*

Les Auteurs du Journal des Savans diſent *Auranitide* & *Trachonitide, 1715, p. 594*, & non pas *Auranite* & *Trachonite;* & *p. 595*, la *Gaulonitide* & la *Gileaditide.*

AURATE. ſ. f. Sorte de poire d'été, du latin *aurata*, dorée. La poire *aurate* mérite d'être multipliée, parce qu'elle eſt auſſi hâtive que le petit muſcat, qu'elle égale en délicateſſe, & qu'elle eſt ſept ou huit fois plus groſſe. *Spect. de la Nat.*

AURAY. Ville de Bretagne, en France. *Auraicum.* Elle eſt ſur le golfe de Morbihan, à l'oueſt de Vannes. ☞ Cette petite ville eſt remarquable par la bataille qui s'y donna le 24 Septembre 1364, entre Jean, Comte de Montfort, ſurnommé *le Vaillant*, & Charles de Blois, qui ſe diſputoient la Bretagne. Ce dernier y périt, & ſa mort aſſura le Duché de Bretagne au Comte de Montfort.

AURAZ. Montagnes que l'on nomme auſſi *Zeb. Auraſius, Auraſus, Zebes.* Elles ſont en Barbarie, en Afrique; c'eſt une partie du mont Atlas, qui s'étend beaucoup aux confins du pays de Conſtantine & de Zeb, & plus encore dans celui de Bugie. Ce mot eſt le même qu'*Aurais;* mais les montagnes ſont différentes.

AURE, ou AURÉE. ſ. f. Nom de femme. *Aurea.* Sainte *Aure* fut Abbeſſe de Saint Martial à Paris au VIIe ſiècle. Baillet a donné ſa vie au 4e d'Octobre.

AURE. Petite rivière de France. *Aura, Arva.* Elle coule aux confins du Perche & de la Normandie, & ſe décharge dans l'Eure.

Il y a une autre AURE en baſſe Normandie. *Aura.* Elle paſſe à Vaux ſur *Aure* & à Bayeux, & peu après elle ſe joint à la Drome. Quelques uns donnent auſſi le nom d'*Aure* à l'Eure; mais s'il s'eſt dit autrefois, depuis long-temps c'eſt l'uſage de dire *Eure.*

☞ AURE, eſt encore le nom d'une vallée de France; dans les Pyrénées, bornée au couchant par la Bigorre, au nord par le Nebazan, & par la Vicomté de la Barte; à l'orient par les vallées de Luchon, d'Œil & de Loron; & au midi par les montagnes des Pyrénées.

AUREA ALEXANDRINA. ſ. f. Opiat. C'eſt un véritable antidote. On l'appelle *aurea*, a cauſe de l'or qui entre dans ſa compoſition; & *Alexandrina*, à cauſe d'un Médecin nommé Alexandre qui l'a inventé. Il garantit de la colique & de l'apoplexie ceux qui en font un uſage un peu continu.

☞ AUREC. Petite ville de France, dans le Vélai, ſur la Loire, à huit lieues du Puy, ſelon Corneille. Selon l'Auteur du dénombrement de la France, ce n'eſt qu'une Paroiſſe de 157 feux.

AURECONE. ſ. m. & f. Nom de Peuple. *Voyez* PARADIS, Île du fleuve Paraguay.

☞ AUREGUE, ou AURE. Petite rivière de France, en Picardie, qui paſſe à Roye, & ſe jette dans la Somme.

AUREIL, ou AUREILLE. Lieu nommé autrement Soviat. Il eſt dans le Limoſin, à quelques lieues de Limoges. Saint Etienne de Muret, Inſtituteur de l'Ordre de Grammont, alla d'abord à *Aureil*, où il demeura quelque temps ſous la conduite de S. Gaucher, qui y avoit bâti un Monaſtère, occupé maintenant par des Chanoines Réguliers, & que l'on appelle Saint Jean d'*Aureille. T. VII, pag. 410.* C'étoit ſur la fin du XIe ſiècle.

☞ AUREILLON. ſ. m. Pièces d'un metier d'étoffes de ſoie, ſervant à tenir les enſuples ſur leſquelles ſont pliées les chaînes de ſoie. Il en faut deux pour chaque enſuple. ENCYC.

AURÈLE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Aurelius.* Il faut dire Marc-*Aurèle*-Antonin, dit le Philoſophe, Luce-*Aurèle*-Vère; mais pour les autres qui portent le même nom, on dit *Aurelius.* T. Ælius *Aurelius*, fils de Marc-*Aurèle. Aurelius* Victor. Marc-*Aurèle* étoit ſi bien inſtruit de la Philoſophie, qu'il écrivoit des dialogues étant encore tout jeune. TILLEM. Les médailles de Marc-*Aurèle*-Antonin ſont très-communes; mais celles

celle de M. *Aurelius* Romulus ſont rares en or & en argent, & aſſez rares en bronze, grand & moyen.

AURELIE. ſ. f. Terme de Phyſique & d'Hiſtoire naturelle, *Aurelia, Chryſalis.* On appelle du nom d'*Aurelie*, ou de Chryſalide cette eſpèce de fève, en laquelle ſe change un ver, par exemple, un ver à ſoie, qui doit enſuite prendre des ailes, & voler. ACADEMIE DES Sc. 1703. *Hiſt. p. 17.* Les Pucerons, après avoir mûche, viennent à voler, ſans avoir paſſé, comme la plupart des autres inſectes volans, par être *Aurelie*, ou Chryſalide. IB. *p. 16.* Toutes les parties ſe developpent; deſorte que le ver ſe trouve converti en *Aurelie*, ou nymphe, qui eſt la mouche preſque parfaite. MARALDI. *Hiſt. de l'Acad. des Sc. 1712, p. 313.*

AURÉLIE. ſ. f. Nom de femme. *Aurelia.* Jules Céſar étoit fils de L. Céſar, & d'*Aurélie* fille de Cotta.

☞ AURENG ABAD. Ville de l'Indouſtan, dans la Province de Balagate, dont elle eſt capitale, marchande & bien peuplée.

AUREOLE. ſ. f. *Aureola.* Couronne de gloire, cercle de lumière que les Peintres & les Sculpteurs mettent autour de la tête des Saints, des Vierges, des Martyrs, & des Docteurs, pour marque de la victoire qu'ils ont remportée. Le P. Sirmond dit que cette coutume eſt empruntée des Païens, qui environnoient de rayons la tête de leurs Dieux. *Voyez* S. Thomas au Supplément de ſa ſomme, *Queſtion 116.*

AURÉOLE, s'eſt dit originairement de quelque joyau qu'on propoſoit pour prix de quelque diſpute, qu'on donnoit pour récompenſe au merite. DU CANGE.

Les Théologiens Scholaſtiques appellent *Auréoles*, les récompenſes ſpéciales qui ſont données aux Martyrs, aux Vierges, aux Docteurs, & aux autres Saints, à cauſe de leurs œuvres de *ſurerogation.* C'eſt le degre de gloire qui les diſtingue dans le Ciel; & c'eſt ce que S. Auguſtin, dans ſon Livre de la Virginité, appelle *prérogative de gloire.* Le P. Séguenot de l'Oratoire, qui a traduit cet ouvrage de S. Auguſtin, dit dans ſa remarque ſur cet endroit: « C'eſt-à-dire, quelque haut » degré de gloire, au moyen de quoi ils ſeront vraiment » plus heureux que les autres. Il ne faut pas penſer que » ce ſoit cette ſorte de récompenſe que les derniers Scho» laſtiques ont inventée, & qu'ils appellent *Auréole*: » car les Peres n'en ont jamais parlé, ni même les pre» miers Docteurs de l'Ecole, & il n'y en a nul fonde» ment en l'Ecriture. Mais le fondement, à mon avis, » eſt en cette fauſſe imagination que l'on ne peut vain» ere, que la grandeur & l'excellence de l'action con» tribuent quelque choſe au mérite.» Cette propoſition du P. Séguenot touchant l'*Auréole*, a été cenſurée par les Théologiens de la Faculté de Paris.

AURIBAT. Partie de la Gaſcogne, province de France, auprès de l'Adour & de la ville de Dax, ou d'Aqs, qui en eſt la capitale. Cette petite contrée fait partie de ce qu'on appelle les Landes. Elle a été autrefois habitée par les Tarbelliens.

AURICHYSAR. *Aurichyſara.* C'eſt l'*Oxy litgum* des Anciens, aujourd'hui bourg de Bulgarie, aux confins de la Romanie, dans la Turquie d'Europe.

AURICULA JUDÆ, ou *Oreille de Judas*, eſt un Champignon approchant de la figure de l'oreille humaine, qui croît ſur les vieux ſureaux: arbre auquel on pretend que Judas ſe pendit. Ce champignon trempé dans l'eau roſe, appliqué ſur les yeux, en tire l'inflammation.

AURICULA LEPORIS, *Oreille de Lièvre.* C'eſt une herbe dont la feuille reſſemble à l'oreille du lièvre: on l'appelle *Bupleuron.*

AURICULA URSI, *Oreille d'Ours.* C'eſt une herbe commune, dont la feuille reſſemble à l'oreille d'un ours.

AURICULAIRE. adj. m. & f. Ce qui eſt rélatif à l'oreille. *Auricularis.* La Confeſſion *auriculaire* qui ſe fait ſecrétement à l'oreille d'un Prêtre. Un témoin oculaire eſt reçu en preuve; mais le témoin *auriculaire*, ou qui ne parle que par ouï-dire, ne prouve rien. *Plus valet teſtis oculatus unus quàm auriti centum.* On appelle le petit doigt de la main, le doigt *auriculaire*, parce qu'il ſert à nettoyer les oreilles. Médicamens *auriculaires*, ſont ceux que l'on prend dans les maladies de l'oreille. Les vers *auriculaires* ſont parmi les vers qui s'engendrent dans le corps humain, ceux qui ſe produiſent dans les oreilles. Voyez le Traité de M. Andry, *De la Generation des vers dans le corps de l'homme.*

AURICULAIRES. ſ. m. pl. Les Peruviens ont Bernardo Guiſtiniani, *Hiſtoria di tutti gli Ordini militari e Cavallereſchi*, c'eſt le nom d'un Ordre de Chevalerie, inſtitué dans le Perou, par Montezuma, & ainſi appelé, parce que les Chevaliers portoient à l'oreille une figure de feuille d'arbre d'or, en guiſe de pendant d'oreille. Mais quoi qu'il en ſoit de l'exiſtence & de l'inſtitution de cet Ordre, il y a certainement du mécompte dans le nom de l'Inſtituteur, ou dans le lieu de l'inſtitution. Les Montézuma ont été Rois du Mexique, & non point Incas du Perou. Ainſi, ou ce n'eſt point un Montézuma qui eſt l'Inſtituteur de cet Ordre, ou c'eſt au Mexique, & non au Perou, qu'il a été inſtitué. Voyez Miræus, *Origines Ordinum Equeſtr. Lib. 1, cap. 14*, & Bernardo Giuſtiniani, *Hiſtoria di tutti gli Ordini Militari, cap. 25.*

AURIEGE. *Voyez* ARIÉGE.

AURIFIQUE. adj. Ce terme ne s'emploie guère qu'il ne ſoit précédé de *vertu*; vertu *aurifique*, puiſſance de convertir quelque choſe en or. Les Alchimiſtes prétendent que leur poudre de projection a la vertu *aurifique.* Midas faiſoit ramaſſer les grains d'or que rouloit le Pactole; c'eſt le fondement de la fiction qui porte qu'il avoit communiqué au Pactole ſa vertu *aurifique.* L'Abbé BANIER.

AURIGA. ſ. m. Mot latin. Eſpèce de bandage pour les côtés, dont Galien donne la deſcription.

Auriga eſt auſſi le nom latin de la conſtellation du Cocher. *Voyez* COCHER.

AURIK. Ville du comté d'Embden, dans le Cercle de Weſtphalie. *Auricum.* Elle eſt au nord d'Embden. Le territoire de cette ville, plein de marais & de bois, s'appelle l'*Aurikerland*, *Aurikia*, *Auricanus ager*, ou *pagus.*

AVRIL. ſ. m. Quatrième mois de l'année ſelon notre ſupputation, & le ſecond ſuivant celle des Aſtronomes, pendant lequel le ſoleil parcourt le ſigne du Taureau. *Aprilis.*

Ce mot vient de *aprilis*, du verbe *aperire*, parce qu'en ce mois la terre ſemble ouvrir ſon ſein pour la production des végétaux. NICOT. Les Turcs l'appellent *Abrillai*, & ils emploient ce nom dans leurs ephémérides, ou almanachs, quand ils ſe ſervent du Calendrier Italien. D'HERB. Varron dérive le mot *Aprilis*, d'où nous avons fait *Avril*, d'Ἀφροδίτη, Venus, parce que ce mois étoit conſacré à cette Déeſſe.

☞ C'étoit le ſecond mois de l'ancienne année Romaine, qui commençoit par Mars avant Numa, & n'avoit que dix mois. Numa y ajouta les deux mois de Janvier & de Février.

On dit figurément, qu'un homme eſt en l'*Avril* de ſes jours; pour dire, qu'il eſt en la fleur de ſa jeuneſſe, au printemps de ſon âge, à cauſe qu'*Avril* eſt toujours au printemps. Ce n'eſt qu'en vers qu'on parle de la ſorte.

*En l'*Avril *de mes jours*
L'adorable Amarante
Eut toutes mes amours. RACIN.

Rentrer en mon Avril *déſormais je ne puis;*
Aimez-moi, s'il vous plaît, griſon comme je ſuis,
Et je vous aimerai quand vous ſerez de même.
RACIN.

*Dans ſa verte jeuneſſe, en l'*Avril *de ſes ans.*

☞ On ne dit plus l'*Avril*, mais le *printemps* de nos jours, &c.

On appelle *Poiſſon d'Avril*, un poiſſon de figure longue & menue, dont on fait une pêche fort abondante en cette ſaiſon, qu'on nomme autrement *Maquereau*: & parce qu'on appelle du même nom les entremetteurs des amours illicites, cela eſt cauſe qu'on nomme auſſi ces gens-là *Poiſſons d'Avril.* Les Eſpagnols diſent en proverbe *Março ventoſo, y Abril lluvioſo, ſacan à Mayo hermoſo*, *Mars venteux*, Avril *pluvieux, font Mai joyeux*; & en France on dit, Faire manger du poiſſon d'*Avril*, donner un poiſſon d'*Avril*, engager quelqu'un à faire quelque démarche inutile,

pour avoir lieu de se moquer de lui. Cette mauvaise plaisanterie ne se fait que le premier jour d'*Avril*.

AURILLAC. *Auriliacum*, *Meriolacum*. Ville de France dans la haute Auvergne, sur la Jordane. Les dentelles d'*Aurillac* sont fort communes en France. On prétend que ce mot est formé du latin *Aurum*, or, *lacus*, lac, & qu'il a été donné à cette ville, parce qu'on trouvoit autrefois des grains d'or dans un lac voisin d'*Aurillac*. Cette ville est à 19° 58′, 33″, de longitude, & 44° 55′, 10″, de latitude. CASSINI.

AURILLA (cheval.) Terme de Manége, qui se dit des chevaux qui ont de grandes oreilles, & qui les remuent souvent. *Auritus*.

AVRILLEUX. adj. Vieux mot que l'on trouve dans Borel. Temps *avrilleux*, c'est-à-dire, temps comme dans le mois d'Avril.

AURIOLE. Ville capitale d'un Royaume qui porte son nom. *Auriola*. Elle est dans le Malabar, contrée de la presqu'île de l'Inde deça le Gange, à l'orient de Calécut. ☞ Davity, Baudran & Maty se sont trompés en prenant ce nom pour nom de ville & de province. Dans le voyage de Pytard d'où ils ont pris cet art. *Auriole* est le nom d'un Roi dont les Etats ont un autre nom. Le royaume d'*Auriole* est un royaume imaginaire, ainsi que sa capitale.

☞ Il étoit bien aisé aux Vocabulistes de relever cette erreur du Trévoux, ou plutôt des trois Géographes dont on vient de parler. Ils n'ont eu qu'à copier le grand Dict. Géographique.

AURIPEAU. *Voyez* ORIPEAU.

AURISLAGE, ou AURILLAGE. Terme de Coutume. Ce mot veut dire en quelques lieux le profit des ruches des mouches à miel qui appartient au Seigneur, ou au Roi, comme en Provence. RAGUEAU.

AURON. Rivière de Berri, province de France. elle coule le long des murs de Bourges, du côté du couchant, & au dessous de la ville, elle se joint à l'Eure, qui la baigne du côté du nord; & elles vont ensemble à quatre lieues de-là grossir le Cher de leurs eaux à Vierzon, au milieu d'une prairie qui s'étend depuis Bourges jusque-là.

AURONNE, AURONE. f. f. *Abrotonum*. f. m. Plante qui approche fort de l'absinthe par son port. Ses feuilles sont dans la plûpart des espèces découpées menu: ses fleurs & ses semences sont tout-à-fait semblables à celles de l'absinthe. On distinguoit autrefois cette plante en male & femelle, *abrotanum mas & fœmina*. La femelle, qui ne porte point ses fleurs disposées en épi, est appelée à present *santolina*, garderobe, petit cyprès. L'*aurone* est apéritive. Sa décoction fait mourir les vers.

Ce mot vient du grec ἄβροτος, *inhumain*; ou de βροτὸς, qui signifie une chose bonne à manger, & de la particule privative α, comme qui diroit une plante que l'on ne sauroit manger, à cause de son amertume, qui est plus grande que celle de l'absinthe. Cependant cette étymologie paroit difficile à accorder avec la quantité d'*abrotonum*, dont Horace & Lucain font la première syllabe brève, ce qui ne pourroit être, s'il venoit de βροτὸς, qui s'écrit par un ω. Ne seroit-il pas raisonnable de tirer l'étymologie de ce mot de l'α privatif, & de βροτὸς, qui signifie *mortalis*, *mortel*; & de dire que l'*aurone* est appelée *abrotonum*, parce que les Médecins la donnoient aux malades pour les préserver de la mort. C'est l'idée que nous donne Horace de l'*abrotonum*, lorsqu'il dit dans la première Epître du second Livre, *abrotonum ægro non audet, nisi qui didicit, dare*.

Vin d'*aurone*. *Vinum abrotonites*. C'est un vin fait avec l'*aurone*: comme on fait du vin d'absinthe. Il y a plusieurs espèces d'*aurone*.

AURORE. f. f. Crépuscule du matin, lumière foible qui paroit quand le soleil est à 18 degrés de l'horizon, & qui va en augmentant jusqu'à son lever. *Aurora*. Il n'y a rien de plus agréable à voir que le lever de l'*aurore*; ce sont les nuées éclairées des rayons du soleil. Les poëtes en font une divinité, dont Céphale étoit amoureux. Ils lui donnent un char, & des doigts de roses. Ils disent qu'elle seme des roses, à cause que souvent elle colore les nuages d'un beau rouge.

Hélas! si jeune encore,
Par quel crime ai-je pû mériter mon malheur?
Ma vie à peine a commencé d'éclore:
Je tomberai comme une fleur,
Qui n'a vu qu'une Aurore. RACINE.

Je disois à la nuit sombre:
O nuit! tu vas dans ton ombre
M'ensevelir pour toujours.
*Je redisois à l'*Aurore:
Le jour que tu fais éclore
Est le dernier de mes jours. ROUSSEAU.

Nicot dérive ce mot *ab oriente sole*, *quia aer aurescit*. Selon le P. Thomassin ce mot vient de l'hébreu אור, *or*, *lumière*.

On appelle *Aurore Septentrionale*, ou plus communément *Aurore Boréale*, une lumière qui paroit dans des nuées, venant du nord-est ou du septentrion, lesquelles paroissent éclairées, s'enflamment de temps en temps, s'étendent souvent de 60 & 80 degrés d'orient en occident, & vont au midi beaucoup au delà du Zénith. Elles sont vues souvent de pays fort éloignés en même temps; ce qui prouveroit qu'elles sont très-hautes. M. Celsius, Suédois, & M. de Mayran, ont écrit sur l'*aurore boréale*. Celui-ci soutient que c'est l'atmosphère du soleil, qui s'étend jusqu'à celui de la terre. l'opinion vulgaire est que ce sont des nuées composées des matières qui font les éclairs & le tonnerre, mais qui sont trop claires & trop peu denses pour produire ces effets. C'est un tonnerre manqué. Gassendi a fait la description de ce phénomène qu'il observa exactement en 1621. On l'appelle *aurore boréale*, parce qu'elle paroît ordinairement vers le Nord, & que proche de l'horizon elle ressemble à l'*aurore*. Suivant la plus commune opinion, sa cause est la lumière zodiacale découverte en 1683, & décrite par feu M. de Cassini.

Ce que nous appelons ici *aurore boréale*, est bien plus fréquent, bien plus étendu, & bien plus varié dans le nord que dans ce pays-ci. *Voyez* le Discours de M. de Maupertuis sur la figure de la terre. On soupçonne que les *aurores boréales* sont produites par une nature semblable à celle qui forme la queue des comètes, & qui s'exhale de la terre, n'y ayant peut-être que le défaut de matière, qui puisse faire disparoitre l'*aurore boréale*. *Institut. Astron. p.* 546.

☞ M. de Mairan paroit avoir démontré dans son Traité de l'*Aurore Boréale*, que les vapeurs & les exhalaisons ne s'élevent guère au-dessus des plus hautes montagnes, qui n'ont pas plus de deux lieues de hauteur perpendiculaire, & que, quelque subtilisées, quelque volatilisées qu'on suppose les vapeurs & les exhalaisons, elles ne peuvent s'élever à plus de vingt lieues de hauteur perpendiculaire. Cependant on a quelquefois observé l'*aurore boréale* à la hauteur de plus de 200 lieues. Il est donc évident que cette lumière n'est pas produite par les vapeurs & les exhalaisons. *Voyez* ATMOSPHÈRE TERRESTRE. Cherchons une autre cause de ce phénomène. La terre a son tourbillon; le soleil a son atmosphère. Cette atmosphère a-peu-près la figure d'une lentille. Son grand diamètre s'étend des Gémeaux au Sagittaire: son petit diamètre de la Vierge aux Poissons. Cette atmosphère est composée de parties huileuses, qui par conséquent sont très-inflammables. Ainsi les parties de cette atmosphère venant à se mêler avec le tourbillon terrestre, pourroient recevoir par la fermentation quelques nouveaux degrés d'agitation. Quelques degrés d'agitation de plus dans une matière inflammable produisent le feu & la lumière. Voyons donc comment ces parties peuvent se mêler les unes avec les autres. La terre monte & descend avec son tourbillon pendant six mois de l'année. Elle monte pendant l'automne en parcourant le Bélier, le Taureau & les Gémeaux. Elle descend en parcourant la Balance, le Scorpion & le Sagittaire. Pendant que la terre monte avec son tourbillon, le pôle septentrional se plonge dans l'atmosphère du soleil, qui s'étend, comme nous l'avons dit, des Gémeaux au Sagittaire.

Les parties huileuſes de l'atmoſphère du ſoleil mêlées avec le tourbillon terreſtre reçoivent par le choc ces nouveaux degrés d'agitation, s'enflamment & produiſent en automne ces fuſées, ces pyramides, ces colonnes de feu, que l'on appelle *aurore boreale* ou *lumière ſeptentrionale*. La même choſe doit arriver dans le côté oppoſé lorſque la terre deſcend; mais de l'endroit où nous ſommes ſur la terre, nous ne pouvons découvrir le pôle auſtral. L'endroit même d'où on pourroit le découvrir, ſont des mers immenſes, ou des îles deſertes, ou tout au plus une partie de l'Amérique près du détroit de Magellan, habitée par des gens qui ne ſont ni Phyſiciens ni Aſtronomes: il n'eſt donc pas étonnant que nous n'ayons point eu juſqu'ici d'obſervations ſur *l'aurore auſtrale*. Mais il y a apparence que cette lumière y paroît, comme vers le pôle ſeptentrional. Au reſte l'on doit remarquer une grande variété dans ces fuſées, dans ces globes, dans ces cones, dans ces colonnes, dans ces pyramides, ſuivant que la matière ſolaire eſt plus ou moins denſe, plus ou moins legère, ſuivant qu'elle a telle ou telle direction, ſuivant que l'air qui tranſmet la lumière, eſt plus ou moins pur, plus ou moins groſſier, ſuivant qu'il eſt plus ou moins élaſtique.

☞ Il eſt probable que la matière de l'atmoſphère du ſoleil qui s'étend quelquefois juſqu'à plus de 30 millions de lieues, ne nous éclaire, dit M. de Mairan, que parce qu'elle conſiſte en des particules inflammables par les rayons du ſoleil, ou aſſez groſſières pour réfléchir la lumière. Lorſque les dernières couches de l'atmoſphère ſolaire ne ſont pas éloignées de plus de 60 mille lieues de la terre, elles doivent, ſuivant les lois de la gravitation mutuelle des corps, tomber vers notre globe. Lorſque la matière de l'atmoſphère ſolaire ſe précipite en aſſez grande quantité dans l'atmoſphère terreſtre, elle doit néceſſairement y cauſer des *aurores boréales*.

☞ Enfin ſi les particules nitreuſes, ſulfureuſes, ſalines, huileuſes & bitumineuſes, qui de la terre s'élevent dans l'atmoſphère, ſont la cauſe phyſique des *aurores boreales*, pourquoi ne ſont-elles pas plus fréquentes? Pourquoi paroiſſent-elles plus ſouvent en hiver qu'en été? Pourquoi les voyons-nous conſtamment du côté du nord? Le mouvement diurne de la terre ſur ſon axe ne devroit-il pas, ſuivant les lois des forces centrifuges, porter vers l'équateur ces parties inflammables? Pourquoi enfin ce phenomène eſt-il quelquefois élevé de plus de 260 lieues au-deſſus de la terre?

☞ Sur *l'aurore boréale*, *voyez* ce qu'ont écrit Meſſieurs Muſſchembroek, de Mairan, le Monnier, Maupertuis.

AURORE, ſe dit auſſi pour la partie du monde où paroît *l'aurore*, qui eſt l'Orient. Les peuples de *l'aurore*; pour dire, les *Orientaux*.

On nomme couleur d'*aurore*, un certain jaune doré & éclatant comme celui qui paroît ſouvent dans les nues, au lever du ſoleil. Les couleurs d'*aurore* ſe font étant alunées & gaudées fortement, & rabattues avec le raucour, diſſout en cendre gravelée, potaſſe, ou ſoute.

On appelle figurément une beauté naiſſante, une jeune fille qui commence à paroître dans le monde, une *aurore*. Je ſouhaite que cette *aurore* ſoit ſuivie d'un auſſi beau jour qu'elle le mérite. VOIT.

☞ AURORE, en Mythologie. Divinité des anciens, ſœur du ſoleil & de la lune. Elle épouſa Perſée, dont elle eut les vents. D'un autre mariage avec Titon, elle eut Perſée. On la repréſentoit ſur un char lumineux, ſemé de rubis & de roſes, pour exprimer les brillantes couleurs qui l'accompagnent. Les Poëtes diſent que *l'aurore* aux doigts de roſes vient ouvrir les portes de l'Orient.

AURORE. ſ. f. Terme de Fleuriſte. C'eſt une renoncule jaune, panachée de nacarat par le dehors de la fleur, ſur un fond jaune d'*aurore*.

AURORE NAISSANTE. ſ. f. Terme de Fleuriſte. C'eſt le nom d'un œillet violet.

AURSPERG. Bourg de l'Autriche, en Allemagne. *Aurſperga*. Il eſt aux confins de la Carniole, ſur une montagne d'où le Gurck prend ſa ſource.

Quelques Géographes croient qu'*Aurſperg* eſt l'*Arupium*, ou *Arupium*, ou *Arupeium caſtrum* des anciens Japodes, que d'autres placent à Lipa, en Croatie.

Il y a un autre *Aurſperg*, ou *Urſperg* dans la Souabe. *Aurſperga*, *Urſperga*. C'eſt un bourg avec une Prevôté de l'Ordre de Prémontré, fondé en 1125 & en 1349, érigée en Abbaye. Elle eſt près de la rivière de Mindel, au midi de Bargaw.

A U S.

AUSANITIDE. *Voyez* AURANITIDE.

AUSBOURG. *Auguſta Vindelicorum*. Ville d'Allemagne, dans la Suabe, au confluent du Lech & du Vertach, ſur les confins de la Bavière. On dit que les Lycates, partie des Rhetiens, fonderent cette ville, & la nommerent *Damaſia*. Druſus la prit & la nomma *Druſomagus*. Après la défaite de Varus, l'an de Rome 739, Auguſte la reprit, la rétablit, & y envoya une Colonie de 3000 Citoyens Romains. C'eſt de là qu'elle prit le nom d'*Auguſte*, *Auguſta*, qu'elle retient encore; car *Ausbourg* s'eſt fait d'*Auguſtiburgum*, compoſé d'*Auguſti*, nom de l'Empereur Auguſte, & de *burgum*, bourg, nom allemand qui ſignifie *forteresſe*. Ainſi *Ausbourg* ſignifie *ville d'Auguſte*, *forteresſe* ou *château d'Auguſte*. Sous Tibère elle fut nommée *Tiberia Auguſta*. C'eſt aujourd'hui une des plus belles & des plus conſidérables villes d'Allemagne; ville libre & impériale. L'Evêque & le Magiſtrat d'*Ausbourg* ont place aux Diètes de l'Empire. La confeſſion d'*Ausbourg*, *Confeſſio Auguſtana*, ſont les articles de la croyance que les Luthériens d'Allemagne, appelés de la *Confeſſionſtes*, préſenterent à Charles V, le 8e Avril 1530, dans *Ausbourg*. La ligue d'*Ausbourg*, *fœdus Auguſtanum*, eſt une ligue faite en 1686, entre l'Empire, l'Eſpagne & la Hollande, contre la France. L'Evêché d'*Ausbourg*, *Epiſcopatus Auguſtanus*, un petit cercle de la Suabe renferme preſque entre le Lech & le Vertach, appartient à l'Evêque d'*Ausbourg*, avec le comté de Dillinghen. MATY. La longitude d'*Ausbourg* eſt de 33°, & ſa latitude 48d 13'. *Voyez* Lymnæus, *liv. VII*, *ch. 4*. Imhoff. *Notitia Procer. Imp. L. III*, *c. 9*. Le Moine Ademar dans ſa Chronique écrit *Oſburg*.

AUCH, ou AUCH, ou AUX. Prononcez AUCHE. *Auguſta Auſciorum*, *Auſci*, *Auſcum*. Ville de Gaſcogne, ſur le Cers, dans le comté d'Armagnac. Elle a un archevêché. Son nom vient de celui des anciens peuples qui l'habitoient, nommés *Auſci*, & que Céſar place entre les Gaules & les Garonne. Pluſieurs ſavans, & entr'autres Voſſius, dans ſes Notes ſur Méla, *liv. III*, *ch. 2. p. 234*, diſent que l'ancienne ville des Auſciens s'appeloit *Cimberris*, ou *Cimberrum*, dont parle l'Itinéraire d'Antonin, & que la Table de Peutinger appelle *Cluberrum*. Méla l'appelle *Elusaberris*, & ſur ſon autorité quelques Auteurs diſent qu'elle eut auſſi ce nom; mais Voſſius prétend que c'eſt une erreur; que tous les anciens manuſcrits ont *Elusaberrum*, à la reſerve de celui du Vatican, où il y a *Clumberrum*; ſur quoi Voſſius ſoutient avec aſſez de fondement, qu'il faut lire *Climberrum*. Cette ville a 21°, 20', 31" de longitude, & 43°, 41', 0" de latitude. *Acad. de Montpel.*

AUSCOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt d'Auch, habitant d'Auch, ou Aux. M. de Marca ſe ſert de ce mot, *Hiſt. de Bearn. Liv. I*, *p. 35*.

☞ AUSE. Rivière de France, en Auvergne, qui prend ſa ſource dans les confins du Forez & de l'Auvergne, paſſe à ſaint Antheme, & ſe jette dans l'Allier. COUT. *Riv. de France*.

☞ AUSEN. Nom que les Goths donnoient à leurs Généraux, après qu'ils avoient remporté quelque victoire. Ce mot ſignifioit en leur langue, *plus qu'homme*, ou *demi-Dieu*. MOR. qui cite *Cornandes*.

AUSERON. ſ. m. Drogue très-rare, qui vient de Perſe,

& que les Européens tirent des Indes Orientales par Surate.

AUSSIÈRE, ou HANSIÉRE. ſ. f. C'eſt une groſſe corde à trois tourons. *Voyez* AUSSIERE.

AUSSITIDE. Contrée ſituée entre l'Egypte & les Philiſtins. *Auſitis.* Quelques Auteurs placent une autre *Auſitide* à l'orient du Jourdain, dans la demi-tribu de Manaſſe, mais ſans qu'on en voie la raiſon. Peut-être ont-ils confondu *Auſanitide* avec *Auſitide.*

AUSPICE. ſ. m. C'étoit chez les Anciens une eſpèce d'augure, de divination par le vol & le chant des oiſeaux, pour ſavoir ſi quelque entrepriſe que l'on commençoit, devoit être heureuſe, ou malheureuſe. *Auſpicium.* Pline en attribue l'origine à Tirésias, Thébain.

☞ Clément Alexandrin veut que les Phrygiens aient été les premiers qui obſervèrent le vol des oiſeaux, qu'on appeloit *Præpetes*, comme ceux dont on n'obſervoit que le chant & la manière de manger, s'appeloient *Oſcines.*

☞ Les oiſeaux de préſage les plus conſidérables étoient le corbeau, la corneille & le hibou, l'aigle, le vautour, le milan. On appeloit *Auſpex*, celui qui prenoit l'*auſpice* par le vol des oiſeaux. *Voyez* AUGURE.

AUSPICE, ſignifie maintenant un préſage, ou des circonſtances qui font eſpérer un heureux ſuccès, ou en apprehender un mauvais. La fondation de Rome a été commencée ſous d'heureux *auſpices*, dans des temps & des lieux favorables pour ſon agrandiſſement.

Jamais hymen formé ſous le plus noir auſpice,
De l'hymen que je crains n'égala le ſupplice.
RACIN.

On dit auſſi, qu'un homme eſt venu ſous les *auſpices* d'un tel; pour dire, ſoutenu par ſa faveur, ſous ſa conduite & ſous ſa protection. Il ne faut deſeſpérer de rien ſous la conduite & ſous les *auſpices* de Teucer. DACIER. *Teucro duce & auſpice Teucro.* Cette façon de parler eſt venue de ce qu'autrefois à Rome on ne faiſoit aucune affaire, ſans conſulter les Dieux par le moyen des *auſpices*, comme on voit dans Ciceron, en l'Oraiſon *pro Cluentio.* Ainſi, venir ſous les *auſpices* de quelqu'un, c'eſt marcher ſous ſa conduite, & aſſuré de ſa faveur.

Ce mot vient *ab avibus ſpectandis, aſpiciendis*, & n'a point de ſingulier en ce ſens. Cela eſt trop naturel pour le P. Pezron, qui tient pour certain que ce mot vient du Celte *Au*, ou *oſu*, & de *ſpicio.* Voyez ARUSPICE.

AUSPICINE. ſ. f. L'art de deviner par le moyen du chant & du vol, &c. des oiſeaux. *Auſpicina.* C'eſt l'art des augures fort en uſage chez les Anciens. *Voyez* AUGURE.

☞ AUSSI. Conjonction qui ſignifie la même choſe que pareillement, de même. *Etiam, quoque, item.* Vous voulez partir, & moi *auſſi.*

☞ AUSSI, eſt quelquefois conjonction augmentative ou extenſive, & ſignifie de plus. Il lui a donné une tabatière & une montre *auſſi.*

☞ AUSSI, conjonction exprimant le motif, ſignifie la même choſe que *c'eſt pourquoi.* Il dit des injures, à tout le monde; *auſſi* tout le monde l'évite. *Quapropter, idcirco.*

☞ AUSSI, ſervant à exprimer le rapport d'une propoſition avec une autre qui précède. Il a bien joué ſon rôle, *auſſi* l'avoit-il bien étudié. Un Philoſophe diſoit pour ſe conſoler de ſa chute, *auſſi*-bien vouloiſje deſcendre.

☞ AUSSI, conjonction comparative, ou terme de comparaiſon, ſignifie la même choſe qu'*autant.* *Tam.* Il eſt *auſſi* ſavant que lui. *Auſſi* prudent que ſage. *Auſſi* clairvoyant qu'un autre.

☞ On ſupprime quelquefois le *que* par ellipſe. Ce jeune homme a du mérite; mais il y en a d'*auſſi* eſtimables. On ſous entend que lui.

Il faut remarquer ſur cette conjonction *auſſi*, que quand il y a comparaiſon, & que la propoſition eſt affirmative, il faut ſe ſervir toujours d'*auſſi.* C'eſt une faute qui échappe ſouvent de mettre *ſi* pour *auſſi.* Il avoit en révérence la miſérable fortune d'une Princeſſe iſſue du ſang royal, & un nom *ſi* fameux que celui d'Ochus. VAUG. A un malheur *ſi* grand que le mien, il ne falloit pas une moindre conſolation. VOIT. Dans ces deux exemples il falloit *auſſi* au lieu de *ſi.* Mais lorſque la propoſition eſt négative, on doit ſe ſervir de *ſi*, & non pas d'*auſſi.* Rien ne la touche *ſi* ſenſiblement que l'intérêt de ſa religion. FLECH. On met toujours *que* après *ſi*, & *auſſi* en ces ſortes d'occaſions, quoique Malherbe ait dit, il n'eſt rien de *ſi* beau, comme Caliſte eſt belle. Ma foi eſt *auſſi* pure, comme le ſujet en eſt beau. Son exemple n'eſt point à ſuivre en cela.

☞ AUSSI, *encore.* Dans une ſignification ſynonyme. *Encore*, dit M. l'Abbé Girard, a plus de rapport au nombre & à la quantité. Sa propre énergie eſt d'ajouter & d'augmenter. Quand il n'y en a pas aſſez il en faut *encore.* L'amour eſt non-ſeulement libéral, mais *encore* prodigue. *Auſſi* tient davantage de la ſimilitude & de la comparaiſon: ſa valeur particulière eſt de marquer de la conformité & de l'égalité dans les choſes. Lorſque le corps eſt malade, l'eſprit l'eſt *auſſi.* Ce n'eſt pas ſeulement à Paris qu'il y a de la politeſſe, on en trouve *auſſi* dans la province.

AUSSI BIEN QUE. Conjonction qui ſignifie, *de même que. Eodem modo, pariter, tanquam.* Les hommes les plus foibles, *auſſi-bien que* les Héros, ont fait voir que la mort n'eſt pas un mal.

☞ Il ſert encore à rendre raiſon d'une propoſition précédente. Je ne partirai pas ce ſoir; *auſſi-bien* eſt-il trop tard. *Voyez* AUSSI.

AUSSI PEU, ſert à marquer une certaine égalité de privation, ou de modicité entre deux perſonnes. L'un eſt *auſſi peu* néceſſaire que l'autre. J'en ai *auſſi peu* que vous.

AUSSI-TÔT. adv. Dans le même temps, dans le moment. *Statim, illicò, continuò.* Si vous me donnez vos ordres, je les exécuterai *auſſi tôt.* Il ſignifie encore, auſſi aiſement, auſſi volontiers. Je prendrois *auſſitôt* la lune avec les dents.

Quoi! treize vers, huit en eau, *cinq en* ême.
Je lui ferois auſſi tôt *un bateau.* VOIT.

On dit proverbialement, *auſſi-tôt* dit, *auſſi-tôt* fait, des commandemens qui ſont promptement exécutés. *Auſſi tot* meurt veau que vache. *Auſſi-tôt* pris, *auſſitot* pendu.

AUSSI-TÔT QUE. Conjonction. Au même temps que. *Simul ac, ubi primùm. Auſſi-tot qu'*il m'invoquera, je l'exaucerai. ARN.

Auſſi-tôt qu'*au monde on veut plaire*,
On commence à deplaire à Dieu. L'ABBÉ TÉTU.

AUSSIÈRE. ſ. f. Terme de Marine. ☞ Cordages une fois commis, compoſés de trois ou quatre torons, & qui ſervent à pluſieurs uſages. La plûpart des manœuvres courantes ſont des *auſſières. Rudens.* LE MANŒUVIER.

AUST, ou AUSTELIVE. Bourg d'Angleterre, appelé autrefois *Trajectus*, paſſage; parce qu'on y paſſoit la Saverne. *Auſta, Auſtcliva.* Il eſt ſur la Saverne, dans le comté de Glocester, entre Briſtol & Chepſtow.

☞ AUSTÈRE. adj. m. & f. Dans le ſens littéral & phyſique, ſe dit d'une ſaveur âpre & aſtringente, qui cauſe un reſſerrement dans la bouche. C'eſt une des neuf ſaveurs qui frappent l'organe du goût. Telle eſt celle du vitriol. *Ter. Aſper.* Les fruits ſauvages & les fruits verts ſont la plûpart d'un goût *auſtère*, ſont *auſtères* au goût.

☞ AUSTÈRE, en Morale, relativement au traitement du corps, s'applique aux choſes qui mortifient l'eſprit & les ſens. *Auſterus.* Religion *auſtère.* Règle *auſtère.* Jeûne *auſtère.* Silence *auſtère.* Une morale peut être *auſtère* ſans être déraiſonnable. DUPIN.

☞ On le dit dans le même ſens des perſonnes qui mor-

tifient leur eſprit & leur ſens, qui ſe privent des plaiſirs & des commodités de la vie : ce religieux eſt fort *auſtère*, & mene une vie *auſtère*.

☞ AUSTÈRE, dans l'uſage ordinaire, ſe prend encore pour rude, ſevère. Un Juge *auſtère*. Viſage *auſtère*. Les mœurs *auſtères* de Caton. Il y a des gens d'une probité ſi *auſtère*, qu'elle eſt plus propre à dégoûter de la vertu, qu'à la faire aimer. Il s'élevoit par une *auſtère* vertu au deſſus des craintes & des complaiſances humaines. FLECH.

☞ AUSTÈRE, *ſévère*, *rude*, conſidérés dans une ſignification ſynonyme.

☞ La vie *auſtère*, dit M. l'Abbé Girard, conſiſte dans la privation des plaiſirs & des commodités. On l'embraſſe quelquefois par un goût de ſingularité, qu'on ſe repréſente comme un principe de religion.

☞ On eſt *auſtère* par la manière de vivre ; *ſévère* par la maniere de penſer ; *rude* par la maniere d'agir.

☞ La vie des anciens Anachorètes étoit *auſtère* ; la morale des Apôtres étoit *ſévère* ; mais leur abord n'avoit rien de *rude*.

☞ Ce n'eſt pas pour ſoi qu'on eſt *auſtère* ; & l'on n'eſt *rude* que pour les autres ; mais on peut être *ſévère* pour ſoi & pour les autres.

☞ AUSTÈRE, ſe dit auſſi d'un Peintre chez qui l'attention de ne ſe permettre aucune licence, dégénere en vice. Ses tableaux ſont froids & arides. ENCYC.

☞ AUSTÈRE, appliqué à la peinture même, à la manière, au coloris, deſigne quelque choſe de dur, ſec & aride.

☞ Ce mot vient du grec αὐστηρὸς.

AUSTÈREMENT. adv. D'une manière auſtère. *Auſterè*, *ſeverè*, *duriter*. Les Religieuſes de ſainte Claire vivent fort *auſterement*. Jeûner *auſterement*.

☞ AUSTÉRITÉ. ſ. f. Ne ſe dit point dans le ſens phyſique. On ne dit point l'*auſterité* d'un fruit, quoiqu'on diſe un fruit auſtère. *Auſterité* ſignifie la rigueur qu'on exerce ſur ſon corps, la privation des plaiſirs & des commodités, la mortification de l'eſprit & des ſens. *Auſteritas*, *vitæ aſperitas*. On dit dans cette acception ſupporter l'*auſterité* d'une règle. Faire, pratiquer, exercer de grandes *auſterités*. Il y a beaucoup d'*auſterité* dans cette maiſon religieuſe.

☞ L'AUSTÉRITÉ, eſt dans la manière de vivre. C'eſt l'oppoſé de la molleſſe. Il eſt rare de paſſer immédiatement de l'une à l'autre : une vie ordinaire & réglée tient le milieu entre elles. Les Saints ſe plaiſent dans les exercices de l'*auſterité* : elle étoit autrefois le partage des cloîtres, où le goût en paroît uſé. Nous l'avons vue pratiquer à la rigueur, toute l'*auſterité* des jeûnes & des abſtinences. M. de S. Evremont dit que la frugalité des anciens Romains, n'étoit qu'une ignorance des plaiſirs, & qu'on a cependant conſacré cette *auſterité* neceſſaire, comme une vertu. Jugement injuſte.

☞ Ce mot eſt ſouvent employé comme ſynonyme de ſévérité. On dit en ce ſens l'*auſterité* de la vertu romaine. L'*auſterité* des mœurs de Caton. Il y a naturellement trop d'*auſterité* dans le ſtyle d'un homme d'une vertu trop rigide. VALL. Ce ſont les laches chrétiens qui gémiſſent ſous l'*auſtérité* & ſous le poids de l'évangile. FLECH.

Je ſens qu'en vous quittant, le malheureux Titus
Paſſe l'auſtérité de toutes les vertus. RACIN.

☞ AUSTÉRITÉ, ſignifie encore la rigueur qu'on exerce envers les autres. L'*auſterité* des Cenſeurs Romains tenoit tout le monde dans le devoir.

Le ſexe aime à jouir d'un peu de liberté ;
*On le retient fort mal avec l'*auſtérité. MOL.

AUSTERLITS. Ville du royaume de Bohême ; on la nomme autrement *Slaukow*. *Auſterlitium*, *Slaukovia*. Elle eſt dans la Moravie, entre Hradiſſe & Brin. Le cercle d'*Auſterlits* eſt un cercle du même royaume, auquel la ville d'*Auſterlits* donne ſon nom, parce qu'elle en eſt la capitale.

AUSTRAL, ALE. adj. Terme de Géographie & d'Aſtronomie. *Auſtralis*, *Auſtrinus*. Méridional, qui eſt du côté du midi, du côté que ſouffle le vent, que les Latins appellent *Auſter*. Le Cap de bonne Eſperance eſt à trente cinq degrés de latitude *auſtrale*. Le Capricorne eſt dans la partie *auſtrale* du ciel. Les terres *auſtrales* furent découvertes en 1628, par une flotte de la Compagnie hollandoiſe des Indes orientales, commandée par Charpentier. C'eſt là qu'eſt la nouvelle Hollande, nommée d'abord *Carpentaria*, du nom de ce Commandant. LARREY. *Tom. IV*, *p. 86*. Le P. Noël, Jeſuite, dans ſes *Obſervationes Mathematicæ & Phyſicæ*, *cap. 4*, donne un catalogue plus exact que ceux de Riccioli & d'Hervelius, de toutes les étoiles de l'hemiſphère *auſtral*, avec leur declinaiſon & leur grandeur, telles qu'elles ſe faiſoient voir en 1687.

Ce mot vient d'*auſter*, *le vent du midi*.

AUSTRASIE. *Auſtraſia*. Grand pays de la France orientale, qui a eu titre de Royaume. Quelques-uns derivent ce mot d'un Gouverneur qu'y envoya, dit on, Juſtinien, & qui ſe nommoit *Auſtraſius* ; d'autres d'un Roi nommé *Auſtraſe*, *Auſtraſus*, qui regna dans ce pays. La veritable etymologie de ce nom eſt gauloiſe. Dans cette langue, comme en allemand, *Oſt*, ou *Eſt*, ſignifie l'*Orient* : de là viennent les noms d'*Oſtrofing*, d'*Oſtrefe*, d'*Eſtfaxe*, d'*Eſtangle*, d'*Oſtrogoths*, & beaucoup d'autres. Nous diſons encore *Eſt* ; pour dire, l'*Orient*. Ce pays fut donc ainſi appelé, parce qu'il étoit la partie orientale de la France. *Francia Orientalis*. On l'appela auſſi *Royaume de Metz*. *Metenſe Regnum*. L'*Auſtraſie* fut d'abord renfermée entre la Meuſe, la Moſelle & la rivière d'Ill, & comprenoit la Lorraine, une partie de l'Alſace & le Palatinat. On aſſure que quelquefois il a compris la Lorraine, la partie ſeptentrionale de la Champagne & de l'Ile de France, avec toutes les contrées qui ſont entre ces pays & le Rhin, & encore tous les pays que les François avoient conquis en Allemagne, la Suabe, la Baviere, la Franconie, la Thuringe, une grande partie de la Saxe & la Frize. Enſuite elle fut reſſerrée entre le Rhin, l'Eſcaut, la Meuſe & les montagnes de Vauge, & on la divita en deux parties, la ſupérieure & l'inferieure. L'*Auſtraſie* inférieure étoit la partie ſeptentrionale de l'*Auſtraſie*. L'*Auſtraſie* ſupérieure étoit la partie méridionale de l'*Auſtraſie*, qu'on appeloit auſſi *Moſellanique*, ou *Toulingienne*, c'eſt à dire, l'*Auſtraſie* de Toul & de la Moſelle, & elle répondoit à peu près à la Lorraine d'aujourd'hui. HOFFM. MAT.

La France commença après la mort de Clovis, ou un peu auparavant, à être diviſée en deux parties. L'une qui comprenoit tout ce qui étoit en-deçà du Rhin, s'appela *Auſtrie*, ou *partie Orientale*, & puis *Auſtraſie*. L'autre partie, qui s'étendoit juſqu'à la Loire, s'appela *Neuſtrie*, ou *partie Occidentale*. CORDEM. La diviſion du Royaume François entre les fils de Clovis fut l'occaſion des nouveaux noms qu'on lui impoſa. On nomma *Auſtrie*, ou *Auſtraſie*, cette partie des Gaules Françoiſes qui eſt ſituée vers l'Orient, entre le Rhin & la Meuſe. Ce nom venoit du mot *Oſt*, quoique corrompu par les François dans l'écriture, qui ſignifioit *Oriental*. P. DAN. Depuis les enfans de Clovis, pluſieurs Princes de la première & de la ſeconde race de nos Rois poſſederent l'*Auſtraſie* avec titre de Royauté. Thierri, fils de Clovis, né d'une concubine, fut le premier Roi d'*Auſtraſie* en 511. Au VIe ſiècle, le Royaume d'*Auſtraſie* comprenoit une grande partie de l'Aquitaine, ou même toute l'Aquitaine, ſelon la remarque de Bollandus ſur les actes de S. Sigebert, premier jour de Févr. *n. 28*, & du P. Papebroch ſur S. Médard, Juin, *T. II*, *p. 72*, *C.*

AUSTRASIEN, ENNE. ſ. m. & f. & adj. Qui eſt de l'Auſtraſie, ou qui appartient à l'Auſtraſie. La répugnance des *Auſtraſiens* à diviſer les terres de l'ancien Royaume d'Auſtraſie ſous Clotaire II, marque bien qu'encore qu'ils n'euſſent qu'une même origine, & ſouvent qu'un même Roi avec les Neuſtriens, ils ſe regardoient néanmoins comme un peuple différent d'eux. Ce qui les entretenoit le plus dans cette penſée,

étoit que dans le temps meme qu'il n'y avoit qu'un Roi dans toute la France, il y avoit un Maire du Palais en Austrasie, different de celui de Neustrie, & ce Maire eût cru mal faire sa charge, s'il avoit souffert le demembrement de la moindre partie du Royaume dont il etoit Maire. CORD. La resolution que Dagobert prit en 629, de faire son sejour ordinaire en Neustrie, augmenta la jalousie que les *Austrasiens* avoient deja contre les Neustriens. ID. Dagobert oubliant qu'il venoit d'épouser Nantilde, se donna tout entier a l'amour d'une jeune *Austrasienne*, qu'on appeloit *Regnatrude*. ID.

AUSTREGÉSILE. *Voyez* OUTRILLET. En 624, S. Sulpice Sévère, qui etoit de Bourges, succéda a S. *Austregésile* dans le siege de Bourges. FLEUR.

AUSTREGUES. f. m. pl. Arbitres, Juges, en Allemagne, ☞ devant lesquels les Electeurs, Princes, Comtes, Prelats & la Noblesse immédiate, ont droit de porter certaines causes pour être jugées en première instance. Tous les Membres de l'Empire n'ont pas indifferemment le droit d'*Austregues*. C'est à-peu-près ce que nous appelons en France *Droit de Committimus*. *Arbiter*, *Judex*, *Austraga*. Si les Etats meme ont des differens entr'eux, la plupart vont en premiere instance devant les Arbitres nommés *Austregues*, dont les uns sont etablis par un consentement particulier des Etats, & les autres par la disposition des Lois. Il est difficile d'en apporter l'origine. La plus vraisemblable est, qu'ils ont commencé du temps de Frederic II, & je ne puis être du sentiment de ceux qui en attribuent l'établissement à Maximilien I, quoiqu'il soit vrai qu'il leur a donné une nouvelle forme que l'on trouve dans l'Ordonnance de l'etablissement de la Chambre, donnée à Vormes l'année 1495, dans laquelle on voit diverses manieres de prendre des arbitres, dont il n'y en a que deux qui soient en usage. L'une, quand l'accusé nomme trois Princes aux Etats de l'Empire, desquels l'accusateur choisit un ami; & l'autre, quand on obtient de l'Empereur un ou plusieurs Commissaires: mais il y a des affaires qui ne peuvent être jugées devant les arbitres, ou *Austrégues*, & qui doivent aller directement à la Chambre de Spire, ou au Conseil Aulique. Ce qu'il y a de facheux en ces jugemens des *Austregues*, c'est que l'on peut encore en appeler à la Chambre & au Conseil Aulique, & qu'ainsi peu d'affaires s'y terminent. D'ailleurs, les depenses y sont grandes, il faut donner des presens, & faire de grands festins aux Commissaires des Princes Arbitres, outre que leur puissance ne dure que six mois, ou au plus un an, qui n'est pas un temps suffisant pour vider une grande affaire en Allemagne. MONCANBANO, *traduit par D. C.*

Il semble que la juridiction des *Austregues* s'appelle aussi *Austrégue*, car Georges Schubhard, dans son Traité methodique des *Austrégues*, les definit ainsi, *Austragæ sunt judicia in quibus certorum ordinum Imperii res controversæ, in primâ instantiâ, juxtà modum in ordinationibus Imperii præscriptum, ad utilitatem eorum diventilantur, examinantur & deciduntur.*

AUSTREMOINE. f. m. Nom d'homme. *Stremonius*, ou *Strymonius*. Saint *Austremoine*, Eveque d'Auvergne, est l'un des sept illustres Missionnaires Apostoliques qui furent envoyés dans les Gaules par les Eveques de Rome vers le milieu du IIIe siecle de l'Eglise. BAILL.

AUSTRIE. *Voyez* AUSTRASIE.

A U T.

AUTAN. f. m. Vent qui souffle du côté du midi. *Altanus*. Selon quelques-uns, c'est le vent du sud-est, & selon quelques autres, de sud-ouest. Il est d'ordinaire orageux, & les Poëtes l'employent en parlant des tempêtes. Ce mot n'est guère d'usage en prose.

Non loin du fier Egée, où l'on voit en tout temps,
Contre les Aquilons combattre les Autans. MÉNAG.

On l'appelle *Garbin* sur la Méditerranée.

AUTANT. adv. relatif, qui sert a marquer égalité dans le nombre. *Tot, quot.* On demande quelquefois, s'il y a *autant* d'hommes que de femmes. Il envoya Parmenion avec deux mille etrangers, & *autant* de Macédoniens. VAUG. J'ai été *autant* de fois chez vous, que vous chez moi. *Toties, quoties.*

AUTANT, marque aussi l'égalité de prix. *Tantùm, quantùm.* Ma maison coute *autant* que la vôtre.

AUTANT, sert encore a marquer l'egalité en toute autre chose. *Tantum, quantùm.* Il faut dans cette composition *autant* de l'un que de l'autre. *Autant* qu'est vaste l'etendue qui est entre le ciel & la terre, *autant* est grande & infinie la misericorde de Dieu sur ceux qui le craignent. PORT-R.

☞ Quelques Auteurs ont écrit, *autant comme*: c'est une faute assez ordinaire aux auteurs du siecle dernier qui ont precedé Racine, Boileau, &c. Il faut *autant que.*

AUTANT, se dit quelquefois sans relation, d'une quantité incertaine. *Tantùm, quantùm, tàm, quàm.* Cette femme a *autant* de beauté, de vertu, d'esprit, qu'on en puisse avoir; c'est-à-dire, qu'elle est belle, vertueuse, & spirituelle au dernier point.

AUTANT, signifie encore, suffisamment, selon son pouvoir, extremement. Ce mulet est assez chargé, il en a *autant* qu'il en peut porter. On dit aussi d'un homme ivre, qu'il a bû *autant*, qu'il en a *autant* qu'il lui en faut; tout ce qu'il peut porter de vin. Je l'ai nourri, protegé, assisté *autant* que j'ai pû, selon mes forces. *Autant* que je puis conjecturer, cette affaire réussira.

AUTANT, se dit quelquefois d'une certaine partie des choses. *Tantùm.* Cela est fait, ou *autant* vaut. C'est *autant* de fait, d'épargné; *autant* de rabattu, *autant* de temps gagné. On dit absolument, c'est toujours *autant.*

AUTANT. *A la charge d'autant.* Manière de parler en usage. Je vous donne mon amitié à la charge d'*autant*, à condition que vous me donnerez aussi la vôtre.

AUTANT. s. m. Copie, duplicata, expédition pareille. Le Procureur-Général m'a repondu & signé que c'étoit en vertu des ordres de Votre Majesté, qu'il nous avoit fait faire notre procès, & que sans ces memes ordres il ne pouvoit me délivrer un *autant* de ces ordres. SANZAY, *Placet au Roi.* Cela n'est bon qu'en matière de Pratique & au Palais, où l'on dit, donner, fournir un *autant* d'un acte.

☞ AUTANT COMME AUTANT. Expression populaire, qui signifie *une grande quantité.* Il en meurt *autant comme autant.*

☞ AUTANT BIEN, AUTANT MAL QUE. Il est *autant bien* à la Cour qu'on y puisse être. Façon de parler surannée. Il faut dire, *aussi bien, aussi mal.*

☞ D'AUTANT. adv. employé absolument dans cette phrase du discours familier. Boire d'*autant*, c'est-à-dire, *beaucoup.*

☞ D'AUTANT PLUS, D'AUTANT MIEUX, D'AUTANT MOINS. Adverbes de comparaison. Je l'aime d'*autant plus*, &c. Il agissoit avec d'*autant plus* de chaleur, que, &c. J'en suis sûr, d'*autant mieux* que j'en suis temoin oculaire. *Voyez* PLUS ET MOINS.

☞ D'AUTANT QUE. Conjonction d'usage, en style de Palais & de Chancellerie; pour dire, *parce que.* Vous devez prendre ses interêts, d'*autant* que vous êtes son tuteur.

AUTANT, se dit proverbialement en ces phrases ailleurs expliquées. *Autant* dépense chiche que large. *Autant* vaut etre mordu d'un chien que d'une chienne. *Autant* en emporte le vent. *Autant* de frais que de sale. *Autant* bien battu que mal battu. Il lui en pend *autant* sur la tête. *Autant* vaut trainer que porter. Il consommeroit *autant* de biens qu'un Evêque en pourroit benir. J'en fais *autant* de cas, que de la boue de mes souliers. *Autant* qu'il en pourroit tenir dans mon œil. *Autant* de têtes, *autant* d'opinions. *Autant* en dit le renard des mûres, &c.

AUTEL. s. m. Lieu élevé pour sacrifier à une Divinité. *Ara.* C'etoit chez les Païens une espèce de piedestal, ou carré, ou rond, ou triangulaire, orné de sculptures, de bas-reliefs & d'inscriptions, sur lequel on brûloit les victimes qu'on sacrifioit aux idoles. Les Païens ont distingué deux sortes d'*autels* pour les sacrifices.

Celui ſur lequel on offroit des ſacrifices aux Dieux, s'appeloit en grec βωμὸς, & étoit un véritable *autel*, différent de celui ſur lequel on offroit des ſacrifices aux Héros, qui étoit plus petit, & qu'on nommoit en grec ἐσχάρα. Pollux fait cette diſtinction d'*autel* dans ſon Onomaſticon, *l. I, ch. I, n. 5.* Il ajoute néanmoins que quelques Poëtes ſe ſont ſervis du mot ἐσχάρα, pour marquer l'*autel* ſur lequel on ſacrifioit aux Dieux. La verſion des Septante ſe ſert quelquefois de ce mot ἐσχάρα, pour ſignifier une ſorte de petit *autel*, qu'on peut exprimer en latin par *craticula :* ce petit *autel* appelé ἐσχάρα, n'avoit aucune hauteur, & c'étoit plutôt un foyer qu'un *autel*, comme Ammonius le remarque dans Harpocration ſur le mot ἐσχάρα. Les Romains avoient auſſi différens *autels*. Les *autels* deſtinés à l'honneur des Dieux céleſtes & ſupérieurs, étoient exhauſſés & poſés ſur quelque édifice relevé ; & c'eſt pourquoi on les appeloit *altaria*, du mot *alta ara*, qui ſignifie *autel haut* & *élevé*. Ceux qui étoient pour les Dieux terreſtres, étoient poſés ſur la ſuperficie de la terre, & ſe nommoient *ara*. Pour les Dieux infernaux on faiſoit un trou en terre, où l'on égorgeoit les victimes ; & ce trou s'appeloit *Scrobiculus*. Voyez HORACE, *Lib. I, Sat. VIII, v. 25.* ☞ Je ne ſais ſi cette diſtinction de Servius eſt bien fondée. Au moins voyons nous qu'on y a pas toujours eu égard ; & nos meilleurs auteurs ont fait du mot *ara* un terme générique, ſous lequel ils comprennent également les *autels* des Dieux celeſtes, terreſtres & infernaux. Il y avoit à Athènes un *autel* de la miſericorde, où tous les malheureux avoient leur refuge. Peut-on s'imaginer que les Dieux ſe repaiſſent de l'encens qu'on fait fumer ſur les *autels*, & qu'ils s'apaiſent, ou s'irritent, ſelon le nombre des victimes qu'on leur immole ? S. EVR. Périclès, ſollicité de faire un faux ſerment en faveur de l'un de ſes amis, répondit : nous ſommes amis, mais *juſqu'aux autels*. ABLANC.

Sur les médailles des Colonies on voit ſouvent au revers un *autel*, & deſſus un étendard élevé ; & c'eſt la marque d'une Colonie, parce que la première choſe que l'on faiſoit, quand on établiſſoit une Colonie en quelque lieu, c'étoit d'y élever un *autel*, & d'y faire des ſacrifices. Dans une médaille ſinguliére de Saragoſſe frappée pour Auguſte ſon fondateur, il y a même trois *autels*, un plus grand, & deux plus petits aux côtés. Sur le grand, qui eſt au milieu, un étendard ; & ſur les deux autres des boucliers élevés, ou pendus à des bâtons comme l'étendard. *Voyez Vaill. Colon. T. I, p. 29.*

Optat, dans la belle Hiſtoire qu'il a compoſée du ſchiſme des Donatiſtes, rapporte que ſous Julien l'Apoſtat, ils rompirent les *autels* des Egliſes, dont ils s'emparerent, ou qu'ils les laverent ou les racletent : les *autels*, dit Optat, où eux-mêmes avoient autrefois offert, où les vœux du peuple, où les membres de JÉSUS-CHRIST ont été portés, où le Dieu Tout-puiſſant étoit invoqué ; *autels* enfin qui ne ſont autre choſe que le ſiege du corps & du ſang de JÉSUS-CHRIST, & où durant certains momens l'un & l'autre avoient habité ; preuves très-puiſſantes, auſſi-bien qu'irréprochables, qu'en ce ſiecle il y avoit des *autels* & un ſacrifice, où l'Egliſe croyoit que le corps & le ſang de JÉSUS-CHRIST étoient, non pas en figure, mais en vérité, & comme l'Egliſe le croit aujourd'hui. GOD.

Je ſais qu'en ce moment pour ce nœud ſolennel,
*La victime, Seigneur, nous attend à l'*autel.
RACIN.

Les Muſes révérées
Furent d'un juſte encens en tous lieux honorées ;
A leur gloire en cent lieux on dreſſa des autels.
BOIL.

Ce mot *autel* vient d'*altare*, dans lequel l'uſage a changé à l'ordinaire *al* en *au*, & l'*r* en *l*, pour adoucir la prononciation. Le P. Pezron va plus loin à ſon ordinaire. *Autel* vient de l'allemand *Autaer*, & *Autaer* eſt pris du Celtique *Auter*. Ou bien *ara*, *autel*, vient du Celtique *ar*, qui veut dire de la terre. De là on a formé *altar*, ou *altare*, *autel*, parce que les premiers *autels* ont été faits d'une terre un peu haute & élevée. En effet, le mot *auter* chez les Celtes, comme *altar* chez les anciens Latins, ne ſignifie rien autre choſe que terre élevée pour ſervir d'*autel*. Quand tout le reſte ſeroit vrai, il reſteroit toujours à prouver que les Celtes ont dit *alt*, pour ſignifier *haut*. Voyez *ce mot*.

AUTEL, s'eſt dit autrefois chez les Juifs, de ces tables qu'ils dreſſoient à la campagne pour ſacrifier à Dieu. En cet endroit il édifia un *autel* au Seigneur.

AUTEL, ſe dit proprement dans le Chriſtianiſme, d'une table carrée conſacrée à Dieu, élevée & ornée, pour celebrer la Meſſe. Dans la primitive Egliſe les *autels* étoient ſans parure & ſans pompe. Ils n'étoient que de bois, parce que la crainte des Gentils & les perſecutions obligeoient de les tranſporter ſouvent d'un lieu en un autre, & de changer les lieux des aſſemblées & des ſacrifices, & qu'on ne pouvoit en ce temps-là bâtir des temples & des *autels* ; mais quand la converſion de Conſtantin eut donné la paix à l'Egliſe, on fit des temples & des *autels*. Les Chretiens n'ont point donné à leurs *autels* la forme qu'ils avoient chez les Païens, ni même chez les Juifs dans le temple ; mais parce que JESUS-CHRIST inſtitua la ſainte Euchariſtie au ſouper Paſchal & ſur une table, ils ont donné à leurs *autels* la forme d'une table. Le Concile de Paris, tenu en 509, ordonne que l'on ne conſacrera point d'*autel* qui ne ſoit de pierre. Saint Grégoire de Nyſſe, qui vivoit au IVe ſiécle, parle d'*autels* de pierre dans un diſcours qu'il a fait ſur le Baptême de Notre-Seigneur. Il n'y eut d'abord qu'un *autel* dans chaque Egliſe ; mais bientôt après il y en eut pluſieurs, comme on le voit ſouvent dans S. Grégoire le Grand, qui vivoit au VIe ſiècle : dans ſa 50e Lettre du Xe Livre, il en compte juſqu'à treize dans une ſeule Egliſe. Les Peres d'Achery & Mabillon ont auſſi prouvé dans les *Acta Sanct.* de leur Ordre, *Sæc. III, p. 1, præf. 57 & ſuiv.* que la pluralité des *autels* dans une même Egliſe, a commencé avant le Xe ſiecle.

On ne peut dreſſer un *autel* dans une maiſon particuliére, ſi l'Evêque ne l'a béni, ou fait bénir. Il paroit par Socrate, *Liv. I, ch. 36, de l'Hiſt. Eccl.* & par d'autres encore, que dans les premiers ſiécles les *autels* étoient élevés, & qu'ils n'étoient point maſſifs, mais creux, enſorte que l'on ſe mettoit deſſous pour prier.

Le Patriarche Taraiſe, quoiqu accablé de vieilleſſe & de maladie, ne laiſſoit pas d'offrir encore le ſacrifice, s'appuyant ſur une table de bois que l'on mettoit devant l'*autel*, ce qui montre qu'on n'eût oſé s'appuyer ſur l'*autel* même. FLEURY. Comme les Martyrs étoient enterrés dans les cimetières ; ce fut là particuliérement que les Chretiens bâtirent des Egliſes, lorſque Conſtantin leur eut donné une entière liberté ; & on croit que c'eſt de cette coûtume qu'eſt venue la régle qu'on obſerve aujourd'hui, de ne conſacrer aucun *autel*, ſans y mettre des reliques des Martyrs. L'Egliſe en a fait une Loi dans le VIIe Concile Œcumenique : on y peut rapporter encore le Canon d'Afrique, qui défend de bâtir un *autel* ſous le nom d'un Saint, à moins que ce ne ſoit le lieu de ſa mort, ou qu'il n'y ait de ſes reliques. TILLEM.

On dit, Conſacrer un *autel*. Il n'y a que l'Evêque qui conſacre les *autels*. La conſécration des *autels* eſt d'un uſage très-ancien. Il en eſt parlé très-expreſſément dans un Décret qu'on attribue communément au Pape Evariſte, qui gouvernoit l'Egliſe au commencement du ſecond ſiecle, & que Gratien donne au Pape Hygin, qui eſt du milieu du même ſiécle, & il n'en eſt point parlé comme d'une choſe nouvelle.

☞ GRAND AUTEL, MAÎTRE AUTEL. C'eſt parmi nous le principal *autel* d'une Egliſe. La Meſſe de Paroiſſe ſe dit au maître *autel*. C'eſt celui du Chœur. Stephelin, Auteur du onziéme ſiécle, l'appelle barbarement, *Altare capitaneum*.

AUTEL PORTATIF. Il y a des *autels* qu'on appelle portatifs. Ce ſont des pierres conſacrées, qu'on peut tranſporter où l'on veut, & ſelon le beſoin. *Altare mobile*. On dit auſſi barbarement, *portatille*. Il y

y a des exemples d'*autels portatifs* avant le Xe ſiècle. *Acta SS. Benedict. Sæc. III. Præf. p. xx.* On les appelle auſſi quelquefois *Autel itinéraire*, *Altare itinerarium*. Ainſi à la fin de la vie de S. Gerard, Abbé de Brai e le-Comte, qui vivoit au Xe ſiècle, il eſt dit qu'en ſortant de S. Denis, pour aller être Abbé de Braine, il emporta avec lui l'*autel itinéraire*, dont S. Denis, Apôtre de France, ſe ſervoit, dit-on, pendant qu'il vivoit.

AUTEL ISOLE, eſt un *autel* qui n'eſt adoſſé ni contre un mur, ni contre un pilier, & qui a un contre-retable, comme dans la plûpart des Egliſes Catholiques. On appelle auſſi, *Autel iſolé*, un *autel* qui eſt placé ſous un dais, ou Baldaquin.

AUTEL PRIVILEGIÉ, eſt un *autel* auquel ſont attachées quelques indulgences particulieres. *Ara prærogativa.* Les Brefs d'*autels privilegiés* ne s'accordent que pour un jour la ſemaine, en faveur d'un *autel* d'une Egliſe, en laquelle on dit ſept Meſſes par jour; ou pour deux jours, ſi on en dit quatorze; ou pour trois jours, ſi on en dit vingt-une; on n'en accorde point au-dela, & encore n'eſt-ce que pendant ſept ans.

AUTEL DE LA PROTHÈSE. *Menſa Prothefeos.* C'eſt le mot que les Grecs donnent à un petit *autel*, ſur lequel ils bénitſſent le pain avant que de le porter au grand *autel*, où l'on fait la liturgie. Le P. Goar néanmoins, dans ſes notes ſur l'Eucologe ou Rituel des Grecs, *p. 16*, croit qu'on doit plutôt donner le nom de *table* que d'*autel*, à ce que les Grecs appellent *Prothefis*, & que Genebrard a traduit par le mot latin *altare*. En effet, les Grecs ne celebrent jamais la liturgie en un ſeul jour, que ſur un *autel*, & celui de la *Prothèſe* ne ſert qu'à preparer le pain ſur lequel le Prêtre fait pluſieurs bénédictions. Le P. Goar prétend que cette table de la *prothèſe* étoit autrefois dans la Sacriſtie, & il le prouve par quelques exemplaires grecs, où au lieu du mot de *prothèſe*, on lit celui de *Sacriſtie*, ce qui a beaucoup de vraiſemblance; & en effet, on preparoit autrefois dans les Sacriſties de nos Egliſes, auſſi-bien que dans celles des Grecs & des autres Orientaux, le pain qui étoit deſtiné au ſacrifice. On faiſoit cette preparation avec beaucoup de cérémonie. Voyez le mot de *pain*. Suicerus, dans ſon Treſor Eccléſ. & du Cange, dans ſon Gloſſaire grec, ſur le mot de *Prothefis*, ont parlé de ce petit *autel*, ou table de la *prothèſe*. Meurſius, dans ſon Gloſſaire ſur le mot ἄρτος, *pain*, & M. Simon, dans ſes notes ſur les Opuſcules de Gabriel de Philadelphie, en ont auſſi fait mention. *Voyez* le mot DON.

Ce nom d'*autel*, ou table de la *prothèſe*, eſt pris apparemment de l'Ecriture; car les Septante appellent la table des pains de la *prothèſe*, ce que nous appelons en notre langue la table des pains de propoſition. C'eſt la ſignification de *prothèſe*, προθεσις. On y mettoit les pains que l'on offroit à Dieu, de même que les Grecs mettent ſur celle-ci le pain qu'ils offrent pour être conſacré.

AUTEL, s'eſt dit autrefois, & ſe trouve dans l'Hiſtoire du onzième ſiècle, pour les oblations & le caſuel d'une Egliſe; dans ces temps-là les Monaſtères étoient en poſſeſſion de pluſieurs Egliſes, dont les revenus avoient été uſurpés par les laïques, qui les leur avoient enſuite données, pour en décharger leur conſcience. Le conſentement de l'Evêque y étoit neceſſaire. En le donnant, il obligeoit les Moines à mettre dans chaque Egliſe un Clerc capable de la deſſervir, & à lui donner un entretien ſuffiſant; & quelquefois l'Evêque ſe faiſoit payer un droit en lui donnant l'inſtitution, & exigeoit des Moines le même droit à toutes les mutations de perſonnes. Ce droit ſe nommoit rachat, à l'imitation du rachat des fiefs aux mutations de Seigneur, & on le nommoit rachat d'*autels*, *Redemptio altarium*, parce qu'on diſtinguoit l'Egliſe & l'*autel*. On appeloit *Egliſe*, les dîmes, & les autres revenus fixes; & *autel*, les oblations & le caſuel. FLEURY.

On appelle Pierre d'*autel*, une pierre ſur laquelle on poſe le calice & la Sainte Hoſtie pendant la Meſſe, & dont on ne ſe peut ſervir qu'après qu'elle a été bénite avec beaucoup de cérémonie. La table de l'*autel* eſt quelquefois ſoutenue d'une ſeule colonne, comme on le voit dans les chapelles ſouterraines de ſainte Cécile à Rome, & comme étoit à Conſtantinople, au rapport de Paul Diacre, l'*autel* de la mere de Dieu au Palais de Blaquernes. Quelquefois la table étoit ſoutenue de quatre colonnes, comme l'*autel* de S. Sebaſtien *de corpora arenaria*; quelquefois enfin, & c'eſt la forme la plus ordinaire, un corps de maçonnerie ſoutient la table de l'*autel*; ces ſortes d'*autels* reſſemblent à des tombeaux. C'étoit l'uſage de l'Egliſe, comme on l'a dit ci-deſſus, de celebrer les ſaints myſtères ſur les tombeaux des Martyrs: & quand on conſacre une Egliſe, on renferme encore dans l'*autel* avec de la maçonnerie des reliques des Martyrs: dans les Egliſes qui ne ſont pas conſacrées, la pierre de l'*autel* ſur laquelle on dit la Meſſe, eſt marquée de croix, où il entre de la poudre des oſſemens des Martyrs. C'eſt de ces Saints dont les reliques ſont à l'*autel*, que le Prêtre parle en baiſant l'*autel* durant la priere qu'il dit après l'oblation.

AUTEL, ſe dit figurément au pluriel, pour la Religion, le ſervice, le culte, & l'honneur que l'on rend à Dieu. *Honores divini, Dei cultus.* Cet ambitieux, bien loin de refuſer un trône, ne refuſeroit pas des *autels*, ni tous les hommages qu'on rend aux Dieux. M. SCUD. Attaquer les *autels*, reſpecter les *autels*. ACAD. FR. pour dire, la Religion.

Pour vous rendre à jamais des honneurs immortels,
Je vais me dévouer à vos ſacres autels. L'ABBÉ TETU.

Mais depuis que l'Egliſe eut aux yeux des mortels
De ſon ſang en tous lieux cimenté ſes autels. BOIL.

On dit figurément d'une perſonne pour qui on a un grand amour, une ſingulière vénération, qu'elle mérite des *autels*, qu'on lui veut élever un *autel*. Ils prophanent tes *autels* d'un indigne encens. BOIL.

On appelle le très-auguſte Sacrement de l'Euchariſtie, le ſaint Sacrement de l'*Autel*.

AUTEL, ſe dit proverbialement en ces phraſes: Qui ſert à l'*autel*, doit vivre de l'*autel*; pour dire, qu'il faut trouver de quoi ſubſiſter dans ſa profeſſion. Cette expreſſion eſt priſe de l'Ecriture, *1. Cor. IX. 13.*. Elever *autel* contre *autel*; pour dire, faire un ſchiſme, une diviſion dans l'Egliſe, dans une Communauté, y établir deux Supérieurs qui ſoient contraires. On dit d'un avare, d'un altéré du bien d'autrui, qu'il en prendroit ſur l'*autel*; pour dire, qu'il ne feroit point de difficulté de faire un ſacrifice pour s'enrichir. On dit, qu'on doit être ami juſqu'aux *autels*; pour dire, qu'on ne doit pas ſervir ſes amis aux depens de ſa conſcience. On dit, recourir aux *autels*; pour dire, y chercher un aſile, y demander du ſecours, y chercher des conſolations. On dit d'une femme qui eſt chargée d'ornemens, qu'elle eſt parée comme un *autel* du Jeudi bénit, c'eſt-à-dire, du Jeudi Saint.

L'AUTEL. Terme d'Aſtronomie. C'eſt le nom qu'on donne à l'une des quinze conſtellations méridionales. *Ara.* Elle eſt compoſée de douze étoiles. Bayer n'en met que huit. Elle paſſe à notre horizon ſur le milieu de la nuit; & au méridien ſur la fin de Juin. Les Poëtes diſent que c'eſt l'*autel* ſur lequel les Dieux prêterent ſerment de fidélité à Jupiter avant la guerre contre les Tirans, & que ce Dieu le mit dans les aſtres après ſa victoire. D'autres diſent que c'eſt l'*autel* ſur lequel Chiron le Centaure immola un loup, dont la conſtellation eſt dans le ciel proche de l'*autel*.

L'Academie *degli ardenti* à Naples, a pour deviſe l'*autel* d'Elie ſur lequel le feu du ciel deſcend, avec ce mot grec, ΟΥΚ ΑΛΛΟΘΕΝ, *Non d'ailleurs*, pour marquer qu'ils ne ſont ardens que du feu du ciel. Ce Corps n'eſt pas dans les règles de la deviſe.

AUTEL. Petit *autel*. *Ara parva.* Eſpèce de bandage qui, quand il eſt achevé, repréſente les coins d'un *autel*. Soſtrate en fut l'inventeur, & Galien en fait mention dans ſon Traité, *De Faſciis.*

AUTEL. adj. Vieux mot. Pareil, ſemblable.

AUTEL. adv. Vieux mot. De même, ſemblablement. *Poëſ. du roi de Nav.*

AUTENTIQUE. *Voyez* AUTHENTIQUE.

AUTEUR. ſ. m. Qui a créé ou produit quelque choſe. *Auctor*. On le dit par excellence de la premiere Cauſe, qui eſt Dieu. L'*Auteur* de toute la nature. Le Souverain *Auteur* du monde. Ce mot vient de *avus ipſe*. L'*Auteur* eſt celui qui n'a pris ſon ouvrage d'aucun autre; c'eſt celui qui l'a produit, qui l'a mis au jour.

Vous offenſez les Dieux, auteurs *de votre vie*. RACIN.

Tant de rares beautés, tant d'ouvrages divers,
*Te parlent de l'*Auteur *de ce grand Univers;*
Et tu n'entends point leurs paroles. L'ABBÉ TÉTU.

AUTEUR, ſe dit en particulier de ceux qui ſont les premiers inventeurs de quelque choſe. On croit que Flavio de Melphe eſt l'*auteur* de la Bouſſole. Polydore Virgile a écrit huit livres de ceux qui ont été les *auteurs* & inventeurs des choſes.

AUTEUR, ſe dit auſſi de ceux qui ſont cauſe de quelque choſe. Ce Miniſtre eſt l'*auteur* de ma fortune. Ce chicaneur eſt l'*auteur* de la ruine de votre maiſon. Des Chefs de diverſes nations, & indépendans entr'eux, s'oppoſent le plus ſouvent aux conſeils dont ils ne ſont pas les *auteurs*. SARAZ.

De nos propres malheurs auteurs *infortunés*,
Nous ſommes loin de nous à toute heure entraînés.
BOIL.

AUTEUR, ſe dit auſſi des Chefs d'un parti, d'une opinion, d'une conſpiration, d'un bruit qui court. Pythagore eſt *auteur* de l'opinion de la Metempſycoſe. Quand on a découvert quelque conjuration, il en faut punir ſévérement les *auteurs*. Celui là eſt l'*auteur* du vol; les autres n'en ſont que les complices.

AUTEUR, en fait de Littérature, ſe dit de tous ceux qui ont compoſé quelqu'ouvrage, particuliérement de ceux qui ont fait imprimer. Il faut reſpecter les *Auteurs* ſacrés. Les *Auteurs* modernes ont encheri ſur les anciens. Les *Auteurs* latins ont pillé les *Auteurs* grecs. Cet homme s'eſt enfin érigé en *Auteur*; il s'eſt fait imprimer. Les *Auteurs* les plus polis & les plus exacts ne brillent pas toujours en converſation: ils ne diſent preſque rien, pour trop penſer à ce qu'ils veulent dire. BOUH. Les *Auteurs* accoutumés à rever profondement, afin de bien tourner une penſée, ſont le plus ſouvent diſtraits, & gardent un ſilence morne dans une converſation enjouée. ID. C'eſt peut-être ce qui a contribué à décrier la qualité d'*Auteur*. Car elle ſe prend quelquefois en mauvaiſe part, & c'eſt plutôt une injure qu'une louange. On entend par-là un homme qui ne raiſonne pas comme les autres; qui penſe tout autrement que le reſte du monde; qui ne parle point naturellement, & qui eſt fort entêté de lui-même. C'eſt ce qui a fait dire à M. Paſchal, que quand on voit un ſtyle naturel, on eſt tout étonné, parce qu'on s'attendoit de voir un *Auteur*, & qu'on trouve un homme. Il faut plus que de l'eſprit pour être *Auteur*. LA BRUY. Les adorateurs de l'antiquité ne ſe piquent que du talent de bien entendre un vieux *Auteur*. PERR.

Un Auteur *à genoux dans une humble préface,*
Au Lecteur qu'il ennuie a beau demander grâce. BOIL.

*Sans la langue en un mot, l'*Auteur *le plus divin*
Eſt toujours, quoi qu'il faſſe, un méchant Ecrivain.
IDEM.

Les vers ne ſouffrent point un médiocre Auteur. ID.

Un *Auteur original*, eſt celui qui a le premier traité une matière, qui n'a point eu de modèle, ou pour les choſes qu'il a dites, ou pour la manière dont il les a dites. C'eſt un bon préjugé pour le progrès des lettres dans un pays, quand il s'y rencontre en même temps pluſieurs *Auteurs originaux* qui ſervent de modèle aux autres. DE VIG. MAR. *Voyez* ORIGINAL.

On dit auſſi d'une femme, qu'elle eſt *Auteur*, quand elle a fait quelque livre, ou quelque pièce de théâtre. La Reine Marguerite, fille d'Henri II, étoit *Auteur*. Mlle du Bocage eſt *Auteur* de la Colombiade, *Poëme épique*. Lorſqu'il s'agit d'une femme, on fait quelquefois ce nom feminin; mais il faut en cela beaucoup de reſerve. Pluſieurs jeunes Dames de la Cour, dont l'*Auteur* (Madame Guyon) étoit connue. *Hiſt. de l'Egl. de Meaux, t. 1, p. 490.*

AUTEUR, en termes de Droit eſt auſſi oppoſé à Procureur. Celui qui agit pour un autre, s'appelle *Procureur*; & celui au nom duquel le Procureur agit, s'apelle *Auteur*, parce que c'eſt par ſon autorité que le Procureur agit. DESBANS. Tout ce que fait un Procureur en vertu de ſa procuration, oblige ſon *Auteur* de la même ſorte que s'il y étoit lui même obligé; car le Procureur repreſente ſon *Auteur*. Tout ce que fait donc le Procureur, eſt cenſé fait par l'*Auteur* même. ID. Ce que les hommes traitent avec un Procureur, les oblige autant que s'ils avoient traité avec l'*Auteur* même. ID. L'*Auteur* peut révoquer le Procureur qu'il a conſtitué; mais cette révocation doit être ſignifiée à celui-ci. ID.

En termes de Palais, on appelle *Auteurs*, ceux dont on a acquis le droit de poſſeder quelque héritage par vente, échange, donation, ou autre contrat. On donne en Juſtice un délai pour appeler en garantie ſon *auteur*.

On dit auſſi à celui qui débite une méchante nouvelle; il faut nommer votre *auteur*, autrement on croira que vous l'avez inventée.

AUTEUR, ſe dit auſſi en fait de Généalogie. L'*Auteur* d'une maiſon, d'une famille, eſt celui juſqu'auquel on remonte; qui en a été le premier, qui l'a fondée & rendue illuſtre. *Caput, ſtirps*. Les Auteurs de ſa race, ceux de qui l'on deſcend.

AUTEUR, en termes de Collége. On appelle abſolument & par excellence *auteur*, celui qu'un écolier explique, ou qu'on fait expliquer pour-lors dans les claſſes. Montrez-moi votre *auteur*? Vous apporterez quatre pages de verſion de votre *auteur*. ☞ On dit en ce ſens *auteurs claſſiques*, ceux qu'on explique dans les claſſes.

AUTHEMERON. adj. m. On appelle un remède *authéméron*, lorſqu'il ſoulage un malade le même jour qu'il l'a pris. De Αὐτὸς, *le même*, & ἡμέρα, *jour*. Il y a dans Galien deux remèdes de cette eſpèce pour les maladies de la rate.

AUTHENTICITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt authentique. *Veritas, authenticitas*. L'*authenticité* des Livres ſacrés. L'*authenticité* d'un paſſage. Comme on dit un acte authentique, un arrêt authentique, on dit de même l'*authenticité* d'un acte, l'*authenticité* d'un arrêt, &c.

AUTHENTIQUE, ou AUTENTIQUE. adj. Solennel, celebre. *Fides certa, certus, authenticus*. Les vérités chrétiennes ſont fondées ſur des témoignages *authentiques*. Le Parlement a donné un arrêt *authentique* contre les jeux de haſard. Il y a un paſſage *authentique* dans un tel endroit pour confirmer cette propoſition.

Ce mot eſt purement grec, & ſignifie *qui eſt d'une autorité reçue, qui merite qu'on y ajoute foi*.

AUTHENTIQUE, en termes de Juriſprudence, ſignifie, revêtu de toutes les formes, & qui eſt atteſté par des perſonnes publiques; auquel on ajoute foi en Juſtice. Il faut prouver ce qu'on allegue en Juſtice par des pièces *authentiques*, ou titres originaux. *Authentica tabulæ*. Un acte n'eſt point *authentique* & exécutoire, s'il n'eſt en original, ſigné & ſcellé. On a appelé auſſi autrefois, *perſonnes authentiques*, les Nobles & les premiers de l'Etat, comme étant gens dignes de foi, & dont l'autorité étoit reçue.

AUTHENTIQUE, ſe dit particuliérement d'un ſceau, d'une Juſtice ſubalterne, & d'un Tabellion, pour le diſtinguer du ſcel royal. Contrat paſſé ſous le ſcel *authentique*, non royal, ne porte point d'hypothèque hors la Juridiction, comme prétendent quelques-uns.

AUTHENTIQUES, en termes de Droit, eſt un nom qu'on a donné aux Novelles de Juſtinien. *Authenticæ*. On ne ſait pas trop pourquoi on les a appelées *authentiques*; Alciat prétend que c'eſt Accurſe qui leur a donné ce nom. Comme elles avoient été d'abord compoſées, & dirigées en grec, elles furent traduites en latin par

le Patrice Julien, qui trouvant qu'elles étoient écrites d'un ſtyle trop diffus, les abregea, & en renferma le ſens en moins de paroles. Du temps de Bulgarus, l'on en fit une verſion moins élégante, mais exacte & littérale. Accurſe préfera cette traduction qu'il appelle *authentique*, par préference a celle de Julien, & comme plus fidèle & plus conforme à l'original. Les *Authentiques* ou Novelles ſont diviſées en IX collations ou chapitres.

☞ On s'eſt quelquefois ſervi du mot *authentique* ſ. f. pour déſigner la loi qui condamne une femme convaincue d'adultere à perdre ſa dot & ſes conventions matrimoniales, à être raſée & enfermée dans un monaſtère pour deux ans, après leſquels, ſi ſon mari ne veut pas l'en tirer, elle eſt raſée & cloîtrée pour toute ſa vie. *Voyez* AUTHENTIQUER UNE FEMME.

Rien n'arrête le ſexe en ſon ardeur lubrique,
*Il redoute moins Dieu, qu'il ne craint l'*authentique.
BOIL.

AUTHENTIQUE, pris ſubſtantivement, ſe dit encore pour un acte ou un écrit *authentique*. Cette relique n'eſt accompagnée d'aucun *authentique*, enſorte qu'elle eſt bien incertaine. *Hiſt. de l'Egl. de Meaux, Tom. I, p. 223.* L'*authentique* de ſa châſſe porte, &c. *Ibid. p. 236.*

AUTHENTIQUEMENT. adj. D'une manière authentique. Ce mariage s'eſt fait *authentiquement*. Il a prouvé *authentiquement* les faits par lui allégués. Ce teſtament a été fait *authentiquement*. LE MAÎT.

☞ AUTHENTIQUER. v. a. Il ſe dit particulièrement des actes. Rendre un acte authentique, le revêtir de toutes les formalités propres a le rendre authentique, y faire mettre le ſceau de l'autorité publique. *Auctoritatem dare, conciliare.* Quand on envoie un acte d'un royaume dans un autre, ce n'eſt pas aſſez que des Notaires l'aient ſigné, il faut que le Magiſtrat l'*authentique*, qu'il y mette le ſceau public, & une atteſtation, que ceux qui l'ont ſigné, ſont perſonnes publiques, aux actes deſquelles on ajoute foi en Juſtice.

AUTHENTIQUER UNE FEMME, c'eſt la déclarer convaincue d'adultère. *Mulierem adulterii ream damnare.* La condamner ſelon l'*authentique Sed hodiè*, qui eſt la 134ᵉ Novelle de Juſtinien, à perdre ſa dot & ſes conventions matrimoniales, & à être raſée & miſe dans un couvent pour y demeurer deux ans, pendant leſquels il eſt permis à ſon mari de la reprendre, à faute de quoi elle y doit demeurer renfermée à perpétuité.

AUTHENTIQUÉ, ÉE. patt. On appelle une femme *authentiquée*, ☞ celle qui a ſubi la loi de l'authentique *Sed hodiè*, qui ſe trouve ſous le titre, au Code *ad legem Juliam de adulteriis.*

Ce mot vient du grec αὐθεντία.

AUTHIE. Rivière de France. *Authia, Altilia.* Elle a ſa ſource près de Cogneux, aux confins de la Picardie & de l'Artois, baigne Doullens & Auxi, & ſe décharge dans la Manche, entre l'embouchure de la Somme, & celle du Canche.

AUTIER. ſ. m. Vieux mot. Autel.

AUTOCÉPHALE. ſ. m. *Autocephalus.* Ce mot eſt grec, & vient de αὐτὸς, *ipſe*, & κεφαλὴ, *Caput*, & ſignifie celui qui eſt lui-même Chef, n'en ayant point au-deſſus de ſoi. C'eſt le nom que donnoient les Grecs à certains Archevêques qui étoient exempts de la juridiction des Patriarches, qui ne leur étoient point ſoumis. Tel étoit l'Archevêque de Chypre, par un Décret du Concile d'Ephèſe, qui le tira de la juridiction du Patriarche d'Antioche. Il y avoit encore en Orient, pluſieurs autres Prélats *Autocéphales*, & en Occident, ceux de Ravenne s'attribuoient le même droit. Le ſixième Concile, Canon 39, appelle cela avoir le même droit que le Patriarche; quand il explique cependant ce droit plus en détail, il dit que ce n'étoit autre choſe que d'avoir des Evêques ſous ſa juridiction. Cela veut dire que l'*Autocéphale* étoit métropolitain, & n'avoit que des Evêques ſous lui, & non point des Archevêques ou métropolitains, comme avoit le Patriarche; mais que néanmoins il étoit en quelque choſe egal au Patriarche, en ce qu'il n'étoit point ſoumis à un Patriarche. Les Evêques *autocéphales* étoient principalement ceux de Bulgarie, de Chypre & d'Iberie. *Voyez* Allatius, *Lib. I, cap. 25 de utriuſque Eccl. conſ.* Jean d'Artis dans ſon Traité des Ordres & Dignités des Eccléſiaſtiques, traite la queſtion de l'*autocephalie* des Evêques, des Métropolitains & des Exarques.

AUTOCHTONE. ſ. m. Αὐτόχθων. L'une des tribus d'Athènes, ainſi nommée d'un Roi que l'on croit avoir régné dans une partie de l'Attique avant Cécrops: ou plutôt a cauſe du ſurnom αὐτόχθονες, *indigenæ*, qu'affectoient de prendre les Athéniens, pour faire entendre que leur ville ne venoit point d'une colonie; ce qu'exprime le mot grec, qui ſignifie *né dans le lieu même* où l'on habite. ☞ Les anciens donnoient le nom d'*Autochtones* aux premiers habitans d'un pays, par oppoſition à ceux qui étoient venus d'ailleurs s'y établir. C'eſt la même choſe qu'*Aborigènes*. Selon une ancienne tradition, l'on croyoit que les hommes, ainſi que les plantes, étoient ſortis du ſein fécond de la terre. D'où venoit que les Athéniens ſe vantoient d'être Γηγενεῖς, *è terra nati*. Potterus, *Archæol. Gr. l. 1, c. 9.*

☞ AUTO-DA-FE. ſ. m. Mot emprunté de l'Eſpagnol, exécution du jugement que l'inquiſition rend contre les malheureux qui lui ſont déférés. *Voyez* ACTE DE FOI.

AUTOGÈNE. ſ. m. *Autogenes.* Nom que quelques Gnoſtiques donnoient au fils d'un certain eſprit vierge qu'ils nommoient *Barbelath* ou *Berbelat*. Ils diſoient qu'il avoit eu commerce avec un des Eons. Ils le nommoient auſſi *Adamas*, *Diamant*, & *Protarchonte*, ou premier *Archonte*, premier *Magiſtrat*.

Ce mot eſt grec, & compoſé d'αὐτὸς, *ipſe*, & de γίνομαι, *fio*. *Autogène*, qui a été fait par ſoi-même, qui exiſte par lui-même.

AUTOGÈNE. adj. Epithète que l'on donne au Narciſſe à fleur blanche, à cauſe que ſon oignon pouſſe des feuilles avant qu'on le mette dans la terre, deſorte que la plante paroit croître d'elle-même. Αὐτογενὴς, d'αὐτὸς, *ſoi-même*, & γίνομαι, *être produit.*

AUTOGRAPHE. ſ. m. Terme didactique, qui n'eſt en uſage que dans les Colléges, ou chez les Notaires. *Scriptum autographum.* C'eſt l'original de quelque écrit. C'eſt ce qui eſt écrit de la main propre de quelque perſonne, ☞ Comme ſi nous avions les épîtres de Cicéron en original, écrites de ſa propre main. L'*autographe* d'un ouvrage, d'un poëme.

☞ Il eſt auſſi adj. Ouvrage *autographe*. Pièces *autographes*. *Autographus.*

Ce mot eſt compoſé de deux mots grecs, d'αὐτὸς, & de γράφω.

AUTOIR, ou AUTOIS. ſ. m. Habillement de tête, ou eſpèce de voile que les femmes du commun portent en différens endroits, ſur-tout en Picardie, comme à Amiens.

AUTOMATE. ſ. m. Terme de Mécanique. Machine qui ſe remue par elle-même; qui a en ſoi le principe de ſon mouvement; comme une montre, une horloge à contrepoids, ou autres machines qui ſe meuvent par reſſort. *Automatum.* Ce mot eſt purement grec: pluſieurs prononcent *aftomate*; mais quoi qu'en diſe Ménage, qui le prononce de la ſorte, il faut prononcer *automate* avec les meilleurs auteurs. Au reſte, ce terme d'*automate* eſt pareillement conſacré pour déſigner les bêtes, que les Cartéſiens prétendent être de pures machines, ou, pour parler plus préciſément, de purs *automates*, ☞ & généralement pour exprimer des machines qui imitent le mouvement des corps animés.

☞ Le Flûteur *automate* de M. Vaucanſon, le canard & quelques autres machines du même Auteur, ſont ce que nous avons vû de mieux en ce genre depuis long temps. *Voyez* ANDROIDE.

Si la régularité & la ſubordination qui ſe remarquent dans la république des abeilles ne ſuppoſent pas un principe connoiſſant, qui m'empêchera de prendre pour des *automates* tous les ouvriers d'une manufacture?

P. DAN. Cette femme n'ouvre la bouche que par mesure ; il semble qu'elle agisse par ressorts, comme une machine : c'est un *automate*. BELL. Ici ce mot est pris figurement.

Ce mot vient du grec *αὐτὸς*, *ipse*.

AUTOMATIE. s. f. Deesse du hasard, à qui Timoléon, fameux Général de Corinthe, fit bâtir un temple, croyant devoir au hasard une partie de sa gloire. *Automatia*.

☞ AUTOMATIQUE. adj. Dans l'économie animale, il se dit des mouvemens qui dépendent uniquement de la structure du corps, & sur lesquels la volonté n'a aucun pouvoir. Boerhaave, *Comment. Physiolog.*

AUTOMATISME *des bêtes*. s. m. M. DE REAUMUR. C'est leur qualité d'automates.

AUTOMNAL, ALE. adj. (L'M se prononce) Qui est propre à l'automne. *Autumnalis*. La partie *automnale* du bréviaire contient le temps depuis le premier Septembre jusqu'à l'Avent. En Astronomie on dit *section automnale*, ou de la balance. Ce mot n'entre guère dans l'usage ordinaire. On dit de même plutôt la partie d'Automne, que la partie *automnale* d'un bréviaire, ☞ & fruits d'automne, que fruits automnaux. Le DICT. DE L'ACAD. FR. prétend même que ce mot n'a point de pluriel au masculin. Fièvres *automnales*. Fleurs *automnales*.

☞ AUTOMNE. On prononce AUTONNE. Saison qui est entre l'été & l'hiver. *Autumnus*. Plusieurs Auteurs avec Voiture & Chapelain, font ce mot masculin. D'autres le font féminin, Ménage le fait des deux genres. L'Académie ne s'éloigne pas de ce sentiment, & le fait masculin & féminin. Un bel *automne*. Une *automne* froide & pluvieuse. Je crois que dans la prose il vaut mieux lui donner le genre féminin. Une *automne* abondante en fruits. Une *automne* froide. Une belle *automne*. Le masculin paroît plus propre pour la poésie.

Ou quand sur les coteaux le vigoureux automne
Etalcit ses raisins, dont Bacchus se couronne.
PERRAULT.

Quelques nations ont compté les années par les *automnes*, & d'autres par les hivers, comme chez les Anglo-Saxons. DU CANGE.

Quelques-uns dérivent ce mot du verbe *augeo*, *quòd frugibus annum augeat*.

☞ L'*Automne* dure trois mois. Cette saison commence le jour que le soleil paroît sous le premier degré du signe de la balance ; c'est-à-dire, environ le 22 de Septembre, & elle dure tout le temps que le soleil paroît sous le signe de la balance, du scorpion & du sagittaire.

☞ Dans le figuré, ce mot désigne le temps qui succède au printemps de l'âge, & précède la vieillesse, ou l'hiver de l'âge.

A quoi souhaitez-vous d'employer vos beaux jours ?
Le printemps pour les amours
*Est plus propre que l'*automne. BENS.

AUTOMNE, en termes de Philosophie hermétique, signifie le temps auquel l'ouvrage est achevé. On dit l'*automne* des Philosophes, pour marquer ce temps, qu'on appelle aussi *le temps de la moisson*, parce qu'alors on recueille le fruit de ses peines.

AUTONOÉ. s. f. Quatrième fille de Cadmus. Elle épousa Aristée, & fut mère du malheureux Actéon, dont la mort funeste lui causa tant de chagrin, qu'elle abandonna le séjour de Thèbes, & alla s'établir dans un bourg de la dépendance de Mégare, où l'on voyoit encore son tombeau du temps de Pausanias.

AUTONOME. s. f. Une des cinquantes Néréides.

☞ AUTONOME. adj. Titre qu'on donnoit aux villes Grecques, qui avoient le privilége de se gouverner par leurs propres lois. ACAD. FR. *αὐτὸς*, *même*, & *νόμος*, *loi*, *règle*. Qui se règle soi même.

☞ AUTONOMIE. s. f. Liberté dont jouissoient sous les Romains les villes qui avoient conservé le droit de se gouverner par leurs propres lois.

AUTOPSIE. s. f. C'est l'état dans lequel, suivant les Payens, on avoit un commerce intime avec les Dieux. On se croyoit revêtu de toute leur puissance, & on étoit persuadé qu'il n'y avoit plus rien d'impossible.

AUTOPSIE. *Evidence oculaire*. Les Médecins de la secte empyrique employoient le mot *Autopsie*, pour signifier le souvenir des choses qu'ils avoient souvent vues de la même manière.

AUTORISATION. s. f. *Auctoritas*. Terme de Palais. ☞ Action par laquelle on autorise. Concours ou jonction de l'autorité d'un tuteur ou d'un mari, dans un acte passé par un mineur, ou par une femme actuellement en puissance de mari, faute de quoi l'acte seroit invalide & sans effet : l'obligation que cette femme a passée, est nulle par le défaut de l'*autorisation* de son mari, parce qu'elle est sous sa tutelle par les lois du mariage. La vente d'un mineur est sujette à l'*autorisation* d'un tuteur.

Lettres d'*autorisation*, sont des lettres qu'une femme obtient du Roi, ou des Juges, pendant l'absence ou au refus de son mari, pour administrer son bien.

AUTORISER. v. a. Donner puissance de faire quelque chose ; donner force & vigueur à quelque loi, à quelque usage, à quelque cérémonie. *Auctoritatem dare*, *tribuere*. L'Empereur Justinien a *autorisé* la compilation des décisions des Jurisconsultes anciens, pour en composer les Lois du Digeste. Une femme ne peut contracter, ni agir en justice, si elle n'est *autorisée* par son mari, ou à son refus, par Justice.

AUTORISER, signifie aussi, *approuver*. *Approbare*, *comprobare*. Les lois *autorisent* les ventes des biens des mineurs quand elles sont à leur avantage. Il y a bien des abus que la coutume *autorise*. Le temps, le long usage, ne peuvent rien *autoriser* contre la loi de Dieu, ou de nature. Un Magistrat *autorise* le vice, quand il ne le punit pas. Les politiques ne manquent pas d'alléguer la raison d'Etat, pour *autoriser* tout ce qu'ils font sans raison. S. EVR. C'est une doctrine capable d'*autoriser* les vols domestiques. PASC. Il ne voulut pas *autoriser* l'exemple de cette action. VAUG.

Que dangéreuse est la surprise
D'une erreur que le monde fait !
Et que mal aisément on fuit
Ce que la coutume autorise ! L'ABBÉ TÉTU.

AUTORISER, avec le pronom personnel, signifie, acquérir, usurper de l'autorité. *Arrogare sibi*, *vindicare auctoritatem*. Les tyrans s'*autorisent* peu à peu en flattant les peuples. Les abus s'*autorisent* avec le temps, jusqu'à un point, qu'il est malaisé de les réformer.

AUTORISÉ, ÉE. part. *Auctoritatem nactus*, *auctoritate præditus*.

AUTORITÉ. s. f. Droit qu'on a de commander, de se faire obéir ; puissance légitime à laquelle on doit être soumis. Dans ce sens le mot d'*autorité* n'a point de pluriel. *Auctoritas*. Tout bon chrétien se doit soumettre à l'*autorité* de l'Eglise, & tout bon sujet à l'*autorité* royale. Les dérèglemens du peuple viennent de ceux qui les gouvernent : l'*autorité* de leur personne donne du poids à leurs exemples. FLECH. S. Paul recommande aux Evêques de tempérer par la mansuétude, ce que l'*autorité* a de sévère. LE P. GAIL. Le Cardinal de Richelieu avoit affermi la sûreté du peuple, & l'*autorité* du Roi, par l'abaissement des Grands. ID. Il faut que celui qui règne, ait un air d'empire & d'*autorité*. LA BRUY. La raison de l'homme sujette à mille égaremens, a besoin d'être guidée par l'*autorité*. MALB.

AUTORITÉ, se dit quelquefois de l'usage de ce droit, ou de son usurpation. Un homme n'en peut arrêter un autre de son *autorité* privée. Il est mal séant de vouloir emporter toutes choses d'*autorité* absolue. ☞ Vous n'avez agi par *autorité*, que parce que vous savez qu'il est plus aisé de trouver des esclaves que des raisons. PASC.

☞ Il se trouve dans le mot d'*autorité*, dit M. l'Abbé

Girard, une énergie propre à faire ſentir un droit d'adminiſtration civile, ou politique. Il y a dans le mot de *pouvoir* un rapport particulier à l'exécution ſubalterne des ordres ſupérieurs. Le mot de *puiſſance* renferme dans ſa valeur un droit & une force de domination. Ce ſont les lois qui donnent l'*autorité*; elle y puiſe toute ſa force. Le *pouvoir* eſt communiqué par ceux qui, étant dépoſitaires des loix, ſont chargés de leur exécution; par conſéquent il eſt ſubordonné à l'*autorité*. La *puiſſance* vient du conſentement des peuples, ou de la force des armes; elle eſt légitime ou tyrannique.

☞ On remarque particulièrement dans l'idée d'*autorité*, quelque choſe de juſte & de reſpectable; dans l'idée de *pouvoir*, quelque choſe de fort & d'agiſſant; dans l'idée de *puiſſance*, quelque choſe de grand & d'élevé.

☞ L'*autorité*, eſt relative au droit; la *puiſſance* aux moyens d'en uſer; le *pouvoir* à l'uſage.

☞ On eſt heureux de vivre ſous l'*autorité* d'un Prince qui aime la juſtice, dont les Miniſtres ne s'arrogent pas un *pouvoir* au dela de celui qu'il leur donne, & qui regarde le zèle & l'amour de ſes ſujets comme les vrais fondemens de ſa *puiſſance*.

☞ AUTORITÉ, relativement à ce qu'on peut ſur l'eſprit des autres. Cet homme a de l'*autorité* dans ſa compagnie. *Voyez* au mot POUVOIR, ſynonyme d'*empire* & d'*autorité*.

☞ On dit auſſi donner de l'*autorité* à un mot, l'accréditer, lui donner de la vogue. Donner de l'*autorité* à une opinion. Il y a des opinions populaires auxquelles on donne trop d'*autorité*. PORT-R.

AUTORITÉ, ſignifie auſſi le témoignage d'un Auteur qui a écrit; ou quelque apophthegme, ou ſentence d'une perſonne illuſtre qu'on cite, & qu'on allègue dans un diſcours pour lui ſervir de preuve, ou d'ornement. En ce ſens le mot d'*autorité* a un pluriel. Voila bien des *autorités*. Il eſt toujours muni d'un grand nombre d'*autorités*. J'ai cent bonnes *autorités* pour prouver ce que j'avance. Les textes d'Ariſtote ſont d'une grande *autorité* dans les colléges. Les paroles qu'on rapporte de Socrate ſont d'une grande *autorité* dans la morale. Les paſſages de l'Ecriture ſont d'une *autorité* déciſive.

AUTORITÉ. Terme de Palais. On appelle *Autorités*, les Ordonnances, les Lois, les Jugemens, & le ſentiment des Docteurs, qui ſervent à approuver & autoriſer ce que l'on dit. ☞ A l'égard des Jugemens, leur *autorité* ne peut ſervir que de préjugés. *Voyez* JURISPRUDENCE DES ARRÊTS.

☞ AUTORITÉ, s'emploie auſſi quelquefois comme ſynonyme à *autoriſation*. Un mineur, une femme ne peuvent agir que ſous l'*autorité* de ſon tuteur, ou de ſon mari.

☞ AUTORITÉ PATERNELLE, ſignifie la puiſſance que le pere a ſur ſes enfans, laquelle ne conſiſte parmi nous, en pays coutumier, que dans le reſpect & l'obeïſſance. *Voyez* PUISSANCE PATERNELLE.

☞ AUTORITÉ DE TUTEUR, ſuivant le droit Romain, eſt une pure & expreſſe approbation, que le tuteur, préſent en perſonne, donne de bonne foi, aux actes que ſon pupille paſſe avec une autre perſonne; & cette approbation doit être donnée lors de la paſſation de chaque acte, ſans pouvoir valablement être interpoſée devant ni après.

☞ Chez nous, l'*autorité des tuteurs*, conſiſte à prendre ſoin de l'éducation de leurs mineurs, & à faire eux mêmes les actes qui ſont néceſſaires pour la conſervation des biens de ceux dont ils ſont les défenſeurs. Ainſi les tuteurs ne les font intervenir dans aucuns actes, où ils paroiſſent ſeuls, par la raiſon que ceux qui ſont en tutelle, n'étant pas capables d'agir par eux-mêmes, il n'eſt pas néceſſaire de les faire intervenir dans les actes qui les concernent.

☞ Et c'eſt en quoi, parmi nous, le tuteur différe du curateur, qui n'agit pas lui ſeul pour ſon mineur, mais qui ſe trouve ſeulement preſent aux actes que le mineur paſſe, à qui il ne fait que donner ſon conſentement.

AUTOUR. Prépoſition qui s'emploie quand on parle de ce qui environne quelque choſe, & qui régit le génitif. *Circa*, *circum*, avec l'accuſatif. *Autour* de l'Egliſe. ABL. Le diadême ſe mettoit ſur le front *autour* de la tete. On a bati des murs & des baſtions *autour* de la ville. Les lignes de circonvallation ſe font *autour* de la place qu'on aſſiége. On a fait la proceſſion *autour* de l'Egliſe. Ces joueurs etoient rangés *autour* de la table.

AUTOUR, ſe dit auſſi de l'eſpace qui eſt aux environs. Il n'y a point de fauxbourgs ni de batimens *autour* des places fortes. Il y a des foſſés *autour* de ce Château. On le dit encore de ce qui ſe meut dans cet eſpace. Il s'eſt allé promener *autour* du cloître. La lune tourne *autour* de la terre.

AUTOUR, ſe dit auſſi des lieux voiſins. Les ennemis ſont campés tout *autour* de nous. Les Sergens rodent *autour* de cette maiſon. Il a regardé tout *autour* de lui.

AUTOUR, ſe dit auſſi des perſonnes. Les grands ont *autour* d'eux quantité de courtiſans & de flatteurs. Cette mere eſt continuellement *autour* de ſa fille. Dans ces phraſes & phraſes ſemblables, il marque *attachement* & *aſſiduite*. Le voila qui vient roder *autour* de vous. MOL.

Oui, malgré tout le bruit qu'excite autour *de nous*
Le démon, la chair & le monde,
Parlez, Seigneur, parlez, je n'écoute que vous.
L'ABBÉ TÉTU.

AUTOUR, eſt auſſi quelquefois adv. Il a acheté une maiſon ici *autour*. Il tourne tout *autour*, & n'entre point dedans.

On dit proverbialement & figurément, tourner *autour* du pot; pour dire, n'oſer pas parler d'une choſe, ou n'oſer le faire ouvertement; mais uſer de *détours* au lieu d'aller au fait.

Ce mot vient de *tour*, qui a été fait de *tornus*.

AUTOUR. ſ. m. En Fauconnerie, c'eſt un grand oiſeau de poing, qui eſt le plus grand après le gerfaut, qui ſert à la baſſe volerie ſur les faiſans & les perdrix. *Accipiter*, *aſterias*. Il a les ailes courtes, la tete petite, le bec long, les ſerres noires, les jambes hautes, & la queue longue. Il eſt de couleur fauve, & ſemé de taches jaunes, la queue large, les yeux profonds, ayant une rondeur noire. Les *autours* font leurs nids dans les forêts, & dans les montagnes. Le bel *autour* doit être court, bien curé, bien aiſis, & avoir les mahutes larges. L'*Autour niais* eſt celui qui eſt pris dans le nid: *Autour branchier*, celui qui eſt pris ſur les branches de l'arbre, commençant à voleter: *Autour paſſager*, celui qui eſt pris au paſſage, ſoit au filet, ou autrement: *Autour fourcheret*, celui qui eſt de moyenne taille entre formé & tiercelet: quelques-uns l'appellent *ſecond*. On donne à l'*Autour* la qualité de *Cuiſinier*, car il prend force perdrix. On dit que l'*Autour* empiète, & que le faucon lie le gibier. Au reſte, il n'y a que la femelle de cette ſorte d'oiſeau de proie qui s'appelle *Autour*. Le male s'appelle *Tiercelet*; mais parce qu'il y a d'autres oiſeaux de proie, dont les mâles s'appellent *Tiercelets*, il faut dire, *Tiercelet d'autour*, pour le diſtinguer du faucon, du gerfaut, &c.

AUTOUR, eſt auſſi une écorce qui approche de la cannelle par la figure & par la couleur: mais elle eſt plus épaiſſe & plus pale, ayant en dedans la couleur de muſcade caſſée, avec beaucoup de petits brillans: ſon goût eſt preſque inſipide & ſans odeur. Elle eſt apportée du Levant: elle entre dans la compoſition du carmin avec le ſouhan.

AUTOURSERIE. ſ. f. Art de dreſſer & de faire voler les autours. *Accipitrum diſciplina*. Pluſieurs termes de l'*Autourſerie* ſont différens de ceux de la Fauconnerie.

AUTOURSIER. ſ. m. Celui qui a ſoin de dreſſer, ou de faire voler les autours. *Accipitrum inſtitutor*. La baguette des *Autourſiers* s'appelle *chaſſeoire*.

AU-TRAVERS, A-TRAVERS. Prépoſitions, dont la premiere régit le génitif, & la ſeconde l'accuſatif. *Per*, avec un accuſatif. Elles ſignifient, par le milieu, tout au milieu. Il n'a de jour qu'*au-travers* des vitres. Il regarde *au-travers* des barreaux. Il lui a donné un coup d'épée *au-travers* du corps. Il perça tout *au-travers*

d'un bataillon. Aller *à-travers* les bois, *à-travers* les champs. Ils marchent *à-travers* la bataille des Grecs. ABL. Il donne *à-travers* les purgations & les saignées. MOL.

AUTRE. Pronom relatif m. & f. qui marque distinction, difference entre deux choses, ou une & plusieurs. *Alius, alter.* Les corps celestes sont d'une *autre* nature que les corps sublunaires. C'est tout *autre* chose que ce que vous pensez.

Nicod derive ce mot du latin *alter*, ou du grec ἕτερος, Le P. Pezron, *Ant. des Celtes*, dit que ἄλλος, *alius*, *autre*, vient des Celtes qui disent *all*. Mais *all* en Celtique signifie *tout*, & non pas *autre*.

AUTRE, signifie *different*. *Autre*, est la certitude que nous avons dans les connoissances humaines; *autre* est celle de la foi. PELIS. En ce sens il faut toujours le répéter deux fois, comme en cet exemple.

AUTRE, se dit aussi pour signifier deux choses qui vont ensemble. Sa reputation s'étend de l'un à l'*autre* pôle. Ils s'en sont allés l'un & l'*autre*. Dans les défiles on marche l'un après l'*autre*.

AUTRE, se dit aussi par exclusion. On a raison de ne parler d'*autre* chose que de son salut. Pour être savant, il ne faut faire *autre* chose qu'etudier.

☞ AUTRE, se dit quelquefois en parlant d'une personne indeterminée. J'aime mieux que vous appreniez cela d'un *autre* que de moi. Tout *autre* que moi seroit mécontent de ce procédé.

☞ On dit dans ce sens, l'*autre* jour; pour dire, un des jours precedens, sans désigner lequel.

☞ AUTRE, signifie quelquefois superieur, plus excellent. L'homme dont vous me parlez est habile, mais celui que je vous recommande, est bien un *autre* homme. Ce vin est bon; mais celui qui est dans ma cave est bien d'*autre* vin, est tout un *autre* vin.

☞ Quelquefois il signifie de plus grande consequence. *Gravioris momenti.* Il n'avoit qu'une fièvre légère; le voila attaqué d'une paralysie, c'est bien une *autre* affaire.

☞ On s'en sert aussi pour marquer la conformité qu'il y a entre deux personnes. C'est un *autre* moi-même. *Alter ego.* C'est un *autre* Cesar, un *autre* Alexandre.

☞ En parlant d'un homme qui a changé de mal en bien, ou de bien en mal, on dit c'est un *autre* homme, tout *autre* homme, il est devenu tout *autre*. On le dit ordinairement en bonne part.

AUTRE, se dit en plusieurs phrases ordinaires. L'un vaut l'*autre*; pour dire, qu'il n'y a point à choisir entre deux choses. Il y en a d'un & d'*autre*; pour dire, il y a du bon & du mauvais. Je ne connois *autre*; pour dire, c'est l'homme que je connois le mieux. Comme dit l'*autre*, c'est une citation populaire, quand on ne nomme point d'auteur. Il en fait bien d'*autres*; pour dire, il a d'*autres* détours, finesses, malices. A d'*autres*; pour dire, allez chercher ailleurs votre dupe. En voici d'une *autre*; pour dire, voici un nouveau detour qu'on nous apporte, une nouvelle affaire qu'on nous fait. C'est bien un *autre* homme; pour dire, c'est un homme qui est bien plus considerable. On dit que des gens sont nés l'un pour l'*autre*; pour dire, qu'ils sont de même humeur, qu'ils s'accordent bien. Prendre l'un pour l'*autre*; pour dire, se méprendre. Je regarde cela d'un *autre* œil; pour dire, d'un *autre* biais; je le vois d'une *autre* manière. On dit qu'un homme dit d'un, & fait d'*autre*, quand ses actions sont contraires à ses discours; qu'il va de côté & d'*autre*; pour dire, que c'est un coureur.

☞ M. de Voltaire, dans ses Commentaires sur Corneille, en examinant ce vers des Horaces,

Autre *n'a mieux que toi..... fait cette remarque.*

☞ s *autres* ne seroient plus soufferts, même dans le fi c comique. Telle est la tyrannie de l'usage: *nul au- t* donne peut-être moins de rapidité & de force au ours.

/ E-PART. adv. Ailleurs. Vous dites que vous n'avez que la: je vous ai vû *autre part*. *Alibi.*

☞ D'AUTRE-PART. D'ailleurs, de plus. D'*autre-part* on doit considerer que, &c. *Præterea.*

AUTREFOIS. adv. Anciennement, ou ci-devant. *Aliàs, olim.* Le luxe etoit bien moindre *autrefois* qu'à present. Vous m'avez dit *autrefois* que, &c. Ce mot se disoit *autrefois*, mais on ne le dit plus.

Vous cet Antiochus, son amant autrefois,
Vous que l'Orient compte entre ses plus grands Rois.
RACIN.

AUTREFOIS, signifie aussi, un autre temps. Je ne puis faire cela maintenant, ce sera pour une *autrefois*.

☞ Dans cette phrase, *autrefois* n'est pas un seul mot, comme l'adverbe dont nous parlons. Ce sera pour une *autre fois*. Voyez FOIS.

AUTREFOIS. s. m. Un temps passé. *Tempus præteritum.* On fait cet adverbe substantif, comme quelques autres.

Je vous crus autrefois, *cet* autrefois *n'est plus.*
P. LE M.

AUTREHIER. s. m. Vieux mot. Avant-hier. *Nudius tertius.*

*Ha! quand j'oui l'*autrehier, *il me souvient,*
Si fort crier la corneille en son chene,
C'est un grand cas, dis-je lors, s'il n'advient
Quelque malheur bientôt en cetui règne. MAROT.

AUTREMENT. adv. D'une autre manière. *Aliter, alio modo, aliâ ratione.* Il ne faut point être boutu, ni vivre *autrement* que les autres.

N'ayez pour vos avis aucun entêtement;
Laissez la liberté de penser autrement. S. EVR.

AUTREMENT, se met quelquefois pour servir de condition, ou de menace. On résigne des Benefices avec réserve d'une telle pension, & non *autrement*, ni d'une autre manière. Il faut vivre dans l'ordre, *autrement* on s'en repent. A l'egard des verités chrétiennes & des promesses generales de Dieu, il faut avoir une certitude entière, parfaite, être infailliblement assuré qu'on est dans la voie du salut; *autrement* ce ne seroit plus religion & foi divine, mais opinion & connoissance humaine. PELISS.

AUTREMENT, se dit aussi pour marquer de la médiocrité. Jusqu'ici pour obtenir des licences, il ne falloit pas être *autrement* savant en Droit. Il n'est pas fort en usage en ce sens, si ce n'est dans le discours familier.

☞ Dans cette acception il est toujours precédé de la négative *pas*. Il n'est pas *autrement* malade, il n'est pas *autrement* content. Il n'est guère content.

AUTRESI. adv. Vieux mot. Semblablement, pareillement.

AUTRETANT. adj. Vieux mot. Autant.

AUTRETEL. Vieux mot. De même.

A tous disoit que sa fille erre,
Autretel *disoit la Bregière.*

AUTRICE. s. f. Mot que l'usage n'admet pas, pour signifier celle qui a composé un ouvrage d'esprit. J'avois déja lû plus d'une fois, Mademoiselle, la lettre sur les bons mots, insérée dans le Mercure du mois d'Avril dernier, lorsque Madame la Marquise de la S. ** me dit que vous en êtes l'*autrice*. MERCUR. *Juin 1726.* Il falloit dire l'*auteur*, suivant le bon usage & la décision de l'Académie Françoise.

AUTRICHE. *Austria.* Province d'Allemagne. Les Allemans l'appellent *Oesterrich*, ou *Osterrich*. Elle doit son nom à sa situation, car elle est la partie d'Allemagne la plus orientale, & *ost* signifie *orient*. Voyez ce que nous avons dit au mot AUSTRASIE. Les bornes de l'*Autriche* sont au levant la Hongrie, au nord la Moravie & la Bohême, au couchant le Duché de Bavière,

& l'Archevêché de Saltzbourg; & au midi la Stirie. La capitale de l'*Autriche* eſt Vienne. Il y a la haute & la baſſe *Autriche*. La haute *Autriche*, *Auſtria ſuperior*, ou *Ciſdanubiana*, eſt la partie d'*Autriche* qui eſt au midi, ou à la droite du Danube, & la baſſe *Autriche*, *Auſtria inferior*, ou *Tranſdanubiana*, eſt celle qui eſt au nord, ou à la gauche du même fleuve. D'autres diſent que la haute *Autriche* eſt la partie orientale de cette Province, & ils appellent la partie occidentale la baſſe *Autriche*. Voyez MATY.

L'AUTRICHE n'a eu d'abord que des Comtes, qui n'étoient même que des Gouverneurs envoyés par les Empereurs, enſuite elle a eu des Marquis, puis des Ducs, & enfin des Archiducs; on ne ſait pas bien quand ceux-ci ont commencé. On dit que c'eſt l'Empereur Maximilien I, qui en 1495, donna le titre d'Archiduche à l'*Autriche*.

La Maiſon d'*Autriche* eſt une Maiſon illuſtre d'Allemagne, qui deſcend de Rodolphe, Comte d'Hapſbourg, qui fut élu Empereur en 1299. Rodolphe qui avoit été, à ce que l'on dit, domeſtique d'Ottocare, Roi de Bohême, lui enleva l'*Autriche* en 1275, & la donna à ſon ſecond fils Albert, duquel ſont deſcendus les deux branches de la Maiſon d'*Autriche*, dont l'une tient l'Empire depuis long temps, & l'autre a régné en Eſpagne depuis Charles I, juſqu'à Charles II. Rodolphe Comte d'Hapſbourg a commencé la grandeur de la Maiſon d'*Autriche*, & a tranſmis à ſes deſcendans le nom d'*Autriche*, en leur en donnant le duché qu'il conquit ſur Ottocare Roi de Bohême, dont on dit qu'il avoit été domeſtique, *Flagiſſer aule*. DE LA CHAPP. *Voyez* LYNNÆUS, *Jus publicum Imperii I. II* ſur l'*Autriche*, & la maiſon d'*Autriche*, & Imhoff, *Notitia Procer. Imp. Lib I, cap. 5.*

Les pays héréditaires de la Maiſon d'*Autriche*, *Domus Auſtriacæ patrimonium*, ou *ditiones hereditariæ*, ſont le Cercle d'*Autriche*, le marquiſat de Burgaw, le Landgraviat de Nellembourg, le Briſgaw, l'Ornaw, & les villes foreſtières, qui ſont les pays que la Maiſon d'*Autriche* poſſede par droit de ſucceſſion. L'Empire & le royaume de Hongrie ſont électifs, & celui de Bohême prétend l'être; ainſi ils ne ſont pas proprement, ou point du tout, pays héréditaires. Le Cercle d'*Autriche*, *Circulus Auſtriacus*, eſt une des neuf grandes Provinces qui compoſent l'Empire. On diviſe ce Cercle en deux parties: l'*Autriche intérieure*, qui comprend l'*Autriche*, la Stirie, la Corinthie & la Carniole; l'*Autriche extérieure*, qui n'eſt autre choſe que le Tirol.

AUTRICHE, s'eſt dit auſſi autrefois de la Franconie, qu'on appeloit encore *France Teutonique*, & qui par rapport à la France eſt *Autriche*, c'eſt-à-dire, orientale.

L'AUTRICHE. ſ. f. Sorte de laitue. *Lactuca auſtriaca*. L'*Autriche* ſe plante au mois d'Avril, & ne monte pas ſi aiſément en graine que d'autres laitues.

AUTRICHIEN, ENNE. ſ. m. *Auſtrius, Auſtriacus*. Ce nom a trois ſignifications aujourd'hui en François. 1°. Il ſignifie, qui eſt d'Autriche, les peuples qui habitent l'Autriche. 2°. Il ſe prend pour les Princes de la Maiſon d'Autriche. Les *Autrichiens* ont régné environ 200 ans & plus en Eſpagne. Que les *Autrichiens* ſont éloignés d'arriver à l'une ni à l'autre de ces deux fins d'une guerre ſi furieuſe! DE LA CHAPP. 3°. *Autrichien* ſe prend pour partiſan de la Maiſon d'Autriche. Charles, diſent les *Autrichiens*, a-t-il dû, a-t-il pu changer dans la domination *Autrichienne*, ce que ſon Seigneur, ſon pere, avoit ſagement réglé? ID. Il eſt auſſi adjectif. Un Régiment *Autrichien*. Les Princes *Autrichiens*. La ligue *Autrichienne*. On a dit *Autrichois*, il n'eſt plus en uſage.

AUTRUCHE. ſ. f. *Struthio camelus*. Grand oiſeau qui a les ailes courtes, fort eſtimé pour ſes plumes, qui ſervent d'ornement aux chapeaux, aux lits, aux dais, &c.

L'AUTRUCHE a quelque choſe de l'oie, mais eſt beaucoup plus grande. Elle a les jambes fort longues, & le cou de 4 ou 5 palmes de longueur. MARM. *Liv. I, ch. 23*. Les *autruches* ſe chaſſent en Afrique. Elles ſont ſi communes au Pérou, qu'elles vont par troupes comme le bétail. Les Sauvages en mangent la chair; & leurs œufs ſont bons, quoique de difficile digeſtion. Les femelles ſont preſque toutes mêlées de gris, de noir & de blanc. Les mâles ſont blancs & noirs, & ſont bien plus eſtimés, parce que leurs plumes ſont plus larges & mieux fournies, leurs bouts plus touffus, & leurs ſoies plus fines. On ne les chaſſe qu'après leur mue, & lorſque leur plumage eſt ſec. Ce ſont des oiſeaux fort vites qu'on chaſſe avec des barbes harpés comme lévriers, qui les attrapent à la courſe. L'*autruche* ſe ſert de ſes ailes non pas pour voler, mais pour aider à ſa courſe, lorſque le vent lui eſt favorable; car alors elle s'en ſert comme un navire fait de ſes voiles. Marmol dit qu'elle s'en ſert à couvir, parce qu'elle s'en fouette en courant, & qu'elle ſe pique auſſi de quelques ergots ou éperons pour s'animer davantage. Xénophon rapporte que l'armée de Cyrus trouva proche de l'Euphrate beaucoup d'*autruches*; qu'on leur donna la chaſſe avec les chevaux de l'armée les plus vites, ſans pouvoir jamais les atteindre.

Acarete Biſcayen, dans la Relation de ſes voyages dans la rivière de la Plata, & de là par terre au Pérou, dit qu'il y a une grande quantité d'*autruches* aux environs de Buenos-Ayres; que lorſqu'elles couvent, & que leurs œufs ſont prêts à éclore, elles en caſſent quatre qu'elles portent aux quatre coins du lieu où elles couvent; qu'ils ſe corrompent, & qu'il s'y engendre bientôt une grande quantité de vers, dont les petits de l'*autruche* ſe nourriſſent, quand ils ſont éclos; & que cela leur ſuffit, juſqu'à ce qu'ils puiſſent aller chercher leur nourriture. Cela confirme ce que dit Alien, que l'*autruche* nourrit ſes petits d'une partie de ſes œufs; mais il ajoute que c'eſt de ceux qui ne ſe trouvent pas bons à couver. On a vû vers le Cap de bonne Eſpérance des œufs d'*autruche* ſi gros, qu'un ſeul ſuffit pour donner à manger à ſept hommes. On a fait la diſſection de pluſieurs *autruches* dans l'Académie des Sciences: la plus grande étoit de ſept pieds & demi de haut depuis la tête juſqu'à la terre. L'*autruche* a l'œil comme l'homme en ovale, ayant de grands cils, & la paupière d'en-haut mobile, contre l'ordinaire des oiſeaux, avec une paupière au-dedans, comme l'ont la plûpart des brutes. Son bec eſt court & pointu, ſa langue petite, & adhérente comme aux poiſſons; ſes cuiſſes groſſes, charnues & ſans plumes, couvertes d'une peau blanche un peu rougeâtre, rayée par des rides qui repréſentent un reſeau dont les mailles pourroient laiſſer entrer le bout du doigt. Ses jambes ſont couvertes pardevant de grandes écailles en table, ſes pieds fendus, & compoſés ſeulement de deux doigts fort grands, & auſſi couverts d'écaille, avec des ongles aux grands doigts, & non pas aux petits. Elle n'a pas des plumes de diverſe ſorte, comme les autres oiſeaux, qui en ont de molles & lanugineuſes pour leur ſervir de fourrure, & d'autres dures & fermes pour voler. Celles de l'*autruche* ſont toutes molles & éfilées comme le duvet. Elles ne ſervent ni à voler, ni à les vêtir. Elles ont le tuyau juſtement au milieu de la plume: c'eſt pourquoi les Egyptiens repréſentoient la Juſtice par une plume d'*autruche*. La peau de ſon cou eſt de chair livide, couverte d'un duvet blanc clair-ſemé & luiſant, qui tient plus du poil que de la plume. Son corps eſt couvert de plumes noires, blanches & griſes. Celles qu'on voit d'autre couleur, ſont ſeulement teintes. Les grandes qui ſortent des ailes & de la queue, ſont ordinairement blanches. Celles du rang d'après ſont noires. Celles qui garniſſent le dos & le ventre, ſont noires ou blanches. Ses flancs n'ont point de plumes, non plus que les cuiſſes, & le deſſous des ailes. Au bout de chaque aile il y a deux eſpèces d'ergots longs d'un pouce, creux & reſſemblans à de la corne, à peu-près ſemblables aux aiguillons d'un porc-épic. Quant au dedans, on y a trouvé cinq diaphragmes ou cloiſons qui diviſent le tronc en cinq parties, dont quatre ont la ſituation droite de haut en bas, & un cinquième ſitué en travers. Ses ventricules ont été trouvés remplis de foin, d'herbe, d'orge, de fèves, d'os, & de cailloux, dont il y en avoit de la groſſeur d'un œuf de poule. On a trouvé dans un juſqu'à 70 doubles, la plûpart uſés

& consumés presque de trois quarts, & rayés apparemment par leur frottement mutuel, plutôt que par erosion. Mais il faut remarquer que les *autruches* avalent le fer, de même que les autres oiseaux avalent les cailloux, pour aider à broyer leur nourriture, & non pas pour s'en nourrir & pour le digérer, comme ont cru les Anciens: au contraire elles meurent quand elles en ont beaucoup avalé. Diodore Sicilien apelle les *autruches*, des *Cerfs-oiseaux*.

Le P. de Urreta, dans son Histoire d'Ethiopie, *p. 45*, prétend que les Anciens ont appelé les *autruches* Pégases; & que comme cet oiseau a des ailes, qu'il étend quand il court, & qu'il y en a qui ont des oreilles de cheval; tout cela a donné occasion à la fable du cheval ailé nommé Pégase. Le même Auteur dit *Liv. I, ch. 26*, qu'il est douteux si c'est un oiseau, parce qu'il a des ailes; ou un animal terrestre, parce qu'il a des pieds de chameau; que c'est pour cela qu'on l'appelle *struthio camelus*, c'est-à-dire, selon Isidore, *Liv. XII, Etym. ch. 17*, parce que c'est un animal terrestre qui a des plumes comme les oiseaux. Il y en a une quantité prodigieuse en Ethiopie, & les Ethiopiens les nomment *Aostros*, & c'est apparemment de-là que s'est formé le nom espagnol *Abestruz*, & le nom François *Autruche*. Elle pond au mois de Juin, met ses œufs en terre, les couvre de sable, & les abandonne; c'est le soleil qui les fait éclore. Ceux du pays disent, au rapport de Marmol, qu'elle a si peu de memoire qu'elle les oublie; mais qu'en courant çà & là, les femelles les couvent aux lieux où elles les rencontrent. Il est bien plus naturel de dire que l'*autruche* étant d'un poids énorme, elle romproit ses œufs si elle les couvoit comme les autres oiseaux; ainsi, par un instinct naturel, elle laisse au soleil le soin de faire éclore ses petits. C'est pour cela que l'*autruche* est un symbole de cruauté & d'oubli. Cet animal, dit Marmol, est fort simple, & si sourd qu'il n'entend rien. Il dit qu'elle pond dix ou douze œufs de la grosseur d'une grosse boule, & quelques-uns moindres. Les Ethiopiens mangent ces œufs, & les tiennent pour un mets délicieux. On dit qu'ils font des vases des coques de ces œufs; Pierius dit même qu'ils en font des bonnets qu'ils portent, & qu'ils estiment. La chair de l'*autruche*, dit encore Marmol, put, & est gluante, particulièrement celle des cuisses; mais tous les peuples de Numidie ne laissent pas d'en manger. Quand ils ont pris des petits, ils les elevent, les engraissent, & les menent paître en troupes par les déserts: lorsqu'ils sont gras, ils les tuent & les salent. La propriété qu'on lui attribue, de digérer le fer, a fait qu'on a pris l'*autruche* pour le symbole de la patience dans les injures. On en fait encore le symbole de la justice, parce que toutes ces plumes, dit-on, sont égales, au lieu que dans les autres oiseaux, les unes sont petites, les autres sont grandes; ou parce que le tuyau est justement au milieu de la plume.

On dit figurément à un homme qui mange beaucoup, ou des viandes difficiles à digérer, qu'il a un estomac d'*autruche*. Le P. Vanslebe, dans sa *Relation d'Egypte*, rapporte *à la page 103*, une chose fort particulière, en parlant des *autruches*. J'ai lu, dit-il, dans un vieux manuscrit Arabe, intitulé *Gaaharet Innefisse*, que lorque cet oiseau veut couver ses œufs, il ne se met pas dessus, comme font les autres; mais le mâle & la femelle les couvent avec leur regard seulement, & lorsque l'un des deux a besoin d'aller chercher sa nourriture, il avertit son compagnon par son cri, & celui-ci reste, & continue à regarder les œufs, jusqu'à ce que l'autre soit revenu; & de même encore quand celui-ci a besoin à son tour d'aller chercher sa nourriture, il avertit de la même manière son compagnon, afin qu'il demeure, & afin qu'incessamment l'un d'eux soit toujours pour regarder les œufs, jusqu'à ce que les poussins soient éclos. Car s'ils discontinuoient un moment, ils se corromproient, & ils n'auroient aucun poussin.

☞ AUTRUI. s. m. Sans pluriel, ou pronom indefini, sans genre ni nombre, qui signifie les autres personnes. Il ne s'applique jamais qu'aux personnes, & il est plus général que *autre*.

☞ Quelques-uns regardent ce mot comme vieux, & disent toujours *autres* pour *autrui*. Mais ce n'est pas parler françois que de dire *autres*, en beaucoup d'endroits, où il faut dire *autrui*. Par exemple, il ne faut pas desirer le bien des *autres*, est très-mal dit, il faut dire le bien d'*autrui*. *Autre* a relation aux personnes dont on a déjà parlé. Comme si je disois, il ne faut pas ravir le bien des *uns*, pour le donner aux *autres*, je dirois bien; mais je parlerois très mal en disant pour le donner à *autrui*. Parce que quand il y a relation de personnes, il faut dire *autres*, & quand il n'y en a point, il faut dire *autrui*. D'ailleurs, *autre* s'applique aux personnes & aux choses; mais *autrui* ne se dit que des personnes, & toujours avec une prépositon dont il est le complément. Envier le bien d'*autrui*. Ne fais à *autrui* que ce que tu voudrois qui te fût fait à toi-même. Etre logé chez *autrui*. Vous autres galans, vous jugez d'*autrui* par vous-mêmes. SCARR.

Un cœur noble est content de ce qu'il trouve en lui,
*Et ne s'applaudit point des qualités d'*autrui.
*Ce n'est que l'air d'*autrui *qui peut déplaire en moi.*
BOIL.

Cependant qu'il tente lui-même
Ce qu'il peut faire par autrui. MALHERBE.

C'est-à-dire, par tout *autre* que lui.

☞ Dans les Lettres de Chancellerie on met toujours cette clause, sauf en *autres* choses notre droit, & l'*autrui* en toutes. Dans cette phrase l'*autrui* signifie par ellipse, le droit d'*autrui*.

Ménage dérive ce mot du génitif *alterius*, en transposant les lettres, dont les Italiens ont fait aussi *altrui*.

On dit proverbialement, le mal d'*autrui* n'est que songe; pour dire, ne nous touche guère. Qui s'attend à l'ecuelle d'*autrui*, souvent dine mal. On dit aussi, le bien d'*autrui* n'est pas à nous.

AUTUN. *Augustodunum*, *Augusta Æduorum*, *Hedua*, *Ædua*, *Civitas Æduorum*, *Bibracte*. Ville ancienne de Bourgogne. *Autun* est fort ancien. Le premier Auteur qui en parle, est Pomponius Mela: Tacite en fait mention comme d'une ville très-considerable sous Tibère. La fondation de cette ville est un point très-obscur, ou plutôt absolument inconnu. Ceux qui ont dit qu'elle avoit été bâtie par Samothes, fils de Japhet, & petit-fils de Noé, n'apportent aucune preuve de leur opinion. M. Baudot, dans la Dissertation dont nous parlerons, dit seulement qu'*Autun* est une ville très-ancienne: & c'est en effet tout ce qu'on en peut assurer. Bien des gens croient qu'*Autun* est l'ancienne *Bibracte*: c'est le sentiment de Pierre de S. Julien dans ses *Antiq. de Bourgogne*. M. Thomas, Chantre & Official d'*Autun*, a entrepris de le prouver, dans un petit Livre intitulé, *De antiquis Bibracte seu Augustoduni monumentis*; & il dit que c'est l'opinion des Savans. En effet, Mrs Samson, Du Val, d'Ablancourt, les Peres Monet & Labbe Jesuites, Cellarius, se sont déclarés pour *Autun*. Neanmoins Oronce Finé, Blaise Vigenère, Jean Passerat, Charles Estienne, M. de Salins & quelques autres encore, croient que *Bibracte* est Baune; mais ce sentiment, dit M. Thomas, ne mérite pas qu'on le refute; il est sans raison, dit M. de Valois dans sa Notice. D'autres la prennent pour *Petrac*, bourg en Auvergne, & d'autres pour *Beaune* en Bourgogne; sentimens qui ne paroissent avoir d'autre fondement que la ressemblance des noms. On imprima aussi en 1710, à Dijon, une Dissertation de M. Baudot, où il prouve la même chose. Les principales raisons sont, 1°. La marche de César en suivant les Suisses qui vouloient aller s'établir en Saintonge. 2°. La situation d'*Autun*, la même que César décrit. 3°. Le nom de *dunum*, qui termine son nom, & qui veut dire colline; *Autun* est bâti sur une colline, adossée à une plus haute montagne. 4°. La grandeur & la célebrité d'*Autun*, qui ne peut convenir ni à Baune, ni à aucune autre ville. 5°. Les restes superbes d'antiquité qu'on y voit. 6°. Enfin, deux marbres antiques & une plaque de bronze, avec des inscriptions qu'on y trouva il y a quelques années. L'un des marbres porte, DEAE

BIBRACTI. L'autre, DEAE BIBRACTI SIGNATUM. Sur la plaque on lit DEAE BIBRACTI P. CAPRIL PACATUS fecit VIR AUGUSTA. VSLM. Tout cela prouve en effet qu'*Autun* eſt l'ancienne *Bibracte*. Par-là tombe encore le ſentiment de M. Mandajors, Maire d'Alais, qui, dans ſes nouvelles découvertes ſur l'état de l'ancienne Gaule au temps de Céſar, a prétendu montrer par la marche de ce général à la ſuite des Suiſſes, que *Bibracte* n'étoit point *Autun*, mais *Pebrac*, bourg aux confins de l'Auvergne & du Gévaudan, parce que la bataille, dit-il, ne ſe donna point aux environs de *Bibracte*, mais à 5 ou 6 lieues de-là.

Coquille, dans ſon *Hiſtoire du Nivernois*, prend un ſentiment mitoyen, & croit que l'ancienne *Bibracte* étoit ſur la cime de la montagne de Beuvray, en laquelle, dit-il, encore aujourd'hui ſe tient une foire renommée par toute la France, qui repréſente beaucoup d'antiquité, car elle ſe tient chacun an le premier Mercredi du mois de Mai. Au temps du Paganiſme (ce ſont toujours les paroles de Coquille) les Marchands ſouloient ſacrifier & faire leurs vœux à Maia, Déeſſe, fille d'Atlas, & à Mercure ſon fils, en ce mois de Mai, pour avoir leur faveur au trafic de leur marchandiſe. Le mois de Mai eſt dit *Maius*, en l'honneur de la dite Maïa, ainſi que dit Ovide au *Ve Liv. des Faſtes*. Mercure étoit le Dieu des Marchands, comme ſe voit au Prologue de l'Amphitryon de Plaute; & on voit que cette foire eſt à jour de Mercredi, dit de *Mercure*, & au mois de Mai dit de *Maia*. Il eſt vraiſemblable, ajoute-t-il, que les plus anciennes villes bâties après le deluge, aient été miſes ès cimes des montagnes, & depuis à cauſe de l'incommodité de ces lieux hauts aient été transférées en lieux plus bas, & de plus facile accès. Ainſi les habitans de ce haut Beuvray ſe ſoient transférés au lieu où eſt de preſent *Autun*. COQUILLE. Mais ce ne ſont là que des conjectures, la plupart même aſſez foibles, quoiqu ingénieuſes. Au reſte, Eumenius, dans les derniers mots de ſon *panégyrique* à Conſtantin, ſemble diſtinguer la capitale des Héduens de *Bibracte*. Je ne ſais pourquoi M. Thomas ni M. Baudot n'ont point touché cette difficulté, qui a frappé quelques Savans, mais qui au fond ne peut détruire leur ſentiment: car le Panégyriſte a très-bien pu comparer *Bibracte* avec elle-même, ce qu'elle avoit été, avec ce qu'elle étoit ſous Conſtantin. *Bibracte quidem huc uſque dicta eſt Julia, Pola, Florentia: ſed Flavia eſt civitas Heduorum.*

Quelques Auteurs prétendent encore qu'*Autun* eſt nommé *Aurelianum*, & *Roma Celtica*, dans les Anciens; mais d'autres croient que c'eſt plutôt Lyon, après lequel *Autun* tenoit le premier lieu dans la première Lyonnoiſe. Quoiqu'il en ſoit, le nom *Autun* ou *Auſtun*, comme quelques uns veulent qu'on écrive contre l'uſage; *autun*, dis-je, s'eſt formé du latin *Auguſtodunum*. L'on a dit, *Auguſtidun*, *Auguſtun*, *Auſtun*, *Autun*; & *Auguſtodunum* eſt compoſé du latin *Auguſtus*, & du mot Gaulois *dun*, qui ſignifie *élevation*, *montagne*, parce qu'en effet *Autun* eſt aux pieds des montagnes appelées le mont Céniz; ou, comme parle M. Baudot, *Autun* eſt bâti ſur une colline adoſſée à une montagne; & ſelon cet Auteur, c'eſt le deſir de faire ſa cour à Auguſte qui lui fit prendre ce nom. Il ne paroît pas qu'on puiſſe douter de cette étymologie; cependant Jean Picard, dans ſa *Celtopedie*, *p. 128*, dit que Bartholomæus Chaſſaneus, dans ſon livre des *Coutumes de Bourgogne*, tire le nom d'*Autun*, *Auguſtodunum*, du grec. Picard ſemble l'approuver, & pour le confirmer, il dit que l'autre nom de cette ville, *Hedua*, peut paroître venir auſſi du grec ἁδυ τὸ ἡδὺ, qui ſignifie *doux*, *agréable*. Mais Munier rejette avec raiſon ce ſentiment, perſuadé que le mot *Heduus* eſt purement celtique.

Quelques Auteurs doutent ſi c'eſt Auguſte fils adoptif de Jules Céſar, ou quelqu'autre des Empereurs ſuivans, tous nommés *Auguſtus*, qui donna ce nom à cette ville; mais puiſqu'il paroît par Tacite, que dès le temps de Tibère elle s'appeloit ainſi, elle ne peut avoir reçu ce nom que d'Auguſte, ou de Tibère; & puiſque dès le VIe conſulat de Tibère, c'eſt-à-dire, la ſeptième année de ſon empire, elle étoit révoltée, il ne ſemble pas probable que ce ſoit lui qui lui eût donné ce nom. Ainſi il faut que ce ſoit Auguſte. Conſtantin lui donna enſuite celui de *Flavia civitas Heduorum*, (*Voyez* EUMENIUS dans les derniers mots de ſon remerciment à Conſtantin) ou ſeulement *Flavia Heduorum*, comme il dit dans les premiers mots de la même pièce; & les Citoyens s'appelerent *Flavienſes*. Dans la ſuite elle reprit ſon premier nom d'*Auguſtodunum*, qui lui eſt reſté. *Autun* étoit anciennement la capitale d'une des principales Républiques des Gaules. Il paroît par Tacite à l'endroit que j'ai cité, & par Eumenius, qu'il y avoit à *Autun* une celebre & nombreuſe Académie, où la jeuneſſe Gauloiſe alloit étudier. Il eſt vrai que dans le panégyrique d'Eumenius, Rhénan & Pighius attribuent cette gloire à Clèves, & que le premier a mis *Auguſto Clivienſium*, à la place d'*Auguſtodunenſium*. Mais Juſte Lipſe les a très-bien réfutés dans ſa note ſur l'endroit de Tacite que j'ai indiqué. Les Druides y avoient leur Sénat. Le lieu où il ſe tenoit, eſt celui qu'on appelle aujourd'hui le *Mont-Dru*, *Mons Druidarum*, comme ce qu'on appelle le *Janitois*, étoit un temple de Janus; le *Mont-Jou*, un mont conſacré à Jupiter; & *Marchamp*, un champ de Mars, *Martis campus*. *Autun* eſt ſitué ſur une petite rivière nommée *Arroux*, & que M. Thomas, dans le Livre que j'ai dit, écrit *Arroux*.

AUTUN a eu des Comtes, ſous l'autorité des Rois Bourguignons, qui paſſerent la Saône & le Rhône l'an de JÉSUS-CHRIST 414. Munier dit que quelque recherche qu'il ait faite, il n'a pu découvrir de Comtes d'*Autun* avant Attalus, dont parle Sidonius Apollinaris, *ép. 18*, & qui, dit-il, étoit en charge l'an 460. *Autun* eſt un évêché ſuffragant de Lyon. Sa longitude eſt 22^d, 50'. Sa latitude, 46^d, 50', ſelon la carte de M. de Liſle. *Voyez* ſur *Autun* le panégyrique ou remerciment d'Eumenius à Conſtantin; le Moine Henri, *Erricus Monacus*, dans le premier Liv. de la vie de ſaint Germain, D. *Thomæ de Antiquis Bibracte ſeu Auguſtodani monumentis libellus*, & les *Recherches & Mémoires ſervans à l'Hiſtoire de l'ancienne ville d'Autun*, par Jean Munier, imprimé par Claude Thiroux à Dijon *in*-4°. 1660. Ce Livre contient trois parties; la première traite de la République des Anciens *Autunois*; la ſeconde, des Comtes d'*Autun*, & la troiſiéme des hommes illuſtres d'*Autun*.

AUTUN. C'eſt encore le nom d'un village de Dauphiné, que quelques-uns prennent pour l'ancienne *Auguſta*, que d'autres croient être Aoſte. *Auguſtodunum*. Il eſt dans le Royans, entre le bourg du Pont en Royans & la ville de Romans.

AUTUNOIS. *Auguſtodunenſis pagus, tractus, ager*. Autrefois *Hedui*. Contrée du Duché de Bourgogne. Elle prend ſon nom d'Autun ſa capitale. L'*Autunois* eſt une partie du pays des anciens Héduens. Il confine avec le Nivernois, le Bourbonois, le Charolois, le Châlonois, le Dijonois, & l'Auxois. Dumnorix l'un des plus grands Seigneurs de l'*Autunois*. MUNIER. Céſar ayant levé le ſiége de Gergovie, fit refaire des ponts ſur l'Allier pour paſſer en l'*Autunois*. ID. Autrefois il comprenoit une longue étendue de pays, qui pouvoit contenir ſix bonnes journées de chemin du ſeptentrion au midi, depuis la ville de Joigny, en l'Auxerrois, ſituée ſur la rivière d'Yonne, qui étoit limitrophe, & faiſoit les confins de ce côté-là, entre les ſeigneuries de ceux d'Autun & de Sens, juſqu'à la rivière du Rhône. Pour ſa largeur l'*Autunois*, ou la république Autunoiſe, contenoit un peu moins d'Orient en Occident, depuis la ville de Nantua, Chaſtillon, ou Boulogne, à une bonne journée de Genève, juſqu'à Ganat, ou S. Poiſin, proche de la rivière d'Allier, mais en deçà de cette rivière, laquelle ſéparoit la ſeigneurie d'Autun de celle des Auvergnats; car tout le Bourbonois dépendoit de ceux d'Autun, & étoit de leur vrai territoire, au rapport de Céſar, *Liv. I & VI*. Le Rhône les ſéparoit des Allobroges; la Saône, des Séquanois; la rivière de Loire, des Berruyers; celle d'Yonne des Sénonois; & le ruiſſeau de Seine, des Langrois. MUNIER.

AUTUNOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt d'Autun, ou de l'Autunois. *Auguſtodunenſis*, anciennement *Hedduus*. Cet ancien peuple que les Latins ont appelé *Hedui* en leur langue, & les Interpretes Français *Heduois*, ou d'un mot plus extenſif *Autunois*, étoit le plus hardi, le plus courageux, le plus noble & relevé de la Celtique. MUNIER. L'Ariſtocratie des anciens *Autunois* a été l'une des plus illuſtres de l'Europe. ID. Les anciens *Autunois* appeloient leur ſouverain Magiſtrat *Vergobret*, & nous aujourd'hui par ſyncope *Verg*. ID. Les *Autunois* étoient freres du peuple Romain. *Cic. ad Att. Lib. I, ep. 16, ad Treb. Lib. VII, ep. 10, b. d. c. Tacite, Annal. Lib. XI, c. 25.*

AUTUNOIS, OISE. adj. La république *Autunoiſe*. MUN. Divitiacus, Liſcus, Convictolitanes, Litavicus, & autres Princes *Autunois*. ID. Ceſar fit aſſaſſiner le vaillant Dumnorix, chef des troupes *Autunoiſes*. ID.

A U V.

AUVENT. ſ. m. Petit toit en ſaillie, qu'on met au-deſſus des boutiques pour les garantir de la pluie, & du ſoleil. *Umbraculum, velum, tentoriolum.* Les *auvents* des marchands avancent ſur la rue. On a dit autrefois *étevent*, & Nicot veut qu'on le prononce ainſi, parce qu'il rabat & ôte la force du vent. Menage approuve auſſi cette même étymologie. Du Cange dit qu'il vient de *advanna, cujus adventu alti inſtar ſuſpendatur*; & que dans les anciens titres on trouve *avaut-vant*. Quelques-uns veulent qu'il vienne d'*avancer, avance*.

AUVERGNAT, ATE. ſ. m. & f. Qui eſt d'Auvergne. *Arvernus*. Les *Auvergnats* ſont laborieux & adroits. Quand on parle des anciens habitans de l'Auvergne, *Arverni*, il ne faut point dire *Auvergnat*, mais *Arverne*, ou *Arvernien*. C'eſt ainſi qu'en uſent nos bons Auteurs récens. Bellovèze fit nombrer ſa colonie qui étoit compoſée de Bituriges, d'*Arvernes*, de Sénonois, d'Eduens, d'Ambares, de Carnutes & d'Aulerques Cénomans, c'eſt-à-dire, de gens du Berri, & de l'Auvergne, de Sens, d'Autun, de Chalons ſur Saône, de Chartres, du Mans. CORDEMOY. Munier, dans ſes *Recherches ſur la ville d'Autun*, dit toujours *Auvergnat*. Ceſar s'empara des Gaules, ſous pretexte de donner du ſecours aux Autunois contre les *Auvergnats*, Séquanois & Allemands. MUNIER. La riviere d'Allier ſéparoit la ſeigneurie d'Autun de celle des *Auvergnats*. ID. Je crois qu'il eſt mieux de ne le point imiter. Les *Arvernes*, ſi l'on en croit Lucain, *Liv. I, v. 427*, ſe diſoient originaires des Troyens, & freres du peuple Romain.

Arvernique auſi Latio ſe fingere fratres
Sanguine ab Iliaco populi.

De Valois, dans ſa *Notice des Gaules*, croit que Lucain ſe trompe, & qu'il a mis les *Arvernes* pour les Héduens, ou Autunois. Il eſt vrai que Ciceron, dans une Lettre à Trebatius, *Liv. VII, ép. 10*, & dans la 16 du I Liv. à Atticus; & Tacite, *Liv. XI, Ann. c. 25*, diſent que les Héduens, ou Autunois, étoient freres du peuple Romain; mais d'autres qu'eux prirent ou reçurent cette qualité; & Juſte-Lipſe dans ſes Notes ſur Tacite, montre à l'endroit que j'ai cité, que cet Hiſtorien s'eſt trompé, quand il a dit que les Héduens étoient les ſeuls qui l'euſſent eue. Une ancienne inſcription la donne aux Bataves: les *Arvernes* ont bien pû l'avoir auſſi.

AUVERGNE. *Alvernia, Arvernia.* Grégoire de Tours l'appelle *Regio Arvernorum, Territorium Arvernum.* Les Ecrivains qui ont été ſous la ſeconde race, la nomment *Pagus Arvernicus.* L'ancienne *Auvergne* étoit un grand pays de l'Aquitaine, qui avoit au nord le Berri & le Bourbonnois; au couchant le Limoſin, le Périgord & le Querci; au midi le Languedoc, & au levant le Lyonnois. Strabon dit que l'Empire d'*Auvergne* s'étendoit depuis la Loire juſqu'à Marſeille. Aujourd'hui l'*Auvergne* eſt une province qui a un gouverneur particulier, bornée par le Bourbonnois au nord; la Marche, le Limoſin, & le Querci au couchant; le Rouergue & le Gevaudan au midi; le Velay & le Forez au levant. L'*Auvergne* a titre de Comte. Elle a été ſouvent réunie à la Couronne, & pour la derniere fois en 1606, par la donation que la Reine Marguerite en fit au Dauphin de France, qui fut depuis Louis XIII.

Il y a la haute & baſſe *Auvergne*. La haute *Auvergne* eſt du côté du couchant, & s'appelle ainſi, parce qu'elle eſt pleine de montagnes. La baſſe *Auvergne* comprend la Combraille, vers les confins de la Marche & du Bourbonnois; & la Limagne, le long des deux bords de l'Allier & de la Dore. Les fromages d'*Auvergne* ſont eſtimés.

Le Dauphiné d'*Auvergne* eſt un petit Canton de la baſſe *Auvergne*, près de l'Allier & de la ville d'Iſſoire..

Ce mot *Auvergne*, s'eſt formé du latin *Alvernia*, en changeant à l'ordinaire *al*, en *au*, & mouillant l'*n*, comme en beaucoup d'autres mots.

AUVERNAS, ou plutôt AUVERNAT. ſ. m. Vin fort rouge & fumeux qui vient d'Orléans, qui n'eſt bon à boire que ſur l'arriere-ſaiſon, ce qui fait qu'on l'appelle auſſi *Vin de cerneau. Vinum arvernum.* Les Cabaretiers s'en ſervent pour colorer leurs vins blancs. Il eſt fait de raiſins noirs qu'on appelle du même nom, parce que le plan eſt venu d'Auvergne. Leur couleur les fait appeler ailleurs *Morillon*, & *Pineau* en Auvergne. D'un *Auvernat* fumeux m'apporte un rouge bord. BOIL. Il y a un *Auvernat* gris d'Orleans, qu'on appelle ailleurs *Malvoiſie*, qui eſt un raiſin gris fort ſucré, & le plus fondant de tous les raiſins.

AUVERNAT DE MEUNIER. Nom d'une ſorte de raiſin, eſpèce particuliere d'*auvernat*, qui ſe nomme ainſi, parce que la vigne qui le produit, a les feuilles couvertes d'une eſpèce de duvet, qui s'attache facilement aux habits & aux chapeaux, & les blanchit à peu près de la maniere que le font ceux des Meuniers. *Arverna vitis foliis alba lanugine cooperiis.* L'*auvernat de meunier* eſt fort commun dans l'Orleanois, & produit davantage que celui qu'on appelle ſimplement *auvernat*.

AUVESQUE. ſ. m. Eſpèce de cidre excellent, qui ſe fait dans le Beſſin, en baſſe-Normandie. Du Moulins, dans ſon Diſcours de la Norm. *p. 5*, au commencement de ſon *Hiſt. de Normandie*, dit ſur le Beſſin: le cidre y eſt ſi excellent, principalement le doux *auveſque*, & l'ameleon, que les plus delicats le preferent à beaucoup de vins.

☞ AUVILARS. Petite ville de France, en Gaſcogne, près de la Garonne, environ à douze lieues de Toulouſe, connue par les bas de laine qui s'y fabriquent.

AUVRY. *Voyez* AUDRY & AUBRINX. C'eſt la même choſe.

AVUSTE. ſ. m. On appelle ainſi en termes de mer, le nœud de deux cordes, dont on attache l'une au bout de l'autre. On dit auſſi *ajuſte*.

☞ AVUSTER, AJUSTER. v. a. Terme uſité ſur les rivières. Attacher deux cordes l'une au bout de l'autre, en formant le nœud qu'on nomme *avuſte* ou *ajuſte*.

AWEN-MORE. Petite rivière d'Irlande. C'eſt l'*Oboca* des Anciens. Elle coule dans le Comté de Wiclo en Lagenie, paſſe à Arklo, & peu après ſe jette dans la mer d'Irlande.

A U X.

AUXENCE. ſ. m. Nom d'homme. *Auxentius. Auxence*, Evêque Arien de Milan. *Auxence* ſe ſentant preſſé, & voyant le péril où il s'expoſoit en niant la foi catholique, déclara qu'il croyoit JESUS-CHRIST vrai Dieu, de même divinité & de même ſubſtance que le Pere. FLEURY. *L. XVI. Auxence* & ſes adherens furent excommuniés dans un concile tenu à Rome.

AUXERRE. *Altiſſiodorum*, ou *Altiſiodurum, Autiſſiodorum.* Ville epiſcopale de Bourgogne, ſituée ſur le penchant d'une colline, au pied de laquelle coule la rivière d'Yonne. Quelques Auteurs diſent que l'éminence ſur laquelle eſt aujourd'hui l'Evêché, s'eſt

appelée autrefois *Autricum*, & qu'elle a donné à la ville le nom d'*Autrica*, d'autres disent *Autricum*. Ammien Marcellin, qui est le premier qui en parle, la nomme *Autissiodorum*, ou *Autessiodorum*. Quelques-uns disent que ce nom lui est venu de ses eaux; que *dur*, en langue bretonne, qui est la même chose que la gauloise, signifie *eau*. D'autres disent qu'il est composé de *dorum*, qui en gaulois signifioit *porte*, de même que *thor*, ou *thur*, en Allemand; & de *isan*, ou *isen*, qui veut dire *fer*: desorte qu'*Autissiodorum*, *Auxerre*, signifie *porte de fer*. Cette ville épiscopale est à 21°, 1′, 31″ de longitude, & à 47°, 46′, 20″ de latitude, selon M. *Cassini*; ou bien à 20°, 56′, 33″ de longitude, & 47°, 33′, 0″ de latitude, selon M. De la Hire, *Tables Astronom.*

AUXERROIS, OISE. s. m. & f. Qui est d'Auxerre ou de l'*Auxerrois*. *Altissiodorensis*. Saint Germain l'*Auxerrois*, c'est Saint Germain Evêque d'Auxerre; & à Paris, Saint Germain l'*Auxerrois* est une paroisse, dont ce Saint est Patron. Saint Germain l'*Auxerrois* est la paroisse du Louvre.

AUXERROIS. *Altissiodorensis pagus*, ou *ager*. L'*Auxerrois* est une contrée du duché de Bourgogne, renfermée entre l'Auxois, le Nivernois, la Puisaie & la Champagne, & qui tire son nom d'Auxerre, qui en est la capitale. L'*Auxerrois* a eu ses Comtes particuliers, qui le vendirent à Charles V.

☞ AUXESE. s. f. Figure de Rhétorique, par laquelle on amplifie une chose à l'excès. *Voyez* Amplification.

☞ AUXILIAIRE. adj. de t. g. *Auxiliaris*. Qui vient au secours, dont on tire du secours. Il est particulièrement usité pour désigner les troupes qu'un Etat ou un Souverain envoient au secours d'un autre Etat, ou d'un autre Souverain. Un Souverain doit avoir plus de confiance dans ses troupes nationales, que dans les troupes *auxiliaires*.

☞ Cette expression peut être transportée dans le sens figuré, pour marquer de nouvelles raisons qu'on apporte pour fortifier les premières, les moyens qui viennent à l'appui de ceux qu'on a déjà employés. Il y a des gens chez qui les injures sont les troupes *auxiliaires* de la raison.

☞ L'épithète d'*auxiliaire* se dit aussi en Pharmacie, d'un remède qu'on joint à un autre pour augmenter l'activité du premier.

En termes de Grammaire, on appelle *verbes auxiliaires*, ceux qui servent à conjuguer les autres, & à en former divers temps, tels que sont les verbes *être*, & *avoir*, tant en françois qu'en italien & en espagnol. Ils sont communs à toutes les langues vulgaires de l'Europe.

AUXO. Terme de Mythologie. *Auxo* & *Hégémone* étoient les deux Grâces que les Athéniens honoroient: ils n'en connoissoient point d'autres.

AUXOIS. s. m. *Alexiensis tractus*. Petit pays du duché de Bourgogne, entre l'Autunois, le Dijonois, l'Auxerrois & la Champagne. La ville d'*Alexia*, si fameuse dans les Commentaires de César, étoit autrefois dans ce pays à l'endroit où nous voyons aujourd'hui le bourg d'Alize. C'est du nom *Alexia* que s'est formé celui d'*Auxois*. Voyez *les Antiquités de Bourgogne*, par Pierre de S. Julien, *pag. 217*.

AUXONE. *Aussona*. Prononcez *aussone*; quelques-uns écrivent ainsi. Petite ville du duché de Bourgogne, à cinq lieues de Dijon. ☞ C'est le siége d'un Bailliage. Son commerce consiste en vin, en blé & en bois.

AUXY. Nom de lieu. *Alciacum*. Il y en a deux de ce nom, tous deux en Artois, province de France. L'un est *Auxy le Château*, & l'autre *Auxy aux Moines*. Le premier est sur l'Authie, qui passe au milieu. C'est un bourg qui a titre de Marquisat. Le second est un village sur la rivière de Ternois, à une lieue au-dessus d'Hesdin. Il s'appelle *Auxy aux Moines*, parce qu'il y a une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît.

On appelle *laine d'Auxy*, des laines filées aux environs d'Abbeville par ces ouvriers fileurs, qu'on nomme *Houppiers*: elles sont très-fines & très-belles.

AXE

A V Y.

AVY. s. m. Nom d'homme. *Avitus*. Saint *Avit*, ou, comme on l'écrit, Saint *Avy*, étoit fils d'un Laboureur de Beauce. Baill. il fut Abbé de Micy, ou de Saint Mesmin. Il y en a un autre qui le fut de Châteaudun. On appelle encore ainsi *Alcime*, *Avit* Evêque de Vienne. M. Baillet écrit *Avy*, & M. Chastelain toujours *Avit*

A U Z.

☞ AUZANCE. Petite ville de France, en Auvergne, à douze lieues de Clermont.

☞ AUZAT. Autre petite ville de France, en Auvergne, a deux lieues de Mercœur.

☞ AUZON. Petite ville de France, en Auvergne, à deux lieues de Brioude.

AUZUBA. s. m. Grand arbre qui croît dans l'Île nommée *Hispaniola*. Il porte un fruit assez doux, qu'on fait tremper dans l'eau, avant que de le manger.

A X.

☞ AX. Petite ville de France, dans le pays de Foix, sur l'Ariège, à quatre lieues de Tarascon.

A X A.

AXAPH. Ville de la tribu d'Aser, dans la Terre-Sainte. *Voyez* Achsaph. C'est la même chose.

AXARAFE. C'est un des quartiers du territoire de Séville, en Andalousie. *Axarafum*, *Axarafinus pagus*. Il est au couchant de Séville, & son lieu principal est le bourg de Triana.

A X B.

☞ AXBRIGE. Petite ville d'Angleterre, sur la rivière d'Axe, dans le Comté de Sommerset.

A X E.

AXE. s. m. *Axis*. Terme de Géométrie & d'Astronomie. C'est la ligne qui passe par le centre d'une sphère, ou d'un globe, comme la ligne qui traverse le globe de la terre. Toute la machine du monde tourne & fait son mouvement journalier autour de cet *axe*. Les deux extrémités aboutissent à deux points qu'on nomme *pôles*. L'*axe* du monde va d'un pôle à l'autre en passant par le centre. L'*axe* de l'Equateur est immobile; l'*axe* de l'Horizon est variable & mobile. L'*axe* du Zodiaque en traversant la terre, ne se termine pas aux pôles du monde; les pôles du Zodiaque sont éloignés des pôles du monde de vingt-trois degrés & demi. En Géométrie on dit l'*axe* déterminé; l'*axe* indéterminé; l'*axe* conjugué; l'*axe* second d'une hyperbole. *Voyez* Hyperbole. Le grand *axe* de l'ellipse est la ligne droite qui en représente la longueur, & le petit *axe*, la ligne qui en représente la largeur. On observe dans le Ciel un mouvement fort lent qu'on appelle, *inclinaison de l'*axe.

On le dit aussi des roues, cônes, cylindres, & autres figures qui se meuvent en rond; & on l'appelle en ce sens *essieu* plus ordinairement. L'*axe* d'un cylindre, c'est une ligne droite immobile, autour de laquelle en tournant un parallélograme, sa révolution forme un cylindre. L'*axe* d'une section conique, c'est une ligne qui passe au milieu de la figure, & qui est perpendiculaire aux ordonnées. L'*axe* de quelque figure que ce soit, c'est une ligne droite que l'on conçoit passer du haut de la figure à sa base.

Axe *de circonvolution*, c'est une ligne imaginaire, autour de laquelle on conçoit que tourne un plan, & qu'en tournant il fait un solide. Ainsi on conçoit qu'une sphère est faite par la révolution d'un demi-cercle autour de son diamètre, & ce diamètre en est l'*axe*. Un cône est fait par la révolution d'un triangle à angle droit, autour de sa perpendiculaire, & ainsi du reste. On dit le second *axe*, ou l'*axe* droit, ou l'*axe* conjugué dans les hyperboles & les ellipses. C'est une ligne parallèle aux ordonnées, & qui passe par le milieu du

premier *axe*, & le coupe à angle droit en deux parties égales.

AXE, ou ESSIEU, ſe dit en Anatomie de la troiſième vertèbre du cou: elle eſt ainſi appelée, parce que c'eſt elle qui commence à former un corps, ſur lequel les deux premières vertèbres, & la tete ſont portées comme ſur un eſſieu.

AXE *ſpiral*. Terme d'Architecture. C'eſt dans la colonne toſe l'*axe* tourné en vis pour en tracer les circonvolutions au-dehors. L'*axe* dans le chapiteau Ionique, eſt la ligne, qui tombant aplomb, paſſe par le milieu de l'œil de la volute. On l'appelle auſſi *cathète*.

AXE, ſe dit auſſi en Optique du rayon viſuel qui paſſe droit dans le centre de l'œil, & qui y tombe perpendiculairement, ſans faire aucune réfraction dans le cryſtallin. L'*axe* d'incidence eſt une ligne droite tirée par le point d'incidence, & perpendiculaire à la ſurface rompante. L'*axe* de réfraction eſt la continuation en ligne droite de l'*axe* d'incidence au-dedans d'un milieu plus denſe, ou plus rare.

☞ AXE. Nom d'une rivière qui paſſe dans le Comté de Sommerſet, en Angleterre, à Wels & à Aabridge, & ſe décharge dans la Saverne.

☞ AXEL. Petite ville de la Flandre Hollandoiſe, à quatre lieues de Gand.

A X I.

AXI. ſ. m. Eſpèce de poivre que Colomb trouva dans l'Île Eſpagnole, & qui étoit fort bon, & meilleur, dit Herrera, que le poivre que l'on apporte du Levant. C'eſt notre poivre de Guinée.

AXIFUGE. adj. m. & f. ☞ On appelle en mécanique *force axifuge*, la force avec laquelle un corps qui tourne autour d'un *axe*, tend à s'éloigner de cet *axe*. C'eſt proprement une force *centrifuge*. *Axifugus, a, um.* Mouvement *axifuge* & axipète, *centrifuge* & centripète.

AXILLAIRE. adj. Prononcez les deux *ll* ſans les mouiller. Terme d'Anatomie. *Axillaris.* ☞ Epithète qui s'applique aux parties qui ont rapport à l'aiſſelle. Nerf *axillaire*, ou articulaire. *Voyez* BRACHIAL. Ce nerf prend ſon origine des deux dernières paires cervicales, & paroit quelquefois n'être qu'une groſſe branche du nerf radial. Il va dans le creux de l'aiſſelle, derrière la tête de l'os du bras, entre les muſcles grand & petit rond. WINSLOW. L'artère *axillaire* eſt un reſte du tronc de l'artère ſouclavière, lequel étant parvenu à l'aiſſelle, change de nom, & s'appelle *axillaire*; il ſe répand par tout le bras. DIONIS. La ſeconde des vertèbres du dos eſt auſſi appelée *axillaire*, à cauſe qu'elle eſt la plus proche de l'aiſſelle. ID.

☞ Veines *axillaires*. Elles contiennent les veines ſouclavières depuis la ſortie de la poitrine juſque ſous l'aiſſelle.

☞ Les glandes *axillaires* ſont en un paquet, enveloppées dans la graiſſe ſous les aiſſelles. Elles fourniſſent l'humeur qui ſert à lubréfier les aiſſelles que le frottement continuel ne manqueroit pas d'échauffer.

☞ AXILLAIRE. Terme de Botanique. Epithète qui s'applique aux fleurs & aux fruits qui ſortent des aiſſelles des branches ou des feuilles. Fruit *axillaire*. Fleurs *axillaires*.

AXINOMANTIE. ſ. f. *Axinomantia*. Eſpèce de divination: c'eſt l'art de deviner par la hache. Ce mot vient d'ἀξίνη, *aſcia*, *hache*; & de μαντεία, *divinatio*, *divination*.

AXIOME. ſ. m. Principe qu'on a établi dans un art, ou ſcience, qui eſt indubitable, ou tenu pour tel. C'eſt en Mathématiques des propoſitions qui expriment des rapports qu'on apperçoit avec une entière évidence. *Effatum*. C'eſt un *axiome* de Géométrie, que les choſes qui ſont égales à une troiſième, ſont égales entre elles; que le tout eſt plus grand que ſa partie, & qu'il eſt égal à toutes ſes parties priſes enſemble. On appelle auſſi les *axiomes*, des communes notions de l'eſprit, ou maximes, ou *vérités*, parce qu'à cauſe de leur évidence, l'on ne peut les nier, ſans démentir la raiſon naturelle. Les *axiomes* ſont des vérités ſi claires par elles-mêmes, qu'elles n'ont pas beſoin d'être démontrées. BLAISE.

AXIOPOLI. Ville de Bulgarie. *Axiopolis*. Elle eſt ſur le Danube. Quelques-uns la mettent au-deſſus, & d'autres au-deſſous de Siliſtria. Rien n'eſt ſi naturel & ſi ſimple que de croire que c'eſt l'*Axiopolis* des Anciens, où le Danube commençoit à prendre le nom d'*Iſter*. Cependant il en eſt qui prétendent que c'eſt Hlocz en Valachie, & d'autres que c'eſt Gélaz en Moldavie.

AXIPÈTE. adj. de t. g. Terme de Phyſique. Qui a la force de s'approcher de l'axe autour duquel il tourne. *Axipeta*. Un mouvement *axipète*. Les forces *axipètes*, & axifuges. *Voyez* ce mot.

☞ AX-MYSTER. Petite ville d'Angleterre, dans le Comté de Devon, ſur la rivière d'Axe.

A X O.

AXOLOTL. ſ. m. Poiſſon ſans écailles, qui ſe trouve dans le lac au milieu duquel la ville de Mexique eſt ſituée. Il a quatre pieds comme les Lezards, & eſt gros d'un pouce, long d'une palme, & bigarré de petites marques ſous le ventre. Il a une matrice ſemblable à celle des femmes, qui le rend ſujet au flux menſtruel. Il eſt bon à manger, & du même goût que les anguilles. Les Eſpagnols l'appellent *juguete de agua*.

AXONES. ſ. f. pl. Nom que les Athéniens donnent aux Lois de Solon, qui n'avoient aucun rapport au culte des Dieux. Ils les nommèrent ainſi, parce qu'elles étoient écrites ſur des tables de bois faites en triangle. Il fit de deux ſortes de Lois, des *Cyrbes* & des *Axones*. Les Cyrbes regardoient particuliérement le ſervice des Dieux, & toutes les autres lois qui avoient pour objet l'adminiſtration civile, étoient compriſes dans les *axones*. L'original de ces lois étoit diſpoſé dans l'Acropolis, qui étoit la Forterelle d'Athènes; il y en avoit ſeulement des copies au Prytanée. *Voyez* CYRBES.

A X U.

AXUM, ou AXUN. *Voyez* ACCUM.

AXUNGE, ou AXONGE. ſ. f. C'eſt une eſpèce de graiſſe, la plus molle & la plus humide du corps des animaux, qui s'appelle autrement de l'*oing*. *Axungia*. Elle eſt différente du laid, qui eſt une graiſſe ferme; & du ſuif qui eſt une graiſſe sèche. Les Latins font la même diſtinction de la graiſſe en *pinguedo*, qui eſt l'*axunge*, *Ladum*, & *ſevum*. On l'appelle auſſi en latin *axungia*, qu'on dit avoir été fait *ab axe rotarum quæ ungantur*. On ſe ſert en Médecine de l'*axonge* d'oie, de canard, de vipere & de pluſieurs autres, même de celle de l'homme, qu'on eſtime beaucoup pour réſoudre & pour apaiſer les douleurs.

AXUNGES, ou AXONGES DE VERRE, qu'on appelle auſſi *Fiel*, ou *ſel de verre*. C'eſt une écume ſéparée de deſſus la matière du verre, avant qu'elle ſe vitrifie.

☞ AXUNGIA *Solis*. *Axungia Lunæ*. Eſpèces de bols. *Voyez* BOL.

AXUR, ou ANXUR. adj. m. Surnom de Jupiter, qui ſignifie, ſans barbe, parce que Jupiter *Axur* étoit repréſenté jeune & ſans barbe. D'autres tirent ce nom de la ville d'*Anxur*, dans le Latium, où il étoit particuliérement honoré.

A Y.

AY. Petite ville de France. *Agcium*. Elle eſt en Champagne, ſur la Marne, à quelques lieues de Reims. Les vins d'Ay ſont fort eſtimés.

AY, eſt auſſi le nom d'une petite rivière du Cotantin, en Normandie. *Aya*. Elle a ſes ſources à Monthuchon & à la Vaudelée, & après avoir reçu la Clave au-deſſus de Leſſaye & le Gratechey au-deſſous, elle va ſe décharger au Havre de S. Germain, au bec du Banc.

A Y A.

AYA-BASSI. ſ. m. Terme de Relation. Nom qui ſe donne aux Caporaux des Janiſſaires. *Diacoſiarchus*. Les *Aya-Baſſis* ſont environ cent cinquante, chacun d'eux commande ſur deux cens ſoldats de ce corps. Ce nom eſt glorieux parmi les Turcs, car il ſignifie Chef de gloire. A. D. S. M.

☞ AYAMONTE. Ville maritime d'Eſpagne, en Andalouſie, ſur le Golfe de Cadix, à l'embouchure de la Guadiana.

AYAN. La côte d'*Ayan*, que l'on écrit auſſi *Ajan*; mais qu'il faut prononcer *Aian*. Grande partie de la Haute Ethiopie. *Ayana regio*. Elle eſt renfermée entre l'Equateur & le 12ᵉ degré de latitude méridionale, & entre le 70ᵉ & le 84ᵉ de longitude. Elle eſt bornée au nord par le Royaume de Dangali, & le détroit de Babel-Mandel; au levant par la mer de Zanguebar; au midi par la côte de Zanguebar, & au couchant par l'Abiſſinie. On l'appelle la *nouvelle Arabie*.

AYANT, participe du verbe avoir, qui s'exprime en latin par les adverbes, *Cùm*, *poſtquàm*, *poſteaquàm*. *Ayant* dit cela, je m'en allai. *Ayant* fait beaucoup de plaintes, il ſe retira. *Ayant* été dangereuſement bleſſé, il fut emporté par des ſoldats; pour dire, après avoir dit, après avoir fait, après avoir été bleſſé.

AYANS CAUSE. *Voyez* AVOIR.

A Y E.

AY, AYE, interjection. Exclamation qui marque que l'on ſent de la douleur. *Heu*. *Ay*, *Aye*, vous me faites mal.

☞ AYE. Ville d'Angleterre, dans la Province de Sufcolk, entre Ipſwich & Norwich.

☞ AYEN. Ville de France, avec titre de Duché pairie, dans le Limouſin, à onze lieues de Limoges.

AYERBE. Bourg d'Arragon, en Eſpagne. *Ayerba*. Il eſt ſur le Gallégo, entre Sarragoſſe & Jaca. L'ancienne *Memanturiſta* eſt *Ayerbe* ſelon quelques-uns, & ſelon d'autres Olita en Navarre.

AYEUL. *Voyez* AÏEUL.

AYEUL. ſ. m. *Aygulphus*. Voyez AOU.

A Y L.

AYL, ou AYLE. ſ. m. *Agilis*. Nom propre. L'uſage a fait d'*agilis*, *Agile*; puis adouciſſant la prononciation du *g*, *Ajile*, & l'*y* prenant la place des deux *ij*, ou n'étant autre choſe que deux *ij*, on a écrit *Ayle*. Saint *Ayle*, Abbé de Rebais, étoit fils d'Agnoal, l'un des plus grands Seigneurs de la Cour de Childebert II. Saint *Agile*, que nous appelons vulgairement Saint *Ayl*. BAILL.

A Y M.

AYMARGUES. Ville de France, dans le Languedoc, au Diocèſe de Niſmes.

AYMERIN. Nom propre, le même que Damarin. *Amarinus*. Voyez DAMARIN.

A Y N.

AYNET. ſ. m. Petite verge, ou baguette, pour enfiler les harengs que l'on veut faire ſorer.

A Y O.

AYOU. ſ. m. Nom d'homme. *Aigulphus* S. Aigulphe, que nous appelons communément Saint *Ayou*, étoit né à Blois ſur la Loire. BAILL. Ce nom s'eſt formé du latin, en retranchant le *g*, & y ſuppléant par la prononciation de l'*i*. C'eſt ainſi que l'uſage a retranché dans le grec moderne le γ devant ι & qu'on dit aujourd'hui ἅιος, pour ἅγιος, & ainſi des autres. Il y a un autre S. Aigulphe, dont l'uſage a changé le nom en *Aioul*, *Aou*, *Ayeul*, *Au*, *Hou*. Cette diverſité vient des différentes Provinces où ces Saints ſont honorés & connus.

☞ AYOUD. Nom d'un des dix-neuf Gouvernemens qui compoſent l'Empire du Mogol. Il eſt au nord du Gange, avec celui de Cachemire.

A Y R.

AYR. Nom de rivière & de ville. *Ayr*, rivière de France, *Arola*, a ſa ſource dans le duché de Bar, & ſe décharge dans l'Aiſne au-deſſous de Senarque.

AYR, rivière d'Ecoſſe, *Ayra*, *Aereus*, a ſa ſource dans les montagnes de Grauzebain, dans le comté de Kyle, qu'il traverſe tout entier du levant au couchant, & ſe décharge dans le Golfe de Cluyd, à la ville d'*Ayr*.

AYR, ville d'Ecoſſe, capitale du comté de Kyle, *Ayra*, *Aerea*, eſt ſur le golfe de Cluyd, à l'embouchure de la rivière d'*Ayr*. On prétend que c'eſt l'ancienne *Vandorata*, ou *Vindorata*. Elle donne ſon nom à l'*Ayr-fort* ou golfe d'*Ayr*, qui eſt une partie de celui de Cluyd.

AYRI. ſ. m. Arbre du Bréſil. Son tronc eſt armé d'épines aiguës: on le prend pour de l'ébène. Son bois eſt noir, dur, & ſi peſant qu'il ne flotte point ſur l'eau. Les Sauvages en garniſſent le bout de leurs flèches.

AYTON, AÏTON. Ville de Livadie, en Grèce. *Aitana*. Elle eſt à cinq lieues des Dardanelles de Lépante du côté du nord. *Ayton* ou Calata, village voiſin, eſt l'ancienne ville d'Etolie, appelée *Calydon*, & enſuite *Aquila*.

AYTONA, AÏTONA. Bourg d'Eſpagne. *Actiſona*. Il eſt dans la Catalogne, ſur le Segre, entre Lérida & Méquinença.

☞ AYTRÉ. Bourg de France, dans le pays d'Aunis, environ à une lieue de la Rochelle.

A Z A.

AZA, ou ASA. Ville de la tribu d'Ephraïm, du côté de l'Orient. *Aza*, *Aſa*.

AZA. Ancienne ville de l'Aſie Mineure. *Aza*. Elle étoit dans la Cappadoce, en un lieu qui ſe trouve aujourd'hui entre Tocato & Trébiſonde.

AZA, *Aza Auguſta*, étoit autrefois une ville des Arevaces, peuple de l'Eſpagne Tarragonoiſe. C'eſt aujourd'hui un village de la Vieille Caſtille, près d'Oſma.

AZACH. Ville d'Aſie, que l'on nomme plus communément en France *Aſoph*. *Azachia*, *Aſophia*, *Tanais*. Elle eſt dans la petite Tartarie, ſur une Île que le Don forme, à ſon embouchure dans la mer de Zabache.

AZAMOGLAN. ſ. m. Terme de Relation. C'eſt le nom qu'on donne chez les Turcs à ceux des enfans de Tribut, qui ne ſont point choiſis pour ſervir dans le Sérail, mais rejetés pour être employés à des offices plus vils. *Vilius Imperatoris Turcici Mancipium*, *Azamoglanus*. Le Grand-Seigneur ayant fait la revue des enfans de tribut, retient dans ſon Sérail ceux qu'il juge avoir le plus de diſpoſition aux bonnes choſes, & renvoie les autres qu'il en croit incapables, pour être mis par l'Agha des Janiſſaires entre les mains de trois ou quatre Officiers, qui ont ſoin de les mettre en ſervice auprès de quelqu'un, ou de les diſtribuer en Natolie & en Grèce dans les maiſons des payſans Turcs, qui leur apprennent à parler, à labourer la terre, & à cultiver les jardins. La condition de ces miſérables enfans en cet état eſt une véritable ſervitude; auſſi ceux à qui on les donne à élever, n'en tirant pas moins de ſervice que d'un eſclave, au lieu d'en demander penſion, en font pour chacun 25 aſpres de rente par an à celui dont ils les ont reçus, parce qu'il n'a point d'autre revenu de ſa commiſſion.

Ces enfans que les Chrétiens nomment ordinairement *Janiſſerots*, ayant paſſé deux, trois, quatre & ſix ans, les uns plus, les autres moins, dans cette laborieuſe école, en ſont tirés par celui qui les y a mis, & l'Agha des Janiſſaires en ayant fait de nouveau la revue, les remet ſous la diſcipline d'un autre Agha qui lui eſt inférieur, & qui les emploie aux bâtimens, aux bois, & aux jardins, comme aides à Maçons, Bucherons, & Jardiniers: ce glorieux emploi leur donne la qualité d'*Adgiamy Oglan*, qu'on dit par abus *Azamoglan*, c'eſt-à-dire, *Enfans buſes*. Leur travail eſt ſalarié par jour d'un aſpre, ou deux pour vivre, & pour s'entretenir; & afin que cela leur ſuffiſe, ils ſont ordinairement 25 ou 30 en une chambre, commandés par un Bulak Bachi, c'eſt-à-dire, *Chef de troupe*.

Ils en éliſent un d'entre eux pour faire la cuiſine, pour nettoyer leurs ſouliers & leurs habits, & pour

blanchir leur linge, lequel, pour la peine de ſon ſervice, eſt exempt de contribuer à la dépenſe de bouche; ils lui donnent chacun 25 aſpres par mois pour la proviſion néceſſaire de ris, de beurre, de bois & de chandelles, & ce qui leur reſte d'argent, ſert a leur acheter des ſouliers de trois mois en trois mois, ayant du Grand-Seigneur tous les ans une veſte bleue de gros drap de Saloniki, & de la toile pour les chemiſes. Ils portent un bonnet jaune & pointu. Quelques-uns de ces *Azamoglans* ſont mis dans les Arſenaux pour apprendre la marine. Ceux qu'on deſtine au ſervice des jardins du Grand-Seigneur, apprennent a ramer aux trajets de mer, parce qu'ils voguent ſur ſon Caïque, quand ils ſont Bouſtangis du Sérail de Conſtantinople. On leur donne alors deux ou trois aſpres de paye par jour, qui ſeroient bien peu pour des gens qui approchent tous les jours de leur Prince, s'ils n'en avoient ſouvent des préſens. Ces Jardiniers aves les Eunuques & les muets ſont les plus aſſidus courtiſans du Grand-Seigneur. Les Vizirs, les Pachas, & les autres principaux Officiers de ſon Empire ne viennent le voir que quand ils ſont appelés, ou par ſon ordre, ou pour des affaires preſſantes; mais ceux-ci en ont toujours l'occaſion. Du Loir. *Voyage du Levant, p. 99, & ſuiv.* Quelques-uns diſent *Agemoglan*, mais Nicolay & Du Loir diſent *Azamoglan*. Voyez Agémoglan. C'eſt la même choſe. *Azamoglan* eſt plus ordinaire.

AZAMOR. Ville d'Afrique. *Azamorium.* Elle eſt dans Ducala, province du royaume de Maroc, a l'embouchure de l'Omminabi dans le golfe d'Azamor, qui eſt dans la mer Atlantique, entre les côtes du royaume de Fez & de celui de Maroc. *Sinus Amazurius, Ruſibis, Rutabis, Ruſulis.*

AZANITE. ſ. m. C'étoit autrefois le nom d'un Miniſtre dans les Synagogues des Juifs. *Azanita.* Voyez S. Epiphane, *Hær. XXX, c. 2, p. 134. D. & 135.* Les Miniſtres inférieurs, c'eſt-a-dire, les Chefs de la Synagogue, les Prêtres, les Anciens & les *Azanites*, qui étoient comme les Diacres & les Serviteurs de la Synagogue. Tillem. qui ajoute, tous ces Miniſtres étoient électifs, & ne venoient point de ſucceſſion & de famille, puiſqu'on dépoſoit ceux qui les tenoient. La raiſon n'eſt pas bonne. Nous avons dans l'Ecriture & dans l'Hiſtoire pluſieurs dépoſitions de grands Prêtres, quoique cette charge vint de ſucceſſion & de famille.

Ce nom vient apparemment d'אזן *azan*, écouter; & ſignifie des gens qui étoient établis pour écouter & exécuter les ordres que donnoient les Prêtres.

AZANOTH-THABOR. Ville de la Terre Sainte. *Azanoth-Thabor.* Elle étoit dans la partie méridionale de la tribu de Nephthali, près de la mer Méditerranée.

AZAPE. *Voyez* Asape.

AZAR. ſ. m. Terme de Relation. C'eſt le nom d'une monnoie d'or, qui a cours dans l'Île d'Ormuz.

AZARIA. On nomme ainſi à Smyrne une eſpèce de corail que les Marchands d'Europe y portent.

AZARNIT. ſ. m. Pierre qui a la même propriété que la terre ſigillée. On la tire d'une mine qui ſe trouve au royaume de Cananor. On s'en ſert contre la fièvre, le flux de ſang, & les morſures des ſerpens.

AZARON. Plante. *Voyez* Cabaret.

AZAUCHE. ſ. m. Figuier ſauvage. *Oleaſter.* Ce nom eſt eſpagnol. Wicquefort s'en eſt ſervi dans ſa Traduction de l'Ambaſſade de Figuéroa.

AZAY LE RIDEAU. Nom d'un petit bourg, ſur la rivière d'Indre, dans l'élection de Tours. La juſtice s'y exerce par le Bailli du Seigneur. C'étoit un lieu fort peuplé autrefois. Le Dauphin Charles s'en rendit maître en 1418 ſur les partiſans de Jean, Duc de Bourgogne. Tout y fut mis à feu & à ſang, & les environs à plus de deux lieues à la ronde furent ruinés. C'eſt auprès du Port-Huault, qui n'en eſt pas éloigné, que Rabelais dit dans ſon Gargantua, *ch. 53*, que fut bâtie la fameuſe Abbaye de Thélème. *Mémoires ſur la Touraine, préſentés à Louis Dauphin, VI du nom.*

☞ Il y a en Touraine, à huit lieues de Château Roux, une autre petite ville nommée *Azai-le-Feron.*

☞ AZAZEL. *Voyez* dans Moréri les différentes interprétations de ce mot, qui ſe trouve au *ch. 16* du Lévitique. L'opinion la plus vraiſemblable eſt celle qui dérive ce mot de *hez*, un *bouc*, & d'*azal*, qui ſignifie, *il s'en eſt allé. Bouc emiſſaire.* Quand le Grand-Prêtre entroit dans le Sanctuaire, ce qui ne lui étoit permis qu'une fois l'an, il prenoit deux boucs qu'il préſentoit a l'entrée du Tabernacle. Il jetoit le ſort pour ſavoir lequel des deux ſeroit immolé au Seigneur, & lequel ſeroit mis en liberté. Il mettoit la main ſur la tête de ce dernier; il confeſſoit ſes péchés & ceux du peuple, & prioit Dieu de faire tomber ſur cet animal la peine qu'ils avoient méritée. Un homme deſtiné à cela, ou un Prêtre, ſelon quelques Interprètes, conduiſoit le bouc dans un lieu déſert & éloigné, le précipitoit & le mettoit en liberté.

☞ AZAZIL. Anges, qui ſelon les Mahométans, ſont les plus proches du Trône de Dieu. On les joint ordinairement avec les *Azrafil*, qui ſont les Chérubins & les Séraphins.

A Z E.

AZE. ſ. m. Ce mot, qui eſt du ſtyle bas & comique, ſignifie un *âne.* Il eſt plus doux qu'un *aze.* S. Amand.

☞ Aze. ſ. f. Terme de Vénerie, diſent les grands Vocabuliſtes. Femelle du lièvre. Ils ont ainſi défiguré le mot *haſe*, qui ſe prononce en aſpirant l'*h*, & ſe dit de la femelle du lièvre & du lapin.

AZEBOUCQ. ſ. m. Drogue médicinale que les Chinois de Canton tirent de Batavia.

AZEBRO, ou AZEBRE. ſ. m. Eſpèce de cheval ſauvage, qui ſe trouve dans la baſſe Ethiopie. Sa peau eſt mouchetée de blanc & de noir. Il court avec beaucoup de legèreté; on ne l'apprivoiſe que très-difficilement.

AZECA, AZÉCHA. Ville de la Terre-Sainte. *Azecha, Azeca.* Elle étoit de la tribu de Juda.

AZEDARAC. ſ. m. C'eſt un grand arbre qui a les feuilles ſemblables à celles du frêne, dentelées à leurs bords, d'un vert foncé. Sa fleur a cinq feuilles diſpoſées en roſes. Son fruit eſt rond, de la figure d'une jujube, charnu, de couleur de jaune pale, d'un goût déſagréable & amer. Il renferme un noyau oſſeux, cannelé, à cinq côtes; on y trouve une ſemence preſque ronde. Il croit en Italie & en Eſpagne. Son fruit eſt mauvais & vénéneux. Son nom eſt arabe, & il ſe trouve dans Avicenne.

C'eſt une eſpèce de Lot, ou de Jujubier, dont les fleurs ſont blanches, & quelquefois bleues, marquées de points noirs, & les fruits fort petits & par grappes, dont l'amertume & la qualité venimeuſe approchent fort de la coloquinte. Les habitans de la province de Giorgian, où cet arbre croit en abondance, l'appellent *Zeher Zemin*, poiſon de la terre; & c'eſt apparemment à cauſe de la mauvaiſe qualité de ſon fruit, qu'il eſt appelé *l'arbre libre*, parce que perſonne n'y touche. On fait des grains de chapelets de ſes noyaux, ce qui fait qu'on l'appelle *Arbre des chapelets.* Ce mot *Azedarach* eſt une corruption du nom *Azaddirakht* que les Perſans lui donnent. D'Herb.

AZELBOURG. *Azelburgum.* C'étoit autrefois une ville des Vindéliques, nommée *Auguſta Altilia.* Aujourd'hui c'eſt un bourg de Bavière, ſur le Danube, près de Stumbing. Quelques Auteurs croient qu'Altembourg eſt l'*Auguſta Attilia* des Anciens.

AZEM. Royaume d'Aſie. *Azemum regnum.* Il eſt dans le nord de la preſqu'Île de l'Inde, au-delà du Gange, aux environs du lac de Chamay.

AZERBE. *Voyez* Asserbe. Cette muſcade n'a preſque point de goût, ni d'odeur: on ne ſe ſert aujourd'hui que de muſcade femelle.

☞ AZEROLE. ſ. f. Fruit de l'*Azerolier.* Voyez *l'art. ſuiv.*

AZEROLIER. ſ. m. Arbre ſauvage, épineux, & de moyenne hauteur. Ses feuilles ſont découpées comme celles du perſil. Ses fleurs ſont blanches & entaſſées en grappes. Il porte des fruits aigrets & ſecs qu'on nomme *azeroles*, & qui ſont aſſez agréables au goût étant mûrs. C'eſt une eſpèce de neſſier, fort ſemblable à l'aubépine; il devient plus gros & plus grand; ſes feuil-

les ſont plus chatnues, & ſes fruits auſſi gros que des ceriſes; ils ont un goût aigrelet agréable, & ils renferment quelques oſſelets fort durs, qui contiennent chacun une ſemence. On en fit ce fruit. On voit des *azeroles* blanches, mais elles ſont rares. Cet arbre eſt commun en Provence & en Languedoc. En latin *meſpilus apii folio laciniato*, ou *meſpilus Aronia*. On le greffe ſur l'épine blanche, ou ſur le ſauvageon de poirier, & ſur le cognaſſier. Il y en a un qui vient du Canada, dont les epines ſont très-longues, & les feuilles très-grandes. Il y en a auſſi un blanc qui vient de Florence, qu'on ne trouve qu'à Verſailles, & qui ne differe de l'autre que par la couleur de ſon fruit.

La Quintinie a dit *Azerole* pour *Azerolier*, prenant le nom du fruit pour celui de l'arbre, comme il fait ſouvent. Il dit ailleurs *Azerolier*. C'eſt une eſpèce d'épine blanche qui fait beaucoup de bois, & l'arbre eſt aſſez beau: ſa feuille eſt un peu plus grande que celle de l'épine ordinaire, mais il ne rapporte pas tant.

A Z I.

AZI. ſ. m. Sorte de preſure compoſée de petit lait & de vinaigre, dont on ſe ſert en Suiſſe, particulierement a Gruyere & a Berne, pour faire le ſecond fromage, qui ſe tire du petit lait du premier.

☞ AZILHAN. Petite ville de France, en Languedoc, à cinq lieues de Narbonne.

AZIMECH. ſ. m. C'eſt le nom que quelques Aſtronomes donnent a une étoile fixe qui s'appelle autrement *Epi de la Vierge*. Voyez EPI.

AZIMUT. ſ. m. Terme d'Aſtronomie. C'eſt un grand cercle vertical qui paſſe par le zénith & le nadir, & qui coupe l'horizon à angles droits. *Verticalis circulus horizontem ad angulos rectos interſecans.* Or, comme l'horizon eſt diviſé par 360 degres, il donne lieu a decrire 360 *azimuts*. Ce mot eſt purement arabe. Ces cercles ſont les mêmes que les rumbs des Mariniers, marqués ſur la Carte. On commence a les compter depuis le point du vrai orient, ou de l'orient équinoctial, & on continue en allant vers le midi juſqu'à 360. C'eſt dans ces cercles qu'on prend la hauteur des aſtres a toutes les heures.

Le nombre des *azimuts* n'eſt fixé ni à 180, ni à 360 comme les degrés. Si cela étoit, tous les lieux qui ſont entre deux degrés n'auroient point d'*azimut*: ce qui eſt faux. Mais les diviſions que l'on fait ſur les Cartes donnent lieu a ces diſtinctions; & quoique la diviſion de l'horizon en 360 degrés ne donne lieu qu'a 180 grands cercles, cependant on compte 360 *azimuts*, parce que chaque *azimut* a deux denominations, l'une pour l'hemiſphere ſupérieur, & l'autre pour l'inferieur: car il ſeroit auſſi ridicule de dire que l'*azimut* de nos antipodes eſt le nôtre, que de dire que le meridien de nos antipodes eſt notre méridien. Le même *azimut*, quand il paſſe ſur notre tete, eſt le nôtre, & quand il paſſe ſur celle de nos antipodes, il prend la denomination d'*azimut* eloigné du nôtre de 180 degrés. Il en eſt de même du meridien.

☞ AZIMUT, ſe dit auſſi de l'arc de l'horizon compris entre le point du midi & le point de l'horizon auquel un aſtre répond perpendiculairement. Ainſi l'*azimut* peut être oriental ou occidental, ſelon qu'on obſerve l'aſtre avant ou après ſon paſſage par le meridien.

AZIMUTAL, ALE. adj. Terme d'Aſtronomie. Il ne ſe dit d'ordinaire qu'au maſculin. Il ſignifie, qui repreſente, ou qui meſure les azimuts. *Quod verticales circulos exhibet.* Un cercle *azimutal*, c'eſt celui qu'on s'imagine être mene du point vertical ſur l'horizon à angles droits. On dit auſſi, cadran *azimutal*; & c'eſt celui dont le ſtyle eſt à angles droits ſur le plan de l'horizon.

L'horizon *azimutal* de ſix pieds de diamètre. Troiſième machine de l'Obſervatoire de Pékin. Cet inſtrument, qui ſert à prendre les azimuts, n'eſt compoſé que d'un large cercle poſé de niveau dans toute ſa ſurface. La double alidade, qui en fait le diamètre, court tout le limbe ſelon les degrés de l'horizon qu'on y veut marquer, & emporte avec ſoi un triangle ſilaire, dont le ſommet paſſe dans la tête d'un arbre élevé perpendiculairement ſur le centre du méme horizon. P. LE COMTE.

AZINABAN. Terme de Philoſophie hermétique. Ce ſont les féces qu'on rejette comme quelque choſe d'impur, ſéparé de ce qui eſt pur, c'eſt-à-dire, de la pierre des Philoſophes.

AZINCOURT. Nom d'un village de Picardie. *Azincurtium*. Il eſt dans le Vimeux, près de la rivière de Breſle, & du bourg de Blagny.

☞ Ce lieu eſt remarquable par la victoire que les Anglois remporterent ſur les François en 1415. Charles d'Orleans y fut fait priſonnier, & le Connétable d'Albret qui commandoit notre Armée, y fut tué, avec pluſieurs Princes du Sang & une partie de la Nobleſſe.

AZIOTH, AZUTH. Nom d'une ville d'Egypte. *Aziotha*, *Azutha*, anciennement *Bubaſius*, *Bubaſtis*, *Haphaeſtus*. Elle eſt ſur le Nil, à 7 ou 8 lieues au midi de Manſelout.

AZIRUTH. Nom d'une ville d'Egypte. *Azyrutha*, & ſelon quelques Géographes, anciennement *Arſinoë*. Elle eſt ſur la mer Rouge, à 15 lieues au midi de Suez.

AZMAVETH. Nom d'une ville ou petite contrée voiſine de Jéruſalem. *Azmaveth*.

☞ AZMIR. Province du Mogol, avec une capitale de même nom.

☞ AZOLO. Ville d'Italie, dans le Tréviſan, près la ſource du Muſone.

A Z O.

AZONE. adj. Terme de Mythologie. C'eſt une épithète que l'on donne aux Dieux, qui ne ſont point les Divinités d'un pays particulier, ni révérés par certains peuples, mais reconnus en tout pays, & adorés par tous les peuples. C'eſt pourquoi les Latins les appeloient *Dii communes*. Ce mot vient de l'α privatif; & ζωνη, Zone, contrée, pays. Ces Dieux *Azones* etoient placés au-deſſus des Dieux viſibles & ſenſibles, qu'on nommoit *Zonai*, qui habitoient les parties viſibles & ſenſibles du monde, & ne ſortoient point du quartier, ou de la Zone qui leur étoit attribuée. Pſellus dit que les Dieux *Azones* ou *Azoniques*, Ἀζωνιακοὶ, chez les Egyptiens étoient Serapis, Denys ou Bacchus, & la Chaine d'Oſiris. *Voyez* le P. KIRKER. *Œdip. Ægypt. T. III, p. 101.*

Les *Azones* ſont auſſi des peuples d'Aſſyrie qui habitoient dans le pays qui arroſoit le fleuve Lycus où etoit la montagne appelée *Thannutis*.

☞ AZOO. Capitale du royaume d'Azem, ſituée ſur la rivière de Laquia, qui arroſe tout le pays.

☞ AZOPH. Ville de la Turquie d'Aſie, dans la petite Tartarie, à l'embouchure du Don.

AZOR. *Voyez* ASOR.

AZORES. Îles. *Voyez* Açores. Nous n'écrivons point & nous ne prononçons point en françois *Azores*, mais *Açores*.

AZOT. ſ. m. Terme de Chimie. C'eſt ainſi que les Chimiſtes appellent la matière première des metaux. *Azot* blanchiſſant le laiton, c'eſt le mercure ou l'argent-vif des Philoſophes. *Azot* & le feu te ſuffiſent, c'eſt-à-dire, que le feu & le mercure purgé & préparé ſuffiſent au Sage pour conduire l'œuvre à ſa perfection.

AZOT, ſignifie auſſi le compoſt, quand il eſt arrivé à la noirceur.

☞ AZOTE. Nom que les Grecs donnent au Dimanche de la Septuagéſime, parce que l'Evangile de ce jour eſt la parabole de l'enfant prodigue: ce que ſignifie en grec le terme d'*Azot*. Ils le nomment auſſi *Proſphoneſime*.

AZOTE. *Azotus*. Ville de Paleſtine. *Azote* étoit l'une des cinq Satrapies des Philiſtins. Le Géographe Etienne dit qu'elle fut bâtie par un des Phéniciens qui quitterent la Mer rouge pour s'avancer vers le Nord, & qu'il lui donna le nom de ſa femme, qui s'appeloit *Aza*. Mais cela ne convient point, puiſque *Azote* n'étoit point aux Pheniciens, mais aux Philiſtins. Il ajoute que ce nom ſignifie *chimère*, autre erreur; car il eſt vrai qu'en Phénicien עז, *aza*, ſignifie une *chèvre*; mais *Azot*

s'écrit autrement, אשדוד, *Aſdod* & par un *aleph*, non pas par un *aïn*. Quelques-uns interprètent ce nom *robur*, force, donnant dans une erreur à-peu-près ſemblable à celle du Géographe Eſtienne, & tirant *azotus* de עז, *fort, robuſte*, comme ſi l'on diſoit עזוד, & non pas אשדוד. D'autres diſent qu'il ſignifie *depradatio*, pillage, comme venant de שדד, ravager, piller. Il y avoit à *Azote* un temple de Dagon; les Philiſtins y ayant mis l'arche de Dieu, Dagon fut renverſé deux fois. Saci écrit *Azot*. Depuis le Chriſtianiſme établi, *Azote* fut un ſiège épiſcopal. Sa longitude eſt 65d. 15′, & ſa latitude 31d. 50′. On l'appelle aujourd'hui *Alſette*, *Alcet*, ou *Alzete*. Ce n'eſt plus qu'un village. Adrichomius diſtingue deux *Azotes*; l'une appelée *Azotus Paralia*, c'eſt-à-dire, *maritime*, c'eſt celle de l'Ecriture; & l'autre, *Azotus Ippini*, c'eſt, ſelon lui, le ſiège épiſcopal.

AZOVALALA. ſ. m. Petit fruit rouge de l'Île de Madagaſcar. Il croît ſur un petit arbriſſeau comme nos groſeilles.

AZOUFA. ſ. f. Bête du royaume de Caſoubi. On en trouve auſſi à Fez & à Maroc. Ces animaux déterrent les morts & les dévorent.

☞ AZPEYTIA. Ville d'Eſpagne, dans le Guipuſcoa. C'eſt la patrie d'Ignace de Loyola, Fondateur d'un Ordre qui ne ſubſiſte plus en France.

A Z U.

☞ AZUA. Ville d'Amérique, dans les Antilles, ſur la côte méridionale de S. Domingue.

AZUMAR. Village de l'Alentéjo en Portugal, entre Portalègre & Elvas. *Azumara*, anciennement *Septem Aræ*. *Ad ſeptem aras*.

AZUR. ſ. m. Pierre minérale qui eſt de couleur bleue. La pierre d'*azur*. *Lapis lazuli*. Pline & Dioſcoride diſent que c'eſt un ſable; Matthiole, une pierre; Agricola, que c'eſt un minéral qu'on trouve dans les veines de la terre: mais la vérité eſt que c'eſt une pierre que nous nommons ſimplement *lapis*, ou *lapis lazuli*. Il doit être rayé de petites taches ou étoiles d'or, & pour cela Meſué l'appelle *lapis ſtellatus*; & pour être bon, il doit réſiſter au feu & à la fumée, d'où il tire même un nouvel éclat. On en a vu de ſi précieux, qu'il a été vendu juſqu'à cent écus l'once, comme témoigne Fallope. On en trouve dans des mines d'airain, d'argent & d'or, & auſſi parmi les marbres; & c'eſt celui dont on ſe ſert le plus. On diſtingue cette pierre en trois ſortes, en pierre de l'*ancienne roche*, qui eſt pure, bien nette, d'un beau bleu, qui eſt chargée de quelques veines dorées qu'on croit être d'or, & qui cependant ne ſont très-ſouvent que des veines de pyrite. La ſeconde ſorte eſt appelée la *nouvelle roche*; elle eſt farcie de gangue; ſa couleur eſt moins foncée, & ſon prix eſt bien moindre. Ces deux eſpèces nous ſont apportées de Perſe, de Siam, &c. La troiſième ſorte vient des montagnes d'Auvergne; elle eſt mêlée de la pierre du rocher d'où on la tire: elle eſt d'un bleu plus pâle, & eſt couverte de quelques tâches verdâtres, & a des veines dorées, c'eſt-à-dire, de pyrite. Lorſque cette pierre eſt bien tachée en vert, on la vend pour la pierre Arménienne. On ſe ſert de cette pierre en Médecine; on la calcine, & on la lave pluſieurs fois pour la préparer; elle entre dans la confection alkerme; quelquefois malgré ces lotions elle ne laiſſe pas d'être purgative, à cauſe des matières vitrioliques qu'elle contient. On appelle la pierre d'*azur* par excellence *lapis*. On dit, voilà de beau *lapis*.

AZUR, eſt auſſi une poudre bleue, peſante, que les Epiciers vendent aux Peintres pour les couleurs, & aux femmes pour mettre dans l'empois. Cette poudre eſt un produit de la préparation du cobalt lorſqu'on tire le biſmut de cette marcaſſite. Sthale parle de ſa préparation. On l'appelle auſſi *cendre d'azur*; les Peintres s'en ſervent, & la mêlent avec du blanc de plomb pour l'employer. Les Médecins n'emploient que le naturel.

☞ Le nom d'*azur* paroît aujourd'hui particulièrement affecté au bleu de cobalt, c'eſt-à-dire, à la terre du cobalt quand elle eſt pulvériſée.

L'*azur* s'appelle autrement, *outremer*, à cauſe qu'il vient des lieux qui ſont au-delà de la mer; ou, ſelon Braſſavolus, parce que c'eſt un bleu plus fort que celui de la mer.

Il y a un *azur* factice qui ſe fait avec de l'indigo, ou du ſuc de violettes broyé avec certaine craie. L'ordinaire ſe fait avec du ſel ammoniac, & des lames d'argent, ou bien avec du ſoufre, du vif-argent, & du ſel ammoniac, dont la préparation ſe trouve dans Agricola & dans Cæſius.

Il y a auſſi un *azur* d'Allemagne: c'eſt une teinture qu'on cueille & ratiſſe proprement au-deſſus des pierres qui ſont dans les minières d'argent. Le vert *azur* eſt une exhalaiſon de mine de cuivre mêlée avec de l'argent, comme dit Biringuccio. Barboſa parle d'un *azur* très-fin qu'on apporte de la Babilonie à Ormuz; & Louis Barthema, dans ſon Itinéraire, dit qu'on trouve à Schiras une grande quantité d'*azur* d'Outremer.

AZUR, ſe dit auſſi de la couleur de l'*azur*. *Lazuli color. Cæruleus color*. Voilà un bel *azur*. On le dit quelquefois en parlant du ciel. On dit auſſi, le bleu d'*azur*.

☞ On dit par manière de proverbe, en parlant d'une maiſon richement ornée, *ce n'eſt qu'or & azur*.

En termes de Blaſon, *azur* ſignifie auſſi le *bleu*, & c'eſt une des quatre couleurs. L'Ecu de France a trois fleurs de lis d'or en champ d'*azur*: c'eſt une couleur céleſte qui eſt le ſymbole de la Juſtice. L'*azur* eſt marqué dans le blaſon par des hachures, ou ſimples lignes qui vont de gauche à droite, d'un côté à l'autre de l'écu, & ſont parallèles au chef, ou à la faſce.

Ce mot *azur* vient de *Lazurd*, en retranchant les lettres *l* & *d*. Huet. Car les Arabes appellent cette pierre אללזורד, *allazurd*, & ſans article *lazurd*, & non pas *lazuli*, comme on l'avoit dit dans la première édition. Le ſon du *d* ſans voyelle à la fin étant obſcur, l'uſage l'a retranché. Pour le *l* il ne l'a pas retranché apparemment; mais il l'a pris pour notre article françois *l'* devant une voyelle pour *le*; de même qu'il a pris l'*a* dans l'Apouille, & dans l'Anatolie, pour un article, & que l'on dit la Pouille, la Natolie.

AZURÉ, ÉE. adj. Qui eſt peint d'azur. *Cæruleus*. Lambris *azuré*. On appelle poëtiquement le ciel, *la voûte azurée*, parce qu'il ſemble à nos yeux qu'il eſt d'azur; & il nous paroît tel à cauſe de ſon grand éloignement.

L'Eridan eſt moins pompeux:
Et dans la voûte azurée
Jamais ſa tête dorée
Ne brilla de tant de feux. Anonyme.

Ces voûtes claires & ſolides,
Ces beaux Cieux au front azuré,
Qui ſont dans leur cours meſuré,
Et ſi légers & ſi rapides.

En parlant de la mer, les Poëtes diſent auſſi, les plaines *azurées*.

Il ſe dit encore des fleuves & des canaux, & dans la deſcription de Trianon, Mr. Cheron a dit du canal de Verſailles.

Sur ces plaines azurées
Voguez, galères dorées,
Coupant l'eau de cent façons,
Tandis qu'effleurant la rive
Le cigne à la voix plaintive
Fait entendre ſes chanſons.

AZURIN. ſ. m. *Azurinus*. Les *Azurins* ſont les Chanoines de la Congrégation de S. Georges, *in alga*. Ils ſont ainſi appelés à cauſe de l'habit bleu qu'ils portent. Papebr. *Acta Sanct. April. T. III, p. 618.*

AZURUM. ſ. m. C'eſt le nom d'une préparation de chimie dont Albert le Grand donne la deſcription. Elle conſiſte en deux parties de mercure, un tiers de ſoufre & un quart de ſel ammoniac. On pile toutes ces drogues enſemble dans un mortier, & on les met ſur le feu dans un vaiſſeau de verre, juſqu'à ce qu'il en ſorte une fumée bleuâtre; on les retire du feu, on

caſſe le vaiſſeau, & on pulvériſe ce qu'il contient. *Dictionnaire de James.*

A Z Y.

AZYGOS. Terme d'Anatomie. C'eſt le nom grec qu'on donne à une veine qu'on appelle autrement *Sans-pair*, (c'eſt ce que ſignifie ἄζυγος) parce qu'elle ſe trouve ſeulement du côté droit: c'eſt le troiſième rameau du tronc aſcendant de la veine-cave, qui reçoit ſeize rameaux, huit qui lui viennent des huit eſpaces des huit côtes inférieures du coté droit, & autant du gauche.

AZYLE. *Voyez* Asile.

☞ AZYME. adj. de t. g. Terme de l'Ecriture-Sainte. Qui eſt ſans levain, qui n'eſt pas fermenté. *Azymus, non fermentatus.* Le même mot employé ſubſtantivement au pluriel, déſigne la fête que les Juifs célébroient ſous le nom de *Fetes des Azymes.* Les pains *azymes* étoient des pains ſans levain, que les Juifs mangeoient dans le temps de leur paque. Les Juifs avoit grand ſoin pendant leur fête de paque, c'eſt-à-dire, pendant ſept jours, de n'avoir en toutes leurs maiſons que des pains *azymes*, & ils faiſoient pour cela de grandes perquiſitions qu'on voit dans le *Traité du Pain azyme*, que le ſieur Compiegne a traduit du Rabbi Moſes, extrait du Talmud. J. C. inſtitua l'Euchariſtie après avoir mangé l'agneau paſchal avec ſes Apôtres au temps marqué par la loi, qui étoit le quatorzième de la lune, ſur le ſoir, où commençoit auſſi l'obſervation des pains *azymes*, c'eſt-à-dire, ſans levain. God. La diſpute des *azymes* n'eſt point la cauſe de la rupture entre les Grecs & les Latins. Photius avoit rompu avec les Papes 200 ans avant qu'elle éclatât. C'eſt Cerularius qui pour cela, dans le XIe ſiècle, excommunia les Latins. S. Thomas *in-4. Sent. diſt. 11, q. 2, art. 2, queſtione 3*, dit que dans les commencemens on ne ſe ſervoit que d'*azymes* dans l'Egliſe pour l'Euchariſtie; qu'enſuite l'héréſie des Ébionites, qui diſoient qu'on étoit encore obligé aux obſervances de la loi de Moyſe, fit que l'Egliſe d'Orient & d'Occident uſerent de pain levé dans ce Sacrement; que cette héreſie étant éteinte, l'Egliſe latine reprit l'ancien uſage des *azymes*, & il cite ſur cela un Pape Léon.

Le P. Sirmond, dans une diſſertation faite exprès, a montré qu'avant le Xe ſiècle les Latins ne s'étoient point ſervi d'*azymes*, & qu'ils communioient avec du pain levé. Le Cardinal Bona, *Rerum Litturg. c. 23, p. 185*, doute auſſi de ce que dit S. Thomas, parce qu'on ne ſait quel eſt ce Pape Léon qu'il cite. Dom d'Achery, & le P. Mabillon dans les *Acta Sanct. Sec. III, Part. I, pag. 45 & ſuiv.* ont tâché de montrer contre le P. Sirmond, que cet uſage étoit plus ancien que le Xe ſiècle. La raiſon qu'ils apportent, eſt que les Peres avant Photius ne parlent point du tout qu'on ait rien changé en cela à la manière dont Jesus-Christ conſacra en inſtituant ce Sacrement, quoiqu'ils parlent des autres changemens; par exemple du jeûne que l'Egliſe exige dans les Conſacrans & les Communians. Quant aux autorités qu'ils rapportent, ou bien il n'eſt point parlé de ferment, ni d'*azyme*, ou il paroit que les mots de *ferment* & de *fermenté* ne s'entendent que du mélange de quelque autre choſe avec l'eau & la farine; ou ils diſent ſeulement comme Léon IX, que jamais perſonne n'a dit, que ce fût un crime de conſacrer avec des *azymes*, comme le diſoit Cérularius: mais Léon ne dit pas que l'on n'ait jamais conſacré qu'avec des *azymes*. Ainſi le ſentiment du Pere Sirmond ſe ſoutient toujours. Jean Ciampini fit imprimer à Rome, en 1688, un ouvrage ſur les *azymes*, qu'il intitula *Conjecture ſur l'uſage perpétuel des azymes* dans l'Egliſe latine, ou pour le moins dans la romaine. On eſt convenu dans le Concile de Florence, qu'on peut varier ſur cette coutume, ſelon qu'il plait à l'Egliſe. L'Egliſe latine a préféré l'uſage des *azymes*, parce que Jésus-Christ fit la pâque le jour des *azymes.*

Il y a des médailles ſur leſquelles on voit d'un côté une eſpèce de petit pavillon, qui pourroit paſſer pour un paraſol, avec ce mot grec, ΑΡΡΙΠΑ; & de l'autre deux épis de blé, avec ces deux lettres, A d'un côté, & de l'autre S, c'eſt-à-dire, *anno ſexto.* M. Spanheim s'eſt imaginé que cela ſignifioit d'un côté la fête des tabernacles, & de l'autre celle des *azymes*, ou de pâque, parce qu'on offroit à paque une gerbe de nouveau blé dans le temple de Jéruſalem; mais deux épis ne ſont point une gerbe, & il y a plus d'apparence qu'ils marquent à l'ordinaire une contrée fertile en blés.

Ce mot vient du grec ἄζυμος, *ſine fermento*, compoſé de l'α privatif, & de ζύμη, *fermentum.*

Les Armeniens & les Maronites ſe ſervent auſſi de pain *azyme*, ou ſans levain, dans la célébration de la liturgie; de ſorte que quelques Grecs leur ont donné le nom d'*Azymites*, comme l'a remarqué Abraham Echellenſis, dans une lettre qu'il écrivoit de Rome, l'an 1654, au P. Morin de l'Oratoire. *Antiquiſſimus fuit mos iſte apud duas orientales nationes, nempè Maronitas & Armenios. Hinc* Azymitæ *à quibuſdam Scriptoribus Græcis dicti & appellati ſunt.* Il y a néanmoins peu d'apparence que cet uſage ſoit ſi ancien chez ces deux nations, principalement chez les Maronites. Car Jean Maron, Auteur d'un Commentaire ſur la liturgie des Syriens, qu'Echellenſis produit pour montrer l'antiquité du pain *azyme*, chez les Maronites, n'eſt pas ſi ancien que ce Maronite l'a cru. Le Cardinal Bona a remarqué judicieuſement, dans ſon *Liv. I des Liturgies, ch. 23, pag. 274*, que ce livre de Jean Maron n'a pas l'antiquité que lui donnoit M. Nairon, neveu d'Echellenſis. Il ne faut que lire cet ouvrage, dit ce ſavant Cardinal, pour juger qu'il a été écrit après la diſpute des Grecs & des Latins, ſur les pains *azymes. Patet autem ex contextu, ſcriptum hunc librum (Maronii) poſt Græcorum ſchiſma & poſt lites de azymo excitatas.*

Abraham Echellenſis prétend encore prouver invinciblement l'antiquité des pains *azymes* chez les Maronites, par les conſtitutions de cette Egliſe, qui ont été traduites il y a déja long-temps de ſyriac en arabe. On lit au *chap. 10* de ces conſtitutions, que Jesus-Christ, lorſqu'il inſtitua l'Euchariſtie, *prit du pain* azyme *qui étoit ſur la table.* Mais il eſt aiſé de juger que ce mot d'*azyme* a été ajouté après coup; que les Maronites ont eu plus d'égard en cela, à ce qui ſe pratiquoit chez eux, qu'à l'inſtitution de Jésus-Christ. Il faut cependant avouer que l'uſage des *azymes* n'eſt pas nouveau, tant chez les Maronites, que chez les Arméniens; mais il n'eſt pas ſi ancien que ces peuples le prétendent. Comme les uns & les autres ont fait diverſes unions avec l'Egliſe romaine, & en différens temps, il ſe peut faire qu'ils aient emprunté des Latins cet uſage. L'Auteur de l'*Hiſtoire critique de la créance des nations du levant*, a fait une remarque au *ch. 4* de ſon livre, laquelle mérite d'être rapportée au long, parce qu'elle éclaircit pluſieurs faits qui regardent les coutumes & cérémonies des Chrétiens du levant, & principalement des Maronites. *Je paſſe ſous ſilence*, dit cet Auteur, *quelques actes qui ne ſe trouvent que dans les livres arabes, & qui ont été compoſés après la réunion des Maronites avec l'Egliſe Romaine. Pour peu qu'on ſache l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, il ſera aiſé de juger que ces Hiſtoires n'ont aucun fondement dans l'antiquité, & que les Maronites & les autres peuples du levant, qui ne ſont point ſavans dans la critique de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, ont rapporté à des temps anciens, ce qui n'eſt en uſage parmi eux que depuis quelques ſiècles ſeulement. C'eſt auſſi ſur ce principe qu'on ne croira pas facilement à l'autorité de Jean Maron, dont le Commentaire ſur la Liturgie ſyriaque de ſaint Jacques n'a pas toute l'antiquité qu'on lui attribue; car il contient des faits qui ſont poſterieurs de pluſieurs ſiècles.*

AZYMITE. ſ. m. & f. Qui ſe ſert d'azymes, ou de pain ſans levain. *Azymita; qui non pane fermentato utitur.* Les Grecs ont appelé les Latins *Azymites*, parce qu'ils ſe ſervoient de pain non levé dans l'Euchariſtie. C'eſt auſſi le nom injurieux que Michel Cerularius leur donna, lorſqu'il les excommunia dans l'onzième ſiècle.

B

B B

B f. m. Eſt la ſeconde lettre de l'Alphabet, dans notre langue, & dans pluſieurs autres, comme l'Hébraïque, la Chaldaïque & la Syriaque, l'Arabique, la Grecque, la Latine, &c. C'eſt la neuvième dans l'Alphabet Ethiopien, tel que Ludolf l'a diſpoſé; la 26e dans l'Arménien, &c. Le *B* eſt la première des conſonnes. La prononciation du *B* approche un peu du cri & du bêlement des moutons: il n'y a de différence que celle qui eſt entre *bé* & *bê*.

La figure de cette lettre eſt priſe des Latins, qui l'avoient priſe des Grecs. Le B majuſcule eſt tout-à-fait ſemblable au grand Βῆτα des Grecs, & notre petit *bé* approche fort du petit βῆτα des Grecs. Ceux-ci l'avoient eu des Phéniciens, dont Cadmus apporta les caractères en Grèce. Le *Beth* Phénicien, ou le *Beth* de l'ancien Hebreu; car les Phéniciens & les Hebreux, avant la captivité de Babylone, avoient le même caractère & la même langue: ce *Beth*, dis-je, étoit à peu-près la même choſe que le βῆτα des Grecs. Il a la panse d'en-haut & la moitié de celle d'en-bas; les Grecs n'ont fait que la fermer. Nous la trouvons ſouvent ſur les médailles Hébraïques preſque fermée, & ayant quaſi la forme de ce ϐ des Grecs. *Voyez* la Diſſertation du P. Souciet Jéſuite, ſur les médailles Hébraïques.

Pierius, dans ſes Hieroglifiques, *Liv. XLVII, ch. 28*, dit, que les Egyptiens exprimoient par la figure d'une brebis le ſon que nous exprimons par le caractère B, parce que la brebis exprime preſque ce ſon en bélant, comme nous diſions tout à l'heure.

Le B eſt une des lettres que les Grammairiens Hébreux, Chaldaïes, Syriacs & Arabes, appellent labiales, *labiales*, parce que les lèvres, *labia*, ſont principalement employées dans la prononciation de cette lettre. Le B a beaucoup d'affinité avec d'autres lettres auſſi labiales, qui ſont le V conſonne, le P & le Φ des Grecs, ou notre F, que nous tenons des Latins. De-là vient que dans les manuſcrits le B & l'V ſont ſouvent mis l'un pour l'autre; que les Arméniens ont très-ſouvent mis le B pour le P, & le P pour B, & qu'ils diſent, par exemple, *Betrus* au lieu de *Petrus*, *Bolus* au lieu de *Paulus*, & *Aprahamui*, pour Abraham. Ludolf a remarqué la même choſe des Orientaux en général. *Voyez* encore ſur ces changemens M. Spanheim le Médailliſte, *pag. 120 & 128*. Le même changement eſt ſouvent arrivé en arabe & dans les autres langues. De-là vient encore que dans la prononciation latine on ne diſtinguoit pas fort le B & le V, comme Saint Auguſtin l'indique quelque part, & comme il paroît par les manuſcrits, où nous trouvons *amabit* pour *amavit*, & *amavit* pour *amabit*, *Berna* pour *Verna*, ou autres ſemblables. C'eſt ſur cela qu'étoit fondée l'équivoque d'Aurélien ſur l'Empereur Bonoſe, grand buveur: *Non ut vivat natus eſt, ſed ut bibat.* Les Eſpagnols & les François même, voiſins d'Eſpagne, comme les Gaſcons, ont conſervé cet uſage, ne mettant guère de différence entre le B & le V conſonne. Il en faut mettre cependant en françois pour bien parler. Le B a un ſon plus fort; & pour le prononcer, il faut commencer par fermer entièrement les lèvres, & les preſſer même un peu l'une contre l'autre, au lieu que pour prononcer le V conſonne, il ne faut pas même les fermer entièrement. Plutarque, dans ſes queſtions grecques, dit que les Macédoniens changeoient le φ en B, & prononçoient Bilippe, Balacre, & Béronice, pour Philippe, Phalacre, & Phéronice. Au contraire, ceux de Delphes à la place d'un π mettoient un B, diſant βαβεῖν pour παϐεῖν; & βικρὸν pour πικρὸν, auſſi-bien que les Æoliens, comme le même Auteur nous l'apprend, *Sympoſiac, Lib. VI, queſt. 8*. Les Latins diſoient *ſuppono, oppono*, au lieu de *ſubpono, obpono*, & prononçoient *optinuit*, quoiqu'ils ecriviſſent *obtinuit*, comme l'a remarqué Quintilien. Ils faiſoient auſſi *ſcripſi* & *ſcriptum* de *ſcribo*, &c. Les Latins ont auſſi fait quelquefois le changement non-ſeulement du B en P, & du P en B, mais encore du F, ou PH, en B. Ainſi on trouve *Bruges* pour *Phryges*, & dans l'ancienne inſcription rapportée par Gruter, *p. DCCCLXXXVI, n. 16.* OBRENDARIO, pour OFRENDARIO: ce qui montre que le ſon du B n'étoit pas fort différent du F & du V conſonne.

La lettre B eſt une de celles que M. l'Abbé Dangeau, dans ſes *Eſſais de Grammaire*, appelle foibles, leſquelles ſont précédées par une petite émiſſion de voix, ou d'un petit mouvement de bouche, & qui par conſéquent ne peuvent être employées qu'au commencement des ſyllabes, & ne peuvent jamais terminer un mot dans la prononciation. Deſorte que, pour ne parler ici que du B, s'il eſt à la fin du mot, comme dans *Aminadab*, *Joab*, on le changera naturellement en la lettre forte qui lui répond, c'eſt-à-dire, en P, & l'on prononcera *Aminadap*, *Joap*, ou ſi l'on veut s'efforcer à prononcer le B, on ajoutera néceſſairement après, un petit *e* femmin, pour donner lieu à la prononciation du B; *Aminadabe*, *Joabe*. C'eſt ce que les Hebreux appellent un *ſcheva*, & qu'ils ſuppoſent ſe trouver ſous toutes ces conſonnes finales.

Les lettres foibles, & les lettres fortes, ont encore une propriété; c'eſt que pour que deux de ces conſonnes ſe prononcent l'une auprès de l'autre, il faut qu'elles ſoient de même force; c'eſt-à dire toutes deux fortes, ou toutes deux foibles; enſorte que ſi l'une eſt forte & l'autre foible, il faut que l'une ou l'autre ſe change, & devienne forte ou foible, ſelon que l'autre l'eſt; & c'eſt toujours la ſeconde qui fait changer la première. Ainſi, parce que le B eſt la lettre foible, & que le P eſt la lettre forte qui lui répond; dans ces rencontres, le B ſe change en P, ou le P en B. C'eſt pourquoi, bien que nous ecrivions *obſerver, obtenir, abſoudre*, nous prononçons néanmoins *opſerver, optenir, apſoudre*, comme s'il y avoit un P. Quintilien a remarqué que la même choſe ſe faiſoit en latin. *Voyez ſon Liv. I, ch. 7.* C'eſt encore pour cela que lorſque pour faire ἑβδόμη, *ſeptieme*, d'ἑπτὰ, *ſept*, on a changé le T en Δ ou on a auſſi changé le Π en B.

Enfin le B, dit encore M. l'Abbé Dangeau, s'il eſt paſſé par le nez, devient un M. Ainſi un homme qui eſt fort enrhumé, qui a le nez embarraſſé, qui eſt fort enchifrené, ne pouvant faire paſſer les lettres par le nez, met des *b*, où il faut prononcer des *m*, & il dit, par exemple, *Je ne ſçaurois banger de bouton*, au lieu de dire, *Je ne ſçaurois manger de mouton.* Le B, en paſſant par le nez, doit s'affoiblir, ou tout au moins ſa prononciation ne ſera pas ſi diſtincte qu'elle étoit. Si donc elle a à ſoutenir la prononciation d'une liquide, comme L & R, il faudra qu'elle reprenne ſa nature de B. C'eſt pour cela que quand *Tremulus* eſt devenu François, & que dans le paſſage perdant le V, le M & le L ſe ſont trouvées immédiatement l'une auprès de l'autre, le M s'eſt changé en B, *trembler*; & de même dans

ſimilis, ſemblable; *camera*, chambre; *cucumer*, concombre; *rememorari*, remembrer; *cumulus*, comble, *humilis*, humble. J'ai dit que le M ſe change en B; car le M qui s'écrit dans ces mots n'eſt pas le M des mots latins, ni proprement une conſonne; mais elle fait une voyelle avec celle qui précède, ſelon les principes de M. l'Abbé Dangeau, qui ſont très-vrais, & dont nous parlerons en temps & lieu. Tout ceci eſt extrêmement à remarquer pour la connoiſſance de l'origine des mots, & des étymologies.

Le B en françois ſe trouve au commencement & au milieu des mots après toutes les voyelles & toutes les diphtongues, comme dans *battre*, *befroi*, *bille*, *bon*, *bulbe*, *courbaton*, *courbe*, *corbillon*, *jambon*, *courbure*, *oublier*, *aubeine*, *aubier*, *bouline*, &c. mais il ne ſe trouve jamais à la fin des mots, s'il n'eſt ſuivi au moins d'un *e* muet, comme dans *aube*, *bulbe*, &c. Car dans les mots étrangers même, que l'uſage a conſervés tout entiers ſans y faire aucun changement, & dans leſquels nous n'écrivons point d'*e* après le *b* final, tels que ſont ceux-ci *Aminadab*, *Caleb*, *Eliaſib*, *Jacob*, *Béelſebud*, nous ne laiſſons pas d'en prononcer un, ainſi qu'on vient de le dire.

B. Nom ſubſt. qu'il faut prononcer *Bé*. C'eſt le nom propre de cette ſeconde lettre de l'Alphabet.

B, chez les Anciens, étoit une lettre numérale qui ſignifioit 300, ſuivant ce vers.

Et B *tercentum per ſe retinere videtur.*

Quand on mettoit une ligne par-deſſus, elle ſignifioit trois mille. Le B chez les Grecs ne ſignifie que deux. Il ſe trouve ſouvent ſur les médailles pour marquer des époques. On s'en eſt ſervi auſſi pour marquer 200, en ajoutant une eſpèce d'accent deſſous. Chez les Hébreux il ſe prenoit auſſi pour deux. C'eſt pour cela que dans les médailles hébraïques frappées du temps du Grand-Prêtre Simon, on trouve en ancien caractère hébreu שב; c'eſt-à-dire, שנת השבי *anno ſecundo.*

On dit d'un homme ignorant, qu'il ne ſait ni *A* ni *B*. *Voyez* la lettre *A*. On dit auſſi d'un homme malin, qu'il eſt marqué au *B*; pour dire, qu'il eſt borgne, ou boſſu, ou boiteux; parce que ceux qui ſont tels, ſont ordinairement malins. Mais cela ſe doit mettre au rang des proverbes.

B. En termes de Calendrier, la ſeconde des ſept Lettres dominicales.

B ſur les monnoies. C'eſt le caractère par lequel on diſtingue les monnoies fabriquées dans la ville de Rouen. Le double BB eſt la marque de la monnoie de Strasbourg.

B, dans l'Alphabet chimique, déſigne le mercure ſuivant Raymond Lulle.

B QUARRE, & B MOL, ſont des termes & des marques de Muſique. *Voyez* BECARRE & BÉMOL.

B A A.

☞ BA. Bourgade d'Afrique (qu'il plaît aux Vocabuliſtes de décorer du nom de ville) dans le royaume d'Arder, (& non pas d'Ardes) au dedans du pays. La Compagnie des Indes Occidentales, établie dans les provinces unies, y a un magaſin.

BAAILLEMENT. ſ. m. *Voyez* BÂILLEMENT.

BAAILLER. *Voyez* BÂILLER.

BAAL. ſ. m. Idole des Samaritains & des Moabites. Les Grecs croient que c'étoit leur Dieu Mars. C'eſt le ſentiment de Jean d'Antioche, de Cedrenus & de Suidas. S. Auguſtin croit que c'étoit Jupiter. Lightfoot veut que *Baal*, & ſon pluriel *Baalim*, ſoient des noms communs à toutes les idoles, parce que *Baal* veut dire Seigneur: c'eſt apparemment pour cette raiſon que Saint Auguſtin, qui avoit quelque connoiſſance de la langue punique, qui étoit la même que la Phénicienne, ou qui en étoit un dialecte, a cru que *Baal* étoit Jupiter, c'eſt-à-dire, le maître des Dieux & des hommes, comme l'appeloient les Grecs & les Romains. Il y a plus: au IIIe Liv. des Rois, *ch. XVI, v. 31*, & au IVe, *ch. X, v. 18 & 19*, il eſt dit, qu'Achab avoit honoré *Baal*; il lui avoit bâti un temple que Jehu détruiſit. Achab ne l'avoit fait qu'en conſidération d'Ethbaal, Roi de Sidon, ſon beau-pere; ainſi *Baal* étoit un Dieu des Sidoniens. Or le Dieu des Sidoniens, au rapport d'Héſichius, étoit Jupiter, auquel, à cauſe de leur ſituation & de leur port, ils donnoient l'épithète de Θαλασσιος, Marin, ou Maritime, ce qui montre que le *Baal* de l'Orient étoit appelé Jupiter en Occident. Quelques-uns ont cru que *Baal* étoit le même que Moloch, parce qu'il ſignifie *Roi*, ce qui eſt à-peu-près la même choſe que *Baal*, c'eſt-à-dire, *Seigneur.*

Les Chaldéens regardoient *Baal* comme le Créateur du monde. Ils appelèrent enſuite de ce nom le Soleil, que les Phéniciens regardoient comme le ſeul Dieu du ciel. Enfin, il eſt vraiſemblable qu'ils donnèrent ce même nom à pluſieurs aſtres, & à des Rois, ou des Héros, en les déifiant. C'eſt là probablement la cauſe du grand nombre de *Baalim* qu'il y avoit dans la Chaldée & aux environs; car c'étoit auſſi un Dieu des Samaritains, des Moabites & de pluſieurs Chananéens, ou Phéniciens, comme il paroît par l'Ecriture, *Nombres XXII, 41*. Il le mena ſur les hauts lieux de *Baal*, & il lui fit voir de-là l'extrémité de l'armée du peuple d'Iſraël. SACI. *Liv. des Jug. VI, 25, 3. Liv. des Rois XVI, 31, 32. Liv. 4 des Rois X, 18, 19*. C'eſt auſſi dans S. Auguſtin un Dieu des Carthaginois, qui étoient une colonie des Phéniciens. Mais tous ces *Baalim* étoient différens; le *Baal* des Phéniciens n'étoit point celui des Babyloniens, non plus que le Jupiter des Grecs n'étoit point le Jupiter Ammon de la Lybie; l'un & l'autre ſont des noms communs à pluſieurs Divinités. *Voyez Jérém. II, 28, & S. Paul 1. Cor. VIII.*

Jean d'Antioche dit que le *Baal* des Babyloniens eſt le ſucceſſeur de Ninus; mais communément on le prend pour ſon pere & ſon prédéceſſeur, c'eſt-à-dire, Nemrod. *Voyez le P. Pétau, De Doctr. Temp. & Ration. Temp. P. 1, Lib. cap. 2, & le P. Kirker, Œdip. T. I. Syntagma IV, c. 4, p. 262 & ſuiv.* Le *Baal* ou *Bel* d'Egypte, eſt Mitſraïm, ſelon le P. Kirker au même endroit; & dans ſon *Latium, p. 5*, Il dit que *Baal* eſt Cham.

Ce nom vient de l'hébreu בעל, *Baal*, qui ſignifie *dominer, être maître*; d'où ſe fait le nom בעל, *Baal, Dominus.* Les Phéniciens, dont la langue étoit la même que celle des Hébreux, prononçoient auſſi *Baal*, comme eux. Les Chaldéens, ſi l'on en croit Servius & d'autres anciens, prononçoient *Bel*; car il faut lire dans cet Auteur *Bal*, & *Bel*, & non pas *hal*, & *hel*, comme portoient quelques exemplaires corrompus, que Giraldus & d'autres ont ſuivis. C'eſt ſur le premier Liv. de l'Enéide, *v. 733, 734*. De ce *Bel* des Chaldéens, les Grecs ont fait Βῆλος, *Belus.* Le P. Kirker, *Œdip. Ægypt. T. I. Synt. 4, cap. 4, p. 264*, prétend que ce nom donné aux deux premiers Auteurs de l'idolâtrie, & qui les premiers ont reçu des honneurs divins, Mitſraïm & Nemrod, ſignifie celui qui eſt ſi parfait, que l'homme ne peut rien concevoir de plus grand, ni de meilleur, c'eſt-à-dire, Dieu entant qu'il peut, & qu'il eſt prêt à ſecourir les hommes dans leurs néceſſités. Si c'eſt là l'idée que les peuples y ont attachée dans la ſuite, ce n'eſt pas celle que fait ce mot, à raiſon de ſon origine.

Les Orientaux donnèrent à *Baal* différentes épithètes, comme les Grecs & les Romains en donnèrent à Jupiter qu'ils appelèrent *Olympius, Capitolinus, Latialis, Pluvius, &c.* On dit de même *Baal Peor*, ou *Beel Phegor, Beel Sephon, Béelzebub, Beelberith*, ſoit à cauſe des lieux où il étoit honoré, ſoit à cauſe des bienfaits dont on croyoit lui être redevable, ſoit pour quelqu'autre raiſon, que nous expliquerons ſur ces mots, ou que nous ignorons, comme a remarqué Godwin, *Liv. IV, ch. 3*, de ſon *Moſes and Aaron*; ſoit pour diſtinguer ces faux Dieux les uns des autres.

Au pluriel nous ne diſons point *Baals*, comme nous le devrions dire en ſuivant les règles de notre langue; mais nous prenons le pluriel hébreu, comme on fait auſſi en grec & en latin. Si vous revenez au Seigneur

de tout votre cœur, ôtez du milieu de vous les Dieux étrangers, les *Baalim* & les Aſtaroth, *1. Liv. de R. VII, 3.* *Baal*, ou *Baalim* au pluriel, & Aſtaroth marquent en general les Dieux & les Déeſſes des Païens. SACI, *dans ſa note ſur cet endroit.* Cependant le même Auteur a toujours evité d'employer le pluriel *Baalim* dans le texte de l'Ecriture, & il ne met jamais que le ſingulier *Baal.* Otez du milieu de vous les Dieux etrangers *Baal* & Aſtaroth. Mais ce n'eſt pas parler aſſez exactement; car comme nous avons dit, il y avoit pluſieurs Dieux de ce nom tous differens les uns des autres. D'ailleurs, pourquoi ne pas retenir *Baalim*, comme Aſtaroth, qui eſt au pluriel, auſſi bien que *Baalim?* Ou il falloit changer l'un & l'autre, ou il falloit retenir l'un & l'autre, comme ont très-bien fait les Lovaniſtes. C'eſt que M. de Saci ne ſavoit pas les langues originales. Les Traducteurs de Genève ont encore plus mal fait: car quelquefois ils ont auſſi ſubſtitué le ſingulier *Baal* au pluriel *Baalim;* mais quand ils ont conſervé le pluriel, au lieu de *Baalim*, ils ont mis *Bahalins*, comme ſi on diſoit *Bahalin* au ſingulier, ou qu'en françois le ſingulier *Bahal* pût jamais avoir *Bahalins* au pluriel; c'eſt enter un pluriel françois ſur un pluriel chaldéen, & faire un double pluriel. Les Lovaniſtes font auſſi une faute a mon ſens; c'eſt qu'ils prennent *Baalim* pour un ſingulier, & ne lui joignent que l'article du ſingulier. Les enfans d'Iſraël firent donc mal en préſence du Seigneur, & ſervirent a *Baalim.* Friſon le change quelquefois en ſingulier, *Baal*, & quelquefois il met *Baalim* ſans article, laiſſant à douter s'il en fait un ſingulier ou un pluriel. Otez du milieu de vous les Dieux étrangers *Baalim* & Aſtaroth. Je crois que pour parler exactement, il faut le faire pluriel, & lui en donner l'article. Les *Baalim*, *des Baalim*, *aux Baalim.* Il eſt même mieux & plus élégant de dire, ôtez les *Baalim*, & les Aſtaroth, que de dire, ôtez *Baalim* & Aſtaroth, ou *Baal* & Aſtaroth. *Voyez* Vossius, *de Idol. Lib. II, cap. 4*, & dans d'Herbelot ce qu'en diſent les Muſulmans.

BAAL, eſt auſſi quelquefois un nom propre d'homme, comme *I. Paral. VIII, 30, IX, 36.* Et dans Joſephe, *Liv. III*, contre Appion, un Roi de Tyr, ſucceſſeur de Ithobal, ou Ethbaal, eſt appelé *Baal*, ſoit que ce fût un nom appellatif & général, comme celui de Pharaon, ſoit que ce fût ſon nom propre.

BAAL, eſt auſſi un nom de lieu *au Liv. I, des Paralipomènes, ch. IV, v. 23, & v. 33.* C'eſt le même que le Livre de Joſué, *ch. XV, 9, 10, 11, & XIX, 8*, appelle *Baalath*, ou *Baala.* Ce lieu étoit aux confins de la Tribu de Siméon, du côté du midi. S. Jérôme l'appelle *Ballath* dans ſon Livre, *de locis hebraicis.*

☞ BAALA. Ancienne ville de la Paleſtine, dans la Tribu de Juda. Elle eſt autrement nommée *Kirjathjearim*, ſelon Keland, & *Canathiarim*, ou *Cariath-Baal*, ou ſimplement *Baal*, ou *Baalim* de Juda, ſelon D. Calmet. L'arche d'alliance y fut tranſportée lorſque les Philiſtins l'eurent rendue.

☞ BAALLATH. Ville de la Tribu de Dan, que Joſephe nomme *Baleth*, près de Gazara.

☞ BAALATH. Ville d'abord de la Tribu de Juda, enſuite de la Tribu de Siméon, entre Azem, ou Azemon & Chazar-Sual.

☞ BAALAT-BEER. La même, à ce qu'on croit, que Ramath, ſur les confins de la Tribu de Siméon.

BAAL-BERITH. ſ. m. Nom d'une Idole. Les Talmudiſtes prétendent que cette idole avoit une figure obſcène. Ils ſe fondent ſur la ſignification de ſon nom, qui veut dire *maître de l'alliance*, *Dominus fœderis;* ſelon la remarque de Buxtorf, la Circonciſion étoit la marque de l'alliance que Dieu avoit faite avec les hommes. Pfeiffer croit que *Baal-Berith* étoit le Dieu protecteur des traités & des alliances, tels à peu-près qu'étoit, ſelon Kippin, Jupiter vengeur des ſermens violés, ζευς ὁρκιος. *Baal-Berith*, ſelon Bochart, dans ſon *Phaleg. Liv. II, ch. 17, p. 859*, eſt l'idole, ou le Lieu de Berith, ou Beryte, patrie de Sanchoniathon. L'Ecriture en parle dans le Livre des Juges en deux endroits, 1° *Jud. VIII, 27*, où elle dit que Gédéon étant mort, les Iſraëlites prirent *Baal-Berith* pour Dieu, & au même Livre, *IX, 2*, où elle dit que les Sichemites donnèrent à Abimélech ſoixante pièces d'argent qu'ils tirèrent du temple de *Baal-Berith*: & parce qu'on ne trouve *Baal-Berith* en aucun endroit, Bochart conjecture que cette idolatrie ſe communiqua aux Iſraëlites par le commerce fréquent qu'eut Gedeon avec quelque Bérytien conſidérable, ou de quelque alliance ou traité fait avec lui. Il y a cependant une difficulté, c'eſt que le nom de la ville de Béryte vient comme nous le diſons, a ſa place, de l'hebreu בארות, qui ſignifie *des puits*, & très-different de ברית, *berith*, que l'Ecriture met toujours à *Baal-Berith*, & qui ſignifie, *traité*, *alliance*, *confédération*, *fœdus*; mais cela ne l'arrête point. Autre conjecture: Nonnius appelle la ville de Bérith, *Beroé*, & dit que ce nom lui fut donné en l'honneur de Beroe fille de Venus & d'Adonis, ou, ſelon d'autres, de Thetis & de l'Ocean. De-la Bochart infere au même endroit que Beroe eſt la même que *Bérith;* que *Baal* par conſequent, dans *Baal-Berith*, eſt ſeminin; mais que cela n'eſt point extraordinaire, & que les Septante le font ſouvent de ce genre, comme *I, Sam. XVII, 4. Jer. II, 28, XI, 13, XIX, 5, XXXII, 35. Oſ. II, 8. Sophon. II, 4*, & *S. Paul Rom. II, 4.* Seldenus a remarqué la même choſe dans ſon Traité des Dieux de Syrie, *Synt. II.* Ainſi, ſelon Bochart, *Baal Berith* eſt une Déeſſe, & non pas un Dieu. Il confirme ce ſentiment par Sanchoniathon, qui parle d'un *Elioun*, c'eſt à-dire, *Très-haut*, & d'une femme nommée *Beruth*, qui demeuroient a Byblos, qui etoit entre Berite & Sydon. Pour ce qui eſt du Liv. des Juges qui, *ch. VIII, v. 27*, dit que les enfans d'Iſraël prirent *Baal-Berith* pour Dieu אלהים, il répond que les Hebreux ne connoiſſant point de ſexe entre les Dieux, ils ont dû parler ainſi. Quoiqu'il en ſoit, il ne ſatisfait point ſur la différence de בארות, Bérite, & ברית, dans *Baal-Berith;* & il eſt plus probable que *Baal-Berith* étoit un Dieu des Phéniciens, ou des Syriens, ainſi nommé, parce qu'ils croyoient qu'il préſidoit aux traités & aux alliances; *Baal-Berith*, Dieu du traité ou de l'alliance.

D'autres veulent que ce ſoit un nom de lieu, ou de montagne, dans la tribu d'Ephraïm, non loin de Sichem, où les Iſraëlites batirent un temple à Baal, & où, ſelon d'autres, ils firent alliance avec Baal, d'où vient le nom du lieu. En ce cas *Baal-Berith* ſignifieroit *Alliance de Baal;* metathèſe qui n'eſt point du génie des langues hebraïque, ſyriaque ni phénicienne.

BAAL-GAD. ſ. m. Selon quelques Auteurs c'eſt une idole des Syriens, & ce nom eſt compoſé de *Baal*, Seigneur, ou Dieu; & de *Gad*, fortune, comme qui diroit *Dieu de la fortune.* Ils prétendent que l'on a dit auſſi *Bagal*, ou *Begal*, noms qui ſignifient, diſent-ils, *bonne fortune.* Dans l'Allemagne, ajoutent-ils, les Juifs ont coutume de mettre au-deſſus de la porte de leur maiſon *Ba-gad*, ou *Mazaltch*, c'eſt-a-dire, *bonne fortune*, ou *bon génie*, pour attirer, ce ſemble, la proſperité dans leur famille. Il en eſt parlé dans Joſué *XI, 17, XII, 7, XIII, 5*, & c'eſt un nom de lieu qui étoit dans la plaine du Liban, au pied du mont Hermon. Quelques Interprètes grecs l'ont appelé *Baelgad*, & *Galgal*, & *Baeggia*, ou *Balgad;* mais tous le prennent pour un nom de lieu. Il pourroit avoir été ainſi nommé, à cauſe de quelque idole qui y étoit adorée.

Quant à ce qui eſt de *Bagad*, ou *Begad*, que ces Auteurs diſent avoir été la même choſe que *Baal-gad*, ce mot ne ſe trouve qu'une ſeule fois dans l'Ecriture, *Gen. XXX, 10*, où l'Auteur ſacré rapporte ce que Zelpha dit en mettant Gad au monde, & ce qui le fit nommer *Gad*, בגד, Ce mot hébreu ne peut avoir que deux étymologies. Ou il eſt formé du verbe בוא, *venit*, & du nom גד, qu'on interprete *felicitas*, *fortuna*, & qu'Aquila, qui ſuit ce ſentiment, a tourné ζωσις; ou bien il eſt compoſé de la prépoſition ב, *in*, & du même mot *Gad.* De quelque manière qu'on le prenne, c'eſt une manière de parler adverbiale, que la Vulgate a très-bien rendue par *feliciter*, *proſperè.* Eſt-il vraiſemblable que Zelpha ait reclamé, ou remercié une idole, & que quand elle l'eût fait, ç'eût été de ce nom d'*idole* qu'on eût

pris celui de ſon fils? La coutume des Juifs d'Allemagne eſt une preuve que ce n'eſt point un nom d'idole; jamais ils ne furent plus éloignés de l'idolâtrie qu'ils le ſont. *Voyez* KIRKER, *Tom. I, Synt. II, cap. 5*, Selden, *de Dus Syriis Synt. I, cap. 1.*

☞ BAAL-HAZOR, ſelon la Vulgate, BAAL-CHATZOR, ſelon l'hébreu. Ville de la tribu d'Ephraïm où Abſalon avoit ſes troupeaux. M. le Clerc n'en fait qu'un village.

☞ BAAL-HERMON. Ville de la Terre Sainte, au-delà du Jourdain, au nord de la tribu de Manaſſé.

BAALIS. *Voyez* BAALTIS.

BAALITE. ſ. m. & f. Celui ou celle qui reconnoît Baal pour Dieu, & lui rend un culte religieux. *Baalis cultor.* Quelques nouveaux Auteurs ont forgé ce nom pour le donner aux Iſraëlites qui adoroient Baal. Achab & Jézabel étoient l'un & l'autre *baalites.* C'étoient des *baalites* que ces Prophetes qu'Elie fit mettre en pieces, après que par le miracle du feu du ciel qu'il fit deſcendre ſur ſon ſacrifice, il les eût convaincus que Baal n'étoit qu'une idole & un faux Dieu. *3 des Rois, XVIII, 40.* C'eſt Philaſtrius qui a fait ce nom de *baalite*; il dit auſſi *bélite*, *belita*, parce qu'il croit que les *baalites* deſcendent de Bélus. Il dit que Belus eſt ou nom propre, ou nom qui fut donné à ce Prince pour ſa valeur dans la guerre, *à fortitudine belli.* Il écrit *baalites.* Il dit qu'ils adoroient les idoles dans des cavernes ſouterraines, & il diſtingue encore une autre ſecte d'hérétiques parmi les Juifs qui adoroient l'idole Baal, ou le faux Prophète Balaam. Ce ſont autant d'erreurs. Au reſte les *baalites* étoient plutôt idolâtres qu'hérétiques.

☞ BAAL-MÉON. Ville de la tribu de Ruben, qui fut priſe par les Moabites: la même, à ce qu'on croit, que Beth-Baal-Méon.

☞ BAAL-PHARASIM, ou BAAL-PERATZIM. Lieu de la Paleſtine, dans la tribu de Juda. C'eſt là que David mit en fuite les Philiſtins.

BAAL-PÉOR. ſ. m. Dieu qu'adoroient les Arabes, ſur la montagne de *Péor.* On croit que c'eſt le Priape des Grecs. *Voyez* BAALPHÉGOR qui ſuit.

BAALPHÉGOR, ou BAALPEOR. ſ. m. Idole des Ammonites & des Moabites. Selon S. Jean Chryſoſtôme il fut nommé du nom du lieu où il étoit adoré. Phégor, ou Péor avec un ע, *ain.* S. Baſile, S. Jean Chryſoſtôme, Théodoret diſent que *Baalphégor* eſt le même que Saturne. D'autres en font le Soleil, Jupiter, ou Bacchus. Selon le P. Kirker, c'eſt le Priape des Grecs, divinité impure, que le Baal Aruch interprète פעור פה, *Peorpe*, c'eſt-à-dire, ſelon le P. Kirker, *os nuditatis*; de-là à ce qu'il prétend, s'eſt formé le nom *Priape*, qui n'eſt point grec. Origène & S. Jérôme conviennent que c'étoit une idole infame, & S. Jérôme dit ſur Oſée, *ch. IX*, qu'on peut l'appeler *Priape.* Les Rabbins ſont du même ſentiment. Quelques-uns néanmoins, comme Salomon Jarchi & Maimonides, trouvent à ce nom une origine plutôt ridicule & impertinente, qu'elle n'eſt obſcène. D'autres croient que ſon nom *Peor* lui vient de ce que cette idole avoit la bouche ouverte, ou béante. Certainement פעור פה, *Péorpé*, ſignifie *apertum os*, ou *apertura oris*, & non pas *os nuditatis.* Selden, *De Diis Syriis Synt. I, c. 5*, croit plutôt, avec S. Chryſoſtôme & Théodoret ſur le Pſeaume *CV, v. 28*, que c'eſt Baal, ſurnommé *Peor*, du nom de la montagne où il étoit adoré. *Voyez* ORIGÈNE, *hom. XX*, ſur les Nombres; S. Jérôme ſur Oſée, *ch. IV*, & *ch. IX.* Maimonide *More Nevokim. P. III, ch. 46.* Jarchi ſur les Nombres XXV, 3. Philon, *Liv. des noms changés*; Selden *De Diis Syr. Synt. I, c. 5*, & Voſſius *De idol. Lib. II, cap. 7.*

BAALSEMEN. ſ. m. Nom Carthaginois, ou Punique, & Phénicien, dont parlent Philo Biblius & Euſèbe. Le P. Kirker, *Œdip. Ægypt. T. I, p. 263*, prétend que c'eſt Nemrod, qui fut ainſi appelé, parce qu'il étoit grand Aſtronome. *Baal* ſignifie *Dominus, Seigneur, Maître*; & *Semen* ou *Samain, les Cieux.* Ce qui fait un nom très-convenable à un habile Aſtronome. Voſſius, *De idol. Lib. II, C. 4*, croit que c'eſt le Soleil, & le même que les Juifs appeloient *Beelzebub.*

☞ BAAL-THAMAR. Lieu de la Paleſtine où les Iſraëlites combattirent contre les Benjaminites. C'eſt auſſi dans cet endroit que toutes les tribus s'aſſemblerent pour venger l'outrage fait à la femme d'un Lévite de la tribu d'Ephraïm.

BAALTIS, ou BAALIS. ſ. f. Divinité païenne. *Baaldis, Baaltis.* C'étoit une Déeſſe des Phéniciens, appelée autrement *Beltis.* Héſychius au mot Βαλθὼς, dit que c'eſt, ou Junon, ou Venus. Euſèbe écrit Βάλτις, & l'appelle *Reine*; d'autres diſent que c'eſt la même que Diane, Venus, la Lune. Sanchoniathon dans Euſèbe, *Liv. I*, les diſtingue, & dit qu'Aſtharte & *Baaltis* ſont ſœurs, que la première eſt Venus, & l'autre Diane, que l'on prend pour Lucifer; Sanchoniathon ajoute que *Baaltis* fut femme de Saturne, auſſi-bien qu'Aſtharte, & qu'elle n'eut de lui que des filles. *Voyez* KIRKER, *T. I Œdip. Æg. p. 319*, & Voſſius, *De Idol. Lib. II, cap. 21.* Elle étoit honorée à Byblos, car Euſèbe dit que Saturne lui avoit donné cette ville.

BAANITE. ſ. m. & f. *Baanita.* Hérétique Sectateur de Baanes; car c'eſt de ce Chef de leur héréſie que les *Baanites* prirent leur nom. Il parut au commencement du IXe ſiècle, & ſe diſant diſciple d'Epaphrodite, il fit une ſecte particulière de Manichéens. Pierre de Sicile en parle dans ſon Hiſt. du Manichéiſme renaiſſant, & Baronius à l'an 810.

☞ BAAR. Landgraviat d'Allemagne, dans la Suabe, dans la principauté de Furſtemberg. C'eſt l'ancien patrimoine de cette maiſon.

BAARRAS. ſ. m. Plante fabuleuſe, dont parle Joſephe, qui a une couleur de feu, étincelante comme une étoile, qui fuit ſous terre, & qu'on ne peut arrêter qu'en l'arroſant d'urine de femme, ou de ſon flux menſtruel. Elle fait mourir quiconque la touche: deſorte que pour l'arracher on la déchauſſe tout à l'entour, & on y attache un chien qui meurt en l'arrachant, après quoi on la peut manier ſans danger.

BAARRAS, eſt auſſi le nom du lieu où cette plante croiſſoit. Ce lieu n'eſt point ſur le mont Liban, comme on l'a dit dans le Moreri, mais dans une vallée. JOSEPHE, *de la guerre des Juifs, L. VII, c. 23.*

BAAT en ſiamois, en chinois *Tital.* ſ. m. Poids tout enſemble & monnoie, qui ont cours, & dont on ſe ſert dans ces deux Royaumes. Le *Baat* pèſe environ demi-once, & vaut à-peu-près cinquante ſous de France.

B A B.

☞ BABA. Fameux impoſteur Turcoman de nation, qui parut dans le Muſulmaniſme dans la ville d'Amaſie l'an 638 de l'hegire. Il avoit un diſciple auſſi fourbe que lui, nommé *Iſaac*, qui faiſoit faire à ſes ſectateurs cette profeſſion de foi: il n'y a qu'un ſeul Dieu, & *Baba* eſt ſon envoyé. Les Muſulmans indignés de ce que *Baba* degradoit ainſi leur Prophète, ſe joignirent aux Francs qu'ils appelerent à leur ſecours, & pourſuivirent ſi vivement *Baba*, qu'il fut entièrement défait avec l'armée qui le ſuivoit, & ſa ſecte diſſipée l'an de J. C. 1240 BENSCHOHNA *cité par* MOR.

☞ BABA. Ville de la Turquie en Europe, dans la baſſe Bulgarie, avec un port ſur la mer Noire. *Balba, Baba.*

BABAU, eſt je ne ſais quel fantôme imaginaire, dont les nourrices de Languedoc & pays voiſins ſe ſervent pour faire peur aux petits enfants, ou aux timides & imbécilles. *Larva umbratilis.* On appelle *Babau* généralement tout ce dont on fait peur, ſans jamais pourtant faire de mal..... c'eſt ainſi que l'explique le Sr de la Peyre dans ſon *Anti-Babau*, qui, ſelon lui, ne veut dire autre choſe que *chaſſe-frayeur.* BAILLET. Panurge lui fit le *babau*, en ſigne de dériſion, dit Rabelais. Ce que M. Duchat interprète par *grimaces de ſinge*, en citant un paſſage, où une nourrice menace ſon enfant de la *baboue* & du marmot.

BABÉE, BABET. ſ. f. Nom populaire, que l'on donne aux jeunes filles qui ſe nomment Eliſabeth. *Eliſabetha.* C'eſt un diminutif de ce nom.

BABEL. Nom qui fut donné à la ville & à la tour que les hommes bâtirent dans une plaine nommée *Sinar*, ou *Sennaar*, quelque temps après le déluge, avant que

de ſe ſéparer pour peupler la terre. *Voyez* dans la Généſe, *chap. XI, v. 1 & ſuiv.* Ce nom eſt purement hébreu, compoſé de ב *b*, prepoſition qui ſignifie, *in*, dans, & de בל, *bal*, *confuſion*, deſorte que *Babel*, eſt la même choſe que *dans la confuſion*; ou bien de בא, *ba*, verbe, qui ſignifie *venir*, & de בל, *bal*, *confuſion*; de כלל, *balal*, confondre; deſorte que בבל, *Babel*, ſignifie, *la confuſion vient*, ou *eſt venue*. En effet, ce nom lui fut donné, ainſi que l'Ecriture le témoigne, parce que Dieu confondit là le langage des hommes, pour confondre leurs deſſeins. La confuſion des langues arrivée à la tour de *Babel* vint premièrement de l'orgueil, & de la foibleſſe des hommes, *&c.* Bossuet. La ville de *Babel* fut la capitale de l'Empire qu'établit Nemrod, à-peu-près dans le même temps. C'eſt celle qui dans la ſuite fut nommée *Babylone* par les Grecs. *Voyez* Babilone. On dit qu'il y a encore dans une plaine à quelques milles de Bagdad des reſtes de la tour de *Babel*. C'eſt une colline qui a environ 1150, ou, ſelon d'autres, trois mille pas de tour, dont la matière compoſée de terre, & d'une eſpèce de ciment mêlé de bitume, eſt devenue ſi dure, qu'on ne peut qu'à grand'peine en rompre un petit morceau. *Voyez* le *Voyage* de le Blanc, *Liv. I, chap. 5.*

Le P. Kirker a fait un ouvrage latin, intitulé *la Tour de Babel*, où il a fait graver la figure de ces reſtes, vrais ou prétendus de la tour de *Babel*, *Liv. II, p. 92 & ſuiv.*

Parce que la tour de *Babel* étoit forte haute, & que ceux qui la bâtirent vouloient l'élever juſqu'au ciel le peuple dit quelquefois d'une choſe bien grande, ou bien haute, qu'elle eſt grande ou haute comme la tour de *Babel*. Cela n'eſt que du diſcours familier & populaire. ☞ On dit encore pour ſignifier une grande confuſion d'opinions & de diſcours, cette aſſemblée eſt la tour de *Babel*. Acad. Fr.

Babel. ſ. m. Nom propre d'homme, corrompu du nom *Babylas*. On dit Bible. *Voyez* Babylas.

☞ BABEL-MANDEL. *Babelmandelia inſula*. Île d'Afrique, au milieu du détroit de la mer rouge, où elle ſe joint à l'Océan. Elle a donné ſon nom au détroit de *Babel-mandel*. *Babel-mandelium fretum*.

☞ Babenhausen. Bourg d'Allemagne, dans la Suabe, ſur la rivière de Guntz.

☞ Babenhausen, Bobenhausen, ou Bebenhausen, ſuivant différens Géographes. Bourg d'Allemagne, dans la Suabe, à deux lieues de Tubinge, dans le duché de Wittemberg.

BABETTE. ſ. f. Terme de Danſe. La *babette* eſt une danſe de ville. Danſer la *babette*. Les chaſſés ſont uſités dans la mariée, l'allemande, la *babette* & pluſieurs autres. Rameau.

☞ BABEURRE. ſ. f. C'eſt ainſi qu'on appelle en termes d'économie ruſtique, la liqueur ſéreuſe que laiſſe le lait, quand la partie graſſe eſt convertie en beurre. *Lac ex butyro reſiduum*. C'eſt une boiſſon rafraîchiſſante.

BABIA. ſ. f. *Babia*. Déeſſe révérée en Syrie, & ſur-tout à Damas. Photius rapporte dans ſa bibliothèque, *cod. 242*, que les Syriens, & principalement ceux de Damas, appeloient les petits enfans en maillot *babia*; il ajoute qu'ils donnoient même ce nom aux jeunes enfans qui avoient déja quelque âge, & que ce nom étoit pris de celui de la Déeſſe *Babia*, qu'ils honoroient. De-là Seldenus, dans ſon Liv. ſur les Dieux des Syriens, *Syn. II, cap. 4*, conjecture que chez les Syriens, *Babia* étoit la Déeſſe de la jeuneſſe. Quelques exemplaires grecs de Photius la nomment Βαβαια, au lieu de βαβια,

BABICHE. ſ. f. Terme populaire & enfantin. Nom que l'on donne quelquefois aux petites filles qu'on appelle *babée* ou *babet*, qui eſt un diminutif de ce diminutif. *Voyez* Babée.

Babiche. ſ. f. Petite chienne. *Catella, canicula*. Vous perdez pour *babiche* des pleurs qui ſuffiroient pour racheter un Roi. Voit. C'eſt une eſpèce de nom propre que l'on donne à ces petits animaux.

BABIL. ſ. m. Abondance de paroles ſuperflues: ſuperfluité exceſſive de paroles. *Multiloquium, garrulitas, loquacitas*. Les femmes & les vieillards ont toujours trop de *babil*. ☞ Il nous étourdit par ſon *babil*. On dit d'un homme qui parle beaucoup, & qui n'a point d'eſprit, qu'il n'a que du *babil*.

Dans le fond de ce monument
Une Dame eſt enſevelie,
Qui tant qu'elle eut un jour de vie,
Ne put ſe taire un ſeul moment:
Elle parloit à toute outrance,
Sa langue alloit comme un torrent;
Et ſon babil *étoit plus grand*
Que n'eſt à préſent ſon ſilence.

Imprudence, babil *& ſotte vanité,*
Et vaine curioſité,
Ont enſemble etroit parentage:
Ce ſont enfans tous d'un lignage.
La Fontaine.

Nicot dérive ce mot de *babel*, où ſe fit la confuſion des langues. Ménage veut qu'il vienne de *bambinare*, qui a été fait de *bambino*, italien, diminutif de *bambo*, lequel eſt dérivé du ſyriac *babion*, qui ſignifie *enfant*, d'où on a fait auſſi *babiole* & *bimbelots*, ſignifiant des *poupées*.

BABILLARD, ARDE. adj. & ſ. Qui parle beaucoup. *Multiloquus, garrulus, loquax*. C'eſt un franc *babillard*. Mol. Si un *babillard* écoute un peu, ce n'eſt que comme un reflux de babil qui prend haleine pour rebabiller puis après encore davantage. Amiot.

Tant que Barbiers ſeront au monde,
De barbiers babillards *le monde aura foiſon;*
En babil indiſcret cette race eſt féconde,
Et l'on n'en ſait pas au juſte la raiſon,
Suffit que le metier en exemples abonde.

☞ Il eſt plus ordinairement ſubſtantif. C'eſt un franc *babillard*.

Il ſe dit auſſi d'un indiſcret, qui ne ſauroit garder un ſecret, qui repete tout ce qu'il a oui dire.

On appelle en terme de Chaſſe, un chien *babillard*, lorſqu'il crie par ardeur, ou lorſqu'il eſt hors des voies.

BABILLER. v. n. Parler ſans ceſſe, & ne dire que des bagatelles, & des choſes inutiles. *Garrire*.

C'eſt véritablement la tour de Babylone,
Car chacun y babille *& tout du long de l'aune.*
Moliere.

J'irai pourtant bientôt voir quelqu'autre perſonne,
Car j'aime à babiller *preſqu'autant qu'une None.*
Sanlecq.

On dit, qu'un homme ne fait que *babiller*, lorſqu'il parle & promet beaucoup, & qu'il n'exécute rien; qu'il ne dit rien de ſolide, qui puiſſe terminer une affaire. Au reſte, les mots de *babillard* & de *babiller* ne ſont en uſage que dans le ſtyle familier & comique.

On ſe ſert encore de ce verbe pour exprimer la manière de crier de la corneille; la corneille *babille*. ☞ On le dit auſſi du chien qui donne de la voix. Ce limier *babille* trop. Il faut lui ôter le babil.

BABILLOIRE. *Voyez* Caquetoire. *Babilloire* ne ſe dit guère, ou point du tout. ☞ Il eſt tout-à-fait bas & digne de la place maubert. Caquetoire n'eſt pas plus noble.

☞ BABIN, terre en Pologne, dont le nom donna lieu à une badinerie qui divertit & réforma la cour de Sigiſmond Auguſte. Le rapport qu'il y a entre ce nom & le mot *baba*, qui ſignifie *vieille*, donna lieu d'imaginer une république de *Babin*. *Babinenſis reſpublica*. Ce lieu qu'on avoit négligé & laiſſé aller en décadence, donnoit ſouvent à rire aux paſſans, à cauſe de ſon nom. Les plaiſanteries qu'on faiſoit du lieu & du Seigneur à qui il appartenoit, firent naître la pen-

sée d'en faire la capitale d'une république ridicule, qui ne subsistoit qu'en idée. On la forma sur le modèle de celle de Pologne, & on y établit les mêmes charges & les mêmes dignités. Si quelqu'un parloit de religion à contre-temps, on le créoit sur le champ Archevêque ou Evêque de *Babin*. Avoit-il parlé de ses exploits militaires ou de jurisprudence ? On le faisoit Général ou Chancelier de la république de *Babin*. Les patentes en étoient expédiées en forme, & c'étoit un nouveau ridicule de les refuser. Ce badinage alla si loin, que le Roi en entendit parler ; & se fit rendre compte des détails de cette république déja très nombreuse. Il s'avisa de demander si, à l'imitation de la république de Pologne, ils avoient élu un Roi. Un des Officiers de *Babin*, homme à bons mots, lui répondit : à Dieu ne plaise, *Sire*, que du vivant de V. M. nous songions a avoir un autre Roi que vous. Le Roi prit cette hardiesse en bonne part, & se mit à en rire le premier. Un des plus sages règlemens de cette république, c'est qu'il n'y avoit que les plaisanteries innocentes qui conduisissent aux honneurs. On en privoit ceux qui railloient grossièrement & avec outrage. Ce jeu, auquel tout le royaume prit plaisir, fit un effet merveilleux pour corriger le ridicule de quantité de particuliers, & servit à polir la nation Polonoise. *Voyez* dans les annales de Sarmitius, les détails particuliers cette république de fantaisie.

BABINE. s. f. Levre de certains animaux, comme guenons, chats & chiens, &c. *Labium, babellum.* Ce chat a trouvé quelque chose à manger, il se lèche les *babines*. Ce singe remue les *babines*.

Or l'animal glouton,
D'un endroit assez proche entendoit la harangue,
Et tirant un grand pied de langue
Rouge encor du sang d'un mouton,
S'en lécha la babine, *& dit tout bas, bon bon.*

BABINE, se dit improprement & bassement de l'homme en ces phrases proverbiales. Il s'est donné de son bien par les *babines*. Il faut qu'il s'en torche les *babines* ; pour dire, qu'il n'en tâtera pas.

On dit aussi, d'un hypocrite, qu'il remue bien les *babines* ; quand il ne prie Dieu que des lèvres.

BABIOLE. s. f. Jouet des enfans. *Crepundia.* On amuse les enfans avec toutes sortes de *babioles*. On le dit figurément des choses puériles & de peu de valeur. Louis XI portoit ordinairement un chapeau de méchant drap, tout chargé de graisse & de *babioles*. MASCUR. Ce livre n'a rien de solide, il n'y a que des choses puériles, des *babioles*.

Du Cange le dérive de *baubella*, mot de la basse latinité, qui signifioit *petit joyau*. Les Italiens appellent des poupées, *bambale*.

☞ BABOLZA, BABOLITZA, BABOLEZA & BABOLEHA. Ville de la basse Hongrie, dans le Comté de Sighet, sur le bord oriental de la Rymnia. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Mansuetinum*. ou *Pons Mansuetinus*.

BABORD, & BAS-BORD. Terme de Marine. C'est le côté gauche du navire, quand on va de la poupe à la proue. *Latus sinistrum. Bâbord* est opposé à Stribord.

☞ On divise l'équipage d'un vaisseau en deux quarts qui servent alternativement, & on les distingue communément l'un quart de *bâbord* & l'autre quart de Stribord..

☞ BABORDES, ou BASBORDES & BASBOURDIS. On nomme ainsi les hommes de l'équipage qui font le quart a bâbord.

BABOUCHE. s. f. Soulier des Turcs. *Calceus Turcicus. Solea depositicia.* Quelques autres peuples orientaux s'en servent aussi, comme les Siamois, ou plutôt on donne aussi ce nom à leurs souliers. Ils sont pointus, sans quartier ni talon. Ils les quittent aux portes, chez autrui & chez eux-mêmes, pour ne pas salir les lieux où ils entrent.

Ce mot vient, selon M. Huet, du Persan *papos*, qui signifie la même chose. D'autres prétendent que c'est un mot turc.

BABOUCHE. Sorte de pantoufle ou de mule de chambre, qui a un quartier de derrière, faite de cuir du levant, & qui est venue d'abord du levant. Des *babouches* jaunes, une paire de *babouches*. ACAD. FR. Le roi d'Yémen avoit les jambes & les pieds nus, avec des *babouches* à la turque. *IIe Voyage de l'Arab. Heur. p. 243.*

BABOUIN. s. m. Gros singe. *Simius.* Il y a des *babouins* à longue queue & des *babouins* a courte queue. Rabelais cite un livre burlesque de Marmoretus, *de Babouinis* & Singis.

BABOUIN, signifie aussi un marmousset, ou figure ridicule barbouillée sur la muraille d'un corps de garde pour la faire baiser aux soldats qui ont fait une faute légère. *Imago ridiculum in modum efformata.* On dit figurément, faire baiser le *babouin* a quelqu'un ; pour dire, l'obliger à faire quelque soumission, quelque traité désavantageux malgré lui.

BABOUIN, INE. s. m. & f. Est aussi une injure qu'on dit aux jeunes enfans badins & étourdis. *Pusiunculus.* Vous êtes un petit *babouin*. Vous êtes une petite *babouine*. *Pusiuncula.* Ce terme est populaire.

Chorier le dérive de βαβαζειν, qui bégaye & ne peut s'expliquer que confusément.

BABOUIN, INE. adj. Marot a employé ce mot pour couard, lâche.

Si couard & si babouin,
De n'oser parler que de loin.

BABOUINER. v. n. Badiner, faire des singeries, niaiser, s'amuser a des bagatelles, jouer comme les enfans. *Scurriliter jocari.* Ce mot est du style bas. Il se trouve dans le *Dict. Com.* & dans Cotgrave.

☞ BABUCO. Petite ville d'Italie, dans la campagne de Rome. Quelques-uns croient que c'est la *Bovile* de Tite-Live. Cluvier n'est pas de ce sentiment.

☞ BABUL. Grande ville des Indes orientales, dans une Île du fleuve indus. *Pattala.*

BABYLAS. s. m. Nom d'homme. *Babylas.* S. *Babylas* dit quelquefois par corruption S. Babel & S. Bailble, l'un des plus grands modèles que l'Eglise ait proposés a ses Ministres pour la fermeté sacerdotale, fut mis sur le siège d'Antioche vers le commencement du règne de Cordien, & fut le douzième des Pasteurs de cette célèbre Eglise depuis S. Pierre. BAIL.

BABYLONE. *Babylon.* Ville célèbre de l'Orient, située sur l'Euphrate, au-dessus de l'endroit où il se joint au Tigre. L'Ecriture, dans la langue originale, appelle toujours *Babylone Babel*, ce qui montre que c'est la même ville, & que le nom de *Babylone* s'est formé de Babel. *Babylone* est la capitale du plus ancien empire du monde. Cette ville fut beaucoup augmentée & embellie dans la suite par les successeurs de Nemrod, qui en fut le premier Roi. La plus ancienne description que nous en ayons, après ce que l'Ecriture en dit en divers endroits, est celle qu'Hérodote en a faite dans son premier livre. L'enceinte de *Babylone* étoit de 480 stades : elle étoit carrée, & elle avoit sur chaque côté 120 stades. Cela fait vingt lieues de tour. Quelques Auteurs ne lui donnent que 365 stades, & d'autres 385. Ceux qui lui en donnent le moins en mettent 360, c'est 15 lieues de tour. Tous les Anciens sans exception, disent que les murailles de *Babylone* étoient de brique. *Voyez* Hérodote, *Liv. I, p. 81.* Diodore de Sicile, *Liv. II.* Dion dans Trajan ; Justin, *Liv. I, chap. 2.* Q. Curce, *Liv. V, chap. 1.* Aristophane dans la Comédie des oiseaux ; Theocrite, Idyl. 16 ; Ovid. Met. *Liv. IV, v. 58.* Properce, *Liv. III. Eleg. X, v. 21.* Lucain, *Liv. III, v. 30.* Mart. *Liv. IX, epig. 77.* Juven. Sat. *X, v. 171.* D'Herbelot, *Bibl. Orient.*

Que maintenant le Tarthe, ou que l'Histoire antique,
Nous vante Babylone *& ses remparts de brique.*
BRÉB.

Ses murs étoient si larges, que des chars à quatre

chevaux y pouvoient paſſer de front ſans s'incommoder. Ils avoient deux cens pieds de haut, & 32, ou ſelon d'autres, 50 pieds de large par en haut. Ses murailles étoient flanquées de 250 ou 300 groſſes tours qui avoient 50 coudées de hauteur.

Pluſieurs Anciens diſent qu'elle fut bâtie par Sémiramis, & d'autres par Belus. D'autres prétendent que ce ne fut pas Belus, mais Babylon ſon fils, de qui elle prit ſon nom. Ce ſont des fables ; nous avons un témoignage plus sûr que tout cela dans ce que nous en dit l'Ecriture. *Voyez* BABEL. Sémiramis accrut & embellit beaucoup *Babylone*. Les jardins qu'elle y éleva en terraſſe ſur des voûtes ou plates-formes de pierres énormes, paſſoient pour une merveille du monde. L'Euphrate paſſoit au milieu de la ville. Hérodote nous parle du pont que Nitocris y bâtit, comme d'une autre merveille. C'étoient de gros piliers de pierres liées enſemble par des barres de fer cramponées avec du plomb: ſur ces piliers portoient des poutres & des planches: il avoit 625 pieds de long, & 30 de large. *Babylone* avoit cent portes d'airain, & un temple de Belus très-magnifique. Hérodote donne huit etages à la tour de *Babylone*. On dit qu'elle étoit haute de 416 coudées, & qu'elle avoit au rez de chauſſée quatre ou cinq mille cent ſoixante pas de circuit. Cette ville fut d'abord la capitale de l'Empire Babylonien. Les Aſſyriens dans la ſuite réunirent les deux Empires, dont elle fut encore la capitale. Les Perſes s'en rendirent maîtres ſous la conduite de Cyrus ; Alexandre la prit, & enfin elle a été détruite, deſorte que ſelon les oracles des Prophètes, il ne reſte plus rien de tant d'ouvrages ſi ſuperbes, & on a même de la peine à trouver l'endroit où fut *Babylone*.

On a vu Babylone, *après un ſort ſi beau,*
De tous ſes habitans devenir le tombeau.
P. CHOMEL, Jéſ.

Car ce n'eſt point Bagdad, comme on le dit ordinairement. Séleucus Nicanor ayant bâti Séleucie ſur le Tigre, à 300 ſtades de *Babylone*, *Babylone* déja beaucoup diminuée par la négligence des Macédoniens, devint deſerte & périt inſenſiblement. Séleucie fut appelée *Babylone* : & comme Bagdad eſt au même lieu que Séleucie, ou n'en eſt pas loin, Bochard a cru que c'étoit là ce qui avoit fait qu'on l'a priſe pour *Babylone*. Les étoffes, les tapis, les broderies de *Babylone*, ſont fort vantés dans l'antiquité, ſur-tout par les Poëtes.

On prétend que c'eſt dans *Babylone* que l'idolâtrie prit naiſſance. Les Iſraëlites du Royaume de Juda, c'eſt-à-dire, les deux Tribus de Juda & de Benjamin, furent emmenées captives en *Babylone* par Nabuchodonoſor. C'eſt ce qu'on appelle la *captivité de Babylone*, qui dura 70 ans, juſqu'à la première année du règne de Cyrus à *Babylone*.

BABYLONE, eſt priſe dans l'écriture pour un lieu de déſordre & de crime. C'eſt de-là que nous diſons auſſi en françois dans le même ſens, c'eſt une *Babylone* ; pour dire en général, un lieu plein de trouble, de déſordre, de debauches, de crimes, de confuſion.

En termes de ſpiritualité on appelle le monde, une *Babylone*. Ainſi Madame de la Vallière, dans ſes Réflexions ſur la miſéricorde de Dieu, dit : Ces réflexions que vous m'inſpirez pour retirer mon eſprit & mon cœur de cette confuſe *Babylone*, ou de malheureuſes paſſions dominent les perſonnes les plus heureuſes.

BABYLONE. La ville capitale de l'Egypte a porté autrefois ce nom. *Babylon*. Grégoire de Tours, *Lib. I, Hiſt. Franc.* l'appelle Babylone, *Babylonia*. Quelques-uns croient que ce nom lui vint de ce qu'elle fut bâtie par des Babyloniens de la Babylone de Chaldée qui ſe retirèrent là, & la bâtirent après les malheurs & la deſtruction de leur patrie. Le P. Kirker veut que la *Babylone* d'Egypte ſoit Heliopolis, & que celle-ci ſoit la Rameſsès dont parle l'Ecriture. Si cela eſt, ce ſont les Iſraëlites qui l'ont bâtie. *Voyez Exod. Ch. I, 11.* Le Chevalier Marsham prétend que Cambyſe ayant ravagé l'Egypte, & détruit Héliopolis, cette ville ſe bâtit, ce qu'il prouve par Joſephe, Antiq. *Livre II, ch. 5.* Les ruines de cette *Babylone* ſe voient encore non loin du Kaire. On dit cependant communément que c'eſt le Kaire même, & le P. Mabillon l'a dit, *Act. SS. Bened. Sæc. VI, Part. I, pag. 374*, auſſi bien que le P. Ruinart, dans ſes Notes ſur Grégoire de Tours, *pag. 12*, comme on dit que Bagdad eſt la *Babylone* de Chaldée ; & nos Poëtes ſur-tout ne font nulle difficulté de dire *Babylone* pour le Kaire : mais des Savans devroient parler plus juſte.

Il y a une monnoie d'or de Louis XII, qui repréſente d'un côté ce Prince, & de l'autre les armes de Naples & de Sicile, avec ce mot, dit M. Thou, *Liv. I, pag. 5.* PERDAM BABYLONIS NOMEN. Cet Hiſtorien prétend que par le mot de *Babylone*, Louis XII vouloit déſigner Rome, & que ce Prince fit battre cette monnoie pour l'oppoſer aux menaces de Jules II, avec lequel il fut toujours mal. Mais le P. Hardouin, qui a fait une Diſſertation ſur cette monnoie, prétend que par *Babylonis nomen*, il faut entendre l'Egypte & l'Empire du Turc en Egypte ; que *Babylone* eſt le nom d'un village qui eſt en Egypte aſſez près du Kaire, & ſur les ruines de la *Babylone* dont nous venons de parler, & que cette monnoie fut fabriquée avant que Louis XII fût brouillé avec Jules II. Il eſt bon d'avertir en paſſant que ni M. de Thou, ni le P. Hardouin, n'ont exactement rapporté l'inſcription dont il s'agit. J'ai vu cette monnoie d'or, & il y a PERDAM BABILONIS NOMEN, & non pas BABYLONIS. Ce peut être une ouverture pour une autre explication. Le Blanc, dans ſon *Traité des monnoies*, met un peu mieux BABILONIS, mais il y a deux LL ſur la monnoie d'or que j'ai vue. Il n'y a encore que les armes de France, & non celles de Naples, comme l'aſſure M. de Thou. Du côté de la tête l'inſcription eſt, LUDO. FRANC. REGNIQ. NEA. avec la tête de Louis XII, qui a une couronne rayonnée.

BABYLONIE. *Babylonia*. Pays d'Aſie, dont Babylone étoit la capitale. Elle comprenoit la Chaldée, & la partie de la Méſopotamie, qui eſt la plus près du confluent de l'Euphrate & du Tigre ; d'autres diſent la *Chaldée*, & une partie de l'ancienne Aſſyrie. Solin prétend que l'on comprenoit ſous ce nom la Méſopotamie & l'Aſſyrie entière ; mais il s'eſt trompé. Méla diſtingue la *Babylonie* de la Méſopotamie, & de l'Adiabène, ou Aſſyrie. La *Babylonie* dans le commencement ſe terminoit à la jonction du Tigre & de l'Euphrate. La contrée qui eſt au-deſſous de cette jonction juſqu'au golphe Perſique, eſt appelée *Iraque* par les Géographes Arabes, du nom d'*Erec*, qui fut avec Babylone, & d'autres lieux, le commencement du Royaume de Nemrod. Erec étoit une ville ſituée le long du lit commun du Tigre & de l'Euphrate au-deſſous de la jonction. Ces deux villes donnèrent le nom à deux Provinces. La *Babylonie* s'étendoit juſqu'à la jonction des fleuves ; & la Province d'Erec, ou d'Iraque, s'étendoit le long du lit commun de ces deux fleuves, à droite & à gauche depuis leur jonction juſqu'à la mer : le temps a changé ces choſes. L'Iraque a empieté ſur la *Babylonie*, ſur l'Aſſyrie & ſur la Médie, & leur a fait porter ſon nom. La *Babylonie* de ſon côté s'eſt miſe en poſſeſſion de toute l'ancienne Province d'Iraque. HUET. Il paroit par ceci que les Auteurs du Moreri ſe ſont trompés, quand ils ont dit *Babylonienne*, au lieu de *Babylonie*.

BABYLONIEN, ENNE, ſ. m. & f. & adj. *Babylonius, a.* Qui eſt de Babylone, ou de Babylonie ; qui appartient à Babylone, ou à la Babylonie. Les *Babyloniens* ont été les premiers Aſtronomes, & les premiers idolâtres du monde. L'armée *Babylonienne*, les troupes *Babyloniennes* ſaccagèrent Jéruſalem. Les *Babyloniens* étoient fort adonnés à l'Aſtrologie, d'où vient que Tertullien appelle *Babylonien*, un Mathématicien, ou faiſeur d'horoſcopes. On a dit auſſi un *Chaldéen*, & les Chaldéens, pour un Aſtronome, les Mathématiciens.

Heures Babyloniennes. C'eſt un terme de Gnomonique que l'on voit ſur quelques cadrans ſolaires. Les

Babyloniens, les Perſans & les Syriens, diviſent le jour naturel en vingt-quatre heures, & les comptent depuis le lever du ſoleil, juſqu'au ſoleil levant du jour qui ſuit. Les heures ainſi comptées, & ainſi diſpoſées ſur un cadran, s'appellent en Gnomonique, *Heures Babyloniennes*, *horæ Babylonicæ*. HARRIS.

B A C.

BAC. ſ. m. Grand bateau plat, qui n'a ni poupe, ni proue, & qui eſt ouvert par le devant & le derrière, que l'on abaiſſe ſur le rivage, pour y faire entrer les charrettes & les carroſſes. *Ponto*. Paſſer le *bac*, c'eſt paſſer la rivière dans un *bac*. Les *bacs* tiennent ordinairement par des anneaux ou des pieux, à de grandes cordes attachées aux deux bords de la rivière, pour la traverſer. Le droit de *bac* eſt un droit ſeigneurial qui s'afferme : ce qu'on appelle en quelque lieux *Pontenage*, ou *Pontonage*. Ce droit ſe leve ſur ceux qui paſſent une rivière dans le *bac*, ou bateau du Seigneur, qui ſeul a le droit d'en avoir pour faire paſſer l'eau à ceux qui le ſouhaitent, ce qui s'appelle paſſer le port, & ſe dit tant de celui qui conduit le bateau, que de ceux qu'il conduit à l'autre bord. Ce droit s'afferme à un Batelier, qui ſeul en joüit, & qui s'appelle *Pontonier*.

Ménage dérive ce mot de *barca*, ou *barcus*. Mais il vient plutôt de *bach* allemand, qui ſignifie *vaiſſeau & rivière*; ou bien de *bacci*, dont Arrian a uſé pour un *pont*. Le P. Papebrok, *Act. SS. April. T. 1, p. 262*, croit que *bacon*, qui ſe trouve dans la vie de S. Benezet, eſt un diminutif du françois *bac*, & de l'allemand *bach*, qui ſignifie un vaſe de bois; & qu'il ſervoit peut-être autrefois à porter quelque choſe ſur les épaules. Du Cange a dit qu'on a uſé du mot de *baccus*, & de *bacus*, pour ſignifier un *bac* de rivière, d'où on a fait auſſi *bacula*, pour ſignifier un *baquet*. Iſidore dit que les Latins l'appeloient *linter*; & que c'étoit un bateau creuſé d'une ſeule poutre. Selon le P. Pezron *bac* eſt un mot celtique, d'où eſt venu le grec βαξις, & notre mot *bac*.

Les Fontainiers appellent auſſi *bac* un petit baſſin de fontaine. *Diſcus aquarius, concha, labrum*.

BAC. Eſpèce de vaiſſeau, ou grand baequet de bois, dont les Braſſeurs de bière ſe ſervent pour y préparer les grains, le houblon, & les autres drogues qu'il faut faire germer, macérer & fermenter, avant que de les mettre cuire dans la chaudière.

☞ BAC *à formes*, dans les raffineries de ſucre. C'eſt une grande auge de bois, dans laquelle on met les formes en trempe.

☞ BAC *à chaux*. C'eſt un grand baſſin en maſſif de brique & de ciment, dans lequel on éteint la chaux dont on a beſoin dans les clarifications. On appelle *bac à ſucre*, pluſieurs eſpaces ſéparés par des cloiſons de planches dans leſquels on jette les matières triées & ſorties des barrils. ENCYC.

☞ BAÇA, ou BAZA. Ville d'Eſpagne dans le Royaume de Grenade, ſur le bord méridional du Guadalentin, entre Guadix & Hueſcar. On croit que c'eſt l'ancienne Baſti.

☞ BAÇAIM. Ville du Royaume de Viſapour, ſur la côte de Malabar. *Long. 90, 40. Lat. 19*.

☞ BACALA. Ville de la preſqu'Île de l'Inde, au-delà Du Gange, ſur la côte du Golfe de Bengale, dans le Royaume d'Arracan.

☞ BACALAOS. Terre de l'Amérique méridionale découverte l'an 1507.

BACALAS. ſ. m. Terme de Marine. Pièces de bois de quatre pieds de longueur, qui ſe clouent ſur la couverture de la poupe, & ſe continuent juſqu'aux cordelettes. *Tranſtra poſtica*.

BACALIAU. ſ. m. C'eſt ainſi qu'on appelle la morue ſéche en provençal. Le *Bacaliau* fait une partie des proviſions des vaiſſeaux de guerre & de marchands.

☞ BACAR, ou BAKAR, Royaume ou pays de l'Indouſtan, le long du Gange, faiſant partie des Etats du Grand Mogol.

☞ BACA-SARAI, ou BACASERAI, ou BACIO-SARAI. Ville de la Tartarie, dans la Crimée, ſur la rivière de Karbata, capitale & réſidence ordinaire du Cham, ou Prince des Tartares.

☞ BACASERAI. *Voyez* BACASARAI.

BACASSAS. ſ. m. Bateau preſque fait comme la Pirogue. Le *bacaſſas* a 40 a 45 pieds de long, ſur 7 ou 8 de large. Il a le devant pointu comme la pirogue; mais il a l'arrière plat & coupé en poupe, & cette poupe a ordinairement un miroir ou tutelle, comme les plus grands navires. *Voyez* Le P. LABAT, *T. II, p. 29*.

BACAUDES. ſ. m. plur. *Bacauda*. Il eſt parlé des *Bacaudes* dans Salvien, dans Euménius, dans Eutrope, &c. Les *Bacaudes* étoient des payſans révoltés dans les Gaules, qui prirent le nom de *Bacaudes*; ils couroient le pays, & commettoient mille excès. Dioclétien aſſocia à l'Empire Maximilien, qui avoit rétabli la paix dans les Gaules en defaiſant les *Bacaudes*. On les appelle auſſi *Bagaudes*, & en latin *Bagaudæ*, *Bacaudæ*; *Baogaudæ*, *Bagoaudæ*, *Baganda*, *Vagandæ*. Voyez Oroſius, Salvien, Loenſis, Lacerda. *Voyez* BAGAUDE. Je crois que *Baganda* & *Bagandæ* ſont des fautes, & que l'on a pris un *u* pour une *n*.

BACCALAURÉAT. ſ. m. *Baccalaureatus*. C'eſt le premier des degrés qu'on obtient dans les Univerſités pour parvenir au Doctorat. *Voyez* BACHELIER.

☞ BACCARAC, BACARACH, BACHARACH. Ville d'Allemagne, dans le bas Palatinat, ſur le Rhin, autrefois réſidence des Electeurs Palatins.

☞ BACCARAT. Ville de France, en Lorraine, dans le territoire de l'Evêché de Metz, ſur la Meurte.

BACCHANALES. ſ. f. *Bacchanalia*. Prononcez *Baccanales*. C'étoit autrefois une fête de Bacchus chez les Païens. Les Athéniens la ſolemniſoient avec beaucoup d'appareil, & ils comptoient même les années par la célébration de cette fête avant qu'ils les comptaſſent par les Olympiades. Il s'y commettoit beaucoup d'excès. Maintenant c'eſt une réjouiſſance ou maſcarade qu'on fait au carnaval, où on ſe couronne de lierre, & où on imite ces anciennes fêtes. Je hais ces repas où la joie reſſemble à la fureur, & qui tiennent un peu de la fête des *Bacchanales*. M. SCUD. On appelle auſſi la fête des *Bacchanales*, *Orgie*, du mot grec ὀργη, qui ſignifie fureur & emportement; par rapport à ce qui ſe paſſoit dans ces ſolemnités. Auprès de Vitellius on ne voyoit que déſordre & qu'yvrognerie, & ſon armée reſſembloit mieux à des *Bachanales*, qu'à un camp bien diſcipliné, HARLAY.

L'Origine des *Bacchanales* vient des Egyptiens. Un certain Mélampus les apporta d'Egypte en Grèce, ſelon Diodore de Sicile, *Liv. I de ſes Antiq. ch. 2*. Plutarque, dans ſon Livre d'Iſiris & d'Oſiris, fait auſſi venir d'Egypte les *Bacchanales*. La Cérès des Grecs eſt ſelon lui l'Iſis des Egyptiens, & leur Oſiris eſt le Bacchus des Grecs. La forme & la diſpoſition des *Bacchanales* dépendoit chez les Athéniens de l'*Archonte*, ou premier Magiſtrat, comme nous l'apprenons de Pollux, *Liv. 8, chap. 9*. Elle étoit ſimple dans les commencemens, mais elle ſe fit dans la ſuite avec tant d'apparat, & avec des cérémonies ſi infâmes, que les Romains, qui en eurent honte, la défendirent dans toute l'Italie. Les anciens Peres ont fort reproché aux Païens les déſordres & les abominations des *Bacchanales* parmi les Grecs. Ces ſortes de divertiſſemens ſi contraires à la pureté & à la modeſtie chrétienne, furent defendus dans les Conciles. Pierre Caſtellan a traité à fond de cette fête dans ſon Livre intitulé *Eortologion*, qui a été imprimé *in-8°*. à Anvers, & qui eſt poſtérieur à celui que Meurſius a écrit ſur la même matière.

On appelle auſſi *Bacchanales*, des tableaux ou basreliefs qui nous reſtent de l'Antiquité, où ces fêtes ſont figurées; & ce ſont d'ordinaire des danſes & des nudités. On voit encore des *Bacchanales* dans pluſieurs friſes anciennes. Il n'y a rien de plus plaiſant & de plus gracieux, que des *Bacchanales* peintes par le Pouſſin. FÉLIB.

BACCHANALE ſe dit quelquefois d'une débauche faite avec grand bruit. *Liberior luxuriandi, vel compotandi licentia*.

licentia. Ils ont fait une *bacchanale* qui a duré toute la nuit. Il eſt du ſtyle familier. ACAD. FR.

BACCHANALISER. v. n. *Liberiùs luxuriari vel comportare.* Terme bas, qui ſignifie faire la débauche, ſe divertir, ſe réjoüir, ſe donner du bon temps, s'adonner à la joie & aux plaiſirs. DICT. COM. & COTGRAVE.

BACCHANTE. ſ. f. Prononcez *Baccante.* Femme qui célébroit autrefois les fêtes de Bacchus. *Baccha.* C'étoit d'abord le nom des femmes qui ſuivoient Bacchus à la conquête des Indes, portant à la main un thyrſe, c'eſt-à-dire, une petite lance couverte de lierre & de pampre, & chantant par-tout ſes victoires & ſes triomphes. Enſuite elles inſtituerent en l'honneur de Bacchus des fêtes qu'on appela *Bacchanales.* Ces *Bacchantes*, ou ces Prêtreſſes du dieu du vin, pendant la cérémonie, couroient vêtues de peaux de tigres, toutes échevelées, avec leur thyrſe, & avec des torches & des flambeaux, criant comme des furieuſes, & avec des hurlemens effroyables, *evohe Evan, evohe Bacche.* Ce furent les *Bacchantes* qui déchirèrent Orphée.

BACCHANTE. *Bacchans.* Se dit figurément d'une femme en fureur, emportée de colère, de rage, ou d'amour.

BACCHARIS. ſ. f. Plante qui eſt fort commune aux environs de Montpellier, d'où vient qu'on l'appelle *Baccharis de Montpellier.* En latin, *Coniza major vulgaris.* C'eſt une eſpèce de *Coniſe.* Voyez CONISE.

BACCHAS. ſ. f. Lie qui ſe trouve au fond des tonneaux où l'on a mis repoſer le ſuc ou jus de citron.

☞ BACCHE. ſ. m. Terme de Poëſie grecque & latine. *Voyez* BACCHIQUE, c'eſt la même choſe.

☞ BACCHILIONE, ou BACCHIGLIONE. *Meduacus*, ou *Medocus minor.* Rivière d'Italie, dans l'État de la République de Veniſe. Elle paſſe dans le Vicentin, où elle arroſe Vicenze, paſſe dans le Padouan, & ſe rend dans le Golfe de Veniſe.

BACCHIONITES. ſ. m. pl. *Bacchionitæ.* Paſchaſe Radbert dit que c'étoient des Philoſophes, qui mépriſoient tellement toutes les choſes du monde, qu'ils ne gardoient que des vaiſſeaux pour boire: il rapporte auſſi qu'un d'entr'eux ayant vu quelqu'un qui bûvoit dans le creux de ſa main, jeta comme une choſe inutile la taſſe dont il s'étoit ſervi juſqu'alors. Quelques-uns prétendent que ce Philoſophe étoit Diogène. On appelle quelquefois les *Bacchionites* du nom de Baccroperites, *Baccroperitæ.*

BACCHIQUE, ou comme il faut prononcer BACQUIQUE, ou BACCHE. ſ. m. *Bacchius.* Terme de Poëſie grecque & latine. C'eſt le nom d'un pied de vers, qui eſt compoſé d'une brève & de deux longues, comme *egeſtas.* Il ſe nommoit ainſi du nom du dieu Bacchus, parce qu'il entroit ſouvent dans les hymnes que l'on faiſoit à ſon honneur. M. Harris dit que le *Bacquique* eſt le contraire du Dactyle, parce qu'en effet l'un eſt compoſé d'une longue & de deux brèves, & l'autre d'une brève & de deux longues.

BACCHUS. ſ. m. Dieu du Paganiſme. *Bacchus. Bacchus* étoit fils de Jupiter & de Proſerpine, ſelon une hymne attribuée à Orphée: mais ſelon Homère, dans l'hymne qu'il a faite à l'honneur de *Bacchus*, ſelon Héſiode, *Theogon, v. 941*, ſelon une autre hymne attribuée à Orphée, & ſelon le ſentiment général des Poëtes, il étoit fils de Jupiter & de Sémélé. Les Poëtes diſent qu'il naquit deux fois, & qu'il eut deux meres, parce que Sémélé, qui vouloit voir Jupiter avec tout l'appareil de ſa Divinité, ayant été conſumée par la foudre, on tira de ſon ſein l'enfant qu'elle portoit, & Jupiter ſe fit ouvrir la cuiſſe par un certain Sabazius, & y fit enfermer *Bacchus*, afin qu'il achevât de s'y former juſqu'à ce que les neuf mois qu'il devoit être dans le ſein de ſa mere fuſſent accomplis, auquel temps il naquit une ſeconde fois. C'eſt le Dieu de la vigne & du vin chez les Païens. Il étoit invoqué par les débauchés, à cauſe qu'on le croyoit inventeur du vin. On dit du moins qu'il en apprit l'uſage aux Indiens. On diſtingue pluſieurs *Bacchus.* Un Arabique, que Voſſius, *de Idol. Lib. I, cap. 30*, croit être Moyſe. Un *Bacchus* Indien, que le même croit être Noé. *Ib. cap. 25, 19.* Un autre, Thébain ſurnommé Denys. *Dionyſius.* Un quatrième Egyptien plus ancien que le Thébain, ſelon Voſſius, *Ib. cap. 19. Bacchus*, au ſentiment du même Auteur n'eſt autre choſe que le Soleil, & Oſiris, *Liv. II, ch. 14.* Voyez encore le même Auteur, *Liv. III, ch. 70 & 71. Bacchus* étoit pris par les Egyptiens pour la vertu, la sève & la ſubſtance de tous les arbres, plantes & fruits, ſelon Phurnutus & Plutarque, *Liv. V. Sympoſ.* TRISTAN, qui dans ſes *Comment. hiſt.* a remarqué bien des choſes curieuſes touchant ce Dieu.

Bacchus a pluſieurs noms différens chez les Poëtes Grecs & Latins. Les principaux ſont *Dionyſius, Bromius, Liæus, Lenæus, Evan, Evius, Evoë, Iachus, Eleutherius*, ou *Liber.* Les peuples de Lucanie l'appeloient *Pantheus*, tout Dieu. Ses Sacrificateurs le nommoient *Phanaces.* On l'a quelquefois appelé *Phleo.* On ne l'a repréſenté d'abord que ſous la figure d'une pierre brute. Voyez *Clem. Alex. Strom. Lib. I.* Enſuite on le repréſenta ſous la forme d'un jeune homme fort délicat & fort beau. On lui donne un char tiré par des tigres, ou des panthères, & un thyrſe en main. Quelques-uns diſent que *Bacchus* eſt l'Oſiris des Egyptiens. D'autres veulent que ce ſoit Noé. D'autres Nemrod fils de Chus. Bochart tâche de le prouver dans ſon *Phaleg. Liv. I, ch. 2*, parce que 1°. *Bacchus* eſt la même choſe que בר בוש, *Barchus*, fils de Chus, de même que *Darmeſek* eſt la même choſe que *Dammeſek*, Damas, 2°. *Bacchus* eſt le fils de Jupiter; & Nemrod, s'il n'eſt pas fils, eſt au moins petit-fils de Cham, qu'il croit être Jupiter. 3°. On donne des Tigres à *Bacchus*, & on le revêt d'une peau de Tigre. Tigre en Chaldéen, c'eſt גמרת, *Nimra*, nom approchant de celui de *Nemrod.* 4°. D'autres l'habillent d'une peau de Chevreau, appelé en grec νεβρὶς, *Nebride*, & pour cela ils l'appellent lui-même Νεβρώδης, *Nebrod*, ſans ſavoir que c'eſt le nom que les Septante donnent à Nemrod. 5°. On l'appelle Ζαγρεὺς, c'eſt-à-dire, *Chaſſeur fort & robuſte*, comme l'Ecriture dit de Nemrod. 6°. *Bacchus* étoit né dans l'Arabie en un lieu nommé Nyſa. Nemrod, fils de Chus, étoit de l'Arabie. 7°. On le fait Dieu des vignes; Nemrod étoit le premier Roi de Babylone, où il croît d'excellens vins. 8°. Les victoires de *Bacchus* dans les Indes ſont celles de Nemrod & de ſes Succeſſeurs.

Quinte-Curce, *Liv. VIII, ch. 10*, croit que la fable des Poëtes qui diſent que *Bacchus* ſortit de la cuiſſe de Jupiter, vient d'une montagne des Indes, ſur laquelle *Bacchus* avoit bâti une ville, nommée *Nyſa.* Le nom de la montagne étoit Μηρὸς, qui ſignifie *cuiſſe.*

Quant au nom *Bacchus*, Bochart, comme nous avons dit, croit qu'il eſt formé de *Bar-Chus*, qui veut dire, en chaldéen, *fils de Chus.* D'autres penſent qu'il vient des Bacchantes, femmes furieuſes qui le ſuivirent aux Indes. D'autres le tirent de βαχχεύω, qui ſignifie *vociferari*, crier, hurler. Heinſius ne doute point que ce ne ſoit là ſon étymologie, & qu'il ne ſoit dérivé de בכה, *baccha*, qui ſignifie la même choſe en hébreu.

Quoiqu'on prononce le *s* final dans *Bacchus*, comme dans tous les mots latins en *us*, nos Poëtes le retranchent quelquefois, comme on fait dans les mots françois, & font rimer *Bacchus* avec jus, vaincus, plus, &c.

On appelle *enfans de Bacchus*, des ivrognes, de bons buveurs.

BACCHUS, ſe prend auſſi pour le vin, comme Cérès, pour le blé. On dit en ce ſens, que l'Amour languit ſans *Bacchus* & Cérès, DES-HOUL. *Sine Cerere & Baccho friget Venus.* Ce proverbe eſt pris des Anciens; on le trouve dans Cicéron.

On dit auſſi, que *Bacchus* & Vénus vont de compagnie; pour dire, que la débauche du vin mène à celle de l'amour.

Saint Amant a appelé du fromage pourri, du *cotignac de Bacchus*, parce qu'il fait boire.

BACCHUS. C'eſt encore une eſpèce de poiſſon qui ne différe point du mulet. CASTELLI *cité par James.*

BACCIFÈRE. Terme de Botanique. adj. *Baccifer.* C'eſt l'épithète que l'on donne aux arbres & aux arbriſſeaux qui portent des baies, comme a la brioine, au chévrefeuille, au lis des vallées, à l'aſperge, au bruſc, à la morelle, au ſceau de Salomon, & a pluſieurs autres plantes. DICT. DE JAMES.

BACELLE. ſ. m. Vieux mot, qui ſelon E. Guichard, s'eſt dit en quelques pays, pour ſignifier une jeune fille, une jeune ſervante, ou pucelle. *Virgo, puella.* Ce mot, à ce que croit le même Auteur, eſt venu de l'hébreu בתולה, *bethula*, vierge, en changeant le *t* en *c*, ou *s*; car il écrit *baſſelle*. Il paroit que c'eſt de *bacelle* qu'eſt venu le diminutif Bachelette, dont nous parlerons au mot BACHELIER.

BACELLER. Vieux verbe neutre, à ce qu'il paroît, qui vient de *bacelle*, jeune fille, & qui au temoignage de Guichard s'eſt dit en quelque pays, au lieu de faire l'amour. Il écrit *baſſeler*, mais il eſt mieux d'ecrire *bacelle & bacelier.*

☞ BACH. Petite ville de la baſſe Hongrie, ſur le Danube, au Comté de Toln. Elle étoit autrefois épiſcopale.

BACHA, ou BASSA. ſ. m. On peut dire l'un ou l'autre. BOUH. MÉN. *Bacha* eſt le plus uſité. Terme de Relation. C'eſt un Officier en Turquie, qui a le commandement dans une province, ou qui en a le gouvernement. *Rector, Moderator, Provinciæ Præfectus.* Le *Bacha* d'Alep, du Caire, de Bude. Les *Bachas* rendent au Grand-Seigneur, un compte exact & fidèle de ce qui s'eſt paſſé au Divan, & n'oſent pas déguiſer la vérité des choſes devant le Prince qui peut en avoir été témoin. DULOIR. *p. 86.*

On appelle auſſi *Bacha* de la Mer, celui qu'on appelle en France *Amiral*, qui commande les forces maritimes du Grand-Seigneur. *Talaſſiarchus Turcicus, Maris Præfectus.*

☞ BACHA *à deux, à trois queues.* C'eſt ainſi qu'on déſigne les perſonnes conſiderables ou officiers, qui font porter devant eux deux ou trois queues de cheval.

Ce mot *Bacha*, ou *Baſſa* eſt turc & vient de ראש, qui ſignifie la tête, le commencement, le ſommet, l'extrémité d'une choſe, & par métaphore, le principal d'un Corps, le Chef, le Commandant, le Général. Les Turcs prononcent indifféremment *Paſcha*, ou *Baſcha*; cependant *Paſcha* ſe donne plus ordinairement aux Grands Officiers de la Porte, comme aux Beglierbeys, à l'Amiral, &c. & *Bacha*, à de bas Officiers d'armée, & quelquefois même à de ſimples Janiſſaires. Les Turcs écrivent ſouvent le mot *Paſcha* avec une *h* à la fin, comme ſi c'étoit un mot abrégé de *Padiſchah*. D'HERB. *Padiſchah*, ſignifie, Roi, Monarque, Prince, Empereur. Une perſonne née en Turquie, qui a vécu long-temps, & qui ſait très-bien la langue, m'aſſure que *Bacha* eſt un terme d'honnêteté qu'on donne à tout le monde, & que la différence de *Paſcha* & de *Baſcha*, eſt très-petite quant à la prononciation, & ne vient que de ce que l'on appuie quelquefois plus ſur cette lettre. Selon l'étymologie il faut écrire *Baſcha*, mais l'uſage en France eſt pour *Bacha*, ou *Baſſa*. D'autres diſent que *Baſcha* eſt la prononciation des Arabes; que la véritable prononciation eſt celle des Turcs, qui diſent *Paſcha*; qu'en effet il vient du Perſan, *Pai Schats, pied du Roi*; les Souverains, ou les Rois, ont le pied, c'eſt-à-dire, qu'ils ſont préſens dans leurs Provinces par les Gouverneurs. Chez les Anciens Perſans il y avoit un des principaux Officiers de la Cour qui s'appeloit l'*œil du Roi*, Βασιλεος ὀφθαλμός. *Voyez* les Comédies d'Ariſtophane. M. d'Herbelot, interprète *Bacha*, un homme de commandement; & Meninski, Conſeiller, Gouverneur de Province, Vice-Roi, Prince, Seigneur.

☞ BACHARA. Ville de la grande Tartarie, en Aſie, dans l'Usbek; la même que *Bochara*, ou *Bokara*, capitale du Royaume de même nom, dont Maty, Corneille, & ceux qui les ont copié, ont fait deux villes différentes.

☞ BACHAT. Ville de Perſe, ſur la mer Caſpienne, dont parle Vincent le Blanc dans ſes *Voyages*, la même que *Baku*. Voyez *ce mot.*

BACHE. ſ. f. Grande couverture faite de groſſe toile, que les Rouliers & Voituriers mettent par-deſſus leurs charrettes, avec du foin deſſous, pour couvrir les marchandiſes dont elles ſont chargées. On l'appelle auſſi *banne.*

☞ BACHE. ſ. m. La même choſe que *bachot.* Voyez *ce mot.*

☞ BACHE, en Hydraulique, ſignifie auſſi un coffre, ou une cuvette de bois qui reçoit l'eau d'une pompe aſpirante à une certaine hauteur, où elle eſt repriſe par d'autres corps de pompe foulante qui l'élèvent davantage. ENCYC.

BACHELARD. ſ. m. Nom qui en Dauphiné ſignifie un jeune amoureux. *Amaſius.* Chorier le dérive de Βαχηλος, qui ſignifie un homme de grande taille, de peu de jugement, & fort enclin à l'amour; mais il eſt plus vraiſemblable que c'eſt la même choſe que Bachelier, qui ſignifioit autrefois un jeune *Cavalier*; ou qu'il en eſt formé.

Un Bachelard *jeune c'étoit*
Pris à franchiſe les a les. ROM. DE LA ROSE.

BACHELETTE. ſ. f. Jeune fille à marier, & dont l'Amant s'appeloit autrefois *Bachelier.* Ce mot n'eſt en uſage que lorſque, ſoit en vers, ſoit en proſe, on veut imiter la naïveté de nos peres; dans le ſtyle marotique.

Adonc, me dit la Bachelette,
Que votre coq cherche poulette. LA FONT.

Ces ſtatues ſont bien faites; mais les *bachelettes* de notre pays ſont mille fois plus avenantes. RABELAIS. *Voyez* BACELLE.

BACHELIER. ſ. m. Celui qui a le degré de Baccalauréat. *Baccalaureus. Bachelier* en Théologie, en Médecine, en Droit Civil & Canon. La Gloſe ſur le Concorda: §. *1*, *de Coll.* appelle *Bachelier formé*, celui qui n'a point pris ſes degrés avant le temps, mais ſelon la forme des ſtatuts, & après le temps d'étude qui eſt de dix ans. On appelle au contraire *Bachelier courant*, celui qui a pris ſes degrés avant que d'avoir achevé ſon temps d'étude. Aujourd'hui pour avoir les degrés de *Bachelier* en Théologie dans une Univerſité, il faut cinq ans d'étude; ſavoir, deux ans de Philoſophie, & trois ans de Théologie.

Le mot *Bachelier* vient de *Baccalaureus*, & Martinius croit que ce mot latin peut venir de *Baccalaura*· *Baccalaurus dici poſſit tanquam qui baccalaurâ donatur.* Avant qu'il y eut des chaires de Théologie fondées, ceux qui avoient étudié en Théologie pendant ſix années, étoient admis à faire leur cours, d'où ils étoient appelés *Bacheliers faiſant cours*, *Baccalarii curſores*: & comme il y avoit deux cours, dont le premier conſiſtoit à expliquer la bible pendant trois années conſécutives, & le ſecond à expliquer pendant une année les ſentences de Pierre Lombard, ceux qui faiſoient leur cours de la bible étoient appelés *Baccalarii Biblici, Bacheliers de la bible*; ceux qui faiſoient leur cours des ſentences, *Baccalarii Sententiarii, Bacheliers des Sentences*; & enfin ceux qui avoient achevé les deux cours, *Baccalarii formati, Bacheliers formés*; & ces derniers avoient toujours employé dix ans à l'étude; ſavoir, ſix avant que d'expliquer la Bible, trois à expliquer la Bible, & un à expliquer les Sentences. Ceci peut ſervir pour l'intelligence du Concordat, qui requiert que le *Bachelier* formé ait étudié pendant dix années en Théologie. DE LAURIÈRE. Ces diſtinctions commmencerent au XIIIe ſiècle, ſur-tout en France. En Angleterre on ne les connoît point.

Rhenanus croit que ce nom vient de *baculus*, ou *bacillus*, qui ſignifie *bâton*, parce qu'on leur mettoit en main un bâton, ou pour ſymbole de l'autorité qu'on leur donnoit, ou plutôt pour marque de la liberté qu'on leur donnoit, & de la fin de leurs études.

après lesquelles ils étoient en liberté, ils n'étoient plus Ecoliers. C'est ainsi qu'on donnoit autrefois un bâton aux Gladiateurs à qui l'on donnoit leur congé; ce que Horace appelle *Donatus rudo*. C'est ainsi encore que l'on conferoit une dignité, qu'on en donnoit l'investiture en présentant une verge, ou une lance, ou un bâton; ce qui s'est fait même pour les Royaumes: Et encore aujourd'hui tous les contrats qui se passent en Angleterre, dans les cours des Barons, entre le Seigneur & les Vassaux qu'on appelle *tenans verge*, sont accompagnés de la cérémonie de donner un bâton. Spelman ne croit pas néanmoins que ce soit là la véritable origine de ce nom, parce qu'on ne trouve nulle part que ç'ait été l'usage de créer des *Bacheliers* dans les Universités, en leur mettant un bâton en main. De Laurière prétend qu'ils ont été ainsi nommés du nom que l'on donnoit autrefois à ceux qui servoient à la guerre pour s'avancer.

Le Pape Grégoire IX est le premier qui, vers le commencement du XIIIe siècle ait distingué les degrés de *Bachelier*, de Licencié & de Docteur.

BACHELIER. On donnoit autrefois ce nom aux jeunes Ecuyers, aux Chevaliers qui faisoient leur première campagne & qui recevoient la ceinture militaire. *Juffi imperii Dynaſtes equeſtris adhuc cingulo ac vexilli exſors. Militiæ candidatus.* Jamais hom estes, & encore *Bachelier.* ROM. DE GARIN. Dans les coutumes d'Anjou, du Maine & autres, on appelle *Bacheliers*, les Seigneurs qui ont chateaux, forteresses, ou maisons sorties des comtés, vicomtés, baronnies, ou châtellenies, & qui ont pareille Justice; & on apppeloit *Bachele* ou *Bacele*, la châtellenie ou seigneurie tenue par un *Bachelier* qui n'avoit pas encore droit de bannière. Avant que les Ordonnances des gens de cheval fussent dressées en ce Royaume par Charles VII, dit du Tillet, il y avoit deux sortes de Chevaliers; le Banneret, qui avoit assez de vassaux pour lever bannière, & le *Bachelier*, qui n'ayant pas assez de bien, de vassaux, ou d'âge, pour faire porter sa bannière devant lui, étoit obligé d'aller à la guerre sous la bannière d'un autre. Charles V ayant donné la Lieutenance générale de son armée à Bertrand du Guesclin, il voulut s'excuser de l'accepter, parce qu'il n'étoit que *Bachelier.* Mais le Roi ordonna que tous les Grands du royaume lui obéissent. En Angleterre il n'en étoit pas de même; & dans les anciennes constitutions de l'Amirauté de ce Royaume, le titre de *Bachelier* est attribué à toutes les dignités qui sont au-dessous de celle de Baron.

Les Chevaliers *Bacheliers*, ou Chevaliers dorés, dit *Larrey*, sont ainsi nommés en Angleterre à cause des éperons dorés qu'ils avoient droit de porter, & qu'on leur mettoit aux pieds le jour de leur création. Cette dignité ne se donnoit autrefois qu'à des gens d'épée, qui l'avoient méritée par leurs services; on l'a donnée depuis à des gens de robe. La cérémonie s'en fait sans beaucoup d'appareil: le Chevalier se met à genoux, & le Roi le touche légérement d'une épée nue. Il ajoutoit autrefois ces paroles: *Sois Chevalier au nom de Dieu:* & celles-ci ensuite; *avance Chevalier.*

La *Bachelerie* étoit autrefois un degré au-dessous de la Chevalerie, & le *Bachelier* étoit entre le Chevalier & l'Ecuyer. Le Banneret, dit Froissard, avoit deux payes du *Bachelier*, & le *Bachelier* deux de l'Ecuyer. Depuis Charles VII, on n'a point ouï parler de Bannerets ni de *Bacheliers.* LE GENDRE. *Voyez* l'occasion de leur abolissement au mot BANNERET.

Fauchet, Justiniani, & le Docteur Chamberlayne, croient que ce mot vient de *bas Chevalier.* Loyseau, dans le même sens, le dérive de *bas eſchelon*, parce que c'étoit le dernier des Ordres Militaires. Cujas croit qu'il vient de *Buccelarius*, nom d'anciens Chevaliers fort estimés. Ménage dit que ce mot vient des vieux François & des Picards, qui appeloient *Bacheliers & Bachelettes*, les jeunes garçons & les jeunes filles. Rhenanus dit qu'il vient de *Bacillus*, du nom d'un petit bâton qu'on mettoit à la main de ceux à qui on donnoit permission de lire, ou à qui on donnoit l'investiture de quelques fiefs. On les a nommés d'abord *Baciliers*, & en latin *Bacularii.* On trouve *Bacelareus*, dans la vie de S. Thomas écrite par G. Thocus, contemporain du Saint, *c. 3 n. 15* pour signifier *Bachelier* dans une Université. On trouve aussi *Bacalarius*, *Bachilarius*, & *Bacillarius.*

Du Cange croit avec plus d'apparence, que ce mot vient de *baccalaria*, qui étoient des espèces de métairies, qui consistoient en plusieurs mas, ou pièces de terre, dont chacun contenoit deux arpens, ou le labourage de deux bœufs; & qu'ainsi on appeloit *Bacheliers*, ceux qui possédoient, ou qui cultivoient ces *bacheleries.* Il y a encore des Gentilshommes qu'on appelle *de la Bachelerie*, du nom de leurs terres. Il ajoute que *Bachelier* signifioit quelquefois *Laboureur*, & quelquefois *Bourgeois* d'une ville. On appeloit aussi autrefois *Bachelier*, ou *Bachelier* d'armes, celui qui avoit vaincu en un Tournois la première fois qu'il avoit combattu. *Voyez* JUSTINIANI, *Hiſtor. de tutti gl. Ord. Milit. Tom. I, p. 134.*

Caseneuve dérive *Bachelier* de *bacalas*, bâton; & de Hauteserre aussi, parce qu'ils s'exerçoient à combattre avec des bâtons & des bouchers. Ce qu'il prouve par Adrevaldus Floriac, *L. 1, de mirac. S. Bened. c. 15*, par la vie de S. Outrillet qui est dans Surius, *T. III, 23 de Mai*; par les Capitulaires de Charlemagne, *L. III, C. dern.* Et ce qui le confirme dans ce sentiment, c'est qu'ils sont appelés *Bacculares* dans Orderic Vitalis, *Hiſt. Eccl. l. X, a. C. 1100*, & *Bacularii* par Vallingham, dans Richard II, 1383, mais il ne croit pas que ce soit à cause du bâton avec lequel on leur donnoit l'investiture de leur Fief. Ce sentiment paroît le plus vraisemblable. *Voyez* ALTASER. *De Ducib. & Comit. Provinc. c. 8, p. 169, & 170.*

Alciat & Vivès disent que le mot de *Baccalaureat* vient de ce qu'on couronnoit autrefois les Poëtes de laurier, *à baccis lauri*, comme Petrarque le fut à Rome en 1341. Gregorius Tholosanus, & Gosselin, disent que ce mot vient *à Vaſſis*, & qu'on a dit *Bacellarii, quaſi Vaſſallarii, aut minores Vaſſi.*

Quelques-uns l'ont tiré du mot turc *Ballaſſar*, qui signifie un homme considérable, qui est du conseil du Prince, & qui le suit toujours. *Voyez* LYMNÆUS, *Lib. VIII, c. 8.*

BACHELIER, est aussi parmi les artisans, & dans tous les corps de métier, un Maître élû pour assister les Jurés en la fonction de leurs charges. On élit tous les ans deux Jurés & deux *Bacheliers* du métier. En l'ancienne Coutume de Paris on a appelé *Bacheliers*, tous ceux qui étoient gradués & passés Maîtres en quelque art que ce fut.

On a encore donné ce nom autrefois à des paysans, ou plutôt à des gens qui conduisoient & gouvernoient les paysans qui cultivoient une terre ou une métairie, ou ferme, appelés dans la basse latinité *manſa*, *manſus* ou *manſum*, & en François, *mas.* C'étoient des Métayers, ou Fermiers, que l'on mettoit au nombre des paysans, quoiqu'ils fussent au-dessus d'eux. Ils étoient appelés *Bachelies*, en latin *Bachelarii* ou *Baccelarei*, de *Baccelaria*, qui signifioit une espèce de métairie, ou de ferme qui contenoit quelquefois dix mas. Le mas, *manſum*, contenoit douze arpens de terre.

BACHELIERAT. ſ. m. Vieux mot inusité aujourd'hui, qui signifie la même chose que *Baccalauréat*, degré de Bachelier.

BACHER *une charrette.* Terme de Voiturier. C'est mettre la bache avec du foin par-dessus les marchandises. On dit aussi *débacher* une charrette, pour dire en ôter la bache.

BACHEVALEUREUX. adj. Vieux mot. Guerrier.

☞ BACHIE. *Voyez* BAKU.

BACHIQUE. adj. m. & f. *Bacchicus.* Qui appartient à Bacchus. Ode ou chanson *bachique*, c'est une chanson à boire. Liqueur *bachique*, le vin. Troupe *bachique*, se dit poëtiquement d'une troupe de buveurs qui font la débauche. Plutarque dit, que Marc Antoine, qui vouloit imiter Bacchus, fit une entrée solennelle dans Ephèse avec une pompe *bachique* très-superbe.

Enſuite avec ſolennité
Toute notre bachique *bande*
But un grand verre à ta ſanté. LA CHAP.

BACHOT. ſ. m. Petit bateau qui ſert à paſſer les rivières pour les gens de pied, & qui eſt auſſi de ſervice pour porter les cordages des grands bateaux, ou les décharger. *Cymba.*

BACHOTAGE. ſ. m. Conduite d'un bachot. Emploi de ceux qui ont droit de voiturer ſur la rivière, dans des bachots.

BACHOTEUR. ſ. m. Batelier qui conduit un bachot. Il y a une Sentence de Ville du 20 de Sept. 1735, qui condamne un *Bachoteur* en 50 liv. d'amende, pour avoir conduit dans ſon *bachot* au-deſſous de Paris, vingt-trois perſonnes au lieu de ſeize, portées par les Ordonnances & Règlemens, & qui lui fait défenſes de récidiver, à peine d'être exclus pour toujours du *Bachotage*, & de plus grandes peines, s'il y échoit. MERC. *Dec. 1735.*

BACHOU. ſ. m. Eſpèce de vaiſſeau de bois, large par le haut, & qui va en rétréciſſant, dans lequel les Boyaudiers portoient les boyaux de la boucherie dans leurs ateliers.

BACHTAN. Nom d'une pierre que les Iſmaélites, c'eſt-à-dire, les Arabes, adoroient autrefois comme une Idole de Vénus. Ils diſoient qu'Agar avoit conçu Iſmaël ſur cette pierre, ou bien qu'Abraham y attacha ſon chameau quand il voulut ſacrifier Iſaac. On y avoit repréſenté la forme d'une tête. *Voyez* Euthymius Zigabenus dans ſa Panoplie, & dans le catéchiſme des Sarraſins, ou bien Seldenus, *de Dis Syr. Synt. II. C. 4.*

☞ BACHU. *Voyez* BAKU.

BACIAN. Une des principales Îles des Moluques. *Bacianum.*

BACICOTER. v. a. Vieux mot. Tromper.

BACILE, ou FENOUIL MARIN. ſ. m. Crête marine. *Crithmum*, ou *Fœniculum maritimum, creta marina.* Plante ombellifere qui croit ſur les côtes maritimes dans des fentes de rochers, ou auprès des vieilles maſures, & qu'on cultive dans les jardins. Sa racine eſt longue, épaiſſe, blanchâtre, vivace, d'un goût & d'une odeur âcre, agreable, cependant aromatique, ſes feuilles ſont à peu-près ſemblables à celles de la queue de porreau, toujours découpées par trois ſegmens courts, charnus, d'un vert de porreau, & d'un goût ſalin & aromatique: ſa tige eſt haute d'un pied, branchue à ſon extrémité, & garnie de feuilles plus petites que celles qui partent de la racine. Ses fleurs ſont en ombelles, blanc ſale, petites, & ſes fruits ſont compoſés de deux ſemences ovales, aplaties & crénelées ſur leur dos. Cette plante eſt aperitive, diurétique. On la confit dans le vinaigre, & on la mange en ſalade; elle excite l'appétit.

BACINET. ſ. m. Sorte d'armure ancienne. On trouve dans Monſtrelet: y avoit ſix bannières & deux cens *bacinets*, ſix cens bibaux ou petaux. Selon Fauchet, ces *bacinets* étoient des chapeaux de fer aſſez legers, que portoient les ſoldats, qu'on appeloit *bacinets*, du nom de cette ſorte de chapeau. Ainſi on diſoit ſix cens *bacinets*, comme on dit quelquefois, il y avoit cent cuiraſſes; pour dire, cent hommes armés de cuiraſſes.

☞ BACIO-SARAI. *Voyez* BACCA-SARAI.

BACIS. ſ. m. Taureau conſacré au Soleil, qu'on adoroit à Hermunthi, ville d'Egypte. Macrobe dit qu'il changeoit de couleur à chaque heure du jour, & que ſon poil croiſſoit en haut, enſorte qu'il étoit toujours hériſſé, contre l'ordinaire des autres animaux.

☞ BACKWEEN. Bourg, ou petite ville des Pays-Bas, dans la province de Friſe, dans l'Oſterland, près d'un grand Marais.

☞ BACKOU, dans la plûpart des cartes BRACCOW, ou BRAISLOW. Ville de la Moldavie, ſur la rivière d'Arari, proche les frontières de la Valachie.

BACLAGE ſ. m. T. de Commerce de rivière, particulièrement en uſage ſur les ports de la ville de Paris. Il ſignifie l'arrangement des bateaux dans un port, que l'on y fait entrer les uns après les autres, pour faire la vente des marchandiſes dont ils ſont chargés. On le dit auſſi du droit qui ſe paye à ceux qui ſont chargés de cet arrangement. *Navicularum in portu collocatio.*

☞ BACLAN. Contrée de Perſe, dans le Choraſſan, vers la rivière de Gihon, ou Gihun.

BACLE. ſ. m. Nom d'homme. *Baculus. S. Bacle* eſt un des cinq protecteurs de Sorente, dont il a été Evêque. Son nom ſignifie la même choſe que Scipion. CHAST. C'eſt-à-dire, bâton.

BACLER. v. a. Fermer une porte ou une fenêtre avec chaînes, barres, barreaux, ou autres choſes. *Ligneam pro peſſulo ſubſcudem foribus obdere, catenis, repagulis obſtruere, occludere.* Il s'eſt dit originairement des ports & des rivières, lorſque le paſſage en eſt fermé & bouché, ou par des bacs ou des bateaux, ou par les glaces, ou par des chaînes & des barrières. Il s'eſt dit enſuite de toutes ſortes de paſſages & d'ouvertures, comme de portes de boutiques, de fenêtres. En temps de guerre on *bacle* les portes. En temps de peſte on *bacle* les maiſons & les boutiques où il y a eu de la contagion. On *bacle* les portes par derrière avec des barres & des chevilles.

BACLER *un bateau.* Terme de rivière. C'eſt le placer dans le port, le mettre en lieu commode & ſûr pour la charge & décharge des marchandiſes, & l'y arrêter avec des cables & cordages aux anneaux de fer deſtinés à cet uſage. *Naviculam in portu collocare.*

Nicot croit que ce mot vient de *baculus*, & de *baculare.*

☞ BACLER *une affaire*, au figuré, la conclure, l'arrêter. Expreſſion populaire.

BACLÉ, ÉE, part. *Occluſus, obſeratus ligneâ ſubſcude, catenâ ferreâ.*

On dit figurément & baſſement, c'eſt une affaire *baclée*, c'eſt a dire, conclue & arrêtée, on n'y peut plus revenir.

BACON. ſ. m. Vieux mot françois, qui ſe diſoit d'un porc engraiſſé & ſalé. Il eſt encore en uſage dans quelques Provinces. Du Cange le dérive de l'Anglois *bacon*, ou de *beccho* & *bacho*, qu'on a dit dans la baſſe latinité en la même ſignification. Chorier dit qu'il vient du mot grec βακος. On juge par cet Auteur que *bacon* ſe dit encore en Dauphiné.

☞ BACONISME. ſ. m. Philoſophie de Bacon, qui le premier combatoit la Philoſophie de l'École.

☞ BACOTI. ſ. f. Nom de la grande Magicienne que les peuples de Tonquin conſultent, outre les deux Magiciens Tai-Bou & Tai-Phoxoui. Lorſqu'une mere après la mort de ſon enfant, veut ſavoir en quel état eſt ſon ame, elle va trouver cette Bacoti, qui ſe met auſſi-tôt à battre ſon tambour pour appeler l'ame du défunt, qui ne manque pas de paroître devant elle, & de lui dire ſi elle eſt bien ou mal. MOR. qui cite TAVERNIER. Voyage des Indes.

BACQUET. *Voyez* BAQUET.

BACS. ſ. m. pl. On nomme ainſi dans les ſucreries une eſpèce de grands coffres de bois, dans leſquels on pile le ſucre au ſortir de l'étuve.

BACTES, ou BABACTES. ſ. m. Surnoms de Bacchus, qui ſignifient, crieur, criailleur, de βαζειν, crier; parce que les gens qui ont bu, crient ordinairement beaucoup.

BACTRE, *Bactrus.* C'eſt, ſelon quelques Auteurs, le nom ancien d'un fleuve qui a donné ſon nom à la ville de *Bactres.* Ils ajoutent que c'eſt celui qu'on appelle aujourd'hui *Bachera nigro*, ou celui que quelques Modernes nomment *Buſchiun;* qu'il ſe joint au Géhon. Saumaiſe (*Exercitat. in Solinum, p. 985,*) a prétendu que les Anciens n'ont jamais parlé d'un fleuve qui ſe nommoit *Bactrus;* que Solin, qui en parle, a mal entendu Pline, & mal ponctué le texte de cet Auteur; & que ç'a été la ſource de cette erreur. Mais Lucain, *Liv. III, v. 267*, avoit il auſſi mal ponctué & mal entendu le texte de Pline, lui qui vivoit avant Pline? Q. Curce, qui vivoit en même temps que Pline, dit que le *Bactrus* paſſoit au milieu de Bactres, & donnoit ſon nom à cette ville & à toute la province.

BACTRE, ſe met auſſi quelquefois au ſingulier pour la ville de Bactres, ou pour la Bactriane.

Et met ſous ſes drapeaux avec la Sythonie
Les Sauvages de Bactre, *& ceux de l'Hircanie.* Bréb.

BACTRÉOLE. ſ. f. Terme de Batteurs d'or. On appelle de ce nom les rognures de feuilles d'or. *Auri ramenta, lacinia, tænia.* On broie avec du miel ces *bactréoles*, ou rognures, & enſuite on les met dans de petites coquilles de moules; & cet or ainſi prépare, s'appelle or en poudre, ou en coquille: on s'en ſert pour peindre en miniature.

BACTRES. *Bactra, orum.* Nom d'une ancienne ville d'Aſie, capitale d'une province de l'Empire des Perſes, nommée Bactriane. Samſon & quelques autres diſent que c'eſt Termend, ville peu conſiderable, au pied du mont Caucaſe, à 360 milles d'Alexandrie, & à 630 d'Antioche. D'autres croient que c'eſt Bag-Daſan. Elle a auſſi été nommée Zariaſpe, *Zariaſpa.* Voyez Saumaiſe ſur Solin, *p. 983, & p. 1173.*

BACTRIANE. *Bactriana.* Province de l'ancienne Perſe, qui répond à ce que nous appelons aujourd'hui Coraſan, ou Carraſſan, entre la Perſe, les Etats du Mogol, le royaume de Thibet, & la Tartarie, dont proprement elle fait partie. Elle tiroit ſon nom de Bactres ſa capitale. On diſoit au temps de Pline que la *Bactriane* portoit du ble, dont chaque grain étoit auſſi gros que l'eſt ailleurs un épi entier. Zoroaſtre, Roi de la *Bactriane*, paſſe pour l'inventeur de la Magie & de l'Aſtrologie. C'eſt pour cela qu'on le nomme auſſi Aſtrothéates; c'eſt-a-dire, Contemplateur des Aſtres.

BACTRIEN, ENNE. ſ. m. & f. Peuples qui habitoient autrefois la Bactriane. *Bactrius, Bactronus.* Mercerus dit que les Cares, les Arcananiens & les *Bactriens* deſcendoient de Gether, comme ſi ces peuples euſſent été voiſins. Les *Bactriens* étoient, dit Q. Curce, les meilleurs ſoldats du monde; mais ils étoient brutaux, & n'avoient rien de la politeſſe des Perſes.

BACTROPERATE, ou BACTROPÉRÈTE. ſ. m. C'eſt un nom que l'on donnoit autrefois aux Philoſophes par mépris. Il ſignifie un homme à bâton & à beface; de βακτηρ, *bâton*, & πηρα, *poche, beface.* C'eſt S. Jérôme ſur le *ch. X* de S. Matthieu, qui nous apprend qu'on donnoit autrefois ce nom aux Philoſophes. Du Cange croit qu'il faut dire *Bractoperite*, & que c'etoient des voyageurs qui portoient un bâton & du vin dans des outres, ainſi que l'explique Papias, qui les appelle *Bactroperitæ.* Voyez encore Hérodien, *Liv. I*, Martial *Liv. IV, épigr. 53*, & Laërce à l'entrée des vies des Philoſophes. Savaron & le P. Sirmond ont auſſi parlé du bâton Philoſophique ſur l'*épître II du Liv. IV* de Sidonius Apollinaris, & ſur la *neuvième du Livre neuvième.*

☞ BACU. *Voyez* Baku.

BACUL. ſ. m. Vieux mot. Ample croupière de bête de voiture, battant ſur les cuiſſes. *Pacul* de mulet, en latin *poſtilena, à batuendo culo.* Ménage. Le cheval dit à l'ane: Pauvre & chétif baudet, j'ai de toi pitié & compaſſion, tu travailles journellement beaucoup, je l'apperçois à l'uſure de ton *bacul.* Rabelais.

☞ BACULAIRES. Nom qu'on donna à certains Anabaptiſtes du ſeizième ſiècle, qui ajoutoient aux erreurs de ces hérétiques, que c'étoit un crime de porter d'autres armes qu'un bâton, & qu'il n'étoit pas permis de repouſſer la force par la force, ni de pourſuivre quelqu'un en juſtice pour quelque cauſe que ce fût.

BACULE. *Voyez* Bascule.

BACULER. C'eſt frapper à coups de bâton: de *Baculare*, qui ſe trouve en pluſieurs endroits, & qu'on peut voir dans le Gloſſaire de M. Du Cange. Ménage. Le bon Chevalier ſe print aux cornes de ce diable, & lui en arracha une, dont il le *bacula* trop bien, & maulgré lui comme victorieux, ſe départit du lieu, & le laiſſa comme recreu. Nouvelle nouvelle. On ne le dit plus.

BACULOMÉTRIE. ſ. f. Science par laquelle on meſure des hauteurs acceſſibles & inacceſſibles avec des bâtons.

Ce mot eſt compoſé de *baculus*, bâton, & μετρεω, meſurer.

BACUNE. *Bacuneus.* L'Abbé Serenus appelle un Démon *bacuné*, un Démon qui tente les hommes de vanité.

BACURDE, ou BACURDUS. Nom d'un faux Dieu, qui ne ſe trouve que dans deux inſcriptions rapportées par Gruter, *p. LXXXVI, n. 9 & 10.*

La première eſt,
BACVRDO
SACRVM
M. ALBANUS
PATERNVS
OPTIO
V. S. L. M.
TT. SIL. CONS.

Et la ſeconde,
BACVRDO
SACRVM
T. JVL. FORTVNATVS
PRO SE ET SVIS
V. S. L. M.

Comme ces deux inſcriptions ont été priſes à Cologne ſur deux petits autels, & que ce nom ne ſe trouve point ailleurs, il eſt à croire que ce *Bacurdus* étoit un Dieu particulier de ce pays.

B A D.

BADAGE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Badaga.* Les *Badages* ſont un grand peuple de voleurs dans le royaume de Biſnagar, idolatres & ennemis du nom *Chretien*, naturellement féroces, toujours en querelle les uns avec les autres, & toujours en guerre avec leurs voiſins. Bouh. *Vie de Xav. Liv. II.*

BADAJOX. ſ. m. Ville d'Eſpagne dans l'Eſtramadoure, ſur le Guadiane, à huit ou dix lieues de Mérida. ☞ Aujourd'hui *Badajocium*, autrefois *Pax Auguſta*, ſelon quelques Géographes, & *Colonia pacentis*, ſelon d'autres. Quelques-uns écrivent *Badajoz*, & c'eſt ainſi qu'on le prononce plus ordinairement. Ce mot s'eſt formé par corruption du nom latin, qui en Eſpagnol ſe dit *Paz de Auguſto*; d'où l'on a fait *Padauguſto, Padajuſt, Padajos, Badajox.* Il ne faut donc pas dire que ce ſont les Maures qui lui ont donné ce nom moderne, comme ont fait les Auteurs du Moreri. *Badajox* a un évêché ſuffragant de Compoſtelle. Maty. *Badajox* eſt très-bien fortifié, & defendu par le fort de S. Chriſtophle, & par une citadelle. Le Roi (Jean I.) donna à Martin Alphonſe la conduite de quelques troupes pour aller former le ſiege de *Badajox.* De la Neuv.

☞ BADARA, ou BAGARA, comme écrit Dellon dans ſon voyage aux Indes orientales. Petite ville des Indes, capitale du pays ou Royaume de même nom, dans la preſqu'île de l'Inde, de çà le Gange, ou Malabar, proche Calicut.

☞ BADASCHIAN, BADACHXAN, ou BUDASCAN, en latin *Badachxium.* Ville d'Aſie, dans le Maurenahar, capitale de la province du même nom. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Bactres.

BADAUD, AUDE. ſ. m. & f. Sot, niais, qui s'amuſe à tout, & admire tout. *Stolidus, ſtupidus, bardus.* C'eſt un ſobriquet injurieux qu'on a donné aux habitans de Paris, à cauſe qu'ils s'attroupent, & s'amuſent à voir, & admirer tout ce qui ſe rencontre en leur chemin, pour peu qu'il leur ſemble extraordinaire. Un Charlatan a bientôt amaſſé autour de lui pluſieurs *badauds.*

Il eſt un lieu de Mimes habité.
Et de badauds *en tout temps fréquenté.* R.

Ce mot vient apparemment du mot latin barbare *badaldus*, fait de *badare*, qui ſignifie *béer*, ou de l'italien *badar*, qui ne ſignifie autre choſe que *regarder*; comme le mot de *hableur* qui vient de l'eſpagnol *hablar*, qui ne ſignifie que *parler.* On diſoit autrefois en françois, *bader*; pour dire, tenir la bouche ou la gueule ouverte & béante. Quelques Auteurs dérivent ce mot *à bagaudis*, qui étoient des rebelles qui firent bien des déſordres en France du temps de Dioclétien. M. Huet dit que *badaud* ſe dit par corruption pour *bidaut*, & que *bidaut* eſt le même que *bedeau.*

BADAUDAGE. ſ. m. Entretien & action, manière de badaud. *Stoliditas, ſtupor.* Il a dit, il a fait cela par pur *badaudage.* On peut voir dans Marot l'épître du Biau ſy de Pazy avec la réponſe de la Dame, où le

vulgaire *badaudage* & Parisien est fort bien représenté. MASCUR.

BADAUDER. v. n. Faire le badaud, s'arrêter à une chose qui n'en vaut pas la peine. *Inepire, ofcitare.*

BADAUDERIE. f. f. *Ineptia.* Action, qualité, discours de badaud, sottise. Ce que vous dites là est une franche *badauderie.* Journel, qui a été mon Imprimeur, ne vouloit pas imprimer ce que j'ai écrit dans mes Origines de la langue françoise touchant la *badauderie* de Paris, à cause qu'il en étoit. A Dieu ne plaise, disoit-il, que j'imprime rien contre ma patrie. Sa naïveté m'inspira ces quatre vers.

De peur d'offenser sa patrie,
Journel, mon Imprimeur, digne enfant de Paris,
Ne veut rien imprimer sur la badauderie.
Journel est bien de son pays. MENAGIANA.

BADE. C'est le nom de quelques villes d'Allemagne. *Bada*, ou *Badena.* En allemand *Baden.* Quelques-uns écrivent même *Baden* en françois; mais il est mieux d'écrire *Bade*, & l'on prononce toujours ainsi.

BADE. Petite ville en Suisse, sur la riviere de Limmat à cinq lieues au-dessous de Zurich. *Bada, Badenæ aquæ, Caſtellum aquarum, aquæ Helvetiæ, Thermæ ſuperiores.* Elle est renommée pour ses eaux chaudes & médicinales, & capitale d'un petit comté dans l'Argow. MATY.

BADE *en Suabe*, à une lieue du Rhin, dans le marquisat de *Bade-Baden*, à cinq lieues de Strasbourg, & à huit de Spire. *Bada, Thermæ inferiores. Bade* est une jolie ville. Elle a des bains renommés. Le marquisat de *Bade, Badenſis marchionatus*, est du cercle de Suabe. Il a au nord le Palatinat du Rhin & l'evêché de Spire, au levant le duché de Wurtemberg, & le comté d'Eberstein, au midi l'Ortnaw; & au couchant l'Alsace, dont il est séparé par le Rhin. Il est divisé en Marquisat supérieur, ou de *Bade Baden*, dont *Bade* est capitale; & en marquisat inférieur, ou de *Bade-Dourlach*, dont Dourlach est la capitale. MATY. La Maison de *Bade* est très-noble & très ancienne. Les uns la font descendre des Rois Goths, d'autres des Ursins, & d'autres des Ducs de Zéringhen, ou des Seigneurs de Veronne. La branche de *Bade-Baden* est catholique. Celle de *Bad Dourlach* est de la confession d'Ausbourg. MATY. Le Prince Louis de *Bade* a été un des plus grands Généraux qu'ait eu l'Allemagne. *Voyez* IMHOFF sur les Marquis de *Bade*, *Notit. Imper. Procer. Lib. IV, C. VIII.*

Il y a encore une petite ville nommée *Bade*, dans l'Autriche, à six lieues de Vienne au midi.

En allemand *bad* signifie un *bain*, & *baden*, se baigner. Tous ces lieux, & beaucoup d'autres, portent ce nom, parce qu'ils ont des bains.

☞ BADE (*les dez de*). *Teſſeræ badenſes luſoriæ*, qui se trouvent dans beaucoup de collections, ne sont point de véritables pierres. Ces dez sont factices; & quoiqu'on en ait trouvé un assez grand nombre répandus dans les campagnes, aux environs de la ville de *Bade*, en Allemagne, ils n'en sont pas plus réels. On pourroit présumer que les soldats des légions romaines qui ont campé autrefois dans ces cantons, se sont servi de ces dez pour jouer. D'autres disent que l'on avoit institué dans ces mêmes pays des jeux en l'honneur de la Déesse Isis, & que ces dez étoient de quelque usage dans ces sortes de fêtes.

BADEAU. *Voyez & écrivez* BADAUD.

☞ BADEBOU. Petit pays d'Afrique, sur la côte de l'Océan, dans le pays des Nègres, au nord de la riviere de Gambie.

BADELAIRE, ou BAUDELAIRE. Terme de Blason, qui se dit d'une épée courte, large & courbe comme un sabre, ou cimeterre ancien, qui étoit fort en usage chez les Huns. *Acinaces.* Ce mot se trouve dans plusieurs Auteurs françois; & on croit qu'il vient de *baltearis*, parce qu'on appeloit autrefois *baudet* un baudrier.

☞ BADENOTH, ou BADENOCH. *Badenochia*, ou *Badenocha.* Province méditerranée d'Ecosse, au sud-ouest de Murray. Riven sur le Spey en est la capitale. *Etats près de la grande Bretagne.*

☞ BADENWEILER. Bourg & Seigneurie d'Allemagne, en Suabe. Ce lieu appartient au bas Margraviat de bade.

☞ BADGHIS. Ville d'Asie, dans la Province de Corassan. Elle donne son nom à une grande étendue de pays, dont Herat & Meru sont toutes deux capitales.

☞ BADIANE. f. f. *Zingi*, ou *Aniſum indum.* Sorte de fruit qui nous vient de la Chine, de la Tartarie & des Philippines. Il est composé de six à sept capsules disposées en rayons, qui partent du même centre, chacune de ces capsules est un peu oblongue, aplatie, brune ou rougeatre, & s'ouvre en deux pour laisser sortir une semence lenticulaire, luisante. Ce fruit a l'odeur du fenouil ou de l'anis. On en met dans le chocolat des Indes. L'arbre qui le porte s'appelle *Panſi-panſi*; son tronc est gros & branchu; il s'éleve à la hauteur de deux brasses & plus. De ses branches sortent quinze feuilles alternes, & rarement crenelées, pointues, longues d'une palme, & larges d'un pouce & demi. Les fleurs sont, dit-on, en grappes, grandes comme celles du poivre & paroissent comme un amas de plusieurs chatons.

BADIGEON. f. m. Terme de Maçonnerie. Prononcez comme s'il s'écrivoit *badijon*, sans faire sonner l'*e*. Couleur jaunâtre dont on peint les murailles. C'est un mortier qui se fait des recoupes de pierre de taille, dont on enduit & on colore le plâtre, pour le faire ressembler à de la pierre de taille. On croit souvent que des chaînes, des murailles, des tableaux, des croisées sont faites de pierre, & ce n'est qu'un enduit de plâtre coloré avec du *badigeon. Incruſtamentum lapideum.*

Les Sculpteurs appellent aussi du *badigeon*, du plâtre delaye dans une jatte, qui leur sert à remplir les creux de leurs figures, à en réparer les défauts, & les faire paroître d'une même couleur. *Incruſtamentum gypſeum.*

BADIGEONNER. v. a. Prononcez *badijonner.* Colorer avec du badigeon. Les Maçons enferment les enduits de mortier par des naissances *badigeonnées. Lapideo incruſtamento inducere. Badigeonner* un mur.

☞ BADIGEONNER, chez les Sculpteurs; c'est enduire ou remplir des creux avec du badigeon.

BADIN, INE. adj. Folatre, enjoué, qui s'amuse à des bagatelles. *Nugator, joculator.* Les enfans sont naturellement *badins.* Il n'y a rien de plus agreable qu'un amour *badin.* Il avoit un tour admirable dans son esprit enjoué & *badin.* RAB.

☞ On dit substantivement, c'est un *badin*, un petit *badin*, un aimable *badin.*

Ce mot, selon M. Huet, vient de l'hébreux בדים, *menteurs*, qui se dit particulierement des Astrologues ou du Chaldeen בדין, *devins.*

BADIN, INE, se prend aussi pour sot, ridicule. *Ineptus.* Il nous vient étourdir de ses contes *badins.* MOL.

BADIN, s'est pris substantivement pour dameret, damoiseau, jeune homme affecté dans sa politesse & ses manieres. Il fait beau voir un homme si crotté & si mal peigné que toi, parler des affaires de la Cour, comme feroit le plus fringant dameret, & le plus frisé & empoudré *badin* de tous ceux qui la fréquentent. MASCUR. Aujourd'hui on ne parleroit pas ainsi.

☞ BADINAGE. f. m. Action de celui qui est badin, folatre. *Jocus, nugæ.*

BADINAGE, signifie aussi en matière de galanterie, enjouement, maniere de dire agréablement les choses, petits riens qui amusent des amans. Ainsi Sarrasin a dit, que Voiture avoit fait, je ne sais comment, les muses à son *badinage.*

Imitons de Marot l'élégant badinage. BOIL.

Ils s'occupent tantôt d'un ſimple badinage,
Qui des tendres amours eſt le charmant partage.
FONT.

BADINAGE, se prend quelquefois dans une signification

plus étendue, & signifie tout ce qui est agréable & délicat dans les manières, dans les ouvrages d'esprit : en ce sens on l'oppose aux sérieux.

C'est trop que d'avoir en partage
Et les talens du sérieux,
Et l'agrément du badinage. DIV. DE SEAUX.

Quand de tes vers l'élégant badinage
Sans nul pardon jetta son livre au feu,
Trop tard connut que ce n'étoit un jeu, &c.

On le prend encore dans un sens qui a quelque chose de figuré, pour des mouvemens, des manières agréables qui font plaisir.

Ou chaque Nimphe en sa fontaine
Répand aux environs une douce fraîcheur :
Ou par d'innocens badinages,
Par de tendres gazouillemens,
Toutes font mille amusemens
Au travers de mille boccages. P. BUFFIER.

BADINAGE, signifie aussi, manière sotte & ridicule. *Ineptia.* Je laissai passer tout ce *badinage*, où l'esprit de l'homme se joue de l'amour de Dieu. PASC. Et que prétendez-vous avec ce *badinage*. MOL.

On dit aussi, qu'un valet est fait au *badinage* de son maître, lorsqu'il sait tous ses petits secrets; qu'il s'accommode à ses façons de faire, à certaine manière particulière d'agir.

BADINANT. s. m. Quelques-uns appellent ainsi un cheval qu'on mène après un carrosse attelé de six chevaux, afin qu'on le puisse mettre à la place de quelqu'un des autres qui se trouveroit hors d'état de servir. On l'appelle aussi le *volontaire*. Au Parlement de Paris on appelle *badinant*, le Conseiller qui est le neuvième dans sa chambre, & qui n'est des Grands Commissaires que quand l'un des huit plus anciens que lui est absent.

BADINEMENT. adv. D'une manière badine. *Jocosè.* Cet amoureux tout *badinement* a découvert sa passion. Pégase s'agenouilloit *badinement* quand Voiture le montoit. SAR. On ne le dit plus.

☞ BADINER. v. n. Jouer, s'amuser à des jeux d'enfans. *Nugari.* Les enfans *badinent* avec tout ce qu'ils trouvent. Cet homme ne fait que *badiner*.

BADINER, signifie aussi, se jouer agréablement, dire les choses d'un air fin & plaisant. ☞ Mettre une sorte de galanterie & d'agrément dans la conversation, dans la manière d'écrire. Un galant homme fait *badiner* agréablement. Les gens qui n'ont étudié que le monde savent d'ordinaire l'art de *badiner* avec esprit, & de railler finement dans les conversations enjouées. BOUH. Pour *badiner* de bonne grâce, il faut beaucoup de politesse. LA BRUY.

Ce n'est pas qu'une Muse un peu fine
Sur un mot en passant ne joue & ne badine. BOIL.

BADINER, se dit aussi de plusieurs petits ornemens qu'on attache ; & signifie, avoir un petit mouvement agréable, voltiger. *Nutare.* Il faut que cela *badine* un peu. ☞ Cette dentelle, ce ruban *badine* agréablement.

☞ BADINER. v. a. Terme du style familier. *Badiner* quelqu'un, disent les Vocabulistes, c'est le railler, s'en moquer. Non, ce n'est pas s'en *moquer*. La moquerie est offensante, parce qu'elle est le langage & l'expression du mépris : & *badiner*, non-seulement ne présente point, mais paroit même exclure cette idée. *Badiner* quelqu'un, c'est le railler d'une manière agréable, capable d'amuser & de faire rire, sans l'offenser. *Cavillari, jocari.* Nous l'avons bien badiné. Elle a badiné les autres, mais elle a été badinée à son tour.

BADINERIE. s. f. Chose frivole, enjouement, badinage agréable. *Jocus, ludus, nugæ.* On gagne plutôt une femme avec des *badineries*, qu'avec des entretiens sérieux. Ce qui n'est qu'une *badinerie* pour un séculier, est un crime dans un Ecclésiastique. MÉNAG. La *badinerie* a des agrémens qui l'emportent sur le sérieux dans la société civile. S. EVR. On dit aussi, qu'un ouvrage ne contient que des *badineries*, quand il n'y a rien de sérieux, ni de solide. Les génies les plus élevés tombent quelquefois dans la *badinerie*. BOIL. *Badinerie* a quelque chose de moins bon que *badinage*, soit pour le sens, soit pour l'élégance.

BADINES. s. f. pl. Pincettes légères qu'on appelle ainsi, parce qu'elles servent à badiner & à s'amuser en arrangeant quelques charbons ou petits tisons.

☞ BADIOU. Rivière de France, en Gascogne. Elle arrose l'Archiprêtré de Thursan, dans le diocèse d'Aire, & se décharge dans la Baux, au-dessous de la ville de Buaves.

☞ BADKEIST. Ville de Perse, petite, mais agréable. Les Géographes du pays lui donnent 85d. 32′ de longitude, & 35d. 20′ de latitude. On la croit la même que Badghis.

☞ BADONWEILLER. Gros bourg du duché de Lorraine, entre la petite ville de Baccara, & celle de Salm.

BADOULAGES, ou BADOLAGES. s. m. pl. *Criminationes.* On appelle ainsi à Beauvais, des rapports que l'on fait les uns des autres. En Basse-Normandie, on dit un *bagoulier ;* pour dire, un médisant. MÉNAGE.

BADUHENNE. s. f. *Baduhenna.* Corn. Tacite, à la fin du IVe Livre de ses Annales, dit qu'un corps de 900 Romains, fut défait dans le pays des Frisons, en un lieu qu'on nommoit *le bois de Baduhenne.* Cluvier, *Germ. Ant. Liv. I, pag. 222*, croit que *Baduhenne* étoit une Deesse des anciens Frisons, & il interprête ce nom *principe*, parce que *Badon* en Arabe a cette signification.

BADUKKA. s. m. C'est le nom propre du *Capparis arborescens Indica, flore tetrapetalo.* Le suc que l'on tire des feuilles, mêlé avec la graisse d'un sanglier, compose un liniment pour la goutte. La decoction des fleurs & des feuilles donne une liqueur purgative, dont la fumée déterge les ulcères de la bouche. Le fruit pris dans du lait rend impuissant. RAY. *Hist. Plant.*

B Æ.

☞ BAEÇA. Ville d'Espagne, dans l'Andalousie, au royaume de Jaën. C'est la *Vitia* des anciens. Son Evêché a été transféré à Jaën. Il y a une espèce de petite academie, fondée par Jean d'Avila.

☞ BAEÇA, est aussi le nom d'une ville assez considérable du Pérou, dans la province de Los-Quixos, à dix-huit lieues de Quito.

BAER. v. n. Vieux mot. Ouvrir la bouche. Il se trouve dans Gilles de Viez-Maisons. *Voyez* BÉER.

☞ BAERIE. s. f. Vieux mot. Air niais.

BAÉTAS. s. m. Les Espagnols & les Portugais appellent ainsi cette espèce d'étoffe de laine non croisée, qui se nomme en France *baguette*, ou *bayette*, & qui fait une partie du commerce des François en Espagne & en Portugal.

BÆTIQUE. Grande partie de l'ancienne Espagne. *Bætica.* Quelques-uns écrivent *Bétique*, comme on prononce. Les Romains diviserent l'Espagne en Tarraconoise, en *Bætique*, & en Lusitanique, ou Lusitanie. La *Bætique* comprenoit les Bastules, les Turdules, & les Turdetans. Elle etoit séparée de la Tarraconoise par les montagnes d'Idubéda & d'Orospéda, qu'on nomme maintenant la Sierra d'Alcaraz. La Guadiane la séparoit de la Lusitanie, & elle avoit au midi l'Océan, la mer Méditerranée, & le détroit de Gibraltar. Les Turdetans, occupant la plus grande partie de la *Bætique*, lui donnoient quelquefois le nom de *Turdetanie, Turdetania.* La *Bætique* étoit divisée en quatre Juridictions, qu'on nommoit *Conventus Juridici*, & comprenoit l'Andalousie & le royaume de Grenade. MATY. Aben Joseph, roi de Maroc, dépouilla Alphonse, roi de Castille, de la *Bætique*, en 1195, & les Maures l'ont possedée jusqu'à Ferdinand & Isabelle. Quelques Auteurs font ce nom adjectif, & disent l'Espagne *Bætique.* Les laines *Bétiques* étoient celebres dans l'anti-

quité. Tertullien dit, *de Pallio cap. 3*, qu'elles étoient naturellement colorées, parce qu'elles étoient noires.

Ce nom vient de *Bætis*, nom ancien d'un fleuve qui arrose ce pays, & qu'on appelle aujourd'hui *Guadalquivir*. Quelques-uns dérivent le nom *Bætis*, de בה, *bath*, mot punique ou carthaginois, qui signifie *pernoctare*, comme en chaldéen. Bochart, dans son *Chanaan, Liv. I, chap. 34*, prétend qu'il vient de בוצו, autre mot punique, qui signifie *marécageux*, de בץ, *boue, limon, bourbe*; qu'il fut ainsi nommé parce qu'il forme trois lacs, le premier à sa source, le second proche de Cordoue, & le troisième vers son embouchure; que c'est encore pour cela que les habitans, au rapport d'Etienne de Byzance, le nommoient *Perca*, c'est-à-dire, ברכה qui signifie *étang*. Le fleuve Bétis coule dans un pays fertile, & sous un ciel doux, qui est toujours serein. Le pays a pris le nom du fleuve, qui se jette dans le grand Océan, assez près des colonnes d'Hercule. Fenel. *Telem.*

BÆTYLE. s. m. Terme de Mythologie. *Batylus.* Selon Priscien, c'est le nom que les Grecs donnoient à la pierre que les Latins nomment *Abadis*, & que Saturne dévora au lieu de Jupiter. Hésychius & l'Etymologiste Grec sont de même sentiment. L'Etymologiste, en un autre endroit qui est corrompu, & qu'il faut corriger par Phavorinus, dit que *Bætyle* étoit une pierre qui s'étoit formée proche du Liban, montagne de la ville d'Ilion, Ἰλιάς, ou plutôt, comme les savans ont corrigé, Ἡλιάς, c'est-à dire, de la ville du Soleil. Sanchoniaton, dans Eusèbe, *Præp. L. I*, dit que le Dieu Uranus inventa les *bætyles*, fabricant, dit-il, des pierres animées. Philon de Biblos dit la même chose. Photius rapporte, *pag. 1062 & 1063*, que Damascius, Auteur païen, fort superstitieux, qui vivoit sous Justinien, racontoit qu'il avoit vu la pierre *bætyle* qui se mouvoit en l'air; & que le Philosophe Isidore disoit que c'étoit un Démon qui lui donnoit ce mouvement. Le même Damascius disoit qu'il y avoit des *bætyles* consacrés à plusieurs Dieux différens, à Saturne, à Jupiter, au Soleil, *&c.* Lampridius parle de pierres semblables, qui étoient dans le Temple de Diane, à Laodicée, *in Anton. hel. cap. 7.* Voilà à peu près tout ce que l'antiquité nous enseigne des *bætyles*. Sur cela quelques-uns jugent que ce n'étoient que les pierres informes, dont les Idolâtres représentoient leurs Dieux avant l'invention de l'art de la Sculpture. Bochart, *Chanaan, Liv. II, chap. 2*, croit que les Phéniciens imitèrent ce que Jacob avoit fait, lorsqu'après la vision de l'échelle mystérieuse, il éleva une pierre au même lieu; qu'il nomma *bethel*, versant de l'huile dessus; & que c'est de-là que vint cette coutume, & le nom *bætyle*, qui fut donné à ces pierres. Il croit, conformément à cette conjecture, que Sanchoniaton n'avoit point dit que ces pierres étoient animées, mais qu'elles étoient ointes; que le texte de cet Auteur s'étoit ensuite altéré, ou qu'on avoit mal lu, & que de נשפים, *Naschphim*, on avoit fait נשפים, *Napschim*. Les Juifs ont une tradition qui confirme ceci, & qui dit que cette pierre de Jacob fut d'abord agréable à Dieu; mais qu'ensuite il l'eut en horreur, parce que les Chananéens transportèrent cet usage dans leur idolâtrie. *Voyez* Scaliger sur Eusèbe, *p. 198*. Saumaise sur Lampridius cité, Bochart à l'endroit cité; le Chevalier Marsham, *Can. Chron. Sect. IV.* Voss. *De idol. Lib. VI, c. 39*, & ci-dessus le mot Abadir.

B A F.

☞ BAFFA. Quelques-uns écrivent BAFFO, & d'autres BAFFE, avec une terminaison françoise. Bourg de l'Île de Chypre, au bord de la mer. C'est, selon quelques-uns, le lieu où fut l'ancienne Paphos.

BAFFETAS. s. m. Toile toute de fil de coton blanc, très-grosse, qui vient des Indes orientales. Les meilleures sont celles de Surate.

Baffetas, est aussi une étoffe des mêmes Indes, qu'on nomme autrement *Shaub.*

BAFFRAI. s. m. Vieux terme de fortification. Château, tour. *Castellum, turris.* S. Louis fit faire deux *baffrais*, qu'on appelle *Chas-chateils*. Car il y avoit deux chateils devant le chas, & deux maisons derrière, pour recevoir les coups que les Sarazins jetoient à engins. Joinville. C'est de-là que vient *beffroi*, qui se dit aujourd'hui. *Voyez* ce mot.

BAFOUER. v. a. Traiter indignement & avec mépris. *Contumeliis vexare, illudere.* Une des plus grandes souffrances de Notre-Seigneur, c'est d'avoir été *bafoué* & indignement traité par les Juifs. Il vient de l'italien *Beffare*, moquer. Men.

BAFOUÉ, ÉE part. *Irrisus, contumeliâ affectus.*

BÂFRE. s. f. ☞ Terme populaire, qui signifie *repas copieux, abondant, epulum, epulæ*; & l'action de manger avec excès: *epulatio, helluatio.* Dans la première acception, on dit qu'il y a *bâfre* en tel endroit, chez un tel. Dans la seconde, on dit aimer la *bâfre*, songer à la *bâfre.*

BÂFRER. v. n. Terme populaire, qui signifie manger goulument, manger avec avidité, avec excès. *Gulosè & voraciter convivari, epulari indecorè, helluari.* Ces deux Procureurs *bâfrent* tous les jours ensemble. A voir *bâfrer* cet homme, il donne de l'appétit.

BÂFREUR. s. m. Gourmand, grand mangeur. *Helluo.* Entre les différens Gilles des Tabarins & autres Pantomimes, il y en a un qui s'appelle Gilles le *bâfreur.*

B A G.

BAGACE. s. f. On nomme ainsi dans les Sucreries des Îles Antilles les cannes de sucre, lorsqu'elles ont passé par le moulin pour les briser & en tirer le sucre. Les *bagaces* servent à faire cuire le sucre dans les chaudières, & à faire des flambeaux pour éclairer la nuit. Pour faire ces flambeaux, on fait sécher les *bagaces* au soleil, puis on en prend trois ou quatre, suivant la grosseur qu'on veut donner au flambeau, qu'on lie d'espace en espace avec des aiguillettes de Mahot, de mibi, ou autre espèce de lianne. Il faut enter plusieurs *bagaces* les unes sur les autres, afin de faire un flambeau de sept ou huit pieds de hauteur, parce que la matière qui est très-combustible va fort vite. Le P. Labat, *Voyage de l'Amérique.*

BAGAGE. s. m. Hardes, meubles, ustensiles, équipage de guerre, ou de voyage. *Impedimenta, farcina.*

Bagage, se dit aussi en nom collectif de tout l'équipage d'une armée, même de l'artillerie. On a défait les ennemis, pillé & enlevé tout le *bagage.* Les valets gardent le *bagage.* Jean le Breton, Seigneur de Villandry, s'entretenant un jour avec Claude de Lorraine, premier Duc de Guise, d'une bataille du roi François I, contre l'Empereur Charles V, jura qu'il s'y étoit trouvé, & même en un lieu où le Duc n'auroit jamais osé paroître. Celui-ci témoignant être choqué de ce discours, le Breton l'apaisa aussi-tôt, en disant: J'étois avec le *bagage.*

☞ On appelle gros *bagage*, celui qui ne sauroit être voituré que par charrois; & menu *bagage*, celui qui peut être porté sur des bêtes de somme.

On dit figurément & proverbialement, qu'il faut plier, trousser *bagage*; pour dire, qu'il faut s'enfuir, qu'il faut déménager, qu'il faut mourir. Et on dit d'un homme mort, qu'il a plié *bagage.* On dit d'un homme fort stupide, que c'est un vrai cheval de *bagage.* On dit aussi qu'on a du *bagage* logé chez soi, quand on y a logé des filous, ou gens de mauvaise vie, qui à tous momens sont contraints de déménager, d'emporter leur *bagage*, leurs meubles.

Il vient du mot de *bagues*, quand il signifie *hardes.* Ils s'en sont allés *bagues* sauves, c'est-à-dire, ils ont emporté leur *bagage.* Et l'un & l'autre, c'est-à-dire, *bague* & *bagage*, selon Etienne Guichard, peuvent être pris de l'hébreu בגד *beghed*, qui signifie habit, harde. D'autres disent qu'il vient de *baga*, mot de la basse latinité, qui signifie coffre, parce qu'on met le *bagage* dans des coffres.

☞ BAGAMEDRI. *Voyez* Bagemder, qui est le vrai nom de ce Royaume.

BAGANS. s. m. C'est un mot gascon, qui signifie Pâtres, ou paysans, qui gardent le bétail dans les Landes de Bordeaux,

deaux, avec une charrette ſur laquelle ils portent ce qui leur eſt neceſſaire pour vivre, ne ſe retirant dans leurs maiſons que rarement. Peut-etre de *vagantes*..... MÉNAGE.

BAGARRE ſ. f. Querelle tumultueuſe, émotion populaire qui amaſſe beaucoup de monde. *Pugna, tumultus.* Il s'eſt ſauvé heureuſement de la *bagarre*. Ce mot eſt fait par contraction de *battre*, & de *gare*, & n'eſt en uſage que parmi le peuple.

BAGASSE. ſ. f. *Lupa, proſtibulum.* Vieux mot, qui étoit un terme injurieux dont ſe ſervoient les petites gens en ſe querellant. Ainſi Regnier a dit, *Bagaſſe*, ouvriras-tu, en parlant d'une ſervante. C'eſt une vieille *Bagaſſe*.

Ce mot vient de ce qu'en vieux François on diſoit *bague*; pour dire, une femme proſtituée; mot dérivé de l'Allemand *bag*, qui ſignifie la même choſe. Ce mot peut auſſi venir de l'Italien, *Bagaſcia*, qui ſelon M. Ménage vient de *vagus* & *vaga*, plutôt que de l'Allemand *balg*, ou *bag*.

☞ BAGATELLE. ſ. f. Choſe de peu de prix, & peu néceſſaire. Il ſignifie figurément, & c'eſt ſon plus grand uſage, choſe frivole & de peu d'importance, & qui ne merite pas d'être conſidérée. *Nugæ, frivola.* C'eſt un homme qui s'amuſe à des *bagatelles*. Il a donné cette maiſon pour une *bagatelle*. Ce livre n'eſt rempli que de *bagatelles*; pour dire, il n'y a rien de ſolide. Les *bagatelles* de Balzac étoient des *bagatelles* magnifiques & harmonieuſes, c'eſt-à-dire, des paroles vides de ſens, qui n'amuſent que les oreilles, & qui ne diſent rien à l'eſprit & au cœur. Vous voilà bien embarraſſé pour une *bagatelle*. MOL. A moi cent mille vers ſont une *bagatelle*. SCAR. Ce mot eſt un diminutif de *bague*.

On dit abſolument, *bagatelle*, pour faire entendre qu'on ne croit pas, ou qu'on ne craint pas ce qu'un autre dit. Vous croyez reuſſir en cette entrepriſe : *bagatelle*. Vous me menacez d'un procès : *bagatelle*.

Je ſuis le Dieu des vers, je ſuis bel eſprit né,
Je ſais jouer du Luth, arrêtez : bagatelle.
Le Luth ne pouvoit rien ſur ſon cœur obſtiné. FONT.

Etienne Guichard le dérive de *bagad*, בגד, qui en hébreu ſignifie prévariquer, mentir, tromper; en changeant le ד *d en t*.

BAGAUDE. ſ. m. Rebelle, révolté. *Rebellis, perduellis, bagauda.* C'eſt ainſi qu'il faut écrire & prononcer, & non point *Bacaude*; cependant en quelques lieux, comme en Eſpagne, il ſemble qu'on ait dit *Bacaude*, parce qu'Idacius, dans ſa Chronique, parlant des *Bagaudes* de la Tarragonoiſe, dit toujours *Bacaudæ*; Eutropius auſſi, & Oroſius *Vacaudæ*; mais Proſper d'Aquitaine, dans ſa Chronique, Salvien, *de Provid. Liv. V.* Eutrop. *liv. IX*, Eumenius, dans ſon Panégyrique, &c. écrivent *Bagaudæ*. Chorier dit, dans ſon *Hiſtoire du Dauphiné*, que *Bagaude* ſignifie en ſon propre ſens *habitans des forêts*. Il tire cette étymologie de la langue des anciens Allobroges, dans laquelle *Gau*, dit-il, ſignifie une forêt. Il falloit ajouter avec de Hauteſerre, qui eſt du même ſentiment, que le B eſt une prépoſition qui ſignifie dans, comme en hébreu, d'où les premières langues étoient toutes deſcendues. D'autres tirent ce mot du latin. Céſar, diſent-ils, avoit laiſſé à deux lieues de Paris, en un endroit qu'on nomme aujourd'hui S. Maur, ſur les bords de la Marne, & à l'entrée d'une preſqu'île que fait cette rivière, il avoit mis, dis-je, en cet endroit une Légion Romaine en garniſon, pour contenir le pays dans le devoir. On prétend que cette Légion étoit celle qu'on nommoit *Legio Alaudarum*, & dont les ſoldats s'appeloient *Alaudæ*, c'eſt à-dire, *Alouettes*, pour la raiſon que nous avons dite au mot *Alouette*. Ces troupes, dit-on, ayant pris alliance dans les Gaules, ſe multiplièrent juſqu'au point de faire une eſpèce de nation particulière; & leur nom qui avoit commencé par une ſimple déſignation de leurs armes, devint un nom de faction. Ils furent ſi puiſſans dans la ſuite, qu'ils ſe rendirent les maîtres de cette Province des environs de Paris, où leur fort étoit bâti, & lui donnèrent leur nom. Deux de leurs Chefs, Amand, dont on a trouvé quelques médailles avec le titre d'Auguſte, & Julien, ſe firent déclarer Empereurs ſur la fin du IIIe ſiècle. Maximien marcha contr'eux, les défit, & fut pour cela, dit S. Jérôme dans ſa Chronique, aſſocié à l'Empire. D'*Alaudæ*, qui fut d'abord leur nom, on fit par corruption *Bagaudæ*; & la porte de Paris, qui étoit du côté de leur fort, & par laquelle on y alloit, fut nommée *Porta Bagaudarum*, la porte des *Bagaudes*; d'où enſuite, comme on le voit dans les anciens titres, l'on fit *Porta Bauda*, d'où eſt venu le nom de Porte-Baudets, qu'elle a retenu juſqu'à ce jour. Voilà ce que l'on dit ſur l'origine des *Bagaudes*, & ſur l'étymologie de leur nom. Voyez le premier Tome du *Traité de la Police, p. 74.* Le P. Pezron & d'autres, penſent qu'il eſt tiré de *Bagat*, ou *Bagad*, nom celtique, qui ſubſiſte encore dans le Bas-Breton, & dans la langue du pays de Galles en Angleterre, qui ſignifie *Troupe*. Pour moi, je crois que *Bagaudæ* n'eſt point un nom propre, beaucoup moins encore qu'il vienne d'*Alaudæ*; mais que c'eſt un nom appellatif, qui vient du celtique בגך, *bagad*, qui, comme en hébreu, ſignifioit, prévariquer, être perfide, ſe revolter. Car c'eſt là le ſens de ce mot; & c'eſt pour cela que des Rabbins, des Grammairiens & des Interprètes croient que vêtement, habillement, s'eſt appelé en hébreu בגד, *beghed*, c'eſt-à-dire, prévarication, révolte, parce que c'eſt à cauſe & à l'occaſion de la déſobéiſſance, & de la révolte d'Adam, que les habits prirent commencement, comme il eſt rapporté dans la Genèſe *II, 25, & III, 21. Bagauda* vient donc de *Bagad*, ſe révolter, & ç'en eſt, non pas le participe actif בוגד, *boghed*, comme Bochard l'a cru dans ſon *Chanaan, Liv. I, ch. 42*, mais le *paoul*, ou participe paſſif, בגוד, *bagoud*, qui ſignifie *perfide, rebelle*. Le féminin בגודה, *bagouda*, eſt dans *Jérémie III, 7*, en ce même ſens. C'eſt de là, non pas d'*Alauda*, qu'on nomma *Bagaudæ* ceux qui ſe révolterent. Car 1°. il n'eſt pas sûr que les *bagaudes* fuſſent les ſoldats de la légion des *alaudes*. Salvien dit même que ce furent des eſclaves; d'autres, des payſans. 2°. Quand il ſeroit sûr que ce ſeroit cette légion qu'on eût ainſi appelée, il ne s'en ſuivroit pas que ce ſeroit de ſon nom *alauda*, & je ne vois pas d'où viendroit le *b* & le *g*, dans *bagauda*, qui ſont les deux principales radicales. 3°. *Bagauda* ſignifie *revolte*, comme il paroit par Salvien & par Proſper. 4°. Ce n'eſt pas ſeulement la légion des *alaudes*, qui étoit en garniſon proche de Paris qui fut ainſi nommée; on donna auſſi ce nom à des payſans, & à des eſclaves, qui ſe révolterent dans l'Armorique, & qui en 435, ſouleverent preſque toutes les Provinces d'en deça la Loire. Peu de temps après, c'eſt-à-dire, en 452, ou 453, on appela auſſi *bagaudes* en Eſpagne des révoltés, qui ſe ſouleverent près de Tarragone : deſorte que *bagaude* ſe dit, comme nous diſons aujourd'hui *mécontens* d'Angleterre, &c. Telle eſt la première ſignification du mot *bagaude*, parce que les *bagaudes* pilloient. Salvien & Proſper diſent que ce qui fit révolter les *bagaudes*, ce fut l'avarice & les rapines des Magiſtrats, ou Officiers. M. de Tillemont parle des *bagaudes*, *Hiſt. des Emp. Tom. IV, p. 10 & 5, 99, & pag. 599*, où il montre qu'ils n'étoient point Chrétiens, & que ce ne fut point une révolte de Chrétiens contre les Romains, comme des Sacriléges, ainſi que le dit l'Auteur de la vie de S. Babolin qui n'eſt que du VIIe ſiécle. Maximien, ſelon la vie de S. Maurice dans Surius, demandoit deux ſermens à ſes troupes, l'un de combattre les *bagaudes*, l'autre de perſécuter les Chrétiens. Ainſi elle ne confond point les Chrétiens avec les *bagaudes*. TILLEM. *Voyez* SALVIEN *Liv. V, de vero Jud. & Provid.* Eutrope, Oroſe ſur Dioclétien, Du Cheſne *Hiſt. Franc. Script. T. I, p. 89, 90, 189, 191, 199, 659, 661, 662.*

Il paroît par ce que nous venons de dire, que ceux qui écrivent *bachauda*, comme Cambden, *p. 14*, ou *bacaudæ*, & *bacaudes*, au même endroit, Sigonius *de Imp. Occ.* Chorier, le P. Lobineau & Godeau en parlant de ceux d'Eſpagne, & ceux qui le dérivent de *beiclriad*, qui en Anglois ſignifie des *porchers*, des *payſans*, ſe ſont trompés, auſſi-bien que M. Godeau, quand il dit, *Hiſt. de l'Egl. Liv. III, p. 308*, que *bagaudes*

ſignifie *voleurs*. Il n'eſt pas vrai non plus que ce ſoit Ælien & Amand, les premiers chefs de cette faction, qui aient tiré ce nom de la plus vile populace pour ſe l'appliquer, comme le dit Chorier. Il ſemble bien plutôt qu'on le leur donna, & que ce ne fut point eux qui le prirent. Enfin le P. Jourdan ſe trompe auſſi quand il dit, *Liv. II, p. 93*, que les *bagaudes* prirent ce nom qui marquoit la baſſeſſe de leur condition, ou peut-être le tribut qu'on les forçoit de payer. Quelques-uns les ont appelés auſſi *baogandes*, *baccarides* & *bagarides*. *Voyez* De S. Julien, *Antiquités de Bourg. pag. 653*. Sarus, Goth de nation, mais attaché au ſervice d'Honorius, fit la guerre à Conſtantin, d'abord avec aſſez de ſuccès; mais il fut bientôt contraint de repaſſer les Alpes : ce qu'il ne put faire qu'en capitulant avec les *bagaudes*, eſpèce de milice du plat-pays, révoltés dès le temps de Diocletien. M. l'Abbé Du Bos.

Bagaude, ſ. f. s'eſt dit auſſi pour *révolte*. Proſper dit dans ſa Chronique, *Eudoxius..... in bagaudâ id temporis motâ delatus, ad Cunnos confugit*. Quelques-uns diſent que ce nom ſe donna auſſi au lieu qu'ils occupoient, & a tout le pays des environs de Paris, dont ils ſe rendirent les maîtres. Quelques autres croient que *la Bagaude*, ou *Bagaudie*, n'étoit point un lieu fixe, mais que c'étoit l'endroit où les *bagaudes* étoient en plus grand nombre, où étoit leur principal corps, ou aſſemblée, leur armée, ou leur camp principal.

BAGDAD, ou BAGDAT, BAGHDAT, ou BAGDET. Ville de l'Aſie, ſituée ſur le Tigre, qu'on croit être la même que l'ancienne Séleucie. *Bagdadum*. Elle a environ trois milles de circuit. A trois lieues de *Bagdad*, entre le Tigre & l'Euphrate, on voit les débris d'une ancienne tour que les Arabes diſent avoir été bâtie par un Prince Arabe, qui y allumoit un fanal, pour raſſembler ſes ſujets en temps de guerre. *Bagdad* eſt ſous la domination du Grand-Seigneur depuis l'an 1638, qu'Amurat l'enleva au roi de Perſe. *Dict. de Peint. & d'Arch.* Du Loir nous a donné la traduction du ſiége & de la priſe de *Bagdad*, ſous le titre de *conquête de Babylone*, par Sultan Mourat, *p. 225 de ſon Voyage du Levant, & ſuiv.* Sultan Mourat prit *Bagdat* en 40 jours. Id. *p. 245*. Cette ville, que quelques-uns prennent ſans raiſon pour l'ancienne Babylonne, eſt à 66d, 1′, 18″ de longitude, & 34d, 30′, 0″ de latitude. Selon Harris & ſelon Street, dans ſon Aſtronomie, ſeulement à 62d, 48′, 8″.

☞ BAGE. Petite ville de France, dans la principauté de Dombes, à deux petites lieues de Mâcon.

☞ BAGHAR. Ville d'Aſie, dans la grande Tartarie, au pays de Karakitai.

☞ BAGHARGAR, (le) Pays fort étendu de la grande Tartarie. On l'appelle autrement le *royaume de Tangu*. Voyez *ce mot*.

BAGHE. *Sarcina*. Terme de Coutumes. Dans la Coutume de Hainaut, & dans celle de Mons, *baghe* ſignifie le bagage qu'on donne à un ladre avant que de le mettre hors d'une ville : ce bagage conſiſte en un chapeau, un manteau, une cliquette, & une beſace. De Lauriere. *Baghe*, ſuivant la manière d'écrire de ces pays-là, eſt la même choſe que *bague* en françois. *Voyez* Bagage, ou Bague.

☞ BAGIAH, & BAGIAJAH. Ville de l'Afrique. Nous l'appelons aujourd'hui BUGIE. *Voyez* ce mot.

☞ BAGNAGAR. Ville d'Aſie, dans l'Indouſtan, capitale du royaume de Golconde. On l'appelle auſſi *Golconde*.

☞ BAGNAKIAH. Peuples d'Aſie, entre le pays des Koraſiens & celui des Grecs, confinant vers le ſeptentrion avec les Ruſſes ou Moſcovites. Ce ſont les Tartares que nous appelons aujourd'hui *Nogaïens* ou *Nogaiski*, vers les embouchures du Volga.

☞ BAGNAREIA. Ville d'Italie, dans l'Etat de l'Egliſe, & dans le patrimoine de S. Pierre, avec un évêché relevant immédiatement du Saint Siége, entre Monte-Fiaſcone & Orviette. C'eſt la patrie de S. Bonaventure.

BAGNE. ſ. m. Ce mot ſignifie le lieu où l'on renferme les eſclaves. Ce n'eſt pas un mot turc dans cette ſignification. Les Turcs ne le connoiſſent pas dans leur langue. Il vient de l'italien *bagno*, qui a cette ſignification avec celle de *bain*. Ainſi l'on dit, le *bagno de Ligourno*, en parlant du lieu où les eſclaves ſont renfermés. On appelle les lieux où l'on renferme les eſclaves en Turquie, *bagnes*, du mot italien *bagno*, parce qu'il y a des bains dans la priſon où l'on enferme à Conſtantinople les eſclaves du Grand-Seigneur; enſuite on a donné ce nom à tous les lieux de la même ville où l'on renferme des eſclaves. On dit, les *bagnes* du Grand-Seigneur, pour dire, la priſon des eſclaves du Grand-Seigneur. De Conſtantinople l'on a porté ce nom dans tous les autres endroits où les Mahométans ſont établis. L'on dit, les *bagnes* d'Alger; les *bagnes* de Tunis; les *bagnes* de Tripoli. Dans la *bagne* de Tripoli eſt une petite Chapelle où quelquefois il y a des Prêtres captifs qui diſent la Meſſe. P. Dan. Ces *bagnes* ſont d'aſſez grandes maiſons, où il y a pluſieurs petites chambres fort baſſes & ſombres, toutes voûtées. En chacune ſont renfermés 15 ou 16 eſclaves couchés ſur la dure, ſi ce n'eſt qu'ils aient le moyen d'acheter quelques nattes de palmier. Celui qui a la charge de ces *bagnes* s'appelle le *gardien Bachi*, qui a quantité d'Officiers & de valets commis à la garde de ces pauvres gens. S'ils s'échappent, c'eſt lui qui en doit répondre. Pour empêcher que cela n'arrive, il tient pendant la nuit pluſieurs ſentinelles en ces *bagnes*. P. Dan. *Hiſt. de Barbarie*. A Salé, les lieux où l'on met les captifs ne s'appellent point *bagnes*, mais *Matamoures*. Id.

☞ BAGNE. ſ. m. Terme de Verreries. C'eſt ainſi qu'on nomme dans quelques Verreries en bouteilles le poinçon dans lequel on paſſe au tamis la terre à pot au ſortir du moulin, & la terre graſſe bien moulue & bien épluchée, pour faire de l'une & de l'autre la matière des pots. Encyc.

BAGNÈRES. Petite ville de France au comté de Bigorre, en Gaſcogne. *Aquenſis vicus*, ou *aquæ Bigerronum*. Elle a été ainſi nommée de ſes eaux minérales. Elle eſt ſur l'Adour.

☞ Les deux bains des *pauvres*, ceux de la *goutte*, de *S. Roch*, de la *Reine* & de l'*âne* ſont au pied de la montagne la plus proche de *Bagnères*. Le bain du *ſalut* eſt à un quart de lieue de la ville. Celui de la *forge*, le grand & le petit bain ſont dans *Bagnères* même. Entre les eaux de tous ces bains, on n'a trouvé de différence que dans le degré de chaleur. Ces bains ſont très-ſalutaires & très-fréquentés dans les deux ſaiſons.

☞ BAGNERES. *Aquæ convenarum*. Bourg de France, dans le haut Comminge, dans la vallée de Luchon, au pied des Pyrénées, aſſez près des ſources de la Garonne. Il y a auſſi des bains d'eaux minérales.

☞ BAGNEUX. Village de l'Île de France, dans la banlieue de Paris, au midi.

☞ Il y a encore en Bourgogne, dans le pays de la Montagne, paroiſſe du diocèſe d'Autun, un bourg nommé *Bagneux-les-Juifs*.

☞ BAGNIAS ou VALANIA. *Balanea*. Petite ville de Turquie, dans la Sourie, ſur la côte de la mer, environ à ſoixante-quatorze mille pas de Tripoli.

BAGNOLE. ſ. m. & f. Nom d'hérétiques. *Bagnolus*. On trouve auſſi BAJOLE. *Bajolus*. On les nommoit encore Cazoques, *Gazoci*, & *Concordes*. C'étoit une eſpèce de Manichéens. *Voyez* Bagnolois.

☞ BAGNOLET. Village de l'Île de France, dans l'élection & dans la banlieue de Paris.

BAGNOLET. ſ. m. ou BAGNOLETTE. ſ. f. Sorte de coiffe, à l'uſage des Dames.

Mettez, Belles, vos bagnolets;
Voici le temps qu'on court aux fraiſes.
Couvrez vos gorges de colets :
Mettez, Belles vos bagnolets.
On vous fricaſſe des poulets :
Amours, ſans briffer, ſont fadaiſes.
Mettez, Belles vos bagnolets.
Voici le temps qu'on court aux fraiſes.

Les *bagnolettes* d'hiver ſont de velours, de peluches, de chenilles, & de ſatin ſans envers. On met aux *ba-*

gnolettes une dentelle de ſoie noire tout autour. Les *bagnolettes* d'été ſont ordinairement de gaze blanche mouchetée, avec une dentelle de fil ou blonde de ſoie : quelques-unes ſont de Marly, ou entierement de point. MERC. *Mai 1726.* L'uſage s'eſt déclaré pour *bagnolette* : il n'y a guère que les gens de Province qui diſent *bagnolet*.

BAGNOLOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de Bagnol en Languedoc. *Balneolitanus, è Balneolis.*

BAGNOLOIS ou BAJOLOIS, OISE. ſ. m. & f. *Bagnolus, ou bajolus, a.* Nom de ſecte. Les *bagnolois* ſont des hérétiques du VIIIe ſiécle. C'étoient de vrais Manichéens ; mais ils déguiſoient leurs erreurs, auſſi-bien que celles des Albanois qu'ils tenoient auſſi. Ils rejetoient l'ancien Teſtament & une partie du nouveau. Ils prétendoient que le monde étoit éternel, & nioient que Dieu créât les ames quand il les met dans les corps. S. Antonin, *Summa Hiſt. P. III, Tit. XI, cap. 7.* Prateole, & Raynerus *contra Valdenſes, cap. 6*, parlent des *bagnolois*. Le dernier dit qu'ils furent ainſi appelés de la ville de Bagnols en Languedoc. Les Vaudois ont auſſi été appelés *bagnolois*.

BAGNOLS. Petite ville de France dans le Bas-Languedoc, à deux lieues du Pont du Saint Eſprit. *Balneolum.* Cette ville a 21°, 59′, 3″ de longitude, & 44°, 40′, 0″ de latitude. ACAD. DE MONTP.

☞ BAGNONE, ou BANONE. Bourg de Toſcane, en Italie, ſur une riviere de même nom, à deux lieues de la ville de Pontremoli. *Bagnona*, ou *Bondalia.*

BAGOÉ. ſ. f. L'une des Sibylles qui demeuroit chez les Toſcans : la premiére d'entre les femmes qui ait rendu des oracles : elle prédiſoit l'avenir par le tonnerre.

BAGUE. ſ. f. Anneau où il y a une pierre enchaſſée & que l'on porte au doigt. *Annulus.* Il ſe dit ſur tout de celui qu'on donne en la cérémonie du mariage. Scaurus, gendre de Sylla, fut le premier des Romains qui porta des *bagues* aux doigts.

Ce mot vient de *bacca*, que les Latins ont dit d'une perle ronde. MENAGE, après pluſieurs autres. Du Cange le dérive de *baga*, qu'il dit avoir ſignifié un *coffre* dans la baſſe latinité, d'où il prétend qu'eſt venu auſſi le mot de *bagage* ; ou bien après l'*Elementarium Doctrinæ Rudimentum* de Papias, de *bauga*, ou *bauca*, qui ſignifioit des *braſſélets*, que les hommes portoient autrefois, d'où il prétend qu'eſt venu auſſi le mot de *bagatelle*. Icquez remarque que *boug*, dans la langue des Francs, *baug* dans celle des Goths, *bagua* dans celle des Cimbres, *beag* & *beg* dans celle des Saxons, ſignifient bijou, braſſelet, pierrerie ; & il dit que c'eſt de ces mots, qui ſont tous fort approchans, que *bague* eſt dérivé. Il ajoute que *bigan* & *bugan* veut dire *fléchir, courber*, & que ce verbe ſaxon eſt la racine de tous les mots que nous avons rapportés ici. Etienne Guichard croit qu'il peut être emprunté de l'hébreu בגד, *beghed*, habit ; car *bague* ſignifie meuble, vêtement, comme il paroit par cette phraſe, ſe retirer *bagues* ſauves. Cependant *bague* en ce ſens ne vient point de בגד, *beghed*, mais de *braccæ*, braies, habit très-commun chez nos anciens Gaulois. Le même Etienne Guichard dit que *bague* dans le ſens d'anneau vient de l'hebreu שבעה, qui ſignifie la même choſe, en retranchant le ש. Cela ne paroit guère mieux fondé.

BAGUE D'OREILLE, eſt un petit cercle d'or, enrichi de pierreries, que les femmes portent aux oreilles, qu'elles percent à deſſein. *Monile penſile.* On dit aujourd'hui *boucles d'oreilles.*

Courſe de *bague*, *Equeſtris paleſtra, equeſtris diſcurſionis genus, equeſtris decurſio*, eſt un exercice de manége que font les jeunes gens, pour montrer leur adreſſe, lorſqu'avec une lance, courant à toute bride, ils emportent une *bague* ſuſpendue au milieu de la carriére à une potence.

BAGUES ET JOYAUX. En droit, *Gemmæ, monilia, vaſa*, &c. ☞ Sont les ornemens qui ſervent à la parure des femmes, comme colliers, pierreries & autres choſes ſemblables. Dans tous les contrats de mariage on ſtipule que les femmes emporteront leurs *bagues & joyaux*, ou une certaine ſomme en argent qui leur en tiendra lieu.

☞ Ces ornemens ſont meubles, & conſidérés comme tels, de quelque valeur qu'ils ſoient : par la raiſon que ce n'eſt pas le prix des choſes qui les rend meubles ou immeubles, mais leur nature & leur qualité. Ainſi comme la nature d'une choſe ne peut être changée par ſa rareté, ni par ſa valeur, une choſe qui eſt meuble par ſa nature, ne peut devenir immeuble, quoiqu'elle ſoit d'un prix conſidérable & d'une rareté extraordinaire. Cependant par l'Ordonnance de 166-, les *bagues* & joyaux de la valeur de trois cens livres & plus ne peuvent être vendues qu'après trois expoſitions à trois jours de marché différens ; ſi ce n'eſt que le ſaiſiſſant & le ſaiſi n'en conviennent par écrit. Charles IX diſoit que ſa vie n'étoit pas de ſi grande conſéquence, qu'elle dût être gardée dans un coffre, comme les *bagues* de la couronne. BRANT.

BAGUES, ſignifie auſſi tous les meubles qu'on a les plus précieux, ſoit en argent, pierreries, ou autres choſes en petit volume. *Supellex pretioſior.* Ainſi on dit dans les compoſitions qu'on fait aux gens de guerre qui ſe rendent, qu'ils ſortiront vie & *bagues* ſauves ; pour dire, avec tout ce qu'ils pourront emporter. Cette maniére de parler vient de ce qu'autrefois en France, on diſoit *bague* pour bagage. Et *bague* en ce ſens ſemble moins ſignifier des meubles précieux, comme bijoux & pierreries, que des habits, du latin *braccæ*, partie de l'habillement de nos anciens Gaulois.

On dit proverbialement qu'un homme s'en eſt allé *bagues* ſauves ; pour dire, qu'il eſt ſorti d'une affaire, d'un procès, du jeu, d'un péril, ſans qu'il lui en ait rien coûté. *Salvus, incolumis. Salvis vaſis, latere tecto evaſit.*

On dit figurément d'une maiſon de campagne, ou d'une autre choſe de prix qu'on n'a que pour le plaiſir, pour l'ornement, & qu'on peut vendre aiſément, que c'eſt une *bague* au doigt.

BAGUE, terme de Marine. Nom qu'on donne à une petite corde miſe en rond, dont on ſe ſert pour faire la bordure d'un œil de pie, ou œillet de voile.

☞ BAGUE, chez les Facteurs d'orgues. C'eſt un anneau ſoudé ſur le corps du tuyau, au travers duquel paſſe la roſette qui ſert à accorder les jeux d'anches.

BAGUENAUDE. ſ. f. Vieux mot françois. C'étoit une ancienne ſorte de Poëſie toute maſculine, dont la rime étoit mauvaiſe & peu eſtimée ; & ſouvent ſans rimes & en galimathias. Paſquier en fait mention au *Liv. VII.* On en a fait le mot de *baguenauder.*

BAGUENAUDE, eſt auſſi le fruit d'un petit arbre qu'on appelle *baguenaudier.* ☞ Ce fruit eſt enveloppé dans une capſule membraneuſe enflée comme une veſſie que les enfans font claquer en la preſſant entre les mains. *Halicacabus, ſolanum, veſicaria.*

BAGUENAUDER. v. n. Faire le badaud, s'amuſer à des bagatelles, à des choſes vaines & frivoles. *Nugari.* C'eſt à nous à rêver & à *baguenauder*, & aux jeunes gens à chercher de la réputation. MONT. Parmi tant d'admirables actions de Scipion l'aïeul, il n'eſt rien qui lui donne plus de grâce que de le voir nonchalamment & puérilement *baguenaudant*, amaſſer & choiſir des coquilles avec Lélius ſon ami intime. ID.

Ce mot qui eſt vieux & familier, vient de ce que les enfans s'amuſent avec des baguenaudes, prenant plaiſir au bruit qu'elles font en les crevant entre leurs mains ; ou ſelon Paſquier, de faire des baguenaudes.

BAGUENAUDIER & BAGENAUDIER. ſ. m. *Colutea veſicaria.* Arbriſſeau branchu, revêtu de deux écorces, l'une cendrée & quelquefois lavée de pourpre, l'autre verte. Ses feuilles ſont rangées comme par paires ſur une côte terminée par une ſeule feuille. Elles ſont petites, un peu ovales, charnues, molles, liſſes & vertes en deſſus, plus pâles, & un peu velues en deſſous, amères au goût. Ses fleurs ſont jaunes, légumineuſes ; auxquelles ſuccédent des fruits ou veſſies vertes, quelquefois rouſsâtres, tranſparentes, qui renferment de petites ſemences brunes & taillées en rein. Cet arbriſſeau vient en Languedoc, & dans pluſieurs endroits du royaume : on en trouve auſſi dans les jardins. Ses feuilles & ſes ſemences purgent plus violemment que le Séné.

Chomel, dans le *Dictionnaire Econ.* décrit encore

un autre *baguenaudier*, qu'il appelle l'*arbre du raiſin*. Il eſt petit, & a ſa feuille comme le ſureau : ſon bois eſt fort frele, ſes feuilles blanches, & rangées en grappes, de même que le fruit, qui vient dans de petites gouſſes rouſsatres, aſſez ſemblables aux poids chiches, quoique plus gros. Il a au-dedans un noyau tirant ſur le vert, qui eſt doux à manger, & qu'on appelle *Piſtache ſauvage* ; mais il excite à vomir. Il naît dans les forets. Il fleurit au mois de Mai, & ſes noiſettes ſont mûres en Septembre, & ont les mêmes propriétés que les piſtaches.

BAGUENAUDIER. ſ. m. Celui qui baguenaude. *Nugator*. Ce mot eſt vieux en ce ſens & du ſtyle familier. Voilà un franc *baguenaudier*.

☞ On appelle encore *baguenaudier*, une eſpèce de jeu d'enfans.

BAGUER. v. a. Terme de Tailleur d'habits, qui ſignifie, arranger les plis d'un habit, d'une robe, d'un vêtement, & les arrêter avec une aiguillée de fil ou de ſoie. Il faut *baguer* avant que de coudre.

BAGUER. Terme de Palais. C'eſt donner à ſa future, ou à ſa fiancée, des bagues & joyaux. *Sponſæ annulum offerre*. Si le fiancé, après avoir *bagué* ſa fiancée, vient à décéder avant les épouſailles, elle eſt tenue de rendre les bagues & joyaux aux héritiers du défunt, ou au marchand qui les a vendus, & qui n'en a pas été payé. Il y a des Arrêts rapportés par Chenu, *Centurie 2e. Quæſt. 46*, un, entr'autres, qui fut rendu le 14 Mars 1619. Jean-Jacques Ragueau, Orfévre, ayant vendu pour la ſomme de 487 livres dix-huit ſols de bagues à Me André Le-Mort, Avocat à Bourges, pour *baguer* Catherine Barat ſa promiſe, & ledit Le-Mort étant décédé avant la ſolemniſation du mariage, la Cour ordonna que les bagues & joyaux reçus par Catherine Barat ſeroient rendus à l'Orfèvre. Ce mot n'eſt pas reçu.

BAGUETTE. Bâton fort menu, plus ou moins long, & de différens bois, ſuivant ſon uſage. *Virga, bacillus*.

BAGUETTE *de fuſil*, ou autre arme à feu, eſt une longue verge de bois, ou d'autre matière qui ſert à les charger en preſſant la poudre & la bourre, & qui ſe remet dans le fut.

BAGUETTE, ſe dit auſſi des bâtons qui ſervent à battre le tambour.

BAGUETTE, ſe dit auſſi des bâtons de Fauconniers propres à fourer dans les buiſſons, & faire partir les perdrix, ou pour tenir les chiens en crainte. Celles des Autourſiers s'appellent *chaſſeoires*.

BAGUETTE, en termes d'Architecture, ſe dit des petites moulures, ſur leſquelles on taille certains ornemens, dont on ſe ſert en Architecture & en Menuiſerie, qui repréſentent une *baguette*. On l'appelle auſſi Aſtragale & Chapelet.

BAGUETTE, en termes de Hongrieurs. Les Hongrieurs nomment ainſi un certain morceau de bois long & rond, qui va toujours en diminuant de groſſeur depuis le milieu juſqu'aux extrêmités, ainſi qu'une fuſée, dont ils ſe ſervent pour unir leurs cuirs avec le pied.

BAGUETTE, eſt auſſi chez les Corroyeurs, le morceau de bois ſur lequel ils étendent leurs cuirs, pour les ſécher chaque fois qu'ils les ont foulés à l'eau.

BAGUETTE, qu'on nomme plus ordinairement *bayette*. Etoffe de laine non croiſée, qui ſe fabrique dans pluſieurs Provinces de France, & qui eſt propre pour le commerce d'Eſpagne & de Portugal.

BAGUETTE. Terme d'Artificier. C'eſt une petite pièce de bois qu'on attache à la fuſée volante, & qui doit être de poids égal à la fuſée, pour lui ſervir de contrepoids ; autrement elle ne monteroit pas en l'air. Il y en a de deux ſortes, les unes qu'on devroit appeler *des fouloirs*, ſont courtes, eu égard à leur groſſeur ; les unes maſſives, les autres percées ſuivant leur axe, ſont deſtinées à charger les cartouches des fuſées de toutes eſpèces de matières combuſtibles ; les autres ſortes de *baguettes* ſont longues & minces, pour ſervir à diriger la courſe des fuſées volantes, en les tenant en ſituation verticale, la gorge d'où ſort le feu tournée en bas.

BAGUETTES *à mêche*. Terme de Cirier. Les Ciriers qui travaillent à la fabrique des bougies de table, appellent de la ſorte de groſſes *baguettes* d'environ trois quarts de pouce de diamètre, ſur leſquelles ils enfilent leurs mêches, à meſure qu'ils les ont coupées de longueur.

BAGUETTES. ſ. f. pl. *Virgæ*. Paſſer par les *baguettes*, eſt une punition dont on châtie les ſoldats qui ont fait des fautes qui ne méritent pas le dernier ſupplice. On met la Compagnie en deux haies ; le patient tient un faiſceau de *baguettes*, & il en préſente une à chaque ſoldat : après quoi il paſſe entre les deux haies, les épaules nues, & va d'un bout à l'autre, pendant que chaque ſoldat lui en applique un coup ſur les épaules, & il fait ainſi autant de tours qu'il lui eſt ordonné. Cette peine eſt honteuſe & flétriſſante, comme le fouet par les carrefours ; c'eſt pourquoi lorſqu'un ſoldat a paſſé par les *baguettes*, il devroit être indigne de ſervir davantage : mais on le rehabilite en faiſant paſſer le drapeau par-deſſus ſa tête, au ſon des tambours, après quoi on fait défenſes de lui reprocher la choſe, ſous peine du même ſupplice. La peine de paſſer par les *baguettes* n'eſt point flétriſſante en Allemagne. On la donne pour la moindre faute, & elle n'eſt pas plus déshonorante que la priſon en France pour les ſoldats.

BAGUETTE. En termes de Fleuriſte on appelle *baguettes*, les tulipes qui viennent de Flandre ; à cauſe de la force & de la hauteur de leur tige.

BAGUETTE, en Peinture, eſt ce que les Peintres appellent *appui-main*, c'eſt-à-dire, un petit bâton qu'ils appuient ſur leur toile, pour ſoutenir la main qui travaille avec le pinceau.

BAGUETTE *divinatoire*. Branche de coudrier fourchue, par laquelle on prétend découvrir les mines, & les ſources d'eau cachées ſous la ſuperficie de la terre. Celui qui porte la *baguette* marche lentement ſur les lieux où il ſoupçonne qu'il y a des mines ou des eaux ; & alors les corpuſcules qui s'exhalent du métal, ou de l'eau que l'on cherche, impregnent la *baguette*, & la font incliner. Avant le XVe ſiècle on ne trouve rien ſur la *baguette divinatoire*, dans les Auteurs. Depuis qu'on s'en fut aviſé, on lui chercha de beaux noms. On l'appela *Caducee*, la *verge divine*, la *verge d'Aaron*. Les uns conteſtent le fait, & nient que cela ſoit poſſible. Les autres ſe rendent aux diverſes expériences qu'on allegue, & en cherchent des raiſons naturelles. Ils diſent que les particules qui s'élevent des ſources d'eau, ou des métaux impregnent la verge de coudrier, & la déterminent à ſe baiſſer pour la rendre parallèle aux lignes verticales qu'elles decrivent en s'élevant. Ces particules d'eau ſont pouſſées au dehors par la chaleur ſouterraine, & par les fermentations qui ſe font dans les entrailles de la terre. Or la *baguette divinatoire* étant d'un bois poreux, donne aiſément paſſage à ces corpuſcules qui ſont extrêmement ſubtils & déliés. Ces vapeurs pouſſées par celles qui les ſuivent, & preſſées par l'air qui peſe deſſus, ſont forcées d'entrer dans les petits intervalles de la *baguette*, & par cet effort elles la contraignent à s'incliner perpendiculairement, afin de ſe rendre parallèles avec les colonnes que forment ces vapeurs en s'élevant.

☞ On a même attribué à la *baguette* la propriété de découvrir les tréſors cachés, & qui plus eſt les voleurs & les meurtriers. L'hiſtoire du fameux fourbe Jacques Aymar, qui guidé par la *baguette divinatoire*, pourſuivit en 1692 un meurtrier pendant plus de 45 lieues ſur terre, & plus de 30 lieues ſur mer, eſt connue de tout le monde.

BAGUETTE SACRÉE. C'étoit autrefois une coutume parmi les François, quand ils étoient en guerre, d'envoyer vers leurs ennemis des Ambaſſadeurs avec de certaines *baguettes*, qu'ils appeloient *ſacrées*, parce qu'elles étoient les marques de leur commiſſion, & les mettoient en ſûreté par le droit des gens contre toutes ſortes d'inſultes, ou de mauvais traitemens. P. JOURDAN. C'étoit comme le Caducée chez les Romains & les Grecs. TIT. LIV. *Liv. VIII, C. 20*. RHODIG. *Lect. Antiq. L. XXI*, C.

On dit proverbialement, commander à *baguette*, commander impérieuſement, par une figure tirée de la verge ou *baguette* que portent les Sergens & Huiſſiers qui commandent de la part du Roi & de la Juſ-

tice. D'autres diſent qu'il eſt pris de la *baguette* des Ecuyers qui manient les chevaux avec une *baguette* ou une gaule.

BAGUIER. ſ. m. Petit coffre ou écrain où on ſerre les bagues & les pierreries. *Arcula.* Il eſt diviſé en pluſieurs petites raies ou fillons où on fourre l'anneau, enſorte qu'il ne paroît dehors que la pierre précieuſe.

B A H.

BAHAIRE, ſ. m. que les Portugais appellent *barre*, & que l'on nomme plus ordinairement *bahare*. Poids dont on ſe ſert dans pluſieurs lieux d'Orient, particulièrement aux Indes & à la Chine.

BAHALITE. ſ. m. *Voyez* BAALITE.

☞ BAHAMA. Île de l'Amérique ſeptentrionale, à l'orient de la preſqu'île de Floride. Les Anglois en ſont les maîtres.

☞ BAHAMBAR. Ville d'Aſie, dans la province de Ghilan, ſur la mer Caſpienne. Elle a changé ſon nom en celui de Gurgian ou Giorgian.

☞ BAHANA. Ville d'Egypte, dans la Thébaïde inférieure, proche de Fium. Si l'on en veut croire une tradition des Egyptiens, tant Chrétiens que Muſulmans, cette ville a été bâtie par J. C. & celle de Fium, par le Patriarche Joſeph. Suivant cette tradition, ce fut en ce lieu là qu'il appela ſes Apôtres qui prêchoient alors ſur le Nil, & qu'après y avoir regné en perſonne, il laiſſa ſes Apôtres pour ſes ſucceſſeurs. Cette fable n'eſt fondée que ſur le voyage que J. C. fit en Egypte pendant ſon enfance.

BAHARLEM, ou BAHREM, ou BAARAIN. Île d'Aſie, dans le Golfe perſique, vers la côte de l'Arabie heureuſe. *Tylus, Baharcima.* On fait à *Baharem* une grande pêche de perles au mois de Juin, Juillet, Août & Septembre. Il y a encore dans l'Arabie heureuſe, ſur le golfe de Perſe, une ville de ce nom, entre Elcatif & Lapſa. MATY.

BAHBEIT. Ville d'Egypte. *Bahbéit* eſt vers le milieu du Delta. Il y a près de *Bahbéit* un temple d'Iſis.

BAHEL SCHULLI. ſ. m. Arbriſſeau des Indes, épineux, qui croît dans les lieux aquatiques. *Geniſta ſpinoſa indica vermiculata, flore purpureo cæruleo.* Il en a une autre eſpèce qui vient dans les ſables, dont les tiges & les feuilles ſont d'un vert gai, & les fleurs blanches, tirant un peu ſur la couleur d'azur. La décoction de ſa racine excite l'urine, & remédie à ſa ſuppreſſion. DICT. DE JAMES.

☞ BAHIM. Royaume d'Aſie, dans les îles de la Sonde, voiſin de Timaon.

BAHURIM. Ville de Paleſtine dans la tribu de Benjamin aux confins de celle de Juda, environ à deux lieues de Jéruſalem, du côté du Levant. MATY. Sur une montagne. SACI. Le roi David étant venu juſqu'auprès de *Bahurim*, il en ſortit un homme de la maiſon de Saül appelé *Sémei*, fils de Gera, qui s'avançant dans ſon chemin, maudiſſoit David. SACI. 2, *Liv. des Rois. C. XVI, v. 5.* On l'appelle aujourd'hui *Bachori.*

BAHUS, ou BAHUIS. *Bahuſium.* Forteresſe du royaume de Norwege, capitale d'un gouvernement auquel elle donne ſon nom. Elle eſt ſur un rocher environnée de la rivière de Tholeta. Le Gouvernement de *Bahus*, *Bahuſia*, ou *Bahuſienſis*, ou *Bahuſiana Præfectura.* Il a été cédé aux Suédois par les Danois en 1658, par la paix de Roſchild.

☞ BAHUS. Rivière de France en Gaſcogne, qui a ſa ſource dans le Béarn, près de Garan, traverſe le Turſan, paſſe auprès de Buane & de Montgaillard, & ſe perd dans l'Adour entre S. Maurice & S. Sever.

BAHUT. ſ. m. Coffre couvert de cuir dont le couvercle eſt arrondi en forme de voûte, quoique pluſieurs ne croient pas qu'il ſoit de l'eſſence du *bahut* d'être tel. *Arca camerata.* Le *t* ne ſe prononce point.

Ce mot vient de *bajulo*, ſelon Nicot, à cauſe qu'on le porte ſur des mulets. Ménage le dérive de l'allemand *behuten*, qui ſignifie *garder*; d'autres par métathèſe de l'hébreu, *thebat*, qui ſignifie la même choſe. Du Cange le dérive de *bahudum*, qu'on a dit dans la baſſe latinité, pour ſignifier une eſpèce de coffre. Quelques-uns croient qu'il vient du mot celtique *bahu*, qui ſignifie coffre dont le deſſus eſt fait en rond.

En Maçonnerie, on dit qu'une pierre eſt taillée en *bahut*, quand elle eſt un peu arrondie par-deſſus, comme ſont celles qui ſont au-deſſus des parapets, ou des appuis des quais & des ponts.

En termes de Jardinage, on dit qu'une plate-bande, une planche, ou une couche, eſt en *bahut*, lorſqu'elle eſt bombée & arrondie ſur ſa largeur, pour faciliter l'écoulement des eaux, & mieux élever les fleurs. La Quintinie, dans ſon *Inſtruction pour les Jardins*, & Liger, dans ſon *Dictionnaire d'Agriculture*, écrivent *bahu* ſans *t*, mais mal, quoique dans la prononciation on ne faſſe point ſentir le *t*. De plus, ils ne diſent point ſimplement en *bahut*, mais en dos de *bahut*, ce qui paroît mieux. Elever de la terre en dos de *bahu*. Il faut dans les terres humides les élever autant que l'on peut en dos de *bahu*. QUINT.

BAHUTIER. ſ. m. *Arcarum camerat arum opifex.* Ouvrier qui fait des bahuts, des coffres, des valiſes, des malles, des cantines; le tout couvert ordinairement de peau de veau, de vache de rouſſi, de porc, & de toutes ſortes de cuirs, à la réſerve du chagrin. *Bahutier* commence à vieillir. Pluſieurs aiment mieux dire Mallier, & même Coffretier, que *Bahutier.*

On dit proverbialement, qu'un homme fait comme les *Bahutiers*, qu'il fait plus de bruit que de beſogne, lorſqu'il fait beaucoup de bruit, & peu d'ouvrage.

B A I.

☞ BAI. adj. Prononcez *bé*. Terme de manége, qui déſigne la couleur du poil d'un cheval qui tire ſur le rouge, qui eſt de certaine couleur de rouge brun. Ce cheval a le poil bai. Ce poil a diverſes nuances. Bai brun, bai clair, bai ceriſe, bai doré, bai obſcur, &c. Cette épithère s'applique auſſi au cheval même. Monter un cheval bai. *Badius, phœniceus, ſpadiceus, ſpadicinus*, ou *ſpadicus*, &c.

Ménage dérive ce mot de *baius*, latin, qu'il fait venir du grec βαῖς, qui ſignifie un *rameau de palme*, qui eſt en ſa couleur *baie*, ou du grec φαιὸς. Du Cange cite Ugution, qui dit que les Anciens appeloient un tel cheval *vadium*, de *vado*, à cauſe qu'il alloit plus vite que les autres.

☞ BAIAMO. Contrée, province ou canton de l'île de Cuba, l'une des Antilles, dans l'Amérique Septentrionale.

BAÏANISME. ſ. f. Nom de ſecte. Doctrine de Michel de Bay, appelé communément *Baius. Baïaniſmus, ſecta, doctrina Baii.* Le *Baïaniſme* en tant qu'il ſignifie un corps, un ſyſtême de doctrine, eſt la doctrine enſeignée par Baïus, & compriſe en 79 propoſitions, condamnées par Pie V, dans la Bulle *Ex omnibus afflictionibus*, & par Grégoire XIII, dans la Bulle *Proviſionis noſtræ. Baïaniſme* pris pour un nom de ſecte, eſt l'aſſemblage de ceux qui tiennent les erreurs de Baïus.

Michel Baïus ou de Bay, né en 1513, dans le Haynaut, au territoire d'Ath, après avoir fait ſes études dans l'Univerſité de Louvain, y fut reçu Docteur en 1550, & en devint Doyen. L'année ſuivante, il fut nommé Profeſſeur de l'Ecriture Sainte, par Charles V. Ce fut alors qu'il entreprit la défenſe de la Religion catholique contre les Luthériens dans quelques ouvrages qu'il mit au jour; mais ſous prétexte de ramener ces Hérétiques au ſein de l'Egliſe, il s'approcha de leurs erreurs en pluſieurs points; & il aſſure lui-même qu'il s'éloignoit des ſentimens & des façons de parler des Ecoles catholiques. Dans ces Ouvrages il faiſoit revivre divers points de la doctrine de Calvin, qu'il déguiſoit avec beaucoup d'artifice, & qu'il prétendoit mettre à couvert ſous l'autorité de S. Auguſtin, comme avoit fait Calvin lui-même. Les opinions de Baïus ont été réduites à 80 propoſitions ou environ, ſelon qu'on en a ou diviſé ou réuni quelques unes. On peut les réduire à diverſes claſſes. Il y en a onze touchant la grâce des Anges, & celle du premier homme. Dix touchant

le libre arbitre. Quinze touchant les mérites des bonnes œuvres. Dix-neuf touchant les péchés actuels & le péché originel. Dix touchant la charité & l'obſervance des Commandemens. Huit touchant la juſtification & l'efficace des Sacremens. Cinq touchant les peines dûes au peché.

En 1552, Ruard Tapper, Chancelier de l'univerſité de Louvain, & Inquiſiteur de la Foi, qui avoit été Maître de Baïus, ſe joignit à Jodoque Raveſtein pour s'oppoſer aux erreurs de Baïus. Ces deux Docteurs avoient aſſiſté au Concile de Trente; mais voyant que Baïus & Heſſels ne ceſſoient de répandre leurs dogmes pernicieux, ils les déférèrent au Conſeil ſouverain de Bruxelles, & à Grandvelle, premier Miniſtre. Les nouveaux Docteurs furent admonetés, & leur doctrine défendue. Ils promirent de l'abandonner. En 1560, deux Cordeliers, l'un Gardien de Nivelle, & l'autre d'Ath, voyant la nouvelle doctrine, malgré les défenſes, ſe répandre, & pénétrer juſque dans leurs Cloîtres, en déférerent pluſieurs articles à la Sorbonne, qui les cenſura le 27 Juin 1560. L'année ſuivante on préſenta au Cardinal Grandvelle, alors Archevêque de Malines, pluſieurs propoſitions de Baïus, qu'on lui imputoit: Baïus en déſavoua la plûpart, & expliqua les autres; ainſi le Cardinal, pour appaiſer le different, impoſa ſilence aux deux partis. En 1563, Baïus fut envoyé au Concile de Trente, en qualité de Docteur de Sa Majeſté Catholique, & l'année ſuivante Baïus de retour du Concile de Trente, mit au jour de nouveaux ouvrages qui renouvellerent les troubles. Pie V, par une Bulle du 1 Octobre 1567, condamna la doctrine de Baïus. La Bulle fut préſentée à ce Docteur. Après quelques difficultés, il s'y ſoumit, & abjura toutes les propoſitions qui y ſont condamnées. Les Partiſans de Baïus prétendirent que cette Bulle n'avoit pas été ſuffiſamment promulguée En 1570 le Concile national des Pays-Bas, aſſemblé à Malines, ordonna qu'elle ſeroit publiée dans l'Univerſité de Louvain: elle lui fut ſignifiée le 16 Novembre de cette année, par le Grand-Vicaire de Malines. Tous les Docteurs y ſouſcrivirent unanimement: cependant quelques-uns ne laiſſoient pas de ſoutenir les propoſitions condamnées; ce qui fit qu'en 1579, Grégoire XIII condamna de nouveau le *Baïaniſme*, & chargea le P. Tolet, Jéſuite, de porter cette Bulle à Louvain, & de la faire recevoir. Il y réuſſit. Toute l'Univerſité aſſemblée, Baïus reconnut ſes erreurs: il les rétracta, & donna un acte de ſa rétractation. Fut-elle ſincère, ne le fut elle pas? c'eſt un problême. Pallavicin, *Hiſt. du Concile de Trente, Liv. XV, C. 7.* Théophile Renaud, *de Libris configendis, n. 57*, le P. Graveſon l'aſſurent même de ſa première rétractation. Au contraire, Morillon, dans une lettre du 26e Juin 1568, ſe plaint que Baïus n'avoit point changé de ſentiment: mais il y a tout ſujet de croire qu'au moins la ſeconde que Tolet ménagea, fut ſincère, & que Baïus mourut ſoumis au jugement du S. Siège. Sa mort arriva le 16 Septembre 1589.

Malgré cette ſeconde condamnation, & quoique l'Univerſité de Louvain l'eût reçue d'un conſentement unanime, & que chaque Docteur eût promis avec ſerment de ne ſoutenir jamais ces opinions, il ſe trouva des Docteurs qui continuèrent à les enſeigner, & qui même enchérirent beaucoup ſur les erreurs de Baïus. Cela fit augmenter les conteſtations, ſur-tout entre les Jéſuites & Leſſius qui enſeignoit alors la Théologie à Louvain, & les Diſciples de Baïus. Octavius, Nonce du Pape, avec pouvoir de Légat *à latere*, crut que, pour les appaiſer, il falloit impoſer ſilence aux deux partis. Il en écrivit à Sixte V, qui lui envoya ordre de le faire. Il ſe tranſporta à Louvain en 1588, où il fit publier qu'aucun des deux partis n'eût à noter d'aucune cenſure ſes adverſaires, juſqu'à ce que le S. Siège eût prononcé, & cela ſous peine d'excommunication. Jacques Janſen, Profeſſeur de Théologie à Louvain, continua néanmoins à empoiſonner les eſprits de ces opinions nouvelles. Tels furent les commencemens du *Baïaniſme*.

Les principales erreurs du *Baïaniſme* ſont que la grâce de l'homme dans l'état d'innocence, étoit dûe à la nature. Que dans l'état préſent de la nature tombée, ce qui ſe fait volontairement, quoiqu'il ſe faſſe néceſſairement, eſt cependant fait libremeut. Qu'il n'y a que la contrainte ou la violence qui ſoit contraire a la liberté naturelle de l'homme. Que le mérite ne conſiſte pas en ce que celui qui agit eſt en grâce, & poſſéde le Saint-Eſprit, mais ſeulement en ce qu'il obeit à la Loi de Dieu, & que ceux qui diſent que pour mériter, il eſt néceſſaire que l'homme ſoit elevé par la grace d'adoption à un état divin, ſont dans l'erreur de Pélage. Que le péché originel eſt un véritable peché, quoiqu'on n'ait aucun égard à la volonté de celui qui lui a donné naiſſance, qu'il eſt volontaire à l'enfant d'une volonté habituelle, & domine en lui habituellement, dès qu'il n'a point d'acte de volonté contraire. Que tout crime eſt de telle nature, qu'il peut ſouiller ſon Auteur & toute ſa poſtérité, comme le péché du premier homme a fait. Que toutes les actions des Infidéles ſont des péchés, & les vertus des Philoſophes des vices. Que tout ce que fait le pécheur eſt péché. Que tout amour de la créature raiſonnable eſt ou cupidité vicieuſe, ou charité louable, &c. Voilà ce que c'eſt en gros que le *Baïaniſme*.

☞ La plûpart des erreurs de Baïus ont depuis été renouvellées par le fameux Evêque d'Ypres Cornelius Janſenius. *Voyez* JANSÉNISME.

Il ne faut point confondre Michel Baïus avec Jacques Baïus, ſon neveu, dont nous avons un grand catéchiſme fort Catholique.

BAÏANISTE. ſ. m. & f. Diſciple, ſectateur de Baïus. Celui qui ſuit les opinions de Baïus. *Baïanus, a.* Julien autoriſoit autrefois le Pélagianiſme du ſuffrage de ſaint Chryſoſtome, & S. Auguſtin ſera Calviniſte & *Baïaniſte*, ſi l'on en croit Calvin, Michel de Bay & Janſenius. DAVRIGNY.

BAIBLE. ſ. m. Nom d'homme. C'eſt le même que Babylas, dont il a été fait par corruption. *Palylas, Bablas, Bable Baible*, ou bien *Babylas, Balyl, Babel, Babl, Bable, Baible.* Voyez BABYLAS. On dit auſſi Babel, pour le même nom.

BAIE. ſ. f. Petit golfe, ou bras de mer qui s'ouvre entre deux terres, où les vaiſſeaux ſont en ſûreté, & qui eſt beaucoup plus large par le dedans, que par l'entrée, à la difference des Anſes de mer, qui ſont plus larges par l'entrée que par le dedans. *Sinus.* La *Baie* de Cadix. La *Baie* de Gibraltar. La *Baie* de tous les Saints au Bréſil. On l'appelle auſſi *Sein* & *Anſe*.

☞ Ce qui diſtingue la *Baie* de *l'Anſe*, c'eſt que ſon entrée eſt plus large que l'enfoncement, au lieu que l'entrée de l'*Anſe* eſt plus étroite: mais on ne s'arrête pas toujours à cette différence, & quand il a plu à un Matelot, ou à un Voyageur, de nommer quelqu'un de ces enfoncemens, *Anſe, Baie* ou golfe, le nom lui en eſt demeuré.

BAIE, ſe dit auſſi en Maçonnerie de toutes ſortes d'ouvertures qu'on laiſſe dans les murs qu'on éleve, pour en faire des portes, & des fenêtres. On appelle auſſi ſur mer, les *baies* d'un vaiſſeau, les ouvertures qui ſont en ſa charpente, comme celles des écoutilles, les trous par où paſſent les mâts.

BAIE, en termes de Botanique, eſt un fruit mou, charnu, ſuculent, & qui renferme des pepins ou des noyaux. *Bacca.* On ſe ſert proprement de ce mot pour exprimer les fruits clairſemés, comme le fruit du genévrier, du laurier, & ſemblables: mais lorſque les fruits ſont ramaſſés en grappe, ou en bouquet, on les appelle des grains: ainſi on dit un grain de raiſin, & un grain de ſureau. Selon Saumaiſe *Bacca, baie* ſe dit de tout fruit plus petit que la pomme, tels que ſont les ceriſes, les olives, &c. *Voyez* cet Auteur ſur Solin, *p. 531, 598, 609 & ſuivantes.*

BAIE. Tromperie qu'on fait pour ſe divertir, par pure plaiſanterie. *Mendacium, fraus.* Il n'eſt que du ſtyle familier. Donner une *baie* à quelqu'un, payer d'une *baie*, *verba dare.* Le P. Thomaſſin remarque que les Italiens diſent *baia* dans le même ſens, & il croit que ces mots viennent du grec βαιὸς, *parvus, modicus, petit, modique*: il dérive même βαιὸς, de *bohou*, mot hébreu, qui ſignifie *inanis, inane, inanitas, res inanis.*

On dit proverbialement d'un grand hableur, que

c'eſt un donneur de *baies*, qu'il repaît de *baies*, lorſqu'il promet beaucoup, & qu'il ne tient rien. L'origine de ce proverbe, ſelon Paſquier, ſe rapporte à un berger, qui dans la Farce de Pathelin étant cité en Juſtice, répondit toujours comme les moutons *baie*, à toutes les accuſations de ſon maître, & aux interrogatoires du Juge; depuis lequel temps on a dit, repaître ou payer de *baies*, en parlant de ceux qui payent de vaines promeſſes, ou qui ont des entretiens ridicules. Ménage au contraire veut que ce mot vienne de l'Italien *baia*.

Baie, ou Baies. *Baia*. Ville ancienne d'Italie, dans ce que nous appelons aujourd'hui la Terre de Labour, proche de Naples, du côté de l'Occident. Strabon, *Liv. V*, dit qu'elle fut ainſi nommée du nom d'un des compagnons d'Ulyſſe qui y fut enterré. Il y avoit à *Baies* des eaux chaudes & minérales; ces eaux & la beauté du pays, qui eſt un des plus délicieux de l'Italie, y attiroient une grande quantité de Romains, qui y venoient, ou pour leur ſanté, ou pour le plaiſir, ils avoient même bâti un grand nombre de maiſons de plaiſance tout autour. *Baies* a été ruiné par la mer, & par les tremblemens de terre. C'étoit à *Baies* que les galères romaines paſſoient l'hiver. On voit encore près de *Baies* un bâtiment ſouterrain nommé *Le Cento Camarelle*, c'eſt-à-dire, les cent petites chambres, qui étoient, à ce que l'on prétend, des eſpèces de caſernes pour loger la chiourme romaine. Caligula voulut joindre par un pont le golfe qui ſépare *Baies* de Pouzzol; on en voit encore les reſtes. Maty. Il ne faut point écrire *Bajes*, comme a fait cet Auteur; mais *Baïes*, & le prononcer ſeulement en deux ſyllabes, enſorte que *ai* n'ait que le ſon d'un è ouvert.

Baie. ſ. f. Les Anglois donnent ce nom à une étoffe de laine, que l'on appelle en France, Bayette ou baguette.

Baie, ſe dit, en termes de Marchandiſe, & de drogues médicinales, des gouſſes & fruits de pluſieurs arbres.

Baie de Grue. ſ. f. Fruit qu'on apporte de la nouvelle Angleterre, & qu'on dit excellent contre le ſcorbut. Les Anglois l'emploient auſſi dans leurs ſauſſes. *Uva gruina.*

Baie de toutes les îles. Elle a bien dix-huit lieues de large, & eſt ſur la côte de l'Acadie, à cinq lieues de la rivière de Théodore. *Sinus omnium inſularum.* Avant que d'y entrer, on trouve des rochers le long de la côte, & toutes les îles qui ſont dans cette *baie*, ſont des rochers.

La Baie de tous les Saints a 12°, 52′, 24″, de latitude méridionale. P. Noel, *Jeſ.*

BAIER. *Voyez* Bayer.

BAÏEUX. ſ. m. *Voyez* Bayeux.

☞ BAIGNER. v. a. Mettre dans le bain; plonger un corps nu dans l'eau, ou dans quelqu'autre fluide, enſorte que les parties de ce fluide ſoient appliquées immédiatement à la peau. *In balneum, in aquam demittere, immergere.* On ne baigne point ceux qui ſont ſujets aux rhumatiſmes. Il y a des peuples qui baignent dans l'eau froide les enfans nouveaux nés. Ce Médecin a *baigné* huit jours ce malade avant que de le mettre dans le grand remède. On dit auſſi, *baigner* un chien, un cheval; pour dire, les tenir quelque temps dans l'eau.

Ce mot vient du latin *vaguare*, qui a été fait de *vagna*. Ménage. D'autres le dérivent *à balneis*, & de *baigne*.

☞ Baigner, dans le ſens figuré, ſignifie la même choſe que mouiller, arroſer. *rigare, irrigare. Baigner* ſon lit de larmes. Cette mere affligée *baignoit* ſon viſage de pleurs.

☞ Baigner. v. n. Signifie tremper long-temps dans quelque fluide. *Macerari, macereſcere.* Il faut que ces ingrédiens *baignent* pendant quelques jours dans cette infuſion. On fait *baigner* la perce-pierre, les concombres dans le vinaigre. Il faut que les olives *baignent* dans une ſaumure faite exprès.

On dit hyperboliquement, qu'un homme aſſaſſiné *baigne* dans ſon ſang; qu'un affligé a le viſage *baigné* de larmes; pour dire, qu'il a perdu beaucoup de ſang, qu'il a verſé beaucoup de larmes.

Baigner, avec le pronom perſonnel, ſignifie au propre, uſer du bain. *Balneo uti.* Les chaleurs ont été ſi longues cette année, qu'on a pu ſe *baigner* pendant pluſieurs mois. Se *baigner* tous les jours dans l'eau froide.

Baigner, avec le même pronom eſt encore plus en uſage dans le ſens figuré, & ſignifie ſe plaire à quelque choſe, y trouver un ſingulier plaiſir. *Delectari.* Votre cruauté ſe *baigne* dans les pleurs que verſent vos amans. Voit. Cet homme ſe *baigne* dans les larmes des malheureux, il prend plaiſir à voir couler leurs larmes. Les Tyrans ſe *baignoient* dans le ſang des Martyrs, ils ſe plaiſoient à le faire couler. Ainſi on peut remarquer la différence qu'il y a entre *baigner* dans le ſang, & ſe *baigner* dans le ſang. *Baigner* dans le ſang, veut dire ſimplement perdre tout ſon ſang; & ſe *baigner* dans le ſang, veut dire prendre plaiſir à le répandre.

Baigner. ſe dit auſſi des rivières qui arroſent une campagne, qui paſſe auprès d'une ville, qui fourniſſent des eaux à un pays. *Alluere.* L'Egypte eſt baignée par les eaux du Nil. Le Rhône *baigne* les murs de Lyon.

Baigner, en termes de Fauconnerie, ſe dit de l'oiſeau, lorſque de lui-même il ſe *baigne* dans l'eau & qu'il ſe mouille à la pluie, ou qu'on le plonge dans le baſſin quand on le poivre.

BAIGNÉ, ÉE. part. Il a les ſignifications de ſon verbe, en latin comme en François.

BAIGNEUR. ſ. m. Celui qui ſe baigne. *Balneator.* On voit dans le Gange des vingt ou trente mille *baigneurs* en même temps par un principe ſuperſtitieux de dévotion.

Baigneur, eſt auſſi celui qui fait profeſſion de baigner les autres, qui tient chez lui des bains pour le public, & qui eſt d'ordinaire auſſi Perruquier, Barbier & Étuviſte. *Balneator. Balnearius.* Les gens de qualité vont loger chez les *baigneurs*.

BAIGNEUSE. ſ. f. Celle qui ſe baigne.

Baigneuse, celle qui baigne les autres, & qui a ſoin des bains. *Balneatrix.*

BAIGNOIRE. ſ. f. Le vaiſſeau ou la cuve où l'on ſe baigne. *Labrum, balnearium inſtrumentum.*

☞ Les Hongrieurs appellent auſſi *baignoire* la poële dans laquelle ils font chauffer l'eau d'alun, & le ſuif qu'ils emploient dans l'apprêt de leurs cuirs. Encyc.

BAIGORRI. *Biguria, Baigoria.* Petit pays de la Baſſe-Navarre en France. Il eſt dans les Pyrénées entre la rivière de Nive, ou d'Orcais, & la Haute-Navarre.

Le Dictionnaire de Moréri fait ce nom pluriel, *les Baigorri*, puis immédiatement après ſe corrigeant ou ſe contredisant lui-même, il dit, ſaint Etienne de *Baigorri*, & non pas des *Baigorri*. Il a raiſon; car ce mot eſt ſingulier. M. de Marca, dans ſon *Hiſtoire de Béarn*, le fait toujours ſingulier. Oyenhart penſe que le Roi Eneco étoit Vicomte de *Baigorri*, qui eſt une vallée de la baſſe-Navarre de deux lieues d'étendue, où il y a ſix villages, & le titre de Vicomté, qui s'eſt conſervé dans la maiſon d'Etchaus, le lieu principal étant nommé dans un ancien titre S. *Etienne de Harizeta*, d'où pourroit être procédé le ſurnom de Eneco *Ariſta*. Mais la qualité de comté, que Roderic donne au pays de Bigorre, d'où vient le roi Eneco, ne peut être donnée à la vallée de *Baigorri*. Marca.

On appelle auſſi ce pays *Baiguer*. Le roi Eneco n'étoit pas le Vicomte de *Baiguer*, ou *Baigorri*, d'autant que le quartier de Siſe, en baſſe-Navarre, où eſt ſitué le vicomté de *Baigorri*, étant compris dans le comté des Gaſcons, le Vicomte étoit vaſſal du Comte Azénar, qui n'eût pu ſouffrir que ſon ſujet lui eût été préféré en la Royauté. Marca. Quelques-uns, comme Maty, écrivent *Baigory*, ou *Baygorry*; M. de Marca toujours *Baigorri*.

BAIGU, ou BÉGU, UE. adj. Ce dernier eſt ſeul en uſage. Terme de Manège, qui ſe dit des chevaux, qui depuis l'âge de cinq ans juſqu'à leur vieilleſſe marquent toujours naturellement & ſans artifice à toutes les dents de devant; car il s'y conſerve un petit creux avec une marque noire, qu'on appelle *germe de féve*, qui aux autres chevaux s'efface vers les ſix ans.

☞ BAIL, au pluriel, baux. ſ. m. Terme de droit. Contrat par lequel on donne une terre à ferme ou une maiſon à louage: ou convention par laquelle on tranſporte à un autre la jouiſſance d'une choſe, d'une terre, d'une

maiſon, d'un droit, pendant un certain temps, moyennant un certain prix fixé par la convention. *Locatio, conductio.* Le *bail* ne transfere que l'uſage, & la jouiſſance de la choſe. Le *bail* d'une terre, d'une maiſon, d'une Seigneurie, d'une dime, d'un champart. Le *bail* des Aides, des Gabelles. Un Arrêt du Parlement de Paris a confirmé un *bail* de maiſon, dont on demandoit la réſolution, ſur ce qu'on prétendoit qu'il y revenoit des eſprits. Il y a des *baux* généraux & des *baux* particuliers des monnoies. Boizard en traite dans ſon *Traité des Monnoies. P. I, c. 14.*

Bail conventionnel, eſt celui qui ſe fait volontairement entre deux parties. *Locatio pactitia.* Les *baux* ordinaires n'excèdent point le temps de neuf années, autrement c'eſt une emphytéoſe. Chez les Romains ils n'alloient point au-delà de cinq années. Si, avant que le *bail* ſoit expiré, le bailleur veut occuper lui-même ſa maiſon, il peut expulſer le locataire en payant un certain dédommagement. L'acheteur n'eſt point obligé d'entretenir le *bail*, à moins qu'il ne ſoit autrement convenu. De Lau. Le propriétaire d'une terre ne peut expulſer ſon fermier, ni annuler le *bail* ſous prétexte d'en jouir par ſes propres mains. Brodeau. Si après l'expiration du *bail* le locataire demeure dans la maiſon, le *bail* eſt cenſé renouvellé, ou continué; mais ſeulement pour un an. De Lange. Celui qui eſt pourvû d'un benéfice par mort, n'eſt point obligé d'entretenir le *bail* fait par ſon prédéceſſeur. Brodeau.

Bail judiciaire, celui qui ſe fait des biens ſaiſis, par des enchères en Juſtice, & après les proclamations requiſes. *Locatio judiciara. Bail emphythéotique*, qui ſe fait à longues années, depuis dix ans juſqu'à quatre-vingt dix-neuf ans. Il ſe fait des *baux au rabais*, en Juſtice, ſoit pour la conduite d'un priſonnier, ſoit pour les réparations d'un héritage ſaiſi réellement. On fait auſſi des *baux* a vie, à quatre âges, quatre vies, & quatre générations.

Nicot croit que ce mot peut venir de l'hébreu בעל, *baal*, qui ſignifie *tradere*. Mais בעל, ne ſignifie point *tradere* en hebreu. Il ſignifieroit plutôt prendre, devenir maître d'une choſe. Quelques-uns croient fort vraiſemblablement que *bail* vient de bailler, mettre entre les mains, parce que celui qui fait un *bail*, met une choſe entre les mains d'un autre, pour en jouir à certaines conditions convenues entr'eux. Budé, Etienne & le P. Labbe ſont de cette opinion.

Bail a rente, & bail *d'héritages*, eſt un traité, ou vente, par lequel on abandonne le fonds d'un héritage, moyennant une rente annuelle & foncière, que le preneur s'oblige de payer, laquelle n'eſt point rachetable, & dont on ne ſe peut décharger qu'en abandonnant le fonds. *Traditio fundi retento annuo proventu*, ou *reditu.*

Bail a ferme. *Locatio fundi.* C'eſt le louage d'un fonds qui de ſa nature produit quelque choſe, ſoit par la culture, comme les terres, les vignes; ou ſans culture, comme un bois-taillis, un pâturage, un étang. On peut encore faire un *bail à ferme* d'une carrière, d'un lieu d'où l'on tire du ſable, de la terre à Potier, de la chaux, du charbon, &c. On peut encore donner par un *bail à ferme* un droit de chaſſe ou de pêche, un droit de péage, le paſſage d'un pont, ou d'un bac, ou d'autres droits ſemblables. Le *bail à ferme* eſt diſtingué du *bail* à loyer d'une maiſon & autres bâtimens, en ce que le locataire a ſa jouiſſance connue & réglée de l'habitation, ou autre uſage d'un bâtiment qu'il prend à louage, & que le Fermier ignore quels ſeront au juſte les fruits & autres revenus qu'il prend à ferme.

Bail, eſt auſſi l'expédition de cette convention qu'on leve chez un Notaire. Tout preneur d'héritages à loyer eſt obligé de fournir le *bail* en forme au propriétaire.

Bail, dans quelques Coutumes, ſignifie garde & tutelle des biens d'un mineur juſqu'à l'âge de vingt un ans. *Pupillorum tutela.* En celle de Paris, on l'appelle *garde-noble*, ou *bourgeoiſe.* Elle diffère pourtant du ſimple *bail*, en ce que la *garde-noble*, ou *bourgeoiſe*, n'appartient qu'aux aſcendans; & le *bail* ſe donne aux plus prochains parens collatéraux; & les diſpoſitions en ſont différentes ſelon les coutumes. On dit auſſi, vider hors le *bail*; pour dire, ſortir de garde & de tutelle.

On appelle auſſi *bail*, en diverſes Coutumes, l'action par laquelle on met quelqu'un en poſſeſſion d'une perſonne, ou d'une choſe. *Traditio. Desbail* eſt oppoſé a *bail*, pris en ce ſens. Quand une fille ſe marie, il y a *bail*, parce qu'elle entre en la puiſſance de ſon mari; & quand ſon mari meurt, il y a *desbail*, parce qu'elle ſort de garde.

Bail, c'étoit autrefois un droit que les Seigneurs levoient en Bretagne ſur leurs vaſſaux. Il paroit par quelques actes du commencement du Xe ſiècle, qu'à la mort des particuliers les Seigneurs prétendoient quelques droits ſur leurs héritages; mais on ne peut pas aſſurer que ce fut encore là le droit de *bail*, qui a depuis été changé en celui de rachat, parce que ce droit odieux de *bail* paroit n'avoir été introduit en Bretagne que par le Duc Geoffroi dans ſon aſſiſe de l'an 1185. Lobineau. Ce droit de *bail* conſiſtoit en ce que les Ducs de Bretagne prenoient & avoient a raiſon de *bail*, les fruits & revenus des terres & des rentes des Gentils-hommes après leur mort, quand leurs héritiers n'étoient point en age, & les retenoient juſqu'a ce que les héritiers euſſent vingt ans accomplis; & de même par rapport aux cadets qui tenoient quelques terres en fief de l'aîné de leur maiſon. C'eſt le Duc Jean qui l'explique ainſi dans un titre de l'an 1275, où il change le droit de *bail* en rachat.

On a dit auſſi autrefois, tenir le royaume en *bail*; pour dire, en avoir la régence & le gouvernement. *Regni adminiſtratio.* On a appelé auſſi autrefois *bail* un mari, parce qu'il a la tutelle & adminiſtration de la perſonne & des biens de ſa femme.

Bail d'amour, ſe dit dans le ſtyle familier & comique pour ſignifier un engagement galant & amoureux, une aſſurance d'aimer toujours.

Pour rendre votre eſprit certain,
Je vous paſſerai dès demain
Un bail d'amour devant Notaire. Saras.

On dit figurément, cela n'eſt pas de mon *bail*; pour dire, cela eſt arrivé dans un temps où rien ne m'obligeoit à y prendre part.

Baile. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne aux Ambaſſadeurs de Veniſe, réſidens à Conſtantinople. On les appeloit ainſi dès le temps que les Empereurs commandoient en cette ville-là. Ils s'appeloient en latins *Bajulus*, comme qui diroit *bailli*; & ils faiſoient originairement la charge de Conſul de Veniſe & de Réſident à Conſtantinople. *Legatus, Orator Venetus.* Les Turcs & les Grecs modernes les appellent *Bailos*, ou *Balios.*

Ce mot ſe dit auſſi dans le Languedoc & dans le Rouſſillon, & ſignifie une ſorte de Juge royal. Il vient de l'Eſpagnol *Bayle.* On prétend aſſujettir les enrôlés au payement des entrées, quand les Conſuls ou les *Bailes* l'ordonnent. Patr.

Baile, ou Bayle, étoit auſſi un Officier des anciens Dauphins, prépoſé à la recette de leurs droits ſeigneuriaux, qui en d'autres provinces s'appeloit *Miſtral. Baylus, Ballius, Bajulus.* Ces Officiers étoient appelés *Celeriers* dans la Baronie de la Tour, & dans les terres que le Dauphin avoit au delà du Rhône. C'eſt principalement dans les contrées de Trieres, du Diois & du Valentinois, qu'ils ont été nommés *Bayles.* Valbonnet, *p. 116*, qui écrit indifféremment *Baile*, ou *Bayle.* C'étoit proprement l'agent du Seigneur ſous le Châtelain. Id.

Le nom *Bailea*, ou *Bayle* pourroit auſſi convenir au Bailli, ou même au Châtelain, qui encore à préſent en quelques endroits, eſt appelé le *Bayle.* Valbon, *p. 117.*

Bailes. ſ. m. pl. On appelle ainſi à Bordeaux ces Officiers qui ſont à la tête des Communautés, qu'on nomme ailleurs *Jurés.*

Bailie, ou Baylie. ſ. f. Charge, Office de Bayle. *Bailia, Bajula, Balia, Ballia, Bajuliamunus.* Ce mot ſignifioit

ſignifioit proprement *tutèle* : il a été pris enſuite pour toute ſorte de régie, dit M. du Cange. C'eſt en ce dernier ſens qu'on s'en eſt ſervi autrefois en quelques endroits du Dauphiné, pour déſigner l'emploi de celui qui étoit prépoſé à la recette des droits ſeigneuriaux. On l'appeloit auſſi *Miſtralie*. VALBONNET, *p. 116 & 117*. *Voyez* cet Auteur.

BAILLARD. ſ. m. C'eſt une pièce de bois pour porter les laines qu'on tire de l'eau, & qui traverſe la chaudière à dégraiſſer.

BAILLARGE. ſ. f. On nomme ainſi une eſpèce d'orge qui croît en Angoumois.

BAILLE. ſ. f. En termes de Marine, eſt une eſpèce de cuve ou de baquet fait d'un demi-tonneau, qui ſert à divers uſages ſur les vaiſſeaux, & particuliérement à mettre le breuvage qu'on donne aux matelots. *Cupa*. On l'appelle auſſi *broute*.

☞ BAILLES *de ſonde*. Demi-barriques dans leſquelles on met les lignes de *ſonde*.

☞ BAILLES *de combat*. Demi barriques remplies d'eau pour rafraîchir le canon pendant un combat.

☞ BAILLE, dans le vieux langage, a ſignifié *barricade*. Il ſe trouve en ce ſens dans Hoiſſard. Villehardouin a dit *bailles* des murs, pour dire, les *courtines*.

BÂILLEMENT. ſ. m. Prononcez la première ſyllabe longue, & mouillez les deux *ll* avec l'*i*, ſans donner aucun ſon ni aucun autre uſage à cette voyelle. Quelques-uns l'écrivent par *aa*, *baaillement*, mais l'uſage n'en ſouffre plus qu'un. ☞ Action de reſpirer en ouvrant involontairement & extraordinairement la bouche. *Oſcitatio*. Le *baillement* eſt occaſionné par quelque vapeur qui cherche à s'échapper, & témoigne ordinairement la fatigue, l'ennui ou l'envie de dormir. Hippocrate dit que le remède des *bâillemens* continuels, & de même du hoquet, c'eſt de garder longtemps ſa reſpiration. La membrane nerveuſe de l'œſophage eſt le ſiége du *bâillement*, qui ne manque jamais d'arriver, quand quelque irritation détermine les eſprits à y venir en grande abondance. La cauſe de cette irritation eſt une humidité incommode qui arroſe la membrane intérieure de l'œſophage : cette humidité vient ou des glandes dont la membrane interne eſt parſemée, ou des vapeurs acides qui s'élèvent de l'eſtomac, comme d'un pot bouillant, & qui ſe condenſent contre les parois de l'œſophage, de même que contre un couvercle ; alors les fibres nerveuſes de la membrane interne en étant irritées ſe gonflent, & nous font bailler en dilatant l'œſophage : la bouche eſt obligée de ſuivre ce mouvement, parce qu'elle eſt tapiſſée de la même membranne. *Voyez* DUNCAN & DIONIS.

BÂILLEMENT, ☞ en termes de grammaire, autrement *hiatus* mot emprunté du latin. C'eſt un ſon déſagréable cauſé par une rencontre de voyelles. *Hiatus ex concurſu vocalium*. Si je dis, il alla à Anvers, je ſuis obligé de tenir la bouche ouverte pour prononcer ces différens *a* ; ce qui produit un ſon déſagréable. Les *bâillemens* ſont encore plus inſupportables dans la poëſie que dans la proſe. Ils ſont fréquens dans les ſatires de Regnier. Malherbe ne pouvoit les ſouffrir.

Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée
Ne ſoit d'une voyelle en ſon chemin heurtée. BOIL.

☞ Le P. Mourgues a fait un chapitre ſur le *bâillement* dans ſon traité de la Poëſie françoiſe. M. Prepetit de Grammont en parle auſſi dans ſon traité de la verſification françoiſe.

☞ Pour éviter de tenir la bouche ouverte entre deux voyelles, le mécaniſme de la parole a introduit l'éliſion de la voyelle du mot précédent, ou l'uſage des lettres Euphoniques entre les deux voyelles. Ainſi nous diſons, s'il arrive & non ſi il arrive. Mon ame, non ma ame. Y va-t-on, & non y va on.

BÂILLER. v. n. Ce mot a la première ſyllabe longue, & l'*i* ne ſert qu'à mouiller les deux *ll*. On écrivoit autrefois *baailler*. *Oſcitare*. faire des bâillemens, ☞ reſpirer en ouvrant la bouche extraordinairement & involontairement : ce qui marque de l'ennui, de la fatigue ou du ſommeil. On *bâille* ſouvent en voyant *bâiller* les autres. *Bâiller* d'ennui. Vous êtes ſi dégoûté, que les plus belles comedies vous font *bâiller*, & vous endorment. BELL. Boileau a dit de la Pucelle.

Sans mentir, la Pucelle eſt un Œuvre charmant ;
Et je ne ſais pourquoi je bâille en la liſant.

Faire quelque choſe en *bâillant* ; c'eſt en ſtyle populaire, la faire avec negligence & ſans aucune application. *Oſcitanter, negligenter*.

Ce mot vient de *balare*, qui a été dit par onomatopée du cri des brebis. MÉNAGE.

BÂILLER, ſignifie figurement, s'entr'ouvrir, & ſe dit des ouvertures ou crevaſſes qui ſe font dans les murs, ou bâtimens. *Hiare*. Il eſt moins en uſage que ſon compoſé, *entrebâiller*. Une porte, une fenêtre qui *bâille*.

BÂILLER, ſe dit auſſi dans le ſtyle figuré & populaire, pour aſpirer avec ardeur, *inhiare*. Il *baille* après les richeſſes. Il *bâille* après cet emploi.

BAILLER. v. a. Prononcez la premiere ſyllabe brève, & *ill*, comme deux *ll* mouillés. Donner, mettre en main. *Dare, tradere*. Il lui a *baillé* cent écus par cette donation. Il lui faut *bailler* cette lettre en main propre. En ce ſens il eſt moins en uſage que *donner*, & même on ne le dit plus que dans les provinces. Il ſignifie pourtant une autre choſe que *donner*, qui veut dire faire un don ; au lieu que *bailler*, ſignifie ſeulement, mettre entre les mains. T. CORN. Un général qui s'eſt marié a *baillé* des gages à la fortune pour ne plus tant haſarder. BALZ. La M. le Vayer ſoutient qu'il ne faut point tant mépriſer *bailler*, & qu'il eſt néceſſaire pour diverſifier la phraſe. Mais aujourd'hui il ne trouve place que dans le ſtyle des Notaires ; *bailler* à ferme : & dans le grimoire du Palais ; *bailler* des écritures, *bailler* des contredits, *bailler* caution, bonne & ſuffiſante caution.

Nicot le dérive du grec βάλλω, c'eſt-a-dire, *mitto* ; celui qui *baille* envoie en quelque façon. Etienne Guichard eſt de même avis, mais il va plus loin encore, car il dérive βαλλω, de l'hébreu נבל, *nabal*, en retranchant le ב : גבל ſignifie tomber, couler.

On dit proverbialement, en *bailler* d'une, en *bailler* à garder ; pour dire, en faire accroire à quelqu'un. On la lui a *baille* belle ; pour dire, on s'eſt moqué de lui.

BAILLE, EE, part. *Datus, traditus*.

BAILLERESSE. *Voyez* BAILLEUR.

BAILLET. adj. m. Un cheval *baillet*, eſt un cheval de poil roux tirant ſur le blanc. *Helvus equus*. MÉNAGE.

BAILLEUL. ſ. m. Celui qui remet les os diſloqués, les côtes pliées, enfoncées, ou rompues. *Oſſium loco ſuo motorum reſtitutor*. Les *Bailleuls* ne ſont pas érigés en corps de métier, ni en Officiers. Il en faut pourtant excepter les *Bailleuls* qui ſervent par quartier chez le Roi. Les *Bailleuls* s'appellent auſſi Renoueurs. Quand on s'eſt démis un bras, on envoie querir le *Bailleul*. Celui qui exerce cette profeſſion en Eſpagne s'appelle *Algebriſta*.

BAILLEUL, ſ. m. eſt auſſi un nom de quelques lieux, ou bourgs en France, ou dans les Pays-Bas. *Balliolum*, ou *Belliolum*. Voyez BAILLI.

BAILLEUL, ſ. m. Nom de lieu. Il eſt près de la méridienne de Paris, du côté du Nord, à 20°, 15′, 23″ de longitude, & 50°, 44′, 16″, de latitude. CASSINI.

BÂILLEUR. ſ. m. Celui qui *bâille*, qui eſt ſujet à *bâiller*. *Oſcitans*. On dit proverbialement & baſſement, qu'un bon *Bâilleur* en fait bâiller deux. Faites l'*a* long, & mouillez *ill*.

BAILLEUR. ſ. m. BAILLERESSE. ſ. f. Termes de pratique. Faites l'*a* bref & mouillez *ill*. Celui, ou celle qui donne à ferme un héritage, une maiſon, un droit. *Locator*. Le *Bailleur* à ferme eſt chargé d'entretenir les bâtimens de groſſes réparations, & le preneur des menues. Et ladite *Baillereſſe* a affermé cette terre, &c. Il eſt oppoſé à celui qui prend à ferme, que l'on nomme *preneur*. On dit auſſi un *bailleur* de bourdes ; pour dire un moqueur, un trompeur. *Illuſor, Deluſor*.

BAILLEUR *de table*. Petit Officier établi dans les Halles de la ville d'Amiens, pour lever & fournir aux Marchands & Fabriquans les Tables dont ils ont beſoin pour places

leurs marchandiſes. Son droit eſt d'un ſou par chaque Marchand.

BAILLI, ou BAILLIF. ſ. m. L'uſage eſt déclaré pour le premier, & c'eſt le ſeul que l'Academie a adopté. En termes de Guerre, c'eſt le Chef de la Nobleſſe de la Province, & celui qui la commande quand on convoque l'arrière-ban. *Nobilitatis Princeps ac Præfectus.* Le *Bailli*, le Sénéchal & le Prévôt, ſont des noms qu'on donne en divers lieux pour les mêmes fonctions.

BAILLI, terme de Palais, ſignifioit Gardien dans le vieux langage. C'eſt un Officier qui rend la Juſtice dans un certain reſſort, ou territoire. *Prætor peregrinus*, ou *Balivius*. Paſquier prétend qu'originairement les *Baillis* étoient des Commiſſaires que les Rois envoyoient dans les Provinces, pour examiner ſi la Juſtice étoit bien rendue par les Comtes, qui étoient alors les Juges ordinaires. Ces *Baillis*, ou Juges délégués, s'informoient dans le territoire qui leur étoit aſſigné, de la conduite des Comtes, & recevoient les plaintes des particuliers. De-là vient qu'on les appela *Baillis*, parce que l'exercice de la Juſtice leur étoit confié, & que par-là ils devenoient les gardiens & les conſervateurs des droits du peuple, dont ils empêchoient l'oppreſſion. Toutes les Provinces ayant demandé de ces Commiſſaires Royaux pour les défendre de l'oppreſſion des Seigneurs, elles furent écoutées. Mais les Seigneurs ſe plaignirent de cette inſpection qui les rappeloit à leur devoir. Il fallut encore céder au temps, & nos Rois ſe contenterent d'en fixer quatre ordinaires, ſous le titre de *Baillis*, qui eurent leurs ſiéges à Vermande, aujourd'hui Saint Quentin, à Sens, à Mâcon, & à S. Pierre le Mouſtier. *Voyez* M. de la Mare dans ſon *Traité de la Police*, *L. I, T. V, p. 30, 31.* Philippe Auguſte en mit dans toutes les villes principales de ſes Domaines en 1190.

Loiſeau rapporte l'établiſſement des *Baillis* à l'uſurpation de la puiſſance royale par les grands Seigneurs de France, ſous les derniers Rois de la ſeconde race. Au commencement ces Seigneurs rendoient eux-mêmes la Juſtice; mais dans la ſuite ennuyés de tenir leurs aſſiſes, ils commirent en leur place des Officiers qu'ils appelerent *Baillis*. Quoi qu'il en ſoit, le *Bailli* eſt aujourd'hui dépouillé de toute ſa fonction, & toute l'autorité de cette charge a été transférée à ſon Lieutenant.

Les *Baillis* eurent d'abord toute l'intendance des Armes, de la Juſtice & des Finances de leurs Provinces. Quoique ce ne fût qu'une ſimple commiſſion pour un temps aſſez court, cette triple autorité les rendoit néanmoins trop puiſſans. Ils ne furent pas long-temps ſans en abuſer. Les Ordonnances de S. Louis, de Décembre 1254, & de Philippe le Bel du mois de Mai 1302, font aſſez connoître en combien de manières ils s'étoient déjà écartés de leur devoir. L'adminiſtration des Finances fut celle où il parut de plus grands abus. Ce fut la première qu'on leur ôta. On fit des baux. Quelques-uns de ces Magiſtrats en furent adjudicataires. Les *Baillis* devinrent Fermiers, & la Nobleſſe, à qui ces charges avoient été deſtinées, mépriſa des Magiſtratures qui ſe donnoient à ferme, ſans diſtinction de naiſſance, ni de mérite. Les Magiſtrats Fermiers ne penſerent qu'à leur profit particulier. Tout le reſte fut négligé. C'eſt pourquoi pour pourvoir à la ſûreté des frontieres, on y envoya des Commandans d'armes, ſous le titre de Capitaines, qui dans la ſuite furent qualifiés *Gouverneurs*. Ainſi les armes furent inſenſiblement retirées de l'Office des *Baillis*. Il ne leur reſte plus que la convocation & la conduite de l'arrière-ban. Quant à l'adminiſtration de la Juſtice, elle fut compatible avec les armes, tant qu'il n'y eut que très-peu de lois en France, qui ne conſiſtoient qu'en quelques uſages locaux, ou quelques coutumes non écrites. Mais lorſqu'après l'an 1300, on eut adopté le Droit Romain, ou comme des Lois en pluſieurs endroits, ou du moins en d'autres, comme préceptes de la droite raiſon, & comme les opinions des plus grands Juriſconſultes de l'antiquité, il fut difficile à des gens d'épée d'en être aſſez inſtruits. Cela donna lieu à Charles VI, par ſon Ordonnance du 27 Mai 1413, de leur permettre de ſe choiſir des Lieutenans. Chaque *Bailli* s'en donna pluſieurs. Charles VIII, par ſon Ordonnance du mois de Juillet 1493, en fixa le nombre à deux, l'un général, & l'autre particulier. L'étude du Droit Civil croiſſant toujours, Louis XII ordonna au mois de Mars 1498, qu'à l'avenir les *Baillis* ſeroient gradués; & il défendit aux *Baillis* de les changer à leur volonté. Enfin, aux Etats d'Orleans, Charles IX, par une Ordonnance de Janvier 1560, régla qu'à l'avenir tous les *Baillis* & Sénéchaux ſeroient de Robe-Courte. C'eſt ainſi que l'adminiſtration de la Juſtice paſſa aux Lieutenans Généraux.

Il eſt néanmoins reſté aux *Baillis* & Sénéchaux pluſieurs prérogatives & fonctions conſidérables. Perſonne ne peut être reçu en leur Office, qu'il ne ſoit Gentilhomme de nom & d'armes: ils ſont toujours les chefs de leur Juridiction: c'eſt en leur nom que la Juſtice y eſt rendue, & que les contrats & autres actes ſont intitulés. La convocation & la conduite de l'arrière-ban leur appartient. Ils peuvent, s'ils veulent, préſider à tous les jugemens qui ſe rendent en leur Siége, en s'abſtenant d'y opiner. Ils doivent réſider en leur Province, la viſiter quatre fois l'année, *&c.* Outre les Ordonnances que nous avons citées, voyez celle de Moulins du mois de Février 1566, & celle de Blois du mois de Mai 1579, & M. de la Mare, *Traité de la Police*, *Liv. I, Tit. V, C. 3*, & M. le Préſident Valbonnay, *Hiſt. de Dauph. p. 105.*

On a appelé ordinairement *Baillis*, les Juges ordinaires, qui rendoient la Juſtice ſous les Sénéchaux. Mais on a auſſi appelé de ce même nom les Sénéchaux des Provinces, & on appelle encore préſentement le Sénéchal de Touraine, le *Bailli* de Touraine. M. Du Cange a remarqué dans ſon Gloſſaire, qu'on appela *Senechaux des Provinces*, les Sénéchaux des Provinces qui appartenoient à des Seigneurs particuliers; & *Baillis* des Provinces, les Sénéchaux des Provinces, qui appartenoient directement au Roi. Je trouve néanmoins que contre cette règle, Antoine d'Aubuſſon, Sénéchal d'Anjou, ſe trouve qualifié *Bailli* d'Anjou. MÉNAGE. *Hiſt. de Sablé, p. 213.*

Il y a auſſi des *Baillis* de robe, qui ne ſont point Lieutenans de *Baillis* nobles, ou de Robe-Courte, & qui ſont Juges dans des Siéges ſubalternes, ou dans les Hautes-Juſtices appartenantes aux Seigneurs particuliers, comme le *Bailli* de S. Germain des Prez, le *Bailli* du Temple, *&c.* Ainſi le nom de *Bailli* dans ſon inſtitution, ne devoit être donné qu'aux premiers Magiſtrats des Provinces, qui rempliſſent les Tribunaux ſupérieurs, que les Ducs & les Comtes avoient autrefois occupés. Quelques Seigneurs dans ces temps de troubles firent auſſi prendre ce nom de *Bailli* aux Juges de leurs petites villes, bourgs & villages; & il leur eſt reſté juſqu'à préſent. Ce n'eſt plus même qu'à ces Juges qu'on le donne dans l'uſage ordinaire du monde & hors du barreau. De-là viennent les grands *Baillis*, & les petits *Baillis*, ou les *Baillis* ſupérieurs & inférieurs, que l'on trouve dans les anciennes Ordonnances. *Baliviimajores, minores, ſuperiores, inferiores.* Voyez M. de la Mare, *Traité de la Police, T. I, p. 31.* Un Prévôt, ou autre Juge ſubalterne, écrivant au *Bailli*, ou Sénéchal de la Province, le qualifioit de Haut & Puiſſant Seigneur, pendant que celui-ci ne lui donnoit d'autres titres, en lui écrivant que celui d'honorable homme, & cela étoit encore en uſage, ſelon l'Auteur de la *Somme rurale, tit. 34*, ſur la fin du 14e ſiècle.

Il y a auſſi un *Bailli* du Palais, dont la Juridiction eſt renfermée dans l'enclos du Palais, c'eſt-à-dire, la ſalle, les galeries & les cours du Palais. Cette Juridiction fut inſtituée par Charles Duc de Normandie, Régent du Royaume pendant l'abſence du roi Jean ſon pere, par Lettres-Patentes du mois de Janvier 1358, enregiſtrées ſeulement au Châtelet. Les Marchands s'y étant oppoſés, le Parlement maintint les Officiers du Châtelet contre cette nouvelle érection. Charles VI la confirma néanmoins en 1413, au mois de Mars. Les lettres furent enregiſtrées à la Chambre des Comptes. Les Marchands & Artiſans s'étant encore oppoſés aux viſites que ce nouveau Magiſtrat vouloit faire chez eux, le Parlement, par Arrêt du 7 Septembre 1463, ordonna que les Jurés des métiers feroient leurs viſites dans l'enclos du Palais par le congé du *Bailli*, qu'il ne pourroit leur refuſer, & qu'ils feroient leurs rapports des contra-

ventions devant le Prévôt de Paris. Louis XI donna cette charge à Jacques Coitier son Premier Médecin, & les lettres furent registrées au Parlement pour la première fois, quoiqu'avec peine, le 10 Janvier 1482. Tels sont les titres du *Bailli* du Palais, qui d'abord fut appelé Concierge, & n'étoit en effet que le Concierge du Palais du Roi; ensuite sous Charles VI, il prit le titre de Capitaine, ou Gouverneur. Juvénal des Ursins, Chancelier de Guyenne, & homme de qualité, ayant été pourvû de cette charge en 1413, par Charles VI, mépriſa ce titre, & fut le premier qui prit de lui-même celui de *Bailli* du Palais, qui ſe trouve dans l'arrêt du Parlement de 1463, & qui ſous Louis XI, en 1482, n'étoit pas cependant encore bien établi; puiſque ce Prince joint les deux noms de Concierge & de *Bailli* dans les Lettres-Patentes données à ſon premier Médecin. Dès l'érection, Charles Régent attribua à cet office toute Seigneurie, Juſtice, Jurisdiction moyenne & baſſe, dans l'enclos du Palais; mais on lui ôta les cas capitaux en matière criminelle. Depuis long temps il eſt conſtamment en poſſeſſion de toute la Jurisdiction civile, même dans les cas qui ſont de la haute Juſtice. *Voyez* la Mare, *Traité de la Police, L. I, T. IX, C. 8.* Il traite fort exactement & fort au long du *Bailli* du Palais.

Il y a une Ordonnance de S. Louis qui défend aux *Baillis* de ſe marier, ni de faire des acquiſitions dans l'étendue de leurs Bailliages, ou Baillies, pendant l'exercice de leur charge, ni pour eux, ni pour autrui, ſans permiſſion du Roi, & comme ils n'étoient point conſtitués en titre d'Office à perpétuité, & qu'ils n'exerçoient leur charge que par commiſſion, ils étoient obligés de demeurer 40 jours ſur les lieux après avoir fini leur exercice, pour répondre aux plaintes que l'on voudroit faire contre eux.

BAILLI CHÂTELAIN, dans la coutume de Senlis, eſt le Juge des cauſes d'appel en la Seigneurie & Juſtice ſubalterne. DE LAURIÈRE.

BAILLIS CONVENTUELS, dans l'Ordre de Malte, ſont les Chefs des huit Langues, qui reſident dans le Couvent de la Religion de Malte. Les *Baillis Capitulaires* ſont ceux qui poſſedent les Bailliages de l'Ordre.

On appelle auſſi dans l'Ordre de Malte, *Baillis*, les principaux Chefs, Conſeillers, & Commandeurs de l'Ordre.

GRAND BAILLI. ſ. m. C'eſt une des grandes Dignités de l'Ordre de Malte. La charge de Grand *Bailli* eſt unique & attachée à la Langue d'Allemagne, dont il eſt le Chef. Sa Juridiction s'étend ſur la Cité Vieille, ancienne capitale de l'Iſle & du château de Goze, lorſqu'il appartient à l'Ordre, & du château de S. Pierre dans la Carie. VERTOT.

BAILLI *de l'Empire*. C'étoit autrefois le Gouverneur ou Régent de l'Empire, comme il paroît dans une Lettre de Henri de Flandre à Innocent III, où il dit, les Princes, les Barons & les ſoldats m'ont élu *Bailli* de l'Empire.

BAILLI ERRANT, c'eſt en Angleterre un Officier de Juſtice que le Shérif envoie dans les lieux de ſa Juridiction ſignifier ſes ordres. HARRIS. C'eſt ce que nous appellons un Huiſſier, un Sergent.

On dit auſſi *Bajuli Albatum*; pour dire, *Officiers domeſtiques*.

Borel dérive le mot de *Bailli* du grec βουλὴ, qui ſignifie *conſeil*. On n'a commencé d'uſer de ce nom que du temps du Roi Jean. Cambden, *Scot. p. 693*, prétend que *Bailli* eſt un terme du bas Empire né en Grèce, qui de là a paſſé en Sicile & en France, & qu'il ſignifie *Conſervateur*. Il eſt certain que l'on trouve *Bajulus* pour un Juge, *Prætor*; que l'on trouve enſuite *Bailes*, dans le même ſens; que de-là il eſt aiſé qu'on ait fait *balivus*, en tranſpoſant l'*i*, Voyez *Act. Sanct. Maii, T. I, p. 391. D. 64. E.* Dadin de Hauteſerre, après avoir montré qu'on avoit appelé les Précepteurs & Gouverneurs des Princes, & même à ce qu'il prétend, des particuliers, *Bejules, Bajuli*, dit que ſous la troiſième race de nos Rois, ce nom paſſa de l'école dans le Barreau, & qu'on le donna aux Juges, parce qu'ils ſont les Gouverneurs du Peuple. *De Ducib. & Comit. Prov. c. 23, p. 282.*

BAILLI, eſt auſſi un nom de quelques lieux, dont les diminutifs ſont *Bailleul* & *Baillolet*. Ce mot vient du celtique *Bali*, qui ſignifie une avenue d'arbres. *Deſcript. Geograph. & Hiſt. de la Haute-Norm. T. I, p. 308.*

BAILLIAGE. ſ. m. Prononcez le premier *a* bref, & les lettres *illi* qui ſuivent, comme ſi ce n'étoit que deux *l* mouillés. Terme de Palais, Juridiction d'un *Bailli* dans certaine étendue de pays, de Seigneurie. *Prætoris peregrini*, ou *Balivii juriſdictio. Bailliage* Royal. *Bailliage* ſubalterne. Il y a tant de bourgs dans ce *Bailliage*.

Dans la baſſe latinité on trouve *Balia*, pour ſignifier ce nom. Innocent III, *Liv. II, ep. 252. Præpoſituras, quas* Balias *vulgariter appellatis*; paroles qui montrent que ce nom étoit en uſage dès le XIIe ſiècle.

BAILLIAGE, eſt auſſi le lieu où le *Bailli* tient ſon Siége, ☞ & le Tribunal compoſé de Juges qui rendent la Juſtice au nom du *Bailli*, ou avec le *Bailli*. *Balivii curia, tribunal balium.* Procureur du Roi au *Bailliage*. Plaider au *Bailliage*. Je vais au *Bailliage*.

BAILLIAGE, eſt auſſi dans l'Ordre de Malte, ſa première dignité après celle du Grand Prieur. Il y a dans chaque grand Prieuré un *Bailliage*. Dans le grand Prieuré de France il y a le *Bailliage* de la Morée, & la Tréſorerie. Le Chef-lieu du *Bailliage* de la Morée eſt la Commanderie de S. Jean de Latran à Paris.

BAILLIAGE, eſt auſſi un terme de Géographie, qui ſignifie un certain pays ſoumis à la juridiction d'un *Bailli*. Il y a quelques Provinces qui ſe diviſent en *Bailliages*. Le *Bailliage* de Locarno, le *Bailliage* de Lugano, appartenoient autrefois au duché de Milan, maintenant ils ſont aux Suiſſes.

BAILLIE. ſ. f. Terme de Coutume. C'eſt un vieux mot, qui ſignifioit autrefois, tutele, garde & adminiſtration; régence, gouvernement, autorité; avec cette différence, qu'on diſoit *bail* ou *baillie*, pour tutèle en ligne collatérale, & *garde-noble*, ou *bourgeoiſe*, en ligne directe. *Tutela pupillorum.* On diſoit autrefois, que les Rois mineurs étoient en *baillie*, quand leur éducation & l'adminiſtration de leur Etat, étoient commiſes à la Reine, ou aux Grands du Royaume.

BAILLIE, ſignifioit auſſi ce qu'on appelle aujourd'hui *bailliage*; c'eſt-à-dire, le territoire dans lequel chaque Bailli a le droit de rendre la juſtice. *Prætoris peregrini, ſeu Balivii juriſdictio, Diœceſis.* L'ancien Coutumier de Normandie porte que le Bailli n'a pas le pouvoir de faire juſtice hors de ſa *Baillie*. Ce mot étoit très-commun dès le temps du Pape Innocent III; car dans une de ſes épîtres il eſt parlé de *præpoſituras, quas vulgariter* Ballias *vocant*. Peſquier affirme que l'on ne commença à uſer du nom de *Bailliage*, que ſous le règne du Roi Jean, & même fort ſobrement. Cependant l'ancienne coutume de Normandie, qui fait mention de *Baillie*, qui eſt la même choſe que *Bailliage*, a été rédigée par écrit ſous Philippe le Hardi, qui régnoit avant le Roi Jean.

BAILLIE, pour BAILLIVE. ſ. f. Eſt la femme d'un Bailli. *Balivii uxor.*

Vous irez viſiter pour votre bien-venue,
Madame la Baillive, *& Madame l'Eluc.* MOL.

La Fontaine a dit, *Baillie*.

Votre ſœur paye à Frere Aubry,
La Baillie *au Pere Fabry.* LA FONTAINE.

Nouvelle des Cord. de Cat. p. 22 du 2e to. de ſes Contes.

Il faudroit toujours dire & écrire *Baillie*, par la raiſon alléguée au mot *apprenti*. *Baillif* d'où ſe formoit *Baillive*, eſt aujourd'hui hors d'uſage. ☞ Quoiqu'il en ſoit, l'uſage eſt pour *Baillive*; & l'on ne trouve que ce mot dans le Dict. de l'Acad.

BAILLIE. ſ. f. Vieux mot. Puiſſance, Seigneurie. On a dit en ce ſens *balliva* dans la baſſe latinité.

Touz li miens cuers remaint en ſa Baillie.
CHASTEL DE COUCY.

BAILLISEUR. ſ. m. Terme de Coutume. *Bajulus.* Dans l'ancienne Coutume d'Amiens *bailliſeur* eſt un tuteur qui a la garde, la charge, & la tutèle des enfans nobles mineurs

BAILLISTERIE. ſ. f. Terme de Coutume. *Traditio, adminiſtratio.* Ce mot ſe trouve dans la Coutume de Bourgogne, (Duché) & veut dire bail & adminiſtration. DE LAURIÈRE.

BAILLISTRE. ſ. m. Vieux terme de Juriſprudence, qui ſignifioit autrefois *tuteur*, & celui qui avoit la garde-noble, ou bourgeoiſe de ſes enfans. *Tutor pupillorum.* Il venoit de *baillie*, ſignifiant *tutèle*, garde & adminiſtration. Dans les vieux titres, & dans la plupart des Coutumes de France, on trouve ſouvent le mot de *tuteurs, gardiens* & *bailliſtres.*

Ménage dérive ces mots de *baillivus*, terme de la baſſe latinité, qui ſignifie *juge*, qui a été fait de *bajulus*, qu'on a dit d'abord d'un pere nourricier qui porte ſon nourriçon, & qui a été étendu aux Pédagogues, & ſur-tout à ceux des Princes, & enſuite a un tuteur & à un juge; & même il a été dit des maris, comme étant tuteurs de leurs femmes. D'autres le dérivent du grec βωλευτήριον, qui ſignifie, *curia*, lieu où l'on s'aſſemble.

Du Cange dit que dans la baſſe latinité on a dit *bajulare*, pour dire, *officium gerere*; & *bajulus*, pour dire, un *tuteur*; *bail, bailliſtre*, & *bailliſeur*, & *bajula*, pour dire, *tutèle* ou *baillie*; & *ballivius regni*, pour dire, *Prince Régent.*

BAILLISTRE. ſ. m. & f. Blanche de Navarre, veuve en 1201, de Thibaut V^e du nom, Comte de Champagne, fut ajournée comme *bailliſtre* de Thibaut VI, ſon fils, né poſthume, pour répondre aux prétentions de Philippe de Chypre, ſa couſine, & d'Erard de Brienne ſon mari. LE ROY, 2e *Mem. pour le D. de Sully. Bailliſtre* en cet endroit eſt comme Régente, & ayant l'adminiſtration du Comté pendant le bas âge de ſon fils. ID.

BAILLIVAGE. *Voyez* BALIVAGE.

☞ BAILLIVE. *Voyez* BAILLIE.

BAILLIVEAU. *Voyez* BALIVEAU.

BÂILLON. ſ. m. Pièce de bois ou de fer qu'on met dans la bouche d'un homme, ou dans la gueule d'un animal, pour l'empecher de crier, ou de mordre. *Lignum in os inſertum, linguarium.* ☞ Les voleurs mettent un *bâillon* à ceux qu'ils volent. Dans certains couvens on met le *bâillon* à ceux qui ont rompu le ſilence.

On dit figurément & populairement, qu'on met un *bâillon* dans la bouche de quelqu'un; quand on le corrompt par argent, ou par quelque autre voie, pour l'empêcher de parler, de dire ce qu'il ſait d'une affaire, dont on appréhende que le ſecret ne ſe découvre.

BÂILLONER. v. a. Mettre un bâillon à une bête, à un animal, pour l'empêcher de mordre & de faire du bruit. *Lignum in os animalis inſerere.* On le dit auſſi des hommes à qui on met un bâillon pour les empêcher de parler. L'on m'avoit dit que tel Curé, tel Bailli de village, tel payſan avoient été éſaurillés, *bâillonnés* par les Polaques, leſquels j'ai ſu depuis ſe porter très-bien. MASCUR.

Le Pere Thomaſſin dérive ce mot de l'hébreu *balam, claudere, obturare, conſtringere*, c'eſt-à-dire, *fermer, boucher, ſerrer*; ou de בעל, *bahal* auſſi hébreu, qui veut dire, *dominari*, en françois, *dominer*, parce qu'on ſe rend maître de ceux qu'on *bâillonne.* Quelles étymologies!

☞ BÂILLONNÉ, EE. part. Homme *bâillonné*, chien *baillonné.*

BÂILLONNÉ. Terme de Blaſon, ſe dit des animaux peints avec un bâton entre les dents, comme les lions, les chiens, les cochons, &c. *Pictum animal inſerto in os bacillo*, ou *inſertum in os gerens baculum.*

BAILLOQUES. ſ. f. pl. Plumes d'autruches, mêlées naturellement de brun obſcur & de blanc.

☞ Le Dict. Encyc. dit *bailloques*, terme par lequel les Plumaſſiers déſignent les plumes de couleurs mêlées, blanches & noires, par exemple.

☞ BAIN. ſ. m. Eau ou autre liqueur dans laquelle on ſe baigne, c'eſt-à-dire, dans laquelle on ſe met ordinairement nu, pendant un temps convenable, ſoit pour le plaiſir & la propreté, ſoit pour la ſanté. *Lavatio.* Les Médecins ordonnent ſouvent le *bain* à leurs malades. Prendre le *bain* dans la rivière. Se mettre dans le *bain.* Demeurer dans le *bain* pendant long-temps.

L'uſage du *bain* a paſſé d'Orient en Occident: on l'a même permis aux Moines. Le Pere Martène, Bénédictin, rapporte dans ſon *Traité des anciens rits des Moines*, quelques ſtatuts que S. Lanfranc fit ſur le ſujet des *bains* qu'on permettoit aux Moines. Suivant ces règlemens, un ancien Moine devoit avoir ſoin que tout fût prêt au lieu où l'on devoit prendre le *bain*, & qu'il y eût des valets pour le ſervir; enſuite il avertiſſoit les Moines que tout étoit prêt: ils ne pouvoient y aller que depuis prime juſqu'a complies: lorſqu'ils étoient arrivés au *bain*, après s'être fait raſer, ils ſe retiroient chacun dans un petit réduit fermé d'un rideau: ils y trouvoient une cuve, qu'il appeloient *tine, tina*, dans laquelle ils prenoient le *bain* en ſilence. *Voyez* encore *Acta SS. Benedict. Sæc. I, p. 612 & Sæc. IV. Part. II, Præf. p. XCVII.* Dans une aſſemblée des principaux Abbés de France, tenue à Aix-la-Chapelle, dans le Palais de Louis le Debonnaire, le 10 Juillet 817, il fut réſolu que l'uſage des *bains* dans les Monaſtères dependroit des Prieurs. CHOR. Saint Grégoire, *Liv. XI, ép. 3*, dit qu'il y avoit de ſon temps des gens qui prétendoient que le *bain* n'étoit pas permis le dimanche; & il répond que ſi on le prend par volupté, il n'eſt jamais permis en aucun jour; mais que ſi c'eſt par néceſſité, il n'eſt pas défendu même le dimanche. Saint Théodore Siceote reprenoit ceux qui alloient au *bain* après la ſainte Communion. FLEUR. ☞ L'uſage des *bains*, ſans rien établir contre l'honnête bienſéance, permet tous les plaiſirs que la vertu ne défend point.

Ce mot *bain* s'eſt formé du latin *balneum*, ou *balineum*, que Guichard dérive de l'hébreu, *tabal* טבל, *tingere, intingere, mergere, immergere, lavare*, c'eſt-à-dire, *plonger, enfoncer dans l'eau, laver*, en retranchant la première ſyllabe ט *ta.*

BAINS, au pl. ſe dit par excellence des eaux chaudes & minérales qu'on ordonne pour la ſanté. *Thermæ.* Les *bains* de Bourbon, de Vichi, &c. Aux *bains* d'Hieſberg en Sileſie, les eaux ſont ſulfurées, bleuâtres, & fort puantes.

BAIN, ſe dit encore des bâtimens deſtinés pour ſe baigner. C'étoit chez les anciens, de grands édifices qui avoient pluſieurs cours, & appartemens, dont les principales pièces étoient les ſalles du *bain*, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes, & au milieu de chaque ſalle il y avoit un baſſin entouré de ſièges & de portiques. A côté de chaque *bain* étoient des cuves d'où l'on tiroit de l'eau chaude, & de l'eau froide, pour compoſer la tiède. Ces *bains* ſervoient plus pour la volupté, que pour la ſanté. C'eſt de ceux-là principalement qu'eſt vrai ce que dit Rochefort: les *bains* ſont de l'équipage de l'amour & de la volupté. Alexandre Sev. diſoit en colère, *Milites Romani amant, potant, lavant.* On fait marcher en même rang *balnea, vina, venus.*

Les plus magnifiques, & dont il reſte encore quelques débris, ſont ceux de Titus, de Paul Emile & de Dioclétien. On prétend qu'à Rome il y avoit 856 *bains*, tant publics que particuliers. Il y a eu de beaux reſtes de *bains* antiques en pluſieurs villes de France, comme à Niſmes & à Orange. C'étoit une groſſe tour ronde, ſoutenue ſur de grands arcs ouverts du Septentrion au Midi, y en ayant deux de chaque côté, & bâtie de groſſes pierres de taille; & plus bas à droite & à gauche, on y voyoit de longues grottes voûtées de menues pierres, avec les lieux où étoient les *bains.* D. L. PISE. Ces *bains* artificiels ſont encore fort en uſage dans l'Orient. Il y a un appartement au Louvre qu'on nomme les *bains de la Reine.*

☞ Les *bains* publics s'appeloenit. *Balineæ, balneæ, balnearia.* Le bain de maiſon particulière. *Balnearium, balneum.*

BAIN, eſt auſſi la cuve, ou baignoire où on ſe baigne. *Solium, labrum.* On dit en ce ſens, remplir, vider

le *bain*. On le dit auſſi de chaque fois qu'on ſe baigne. Il en coûte tant chez un tel pour chaque *bain*. Un *demi-bain*, *labrum minus*, eſt une petite baignoire où on ne met que la moitié du corps.

BAIN, ſe dit auſſi de la liqueur où l'on ſe baigne. Il y a des femmes qui ſe baignent dans un *bain* de lait, dans un *bain* d'eau roſe. ☞ *Bain* dans le vin, dans une cuve de vendange. *Bain* avec des herbes fines, aromatiques.

☞ BAIN, ſe dit auſſi par rapport à la diſpoſition du lieu ou du temps où l'on peut prendre le *bain* commodément & agréablement dans quelque endroit. Le *bain* eſt bon, eſt dangéreux dans cette rivière, dans tel endroit de la rivière. Le *bain* eſt bon dans telle ſaiſon, dans tel temps.

☞ On le dit auſſi relativement aux effets que le *bain* produit, ou qu'on en attend. Le *bain* eſt recommandé dans la nephrétique. Les Indiens diſent que le *bain* pris dans certaines rivieres efface entièrement les péchés. LETT. EDIF.

On appelle en Médecine un *bain* vaporeux, ou étuve, lorſque les malades ne ſont pas plonges dans une liqueur, mais qu'ils reçoivent ſeulement une vapeur, ou une exhalaiſon qui les échauffe & les fait ſuer. *Laconicum*, *ſudatio*, *ſudatorium*. Il y a deux ſortes de *bain* vaporeux, un humide & un ſec. Le *bain* vaporeux humide n'eſt autre choſe que la vapeur qui s'élève d'une liqueur ſimple, ou d'une décoction d'herbes qu'on fait recevoir aux parties malades ſur une chaiſe percée, ou avec des entonnoirs, pour ouvrir les pores & provoquer les ſueurs, dont on uſe particulièrement pour les maladies du fondement & de la matrice. Les matières du *bain* ſont les mêmes que celles des fomentations. Le *bain* vaporeux ſec eſt lorſqu'on provoque les ſueurs par la ſimple chaleur du feu, ou par le moyen de briques, ou de cailloux bien chauds, qu'on met ſous les aiſſeles, ou ſous la plante des pieds, ou bien par ces mêmes cailloux ardens qu'on met dans un endroit étroit, où le malade eſt renfermé.

En termes de Médecine on appelle *bains locaux*, les fomentations qu'on applique ſur quelque partie malade, parce qu'elles font le même effet ſur une partie que le *bain* ou le demi-*bain* font ſur pluſieurs.

On dit en été, de l'eau qu'on donne à boire ſans la rafraîchir, qu'elle eſt chaude comme un *bain*. On dit auſſi en été, quand on voit un gros nuage, que c'eſt un *bain* qui chauffe. On appelle auſſi un lieu où l'eau eſt ſale & bourbeuſe, *bain* de grenouilles, *bain* de crapauds. S. Amant a dit du Tibre, *bain* de crapauds, ruiſſeau bourbeux.

En termes de monnoies, être en *bain*, c'eſt être entièrement fondu. De l'or en *bain*, c'eſt de l'or entièrement fondu; & quand il eſt prêt à fondre, on dit de l'or en pâte. On dit de même, de l'argent en pâte. BOIZARD.

BAIN, en termes de Chimie, ſe dit de pluſieurs coctions, diſtributions, ou autres opérations qui ſe font ſur des matières propres a entretenir une chaleur douce. ☞ Ce ſont les diverſes matières dont on ſe ſert pour communiquer de la chaleur à quelque ſubſtance.

BAIN *de cendres*, quand le vaſe ou la cucurbite qui contient la matière que l'on veut diſtiller, eſt placé dans un pot où il y a des cendres, enſorte qu'il ſoit échauffé par la chaleur des cendres.

☞ BAIN-*Marie*, ſe dit d'un vaiſſeau plein d'eau chaude qui eſt ſur le feu, où l'on met le vaſe qui contient les matières qu'on veut faire diſtiller. Diſtillation au *bain marie*. *Ferventis aquæ fornax diſtillatoria*.

☞ BAIN *vaporatoire* ou BAIN *de vapeurs*, *balneum roris*, quand le vaiſſeau où ſont les matières ſur leſquelles on opère, eſt expoſé aux vapeurs de l'eau bouillante.

☞ BAIN *de ſable*, *bain* de limaille, *bain* ſec, *balneum ſiccum*, quand le vaſe qui contient la matière, eſt dans le ſable, dans des limailles de fer, au lieu d'eau, qu'on a eu ſoin de faire chauffer auparavant.

On appelle encore en Chimie *bain*, une matière liquéfiée, rendue liquide & fluide, réduite en liqueur; de même qu'en termes de monnoies ci deſſus.

BAIN-*Marie*, en termes de Philoſophie hermétique, ſignifie toute autre choſe que chez les Diſtillateurs; car il veut dire le fourneau philoſophal, ou le mercure dans lequel le Roi & la Reine (le ſoleil & la lune) ſe baignent.

BAIN-*Marie*. Terme de cuiſine. On appelle faire chauffer ou cuire au *bain-Marie*, quand ce que l'on fait chauffer ou cuire n'eſt pas immediatement ſur le feu, mais trempe dans l'eau qui eſt ſur le feu. C'eſt ainſi que l'on fait cuire des œufs au lait, du ris, &c.

On dit en Maçonnerie, qu'une cour eſt pavée à *bain* de mortier; pour dire, qu'on y a mis du mortier abondamment, comme doivent etre celles qui ſont ſur les caves.

☞ BAIN, dans les differens arts & métiers, ſe dit des liqueurs & des vaiſſeaux dans leſquels on donne quelque preparation aux différens ouvrages.

BAIN, en termes de Teinturiers, ſe dit d'une cuve pleine d'eau & de drogues ſervant a la teinture, dans laquelle on trempe ou on fait bouillir les étoffes qu'on veut teindre. Le *bain* d'alun ſe doit donner à froid, parce que ſa chaleur perd le luſtre de la ſoie, & la rend rude & âcre. Un *bain* de cochenille, de garence. Il y a auſſi des *demi bains*.

☞ BAIN, chez les Plumaſſiers. C'eſt une poële de cuivre dans laquelle ils jettent ou plongent les plumes qu'ils veulent mettre en couleur. Ils donnent auſſi ce nom à la matière colorante contenue dans la poële.

BAIN. Ordre Militaire en Angleterre, inſtitué par Richard II, au XIVe ſiècle. Richard régla qu'il n'y auroit que quatre Chevaliers du *bain*; mais Henri IV, ſon ſucceſſeur, en augmenta le nombre juſqu'à 46. La marque des Chevaliers du *bain* étoit l'Ecu de ſoie bleue celeſte en broderie, chargé de trois couronnes d'or, avec ces mots, *Tres in uno*; c'eſt-à-dire, *Trois dans un*, pour marquer les trois vertus théologales. Ces Chevaliers avoient coutume de ſe baigner avant que de recevoir les eperons d'or; coutume qui ne ſe garda qu'au commencement de l'Ordre, & ſe perdit enſuite peu-à-peu. C'eſt de là que leur vint leur nom. On ne donne guère l'Ordre du *bain*, que dans la cérémonie du ſacre des Rois, ou de l'inauguration du Prince de Galles, ou du Duc d'Yorck. Il paroit par un manuſcrit cité par Du Cange, qu'on ne faiſoit les Chevaliers du *bain* qu'en temps de paix. Le titre du manuſcrit eſt, *ci après enſuate l'Ordonnance, & manière de créer & faire nouveaux Chevaliers du bain au temps de paix, ſelon la coutume d'Angleterre*. Cela ſe fait, dit Larrey, avec de grandes cérémonies. Juſtiniani les décrit dans ſon *Hiſt. des Ordr. milit. Tom. I, ch. 15, p. 151*. La Meſſe, la Confeſſion, la Communion, n'y ſont pas oubliées. Il décrit auſſi fort en detail leurs habits, leurs ornemens, leurs devoirs, &c. Quand les Chevaliers prêtent le ſerment de fidélité dans la Chapelle de Henri VII, ils ſont vêtus d'un habit d'Hermite avec des ſandales; enſuite on les revêt d'une robe magnifique, & le Roi leur fait quelquefois l'honneur d'aider à leur mettre les éperons. Ils portent un ruban rouge en écharpe. Cambden, & d'autres après lui, font Henri IV Auteur de cet Ordre en 1399. Cet Auteur dit que ce Prince étant au *bain*, fut averti par un Chevalier, que deux femmes veuves venoient lui demander juſtice. Il ſortit ſur le champ du *bain*, en diſant qu'il devoit préférer de rendre juſtice à ſes Sujets, au plaiſir du *bain*, & enſuite il inſtitua cet Ordre.

Joſeph de Michieli, Auteur Eſpagnol, le P. André Mendo, & Jean Emanuel, ſuivent l'opinion de Cambden. Franceſco Pedi, & après lui Juſtiniani, prétendent que Cambden ſe trompe, que cet Ordre eſt beaucoup plus ancien. Ils ſe fondent ſur l'ancien manuſcrit rapporté par M. Du Cange, & dont nous avons parlé; mais ce manuſcrit ne prouve rien. D'autres diſent ſeulement qu'on attribue cette inſtitution à Henri IV, au lieu de Richard II, parce que Henri augmenta l'Ordre, & lui donna une nouvelle forme, peut-être à l'occaſion que Cambden raconte. Juſtiniani montre que cet Ordre avoit paſſé d'Angleterre en France & en Italie, &

rapporte un titre curieux sur cela. *Voyez* Froissard, Matthieu Paris, Spencerus, Cambden, Salmonet, & Justiniani, qui a ramassé tout ce que les autres ont dit, *Hist. di tutti gl' Ord. milit. T. I, c. 150, edit. in-fol.* qui est la meilleure & la plus ample. Nicod. Uptonus, *De Officio militari. Lib. I, c. 3.* Thomas Smith, *de Republ. Angl. Lib. I, cap. 17.* & André Favin, *Théâtre d'honneur. Liv. V.*

En 1725, le roi George rétablit l'Ordre du *bain*, & nomma 36 Chevaliers. Il se déclara Souverain de cet Ordre, & y associa le Prince Guillaume son petit fils, & fit le Duc de Montaigne Grand-Maître.

Sans qu'il y eût un Ordre du *bain*, le *bain* a été en usage en France dans la création des Chevaliers; & de vieux titres marquent que c'étoit au Grand Chambellan à préparer les *bains* des nouveaux Chevaliers, desquels les robes qu'ils avoient vêtues entrant auxdits *bains*, lui appartenoient. Du Tillet, *Rec. des Rois de France, pag. 415.* Voyez Du Cange au mot *Miles*, où il décrit toute cette cérémonie, d'après un vieux titre qu'il corrige en bien des endroits. Acosta, dans son *Hist. des Indes, Liv. VII, ch. 27*, dit qu'au Mexique les Prêtres lavent ou baignent les enfans des Seigneurs, avant qu'on leur fasse la cérémonie de leur ceindre le baudrier militaire. S. Grégoire de Nazianze dit qu'on initioit aussi par une semblable cérémonie les étudians dans l'Académie à Athènes.

BAIN. Gros village de Lorraine. Ce lieu est distingué par trois sources d'eaux chaudes minérales, qui sont limpides & insipides. La première source est la plus abondante & la plus chaude; elle surpasse même la source de Plombière. Elle remplit le seul bassin qui est dans ce village. Ce *bain* a été bâti par les anciens Romains; son ciment est encore plus dur que le roc. S. A. R. Léopold Ier a fait travailler en 1713. La seconde source n'est que tiède: elle sort au côté gauche du bassin, vers le milieu, par un robinet attaché à une pyramide de pierre de taille, & au niveau de la marche du milieu du bassin. La troisième source chaude usuelle est située au delà du ruisseau: elle sort d'un jardin par un canal de bois. Cette eau est tiède, elle a une légère acidité au goût après l'avoir bûe. Par diverses opérations de chimie, on a observé que ces eaux chaudes participent de parties spiritueuses de beaucoup de soufre bitumineux, de sel volatil talqueux, qui font 40 grains par pinte. Il est beaucoup plus modéré que celui qu'on a tiré des eaux de Plombière. Il fermente foiblement avec les acides. on voit encore à *Bain* au bas d'un pré près du ruisseau, des vestiges d'un ancien *bain* appelé *Bain Casquin*. Les sources chaudes de ce bain sont à présent fort divisées. Les eaux chaudes minérales & les bains de *Bain*, quoiqu'un peu plus foibles que celles de Plombière, conviennent aux mêmes malades que ceux qu'on envoie à Plombière, à la réserve néanmoins des Paralytiques.

Cet article est tiré entièrement des Mémoires de M. Mengin, *premier Médecin Ordinaire de S. A. R. le Duc de Lorraine.*

BAJOARIEN, ENNE. s. m. & f. Nom de peuple. Quelques Auteurs disent que c'est la même chose que Boïen, ou Bavarois: *Voyez* ce mot. Plusieurs croient, & il est fort vraisemblable, que ce fut dans cette même expédition, (*qui suivit la bataille de Tolbiac*) que les *Bajoariens*, ou *Bavarois*, voisins des Allemands, furent soumis à l'Empire des François. P. Daniel. Selon d'autres les *Bajoariens* ne sont point les mêmes que les Boïens. Les *Bajoariens* étoient Allemands. Après la mort du roi Théodoric, ils s'emparerent du Norique, depuis la Pannonie jusqu'à la Suabe, & depuis l'Italie au Midi jusqu'au Danube du côté du Septentrion. *Voyez* De Valois, *Rerum Francic. Lib. XXIII. p. 461.*

BAJOIRE. s. f. Terme de Médailliste & de Monnoyeur. C'est une médaille ou monnoie qui a une empreinte de deux têtes en profil, dont l'une avance sur l'autre; comme on en voit de Louis & de Carloman, du roi Henri IV, & de sa femme, & une infinité d'autres. Quelques-uns croient que ce mot vient de *baisoire*, à cause que les joues de ces deux têtes se baisent, & sont jointes à l'autre. *Voyez* Baisoir.

BAJOLE. s. m. & f. Nom de Secte. *Bajolus.* Voyez Bagnole.

BAÏONE. *Voyez* Bayone.

BAÏONNETTE. s. f. *Voyez* Bayonnette.

BAÏONNIER. s. m. *Voyez* Bayonnier.

BAJOQUE. s. f. Petite monnoie d'Italie, qui est la dixième partie d'un jule.

BAJOU. s. m. Terme de Charpenterie. C'est la première ou la plus haute des planches, ou barres du gouvernail d'un bateau foncet. Quelques-uns disent & écrivent *bajoue* au féminin.

BAJOUE. s. f. Partie de la tête d'un cochon, qui s'étend depuis l'œil jusqu'à la mâchoire. *Mala.*

On appelle par injure, *bajoue*, une personne qui a les joues avalées & pendantes. Terme de halles.

BAJOUES. Terme de Vitrier. Ce sont des éminences, ou bossages qui tiennent aux jumelles de la machine nommée *Tire-Plomb*, dont les Vitriers se servent pour apprêter le plomb qu'ils emploient aux vitres. On les appelle autrement *coussinets.*

☞ BAJOYERS, ou JOUILLIÈRES. s. f. pl. En Hydraulique sont les ailes de Maçonnerie, qui revêtissent la chambre d'une écluse fermée aux deux bouts, par des portes ou des vannes qu'on leve à l'aide des calles qui filent sur un treuil, que plusieurs hommes manœuvrent. Encyc. On donne aussi sur les rivières, le nom de *Bajoyers* aux bords d'une rivière, près les culées d'un pont.

BAIQUE. s. f. Les Flamands donnent ce nom à cette espèce d'étoffe de laine, que les François appellent *Bayette* ou *Baguette.*

BAIRAM. s. m. Terme de Relation. Fête des Turcs, qu'ils célèbrent après le jeûne du Ramazan. Ils célèbrent deux *bairams* tous les ans: l'un qui suit immédiatement le Ramazan, comme dans l'Eglise Catholique Pâques suit le carême, & ils l'appellent le grand *bairam*: l'autre qu'ils nomment le petit *bairam*, ne vient que 70 jours après. Le *bairam* dure trois jours, pendant lesquels on ne travaille point: on se fait des présens les uns aux autres, & on se réjouit. Si le jour qui suit le Ramazan, est obscur, ensorte qu'on n'ait pu voir la nouvelle lune, on differe le *bairam* au lendemain, & il commence ce jour-là, quand même la lune seroit encore couverte de nuages. Lorsqu'ils célèbrent le *bairam*, après avoir fait une infinité de cérémonies, ou plutôt de singeries étranges dans leurs mosquées, ils achevent cette belle fête par une prière solennelle, qu'ils font contre les fidelles, par laquelle ils demandent à Dieu qu'il lui plaise exterminer entièrement les Princes chrétiens, ou les armer les uns contre les autres, afin que par cette mauvaise intelligence ils puissent étendre les bornes de leur loi & de leur Empire. Dan. *Hist. de Barb.* M. d'Herbelot écrit *beiram.* Voyez *ce mot.*

☞ BAIS. Ville d'Afrique, dans le Zanguébar, sur la mer, entre les villes de Sophala & de Montbase, très-peuplée & très-marchande.

BAISE-MAIN. s. m. Offrande qu'on fait à un Curé en allant baiser la paix. *Donarium.* Les Curés de Paris n'ont que le *baise-main*, qui vaut mieux que les dîmes des Curés de la campagne. Cette expression vient de ce qu'autrefois, en se présentant à l'offrande, on baisoit la main du Célébrant. C'est en cette seule occasion, que le mot de *baise-main* a un singulier. Vaug.

L'Académie dit que ce terme n'a présentement d'usage au singulier qu'en matière féodale, & qu'il se dit de l'hommage que le vassal rend au Seigneur de fief, en lui baisant la main. Il ne doit que le *baise-main.*

☞ BAISE-MAINS, au pluriel, se dit pour complimens, recommandation. *Officiosa verba.* Faire ses *baise-mains* à quelqu'un. Mes *baise-mains* à un tel, s'il vous plaît. *Salutem à me dic plurimam.* Vos *baise-mains* ont été bien reçus, agréés.

On a aussi appelé *baise-mains*, certains deniers d'entrée qu'on donnoit au Seigneur foncier, quand il faisoit quelque arrentement: ce qu'on appelle aujourd'hui *Pot de vin.*

On appelle encore *baise-main* à Constantinople, l'audience que le Grand-Seigneur donne aux Ambassadeurs; parce qu'autrefois les Ambassadeurs baisoient la main

à ce Prince avant qu'un Croate, à ce que rapporte Busbequius dans sa première lettre, sous prétexte de vouloir parler, eût tué Amurat, pour venger la mort d'un Despote de Servie, nommé *Marc*, qui étoit son Maître; depuis on ne lui baisoit plus qu'une longue manche de sa veste faite exprès, & MM. de Cesy & De Marcheville ont encore eu cet honneur; mais aujourd'hui les Ambassadeurs ne lui font la révérence que de loin, comme les autres de leur suite. Du Loir, *pag.* 88. Busbequius, dans sa première lettre, ne dit pas que l'attentat de ce Croate ait été cause de ce qu'on ne baise plus la main du Grand-Seigneur, mais de ce que les Tchaoux tiennent l'Ambassadeur par le bras.

On dit proverbialement au feminin, qu'un homme est venu à belles *baise-mains* faire ou demander quelque chose; pour dire, qu'il a été contraint par la nécessité de venir faire des soumissions pour l'obtenir. Cette façon de parler est du style simple & familier; il n'y a qu'en cette phrase consacrée, que le mot de *baise-main* est féminin.

On dit encore proverbialement, jamais tant de *baise-mains* & si peu d'offrandes. Voici ce que Pierre de S. Julien dit de ce proverbe, dans ses *Ant. des Bourguignons*, *p.* 132. Depuis que les Rois ont permis être appelés *Majestés*, servis à tête nue, & à *baise-mains*: non tant seulement les Princes, mais aussi les Gentilshommes à simple semelle, les Nobles de bas alloi, les Dames mal damées, & Damoiselles de trois leçons, ont voulu être servis à la royale. Dont est advenu que nous autres pauvres gens d'Eglise avons apprins à dire, qu'on ne vied jamais tant de *baise-mains* & si peu d'offrandes.

Guevara blâme l'usage des *baise-mains*, estimant qu'il est contre la bienséance de baiser une chose qui est quelquefois employée à de si sales usages. Cette pensée est bien extraordinaire. L'usage décide contre cet Auteur, & la coutume des *baise-mains* est autorisée par tous les Anciens, qui ont toujours regardé le baiser des mains comme une marque de respect & de profonde vénération. C'est même dans l'Ecriture une marque d'adoration; & Job, *XXXI*, 27, pour dire qu'il n'a point adoré le soleil & la lune, dit qu'il n'a point baisé sa main en les voyant, ce qui est, ajoute-t-il, un très-grand crime, & la même chose que de nier le Dieu très-haut, c'est-à-dire, que ce seroit en reconnoître & adorer d'autres que lui.

☞ Dans l'Eglise même, les Evêques & les Officians donnent leur main à baiser aux autres Ministres qui les servent à l'Autel.

☞ Dans la société, l'action de baiser la main, a toujours été regardée comme une marque de vénération, de respect pour ses supérieurs.

BAISEMENT. s. m. Action de baiser. *Osculatio*, *basiatio*. Il ne se dit guère que de la cérémonie où l'on baise les pieds du Pape. Il a été introduit au *baisement* des pieds de sa Sainteté. Le *baisement* de la terre est une espèce d'hommage que les Rois de Perse se faisoient rendre, non-seulement par leurs sujets, mais encore par les Princes leurs vassaux, ou leurs feudataires, & qu'ils appellent *Zemin bouz*, c'est-à-dire, *baisement* de la terre, ou *Roui Zemin*, qui signifie *la face contre terre*. Elle est encore en usage parmi les Persans, aussi bien que le *Pabous*, qui est le *baisement* des pieds, que les Espagnols ont introduit parmi eux dans les lettres qu'ils écrivent aux gens d'une grande qualité, au lieu de *baise-main*. D'Herb.

☞ Baisement, en géométrie. *Voyez* Baiser.

BAISER. s. m. Action de respect ou de soumission qu'on fait par l'application de la bouche sur une chose qu'on révère, ou qu'on aime. *Osculum*, *suavium*, *bastum*. Le *baiser*, dit S. Ambroise, est une marque d'amitié, un gage précieux de charité, & c'est un sacrilége d'en abuser. Rochef. On donne le *baiser* de paix en plusieurs cérémonies ecclésiastiques. S. Benoît veut qu'en recevant les hôtes dans ses monastères, on leur donne le *baiser* de paix; il veut aussi que les freres, avant que de recevoir la Communion, se donnent le *baiser* de paix: ces usages étoient fondés sur la coutume des premiers Chrétiens: mais ils ont été abolis depuis que les Chrétiens ne sont plus si simples qu'ils étoient dans les premiers temps. L'Auteur du Livre de l'*ordre*, qu'on trouve parmi les œuvres de saint Augustin, distingue quatre sortes de *baisers*. Le premier se donne pour marque de réconciliation, car on fait *baiser* & embrasser les ennemis quand on les a réconciliés. Le second est le *baiser* de paix que les Chrétiens se donnoient dans l'Eglise au temps de la Communion, pour faire voir par cette marque extérieure la paix intérieure qui les unissoit. Le troisième est le *baiser* d'amour que se donnent ceux qui s'aiment, qui n'ont point de moyen plus efficace pour se témoigner leur tendresse. Le quatrième est le *baiser* de la foi, qui se donnoit entre les Catholiques, & c'est celui qui se donnoit quand on exerçoit l'hospitalité. D. Joseph Mege. De Rancé. Il y a des pays où l'on *baise* la main, pour marquer son respect, sa soumission & son attachement. Les Grands en Espagne le pratiquent à l'égard du Roi. Jornand de Saxe remarque que c'étoit la pratique des Hermites, qui avoient introduit le *baiser* de la main, au lieu de celui de la bouche. Un *baiser* de Judas est un *baiser* de traître. On dit en amour, cueillir un *baiser*, dérober un *baiser*. Les Hollandoises peuvent souffrir un *baiser* sans risque & impunément: elles n'y entendent point de finesse. Bail. Horace fait chanter un *baiser* cueilli sur les lèvres d'Iris. S. Evr. Le *baiser* que j'ai pris, je suis prêt à le rendre. Voit.

Un baiser *bien souvent se donne à l'aventure,*
Mais ce n'est pas en bien user;
Il faut que le desir & l'espoir l'assaisonne;
Et pour moi je veux qu'un baiser
Me promette plus qu'il ne donne. La Sabl.

Mais il faut remarquer que les Latins ont des mots différens pour marquer la différence des *baisers*. Ils appeloient *osculum* un *baiser* fait entre amis; *bastum* un *baiser* fait par honnêteté; & *suavium*, un *baiser* d'amant.

La coutume de donner un *baiser* est très-ancienne. Les différentes occasions où l'usage est de donner le *baiser*, outre celles qu'on a déja marquées, sont les salutations de civilité, les épousailles, les installations, ou réceptions dans un corps; en recevant l'hommage d'un vassal, comme il paroît par d'anciens titres. Voyez l'*Hist. de Bret. T. B*, *pag.* 811, & Chorier, *Hist. de Dauphiné*, *p.* 842, & dans les donations qu'on faisoit, *Hist. de Bret. p.* 213, 247. Le *baiser* qui se donnoit dans les hommages, est appelé dans les anciens actes, *Osculum pacis & amoris*; & l'acte de l'hommage rendu par Beatrix de Viennois, Dame d'Arlay, au Dauphin Humbert II, son neveu, le 16 Avril 1340, porte que ce fut *complosis manibus & oris osculo*, les mains jointes & par un *baiser*. Chorier. C'étoit la coutume autrefois de ne se point donner le *baiser* dans les temps de jeûne. A Rome c'étoit une coutume qui duroit encore du temps de Plutarque, que les femmes saluassent leurs parens & leurs amis en les baisant à la bouche. On disoit, au rapport de Plutarque dans Romulus, que les Troyennes sauvées avec leurs maris du sac de Troye, & abordées en Toscane, brûlerent leurs vaisseaux pour leur ôter l'envie de se mettre en mer; & qu'elles saluerent & caresserent ainsi leurs maris, en les priant d'apaiser leur colère. D'autres font cette coutume moins ancienne, & disent qu'elle fut établie pour s'assûrer que les Dames Romaines ne buvoient point de vin. Plutarque.

Le *baiser* des pieds, *Pabous*, est une cérémonie fort ancienne chez les Persans, instituée par Caioumarath leur premier Roi, pour marque non-seulement du respect que les sujets rendoient à leur Prince, mais encore de la foi & hommage que les Princes vassaux lui faisoient. Cette cérémonie fut changée depuis à l'égard des sujets de basse condition en celle de *baiser* la terre en présence de leurs Princes. D'Herb. au mot *Pabous*.

Baiser, se dit figurément & poëtiquement des influences & de l'action des astres sur les plantes, sur les fleurs, &c.

Comme une jeune roſe
Aux baiſers *du ſoleil tout fraîchement écloſe.*
P. LE M.

BAISER. Ce mot pris au figuré, ſignifie auſſi une teinture de Mars & de Vénus, ou de cuivre & d'acier, de l'invention de Cloſſeus. CASTELLI *cité par James.*

BAISER. v. a. Donner un témoignage d'amitié, d'amour, de reſpect, d'humilité par l'application de la bouche ſur la joue, ſur le viſage, ſur la main. *Oſculari, deoſculari, baſiare, ſuaviari.* Les peres & les meres *baiſent* leurs enfans au front. Les amis ſe *baiſent* à la joue, & les amans à la bouche. Judas *baiſa* Notre-Seigneur en le trahiſant. On *baiſe* la main d'un Evêque à l'offrande, la robe d'une Princeſſe qu'on ſalue, la main d'un Seigneur à qui on porte la foi & hommage. On va *baiſer* la mule du Pape par reſpect. On *baiſe* les reliques par dévotion. On *baiſe* la terre par humilité. Les Grecs n'ont qu'un même mot pour ſignifier aimer & *baiſer*, φιλεῖν.

J'aime l'innocent embonpoint
D'une idiote ; & n'entends point
Baiſer *ni Platon, ni Virgile.* MAIN.

☞ BAISER *la main*, c'eſt la porter par reſpect auprès de ſa bouche, lorſqu'on préſente ou qu'on reçoit quelque choſe, ou lorſqu'on ſalue. On apprend aux enfans a *baiſer* la main.

☞ BAISER *les mains.* Terme de Civilité, par lequel on exprime qu'on ſalue quelqu'un. Je vous *baiſe* les mains. Je lui *baiſe* très-humblement les mains, & ſuis ſon ſerviteur.

On dit figurément que deux choſes ſe *baiſent*, quand elles ſont ſi près l'une de l'autre, qu'elles ſe touchent. Ces deux ſolives ſe *baiſent*, s'entretiennent. On le dit auſſi des flots de la mer à l'egard du rivage qu'ils touchent & qu'ils mouillent.

Fameux théâtre des naufrages,
Toi dont les flots impétueux
Vienne d'un pas reſpectueux
Baiſer *le ſable des rivages.* GODEAU.

On dit d'un méchant feu, qu'il n'y a que deux tiſons qui ſe *baiſent.*

On dit proverbialement, je vous *baiſe* les mains; pour dire, je me recommande à vous, ou je vous remercie ; ou ironiquement, je ne veux rien croire de ce que vous dites. On dit auſſi, faire *baiſer* le babouin; pour dire, obliger quelqu'un à ſe ſoumettre aux plus dures conditions. On dit auſſi de celui qui a grande obligation à un autre, qu'il devroit *baiſer* les pas par où il paſſe.

BAISER le verrouil, la ſerrure de l'huis, ou la porte du fief dominant. Termes de Coutume. C'eſt un ſigne de l'hommage que le vaſſal fait à ſon Seigneur féodal au manoir du fief dominant, en l'abſence du Seigneur, au lieu de la bouche & des mains, que le Seigneur préſente à ſon vaſſal, en recevant le ſerment de fidélité.

BAISER LE CUL DE LA VIEILLE. Manière de parler uſitée à Paris, au jeu de billard & autres; pour dire, ne pas faire un ſeul point, perdre ſans avoir pu gagner ni prendre un point. *Dict. Com. au mot* CUL. Il y en a qui, pour parler plus poliment, diſent, *perdre bredouille.* C'eſt un terme du jeu de trictrac, où celui qui gagne douze points de ſuite, marque deux trous au lieu d'un: ce qui s'appelle *partie bredouille.* Mais comme on peut perdre la partie bredouille, après avoir pris juſqu'à dix points, *perdre bredouille* ne ſignifie pas toujours perdre ſans faire un ſeul point.

☞ BAISER, ſe dit auſſi en Géométrie de deux courbes, ou de deux branches de courbes, lorſqu'elles ſe touchent en tournant leurs concavités vers le même côté. Si les deux convexités ſe regardent, on dit ſimplement qu'elles ſe touchent. ENCYC.

☞ On emploie plus particulièrement le terme de *baiſer*, pour exprimer le contact de deux courbes qui ont la même courbure au point de contact. Le *baiſement* s'appelle encore alors *oſculation.*

☞ BAISER, vient de *baſiare, baſium, baiſer.*

☞ BAISE, ÉE. part.

☞ BAISEUR, EUSE. ſ. Celui ou celle qui aime à baiſer. C'eſt un grand *baiſeur. Baſiator, oſculans, oſculabundus.* C'eſt une *baiſeuſe* perpétuelle.

BAISOIR. ſ. m. Monnoie d'or, que les Archiducs Albert & Iſabelle firent battre dans les Pays-Bas, & qui fut apppelée *baiſoir*, parce que les deux têtes y étoient, & qu'elles ſembloient ſe baiſer. PAPEBROCK, *Act. Sanct. Maii, T. I. p. 65.*

BAISOTTER. v. a. & fréquentatif. Donner des baiſers réitérés & fréquens. *Crebra dare baſiola.* Les nouveaux mariés ont accoutumé de ſe *baiſotter* ſans ceſſe. Cela eſt du ſtyle familier.

☞ BAISSAN. Petite ville d'Afrique, environ à ſeize milles de Tripoli, en Barbarie, dans un terroir très-fertile.

BAISSE. ſ. f. Baiſſement, déchet, diminution. ☞ Il ſe dit des eſpèces & des papiers royaux commerçables, qui tombent au-deſſous du prix qu'ils avoient. Suivant la judicieuſe expreſſion de M. du Tot, le cours du change eſt le baromètre du commerce. Les hauſſes & les *baiſſes* dont il eſt ſuſceptible, font voir l'état du négoce dans une nation auſſi manifeſtement, que les variations du mercure montrent l'état de l'atmoſphère. *Obſ. ſur les Ecrits mod. t. 22, p. 297.*

BAISSER. v. a. Deſcendre quelque choſe, & la mettre plus bas qu'elle n'étoit. *Demittere.* ☞ Ce mot ſe dit des choſes qu'on veut placer plus bas, de celles dont on veut diminuer la hauteur, & de certains mouvemens du corps. Il faut *baiſſer* ce tableau pour le mettre à la portée de la vue. *Baiſſer* les voiles d'un navire. *Baiſſer* un bâtiment. *Baiſſer* les yeux. *Baiſſer* la tête.

☞ Les oppoſés de *baiſſer*, ſont *élever* & *exhauſſer.* On *baiſſe* un toit trop *élevé*, & un mur trop *exhauſſé.*

☞ BAISSER, eſt auſſi d'uſage dans le ſens neutre, & ſe dit de ce qui devient plus foible, qui diminue, qui décroît. *Deficere, decreſcere.* La rivière *baiſſe* & diminue à vue d'œil. La mer *baiſſe* quand elle eſt dans ſon reflux. Ce vin *baiſſe*, il a perdu de ſa force.

☞ En termes de banque on dit que les actions, les effets commerçables *baiſſent*; pour dire, qu'ils diminuent de valeur.

☞ BAISSER, n'eſt jamais employé dans le ſens figuré à l'actif, ſoit qu'il ſoit joint au pronom réciproque, ou qu'il ait un autre cas. On ſe *baiſſe* en ſe courbant. La porte de ſa chambre eſt ſi petite, qu'il faut ſe *baiſſer* pour y entrer. Il ſe *baiſſoit* ſouvent pour lui parler à l'oreille. *Voyez* ABAISSER.

☞ BAISSER, dans le ſens neutre, ſe dit figurément des choſes incorporelles. L'eſprit *baiſſe* avec l'âge. Sa faveur, ſon crédit *baiſſe.* Quand notre mérite *baiſſe*, notre goût *baiſſe* auſſi. ROCH. Je vois mes honneurs croître, & *baiſſer* mon crédit. RAC.

☞ BAISSER. Terme de Rivière, ſe dit en parlant du chemin qu'on fait en deſcendant le long de la rivière. *Baiſſer* depuis Roanne juſqu'à Orléans.

BAISSER. Terme d'Agriculture. C'eſt courber en dos de chat les branches de la vigne qu'on a laiſſées après que la taille en a été faite; pour cela on les attache à une perche liée en échalas. *Curvare, arcuare.* Cette ſorte de travail ſe pratique dans l'Auxerrois & aux environs, où les vignes ſont rangées plus proprement que dans nos autres vignobles. C'eſt auſſi là que les vignerons diſent, il eſt tant de *baiſſer* la vigne. Ma vigne eſt *baiſſée.* Ce mot exprime bien ce que l'on veut dire; puiſqu'en effet on *baiſſe* le ſerment de la vigne. Ailleurs, où on ne met aux vignes que des échalas ſans perche en travers, on dit *accoller*, & non pas *baiſſer*; quoique ſouvent auſſi on courbe les branches autant qu'on le peut avec de ſimples échalas.

☞ BAISSER. Terme de Manége. *Baiſſer* la main à un cheval, c'eſt pouſſer ſon cheval à toute bride.

En termes de Marine on dit, *baiſſer* les voiles, lorſque le vent eſt trop fort, ou quand on aborde. *Vela ponere, deponere, laxare, dimittere. Baiſſer* le pa-

villon

villon, quand un navire plus fort oblige un autre à le ſaluer. *Baiſſer*, ſuivre le fil de l'eau, obeir au reflux & aux courans.

☞ Dans le ſens figuré, *baiſſer* la lance, *baiſſer* pavillon devant quelqu'un, c'eſt lui ceder, lui déférer. *Expreſſion familière.*

☞ On dit proverbialement, c'eſt un homme qui ne ſe hauſſe, ni ſe *baiſſe*; pour dire, qu'il eſt toujours égal & qu'il ne s'émeut de rien. On dit de même *baiſſer* l'oreille, ou les oreilles; pour dire, ſe décourager.

On dit auſſi d'une choſe qu'on croit aiſée, qu'il n'y a qu'à ſe *baiſſer* & en prendre. On dit, qu'un homme donne tête *baiſſée* dans les ennemis, dans quelque affaire; pour dire, qu'il y va hardiment avec réſolution, ſans examiner le péril. *Irruere.*

BAISSÉ, ÉE. part. *Demiſſus, depreſſus.* On blâmoit Lycurgue, ce grand Légiſlateur, de ce qu'il marchoit la tête *baiſſée.* MASCUR.

Nicot fait venir ce mot de βαίνω, d'autres le tirent de βαθὺς, *profond, creux.*

BAISSIÈRE, BASSIÈRE. ſ. f. L'un & l'autre ſe dit; mais *baiſſière* eſt plus doux & plus uſité. Il ſignifie du vin qui eſt au bas, ☞ cette liqueur trouble & chargée qui couvre la lie, lorſque le tonneau tire a ſa fin. *Vinum feculentum.* On dit *baiſſière* de toute liqueur fermentée, vin, cidre, bierre. Il faut écrire & prononcer *baiſſière*, & non pas *beſſière.*

☞ BAISSOIRS. ſ. m. pl. C'eſt le nom qu'on donne dans les ſalines aux réſervoirs ou magaſins d'eau.

BAISURE. ſ. f. Endroit du pain qui eſt le moins cuit, & par où il en touche un autre qui eſt dans le four. A Paris on l'appelle *biſeau.*

BAÏTOSITE. ſ. m. & f. Secte des Juifs, ainſi nommée de l'un de leurs Chefs, appelé *Baitos. Baitoſita.* C'étoient les mêmes que les Sadducéens, dont les Chefs furent Sadoc & Baïtos.

☞ BAIVE. Faux dieu des Lapons idolâtres, qu'ils adorent comme l'auteur de la lumière & de la chaleur. On dit communément que c'eſt le ſoleil; d'autres croient que c'eſt le feu; & quelques-uns rapportent qu'autrefois parmi ces peuples, le grand dieu Thor, étoit appelé *Thermes*, ou *Ajike*, quand ils l'invoquoient pour la conſervation de leur vie, & pour être défendus contre les inſultes des démons; mais qu'il étoit *Baive*, lorſqu'ils lui demandoient de la lumière & de la chaleur. C'eſt pourquoi, diſent-ils, on lui ſacrifioit ſur une même table ou autel, & l'idole Thor ſervoit pour le dieu *Baive.* Encore à préſent ces idolâtres n'ont aucune figure particulière de ce dieu, ſoit parce qu'il eſt viſible de lui même, ou plutôt, parce que Thor & *Baive* ne ſont qu'une divinité adorée ſous deux rapports différens. MOR. qui cite *Scheffer, Hiſt. de Laponie.*

☞ BAJULE. ſ. m. Nom d'un Officier de la Cour, dans l'Empire grec. Les *bajules* ſont les précepteurs des Princes. Il y a le grand *bajule*, & les *bajules*: le grand *bajule* étoit comme le précepteur, & les *bajules* étoient comme les ſous-précepteurs. *Voyez* Codinus, Boulenger, *&c.* On le trouve en ce ſens dans le Scholiaſte de Sophocle, dans Balſamon, *Juris Græcor. p. 472*, & dans Théophane, qui parle auſſi de cet *Antiochus*, que Théodoſe fit ſon *bajule.* Un manuſcrit de la bibliothèque du Roi écrit βαΐλων, mais c'eſt la prononciation moderne des Grecs qui a cauſé cette erreur, car ils prononcent le β comme ϐ; il faut dire βάϊλος. Ce mot ſe trouve encore dans un Auteur anonyme des Annales de France, dans l'*Hiſt. Miſcelan, L. 23*; dans la Chronique de Frédegaire, dans Aimoin, *De Geſt. Franc. Liv. IV, C. 38*; & *bajulatio, bajulationi committere*, dans le même Auteur, *Hiſt. L. V, C. 39.* Le précepteur de l'Empereur s'appelle le *grand bajule* dans Cedinus, *C. 11, n. 81.*

Le premier Officier de cette eſpèce qui ſe trouve, eſt ſous Théodoſe le jeune, qui, ſelon Cedrenus, etablit un certain Antiochus Intendant, Patrice & ſon *bajule*, κατὰ τὸν βαΐλον αὐτοῦ. Depuis, cet Officier eut le titre de *grand bajule.* C'eſt de-là que les Italiens appellent *bajule* du royaume, ce qu'en Angleterre on appelle *protecteur.* Ce n'eſt que dans les ſiècles poſtérieurs, à ce que croit Junius, que l'on a appelé *bajules* les gouverneurs, ou précepteurs de l'Empereur *aut regis*, comme celui qui avoit porté l'Empereur encore enfant entre ſes bras, c'eſt-à-dire, qui avoit eu ſoin de ſon éducation.

L'Auteur de la vie de Louis le Débonnaire, dit que Charlemagne donna Arnoul pour *bajule* à ce Prince; c'eſt-à-dire, pour Conſeil, pour Miniſtre. Hincmar, *Ep. 2, C. 2*, décrit au long les qualités que doivent avoir les *bajules* qu'on donne aux Princes; ce qui fait voir que de Grèce ce mot eſt paſſé en France. Dadin de Hauteſerre, à la fin de ſon Liv. *De Ducib. & Comitib. Provincialib. C. 33*, prétend que ce mot s'eſt dit auſſi des précepteurs des enfans des particuliers, parce que Balſamon, *Liv. VII, Médit.* dans Leunclavius, dit en general que l'on appelle les précepteurs des enfans, *bajules. Voyez* les notes du même Auteur ſur Gég. de Tours, *p. 208, & 390.* Grégoire, dans les Vies des Peres, *C. 6*, parle des *bajules* de S. Gal qui n'étoit pas fils de Roi, quoiqu'il fût de grande nobleſſe.

En Italie on a donné le nom de *bajule* à pluſieurs Officiers différens, comme celui de *bailli* en France: c'eſt ce qui fait que quelques Auteurs croient que c'eſt de *bajulus* que s'eſt fait notre mot *bailli.* Les Vénitiens ont eu un *bajule* auprès des Empereurs Grecs. *Voyez* CODINUS CUROPALATES dans les *Offices de la Cour de Conſt.* FLODOARD, dans l'*Hiſt. de l'Egliſe de Reims, Liv. III, chap. 23.* Spelman, dans ſon *Gloſſ. Archæol.* Gloſſaire de Cedrenus, celui qu'a imprimé R. Medon, & celui de M. Du Cange.

BAJULE. Terme de Liturgie, ou de Rubrique & de Cérémonies Eccleſiaſtiques. C'eſt ainſi qu'on a nommé ceux qui dans les proceſſions portent les croix & les chandeliers. Pierre Diacre les nomme en latin *bajuli ceroſtatarii, ſtauroferi*, &c. En François on dit *Porte-croix, porte-chandeliers*, ou ſimplement, *la croix, les chandeliers.* Comme on dit, *cornette, trompette & tambour*, pour ceux qui portent la cornette, qui ſonnent de la trompette, ou qui battent du tambour.

On trouve auſſi des *bajules* d'Abbés & des *bajules* d'Evêques. C'étoient des Officiers domeſtiques des uns & des autres.

BAJULE, a encore été le nom d'un Office conventuel dans les Monaſtères. C'étoit celui qui recevoit & diſtribuoit les legs & l'argent qui ſe donnoit pour le ſervice divin & les obits. C'eſt pour cela qu'on les appeloit *bajuli obituum novorum.*

BAJULES CAPITULAIRES, *Bajuli Capitulares*, dans l'Ordre des Hoſpitaliers, ou de S. Jean de Jéruſalem, aujourd'hui de Malte, ſont ce que nous appelons *baillis capitulaires*, & les *bajules* conventuels ſont les baillis conventuels. *Voyez* BAILLI.

Dans les lois de Naples les *bajuli dominorum* ſont ceux à qui les Maîtres ont donné charge, ou commiſſion d'exécuter quelque choſe; & ils répondent aux Juges que nous appelons *Baillis.* Les *bajules* des Gabelles, *Bajuli Gabellati*, ſont les Officiers qui levent les Gabelles.

BAJULE, dans Marcell. *Liv. 24*, s'eſt dit encore de ceux qui portent les morts en terre, νεκροφόροι, *Veſpillones.* Voyez la note de M. de Valois.

☞ BAIZE, ou BEZE. Gros bourg de France en Champagne, avec une Abbaye de Benédictins unie à l'évêché de Dijon, à une lieue de Lux, & à cinq de Dijon.

☞ BAIZE, ou BEZE, Rivière qui prend ſa ſource près du bourg de même nom, paſſe à Noiron, Mirebeau, Bezonotte, Charmes, Drambon, reçoit l'Albane, & ſe jette dans la Sône, au-deſſus d'Auxonne.

B A K.

BAKAN. ſ. m. Grande & belle ville d'Aſie dans les Indes, au royaume & ſur la rivière d'Ava. Cette ville a 112°, 51′, 33″. de longitude, & 21°, 0′, 0″. de latitude. P. DU CHATZ.

☞ BAKAR. *Voyez* BACAR.

☞ BAKHZAR. Ville d'Aſie, dans le Korafan. Ce mot en langage perſien ſignifie l'*Orient.*

☞ BAKU, BAKUYE, BACU, BACHU, ou BACHIE. Ville de Perſe, dans la province de Schirwan, près de Scamachie, avec un très-beau port. Cette ville a fait donner à la mer Caſpienne le nom de *mer de Bakû*.

B A L.

BAL. ſ. m. Aſſemblée de jeunes gens de l'un & de l'autre ſexe pour danſer. *Chorearum celebritas, celebres choreæ. Ballatio* ſe trouve dans quelques Auteurs Eccléſiaſtiques. Il y aura chez un tel *bal*, ballet & comédie. La fiancée eſt la reine du *bal*. Ces Meſſieurs ont couru le *bal* toute la nuit, & ils ont été à ſept ou huit *bals* différens. Selon S. Chryſoſtôme, il n'y a point de plus dangereux ennemis que ces divertiſſemens nocturnes, ces *bals* & ces danſes pernicieuſes. S. François de Sales, dans l'*Introduction à la vie devote, ch. 33*, blâme auſſi bien fortement les *bals*; il avoue que les *bals* & les danſes ſont choſes indifférentes de leur nature; mais il ſoutient que de la manière dont cet exercice ſe fait ordinairement, il eſt plein de danger & de péril. Buſſy Rab. dit à-peu-près la même choſe.

On appelle la Reine du *bal*, celle à qui on donne le *bal*, & qui en fait les honneurs. On appelle auſſi le Roi du *bal*, celui qui en fait les honneurs, & qui danſe le premier.

Deſmarêts a dit figurément & poëtiquement de la nuit, qu'elle conduiſoit dans le ciel le grand *bal* des étoiles.

Nicot dérive ce mot du grec βαλλίζω, qui ſignifie *tripudio, je danſe*: d'autres le font venir de βαλλω, & même de *Baal*, nom d'une idole qu'on honoroit en chantant & en danſant. Selon le P. Pezron *ball* eſt un mot celtique d'où vient *bal*, ballet, & même le grec βαλλίζω, *danſer*.

BALACRE. ſ. m. Les Balacres étoient des ſoldats qui faiſoient un corps de troupes dans l'armée macédonienne, ainſi nommés du nom de Balacer fils de Nicanor, & Gouverneur de Piſidie, qui les commandoit. Freinshemius croit que c'étoient des Phrygiens.

☞ BALAD, ou BELED. *Beledum*. Petite Ville de Turquie, en Aſie, dans le Diarbeck, ſur le bord occidental du Tigre.

BALADE. *Voyez* BALLADE.

☞ BALADIN. *Voyez* BALLADIN.

☞ BALADOIRE. *Voyez* BALLADOIRE.

BALAFRE. ſ. f. Eſtrafilade, taillade ſur le viſage, ſoit à coups d'épée, ſoit par quelque autre inſtrument tranchant. ☞ On le dit plus communément de la cicatrice qui reſte quand la bleſſure eſt guérie. *Cicatrix luculenta*. Sa *balafre* lui donnoit un air guerrier, qui relevoit ſa bonne mine. S. EVR.

BALAFRE, ſe dit auſſi d'une découpure longue de deux travers de doigt, qu'on faiſoit autrefois ſur des pourpoints de ſatin. *Inciſura longior*. On le dit encore des accrocs qui ſe font par accident ſur les habits. Il eſt familier.

BALAFRER. v. a. Faire des balafres ſur le viſage de quelqu'un. *Luculentis plagis aliquem deformare*.

BALAFRÉ, ÉE. part. & adj. *Luculentis cicatricibus deformatus*. On a appelé Henri I Duc de Guiſe, *le Balafré*. Ce Prince eſt enterré avec ſon épouſe ſous un magnifique Mauſolée dans l'Egliſe des Jéſuites de la ville d'Eu; & Dom Dupleſſis remarque à ce ſujet, que ſi le ſculpteur avoit employé pour le Prince le bloc de marbre dont il s'eſt ſervi pour la Princeſſe, la nature & l'art auroient également concouru à faire de cette belle pièce une des raretés de l'Univers. Sur ce marbre, dit-il, qui eſt d'ailleurs d'une blancheur merveilleuſe, il s'eſt trouvé une tache noire qui défigure un peu le viſage de la Princeſſe, & qui eût repreſenté parfaitement la *balafre* du Prince. *Deſcrip. Géogr. & Hiſt. de la Haute-Norm. T. I, p. 74.*

☞ BALAGANSKOY. Ville de l'Empire de Ruſſie, au pays des Burates, ſur la rivière d'Angar.

☞ BALAGNE. *Balagnia*. Petit pays de l'île de Corſe, dans ſa partie occidentale, entre la rivière d'Oſtricone & la ville de Calvi.

☞ BALAGATE, BALLAGATE, BALEGATE & BALAGNATE, autrefois royaume particulier de la preſqu'île d'en deçà le Gange, enſuite province du royaume de Viſapour, & maintenant province du Mogol. Elle eſt très-riche.

☞ Il y a une chaîne de montagnes de même nom.

☞ BALAGUER. *Bellegarium* & *Valegaria*. Ville d'Eſpagne, en Catalogne, au pied d'une colline, avec un château, ſur la Segre, à trois lieues de Lerida, priſe par le Comte d'Harcourt en 1645, ſur les Eſpagnols qui furent défaits dans ſon voiſinage.

BALAI. ſ. m. Inſtrument qui ſert à amaſſer & à ôter les ordures, à tenir les maiſons nettes & propres. *Scopæ*. On fait des *balais* de menues branches de bouleau liées enſemble au bout d'un bâton. On en fait auſſi de genet, de jonc, & de plumes pour nettoyer les tableaux & les meubles. Les artiſans ſe ſervent de *balais* qu'ils appellent *eſcouvette*.

Ménage dérive ce mot de *valletus*, diminutif de *vallus*, à cauſe que les *balais* ſont emmanchés au bout d'un bâton. D'autres avec plus d'apparence le dérivent de *betula*, *bouleau*. Du Cange le dérive de *baleis*, qui a ſignifié la même choſe dans la baſſe latinité, & qu'on trouve dans Matthieu Paris. Il ajoute qu'on a dit auſſi *balaium*. Les Bas-Bretons diſent *balaèn* dans le même ſens; ce qui fait croire que c'eſt un vieux mot celtique.

BALAI DU CIEL. C'eſt le nom que les matelots donnent ſur l'Ocean au vent du nord-oueſt; parce qu'il balaye, pour ainſi dire, le ciel, & le nettoie de nuages.

BALAI, en termes de fauconerie, ſe dit de la queue des oiſeaux; & en Vénerie, du bout de la queue des chiens.

On dit proverbialement, haſard ſur les *balais*, quand on furfait une marchandiſe de vil prix. On dit, qu'un valet fait le *balai* neuf, quand il ſert bien les premiers jours qu'il eſt dans une maiſon. On dit auſſi, c'eſt un *balai* neuf qu'on jettera bientôt derrière la porte; pour dire, en parlant de quelqu'un qui entre au ſervice des Grands, que tout lui rit d'abord, mais qu'on ne tardera guère à le mépriſer. On dit qu'on donnera du manche du *balai*, à ceux à qui on veut défendre l'entrée d'un logis. Le peuple croit que les ſorciers vont au ſabat ſur un manche de *balai*. On dit auſſi, rôtir le *balai*, quand on ne profite point en quelque métier, en quelque profeſſion. ☞ Il ſignifie plus ordinairement avoir été long-temps dans certains emplois. Il a long-temps rôti le *balai*. On s'en ſert encore, pour dire, mener une vie peu aiſée, obſcure, ou qui tient du libertinage. Nous avons long-temps rôti le *balai* enſemble. Cette femme a long-temps rôti le *balai*. Du Bartas a dit figurément & poëtiquement des vents, qu'ils étoient doux éventaux de l'air, frais *balais* de la terre. Mauvais ſtyle, figures peu naturelles.

☞ BALAI, en Chirurgie, broſſes ou vergettes de l'eſtomac. Inſtrument compoſé d'un petit faiſceau de ſoies de cochon, les plus molles & les plus ſouples, attachées à une tige de fil de fer ou de laiton flexible, pour balayer l'eſtomac, & provoquer le vomiſſement.

BALAI, ou BALAIS. adj. m. Qualité d'un rubis excellent mêlé de rouge & d'orangé. *Carbunculus pretioſior*. Ce mot vient de *Balaſſia*. Voyez BALASSIE, où ſe trouvent ces rubis *balais*, à ce que dit Ramuſio; dont parlent auſſi Aiéton, & Paul Vénitien. Ne viendroit-il point plutôt de *balaſcius*, dont ſe ſert Mattiotti dans la vie de ſainte Françoiſe. Sur quoi les Bollandiſtes remarquent, *Mart. T. II, p. 112*, que les Académiciens de la Cruſca définiſſent le *balaſcio* une pierre précieuſe très-brillante, *di color bruſchino*, ſans expliquer nulle part ce que c'eſt que *color bruſchino*. Les Bollandiſtes conjecturent que ce mot pourroit venir de *bruſco*, qui cependant ſignifie quelque choſe de triſte, d'auſtère, de déſagréable; ce qui ne paroît pas convenir à une pierre ſi brillante. Ils ajoutent que *balaſcio* eſt peut-être un mot lombard, qui ſignifieroit un cendré jaunâtre, que les Allemands appeloient *Valaſche*. Quoiqu'il en ſoit, *balaſcius* eſt une pierre différente du rubis dans Mattiotti; mais cela n'empêche point que l'éclat de cette pierre n'ait pû faire employer ce mot pour ſignifier ce qu'il y avoit de plus beau dans une autre eſpèce de pierre précieuſe.

On le dit figurément des boutons rouges qui viennent sur le visage des yvrognes. Regnier a dit du nez de son pédant,

Où maints rubis balais *tout rougissans de vin*
Montroient un hac itur *à la Pomme de pin.*

☞ BALAMBUAN, PALAMBUAN, PALIMBAN, & PALEMBAN. Contrée dans la partie orientale de l'Isle de Gava, & qui a pour capitale une ville de même nom. Il y a aussi dans l'Isle de Gava un détroit & une rivière qui portent le même nom.

BALANCE. s. f. Instrument qui sert à connoître l'égalité, ou la différence de la pesanteur des corps graves. *Trutina.* Ce mot est fait du latin *bilanx.* Il y a deux sortes de *balances.* L'ancienne ou la Romaine est composée d'un levier ou fléau mobile sur un centre suspendu vers une de ses extrémités. On attache du côté gauche les corps graves, & leur pesanteur se mesure par les points marqués sur le fléau, à l'endroit où s'arrête en équilibre un poids mobile qu'on fait courir sur la branche ou le long du plus grand côté vers la droite. Cette *balance* est encore en usage dans les boucheries, & autres lieux où il faut peser de grands fardeaux, ou qui sont en grand volume. On l'appelle autrement *peson. Statera.*

La seconde sorte se fait avec un fléau suspendu également par le milieu, aux extrémités duquel il y a des plats ou bassins attachés avec des cordes. *Libra.* Les parties de cette *balance* sont les deux bassins, *lances;* le fléau, *Scapus;* la languette, *Examen;* l'anse, *Ansa;* & la chasse, au haut de laquelle il y a un anneau pour la suspendre. On appelle les *cornes* du fléau de la *balance*, ses deux extrémités. *Capita.* Paul Petau a donné la figure des *balances* anciennes dans son livre des *Meules antiques.*

☞ La *balance* ordinaire est un levier de la première espèce. (*Voyez* LEVIER.) La puissance est représentée par le poids du métal que l'on met dans un des bassins; le poids, par la marchandise que l'on met dans l'autre; & le point d'appui, par cette espèce de clou autour duquel se meut le fléau de la *balance.* Comme cette machine ne doit servir qu'à mettre en équilibre deux quantités égales de matière, le fléau doit être partagé en deux parties égales: les deux bras doivent être parfaitement égaux; les cordes qui servent à les suspendre, ne doivent pas être plus pesantes les unes que les autres: en un mot la *balance* vide doit être, lorsqu'elle est suspendue, dans un parfait équilibre.

☞ La romaine est encore un levier de la première espèce. La puissance est représentée par le poids mobile que l'on peut avancer ou reculer à volonté: le poids, par la marchandise que l'on attache au crochet; & le point d'appui, par cette espèce de clou autour duquel la romaine se meut. Cette machine composée de deux bras inégaux sert à mettre en équilibre deux quantités inégales de matière. En effet si le poids mobile pese 10 livres, & que vous le placiez à 10 pouces du point d'appui, il sera en équilibre avec un quintal de marchandises, que vous attacherez à un crochet éloigné du point d'appui d'un pouce seulement; parce que la force d'un corps se connoît en multipliant sa masse par sa vitesse. Le poids mobile a 10 de masse & 10 de vitesse. Il a donc 100 de force. Le quintal de marchandise a 100 de masse & 1 de vitesse. Il a donc 100 de force: & par conséquent ces deux poids doivent être en équilibre.

Roberval, Professeur royal des Mathématiques à Paris, a donné une nouvelle manière de *balance* très-différente des autres, dont on voit la description dans le *Journal des Savans 1669, 10 Février.* Dans le même Journal en *1676, pag. 263*, M. de Cassini donna l'idée d'une *balance arithmétique*, dont l'usage est de connoître le poids & le prix des marchandises, & de faire les règles de multiplication, de division, & la règle de trois en tout nombre donné.

Les *balances* fines, qu'on appelle autrement *trébuchets*, sont de petites *balances* avec lesquelles on pese l'or, & qui servent aux Essayeurs. *Nummaria trutina.* Elles sont si justes, qu'on en a vu trébucher pour la 4096ᵉ partie d'un grain: Boizard dit seulement pour la 1000ᵉ partie d'un grain. Ces sortes de *balances* sont suspendues dans une grande lanterne afin que l'air ne les agite pas, & que les pesées puissent être plus justes. BOIZARD.

Les *balances fourdes* sont des balances dont on se sert dans les monnoies, qui ont les deux bouts de leur fléau plus bas que leur clou, & leur chasse, ou chasse, qui est soutenue en l'air par le moyen d'une guindole, que les ouvriers appellent *guignole.*

On dit que le poids emporte la *balance*, pour dire, qu'il est plus pesant que la chose qu'on pese contre. ACAD. FR.

Ce mot a été dit de *bis lancia*, pour *bis lanx.* MÉNAGE, après Pasquier. Etienne Guichart va plus loin, & fait venir *bilanx* de l'hébreu פלס, *palas*, qui signifie *librare, ponderare, dirigere*, c'est-à-dire, Peser, rendre droit. Il n'y a point d'apparence à cette étymologie. פלס signifie une manière de peser différente de la *balance*, qui s'appelle en hébreu מאזנים *moznaim. Bis* & *lanx*, *bilanx*, à cause des deux plats de la *balance*, est une etymologie trop naturelle & trop évidente pour en chercher une autre. On trouve plusieurs belles démonstrations touchant les *balances* chez Guy Ubalde, Galilée, Simon Stevin, Jean Butéon, Casimir Pelonois, & autres.

BALANCE, en termes de Négoce, se dit de la clôture de l'inventaire d'un Marchand, où il met à gauche en *debet* la somme de ce qu'il a de fonds en argent, marchandises, dettes actives, meubles & immeubles; & à la droite il met *avoir*, qui sont ses dettes passives, & l'argent qu'il doit payer: & quand on a déduit ce qu'il doit d'un côté, de ce qu'il a de bien d'un autre, on voit, tout étant compensé & *balance*, ce qui lui reste de clair & de net, ou ce qu'il a perdu ou gagné.

☞ BALANCE, chez les teneurs de livres à parties doubles, signifie l'état final, ou la solde d'un grand livre, ou livre de raison, ou d'un compte particulier.

☞ BALANCE, signifie encore la déclaration que font les maîtres des vaisseaux des effets & marchandises dont ils sont chargés. Ce terme est en usage parmi les Marchands qui trafiquent en Hollande par les rivières du Rhin & de la Meuse. ENCYC.

BALANCE, se dit figurément des raisonnemens contraires qui agissent sur notre esprit, & qui le font pencher tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Tibère a tenu la *balance* égale entre son fils & Germanicus. ABL. La plus ardente des affections humaines n'a pu emporter la *balance* en faveur du Légataire. PATRU. On peint la Justice avec une *balance* à la main, pour figurer qu'un Juge doit peser & mettre en *balance* les raisons de l'une & de l'autre des parties. Quand il s'agit de choisir entre la vertu & le vice, il ne faut point être en *balance* pour prendre parti. Il n'est plus question d'entrer dans le détail, ni de peser à la fausse *balance* des subtilités humaines toutes les expressions des Peres. PELISS.

☞ Mettre dans la *balance*, examiner en comparant. Mettre dans la *balance* les actions de deux grands hommes, c'est en faire le parallele. Faire pencher la *balance*, faire qu'une personne, qu'une chose, qu'une considération l'emporte sur l'autre; tenir l'esprit en *balance*, le tenir en suspens, irrésolu, en équilibre.

On dit aussi pendant un combat opiniâtre entre deux armées, que la victoire est en *balance*, en suspens, qu'elle ne sait pour quel parti se déclarer.

BALANCE, est aussi un des signes du Zodiaque où le soleil entre au mois de Septembre. *Libra.* ☞ On l'appelle *balance*, parce que les jours & les nuits sont d'égale longueur, sont comme dans une espèce d'équilibre, lorsque le soleil entre dans ce signe. Les Poëtes disent que c'est la *balance* d'Astrée, Déesse de la Justice, qui se retira au ciel pendant le siècle de fer. Quand le soleil arrive au premier degré de la *balance*, nous avons l'équinoxe d'automne; ce qui arrive le 23 de Septembre. M. Harris dit le 12, parce qu'étant Anglois, il fait ses calculs suivant le vieux style, & non pas suivant la réformation grégorienne, par laquelle on

retrancha dix jours dans ce temps-là, & un onzième, qu'il a fallu retrancher au commencement de ce siècle; enſorte que le 12 Septembre au vieux ſtyle répond au 23 Septembre du nouveau.

La *balance* eſt le ſymbole de la Juſtice: avec ce mot, *omnibus æquè*, c'eſt la deviſe d'un homme juſte. Au contraire avec ce mot italien, *Pende onde prende*, ou bien, *Piega onde piu riceve*; c'eſt la deviſe d'un homme injuſte. Le Cardinal Diomède Caraffe d'Ariano avoit pour deviſe une *balance*, avec ce mot qui ne convient point au corps, *moderata durant*.

Sur les médailles romaines l'Equité & la Monnoie tiennent en main une *balance* ſemblable aux nôtres.

BALANCÉ. ſ. m. Terme de danſe. Nom d'un pas. *Paſſus libratus*. Le *balancé* eſt un pas qui ſe fait en place, comme le pirouetté, c'eſt-à-dire, ſans avancer ni reculer, mais reſtant en la même place. Il ſe fait ordinairement en préſence, quoiqu'il ſe puiſſe faire auſſi en tournant, mais comme ce n'eſt que le corps qui tourne, & que cela ne change aucun mouvement, il ſuffit de décrire la manière de le faire en préſence. Il eſt compoſé de deux demi coupés, dont l'un ſe fait en avant & l'autre en arrière. En commençant vous pliez à la première poſition, & vous le portez à la quatrième, en vous élevant ſur la pointe; puis vous poſez le talon à terre, & la jambe qui eſt en l'air, s'étant approchée de celle qui eſt devant, & ſur laquelle vous vous êtes élevé étant en l'air, vous pliez ſur celle qui a fait ce premier pas, & l'autre étant pliée, ſe porte en arrière à la quatrième poſition, & vous vous élevez deſſus, ce qui finit ce pas; mais en faiſant ce pas au premier demi coupé, l'épaule s'efface, & la tête fait un petit mouvement. RAMEAU. Le *balancé* eſt un pas fort gracieux, & ſe place dans toutes ſortes d'airs, quoique les deux pas dont il eſt compoſé, ſoient relevés également l'un & l'autre. Il eſt fort uſité dans les menuets figurés & menuets ordinaires, de même qu'au paſſe pied, il ſe fait à la place d'un pas de menuet, & occupe la même valeur; c'eſt pourquoi il doit être plus lent, puiſque ces deux pas ſe font dans l'étendue de quatre pas que contient le pas de menuet. Fr.

BALANCEMENT. ſ. m. Action du poids qui balance également de deux côtés juſqu'à ce qu'il ſoit en arrêt, ou en équilibre, mouvement par lequel un corps penche tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. *Libratio*. Un pendule agité fait un long *balancement*, juſqu'à ce qu'il ſoit en un plein repos. Le flux & reflux de la mer vient, ſelon quelques Phyſiciens, du *balancement* que le globe de la terre a ſur ſon axe. Pour.

BALANCEMENT, ou PAS BALANCÉ. *Libratio corporis in alterum pedem*. *Voyez* BALANCÉ.

☞ BALANCER. v. a. Tenir en équilibre. *Librare*. Un danſeur de corde *balance* ſon corps pour ne pas tomber.

☞ SE BALANCER. Se pencher tantôt d'un côté tantôt d'un autre. Cet homme ſe *balance* en marchant.

On le dit en ce ſens de deux perſonnes, qui étant ſur les deux bouts d'une planche miſe en équilibre, ſe font hauſſer & baiſſer alternativement. *Librare ſeſe*. Les enfans ſe *balancent* par divertiſſement.

☞ En Fauconnerie, ſe *balancer* ſe dit d'un oiſeau de proie qui reſte toujours à la même place, qui ſe tient ſuſpendu en l'air, ſans preſque remuer les ailes, en obſervant ſa proie. *Radit ter liquidum, celeſ res neque commovet alas*.

☞ BALANCER, eſt auſſi neutre, & ſignifie pencher tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Quelques Phyſiciens prétendent que la terre *balance* ſur ſon centre.

☞ En termes de chaſſe, on le dit des chiens qui pourſuivent la bête, quand ils ne tiennent pas une route certaine, & quand ils ſe jettent tantôt d'un côté, tantôt de l'autre.

Une part de mes chiens ſe ſépare de l'autre,
Et je les vois, Marquis, comme tu peux penſer,
Chaſſer tout avec crainte, & ſinaut balancer.

☞ On le dit auſſi de la bête, qui, chaſſée des chiens courans, vacille en fuyant. Le chevreuil *balance*.

☞ Dans les manufactures de ſoie, on dit qu'une liſſe *balance*, quand elle ſe leve ou ſe baiſſe plus d'un côté que d'un autre.

On le dit encore des mouvemens qui font aller & venir une choſe d'un côté à l'autre, ce que l'on appelle quelquefois *bercer*, & quelquefois *balancer*; mais il ne faut pas employer indifféremment ces deux verbes dans les mêmes occaſions; outre que *balancer* eſt toujours bon, & bercer n'eſt guère que du ſtyle familier en ce ſens. *Librare ſe*. La terre *balance*, ou ſe *balance* ſur ſon axe. On aſſure qu'une montagne dans la Chine s'ébranle quand le ciel menace de quelque orage, & ſe *balance* à droite & à gauche comme un arbre que le vent agite. P. LE COMTE.

☞ BALANCER, dans le ſens figuré, ſe dit activement & neutralement. Dans la première acception, c'eſt examiner avec attention dans une choſe les raiſons qu'il y a pour & contre. *Penſare, pendere anquid ſuo pondere*. *Balancer* les raiſons des parties. Il ſe mit à *balancer* en lui-même, tantôt ſon avis, & tantôt celui de ſes capitaines. VAUG. Les Juges étoient partagés, & l'affaire fut long temps *balancée*.

☞ BALANCER, marque encore une eſpèce de comparaiſon d'une choſe avec une autre, ſans que l'une puiſſe l'emporter ſur l'autre. *Æquare, æquiparare, parifare*. La joie que l'on a de l'élévation de ſon ami, eſt *balancée* par la peine qu'on a de le voir au-deſſus de ſoi.

Les bienfaits dans un cœur balancent-*ils l'amour?*
RAC.

L'homme a, comme la mer, ſes flots & ſes caprices.
Mais ſes moindres vertus balancent *tous ſes vices.*
BOIL.

☞ BALANCER, en termes de peinture. C'eſt mettre une ſorte d'équilibre dans les groupes, de façon qu'il n'y ait pas un côté du tableau plein de figures, tandis que l'autre eſt vide. ACAD. FR. On dit qu'une figure eſt *balancée*, lorſque les membres ſont diſpoſés avec équilibre, relativement au centre de gravité. *Balancer* les membres d'une figure, les faire contraſter. Les mouvemens ne ſont jamais naturels, ſi les membres ne ſont également *balancés* ſur leur centre dans une égalité de poids; ce qui ne peut arriver, s'ils ne contraſtent les uns avec les autres.

BALANCER v. n. Dans le ſens figuré ſignifie, être en ſuſpens, irréſolu, incliner tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. *Hæſitare, hærere, hæſtare, ſuſpenſo eſſe animo, animi pendere*. Il *balançoit* entre l'honneur du monde & la crainte de M. le Prince. ROCHEF. Il y avoit long temps qu'il *balançoit* s'il ſe marieroit ou non. On dit auſſi que la victoire a long-temps *balancé* entre les deux partis. *Mars anceps, dubius*.

Ce n'eſt pas que mon cœur vainement ſuſpendu
Balance *pour t'offrir un encens qui t'eſt dû.* BOIL.

BALANCÉ, ÉE. part.

☞ BALANCIER. ſ. m. On appelle généralement ainſi, en Mécanique, toute partie d'une machine qui a un mouvement d'oſcillation, & qui ſert ou à ralentir, ou à régler le mouvement des autres parties. *Libramentum*.

☞ BALANCIER *en Horlogerie*. C'eſt un cercle d'acier ou de laiton qui ſe meut ſur un pivot; qui a deux palettes au bas de ſon pivot, qui modérent ou arrêtent l'effort ou le mouvement d'un reſſort, qui ſans cela ſe lâcheroit tout d'un coup. *Libramentum*. Selon qu'une horloge avance ou retarde, il faut charger ou alléger le *balancier*. Il y a auſſi des *balanciers* de tournebroches qui ſervent à les gouverner.

BALANCIER, chez les ouvriers en monnoie, eſt une preſſe ou machine qui ſert à marquer la monnoie, compoſée d'une vis qui ſe meut par un fléau de fer fort chargé de plomb par les deux bouts, & qui eſt tiré avec des cordes par pluſieurs hommes. L'invention de ce *balancier* a été d'abord propoſée en France par Nicolas Briot, tailleur général des monnoies. Par le moyen de cette machine un ſeul homme fait plus d'ouvrage en un

jour, que vingt autres avec le marteau. On appelle le *balancier* du Roi le lieu où eſt la preſſe qui ſert aux empreintes des médailles & des jetons. Les carrés à monnoyer, vulgairement appelés *coins*, ſont attachés à ce *balancier* dans une boîte carrée, garnie de vis & d'écroues, pour le ſerrer & le tenir en état, & l'autre en deſſus dans une pareille boîte auſſi garnie de vis & d'écroues pour tenir le carré à monnoyer. On poſe le flan ſur le quarré d'effigie : on tourne à l'inſtant la barre du *balancier*, qui fait tourner la vis qui y eſt enclavée ; la vis entre dans l'écroue qui eſt au corps du *balancier* ; & la barre fait ainſi tourner la vis avec tant de force, que pouſſant l'autre carré ſur celui de l'effigie, le flan violemment preſſé des deux carrés, en reçoit les empreintes d'un ſeul coup en un moment. BOIZARD.

BALANCIER, eſt auſſi la poignée de fer qui tient la balance ſuſpendue par le milieu.

BALANCIER, ſe dit auſſi du lieu où ſont les établis, les preſſes & *balanciers* pour les médailles & jetons, dans lequel excluſivement à tous autres, ils doivent être fabriqués & frappés. C'eſt ce qu'on appelle autrement, *la monnoie des médailles*, qui fut établie ſous Louis XIII, dans les galeries du Louvre.

BALANCIER *de compas*, eſt un cercle de laiton qui tient en équilibre l'affût du dedans de la bouſſole.

BALANCIER *de lampe*, eſt un cercle de fer mobile, qui dans un vaiſſeau ſoutient la lampe de l'habitacle en équilibre.

☞ BALANCIER, ſignifie auſſi l'ouvrier qui fait & vend les balances, les poids, & généralement les choſes dont on ſe ſert pour peſer toutes ſortes de marchandiſes. *Librarum faber, opifex.* Il eſt ſujet à la juridiction des monnoies.

BALANCINES. ſ. f. pl. *Librarorii funes, rudentes.* Terme de Marine. Ce ſont les cordes qui deſcendent des barres de hune & des chouquets, qui forment deux branches ſur chaque bout d'une vergue pour la balancer & la tenir en aſſiette, ou pour la tenir haute & baſſe. On les appelle auſſi *valancines*. *Balancines* de la grande vergue, *balancines* de civadière, *balancines* de grand hunier. Les *balancines* des huniers ſervent d'écoutes aux perroquets. *Balancines* de chaloupe. La vergue d'artimon n'a pas de *balancines*.

BALANCINE DE CHALOUPE, eſt la manœuvre ou corde qui ſert à ſoutenir le gui.

☞ BALANÇOIRE. ſ. f. Pièce de bois miſe en équilibre ſur quelque choſe d'élevé, ſur laquelle on ſe balance par les deux bouts.

BALANÇONS. ſ. m. pl. Sorte de bois de ſapin débités en petit, dont on fait grand commerce en Languedoc.

BALANDRAN, ou BALANDRAS. ſ. m. Eſpèce de caſaque dont on ſe ſervoit autrefois. C'eſt un manteau de campagne, qui eſt double depuis les épaules juſque ſur le devant. On paſſe ſes bras entre les deux étoffes par une ouverture qu'on y fait exprès. Ils ſont par ce moyen à couvert des injures de l'air. *Gauſape, gauſapina chlamys, penula.*

Vous avez beau mettre en gage
La cappe & le balandran. LETTR. AUX HOLL.

Saint Amant a dit figurément,

O nuit ! couvre tes feux de ton noir balandran.

C'eſt un habit fort ancien, puiſque dès l'an 1226, dans la règle de ſaint Benoît, il eſt défendu aux Religieux de porter des habits de laïques, comme des *balandrans* & des ſur-touts, qui ſont appelés *balandrana*, & *ſupertoti*.

BALANDRE. ſ. m. Terme de Marine. Sorte de vaiſſeau ou de bâtiment de mer. Une *balandre* hollandoiſe chargée d'épiceries. GAZET, 1721, *pag. 721.* Ce mot ne ſe trouve dans aucun de nos Dictionnaires de Marine.

☞ BALANGIAR. Ville capitale du pays de Khozar, habité par une race de Tartares, appelés *Khozares*, ou *Kozaréens*, au-deſſus de la mer Caſpienne.

☞ BALANITES. ſ. f. Eſpèce de pierre précieuſe, qui repréſente un gland, *balanus*, d'où lui vient ſon nom. Elle eſt tantôt verte, tantôt acidieuſe, avec une veine couleur de feu dans le milieu.

BALANT. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt la partie d'une manœuvre qui n'eſt point hallée. Le *balant* d'une manœuvre ſe dit encore de la manœuvre même lorſqu'elle n'eſt pas employée. Tenir le *balant* d'une manœuvre, c'eſt l'amarrer enſorte qu'elle ne ſoit point lâche, ou qu'elle ne balance point.

BALANUS. ſ. m. Terme d'Anatomie ; on l'appelle autrement *gland*, de la ſignification propre du mot βάλανος ; c'eſt l'extrémité de la verge, ou la tête du membre viril. *Balanus.* DIONIS.

BALAOU. ſ. m. Petit poiſſon fort commun à la Martinique. Il eſt long comme une ſardine : il a à la machoire inférieure un bec d'un cartilage aſſez fort, menu & pointu comme une aiguille, & long comme le doigt. Sa chair eſt délicate & de bon goût. P. DU TERTRE.

☞ BALARA. Ville ſituée ſur la mer des Indes, entre les embouchures de l'Inde & de l'Euphrate. Elle eſt très-commerçante.

BALARES. C'eſt le nom que prirent, ou que reçurent ceux qui compoſoient les colonies qui partirent de Carthage, qui s'emparerent des montagnes de Sardaigne. *Balarus.* Pauſanias dit que *balare* chez les Cyreniens ſignifioit un exile, un étranger, un homme venu d'un autre pays. Bochart croit que les *Balares*, les Corſes & les Iliens, ſont la même choſe ; qu'ils furent appelés *Iliens* du mot Punique, עלאי, *Ilae*, haut montagnard ; Corſes, de הור שרי, *Hhoraſche*, habitans des forêts, & *Balares*, de ברורים, *Barorim*, c'eſt-à-dire, *ſauvages*, en changeant, comme il eſt ſouvent arrivé, le premier *r* en *l* ; ברארי. *barari*, en arabe, ſignifie *deſert, ſolitude.* Tite-Live, Pline, Strabon, ont parlé des *Balares*, & ces Auteurs les diſtinguent manifeſtement des Corſes.

BALARUC. Bourg de Languedoc, en France. *Balarucum.* Il eſt entre Montpellier & Toulouſe. *Balaruc* eſt célebre par des eaux minérales, auxquelles il a donné ſon nom, quoiqu'elles ne ſoient pas dans le bourg même de *Balaruc*, mais à un quart de lieue de là, dans une plaine qui s'étend le long de l'étang de Thau. Il y avoit de vieux bains encore un peu plus loin, du côté du levant, & plus près d'une colline, d'où il eſt probable que ces eaux viennent. On tranſporte les eaux de *Balaruc* juſqu'à Paris. Il y a trois bains à *Balaruc*. Le vieux bain, le nouveau bain, qui eſt la ſource même, & le bain des pauvres, qui eſt un écoulement du nouveau bain. Les expériences que l'on a faites, montrent que le ſel des eaux de *Balaruc* tient beaucoup du ſel marin. Il participe néanmoins plus des parties alkalines & d'un eſprit ſulfureux qui en adoucit les pointes. *Aquæ Balarucenſes.* Les eaux de *Balaruc* purgent beaucoup par les ſelles, ſont bonnes contre la paralyſie, les rhumatiſmes & toutes les maladies où il s'agit d'ouvrir les pores, & de provoquer les ſueurs. M. Régis a fait des expériences ſur les eaux de *Balaruc*, qui ſe trouvent dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences, 1699, *p. 55 & 56.*

☞ BALASAGUN, ou BALASGUN. Ville & contrée d'Aſie, dans le Turqueſtan, au-delà du fleuve Sihun.

BALASSE. ſ. f. Sorte de couette de lit à l'uſage des pauvres, formée de balle d'avoine enveloppée dans de la toile.

☞ BALASSIE. *Balaſcia.* Grande province entourée de montagnes, dont les Rois prétendent être deſcendus d'Alexandre le Grand. On y trouve des pierres précieuſes nommées *balaie*, en latin *balaſci*, du nom du pays. Il eſt défendu ſous peine de la vie, de creuſer la terre pour les chercher, & de les emporter du pays ſans la permiſſion du Roi. On en tire auſſi du *lapis lazuli*, dont on fait le meilleur azur. Marco Paolo, Comte de Balai, où il dit qu'Alexandre épouſa la fille de Darius, qui conſéquemment eſt l'ancienne Suſe, deux journées de chemin juſqu'à la forteresſe de Taicam ; de là trois autres jours juſqu'à Scaſſem, & de Scaſſem trois autres jours juſqu'à la province de Balaſcia. Ce qui fait en tout huit jours de chemin, depuis Taicam ou Suſe, juſqu'au pays dont il eſt queſtion. Ce qui fait à

peu près 240 milles d'Italie. La Martinière, ſur les notes duquel on réforme cet article où l'on mettoit au mot *balai* ce pays 2400 milles plus à l'Orient qu'il ne peut être, ſelon M. Paolo, ſoupçonne que ce royaume de *Balaſſie*, n'eſt pas diſtingué du Candahar. La ſituation entre un cercle de hautes montagnes convient aſſez à l'un & à l'autre.

BALASSOR. ſ. m. Etoffe faite d'écorce d'arbre, que les Anglois apportent des Indes Orientales.

BALAST. ſ. m. C'eſt un amas de cailloux & de ſable que l'on met à fond de cale, afin que le vaiſſeau entrant dans l'eau par ce poids, demeure en aſſiette. C'eſt ce qu'on appelle autrement, *leſt*, ou *pointillage*.

BALASTI. ſ. m. On nomme ainſi à Smyrne les plus beaux draps d'or qui ſe fabriquent à Veniſe, & que les vaiſſeaux Vénitiens portent dans les Echelles du levant.

BALATAS. ſ. m. Grand arbre de l'Amérique qui ſert à la charpente & autres gros ouvrages. Son écorce eſt mince & peu adhérente, & la feuille en eſt petite, forte & raboteuſe. C'eſt un bois ſec, rougeâtre, qui a ſes fibres longues, preſſées & le grain gros. Il s'équarrit plus facilement qu'il ne ſe ſcie. Les grands portent juſqu'à trois pieds & demi d'équarriſſage, & le P. Labat dit qu'il en a fait débiter un à la Guadeloupe, qui avoit plus de cinq pieds, étant équarri, & quarante-deux pieds de tige.

☞ BALATIMORE. *Voyez* BALTIMORE.

BALATRON. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie *débauché*. Acron ancien Grammairien, & Commentateur d'Horace, rapporte differentes étymologies de ce nom, que Lambin & les autres Commentateurs de ce Poëte ont copiées d'après lui. 1°. Il dit que ce nom vient de Servilius Balatro, dont Horace parle, *Liv. II, Satyr. 8.* Ce fut un fameux débauché de Rome, ce qui fit qu'on donna ſon nom à tous les gens de même ſorte. Acron ajoute qu'on trouve auſſi *baratrones*, d'où *balatro* peut s'être formé; enſorte qu'on ait appelé les débauchés *baratrons*, parce qu'ils jettent leurs biens comme dans un gouffre, *in barathrum mittunt*. Il dit encore qu'ils ont été appelés *balatrons* du mot *balatus*, belement des brebis, pour marquer que ce ſont des gens qui ne diſent que des bagatelles, *vaniloqui*, ou bien que ce ſont des goinfres, de grands mangeurs, qui dépenſent tout pour leur bouche. Un autre commentateur plus récent, croit que ce mot peut venir de *blatero*, qui ſignifie un grand parleur, un babillard. Spelman le fait deſcendre de *balare*, danſer, *balatro*, un danſeur. Ce terme paſſa dans notre langue, & l'on a dit que Henri III, Empereur chaſſa les farceurs, les *balatrons*, &c. Mais il ne ſe dit plus. Les Italiens appellent encore *balatrons* les gens de néant, que nous appelons *belîtres*, peut-être au ſens que Sextus Pompéius lui donne, en diſant que *balatrons* ſignifie les taches de boues, les crotes qui s'attachent aux pieds & aux habits d'un homme qui va à pied.

☞ BALAUSTE. ſ. f. Terme de Pharmacie. On donne ce nom au fruit du grenadier ſauvage. Les *balauſtes* ſont aſtringentes, elles arrêtent le cours de ventre, les gonorrhées, les crachemens de ſang, & conviennent dans les hernies. LEMERY. Les plus belles *balauſtes* ſont celles qui ont des fleurs larges, de la couleur d'un beau rouge velouté. *Voyez* GRENADE & GRENADIER.

BALAUSTIER. ſ. m. C'eſt le grenadier ſauvage. Il y en a de deux ſortes, le grand & le petit. En latin, *malus punica ſylveſtris*, ou *balauſtium*. *Voyez* GRENADIER.

BALAYER. v. a. (Prononcez BALEYER.) C'eſt rendre nette une chambre, une rue, en ôter les ordures avec un balai. *Verrere*, *converrere*.

BALAYER, ſe dit auſſi des habits longs, qui traînent & amaſſent les ordures à meſure qu'on marche.

D'une robe à longs plis balayer *le barreau.* BOIL.

BALAYER, en termes de guerre, ſe dit figurément pour chaſſer ceux qui ſont dans un poſte pour le défendre. *Balayer* le rempart, *balayer* la tranchée, c'eſt tuer ou chaſſer tous ceux qui les défendent. *Ejicere*, *expellere*, *vacuare*, *vacuefacere*. Les aſſiégés firent une ſortie, & en un moment ils *balayerent* toute la tranchée.

On dit proverbialement d'une perſonne dévote, qu'elle *balaye* l'égliſe, quand elle en ſort la dernière.

On dit que le vent du nord *balaye* l'air; pour dire, qu'il nettoie l'air, qu'il en chaſſe les nuages.

BALAYE, EE. part.

BALAYEUR, EUSE. ſ. Celui ou celle qui balaye. *Scoparius*. *Balayeur* de temple, eſt originairement la même choſe que *néocore*, qui a maintenant une autre ſignification parmi les Antiquaires. Car le mot de *néocore*, qu'on trouve ſi ſouvent ſur les médailles grecques, eſt un titre que pluſieurs villes grecques & leurs habitans ont pris pour marquer qu'elles s'étoient dévouées & conſacrées au culte de quelque Divinité, & qu'elles prenoient un ſoin particulier de leurs ſtatues, de leurs temples, des ſacrifices que l'on faiſoit ſur leurs autels, & des jeux qu'elles célébroient à leur honneur. C'eſt en ce ſens que la ville d'Ephèſe eſt appelée *néocore de diane* dans les actes des Apôtres, & que pluſieurs autres villes, comme elle, ſe diſent auſſi ſur leurs médailles grecques, & dans les inſcriptions, *Neocores des Empereurs*, à cauſe des temples qu'elles avoient bâtis, & des jeux qu'elles célébroient à leur honneur, de même que du ſoin qu'elles prenoient de les entretenir. *Néocore* vient du grec Νεωκόρον, qui ſignifie proprement *balayer le temple*, & dans un ſens plus honorable, la même choſe qu'*Ædituus* chez les Latins, & Sacriſtain chez nous.

BALAYURES. ſ. f. pl. Ordures amaſſées avec le balai. *Purgamenta*, *ſordes*.

BALAYURES, ou BALYURES, en termes de Mer, ſont pluſieurs choſes que la mer jette ſur ſes bords, comme de la mouſſe, & ce que les Pilotes appellent *ovas marinas*. On dit que ce fameux Pedro Serrano, qui fit naufrage en une île déſerte, qu'on a appelée depuis *Serranilla*, vivoit des *balayures* qu'il alloit ramaſſer le long de la mer.

BALAZÉES, ou SAUVAGUZÉES *de Surate*. ſ. f. pl. Toiles blanches de coton qui ſe fabriquent dans cette ville du Grand Mogol, & aux environs.

☞ BALBANIN, ou ALBANIN. Nation particulière de Grecs ou d'anciens Egyptiens qui ſe retirerent vers la Nubie & dans la ville d'Aſuan en Thébaïde, lorſque les Mahométans ſe rendirent maîtres de l'Egypte. Ils font profeſſion de la religion chrétienne & de la ſecte des Jacobites.

BALBASTRO. *Barbaſtrum*. Ville épiſcopale d'Eſpagne, dans l'Arragon, ſur la rivière de Vere, auprès de ſon embouchure dans la Cinca. Quelques-uns prétendent qu'elle a été nommée autrefois *Bergidum*, ou *Belgida*.

☞ BALBEC. Ancienne ville de la Turquie, en Aſie, ſituée dans la Syrie du Liban, au bout d'une longue plaine, preſque toute environnée de hautes montagnes. Cette ville étoit autrefois conſidérable. On y voit les plus beaux reſtes d'antiquités qui ſoient dans tout l'Orient. Quelques Auteurs la prennent pour l'ancienne Palmyre: le plus grand nombre, pour l'ancienne Héliopolis.

BALBUTIEMENT. ſ. m. Prononcez BALBUCÎMENT. Défaut d'organes qui fait balbutier. *Linguæ hæſitantia*, *vel titubantia*. Un eſclave More pourſuivi par ſon maître, s'étant ſauvé dans l'Egliſe, près du tombeau de ſaint Loup, ce maître, ſans aucun reſpect pour ce ſaint aſyle, l'en tira avec fureur, & dit que ce Loup enfermé dans ſon ſépulchre, ne mettroit pas la pate dehors pour l'arracher de ſes mains. Il porta dès l'heure même la peine de ſon blaſphême, courant dans le Temple comme un furieux, & ne parlant qu'en hurlant. Sa femme effrayée de ſon *balbutiement* & de ſes violentes agitations, offrit aux Prêtres un préſent conſidérable, dans l'eſpérance que par leurs prières elle obtiendroit de Dieu pour ce malheureux un prompt ſoulagement. Ses vœux furent cependant inutiles: il mourut dans ſon péché, après avoir ſouffert

d'horribles convulsions pendant trois jours..... *Saint Grégoire de Tours. Journ. des Sav.*

BALBUTIER. v. n. Prononcez BALBUCIER. Parler avec difficulté, soit par le défaut de l'organe, quand on a la langue grasse, soit faute de présence d'esprit ou de mémoire. *Balbutire.* Celui qui est sujet à *balbutier* ne peut jamais être un parfait Orateur. Quand on a trop bû on commence à *balbutier.*

BALBUTIER, se dit aussi figurement, pour dire, parler sur quelque sujet confusément & sans connoissance. Il a voulu parler sur cette affaire, & il n'a fait que *balbutier. Balbutire de re aliquâ.*

☞ BALBUTIER, est quelquefois actif. Il n'a fait que *balbutier* son compliment, son rôle. ACAD. FR.

☞ BALCH, ou BALCK. *Voyez* BALCKHE.

BALCON. s. m. Avance, construction de pierre ou de bois, portée sur des colonnes, attachée en saillie au-delà du mur d'un bâtiment, & enfermée d'une balustrade de fer ou de bois, pour y prendre l'air, ou pour découvrir de plus loin. *Podium, menianum.* On appelle aussi *balcon*, la balustrade même de fer composée de balustres plats ou ronds, avec frises sous l'appui, & des pilastres de fer aux encognures. Les grands *balcons* sont ceux qui portent en saillie, & qui sont plus larges que les croisées. Les petits *balcons* sont ceux qui sont entre les tableaux des croisées, & qui servent d'appui.

BALCONS *sur la mer*, sont des galeries qu'on éleve sur le devant, & aux têtes de certains vaisseaux, ou pour l'ornement, ou pour la commodité.

Ce mot vient de l'italien *balcone*, qui a été fait du latin *palcus*, ou de l'allemand *balk*, qui signifie *poutre.* MEN. Du Cange, après Achariſius, dit que c'est un nom propre venu des Vénitiens; quelques uns disent des Génois. Covarruvias croit que ce mot vient du grec βάλλειν, *jacere.* Car il dit que les *balcons* sont proprement des avances, des tourillons sur les portes des citadelles, d'où on lançoit toutes sortes de traits sur les ennemis. Le P. Janning, Jés. dans les *Act. SS. Jun. Tom. 1, p. 709. D.* sur le mot *balconum*, qui se trouve dans les Actes de S. Bertrand, Patriarche d'Aquilée, dit que ce mot est un augmentatif de *palcus*, qui signifie *suggestus*; que l'un & l'autre de ces mots ont été portés en Italie par les Lombards, & qu'ils viennent de l'allemand *balk*, qui signifie *poutre.*

BALDACHIN, ou BALDAQUIN. s. m. Dais ou poile qu'on porte sur le S. Sacrement, ou sur la tête du Pape dans les grandes cérémonies. *Umbella.* Borel témoigne que *Baldechinum* est un vieux mot françois, qui signifioit la plus riche des étoffes qui étoit tissue de fil d'or, & dont la trame étoit de soie recamée de broderie. On tient qu'il a été ainsi nommé, à cause qu'il venoit de Baldac, ou de Babylone, en Perse. On l'a appelé aussi en vieux françois *baudequin. Voyez* DU CANGE.

On appelle aussi *baldaquin*, un ouvrage d'Architecture, qu'on éleve en forme de dais, ou de couronne sur plusieurs colonnes, pour servir de couverture à un autel. Le *baldachin* du Val-de-Grace est superbe & magnifique. Je veux bien qu'on se serve de *baldaquins* dans nos Eglises Gothiques, qui n'ont pour l'ordinaire par elles-mêmes nulle beauté, nulle grandeur. Je les y souffrirois, pourvû qu'il n'y ait rien d'outre. Mais que sous une coupolle, comme celle du Val de Grâce, par exemple, qui est d'une grande beauté, on voie au-dessus de l'autel une petite espèce de ciboire, qui est mal conçu, écrasé, enterré, & recogné contre la muraille, & qui n'ajoute rien à la splendeur de son dôme: cela n'est pas supportable. CORDEMOY.

☞ On dit aussi le *baldaquin* d'un catafalque, & un lit à *baldaquin.* ACAD. FR.

Ce mot est Italien, & vient de *baldachino.*

BALDECHILDE. s. f. *Baldechildis.* On en a fait Bathilde. *Voyez* ce mot.

BALDERIC. s. m. *Baldericus.* Nom d'homme, dont s'est fait Baldric, Baldry, Baudry, nom que portent encore quelques familles.

BALDICHERE. s. f. Vieux mot, qui signifioit ce qu'on appelle aujourd'hui *brandilloire.* Branches entrelacées, dont les jeunes gens se servent à la campagne pour se brandiller. Il se mit en contrepoids entre deux haies sur une *baldichere*, & la s'esbattoit & estoit plus aise que ung Roy. *Nouvelles nouvelles.*

BALDUIN. s. m. *Balduinus.* Ancien nom d'homme, dont s'est formé celui de *Baudouin*, qui ont porté plusieurs grands hommes, & que portent encore plusieurs familles de tous les ordres. Aujourd'hui même je ne voudrois point dire *Balduin*, quand ce seroit en parlant de ceux qui ont porté autrefois ce nom; je dirois toujours *Baudouin. Baudouin* roi de Jérusalem, *Baudouin* Archevêque de Cantorberi.

☞ BALE, ville de Suisse, capitale du canton de même nom, *Basilea*, située au bord du Rhin, composée de deux villes qui en occupent les deux bords, & qui sont jointes par un beau point. La grande ville est du côté de la Suisse, & la petite du côté de l'Allemagne. Elle est 25°, 21′, 38″, de longitude, & à 47°, 20′, 9″, de latitude. DE LA HIRE. *Tabl. Astron.* L'a est long dans Bâle.

☞ Le Gouvernement de la ville de *Bâle* est aristocratique. Elle est partagée en quinze corps de métiers, de chacun desquels on prend douze personnes qui composent le Grand Conseil, entre les mains duquel est la Souveraineté. De ce Conseil on tire soixante-quatre Conseillers, y compris les quatre Chefs. Pour l'administration de la Justice dans les affaires civiles, chacune des deux villes a sa chambre à part, avec son Avoyer à la tête: mais pour les affaires criminelles, elles sont toutes portées par-devant un Juge, qu'on nomme *Prévôt impérial.*

☞ Avant la première réformation il y avoit beaucoup de Noblesse dans *Bâle*: mais tous les Nobles furent chassés de la ville pour s'être opposés à la jonction de *Bâle* au corps Helvétique, & au changement de la Religion.

☞ Le Canton de *Bâle*, petit pays de la Suisse moderne, est borné au Midi par celui de Soleurre; à l'Orient par le Frickgau, qui est terre de l'Empire; au Nord par le Brisgaw; à l'Occident par l'Alsace. Il a environ douze lieues de long, & cinq ou six de large. Il comprend sept Bailliages ou Châtellenies. Il ne faut pas confondre ce Canton où la Religion dominante est la première réformée, avec le pays qui a pour Souverain l'Evêque de *Bâle.*

☞ L'Évêché de *Bâle*, province d'Allemagne, au cercle du haut Rhin, appartient en souveraineté à l'Evêque de *Bâle*, qui est prince de l'Empire. Il a pour bornes au Septention le Sundgau propre; au Couchant, la Franche-Comté; au Midi & au Levant, les terres des Cantons de *Bâle*, de Berne, & de Soleurre, & se trouve ainsi entre la France & la Suisse. La résidence de l'Evêque est à Porentru.

BALE. s. m. Vieux mot. Galerie. Il est dans le Roman de la Rose.

BALEARES. Îles de la mer Méditerranée, près des côtes du royaume de Valence & de celles de Catalogne. *Baleares*, ou *Balearides Insulæ.* Il y a quatre principales *Baléares*, Majorque, Minorque, Yviça, ou Erice, & Formentera. Cette dernière est inhabitée, à cause de la quantité prodigieuse de serpens qu'il y a. Pline & Strabon assurent que les habitans des *Baleares* demanderent un secours de troupes à Auguste contre les lapins, qui renversoient leurs maisons & leurs arbres. PLINE, *Liv. VIII, ch. 55.* STRAB. *Liv. III.*

Tite-Live a dit que le nom de *Baléares* leur vient de *Baleus*, l'un des compagnons d'Hercule, qui y fut inhumé. D'autres prétendent qu'il vient du mot grec βαλλειν, qui signifie *jeter, lancer*, parce que les habitans des *Baléares* excelloient dans l'art de lancer des pierres avec la fronde, qu'ils avoient appris, à ce que quelques uns prétendent, des Phéniciens, & auquel, selon Licophron & Florus, *Liv. III, ch. 8*, ils exerçoient leurs enfans dès la plus tendre Jeunesse, en leur exposant leur déjeûné pendu à une poutre, & ne leur donnant point qu'ils ne l'eussent abattu avec la fronde. Nicolaüs Spécialis dit même, *Lib. I. Rer. Sic. p. 613. du Marca hisp.* que c'est dans les *Baléares* qu'on a inventé les Balistes. Mais les Auteurs du XIVe siècle, tel que celui-ci, ne sont pas toujours bons garants de

l'antiquité. Quoi qu'il en ſoit, les habitans des *Baléares* étoient très-habiles à lancer, & cette origine du nom de *Baleares* paſſe pour la plus vraie. Tite-Live lui-même ſemble la préférer à l'autre qu'il rapporte, & qui n'eſt qu'une fable. Iſacius ſur Lycophron, dit que *Baleares* eſt la même choſe que Valeries, *Valeriæ Inſulæ*, Υγιαιαι, c'eſt à-dire, les îles ſaines. C'eſt une idée ſans fondement. Bochart, qui dans ſon *Chanaan, Liv. I, ch. 35*, avoue que ce nom fut donné aux Inſulaires, à cauſe de leur habileté à lancer des pierres, ne veut pas cependant qu'il vienne du grec βάλλειν, *jeter, lancer*; mais du Phénicien בעל יודה, *baal-jaro*; c'eſt-à-dire, *Magiſter jaculi*, ou *projiciendi lapides*, habile à lancer. Ces îles ont encore été appelées Γυμνησίαι, *Gymneſiæ*, & les habitans *Gymnetes*, de γυμνος, *nu*, parce que les barbares qui les habitoient, étoient tout nus, ſe vêtant de peaux ſeulement l'hiver. Ces îles ont fait un royaume particulier, que les Maures envahirent lorſqu'ils ſe rendirent maîtres de la Bétique, & d'où Jacques I roi d'Arragon les chaſſa en 1230. Depuis ce temps-là les *Baléares* ſont partie du royaume d'Arragon. *Voyez* ſur les *Baléares* le *Marca Hiſpanica* de M. Baluſe, où l'on voit à qui elles ont appartenu, tant pour le ſpirituel que pour le temporel.

Il ſe dit auſſi-bien des habitans de ces îles, que des îles mêmes. Quintus Métellus attaqua l'an de Rome 629, les *Baleares*, peuples juſqu'alors preſque ſauvages, & qui n'avoient paru dans les guerres que comme auxiliaires des Carthaginois. CREVIER, *Hiſt. Rom.*

BALÉARIQUE. adj. m. & f. Qui eſt des Baléares, ou qui appartient aux Baléares. *Balearicus*. Il y a une eſpèce de grue qu'on nomme grue *baléarique*, dont nous parlerons au mot GRUE. Q. Cæcilius Métellus fut ſurnommé *Baléarique*, pour avoir ſoumis les Baléares au peuple Romain. C'eſt ce que marque une ancienne inſcription qui ſe voit ſur les murailles de Tarragone du côté de l'occident, & qui porte Q. C. M. B. INS. BAL. O. ET. IMP. ROM. S. IN PER. c'eſt-à-dire, *Quintus Cæcilius Metellus Balearicus inſulas Baleares obtinuit, & Imperio Romano ſubjecit in perpetuum.* Nous avons une hiſtoire du royaume *Baléarique* en eſpagnol par le Docteur Jean Dameto, *la hiſtoria general del Reyno Balearico.*

BALEINE. ſ. f. *Balæna*. Poiſſon d'une grandeur extraordinaire, le plus grand de tous les animaux. Gedeau les appelle *des écueils vivans*. Pline fait mention de quelques *baleines* longues de quatre arpens, d'autres de 200 coudées; mais il ſe trompe, ou il exagère. Il y en a dont les os ou arrêtes ſont capables d'étayer ou de ſervir à conſtruire de grands édifices. Les *baleines* du Nord ſont beaucoup plus grandes que celles qui atterriſſent ſur les côtes de Guyenne, ou de la Méditerranée. Il y en a pourtant à l'Amérique de fort grandes, qui ont juſqu'à 90 ou 100 pieds entre la tête & la queue, dont les nageoires ont 26 pieds, les ouies trois pieds, & la largeur de leur queue eſt de 23 pieds. Le P. d'Ouaglie écrit dans ſa *Relation du Chili, ch. 17*, qu'il y a plus de *baleines* au Chili qu'en aucun autre lieu du monde, & ſi grandes qu'on les prend quelquefois pour des îles. Pomey rapporte qu'en 1658, on apporta à Paris le ſquélette d'une *baleine*, dont le crane étoit de ſeize à dix-ſept pieds d'ouverture, peſant quatre mille ſix cens livres; les mâchoires de dix pieds d'ouverture, & quatorze pieds de longueur, peſant chacune onze livres; les nageoires qui reſſembloient à des mains, de douze pieds de long, peſant chacune ſix cens livres; les côtes de douze pieds & demi, peſant chacune quatre-vingts livres; les nœuds de l'échine depuis la tête juſqu'au bout de la queue de quarante-cinq pieds de long, les premiers nœuds peſant cinquante livres, & les autres diminuant juſqu'au bout. Les Chinois diſent qu'on en a pris dans leurs mers qui avoient 960 pieds de long. Nos Européens néanmoins n'en ont guère trouvé qui aient excédé 200 pieds. *Ambaſſ. des Holl. à la Chine, Part. II, p. 99.*

Il y a des *baleines* de pluſieurs ſortes, qui produiſent toutes des baleinons vivans & parfaits animaux, mais qui n'en portent que deux tout au plus. Elles les nourriſſent à la mamelle avec grand ſoin. La nourriture des *baleines* eſt une eau ou écume qu'elles ſavent extraire de la mer, à ce que diſent Ælian, Rondelet & Geſner. Elles vivent auſſi d'un petit inſecte que les Baſques nomment *Gueld*, qui eſt le *Pſillus marinus*, ou la *Puce de mer*, qui ſe trouve dans le Nord en grande abondance pour nourrir le gros poiſſon. En effet, dans la diſſection des *baleines* on ne trouve autre pâture dans leur eſtomac que de l'eau épaiſſe, & de ces menus inſectes, rarement quelques anchois ou petits poiſſons blancs; mais jamais de gros poiſſons, ni de morceaux d'ambre, comme ont voulu faire croire Cardan & autres. Les Hollandois, dans leur *Ambaſſ. à la Chine. p. 99*, diſent qu'on ne trouve dans leur eſtomac qu'environ 10 ou 12 poignées de petites araignées noires, & quelque peu d'herbe verte; & que quand la mer ſe trouve couverte de ces araignées, c'eſt une marque que la pêche ſera bonne. Ils ajoutent qu'on a quelquefois trouvé 30 ou 40 cabilleaux dans leur ventre.

La plûpart des *baleines* n'ont point de dents, mais ſeulement des fanons ou barbes dans la gueule larges d'un empan, & longues de quinze pieds, plus ou moins, finiſſant en franges ſemblables par le bout aux ſoies de porceaux, leſquelles ſont enchâſſées par en-haut dans le palais, & rangées en ordre ſelon leur différente grandeur, comme le manteau d'un oiſeau. Ces barbes ſervent à dilater & à reſtreindre les joues de la bête, qui ſont quelquefois ſi amples, qu'elles ſont capables de contenir le baleinon nouvellement né, comme dans une boîte, pendant les orages, comme écrit Claüs. L'Auteur de l'*Ambaſſ. des Holl. au Japon, Part. II, p. 130*, dit que les *baleines* du Japon ont deux grands trous ſur le muſle, par où il entre quantité d'eau, qu'elles revomiſſent enſuite avec grande impétuoſité. Le P. du Tertre, *Hiſt. des Antilles, Tr. IV, ch. 1, §. 1*, dit qu'elles vont ſoufflant & comme ſéringuant par les nazeaux deux petits fleuves d'eau, qu'elles pouſſent dans l'air haut de deux piques, & que dans cet effort elles font un certain meuglement, qui ſe fait entendre d'un bon quart de lieue. L'Auteur de l'*Ambaſſade au Japon* ajoute que leurs yeux ſont longs de trois aunes, & larges d'un pied & demi; leurs ouies beaucoup plus grandes dedans que dehors, & qu'elles entendent le moindre bruit; que quand elles ouvrent la gueule, elle eſt large de plus de cinq braſſes; que leur langue a dix-huit pieds de long ſur ſix de large; qu'il eſt certain qu'elles ſe nourriſſent de poiſſon, & qu'on a trouvé dans le ventre de quelques-unes 40 ou 50 morues.

Les Journeaux des Savans d'Angleterre, en parlant des *baleines* qui ſe trouvent dans la mer de l'Amérique aux environs des Bermudes, diſent qu'elles ont de grandes barbes pendantes depuis le deſſous du nez juſqu'au nombril, & vers la fin des parties de derrière une crête ſur le dos; que ce poiſſon a la figure fort aiguë par le derrière, approchant de celle du toit d'une maiſon; qu'à côté de ſa tête il y a pluſieurs boſſes; que ſon dos eſt extrêmement noir, & ſon ventre blanc; que l'agilité & la vîteſſe de ces poiſſons eſt inconcevable; qu'une ayant été arponnée, elle entraîna le vaiſſeau de plus de 6 ou 7 lieues loin en trois quarts d'heure; que quand elles ſont bleſſées, elles font un cri horrible, auquel toutes les autres qui le peuvent entendre, accourent, mais ſans faire aucun mal à perſonne; qu'elles ſont plus longues que les *baleines* de Groenland, mais moins épaiſſes; qu'elles ſe nourriſſent des herbes qui croiſſent dans le fond de la mer; que l'on a trouvé quelquefois dans leur eſtomac deux ou trois hottées de matière verte & herbue; que l'on peut tirer juſqu'à 7 ou 8 tonnes d'huile des plus grandes de ces *baleines*; que les baleinons en rendent un peu, & qu'elle reſſemble plutôt à de la gelée qu'à de l'huile; que celle des vieilles *baleines*, ſe fige comme du ſain de pourceau, & ne laiſſe pas de très-bien brûler; que celle que l'on tire de la graiſſe, eſt claire comme du petit lait; mais que celle que l'on tire du maigre entrelardé, ſe durcit comme du ſuif, & petille en brûlant; que celle enfin qu'on fait de la panne, eſt comme de la graiſſe de porc; qu'on peut tremper ſa main dans cette huile toute bouillante ſans ſe brûler; qu'elle eſt ſouveraine pour les plaies,

plaies, & pour pluſieurs autres ſortes de maux, étant appliquée ſur la partie malade.

Arrien rapporte dans les navigations de Néarque, que la flotte d'Alexandre ayant trouvé dans la mer des Indes des *baleines* qui jetoient beaucoup d'eau en l'air, tout l'équipage fut extremement épouvanté; que Néarque ayant appris ce que c'étoit, ordonna qu'on allât droit à ces monſtres en ordre de bataille, trompettes ſonantes, criant beaucoup, frappant les armes pour faire un grand bruit; & que cela les fit plonger dans la mer, & les chaſſa.

Il y a une eſpèce de *baleines* qui ont de petites dents plates dans la gueule ſans fanon; & de celles-là les Baſques tirent la drogue qu'on nomme *ſperme de baleine*, dont ils rempliſſent des tonneaux, le puiſant dans la tête avec des poilons, ou grandes cuilliers. Les Droguiſtes l'étreignent, le lavent, & le préparent enſorte qu'ils le rendent blanc comme la neige ou fleur de ſel, & ſentant l'odeur de la violette. Ils l'ont nommé *blanc de baleine*, à cauſe que les femmes s'en ſervent pour faire un fard excellent. Cette matière blanche & écailleuſe ſe fond comme de la cire. La plûpart de ceux qui tirent cette matiere des *baleines*, aſſurent que c'eſt ſon cerveau, mais il n'y a pas d'apparence, puiſque nul cerveau de poiſſon n'a les qualités du blanc de *baleine*. Ne pourroit-on pas croire plutôt que c'eſt une ſubſtance moelleuſe qui ſe trouve logée entre les deux tables du crane de ce poiſſon? Le blanc de *baleine* s'appelle *ſperme*, ou la *nature de baleine*, *ſperma ceti*, parce qu'on a long-temps douté ſi cette matière n'étoit pas le ſperme meme de l'animal. On la nomme encore *ambre blanc*, *ambarum album*, a cauſe qu'on en a trouvé des morceaux ſur les bords de la mer. Le blanc de *baleine* ſortant du poiſſon eſt preſque tout en huile. Les Hollandois ſont les ſeuls qui en ſeparent cette huile; & on tire d'eux cette matière rafinée & blanchie; & lorſque cette même matière redevient jaunâtre, il ne faut que changer le papier qui l'enveloppe, & la mettre dans des papiers non collés, qui s'abreuvent de cette partie huileuſe, & font que la matière devient blanche.

Il y a une autre eſpèce de *baleine* qui a l'ouverture de l'oreille ſur les épaules. La queue de la *baleine* lui ſert à nager en frappant l'eau. Elle s'en ſert auſſi à renverſer les barques des pêcheurs qui la pourſuivent.

Les pêcheurs appellent *bonnes baleines*, celles dont ils tirent le plus d'huile. Elles n'ont qu'un ſeul évent ſur le front, d'où ſort aſſez lâchement une bruine d'eau, reſſemblant à la fumée: ce qui les fait remarquer, lorſqu'elles viennent en haut pour reſpirer. Ces *bonnes baleines* ſont femelles, & le plus ſouvent nourrices; car c'eſt alors qu'elles ſont les plus graſſes. On en prend à la Chine qui rendent plus de 240 barriques d'huile, & dont la ſeule langue en donne quelquefois 60 barriques. Je ne ſais ſi nos Hollandois en ont jamais tant tiré en leur pêche de Groenlande. *Ambaſſ. des Holl. à la Chine, part. II, p. 100.*

Les *baleines* qui font réjaillir leur fumée en l'air, à la hauteur d'une lance, comme par une ſeringue, ſe nomment *Phyſetères*, ou *Souffleurs*. Pour celles qui fument & reſpirent par deux ouvertures poſées ſur le front, car c'eſt leur manière de reſpirer, qui comme on l'a dit, ſe fait à grand bruit; pour celles-là, dis-je, je ne trouve pas qu'elles aient de nom particulier. Leurs nageoires ſont nommées *bras*, ou leurs *ailes*, & ſont couvertes de gros cuir noir, auſſi-bien que la queue & tout le corps, à la réſerve du ventre qui eſt blanc. Il y a une autre eſpèce de *baleine* qu'on appelle *Jubartes*.

Le paſſage vient en hiver depuis l'équinoxe de Septembre, & elles s'arrêtent en un lieu nommé *la chambre d'amour*, proche le mur de l'ancien château de Ferragus à une lieue de Bayonne. Elles s'y viennent engouffrer pour éviter les profondes ténèbres de la mer glaciale du nord, où elles ſéjournent pendant tout l'été, (car elles aiment la lumière & le ſoleil) afin de jouir d'un jour continuel de ſix mois. Quand il ſe retire, elles courent en flotte vers le pôle du ſud. Celles des îles de l'Amérique paroiſſent depuis le commencement de Mars juſqu'à la fin de Mai. Les Pecheurs conjecturent que le reſte du temps elles ſe retirent dans les antres herbus du golfe de la Floride, parce que l'on a obſervé que ſur leurs ailes & ſur leurs queues il y avoit quantité de viſcoſités gluantes, ſur leſquelles il croiſſoit des rocailles, & qu'on y a même trouvé des coquilles plus grandes que celles des huitres. Elles ſont alors en chaleur, & s'accouplent pendant ce temps-là. Quand deux males ſe rencontrent auprès d'une femelle, ils ſe livrent un dangereux combat, frappant ſi rudement des ailes & de la queue contre la mer, qu'il ſemble que ce ſoient deux navires aux priſes à coups de canon.

La *baleine* ſuit continuellement ſon baleinon: ce qui a fait croire à quelques Naturaliſtes, comme à Ælian, que c'étoit un poiſſon different, qu'ils ont nommé *maſculus*, ayant preſumé que la nature l'avoit produit exprès pour ſervir de guide à la *baleine*. Cardan l'appel *Orca*, & croit qu'il pourſuit la *baleine* pour la bleſſer par le foible du ventre: mais au contraire cela n'arrive que quand le baleinon ſe dreſſe à la retine pour prendre ſon aliment. Ces petits ſont toujours ſous les ailerons de la mere juſqu'à ce qu'ils ſoient ſevrés. Les femelles n'ont point de pis, quoiqu'elles aient du lait en abondance, & qu'on en ait quelquefois tiré de leurs mamelles juſqu'à deux barriques. *Ambaſſ. des Holl. au Japon. P. II, p. 140.*

C'eſt une fable que tout ce que les Anciens ont dit d'un poiſſon qui ſert de guide aux *baleines*. Jean Cabri, Academicien de Florence, fait mention d'une *baleine* qui échoua ſur les côtes d'Italie en 1624, qui avoit, dit-il, la gueule ſi large, qu'un homme à cheval y auroit pu entrer commodement. Pour la priſe & la peche des *baleines*, voyez ci-après HARPON, & HARPONNEUR. La manière dont Garcie decrit la pêche des *baleines* par les Sauvages de l'Amérique, paroit ſuſpecte au P. Du Tertre.

Il y a des *baleines* ſi graſſes, que vives & mortes elles ſurnagent. Leur huile ſert pour engraiſſer le brai, pour enduire & ſ[illegible]almer les navires, pour brûler à la lampe; aux Drapiers pour préparer les laines; aux Corroyeurs pour les cuirs; aux Peintres pour certaines couleurs; aux Foulons pour faire du ſavon; aux Architectes & Sculpteurs, pour faire une laitance ou detrempe avec ceruſe ou chaux, qui durcit & fait croûte ſur la pierre molle, qui en a été enduite, & la fait réſiſter aux injures de l'air. Et les fanons avec le membre genital s'emploient à faire des parafols, des éventails, des baguettes aux Huiſſiers & aux Huiſſiers, des corſets, paniers, buſes aux Dames, & à pluſieurs ouvrages de Tourneurs, Couteliers, &c. Un bourgeois de Ciboure, nommé *François Sourire*, a trouvé l'invention de cuire & de fondre les graiſſes à flot & en pleine mer, batiſſant un fourneau ſur le ſecond pont du navire. On ſe ſert des grillons & du marc de la première cuite, au lieu de charbon pour la ſeconde.

Les *baleines* ſont en ſi grande abondance au nord de l'Iſlande & vers le Spisberg, qu'en été ces monſtres nagent & s'ébattent en groſſes troupes comme des carpes dans un vivier, ou du poiſſon blanc dans une rivière. En Angleterre les *baleines* ſont des poiſſons royaux qui appartiennent au Roi, auſſi-bien que les étrugeons, enſorte que la tête de *baleine* appartient au Roi, & à la Reine la queue.

On lit dans la plupart des verſions françoiſes du nouveau Teſtament au *chap. 12 de S. Matth. v. 40*, que *Jonas fut trois jours & trois nuits dans le ventre de la baleine*. M. Simon a cru que cette interprétation n'étoit pas exacte, parce que le mot qui eſt dans l'original grec, & celui de *Ceti* qui eſt dans l'ancienne edition latine, ſignifie en général *un grand poiſſon*. Et en effet, il n'y a point autrement dans le texte hebreu du Prophète Jonas. M. de Saci même, dans ſon Commentaire ſur ce Prophète, dit qu'on croit communément que les *baleines*, quelques grandes qu'elles ſoient, ont le goſier trop ſerré & trop petit pour pouvoir avaler un homme tout entier.

Les ennemis de la *baleine* ſont le Dauphin, le To-

nin, l'Orke, & le Poiſſon noir, lequel tâche de lui ouvrir le ventre avec ſa ſcie, ou bien d'entrer dans ſa gueule pour lui emporter la langue. *Ambaſſ. des Holl. à la Ch. P. II, pag. 99.*

Ce mot vient du grec φάλαινα, ou βαλαινα, ſelon l'ancienne coutume des Grecs, qui diſent, par exemple, πυξος, pour βυξος. C'eſt le ſentiment de Feſtus. On ajoute qu'elles ſont appelées de ce nom, à cauſe qu'elles jettent fort haut l'eau de la mer, car en grec βαλλειν ſignifie *jetter, lancer.* D'autres font venir ce mot *phalaina* de φαλος, qui ſignifie en grec *reluiſant.* La *baleine* eſt un animal à poil, & ſes poils reluiſent de loin ſur ſa tête. On pourroit encore ajouter que la *baleine* eſt appelée par les Grecs *phalaina* de φαλὸς, *reluiſant*, à cauſe de certaines taches blanches qu'elle a qui paroiſſent de fort loin. Selon le P. Pezron *balaina*, *balene* eſt forme du celtique *balen*, & ſelon Voſſius, *de Idol. Lib. IV, cap. 22.* φάλαινα vient du chaldeen בלע, *avaler*, parce que cet animal avale un homme entier.

Une *baleine* qui reçoit dans ſa gueule ſes baleinons pour les défendre des tempêtes, comme le dit Philoſtrate dans la vie d'Apollonius, *Liv. II, ch. 7* & ce mot *Quos perdere viſa, tuetur*, fut la deviſe qu'on donna à Victor Amedée Duc de Savoie, après ſon expédition contre le Duc de Nemours.

BALEINE. On appelle auſſi de ce nom toutes les parties de la *baleine* qui ſervent, ou à mettre dans les corps de jupe, ou à faire des paraſols, & des éventails, des buſcs, des baguettes, des paniers, &c.

La chair de *baleine* eſt de mauvaiſe odeur, & très-difficile à digerer, auſſi n'en mange-t-on pas : il n'y a que les peuples qui habitent proche le cap de Bonne-Eſpérance qui en mangent quand ils en peuvent avoir: elle convient aſſez à leurs eſtomacs robuſtes & peu délicats, qui s'accommodent d'inteſtins crus & puants, & qui les digerent comme les choſes les plus tendres & les plus agréables. Rondelet dit que la langue de la *baleine* eſt d'un bon goût.

BALEINE. Terme d'Aſtronomie. C'eſt le nom d'une des Conſtellations méridionales. Elle eſt compoſée de vingt-deux étoiles, dont dix ſont de la troiſième grandeur, huit de la quatrième, & quatre de la cinquième : la principale eſt dans ſa mâchoire. Elle eſt de la nature de Saturne, & de la ſeconde grandeur. David Fabricius découvrit, dans le cours de la *baleine*, une nouvelle étoile qui s'eſt montrée & cachée pluſieurs fois. Elle parut en 1648 & 1662. Iſmaël Bouillaud en a décrit le cours & le mouvement. ☞ Selon le catalogue Britannique, la *baleine* eſt compoſée de 78 étoiles.

☞ Dans la Mythologie, Laomedon, pour apaiſer Neptune, fut obligé de ſacrifier ſa fille, & de l'expoſer à un monſtre marin pour en être dévorée. Héſione fut délivrée par Hercule, & le monſtre marin, ſuſcité par Neptune, fut changé en la conſtellation dont on vient de parler.

BALEINON, ou BALEINEAU. ſ. m. Ce dernier eſt plus uſité. Petit de la baleine. *Balænæ vitulus.* Quelques-uns écrivent *balenon* ſans *i*. Il y a des *balenons* de 33 pieds de long.

BALENAS ſ. m. Le membre de la baleine qui ſert à la génération: ce qui eſt particulier à cette ſorte de poiſſon, qui engendre comme les animaux terreſtres.

BALERIE. ſ. f. Vieux mot. Danſe.

BALESTRILLE. Terme de Marine. C'eſt un inſtrument avec lequel on prend les hauteurs: on l'appelle autrement *arbalète*, ou *bâton de Jacob.*

BALEVRE. ſ. f. Lèvre d'embas. *Labrum inferius.* Paſquier dérive ce mot de *bis labra.* On ne le dit plus en ce ſens.

BALEVRE, en termes d'Architecture, eſt ce qui excède d'une pierre ſur une autre, près d'un joint, dans la douelle d'une voûte, ou dans le parement d'un mur, & qu'on retaille en le ragréant. C'eſt auſſi un éclat d'un joint crevé, parce qu'il eſt trop ſerré.

☞ BALEVRES, en termes de Fonderie, ſont des inégalités qui ſe trouvent quelquefois ſur la ſurface des pièces fondues occaſionnées par les cires & les jointures des aſſiſes, & qu'il faut enſuite réparer.

BALHOAVA. ſ. m. Terme de relation. Religieux Pénitent parmi les Arabes. Il y avoit un de ces Calenders que les Arabes nomment *Balhoava*, que le ſimple peuple honoroit comme un Martyr qui avoit un cimeterre fiché dans les flancs, qu'il tenoit par la garde, & trois broches de fer comme de groſſes lardoires, qui lui traverſoient les muſcles du bras, avec un panache fiché au milieu du front. P. ROGER.

☞ BALI. Ville capitale du Royaume & de l'Île de ce nom, ſur une rivière qui a ſon embouchure ſur la côte occidentale de l'Ile, dans le détroit de Balambuan.

☞ BALI, (*Iſle de*) que quelques uns nomment auſſi la *petite Java*, *Java minor*, eſt l'île la plus proche de la grande Java à l'orient, dont elle n'eſt ſéparée que par le détroit de Balambuan.

☞ BALI. Royaume au midi oriental de l'Abiſſinie, dont il fait partie, quoiqu'il n'appartienne plus à l'Empereur des Abiſſins, borné à l'orient & au midi par le royaume d'Adel, à l'occident, par celui de Fatagar, & au nord, par ceux de Gan & de Dawaro.

BALIE. ſ. f. Quelquefois adj. On dit auſſi BALI, ſ. m. C'eſt le nom de la Langue ſavante des Siamois. Tous les livres qui traitent de la religion de ces peuples, ſont écrits en langue *Balie*. En cet endroit il eſt adjectif. Il n'y a que les Docteurs Siamois qui entendent la *balie* : il eſt ici ſubſtantif. La religion des Siamois eſt fort biſarre, & on ne la peut parfaitement connoître que par les livres écrits en langue *balie*, qui eſt la langue que perſonne n'entend, hors quelques-uns des leurs. LE P. TACHARD. Le nom de *balie* vient de *bala*, mot chaldéen, qui ſignifie *avoir vieilli*, parce que c'eſt une langue morte qui s'eſt conſervée chez les Savans. Il n'y a preſque perſonne dans le royaume de Siam qui ne faſſe ſa prière tous les jours en langue *balie*. C'eſt la langue de leur religion, comme la latine l'eſt de la religion Romaine. LE CLERC.

Les Talapoins paroiſſent fort ſavans dans leurs ſermons, quand ils citent quelques paſſages de leurs livres anciens, qui ſont en langue *bali*. Ce *bali* eſt comme le latin parmi nous. ABBÉ DE CHOISY. Le Chevalier de Chaumont dit la même choſe, & ajoute que cette langue eſt très-belle & emphatique, & qu'elle a ſes conjugaiſons comme la latine. *Relation du voyage de Siam.*

BALIER. v. a. Il ne faut point ſe ſervir de ce mot. *Voyez* BALAYER.

BALIEUR. ſ. m. Ce mot ne vaut rien. *Voyez* BALAYEUR.

BALIN. ſ. m. On appelle de ce nom à la campagne un grand drap qui ſert à vanner le grain ; il reçoit le grain qui tombe quand on le vanne ou qu'on le crible.

BALINE ſ. f. Eſpèce de groſſe étoffe de laine d'un très-bas prix, qui ſert à faire des emballages.

BALISAGE. *Voyez* BALINE.

BALISE. ſ. f. Terme de Marine. Marque qu'on met pour aſſurer la navigation ſur les côtes ou canaux de la mer, dans les lieux dangereux, & aux havres de barre ou d'entrée où il y a peu de fond. Ce ſont ordinairement des tonneaux attachés par une chaine de fer à de groſſes pierres qu'on jette au fond. Ils nagent ſur l'eau, & marquent le chemin qui eſt le plus ſur. Il y en a beaucoup en Hollande pour arriver à Amſterdam. Il y a quelquefois des mâts dreſſés, qui ſervent de *baliſes* oude bouées, qui ſignifient la même choſe. Ce ſont quelquefois de grands arbres touffus de feuillages & de branches, hauts élevés, & poſés en échauguette à l'embouchure des rivières, au nombre de deux pour le moins, qu'il faut prendre en juſte alignement l'un couvrant l'autre, enſorte que tous deux ne paroiſſent qu'un à l'œil, & il faut entrer en cette poſture qu'on nomme *travers.*

Les Mariniers expliquent cet alignement en ces termes, *fermer l'un parmi l'autre pour être dedans.*

☞ Dans quelques rivières, dans la Loire principalement, on met des *baliſes* pour marquer les endroits où il y a aſſez d'eau pour le paſſage des bateaux.

☞ BALISE, ſe dit auſſi de l'eſpace qu'on eſt obligé de laiſſer le long des rivages de rivières, pour le halage des bateaux.

☞ BALISER. v. a. Mettre des baliſes.

BALISEUR. ſ. m. Celui qui eſt chargé de veiller aux terres des riverains, qui ſont tenus de laiſſer dix-huit pieds ſur les bords de la rivière pour faciliter la navigation.

BALISIER ſ. m. ou CANNE D'INDE. ſ. f. *Cannacorus, canna indica.* Plante qui vient des Indes, & qui a de ſes racines compoſées de gros nœuds ou tubercules fibreux & chevelus, d'où partent quelques tiges hautes de quatre à cinq pieds, enveloppées de feuilles, qui forment d'abord des cornets très-bien roulés, & qui peu à peu ſe déploient & ont ſouvent un pied & demi de longueur ſur demi-pied ou huit pouces de large: elles ſont ravées de pluſieurs nervures tranſverſales qui partent de la côte qui ſépare la feuille en deux. Ses fleurs occupent le ſommet des tiges; elles ſont d'un beau rouge; chaque fleur eſt un tuyau découpé profondément en cinq ou ſix pièces inégales: la pièce du milieu repréſente une languette, qui eſt chargée d'un ſommet. Le calice, qui eſt un autre petit tuyau qui enveloppe la fleur dans ſa naiſſance, a à ſa baſe un embryon, qui après que la feuille eſt paſſée, devient un fruit qui contient dans ces trois cellules membraneuſes des ſemences brunes, rondes, dures & groſſes comme de petits pois: on en fait des chapelets. Il y a pluſieurs eſpèces de *baliſiers* qui different entr'elles par la couleur de leurs fleurs, par la grandeur & par la largeur des feuillets. Comme les feuilles de *baliſiers* ſont fermes, elles ſervent aux Indiens à envelopper pluſieurs drogues, & même quelquefois à couvrir leurs cabanes. Les Auteurs Botaniſtes ont parlé de cette plante ſous le nom de *canne d'Inde*, *canna Indica*, & de *Flos cancri*. Voyez DALECHAMP & le P. DU TERTRE. *Hiſt. des Antil. T. II, p. 126.*

BALISTAIRE. ſ. m. *Baliſtarius.* Nom d'un Officier de guerre de l'Empire Romain & de l'Empire Grec. Les *Baliſtaires* étoient répandus dans les villes de l'Empire, & ils avoient ſoin d'entretenir en bon état les armes & les machines qui étoient dans les arſenaux. *Voyez* GUTHER.

BALISTE. ſ. f. *Baliſta.* Machine de guerre, eſpèce de fronde dont ſe ſervoient les Anciens pour jeter des pierres. La *baliſte* différoit de la catapulte, en ce que les catapultes ſervoient à lancer des javelots & des dards, au lieu qu'avec les *baliſtes* on ne lançoit que des pierres. Du reſte, elles ſe bandoient de la même manière. On peut voir les figures dans Juſte-Lipſe, Vegece, *Liv. IV, ch. 22*, & autres. Ammien Marcellin la décrit fort exactement, *Liv. XXIII, ch. 4.* On l'appeloit en vieux françois *magnonneau.* Sanulus, *Liv. IV, P. IV, chap. 8*, en rapporte les différentes eſpèces. Un Hiſtorien contemporain de Philippe Auguſte, remarque à l'occaſion du ſiège de Boves, que la *baliſte* n'étoit point alors en uſage en France, quoique cette machine fut fort ancienne, & aſſez commune ailleurs. C'étoit une machine avec laquelle on jetoit dans les places aſſiégées de groſſes pierres, des fléches & des feux d'artifices. On ſe ſervoit en France de la mine & du belier, pour renverſer les murailles, & de quelques autres machines qui approchoient de la *baliſte.* P. DAN.

☞ BALISTIQUE. ſ. f. Science du mouvement des corps peſans jetés en l'air ſuivant une direction quelconque. Ce mot vient du grec βαλλω, *jacio, je jette.* L'art de jetter des bombes eſt une partie conſidérable de cette ſcience.

BALIVAGE. ſ. m. Terme des Eaux & Forêts. Marque des baliveaux qu'on doit laiſſer ſur chaque arpent des bois qu'on a coupés, ou qui ſont à couper, pour les laiſſer croître en haute futaie. *Deſignatæ ad propagationem arbores, relictæ poſt ceſſuram arbores.* Les Officiers des Eaux & Forêts font le *balivage* des bois avant que d'en faire l'adjudication.

BALIVEAU. ſ. m. Terme des Eaux & Forêts. Jeune arbre au deſſous de 40 ans, qu'on eſt obligé de reſerver dans les coupes. *Relicta ad propagationem quercus.* Il eſt enjoint par les Ordonnances des Eaux & Forêts, de laiſſer ſeize *baliveaux* de l'âge du bois dans chaque arpent de taillis qu'on coupe, outre tous les anciens & modernes.

BALIVEAU *ſur ſouche*, ou *ſur brin* eſt le maître brin d'une ſouche qui eſt de belle venue, qu'on a réſervé dans les coupes pour croître en haute futaie. Les *baliveaux* doivent être de chêne, ou de châtaignier, ou de hêtre. Ils prennent le nom d'*arbre* en quittant celui de *taillis*, & s'appellent *arbres baliveaux*, ou *lais*, ou *arbres réſerves*; pluſieurs les appellent *étalons*, parce qu'ils repeuplent les ventes, par analogie aux chevaux: ce ſont ceux qu'on appelle *de l'âge du bois. Trunci ceſſura ſuperſtes quercus.*

On appelle *perots*, ceux qui ſont laiſſés de deux coupes, & *tayons*, les *baliveaux* ou *lais* de trois coupes, comme qui diroit, fils, pere & aïeul. *Tertia ex ceſſura ſuperſtes quercus.* Les *baliveaux* modernes ſont les réſerves des coupes précédentes juſqu'à 60 ou 80 ans. Enſuite ce ſont des arbres de haute futaie. Les particuliers ont permiſſion d'en diſpoſer après 40 ans, & non auparavant.

Quelques-uns dérivent ce mot de *bacillus*, qui ſignifie *bâton.* Il y a plus d'apparence qu'on a dit *baliveaux* pour *boiſviaux*, & *boiſviaux* pour *boiſſeux*, par oppoſition aux taillis. On trouve *boiſviaux* dans les chartres. *Item, il donnera à l'Empereur au parc de Piſons cent arpens de bois de huit ans, & les* boiſviaux *qui demeureront au parc.*

BALIVEAUX *de Tailleurs de pierre.* Voyez ECHASSES.

☞ BALIVERNE. ſ. f. Diſcours frivole, inutile, de peu d'importance. *Nuga.* Il n'eſt que du ſtyle familier. Je n'entends rien à toutes ces *balivernes.* MOL. Conter des *balivernes.* Diſeur de *balivernes.* Ce que vous dites là eſt une *baliverne.*

De plus ici n'ai mal'heureuſement
Que quelques fous; mais n'ai point de Poëte
Pour vous rimer baliverne *ou ſornette.* CHAUL.

BALIVERNER. v. n. Dire des *balivernes*, ou s'occuper de *balivernes. Nugari, inepire.* Il ne fait que *baliverner.*

☞ Pris activement, il ſignifie railler, ſe mocquer de quelqu'un. *Cavillari, illudere.* Dans la troiſième ſcène du ſecond acte des Ménechmes de M. Regnard, Finette n'a pas plutôt lâché ces mots:

Voulez-vous de bon ſens me dire une parole?

que Ménechme répond:

Mais vous-même, ma mie, êtes-vous ivre ou folle,
De me baliverner *avec vos contes bleus,*
Et me faire enrager depuis une heure ou deux?

☞ Il eſt, de même que *baliverne*, du ſtyle familier.

☞ BALKHE, BALCH, BALCK. Ville d'Aſie, dans le Coraſan ou Koraſan, à l'extrémité de cette province.

BALLADE. ſ. f. Terme de Poëſie. On prononce BALADE. La *ballade* ſe rapporte au *chant royal*, comme le triolet au rondeau. Elle n'a que trois couplets, & l'envoi où l'on met quatre ou cinq vers, ſelon que le couplet eſt un huitain ou un dixain. Il faut que les mêmes rimes regnent dans tous les couplets chacune à la place qui lui a été reglée dans le premier. Les vers de huit ſyllabes y viennent fort bien, quand le ſujet en eſt un peu ſérieux; autrement on doit s'en tenir à ceux de dix ſyllabes comme dans les rondeaux. Les *ballades* ont été fort en vogue; elles n'y ſont plus tant, mais ce goût ancien peut revenir. Le P. M. MOURGUES. Les trois ſtrophes de la *ballade* ſont de huit ou dix vers chacune, dont le dernier vers eſt répété toujours de même. *Genus odes verſibus in eoſdem rythmos ex cuntibus compoſitæ: rythmus Gallicus ſimiliter deſinens.* Dans l'envoi compoſé de quatre ou cinq vers, on répète encore le refrain. Il y a des exemples de *ballades* dans Marot, & chez les Poëtes anciens. Il y en a dans Saraſin entre les Modernes. *Voyez* PASQUIER, *Recherch. Liv. VII, ch. 5.*

La Ballade *aſſervie à ſes vieilles maximes,*
Souvent doit tout ſon luſtre au caprice des rimes.
BOIL.

On appelle figurément le refrain de la *ballade*, un discours qu'on repete ſouvent. Regnier a dit des Poëtes importuns à demander, c'eſt toujours le refrain qu'ils font à leur *ballade*.

BALLADE. En quelques Provinces on appelle de ce nom le jour de la fête du Patron d'une Paroiſſe de village. Ce mot vient apparemment de ce qu'on y balloit, c'eſt-à-dire, qu'on y danſoit, qu'on y faiſoit des bals.

BALLADIN, ou BALADIN. ſ. m. Danſeur de profeſſion ſur les théâtres publics, qui danſe à gages & pour de l'argent. On le dit aujourd'hui plus généralement des bouffons & farceurs, qui divertiſſent le peuple. *Saltator.* Covarruvias, ſuivant le ſentiment de quelques-uns, tire ce mot de l'arabe *beledi*, qui ſignifie *bourgeois*. Sur quoi il remarque que les Maures de la campagne appeloient de ce nom toutes les marchandiſes falſifiées qu'ils achetoient des gens de ville qui ſavoient tromper leur ſimplicité.

BALLADINE. ſ. f. Danſeuſe publique. *Saltatrix.*

☞ BALLADOIRE. adj. Danſe *balladoire*. Danſes licencieuſes qui étoient en uſage les premiers jours de l'an & le premier jour de Mai, que les danſeurs & les danſeuſes exécutoient avec les pas & les geſtes les plus indécens. Le Pape Zacharie en 744, fit un Décret pour les abolir, ainſi que toutes les danſes qui ſe faiſoient ſous prétexte de la danſe ſacrée. Pluſieurs Ordonnances de nos Rois les défendent, comme tendantes à la corruption totale des mœurs.

☞ BALLAGATE. *Voyez* BALAGATE.

BALLARIN. ſ. m. Eſpèce de faucon. *Voyez* FAUCON.

BALLASORE. Ville des Indes Orientales, eſt à 97°, 21′, 33″ de longitude, & à 20°, 0′, 0″ de latitude nord. HARRIS.

BALLE. ſ. f. Petite boule, ou globe à jetter, ou tirer en l'air. *Pila.* Il s'en fait de pluſieurs ſortes. Une *balle* de jeu de paume eſt faite de petites bandes de laine bien battues, bien liées & bien arondies, & couverte d'une autre bande blanche ou de feutre. Un éteuf eſt une petite *balle* couverte de cuir, & pleine de ſon.

Ce mot eſt fait de *palla*, d'où on a fait auſſi *ballotte*, *ballon* & *ballotter*. MÉNAGE. Mais Nicot le dérive du grec βάλλω, *mitto*, *j'envoie*. Du Cange le dérive de l'Anglois *ball*.

BALLE *de mouſquet*, de piſtolet, d'arquebuſe à feu ou à vent, & même d'arbalète, ſe dit de certaines petites *balles* de plomb, de fer, de pierre, qui ſervent à charger ces armes. *Glans plumbea.* Une *balle* de calibre eſt celle qui eſt de la même groſſeur que le calibre du fuſil. Un piſtolet chargé de deux ou trois *balles*. Cette garniſon eſt ſortie tambour battant, mèche allumée, *balle* en bouche, c'eſt-à-dire, avec le mouſquet chargé, & une *balle* dans la bouche pour recharger preſtement.

En Artillerie, quoiqu'on diſe ordinairement *boulet* de canon, néanmoins on dit auſſi *balle* en quelques occaſions. Un canon de batterie porte trente-ſix livres de *balle*. Dans les ſaluts de mer, pour faire plus d'honneur, on tire des canons chargés à *balle*. C'eſt ce qu'on appelle *ſalve royale*.

BALLES *à feu*. Terme d'Artillerie. Elles ſont faites de groſſe toile remplie de poudre & d'autres matières capables de mettre le feu. Il y en a de pluſieurs eſpèces, ſelon l'uſage auquel on les deſtine; les unes ſont pour mettre le feu aux travaux de l'aſſiégeant, ou aux édifices d'une ville; les autres pour incommoder les travailleurs: on en fait pour éclairer pendant la nuit, qu'on appelle des *balles luiſantes*. On s'en ſert auſſi dans les feux d'artifice, d'autres ſervent à faire une grande fumée; & d'autres enfin à infecter l'air, ou à répandre de la puanteur dans une mine, ou un ſouterrain.

BALLES *luiſantes*. Terme d'Artillerie & d'Artificier. *Voyez* BALLES *à feu*.

BALLE *ramée*, ſe dit à l'égard du mouſquet, de deux *balles* attachées enſemble par un fil de fer: & pour le canon, ce ſont deux demi-boulets qui ſont joints enſemble par une barre de fer pliée en forme de charnière de compas. *Glans veruculo trajecta, glans veruculo cum alia glande trajecta.* Ces *balles* étant ſorties s'écartent & coupent des cordes, des voiles, & même des mâts. On les appelle auſſi *balles à fiches*, & *anges*, ou *balles* à deux teſtes.

BALLE, terme de commerce, ſe dit auſſi des marchandiſes ou meubles qu'on veut tranporter au loin, & qu'on empaquette dans de la toile, après les avoir bien garnies de paille pour empêcher qu'elles ne ſe mouillent, ou qu'elles ne ſe briſent. *Mercium colligatarum faſcis.* Toutes les marchandiſes qui viennent aux Foires ſont en *balles*. Il y a des petits Merciers de campagne qui portent des *balles* ſur leur dos.

On appelle auſſi des marchandiſes de *balle*, celles qui viennent de loin dans des *balles*, qui ſont d'ordinaire fabriquées avec peu de ſoin par de méchans ouvriers, ou de méchante matière, à la différence de celles qu'on commande aux ouvriers choiſis, & qu'on voit faire devant ſoi. Les piſtolets de S. Etienne en Forez ſont des marchandiſes de *balle*; ils ſont faits de fer aigre & trop à la hâte.

En ce ſens on le dit figurément de toutes les choſes qu'on mépriſe, ou qui ne valent rien. Ce ſont des nouvelles, des contes de *balle*.

On appelle auſſi une *balle* de dez, un paquet de dez où il y en a pluſieurs douzaines. On a trouvé autrefois dans la beſace d'un Cynique une *balle* de dez, & le portrait d'une Courtiſanne. BALZAC.

BALLE, en termes d'Imprimerie; c'eſt un inſtrument de bois, qui eſt creux en forme d'entonnoir, avec une poignée au-deſſus qui eſt auſſi de bois. Le creux de cet inſtrument eſt rempli de laine, laquelle eſt couverte d'une peau de mouton qu'on trempe dans l'encre, pour toucher ſur les formes ou ſur les planches. ☞ Lorſque les cuirs neufs refuſent l'encre, faute d'avoir été aſſez corroyés, ce qui fait paroître ſur les *balles* des taches noires & blanches; on dit que les *balles* ſont teigneuſes. On le dit encore ſi la laine de dedans ſort par les bords. Il ſe forme alors une eſpèce de duvet qui ſe mêle avec l'encre, & introduit ſur la forme nombre d'ordures qui rempliſſent l'œil de la lettre.

BALLE, en termes d'Agriculture; c'eſt la première écorce du grain, une eſpèce de capſule où il eſt enfermé. *Gluma, folliculus.* L'orge mondé n'a plus de *balle*. Le grain de l'épautre eſt fort difficile a tirer de la *balle*. *Balle* ſe dit même plus particulièrement de l'enveloppe de l'avoine. La *balle* eſt appelée autrement dans quelques Provinces *barboule* & *borde*. La *balle* eſt un bon fourrage pour les beſtiaux. Ce blé eſt encore tout plein de *balle*. LIG.

BALLE, ou BALLOT *de chanvre*. L'un & l'autre ſe dit pour ſignifier une certaine quantité de queues de chanvre réunies par un lien commun.

On dit proverbialement, au bon joueur la *balle* lui vient; pour dire, qu'un homme qui eſt habile en une profeſſion n'y fait point de fautes, y réuſſit ordinairement. On appelle Enfans de la *balle*, les enfans qui ſuivent la profeſſion de leur pere, & entre autres les enfans d'un Maître de Tripot avec qui il eſt dangereux de faire partie. On dit auſſi prendre la *balle* au bond; pour dire, ſe ſervir de l'occaſion, ne la laiſſer pas échapper. On dit, la *balle* cherche le joueur; pour dire, que les occaſions changent d'elles-mêmes pour ceux qui les demandent, & qui en ſavent profiter. On dit encore, que la *balle* eſt en amour; pour dire, qu'elle eſt bien renvoyée, qu'elle ne touche pas à terre; & dans le ſens figuré, cela ſe dit d'une converſation où il y a beaucoup de vivacité. On dit auſſi, à vous la *balle*, ou, à vous le dé; pour dire, c'eſt à votre tour à parler, à agir. On dit auſſi figurément d'un homme qui s'eſt ſaoulé juſqu'à crever, que ſon eſtomac eſt chargé à *balle*. Il y va *balle* en bouche, mèche allumée; c'eſt-à-dire, qu'il entreprend une affaire ouvertement, & bien réſolu de la pouſſer vigoureuſement. Ce ſont *balles* perdues; c'eſt-à-dire, ce ſont des efforts inutiles. On appelle *Rimeur de balle*, un Poëte dont les vers ſont ſi mauvais qu'ils ne ſervent qu'à envelopper des marchandiſes.

☞ On dit au jeu de paume, la *balle* la perd, ou la *balle* la gagne; pour dire, que celui qui a joué la *balle*, a gagné ou perdu la chaſſe.

BALLENJER, ou BALLINJER. ſ. f. Dans un Traité manuſcrit de l'office des Héraults, rapporté par M. Du Cange, il eſt dit: L'amiral doit avoir l'adminiſtration de tous vaiſſeaux appartenans à la guerre, comme Barges, Galées, Horques, *Ballinjers*, & autres. Walſingham, dans ſon Hiſtoire du règne de Richard III, roi d'Angleterre, parle auſſi de ces *ballinjers*. Froiſſard en parle auſſi, *vol. 3, cap. 42.* Il écrit *balanger*. Les *ballenjers* étoient mis au nombre des vaiſſeaux. On n'en connoit plus que le nom.

BALLER. v. n. Danſer. *Saltare, choreas agere.* Cette jeuneſſe a danſé & *balle* toute la nuit. Pour être un vrai Galand, il faut toujours babiller, danſer & *baller*. SARAS. Cet homme va toujours les bras *ballans*; pour dire, en laiſſant aller ſes bras ſuivant le mouvement de ſon corps. Il eſt midi ſonné & *balle*; pour dire, midi paſſé. Ce mot eſt vieux, & ne peut paſſer que dans le diſcours familier.

Menage dérive ce mot de *ballare*, fait du grec βάλλειν, dont les Latins & les Grecs ſe ſont ſervis en la même ſignification. Du Cange dit qu'il vient de βαλίζω, qui ſignifie *pergo, gradior*. De Rubis; dans ſon *Hiſt. de Lyon, L. I, pag. 108 & 109*, dit, que les anciens Gaulois alloient querir le Gui de chêne, & le portoient dans leurs villes ſuivis des Prêtres & du peuple, demenants joie avec leurs balations qui etoient des chanſons & balades qu'ils alloient chantant avec mouvemens de corps, répondant a la cadence de la voix, & que ces chanſons & danſes s'appeloient balations, *à balatu ovium*, duquel elles approchoient fort, & que de-la nous avons retenu le mot *baller*. L'Auteur du Sermon 215, *de temp.* dans Saint Auguſtin, dit, *erat Gentilium ritus inter Chriſtianos retentus, ut diebus feſtis balationes, id eſt, cantilenas & ſaltationes exercerent, quod balare, id eſt, vociferando ſaltare vocabant.*

BALLET. ſ. m. Repréſentation harmonique, & danſe figurée & concertée qui ſe fait par pluſieurs perſonnes qui repréſentent par leurs pas & poſtures quelque choſe naturelle, ou quelque action; ou qui contrefont quelques perſonnes. *Chorea dramatica, dramatica ſaltatio.*

☞ La danſe, le concours de pluſieurs perſonnes, & la repréſentation d'une action par les geſtes, les pas & les mouvemens du corps conſtituent le *ballet*. Une perſonne ſeule, qui en danſant repreſenteroit une action ne formeroit pas un *ballet*. Ce ne ſeroit qu'une ſorte de pantomime. Pluſieurs perſonnes qui repréſenteroient une action ſans danſe, formeroient une Comédie, non un *ballet*. ENCYC. Le *ballet* de la guerre. Le *ballet* des Arts, &c. Ce ſont les ſujets de ces *ballets*. Un *ballet* eſt compoſé de pluſieurs entrées. On fait des vers de *ballet* pour expliquer le caractère ou l'action des perſonnes qui danſent; & ces vers, qui tous enſemble compoſent une eſpèce de Poëme dramatique, portent auſſi le nom de *ballet*. Benſerade a fait pluſieurs ſortes de *ballets*; & le P. Meneſtrier en a fait un Traité.

On dit proverbialement, qu'un homme a fait une entrée de *ballet* dans une compagnie, lorſqu'il y eſt entré bruſquement, & ſans cérémonie, & qu'il en eſt ſorti de même.

☞ BALLINCKIL. Ville d'Irlande, au Comté de la Reine, dans la province de Leinſter.

BALLON. ſ. m. Groſſe boule de cuir ronde & creuſe, qui couvre une veſſie, qu'on remplit de vent par une languette, ou ſoupape, lequel air faiſant reſſort, rend le *ballon* propre à ſe réfléchir. *Follis.* On joue au *ballon* en le frappant avec le poing ou le pied. Il n'y a guère que les écoliers qui s'amuſent à jouer au *ballon*.

On dit d'un hydropique, qu'il eſt gros, qu'il eſt enflé comme un *ballon*.

BALLON DE FER. Le *ballon* de fer contient ſeize tables de fer. La table eſt d'un pied & demi de long, & de trois quarts de pieds de luge, c'eſt-à-dire, de neuf pouces de large, & épaiſſe d'un grain d'orge. *Goullut, Mém. des Bour. L. II, C. 26.*

☞ BALLON. Terme de Verreries. Ce ſont des mottes de terre à pot, prêtes à être miſes en œuvre.

BALLON, en termes de Chimie, eſt un très-gros matras, ou bouteille ronde de gros verre & à cou court, qui ſert de récipient en pluſieurs diſtillations, ou opérations.

BALLON, eſt auſſi un terme de Relation qu'on trouve ſouvent dans celles de Meſſieurs de Chaumont, & de Choiſi. C'eſt le nom d'un vaiſſeau a rames, dont on ſe ſert dans le royaume de Siam, tant pour des voitures, que pour des cerémonies. Il y a des *ballons* dorés & bien parés qui ont juſqu'à 150 rameurs de chaque côté. Il y en a quelques uns qui ont des clochers d'un ouvrage fort delicat: ce ſont de petits batimens faits d'un ſeul arbre d'une longueur prodigieuſe. Le roi de Siam a les plus beaux *ballons* qui ſoient au monde. Les Siamois donnent a leurs *ballons* la figure de quelque animal, de quelque oiſeau, ou de quelque reptile; ce qui fait un fort bel effet.

BALLON. Terme d'Artificier. C'eſt une eſpèce de bombe de carton qu'on jette en l'air comme une bombe de guerre par le moyen d'un mortier; l'effet de cet artifice eſt de monter avec une tres-petite apparence de feu, qui en jette cependant ſubitement une grande quantité, lorſque cette bombe eſt parvenue au ſommet de ſon élévation, à la difference des bombes de guerre, qui ne doivent crever qu'au moment de leur chute. On les diviſe en *ballons* d'air & *ballons* d'eau, c'eſt-à-dire, deſtinés pour l'un ou pour l'autre.

BALLONS *à bombes*. Terme d'Artillerie. Ils ſe font de la même manière que ceux à grenades. On met d'abord une bombe au fond du ſac, & on fait enſuite alternativement un lit de trois bombes & un lit de poudre. Ces bombes ſont de ſix pouces de diamètre. On en met deux ou trois lits dans le *ballon*.

BALLONS *de Cailloux*. Ils ſe font comme les *ballons* à bombes & à grenades. Au lieu de grenades ou de bombes, on y met des cailloux, & l'on obſerve de faire enſorte que ces *ballons* crevent en l'air, afin que les cailloux dont ils ſont chargés, tombent en forme de gréle ſur les lieux où on veut les faire tomber. Ces *ballons* font à peu près le meme effet que les pierriers. Ils ſont même plus dangereux pour l'ennemi, parce que le ſervice en eſt bien plus prompt.

BALLONS *à Grenades*, ne ſont en quelque façon que des ſacs à poudre, qu'on emplit en mettant d'abord une ou deux livres de poudre au fond du ſac avec une grenade. On recouvre ce premier lit de quatre grenades, & l'on remplit de poudre les intervalles qu'elles laiſſent entre elles. On fait ainſi quatre lits de grenades & de poudre, & après que le ſac eſt entièrement rempli, à l'exception de ce qu'il en faut pour le lier, on introduit une fuſée dedans, & on lie fortement le ſac avec la fuſée, après quoi on le trempe dans le goudron. On le met enſuite dans un autre ſac qu'on trempe de même dans le goudron, puis dans l'eau. On doit couvrir d'étoupilles les fuſées de grenades enfermées dans ce ſac.

☞ BALLON. Petite ville de France, au Diocèſe du Mans, ſur l'Orne, à cinq lieues du Mans, avec titre de Marquiſat.

BALLONNIER. ſ. m. Ouvrier qui fait des ballons. *Follium artifex.*

BALLOT. ſ. m. Petite balle ou paquet de marchandiſe. *Faſciculus, ſarcinula.* On le dit auſſi des groſſes balles. Il y avoit tant de *ballots* dans ce vaiſſeau.

On dit proverbialement & figurément à un homme, Voilà votre vrai *ballot*; pour dire, c'eſt votre fait, ce que vous cherchez.

BALLOT, ou BALLON, ſignifie auſſi ces ſommes ou paniers de verre en tables plates & carrées dont ſe ſervent les Vitriers, dont chacun contient vingt cinq liens. & ſix tables à chaque lien.

BALLOT, ou *Jacſe laines*. On s'en ſert pour former promptement des parapets ou places d'armes. On s'en ſert dans les tranchées, lorſque les terres ſont pierreuſes, dans les ſappes, & par-tout où il eſt beſoin de promptitude.

BALLOTADE. ſ. f. Terme de Manége. C'eſt un ſaut qu'on fait faire à un cheval entre deux piliers; enſorte qu'ayant les quatre pieds en l'air, il ne montre que les fers des pieds de derrière, ſans détacher la ruade, & s'éparer.

A la capriole il rue, ou noue l'aiguillette; à la croupade, il retire les pieds de derrière sous lui, au lieu de montrer ses fers. C'est ce qui fait la différence. La *ballotade* est un saut, où le cheval semble vouloir ruer, mais il ne le fait pas pourtant, ce n'est qu'une demi-ruade, faisant seulement voir les fers des jambes de derrière, comme s'il avoit envie de ruer. NEWC.

☞ BALLOTAGE. s. m. Action de balloter, de donner son suffrage par bulletins, petites boules, ou ballotes. Plusieurs élections se font par le *ballotage*.

BALLOTE, ou BALLOTTE. s. f. Petit bulletin, ou pois, ou petite balle de diverses couleurs, qui sert à tirer au sort dans les élections qu'on remet au hasard. *Calculus*. On met dans une urne des *ballots* de la grosseur d'une fève, & dont le nom répond à celui des combattans. BURETTE. *Acad. des B. L. T. I, Mém. p. 246.*

BALLOTE. Plante. *Voyez* MARRUBE; c'est la même chose.

☞ BALLOTER, ou BALLOTTER. v. n. Il ne se dit point en parlant des joueurs de paume qui ne font que se renvoyer la balle l'un à l'autre, *reciprocare pilam*: on dit *péfotter*. Mais on s'en sert, pour dire, se servir de *ballotes* pour donner les suffrages, ou pour tirer au sort. *Pilarum suffragiis uti*. Il y a des élections qui se font en *ballotant*. Dans ce sens il est peu en usage.

☞ BALLOTER, dans le sens figuré, est actif, & s'applique aux personnes & aux choses. Dans le premier cas, *balloter* quelqu'un, c'est le tenir long temps en haleine, l'amuser par de vaines promesses, le renvoyer de l'un à l'autre, sans avoir envie de l'obliger. *Voyez* ces mots. On l'a *balloté* pendant long-temps.

☞ Appliqué aux choses, il signifie, examiner de part & d'autre, discuter. Voyez *discuter*. Cette affaire a été long temps *ballotée*.

☞ BALLOTER. Terme de fonderies de fer. C'est mettre la verge fondue en paquets.

BALLOTÉ, ÉE, part. Il a les significations de son verbe, en latin comme en françois.

BALLOTIN. s. m. Ce mot se trouve dans l'*Histoire du Gouvernement de Venise*. On appelle *Ballotins*, les enfans dont on se sert pour recevoir les petites boules qu'on emploie pour donner son suffrage lorsqu'on fait l'élection du Doge.

BALLOTIN, signifie encore un petit ballot.

☞ BALLUCHES (les) *Voyez* BULLOQUES.

☞ BALME. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois *Grotte*. Grotte de Notre-Dame de la *Balme*. Elle est en Dauphiné, auprès de Grenoble. Elle s'ouvre par une voûte assez haute, & mene à un lac renfermé sous la montagne, & qui paroît large d'une lieue. François I étant en Dauphiné, y envoya des gens en bateau, qui allerent plus de deux lieues dans le lac; mais un grand bruit qu'ils entendirent leur fit peur, & ils n'allerent pas plus avant. Ils mirent sur des planches des flambeaux allumés, qu'ils virent disparoître tout d'un coup en un certain endroit, qui apparemment étoit un gouffre. Un Curé de ce pays-là qui y est allé depuis, ne vit que des chutes d'eau; il trouva quelques endroits où l'on étoit à sec, d'autres où la voûte étoit très-basse. M. Dieulamant l'a encore examinée depuis, & il diminue beaucoup le merveilleux. Cette grotte est creusée irrégulièrement dans le rocher, & son entrée peut avoir 4 à 5 toises de largeur, sur 5 à 8 de hauteur. Au bas de cette entrée est un petit ruisseau qui s'écoule dans le Rhône. Il étoit à sec au mois d'Août, & son lit fait juger qu'il est toujours fort petit. La grotte se fourche. Dans la partie qui est à droite, on voit beaucoup de congélations d'eaux, qui se distillent au travers des rochers. Dans la partie qui est à gauche, il se distille des eaux qui font une partie du ruisseau. Elles tombent d'abord dans un assez grand bassin naturel, au-dessous duquel il y en a plusieurs autres petits, qui font une cascade assez agréable. Au fond de cette grotte est une espèce d'ouverture, creusée aussi dans le rocher, au bas de laquelle est l'eau qui forme la plus grande partie du ruisseau. C'est ce qu'on appelle le lac, parce que l'eau est dormante. Il a un demi-pied, ou un pied tout au plus de profondeur. L'allée où est cette espèce de lac parut n'avoir pas plus de 20 toises, & les gens du pays assurent qu'il n'y avoit rien au-dela. ACAD. DES SC. 1700. *Hist. p. 3, 4, 5.*

BALNÉABLE. adj. f. Epithète que l'on donne aux eaux qui sont propres pour les bains. *Balneabilis.*

BALOCHE. s. & adj. C'est un nom qu'on donne dans l'Ordre des Capucins & autres Religieux, à ceux qui ne prêchent ni ne confessent. Les *Baloches* sont dans les Couvens ce que certaines abeilles sont dans les ruches; elles n'y font ni cire ni miel. Communément les autres Religieux haïssent les *Baloches*, parce qu'ils consument la substance de la Communauté, sans y avoir contribué. Il y a des *Baloches* qui se rendent recommandables dans leur Couvent par leur naissance. Ils voient tout ce qu'il y a de bon & de Grands, & par leurs visites & leur manége, ils attirent autant & plus de libéralités, que les autres n'y apportent de profit par leurs sermons ou leurs confessions.

BALOIRE. s. f. Terme de Marine. C'est ainsi que l'on appelle de longues pièces de bois, qui dans la construction donnent au vaisseau la forme qu'il doit avoir. La *baloire*, selon le P. Hoste, se dit aussi du contour extérieur du vaisseau représenté dans un de ses plans horisontaux.

BALOISE. Terme de Fleuriste. Tulipe de trois couleurs, rouge, colombin & blanc. CULT. DES FL.

BALONNÉ. *Voyez* CONTRETEMPS BALONNÉ.

BALOTIN. s. m. Espèce d'oranger, qui différe des orangers ordinaires, par ses feuilles qui sont plus grandes, plus larges que celles des orangers communs, & dentelées tout à l'entour, & par ses fruits ou ses oranges qui ressemblent presque à des citrons; c'est-à-dire, qu'elles sont grosses & longues. En certains climats les branches d'orangers, & sur-tout de *balotins*, reprennent de bouture ou de marcote, aussi facilement que font ici les groseilers, figuiers, coignassiers, &c. LA QUINT.

BALOTTES. s. f. pl. Ce sont des vaisseaux de bois dans lesquels on met la vendange, & qu'on charge sur des chevaux. Il y en a qui sont percées vers le haut, pour y passer des cordes & les attacher à d'autres. Il y a des anneaux de fer, dans lesquelles passent des cordes. Les vignerons les portent aussi quelquefois sur leur dos en guise de hottes.

☞ BALOWA. Grande ville de l'Indoustan, au royaume de Decan, à trois lieues de la ville d'Asta, & à pareille distance de celle d'Oeren.

BALOURD, DE. adj. & s. m. & f. Qui est stupide, & grossier. *Stupidus, plumbeus.* ☞ C'est un franc *balourd*, une vraie *balourde*.

Ce mot n'est d'usage que dans le style simple & comique. Il vient de l'italien *balordo*, qui signifie la même chose.

☞ BALOURDISE. s. f. Ce mot qui n'est que du style familier, signifie une chose dite ou faite sans jugement, ou le caractère de l'homme balourd. *Ingenium hebes, naris obesæ homo.* Voila une grande *balourdise*. Il est d'une *balourdise* qui ne se conçoit point. Trivelin fait connoître par un à *parte* qu'il a dessein de se servir de la *balourdise* d'Arlequin & de son ignorance, pour confirmer tout-à-fait Pantalon dans l'opinion que Lelio est le vrai Mario. MERC. *Février 1718.*

BALSAME. s. m. Nom d'homme. S. Pierre *Balsame*, né en Palestine dans le village d'Anée, s'appeloit *Absalame*, d'où l'on a fait Absalme, & puis par transposition *Balsame*. Voyez Baillet, *T. I; p. 47.*

BALSAMINE. s. f. *Balsamina.* Plante annuelle qu'on seme dans les jardins, & qui donne des racines fibreuses & chevelues, d'où s'élève une tige branchue, haute d'un pied, charnue, épaisse, noueuse, couverte d'une écorce verdâtre, quelquefois rougeâtre & pleine de suc d'un goût fade. Ses branches sont garnies de feuilles semblables à celles du pêcher, plus molles, plus succulentes, plus dentelées sur leurs bords, & d'un goût très-amer. De leurs aisselles naissent une ou plusieurs fleurs portées par des pédicules longs de demi-pouce. Elles sont à quatre pétales inégales, dont la supérieure est voûtée; l'inférieure est creuse & terminée par un

éperon, les deux latérales tombent en devant en manière de tabac, garnies chacune d'une oreillette. Lorsque les fleurs sont à six petales, la petale inferieure qui est creuse, n'a point d'éperon sensible, & il y a quelque changement dans la disposition des autres petales. Quand la fleur est passée, le pistil devient un fruit fait en poire, composé de pieces assemblées, comme les douves d'un tonneau, & qui en se recourbant par une manière de ressort, decouvrent & jettent avec impétuosité ses semences, qui sont rondes, & roussatres. On croit que son nom vient du mot latin *Balsamum*, à cause qu'on se servoit du fruit d'une autre plante qui portoit autrefois ce même nom en latin, & qu'on a changé en celui de *momordica*, en françois, *pomme de merveille*. La *Balsamine* qu'on seme dans les jardins, est à fleur purpurine, à fleur melée de rouge & de pourpre, à grande fleur, ou à fleur blanche. Elle fleurit en Juillet. Il y en a de simples & de doubles.

BALSAMIQUE. adj. Terme de Medecine. Prononcez *balzamique*. Il se dit des choses qui ont une proprieté, une qualité semblable à celle du baume. On appelle *balsamique* ce qui est doux, ce qui est mediocrement attenué, qui n'a rien d'acre, ni de trop fort, & de trop violent, qui est lié, coulant dans une juste temperature par un melange convenable des principes. Pour qu'une chose soit *balsamique*, il ne faut pas qu'elle ait trop de flegme, ni des parties trop visqueuses, ni trop d'acides ni des esprits trop violens. On dit, un sang velouté & *balsamique*. Le ris nourrit beaucoup par ses parties huileuses *balsamiques* & embarrassantes. Les artichauds contiennent beaucoup de parties huileuses & *balsamiques*. LEMERY.

☞ Il est aussi employé substantivement, faire usage des *balsamiques*.

☞ BALSAMITE. *Voyez* TGNAISIE.

BALSARA, BALSERA, ou plus communément BALSORA. *Balfora*, anciennement *Terédon*. M. Corneille dit *Balfera*. Ni l'un ni l'autre n'est d'usage en France. Plusieurs écrivent *Balfra*. *Baſſora* est le plus autorisé par l'usage. *Baſſora* est une ville d'Asie, située près du fleuve *Schat el Arab*, qui est le Tigre & l'Euphrate joints ensemble. Quelques cartes la mettent dans l'Yrak, partie du Diarbeck, à l'Orient de ce fleuve, & d'autres à son Occident dans l'Arabie deserte. Elle est à une demi lieue du fleuve, & à deux du lieu où étoit l'ancienne Térédon. Les *Transactions Philosophiques*, *T. I, p. 656 & 657*, donnent à *Balfora* 31°. 20′ de latitude, & sur deux observations de l'immersion de l'œil du Taureau, elles determinent sa longitude la premiere fois à 86°. 20′ de difference avec celle de Londres, & la seconde fois à 86°, 14′ seulement. D'où il s'ensuit que la longitude de Londres etant, selon l'Académie des Sciences, differente de celle de Paris de 2°. 18′. Occident, & par conséquent de 17°. 42′ celle de *Balfora* est de 103°. 56′ selon le second calcul, & de 104°. 2′ suivant le premier.

BALSANE. *Voyez* BALZANE.

BALSE. f. f. Espèce de radeau, dont les Indiens de la côte du Pérou, se servent sur la mer du sud. Les *Balſes* sont faites de grandes gaules ou mats liés les uns avec les autres: il y en a de differentes grandeurs, suivant le nombre des gaules dont elles sont faites, & qui sont toujours à nombre impair; ensorte que celle du milieu avance plus que les autres, & que celles des deux côtés aillent toujours en diminuant, comme un jeu d'orgues, & qu'elles fassent ensemble une pointe. Il y a dessous des planches pour les contenir. Les plus grandes portent la pesanteur de plus de 60 hommes.

Il y en a aussi faites de deux peaux de loups marins, bien cousues, & remplies d'air, comme deux outres, longs & plus gros par un bout que par l'autre. On les joint par des traverses qui servent aussi à soutenir assis, ou plutôt accroupi l'homme qui conduit la barque avec un aviron double.

BALTADGY. f. m. Terme de Relation. Officier Turc, qui commande les Bostangis dans les maisons du Grand-Seigneur, & qui est comme le Gouverneur & le Concierge. *Baltadgius Caſtellanus*, *Caſtello Præfectus*. Le Sérail de Scutari n'est gardé que par des Bostangis, & un *Baltadgy* qui les commande. DU LOIR, *p. 69*.

BALTAGI. f. m. Terme de Relation. Les *Baltagis* du Serail, ainsi nommés de *balta*, qui signifie cognée, sont des cieleurs qui coupent les bois pour l'usage des Princes du sang Ottoman, & des sultanes. VOYT.

☞ BALTIMORE, ou BALATIMORE. Ville d'Irlande, dans la Province de Munster, au Comté de Cork, à quatorze milles de Ross. Il y a aussi une baye de ce nom.

☞ BALTINGLASS. Petite ville d'Irlande, dans la province de Leinster, au Comté de Wicklow.

BALTIQUE. adj. Epithète qui se donne à une mer du Nord en Europe. La mer *Baltique*, *Balticum mare*, *Balticus ſinus*. La mer *Baltique* est un grand golfe entre l'Allemagne, le Dannemarck, la Suede & la Pologne. C'est le *ſinus Codanus* des Anciens. Pline dit que Philémon l'appelloit *Morimarhuſe*, & Hecathæus *Amalchium*. Tacite l'appelle *mer de Suede*, *mer paresseuse*. *Mare Sueticum & pigrum*. Les Allemands l'appellent *Oorzée*, mer du couchant; & *Die Belt*, d'où s'est formé le nom *Baltique*. La mer *Baltique* entre dans les terres, ou commence au detroit de la Sonde, par lequel elle tient à l'Océan, ou mer d'Allemagne. Elle forme deux grands golfes principaux. Le golfe de Bodes, ou de Bothnie, *ſinus Fodnicus*, & le golfe de Fines, ou de Finlande; en langage du pays *Bothenzee*, & *Finniezee*. On trouve de l'ambre dans la mer *Baltique*.

BALTRACAN. f. m. Herbe qui croît dans la Tartarie, & que les Tartares mangent pour se soutenir, quand ils voyagent dans leurs deserts. Josaphat Barbaro, Marchand Venitien, dit en avoir usé dans son voyage de Tartarie, & la décrit ainsi dans une lettre à Pierre Tarocci, Evêque de Padoue. Le *baltracan* a la feuille semblable à celle des raves. Au milieu naît une tige plus grosse que le doigt, & qui dans le temps de la semence est de la longueur du bras; cette tige pousse des feuilles eloignées l'une de l'autre de sa quatrième partie. La semence est semblable à celle du fenouil; mais plus grosse, & d'une bonne odeur, quoique forte. Quand c'est la saison il se rompt, & l'écorce se separe jusqu'à ce qui est tendre, comme au pampre de la vigne. Il a l'odeur de l'oranger, même un peu plus douce. Il n'a point besoin d'assaisonnement, ni même de sel, pour être mangé. On peut le semer comme toute autre semence, sur-tout dans un lieu tempéré, & dont le fonds soit bon. La tige est un peu creuse, & son écorce est verte, tirant sur le jaune. Il dit que depuis son retour de Tartarie, étant Provéditeur en Albanie, il y trouva du *baltracan* proche de Croia, & encore après dans le Padouan. RAMUZIO, *T. II, p. 112*.

☞ BALVE. Petite ville d'Allemagne, dans le duché de Westphalie, sur les confins du Comté de la Marck, à trois lieues d'Areusperg.

BALUSTRADE. f. f. Terme d'Architecture. Rang de petits piliers façonnés, de pierre, ou de fer, ou de bois qui sont à hauteur d'appui, qu'on met sur des terrasses, ou au haut des batimens, pour faire quelque clôture, ou séparation. *Clathratum ſeptum*, *columellarum ſeptum*. On enferme les autels par une *baluſtrade* de marbre, de bois, &c. Chez les Princes, le lit est environné d'une *baluſtrade*.

BALUSTRE. f. m. Se dit dans ce même sens de ces clôtures de petits piliers qui se mettent autour du lit des Princes, ou dans une chambre de parade, pour fermer les alcoves, ou le cancel du chœur d'une église, ou d'une chapelle, ou les *baluſtres* d'escaliers entre l'appui & le limon. *Columellæ*, *clathri*, *cancelli*. Il y a un *baluſtre* de marbre à la Chapelle de Notre Dame.

Du Cange derive ce mot de *baluſtrum*, & *baluſtrium*, qui étoit un lieu chez les Anciens, où étoient plusieurs bains apparemment fermés de *baluſtres*. Selon d'autres il vient de *baluſtrum*, qui signifie le calice de la fleur de grenade, auquel le *baluſtre* ressemble.

On le dit aussi de chaque pilier en particulier. Il faut tant de *baluſtres* pour faire la fermeture de cette Chapelle. Les *baluſtres* du grand escalier de Versailles sont de bronze massif. Les Orfévres appellent *baluſ-*

tres, les parties de leurs ouvrages qui ſont taillées ou façonnées en *baluſtres*, comme le pilier d'un guéridon, la tige d'un flambeau, ou d'un chandelier, d'un bénitier, &c. On appelle encore *baluſtre*, la petite colonne ou le pilaſtre orné de moulures, pour remplir un appui à jour ſous une tablette. Les Tourneurs appellent auſſi *baluſtre*, la petite colonne de bois qu'ils mettent au doſſier d'une chaiſe tournée.

On dit figurément que les dais & les *baluſtres* ne rendent pas un homme plus heureux; pour dire, que l'éclat & les honneurs de la Cour ne ſont pas capables de ſatisfaire le cœur de l'homme.

BALUSTRE du chapiteau de la colonne ionique, eſt la partie latérale du rouleau qui fait la volute.

BALUSTRES *de ferrure*, ſont de petites pièces de fer en forme de *baluſtres*, qui tombent ſur l'entrée de la clef, & ſervent à la couvrir.

BALUSTRÉ, EE. adj. Orné d'une baluſtrade. *Ornatus pilarum ordine*. Ils traverſerent une galerie ornée de peintures très-belles; & deſcendant dans le parterre par une terraſſe *baluſtrée*, ils gagnerent une allée faite en berceau, d'où l'on découvroit dix ou douze jets d'eau de diverſes formes, qui faiſoient un objet très-agréable. *Mad. de Villedieu, Journal amoureux, t. 10, p. 7.* C'eſt un mot haſardé.

BALUX. ſ. m. C'eſt le nom que l'on donne au ſable de quelques rivières qui eſt mêlé avec de l'or. *Dictionnaire de James.*

BALZANE. ſ. f. Terme de Manége. C'eſt la marque de poil blanc qui vient aux pieds de pluſieurs chevaux, depuis le boulet juſqu'au ſabot devant & derriere. *Albedo in equino pede, nota alba.* On dit qu'un cheval eſt chauſſé trop haut, quand ſes *balzanes* montent trop haut.

Ce mot vient de l'italien *balzano*.

On appelle un cheval *balzan*, celui qui a des *balzanes* à quelques-uns de ſes pieds, ou à tous les quatre. *Equus quatuor pedibus albis.* On juge de la bonté & de la nature des chevaux ſelon les pieds où les *balzanes* ſe rencontrent.

B A M.

☞ BAM. Ville d'Aſie, dans la province de Kerman ou Caramanie Perſique. Long. 94°. Lat. ſept. 28d. 30′.

☞ BAMBA. Province d'Afrique, au royaume de Congo, la plus grande & la plus opulente des cinq qui font la diviſion de ce royaume.

☞ BAMBA. Province de l'Amérique méridionale, au royaume de Popeian, & vers la ville de même nom. Les Eſpagnols en ſont maîtres.

BAMBERG. *Bamberga*, ou *Babenberga*. Ville épiſcopale d'Allemagne, en Franconie, ſituée ſur une colline, au confluent du Mein & du Réduits. Quelques-uns croient que c'eſt le *Bergium* des Anciens. Il faudroit dire plutôt que *Bamberg* a été bâti à la place de Bergium. Car *Bamberg* ne fut bâti que vers le Xe ſiècle. C'eſt Babe, fils de l'Empereur Othon, qui lui a donné ſon nom, qui joint à celui de *berg*, colline, montagne, a formé *Babeberg*, d'où s'eſt fait *Babberg*, & enſuite *Bamberg*. C'eſt l'Empereur Henri II, qui y fit établir un Evêque, qui bâtit la Cathédrale, qui eſt une des plus magnifiques d'Allemagne. Ce ſaint Empereur déſirant ériger un Evêché à *Babenberg*, ou *Bamberg* en Franconie, qui étoit de ſon patrimoine, pria l'Evêque de Wirsbourg, dans le Diocèſe duquel étoit *Bamberg*, de la lui céder avec ſon territoire, lui offrant d'autres terres en échange. L'Evêque y conſentit, à condition qu'il ſeroit fait Archevêque, & que l'Evêque de *Bamberb* ſeroit ſon ſuffragant. On en convint dans l'Aſſemblée de Mayence, l'an 1007, & le Pape fit cette érection la même année au mois de Juin. *Voyez* encore Imhoff, *Notit. Imp. Liv. 3, c. 3.* L'Evêque de *Bamberg* eſt Acéphale, & dépend immédiatement du Pape. La longitude de *Bamberg* eſt 32d. 49′ & ſa latitude 49d. 51′.

☞ BAMBERG. Petite ville de la Bohême propre, ſur les frontières de la Moravie, au pied des Monts, ſur une colline.

BAMBIAYE. ſ. m. Oiſeau de l'île de Cuba. Il ne s'éleve preſque point de terre, & on le prend à la coutſe. Sa chair eſt d'un bon goût.

BAMBIN. ſ. m. Terme du diſcours familier qui ſignifie un enfant. Dans la Tragédie d'Œdipe on met en culotte les deux *bambins*, qui dans Inès ne s'étoient montrés qu'en jaquette. MERC. *Avril 1706.*

Un loup entre dedans, & jetant de fort loin
Ses regards dans un coin,
Y vit la louve charitable
Qui tenoit deux petits bambins
Comme deux louveteaux pendus à ſes tetins,
Et courut, la prenant pour louve véritable.
ECOLE DU MONDE.

Joüiſſez de votre innocence,
Tandis qu'il en eſt temps encor;
Cher Bambin, *l'âge de l'enfance*
Eſt le veritable âge d'or. DU CERCEAU.

BAMBOCHADE. ſ. f. On appelle *bambochades* certains tableaux dans le groteſque, qui repréſentent des ſujets populaires, bas & ignobles. L'étymologie de ce mot vient de *Bamboche*, fameux Peintre Flamand, qui s'eſt particulièrement adonné à ce genre; ſon nom de famille étoit Pierre de Laar: mais les Italiens lui donnerent le nom de *Bambocio*, à cauſe de la ſingularité de ſa taille. Il étoit de Harlem.

BAMBOCHES. ſ. f. Figures en forme de Marionnettes, plus grandes qu'à l'ordinaire, auxquelles on fait repréſenter des ballets, ou des Comédies. *Alienis nervis lignum mobile, ſigillum automatum.* On a vû à Paris une troupe de Comédiens qui faiſoient jouer des *bamboches*, mais qui n'ont pas eu grand ſuccès. Nous avons aujourd'hui des Comédiens de bois.

Ce mot vient de l'Italien. On appelle auſſi une femme de fort petite taille, une *bamboche*. On le dit auſſi d'un homme. Cet homme eſt proprement une *bamboche*.

BAMBOCHE. ſ. f. Petite canne qui vient des Indes, & qui eſt pleine de nœuds. Les *bamboches* ont été fort à la mode quelque temps.

Ce mot vient de *bambous* qui ſuit, que l'on a pris des Indiens, qui appellent *bambu*, ou *mambu*, le roſeau dont on fait ces ſortes de cannes.

BAMBOU. ſ. m. *Arundo tabaxifera, ſpinoſa.* Plante des Indes que Piſon dit être une eſpèce de roſeau. Il part de ſa racine pluſieurs jets beaucoup plus conſidérables que ceux de nos roſeaux ordinaires, branchus, creux, noueux, & ſéparés d'eſpace en eſpace par des cloiſons. Ces cavités au lieu de moelle ſont remplies d'un ſuc doux, fort agréable, & qui s'épaiſſit enſuite par la chaleur, & devient ce qu'on appelle *ſacchar*. Ce ſuc dans les Indes eſt fort eſtimé. Ses feuilles naiſſent de chaque nœud, & ſont accompagnées d'épines. Elles ſont longues de quatre à cinq pouces au plus, ſur un bon doigt de largeur, terminées un peu en pointe, cannelées par des nervures qui ſuivent toute leur longueur, vertes, rudes & âpres au toucher. Ses fleurs naiſſent en épics écailleux, & ſemblables à ceux de blé de froment. Il s'eſt élevé beaucoup de diſputes entre les Naturaliſtes ſur le *Sacchar* & *Tabaxer*; la plûpart prétendent que ces noms étoient propres à la canne de ſucre & au ſucre qu'on en tire. Les autres au contraire ſoutiennent que c'eſt mal-à-propos, puiſqu'ils ſont encore uſités dans les Indes, & conſacrés pour ſignifier le ſuc du *Bambou*. Les jets de *Bambou* viennent ſouvent ſi preſſés qu'on ne ſauroit pénétrer une forêt de cette plante; ſon ſuc eſt très-vanté dans les Indes pour pluſieurs maladies. Il y a trois eſpèces de *Bambou* dans l'*Hortus Malabar.*

On l'appelle auſſi *Mambou* & *Voulou*. Voulou eſt une eſpèce de canne d'Inde, qui tient de l'arbre appelé par Linſchot & Acoſta *Mambu* & *Bamba*, à l'imitation des Indiens, d'où eſt venu le nom de *bamboche*, que nous lui donnons dans ce pays-ci. La moelle humide approchante du lait qui ſe trouve dans le *Bambou* eſt nommée par les médecins Arabes *Tabaxir*, & par les Indiens *Sucre Mambou* ou *Bambou*, c'eſt-à-dire, *ſucre de Mambou*, dont les Arabes, les Perſans, & autres Orientaux, font un cas tout particulier. DAPPER.

BÂME, pour BAUME. *Voyez* AMBROISE.

☞ BAMFÉ. Petite province de l'Ecoſſe Septentrionale, dans la province de Buchan.

☞ BAMFÉ. Capitale de la province de même nom, à l'embouchure de la Doverne.

BAMIA, ou *Kermia d'Egypte*. C'eſt une plante haute comme la guimauve : ſes feuilles ſont larges & ſemblables à la vigne, découpées & dentelées, attachées à la tige par des queues longues : ſes fleurs ſont petites, ſemblables à celles de la mauve, de couleur jaune. Il leur ſuccède des fruits longs, pointus, qui s'ouvrent en pluſieurs loges, garnies de ſemences preſque rondes & noirâtres, contenant une pulpe douce. Les Egyptiens la cultivent & la mangent. Dapper écrit *Bammia*, & dit que cette plante a quatre ou cinq coudées de haut ; que ſes fleurs & ſes feuilles reſſemblent à peu-près à celles de mauve, ſi ce n'eſt que ſes feuilles ne ſont pas ſi petites ni ſi douces au toucher, mais rudes & tant ſoit peu velues, pendantes à de longues tiges, & preſque auſſi groſſes que celles de la courge ; que la fleur eſt de cinq feuilles d'un jaune pâle ; que le fruit a cinq & quelquefois dix angles, & qu'il ne reſſemble pas mal aux concombres ſauvages.

BAMIA-MOSCHATA, eſt une plante preſque ſemblable. Sa graine eſt gris-brun, d'une odeur de muſc. On en fait de petits chapelets. On la met dans la bouche pour donner une odeur agréable. Elle vient de l'Amérique.

☞ BAMIAN. Ville d'Aſie, dans la province de Khoraſſan, ruinée par Gengizkhan.

☞ BAMOTH. Ville des Moabites, ſur l'Arnon.

☞ BAMOTH-BAAL. Ville de la Tribu de Ruben au-delà du Jourdain.

B A N.

BAN. ſ. m. Publication à haute voix, au ſon du tambour, ou de la trompette, ou des tymbales, par l'ordre d'un Supérieur, ou de la part du Roi & de la Juſtice. *Rei cujuſpiam præconis voce denunciatio.* On a fait un *ban* portant défenſes de ſortir du camp, d'aller à la petite guerre. Paſquier a obſervé que ce mot eſt fort ancien dans la langue pour ſignifier une proclamation publique. Auſſi trouve-t-on ces phraſes dans les Coutumes, crier au *ban* ; cas de *ban* ; à peine de *ban* ; proceder à *ban*, &c. On appelle auſſi *ban*, la publication & le cri que fait faire le Seigneur féodal pour ſe faire rendre les hommages, ou lui payer les redevances, & le venir reconnoître. De Hauteſerre, *Orig. feud. c. 9*, obſerve qu'anciennement on appeloit *Heribannum* l'obligation des vaſſaux d'aller à la guerre, quand leur Seigneur levoit des troupes, ou d'y envoyer quelqu'un à leur place, ou de lui payer une certaine ſomme, & que ce mot venoit de *here*, qui en allemand ſignifie *armée* ; que depuis on l'a nommé *bannum*, *ban*, & *retrobannum*, arrière *ban*. Il definit le *ban*, un Edit, une levée de gens d'armes qui tiennent des fiefs ſujets au ſervice noble des armes. Il remarque encore que le *ban*, ou ſervice du *ban*, ne duroit que 40 jours, ou comme comptoient les François, 40 nuits. C'étoit autrefois un privilege des Ducs d'Autriche de ne ſervir qu'un mois. Il ajoute qu'aujourd'hui le ſervice du *ban* ne dure encore que 40 jours, quand c'eſt dans le Royaume, & trois mois quand on ſert hors du Royaume. *Voyez* encore les remarques du même Auteur ſur le Ve L. de Gregoire de Tours, *p. 484, 485*, & ſur le XIe Liv. *p. 536*.

On dit auſſi *ban* de vendanges, ouverture de *ban*, &c. pour dire, la publication de la permiſſion des vendanges. Le Duc Odes en 1210. ſe trouvant à Beaune environ le temps des vendanges, fit preſent aux Maire & Echevins de la Ville du *ban* des vendanges, qui étoit un de ſes principaux droits. PARAD.

Du Cange dit qu'on a appelé auſſi l'Excommunication, le *ban* de l'Evêque. *Voyez* encore dans les *Acta Sanct. Mart. Tom. I, p. 217, F.*

Ménage dérive ce mot de l'allemand *ban*, qui ſignifie proprement *publication*, & enſuite *proſcription*, parce qu'elle ſe faiſoit à ſon de trompe ; d'où ſont venus les mots de *bannir*, *ban*, *banniſſement*, de *bandi*, de *ban*, & *arrière-ban*, *banlieue*, *bannière*, *bannal*, *abandonner*, &c. Nicot le dérive d'un autre mot allemand *ban*, qui ſignifie *champ*, & *territoire*, d'autant que c'eſt en vertu de ce qu'on tient des fiefs, champs & héritages qu'on eſt obligé au *ban* & *arrière-ban* ; & que le four a *ban* eſt le four du territoire de la Seigneurie. Borel le dérive du grec πᾶν, qui ſignifie *tout*, parce que la convocation eſt générale. Les Châtellenies ou Prévôtés de Lorraine ont ſous elles certain nombre de *bans* ; & chaque *ban* a ſous ſoi un certain nombre de bourgs. Le Duché de Limbourg eſt diviſé par *bans*. Le mot de *banlieue* a ſans doute pris ſon origine du *ban*. P. Lubin dans ſon *Merc. Géogr.*

BAN, ſe dit auſſi des publications qui ſe font aux prônes des Paroiſſes des noms de ceux qui veulent ſe marier, ou prendre les Ordres. *Solemnis futurarum nuptiarum proclamatio.* La publication des *bans* n'eſt pas de néceſſité du Sacrement, mais de néceſſité de précepte. Elle a été miſe en uſage par la Police Eccléſiaſtique de France, & confirmée par les Ordonnances de Blois, de Melun, & de Louis XIII, en 1639. Le Concile de Latran a rendu cet uſage général. C'étoit pour prévenir les abus, & les inconvéniens qui réſultent des mariages clandeſtins. Le Concile de Trente a ordonné la publication de trois *bans* pour empêcher les mariages clandeſtins. Par l'Ordonnance de Blois, nul ne pouvoit valablement contracter mariage ſans proclamation précédente des trois *bans* ; & aucun ne pouvoit être diſpenſé que des deux derniers, & ſeulement pour cauſe légitime, ou pour urgente néceſſité. Mais on s'eſt fort relâché là-deſſus. Il n'y a que les mineurs qui ſoient ſoumis néceſſairement à cette formalité, quoique le défaut de la publication des *bans* ne rende pas leurs mariages nuls : car le défaut de la publication des *bans* ne rend pas le mariage clandeſtin, s'il a d'ailleurs tout ce que l'Egliſe demande. A l'égard des majeurs, on en diſpenſe plus aiſément, & même le défaut de *bans* n'emporte point de nullité. On achète les deux derniers *bans*, quand le premier a été publié. Quand un mineur veut ſe marier, les *bans* doivent être publiés à la Paroiſſe du domicile de ſon pere, ou de ſon tuteur, ou de ſon curateur.

Le Conſeiller Argant eut la même furie :
Il vit Cloris, l'aima ; preſſé de ſon amour,
On publia ſes bans *& ſa honte en un jour.* VILL.

On prétend que la publication des *bans* eſt très-ancienne dans l'Egliſe ; il y avoit du moins quelque choſe de ſemblable dès le commencement de l'Egliſe, & c'eſt des *bans* de mariage qu'on entend ce que Tertullien appelle *trinundina promulgatio*. Ces publications de *bans* ont été établies pour prévenir les abus qui pourroient ſe commettre dans le mariage à cauſe des empêchemens. Il eſt vrai qu'avant que ces ſortes de publications fuſſent en uſage, on prévenoit les inconvéniens autrement. Les hommes s'adreſſoient aux Diacres, & les veuves ou les filles aux Diaconeſſes, & propoſoient le deſſein de ſe marier : ſi les parties étoient ſortables, les Diacres & les Diaconeſſes avertiſſoient l'Evêque, lequel après en avoir communiqué au Clergé, faiſoit la bénédiction du mariage. FEVRET.

BAN, ſe dit auſſi de la publication qui ſe fait pour convoquer tous les Nobles d'une Province, pour ſervir le Roi dans ſes armées, ſuivant qu'ils y ſont obligés par la loi des fiefs. *Principis edictum primariæ clientelæ nobilitatem ad militaria munera convocantis.* On a publié le *ban* & *l'arrière-ban*. *Ban* en ce ſens ſignifie la convocation des vaſſaux qui tiennent du Roi immédiatement, & *arrière-ban* de ceux qui tiennent médiatement. On confond aujourd'hui ces deux mots ; deſorte que *ban* & *arrière-ban*, eſt un mandement à tous Gentilshommes & autres tenans fiefs & arrière-fiefs de venir à la guerre pour le ſervice du Prince.

BAN, eſt auſſi l'aſſemblée de ces Nobles en corps d'armée. *Primariæ clientelæ nobilitas armata.* Le *ban* & *arrière-ban* eſt long-temps à ſe mettre en campagne. L'Abbé de la Roque a fait un Traité du *ban* & de l'*arrière-ban*, avec pluſieurs anciens rôles, où ſont les noms & qualités des princes, Seigneurs & Gentils-

hommes qui s'y ſont trouvés. Les François ont ſervi leurs Rois dans leurs armées par manière de *ban* & d'*arrière-ban* dès le commencement de la Monarchie; mais on peut dire que ces convocations n'ont été bien réglées que dans le temps qu'il s'eſt fait des inveſtitures des fiefs. Dès-lors les Laïques, Seigneurs de fiefs, ont rendu un ſervice perſonnel dans les armées. Les Eccléſiaſtiques mêmes qui en poſſédoient, étoient contraints de s'y trouver avec leurs vaſſaux; ce qui a donné lieu à l'inſtitution des Vidames, & des Avoués, pour la défenſe des évêchés & des abbayes. Ces Avoués en temps de guerre conduiſoient les vaſſaux des égliſes ou abbayes, à la place des Seigneurs Eccléſiaſtiques. Mais parce que pendant les guerres ſaintes, ou contre les Anglois & les Flamands, la plupart des Gentilshommes qui alloient à ces expéditions, manquoient d'argent pour les frais de leur voyage, ils furent contraints de ſupplier les Rois de permettre aux Roturiers & aux gens de main-morte d'acheter des fiefs, leſquels étant ainſi tombés entre les mains de perſonnes peu propres pour les armes, on vit bientôt les *bans* & les *arrières-bans* peu fournis d'hommes capables des exercices militaires. C'eſt pourquoi les Rois ordonnerent d'abord la levée du droit des franc-fiefs ſur les Roturiers, pour ſubvenir au payement des gens de guerre, & pour confirmer la permiſſion de tenir des fiefs & arrière-fiefs à la manière des Nobles. Outre ce droit ils furent encore obligés à ſervir de leurs perſonnes; ce qui s'exécute encore aujourd'hui.

BAN, ſe dit auſſi des aſſignations qui ſe font à cri public aux vaſſaux pour comparoir devant leurs Souverains en certaines occaſions, & pour rendre compte de leurs actions. *Edictum Principis beneficiarios clientes evocantis.* Les Princes d'Allemagne ſont ſouvent aſſignés, ſont mis au *ban* de l'Empire, & on confiſque leurs fiefs, faute de rendre l'hommage & le ſervice dont ils ſont tenus.

BAN, ſignifie auſſi, banniſſement. *Exilium.* Et on dit en termes de Palais, il lui eſt enjoint de garder ſon *ban*, à peine de la hart. Il a obtenu un rappel de *ban*.

PETIT BAN. Il étoit en uſage en Dauphiné, & les *petits bans* étoient différens des condamnations de juſtice. Celles-ci ne ſont que les amendes ordinaires portées par les ſentences des Juges, au lieu que par les autres on entend les peines pécuniaires impoſées par les ſtatuts des lieux pour des contraventions. VALBON. *p. 120.*

BAN, ſignifie encore, un endroit & un lieu public qu'ont les Seigneurs des grands fiefs, pour obliger tous les Habitans d'une Seigneurie de venir cuire au four du Seigneur, de moudre à ſon moulin, ou d'apporter leur vendange à ſon preſſoir. *Jus indictivæ moletrinæ, jus indictivi furni, jus indictivi torculi vinarii.* Ainſi on dit un four à *ban*, un preſſoir à *ban*; & on appelle *ſujets banniers*, & *droits de bannée*, ceux qui ſont obligés à ce droit. En quelques Coutumes on appelle *four bandier*, *moulin bandier*, ce qu'on appelle ailleurs *bannal*.

BAN *à vin. Jus prælationis in vendendo vino.* C'eſt le droit que quelques Seigneurs ont de vendre leur vin à l'excluſion des habitans qui ſont dans leur territoire: ce droit n'eſt que pour quarante jours au plus, & en quelques endroits pour un mois ſeulement. Le droit de *ban de vin* ne peut être tranſporté au Fermier, pour jouir par lui de l'exemption du huitième. Ce droit de *ban de vin* eſt appelé quelquefois *ban de Mai*, ou *ban d'Août*. Le Roi, par un Edit du mois d'Avril 1702, a établi un droit de *ban de vin* dans tous les lieux où les droits d'Aides n'ont point de coutume: il permet à toutes perſonnes d'acquérir ce droit, & leur donne de grands priviléges.

On dit proverbialement d'un homme qui a la bouche trop fendue, qu'elle eſt grande comme un four à *ban*.

BAN, eſt quelquefois une dignité; c'eſt ainſi qu'on appelle le Gouverneur de Croatie. *Banus, Gubernator, Præfectus.* M. Du Cange remarque que les Hongrois l'appellent *Isban* en leur langue: il ajoute que ce nom de dignité vient du mot *band*, pris pour étendard, parce que c'eſt ſous le band (*bandum*) ou ſous les enſeignes de cet Officier, que les Peuples de la Province doivent ſe ranger pour combattre.

M. d'Herbelot, *Bibl. Orient. p. 183*, prétend que *ban* eſt un mot eſclavon, dont les Turcs ſe ſervent auſſi, & qu'il ſignifie, celui qui commande des troupes ou des milices dans les Provinces dépendantes du royaume de Hongrie. Il eſt auſſi, ſelon d'autres, en uſage en Dalmatie. C'eſt ce que les Grecs modernes appellent Βοεβος, & Μπάνος, dont l'un ſe trouve dans Conſtantin *de Adminiſt. Imper. cap. 30 & 31*, & l'autre dans Cinname. On croit même que c'eſt ce que Héſychius appelle Βάνας, & qu'il dit ſignifier *Roi*, ou bien *Grand Prince*. Voyez J. Selden, *de Titul. honorar. P. II, ch. 2, n. 5.* Joan. Lucius, *de Regno Dalmat. Lib. VI, cap. 1*, les Décrets d'André roi de Hongrie, *ch. 5*, & Du Cange. Le Lieutenant ou Vicaire du *ban* s'appelle *Iceban*, *Vicebannus*; & l'on trouve *Bannatus*, Bannat, pour ſignifier la dignité de *Ban*.

BAN. ſ. m. Eſt le nom d'une plante d'Egypte, que l'on appelle auſſi *Calaf*.

BAN. Sorte de mouſſeline unie & fine que les Anglois rapportent des Indes orientales.

BAN, ou BON. *Voyez* BON.

BANS, au pluriel, en termes de chaſſe, ſont les lits des chiens. SALNOVE.

BANAL, ALE. adj. *Voyez* BANNAL, ALE.

BANALITÉ. ſ. f. *Voyez* BANNALITÉ.

BANANE. ſ. f. C'eſt le fruit du bananier.

BANANIER. ſ. m. *Muſa arbor.* Plante qui eſt fort commune dans les Indes Orientales & Occidentales. C'eſt un gros roſeau ſpongieux au-dedans, qui vient dans des terres graſſes, près des ruiſſeaux, ou dans des vallées qui ſont à l'abri des vents. Il croît de la hauteur de douze ou quinze pieds. Sa tige eſt verte, luiſante, ſpongieuſe, & remplie d'eau: elle ſort d'un gros oignon en forme d'une poire, qui a pluſieurs petites racines blanches, qui le lient avec la terre. Ses feuilles viennent au haut de la tige au nombre de huit, de neuf & même de douze: elles ſont longues d'environ quatre, cinq ou huit pieds, & larges de quinze ou dix-huit pouces: elles peuvent ſervir de napes & de ſerviettes, & étant sèches tenir lieu de matelats & de lits pour coucher mollement: Le nerf qui eſt tout le long de la feuille, eſt gros comme le petit doigt. Son fruit eſt au ſommet de la tige en forme de groſſe grappe, ou de gros bouquet: il eſt gros comme le bras, long de douze à treize pouces, un peu courbé vers l'extrémité: ſa chair eſt ferme & ſolide, propre à être cuite ou ſous la cendre, ou au pot avec la viande, ou à être confite & ſéchée au four, ou au ſoleil pour être gardée plus facilement. Dans chaque bouquet il n'y a que vingt cinq ou trentre *bananes* au plus, qui ne ſont point trop ſerrées les unes près des autres. Ses fleurs ſont d'un jaune blanc, d'une odeur douce, & longues d'environ deux travers de doigt. Lorſque les fruits ſont mûrs, on coupe toute la plante; car elle ne porte qu'une fois du fruit, & ne vit qu'une année; mais avant qu'elle vieilliſſe il ſort de la racine un ou deux rejetons qui lui ſuccèdent, & qui par ce moyen la perpétuent.

Dans la province de Machicore, en Afrique, il y a des *bananes* auſſi longs & auſſi gros que le bras, que l'on appelle *Outſi*, & dans la province de Mangabei *foutſi*; il y en a d'autres qui portent des fruits gros comme la moitié du bras, d'autres qui ne ſont pas plus gros que le pouce; & d'autres qui ſont plus petits, & ſont nommés *acoudres*, dont il y en a bien cent à chaque grappe, qui ſont de couleur verte, ſoit qu'ils ſoient récens, ſoit qu'ils ſoient gardés. Les *bananes* ſont un bon manger dans ce pays-là, & fort nourriſſantes: on les fait rôtir comme des pommes, quand elles ſont mûres. On cueille bien ſouvent les grappes qui ne ſont pas mûres, & on les pend au plancher, où elles mûriſſent en moins de quinze jours. On file dans la province d'Eringrane, l'écorce de cet arbre, & l'on en fait des habits. DAPPER. Cet Auteur fait *bananes* maſculin, nom du fruit du *bananier*. Mais il ſe trompe, c'eſt un Hollandois qui ne ſait pas le Fran-

çois, comme on le voit assez par sa description.

Le P. du Tertre décrit les *bananiers*, & les *bananes* de l'Amérique, dans son *Hist. des Antil. Traite II, ch. 2, §. 6.* Il dit, qu'Acosta en a mieux écrit que tous les autres; qu'il se trompe neanmoins en rangeant cette plante sous le nombre des arbres. Il distingue les figues des *bananes*, qui, dit-il, sont plus longues & pour l'ordinaire plus grosses. Il y en a de grosses comme le bras, & longues d'un grand pied, & un peu courbées comme les cornes de vaches. Le suc de cette plante fait une vilaine tache sur le linge, qu'on ne peut jamais ôter. L'eau dont le tronc spongieux de cette plante est rempli, est extrémement froide, & l'on s'en sert avec succès contre toutes sortes d'inflammations. Quand on coupe la *banane*, on voit une belle croix imprimée sur chaque tronçon. On appelle le *bananier*, *figuier d'Adam*, ou *Pomme de Paradis*, comme si c'etoit l'arbre du fruit défendu qu'Adam mangea dans le Paradis terrestre. Le *bananier* a beaucoup de rapport à un figuier des Indes: il en differe néanmoins comme on le peut voir dans Lonvillers, *Hist. nat. des Antil. Liv. I, c. 9, art. 3*, dans l'*Hist. des Antil. du* P. du Tertre, *Tr. III, ch. 2, §. 6.*

☞ BANARA. Ville des Indes, au Royaume de Bengale, sur la rive gauche du Cange. On écrit plus ordinairement *Banarous*, *Banares*, & *Benares*.

BANARBAN. s. m. Vieux mot. Charroi que les Vassaux sont obligés de faire pour leur Seigneur.

BANARDS. s. m. pl. Vieux mot. Gardes des fruits. Borel dit qu'en Languedoc on les appelle *Bandiers*.

☞ BANAUÇON. s. m. Terme d'Architecture, nom du troisième genre de machine des anciens, qui servoient à tirer des fardeaux. ENCYC.

BANAUSES. s. m. pl. Sorte d'Esclaves qui travailloient des mains. S. Jérôme en fait mention, *l. 1, cont. Pélage.* Cœl. Rhodiginus en parle aussi, *l. 25, c. 18.* en grec Βάναυσοι.

BANC. s. m. Siége de bois où plusieurs se peuvent asseoir de rang. *Scamnum.* Ce *banc* est capable de tenir tant d'écoliers. Les anciens Marguilliers ont un *banc* dans une Paroisse auprès du chœur. La concession des *bancs* dans une Eglise, n'en transfère point la propriété, & l'usage n'en est point transmissible aux héritiers. LOUET. Il n'y a que le Patron & le haut justicier qui aient droit d'avoir un *banc* à perpétuité.

Ménage dérive ce mot de l'italien *banco*, ou du latin *bancus*, ou *bancum*, qu'on a aussi écrit *banchum*, qui signifie la même chose; & qui, selon les Bollandistes, *Mart. T. II, pag. 252*, signifie la table autour de laquelle des Juges sont assis pour rendre la justice, ou des Banquiers pour faire leurs comptes, & d'où est venu aussi le mot de *banqueter*. D'autres le dérivent de l'allemand *pank*. Nicot le dérive de *abacus*; d'autres du saxon *benc*. Covarruvias remarque que quelques uns tiennent que ce mot vient de l'Arabe *bancq*. Angelo Rocca dit que c'est un mot gothique. Icquez dit que c'est un mot de la langue des Francs, qui disoient *benc*, ou *banc* que nous avons retenu; & Chorier dit qu'il nous est resté de l'ancienne langue des Allobroges, qui disoient *bank* dans le même sens. Le P. Pezron dit qu'il est celtique. C'est la même chose.

BANC, se dit aussi en parlant du temps d'étude qu'on doit faire dans les Universités pour parvenir aux dégrés. *Studiorum curriculum.* Il faut avoir été cinq ans sur les *bancs*, avant que d'être Docteur, c'est-à-dire, il faut avoir étudié cinq ans. Au Palais on appelle Messieurs du grand *banc* les Présidens à Mortier. *Judices primi subsellii*, ☞ parce qu'en effet le *banc* sur lequel ils sont assis, est plus élevé que les siéges des Conseillers.

BANC, est aussi une espèce de bureau, ou de rendez-vous, où les Avocats & Procureurs se rangent pour parler à leurs Parties, pour y signer leurs expéditions, ou pour y serrer leur bonnet. *Procuratorum ac Causidicorum mensa.* Les règlemens du Palais portent, que les Procureurs doivent se tenir demi-heure à leur *banc* entre 10 & 11 heures.

BANC DU ROI. C'est un Tribunal de Justice, & une Cour Souveraine en Angleterre. *Tribunal primarium.* On l'appelle *banc du Roi*, parce que le Roi y présidoit autrefois en personne, & prenoit place sur un *banc* élevé, les Juges étant assis aux pieds du Roi sur un *banc* inférieur. C'est dans cette Cour que l'on plaide les causes de la Couronne entre le Roi & ses sujets, & toutes celles qui regardent la vie des Sujets. Elle prend aussi connoissance des trahisons, complots, ou machinations qui se font contre le Gouvernement. Elle est ordinairement composée de quatre Juges, dont le premier est appelé le *Lord Chef de Justice du banc du Roi*. Il porte des robes, & des livrées de la grande garderobe. La Juridiction de la Cour du *banc du Roi* est générale, & s'étend par toute l'Angleterre. Il n'y en a point dans le Royaume qui soit plus indépendante, parce que la Loi suppose que le Roi y préside toujours. *Voyez* SPELMAN.

BAN COMMUN. C'est la seconde Cour de Justice en Angleterre. *Tribunal secundarium.* On l'appelle *banc commun*, parce qu'on y plaide les causes communes & ordinaires entre sujet & sujet. On y juge toutes les affaires civiles, réelles ou personnelles, à la rigueur de la loi. Le premier Juge de la Cour des Plaidoyers communs est appelé, *le Chef de la Justice des causes communes*, ou du *banc commun*. Il n'y a présentement que quatre Juges. Autrefois il y en a eu tantôt 8, tantôt 7, tantôt 6, & tantôt 5. *Voyez* Spelman sur ces deux dernières significations de *banc*, dans son *Gloss. Archæol.* On pourroit aussi s'en servir en parlant d'affaires d'Italie, car le mot *bancus* & *banco* se prend aussi pour tribunal, ou selon les Académiciens de la Crusca, pour la table autour de laquelle les Juges & Magistrats sont assis dans leurs assemblées. *Voyez* DU CANGE au mot *bancus*.

BANC, en terme de Marine, est dans les galères un siége où on met quatre ou cinq rameurs de rang pour tirer une même rame. *Transtra.* Les galères ont vingt-cinq *bancs* de chaque côté. Les Galéasses ont 32 *bancs*, & ont six ou sept forçats par *banc*. Le nombre des *bancs* est ce qui fait différence entre les galères, & autres vaisseaux à rames, pour la grandeur & pour la force.

BANCS *de Chaloupes*, sont les *bancs* qui sont joints autour de l'arrière de la chaloupe en dedans, pour la commodité de ceux qui y navigent. *Sedilia.*

BANC, signifie aussi, un lieu dans la mer où il n'y a pas assez d'eau pour porter un vaisseau. On le dit aussi des sables & des rochers qui s'élèvent un peu au-dessus de la surface de l'eau. *Arenariæ moles.* Ce vaisseau est échoué sur un *banc* de sable. Le grand *banc* des morues vers le canada a plus de cent lieues de long, & n'est pas dangereux; car on y peut flotter. Il se nomme autrement, le *grand banc*. ☞ C'est là qu'on pêche la morue qui y trouve pour sa nourriture différens coquillages. Le *banc* de l'Acadie, dans l'Amérique Septentrionale, sur la côte méridionale de l'Acadie. Le *banc aux baleines*, au couchant du *grand banc*. Le *banc à vert*, près de la côte méridionale de l'île de Terre-Neuve. Le *banc de bimini*, dans la mer du nord, en Amerique, proche de l'île de Bimini. Le *banc de la cassie*, dans la mer méditerranée, au couchant de la Sardaigne. Le *banc du chien*, à l'Orient d'Angleterre. Le *banc de S. George*, sur la côte Orientale de l'Acadie. Le *banc de l'île de sable*, proche de cette île, au midi de l'Acadie. Le *banc des îles*, au midi de l'île de Terre-Neuve. Le *banc jacquet*, ou le *petit banc*, au levant du *grand banc*. Le *banc des orphelins*, dans le golfe de S. Laurent. Le *banc des perles*. Il y en a deux en Amérique de ce nom; l'un dans la mer du Nord, & l'autre sur la côte de l'Acadie au levant: on l'appelle autrement le *banc aux anglois*. La mer de la Manche & celle du Pont-Euxin sont pleines de *bancs*, & de difficile navigation.

☞ En général le *banc* est une hauteur d'un fond de mer inégal, qui s'élevant vers la surface de l'eau, paroît quelquefois au-dessus, ou au moins ne laisse pas assez de fond pour y mettre le vaisseau à flot. Il y a des *bancs* qui portent assez d'eau pour faire flotter le vaisseau, & qui par-là ne sont pas dangereux: tel est le grand *banc* de Terre-Neuve, au-dessus duquel il

y a vingt-cinq braſſes d'eau, & dans quelques endroits beaucoup plus. C'eſt là qu'on peche la morue qui y trouve quantité de coquillages pour ſa nourriture.

☞ Les *bancs* de pierres ſont nommés par quelques-uns *hayes* de pierres; & les grands glaçons, des *bancs* de glaces.

☞ Les Mariniers nomment *bas-fond*, ou *pays-ſomme*, un fond où il y a peu d'eau, & où la crainte d'échouer oblige à prendre des pilotes-côtiers.

☞ On appelle *baſſe*, ou *bature*, un fond mêlé de ſable, de roche ou de pierre qui s'élève vers la ſurface de l'eau; & quand la mer y vient briſer de baſſe eau, c'eſt proprement une batture ou un briſant.

☞ Les Cayes ou Caiches ſont des *bancs* de ſable ou de roche couverts d'une vaſe épaiſſe ou de quantité d'herbages. Quelques-uns appellent ces *bancs roches molles*.

☞ Les *bancs* de ſable ou de roche ſont nommés *dangers* dans la méditerranée.

☞ On donne aux *bancs* le nom d'*écueil*, formé du latin *ſcopulus*. Les Latins appeloient *pulvini*, c'eſt-à-dire, *couſſins*, les *bancs* de ſable, & *Syrtes*, les écueils mêlés de roches.

☞ On appelle *écore*, le bord ou les approches d'un *banc*, c'eſt à-dire, un précipice à l'extrémité d'un *banc*; & une petite *écore* s'appelle *pilon*.

BANC, ſe prend auſſi figurément pour le peu de ſuccès que nous avons dans nos entrepriſes, auſſi-bien que le mot d'*écueil*. En écrivant l'hiſtoire, je crains de donner à travers quelque *banc* ou quelque écueil caché ſous l'eau. ABLANC.

BANC *de jardin*, eſt un ſiége qui ſe fait de gazon, ou de marbre, ou de bois dans un jardin. *Sedile ceſpititium*.

BANC, ſignifie auſſi un lit de pierre, ou un étage dans les carrières. Le *banc* du ciel eſt celui d'enhaut qui eſt le plus dur, & ſoutenu ſur des piliers qu'on y laiſſe d'eſpace en eſpace: enſorte qu'il ſert de ciel ou de plafond à la carrière. Il y a des carrières où l'on trouve deux *bancs* de ciel. Une carrière de bon *banc*.

BANC *à dégroſſer*. Terme de Tireur d'or. Eſpèce de petite argue, que deux hommes font tourner, pour réduire les lingots d'or, d'argent ou de cuivre, à la groſſeur d'un ferret de lacet.

BANC *à tirer*. Autre terme de Tireur d'or, qui ſignifie la machine dont ils ſe ſervent, pour tirer le fil d'or ou d'argent, tant fin que faux, à travers les pertuis d'une petite filière appelée *Pregaton*.

BANC. On appelle auſſi de la ſorte dans les Manufactures des glaces, une eſpèce de grande table, compoſée de pluſieurs fortes planches, ſur laquelle ſe poſe la pierre de liais, où ſe mettent les glaces que l'on veut dégroſſir, ou adoucir.

BANC *d'Hippocrate*, *Hippocratis ſcamnum*. Machine dont on ſe ſervoit autrefois pour réduire les luxations & les fractures. C'étoit une eſpèce de bois de lit ſur lequel on étendoit le malade. Il y avoit un aiſſieu à chaque bout, qui ſe tournoit avec une manivelle. On attachoit des lacs aux parties luxées ou fracturées d'un côté, & aux aiſſieux de l'autre. En tournant les aiſſieux, ces lacs qui s'entortilloient autour, faiſoient l'extenſion & la contre extenſion autant qu'il étoit néceſſaire, pendant que le Chirurgien réduiſoit les os dans leur ſituation naturelle. Oribaſe fait la deſcription de ce *banc*. Hippocrate l'avoit inventé, d'où étoit venu ce nom.

Les *bancs* des Salpétriers ſont de longues pièces de bois en forme de madrier, ſur leſquelles ſont poſés les cuviers aux leſſives.

☞ BANC *de cuve*, dans les Braſſeries, ſont les planchers qui entourent les cuves.

☞ BANC, chez les Cardeurs, eſt une planche d'un pied de large, allant en pente par un bout, & qui porte toutes les parties du rouet.

☞ BANC *à tirer*, chez les Chainetiers; il leur ſert pour paſſer à la filière le fil de fer, de cuivre ou de laiton qu'ils veulent employer à des chaînes, & pour les diminuer de groſſeur.

☞ BANC *à couper*, chez les Cloutiers d'épingles. C'eſt un *banc* de figure preſque carrée, garni de rebords. Les ciſailles ſont attachées au milieu par une de leurs branches.

☞ BANC *à tirer*, chez les Epingliers. Eſpèce d'établi adoſſé d'un bout ſur un billot fendu à deux ou trois endroits pour y battre la filière.

☞ BANC, chez les Fondeurs de caractères d'Imprimerie, ſervant à recevoir les lettres à meſure qu'on les fond, & de décharge pour pluſieurs choſes néceſſaires à l'ouvrier.

☞ BANC *d'Imprimerie*, ſervant d'un bout à mettre le papier trempé prêt à être imprimé, de l'autre pour chaque feuille au ſortir de la preſſe.

☞ BANC, dans les Verreries. C'eſt un ſiége ſur lequel le maître s'aſſied pour faire l'embouchure, & pour poſer la cordeline.

☞ En venerie on appelle *banc* les lits des chiens.

☞ Dans les ſalines on appelle *banc* un endroit clos, couvert, pratiqué à côté de la poêle, où le ſel demeure dix-huit jours avant que d'être porté dans les magaſins.

☞ BANCA, ou BANKA, Île des Indes, près celle de Sumatra.

☞ BANCA, eſt auſſi une petite place dans l'Île de même nom, où les Hollandois ont un fort.

☞ BANCALIS, ville de l'Inde, au royaume d'Achem, dans l'Île de Sumatra, au fond d'une baye.

☞ BANCALLE. ſ. f. Terme de mépris qui ſe dit populairement d'une femme qui a les jambes tortues.

BANCELLE. ſ. f. Petit banc long & étroit comme celui qu'on met aux tables des petits cabarets. *Scabellum*. La *bancelle* nous y ſert de tabouret. SCARRON.

BANCHE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt le nom que l'on donne à un fond de roches tendres & unies, qui ſe trouvent en certains lieux au fond de la mer. ☞ Sa ſurface ſupérieure eſt aſſez dure, un peu au-deſſous elle eſt un peu plus molle. Plus on la prend bas, moins elle eſt dure; deſorte qu'en approchant du lit de glaiſe pure, elle paroît s'approcher de la nature de cette terre: ce qui fait croire à M. de Réaumur que ce n'eſt autre choſe que de la glaiſe durcie, par ce qu'il y a de viſqueux dans la mer.

☞ BANCHISCH. Province de l'Indouſtan, dans les Etats du Mogol, au midi de Cachemire.

BANCLOCHE. ſ. f. Vieux mot. Alarme formée par la cloche.

BANCROCHE. ſ. m. & f. *Varus*. Nom de mépris & du ſtyle familier que l'on donne aux perſonnes petites, contrefaites, ou qui ont les jambes tortues.

☞ BANDA. Îles de l'Aſie, ainſi nommées à cauſe de la principale d'entr'elles qui eſt à trente lieues de celle d'Amboine. Ces Îles ſont ſujettes à de grands tremblemens de terre.

☞ MER DE BANDA. On nomme ainſi une partie de l'Archipel des Moluques, dans l'océan Indien, près des Îles de *Banda*.

☞ BANDA. Ville de la preſqu'Île de l'Inde, deçà le Gange, au royaume de Decan.

BANDAGE. ſ. m. Art de bander les plaies ſuivant les diverſes parties du corps où elles ſe trouvent. Un Profeſſeur en Chirurgie doit faire pluſieurs leçons des *bandages*.

☞ BANDAGE, ſe dit auſſi de l'application d'une ou de pluſieurs bandes autour d'une plaie ou d'une partie malade, pour contenir les parties dérangées, comprimer quelque vaiſſeau, & maintenir les médicamens & l'appareil.

Les *bandages* ſont *ſimples* ou *compoſés*. Le *bandage* ſimple eſt *égal* ou *inégal*. L'égal s'appelle *circulaire*, parce que la bande tourne également ſur les mêmes circonvallations, ſans les découvrir; on l'applique aux fractures ſimples, pour ſerrer également. Le *bandage* inégal eſt celui dont les circonvolutions ſont obliques: il eſt de quatre eſpèces. Le premier ſe nomme *doloire*, en latin *aſcia*, coignée, à cauſe de ſa figure. Les ſeconds tours de bande ne découvrent que les premiers. Le deuxième eſt le *mouſſe* ou l'*obtus*, dans lequel les deux tiers des circonvolutions ſont découvertes. Le troiſième eſt le *rampant*; on le fait en ſpirale autour de la partie. Le quatrième eſt le *renverſé*:

Il eſt ainſi appelé parce qu'on eſt obligé de faire des renverſes avec la bande, quand la partie n'eſt pas d'une egale groſſeur par-tout. Les *bandages* compoſés ſont ceux qui ſe font avec pluſieurs bandes couſues enſemble, ou avec une bande coupée a pluſieurs chefs. Les *bandages* prennent encore le nom de *contentifs*, lorſqu'ils ne ſervent qu'a contenir les médicamens ſur la partie malade; d'*unſſans* ou *incarnatifs*, quand on les fait pour réunir les plaies ſimples; & de *diviſifs*, lorſqu'ils en empêchent la reunion.

BANDAGE *à dix-huit chefs*. C'eſt un *bandage* compoſé d'un linge plié en trois, & coupé par les côtés en trois endroits, pour faire dix-huit chefs, d'où vient ſon nom: on l'emploie aux fractures compliquées. COL DE VILLARS.

BANDAGE *de Galien* ou *des pauvres*. Eſpèce de couvre-chef à ſix chefs, dont on peut ſe ſervir pour toutes les grandes bleſſures de la tête. *Voyez* LE DICT. DE M. COL DE VILLARS.

On appelle plus particulièrement *bandages*, les brayers, qu'on eſt obligé de porter quand on a des hernies, ou deſcentes, ou quelqu'autre malaaie du ſcrotum. *Faſcia herniæ coercendæ*.

BANDAGE, ſe dit auſſi des ferremens qui lient, ou qui fortifient des roues, ou des pièces d'une machine. *Vincula, ligamina*. *Bandage* de roue; ce ſont des bandes de fer courbées & percées de diſtance en diſtance pour les attacher avec de gros clous autour des *jantes* des roues. LIGER. Ces roues ne valent rien, mais le *bandage* en eſt encore bon.

☞ BANDAGE, terme de Fonderie. Les Fondeurs donnent ce nom a un aſſemblage de bandes de fer plat qu'ils appliquent ſur les moules des ouvrages qu'on veut jeter en fonte, pour empêcher qu'ils ne s'écraſent, & ne s'ébeulent par leur propre peſanteur.

BANDAGE, ſe dit auſſi des pièces qui ſervent à bander une arbalete, un piſtolet, & autres choſes qui font reſſort. Il y avoit autrefois bien plus de pièces pour le *bandage* d'une arquebuſe, qu'il n'en faut à préſent.

BANDAGE. Eſpèce de caractère magique ou de ſortilège. Apollonius fut mené devant l'Empereur: en entrant on le fouilla, de peur qu'il ne portât quelque *bandage*, quelque billet, ou quelqu'autre ſorte de caractère. FLEURY.

BANDAGISTE. ſ. m. C'eſt un faiſeur de bandages. *Faſciarum ad coercendam herniam artifex*. Il eſt du Corps des Chirurgiens; c'eſt à S. Côme qu'on le reçoit.

BANDE. ſ. f. Pièce d'étoffe coupée en longueur, & qui a peu de largeur. *Tænia*. Les Suiſſes portent des habits decoupés par *bandes*. Il y a des *bandes* de velours ſur les habits du train de cet Ambaſſadeur. Dans les guerres civiles des maiſons d'Orléans & de Bourgogne ſous Charles VI, l'Orléanois portoit des écharpes, que le peuple appeloit, comme il fait encore maintenant, *bandes*. PASQ. *Recherc. Liv. VIII, Ch. 51*. Le Comte d'Armagnac Connétable avoit pour deviſe une *bande*; c'eſt pour cela qu'ayant été tué dans la priſe de Paris par les Bourguignons, on lui leva une *bande* de ſa peau de la largeur de trois ou quatre doigts depuis les épaules juſqu'au genouil, & on la lui mit en écharpe. PARAD.

BANDE, eſt auſſi un lien large & plat, ſervant à lier, ſerrer ou contenir quelque choſe. *Faſcia*. Les *bandes* d'un enfant en maillot, d'une femme en couche, d'un cautère.

Ménage, après Lipſe & Saumaiſe ſur Solin 1130, dérive ce mot de l'allemand *bande*, qu'ils diſent etre auſſi un mot perſan & arabe; mais que les Perſans & les François l'ont pris du bas grec *bandon*, ou du latin *bandum*, ſignifiant une enſeigne d'une pièce d'étoffe ou de linge, plus longue que large. *Bandum* ſe trouve dans la vie de ſaint Anaſtaſe Perſan, qui vivoit au commencement du VIIe ſiècle, & dont la vie a été écrite au même ſiècle par un Auteur témoin oculaire; *bandum* s'y trouve, dis-je, pour ſignifier un étendard, un drapeau, une enſeigne militaire. *Voyez* Bollandus. *Acta SS. Jan. Tom. II, p. 429*. Un vieux Gloſſaire grec manuſcrit de la Bibliothèque de M. Séguier, cité dans le Gloſſaire qui eſt à la tête de l'hiſtoire de Théophilacte Sinéocartes, dit qu'il ſe tire du latin, & que les Italiens appellent ἔκδυκα les étendards. Nous ne l'avons donc pas pris du grec moderne *bandon*, mais pluſtôt les Grecs ont pris *bandon* du bas latin. *Voyez*, qui probablement s'eſt formé ſelon les etymologies qui vont ſuivie.

Du Cange dit qu'il vient du Saxon *bend*, dont la baſſe latinité a fait *benda* & *bendellus*, *bandeau*; d'où ſont venus auſſi les mots de *banderolle* & de *bannière*, les *bandes* des gens de guerre, parce qu'ils étoient diſtingués par *bandes* & par enſeignes. Dans la vie de ſaint Zite, on trouve *Binda* dans le même ſens; ſur quoi le P. Papebrock remarque qu'il vient de l'allemand *Binden*, qui ſignifie *ligare*. *Act. Sanct. April. T. III, p. 519*. Voyez encore *Mai T. II, p. 389. A.* & dans Anaſtaſe, ſur le retour de Léon III à Rome, on lit, *cum ſignis & bandis*, avec les étendards & bannières; la lettre du Pape Hadrien a Charlemagne; Procope, *de Bello Vand. 2, p. 123*, qui appelle βανδοφόρους, ceux qui portoient les etendards, ou bannières, *Liv. II, p. 134*. Voyez le Gloſſaire de Fabretti, qui eſt à la tête de Cédrenus de l'edit. du Louvre, & celui de Meurſius. Ce mot néanmoins ne vient point du grec, comme on l'a déjà dit. Du Cange croit que *banda* s'eſt fait de *ban*, *banum*, parce que ceux qui mettoient le *ban* à quelque choſe, ou qui mettoient quelque choſe au *ban*, y attachoient un voile, ou morceau d'étoffe. Enfin d'autres le dérivent de *bannar*, ancien mot britannique, ou cambrobritannique, qui ſignifie étendard, & qui a été formé de *bann*, élevation; car *bann*, comme on le peut voir dans Boxhornius, ſignifie *être haut, être élevé*.

On appelle auſſi des *bandes* de broderie, ou de tapiſſerie, les ornemens faits à l'aiguille, qui ſont etendus en long & avec peu de largeur ſur des lits, ſur des paremens d'Autels, ſur des habits, &c. *Inſitia opere Phrygio texta*.

BANDE, ſe dit auſſi du fer battu en long, qui ſert à lier ou contenir quelque choſe. *Ferrea lamina*. Il faut trois *bandes* de fer pour attacher une flèche de carroſſe. Il faut mettre deux *bandes* à cette roue. *Voyez* BANDAGE.

On appelle *bandes* flamandes, une eſpèce de peintures.

BANDE *d'une ſelle*, ſe dit de deux pièces de fer plattes, larges de trois doigts, clouées aux arçons pour la tenir en état.

BANDE, eſt auſſi un terme de Pâtiſſier, qui ſe dit d'un morceau de pâte étendue, qu'on coupe en long, pour mettre ſur des tourtes de godiveaux & autres ouvrages de pâtiſſerie.

BANDE, en Chirurgie. On appelle *bande roulée à un chef*, une *bande* roulée par un bout, & *bande* roulée à deux chefs, celle qui eſt roulée par les deux bouts.

BANDE *d'Heliodore*. *Faſcia Heliodori*. Eſpèce de bandage ou ſuſpenſoir pour les mammelles. *Voyez*-en la deſcription dans le Dict. de M. Col de Villars.

BANDE, en terme d'Aſtronomie. Dans la Planète de Jupiter, outre les taches, nous voyons pluſieurs *bandes parallèles* qui traverſent ſon diſque apparent. Elles ne ſont cependant pas toujours de même grandeur, ni à même diſtance; il ſemble qu'elles augmentent ou diminuent alternativement. Tantôt elles ſont fort éloignées l'une de l'autre, tantôt elles paroiſſent ſe rapprocher; mais c'eſt toujours avec quelque nouveau changement. *Inſtitut. Aſtronomiq. p. 54*.

BANDE, en Architecture, ſe dit de pluſieurs membres plats & unis, qui repréſentent en effet des *bandes*, ou liſières; comme les friſes, qu'on appelle autrement *plates-bandes en faſces*, les architraves, & autres pièces moindres, dont quelques-unes ſont ſuſceptibles d'ornemens. *Faſcia*. Il y a auſſi des *bandes* de trémie, qui ſont des barres de fer qui ſervent à ſoutenir les atres, les manteaux & les languettes des cheminées. *Vectis*. Les *bandes* de colonnes ſont une eſpèce de boſſage, dont on orne le fût des colonnes. *Faſcia*. Il y en a de diverſes ſortes, ſelon les divers ordres d'Architecture.

BANDES, chez les Imprimeurs, ſe dit des pièces de fer ſur leſquelles roule le train de la preſſe.

BANDES *ligamenteuſes*, en Anatomie. Ce ſont trois *bandes* adhérentes à la tunique membraneuſe ou commune du cœcum.

BANDE, chez les Charcutiers. *Bande de Cervelas*, ſix Cervelas attachés l'un au bout de l'autre.

BANDE, terme de Potier, ſignifie pluſieurs carreaux arrangés de ſuite; car alors on dit *bande de carreaux*.

BANDE, chez les Ceinturiers, qui appellent *bandes de baudrier*, preſque tout le corps du baudrier.

BANDE, terme de Blaſon. La *bande* eſt une des pièces qu'on appelle *honorables* dans l'Ecu. *Tænia*. Elle eſt de métal ou de couleur, traverſe l'Ecu d'angle en angle, & prend depuis le chef du côté droit, & aboutit à la pointe au côté gauche. La *bande*, quand elle eſt ſeule, doit régulièrement occuper le tiers de l'Ecu; car ſi elle ne contient que les deux tiers de ſon ordinaire, on l'appelle *cotice*, *tæniola*; & quand elle n'eſt que du tiers, ou moins de ce tiers, on l'appelle *bâton*, ou *bande en devise*. *Obliquum bacillum*. *Bande dentelée, engrélée, denchée, bretessée, échiquetée, ondée, potencée, chargée, accompagnée*, &c. Et quand il y en a pluſieurs, on en ſpécifie le nombre, & on dit, un Ecu *bandé*, de 6, de 8 pièces, &c. On l'appelle auſſi *bandé*, quand les principales pièces ſont chargées de *bandes*, comme le chef, la faſce, le chevron, &c. Le Landgrave de Heſſe porte d'azur au lion *bandé* d'argent & de gueule de 8 pièces. On le dit auſſi des bandeaux qui ſont ſur les têtes des figures du Blaſon. Quand le bâton ne touche pas les bords de l'Ecu, on l'appelle *péri en bande*. Les *bandes*, les barres, les faſces repréſentent les écharpes que les Dames donnoient aux Chevaliers dans les tournois. Les *bandes* qui ſont dans les armoiries de pluſieurs familles, viennent de ce que leurs ancêtres dans les diviſions des maiſons d'Orléans & de Bourgogne, avoient pris parti pour les Ducs d'Orléans, dont les partiſans portoient des *bandes* ou des écharpes blanches.

BANDE, dans le Commerce. Petit poids d'environ deux onces, dont on ſe ſert en quelques endroits de la côte de Guinée, pour peſer la poudre d'or.

BANDE *de glace*. Terme de Miroitier. Pièce de glace qui n'eſt propre qu'à faire des bordures de miroirs.

BANDES, en termes de Carreleurs, ſont divers carreaux carrés de terre cuite, dont on forme des eſpèces de *bandes* entre leſquelles on renferme les carreaux hexagones. On ne ſe ſert plus guère à Paris de cette manière de carreler en *bandes*.

BANDE. Terme de Conchyliologie. *Voyez* FASCIE.

BANDE, en terme de Marine, ſignifie, côté. *Plaga, regio*. Nous navigeons à deux degrés de la ligne de la *bande* du Nord. La déclinaiſon de l'aiguille eſt là de tant de degrés de la *bande* du Sud.

On dit auſſi, mettre ſon vaiſſeau à la *bande*, quand on le fait pencher ſur un côté, pour lui donner le radoub, ou le ſuif.

BANDE, ſignifie encore une multitude de perſonnes aſſociées ſéparées des autres, & pour un même deſſein. *Caterva, turba*. La grande *bande* des Violons ſe dit des 24 Violons du Roi. On dit auſſi *bande* de ſéditieux, *bande* de factieux, *bande* de ligueurs, *bande* de voleurs. On a pris des voleurs, qui ont déclaré tous ceux qui ſont de leur *bande*. On dit encore, *bande* de Bohémiens, *bande* d'Egyptiens.

Monſieur, l'on vous demande;
C'eſt un Comédien. Parbleu voici la bande.
Dites Troupe. L'on dit, Bande *d'Egyptiens,*
Et bande *offenſeroit tous les Comédiens.*
POISSON, BAR. DE LA CRASSE.

☞ BANDE, *troupe & compagnie* ſont ſynonymes, en ce qu'ils marquent tous multitude de perſonnes ou d'animaux; mais ces trois mots ſont diſtingués l'un de l'autre par quelque idée acceſſoire & particulière à chacun d'eux. Pluſieurs perſonnes jointes pour aller enſemble, dit M. l'Abbé Girard, ſont la *troupe*. Pluſieurs perſonnes ſéparées des autres pour ſe ſuivre & ne ſe point quitter, ſont la *bande*. Pluſieurs perſonnes réunies par l'occupation, l'emploi ou l'intérêt ſont la *compagnie*. Il ne faut pas ſe ſéparer de ſa *troupe*, pour faire *bande* à part, & il faut avoir & prendre l'intérêt de la *compagnie* où l'on ſe trouve. On dit une *troupe* de Comédiens, une *bande* de violons, & la *compagnie* des Indes. On dit auſſi une *bande* d'étourneaux, des loups en *troupe*, deux tourterelles de *compagnie*.

BANDE, ſe diſoit autrefois des troupes de gens de guerre. *militum manus*; mais il n'eſt demeuré en uſage que dans cette phraſe, le Prévôt des *bandes*; pour dire, le Juge des ſoldats du Régiment des Gardes. Cependant Vaugelas dit dans ſon Quint-Curce, que les *bandes* Grecques avoient joint le gros de l'armée. Et M. De Harlai dans ſon Tacite, il falloit aller droit au camp s'aſſurer des *bandes* prétoriennes. Ce mot vient en ce ſens de ce que l'on a dit *bandum* pour un drapeau, une enſeigne militaire, comme nous l'avons marqué ci deſſus. Les *Glossæ Nomicæ* diſent que ce nom étoit en uſage chez les Romains, ce qu'il faut entendre du bas Empire.

On dit encore, qu'un Général va de *bande* en *bande* pour animer ſes ſoldats.

On le dit auſſi des corps qui ſont unis, & qu'on ſépare. Quand on eſt trop de perſonnes enſemble pour ſe réjouir, il faut ſe ſéparer en pluſieurs *bandes*. Le gros de la Cavalerie s'eſt ſéparé en deux *bandes* pour aller couper les ennemis.

BANDE, ſe dit auſſi de pluſieurs perſonnes aſſemblées pour ſe divertir. Ainſi on dit la *bande* joyeuſe, la *bande* bachique; mais ce n'eſt que dans le ſtyle ſimple & comique.

Enſuite avec ſolennité
Toute notre bachique bande
But un grand verre à ta ſanté. LA CHAP.

BANDE, ſe dit auſſi parmi les Bouchers de pluſieurs bœufs qu'on mene de compagnie. *Boum armentum*. Il vient d'arriver une belle *bande* de bœufs au marché.

BANDE, eſt encore un terme du jeu de billard. La *bande* eſt le bord de la table ſur laquelle on joue, *ora*. La *bande* eſt haute de deux ou trois pouces. On dit, collé ſous la *bande*; ou ſimplement collé, en parlant d'une bille qui touche à la *bande*, & qui s'y arrête.

On dit proverbialement, faire *bande* à part; pour dire, ſe ſéparer d'une troupe, d'un parti avec lequel on avoit quelque liaiſon. *Ab aliis diſcedere, ſejungere ſe*.

L'origine de ce mot en cette dernière ſignification vient, ſelon Paſquier, des guerres civiles des maiſons d'Orléans & de Bourgogne ſous le regne de Charles VI qui ſe diſtinguoient, parce que ceux qui tenoient pour la maiſon de Bourgogne, portoient une Croix rouge de S. André, qu'on appelle encore *Croix de Bourgogne*; & ceux qui ſuivoient le parti de la maiſon d'Orléans, portoient des écharpes, que le peuple appeloit *bandes*, deſorte qu'on les appeloit les *Bandés*, comme on avoit dit ailleurs les *Croiſés*; & comme ils étoient fortement ligués, on a dit que des gens ſe *bandoient* contre quelqu'un, quand ils ſe ligueient contre lui, & qu'ils étoient de ſa *bande*; pour dire, de ſon parti.

BANDE. Ordre militaire. L'Ordre de la *Bande*. Les Chevaliers de la *Bande*, *Bandæ militia*, dit Miræus dans ſes *Origines Ordin. Equeſtr. cap. 5*. C'eſt un Ordre militaire d'Eſpagne, inſtitué par Alphonſe XI, ou ſelon d'autres XII. Roi de Caſtille l'an 1332, ſous le pontificat de Jean XXII. Il prit ſon nom d'une *bande*, ou ruban rouge, que les Chevaliers portoient croiſé, paſſant de deſſus l'épaule droite ſous le bras gauche. *Banda* ſignifie en eſpagnol la même choſe que *bande* en françois. On n'y recevoit que des gens nobles; mais les aînés des Grands en étoient exclus. Il falloit avoir ſervi au moins dix ans dans les armées, ou à la Cour. Ils devoient prendre les armes pour la Foi Catholique contre les Infidèles. Le Roi étoit Grand-Maître de l'Ordre. Leur Règle, que Juſtiniani rapporte, conſiſte en 38 articles. Juſtiniani l'appelle l'Ordre de la *Bande*, ou de l'*écharpe*. Les Chevaliers de S. Jacques ſemblent avoir ſuccédé à ceux de la *Bande*. Ceux qui ont écrit de cet Ordre ſont Mariana, *Hiſt. d'Eſp. Liv. XVI*.

ch. 11. Antoine Guevara, Paul Maurigia, *Lib. II. Orig. Monaſt. cap. 9.* Juſtiniani, *Tom. II, ch. 52, p. 634*, & ceux qui ont traité des Ordres militaires en général, & que nous indiquerons au mot ORDRE.

Dom Jean I, Roi de Caſtille & de Léon, prit ſoin d'agrandir l'Ordre de la *Bande*, & donna l'écharpe à cent Chevaliers le jour de ſon couronnement, qui ſe fit dans la ville de Burgos l'an 1379. Cet Ordre fut enſuite aboli, & a été renouvelé de nos jours, depuis que Philippe V, de la maiſon de Bourbon, & petit-fils de Louis le Grand Roi de France, eſt monté ſur le trône d'Eſpagne. P. HÉLYOT, *T. VIII. C. 42.*

BANDE. ſ. m. Nom que l'on donna ſous Charles VI, à ceux de la faction d'Orléans. *Aurelianenſis factionis homo.* Voyez ci-deſſus, faire *bande* à part.

BANDEAU. ſ. m. Bande que l'on met ſur le front, ou ſur les yeux. *Faſcia, velum.* On met un *bandeau* à ceux qui reçoivent la Confirmation. Il y a 50 ou 60 ans, que les veuves portoient un *bandeau*, comme les Religieuſes. M. tel eſt mort: pouvez-vous vous repréſenter ſa femme affligée avec un *bandeau?* MAD. DE SÉV. Le *bandeau* que l'on met à ceux qui ſont confirmés, doit être de linge: autrefois on devoit le porter durant ſept jours: dans la ſuite on ſe contenta de le porter trois: enfin, le Concile de Chartres en 1526, ordonna qu'on le garderoit au moins pendant vingt-quatre heures, au bout deſquelles après avoir ôté le *bandeau*, on laveroit avec de l'eau & du ſel le front de la perſonne qui auroit été confirmée, & on brûleroit le *bandeau.* Les Auteurs Eccléſiaſtiques appellent ce *bandeau, vitta, linea, chriſmale, bandellus.* Voyez le P. Martène Bénédictin.

BANDEAU *de Religieuſe.* C'eſt une bande de toile que les Religieuſes portent ſur le front, pour ſignifier qu'elles ferment volontairement les yeux, pour ne plus voir les folies du monde, auxquelles elles ont renoncé.

BANDEAU, en termes d'Architecture, ſe dit d'un architrave ou moulure qui s'étend depuis une impoſte à l'autre, en ſe courbant en arc par-deſſus une porte ou fenêtre. On le dit auſſi des chambranles des portes carrées.

On appelle le Diadème, un *bandeau royal*, parce que la marque de la Royauté étoit autrefois un *bandeau*, que les Rois mettoient ſur leur front. *Faſcia candida.*

☞ On appelle proprement *bandeau*, la partie de la couronne qui la termine par en-bas, & qui ceint le front.

☞ On appelle auſſi *bandeau*, une bande qu'on met ſur les yeux de quelqu'un pour l'empêcher de voir. Les Poëtes & les Peintres repréſentent l'amour avec un *bandeau* ſur les yeux.

On dit figurément, qu'un homme a un *bandeau* ſur les yeux; pour dire, qu'il eſt aveugle, qu'il eſt préoccupé de quelque paſſion, qui l'empêche de voir la vérité. L'amour-propre eſt comme un *bandeau* épais qui nous empêche d'appercevoir nos défauts. BELL. La diſcorde avoit mis un *bandeau* fatal ſur tous les yeux. RACIN.

On met auſſi un *bandeau* aux figures qui repréſentent la Juſtice; pour ſignifier que les Juges ne doivent connoître, ni favoriſer perſonne, & qu'ils ſont obligés de rendre également la Juſtice, & ſans diſtinction.

BANDEAU, ſe dit auſſi d'un médicament externe, qu'on applique ſur le front, compoſé de fleurs, de ſemences concaſſées, de décoctions de plantes, ou d'huiles & d'onguens pour apaiſer les douleurs de tête, & faire dormir.

☞ BANDEAU, en menuiſerie, eſt une planche mince & étroite qu'on met au pourtour des lambris par le haut, qui tient lieu de corniche.

BANDÉE. ſ. f. Terme de Coutume. C'eſt l'ouverture des vendanges dont la proclamation ſe fait par ordonnance de Juſtice. *Vindemiæ denunciatio.* Ce mot vient apparemment de *ban*, qui ſe dit dans le même ſens, comme on le peut voir en ſon lieu; & l'on a dit *bandée* pour *bannée*; c'eſt-à-dire, proclamation du ban des vendanges.

BANDÉGE. ſ. m. C'eſt ce qu'on appelle autrement *cabaret, plateau*, ou eſpèce de table à petits rebords, & ordinairement ſans pieds, ſur laquelle on met des taſſes à café, des ſoucoupes, un ſucrier, & des cuilliers lorſqu'on prend du thé, du café, ou du chocolat. Quatre grands *bandéges* garnis d'argent, ouvrage du Japon. Vingt-ſix ſortes de *bandéges* du plus beau vernis du Japon. DECHAUMONT. Un *bandége* garni d'une cafetière & de tout le petit meuble qu'il faut pour prendre du café. MERC. de *Juin 1720.* On apporte enſuite des taſſes de thé ſur un *bandége.* A la Chine, au commencement du ſecond ſervice, chaque convié fait apporter par un de ſes valets un *bandége*, où ſont divers petits ſacs de papier rouge, qui contiennent un peu d'argent pour le cuiſinier, pour les maîtres d'hôtel, pour les comédiens (car dans les feſtins il y a toujours une comédie qu'on repréſente pendant le repas) & pour ceux qui ſervent à table. Les *bandéges* ſe portent devant le maître du logis. *Obſerv. ſur les Ecrits Mod.* M. Dellon, *c. 46, p. 333, du 1 tome* de ſes Voyages, dit que les Indiens appellent *Bandeja* un grand baſſin de bois vernis.

BANDELETTE. ſ. f. Petite bande avec laquelle on lie, on entoure quelque choſe. *Tænia, taniola, vitta.* On tient les cheveux retrouſſés avec des *bandelettes.* Les victimes des Païens étoient ornées de *bandelettes.* Les Pontifes ſe couvroient auſſi la tête de *bandelettes* qu'on appeloit *ſacrées*, pour faire des ſacrifices, ou des prières publiques dans les cérémonies extraordinaires. Les Dames Romaines ſe coiffoient avec de petites *bandelettes*, qui étoient la marque de la pudeur & de la chaſteté, & que les courtiſannes n'oſoient porter; Ovide le dit: *Eſte procul vittæ tenues, inſigne pudoris.*

BANDELETTE, eſt auſſi un ornement d'Architecture, qu'on appelle auſſi *règle*, qui eſt plus petite que la platebande, & plus grande qne le liteau. C'eſt comme la moulure plate qui couronne l'architrave Dorique.

BANDELETTE, ou *Ruban*, terme de conchyologie, eſt une eſpèce de faſcie très-étroite, qui ſe diſtingue ſur la ſuperficie d'une coquille.

BANDER. v. a. Lier avec une bande. *Faſciis vincire, aſtringere, alligare, obligare.* Il faut *bander* une plaie, afin d'empêcher que le ſang ne ſe perde. On *bande* la tête de ceux qui ont la migraine.

BANDER, ſignifie auſſi mettre un bandeau ſur les yeux de quelqu'un, pour l'empêcher de voir. ☞ On *bande* les yeux d'un criminel qu'on va exécuter. On *bande* le colin-maillard. *Alicujus velum abducere.*

☞ BANDER, en parlant des choſes qui font reſſort, c'eſt les tendre avec effort. *Intendere, contendere.* On *bande* un arc, un reſſort, un arbalête. On le dit auſſi des autres choſes. *Bander* une corde. *Bander* la corde d'une grue, d'un cabeſtan, *bander* un cable, pour élever un fardeau. Il faut *bander* davantage la corde de ce théorbe. Il faut bien *bander* cette toile ſur ce châſſis.

☞ On dit proverbialement & figurément, *bander* ſon eſprit, avoir l'eſprit *bandé*; pour dire, s'appliquer fortement à une choſe avec une grande contention d'eſprit. *Nervos omnes*, ou *omnibus nervis contendere.* Il faut *bander* ſon eſprit pour jouer aux échecs.

☞ BANDER *une balle*, au jeu de peaume, ou ſimplement *bander.* C'eſt enlever avec la raquette, & jeter dans les filets une balle qui roule ſur le pavé. *Pilam extrà ſphæriſterii parietes mittere.* Jouer à *bander*, ou *bander* à l'acquit, jouer à qui payera les frais, en enlevant les balles de cette ſorte.

BANDER, en termes d'Architecture, c'eſt aſſembler les vouſſoirs & claveaux ſur les cintres de charpente, & les fermer avec la clef.

BANDER, en termes de Pâtiſſier, c'eſt mettre de petites *bandes* de pâte ſur des tourtes & autres pièces de four. Il faut *bander* cette tourte, ce godiveau.

☞ BANDER *les dames au trictrac.* C'eſt les charger, en mettre trop ſur la même flèche.

☞ BANDER *une voile*, en termes de marine. C'eſt coudre à une voile des morceaux de toile pour la fortifier.

☞ BANDER, dans le ſens propre, ſe dit auſſi au neutre. Cette corde *bande* trop. Elle eſt trop tendue. Le vent faiſoit *bander* les voiles. ACAD. FR. Ce reſſort *bande* trop.

☞ En Fauconnerie, on dit qu'un oiſeau *bande* au vent,

quand il se tient sur les chiens faisant la crecerelle.

☞ Ce verbe se prend encore neutralement pour désigner l'érection naturelle de la verge. *Arrigere.* On le dit principalement des hommes. Juvenal a dit, *rigidæ tentigine vulvæ.* Dans ce sens il est obscène, & ne se dit point parmi les honnêtes gens.

☞ Se *bander*, se dit quelquefois au propre; pour dire, se mettre une *bande.* Il eut la force de se *bander* lui-même pour arrêter son sang. Il s'emploie plus souvent au figuré; pour dire, liguer, se roidir opiniatrement contre quelqu'un. *Adversari, obsistere.* Ils se sont tous *bandés* les uns contre les autres. Tous les Seigneurs du Parlement d'Angleterre s'étoient alors *bandés* contre le Roi. Tous les principaux Sénateurs s'étoient *bandés* contre lui. ABLANC. Cette expression vient de ce que dans les guerres civiles des maisons de Bourgogne & d'Orléans, ceux qui tenoient pour la maison d'Orléans portoient des écharpes qu'on appeloit *bandes;* d'où vient que ceux qui suivoient le parti des Ducs d'Orléans, de Berry, & du Comte d'Armagnac, qui s'étoient ligués ensemble, furent appelés les *bandés;* & l'on dit, se *bander;* pour dire, prendre parti contre le Duc de Bourgogne. Et de-là s'est dit en général, se *bander* contre quelqu'un; pour dire, se déclarer, se liguer contre lui. *Voyez* PASQUIER, *Recherch. Liv. VIII. ch. 51.*

On dit proverbialement, *bander* la caisse; pour dire s'enfuir, s'en aller, parce qu'en effet on *bande* la peau d'une caisse, ou tambour, quand on veut battre la marche ou la retraite: par la même figure on dit, *bander* ses voiles; pour dire, s'en aller, parce qu'en effet le vent fait *bander* les voiles d'un vaisseau qui sort d'un port. On dit qu'il faut se *bander* les yeux; pour dire, qu'il ne faut pas prendre garde à quelque perte, à quelques désordres domestiques qu'on ne peut empêcher.

☞ BANDÉ, ÉE, part. Il a les mêmes significations que son verbe en latin comme en françois.

Montreuil dit à Madame de Sévigny qui jouoit à Colin-Maillard.

De toutes les façons vous avez l'art de plaire;
Mais sur-tout vous savez nous charmer en ce jour:
Voyant vos yeux bandés, on vous prend pour l'Amour,
Les voyant découverts, on vous prend pour sa mere.

C'est aussi un terme de Blason, qui se dit de tout l'écu lorsqu'il est couvert de bandes, ou d'une pièce *bandée*, comme le chef, le pal, la fasce. *Bandé* d'or & de gueules.

BANDER. s. m. Nom Persan, que les Turcs ont aussi pris des Persans, comme beaucoup d'autres mots. Il signifie proprement Ville de Douanne, ville où l'on s'arrête pour payer les droits d'entrée sur les marchandises. Et parce que ces droits se payent à l'entrée ou à la frontière d'un Royaume, un grand nombre de villes frontières en Turquie & en Perse portent ce nom. Le Roi de Suède a été long-temps à *Bander*, où il s'est retiré après la bataille de Pultowa.

BANDEREAU. s. m. nom qu'on donne au cordon qui sert à pendre la trompette au cou de celui qui sonne. *Funiculi.*

BANDERET. s. m. Chef de la milice. *Dux, Prefectus copiarum.* Ce nom se donne aux Chefs de la milice de tout le canton de Berne. Je ne sais s'il se dit ailleurs. Il y a dans Berne quatre *Banderets*, qui sont les Chefs de la milice de tout le canton. MATY. Peut-être que *Banderet* se dit pour *Banneret*, comme *bandée* pour *bannée;* ou bien il vient de bandé, qui signifie Chef des bandes, c'est-à dire, des troupes de milice.

BANDEROLLE. s. f. Petit étendard en forme de guidon, étendu plus en longueur qu'en largeur, qu'on met sur les mâts des vaisseaux, & sur les pains bénits des personnes de condition qui veulent faire voir leurs armoiries. *Parvum, minus vexillum.* On dit aussi, une *banderolle* de trompette, qui est un petit étendard armoirié attaché aux branches.

Ce mot est un diminutif de *bande.*

BANDEROLLE, étoit une enseigne diminutive de la bande. Elle a été d'usage parmi les François. Son nom & son peu de grandeur montrent qu'elle étoit plus petite que la bande. Les petites enseignes ont toujours été du goût des peuples errans. Les Scythes & les Esclavons aimoient ces sortes d'enseignes. Il a été un temps où la *banderolle* plaisoit tant aux guerriers, qu'il n'y avoit presque point de cavaliers qui n'en eût une à sa lance. On voit par des monumens anciens, que les lances des cavaliers étoient ornées de *banderolles.* Cette mode s'est passée parmi nous, nous n'avons plus d'enseignes de cette espèce.

BANDEROLLE, dans le négoce des bois à brûler, & du charbon, signifie une petite planchette de bois, ou feuille de fer blanc, carrée-longue, sur laquelle est collé le tarif du prix de ces marchandises.

☞ BANDILR. adj. Dans quelques coutumes c'est la même chose que *bannal.*

BANDIERE. s. f. Terme de mer. Paremens de damas, ou de taffetas, que l'on met au-dessus des mâts, & qui portent les armes des Souverains. Dans ce sens ce mot est synonyme avec bannière. On dit aussi d'une armée, qu'elle est rangée en front de *bandière*, lorsqu'elle est assemblée & rangée en campagne avec les étendards & les drapeaux à la tête du corps. Cette situation d'une armée est opposée à celle qu'on exprime, quand on dit qu'elle est cantonnée, c'est-à-dire, par troupes en différens endroits, bourgs, villages, ou cantons.

BANDILLE. s. m. Nom d'homme, qui se dit en Lyonnois pour BAUDILLE. *Voyez* ce mot.

BANDIMENT. s. m. Terme de coutume. C'est proprement une proclamation que le Seigneur haut justicier fait faire par son sergent. *Denunciatio, promulgatio.* C'est lorsque le Seigneur Justicier, ou de fief, fait crier par un de ses sergens les héritages, ou biens-meubles, être saisis par lui comme vacans par défaut d'heirs; ou lorsque le Seigneur fait savoir à tous ses sujets de lui payer ses rentes; ou quand les héritages sont en saisie, criées & subhastations, & qu'il y a main mise de justice sur les meubles ou héritages, & la chose qui est saisie ou arrêtée, est bannie; ou quand on fait publier le procès d'interdiction de biens: *Voyez* les coutumes de Baionne, de Bretagne, & M. de Laurière sur Ragueau.

BANDINS. s. m. pl. *Clathri, cancelli.* Terme de mer. Ce sont les lieux où l'on s'appuie étant debout dans la poupe du vaisseau. Ils sortent en dehors presque d'une toise pour soutenir les grandes consoles, qui sont ordinairement formées en Hercules, ou Amazones, en façon de banc fermé par dehors de balustrades, qu'on appelle *Jalousie de Mezze poupe.*

BANDIT. s. m. Exilé, voleur, assassin, qui court le pays à main armée. Celui qui ayant été banni de son pays pour crime, s'est mis dans une troupe de voleurs. *Exul, extorris, latro, grassator.* Il y a plusieurs *Bandits* dans les Pyrénées, dans l'Apennin, dans toute l'Italie. Les Princes sont souvent obligés d'envoyer des troupes pour nettoyer leurs pays de *Bandits.*

☞ BANDIT, se dit aussi par extension, des vagabonds & gens sans aveu. *Voyez* BANDOULIÈRE.

☞ Dans l'usage ordinaire, le *bandit*, dit M. l'Abbé Girard, est celui qui pèche par le cœur & la probité: il ne se conforme pas aux lois civiles.

Le *Vagabond* manque par la conduite, l'indocilité ou l'amour excessif de la liberté l'écarte des bonnes compagnies.

Le *Libertin* pèche proprement contre les bonnes mœurs; la passion ou l'amour du plaisir le domine.

Le déréglement est le partage des trois, mais avec des nuances particulières.

☞ BANDO. Royaume de l'Indoustan, dans l'Empire du Mogol, & presque au milieu de ses états. On nomme aussi le Royaume ou la Province d'Asmer du nom de sa capitale.

BANDOIR. s. m. Les Tissutiers-Rubaniers, qui travaillent aux tissus, & galons d'or & d'argent, appellent *bandoir*, une espèce de roue, ou de poulie de buis, qui sert à bander le battant de leur métier.

BANDON. ſ. m. vieux mot. Enſeigne ſous laquelle on ſe doit ranger.

Et de mener à ſon bandon,
Si comme bêtes en langon.

BANDOULIER. ſ. m. Sorte de vagabond. Voleurs de campagne qui volent en troupes, ou avec armes à feu. *Latrones, graſſatores.* S'étant écartés pour aller au fourrage, ils furent chargés par des *Bandouliers* qui deſcendirent des montagnes. VAUG. Les montagnes des Pyrenées ſont pleines de *Bandouliers*, & ce ſont les voleurs de ce lieu-là qui ont donné le nom à tous les autres. Ils ſont nommés ainſi, de ce qu'ils vont en bandes, comme qui diroit *ban de voliers, bande de voleurs.*

BANDOULIERE. ſ. f. Eſpéce de baudrier qu'on met ſur le corps de gauche à droite; qui ſert à ceux qui combattent avec des armes à feu, ſoit pour porter des carabines, ſoit pour porter le fourniment de poudre & de balles. *Baltheus.* La *bandoulière* eſt la marque d'un Cavalier, d'un Mouſquetaire, d'un Garde: mais avec cette difference, que les *bandoulières* des Mouſquetaires & des Gardes du Corps, ſont d'ordinaire enjolivées, couvertes de velours, bordées d'un galon, & attachées avec un crochet; au lieu que les *bandoulières* des ſimples ſoldats ne ſont garnies que de leurs charges.

On dit donner la *bandoulière* à quelqu'un; pour dire, l'établir Garde dans une terre. Porter la *bandoulière*; pour dire, être Garde; & ôter la *bandoulière* à un Garde; pour dire le caſſer.

☞ Ce mot vient originairement de ces bandits qui infeſtoient les Pyrenées; qui étoient diſtingués par cette pièce de fourniture & nommés eux-mêmes *Bandouliers.*

BANDURE. ſ. f. *Bandura.* Plante qui reſſemble à la Gentiane par ſes ſemences & par ſon fruit; mais elle eſt particuliérement remarquable par une gaine ou follicule qui a la figure d'un pénis, laquelle a quelquefois plus d'un pied de long, & eſt beaucoup plus groſſe que le bras d'un homme: elle eſt attachée à l'arbre par une feuille, & eſt à moitié remplie d'une liqueur fort agreable à boire. Sa racine a une qualité aſtringente; ſes feuilles rafraichiſſent.

BANG. ſ. m. Arbre du pays des Négres en Afrique, fort ſemblable au palmier. On en tire du vin rouge, appelé Makenſy. Ses feuilles ont plus de quatre pieds de long, & ſon écorce eſt propre à faire des nattes, des ſacs, & des cordes. Ses rameaux ſont longs & épais, & ſervent aux Negres de toiſes pour meſurer. DAPPER.

BANGAR. Lieu des Indes, dont l'eau paſſe pour la plus excellente eau des Indes. BOUH. *Xav. Liv. VI.*

BANGE *de Bourgogne.* ſ. f. Etoffe qui ſe fabrique dans cette Province, & dont il ſe fait un aſſez grand commerce à Lyon.

BANGMER. ſ. m. Eſpéce de camelot façonné, qui ſe fabriquoit autrefois à Amiens.

☞ BANGOR. Ville d'Angleterre, au pays de Galles, au comté de Caernawan, avec un évêché ſuffragant de Cantorbery.

☞ BANGOR. Petite ville d'Irlande, dans la province d'Ulſter, au comté de Downe.

BANGUE, ou BENGE, ou plutôt BENGHE, ſ. m. eſt une plante preſque ſemblable au chanvre, quoique pourtant d'une eſpéce fort differente. M. Herman, Profeſſeur de Leyde, veut qu'elle ſoit une eſpéce de guimauve des Indes. Sa tige eſt carrée, & a cinq paumes de longueur. Elle eſt de couleur verte & difficile à rompre, & n'eſt pas ſi creuſe que celle du chanvre: ſon écorce peut ſe filer auſſi bien que celle du chanvre; ſes feuilles ſont ſemblables à celles du chanvre, vertes par deſſus, & couvertes par-deſſous de duvet, d'un goût terreſtre & inſipide. Les Indiens s'en ſervent pour exciter leur appetit, & pour ſe rendre plus propres au plaiſir des femmes. Les grands Seigneurs & les Chefs d'armées, pour oublier leurs travaux, & pour dormir plus tranquillement, prennent de la poudre de la graine & des feuilles avec de l'areca verte, un peu d'opium & du ſucre. S'ils veulent rever agréablement, ils y ajoutent du camphre, des clous de girofle & du macis. S'ils veulent être gais & enjoués, & ſur-tout plus diſpoſés à l'amour, ils y mêlent du muſc & de l'ambre, & en font un electuaire.

☞ BANI. Province d'Afrique dans la Nigritie, au midi de la province de Moco.

☞ BANIALUCA, BANIALUCH, BAGUALUC, ou ULAMMELUCCA. Capitale du royaume de Boſnie, ſur les frontières de Dalmatie, réſidence du Beglierbey de Boſnie.

BANIANES, ou BANIANS. ſ. m. pl. *Banianes.* Oſorius les appelle *Baneanes* en latin, & ſon Traducteur *Baneanes* en françois; & Ludolph, *Baneani* en latin. Ce ſont des Idolatres des Indes qui croient à la Métempſychoſe, & qui ſont ſi ſuperſticieux, qu'ils ne mangent d'aucun animal qui ait vie. Ils ne veulent pas même tuer des poux; au contraire, ils les rachetent, quand ils les voient entre les mains des étrangers. Ils ont tant de peur d'avoir quelque communication avec d'autres nations, qu'ils caſſent leurs pots, ſi quelqu'un d'une autre religion y a bu, ou y a ſeulement touché. Ils font écouler toute l'eau d'un etang, s'il s'y eſt lavé. S'ils ſe touchent même entr'eux, il faut qu'ils ſe lavent, & ſe purifient avant que de boire ou manger, ou rentrer ſeulement dans leur maiſon. Oſorius dit, *l. IV, de Reb. geſt. Emman.* qu'ils portent pendue au cou une pierre de la groſſeur d'un œuf, percée par le milieu, d'où ſortent trois filets; qu'ils diſent que cette pierre repreſente leur grand Dieu; que pour cela ils ſont fort reſpectés de tous les Indiens, & que cette pierre ſi réverée ſe nomme *Tambarane.* On a imprimé un livre de la Religion des *Banianes*, traduit de l'anglois de Henri Loyd.

☞ Les *Baniones Baneanes*, *Banians*, ou *Banjans* ont beaucoup d'adreſſe. Ils ſe mêlent ordinairement de trafic. Les Hollandois & les Anglois s'en ſervent pour courtiers & pour truchemens dans le commerce qu'ils font aux Indes. On leur donne ſouvent le nom de *Cheraſs*, c'eſt à dire *Banquiers*; parce qu'ils facilitent le négoce, en faiſant la fonction d'Agens de change. Il n'y a point de metier qu'ils n'exercent, ni de marchandiſes qu'ils ne vendent, excepté la chair des animaux & le poiſſon, & en général tout ce qui a eu vie; parce que, croyant à la métempſychoſe, ils craignent de vendre un corps dans lequel pourroit avoir paſſé l'ame de leur pere. Ils portent le ſcrupule juſqu'à avoir des valets qui agitent l'air avec un éventail, pendant qu'ils mangent, afin d'éloigner les mouches-rons qui ſont en grand nombre dans les Indes. Ils ſont diviſés en pluſieurs ſectes principales, qui ſe multiplient preſqu'à l'infini, chaque famille ayant ſes ſuperſtitions & ſes cérémonies particuliéres. MOR. qui cite Mandeſlo, *t. 2.*

☞ Tavernier dit qu'on trouve en Perſe beaucoup de *Banianes* qui y vont trafiquer. Il paroit donner ce nom aux Indiens qui trafiquent en Perſe, de quelque ſecte qu'ils ſoient.

ARBRE DES BANIANES. C'eſt un arbre de l'Inde & de la Perſe, qui d'un ſeul tronc fait une petite forêt, parce que ſes branches pendant juſqu'à terre, elles y prennent racine, & produiſent un nouveau tronc, dont les branches en produiſent d'autres de 15 pas en 15 pas, juſqu'à 300 pas à la ronde. Les Anciens, & entr'autres Quint-Curce, ont parlé de cet arbre. Il porte un fruit de la groſſeur d'une noix; la peau en eſt rouge, & renferme une graine ſemblable au millet. Il y a de groſſes chauves-ſouris qui en mangent, & qui font leurs nids ſur ces arbres. Elles ne branchent point, mais elles s'accrochent à ces arbres, & s'y pendent par le pied ayant la tête en bas. Les Perſans appellent cet arbre *lul*, les Portugais, *arbol de Reyes*, arbre des Rois, & les François, *arbre des Banianes*, parce que les *Banianes* ſe retirent deſſous, & y bâtiſſent des Pagodes & des Caravanſeras. *Voyez* TAVERNIER, *Voyage de Perſe*; & LIET.

☞ BANIE. Vieux mot, qui ſignifioit ban, publication, *Banier*, le ſergent qui dénonçoit le ban.

BANILLE. ſ. f. Ce mot ne ſe dit pas en françois, on dit vanille. Ecrivez & *voyez* VANILLE. Ceux qui écrivent *banille*, changent l'*v* en *b*, parce que les Eſpagnols prononcent l'*v* conſonne à peu près comme nous prononçons le *b*.

BANIR. *Voyez* BANNIR.

BANISTÈRE. ſ. f. C'eſt une plante qui porte le nom d'un célèbre Botaniſte qui mourut dans la Virginie, où il avoit été pour chercher des plantes. Sa fleur, qui eſt papillonnacée, eſt remplacée par une ſemence unie, dont la membrane extérieure forme une feuille taillée, de la même manière que la ſemence de l'erable.

☞ BANLIEUE. ſ. f. Environs d'une ville, certaine étendue de pays, plus ou moins conſidérable, qui eſt autour d'une ville, & qui en dépend, en ſorte que le juge de police peut y faire les mêmes publications que dans la ville. *Banleuca urbanæ juriſdictionis extra pomœrium fines*, ou ſimplement, *ditionis fines*, ou *territorium*. La *banlieue*, ſelon Loiſel, eſt eſtimée à deux mille pas, chacun valant cinq pieds; ou à ſix vingt cordes, chacune de ſix vingt pieds. Ces publications ont été faites dans Paris & dans ſa *banlieue*. Il a été banni de la ville & de ſa *banlieue*, c'eſt-à-dire, des environs. On le dit auſſi des bornes & de l'étendue d'une Juridiction, de ſon enclave, ou détroit, qu'on appelle en quelques lieux *quintaine*, ou *ſeptaine*, dans laquelle le Juge ordinaire de la ville peut faire bannie & proclamation. On appelle auſſi *banlieue de moulin*, l'eſpace dans lequel s'étend la bannalité.

Ce mot vient du latin *banleuga*, ou *bannileuga*, ou *banluega*, c'eſt-à-dire, juridiction d'une lieue, car *bannum*, ban, ſignifie juridiction, & la *banlieue* ordinaire ne s'étend guère qu'une lieue à la ronde d'une ville. C'eſt ce que les Latins appeloient *territoire*, *territorium*; & à Rome, ſelon quelques-uns, les Régions urbicaires ou ſuburbicaires. *Regiones urbicariæ*, ou *ſurbubicariæ*. Dans une ancienne inſcription, la *banlieue* de Rome eſt appelée *Regio Romana*. Ainſi *banlieue* en latin c'eſt *Regio*. *Voyez* Ménage; Du Cange, & Saumaiſe, dans ſes Notes ſur les XXX Tyrans de Trebellius Pollion, *C. 24, dans l'Hiſt. Aug. p. 315, 316.*

☞ BANNAL, ou plus ordinairement BANAL, ALE. adj. Terme de Coutume qui s'applique à certaines choſes à l'uſage deſquelles le Seigneur de fief eſt en droit d'aſſujettir ſes vaſſaux, pour en retirer un certain droit. *Indictivæ legi obnoxius.* Un four *bannal; furnus indictivæ legis.* Preſſoir *bannal; legis indictivæ piſtrinum.* Il y a auſſi un droit de taureau *bannal*, & en certains lieux des mulets *bannaux* pour fouler les grains. Anciennement on diſoit *bannier*. PASQUIER, *Liv. VIII, ch. 36.*

On appelle auſſi *rivières bannales*, ou rivières de cenſe, celles qui appartiennent en propriété à quelqu'un, qu'il peut donner à ferme & à cens.

BANNAL, ſe dit auſſi dans un ſens métaphorique. La réputation de doucereux *bannal*. BUSSY. On appelle figurément témoin *bannal* celui qui eſt toujours prêt de ſervir de témoin à tout le monde. Et on dit dans le même ſens, caution *bannale*, galant *bannal*. ACAD. FRAN.

BANNALITÉ, ou BANALITÉ. ſ. f. Droit d'un Seigneur, d'avoir un moulin, un four, un preſſoir, un taureau bannal, & de contraindre ſes vaſſaux à y moudre leurs grains, à y cuire leur pain, à y amener leurs vaches. *Indictivum jus dominicum, bannalitas.* Les Seigneurs Haut-Juſticiers ne peuvent avoir droit de *bannalité* que par des conceſſions du Roi, & des titres ou dénombremens anciens; car ils ne le peuvent acquérir par une poſſeſſion immémoriale. C'eſt une ſervitude qu'on ne peut preſcrire même par cent ans, parce qu'elle eſt odieuſe.

Le droit de *bannalité* étoit inconnu aux Anciens; il n'en eſt fait aucune mention dans les lois du digeſte, ni du code, & l'hiſtoire ne nous en apprend pas davantage. On lit bien à la vérité & très-fréquemment dans les ordonnances ou capitulaires de nos premiers Rois, & dans les Auteurs leurs contemporains, ces mots *bannum*, *bannire*, *bannitas*, d'où celui de *bannalité* tire ſon origine; mais il ne ſe trouve en aucun lieu dans cette ſignification. DE LA MARE. La violence des Seigneurs & la pauvreté des peuples en ont apparemment été la première origine. Dans les ſiècles ſuivans, plus doux & plus tranquilles, on ajoute pour troiſiéme cauſe les manumiſſions & affranchiſſemens des ſerfs. IDEM. Tous les Auteurs qui ont écrit de la *bannalité* ne remontent pas plus haut que vers la fin du Xe, ou le commencement du XIe ſiècle. Les Seigneurs faiſoient bâtir des moulins, & obligeoient leurs vaſſaux à y venir moudre; & de-là s'eſt introduit le droit de *bannalité*, qui n'étoit qu'une uſurpation dans ſon commencement. La *bannalité* produit au Seigneur un profit réglé; on l'appelle *droit de moute* pour le moulin. Quand le moulin, le preſſoir, le four du Seigneur ſont détruits, & que pendant vingt-quatre heures ils ne peuvent ſervir, il eſt permis aux vaſſaux d'aller ailleurs. *Voyez* la Coutume de Paris, & Brodeau ſur M. Louet. M. le Prêtre.

La *bannalité* des moulins a toujours paru ſi peu favorable en France, que de 280 Coutumes qui ſont reçues pour loi, dans autant de différentes provinces ou lieux particuliers, il n'y en a que 31 où cette ſervitude ſoit en uſage. De celles-ci il y en a dix qui la mettent au nombre des droits féodaux & de juſtice, enſorte que quiconque a juſtice, a droit de *bannalité* ſur ſes juſticiables, ſans être obligé d'en rapporter d'autres preuves. Ces coutumes ſont celles de Touraine, Loudunois, Anjou, le Maine, le Perche, Poitou, la Marche, Angoumois, Saintonge & Bretagne: toutes les autres, plus conformes aux ſentimens des Docteurs, reduiſent la *bannalité* au rang des ſervitudes perſonnelles, qui ne s'acquierent point ſans titres. DE LA MARE, *T. I, p. 799.*

Dans les commencemens la *bannalité* n'avoit point d'étendue fixée. Fulbert, Evêque de Chartres, & Chancelier de France, ſous le Roi Robert, dans le dixième ſiècle, ſe plaint à Richard, Duc de Normandie, ép. 14, qu'il y avoit des moulins bannaux éloignés de cinq lieues de la demeure de ſes ſujets, que l'on contraignoit d'y aller moudre. Toutes nos coutumes y ont pourvu, & renferment toutes ce droit dans l'étendue d'une lieue. Selon quelques-unes cette lieue doit avoir 2000 pas de 5 pieds chacun, à prendre depuis l'entrée de la maiſon du ſujet juſqu'à la huche du moulin. D'autres portent qu'elle doit contenir mille tours d'une roue de 15 pieds de circonférence par dehors, à prendre depuis la maiſon juſqu'au moulin. Celle de Bretagne porte que la banlieue doit avoir d'étendue 120 cordes de 120 pieds chaque corde. DE LA MARRE.

M. Bordier, dans ſes *Conférences ſur les nouvelles Ordonnances*, croit que le mot de *bannalité* vient de *bannir*, qui ſignifie prohiber, ou empêcher, parce que ceux qui ſont ſujets au droit de *bannalité*, ne peuvent aller à un autre moulin, four, ou preſſoir, qu'à celui qui eſt bannal. D'autres le dérivent du mot *ban*, qui ſignifie proclamation avec injonction ſous quelque peine. En effet, on a coutume en quelques lieux d'appeler & crier à haute voix, à cor & à cri que l'on vienne au four, au moulin, ou au preſſoir. ID. M. de la Mare, *Trait. de la Pol. L. V, T. IX, C. 3*, dit que comme dans la ſuite cette ſujétion fut limitée à l'étendue de la banlieue, les moulins en prirent le nom de *bannaux* ou *banniers*. *Voyez* ſur la *bannalité* des moulins tout le *Ch. III du Tit. IX, du Liv. V du Traité de la Police* de M. de la Mare; & ſur la *bannalité* des fours, *Liv. V, Tit. XI.*

☞ BANNASSE. ſ. f. Inſtrument dont on ſe ſert dans les ſalines. C'eſt le nom qu'on donne aux civières dont les Soiqueurs ſe ſervent pour porter les cendres du fourneau au Cendrier.

☞ BANNAT, ou BANAT. *Voyez* au mot BANS.

BANNE. ſ. f. Grande toile, ou couverture, qu'on met ſur les bateaux de voiture, pour ſe garantir de la pluie & du ſoleil. *Velum.*

On appelle auſſi *banne*, la petite loge de bois

qu'on bâtit au milieu du bateau, pour le même deſſein.

On appelle de même *banne*, la pièce de toile que les Rouliers mettent ſur les marchandiſes qu'ils voiturent, pour les conſerver.

BANNE, eſt auſſi une pièce de groſſe toile, longue de cinq aunes, que les lingères attachent ſous l'auvent de leur boutique.

BANNE, ou BENNE, eſt auſſi une petite cuve, ou tinette oblongue, qu'on met des deux côtés d'une bête de ſomme, pour tranſporter pluſieurs ſortes de marchandiſes. *Benna, ciſta.* C'eſt preſque la même choſe que *banneau*. Elle contient environ un minot de Paris.

On appelle auſſi du charbon en *banne*, celui qu'on amene par charroi. En ce ſens le mot de *banne* ſignifie une eſpèce de grande manne faite de branchages.

BANNE, dans le Languedoc ſignifie, *Corne*.

☞ BANNE, ou BANOW. Petite ville d'Irlande, dans la province d'Ulſter, au Comté de Wexford.

☞ Il y a une rivière & une baye qui portent le même nom.

BANNEAU, ou BENNEAU. ſ. m. Petite tine, vaiſſeau de bois qui ſert a contenir les liquides, à les tranſporter ſur des bêtes de ſomme, & auſſi a les meſurer. Il ne ſe dit pas tant a Paris, que dans les Provinces, comme en Normandie, Picardie, Lyonnois, &c. où on dit un *banneau* de chaux, un *banneau* de blé, un *banneau* de vendange.

Ce mot ſignifioit autrefois un *tombereau*, & vient comme croit Menage, de *benellus*, diminutif de *benna*, qui eſt un mot celtique, ſignifiant une eſpece de chariot à deux roues, ſelon le témoignage de Feſtus. *Benna*, dit Feſtus, *linguâ gallicâ genus vehiculi appellatur; undè vocantur combennones, in eâdem bennâ ſedentes.* Ce mot de *benna* eſt fort ancien, car il ſe trouve dans Varron: en quelques lieux de Normandie & de Picardie, le peuple dit *beneau* pour *tombereau*, & il appelle par raillerie *benal de cuir* un vieux caroſſe.

BANNÉE. ſ. f. Terme de Coutume. *Indictivum jus dominicum.* C'eſt le droit qu'a un Seigneur de contraindre ſes ſujets de moudre a ſon moulin: & de la part des ſujets c'eſt l'obligation qu'ils ont de moudre au moulin du Seigneur. *Voyez* les Coutumes d'Amiens & Ponthieu.

BANNER. v. a. Couvrir d'une *banne*. *Velare, operire.* *Banner* un bachot. *Banner* des ſacs de blés.

BANNERET. adj. m. Seigneur dominant, qui a droit de porter bannière pour faire aſſembler ſes vaſſaux, quand l'arrière-ban eſt convoqué, & qui en peut faire une compagnie de gens de cheval. *Juſti vexilli ac ſcuti Dynaſtes, Banneretus, Bannerarius, Vexillaris minor.* Cambden, *p. 124*, remarque que ceux-là ſe trompent qui les nomment *Baroneti*. Ainſi ce nom s'eſt formé de celui de bannière, ou plutôt de *ban*, ou *bande*, qui autrefois ſignifioit *bannière*. C'eſt le ſentiment de Loiſeau & de Juſtianiani, qui néanmoins juſtifie ceux qui appelle les *bannerets*, *baronets*, parce qu'ils étoient au-deſſous des Barons. Il y avoit de grands & de petits Chevaliers. Les grands s'appeloient *Bannerets*, les petits s'appeloient *Bacheliers*. Les premiers compoſoient la haute Nobleſſe, & les ſeconds n'étoient que de la moyenne. Il falloit que le *Banneret* fut Gentilhomme de nom & d'armes, c'eſt-a-dire, d'ancienne nobleſſe; qu'il eût droit de mettre ſur pied un certain nombre d'hommes d'armes, & du bien pour en défrayer au moins 28 ou 30. C'étoit une grande dépenſe, parce que chaque homme d'armes avoit outre ſes valets deux cavaliers pour le ſervir, armés l'un d'une arbalête, l'autre d'un arc & d'une hache, de ſorte que cent hommes d'armes faiſoient au moins 300 chevaux. LE GENDRE. Un jour de bataille le Gentilhomme qui déſiroit être fait *Banneret*, préſentoit ſon pennon roulé au Roi, ou au Général, qui en faiſoit une bannière en coupant la queue du pennon. ID. En effet du Tillet rapporte que le Comte de Laval débattit que Meſſire Raoul de Couequen n'étoit Baron, mais ſeulement *Banneret*, & qu'il avoit levé bannière, dont on ſe moquoit, & l'appeloit-on *le Chevalier au drapeau carré*. Ce qui montre la forme de la bannière du *Banneret*. P. de S. Julien, qui dans ſes *Antiquit. des Bourg. C. XXVI*, remarque la même choſe, que la banière du *Banneret* etoit differente de celle des Barons, en ce qu'elle étoit carrée; & non à pennons & queue, ajoute que nuls hors les Rois, Sires & Barons, ne doivent mettre ſur leurs tours, & poteaux de leurs châteaux, & places fortes, bannières, banderolles, ou pennons, mais ſeulement des penonceaux, qui ſont girouettes carrées; & que l'enſeigne a retenu la forme de bannières des anciens Barons, & la Cornette celles des anciens *Bannerets*. *Voy.* encore Favin, *Hiſt. de Navarre, Liv. XI, p. 620 & ſuiv.*

D'autres diſent que les *Bannerets* étoient ceux qui avoit eu en leur partage quelque portion d'une Baronie, pour en jouir, au titre de Baron près, avec les mêmes prerogatives que le Baron. Quelques Auteurs attribuent l'inſtitution des *Bannerets* à Conan Lieutenant de Maximus, qui commandoit les Légions Romaines en Angleterre ſous l'Empire de Gratien en 383. Ce General s'etant revolté, partagea le Royaume d'Angleterre, & la Bretagne, qu'il avoit conquiſe, en 40 cantons, & diſtribua dans ces 40 cantons 40 Chevaliers, avec pouvoir de rallier ſous leur bannière ceux de leur quartier qui pourroient porter les armes. De-la ils furent appelés *Bannerets*. Ce Conan établit ſur les *Bannerets* trois Chefs, ou Lieutenans, qu'on appeloit *Mathiberts*. Le Docteur Camberlaine, dans ſon *état préſent d'Angleterre*, prétend que l'origine des *Bannerets* eſt en effet tres-ancienne dans l'Ile de la grande Bretagne. Ces premieres dignités de la Bretagne paſſerent depuis en France; enſorte qu'avant les Ordonnances des gens de cheval dreſſées par Charles VII, il y avoit deux ſortes de Chevaliers. Le *Banneret*, qui avoit aſſez de vaſſaux pour lever ſa bannière, & le *Bachelier*, qui combattoit ſous la bannière de ſon Seigneur. Quoi qu'il en ſoit, l'on peut recueillir de Froiſſart & de Monſtrelet, que les Chevaliers *Bannerets* étoient autrefois ceux d'entre les Chevaliers qui etoient aſſez riches & aſſez puiſſans pour obtenir du Roi la permiſſion de lever la banniere; c'eſt-à-dire, une compagnie de gens de pied, ou de cheval, ou, comme dit Loiſeau, ceux qui avoient ſi grand nombre de vaſſaux relevant de leurs Seigneuries, qu'ils étoient ſuffiſans pour faire une compagnie complette de gens de cheval, étoient appelés *Chevaliers Bannerets*; non que pourtant ladite ſuffiſance les rendit Chevaliers, mais *Bannerets*; le mot de *Chevaliers* y ayant été ajouté, parce qu'ils étoient ou de haute nobleſſe, ou Chevaliers ſimples auparavant. Il ajoute que neanmoins les *Bannerets* ont été quelquefois appelés *Chevaliers Bannerets*, ſans avoir été créés Chevaliers; mais ſeulement parce qu'ils ſervoient à cheval. Ainſi avant que les ordonnances des gens de cheval fuſſent dreſſées en ce royaume par Charles VII, dit du Tillet, il y avoit deux ſortes de Chevaliers; le *Banneret*, qui avoit aſſez de vaſſaux pour lever bannière; & le Bachelier, qui marchoit ſous la bannière d'autrui.

On commettoit des Heraults d'armes pour vérifier ſi le Seigneur etoit aſſez puiſſant pour lever une bannière, & s'il avoit aſſez de vaſſaux pour la garder en guerre, c'eſt-à-dire, 24 Gentils hommes bien montés, avec chacun ſon Sergent & ſon Ecuyer. *Voyez* une création de *Bannerets* dans l'*Hiſt. de Bret. T. II, p. 1147 & 1148*, au mot BANNIÈRE.

Le chevalier *Banneret* a la guerre avoit double ſolde du Bachelier, FROISS. & DU TIL. le Bachelier double de l'Ecuyer. La ſolde accoutumée étoit de vingt ſols pour *Banneret*, dix pour ſimple Chevalier, & cinq ſols pour Ecuyer par chaque jour. DU TILLET. *Recueil des Rois de France, p. 432.*

Banneret s'eſt dit auſſi de ceux qui devoient ſervir avec bannière. Dans un Arrêt du Parlement de Paris du 23 Février 1585, le Chevalier *Banneret* eſt appelé *miles vexillatus*. Chez les Eſpagnols les *Bannerets* ſont connus par le nom de *Picos hombres*. Juſtiniani en rapporte l'origine en Eſpagne au regne de D. Silo, & d'Adoſinde, fille d'Alphonſe I le Catho-

lique, qui regnoit ſur la fin du VIIIe ſiècle. Camberlayne dit qu'en Angleterre leur droit étoit de porter une bannière, où étoient leurs armes. M. Larrey prétend que dans ce Royaume-là les Chevaliers *Bannerets* étoient ainſi nommés de la bannière, ou étendard, qu'on déployoit à la tête de l'armée, lorſqu'on leur donnoit l'Ordre. Ils ne cédoient autrefois qu'aux Chevaliers de la Jarretière, mais ils déchurent peu-à-peu, & furent enfin abolis par l'Ordre des Chevaliers Baronets inſtitué par Jacques I. On ne faiſoit Chevaliers *Bannerets* que ceux qui s'étoient ſignalés dans les batailles.

Quant à l'abolitſement des *Bannerets* en France, voici ce qu'en dit M. le Gendre dans les *Mœurs & Cout. des Fr. p. 204, 205*. Les Seigneurs épuiſés par la cruelle guerre qui duroit depuis ſi long-temps entre la France & l'Angleterre, ayant remontré à Charles VII, qu'ils ne pourroient de pluſieurs années ni lever, ni entretenir leurs Compagnies de Gendarmes, qui n'avoient point d'autres Capitaines que les Chevaliers *Bannerets*, Charles bien conſeillé les en diſpenſa pour toujours. Par-là il les déſarma. Depuis ce temps-là on n'a plus ouï parler de *Bannerets*, ni de *Bacheliers*.

M. de Brieux a fait imprimer à Caen une petite pièce en vers françois compoſée par un Moine, il y a près de 400 ans, touchant l'ordre & l'origine des *Bannerets* de Bretagne. Elle commence par ces vers.

Banneret *eſt moult grand honor,*
Tant à Roi, Prince, que Signor,
Et ſa fondation première
Vint d'Alexandre & ſa Bannière,
Quand la Perſe alloit conquérant
Et toute l'Aſie querant.
L'Ordre de Banneret *eſt plus que Chevalier,*
Comme après Chevalier acconſuit Bachelier,
Puis après Bachelier, Eſcuyer, de manière
Qu'après le Duc ou Roi eſt toujours la bannière.

Voyez auſſi Paſq. *Recher. Liv. II, ch. 16*. Faucher, *de l'Origine des Dignités*, la Colombière dans ſa *Science Héroïque*, Franc. Mennenio. *Delicio de gli Ord. Eq.* & Juſtiniani, *Hiſt. di tutti gl Ord. mil. T. I. C. XII, p. 132*. Du Tillet, *Recueil des Rois de France, p. 432, 433*, les *Titles of honour* de Selden; la *Britannia* de Cambden, & Thomas Smith, *L. de Reb. Angl. c. 18*.

BANNERET. En termes de Blaſon on appelle vol *banneret*, celui qui ſe met ſur le cimier, & qui eſt fait en bannière, le deſſus coupé en carré, comme l'écu des anciens Chevaliers.

BANNERET, eſt encore le nom de certains Officiers ou Magiſtrats de Rome. Sur la fin du XIVe ſiècle, les Romains s'étoient faits dans Rome, & dans tout le territoire de l'Egliſe, une eſpèce de gouvernement républicain. Toute la puiſſance étoit entre les mains d'un Magiſtrat qui prenoit la qualité de Sénateur, & de 12 Chefs de quartiers, qu'on appeloit du nom de *Bannerets*, à cauſe des bannières, dont chacun avoit la ſienne dans ſon diſtrict. P. Dan. *T. II, p. 107*. Le Sénateur & les *Bannerets* voyoient avec plaiſir cette diviſion des François. Id. Le Sénateur & les *Bannerets* entrerent dans le Conclave, obligerent les Cardinaux à s'aſſembler, *&c.* Id.

BANNERIE. ſ. f. Office de Bannier. Ce nom n'eſt en uſage qu'en Dauphiné. *Bannerii munus.* Le Dauphin Jean donna des proviſions en 1311, à Hugues de Commiers, Chevalier de la Miſtralie & *Bannerie* de Saint Laurent du Lac: elles contiennent un détail exact des fonctions qui y étoient attachées. Valbonnays, *p. 123*. Ces fonctions ſont de faire exécuter les ſentences des Juges, de contraindre les taillables, & les gens taxés à payer leur taille, ou leur taxe; de ſaiſir, ajourner, citer, impoſer des peines & des amendes, en faire le recouvrement & les lever, faire payer les dettes. *Voyez* les proviſions dont nous venons de parler au même endroit, *p. 149*.

BANNETON. ſ. m. Terme de Pêche, qui ſe dit d'une eſpèce de coffre que les Pêcheurs conſtruiſent dans les rivières, fermant à clef, dont ils font des réſervoirs pour y garder leur poiſſon. *Ciſtula piſcatoria.* Il eſt percé dans l'eau, comme ſont les boutiques dans leſquelles on le tranſporte.

BANNETTE. ſ. f. Eſpèce de panier fait de menus brins de bois de châtaignier, fendus en deux, & entrelacés les uns dans les autres, qui ſert à mettre des marchandiſes, pour les pouvoir faire voiturer & tranſporter.

Les Boucaniers François de l'île de S. Domingue dans l'Amérique, ſe ſervent auſſi de ce terme pour ſignifier un certain nombre de peaux de taureaux, de bouvarts & de vaches, dont ils compoſent ce qu'ils appellent une charge de cuirs.

BANNIE. ſ. f. Publication. *Promulgatio.* On appelle en termes de Coutumes, le temps des *bannies*, celui auquel les prairies ſont défendues, où l'on n'y peut mener le bétail. On dit *banon* en Normandie. On dit auſſi à l'adjectif, une terre *bannie*, une épave *bannie*, quand elle eſt criée & publiée en Juſtice.

BANNIER. ſ. m. Terme de Coutume qui a pluſieurs ſens. C'eſt dans la Coutume de Breſſe celui qui eſt établi à la garde des vignes. *Bannerius, vinearum cuſtos, vinearum cuſtodiæ præfectus.* Il en eſt de même en Dauphiné. Il eſt ainſi appelé, parce qu'il dénonçoit les coupables au Châtelain, qui leur faiſoit payer le ban, ou amende. Quelquefois le *Bannier* en faiſoit lui-même la recette. A cette fonction de Garde des fruits & de Dénonciateur étoit jointe ordinairement celle de Sergent; d'où vient peut-être que les noms de *Bannier* & de Meinier, ſe trouvent ſouvent enſemble. Il y a eu des Nobles qui n'ont pas dédaigné d'exercer ces offices en Dauphiné. Valbon, *pag. 123, 149*. Aux environs de Paris, & dans beaucoup d'autres endroits, on dit Meſſier, & non pas *Bannier*. Le droit de nommer le *Bannier* appartient au Seigneur, ou au Châtelain en ſon abſence.

BANNIER, eſt auſſi adjectif, & ſignifie la même choſe que *bannal*. M. de la Mare, dans ſon *Traité de la Police*, dit fours bannaux, ou *banniers*. On dit auſſi en quelques endroits, un taureau *bannier*, *taurus admiſſarius*, ou *emiſſarius*, dans le même ſens que l'on dit, un moulin bannal, ou une boucherie *bannière*.

BANNIER, *Bannarius, Bannerius*, ſe dit encore de ceux qui ſont ſujets au droit de ban. Les *banniers* ſont obligés de ſe ſervir d'un four bannal.

BANNIÈRE. ſ. f. *Vexillum.* Terme de Marine. Etendard d'un vaiſſeau: drapeau qu'on arbore ſur la poupe du vaiſſeau, qui marque de quelle nation il eſt. On navige ſurement ſur la Méditerranée ſous la *bannière* de France. On dit ordinairement *pavillon*. Le mot *bannière* n'eſt en uſage que dans quelques endroits de la Méditerranée. On dit, mettre le perroquet en *bannière*, lorſqu'on lâche la voile du perroquet, & qu'on la laiſſe voltiger au gré du vent.

On appelle *bannière de partance*, le pavillon que l'on met à la poupe du vaiſſeau, pour faire ſignal à l'équipage qui eſt à terre de venir s'embarquer.

BANNIÈRE *de conſeil*, eſt la *bannière* blanche que l'Amiral fait arborer en poupe, quand il veut prendre avis de ſes Capitaines. C'eſt auſſi la *bannière* de paix.

BANNIÈRE *de combat*, eſt le pavillon de gueules. *Bannière* d'aide & d'aſſiſtance. La *bannière* royale ne ſe doit jamais abaiſſer. Des vaiſſeaux de ſemblable *bannière*, c'eſt-à-dire, de même nation.

BANNIÈRE, ſe dit auſſi de l'enſeigne ſous laquelle ſe rangent les vaſſaux d'un même fief, quand l'arrière-ban eſt convoqué. *Bandum.* C'eſt ainſi que la *bannière* eſt appelée par les Auteurs de la baſſe latinité. *Vexillum.* La *bannière* étoit autrefois de forme carrée, & c'étoit plus de porter ſes armes en *bannière* qu'en écuſſon. On diſoit autrefois relever *bannière*, pour être fait Banneret; & relever quelqu'un en *bannière*, pour le faire Banneret. Iſſu d'ancienne *bannière*; terre de *bannière*. Meſſire Olivier de la Marche, en ſon Hiſtoire, met la façon ancienne de relever *bannière*, diſant que le Roi d'armes préſenta au Duc de Bourgogne étant en expédition de guerre le Seigneur de Sains, qui tenoit en une lance le pennon de ſes pleines armes, en lui diſant, M. voici le Seigneur de Sains qui eſt iſſu

d'ancienne *bannière*, à vous ſujette... Il vous ſupplie le faire Banneret & le relever en *bannière*. Il vous préſente ſon pennon, accompagné de 25 hommes d'armes. Le Roi d'arme bailla un couteau au Duc : le Duc prit autour de ſa main la queue du pennon, & de l'autre main coupa cette queue avec le couteau, & ce pennon demeura carré en *bannière*, qui auparavant étoit étendu en queue venant en pointe. COQUILLE, *Hiſt. du Nivern. p. 190, 191.* La même ceremonie s'obſervoit en Angleterre. HARRIS. Apparemment parce que le Conquérant l'y porta.

Les Anciens donnoient le nom général de *bannière* aux étendards, qu'on nommoit auſſi *pennons*, *gonfanons* & *boſſinets*, avec cette difference que le gonfanon étoit une *bannière* d'Egliſe, pendante & voltigeante; au lieu que la *bannière* étoit carrée, attachée comme les cornettes à une lance à la manière du panneton d'une clef; & le pennon ou guidon étoit à la longue queue, & l'on ne faiſoit que couper cette queue pour faire une *bannière* d'un pennon. La plûpart des anciens Seigneurs ſont repréſentés dans leurs ſceaux avec des *bannières* à la main, & entroient ainſi dans la lice aux tournois. Il y avoit douze *bannières* dans ce bataillon : c'eſt comme l'on parloit alors. (au XIVe ſiècle.) Douze des principaux Seigneurs faiſoient marcher ces douze *bannières*. CHORIER.

Les *bannières* ſont en pluſieurs pays des marques de Connétable, comme les Colonnes en Italie ont deux *bannières*, l'une d'Egliſe, l'autre de l'Empire, derrière leur écu. En Allemagne & en Suède pluſieurs les portent en cimier, comme font auſſi en France le Colonel de l'infanterie, qui porte quatre drapeaux; & le Général de la cavalerie quatre cornettes. Les Officiers de la Couronne & leurs Lieutenans avoient droit autrefois de porter *bannière*, & les ſeuls Seigneurs Bannerets. On donnoit autrefois l'inveſtiture par la *bannière*, lorſque les Seigneurs ſe préſentoient à genoux devant l'Empereur avec la *bannière* en main armoyée du blaſon de leurs armes. L'ancienne *bannière* de France étoit chargée de fleurs de lis ſans nombre. *Voyez* au mot BANNERET la différence des *bannières* des Barons & de celles des Bannerets.

Les armes en *bannière* ſont des armes carrées. Je n'ai guère vû que les Bretons porter les armes carrées, que nous diſons en *bannière*, pour montrer qu'ils ſont deſcendus de Chevaliers Bannerets. FAVYN. *Hiſt. de Navarre, Liv. XI, p. 620.* Voyez auſſi la ſuite; il y a beaucoup de choſes ſur les anciennes *bannières*. Aux derniers Chevaliers du S. Eſprit faits par notre Roi aux Auguſtins, entre toutes les armes des Princes & Seigneurs, je n'ai remarqué d'armes en *bannière* que celles du Maréchal de Biron purement écartelées d'or & de gueules, ſans aucune charge, & je crois que la façon de ces armes en *bannière* eſt paſſée d'Angleterre en Bretagne. ID. *p. 621.*

On dit auſſi écu en *bannière*. Je n'ai vû en tout Paris qu'un écu en *bannière*, en la rue de Joüi ſur une porte. ID.

BANNIÈRE DE FRANCE, ou *Pennon royal*. C'étoit le drapeau de nos anciens Rois quand ils alloient à la guerre. C'étoit le plus grand étendard & le plus orné de tous. On s'aviſa vers l'an 1100 d'attacher ce pennon au haut d'un mât, ou gros arbre planté ſur un échafaud, qui poſoit ſur un charriot tiré par des bœufs couverts de houſſes de velours, ornées de deviſes, ou des chifres du Prince règnant. Au pied du gros arbre, un Prêtre de fort grand matin diſoit la Meſſe tous les jours. Dix Chevaliers jour & nuit montoient la garde ſur l'échafaud, & autant de trompettes qui étoient au pied du gros arbre ne ceſſoient de jouer des fanfares, afin d'animer les troupes. Cette embarraſſante machine, dont la mode venoit d'Italie, fut en uſage en France 120 ou 130 ans. Elle étoit au centre de l'armée. C'eſt là que ſe donnoient les plus grands coups pour enlever le pennon royal, ou pour le défendre; car on n'étoit point cenſé vainqueur, ſi on ne s'en rendoit maître, ni vaincu, qu'on ne l'eût perdu. LE GEND. *Mœurs & Cout. des Fran. p. 105, 106.*

Outre cette *bannière*, qui étoit proprement la *bannière* de France, nos Rois faiſoient encore porter celle du Saint le plus célebre qu'on reclamat dans leurs Etats. Il n'eſt mention dans nos Hiſtoires de la première & ſeconde race que de la chape de S. Martin, qui étoit un voile de taffetas, ſur lequel le Saint étoit peint, & qui avoit poſé un jour ou deux ſur ſon tombeau. Ce voile étoit garde avec reſpect ſous une tente. Avant que d'en venir aux mains, on le portoit comme en triomphe autour du camp. ID.

A la chape de S. Martin qui fut en vogue 600 ans, ſuccéda une autre *bannière* non moins fameuſe, appelée l'*oriflamme*, dont nous parlerons en ſon lieu. On ne ſe ſervoit de ces *bannières* que dans les grandes expéditions. Les Rois ne faiſoient porter qu'un étendard beaucoup moins grand dans les petites guerres, qu'ils eurent 200 ans durant contre les Comtes & les Ducs, & quelquefois contre de ſimples Gentilshommes.

BANNIERE. Dans deux ou trois titres de 1451, qui ſont des creations de Barons faites par le Duc Pierre de Bretagne, ce mot ſe trouve ſynonyme de Seigneurie. Icelui noſtre dit nepveu & couſin de Derval avons aujourd'hui de noſtre pleine puiſſance, authorité & grâce ſpéciale, fait, inſtitué, & croyé, faiſons, inſtituons, & croyons par ces preſentes, Baron en notre pays & Duché de Bretagne, par raiſon & à cauſe de ſadite Seigneurie & *bannière* ancienne de Derval. Voyez l'*Hiſt. de Bretagne, Tom. II, p. 1145, 1146, 1147 & 1148.*

Ménage dérive ce mot du latin *bandum*, & croit qu'on a dit *bannière* pour *bandière*. On trouve en effet *banderia* dans la plus baſſe latinité pour *bannière*, etendard. On trouve auſſi *bannerium*, & *bandora*, dans Anaſtaſe. Voyez de Hauteſerre, *Not. in Anaſtaſ. p. 116*, & les *Antiquit. de Bourg.* de P. de S. Julien, *ch. 26, p. 146.* Hotman le dérive de l'allemand *bannier;* & Paſquier du vieux mot *ban*, qui ſignifie la *publication* qu'on fait pour obliger les vaſſaux d'aller à la guerre. Nicot le dérive de *ban*, auſſi allemand, qui ſignifie *heritage*, ou *champ*, parce qu'il n'y avoit que les Seigneurs de fiefs qui portoient *bannière*. D'autres diſent que c'eſt un vieux mot françois qui ſignifioit *commun*. On trouve dans Jean de Mehun, mort eſt à tous *bannière;* pour dire, commune. Borel croit qu'il a été fait par corruption de *pannière*, dérivé de *pannus*, parce qu'on les faiſoit de drap au commencement; d'où vient qu'on appeloit *pans*, *pennons*, ou *penonceaux*, les *bannières* des Barons & des Capitaines particuliers, qui venoient auſſi de *pannus*, d'où a été fait encore par corruption *fanon* & *gonfanon*. Saumaiſe dit que *bandum* vient du nom perſan *ban*, parce que l'etendard etoit une bande d'étoffe. D'autres ſoutiennent que *ban* étoit un vieux mot cimbrique, qui ſignifioit *bannière;* & Choriet, que *banner* eſt un ancien mot allobrogique qui avoit le même ſens.

BANNIÈRE, eſt auſſi un grand étendard carré qu'on porte à une proceſſion, qui marque de quelle Paroiſſe elle eſt, parce qu'elle porte ordinairement l'image de ſon Patron. *Sacrum Vexillum.*

BANNIÈRE, eſt auſſi une pièce d'étoffe que quelques Tailleurs menagent & derobent en coupant un habit.

On dit proverbialement, que les Tailleurs vont les premiers à la proceſſion, car ils portent la *bannière*. On dit auſſi d'un homme qu'on a de la peine à faire venir chez ſoi, qu'il faut avoir la croix & la *bannière* pour l'avoir. On dit auſſi de ceux à qui on fait quelque belle réception, qu'on va au-devant d'eux avec la croix & la *bannière*. On dit auſſi, cent ans *bannière*, cent ans civière; pour dire, qu'avec le temps on décheoit de la plus haute Nobleſſe.

BANNIÈRES. ſ. f. & pl. Recueil, ou regiſtre pour l'enregiſtrement de toutes les Ordonnances, & Lettres Patentes adreſſées au Châtelet, & pour tous les autres actes, dont la mémoire doit être conſervée à la poſtérité. Les *bannières* ſont des regiſtres ſéparés de celui des audiences. Ils furent commencés en 1461 par Robert d'Eſtouteville Prévôt de Paris. On les a toujours continués. Ils ont été nommés *bannières*, du mot *ban*, publication, & du verbe *bannir*, publier, parce que ce ſont les regiſtres des publications. C'eſt le Greffier

des insinuations qui en est le dépositaire, & qui en délivre les expéditions. *Voyez* M. De la Mare, *Traité de la Police, Liv. I, Tit. XV, ch. 2.*

BANNIMENT. s. m. Terme usité au Parlement de Toulouse, pour signifier, *saisie*. Sans préjudice des *bannimens*, c'est-à-dire, des saisies.

BANNIR. v. a. Exiler quelqu'un, le faire sortir d'une Juridiction, d'une Province, d'un Royaume, par sentence ou condamnation de Justice, à perpetuité, ou pour un temps. *Aliquem exilio mulctare, afficere, in exilium ejicere.* A Rome, dans les premiers temps, on ne pouvoit pas *bannir* un Citoyen; mais on lui interdisoit l'usage de l'eau & du feu, afin que se voyant privé de deux elemens si nécessaires à la vie, il fut obligé de se retirer lui-même de la ville pour les aller chercher ailleurs.

Bannir, se dit par extension, pour chasser, éloigner quelqu'un de sa présence. *Expellere.* Cette fille a *banni* son amant, elle ne le veut plus voir. ☞ *Bannir* quelqu'un d'une société, des bonnes compagnies.

On dit aussi, se *bannir* de la Cour. *Secedere ex Aulâ*; se *bannir* du monde, *mundo valedicere*; pour dire, s'en retirer. ☞ Se *bannir* d'une compagnie, s'abstenir d'y aller.

Bannir, se dit figurément. Eloigner de soi. *Expellere, depellere.* Il faut *bannir* le chagrin. Il faut *bannir* un ingrat de sa mémoire, une pensée criminelle de son esprit. ☞ *Bannir* toute crainte. Cette fille a *banni* toute pudeur.

Laissons-les s'applaudir de leur pieuse erreur,
Mais pour nous bannissons *une vaine erreur.* Boil.

Bannir, en quelques coutumes, signifie publier, & ainsi on dit, que les vendanges ont été *bannies*, quand on a publié la permission de les faire. *Promulgare.* On dit en plusieurs lieux, qu'une personne a été *bannie*, quand on a fait dans l'Eglise la publication des bans de son mariage.

Bannir, au Parlement de Toulouse, signifie saisir.

BANNI, IE. part. *Exilio affectus, in exilium pulsus.* Il est aussi substantif. Un *banni* à perpétuité & hors du Royaume ne peut ni succéder, ni recevoir un legs, parce qu'il est mort civilement, & par conséquent il est incapable de tous effets civils; ensorte même que s'il se marie, ses enfans, quoique légitimes, ne peuvent lui succéder: on leur accorde seulement pour alimens une pension viagere; mais ils ne sont point regnicoles, ils sont réputés étrangers. Dans la coutume de Bretagne on appelle contrat *banni*, le contrat qui a été publié en justice, ou en la cour du Seigneur; & dans la coutume de Normandie on dit, Ost *banni*; pour dire, armée convoquée; ce qui se fait quand les vasseaux sont appelés pour aller en guerre, quand le Prince fait crier & convoquer ceux qui sont tenus de lui faire service en guerre à cause de leurs fiefs.

BANNISSABLE. adj. de tout genre. Qui mérite le bannissement, l'expulsion. Allez, vous etes un impertinent, mon ami, un homme ignare de toute bonne discipline, *bannissable* de la République des Lettres. Molière. *Mariage forcé, Sc. 4.*

BANNISSEMENT. s. m. Exil ordonné par un jugement contre un accusé convaincu de crime. *Exilium.* Un *bannissement* perpetuel emporte confiscation. Un *bannissement* a temps, & hors le ressort de la Province seulement, ne va point au-dela de neuf ans. Autrement le *bannissement* hors du Royaume, qui excède le temps de neuf ans, emporte la confiscation. Parmi les Romains on perdoit le droit de bourgeoisie par le *bannissement*. Il y avoit deux sortes de *bannissemens*: la *deportation*, & la *relegation*. Par la déportation les bannis étoient transportés dans un lieu qui leur étoit designé, avec defense d'en sortir; & la relégation n'étoit qu'un simple exil pour un certain temps, sans perdre les droits de Citoyen. Le *bannissement* se faisoit autrefois à son de trompe & cri public; ce qui lui a donné son nom. Les Officiaux en France ne condamnent point au *bannissement*, parce que l'Eglise n'a point de territoire, outre que ce seroit un attentat sur l'autorité royale, à laquelle seule il appartient d'ôter à une personne la qualité de Citoyen; mais un Evêque peut ordonner à un Prêtre etranger de se retirer de son diocèse, sous peine d'etre procédé contre lui par les voies de droit. Ducasse. Auboux. Le *bannissement* soit à perpétuité, soit pour un temps, est une peine infamante, qui rend un homme incapable d'exercer aucune charge publique. *Voyez* sur cette matière Brodeau sur M. Loüet, Ricard, *Traité des Donations*, Imbert en sa *Pratique*, *le Journal des Audiences*. En France les condamnations au *bannissement* perpétuel doivent être écrites seulement dans un tableau sans aucune effigie, suivant l'Ordonnance pour les matières criminelles faite en 1670.

Tous ces mots viennent de l'ancien mot françois & allemand *ban*, qui signifie proclamation, publication, comme on l'a dit en sa place. Ces *bans* ou proclamations se faisoient pour obliger un homme à comparoir, soit pour levée de troupes, soit en Justice; & parce que ceux que l'on cite ainsi par des *bans* ou proclamations publiques, sont ou gens absens, ou gens qui se cachent, & que d'ordinaire ils se cachent pour quelque forfait, & que plus on les cite, plus ils ont coutume de se cacher, & qu'ainsi ils s'exilent eux mêmes & se rétranchent de la société; c'est pour cela que dans la suite le mot de *bannir*, c'est-à-dire, citer, s'est pris pour exiler. *Voyez* Chifflet dans son Glossaire salique aux mots *bannire*, *perbannire* & *perbannitus*, qui se trouvent dans les Lois Saliques, *Tit. 52.*

Ce mot se dit aussi quelquefois d'un bannissement volontaire, d'une retraite du monde, & figurément d'un ordre de s'éloigner. Cet Amant a reçu de sa maîtresse un arrêt de *bannissement.*

BANON. s. m. Terme de coutume. Dans celle de Normandie il y a un titre du *banon* & défens. On appelle *banon*, le temps auquel toutes les terres sont ouvertes, de sorte que chacun y peut faire pâturer ses bestiaux. Par la même coutume, les prés, & terres vides & non cultivées sont en défens depuis la mi-Mars jusqu'à la sainte Croix en Septembre, & en autre temps elles sont communes & en *banon*, excepté pour les porcs, chèvres & autres bêtes malfaisantes, pour lesquelles elles sont en tout temps en défens. *Tempus quo prædia pascendis pecoribus patent. Jus pascendi in agris liberè. Voyez* Pasquier en ses *Rech. Liv. VIII. ch. 36.*

BANOW. *Voyez* Banne.

BANQUE. s. f. Trafic d'argent qu'on fait remettre de place en place, d'une ville à une autre par des lettres de change, par des correspondances. *Argentaria.* Il est permis à toutes sortes de personnes de faire la *banque* sans être Marchand. Ce Marchand a quitté le négoce, il ne fait plus que la *banque.* Faire la *banque*; quitter la *banque.* *Argentariam facere, dissolvere.*

Ce mot vient de l'italien *banca*, qui a été fait de *banco*: c'étoit un siége où les Banquiers s'asseyoient dans les places de commerce, d'où l'on a fait aussi *banqueroute.* Mén.

Ricard, dans son *parfait Négociant*, dit que c'étoit un banc sur lequel ils comptoient leur argent. Covarrurias dit que ce mot a la même origine que *banc*; car l'espagnol *banco* se prend aussi pour une *table*; τραπεζα, qui signifioit chez les Grecs une *table*, se prend aussi pour une *banque*, τραπεζίτης, un *banquier.* Guichard croit que de l'hébreu אבר, *abach*, s'est fait *abacus*, de la *banc*, & de banc, banque, qui signifie banc, ou table des trafiquans en argent.

Banque. *Capsa, capsula, arca.* C'est la caisse ou le coffre où les Banquiers enferment leur argent, & ce qu'ils ont de plus précieux.

Banque, se dit aussi du lieu public où s'exerce ce trafic, où les Banquiers s'assemblent, & où ils avoient autrefois un banc. On lui donne aussi d'autres noms; à Londres, c'est la *Bourse*; à Lyon, le *Change*; à Paris, *la Place du change.* On met son argent à la *banque*; on y prête & on fait valoir son argent à gros interêt; même en quelques lieux à fonds perdu.

BANQUE, ſe dit auſſi d'une caiſſe publique, tenue ſous la direction des Magiſtrats, & dans laquelle l'argent des particuliers eſt en dépôt, pour le faire valoir à gros interêt, ou pour le mettre en ſûreté. La *banque* de Veniſe, de Hollande. La ville de Lyon a établi une *banque* pour prendre de l'argent à fonds perdu au denier huit & un tiers.

BANQUE *d'emprunt*. C'eſt une eſpèce de mont de piété établi à Amſterdam, où l'on prête de l'argent aux particuliers qui en ont beſoin, moyennant qu'ils y dépoſent des gages pour la ſûreté des ſommes prêtées, & qu'ils en payent l'interêt reglé à tant par mois par les Bourguemeſtres ou Echevins.

BANQUE, ſe dit auſſi en pluſieurs jeux, comme au Hocca, à la Baſſète, du fonds de celui qui tient le jeu, pour payer ceux qui gagnent contre lui.

☞ BANQUE, chez les Imprimeurs, ſe dit du payement qu'on fait du travail aux ouvriers de l'Imprimerie. Le jour de la *banque* eſt le ſamedi. On entend auſſi par *banque*, la ſomme entière que chaque ouvrier reçoit. ENCYC.

☞ BANQUE, chez les Paſſementiers, eſt l'inſtrument propre à porter les rochets, ou bobines, pour ourdir. Il y en a de pluſieurs ſortes pour différens uſages.

☞ BANQUE, chez les Tabletiers, eſt une eſpèce de banc triangulaire, ſur lequel l'ouvrier en peignes travaille à califourchon.

BANQUÉ. adj. m. Il ſe dit d'un vaiſſeau qui va à la pêche de la morue ſur le grand banc de Terre neuve. *Voyez* NAVIRE. On dit auſſi qu'on eſt *banqué*, quand on eſt ſur le grand banc, *debanqué*, quand on l'a quitté.

BANQUEREAU. ſ. m. Petit banc de mer. Il ſe dit principalement des petits bancs qui ne ſont pas éloignés du grand banc où l'on pêche la morue.

BANQUEROUTE. ſ. f. Faillite que font les Négocians qui manquent à payer leurs créanciers, par inſolvabilité feinte ou véritable. On le dit dans un ſens plus étendu, de l'abandon qu'un homme fait de tous ſes biens à ſes créanciers, faute de pouvoir les payer. Comme l'inſolvabilité peut être vraie, ou feinte, on diſtingue deux ſortes de *banqueroutes*; *banqueroute* forcée, qui eſt cauſée par quelque accident, par des pertes qui ont rendu le débiteur inſolvable. *Argentariæ ob inopiam diſſolutio*. On l'appelle proprement *faillite*. Voyez *ce mot*.

☞ BANQUEROUTE *volontaire*, ou *frauduleuſe*, eſt celle qui ſe fait avec fraude & malice, quand le banqueroutier s'enfuit & emporte le plus liquide de ſes biens. On l'appelle ſimplement *banqueroute*. *Creditorum per inopiæ ſpeciem ſimulatam fraudatio*. Beaucoup de Marchands s'enrichiſſent par des *banqueroutes frauduleuſes*, en mettant leurs biens à couvert. Les banqueroutiers frauduleux encourent toute la rigueur des lois: elles prononcent la peine de mort contre eux, quand la fraude eſt bien juſtifiée, comme quand ils ont diverti leurs effets, ſuppoſé des créanciers, ou déclaré plus qu'il n'étoit dû aux véritables créanciers. *Voyez* l'Ordonnance de 1673.

☞ BANQUEROUTE, ſe dit dans une ſignification plus générale de tout abandon de biens que fait un homme devenu inſolvable de quelque manière que ce ſoit. Il a fait tant de folles dépenſes, il a eſſuyé tant de pertes, qu'il a été obligé de faire *banqueroute*.

☞ Dans le ſens figuré, on le dit des manquemens de foi, de parole. Vous aviez promis d'être de notre partie, vous nous avez fait *banqueroute*.

☞ On dit auſſi faire *banqueroute* à l'honneur, à ſon devoir, *&c.* Manquer à ſon honneur, à ſon devoir.

Iris n'a plus rien qui me touche:
J'ai fait banqueroute *à ſes lois.* MAIN.

Tout cela n'eſt bon que dans le ſtyle ſimple & familier.

Ce mot vient de l'italien *banca rotta*, *banque rompue*, ou plutôt *banco rotto*. Ce mot vient de ce que les Italiens autrefois faiſoient le change en place publique, & qu'ils avoient des bancs où ils comptoient leur argent. Quand quelqu'un de ces Négocians avoit mal fait ſes affaires, & qu'il ne revenoit plus à la place, on diſoit que ſon banc étoit rompu, *banco rotto*; d'où eſt venu en françois *banqueroute*, *&c.* & de-là *banqueroutier*, qui ſuit.

BANQUEROUTIER, IÈRE, ſ. m. & f. Marchand, ou Banquier qui fait banqueroute. *Conturbator, creditorum fraudator*. On condamnoit autrefois les banqueroutiers frauduleux au pilori & au gibet. On les condamne en quelques lieux à porter le bonnet vert, & à Luques à porter le bonnet orangé. L'Ordonnance de Henri IV, de l'an 1609, & celle de l'an 1673, ordonnent qu'ils ſoient pourſuivis extraordinairement, & punis de mort; ce qui a eu peu ſouvent ſon exécution. On appelle proprement *banqueroutiers* frauduleux, ceux qui divertiſſent leurs effets, ou qui les mettent à couvert ſous des noms interpoſés par de fauſſes ventes, ou des tranſports ſimulés, ou qui font paroître de faux créanciers.

BANQUET. ſ. m. Feſtin, grand repas. *Epulum, epulæ*. Aſſuérus fit un fameux *banquet* à toute ſa Cour, dont il eſt parlé au livre d'Eſther. Plutarque a écrit du *banquet* des ſept Sages. Suetone parle d'un *banquet* que le frere de Vitellius fit à cet Empereur, où on ſervit deux mille poiſſons différens, qui étoient tous rares. GOD.

☞ BANQUET. Terme de coutume, s'eſt dit autrefois d'un repas qu'un vaſſal étoit obligé de fournir à ſon Seigneur une ou deux fois l'année.

☞ On nomme *banquet* Royal un répas de cérémonie, où le Roi mange en public avec toute ſa famille, & tous les princes & princeſſes du ſang. ACAD. FR.

Ce mot vieillit, & on ne s'en ſert plus que quand on parle ou du *banquet* de Platon, ou du *banquet* des Lapithes, ou dans certaines phraſes particulières. VAUG. REM. Il vient de l'allemand *pancket*, dont les Italiens ont fait *banquetto*, & les Eſpagnols *banquette*. Le P. Pezron croit que *banquet* eſt un mot celtique.

BANQUET, ſe dit auſſi en matière ſpirituelle. *Sacrum epulum, ſacra menſa*. Tous les Chrétiens doivent participer au ſacré *banquet* (la ſainte Communion) au *banquet* céleſte. Le *banquet* des Elus, le *banquet* de l'Agneau; pour dire, la joie de la béatitude céleſte.

BANQUET, en termes de Manége, eſt la petite partie de la branche de la bride qui eſt au-deſſous de l'œil, qui aſſemble les extrémités de l'embouchure avec la branche, & qui eſt cachée ſous le chaperon ou fonceau.

BANQUETER. v. a. Faire un feſtin, faire grand'chère avec ſes amis, *epulum dare, epulum agere*. CH. EST. DICT. Ce mot vieillit, & n'a guère d'uſage que dans le ſtyle familier.

BANQUETER. v. n. Être en un banquet. *Epulari*. Cet homme ne fait que *banqueter*.

BANQUETTE. ſ. m. Terme de fortifications. C'eſt un degré ou deux qui règnent tout le long des parapets, afin qu'on puiſſe tirer par-deſſus, & faire feu dans le foſſé, & ſur les chemins couverts. C'eſt une petite élévation de pierre, de terre ou de gaſon. *Ceſpes ſedilis in morem ad loricam aggeſtus*. La *banquette* doit avoir un pied & demi de haut, & trois pieds de large.

BANQUETTE, ſe dit auſſi d'un petit chemin relevé, ou d'une petite élévation au-deſſus du niveau de la rue, pour ſervir de chemin commode aux gens de pied, comme il y en a à Paris au Pont-neuf & au Pont-royal. *Crepido*. On appelle *tablettes*, les plus baſſes *banquettes*, qui ne ſont élevées que d'un cours d'aſſiſe, & les aſſiſes de pierre de taille qui ſoutiennent les *banquettes* du côté du milieu du pont.

BANQUETTE. Banc de peu de conſéquence, qu'on met dans les antichambres, les veſtibules & les galeries. Les *banquettes* ſont quelquefois toutes nues, & quelquefois elles ſont couvertes & garnies.

☞ BANQUETTE, en jardinage, ſe dit des paliſſades à hauteur d'appui; elles ſervent dans les côtés des allées doubles, où étant ainſi ravalées, elles n'interrompent point le coup d'œil entre la tige & les arbres. On y laiſſe quelquefois d'eſpace en eſpace des boules échappées de la *banquette* même.

☞ BANQUETTE, en menuiſerie, eſt une boiſure qu'on pratique aux croiſées.

☞ BANQUETTE, ſe dit auſſi d'un morceau de bois ſervant à quelques ouvriers pour s'aſſeoir quand ils veulent travailler.

BANQUIER. ſ. m. Négociant en argent, qui donne des lettres de change pour faire tenir de l'argent de place en place. *Argentarius, Menſarius, Trapezita, Nummularius.* Dans l'ancienne Rome il y avoit des *banquiers*, qui étoient des perſonnes publiques. C'étoit par leur miniſtère que ſe faiſoient les dépôts, les changes, les ventes, les achats. Ils exerçoient la Charge de Notaire d'aujourd'hui. Comme l'uſure étoit permiſe à Rome, ils faiſoient profiter l'argent qu'on leur mettoit entre les mains, & en tiroient intérêt ſans l'aliéner. Parmi nous la *banque* n'eſt permiſe que par néceſſité, & pour faire tenir de l'argent d'un lieu à un autre, a cauſe des correſpondances que les *Banquiers* ont dans les pays etrangers, ou dans les villes du Royaume. Cela ſe fait par le moyen des lettres de change qu'on tire de place en place, c'eſt-à-dire, d'une ville a l'autre. Les *Banquiers*, pour récompenſe de leurs ſoins, exigent une petite remiſe, qu'on appelle le *change*, qui eſt un quart, un tiers, ou un demi pour cent par mois, ſuivant le cours du change. *Voyez* les Ordonnances, & le *Diction. de Droit.*

Si l'on en croit de Rubis dans l'*Hiſt. de Lyon, Liv. III, p. 289*, des Guelphes & des Gibelins qui, au XIIIe ſiècle ne voulurent pas retourner dans leur pays, où ils ne ſe croioient pas en ſûreté, obtinrent, moyennant une groſſe ſomme qu'ils payeroient au Roi, la permiſſion de ſe retirer à Lyon, & par-tout ailleurs où bon leur ſembleroit en France, & d'y lever train de banque; & ce fut alors qu'il commença à y avoir des *Banquiers* à Lyon, qui y attirerent depuis le commerce des foires. Le P. Meneſtrier, dans ſon *Hiſt. Conſul. de Lyon*, ſemble en fixer l'époque plus haut; car il montre, *p. 92*, que dès 1209, il y avoit de puiſſans *Banquiers* à Lyon, & entr'autres Ponce de Chapponay.

BANQUIER *expéditionnaire en Cour de Rome*, eſt un Officier de nouvelle création, qui ſe charge de faire venir toutes les bulles, diſpenſes, & autres expéditions qui ſe font en Cour Romaine, & en la Légation d'Avignon, ſoit de la Chancellerie, ſoit de la Pénitencerie. Les *Banquiers* ſont créés en titre d'Office formé & héréditaire, & diſperſés dans toutes les villes où il y a Parlement, ou préſidial. Edit du mois de Mars 1673. Ils ont pouvoir, à l'excluſion de tout autre, de ſolliciter & de faire venir des reſcrits, ſignatures, &c. de la Cour de Rome; & les Juges ne doivent point ajouter foi à ces expéditions, ſi elles ne ſont vérifiées par les certificats des *Banquiers*. Voyez *l'Ordonnance de 1667*, le DICTION. DE Droit.

L'origine de ces *Banquiers*, comme celle des autres, vient de ce que les Guelphes du temps des guerres civiles d'Italie ſe réfugioient à Avignon, & dans le pays d'obédience; & comme ils étoient favoriſés des Papes, dont ils avoient ſoutenu le parti, ils ſe mêlerent de faire obtenir les grâces & les expéditions de la Cour de Rome, & s'appelerent *Mercatores & Scambiatores Domini Papæ*, comme témoigne Matthieu Paris. On les appelle aujourd'hui *inſtitutores bullarum & negotiorum Imperii Romani.* BORNIER. Mais comme ils ſe rendirent odieux alors par de groſſes uſures, on les appela *Carſius*, ou *Caorſius*, du nom de Cahors ville de Querci, dont le Pape Jean XXII qui occupoit alors le S. Siége, étoit natif, à cauſe que de ſon temps ces uſuriers étoient en leur plus haute élévation, comme témoigne Adam Thevenau en ſes *Commentaires ſur les Ordonnances*, au titre *des uſures*. Les Italiens en firent auſſi pour eux le mot de *ſcarci*, qui ſignifie *avare*; & ils eurent tant de haine pour cette ville, que le Poëte Dante dans ſon enfer, met au même rang Sodome & Cahors, & y place tous les ſcélérats & les uſuriers. Les marques de cette haine ont duré long-temps en France; & on a appelé en Chancellerie les *Lettres Lombardes*, les Lettres qui s'expédioient en faveur des Lombards & Italiens qui vouloient trafiquer, ou tenir banque en France, qui ſe taxoient au double des autres, en haine de ce qu'on appeloit alors tous Changeurs, Banquiers, Revendeurs & Uſuriers, *Lombards*, de quelque nation qu'ils fuſſent; & on les appelle encore ainſi en pluſieurs lieux d'Allemagne & de Flandre même. La place du Change & la fripetie d'Amſterdam s'appellent *Places Lombardes*. Ce nom de *Caorſin* a été auſſi donné à tous les Banquiers & Uſuriers, qu'on a appelés en pluſieurs titres latins *Caorcini, Caturcini, Courſici, Corſini.* Voyez CAORSIN.

BANQUIER, ſe dit auſſi en de certains jeux, comme au Hocca, à la Baſſette, de celui qui tient le jeu & l'argent, & qui a le fonds devant lui pour payer ceux qui gagnent. Tous les Pontes conſpirent contre le *Banquier*.

☞ BANS. ſ. m. pl. Terme de Chaſſe. Nom qu'on donne aux lits des chiens.

☞ BANS, BANNI, étoient anciennement des Gouverneurs de province qui relevoient de la Couronne de Hongrie, comme ceux de Dalmatie, de Servie, & ce nom eſt encore en uſage parmi les Turcs, qui mettent les *Bans* au même rang que les Beglerbeis, leur donnant, comme à ceux-ci, des provinces & des royaumes entiers à gouverner.

☞ On n'établiſſoit pour *Bans* dans les provinces qui relevoient de la Hongrie, que des freres ou fils de Roi, tant cette dignité étoit conſidérable.

☞ On croit que ce nom de *Bans* vient du mot *band, bando*, ou *banno*, dont on ſe ſervoit dans la moyenne latinité, pour ſignifier un étendart, une bannière; parce que ceux des provinces, dont ils étoient *Bans* ou Gouverneurs, étoient obligés d'aller a la guerre ſous l'étendart de ces mêmes *Bans*.

☞ Le Vicegerent, ou le Lieutenant-Général du *Ban*, ou Gouverneur, s'appeloit *Vicebanus*, & la dignité de *Ban*, s'appelle *le Bannat*, ou *Banat*; pour dire, un Comté, un Gouvernement, une Principauté.

BANSE. ſ. f. Grande manne carrée, longue & profonde, faite de menus morceaux de bois entrelacés, ordinairement de châtaignier, qui ſert à tranſporter pluſieurs ſortes de marchandiſes, particuliérement des chauderons & autres ouvrages de chauderonnerie.

BANTAM. *Bantanum.* Ville des Indes Orientales, dans l'île de Java, qui eſt une de celles de la Sonde. *Bantam* eſt capitale d'un Royaume qui porte le même nom. Le Roi de *Bantam* eſt allié des Hollandois, qui ont Batavia à dix ou douze lieues de *Bantam.* MATY.

BANTAMOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de la ville ou du Royaume de Bantam. Le Roi de Bantam herite de tous ceux de ſes ſujets, qui en mourant laiſſent des enfans mineurs, ce qui oblige les *Bantamois* à marier leurs enfans dès l'âge de huit ans.

BANVIN. ſ. m. Terme de Coutume. Eſt un privilége, ou droit qui donne pouvoir aux Seigneurs de vendre le vin de leur crû durant le temps porté par les coutumes, ou par leurs titres, à l'excluſion de tous autres demeurans en la Paroiſſe. *Jus quod Domino competit, ut vinum fundo in ſuo natum apud ſe divendat.* Les titres de *banvin* doivent être établis auparavant le premier d'Avril de l'an 1560. Le vin doit être vendu dans la maiſon Seigneuriale, & n'ont point emmené ailleurs. Ce droit s'eſt étendu auſſi aux autres liqueurs, & même à la chair. Thibaud II, Comte de Champagne, avoit accordé aux Religieux de Nanteuil-le-Haudouin, pendant tout le mois d'Août le droit de *banvin*, qui leur fut ôté par Thibaud IV, l'un de ſes deſcendans. *Hiſt. de l'Eg. de Meaux, Tom. I. pag. 121.*

☞ BANZA. Ville d'Afrique, au royaume de Congo, dont elle eſt capitale.

B A O.

BAOABAB, ou plutôt BAHOBAB. ſ. m. C'eſt un fruit d'Afrique, dont Proſper Alpin donne la deſcription ſuivante. Il eſt de la groſſeur d'un limon; il reſſemble à une courge, & renferme des ſemences noires, dures, dont les extrémités forment un demi arc. Sa pulpe eſt ſemblable à celle de la courge; & lorſqu'elle eſt récente, elle eſt humide, rouge, & d'un goût acide fort agréable. Ce fruit eſt ſavoureux. Il rafraîchit & déſaltère beaucoup. On l'emploie en Ethiopie contre

toutes

toutes les maladies chaudes, les fièvres putrides, ſurtout contre celles qui ſont d'une nature peſtilentielle. *Voyez* LE DICT. DE JAMES.

☞ BAOL. Royaume d'Afrique, dans le pays des Nègres.

☞ BAORUCO. Contrée de l'Amérique, dans l'île Eſpagnole, ou Hiſpaniola.

B A P.

BAPAUME. Ville des Pays-Bas, dans l'Artois. *Bapalma, Palma.* Les François prirent *Bapaume* en 1641, & elle leur fut cédée par le 45e article de la paix des Pyrénées en 1659. Elle a de longitude 19°, 20′, 36″; de latitude, 50°, 6′, 8″. CASSINI.

☞ BAPAUME. Petite rivière de France, en Normandie, qui prend ſa ſource à Cailly, dans le pays de Caux, paſſe à *Bapaume*, Hameau, & ſe jette dans la Seine, une demi-lieue au-deſſous du Château de Rouen.

BAPTE. ſ. m. *Bapta.* Les *Baptes* étoient à Athènes les Prêtres de Cottito, Déeſſe de l'impureté. Ils faiſoient les ſacrifices de cette divinité abominable pendant la nuit, en s'abandonnant à des danſes laſcives, & à toutes ſortes de débauches. Ils furent appelés *Baptes*, du mot grec βαπτειν qui ſignifie *baigner* parce qu'auparavant que de commencer leurs cérémonies exécrables, ils ſe baignoient dans de l'eau chaude. Eupolis ayant fait une comédie contre eux, qu'il avoit intitulée Βαπται les *Baptes*; pour s'en venger, le plongerent dans la mer. On dit que la même choſe arriva auſſi à Cratinus, qui avoit auſſi fait une comédie contre les *Baptes*, & à laquelle il avoit donné le même nom. *Voyez* Scaliger dans ſa *Poëtique*, *Liv. I, ch. 8.*

BAPTÊME. ſ. m. On ne prononce pas le *p*. Le premier des ſacremens de l'égliſe, qu'on donne à celui qu'on veut faire chrétien. *Baptiſmus, baptiſma, prima chriſtianæ religionis initiamenta.* Le catéchiſme romain définit le *baptême*, le ſacrement de la régénération qui ſe confere avec de l'eau & des paroles de vie. On peut encore le définir le premier ſacrement de la loi chrétienne, inſtitué par JÉSUS-CHRIST, pour effacer le péché originel dans les enfans, & les péchés actuels dans les adultes qui le reçoivent, & pour nous faire membres de l'égliſe chrétienne, enfans adoptifs de Dieu, & cohéritiers de JÉSUS-CHRIST. Le *baptême* ſe donne avec de l'eau au nom des trois Perſonnes de la Trinité. Toute eau naturelle eſt bonne pour le *baptême*. Tertullien, dans ſon *Traité du baptême*, dit qu'il n'y a point de différence d'être baptiſé dans la mer, ou dans un étang, dans une rivière, ou une fontaine, une mare, un baſſin, ni entre l'eau du Tibre, ou celle du Jourdain.

Tenir un enfant ſur les fonts de *baptême*, c'eſt être ſon parrain ou ſa marraine; c'eſt à-dire, celui ou celle qui lui impoſe le nom.

Quelques Théologiens ont crû que le *baptême* adminiſtré au nom de JÉSUS-CHRIST ſeul étoit valable; mais ce ſentiment eſt rejeté: le *baptême* au nom de JÉSUS-CHRIST, eſt le *baptême* que JÉSUS-CHRIST a inſtitué, & qui comme les autres ſacremens, tire ſa vertu & ſon efficace des mérites de JÉSUS-CHRIST.

Avant la venue de JÉSUS-CHRIST, la cérémonie du *baptême* ſe pratiquoit déjà chez les Juifs, qui baptiſoient leurs proſélytes, c'eſt-à-dire, ceux qui embraſſoient leur religion. Voici ce que dit Léon de Modène, Rabbin de Veniſe, dans ſon Livre des *Cérémonies & Coutumes des Juifs, part. 5, ch. 3.* Celui qui veut ſe faire Juif, on le circoncit; & quand il eſt guéri, on le baigne tout entier dans l'eau en préſence des trois Rabbins qui l'ont examiné, après quoi il eſt cenſé Juif comme les autres.

On dit, la matière du *baptême*, la forme du *baptême*, le miniſtre du *baptême*. La matière du *baptê* c'eſt ce qui fait l'ablution extérieure du corps de celui qu'on baptiſe. Il y a la matière prochaine & la matière éloignée du *baptême*. Celle-ci eſt la matière que l'on applique au corps de celui qu'on baptiſe, & c'eſt l'eau: celle-là eſt l'application de l'eau au corps de celui qu'on baptiſe; application qui ſe peut faire en pluſieurs manières. Le *baptême* ne peut être donné qu'avec de l'eau; c'eſt pourquoi le Pape Etienne II déclara excommunié un Prêtre qui avoit baptiſé un enfant avec du vin, parce qu'il avoit peché contre les canons de l'Egliſe. Le Pape Grégoire IX ayant été conſulté par un Evêque de Norwège, ſi au défaut d'eau l'on ne pouvoit pas baptiſer les enfans avec de la bière, il lui fit réponſe que les paroles de JESUS-CHRIST étoient ſi expreſſes dans l'évangile: *ſi quelqu'un ne renaît de l'eau, &c.* que le *baptême* donné avec de la bière étoit nul.

Dans la primitive Egliſe, le *baptême* ſe faiſoit par immerſion, & même encore aujourd'hui dans toute l'Egliſe orientale, il ne ſe fait point autrement: en effet, le mot grec βαπτιζειν, ſignifie *plonger*, comme Henri Etienne, Caſaubon, & quelques autres perſonnes ſavantes dans la langue grecque, l'ont remarqué. Les Egliſes d'Occident, qui ont changé cet ancien uſage, ne l'ont fait que parce que c'eſt une choſe de diſcipline, & qui ne regarde nullement l'eſſence du *baptême*. On ne peut pas même dire proprement que les Egliſes d'Occident aient changé ſur ce point; car quoique communément on donnat dans les premiers ſiècles le *baptême* par immerſion, cependant on reconnoiſſoit que cela n'étoit point néceſſaire, qu'on le pouvoit donner par aſperſion; & on le donnoit en effet ſouvent ainſi; par exemple, à tous ceux que l'on appeloit *Cliniques*, c'eſt-a-dire, qui étoient baptiſés dans leur lit, étant dangereuſement malades. *Voyez* S. Cyprien, *Lett. à Magnus*, où il prouve que l'aſperſion ſuffit. En 754, l'aſſemblée que Pepin tint à Quiercy ſur l'Oiſe, approuve le *baptême* donné en cas de néceſſité par infuſion, en verſant de l'eau ſur la tête avec une coquille, ou avec les mains; ce qui montre que, quoiqu'on baptiſât encore par immerſion, on ne croyoit pas que cette manière de baptiſer fût neceſſaire, ou de l'eſſence du Sacrement. Les Proteſtans ont ſuivi en cela l'Egliſe Romaine; en ſorte que dans tout l'Occident on ne donne plus le *baptême* que par infuſion, en verſant de l'eau ſur la tête de l'enfant; il en faut néanmoins excepter l'Egliſe de Milan, qui marque dans ſon Rituel qu'on plongera trois fois dans l'eau la tête de l'enfant.

Pendant très-long-temps on a fait trois immerſions, pour marquer les trois jours de la ſépulture de JÉSUS-CHRIST, ou les trois perſonnes de la très-ſainte Trinité, ainſi que S. Grégoire le dit dans ſa Lettre à Léandre, qui eſt la 41e du I Livre; & cet uſage duroit encore en ce temps-là. On ne le regardoit pas cependant comme néceſſaire, puiſque ce Pere dit à ce S. Evêque qui le conſultoit la-deſſus, que puiſque les Ariens plongent trois fois, il eſt d'avis que les Catholiques ne le faſſent qu'une fois, de peur qu'il ne ſemble aux héretiques que l'on diviſe, comme eux, la Divinité. Et il paroit que c'eſt par-là, & pour cette raiſon, que cet uſage ſe changea dans la ſuite. Nous apprenons de la vie de S. Otton, Apôtre de Poméranie, de quelle manière ce Saint donnoit le *baptême* par immerſion; & l'on ne doit point douter que dans les autres Egliſes, on ne prit des précautions ſemblables, pour empêcher que la pudeur ne fut bleſſée dans une ſi ſainte cérémonie. Ce Saint avoit fait enfoncer dans la terre des cuves ou tonneaux, qui ne s'élevoient de terre que juſqu'à la hauteur du genou: il y en avoit pour les femmes au côté gauche du baptiſtère, & du côté droit pour les hommes. Ces tonneaux étoient entourés de rideaux, qui en formoient autant de loges différentes. Lorſque le Catéchumène étoit deſcendu dans le tonneau qui étoit plein d'eau, le Prêtre levant doucement le rideau, lui plongeoit trois fois la tête dans l'eau, que l'on tenoit chaude en hiver. MARTENE.

Quelques-uns ont cru que le *baptême* par infuſion avoit commencé à s'introduire par les pays froids. Il paroit qu'en Angleterre le *baptême* par infuſion s'introduiſoit fort au commencement du IXe ſiècle; car le concile de Calchyt, ou Calchut, en 816, ordonne dans ſon IIe canon, que les Prêtres en baptiſant ne répandront pas ſeulement l'eau ſainte ſur la tête des enfans, mais les plongeront toujours dans le baſſin.

On trouve dans les Auteurs Eccléſiaſtiques beaucoup de cérémonies qui ne ſont plus en uſage, comme de donner à ceux qui étoient baptiſés, du lait & du miel, ce qui ſe faiſoit en Orient; ou du vin & du lait, comme en Occident; de leur laver les pieds, de leur donner la Sainte Euchariſtie. *Voyez* DURAND. On donnoit, dit Tertullien, du lait & du miel au *baptême*, pour apprendre aux Néophytes, que le Chriſtianiſme étoit une loi de douceur & de concorde.

Quelques Auteurs ont cru que dans les premiers temps on ne baptiſoit que les ſeuls adultes. Walafride Strabon, dans ſon Livre *de rebus eccleſiaſticis, ch. 26*, a prétendu que c'étoit l'uſage de la primitive Egliſe. Louis Vives, dans ſes notes ſur le 1. liv. de la Cité de Dieu, de S. Auguſtin, a ſuivi ce ſentiment. Mais le *baptême* des enfans eſt autoriſé par toute l'ancienne tradition de l'Egliſe depuis les Apôtres. *Voyez* ce que S. Cyprien dit ſur cela d'un Concile d'Afrique, dans ſon épitre *ad Fidum*. Le premier Concile de Milève, Can. 2, le ſecond, Can. 3; le Concile d'Auxerre, Can. 18, celui de Girone tenu ſous Hormiſdas l'année 4e du roi Théodoric; le Concile Général de Vienne, ſous Clement V; le Concile de Trente, Seſſ. VII, Can. 13; l'Epitre de Zozime *ad Himer. Tarrac.*; celle d'Innocent I, au Concile de Milève; *Clementin. de ſummâ Trinitate, & fide Cath.* Innocent III. *Extra. C. Majores de Baptiſmo*; S. Irénée, *Liv. II, ch. 6*. Origène, *L. V, in cap. III, epiſt. ad Roman.* Le Livre *de cœleſti hierarch.* attribué à S. Denys, au dernier chapitre; S. Grégoire de Nazianze, *orat. in S. baptiſma*; S. Jean Chryſoſtôme, *ad Neophyt.* S. Cyprien, *ep. ad Fidum*; S. Auguſtin, *ep. ad Hieronymum, ſerm. 10, de verb. Dom. L. III, de peccatorum meritis, c. 1 & 26, L. IV. de bapt. c. 23*; S. Jérôme, *Dialog. III. contra Pelag.* S. Ambroiſe, *I. de Myſt. Paſch. c. 5. L. I. de Vocat. Gent. c. 6.* S. Grégoire le Grand, *L. I. ep. 17.*

La coutume d'impoſer un nom au *Baptême*, & un nom de Saint, eſt très-ancienne. Grégoire de Tours rapporte que S. Herménégilde fut nommé *Jean* à ſon *Baptême*. *Voyez* Denys d'Alexandrie, *L. VIII. c. 20.* S. Jean Chryſoſtôme, *Hom. 12. ſur la* Ire ep. aux Corinth. Vicecomes *de bapt. L. II, c. 15.* de Hauteſerre ſur Grég. de Tours, *I. V, p. 201.*

Le *Baptême* ſignifie en un ſens figuré de grandes afflictions, comme quand JÉSUS-CHRIST dit aux fils de Zébédée, au ch. 10 de S. Marc, v. 38. *Pouvez-vous boire le Calice que je dois boire, ou être baptiſés du Baptême dont je dois être baptiſé?* JÉSUS-CHRIST dit encore au chap. 12 de S. Luc. v. 50. *Je dois être baptiſé d'un Baptême, & combien me ſens-je preſſé juſqu'à ce qu'il s'accompliſſe?* Il marque par cette expreſſion métaphorique ſes ſouffrances & ſa mort. C'eſt auſſi dans ce ſens, qu'il faut entendre ces paroles du ch. XV. de la I. épitre aux Corinth. *Que feront ceux qui ſont baptiſés pour les morts, s'il eſt vrai que les morts ne reſſuſcitent point?*

Pour ce qui eſt de la forme du *Baptême*, ce ſont les paroles que l'on prononce en appliquant l'eau au corps du baptiſé. JÉSUS-CHRIST a preſcrit cette forme en S. Math. chap. XXVIII. v. 19. *Allez, enſeignez toutes les nations, & baptiſez-les au nom du Pere, & du Fils, & du S. Eſprit.* Elle eſt la même dans toutes les Egliſes, ſoit d'Orient, ſoit d'Occident; car ces paroles dont on ſe ſert dans l'Egliſe Romaine, *Je te baptiſe au nom du Pere*, &c. ſont entièrement les mêmes que celles ci, qui ſont en uſage chez les Grecs: *N. ſerviteur de Dieu eſt baptiſé au nom du Pere*, &c. Les Grecs ſe ſervent de cette expreſſion, parce qu'ils croient qu'il eſt plus modeſte de s'exprimer en troiſième perſonne. Pluſieurs Théologiens ont prétendu que les Grecs ne diſent pas *baptiſatur*, c'eſt-à-dire, *eſt baptiſé*, mais *baptiſetur, ſoit baptiſé*, en quoi ils ſe ſont trompés.

Le miniſtre du *Baptême*, c'eſt celui qui donne, qui confère le *Baptême*, c'eſt-à-dire, qui fait l'application de l'eau au corps de celui qui eſt baptiſé, en prononçant la forme. Les anciens Canons de l'Egliſe ne donnent le droit de *baptiſer* qu'aux Evêques ſeuls, puis aux Prêtres & aux Diacres par la permiſſion des Evêques. C'eſt ce que nous apprenons auſſi de Tertullien dans ſon Traité du *Baptême*, & de S. Jérôme qui, dans ſon Dialogue contre les Luciférien, dit que ni les Prêtres ni les Diacres n'ont le droit de baptiſer que par l'ordre de l'Evêque. *Inde venit ut ſine Epiſcopi juſſione, neque Presbyter neque Diaconus jus habeant baptiſandi.* Le Diacre n'avoit ce pouvoir qu'en l'abſence du Prêtre, & en cas de néceſſité. Les Laïques même pouvoient baptiſer dans le cas de néceſſité, comme l'aſſurent Tertullien & S. Jerôme aux mêmes endroits. *Si neceſſitas cogit, ſcimus etiam licere Laicis baptiſare.* Tertullien ajoute même que le Laïque qui manque d'adminiſtrer ce Sacrement dans ce cas, eſt coupable de la perte d'un homme.

Il y a eu autrefois de grandes diſputes ſur le *Baptême* adminiſtré par les Heretiques, ſavoir s'il étoit valide. La tradition conſtante a toujours été, que le *Baptême* adminiſtré par les Héretiques au nom de la Trinité étoit bon & valide, & cela eſt de foi. A plus forte raiſon le *Baptême* eſt bon & valide, lorſqu'il eſt conféré par un Chrétien, quoiqu'il ſoit en péché mortel & lié par des cenſures. Les femmes même le peuvent conférer en cas de néceſſité; mais hors le cas de néceſſité ce doit être un Prêtre. On ſe plaignit au Concile de Limoges en 1031, que l'on *baptiſoit* dans le Monaſtère de S. Martial, à Pâques & à la Pentecôte, ce que les Clercs de la Cathédrale ſoutenoient ne ſe devoir faire que chez eux. Mais on repréſenta que c'étoit un ancien privilége de S. Martial, & de quelques autres Monaſtères; à la charge que ceux qui auroient été *baptiſés*, ſeroient preſentés le même jour devant l'Evêque pour la Confirmation. FLEURY.

Le Concile de Rouen en 1072 ordonne au Prêtre de conférer le *Baptême* à jeun, revêtu d'une aube & d'une étole, hors les cas de néceſſité.

Le *Baptême* a ſuccedé à la Circonciſion, en ce que le *Baptême* fait enfans de l'Egliſe ceux qui le reçoivent, comme la Circonciſion rendoit ſujets de la Synagogue, ceux qui étoient circoncis; & le *Baptême* depuis JÉSUS-CHRIST diſtingue les Chrétiens des Infidelles, comme la Circonciſion diſtinguoit les enfans mâles deſcendus d'Abraham des autres hommes.

On diſtingue trois ſortes de *Baptême*. Le *Baptême* d'eau, dont nous avons parlé; le *Baptême* de ſang & le *Baptême* de feu. *Baptiſmus flaminis, Baptiſmus ſanguinis, Baptiſmus flaminis.*

BAPTÊME *de feu*. C'eſt un acte de parfait amour de Dieu, lequel joint à un deſir veritable de recevoir le *Baptême*, & une reſolution de le recevoir en effet quand on le pourra, ſupplée au *Baptême* d'eau, & a les mêmes effets. On appelle ces actes *Baptême de feu, Baptiſmus flaminis*, c'eſt-à-dire, *Baptême* du S. Eſprit, ou *Baptême* de charité, d'amour de Dieu, parce que le feu eſt le ſymbole de la charité, & qu'en cas de néceſſité, cet acte d'amour parfait ſupplée au *Baptême*; enſorte qu'un infidelle adulte qui étant dans ces diſpoſitions ſeroit ſurpris de la mort, ſans pouvoir recevoir le *Baptême*, ſeroit non moins juſtifié & ſauvé. Mais ce que dit Cajetan, qu'un pareil ſouhait dans les parens, (car on l'appelle auſſi *votum Baptiſmi*, vœu, ſouhait du *Baptême*, reſolution de le recevoir) que ce vœu, dis-je, avec quelque bénédiction ou oblation de l'enfant à Dieu, jointe à l'invocation de la Sainte Trinité, pour ſuffire dans le danger pour un enfant encore dans le ſein de ſa mere, eſt une erreur réfutée entre autres par Alphonſe de Caſtro *adv. her. L. III*, au mot *Baptiſmus her. 9*. On appelle auſſi ce *Baptême de feu*, *Baptême* de deſir, *baptiſmus in voto*; parce que la charité parfaite emporte toujours la réſolution de garder tous les Commandemens & par conſéquent celui qui oblige de recevoir le *Baptême*.

BAPTÊME DU MARTYRE, OU LE BAPTÊME DE SANG. On appeloit ainſi le martyre des Catéchumènes, qui mouroient pour la cauſe de l'Evangile avant que d'être baptiſés. On croyoit que le martyre leur tenoit lieu de *Baptême*. Les premiers Chrétiens faiſoient profeſſion de deſirer avec ardeur le *Baptême de ſang*.

Le *Baptême* eſt abſolument néceſſaire pour le ſalut;

& parce qu'on ne peut pas toujours le recevoir, il étoit de la bonté de Dieu de suppléer par quelque chose à l'impossibilité de recevoir un Sacrement si nécessaire; ce qui se fait par le *Baptême* de sang, & par le *Baptême* de feu.

Cette distinction de ces trois *Baptêmes*, le *Baptême* d'eau, le *Baptême* de feu, & le *Baptême* de sang, s'est toujours faite dans l'Eglise. Il y a parmi les ouvrages de S. Cyprien, un Traité *De baptismo hæreticorum*, dont nous ne connoissons point l'Auteur; c'est peut-être S. Etienne, ou quelqu'un des Papes suivans. Cet Auteur distingue d'abord le *Baptême* du S. Esprit, & le *Baptême* d'eau. Le *Baptême* du S. Esprit se trouve séparé, dit-il, du *Baptême* d'eau dans le Centenier Corneille, qui reçut le Saint-Esprit, avant que d'avoir reçu le *Baptême* d'eau. Le *Baptême* d'eau, continue-t-il, se trouve séparé dans les Apôtres, qui avoient été baptisés long-temps avant que de recevoir le S. Esprit; ce qui n'empêche pas que l'un & l'autre ne doivent ordinairement être joints; le *Baptême* d'eau ne serviroit de rien sans celui du S. Esprit. Ensuite il explique le *Baptême* de sang. Il supplée au *Baptême* d'eau pour les Catechumenes, & remplit ce qui manquoit au *Baptême* des hérétiques convertis; c'est-à-dire, la charité, la grace. Ce ne sont pas, dit-il, deux *Baptêmes* différens, mais deux matières qui concourent à donner le même salut: on peut se passer de l'un des deux. Les Catechumènes Martyrs se passent d'eau; néanmoins s'ils ont quelque relâche, on leur donne le *Baptême* d'eau. Les Fidèles baptisés régulièrement se passent du *Baptême* de sang, &c. Voilà la Doctrine de l'Eglise expliquée dès les premiers siècles, comme on le fait encore aujourd'hui. FLEURY.

Le *Baptême* confere la grace, & efface le péché originel, & même les péchés actuels des Adultes qui les detestent; & ils leur sont entierement remis, & quant à la tache, & quant à la peine; outre cela il imprime un caractere, & nous fait enfans de Dieu & membres de l'Eglise, en nous donnant, par les mérites de JESUS CHRIST, droit au Ciel, qui est l'heritage du Pere celeste. Le caractère qu'il imprime, fait qu'il ne peut pas se réitérer, quand il est valide: quand il est douteux, on le réitere sous condition.

Le *Baptême* ne s'administroit autrefois dans l'Eglise qu'à Pâques & à la Pentecôte, hors les cas de necessité, d'où vient qu'on ne fait encore la benédiction solennelle de l'eau qu'en ces deux temps là, & qu'on parle des nouveaux baptisés dans la priere du Canon de la Messe qui commence par ces paroles, *hanc igitur oblationem*, propre de ce temps-là. De Launoy a fait une dissertation sur l'ancienne maniere de baptiser les Juifs & les Infidelles, où il montre que la discipline ancienne n'a pas été sur cela la même dans toutes les Eglises. Il en a fait une autre sur les temps de conferer le *Baptême*, dans laquelle il montre qu'à Rome, & d'abord en Afrique & en Gaule, on ne baptisoit qu'à Pâques & à la Pentecôte. Les Grecs, & dans la suite les Eglises d'Afrique & d'Espagne, baptisoient aussi le jour de l'Epiphanie. En Gaule on ajouta aussi le jour de S. Jean-Baptiste, excepté en quelques Eglises, où l'on ne baptisoit qu'à Pâques. En Angleterre & en Hibernie on administroit aussi le *Baptême* à Pâques, à la Pentecôte, le jour de Noël, & celui de l'Epiphanie.

Dans l'ancienne Eglise les Catéchumènes ne s'empressoient point de recevoir le *Baptême*. S. Ambroise n'étoit pas même encore baptisé lorsqu'il fut élu Evêque de Milan. Les différens motifs étoient, pour les consciences tendres, qu'on ne pouvoit employer trop de temps pour s'y préparer: & pour les autres qui ne pouvoient se dégager du monde, ils se flattoient que les eaux salutaires du *Baptême* effaceroient toutes leurs fautes passées; ainsi ils entassoient tous leurs péchés, dans l'espérance d'en être purgés à l'extrémité de leur vie dans les eaux du *Baptême*. Les Peres déclamèrent contre cette pieuse finesse, enforte même qu'on passa dans un autre excès, & que par un zèle ridicule & mal instruit, on administra le *Baptême* aux morts: quelques-uns recevoient le *Baptême* pour le mort.

C'est une coutume en Allemagne de faire des présens d'argent, de vaisselle d'argent, & quelquefois même de fiefs, aux enfans qu'on leve dans le *Baptême*. Le droit d'Allemagne est qu'on garde ces présens pour les enfans, & que les peres n'en ont que l'usage, jusqu'à ce que les enfans soient en âge d'en disposer. On a fait un petit traité sur cela, intitulé, *de pecunia lustrali*.

BAPTÊME, se dit aussi d'une cérémonie ecclésiastique qu'on fait sur les cloches, lorsqu'on leur impose un nom en les consacrant au service divin. On les lave dehors & dedans avec plusieurs bénédictions & prières. Cette ceremonie est fort ancienne, parce qu'Alcuin, disciple de Bede & Precepteur de Charlemagne, qui vivoit en l'an 770, en parle comme d'une chose qui étoit en usage il y avoit long-temps. Letaldus, Moine du Xe siecle, en parle aussi comme d'une coutume ancienne, mais qui n'étoit pas encore universelle.

BAPTÊME, se dit quelquefois pour Christianisme, Religion chrétienne en general, parce qu'il en est la porte. Ainsi, oublier son *Baptême*, c'est oublier la religion chrétienne, outrager qu'on est Chrétien, parce que c'est le *baptême* qui nous fait Chrétiens. Plusieurs Indiens nouvellement convertis, n'étant ni cultivés par des instructions salutaires, ni edifiés par de bons exemples, oublierent insensiblement leur *baptême*, & retournerent à leurs anciennes superstitions. BOUH. *Vie de Saint Xavier, L. II, p. 72.*

Ce mot est grec: λουτρον, *lotion, ablution*, du verbe λουω, *je lave*.

BAPTÊME, en termes de Marine, est une cérémonie profane dont usent tous les matelots envers ceux qui passent la premiere fois sous le Tropique, ou sous la Ligne, ou le Detroit. *Lotio, lavatio*. Il y en a quelques uns qu'on baigne dans la mer, d'autres sur le vaisseau, d'autres à qui on fait essuyer quantité de seaux d'eau que jettent sur eux les matelots, quand ils traversent leurs rangs en allant d'un bout du vaisseau à l'autre. On les fait en même temps jurer de faire la même chose à ceux qui viendront après eux.

☞ Les Officiers & les passagers se rachetent d'une si ridicule cérémonie, en donnant quelque argent à l'équipage.

☞ Un vaisseau qui n'a point encore passé en Ligne y est soumis. Le Capitaine le rachete par quelques rafraîchissemens qu'il donne aux gens de l'équipage.

BAPTEURE. s. f. Terme de Coutume. En Bresse on appelle *bapteures* les droits & les salaires de ceux qui battent le blé. *Merces frumenta terentium*, ou *frumenti tritorum*, ou *debita pro frumenti tritura merces*. Ces salaires se payent en blé, & se prennent sur le monceau, avant que le Proprietaire & le Granger, ou le Métayer, partagent. *Voyez* M. DE LAURIERE sur Ragueau.

BAPTISER. v. a. Prononcez *batiser*. Conferer le Baptême. *Baptizare, Sacro Baptismi fonte aliquem tangere*. Notre-Seigneur fut *baptisé* par S. Jean avec les eaux du Jourdain. On *baptise* aujourd'hui les enfans dès qu'ils sont nés. On *baptise* au nom du Pere, & du Fils & du Saint-Esprit.

BAPTISER, se dit aussi de certaines cérémonies ecclésiastiques qui ne sont que des bénédictions. Ainsi on dit, *baptiser* des cloches. Un Capitulaire de Charlemagne de l'an 789, défend de *baptiser* les cloches. Cependant on continua encore après de les *baptiser*, & le Roi Robert faisant faire en 1029, la dédicace de l'Eglise de S. Agnan d'Orléans, avec plusieurs autres présens magnifiques, y donna cinq cloches, qu'il avoit fait *baptiser*, & dont la plus grosse fut nommée Robert comme lui; ce qui montre que le Capitulaire de Charlemagne n'eut pas de suite, & que la bénédiction des cloches s'appeloit *Baptême*; & le Moine Helgand, qui rapporte ceci, remarque qu'on y employoit l'huile & le chrême.

☞ On dit aussi, *baptiser* un enfant; pour dire, faire les seules ceremonies ordinaires du Baptême, quand l'enfant n'a été qu'ondoyé. Cet enfant n'est qu'ondoyé, il faut le porter à l'Eglise pour le *baptiser*.

BAPTISER, signifie dans l'Ecriture, affliger, plonger dans la douleur. Les eaux sont dans le langage des Ecrivains

ſacrés le ſymbole des afflictions & des peines, & s'emploient metaphoriquement en ce ſens, à peu-près comme orage, tempête, flots, inondation, abyme, dans notre langue; temoin ces endroits des Pſeaumes. *Aſſumpſit me de aquis multis; eripuit me de inimicis meis fortiſſimis*, que M. Coquelin a fort bien traduit. *Il m'a tiré du milieu de tous ces orages; il m'a délivré de mes ennemis, dont la puiſſance étoit redoutable*; & au Pſeaume LXVIII, 1, 2. *Salvum me fac, Domine, quoniam intraverunt aquæ uſque ad animam meam; infixus ſum in limo profundi... Veni in altitudinem maris*, &c. *Sauvez-moi, Seigneur, parce que les eaux ſont entrées juſqu'à mon ame, je ſuis plongé dans la vaſe. .... Je ſuis abymé dans la profondeur d'une vaſte mer*; & mille autres pareils. *Voyez* ce qui a été dit au mot BAPTÊME.

BAPTISER, ſe dit figurément & abuſivement en ces phraſes: *baptiſer ſon vin*; pour dire, mettre beaucoup d'eau dedans; *vinum aquâ diluere. Baptiſer* quelqu'un dans la rue, ſe dit en parlant de ceux ſur qui on a jeté de l'eau imprudemment par les fenêtres; *aliquem gelidâ aquâ perfundere.* On dit auſſi, qu'on *baptiſe* quelqu'un, quand on lui donne quelque ſobriquet. *Ludicrum agnomen indere.* En tous ces ſens le mot de *baptiſer* eſt burleſque.

Tout beau l'Ami, ceci paſſe ſottiſe,
Me direz-vous; & ta plume baptiſe
De noms trop doux gens de tel acabit. R.

En termes de Palais, on dit *baptiſer* poſſeſſion contraire; pour dire, ſoutenir chacun de ſon côté qu'on eſt en poſſeſſion. On diſoit auſſi autrefois, *baptiſer* ſon appel; pour dire, en déclarer les griefs apparens, & par-devant quels Juges on prétendoit les relever. Car autrefois le mot de *baptiſer* ne ſignifioit autre choſe que *enoncer, déclarer*, comme on voit dans Maſuet, Joannes Galli, & autres vieux Praticiens.

BAPTISÉ, ÉE, part. *Sacro Baptiſmi fonte tinctus.* Celui qui croira, & ſera *baptiſé*, entrera dans le Royaume des cieux.

BAPTISMAL, ALE, adj. Prononcez ce mot comme il eſt écrit, qui appartient au Baptême. Les Fonts *baptiſmaux* ſont la marque d'une Egliſe Paroiſſiale. *Sacer Baptiſmi fons.* Une Egliſe *baptiſmale* eſt celle où il y a des Fonts *baptiſmaux*, & où l'on adminiſtre de droit le Sacrement de Baptême. Le Canon 48, du Concile de Meaux tenu en 845, ordonne que les Prêtres ne baptiſeront que dans les Egliſes *baptiſmales*, & aux temps réglés, hors le cas de néceſſité. *Hiſt. de l'Egl. de Meaux, Tom. I, p. 83.*

☞ On appeloit robe *baptiſmale*, une robe blanche que portoit autrefois pendant huit jours celui qui avoit reçu le Baptême.

☞ L'innocence *baptiſmale* eſt celle d'un homme qui a reçu le Baptême, par lequel tous les péchés ont été effacés. Il a gardé l'innocence *baptiſmale. Gratia in Baptiſmo ſuſcepta.*

☞ Eau *baptiſmale*, celle avec laquelle on baptiſe.

BAPTISTE. ſ. m. *Baptiſta.* Le *p* ne ſe prononce pas. Qui baptiſe. C'eſt un ſurnom que l'Evangile donne à S. Jean, fils de Zacharie & d'Eliſabeth, & précurſeur de JESUS-CHRIST, parce qu'il prêchoit le Baptême de la pénitence, & baptiſoit ceux qui venoient à lui. En ce temps-là parut Jean *Baptiſte*, qui prêchoit dans le déſert de Judée. BOUH. *Matth. III*; 1. Souvent on appelle ſimplement *Baptiſte*, un enfant qui a reçu au Baptême le nom de S. Jean *Baptiſte*, retranchant le nom de Saint Jean dans l'uſage ordinaire & domeſtique.

BAPTISTÈRE. adj. & ſubſt. Prononcez *Baptiſtère*. Regiſtre des Baptêmes. *Eorum qui ſacro Baptiſmi fonte tincti ſunt index.* L'Ordonnance de 1667, veut qu'on garde dans les Sacriſties, & qu'on porte enſuite dans les Greffes des Juſtices, les Regiſtres *baptiſtères* qui contiennent le nom de ceux qu'on baptiſe, & le jour qu'on leur a conféré le Baptême. Ils doivent être ſignés du pere, s'il eſt préſent, & du parrain & de la maraine. Les majorités ſe prouvent par les extraits *baptiſtères*. Les Romains, pour juſtifier l'extraction, & conſerver la ſuite des familles, avoient auſſi des actes publics, où les peres faiſoient enregiſtrer la naiſſance de leurs enfans. Servius Tullius inſtitua le premier cet ordre, & Auguſte le renouvela.

BAPTISTÈRE, étoit anciennement une petite Egliſe auprès d'une plus grande, où l'on adminiſtroit le Baptême, comme le *baptiſtère* de Conſtantin proche de S. Jean de Latran à Rome. *Baptiſterium.* On donnoit le même nom a une Chapelle, qui dans une grande Egliſe ſervoit au même uſage. Les *baptiſtères* avoient autrefois l'image de S. Jean Baptiſte. FLEUR. Le *baptiſtere* devoit être autrefois de forme ronde. Le *baptiſtère* de Conſtantin étoit magnifique. Durand, dans ſon traité *des Rits*, en donne la deſcription qui ſuit, qu'il a tirée des Auteurs Eccleſiaſtiques & des Hiſtoriens. Ce *baptiſtère* étoit incruſté de Porphyre en dedans & en dehors: le baſſin étoit d'argent; au milieu du *baptiſtère* il y avoit une colonne de porphyre, ſur laquelle étoit une phiole d'or du poids de cinquante livres, pleine de baume. Sur le bord du baſſin on voyoit une figure d'agneau d'or, par où on faiſoit couler l'eau dans le baſſin: à côté de l'agneau il y avoit une figure de JÉSUS-CHRIST, du poids de cent ſoixante & dix livres; & au côté gauche, une figure de Saint Jean-Baptiſte auſſi d'argent, du poids de cent livres, & tout autour du baſſin ſept figures de cerfs d'argent, chacune du poids de quatre-vingts livres, qui ſervoient à fournir de l'eau au baſſin. Enfin, c'étoit autrefois la coutume de ſuſpendre au-deſſus du baſſin des figures de colombes d'or, ou d'argent, pour repréſenter le Saint-Eſprit.

Le *baptiſtère* a toujours été regardé comme un lieu ſacré. On trouve dans l'Ordre Romain les cérémonies de la conſécration du *baptiſtère*. Le *baptiſtère*, pris pour une Egliſe, ou une Chapelle où étoient les Fonts baptiſmaux, eſt quelquefois appelé par les anciens Auteurs qui ont écrit ſur les Liturgies, *Salle du Baptême, Aula Baptiſmatis*: cette Salle, ou cette Chapelle étoit fermée durant le Carême, & la porte en étoit ſcellée du ſceau de l'Evêque; & on ne l'ouvroit que le Jeudi Saint. On employoit autrefois le chrême pour la benédiction ou la conſécration du *Baptiſtère*, ſoit qu'on entende par ce mot la Chapelle où étoient les Fonts baptiſmaux, ſoit qu'on entende le baſſin qui étoit dans la Chapelle. *Voyez* HABERT.

Le *baptiſtère* étoit à l'entrée de l'Egliſe, comme l'a prouvé de Hauteſerre dans ſes Notes ſur Grégoire de Tours, *p. 69*, & ſur Anaſtaſe, *p. 27*. Dans les *baptiſtères* il y avoit auſſi des oratoires; c'eſt-à dire, des autels, ſelon la remarque du même Auteur ſur Anaſtaſe, *p. 43*. Les *baptiſtères* n'ont commencé que ſous Conſtantin, lorſque l'on commença à bâtir & à dédier publiquement des Egliſes. Auparavant on conduiſoit les Catéchumènes à la rivière la plus voiſine, & on les y baptiſoit.

BAPTISTÈRE, s'eſt pris auſſi par les Auteurs payens pour la cuvette dans laquelle on prend le bain. Pline le jeune l'emploie en ce ſens, *Liv. II, épître 8*, & ailleurs.

BAPTISTÈRE, ſe prend encore en particulier pour les Fonts baptiſmaux, qui étoient autrefois une eſpèce de piſcine où l'on plongeoit le Catéchumène. Martyrius d'Antioche ordonna que la veille de la fête de l'Epiphanie on rempliroit d'eau les *baptiſtères*. GODEAU.

BAPTISTÈRE, ſe prend encore quelquefois pour le Rituel où les cérémonies du Baptême ſont marquées, & pour l'eau dont on ſe ſert pour baptiſer. *Voyez* le Sacramentaire de S. Grégoire, Burchard, *&c.* Il ſe prend auſſi pour le Baptême même, & pour les offrandes que les Fideles font aux Prêtres qui ont conféré le Baptême.

BAPTISTÈRE vient du mot grec βαπτιστήριον. Il ſignifie en général le lieu où l'on baptiſe, enſorte qu'il ſe prend quelquefois pour les fonts baptiſmaux. La figure tant du *baptiſtère*, que des Fonts baptiſmaux, étoit ordinairement d'une forme ronde. M. Du Cange, dans ſon Gloſſaire, a remarqué, que dans Florence, vis-à-vis de la grande Egliſe, il y a un *baptiſtère* de forme ronde, dédié à S. Jean-Baptiſte. On trouve dans quelques vieux manuſcrits grecs des figures de Fonts baptiſmaux qui ſont auſſi d'une figure ronde. Et il y avoit pluſieurs

Fonts baptiſmaux dans chaque *baptiſtère*, parce qu'on baptiſoit pluſieurs perſonnes à la fois, & même pluſieurs autels, parce qu'on donnoit autrefois la communion immédiatement après le Baptême. Dans les commencemens les *baptiſtères* n'étoient que dans les grandes villes où réſidoient les Evêques, parce qu'il n'y avoit qu'eux qui euſſent droit de Baptiſer. Il n'y en avoit même qu'un qui étoit dans l'Egliſe Cathédrale: neanmoins Joſeph Vicecomes prétend qu'il y a eu dès le commencement dans Rome pluſieurs *baptiſtères*, & que preſque chaque Paroiſſe avoit le ſien: ce qu'il regarde comme un privilége particulier à cette grande ville. A la campagne, les Paroiſſes d'un Diocèſe étoient diviſés en Doyennés, c'étoit ainſi qu'on appeloit un certain nombre de Paroiſſes qui étoient ſous la direction d'un Archiprêtre; & il n'y avoit des Fonts baptiſmaux que dans une des Egliſes de chaque Doyenné. On appeloit en latin cette Egliſe *Plebs*, & celui qui la deſſervoit s'appeloit *Doyen de la Chrétienté*, *Decanus Chriſtianitatis*, parce que c'étoit dans ſon Egliſe que l'on conféroit le Sacrement qui nous fait Chrétiens. *Voyez* le P. Thomaſſin. Dans la ſuite des temps, pour adminiſtrer plus facilement le Baptême, les Evêques accorderent aux Paroiſſes le droit d'avoir des Fonts baptiſmaux. Ce droit etoit réſervé aux ſeules Paroiſſes; & s'il ſe trouve des Monaſtères avec des Fonts baptiſmaux, c'eſt qu'ils jouiſſent des Egliſes baptiſmales de quelques lieux. Les Evêques accordoient quelquefois aux Moines ces Egliſes, a condition qu'ils auroient avec eux un Prêtre ſeculier qui prendroit le ſoin du peuple. Ils trouvoient enſuite le moyen d'éloigner le Prêtre, & par-là ils étoient les maitres de l'Egliſe, qui devenoit un Monaſtère, auquel les Fonts baptiſmaux étoient toujours attachés. On trouve des exemples de cela dans les Cartulaires.

Le mot de *Baptême* & ſes dérivés viennent du grec βαπτιζειν, *immergere, plonger dans l'eau.*

BAPTOYER. v. a. Vieux mot. Baptiſer.

B A Q.

☞ BAQUET. ſ. m. Quelques-uns écrivent BACQUET. Cuvier dont les bords ſont plus bas. On le fait quelquefois d'une futaille ſciée en deux. *Cupa minor, labrum minus, labellum.* Les Taverniers donnent ſouvent du vin du *baquet*, qui eſt éventé. Les Marchands de poiſſon ont beſoin de *baquets* pour mettre leurs carpes, & pour les conſerver en vie. Les Maçons, les Braſſeurs, *&c.* ſe ſervent de *baquets.*

BAQUET, en termes de Jardinage, eſt un vaiſſeau de bois rond, carré, ou oblong, rempli de terre, dans lequel un Jardinier ſeme quelques graines particulières. LA QUINT. LIG. Les plus ordinaires ſont ronds, & ſont proprement la moitié d'un muid ou d'un demi muid ſcié en deux, ou fait exprès par le Tonnelier. LA QUINT. Ce *baquet* ſera propre pour y ſemer des géroffléés. LIG.

BAQUET. Terme de Carrier. Les Carriers appellent *baquet*, ce qu'on nomme plus ordinairement un *bouriquet*; c'eſt-a dire, une civière ſans bras, qui ſert à tirer le moellon & lesautres échantillons de pierres, qui ne ſe peuvent pas brider avec le cable.

Ce mot eſt diminutif de *bac.* Quelques-uns le dérivent de *aquarium*, comme étant un vaiſſeau à recevoir de l'eau.

☞ BAQUET *d'Imprimerie.* C'eſt une pierre creuſée qui ſert pour laver les formes.

☞ BAQUET *de Marbreur de Papier.* C'eſt une boîte carrée, ſans couvercle, dans laquelle eſt l'eau gommée, ſur laquelle on répand les couleurs qui font la marbrure.

☞ BAQUET *chez les Chaudronniers.* Ils donnent ce nom à tous les vaiſſeaux de cuivre qui ne ſont qu'ébauchés.

BAQUETER. v. a. *Exhaurire aquam.* Terme de Jardinier. C'eſt ôter de l'eau avec une pêle, ou une écope. LA QUINT. *Baqueter* de l'eau.

☞ BAQUETÉ, ÉE. part.

BAQUETURES. ſ. m. pl. Terme de Cabaretier. C'eſt le vin qui tombe dans le baquet, lorſque le Cabaretier emplit des bouteilles ou autres vaiſſeaux ſous le tonneau. Les Cabaretiers diſent qu'ils vendent leurs *baquetures* aux Vinaigriers; c'eſt au moins ce qu'ils devroient faire.

☞ BAQUEVILLE. Petite ville de France, en Notmandie, ſur la Vienne, à trois lieues de Dieppe.

BAQUIER. ſ. m. Coton de très-médiocre qualité, dont il ſe fait quelque négoce à Smyrne. Il ne s'y en débite année commune que 4 ou 5 quintaux, qui ſe vendent depuis 8 juſqu'à dix piaſtres le quintal.

B A R.

BAR. ſ. m. Civière renfoncée qu'on porte à deux, à quatre, à ſix hommes, qui ſert dans les ateliers à tranſporter des pierres, du moilon, & autres matériaux néceſſaires aux ouvriers. *Crates brachiata.* On s'en ſervoit auſſi autrefois ſur les ports pour décharger les bateaux de bois, & autres marchandiſes; d'où vient qu'on appelle aujourd'hui ceux qu'on y emploie, des *bardeurs*; & on en uſe auſſi dans les baſſe-cours pour tranſporter du fumier. Quand on ſe ſert d'un *bar* pour porter des pierres taillees, on met des nattes ſur le *bar*, & alors on dit qu'un *bar* eſt armé de ſes torches de nattes.

Dans la Vie de S. Bernardin de Sienne, *Acta SS. Maii. T. V, p. 285. A*, on trouve *bara* ſynonyme de *capſa*, & pour ſignifier une chaiſe, ou une eſpèce de litière, dans laquelle un malade eſt porté par un cheval.

BAR. ſ. m. Nom d'un poiſſon de mer. *Barbus* ou *Mulus.* Le *bar* eſt un très-bon poiſſon, long de deux à trois pieds. Les Sauvages de l'Acadie le prennent avec une épée emmanchée à un bâton d'environ 7 pieds de long, qu'ils dardent ſur le poiſſon lorſqu'ils l'apperçoivent, & en une heure ils en chargent un canot, qui eſt environ de deux cens de ces poiſſons. DENYS, *P. I. c. 5.* Le *bar* eſt le poiſſon qu'on appelle le *maigre* à la Rochelle; on en fait une grande conſommation tous les printemps en Acadie.

BAR, en termes de Blaſon, ſignifie proprement un *barbeau, barbus.* C'eſt un poiſſon qu'on met ſouvent dans les Armoiries, ordinairement courbé & adoſſé, comme en celles du duché de *Bar. Barbi gemini obverſis dorſis picti.*

BAR, nom de pluſieurs Villes. Il y a *Bar*-ſur-Aube, *Barium ad Albulam*, ville de, Champagne en France. *Bar*-ſur-Seine, *Barium ad Sequanam*, petite ville du duché de Bourgogne. *Bar*-le-Duc, ville capitale d'un petit pays entre la Lorraine & la Champagne. Frédéric I. Comte & puis Duc de la haute Lorraine, appelée *Moſellane*, fit bâtir *Bar*-le-Duc en 951 pour arrêter les courſes que faiſoient les Champenois dans ſon pays. C'eſt pour cela qu'il lui donna le nom de *Bar*, qui ſignifioit, *barrière.* On l'appelle en latin *Barro Ducum*, ou *Barium Ducis.*

DUCHÉ DE BAR. Pays de France. *Barenſis Ducatus.* Le duché de *Bar* a la Lorraine au levant, & la Champagne au couchant. Le duché de *Bar* eſt un fief mouvant de la Couronne, qui faiſoit partie des Etats du Duc de Lorraine. On l'appelle auſſi le *Barrois*; mais on le diſtingue du Barrois François qui eſt plus au nord, & dont les principales villes ſont Longvie, Stenay, Jamets, *&c.*

☞ BAR. Petite rivière de France, en Champagne, dans le Rethelois, qui prend ſa ſource au près d'un village qui lui donne ſon nom, & ſe jette dans la Meuſe auprès de Doncheri.

BAR. Petite ville de Pologne. *Barum, Barium.* Elle eſt dans l'Ukraine, ou, ſelon quelques autres, dans la Podolie, ſur une petite rivière nommée *Kou.*

BAR. *Voyez* BARRA.

BAR, ſelon quelques Auteurs, eſt un ancien mot gaulois, qui ſignifie *Port.* Leur raiſon eſt que Barbeliel, ou Barbeau, eſt appellé en latin *Portus facer*; & ils ajoutent que les ports étoient peut-être ainſi appelés des barres dont on les fermoit.

☞ BARABINSI, BARABINSKI, & BARABINSKOI

Peuple de la Tartarie, au royaume de Sibérie, dont il occupe une province autour du Lac de Baraba.

☞ BARACAN. *Voyez* BOURACAN.

BARACAQUE. f. m. Terme de Relation. Nom de secte & de Religieux Japonois. Les *Baracaques* s'occupent continuellement de saintes méditations. AMBASS. *de Rod. au Jap. I, p. 127.*

☞ BARACOA. Ville de l'Amérique, dans l'île de Cuba, sur la côte Septentrionale.

BARADAS. f. m. Terme de Fleuriste. C'est un œillet d'un beau rouge brun, dont la fleur est fort large, grosse, & garnie de quantité de petites feuilles qui lui font faire un dôme au milieu de sa fleur: ses panaches sont gros, mais non pas fort détachés: son blanc n'est ni carré, ni fin. Il est sujet au blanc. Il ne faut lui laisser que quatre ou cinq boutons.

BARADAT. f. m. Nom d'homme. On dit aussi Varadat. *Voyez* BAILLET *22 Fevr.*

BARAGE. *Voyez* BARRAGE.

BARAGOUIN. f. m. Langage corrompu, qu'on n'entend pas, jargon composé de mots barbares, ou si mal prononcés qu'on ne les entend pas. *Sermo barbarus.* Jene puis rien comprendre à ce *baragouin.* MOL. Le discours de cet homme est un vrai *baragouin*, tant il parle mal.

☞ On le dit abusivement des langues qu'on n'entend pas. *Sermo peregrinus.* Le Bas-Breton, l'Allemand, &c. est pour nous un vrai *baragouin.* Il n'est que du style familier.

Ménage a cru autrefois que *baragouin* venoit de *bara*, qui signifie *pain* en bas-Breton, & qui vient de *bar*, hébreu, qui signifie la même chose; & de *gwin*, qui signifie *vin* aussi en bas-Breton, & qui apparemment vient de *vinum*, parce que ces mots de *pain* & de *vin* sont les premiers qu'on apprend des langues étrangères. Le P. Thomassin est aussi de ce sentiment, mais Ménage a changé depuis; il fait descendre *baragouin* de *barbarus*, *barbaracus*, *baracuinus*, & ainsi par degrés. Il n'est pas possible que ce mot vienne de *baracuinus*. Pour le croire, il faudroit que ce fût un mot commun à l'Italien, & à l'espagnol, qui viennent du latin; mais puisqu'il est propre à la langue françoise, on ne peut pas douter qu'il ne vienne du bas-Breton, *bara* & *gwin.*

BARAGOUINAGE, f. m. signifie la même chose que *baragouin.* Un Suisse, en écorchant le françois, réduit dans son *baragouinage*, presque tout à l'infinitif. P. DU CERC.

BARAGOUINER. v. n. Parler un langage étranger & inconnu, ou parler si mal, qu'on ne peut se faire entendre à ceux d'un pays. *Peregrino ac barbaro uti sermone.* Il ne fait que *baragouiner:* Molière l'a employé activement. Je ne me souviens plus comme ils *baragouinent* ces mots.

BARAGOUINEUR. f. m. Se dit bien mieux que *baragouineux.*

BARAGOUINEUX, f. m. EUSE, f. f. Celui ou celle qui baragouine, qui parle un langage qu'on n'entend pas, qui prononce de manière qu'on a de la peine à entendre. *Qui peregrinum ac barbarum sermonem adhibet.* Quel *baragouineux* est-ce là? MOL. Deux *baragouineuses* me sont venu accuser de les avoir épousées toutes deux. ID. Ces mots ne sont d'usage que dans le style burlesque.

BARAL. f. m. Mesure de choses liquides, d'usage en Languedoc, en Provence, &c. Le *baral* contient 45 pichets.

BARALIPTON. Terme de Logique. Mot technique qui se dit du premier mode de la quatrième figure du syllogisme. Dans les mots techniques que l'on a formés pour désigner les modes du syllogisme, *A* signifie une proposition universelle affirmative, & *E* une proposition universelle négative, *I* une proposition particulière affirmative, & *O* une proposition particulière negative, suivant ces deux vers:

Affirmat A, negat E, verùm generaliter ambo:
Affirmat I, negat O, sed particulariter ambo.

Et comme il n'y a que trois propositions dans un syllogisme, il ne faut avoir égard qu'aux trois premières voyelles du mot technique, quand il en a davantage, comme *baralipton* qui en a quatre. Cela supposé, un syllogisme en *baralipton* est un syllogisme dont la première proposition est universelle affirmative, BA. La seconde de même, RA, & la troisième ou la conclusion affirmative aussi, mais particulière, LI. On n'a point d'égard à la dernière PTON, que l'on n'a ajoutée que pour faire le vers technique:

Barbara, Celarent, Darii, Ferio, baralipton.

De plus le mode *baralipton* demande que le moyen terme soit l'attribut dans la majeure, & le sujet dans la mineure. Ainsi.

BA Toute créature a des devoirs à remplir à l'égard de son Créateur:
RA Tout homme est créature.
LI Donc quelque homme a des devoirs à remplir à l'égard de son Créateur.

est un syllogisme en *baralipton.*

Autre exemple:

BA Tout mal doit être craint:
AR Toute passion violente est un mal:
LI Donc quelque chose qui doit être craint, est une passion violente.

☞ Ne pourroit-on pas apprendre aux jeunes gens l'art de raisonner, sans toutes ces fadaises, qui ne font qu'augmenter la difficulté?

BARALOTTE. f. m. Nom de secte. *Baralottus.* Les *Baralottes* sont des Hérétiques de Boulogne en Italie. Parmi eux tout étoit commun, jusqu'aux femmes & aux enfans. Leur facilité à se laisser aller à toutes les débauches les plus affreuses, leur fit aussi donner le nom d'Obertans, *obedientes.* Ferdinand de Cordoue en parle dans son Traité *De exig. annonis. C. De Obedientia.*

☞ BARAMPOUR. *Voyez* BRAMPOUR.

BARANCA. f. f. Les Espagnols de la Castille d'or & de la Carthagène de l'Amérique, appellent *Baranca de Malambo*, le Bureau de recette qu'ils ont sur la rivière de la Magdelaine, à six lieues de la mer du Nord, où se déchargent toutes les marchandises d'Europe destinées pour la Nouvelle Grenade.

☞ On donne aussi le nom de *Baranca*, à une ville de l'Amérique, au Perou, plus connue sous le nom de *Santa-Cruz* de la Sierra. *Voyez* ce nom.

BARANDAGE. f. m. Sorte de pêche qui est défendue par les Ordonnances.

BARANGE. f. m. *Barangus.* C'est le nom d'un Officier chez les Grecs du bas Empire. Cujas les appelle en latin *Protectores*, d'autres *Securigeri.* L'Office des *Baranges* étoit de garder les clefs des portes de la ville où l'Empereur se trouvoit. *Voyez* Cantacuzene, L. I. c. 1. Codinus, *De Off. Constant. c. 5. n. 4.* dit que les *Baranges* sont des Officiers qui sont à la porte de la chambre de l'Empereur, & de la salle où il mange. Codinus, Curopalate, Nicetas, disent que ce mot est anglois; que les *Baranges* étoient Anglois de nation, & qu'ils étoient armés d'une hache. Codinus les fait aussi Anglois, & dit qu'ils parloient anglois. Anne Comnene dit qu'on les faisoit venir de l'île appelée *Thule.* Le P. Goar doute si le mot *Thule* n'est point corrompu, ou changé. Jean Scylitzes dit qu'ils étoient Celtes. Nicétas dans Alexis dit qu'ils étoient Allemands. Dès le temps de Michel de Taphagorie il y avoit des *Baranges*, comme il paroît par Cedrenus; mais ils n'étoient encore que simples soldats, & non Gardes du Corps. Leur Chef s'appelloit *Varangus*, comme qui diroit celui qui suit toujours l'Empereur. Il étoit aussi chef des Francs. Vers l'an 1035 un *Barange* ayant voulu faire violence à une femme Thrace, elle lui arracha son coutelas & lui en perça le cœur; tous les *Baranges* la louèrent fort, & lui mirent une couronne sur la tête, &

le *Barange* tué fut privé de la ſépulture. C'étoit ſous l'Empire de Michel IV. *Bar* en anglois ſignifie *fermer*. Voyez Codinus. *de off. vet. inſc.* Cantacuzene, *Liv. I. Hiſt. c. 14.* & les Juriſconſ. Grecs *ad. l. 3. §. 5. D. ad. leg. Cor. de Sicar.* le Gloſſ. de Cedrenus au mot βάραγγα le P. Goar ſur Codinus, *p. 74. n. 53.*

☞ BARANGE. ſ. f. On appelle ainſi dans les Salines un mur d'environ trois pieds de haut, placé en dedans du fourneau, entre les murs ſur leſquels la poele eſt poſée, ſervant à la ſéparation des bois & des braiſes.

☞ BARANYWAR. *Baranium*, ou *Varonianum*. Petite ville de la baſſe Hongrie, qui donne ſon nom à une petite province ou comté, entre les comtés de Bath & de Boldrogh, de Torn & de Valpon.

BARAQUE. ſ. f. Hutte ou petit logement que les ſoldats font dans un camp pour ſe loger. *Caſula.* Autrefois la hutte etoit pour loger les piétons, & la *baraque* pour les cavaliers : maintenant on les confond, & les deux s'appellent *baraques*. On ſe ſert pour cela de planches, de pièces de bois, de branches d'arbres. Les ſoldats font des *baraques*, quand ils ſont en campagne pendant l'hiver ; durant l'été ils ſe contentent de leurs tentes.

Ce mot vient de l'eſpagnol *baracas*, qui ſignifie des *cahuttes* que dreſſent les pêcheurs au bord de la mer.

☞ On fait auſſi des *baraques* près d'un atelier pour ſervir aux Ouvriers de magaſin pendant l'hiver, & de retraite pendant l'été.

BARAQUER. v. n. Faire des baraques. *Tuguria condere.* Il s'emploie ordinairement avec le pronom perſonnel. Les ſoldats commencent par ſe *baraquer*.

BARAQUE, EE. part. Qui eſt dans une baraque.

BARAT ſ. m. Vieux mot françois & hors d'uſage, qui ſignifioit *tromperie, fourbe, menſonge, calomnie. Dolus, fraus, fallacia.* On juroit autrefois qu'il n'étoit intervenu dans un contrat aucune fraude, *barat*, ni malengin.

C'eſt auſſi un terme de Relation, & connu de tous nos Marchands qui négocient dans les échelles du Levant, pour ſignifier une patente du Grand-Seigneur. En ce ſens c'eſt un mot turc.

BARAT. *Voyez* BARATTERIE ; c'eſt la même choſe.

BARATAS. ſ. m. Eſpèce de rat, ou ſorte d'animaux tels que les rats. *Mus marinus.* L'on demeura le reſte du jour dans un grand calme & fort incommodés non-ſeulement de la chaleur, mais auſſi de l'incroyable quantité de rats & de *baratas*. WICQFORT.

BARATEUR. ſ. m. Ce mot ne ſe dit que par le peuple, & ſignifie, *trompeur. Fallax, fraudator, deceptor.* Ce mot, auſſi-bien que *baratterie*, vient de *barat*. Voyez ci-deſſus.

☞ BARATHRE. ſ. m. *Barathrum.* Lieu très-profond, dans l'Attique, où l'on avoit coutume de précipiter les criminels. Il étoit revêtu de pierres de taille, en forme de puits, & l'on y avoit attaché des crampons de fer, dont les uns avoient la pointe en haut, & les autres de côté, pour accrocher le criminel en tombant. Ce nom chez les Grecs ſignifie toutes ſortes de gouffres. Les Latins l'ont emprunté d'eux dans la même ſignification. Horace applique ce terme à des gourmands.

Pernicies & tempeſtas, barathrumque macelli,
Quidquid quæſierat ventri, donabat avaro.

☞ Plaute s'en ſert pour déſigner des femmes de mauvaiſe vie, dont la lubricité eſt inſatiable.

O barathrum ubi nunc es !

☞ *Voyez* l'article de MORÉRI.

BARATTE. ſ. f. Vaiſſeau fait de douves, plus étroit par le haut que par le bas, qui ſert à battre le beurre. *Vas, ſitula agitando lacti ad faciendum butyrum.* Il y a auſſi des *barattes* de terre cuite. Ce ſont de grands pots aſſez larges par le ventre, & aſſez étroits par le haut. On couvre les *barattes* d'une eſpèce d'écuelle de bois, percé d'un ſeul trou, au travers duquel on paſſe un bâton qu'on appelle *batte-beurre*. On remplit ces *barattes* de crême que l'on bat, juſqu'à ce que le beurre ſoit fait.

Ce mot vient apparemment de l'eſpagnol *barattar*, qui ſignifie *brouiller*, parce qu'il faut en effet que les parties du lait ſoient battues & brouillées pour faire le beurre. D'autres diſent qu'il vient du vieux mot françois *barate*, qui ſignifie *bruit*, à cauſe du bruit qu'on fait en battant le beurre. Les Bas-Bretons diſent encore *baraz*, pour dire, une *barate*.

☞ BARATTER. v. a. agiter la crême dans une baratte, pour faire le beurre. *Voyez* l'art. précédent.

☞ BARATTE, EE. part.

BARATTERIE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt la tromperie du Patron, ou malverſation du Maître, enſemble les larcins, altérations, & deguiſemens cauſés par le Maître, ou par l'équipage. *Fraus, dolus, fallacia, barataria.* La peine de la *baratterie* eſt mentionnée au livre 2e. de l'Ordonnance de la Marine. Décharger une barque pendant le cours de la navigation, eſt un crime de *baratterie* qui eſt puniſſable. Un Capitaine de vaiſſeau faiſant naufrage volontaire, fait un crime de *baratterie*. L'Aſſureur court le riſque de la *baratterie*. On ſe ſert auſſi de ce terme en italien & en eſpagnol. Originairement il ne ſignifioit que *marché* ; & parce qu'on y faiſoit ſouvent des fraudes, il a été appliqué aux tromperies de commerce. On a appelé auſſi *Barattiers*, les chicaneurs qui faiſoient des ſurpriſes en plaidant : & on lit dans Matthieu Paris, que l'Empereur Frederic fut accuſé d'avoir dit, *tres fuiſſe baratores in mundo, ſcu tres impoſtores.*

Ce mot eſt venu du vieux mot françois, *barat*, qui de tout temps a ſignifié toutes ſortes de tromperies. On diſoit auſſi *baratter*, pour dire, *tromper.* Quelques Auteurs appellent *baratteries* les malverſations des Magiſtrats dans leurs charges, & celles de leurs domeſtiques. Le P. Thomaſſin dérive *baratterie* de παρατυρία, mot grec vulgaire.

☞ BARAVE. petite ville de France, dans le Languedoc, dans le Marquiſat de Marqueroſe.

☞ BARBA, ou BOLANIQUE, c'eſt la lèvre inférieure des fleurs labiées. *Voyez* LABIÉE.

BARBACANE. ſ. f. Terme de fortification. Fente, ou petite ouverture qu'on fait dans les murs des chateaux & forteresſes pour tirer à couvert ſur les ennemis. *Tabulare vallum arcendis telis.* Quelques-uns croient que c'eſt un parapet de bois crénelé. D'autres l'ont pris pour toutes ſortes de défenſes & couvertures contre les ennemis. On a dit auſſi autrefois *barbocane* & *barbecane*. Du Cange dit que c'eſt une défenſe exterieure de la ville, ou du chateau, qui ſert à en fortifier les portes, & les murs, qu'il appelle en latin *barbacana*, ou *barbicana, antemurale*, & *promurale*. C'étoit autrefois un Fort qui étoit à l'entrée d'un pont, ou hors la ville, qui avoit un mur double & des tours.

Il y a une ſemblable *barbacane* à un des bouts du pont de Rouen, où le château qui eſt fortifié de cette manière eſt encore appelé par quelques perſonnes *barbacane*. On y mettoit autrefois de certains vaiſſeaux de guerre, faits en forme de galères qui ſervoient à la défenſe de la ville, dans les temps où ces ſortes de galères étoient en uſage ; & l'on trouvera encore aujourd'hui dans les archives de Rouen, les noms de ceux qui commandoient ces vaiſſeaux ou galères. Le mot de *Barbacana* eſt auſſi en uſage dans le même ſens chez les Eſpagnols. *Voyez* Covarruvias dans ſon Tréſor de la langue caſtillane. Ceux de la Cruſca diſent, que c'eſt la partie de la muraille qui eſt au bas de l'eſcarpe pour la ſûreté de la ville : en ce cas ce ſeroit la même choſe qu'une fauſſe-braie.

Ce mot vient de l'italien *babacane*, qui eſt un mot arabe, ſelon Spelmannus.

BARBACANE, en termes d'Architecture, eſt une fente ou ouverture étroite & longue en hauteur, qu'on laiſſe dans les murs pour faire entrer & ſortir les eaux, quand ils ſont bâtis en un lieu ſujet aux inondations, ou pour faire égoutter les eaux des terraſſes. *Spira-*

mentum. Mais en ce ſens le mot de *barbacane* n'eſt pas ſi uſité que celui de *ventouſe.*

BARBACINE. ſ. m. & f. C'eſt la même choſe que Berebère. *Voyez* ce mot. D'Ablancour s'eſt ſervi de ce mot dans ſa *Traduction de Marmol.*

BARBACOA. ſ. f. Eſpèce de grand gril de bois, élevé dans le milieu d'un Boucan, ſur lequel on met la viande & le poiſſon qu'on veut faire boucaner. Ce terme, qui eſt caraïbe, a paſſé dans la langue françoiſe, depuis que les François ſe ſont établis dans les îles Antilles de l'Amérique.

☞ BARBACOA. Ville de l'Amérique *Voyez* l'art. ſuivant.

☞ BARBACOAS. Peuple de l'Amérique méridionale, au Popayan, entre la mer pacifique & la rivière de Cauca.

BARBACOLE. ſ. m. *Barbacola*, c'eſt le nom d'un Maître d'Ecole Italien, dans l'Opéra intitulé : *Le Carnaval, Maſcarade*, ſeconde entrée. C'eſt ce qui a fait dire à la Fontaine dans la Fable de la querelle des Chiens & des Chats, & de celle des Chats & des Souris,

Ce que je ſais ; c'eſt qu'aux groſſes paroles
On en vient ſur un rien plus des trois quarts du temps :
Humains, il vous faudroit encore à ſoixante ans
Renvoyer chez les Barbacoles.

C'eſt-à-dire, chez les Maîtres d'Ecole, à l'Ecole.

BARBACOLLE. ſ. Jeu de haſard appelé autrement *Hocca*, ou *Pharaon.* Le Jeu de Hocca ayant été défendu, pour éluder ces défenſes, on le nomma *Barbacolle.* C'eſt pourquoi le Roi le défendit ſous tous ſes noms par un Arrêt du 15 Janvier 1691. Le Roi ayant été informé que nonobſtant les défenſes réitérées, l'on n'a pas laiſſé de jouer au Hocca & à la Baſſette, que l'on a déguiſés ſous le nom de *Pharaon*, *Barbacolle* & de la *Baſſette*, ou *Pour & Contre*, défend très-expreſſément à toutes perſonnes, de quelque ſexe & qualité qu'elles ſoient, de jouer auxdits jeux de Hocca, ou Pharaon, *Barbacolle* & de la Baſſette, ou Pour & Contre, ſous quelques noms & formes qu'ils puiſſent être déguiſés, *&c.*

BARBADE. La *Barbade.* On y joint toujours l'article. On trouve auſſi *Barboude*, mais ce mot n'eſt point en uſage en France. *Barbata, Barbada, Barbuta, Barbuda.* Île de l'Amérique ſeptentrionale, la plus orientale de celles qu'on appelle les Antilles de Barlovento. Elle eſt éloignée d'environ 25 lieues de celle de ſainte Luce, & de celle de ſaint Vincent, & un peu plus de la Martinique. Elle eſt fertile en tabac, en gingembre, en coton & en cannes à ſucre. Les Anglois qui en ſont les maîtres depuis 1627, y ont les villes de S. Michel, de Carelſtow, de Jameſtow, & le petit Briſtol. Elle a 7 lieues de long ſur cinq de large, & 25 de circuit. L'île *Barbade* eſt par les 304°, 5′, 15″, de longitude ; & par les 13°, 30′, 0″, de latitude ſeptentrionale. HARRIS.

Il y a encore dans les Antilles une autre île de même nom qui eſt au couchant de celle de S. Chriſtophe : les Anglois y ont quelques colonies.

☞ BARBANÇON. Beau village des pays-bas, dans le Hainaut, avec un château qui a titre de principauté, à une lieue de Beaumont.

BARBANT. adj. m. Faiſant la barbe. Mot peu en uſage. Gui Patin appelle Barbier *barbant*, un homme qui eſt ſimplement Barbier, ſans faire les fonctions de Chirurgien. Un Barbier *barbant* nommé *Griſel* avoit une femme fort jolie, à ce qu'on dit....

BARBARA. C'eſt le nom qu'on donne dans l'Ecole au premier mode d'argument de la première figure. Un ſyllogiſme en *barbara* eſt un ſyllogiſme dont toutes les propoſitions ſont univerſelles & affirmatives, & dont le moyen terme eſt ſujet dans la première propoſition, & attribut dans la ſeconde. Exemple.

Tous ceux qui laiſſent mourir de faim ceux qu'ils doivent nourrir, ſont homicides.
Tous les riches qui ne donnent pas l'aumône, laiſſent mourir de faim ceux qu'ils doivent nourrir.
Donc tous les riches qui ne donnent pas l'aumône, ſont homicides.

C'eſt l'argument de S. Jean Chryſoſtôme contre les riches, *non paviſti, occidiſti.* Le ſyllogiſme en *barbara* eſt le premier des quatre directs de la première figure : *barbara* eſt le premier mode direct de la première figure.

☞ BARBARALEXIS. ſ. f. On donne ce nom à une figure de Réthorique, qui conſiſte à joindre un mot étranger avec un naturel à la langue en laquelle on s'exprime.

☞ BARBARE. adj. de t. g. Ce mot n'a plus la même ſignification qu'il avoit autrefois. Les Grecs appeloient *barbares* tous les peuples qui ne parloient pas leur langue, ou qui ne la parloient pas auſſi bien qu'eux ; de ſorte que ce mot chez eux ne ſignifie qu'étranger, *peregrinus.* Les Romains eurent la même vanité ; ils appelerent *barbares* tous les autres peuples, excepté les Grecs, qu'ils regardoient comme une nation polie & ſavante ; de ſorte que ce n'étoit point parmi eux un terme de mépris, comme parmi nous. Ils donnoient des ôtages à des *barbares* dans l'état le plus floriſſant de la République. ABLANC. Les Bourguignons & les Francs qui s'établirent dans les Gaules, étoient appelés *barbares.* Les Goths d'Italie furent auſſi appelés *barbares.* Il ſemble que ce mot ne vouloit dire qu'*étranger*, & que depuis long-temps on lui eût attaché cette ſignification ; car Ovide qui étoit ſi poli à Rome, avoue qu'il étoit *barbare* parmi les Grecs.

Barbarus hîc ego ſum, quia non intelligor ulli,
Et rident ſtolidi verba latina Getæ.

Nos Gaulois qui étoient ſoumis aux Romains, appeloient *barbares* les nations germaniques qui habitoient au delà du Rhin. On appeloit dans les Gaules la langue teutone, langue *barbare.* Enfin, les ennemis de l'Etat, & ceux qui n'étoient pas catholiques, étoient appelés *barbares.* Ce que l'on appeloit *barbares* dans les Gaules, ſous les Empereurs Romains, n'étoient point Gaulois originaires du pays, mais des peuples de Germanie que les Empereurs y avoient faits paſſer pour cultiver les terres. Chifflet, *Gloſſ. Sal.* au mot *barbarus.* De Hauteſerre, dans ſes notes ſur Grégoire de Tours, pag. 99. a remarqué que cet Auteur prend ſouvent *barbare* pour païen.

Ce mot βάρβαρος, ſelon Stabon eſt dit par imitation. Les étrangers, quand ils venoient en Grèce, ἐβαρβάριζον, *id eſt balbutiebant, ils bégayoient*, parloient groſſièrement. Cependant on peut dire qu'ils appeloient *barbares*, ceux dont ils n'entendoient pas le langage, tels qu'étoient les Perſans, les Scythes, les Egyptiens. Scaliger tient que ce mot de *barbare* vient de l'arabe *bar*, qui ſignifie *déſert. Barbare*, ſelon ſon ſentiment, eſt un *Sauvage*, un homme vivant dans les ſolitudes. Ravanelle dérive, comme les autres, le mot *barbare* du grec βάρβαρος, d'où l'on a fait *barbarus* ; mais il ajoute que βάρβαρος, vient de l'arabe *barbar*, auquel on a ajouté la terminaiſon grecque ; *barbar* ſignifie *bruit*, & *déſert.* Mais Ravanelle ſe trompe, on ne dit point *barbar* en arabe pour ſignifier *déſert*, mais ſeulement *bar.* D'autres prétendent, comme Picard dans ſa *Celtopédie*, qu'il vient de βαρβαρ, mot qui ne ſignifie rien, & que certains étrangers venus à Athènes avoient ſans ceſſe à la bouche ; ce qui fit qu'on les appela βαρβαροι, *barbares.* Toſſius, *L. 1. De vitiis Sermonis, Cap.* 1. croit que ce mot vient de ברא, adverbe chaldéen, qui ſignifie, *extrà, foris*, hors ; & qui ſe trouve dans le Thalmud pour le בר des Hébreux. Ainſi un *barbare*, dans ſa ſignification primitive, eſt, ſelon Voſſius, un homme de dehors, qui eſt hors du pays de ceux qui l'appellent ainſi, en un mot, étranger ; & Scaliger, au commencement de ſa 11. Exercitation, montre que ברברי, *barbari*, eſt un mot venu d'Orient, qui ſignifie *étranger.* Le Concile de Chalcédoine, *Can. 28.* appelle les Evêques qui

qui font hors des terres de l'Empire Romain βαρβάροις ἔθνεσι, comme s'ils disoient, *aux gens dans les pays étrangers*. Et le 52 des Canons de l'Eglise d'Afrique oppose la Mauritanie, province de l'Empire, τοῖς βαρβάροις, au pays d'Afrique qui n'en étoit pas, & qu'il appelle pour cela Barbarique, c'est-à-dire, hors de l'Empire; étranger à l'Empire.

☞ Aujourd'hui ce mot se prend dans un sens odieux, & s'applique à un homme cruel, qui n'écoute point la pitié ni la raison. *Barbarus, sævus.* Une *barbare.* Cœur *barbare.* C'est un pere *barbare* qui n'a aucune tendresse pour ses enfans; un Prince *barbare* qui tyrannise ses sujets.

☞ On le dit aussi des choses qui annoncent de la *barbarie.* Medée faisoit des actions *barbares.* La coutume d'immoler des hommes étoit bien *barbare.*

Que se plaint le fort des avares
et par eux de ses biens
Ecarte pour l'accabler mille nouveaux moyens
Toujours injustes & barbares. L'Abbé Tetu.

☞ BARBARE dans un sens figuré se dit des peuples sauvages & grossiers, qui vivent sans police & sans loi. *Barbari mores.* Les Iroquois, les Hurons, plusieurs peuples de l'Amérique, sont des nations *barbares.*

☞ BARBARE dans ces deux exemples est aussi substantif. Ainsi l'on dit que les Iroquois sont de vrais *barbares*; qu'un pere qui n'a point de tendresse pour ses enfans, est un *barbare.* Les Grecs & les Romains traitoient de *barbares* tous ceux qui n'étoient pas Grecs, ou Romains.

☞ En matiere de langage, nous appelons *barbares* des termes impropres, d'où vient barbarisme; & langue *barbare*, celle qui n'a point de rapport à la nôtre, & qui choque l'oreille. Les Iroquois parlent une langue *barbare.*

Un seul nom quelquefois le son dur & bizarre
Rend un poème entier ou burlesque, ou barbare.
Boil.

☞ On appelle lois *barbares*, celles qui furent faites lors de la décadence de l'Empire Romain, par les différens peuples qui le démembrerent, les Goths, les Visigoths, *&c.*

☞ En peinture on appelle *manière barbare*, ce qu'on appelle autrement *manière gothique.* Voy. GOTHIQUE.

BARBARE, RESQUE. s. m. & f. *Barbarus, a.* Nom de peuple qui habite la Barbarie, pays d'Afrique le long des côtes septentrionales, au-delà de la Méditerranée, depuis le détroit de Gibraltar jusqu'en Egypte. Les *Barbares* de la campagne sont laborieux, doux, liberaux. Ceux des villes sont fiers, avares, vindicatifs, & de mauvaise foi. Les *Barbaresques* tant les femmes que les filles, sont toujours couvertes d'un voile devant les hommes.

BARBARE. Monnoie. *Barbarus.* Voyez BARBARIN.

BARBAREMENT, adv. D'une maniere barbare. *Barbarè.* On a traité ce misérable trop *barbarement.* Le peuple de cette contrée parle *barbarement.*

BARBARESQUE, adv. m. & f. Qui appartient à des Barbares. Qui tient des Barbares. *Barbarus, Barbaricus, a, um.*

BARBARICAIRE, & dans la suite par corruption BRAMBARICAIRE, s. m. *Barbaricarius, Brombaricarius.* Ce nom a deux sens. 1°. Il signifie Brodeur, ou l'Ouvrier, ou les Peintres en tapisseries, qui emploient dans les représentations d'hommes & d'animaux, du fil d'or & des soies de différentes couleurs. *Dict. de Peint. & d'Arch.* ☞ Tels sont les artistes de la manufacture des Gobelins qui ont excellé dans ce genre de peinture. 2°. Les *Barbaricaires* étoient des soldats ou officiers qui portoient des cottes d'armes, & des visieres ornées d'or & d'argent. *Voyez* Pancirole. *Notitia Dignit. Imp. Occid. Cap. 39. & 72.* Bulenger *de Imp. Rom. VI. 67.*

BARBARICINS. Les *Barbaricins* sont les peuples qui habitent les montagnes de Sardaigne, principalement dans la Province de Cagliari. S. Grégoire le Grand, *Liv. III, epître 14*, & Procope, *Liv. II de la guerre des Vandales, ch. 13*, parlent des *Barbaricins.* Ce sont originairement des Maures d'Afrique, que les Vandales, après qu'ils eurent fait la conquête d'Afrique, transporterent en Sardaigne avec leurs femmes & leurs enfans, afin qu'ils ne les troublassent point. Saint Grégoire leur envoya l'Evêque Lucifer pour les convertir. C'est apparemment de ces *Barbaricins* que Dante a voulu parler dans son Purgat. *Chant. 23*, quand il dit *la Barbagia di Sardegna*, la Barbarie de Sardaigne. S. Grégoire en 594 travailla à la conversion des *Barbaricins.*

BARBARIE. s. f. Cruauté, action faite contre la raison, l'humanité. *Crudelitas, sævitia, ferocitas.* Les Tyrans ont persécuté les Chrétiens avec une grande *barbarie.*

BARBARIE, signifie dans le sens figuré, ignorance, grossiereté, manque de politesse. *Barbaries.* La Grèce où régnoit autrefois la science & la politesse, est présentement plongée dans une affreuse *barbarie.* La France a été long temps un pays de *barbarie.*

☞ BARBARIE, en fait de langage, se dit des termes grossiers & impropres dont on se sert pour exprimer ses idées.

BARBARIE, en termes de mer, se dit des choses & marchandises étrangeres, d'une autre nation. *Res peregrinæ.*

☞ Les lois maritimes nomment *barbaries*, les marchandises naufragées, que la mer va rejeter dans un autre pays, *res peregrinæ*, sans doute de la signification du mot *barbare*, pour dire, étranger.

BARBARIE, partie d'Afrique, au nord, sur les côtes de la Méditerranée. *Barbaria.* La *Barbarie* a l'Egypte à l'orient, le Biledulgerid & le mont Atlas au midi, l'Ocean ou mer Atlantique au couchant, & la Méditerranée au septentrion. La *Barbarie* est habitée par trois nations différentes, les Barbares, ou Africains naturels, & originaires du pays; les Arabes, & les Turcs. Les naturels du pays sont de deux sortes: les blancs qui sont ceux des côtes qui habitent dans les villes, & les noirs, qui sont plus au midi. La *Barbarie* est un pays très-riche. Il est en partie gouverné par des Rois Arabes ou Africains, comme Fez, Maroc, *&c.* & en partie sujette au Turc, qui y envoie des Bachas, comme à Alger, à Tunis & à Tripoli. Les paysans de *Barbarie*, qui errent dans les campagnes à la suite de leurs troupeaux, n'ont presque point de Religion. Les autres sont ou Mahométans, ou Chrétiens, ou Juifs.

Ce nom est très-ancien. Il ne semble pas néanmoins qu'originairement il ait eu d'abord tout le pays. Il n'y eut d'abord que la partie qui n'étoit point soumise à l'Empire Romain que l'on appela *Barbarique*, comme il paroît par le 52e des Canons de l'église d'Afrique; & il semble que ce nom ne signifioit rien autre en soi, sinon qui est hors de l'Empire, qui n'est point de l'Empire; voyez les remarques du mot *Barbare* adj. Les Arabes prononcent *Berbere.* Voyez Dapper. *Descript. de l'Afrique, pag. 259 & 260.* Marmol. *Tom. I, p. 8, 9 & suiv.* & Diego de Torres *Histoire des Chérifs, pag. 2 & suiv.* Le P. Dan, Pelagien Trinitaire, a fait une histoire de *Barbarie*, où il dit *Liv. I, chap. 1*, que la plupart tirent ce nom du mot *Barbar*, qui signifie *mauvaise*; parce que les Arabes commencerent d'habiter ce pays-là, il appelerent ainsi les Africains de Numidie, & de la petite Afrique, où étoit autrefois Carthage, & qu'ils donnerent encore ce nom à l'une & à l'autre Mauritanie.

BARBARIN. s. m. *Barbarinus.* Nom d'une monnoie que les Vicomtes de Limoges firent battre dans le treizieme siècle: il en est parlé dans la Chronique de S. Martial de Limoges à l'an 1211, celle de S. Etienne de Limoges à l'an 1263, & les lettres d'Eustorge Evêque de Limoges de l'an 1127. Le P. Sirmond & M. de Lauteserre prétendent que les *barbarins* étoient originairement une monnoie arabesque, qui après l'établissement des Arabes en Espagne, passa en France sous les Carlovingiens, c'est-à-dire, sous la seconde race de nos Rois; que le commerce lui donna cours en ce

Royaume ; & que c'eſt pour cela qu'on les appela *Barbares*, ou *Barbarins*, c'eſt-a-dire, Arabes, ou Arabeſques. Les Maori pretendent que c'etoit une monnoie fort commune en Sicile & en Sardaigne.

BARBARISER. v. n. Commettre un barbariſme, faire une faute contre la pureté du langage. *In Grammatica leges peccare.* Je ne ſais où deſormais on pourra ſe fournir de langage françois qui ſoit mettable partout, vû que de jour en jour les bons mots ſont decriés entre ceux qui s'ecoutant pindariſer a la nouvelle mode, *barbariſent* aux oreilles de ceux qui ſuivent l'ancienne. Il eſt bien vrai que j'ai moi-même uſé d'aucuns mots nouveaux en ce livre, mais ç'a eté où les vieils defailloient : & puis ils ſont tels, qu'on voit bien que je les ai forgés à plaiſir, pour parler ridiculement des choſes ridicules..... *Henri Etienne, à la fin du Diſc. prelim. ſur ſon Apologie pour Herodote.* Au reſte voila une peinture fidelle de ce qui eſt arrivé de nos jours. Quelques-uns de nos Ecrivains ont voulu ſe ſingulariſer par des expreſſions hors d'uſage, & par-la ont fourni la matière du Dictionnaire Néologique, dont l'Auteur, après s'etre moqué des locutions étrangères, s'en ſert lui-même dans ſon Eloge de Pantalon-Phœbus, pour en faire mieux ſentir le ridicule. *Barbariſer* n'eſt point uſité.

BARBARISME, ſ. m. Terme de Grammaire. Expreſſion dure ou qui n'eſt pas du bel uſage ; faute dans le langage qui tient le milieu entre le ſolecciſme, & l'impropriété. *Barbariſmus.* Il ſe commet quand on ſe ſert de quelque mot, ou phraſe etrangère à la langue, & qui n'eſt pas naturelle, ou en oubliant des particules, des pronoms, & des prepoſitions dans les endroits où elles ſont néceſſaires. VAUG. *Rem.* On peut commettre un *barbariſme*, c'eſt-a-dire, parler barbarement, & hors des bons termes d'une langue, ou en une ſeule parole, ou en une phraſe entière. Les *barbariſmes* d'un ſeul mot ſont aiſés a éviter ; mais pour les *barbariſmes* de la phraſe, il eſt facile d'y tomber, parce que tous les mots dont la phraſe eſt compoſée, ſont françois, & ainſi l'on ne s'apperçoit point de la faute ; au lieu qu'au *barbariſme* du mot, l'oreille qui n'y eſt pas accoutumée, le rebute, & ne s'y laiſſe pas ſurprendre. Mais au *barbariſme* de la phraſe, l'oreille étant comme trahie par les mots qu'elle connoit, lui ouvre la porte, & la laiſſe paſſer dans l'eſprit. VAUG. Mon eſprit n'admet point un pompeux *barbariſme*. BOIL. *Barbariſme*, ſelon Heſychius, Euſthatius & Suidas, ne ſe trouve que dans un ſeul mot, & non pas dans les phraſes : lorſqu'on donne a un mot une terminaiſon, un accent, une meſure de quantité, ou une prononciation qu'il n'a pas, on fait, ſelon ces Auteurs, un *barbariſme*. On a pû étendre cette ſignification, & l'appliquer aux phraſes entières, ſuivant la remarque de M. de Vaugelas.

☞ Le *barbariſme* eſt une élocution étrangère, au lieu que le ſolecciſme eſt une faute contre la regularité de la conſtruction d'une langue.

☞ Ainſi on fait un *barbariſme*, en diſant un mot qui n'eſt pas de la langue, ou qui eſt pris dans un ſens qui n'eſt pas autoriſé par l'uſage, & en uſant de façons de parler qui ne ſont en uſage que dans une autre langue.

☞ Il y a deux ſortes de *barbariſmes*, dit Voltaire ; celui des mots & celui des phraſes. *Egaliſer les fortunes*, pour égaler les fortunes : *au parfait*, au lieu de *parfaitement : éduquer*, pour *donner* de l'éducation, élever : voila des *barbariſmes* de mots. *Je crois de bien faire*, au lieu de dire *je crois bien faire : encenſer aux Dieux*, pour *encenſer les Dieux* : je vous aime tout ce qu'on peut aimer. Voilà des *barbariſmes* de phraſe.

☞ Ce mot vient de la ſignification que les Grecs & les Romains avoient attachée au mot *barbare* qui vouloit dire étranger. Ainſi tout mot étranger mêlé dans la phraſe greeque ou latine étoit appelé *barbariſme*.

BARBARISME, eſt auſſi une des quatre eſpèces de ſectes, ou d'héréſies, d'où les autres ſe ſont formées. Le *barbariſme* ne s'eſt trouvé que parmi les hommes qui ont vécu ſans ſociété, ſans compoſer une Egliſe, ni un corps politique. *Voyez* S. Jean Damaſcène, qui dit que le *barbariſme* a duré depuis Adam juſqu'à Noé, qui eſt le temps où les hommes ont vecu dans une entiere independance & dans une pleine liberté ; c'eſt cet état d'independance & de liberté qui eſt marqué par le nom de *barbariſme* ; ſoit que ceux qui vivoient ainſi dans les premiers temps, & avant Noé, reconnuſſent & adoraſſent le vrai Dieu, ſoit qu'ils fuſſent idolatres. D'autres diſent que le *barbariſme*, qu'ils appellent auſſi Scythiſme, eſt l'athéiſme, ou l'erreur de ceux qui, ſelon le Pſalmiſte, diſent dans leur cœur, il n'y a point de Dieu. Quelques Anciens, ſelon S. Epiphane, diſoient que le *barbariſme* avoit précédé le deluge, & que le Scythiſme avoit regné depuis le déluge, juſqu'a Sarug, où l'Helleniſme avoit commence. Mais 1°. Epiphane ne dit point que ces Barbares avant le deluge, & ces Scythes d'avant Sarug, n'euſſent point de connoiſſance de Dieu. 2°. Toute la diſtinction de ces ſectes eſt vaine. Elle n'a d'autre fondement que l'onzième verſet du ch. 3, de l'Epître aux Coloſſiens, où S. Paul dit, où il n'y a point de Gentil & de Juif, de circoncis & d'incirconcis, de Barbare & de Scythe, d'eſclave & de libre. Mais S. Paul ne pretend point par ces mots marquer differentes ſectes, ou opinions de Dieu ; mais ſeulement nous apprendre que tout homme étoit également appelé & reçu, s'il vouloit, au chriſtianiſme, ſans diſtinction de nation ou de condition, & que les Juifs n'avoient point de privilége en cela plus que le Gentil, le Barbare, le Scythe & le Grec, le libre plus que l'eſclave.

☞ BARBATH. Ville de l'Arabie Heureuſe, dans la petite province de Schagr ou de Hadramuth, dont elle eſt capitale. On la nomme auſſi *Marbat*, *Merbat* & *Mirbat*.

☞ BARBATO, ou PUERTO BARBATO. *Barbatar.* Petite ville d'Eſpagne, en Andalouſie, à l'embouchure de la rivière de *Barbato* qui ſe décharge dans la mer Atlantique.

BARBAZAN. Lieu dans les Pyrénées. Les Eaux thermales de *Barbazan* ſont renommées. *Voyez* le Dict. de James au mot *Thermes*.

BARBE. ſ. f. Poil qui vient au menton ☞ & aux joues des hommes. *Barba.* La *barbe* lui vient. Faire la *barbe* à quelqu'un, le raſer. Faire ſa *barbe*, ſe faire la *barbe*, ſe faire faire la *barbe*. C'eſt un affront & une marque d'un mépris inſigne, & d'ignominie, d'arracher ou de faire arracher la *barbe* à un homme. David déclara la guerre au Roi des Ammonites, pour venger l'affront qu'il avoit fait à ſes Envoyés, de leur faire couper la moitié de la *barbe*. La plûpart des peuples ſont différens en la manière de porter, de faire leur *barbe*. Les Américains furent fort ſurpris de voir les Eſpagnols qui avoient de la *barbe*. C'eſt une marque de deuil chez la plûpart des peuples, de laiſſer croître ſa *barbe*, quoiqu'autrefois chez pluſieurs nations ce fût une marque de triſteſſe de la couper. Plutarque dans Théſée, rapporte qu'Alexandre commanda à tous ſes Capitaines de faire raſer les *barbes* aux Macédoniens, de crainte de donner priſe aux ennemis par leurs longues *barbes*. Jean Kinſon dit que les Tartares ſont en guerre avec les Perſans, à cauſe qu'ils ne veulent pas couper les mouſtaches de leurs *barbes* comme font les Tartares ; & pour cela ils les appellent *Infidelles*, quoiqu'ils s'accordent avec eux dans pluſieurs points de la Religion Mahométane. Comme les Chinois affectent en tout un air de gravité qui attire le reſpect, ils ſe ſont imaginé qu'une longue barbe y pouvoit contribuer : ils la laiſſent croître, & s'ils n'en ont pas beaucoup, ce n'eſt pas faute de la cultiver ; mais la nature en ce point les a très-mal partagés, & il n'y en a aucun qui ne porte envie aux Européens, qu'ils regardent en cette matière comme les plus grands hommes du monde. P. LE COMTE.

Les Grecs laiſſoient croître leur *barbe*. Athénée remarque que ce ne fut que du temps d'Alexandre que l'on commença à ſe raſer la *barbe* en Grèce, & que celui qui le premier ſe la fit couper à Athènes, fut appelé Κυρος *tondu*. Il y a néanmoins apparence qu'Athénée, ou plutôt Chryſippe, de qui Athéné avoit pris ce qu'il dit à ce ſujet dans ſon XIIIe Livre ; que Chry-

ſippe, dis-je, ne parle que du peuple & d'un uſage général, ou particulier d'Athènes; car non ſeulement Alexandre, mais Philippe ſon pere, Amyntas & Archelaüs, Rois de Macedoine long-temps avant lui, ſont repreſentés ſans *barbe* ſur leurs médailles. Les Romains furent auſſi long temps ſans ſe raſer. Pline remarque que l'on ne commença que l'an 454 de Rome; que cette année-là P. Ticinius Mena amena des Barbiers de Sicile, & que Scipion l'Africain fut le premier qui introduiſit la mode de ſe faire raſer tous les jours.

Chez les Romains, on faiſoit une viſite de cérémonie à ceux à qui on faiſoit la *barbe* pour la première fois, ou qui prenoient la robe virile. C'étoit une marque de triſteſſe & de deuil que de laiſſer croître ſa *barbe*. M. Livius ayant été condamné par le peuple en ſortant du Conſulat, en eut tant de chagrin qu'il ſe retira à la campagne, & laiſſa croître ſa *barbe* & ſes cheveux. Les Cenſeurs voulant le ramener au Sénat, l'obligerent de ſe faire couper la *barbe*. Les premiers Philoſophes laiſſoient croître leur *barbe*, plutôt par mépris des ajuſtemens du corps, & par nonchalance, que par affectation. Dans la ſuite il la nourrirent avec grand ſoin, comme une marque & un caractère de ſageſſe. Une longue *barbe* devint une bienſeance eſſentielle à la gravité philoſophique. S. Chryſoſtôme dit, que les Rois de Perſe ſe faiſoient faire un tiſſu de leur *barbe* avec des fils d'or, & tiroient vanité de paroître en cette figure monſtrueuſe. TILLEM. Le Continuateur de Monſtrelet dit que le Duc de Lorraine vêtu de deuil ayant une grande *barbe* d'or venant juſqu'a la ceinture, à la façon des anciens Preux, & pour ſigne de la victoire qu'il avoit obtenue, vint donner de l'eau-benite à Charles dernier Duc de Bourgogne. C'étoit auſſi une ancienne coutume des Gentils de donner une *barbe* d'or à leurs Dieux en ſigne de magnificence. FAVYN. *Hiſt. de Nav. L. A, p. 537*, qui croit que c'eſt de-là que cette coutume paſſa aux Princes & Seigneurs.

Autrefois on faiſoit une cérémonie de bénir la *barbe*, & de la conſacrer à Dieu, quand on la raſoit aux Eccléſiaſtiques. Warnefridus dit, que le nom des *Lombards* vient de ce qu'ils portoient une longue *barbe*. Clodion commanda aux François de porter de grands cheveux, & de laiſſer croître leur *barbe*, pour les diſtinguer des Romains. Cette coutume a duré juſqu'au Roi Louis le Jeune, qui fit raſer la ſienne ſur certaine remontrance que lui fit Pierre Lombard Evêque de Paris. Nos Rois de la première race portoient les cheveux longs treſſés & cordonnés de cordons & rubans de ſoie, & leur *barbe* nouée & boutonnée d'or, ainſi que le remarquent nos anciens Annaliſtes. FAVYN. Sous le règne de Philippe de Valois, la mode vint de porter une longue *barbe*, & des habits fort courts. P. DAN. *T. II, p. 531*. Paſquier remarque que pendant les premières années du règne de François I. l'on ſuivoit l'ancienne coutume de porter longue chevelure, & *barbe* raſe. Mais ce Prince ayant été bleſſé à la tête, & obligé à ſe faire couper les cheveux, tout le monde fit de même, & on porta longue *barbe*.

Les 14 premiers Empereurs Romains portèrent *barbe* raſe; comme on le voit par leurs effigies, juſqu'à l'Empereur Adrien, qui enſeigna à ſes ſucceſſeurs à nourrir leurs *barbes*. Plutarque dit que cet Empereur ne laiſſa croître ſa *barbe* que pour cacher des balafres qu'il avoit au viſage.

Diodore de Sicile & Tacite aſſurent que les Germains ſe faiſoient raſer la *barbe*. Les Goths & les Francs ne portoient qu'une mouſtache, qu'on appeloit *criſta*. Othon I. introduiſit la coutume de laiſſer croître la *barbe*: mais Frédéric I. ramena la mode ancienne, & il n'y eut plus que les payſans, ou les Moines, ou ceux qui vouloient porter une marque qu'ils avoient fait le voyage de la Terre-Sainte, qui ſe fiſſent honneur d'avoir une longue *barbe*.

Les perſonnes de qualité faiſoient autrefois couper la *barbe* à leurs enfans, pour la première fois, par d'autres perſonnes qualifiées, & l'on devenoit Parrain, ou Père ſpirituel d'une perſonne, en lui faiſant la *barbe*, ou les cheveux. C'eſt ce que l'on apprend de Paul Diacre, *De Geſt. Longob. L. IV. cap. 40. & L. VI. cap. 53*. Voyez le P. Mabillon, *Acta. Sanct. Ord. Bened. ſæc. III. præf. 1*. Auparavant c'étoit en touchant ſeulement la *barbe* d'une perſonne qu'on devenoit ſon Parrain. Une des conditions du Traité entre Alaric & Clovis, fut qu'Alaric toucheroit la *barbe* de Clovis, pour devenir ſon Parrain, ainſi que Fredegaire le rapporte après Idatius.

Ce fut, il y a quelques ſiècles, la coutume de porter de fauſſes *barbes*, comme on porte de faux cheveux, & des perruques au menton, comme on en porte aujourd'hui ſur la tête. Car nous trouvons dans les Etats, ou Cortes de Catalogne, tenus en 1351, ſous D. Pedre Roi d'Arragon; nous trouvons, dis-je, une défenſe de porter de fauſſes *barbes*.

A l'égard des Eccleſiaſtiques, la diſcipline a été fort diverſe ſur l'article des *barbes*. Tantôt on a trouvé qu'il y avoit de la moleſſe à ſe faire raſer, & que les longues *barbes* convenoient mieux à la gravité ſacerdotale, & tantôt qu'il y avoit trop de faſte à porter une *barbe* vénérable. Le P. Du Moulinet dans ſon *Hiſtoire des Souverains Pontifes*, remarque ſur les médailles de Clément VII, qu'il fut le premier des Papes dont on a connoiſſance, qui porta la *barbe*; parce qu'ayant négligé de ſe faire raſer durant ſa priſon, qui dura cinq mois, & en étant ſorti avec une longue *barbe*, il la porta toujours depuis, ce que ſes ſucceſſeurs ont retenu juſqu'à préſent. Mais les PP. Henſchenius & Papebrock parlent bien plus exactement dans le *Propylæum* du mois de Mai, *pag. 209*. Ils remarquent qu'Anaſtaſe IV fut le premier de ſon ſiècle qui fit raſer ſa *barbe*; que pluſieurs de ſes ſucceſſeurs l'imiterent juſqu'à Jules II qui la laiſſa croître; qu'Anaſtaſe n'eſt pourtant pas le premier Pape qui ſe ſoit fait raſer; que dès l'an 797, il trouve que Léon III portoit la *barbe* raſée; qu'alors les Empereurs Grecs ne poſſédant plus rien en Italie, il paroît que ce Pontife préféra cet uſage à celui des Grecs, chez qui encore aujourd'hui les Evêques & les Moines conſervent leurs *barbes* avec grand ſoin; qu'enſuite l'an 960 Jean XII reparoit avec une longue *barbe*; que ce fut en ce temps que Rome commença à avoir de grands égards pour les Empereurs d'Allemagne; que c'eſt peut-être ce qui donna occaſion à ce changement, la nation allemande ayant toujours été beaucoup plus curieuſe d'entretenir ſa *barbe* longue, que les François. En 1556, lorſque le Cardinal d'Angennes voulut prendre poſſeſſion de ſon évêché du Mans, il fallut des Lettres de Juſſion du Roi Henri II, pour le faire admettre avec ſa longue *barbe*; parce qu'il ne pouvoit ſe réſoudre à la faire couper.

Il ſemble que depuis le ſchiſme des Grecs, les Latins, pour ſe diſtinguer d'eux, aient affecté de couper leurs *barbes*. Il y a même des conſtitutions *de radendis barbis*, & l'on a cru ſe conformer en cela aux temps apoſtoliques. Les Grecs au contraire ont ſoutenu avec chaleur le parti des grandes *barbes*; ils ne peuvent ſouffrir dans nos Egliſes les images des Saints qui n'ont point de *barbe*. Saint Epiphane reprend fortement les Hérétiques Maſſaliens, de ce qu'ils raſoient leurs *barbes*. Il leur oppoſe la parole de Dieu dans les Conſtitutions des Apôtres, où il eſt défendu expreſſément de raſer la *barbe*. Nous apprenons des Statuts & des Coutumiers de différens Monaſtères, que les Moines Clercs ſe faiſoient couper la *barbe*, & que les Moines laïques la laiſſoient croître, & qu'on béniſſoit avec cérémonie la *barbe* de ceux qu'on recevoit dans les Monaſtères. MARTENE. On trouve dans le Pontifical de Salisbery, & dans un autre que l'on garde au Monaſtère du Bec en Normandie, des prières que l'on récitoit lorſqu'on coupoit la *barbe* de ceux que l'on tonſuroit, & même des Evêques lorſqu'ils étoient ſacrés. ID.

Ce mot vient du latin *barba* que Guichard prétend s'être formé de l'hébreu אבד, *abad*, d'où vient אביב, qui eſt interprété, *prima fœcunditas, germinatio, ſeu proventus frugum & fructuum*, que de אכב, *abab*, s'eſt fait *baba*, & en ajoutant un *r*, *barba*. Mais c'eſt-là une de ces étymologies qui quand elles ſeroient vraies, ſont ſans preuves. Le mot *barbe* eſt

pris des Celtes, qui disent, *ber*, & *barf*, pour marquer la *barbe*. Pezr. Antoine Hottman a fait un dialogue latin sur la *barbe*, intitulé Πωγωνιας qui fut imprimé en 1586, chez Plantin; dans lequel il rapporte tout ce que les anciens ont dit de la *barbe*.

Barbe, se dit proverbialement en ces phrases. *Barbe* bien étuvée est à demi rasée. Rouge *barbe* & noirs cheveux, guette-t'en, si tu peux. On dit aussi faire une chose à la *barbe* de quelqu'un; pour dire, la faire hardiment, malgré lui, & en sa présence. On dit aussi qu'il faut qu'un homme s'en torche la *barbe*, ou les *barbes*; pour dire, qu'il n'aura point de part à une affaire où il désiroit d'entrer. On dit qu'on doit être sage, quand on a la *barbe* au menton. On dit aussi, rire sous *barbe*, ou rire sous cape, quand on entend quelque discours avec plaisir, sans en rien témoigner à l'extérieur. On dit aussi abusivement, faire *barbe* de foarre à Dieu, au lieu de dire, *gerbe* de foarre; pour dire lui faire une méchante offrande, lui donner le pire de ce qu'on a. Ce proverbe est tiré de la Bible, & se dit de ceux qui offroient seulement à Dieu des gerbes de pailles, feignant offrir des gerbes de blé. Pasquier, *Rech. Liv. VIII. ch. 62.* On dit aussi par mépris aux jeunes gens qui se mêlent de donner conseil. Vous avez la *barbe* trop jeune, vous êtes une jeune *barbe*; pour dire, vous n'avez point d'expérience dans les affaires du monde. On dit aussi, faire la *barbe* à quelqu'un; pour dire, lui faire affront, parce que c'étoit autrefois une peine fort ignominieuse de raser la *barbe* à quelqu'un, non-seulement en France, mais même chez les Grecs, & chez plusieurs autres nations; d'où sont venues ces trois façons de parler, *Je veux qu'on me tonde: Je lui aurai le poil: Je lui ferai la barbe:* Voyez les *Recherches* de Pasquier, *Liv. VIII, ch. 10.*

Barbe, se dit quelquefois dans un sens un peu figuré, pour la personne même qui la porte. Ces vilaines *barbes* de bouc sont toujours en querelle. Ablanc.

Barbe, se dit encore pour signifier Présence. Il vient par le coche vous enlever à notre *barbe*. Mol.

Barbe, se dit aussi des poils qu'ont les autres animaux au menton, ou aux environs de la gueule. Les boucs & les chèvres ont de la *barbe* sous le menton. Un lièvre, un lapin, un chat, un rat, ont des *barbes*.

Barbe, se dit aussi des Comètes, & signifie les rayons que la Comète darde vers l'endroit du Ciel où son propre mouvement semble la porter. Et c'est en cela que l'on distingue la *barbe* d'avec la queue de la Comète, laquelle se dit des rayons qui s'étendent vers la partie du Ciel d'où la Comète semble s'éloigner par son propre mouvement. Rohaut. *Voyez* Comète & Chevelure.

Barbe, se dit aussi des petites arrêtes ou cartilages, qui servent de nageoires aux poissons plats, comme les turbots, les barbues, les solles, les carrelets. *Spina.* Les *barbes* de la baleine sont celles qui lui tombent sur les mâchoires: ce sont des bandes plates & pliantes qui servent à mettre dans des corps de jupes de femmes pour les rendre fermes. On les appelle autrement *fanons*.

Barbe, se dit aussi des petits filets que les plumes jettent à droite & à gauche, & dont elles sont composées.

Les vaisseaux sanguins qui entrent par un trou qui est au bout de la plume, versent leur lymphe dans les petits godets d'un corps charnu; & de-là elle se filtre jusqu'au haut du tuyau, d'où elle entre dans la moelle de la plume, qui n'étant qu'une matière spongieuse, s'en imbibe aisément, & la distribue à droite & à gauche, dans les *barbes*. Acad. des Sc. 1699. *Hist. p.* 45. Les *barbes* des plumes ne sont dans les commencemens qu'une espèce de bouillie, tant elles sont tendres & délicates. Aussi sont-elles roulées en cornet dans un long tuyau cartilagineux, rempli d'humidité, pour n'être pas exposées à l'air, qui les dessécheroit & resserreroit tellement leurs pores, qu'elles ne pourroient plus recevoir de nourriture. Mais quand elles se sont assez fortifiées pour ne devoir plus craindre l'action de l'air, l'étui qui les enveloppoit, & qui ne leur est plus nécessaire, se dessèche, & tombe de lui-même par écailles. Ib. 46.

On appelle *barbes*, des bandes de toile ou de dentelle, qui pendent aux cornettes des femmes. Acad. Fr. 1740.

Barbe, est aussi un terme consacré aux longs poils qui sont au bout des épics. *Arista.* L'orge & le seigle ont des *barbes* bien plus longues que le froment.

Barbe, se dit aussi des poils qui passent dans des étoffes effilées par l'usage. *Villus.* Il faut faire la *barbe* à cette garniture, à ce manteau.

Barbe, se dit encore de ces menus poils qui forment la chancissure des choses qui se corrompent. *Mucor.* Ces confitures sont gatées, chancies; elles ont de la *barbe*.

On appelle aussi *barbes* dans les monnoies, les petites pointes ou filets qui y paroissent avant qu'elles aient été frotées ou polies. *Ramenta.*

Barbe, se dit aussi de cette chair rouge qui pend au coq au-dessous du bec. *Palla.*

Barbe, ou Sous-barbe, en Manége est la partie de la tête du cheval qui porte la gourmette; & c'est le dehors de la mâchoire inférieure au-dessus du menton. *Maxilla inferior.*

Barbes, en termes de Maréchallerie, sont des superfluités de chair qui viennent dans le canal de la bouche du cheval, dans cet intervalle qui sépare les barres, & qui est sous la langue. On les appelle aussi *barbillons*, *Ranæ equinæ.* On le dit aussi des bœufs.

Barbes, en Serrurerie, se dit de ces petites pièces élevées, ou avancées, qui sont à un des côtés du pêne d'une ferrure, qui donnent prise à la clef pour la faire ouvrir, ou fermer.

En termes de Marine on appelle *barbes*, les parties du bordage de l'avant du vaisseau, à l'endroit où l'estrave s'assemble avec la quille; & quand on parle d'un bateau, la *barbe* est une petite pièce de bois jointe au bout du chef, & posée sur le four: elle est longue de deux pieds dans les grands bateaux, sur douze pouces de grosseur. Caron.

On dit en termes de Guerre, tirer le canon en *barbe*; pour dire, le tirer par-dessus la hauteur du parapet, au lieu de le pointer par l'ouverture des embrasures.

Barbe, s. m. est un cheval de Barbarie qui a une taille menue, & les jambes déchargées. *Equus Punicus.* On dit que les *barbes* meurent, mais qu'ils ne vieillissent jamais, parce qu'ils conservent leur vigueur jusqu'à la fin: c'est pourquoi on en fait des étalons. Et on appelle un *échappé de barbe*, un poulin engendré d'un *barbe*. Les *barbes* ont la corne du pied très-forte, & passent tous les autres à la course. On dit que ces chevaux étoient autrefois sauvages, & qu'ils couroient çà & là dans les forets de l'Arabie; mais que les Arabes, au temps du Cheque Ismaël, commencerent à en dompter bon nombre, & à en faire des haras qui se multiplierent & se répandirent par toute l'Afrique. Ce sentiment, ajoute Jean de Léon, est assez vraisemblable, puisqu'encore aujourd'hui on trouve des chevaux sauvages dans les forêts de l'Afrique & de l'Arabie, & qu'il a vû dans les déserts de Numidie un poulain sauvage tout blanc, & avec du crin long & frisé. Dapper.

Il y a des *barbes* en Afrique qui attrapent les autruches à la course: on les vend ordinairement deux mille livres, ou, comme dit Dapper, mille ducats, ou cent chameaux. On les entretient toujours maigres, & on les nourrit fort peu avec quelques grains & de la pâte, ou, comme dit Dapper, avec du lait de chameau qu'on leur donne deux fois par jour, le soir & le matin: Marmol ajoute des dattes. Dapper dit qu'on les envoie en pâture quand il y a de l'herbe. Ils ne sont point ferrés: ils ont de petites selles rases, des brides & des étriers légers, & courent avec autant de liberté que s'ils n'étoient point montés. On prétend qu'en Barbarie on conserve la généalogie des chevaux *barbes* avec le même soin qu'on fait en Europe celle des grandes familles. Pour vendre un cheval on produit ses titres de noblesse. Il y en a qu'on fait descendre en droite ligne de l'illustre cheval du grand Valid.

Le *barbe* est de tous les chevaux celui qui appro-

che le plus du cheval d'Eſpagne, duquel il ne poſsède pas entièrement toutes les bonnes qualités; ce qui le rend plus aiſé à dreſſer. Il eſt de fort bon naturel, docile, nerveux & leger. C'eſt un auſſi joli cheval qu'il s'en puiſſe voir; mais il eſt un peu trop menu, & ſi pareſſeux & negligent en ſon marcher, qu'il broncheroit en un jeu de boules. Il trotte comme une vache, galope fort bas, & n'a en ces deux actions aucune vivacité: il eſt ordinairement nerveux, a bonne force, & l'haleine admirable, ce qui le rend capable de grandes corvées, & de ſouffrir un grand voyage; il apprend tout ce qu'on lui veut enſeigner, & eſt fort aiſé à dreſſer, ayant la diſpoſition bonne, le jugement, la conception, & la memoire excellente; & quand il eſt une fois ſoumis, il n'y a point de cheval qui aille mieux au manége en toutes ſortes d'airs, & va très bien ſur le terrain, de quelque maniére que ce ſoit. On dit que les *barbes* des montagnes ſont les meilleurs; je crois que ce ſont les plus larges, mais j'aime mieux un cheval moyen, ou même moindre; & ceux-là ſont à aſſez bon marché en Barbarie. J'ai oui dire que ceux des environs de Marſeille mettent de leurs poulains parmi les *barbes*, & les vendent comme s'ils étoient venus de Barbarie.

Le *barbe* n'eſt pas ſi propre à être étalon pour avoir des chevaux de manége, que pour des coureurs; car il engendre des chevaux longs & hauts; c'eſt pourquoi il ne faut point avoir de ſa race pour le manége, s'il n'eſt court de la tête à la croupe, fort & raccourci, & d'une grande vivacité, ce qui ſe trouve en fort peu de *barbes*. Voyez CHEVAL.

BARBE. ſ. f. Nom de femme. *De Vert.* La Chronique orientale dit que ſainte *Barbe* ſouffrit du temps de l'Evêque Héraclas, diſciple d'Origene, qui gouverna l'égliſe d'Alexandrie juſqu'en 248. *Barbe* s'eſt fait par apocope de *Barbara*, barbare.

En termes de Marine, on appelle *ſainte Barbe, Cubiculum ſanctæ Barbaræ*, la chambre des Canoniers qui eſt au bas du château de poupe, au deſſus de celle où on met le biſcuit, & au-deſſous de la chambre du Capitaine; parce que les Canoniers ont choiſi ſainte *Barbe* pour Patrone. On l'appelle autrement *Gardiennerie*: les vaiſſeaux de guerre y ont deux ſabords.

BARBE DE BOUC. *Tragopogon.* Plante qui vient communément dans les prés: ſa racine eſt ſemblable à celle de la ſcorſonère, mais plus mince: elle donne des feuilles longues, étroites, pliées en gouttière, & pointues par leurs bouts; ſa tige s'éleve d'un ou deux pieds de haut, garnie de feuilles alternes, & termine par une fleur jaune, qui eſt compoſée de pluſieurs demi-fleurons, renfermés dans un calice ſimple, decoupé en pluſieurs pièces. Chaque demi-fleuron porte ſur un embryon qui devient, après que le demi fleuron eſt flétri, une ſemence oblongue, étroite, cannelée, faite en forme de fuſeau, & terminée par une aigrette ouvragée en maniére de gaſe ou de toile d'araignée. Comme cette aigrette ſortant de ſon calice repréſente une broſſe, on l'a apparemment comparée à la barbe d'un bouc. On mange les jeunes pouſſes de la *barbe du bouc* cuites en guiſe d'aſperge ou de houblon, tant à la ſauce blanche qu'à la vinaigrette; & on les nomme Pentecôte, parce que c'eſt dans ce temps qu'on uſe de ces mets. Dans le nombre des eſpèces de *barbe de bouc* eſt compriſe celle que les Italiens nomment *Artiſi Tragopogon porrifolium, quod artiſi vulgò*, & que le vulgaire appelle improprement *ceſiſi*. Ses fleurs ſont pourpres, ſes racines brunes extérieurement. On les mange à la ſauce blanche, ou miſes en pâte, & frittes.

BARBE DE CHÈVRE. *Barba capræ.* Plante dont les racines ſont aſſez groſſes, ligneuſes, moelleuſes dans leur centre, fibreuſes & rouſsatres; d'où partent pluſieurs feuilles oblongues, pointues par leur extrémité, dentelées ſur leurs bords, & rangées ſur une côte branchue. Ses tiges ſont hautes de quatre pieds, plates, cannelées, moelleuſes, creuſes, branchues, & terminées par de longues grappes de fleurs longues de plus d'un pied. Chaque fleur eſt à cinq petits pétales blancs; le calice eſt d'une ſeule pièce, decoupé en cinq pointes. De ſon milieu s'éleve le piſtil qui devient un fruit compoſé de quelques graines longues d'une ligne & demie: chacune renferme une ſemence oblongue; l'arrangement de ces fleurs lui a fait donner ce nom. Elle croit dans les Alpes.

BARBE DE JUPITER. *Barba Jovis. Arbor pulchrè lucens. J. B.* Arbriſſeau qui s'éleve à la hauteur de quatre à cinq pieds: il eſt branchu, & garni de feuilles petites, ovales, argentées ou ſoyeuſes, rangées par paires ſur une côte longue de deux pouces au plus. Ses fleurs naiſſent par bouquets à l'extrémité des branches, & même des aiſſelles des feuilles qui terminent les branches. Elles ſont legumineuſes, d'un pâle tirant ſur le jaune, petites pour la grandeur de la plante. A ces fleurs ſuccedent des goulles très-courtes, velues, compoſées de deux caſes qui ne renferment qu'une ſemence oblongue. On range ſous ce genre d'autres plantes differentes de celle-ci par leurs feuilles, leurs fleurs, &c. L'ebène de Candie, *Ebenus Cretica*, eſt, ſuivant M. Tournefort, une eſpèce de *Barba Jovis*. Le *ſempervivum* en françois, *joubarbe*, eſt appelé de ce même nom, *Jovis barba*.

☞ BARBE *de moine*, autrement cuſcute. Cette plante pouſſe des filets rouges auſſi déliés que les cheveux, qui s'attachent aux différentes ſortes de plantes. On l'emploie dans les maux de rate & autres maladies. *Voyez* CUSCUTE.

BARBE DE RENARD. ſ. f. *Tragacantha.* Plante vivace dont la racine eſt longue, branchue, filaſſeuſe, groſſe comme le doigt, blanchâtre, & qui ſe plonge fort avant en terre. Elle donne pluſieurs tiges ligneuſes, groſſes comme des tuyaux de plumes à écrire, longues d'un pied, quelquefois branchues, & toujours garnies d'un grand nombre de feuilles, petites, blanchâtres, rangées par paires ſur une côte terminée par un aiguillon aſſez piquant, ce qui rend cette plante épineuſe. Ses fleurs ſont legumineuſes, blanchâtres, & naiſſent à l'extrémité des tiges, & d'entre les aiſſelles des feuilles. Ses goulles ſont courtes, diviſées ſelon leur longueur en deux loges, qui renferment des ſemences blanchâtres, petites, & taillées en forme de rein. Cette plante vient au bord de la mer auprès de Marſeille. Il en vient une autre eſpèce dans les Alpes; elle ſe diſtingue de celle de Marſeille par ſes fleurs, qui ſont purpurines, & rayées de veines plus foncées; ſes feuilles entre cela ne ſont pas ſi blanches. M. de Tournefort en a remarqué pluſieurs eſpèces dans le Levant. Des tiges de ce genre de plante découle une gomme qu'on nomme improprement *Adragan*, & qu'on doit appeler *Tragacan*, du nom de la plante. Cette gomme ſe réſout dans l'eau en un mucilage épais qui ſert aux Peintres dans les colles, & qui entre en médecine dans la préparation de pluſieurs compoſitions. On recommande cette gomme pour la toux & pour les fluxions. Elle nous eſt apportée du Levant: la meilleure eſt en petits brins longs, blancs & vermiculés; la ſeconde eſt d'un blanc gris; la troiſième eſt rougeâtre, ou noirâtre, & remplie d'ordures. Cette plante eſt nommée par quelques Botaniſtes *Ramebouc, Epinebouc, ſpina hirci. Tragacantha* en grec ſignifie la même choſe.

BARBÉ, ÉE. adj. Terme de blaſon, qui ſe dit principalement du coq, comme s'il étoit barbu. *Barbatus.* Il portoit de gueule au coq d'argent, *barbé*, crêté, becqué, & membré d'or. *Barbé* ſe dit pour exprimer l'émail de la barbe du coq ou des dauphins, quand il eſt différent du reſte de l'animal. On le dit auſſi d'une comète, lorſque ſa barbe eſt d'un autre émail. Les comètes ſe diſtinguent en chevelue, *barbue* & caudée ou à queue. Lorſque la *barbe* d'une comète eſt du même émail que la comète, on dit *barbue*. N. porte d'or à une comète barbue d'azur. Mais ſi la barbe étoit d'un émail différent, il faudroit dire: N. porte d'or à une comète d'azur *barbée* de gueules, ou d'azur ou autre couleur. On dit auſſi *barbelé*.

BARBEAU. ſ. m. Poiſſon d'eau douce qui eſt de la figure des carpes, mais molaſſe & peu eſtimé. *Barbus.* Quelques-uns l'appellent auſſi *mullus*, & veulent que ce ſoit le *mullus* des Anciens. Les œufs de *barbeau* ſont

venimeux & dangereux, à ce que dit Matthiole : & en effet ils dévoient l'eſtomac par haut & par bas. Sa chair eſt blanche, molle & flegmatique, & il n'eſt bon que quand il eſt de moyen age. On l'appeloit autrefois ; *bar* d'où vient que les armes de Bar ſe blaſonnent encore par deux *bars* adoſſés, qui ſont des *barbeaux*. Il eſt ainſi nommé à cauſe de ſes barbes ou mouſtaches qu'il a à chacun des côtés de la gueule. A Bordeaux on l'appelle *furmulet*.

BARBEAU, eſt auſſi une petite fleur bleue qui croît dans les blés. On l'appelle auſſi *bluet*. *Cyanus*. Voyez BLUET.

BARBECIAN, ANE. Nom de peuple. Je trouve dans quelques Auteurs ce nom donné aux Nègres d'Afrique ; mais il eſt peu en uſage.

☞ BARBECINS. Peuples qui habitent un petit royaume qui porte leur nom ſur la côte qui eſt au midi du Cap-vert, entre les rivières de Sénégal & de Gambie.

☞ BARBLIER. *Voyez* BARBEYR.

BARBELÉ, ÉE, adj. qui ſe dit des traits ou flèches qui ont des dents ou des pointes dans leur ferrure. *Barbatus*. Une flèche *barbelée* eſt plus dangereuſe qu'une autre.

☞ ARBELÉ, en botanique : poils chargés d'autres poils, comme une plume. *Voyez* AIGRETTE.

BARBELIOTE, BARBELIOT ou BARBELIONITE. ſ. m. *Barbeliota*. C'eſt le nom qu'on donne à une ſecte de Gnoſtiques dont parle Theodoret. S. Epiphane dit que c'eſt un des noms qu'on donnoit aux Gnoſtiques. Les *Barbéliotes* diſoient qu'un des *Æons* qui étoit exempt de la mort, avoit eu commerce avec un eſprit vierge appelé *Barbéloth* ; que cette *Barbéloth* lui avoit demandé la preſcience, puis l'incorruptibilité, & enfin la vie éternelle, qu'elle avoit eues ſucceſſivement, à meſure qu'elle les avoit demandées ; que *Barbéloth* étant un jour plus gaie qu'à l'ordinaire, avoit conçu, & enſuite enfanté la lumière, laquelle étant perfectionnée par l'onction de l'eſprit, fut appelée *Chriſt*. Chriſt témoigna qu'il vouloit avoir l'intelligence (νοῦν) & il l'obtint. Enſuite, l'intelligence, la raiſon, l'incorruptibilité & le Chriſt s'unirent : puis de l'union, de l'intelligence & de la raiſon naquit Autogène (Αυτογένης,) A ces fables ils en ajoutoient cent autres auſſi impies & auſſi ridicules. Autogène produiſit l'homme parfait, qu'ils appellent *Adamas*, & ſa femme la connoiſſance parfaite, qui produiſirent le bois (ξύλον) qu'on appelle auſſi *Connoiſſance*. Le premier Ange produiſit le Saint-Eſprit, qu'ils appellent *Sageſſe* & *Prunic* (σοφία καὶ προυνικος.) La ſageſſe ayant déſiré la compagnie d'un mari, elle fit un ouvrage appelé *Protarchonte*, (premier Prince) en qui il ſe trouva de l'ignorance & de l'arrogance. Protarchonte eſt l'auteur des créatures, & c'eſt de ſon union avec l'arrogance qu'eſt né le vice avec ſes parties, ou ſes branches. Les *Barbéliotes*, en expliquant leurs dogmes, emploioient des mots hébreux, afin d'étonner les ſimples. Pour ce qui eſt de leurs cérémonies, elles ſont remplies de tant d'abominations, que cela paſſe tout ce qu'on en peut imaginer ; & elles leur ont fait donner le nom de *Borborien*. *Voyez* THÉODORET.

BARBELITE. ſ. m. & f. *Barbelita*. On donna ce nom dans les premiers ſiècles de l'Egliſe aux hérétiques Nicolaïtes, parce qu'ils adoroient une certaine divinité nommée *Barbelo*.

BARBELO. Eſpèce de divinité des Nicolaïtes. *Barbelo*. Ces hérétiques, dit Philaſtrius, adoroient une femme qu'ils nommoient *Barbelo*. S. Epiphane attribue le culte de cette divinité aux Gnoſtiques, qu'il appelle les ſucceſſeurs des Nicolaïtes. Il l'appelle *Barbelo* ou *Barbero*, & il dit que c'eſt de-là qu'ils ont été appelés *Barberites*, & ſelon d'autres *Barbelites*. Ils diſoient que cette *Barbelo* habitoit le huitième ciel. Elle étoit ſortie du père, & étoit mère de Jaldabaoth, ou, ſelon d'autres, Sabaoth, qui s'étoit emparé par force du VIIe. ciel, & diſoit à ceux d'en-bas : Je ſuis le premier & le dernier, & il n'y a point d'autre Dieu que moi. Philaſtrius ni ſaint Epiphane ne diſent point que *Barbelo* fût mère de Jaldabaoth. Philaſtrius dit ſeulement que quelques uns des Nicolaïtes adoroient *Barbelo*, & d'autres Jaldabaoth. *Voyez* cet Auteur, *C. 33.* S. Epiphane, *Hær. XX*, *c. V.* S. Irénée, *L. I. C. 33.* S. Jean Damaſcene, *De Hæreſ. c. 26.* Fabricius, après Crojus, tire ce nom de בר *fils*, & בעלה *Dame*, comme qui diroit le fils de la Dame. Ainſi il ſemble faire un homme de *Barbelo*, plutôt qu'une femme ; mais, comme on l'a dit, ce mot eſt conſtamment feminin dans S. Epiphane. *Voyez* les Notes de Fabricius ſur Philaſtrius, *pag. 71.*

BARBELOTE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifie une *grenouille*, ou une ſorte d'inſecte qui ſe trouve dans les fontaines.

Par lieux y eut claires fontaines
Sans barbelotes *& ſans raines.* ROM DE LA ROSE.

BARBELOTH. *Voyez* BARBELO, & BARBÉLIOTE. La *Barbeloth* de quelques Gnoſtiques étoit apparemment la même que la *Barbelo* des Nicolaïtes.

☞ BARBENTANE. Bourg de France, dans la Provence, à l'embouchure de la Durance, dans le Rhône. C'eſt peut être, dit Baudrand, le lieu appelé anciennement *Bellintio*.

☞ BARBERANO. Petite ville d'Italie, dans l'Etat de l'Egliſe, dans la province du Patrimoine, ſur le torrent de Bieda.

BARBERIE. ſ. f. Mot, qui ſignifie dans les ſtatuts des Maîtres Chirurgiens jurés de Paris, & dans ceux des Maîtres Perruquiers, l'*art de raſer & de faire les cheveux*. Il y a des Communautés d'hommes où ce mot ſignifie le lieu où l'on raſe.

BARBERINE. ſ. f. Qui ſe dit à Rome des Religieuſes de ſainte Thérèſe, fondées apparemment par le Cardinal Barberin. *Barberiana*.

☞ BARBERINO. Petite ville d'Italie, en Toſcane, dans le Florentin, à ſeize milles de Florence.

☞ Il y a encore une autre petite ville de ce nom, dans le Florentin, au pied du Mont Apennin.

☞ BARBERINS. Quelques uns nomment ainſi le peuple qui habite le royaume de Fungi. *Voyez* FUNGI.

☞ BARBERY, Abbaye de France, dans la Baſſe-Normandie, Diocèſe de Bayeux, Ordre de Cîteaux, Fille de Savigni.

BARBEROT. ſ. m. Mot burleſque & ſatirique pour ſignifier un méchant petit Barbier, qui ne fait pas ſon métier. *Tonſor rudis & imperitus*.

BARBET, ETTE, ſ. m. & f. Chien à gros poil & friſé qui va à l'eau, & qu'on dreſſe à la chaſſe des canards. *Longioris atque criſpi villi canis, cirratus canis*. On tond les *barbets*. Beau *barbet*. Jolie *barbette*.

Dans le diſcours familier, en parlant d'un homme ſoupçonné de rapporter tout ce qu'on fait, tout ce qu'on dit, on dit que c'eſt un *barbet*. AC. FR. ☞ On dit auſſi d'un homme crotté, qu'il eſt crotté comme un *barbet*, & de celui qui ſuit quelqu'un par-tout, qu'il le ſuit comme un *barbet*.

BARBET. Les hérétiques Vaudois, ainſi appelés de Valdo leur chef, qui commença ſon héréſie dans Lyon l'an 1170, ont pris dans la ſuite le nom de *barbets*, du nom de *Barbes*, qu'ils avoient donné à leurs Miniſtres, par un reſpect ſemblable à celui que nous portons aux Religieux, lorſque nous les appelons *pères*. P. BENOÎT.

☞ BARBET, poiſſon. *Voyez* BARBEAU.

BARBETTE. ſ. f. Sorte de guimpe dont les Religieuſes ſe couvrent le ſein. *Faſcia pectoralis*, *mamillare linteum*.

BARBETTE. ſ. f. C'eſt ainſi que les Dames Chanoineſſes de Remiremont appellent un petit morceau de quintin qu'elles mettent devant elles le jour de leur apprébandement. Cette *barbette* leur eſt donnée le jour de leur réception comme un reſte de leur ancien habit, & une marque qu'elles ont été autrefois Religieuſes, puiſque ce morceau de linge eſt une eſpèce de guimpe. Et tous les Dimanches il y a une de ces Dames qui communiant pour les beſoins ſpirituels & temporels de leur Abbaye, eſt obligée de porter cette *barbette*. On appelle cette cérémonie le *Beau-Sire-Dieu*, & toutes les autres Dames vont faire à celle qui a cette *barbette*, une civilité à ſa place, pendant la lecture du Martyrologe. P. HÉLYOT. *T. VI. C. LI.*

BARBETTE. Terme de Fortification. C'eſt une eſpèce de plate-forme ou petite élévation de terre ſans épaulement, qu'on pratique ordinairement dans les an-

gles d'un baſtion, pour placer du canon qui tire par-deſſus le parapet. La *barbette* a quelque rapport au cavalier. On dit : mettre le canon à *barbette*, tirer le canon à *barbette*, quand on tire le canon à découvert, & ſans épaulemens de terre pour ſe cacher. On ne tire guère que la nuit à *barbette*, ou dans un jour de bataille.

On dit proverbialement coucher à *barbette*, c'eſt-à-dire, ſans bois de lit, matelas par terre.

BARBEYER. v. n. Terme de Marine, qui ſe dit lorſque le vent, au lieu de donner dans la voile, & de la remplir, ne fait que la raſer en paſſant à côté : ce qui arrive, lorſqu'elle eſt preſque parallèle au vent. *Perſtringere.* Cela s'appelle autrement *raſer*, *barboter.*

BARBEZIEUX. Ville de France, en Saintonge, à neuf lieues de Saintes. *Barbeziliam.*

BARBICHON. ſ. m. Diminutif de barbet. Petit barbet. Voilà un beau *barbichon.*

BARBIER. ſ. m. Celui qui fait la barbe. *Tonſor.* Il y a des *Barbiers* Etuviſtes, d'autres Perruquiers. Tuvapel, *Barbier* dans Martial, étoit ſi lent, que durant qu'il faiſoit la barbe d'un côté, elle revenoit de l'autre.

Les Romains ſe paſſèrent de *Barbiers* pendant 454 ans. Ce fut Ticinius Menas, au rapport de Varron, qui en amena le premier dans la ville, à ſon retour de Sicile. Julien l'Apoſtat chaſſa les *Barbiers* de ſa cour.

Les *Barbiers* n'exerçoient point leur métier dans des boutiques, mais au coin des rues, & par-tout indifféremment où ils ſe trouvoient.

Les *Barbiers* furent érigés en corps en 1674 & payèrent pour cela chacun 1500 livres au Roi. *Voyez* dans les *Recherches de Paſquier, Liv. IX, ch. 32* pluſieurs choſes curieuſes ſur les Chirurgiens-*Barbiers.*

Aux Indes les *Barbiers* vont par les rues avec un inſtrument de cordes nouées, qui s'entrechoquant font du bruit, pour avertir ceux qui veulent ſe faire raſer. Lettr. Ed.

On dit proverbialement, glorieux comme un *Barbier.* On dit auſſi, qu'un *Barbier raſe* l'autre ; pour dire, que chacun dans ſa profeſſion ſe rend des offices réciproques.

On trouve dans les ſiècles de la baſſe latinité *barberius*, pour ſignifier Chirurgien, parce que ces deux profeſſions n'étoient point diſtinguées. *Voyez* les *Acta Sanct. Febr. T. II, p. 634. F. 6. 35. E. Jun. Tom. II, p. 386. A.* On trouve auſſi *barbarius*, *Ib, p. 382. E*, & il ſe dit non ſeulement de celui qui fait la barbe, mais d'un Chirurgien, ou, comme parlent les Bollandiſtes en cet endroit, d'un Médecin qui fait des cures en travaillant de la main. *Barbier* s'eſt auſſi appelé dans la baſſe latinité *barbator.*

☞ BARBIER. ſ. m. Poiſſon de mer du genre appelé *anthia.* Voyez *ce mot.*

BARBIFIER. v. a. Qui ne ſe dit que dans le ſtyle familier. Raſer, faire la barbe. *Radere, tondere barbam.* Ma barbe eſt bien longue, *barbifiez*-moi.

Ce mot eſt forgé de *barba*, barbe, & *facere, facio, fieri, fio.* Faire, être fait.

☞ BARBILLE. ſ. f. (à la Monnoie.) Petits filamens ou pointes qui ſont aux flans ; & que l'on emporte en les agitant les uns contre les autres dans un crible de fer.

BARBILLON. ſ. m. Petit poiſſon d'eau douce : diminutif de *barbeau.* *Voyez* Barbeau.

Barbillon, eſt auſſi ce qui pend en forme de mouſtache, ou de barbe, au bout & aux côtes de la gueule du barbeau, ou de quelqu'autre poiſſon. *Barbula.*

Barbillon, eſt auſſi une maladie de cheval, & eſt la même choſe que *barbes.* *Voyez* Barbes.

Barbillon, en Fauconnerie, eſt auſſi une maladie de la langue de l'oiſeau, qui vient de rhume chaud qui tombe ſur des glandes qu'il fait enfler. Les *barbillons* ſont une eſpèce de pepie.

BARBINADE. ſ. f. J'appelle des *barbinades* ces nombreux cohſichets de petits livres qui ne ſervent qu'à faire perdre inutilement du temps, & après la lecture deſquels on ſe trouve l'eſprit auſſi peu rempli que ſi l'on n'avoit rien lu, & qui n'ont pas laiſſé d'enrichir Barbin. La fille d'Elvire veut parler des Auteurs, & décider de leur mérite, elle qui ne pourroit pas faire la différence des ouvrages de Deſpréaux ou de l'Auteur des Paſquinades, d'avec les *Barbinades*, ou le Mercure galant. Le Noble.

☞ BARBITON. Inſtrument des Anciens, dont Horace attribue l'invention à Alcée. On ne ſait point ce que c'étoit. Harpe, Lyre, Luth, grand inſtrument de muſique à cordes.

☞ BARBON. ſ. m. Terme de mépris dont ſe ſervent les jeunes gens pour déſigner un vieillard. N'écoutez pas ce vieux *barbon.* Les femmes ne veulent point d'un *barbon.* Moquez-vous des ſermons d'un vieux *barbon* de père. Mol.

☞ On applique auſſi ce terme à un jeune homme qui eſt trop ſérieux pour ſon âge. Il n'a que vingt-cinq ans ; il fait déjà le *barbon.* Tout cela n'eſt bon que dans le ſtyle familier.

BARBONNAGE. ſ. m. Qualité de barbon. Pour l'humeur, je ſuis plus loin du *barbonnage* que vous. Bussy.

BARBONNE. ſ. f. C'eſt un poiſſon de mer, qui eſt à peu près comme la perche, qui en a le goût, & qui s'apprête de la même manière. On nous donna à bon marché les plus belles *barbonnes* que j'aie jamais vues. Corneill Bruyn.

☞ BARBORA. Petite ville d'Afrique, en Ethiopie, ſur la côte d'Ajan, ſur le golfe de Babel-Mandel, au royaume d'Adel.

☞ Vis-à-vis de cette ville il y a une île du même nom, dont les habitans ſont Nègres.

☞ BARBOT. ſ. m. C'eſt ainſi qu'on appelle ſur les galères celui qui fait le poil aux forçats.

BARBOTE. ſ. f. Poiſſon de lac & de rivière, qui a le bec & la queue pointus, avec un barbillon qui pend de la machoire inférieure. Auprès du trou, par où ſortent les excrémens, la *barbote* a une aile qui continue juſqu'à la queue.

BARBOTER. v. n. Qui ſe dit des canes & des canards, & autres oiſeaux aquatiques, lorſqu'ils boivent, ou fouillent dans la bourbe, & qui font un certain bruit en remuant le bec. *Cœnum agitare.* Les canards *barbotent* dans les mares.

Barboter, ſe dit auſſi d'un homme qu'on plonge dans l'eau, & qu'on fait boire malgré lui. *In aquam mergi.* Je l'ai fait *barboter* dans le ruiſſeau.

Barboter. Se plonger dans l'eau, y faire du bruit.

Petits Abbés, qu'une verve inſipide
Fait barboter *dans l'Onde aganippide.* R.

Barboter, ſe dit encore de ceux qui parlent entre leurs dents, & qui font un certain bruit pareil à celui des canards, ſans qu'on puiſſe entendre ce qu'ils diſent. *Muſſare, muſſitare.* Mais cela n'eſt bon que dans le ſtyle bas & comique. Il *barbote* je ne ſais quoi entre ſes dents. Mol. *Barbotons* les paroles que la magie enſeigne. S. Amant.

BARBOTEUR. ſ. m. Nom qu'on donne à un Canard privé, nourri près d'un moulin, ou dans une baſſe-cour, qui eſt peu eſtimé en comparaiſon des canards ſauvages. *Anas domeſticus.*

BARBOTINE. ſ. f. Semence qu'on réduit en poudre, & qu'on donne aux enfans pour tuer les vers qu'ils ont dans le corps : elle eſt petite, de couleur brune ou jaune, de figure oblongue, d'un goût amer & d'une odeur forte. On ne convient pas quelle eſt la plante qui la produit. Les uns veulent que ce ſoit l'eſpèce d'abſinthe qu'on appelle *ſantonicum*, ou *marinum abſynthium*, les autres la *taneſie*, ou *tanacetum.* Mais il y a plus d'apparence que c'eſt une eſpèce d'*Aurone*, ou *Abrotanum.* Quelques-uns l'appellent *Semen ſanctum*, ou *Semen contra vermes*, *Semen ſantonicum*, *ſementina.* A Paris on dit de la poudre aux vers. M. Lippi, Médecin de Paris, qui fut tué avec M. le Comte du Roule, Ambaſſadeur du Roi en Ethiopie, avoit obſervé auprès du Caire une eſpèce d'abſinthe qui avoit tout-à-fait l'odeur de la *barbotine.* M. de Tournefort en a trouvé une autre eſpèce en Eſpagne qui en approchoit par ſon odeur.

Les Botaniſtes ont été fort en diſpute au ſujet de la plante qui donne cette ſemence. J. Bauhin a donné une grande diſſertation ſur cette matière. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que nous ne connoiſſons pas cette plante. Rauwolfe nous parle d'une eſpèce d'abſinthe qui a plus de rapport avec la veritable plante de la *barbotine* qu'aucune autre; car la figure de Mathiole ne paroit pas exacte. Rauwolfe l'a obſervée aux environs de Bethléem. Ses feuilles ſont decoupées, menues, cendrées; ſes tiges ſont fort branchues à leurs extrémités, & portent beaucoup de ſemences âcres, ſalées, amères, & qui ſentent ſi mauvais, qu'elles font naître des envies de vomir. Les Arabes appellent cette plante *Sekela*, & ſa ſemence qui eſt menue *Zinz*. Elle eſt ſouveraine pour tuer les vers. Les Marchands des environs l'achetent pour la vendre ſous le nom de graine pour les vers. On doit choiſir la *barbotine* nouvelle, verdâtre, d'un goût âcre, amer & aromatique, cependant déſagreable. On la fait prendre en dragées, ou en opiats, pour tuer les vers.

On dit proverbialement d'un homme qui fait des vers à l'impromptu, il a pris de la *barbotine*.

Les Apothicaires & les Droguiſtes donnent encore d'autres noms à cette plante. Ils l'appellent *Santoline*, ou *Ventoline*, *Semencine*. Voici ce qu'en dit M. Tavernier, dans le ſecond tome de ſes voyages. On ne peut recueillir la ſemencine, ou poudre à vers, comme on fait les autres graines: c'eſt une herbe qui croit dans les prés, & qu'il faut laiſſer mûrir, & le mal eſt que lorſqu'elle approche de ſa maturité, le vent en fait tomber une grande partie entre les herbes, où elle ſe perd, & c'eſt ce qui la rend chere. Comme on n'oſe la toucher de la main, parce qu'elle feroit plutôt graine, & que même, quand on fait la montre, on la prend dans une cuelle, lorſqu'on en veut recueillir ce qui eſt demeuré de reſte dans l'épi, voici de quelle adreſſe on ſe ſert: ils ont deux paniers à anſes, & en marchant dans ces prés, ils font aller ces paniers l'un de la droite à la gauche, & l'autre de la gauche à la droite, comme s'ils fauchoient l'herbe, laquelle toutefois ils ne prennent que par le haut; c'eſt-à-dire, par l'épi, & toute la graine tombe ainſi dans ces paniers. *Barbotine* eſt le nom de la graine dont nous parlons; Semencine eſt le nom de la plante qui porte la *barbotine*: ces deux noms ſe confondent quelquefois dans l'uſage. On couvre la *barbotine* de ſucre, & on en fait des dragées à cauſe de ſon amertume.

BARBOUILLAGE. ſ. m. Action de barbouiller, d'enduire d'une couleur. *Tinctura*. Le *barbouillage* de ce tripot a tant coûté.

Barbouillage, ſe dit auſſi par mépris d'une méchante peinture. *Pictura rudior*. Il ſe dit auſſi d'un récit mal fait, embrouillé. On ne comprend rien à ce *barbouillage*.

Barbouillage, ſe dit encore d'une mauvaiſe écriture, dont les lettres ſont mal formées, & qu'on ne ſauroit preſque lire, ce qu'on appelle auſſi *griffonage*. Votre exemple eſt très-mal fait, ce n'eſt qu'un *barbouillage*.

BARBOUILLER. v. a. Peindre groſſièrement avec une broſſe, enduire d'une couleur. *Colorem inducere*. L'ocre ſert à *barbouiller* les planchers; le noir à noircir, à *barbouiller* les jeux de paume. *Barbouiller* une porte, une fenêtre.

Barbouiller, ſe dit auſſi pour ébaucher. *Rudiori penicillo pingere*. Ce deſſein n'eſt encore que *barbouillé*.

☞ En peinture, *barbouiller* ſe prend toujours en mauvaiſe part, à moins qu'on ne parle de celui dont le métier eſt de *barbouiller* les portes, les treillages; & Ménage dérive ce mot de *barbulare*, qu'on a fait de *barbula*, diminutif de *barba*, d'où on a fait auſſi *barbuleius*, qui ſignifie un *bouffon enfarine*. Guichard le tire de חבר, *conjunxit*, d'où ſe fait חבורה, *plaga*, *vibex*, *livor*, *tumor*: & de là חברבורה, *abarbourat*, *macula livoris*, *macula livens*, une tache livide; d'*abarbourer* s'eſt formé en françois, ſelon lui, *barbouiller*. Cela eſt tiré de bien loin.

Barbouiller, ſignifie auſſi, ſalir, gâter quelque partie d'une choſe. *Maculare*, *inquinare*. Les maſques, les bouffons ſe *barbouillent* le viſage. Il a les mains barbouillées.

Theſpis fut le premier qui barbouillé *de lie*
Et d'Acteurs mal ornés chargeant un tombeau
Amuſa les paſſans d'un ſpectacle nouveau. Boil.

☞ Barbouiller *du papier*, dans le ſens propre, c'eſt former mal ſes caractères, enſorte que l'écriture ſoit difficile à lire. En fait d'ouvrages d'eſprit, au figuré, c'eſt faire une mauvaiſe compoſition. *Incondità*, *inconcinnè ſcribere*. Cet Auteur a bien *barbouillé* du papier en ſa vie.

☞ On dit encore figurément, *barbouiller* un récit, une hiſtoire; pour dire, l'embrouiller.

☞ Se *barbouiller* dans le monde, gâter ſa réputation. *Obſcurare famam*.

On dit ſe *barbouiller* l'eſprit de grec, de latin, pour ſignifier un amas confus de grec & de latin. *Indigeſtam græci latinique ſermonis comparare farraginem*.

On dit auſſi qu'un Orateur, un Avocat ſe *barbouille*, lorſque la mémoire lui manque & que ſon diſcours n'eſt que galimatias. *Ceſſitare*, *alienum à re propoſita dicere*. On dit la même choſe d'un homme qui s'enivre, lorſqu'il ne ſait plus ce qu'il dit. Dans tous ces ſens il eſt du ſtyle familier & populaire.

Barbouiller, eſt auſſi un terme d'Imprimeur, qui ſignifie être trop noir aux marges & au fond. *Atramento inficere*. Cette feuille *barbouille*. Cet ouvrier *barbouille*.

Barbouillé, ée, part. Il a les ſignifications de ſon verbe en françois & en latin.

On dit proverbialement & populairement, ſe moquer de la *barbouillée*; pour dire, faire des propoſitions extravagantes & ridicules. Il ſe dit auſſi de ceux qui ayant bien fait leurs affaires, ſe moquent de tout ce qui peut arriver, & de ce que l'on peut dire & faire.

BARBOUILLEUR, EUSE. ſ. m. & f. Qui peint groſſièrement avec la broſſe, qui enduit d'une couleur une muraille, un plancher. *Infector*. On l'appelle par raillerie un *Enlumineur de jeu de paume*.

On dit figurément des mauvais Peintres, & des mauvais Auteurs, qui gâtent de la toile, ou du papier, que ce ſont des *barbouilleurs*. Va, va, petit grimaut, *barbouilleur* de papier. Mol.

BARBU, UE, adj. Qui a de la barbe, *Barbatus*. Cette femme eſt *barbue* comme un homme.

Venus étoit ſurnommée *barbue*, *barbata*. On la repréſentoit quelquefois avec de la barbe, parce qu'on lui donnoit les deux ſexes.

BARBU. *Barbatus*. eſt auſſi un Frere Convers de l'Ordre de Grammont. Les *Barbus*, dans l'Ordre de Grammont, avoient le maniment & l'adminiſtration du temporel. Ils voulurent auſſi uſurper le gouvernement de l'Ordre, & réduire les Prêtres ſous leur obéiſſance; mais ils perdirent leur cauſe. *Voyez* Mézerai dans Philippe Auguſte. On a auſſi appelé *Barbus* les Freres Convers dans l'ordre de Cîteaux, ainſi qu'il paroît par l'hiſtoire de cet Ordre; & dans d'autres encore, comme on le peut voir dans la vie de ſainte Erminolde. On appeloit auſſi Freres *Barbus* dans la Congrégation d'Hirſauge, en Allemagne, les Freres Convers qui étoient deſtinés pour le travail, & pourvoyoient aux beſoins de ceux qui ne s'occupoient qu'à la contemplation. Il y avoit parmi eux d'habiles ouvriers en toutes ſortes d'arts & de profeſſion. S. Guillaume fut le premier qui établit ces ſortes de Convers en Allemagne. P. Hélyot, *T. V. C. 32*. On trouve même un Ordre entier appelé les Freres *Barbus*, ou l'Ordre des Freres *Barbus*, dans Alberic, à l'an 1113, & 1240.

☞ BARBUE (Comète) terme d'aſtronomie. On dit qu'une comète eſt *barbue*, *barbatus*, lorſqu'elle eſt précédée d'une eſpèce de chevelure lumineuſe & rayonnante. *Voyez* Comète.

BARBUE. ſ. f. Poiſſon de mer, qui eſt plat & bon à manger, du genre de ceux qu'on appelle *rhombes*, ou *turbots*; mais celui-ci a la chair plus molle, & n'a point de piquans. *Rhombus lævis.*

BARBUE, en jardinage. Sarment avec ſa racine, & toutes autres ſortes de plantes qu'on tire avec leurs racines, ou chevelures, pour les tranſplanter. *Vivaradix.* Ce terme n'eſt pas connu partout.

BARBUQUET. ſ. m. Ecorchure ou petite gale ſur le bord des lèvres. *Puſtula.* Ce mot ne ſe dit que dans quelques Provinces.

☞ BARBURES, ſ. f. pl. en termes de fonderie, ſont des inegalités qu'on apperçoit ſur une pièce fondue au ſortir du moule, & qu'il faut répater au ciſeau.

☞ BARBUSINSKOY, ville d'Aſie, dans l'Empire de Ruſſie, ſur le bord oriental du Lac Baikal, à l'embouchure de la rivière Barbuſigga.

BARBUTE. ſ. m. Vieux mot. Homme armé, que l'on appeloit ainſi, a cauſe que ſon habillement de tete avoit une mentonnière.

BARBY, petite ville de la haute Saxe, en Allemagne, ſur l'Elbe, entre Deſſaw & Magdebourg. *Barbium.*

Le Comté de *Barby*, *Barbienſis Comitatus*, eſt un petit pays d'Allemagne; il eſt dans la haute Saxe, aux environs de l'Elbe. La ville de *Barby* qui lui donne ſon nom, en eſt le ſeul lieu un peu conſidérable.

BARC ou BAR. ſ. m. Nom d'un poiſſon. On pêche du *barc* ſur la côte de l'Acadie. *Voyez* BAR.

BARCA, ville d'Afrique, *Barca*. Elle eſt à 25 lieues du golfe de Sidra, entre la ville de Cairoan & celle de Bernich.

Le *Barca*, ou le pays de *Barca*, eſt un grand pays d'Afrique plus étendu que le Royaume de *Barca*, qui n'en eſt que la partie ſeptentrionale. Il eſt borné au midi par le Zaara & par la Nubie, au levant par l'Egypte, au couchant par le Royaume de Tripoli & le Bilédulgerid, au nord par la Mediterrance. C'eſt ce qu'on appeloit autrefois la Libye propre, que l'on diviſoit en Libye extérieure, qui étoit aux confins de l'Egypte; la Cyrénaïque qui étoit vis-a-vis de la grande Syrte, & vers ce qu'on appelle aujourd'hui le Royaume de Tripoli, & la Marmarique, qui occupoit le milieu. Aujourd'hui *Barca* ſe diviſe en Royaume de *Barca*, & Déſert de *Barca*, l'un au nord, & l'autre au ſud.

Le Royaume de *Barca* eſt la partie ſeptentrionale du *Barca*, qui a environ 230, ou 300 lieues ſur la côte de la Méditerranée, & 30 à 40 de largeur du nord au ſud. *Barbacanum regnum.* C'eſt un pays plein de rochers, & très-peu fertile, ſurtout dans ſa partie orientale. La ville capitale eſt *Barca*.

Le déſert de *Barca* eſt la partie méridionale du *Barca*. *Deſertum Barcanum.* Il a beaucoup plus d'étendue que le Royaume de *Barca*; mais ce n'eſt qu'une vaſte campagne de ſable habitée par des Arabes & des Bereberes, naturels d'Afrique, les uns & les autres Mahometans

☞ BARCADE *de chevaux*. ſ. f. (Manége) troupe de chevaux qu'on a achetés, & auxquels on veut faire paſſer la mer. ENCYC.

BARCALLAO. ſ. m. Eſpèce de morue tout-à-fait ſemblable à celle de Terre-Neuve. Elle ſe trouve dans pluſieurs endroits de la mer du ſud; mais la plus grande pêche s'en fait ſur les côtes de l'Ile de Juan-Fernando, ſur la côte du Royaume de Chily.

BARCALON. ſ. m. Terme de relation. C'eſt ainſi qu'on nomme le premier Miniſtre du Roi de Siam. *Regni Siamenſis ſupremus adminiſter.* Le *Barcalon* a le département de tout le commerce qui ſe fait, ſoit au dedans, ſoit au dehors du Royaume. Il eſt Surintendant des magaſins du Roi, & le Miniſtre de toutes les affaires étrangères. Le *Barcalon* reçoit auſſi les revenus des villes.

☞ BARCAR. Bonne ville qu'on trouve au-delà de la rivière d'Araba, c'eſt-à-dire, de l'Ilmont qui a ſon embouchure à Araba.

BARCE. ſ. m. C'eſt une ſorte de canons qui ſont aujourd'hui de peu d'uſage, & qui autrefois étoient fort communs ſur mer. Ils reſſemblent aux faucons & fauconneaux; mais ils ſont plus courts, plus renforcés de métal, & ont un plus grand calibre.

BARCELONE. *Barcino.* Ville épiſcopale d'Eſpagne, dans la Catalogne, dont elle eſt capitale. Antoine Auguſtin croit que c'eſt l'ancienne *Faventia*, & il y applique une ancienne inſcription, qui porte COL. F. I. A BARC. qu'il explique, *Colonia, Faventia Julia, Auguſta Barcino.* Elle fut bâtie par Hamilcar 300 ans avant JESUS-CHRIST. Ce General ſurnommé *Barca* lui donna ſon nom; c'eſt pour cela que Tite-Live l'appelle *Barchino*; Mela, Pline, &c. *Barcino*; S. Paulin l'appelle *Barcinus*; Jornandez *Barcinona*; d'autres *Barcelona*. *Barcelone* eſt un port de mer ſur la Méditerranée. *Barcelone* a été ſoumiſe ſucceſſivement aux Romains, aux Viſigoths, aux Sarraſins, & aux François ſous Charlemagne. Le ſiege de *Barcelone* par le feu Duc de Vendôme en 1697, eſt un des plus beaux que l'on ait vûs depuis long-temps. Louis fils de Charlemagne, ayant pris *Barcelone* du vivant de ſon pere, Charlemagne en donna le gouvernement à Beta, ou Bernard, a titre de Comte, & depuis ce temps-la *Barcelone* a conſerve ce titre. *Comitatus Barcinonenſis.*

Sa hauteur eſt à 19°, 54′, 33″ de longitude; & à 41°, 26′, 0″, de latitude. CASSINI. Selon M. De la Hire, 20°, 51″, 33″ long. & la même latitude. Il y a bien des choſes concernant *Barcelone* dans le *Marca Hiſpanica*, imprimé par les ſoins de M. Baluze.

☞ BARCELONE. Bourg de France, en Guienne, au comté d'Armagnac, à une lieue d'Aire.

☞ BARCELONE, & ſuivant le nouveau nom, *Barcelonette*, petite ville de France, au comté de Nice, capitale de la vallée de Barcelonette, aux pieds des Alpes maritimes.

☞ La vallée de Barcelonette eſt une contrée de France, bornée au couchant par la Provence & le Dauphiné, au levant par le marquiſat de Saluces, le comté de Nice & celui de Beuil; au nord, du bailliage de Seine. Elle prend ſon nom de ſa capitale. En 1713 Victor Amedée, Duc de Savoie, la ceda à la France par le traité d'Utrecht, en échange de la portion du Dauphiné qui eſt a l'Orient des Alpes.

☞ BARCELONE-LA-NEUVE, petite ville de l'Amérique méridionale, dans la nouvelle Andalouſie, bâtie par les Eſpagnols dans le ſeizième ſiècle.

BARCELONOIS, OISE, ſ. m. & f. & adj. Qui eſt de Barcelone, ou qui appartient à Barcelone. *Barcinonenſis.* Les *Barcelonois* ſont legers, inquiets, remuants, & toujours ennemis du gouvernement auquel ils ſont ſoumis.

BARCELOR. ſ. m. Ville d'Aſie, dans les Indes, ſur la côte de Malabar. *Barcelorum.* C'eſt la capitale du Royaume de Canora. Elle eſt à 13°, 49′, 0″, de latitude nord. P. THOMAS, *Jeſ.*

☞ BARCELOS, petite ville de Portugal, avec titre de Duché, dans la Province d'entre Duero & Minho, ſur la Sourille.

BARCKSHIRE ou BERKSHIRE. Province d'Angleterre, dans le Diocèſe de Salisbury, dont la capitale eſt Reading.

☞ BARCKSTIN, ou BERCKSTEIN, petite ville d'Allemagne, dans la Regence d'Amberg, capitale d'un baillage de même nom.

BARCOLONGO; c'eſt a-dire, *Barque-longue*. Terme de Marine. C'eſt un petit bâtiment, bas, long, pointu, qui n'a point de pont, & qui va à rames & à voiles. Il eſt fort en uſage en Eſpagne. HARRIS. Ce nom eſt eſpagnol.

BARD. ſ. m. *Voyez* BAR.

BARDACHE, de l'italien BARDASSO. ſ. m. Garçon dont les debauchés abuſent. *Catamitus, cinœdus.* On a accuſé Céſar d'avoir été le *bardache* de Nicomède. Ce terme eſt proſcrit parmi les honnêtes gens.

BARDANE, ſ. f. ou grand glouteron. *Glitteron, Lappa* ou *Bardana, Perſonata.* Plante biſannuelle, qui a ſes racines plongées fort avant dans la terre, groſſes, noirâtres en dehors & blanches en dedans. Elles donnent de grandes feuilles, velues, arrondies, terminées en pointe, vertes en deſſus, blanchatres en deſſous, finement dentélées ſur leurs bords, & attachées à une queue aſſez longue. Sa

tige eſt haute de trois à quatre pieds, quelquefois plus branchue, épaiſſe, moelleuſe, velue, lavée d'un peu de pourpre, & garnie par intervalles de feuilles ſemblables à celles du bas, mais beaucoup plus petites. Les extrémités des tiges & des branches ſont terminées par des têtes écailleuſes, dont chaque écaille eſt courbée en crochet; elles renferment des fleurons de couleur de pourpre, ſoutenus par des embryons qui deviennent des ſemences brunes, oblongues, garnies d'une aigrette qui tombe aiſément. Les têtes ſont fort groſſes dans quelques eſpèces, dans d'autres plus menues, & dans une troiſième les écailles des têtes ſont entrelacées d'un coton blanchâtre. On appelle petit *Glouteron*, *Xanthium*, une plante qui diffère du grand *glouteron* par ſes fleurs & par ſes fruits. La *bardane* croît communément le long des chemins, & ſes têtes s'accrochent aiſément aux habits; & c'eſt d'où lui vient le nom de *lappa*, du grec λαβειν, *prendre*; celui de *perſonata* lui a été donné, parce qu'on ſe couvroit autrefois le viſage avec ſes feuilles lorſqu'on montoit ſur le théâtre, & qu'on ne vouloit point être connu. Sa racine eſt d'uſage en Médecine. Elle eſt ſudorifique, diurétique, bonne pour les maladies de la poitrine. Sa ſemence eſt recommandée pour la néphrétique. Henri III, roi de France, fut guéri d'une fièvre quarte avec la décoction de *Lardane*. Son eau diſtillée entre dans les potions ſudorifiques.

BARDARIOTE. ſ. m. *Bardariota*. Les *bardariotes* étoient des ſoldats de la garde de l'Empereur de Conſtantinople; ils étoient armés de bâtons & de baguettes, pour écarter le peuple quand l'Empereur paſſoit, ils portoient à leur ceinture des fouets pour punir ceux qui étoient condamnés. Ils étoient gardes des portes du Palais. Dans les cavalcades que faiſoit l'Empereur, ils marchoient devant lui, le bâton haut, pour faire ranger le peuple & le tenir dans l'ordre. Ils étoient originairement Perſans. Un Empereur, que Codin ne nomme point, les avoit tranſportés de Perſe ſur le fleuve Bardarius, d'où ils avoient pris leur nom de *bardariotes*. Nicétas le nomme auſſi καρδαχης, *Porte-verges*, ou *porte-bâtons*, & Μαγκλαβιτας, *Manclavites*, du nom grec de leurs verges ou bâtons, μαγκλάβια. A l'armée ils avoient leur poſte au ſeptentrion de la tente impériale, auprès de laquelle ils faiſoient garde. Je ne ſais où un Auteur moderne a pris ce qu'il dit, que leur Commandant s'appeloit *Primivergius*. Codin dit ſeulement qu'ils ont un *Primicerius*; qu'ils obéiſſent au *Primicerius* de la Cour. Cedrenus l'appelle κόμης κόμητα, *le Comte de la Cour*; & Μαγκλαβίτης, *Manclabite*. Je ne lui trouve point juſqu'ici d'autre nom. Il n'eſt pas même sûr que ce ſoit lui que Cedrenus déſigne par le premier, quoique le P. Goar le croie. Les *bardariotes* étoient vêtus de rouge, & portoient un bonnet à la perſanne nommé *augurot*, qui au lieu de rebord, ou du retrouſſé, étoit bordé d'un drap de couleur de citron. *Voyez* CODINUS *de Off. Conſt. C. 5, n. 51, 53, 54*, & Boulanger. Charles Macri croit que les *bardariotes* ſont les mêmes que les barbutes.

☞ BARDASHIR. Ville de Perſe, dans la Cormanie.

BARDE. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois l'armure d'un cheval de gens d'armes, ou armés de toutes pièces. ☞ Elle étoit faite de lames de fer pour couvrir le poitrail & les flancs du cheval. *Lateralium ac pectorale equi tegmen, equi armatura*. Il n'eſt plus en uſage. La Cruſca dit que *barda è armatura di cuoio cotto, ò di ferro, con la quale s'armava la groppa, il collo, el petto di cavalli*.

BARDE, eſt auſſi une longue ſelle qui n'a ni fer, ni bois, ni arçons, qui eſt faite de groſſe toile piquée & de bourre. *Ephippium*. On l'appelle en quelques endroits *panneau*.

BARDE, ſe dit auſſi d'une tranche de lard qu'on met ſur les volailles, au lieu de les larder pour les rôtir. *Lardum in ofellas ſectum*.

BARDEAU. ſ. m. Petit ais dont on ſe ſert au lieu de tuiles pour couvrir les maiſons. *Scandula*. On en fait ſouvent des douves, ou d'autres ais auſſi minces. On les appelle autrement *aiſſis* en pluſieurs endroits, comme qui diroit des *ais ſciés*. Les Romains pendant 470 ans n'eurent leurs maiſons couvertes que de chaume, ou *bardeau*. VIGEN.

BARDEES *d'eau*. ſ. f. pl. Terme de Salpêtrier. Ce ſont trois demi muids d'eau que l'on jette dans les cuviers pour faire le ſalpêtre, ou pour le raffiner. On en jette juſqu'à quatre pour le raffinage en pluſieurs fois.

BARDELLE. ſ. f. Selle en forme de ſelle à piquer. *Ephippium*. Elle n'eſt faite que de toile & de paille; & il n'y entre ni cuir, ni fer, ni bois. Le vieux Griſon, & pluſieurs Auteurs italiens, veulent qu'au manége on ſe ſerve pour les poulains d'une *bardelle*, qui eſt une ſelle de paille à mettre ſur leur dos, & d'un caveſſon de corde ſur leur nez, qui eſt une invention qui ne ſert qu'à perdre le temps. NEWC.

BARDENOCHE. ſ. f. Eſpèce d'étoffe, dont il eſt parlé dans le tarif de la Douane de Lyon. Les Marchands de Paris ne la connoiſſent pas.

☞ BARDENWIK. *Voyez* BARDEWICK.

BARDER. v. a. Mettre une barde à un cheval. *Equum tegere, armare, munire*. Les anciens Chevaliers faiſoient *barder* leurs chevaux. *Voyez* BARDE.

BARDER, ſignifie auſſi, mettre une barde, ou une tranche de lard ſur un chapon, ou autre volaille. *Lardo in ofellas ſecto oblita tunicare*. Il y a des gens qui aiment mieux les viandes *bardées* que lardées.

☞ BARDER, ſignifie auſſi l'action de charger des pierres ſur un chariot, ſur un bar. *Voyez* BAR.

BARDÉ, E. f. part. paſſ. & adjectif. Armé de bardes. *Cataphractus, armatus, tectus, a, um*. Cheval *bardé*. *Equus tectus, munitus, armatus*.

Dix Pages les ſuivoient ſur des chevaux bardés. P. LE M.

On appelle, en termes de Blaſon, un cheval *bardé*, lorſqu'il eſt paré.

BARDES. ſ. m. pl. Parmi les anciens Gaulois, c'étoient les Chantres, ou Muſiciens & Poëtes, ou faiſeurs de romans, qui chantoient les louanges des Héros. *Bardi*. Leurs poëſies ſervoient ou à enſeigner la vertu, ou quelquefois à encourager, & quelquefois auſſi à terminer le différent des armées au moment qu'elles alloient combattre. D'autres Savans qu'on appeloit *Vates*, nom que les Latins ſemblent avoir emprunté des Gaulois, étoient occupés des auſpices des augures, & des autres eſpèces de divination. DE REMY. *Hiſt. litt. de la France*. On a conſervé dans la Bretagne beaucoup de mots anciens gaulois. On y appelle encore aujourd'hui *Bardes*, les joueurs de vièle & de violon, qui vont chanter par les villages. MERC. *Déc. 1735. Barde*, ſelon Feſtus, Heſychius & Strabon, eſt un chanteur en gaulois. Ils chantoient, dit Feſtus, les louanges des grands hommes. M. le Gendre ajoute qu'ils les chantoient au ſon des muſettes; Strabon, qu'ils étoient auſſi poëtes, Βαρδοι μεν ὑμνηται και ποιηται; & Lucain dit que leurs vers tranſmettent la mémoire des grands hommes à la poſtérité.

Ces divins enchanteurs, de qui les puiſſans charmes
font revivre un héros abattu ſous les armes,
Qui tranſmettent ſa gloire à la poſtérité,
Et trouvent dans ſa mort ſon immortalité:
Les Bardes *entonnant leurs cantiques célèbres,*
Rappellent leurs guerriers du milieu des ténèbres.
BREBEUF.

C'eſt de-là, dit M. le Gendre, dans les *Mœurs & Cout. des Fr. p. 262*, que venoit la Coutume, qui étoit encore en uſage au commencement de la troiſième race, de ne point donner de combat que dix ou douze groſſes voix n'euſſent chanté de toutes leurs forces la chanſon dite de Rolland, afin d'animer les troupes par le récit des hauts faits d'armes de ce Héros. Chorier prétend que c'eſt la terre des Allobroges qui leur a été ouverte preſque la première; que c'eſt là où ils ont commencé à s'établir, & d'où enfin ils ſe ſont répandus dans toutes les Gaules. Il le prouve, parce qu'encore aujourd'hui les peuples qui habitent à l'occident du Rhône, nomment *Bardouz* ceux qui habitent au-delà, le long de ſon rivage oriental qui leur eſt oppoſé. C'eſt croire bien légèrement, que de ſe rendre à cette preuve. *Bardouz* n'auroit-il point une

origine moins avantageuſe ? Il y avoit auſſi des *Bardes* dans l'île de la Grande-Bretagne. Ils étoient, à ce que prétend Larrey, ce qu'étoient les Druides dans les Gaules ; c'eſt-à-dire, les Prêtres & les Docteurs des Celtes qui s'y établirent. Bodin, dans ſa méthode, *p. 365*, remarque auſſi qu'ils étoient Prêtres dans les Gaules ; ſa raiſon eſt qu'en allemand *Barde* ſignifie Prêtre. Cependant les *Bardes* paroiſſent fort différens des Druides. Ceux-ci étoient les Prêtres & les Docteurs de la nation, & ceux-là en étoient ſeulement les Poëtes & les Ecrivains. Jamais les Anciens, qui en ont parlé, ne leur donnent d'autre qualité. On peut voir Poſidonius dans Athénée, *Liv. VI.* Diodore de Sicile, *Liv. V.* Ammien Marcellin, *Liv. XV, ch. 9.* Feſtus & Héſychius ſur ce mot. La raiſon de Bodin eſt très-foible ; car ſans que les *Bardes* fuſſent Prêtres, on a pû dans la ſuite donner leur nom aux Prêtres, parce que ſans être ſacrificateurs, ils étoient cependant miniſtres de la religion. Larrey ajoute, en copiant à ſon ordinaire les hiſtoires fabuleuſes, que les *Bardes* étoient comme les Druides, la poſtérité de Samothès fils de Japheth. D'autres les font venir de *Bardus*, Druide, Ve Roi des Celtes, que quelques-uns font fils de Dyris, & non pas Denys, comme a mis Larrey. *Voyez* Picard dans ſa *Celtopédie*, *p. 72, 73*, où il dit que ce *Barde* l'ancien (car il y en eut un autre qui ne fut que le VIIe Roi des Gaulois) inſtitua une Académie de Poëtes, de Muſiciens, de Rhéteurs. On prétend avec plus de fondement que Larrey, que Druide étoit un nom général, qui comprenoit les Vaceres, ou Prêtres, les Eubages ou Augures, les Sarronides, qui étoient les Juges du peuple, & les inſtructeurs de la jeuneſſe, & les *Bardes* ou Poëtes. On croit que les *Bardes* demeuroient ſur une montagne de l'Aunois en Bourgogne, appelée *Mont-Bart*, ou *Montbarri*, & que c'eſt d'eux qu'elle a pris ce nom.

Paſquier, qui écrit *Bardées*, ſans qu'on en voie la raiſon, dit que des *Bardées* & des Druides, qui manioient & la théologie & la philoſophie des Gaulois, la philoſophie avoit pris ſa première ſource & origine ; & les autres, que les Grecs même avoient emprunté d'eux leurs caractères. Il ajoute qu'une choſe lui déplaît en eux, c'eſt qu'ils n'aient rien écrit, donnant leurs ſecrets de main ſeulement, dont, dit-il, les Grecs & puis les Romains furent fort bien faire leur profit à nos dépens.

Cluvier, *Germ. Ant. Lib. I, pag. 199*, donne encore aux *Bardes* le titre d'Orateurs, & il prétend que les anciens Germains avoient auſſi leurs Druides & leurs *Bardes*, quoique les anciens n'en diſent rien. Il ſe fonde ſur ce que Tacite, *De Morib. Germ.* & *Annal. II*, parle de leurs poëſies, & des chanſons qui contenoient leurs hiſtoires.

Bochart dit que ce mot vient de l'hébreu *parat*, qui ſignifie *chanter*. Chorier ſouſcrit à cette étymologie de Bochard. Cambden dit en ſon *Britannia*, *p. 14*, que *Barde* ſignifie *Chantre*, comme nous l'apprend Feſtus, & que c'eſt un ancien mot breton tout pur. Picard, dans ſa *Celtopédie*, *p. 72, 73*, prétend que cette étymologie eſt ſuſpecte à quelques gens, qui croient que ce mot eſt grec ; qu'il eſt certain dans Céſar, que les Gaulois ont parlé grec ; que βαρδὺς, & par métathèſe βαρδὺς, ſignifioit originairement un homme ingénieux, un ſage ; & que c'eſt de-là que s'eſt formé *Bardus* ; qu'à la vérité ce mot dans la ſuite a pris une ſignification toute contraire, & s'eſt dit pour *peſant*, *ſtupide* ; mais que c'eſt un changement qui eſt arrivé à bien d'autres mots, & qui ne prouve pas que la première ſignification de ce mot n'a point été celle que ces Auteurs ſoutiennent. Mais il paroît qu'il vaut mieux s'en tenir à ce que diſent Feſtus, Strabon & Héſychius. Il conjecture encore, *p. 169*, que l'habit des *Bardes* étoit le *Bardocucullus*, que tout le monde convient être un mot gaulois, & que quelques-uns diſent avoir été un habillement de tête, qui avoit beaucoup de poil ; & d'autres, une robe ou habit dont les ſoldats & les gens de la campagne ſe ſervoient pendant la pluie.

Les chanſons de ces Poëtes avoient auſſi le nom de *Bardes*, comme les Poëtes mêmes, au rapport d'Athénée. CHORIER. Selon le P. Pezron *Barde* eſt un mot pris des Celtes, qui diſent *bardd*, pour ſignifier un Poëte : il veut dire auſſi un devin. *Barddoueg* eſt chez eux la même choſe que *poëſis*, *carmen*, poëſie, poëme.

BARDES, s'eſt dit auſſi d'une compagnie de Banquiers Florentins établis autrefois en Dauphiné, ſous le nom de la Compagnie des Bardes. CHORIER, *p. 815*.

BARDESANITE, ou BARDESANISTE. ſ. m. Nom de ſecte, *Bardeſaniſtæ*, *Bardiſaniſtæ*. C'eſt le nom qu'on donne aux hérétiques ſectateurs de Bardeſanes. Cet hérétique étoit de Méſopotamie : d'abord il fut chrétien, & il ſe diſtingua par la connoiſſance qu'il avoit de la philoſophie ; enſuite il renonça à la religion catholique, pour ſuivre les erreurs de Valentin, auxquelles il en ajouta quelques autres, comme de dire que les actions des hommes dépendent du deſtin. *Voyez* S. Auguſtin & S. Jean Damaſcène. Bardeſanes laiſſa des Sectateurs qui s'appelèrent *Bardeſaniſtes*, qui inventerent de nouvelles rêveries. GOD.

☞ BADESEY, ou BARDSEY. Petite île d'Angleterre, ſur la côte du pays de Galles & du Comté de Camarwan.

BARDEUR. ſ. m. Homme de journée qui ſert dans les ateliers à porter le bar, ou la civière. *Cratis bracchiatæ bajulus*. Il faut dans un tel atelier tant de *bardeurs*, & tant de Halebardiers.

On appelle proprement *bardeur* l'ouvrier qui travaille dans les ateliers de maçonnerie, particulièrement quand les bâtimens ſe conſtruiſent avec de la pierre de taille. Les *bardeurs* ſont employés à porter le bar, ou à traîner ſur les binards les pierres, à meſure qu'elles ſortent de la main du tailleur de pierre.

☞ BARDEWICK, BARDEMWIG, BARDONWIG & BARDENWICK. *Bardorum vicus*, *Bardejucum* & *Barderopolis*. Ancienne & fameuſe ville d'Allemagne, dans la Baſſe-Saxe. Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un bourg à trois lieues de Lawenbourg.

☞ BARDI. Petite ville d'Italie, dans la Lombardie, au Duché de Parme.

BARDIN. Pomme de *bardin* ; c'eſt celle qu'on nomme autrement *courpendu*. Voyez *ce mot*.

BARDIS. ſ. m. Terme de Marine. Bâtardeau fait de planches qu'on éleve ſur le bord du vaiſſeau, pour empêcher que l'eau n'entre ſur le pont, lorſqu'on couche le vaiſſeau ſur le côté pour carener.

BARDIT. ſ. m. Chant des anciens Germains en allant au combat ; récit de certains vers. *Barditus*. Ils chantent en allant au combat. Ils ont encore parmi eux certains vers par le récit deſquels (nommé *bardit* en leur langue) ils s'échauffent le courage, & de leur propre chant ils tirent un augure du ſuccès du combat à venir. HARLAY, *dans Tacite, ſur les mœurs des Germ. c. 3.*

Il ne faut point douter que ce mot ne vienne de ce que ces vers étoient compoſés par les Bardes qui animoient & donnoient de l'émulation par le récit des belles actions de ceux de leur nation.

BARDOT. ſ. m. Petit mulet. *Mulus puſillus*. On dit, *paſſer pour bardot* ; c'eſt-à-dire, paſſer franc & ſans payer, parce que le muletier ne paye rien pour le *bardot* qui le porte.

On appelle figurément *bardot*, dans une compagnie, celui ſur qui les autres ſe déchargent de leur tâche.

BARDOT, ſe dit en termes de Librairie, des exemplaires d'un livre qui reſtent incomplets, & auxquels on a recours pour changer ou prendre les feuilles dont on a beſoin pour parfaire d'autres exemplaires moins défectueux. Il manque une feuille à ce livre, il faut voir ſi elle eſt dans les *bardots*, ou dans les deffets. *Voyez* DEFFETS.

☞ BARDT. Petite ville d'Allemagne, dans la Poméranie citérieure, au bord de la mer Baltique, qui y forme un port.

BAREDGES. La vallée de *Baredges*. *Baredgina vallis*. Vallée de Gaſcogne, dans les Pyrénées à la ſource de l'Adour. *Baredges*. Bourg dans cette vallée, célèbre par ſes bains, & ſes eaux minérales.

☞ BARENTIN. Bourg de France, en Normandie, au pays de Caux.

☞ BARENTON, gros bourg de France, dans la Baſſe-Normandie, près de Mortain, Diocèſe d'Avranches.

BARER. Terme de Chaſſe. *Voyez* BARRER.

☞ BARESCATH, ville d'Aſie, dens l'Alshash, contrée du Mawaralnahr.

BARETTE. ſ. f. Terme d'Horlogerie. *Voyez* BARRETTE.

☞ BARENTH, BAREITH & BARENT. Petite ville d'Allemagne, dans le haut Burgraviat de Nuremberg.

☞ BARFLEUR, que quelques-uns appellent *Val de Cere*. Ville de France, en Normandie, dans le Corentin, autrefois bon port de mer. *Vallis cereris.*

BARFOUL. ſ. m. Sorte d'étoffe qui ſe fait dans le royaume de Cantor, ſitué ſur les bords de la rivière de Gambie. Les *barfouls* ſervent d'habits aux Nègres qui ſe nomment des *Pagues.*

BARGACHE. ſ. m. Eſpèce de moucheron. *Culex.* Une nuée de certains petits moucherons noirs, nommés *bargaches*, parurent ſur le champ, où ſix cens pavillons d'Arabes s'étoient retirés, auxquels ils firent une telle guerre, qu'ils penſerent tous étouffer avec leur bétail; car lorſqu'ils vouloient reſpirer, ces animaux entrant par la bouche & les narines, leur ôtoient la liberté de prendre leur haleine. Pour s'en garantir ils mirent le feu aux herbes, afin que la fumée étouffât ces moucherons, ou les contraignit de paſſer ailleurs P. ROGER.

BARGAINE. ſ. f. Vieux mot. Cérémonie, façon.

☞ BARGALONE, ou BARGELONE. Rivière de France, dans le Quercy, qui paſſe à Moncuq, reçoit enſuite une autre rivière nommée auſſi *Bargalone* à Montcſquiou, & ſe perd dans la Garonne.

BARGAMACHE. ſ. m. Il y a une Confrérie à Rome, que l'on nomme la *Confraternité des Bargamaches.* Voyez le P. HÉLYOT, *T. VIII, p. 264.*

☞ BARGAME, ou BAHARGAMO. Province d'Ethiopie, dans l'Abiſſinie, bornée au Nord par le royaume de Wed; à l'Orient, par le royaume de Fatagar, & par la province de Guma; & à l'occident, par celle de Sugamo.

☞ BARGARA. C'eſt un des plus conſidérables baſars de la côte de Malabar, à deux lieues de Mealy.

BARGE. ſ. f. C'eſt le nom d'un oiſeau qu'on appelle en latin *limoſa.* Son bec eſt noirâtre de tous côtés. Le dedans de ſes ailes eſt diverſifié de taches de pluſieurs couleurs; le reſte de la partie de deſſus eſt blanchâtre. Elle a des taches au cou. Les dernières pennes des ailes qui ſont jointes aux côtés, ſont auſſi longues que l'extrémité de la queue; ſes pieds ſont plus longs que ceux du corlieu: ils ſont de couleur d'eau, ou d'un cendré verdâtre. Son cou eſt long d'une palme; ſon bec de même. La *barge* eſt moins groſſe que le corlieu, & quaſi de même couleur; ſon bec n'eſt pas ſi long ni ſi voûté, mais il eſt quelque peu crochu par en haut. L'on fait cas de cet oiſeau ſur les tables. Il eſt beaucoup plus fréquent dans les pays maritimes. Ce mot doit être du genre maſculin.

BARGE. ſ. m. Poiſſon qui reſſemble fort au carlet. Il eſt plat comme lui, mais il a le muſeau moins long.

BARGE. ſ. f. C'eſt le nom qu'on donne à un monceau, pile ou meulon de foin que l'on entaſſe ainſi dans les baſſe-cours, quand on n'a pas aſſez de feuils. Il y a dix charretées de foin dans cette *barge.* Le menu bois en bourée ſe met auſſi en *barge.*

BARGE. ſ. f. *Barpia.* Ce mot de la baſſe latinité ſe trouve ſouvent dans la même ſignification que celui de *barca*, une barque. Anciennement le mot de *barge* s'eſt pris pour un bâtiment conſidérable. *Navem magnam quam Bargam vocant: in Diplom. an 1080. ap. Miræum in Diplom. Belg. p. 295.* Je crois après tout que ces *barges* n'étoient autre choſe que de grandes barques armées, telles apparemment que celles dont on ſe ſert aujourd'hui pour faire des deſcentes.

BARGE, ou BERGE. ſ. f. Petit bateau, petite barque, eſpèce de gondole. *Cymba.* Anne de Boulen fut arrêtée au ſortir de ſa *barge*, comme elle revenoit de Greenwich. LARREY. *Voyez* BARGE qui précède.

☞ BARGEAC, ou BARJAC. Petite ville de France, en Languedoc, au Diocèſe d'Uſès avec titre de Baronnie.

BARGELACH. ſ. m. Oiſeau de Tartarie, qui ſe trouve dans des lieux deſerts, où il eſt la nourriture des faucons. Il eſt de la groſſeur d'une perdrix: il a la queue comme l'hirondelle & les pieds ſemblables à ceux du papeguay. Il vole très-rapidement. RAMUZIO. *T. II, p. 15.*

☞ BARGEMON, ou BARGAMON. Petite ville de France, au Diocèſe de Frejus, dans la Viguerie de Draguignan.

☞ BARGENY. Ville de l'Ecoſſe méridionale, Capitale de la province de Carrick. C'eſt le Berigonium des Anciens.

BARGNAGE. ſ. m. Vieux mot. Corps de la Nobleſſe. Ce mot vient de *Baronage*, autre vieux mot, qui veut dire la même choſe. On dit auſſi *bernage* & *barnage.*

☞ BARGUETTE. ſ. f. Sur les rivières; eſpèce de bateau de quarante pieds de long ou environ, qui ſert à paſſer les chevaux, & à porter des cordages pour la manœuvre de la rivière. ENCYC.

BARGUIGNAGE. ſ. m. Mot familier, pour ſignifier irréſolution, ou mauvaiſes raiſons que l'on donne pour ſe défendre de quelque choſe. *Animi fluctuatio.* Voilà bien du *barguignage.* Point tant de *barguignage.*

☞ On trouve ce mot dans Montagne, *Edit. de Rouen 1642, p. 230*, où il ſignifie l'action de marchander ſou à ſou; il n'eſt preſque plus en uſage en ce ſens.

☞ BARGUIGNER. v. n. Marchander ſou à ſou, avoir de la peine à ſe déterminer quand il eſt queſtion d'un achat. Cette femme barguigne toujours, ne fait que *barguigner.* Ce mot eſt ancien. Vaugelas dit qu'il eſt de la lie du peuple, & qu'il eſt ſi bas & ſi abject, qu'il ſeroit difficulté de s'en ſervir en écrivant à ſon fermier. Il veut qu'on diſe, ſans tant marchander, ſans héſiter, au lieu de dire, ſans *barguigner.* Mais tout ce que M. Vaugelas veut ſubſtituer en la place de *barguigner*, n'en exprime point tout le ſens, & il faut le retenir pour la converſation. MÉNAGE.

Ménage le dérive de *barcaniare*, qui ſe trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve dans la même ſignification; & Scaliger, d'un vieux mot latin *bargenna.* On diſoit autrefois *bargagner*, pour ſignifier *marchander.* En anglois on appelle *Bargain*, un marché, une convention: & *To Bargain* marchander. Froiſſart dit que les Gaſcons voulant ſurprendre la ville de Montferrant, dirent entr'eux maintenant nous la *bargagnons*, une autrefois nous l'acheterons. On le trouve dans les libertés de la ville de la Perouſe, *ſi hom aſtranges* bargine *aver à la Paeroſe.* Et dans le Roman d'Aubery nous liſons ces vers,

Je ſuis pucelle, jonette & eſchavie,
Si dois bien i eſtre des homes bargignie.

Les ſtatuts des Mégiſſiers de Paris, portent, *nul ne puiſſe* berguigner *peaux de boucherie au Dimanche, ne aux Feſtes ſolennelles*, &c. On trouve ce mot écrit comme aujourd'hui dans Joinville, & dans Huon de Mery, en ſon *Tournoy de l'Antechriſt.* Quelques Auteurs latins ont dit *barguignare* dans le même ſens que nous diſons *barguigner*; & l'on n'a fait que donner la terminaiſon françoiſe au mot latin.

BARGUIGNER, ſe dit figurément des irréſolutions d'eſprit, ☞ & ſignifie, avoir de la peine à ſe déterminer à quelque choſe, faire paroître de la difficulté à ſe réſoudre, à prendre un parti, à conclure une affaire. *Hæſitare, cunctari.* Il a *barguigné* long-temps avant que de ſe réſoudre. A quoi bon tant *barguigner* pour dire votre avis?

BARGUIGNEUR, EUSE, ſ. m. & f. *Cunctator.* Qui barguigne, qui marchande trop, qui eſt irréſolu & indéterminé. Tous ces mots ſont du ſtyle familier.

BARI. ſ. m. *Pariam, Barum, Bario, Baretum.* Ville archiépiſcopale d'Italie, dans le Royaume de Naples, au 41°, 12′ de longitude, & 41°, 5′ de latitude. *Bari* eſt capitale d'une petite Province qu'on appelle *la terre de Bari*, qui eſt une partie de la Pouille. Elle

eſt ſur le golfe de Veniſe. C'eſt à *Bari* que les Rois de Naples avoient coutume de ſe faire couronner. Il y a une hiſtoire de *Bari* en Italien par un Jeſuite nommé *Bareſe*, *in*-4°. à Naples en 163-.

BARICAVE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie une *fondrière*, precipice aux pieds des montagnes. *Alta jovea, præcipitiorum horrendæ proclivitates.* Mézerai s'en eſt ſervi.

BARICOT. ſ. m. Le breuvage des habitans de Madagaſcar vient, dit-on, d'un fruit gros quatre fois comme une citrouille qu'ils nomment *Baricot*. Il croit à un arbre gros à peu près comme les clochers de Notre-Dame de Paris, & beaucoup plus haut. Ses feuilles ont du moins une toiſe de largeur, & une toiſe & demie de longueur. Cette liqueur eſt à peu près comme le cidre en Normandie, de couleur jaune & doucereux; mais aſſez agreable quand on y eſt accoutumé. On appelle *Baricotier* l'arbre qui porte des *baricots*. FURETIRIANA.

BARJESU, ſ. m. Nom d'un faux Prophète, dont il eſt parlé dans les actes des Apôtres, *c.* 12. *v.* 6.

BARIGA *de more*. Terme de commerce. Sorte de ſoie que les Hollandois apportent des Indes Orientales ſur les vaiſſeaux de la Compagnie.

BARIGEL, ou BARISEL. ſ. m. A Rome le *Bariſel*, *Barigello*, eſt un Officier dont le ſoin eſt de veiller à la ſûreté publique, en faiſant arreter & punir les bandits & les voleurs. C'eſt le chef ou le Capitaine des Sbires, qui ſont des Archers. Le *Barigel* ſuivi de la plus grande partie de ſes gens, alla dans la place de Sienne, pour prendre un bandit, qu'il pourſuivit & qu'il arreta juſque dans le palais Urſin. Il trouva, en le ménant en priſon, les Seigneurs Raymond Urſin, Sylla Savelli, & Octavien Ruſticucci, avec deux ou trois autres de leurs amis, ſuivis de pluſieurs domeſtiques, qui revenoient de la promenade à cheval. Urſin commanda au *Barigel* de laiſſer aller ce miſerable, qu'il n'avoit pas dû arreter dans un Palais qui avoit droit d'aſile. Le *Barigel* n'ayant pas voulu obeïr, Ruſticucci s'emporta, & lui donna un coup de canne. Le *Barigel* enragé d'avoir été frappé, cria à ſes gens de faire main baſſe, qui firent en même temps une decharge de coups d'arquebuſes, dont ces trois pauvres jeunes Seigneurs furent mortellement bleſſés. Ruſticucci y mourut ſur le champ, & fut entraîné mort par ſon cheval. Les deux autres qui furent emportés tout couverts de coups, ne vécurent que juſqu'au lendemain. *Vie du Pape Sixte V.*

BARIL, ou BARRIL. Le premier eſt le plus uſité. ſ. m. Petit vaiſſeau de bois rond en forme de tonneau. *Cadus.* On met le vinaigre, le verjus dans des *barils*.

Ménage dérive ce mot de l'italien *barigle*, qui a été fait du latin *varra*, à cauſe des petites barres qui ſont aux *barils*. Du Cange le dérive de l'Anglois *barel*. On a dit auſſi *barille* & *barillus* dans la baſſe latinité. Bollandus, *Act. Sanct. Janu. T. II. p.* 1068, ne prend point *barile* pour un mot latin, mais pour un mot italien: il vient de l'eſpagnol *barril* qui ſignifie proprement un vaiſſeau de terre, qui a un grand ventre & un cou étroit. On trouve βαρέλι, dans le *Gloſſaire* de M. Du Cange dans la même ſignification.

Un *baril* de Tamaris, eſt un *baril* fait de bois de Tamaris, dans lequel on met de bon vin dont on fait ſa boiſſon ordinaire quand on eſt ſujet au mal de rate. POMEY. Il y a au Tonkin des roſeaux ſi gros, que de l'eſpace qui eſt entre chaque nœud on en fait un *baril*. KIRKER. *Chin. illuſt. p.* 185.

Le *baril* de Rome, ſelon Vigenère, *Annot. ſur Tit. T. I. p.* 1533, tient quatre congies, peſe 1-0 livres, 10 onces ital. des nôtres 128, & tient 76 pintes.

BARIL, en italien BARILE. C'eſt la ſeconde des meſures dont on ſe ſert à Florence pour les liquides. Il faut trois *barils* pour faire un ſtar, & vingt ſtaſques pour le *baril*.

BARIL, ſe dit auſſi de pluſieurs choſes contenues dans un *baril*. Un *baril* de poudre à canon. Un *baril* de moutarde de Dijon. Un *baril* d'olives. *Baril* de plomb. *Baril* d'anchoies. *Baril* de harengs. Le Viceroi lui envoya deux *barils* d'un vin très-exquis. BOUH.

BARIL *à bourſe*, eſt un *baril* couvert de cuir, & qui ſe ferme comme une bourſe, & où le caronier met de la poudre fine.

BARIL *du quart*, eſt un *baril* de galère, que l'on donne le ſoir tout plein d'eau à ceux qui font le quart de la nuit.

BARIL *de trompe*. Terme d'Artificier. C'eſt un aſſemblage de pluſieurs artifices appellés *trompes*, enfermés dans un *tonneau* ou tonneau de toile goudronnée, pour les faire paſſer deſſous l'eau, où on les fait commencer juſqu'au collet, par le moyen d'un contrepoids.

BARILS *jouanoyans*, ſont des tonneaux ordinaires, que l'on remplit d'artifices, & que l'on fait rouler ſur les travaux de l'ennemi, pour les brûler & l'obliger du lieu qu'il veut attaquer.

BARILLAGE, ou BARILLAGE. ſ. m. Terme de Finances. Le *barillage* eſt defendu par l'Ordonnance des Aides; c'eſt-à-dire, de faire arriver du vin en bouteilles, cruches, barils, ou vaiſſeaux contenant moins qu'un huitieme du muid, à la reſerve des vins de liqueur venant en caiſſe.

BARILLAR, ou BARILLAR. ſ. m. Officier qui a ſoin du vin & de l'eau ſur les vaiſſeaux. *Vini & aquæ Præfectus. Barillar* étoit auſſi autrefois un Officier dans la maiſon de nos Rois, appellé en latin *barillarius*. C'étoit lui qui avoit ſoin des caves, ou des tonneaux, ou *barils* de vin qui étoient pour la bouche du Prince. C'eſt de ce dernier nom qu'il avoit pris le ſien. Il eſt parlé du *Barillar* dans une Ordonnance de S. Louis de l'an 1261. On a dit auſſi *barriller*.

☞ BARILLES ou VARILLES. Petite ville de France, en Languedoc, entre Foix & Lamiers, ſur l'Ariège.

☞ BARILLET. ſ. m. *Loculum*, ſe dit en général de tout vaiſſeau qui a la forme du baril, & qui eſt plus petit.

BARILLET ou BARRILLET. ſ. m. Petit baril d'argent, d'ivoire, pour mettre des parfums, ou autres choſes précieuſes. *Loculum, barillatum, bariola.* Il eſt hors d'uſage en ce ſens.

BARILLET, ſe dit encore d'une eſpèce de billette. *Voyez* BILLETTE.

BARILLET. Terme d'Horlogerie. Petite boîte cylindrique. *Barillet* double, celui qui a une roue à chaque bout. *Barillet* tournant, celui qui porte une roue. *Barillet* fixe, celui qui a une roue mobile à ſon centre.

BARILLET, ſe dit auſſi de la partie de la montre où eſt enfermé le reſſort.

On appelle auſſi *Barillet* un tambour qui ſert à faire jouer une orgue toute ſeule, ou un clavecin, par le moyen de pluſieurs pointes ou crochets arrangés ſur ſa ſurface avec un ordre convenable, qui accroche les touches, & qui ſe meut par le moyen d'un poids, d'un reſſort, ou d'une manivelle.

BARILLET, en termes d'Hydraulique, eſt le tuyau où le piſton agit, en hauſſant & baiſſant.

BARILLIER, ou BARILLIER. ſ. m. *Barillarius.* C'eſt la même choſe que barillar. Dans l'état des Officiers de l'Echanſonnerie du temps de S. Louis en 1261, il en eſt parlé. Dans un autre ſtatut du ſiecle ſuivant, il eſt dit, *il y aura devers la bouche trois* barilliers, *& mangeront à Cour.* Dans un autre ſtatut du même temps on lit, *deux* barilliers, *qui mettront les deux ſommiers de l'Echanſonnerie.*

BARILLO. ſ. m. Les Portugais qui font le commerce des ſoies dans les Indes Orientales, nomment ainſi les ſoies de la moindre qualité: les plus fines s'appellent *Cabeças.*

BARIOLAGE. ſ. m. Aſſemblage de diverſes couleurs miſes ſans ordre. *Confuſa colorum varietas.* Voilà un etrange *bariolage*. Il eſt du ſtyle familier, ainſi que les mots qui ſuivent.

☞ BARIOLER. v. a. Peindre de diverſes couleurs diſtribuées d'une manière biſarre, aſſembler des couleurs mal aſſorties. *Injecta colorum varietate inficere. Barioler* un lambris, une cheminée. On faiſoit autrefois des chandelles *bariolées*, dont on ſe ſervoit le jour des Rois. Habit *bariolé*.

Ce mot vient de *varius.*

BARIOLÉ, ÉE. part. *Variis coloribus infectus.* Marqué de diverſes couleurs. Cruche *bariolée*, fève *bariolée.*

BARJOLS. Ville de France, en Provence, à cinq lieues de Suez. *Barjolium.*

BARIQUE, ou BARRIQUE. ſ. f. Tonneau ☞ fait de douves, cercle de cerceaux de bois, lies avec de l'oſier, propre à contenir différentes marchandiſes, principalement des liquides, du vin, de l'huile, de l'eau-de-vie. *Cadus, dolium.* Une *barique* de vin. Il faut quatre *bariques* pour faire le tonneau de vin à Bourdeaux, ou trois muids de Paris.

BARIQUE *foudroyante*, ou BARIL *à feu.* C'eſt ainſi que l'on appelle des futailles de diverſe capacité, où l'on met des pots à feu parmi quantité de filaſſe arroſée d'huile de pétrole, & trempée dans de la poix noire & de la poix grecque. *Igneæ munitionis cadi, dolia.* Cela ſert à défendre des brèches.

☞ BARIQUESIMETO. Province de l'Amérique méridionale, dans le pays de Venezuela.

BARIQUOT, ſ. m. ſe dit quelquefois de certaines petites futailles, ou tonneaux, dont les grandeurs ne ſont point réglées. C'eſt un petit baril.

BARISEL. *Voyez* BARIGEL.

BARITONISER. v. a. Vieux mot. Chanter.

Pan onques mieux ne baritoniſa
Diapaſon au ſon de ſes muſettes.

☞ BARKAN. Ville de Hongrie, qui n'eſt proprement qu'un fauxbourg au bout du pont de Gran, devenu fameux par les deux victoires que les Chrétiens remportèrent ſur les Turcs en 1664 & en 1683.

☞ BARKLEY, ou BERKLEY. Ville d'Angleterre, en Glocestershère, entre Glocester & briſtol.

BARLANC. ſ. m. Vieux mot. Jeu de berlan.

☞ BARLENGA. Ville d'Eſpagne, dans la vieille Caſtille, au gouvernement de Soria. On l'appelle auſſi *Berlanga.*

BARLERIA. ſ. f. Ce nom a été donné à une plante par le P. Plumier, en l'honneur de Jacques Barelier, Jacobin, un des plus fameux Botaniſtes de Paris. Elle n'a point de nom en notre langue, mais les Anglois de la Jamaïque l'appellent *Snap-Dragon.* Elle a une fleur en gueule, compoſée d'une ſeule feuille, dont la lèvre ou crête ſupérieure eſt droite, & l'inférieure diviſée en trois parties. Il s'élève du calice dans la partie poſtérieure de la fleur un piſtil qui ſe change en un fruit quadrangulaire, oblong & membraneux avec une capſule, dans laquelle ſont renfermées des ſemences rondes & plates: on ne lui attribue aucune propriété médicinale.

☞ BARLETTE. *Barulum*, & *Barolum.* Ville du royaume de Naples, dans la Pouille & dans la province de Bari.

BARLINS. ſ. m. C'eſt dans les manufactures en ſoie, le nom d'un nœud qu'on fait au commencement & à la fin des pièces, pour les tordre, nouer, ou remettre. ENCYC.

BARLONG, GUE, adj. en langage ordinaire ſe dit ſeulement des habits, qui au lieu d'être également ronds, ont plus de longueur d'un côté que d'autre. *Longior quàm latior.* Ce manteau eſt *barlong.* Cette jupe eſt *barlongue.* Afin que les pièces deviennent *barlongues* & plus gracieuſes à l'œil. *Jardins de propreté, p. 20.* l'orme *barlongue.* Traité de Conchyliologie.

☞ BARLONG, en Géométrie, déſigne un carré long, un parallelogramme à quatre côtés, dont il y en a deux plus longs que les deux autres.

BARLUE. *Voyez* BERLUE.

BARNABE. ſ. m. Nom d'homme. C'eſt le nom propre d'un Apôtre qui accompagna quelque temps S. Paul dans ſes voyages. *Barnabas.* Ce mot, ſuivant ſon origine, veut dire fils de Prophète, venant de בר, *bar*, fils, & נביא, *nabi*, Prophète. *Barnabé*, Cyprien de nation, quitta un héritage très conſidérable. Gamaliel l'avoit inſtruit dans la Loi avec Etienne & Saul. GOD. L'Evangile de S. Matthieu fut ſi eſtimé dès le temps de ſa publication, que S. *Barnabé* en portoit un exemplaire dans tous ſes voyages. ID. La tradition la plus aſſurée eſt que S. *Barnabé* a fondé l'Egliſe de Milan. Il fut martyriſé en chypre ſous l'Empire de Néron. *Voyez* M. GODEAU, *Hiſtoire de l'Egliſe, Liv. I, pag. 64 & ſuiv. & 70, 45.*

BARNABITES. ſ. m. Sorte de Religieux, qu'on nomme *Clercs Reguliers de la Congrégation de S. Paul. Barnabitæ.* Ils ſont vêtus de noir, & ont retenu les habits que les Prêtres portoient du temps de leur établiſſement. Ce fut en 1533, qu'ils furent établis par les Bulles expreſſes du Pape Clement VII. Leur occupation eſt d'inſtruire, de catéchiſer & de ſervir dans les Miſſions. Ils ont, pour fondateur Antoine-Marie Zacarie. On les appelle *Barnabites* à cauſe de l'Egliſe de S. Barnabe de Milan. Le peuple de Paris dit *Bernabites*, mais mal. Le P. Bouhours dit dans ſa *Vie de S. Ignace*, que l'Archevêque de Gènes ſouhaita fort d'unir la Congrégation des *Barnabites* de Milan à la Compagnie de Jeſus.

☞ BARNACLE, BARNAQUE, & plus communément BERNACLE. ſ. f. Eſpèce d'huitre, de moule. Coquillage dont la coquille eſt compoſée de cinq pièces. On les trouve adhérentes aux rochers & aux vaiſſeaux. On en trouve particulièrement dans les Îles qui ſont à l'occident de l'Ecoſſe. On croyoit autrefois qu'il ſortoit de ce coquillage une eſpèce de canard. *Voyez* LES TRANSACT. PHILOS. *t. II, p. 850 & 851.*

☞ On donne encore ce nom à un oiſeau aquatique que Boyer appelle l'*oie d'Ecoſſe.* Voyez MACREUSE.

BARNAGE. ſ. m. Vieux mot François, qui ſignifie les Grands, les Seigneurs, les Gentilshommes qui compoſent la cour du Prince. *Aulici, Palatini, Proceres, Nobiles.*

Sans ſoi repantir de l'outrage,
Pourquoi le Roi & ſon Barnage,
Lui preſent qui por ſe manderent,
D'accord commun le commanderent.
GUILLAUME GUIARD.

Li Cuens Rolland & ſes Barnages.
PHILIPPES MOUSK.

Ce mot ſe trouve ſouvent dans nos anciennes Hiſtoires & dans nos vieux Romanciers.

BARNAGE, eſt auſſi un droit qui ſe payoit au Roi & aux Seigneurs, à raiſon des feux, dont les Nobles & les Eccleſiaſtiques étoient exempts. *Barnagium.* Voyez DE LAURIÈRE, RAGUEAU, *&c.*

BARNARD. ſ. m. Nom d'homme. *Bernardus.* Bernard, ou Bern-hart, vulgairement dit *Barnard*, iſſu d'une des bonnes Nobleſſes du Lyonnois, fut fait en 810 Evêque de Vienne. BAILLET.

BARNE. ſ. f. Terme des ſalines de Salins, qui ſignifie le lieu où la muire eſt conduite pour faire le ſel, où la chaudière pour cuire eſt dreſſée, le fourneau pour la cuite façonné, & où les bois néceſſaires ſont conduits pour cuire les muires. *Officina Salaria.* Voyez GOLLUT. *Mémoires des Bourguignons, Liv. II, chap. 26.* Il y avoit de ſon temps huit *barnes* dans la grande Saulnerie de Salins.

☞ BARNEVILLE. Bourg de France, en baſſe Normandie, diocèſe de Coutances, ſur la côte de la mer.

☞ BARNSTABLE, petite ville d'Angleterre, en Devonshire. C'eſt un port de mer.

☞ BAROCHE. Ville de l'Indouſtan, au Royaume de Guſurate, ſur la rivière de Nerdaba.

BAROCO. Terme de Dialectique ou de Logique. Mot technique, qui déſigne le quatrième mode de la ſeconde figure du ſyllogiſme. Un ſyllogiſme en *baroco* a la majeure univerſelle affirmative, & les deux autres propoſitions particulières négatives, & par la propriété générale de la 2e figure, ſon moyen terme eſt deux fois attribut.

BA Toute vertu chrétienne & méritoire du ſalut éternel doit être fondée ſur la foi.
RO Quelques vertus ne ſont pas fondées ſur la foi.
CO Donc quelques vertus ne ſont ni chrétiennes, ni méritoires du ſalut éternel.

BAROIS. *Voyez* BARROIS.

BAROMÈTRE, ſ. m. ou BAROSCOPE. Inſtrument de Mécanique & de Phyſique, qui ſert à connoître & à meſurer la peſanteur ou la légèreté de l'air. *Barometrum.* Ce mot a été fait du grec. Il eſt compoſé de βαρὺς, *gravis*, peſanteur, & de μετρῶ, *metior* meſurer. Le *baromètre* ſimple eſt compoſé d'un tuyau de verre, ayant environ quatre pieds de long, & la quatrième partie d'un pouce de diamètre dans ſa cavité. Il eſt ſcellé hermétiquement par le bout d'enhaut : & par celui d'enbas, qui eſt recourbé & percé, on l'emplit de vif-argent. Après en avoir chaſſé tout l'air groſſier, l'on plonge le bout percé dans d'autre mercure expoſé à l'air; & le mercure qui tâche à s'échapper du tuyau, y demeure ſuſpendu à la hauteur d'environ vingt ſept pouces, plus ou moins, ſelon que l'air, qui appuie ſur le mercure expoſé à l'air extérieur, eſt plus leger ou plus peſant, laiſſant la partie ſupérieure du tuyau vide. On voit les degrès de cette élévation marqués ſur une platine de cuivre clouée ſur le bois qui ſert à le ſoutenir. Depuis on a trouvé l'invention de faire le bout d'en bas en forme de phiole, qui tient lieu de cet autre vaiſſeau de mercure expoſé à l'air, dont on s'étoit ſervi dans les premières expériences : & enfin l'on a fait le *baromètre* double par le moyen d'un autre tuyau fort menu, qu'on a ajouté à cette phiole ou bouteille. L'une des branches de ce nouveau *baromètre* eſt fermé hermétiquement par l'une de ſes extrémités. L'autre eſt couverte par en haut, & pleine d'eau ſeconde & colorée, ou de quelque liqueur qui ne gele point en hiver. A côté de ce tuyau, on marque les diviſions de la platine, qui marquent la peſanteur & la légèreté de l'air. Or comme le mouvement de la liqueur qui eſt dans ce ſecond canal ouvert eſt comme de 14 à un, à l'égard du vif-argent, il s'enſuit que les changemens de l'air ſont beaucoup plus ſenſibles dans cette eſpèce de *baromètre*, que dans ceux où il n'y a que du mercure, dont les mouvemens ne ſont pas ſi imperceptibles. Ce *baromètre* eſt d'autant plus commode, qu'il ſe peut tranſporter facilement. C'eſt M. Huygens qui l'a inventé. Cette ſuſpenſion du mercure a été inventée en Italie par Galilée & Torricelli, d'où vient qu'on l'appelle quelquefois *Experimentum Torricellianum.* Mais la première idée en eſt dûe ſur-tout à Toricelli, Mathématicien du Duc de Florence. Il remplit de vif-argent un tuyau de quatre pieds, & remarqua que le vif-argent ne demeuroit ſuſpendu qu'à la hauteur de 27 à 28 pouces; d'où l'on conclut qu'une colonne d'air de la groſſeur du tuyau, & de toute la hauteur de l'air, peſe 27 à 28 pouces de vif-argent. On en fit l'expérience en France pour la première fois en 1646. Elle a été beaucoup perfectionnée depuis par les ſieurs Petit & Paſchal, par le Pere Merſenne, & par M. Huygens. Le *baromètre* nous a fait découvrir que la colonne d'air peſe 28 pouces de mercure, & 32 pieds d'eau. On a fait à l'Obſervatoire de Paris un *baromètre* d'eau. *Voyez* BAROSCOPE.

Les *Tranſactions Philoſophiques, n. 236, p. 3. au Tom. II, pag. 10*, & M. Harris, dans ſon ſecond tome, au mot *baromètre*, donnent la deſcription d'un *baromètre* portatif, ou la manière de rendre un *baromètre* portatif ſans qu'il y ait danger de répandre le mercure de la phiole, ou de laiſſer entrer l'air au fond du tube, ou du mercure enfermé dans le tube, en rompant l'extremité du tube par le mouvement que le tranſport doit cauſer en dedans au mercure. Pour prévenir les deux premiers inconvépiens, il faut que le tube ait au-deſſus de la phiole un cou, ou un creux rond tout au tour, par le moyen duquel on puiſſe y attacher bien ferme un morceau de cuir mouillé, pour le boucher. On remédie au dernier en deux manières, 1°. en preſſant le mercure juſqu'au bout du tube, enſorte que dans le tranſport étant toujours plein, le mercure ne puiſſe s'agiter. La 2e. manière eſt que le tube par en haut à un doigt de l'extrémité aille en rétréciſſant; deſorte qu'il ſe termine en cône, ou par un canal fort étroit, & moins large qu'une paille : on amortit par-là la force du mercure, qui frappe contre le haut du tube. Au même endroit des *Tranſactions Philoſophiques* & *pp. ſuiv.* on trouvera beaucoup d'obſervations curieuſes ſur le *baromètre*. Le Docteur Piacentini a fait deux diſſertations ſur le *baromètre*. Les Anglois appellent le *baromètre*, la balance de l'air. HARRIS.

On a remarqué que la peſanteur de l'air varie conſidérablement dans les mêmes lieux en différens temps; qu'il eſt ordinairement plus peſant dans un temps clair & ſerein, & qu'il eſt plus léger dans un temps nébuleux & chargé de vapeurs. Un grand nombre d'expériences faites en Eſpagne, en Italie, en Angleterre, & comparées avec celles que nous avons faites en même temps à l'Obſervatoire, nous font connoître que le *baromètre* y varie dans les mêmes circonſtances de temps; & ce qu'il y a de conſidérable, ces variations arrivent le plus ſouvent les mêmes jours, principalement celles qui ſont promptes & ſubites. On a trouvé que les variations qui arrivent au *baromètre*, ſont plus grandes dans les pays ſeptentrionaux que dans les méridionaux. On a obſervé qu'en Suède elles ſont la troiſième partie de la plus grande hauteur du *baromètre*, qu'elles y ſont plus grandes qu'en France, où elles ne ſont que la dix-ſeptième partie; qu'en France elles ſont encore beaucoup plus grandes qu'entre les Tropiques, & vers l'Equinoctial, où elles n'arrivent point à la cinquantième partie. On a auſſi obſervé que le *baromètre* ſitué à une petite hauteur ſur la ſurface de la mer, eſt toujours reſté plus bas dans les obſervations faites proche de l'Equinoctial qu'en Europe; deſorte que ſi on ſuppoſe que la hauteur de l'air ſur la ſurface du mercure ſoit proportionnée à la ſuſpenſion dans le *baromètre*, la hauteur de l'athmoſphère ſeroit plus grande vers le pôle ſeptentrional que proche de l'Equateur. MARALDI, *Acad. des Sc. 1703. Mém. pag. 235, 236.*

Le *baromètre* peut ſervir à meſurer la hauteur des montagnes. *Voyez* ce que M. Caſſini & M. Maraldi ont dit ſur cela. *Acad. des Sc. 1703. Hiſt. p. 11, & Mém. p. 229.* Le *baromètre* baiſſe d'une ligne quand on le porte à 60 pieds ou environ au-deſſus du niveau de la mer. IB. *Hiſt. p. 11.*

BAROMÈTRE *à roue*, eſt un inſtrument qui ſe fait par l'application d'un Index au baroſcope commun. C'eſt une invention de M. Hook Anglois. M. Harris le décrit fort exactement.

BAROMÈTRE *marin*, eſt un inſtrument de l'invention de M. Hook, décrit fort au long par le même M. Harris.

BAROMÉTRIQUE, adj. m. & f. Qui appartient au baromètre. *Barometricus, a, um.* Obſervations *barométriques.* BRÉMOND.

BARON, BARONNE. ſ. m. & f. Degré de Nobleſſe qui eſt au-deſſus des Gentilshommes & des Châtelains. *Baro.* Il y a un très-grand nombre de *Barons* en Allemagne. On croyoit à la Cour les *Barons* trépaſſés, dit le *Baron* de la Craſſe. Le mot de *Baron* eſt fort ancien parmi les Bourguignons, & ſe trouve dans Grégoire de Tours, environ l'an 580 de J. C. Il ne paroît pas ſitôt en Angleterre, ni dans les lois des Anglo-Saxons; la première fois qu'il s'y trouve, c'eſt dans un fragment des lois de Canut, Roi des Anglois & des Danois; mais ce titre n'a point été établi en Angleterre avant les lois de Guillaume le conquérant; c'eſt l'opinion de Cambden, *pag. 121.* Bientôt après la conquête, tous les *Barons* vinrent au Parlement, & eurent ſeance dans la Chambre Haute comme les Pairs : mais comme ils étoient alors en très-grand nombre, il fut reglé qu'aucun *Baron* n'auroit droit d'y venir, ſi le Roi ne l'y appeloit par écrit, & cet écrit n'avoit force que pour cette fois-là. Dans la ſuite ils obtinrent du Roi des Patentes, & on les appela *Barons* par Patentes, ou par création, par érection. Les Grands Vaſſaux de la Couronne, fuſſent-ils Ducs, Comtes, ou Vicomtes, étoient autrefois indifféremment appelés *Pairs, Princes*, & *Barons.* Pairs, comme égaux entre eux; Princes, comme Seigneurs des lieux de leur dépendance; & *Barons*, comme les premiers & les plus puiſſans du royaume. Cette dernière qualité paſſoit au XIIe ſiècle, & bien avant dans le XIIIe, pour ſi noble & ſi relevée, qu'on quittoit le titre de *Prince* pour prendre celui de *Baron.* C'eſt ce

que fit le Sire de Bourbon environ l'an 1200, quoique ſes ancêtres euſſent porté pendant plus de trois cens ans le nom de *Comtes* & de *Princes*. C'eſt en imitant cet ancien uſage, qu'une illuſtre Princeſſe prend dans ſes ingénieux divertiſſemens le titre de *Baronne* de Sceaux.

BARONS, étoit autrefois un nom général que l'on donnoit à tous les gens illuſtres, tant dans l'Egliſe que dans l'Etat, comme aujourd'hui celui de Seigneur. De-là vient qu'une ancienne traduction françoiſe des hiſtoires de Guil. de Tyr dit, Venu étoit le mois de Mars quand li *Barons* & hauts Homs, &c. Frédégaire dit, *Burgundiæ Barones, tàm Epiſcopi, quàm cæteri leudes*, & Orderic. *Lib. II, Hiſt. AC. 1109. Pro tanto virorum tranſitu Baronum videtur ipſe mundus lugere.* il parle de S. Anſelme Archevêque de Cantorberi, & de Guillaume Archeveque de Rouen. Froiſſard a donné ce titre à S. Jacques, *vol. 3, ch. 30, 35*. Or venoit il affection d'aller en pélerinage au *Baron* S. Jacques. Et encore, & fit ſes vœux devant le Benoit corps Saint, & *Baron* S. Jacques. C'eſt ainſi que le peuple a dit, & dit encore quelquefois, monſieur S. Jacques. Mais proprement les *Barons* étoient des Gentilshommes qui tenoient leurs fiefs immédiatement du Roi. *Voyez* Hauteſerre, *De Duc. & Comit. c. 3*. *Voyez* auſſi les Notes du même Auteur ſur Grégoire de Tours, *p. 383*, & du Tillet, *Recueil des rangs, p. 11*.

En Bretagne, il ſemble que pour être créé *Baron* il falloit etre parent du Duc. *Voyez* les titres rapportés dans l'*Hiſt. de Bret. Tom. II, p. 1145, 1146, 1147*. Il eſt dit dans les mêmes Actes, qui ſont des Creations de *Barons*, faites par le Duc Pierre en 1451 que les anciens *Barons* de Bretagne n'étoient que neuf. D'Argentré conclut d'une lettre Patente d'Alain le Long de l'an 689, qu'en ce temps la dignité de *Baron* n'étoit point encore en uſage dans la Bretagne, parce que nul de ceux qui y ont ſouſcrit, n'ont pris ce titre.

Ménage derive ce mot de *Baro*, qui ſignifioit parmi les Romains un homme fort & vaillant, & auſſi un brutal & féroce : & parce que les Rois avoient auprès d'eux les hommes les plus forts & les plus vaillans & qu'ils les récompenſoient de pluſieurs fiefs & Seigneuries, on a depuis appelé *Barons*, ces Nobles qui les avoient obtenus, deſorte que ce n'eſt pas merveille ſi dès le temps même de S. Auguſtin on a appelé *Barons*, les gens les plus conſidérables de la Cour & de l'armée. Hirtius même, dans l'hiſtoire de la guerre d'Alexandrie, en fait mention.

Quelques autres dérivent *Baron* de l'allemand *bawer*, qui ſe dit en un contre ſens, & ſignifie *payſan*. Dans la baſſe latinité on a appelé *Barons*, des gens de journée, de peine & de travail, parce qu'ils doivent etre forts & robuſtes, comme dans Iſidore, qui dit que ce mot vient du grec βαρὺς, qui ſignifie *gras*, & *fort*. Papias eſt auſſi de ce ſentiment, auſſi bien que le Port-Royal, qui dit que *baro* parmi les Latins ſignifioit un homme vaillant, ou même un homme féroce ou brutal. Cambden entend par ce mot des *ſoldats mercénaires, p. 21*. C'eſt d'Iſidore qu'il a pris cette interprétation. C'étoient, dit Chifflet, de braves ſoldats à qui l'on donnoit la paye. Ainſi nos *Barons* ont pris leur nom d'une dignité militaire. Si l'on en croit encore le Port-Royal, ce mot vient de βαρὺς qui ſe prend pour autorité, puiſſance. En ancien gaulois on appeloit *Varons*, les valets des ſoldats, qui étoient extrêmement lourds & ſtupides, & qui d'ailleurs réſiſtoient à la fatigue. Et comme cette eſpèce de gens étoient fort brutaux & fort méchans, on donnoit le nom de *Baron* au Diable & aux Lutins. Cicéron, pour ſignifier un homme lourd & ſtupide, ſe ſert du mot de *baro*. Dans les anciennes lois d'Allemagne, on dit, ſouffleter un *Baron* ; pour dire, donner un ſoufflet à un vilain. On appelle auſſi en Italien un gueux *Baroné* ; & on dit *baronare* ; pour dire, *gueuſer*.

Chorier prétend que le mauvais ſens que les Latins donnent au mot *Baron*, qu'il croit être un mot gaulois, n'eſt point ſa véritable ſignification ; qu'il y a apparence que chez les Gaulois il ſignifioit un jeune homme ſeulement, & que celui de *garçon* en eſt venu ; qu'on ſait que les Barbares, qui ont inondé ſi ſouvent la France, y ont introduit avec eux la coutume de prononcer le *V* comme le *G*, & le *G* comme le *V*. D'autres derivent le mot de *Baron* d'un vieux mot gaulois *Ber*, ou *Bers*, qui ſignifioit *Haut-Seigneur*, d'où on a fait le fief *Haut Ber*. Bouteiller, en ſa *Somme rurale*, & de S. Julien en ſes *antiq. de Bourg. ch. 34*, diſent que *Ber* & *Baron* ſont ſynonymes. Et Etienne Guichard derive *bar* de l'hebreu גבר, *geber*, ou *geler*, qui ſignifie *homme, Seigneur, Prince* ; en retranchant le ג, ou *g* hebreu.

Quelques uns l'ont fait venir de *barrus*, qui ſignifie *éléphant*, a cauſe que les *Barons* ſont ceux qui ont le plus de pouvoir.

Mais l'opinion la plus probable, eſt qu'il vient de l'eſpagnol *varo*, qui ſignifie un *homme vigoureux, vaillant & noble*. D'où vient que quelques Coutumes ont appelé un mari, *Baron*, ce que les femmes appellent leurs *hommes*. Une femme ne peut contracter, ni appeler ſans l'autorité de ſon *Baron*, d'où vient que les Princes ont appelé *Barons*, leurs vaſſaux, qu'on appelle encore aujourd'hui leurs *hommes & feudataires*. Et dans les lois Saliques & Ripuaires, le mot de *Baron* ſignifie généralement un *homme*. Le vieux Gloſſaire grec & latin de Philoxene traduit *baro* par ἀνὴρ. Dans les lois des Lombards *baro* eſt pris par tout pour *vir* ; de même dans les lois Saliques. *Voyez Tit. 34*, & elles l'oppoſent à *mulier ingenua*, comme ſi *baro* etoit *vir ingenuus*. Encore à préſent, dit Chifflet, dans ſon *Gloſſ. Saliq.* au mot *baro*, les Walons appellent leur mari, *mon Baron*. Dans les lois Allemaniques & Ripuaires *baro* eſt auſſi oppoſé à *fœmina* ; il en eſt de même dans les lois d'Angleterre, dit M. Harris ; & les Eſpagnols diſent encore *varom* pour homme. Ainſi M. de Marca, *Marca Hiſp. Lib. III, cap. 8. §. 6*, croit que ceux qui tirent ce mot du latin, ſe trompent, puiſqu'il y a un ſens fort different, mais qu'il vient de l'Allemand *bar*, un homme. Cependant Lynnæus, *Jur. Imp. Lib. II, cap. 5*, conclut des lois que nous venons de citer, que *Baron* ne ſignifioit qu'un valet comme en latin, parce que dans les lois des Allemands il n'y a que la même peine pour donner un ſoufflet à un *Baron*, ou le donner à une ſervante. Il ajoute que dans les lois Ripuaires, *Baron* eſt pris pour un Commis qui lève les droits ou tributs. *Voyez* cet Auteur, qui a ramaſſé pluſieurs choſes ſur les *Barons*.

D'autres diſent que c'eſt un mot françois, & la même choſe que *par-hommes*, c'eſt-à-dire, hommes égaux en dignité. Quelques Juriſconſultes Anglois veulent qu'il ſignifie *Bolora belli*, dans Cambden, *p. 121*. Quelques Allemands le tirent de *banner-haires*, c'eſt-à-dire, *enſeigne porte-enſeigne*. Alciat prétend qu'il vient d'une ancienne nation d'Eſpagne, qui s'appeloit *Bérons*. Cambden préfère, *p. 121*, l'opinion qui le fait venir de *bar*, qui en allemand ſignifie un homme libre & indépendant.

Waſerus le dérive de l'hébreu *bar, pur, net*, pour montrer la pureté & la nobleſſe de l'origine des *Barons* ; Martinius du mot allemand *bar, prompt*, qui eſt *préſent*, qui paroît ; parce que les *Barons* étoient toujours auprès de la tente du Roi, pour le garder & le défendre. Ebiard de Bethune en donne ces étymologies, qui ſont ſans fondement :

Eſt Bares, fortis, Baroque monſtrat idem.

Et en un autre endroit :

A gravitate Baro fertur, quod monſtrat imago
Ejus ; nam Græcè Bares id quod grave ſignat.

En grec βαρὺς, *gravis*.

Jean de la Lande dit quelque choſe de ſemblable dans ce vers,

Baro, Baronis, gravis aut authenticus eſt vir.

Iequez dit que *bar* dans la langue des Francs, & *vair*

dans

dans la langue gothique, veulent dire *homme*, celui qui a quelque choſe de mâle, & que c'eſt de-là qu'eſt venu le mot de *Baron* : & *Baron*, ſelon cet Auteur, veut dire *l'homme du Roi*, qui eſt obligé de le défendre, de le ſervir à la guerre, de garder ſes châteaux. Parce qu'on trouve *farro*, ou *faro*, ou *pharro* dans Grégoire de Tours, *Hiſt. Franc. Lib. II, cap. 42*; & *Burgundiæ farones* dans la Chronique de Frédegaire *n. 41*, où un manuſcrit de la Bibliothèque de M. Colbert, & quelques éditions mettent *Barons*. Dom Ruinart dérive le nom de *baro* de *faro*, & *faro* de *fara*, qui ſignifie, dit-il, *génération, branche, ligne de famille*, comme il paroît par les lois des Lombards, *Liv. III, tit. 14*; & Paul Diacre *Hiſt. des Lombards, Liv. II, ch. 9*. On pourroit ajouter que *fara* vient de l'hébreu פרה, *pharâ*, qui ſignifie porter du fruit, & engendrer des enfans, produire, laiſſer lignée. Dieu s'en ſert, *Gen. I, 28* & *IX, 1*, quand il ordonne aux hommes de produire & de multiplier. Mais il n'y a pas de néceſſité de le tirer de ſi loin.

On a appelé *Barons Châtelains*, ceux qui avoient des châteaux. On appelle auſſi *Barons* en France, ceux qui étoient les Pairs dans les Juſtices. On appelle *Barons* en Arragon, ceux qui ont pluſieurs vaſſaux, qu'on nomme autrement *Ricos humbres*. En Angleterre, on diſtingue auſſi des *Barons* par écrit, ou par brevet, & des *Barons* par Patentes, ou par création, par érection. Cambden rapporte l'origine de ces *Barons* par brevet à Henri III. Les *Barons* par Patentes commencerent au temps de Richard. Quelques-uns ajoutent une troiſième eſpèce de *Barons*, qu'ils appellent *Baron by tenure*. Ce ſont les Evêques, qui tiennent à titre de Baronnie quelques terres annexées à leur Evêché, & qui leur donnent ſéance dans la Chambre haute. Ils ſont appellés les *Lords ſpirituels*. HARRIS, *Tom. II.*

On a appelé auſſi *Barons*, les premiers Bourgeois de la ville de Londres.

BARONS *d'un Comté*, *Barones Comitatûs*, en Angleterre ſont les premiers vaſſaux d'un comté. Les *Barons Aumôniers*, *Barones Eleemoſynarii*, ſont encore en Angleterre les Eccléſiaſtiques, comme Archevêques, Evêques, Abbés ou Prieurs qui tiennent du Roi des biens d'Egliſe à titre de Baronnie. Les *Barons* des cinq Ports dans la même île ſont les cinq *Barons* qui demeurent dans les cinq principaux ports d'Angleterre, du côté de France; qui ſont Haſting, Dover, Hih, Rumnen & Sandwic; & dans les bourgs adjacens, ſurtout à Rye, & à Winchelſey. Les *Barons du Roi* ſont les Seigneurs de la Cour, ou ceux qui tiennent des terres immediatement du Roi. Les *Barons de l'Echiquier*, ſont les Juges de l'Echiquier, dont le principal eſt appelé le *Lord Chef Baron*, & les trois autres ſes Aſſiſtans. Les *Barons* Terriers, *Barones Terrarii*, dans Guillaume de Puits-Laurent, ſont tous ceux qui ont de grandes terres & beaucoup de fiefs. Quelques anciennes Notices les appellent *Barons* des Chateaux, *Barones Caſtellorum*, ou *Caſtellenſes*. *Barons* du Parlement, ſont les Lords du Parlement, qui ont droit d'y aſſiſter.

On a appelé *Hauts-Barons*, ceux qui tenoient une des quatre notables Baronnies de France, qui ſont Coucy, Craon, Sully & Beaujeu. Les *Hauts-Barons* de France tenoient les terres en la même franchiſe que font préſentement les leurs les Princes de l'Empire. Ils avoient droit de battre monnoie; & dans les premiers temps c'étoit toujours un *Haut-Baron* qui préſidoit au Parlement. LE GENDRE. Mais il n'entend pas par *Hauts-Barons* ſeulement les quatre qu'on vient de nommer, mais les Ducs, les Comtes, & même quelques Vicomtes privilégiés..

Du Cheſne dit que les *Seigneurs* de Montmorenci ont été appelés les premiers *Barons* de France.

BARON, ſe diſoit autrefois des grands du Royaume de France. Quand le Roi tenoit les Etats, ou des Conſeils d'importance, il aſſembloit ſes *Barons*, qui ont changé ſouvent de degrés & de qualités, ſelon le temps & les lieux. Il falloit autrefois pour être *Baron*, avoir ſous ſoi trois ou quatre Châtellenies, & trois Maladreries. La Coutume de Tours dit en l'article 71, *avant qu'aucun ſe puiſſe dire Seigneur* Baron, *il convient qu'il ait ſous lui pluſieurs Châtellenies, ou deux pour le moins*. Henri III, par ſon Ordonnanance de 1579, veut *que la Baronnie ſoit compoſée de trois Châtellenies pour le moins, qui ſeront unies & incorporées enſemble, pour être tenues à un ſeul hommage du Roi*. On diſoit autrefois par manière de proverbe, nul ne doit ſeoir à la table du *Baron*, s'il n'eſt Chevalier. Cela fait connoître combien les *Barons* étoient diſtingués. *Voyez* de S. Julien, *Antiq. des Bourguign. ch. 34*, & la *Somme rurale* de Boutillier.

On appelle communément en Eſpagne *Baron*, un homme illuſtre, mâle, ou vigoureux; & quelquefois c'eſt un nom qu'on donne à un mari.

BARONAGE. ſ. m. Etat, qualité de Baron. *Baronis conditio, dignitas*. Ce mot ne ſe diroit que dans le ſtyle familier, burleſque, ou comique, & marque du mépris. Que veut ce fanfaron, avec ſon *baronage*? en parlant d'un homme qui diroit qu'il eſt Baron, & qui prendroit des airs de qualité. Le *Baronage* d'Angleterre eſt une hiſtoire de la Nobleſſe d'Angleterre, écrite en anglois par Guill. Dugdale.

BARONET. ſ. m. Diminutif de Baron. *Baronettus*. On appelle en Angleterre *Baronet*, celui que nous nommons en France *Banneret*. On lit dans un ſtatut de Richard II, Roi d'Angleterre, *ſoit-il Archevêque, Evêque, Abbé, Prior, Duc, Comte, Baron*, Baronet, *Chivaler de Countée, Cittizen de Citté, &c.*

Chevaliers BARONETS. C'eſt une Claſſe de Nobles entre les Barons & les ſimples Chevaliers. Jacques I, Roi d'Angleterre, inſtitua l'Ordre des Chevaliers *Baronets* en 1611, & les ſubſtitua aux anciens Volvaſſeurs, les plaçant entre les Chevaliers & les Barons. Il ordonna qu'ils précéderoient tous les Chevaliers, excepté ceux de la Jarretière, & qu'ils auroient le privilége de charger leurs écus ſous des armes d'Ulſter, qui ſont d'argent à une main de gueulles, à condition qu'ils défendroient la Province d'Ulſter en Irlande, l'une des plus expoſées aux rebelles, & d'entretenir pour cela trente ſoldats trois ans durant. Leur nombre fut réglé d'abord à deux cens; mais dans la ſuite il augmenta. LARREY, *Tom. II. p. 696*. Il paroît par le ſtatut de Richard II, que les *Baronets* ſont plus anciens en Angleterre que Jacques I.

D'Argentré blâme ceux qui diſent *Baronets*; il prétend qu'il faut dire *Bannerets* : cela eſt bon pour la France, mais non pour l'Angleterre.

BARONNIE. ſ. f. Terme qui donne la qualité de Baron à celui qui la poſsède. *Baronatus, Baronia*. La *Baronnie* de Beaujollois a quatre villes & quatre-vingts villages. La *Baronnie* de Gentilly n'eſt que d'un ſeul village.

BARONNIE a ſignifié quelquefois la première Seigneurie après la ſouveraine, ayant toute Juſtice, & droits mouvans de la Couronne : ce qu'on appeloit *Fiefchevel* ou tenu à chef. *Voyez* Du Tillet. Aujourd'hui c'eſt une dignité moindre que celle de Comte, & plus grande que celle de Seigneur Châtelain. Suivant l'ancienne définition, *Baronnie* eſt une terre *où il y a toute juſtice, marché, Châtellenie, péage & lige oſtage, meurtre, rapt, & encis*. Voyez les *Etabliſſemens de France, Liv. I.* Pour ce qui eſt du droit de tenir *Baronnie*, le même Auteur dit, *nus ne tient de* Baronnie *ſe il ne part de* Baronnie *par partie ou par frerage, ou ſe il n'a le don dou Roi ſans rien retenir que fors le reſſort & qui a marché*, &c.

En Angleterre une *Baronnie* doit comprendre treize fiefs & un tiers de fief d'un Gentilhomme. Par le Regiſtre de Philippe-Auguſte publié par M. d'Hérouval, il ſemble qu'en Normandie il ſuffiſoit de cinq fiefs pour une *Baronnie*. On a auſſi donné ce nom à des terres que des Prélats tenoient du Roi. C'eſt à ce titre que les Evêques en Angleterre ont ſéance au Parlement. On trouve auſſi que ſous Edouard I. les maiſons qu'occupoient les principaux Bourgeois de Londres, ſont appelées *Baronnies*.

Le P. Ménestrier, *Hiſt. de Lyon, pag. 284*, prétend que *Baronnie* eſt auſſi un terme général pour toutes

ſortes de dignités, duché, marquiſat, comté, vicomté, &c. & il s'étonne que les Avocats qui ont fait des Factums contre le Chapitre de Lyon, aient voulu lui diſputer le titre de comté, ſous prétexte que dans les Traités de Philippe le Bel le *comté* de Lyon eſt ſouvent appelé *Boronnie*.

L'Auteur du Grand Coutumier écrit qu'au Royaume de France il n'y avoit autrefois que trois *Baronnies*, Bourbon, Coucy, & Beaujeu.

☞ BARONNIES (*les*) contrée de France, dans le Dauphiné, ainſi nommée parce qu'elle eſt compoſée de deux grandes *Baronnies*, de Meuvillon, *medullio*, dont le Buy eſt capitale, & de Montauban, qui a Nyon pour capitale.

BAROQUE. adj. de t. g. Terme de Joaillier, qui ne ſe dit que des perles qui ne ſont pas parfaitement rondes. *Gemmæ rudes & impolitæ.* Collier de perles *baroques*.

BAROQUE, ſe dit auſſi au figuré, pour irrégulier, biſarre, inégal. Un eſprit *baroque*. Une expreſſion *baroque*. Une figure *baroque*. Il n'y a point de langue ſi *baroque* qui n'ait trouvé des partiſans zélés. *Mém. de Trév.*

☞ En peinture, un tableau, une figure d'un goût *baroque*, où les règles des proportions ne ſont pas obſervées, où tout eſt repréſenté ſuivant le caprice de l'Artiſte.

BAROSANÈME, ou *Péſe-vent*, ſ. m. Machine inventée pour ſavoir la peſanteur du vent. Ce mot eſt compoſé du grec Βάρος, εος, *peſanteur*, & ἄνεμος, *vent* SAVERIEN.

BAROSCOPE. ſ. m. C'eſt la même choſe que Baromètre. C'eſt M. Bayle & les Journaux des ſavans d'Angleterre, qui l'ont appelé *Baroſcope*, qui ſignifie un inſtrument propre à faire voir ou connoître la peſanteur de l'air; de Βάρος, *pondus* ou *poids*, σκοπέω, *video*, *conſidero*, je vois, je conſidere. En France le mot *Baroſcope* n'a pas fait fortune, quoiqu'on l'ait employé dans quelques livres; Baromètre a pris le deſſus *Voyez* ce mot.

Wolphius dans ſon Aërométrie diſtingue le *baroſcope* du baromètre. Le baromètre eſt ſelon lui, un inſtrument avec lequel on peut meſurer la peſanteur de l'air, & le *baroſcope* un inſtrument avec lequel on meſure confuſément les différences de la peſanteur de l'air. Il remarque que l'on confond communément ces deux inſtrumens; mais il prétend qu'il eſt plus à propos de les diſtinguer, parce que c'eſt autre choſe de connoître que l'air eſt plus peſant en un temps qu'en un autre, que de ſavoir que la peſanteur de l'athmoſphère eſt plus grande aujourd'hui qu'elle n'étoit hier. Or on le ſait, dit-il, ſi l'on meſure la peſanteur de l'air. Au reſte on ne fait plus aujourd'hui de *baroſcope* qui ne ſoit *baromètre*, c'eſt-à-dire, qui ne faſſe voir les variations de la peſanteur de l'air par des degrés ou diviſions qui ſont placées le long du tuyau; ce qui fait toute la différence du *baromètre* au *baroſcope*.

BAROT. ſ. m. Terme de Marine & de Charpenterie. On appelle *barots*, ou *baux*, les pièces de bois qui traverſent d'un bord à l'autre du navire dans l'épaiſſeur des membres, & ſervent à porter les planchers que l'on nomme ponts. *Tignum navis*, ou *navale tranſverſum*, CARON.

☞ BAROTER ou BARROTER; terme de Marine: v. a. remplir en partie, ou en totalité la cale d'un vaiſſeau juſqu'aux barots, du premier pont, de manière qu'il n'y puiſſe plus rien entrer.

BAROTÉ. part. & adj. Un vaiſſeau *baroté*, eſt un vaiſſeau dont le fond de cale eſt rempli juſqu'aux barots.

BAROTIN. ſ. m. Diminutif de barot. On appelle quelquefois les *barotins* demi-barots: ce ſont des pièces de bois de moindre groſſeur que les *barots*, qui traverſent la largeur des ponts; ils ſont de deux pièces, & ſont ſoutenus par des arc-boutans ou traverſins, à cauſe des ouvertures d'écoutilles, caillebotis, paſſage des mats, & autres baies ſervant pour l'utilité du vaiſſeau, *Tigillum tranſverſum navis*. CARON.

BARQUE. ſ. f. Bâtiment de mer qui n'a que des voiles latines, au nombre de deux ou trois pour le plus. *Navicula*. La voile d'avant ou de proue ſe nomme le *trinquet*; celle du milieu *la maîtreſſe*; celle de poupe, *la voile d'artimon*, ou *la meiane*. Il y en a qu'on nomme les *barques de rous*, & en grec μονόξυλα, qui ne ſont faites que d'un arbre creuſé, auquel on ajoute quelques pièces de côté & d'autre, & qui ſont néanmoins capables de 50 rames.

Ménage dérive ce mot de *barca*, latin; le Pere Fournier, de *Barcé* ville d'Afrique; & Rodéricus Tolétanus, de *Barcelonne*; d'autres, entre leſquels eſt Saumaiſe, de βάρος, mot grec, qui ſignifie un *édifice fait en rond*, qu'on a étendu aux *barques*, à cauſe qu'elles ſont courbées. Jules Scaliger le dérive de βάρις, *ab oneribus gerendis*. Il vient plus vraiſemblablement de *barga*, ou *barca*, terme fréquent dans les lois Saliques, pour dire un bateau. DE LAURIÈRE. *Barca* ſe trouve en effet non-ſeulement dans les Auteurs de la baſſe latinité, mais auſſi dans S. Paulin, poëme 13 *ad Cytherium*. Iſidore, *Orig. L. XIX. c. 1.* dit que c'eſt la *barque* qui porte à terre les marchandiſes d'un vaiſſeau, & qu'en pleine mer la *barque* ſe met dans le vaiſſeau, ne pouvant ſoutenir les flots. C'étoit donc ce que nous appelons aujourd'hui *chaloupe*. Mathieu Paris, Abbon, & pluſieurs autres, & entre les Modernes, Voſſius *Lib. II. de vitiis ſerm. cap. 3.* & les Bollandiſtes en pluſieurs endroits, comme *Jan. Tom. II. p. 830. Febr. Tom. II. pag. 731. A.*

BARQUE, ſe dit auſſi d'un fort petit bâtiment de mer, ou navire ſans hune, qui ſert à porter des munitions, à charger, ou à décharger les navires qui ſont à la rade dans les lieux où les grands vaiſſeaux ne peuvent pas aborder, & à pluſieurs autres uſages. *Cymba*. Une *barque d'avis*, eſt celle qu'on envoie porter quelques nouvelles, ſoit d'un vaiſſeau à un autre, ſoit dans un lieu éloigné.

BARQUE, ſe dit auſſi d'un petit bateau qui ſert à paſſer une rivière, ou à y voiturer des marchandiſes en petite quantité. Il eſt arrivé une *barque* d'huîtres à l'écaille. Une *barque* de Pêcheur.

Une *barque en fagot*, c'eſt tout le bois taillé pour faire une *barque*, qu'on porte dans un vaiſſeau pour l'aſſembler quand on eſt parvenu aux lieux où on en a beſoin, & pour remonter dans les rivières.

On appelle auſſi *barque longue*, ou *double chaloupe*, les bâtimens qui ſont de bas-bord, & ne ſont pas pontés. Quelques-uns appellent *barque*, tous les vaiſſeaux qui n'ont point de hune.

BARQUE *droite*. Terme de Marine. C'eſt un commandement que l'on fait pour avertir ceux qui ſont dans une chaloupe de ſe placer également, afin qu'elle ſoit droite ſur l'eau, ſans pencher plus d'un côté que d'un autre.

DROIT DE BARQUE, *Barganaticum*, eſt une remiſe de tous tributs & péages à cauſe de ce qui ſera conduit par eau ou par terre. Ce droit fut accordé par Charles le Chauve à l'Abbé & aux Religieux de S. Denis en France, pour les choſes qui leur appartenoient. *Voyez* DE LAURIERE ſur Ragueau.

On appelle poëtiquement la *Barque de Caron*, la prétendue nacelle dans laquelle les Poëtes ont feint que les ames paſſoient aux Enfers. *Cymba Charontis.*

Cependant Eurydice au pouvoir de la Parque,
Déjà froide paſſoit dans la mortelle barque.
SARRAS.

Le nocher de la Parque
Dans une même barque.
Paſſe indifféremment le vice & la vertu. MAUCR.

La *barque* de Caron, la *barque* fatale, ſe prend figurément pour la mort. Malherbe même a mis la *barque* ſimplement pour la mort.

BARQUE, ſe dit figurément de la *barque* de S. Pierre; pour dire, l'Egliſe. Être hors la *barque*, c'eſt être Hérétique, ou Schiſmatique.

On le dit encore pour conduite, événemens bons ou mauvais, &c. Il faut vouloir ce que Dieu veut, & tous nos efforts & nos inquiétudes ne nous tireront point de la tempête, tant qu'il lui plaira que nous y demeurions; abandonnons-lui le ſoin & le gouverne-

ment de notre *barque* avec assurance. Abb. de la Tr. Conduire la *barque*, conduire une entreprise, une affaire.

On dit proverbialement, qu'un homme conduit bien sa *barque*, quand il sait menager sagement sa fortune.

Une *barque* qui range la terre, avec ce mot de Virgile, *Altum alii teneant*, marque la moderation dans une fortune médiocre; & l'inconstance, la legéreté, avec ce mot Italien, *Ad ogni vento*.

☞ Barque *de Brasseurs*. Espèce de baſſin de bois, de figure carrée, servant aux brasseurs à mettre leurs métiers, lorsqu'ils les retirent des chaudières ou des cuves.

BARQUEROLE. ſ. f. Diminutif de *Barque*. *Cymbula*.

Barquerole, est aussi un ſ. m. Celui qui conduit une *barque*. Il vient de l'Italien *Barcaruolo*, qui signifie la même chose.

☞ BARQUETTE. ſ. f. La même chose que Barquerole.

Barquette. Sorte de pâtisserie venue de Languedoc. Elle s'appelle *barquette*, parce qu'elle est faite en forme de petite barque. Elle est faite de fine fleur de farine, de sucre, &c. On en vend chez les Limonadiers de Paris.

Barquette, petite armoire portative & légère, où il y a plusieurs étages. Elle sert à porter les mets chez les Officiers de la Maison du Roi, dont la cuisine est éloignée du Château.

BARRA, que l'on appelle quelquefois *Barro*. ſ. m. Mesure de longueur dont on se sert en Portugal & en Espagne, pour mesurer les corps etendus, comme draps, serges, toiles, &c.

☞ BARRA. Royaume d'Afrique, dans la Nigritie, à l'embouchure de la rivière de Gambie. Quelques uns la nomment *Bar*. *Bara*. Les habitans s'appellent *Mandingues*.

BARRACAN. *Voyez* Bouracan.

BARRAGE. ſ. m. Droit établi sur les bêtes de somme & sur les charriots pour la réfection des ponts & passages, & principalement du pavé. *Jus exigendi vectigalis pro transitu*. Il a été originairement de cinq deniers pour charrette, huit deniers pour charriot, & pour chaque charge de mulet à proportion. C'étoit une ferme particulière qui est maintenant comprise dans le Bail général des Aides. On a nommé ce droit *barrage*, à cause de la barre qui traverse le chemin pour empêcher le passage jusqu'à ce qu'on l'ait payé. On entend encore par ce mot un droit seigneurial, par lequel il est permis à quelques Seigneurs de lever certaine somme de deniers sur les marchandises qui passent dans leurs seigneuries. *Portorium*.

☞ Ce droit reçoit différens noms, selon les différens endroits où il se perçoit. On le nomme *barrage* aux entrées des bourgs & des villes. *Voyez* Péage, Pontenage, &c.

Barrage. ſ. m. Sorte de linge ouvré qui se manufacture à Caen, & aux environs de cette capitale de la basse Normandie. Il y a du grand *barrage* fin, du grand *barrage* commun, & du petit *barrage*.

☞ BARRAGER. ſ. m. Fermier, ou Commis établi pour recevoir le droit de barrage. *Portitor*, *portorii conductor*. Les *barragers* ont arrêté toutes les voitures qui refusoient de payer le droit.

BARRAGOUIN. Vieux mot. Barbare, étranger.

BARRAQUE. *Voyez* Baraque.

BARRAS. ſ. m. *Chrysocolla*. On l'appelle aussi *borax*. C'est un minéral qui se trouve dans les mines d'or & d'argent, de cuivre ou de plomb. Il est ordinairement blanchâtre, jaune, vert, noirâtre. Il est appelé *chrysocolle*, à cause qu'il sert à souder l'or, & même l'argent & le cuivre. On en fait d'artificiel avec de l'alun & du salpêtre. Perr.

Barras, est aussi une espèce d'encens; on en distingue de deux sortes, l'un qu'on appelle *galipot*, ou *encens blanc*, & l'autre qu'on appelle *encens marbré*. Pomet.

BARRADE. ſ. f. Terme d'Architecture en Anjou. On appelle ainsi une pierre de tuf double. Oliviet Barraut, Trésorier de Bretagne, est le premier qui en ait employé dans le bel hôtel qu'il fit bâtir à Angers en 1497, aujourd'hui occupé par le Séminaire de cette ville.

BARRAULT. ſ. m. Nom d'une mesure de choses liquides. *Cadus*. Le *barrault* est de divers calibres, mais communement de 36 pintes, autant qu'il y a de septiers au muid. Vigen.

BARRAUT, ou BARRAUX. Forteresse de Dauphiné en France. Elle est sur l'Iser, dans le Graisivaudan dont elle défend l'entrée du côté de la Savoie. Il y a gouvernement, Lieutenant de Roi & Major.

BARRE. Dans la prononciation de ce nom faites l'a long, & ne prononcez qu'un *r*. ſ. f. Menue & longue pièce de bois, ou de métal, qui sert à assembler, ou à fermer quelque chose. *Vectis*. Cette porte est composée de trois ais cloués sur deux ou trois *barres*. Ces fenêtres ferment bien, il y a des *barres* de fer par tout.

Ce mot vient du latin *vara*, qui signifie un *pieu*, une *perche*, d'où l'on a fait aussi *barreau*. Ménag. Nicot & Guichard le dérivent de ברזה, *berza*, mot hébreu, qui signifie *levier*, ou *barre*. Le P. Pezron prétend qu'il vient de *baar*, mot celtique, qui signifie la même chose.

Barre *de trémie*, est une barre de fer plate, & qui sert à soutenir un âtre, ou la hotte d'une cheminée de cuisine. *Barre d'appui*, est dans une rampe d'escalier, ou dans un balcon de fer, la *barre* de fer aplatie sur laquelle on s'appuie, & dont les arrêtes doivent être abattues. *Barre de croisée*, se dit de toutes les barres de fer, ou de bois, qu'on met aux volets, ou contrevent de croisées.

Barre, en termes de Marine, est un port où on n'entre que quand la mer est haute, parce que les bancs ou les rochers en défendent l'entrée. *Portus nisi alto mari invius*. Goa est un port de *barre* où l'on n'entre pas en tout temps. On appelle une des portes de Dieppe la porte de la *barre*, parce que ce lieu là étoit autrefois l'entrée du port qui a changé de situation.

Barre, est aussi une longue pièce de bois, qui par un des bouts entre dans la tête du gouvernail, pour le faire mouvoir; & tout le reste entre dans le navire au-dessous du deuxième pont. *Clavus*. Ce timonier tient la *barre* à la main devant l'habitacle. Elle est supportée par un traversin qui traverse le vaisseau. On l'appelle aussi *timon du gouvernail*. Pousser la *barre* du gouvernail à bord, c'est la pousser aussi loin qu'elle peut aller vers l'un des côtés du vaisseau.

Barre *d'arcasse*, autrement, *lisse de hourdi*, est la pièce que l'on place de travers sur l'étambot, & qui fait la largeur de la poupe à la hauteur du premier pont, ou franc tillac, qui est environ des deux tiers du même bau. Il y a d'autres *barres* qui sont paralèles, & posées au-dessous, nommées *sous barres d'arcasse*; mais qui sont moindres en longueur, à cause de la diminution de la la largeur du vaisseau.

Barres *de cabestan*, sont les *barres* qui servent à faire tourner & virer le cabestan. Il y a des demi *barres* à l'angloise, qui n'entrent qu'à moitié dans le cabestan.

Barres *d'écoutilles*, sont les *barres* avec lesquelles on ferme les écoutilles du vaisseau.

Barre *de pont*, est une autre *barre* d'arcasse, presque parcille à la lisse de hourdi, & qui lui est parallèle, sur laquelle on pose le bout du pont du vaisseau.

Barres *de hune*. Ce sont des pièces de bois mises en saillie, & enclavées au haut des mâts, qui supportent les hunes. On les appelle aussi *barreaux* & *tossaux*. On les appelle sur la méditerranée *ganterias*.

Barres ou *traversins de cuisine*, sont les *barres* de fer mises de travers ou de long dans les cuisines, pour soutenir les chaudières sur le feu.

Barre, se dit aussi des lingots ou pièces de métal étendues en longueur. On a apporté à la Monnoie 2000 *barres* d'argent. Le fer se met en *barres* à la fonderie. On purifie l'argent tiré des mines & on l'affine, puis on le jette en *barres*. Il y a ordinairement quatre marques sur chaque *barre*, celle du poids, celle du titre, celle du millésime, & celle de la douane où les droits ont été acquittés. Boizard. On dit d'une chose précieuse & de bon débit, que c'est de l'or en *barre*.

On appelle aussi *barre* une traverse à fermer un passage d'un pont, d'une avenue, &c. d'où sont venus

les mots de *barrière*, *barrage*, & autres. *Prothyrum.*

D'autres croient que *barre* signifioit autrefois toute sorte de tributs, principalement ceux qui se payoient aux *barres* & portes des villes & bourgs. *Vectigal ad portas urbis pendi solitum.*

BARRE-FORT, s. m. On nomme ainsi à Bourdeaux les grosses pièces de bois qui se tirent du pin, comme les poutres, les sablières, les solives, &c.

BARRE, dans l'écriture, est une ligne qu'on tire avec la plume. *Linea.* On s'en sert pour marquer la fin d'un article, d'un chapitre, d'un traité, & pour les distinguer les uns des autres. On s'en sert aussi pour rayer quelques parties d'un acte, en passant la *barre* ou la plume par-dessus ou de travers. Quand en écrivant on fait une *barre* sous quelques lignes, ou quelques mots, cela signifie ordinairement que ce qui est ainsi marqué d'une *barre* est cité; & cela avertit les Imprimeurs qu'il faut imprimer ces choses-là d'un caractère différent de celui qu'on emploie pour le reste.

BARRE. En termes de Ceinturier, la *barre* est une bande de cuir, ou autre étoffe, qui va diagonalement du bout du ceinturon d'épée jusqu'aux pendans, auxquels il est attaché, afin de les tenir de manière qu'ils ne puissent aller ni à droite, ni à gauche.

BARRE *dans le commerce.* Mesure étendue dont on se sert en Espagne pour mesurer les étoffes, ainsi que l'on fait de l'aune en France. Il y a trois sortes de *barres*: celle de Valence, celle de Castille & d'Arragon.

BARRE, se dit aussi des choses mesurées avec la *barre.* Une *barre* de serges, deux *barres* de taffetas.

On appelle *barres*, en termes de Couverturier, ces deux raies de laine bleue, qui sont aux deux bouts de la couverture, & qui n'y servent que d'ornement.

BARRE *de panier.* Terme de Vanier. Bâton ou cerceau sous le fond du panier.

BARRE, se dit aussi en termes d'Agriculture. Planter une vigne a la *barre*, ou à la fiche; c'est la planter en fichant le sarment dans un trou. *Pali in morem.*

BARRE. Terme de facteur de Clavecins. C'est un morceau de bois de la longueur du registre de l'épinette ou du clavecin, raboté, drapé, & enjolivé d'ordinaire de petites fleurs, posé au-dessus des sautereaux, & attaché à l'assemblage de l'épinette ou du clavecin, pour empêcher que les sautereaux ne sortent de leurs mortoises. *Asserculus.* Poser la *barre*, lever ou ôter la *barre* de l'épinette.

BARRE, se dit aussi parmi les Cochers & les Postillons, pour signifier la perche qu'on attache d'espace en espace aux piliers des écuries, pour empêcher que les chevaux ne s'approchent & ne se battent.

BARRE, en termes de Tonnelier. Se dit de la pièce d'un tonneau qui traverse le fond par le milieu. *Asserculus transversum dolii fundum dividens.*

BARRE, en termes de Blason, est une des pièces honorables de l'Ecu, qui divise l'Ecu en deux parties d'angle en angle, à commencer par le côté gauche d'en-haut, en tirant du côté droit. *Tænia diagonalis à sinistra ad dextram ducta & tertiam scuti partem occupans.* Elle sert communément pour les bâtards, aussi bien que le bâton ou filet mis en contrebande. Quand le bâton ne touche pas les bords de l'Ecu, on l'appelle *péri-en-barre.* De-là vient qu'on dit en proverbe, quand on veut taxer quelqu'un de bâtardise, qu'il est du côté gauche ou de contrebande. On dit aussi *barré* d'or ou de gueules à cinq, ou huit pièces, &c. quand l'Ecu, ou les pièces sont couvertes de *barres* qui traversent l'Ecu diagonalement de gauche à droite. Les bandes, les *barres*, les fasces représentent les écharpes que les Dames donnoient aux Chevaliers dans les Tournois.

On appelle la *barre* de la Cour, le lieu où se placent quelques Conseillers commis pour faire quelques instructions de procès, & les adjudications par décret. *Curiæ repagula.* Il y avoit autrefois une grande *barre* de fer à la porte de la Grand'Chambre, sur laquelle se venoient appuyer les Conseillers pour recevoir les requêtes des parties: ce qu'on a appelé depuis *instructions & instances à la barre.* Voyez IMBERT en sa *Pratique.* On appeloit autrefois *barres*, les exceptions & fins de non-recevoir, que les défendeurs proposoient dès le commencement de l'instance; ce que Du Cange prouve par de vieux titres; & il dit qu'on les appeloit ainsi, parce qu'elles étoient comme des *barres* pour empêcher les plaideurs d'aller plus avant. L'Ordonnance de 1667 a abrogé les procédures qui se faisoient a la *barre*, qui s'appeloient *défauts aux Ordonnances.*

On distingue trois sortes de *barres.* 1°. Les fins déclinatoires, qui sont proposées par le défendeur à l'effet de décliner la Justice, & d'être renvoyé devant son Juge naturel. 2°. Les fins dilatoires, qui sont les fins de non recevoir résultantes de la prescription, ou autre cause. 3°. Les fins péremptoires, qui sont mises en avant par le défendeur, à l'effet de montrer au fond que le demandeur est mal fondé en son action. CHALINE. Qui de *barres* se veut aider, doit commencer aux déclinatoires, pour venir aux dilatoires, & finalement aux péremptoires: & si la dernière met devant, ne s'aidera des premières. LOISEL. Ces Auteurs ont écrit avant l'Ordonnance de 1667, & peuvent servir à entendre l'ancienne jurisprudence.

On fait l'adjudication des Offices à la *barre* de la Cour. Elle se tient à Paris à la porte de la Grand'Chambre. Autrefois c'étoit au bareau ou barrière qui ferme le parquet, d'où elle a pris son nom. La *Barre* des Requêtes du Palais s'appelle encore aujourd'hui *Parquet*, & c'est là où se font les instructions des affaires.

BARRE, se dit encore de quelques Juridictions subalternes. *Jurisdictio civilis.* La *Barre* du Chapitre Notre-Dame, c'est la Juridiction temporelle du Chapitre de Paris.

BARRE, terme d'Escrime. On appelle dans les salles d'armes un fleuret qui a été rompu par le bout, & auquel on a fait remettre un bouton, une *barre*, parce qu'elle est plus roide qu'un fleuret qui a toute sa longueur, *Gladius præpilatus decurtatus.*

On appelle sur la Seine la *barre*, un certain flot particulier à cette rivière, qui est environ de deux pieds de haut, qui vient impétueusement avec le flux de la mer, & qui est fort dangereux pour les bateaux. *Fluctus decumanus.* On peut l'appeler de cette manière par analogie à ce dixième flot de la mer si formidable chez les Poëtes, & qui n'étoit à craindre que par sa grandeur. Il y en a un pareil sur la Garonne & sur la Dordogne, qu'on appelle le *masquaret.* C'est le même flux de la mer, que ceux du pays nomment la *barre*, parce qu'il s'éleve sur la surface de la Seine en forme de *barre*, qu'on voit bien sensiblement passer à Quilbeuf, à Vilquier, à Caudebec, à la Mailleraye, & à Jumiège, & qui en remontant fait aussi remonter les eaux de la Seine environ quarante lieues, deux fois le jour, depuis le Havre de Grace jusqu'au pont de l'Arche, quoiqu'il n'y ait guère plus de vingt lieues de trajet par terre. CORN.

BARRE, ou *barre sacrée.* Terme de Mythologie. C'étoit chez les Egyptiens un instrument de bois en forme de cassette partagée par deux sceptres posés en sautoir. Ils s'en servoient pour leurs sacrifices, & pour leurs divinations. *Kirker Obelic. Pamph. & Ædip. Ægypt. T. III, p. 355.*

BARRE, s. f. Terme de Fleuriste. Tulipe qui est rouge, colombin clair & blanc.

BARRES, au pl. se dit d'un jeu ou course dans de certaines limites, où les deux partis se placent toujours en des lieux opposés ☞ pour courir les uns contre les autres. Celui qui est pris par son adversaire, demeure prisonnier, jusqu'à ce qu'il soit délivré par quelqu'un de son parti. Les enfans jouent aux *barres* pour s'échauffer. *Decursio palæstrica.*

☞ Jouer aux *barres.* Expression figurée, mais familière, qui s'applique à deux personnages qui se cherchent sans se trouver, ou qui remportent tour à tour quelque avantage l'un sur l'autre. Avoir *barres* sur quelqu'un, c'est avoir quelque avantage sur lui, avoir plus de pouvoir, être en état de lui rendre de mauvais offices. Partir de *barres*, partir sur le champ.

☞ BARRE, s'est dit autrefois d'une sorte de jeu où l'on s'exerçoit autrefois dans un espace fermé de barrières. C'etoit un exercice militaire, où celui qui lançoit ou

jetoit la *barre* plus loin, montroit plus de force ou d'adreſſe.

BARRES, en termes de Manége, ſont les parties de la gencive du cheval, où il n'y a point de dents, ſituées entre les dents mâchelières & les crochets : c'eſt où ſe fait l'appui du mors. *Gingivæ pars genuinos inter & caninos dentes media.* C'eſt un défaut à un cheval que d'avoir les *barres* rondes & peu ſenſibles.

On appelle en termes de Chaſſe, armes de la *barre*, les défenſes d'un ſanglier. *Dentes falcarii.*

On appelle en Fauconnerie, *barres* de la queue de l'épervier, certaines bandes noires qui traverſent ſa queue. *Pullæ taniæ caudam interſecantes.*

☞ BARRES, en Muſique. Ce ſont des traits tirés ſur les lignes de la portée, pour ſéparer les meſures les unes des autres.

On dit qu'on donnera cent coups de *barres* à quelqu'un, quand on le veut menacer de le bien battre. On dit encore proverbialement & baſſement, roide comme la *barre* d'un huis; pour dire, ſans pitié, ſans rémiſſion. On dit auſſi des perſonnes peu ſociables, qui ſe querellent ſouvent, qu'il faut mettre une *barre* entre deux, comme on fait aux chevaux dans les écuries. On dit auſſi que des rats jouent aux *barres*; pour, dire qu'ils font un grand bruit.

☞ BARRE, en Géographie. Nom d'une île de France, dans le Gévaudan, près des ſources du Tarn, à ſix lieues, ou environ de Mende.

BARREAU. ſ. m. En prononçant ce mot, faites comme dans *barre*, l'*a* long, & ne prononcez qu'un *r*. Barre de bois, ou de fer, qui ferme à jour quelque paſſage, quelque porte, quelque fenêtre, comme une eſpèce de grille ou de baluſtrade. Les fenêtres des priſons ſont fermées avec de gros *barreaux* de fer. *Clathri.* Le chœur de cette Egliſe eſt fermé de *barreaux* de bois.

BARREAU, en termes d'Imprimerie, eſt la pièce de fer en forme de manche qui ſert à faire tourner la vis de la preſſe pour imprimer. *Manubrium.*

BARREAU *au Palais*, ſe dit des bancs où ſe mettent les Avocats dans les Chambres d'Audience, & qui entourent le parquet, lequel ſe ferme avec un *barreau* de fer, d'où il a tiré ſon nom. *Curiæ clauſtra.* Tous les *barreaux* étoient pleins pour voir cette cérémonie. On obligeoit autrefois les Avocats Généraux à paſſer le *barreau*, quand ils plaidoient ſeulement pour l'intérêt du Roi.

BARREAU, ſignifie auſſi le lieu où l'on plaide. *Forum.* Cicéron, après avoir hautement blâmé la conduite de ceux qui attaquent les perſonnnes, au lieu de n'attaquer que les raiſons, ſouilla pourtant lui-même le *Barreau* par des injures. BAIL. Le P. Rapin a fait un traité de l'éloquence de la Chaire & du *Barreau.*

BARREAU, ſe dit figurément des Avocats. Cet Avocat eſt l'honneur du *barreau.* On a conſulté tout le *barreau* ſur cette queſtion. Ce jeune homme ſuit le *barreau*; pour dire, fait la profeſſion d'Avocat.

BARREAU, ſe dit auſſi de la diſcipline du Palais, & des règlemens que doivent obſerver les Avocats. Toute la forme du *barreau* eſt changée depuis quelque temps. C'eſt la règle, c'eſt l'uſage du *barreau.*

☞ Quelquefois ce mot eſt pris dans une plus grande étendue, comme ſynonyme au *forum* des Latins; & alors on l'entend de tout ce qu'on appelle *gens de robe Magiſtrats & Praticiens.*

☞ BARRELIERE. ſ. f. Plante ainſi nommée du P. Barrelier Jacobin. *Voyez* BARLERIA.

☞ BARREME. Gros bourg, ou petite ville de France, dans la haute province, entre les villages de Senez & de Digue, chef-lieu d'une vallée qui en prend le nom.

BARREMENT. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans Mézeray pour caſſation des gages. *Abrogatio.* Dans ce mot, comme dans les précédens, & dans le ſuivant, l'*a* eſt long, & l'on ne prononce qu'un *r*.

BARRER. v. a. mettre une ou pluſieurs barres. *Barrer* des fenêtres, des portes. *Obductis Obicibus fores, feneſtras occludere.*

BARRER, chez les Tonneliers, c'eſt mettre des barres en travers ſur les douves des fonds, & les aſſujettir avec des chevilles. On le dit auſſi des trous que l'on fait dans les peignes du jable avec le barreir.

☞ BARRER, chez les Layetiers. Mettre des barres de bois le long des couvercles pour mieux tenir les planches dont ils ſont compoſés.

BARRER *les chevaux.* Voyez BARRE.

BARRER, ſignifie auſſi, fermer, & ſe dit des ports & des paſſages. Un port eſt *barré*, quand on en empêche l'entrée, ſoit par des défenſes publiques, ſoit en le bouchant avec des pieux, des navires ou du canon, ſoit enfin quand on l'aſſiége avec une armée navale. On *barre* les paſſages lorſqu'on les garde, & qu'on s'y retranche.

☞ BARRER *le chemin à quelqu'un*, dans le ſens figuré, c'eſt l'empêcher d'avancer ſa fortune, de reuſſir dans ſes deſſeins.

BARRER, ſe dit encore des lignes & ratures qu'on fait ſur un acte pour en annuler les clauſes, ou même toute la ſubſtance, quand on *barre* les ſignatures. *Scripturam expungere.*

BARRER *les veines d'un cheval*, en maréchallerie, eſt une opération qu'on fait ſur ſes veines pour arrêter le cours des mauvaiſes humeurs qui s'y jettent. *Venam intercidere.* On coupe la peau longitudinalement, on dégage la veine, on la lie deſſus & deſſous, & on la coupe entre les deux ligatures.

BARRER, terme de chaſſe. Il ſe dit d'un chien qui balance ſur les voies. *Hærere.*

BARRÉ, ÉE, part. Il a les ſignifications de ſon verbe.

BARRÉ. En termes de Palais on dit que les Juges ſont *barrés*, ou que les avis ſont *barrés*, lorſqu'il y a deux ſentimens, & qu'il ſe trouve autant de Juges d'un parti que de l'autre. Lorſque les Juges ſont *barrés* dans une Chambre, on porte le procès dans une autre, & le Rapporteur & le Compartiteur y vont pour y ſoutenir chacun leur avis. *Voyez* COMPARTITEUR.

On appelle en Anatomie l'os *barré*, l'os pubis. *Voyez* ce mot.

☞ BARRÉ, terme de blaſon, ſe dit lorſque l'écu eſt diviſé en forme de barres, en un nombre pair de partitions par des lignes tranſverſales & des lignes diagonales, en variant mutuellement les couleurs. *Voyez* BARRE.

On appeloit autrefois les Carmes, les Freres *barrés*, & dans les vieux titres *birrati*, *radiati* & *ſtragulati*, à cauſe qu'ils portoient des habits *barrés* de diverſes couleurs, en ce que cès habits étoient diverſés par quartiers blancs & noirs, ſelon que s'en exprime le Pere Louis Beurrier dans les *Antiquités des Céleſtins de Paris*, & le P. Papebrok, *Act. SS. April. T. I. p. 795. & ſuiv.* Ils portoient d'abord des habits blancs; mais les Sarraſins, chez qui le blanc eſt la marque de la Nobleſſe, & une diſtinction, quand ils eurent conquis la Terre Sainte, les obligerent à quitter le blanc. Ainſi ils furent contraints de s'habiller à la mode des Orientaux, d'habits rayés. Ils les avoient quand ils paſſerent en Occident, & c'eſt ce qui les fit appeler les Freres *Barrés*. En l'an 1279, le Pape Martin changea leur nom & leur habit, les appela *Carmes*, & leur donna des manteaux blancs. *Voyez* Trithème, *De Laud. Carmelitar. Lib. VI.* Le Concile de Vienne a défendu aux Eccléſiaſtiques les habits *barrés*, *virgatas veſtes.*

BARRETONE. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne au bonnet magiſtral du Grand-Maître de Malte. Le *barretone* eſt de velours noir.

☞ BARRETTE. ſ. f. (*on ne prononce qu'un r.*) ſorte de petit bonnet qu'on porte en Italie. *Pileolum*, ou *Pileolus*, vulgò *biretum.* A Veniſe les nobles portent la *barette* dans les rues.

☞ BARRETTE, ſe dit auſſi du bonnet carré rouge que le Pape donne ou envoie aux Cardinaux après leurs nomination. Le Roi a coutume de donner lui-même la *barrete* à ceux qui ſont faits à ſa nomination, ainſi qu'à ceux qui ſe trouvent à la Cour quand ils la reçoivent.

Sur le déclin de l'Empire, la vanité des Romains croiſſant à meſure que leur pouvoir diminuoit, ils ordonnerent que les ſeuls Patrices portaſſent les cheveux longs, & euſſent la tête découverte, bien qu'autrement la *barrette*, chez eux appelée *pileum*, fût la marque de la liberté. MEZER. En effet, ſur les mé-

dailles la liberté tient de la main gauche une pique, & de la droite une *barrette*, ou bonnet qui a la figure d'un cône.

Ménage dit que tous ces mots viennent de *birreta*, diminutif de *birrus*, dont les latins ont uſé pour une eſpèce de chapeau. D'autres diſent qu'il ſignifie ſimplement un *bonnet d'enfant*, ainſi nommé, a cauſe qu'il eſt barré de paſſemens. C'étoit autrefois une coiffure fort ſerrée ſur la tête, faite de toile fort fine, qui n'étoit d'abord portée que par les Papes. Depuis on donna ce nom au bonnet des Docteurs, & enſuite à diverſes autres coiffures qui ont été en uſage en Italie, qui étoient differentes du chapeau, comme témoigne la Cruſca. C'eſt un diminutif de *birrus*, qui ſignifioit autrefois un habillement qui couvroit tout le corps, & non pas ſimplement un chapeau, comme dit Ménage. *Voyez* BIRETTE.

On dit proverbialement, parler à la *barrette* de quelqu'un; pour dire, le quereller, lui faire quelque reproche, quelque réprimande. Il ſignifie même battre, frotter les oreilles. Et moi je pourrois bien parler à ta *barrette*. MOL.

BARRETTE. C'eſt le nom du chapeau ailé de Mercure. La première ſyllabe de ce mot eſt brève. Les Antiquaires appellent plus communément ce chapeau *Petaſe*; mais quelques-uns le nomment *Barrette*. Le P. Joubert l'appelle de même dans ſa *Science des Medailles*, *p. 206*.

☞ Les Horlogers appellent *barrette*, une très-petite barre qu'on met dans le barillet près du crochet du reſſort, pour le maintenir joint contre la virole pour empêcher qu'il ne l'abandonne.

☞ Ils donnent auſſi ce nom à de petites plaques poſées ſur l'une ou l'autre platine, & dans leſquelles roule le pivot d'une roue, au lieu de rouler dans le trou de la platine.

BARREUR. ſ. m. Terme de Vénerie. On dit un chien *barreur*; c'eſt le meilleur pour le Chevreuil. *Voyez* BARRER, & CHIEN. Dans ce mot, & dans les ſuivans, l'*a* eſt long, & l'on ne prononce qu'un *r*.

BARRI. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne au cri de l'éléphant & du rhinoceros. *Clamor*. Quelques Auteurs Latins ont appelé un éléphant *Barrus*, & entr'autres Feſtus & Pierre Damien.

BARRI. Ce mot en langage toulouſain ſignifie Fauxbourg; & en langage provençal, muraille d'une ville, que du Bartas appelle *Barrailles* en ſes Poëmes gaſcons. Les anciens actes latins faits dans ces pays appellent un fauxbourg *barrium*, & un acte fait en Eſpagne *Varrium*. Le bourg eſt diſtingué des *Barris*, ou fauxbourgs, dans un acte de l'an 1210. Catel. *Hiſt. de Langued. L. II. p. 130*.

Ce mot vient apparemment de celui de *barre*, parce que les fauxbourgs ſont aux barres ou portes des villes.

BARRICADE. ſ. f. Défenſe & fortification, ou retranchement que l'on fait à la hâte avec des chaînes, des barriques, des charrettes, poutres, arbres abattus, pour garder quelque paſſage, & arrêter l'ennemi. *Munitio è doliis in aditu viarum*. Faire attaquer, forcer, enfoncer, rompre une barricade. On en fait auſſi derrière la porte d'une chambre, en la fermant avec des verrous, des barres, des coffres, &c. Les *barricades* de la Ligue; celles de la guerre de la Fronde faites à Paris au mois d'Août en 1648.

BARRICADES, ſont auſſi des arbres taillés à ſix faces, traverſés de bâtons longs d'une demi-pique, ferrés au bout, qu'on met dans les paſſages ou breches, pour retarder tant la Cavalerie que l'Infanterie.

BARRICADER. v. a. Fermer les avenues, les paſſages avec des barricades. *Vias alicujus fauces obductis doliis occludere*. On ſonna l'alarme & on *barricada* toutes les rues. *Barricader* une porte, c'eſt mettre derrière tout ce qu'on peut pour empêcher qu'on ne l'enfonce.

BARRICADER, ſe dit auſſi fort ſouvent avec le pronom perſonnel, & ſignifie ſe fortifier dans un lieu, & empêcher les gens d'y entrer, en oppoſant quelque choſe qui retienne ceux qui nous y veulent forcer. *Objectis obicibus munire ſe*. En un mot, *ſe barricader* ſe dit de tous les efforts que l'on peut faire, pour n'être point pris dans le lieu où l'on s'eſt retiré. Ils s'étoient bien *barricadés* par dedans. Nous nous *barricadames* dans le poſte que nous venions de prendre, de crainte que l'ennemi ne nous vint attaquer. On dit auſſi, *ſe barricader* dans une maiſon. MOL. ☞ Oppoſer au-devant de ſoi tout ce que l'on peut pour ſe mettre à couvert, pour ſe défendre: & figurément quand un homme s'enferme dans ſa chambre, pour ne voir perſonne, on dit qu'il s'y eſt *barricadé*.

BARRICADÉ, ÉE. part.

BARRIER. ſ. m. Prononcez *barier*, terme de monnoie. C'eſt l'ouvrier qui tourne la barre d'un balancier, qui ſert a monnoyer les flans d'or & d'argent. Il y a pluſieurs *barriers* qui font tourner le balancier. On dit auſſi tireur de Barre. *Libramenti motor*. BOIZARD.

BARRIERE. ſ. f. L'*a* eſt long. ☞ C'eſt en général un aſſemblage de planches ſervant à fermer un paſſage, à l'entrée d'une ville, ou ailleurs. *Obex, repagulum, porta cataracta*. Elle eſt faite de pluſieurs groſſes pièces de bois, fichées en terre à hauteur d'homme, à travers deſquelles paſſent des ſolives, & au milieu il y a une barre de bois qui eſt mobile, qui s'ouvre & qui ſe ferme quand on veut.

Ce mot vient de *barreria*, ou *barrera*, qu'on a dit dans la baſſe latinité en la même ſignification. On en met auſſi dans les cours des grandes maiſons, pour empêcher que les carroſſes n'approchent trop près des murs, & ne les gâtent, & en tous les lieux où l'on veut empêcher le paſſage aux chevaux & aux carroſſes.

☞ Ce mot s'applique dans pluſieurs villes du Royaume, particulièrement à Paris, aux lieux où les Fermiers Généraux ont des bureaux établis pour recevoir les droits qui ſont dûs pour les différens objets de conſommation qu'on fait entrer dans la ville.

BARRIÈRE, en manege, petit parc fermé de ſemblable façon, où l'on faiſoit des joûtes, des tournois, des courſes de bague. *Carceres*. Les anciens Chevaliers faiſoient autrefois pluſieurs combats de *barrière*. Sitôt qu'un cheval de bague a franchi la *barrière*, il court de toute ſa force. ☞ On le dit de même de l'endroit où l'on donne le combat du taureau.

BARRIÈRE *des Sergens*, eſt un pavillon, ou une eſpèce de boutique où ſe tiennent les Sergens pour attendre la pratique. *Apparitorum officina*. Autrefois ils ſe tenoient ſur la *barrière* qui étoit à la porte de l'Hôtel Seigneurial où l'on rendoit la juſtice, & ils en étoient comme les gardes. Depuis on leur a permis de bâtir un petit logement un peu plus loin, pour écrire plus commodément leurs exploits: ce logement a retenu le nom de *barrière*.

Les Romains établiſſoient en certains lieux de leurs villes des corps-de-garde d'Huiſſiers, ou Sergens, qu'ils nommoient *Stationarii*, parce qu'ils étoient obligés de demeurer continuellement un certain nombre dans ces poſtes, pour être toujours prêts d'apaiſer les querelles, ou émotions populaires, d'arrêter les coupables, & de ſe rendre aux mandemens des Magiſtrats & des Officiers de police. Nos Ancêtres prirent cet uſage des Romains. Ce ſont aujourd'hui nos *barrières* des Sergens, dont le nombre a été augmenté à Paris en différens temps, juſqu'à quatorze, à proportion de l'accroiſſement de la Ville. Il n'y a aucune de ces *Barrières* dont l'établiſſement ne ſoit connu, ou par des lettres patentes, ou par des Arrêts du Parlement, excepté trois établies aux deux portes de la Cité, aujourd'hui le grand & le petit Châtelet, & à la porte Baudets. D'où l'on conclut que ces trois corps-de-garde avoient été établis dès le temps des Romains, aux trois principales portes de la ville, & que la garde leur en étoit commiſe. Nous les avons nommés *Barrière*, du mot *Barra* de la baſſe latinité, par ce que ces premières furent établies proche des portes de la Ville, où il y avoit des *barrières* pour arrêter ceux qui auroient entrepris de troubler la tranquillité publique. Du Cange au mot *Barra*. *Barræ dicuntur præſertim repagula accepta, quæ ad munimenta Oppidorum & Caſtrorum, vel ad eorum introitus ac portas, ponuntur, ne inconſultis cuſtodibus in eas*

aditus quibuſvis pateat. Guilel. Brito. III. Philip. Etune Charte de Philippe-Auguſte de l'an 1195, nous apprend que c'étoit l'uſage d'y établir un certain nombre de Sergens pour y veiller. Du Cange au même endroit. *Servientes villæ, & ii qui Barras & portas villæ ſervant*, &c. De la Mare. *Tr. de Pol. L. I. T. VI. C. 3. & T. XI. C. 7.*

☞ BARRIERE, chez les Metteurs-en-œuvre, c'eſt une bande en manière d'anſette, dans laquelle on arrête le ruban d'un bracelet.

☞ Barrière *Virginale. Virginale clauſtrum.* Voyez Hymen. Terme d'anatomie. Membrane placée à l'orifice du vagin.

☞ Barrière, ſe dit encore de ce qui ſert de borne & de défenſe à un état. Les Alpes ſervent de *barrière* à l'Italie. L'Eſpagne a de grandes *barrières* qui la ſéparent de ſes voiſins, la mer & les monts Pyrénées.

☞ Barrière, dans le ſens figuré ſignifie obſtacle qui arrête, & barre nos démarches. *Obex, obſtaculum.* Je prévois trois ou quatre inconvéniens & de puiſſantes *barrières* qui s'oppoſeront à votre courſe. Pasc. L'étude de la Philoſophie eſt une bonne *barrière* pour oppoſer à l'ambition, à l'avarice, *&c.* La rigueur des ſupplices n'eſt pas une aſſez forte *barrière* pour arrêter la méchanceté des hommes. Les Favoris veulent que les grâces ſe diſtribuent par leurs mains, & ils s'offenſent quand on force la *barrière* pour s'adreſſer directement au Prince. Cal. Les préjugés ſont autant de *barrières* qui arrêtent d'abord les eſprits pareſſeux & ſuperficiels. Nicol.

La Barrière, tout court, ou les villes de la *barrière*. C'eſt ainſi qu'on nomme depuis la paix d'Utrecht, pluſieurs villes des Pays-bas Autrichiens, où les Hollandois tenoient garniſon, pour leur ſervir de boulevard & de digue contre les entrepriſes des François. Ces villes comme tout le monde ſait, ſont Tournai, Ypres, *&c.*

BARRIL. *Voyez* Baril.

BARRILAR. ſ. m. *Voyez* Barilar.

BARRIQUE. *Voyez* Barique.

BARROIEMENT. ſ. m. Vieux terme de pratique, qui veut dire un délai de procédures.

BARROIR. ſ. m. Terme de Tonnelier. Inſtrument en forme de longue tarière dont la mèche eſt fort étroite & amorcée par le bout. Il ſert à percer au-deſſous du jable les trous où entrent les chevilles qui tiennent la barre.

BARROIS. En ce mot l'*a* eſt bref, & l'on ne prononce qu'un *r*. Pays de France, ſitué entre la Champagne & la Lorraine, & diviſé en deux parties, dont celle qui eſt au nord s'appelle *Barrois* François, & celle qui eſt au midi, Duché de Bar. *Voyez* ce mot. Le *Barrois* a titre de Duché, & eſt un fief dépendant de la couronne de France, à laquelle il eſt réuni aujourd'hui. Dans l'ordinaire on dit plus ſouvent le Duché de *Bar*, que le *Barrois*. *Barienſis Ducatus.*

BARROIS, OISE, ſ. m. & f. Qui eſt du pays de Bar, du *Barrois*. *Barienſis, e.*

BARROT. *Voyez* Barot.

BARROTIN. *Voyez* Barotin.

☞ BARROW-BRIDGE. Ville d'Angleterre. *Voyez* Borungh-Bridge.

BARROYER. v. n. L'*a* eſt long comme dans Barreau. Fréquenter le Barreau. *Forum frequentare.* Ce terme eſt vieux & inuſité. Mais dans l'ancienne Pratique ce mot ſignifioit, faire des procédures, & inſtruire des procès dans certains délais; ce qui ſe faiſoit à la Barre de la Cour: & alors on appeloit *Barres* les défenſes & exceptions qu'on y propoſoit les unes après les autres. *Voyez* Ragueau.

BARRURE. ſ. f. L'*a* eſt long. Terme de Luthier. Barre du corps du Luth.

☞ BARRUT ou BARHUT. Petite ville des Etats de l'Electeur de Saxe, dans la Baſſe Luſace.

☞ BARS. Petite ville de la haute Hongrie, ſur la rivière de Gran, Chef-lieu du Comté de ce nom.

BARSANIENS. *Barſaniani.* Nom de certains hérétiques qui ſoutenoient toutes les erreurs des Gaïanites & des Théodoſiens. Ils faiſoient leur ſacrifice & leur communion en mettant une certaine pâte ſur le bout de leur doigt; puis ils en mangeoient une petite partie, & ils en ajoutoient enſuite autant qu'ils en avoient conſumé. *Voyez* S. Jean Damascène. La diviſion ſe mit parmi les hérétiques, qui rejetoient le Concile de Chalcédoine, & étoient Eutychiens. Sévère donna à ſes diſciples le nom de *Sévériens*; Gajan aux ſiens celui des *Gaïanites*; Théodoſe & Themiſtius celui de *Théodoſiens*, & de *Thémiſticns* à leurs ſectateurs; & d'eux naquirent quelque temps après les Jacobites & les *Barſaniens*. God.

BARSANUPHIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de Secte hérétique. *Barſanuphianus.* C'eſt la même choſe que *Barſanien*. Du temps de Marc Patriarche Jacobite d'Alexandrie, qui fut ordonné l'an 193 de l'hégire, c'eſt-à-dire, 815 de J. C. & qui tint le ſiége 10 ans & 70 jours ſelon Elmacin, 20 ans ſelon l'hiſtoire des Patriarches Cophtes, imprimée par Echellenſis, & au vrai 20 ans 81 jours, comme le P. Du Solier Jéſuite l'a montré dans ſon *Hiſt. Chronol. des Patriarches d'Alexandrie, p. 81.* De ſon temps, dis-je, les *Barſanuphiens*, ſéparés des Jacobites dès le temps de l'Empereur Zénon, ſe réunirent à eux. Fleur. Au reſte, on ne voit pas pourquoi M. l'Abbé Fleury dit *Barſanuphiens*. Je trouve par tout *Barſaniens*, & jamais *Barſanuphiens*. Cela pourroit même cauſer une erreur, & faire croire que *Barſanuphius*, ce Moine d'Egypte ſi ſaint, dont l'hiſtoire Eccléſiaſtique parle au quatrième ſiècle, ſeroit Auteur de quelque Secte hérétique, ce qui n'eſt pas. Il faut donc dire *Barſanien*, & non pas *Barſanuphien.*

BARSE. ſ. f. Grande boîte d'étain, dans laquelle on apporte le thé de la Chine.

☞ Barse. Rivière de France, dans la Champagne méridionale, qui a ſa ſource près de Vandeuvre, & ſe jette dans la Seine un peu au-deſſus de Troyes.

BARSES. ſ. m. Nom d'homme. *Barſen.* On honore la mémoire de ſaint *Barſes* le 30 Janvier dans l'Egliſe Romaine, & le 5e d'Octobre dans l'Egliſe Grecque. Saint *Barſes* étoit Evêque d'Edeſſe; il fut relégué par l'Empereur Valens, Arien. On trouve *Barſas*, *Barſen*, *Barſes*, & *Barſus*. Voyez Bollandus, au 3e de Janvier.

☞ BARSIKET. Ville d'Aſie, dans la Tranſoxane, ſur le Sihon.

☞ BARSIR. Ville d'Aſie, dans la province de Kerman.

BAR-SUR-AUBE. ſ. f. Eſpèce de raiſin appelé autrement *chaſſelas*. *Voyez* Chasselas.

BARTAVELLE. ſ. f. Eſpèce de perdrix rouge, plus groſſe que les perdrix ordinaires. Les *bartavelles* viennent de Dauphiné. *Voyez* Perdrix.

BARTHELEMI. ſ. m. *Bartholomæus.* Nom d'homme. C'eſt le nom d'un des Apôtres de Jésus Christ. Quelques-uns croient que ce mot vient de *bar*, & de *tholmaï*; & qu'ainſi il veut dire *fils de Tholmaï*; ils ajoutent que *Tholmaï* eſt le même mot en hébreu & en ſyriac, que Πτολεμαῖος en grec, Ptolomée. *Voyez* Drusius & Vossius, dont Ravanelle ne croit pas qu'on doive ſuivre le ſentiment. Héſychius l'interprète Υἱὸς κρεμαστοῦ ὕδατα, ce qui ſignifie non pas fils de celui qui tire de l'eau, *filius haurientis aquas*, comme a dit Hoffman, mais *filius ſuſpendentis aquas*. Car outre que c'eſt le ſens de κρεμάσαντος, c'eſt qu'Héſychius n'a pu tirer cette étymologie & ce ſens que de בר *bar*, fils, תולה, *thole*, ſuſpendant, qui ſuſpend, & מים *main*, *les eaux*. Or תלה ne ſignifie point Puiſer, tirer de l'eau, c'eſt דלה ou שאב: pour דלה, il ne ſignifie que *ſuſpendre*. Cette étymologie d'Héſychius eſt fauſſe. On pourroit peut-être abſolument la tirer de ראב, en changeant le ד ou *d*, en ת ou *t*; mais c'eſt à celle de Druſius, de Voſſius & de Lightfoot, rapportée ci-deſſus, qu'il s'en faut tenir. Depuis la conquête des Grecs, les noms grecs ou demi-grecs étoient très-communs dans la Syrie & la Paleſtine, même parmi les Juifs, comme on le voit dans Joſephe; & *Tholemæus* en particulier eſt un nom de Juif qui ſe trouve dans cet Auteur, *Antiq. L. XX, c. 1.* Les uns prononcent *Barthelémi*, les autres *Barthélemi*, ou *Barthelmi*. Le premier eſt le meilleur; l'autre eſt du peuple.

S. Barthelémi travailla dans l'Arménie majeure, & convertit les peuples de Lycaonie. Il prêcha auſſi en Albanie, & dans l'Inde citérieure. Le frere d'un Prince, qu'il avoit converti, le fit écorcher tout vif. God. Euſebe, *Hiſt. Liv. III, ch. X* dit que S. *Barthelémi* prêcha dans les Indes. On tient qu'il fut écorché vif dans la ville d'Albe en Arménie par l'ordre du Roi, nommé *Aſtyage*. Quelques-uns croient que S. *Barthelémi* eſt le Nathanaël que S. Philippe amena à J. C. Grégoire de Tours & Anaſtaſe le Bibliothécaire, diſent que ſon tombeau étoit à Lipari, petite île voiſine de Sicile, ſoit qu'il y ſoit effectivement mort, ſoit, comme il eſt plus vrai-ſemblable, qu'on y eût apporté ſon corps.

St. BARTHELÉMI. ſ. m. Montagne de Pyrénées, au pays de Foix. *Mons ſancti Bartholomæi*. La montagne de S. *Barthelémi* a 1185 toiſes de hauteur, au-deſſus de la ſurface de la Méditerranée. Maraldi. *Acad. des Sc. 1703, p. 237*. Ce lieu eſt ſur la méridienne de l'Obſervatoire de Paris, à 19°, 27′, 28″ de longitude, & à 42°, 48′, 36″ de latitude. Cassini.

☞ On appelle auſſi S. *Barthélemi*, cette funeſte journée où la Reine Catherine de Médicis & les Guiſes, ſous prétexte de venger la Religion, armèrent la moitié des François pour aſſaſſiner l'autre moitié. *Voyez* La Henriade.

Herbe de S. Barthelémi. *Voyez* Thé du Paraguay.

BARTHELÉENIE. ſ. m. Nom de femme, qui ſe trouve dans Marot.

BARTHELÉMITE. ſ. m. Nom de Religieux. *Bartholomita*. Ce ſont des Religieux Arméniens établis à Gènes. Ils étoient originairement Baſiliens, & avoient la Règle de ſaint Baſile, & l'ont ſuivie long-temps. Ils ſont venus d'Orient, & Urbain VIII dans une Bulle de 1640 les qualifie *Moines Arméniens* de l'Ordre de ſaint Baſile. Quelques uns, comme Galano dans ſa Conciliation de l'Egliſe Arménienne avec la Latine, les ont confondus avec les Frères Unis de ſaint Grégoire l'Illuminateur; mais il eſt certain que c'étoient deux Ordres différens. Les *Barthelémites* avoient un Monaſtère à Caffa dans la Cherſonèſe. Perſécutés à Monte Negro par le Soudan d'Egypte, l'an 1296 & ſuiv. pluſieurs ſouffrirent le martyre. Quelques-uns ſe retirerent en Europe, & aborderent à Gènes l'an 1307. Ils y furent bien reçus, & on leur y donna un établiſſement. En 1308 on leur bâtit une Egliſe ſous l'invocation de la Sainte Vierge & de S. Barthelémi. C'eſt de-là qu'ils ont pris leur nom de *Barthelémites*. Clément V leur accorda par une Bulle la permiſſion de faire l'Office ſelon leur rit. Ils s'établirent enſuite à Parme, à Sienne, à Piſe, à Florence, à Civitavecchia, à Rome, à Forli, à Fuentza & à Ancône. Leur habillement conſiſtoit en une robe tannée, & un ſcapulaire noir; ils le changerent enſuite en celui des Freres Convers de l'Ordre de ſaint Dominique; c'eſt-à-dire, en une tunique blanche, avec un ſcapulaire noir, auſſi-bien que la chappe & le capuce. Ils prirent le rit romain, & célèbrent la meſſe à la façon des Dominicains, dont ils prirent les conſtitutions, & quitterent la règle de S. Baſile pour celle de S. Auguſtin, ce qui fut confirmé l'an 1356 par Innocent VI qui leur accorda la permiſſion de s'élire un Général. *Voyez* le P. Hélyot. *T. I. C. 30*.

Barthelémite, ſ. m. Nom que l'on donne à certains Clercs ſéculiers, vivans en Communauté. *Bartholomita*. Les *Barthelémites* ſont une aſſociation de Prêtres Séculiers qui s'eſt faite en Allemagne, & qui a commencé vers 1644 par Barthelémi Holzauzer. La fin de cet inſtitut eſt de former de bons Paſteurs & de bons Miniſtres, non-ſeulement pour les villes, mais auſſi pour la campagne. Pour cet effet, ils ont la direction des Séminaires, ils s'exercent aux fonctions paſtorales & aux œuvres de charité ſpirituelles & corporelles. Les *Barthelémites* prêtent un ſerment qu'ils appellent *Conventionnel*, par lequel ils s'obligent à ne point ſortir du Corps de leur propre mouvement. Ils peuvent avoir trois ſortes de Maiſons dans chaque Diocèſe. La première eſt le Séminaire commun pour les jeunes Clercs. La ſeconde renferme diverſes habitations particulières, pour les Curés, les Bénéficiers & les autres Prêtres. La troiſième eſt pour les Vieillards, les Vétérans qui ont beſoin de repos, les infirmes ou invalides. Suivant la diſtinction de ces trois ſortes de maiſons, ils ont des Conſtitutions diviſées en trois parties, l'un pour les Séminariſtes, l'autre pour les Curés, Bénéficiers, *&c.* & la troiſième pour les vieillards & infirmes. Les Supérieurs de cette Congrégation de *Barthelemites* ſe nomment *Préſidens*.

☞ BARTH. *Voyez* Bardt.

☞ BARTHEN, ou BARTEN. *Barthonica, ou Bartonia*. Petite ville du royaume de Pruſſe, dans le Barthenland, dont elle eſt le chef-lieu.

☞ BARTHENLAND, ou BARTENLAND, petit pays du royaume de Pruſſe, dans le cercle de Natangen.

☞ BARTHENSTEIN, ou BARTENSTEIN. Petite ville, dans le Bartenland, ſur la rivière d'Alle. Elle s'appela d'abord *Roſen-thal*.

BARTOLE. ſ. m. Nom d'homme. *Bartolus*. *Bartole* eſt un grand Juriſconſulte moderne, qui naquit en 1309, & eut pour Précepteur Pierre des Aſſiſes, ou Pierre de la Piété. *Bartole* eſt, ou a paſſé pour être fort déciſif, comme le dit Alciat dans une épigramme.

In jure primas, comparatus cæteris,
Partes habebit Bartolus,
Deciſiones ob frequentes.

De-là, c'eſt-à-dire, de ſes fréquentes déciſions ou réſolutions, eſt venu le proverbe, réſolu comme *Bartole*, plus réſolu que *Bartole*, qui conſiſte en une équivoque du mot *réſolu*. Voyez Pasquier, *Recherches, Liv. VIII, chap. XIV*.

BARUCH. ſ. m. Nom d'un Prophète qui étoit fils de Néri, & diſciple de Jérémie. Il écrivit ſa prophétie par ordre de ſon Maître. Les Juifs ne la reconnoiſſent pas pour canonique; mais le Concile de Trente, après celui de Laodicée, l'a miſe au nombre des livres ſacrés, & l'a jointe à celle de Jérémie.

BARULE. ſ. m. Nom de ſecte. *Barulus*. Les *Barules* renouveloient les erreurs d'Origène touchant la création & le péché des ames, diſant qu'elles avoient été créées toutes enſemble avant la création du monde, & qu'elles avoient péché dès-lors. Ils attribuoient auſſi un corps fantaſtique à J. C. comme font les Anabaptiſtes. C'eſt ce qu'en rapporte Sanderus. *de hær. 149*.

BARUTH. ſ. m. Meſure des Indes, qui contient dix-ſept gantans, c'eſt-à-dire, 50 à 56 livres de poivre, poids de Paris.

Baruth. Ville de Syrie, appelée autrefois *Bérite Bérithus*. Cette ville eſt ſituée ſur le bord de la mer, à vingt milles de Seyde. Les Romains y avoient une colonie. Ses habitans droit de Bourgeoiſie. Le vieil Hérode l'avoit embellie, & le Roi Agrippa l'avoit enrichie de portiques, de théâtres, d'amphithéâtres, de bains, & de pluſieurs bâtimens ſuperbes. Il y a un Crucifix que la tradition du pays dit avoir été fait par Nicodème, poſſédé enſuite par Gamaliel, & envoyé enfin à *Baruth*, deux ans avant la priſe de Jéruſalem par Tite & Veſpaſien. L'Auteur qui porte le nom de ſaint Athanaſe, fait l'éloge de ce Crucifix dans ſon Sermon rapporté au Concile de Nicée. Le ſang qui ſortit de cette image percée par la main impie d'un Juif, conſerve encore aujourd'hui ſa couleur, que le temps, dit-on, n'a pû effacer. Ce précieux monument eſt placé dans un lieu ſouterrain de l'Egliſe de ſaint Sauveur, dont les Turcs ont fait une moſquée. Nos Chrétiens & les Turcs même ont recours dans leurs maladies & dans leurs autres beſoins, à cette miraculeuſe image de Jésus-Christ crucifié. La même tradition dit que le Meſſie alla prêcher à *Baruth* ſans y entrer. *Mém. des Miſſ. du Lev. T. IV, p. 144 & ſuiv.*

BARWICK. (on prononce BERVIC.) Ville du comté de Northumberland, dans l'Angleterre ſeptentrionale, à l'embouchure de Twede, & aux confins de l'Ecoſſe. *Bervicum, Borcovicum. Barwick* a titre de Duché. C'eſt l'ancienne *Tueſis* des Ottadiens.

BARZISTAN. ſ. m. Terme turc. C'eſt dans une armée

turque

turque qui eſt campée, le marché où l'on vend aux ſoldats les ſabres, les flèches & tout l'appareil de la guerre.

☞ BARZOD. *Borſania.* Petite ville de la haute Hongrie, principale du comté de ce nom, entre Caſſovie & Agria.

☞ BARZOD. (Comté de) *Borſanienſis comitatus.* Province ou canton de la haute Hongrie, dans le gouvernement de Caſſovie.

B A S.

☞ BAS. ſ. m. Vêtement qui ſert à couvrir le pied & la jambe. *Tibialia. Bas* de fil, de laine, de ſoie, à l'aiguille ou au métier. *Voyez* TRICOTER. *Bas* d'eſtame. Ce ſont ceux qui ſe font avec du fil de laine très-tors, qu'on appelle *fil d'eſtame.* Voyez ESTAME. *Bas* drapés. Ce ſont ceux qui, fabriqués avec de la laine un peu lâchement filée, qu'on appelle *fil de trame*, ont paſſé a la foule, & ont été enſuite tirés au chardon. *Voyez* ces mots. *Bas* à étrier, *bas* ſans pied qui ne ſervent qu'à couvrir la jambe. Henri II commença le premier de ſon royaume à porter des *bas* de ſoie. MASCUR.

☞ Donner des *bas* de ſoie à quelqu'un, en termes de mer, c'eſt en punition de quelque faute, le mettre dans des ceps ou menottes qui ſont attachés à une barre de fer déſtinée à cet uſage.

☞ Les Charcutiers & Cuiſiniers appellent auſſi *bas* de ſoie, des pieds de cochon cuits ou apprêtés d'une certaine façon.

BAS. ſ. m. Ce qui eſt au-deſſous d'une autre choſe à laquelle il a relation, la partie inférieure d'une choſe. *Pars inferior, ima, infera, inferna.* Cette femme a le *bas* du viſage fort beau. Le *bas* d'une maiſon eſt mal-ſain. Cette maiſon eſt bâtie dans le *bas* de la montagne. Le *bas* du pavé, c'eſt le côté du ruiſſeau. Dans ce pays il y a du haut & du *bas.* Il y avoit au *bas* de votre lettre trois écritures différentes. VOIT. Il y a un écriteau au *bas* de la ſtatue. Il l'accompagna juſqu'au *bas* de l'eſcalier.

☞ On dit que du vin eſt au *bas*, pour dire, qu'il en reſte peu dans le tonneau, que le tonneau eſt preſque vide.

☞ En termes de Marine, les *bas* d'un vaiſſeau ſont les parties qui ſont au-deſſous des hautes. Les hautes ſont les parties qui ſont ſur le pont d'en-haut.

☞ En Aſtrologie, le *bas* du ciel, *imum cœli*; pour dire, la troiſième ou la quatrième maiſon d'un horoſcope où eſt le nadir, ou la partie du ciel la plus baſſe à notre égard.

☞ En Botanique, le *bas* d'une plante eſt la partie qui eſt plus près de la terre. Les feuilles du *bas* d'une plante ſont les premières feuilles.

☞ On dit dans le même ſens le *bas* d'une robe, la partie inférieure, qui eſt plus près du bord. *Fimbria.* On baiſe le *bas* de la robe des Princeſſes.

BAS, ſe prend quelquefois dans un ſens figuré, & on l'oppoſe au ſublime: vouloir unir les extrêmes, le comique au ſérieux, le *bas* au ſublime. Ne confondez point le *bas* avec le comique. AMUSEMENS SÉRIEUX ET COMIQUES. *Voyez* BAS adjectif. On dit figurément d'un ouvrage de poëſie & d'éloquence, où l'on trouve de grandes inégalités, qu'il y a bien du haut & du *bas.* On dit auſſi qu'il y a du haut & du *bas* dans ces gens qui veulent affecter de certaines hauteurs avec leſquelles ils ne ſont point nés, & qui retombent de temps en temps dans les baſſeſſes d'une mauvaiſe éducation, ou dans de trop grandes humiliations.

On dit proverbialement d'un diſcours ou d'une langue qu'on n'entend point, c'eſt du *bas*-breton pour moi.

Ce mot vient de *baſſus*, qui ſelon Iſidore & Papias a ſignifié un homme gros & gras, court & de petite taille. Nicot dérive ce mot du grec βάσις, qui ſignifie *baſe.*

BAS, BASSE. adj. Terme relatif. *Humilis, infirmus, imus.* Qui a moins de hauteur qu'un autre corps auquel on le compare. Le centre de la terre eſt le lieu le plus *bas* du monde à notre égard. Ce plancher eſt trop *bas*, n'eſt pas aſſez élevé. Les *bas* côtés d'une Egliſe. Des ſouliers *bas*, qui n'ont pas le talon fort haut.

En Botanique, une plante qui eſt *baſſe*, eſt une plante qui ne s'élève guère haut.

BAS, ſe dit auſſi de ce qui eſt au rez de chauſſée, ou au deſſous. Une ſalle *baſſe.* Un appartement *bas.* La Chapelle *baſſe* d'une Egliſe. La *baſſe* foſſe d'une priſon.

BAS, ſe prend auſſi quelquefois pour profond. *Altus, profundus.* Un foſſé *bas*, un puits *bas*, une cave *baſſe.*

BAS, ſe dit auſſi des pays qui approchent près de la mer en comparaiſon de ceux qui ſont vers les montagnes, ou vers la ſource des rivières. *Inferior.* Le *bas*-Languedoc. La *baſſe*-Bretagne. La *baſſe*-Normandie. La *baſſe*-Saxe. Le *bas*-Palatinat. On nomme la Flandre abſolument le *Pays-Bas.* Il eſt vrai que dans les pays qui ſont près de la mer, on appelle ſouvent *bas* ce qui eſt plus près de la mer, & *haut* ce qui en eſt plus éloigné, comme la haute & la *baſſe*-Bretagne, la haute & la *baſſe*-Normandie, la haute & la *baſſe*-Provence, le haut & le *bas*-Languedoc, le haut & le *bas*-Poitou, la haute & la *baſſe*-Picardie, *&c.* Il eſt vrai auſſi que dans les pays éloignés de la mer, on ſe règle ſouvent ſur le cours des rivières qui les traverſent, & qu'on appelle *haut*, ce qui approche le plus de la ſource de la rivière, & *bas* ce qui eſt le plus près de l'embouchure: c'eſt ainſi qu'on a diſtingué le haut & le *bas*-Maine, la haute & la *baſſe*-Alſace, la haute & la *baſſe*-Autriche. Enfin, il eſt vrai qu'on ſe règle auſſi ſouvent ſur la ſituation du pays par rapport aux montagnes, & qu'on appelle pays haut celui qui eſt dans les montagnes, & pays *bas* celui qui eſt dans les plaines. Ainſi on a dit la haute & la *baſſe*-Auvergne, *&c.* Mais avec tout cela il eſt auſſi certain que ſans aucune autre raiſon apparente, le ſeul uſage a fait donner ces noms à différens pays pour les diſtinguer, & c'eſt ainſi qu'on appelle *haute-Champagne* le pays qui eſt vers Reims, & *baſſe*-Champagne le pays qui eſt vers Troyes & Langres. Bien plus, on appelle *haute-Gaſcogne*, la partie de la Gaſcogne qui approche le plus de la mer, & *baſſe-Gaſcogne*, la partie qui eſt la plus éloignée de la mer, ce qui eſt contre toutes les règles ordinaires.

On dit, la *baſſe* région de l'air; pour dire, la partie de l'air où ſont les nuées, & où ſe forment les foudres & les tempêtes. On appelle auſſi un temps *bas*, lorſque l'air eſt obſcur, chargé de nuées, & lorſqu'elles ſemblent plus près de la terre. On dit auſſi la *baſſe* région de l'ame, pour dire, celle où ſe forment les violentes paſſions & les déſirs déréglés.

BAS, ſe dit auſſi de ce qui eſt au-deſſous des autres dans les emplois, dans les conditions des hommes. Les *bas*-Officiers ſont les ſubalternes, qui en ont d'autres qui les commandent. Le *bas* chœur du Chapitre, ce ſont les Chantres & les Chapelains. Les *baſſes* claſſes ſont celles qui ſont au-deſſous de la rhétorique & de la philoſophi.

BAS, ſe dit auſſi de ce qui eſt moins eſtimé en quelque choſe. On l'a mis au *bas* bout de la table; c'eſt-à-dire, au lieu le plus éloigné des perſonnes de condition. Les *baſſes* cartes, ce ſont les moindres du jeu.

En termes de Juriſprudence, on appelle *baſſe*-Juſtice, celle qui connoît des droits dûs au Seigneur, cens & rentes, exhibitions de contrats, de la Police, d'un dégat des bêtes, d'injures légères dont l'amende ne peut excéder ſept ſous ſix deniers; & cela par oppoſition à la *moyenne*, & à la *haute* Juſtice.

BAS, ſe dit encore de la mer, des lacs, des étangs, des rivières, & ſignifie qui a peu d'eau. *Depreſſus.* Ces étangs ſont bien *bas.* Les rivières ſont bien *baſſes.*

BAS, ſe dit du temps auſſi-bien que du lieu. Les médailles du *bas* Empire, ce ſont celles des Empereurs qui ont vécu depuis la décadence de l'Empire, depuis Conſtantin le Grand juſqu'au dernier Empereur du même nom. *Recentior.* La *baſſe* latinité, c'eſt la corruption de la langue latine. *Corruptus.* Le carême eſt *bas*, c'eſt-à-dire, il commence de bonne heure, dès le mois de Février. *Proximus.*

BAS, ſe dit figurément pour vil, mépriſable. *Abjectus, humilis, demiſſus.* Une ame *baſſe*, un eſprit *bas*, qui n'ont rien d'élevé. Un cœur *bas*, qui eſt lâche. Une

mine *baſſe*, qui ne témoigne aucune grandeur d'ame. Il y a des eſprits eleves qui ont l'ame *baſſe*. Le P. Bourd. Un eſprit ne ſans fard, fans *baſſe* de naiſſance, fuit ce ton radoucy. Port. On dit encore un ſtyle *bas*, qui eſt rampant, qui n'a rien de noble, qui eſt ſans figures. Un mot *bas*, qui ne ſe dit que par le peuple.

On dit proverbialement, qu'un homme a le cœur haut & la fortune *baſſe*; pour dire, qu'il n'a pas le moyen de faire voir ſa generoſité. On dit auſſi d'un homme qui n'a guére d'argent, que les eaux ſont *baſſes* chez lui. On dit auſſi, parler d'un ton *bas*, quand on s'adoucit après avoir bien menacé & querellé.

Bas, On dit qu'un homme a l'oreille *baſſe*, pour dire, qu'il eſt humilié. Acad. Fr.

C'eſt ici le lieu d'expliquer ce que c'eſt qu'un terme *bas*, une expreſſion *baſſe*, & avec quel ſoin on doit éviter ces ſortes de fautes dans le diſcours, ſur-tout s'il eſt grave & ſerieux. Nous avons là deſſus d'excellentes remarques dans les Œuvres de M. Deſpreaux. *Voyez* la neuviéme de ſes réflexions critiques ſur quelques paſſages de Longin; il n'y a rien de mieux écrit ni de plus ſenſé. En voici le precis. Longin dit, *chap. 34*, que les mots *bas* ſont comme autant de marques honteuſes qui flétriſſent l'expreſſion. La-deſſus M. Deſpreaux remarque que cela eſt vrai dans toutes les langues, qu'on ſouffrira plutôt, généralement parlant, une penſée *baſſe* exprimée en termes nobles, que la penſée la plus noble exprimée en termes *bas*. La raiſon qu'il en apporte, eſt que tout le monde ne peut pas juger de la juſteſſe & de la force d'une penſée, mais qu'il n'y a preſque perſonne, ſur-tout dans les langues vivantes, qui ne ſente la baſſeſſe des mots. Il ajoute que les mots des langues ne répondent pas toujours juſte les uns aux autres, & qu'un terme grec très-noble ne peut ſouvent être exprimé en françois que par un terme très-*bas*. Cela ſe voit par les mots d'*aſinus* en latin, & d'*âne* en françois, qui ſont de la derniére baſſeſſe dans l'une & dans l'autre de ces langues, quoique le mot qui ſignifie cet animal, n'ait rien de *bas* en grec ni en hebreu; on le voit employé dans les endroits même les plus magnifiques. Il en eſt de même du mot de *mulet* & de pluſieurs autres. Enfin, il remarque fort judicieuſement que les langues ont chacune leur bizarrerie, mais que la françoiſe eſt principalement capricieuſe ſur les mots, & que bien qu'elle ſoit riche en beaux termes ſur de certains ſujets, il y en a beaucoup où elle eſt fort pauvre, & qu'il y a un très-grand nombre de petites choſes qu'elle ne ſauroit dire noblement. Ainſi, par exemple, quoique dans les endroits les plus ſublimes, elle nomme ſans s'avilir, *un mouton, une chévre, une brebis*, elle ne ſauroit ſans ſe diffamer, dans un ſtyle un peu élevé, nommer *un veau, une truie, un cochon*. Le mot *geniſſe* en françois eſt fort beau, ſur-tout dans une Eglogue: *vache* ne s'y peut pas ſouffrir: *paſteur* & *berger* y ſont du plus bel uſage; *gardeurs de pourceaux*, ou *gardeurs de bœufs* y feroient horribles. Cependant il n'y a peut-être pas dans le grec deux plus beaux mots que βουκόλος & βουκολικὸς, qui répondent à ces deux mots françois; & c'eſt pourquoi Virgile a intitulé ſes Eglogues de ce doux nom de *bucoliques*, qui veut pourtant dire en notre langue à la lettre, les entretiens des bouviers, ou des gardeurs de bœufs.

On peut ajouter que la langue françoiſe eſt celle qui ſouffre moins les termes *bas*, non ſeulement dans le ſtyle elevé, mais dans les converſations ordinaires des honnêtes gens, où les termes *bas* ne s'emploient point, à moins qu'on ne parle de certaines choſes qui font tout le ſujet du diſcours, comme d'agriculture, d'anatomie, car ailleurs le bel uſage veut qu'on ſubſtitue d'autres termes à la place de ceux qui ſont communs, quoique françois d'ailleurs. On a des exemples de cela au Palais; il y a même quelques perſonnes qui croient qu'en parlant de guerre on dit *tranchée* & *faſcine*, au lieu de *foſſé* & de *fagot*, pour éviter des expreſſions communes & baſſes. en effet, on ſeroit ſurpris de lire dans une gazette, qu'un Lieutenant général portoit des *fagots*. Quoi qu'il en ſoit de cette remarque, qui n'eſt peut-être ni tout-à-fait vraie, ni tout-à-fait fauſſe, il eſt ſûr que la langue françoiſe eſt autrement ſervile dans l'uſage des expreſſions *baſſes*, que d'autres langues ſont libres, & hardies: on en peut juger par la maniére dont on s'exprime en parlant de certaines actions naturelles.

Bas, en termes de Medecine, ſe dit du *bas* ventre: ce qui fait la troiſiéme partie de la diviſion du corps humain en trois ventres, dont le premier eſt la tête, le ſecond la poitrine, avec ce qui eſt au deſſous du diaphragme, & le troiſiéme ce qui eſt au deſſous juſqu'aux cuiſſes, que le peuple appelle abſolument le *ventre*. *Venus*. Et à l'égard des autres organes des ſens, on dit qu'un homme a la vue *baſſe*, *Voyez*; pour dire, qu'il a la vue courte; & la voix *baſſe*, *Submiſſus*, *depreſſus*, *acutus*; pour dire, qu'il l'a foible.

En termes d'Orfevre, on appelle de l'or *bas*, de l'argent *bas*, ou de *bas* aloi, celui qui eſt foible, où il y a de l'alliage, qui n'eſt pas au titre du poinçon de Paris, ou de celui auquel on bat les monnoies. *Vilis*. L'argent d'Allemagne eſt fort *bas*. On appelle *bas* billon d'argent, celui qui eſt au deſſous de cinq deniers; & *haut* billon, celui qui eſt au-deſſus juſqu'à dix.

En termes de Sculpture, on appelle *bas relief*, ou *baſſe-taille*, ce qui eſt oppoſé à *plein-relief*, ou ronde *boſſe*, une ſculpture relevée en demi boſſe, qui eſt attachée à un fond; d'où elle ne ſort qu'en partie. *Minora ſigilla*. M. Felibien diſtingue trois ſortes de *bas reliefs*; dans les uns les figures qui ſont ſur le devant paroiſſent preſque de relief: dans les autres elles ne ſont qu'en demi boſſe, & d'un relief beaucoup moindre, & dans la derniére eſpéce elles ſont encore moins elevées, & ont peu de relief, à la maniére des vaſes, des camaieux, des medailles & des monnoies. *Voyez* Relief.

Basse-lisse, ou *baſſe* marche. *Voyez* ci-après en ſon rang.

En termes de guerre, on appelle *baſſe* enceinte, la fauſſe braie; & place *baſſe* la catenaire, & le flanc retiré, qui ſert à défendre le foſſé. *Depreſſus*. On dit, faire *main-baſſe*, quand on ne donne point de quartier.

En termes de Marine, on appelle auſſi *Bas-bord* le côté gauche du navire, oppoſé à *ſtribord*, qui eſt le côté droit, eu égard à celui qui étant à la poupe, regarde la proue. *Latus ſiniſtrum*. Les Levantins diſent *orſé*; tant feu de *bas-bord*. On appelle auſſi un vaiſſeau de *bas-bord*, une galére, ou autre bâtiment qui n'a qu'un pont, par oppoſition aux grands vaiſſeaux qu'on appelle de *haut-bord*. Les brigantins qui ne portent point de couverte, ſont des vaiſſeaux de *bas-bord*. *Bas-bord tout*, eſt le commandement que l'on fait au timonier de pouſſer la barre du gouvernail tout-à-fait à gauche. On appelle *bas bord*, la partie de l'équipage qui doit ſervir *à bas-bord*.

Bas-fond & Bas-justicier. *Voyez* plus bas en leur rang.

Basses-voiles, ſont les grandes voiles d'en bas; ce qui ſe dit ſur-tout de celles du grand mât, & du mat de miſaine, par oppoſition à celles de hune & de perroquet. *Velum ſummi mali maximum, infirmum*.

En termes de Fauconnerie, on appelle un oiſeau *bas*, quand il eſt maigre & décharné. *Macer, macilentus*.

En l'Egliſe on appelle une Meſſe *baſſe*, *miſſa ſine cantu*, celle qui eſt dite ſans être chantée par le Chœur, & ſans aſſiſtance de Diacre & de Soudiacre.

En Muſique, *bas* ſignifie la même choſe que grave, & eſt oppoſé à haut & aigu. En ce ſens on dit le ton eſt trop *bas*. Il faut renforcer les ſons dans le *bas*. Quelquefois auſſi il ſignifie doucement, à demi-voix; en ce ſens il eſt oppoſé à fort. Il parloit il chantoit ſi *bas* qu'on ne l'entendoit pas. *Submiſſè*. On le dit des cordes d'un inſtrument qui ne s'accordent pas avec les autres cordes, & d'un inſtrument qui ne s'accorde pas avec les autres, & qu'il faut monter plus haut, *demiſſus*, *ſuppreſſus*.

Bas, adv. qui a différentes ſignifications. Il a acheté cette charge dix milles écus argent *bas*, pour dire, argent comptant. *Preſente, numeratâ pecuniâ*. Quand on demande la vie, il faut mettre *bas* les armes;

pour dire, il les faut quitter. *Arma ponere, deponere.*

On dit mettre chapeau *bas*; pour dire, ôter son chapeau. Etre chapeau *bas*; pour dire, avoir la tête découverte par reſpect. ACAD. FR.

On dit auſſi, cet homme malade eſt bien *bas*; pour dire, que ſa maladie, ou ſa pauvreté ſont extrêmes. *Inclinata ſalus, fortuna.*

BAS, ſignifie encore, dans un état *bas* & obſcur, dans une condition *baſſe* & mépriſable. *Humiliter, abjectè.* La fortune eſt accoutumée a prendre bien *bas* ceux qu'elle veut mettre bien haut, & elle ſe plaît à former ſes créatures de rien. VOIT.

On dit figurément, traiter un homme du haut en *bas*; pour dire, lui parler avec orgueil, le traiter avec mépris. *Superbè, arroganter.* On croit ſe donner un air de diſtinction & d'autorité en traitant les autres de haut en *bas*. BEIL. On dit auſſi abſolument, le tenir *bas*; pour dire, le tenir ſujet & dans la ſoumiſſion.

Mettre *bas*, ſignifie encore ſe dépouiller de quelque choſe, la quitter, s'en défaire. Mettez *bas* votre manteau, c'eſt-a-dire, quittez votre manteau. Mettez *bas* ce peſant fardeau, c'eſt-a-dire, déchargez-vous de ce fardeau. Et figurément on le dit en choſes ſpirituelles & morales; mettez *bas* tous ces ſoins, toutes ces inquiétudes ſur l'avenir, Dieu y pourvoira. Il a mis *bas* toutes ſes défiances, tous ſes ſoupçons.

Et ſi de nos Savans la troupe chicaneuſe
Eût mis bas, *comme lui, toute humeur querelleuſe,*
Nous aurions la paix aujourd'hui.

Mettre *bas* ſa haine, ne ſe dit plus ſuivant la remarque de Voltaire ſur le Pompée de Corneille, & n'a jamais été un terme noble.

On dit en termes de Marine, qu'on met *bas* le pavillon, quand on l'abaiſſe pour ſaluer un vaiſſeau plus fort, ou pour ſe rendre. *Vexillum demittere.* Et figurément on dit, mettre pavillon *bas*; pour dire, céder, ſe rendre.

On dit qu'on a mis *bas* dans un Imprimerie, dans un atelier; pour dire, qu'on n'y travaille plus, & qu'on a été contraint de ceſſer le travail pour le trop grand froid, ou pour quelque autre obſtacle. Les Imprimeurs appellent auſſi le *bas*, la partie de leur preſſe où eſt enclavé le marbre.

On dit en termes de chaſſe, que les cerfs ont mis *bas*; pour dire, que leur bois eſt tombé: ce qui arrive plus ordinairement en Avril. *Deponere.* Les vieux cerfs mettent *bas* avant les jeunes.

On dit en termes de Manege, qu'une cavale a mis *bas*; pour dire, qu'elle a pouliné. *Fœtum edere.*

On dit auſſi d'une chienne, qu'elle a mis *bas*; pour dire, qu'elle a fait ſes petits.

BAS, ſe joint auſſi adverbialement avec pluſieurs particules, comme mettre a *bas*, c'eſt jeter a terre un cavalier, démolir un bâtiment, éteindre une maiſon, une famille. *Dejicere, deturbare.* Il y avoit déjà deux tours en *bas*. MOL.

Vain fantôme d'honneur, c'eſt pour toi que l'épée,
ſans ceſſe au maſſacre occupée,
A mis tant de guerriers à bas. MAU.

Tout à *bas*. Terme de Trictrac. C'eſt abattre deux dames. Prendre deux dames du talon, ſuivant les nombres des dez. L. S.

En *bas*, & la *bas*, ſe diſent d'un lieu *bas* à l'égard du lieu où nous ſommes. *Infrà, deorsùm.* Allez la *bas*; deſcendez en *bas*. On le dit auſſi de l'enfer, que S. Auguſtin croit être au centre de la terre.

Et ſi l'ai fait encor, poſez le cas;
Gardez-vous bien que rancune vous tienne,
Les rancuniers ſont mal menés là bas.

On dit encore dans les Tribunaux de Juſtice, qu'on enverra une partie là *bas*; pour dire, en priſon, qu'on la fera deſcendre en *bas*.

On dit encore proverbialement à la table, je ne payerai rien, je ſuis des *bas* aſſis. Il faut prendre votre chemin par en *bas*. Pluſieurs veulent loger en *bas*.

Ici *bas*, ſignifie non-ſeulement le lieu où nous ſommes, en comparaiſon d'un lieu plus haut, mais auſſi tout ce *bas* monde oppoſé a la gloire éternelle. C'eſt ſe tromper que de compter ſur les choſes d'ici *bas*, quelque éclat qu'elles puiſſent avoir. ABB. DE LA TR.

Ecoutez ma juſte prière,
Elle n'aſpire point aux grandeurs d'ici bas.
L'AB. TÉTU.

*Pour moi ſur cette mer qu'ici-*bas *nous courons,*
Je ſonge à me pourvoir d'eſquifs & d'avirons.
BOIL.

Par *bas*, ad. On dit, danſer par haut & par *bas*; pour dire, s'élever quelquefois beaucoup en danſant, & quelquefois danſer terre à terre. ACAD. FR.

☞ On dit que l'émetique fait aller par haut & par *bas*; pour dire, qu'il fait vomir & aller a la garderobe.

En termes de Fauconnerie, on dit *bas* voler, ou *bavoler* à tire d'aile, en parlant de la perdrix, & d'autres oiſeaux qui n'ont pas le vol hautain. *Terram radere.*

On dit proverbialement, qu'un homme eſt *bas* percé, quand il n'a pas de quoi vivre. On dit auſſi, à *bas* couvreur, la tuile eſt caſſée, quand on veut faire deſcendre quelqu'un d'un lieu élevé où il eſt.

BASAAL. ſ. m. Arbre des Indes qui croît dans les lieux ſabloneux, particulièrement auprès de Cochin. Il porte des fleurs & des fruits une fois l'an, depuis la première fois qu'il a commencé à produire, juſqu'à ſa quinzième année. La décoction de ſes feuilles dans l'eau avec un peu de gingembre, ſert de gargariſme dans les maux de gorge.

BASALTE. ſ. m. *Baſaltes.* Nom d'une eſpèce de pierre, ou de marbre dont parle Pline, *Liv. XXXVI, ch. 7.* Strabon *Liv. XVII*, & Ptolomée en parlant de la côte Arabique de l'Egypte. Elle avoit la couleur & la dureté du fer. Le plus gros bloc qu'on en ait jamais vû, ſelon Pline, fut mis par Veſpaſien dans le Temple de la Paix: on y avoit repréſenté ſeize jeunes enfans jouans ſur le bord du Nil. Daléchamp dit que l'on trouve proche de Gaillon en Normandie de petites pierres de cette eſpèce. Pline rapporte encore que la ſtatue de Memnon, qui réſonnoit au lever du ſoleil; étoit d'une pierre egale à celle du Temple de la Paix, cette ſtatue ſe voyoit dans le Temple de Sérapis à Thèbes. C'eſt apparemment de cette pierre que ſont les figures égyptiennes qui nous reſtent de l'antiquité, & qui ſont d'une pierre noire; car le *baſalte* eſt une pierre noire, ou de touche réſiſtant à la lime, peſante, unie, douce au toucher. Elle vient d'Ethiopie & d'Allemagne. Elle ſert aux Orfévres pour l'épreuve de l'or & de l'argent. Son nom vient de *baſal*, qui ſignifie *du fer*, ou de βασανιζω, *diligenter examino.* On la nomme auſſi *Pierre de Lydie*, & en latin *Lapis Lydius.* Voyez PLINE, *Liv. XXXVI, ch. 7*, & Saumaiſe ſur Solin, *pag. 558.* Strabon a donné auſſi une deſcription des *baſaltes*, *Liv. XVII.*

On donne auſſi le nom de *baſalte* à un marbre noir, un peu grenu: lorſqu'il eſt poli, il tire ſur le rouge.

BASAN. Région & Royaume ſitué à l'orient du Jourdain. C'étoit un Royaume d'Amorrhéens, dont le dernier Roi, nommé *Og*, géant d'une grandeur prodigieuſe, fut vaincu par Moïſe, & ſes terres données à la moitié de la Tribu de Manaſſé. Il avoit à l'orient des montagnes de l'Arabie Pétrée, ou de Galaad: à l'occident le Jourdain, & s'étendoit depuis le torrent de Jacob au midi, juſque vers l'Antiliban, ou les montagnes appelées *Hermon* dans l'Ecriture.

BASANE. ſ. f. Peau de bélier, mouton, brebis, paſſée par le tan, qui n'eſt point corroyée, qui ſert ſans autre préparation à couvrir des livres, des pantoufles, &c. *Aluta.*

Du Cange dérive ce mot de *baſan*, qu'on a dit dans la même ſignification.

BASANÉ, ÉE. Hâlé, brûlé, qui a le teint olivâtre, &

rirant sur le noir. *Fuscus, subniger, aquilus.* Les Espagnols sont *basanes*; & c'est pour cela qu'on dit burlesquement, les troupes *basanées*, pour dire, les troupes espagnoles. Les paysans sont ordinairement bâles & *basanés*.

Ce mot vient du grec βασανος, qui signifie proprement *lapis Lydius*, ou *Herculeus*, la *pierre de touche*, qui est noire, ou d'une couleur noirâtre, dont la *basane* peut aussi avoir pris son nom, parce que les premières basanes étoient des cuirs qu'on préparoit avec peu de soin, & qu'on teignoit d'un mauvais noir. Il est plus vraisemblable que c'est un ancien mot françois ou gaulois, qui reste encore en espagnol, où *baça* signifie couleur *noire* ou *brune*, *color fuscus*, dit l'Auteur de la Notice de Gascogne.

Chez les Romains le visage *basané* étoit une marque de vertu, la pâleur étoit une marque de mollesse & de volupté; & au contraire un visage noir & brulé étoit regardé comme un signe de courage & de valeur. Le Cl.

BASA-RUCO. s. m. Petite monnoie des Indes, de très-bas aloi, n'étant faite que de très-mauvais étain.

☞ BAS-BORD. *Voyez* Bâbord.

☞ BASBORDES. *Voyez* Bâbordes.

BAS-BRETON. On appelle fils *bas-Bretons*, des fils blancs, qui viennent de Morlaix, qu'on nomme plus communément *fils de Cologne*.

☞ BASCARA. Ville du Bildulgérid, en Afrique. Son territoire produit des grains & des fruits en abondance, sur-tout d'excellentes dattes.

☞ BASCON, ou BASCONS. Petite ville de France, en Gascogne, remarquable pour avoir servi de demeure aux anciens Gascons qui vinrent des Pyrénées y chercher retraite.

BASCONADE. s. f. C'est le nom que l'on donne en quelques endroits à la langue des Biscayens, que les Espagnols appellent *Vascaence*, ou *Viscama*, & nous *langue Basque*. T. Corn. *Cantabrica lingua.*

BASCULE. s. f. Contrepoids qui sert à lever le pont-levis d'une ville, d'un château. *Cratitia porta quæ suspensa tollenonis in morem, modò sublevatur, modò deorsùm agitur.* Ce sont de grosses pièces de charpente, dont une partie s'avance en dehors de la porte, & soutient des chaînes attachées au pont-levis; & l'autre en dedans de la porte qui en fait le contrepoids. Elles se meuvent en équilibre sur deux forts pivots attachés aux jambages de la porte, ensorte qu'en appuyant sur l'un des bouts, l'autre hausse. Il se fait encore plusieurs machines à *bascule*, tant pour élever les eaux, que pour d'autres ouvrages. *Tolleno.* Une *bascule* de moulin à vent, est une pièce de bois qui abat le frein du moulin, & qui sert à l'arrêter. *Tolleno pistrinensis*, ou *molendinarius.* La *bascule* de frein d'un moulin est d'environ douze pieds de long. Une *bascule* de comptoir, est une petite plaque de fer qui baisse par un bout, & hausse par l'autre sur les comptoirs des Marchands, & par où l'on jette dans le comptoir l'argent que l'on reçoit. *Lamina Tollenonis instar suspensa.* On dit une *bascule*, ou trape d'un piége, d'une ratière. Il y a aussi une sorte de machine à jeter des grenades, qui s'appelle *bascule*. Nicot dérive ce mot de *basculus*, ou bien *à battuendo culo.*

On appelle aussi *bascule*, une pièce de bois, soit planche ou solive, qu'on met sur une autre en travers, qui est un peu élevée, sur laquelle les enfans mis en contre-poids, s'amusent à se faire hausser & baisser alternativement.

Bascule. Terme d'Horlogerie. C'est, dans une grosse horloge, un levier, dont un bout donne sur la roue de cheville d'une sonnerie, & l'autre tire un fil de fer ou de cuivre pour faire lever le marteau du timbre. On emploie les *bascules* en différens usages. *Bascules* & leviers sont synonymes. Les *bascules* sont moitié droites & moitié courbées. La partie qui porte sur les chevilles doit être recourbée en arc, & prise dans une portion de cercle, dont le diamètre est la moitié du diamètre de la grande roue qui porte les chevilles. L'autre moitié est toute droite, mais pliée de manière qu'elle fait un angle fort obtus & mixtiligne, avec la première moitié, comme de 150 degrés.

Bascule. s. f. Terme de fortification. Porte appuyée sur deux paux, qui s'ouvre & se ferme en manière de trébuchet.

Bascule, se dit encore d'une espèce de serrure ainsi nommée, parce qu'elle se hausse & se baisse.

Les Bascules les plus simples sont celles qui ne consistent qu'en une pièce de bois soutenue d'une autre par le milieu ou autrement, comme d'un essieu, pour être plus ou moins en équilibre. Lorsqu'on pese sur un des bouts l'autre hausse. Ces sortes de *bascules* sont les plus communes; on s'en sert pour élever des eaux.

Base, s. f. ☞ se dit en général de la largeur qu'on donne par le bas aux différens ouvrages que l'on construit. Il faut qu'un bastion de terre ait en sa *base* le double de la largeur qu'il a en sa plus haute superficie.

Base, en Architecture, est la partie qui est au-dessous du fût d'une colonne, & qui pose sur le piédestal, lorsqu'il y en a. *Basis.* La *base* a ses ornemens, qui sont des astragales, des tores, &c. On nomme aussi *spire*, la *base* d'une colonne, du latin *spira*, qui signifie les tours d'un serpent couché, qui fait à-peu près la même figure. La *base Toscane* est la plus simple de celles des cinq ordres, laquelle n'a qu'un tore. La *base Dorique* a une astragale plus que la Toscane. La *base Ionique* a un gros tore, sur deux foibles scoties séparées, par deux astragales. La *base Corinthienne* a deux tores, deux scoties & deux astragales. La *base Composite* a une astragale moins que la Corinthienne. La *base Attique* a deux tores & une scotie. On appelle *base rudentée*, celle dont les tores sont taillés en manière de cables. *Base mutilée*, celle qui n'est profilée que par les côtés d'un pilastre. *Base* se dit aussi de tout ce qui sert comme de premier fondement hors le rez de chaussée, pour soutenir toutes sortes de corps ou d'édifice.

Base, en termes de Géométrie, est le côté du triangle opposé à l'angle que forment ses deux autres côtés; ainsi en tout triangle chaque côté peut être considéré comme la *base*. *Basis trianguli.* Mais dans un triangle rectangle, la *base* est le côté opposé à l'angle droit. On l'appelle autrement *subtendante*, & *hypothenuse*. On dit aussi la *base* d'un cube; c'est le carré sur lequel il est posé. La *base* d'un hémisphère, est un plan, ou un cercle dont le diamètre est égal à celui de la sphère, & dont le centre est le même que celui de cette même sphère.

Base, en termes de fortification, est le côté extérieur d'un polygone, ou bien une ligne qu'on imagine tirée d'un angle du flanc d'un bastion à celui qui lui est opposé.

En termes d'Arpentage on appelle *base*, la ligne sur laquelle on établit des mesures certaines. On prend d'ordinaire pour *base*, quelque muraille, ou le plus grand côté de la superficie qu'on veut mesurer.

☞ Base *des Sabords*, en marine, c'est le bordage qui est entre la préceinte & le bas des sabords.

Base, en termes d'Anatomie, se dit de la partie supérieure du cœur qui est la plus large, & opposée à sa pointe. Il se dit encore du fondement de l'os hyoïde; la *base* de l'omoplate est sa partie postérieure & la plus prochaine des vertèbres du dos.

Base, en termes de Botanique, *basis*, se dit quelquefois du bas des feuilles & des tiges. Car on dit, les feuilles entourent les tiges par leur *base*. Mais on emploie plus ordinairement le terme de naissance, & l'on dit les feuilles sont arrondies à leur *naissance.*

Base, se dit aussi du principal ingrédient qui entre dans quelque corps artificiel, ou composition. *Pars præcipua.* Le citron est la *base* du sorbet. Le cacao est la *base* du chocolat.

Base, en termes de Conchyologie. La *base* d'une coquille est l'extrémité opposée à sa partie la plus élevée, quand il n'y a point de queue; quand il y en a une, c'est la partie la plus large entre la clavicule & la queue.

Base, en termes d'Horloger, se dit généralement de la partie inférieure d'une pièce telle qu'elle soit comme d'un cône d'un cylindre. Le rochet d'une fusée de montre est fixe à la *base* de la fusée.

Base, en termes de Musique, c'est la plus basse partie

de la muſique, qui ſert de fondement aux autres.

En termes de peinture, on appelle *Baſe*, la ſuperficie inférieure, ſur laquelle les pieds d'une figure ſont poſés directement. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

BASE, ſe dit figurément des choſes qui ſervent d'appui & de fondement à quelque choſe. *Fundamentum, columna.* La foi eſt la *baſe* ſur laquelle roule toute la religion. Cette vérité eſt la *baſe* de tout mon diſcours. La juſtice eſt la *baſe* & le fondement de l'autorité royale. La religion & la piété ſont la *baſe* la plus ſolide de l'honnêteté. S. Evr.

Lui ſeul de la nature eſt la baſe *& l'appui.* Boil.

☞ BASENTELLE. Ville d'Italie, dans la Calabre, où l'Empereur Othon II fut défait par les Grecs, & fait priſonnier.

BASEXT. ſ. m. Nom d'un célébre Philoſophe Brachmane des Indes Orientales, qui prétendoit que la matière première, & tout ce qui a été créé, étoit Dieu meme. On conſerve à Rome dans la bibliothèque Kirchérienne, un livre d'Apophthegmes, compoſé par *Baſext.*

BAS-FOND, ou PAYS-SOMME. Terme de marine. C'eſt un fond où il y a peu d'eau, qui eſt dangereux, & où la crainte qu'on a d'échouer, oblige à prendre des Pilotes du pays pour ſervir de guides. *Locus aquæ depreſſior.*

☞ BASIA. *Voyez* Bezat.

☞ BASIEGE. Petite ville de France, en Languedoc, ſur le Lers, à quatre lieues de Toulouſe.

BASIGLOSSE. ſ. m. Terme d'Anatomie. C'eſt un des muſcles de la langue, qui prend ſon origine de la baſe de l'os hyoïde, & s'inſere à la racine de la langue. Il la tire vers le fond de la bouche. Il y a deux *baſigloſſes*. M. Bourdon écrit *baſiogloſſes*, auſſi bien que M. Harris, qui dit auſſi que c'eſt une paire de muſcles, & qu'elle éleve auſſi la chair de la baſe de l'os hyoïde. M. Dionis écrit *baſigloſſes*. Voyez Basioglosse.

BASILAIRE. adj. m. & f. C'eſt un nom que les Médecins donnent a un des os de la tête qui eſt au haut de la bouche, & qu'on appelle auſſi l'os du palais. Il eſt couvert d une tunique glanduleuſe, dans laquelle ſe ſépare une ſéroſité, qui ſe décharge dans la bouche par une infinité de petits tuyaux.

Basilaire ſe dit non-ſeulement d'un os, mais encore d'une artère, d'une apophyſe, *&c.* L'artère *baſilaire* ſe gliſſe en avant ſur la groſſe protubérance tranſverſale de la moelle alongée, en donnant des ramifications à cette protubérance, & aux parties voiſines de la moelle alongée. Elle ſe diviſe quelquefois de nouveau vers l'extrémité de l'apophyſe *baſilaire* en deux branches latérales, dont chacune communique avec la branche poſtérieure de la carotide interne voiſine, & ſe perd dans le lobe poſtérieur du cerveau. Winslow.

☞ *Vertèbre Baſilaire.* C'eſt la dernière vertèbre des lombes, ainſi nommée parce qu'elle eſt comme la baſe ſur laquelle portent les vingt trois vertèbres ſupérieures: & c'eſt dans ce ſens que l'epithète de *baſilaire* s'applique à certaines parties du corps, telles que celles dont on vient de parler, parce qu'elles ſont conſidérées comme baſſes.

☞ Basilaire, eſt auſſi ſ. f. On appelle *baſilaire*, l'artère formée par l'union des deux vertébrales ſur l'extrémité de l'apophyſe *baſilaire* de l'os occipital.

BASILARCOS. adj. m. Terme d'Anatomie. C'eſt un nom que l'on donne à l'os cunéiforme.

BASILE. ſ. m. *Baſilius.* Nom d'un homme formé du grec βασιλεὺς, qui ſignifie *royal*, de βασιλεὺς, *Roi.* Saint *Baſile* le Grand eſt un Pere Grec, Evêque de Céſarée, en Cappadoce, & l'un des plus ſçavans & des plus éloquens hommes que l'Orient ait portés. *Baſile* le Macédonien eſt un Empereur de Conſtantinople, qui de ſimple Ecuyer qu'il étoit, fut aſſocié à l'Empire par Michel III. *Baſile* le jeune, auſſi Empereur de Conſtantinople, ſuccéda à Jean Zimiſcès l'an 975. Saint *Baſile*, Evêque d'Amaſée, ville de Pont, ſouffrit le martyre dans la perſécution de Licinius.

Ordre de S. *Baſile*, Ordre Religieux le plus ancien de tous, ainſi nommé de S. *Baſile*, Evêque de Céſarée en Cappadoce qui fut Auteur de la règle que cet Ordre ſuivit. Il la compoſa dans la Province de Pont, où il ſe retira parmi les ſolitaires depuis l'an 357, juſqu'en 362. L'Ordre de S. *Baſile* a été très-fameux en Orient. Cette règle n'a été ſuivie en Occident que dans l'onzième ſiècle. Gregoire XIII réforma cet Ordre en 1579.

☞ Basile. ſ. m. Terme de menuiſerie, pente, ou inclinaiſon du fer du rabot, d'une varlope, & généralement de tous les outils de menuiſier montés dans des fûts, & qui ſervent tant à dreſſer le bois, qu'à pouſſer des moûlures. La pente que l'on donne à ces fers dépend de la dureté du bois. Encyc.

BASILÉE. ſ. f. Fille d'Uranus & de Titéa: elle ſuccéda à Uranus ſon pere. Les peuples lui offroient des ſacrifices au bruit des tambours & des tymbales. Cette *Baſilée* eſt la même que Cybèle.

BASILÉOPATOR. *Voyez.* Pere.

☞ BASILGORD. *Voyez* Basilgorod.

BASILIA, ou BASILÉE. *Baſilia.* Terme de Mythologie. C'étoit une Déeſſe des peuples d'Atlantide, qui ſelon Selden, étoit la même que l'Amilca, & la Déeſſe Celeſte des Carthaginois. *Voyez* cet Auteur. *De Diis Syr. Synt. 1, cap. 6, p. 182.*

BASILIC. ſ. m. Animal fabuleux que les anciens mettoient au rang des ſerpens dont il étoit le roi. *Baſiliſcus.* Galien dit que le *baſilic* eſt un ſerpent jaunatre, ayant la tête munie de trois petites éminences, marquetées de taches blanchatres en forme de couronne; ce qui l'a fait nommer *Roi des ſerpens.* Sa morſure, ſon ſifflement & ſon toucher, font mourir tous les autres animaux. Aucune bête n'oſe manger de ſa charogne quand il eſt mort. On meurt ſubitement pour en avoir mangé, ou même pour avoir mangé des bêtes mortes par ſa morſure. Elien dit qu'il n'a pas plus d'une palme, & que ſon venin eſt ſi pénétrant, qu'il fait mourir les plus grands ſerpens par ſa ſeule vapeur, & qu'il tue ſoudain ceux qui l'ont touché de loin avec une perche, ou autre arme d'haſt; qu'il fait mourir toutes les plantes par où il paſſe; qu'il brûle les herbes, & rompt les pierres, tant ſa vapeur eſt venimeuſe. Pline dit que dans la région Cyrénaïque en Ethiopie, autour de la fontaine Nigris, qu'il croit être la ſource du Nil, il y a un ſerpent qu'il nomme *Catoblepas*, qui eſt petit, & incommodé de ſes membres, qui a la tête ſi peſante, qu'il ne la peut ſoutenir, c'eſt pourquoi il la porte toujours inclinée vers la terre; qui eſt ſi venimeux, qu'il tue tous ceux qui l'ont ſeulement regardé; (il entend parler du *baſilic*) que la belette eſt ſon ennemie; & que ſi on en fait jeter une dans ſa tanière, elle tue & étouffe le *baſilic* par ſon haleine & ſon odeur. Et Sohn dit que ceux de Pergame acheterent chèrement un corps mort de *baſilic*, pour empêcher les araignées de faire leurs toiles dans le Temple d'Apollon.

Le P. Roger Récolet, dans ſa *Terre Sainte*, *Liv. I*, *ch. 12*, dit qu'il en a vu un mort, & le décrit ainſi: C'eſt une eſpèce de lézard d'environ un pied & demi de long, de couleur griſe, tirant ſur le roux, la peau rude, la tête aſſez longue, ſur laquelle il y avoit ſix petites marques blanches un peu élevées, qui préſentoient la forme d'une couronne; ſon regard eſt audacieux comme celui d'un coq. Il ajoute qu'un Marchand Lyonnois, nommé Mertier, en avoit eu un petit vif, qu'il envoya mort au Cardinal de Richelieu; qu'il faut être à une certaine diſtance; qu'il tue de ſon regard; car, dit-il, s'il voit un homme ou un animal par les pieds, ou par le côté, ou par le dos, ou bien que l'on ne s'arrête pas un peu à lui regarder les yeux, il ne pourra pas lancer ſon venin, encore moins par les mains, ni par la face, ni par aucune autre partie que par les yeux; que Dieu a donné à cet animal un inſtinct, qui fait que toutes les fois qu'il ſort de ſa caverne, il crie deux ou trois fois d'une voix lamentable, qui donne l'effroi, & qui avertit les autres animaux de ſe retirer; que ſous Léon IV on trouva à Rome un *baſilic*, lequel de ſon regard fit mourir pluſieurs perſonnes.

☞ On ajoute qui ſi le *baſilic* regarde quelqu'un le premier, il le tue; mais que le contraire arrive, & qu'il

meurt lui-même, s'il eſt regardé le premier: enfin que la ſalive d'un homme à jeun, ou qui a communié, le fait mourir. Le *baſilic*, ſelon l'opinion commune, naît de l'œuf d'un vieux coq. Toutes ces particularités dont on n'a jamais pu s'aſſurer, à moins qu'on n'en ait nourri & élevé quelqu'un, & tous les contes qu'on a débités à ce ſujet, abſurdes ou peu vraiſemblables, font regarder le *baſilic* comme un animal fabuleux, qui n'a jamais exiſté que dans l'imagination de quelques hommes prévenus ou entêtés par l'amour du merveilleux.

☞ Ce mot vient du grec βασιλεὺς, Roi.

Un *baſilic*, avec ce mot, *aut perit, aut perimit*, pour faire une deviſe aſſez juſte pour bien des choſes. Un Italien a remarqué par-là qu'il faut étouffer une paſſion naiſſante, ou qu'elle donnera la mort.

BASILIC, en termes de Philoſophie hermétique, c'eſt la pierre au blanc ou au rouge parfait, qui tue le mercure; c'eſt-à-dire, qui le fixe, comme le *baſilic* tue de ſa vue, & rend immobiles ceux qu'il regarde.

BASILIC, en termes d'Artillerie, eſt le plus gros des canons, qui porte juſqu'à 160 livres de balle; mais il n'eſt plus de ſervice. DE LA FONT. Hanzelet l'appelle *double coulevrine*, & lui donne 26 calibres de long, & 28 livres de balle.

BASILIC. ſ. f. Terme d'Aſtronomie. *Voyez* BASILIQUE.

BASILIC. Terme de Botanique, ſ. m. *Ocimum baſilicum*. Plante annuelle qu'on ſeme dans les jardins, & qu'on a nommée ainſi, ou parce que ſon odeur la rendoit digne d'être préſentée aux Rois, ou parce qu'on prétendoit qu'elle engendroit les *baſilics*, les ſcorpions & autres inſectes venimeux. On a cru qu'*ocimum* venoit du mot grec ὠκὺς, *celer, velox*; c'eſt-à-dire, *vîte*, prompt, à cauſe que ſa ſemence ne demeure pas long-temps en terre, & qu'elle leve aſſez vîte. Il y a pluſieurs eſpèces de *baſilic*. On les diſtingue ordinairement en grands, *ocimum majus*; en moyens, *ocimum medium*; en petits, *ocimum minus*; & en très-petits, *ocimum minimum*. Le grand *baſilic* s'éleve environ à la hauteur d'un demi-pied, & eſt branchu garni de grandes feuilles, & pareilles à-peu près à celle du citronier, *ocimum majus citrii folio*: elles ſont quelquefois boſſelées & godronnées, *ocimum majus bullatum*; d'autrefois dentelées profondément, & on le nomme pour lors *baſilic* à feuilles de chêne. Ces grandes eſpèces ſont vertes le plus ſouvent, teintes quelquefois d'un pourpre noirâtre, ou d'un violet. Leurs épis ſont longs dans certaines eſpèces, courts & ramaſſés dans d'autres. Leur odeur varie, les uns ſentent très fort le clou de girofle, les autres ont quelque choſe d'approchant du ſtorax liquide, & quelques uns une odeur mêlée & déſagréable.

Le moyen *baſilic* eſt plus petit dans toutes ſes parties que le précédent: ſes feuilles ſont beaucoup moins grandes: elles ſont arrondies, velues ou glabres, vertes, ou entièrement teintes de pourpre, ou mêlées de pourpre, de jaune & de vert, ce qui forme le *baſilic* tricolor.

Le petit *baſilic* approche du moyen; il en differe néanmoins par ſa petiteſſe, & parce qu'il eſt plus branchu: ſes feuilles reſſemblent à celles de la marjolaine: c'eſt cette eſpèce qu'on met ſur les fenêtres, & qui s'arrondit ſi bien. La plus petite eſpèce eſt plus baſſe & plus menue, & ſes feuilles ſe peuvent comparer à celles du ſerpolet.

Toutes ces eſpèces ont leurs fleurs en gueule, blanches, ou purpurines, ſuivant que leurs tiges & leurs feuilles ſont teintes. Chaque fleur eſt un tuyau découpé par le haut en deux lèvres, dont la ſupérieure eſt arrondie, relevée, crénelée, & plus grande que l'inférieure, qui eſt ordinairement friſée, ou légérement crénelée. Son piſtil eſt compoſé à ſa baſe de quatre embryons, qui deviennent enſuite autant de ſemences oblongues, menues & brunes, ou noirâtres, enfermées dans une capſule qui a ſervi de calice à la fleur. Cette capſule eſt découpée en deux lèvres, dont la ſupérieure eſt relevée & échancrée, l'inférieure eſt dentelée. Le *baſilic* a une odeur aromatique, très-forte, & qui entête lorſqu'on le ſent trop long-temps, ou de trop près, ou qu'il eſt vert. Le *baſilic* aime l'humide, & une terre un peu legere, ce qui convient aſſez aux ſcorpions; c'eſt pourquoi il n'eſt pas étonnant de voir ſous des pots de *baſilic* de ces inſectes. Les hiſtoires qu'on rapporte de quelques perſonnes qui avoient fait uſage du *baſilic* en poudre en guiſe de tabac, & dans le cerveau deſquels on a trouvé des ſcorpions, doivent être regardées comme fauſſes, quoiqu'en diſent ceux qui croient que les ſcorpions aiment l'odeur de cette plante, s'en approchent, & font leurs œufs ſous ſes feuilles, qui dans la ſuite viennent à éclorre dans les endroits où ils ont pu pénetrer. Le *baſilic* ſec ſert aux Cuiſiniers, qui le mêlent dans les ſauſſes avec les autres aromates, pour donner bon goût aux viandes. La ſemence du *baſilic* entre dans quelques compoſitions de Pharmacie. Le *baſilic* eſt du nombre des plantes aromatiques.

Le *baſilic*, tant celui de la grande eſpèce que celui de la petite, ne ſe multiplie que de graine, qui eſt d'un minime noirâtre, & fort menue, un peu ovale & liſſe. LA QUINT. *Part. IV, pag. 279*. On n'en ſeme guere que ſur des couches, & cela en plein champ, comme le pourpier & les laitues. On le ſeme dès le mois de Fevrier, & on peut continuer toute l'année. On recueille ſa graine dans le mois d'Août, & d'ordinaire pour le faire grainer, on en replante au mois de Mai, ſoit en pot, ſoit en planche. LA QUINT. *pag. 373*.

BASILICAIRE. ſ. m. *Baſilicarius*. Nom d'un Officier eccleſiaſtique. On appeloit autrefois certains Clercs du nom de *Baſilicaires*, parce qu'ils aſſiſtoient le Pape, l'Eveque, ou le Prêtre, lorſqu'ils diſoient la Meſſe.

BASILICATE. *Baſilicata*. Province du royaume de Naples, qui a au nord une partie de la Capitanate & la terre de Bari, & une partie de la terre d'Otrante, au midi la Calabre citérieure, au couchant la Principauté citérieure, & au levant le golfe de Tarente.

BASILICON. ſ. m. Terme de Pharmacie. C'eſt un certain onguent qu'on appelle *Baſilicon*, c'eſt-à-dire, royal, à cauſe de ſes propriétés & de ſes fréquens uſages. On l'appelle auſſi *Tetrapharmacum*, parce qu'il eſt compoſé de quatre médicamens, qui ſont la poix, la réſine, la cire & l'huile. Les Chirurgiens l'appellent ordinairement *ſuppuratif*, parce qu'ils s'en ſervent pour faire ſupurer les plaies.

☞ BASILICUM. Eſpèce de vêtement des Anciens dont nous ne connoiſſons que le nom. Le nom paroît déſigner un vêtement royal.

BASILIDIENS. Nom d'anciens Hérétiques ſectateurs de Baſilide, qui vivoit preſque dès le commencement du deuxième ſiècle. Ce Baſilide étoit ſorti de l'école des Gnoſtiques, dont le Chef étoit Simon le Magicien. Il croyoit avec lui que JÉSUS-CHRIST n'avoit été homme qu'en apparence, & que ſon corps n'étoit qu'un fantôme; qu'il avoit donné ſa figure à Simon le Cyrénéen, qui avoit été crucifié à ſa place. Il permettoit à ſes diſciples de renoncer à la foi pour éviter le martyre, parce que JÉSUS-CHRIST, diſoit-il, n'avoit ſouffert la mort que par feinte. Il avoit pluſieurs opinions qui lui étoient communes avec les autres ſectaires Gnoſtiques, touchant le Pere, qui ſeul étoit Dieu, touchant le Νοῦς, ou *entendement*, le Λόγος, ou *verbe*, & les autres émanations. Le premier des Dieux, ou des vertus & des intelligences, que *Baſilide* admettoit, il l'appeloit *Abraxas*, ou *Abrafax*, parce qu'il renfermoit la force & la puiſſance des trois cent ſoixante & cinq intelligences, dont le nombre eſt exprimé par les lettres grecques du mot Αβραξας, ou Αβρασαξ; car les lettres, comme l'on ſait, ſervent de chiffres en grec: en voici la valeur dans le mot dont il s'agit:

Α.	Β.	Ρ.	Α.	Ξ.	Α.	Σ.
1.	2.	100.	1.	60.	1.	200.

En joignant enſemble tous les chiffres qui répondent à chaque lettre, & qui ſont ſéparés d'un point, on trouve 365.

Ces *Baſilidiens* prétendoient trouver pluſieurs ſecrets ou myſtères dans les lettres du nom de Dieu, &

par ces ſortes de ſuperſtitions qui ont été adoptées par les Juifs Cabaliſtes, ils impoſoient au ſimple peuple. Ils avoient inventé de certaines amulètes ou phylactères, auxquelles ils attribuoient de grandes vertus. Conſultez S. Irénée & S. Epiphane, S. Philaſtrius, S. Auguſtin, S. Jean Damaſcène, qui ont parlé au long de Baſilide, comme d'un magicien & d'un enchanteur, & des *Baſilidiens*. Nous apprenons d'Eusèbe, *Liv. IV* de ſon *Hiſt. Eccléſiaſt. ch. 7*, que cet impoſteur avoit écrit 24 livres ſur les Evangiles, & qu'il avoit feint je ne ſais quels Prophètes, à deux deſquels il avoit donné les noms de *marcaba* & de *Barcoph*. Les Gnoſtiques ſe plaiſoient à inventer des noms inconnus, pour impoſer plus facilement à leurs ſectateurs, & ils attachoient à ces noms ſuppoſés des vertus particulières, croyant avec Pythagore & avec Platon, que les noms n'avoient pas été inventés par haſard, mais qu'ils ſignifioient tous quelque choſe de leur nature. Baſilide, pour imiter Pythagore ſon Patriarche, vouloit que ſes diſciples fuſſent dans le ſilence pendant l'eſpace de cinq ans. Eusèbe avoit appris toutes ces particularités d'un célèbre Ecrivain, nommé *Agrippa Caſtor*, contemporain de Baſilide, qu'il avoit réfuté en mettant au jour toutes les impoſtures de cet héréſiarque. Origène, dans la Préface de ſon Commentaire ſur S. Luc, met au nombre des faux Evangiles celui qui avoit été compoſé par Baſilide. *Voyez* GNOSTIQUES.

BASILICON. ſ. m. Nom d'un Cerat décrit par Galien, & recommandé pour la gale.

BASILIEN, ENNE. ſ. m. & f. Religieux & Religieuſe de l'Ordre de S. Baſile. *Baſilianus, a.* Voyez ORDRE DE S. BASILE. Il y a des *Baſiliens* & des *Baſiliennes* en Grèce, en Moſcovie, en Pologne, en Italie, en Sicile, en Eſpagne. Il y en a eu autrefois en France. C'eſt le ſentiment de M. Herman, qui, dans ſon Hiſtoire de l'établiſſement des Ordres Religieux, prétend que celui de S. Baſile ne paſſa en Occident qu'environ l'an 1067. Mais on peut prouver le contraire par une infinité d'Abbayes, dont la fondation eſt avant la naiſſance de ſaint Benoît. La Règle de ſaint Baſile fut reçue dans l'Occident, auſſi tôt que Ruffin l'eut traduite en latin. Il y en a même qui prétendent qu'elle y a été obſervée du vivant de ſaint Baſile dans quelques Monaſtères, comme à Naples dans celui des ſaints Nicandre & Marcien, fondé en 363. La plupart des Religieux Grecs ſont *Baſiliens*. P. HÉLYOT. *T. I. C. 24.*

☞ BASILIGOROD, BASILGOROD, & BASILONGOROD. Ville de l'Empire Ruſſien, dans la Seigneurie de la Baſſe-Novogorod, ſur la rive droite du Wolga, & ſur la rive gauche de la Sura qui ſe jette dans ce fleuve en cet endroit.

BASILINDE. ſ. f. Terme de Mythologie. *Baſilenda.* Eſpèce de fête que l'on célébroit à l'honneur de Vénus à Tarente. Pollux, *Liv. IX*, dit que c'étoit un jeu des Grecs, où celui que le ſort avoit fait Roi, commandoit quelque choſe aux autres. *Voyez* le *Lexic. Juridic. Calvini.*

☞ BASILIPOTAMO. Nom de rivière, autrefois l'Eurotas. Rivière de Grèce, en Morée. Elle paſſe à Miſitra, & ſe perd dans le golfe de Caſtel-Rampani.

BASILIQUE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois, Palais du Prince, ou ſeulement une grande ſalle, ou un lieu public avec portiques, ailes, tribunes & tribunal, où les Rois rendoient eux-mêmes la juſtice; depuis il a ſignifié une grande Egliſe. *Baſilica.* Ce nom de *baſilique*, qui ſignifioit dans les commencemens une grande ſale où le Roi rendoit la juſtice à ſon peuple, fut attribué dans la ſuite aux lieux où les Juges la rendoient, & où les Marchands s'aſſembloient. PERRAULT.

Azor prétend qu'on appeloit autrefois *baſiliques* les Egliſes qui n'étoient pas encore conſacrées; il paroît plus vrai de dire, avec le Cardinal Baronius, qu'on appeloit ainſi les Egliſes les plus magnifiques, lorſque par leur magnificence elles ſurpaſſoient autant les autres Egliſes, que les Palais des Princes ſurpaſſent les maiſons des particuliers. On appelle encore en Italie la *Baſilique de S. Pierre*; pour dire, la grande Egliſe de S. Pierre; & *Baſilique d'or*, l'Egliſe de S. Sauveur, ou de Latran, à cauſe de ſon excellente ſtructure, & de ſes riches ornemens. M. Perrault a obſervé que les *Baſiliques* étoient différentes des temples, en ce que les colonnes des temples étoient en dehors, & celles des *Baſiliques* en dedans. Il y avoit autrefois à Rome de quatre ſortes d'Egliſes; les Patriarchales, les Titulaires, les Diaconies, & les Oratoires. Les Patriarchales étoient celles que l'on nommoit particulièrement *Baſiliques*; elles appartenoient proprement au Pape, comme S. Jean de Latran, S. Pierre au Vatican, ſainte Marie Majeure, ſaint Laurent hors les murs, & ſainte Croix de Jeruſalem. Elles avoient des Manſionnaires, ou Gardiens, chargés de les tenir propres & de les orner. Hadrien de Valois a fait un Traité des *Baſiliques* bâties par nos premiers Rois, & Launoy en a fait la critique.

BASILIQUE. ſ. m. *Baſilicus.* Les *Baſiliques* étoient dans l'Empire Grec des Officiers qui portoient les ordres de l'Empereur. Ce mot vient de Βασιλικὸς.

BASILIQUE, ſ. f. en termes d'Anatomie, eſt une veine qui naît du rameau axillaire, qu'on nomme auſſi *hépatique* ou *jecotaire*, c'eſt à dire, du foie, qui va tout le long du bras, & qui a deux rameaux, dont l'un deſcend le long du grand focile, & l'autre le long du petit focile, & dont les petites branches s'étendent juſqu'aux doigts de la main. Il y en a deux, dont l'une s'appelle *la ſuperficielle*, ou *ſous cuir*, l'autre *la profonde*. Saigner du baſilique, c'eſt à la *Baſilique*.

BASILIQUES, chez les Juriſconſultes, c'eſt une collection des Lois Romaines traduites en grec. On y a compris les Inſtitutes, le Digeſte, le Code, & les Novelles de Juſtinien, quelques Edits de Juſtinien, de Juſtin le jeune, de Tibère de Thrace, de Zenon, de Baſile le Macédonien, & de quelques autres Empereurs. Cette compilation eſt diviſée en 60 livres; c'eſt pourquoi elle a été appelée Ἑξηκοντάβιβλος. On croit que ce recueil eſt l'ouvrage de l'Empereur Léon le Philoſophe, & que par honneur il attribua les *Baſiliques* à Baſile le Macédonien ſon père, parce qu'il avoit commencé à faire travailler à la verſion grecque des lois romaines. Quelques uns ont cru que Conſtantin Porphyrogénète y avoit autant de part que Baſile, & Léon, ſon aïeul, & ſon père. Cependant on ne lui peut attribuer que l'ἀνακάθαρσις, c'eſt à dire, la réviſion, ou répurgation. Des 60 livres de *Baſiliques*, il ne nous en reſte que 41. M. Fabrot les a traduits en latin, & en a donné en 1644 une édition grecque & latine, en 7 vol. *in-folio*. Il eſt vrai que M. Fabrot a rétabli les 19 livres qui étoient péris, en les ramaſſant *ex Synopſi Baſilicon*, traduits par Leunclavius, & des autres lieux où il en a pû retrouver quelques débris. Ce mot vient, ou de l'Empereur Baſile qui en avoit formé le premier projet, ou du mot grec Βασιλικὸς, qui ſignifie royal, ou impérial.

☞ BASILIQUE ou BASILICA, en Aſtronomie. Nom d'une étoile fixe de la première grandeur, dans la conſtellation du Lion. On l'appelle autrement *Regulus*, & *corleonis*, ou *cœur de Lion*.

BASILIS. ſ. m. Nom d'un collyre liquide, dont il eſt fait mention dans Galien.

BASILISE. ſ. f. Nom propre de femme. *Baſiliſſa.* Ce mot vient du grec Βασίλισσα, *Reine.*

BASILISSE., adj. f. Nom ſous lequel Vénus étoit honorée par les Tarentins.

☞ BASILOUGOROD. *Voyez* BASILIGOROD.

BASIN. ſ. m. Étoffe croiſée, toute de fil & coton, ſemblable à la futaine, mais plus fine & plus forte. La chaîne eſt fil, la trame coton: il y en a d'unis, de figurés, & de ras. Les Baſins des Indes ſont ſans poils. *Tela è filo xylino texta.*

BASIN. ſ. m. On nomme ainſi dans le commerce des Peintres & Doreurs du pont de Notre-Dame & du quai de Gêvres, à Paris certaine ſorte de bordures, ordinairement de bois uni, qui ſervent à encadrer des eſtampes. Ce mot leur vient du nommé *Baſin*, aſſez habile graveur, qui gravoit des ſujets de dévotion, tous d'une même grandeur.

BASIOGLOSSE. ſ. m. Terme d'Anatomie. Nom d'un muſcle. *Baſioglooſſus muſculus.* Les fibres muſculeuſes des muſcles génioglooſſe & *baſioglooſſe*, qui tous deux s'in-

ferent l'un ſur l'autre à la racine de la langue. BERNOS. *Journ. des Sc. 1721. p. 427.* Le *baſioglosſe* eſt une des têtes de ce muſcle de la langue, qu'on nomme Cératogloſſe. Dionis écrit *baſigloſſe*.

BAS-JUSTICIER. ſ. m. *Infimæ jurisdictionis Dominus, is cui jus inſligendæ levioris multæ competit.* On appelle *bas-juſticiers*, les Seigneurs qui ont droit de juſtice & dont les Juges qu'ils commettent, n'ont pouvoir de juger entre les ſujets de la Juſtice, que les cauſes perſonnelles qui n'excèdent pas trois livres quinze ſous & de condamner pour délits à l'amende de ſept ſous ſix deniers.

☞ BASKIRIE, ou pays des Tartares Baskirſi. Contrée de la Tartarie Européenne, bornée au nord par les Tartares de Tumen; à l'eſt, par les Barabinskoy & par les terres d'Ablai; au ſud, par la montagne de Soitora; & à l'oueſt, par le duché de Bulgar.

BASLE. Ville de Suiſſe ſur le Rhin. *Voyez* BÂLE.

BASLE. ſ. m. nom d'homme. *Baſolus.* S. *Bâle* naquit au ſixième ſiècle, dans le Limoſin, de parens qui voyoient dans leur famille de grandes richeſſes jointes à la nobleſſe d'une extraction illuſtre.

☞ BASLEROI. Bourg de France, avec titre de marquiſat, dans la baſſe Normandie, diocèſe de Bayeux, ſur la Drome.

BASME. ſ. m. Vieux mot. Baume. *Balſamum.* Plusodorant que *baſme*.

A mon plaiſir vous faites feu & baſme. MAROT.

BASMOTÉEN, ENNE. ſ. m. & f. *Baſmotheus.* Nom de certains Hérétiques qui gardoient le Sabat. *Voyez* S. Clément d'Alexandrie, & les Conſtitutions des Apôtres.

BASMULE. *Baſmulus* On appeloit *Baſmule* dans l'Empire Grec, ceux qui venoient d'un pere François & d'une mere Grecque. On croit que ce mot vient du mot latin *mulus*, un mulet, parce que cet animal vient de deux animaux de différentes eſpèces, ou de l'Italien *mulo*, qui veut dire quelquefois bâtard. DU CANGE. Dans la ſuite on a appelé dans l'Empire Grec *Baſmules*, les Cavaliers armés à la legère. ID.

BAZOCHE. Quelques-uns écrivent BASOCHE. ſ. f. Communauté des Clercs du Parlement de Paris, établie l'an 1303. C'eſt un ancien établiſſement qui a pluſieurs droits & priviléges, entr'autres de tenir une Juridiction pour vider tous les différens qui naiſſent entre les Clercs, & régler leur diſcipline. *Scribarum collegium.* Il y a un Chancelier & un Tréſorier de la *Baſoche.* Les différens qui ſurviennent entre les Officiers de la *Baſoche*, ſont réglés par l'ancien Conſeil, c'eſt à-dire, par les anciens Procureurs de communauté. Les Armes de la *Baſoche* ſont trois écritoires d'or en champ d'azur. Ragueau remarque qu'on eſt venu demander autrefois à la Grand'Chanbre le renvoi d'une cauſe graſſe qui y étoit pendante, pour la faire juger à la *Baſoche.* On a dit autrefois en proverbe, Monnoie de *Baſoche;* pour dire, mauvais payement fait d'une choſe vile au lieu d'argent. Il y a un recueil de ſtatuts, ordonnances, règlemens, antiquités, & prérogatives du Royaume de la *Baſoche*, imprimé à Paris en 1654. *in*-8°.

Les Clercs de la *Baſoche* étoient connus dès le temps de Philippe le Bel. Ils furent Auteurs & Acteurs de pluſieurs farces qu'ils repréſenterent à Paris ſur différens théâtres. Le Roi Louis XII leur permit de dreſſer leur théâtre ſur la table de marbre qui étoit pour lors dans la grande ſale du Palais, & qui fut détruite par l'incendie qui arriva en 1618. Ils jouerent à l'Hôtel de ville une farce en préſence de François I. Le Parlement leur ordonna en 1538, de remettre à la Cour les manuſcrits de leurs pièces quinze jours avant que de les repréſenter, & leur défendit de déclamer les endroits rayés. Enfin leurs jeux furent proſcrits en 1540, ſous peine de la hart. *Hiſt. des Th.*

☞ Le chef de la *Baſoche*, qui porte aujourd'hui le nom de *Chancelier*, prenoit autrefois le titre *de Roi*, & s'eſt qualifié ainſi juſqu'au temps où Henri III défendit par un édit, qu'aucun de ſes ſujets ſe qualifiât de *Roi.* Les autres Juges ſont appelés *Maîtres des Requêtes.* Il y a auſſi un Procureur Général.

BASOCHIEN, ſ. m. qui eſt de la Baſoche Officier de la Baſoche. Ce ſont les *Baſochiens*, ou Officiers de la Baſoche, qui ont ſoin de planter le mai du Palais.

Ces mots viennent de *baſilica*, *baſilicani.* Voyez MÉNAGE.

BASQUE. ſ. f. Petite pièce d'étoffe qui fait la partie d'en-bas d'un pourpoint, qui a la figure d'un trapèſe. Les *baſques* ſont faites pour couvrir l'ouverture qui eſt entre le pourpoint & le haut-de-chauſſes. *Thoracis ſcutula.* M. Huet, Evêque d'Avranches, croit qu'on a dit *baſques* de pourpoint, parce que la mode des pourpoints à *baſques* eſt venue de Biſcaye. Selon le même Auteur, ce mot pourroit bien venir de *taſque*, qui ſignifie *bourſe;* les *baſques* ayant été premièrement des bourſes qui s'attachoient aux pourpoints. On appelle aujourd'hui *baſques* d'un juſte-au-corps ou d'une veſte, les pans de devant & de derrière. Tirer quelqu'un par la *baſque* de ſon habit. Les *baſques* des juſtes-au-corps ſont à préſent plus amples qu'elles n'ont jamais été.

BASQUE, en Architecture, ſe dit des pièces de plomb qui ſont ſur les couvertures taillées en forme de *baſque* vers les arêtiers. *Tectorum ſcutulæ.*

BASQUE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Vaſcitania, Vaſcorum regio.* Les *Baſques* ſont un peuple de Gaſcogne, en France, qui occupent un pays borné au couchant par la mer de Biſcaye, au nord par les Landes & le Béarn, qui le confine auſſi du côté du levant. Il a au midi les monts Pyrénées qui le ſéparent de la haute Navarre, & la rivière de Bidaſſe, qui le ſépare de la Biſcaye. Ce pays s'appelle du nom du peuple, les *Baſques*, ou le pays des *Baſques;* quelques-uns l'appellent *la Biſcaye françoiſe.* Il comprend la terre de Labour, la baſſe Navarre & le pays de Soule. Bayonne eſt la capitale. Les *Baſques* paſſent pour adroits, intelligens dans le commerce, & fidelles. Ils ont une langue qui n'eſt connue que dans leur pays & dans la Biſcaye. M. de Marca, dans ſon *Hiſtoire de Béarn, L. 1. c. 29*, les diſtingue des Vaſcons Eſpagnols & des Vaſcons du pays de Soule, de Navarre & Labour. Il dit que les uns & les autres ſont Vaſcons, & prennent leur nom du latin *Vaſco;* que néanmoins dans la prononciation vulgaire il y a quelque différence, quoique l'un & l'autre des termes qui ſignifient ces peuples, conſervent leur rapport à la racine commune, qui eſt *Vaſcones;* car les Vaſcons originaires qui reſterent avec leur ancienne langue dans le pays de Soule, Navarre & Labour, après l'invaſion que firent dans ces quartiers les Vaſcons Eſpagnols, ſont nommés communément *Baſcos* avec l'accent ſur la première ſyllabe. Les anciens Novempopulains, qui voulurent accroître par leur jonction le Duché des Vaſcons, du temps d'Ebroïn, Maire du Palais, ſont déſignés par le terme de Gaſcons, avec un accent circonflèxe ſur la dernière ſyllabe. Il y a plus de 500 ans que l'on gardoit la même différence pour diſtinguer ces nations, comme il paroît par Guibert, Abbé de Nogent, dans ſon Hiſtoire de Jéruſalem.

Dans la ſuite on ajouta un *h* à l'un de ces mots, & l'un de ces pays fut appelé *Gaſconia*, l'autre *Baſconia*, comme dans la Chronique de Hugues, Moine de Vezelai. Le Synode de Latran, tenu en 1179 ſous Alexandre III, nomme ces peuples *Baſculos*, que l'on trouve même dans Varron, *De re ruſt. Liv. II. c. 9*, & le Pape Lucius III, en ſes Epîtres, & Roger de Hoveden en ſes Annales, *Baſclos.* Quelques Auteurs les nomment *Frontalliers*, à cauſe qu'ils ſont ſur la frontière.

Tambour de *Baſque.* Certain petit tambour, dont on doit l'invention aux *Baſques.* C'eſt un cercle de bois large de trois doigts, ſur lequel eſt tendu un parchemin, & auquel ſont attachées des ſonnettes, ou grelots, & quelques petites lames de cuivre propres à faire du bruit quand on le remue, ou qu'on le frappe. *Vaſconium tympanum.*

BASQUE. adj. m. & f. *Vaſconicus.* La langue *Baſque.* Nous appelons langue *Baſque*, non-ſeulement celle

des

des *Baſques*, mais encore celle des Biſcayens, que les Eſpagnols appellent *Vaſcuence*, ou *Viſcanya*, & d'autres *Baſcondague*.

Ce mot vient de *Baſculus* & *Baſclus*, dont on a parlé dans l'article précédent. *Voyez* de Hauteſerre, *Not. in Greg. Tur. L. XI. p. 381*, & *Arnaldi Oihenarti Notitia utriuſque Faſconiæ*. Quelques Auteurs prétendent que les *Baſques* deſcendent des Alains.

On dit proverbialement, courir comme un *Baſque*; pour dire, marcher vîte & long-temps; parce que ceux de Biſcaie ſont en réputation pour cela.

BASQUINE. ſ. f. Vieux mot. Sorte de robe fort ample, qui par le moyen d'un cercle ſe tenoit ouverte & étendue.

BASQUINER. v. a. Vieux mot. Enſorceler : du grec βασκαίνω, qui veut dire la même choſe.

☞ BASRA. Petite ville d'Afrique, dans la Barbarie, au royaume de Fez, dans la province de Hasbat.

☞ BAS-RELIEF. *Voyez* au mot Bas.

☞ BASSA, BESSA, ou FASSA. Ville de Perſe, dans la province de Fars, à l'embouchure du Tigre, dans le Golfe Perſique.

☞ BASSAC. Abbaye de France, Ordre de Saint Benoît, dans la Saintonge, au diocèſe de Saintes, à huit lieues de cette ville, ſur la Charente.

☞ BASSANO. Ville d'Italie, en Lombardie, dans l'état de la République de Veniſe. Elle donne le nom de *Baſſanete* au petit pays des environs.

BASSAREUS. ſ. m. Surnom de Bacchus, pris, ſelon les uns, de *Baſſarus*, bourg de Lydie, où il avoit un temple; ou, ſelon d'autres, d'une ſorte de robe longue, appelée *Baſſara*, que Bacchus avoit coutume de porter dans ſes voyages. ☞ Bochard dérive ce nom de l'hébreu, *baſar*, qui ſignifie *vendanger*.

BASSARIDES. ſ. f. pl. Nom des Prêtreſſes de Bacchus, qui ſe nomme quelquefois *Baſſareus*. Les *Baſſarides* tiroient leur nom d'une certaine chauſſure qui ſe faiſoit à *Baſſarium* ou *Baſſarus*, en Lydie; ou d'une robe longue qui alloit juſqu'aux talons, & que les Africains & les Thraces appeloient *Baſſyris* & *Baſſara*, ou tout ſimplement du mot *Baſſareas*.

BASSE. Terme de Manége. *Declivis*. C'eſt une pente douce d'une coline, ſur laquelle on accoutume le cheval à courir au galop, pour lui apprendre à plier les jambes. On l'appelle autrement *calade*.

BASSE, en termes de Muſique, eſt la partie de la muſique qui fait les ſons les plus graves & les plus bas. *Gravior, imus ſonus*. Les plus gros tuyaux de l'orgue font la *baſſe*. Les plus groſſes cordes d'un luth ſont les *baſſes*. Les Muſiciens tiennent que la *baſſe* eſt la principale partie des concerts, & le fondement de la compoſition. D'autres veulent que la principale partie ſoit le deſſus, comme étant le principal ornement de la muſique. On dit encore *baſſe* récitante, ou *baſſe* du chœur; *baſſe* continue, *baſſe* chantante, *baſſe* double, *baſſe* de haut-bois, petite *baſſe*, première *baſſe*, *baſſe* de chromorne.

BASSE, ſe dit auſſi de celui qui chante cette partie. C'eſt une bonne *baſſe*, une belle *baſſe*.

BASSE, eſt auſſi l'inſtrument ſur lequel on joue cette partie, qui eſt le plus gros & le plus long de ceux qui forment le concert. *Soni gravis muſicum organum*. Une *baſſe* de viole. Une *baſſe* de violon. *Soni gravis barbiton*. Une *baſſe* de hautbois. Le théorbe eſt propre pour la *baſſe*.

BASSE-CONTINUE, eſt la *baſſe* qui ſe joue ſur les inſtrumens, qui ſert de fondement à toutes les autres parties, & qui continue pendant toute la pièce tandis que les voix chantent, ou que d'autres inſtrumens jouent leurs parties, ou que quelques-uns s'arrêtent. *Sonus gravior totâ muſicâ continuatus*. Selon M. Broſſard, la *baſſe-continue* eſt une partie de la muſique moderne, inventée & miſe en uſage vers 1600, par un Italien nommé *Ludovico Viadana*, qui le premier en a donné un Traité. On la joue avec les chiffres marqués au-deſſus des notes ſur l'orgue, l'épinette, le clavecin, le théorbe, la harpe, *&c.* & ſouvent ſimplement & ſans chiffres ſur la *baſſe* de viole, ou de violon, avec le baſſon, le ſerpent, *&c.* C'eſt Du Mont, Maître de Muſique de la Chapelle du Roi, mort en 1680 ou 1682, qui a amené, ou du moins qui a établi en France l'uſage des *baſſes-continues*, dont nous nous paſſions auparavant. De Fren. *Hiſt. de la Muſ. T. IV. p. 128*.

☞ BASSE-CONTRAINTE, celle qui revient la même au bout d'un certain nombre de meſures, qui recommence ſans ceſſe, tandis que les parties ſupérieures varient leur chant & leur harmonie de différentes façons.

☞ BASSE-FIGURÉE, qui au lieu de s'arrêter ſur une même note, en partage la valeur en pluſieurs autres notes ſous un même accord. Encyc.

☞ BASSE FONDAMENTALE, eſt celle qui n'eſt formée que des ſons fondamentaux de l'harmonie.

☞ BASSE CHANTANTE, eſpèce de voix qui chante la partie de la *baſſe*.

BASSE-CONTRE, eſt le Muſicien, ou Joueur d'inſtrumens qui tient une ſeconde *baſſe* dans les concerts. *Gravium partium cantor*. Il y a quelques gens qui diſtinguent ici entre cette partie de la muſique, & le Muſicien qui la joue. Quand il eſt queſtion de la muſique, ils veulent bien qu'on diſe *baſſe-contre*, comme on dit *haute-contre*. Mais quand il eſt queſtion du Muſicien, ils veulent que l'on diſe *baſſe-conte* & *haute-conte*. Cependant MM. de l'Académie, Richelet, & beaucoup d'autres ne s'arrêtent point à cette diſtinction. Ils diſent *baſſe-contre* & *haute-contre*; & cet uſage s'accorde à l'étymologie Ménage le décidoit auſſi de même autrefois, parce que la *baſſe contre* eſt la partie de muſique qui eſt contre la taille, comme la *haute-contre* eſt celle qui eſt contre le deſſus; cependant il a changé d'avis, & prétend que l'uſage le plus général eſt pour *baſſe-conte*. *Soni gravis organum pulſare*.

L'Abbé Ro, dans ſon Parallèle des Muſiciens françois & des Muſiciens italiens, met un *s* à la fin de ce mot, quand il s'en ſert au pluriel, *baſſes contres*, & les Journaliſtes de Paris écrivent comme lui. L'Auteur des Entretiens ſur la muſique reprend cette orthographe dans ſa Préface, & il a raiſon. *Contre* eſt là adverbe; or les adverbes ne ſe déclinent point. Il en eſt de *baſſe-contre* & *haute-contre*, comme un *revenant-bon*, & de pluſieurs autres ſemblables; on doit dire des *revenans-bon*, & non pas des *revenans-bons*. Il faut de même décliner *haute* & *baſſe*, & mettre un *s* à la fin au pluriel, & laiſſer l'adverbe *contre* indéclinable.

☞ BASSE-COUR. ſ. f. C'eſt ainſi qu'on appelle dans une maiſon de ville, dans un hôtel, une cour ſéparée de la principale cour, où ſont les écuries, les remiſes, équipages. *Area*.

On appelle auſſi à la campagne une *baſſe-cour*, la cour où l'on met tout l'attirail d'une maiſon de campagne; les charrues, les beſtiaux, les volailles, le fumier, les cuves, preſſoirs, &c. *Chors, cors*. Un Gentilhomme vit honnêtement à la campagne des fruits de ſa *baſſe-cour*.

On appelle des nouvelles de la *baſſe-cour*, celles qui ſont fauſſes, & qui viennnent de gens mal informés.

BASSÉE. ſ. f. Meſure dont on ſe ſert en quelques lieux d'Italie, pour meſurer les liquides. La *baſſee* de Véronne eſt la ſixième partie de la brente.

☞ BASSÉE (*la*) Petite ville des Pays-Bas françois, au Comté de Flandres, dans la Châtellenie de Lille, ſur un canal qui ſe jette dans la Deule.

BASSE-ÉTOFFE. ſ. f. Terme de Potier d'étain. C'eſt une compoſition faite en partie de plomb, & en partie d'étain. On l'appelle auſſi *petite étoffe*, *claire étoffe*, & *claire ſoudure*.

BASSE-LISSE. ſ. f. Eſpèce de tiſſu, ou tapiſſerie faite de ſoie & de laine, quelquefois rehauſſée d'or & d'argent, où ſont repréſentées diverſes figures de perſonnages, d'animaux, de payſages ou autres ſemblables choſes. C'eſt la poſition du mètier qui fait la différence de la *baſſe-liſſe* & de la *haute-liſſe*.

On dit en tapiſſerie *haute* & *baſſe-liſſe*, ou *baſſe*

marche, ſelon la manière du travail. *Supremi & infimi licii aulæum.*

BASSE-LISSIER. ſ. m. Ouvrier qui travaille à la baſſe-liſſe. On le dit auſſi du Marchand qui en vend.

BASSEMENT. adv. D'une manière baſſe. *Humiliter. Demiſsè.* Il ne ſe dit qu'au figuré. Il a été nourri & élevé *baſſement.* Tout ce que fait un avare, c'eſt *baſſement.*

BASSEMENT, ſe dit auſſi du ſtyle, & ſignifie d'une manière rampante, qui n'a rien d'élevé, rien de noble. Il parle *baſſement.* Il écrit *baſſement.*

☞ BASSEMPOI. Petite ville de France, en Gaſcogne, à deux lieues de Caſtel-Sarraſin.

A BASSE-NOTE. Façon de parler adv. pour dire, ſans élever la voix. Chanter à *baſſe note.* Dire des injures à quelqu'un à *baſſe note.* ACAD. FR.

BASSER. v. a. Terme de Manufacture de lainage. On dit, *baſſer* la chaîne, ou la détremper d'une colle propre à rendre les fils gliſſans au travail.

BASSES, en termes de Marine, ce ſont des lieux ſur la mer où il n'y a pas aſſez d'eau pour naviger, qui ſont pleins de bancs ou de rochers. *Locus aquæ depreſſioris.* L'entrée du port eſt étroite & dangereuſe, à cauſe des bancs & des *baſſes* qui s'y rencontrent. SAR. On les appelle auſſi *battures*, ou *briſans.*

☞ BASSESSE. ſ. f. Ce mot ne ſe dit point au propre. On ne dit point la baſſeſſe d'un ſiége, d'une maiſon. Dans le figuré ce mot eſt relatif à l'état où l'on eſt, ou à la manière de penſer. La *baſſeſſe* d'état, *ignobilitas, vilitas* ſe trouve dans le peu de naiſſance, de mérite, de fortune & de condition. La nature a placé des êtres dans l'élévation, & d'autres dans la *baſſeſſe.* Il faut tâcher de ſe retirer de la *baſſeſſe*; l'on n'en vient pas à bout ſans peine. Il n'y a que la vertu la plus pure qui puiſſe faire goûter à une ame noble la *baſſeſſe* de l'état. Ils ne ceſſoient de ravaler ce Prince à cauſe de ſa *baſſeſſe* & de ſa pauvreté. VAUG. Il lui reprocha la *baſſeſſe* de ſa condition. J'ai trop de ſincérité pour nier la *baſſeſſe* de ma naiſſance. SCAR. *Voyez* encore ABJECTION.

BASSESSE, ſe prend encore pour *lâcheté*; pour tout ce que l'on fait de bas, de lâche & d'indigne d'une ame noble, d'une perſonne d'honneur, pour parvenir à quelque but. *Ignavia, dedecus.* On peut quelquefois s'abaiſſer ſans *baſſeſſe.* S. EVR. Vous ne voyez que *baſſeſſes* dans ſes actions, dans ſa conduite. Quelquefois pour un ſervile attachement à ſa famille, un cœur noble eſt entraîné dans les *baſſeſſes*, & dans les importunités des ames intéreſſées. P. GAIL. Un favori qui a de l'élévation, ſe trouve ſouvent confus & déconcerté par les *baſſeſſes* & la flatterie de ceux qui s'attachent à lui. LA BRUY.

Mais enfin l'indigence amenant la baſſeſſe,
Le Parnaſſe oublia ſa première nobleſſe. BOIL.

BASSESSE, ſe prend auſſi pour tout ce qui eſt oppoſé à grandeur, à élévation. *Baſſeſſe* de courage. *Baſſeſſe* d'ame. *Abjectio animi.* Le vers ſe ſent toujours des *baſſeſſes* d'un cœur. BOIL.

BASSESSE, ſe dit encore du langage, & ſignifie, qui n'a nulle beauté, nulle nobleſſe; manière de s'exprimer baſſe & rampante, populaire, triviale. *Stylus demiſſus, humilis oratio.* Quoi que vous écriviez, évitez la *baſſeſſe.* BOIL.

BASSET. ſ. m. Terme de chaſſe. C'eſt ainſi qu'on appelle des chiens de petite taille qui ont les jambes courtes & cambrées, tortues, & les oreilles longues. *Canis brevioribus tibiis animalium ſub terraneorum indagator.* On chaſſe le blereau avec les *baſſets.* Ce ſont des chiens pour aller en terre.

☞ BASSET, ſe dit auſſi dans la converſation, d'un homme qui eſt de petite taille, dont les jambes & les cuiſſes ſont trop petites par rapport à ſa taille. *Homo ſtaturæ brevioris.* Cet homme a bonne mine, mais il eſt un peu *baſſet.*

☞ BASSE-TAILLE. ſ. f. Terme de muſique. C'eſt la partie de baſſe qui ſe chante, ou qui ſe joue ſur un inſtrument.

☞ On le dit également d'une voix d'un certain caractère qui chante cette partie. *Voce ſubgravi canere. La baſſe-taille* eſt une voix qui va de haut en bas. Ceux qui peuvent chanter cette partie, peuvent ſervir de taille & de baſſe dans le beſoin.

BASSE-TAILLE, en Sculpture. *Voyez* BAS-RELIEF, au mot BAS.

BASSETTE. ſ. f. Jeu de cartes qui a été fort à la mode, aujourd'hui défendu. Voici comment il ſe joue. Celui qui taille, qu'on nomme *Banquier*, ou *Tailleur*, a un jeu entier de 52 cartes, & ceux qui jouent contre lui, ont en main chacun 13 cartes d'une couleur. On les appelle *le livre.* Après que le Tailleur a battu ſes cartes, les Joueurs découvrent devant eux telles cartes de leur livre qu'ils veulent, ſur leſquelles ils couchent de l'argent à diſcrétion; enſuite le Tailleur tourne ſon jeu de cartes, enſorte qu'il voit la première qui étoit deſſous. Après cela il tire ſes cartes deux à deux juſqu'à la fin du jeu; la première de chaque couple ou main eſt toujours pour lui, & la ſeconde ordinairement pour le Joueur, de ſorte que ſi la première eſt, par exemple, un roi, le Banquier gagne tout ce qui a été couché ſur les rois, mais ſi la ſeconde eſt un roi, le Banquier donne aux Joueurs autant qu'ils ont couché ſur les rois. Si les deux cartes d'une main ſont ſemblables, par exemple, deux rois, ce qu'on appelle *doublets*, le Banquier gagne encore ce qui a été couché ſur les rois. Chaque Joueur a la liberté de coucher de l'argent ſur telle carte qu'il veut, lorſque le jeu eſt commencé; mais le couple, ou la main, dont il voit la première ou la ſeconde carte, lorſqu'il couche, eſt nulle à l'égard de la carte ſur laquelle il vient de coucher; & ſi la carte ſur laquelle on a couché, ſe rencontre dans la ſeconde de la main qui eſt nulle, le jeu eſt fini pour cette carte; c'eſt pourquoi il faut coucher de nouveau; mais ſi elle ne s'y rencontre point, le Banquier face dans la première de la main ſuivante lorſqu'il gagne, c'eſt-à-dire, qu'il ne prend que les deux tiers de ce qui eſt couché ſur la carte. Lorſqu'il ne reſte plus qu'une carte ſemblable à celle ſur laquelle on a couché, la dernière carte eſt nulle. Lorſque le Banquier gagne à la première main, dans laquelle il peut gagner une carte découverte, il face pour lors. Quand on couche ſur une carte lorſqu'on ne voit que la première d'une main, on dit que la ſeconde de cette main eſt trop jeune, c'eſt-à-dire, qu'elle eſt nulle. Ces règles ont été inventées pour balancer les avantages & les déſavantages du Tailleur & des Joueurs. Quelques années après que ce funeſte jeu eut été introduit en France, M. Sauveur fit par les règles d'algèbre une ſupputation & une table, où il montre, non pas comme quelques-uns le crurent, qu'il y a des coups ſûrs pour les Joueurs, mais ſeulement qu'il y a des coups moins déſavantageux les uns que les autres pour les Joueurs. *Voyez* les Ordonnances de Police, & les Arrêts qui défendent la *baſſette*, dans le *Tr. de la Police* de M. de la Mare, *Liv. III, T. IV, c. 6.* Pour éluder ces défenſes, on déguiſa la *baſſette* ſous le nom de *pour & contre*; ce qui attira de nouveaux Arrêts du Conſeil rapportés par le même Auteur. IB. & ci-deſſus au mot BARBACOLE.

On prétend que c'eſt un noble Vénitien qui a inventé ce jeu, & pour cela a été banni de Veniſe. Il a été introduit en France par M. Juſtiniani, Ambaſſadeur de la République, l'an 1674, ou 1675.

BASSEUR. ſ. f. Vieux mot. Etat, qualité de ce qui eſt de peu de prix. *Vilitas.*

Ceci pour vrai n'ha mérité le tiltre
D'envoy, de Lay, d'Elégie, ou d'Epître;
Mais s'il te plaiſt, nonobſtant ſa baſſeur,
Le recevoir en gré ſous la douceur
Qui eſt en toy. MAROT.

BASSI. ſ. m. Arbre d'Afrique de deux ou trois braſſes d'épaiſſeur, d'une hauteur proportionnée, & dont l'écorce eſt rouſsâtre. DAPPER.

BASSI COLICA. ſ. m. Nom d'un médicament dont il eſt fait mention dans Scribonius Largus: il eſt compoſé

d'aromates & de miel. Marcelus Empiricus en parle; il en eſt auſſi queſtion dans Aétius & dans Actuarius.

BASSICOT. ſ. m. Machine faite en forme d'une groſſe cage de charpente, ouverte par en haut, dans laquelle on met les maſſes de pierre qui ſe tirent des ardoiſières d'Anjou.

☞ BASSIENS. Hérétiques dans le ſecond ſiècle, qui interprétoient mal ces paroles de JÉSUS-CHRIST. *Ego ſum alpha & omega.* *Voyez* S. Epyphane.

BASSIER. ſ. m. Vieux mot. Pupille.

BASSIÈRE. ſ. f. Vin au bas, qui eſt près de la lie. *Baiſſière* eſt beaucoup plus doux, il eſt auſſi beaucoup plus uſité. *Voyez* BAISSIÈRE.

☞ BASSIERS. ſ. m. pl. Terme de rivière. Amas de ſable dans une rivière qui empeche la navigation. ENCYC.

BASSIGNI. *Baſſiniacum.* Pays de France en Champagne, aux environs des ſources de la Marne & de la Meuſe, du côté de la Lorraine & du Barrois. Quelques Auteurs diſent qu'il eſt ainſi nommé, parce que c'eſt la partie de la Champagne la plus baſſe. D'autres ſoutiennent qu'il a pris ſon nom d'un bourg du Diocèſe de Langres nommé *Vaſſy*, en latin *Baſſeium* ou *Vaſſeium.* Miræus croit que le *Baſiniacum*, qui ſe trouve dans la diviſion du Royaume de Lothaire, eſt le *Baſſigni*; mais M. de Valois n'eſt pas de ce ſentiment dans ſa *Notice des Gaules.*

BASSILLE. ſ. f. Plante dont parle Dioſcoride. Elle eſt haute d'une coudée, branchue, chargée de feuilles de tous côtés, & qui reſſemblent a celles du pourpier. Sa fleur eſt blanche. On l'appelle autrement *crete marine.*

BASSIN. ſ. m. Vaiſſeau plat qu'on met ſur un buffet, qui ſert ordinairement à laver les mains. *Pelvis.* On trouve *baſſinus*, pour dire un *baſſin*, dans quelques Auteurs Eccléſiaſtiques, comme dans l'Auteur de la vie de Robert Evêque de Chartres. Un *baſſin* d'argent. Il y a auſſi pluſieurs *baſſins* qui ſervent ſeulement de parade. Thierry affecta de marquer à Clotaire plus de cordialité que jamais. Il lui fit préſent d'un fort beau *baſſin* d'argent, qui étoit apparemment quelque pièce du tréſor du Roi de Turinge. P. DAN. Cette eſpèce de préſent étoit alors a la mode, comme on le voit par quelques paſſages de Grégoire de Tours, & entr'autres par celui du *L. III. c. 14*, où parmi les préſens que Childebert fit à ſon neveu Théodebert, après que ce jeune Prince eut été élevé ſur le trône d'Auſtraſie, il y avoit une demi-douzaine de ces ſortes de *baſſins*; au *L. IV. c. 2*, parmi les preſens que Chilperic envoya à Tibère Conſtantin, Empereur de Conſtantinople, il y avoit un *baſſin* d'or enrichi de pierreries qui peſoit 50 liv. L'Hiſtorien même appelle ce *baſſin* du nom *Miſſorium*, qui ſignifie un préſent que l'on envoie. Siſenandes, Roi des Viſigots en Eſpagne, fit préſent à Dagobert I d'un *baſſin*, qu'Aëtius avoit autrefois donné a Toriſmond: & dans la vie de S. Martin, il eſt dit que le Tyran Maxime lui fit préſent d'un *baſſin* de porphyre. P. DAN.

Borel dérive ce mot du vieux mot françois *bachinon*, qui ſignifie une *taſſe de bois.* Du Cange le dérive de *baccinus*, qu'on trouve dans Grégoire de Tours en la même ſignification. Il ajoute qu'on a dit auſſi *baccinus*, *bacinum*, & *baccinium* dans la baſſe latinité, & que *bechin* eſt auſſi un mot allemand qui ſignifie *baſſin.* Voyez *la vie de ſainte Hildeburge*, tirée d'un vieux Cartulaire du Monaſtère de Pontoiſe, par le P. d'Achery, *Spicileg. T. II.* & les *Acta SS. Junii, T. I. p. 363. A.* & en pluſieurs autres endroits. Dans la vie de Saint Auſtreberte écrite au VIIIe ſiècle en France, *Act. SS. Bened. ſæc. III, P. I. p. 44.* on trouve *Bachinus urceus ex ære*; ce qui montre que ce mot étoit auſſi françois. Il y a bien de l'apparence qu'il s'eſt formé du latin *Vas*, *vaſe.* Etienne Guichard le tire de l'hébreu; car il prétend que de בצם. *catas*, c'eſt-à-dire, *lavare*, en retranchant la première radicale, s'eſt fait בס, *bas*; que de-là ſera dérivé *Weſche* en allemand pour ſignifier *lavare*, *queſi vaſcen*; & que de même de בס, *bas*, *baſſin* peut être fait en françois.

BASSIN, ſe dit auſſi des grands plats à mettre ſur la table pour y ſervir des viandes, ou des fruits en pyramide, & pluſieurs aſſiettes de divers mets. *Lanx, catinus.* On a ſervi tant de *baſſins* de confitures.

BASSIN ſe dit auſſi de ces plats qui ſervent dans les Egliſes pour recevoir les offrandes, ſoit à la Meſſe, ſoit auprès des Reliques. Les Païens dans leurs ſacrifices ſe ſervoient d'un *baſſin* pour recevoir les entrailles de la bête, & les chairs qui devoient être offertes.

BASSINS *de Rôtiſſeur*, ſont de grands vaiſſeaux de cuivre fort plats, qui ſervent à porter leurs volailles lardées.

BASSIN *de Barbier*, eſt un *baſſin* à bord large & échancré, qui lui ſert à faire la barbe, à mettre à ſes enſeignes. *Pelvis tonſoria.*

On appelle auſſi *baſſin* de chambre, un *baſſin* creux propre à recevoir les excrémens, particulièrement des malades. *Laſanum, ſcaphium*; & l'on dit qu'il faut garder leurs *baſſins*; pour dire, qu'il faut faire voir leurs ſelles aux Médecins. On dit auſſi aller au *baſſin*, pour dire, aller à ſes néceſſités.

On appelle *baſſin* chez les Chapeliers, une grande plaque de fonte, ronde, qui eſt encaſtillée dans le bois de la table ou bureau, ſous laquelle il y a un fourneau de brique, où l'on met du feu lorſque l'on veut travailler: c'eſt ſur ce *baſſin* qu'on bâtit les chapeaux. On remet les chapaux qui ont ſervi, ſur le *baſſin* pour les rafraichir, en redreſſer les mauvais plis, & leur redonner du luſtre.

☞ BASSIN, Terme de Lunetier, ſe dit auſſi d'une eſpèce de moule de cuivre, de fer, de métal compoſé, ou de laiton, pour travailler, uſer, & polir les verres pour faire des lunettes.

BASSIN, ſe dit auſſi des lieux préparés dans les jardins, pour recevoir les eaux des ſources & des fontaines jailliſſantes. *Labrum.* C'eſt un eſpace creux en terre, de figure ronde ou ovale, revêtu de pierre & bordé de gazon. Il y a des *baſſins* de décharge; ce ſont ceux où les eaux s'écoulent & ſe déchargent à meſure que les fontaines jouent.

BASSIN, ſe dit dans les âteliers, des lieux qu'on prépare pour y éteindre la chaux, pour y faire du mortier. *Mortarium.*

BASSIN, eſt auſſi un grand réſervoir d'eaux qu'on amaſſe pour nourrir des écluſes, des canaux. *Piſcina.* Le *baſſin* de Nouroufe recuille les eaux dont ſe fait le canal pour la communication des mers.

BASSIN, ſe dit auſſi du lieu où ſont les vaiſſeaux dans les ports de mer, ou d'un petit eſpace de mer renfermé, pour y tenir les vaiſſeaux à flot. *Alveus.* Le *baſſin* du Havre de Grace fut achevé dans l'état où il eſt en 1669. On y retient ordinairement avec le ſecours des écluſes, ſeize pieds d'eau, & il peut contenir à flot une eſcadre de vaiſſeaux de guerre de différentes grandeurs. *Deſcript. Géogr. & Hiſt. de la Haute-Norm. Tom. I. pag. 197.*

BASSIN, eſt auſſi un petit port particulier, pratiqué dans un plus grand, où on radoube les vaiſſeaux. On l'appelle autrement *Chambre*, ou *Darſine.*

BASSIN, ſe dit auſſi d'une petite taſſe ronde & creuſe, où les aveugles des Quinze-vingts reçoivent les aumônes qu'on leur donne. *Crater.*

BASSIN, ſe dit encore d'une balance; & c'eſt la pièce de cuivre ou de laiton faite en forme de petit plat creux ſans bords, attachée avec des cordes, & où l'on met, ou les poids, ou les choſes que l'on veut peſer. LANX.

BASSIN, ſe prend encore pour la cuve où l'on ſe baigne. *Labrum.*

☞ Vente au BASSIN. C'eſt ainſi qu'on appelle à Amſterdam une vente publique, faite par autorité de juſtice, parce qu'on frappe ſur un *baſſin* de cuivre pour avertir qu'on va adjuger l'effet qu'on met à l'enchère.

BASSIN OCULAIRE. ſ. m. Inſtrument de Chirurgie. *Voyez* GONDOLE.

On dit figurément d'une belle plaine entourée de montagnes, & dont la forme approche de la rondeur, que c'eſt un beau *baſſin.*

On dit proverbialement, qu'on a fait cracher quelqu'un au *baſſin*; pour dire, qu'on l'a obligé à faire quelque don, ou contribution en quelque rencontre, ou affaire.

BASSIN. Terme de Botanique. On s'en ſert dans la deſ-

cription de certaines fleurs, qui approchent de la figure d'un *baſſin*. ☞ Les fleurs en *baſſin* ſont celles qui par un ſeul pétale forment comme un vaſe aſſez large par rapport à ſa profondeur, & dont les bords ſont aſſez étroits. Les Jardiniers donnent particulièrement le nom de *baſſin* ou *de baſſinet* aux fleurs de pluſieurs eſpèces de renoncules des prés, quoiqu'elles ſoient polypétales. *Voyez* FLEURS & PÉTALES.

BASSIN. ſ. m. Terme de Fleuriſte. C'eſt une fleur ainſi nommée à cauſe de ſa reſſemblance à un *baſſin*. Il y a des *baſſins* blancs, de jaunes, de pâles, de ſimples, de doubles, de grands, de communs, de hâtifs & de tardifs. Les grands *baſſins* ſont de deux façons; les uns unis, & les autres ſéparés. Les unis jettent ſix feuilles blanches & larges, & qui portent l'une ſur l'autre, avec le godet au milieu, de la même couleur. Les ſéparés ont pareillement ſix feuilles blanches, avec un petit godet de même couleur; mais elles ſont bien plus étroites & plus ſéparées, & ne s'étendent pas ſi bien que les premières. Les petits ne diffèrent des grands que par la petiteſſe de leurs fleurs. Le pâle a les fleurs grandes & bien unies, avec un godet couleur de citron. Le jaune fait une fleur un peu plus petite, & a le godet un peu plus couvert en couleur. Le double eſt le plus eſtimé, tant à cauſe de l'abondance de ſes feuilles, que parce qu'il eſt plus agréable à la vue; il eſt rare, & manque bien ſouvent à fleurir. Les *baſſins* veulent avoir du ſoleil & de la terre comme les potagers; il faut leur en donner de la profondeur de ſix doigts, de la diſtance d'un demi-pied. Au bout de trois ans il faut les lever pour en ôter le peuple.

BASSIN, en termes d'Anatomie, eſt une cavité ronde en forme d'entonnoir, ſituée au milieu des ventricules antérieurs du cerveau, qui deſcend à ſa baſe, en ſe terminant en pointe, & qui va finir ſur la glande pituitaire, qui eſt dans la ſelle de l'os ſphénoïde. *Infundibulum*. Elle eſt formée de la pie-mere, & reçoit les ſérosités qui viennent du cerveau, qui paſſent dans la glande pituitaire, & de-là dans les veines qui rapportent le ſang. On appelle auſſi *baſſin*, cette capacité qui eſt formée par les os des hanches & l'os ſacré, qui contient la veſſie, la matrice & les inteſtins. Les femmes ont le *baſſin* plus grand que les hommes, à cauſe de la matrice qui y eſt contenue, & qui a beſoin d'un plus grand eſpace, ſur-tout dans la groſſeſſe. On le dit auſſi d'une ſeconde cavité qui eſt dans l'oreille, derrière la membrane nommée *le tambour*, ou plutôt *la membrane du tambour*. Cette cavité eſt appelée ordinairement *la caiſſe du tambour*.

BASSINE. ſ. f. Eſt un grand baſſin de cuivre un peu plat, qui ſert aux Confiſeurs & Apothicaires pour faire des confitures, & à quelques autres opérations. ☞ C'eſt en quoi la *baſſine* diffère du baſſin dont le diamètre & la hauteur ſont plus proportionnés. *Pelvis*.

BASSINE, ſe dit auſſi chez les Marchands Ciriers, ou Ciergiers, de certaines poêles de cuivre, étamées, dont l'uſage eſt pour faire fondre les cires qu'ils veulent employer.

☞ Il y a auſſi dans les Imprimeries deux ſortes de *baſſines*, une grande pour tremper le papier, une moyenne pour ramoitir les balles & mettre tremper les cuirs.

BASSINER. v. a. Etuver une plaie, une tumeur avec de l'eau, du vin, ou autre liqueur préparée pour l'amolir, ou pour la rafraîchir, ou la déterger. *Abluere*. Les Médecins diſent *fomenter*. *Baſſiner* une plaie.

BASSINER, ſignifie auſſi, chauffer un lit avec une baſſinoire. *Lectum tepefacere*. Faire *baſſiner* ſon lit.

BASSINER. Terme de Jardinier. Arroſer légérement. *Leviter aliquantulùm, tantiſper irrigare, humectare*. *Baſſiner* une couche de melons.

BASSINÉ, ÉE. part.

BASSINET. ſ. m. Terme de Jardinage. Diminutif de baſſin.

BASSINET. ſ. m. Petite fleur jaune qui croît en abondance dans les prés. C'eſt une eſpèce de renoncule, qu'on appelle *baſſinet*, parce que ſa fleur eſt jaune comme le dedans d'un baſſin, ou parce qu'elle a la figure d'un baſſin. ☞ On l'appelle autrement *bouton d'or*. *Voyez* BOUTON D'OR. *Ranunculus, elychriſum*.

☞ Il y en a à fleur double que l'on cultive dans les jardins. Il y en a de pluſieurs eſpèces. Ils fleuriſſent tous au printemps.

BASSINET, eſt auſſi la partie du mouſquet, du piſtolet, ou fuſil, proche de la lumière, où l'on met l'amorce pour y mettre le feu. *Alveolus*. Ouvrir le *baſſinet*, eſt un des commandemens de l'exerce militaire.

On appelle auſſi *baſſinet*, la partie ſupérieure d'un chandelier, d'une plaque, qui ſert à recevoir le ſuif ou la cire.

BASSINET, s'eſt dit autrefois de l'habillement de tête fait en forme de chapeau, de fer que portoient les hommes d'armes. *Caſſis, Galea*. Et on diſoit, il y a deux mille *baſſinets* en cette armée; pour dire, deux mille gens d'armes. On trouve *bacinetum* & *baſinctum* dans ce ſens dans la baſſe latinité.

Panonceaux & bannières bruire.
Ly yaumes, & bacinez *reluire*. GUIART.
Et clercs bacinez *à viſieres*. ID.

On appelle auſſi en Anatomie, *baſſinet*, une petite cavité qui eſt au milieu du rein, & qui a la figure d'un entonnoir. Il reçoit l'urine, qui ſe ſépare dans le rein, & forme en s'étréciſſant l'uretère qui va aboutir à la veſſie.

☞ BASSINET, en Hydraulique, eſt un petit retranchement cintré, que l'on ménage ſur les bords intérieurs d'une cuvette, pour y faire entrer la quantité d'eau diſtribuée aux particuliers par une ou pluſieurs auges de différens diamètres; ce qui s'appelle *jauger*. ENCYC. ☞ On donne encore ce nom à un baſſin trop petit pour le lieu où il ſe trouve.

BASSINOIRE. ſ. m. Uſtenſile de chambre fait de cuivre, ou d'argent, qui ſert à échauffer un lit; c'eſt une eſpèce de poêle, où l'on met du feu, qui a un couvercle à jour. *Vas excalfactorium*.

BASSISSIME. adj. de tout genre. Très-bas, très-profond. ce mot ne ſe dit plus. Quand la harangue du Légat fut finie, le Cardinal de Pellevé ſe levant ſur ſes deux pieds, comme une oie, fit une très-profonde révérence devant le ſiége de M. le Lieutenant, ſon chapeau rouge avalé en capuchon par derrière; puis une autre ſemblable devant M. le Légat, & une autre *baſſiſſime* devant les Dames. *Satyre Ménippée, in-8°, pag. ſ.*

BASSON. ſ. m. L'*a* eſt long dans la prononciation. Inſtrument de Muſique à vent & à anche, qui ſert de baſſe aux concerts de Muſique & de haut-bois. *Gravioris ſoni tibia*. Il ſe briſe en deux parties pour être porté plus commodément, & alors on l'appelle *fagot*, parce qu'il reſſemble à deux morceaux de bois liés & fagottés enſemble. Sa patte a preſque neuf pouces de diamètre, & on bouche ces trous avec des boîtes & des clefs, comme aux autres grandes flûtes. Quelques-uns appellent cet inſtrument *tarot*.

Il ſe dit auſſi de l'homme qui joue de cet inſtrument. C'eſt un excellent *baſſon*.

BASSORA, *Voyez* BALSORA. Remarquez ſeulement ici que *baſſora* eſt autant ou plus d'uſage, au moins pour la prononciation & dans le diſcours ordinaire, que *balſora*; la lettre *l* devant *ſ* ſe changeant aiſément en *ſ*.

BAST *Voyez* BÂT.

BASTAGAIRE. ſ. m. *Baſtagarius*. Nom de certains Officiers des Empereurs Grecs. Les *Baſtagaires* avoient ſoin des bagages de l'Empereur. *Voyez* la Notice de l'Empire, BOULANGER, *&c.*

BASTAGOIRE, eſt encore le nom d'un Officier dans l'Egliſe grecque. Dans le catalogue des Officiers de l'Egliſe de Conſtantinople, il eſt dit que l'emploi du *Baſtagaire* eſt de porter les jours de fêtes ſolennelles & aux proceſſions l'image du Saint de l'Egliſe. C'eſt ce que font chez nous ceux qui portent la bannière des Egliſes, ou le bâton des Confréries. *Bajulus*. Voyez ALLATIUS, le P. GOARD, l'*Eucologe des Grecs*, &c.

BASTAGE. *Voyez* BÂTAGE.

☞ BASTAN, ou BASTHAIM. Ville d'Aſie, dans le Choraſſon, ou Khoraſſan, ou plutôt dans la petite province appelée *Komus*.

BASTANT, ANTE. adj. Qui ſuffit, qui convient, qui contente. *Quod ſufficit, quod ſatis eſt*. Ces vivres ne

ſont pas *baſtans* pour me nourrir. Ces raiſons ne ſont pas *baſtantes* pour me perſuader. Cette caution n'eſt pas *baſtante* pour me contenter. Cela ne ſe dit guère que dans le ſtyle familier.

Ce mot vient de l'italien *Baſtante*.

BASTARD. *Voyez* BÂTARD.

BASTARDEAU. *Voyez* BÂTARDEAU.

BASTARDIÈRE. *Voyez* BÂTARDIÈRE.

BASTARDISE. *Voyez* BÂTARDISE.

BASTE. ſ. f. Panier, ou mannequin qui s'attache au bât d'une bête de ſomme, pour mettre dedans ce que l'on veut porter. *Benna doſſuaria, Ciſta vectaria;* dans la baſſe latinité *Baſta*. Le P. Mabillon, *Acta SS. Bened. Sæc. III. Part. I. p. 581*, dit que ce nom *Baſte* ſe dit dans le Périgord.

BASTE. On nomme ainſi dans la Flandre Autrichienne, l'étoffe d'écorce d'arbre qui vient des Indes Orientales & de la Chine.

BASTE. ſ. m. Terme du jeu d'Ombre, de Quadrille, qui ſignifie l'as de trèfle. Le *baſte* me vient ſouvent, mais c'eſt un fourbe qui m'engage mal-à-propos, & qui me fait faire la bête. S. EVR. C'eſt le troiſième des Matadors.

BASTELAGE. *Voyez* BÂTELAGE.

BASTELÉE. *Voyez* BÂTELÉE.

BASTELEUR. *Voyez* BÂTELEUR.

BASTER. *Voyez* BÂTER.

BASTER. v. n. Être en bon état, réuſſir. *Benè ſtare, procedere feliciter.* Il ne ſe dit guère que des affaires. Son procès eſt ſur le bureau, mais il *baſte* mal pour lui, il y a apparence qu'il le perdra. Lambris qui voit des ſiens *baſter* mal les affaires. SAR.

Du Cange dérive ce mot de *benè ſtare*.

BASTER, ſignifioit autrefois ſuffire. *Sufficere, ſatis eſſe.* Et ſe dit encore en cette phraſe proverbiale, *Baſte* pour cela, ou abſolument, *Baſte;* pour dire, *Paſſe*, j'en ſuis content.

Ce mot n'eſt venu en uſage qu'au temps de la Reine Catherine de Médicis, comme remarque Borel. Les Italiens diſent *baſtare* dans ce ſens.

☞ On lit *baſtir* pour ſuffire, dans une Ordon. de François I. *Août 1536*. Dix ou douze mille combattans fideles doivent *baſtir* à un ſuffiſant chef de guerre.

BASTERNE. ſ. f. *Baſterna*. Eſpèce de voiture dont les Dames Romaines ſe ſervoient autrefois. Saumaiſe, ſur le Livre de Tertullien *De Pallio*, dit que la *baſterne* avoit ſuccédé à la litière, & qu'elle en différoit peu; que la litière étoit portée ſur les épaules des eſclaves, au lieu que la *baſterne* l'étoit par des bêtes. Caſaubon, ſur Lampridius dans la vie d'Elagabale, *ch. 4*, dit que les *baſternes* avoient ſuccédé à la voiture qu'on appeloit *carpentus*, & qui étoit, après celle qu'on nommoit *pilentum*, la plus honorable des voitures dont les Dames Romaines uſoient; qu'elle étoit portée par des mulets, des bidets, ou des mules. Il ſoutient qu'elles étoient toutes ſemblables à nos litières; qu'en effet les *Gloſſæ legales* donnent λεκτικίοι & φλάστρα pour ſynonymes; qu'enfin la deſcription qu'en fait une vieille épigramme, qui ſe trouve dans la collection de M. Pithou, le démontre. La voici.

Aurea Matronas claudis blaſterna *pudicas*
Quæ radians patulum geſtat utrumque latus.
Hanc geminus portat duplici ſub robore bardo,
Provehit & modicè pendula ſepta gradu.

Iſidore, Orig. *Liv. XX, ch. 12*, en fait la même deſcription. Servius en parle auſſi ſur le 666ᵉ vers du VIIIᵉ Livre de l'Enéide. Le P. Daniel, dans ſon *Hiſtoire de France, T. I, p. 13*, dit que c'étoit une eſpèce de charriot, & que cette voiture étoit tirée par des bœufs pour aller plus doucement. Et certainement Grégoire de Tours, *Liv. III* de l'*Hiſt. de France, ch. 24*, dit que Deuterie, femme de Théodebert I, Roi de Metz, voyant ſa fille nubile, & craignant que le Roi n'en devînt amoureux & ne l'enlevât, la mit dans une *baſterne*, & y fit atteler deux taureaux indomptés, qui la précipiterent du haut du pont de Verdun; mais après tout il ne paroît pas par cet endroit de Grégoire, que les bœufs fuſſent l'attelage ordinaire de la *baſterne:* on n'y mit des taureaux indomptés cette fois-là que pour précipiter la jeune Princeſſe; & l'Auteur de l'épigramme que j'ai rapportée, auſſi bien qu'Iſidore, ne parlent que de mulets, de mules & de bidets, ou chevaux gaulois, *Bardones, mulæ, manni:* & dans les Gloſes d'Iſidore & ailleurs elle eſt appelée *Lectica mannalis;* car il faut lire *mannalis*, & non pas *manualis:* ce qui montre que les chevaux appelés *manni* en étoient l'attelage ordinaire. Au reſte, c'eſt peut-être le P. Mabillon qui a trompé les autres, après s'être trompé lui-même; car dans les *Acta SS. Bened. ſæc. V. p. 430*, il prétend prouver par cet endroit de Grégoire de Tours, que les bœufs étoient l'attelage ordinaire des charriots des Grands & des Princes. Quoiqu'il en ſoit de ce fait, ce n'étoit pas celui de la *baſterne*. Le dedans de cette voiture s'appeloit *Cavea*, c'eſt-à-dire, *Cage*, &c. *Acta S. Claudii, c. 2. Acta Sanct. Febr. T. III. p. 62*. Elle étoit garnie de couſſins fort mous qu'on appeloit *Lecti*, les lits de la *baſterne*. Les deux côtés étoient ornés de glaces, qui ſe faiſoient d'une eſpèce de pierre tranſparente, comme on l'apprend de Pline, *Liv. XXXVI. ch. 22*, & de Sénèque dans ſon ép. 90, & dans ſon Livre de la Providence. C'eſt pour cela que le Poëte dont j'ai rapporté l'épigramme, leur donne l'épithète de *radians:*

Quæ radians patulum geſtat utrumque latus.

Ainſi ces ouvertures qu'on appeloit *ſpecularia*, Juven. IV. 21. Martial, VII. 14, n'étoient point bouchées d'une étoffe tranſparente, comme l'a traduit l'Abbé de Villeloin à l'endroit de Juvenal que je viens de citer.

La mode des *baſternes* paſſa d'Italie dans les Gaules, comme il paroit par l'endroit de Grégoire de Tours que j'ai cité, & par les circonſtances du mariage de Clotilde avec Clovis. Gondebaud la fit partir dans une eſpèce de charriot qu'on appeloit *baſterne*, eſcortée de quantité de François qui ſe trouverent alors à la Cour de Bourgogne. P. DAN. Les mieux montés allerent aſſez vîte pour atteindre la *baſterne*, qu'ils inveſtirent; mais ils n'y trouverent plus Clotilde, & ils apprirent qu'elle étoit déjà en lieu d'aſſurance. Ils ne laiſſerent pas de ſe ſaiſir de la *baſterne*, &c. P. DAN.

Papias dit que *Baſterna* ſe dit pour *Veſterna:* le P. Roſweid croit qu'il faut lire *vix ſterna*, & qu'il a appris ceci d'Iſidore, qui dit *Baſterna, quaſi vix ſterna.* Le mot *Baſterna* vient de βαζω, ou βάσκω, *je porte*, d'où ſe forme βασυς, qui ſignifie tout ce qui eſt propre à porter quelque choſe. Juret ſur Symmaque, *Liv. VI. ép. 15*. M. Du Cange dans ſon Gloſſaire, Saumaiſe ſur Lampridius, *ch. 4*, de la vie d'Elagabale, *Hiſt. Aug. p. 189 & 190*, le P. Roſweid, Jéſ. dans les vies des Peres, *pag. 1015, 1016*, où il remarque encore que dans les Juriſconſultes Grecs, *Baſterna* eſt pris pour *tranſenna*, & pour *tecta*, *Acta Sanct. Feb. T. II, p. 775*. Etienne Guichard prétend que ce mot vient de l'hébreu עבר, *tſab*, pris à rebours, ou lû de gauche à droite, au contraire des Hébreux qui liſent de droite à gauche.

Je ne ſais pourquoi nous appelons nos carroſſes en latin, *currus*, & non pas *baſternæ;* ils n'ont aucun rapport à ce qu'on appeloit *currus*, & reſſemblent entièrement aux *baſternes*, ou plutôt ce ſont de vraies *baſternes* perfectionnées. Vigénère dit que le *pilentum* & la *baſterne* ſont la même choſe, *Annot. ſur Tite-Live, Tom. I. p. 1670*.

BASTERNE, eſt auſſi un nom de peuple de la Thrace, ou de la Sarmatie d'Europe. Les Grecs les appellent *Baſternes*, & les Latins *Baſternæ*, de même qu'ils diſent *Alemanni*, & les Grecs Ἀλαμανοι. *Voyez* Pline, *Liv. IV. c. 12 & 14*, Ovid. II. *Triſt. v. 197*. Vopiſcus dans Probus, & Saumaiſe, *Hiſt. Aug. p. 434*. Denys le Géogr. Strabon, *Liv. VII.* Etienne de Byſance, Claudien ſur le 4. Conſ. d'Honorius, *v. 450*, & ſur le premier de Stilicon, *Liv. I. v. 95*, & Cluvier, *Germ. ant. Lib. III. ch. 43*. Val. Flaccus a dit, *Liv. VI. v. 95. Baternas*, par licence poëtique, pour *Baſ-*

ternas. Voyez M. Du Cange. M. de Harlay dans ſon Tacite, M. de Tillemont, & quelques autres de nos Auteurs, écrivent *Baſternes*, imitant les Grecs plutôt que les Latins; mais M. de Tillemont au IVe Tome de l'*Hiſt. des Emp. p. 41*, revient aux Latins, & écrit *Baſternes*, & au Ve Tome *Baſtarnes* ou *Baſternes*.

☞ BASTHAIM. *Voyez* BASTAN.

☞ BASTI. ſ. m. En Architecture, ſe dit de l'aſſemblage des montans & traverſans qui renferment un ou pluſieurs panneaux, en menuiſerie, en ferrurerie. ENCYC.

☞ BASTIA, en latin *Baſtia* ou *Baſtita*. Ville d'Italie, dans l'île de Corſe, dont elle eſt la capitale.

☞ BASTIA. Petite ville de Turquie, en Europe, dans l'Epire, entre les villes de Butrinto & de Perga.

BASTIDE. ſ. f. Vieux terme, qui ſignifioit autrefois une *maiſon*. *Domus, villa*. Il eſt encore en uſage en Provence, & aux pays voiſins. Tout le chemin qui conduit d'Aix à Marſeille eſt plein de *baſtides*, ou de maiſons de plaiſance. La Faille, dans ſes *Annales de Toulouſe, p. 86*, dit que c'étoient des forts, & non pas ſimplement des maiſons. Anciennement, dit il, les Sénéchaux & les Gouverneurs de Province avoient accoutumé de bâtir des forts à la campagne, & autour des villes, pour les tenir en ſujétion. Ces forts s'appeloient *baſtides*, ou *baſtilles*. Elles ſont auſſi appelées *Populationes*, du mot latin, *Populatio*, ou *Populatus*, qui veut dire tout le contraire de ce qu'on prétendoit lui faire ſignifier. Comme les Sénéchaux & les Gouverneurs de ce temps là étendoient fort leur pouvoir, ils donnoient aux habitans de ces nouveaux lieux de grands avantages, pour porter les ſujets du Roi à s'y aller habituer. Mais aujourd hui on n'entend par ce mot que des maiſons de campagne, ou comme dit Noſtradamus, dans ſon *Hiſtoire de Provence*, de champêtres métairies, dont ce territoire (de Marſeille) eſt merveilleuſement populeux & fertile, n'étant réputé homme de bien, celui qui n'y poſſéde une canne de bâtiment, ſur l'étendue d'un méchant arpent de vigne.

Ce mot vient de *bâtir* ou de *baſtilles*.

☞ BASTIDE-S.-AMAND. Ville de France, dans le Languedoc, au diocèſe de Caſtres, ainſi nommée à cauſe de ſon aſſiette, vis-à-vis de la ville de S.-Amand de Val Toret.

☞ BASTIDE DE SERON. Petite ville de France, dans le gouvernement de Foix, ſur une éminence.

BASTIEN, & BASTIENNE. Nom d'homme & de femme, diminutif de *Sébaſtien*, & de *Sébaſtienne*. Voyez SÉBASTIEN.

BASTIER. *Voyez* BÂTIER.

BASTILLE. ſ. f. Petit Château fortifié à l'antique avec pluſieurs tours proche l'une de l'autre. Ce nom eſt demeuré à un château bati de cette manière dans Paris, & qui ſert maintenant à mettre des priſonniers. Hugues Aubriot, ou Ambryot, natif de Bourgogne, le fit bâtir par ordre de Charles V l'an 1369, ou, comme dit M. de la Mare, en 1371. Il ne fut achevé que ſous le règne de Charles VI en 1383. *Baſtrum, Caſtellum*. Ce mot ſignifioit originairement des redoutes qu'on faiſoit devant les places aſſiégées. Les Anglois, qui n'avoient pas aſſez de monde pour occuper un ſi grand terrain (au ſiége d'Orléans en 1428 ſous Charles VII,) ne formerent point autrement le ſiége, qu'en élevant de diſtance en diſtance un grand nombre de *baſtilles* bien terraſſées & bien paliſſadées. P. DAN. *T. II. p. 1049*. On alloit inſulter les Anglois juſque dans leurs *baſtilles*. ID. *p. 1050*. Dans Froiſſard il ſignifie ſimplement un fort, ou un château.

Ce mot vient de *bâtir*. MÉNAG. D'autres le dérivent de *baliſta* & *baſtilla*, parce qu'on tiroit les groſſes arbalêtes de ces redoutes. Ce mot vient de βαστω, un bâton à porter des fardeaux, ou de βακτρον, *baculus*. PORT-R. Borel dérive les mots de *baſtion* & *baſtille*, de *bailles*, qui ſignifioit autrefois *parapet*; ou du latin *baſtia*, eſpèce de tours qui ſervoient pour la défenſe. Du Cange le dérive de *baſtia, baſtita, baſtile*, d'où l'on a fait *baſtille, baſtie*, & *baſtide*, ſelon les lieux; ce qui ſe diſoit autrefois de tout ce qui étoit remparé de foſſés, de bois, de terre, & de toutes ſortes d'autres défenſes.

On dit proverbialement d'un homme qui ne bouge de ſa place, quand on lui commande quelque choſe, qu'il branle comme la *baſtille*. On le dit auſſi des autres choſes qui ſont fermes & mébranlables.

On dit auſſi de celui qui fait quelque choſe contre le Roi, ou l'Etat, que cela ſent la *baſtille*: il y va de la *baſtille*; pour dire, qu'on le mettra priſonnier à la *baſtille*.

BASTILLÉ, ÉE. adj. L'é ſe prononce fortement. Terme de Blaſon, qui ſignifie, garni de tours, ou fortereſſes. *Turriculis faſtigiatus*. On dit auſſi *baſtille aux créneaux renverſés*, d'un chef, d'une faſce, d'une bande dont les créneaux ſont du côté d'en bas & regardent la pointe de l'Ecu. *Pinnis deorſum ſpectantibus, verſis inſtructus*.

☞ BASTILLON. ſ. m. Vieux diminutif de baſtion. CH. EST. DICT.

☞ BASTIMENT. *Voyez* BÂTIMENT.

☞ BASTINGAGE. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt, dit le Manœuvrier, un retranchement fait avec des filets & des cordes dans le pourtour d'un vaiſſeau, & qu'on remplit de matelas & des hardes de l'équipage. On l'établit au-deſſus de la ſeconde batterie, & le long des paſſe-avants. Ce retranchement préſerve les fuſilliers & les manœuvriers des coups de canon de fuſil & de mitraille. On baſtingue auſſi le gaillard d'arrière & les Hunes.

☞ BASTINGUE. ſ. f. On appelle ainſi ſur les vaiſſeaux les toiles matelaſſées qu'on tend le long du plat-bord des vaiſſeaux pendant le combat, afin de couvrir les ſoldats & les matelots, & de les mettre à couvert de la mouſqueterie.

☞ On dit auſſi PAVESADE.

☞ BASTINGUER. (*ſe*) v. récip. Terme de Marine, qui exprime l'action de tendre des baſtingues. On dit qu'un vaiſſeau ſe *baſtingue*, lorſqu'il ſe prépare au combat, en faiſant un pareil retranchement.

☞ BASTINGUE, ÉE. part.

BASTION. ſ. m. Ouvrage de fortification, groſſe maſſe de terre qui eſt ſouvent revêtue de brique, & quelquefois de pierre, qui s'avance en dehors de la place, pour la fortifier à la moderne. *Saxeus, vel terreus agger in aciem prominens, propugnaculum*. Il eſt compoſé de deux faces, ou pans de muraille, qui font un angle ſaillant; & de deux flancs qui l'attachent aux courtines, avec une gorge par où l'on y entre. L'union des deux faces fait l'angle ſaillant, que l'on appelle ſimplement l'angle du *baſtion*. L'union des deux faces aux deux flancs fait les angles des côtés, qu'on appelle autrement *epaules*; & l'union de l'autre extrémité des flancs avec les courtines forme les angles des flancs.

Ce mot peut venir de bâton. PORT-R. *Voy.* BÂTIR.

Etrangler les *baſtions*. Voyez ETRANGLER. Attaquer, défendre, relever un *baſtion*.

On dit pendant un ſiége, attacher un Mineur au *baſtion*. Sapper, miner un *baſtion*. Se loger ſur le *baſtion*.

☞ Il y a pluſieurs eſpèces de *baſtions*.

☞ Le *baſtion* creux, ou vide eſt celui qui n'eſt qu'une ſimple enceinte d'un rempart ou d'une muraille avec leurs parapets. Le rempart eſt mené parallèlement aux flancs & aux faces, de manière qu'il reſte un vide dans le milieu.

☞ Le *baſtion* plein, ou ſolide, eſt celui qui eſt tout rempli de terre, ſur lequel on peut combattre & ſe retrancher.

☞ BASTION *ſimple*, eſt celui dont les flancs ſont en ligne droite.

BASTION *compoſé*, c'eſt celui dans lequel les deux côtés du polygone intérieur ſont fort inégaux, ce qui fait auſſi des gorges inégales.

BASTION *coupé*, eſt celui qui a un angle rentrant à la pointe, fait en tenaille, lorſque ſans ce remède il auroit été trop aigu.

On appelle auſſi un *baſtion coupé*, celui qui eſt retranché de la place par quelque foſſé: quelques Ingénieurs ayant enſeigné la façon de fortifier par des pièces détachées, en ce cas on les appelle *Bavelins*.

BASTION *double*, ſe dit lorſqu'il y en a deux ou trois l'un ſur l'autre, tels que ceux qui ſont bâtis ſur des collines, comme à Beſançon, Namur.

BASTION *irrégulier*, ou *difforme*, comme parle M. Harris, eſt celui qui n'a point une de ſes demi-gorges, parce qu'un de ſes flancs eſt trop court.

BASTION *regulier*, eſt celui dont les faces, les flancs & les gorges, ont la proportion requiſe.

BASTION *à orillon*. C'eſt une eſpèce de *baſtion* dont les flancs ſont un centre, la concavité en dedans. Orillon eſt un diminutif d'oreille, & ce *baſtion* eſt appelé *baſtion à orillon*; parce que de la façon dont ſes flancs s'uniſſent à la courtine, cela repréſente à-peu-près la figure d'une oreille.

BASTION *plat*, eſt un *baſtion* poſé au milieu d'une courtine, quand elle eſt trop longue pour etre defendue par les *baſtions* qui ſont à ſon extrémité; au lieu qu'on les met ordinairement ſur les angles de la place, quand elle eſt régulière. M. Harris le définit un *baſtion* conſtruit ſur une ligne droite.

DEMI-BASTION, eſt une pièce de fortification qui n'a qu'une face & un flanc. Pour fortifier un angle trop aigu d'une place, on en coupe la pointe, & on y met deux *demi-baſtions* qui font une tenaille, ou un angle rentrant. Leur plus grand uſage c'eſt d'être à la tête des ouvrages à corne ou à couronne.

☞ En termes de Médecine, le mot de *baſtion* s'applique par analogie, à une partie du corps qui ſert comme de rempart, de défenſe à une autre. Tel eſt le thorax par rapport au cœur & aux poumons.

On appelle le *baſtion de France*, une petite place qui eſt ſur la côte de Barbarie entre Tunis & Alger, quoique ce ne ſoit qu'une tour & un donjon où les Marchands entretiennent une garniſon de 50 hommes pour favoriſer la pêche du corail, qu'ils font à huit milles de-là. On donne des noms aux *baſtions* pour la commodité du ſervice. *Baſtion* du Roi, *baſtion* de la Reine, *&c.*

BASTIONNÉ, ÉE. adj. Tour *baſtionnée*: c'eſt une ſorte de fortification qui tient de la tour & du baſtion, inventée & miſe en uſage par M. de Vauban. On dit que la tour *baſtionnée* vaut mieux que le baſtion ordinaire.

BASTIR. *Voyez* BÂTIR.

BASTISSE. *Voyez* BÂTISSE.

BASTISSEUR. *Voyez* BÂTISSEUR.

☞ BASTOGNE. Petite ville des Pays-Bas, au Comté de Chiny, à huit lieues de Luxembourg.

☞ BASTON. Ville d'Angleterre. *Voyez* BOSTON.

BASTON. *Voyez* BÂTON.

BASTONNABLE. adj. Mot burleſque, pour dire, qui mérite des coups de bâton. *Dignus fuſtibus*. Le Héros de ſon Roman eſt très-*baſtonnable*. SCAR.

BASTONNADE. ſ. f. Action par laquelle on donne des coups de bâton. *Fuſtis ictus, fuſtuarium*. Les ſatyriques médiſans ſont ſujets aux *baſtonnades*.

BASTONNÉE. ſ. f. *Voyez* BÂTONNÉE.

BASTONNER. *Voyez* BÂTONNER.

BASTONNET. *Voyez* BÂTONNET.

BASTONNIER. *Voyez* BÂTONNIER.

BASTUDE. ſ. f. Terme de Marine. Le *s* ſe prononce. C'eſt une eſpèce de filet, duquel on ſe ſert pour pêcher dans les étangs ſalés, dont il eſt fait mention dans l'Ordonnance.

☞ BAS-VENTRE. Terme d'Anatomie. *Voyez* ABDOMEN, terme ſynonyme.

☞ BASVILLE. *Baſſivilla*. Ville de l'Amérique, dans l'Île de la Martinique, proche du Fort Royal, bâtie pendant que M. le Bas étoit Gouverneur de l'île.

B A T.

☞ BAT, ou BATH. Eſpèce d'interjection dont nous nous ſervons dans la converſation pour faire connoître que ce qu'on nous dit, eſt une ſottiſe, n'eſt point de notre goût. *Bat....* c'eſt-à-dire, vous vous trompez, vous ne ſavez ce que vous dites.

BAT. ſ. m. Queue du poiſſon. Vieux mot qui n'eſt plus en uſage qu'en la cuiſine du Roi, en cette phraſe: on meſure les poiſſons ſelon la quantité des pouces qu'ils ont entre œil & *bat*; c'eſt-à-dire, l'œil & la queue. *Cauda*.

BAT. Petite monnoie d'argent qui a cours dans pluſieurs villes d'Allemagne, particulièrement a Nuremberg. Le *bat* vaut quatre crutzers, a raiſon de quatre deniers, ou huit fenins le crutzer. Il y a auſſi des *bats* en Suiſſe, qui ſont des monnoies de billon, c'eſt-à-dire, d'argent & de cuivre.

BAT. *Voyez* BATH.

BÂT, en prononçant l'*a* long & ouvert. ſ. m. Selle groſſière qu'on met ſur le dos des bêtes de ſomme. *Clitella*. C'eſt une manière de harnois qui eſt compoſé d'un bois, qu'on appelle *fût*, d'un panneau & de deux crochets. Le *bât* d'un âne; un cheval de *bât*. *Jumentum clitellarium*. ☞ Si vous voulez une définition recherchée, voici celle des Vocabuliſtes. *Selle groſſière qui ſert aux ânes, aux mulets, & autres bêtes de ſomme*.

Ce mot vient du latin *baſtum*, ſignifiant la même choſe, qui eſt dérivé du grec βάκτρον, ſignifiant un bâton avec lequel on porte des fardeaux. MÉN. & DU CANGE, que le Port-Royal a copié dans ſes *Racines Grecques*. Nicot le dérive du grec βαστάζω, c'eſt à-dire, *bajulo, je porte*. D'autres le dérivent par métathèſe de l'hebreu גב, qui ſignifie, *tumidum, cameratum*. Etienne Guichard du même mot hébreu גב, *tſab*, dans le ſens de couverture d'un char, ou d'une litière, d'où il prétend que ſe fait *bât*, parce que c'eſt la couverture d'une *bête* de ſomme, *ſtramentum, ſtratorium*. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient du vieux mot celtique *baſſ*, qu'on dit encore en baſſe-Bretagne dans la même ſignification. Dans les lois Palatines de Jacques I Roi de Majorque, au titre *De fallitis*, on trouve le mot *bât*. *Cum animalis ſive de ſellâ, ſive de baſt fuerit*. Sur quoi le P. Papebrock, *Acta SS. Jun. T. III, p. LXXXII*, dit que ce mot *bât*, vient de l'Allemand *baſt*, qui ſignifie une corde, parce que le *bât* s'attache avec des cordes, & non pas avec des courroies, comme la ſelle. Dans les *Acta Sanct. Bened. ſac. III. P. I, p. 581*, on trouve *baſtæ*, qui ſe dit du harnois d'un âne, & que le P. Mabillon prend pour les paniers ou mannequins qui ſe mettent ſur le *baſt*, & qui s'appellent, dit-il, dans ce pays-là, c'eſt-à-dire, proche de Sarlat, *baſtes*. On paroît en effet diſtinguer cela du *bât*; car il y a *Stravit Aſinum, &, ut ruſticè loquar, ſuper impoſuit baſtas, in quarum una, &c.* Ce nom vient de ce qu'ils s'attachoient au *bât*.

On dit proverbialement d'un homme qui eſt trop vêtu, qu'il eſt rembourré comme le *bât* d'un mulet. On dit de celui qui a quelque affaire domeſtique fâcheuſe, & qu'il cache, qu'on ne ſait pas où le *bât* le bleſſe. On dit auſſi d'un homme fort ſtupide, que c'eſt un cheval de *bât*. On dit encore d'une choſe qui peut ſervir à pluſieurs uſages & à pluſieurs perſonnes, que c'eſt un *bat* à tous ânes. On dit qu'il n'importe de quoi le *bât* ſoit rembourré, pourvu qu'il ne bleſſe point la bête; pour dire, qu'il n'importe ce que l'on mange, pourvu qu'on n'en ſoit point incommodé.

☞ BATA. Province d'Afrique, au royaume de Congo, dans la baſſe Ethiopie. La ville principale a auſſi le nom de *Bata*.

BATADOUR. ſ. m. Terme du jeu de revertier, qui ſe dit des ☞ dames qui ſont ſurcaſe, ſur la même flèche où il y en a déjà d'accouplées. On les appelle ainſi, parce qu'avec elles on bat les dames découvertes, ſans ſe découvrir ſoi-même.

BÂTAGE. ſ. m. Droit que levent quelques Seigneurs ſur les chevaux de bât. *Vectigal jumentorum clitellariorum*. Ce droit ſe prend pour tous les chevaux bâtés, chargés, ou non chargés, pour raiſon du *bât*, outre le péage, pour raiſon de la marchandiſe. M. DE LAURIERE, *ſur Ragueau*.

BATAIL. ſ. m. Eſpèce de marteau fait en forme de maſſue, ou morceau de fer long & rond, & beaucoup plus gros par le bout d'en-bas, que par le bout d'en-haut, qui pend au milieu de la cloche étant attaché à la belière, & qui frappant à droite & à gauche ſur ſes bords la fait ſonner. Il eſt vieux. *Clava tudicula*. Le poids du *batail* doit être proportionné au poids de la cloche. L'art de le fondre & de le proportionner eſt

écrit au ſixième Livre de la Pyrotéchnie de Biringuccio. On dit plus ſouvent *battant*. Voyez *ce mot*.

Du Cange derive ce mot de *batallum*, qu'on a dit dans la baſſe latinité pour ſignifier un *batail*, ou *battant de cloche* Voyez BATTANT.

BATAILLÉ, EE. adj. Il ſe dit dans le Blaſon, en parlant d'une cloche dont le batail eſt d'un autre metal que la cloche n'eſt. *Clavatus, tudiculâ inſtructus.* D'azur à une cloche d'argent *bataillée* de ſable. De Bellegarde porte d'azur à une cloche *bataillée* de ſable. On dit quelquefois *batelée*.

☞ BATAILLE. ſ. f. Action générale, ordinairement précédée de quelque préparation, entre deux armées. *Prælium.* Ranger, mettre en *bataille*. *In aciem producere, educere; aciem inſtruere.* Donner, livrer *bataille*. *Prælium committere, conſerere, dare, miſcere.*

☞ Les Vocabuliſtes, d'après l'Académie, diſent que la *bataille* eſt un combat général de deux armées ennemies. Ce dernier mot eſt inutile; le reſte n'eſt pas exact. *Combat* n'eſt pas un terme générique. Le mot d'*action* eſt le genre dont *bataille* & *combat* ſont les eſpèces. Celui de *bataille*, comme nous l'avons dit avec M. l'Abbé Girard, eſt une action plus générale, & ordinairment précédée de quelque préparation: celui de *combat* exprime une action plus particulière, & ſouvent imprevue. Ainſi les actions qui ſe ſont paſſées à Cannes entre les Carthaginois & les Romains, à Pharſale entre Céſar & Pompée, ſont des *batailles*. Mais l'*action* où les Horaces & les Curiaces décidérent du ſort de Rome & d'Albe, celle du paſſage du Rhin, la défaite d'un convoi ou d'un parti, ſont des *combats*.

☞ On rematquera encore que le mot de *bataille* a rapport aux diſpoſitions, & celui de *combat* à l'action même de ſe battre. Ainſi l'on dit l'ordre de *bataille*, & chaleur du *combat*. Enfin le mot de *bataille* a des grâces particulières, lorſqu'il n'eſt queſtion que de dénommer l'action. C'eſt pourquoi l'on ne parleroit pas mal en diſant qu'à la *bataille* de Fleurus le *combat* fut fort chaud.

☞ Une autre différence entre *bataille* & *combat*, c'eſt que ce dernier ſe prend ſouvent dans un ſens figuré; *bataille* & *action* jamais.

☞ BATAILLE *navale*. C'eſt le choc de deux flottes, de deux armées de mer rangées en diverſes eſcadres. *Navale prælium.* Voyez COMBAT NAVAL.

☞ Corps de *bataille*, qu'on appeloit autrefois ſimplement la *bataille*, eſt cette partie de l'armée qui eſt entre les deux ailes. *Acies.*

BATAILLE, ſe dit auſſi d'une armée prête à combattre, de troupes rangées en état de combat, & toutes diſpoſées à donner & à recevoir le choc. *Acies ad pugnam inſtructa, comparata.* La *bataille* étant trop étendue, ils ne pouvoient donner ordre à tout, ni voir ce qui manquoit en chaque lieu. Il marchoit en *bataille* avec le bagage au milieu. ABLANC. Il marchoit en *bataille* ſur quatre fronts. ID. Il donna beaucoup de hauteur à ſa *bataille*. ID.

Le *Champ de bataille*, eſt le terrain où l'on combat; & l'on dit que le *champ de bataille* eſt demeuré à un parti, quand il a obligé l'ennemi à s'en retirer. *Locus prælii, pugnæ.* On le dit auſſi figurément dans une diſpute, quand on a eu avantage ſur ſon adverſaire, & qu'on l'a réduit à céder, ou a acquieſcer.

MARÉCHAL DE BATAILLE, étoit autrefois un grand Officier qui avoit ſoin de ranger l'armée en *bataille*; mais dont la charge eſt maintenant exercée par les Maréchaux de camp. *Caſtrorum præfectus.*

Marcher en *bataille*, c'eſt marcher en bataillons & eſcadrons, dans le même ordre que ſi on avoit à donner *bataille*, quand le terrain le permet: ce qu'on fait toujours quand on eſt près des ennemis. *Procedere in acie.*

Cheval de *bataille*, eſt un cheval fort & adroit, que les Officiers réſervent pour les occaſions où il faut combattre. *Equus bellator*, ou *bellicus.*

On dit figurément de celui qui a une bonne raiſon, un argument bien preſſant en quelque diſpute, que c'eſt ſon cheval de *bataille*. Qu'il faut qu'une perſonne livre des *batailles*, quand elle rencontre des difficultés pour obtenir d'un ſupérieur ce qu'elle lui demande. Ainſi le mot de *bataille* au figuré, ſe prend pour toutes ſortes de combats & d'aſſauts, ou d'entrepriſes en général: & en particulier pour les combats & les aſſauts que la beauté des femmes livre au cœur des hommes. Ses charmes ont livré à mon cœur une horrible *bataille*. DESMARAIS.

☞ Malgré l'autorité de l'Auteur qu'on vient de citer, on peut éviter, même dans le comique, d'employer le mot de *bataille* au figuré dans ſes ſortes d'occaſions. Les *batailles* ſe donnent ſeulement entre des armées d'hommes. Les *combats* ſe donnent entre les hommes, & ſe font entre toutes les autres choſes qui cherchent à ſe détruire ou à ſe ſurmonter.

On dit proverbialement, voilà ce que j'ai ſauvé de la *bataille*; pour dire, ce qui m'eſt reſté de mes pertes, de mes procès, des conteſtations que j'ai eſſuyées. On le dit auſſi de ceux qui peuvent retirer & arracher quelque choſe des mains des perſonnes qui ſe battent.

Ce mot vient de *battualia*, qui ſignifie proprement le lieu où deux hommes s'exerçoient au combat; ou de *batalia*, qui ſignifie l'*exercice* ou l'apprentiſſage des gens de guerre; de-là on a auſſi dérivé le mot de *battere*, dont on a fait *battre*. MENA. On trouve auſſi *batallum* dans la baſſe latinité, pour *duellum*. MABILLON, *Annal. Bened. L. XLV, p. 478.*

☞ BATAILLE (en Juriſprudence) s'eſt dit dans le même ſens que *combat*, lorſque les duels étoient autoriſés en juſtice. *Voyez* COMBAT & DUEL.

☞ BATAILLE, ſe dit encore d'une eſpèce de jeu de cartes. Les enfans jouent à la *bataille*.

☞ On ſe ſert de ce mot au figuré, pour ſignifier les repréſentations des *batailles* en Peinture. Les *batailles* d'Alexandre par le Brun ſont miſes au nombre des morceaux de peinture les plus achevés qui ſoient en deçà des Alpes. On appelle *Peintre de batailles*, celui qui s'adonne particulièrement à ces ſortes de ſujets.

☞ BATAILLES. ſ. f. pl. C'eſt le nom qu'on donne dans les forges à la galetie qui règne autour de la charge & du haut de la cheminée.

☞ BATAILLER. Vieux v. n. qui dans le ſens propre ſignifioit autrefois donner bataille. Aujourd'hui on le prend dans un ſens figuré, en ſtyle de converſation, pour dire, conteſter beaucoup, ſe donner beaucoup de mouvement. *Certare, contendere.* Il m'a bien fallu *batailler* pour obtenir ce que je demandois.

Autrefois on l'employoit activement. Un vieux Hiſtorien a dit que les Flamands avoient *bataillé* une Egliſe; pour dire, qu'ils l'avoient attaquée. On a dit dans la baſſe latinité *batalare*, pour dire, *manier les armes*: & *batalia*, pour dire, un *combat*.

BATAILLEUR. ſ. m. Vieux mot. Qui aime les batailles. *Pugnator.* Alphonſe I, Roi d'Arragon, mérita par ſes victoires le ſurnom de *Bataillеur*, ou de *Guerrier*. P. HÉLYOT, *T. VIII, p. 273, C. 36.*

BATAILLIER. adj. Vieux mot. Vaillant, bon ſoldat. On a dit auſſi *Bataillereux* & *bataillereuſement*, pour dire, *vaillamment*.

☞ BATAILLIER. Rivière de France. Elle arroſe la Provence: elle a ſa ſource dans le bois de Laverne, & ſe décharge dans la mer à la côte Negre.

BATAILLIÈRE. ſ. f. On nomme *Bataillière*, une petite corde qui fait jouer le traquet d'un moulin.

BATAILLON. ſ. m. Petit corps d'Infanterie rangé en bataille; certain nombre de fantaſſins, ou de gens de pied, rangés en ordre & prêts à combattre. *Agmen.* Cette armée eſt compoſée de tant de *bataillons* & d'eſcadrons. Un *bataillon* eſt compoſé de 600, 700, ou 800 hommes. Chaque *bataillon* a cinq ou ſix hommes de hauteur. *Bataillon* carré. *Agmen quadratum. Bataillon* dreſſé en triangle, ou en pointe, ou en forme de coin. *Cuneus. Bataillon* épais. *Bataillon* ſerré. *Phalanx.* Former un *bataillon*. Serrer un *bataillon*. Étendre un *bataillon*. Enfoncer, ouvrir, percer, rompre, renverſer un *bataillon*.

Rompre un *bataillon*; c'eſt auſſi, en termes d'Evolution, remettre un *bataillon* par Compagnies, pour le faire défiler.

☞ BATAILLON *carré*, eſt celui dont les ſoldats ſont arrangés

rangés de manière que les rangs ſont égaux aux files, enſorte que les quatre côtés qui le terminent, continuent le même nombre d'hommes. ENCYC.

☞ Il eſt à centre plein, lorſque les hommes ſont placés tout de ſuite, ne laiſſant que l'intervalle ordinaire des rangs & des files; & à centre vide, lorſqu'il y a dans ſon centre un eſpace vide de ſoldats.

☞ Le *bataillon* rond, ce que les Romains appeloient *in orbem*, eſt celui dont les ſoldats ſont rangés circulairement, en formant pluſieurs circonférences concentriques.

☞ Le *bataillon* triangulaire, eſt celui dont les rangs augmentant également forment une progreſſion arithmétique.

☞ BATALE. Nom d'un joueur de flûte, qui ſe ſervit le premier d'une chauſſure de femme ſur le théâtre. Il exerçoit ſon art d'une manière propre à inſpirer la molleſſe & la diſſolution. De-là vient que les anciens appeloient *Batales* les hommes mous & efféminés. Les ennemis de Démoſthène lui donnerent ce nom. *Voyez* LIBANIUS & HESICHIUS.

☞ BATAN. Ville ou bourgade d'Aſie, dans la Méſopotamie. Elle eſt des dépendances de celle d'Arran, qui eſt l'ancienne Carrac, d'où le patriarche Abraham ſortit pour venir dans la Paleſtine.

BATANÉE. ſ. f. *Batanæa*. Petite région ſituée vers les ſources du Jourdain dans la Paleſtine. Elle étoit voiſine de la Trachonitide. Elle avoit à l'occident la Gamalitide, la Gaulanitide au midi, la Trachonitide au nord. Elle avoit titre de *Toparchie*. Elle fit partie du Royaume d'Hérode I, à qui elle fut donnée 20 ans avant la naiſſance de J. C. Après la mort d'Hérode, & dans le partage de ſes Etats, Auguſte la donna à Philippe le Tétrarque, l'an 1er de J. C. Elle paſſa enſuite à Agrippa II, & fut une province de ſon Royaume. *Voyez* JOSEPHE, *Antiq. Jud. L. XVII, C. 2, de bello Jud. L. I, C. 20. L. II, C. 12. L. III, C. 3, 7, 8, 9.*

BATANOMES. ſ. f. pl. Toiles qui ſe vendent au Caire.

BÂTARD, ARDE, adj. m. & f. Dans le genre, c'eſt un enfant qui n'eſt pas provenu d'un légitime mariage: dans l'eſpèce, en ce qu'il differe de l'adultérin & de l'inceſtueux, c'eſt celui qui eſt né de la conjonction illicite de deux perſonnes libres. *Nothus filius.*

☞ Les *bâtards* adultérins ſont ceux dont le pere & la mere, où tous les deux enſemble étoient engagés dans le mariage, ainſi que les enfans des prêtres & des religieuſes.

☞ Les BÂTARDS *inceſtueux* ſont ceux dont le pere & la mere étoient parens à un degré auquel le mariage eſt prohibé par les Canons. Les *bâtards* des Rois lorſqu'ils ſont reconnus, ſont Princes; ceux des Princes & des Grands Seigneurs ſont Gentilshommes: & ceux des ſimples Gentilshommes ne ſont que roturiers, & payent la taille. Les *bâtards* ſont quelquefois légitimés.

Les BÂTARDS *non legitimés* ne ſuccèdent point, & on ne leur ſuccède point, excepté leurs propres enfans ſortis d'un mariage légitime. Autrement leur ſucceſſion appartient au Roi. Par la Coutume d'Auvergne & de S. Omer, les *bâtards* ſuccèdent. Par le Droit Romain, la mere ſuccédoit à ſon fils *bâtard*, & le fils *bâtard* à ſa mere. Cependant il y avoit une grande différence entre les enfans naturels & les *bâtards*, qu'on appeloit *ſpurios*. La Loi ne reconnoiſſoit point les derniers, & leur refuſoit même les alimens, comme étant ſortis d'une proſtitution vague & incertaine: *Is non habet patrem, cui pater eſt populus.* Pour les autres qui étoient nés d'une concubine, & d'un commerce qui imitoit le mariage, ils ſuccédoient à leur mere, & avoient droit de demander les alimens à leur pere naturel. On les regardoit comme des créanciers domeſtiques, qu'il faut traiter d'autant plus favorablement, qu'ils ſont les fruits innocens du crime de leur pere; & que c'eſt aſſez qu'ils portent ſur le front les marques du vice, dont ils ſont la production, ſans qu'on leur refuſe encore les ſecours de l'humanité.

Solon vouloit que les peres fuſſent privés de l'autorité paternelle ſur les *bâtards*, parce que n'étant devenus peres que par volupté, le plaiſir devoit être leur unique récompenſe. Ariſtophane fait mention de cette Loi de Solon dans ſa Comédie intitulée des *oiſeaux*. Démoſthène en parle auſſi dans ſon Oraiſon pour Macartatus, & après lui Harpocration & Pollux: Suidas ajoute que le pere ne pouvoit laiſſer à ſon *bâtard* plus de cinq mines, qui, ſelon la ſupputation de Budée, ſont cinquante écus. Anciennement à Rome les enfans naturels étoient entièrement exclus de la ſucceſſion de leur pere *ab inteſtat*. Mais ils pouvoient être inſtitués héritiers univerſels. Les Empereurs Arcadius & Honorius y apporterent cette reſtriction: c'eſt que s'il y avoit des enfans légitimes, les *bâtards* ne pouvoient être inſtitués que pour un douzième, qu'ils partageoient avec leur mere. Juſtinien ordonna depuis qu'ils pourroient être inſtitués pour la moitié, & ſuccéder *ab inteſtat* pour un ſixième, quand il y avoit des enfans légitimes, *Novelle quatre-vingt.* Les *bâtards* peuvent être légitimés par le mariage ſubſéquent, ou par les lettres du Prince. C'eſt le Roi ſeul en France qui peut leur donner le droit de légitimation, & les rendre capables de ſuccéder. L'Empereur Anaſtaſe avoit permis aux peres de légitimer leurs *bâtards* par la ſeule adoption. Juſtin & Juſtinien, *Novelle 74*, abolirent cette légitimation, pour ne pas autoriſer le concubinage par cette indulgence & cette facilité. Le Pape a quelquefois légitimé des *bâtards*. Philippe Auguſte, craignant que l'état des deux enfans qu'il avoit eus d'Agnès de Méranie, ne fût conteſté, s'adreſſa à Innocent III, pour les faire légitimer, ce que le Pape lui accorda par une Bulle du deuxième Novembre 1201.

Les BÂTARDS *non légitimés*, peuvent diſpoſer de leurs biens par donation entre vifs, ou par teſtament. Mais leurs parens ne leur ſuccèdent point, & ils ne ſuccèdent point à leurs parens *ab inteſtat*. Les *bâtards* légitimés par mariage ſubſéquent, ſont de même condition, & entrent dans les mêmes droits que ceux qui ſont nés pendant le mariage. Mais pour ceux qui ſont légitimés par lettres du Roi, ils ne ſont réputés légitimes, & habiles à ſuccéder, qu'à l'égard de ceux de leurs parens qui ont conſenti à leur légitimation. Le Pape Clément VII, par ſa Bulle de l'an 1533, défend qu'un Prêtre puiſſe réſigner ſon Bénéfice à ſon *bâtard*.

On ne connoiſſoit point de *bâtards* en Egypte; & les enfans qu'un homme avoit d'un eſclave, étoient réputés légitimes, de même que ceux qui étoient nés de quelqu'une de ſes femmes. DIODORE de Sicile, *Lib. I.*

Les armes des *bâtards* doivent être traverſées d'une barre, filet ou traverſe de la gauche à la droite. Du Tillet en ſes *Mémoires, p. 322*, dit que les *bâtards* ne portoient point autrefois les armes de celui qui étoit crû leur pere; ils s'en forgeoient à leur mode, & cela s'obſervoit même parmi les *bâtards* des Rois. ROCHEF. Je ne trouve point cela dans les *Mémoires* de du Tillet. L'édition que j'ai de Rouen 1578, n'a pas même 300 pages. A la page 184 il dit, la Maiſon de France rejetant les *bâtards*, ne leur endure ſon armoirie tant fut-elle barée. Cependant à la page 165, il dit que Charles VII permit à Mademoiſelle de Valois ſa fille naturelle & à ſes ſucceſſeurs, de porter les armes de France, à la différence de la bande que les enfans naturels ont accoutumé de porter.

Les *bâtards* ne peuvent être admis aux Bénéfices ſimples, & aux moindres Ordres, ſans diſpenſe de l'Evêque; ou du Pape, pour les Ordres ſacrés & pour les bénéfices qui ne ſont pas ſimples; ni aux charges ſans lettres du Prince. Ils prennent des Lettres de légitimation *quoad honores.*

Ménage & de Hauteſerre, *de Ducib. & Comit. Prov. C. 9.* dérive ce mot de l'allemand *baſtard*, qui ſignifie la même choſe, qui eſt compoſé de *boes* & de *hard*, qui ſignifient, *mauvaiſe naiſſance.* Mais il eſt certain que c'eſt un vieux mot celtique, qu'on dit encore en baſſe-Bretagne ſans aucune altération. Le P. Pezron croit que c'eſt un mot celtique *Bas-tard*, comme ſi l'on diſoit d'une *origine baſſe* & mépriſable. Du Cange, après Boxhornius, dit auſſi que c'eſt un vieux mot françois & breton, & qu'on appeloit un fils illégitime, *bâtard*, du mot compoſé de *bas* & de *tardol*, qui ſignifioit *germer* & *ſortir*: d'où vient que quelques

Auteurs les ont appelés *fils de bas*, comme qui diroit, *sortis de femmes publiques & de basse condition*. Selon Port-Royal ce mot vient de βαπτω, une prostituée, une perdue.

Le Cardinal Gabriel Poléota a fait un savant Livre touchant les *bâtards*, *de liberis Spuriis ac Nothis*, que Pontus Heuterus a compilé dans son traité sur le même sujet, intitulé, *Tractatus de libera hominis nativitate, seu liberis naturalibus*, dans lequel il a prétendu ramasser tout ce que les Jurisconsultes on dit avant lui sur ce sujet, mais qu'il établit sur des principes bien mauvais & bien contraires à l'Evangile, à la raison, & au sentiment de tous les Docteurs.

BÂTARD. Ce mot se dit d'une espèce de faction, ou de bande de brigands qui s'éleva en Guyenne vers le commencement du XIV siècle sous Charles le Bel. Certaines troupes de Gascons, que nos Annales nomment *Patards*, je ne sais pourquoi, se mirent à courir cette Province, & mêlant avec eux des compagnies anglaises, allerent brûler la ville de Saintes. MEZER. Ces *Bâtards* à mon avis, devoient être ceux des Seigneurs de Guyenne; car j'ai remarqué que les *Bâtards* depuis qu'on les eut exclus de la succession de leurs peres, afin de maintenir l'état de leur naissance, aussi bien que les légitimes, se faisoient chefs de routiers, brigands, & troupes de pillards, & s'entretenoient de vols & de ravages. ID.

BÂTARD, se dit en termes de Médecine, pour signifier qui n'est pas vrai. C'est une pleurésie *bâtarde*, c'est à dire, fausse pleurétie.

BÂTARD, se dit encore en termes de Jardinier, pour signifier *sauvage*, qui n'est pas franc, qui n'est pas cultivé. *Adulterinus*. Arbres *bâtards*. Plantes *bâtardes*. *Silvestris planta*.

☞ On appelle encore *bâtard* tout ce qui n'est pas parfait dans son espèce, comme quand on dit de la reinette *bâtarde*; pour dire, que c'est une mauvaise espèce.

BÂTARD, en termes de Fauconnerie, se dit de l'oiseau qui tient de deux espèces, comme de sacre & de lanier.

BÂTARD, se dit aussi de ce qui n'a point de nom certain, qui participe de deux natures différentes. *Bâtard* de dogue, chien né d'un dogue d'Angleterre, & d'une chienne d'un autre pays. Lévrier *bâtard*, chien né d'un lévrier & d'une chienne d'une autre espèce. Une pièce de canon *bâtarde*, de moyenne grandeur. Une porte *bâtarde*, est une moyenne porte entre la porte cochère & la bourgeoise. Une écriture *bâtarde*, est celle qui est moyenne entre la françoise & l'italienne.

BÂTARD, en termes de Marine, est le nom d'une corde qui assemble les racages, & qui les amarre sur le mât proche la vergue.

Il y a aussi une espèce de Galère qu'on appelle Galere *bâtarde*.

BÂTARDE, est la plus grande des voiles d'une Galère, qui se porte quand il y a peu de vent. *Arra*.

BÂTARD, en Musique, se dit de deux modes de la Musique: l'un est l'Hyper-Eolien; il a sa finale en *B*, fa si, & conséquemment la 5e, au dessus fausse, ou diminuée diatoniquement; & par cette raison rejeté du nombre des modes authentiques. L'autre est l'Hyper-Phrygien; il a sa finale en *Ut fa*, & la 4e au-dessus superflue, & pour cela rejeté du nombre des modes plagaux. BROSSART.

On appelle dans le métier de Boulanger, particulièrement parmi les Boulangers qui font le biscuit de mer, de la pate *bâtarde*, celle qui n'est ni trop molle ni trop forte.

Il y a une laine *bâtarde* de vigogne, qu'on appelle encore laine Carmelme. C'est la seconde espèce de laine, de celles qui se coupent de dessus la peau du vigogne. Il se dit aussi des laines communes du Levant.

Chez les Manufacturiers de draperies, on se sert de l'adjectif féminin *bâtarde*, pour signifier une fausse largeur d'étoffe, une largeur extraordinaire, qui n'a nulle conformité aux Reglemens.

☞ BÂTARDS, en Raffinerie de sucre, sont les sucres produits des sirops qui sont emanés des matières fines. ENCYC.

☞ On nomme aussi *bâtarde*, une grosse forme que l'on emplit de sirops recuits qui produisent le sucre que l'on appelle *batard*.

En termes d'Horloger, *bâtarde* se dit d'une lime dont la taille n'est ni douce, ni rude. Demi-*bâtarde*, celle qui tient le milieu entre la *bâtarde* & la douce.

On dit proverbialement que l'hiver n'est pas *bâtard*, & qu'il vient tôt ou tard.

On dit aussi en quelques endroits de Normandie, *batard de Caux*; pour dire, un pauvre cadet qui n'a point de bien. Avant que la Coutume de Normandie fût réformée, les cadets du pays de Caux n'entroient point en partage avec leurs aînés: on leur donnoit seulement quelque chose en argent, comme on fait encore présentement en Angleterre. Aujourd'hui même les cadets de Caux parmi les roturiers n'ont tous ensemble que le tiers du bien; l'aîné a les deux tiers avec le préciput dans les biens situés à la campagne, & c'est ce qui fait qu'on nomme les cadets de ce pays-là *bâtards de Caux*.

BÂTARDEAU. s. m. Construction, espèce de digue qu'on fait dans des eaux ou des rivières pour détourner le cours de l'eau, ou y fonder quelques bâtimens. *Pulvinus*. On le fait avec deux rangs de pieux qui soutiennent deux cloisons de planches, entre lesquelles il y a un massif de terre glaise bien pétrie. On fait des *bâtardeaux* pour fonder les piles d'un pont, les quais, les écluses, &c.

☞ On appelle encore *bâtardeau*, une espèce d'échafaud fait de quelques planches qu'on éleve sur le bord d'un vaisseau, pour empêcher l'eau d'entrer sur le pont, lorsqu'on couche le vaisseau sur le côté pour le radouber. ENCYC.

Le P. Thomassin dérive le nom de *bâtardeau* de *batar*, mot hébreu, qui veut dire *diffiquer, couper, séparer*, parce qu'un *bâtardeau* fait une séparation dans l'eau.

BÂTARDIÉRE. s. f. Terme de jardinage. Terrain où l'on plante les arbres plus éloignés les uns des autres que dans la pepinière pour leur faire prendre avec la serpette, le croissant, ou le ciseau, la forme qu'ils doivent avoir dans les vergers, les boulingrins ou les bosquets.

☞ Ce mot se dit non seulement du lieu où l'on plante des arbres au sortir de la pepiniere, comme on vient de le dire, mais du plant même. Nous remarquerons en passant, qu'il faut écrire plant, & non pas plan avec les vocabulistes, qui copient jusqu'aux fautes d'impression du Dict. de l'Acad.

☞ Nous remarquerons encore qu'ils nous donnent une notion absolument fausse de la *Bâtardière*, en disant que c'est un plant d'arbres greffés qu'on éleve dans les pépinières, & qu'on transplante dans des jardins & dans des vergers.

☞ On greffe les arbres dans la pépinière; on les transplante ensuite dans la *bâtardière*, en observant de les mettre au moins à quatre pieds de distance les uns des autres, & l'on commence à leur donner la forme qu'ils doivent avoir dans les endroits où ils doivent être placés. La *bâtardière* est donc une espèce de magasin où l'on met les arbres au sortir de la pépinière pour s'en servir au besoin.

La *bâtardière* est nécessaire, 1°. Pour avoir des arbres de provision, propres à remettre à la place de ceux qui meurent, ou ne profitent pas. 2°. Pour dégager la pépinière de la trop grande quantité d'arbres. 3°. Pour en avoir à vendre, pour vous dédommager de la première dépense que vous aurez faite à planter votre jardin. Ils pourront aussi vous rapporter en ce lieu là. Outre cela un arbre replanté plusieurs fois est beaucoup plus franc que si directement tiré de la pepinière il étoit placé en lieu à demeure. Il est aussi nécessaire d'avoir une *bâtardière* pour les arbres greffés sur franc que l'on veut faire monter en grands arbres de six pieds de tige. ID.

BÂTARDISE. s. f. État ou qualité de bâtard. *Nothorum genus*. La *bâtardise* exclut de toute succession en France. Bacquet a fait un beau traité de la *bâtardise*. On appelle droit de *bâtardise* un droit en vertu duquel

les biens délaiſſés par les bâtards inteſtats appartiennent au Roi, ou aux Seigneurs hauts-juſticiers, & en quelques lieux aux Seigneurs bas-juſticiers, & même aux feodaux, lorſque les biens délaiſſés ſont ſitués dans leurs juſtices & ſur leurs terres, & que les bâtards y ſont nés & décédés; ce qui a été dans ſon principe une uſurpation de l'autorité ſouveraine. *Voyez* les Coutumes d'Angou, Maine & Normandie.

BATATAFE. ſ. f. *Rapa Africana, Rapum Æthiopicum.* Les *Batatafes* ſont des racines qui croiſſent ſous terre dans les pays des Nègres: elles ont à peu près le même goût que nos raves, & ſont ſèches & douces au goût. DAPPER.

BATATE, ou BATATÉ. ſ. f. Racine qui eſt fort commune aux Îles Antiles. *Voyez* PATATE. Il y en a dans l'île de S. Thomé; les habitans les nomment *Ignames*; ils en font leur nourriture ordinaire, & en mangent au lieu de pain. Il y en a de quatre ſortes. La première s'appelle *Bénin*; la ſeconde *Achorère*; la troiſième *Maniconge*; & la quatrième *Saffranée* qui prennent toutes leurs noms des lieux d'où on les apporte à cette Île. Les deux premières ſont les meilleures, l'une à cauſe de ſa douceur, & l'autre parce qu'elle ſe peut garder long-temps. DAPP. C'eſt ce que nous appellons *Topinanbours*, ou *pommes de terre.*

BATAVE. ſ. m. & f. Peuple ancien de la Germanie inférieure, que nous appelons aujourd'hui *les Pays-bas*, Les anciens *Bataves* occupoient l'île que font le Vahal & le Rhin, ainſi qu'il paroît par Céſar, *Liv. IV. ch. 10* & par Pline, *Liv. IV. ch. 15.* Ils ne l'occupoient pas même ſeuls; car Pline & Tacite, *Liv IV. Hiſt. ch. 15*, y placent encore les *Canénéfates*, ou *Capunéfates.* Quelques-uns prétendent qu'ils s'étendent au delà du Vahal juſqu'à la Meuſe, dans le pays qu'on nomme aujourd'hui *Rijk-Nimmeguen*, c'eſt-à-dire, Royaume de Nimègue, & dans celui qu'on nomme *Maes Wael.* Leur raiſon eſt qu'on voit dans ce pays des reſtes du nom des anciens *Bataves*, dans la ville appelée Batembourg, qui eſt un abrégé de Batavembourg, & qui ſignifie le bourg des *Bataves.* Mais tous les Anciens renferment les *Bataves*, comme je l'ai dit, entre le Vahal & le Rhin. Un ſeul Bourg ne prouve pas qu'ils ſe ſoient étendus au delà. Il n'eſt pas clair que le nom de Batembourg ſoit le même que Batavembourg. Quoiqu'il en ſoit, ſi les *Bataves* ont occupé ce terrain, ce n'eſt que dans la ſuite des temps. *Voyez* ſur les anciens *Bataves*, Cluvier. *German. Antiq L. I. p. 165. 317. L. II. 139. & ſuiv.*

Aujourd'hui on appelle *Bataves*, ou les Provinces-unies des Pays-Bas en général, ou en particulier, les Hollandois; mais ce n'eſt guère que vers qu'on emploie ce mot dans ces deux ſens.

Le Batave, *& l'Anglois frémiſſent,*
Sous les coups de Louis ils tombent, ils périſſent,
Ces fiers tyrans des mers.

☞ BATAVIA. *Batavia.* Ville des Indes orientales, ſituée ſur la côte ſeptentrionale de l'Ile de Java dans le Royaume de Bantan, à 118°, 15′, 15″ de longitude, & 6°, 15′, 0″ de latitude méridionale. ☞ *Miſſion. Jeſ.* 123°, 51′, 33″ de longitude, de la Bire *Tabl. Aſtron.* Elle fut bâtie par les Hollandois l'an 1619 ſur les ruines de Jacatra. Ils lui donnerent le nom de *Batavia*, du nom de leur pays qu'on appelle aujourd'hui *Batavia* en latin. Ils ont encore donné le même nom à une rivière qu'ils ont découverte dans le pays de Carpentaria, dans les terres Auſtrales. *Voyez* MATY. LARREY & *l'Ambaſſade de Holl. au Japon. I. p. 25.*

☞ BATAVIA, en jardinage, eſpèce de laitue qu'on cultive dans nos jardins. Elle eſt aſſez connue.

BATAVIE. ſ. f. Terme de fleuriſte. Œillet rouge fort clair, qui prend un peu de couleur de roſe. Il eſt fort large ſur un blanc qui n'eſt point fin. Il caſſe facilement, ſi on ne lui laiſſe au moins ſix boutons. La beauté de ſa fleur conſiſte dans ſa groſſeur. Il a porté 14 pouces de tour. Sa plante eſt néanmoins foible, & ſujette au blanc, ne portant facilement ni marcotes, ni graine. Il vient de Noyon. CULT. DES FL.

BATAYOLES. ſ. f. pl. Terme de Marine. Pièce de bois carrées, hautes de trois pieds, que l'on attache à plomb en dedans aux bacalas que l'on cloue ſur la couverture de la poupe du vaiſſeau.

☞ On appelle *batayolettes*, des pièces de bois poſées ſur les extrémités des *batayoles*, qui ſervent ſur les galères à faire loge, & à élever la tente.

BÂTE. ſ. f. Terme d'Horlogerie. La *bâte* d'une boîte de montre, eſt ce grand cercle qu'on voit auſſitôt qu'on a ouvert la lunette: c'eſt celui qui portant ſur le plus grand cercle de la boîte, monte en biſeau ou en forme de dôme juſqu'au cadran, où il reçoit & porte le mouvement de la montre. LE ROY.

☞ BÂTE, Terme de Fourbiſſeur. C'eſt la partie polie & luiſante d'un corps d'épée, ſur laquelle on monte la moulure. ENCYC.

☞ BÂTE, Terme de Metteur-en-œuvre. C'eſt la partie elevée ſur le fond de la tabatière qui en fait les côtés & le contour, & qui forme la cuvette.

☞ Chez les potiers d'étain, ce ſont des plaques deſtinées a faire des pièces de rapport.

☞ BÂTEAU. ſ. m. On entend ordinairement par ce mot, une eſpèce de barque dont on ſe ſert ſur les rivières. *Navicula.* Mais on donne encore ce nom aux petits bâtimens de mer, *Navigium parvum, navigiolum*, dont quelques-uns ne vont qu'à voiles, d'autres vont à voiles & à rames. Ainſi Denys, dans ſa deſcription de l'Amérique ſeptentrionale, *p. 1. C. 9.* appelle *bateaux* normands, les petits vaiſſeaux de Normandie qui vont à la pêche de la morue. Les *bateaux* normands du banc aux orphelins ſe retirent dans ces rivières pendant que leurs navires vont a l'Île Percée. *Bateaux* de Marne, ſont des *bateaux* de voiture petits & plats, qu'on nomme *Marnois. Bateaux* de Seine, ſont de grands *bateaux* forts & longs qui viennent de Rouen, & de la rivière d'Oiſe, qu'on appelle autrement *Foncets.* Les *bateaux* qui viennent de la Loire s'appellent *Chalands. Bateaux* de voiture, qu'on appelle autrement *Coches d'eau*, ſont des *bateaux* qui portent des gens, & des marchandiſes. *Navicula oneraria.* Un *bateau* couvert.

Le P. de Challes dans ſon *Traité de la Navigation*, propoſe un problème de la conſtruction d'un *bateau*, qui quelque chargé qu'il ſoit, non-ſeulement monte ſans voiles & ſans rames contre le courant d'une rivière, mais qui monte d'autant plus vite, que la rapidité de l'eau eſt plus grande. Ce *bateau* n'eſt pas différent des autres; il y a ſeulement aux deux côtés deux roues qui produiſent cet effet, avec une corde qui s'entortille à une eſpèce de treuil à meſure que les roues tournent.

Ce mot, ſelon Cambden, vient de l'anglois; & ſelon Spelman, de *bat*, mot ſaxon, ou anglois, qui ſignifie une *barque.* Iequez le dérive du même mot *bat*, qui dans la langue des Francs ſignifie *bateau*; ſelon Ménage, de *baſtum*, à cauſe qu'il eſt fait de pluſieurs pièces de bois; & ſelon Nicot, *à batuendâ aquâ*; ſelon d'autres, de l'hébreu *budal*, qui ſignifie *ſeparavit*, parce que le *bateau* ſépare les eaux, comme le ſoc de la charrue ſépare la terre. Du Cange le dérive de *batalaria*, mot de la baſſe latinité, qui a ſignifié un *vaiſſeau* qui bat l'eau avec ſes rames & avirons, ou de *batu, battus, batellus*, & *batella.* Il peut encore venir de *vas*; & eſt dit *bateau*, comme *vaſeau, petit vaiſſeau.* Selon le P. Papebrock, *Act. SS. Juin. Tom. II, p. 145*, *bateau* vient de *batellus*, diminutif de *baius*; les Anglois diſent *boat*, les Flamands *baot*; & *T. IV, p. 838. E.* Il interprète *batus, cymba, ſcapha*; & *batellus, cymbula, ſcaphula.*

On appelle *bateau* de bois, *bateau* de charbon, *bateau* de fagots, bateau de blé, &c. les *bateaux* qui ſont chargés de ces marchandiſes. On appelle *bateau* des ſeilles, un *bateau* où il y a pluſieurs rangs de planches où on lave la leſeive.

BATEAU *de poſte.* Ce ſont des *bateaux* établis ſur la rivière de Loire pour la commodité du public. Il y en a auſſi ſur le Rhône. Ce ſont des *bateaux* qui ſont longs & étroits: ils font grande diligence, & vont de Lyon à Avignon en vingt-quatre heures.

BATEAU MAIRE, eſt le principal *bateau* d'une conduite

de ſel. *Navicula primaria.* L'Ordonnance des Gabelles veut que le péage du ſel ſoit levé ſur le *bateau-maire* ſeulement, & non ſur les alleges, tirots, & foutirots.

☞ On appelle *ais, planches de bateau*, celles qui proviennent des *bateaux* qu'on déchire, c'eſt-à-dire, qu'on dépece, qu'on deſaſſemble. Les Vocabuliſtes diſent, les ais qui proviennent du déchirement des vieux *bateaux*. Mais outre que le mot de *déchirement* ne ſe dit guère au propre, en termes de rivière, on dit *déchirage*, & non pas *déchirement*. Bois de déchirage. Déchirage d'un *bateau*.

BATEAU DE CUIVRE, ou PONTON, eſt une nouvelle invention de *bateaux* faits de lames d'airain avec une bordure de bois. *Ponto.* Ils ſont de grand uſage à l'armée pour faire des ponts de *bateaux*, c'eſt-à-dire, faits avec des *bateaux* attachés l'un à l'autre.

BATEAU, eſt auſſi le bois de menuiſerie aſſemblé pour faire le corps d'un carroſſe, ſur lequel on met les garnitures de cuir & d'étoffe par dehors & par dedans.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt étourdi du *bateau*; pour dire qu'il n'eſt pas encore remis des fatigues d'un long voyage, ou du trouble que lui a cauſé quelque accident fâcheux. On dit ironiquement à ceux qui vantent trop quelque perſonne, il n'en vient que deux en trois *bateaux*.

Un *bateau*, avec ce mot, *Quò me cumque trahes*, ou *trahet*, ou *trahent*, eſt une deviſe naturelle de la dépendance dans laquelle on veut être de quelqu'un, de l'obéiſſance qu'on lui voue, *&c.*

☞ BATECALO. Ville de l'Île de Ceylan, au Royaume dont elle eſt capitale, ſur la rivière de Paligam. On la nomme auſſi *Matecalo.* Le royaume eſt ſur la côte orientale de l'Île, à l'occident du royaume de Candi.

☞ Il y a auſſi une rivière de même nom.

BÂTELAGE. ſ. m. Droit qu'on paye au Batelier, pour être voituré dans ſon bateau. *Naulus.* Payer ſon *batelage.* Avez-vous payé votre *batelage?*

BÂTELAGE. ſ. f. Métier, ou tour de Bâteleur & de Charlatan. *Ludus mimicus, ludionum præſtigiæ.* Ils amaſſerent beaucoup d'argent par ce *bâtelage.*

BÂTELÉ, ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'un timbre ou d'une cloche garnis de leur batail. *Clavatus.* On dit mieux *bataillé.*

BÂTELÉE. ſ. f. Charge d'un bateau, qui ſe dit plus particulièrement des perſonnes, que des marchandiſes. *Navigii vectura.*

On dit proverbialement & figurément, une *batelée* de gens; pour dire, une quantité de gens ramaſſés.

BÂTELÉE. Terme d'ancienne Poëſie françoiſe. Nos vieux Poëtes François affectoient de faire rimer le milieu du vers, ou le premier hémiſtiche, avec la fin du vers précédent, & c'eſt de ces ſortes de rimes qu'ils faiſoient leurs *bâtelées*; mais il y a long-temps que la mode des *bâtelées* eſt paſſée. M. MORGUES. Jean Moline eſt l'inventeur de ces ſortes de vers.

BATELER. v. a. Terme de pêche. On dit *bateler* du maquereau, *bateler* du hareng; c'eſt aller prendre avec des chaloupes le hareng & le maquereau des autres bateaux qui l'ont pêché.

☞ BATELER. v. n. Vieux. Faire le *bâteleur.* Il ſe trouve dans Montagne.

BATELET. ſ. m. Diminutif de bateau, petit bateau. *Cymba.* Ce mot eſt d'uſage ſur la Seine, ſur-tout du côté de Poiſſi.

BÂTELEUR, EUSE. ſ. m. & f. Charlatan, danſeur de corde, bouffon. *Hiſtrio, minus, ludio, ludius.* Il ſe dit de toute autre ſorte de gens qui amaſſent le peuple pour le divertir, en faiſant des ſauts, des danſes & des tours de paſſe-paſſe. Les *Bâteleurs* & Comédiens ne pouvoient être enrôlés dans les armées romaines. VIGEN.

On te ſiffle par-tout, on connoît tes fineſſes;
On ſe moque de tes ſoupleſſes;
On rit de ton ſly le trompeur,
Et de ton air de Bâteleur.

☞ On dit d'un homme qui s'amuſe à faire de petits tours de ſoupleſſe, qu'il fait le *Bâteleur.*

Un de nos Ecrivains a appelé les Romans, des *Bâteleurs* en papier. Outre que ces ſortes de penſées ſont baſſes, & un peu burleſques, elles tiennent fort de l'énigme. BOUH.

Ce mot, ſelon Saumaiſe, vient de *balator*, qui ſignifie, celui qui en public fait pluſieurs tours ſurprenans avec les armes. Guyet le dérive de *baſtel*, qui a été dit de *baſtum*, pour un *échafaud de bois*; comme qui diroit, *qui monte ſur le théâtre.* D'autres le dérivent de *baſle*, vieux mot gaulois, ſignifiant *tromperie.* Nicot le dérive du grec βαττολογος, qui ſignifie *hableur*, qui dit des choſes vaines & frivoles. On le peut faire venir de *balatro.*

BATELIER, IÈRE. ſ. m. & f. Celui qui conduit un bateau ſur les rivières. *Navicularius, naviculator, nauta.* Il ſe dit plus particulièrement de ceux qui menent des bateaux pour paſſer les rivières: les autres s'appellent *Mariniers.* A Lyon ce ſont des femmes qui ſont *batelières.* Comme il y avoit un corps de Pilotes pour la mer, il y avoit auſſi à Rome une Communauté de *bateliers* pour la navigation du Tibre. L'on appeloit ceux-là *naucleri*, du grec ναυκλήρου, & plus communément *navicularii*, de *navis*, navire ou vaiſſeau de mer; & l'on nommoit ceux-ci *caudicarii*, conducteurs de bateaux ou nacelles; ces petits vaiſſeaux des rivières ayant été ainſi nommés de *caudices*, aſſemblages de pluſieurs planches de bois. *Voyez* VARRON dans Nonnius au mot *Caudicarii.* On les nomma auſſi *Nautæ Tiberis.* DE LA MARE. Il y en avoit auſſi à Paris ſur la Seine; & ſur un des monumens trouvés en creuſant les fondemens de l'Autel magnifique que le Roi a érigé dans N. Dame de Paris, les *Bateliers* de la Seine ſont appelés *Nautæ Pariſiaci.* Ce monument eſt du temps de l'Empereur Tibère.

BÂTER. v. a. Mettre un *bât* ſur une bête de ſomme. *Clitellas imponere. Bâter* un cheval, un mulet.

BÂTÉ, ÉE. part. *Clitellatus.* ☞ On dit figurément & proverbialement d'un lourdaut, que c'eſt un âne *bâté.*

A le voir on l'eût pris pour un homme parfait,
Tout âne bâté *qu'il étoit.*

On dit proverbialement, que l'âne du commun eſt toujours le plus mal *bâté*; pour dire, qu'une affaire eſt toujours mal conduite, quand pluſieurs perſonnes s'en mêlent, parce que chacun rejette ce ſoin ſur un autre.

BATEUIL. ſ. m. Partie du harnois des ânes & des mulets, ou autres bêtes de ſomme, qui leur bat ſur la croupe.

BATH. ſ. m. Nom de meſure des choſes liquides chez les Hébreux; c'étoit la dixième partie du chomer. Le *bath* étoit pour les liquides une meſure égale à l'épha pour les choſes arides. R. DAVID. Menochius dit que le *bath* étoit égal à la *métrète*, & à l'*amphore romaine.* Leuſden croit qu'il y avoit deux *baths*, l'un plus grand d'un tiers que l'autre; que le plus grand étoit à l'uſage des Prêtres & pour le temple, & le plus petit à l'uſage commun de tout le monde. M. de Chamberland a prouvé que le cub du Derac, ou coudée du Caire, contenoit préciſément ſix *baths.* PELLT. VIGN. MAR.

Le BATH, étoit auſſi une meſure d'Egypte, que les Auteurs Cophtes appellent *pibatos.* Les Arabes diſent qu'elle contenoit 60 koſt, & que ce que le koſt étoit, c'eſt-à-dire, contenoit, peſoit une livre romaine plus les deux tiers, c'eſt-à-dire, 20 onces romaines. KIRKER. *Œdip. Æg. T. II, p. 286.*

☞ BATH. Quelques-uns écrivent *bathe.* Ville d'Angleterre, en Sommerſetſhire, ſur l'Avon, à dix milles de Briſtol, & à 94 de Londres. On croit que ce nom lui a été donné à cauſe de ſes bains, de l'ancien *bade* qui ſignifie un *bain*; d'où l'on a fait *Buthonia* ou *Bathonia.* On la nomme auſſi *Aquæ ſolis.*

Les eaux de *Bath*, *Bathonenſes thermæ*, dans la province de Sommerſet en Angleterre, ſont les eaux minérales les plus eſtimées de ce Royaume. Elles ſont chaudes & ſulfureuſes, ☞ ſalutaires dans les paralyſies, rhumatiſmes, foibleſſes de nerfs & autres mala-

dies. *Voyez* QUINCY, *Pharmacop. officin. & extemporan. p. 257*, & *Lexicon Phyſico-Medicum.* Jonhſon, *Tractatus de Thermis Bathonenſibus.*

BATHILDE. ſ. f. Nom de femme. *Bathildis*, ou *Baldechildis.* Sainte *Bathilde*, ou *Baldechilde*, Reine de France, eut trois fils de Clovis II qui regnerent tous trois ſucceſſivement: elle acheva le monaſtère de Chelles commencé par ſainte Clotilde, & s'y retira. *Voyez* BAILLET, *30 Février.* Les anciens Hiſtoriens François la nomment ſainte *Baudour*; & le peuple de Chelles ſainte *Bateur.* CHAST.

☞ BATH-KOL, c'eſt-à-dire, fille de la voix. C'eſt ainſi que les Juifs appellent un de leurs Oracles, dont il eſt ſouvent fait mention dans leurs livres, & principalement dans le Talmud. L'Auteur du ſupplément aux cérémonies des Juifs a remarqué qu'ils admettent différentes ſortes d'inſpirations, & qu'ils croient communément que la prophétie ou inſpiration Divine a duré chez eux juſque vers la quarantième année du ſecond temple, à laquelle ſuccéda une autre ſorte d'inſpiration, qu'ils nomment *Bath-kol.* Les Rabbins, comme Buxtorf l'a obſervé dans ſon grand Dictionnaire, diſent qu'après la mort d'Aggée, de Zacharie & de Malachie, le S. Eſprit ſe retira d'Iſraël, mais que cependant ils eurent l'uſage de la Fille de la voix; & ils ne manquent point d'hiſtoires pour appuyer ces rêveries. BUXTORF ſur le mot *Bath-kol* cité par MOR.

☞ BATHMONSTER. *Bathienſe monaſterium.* Ville de Hongrie, dans le Comté de Bath, aux confins du Comté de Bodrog, ſur le Danube.

BATHRON. ſ. m. C'eſt le ſynonyme de *ſcamnum Hippocratis.* Inſtrument inventé par Hippocrate pour l'extenſion des membres dans les luxations ou fractures, βάθρον. Les Chirurgiens d'aujourd'hui ne font aucune uſage de cette machine: ils lui en ont ſubſtitué une plus commode.

BÂTI. ſ. m. Terme de Tailleur. On appelle le *bâti* d'un habit, d'une robe de chambre, d'un meuble, le gros fil qui a ſervi à les bâtir, & joindre enſemble, particulièrement s'il s'agit de l'étoffe de deſſus, & de la doublure. Ainſi on dit, ôtez le *bâti* de ce juſte-au-corps, de cette jupe; pour dire, ôtez le fil avec lequel ils ont été aſſemblés.

BÂTI. Terme d'Horlogerie. On appelle *bâti*, le châſſis d'une machine à fendre les roues.

BÂTI, ſe dit auſſi en Menuiſerie de l'aſſemblage des montans & traverſans qui renferment un ou pluſieurs panneaux. *Compages, coagmentum.*

☞ BATICALA. Petit royaume des Indes, ſur la côte de Malabar, entre le royaume de Canara & celui d'Onor.

BÂTIER. ſ. m. Ouvrier qui fait & qui vend des bâts de mulets, & d'autres bêtes de ſomme. *Clitellarum opifex.*

BÂTIER, eſt auſſi une épithète qu'on donne à celui qu'on veut taxer de bétiſe. *Stolidus, plumbeus.* Cet homme eſt un ſot *bâtier*, un grand *bâtier.* Expreſſion populaire.

BATIFOLER. v. n. Terme populaire, qui ſe dit de ceux qui s'amuſent à ſe jouer, & à badiner les uns avec les autres comme des enfans. *Nugari, ludere, jocari.* Cela vient des Italiens, qui ont appelé *batifolle*, certaines tours de bois qui ſont ſur les remparts & les befffrois, où les jeunes gens alloient jouer & badiner.

Quant à Monſieur Rhinocerot,
Dont la muſe agréable & folle,
Par fois plaiſante & batifole,
Et quand il lui plaît nous conſole
De la mort de Clément Marot. L'AB. GENEST.

BATILLÉ. Terme de blâſon. *Voyez* BASTILLÉ.

☞ BATIMENA. Royaume de la côte de Malabar. On y obſerve une coutume abominable qui n'eſt peut-être uſitée en aucun autre lieu du monde. Il n'y a point de femme de quelque rang & de quelque qualité qu'elle ſoit, qui ne ſoit obligée, ſous peine de la vie, de ſe ſoumettre à la brutalité de quiconque oſe lui faire des propoſitions deshonnêtes. Si elle les refuſe, l'homme eſt en droit de la tuer ſur le champ; & ce crime autoriſé par la loi, n'eſt ſujet à aucune punition.

BÂTIMENT. ſ. m. Ouvrage fait par des Architectes & des Maçons. *Ædificium.* Il ſe dit non-ſeulement des maiſons & palais, mais auſſi des Egliſes, des ponts, aqueducs, & autres édifices publics, ou particuliers; en un mot, de tout ce qui ſert ou à la Religion, ou à la ſureté, ou à l'utilité, ou à la magnificence. Un *bâtiment régulier* eſt celui dont le plan eſt d'équerre, qui a ſes côtés oppoſés & égaux, & dont les parties ſont diſpoſées avec ſymétrie. Un *bâtiment iſolé* eſt celui qui n'eſt lié, ni attaché à aucun autre. On appelle *bâtiment enterré*, un *bâtiment* dont l'aire eſt au-deſſous du rez-de-chauſſée; *bâtiment déchiré*, une maiſon ouverte, & dont on rebâtit les murs. Il y a en France des Intendans, des Contrôleurs, & des Tréſoriers des *bâtimens* du Roi. Les *bâtimens* modernes ſont plus beaux & plus commodes que les anciens. La 90e épître de Sénèque contient une ingénieuſe invective contre la magnificence des *bâtimens.*

Tantôt je chanterai tes pompeux bâtimens,
Du loiſir d'un Héros nobles amuſemens. BOIL.

BÂTIMENT, ſe dit auſſi en fait de Charpenterie, de ce qui regarde en général les vaiſſeaux, tant de mer que des rivières. *Navis, navigium.* L'armée du Roi eſt compoſée de tant de grands *bâtimens*, & de tant de petits. On le dit plus ordinairement des vaiſſeaux marchands. Un *bâtiment* ras eſt un vaiſſeau qui n'eſt pas ponté. Un *bâtiment* délicat eſt un navire foible de bois.

BÂTIR. v. a. Conſtruire, faire quelque édifice. Il ſe dit tant de celui qui fait la dépenſe d'un bâtiment, que du Maçon qui l'élève, & de l'Architecte qui en a donné & conduit le deſſein. *Ædificare.* Le Bramante a *bâti* S. Pierre de Rome. Salomon de Broſſes a *bâti* le Palais appelé *Luxembourg.* Noé *bâtit* ſon Arche par l'ordre de Dieu. Ce Prince *bâtit* beaucoup, fait grande dépenſe en bâtimens. On dit qu'un entrepreneur *bâtit* bien, quand ſes bâtimens ſont bien conſtruits, avec choix de bons matériaux, & avec le ſoin & la propreté que l'art demande. Pour bien *bâtir*, il faut *bâtir* ſolidement, agréablement & commodément. ABR. DE VITR.

Quelques-uns dérivent ce mot de l'hébreu *bitſer*, qui ſignifie *extruxit.* Du Cange le dérive de *baſtire*, mot de la baſſe latinité, qu'il dit ſignifier proprement *baſtias, aut baſtitas extruere.* De baſton peut venir baſtion & *bâtir*, parce que les anciens bâtimens n'étoient faits que de perches & de longs bâtons. PORT-R.

BÂTIR, ſe dit auſſi en parlant de l'ordonnance d'un bâtiment. *Bâtir* à la grecque, à la romaine, à la gothique, à la moderne. *Græco, romano, gothico, recenti more ædificare. Bâtir* avec ſymétrie.

BÂTIR, ſe dit auſſi de petites conſtructions, & paſſagères. *Extruere, erigere.* Abraham *bâtit* un autel à Dieu: & figurément on dit, *bâtir* des autels en ſon cœur; pour dire, adorer ſecrettement quelque Divinité.

BÂTIR, ſignifie quelquefois, fonder, établir. *Fundere, condere.* C'eſt Romulus qui a *bâti* Rome. Didon a *bâti* Carthage. S. Louis a *bâti* beaucoup de Monaſtères. S. Bernard a *bâti* Clervaux. Le Cardinal de Richelieu a *bâti* la Sorbonne. Dans ce cas, il vaut mieux ſe ſervir du mot propre.

BÂTIR, ſe dit figurément pour établir. *Conſtruere, extruere.* Celui qui ne fait point ſon ſalut, *bâtit* ſur l'arène, dit JÉSUS-CHRIST en S. Mathieu. Cet homme ſe flatte de belles eſpérances, mais il *bâtit* en l'air. On dit en ce ſens, vous *bâtiſſez* ſur un faux principe, ſur un mauvais fondement. Toute la religion des Païens étoit *bâtie* ſur des fables. J. C. dit à S. Pierre, que ce ſeroit ſur lui qu'il *bâtiroit* ſon Egliſe. Si le bien que l'on fait n'eſt appuyé ſur une humilité véritable & ſincère, on *bâtit* ſur le ſable. ABB. D. L. TR.

Le bien de la fortune eſt un bien périſſable,
Quand on bâtit *ſur elle, on* bâtit *ſur le ſable.* RAC.

On dit qu'un homme eſt tout mal *bâti*, quand il eſt laid, mal fait ou mal vêtu. *Malè affectus.* Et qu'il eſt ainſi *bâti*; pour dire, qu'il eſt fait ainſi, & que telle

eſt ſon humeur. Mais tout cela n'eſt bon que dans le ſtyle familier & burleſque.

On dit auſſi qu'un homme s'eſt *bâti* une petite fortune, une petite retraite, un aſile, lorſqu'il s'eſt aſſuré quelque revenu, qu'il a acquis une maiſon pour ſe retirer. Colletet a dit agréablement,

J'iens me voir en mon fauxbourg,
Où vrai Patriarche,
Contre les flots de la Cour,
J'ai bâti *mon arche.*

BÂTIR, ſe dit auſſi chez les Tailleurs ☞ & les Couturieres, pour aſſembler les différentes pièces d'un habit qu'ils ont taillé, en les faufillant à grands points d'aiguille pour dreſſer l'ouvrage. *Componere, conjungere.* Cet habit n'eſt pas encore couſu, il n'eſt que *bâti*.

☞ En termes de Chapelier *bâtir* ſignifie, façonner le feutre ſur le baſſin pour en former les capades.

On dit proverbialement qu'un homme *bâtit* des châteaux en Eſpagne; pour dire, qu'il emplit ſon eſprit de chimères, de choſes qui ne ſont point effectives. On dit que les Communautés commencent par *bâtir* la cuiſine; pour dire, qu'elles ſe font du revenu pour ſubſiſter, avant que de *bâtir* leur Egliſe. On dit, *bâtir* de boue & de crachat, quand on ne *bâtit* pas ſolidement & avec de bons matériaux. On dit d'un homme qui devient gras extraordinairement, & qui a un gros ventre, qu'il *bâtit* ſur le devant. On dit auſſi, qui *bâtit*, ment, par une méchante alluſion; pour dire, qu'un homme qui *bâtit* fait toujours plus de dépenſe qu'il ne s'étoit propoſé de faire. On dit auſſi, qu'une affaire, qu'un traité, eſt *bâti* à chaux & à ciment; pour dire, qu'il eſt bien fait, qu'il doit durer, qu'il ſera inébranlable.

BÂTI, IE. part. Il a toutes les ſignifications de ſon verbe.

BÂTISSE. ſ. f. L'action de bâtir, ou l'entrepriſe d'un bâtiment, ☞ quant à la Maçonnerie ſeulement. Il lui en a coûté tant pour la *bâtiſſe*. Voyez MAÇONNERIE.

BÂTISSEUR. ſ. m. Celui qui ſe plaît à faire faire des bâtimens. *Ædificator.* Ce mot eſt dans le Dict. de Ch. Eſt. Le Roi François I étoit un grand *Bâtiſſeur*, il a fait bâtir S. Germain, Chambor, &c. Le mot de *Bâtiſſeur* ne ſe dit ni du Maçon, ni de l'Architecte. M. Godeau l'a pourtant employé en ce ſens; mais on ne croit pas qu'il le faille imiter; & même *Bâtiſſeur* ne ſe dit guère qu'en riant, pour marquer un homme qui ne fait que *bâtir*.

☞ BÂTISSOIR. ſ. m. Inſtrument de tonnelier. C'eſt un cercle de fer, plus ou moins grand, ſelon les ouvrages dont le tonnelier ſe ſert pour aſſembler les douves d'une futaille qu'il veut conſtruire. ENCYC.

BATISTE. ſ. f. Toile de lin très-fine, & très-blanche, dont on fait les rabats, des manchettes, & des ſurplis. Il y en a de trois ſortes; les unes claires, les autres moins claires, & d'autres beaucoup plus fortes, qu'on appelle *batiſtes hollandoiſes*, parce qu'elle approchent de la qualité des toiles de Hollande, étant comme elles très-ſerrées & très-unies.

BATITURE D'AIRAIN. ſ. f. C'eſt l'écaille qui ſe ſépare de l'airain, après qu'il a été au feu, en frappant deſſus avec le marteau. *Æris putamina.*

BATMAN, ou BATTEMANT. ſ. m. Poids de Turquie. C'eſt auſſi un poids de Perſe. Ils n'ont de commun que le nom.

☞ BATMAN. Ville d'Aſie dans le Curdiſtan ſur la rivière dont elle porte le nom.

☞ BATOCKS ou BATOGGI. ſ. m. pl. ſont deux bâtons minces dont on ſe ſert à Moſcow pour battre les criminels juſqu'à la mort. Lorſque quelqu'un eſt condamné à ce ſupplice, un des exécuteurs s'aſſied ſur ſa tête, un autre ſur les jambes, tandis qu'un troiſieme donne ſur le patient qui n'a que ſa chemiſe, le nombre de coups preſcrit par le Magiſtrat.

BÂTON. ſ. m. Morceau de bois rond, long & menu, qui ſert ordinairement pour s'appuyer en marchant. *Baculum, bacillum, baculus, ſcipio.* Les vieilles gens, les eſtropiés, ſe ſoutiennent ſur un *bâton*, marchent avec un *bâton*, ſont réduits au *bâton*. Le Cardinal Bona remarque, dans ſon *Traité des Liturgies*, qu'autrefois ceux qui avoient un *bâton* dans l'Egliſe pour ſe ſoutenir, étoient obligés de le quitter, & de ſe tenir debout, droits & fermes, lorſqu'on lit l'Evangile, pour montrer le reſpect par leur poſture, & faire connoître qu'ils étoient prêts à obéir à J. C. à aller où il leur commanderoit. Les Philoſophes autrefois avoient un *bâton* & une beſace, ce qui leur fit donner le nom de *Baſteoperates*. Voyez *ce mot*.

Ménage dérive ce mot de *baſtone*, qui a été fait de *baſtum*, qui s'eſt pris pour un *bâton*, avec lequel on porte des fardeaux. C'eſt de-là qu'il fait auſſi venir *baſtion* & *baſtille*, *baſt* & *baſtir*. Nicot le dérive du grec βαστάζω, ou du latin *batuo, batuis*, qui ſignifie *battre*. Le P. Pezron, qui tire tout du celtique, le dérive de *bach*, ou *bagl*, mot celtique qui a la même ſignification.

BÂTON eſt une arme naturelle, offenſive & défenſive, quand on ſe bat à coups de main. *Fuſtis.* Ces payſans ſe ſont battus à coups de *bâton*. Ils étoient armés de piques & de *bâtons* durcis au feu. VAUG. Les Lacédémoniens ne portoient point d'epée pendant la paix, & ſe contentoient d'un gros *bâton* courbé, qui leur étoit particulier. La correction par les coups de *bâton* étoit la moins ſévère que les Romains exerçaſſent ſur leurs eſclaves; parce qu'ils les recevoient ſur les habits. S. EVR. C'eſt un plus grand affront d'être battu à coups de *bâton* qu'à coups d'épée: l'épée eſt l'inſtrument de la guerre, & par conſéquent il eſt honnête: le *bâton* eſt l'inſtrument des outrages, & par conſequent il eſt infâme. LE MAIT.

Par le dixième article du Règlement de Meſſieurs les Maréchaux de France, ſur diverſes ſatisfactions & réparations d'honneur, du 22 Août 1656, il eſt dit: *pour les coups de* bâton, *ou autres pareils outrages, l'offenſant tiendra priſon un an entier, & ce temps ne pourra être modéré, ſinon de ſix mois en payant trois mille livres, applicables à l'Hôpital le plus proche du lieu de la demeure de l'offenſé;* outre cela l'offenſeur eſt obligé de demander pardon à genoux à l'offenſé, & à être prêt à recevoir pareils coups de *bâton*, qu'on pourra en certaines occaſions obliger l'offenſé de lui donner, quand il auroit la généroſité de ne le pas faire. Par règlement des Maréchaux de France du 22 Juin 1679, celui qui donne des coups de *bâton* après avoir reçu un ſoufflet, ou des coups de main dans la chaleur d'un démêlé, eſt condamné à deux ans de priſon & à quatre, s'il n'a point été frappé le premier de la main. Par un édit du Roi de 1666, les épées en *bâtons* à ferremens ſont défendues. Le Duc Louis d'Orleans, ennemi du Duc Jean de Bourgogne, portoit pour deviſe dans ſes banderolles un *bâton* épineux & noueux, avec ce mot: *Je l'envie;* par lequel il vouloit dire que où il frapperoit, la bugne y leveroit. Le Duc de Bourgogne, pour y répondre, faiſoit peindre un rabot dans ſes bannières, voulant dire qu'il raboteroit & applaniroit le *bâton* noueux du Duc d'Orléans. PARAD.

Parbleu je le ferois mourir ſous le bâton,
S'il m'avoit ſoutenu des fauſſetés pareilles. MOL.

BÂTON, eſt quelquefois une marque de commandement. Le *bâton* de Maréchal de France, eſt un *bâton* fleurdeliſé, que le Roi envoie à celui qu'il fait Maréchal: & on dit abſolument, il aſpire au *bâton*, il a eu le *bâton;* pour dire, qu'un homme aſpire à cette dignité, ou que le Roi l'a fait Maréchal de France. *Bacillum Mareſcalli.*

Il y a auſſi des *bâtons* de Maître d'Hôtel, de Capitaine des Gardes, d'Exempts, qui ſont faits diverſement, & qu'un homme met en ſautoir ſous l'écu de ſes armes, pour marque qu'il eſt revêtu de ſes charges. *Bacillus, radius.*

Autrefois ceux qui enſeignoient Homère, & qu'on nommoit Παιδευται, avoient un *bâton* rouge, quand ils expliquoient l'Iliade; & un *bâton* jaune, quand c'étoit l'Odyſſée.

BÂTON, ſe dit des choſes qui reſſemblent au *bâton*, quoi-

qu'en très-petit volume. Un *bâton* de caſſe, un *bâton* de cire d'Eſpagne. Le petit *baton* d'un Charlatan.

BÂTON, ſe dit auſſi des véritables armes montées ſur un fût ou hampe. *Haſtile ferreâ cuſpide utrinque præfixum.* C'eſt une bonne arme qu'un *bâton* à deux bouts. Les mouſquets, les fuſils, les arquebuſes, ſont appelés des *bâtons* à feu.

BÂTON, ſe dit auſſi de toute ſorte de bois menu qui ſert à brûler. *Ligna virgulta.* Un *bâton* de tagot, de cotret. Un *bâton* de gros bois : c'eſt autrement un rondin ; car quand le bois eſt fendu par quartier, on l'appelle *bûche.*

BÂTON AUGURAL. C'étoit un *bâton* tourné par le haut en forme de croſſe, que portoient les Augures. *Lituus auguralis.* Ils s'en ſervoient pour partager le Ciel, afin de faire leurs obſervations. On en voit ſur des médailles.

BÂTON A DEUX BOUTS. C'eſt un fût ou hampe de bois, ferré par les deux bouts, en pointe ; à quelques-uns même, le fer rentre dans la hampe par le moyen d'un reſſort, & en ſort, lorſqu'on ſecoue le *baton* un peu ferme. Le fût ou hampe eſt d'un brin de bois bien droit & bien uni, un peu plus peſant & plus grand que celui d'une pique. Sa longueur eſt de ſix pieds & demi, entre les viroles qui accollent les deux pointes ſaillantes hors du *bâton*, de quatre pouces & demi. Les gardes des forêts & des parcs s'en ſervent comme d'une arme.

BÂTON DE CAGE. C'eſt un petit morceau de bois que l'on paſſe de travers dans la cage, pour que l'oiſeau puiſſe s'y percher. Il eſt d'une grande importance que les *bâtons* de la cabane (des ſerins) ſoient bien ſtables, afin qu'ils ne puiſſent tomber, ſur-tout lorſque le mâle va après ſa femelle ; ce qui feroit faire une quantité d'œufs clairs à la femelle. HERVIEUX.

BÂTON DE CHAISE. Morceau de bois épais de deux ou trois pouces, & long de ſix ou ſept pieds, qu'on met dans les portans de la chaiſe, pour la ſoulever & la porter par la ville. *Vectis,*

BÂTON DE CHASSE. Il ſe dit de ceux que l'on porte quand on va courre. SALNOVE.

BÂTON DE CONFRÉRIE. C'eſt un *bâton* qui ſert à porter aux Proceſſions l'image de quelque Saint, ou la repréſentation de quelque Myſtère, pour le faire voir au peuple : & l'on appelle une fête à *bâtons*, celle où on célebre la fête du Saint qui eſt au bout de ces *bâtons.*

BÂTON DE CROISURE. C'eſt un *bâton* rond ordinairement, de bois de ſaule. On en fait de diverſes longueurs, mais tous d'un pouce de diamètre Les Hautelliſſiers s'en ſervent pour croiſer les fils de leurs chaines.

BÂTON DE LA CROIX, eſt un *bâton* qui ſert à porter la Croix dans les proceſſions. *Baculus.*

BÂTON A GANTS. Manière de grand fuſeau, dont le Gantier ſe ſert pour donner plus de forme aux gants, quand ils ſont faits. *Bacillum.*

En termes de Géométrie, on appelle BATON DE JACOB, un inſtrument qui ſert a prendre les hauteurs, ou les diſtances, par les angles. *Radius aſtronomicus.* Il eſt compoſé de deux règles diviſées en pluſieurs parties égales, qui ſe coupent à angles droits, qui ſont mobiles dans une boîte ou charnière qui les tient fermes. Aux extrémités il y a des pennules pour faire des obſervations juſtes. C'eſt la même choſe que l'arbalête dont on ſe ſert ſur la mer. Il eſt apparemment ainſi appelé, parce que les diviſions du monde ne reſſemblent pas mal aux degrés d'une échelle pareille à celle que Jacob eut en viſion, qui alloit juſqu'au Ciel. On le nomme auſſi ſur la mer *Verge d'or, Radiomètre*, & *Rayon aſtronomique.* Son traverſier s'appelle *marteau.* On peint les anciens Aſtronomes avec un *bâton de Jacob* à la main.

En termes de joueurs de Marionnettes & de Gobelets, on appelle auſſi *bâton de Jacob*, le petit *bâton* dont ces ſortes de gens ſe ſervent pour faire leurs tours de paſſe paſſe.

BÂTON DE JAUGE. *Voyez* JAUGE.

BÂTON A MÈCHE. On nomme ainſi, en termes de Marine, une mèche que l'on entretient toujours allumée ſur le château d'avant d'un navire.

BÂTON DE LA MORT. Le peuple appelle ainſi le cierge bénit qu'on met à la main des mourans.

BÂTON PASTORAL, eſt la croſſe d'un Evêque qu'il porte à la main dans les jours de cérémonie. *Pedum paſtorale.* Les Auteurs de la vie de ſaint Céſaire diſent qu'il y avoit un Clerc chargé de porter le *bâton paſtoral* de l'Evêque, & que cette fonction appartenoit aux Notaires. Un Evêque après avoir rappelé les brebis égarées avec la voix du Paſteur, les peut frapper du *bâton paſtoral*, quand elles ne veulent pas ſe rendre à cette voix. P. GAIL. Les Chantres ont auſſi des *bâtons* de cérémonie, qu'ils portent en officiant. Les *batons* de Chantres ſont la repréſentation des *bâtons* que portoient autrefois les Hébreux quand ils mangeoient l'Agneau Paſchal ; ſur quoi Honoré d'Autun remarque que les Chantres qui tenoient leur *bâton* de la main pendant la Meſſe, le quittoient lorſqu'on liſoit l'Evangile, parce que la publication de l'Evangile a fait ceſſer les cérémonies des Juifs. Les croſſes & *bâtons* d'argent doivent être contremarqués aux vaſes, fonds de lanterne, dômes, douilles & croiſillons.

BÂTON ROMPU, eſt une manière de tapiſſerie, qui repréſente pluſieurs *bâtons* qui ſont rompus & entremêlés l'un dans l'autre. On en fait auſſi des ornemens d'architecture & de menuiſerie, des diſpoſitions de panneaux de vitres en façon de *bâtons rompus.*

BÂTON ROND. C'eſt ainſi que les ouvriers en gaze appellent un gros *bâton* qui eſt au bas de leur métier, & qui le traverſe dans ſa largeur. Il ſert à foncer, ou faire baiſſer la ſoie.

BÂTON A SASSER, ſignifie, en termes de Boulanger & de Pâtiſſier, un *bâton* que l'on met ſur une huche ou pétrin, le long duquel on conduit le ſas, lorſqu'on veut tirer la farine au fin.

BÂTON, en termes d'Architecture, ſe dit d'un gros anneau ou moulure en ſaillie, qui eſt un ornement de la baſe des colonnes, qu'on appelle autrement *tore*, ou *boſel. Torus.*

BÂTON, ou ROULEAU. Inſtrument dont on ſe ſert chez les Fondeurs en ſable & en terre, pour corroyer ces deux matières, dans leſquelles ils ont coutume de faire leurs moules. Ce *bâton* eſt en forme de cylindre, long de deux pieds & de deux pouces de diamètre.

BÂTON, en termes de Marine, s'applique à diverſes choſes. *Bâton* de pavillon, ou d'enſeigne, eſt un petit mât qui ſert à arborer le pavillon. On met auſſi ces *bâtons* ſur la poupe du vaiſſeau. *Bâton* de girouette, eſt un petit mât, où la verge de fer qui tient la girouette eſt plantée. *Bâton* de flamme, le *bâton* où la flamme eſt attachée au haut du mât.

BÂTON, en termes de Blaſon, ſe dit d'une eſpèce de bande qui n'a que le tiers de ſa largeur ordinaire, ou la moitié d'un cotice, qu'on appelle *brochant ſur le tout*, quand il paſſe ſur d'autres pièces, ou ſur différentes partitions de l'Ecu. *Scutarius radius longior* ; & quand il eſt raccourci & vraiment alaiſé, on l'appelle *péri en bande*, ou abſolument *péri*, & *péri en barre.* Le *bâton* péri en bande eſt de droite à gauche ; le *bâton* péri en barre eſt de gauche à droite : ce dernier eſt mis ordinairement pour les bâtards. *Acciſus.*

☞ BÂTON *en muſique*, eſt une barre épaiſſe qui traverſe perpendiculairement une, ou pluſieurs lignes de la portée, & qui, ſelon le plus ou le moins de ces lignes qu'elle embraſſe, exprime un plus grand ou moindre nombre de meſures qu'on doit compter en ſilence.

☞ On appelle *bâton de meſure*, un *bâton* fort court, ou un ſimple rouleau de papier, dont le Maître de muſique ſe ſert pour battre la meſure.

BÂTON, dans la Coutume de Troyes, ſe prend pour le berger qui garde un troupeau, ou pour la garde d'un troupeau ; de ſorte qu'un troupeau eſt ſous un ſeul *bâton*, quand il eſt conduit par un ſeul paſteur.

BÂTON, ſe dit figurément en ces phraſes : *bâton* de vieilleſſe, eſt le jeune parent, ou ami, dont le vieillard eſpere du ſecours & de l'aſſiſtance ſur ſes vieux jours. *Præſidium columen.* On dit auſſi qu'un homme en mene un autre le *bâton* haut, le *bâton* à la main ; pour dire, qu'il lui commande avec autorité & vigueur, ou qu'il lui fait faire quelque choſe par force.

BÂTON, se dit proverbialement en ces phrases : il a été réduit au *bâton* blanc ; pour dire, il a été absolument ruiné, & contraint de sortir de sa maison avec un *bâton* à la main. On dit aussi, il crie comme un aveugle qui a perdu son *bâton* ; pour dire, qu'il crie comme s'il avoit perdu une chose dont il avoit grand besoin. On dit aussi de celui qui n'a pas les choses les plus nécessaires à sa profession, comme un Apothicaire sans sucre, que c'est un aveugle sans *bâton*.

On dit encore qu'un homme est bien assuré de son *bâton*, lorsqu'il a de bons garants de ce qu'il dit, ou de ce qu'il fait, & lorsqu'il est sur du succès de quelque entreprise. On dit aussi, tirer au *bâton* avec quelqu'un ; pour dire, contester quelque chose avec lui, comme d'égal à égal. On dit aussi, faire une chose à *bâtons* rompus ; pour dire, après plusieurs reprises & interruptions, par une métaphore tirée des desseins semblables de tapisserie. On dit aussi d'un homme sans défense, qu'il n'a ni verge ni *bâton*. On appelle le tour du *bâton*, les profits illicites qu'on fait secrétement & avec adresse dans une charge, dans une commission, dans un maniment, par une métaphore apparemment tirée des Charlatans, qui font mille subtilités qu'ils attribuent à la vertu de leur petit *bâton* : mais Bélinghin estime que ce proverbe vient de ce qu'on parle à l'oreille & d'un *bas ton*, lorsqu'on fait des offres à quelque domestique pour le corrompre, & lui faire faire quelque chose qui nuise à son maître. D'autres disent qu'il vient des Maîtres d'Hôtel, qui portent un *bâton* pour marque de leur charge, parce qu'ils sont sujets à ferrer la mule. Voici une autre origine de ce proverbe. Dans les commencemens que les Bureaux où se levent les droits du Roi furent établis, les Commis étoient en usage, lorsqu'ils surprenoient quelqu'un qui fraudoit les droits du Roi, de faire sonner bien haut l'amende prescrite par les Ordonnances, & puis se radoucissant, ils disoient au coupable en baissant la voix : nous vous remettons la moitié de l'amende que vous devez, & nous nous contentons de convertir l'autre moitié à notre profit. Payez-là vite sans vous faire tirer l'oreille, & admirez notre bonté. On dit aussi, faire sauter le *bâton* à quelqu'un ; pour dire, l'obliger à faire quelque chose contre sa volonté, par une métaphore tirée aussi des Charlatans, qui font sauter un *bâton* à des singes & à des chiens qu'ils ont dressés à cela, en les menaçant du *bâton*. On dit aussi, Martin *bâton*, en parlant d'un *bâton* dont on frappe les ânes qu'on appelle *Martin*, comme si on disoit le *bâton à Martin*. Autrefois on disoit, *bâton* porte paix quant à soi.

Fert secum placitæ baculus pia fœdera pacis.

Pour marquer qu'on n'attaque point ceux qui sont en état de se défendre.

On dit proverbialement, *bâton ferrat & non ferrat* ; pour dire, toutes sortes d'armes. Les payſans de ce village sortirent sur une troupe de voleurs, avec *bâton ferrat & non ferrat*.

BÂTON, dans la Nouvelle Angleterre, a 306°, 56′, 18″ de longitude, & 42°, 25′, 0″ de latitude nord. HARRIS. C'est la même chose que BOUTON.

BÂTON. s. m. Ecuyer d'Amphiaraüs qui fut englouti avec son maître. Il eut aussi une chapelle dans le temple de ce demi-Dieu.

BÂTONNÉ, ÉE. adj. On dit, une serviette *bâtonnée* : c'est une serviette proprement pliée, à gaudrons & à petits carreaux. ETAT DE FRANCE. *Mantile in speciem operis vermiculati complicatum* ; ou *specimen operis vermiculati vario sinu referens*.

BÂTONNÉE *d'eau*, terme de Marine, est la quantité d'eau que l'on puise à la pompe, chaque fois que la brimbale joue.

BÂTONNER. v. act. Donner des coups de bâton à quelqu'un. *Fustibus cædere*.

BÂTONNER, en termes de Palais, signifie tirer des raies entre des lignes d'un acte ou d'une pièce, pour avertir de lire cet endroit, qui contient quelque clause décisive, une date, ou quelque chose de remarquable & de nécessaire. *Lineis distinguere*. Un Juge saute par-dessus une clause essentielle, quand on n'a pas eu le soin de la *bâtonner*.

BÂTONNER, terme de Chancellerie, qui veut dire, rayer, biffer. Le Juge ordonne que des écritures seront apportées au Greffe pour y être *bâtonnées*. *Bâtonner* un arrêt, le rayer, &c.

BÂTONNER *un gant*. Terme de gantier. On dit aussi, *réformer* un gant. C'est après qu'il est achevé, l'élargir sur le réformoir avec des bâtons faits exprès, qu'on nomme bâtons à gants, afin de leur donner plus de forme.

☞ BATONNÉ, ÉE. part. pass. & adj. Il a les significations de son verbe.

BÂTONNET. s. m. *Bacilli ludus*. Jeu de petits enfans, qu'ils font avec un petit bâton. C'est aussi le nom de l'instrument avec lequel ils jouent. C'est un petit bâton long d'un demi pied ou environ, & gros comme le doigt, ou un peu plus. Il est amenuisé par les deux bouts. On frappe sur l'un des bouts pour le faire sauter en l'air & le chasser loin de soi, &c. C'est ce qui s'appelle à Paris jouer du *bâtonnet*. En Berry on l'appelle *Bicarelle*, ou *bigarelle* ; en Touraine *Pic* ; à Blois *Bistoquet*, & *Bale* en Dauphiné.

BÂTONNIER, IERE. s. m. & f. Celui ou celle qui est en garde pendant un temps le bâton d'une Confrérie, & qui le porte ou le suivent aux processions.

BÂTONNIER, en termes de Palais, est un ancien Avocat qu'on choisit tous les ans selon l'ordre du tableau, pour être le Chef de la Communauté des Avocats & Procureurs, pour être maître de leur Chapelle & de leur Confrérie, & présider au siége qu'ils tiennent pour l'entretenement de la discipline du Palais & des règlemens. C'est à lui aussi qu'appartient la commission des charges des Juges inférieurs pendant leur interdiction. Il est chargé aussi de la confection du tableau. Quelques Auteurs ont donné le nom de *Bastonerius* à de simples sergens ou bédeaux & Appariteurs. Il se trouve dans ce sens dans la Charte de Pierre II Roi d'Arragon, pour la confirmation des libertés & Coutumes de la Catalogne. *Voyez* DUCANGE au mot *Bastonerius*.

BÂTONNIER, est aussi le titre que les Chevaliers de l'Ordre de S. Georges, au comté de Bourgogne, donnoient à leur Chef. Ce titre fut changé depuis en celui de Gouverneur. P. HÉLYOT, *T. VIII. C. 50*.

BÂTRACHITE, BORA, RUBÉTITE, BUFFONITE. s. f. Pierre qu'on croit faussement sortir d'un crapaud, de couleur verte & creuse : elle représente un œil dans le milieu, ou un cercle blanc & noir. *Batrachites*. C'est une dent de poisson : on l'appelle Crapaudine. Ce mot vient du grec βάτραχος, *rana*, *grenouille*.

BÂTRACHOMYOMACHIE. s. f. Guerre des grenouilles & des rats. *Batrachomyomachia*, *bellum ranarum cum muribus*. C'est un Poëme burlesque d'Homère, ou du moins qui lui est attribué, & qui est fort agréable. Perrault a traduit la *Batrachomyomachie* d'Homère en vers François. M. Boivin le jeune en a aussi fait une traduction en vers François, sous le nom du Docteur *Junius Biberius Mero*, qui est une imitation latine de son nom. Le sujet de la guerre est la mort de Psycharpax, rat, fils de Toxartes, qui étant monté sur le dos de Physigrate grenouille, pour aller dans son palais, où elle l'invitoit, fut saisi d'une si grande peur, quand il se vit au milieu du marais, qu'il tomba dans l'eau & se noya. Physigrate fut soupçonné de l'avoir secoué par malice. Les rats déclarerent la guerre aux grenouilles pour en tirer raison. Les grenouilles alloient être exterminées, lorsque Jupiter & les autres Dieux, en présence desquels se donnoit le combat, envoyerent, au secours des grenouilles, des cancres, qui arrêterent la fureur des rats. Henri Etienne, Schediasmat. *Lib. IV. cap 22*. Pierre Nunnès, *Comment. ad Phrynichi dictiones Attic.* & d'autres, ont crû que ce Poëme n'étoit point d'Homère. Il y a cependant long-temps qu'on le lui attribue ; & Stace, qui vivoit & qui écrivoit sous Domitien semble, n'en pas douter. Il le donne au moins à un illustre Poëte qu'il égale à l'Auteur du *Culex*, c'est-à-dire, à Virgile.

BATRACHUS, s. m. Tumeur inflammatoire qui vient sur

ſur la langue, ſur-tout aux enfans. Καταρακτης. P. Égnète, *L. III. C. 26.* Le *Batrachus*, dit Aétius, *Tetrab. II. Serm. 4. c. 23*, eſt une tumeur qui vient aux parties ſituées ſous la langue, mais principalement aux veines.

☞ BATRAZAN. (*le pays de*) On appelle ainſi celui qui eſt entre Choſſir, ſur la rive occidentale de la mer rouge, & l'île de Suakem.

☞ BATTA. (*le Duché de*) Province de la baſſe Guinée ou de Congo, ayant au nord le Duché de Sundi & le Marquiſat de Pango; à l'orient les terres du Dembo Amulaça; au midi les montagnes du Salpètre; au ſud-oueſt le Marquiſat de Pemba.

BATTAGE. ſ. m. Terme d'Agriculture, l'action ou le travail de battre le blé. *Tritura*, *trituratio*. Les Laboureurs diſent, le bon *battage* des blés eſt lorſqu'ils ont ſué dans le tas. Liger. Le *battage* des blés ſe fait en deux manières, ou plutôt il y a deux manières de les tirer de leurs épics. L'une eſt de frapper deſſus a grands coups de fléau; c'eſt la proprement ce que nous nommons *battage*. Quelques-uns ne veulent point qu'on appelle cela en latin *tritura*, ou *trituratio*, mais *flagellatio*, de *flagellum* un *fléau*; mais *tritura* peut auſſi convenir à cette manière. L'autre eſt, comme on fait en bien des pays, de faire courir deſſus en tournant des mulets ou des chevaux accoutumés à cette ſorte de manœuvre. C'eſt ce que les Anciens appeloient *tritura*, & *trituratio*. Ils ſe ſervoient auſſi de bœufs, comme les Hébreux, qui en accouploient quelquefois quatre enſemble, ou bien ils les attachoient à un pieu poſé dans la grange, & les faiſoient trépigner le blé. Ils avoient encore un aſſemblage de planches qu'ils chargeoient de pierre, ou de fer, & qu'un homme monté deſſus faiſoit traîner ſur le blé par des chevaux. Cet inſtrument s'appeloit *trahi*, *ou tribulus*.

Battage, terme de Salpétrier. *Battage* ſe dit du temps qu'on emploie à battre la poudre dans les moulins. Pour faire la bonne poudre, il faut un *battage* de vingt-quatre heures, à 3500 coups de pilon par heure, ſi le mortier contient ſeize livres de compoſition. Le *battage* eſt moins rude l'été que l'hiver, a cauſe que l'eau eſt moins forte.

☞ Battage, ſe dit auſſi en Draperie de la préparation qu'on donne aux laines, après le triage, en les battant ſur une claie de corde, pour les ſéparer par les coups de baguette, & en faire ſortir la pouſſière.

BATTAISON. ſ. f. Ce mot n'eſt pas en uſage aujourd'hui. M. de Cambray s'en eſt ſervi dans ſon parallèle de l'Architecture ancienne avec la moderne, pour exprimer l'action d'être incline en devant.

BATTANT. ſ. m. L'un des côtés d'une porte qui s'ouvre en deux. *Valva*. Il faut ouvrir les deux *battans* de la porte cochère. Dans l'Egliſe de Tyr, que Paulin Evêque de cette ville fit rebâtir lorſque Conſtantin eut donné la paix à l'Egliſe, les *battans* étoient de cuivre, avec des liaiſons de fer, ornées de ſculptures agréables. Fleury. On le dit auſſi des volets des fenêtres, des armoires, *&c.*

BATTANT, eſt auſſi le volet d'un comptoir de Marchand, ou de Banquier, qui ſe leve & ſe baiſſe. *Foricula*. Corneille a dit dans la galerie du Palais, en faiſant parler une Marchande, auſſi votre tapis eſt tout ſur mon *battant*.

Battant, en termes d'Hiſtoire naturelle, ſe dit des deux parties d'une coquille bivalve, qui ſe joignent l'une contre l'autre pour enfermer l'animal. *Valva*. Il faut que la matière de ces corps (purifiés) ait coulé comme dans un moule, par l'ouverture que laiſſoient les deux *battans* de la coquille. Tournefort. *Acad. 1700. Mém. p. 32.*

☞ Battans, en Botanique. On appelle quelquefois ainſi les deux valves ou panneaux qui forment les ſiliques. *Voyez* Panneaux.

Battant, en termes d'Anatomie, ſe dit des deux parties d'une valvule qui ferment & ouvrent le paſſage d'un canal dans le corps animal. *Valvulæ fores*. Les *battans* de la valvule du colon. Quand cette partie eſt deſſéchée, les deux *battans* de la valvule étant plus écartés, laiſſent un paſſage plus libre à la liqueur. Journ. des Sç. *pag. 613.*

Battant. Terme de Rubannerie. C'eſt le châſſis qui porte le rô pour frapper la trame. Dans ce métier ce n'eſt point l'ouvrier qui frappe. Il ne fait que repouſſer de ſa main le *battant*, qui tenant a un reſſort, eſt ramené de lui même, ce qui ſoulage le Rubannier.

Battant. C'eſt auſſi ce qu'on appelle autrement la *chaſſe* dans les métiers d'ouvriers en ſoie, en laine & en fil. Les Gaziers, ou faiſeurs de gaze ne ſe ſervent que du terme de *battant*.

Battant-l'œil. ſ. m. Eſpèce de coiffure de femme dont les côtés avancent beaucoup ſur le viſage, principalement la portion qui eſt vis-a-vis des tempes & des yeux, qui eſt taillée exprès en cintre, vis-à-vis de ces parties; enſorte que cette partie de la coiffe étant fort avancée, & n'etant ſoutenue de rien, vient frapper contre la joue & l'œil de la perſonne, lorſqu'elle eſt agitée par l'air, ce qui lui a fait donner le nom de *battant-l'œil*. On dit, une coiffure en *battant l'œil*. J'étois coiffée en *battant l'œil*.

Battant *du pavillon*. Terme de Marine. C'eſt la longueur qui voltige en l'air. Le pavillon a toujours un quart de *battant* plus que de guindant. La hauteur qui regne le long du bâton s'appelle le *guindant*.

Battant, en termes de Menuiſerie, ſe dit des pièces de bois de ſciage qui ſervent a faire des portes, & qui ſont les principales pièces en hauteur, où s'aſſemblent les traverſes *Poſtis*. Elles ſe débitent ordinairement de quatre pouces ſur huit d'épaiſſeur, ou de cinq pouces ſur douze. On appelle auſſi *battans* les ventaux des portes.

Battant, ſe dit auſſi du fer d'un loquet qui ſe leve, & qui s'abaiſſe pour fermer une porte. *Peſſulus*.

Battant, eſt auſſi une pièce de fer qui eſt ſuſpendue au milieu d'une cloche, qui ſert a la battre & à la faire ſonner. *Clava*, *tudicula*, *tintinnabulum*. Le *battant* de la groſſe cloche de Paris peſe 1300 livres. Quelques-uns diſent *batail*. *Battant* eſt plus uſité.

Battant, gérondif du verbe *battre*. *Plagoſus*.

Je ne ſuis point battant *de peur d'être battu.*
Et l'humeur débonnaire eſt ma grande vertu. Moi.

☞ Battant, s'emploie encore adjectivement dans ces phraſes. Métier *battant*, qui eſt actuellement employé. Porte *battante*, qui ſe referme d'elle-même.

Le mot de *battant* ſe dit auſſi adverbialement dans ces phraſes proverbiales, faire une choſe tambour *battant*; c'eſt-à dire, de hauteur, au vû & ſû de tout le monde, ſans craindre que perſonne l'empêche. On dit auſſi des gens qu'on a mis en fuite, qu'on les a menés *battant*, ſoit à l'armée, ſoit dans les combats particuliers; & figurément de ceux ſur qui on a eu de continuels avantages, dans une diſpute, dans un procès, ou au jeu. On dit auſſi d'un habit, d'un meuble, qu'il eſt tout *battant* neuf; pour dire, qu'il a tout ſon éclat, qu'il n'a point du tout ſervi. Je crois que cette expreſſion vient de ce que d'abord l'on a dit *baſtant* neuf, c'eſt-à-dire, valant un neuf, équivalant à un neuf, ce qui d'abord ſe diſoit non pas des choſes toutes neuves, mais ſi bonnes encore, & ſi peu uſées, qu'elles valoient autant que ſi elles avoient été neuves; enſuite on a prononcé *battant*, en ôtant l's, & ce mot ainſi changé ne préſentant plus la première idée de *baſtant*, *valant*, & ne ſignifiant plus rien, on l'a attribué aux choſes toutes neuves.

BATTE. ſ. m. Terme d'Artiſans, qui ſe dit des gros maillets plats & ferrés, qui ſervent à battre & à aplanir des granges, à battre du ciment du plâtre, des gravois, *&c. Malleus biceps*. Les Jardiniers s'en ſervent auſſi pour battre les allées des jardins. Il eſt impoſſible d'aplanir ces allées ſans employer la *batte*. Lig.

On le dit auſſi des outils des Tapiſſiers pour battre la bourre & la laine; des Vaniers pour battre leurs ouvrages d'oſier, *&c.* d'un bâton gros & court avec lequel les Bouchers battent les bœufs & les veaux quand ils ſont tués, pour les attendrir.

Batte, terme de Manége. Les *battes* ſont des parties élevées d'une ſelle à piquer. Elles ſont élevées ſur les arçons, tant par devant que par derrière, pour tenir les

cuiſſes du cavalier, & le rendre plus ferme, & afin que les ſecouſſes du cheval ne l'ébranlent point.

BATTE, terme de jeu de paume, eſt la partie du battoir qui frappe & qui reçoit la balle.

BATTE A BEURRE. C'eſt un baton rond d'environ deux pieds & demi de long, enchaſſé par le bout à une eſpèce de tranchior, avec quoi on bat la crême, juſqu'à ce qu'elle ſe forme en beurre. *Butyraria pavicula.*

☞ La BATTE *des Carreleurs*, eſt une règle avec laquelle ils battent & mettent de niveau les carreaux.

☞ La BATTE *des Blanchiſſeuſes*, eſt une eſpèce de petite pelle de bois, à manche court, avec laquelle elles battent le linge en le lavant.

☞ La BATTE *des Facteurs d'orgue*, eſt une règle de bois qui ſert à redreſſer les tables ſur l'établi, & à les plier ſur les mandrins.

☞ La BATTE *d'Arlequin* eſt un ſabre de bois dont Arlequin ſe ſert.

BATTE A TAPISSIER. Ce que les Tapiſſiers appellent *battes*, & dont ils ſe ſervent pour battre & écharpir la bourre & la laine, ne ſont que deux cordes médiocrement groſſes, attachées à quelque diſtance l'une de l'autre, avec leſquelles ils battent fortement ſur la laine ou ſur la bourre.

☞ BATTE, à la Monnoie. Ce ſont des eſpèces de ſabres de bois carrés par le bout, avec un manche arrondi, ſervant à fouler & à preſſer les ſables dont on fait les moules, & leur faire prendre la forme à force de preſſer le ſable.

☞ BATTE & QUEUE. Il faut écrire *bat*. Voyez *ce mot*.

BATTÉE. ſ. f. Terme de Relieur & de Marchand Papetier. C'eſt ce qu'on bat à la fois de papier, ou d'un livre en blanc ſur la pierre à battre.

C'eſt auſſi une portion de laine battue ſur la claie.

BATTELEMENT. ſ. m. Terme de Mâçonnerie. C'eſt l'extrémité d'une couverture, dernier rang des tuiles doubles par où l'eau tombe dans les gouttières. *Stillicidium.*

BATTEMENT. ſ. m. ☞ Ce mot ne ſe dit guerre que dans les phraſes particulières que nous allons expliquer. *Battement* des mains, des pieds, en ſigne d'applaudiſſement; applaudiſſement en frappant des mains. *Plauſus.* Le *battement* des mains, des pieds ſe fait en ſigne de joie. On dit de même, le *battement* des ailes; pour dire, le mouvement des ailes des oiſeaux.

☞ En Médecine on dit le *battement* du cœur, des artères, du pouls; pour dire, palpitation du cœur, mouvement du cœur, des artères & du pouls. *Palpitatio, palpitatus cordis, pulſus arteriarum, venarum.* Il y a des Médecins qui diſtinguent juſqu'à 81 ſortes de *battemens* de pouls ſimples, & 15 de compoſés. On compte environ 60 *battemens* de pouls à un homme tempéré dans une minute, ce qui fait 3600 *battemens* dans une heure. Il y a des perſonnes à qui on en compte 4000 & 4500. On ne ſauroit entendre parler de ce qu'on aime, ſans quelque *battement* de cœur. Quand on s'eſt long-temps appliqué à écouter la voix de la nature qui s'explique par les *battemens* du pouls, on ſent parfaitement les différences des maladies. P. LE COMTE. M. Amontons a trouvé que pour avoir les *battemens* du pouls plus fréquens, on n'en a pas le ſang plus chaud. ACAD. DES SC. 1703. *Hiſt. p. 10.* Le *battement* des artères ſuit à-peu-près les contractions du cœur, ſelon les portions du ſang qui en ſont pouſſées alternativement & par ſecouſſes dans les artères. HOMBERG, *Acad. 1704. Mém. p. 159.*

BATTEMENT, en terme de Menuiſerie, eſt une tringle de bois, ou une barre de fer plat, qui cache l'endroit où les ventaux d'une porte ſe joignent.

☞ BATTEMENT, en Horlogerie, ſe dit du coup que donne à la couliſſe l'étochio qui eſt à la circonférence du balancier lorſqu'il décrit de grands arcs. ENCYC.

☞ BATTEMENT, eſt auſſi ſynonyme à vibration, mais il ne ſe dit que de celles du balancier des montres. Dans les pendules on ſe ſert toujours du mot de *vibration.*

BATTEMENT, en Muſique, eſt ce que l'on appelle *tour de goſier*, ou *double cadence.* C'eſt un des agrémens du chant, qui procède de pluſieurs *battemens* du goſier, qui ſe font dans le paſſage d'une note à la note qui eſt immédiatement au-deſſus.

Le *battement* ſe dit auſſi de la réunion de deux vibrations, qui, après avoir été ſeparées, ſe joignent & frappent en même temps l'oreille, commençant enſemble & finiſſant de même. *Conſonantia, concordia.* L'oreille s'apperçoit plus aiſément des *battemens* qui ſont plus rares, & diſtingués par de plus grands intervalles. ACAD. des Sç. 1700. *Hiſt. p. 135.* Si l'on prenoit deux tuyaux tels que les intervalles de leurs *battemens* fuſſent aſſez grands pour être meſurés par les vibrations d'un pendule, on ſauroit exactement, par la longueur de ce pendule, quelle ſeroit la durée de chacune des vibrations qu'il feroit, & par conſéquent celle des deux *battemens* des tuyaux. IB. Les *battemens* ne plaiſent pas à l'oreille, à cauſe de l'inégalité du ſon; & l'on peut croire, avec beaucoup d'apparence, que ce qui rend les octaves ſi agréables, c'eſt qu'on n'y entend jamais de *battemens.*

BATTEMENT. Terme de danſe. Les *battemens* ſont des mouvemens en l'air que l'on fait d'une jambe, pendant que le corps eſt poſé ſur l'autre, & qui rendent la danſe très-brillante, ſur-tout lorſqu'ils ſont faits avec liberté & avec grâce. C'eſt la hanche & le genou qui forment & diſpoſent ce mouvement. Je ſuppoſe que vous ſoyez ſur le pied gauche, la jambe droite en l'air & bien étendue, il faut la croiſer devant la gauche, en approchant la cuiſſe & pliant le genou, & l'étendre en l'ouvrant à côté; du même temps ſon genou ſe plie, en la croiſant derrière, puis l'étendre à côté & continuer d'en faire pluſieurs de ſuite, tant d'une jambe que de l'autre. On les prend quelquefois en ſautant. RAMEAU.

A la guerre on fait pluſieurs *battemens* de tambour. *Pulſus tympani.* Le *battement* du bâton rond ſe fait lorſque les deux bâtons frappent l'un après l'autre: celui du bâton rompu, lorſque chaque main frappe des coups de ſuite; & celui du bâton mêlé, lorſque chaque main bat tantôt une fois, & tantôt deux. A la retraite les deux bâtons battent enſemble. On ne dit guère *battement* de tambour.

En termes d'Eſcrime, on appelle le *battement* de l'épée, un ſimple attouchement du foible de l'épée d'un aſſaillant au foible de l'épée de l'ennemi, pour l'obliger à quitter la ligne, lequel ſe doit exécuter hors la meſure; & c'eſt une eſpèce de feinte ou d'appel; mais le *battement* qui ſe fait en pouſſant de pied ferme, en paſſant, ou en quartant, ſe doit commencer du demi-fort au foible. *Conflictus.*.

☞ BATTEQUEUE. ſ. f. Petit oiſeau. *Voyez* BERGERONNETTE.

☞ BATTERGOA. Petit Royaume d'Aſie, dans l'Île des Celebes, ſur la côte de Macaſſar.

BATTERIE. ſ. f. Querelle où il y a des coups de donnés. *Rixa, pugna.* Il ſe dit ſeulement de ceux qui ſe battent à coups de poing, de bâton, ou tumultuairement, & non point des combats réglés. Il y a une *batterie* dans cette rue, dans cette maiſon. La *batterie* a duré long-temps

BATTERIE, en termes de guerre, eſt le lieu où l'on place les canons pour tirer. *Majorum tormentorum ſedes, ſuggeſtus.* On les met ſur une plate-forme de planches ou madriers appelés *tablouins*, pour empêcher que la peſanteur des canons ne faſſe entrer les roues dans la terre; ces planches ſont élevées par derrière, pour diminuer ou empêcher le recul: elles ſont couvertes par un parapet, où ſont les embraſures, qui ſont défendues par un foſſé & deux redoutes.

BATTERIE, ſe prend auſſi pour les canons mêmes mis en *batterie. Tormenta bellica in ſuggeſtu diſpoſita, collocata.* Et c'eſt en ce ſens qu'on dit, la *batterie* a été bien ſervie; la *batterie* a fait beaucoup d'effet.

Il y a trois ſortes de *batterie*, d'élevées, à niveau & d'enterrées. Les *batteries* élevées ſervent à découvrir & foudroyer dans les travaux. Les *batteries* qui ſe font ſur le niveau de la campagne, facilitent les tranchées. Les *batteries* enterrées ruinent les édifices & défenſes des places. DE LA FONTAINE.

☞ On les appelle enterrées, parce que comme elles ſont

au deſſous du niveau de la campagne, on pratique des ouvertures dans la terre pour ſervir d'embraſures. On les appelle auſſi *batteries* ruinantes.

BATTERIE *croiſée*, eſt celle qui ſe fait en deux *batteries* aſſez éloignées l'une de l'autre, & qui tirent en un même endroit, en ſorte que les coups ſe rencontrent à angles droits, & le coup de la ſeconde acheve d'abattre ce que le coup de la première a ébranlé. *Tormenta eumdem in locum traſversè concurrentia.*

BATTERIE *en écharpe*, eſt celle qui bat par bricolle & de côté, ou par un coup oblique. *Tormenta obliquè exploſa.*

BATTERIE *d'enfilade*, eſt celle qui tire en ligne droite, & qui enfile une ligne, une rue, &c. *Tormenta rectè exploſa.*

BATTERIE *en rouage*, eſt celle dont on ſe ſert pour démonter les pièces de l'ennemi. *Tormenta diſſolvendis hoſtilibus tormentis exploſa.*

BATTERIE *de revers*, ou meurtrière, eſt celle qui bat à dos, & qui voit dans la place ce qui arrive quand la *batterie* eſt ſur une éminence plus haute que la place. *Tormenta ab editiore loco & averſis ictibus emiſſa.*

BATTERIE *par camarade*, ſont celles dont les pièces tirent toutes enſemble ſur une même ligne, & au même endroit. *Tormenta ſimultaneis & directis ictibus eumdem in locum vibrata.*

Il y a encore des BATTERIE *à ricochet. Tormenta ſubſultim cadentia & ferientia.* C'eſt lorſqu'ayant fait des *batteries* à la droite & à la gauche des attaques, qui enfilent & battent de revers les chemins couverts & autres ouvrages, l'on charge les pièces d'une petite quantité de poudre, ſuffiſante néanmoins pour porter leurs boulets à toute volée dans les ouvrages qu'elles enfilent, & dans leſquels ils font pluſieurs bonds & ricochets après leur chûte, qui incommodent de manière ceux qui les défendent, qu'ils ſont forcés de les abandonner pendant le jour. SURIREY. Les étrangers nomment l'effet de ces boulets, des *boulets ſourds*, à cauſe qu'ils ſont chaſſés avec ſi peu de bruit, qu'il eſt preſque impoſſible de s'en garantir. ID.

On dit, ruiner une *batterie*, lorſqu'on démonte le canon de l'ennemi, ou qu'on en abat les défenſes. *Demoliri, diſſolvere.*

☞ On appelle *batterie* de mortier, le lieu où ſont placés les mortiers pour tirer ſur l'ennemi.

BATTERIE. Terme d'Arquebuſier. C'eſt la pièce ou le morceau de fer qui couvre le baſſinet, & contre lequel bat la pierre qui eſt au chien de l'arme à feu. *Lamina ferrea cui alliſus catapultæ canis igem excitat.*

BATTERIE, en termes de marine ſe dit des canons qui ſont rangés ſur les ponts du vaiſſeau, & qui tirent par les ſabords. La première *batterie* eſt celle qui eſt au premier pont, & le plus près de l'eau, la ſeconde eſt au ſecond, & la troiſième au troiſième; c'eſt-à-dire au pont le plus élevé. La première, c'eſt-à-dire la plus baſſe, porte les canons du plus gros calibre: la ſeconde les canons d'un moindre calibre; & la troiſième qui eſt la plus élevée, porte les moindres canons. Mettre la *batterie* dedans, c'eſt mettre le canon dans le vaiſſeau en fermant les ſabords. Mettre la *batterie* dehors, c'eſt mettre le canon aux ſabords.

BATTERIE, ſe dit auſſi de la manière de battre le tambour ſuivant les occaſions, ou pour la marche, ou pour l'aſſemblée, ou pour la charge, &c. Voyez TAMBOUR.

BATTERIE, ſe dit encore du jeu de pluſieurs inſtrumens, comme de la guittare, où l'on bat des doigts de la main droite pluſieurs cordes enſemble en les raclant, plutôt qu'en les pinçant. *Pulſus.*

BATTERIE. C'eſt le nom de la ſeconde cuve inférieure, où l'on fait paſſer l'eau chargée de toute la fécule colorante de l'anil. Cette cuve eſt ainſi appelée, parce qu'on y bat l'eau avec un moulin à palettes, pour condenſer ou rapprocher les parties de cette fecule trop raréfiée, & la faire précipiter au fond, &c.

On donne dans les Îles le nom de *batterie* à une des chaudières qui ſervent à préparer le roucou & l'indigo. C'eſt celle où on met les écumes pour les faire cuire. On les appelle *batteries*, parce que l'on bat & remue extrêmement ces drogues pendant qu'elles ſont dans ces chaudières, juſqu'à ce qu'elles aient pris une certaine conſiſtance, & qu'elles ſoient en état de recevoir une autre préparation dans d'autres chaudières. Le P. Labat dit qu'il faut de temps en temps bien éclaircir les chaudières avec de la pierre de ponce, ſurtout la *batterie.*

BATTERIE, chez les Chapeliers: c'eſt le lieu où l'on foule les chapeaux, & où ſont établis le fourneau, la chaudière & les fouloirs.

BATTERIE *de cuiſine. Vaſa coquinaria.* Terme collectif, qui ſe dit de tous les uſtenſiles ſervant à la cuiſine, qui ſont de cuivre, ou de fer, comme les marmites, chaudrons, tourtières, &c. Quelques cruches & quelques pots de terre étoient toute leur *batterie* de cuiſine. HUET.

BATTERIE, dans les âteliers, ſe dit auſſi des hies, ou ſonnettes qui ſervent à enfoncer des pieux. *Fiſtula.* Il y a dans cet âtelier tant de *batterie*; pour dire, tant de ces machines.

☞ BATTERIE, dans les manufactures à papier, poudre, & autres, ſe dit de la chute des pilons dans les mortiers. Arrêter la *batterie*, c'eſt empêcher les pilons de tomber dans les mortiers.

☞ BATTERIE, ſe dit dans le ſens figuré des brigues, ſollicitations, des manœuvres qu'on emploie pour venir à bout de quelque choſe. Dreſſer de bonnes *batteries.* Changer de *batterie.* Un tel a trois Juges pour lui dans cette Chambre; il a une forte *batterie.* Il avoit employé pluſieurs amis pour obtenir cette charge, qu'il n'a pu avoir; mais il a encore une autre *batterie* à faire jouer. Le mot de *batterie* en ce ſens eſt du ſtyle familier & comique, & ſe prend en général pour toutes ſortes de moyens & d'inventions que l'en emploie pour réuſſir dans ſes entrepriſes. Nous avons préparé une bonne *batterie* pour renverſer ce deſſein ridicule. MOL. Je vais dreſſer une autre *batterie.* ID.

On dit auſſi, redoubler la *batterie*, lorſqu'on fait de nouvelles ſollicitations, de nouvelles brigues.

On dit proverbialement & figurément, qu'il faut changer de *batterie*, lorſqu'on ſe ſert de nouveaux moyens, qu'on prend de nouvelles voies pour faire réuſſir une affaire, les premières n'ayant pas réuſſi.

BATTEUR. ſ. m. Ce mot ſignifie celui qui bat, ou plutôt qui aime à battre. Et dans ce ſens on ne le dit jamais ſeul. *Percuſſor.* Les *batteurs* de gens trouvent ſouvent de plus méchans qu'eux, qui les battent. Il eſt du ſtyle familier.

BATTEURS, ſe dit auſſi de ceux qui battent du blé en grange. *Tritor frumentarius.* Un vieux Poëte, nommé *Pelletier*, dans une deſcription de l'hiver, repréſente quatre *batteurs en grange*, qui

Conſéquemment vont le blé battre
Avecque meſure & compas;
Coup après coup, & quatre à quatre,
Sans ſe devancer d'un ſeul pas.

BATTEURS, ſe dit tout de même de ceux qui battent l'or. *Malleator.* Les *batteurs* d'or ſont de deux ſortes. Il y en a qui ne font autre choſe que faire paſſer le trait d'or ou d'argent ſur le moulin pour le rendre plat. Mais il y en a d'autres qui à force de battre l'or à coups de marteau, le font devenir en feuilles, & le diſtribuent aux peintres & aux diverſes ſortes de doreurs. Il y a auſſi des *batteurs* d'étain qui chez les miroitiers étendent ſur un marbre l'étain qui doit être appliqué en feuilles très-minces derrière les glaces.

BATTEURS, ſe dit auſſi de ceux qui battent & pilent la ſoute dans un gros & grand mortier de métal. Ces ſortes d'ouvriers travaillent dans les boutiques des épiciers de Paris. Il faut avoir de bons bras pour être *batteurs* de ſoute. Il y a de même des *batteurs* de plâtre.

On appelle à la guerre, des *batteurs* d'eſtrade, des gens détachés de l'armée, qui vont reconnoître l'ennemi, ou découvrir le terrain, pour en donner avis aux Officiers Généraux. *Concurſator, excurſor.*

BATTEUR *de pavé.* Ce mot ſignifie ſouvent plus que ſimple fainéant, & dénote quelquefois un malfaiteur &

perturbateur du repos public. *Iners, ignavus, ſceleſtus.* Dans le Préſident Fauchet, au *l. 3. ch. 19* de ſes *antiquités Gauloiſes*, les *batteurs de pavé* ſont confondus avec les voleurs de grands chemins.

On appelle proverbialement des filous & des fainéans, *batteurs* de chemin, *batteurs* de pavé. *Otioſus ambulator, qui furandi animo*, ou *causâ, vicos obambulat.*

BATTITURE. *Voyez* BATITURE D'AIRAIN.

BATTOIR. ſ. m. Eſpèce de palette; inſtrument fait de bois, plat & large, qui a un manche, qui ſert à battre. *Palmula.* Il y a des *battoirs* pour battre la leſſive. Il y en a d'autres propres pour jouer à la longue paume, dont le manche eſt fort long; d'autres pour la courte paume, dont le manche eſt plus court.

BATTOLOGIE. ſ. f. Terme de Grammaire, multiplicité de paroles, affluence d'expreſſions ſuperflues ou vides de ſens, vice du diſcours, qui arrive lorſqu'on répète pluſieurs fois la même choſe, ou qu'on dit pluſieurs choſes vaines, frivoles & inutiles au ſujet. *Battologia, inanis repetitio.* Ce mot vient de Battus, mauvais Poëte, qui par ſes longueurs & ſes répétitions éternelles ennuyoit tout le monde. Ovide raconte que Mercure ayant volé les bœufs du Roi Admete, gardés par Apollon, donna à Battus une vache pour l'engager dans le ſecret. Mercure ſe déguiſa pour l'éprouver, & lui promit une double récompenſe; auſſitôt le babillard Battus lui révéla tout, & répéta même deux fois le lieu où Mercure avoit caché ſon vol. De-là eſt venu le mot de *battologie.*

Au *ch. 6. de S. Matth. v. 7*, où nous liſons dans notre Vulgate, *Orantes nolite multùm loqui*, il y a dans le grec un mot qui ſignifie, ne tombez point dans la *battologie.* MM. de Port-Royal ont traduit : *Ne ſoyez pas grands parleurs dans vos prières.* Les Jéſuites de Paris ont mis dans leur verſion : *En priant ne faites pas de longs diſcours.* Le P. Amelote a traduit plus à la lettre par rapport à l'original, *n'uſez pas dans vos prières de grandes répétitions de paroles.* En effet la *battologie* des Païens dans leurs prières ne conſiſtoit pas tant en de longs diſcours, que dans une longue répétition des mêmes mots.

☞ BATTRE. v. a. *Cædere, verberare, percutere.* Je *bats*, tu *bas*, il *bat*: nous *battons*, vous *battez*, ils *battent.* J'ai *battu.* Je *battis.* Je *batterai.* *Bats.* Que je *battiſſe.* *Battant.* Donner des coups à quelqu'un, redoubler les coups.

☞ Il ſemble que pour *battre*, il faille redoubler les coups, & que pour *frapper* il ſuffiſe d'en donner un. On n'eſt jamais *battu* qu'on ne ſoit *frappé.* Mais on peut être *frappé* ſans être *battu.* Le plus fort *bat* le foible. Le plus violent *frappe* le premier. L'ABBÉ GIRARD. SYN.

☞ BATTRE, ſuppoſe toujours de l'intention : on peut *frapper* ſans le vouloir. *Voyez* FRAPPER.

☞ *Frapper* eſt toujours un verbe actif. *Battre* reçoit un ſens neutre dans ſe *battre.* Voyez *plus bas* SE BATTRE.

Ce mot vient du latin *batuo, batuis*, ſelon Nicot, Ménage & Du Cange, qui proprement ſignifioit l'exercice des Gladiateurs, qui ſe faiſoit avec un bâton ou épée de bois, ou un fleuret de fer. De-là vient auſſi *bataille.* FERRARIUS, de *Gladiatoribus.* On a dit *battidere* pour *batuere*; il ſe trouve dans les Lois Saliques, *Tit. 36*, & *battere.* Le premier, dit Chifflet, étoit un terme militaire, & l'autre romain, ou venu du romain, *Romanicum.* C'eſt de ces mots que s'eſt formé *battre.* Mais, ſelon Guichard, *battuo* & *battre* viennent de l'hébreu נבט qui ſignifie *excutere fructus ex arbore, vel frumenta aut legumina ex foliculis*, c'eſt-à-dire, *battre* un arbre pour en faire tomber les fruits, ou le blé, ou des légumes, pour faire tomber les grains de leurs gouſſes. ☞ On *bat* les noyers avec la gaule pour en recueillir les noix.

BATTRE, ſignifie auſſi, défaire des troupes aſſemblées en un corps. *Fundere, cædere, profligare.* Les petites armées *battent* bien ſouvent les grandes. Samſon *battit* les Philiſtins avec une mâchoire d'âne.

☞ BATTRE, ſignifie encore en termes de guerre, attaquer avec de l'artillerie. *Quatere, verberare.* Une armée que le canon *bat* en flanc eſt bientôt défaite. On a *battu* Rhodes avec cent pièces de canon.

☞ BATTRE *en brèche*, c'eſt ruiner à coups de canon le revêtement ou le rempart de quelqu'ouvrage, pour y faire une ouverture par laquelle on puiſſe y entrer.

☞ BATTRE *en ruine une ville*, c'eſt en détruire les édifices avec le canon & les bombes. En ce ſens on le dit figurément des perſonnes qu'on pourſuit juſqu'à l'extrémité, & des diſputes où l'on apporte de ſi bonnes raiſons qu'elles détruiſent abſolument le parti contraire.

☞ BATTRE *par camarade*, quand pluſieurs pièces de canon tirent tout à la fois ſur le même ouvrage, ſoit qu'elles ſoient de diverſes batteries, ſoit qu'elles ſoient de la même.

☞ BATTRE *en ſalve*, c'eſt tirer toutes à la fois les différentes pièces d'une batterie avec leſquelles on *bat* un ouvrage en brèche. *Voyez* au mot BATTERIE.

☞ BATTRE, ſe dit auſſi en parlant du tambour. *Battre* la caiſſe, *Tympanum tundere*, c'eſt aſſembler les ſoldats, ou les enrôler.

☞ BATTRE *aux champs*, quand l'armée eſt en marche. On *bat* auſſi aux champs, pour faire honneur aux Généraux.

☞ BATTRE *l'aſſemblée*, ou *la générale; la diane*, ou *le veil, la marche*, pour donner le ſignal de tous les mouvemens militaires. *Battre* la chamade, lorſque dans une ville aſſiégée, on *bat* le tambour pour marquer qu'on veut capituler.

☞ BATTRE *l'eſtrade*, envoyer des cavaliers dans la campagne, pour aller aux avis & découvrir l'ennemi. *Excurrere, concurſare. Battre* la campagne, faire des courſes ſur les terres des ennemis & les ravager. On dit figurément d'un Orateur, d'un Ecrivain, qu'il *bat* la campagne, qu'il *bat* bien du pays; pour dire, qu'il s'égare, qu'il s'éloigne de ſon ſujet. *Vagari, deflectere à propoſito.* On le dit auſſi d'un Orateur à qui la Mémoire manque, & qui s'accroche où il peut.

BATTRE, ſignifie auſſi, tourmenter, agiter, ſecouer. *Agitare, pulſare, concutere, jactare.* Ce navire a été *battu* de la tempête. Ces fruits ont été *battus* du mauvais vent. Toute cette côte a été *battue* de l'orage.

On le dit à-peu-près en ce ſens, en termes d'Agriculture & de Jardinage même, des pluies, des grands agaſtes d'eau, & des arroſemens abondans, qui foulent les terres & les rendent plus dures. Voilà des terres qui ont été bien *battues* de pluies. Les grandes eaux ont *battu* ces terres, de manière qu'on diroit que le deſſus n'eſt qu'une croûte. LIGER.

BATTRE, eſt neutre quelquefois, comme dans ces exemples. Ce malade eſt bien bas, ſon pouls ne *bat* plus. *Arteria non micat.* Quelquefois l'artère ne *battra* pas de coup, mais s'enflera peu à peu. P. LE COMTE. Le cœur *bat* étant hors du corps de l'animal. *Corpalpitat.* On dit même dans un ſens figuré, que le cœur *bat*; pour dire, qu'on tremble de peur.

Monſeigneur, en ce triſte état,
Confeſſez que le cœur vous bat. VOIT.

On dit auſſi qu'un cheval *bat* du flanc, quand il eſt pouſſif. *Ducere, trahere ilia*; & que le fer d'un cheval *bat*, pour dire, qu'il loche. ACAD. FR. Qu'une montre *bat* encore, lorſque la fuſée n'eſt pas encore au bout.

BATTRE, ſe dit auſſi neutralement en termes de Muſique, lorſque deux tons, après avoir été différens & diſſonans, viennent à s'accorder. *Conſonare, concordare.* Le ſon des tuyaux d'orgues enſemble doit avoir plus de force, quand leurs vibrations, après avoir été quelque temps ſéparées, viennent à ſe reunir, & s'accordent à frapper l'oreille d'un même coup. Il ſemble que l'expreſſion commune des Muſiciens, qui diſent que les tuyaux *battent*, quand leur ſon ſe redouble ainſi, ait ſon origine dans cette idée. ACAD. DES SC. 1700. *Hiſt. pag. 134.* Quand les tuyaux approchent de l'uniſſon, il y a ſur un plus grand nombre de vibrations ſéparées, moins de vibrations qui ſe rencontrent & qui *battent.*

BATTRE, ſe dit encore pour donner ſur quelque choſe. *Imminere.* Le ſoleil *bat* à-plomb dans la zone torride. Le ſoleil *battoit* à-plomb ſur la terre. ABLANC.

☞ BATTTRE, ſe dit en parlant de diverſes choſes ſur leſquelles on touche fortement avec différens inſtrumens. *Tundere. Battre* une tapiſſerie pour la nettoyer. *Battre* des ſiéges. *Battre* du fer à la forge. *Battre* à chaud. *Battre* à froid. *Battre* du papier.

☞ BATTRE *des livres*, c'eſt-à-dire, donner des coups de marteau ſur les feuilles d'un livre pour les preſſer, afin que le papier en ſoit plus uni & le volume plus menu. On *bat* auſſi le papier, le carton.

☞ BATTRE *de la poudre à canon*, du poivre, du ciment, du plâtre. *Pinſere.*

☞ On dit auſſi *battre* les métaux. *Battre* de l'or ou de l'argent c'eſt l'étendre en feuille. *In laminas ducere.* On *bat* ces métaux ſur une pierre de marbre noir, d'un pied en carré, élevée de trois pieds de terre. On ſe ſert de trois marteaux en manière de maillets de fer, dont l'un eſt de 3 à 4 livres pour chaſſer; l'autre de 11 à 12 livres pour fermer, & le 3e de 14 à 15 livres pour étendre & achever. On ſe ſert auſſi de quatre moules de différentes grandeurs, dont nous parlerons au mot MOULE. *Battre*, ou frapper carreaux, eſt la ſeconde des huit façons qu'on donne aux carreaux des monnoies, ce qui ſe fait par un habile ouvrier ſur une clume oblongue, qui eſt ſur ſon banc dans ſa fournaiſe.

BATTRE *la chaude*, c'eſt étendre ſur l'enclume les lames d'or & d'argent après qu'on les a fait recuire. BORZARD.

BATTRE *Monnoie*, c'eſt faire & marquer de la monnoie. *Cudere.* Ce qui ſe dit non-ſeulement des ouvriers qui la *battent*, mais auſſi de ceux qui ont droit de la faire *battre. Battuere.* Le Prince de Monaco *bat* monnoie.

BATTRE *le fer*, en termes d'Eſcrime, ſignifie s'exercer à tirer des armes chez les maîtres d'Eſcrime. *Exercere ſe.* En ce ſens on dit figurément qu'un homme a long-temps *battu* le fer, quand il s'eſt long-temps exercé en quelque art ou profeſſion que ce ſoit.

BATTRE, en termes de maître à danſer, c'eſt faire un mouvement figuré avec le pied.

BATTRE *le blé*, *battre* en grange, *&c.* C'eſt faire ſortir le grain des épis de blé en les frappant avec un fléau. *Terere.* Au reſte *battre* en grange ſignifie quelque choſe de plus que *battre* le blé ſimplement; car on le *bat* en pluſieurs endroits dans un aire, & alors c'eſt *battre* le blé, & non point *battre* en grange, qui ne ſe dit que lorſqu'on le bat dans une grange. *Voyez* les différentes manières de *battre* le blé au mot BATTAGE.

BATTRE *le fuſil*, c'eſt en tirer du feu en le frappant avec une pierre. *Ex pyrite ignem excutere. Battre* des pieux, c'eſt enfoncer des pieux avec un mouton. *Defigere, deprimere, adigere. Battre* la terre, *battre* une allée de jardin; c'eſt la rendre ferme & plus unie, avec des maillets. *Tundere malleis, ac complanare.* Il eſt néceſſaire de *battre* les allées de ce jardin, ſi on veut les rendre unies. *Battez* bien cette allée. LIGER.

BATTRE, ſignifie quelquefois, mêler, brouiller. *Miſcere, ſubigere. Battre* des œufs pour faire une omelette. *Battre* les cartes dont on joue pour les biens mêler. *Battre le beurre*, c'eſt agiter & brouiller tellement les parties de la crême, qu'elles s'épaiſſiſſent en beurre. *Agitare.*

BATTRE, ſignifie auſſi, fouler en marchant. *Terere.* Ainſi on dit, *battre* la ſemelle, *battre* la calabre; pour dire, voyager à pied. *Voyez* au mot CALABRE. *Battre* le pavé, marcher ſans ceſſe dans une ville où l'on eſt ſans occupation. *Concurſare.*

BATTRE, ſignifie auſſi, approcher de près, toucher légérement. *Perſtringere, alluere.* Cette rivière *bat* au pied de la montagne, *bat* les murs de cette ville; pour dire, qu'elle en eſt proche.

BATTRE *des mains*, applaudir: ce qui ſe dit non-ſeulement du battement effectif des mains, qui eſt un témoignage de joie, ou d'approbation publique que donne le peuple, mais encore de tous les applaudiſſemens que les honnêtes gens donnent à quelque action, ou à quelque ouvrage publie. *Plaudere.*

BATTRE les oreilles à quelqu'un de quelque choſe; c'eſt la lui répéter ſouvent, l'en importuner à force de la redire inutilement. *Verberare, obtundere.*

☞ On dit en termes de chaſſe, *battre* le bois, *battre* la plaine, c'eſt-à-dire les parcourir en chaſſant; *battre* les buiſſons, c'eſt chercher le gibier qui s'y eſt retiré. On dit proverbialement, *il a battu les buiſſons, & un autre a pris les oiſeaux*; c'eſt-à-dire, il a eu beaucoup de peine & un autre en a profité.

☞ BATTRE *le ruiſſeau*, terme de pêche. C'eſt frapper l'eau à grands coups de perche pour épouventer le poiſſon, & le faire donner dans les filets.

On dit auſſi, qu'un oiſeau *bat* de l'aile, lorſqu'il agite fortement ſes ailes pour ſe ſoutenir en l'air en ſe *battant. Agitare.* Et en ce ſens on dit figurément & dans le ſtyle familier, qu'un homme ne *bat* plus que d'une aile, lorſque ſa fortune ou ſa ſanté, ont beaucoup diminué, & qu'il a peine à ſubſiſter.

☞ BATTRE, joint au pronom réciproque ceſſe d'être verbe actif, & reçoit un ſens neutre; c'eſt-à-dire que ce pronom ne ſert pas alors à marquer un objet où l'action ſe termine, mais que ſon ſervice ſe borne uniquement à former conjointement avec le verbe la ſimple deſcription de l'action, ſans rapport à aucun objet diſtingué d'elle-même. *Se battre* ne ſignifie ni donner des coups à un autre, ni s'en donner à ſoi-même, il ſignifie ſimplement l'action perſonnelle dans le combat, ainſi que le mot *s'enfuir.* La Loi du Prince défend de *ſe battre* dans bien des occaſions où celle de l'honneur l'ordonne, quel embarras pour ceux qui ſe trouvent malheureuſement dans ce cas! Le Docteur Boileau a écrit contre la pratique monacale de *ſe frapper* à coups de fouet, M. L'ABBÉ GIRARD. On voit par ce dernier exemple, que le verbe *frapper* joint au pronom réciproque, conſerve toujours ſa ſignification active, & qu'ainſi au lieu de dire, *ſe battre* dans le ſens de ſe donner des coups à ſoi-même, on doit dire *ſe frapper.* On dit *ſe battre* en duel. *Se battre* à l'épée, au poignard, à coups de piſtolet; *ſe battre* en brave; *ſe battre* pour avoir quelque choſe. On *ſe bat* pour avoir du pain. Il y a une ſi grande foule d'acheteurs à cette vente, qu'on *s'y bat.*

☞ SE BATTRE *en retraite.* Voyez RETRAITE.

☞ Ce mot ſe dit auſſi de la guerre que ſe font les animaux & les élémens, par leurs qualités contraires. *Pugnare, adverſari.* Les vents contraires ſe *battent* ſur la mer. Les taureaux ſont furieux quand ils ſe *battent.*

☞ SE FAIRE BATTRE, ſe faire donner des coups mal-à-propos, ſans néceſſité & lorſqu'il auroit été facile de les éviter. *Ictus, plagas accercere.* Ainſi on dit d'un Général, qu'il *ſe fit battre*; pour dire, qu'il s'engagea imprudemment dans un combat inégal, de quelque côté que l'inégalité vînt.

☞ SE FAIRE BATTRE, ſe dit auſſi en termes de chaſſe, parlant des bêtes qui ſe font chaſſer long-temps dans un certain canton de pays. SALNOVE. *Venatores longiùs morari.*

Une heure là-dedans notre cerf ſe fait battre
J'appuie alors mes chiens & fais le diable à quatre. MOL.

En termes de Manége, on dit qu'un cheval *bat* la main, ou égaye; quand un cheval n'a pas la tête ferme, leve le nez, branle & ſecoue la tête à tout moment en ſecouant ſa bride. *Agitare, movere, ſuccutere.* Les chevaux turcs & cravates ſont ſujets à *battre* la main, & il faut leur mettre une martingale.

On dit auſſi qu'un cheval *bat* la poudre en pouſſière, lorſqu'il trépigne, qu'il fait un pas trop court, & qu'il avance peu. *Terram quatere, tundere.* On dit auſſi, qu'un cheval *bat* du flanc, quand il commence à être pouſſif. *Ilia ducere.*

En termes de Muſique, on appelle *battre* la meſure, donner un ſignal aux Muſiciens en hauſſant & baiſſant la main, du temps qu'ils doivent employer à chaque cadence pour chanter & jouer tous enſemble. *Muſicum concentum moderari certâ quâdam manûs agitatione.*

BATTRE. Terme de jeu de Trictrac. *Battre* une dame,

c'eſt partant de ſon jeu, tomber par le nombre du dé que l'on a amené, ſur une dame découverte dans le jeu de celui contre qui l'on joue, c'eſt-à-dire, ſur une dame qui eſt ſeule. On *bat* paſſage ouvert, ou par paſſage fermé. *Battre* par paſſage ouvert, c'eſt lorſque par le nombre de l'un de vos dés au moins, vous tombez ſur une lame, ſur laquelle il n'y a point de dames, ou ſur laquelle il n'y en a qu'une. *Battre* par paſſage fermé, c'eſt lorſque les caſes ſur leſquelles l'un & l'autre nombre de vos dés tombent ſont faites, qu'il y a deux dames ſur ces lames. On gagne des points au premier cas, & on en perd au ſecond. *Voyez* le Traité du jeu de Trictrac.

BATTRE *tout d'une*, c'eſt par les deux points des deux dés mis enſemble. L. S. *Battre* des deux, c'eſt *battre* par chacun des deux points en particulier. On peut tout à la fois & d'un même coup *battre* des deux & *battre* tout d'une; par exemple, *battre* par cinq, *battre* par quatre, & *battre* par cinq & quatre.

BATTRE *à faux*, ou Jan qui ne peut, ſe dit d'une dame qui en *bat* une autre tout d'une par un paſſage qui n'eſt pas libre. Je m'explique. Toutes les fois que vos deux points réunis enſemble portent ſur une demi-caſe, & que pour y arriver, chacun de ces deux points porte ſur une caſe complète de votre adverſaire, vous *battez* à faux.

BATTRE *le coin*. Pour *battre* le coin de ſon adverſaire, il faut 1°. Avoir le ſien garni: 2°. Que celui de l'adverſaire ſoit vide: 3°. Faire un coup de dés qui porte tout à la fois deux dames dans le coin vide de l'adverſaire, ſans dégarnir le vôtre. L. S. Le coin *battu* par ſimple vaut quatre points; par doublet il en vaut ſix. Le même coin peut être *battu* pluſieurs fois. Il n'eſt pas néceſſaire, pour *battre* le coin, que les deux dames partent d'une même caſe. Elles peuvent partir de deux indifféremment; mais quand c'eſt par doublet, elles partent toujours de la même caſe. L. S.

BATTRE, s'emploie auſſi figurément en ces autres phraſes; *battre* froid à quelqu'un, c'eſt lui faire mauvais accueil, lui témoigner qu'on eſt mal ſatisfait de ſa viſite, de ſes diſcours. *Frigidè aliquem excipere.* On dit auſſi, il l'a *battu* de cette raiſon, de cet argument; pour dire, il lui a fait une telle objection, il l'a convaincu par cette raiſon. *Oppugnare.* On dit auſſi qu'un homme ſe *bat* en retraite; pour dire, qu'il ſe retire des affaires, du commerce du monde. *Cedere, recedere, valedicere.*

BATTRE, s'emploie proverbialement en ces phraſes: ils ſe *battent* comme chiens & chats. Cet homme a été *battu* comme un chien, a été *battu* comme plâtre, a été *battu* dos & ventre. On dit, qu'il fait bon *battre* l'orgueilleux, il ne s'en vante pas. On dit qu'il vaut autant *battre* ſa tête contre un mur; pour dire, que toute la peine qu'on prendroit à faire quelque choſe ſeroit inutile. On dit auſſi en même ſens, que c'eſt *battre* l'eau, quand on s'amuſe à quelque travail où il n'y a rien à profiter. On dit, qu'il faut *battre* le fer tandis qu'il eſt chaud; pour dire, qu'il ne faut pas perdre l'occaſion de faire réuſſir une affaire, quand on la trouve. On dit auſſi, à *battre* faut l'amour; pour dire, qu'on n'aime jamais les gens qui nous ont *battus*. On dit auſſi, *battre* le chien devant le lion, ou devant le loup; pour dire, corriger un Grand, en châtiant un petit devant lui. On dit auſſi, c'eſt la coutume de Lorris, où le *battu* paye l'amende, quand un homme qui a reçu quelque injure ou dommage d'un autre, eſt encore réprimandé ou condamné par ſes ſupérieurs. *Voy.* l'origine de ce proverbe à COUTUME. On dit auſſi ironiquement à ceux qui diſent qu'ils n'ont rien à faire, qu'ils aillent *battre* le Prevôt, qu'ils gagneront double amende. On dit auſſi qu'un homme eſt *battu* de l'oiſeau; pour dire, qu'il eſt rebuté des traverſes, des perſécutions qu'on lui a faites en une affaire. On dit auſſi, ſe *battre* à la perche; pour dire, qu'un homme ſe met fort en peine d'une choſe dont il ne lui revient aucun profit. Je n'ai vu que dans le Dictionnaire comique le proverbe s'en *battre* les feſſes, pour dire, ſe ſoucier peu d'une choſe, s'en moquer, n'en faire aucun cas.

Mais à ces diſcours d'ivrogneſſes,
Le Roi dit: je m'en bats les feſſes.
SCARRON, Virgile traveſti, *Liv. 7, pag. 257.*

On dit proverbialement encore: il ne fait pas bon *battre* un homme la veille de ſa mort.

BATTU, UE. part. & adj. Il a preſque toutes les ſignifications de ſon verbe *battre*, en françois & en latin. Ainſi *battu* ſignifie ordinairement, *frappé, maltraité, outragé, terraſſé, défait, vaincu, mis en déroute*; quelquefois auſſi *frayé, foulé*: un Chemin *battu*; quelquefois *baigné*. Une ville *battue* des flots de la mer. VAUG. Quelquefois *ſecoué, agité*:

De cet arbre battu *des vents & de l'orage,*
Vois le ſommet penchant d'un & d'autre côté.
L'ABBÉ TÉTU.

☞ BATTU, terme de Marine, ſe dit d'un vaiſſeau déſemparé & dégréé dans un combat, & qui n'eſt plus en état de ſe défendre, quoiqu'il ne ſoit pas encore rendu.

BATTU. Argent *battu*, ou ſimplement du *battu*: c'eſt en termes de Tireur d'or, ce qu'on appelle autrement des *lames*, c'eſt-à-dire, du fil d'argent écraſé & aplati entre deux roues d'acier.

Mais outre tout cela, on dit encore, qu'une perſonne a les yeux *battus*, quand ils n'ont plus ni éclat ni vivacité, à cauſe de quelque indiſpoſition, maladie, manque de ſommeil, &c. *Lividi, liventes.*

Vous me reprochez de tout temps
Que j'ai les yeux battus, *& d'une étrange ſorte.*
Si j'ai les yeux battus, *Phylis, que vous importe?*
Ah! ce n'eſt pas à vos dépens.
MONTREUIL.

On dit encore qu'un homme a eu long-temps les oreilles *battues* d'un tel diſcours; pour dire, qu'il a été ſouvent importuné du même recit.

BATTU, en termes de Science hermetique, ſe dit des eſprits, & ſignifie *élevé*, fortement pouſſé par le feu: en ce ſens on dit que des eſprits *battus* s'évanouiſſent facilement.

BATTU, eſt auſſi un terme de danſe: pas *battu* deſſus & deſſous. *Voyez* PAS.

BATTU, ſe dit auſſi des draps, des tapiſſeries où il y a beaucoup d'or mêlé, & qui ſont *battues* d'or & d'argent. *Intextus auro.*

On dit proverbialement, autant vaut bien *battu* que mal *battu*; pour dire, que ſouvent on n'eſt pas plus puni en Juſtice, pour avoir donné pluſieurs coups, que pour en avoir donné un ſeul.

☞ BATTUE. ſ. f. terme de chaſſe. Aſſemblée de gens qui battent les bois & les taillis avec grand bruit pour en faire ſortir le gibier, les loups, les renards & autres bêtes. *Magno ſtrepitu prædam elicere, exigere.* Faire une *battue*.

☞ Faire la BATTUE, dans les manufactures de ſoie, c'eſt fouetter avec un balai dans la baſſine pleine d'eau chaude, les cocons afin d'en démeler les brins, & d'en faire le tirage.

BATTURE. ſ. f. L'action de battre le blé dans l'aire. *Tritura.* M. Boſſuet Evêque de Meaux, dans ſon Livre de la *Politique tirée de l'Ecriture*, dit, en parlant de Joachaz: Dieu l'abandonna. Or le Roi de Syrie fit de lui & de ſon peuple, comme on fait de la poudre que l'on ſecoue dans la *batture*. Ce mot n'eſt pas en uſage dans ce ſens.

☞ BATTURE. ſ. f. *Ictus.* Coup. Ayant ſoutenu leurs feux, leurs *battures*. MONTAGNE. *Edit. de Rouen 1742, p. 693.* Ce mot n'eſt plus d'uſage en ce ſens.

BATTURE. Terme de Doreur en détrempe. C'eſt une eſpèce de dorure qui ſe fait avec du miel détrempé dans de l'eau de colle & du vinaigre. On ne s'en ſert guère que pour faire des réchaux, aux tableaux, & autres ouvrages en détrempe & à freſque, où elle tient lieu de ce qu'on appelle *or-couleur* dans les peintures à l'huile. On l'appelle autrement *dorure à miel*, & quelquefois *colle à miel.*

BATTURES. ſ. f. pl. Terme de Marine. Ce ſont les

plages de la mer où il n'y a pas assez d'eau pour mettre les vaisseaux à flot. On les appelle autrement *bassès*, ou *brisans*. Ces deux rivières ne sont séparées l'une de l'autre, que par une langue de terre fort basse, qui produit dans l'une & dans l'autre de très-grandes *batures*. LETTR. ÉD. Au Cable de sable en Acadie, il y a des *batures* & des rochers au large. DENYS.

BATTUS. s. m. On appelle ainsi certains Pénitens qu'on voit en Italie, en Avignon, & même en Provence, qui ont la dévotion de se donner rudement la discipline, tant en public qu'en particulier.

BATTUS, sorti de l'île de Théra, avoit emmené une Colonie dans cette partie de l'Afrique, appelée *Cyrénaïque*, & y avoit fondé le Royaume de Cyrène. Les peuples de la Cyrénaïque, après sa mort, lui rendirent les honneurs divins, & lui éleverent des temples.

☞ BATTUS, Berger de Nelée, témoin du vol que Mercure fit à Apollon, l'ayant révélé. (*Voyez* BATTOLOGIE) fut changé en pierre de touche.

☞ BATUECAS. Peuple d'Espagne, au Royaume de Léon, au diocèse de Coria, dans une vallée que l'on appelle le Val de *Batuecas*. Ils ont été ignorés jusqu'au XVIe siècle, que le Duc d'Albe les découvrit par un pur hasard. On croit que ce sont des restes des anciens Goths, qui étoient demeurés cachés dans cette vallée, entre des montagnes, de crainte des Maures.

☞ BATUSABER. Ville d'Asie, au royaume de Johor, dont elle est la capitale, dans l'extrémité de la presqu'île de Malaca.

BATZ, ou BATS, s. m. Petite monnoie qui a cours dans quelques villes d'Allemagne.

B A U.

BAU. s. m. Terme de Marine. *Voyez* BAUX, BARO.

BAU. Terme de la Mythologie Phénicienne, pris, selon plusieurs Savans, du 2e verset du ch. 1 de la Genèse, où il est dit que dans le commencement la terre étoit nue, vide & sans forme; en hébreu תהו ובהו, *Tohu*, *Vabohu*, les Phéniciens ont pris *Thot* & *Bau*.

BAVARD, ARDE. adj. Souvent employé substantivement. Qui parle trop, qui parle sans discrétion & sans mesure. *Loquax ineptè, insulsè. Blatero.* C'est un *bavard*, un franc *bavard*. Il n'est que du style familier.

Ce mot est dérivé par Nicot du grec βαβαξ, qui signifie, *censeur*.

BAVARDER. v. n. Parler excessivement de choses frivoles ou qu'on devroit tenir secrètes. *Ineptè, insulsè loqui, garrire.* Ce mot est du style familier ainsi que *bavard* & *bavarderie*.

BAVARDERIE. s. f. Terme familier, qui signifie indiscrétion, impertinence dans les discours. Caractère du bavard. *Stulta loquacitas, insulsa garrulitas.* Ils déguisoient toutes ces *bavarderies*. On trouve *bavardise* dans Pomey. Ce dernier est moins usité.

BAVARDIN. Aller en *bavardin*. Façon de parler entre quelques Dames de la Cour; pour dire, aller quêter des nouvelles, & causer par la ville. MAD. DE SEVIGNÉ. Ce mot n'a pas fait fortune.

BAVAROIS, OISE. s. & adj. Qui est de Bavière, ou qui appartient à la Bavière. *Boius, Bavarus.* Quelques-uns veulent que les *Bavarois* soient originairement des *Avares*, lesquels étoient des Huns, qui chassés du Norique s'arrêterent dans le pays des Boïens & s'y établirent, & que de leur nom *Avarus* s'est formé celui de *Bavarois*, en ajoutant un *B* au commencement. D'autres tirent ce nom de Bavaric Roi de Toscane. Les Bavarois porterent autrefois leurs armes dans l'Italie, dans la Grèce, & jusqu'au de-là de l'Hellespont. Les *Bavarois* sont les premiers des Germains qui aient arboré leurs étendards sur les bords du Tibre & du Thermodoon.

BAVAROISE. s. f. Une infusion de thé où l'on met du sirop de Capillaire ou du sucre. Quand on y mêle du lait, on l'appelle *bavaroise*.

☞ BAVAY. Autrefois ville considérable, aujourd'hui petit village des Pays-bas, dans le Hainault, à quatre lieues de Mons. C'est l'ancienne *Bagacum* ou *Baganum*.

BAUBE. adj. Vieux mot. Bégue. On trouve dans les vieilles Chroniques, Louis le *Baube*, pour Louis le *Bégue*.

On dit aussi *bauboyer* pour *bégayer*.

BAUBI. s. m. Terme de Vénerie. Espèce de chien anglois, qui sert à courir les lièvres, les renards & sangliers. *Voyez* CHIEN.

BAUCAL. s. m. Vase qui a le goulot long & étroit. *Baucalis*. Il vient de βαυζω, *aboyer*, parce que l'eau y tombant fait un bruit sourd. PORT-R. D'autres le dérivent de l'arabe *baucal*, & d'autres de *bauca*, qui a été dit pour *bucca*, bouche, parce que ce vase a le goulot long & étroit. ID. On doit écrire & prononcer *bocal*.

BAUCENT. s. m. Vieux mot. Espèce de cheval. Le cheval sus quoi il seoit, étoit un *baucent* de Quastèle, pour dire, un cheval de Castille.

BAUCHE. *Voyez* BAUGE.

BAUCIS. s. f. Femme de Philémon, qui fut changée en tilleul.

BAUC. s. m. Terme de Chasse. Espèce de chien courant, qui vient de Barbarie, d'une chienne nommée *Baude*. *Secutor canis.* Ces chiens sont blancs la plupart, & tout d'une espèce, c'est-à-dire, tout d'une couleur. Ils sont aussi appelés *chiens-cerfs*, parce qu'ils courent particulièrement le cerf. On les appelle aussi *chiens muets*, parce que le cerf venant au change, ils ne disent mot jusqu'à ce qu'il en soit hors. Ils sont bons chasseurs, forcenans, requerans, & de haut nez, & de meilleur créance que les autres. On les surnomme aussi *Greffiers*.

BAUDE. adj. f. Joyeuse. Le masculin étoit *Bault*, *Bals* & *Baux*. On dit aussi *Bauderie*, pour *joie*.

BAUDELS. s. m. Nom d'homme, qui se dit en quelques lieux pour *Baudille*. *Baudelius*. Voyez BAUDILLE.

BAUDEMENT. Vieux adv. De cœur joyeux, gayement. *Poës. du Roi de Nav.*

BAUDEQUIN. s. m. Petite monnoie qui avoit cours en France au commencement du XIVe siècle. Un *baudequin* valoit six deniers. Les Monétaires demanderent le décri des *baudequins* en 1308, comme il paroît par un vieux titre de la Chambre des Comptes *Item, que l'on fasse faire la défense des* baudequins, *qui courent communément pour six deniers.*

Quelques-uns conjecturent que ce mot étant le même que *baldaquin*, cette monnoie fut peut-être ainsi appelée, parce que le Roi y étoit représenté sous un dais, ou baldaquin.

BAUDET. s. m. Vieux mot, mais encore en usage, qui signifie un *âne*. *Asinus.* On le dit aussi figurément & par injure d'un homme fort ignorant, ou fort bête.

Borel après Vigenère, dérive ce mot de l'hébreu *badel*, qui signifie *stupide*.

Le baudet *tout surpris de ses rares merveilles,*
En demeura tout stupéfait:
Sans y penser il leve les oreilles.

Charger le *baudet*, en termes de jeu de trictrac, c'est mettre des dames l'une sur l'autre, sans pouvoir caser. *Traité du trictrac.* C'est accumuler dame sur dame à la même lame, y en mettre plus de deux.

BAUDET, se dit aussi des tréteaux sur lesquels les scieurs de long posent leur bois pour le scier. *Tigna.*

BAUDILLE. s. m. Nom d'homme. *Baudelius.* Saint *Baudille* souffrit le martyre à Nîmes au IIIe siècle sous Maximien, ou au IVe sous Julien l'Apostat. Son nom est encore fort célèbre dans plusieurs Eglises de France, & dans quelques-unes d'Espagne. Mais il y est défiguré en bien des manières, selon les inflexions différentes du langage vulgaire des peuples, qui ont dressé leurs Temples à Dieu en son honneur. Car, selon la remarque de M. l'Abbé Chastelain, c'est le même que l'on appelle S. *Bauzille* en Languedoc, S. *Boile*, ou S. *Boy* en Catalogne, S. *Baudille* en Lyonnois, S. *Bauzire* en Auvergne, S. *Bausély* en Rouergue, S. *Baudt* en Flandre. On dit aussi S. *Baudels* en quelques Paroisses du Diocèse de Paris, quoique dans les

autres l'on diſe S. *Baudille*, comme dans preſque tout le reſte du Royaume. BAIL. Il faut encore ajouter *Baudelle*, qui eſt de la façon de M. Baillet, mais qu'on ne dit nulle part, & que par conſequent il ne faut pas dire.

BAUDIR. Vieux verbe qui ſignifioit autrefois, *ſe réjouir*, qui n'eſt en uſage que dans ſon compoſé *ébaudir*. *Gaudere, lætari.* Il ſignifioit encore *garantir*. Je *baudis*, à dire d'Experts, mon noel auſſi délicat que l'autre. Il vient du bas latin, ou de l'italien *bandire* dans la ſignification de *publier, proclamer, notifier*, en changeant l'*n* en *u*, comme de *montone*, mouton; de *Conventus*, Couvent; de *Conſtantia*, Coutance, ville épiſcopale de Baſſe-Normandie. *Cloſſ. Bourg.*

BAUDIR, en termes de Chaſſe, ſe dit lorſqu'on parle aux chiens, ou qu'on les excite du cor & de la voix à la courſe. *Excitare, ſtimulare, incendere.* Il faut qu'un chaſſeur ſache *baudir* & *rebaudir* les chiens à propos. On le dit auſſi des oiſeaux. *Baudir* un faucon après un héron; pour dire, l'exciter & l'encourager au combat.

BAUDOSE. ſ. f. C'eſt une eſpèce d'inſtrument de muſique à pluſieurs cordes, dont Aimeri de Peytaro, Abbé de Moirac, fait mention dans la vie manuſcrite de Charlemagne. *Voyez* le grand Dictionnaire hiſtorique.

BAUDOUIN. ſ. m. Nom d'homme. *Balduinus.* Il s'eſt formé du latin. On a dit *Baldewinus*, puis *Baldwinus*, & enfin *Balduinus.*

BAUDOUINAGE. ſ. m. Accouplement des baudets. Quel *baudouinage* me dis-tu, baudet, demandoit le cheval à un âne. RABEL.

BAUDOUINER. Vieux verbe. Qui ſe dit des baudets qui travaillent à la conſervation de l'eſpèce. *Aſinum gignere, edere.* Rabelais fait dire à un baudet, quand nous ſommes en foire, nous *baudouinons* à gogo.

BAUDOUR. ſ. f. Nom de femme. *Bathildis, Baldechildis.* Sainte Bathilde, ou Baldechilde, que les peuples ont appelée par corruption ſainte *Beuteur*, & ſainte *Baudour*, étoit iſſue de l'ancienne Maiſon de Saxe en Allemagne, d'où les premiers Rois de France avoient tiré leur origine. BAILLET. Sainte *Baudour* fut Reine de France, femme de Clovis II, Régente du Royaume, puis Religieuſe à Chelles, où elle mourut. *Voyez* BAILLET *30 Janv.* Jumieges, jadis Monaſtère de S. Pierre, fondé par ſainte *Baudour*, femme de Clovis II. G. DU MOULIN, *Hiſt. de Norm. p. 7.* Paradin n'eſt pas le ſeul qui ait mis des impoſtures ſur la bonne Reine ſainte *Baudour*. DE RUBIS. Du Tillet, *Rec. des Rois de France, p. 28*, dit qu'elle eſt vulgairement appelée ſainte *Bautour*, l'écrivant par un *t*, qui dans la ſuite s'eſt changé en *d*.

BAUDOUR. ſ. m. Vieux mot. Réjouiſſance, gayeté.

BAUDRIER. ſ. m. Echarpe de cuir ou d'étoffe qu'on porte ſur l'épaule droite, & qui deſcend ſur le côté gauche, ſervant à tenir l'épée. *Balteus, balteum.* Un *baudrier* à frange. Il reprit les ornemens impériaux, le *baudrier* militaire, & l'épée, marques de nobleſſe & de commandement, dont il avoit été dégradé. MÉZER.

BAUDRIER, eſt auſſi une valiſe faite de drap, pour porter ce que l'on veut en campagne. *Hippopera, pannea.*

On ſe ſert auſſi de ce mot dans les termes d'Aſtronomie: une des plus belles étoilles eſt celle qui eſt au milieu du *baudrier* d'Orion.

Ce mot vient de *Baudroyeur*, qui eſt un homme qui endurcit le cuir en le maniant: d'où vient que les Corroyeurs prennent encore dans leurs Lettres le titre de *Baudroyeurs*, quoiqu'ils ne faſſent plus de *baudriers*. Du Cange le dérive de *baldrellus*, mot de la baſſe latinité, ſignifiant la même choſe, & M. Huet de *baltenrius.*

☞ BAUDROYE. ſ. f. *Rana piſcatrix.* Poiſſon de mer ainſi nommé, parce que ſa bouche eſt ſi grande, qu'on l'a comparé à un baudrier. On lui a donné le nom de *rana*, parce qu'il reſſemble au têtard, & on a ajouté celui de *piſcatrix*, parce qu'il eſt bon pêcheur. Sa chair eſt de mauvais goût.

BAUDROYER. v. a. Vieux mot qui ſignifie corroyer, préparer les cuirs tannés à recevoir la couleur. *Coria perficere, concinnare.*

BAUDROYEUR. ſ. m. C'eſt une qualité que prennent les Corroyeurs qui préparent le cuir, & qui faiſoient autrefois des baudriers. *Coriarius, alutarius.*

BAUDRUCHE. ſ. m. Certain boyau de bœuf, bien dégraiſſé & preparé, dont les Batteurs d'or ſe ſervent pour faire leurs deux plus grands moules. Boiz. *Voyez* MOULE.

BAUDT. ſ. m. *Voyez* BAUDILLE.

BAUDUFLE. ſ. f. Toupie. *Turbo.* Ce mot n'eſt en uſage qu'en Provence & en Languedoc.

BAVE. ſ. f. ☞ Salive qui découle de la bouche. *Saliva ex ore fluens, ſalivæ profluvium*; ou écume que jettent certains animaux. La *bave* d'un enfant, d'un vieillard. La *bave* d'un chien enragé.

Ce mot vient de l'Italien *bava.*

On appelle *bave* d'un limaçon, cette humeur viſqueuſe & gluante qu'il jette, avec laquelle il s attache aux arbres, aux parois. *Spumidus humor, lentor.*

On appelle auſſi *bave*, le venin que jette la ſalamandre.

BAVE. Vieux mot. Parole inutile ou hors de propos, d'où nous avons fait bavarderie & bavard. *Gerræ, nugæ.* Ce mot ſe trouve dans Marot.

BAVE a ſignifié auſſi *moquerie.*

Qui ſavez ſi bien les manières,
En diſant mainte bonne bave.

On a dit auſſi *bavernes*; & *baver* a été dit, pour, ſe moquer, tenir des diſcours de raillerie.

☞ BAVE. (*la*) Rivière de France qui a ſa ſource dans le Querci, élection de Figeat, reçoit pluſieurs ruiſſeaux, arroſe S. Seré, & ſe jette dans la Dordogne un peu au-deſſous de l'embouchure de la Serre dans cette rivière.

BAVER. v. n. Jeter de la bave ou de la ſalive, ſoit naturellement, comme font les enfans, ſoit par l'action & la violence des remèdes. *Salivam ex ore emittere,*

BAVER, ſe dit auſſi en termes de Plombier, des tuyaux qui ne jettent pas l'eau droit; & il ſignifie, ne pas couler droit. *Diffluere.* Ce tuyau *bave*, il faut le rajuſter.

BAVESTIER, IÈRE ſ. m. & f. Ce terme eſt injurieux, & n'eſt en uſage que dans la province du Maine, où ceux du haut Maine appellent par mépris *baveſtiers* ceux qui ſont du bas Maine. *Cenomanenſis inferior.*

BAVETTE. ſ. f. Linge qu'on met aux petits enfans au-devant de l'eſtomac, de peur qu'ils ne ſaliſſent leurs robes. *Linteum pectorale.* Cette fille eſt jeune, il n'y a pas long-temps qu'elle étoit encore à la *bavette.*

Le bon Roi Priam en mangeant,
Avoit attaché en bavette
Deſſous le menton ſa ſerviette. SCAR.

On dit dans le ſtyle populaire, bas & familier, *a la bavette*; pour dire, dans l'enfance, *dès la bavette*, pour dès l'enfance. Pour le Cardinal j'ai ſu d'un homme de Chambre, qui en pouvoit parler aſſurément, puiſqu'il l'avoit connu dès la *bavette*, qu'il étoit né à Rome. MASCUR.

☞ BAVETTE, ſe dit auſſi d'une eſpèce de plaſtron compoſé de vieux chiffons, que les Boyaudiers mettent devant eux pour garantir leur poitrine, & empêcher que leurs habits ne ſoient gâtés.

BAVETTE, en Architecture, ſe dit d'une bande de plomb blanchi qui couvre les bois, & le devant des chénaux ſur les maiſons couvertes d'ardoiſes.

On dit proverbialement & populairement, que des femmes vont tailler des *bavettes*, quand elles s'aſſemblent pour caqueter.

BAVEUSE. ſ. f. Poiſſon de mer, brun ſur le dos & moucheté. *Salivaria.* Il eſt appelé *baveuſe*, parce qu'il eſt toujours couvert d'une bave gluante. Sa chair eſt molle & de mauvais goût.

BAVEUR. ſ. m. Vieux mot. Grand parleur, grand diſeur de riens. *Loquax, nugator.* Marot ſe ſert de ce mot.

BAVEUX, EUSE. adj. Qui jette de la bave. *Saliva fluens.* On le dit d'un enfant, d'un limaçon. On appelle auſſi une omelette *baveuſe*, celle qui n'eſt pas tout-

à-fait cuite, qui eſt molette. L'omelette *baveuſe* eſt plus delicate.

BAUFRER. v. n. Manger avidement. *Helluari.* Ce mot eſt bas. Il vient *à bis faucibus*, comme qui diroit, *avoir deux bouches.* D'autres le dérivent de *vorare*, ou *valivorare. Baffrer* eſt plus uſité dans le ſtyle populaire.

BAUFREUR. ſ. m. Grand mangeur. *Helluo. Baffreur* eſt plus en uſage.

BAUGE ſ. f. Terme de Chaſſe, lieu où repoſent les ſangliers, ou autres bêtes noires. C'eſt ordinairement un endroit ſale & bourbeux. *Aprì volutabrum.* Le ſanglier fait ſa *bauge* dans des lieux fourrés & des épiniers.

BAUGE, ſe dit auſſi des murs qui ne ſont bâtis que de cailloux, dont la liaiſon eſt faite de terre graſſe humectée, & mêlée avec de la paille & du foin. Preſque toutes les cabanes des payſans n'ont que des murs de *bauge.* On dit quelquefois *bauche. Lutamentum, lutum palearum.*

BAUGE, eſt auſſi l'enduit qu'on met ſur les murs de terre pour les conſerver: cet enduit eſt de terre & de paille. *Incruſtamentum ex ſectis paleis & dilutâ terrâ.*

BAUGE. Droguet qui ſe fabrique en Bourgogne, avec du fil filé bien gros, & de la laine groſſière.

BAUGE, ſe dit proverbialement & populairement en cette phraſe. Avoir tout à *bauge*, pour ſignifier, avoir en abondance; & ſe dit particuliérement des valets à la diſcrétion deſquels on a abandonné les proviſions d'une maiſon.

☞ BAUGÉ. *Balgiacum. Baugeium, baugium & balgium.* Petite ville de France, en Anjou, ſur la rivière de Coeſnon, à quatre lieues de la Flèche.

☞ BAUGÉ *le vieux.* Bourg de France dans l'Anjou, à un quart de lieue de Baugé, auſſi ſur le Coeſnon, fameux par la défaite du Duc de Clarence, frere du Roi d'Angleterre.

☞ BAUGENCI. *Balgeniacum.* Ville de France, dans l'Orléannois proprement dit, ſur un côteau, au bas duquel coule la Loire, ſous un pont de vingt-deux arches.

☞ BAUGUE. ſ. f. *Voyez* BAUQUE.

BAVIÈRE. Pays d'Allemagne. *Boïaria, Bavaria.* La *Bavière* a été anciennement appelée Norique. *Noricum.* Des Boïens, peuple de la Gaule, qui habitoient ce que nous appelons aujourd'hui *le Bourbonnois*, s'y établirent ainſi que dit Céſar, *L. I, de la guerre des Gaules, C. 5* & on appela ce pays qu'ils occuperent le pays des Boïens; & parce que dans la ſuite ils furent appelés *Bojarii*, on forma de-là le nom *Bajoria*, qui fut donné à ce pays, & d'où s'eſt formé *Beyeru*, qui eſt ſon nom allemand, & peut-être le mot latin *Bavaria* d'où nous avons fait *Bavière.* Voyez d'autres étymologies au nom BAVAROIS. La *Bavière* a eu titre de Royaume; & quelques-uns prétendent qu'elle a eu ſes Rois particuliers juſqu'au temps de l'Empereur Arnulphe. C'eſt pour cela que Louis le Débonnaire déclara ſon fils Louis, Roi de *Bavière.* Dans la ſuite la *Bavière* n'a eu que le droit de Duché, qu'elle conſerve encore. Le premier Duc de *Bavière* eſt Arnulphe, qui fut tué par les Normands en 891. Ce nom *Bavière* ſe donne aujourd'hui à un des cercles de l'Empire, à un Duché qui eſt auſſi Electorat, & à un Palatinat.

Le Cercle de *Bavière* eſt une des neuf grandes Provinces qui compoſent l'Empire d'Allemagne, ſous le nom de *Cercles*, & tient le ſecond rang parmi les Cercles. Il a au Couchant les Cercles de Suabe & de Franconie; au Midi le Tirol, & la Carinthie; au Levant une petite partie de la Stirie avec l'archiduché d'Autriche; & au Nord le Royaume de Bohême. Les Directeurs du Cercle de *Bavière* ſont l'Electeur de *Bavière*, & l'Archevêque de Saltzbourg.

Le Duché de *Bavière*, ou l'Electorat de *Bavière*, eſt la plus grande & la plus conſidérable partie du Cercle de *Bavière.* Il eſt borné au Nord par le Palatinat de *Bavière*, la Bohême & le Duché de Neubourg; au Couchant par le même Duché & la Suabe; au Midi par le Tirol, avec l'Archevêché de Saltzbourg; & par l'Autriche & l'Evêché de Paſſau au Levant. Ce Duché n'a la dignité Electorale que depuis le 5 Mars 1623, que Ferdinand II en dépouilla Fréderic V Electeur Palatin, élû Roi de Bohême, pour en revêtir Maximilien I Duc de *Bavière*, ce qui fut confirmé par la paix de Weſtphalie. On diviſe le Duché de *Bavière* en haute & baſſe *Bavière.* La haute *Bavière* eſt la partie Occidentale de ce Duché, & la baſſe *Bavière* en eſt la partie Orientale. Conſultez Imhoff, *Not. Imp. Proc. L. II. C. 6.*

On a ſur l'Hiſtoire de *Bavière*, Joannes Aventinus, *Annales Boïorum, L. VII.* Imprimé à Ingolſtad en 1554. *in-fol.* & à Leipſic en 1710. Marc. Velſerus, *De Rebus Boïcis in-4°.* à Ausbourg en 1602. Joannes Aldzreiter, *Annales Boïæ Gentiis, & Annales Boïci*, du P. And. Bruner Jéſ. Joachin Meïer *De Boïorum Migrationibus, in-4°.* à Gotinga en 1702.

☞ BAULT, BAUDE. Vieux mots. Joyeux, joyeuſe.

BAUME. ſ. m. Plante médicinale étrangère. Cette plante ſe nomme en latin *balſamum*; ſon bois, *xylobalſamum*; ſa liqueur *opobalſamum*; ſon fruit *carpobalſamum.* Le *baume* eſt un arbriſſeau qui croît en Arabie, & qui ne s'éleve guère plus haut que nos grenadiers: quelques-uns lui donnent la hauteur du violier blanc. Dapper dit qu'il eſt de la forme de l'agnus caſtus, & de la hauteur du troëne; qu'il a peu de feuilles. Il jette beaucoup de branches garnies de petites feuilles arrondies, que Proſper Alpin compare à celle de rue; mais elles ne ſont pas ſi blanches, & elles ſont toujours vertes. Son bois eſt gommeux, & de couleur rougeâtre. Ses branches ſont de la même couleur, longues, minces, & garnies de peu de feuilles. Ses fleurs ſont petites, blanches & fort odoriférantes. Son fruit eſt un noyau couvert d'une peau ſéche & brune; il renferme quelquefois une petite amande; quelquefois, la ſemence étant avortée, la cavité de ce fruit eſt remplie d'une liqueur jaune, ſemblable à du miel, d'un goût amer, & qui pique la langue. Marmol, qui le décrit dans ſon XIe. Livre *Chap. 12*, dit que c'eſt un arbriſſeau de trois pieds de haut, dont les branches ſont comme le ſarment de la vigne, & de même couleur; & que la graine en eſt rouge.

On en tire une liqueur pendant les mois de Juin, de Juillet & d'Août par le moyen des inciſions qu'on fait à l'écorce: il en ſort auſſi naturellement. Théophraſte veut que ces inciſions ſe faſſent avec des griffes de fer, & Pline avec du verre, ou de la pierre; parce que le fer, dit il, le feroit mourir, ce qu'on ne remarque pourtant pas. Tacite dit, *Hiſt. L. V. C. 6.* que quand la ſéve fait enfler les branches du *baume*, il ſemble que ſes veines appréhendent le fer, & s'arrêtent quand on y fait inciſion avec ce métal; mais qu'on les ouvre avec quelque morceau de pierre, ou de pot caſſé. Marmol dit qu'on le fait avec un couteau d'ivoire, ou de verre, parce que le fer feroit ſécher les branches. Ce ſuc eſt blanc au commencement; peu après il devient vert, enſuite de couleur d'or; & enfin quand il vieillit, il eſt de couleur de miel: il eſt trouble d'abord, après il s'éclaircit, & a la conſiſtance de la térébenthine. Son odeur eſt agréable, & fort pénétrante, ſon goût amer, âcre & aſtringent. Il eſt fort léger quand il eſt nouveau; ſi on en verſe dans l'eau, il ne va pas fort avant mais s'élevant tout-auſſitôt, il ſe répand ſur toute la ſurface de l'eau, ſe mêle avec elle, & s'y diſſout promptement; mais peu après il ſe coagule, & devint blanc comme du lait; & c'eſt alors qu'on le tire de l'eau.

On a crû que le *Baume* croiſſoit en Egypte & en Judée; cependant Dapper dans ſa *Deſcript. d'Egypte, pag. 62*, dit que le *baume* n'eſt point originaire d'Egypte ou de Syrie, comme l'ont crû Théophraſte, Dioſcoride, Pline, Juſtin, Strabon, & pluſieurs autres Anciens; que bien loin qu'il croiſſe de lui-même en Egypte, on n'en trouve que dans le ſeul jardin d'Elmatharea, d'où les Pélerins de la Mecque l'apportent; que tous les Pélerins conviennent unanimement qu'auprès de la Mecque & de Médine, ſur la montagne & dans la plaine, dans les terres cultivées & les incultes, & même ſur les ſablons, il y croît une infinité d'arbres de *baume*; mais ceux qui croiſſent dans ces lieux ſtériles, ne rendent que fort peu de gomme; ils portent beaucoup de graine, qu'on envoie vendre en Europe. Les habitans pour tirer plus de profit de ces arbres, les tranſplantent de ces lieux arides dans

des terres grasses. De plus tous les anciens Arabes témoignent, selon le récit des mêmes pélerins, que de tous temps il a crû en plusieurs endroits de l'Arabie heureuse une infinité d'arbres de *baume*, & que ces quartiers n'en ont jamais été denués. Josephe est du même sentiment, *Antiq. Jud. L. VIII.* Dapper. M. d'Herbelot assure qu'il n'en croît plus maintenant qu'en Arabie. Pline dit que de son temps ce n'étoit qu'en deux jardins appartenant au Prince, qui contenoient environ vingt journaux. Mais les Romains le firent multiplier en la vallée de Jéricho, comme témoigne Justin. La Reine de Saba en apporta une plante à Salomon; & Josephe dit qu'on lui a l'obligation de ce que la Judée a été depuis fertile en *baume*. On élève présentement en Arabie une infinité de ces arbres, dont les Arabes tirent beaucoup de profit. Il n'y a pas long-temps qu'on s'est apperçu du gain qu'il y avoit à faire. Mais depuis qu'on y a pris garde, il y en a des vergers tout pleins. Cependant on a fait une loi qui défend de semer ou de planter cet arbre sans la permission du Souverain. Dapper. *Voyez* cet Auteur, *p. 62, 63.* Il y a plusieurs choses curieuses touchant le *baume*. Tandis que le *baume* découle des arbres qui sont dans le jardin du Grand-Seigneur au Grand Caire, il y a des Janissaires qui gardent ce *baume*.

Le *baume* qu'on apporte d'Arabie au Caire, encore qu'il soit de bonne odeur, n'est pas tout véritable gomme, ni des larmes de l'écorce, car il en tombe fort peu: la plupart du *baume* est fait du bois & des branches vertes de l'arbre distillés au feu; encore n'est-il pas tout pur; on le falsifie en y mêlant de la térébinthe de Cypre. De plus on extrait de la graine une liqueur qu'on fait passer pour du véritable *baume*, quoiqu'il n'ait pas l'odeur si forte, & qu'il soit plus amer au goût. Dapper. Le Moine qui a composé dans l'onzième siècle la vie de S. Bonnius, parle d'un jardin qu'avoit le Roi de Babylone en Egypte, tout planté d'arbres de *baume*. Marmol écrit aussi, *L. XI*, que l'on dit qu'il ne croît que dans un jardin du Grand-Seigneur proche du Caire.

Outre ce *baume* d'Orient, il nous en vient de plusieurs sortes de l'Amérique. Les plus considérables sont ceux du Pérou, de Tolu & de Capaïba. Le *baume* du Pérou est un suc tiré d'un arbre qui est de la grandeur du grenadier, ayant ses feuilles semblables à l'ortie. Quand on fait une incision à son écorce, il en sort une liqueur blanchâtre & gluante qu'on appelle *baume*, parce qu'on y a remarque les vertus de l'ancien *baume* de Judée: mais les Indiens gardent le naturel pour eux, & nous envoient de l'artificiel, qu'ils font en faisant bouillir le tronc & les branches hachées de cet arbre, & en amassant avec une coquille l'huile qui nage au-dessus de cette décoction, & qui est de couleur noire, rougeâtre & fort odoriférante; & c'est ce qu'on appelle *baume* noir, ou *baume* de lotion. On appelle encore *baume* noir le *labdanum*.

Le *baume* de Tolu est tiré par l'incision de l'écorce d'un arbre qui ressemble à un petit pin. Il est rouge tirant sur le doré, de consistance moyenne, fort gluant & adhérent, de saveur douce & agréable, d'une odeur excellente, qui approche de celle du limon. Il a les mêmes qualités que celui du Pérou. On l'apporte d'une province de l'Amerique, que les Indiens appellent *Tolu*, située entre les villes de *Carthagène*, & de *Nombre de Dios*.

Le Baume *de Copaiba*, que nous nommons *baume* de Capau, & quelquefois *baume* de Copahu, est tiré de même par l'incision d'un arbre qui croît en abondance dans l'île de *Matanhou*. Cet arbre est assez grand, & son bois fort rouge & dur, dont on fait des planches larges pour divers usages. Ses feuilles sont ovales, longues de quatre ou cinq doigts, & larges de deux, ou de deux & demi. Ce *baume* est fort clair, de la consistance & de l'odeur de l'huile de térébenthine distillée; on en tire quelquefois jusqu'à douze livres dans l'espace de trois heures. Il est admirable pour les plaies, comme les autres *baumes*. Les Juifs s'en servent après la circoncision, pour arrêter le sang qui coule de la plaie.

Le Baume *de la Mecque* a pris son nom du lieu d'où il vient, comme les autres *baumes* dont on vient de parler; il est sec & blanc, semblable en figure à la couperose blanche calcinée, sur-tout quand il est Vieux. Pomey. Il y a aussi un *baume* de vanille dont nous n'avons guère connoissance; on le fait, ou on le tire au Mexique; mais les Espagnols le gardent pour eux, & ils n'en font point commerce.

Baume *de liquid-ambar*, est une huile qui a la consistance de la térébenthine, & qui ressemble à une raisine claire & rougeâtre: elle découle du tronc de certains arbres fort gros & fort grands, dont les feuilles sont semblables à celles de lierre: ces arbres croissent en quantité dans la nouvelle Espagne.

Il y a encore un *baume* qu'on appelle nouveau, qui vient de l'Ile Espagnole. L'arbre qui le produit est de la hauteur de deux hommes: on en prend les sommités, & les fruits qui ressemblent à des raisins; on en tire le suc, & on le fait cuire jusqu'à ce qu'il ait acquis la consistance du miel. Prosper Alpin, Marc-Grave, Tesmandés, Jean de Laët, ont parlé de ces différens *baumes*.

Le Baume a servi de corps à d'assez belles devises, avec ces ames: *Vulnere sano*, ou *Vulnus opem*, ou *In pretio lacrumæ*; on l'a appliqué à des personnes pénitentes, avec ce mot: *Sponte fluunt melius*, il marque très-bien que les bienfaits doivent n'être point forcés.

☞ On appelle aussi *baumes* certaines compositions faites par les Apothicaires & les Chimistes, principalement lorsqu'il y entre des ingrédiens balsamiques.

Le Baume *artificiel* est un remède qu'on emploie le plus souvent à l'extérieur. On le fait d'une consistance un peu plus solide que celle de l'onguent ordinaire. Il est préparé pour récréer & fortifier les parties nobles par la bonne odeur. Il s'en fait aussi d'une consistance liquide entre celle des huiles & des linimens, dont le principal usage est pour les plaies. Il s'en fait de plusieurs façons, de divers aromates & huiles distillées. L'huile de noix muscade est la base ordinaire des *baumes*, ou la cire blanche. On y mêle la graisse d'agneau, la moelle de cerf & de veau, ou la manne en larmes, &c. On lui donne les noms d'*apoplectique*, *stomachique*, *besoardique*, *hystérique*, *vulnéraire*, &c.

Le *baume apoplectique* réjouit le cœur, réveille les esprits suffoqués dans l'apoplexie, & donne le temps de préparer d'autres remèdes plus efficaces. Alors il en faut frotter les tempes, les sutures, & la fontenelle, & en faire avaler quelques grains dissous dans de l'eau de la Reine d'Hongrie, ou dans de l'eau de cannelle.

On appelle aussi le *baume* du Samaritain, de l'huile commune mêlée, & cuite avec du vin, parce qu'on croit que le charitable Samaritain de l'Evangile se servit de ce remède.

Baume, ou Huile de poix, est une huile rougeâtre qu'on tire de la poix par le moyen d'une cornue: on lui a donné le nom de *baume*, à cause de ses grandes propriétés. Le *baume* de poix est un très-bon *baume*, & l'on prétend que ses qualités approchent de celles du *baume* naturel.

Baume *ardent*. C'est une composition qui est un remède pour les plaies, les meurtrissures, & les humeurs froides. Ce remède se fait d'une teinture jaune de Katabé broyé qu'on tire par le moyen de l'esprit de vin, dans laquelle on fait dissoudre du camphre rafiné.

Baume *de Saturne*. C'est un sel de Saturne, dissous dans l'huile ou l'esprit de térébenthine, & digéré, dit M. Harris, jusqu'à ce que la matière ait pris une teinture rouge. Ce *baume* résiste à la putrefaction des humeurs, & est fort propre à nettoyer & cicatriser les ulcères.

Baume *de soufre*. Il y en a de deux sortes. Le *baume de soufre* commun, & le *baume de soufre* anisé. Le *baume de soufre commun* est un *baume* tiré par le moyen du feu d'une composition faite d'huile de noix tirée sans feu, de fleur de soufre, de sel de tartre, & de vin blanc mêlés ensemble. Le *baume de soufre commun* est bon pour digérer, pour résoudre les matières crues, découlées & amassées en quelque partie du corps: on l'emploie en onction extérieure: il sert de base à l'emplâtre de soufre. Le *baume de soufre* anisé est tiré de

l'huile d'anis vert, & de véritable fleur de ſoufre qu'on a fait diſſoudre enſemble.

On appelle des Charlatans, vendeurs de *baume*, qui vendent des onguents ou des huiles pour les plaies, qu'ils nomment abuſivement de ce nom. Ils vendent auſſi une certaine liqueur pour le fard, qu'ils appellent du *baume blanc*.

BAUME, ſuivant quelques Chimiſtes, n'eſt autre choſe que l'ame du ſel commun extraite par l'art. Ils le font diſſoudre à l'humide, & ils mettent ſa réſolution bien clarifiée dans du fumier de cheval pour la putréfier pendant deux ou trois mois, & enſuite ils la font diſtiller fortement avec feu de ſable; il en monte une onctuoſité précieuſe, dans laquelle mettant tremper les choſes les plus corruptibles, elles demeureront éternellement entières. Ils diſent que c'eſt par ce moyen que les Anciens & les plus curieux ont conſervé des corps entiers ſans les réduire en momies, & que c'eſt ainſi que fut conſervé le corps d'une femme dont parle Volaterran, qui fut trouvé dans un Mauſolée près d'Albane du temps d'Alexandre VI, lequel par ſon ordre fut jeté ſecrétement dans le Tibre pour éviter l'idolâtrie; car il paroiſſoit vivant & très-beau, quoiqu'il fût mort il y avoit treize ſiècles

BAUME UNIVERSEL, en termes de Philoſophie hermétique, c'eſt l'élixir parfait, un remède rare & univerſel, qui produit des choſes étonnantes dans la nature.

BAUME, ſe dit auſſi d'une certaine compoſition noirâtre de bonne odeur, que l'on porte dans de petites boîtes. La baſe en eſt l'huile de muſcade, à laquelle on ajoute le ſtorax, & autres choſes ſemblables, ſuivant l'odeur qu'on veut lui donner.

BAUME, eſt auſſi une petite herbe qu'on met dans les fournitures de la ſalade. Elle eſt odoriférante. C'eſt une eſpèce de menthe.

BAUME, ſe dit figurément de ce qui eſt de bonne odeur, ou qui cauſe la guériſon. A l'ouverture des Reliques de ce Saint, il en ſortit un *baume* précieux qui parfuma tout l'air d'alentour. La grâce que les Sacremens conférent eſt un *baume* qui guérit toutes les plaies de nos ames. Le *baume* que l'on mêle avec l'huile pour faire les onctions dans les Sacremens & les cérémonies eccléſiaſtiques, ſignifie, ſelon Amalarius Fortunatus, la bonne odeur des vertus que doit repandre celui à qui on l'applique. L'auteur Arabe du Giavaheral Bokhur, Hiſtoire abrégée de l'Egypte, écrit que le *Baume* de Matharée auprès du Caire, en Egypte, étoit fort recherché des Chrétiens, à cauſe de la foi qu'ils y avoient. Il veut dire que les Chrétiens ſe ſervoient de ce *baume* pour faire le crême de la Confirmation. D'HERB. C'eſt une preuve de la créance de l'Egliſe Catholique ſur ce ſacrement.

☞ On dit proverbialement, qu'une choſe fleure comme *baume*; pour dire, qu'elle ſent bon. On le dit au figuré d'une affaire qui paroît bonne & avantageuſe.

☞ On dit encore que la reputation de quelqu'un fleure comme *baume*, pour dire, qu'il jouit d'une bonne réputation.

BAUME, ſignifie en Provence & en Dauphiné une Caverne. On y appelle *Sainte Baume*, la Caverne que l'on prétend avoir été habitée par ſainte Magdelaine. La pluie qui tombe ſur le rocher de la *Sainte Baume*, qui eſt tout fendu & crevaſſé, & où il n'y a point d'herbe, pénètre dans la grotte en très-peu d'heures, à 67 toiſes au deſſous de la ſuperficie du rocher, & y forme une très-belle citerne. DE LA HIRE, *Acad. des Sc. 1703. pag. 61.* Chorier dit qu'il ſignifie tantôt une Grotte, & tantôt un Territoire coupé de valons, & couvert de bois, & que c'eſt ce que ſignifie Αλμα en grec, d'où il dérive. M. Ménage croit que ce mot a été pris du latin barbare *balſima*, qui ſe trouve en cette ſignification dans les Capitulaires de Charles le Chauve. Le P. Mabillon, *Annal. Bened. Lib. I. p. 24.* prétend que *balma* eſt un ancien nom gaulois, qui ſignifioit un rocher, *rupes*. M. de Valois dit, *Notit. Gall. pag. 74*; que *balma* en Italie ſignifie un antre; qu'en gaulois il croit que *baume* ſignifie un antre, ou une caverne, ſur-tout ſi elle eſt ſur une montagne, ou ſur un lieu élevé. *Voyez* BALME.

☞ BAUME *les moines*. Abbaye de France, en Franche-Comté, près de Lons le Saunier, au Diocèſe de Beſançon, Ordre de S. Benoît de la Congrégation de Clugni.

☞ BAUME *les nones*, ou *Beaune les nonains*. Petite ville de France, ſur le Doux, en Franche-Comté.

☞ BAUME *les nones*. Abbaye de filles, en France, dans la Franche-Comté.

BAUMIER. ſ. m. Arbre de baume, ou qui porte le baume. *Balſamum*. Le Traducteur de Dapper s'eſt ſervi de ce mot *p. 62*. Il n'y a pas long-temps, dit-il, qu'on s'eſt apperçu du gain qu'il y avoit à faire, & qu'il eſt devenu ſi précieux & ſi cher en Orient (le baume.) Dès que les Arabes y eurent pris garde, ils s'empreſſerent a tranſplanter les jeunes *Baumiers* des terres monteuſes & arides dans les jardins fertiles & cultivés; de ſorte qu'il y en a maintenant des vergers tout pleins. ☞ Quelques-uns appellent du nom commun *Baume*, la gomme & la plante d'où elle découle. Pourquoi ne diroit-on pas Baumier, quand ce ne ſeroit que pour ôter l'équivoque. D'ailleurs, ce mot ſe trouve ailleurs que dans le Traducteur de DAPPER.

☞ BAVOCHÉ, ÉE. adj. Terme de Gravure & d'Imprimerie. Il ſe dit d'un trait de burin, d'un contour qui n'eſt pas net, & d'un caractère qui n'imprime pas nettement. Une épreuve *bavochée*.

BAVOCHER. v. n. Terme de Doreur en détrempe. Il ſe dit pour exprimer l'effet des taches que le jaune ou l'aſſiette fait en coulant ſur le blanc qui doit ſervir de fond à la dorure.

Les Imprimeurs ſe ſervent du terme de *bavocher*, pour faire entendre qu'une impreſſion n'eſt pas aſſez nette, & qu'elle eſt brouillée par de petites taches qui paroiſſent entre les lignes & aux extrémités des pages. *Bavocher* & *papilloter* ſont termes ſynonymes.

BAVOCHURE. ſ. f. Défaut de ce qui eſt *bavoché*. *Bavochure* ſe dit des traits de Graveurs qui ne ſont pas nets. Les Graveurs à l'eau forte ſont obligés d'ébarber les *bavochures* avec le burin.

BAVOIS, ou BAVOUER. ſ. m. Ancien terme de monnoie. On appelle ainſi la feuille de compte, où eſt contenue l'évaluation des droits de Seigneurie, foiblage, écharcetée & braſſage, ſuivant le prix courant que l'Ordonnance attribue à l'or, argent & billon, en œuvre, & hors d'œuvre.

☞ BAVOLER. ſ. m. Terme de Faucounerie. Vol des perdrix qui n'eſt pas élevé. On le dit auſſi des autres oiſeaux. Quelques-uns écrivent *bas voler*.

BAVOLET. ſ. m. Coiffure des jeunes payſannes auprès de Paris, qui ſe fait de linge délié & empeſé, & qui a une longue queue pendante ſur les épaules. On pourroit l'appeler en latin *capital*, par analogie au linge dont les femmes avoient la tête couverte dans les ſacrifices, & qui portoit ce nom, au rapport de Feſtus. Chiffonner le *bavolet*. Vous voulez faire voir dans vos trophées amoureux, des calles, & des *bavolets*. SCAR.

On dit figurément d'une jeune payſanne, que c'eſt un joli *bavolet*.

Loin de la Cour, je me contente
D'aimer un petit bavolet. BOIS-R.

Ce mot eſt formé de *bas-volet*. Volet ſe diſoit autrefois pour *voilet*, & *voilet* eſt un diminutif de *voile*: de-là on a appelé *bavolettes* les jeunes payſannes qui portoient ces ſortes de coiffures. HUET. De *bavolette* on dit en Normandie *filer bavol*; pour dire, filer inégalement, faire du fil qui n'eſt pas égal, parce que les jeunes *bavolettes*, peu ſavantes en l'art de filer, filent ainſi. ID.

☞ On appelle auſſi *bavolet* chez les Marchandes de Modes & Coiffeuſes la ſeconde pièce d'une coiffure qui n'a point de barbes, qui forme le deſſus de la tête. C'eſt auſſi ſur le *bavolet* que l'on monte le fer qui forme le gros pli du milieu.

BAVON. ſ. m. Nom propre d'homme. *Bavo*. S. *Bavon*, en flamand S. *Baef*, qui avoit été nommé *Allowin* ſur les fonts du Baptême, d'une très-noble famille du pays de Hasbain, ou Haſpengaw dans le Brabant Lié-

geois, vint au monde vers l'an 589. Bail. Cet Auteur prétend que *Baron* étoit un fobriquet, ou nom de guerre. L'Auteur de fa vie dit feulement que le peuple l'appelle *Baron* S. Baef eft patron de Gand, d'Harlem, &c. Voyez Le P. Mabillon. *Sæc. II. Bened. p. 394.*

BAVOUER. *Voyez* Bavois.

BAUQUE. f. f. On appelle ainfi l'algue à feuilles étroites qui vient dans les etangs falés près de Montpellier. Elle y eft fi commune, qu'on en fume les champs. Les Parfumeurs & les Vitriers en emballent leurs caiffes. Quelques-uns difent *baugue*.

BAUQUIN. f. m. En termes de Verrerie on appelle *bauquin*, le bout de la canne que l'on met fur les lèvres pour fouffler.

BAURAC. Terme arabe qui fignifie *nitre* ou *fel* en général. Rulland. C'eft de *Baurac* qu'on a fait *Borax*.

☞ BAUSKE, BAULSKE, & BAUSCH. Ville appartenant au Duc de Curlande, aux frontières de la Samogitie.

BAUT, ou BAUS. adj. Vieux mot. Gai, joyeux, content, alerte.

☞ BAUTZEN. *Budiffima*. Ville d'Allemagne, dans la haute Luface, dont elle eft la principale ville.

BAVURE. f. f. Petite trace des joints des pièces du moule, qu'on ôte à la lime & au rifloir fur le métal, & avec le ciſeau fur le plâtre.

BAUTEUR. f. f. Nom propre de femme. *Voyez* Baudour.

BAUX, ou BARROTS. Terme de Marine. Ce font des pièces de bois ou poutres qui traverſent en largeur d'un bout a l'autre du navire, & fervent à porter les planchers que l'on nomme *ponts* ou *tillacs*. A chaque bout des *baux*, il y a une courbe triangulaire nommée *courbaton*, qui en fait la liaiſon avec le corps du bâtiment. Elle eft d'un bout attachée aux *baux*, & de l'autre contre les vaigres, ou contre les planches qui font le revêtement intérieur du vaiſſeau. On appelle *Maître-bau*, celui qui eft à la plus grande ouverture du navire, & qui joint l'extrémité ſupérieure d'un genou à l'autre. Il peut avoir près du quart de la quille, & le creux du vaiſſeau peut être égal à la moitié du *bau*. Celui qui eſt le dernier vers l'avant ſur l'extrémité, ſe nomme *bau de lof*, & à Marſeille *madier dernier*. Celui qui eſt le dernier vers l'arrière s'appelle *bau de dalle*. On dit, qu'un navire a tant de pieds de quille, & tant de pieds de *baux*; pour dire, qu'il a tant de pieds de long, & tant de pieds de large. Il y a auſſi des *baux* qui ſervent à fortifier les vaiſſeaux. Ces mêmes pièces de bois dans les bateaux foncets, & autres bâtimens ſur les rivières, s'appellent *matières*.

Baux, pluriel de *Bail*. Voyez Baie.

BAUZELY. ſ. m. Nom propre d'homme uſité en Rouergue.
BAUZILLE. Le même ſelon l'uſage de Languedoc.
BAUZIRE. Le même en Auvergne.
} *Voyez* Baudille. C'eſt le même.

B A X.

BAXANA. ſ. f. Plante indienne. A Queyonne, proche Ormuz, naît un arbre appelé par les habitans circonvoiſins de cette Île déſerte, *Baxana*. On dit que ſon fruit ſuffoque ceux qui en goûtent, en quelque quantité qu'ils en prennent; & que ſi l'on demeure un quart d'heure à l'ombre de l'arbre, on reſſent le même effet: mais je regarde tout cela comme des fables, d'autant plus volontiers, que la racine, les feuilles & le fruit du même arbre paſſent dans d'autres contrées pour un antidote à toutes ſortes de poiſons. Ray, *Hiſt. Plant. Baxana, arbor fructu venenato, radice venenorum antidoto.*

B A Y.

BAY. *Voyez* Bai.

☞ BAYANISME, ou BAÏANISME. Erreur de Baïus & de ſes diſciples, ſur la grace, le libre arbitre, le péché originel, la charité, &c. contenues dans 76 propoſitions condamnées d'abord en 1567 par le Pape Pie V, & en 1579 par Grégoire XII.

BAYARD. ſ. m. Nom du fameux cheval des quatre fils Aimon.

Et la poſtérité d'Alfane & de Bayard,
Quand ce n'eſt qu'une roſſe, eſt vendue au haſard.
Boileau.

On le dit dans le diſcours familier pour un grand cheval.

Quand ſur Bayard *par bois & par montagnes*
A gyboyer vous prenez vos ébats. R.

Bayard, ou Bayart. ſ. m. en termes de manœuvres, ſe dit d'une grande & forte civière propre à porter de gros & lourds fardeaux, comme de groſſes pierres. On voit ſur le port de Dunkerque force *bayards*. Ce mot eſt uſité en Languedoc & en Rouſſillon, & on le trouve ſur les inventaires des Gardes-Magaſins.

BAYE ou BAIE.

BAYER. v. n. Tenir la bouche ouverte en regardant longtemps quelque choſe. *Ore aperto & hiante aliquid aſpicere.* Il tire ſon étymologie de l'italien *badare*, qui eſt auſſi latin, ſelon les Gloſes attribuées à Iſidore. Ce mot eſt vieux & hors d'uſage. On dit familièrement *bayer aux corneilles*, pour exprimer un homme oiſif, & qui s'amuſe à regarder niaiſement toutes choſes. M. Guittaut m'envoya une caiſſette de ce qu'il a de plus précieux. Je la mis dans mon cabinet, & puis je voulus aller dans la rue *bayer* comme les autres. Mad. de Sevigné.

Allons, vous: vous rêvez, & bayez aux corneilles,
Jour de Dieu, je ſaurai vous frotter les oreilles.
Mol.

Il y en a d'autres qui diſent *béer aux corneilles.*

☞ On dit en ſtyle figuré & familier, *bayer* après quelque choſe, après les honneurs, les richeſſes. Les déſirer avec avidité. Ce verbe eſt toujours neutre. Les Vocabuliſtes le diſent avec tout le monde; & pour le prouver, ils apportent cet exemple. Que *bayez*-vous là depuis deux heures? Eux qui relevent ſi durement les prétendues bevues des autres, comment qualifieroient-ils celle-ci.

BAYETTE. ſ. f. Eſpèce d'étoffe qui eſt une revêche de Flandre, ou d'Angleterre. La *bayette* eſt une étoffe de laine, tiſſue fort lache, raſe d'un côté, & fort cotonnée de l'autre.

BAYEUR, EUSE. ſ. m. & f. Celui ou celle qui regarde avec avidité, comme les gens du peuple.

BAYEUX. Prononcez *Baïeux*. Ville épiſcopale de France, en Baſſe-Normandie, ſur la rivière d'Aure. *Bajocæ, Bajocum, Bajocaſſium civitas.* Cæſar, *Liv. VIII, chap. 7*, l'appelle *Belocaſſes*, ou *Velocaſſes*, comme Pline *Liv. IV, chap. 18. Bayeux* a titre de *Vicomté*, & eſt capitale du Beſſin. Il parut il y a quelques années en 1605 à Caën une première partie de l'hiſtoire du Diocèſe de *Bayeux* par M. Hermant. *Bayeux* eſt au 19d 45′ de longitude, & 49d 20′ de latitude. Les Auteurs du Moréri & Maty écrivent *Baïeux*. Mais Du Moulin, dans ſon *Hiſtoire générale de Normandie*, Hermant, dans ſon *Hiſtoire du Diocèſe de Bayeux*, Mezeray & M. Huet, dans ſes *Origines de Caën*, écrivent *Bayeux*. Nous les ſuivons; c'eſt l'ancien uſage.

BAYLE. *Voyez* BAILE.

☞ BAYON. Ville de Lorraine, ſur la Moſelle, à cinq lieues au deſſus de Nancy.

☞ BAYONA. Ville d'Eſpagne, en Galice, à l'occident de Tuy.

BAYONNE, ou BAÏONNE. Prononcez *Baïonne*. *Lapurdum, Bayona.* Ville de France, en Gaſcogne, dans la Terre de Labour dont elle eſt capitale. Elle eſt ſituée à la jonction des rivières de l'Adour & de la Nive, qui font *Bayonne* une ville de fort grand trafic, & un port de mer fameux. Corn. Quelques-uns croient que c'eſt les *Aquæ Tarbellicæ* des Anciens. Scaliger & Vinet eſtiment que les Boïates ou Boïens, dont la Cité appelée dans les Notices *la Cité des Baïates*, autrement *Boïens*, étoit l'une des douze Cités de la Novempopulanie, & qui eſt le bourg de

Buchs; ils eſtiment, dis-je, que les Boïens avoient leur étendue depuis le pays de Buchs juſqu'à *Bayonne*, & que cette ville étoit leur cité. Mais le pays de la cité d'Acqs s'oppoſe à cette conjecture; car cette partie de ce pays eſt ſituée entre *Bayonne* & le pays de Buchs, & empêche toute ſorte de communication entre *Bayonne* & Buchs. La dénomination de cette ville, qui ſert de fondement à cette opinion, ne doit point être conſidérée; car outre qu'elle eſt nommée conſtamment *Bayonne* dans tous les titres, auſſi-bien que par le vulgaire, & non pas *Baïonne*, comme nous voudroit perſuader Vinet, il ne faut pas douter que cette diction ne ſoit récente, & qu'elle ne prenne ſon origine de la langue baſque, ſignifiant *bonne baie* ou *bon port*, *baya ona*, *Baia*, c'eſt-à-dire, port, en langage de Marine, & *ona*, bon. De Marca. Je dis que le nom de *Bayonne* eſt récent, étant certain que cette ville & ſon Evêché ſont appelés dans les vieux titres *Lapurdenſis*, & non pas *Baïonenſis*. Id. *Bayonne* n'eſt donc pas la cité des Boïates. C'eſt une cité érigée par quelque Synode provincial, pour la ſubſtituer après la ruine de Buchs, à la place de la douzième cité qui avoit été diſtraite de l'Aquitaine IIIe en faveur de l'Aquitaine IIe & de l'Archevêché de Bordeaux, auquel le terroir de la cité de Buchs avoit été incorporé. Cela ſe fit avant la venue des Normands de l'an 845, attendu qu'une Charte de Leſcare témoigne qu'ils la ruinerent avec les autres cités de Gaſcogne, & que l'Evêque Arſius témoigne en 980, que cette ville étoit en poſſeſſion de toute ancienneté, de certaines vallées. La longitude de *Bayonne* eſt à 16° 2′, 48″ de longitude, & à 43° 29′, 45″ de latitude. Picard, De la Hire.

L'Evêché de *Bayonne*, autrefois de Labour, *Epiſcopatus Lapurdenſis*, *Baïonenſis*. L'Evêché de *Bayonne*, qui a ſeulement 60 Paroiſſes, étoit autrefois d'une plus grande étendue, comme on le peut voir dans l'*Hiſtoire de Béarn*. de M. De Marca, *Liv. I, ch. 4, n. 5*. Il eſt remarqué en la Seſſion XXXIe du Concile de Conſtance, que cet Evêché avoit ſon étendue en trois Royaumes; à ſavoir, de France, de Navarre & de Caſtille. Ils y ont continué leur juridiction juſqu'à ce que le Pape, à l'inſtance de Philippe II, Roi d'Eſpagne, y ordonna par proviſion un Vicaire Général, tandis qu'il y auroit héréſie aux pays voiſins de France; quoique l'Evêque ni le Chapitre de *Bayonne* n'aient point été troublés en la jouiſſance des revenus qu'ils poſſedent en ce quartier. De Marca.

Bayonne a eu des Vicomtes, & il y a des monumens qui en marquent juſqu'en 1205, où ils ont manqué. Cette Vicomté a été depuis confondue avec le Duché de Guyenne, & Charles VII la réunit à la Couronne en 1451.

Le Golfe de *Bayonne*, *Baïonæ ſinus*, *Tarbellicus*, ou *Lapurdenſis ſinus*. Petite partie de la mer de Gaſcogne, vers les frontières de la terre de Labour, & de la Biſcaie. On l'appelle auſſi *mer des Baſques*. Maty.

Il y a encore *Bayonne*, ville de la nouvelle Caſtille, & *Bayonne* port de mer en Galice, à la hauteur duquel ſont les îles de *Bayonne*. *Bayona*.

☞ Bayonne. Petite rivière de France, au Vexin françois, qui a ſa ſource près de S. Cyr ſur Chars, & ſe perd dans l'Oiſe à Pontoiſe.

☞ BAYZE. Rivière de France qui a ſes ſources dans le Nebuſan, arroſe pluſieurs villes, & va ſe perdre avec la Geliſe, dans la Garonne, au-deſſus d'Eguillon.

BAYONNETTE. ſ. f. Dague, couteau pointu, ſorte de petite épée longue d'un pied & demi, ou environ, qui n'a point de poignée, mais ſeulement un manche de bois ou de fer de 8 à 10 pouces, & qui n'a que deux petits boutons pour garde. *Sica*. Le manche de fer eſt creux pour s'enclaver dans le bout du canon des fuſils ſans empêcher qu'on ne les charge & qu'on ne tire, quoique la *bayonnette* ſoit au bout. Pour tenir la *bayonnette* ferme au bout du fuſil, ſon manche de fer a une petite ouverture longue en forme d'équerre, où on l'engage à un petit bouton de fer qui eſt au bout du fuſil: ce bouton la tient ſujette, & ſert à la retirer avec le fuſil, quand on a porté le coup. Quand le manche eſt de bois, on le fait entrer dans le canon du fuſil, & alors on ne peut plus tirer. La lame de la *bayonnette* eſt faite en forme de lancette, large d'un pouce ou deux, longue d'un pied, & fort pointue. Aujourd'hui la lame de celles que l'on donne aux ſoldats eſt plus carrée que large, & les plaies qu'elle fait étant fort profondes & peu larges, en ſont plus dangereuſes. Toutes les troupes d'Infanterie qui ſervent en campagne en France ont maintenant des *bayonnettes*. Les ſoldats appellent auſſi douille le manche de la *bayonnette*. La *bayonnette* eſt d'un grand ſervice aux Dragons & Fuſiliers; parce que quand ils ont fait leurs décharges, & qu'ils ſe trouvent ſans poudre & ſans plomb, ils peuvent mettre la *bayonnette* au bout du fuſil, & s'en ſervir comme d'une pertuiſane. Elle eſt par la même raiſon, fort utile auſſi aux Chaſſeurs qui vont à la chaſſe de l'ours & du ſanglier, & de toutes les autres bêtes qui viennent au feu: auſſi leurs *bayonnettes* ſont-elles plus larges que celles des Dragons, afin qu'elles faſſent de larges plaies. Toute fabrique, débit, ports & uſage des *bayonnettes*, eſt défendu par un Edit du Roi de 1666, excepté les *bayonnettes* a reſſort, qui ſe mettent au bout des armes à feu pour l'uſage de la guerre, leſquelles toutefois ne peuvent être fabriquées, ni débitées que par les ouvriers commis par le Roi à cet effet.

Ce mot eſt venu originairement de *Bayonne*, où l'on dit que la *Bayonnette* a été inventée.

BAYONNIER. ſ. m. On appeloit autrefois *Bayonniers*, les arbalêtriers, à cauſe qu'à Bayonne on faiſoit les meilleures arbalêtes; de même que les piſtolets ont pris leur nom de *Piſtoie*.

BAYONNOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de Bayonne. *Bayonenſis*. Les *Bayonnois* font tort à l'antiquité de leur Evêché, lors qu'ils eſtiment que S. Léon, qui vivoit environ l'an 900 du temps du Roi Charles le ſimple, fut le premier Evêque de cette ville; puiſqu'il y avoit eu des Evêques avant la première deſcente des Normands en Guyenne. Mais il fut le premier Evêque après la ruine de cet Evêché, qui lui fut commune avec tous les autres de Gaſcogne. De Marca.

Voyez ſur *Bayonne*, & ſur les *Bayonnois*, outre M. de Marca dans ſon *Hiſt. de Béarn*, *Notitia utriuſque Vaſconiæ Auct. Arn. Oihenarto*, le *Marca Hiſpanica* de M. de Marca, *Liv. I. ch. 14. §. 5*.

B A Z.

BAZAC. ſ. m. Coton filé & très-fin, qui vient de Jéruſalem: ce qui le fait auſſi appeler *coton de Jéruſalem*. Le demi *bazac* & le moyen *bazac* ſont des cotons qui viennent du même endroit, mais qui ſont d'une qualité beaucoup inférieure.

BAZADOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de Bazas, ou du pays appelé *Bazadois*. *Vaſas*, ou *Vaſatenſis*. Les *Bazadois* ſont les peuples que les Anciens appeloient *Vaſates*, & peut-être les *Cocoſates*.

Bazadois, *Vaſatenſis ager*, *Vaſatum Regio*. Petit pays de France, en Guyenne, dont Bazas eſt la capitale.

☞ BAZAÏM. *Voyez* Bacaïm.

BAZAR, ou BAZARI. ſ. m. Terme de Relation. C'eſt une eſpèce de rue longue, large, & voûtée, à la hauteur de 40 ou 50 pieds, deſtinée au commerce Ce terme eſt uſité parmi les Orientaux, principalement dans la Perſe. Il eſt purement turc, & non point arabe; & ſignifie, achat & échange de marchandiſes & ſe dit par extenſion des lieux où ſe fait le trafic.

BAZAS. Ville épiſcopale de France, en Guyenne, ſur un rocher, dont le pied eſt baigné par la petite rivière de Lavaſane, ou de Beuve. *Vaſates*, *Vaſatum*. Vinet & quelques autres prétendent que c'eſt l'ancien *Coſſium* d'Auſone & de Ptolomée. L'Evêque de *Bazas* eſt ſuffragant de l'Archevêque de Bourdeaux.

☞ BAZAT. ſ. m. Coton qui vient de Leyde. Il y en a de trois ſortes.

☞ BAZDAH, ou BAZDAD. Ville & Château d'Aſie, à une journée de Neekſcheb.

BAZGENDGE. ſ. f. Eſpèce de noix de galle rouge, dont les Turcs ſe ſervent pour faire l'écarlate.

☞ BAZOCHE (*la*) ou la Bazoche gouet. Gros bourg de France, au bas Perche, ſur la rivière de Coitron.

BAZOCHE. ſ. f. *Voyez* BASOCHE.

☞ BAZOIS. Petite contrée de France, dans le Nivernois dont elle fait partie.

☞ BAZUMA. Ville d'Afrique, ſur l'Océan Ethiopique, ou oriental, entre le pays de Berberat & celui de Zenze.

BAZZO. ſ. m. Petite monnoie d'Allemagne, qui vaut environ deux ſous de France, un peu moins.

B D E.

BDELLIUM, ſ. m. eſt la gomme réſine d'un arbre qui vient dans la Bactriane, dans l'Arabie & aux Indes. Cet arbre eſt épineux, noir & reſſemble à l'olivier quant à ſa groſſeur; ſes feuilles ſont ſemblables à celles du chene, & ſon fruit à celui du figuier ſauvage. Cette gomme doit être amère, tranſparente, graſſe, odoriférante, ſemblable à la cire ou à la colle de taureau, molle & facile à fondre. Moyſe dit que la manne des Hébreux reſſembloit à cette drogue quant à la forme; & quant à la groſſeur, qu'elle étoit comme la graine de coriande, & qu'elle avoit le goût de miel.

Du Cange après Iſidore appelle *bdellium*, une eau faite avec des veſſies d'orme, qui eſt bonne pour les plaies, & croit que c'eſt la même choſe que le *bdellium* des Grecs & des Latins. Scaliger dit qu'on ne ſait pas au vrai ce que c'eſt que le *bdellium* dont il eſt parlé dans la Genèſe, & qu'on n'en parle que par conjecture. *Voyez* dans la *Bibliothèque ſacrée* de Ravanelle, & dans les interprètes de la ſainte Ecriture, les différentes opinions des ſavans ſur le *bdellium*. Il y en a qui font ſignifier au mot *bdellium*, eſcarboucle ou criſtal.

B E.

BÊ. Terme indéclinable, qui marque le cri des moutons. Les Grecs prononçoient leur *ita* comme un *ê* : témoin le Poëte Gratinus : *Sicut ovis* bê bê *dicens*.

B E A.

☞ BEALT. Ville d'Angleterre, dans la principauté de Galles, au Comté de Brecknock.

BÉANCE. ſ. f. Vieux mot. Félicité, du latin *beatus*, heureux.

BÉANT, ANTE. participe de l'ancien verbe béer qui ne s'emploie que comme adjectif. Qui montre une grande ouverture, *hians*. On dépeint les dragons avec une gueule *béante*; l'Enfer comme un gouffre *béant*. Ils reçoivent l'eau à bouche *beante*. VAUG.

On le dit figurément de ce qui eſt vide & ouvert. ☞ On appelle auſſi *gueules béantes* ceux qui ont une avidité continuelle de manger. ACAD. FR.

BÉARN. Province de France; qui a titre de *principauté*. *Benearnia*. Le *Béarn* eſt aux pieds des monts Pyrénées, entre le Comté de Bigorre à l'Orient, la Prévôté d'Acqs, la baſſe-Navarre, & une partie du pays de Soule au Couchant; les Pyrénées au Midi; & la Gaſcogne au Septentrion. La capitale de *Béarn* eſt Pau. Louis le Debonnaire, après avoir condamné Loup Centule, Duc de Gaſcogne, au commencement du IXe ſiècle, établit des Vicomtes dans le *Béarn*; & depuis ce temps-là juſqu'à Henri IV, cette Province a toujours eu ſes Princes particuliers. Par l'avénement de ce Prince à la Couronne, le *Béarn* y fut réuni. M. de Marca étant encore Préſident au Parlement de Navarre, fit l'Hiſtoire de *Béarn* que nous avons.

Ce mot s'eſt fait du mot latin *Benearni*, qui ſe trouve dans les anciens Itinéraires, & dans les Notices de l'Empire, où il eſt parlé de la cité des Bénéarniens. De-là on a fait *Béarniens*, & enfin *Béarn*.

BÉARN. Ville ancienne des Béarnois. La cité des Béarnois étoit nommée *Benearnus*, comme on voit dans l'Itinéraire d'Antonin, ou *Benardus*, comme le repréſentent la Notice des Provinces, le Concile d'Agde, & Grégoire de Tours. MARCA.

BÉARNOIS, OISE. ſ. m. & f. & adj. Qui eſt de Béarn, ou qui appartient au Béarn. *Bearnenſis*, *Bearnienſis*. Ortelius eſtime que les *Preciani* de Céſar ſont les *Béarnois*. Vigenère croit que ce ſont les *Croſates*. Villeneuve & Bergier prennent les *Cucueni* de Ptolomée pour ceux d'Oleron. Le P. Monet prétend que les *Béarnois* ſont une portion des Bigordans, qu'il nomme *Bigordans occidentaux*, & les vrais peuples de Bigorre *Bigordans orientaux*. M. de Marca, *Hiſt. de Bearn*, *Liv. I, chap. II*, croit que les *Venami* de Pline ſont les *Béarnois*, pourvu que le texte ſoit remis avec une correction fort aiſée, & très-recevable, liſant *Venarni*, au lieu de *Venami* : il ne faut que ſéparer la première jambe de l'*m* pour faire deux lettres d'une; ſavoir, de l'*m* un *r* & un *n*. Dans les exemplaires de Pline imprimés à Paris en 1516, on y reconnoit la leçon de *Venarni* au lieu de *Venami*.

On lit dans l'Hiſtoire de la Ligue *le Béarnois*; c'eſt Henri IV que les Ligueurs appeloient ainſi, parce qu'ils s'obſtinoient à ne le pas reconnoître pour Roi de France, mais ſeulement pour Prince de Béarn; ne lui donnant pas même la qualité de *Roi de Navarre*, parce qu'il n'étoit point en poſſeſſion de ce Royaume, quoiqu'il en fût l'héritier & le maître légitime. Le Pape Sixte V bien informé de la façon de vivre de Henri IV, & de celle du Duc de Mayenne, pronoſtica hardiment que le *Béarnois*, il l'appeloit ainſi, comme faiſoient tous les Ligueux, ne pouvoit manquer d'avoir le deſſus, puiſqu'il n'étoit pas plus long-temps au lit, que le Duc de Mayenne étoit à table, & qu'il uſoit plus de bottes, que l'autre n'uſoit de ſouliers. PEREFIXE. Les Ligueurs prononçoient *Biarnois*. Il n'a point d'autre nom dans toute la Satyre Menippée. Henri IV étoit né à Pau en Béarn, le 13 de Décembre 1553, *p. 15*.

Le Gave *Béarnois*, eſt une rivière qui a ſa ſource dans les montagnes de Bareige en Bigorre.

☞ BÉAT, ATE. adj. Ce mot ne ſe dit point pour béatifié. Il ſe prend même très-rarement en bonne part, pour *dévot*; mais il ſe dit ordinairement de celui qui fait le *dévot*, qui affecte de le paroître. *Pietatis ſimulator*. Cet homme eſt un *Béat*. Un *Béat* pourroit-il s'exprimer plus heureuſement? BOIL. Ce mot de *Béat* ne ſe dit ordinairement qu'en riant, & dans le ſtyle comique & burleſque. Mon Révérend, dit-elle au *béat* homme, je viens vous voir. LA FONT. Cette coquette eſt maintenant une Sœur *Béate*.

BÉAT. ſ. m. Terme de joueurs. C'eſt celui qui ne joue point, & cependant qui a ſa part de ce que l'on joue. Quand ceux qui veulent jouer une collation, ou un ſouper, ſont en nombre impair, on tire, & l'on fait un *béat*, qui eſt exempt de jouer avec les autres, & de payer ſa part.

BÉATIFICATION. ſ. f. Acte par lequel le Pape, ☞ après la mort d'une perſonne, déclare qu'elle eſt bienheureuſe : par lequel, diſent les Vocabuliſtes, il déclare ſeulement qu'une perſonne *qui n'eſt plus de ce monde*, jouit du bonheur éternel dans les Cieux. *Alicujus in Beatorum numerum adſcriptio*. La *béatification* diffère de la canoniſation, en ce que dans la *béatification* le Pape n'agit pas en juge qui décide ſur l'état de celui qui eſt béatifié, mais il accorde ſeulement à certaines perſonnes le privilège d'honorer d'un certain culte religieux celui qui eſt béatifié, ſans encourir les peines portées contre ceux qui rendent un culte ſuperſtitieux. Dans la canoniſation il parle en juge, & comme l'on dit, il prononce *ex cathedra*, ſur l'état de celui qu'il canoniſe. *Voyez* CASTELLINUS, *Galeſinus*, *Catelarius*, *Lezana*, *Silveira*, *Scacchi*, &c. La *béatification* a été introduite depuis qu'on a jugé à propos de ne plus traiter la canoniſation des Saints que par de longs délais, pour s'aſſurer davantage de la vérité dans les voies des procédures les plus ſévères. BAIL.

Quelques uns ont cru que l'origine de la *béatification* ne peut pas remonter plus haut qu'à Grégoire X, mais on ne peut pas douter de la *béatification* de Guillaume, Hermite de Malaval en Toſcane, par Alexandre III. Le Cardinal Lambertini, Archevêque de Boulogne, Pape ſous le nom de *Benoît XIV*, a

publié en 1734, un volume *in-folio* sur la *béatification* & la canonisation.

BÉATIFIER. v. a. Mettre quelqu'un au nombre des Bienheureux. *Aliquem inter Beatos referre, adscribere.* Les Saints qui sont seulement *beatifiés*, & qui ne sont point encore canonisés, sont honorés d'un culte moins solennel que ceux qui sont canonisés. Suivant le droit commun, & sans une concession particulière, on ne peut prendre pour patrons les Saints qui ne sont que *béatifiés*. Leur office n'a point d'octave; le jour qu'on en fait l'office ne peut être une Fête de commandement; on n'en peut dire une Messe votive. *Voyez* DURAND sur les Rits.

ÉÉATIFIER, se dit aussi des choses dont J. C. a déclaré qu'elles rendoient heureux, qu'il a mises au nombre des béatitudes. *Inter beatitates numerare, in beatitatibus comprehendere, collocare.* Cette pauvreté évangélique que JÉSUS-CHRIST a *béatifiée*. BOURDAL. *Exhortat. T. I. pag. 259.*

BÉATIFIÉ, ÉE. part. *Inter Beatos relatus, adscriptus.*

BÉATIFIQUE. adj. Terme de Théologie, qui se dit de la jouissance de la présence de Dieu dans le Paradis, qui fait les bienheureux. *Qui Beatos efficit.* La vision *béatifique* est celle que Dieu promet dans la gloire éternelle. Ce mot n'a d'usage que dans cette phrase du style dogmatique. On se sert ironiquement de ce terme, & on dit qu'une personne a des visions *beatifiques*, lorsqu'elle a des imaginations creuses, qu'elle croit avoir des révélations, & goûter les félicités du Paradis.

BÉATILLES. s. f. plur. Petites viandes délicates, dont on compose des pâtés, des tourtes, des potages, des ragoûts, comme ris de veau, palais de bœuf, crêtes de coq, truffes, artichaux, pistaches, &c. *Fartile.*

BÉATITUDE. s. f. Le souverain bien, la félicité éternelle. *Beatitudo, beatitas.* Dieu a promis à ses Saints la *béatitude*, le Paradis. Il y a des Peres de l'Eglise qui ont cru que les ames ne jouiroient de la *béatitude* qu'après la résurrection. DU PIN. Le mot *béatitude*, en tant qu'il signifie la *félicité éternelle*, se prend en trois manières différentes. 1° Pour l'objet dont la possession doit nous rendre heureux: c'est Dieu qui est le souverain bien, la *béatitude* objective. 2° Pour les actes de l'ame par lesquels elle possede le souverain bien, & elle en jouit: c'est ce qu'on appelle *béatitude* formelle. 3° Pour l'état où la possession de Dieu met une ame; & en ce sens la *béatitude* renferme, ou suppose, la *béatitude* objective & la *beatitude* formelle.

☞ BÉATITUDE, dans le style mystique signifie, dit M. l'abbé Girard, l'état de l'imagination, prévenue & pleinement satisfaite des lumières qu'on croit avoir, & du genre de vie qu'on a embrassé. C'est l'état d'une ame que la présence immédiate de son Dieu remplit dans ce monde-ci, ou dans l'autre. Il faut que l'homme demande à Dieu la *béatitude*: lui seul peut nous y conduire.

☞ Le bonheur marque un homme riche des biens de la fortune: la félicité, un homme content de ce qu'il a. La *béatitude* reveille une idée d'extase & de ravissement. Elle nous attend dans une autre vie. *Voyez* encore BONHEUR & FÉLICITÉ.

☞ BÉATITUDE, ne se dit au pluriel qu'en parlant des huit *béatitudes* annoncées par JÉSUS-CHRIST dans le cinquième chap. de S. Mathieu.

Cebès représente la *béatitude* arrêtée sur un cippe, ou sur une pierre carrée, pour marquer qu'elle doit être inébranlable, tranquille, éternelle.

BÉATITUDE, est aussi un titre d'honneur qu'on donne maintenant au Pape. Autrefois il se donnoit à tous les Evêques, & même dans les lettres de saint Anselme il est donné à quelques Laïques.

BÉATITUDE, s'est formé du latin *beatitudo*, & à proportion *béat*, *béatification*, *béatifier* *béatifique*, de *beatus*, *beatificatio*, *beatificare*, *beatificus*, qui se sont dits dans la basse latinité. Isidore, mauvais étymologiste, dit que *beatus* s'est dit *quasi bene auctus*, parce qu'on appelle *beatus*, heureux, celui qui a ce qu'il veut, & qui ne souffre point ce qu'il ne veut point; mais *beatus*, selon la remarque de Vossius, vient de *beo*, comme *legatus* vient de *lego*; & *beo*, selon le même Auteur, vient de βίος, qui se prend non-seulement pour vie, mais encore pour biens, richesses; qui sont les choses en quoi le vulgaire fait consister la *béatitude* en cette vie. On pourroit encore tirer *beo* de l'ancien *benus*, de sorte qu'on en eût fait *beneo*, & par syncope *beo*; mais il est plus vraisemblable, dit Vossius, que *benus* s'est fait de *beo*, comme *genus* de l'ancien *geo*. On peut encore dériver *beo* de βαω, ou βάω, *je vais*, *je marche*, *j'avance*, qu'Hesychius interprète aussi *je vis*: c'est le sentiment de Martinius. Ainsi *beo* signifie, *facio ut res eat, sive procedat*, dit Vossius, qui remarque que les mots qui signifient *aller* & *avancer*, s'emploient dans presque toutes les langues, pour exprimer le bon état des choses. Ainsi l'on dit en françois, cela va bien, va son train, en allemand *es gehet*, & en flamand *gaet wel*. Dans ce sentiment, il faut encore remonter plus haut, & tirer βαω, & βάω, de l'hébreu בא, ou בוא, *aller*.

BÉATRIX. s. f. Nom de femme. *Béatrix.* Quoique nous ayons coutume de changer en *ice* les noms féminins qui se terminent en *ix*, comme *motrix*, motrice, *protectrix*, protectrice, nous en conservons cependant quelques-uns dans leur forme latine; tel est celui de *Béatrix*. Ainsi il faut dire sainte *Béatrix*, martyre sous Dioclétien; *Béatrix* de Savoye, Comtesse de Provence, *Béatrix* de Portugal, Duchesse de Savoye, *&c.* & non point *Béatrice*.

Ce mot signifie celle qui rend ou qui peut rendre heureux, de *beare*, *beo*, je rends heureux.

☞ BEAU ou BEL, au masculin, *belle* au feminin. Autrefois on disoit *bel*, & ce mot est demeuré en usage dans quelques mots; comme *Philippe le Bel*, *Charles le Bel*. Aujourd'hui il n'est employé que devant les substantifs qui commencent par une voyelle. *Bel* esprit, *bel* oiseau. adj. quelquefois employé substantivement. *Pulcher.*

☞ C'est un de ces mots qui vont à tout, qui se mettent à tout, dans le physique, dans le moral, dans les ouvrages de la nature, dans les productions de l'art, dans les ouvrages d'esprit, dans les mœurs, *&c.* Un *bel* homme, une *belle* femme, de *beaux* yeux, un *beau* teint, un *beau* sang, un *beau* chien, un *beau* cheval, une *belle* statue, une *belle* voix, un *beau* son, un *beau* jour, un *beau* ciel, une *belle* étoffe, une *belle* ame, un *bel* esprit, de *beaux* vers, une *belle* pensée, un *beau* procédé, *belle* humeur, *belles* raisons, *belle* occasion, *beau* coup, *beau* parleur, *belle* danseuse, *beau* fils. *&c.*

☞ Qu'est-ce donc que le *beau*, qui rend tel tout ce qui est beau, en quelque genre de beauté que ce puisse être? Les Vocabulistes ont prétendu en donner la définition, en disant, *beau*, qui a les traits, la forme & les couleurs convenables pour plaire à la vue: d'où il faut conclure, ajoutent-ils, que le *beau* n'est point absolu, & qu'il est rélatif au caractère & à l'organisation de celui qui en juge. Oui, c'est ainsi qu'il faut conclure quand on raisonne mal. On ne sauroit trancher plus net une difficulté.

☞ Pour fixer, s'il est possible, la notion précise, la véritable idée du *beau*, ou jeter au moins quelque lumière sur une matière assez peu connue, nous exposerons le plus succintement qu'il sera possible, les principes établis dans l'essai du pere André sur le *beau*.

☞ Le *beau* est il quelque chose d'absolu ou de relatif? Y-a-t-il un *beau* essentiel & indépendant de toute institution? Un *beau* fixe & immuablement tel? Un *beau* qui plaît, & qui a droit de plaire à la Chine comme en France, aux barbares mêmes, comme aux nations polies? Un *beau* suprême, règle & modèle du *beau* subalterne que nous voyons ici bas? Ou enfin en est-il de la beauté comme des modes & des parures dont le succès dépend du caprice des hommes, de l'opinion & du goût?

☞ Pour ne point parler du *beau* sans savoir ce qu'on dit, consultons en l'idée. Cette idée dit excellence, agrément, perfection. Elle nous représente le *beau* comme une qualité avantageuse que nous estimons dans les autres, & que nous aimerions dans nous-mêmes. Cela est inconteſtable.

☞ L'Auteur établit en suite qu'il y a un *beau* essentiel & indépendant de toute institution, même divine: un

beau naturel, & independant de l'opinion des hommes : enfin qu'il y a une eſpece de *beau* d'inſtitution humaine, & qui eſt arbitraire juſqu'a un certain point.

☞ Le *beau* peut-etre conſideré dans l'eſprit ou dans le corps. Ainſi par rapport a ſes differens territoires, il faut encore le diviſer en *beau* ſenſible, que nous appercevons dans les corps, & en *beau* intelligible que nous appercevons dans les eſprits. L'un & l'autre ne peut être apperçu que par la raiſon. Le *beau* ſenſible, par la raiſon attentive aux idées qu'elle reçoit des corps : le *beau* intelligible, par la raiſon attentive aux idées de l'eſprit pur.

☞ Trois de nos ſens, le goût, l'odorat & le toucher ne cherchent que ce qui leur eſt *bon* : les deux autres, la vue & l'ouie, ſont faits pour diſcerner le *beau*. Le *beau* viſible ou optique eſt du reſſort de l'œil; le *beau* muſical ou acouſtique eſt du reſſort de l'oreille; mais quoiqu'ils en ſoient les juges naturels, ils ne doivent en décider qu'en tribunaux ſubalternes, ſuivant certaines Loix, qui leur étant anterieures & ſupérieures, doivent dicter tous leurs arrêts.

☞ L'Auteur prononce enſuite qu'il y a un *beau viſible* dans tous les ſens qu'on vient de le dire, un *beau* eſſentiel, un *beau* naturel, & un *beau* en quelque ſorte arbitraire, & il établit des règles pour les reconnoître, chacun par le trait particulier qui le caractériſe.

☞ La plus legère attention à nos idées primitives nous fait voir que la régularité, l'ordre, la ſymétrie ſont eſſentiellement préférables à l'irrégularité, au déſordre, à la diſproportion : d'après les premiers principes du bon ſens nous jugerons qu'une figure eſt d'autant plus élégante, que le contour en eſt plus juſte & plus uniforme; qu'un ouvrage eſt d'autant plus parfait, que l'ordonnance en eſt plus dégagée; que dans un deſſein compoſé de pluſieurs pièces différentes, elles y doivent être tellement diſpoſées, que la multitude n'y cauſe point de confuſion, & que de cet aſſemblage il en réſulte un tout où rien ne ſe confonde, où rien ne ſe contrarie, où rien ne rompe l'unité du deſſein. Un ſimple coup d'œil ſur deux édifices, l'un régulier, l'autre irrégulier, nous ſuffit pour nous faire voir qu'il y a des règles du *beau*, & pour nous en découvrir la raiſon. C'eſt donc la ſimilitude, l'égalité, la convenance des parties qui reduit tout à une eſpèce d'unité qui fait qu'un ouvrage eſt *beau*. Mais il n'y a point de vraie unité dans les corps, puiſqu'ils ſont tous compoſés d'un nombre innombrable de parties. Où l'ouvrier voit-il donc cette unité qui le dirige dans la conſtruction de ſon deſſein, cette unité que ſon ouvrage doit imiter pour être *beau*; mais que rien ne peut imiter parfaitement, puiſque rien ne peut être parfaitement un. Il faut donc conclure avec S. Auguſtin, qu'il y a au-deſſus de nos eſprits une certaine unité originale, ſouveraine, éternelle, qui eſt la règle eſſentielle du *beau* en tout genre. *Omnis porro pulchritudinis forma, unitas eſt.*

☞ En ſecond lieu, il y a un *beau* naturel, dépendant de la volonté du créateur, mais indépendant de nos opinions & de nos goûts. C'eſt par l'éclat des couleurs que l'Auteur de la nature a introduit dans la nature un nouveau genre de beauté qui nous offre un ſpectacle ſi brillant & ſi diverſifié. L'azur du Ciel, la verdure de la terre emaillée de mille fleurs, la clarté pure du jour, l'illumination naturelle de la nuit, le coloris animé du viſage des hommes, &c. ſont autant d'objets d'admiration pour nous. Il y a donc un *beau* viſible, naturel, dépendant de la volonté du créateur : & il ſeroit aiſé de prouver qu'il eſt indépendant de nos goûts & de nos opinions, ſi tous les hommes étoient de même couleur : mais il y en a de blancs & de noirs, & chacun prend parti ſelon les intérets de ſon amour propre. Ajoutez qu'il n'y a preſque perſonne qui n'ait ſa couleur favorite. Les peintres eux mêmes ſont partagés ſur le mêlange qui forme la vraie beauté du coloris.

☞ Pour terminer ce différent, conſultons les yeux, juges naturels du *beau* viſible. Ils nous diſent que la lumière eſt la reine & la mere des couleurs. Elle eſt *belle* de ſon propre fonds, & elle embellit tout. C'eſt tout le contraire des ténèbres. Or de toutes les couleurs, celle qui approche le plus de la lumière, c'eſt le blanc; celle qui approche le plus des ténèbres, c'eſt le noir. Voila donc la première queſtion decidée par la voix même de la nature. De cette concluſion, qui ne peut être douteuſe que chez les Maures ou en Ethiopie, ne pourroit-on pas donner a chacune des couleurs le rang d'eſtime qu'elles meritent, ſelon qu'elles approchent plus ou moins de la lumière : Rien de plus naturel que de meſurer leur *beauté* par leur éclat.

☞ Mais après tout, il ſuffit qu'indépendamment de nos goûts & de nos opinions, toutes les couleurs aient leur beauté propre; qu'elles plaiſent toutes naturellement dans la place qu'elles occupent; & que chacune en particulier ſoit d'autant plus *belle*, qu'elle eſt plus pure, plus homogène, plus uniforme, c'eſt-à-dire, qu'on y découvre une image plus ſenſible de l'unité.

☞ Quelque brillante que ſoit une couleur, elle nous raſſaſiéroit bientôt, ſi nous n'en avions qu'une ſeule à conſiderer dans l'Univers. Mais il y a encore une autre ſorte de *beauté*, indépendante de nos opinions & de nos goûts, dans le nombre infini des couleurs compoſées, qui réſultent de leurs différens mélanges, en les prenant deux à deux, trois à trois, quatre à quatre, &c. & des combinaiſons de ces réſultats les uns avec les autres pour en former de nouveaux mélanges, combinaiſons qui produiſent une infinité de couleurs différentes.

☞ Quelle *beauté* ne réſulte pas encore de l'union & de l'aſſemblage des couleurs pour compoſer un tout hétérogène où elles ſe voient diſtinguées ſur le même fonds, chacune dans ſa *beauté* ſpecifique ! Dans les couleurs de l'arc-en-ciel, dans celles d'un paon qui fait la roue, dans celles d'un papillon, ployé aux rayons du ſoleil, dans les parterres de nos jardins, ſeuvent dans une ſimple fleur, quelle richeſſe ! dans cet aſſemblage de couleurs ſi différentes, quelle ſympathie entre quelques-unes ! quelle adreſſe dans la conciliation des plus ennemies ! quelle delicateſſe dans le paſſage de l'une à l'autre ! quelle diverſité dans les parties ! quel accord dans le total ! Tout y eſt diſtingué, tout y eſt uni. Peut-on ne pas reconnoître là un *beau* indépendant de nos goûts & de nos opinions.

☞ Dans l'homme ne trouve-t-on pas un genre de *beau* viſible, réel & abſolu ? Peut-on s'empêcher d'appercevoir du *beau* dans la regularité des traits d'un viſage bien proportionné, dans le choix & dans le tempérament des couleurs qui enluminent ces traits, dans le poli de la ſurface où ces couleurs ſont reçues dans les grâces différentes qui en réſultent ſucceſſivement, ſelon les divers âges de la vie humaine; dans les graces tendres de l'enfance, dans les graces brillantes de la jeuneſſe, dans les grâces majeſtueuſes de l'âge parfait, dans les graces vénérables d'une belle vieilleſſe, & principalement dans cet air de vie & d'expreſſion qui rend, pour ainſi dire, ces grâces parlantes, qui diſtingue ſi avantageuſement une perſonne de ſa ſtatue & de ſon portrait. Comment après cela faire dépendre l'idée du *beau* de l'éducation, du préjugé, du caprice & de l'imagination des hommes ?

☞ C'eſt qu'en effet il y a une troiſième eſpèce de *beau* qu'on peut appeler *arbitraire* ou *artificiel*, un *beau* de ſyſtême & de manière dans la pratique des arts, un *beau* mode & de coutume dans les parures, &c. On voit qu'il entre beaucoup d'arbitraire dans ces idées de beauté, & de là on conclut ſans façon que tout *beau* eſt arbitraire.

☞ Dans les arts, dans l'Architecture par exemple, il y a deux ſortes de règles; les premières fondées ſur les principes de la Géométrie; les autres fondées ſur les obſervations particulières que les maîtres de l'art ont faites en divers temps, ſur les proportions qui plaiſent à la vûe par la régularité vraie ou apparente. Les premières ſont invariables comme la ſcience qui les preſcrit. La perpendicularité des colonnes qui ſoutiennent l'édifice, la ſymétrie des membres qui ſe répondent, l'élégance du deſſein, l'unité dans le coup d'œil, ſont des beautés ordonnées par la nature, indépendamment du choix de l'architecture. Celles de la ſeconde eſpèce qu'on a établies pour déterminer les proportions des parties d'un

édifice

édifice dans les cinq ordres d'Architecture (*Voyez* ORDRE, COLONNE, ENTRECOLONNEMENT, RENFLEMENT, MODULE) n'étant fondées que ſur des obſervations à l'œil, toujours un peu incertaines, ou ſur des exemples ſouvent équivoques, ne ſont pas des règles tout à fait indiſpenſables. Auſſi voyons nous les grands Architectes prendre la liberté de ſe mettre au-deſſus d'elles, y ajouter, en rabattre, en imaginer de nouvelles, ſelon les circonſtances qui déterminent le coup d'œil. Voilà donc un *Beau* arbitraire, un *Beau* de génie & de ſyſtême, qu'on peut admettre dans les arts, mais toujours ſans préjudice du *Beau* eſſentiel, qui eſt une barrière qu'on ne doit jamais paſſer.

Quelquefois pourtant les grands génies ſont aſſez hardis pour ſe permettre quelques licences contre certaines règles du *Beau* eſſentiel, quand ils ont prévus que ces petits défauts donneroient lieu a de grandes beautés, ou qu'ils rendroient plus remarquables celles qu'ils avoient deſſein d'y faire plus dominer, ou enfin que ces défauts paroîtroient des beautés au plus grand nombre des Spectateurs; c'eſt-à-dire, qu'ils ſont des fautes pour avoir le plaiſir de les racheter avec avantage. Cette eſpèce de *Beau* arbitraire ne ſied qu'aux plus grands maîtres.

☞ L'idée du *Beau* qui nous a ſaiſi dans le total d'un bel ouvrage, nous ſuit dans l'examen des parties. Si l'on en rencontre quelqu'une qui s'écarte de la règle, on la voit ſi bien accompagnée, qu'on lui donne en propre une beauté qu'elle ne tire que de ſon accompagnement. Si c'eſt un ouvrage de l'art, ſorti de quelque main fameuſe, ce défaut change de nom; on y remarque du génie, on y ſoupçonne du myſtère, on le métamorphoſe en coup de maître. Si c'eſt un ouvrage de la nature, un beau viſage, par exemple, où l'on obſerve quelque petite irrégularité, on érige ce défaut en agrément. On paſſe tout au talent ou au bonheur de plaire.

☞ Si l'on rencontre ce même défaut dans quelque imitation, quoiqu'imparfaite de l'ouvrage ou de la perſonne qu'on admire, l'idée du *Beau* ſe réveille auſſi-tôt dans l'eſprit. On avoit admiré ce défaut dans l'original, par le mérite emprunté de ſes accompagnemens: on l'admire encore, quoiqu'iſolé, dans la copie, par la force de l'habitude qui prévient la réflexion. On veut croire que tout eſt *Beau* dans ce qu'on eſtime, plus beau encore dans ce qu'on aime.

☞ Par cette manière de raiſonner, ſi commune parmi les hommes, combien de laideurs traveſties en beautés? Combien de peuples ont trouvé de la grâce dans pluſieurs défauts viſibles? Un front étroit, un nez court, de petits yeux, de groſſes lèvres, ſont devenues des beautés nationales. D'abord on ne les avoit trouvé que ſupportables, & ſeulement dans certaines perſonnes, en faveur de quelque heureuſe compenſation. A force de les voir, ils ont paſſé peu à peu pour excuſables, puis pour louables, & enfin de degrés en degrés pour des agrémens néceſſaires à la beauté du pays. Voilà pour ce qui regarde le *Beau* perſonnel.

☞ Dans les modes, combien de beautés arbitraires n'ont-elles pas été inventées pour parer celle qu'on a, ou, pour ſuppléer celle qu'on n'a pas? On porte en Europe des pendans d'oreilles: dans le Mogol on y joint des pendans de nez. En France on ſe poudre les cheveux, & on les friſe pour les mettre en boucles. En Canada on ſe les graiſſe pour les laiſſer pendre ſur les épaules. Dans le nouveau Monde on voit des peuples entiers qui ſe peignent le viſage de mille couleurs étrangères: chez nous qui nous piquons d'être plus élégans, on met un maſque de fard, peint à la vérité de couleurs plus naturelles, mais qui n'en eſt pas moins un maſque ridicule. Preuve ſenſible de la force de l'habitude dans les jugemens que l'on porte du *beau*.

☞ Dans cette diverſité d'opinions & de goûts ſur le *beau* viſible, pour ſe convaincre qu'il y a une règle pour en juger, qu'il eſt même facile de reconnoître; il faut diſtinguer avec l'Auteur, trois ſortes de *beau*; un *beau* eſſentiel, un *beau* naturel, & un *beau* artificiel ou arbitraire. Peut-être même faudroit-il encore diviſer le *beau* arbitraire en pluſieurs eſpèces. Un *beau* de génie, fondé ſur une connoiſſance du *beau* eſſentiel, aſſez étendue pour ſe former un ſyſtême particulier dans l'application des règles générales dans les arts: un *beau* de goût, fondé ſur une connoiſſance du *beau* naturel: ce qu'on peut admettre dans les modes avec toutes les reſtrictions que demandent la modeſtie & la bienſéance. Enfin un *beau* de pur caprice, qui n'étant fondé ſur rien, ne doit être admis nulle part, ſi ce n'eſt peut-être ſur le théâtre de la comedie.

☞ 2°. *Beau* muſical. La Muſique dans ſa notion propre, eſt la ſcience des ſons harmoniques, & de leurs accords. *Voyez* ACCORD, SON HARMONIQUE. Bien des gens prétendent que le ſentiment eſt le ſeul Juge de l'harmonie; que le plaiſir de l'oreille eſt le ſeul *beau* qu'on y doive chercher; que ce plaiſir même dépend trop de l'opinion, du préjugé, des coutumes reçues, des habitudes acquiſes pour pouvoir être aſſujetti à des règles certaines. Le goût differentdes différens peuples, qui ont tous leur muſique particulière, qu'ils élevent par deſſus toutes les autres, eſt pour eux une preuve de ce paradoxe. Ils ſont charmés, diſent-ils, que faut-il davantage? Raiſonnement de Midas qui ne portent que des oreilles à un concert. Il faut que dans leurs plaiſirs la raiſon ſoit pour le moins de moitié avec les ſens.

☞ On admire dans un concert la *belle* ordonnance des ſons conſécutifs, la cadence de leur marche, la régularité de leurs mouvemens périodiques, la proportion des intervalles, la juſteſſe des temps, le parfait accord de toutes les parties concertantes. Ordonnance, régularité, proportion, juſteſſe, décence, accord, tout cela n'eſt pas le ſon qui frappe l'oreille, ni la ſenſation agréable qui en réſulte dans l'ame, ni la ſatisfaction reflechie qui la ſuit dans le cœur: il y a donc un agrément plus pur que la douceur des ſons qu'on entend; un *beau* qui n'eſt pas l'objet des ſens; un *beau* qui charme l'eſprit, que l'eſprit ſeul apperçoit, & dont il juge. Mais par quelle règle? par une lumière ſupérieure aux ſens. Dans l'idée de l'ordre, on découvre la beauté de l'ordonnance de la pièce; dans l'idée des nombres ſonores, la règle des proportions & des progreſſions harmoniques, dont ils ſont les images eſſentielles; dans l'idée de la décence, une loi qui preſcrit à chaque partie ſon rang, ſon terme & ſa route légitime pour y arriver. C'eſt dans le grand livre de la raiſon qu'on voit cette tablature. Il y a donc un *beau* muſical eſſentiel, abſolu, indépendant de toute inſtitution, qui eſt la règle inviolable de l'harmonie.

☞ En ſecond lieu, il y a un *beau* muſical naturel, dépendant de l'inſtitution du Créateur, mais indépendant de nos goûts & de nos opinions. La nature des corps ſonores, la ſenſibilité de l'oreille dans le diſcernement des ſons, la ſtructure toute harmonique du corps humain, la ſymphatie de certains ſons avec les émotions de notre ame, en ſont autant de preuves.

☞ Le ſon d'un corps ſonore, d'une corde, ne ſe fait jamais entendre ſeul, mais toujours avec ſon octave aigue; le ſon de la voix qui paroit unique, eſt ſimple de ſa nature, c'eſt-à-dire, qu'outre le ſon principal, qui eſt le plus grave & le dominant, il porte avec lui ſon octave, ſa quinte & ſa tierce majeure. *Voyez* MM. SAUVEUR & RAMLAU. Quelle doit être la ſenſibilité de l'organe qui les diſtingue avec cette préciſion? Sa délicateſſe eſt ſi grande, que ſi deux cordes ſonores, étant miſes a l'uniſſon ſur un monochorde, on accourcît l'une de la deux millième partie de ſa longueur, une oreille juſte en apperçoit la diſſonnance, qui n'eſt pourtant que la cent quatre-vingt-ſeizième partie d'un ſon. M. Sauveur infere d'un autre calcul ſur le même ſujet que la fineſſe de l'oreille, pour le diſcernemennt des ſons, eſt d'environ dix mille fois plus grande que celle de la vue dans le diſcernement des couleurs.

☞ Ajoutez à cela que la ſtructure du corps humain eſt toute harmonique. La communication du nerf auditif avec les principales parties du corps, & par elles avec toutes les autres, la conſtruction admirable des divers organes qui ſervent pour former & modifier la voix de tant de manières différentes (*Voyez* VOIX) ſont des marques ſenſibles d'une harmonie, d'une harmonie même pathétique par une ſympathie naturelle que l'Auteur de la nature a mis entre certains ſons & les émotions de notre ame. Il y a en effet des ſons qui ont avec notre cœur une ſympathie ſenſible: des ſons vifs qui nous inſpirent du courage; des ſons languiſſans qui nous amolliſ-

ſent; des ſons riants qui nous égayent; des ſons majeſtueux qui nous élevent l'ame; des ſons durs qui nous irritent; des ſons doux qui nous moderent, &c. L'amour & la haine, le deſir & la crainte, l'eſperance & le deſeſpoir, &c.. Autant que nous avons de paſſions différentes, autant de ſons dans la nature pour les exprimer & pour les imprimer.

☞ Il y a plus; l'expérience nous apprend qu'il y a une eſpèce de gradation dans le ſentiment qu'ils nous impriment, ſelon la diverſe qualité des corps ſonores qui nous les envoient, ſelon que ces corps ſont vivans ou animés, ſelon que dans leur origine ils ont été animés ou nous. Le ſon d'une trompette, d'une flûte, d'un inſtrument qui reçoit ſon harmonie du ſouffle vivant d'un homme, nous pénetre tout autrement que celui d'un tuyau d'orgue qui n'eſt animé que par le ſouffle d'un air mort. On croit même que le ſon d'une corde de laiton, quoique plus harmonieuſe à l'oreille, eſt moins touchant pour le cœur que celui d'une corde de boyau, parce que celle-ci par ſa ſtructure étant plus conforme à celle des nerfs & des fibres de notre corps, il eſt plus naturel qu'elle ait avec eux plus de conſonnance qu'un métal dur & inflexible, qui de ſa nature tient toujours un peu de l'aigreur.

☞ Il eſt au moins certain que de tous les inſtrumens de muſique, celui dont les ſons ſympathiſent le plus avec nos diſpoſitions intérieures, c'eſt la voix humaine. Le ſon en eſt plus vivant, le ton plus net, les accords plus juſtes, les paſſages plus doux, les nuances plus gracieuſes, le tempéramment plus fin, l'expreſſion plus animée, le total qui en réſulte plus moëleux, plus inſinuant, plus pénétrant. C'eſt que de ſa nature la voix humaine doit être néceſſairement plus à l'uniſſon avec l'harmonie de notre corps & de notre ame.

☞ La Muſique n'eſt donc pas une invention purement humaine; & il y a un *beau* muſical naturel, arbitraire à la vérité par rapport à l'Auteur de la nature, mais qui, dans tout ce qu'il a voulu déterminer, eſt abſolument néceſſaire par rapport à nous.

☞ Mais outre ces deux eſpèces de *beau* muſical, qui exiſtent indépendamment de la volonté des hommes, il y en a une troiſième qui en dépend en quelque ſorte, & dans ſon inſtitution & dans ſon application; un *beau* de génie, un *beau* de goût, & dans certaines rencontres, un *beau* de caprice & de ſaillie.

☞ C'eſt ainſi qu'on a trouvé le ſecret de faire entrer les diſſonnances dans des compoſitions de muſique; on a trouvé l'art d'en adoucir la rudeſſe, de leur prêter même une partie des agrémens des conſonnances pour les empêcher d'en troubler l'harmonie; de les employer, comme les ombres dans la peinture, pour ſervir de paſſage d'un accord à l'autre. On a même remarqué que ſi elles bleſſent l'oreille par leur rudeſſe, elles en ſont par cela même plus propres pour exprimer certains objets, tels que les tranſports irréguliers de l'amour, les fureurs de la colère, les troubles de la diſcorde, les horreurs d'une bataille, le fracas d'une tempête, &c.

☞ Ne ſait-on pas que dans certaines émotions de l'ame la voix humaine s'aigrit naturellement, qu'elle détonne tout-à-coup, qu'elle s'éleve ou s'abaiſſe, non par dégrés, mais comme par ſauts & par bonds. Voilà la place où les diſſonances peuvent avoir lieu, où elles ſont même quelquefois néceſſaires. Alors ſi elles déplaiſent à l'oreille par la rudeſſe des ſons, elles plaiſent à l'eſprit & au cœur par la force de l'expreſſion. L'emploi des diſſonnances bien entendu produit donc dans la muſique un nouveau genre de *beau* toujours fondé ſur la nature, puiſque les diſſonances ne paſſent qu'à la faveur des conſonances qui les préparent ou qui les ſuivent; mais un *beau* néanmoins qui eſt en quelque ſorte arbitraire, parce que les temperamens qui les adouciſſent, les expreſſions qu'on en tire, les variétés infinies dont elles ornent les compoſitions muſicales, ſont véritablement l'ouvrage du Muſicien, des beautés qui ſont de ſon choix, de ſa création.

☞ Voilà donc les trois genres du *beau* muſical ſuffiſamment établis, mais qu'elle en eſt la forme préciſe? En matière de muſique, comme en toute autre, c'eſt toujours l'unité qui conſtitue la vraie forme du *beau*.

☞ En effet, que cherchons-nous naturellement dans une compoſition muſicale? Des conſonnances, des accords, un concert, une harmonie par-tout, c'eſt-à-dire, une unité par-tout. Qu'eſt-ce que nous entendons avec peine dans ſon execution? La detonation d'une voix, la diſſonance d'une corde, ce qu'on appelle un chant faux, les battemens irréguliers de certains inſtrumens, la diſcordance entre les parties d'un concert, c'eſt-à-dire, la rupture de l'unité harmonique. Que demandons-nous à un Muſicien qui compoſe un air ſur des paroles? Nous demandons qu'il entre dans l'eſprit de la pièce, qu'il en ſaiſiſſe le caractère, le genre, le mode; qu'il en exprime dans ſes tons non-ſeulement les mots, mais encore le ſens particulier de chaque mot, de chaque phraſe, & le ſens total de la lettre dans le total de la compoſition. N'eſt-ce pas lui demander que des paroles qu'on lui donne & de l'air qu'il y ajoute il en faſſe naître un tout parfaitement uni? Mais ſi par haſard ſon air jure contre les paroles, s'il entonne une tempête ſur un air de victoire, s'il fredonne une pompe funèbre comme une ſarabande; ſi ſa muſique chante où elle ne devroit que parler; s'il court à perte d'haleine où il ne faut que marcher; s'il badine harmonieuſement ſur chaque mot, & qu'il abandonne l'harmonie du chant, c'eſt un ſupplice pour la raiſon.

☞ Ce n'eſt pas encore aſſez, il faut que le compoſiteur porte ſon attention juſqu'au lieu de la ſcène où ſa pièce doit paroître, & juſqu'à la condition des perſonnes qu'il y fait parler, juſqu'aux mœurs & aux ſentimens qui les caractériſent dans l'hiſtoire. N'eſt-ce pas le comble du ridicule de porter à l'Egliſe le ton de l'Opéra, ou à l'Opéra le ton de l'Egliſe; de faire chanter un Roi qui commande ſur le ton d'un particulier qui prie, ou un particulier qui prie, ſur le ton d'un Roi qui commande en maître? Et dans l'expreſſion de quelques paſſions communes, de noter les ſoupirs d'un Alexandre ſur le ton d'un Sybarite, ou les ſoupirs d'un Sybarite ſur le ton d'un Alexandre; enfin de nous faire entendre deux perſonnes dans le même perſonnage, l'une dans le nom qu'on lui donne, & l'autre dans le ton qu'on lui fait prendre? Preuve bien évidente de la néceſſité de l'unité muſicale.

☞ Enfin qu'eſt-ce que nous admirons dans ces grands concerts où l'on aſſemble tant de voix de tous les dégrés, tant d'inſtrumens de tous les genres, tant de parties qui paroiſſent ſi diſcordantes, pour concerter enſemble? n'eſt-ce pas encore l'unité qu'on a trouvé l'art d'introduire & de ſoutenir dans cette multitude prodigieuſe de ſons ſi différens? c'eſt-à-dire, ſuivant la belle expreſſion d'Horace, qu'on a trouvé l'art d'en compoſer un total ſonore, qui, malgré la multitude de ſes parties, devient parfaitement un par une eſpèce de prodige. *Rem prodigialiter unam.* L'unité eſt donc la forme eſſentielle du *beau* muſical.

☞ 3°. Beau *dans les mœurs.* Il eſt évident qu'il ſuppoſe une loi qui en eſt la règle; & cette règle eſt un certain ordre qui ſe trouve entre les objets de nos idées, ſelon qu'ils renferment plus ou moins de perfection. Cet ordre des objets nous donne dans les divers dégrés de perfection qui les diſtinguent, la meſure naturelle de l'eſtime & de l'amour; des ſentimens du cœur & des égards effectifs que nous devons avoir pour eux. En un mot il eſt évident que dans le moral comme dans le Phyſique, c'eſt l'ordre qui eſt toujours le fondement du *beau*. Il n'y a que des gens qui, n'ayant point de mœurs, voudroient auſſi qu'il n'y eut point de morale, qui puiſſent douter de cette vérité.

☞ Par rapport aux mœurs, trois eſpèces d'ordres qui en ſont la règle: ordre eſſentiel, abſolu & indépendant de toute inſtitution: ordre naturel, indépendant de nos opinions & de nos goûts, mais qui dépend eſſentiellement de la volonté du Créateur; enfin ordre civil & politique, inſtitué par le conſentement des hommes pour maintenir les états & les particuliers chacun dans ſes droits naturels ou acquis,

☞ Dans le monde intelligible, nous voyons Dieu, l'eſprit créé, la matière, placé chacun dans le rang que lui marque dans l'Univers ſon degré d'eſſence & de perfection: l'Être ſuprême à la tête, l'eſprit créé immédiatement au-deſſous, la matière dans le dernier rang. Voilà l'ordre des trois divers êtres qui renferment tous

les objets de nos connoiſſances. Ordre eſſentiel, immuable & néceſſaire comme l'eſſence même de ces objets: ordre qui doit conſéquemment regner dans les jugemens que nous en portons. L'Etre ſuprême doit donc avoir le premier rang dans notre eſtime, dans notre amour, dans notre attachement, & l'eſprit doit avoir la préférence ſur le corps; & ſi ces deux êtres ſe trouvent réunis, il faut que le corps ſoit ſoumis à l'eſprit, comme à ſon ſupérieur naturel. Ordre eſſentiellement juſte, puiſqu'il établit chaque être dans ſon rang eſſentiel; ordre par conſéquent éternel, abſolu, immuable. Nous avons donc dans la morale un point fixe, où il faut tout rapporter, l'ordre eſſentiel que nous appercevons entre les trois divers objets de nos connoiſſances, Dieu, l'eſprit & le corps. C'eſt la première règle.

☞ La ſeconde eſt l'ordre naturel, c'eſt à-dire, ce bel ordre que Dieu a établi entre les hommes.

☞ Il y a dans tous les cœurs un ſentiment général d'humanité, indépendant de l'éducation, de l'opinion, de toutes les inſtitutions arbitraires des hommes. Nous ſentons profondément, ſur-tout dans nos beſoins, ou dans les leurs que nous ne pouvons nous empêcher de les reconnoître pour freres. Ce n'eſt point une leçon que nous ayons appriſe des Philoſophes, ni une loi que nous ayons reçue des légiſlateurs. Avant qu'il y eut des Philoſophes, il y avoit des hommes, & avant qu'il y eut des légiſlateurs, il y avoit une loi d'humanité, un ſentiment naturel & intime qui nous uniſſoit tous. *Homo ſum, hmani nihil a me alienum puto.* Je ſuis homme, & je ne puis regarder ni la perſonne d'un autre homme, ni ſes intérêts comme étrangers. Maxime gravée en caractères ineffaçables dans le cœur de tous les hommes par l'Auteur même de la nature. De même donc qu'il y a dans nos eſprits un ordre de ſentimens qui eſt la règle de nos devoirs eſſentiels par rapport aux trois genres d'êtres que nous connoiſſons ſelon les differens degrés de perfection, il y a auſſi dans nos cœurs un ordre de ſentimens qui eſt la règle de nos devoirs naturels par rapport aux autres hommes, ſelon les divers degrés d'union & d'affinité que nous avons avec eux. *Voyez* encore HUMANITÉ & les articles relatifs.

☞ Ces premiers ſentimens de la nature ſont ſouvent combattus par les paſſions qui tendent au renverſement de l'ordre & à la deſtruction de l'homme. Il falloit donc un frein pour en arrêter la licence. Il falloit armer les droits de l'ordre eſſentiel & de l'ordre naturel contre leurs attaques. C'eſt ce qu'on a exécuté en leur oppoſant la barrière de l'ordre civil & politique; autre règle *beau* dans les mœurs.

☞ On découvre par-tout une étonnante inégalité dans les conditions humaines; les unes immédiatement ordonnées par la Providence, des grands & des petits, des riches & des pauvres, tels uniquement par le ſort de leur naiſſance: les autres établies par la prudence des légiſlateurs pour maintenir chacun dans ſes droits & dans ſes devoirs: des Princes, des Magiſtrats, des Officiers de toute eſpèce, prépoſés par les lois, ceux-ci pour veiller, ceux-là pour commander, d'autres pour exécuter. C'eſt ce qu'on entend par ordre civil & politique.

☞ L'égalité géométrique ne pouvant ſubſiſter entre les hommes, ni pour les biens, ni pour les rangs, la raiſon, notre propre intérêt, celui de nos concitoyens nous dicte que pour nous rendre heureux, il faut nous contenter de cette eſpèce d'égalité morale qui conſiſte à maintenir chacun dans ſes droits, dans ſon état héréditaire ou acquis, dans ſes biens, ſes poſſeſſions, dans ſa liberté naturelle, mais auſſi dans ſa ſubordination néceſſaire pour y maintenir les autres. C'eſt ainſi que les lois égalent tout le monde; c'eſt le chef-d'œuvre de l'ordre civil & politique. Il remplace par l'équité des lois l'égalité des conditions. Il n'étoit pas poſſible de les mettre de niveau: il a trouvé une balance pour les mettre du moins dans une eſpèce d'équilibre. La ſubordination, la règle, la juſtice, la ſureté publique, le repos des particuliers ſont les avantages qui réſultent de l'établiſſement des lois.

☞ Mais quel eſt le reſſort ſecret qui maintient ſi conſtamment cet ordre dans tous les états, qui les conſerve entre eux dans cet équilibre, qui tient chaque peuple attaché au lieu de ſa naiſſance, quoique ſouvent très-mal partagé des biens de la vie, à ſa forme de gouvernement, quoique ſouvent très-dur; à ſes lois, à ſes coutumes, quoique ſouvent très-incommodes? pour produire tous ces miracles de conſtance, il ne falloit pas moins que l'amour de la patrie, amour auſſi naturel que l'amour de nous même & de nos parens; qui réunit tous les motifs divins & humains pour nous lier inſéparablement ſous les idées les plus touchantes: les Rois à leurs peuples, comme à leurs enfans; les peuples à leurs Rois, comme à leurs peres; les peuples entre eux, comme les enfans d'une même famille.

☞ Concluons donc que comme il y a un ordre d'idées éternelles qui doit régler les jugemens que nous portons des objets conſidérés en eux-mêmes, par leur mérite abſolu, & un ordre de ſentimens naturels qui doit régler nos affections pour les autres hommes, par la raiſon du ſang qui nous unit enſemble dans une ſource commune; il y a auſſi un certain ordre d'égards civils qui doit régler nos devoirs extérieurs par le mérite du rang, de la condition ou de la place des perſonnes avec qui nous avons à vivre ou à traiter dans le monde.

☞ Cela ſuppoſé, en quoi conſiſte le *beau* dans les mœurs? Combien y en a-t-il de ſortes? Quel eſt en particulier le caractère qui les diſtingue; & en général, quelle eſt la forme préciſe du *beau* dans les mœurs?

☞ Le *beau* dans les mœurs conſiſte dans une conſtante, pleine & entière conformité du cœur avec toutes les eſpèces d'ordres dont on vient de parler. Il y a trois eſpèces d'ordres, un ordre eſſentiel, un ordre naturel, un ordre civil: d'où réſultent trois eſpèces de *beau* moral. *Beau* moral eſſentiel, conformité de cœur avec l'ordre eſſentiel, qui eſt la loi univerſelle de toutes les intelligences: *beau* moral naturel, conformité du cœur avec l'ordre naturel qui eſt la loi générale de toute la nature humaine: *beau* moral civil, conformité du cœur avec l'ordre civil qui eſt la loi commune de tous les peuples réunis dans une même forme de cité ou d'état.

☞ Dans l'ordre moral, comme dans l'ordre phyſique, c'eſt toujours une eſpèce d'unité qui eſt la forme eſſentielle du *beau*, c'eſt-à-dire, de ce qui dans les mœurs, dans les ſentimens, dans les manières, dans les procédés conſtitue le vrai honnête, le vrai décent, le vrai gracieux, la vraie beauté morale de l'homme.

☞ On peut conſidérer l'homme ſeul, ou en ſociété. Par-tout il doit avoir des mœurs. Seul, il a à vivre avec Dieu & avec lui-même; il a un maître à contenter, des paſſions à gouverner. Que la raiſon commande à l'ame, que l'ame reçoive la loi, & la donne au corps; que le corps obéiſſe ſans murmure, au moins ſans revolte. Par ce moyen la ſubordination ſe trouve établie dans toutes les facultés de l'homme, dans ſes affections, dans ſes ſentimens. La ſubordination y met l'accord, l'accord la décence; & le tout enſemble ſe trouve ainſi réduit à une eſpèce d'unité où rien ne ſe contredit, ou rien ne ſe dément. Regner ſur ſoi-même ſous l'empire de la raiſon éternelle qui eſt une, & qui rend tout un, voilà dans les mœurs de l'homme conſidéré ſeul, ce qu'on doit appeler *grand, noble, ſublime, beau.*

☞ Placé dans la ſociété, l'homme n'eſt eſtimable qu'autant que ſes diſcours ſont toujours d'accord avec ſa penſée, ſa conduite avec ſes maximes, ſes maximes avec le bon ſens, ſon air & ſes manières avec ſon état, avec ſa naiſſance, avec ſon âge, avec la place qu'il tient dans le monde. Tout y plaît, parce que tout y convient, tout y eſt un. Par la raiſon des contraires nous ne ſentons que du mépris à la vue d'un homme qui paroît toujours en oppoſition, en contraſte avec lui-même, qui préſente deux hommes ſous la même tête, & toujours deux hommes qui ne conviennent pas; un air de cavalier dans un homme d'égliſe, un air de ſoldat dans un homme de robe, un air de Magiſtrat dans un homme d'épée, un air de village dans un courtiſan, un air de cour dans un anachorète, un air de Caton dans un jeune homme, un air de petit-maître dans un vieillard, en un mot un air de maſque ſur un viſage. Aſſortiment bizarre qui fait le ridicule, diamétralement oppoſé au *beau* dans les mœurs. Il n'eſt peut-être pas impoſſible

de les avoir bonnes avec ce défaut, mais il eſt certain qu'on ne peut les avoir *belles* tant que la contrariété de la perſonne & du perſonnage rompra, pour ainſi dire, l'unité de l'homme par leur oppoſition indecente.

☞ A l'égard des procédés, n'eſt-ce pas par cette règle d'unité que nous meſurons naturellement l'eſtime ou le mépris, l'amour ou la haine, la louange ou le blame des diverſes conduites que nous voyons tenir aux hommes dans la ſociété. Si la juſtice eſt une ſi *belle* vertu, c'eſt qu'en jugeant tous les hommes ſans acception de perſonnes, par l'équité de la meme loi, elle nous fait ſouvenir que nous ſommes tous égaux, tous un par nature. Un procédé injuſte eſt revoltant, parce qu'il rompt ce nœud d'équité qui nous uniſſoit tous. Les humeurs intolérantes ſont en horreur, parce qu'elles ſont toujours prêtes à faire ſchiſme avec l'Univers. Nous ſommes charmés de la politeſſe des grands qui ſavent deſcendre juſqu'aux plus petits. Elle rend témoignage à l'unité de la nature. Nous ſommes indignés de l'inſolence d'un nouveau parvenu, qui à peine ſorti de la roture ſe croit au rang des demi-dieux. Il ſemble renoncer à la communion de l'eſpèce. Nous regardons comme des monſtres des freres ennemis, des enfans ingrats, des parens dénaturés, qui ne ſavent pas reſpecter l'union naturelle du ſang. Nous déteſtons les Rois tirans, les Miniſtres brouillons, les gens de cabale: ils déchirent un corps dont ils devroient maintenir l'intégrité. Au ſeul nom de la paix, nous voyons la joie par-tout répandue. Elle nous annonce l'union. La guerre au contraire nous paroît un fleau terrible. Elle rompt l'unité du genre humain.

☞ 4°. Le *beau* dans les ouvrages d'eſprit. Nous en raſſemblerons en peu de mots tous les traits. Que la baſe en ſoit toujours la vérité, l'ordre, l'honnête & le décent. *Voyez* ces mots. La *vérité*, parce que la parole n'eſt inſtituée que pour en être l'interprète, pour l'éclaircir, pour la faire paſſer d'un eſprit à l'autre, comme une lumière qui doit être commune à tous les hommes: l'*ordre*, parce qu'il y en a entre les vérités. D'où il s'en ſuit que l'ordre eſt abſolument néceſſaire dans un diſcours pour les mettre chacune dans ſon vrai point de vue, en ſorte que les premières éclairent les ſuivantes, & que celles-ci à leur tour donnent aux premières, par leur ſuite naturelle une eſpèce de nouvel éclat. L'*honnête*, c'eſt-à-dire, le reſpect pour la religion & la pudeur, parce qu'il eſt certain que nous portons dans l'ame un ſentiment d'honneur, compoſé de ces deux autres, qui s'offenſent naturellement de tout ce qui les bleſſe. Les Payens même ont établi cette règle comme indiſpenſable: enfin le *décent* qui ſuppoſe toujours l'honnête, mais qui embraſſe un plus grand terrain. Comment en effet un homme qui parle au public pourroit il réuſſir à plaire, s'il ignore les bienſéances, les égards, ce qu'il doit aux temps, aux lieux, à la nature de ſon ſujet, à ſon état ou à ſon caractére & à celui des perſonnes qui l'écoutent, à leur qualité ou à leur rang, ſur-tout à leur raiſon, qui dans le moment va juger de ſon cœur par ſes paroles? Auſſi Ciceron en faiſoit la loi capitale de ſon art. *Caput artis, decere.*

☞ Que ſur ce fond du *beau* eſſentiel on répande, ſelon l'exigence des matières, les images, les ſentimens, les mouvemens convenables, toutes les grâces du *beau* moral. *Voyez* IMAGE, SENTIMENT, MOUVEMENT. Que l'expreſſion, le tour, le ſtyle relevent encore à l'eſprit & à l'oreille ces beautés fondamentales du diſcours, mais avec un art qui reſſemble ſi bien à la nature qu'on le prenne pour elle-même. *Voyez* EXPRESSION, TOUR, STYLE. Enfin que tout cela forme un corps d'ouvrage lié, ſuivi, animé, ſoutenu, & dans lequel il n'y ait aucun hors d'œuvre, qui en rompe l'unité. Car pour qu'un ouvrage d'éloquence ou de poëſie ſoit véritablement *beau*, il ne ſuffit pas qu'il y ait de *beaux* traits; il faut qu'on y découvre une eſpèce d'unité qui en faſſe un tout bien aſſorti. Unité de rapport entre toutes les parties qui le compoſent, unité de proportion entre le ſtyle & la matière qu'on y traite: unité de bienſéance entre la perſonne qui parle, les choſes qu'elle dit, & le ton qu'elle prend pour les dire. C'eſt le fameux précepte d'Horace ou plutôt de la nature.

Denique ſit quod vis ſimplex duntaxat, & unum.

☞ Paſſons maintenant aux différentes ſignifications du mot *beau*. Nous avons déja dit que ce mot fait *beau* & *bel* au maſculin, & *belle* au feminin. Autrefois on diſoit communément *bel* pour *beau*. Nous ne l'avons retenu que quand le ſubſtantif qui ſuit, & auquel il ſe rapporte, commence par une voyelle, comme un *bel* arbre, un *bel* enfant. Le ſurnom de Charles le *Bel*, & de Philippe le *Bel*, qui fut donné à ces deux Rois pour la beauté de leur viſage, leur eſt demeuré. Hors ces deux cas, il faut toujours dire, *beau* & non pas *bel*. Par exemple, il faut dire, cet enfant eſt *beau* en tout temps, & non pas *bel* en tout temps; parce que le mot de *beau* n'eſt pas là devant un ſubſtantif auquel il ſe rapporte. Mais on diroit un *bel* enfant, & non pas un *beau* enfant.

☞ BEAU, ſe dit de ce qui plaît aux yeux par la juſte proportion de ſes parties, & par le mêlange agréable des couleurs. Dans ce ſens on le dit des perſonnes, & particulièrement du viſage. Un *bel* homme. Une *belle* femme. Un *beau* viſage. De *beaux* yeux. Une *belle* bouche. Ne ſoyez point ſi fiére de votre beauté; on a peu de temps à être *belle*, & long-temps à ne l'être plus DESH. Il arrive ſouvent qu'une *belle* perſonne brille & charme les yeux ſans aller plus loin; tandis que la jolie forme des liens, & fait de véritables paſſions. Le teint, la taille, la proportion, & la régularité des traits forment les *belles* perſonnes.

☞ Quelquefois le mot de *beau* ne déſigne que les proportions, ſans aucun rapport au mêlange des couleurs. C'eſt ainſi qu'on dit, une *belle* taille, un *beau* bras, une *belle* jambe. *Luculentus.*

☞ Dans ce ſens, on le dit des animaux bien proportionnés dans leur eſpèce. Un *beau* chien, un *beau* cheval. On le dit de même des choſes inanimées pour en marquer les proportions, la régularité. Une *belle* ſtatue.

☞ Quelquefois auſſi il ſe dit principalement de la vivacité, de l'éclat, de la pureté & de l'agrément des couleurs. C'eſt ainſi qu'on dit un *beau* teint, une *belle* couleur, un *beau* coloris, une *belle* fleur.

☞ C'eſt dans cette acception qu'en parlant de quelque pays, on dit que le ſang y eſt *beau*, pour dire, que les habitans y ſont bien faits, & particulièrement qu'ils y ont un *beau* teint.

☞ BEAU, ſe dit auſſi des ſons qui plaiſent à l'oreille. *Gratus.* Un *beau* ſon, une *belle* muſique, un *bel* accord. Une *belle* voix qui plaît à l'oreille par la douceur de ſes ſons, à l'eſprit & au cœur par la force de l'expreſſion.

☞ BEAU, ſe dit encore de l'agréable conſtitution de l'air & du Ciel. Un *beau* jour. *Luculentus dies.* Une *belle* nuit, un *beau* temps, un *beau* Ciel. *Sudus, ſerenus.*

☞ Comme l'idée de *beau* dit excellence, agrément, perfection, ce mot s'applique généralement à ce qui eſt agréable & excellent dans ſon genre. *Egregius, eximius.* On le dit en ce ſens des productions de la nature, & des ouvrages de l'art. Un *beau* diamant. Une *belle* turquoiſe. De *beaux* habits. Une *belle* étoffe. Une *belle* maiſon. Un *beau* jardin. De *belles* eaux. Un *beau* gaſon.

BEAU dans l'Ecriture, & dans tous les Auteurs grecs, ſe prend pour bon, convenable, utile. *Gen. 1. 4.* Dieu vit que la lumière étoit *bonne*. Les interprètes Grecs ont traduit là, & dans les endroits ſuivans, que la lumière étoit *belle*.

BEAU, ſe dit auſſi pour heureux, glorieux. *Felix, decorus.* Voila un *beau* commencement. PASC. Il eſt *beau* de mourir maître de l'Univers. CORN.

BEAU, ſignifie quelquefois, certain. *Certus quidam.* Il arriva un *beau* jour, c'eſt-à-dire un certain jour. Il vint un *beau* matin me faire défi. Il n'eſt employé que par redondance.

☞ BEAU, ſe prend auſſi dans la ſignification de *bon*, d'heureux, de favorable, d'adroit. Un *beau* raiſonnement. Une *belle* raiſon. Une *belle* occaſion. Dans les

jeux de hasard faire un *beau* coup, c'est faire un coup heureux. De même dans les affaires. Il a fait un *beau* coup d'acheter cette terre. Dans les jeux d'adresse, il signifie adroit. Il a fait un *beau* coup à la paume.

☞ Beau, dans la signification de grand. Voilà un *beau* feu. *Laculentus caminus.* C'est un *beau* diseur. Il fait une *belle* dépense. Il a une *belle* peur.

Beau, se dit aussi par exagération. Cela est *beau* à peindre. Les Poëtes se déchirent à *belles* dents. *Mordicùs.*

Beau, se dit aussi ironiquement. *Lepidus.* Vous êtes un *bel* homme, un *beau* discoureur, pour dire, vous ne dites rien qui vaille. C'est un *beau* maraut, un *beau* coquin. Dans ce dernier exemple il ne fait qu'augmenter l'énergie.

On appelle aussi *beau* monde les gens polis, qui ont de l'esprit, de la politesse, qu'on appelle aussi *le grand monde. Politus, elegans, ingeniosus.*

On appelle de *belles* eaux, non-seulement celles qui sont claires & nettes, mais celles que l'art a embellies par des jets, des cascades dans des grottes, des fontaines, &c. *Egregius, admirabilis.*

Bel âge, se dit non seulement du grand âge, & de la vieillesse; mais aussi de la jeunesse, & de la fleur de l'âge. *Gratus, acceptus, jucundus.*

Beau Chasseur. Terme de Chasse. C'est un chien qui crie bien dans la voie, & retourne volontiers toujours la queue sur les reins. Salv.

Un Beau joueur est non-seulement celui qui joue *beau* jeu, grand jeu; mais aussi celui qui joue & qui perd noblement & paisiblement. *Pacificus, liberalis.*

☞ Beau dans les mœurs, dans les sentimens, dans les manières, dans les procédés. Terme relatif à honnête, décent, grâcieux. Une *belle* ame, de *beaux* sentimens, de *beaux* procédés. Il désigne alors une entière conformité de cœur avec la règle qui doit dicter les jugemens que nous portons des objets considérés en eux-mêmes; nos affections pour les autres hommes relativement aux différens dégrés de liaison que nous avons avec eux; & nos devoirs exterieurs relativement au rang, à la condition, à la place des personnes avec qui nous avons à vivre ou à traiter dans le monde. *Voyez* ci-dessus *beau* dans les mœurs.

☞ Beau, se dit encore en parlant de l'esprit & de ses productions. Un *bel* esprit. Un *beau* poëme. Une *belle* harangue. Il y a de *beaux* endroits dans tel livre. Ce mot désigne alors dans les ouvrages d'esprit du vrai dans le sujet, de l'élévation dans les pensées, de la justesse dans les termes, de la noblesse dans l'expression, de la nouvauté dans le tour, & de la régularité dans la conduite. *Voyez* ci-dessus *beau* dans les ouvrages d'esprit.

Beau, se dit aussi substantivement. *Pulchrum, eximium.* Il y a du *beau*, du grand, dans cet ouvrage. Une femme emporte le plus *beau*, & le meilleur de la succession de son mari. Joindre ensemble le *beau* & l'effroyable. Voit. Le *beau* des images est de représenter la chose comme elle est. Boil. Le *beau* n'est point à souhaiter pour le sage. C'est une maxime de Confucius. P. le Comte.

Que le bon soit toujours camarade du beau,
Dès demain j'épouserai femme. La Font.

Nous faisons cas du beau : *nous méprisons l'utile.* Id.

Le nom de *belle* pensée, si on prend le nom de *beau* dans sa propre signification, emporte grandeur, selon Aristote, qui a décidé que les petits hommes n'étoient point *beaux*, quelque bien faits qu'ils fussent, & qu'ils étoient seulement jolis. Nous appelons cependant quelquefois *belle* pensée ce qui n'est que joli; & alors nous confondons le *beau* avec ce qui plaît, à l'exemple de Démétrius, qui donne le nom de beauté aux choses qui flattent les sens, ou touchent le cœur. Bouh. J. P. Crousaz, Professeur en Philosophie & en Mathématiques dans l'Académie de Lausanne, a fait un traité du *beau*. Il y dit que lorsqu'on dit, cela est *beau*, on exprime par ce terme un certain rapport d'un objet, ou avec des sentimens agréables, ou avec des idées d'approbation, & que dire cela est *beau*, c'est-à dire; j'apperçois quelque chose que j'approuve ou quelque chose qui me fait plaisir; par où, continue-t-il, on voit que l'idée que l'on donne au mot de *beau* est double, ce qui la rend équivoque; & c'est la principale cause des contestations sur le *beau*. Il distingue donc comme en effet il faut les distinguer, les idées & les sentimens. Les idées occupent l'esprit, les sentimens intéressent le cœur. Quoiqu'on ne trouve rien dans un objet qui intéresse, on peut cependant découvrir dans l'idée qu'on en a quelque chose qui mérite notre approbation. Un tel objet plaît donc & ne plaît pas; il plaît à l'idée, & ne plaît pas au sentiment. Au contraire il y a des objets dont l'idée n'offre rien de louable, lesquels ne laissent pas d'exciter des sentimens agréables. Il y a donc beauté & beauté; il y a plaisir & plaisir. Après avoir démêlé ce qui plaît à l'esprit d'avec ce qui plaît au cœur, il vient aux caractères réels & naturels du *beau*, il montre que l'unité & la vérité en sont l'essentiel.

Bel-esprit, *Voyez* Esprit.

Belle, se dit aussi absolument des Dames bien faites. *Elegans, formosa.* Ce galant court de *belle* en *belle*. Il faut avoir toujours du respect pour les *belles*. Mais c'est particulièrement en Poësie qu'on s'en sert.

Une belle, *lorsqu'elle est en pleurs,*
En est plus belle de moitié. La Font.

Dans l'équipage d'une belle
Il faut bien par honneur un Amant maltraité.
La Sabl.

Je ne suis point d'humeur
A pouvoir d'une belle *essuyer la froideur.* Mol.

☞ Beau *& Joli*, dans une signification synonyme. *Voyez* Joli.

☞ Belles *réponses*, reparties. *Voyez* ces mots.

Beau, se dit aussi adverbialement. Il fait *beau*, absolument; ou, il fait *beau* chasser, se promener. *Aptum tempus, sudum, commodum ad, &c.*

Bien & Beau, façon de parler adverbiale & populaire, pour dire, tout-à-fait, entièrement. Il refusa *bien & beau.*

De plus Belle. Autre façon de parler adverbiale, & qui n'est que du style familier, pour dire tout de nouveau: quand tout le monde fut sorti de table, il se mit à boire encore *de plus belle.* Acad. Fr.

Beau. Quand ce mot est joint avec le verbe avoir, il signifie, quoique, encore que. *Etsi, quamquàm.* Vous avez *beau* parler, & me promettre, je n'en ferai rien. Vous avez *beau* faire, vous n'en viendrez pas à bout.

Nous avons beau *nous ménager,*
La mort n'est pas un mal que le prudent évite. Main.

Sa bouche a beau *cent fois en faire le serment,*
Il n'est point votre ami, tant qu'il est votre amant.
Vill.

Ils ont beau *vers le Ciel leurs murailles accroître.*
Malh.

J'ai beau *voir ses défauts, & j'ai* beau *l'en blâmer,*
En dépit qu'on en ait, elle se fait aimer. Mol.

Tout beau. Sorte d'interjection, qui signifie doucement, modérément. *Bona verba, quæso. Tout beau*, n'allez pas si vîte. *Tout beau*, ne vous fâchez pas. *Tout beau*, ne parlez pas si haut. On le dit aussi aux chiens couchans, quand on les veut dresser, ou quand on a peur qu'ils poussent les perdrix qu'ils ont arrêtées. *Tout beau, tout beau*, crie-t-on de loin.

On dit aussi, qu'un Peintre fait ressembler en *beau*, pour dire, qu'il flatte la personne, qu'il lui donne des agrémens qu'elle n'a pas.

On dit d'un Général, & de tout autre Officier d'ar-

mée, qu'il a le commandement *beau*; pour dire qu'il commande de bonne grace.

On dit auſſi, avoir les armes *belles*; pour dire faire bien des armes.

On dit en termes de Manége, qu'un cheval a un *beau partir de la main*, quand on veut exprimer la vigueur avec laquelle un cheval part de la main ſur une ligne droite, ſans s'en écarter depuis ſon partir juſqu'à ſon arrêt. On dit encore d'un cheval, qu'il porte en *beau lieu*; pour dire qu'il porte bien ſa tête.

On dit en termes de jeu de Paume, ou de jeu du Volant, *donner beau*; pour dire, preſenter une balle de manière qu'il ſoit aiſé de la prendre. Et figurément, *le donner beau à* quelqu'un, c'eſt lui procurer une occaſion favorable de dire, ou de faire ce qu'il deſiroit. Ainſi on dit, vous l'avez *beau*.

☞ Donner *beau* jeu à quelqu'un, au jeu de cartes, c'eſt lui donner des cartes qui ſont un jeu favorable. Au figuré, c'eſt la même choſe que le donner *beau*.

BEAU, & BELLE, en termes de Fleuriſte, entre dans les noms de pluſieurs fleurs. Ainſi le *beau* de nos jours, le *beau* roturier, la *belle* Déeſſe, la *belle* de jour, la *belle* Hortenſe, la *belle* Iris, ſont des noms d'œillets violets. La *belle* Agnès eſt un ancien œillet marqué de peu de violet ſur un blanc paſſable. Le *beau* roturier eſt un violet ſur un fin blanc, qui vient d'Amiens, ſa fleur eſt large & ſes feuilles bien rangées; ſa plante eſt fort delicate, mais fort hâtive à porter fleur; il eſt ſujet au blanc & à la pourriture. Le *beau* cramoiſi eſt un œillet cramoiſi, dont le blanc le pourroit diſputer avec la neige; ſes panaches ſont emportés, & extrêmement détachés, ſans mouchetures, ſa fleur très large, garnie de très-grande quantité de feuilles; ſa plante eſt vigoureuſe & d'un beau verd; il vient de Lille; il ne lui faut laiſſer que ſix boutons; il ne graine point ſa fleur n'eſt point hâtive. Le *bel* inconnu, eſt un œillet rouge clair ſur un beau blanc; ſa plante eſt delicate, ſujette aux taches griſatres, & prend difficilement racine; trois boutons ſuffiſent pour ſon maître dard. Le *beau* tréſor eſt un beau rouge ſur un grand blanc; ſa fleur eſt ronde & large, ſes panaches détachés; il graine, ne créve point, ſe trouve à Lille, eſt hâtif, abondant en marcottes, ſujet à dégénérer, & au blanc: quatre boutons lui ſuffiſent; il s'appelle autrement la *belle* Ecoſſoiſe. Le *beau* Daumont, autrement l'Incarnat Laubinoy, ou l'Epicier, eſt un très bel œillet élevé à Paris: ſa couleur eſt de feu aſſez vif, ſon blanc n'eſt pas des plus fins, mais un peu carné; ſa fleur eſt large, quoique plate; il graine facilement, il a de gros panaches d'une couleur fort recherchée; ſa plante eſt delicate, ſujette au blanc, & même à la pourriture; quoiqu'il ne créve point d'ordinaire, il ne faut lui laiſſer que cinq boutons. La *belle Douce* eſt un œillet blanc, dont la fleur eſt groſſe & large, garnie de beaucoup de feuilles, la plante forte & vigoureuſe, & qui avec cinq ou ſix boutons ne créve point. Le *beau* piqueté eſt piqueté de pourpre clair, fort gros & large, mais ſujet à crever ſi on ne lui laiſſe ſix ou ſept boutons. Tout de même parmi les Tulipes les Fleuriſtes appellent la *belle* d'Anvers une tulipe qui eſt gris de lin, pourpre & blanc. La *belle* Hélène, rouge enfoncé, ou rouge de bœuf, & blanc d'entrée. La *belle* Morine, ſang cramoiſi, & beaucoup de blanc d'entrée. La *belle* la Barre, pourpre, rouge & blanc. La *belle* Perlée, incarnadin, éclatant & beaucoup de blanc d'entrée. Le *beau* Courroy eſt pourpre obſcur, violet clair, & blanc tenu. Le *Beaupré*, rouge & blanc. Il y a encore la *belle* mignone, la *belle* callite, la *belle* Tragède, la *belle* marinière. CUIT. DES FL.

BEAU, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il lui fait *beau beau*; pour dire, il fait ſemblant de l'aimer. La *belle* plume fait le *bel* oiſeau; pour dire que les *beaux* habits relevent la beauté. On dit auſſi qu'un homme paſſe pour *beau*, quand il ne pave point dans les parties de divertiſſement. On dit auſſi il fera *beau* temps quand je l'irai voir; pour dire je n'y veux jamais aller. On dit auſſi ironiquement, il vous fait *beau* voir; pour dire, vous avez mauvaiſe grace de faire telle choſe. On dit auſſi il eſt rentré de plus *belle*; pour dire, il a recommencé à parler de la même matière qu'il avoit quittée. On dit encore il nous la baille *belle*; pour dire, il nous en fait bien accroire. On dit, voila une *belle* équipée, lorſqu'on n'a pas reuſſi dans quelque entrepriſe. On dit encore des choſes qu'on mépriſe, c'eſt un *beau* venez-y-voir. On dit auſſi, à *beau* jeu *beau* retour, pour dire, que chacun a ſon tour trouve occaſion de ſe venger. On dit auſſi d'un débauché, qu'il ſe fait *beau* garçon, quand il ruine ſa ſanté, ou ſa fortune. On dit encore, qu'on donne *beau* jeu à quelqu'un, quand on lui donne quelque occaſion de faire ce qu'il ſouhaite, ſoit en bien ſoit en mal. On dit auſſi quand on refuſe d'admettre quelques raiſons, tout cela eſt *bel* & bon, mais je n'en veux rien faire. On dit encore, il a mis cela en *beau* jour, en *beau* début; pour dire il l'a bien expliqué, ou il a fait voir une choſe par ſon plus *bel* endroit. On dit, il n'y a point de *belle*, priſon, ni de laids amours. Il l'a mis en *beaux* draps blancs; pour dire, il en a parlé fort déſavantageuſement. On dit auſſi, qu'on l'a echappé *belle*; pour dire, qu'on a couru un grand danger. On le dit auſſi d'un homme qui a épouſé une laide femme. On dit auſſi, il n'eſt ni *beau* ni bon; il n'eſt point fardé.

BEAUBEC. Abbaye d'hommes de l'Ordre de Cîteaux, & de la filiation de Savigni, fondée en 1128, dans le pays de Prai, au Diocèſe de Rouen. *Deſcript. Géogr. & Hiſt. de la Haute Norm. Tom. I. p. 152.*

BEAUCAIRE. Ville de France, ſituée dans le bas Languedoc ſur le Rhône. *Belloquadrum.* Quelques Géographes la prennent pour l'ancien *Uggernum.* MATY. *Beaucaire* eſt célèbre pour la foire qui s'y tient toutes les années le 22 de Juillet, où il y a un grand concours de Marchands de toute l'Europe, & même d'Afrique & d'Aſie. On dit qu'il y a de *Beaucaire* à Taraſcon un chemin ſoûterrain qui paſſe ſous le Rhône. *Voyez* CATEL. *Hiſt. de Lang. p. 343.* Cette ville eſt à 22°, 8′, 3″ de longitude, & à 43°, 47′, 0″ de latitude. *Acad. de Montpellier.*

BEAUCE, ou BEAUSSE. Province de France que les Modernes appellent *Belſia*, & les Auteurs plus anciens *Belſa*. L'ancienne *Beauce* n'avoit pas les mêmes limites que la *Beauce* a préſentement. Quelques-uns la reſſerrent entre Etampes & l'Orléanois. D'autres la diviſent en trois parties; la *Beauce* Chartraine, *Belſia Carnutenſis*; la *Beauce* Dunoiſe, *Belſia Dunenſis*; la *Beauce* de Pluviers, ou Pithiviers, *Belſia Pitivarenſis.* D'autres y comprennent le pays Chartrain, l'Orléanois, l'Anjou, le Maine & la Touraine; c'eſt-à-dire, tout ce qui eſt entre l'Iſle de France, la Normandie la Bretagne, & la rivière de Loire. Mérula la diviſe en trois. 1°. La *Beauce* ſupérieure, qui commence au bourg d'Ablys, & s'étend vers Chartres & au delà. 2°. La *Beauce* moyenne s'étend à droite & à gauche de la Loire, depuis Remorentin juſqu'à Vendôme, & depuis Châteaudun juſqu'à la Touraine. 3°. La *Beauce* inférieure qui n'eſt qu'une grande & vaſte plaine, occupe la partie orientale depuis Etampes juſqu'au Sénonois du côté de l'Orient, & du côté du Midi juſqu'à Orléans. Aujourd'hui la *Beauce*, en la prenant en général, comprend le pays Chartrain, le Dunois, le Vendômois, & la partie de l'Orléanois qui eſt au Nord de la Loire. Dans un ſens plus particulier elle ne comprend que le pays Chartrain. MATY. La *Beauce* dans les Cartes de l'Académie des Sciences, a la figure d'un triangle, dont la baſe appuie ſur la Loire, & dont la pointe aboutit entre le Perche & l'Île de France, ayant le Gâtinois au Levant, la Sologne au Midi, une partie de la Touraine & du Maine avec le Perche au Couchant. La *Beauce* propre, ou particulière, eſt une petite Province dépendante du Gouvernement général d'Orléans; elle eſt renfermée entre l'Orléanois propre, le Blaiſois, le Perche & l'Île de France. MATY. Chartres en eſt la Capitale. Quelques-uns y mettent même Etampes, & ils la confondent avec le pays Chartrain. ID. Ce mot eſt venu en uſage dans la langue en ces proverbes. C'eſt un Gentilhomme de *Beauce*, qui ſe tient au lit quand on refait ſes chauſſes; pour marquer que la Nobleſſe de ce pays eſt fort pauvre. Des plaines de *Beauce*; pour dire,

fort étendues, à cauſe que ce pays eſt fort uni & ſans arbres.

BEAUCOUP. ☞ *Multùm.* Adverbe relatif à la quantité des choſes, ſoit qu'il s'agiſſe de calcul, de meſure ou d'eſtimation. *Pluſieurs* n'eſt jamais employé que pour les choſes qui ſe calculent. Il y a dans le monde *beaucoup* de fous qu'on eſtime, *beaucoup* de terrain qu'on néglige, & *beaucoup* de mérite qu'on ne connoît pas. Syn. Fr.

☞ L'oppoſé de *beaucoup* eſt *peu*. L'oppoſé de *pluſieurs* eſt *un*, parce que *pluſieurs* n'a rapport qu'à la quantité qui ſe compte.

☞ Pour qu'*un* état ſoit bien gouverné, il faut *beaucoup* de ſubalternes pour l'exécution, *peu* de chefs pour le commandement, *pluſieurs* Miniſtres pour le détail, & *un ſeul* Prince pour le Général. *Voyez* Plusieurs.

☞ Quand *beaucoup* eſt employé pour ſignifier *pluſieurs*, il faut ajouter *perſonnes* ou *gens*, ou quelque ſubſtantif. On diroit mal : il donnoit *peu* à *beaucoup*, il faut dire, à *beaucoup* de perſonnes ou de gens.

☞ On dit pourtant bien, nous ſommes, ils ſont *beaucoup*; mais cela n'a lieu que dans les cas où le pronom perſonnel qui précède, fait voir que ce *beaucoup* qui ſuit, ſe rapporte au même pronom. De même quand on dit, il y en a *beaucoup*, cet *en* emporte avec ſoi la ſignification de *gens*, comme on le voit par cette phraſe, *il y en a*, qui ſignifie, il y a des gens.

☞ Nous ſommes *beaucoup*, & nous ſommes *pluſieurs* ne ſignifient pas préciſément la même choſe. *Beaucoup* déſigne un plus grand nombre que *pluſieurs*.

Beaucoup, ſert auſſi à marquer quelque choſe d'avantageux, & alors il s'emploie comme un ſubſtantif. C'eſt *beaucoup* que de ſavoir commander. Acad. Fr.

Ménage dérive ce mot de *beau* & *coup*. D'autres le dérivent de *bella copia*. Ce mot ne vient pas de *bella copia*, qui n'eſt qu'une alluſion, mais ſimplement de *beau* & de *coup*, en prenant *coup* pour fois, parce que ramaſſer en un ſeul coup une grande quantité de quelque choſe qu'on ſouhaite, c'eſt un *beau coup*. Ainſi le pêcheur, qui du coup qu'il jette ſon filet, prend quantité de poiſſons, fait, dit-on, un *beau coup* de filet, ce qui a même paſſé en proverbe pour la capture qu'un Prévôt fait d'une compagnie de voleurs. A Dijon, *en voici une bellefois*, eſt la même choſe qu'*en voici beaucoup*, ce qui ne ſert pas peu à confirmer l'étymologie que j'ai donnée. Ménage qui l'avoit d'abord propoſée dans la première édition de ſes *Origines Françoiſes*, s'en eſt aſſez mal-à-propos rétracté dans la ſeconde, où il a mieux aimé dire qu'il ne ſavoit d'où venoit ce mot. Glossaire Bourguignon.

Beaucoup. Quand ce mot eſt mis après un comparatif, il veut être immédiatement précédé de la particule de. L'eſprit de qui la promptitude eſt plus diligente *de beaucoup* que celle des aſtres. Vaug. *Rem.* ☞ Quand *beaucoup* eſt devant le comparatif, on peut mettre la particule *de* ou la ſupprimer. Gaſſendi & Deſcartes ſont *beaucoup*, ou ſont *de beaucoup* plus éclairés que les autres Philoſophes. Il y a pluſieurs autres façons de parler analogues à ces deux exemples, & qui ſuivent la même règle.

☞ On dit *il s'en faut beaucoup*, pour dire, qu'il y a une grande différence. Le cadet n'eſt pas ſi ſage que l'aîné, *il s'en faut beaucoup*. Et on dit, il s'en faut *de beaucoup*, pour dire, que la quantité qui devroit y être, n'y eſt pas. Vous croyez m'avoir tout vendu, *il s'en faut de beaucoup*. Ac. Fr.

BEAU-FILS. ſ. m. Gendre, qui a épouſé la fille d'un autre. *Gener.* Les *beaux-fils* & les *belles-filles* ne s'accordent pas long-temps avec les beaux-peres, & les belles-meres. Un *beau-fils* eſt conſidéré comme propre fils de celui dont il a épouſé la fille; c'eſt pour cela que les Lois l'ont obligé de nourrir ſon beau-pere en cas de néceſſité : *Quia ſunt loco parentum. Louet, Arreſt 29. Lettre F.* Rochef.

On appelle auſſi *beau-fils*, & *belle-fille*, des enfans qui ſont nés d'un premier mariage à l'égard des mariés en ſecondes nôces. *Privignus.* Les enfans du mari ſont *beaux-fils*, & *belles-filles* à l'égard de la ſeconde femme, & les enfans de la femme ſont la même choſe à l'égard du ſecond mari.

On dit qu'un garçon fait le *beau-fils*; pour dire, qu'il ſe pare, qu'il affecte de paroître beau, qu'il fait l'agréable. ☞ C'eſt un petit maître commencé. *Politus, ad unguem factus.*

Un de ce dernier ordre
Paſſoit dans la maiſon pour être des amis;
Propre, toujours ruſé, bien-diſant, & beau-fils.
La Font.

Paſquier, *Rech. Liv. VIII, ch. 50*, croit que les mots de *belle-mere, beau-fils, belle-fille*, ſont venus par erreur de ce que l'on diſoit *beau-pere*, pour *béat pere*.

BEAUFORT. Nom de lieu. *Bellofordia*, ou *Befordia*. Il y a *Beaufort*, Petite ville d'Anjou. *Beaufort*, village & château en Champagne, qui a titre de *Duché*. *Beaufort*, petite ville, ou bourg du duché de Savoie. ☞ Il y a encore *Beaufort*, Baronie en Dauphiné, dans l'Embrunois.

BEAU-FRERE. ſ. m. Terme relatif entre deux perſonnes qui ont épouſé le frere, ou la ſœur l'une de l'autre. *Mariti vel uxoris frater.* Les Nations étrangères établiſſent une grande alliance entre les *beaux-freres*; les Eſpagnols les appellent *cunados*, les Italiens *cognati*, les Gaſcons & les Languedociens *Cognados*, qui ſont des mots qui équivalent aux premiers degrés de conſanguinité. Rochef.

BEAUGE. ſ. f. *Voyez* Bauge.

☞ BEAUGENCI. *Voyez* Baugenci.

BEAUJEU. *Bellojovium, Bellijovium.* Petite ville de France, à huit lieues au Nord de Lyon. *Beaujeu* eſt ſitué ſur l'Ardière, & fut autrefois capitale du Beaujolois, avant que Ville-franche fût bâtie. Pierre Maurice, dans une lettre, l'appelle *Bellus jocus*, & quelques Modernes *Baujovium*.

BEAUJOLOIS. *Bellojovienſis*, ou *Bellojocenſis ager.* Quelques-uns diſent auſſi *Baujovienſis*, mais il n'eſt pas ſi bien. Le *Beaujolois* eſt une contrée de France compriſe dans le gouvernement général de Lyon. Le *Beaujolois* eſt borné au Midi par le Lyonnois propre, au Couchant par le Forêt, au Nord par la Bourgogne, & au Levant par la Principauté de Dombes. Il ne faut prononcer ni écrire *Beaujeulois*, comme quelques Auteurs, mais *Beaujolois*.

BEAULIEU. Nom de pluſieurs lieux en France, ainſi nommés à cauſe de la beauté du pays dans lequel ils ſont ſitués. *Bellus locus.*

☞ Beaulieu. Petite ville & Abbaye de France, en Touraine, ſur la rivière d'Indre. Agnès Sorel, maîtreſſe de Charles VII, étoit Dame de *Beaulieu*, qui eſt préſentement une Baronnie. L'Abbaye eſt de l'ordre de S. Benoît, Congrégation de S. Maur.

☞ Beaulieu. Autre ville & Abbaye de France, dans le Limoſin, ou plutôt dans le Vicomté de Turenne, au diocèſe de Tulles.

☞ Beaulieu. Bourg de France, Dans le Gâtinois, Election de Gieu.

☞ Beaulieu. Abbaye de France, en Champagne, diocèſe de Châlons, de l'Ordre de S. Benoît, Congrégation de S. Vanne.

☞ Beaulieu. Abbaye de France, en Champagne, diocèſe de Troyes, Ordre de Prémontré.

☞ Beaulieu. Abbaye de France, en Champagne, diocèſe de Langres, Ordre de Cîteaux.

☞ Beaulieu. Terme de manége. On dit qu'un cheval porte en *beaulieu*, lorſqu'il porte bien ſa tête.

☞ BEAUMARCHEZ. Ville de France, en Gaſcogne, au confluent des rivières de Bouès & d'Arros.

☞ BEAUMARISH, BEAUMARICH, ou BEAUMARIS. Ville de l'Île d'Angleſey, ſous la Couronne de la Grande Bretagne, & dans les annexes du pays de Galles, préſentement capitale de l'Île.

☞ BEAUMESNIL. Bourg de France, dans la haute Normandie, diocèſe d'Evreux, avec titre de *Baronnie*.

BEAUMONT. Nom de pluſieurs lieux différens, ainſi nommés apparemment, ou parce qu'ils ſont ſitués ſur

de belles montagnes, ou parce qu'ils en ſont proche. *Bellomontium, Bellus mons. Beaumont*, village du pays de Vau en Suiſſe. *Beaumont* en Argone, petite ville de France, dans le petit pays d'Argone, en Champagne. *Beaumont*, petite ville de France, dans le Cotentin. *Beaumont le Roger, Bellomontium Rogerii*, dans le diocèſe d'Evreux, en Normandie. C'eſt un Comté qui a pris ſon nom de quelqu'un de ſes Comtes nommés *Roger*, qui a fondé ou agrandi cette petite ville. *Beaumont* ſur Oyſe, dans l'Iſle de France. *Beaumont le Vicomte*, petite ville dans le Maine, avec titre de *Duché*, *Beaumontville*, bourg de Normandie, proche de *Beaumont le Roger*. ☞ Il y a encore pluſieurs lieux en France qui portent le nom de *Beaumont*.

BEAUNE. Ville de France dans la Bourgogne, ſur une petite rivière nommée la *Bourgeoiſe*. *Caſtrum Belnum, Belni* ou *Belna*, mais plus rarement; *Baelna* d'où s'eſt formé *Beaune*. *Beaune* eſt fort connue par les bons vins que produit ſon terroir. Qui eſt de *Beaune*. *Belnicus*. Le vin de *Beaune*, *vinum Belnicum*, *vina Belnica*.

Il y a encore dans le Gâtinois un bourg nommé *Beaune*, *Belna*, à cinq lieues de Montargis au Couchant.

BEAU-PERE. ſ. m. Terme relatif à l'égard des enfans d'un premier lit. Il ſe dit d'un mari qui a épouſé leur mere en ſeconde noces. *Vitricus*. Et *belle-mere* eſt la femme que leur pere a épouſée de la même manière. Comme un *beaupere* n'eſt que l'ombre d'un vrai pere, de même ſon affection n'eſt que l'ombre de la paternelle. LE MAIT. Un *beau-pere* eſt un faux pere. ID.

BEAU-PERE, ſe dit auſſi pour le pere du mari d'une femme, & pour le pere de la femme du mari. *Socer*. C'eſt mon *beau-pere*; pour dire, c'eſt le pere de ma femme, ou de mon mari. Porphyrion, ſur l'Art Poëtique d'Horace, au vers *Perfidus Ixion*, dit qu'anciennement la coutume étoit que les gendres donnaſſent une dot à leur *beau-pere*, ce qu'il appelle *dotem*, ou *nuptialia munera*, c'eſt-à dire, qu'on achetoit les femmes, comme on fait encore en quelques endroits des Indes.

BEAU-PERE, eſt un titre que l'on donnoit autrefois aux Religieux, & qui ſe diſoit encore du temps de Paſquier.

Mes Beaux-Peres *Religieux,*
Vous dinez pour un grand merci:
O Gens heureux! ô Demi-Dieux!
Plût à Dieu que je fuſſe ainſi.

Diſoit Victor de Brodeau en ce huictain qui fut tant ſolennisé ſous le règne de François I. PASQ. *Rech. VIII*, 50.

Ce nom, ſelon Paſquier, vient de *Béat Pere*, qu'on donnoit aux Religieux, parce qu'ils ont épouſé une vie ſainte; & aux peres, parce qu'en mariant leurs enfans ils ſemblent ſe procurer une vie immortelle. Rabelais, en ſon troiſième Livre de *Pentagruel*, appelle *Béats Peres*, les Moines que nous appelons *Beaux Peres*. PASQ. Ménage prétend qu'on a dit *beau-pere*, comme on a dit *Beau Sire*, par une épithète d'honneur. Mais toutes ces qualités avoient autrefois leurs noms propres, & on appeloit *parâtre*, *marâtre*, *filiâtre*, les *beau-pere*, *belle-mere*, & *beau-fils*; & *ſerourge*, ou *ſereur*, celui qui avoit épouſé notre ſœur, dont les exemples ſont fréquens dans les coutumes, & dans Boutiliers.

BEAUPRÉ. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt le mât d'un vaiſſeau le plus avancé, qui eſt ſur la proue, incliné ou couché ſur la poulaine. Sa voile s'appelle *ſivadière*. Le mât qu'on ente au deſſus s'appelle le *tourmentin*, ou le petit *beaupré*. On dit qu'un vaiſſeau eſt *beaupré* ſur poupe; pour dire, qu'il fuit le plus près qu'il peut un autre vaiſſeau. Quand le mât de *beaupré* a douze toiſes, cinq pieds de long, ſa vergue à huit toiſes, deux pieds de long, & le mât de perroquet de *beaupré* a trois toiſes, un pied de long. Le mât de *beaupré* eſt enchâſſé par le bout d'en bas ſur le premier pont dans le mât d'avant, ou demi ſaine, & paſſe directement au-deſſus de l'éperon: il eſt garni d'une hune, d'un mât de perroquet & de deux vergues, comme auſſi de deux chouquets, qui ſervent à tenir ledit mat de perroquet & le baton du pavillon. Le mât de *beaupre* doit avoir les deux tiers du grand mât, & ſa groſſeur doit être égale à celle du mât de miſaine par le plus gros, & la moitié du diamètre par le bout. CARON. Mettre *le beaupré* en terre, c'eſt ſe mettre ſans danger ſi près de terre, que le mât de *beaupré* qui eſt à l'avant du navire, y puiſſe toucher. DENYS. *P. I. C. 6.*

☞ BEAUPORT. Abbaye de France, en Bretagne, diocèſe de S. Brieu, Ordre de Prémontré.

☞ BEAUPREAU. Petite ville de France, en Anjou,

☞ BEAUPTEIS. Petite rivière de France, en Normandie, qui ſe perd dans la Doue.

BEAUQUENE. Bourg de France, en Picardie, au Doyenné de Doullens, eſt à 19°, 54′, 5″ de longitude, & à 50°, 5′, 12″ de latitude. CASSINI.

☞ BEAUREGARD. Petite ville de France, l'une des onze Châtellenies de la principauté de Dombes.

☞ BEAUREGARD. Bourg de France, en Auvergne.

☞ BEAU-REVOIR. Bourg de France en Picardie, à la ſource de Leſcaur.

BEAU-REVOIR. ſ. m. Terme de Chaſſe, qui ſe dit quand le limier bande fort ſur la botte & ſur le trait, étant ſur les voies.

BEAU-SIRE-DIEU. ſ. m. Nom d'une cérémonie qui ſe pratique tous les Dimanches par les Dames Chanoineſſes de Remiremont. *Voyez* BARBETTE.

☞ BEAUSSE. *Voyez* BEAUCE.

BEAUTÉ. ſ. f. Ce qui plaît à nos ſens, & ſur-tout à la vue, en conſéquence d'une certaine proportion agréable qui ſe trouve entre les parties du même tout. Qualité de ce qui eſt beau, réſultant de la régularité, de la proportion de ſes parties, & du mélange agréable des couleurs. *Pulchritudo, ſpecies, decor, venuſtas, formoſitas*. Socrate définiſſoit la *beauté*, une tyrannie de peu de temps; Platon l'appeloit une *principauté* établie par la nature; Carneades, un *règne* ſolitaire; d'autres, un *royaume* ſans armes & ſans gardes. Quelqu'un a dit que la *beauté* eſt le plus puiſſant & le plus foible ennemi de l'homme; qu'il ne lui faut qu'un regard pour vaincre; qu'il ne faut que ne la pas regarder pour triompher d'elle. Selon le P. Bouhours, c'eſt-là ſophiſtiquer ſes penſées. Il ſe dit principalement de l'agrément des femmes, ſoit dans le viſage, ſoit dans la taille, ſoit dans leurs autres qualités naturelles. Il y a des *beautés* Grecques & des *beautés* Romaines. On appelle une *beauté* Romaine, celle dont l'air eſt grave & majeſtueux, & qui a de grands traits, un grand front, le nez un peu grand, la bouche médiocrement ouverte, & les levres bien rebordées. Au contraire on appelle *beauté* Grecque, une perſonne qui a tous les traits petits & mignons, le nez un peu retrouſſé, & l'air badin, vif & enjoué. La *beauté* des femmes Tartares, c'eſt de n'avoir point de nez; celle des Indiennes, d'avoir de longues mamelles & de longues oreilles; & celle des Mores, d'être noires & camuſes. La *beauté* a un droit naturel de commander aux hommes; & la valeur n'a qu'un droit acquis par la force. FONTEN. La jalouſie de la *beauté* n'eſt pas moins violente que celle des amans. S. EVR. La *beauté* la plus rare eſt fragile & mortelle. VILI. Un peu de fierté ſied bien à une femme qui eſt jeune & belle; La jeuneſſe & la *beauté* donnent de grands privilèges. BELL. Lorſque l'âge ou quelque accident imprévu effacera votre *beauté*, dont vous êtes idolatre, vous avouerez que ce n'étoit que vanité FLECHIER. Chez les Poëtes, Minerve eſt la prudence, Venus eſt la *beauté*. BOIL. La plus grande partie des femmes doivent leur *beauté* à leurs ornemens. ROCHEF. La *beauté* eſt différente à raiſon des âges différens. La *beauté* d'un jeune homme eſt d'avoir le corps propre à toutes ſortes d'exercices. Il faut encore qu'il ſoit agréable à voir. La *beauté* d'un homme fait, & qui eſt dans l'âge de vigueur, eſt de pouvoir ſupporter toutes les fatigues de la guerre, & d'avoir je ne ſais quoi dans le viſage qui le rende agréable à voir, & redoutable tout enſemble. Enfin, celle d'un vieillard conſiſte à pouvoir faire toutes les fonctions néceſſaires, & cela ſans ſe plaindre, comme ne ſentant aucune des incommodités qui affli-

ſent

gent d'ordinaire la vieilleſſe. Cas. *Traduct. de la Rhét. d'Ariſt.*

Hélas! j'ai bien appris en vous voyant, Béliſe,
Qu'il n'eſt point de bon ſens contre tant de beauté,
La Sabl.

Cette reine des cœurs qu'on nomme la beauté,
Aux plus libres eſprits fait aimer ſon empire. God.

C'eſt un cavalier qui court après toutes les *beautés*. On s'en ſert plus fréquemment en poëſie qu'en proſe.

Il ne faut point qu'une rare beauté
Ait trop d'amour ou trop de cruauté;
L'une dégoûte, & l'autre déſeſpère. Main.

C'eſt aux gens mal tournés, c'eſt aux amans vulgaires,
A brûler conſtamment pour des beautés *ſévères.* Mol.

Un amant plus à lui qu'à la beauté *qu'il aime,*
Toujours dans ſon amour ſe recherche lui-même.
Vill.

En Poëſie on perſonnifie quelquefois la *beauté*. Anacréon a feint que les grâces avoient lié l'amour avec des chaînes de roſes, & l'avoient vendu pour eſclave à la *beauté*. M. Scud.

Beauté, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles & morales, & même de toutes les choſes qui touchent agréablement les ſens & l'eſprit. La *beauté* de l'eſprit, des ſentimens, eſt plus eſtimable que celle du corps. *Ingenii præſtantia, vis.* La véritable *beauté* de l'eſprit eſt une *beauté* mâle, qui n'a rien de mou ni d'efféminé. Bouh. Le marquis Pignatelli a fait un Traité pour montrer que la *beauté* de l'eſprit a beaucoup plus de force & de charme que celle du corps. *Quanto più alletti la bellezza dell' animo, che la bellezza del corpo.* Il a été traduit en françois ſous ce titre, *de la* beauté *de l'eſprit comparée à celle du corps.* La *beauté* de l'éloquence conſiſte quelquefois autant dans un certain air facile & naturel, que dans la grandeur des penſées. Nicot. La *beauté* de l'ame. *Pulchritudo.* La *beauté* des penſées. *Elegantia.* La *beauté* de la vertu, & la laideur du vice; la *beauté* du temps, la *beauté* de la campagne invite à la promenade; la *beauté* du Ciel & de la terre; la *beauté* des fleurs; la *beauté* des eaux; la *beauté* des arbres; la *beauté* de la voix. *Vocis ſuavitas.* Voyez Beau.

Imitateur nouveau des beautés *d'Euripide,*
Je t'ai ſouvent promis des vers dont la grandeur
Peut-être inſpirera la crainte & la terreur,
Puniſſant ſur la ſcène un cruel parricide.

Tant de rares beautés, *tant d'ouvrages divers*
Te parlent de l'Auteur de ce grand Univers,
Et tu n'entends point leurs paroles! L'Abbé Têtu.

Si ma muſe s'eſt occupée
A chanter dans mes jeunes ans,
Des beautés *ſujettes au temps;*
C'eſt que mon ame s'eſt trompée. Id.

Beauté, ſe dit quelquefois en converſation, ou en ſtyle plaiſant pour ſingularité, & pour exprimer quelque choſe de ſurprenant, ou d'extraordinaire. *Novitas.*

Je voudrois, m'en coûtât-t-il grand'choſe,
Pour la beauté *du fait avoir perdu ma cauſe.* Mol.

Pro rei novitate. Beauté ne ſe trouve là que pour le vers.

Beauté *triomphante.* Terme de Fleuriſte. C'eſt un œillet d'un rouge de ſang ſur un blanc de lait; ſes panaches ſont petits auſſi bien que ſa fleur. Il eſt fin & ſa plante vigoureuſe. Il ne lui faut laiſſer que trois ou quatre boutons. Il ſe trouve à Lille. Cult. des Fleurs.

La *beauté* de Chartres eſt le nom d'une tulipe. Id.

☞ Beaute. *Bellitas ad matronam.* Ancienne maiſon royale de France, ſur le bord de la marne, dans le voiſinage du bois de Vincennes. *Voyez* Vincennes.

BEAUVAIS. Ville épiſcopale de France, capitale du Beauvaiſis. *Bellovacum, Bellovaci, Cæſaromagus.* L'Evêque de *Beauvais* tient le premier rang entre les Comtes Eccléſiaſtiques Pairs de France. Quelques Géographes croient que *Beauvais* eſt la ville que les Anciens nommoient *Bratuſpantium*, que d'autres placent à Gratepance, & d'autres à Grandville, villages de Beauvaiſis. Jean de Paris l'appelle *Belvacum*, d'où a pû ſe former *Beauvais*. La longitude de *Beauvais* eſt 20°, 6′, 33″ la latitude, 49°, 26′, 0″. Des Places. Mais dans le catalogue des longitudes & latitudes qu'il a donné depuis, il n'a point mis celle de *Beauvais*; ce qui fait douter de celles-ci. Louvet a fait les antiquités de *Beauvais* en deux vol. *in-12.* 1635. à *Beauvais.*

☞ Beauvais. Bourg de France, au Haut-Languedoc, ſur le Teſcou, à cinq lieues de Montauban.

BEAUVAISIN, INE, ſ. m. & f. qui eſt de Beauvais, ou plutôt de Beauvaiſis. *Bellovacus.* Voyez M. de Valois, comme ſi l'on diſoit *Bellovacinus*, ou *Bellovacenſis.* Les *Beauvaiſins*, très-puiſſans parmi les Belges, pouvoient armer juſqu'à cent mille hommes T. Cor. Les *Beauvaiſins*, les meilleurs guerriers de tous les Gaulois & Belges, levoient des troupes ſous la conduite de Corbeus & de Comius. Id. Nous avons déjà remarqué que pluſieurs de nos bons Auteurs ne ſe ſervent point de noms récens & en uſage aujourd'hui, quand ils parlent des peuples anciens qui habitoient le même pays; mais qu'ils donnent une forme françoiſe à l'ancien nom latin. Ainſi dans les exemples que nous venons de citer, j'aurois mieux aimé dire les Bellovaces ou Bellovaciens, comme Cordemoi, que les *Beauvaiſins.*

BEAUVAISIS, ou BEAUVOISIS. *Bellovacenſis ager.* Contrée de France, qui faiſoit autrefois partie de la Picardie, & qui eſt aujourd'hui de l'Ile de France. Elle a pris ſon nom de Beauvais ſa capitale. Le *Beauvaiſis* eſt borné au couchant par les Elections de Compiègne & de Senlis, au midi par le vexin françois, au couchant par la Normandie, & au nord par la Picardie. Maty. Le *Beauvaiſis*, autrefois Comté, fit partie de celui de Vermandois. Il paſſa aux Comtes de Troyes iſſus des Comtes de Blois: Eudes II Comte de Troyes, l'échangea en 996, pour Sancerre en Berri, avec ſon frere Roger, Evêque de Beauvais, qui donna ce Comté à ſon Egliſe en 1016, du conſentement du Roi Robert. *Voyez* du Chesne. Le P. Louvet a donné l'Hiſtoire & les antiquités de *Beauvaiſis*, à Beauvais *in-4°.* en 1631, & D. Simon un ſupplément à l'Hiſtoire de *Beauvaiſis*, *in-4°.* à Paris en 1704.

☞ BEAUVOIR *ſur mer.* Ville maritime de France, en Poitou, Election des Sables d'Olonne, avec titre de Marquiſat.

☞ Beauvoir. Bourgade de France dans le Dauphiné, & non pas ville, comme le dit Corneille.

B E B.

☞ BEBLINGEN. Petite vile d'Allemagne, dans la Suabe, au Duché de Wittenberg.

☞ BEBRE (*la*) rivière de France, dans le Bourbonnois, qui prend ſa ſource près de Monmorillon, & ſe décharge dans la Loire, vis-à-vis de Bourbon. On la nomme auſſi *la Chabre.*

BEBY. ſ. m. Sortes de toiles de coton, qui ſe fabriquent à Alep, & aux environs.

☞ BEBZ. Ville de Pologne, dans la Ruſſie propre, capitale d'un Palatinat de même nom.

B E C.

BEC. ſ. m. La partie dure & pointue de l'oiſeau, qui lui tient lieu de dents & d'armes pour ſe défendre. *Roſtrum.* Les oiſeaux ſe défendent du *bec*, donnent des coups de *bec.* La colombe revint dans l'arche avec une branche d'olivier dans le *bec.* C'eſt par le *bec* que l'oiſeau

commence sa mue au renouveau. On dit en fauconnerie, un *bec* droit, *rectum*; crochu, *aduncum*; affilé, *acutum*; rond, *rotundum*; plat, *depressum*; aquilin, *aquilinum*; fendu, *fissum*; emboussé, *obtusum*; épointé, *cassum acumine*; endenté, ou en forme de scie, *serratum*.

Ce mot est ancien dans la langue, & on le dit encore dans le même sens & sans aucun changement parmi les Bas-Bretons, qu'on tient parler la langue celtique. Suétone dit à la fin de la vie de Vitellius, qu'Antoine surnommé *Primus* né à Toulouse, & qu'il appelle *homo Gallicanus*, avoit porté dans son enfance le surnom de *Beccus*, qui signifie, ajoute-t-il, le *bec* d'un coq : ainsi il est évident que c'est un nom celtique. C'est de là qu'on a fait *bécasse*, *becquée*, *becqueter*, & que les Flamands disent *bec* dans le même sens que nous; que les Italiens disent *becco* & *beccare*, pour *bec* & becqueter. Les Allemands & les Suisses *becken*; les peuples du pays de Galles en Angleterre *pic*; les Espagnols *pico*, & *picar*, becqueter; & plusieurs Allemands, *picken* & *pecken*, dans la même signification, selon la remarque de Cluvier, *Germ. Ant. L. I. p. 71.*

Bec, se dit quelquefois de la bouche & la langue d'un homme. *Os.* Il ne faut pas s'aller coucher le morceau au *bec*, c'est-à-dire, au sortir de table. Voilà bien du gibier, mais cela nous passera bien loin du *bec*. Il fit sortir de son divin *bec* telles & semblables paroles. Scar. Quand ma muse est échauffée, elle n'a pas tant mauvais *bec*. S. Amand. Tout cela n'est bon que dans le style burlesque.

Bec. On se sert quelquefois de ce mot en termes de caresse, & en parlant à un enfant, à une maîtresse. *Suavium, suaviolum.* Mon pauvre petit *bec*, tu le peux si tu veux. Mol.

On dit d'un sot, que c'est un *bec-cornu*. *Ineptus, stolidus.* Que maudit soit le *bec-corne* de Notaire. Mol. De l'Italien, *becco cornuto*. Mais *becco* en Italien, est proprement un *bouc*. En françois, on ne prononce pas le *c* de *bec*, & l'on dit *bé-cornu*.

On dit de ceux qui parlent tête-à-tête, ayant le visage près l'un de l'autre, qu'ils causent *bec-à-bec*. *Os ad os.* Et d'une femme qui fait la petite bouche, qu'elle fait le petit *bec*.

Tour de bec; pour dire, un baiser. *Osculum.* Il la rencontra par hasard, & lui donna en passant un petit tour de *bec*. Toutes ces façons de parler sont basses & comiques.

On dit proverbialement, donner un coup de *bec*; pour dire, donner en passant quelque trait satyrique à quelqu'un. On dit prendre une personne par le *bec*; pour dire, la confondre par sa propre confession. On dit aussi, lui passer la plume par le *bec*; pour dire, la frustrer de quelque avantage qu'elle avoit prétendu. Quelques-uns croient que ce proverbe vient des clercs & des écoliers niais, à qui leurs compagnons tirent une plume pleine d'encre qu'ils leur voient tenir à la bouche, afin de les barbouiller. *Voyez* Oison.

On dit aussi, avoir *bec* & ongles; pour dire, qu'on se fait bien défendre. Ce proverbe est expliqué autrement dans les *amusemens sérieux & comiques*, où il est dit, tel Auteur en son vivant eut *bec* & ongles, c'est-à-dire, fut mordre & piller à toutes mains. L'autre sens est celui qu'on lui donne ordinairement. On dit aussi qu'on a bon *bec*; pour dire, qu'on parle bien & beaucoup. On appelle dans les conciergeries, la porte de bon *bec*, celle par où on mène les prisonniers à la question. On dit aussi d'une grande causeuse, qu'elle a le *bec* bien affilé; & d'une personne interdite qui ne dit mot, qu'elle a le *bec* gelé. Et on dit encore, faire le *bec* à quelqu'un; pour dire, lui donner des instructions sur ce qu'il doit répondre aux demandes qu'on lui fera. On dit aussi, tenir le *bec* en l'eau; pour dire, amuser quelqu'un de belles paroles, sans vouloir rien conclure. On dit encore qu'on lui fera voir son *bec jaune*; pour dire, qu'on lui fera voir qu'il s'est trompé. *Voyez* Bec-jaune. On dit aussi, qu'il n'a plus que le *bec* à curer pour faire une canne, quand on veut se moquer de ceux qui ont de l'impatience de voir la fin de quelque ouvrage.

Bec, se dit aussi de certains poissons, & signifie la partie qui se termine en pointe, & fait l'entrée de la bouche du poisson. Les saumons ont le *bec* plus pointu que les truites. Rond.

Bec, se dit aussi par métaphore de plusieurs choses pointues. Le *bec* d'un alambic, d'une plume, d'une aiguière. Une lampe à trois *becs*.

Bec, se dit aussi des pointes de terre qui se rencontrent aux lieux où les rivières s'assemblent. *Lingula.* Il y en a deux célèbres en France; le *Bec* d'Ambez, où la Garonne se joint à la Dordogne: le *Bec* d'Allier, où l'Allier se joint à la Loire vers Moulins, & qui se prononce *Be* d'*Allier*.

Bec, se dit aussi sur la mer, des terres qui se jettent & avancent en mer, qui sont diversement nommées suivant les figures qu'elles représentent, *becs*, *pointes*, *langues*, *encolures de terre*.

On appelle aussi en Architecture *becs*, ces masses de pierre de taille disposées en angles saillans qui couvrent les piles d'un pont de pierre. On appelle *avant-becs*, ceux qui sont opposés au fil de l'eau; & *arrière-becs*, ceux qui sont de l'autre côté.

Bec, en termes de Blason, se dit des pendans du lambel, qui étoient faits autrefois en pointes ou rateaux, & ont maintenant la figure des gouttes qui sont au-dessous des triglyphes en architecture.

Bec. Terme de Conchyliologie. C'est quelquefois l'extrémité de la queue qui est recourbée; quelquefois c'est la coquille même recourbée dans l'un de ses bouts, ou vers la charnière. *Rostrum.*

Bec *d'âne*. Instrument de Menuisier. Espèce de gros ciseau carré, avec un manche de bois, dont le bout est abattu en chanfrein. Les Menuisiers, Charpentiers, & autres ouvriers en bois, s'en servent à évider les mortoises, après les avoir ébauchées avec le ciseau.

Bec *de canne*. Instrument de Chirurgie fait en forme de pincettes pour tirer des balles de dedans les plaies. Le *bec de canne* a son extrémité large, ronde & dentelée, pour mieux prendre la balle.

Les Serruriers ont aussi des crochets qu'ils appellent *bec de canne*.

Bec *de canne*. Sorte de grands cloux à crochet, qu'on nomme aussi *cloux à pigeon*. Ils servent à attacher dans les volets des paniers à pigeon.

Bec *de cigne*, est un instrument de Chirurgie, qui s'ouvre à vis, pour faire la dilatation de la plaie, tandis qu'on en tire quelques corps étrangers avec le *bec de grue*.

Bec *de corbin*, est le nom d'une Compagnie de cent Gentilshommes de la Maison du Roi, qui portoient autrefois une arme appelée du même nom, qui ressembloit à une hallebarde. Ils ne servent que dans les grandes cérémonies. Alors ils marchent deux à deux devant le Roi portant le *bec de corbin*, ou faucon à la main. On y a ajouté cent hommes, outre les cent de la première institution.

☞ Dans les Arts, ce nom se donne généralement à tout ce qui est recourbé & termine en pointe, comme un *bec* de corbeau.

Les Maréchaux appellent aussi *bec de corbin*, une petite pièce de fer soudée en saillie à la pince du fer de cheval, qui l'oblige à marcher sur le talon, & empêche qu'il n'appuie sur la pince quand il est boiteux.

Bec *de corbin*, en termes de Marine, est un instrument de fer avec lequel un calfat tire la vieille étoupe d'une couture.

Bec *de corbin*, est aussi un instrument de Chirurgie fait en forme de pincettes, ou tenailles, qui servent à tirer des plaies les corps étrangers & nuisibles. Ils ont un long *bec* recourbé & arrondi en pointes pareilles à celles du *bec* des corbeaux, & ils sont plus ou moins larges, pour s'en servir selon l'ouverture des plaies.

Bec *de corbin*, se dit encore des pommes des cannes qui imitent le *bec* d'un corbeau, en ce qu'elles avancent, ou sont renversées en pointe, pour soutenir la main. On y met souvent des lorgnettes pour servir de lunettes d'approche ou d'opera. Ces *becs* se faisoient autrefois de bois d'inde, ou de corne, d'ivoire, &c. On en fait à présent d'or, & c'est la mode parmi les gens riches.

On dit, une canne à *bec de corbin*. On appelle auſſi *bec de corbin* la canne même toute montée, où il y a une pomme de cette eſpèce.

Bec *de Corbin*. Inſtrument dont on ſe ſert dans les ſucreries. Il eſt de cuivre avec une poignée, ou de même métal, ou de fer. Il ſert à prendre le ſucre au ſortir des rafraîchiſſoirs pour le mettre dans les formes.

Bec *de Corbin*. Eſpèce de crochet de bois, qui fait partie de l'arçon des Chapeliers, & qui par un bout ſoutient la corde à boyau qui ſert à faire voguer l'étoffe.

Bec *de Corbin*. Terme de jardinage. C'eſt une figure qui entre dans la compoſition des parterres de broderie.

Bec *Courbé*. ſ. m. C'eſt un oiſeau qui n'eſt point connu en France, aſſez commun en Italie, ſurtout aux environs de Ferrare, & particulièrement vers le lac de Verbanne. Les Italiens l'appellent *Arroſeta*, ou *Becco ſtorto*. Il eſt aquatique, & a les pieds plats. Ses pieds ſont d'une couleur bleuâtre, fort claire & lavée auſſi bien que ſes jambes, qui ſont hautes. Ses doigts ſont joints par des membrannes. Tout le deſſous du corps eſt blanc: ſon *bec* eſt noir & élevé en haut, aigu à l'extrémité, & long de cinq doigts. Le devant de ſon corps eſt alternativement partagé de blanc & de noir. Sa tête eſt d'un brun tirant ſur le noir. Il a une ligne blanche qui traverſe ſes ailes, qui ſont pareillement brunes. Tout ſon corps eſt à peu près de la longueur d'une colombe, excepté qu'il eſt plus menu.

Bec *de Grue*, ou *de Cigogne*. *Geranium*, de γέρανος, mot grec, qui ſignifie *Grue*. Plante ainſi appelée à cauſe que ſes fruits ont quelque reſſemblance avec le *bec* d'une *Grue*. Ce genre de plante a un très-grand nombre d'eſpèces différentes, & l'Afrique paroit être plus féconde en *Geranium* que toutes les autres parties du monde. On en a apporté pluſieurs eſpèces, dont quelques-unes croiſſent en arbriſſeau. Parmi celles d'Europe, il y en a certaines dont les feuilles ont une odeur de muſc; & dans le nombre de celles des Indes, il s'en trouve certaines, dont les fleurs ne ſentent preſque rien pendant le jour, & répandent le ſoir & dans la nuit une odeur très-douce & très-ſuave. Pluſieurs des unes & des autres ont leurs feuilles arrondies & déchiquetées; le nombre de celles qui ont leurs feuilles entières eſt très-petit. A l'égard de leurs fleurs, elles ſont conſtamment compoſées de pluſieurs pétales diſpoſés en roſes autour du piſtil, qui devient un fruit en aiguille, dont le noyau eſt à cinq rainures dans ſa longueur, dans chacune deſquelles eſt aſſemblée une capſule oblongue, terminée par une longue queue, renfermant une ſemence, rarement deux. Ces capſules ſe détachent ordinairement de la baſe du fruit vers la pointe, & ſe roulent en demi cercle: la queue dans quelques eſpèces ſe tortille en tire-bourre; dans d'autres cette même queue eſt velue comme la barbe d'une plume.

Ce que nous nommons Herbe à Robert, *herba Roberti*, *Geranium Robertianum*, eſt une eſpèce de *bec de Grue* fort commune à la campagne: elle naît auprès des maſures & dans les bois. Sa racine eſt menue, de couleur de buis, & donne quelques feuilles approchantes en quelque façon de celles de la matricaire, mais plus velues, plus menues, plus petites, & d'une odeur de panais, & portées ſur des queues aſſez longues. D'entre ſes feuilles s'élève une tige noueuſe, velue, branchue, haute d'un pied ou d'un pied & demi, & garnie de feuilles pareilles aux premières. Ses fleurs ſont à cinq pétales, purpurines, rayées, petites, ſoutenues par un calice à cinq découpures. Les ſommets des étamines de ſes fleurs ſont jaunes de ſafran. Ses fleurs ſont portées ſur des pédicules longs de plus d'un pouce. Le fruit eſt en aiguille, de même que dans les autres eſpèces. L'herbe à Robert eſt quelquefois toute verte, quelquefois entièrement lavée de pourpre. Elle eſt vulnéraire, un peu aſtringente. Elle arrête les flux de ſang, elle ſoulage les goutteux: appliquée extérieurement elle eſt recommandée pour les cancers, & pour les autres maladies des mamelles. On en fait cas pour les écrouelles.

Le Bec de Grue ordinaire, Geranium folio Malvæ rotundo. C. B. eſt une plante aſſez baſſe, dont les racines ſont menues, blanchâtres, & qui donne des feuilles velues, arrondies, ſemblables à celles de la mauve, plus petites & découpées en pluſieurs lobes. Ses tiges ſont branchues, & pouſſent quelques pédicules qui ſoutiennent de petites fleurs purpurines, au nombre de deux ſur le même pédicule, & auxquelles ſuccèdent de petits fruits oblongs, en manière de *bec de de grue*.

Bec *de Grue courbé*, eſt auſſi un inſtrument de Chirurgie fait en forme de pincettes courbées, & dentelées par le bout, pour tirer des eſquilles d'os fracturés, des balles, &c.

Gros bec *d'Inde hupé*. *Coccetrauſtes Indicus criſtanus*. Cet oiſeau imite parfaitement bien la voix des autres oiſeaux, principalement du roſſignol. Il mange du millet, du pignon, & d'autres eſpèces de fruits ſemblables. Lorſqu'il ſe voit dans un miroir, il ſemble par les mouvemens qu'il ſe donne & par les cris qu'il fait, qu'il ſe déſeſpère, abattant ſa crête, dreſſant ſa queue comme les paons, battant des ailes, & donnant de grands coups de *bec* contre le miroir. Il eſt d'un tempérament très-chaud: c'eſt pourquoi il ſe baigne ſouvent. Il a ſur la tête une hupe de figure triangulaire, & de couleur d'ecarlate. Son cou, ſa poitrine & ſon ventre ſont éclatans: les extrémités de ſes ailes ne ſont pas d'une couleur de pourpre ſi éclatante, non plus que ſa queue, qui eſt fort longue à proportion du corps. Ses jambes ſont courtes & blanchâtres; ſes ongles robuſtes, & un peu courbés. La longueur de tout l'oiſeau eſt de deux palmes.

☞ On voit auſſi en Italie, en France & en Allemagne un oiſeau nommé *gros-bec*, à cauſe de la groſſeur de ſon *bec* relativement à celle du corps. Ces oiſeaux reſtent en été dans les bois & ſur les montagnes: en hiver ils deſcendent dans les plaines. Ils vivent pour l'ordinaire de ſemence de chénevi. Ils mangent auſſi les boutons des arbres.

Bec *de Lézard*, eſt une eſpèce de tire-balles, qui ſont des pincettes aplaties.

Bec *de Lièvre*. ſ. m. Terme de Chirurgie. *Labii ſuperioris fiſſura*. *Labium leporinum*. On appelle *bec de lièvre* une difformité, ou une plaie, où la lèvre ſupérieure eſt fendue comme celle des lièvres. Le *bec de lièvre* vient ou naturellement, lorſqu'on apporte cette difformité en naiſſant, ou par accident, comme par un coup, par une chûte. On ne guérit les plaies aux lèvres, qu'on appelle *bec de lièvre*, que par la ſuture, à cauſe du mouvement que les lèvres font néceſſairement quand on parle, ou qu'on prend de la nourriture. Ce mot ſe dit & de cette maladie ou indiſpoſition, & de celui qui a la lèvre d'en haut ainſi fendue.

Bec *de Perroquet*, eſt une tenaille qui reſſemble au *bec d'un Perroquet*, dont on ſe ſert dans les fractures du crâne pour tirer quelque pièce d'os qui preſſe ou qui pique les membranes du cerveau.

Toutes ces expreſſions qui ſont fondées ſur le rapport & la reſſemblance qu'ont les différens inſtrumens dont nous avons parlé avec le *bec* d'un oiſeau, doivent ſe rendre en latin par l'adjectif *Roſtratus*, qu'il faut joindre avec les ſubſtantifs auxquels ils ſe rapportent.

Quelques lieux particuliers ont pris le nom de *bec*, comme *Caudebec*, *Bolbec* dans le pays de Caux. Et ordinairement en ces lieux-là, il y a une jonction de deux rivières ou ruiſſeaux; ce qu'on appelle *confluent*; ou du moins quelque ruiſſeau, ou torrent. C'eſt de-là que ſont venus les noms de l'Abbaye du *Bec*, de *Caudebec*, d'*Orbec*, de *Robec*, ſelon lequel, qui remarque que les Normands, ou peuple du Nord, ont porté en Neuſtrie chez les François le mot *bek*, qui veut dire, *ruiſſeau, torrent*. Les Iſlandois & les Norvégiens ont le même mot, auquel ils ajoutent la terminaiſon propre de leur langue *beckur*, qui veut dire la même choſe que *bek*. Sur la célèbre Abbaye du *Bec*, Voyez la *Deſcript. Géogr. & Hiſt. de la Haute-Norm. tom. 2, p. 277, & ſuiv.*

BÉCABUNCA. ſ. m. *Voyez* Beccabunga.

BÉCAFIGUE. ſ. m. *Becfigue* eſt plus doux & plus uſité. On dit auſſi *Beccafi* par apocope, ou par abréviation; & au pluriel *Beccafis*. Petit oiſeau très-déli-

cat, & commun en Provence & en Syrie. *Ficedula.* Il ſe nourrit de figues & de raiſins, ce qui a donné lieu à ces vers de Martial.

Cùm me ficus alat, cùm paſcar dulcibus uvis,
Cur potiùs nomen non dedit uva mihi?

Il eſt fort gras, & ſa graiſſe eſt dedans, dehors & dans la ſubſtance même de ſa chair. Il eſt d'une ſeule couleur, gris-clair. Il vit neuf à dix ans. On l'appelle à Marſeille *tete-noire.* Ils viennent en Septembre dans les lieux où il y a des figues & des raiſins, & s'en vont en Novembre, tant en Syrie qu'en Provence, où ils ſont très-communs. Il y en a une ſi grande quantité dans l'île de Chypre, qu'on les marine au vinaigre dans des barils, & l'on en fait commerce. Il s'en débite beaucoup à Veniſe. C'eſt là le *beccafi* commun.

Toutes les viandes ſont à grand prix à Smyrne & très-bonnes, & ſur-tout les *bécafigues*, qui, comme je crois, ſont les véritables ortolans. Il y en a une ſi grande quantité, qu'en une après-dinée aux environs de la ville j'en ai tué deux douzaines ſur les térébinthes dont ils aiment particulièrement le fruit. DU LOIR, *p. 16.*

Il y a encore un autre *beccafi*, ou *beccafigue*, qui eſt un oiſeau parfait, rare, & peu connu en France. *Boccaticus canepinus*, ou *Ficedula canepina.* Il ſiffle fort bien, & contrefait le chant de pluſieurs oiſeaux, & entre autres de la fauvette & du roſſignol. Il y en a par-tout, quoique nous n'en nourriſſions point en France. Mais en Lombardie on a trouvé le moyen d'en élever & d'en tenir en cage. Son pennage eſt un peu plus rougeâtre que celui du *beccafi commun.* Il fait ſon nid dans les buiſſons, ou arbriſſeaux, ou bien dans quelque épine bien épaiſſe, avec des écorces de vigne & des racines d'herbes. Il fait juſqu'à cinq petits, mais communément quatre. On le nourrit comme le roſſignol; il vit juſqu'à dix ans. Cet oiſeau eſt ſemblable par tout le corps aux fauvettes. Il eſt preſque par-tout d'une couleur cendrée, tirant ſur le brun, principalement par le dos, & par les parties de deſſus. Sa poitrine eſt jaunâtre, & ſes pieds noirs. *Voyez* OLINA dans ſon *Traité des oiſeaux qui chantent.*

D'autres croient avec Ariſtote, *Hiſt. des Anim. L. IX, c. 49*, que c'eſt le même oiſeau qui change de chant & de nom, & même, ſelon Pline, de forme & de plumage deux fois l'année; qu'en Autonne, au temps des figues, les Grecs le nommoient Συκαλὶς, & les latins *Ficedula*; qu'après l'Autonne ſon plumage change, & brunit ſur la tête; les Grecs le nommoient Μελαγκορυφὶς, & les Romains *Atricapilla.* Cet oiſeau a auſſi deux noms en France. On le nomme en Autonne *becfigue*; dans les autres ſaiſons, *pivoine*: les Italiens de même le nomment *beccafico* en Autonne, quand les figues ſont mûres, & qu'il en mange; & le reſte de l'année *caponero.* D'autres en mettent encore une troiſième eſpèce qui a le deſſus de la tête roux-obſcur, & qu'on appelle *tête-rouſſe.*

Turnerus rapporte qu'en Angleterre il n'y a point de *beccafis.* Ariſtote dit que le *beccafi* fait ſon nid dans les arbres, & il ajoute, auſſi-bien que Pline, que cet oiſeau eſt extrêmement fécond, & qu'il fait plus de vingt œufs. Ils entendent parler du *beccafi* commun. *Voyez* encore au mot PIVOINE quelques autres eſpèces de *beccafigues.*

Les Anciens faiſoient grand cas des *becfigues*, comme on le peut voir dans Athénée, *L. II*, & *L. IV*, & dans Aulugelle, *L. XI*, *c. 8.* Voyez encore PLINE, *L. X*, *c. 29.* Bruyerin. Compeg. *L. IX*, *c. 44.* Aldrov. *L. XXIII*, *ch. 36.* Voſſ. *De Idolol. L. III*, *c. 92.* Bochart, *Hieroz. P. II*, *L. I*, *c. 16.* Saumaiſe ſur Solin, *p. 238.*

☞ BECAR. Province de l'Indouſtan. La même que *Bacar.* Voyez *ce mot.*

BECARD. ſ. m. Quelques-uns diſent que c'eſt la femelle du ſaumon, qui a le bec plus crochu que le mâle. *Salmo fœmina.* D'autres diſent que ce ſont les ſaumons du Printemps, qui deviennent *becards* au mois d'Août & de Septembre, auquel temps ils ſont les moins bons de l'année.

BÉCARRE. ſ. m. Terme de muſique *Voyez* B *quarré.*
☞ L'Académie écrit *Becarre.*

BÉCASSE. ſ. m. Oiſeau de paſſage, qui eſt très-bon à manger. *Scolopax*, *Gallinago.* La *bécaſſe* eſt environ de la groſſeur de la perdrix. Elle eſt diverſifiée de couleurs & de taches; ſavoir, de roux, ou de couleur de terre cuite, de couleur blanchâtre, de noirâtre, & de quelques autres couleurs. Son bec eſt long de ſix doigts, ou environ, un peu noirâtre par le bout, rude, & foible: la partie de deſſus paſſe celle de deſſous: ſa langue eſt menue, longue & nerveuſe: ſes jambes ſont longues & déliées. L'on voit des *bécaſſes* en toutes ſortes de pays, particulièrement en hiver. Cet oiſeau change de pays ſuivant les ſaiſons: elles ſe tiennent en été dans les hautes montagnes des Alpes, des Pyrénées, de Suiſſe, de Savoie & d'Auvergne. Elles viennent en France à la fin du mois d'Octobre, & cherchent les lieux où il y a des taillis, des forets humides, des ruiſſeaux & des haies. ☞ Au Printemps cet oiſeau quitte notre pays. Mais il s'accouple auparavant. Le mâle & la femelle ſe ſuivent par-tout.

La *bécaſſe* eſt peſante, & vole difficilement; mais elle court fort vîte. L'on prétend que c'eſt le Σκολόπαξ d'Ariſtote, à cauſe de ſon bec qui reſſemble à un pieu, qui s'appelle en grec σκόλοψ, & le *Ruſticula*, ou *Gallinago*, ou *Perdrix ruſtica* des Latins, dont Martial à parlé, *L. XIII*, *épître 75*, mais que d'autres prennent pour la perdrix griſe.

Aldrovand parle d'une eſpèce de *bécaſſe*, qu'il nomme *bécaſſe de bois*, & en latin *ruſticula.* Il dit qu'elle eſt plus grande que celle dont nous venons de parler, de même couleur, mais plus couverte & plus ſemée; que ſes jambes ſont cendrées, ſon ventre blanchâtre, & ſon bec un peu plus court. Je crois que toute la différence qu'il y a, n'eſt que du ſexe; parce que nous voyons que parmi les oiſeaux, les mâles ont leurs couleurs plus vives ou plus couvertes que les femelles; & d'ailleurs tous les Auteurs ne parlent que d'une eſpèce de *bécaſſe*; car la *bécaſſine* eſt toute autre choſe.

☞ On prend les *bécaſſes* aux lacets dans les bois, ou le long des ruiſſeaux. La façon la meilleure & la plus uſitée, eſt d'avoir un filet que l'on appelle *paſſée*, ou *grand rets*, que l'on tend dans les lieux où l'on a découvert qu'elles vont & viennent le ſoir & le matin. Le rets doit être de grande étendue; on le tend entre deux grands arbres; les plus hauts ſont les plus propres pour cela. Quand ils ne ſont pas aſſez hauts, l'on y met des perches, & à l'un des arbres on met une poulie; c'eſt à celui du côté duquel on veut lâcher le rets. La principale adreſſe eſt de le lâcher bien à propos, lorſque l'on voit que la *bécaſſe* donne dedans; & afin de faire deſcendre le rets avec plus de rapidité, il faut mettre aux deux bouts d'en haut du filet, du plomb, ou quelque pierre. Cette chaſſe ne ſe fait que le ſoir après le Soleil couché, & le matin à la pointe du jour. Il y a bien des pays où elle eſt en uſage.

La *bécaſſe* a un goût différent de la perdrix, mais elle n'eſt pas moins bonne. La chair de *bécaſſe* eſt noire, & ſent un peu le marécage: elle fortifie, elle reſtaure & nourrit beaucoup; mais il faut les choiſir jeunes & graſſes, autrement leur chair eſt dure & difficile à digérer. Elles n'ont point de fiel, tout en eſt bon. On les fait rôtir ſans les vider. DE LA MARRE. *Voyez* ARISTOTE, *Hiſt. des An. L. IX*, *c. 26.* Belon, *L. IX*, *c. 36.* Bruyerin Campeg. *L. IX*, *c. 36.* Aldrovand. *C. XX*, *c. 51.* Non. *De re cibaria*, *L. II*, *c. 28.*

On grille les têtes de *bécaſſe* à la chandelle pour les manger. On mange la merde de *bécaſſe*, ou plutôt ce qu'elle a dans le corps. Les Normands l'appellent *vit de coq*, par corruption du mot Anglois *woodcock*, qui ſignifie *coq de bois.* Autrefois on l'appeloit *accée* du mot latin *accia*, qui étoit formé de *acus*, *aiguille*, à cauſe de ſon long bec.

On dit proverbialement, aile de perdrix & cuiſſe de *bécaſſe*; pour dire que ce ſont les meilleurs morceaux de ces oiſeaux. On dit auſſi, brider la *Bécaſſe*: pour dire, tromper, ſurprendre, attaquer quelqu'un; ce qui ſe dit figurément, à cauſe d'une chaſſe que les

payſans font aux *bécaſſes* avec des lacets & colets qu'ils tendent, où elles ſe brident elles-mêmes. Ma foi, Monſieur, la *bécaſſe eſt bridée*. Mol.

Il y a auſſi une *bécaſſe* de mer, qui eſt un oiſeau plus gros qu'un canard. Elle a le bec long de quatre doigts, la tête, le cou, le deſſus de l'eſtomac, & le bout de la queue, noires, le deſſus du corps & des ailes, de couleur de fumée; & les côtés avec le milieu des ailes & de la queue, blancs; les jambes groſſes & rougeâtres, & trois doigts à chaque pied. *Voyez* Pie de Mer.

Il y a auſſi un poiſſon de mer qui s'appelle *bécaſſe*. Il a le bec pointu & fait en aiguille; & ſans avoir de dents, il a des mâchoires qui coupent comme une ſcie. Rondelet. C'eſt une ſorte de Bécune que nos François des Îles de l'Amérique ont nommée *bécaſſe de mer*, à cauſe de la figure de ſon bec, qui eſt preſque pareil à celui d'une *bécaſſe*, excepté que la partie d'en haut eſt plus longue de beaucoup que celle d'en-bas, & que ce poiſſon remue l'une & l'autre mâchoire avec une égale facilité. On en voit qui ont quatre bons pieds entre queue & tête, & 12 pouces de largeur. Sa tête a preſque la forme de celle d'un pourceau, mais elle eſt éclairée de deux gros yeux qui ſont extrêmement luiſans. Il a la queue diviſée en deux, des nageoires aux côtés & au deſſous du ventre, & une empennure haute & relevée par degrés comme une crête qui commence au ſommet de la tête, & s'étend tout le long du dos juſque près de la queue. Outre le bec, dont nous avons parlé, il a encore deux eſpèces de cornes dures, noires, & longues d'un pied & demi, qui pendent au-deſſous de ſon goſier; il les peut cacher aiſément dans une enfonçure qui eſt ſous ſon ventre, & qui leur ſert de gaine. Il n'a point d'écailles; mais il eſt couvert d'une peau rude, noirâtre ſur le dos, griſe aux côtés, & blanche ſous le ventre. On en peut manger ſans danger, quoique ſa chair ne ſoit pas auſſi délicate que celle de pluſieurs autres poiſſons. Lonvill. *Hiſt. nat. des Ant. Liv. I, c. 17, art. 9.*

☞ Bécasse. Terme de Conchyliologie. Nom d'une eſpèce de coquillage de mer, du genre des pourpres. *Ruſticula concha*. Une petite *bécaſſe* épineuſe. Gersaint. Elle eſt ainſi nommée parce qu'elle reſſemble au long bec de la *bécaſſe*. La coquille en eſt belle.

Bécasse eſt auſſi un terme de Vanier. C'eſt un outil de fer en forme de cou & de bec de *bécaſſe*, duquel on ſe ſert pour enverger les hottes & les vans.

Bécasseau. ſ. m. C'eſt le petit de la bécaſſe. *Ruſticula minor*. C'eſt auſſi une des trois eſpèces de bécaſſines. *Voyez* ce mot.

Bécassine. ſ. f. Autre oiſeau plus petit que la bécaſſe, & qui a le bec long & noir au bout. On compte ordinairement trois eſpèces de *bécaſſines*, qui ſont différentes pour le goût. La première, que l'on nomme auſſi *bécaſſeau*, a le plumage du dos à peu près ſemblable à celui de la caille, les ailes plus noires, & le ventre plus blanc. Elle a une tache blanche à l'extrémité de l'aile; ſon bec a quatre doigts de long, le bout en eſt noir & cannelé, taché de différentes couleurs, & gros à l'extrémité. Elles ſe tiennent dans les prairies & les lieux découverts, pendant l'hiver, & ſe retirent au printemps comme les bécaſſes. Les *bécaſſines* de la ſeconde eſpèce ſont de même groſſeur que celles de la première. Leur bec eſt plus pointu, uni & tout noir. Leur plumage, à la tête & ſur le dos, eſt brun, ou cendré-obſcur; le deſſous de la gorge & la poitrine moucheté de blanc. Le ventre, les cuiſſes & le deſſous de la queue d'un très-beau blanc; les groſſes plumes de la queue mouchetées de noir. Elles aiment les lieux aquatiques. On ne ſait ſi les anciens ont connu cet oiſeau. Belon, *Liv. IV, ch. 2*, croit que c'eſt celui qu'Ariſtote nomme *Cinclus*, Κίγκλος. Les *bécaſſines* de la troiſième eſpèce ſont plus petites que les autres, & plus ſemblables à la première eſpèce qu'à la ſeconde. Seulement leurs plumes ſur le dos ſont de couleurs changeantes, à peu près comme celles de l'Etourneau. Les *bécaſſines* au reſte, de quelque eſpèce qu'elles ſoient, ſont plus tendres & plus délicates que les bécaſſes. C'eſt un des plus excellents mets, & l'aliment le plus capable d'exciter & de réveiller l'appetit. La ſeconde eſpèce eſt pourtant plus eſtimée.

Il y a encore une quatrième eſpèce de *bécaſſine*, appelée en latin *Tringa*. Cet oiſeau eſt de la grandeur d'une grive; ſon bec eſt noir & long de deux doigts, un peu courbé à l'extrémité, la langue bien aiguë, qui eſt de la longueur de celle de la Méſange, & qui ſe cache de même. Le haut de ſa tête, de ſon cou, de ſon dos & de ſes ailes, eſt brun, tirant un peu ſur le châtain; mais en toutes ſes parties, & principalement aux ailes on voit quelque blancheur aux plumes, autour des yeux, au menton, à la poitrine, au ventre & au croupion: elles ſont pareillement blanchâtres. Les douze plumes dont ſa queue eſt compoſée, ſont traverſées de lignes blanches & noires. Ses jambes ſont longues de cinq doigts, & ſont d'une couleur compoſée de brun & de vert. Ses trois doigts de devant s'étendent quaſi d'une demi-paume: celui de derrière eſt très-court.

On dit proverbialement tirer la *bécaſſine*, pour dire tromper au jeu, en cachant ſon habileté & ſa force. Ac. Fr.

Beccabunga, ou Becabunga. ſ. m. Plante aquatique, qui eſt une eſpèce de Véronique. Elle pouſſe des tiges rondes, groſſes, rameuſes, rougeâtres, inclinées vers la terre. Ses feuilles ſont aſſez larges, épaiſſes, arrondies, crénelées, d'un vert tirant ſur le noir. Ses fleurs ſont en forme d'épis, de couleur bleue, & diſpoſées en roſettes à quatre quartiers. Son fruit renferme des ſemences fort menues. Cette plante fleurit au mois de Mai & de Juin. Elle contient beaucoup de ſel eſſentiel, d'huile, & de flegme. Elle eſt déterſive, vulnéraire, apéritive, propre contre le ſcorbut, les rétentions d'urine & des menſtrues; contre la gravelle, & pour faciliter l'accouchement. On prend le *beccabunga* en décoction, ou on le mange comme le creſſon d'eau; mais on ne l'ordonne qu'aux perſonnes d'un tempérament ſec & chaud.

Bec-figue. *Voy.* Becafigue. *Bec-figue* eſt plus uſité.

Becha. ſ. f. Nom que l'on donnoit autrefois dans l'Ordre de S. François à l'habit des Religieux de cet Ordre. *Becha*. Une partie des Clarentins ne pouvant ſouffrir que leurs confrères euſſent abandonné leurs obſervances, & quitté leur habit qu'ils appeloient *Becha*, ne voulurent plus avoir de communication avec eux. P. Hélyot, *T. 8, p. 63*.

Becharu. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne en France à un oiſeau que les Latins nomment *Phœnicopterus*, & les Grecs φοινικόπτερος. Cet oiſeau a le plumage rouge, & eſt fort beau; c'eſt de-là qu'il tire ſon nom, comme le dit Martial, *Lib. 13, epig. 71. Dat mihi penna rubens nomen*. C'eſt un oiſeau aquatique & de paſſage; il barbote dans l'eau comme le Cygne. Il a la voix ſi forte, qu'on la prend pour le ſon d'une trompette. *Voyez* ce qu'en diſent Dampier, le P. du Tertre & Rochefort dans leurs Voyages; l'Hiſtoire naturelle qu'en a faite M. Douglas, & l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences, où l'on en trouve une deſcription fort exacte. Le *Becharu* étoit fort eſtimé chez les Romains, principalement ſa langue qu'ils regardoient comme un mets délicieux.

Bêche. ſ. f. Terme d'agriculture, & plus particulièrement de jardinage. *Ligo, marra*. C'eſt un outil de fer, qui eſt plat, large à peu près de 8 à 9 pouces, & long d'environ un pied, aſſez mince par en-bas, & un peu plus épais en haut, ſur-tout au milieu, où le fer eſt tourné en manche rond d'environ trois pouces, & long de trois à quatre, par lequel ce fer eſt encore emmanché d'un manche de bois de près de trois pouces de tour, & de trois pieds de long. On ſe ſert de cet inſtrument ainſi emmanché pour couper la terre, la remuer, labourer un jardin; ce qui ſe fait en tenant le manche des deux mains, & enfonçant le fer de ſa hauteur, c'eſt-à-dire, d'environ un pied dans la terre, appuyant, s'il eſt beſoin, le pied ſur ce fer, pour couper ainſi la terre, la renverſer ſens deſſus deſſous, & par ce moyen déraciner & faire mourir les méchantes herbes, & diſpoſer la terre à recevoir une nouvelle ſemence, ou un nouveau plant. La Quint. & Lig. La

terre qui a été labourée avec la *bêche*, eſt toujours bien façonnée.

Nicot dérive ce mot de *bec*. D'autres le dérivent par métathèſe de l'hébreu *ſcheber*, qui ſignifie *fraction*, parce qu'elle ſert à couper la terre. D'autres le dérivent de *becca*, *beſca*, & *beſſa*, mots de la baſſe latinité ſignifiant la même choſe, *eò quòd becci ſeu roſtri formam referat*. Du Cange le dérive de *vanga*, mot de la baſſe latinité dont ſe ſervent les Italiens en la même ſignification.

BÈCHE. ſ. f. Petit animal. Inſecte. La *bèche* eſt une eſpèce de petit ſcarabée, moins gros qu'un moucheron ordinaire, revêtu d'une écaille verte, qui eſt relevée d'un bout à l'autre par l'or le plus éclatant. Il a au lieu de tête une eſpèce de trompe dure, fort longue, armée de pluſieurs ſcies, avec leſquelles il fait beaucoup de tort aux raiſins. Il n'en fait pas moins aux feuilles encore tendres, qu'il roule autour de lui comme un cornet, & qu'il tapiſſe d'une ſorte de toile ou de duvet pour y dépoſer ſes œufs. En hiver il ſe retire ſous terre ou dans les fumiers, où il demeure endormi. On s'applique à rechercher les cornets qui renferment les œufs, & on les brûle au pied de la vigne. *Spect. de la Nat.* Ces petits inſectes ont beaucoup d'autres noms qui ſont dans les Dictionnaires, par exemple, *Coupe-bourgeon*, *Liſet* ou *Liſette*, *Vercoquin*, *Urebec*, en latin *Convolvulus* & *Volucra*.

BECHEBOIS. ſ. m. C'eſt un des noms que Cotgrave donne à l'*épéque*, & dont il a fait un article particulier.

BÉCHÉE, ou BECQUÉE. ſ. f. Ce qu'on donne à un petit oiſeau pour le nourrir; ou ce qu'un grand oiſeau porte à ſes petits, & qu'il tient au bec. *Eſca*. A Paris on dit *becquée*.

BECHEN, ou BÉEN. ſ. m. Racines qu'on apporte du Mont-Liban. Il y en a de blanc & de rouge. L'un & l'autre, mais ſur-tout le blanc, fortifie, tue les vers, augmente la ſémence, réſiſte au venin, apaiſe les convulſions, & entre dans les compoſitions alexitères.

BÊCHER. v. a. Labourer la terre avec une bèche. *Ligone*, *marrâ terram fodere*. *Bêcher* la terre. *Voyez* BÊCHE.

On dit proverbialement de celui qu'on occupe à un travail trop pénible, qu'il aimeroit mieux *bêcher* la terre.

BÉCHÉ, ÉE. part.

BECHET. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne à une eſpèce de chameaux: ils ont deux boſſes ſur le dos, & ſont plus propres à monter que les autres.

☞ BECHIN, BECHINI, WECHIN. *Bechinum*. Petite ville de Bohême, dans le cercle auquel elle donne ſon nom.

BÉCHIQUE, adj. m. & f. ſouvent employé ſubſtantivement. C'eſt un remède propre pour les incommodités du poumon & de la poitrine. On l'appelle auſſi *pectoral*. *Béchique* eſt auſſi un terme de Médecine, qui ſignifie ce qui a rapport à la toux. Un remède *béchique* eſt un remède bon pour guérir de la toux. On appelle ſimplement des *béchiques*, des tablettes qu'on fait pour guérir de la toux. Il y a des plantes *béchiques* ou expectorantes.

Ce mot eſt grec, & vient de βήξ, βηχὸς, *tuſſis*, la toux.

BÉCHOTER. v. a. Terme de Jardinier. Labourer légérement avec la bêche. *Voyez* BEQUILLER.

☞ BECK. Poids dont on ſe ſert en Angleterre pour peſer des marchandiſes sèches.

☞ BECKEM, ou BECKEN. Petite ville d'Allemagne, en Weſtphalie, dans l'Evêché de Munſter.

☞ BECKLE, ou BECOLES. Petite ville d'Angleterre, au Comté de Suffolk.

☞ BECLAS. Nom forgé, dit-on, à plaiſir par le célèbre Photius, qui fut chaſſé par Baſile du ſiège de Conſtantinople où cet Empereur l'avoit placé. Pour entrer dans les bonnes graces de l'Empereur, il imagina une hiſtoire qu'il compoſa comme il voulut. Elle étoit écrite en anciens caractères d'Alexandrie, où il faiſoit un détail de la nobleſſe & de la famille de Baſile. Parmi les endroits fabuleux de cette hiſtoire, il y en avoit un où il donnoit à l'Empereur le nom de ΒΕΚΛΑΣ, *Beclas*, & par le moyen d'un certain Théophanes, qui lui étoit aſſidé, il fit mettre ce volume dans la Bibliothèque du Prince. Quelque temps après, Theophanes fort entendu à jouer ſon rôle, vint trouver l'Empereur pour lui dire qu'en fouillant dans ſa Bibliothèque, il étoit tombé par haſard ſur un ancien livre écrit en caractères inconnus. Baſile, curieux de ſavoir ce qui y étoit contenu, fit pluſieurs queſtions à Théophanes qui lui dit qu'il n'y comprenoit rien, & qu'il n'y avoit que Photius ſeul qui pût dechiffrer ces ſortes d'écritures. Auſſi-tôt Photius, rappelé de ſon exil par l'ordre de l'Empereur, commença par expliquer le *Beclas*, mot myſtérieux, en faiſant ſignifier un nom propre à chaque lettre. *B*, Baſile, l'Empereur même; *E*, Eudoxie, nom de l'Impératrice ſa femme; *C*, Conſtantin; *A*, Alexandre; *S*, *Stephanus*, Etienne, tous trois fils de l'empereur, auxquels il interprétoit tout à leur avantage. Par cette ruſe Photius rentra dans la faveur du Prince, & s'y inſinua ſi bien, qu'après la mort du Patriarche Ignace, il fut remis ſur le ſiège de Conſtantinople d'où il avoit été honteuſement chaſſé quelques années auparavant. Nicetas eſt le ſeul Auteur qui rapporte ce fait, qui a bien l'air d'une fable.

BECNAUDE. ſ. f. Mot injurieux qui eſt en uſage dans quelques Provinces de France, & ſur-tout à Meaux, pour ſignifier une femme criarde, ou qui a mauvaiſe langue. L'hiſtoire fabuleuſe de S. Faron & de S. Fiacre fait mention d'une *Becnaude*, dont on peut voir un trait dans l'Hiſtoire de l'Egliſe de Meaux, *Tom. I, p. 55*.

BECQUÉ, ÉE. adj. Terme de Blaſon qui ſe dit d'un oiſeau qui a le bec d'un autre émail que le reſte du corps. *Roſtratus*, *roſtro inſtructus*. Un aigle de ſable *becqué* & membré de gueules.

☞ BECQUÉE. *Voyez* BECHÉE.

BECQUER, BECQUETER ou BECHER. v. a. qui ſe dit en Fauconnerie d'un oiſeau qui prend la becquée tant qu'il en peut attraper d'un coup de bec. L'Académie n'adopte que *becqueter*. Il ſignifie auſſi donner des coups de bec. *Roſtro appetere*, *impetere*. Les poires deviennent pierreuſes aux endrois où les oiſeaux les ont *becqueté*. Un Peintre ayant ſi bien peint un raiſin, que les oiſeaux le venoient *becqueter*, ſon camarade s'aviſa de peindre un rideau avec tant d'artifice, que l'autre ordonna de le tirer pour voir ce qu'il cachoit. ABLANC.

SE BECQUETER, ſignifie, ſe battre à coups de bec, comme font les coqs; ou ſe careſſer avec le bec comme font les pigeons. ACAD. FR.

☞ BECQUETÉ, ÉE. part.

☞ BECQUERELLE. ſ. f. Vieux mot. BROCARD.

☞ BECQUILLON. Fauconnerie. *Voyez* BEQUILLON.

☞ BECSANGIL. Province de la Turquie aſiatique, & partie de la Natolie.

BECTASCHITE. ſ. m. Eſpèce de Religieux Turc. Les *Bectaſchites* ſont ainſi nommés du nom de *Bectaſch* leur Inſtituteur, fameux par de prétendus miracles & des prophéties.

☞ BECTASCHITES. Autre ſecte de Mahométans qui eſt ſuivie par quelques Janiſſaires. Ils ſe nomment autrement *Zeratites*, & le vulgaire les appelle *Mun-Sconduren*, c'eſt-à-dire, ceux qui éteignent la chandelle, des mots, *mun*, chandelle, & *ſcanduren*, qui éteint, à cauſe des excès auxquels ils ſe livrent dans leurs aſſemblées à la faveur de l'obſcurité. Ceux qui font profeſſion de cette ſecte ne croient pas qu'il ſoit permis de donner des attributs à Dieu, parce qu'il eſt un être très-ſimple, & que nos conceptions ne peuvent approcher de la perfection de ſon eſſence. Ils n'ont aucun égard à la proximité du ſang, ni au degré de parenté, & commettent, ſans ſcrupule, toutes ſortes d'inceſtes, même les peres avec leurs filles, & les meres avec leurs fils. Depuis la mort de Bectas Aga, Général des Janiſſaires, leur protecteur, ils ont eu peu de crédit. Ricaut, de l'Empire Ottoman, cité par MOR.

BECUIBA. ſ. f. Eſpèce de noix brune, fort commune au Bréſil. Elle eſt de la groſſeur d'une noix muſcade: elle eſt compoſée d'une amande huileuſe renfermée dans une coquille ligneuſe. On met cette amande au rang des balſamiques, & on l'emploie dans les paralyſies & les rhumatiſmes. DICT. DE JAMES. *Nux becuiba*.

BECULO. ſ. m. Plante médicinale : c'eſt l'*Ipecacuanha*. Voyez *ce mot*.

BÉCUNE. ſ. f. Poiſſon qui ſe pêche ſur les côtes de l'Amérique. Il reſſemble à un brochet par ſa figure, & par le goût. On en prend qui ont huit pieds de longueur. Il y a une ſorte de *becune* que les François appellent en ce pays-là *becaſſe de mer*, parce qu'elle a un bec aſſez ſemblable à celui de la becaſſe. Ce poiſſon eſt gourmand, carnaſſier, & autant ou plus dangereux que le requin : il ne s'étonne nullement du bruit, ni des mouvemens qu'on peut faire dans l'eau ; au contraire, c'eſt alors qu'il ſe lance ſur les perſonnes pour les devorer. Sa chair a le même goût que celle du brochet ; & s'il a les dents bien blanches & le foie doux, on en peut manger, mais s'il les a tant ſoi peu noircies & le foie amer, ou âcre, ſa chair eſt un poiſon auſſi dangereux que l'arſenic. On dit dans les Îles que cela vient de ce que ce poiſſon mange de la mancenille, qui tombe des arbres dans la mer. P. Du Tert. *Hiſt. des Ant. Tr. IV, ch. 1, §. 5.* Voyez auſſi Lonvill. *Hiſt. nat. des Ant. p. 181*, ou *Liv. I, ch. 17, Art. 8.*

B E D.

BEDAINE. ſ. f. Terme populaire qui ſignifie un gros ventre. *Abdomen, obeſus venter.*
Molière fait dire au Cocu imaginaire,

Quand j'aurai fait le brave, & qu'un fer pour ma peine
M'aura d'un vilain coup tranſpercé la bedaine,
Que par la ville ira le bruit de mon trepas,
Dites-mois, mon honneur, enſerez-vous plus gras?

Bedaine. Vieux mot. Boulet ; d'où vient que l'on diſoit autrefois *jeter bedaines*. C'étoient certains inſtrumens gros & courts qu'on appeloit auſſi *bedondaines*.

Ce mot vient de *bis* & *dondaine*. Or *dondaine* étoit un certain inſtrument de guerre a jeter des pierres, qui étoit gros & court, qui a fait qu'on a appelé de gros ventres des *dondaines*, & enſuite *bedaines* ; & groſſe *dondon*, une femme courte & groſſe. Menage. D'autres le dérivent de l'hebreu בטן, Cette etymologie a plus d'apparence. Elle eſt de Guichard.

☞ BÉDARIEUX, ou BEC D'ARIEUX, ou BEDERIEUX. Ville de France, dans le Languedoc, au diocèſe de Beſiers, ſur l'Orbe.

☞ BEDAS. Peuple d'Aſie, dans l'île de Ceylan, toujours caché dans les bois, n'ayant ni commerce, ni communication avec perſonne.

BEDAT, (*le*) ou BEDART. Rivière de France, dans l'Auvergne, qui ſe perd dans l'Allier.

BEDATS. ſ. m. & pl. Terme de coutume. Ce ſont des garennes & des bois prohibés, ou défendus. Ce mot vient de *vetare*, défendre. On dit auſſi bois *vétés*, du même mot *vetare*. Voyez de Laurière ſur Ragueau.

BEDEAU. ſ. m. C'étoit autrefois un Sergent dans les Juſtices ſubalternes ; & les Sergens Royaux, quand ils plaident contre eux, les qualifient encore de ce nom. *Accenſus, Apparitor.* En effet, ils ſervent de Porte-verges dans les Egliſes des Juridictions eccléſiaſtiques, comme on voit encore à S. Germain des Prez. On les appelle en latin *Bidelli*, qu'on croit avoir été fait par corruption de *pedellus*, comme ſervant à pied. Fauchet dit qu'on les appeloit autrefois *Bidaux*, & que c'étoient des ſoldats payſans.

Ce mot, ſelon quelques-uns, vient de l'hébreu בטל, *badale*, *ordinare*, *arranger*, ce qui regarde la fonction des *Bedeaux*. D'autres le tirent de *pedo*, *ſeu baculo*, *quia virgâ utebantur*. On a dit *Pedellus* de *pedum*, qui eſt cette ſorte de verge ou bâton dont les Huiſſiers ſe ſervent ; & de *Pedellus* on a fait *Bidellus*. Cela paroît plus vraiſemblable. L'hébreu ברל, ſignifie *dividere*, diviſer, ſéparer, plutôt qu'ordonner.

Spelmannus, Voſſius & Somnerus, le dérivent du mot Saxon *Bidel*, qui ſignifie Crieur public, Sergent ou Héraut. C'eſt ainſi que dans les vieux manuſcrits Saxons les Evêques ſont appelés *Dei Bedelli*, les *Bedeaux* de Dieu, c'eſt-à-dire, *Præcones*, les Hérauts de Dieu ; & dans Ingulfe, *Hiſt. Croyl.* Egdar Roi d'Angleterre défend à tous ſes miniſtres, *bédeaux* & baillifs *&c.* Ce mot Saxon *Bidel* ou, *lydel*, vient du verbe Saxon *bydde* qui ſignifie *demander*, *prier*. L'interprète Saxon du nouveau Teſtament en *S. Luc XII, 58*, traduit *Exactor* par *hydele* ; dans les lois d'Ecoſſe *bedellus* eſt pris au même ſens, *ch. 112.* Quelquefois au lieu de *Bedellus* on trouve *Pedellus*, d'où vient que Skenæus a dit qu'il ne pouvoit venir de *bydel*, mais de *pedum*. Dans les lois d'Angleterre *Beadle*, c'eſt-a dire *Bédeau*, eſt un Huiſſier de la Cour qui cite les perſonnes que la Cour appelle pour y comparoître, & pour y répondre. Harris. Dans le vieux Coutumier de Normandie on fait différence entre les Sergens à l'épée, & les *Bédeaux* ; ceux-ci etoient deſtines aux moindres ſervices : Li *bedel*, dit il, ſont li mineur Sergeant, qui doivent faire les meneurs femonces. *Voyez* Spelman. *Gloſſar. Archæol.* & les Macri dans leur *Hierolexicon.*

Bedeaux, ſe dit auſſi de ceux qui ſervent d'Huiſſiers & de Porte-maſſes dans les Univerſités, qui marchent devant le Recteur & les Facultes. Il y a dans l'Univerſité de Paris quatorze *Bedeaux*, deux en chaque Nation, & deux en chaque Faculté. On diviſe les *Bedeaux* en grands & petits *Bedeaux*. Les grands ont le double de gages des petits ; & les petits, qu'on nomme ſous-*Bedeaux*, ſont comme les ſerviteurs des grands. Entre ces *Bedeaux* il y en a un qu'on appelle le grand *Bedeau* de France, qui eſt le premier *Bedeau* de la nation de France. On ne ſait poſitivement le temps de l'inſtitution des *Bedeaux* ; mais il eſt conſtant que l'Univerſité n'a jamais fait corps qu'elle n'ait eu des *Bedeaux* pour porter ſes ordres. Les *Bedeaux* des Nations ſont plus anciens que les *Bedeaux* des Facultés, leſquels n'ont commencé que lorſque les Nations ont commencé à faire corps. Les *Bedeaux* de la Faculté des Arts s'éliſent par les Nations. Les *Bedeaux* à leur réception prêtent ſerment, & lorſqu'ils ont bien ſervi, on leur promet de réſigner leur Office. Les grands *Bedeaux* ont quatre livres pour chaque écolier qu'on reçoit *Maître-ès-Arts*, & les petits *Bedeaux* ont quatre ſols.

Bedeau, eſt auſſi un porte-verge, qui ſert à l'Egliſe & aux Confréries pour les quêtes, pour la conduite des perſonnes de qualité aux offrandes, aux proceſſions, &c. Voyez *les Recherches* de Paſquier, *Liv. IV. ch. 30*, où il traite des Sergens & *Bedeaux*.

Naudé, dans ſon *Maſcurat*, a dit *Bedeau* en parlant des Académies d'Italie. Tu peux facilement t'imaginer, enſuite de ce que M. Gaſſendi a déjà remarqué des Humoriſtes, que ces aſſemblées ſe font à jour nommé & intimé par le *Bedeau* à tous les Académiſtes. Masc. En France nos Académies n'ont point de *Bedeaux*.

BÉDÉGAR. ſ. m. Plante. C'eſt la même choſe que l'Epine ſauvage. Gaſpar Bauhin dit que c'eſt le faux *bédégar* que le roſier ſauvage. Ce roſier eſt l'églantier, dont la tiſane ſert pour dégager les ſables des reins.

Bédégar. ſ. m. Eponge qui ſe forme ſur l'églantier à l'occaſion des piqûres d'inſectes. *Voyez* Rosier.

BEDEGUA. ſ. f. C'eſt dans les Auteurs Arabes le nom d'une eſpèce de chardon. Ray, *Hiſt. Plant.* Blancard dit que *Bedegua* eſt ſynonyme à *ſpina alba*.

☞ BEDER. Ville d'Aſie, dans l'Indouſtan au royaume de Décan, dans la Province de Telenga dont elle eſt capitale : elle l'étoit autrefois de tout le Décan.

☞ BEDFORD. *Voyez* Befort.

☞ BEDFORD. Ville de la grande Bretagne, au royaume d'Angleterre, en Bedfordshire, avec titre de Comté.

☞ BEDFORDSHIRE. Province mediterranée, au royaume d'Angleterre, dans le Diocèſe de Lincoln.

☞ BEDHAH. Ville d'Aſie, dans le Fars, ou Perſe proprement dite.

BEDIER. adj. m. Âne, ignorant. Beda, pour détourner le Roi François premier de ſa très noble & très-vertueuſe délibération touchant l'établiſſement des profeſſeurs des langues, lui allégua contre la Grecque en préſence de feu M. Budé (qui au contraire par tous

moyens à lui poſſibles encouragoit le Roi à cette entrepriſe) qu'elle étoit la ſource des héréſies; mais quand on trouva que Beda connoiſſoit il la première lettre, Beda fut déclaré *Bedier*. Henri Etienne, *Diſc. prélim. ſur ſon Apologie pour Herodote, page viij & ix.*

Deniers avancent Bediers,
Et des premiers ſont les derniers.

Dit un vieux proverbe, en parlant de la vénalité des charges, tirée du recueil de Gabriel Meurier. Ce n'eſt qu'un *Bedier*. M. Duchat, dans ſes remarques ſur l'Apologie pour Hérodote de Henri Etienne, d'où j'ai tiré tout cet article, dit que ce mot vient d'*abecedarius*, *Becedarius*, *Bedarius*, Bédier. Ce mot eſt auſſi dans Nicod.

☞ BEDIFORD. Ville de la grande Bretagne, au royaume d'Angleterre, en Devonshire. C'eſt un port de mer, ſur le Turridge.

BEDILLE. *Voyez* BÉLILI.

BEDON. ſ. m. Homme gras, replet. *Obeſus, pinguis.* Il n'eſt en uſage qu'en ces phraſes populaires. Mon gros *bedon*. Mon petit *bedon*.

BEDON, ſignifioit auſſi autrefois une ſorte de cloche ou un *tambour*. *Exiguum tympanum*. La punition des ribaudes à Paris étoit de les mener publiquement avec la flûte & le *bedon* juſqu'à leur aſile du Treuleu avec un chapeau de paille, montées ſur un âne, le viſage tourné vers la queue, qu'elles tenoient en main en guiſe de bride. Cette coutume a lieu encore à Bruxelles.

☞ BEDONER. v. Tambouriner. NICOD.

BEDONIQUE. adj. Joachim du Bellay a appelé un Poëte burleſque, un Poëte *bedonique*, pour montrer que ces vers ſe pouvoient chanter au ſon du bedon ou petit tambour. Auſſi de tels Poëtes avouent que leurs muſes n'ont pas beſoin de luth ni de viole, que ce ſont des muſiciennes à caſtagnettes ou à cliquettes, & à tambours de Biſcaye. Sorel, *de la connoiſſance des bons livres, p. 229, 230*. Le grand Dictionnaire François-Latin *in-4°*. Paris, 1618, explique *bedonique* par *bouffonique*, qui n'eſt pas plus en uſage, mais qui s'entend mieux. Du Bellay, *fol. 149 de ſes Œuvres Françoiſes, in-8°*. Paris 1574, a joint ces deux mots dans le titre de ſon Ode paſtorale à Bertrand Bergier de Montembeuf, natif de Poitiers, Poëte *Bedonique, bouffonique*.

BEDOUAN. ſ. m. Vieux mot Plereau. NICOD.

BEDOUÏNS ou BEDUÏNS. ſ. m. pl. C'eſt ainſi qu'on appelle des troupes d'Arabes, ou des paſtres qui vivent comme les Arabes. Il s'en trouve dans le Diarbek, qui eſt la Méſopotamie des Anciens, & le long de l'Euphrate; ils ſe retirent dans les rochers, volent les voyageurs & les marchands, lors même qu'ils ſont en caravanne, ſur-tout la nuit, s'ils ne font une garde exacte. TAVERNIER. Le Roman d'Aubery parle des *Bedouïns*.

Auque paven ne Turc ne Beduïn,
Ne me forfirent vaillant un Angevin.

Quelques Auteurs croient que ce ſont les *Arabes Scenitæ*, des Anciens: ils n'habitent en effet que ſous des tentes qu'ils tranſportent d'un lieu à l'autre, ſelon la commodité des pâturages. L'Auteur de l'*Hiſtoire de l'expedition de Frédéric I* les nomme *Bedowini*. Tous les Arabes qui habitent ſous des tentes, ne ſont pas *Beduïns*; mais ceux qu'on appelle proprement *Beduins*, ſe tiennent dans les montagnes qui ſont à l'Orient de la Mecque & de Médine. Quelques-uns diſent qu'ils habitent ſous des tentes; & Abraham Echellenſis, dans l'*Hiſtoire des Arabes*, *ch. 1*. prétend que ce ſont ceux que Strabon appelle *Scenites*, de leurs tentes. Volaterran dit qu'ils combattoient ſans armes, diſant qu'ils ne mourroient point, ou qu'ils ne pouvoient éviter de mourir ſelon que leur deſtinée étoit réglée; qu'ils rapportoient tout au deſtin, & qu'ils adoroient le Soleil, couverts de boue. Joinville, Paſquier, & Mézeray les confondent avec les Aſſaſſins. *Voyez* les Notes de Du Cange ſur Joinville. Ils étoient dans une extrême perplexité, ſi un *Bedoin* ne leur eût promis de leur montrer un gué. MÉZER. Ces *Beduins* ſont Arabes de nation, & hérétiques dans le Mahométiſme, qui ſe vantent d'être de la race d'Héli, oncle de Mahomet; mais au reſte ſont diffames par les trahiſons, & prêts à toute heure de vendre les Mahometans, auſſi bien que les Chrétiens. ID. *Voyez* Vatquier, *Rech. Liv. VIII. ch. 21*. On nomme auſſi *Baduins*, *Baduen*, & ſelon Abraham Echellenſis il vient du nom du déſert *Badia*, où ils habitent. *Voyez* ſur les *Bedouins*, le voyage de M. le Chevalier d'Arvieux, donné au public en 1717 par M. de la Roque.

Ce mot vient de *bedouy*, qui en arabe ſignifie *champêtre, habitans du déſert*.

BEDUN. ſ. m. *Voyez* BÉDOUÏNS. C'eſt la même choſe. Joinville dit *Bédun*. Les *Beduns* ne croient point en Mahomet, comme font les Turcs; mais ils croient en la loi d'Hély, qu'ils diſent être oncle de Mahomet, & ſe tiennent en montagnes & déſerts, & ont créance que quand l'un d'eux meurt pour ſon Seigneur, ou autre quelque bonne intention, que ſon âme va en un autre meilleur corps, & eſt à plus grande aiſe que devant. Et pour ce ne font compte de mourir pour le commandement de leurs anciens & ſupérieurs. Ces *Béduns* ne demeurent ne en ville ne en cité, mais giſent toujours aux champs & aux déſerts; & quand il fait un mauvais temps, eux, leurs femmes & leurs enfans fichent en terre une façon d'habitacle qui eſt fait de tonnes & cercles liés à des perches, ainſi que font les femmes à ſécher les buées, & ſur ces cercles & ces perches, jettent des peaux de grands moutons qu'ils ont, qu'on appelle peaux de Sonas, corroyées en alun, & les *Béduns* même en grandes pelices, qui ſont à grand poil, qui leur couvrent tout le corps. Et quand ſe vient le ſoir, ou qu'il fait mal temps, ils s'enclosent & retirent en leurs pelices; & ont leur chevaux, ceux qui ſuivent les guerres, la nuyt paiſſans auprès d'eux, & ne leur font que ouſter leurs brides & les laiſſer paître. Puis le lendemain ils étendent leurs pelices au ſoleil, & les froutent quand ſont ſeiches, & ne pert point qu'elles aient été mouillées. Ceux qui ſuivent les guerres ne ſont jamais armés, parce qu'ils dient & croient que nul ne peut mourir que à ſon jour, & pourtant ont-ils entre eux cette façon, que quand ils maudient leurs enfans, ils leur diſent: tu ſois maudit comme celui qui ſe aime de paour de mort. En bataille portent ils que le glaive fait a la mode de Turquie, & ſont preſque tous vêtus de lings reſſemblans à fourpelix. Et ſont laides gens & hideux a regarder: car ils ont tous les cheveux & les barbes longs, & tous noirs. Ils vivent de l'aiſſuence du lait de leurs bêtes; & y en a ſi grand nombre, que nul ne les ſauroit eſtimer: car il y en a au Royaume d'Egypte, de Jeruſalem, & par toutes les terres des Royaumes Sarazins & meſcreanz auxquels ils ſont tributaires. JOINVILLE.

B É E.

BÉE. adj. f. Qui ſe dit proprement avec le mot de *gueule*, pour ſignifier une futaille ouverte, ou défoncée par un bout. *Hians, apertus*. On dit auſſi, qu'une porte, qu'une fenêtre eſt ouverte à gueule *bée*; pour dire, qu'elle eſt tout-à-fait ouverte.

On appelle *vûes bées* celles qui regardent de côté ſur le voiſin. L'article 202 de la Coutume de Paris veut que perſonne ne puiſſe avoir de vûes droites ſur ſon voiſin, s'il n'y a ſix pieds de diſtance, & des vûes *bées* & de côté, s'il n'y a deux pieds.

BÉE, ſe dit auſſi pour fenêtre, ou ouverture. Quand on toiſe un pan de bois, on rabat toutes les *bées* & portes. On doit écrire *baies*.

☞ BÉE-GUEULE. Vieux mot ſynonyme avec ſot, niais.

BÉELLER. *Voyez* BÊLER.

BÉELPHÉGOR. ſ. m. Idole des Moabites & Madianites. Iſidore, dans ſes *Origines*, en parle ainſi: *Peelphégor* eſt le même qui eſt appelé ſimplement *Phégor*, ou *Phogor*, dans l'hébreu au *chap. XXII de Joſué*

v. 17, & *Nomb. XXXI, 16.* L'Auteur de la Vulgate étoit de ce ſentiment; car Joſ. *XXII, 17*, il traduit *Beelphegor*, quoiqu'il n'y ait dans l'hébreu que בעור, *Phegor*; mais il le prend pour un nom de lieu. Origène ajoute à ce que j'ai déjà rapporté de lui, que l'Auteur des interprétations des noms hébreux, qu'il avoit conſulté, n'avoit point expliqué quelle ſorte d'impureté cette idole repréſentoit, ou ſignifioit; apparemment, dit-il, pour ménager la pudeur. R. Salomon Jarkhi ſur les nombres *XXV, 3*, l'a prétendu faire, & il dit que cette idole étoit ainſi nommée, parce que ces adorateurs faiſoient leurs impuretés devant cette idole, & les lui offroient. Car פער, ſelon lui d'où vient פעור, *pheor*, ſignifie *aperire & diſſindere foramen podicis*. Maimonides inſinue la même opinion dans ſon *Moreh Nebuhhim*, *P. III, chap. 46*; & il prétend que c'étoit afin que les Prêtres du vrai Dieu s'éloignaſſent le plus qu'il étoit poſſible d'un culte ſi abſurde & ſi abominable, que les préceptes de l'Exode, *XXVIII, 42*, & *XX, 26*, avoient été portés. D'autres diſent que cette idole avoit la bouche béante, que c'eſt de-là que lui vient ſon nom. Car בער, ſignifie en effet *aperuit, diſſendit*, & ne ſe dit jamais dans l'écriture que de la bouche. Ainſwort croit qu'il eſt ainſi nommé, parce qu'il ouvroit la bouche pour prophétiſer, de même que le Dieu Nebot tiroit ſon nom de *Nabi*, Prophète. Philon, dans ſon livre du changement des noms, l'interprète *Oſpellis*, comme s'il étoit compoſé de פי, *os*, & de עור, *pellis*. S. Jérôme ſur le *ch. IX* d'Oſée, ſemble dire que c'eſt le Priape des Latins, & fait connoître que ſa figure n'étoit pas moins obſcène. Il dit encore la même choſe, *Liv. I.* contre Jovinien, *ch. 12.* Ruffin, *Liv. III*, ſur Oſée, & Iſidore dans ſes *Origines*, diſent auſſi que *Béelphégor* & Priape ſont la même choſe. Le P. Kirker, Maſius, Bochart & pluſieurs autres ſont du ſentiment de S. Jérôme, & le premier croit que cette infame idolâtrie étoit venue de l'Egypte, & des cérémonies abominables d'Oſiris. Martin Bucer s'eſt imaginé, dans ſon commentaire ſur le Pſaume *CVI, v. 29*, que c'eſt l'Ecriture qui a donné ce vilain nom à ce Dieu, & que c'eſt ſa coutume de donner de ſemblables noms aux faux-Dieux par dériſion; que c'eſt ainſi qu'elle appelle *Beelzébub*, Dieu des mouches, le Dieu d'Accaron. Joſephe Scaliger qui eſt du même ſentiment, ajoute que le nom véritable de ce Dieu étoit *Baal-reem*, Dieu du tonnerre, & que les Iſraëlites, pour le tourner en ridicule, lui avoient donné celui de *Baal-Phégor*, qui veut dire, ſelon lui, *Dieu du pet*, parce qu'il n'y a rien qui marque plus de mépris que cette comparaiſon du prétendu tonnerre de ce Dieu. Voſſius, *Liv. II de l'Idolâtrie, ch. 7*, croit que le 28e, verſet du *Pſ. CVI*, peut faire juger que *Béelphégor* étoit le *moth* des Phéniciens, c'eſt-à-dire, le Pluton des Grecs & des Latins. Apollinaire, dans ſa *Paraphraſe des Pſeaumes*, S. Auguſtin ſur cet endroit, Caſſiodore & Remi d'Autun dans ſon *Commentaire ſur les Pſeaumes*, ſemblent être de cet avis. Appollinaire, dans la *Chaîne Grecque*, ſur le *Pſ. CVI, v. 28*, dit que *Béelphégor* eſt Saturne. S. Chriſoſtôme & Théodoret ſuivent auſſi ce ſentiment. Voſſius au *II Liv. de l'Idolâtrie, ch. 7*, ſoutient que c'eſt le ſoleil, & prétend par-là réunir tous les ſentimens des Anciens; que Saturne, Priape & le ſoleil, ou le Ciel, *Uranus*, ſont la même divinité, c'eſt-à-dire, le maître de la nature, de la génération & de toutes les productions qui ſe font dans le monde; que Priape ſelon Suidas, eſt l'Orus des Egyptiens, & qu'Orus eſt le Soleil; que les figures que l'on donnoit à ce Dieu, & les ânes qu'on lui ſacrifioit, ne ſont que des ſymboles de la vertu de produire qu'a le Soleil ou le Ciel, qui n'eſt autre que Jupiter; que le nom de Priape vient de celui de *peor*, ou *pegor*, que ce Dieu porte quelquefois, ſelon lui, ſans *Baal*, comme Deut. *XXXIV, 5, 6*; & *Joſ. XXII, 17*; que la première partie du mot *Priapus* eſt פרי, *peor*, & la 2e אב, *ab*, ou *ap*, pere; de ſorte que *Priapus* n'eſt autre choſe que *Peor Pater*; comme *Jovis Pater, Marſpiter, Saturnuſpater, Januſpater, Dieſpiter*, &c. qu'on peut dire auſſi qu'il vient de פרה, *fructifier*, & de אב, pere, & qu'il ſignifie *fructificationis pater*; qu'il étoit appelé *peor* de פער, *aperire*, parce qu'on le repréſentoit tout nu; ou bien parce que le ſoleil produit tout, met tout au jour; qu'enfin ceux qui diſent que le Priape eſt Bacchus, ne ſont point contraires à ſon ſentiment, parce que Bacchus eſt le même que le Soleil. Tel eſt à-peu-près le ſentiment de Voſſius.

Un Auteur récent conjecture, dit-on, que c'eſt Orus, que c'eſt Adonis, ou Oſiris. Pour Orus, la conjecture n'eſt point de lui, mais de Voſſius. Pour Adonis, rien n'eſt moins vraiſemblable, ni plus mal trouvé. Sa raiſon eſt que David dit, *Pſ. CV, 28*. Ils furent initiés à *Béelphégor*, & ils mangerent les ſacrifices des morts. Par ces ſacrifices des morts il entend les cérémonies des fêtes Adoniennes qui étoient celles des funérailles. Mais 1°. l'Ecriture ne diroit pas *les ſacrifices des morts*, mais *du mort*. 2°. Elle ne diroit pas *les ſacrifices*; car ces cérémonies n'étoient point des ſacrifices. 3°. On n'y mangeoit point, au moins dans la partie qui repréſentoit les funérailles d'Adonis. Ces ſacrifices des morts ne ſont donc autre choſe que les ſacrifices des faux Dieux, qui ne ſont que des hommes morts. Comme le vrai Dieu eſt appelé par l'Ecriture *Dieu vivant*, les faux Dieux ſont appelés *morts*. 4°. Il n'y a nulle affinité dans les noms. Certainement S. Jérôme n'a pas cru que les Hébreux appelaſſent Adonis *Beelphegor*, mais *Thammuz* qu'il rend par *Adonidem. Ezech. VIII.*

Selden, *de Diis Syris, Syn. I, C. 5*, ne peut ſouffrir qu'on diſe que *Béelphégor* ſoit Priape. Il eſt bien vrai que les Iſraëlites qui l'adoroient, commirent des crimes abominables; mais il ne s'enſuit pas que ces abominations fuſſent les cérémonies du culte de *Béelphégor*; non plus que les crimes que commit Salomon avec les femmes Sidoniennes, n'étoient point une partie du culte des Dieux de Sidon qu'il adora avec elles. L'Ecriture ne donne pas plus lieu de croire l'un que l'autre. Ainſi cet Auteur croit que ce Dieu eſt le Baal, ou Belus, ou Jupiter des Chaldéens, ſi connu, & que le ſurnom de *Phégor* eſt ou le nom de quelque Prince deifié qu'on lui a donné, ou celui du lieu où il avoit un temple, & où il étoit honoré. Ce dernier ſentiment eſt ſans comparaiſon le plus probable. En effet, *Phégor* eſt une montagne, *au I. des Nomb. XXIII, 28*, & une ville, *dans Joſue, XII, 13, 19. Bethphégor, Deut. XXXIV*, eſt le temple que ce Dieu avoit en ce lieu. On pourroit ajouter que cette montagne s'appeloit פעור, *peor*, ouvert, parce qu'elle s'ouvroit en effet & laiſſoit un paſſage, & qu'il y avoit là un col, une ouverture dans les montagnes par où l'on paſſoit: en effet c'eſt là que le peuple d'Iſraël paſſa.

Quelques-uns écrivent *Belſegor*. Le mariage de *Belſegor*; c'eſt un petit ouvrage de Machiavel, dont la moralité eſt de faire voir qu'il ſe trouve quelquefois des femmes qui ſont plus méchantes que le diable. Il a été traduit par M. Le Févre, & imprimé à Saumur avec ſes vies des Poëtes Grecs.

BÉELTSÉPHON. ſ. m. *Béeltſéphon*, c'eſt à-dire, Dieu ou Seigneur caché, de בעל, *baal*, & צפון, *caché*, participe paſſif de צפה, *cacher*. Ou bien Dieu du Septentrion; car צפון, *tſaphon* ſignifie auſſi en hébreu Septentrion. C'eſt le nom d'un lieu ſitué proche de la mer rouge, & de l'endroit où les Iſraëlites paſſerent cette mer à ſec. Quelques Auteurs veulent que ce fût une ville, & d'autres ſeulement un lieu ou un rocher qui étoit dans le déſert. Les Rabbins diſent que c'étoit une idole de Baal, qui avoit été placée là par les Egyptiens, pour obſerver les Iſraëlites, & les empêcher de ſortir d'Egypte. צפה, d'où ils tirent צפון, qui ſignifie *ſpéculer, obſerver*; de ſorte que le nom de צפון, *ſpeculator*, auroit été donné à Baal, comme celui de *Stator* à Jupiter, pour avoir arrêté une armée qui fuyoit. C'eſt une fable. Ce n'étoit pas là la route qu'il falloit tenir naturellement pour ſortir d'Egypte. Le P. Kirker croit que ç'a pû être le nom d'un lieu, comme les Commentateurs de l'Ecriture le diſent ordinairement; mais il juge que ce lieu n'a été ainſi appelé que parce qu'il y avoit une idole de ce nom, qui y étoit adorée; que cette idole étoit placée là comme le gardien de l'Egypte, *Cuſtos Ægypti*; que le lieu où elle étoit placée le marque; que toute la côte de la mer rouge étant

pleine de montagnes, ou de basses, ou lieux marécageux: à cet endroit seul il y avoit un port par où l'on pouvoit entrer en Egypte, ou en sortir: que c'est pour cela que ce *Béeltsephon*, c'est-à-dire, *Bel Gardien*, y avoit été placé. Il n'est point du sentiment de ceux qui croient que *Béeltsephon* avoit la figure d'un chien. Cependant parce que les Egyptiens avoient la coutume de mettre Mercure sur les chemins, comme le Gardien des chemins, il soupçonne que *Beeltsephon* pourroit bien être ce Mercure; & si ceux qui lui donnent la figure de chien, entendent par la Hermanubis, il est assez de leur sentiment; il ne ne le croit pas néanmoins tout-à-fait certain. Quelques-uns écrivent *Béelzéphon*, & d'autres *Beelsephon*; c'est un *tsade* en hébreu, *Béeltsephon*. Voyez sur ce Dieu, Fagius sur l'Exode, *ch. 14, v. 1.* Godwin, *Moses and Aaron, Liv. II, Ch. 3*, & sur tout le P. Kirker, *Œdip. Æg. T. I. Syn. II, C. 7.*

BÉELZEBUT. s. m. Nom d'une idole des Philistins. *Beelzebub*. Il faut écrire & prononcer *beelzébut* en françois, ou *Beelsébut*. C'est l'usage. Quelques-uns écrivent *Belzebut*. Ochosias étant tombé d'une fenêtre de son Palais, envoya consulter *Belzébut* dans Accaron. GOD. Or si c'est par le moyen de *Béelzebut* que je chasse les Démons, par le moyen de qui vos enfans les chassent-ils? BOUH. Et s'ils ont appelé le Pere de famille *Béelzebut*, ne feront-ils pas encore plutôt le même traitement à ses domestiques? PORT-R. Il ne chasse les Démons qu'au nom de *Béelzébut*, prince des Demons. Et si je chasse les Démons par *Béelzébut*, vos enfans par qui les chassent-ils? SIMON. Ainsi il ne faut point imiter les traducteurs de Genève & ceux de Louvain, qui disent *Béelzebub*, suivant en cela les traducteurs latins, & l'hébreu, car le texte hébreu 4e. *Liv. des Rois*, 1, 2, 3, 6, 16, dit toujours בעל זבוב, *Baal-Zebub*, qui signifie le *Dieu de la mouche*, ou le *Dieu des mouches*, en prenant ce singulier pour signifier l'espèce, comme ont traduit les Septante à l'endroit que j'ai cité, & quelques exemplaires dans le Nouveau Testament. D'autres exemplaires manuscrits, les éditions du N. T. Aquila à l'endroit des Rois que j'ai cité, & en général tous les Grecs selon Capperonnier sur Nicéphore, *pag.* 707. mettent *Béelzébul*, aussi-bien que les versions arabes, cophtes, & éthiopiennes du N. T. que quelques Auteurs entreprennent de justifier. Le P. Kirker & Godwin disent que ce sont les traducteurs qui l'ont mis exprès, & pour donner à cette idole un nom mépriſable; que *Baal-Zebul* veut dire *Dieu du fumier*, parce qu'en chaldéen c'est la signification de *zébul*, זכול. J'aimerois autant dire, que les Philistins eux mêmes l'appeloient le *Dieu de l'Habitation*, ou le *Dieu du Ciel*; car זבול, en hébreu signifie *Habitation*, & il se dit par excellence du Ciel qui est l'habitation de Dieu. Mais ni l'un ni l'autre ne sont bien; parce que *Béelzebul* est une corruption ou changement que les Copistes ou que l'usage a fait en grec dans ce nom, qui se dit dans la langue originale *Béelzébub*. Drusius & Capperonnier ne croient pas qu'il faille réformer ce mot en grec, à moins qu'on ne prouve que c'est une faute de copiste, & non pas l'usage qui l'a introduit. Il y a aussi des gens qui prétendent que l'on a dit *Béelzébut* en hébreu; que l'on a dit כעל זבבות *Baal Zébuboth*, au pluriel, *Dieu des mouches*, qu'ensuite de *zébubot*, on a fait *zebboth*, & de *zebboth*, *zebot*, ou *zébut*. Mais on ne trouve que בעל זבוב, *Beelzebut*, au singulier, & jamais *Beelzebuboth* au pluriel. Ainsi il est clair que c'est un changement que nous avons fait dans notre langue du *b* en *t*; car nous ne mettons jamais le *b* à la fin des mots. Il n'y en a qu'un seul où il se trouve, qui est *plomb*, mais nous ne l'y prononçons pas. Il n'est donc point étonnant que nous l'ayons changé en *t* dans *Béelzébut*. *Béelzébut* étoit le Dieu d'Accaron, & on alloit l'y consulter comme un oracle, 4e. *Liv. des R. Ch. I, v. 2, 3, 6, 16.* On ne sait pas trop pourquoi on l'appelle *Dieu de la mouche*, ou *Dieu mouche*; ni qui lui donna ce nom, si ce furent les Accaronites, ou les Juifs par mépris. Quelques-uns disent qu'il fut ainsi appelé à cause des mouches, qui se mettent ordinairement sur les victimes; d'autres parce que son idole toute grasse de la fumée des victimes qu'on lui sacrifioit, étoit toujours couverte de mouches. Le P. Kirker croit avec raison que ce nom lui fut donné par les Accaronites, & non point par mépris; car, dit-il, Ochosias ne prétendoit point lui donner un nom mépriſable, 4e. *des R. Ch. I, v. 2*, lorsqu'il l'envoyoit consulter; & que c'est le même Dieu que les Grecs adoroient sous le nom de *Myagre*, & dont parlent Pausanias & Solin; & Pline dit qu'à Cyrène on invoquoit le Dieu Achor contre la multitude des mouches, qui engendroient la peste. Il a voulu dire le Dieu d'Accaron. *Beelzébut*, ou Myagre est donc le Dieu qu'on invoquoit contre les mouches. Les Grecs ont encore honoré une pareille divinité sous le nom de Ζευς ἀπόμυιος, *Jupiter Chasse-mouche*. Voy. Godwin, *Moses and Aaron, Liv. II, c. 3.* Selden, *de Diis Syris, Syn. II, c. 6*, & sur-tout le P. Kirker, *Œdip. Æg. T. I. Syn. II, cap. 6.* Capperonnier croit que c'est par mépris pour ce Dieu, que les Juifs dans la suite donnerent son nom au Prince des Démons. *Matth. X.* & *XII.* Voss. *de Idol. L. II, c. 4*, croit que c'est le même que *Beelsamen* ou le Soleil.

BEENEL. s. m. Arbrisseau toujours vert qui croît dans le Malabar. On fait avec la racine de cet arbrisseau bouillie dans l'huile de Sésame, un liniment qui passe pour être bon dans les maux de tête & dans les douleurs invétérées des membres

☞ BÉER. Nom d'une ville de la Palestine, à quatre lieues de Jérusalem.

☞ BÉER. v. n. C'est la même chose que *Bayer* qui est seul en usage. *Voyez* ce mot.

☞ BEER. v. a. Vieux mot, du latin *beare*, rendre heureux.

☞ BEEROTH. Ville de la Palestine, dans la tribu de Benjamin, à sept lieues de Jérusalem.

BEESHA. s. f. Espèce de *bambou* qui croit dans le Malabar: on se sert de sa décoction dans la suppression des règles, & on en fait un gargarisme dans les érosions des gencives & dans les maux de dents. *Dict. de James.*

B E F.

☞ BE-FA-SI. Terme de musique par lequel on distingue le ton de *Si*. Cet air est en *Be-fa-si*.

BEFFLER. v. a. Mener un homme par le nez comme un buffle, le tourner en ridicule, se moquer de lui, le tromper. *Illudere, os alicui sublinere.* Quand on vient dans le monde, il ne faut pas se laisser *beffler*, on n'en revient point. Ce mari a toujours été *beffle* par sa femme, & par tout le monde. Ce mot est vieux, & ne peut plus entrer que dans le comique & le burlesque.

BEFFLE, EE, part. *Illusus, irrisus.*

BEFFROI. s. m. Tour, clocher, lieu élevé où il y a une cloche dans une ville de guerre, ou dans une place à portée de l'ennemi, où l'on fait le guet, & d'où l'on sonne l'allarme, quand les ennemis paroissent. *Specula.* Du Cange dérive ce mot du Saxon ou Allemand *bell*, qui signifie *cloche*, & *freid*, qui signifie *Paix*. On l'appelle diversement dans la basse latinité, *belfredus, berfridus, berefridus, berfredus, bilfredus, balfredus, belfreit, belfragium, beaufroy* & *belfroy*. Nicot dérive ce mot de *bée* & de *effroi*, parce qu'il est fait pour béer & regarder; & ensuite donner l'effroi. Pasquier croit que c'est un mot corrompu; qu'il est dit simplement pour *effroy*, & que sonner le *beffroi* n'est autre chose que sonner l'effroi. *Rec. Liv. VIII. chap. 62.*

BEFFROI, dans les Coutumes d'Amiens & d'Artois, est une tour où l'on met la ban-cloque. *Campana bannalis*, c'est-à-dire, la cloche à ban, ou la cloche destinée à convoquer les habitans d'une ville. La Charte de l'affranchissement de S. Vallery accordée en 1376, par Jean Comte d'Artois porte ceci: *Item*, » Nous avons » ordonné & accordé eschevinage, ban-cloque grande » & petite, pilori, scel & banlieue aux Maires, Eschevins & Commune de S. Vallery. « DE LAURIERE *sur Ragueau*. Ainsi le droit de *beffroi* étoit un privilège, & Charles le Bel en 1322, l'ôta à la ville de Laon avec plusieurs autres, pour la punir d'un sacrilège que les habitans commirent dans l'Eglise.

BEFFROI, est aussi la charpenterie qui soutient les cloches dans un clocher. *Canterii.*

On appeloit autrefois *beffroi*, ces tours ou machines de charpente montées sur des roues, qui égaloient en hauteur les murs des villes qu'on attaquoit, sur lesquelles on mettoit des soldats pour y jeter des traits, avant l'invention de l'artillerie. *Turris lignea supposita rotis.* Le Roman de Garin décrit ainsi un *beffroi.*

Un engin fet, de tel parler n'oi,
Qui ot de hauts cent piez tos enterins,
Près de la porte fit venir tel engin,
A sept estages tot droit de fut chesnin,
Arbalestriers i amis jusqu'à vint,
Bien fu clouez, couvert de cuir boli.

Quelquefois on trouve écrit *belfroit* & *belfroi*, du latin *belfridus.* On trouvera encore la description d'un *beffroi* dans l'Empereur Léon, *De Tacticis, c. 15, n. 30*, dans Sanut, *Liv. II, p. 4, c. 22*, dans Juste Lipse; *Politicor. L. II, dial. 4.*

BEFFROI, se dit aussi de certaines cloches qui sont dans des lieux publics, qu'on ne sonne qu'en certaines occasions, comme de réjouissances; d'alarmes ou d'incendie. *Maximum cymbalum.* Il y a trois *beffrois* à Paris, celui de l'Hôtel-de-Ville, du Palais & de la Samaritaine. Quand il naît un fils de France, on ordonne de tinter le *beffroi* pendant vingt-quatre heures.

BEFFROI, en termes de Blason, est un nom que les Rois d'armes & Hérauts ont donné à un Ecu vairé, composé de trois tires de vair, parce qu'il est fait en forme de cloches qui servent à sonner l'effroi; & quand on dit simplement *beffroi*, on doit entendre qu'il est composé d'argent & d'azur. *Latereulis argenteis ac cæruleis instructus.*

☞ BEFORT. Ville de l'Allemagne françoise, dans le Sondgow propre, dont elle est la capitale.

☞ Le Bailliage de *Befort* est sur les confins des états de Montbelliard & de Porentru, voisin de la Franche-Comté.

B E G.

☞ BEG, ou BEI, en langage turc, signifie *Seigneur.* Ce mot se joint souvent à d'autres, comme *Beglerbeg*, c'est-à-dire, Seigneur des Seigneurs. *Assembei*, ou *Hassambeg*, le Seigneur, ou le Prince Hassan. *Voyez* BEGLI.

☞ BEGAIEMENT. s. m. Mauvaise articulation des mots qu'on a de la peine à prononcer. *Linguæ hæsitantia.* Le *begaiement* d'un enfant, d'un homme ivre. Son *begaiement* est si fort, qu'on a toutes les peines du monde à l'entendre.

☞ BEGARD. Abbaye de France, en Bretagne, Diocèse de Ireguier, ordre de Cîteaux.

BEGAULT, ou BEGAUX. s. m. Nigaud, sot, ignorant. On faisoit, aux Clercs qu'on examinoit, plusieurs interrogations joyeuses, pour donner passe-temps à Monsieur le Prélat qui assistoit là, & pour essayer s'ils n'étoient point du tout niais & *bégaux.... Apol. pour Hérodote, c. 29, p. 35. Begault, bezocco*, dit Oudin. Je prends ce mot pour un synonyme de *bé-jaune. M. le* DUCHAT. L'enfant prodigue, dans le sermon que le Pere Menot en a fait, dit entre autres choses ridicules, *fol. 120, col. 3. Pueri qui semper dormierunt in atrio vel gremio matris suæ, nunquam sciverunt aliquid, & nunquam erunt nisi asini & insulsi:* & ne feront jamais que *nyès* & *begaux.* Brief, qui ne fréquente pays, *nil videt.*

BÉGAYER. v. n. Articuler mal ou avec difficulté. *Balbutire.* Les enfans *bégayent* en apprenant à parler. Ceux qui ont la langue grasse, *bégayent* toute leur vie. Quand un homme a bu beaucoup, il commence à *bégayer.*

☞ Il est quelquefois actif. Il n'a fait que *bégayer* sa harangue.

Tout charme en un enfant, dont la langue sans fard,
Sait d'un air innocent bégayer *sa pensée.* BOIL.

BÉGAYER, se dit figurément des choses qu'on n'exprime qu'imparfaitement. Ce Commentateur n'a fait que *bégayer*, en voulant expliquer l'Apocalypse. Pardonnez, Seigneur, à vos enfans s'ils *bégayent* sur votre grandeur, pour tâcher de vous donner d'autres enfans. PELISS.

BÉGAYER. Terme de Manége qui se dit d'un cheval qui bat à la main, qui leve le nez, qui branle la tête, & qui secoue la bride. *Succutere.*

Ce mot vient de *bigare*, répéter, de *bis* on a formé *biga* & *bigare*, comme de *ter* & de *quater*, *triga* & *quatriga.* HUET.

☞ BEGBASAR. Ville, autrefois considérable, de la Turquie d'Asie, dans la Natolie, sur la rivière de Sangari.

BEGGHAR. s. m. Nom de Religieux. *Begghardus.* Les *Begghards* sont les Religieux Pénitens du Tiers Ordre de saint François, de la régulière observance de la Congrégation de Zepperen, Couvent situé au Champ de S. Jérôme dans la Paroisse de Septembourg, appelé autrefois *Zepperi*, qui est du Diocèse de Liège, Congrégation présentement unie à celle de Lombardie. P. HELIOT, *T. VII, p. 246.* Jean XXII, en 1319 déclara par une bulle, que les Freres & les Sœurs du Tiers Ordre de S. François n'étoient point compris, comme quelques-uns le prétendoient, dans la condamnation que Clément V avoit faite des hérétiques *Begghards, Begguards* & Béguines qui ne suivoient aucune règle approuvée, & ne faisoient point d'autre profession que celle de vagabonds. ID. *p. 246, 247.* Jean Geve les établit à Zepperen en 1425, & Jean, Evêque de Liège, confirma cet établissement. ID. Mais il y a apparence qu'il y avoit déjà plus de cent ans auparavant des Religieux de cet Ordre dans ce Diocèse, puisque l'on trouve des lettres de l'Evêque Adolphe de l'an 1323, par lesquelles, outre les grâces qui leur avoient été accordées par Nicolas IV, ce Prélat leur permet d'élire entre eux un Ministre ou Supérieur, ce que Jean Erchal confirma en 1372. ID. Les *Begghards* d'Anvers furent unis à cette Congrégation l'an 1472. Dès l'an 1228, ils étoient établis en cette ville, & avoient pris Sainte Beggh pour patronne, ce qui leur fit donner le nom de *begghards.* Clément VIII donna, en 1575, une bulle pour les confirmer dans leurs priviléges. ID. *p. 248.*

☞ BEGGIE., ville d'Afrique, sur la côte de Barbarie, au royaume de Tunis.

☞ BEGGUARS. *Voyez* BEGGARD.

BEGH. s. m. Terme de Relation. *Nobilis.* C'est dans le Daghestan le nom qu'on donne à plusieurs petits Seigneurs qui sont sous le Gouverneur ou Schamcal.

BEGHILER-BEGHI ou BEGLER-BEG; ou BEGLER-BEY, ou enfin comme on prononce souvent même en Turquie, BEYLER-BEY. s. m. &c. La Boullaye écrit *Béglerbeg.* C'est chez les Turcs un Gouverneur de Province. Un *Béglerbey* a sous lui plusieurs Sangiacs, ou Gouverneurs particuliers. On compte 28 *Béglerbeys* dans tout l'Empire Ottoman. Les Turcs appellent *Deniz-Béglerbeyi* le Bacha de la mer, ou l'Amiral de Turquie. *Deniz-Béglerbeghi.* Beg, chez les Turcs signifie, *Seigneur*, & *Beglerbeg* ou *Béglerbeghi*, *Seigneur des Seigneurs.* Voyez au mot PACHA.

BÉGLIER-BÉGLIC, ou BEGLIERBEGLIC. s. m. Nom de l'office ou dignité de Béglerbey chez les Turcs. Il se dit aussi du pays soumis au Béglerbey. *Præfectura.* C'est un Gouvernement général, dans lequel sont d'autres Gouvernemens particuliers, nommés Sangiacats. Il y a vingt-deux *Béglier-belics* dans l'Empire du Turc. Le *Béglier-belic* de la Natolie renferme quatorze Sangiacats. Voyez les *Voyages de la Boullaye.* p. 534.

BEGNINA, mal écrit, *Benigna* dans le Dictionnaire Comique. On prononce *Bainigna.* Faire l'*O Begnine.* Faire le pied de Grue, caresser, flatter, faire des soumissions basses & indignes.

Elle pleure, & ses ongles ronge,
Tandis qu'elle consulte, & songe
Si devant ce Catilina
Elle ira faire O Begnina. SCARRON.

☞ BÉGONE. s. f. *Begonia.* Plante ainsi nommée de M. Bégon, observée par le P. Plumier. Elle a quelques

fleurs ſtériles, compoſées de quatre petales, grands & étroits; & d'autres en roſe, compoſées de pluſieurs petales diſpoſés en rond ſur un calice garni de feuilles qui levient dans la ſuite un fruit à trois angles, aile, divisé en trois loges, & rempli de petites ſemences.

BEGOUM. Terme de Relation. *Voyez* BEGUM.

☞ BEGRAS. Ville de Turquie, en Aſie, en Syrie au pied du mont noir, entre Alexandrie & Antioche.

BEGU, ou BAIGU, UE. adj. Ce mot ne ſe dit que des chevaux. Un cheval *bégu* eſt celui qui depuis cinq ans juſqu'à ſa vieilleſſe marque naturellement, & ſans artifice, à toutes les dents de devant, & y conſerve un petit creux & une marque noire qu'on appelle germe de feve. *Pupus cujus in dentibus ſemper ætatis indicium remanet.* Les chevaux *bégus* ont les dents plus dures que les autres chevaux, ce qui fait que quand ils ont une fois marqué, ils marquent toujours quoiqu'ils aient paſſé l'âge. Les cavales ſont plus ſujettes à être *bégues* que les chevaux.

BEGUARD. ſ. m. Nom de Secte. *Beguardus.* Les *Beguards*, ou, comme quelques-uns écrivent, *Berguards* ou *Begghars* & *Beguins*, ſont des Héretiques qui s'éleverent en Allemagne vers la fin du XIIIe ſiécle. Le chef de cette ſecte fut un certain Duleinus. Leurs principales erreurs étoient que l'homme en cette vie pouvoit être impeccable, & acquérir un dégré de perfection ſi élevé qu'il ne pourroit plus croître; qu'en cet état il n'étoit plus obligé ni aux jeûnes de l'Egliſe, ni à obéir aux ſupérieurs; qu'il étoit heureux comme dans le Ciel; que toute créature intellectuelle eſt de ſoi heureuſe: qu'elle n'a que faire de la lumière de gloire pour l'élever à la viſion & à la poſſeſſion de Dieu; qu'il n'y avoit que les imparfaits qui s'exerçaſſent à pratiquer des actes de vertu; qu'on ne devoit point adorer JESUS-CHRIST quand on élevoit l'Hoſtie, ni s'occuper des myſtères de ſon humanité ſainte. Ils blâmoient les bonnes œuvres, & débitoient des maximes d'impureté. Ces fanatiques, qui portoient l'habit monaſtique ſans garder aucune régle, & ſans obſerver le célibat, furent condamnés ſous Clément V. au Concile de Vienne, l'an 1311. Pratéole, Sanderus, *hæreſ.* 160 & 161. S. Antonin, *Chron. P. III. T. 21. c. 3.* §. 2. Turre-Crem. *Summ. de Eccleſ. P. II. L.* 14, *c.* 36. Sponde, Bzovius & Rainaldi à l'an 1310, & 1311 ont parlé des *Begguars.* Pierre Coëns en a fait l'hiſtoire, intitulée, *De origine Beguardorum.* Alex. Roſſæus *in* Παναοπλία, Chriſt. Urſtiſius, dans ſon *Hiſtoire de Bale*, d'où ils furent chaſſés en 1411. & Phil. de Limborch, en ont auſſi parlé. *Voyez* BEGUIN.

☞ BEGGUARS. *Voyez* BEGGHARS.

BEGUE. adj. m. & f. Celui qui a peine à parler, qui ne ſauroit prononcer ſans répéter pluſieurs fois la même ſyllabe avant que d'articuler celle qui ſuit. *Balbus linguâ heſitans.* Il ſe dit auſſi ſubſtantivement. C'eſt un *Bégue.*

Ménage dérive ce mot de *balbus*, qui ſignifie *bégue.* Borel le dérive de *beccus* qui eſt un vieux mot Gaulois qui ſignifioit *bec.*

BEGUEULE. ſ. f. Terme de mépris, qui s'applique dans le ſtyle familier, à une femme ſotte, impertinente, ridiculement avantageuſe. *Fatua inſulſa.* C'eſt une *béguеule*, une franche *béguеule.* Ce mot vient de *gueule* bée, béante.

BEGUILL. ſ. m. Fruit de la groſſeur d'une pomme avec une écorce rude & noueuſe, dans laquelle eſt renfermée une pulpe ſemblable au fruit de l'Arbouſier. RAY, *Hiſt. Plant.*

BEGUIN. ſ. m. Coiffe de linge qu'on met aux enfans ſous leur bonnet, & qu'on leur attache ſous le menton, avec une petite bride. *Linteа puerorum calantica.*

On dit proverbialement que les ânes ont les oreilles bien longues, parce que leurs meres ne leur ont point mis de *béguin.*

BEGUIN. ſ. m. Nom de Secte. *Beguinus.* C'eſt un nom que l'on donna au XIVe ſiécle à des hérétiques nommés autrement *Béguards.* Voyez *ce nom.* Ils ſe diſoient pauvres Freres du Tiers-Ordre de S. François, & furent auſſi nommés *Fratricelles.* Cette ſecte étoit particuliérement répandue en Provence, dit l'Hiſtorien de cette Province. Ils diſoient qu'il n'étoit point permis non-ſeulement aux particuliers, mais même aux communautés, de poſſeder des fonds, ni rien en propriété, & ils traitoient le Pape d'Antechriſt, parce qu'il le permettoit à l'Ordre de S. François. Le Pape condamna cette ſecte par une Bulle du mois de Decembre 1317, dans laquelle il l'appelle la ſecte des *Freres*, Beguins, *Beghards*, & Biſoches, *Voyez* PREPOT.

Quelques ſavans derivent les noms de cette ſecte du Saxon, ou Anglo-Saxon, *beggen, mendicare, mendier.*

Le nom de *Béguins* & de *Beguines*, ou *Bechins* & *Béchines*, fut donné à Toulouſe aux Religieux & aux Religieuſes du Tiers-Ordre de S. François, à cauſe de leur Fondateur nommé Bechin. P. PREVOT, *T. VIII. p.* 222. Barthélemy Béchin étoit un des plus qualifiés de Toulouſe qui leur donna ſa maiſon de plaiſance avec un grand clos proche les murs de cette ville, dans laquelle, par l'agrandiſſement qu'on y a fait, il ſe trouve maintenant enfermé, & eſt occupé par les Religieux du même Ordre de l'étroite Obſervance. ID. *p.* 223.

BÉGUINAGE. ſ. m. Communauté de Beguines, habitation, logement d'une communauté de Beguines. *Collegium Beguinarum, habitatio, domicilium Beguinarum.* Il n'y a preſque point de ville dans les Pays-bas, où il n'y ait des *Beguinages.* Ces *Beguinages* comprennent pluſieurs maiſons renfermées dans un même enclos avec une ou pluſieurs Egliſes, ſelon le nombre des Béguines. Il y a dans chaque maiſon une Prieure ou Maîtreſſe. Le Curé de la Paroiſſe eſt Supérieur du *Béguinage.* Le *Beguinage* d'Anvers eſt très-grand & ſpacieux: il a deux Egliſes. Le *Beguinage* d'Amſterdam eſt auſſi fort beau, & s'eſt conſervé malgré le changement de religion. *Voyez* le P. HÉLIOT, *T. VIII, C. 1.* Ce mot ſe dit non-ſeulement en Flandre, mais auſſi en Picardie. Meſſieurs de ville jouiſſent de la dépouille des Béguines d'Amiens, que l'on nomme encore aujourd'hui le *Béguinage.* DE LA MORLIÈRE, *Antiq. d'Amiens, p.* 102. Le *Beguinage* de Malines eſt le plus beau de toute la Flandre. Il eſt grand comme une petite ville, & l'on dit qu'il y a dans ce *Béguinage* quinze ou ſeize cens Béguines, ſans comprendre les Penſionnaires, dont le nombre eſt trois fois plus grand. Il y en a eu en France & au rapport de Thomas de Chantpré, Philippe de Montmiral en aſſembla cinq cens en pluſieurs *Béguinages.* S. Louis établit des Béguines à Paris, & leur *Beguinage*, ou principale demeure étoit où eſt préſentement le Monaſtere de l'*Ave-Maria.*

BÉGUINE. ſ. f. Nom qui ſe donne aux filles d'une ancienne Congrégation ſéculière établie en pluſieurs lieux de Flandre, de Picardie & de Lorraine. *Beguina.* Il y a des Auteurs au nombre deſquels eſt le P. Thomaſſin, qui ont regarde les *Beguines* comme des eſpéces de Chanoineſſes ou de Benéficiéres. Quelques Ecrivains ont prétendu qu'elles avoient eu pour Fondatrice ſainte Begghe, Fondatrice des Chanoineſſes d'Ardennes. D'autres prétendent plus vraiſemblablement qu'elles ont commencé à Liége, par les libéralités d'un homme riche de cette ville, nommé *Lambert le Begue*, qui fonda dans cette ville deux Communautés, l'une d'hommes l'an 1150, l'autre de *Beguines* l'an 1172. De-là les Béguinages ſe repandirent non-ſeulement à Nivelle, & en pluſieurs autres lieux des Pays-Bas, mais encore en France & en Allemagne. Caons, Chanoine de la Cathédrale d'Anvers, dans une diſſertation qu'il donna en 1620 ſur l'origine de ces *Beguines*, apporte pluſieurs raiſons pour prouver qu'elles n'ont point eu ſainte Begghe pour Fondatrice, & que bien loin de pouvoir être regardées comme Chanoineſſes, elles ont des obſervances toutes oppoſées à la vie canoniale. Elles ne font que des vœux ſimples entre les mains du Curé de la paroiſſe où elles ſont ſituées; ce Curé eſt Supérieur du Béguinage, & il ne ſe fait aucune affaire ſans le conſeil de huit *Beguines.* Elles étoient autrefois habillées de différentes manières & de différentes couleurs; elles ſont aujourd'hui preſque toutes habillées de noir. Lorſqu'elles ſortent, elles portent une certaine toque noire & plate ſur la tête, avec un toupet de ſoie au ſommet. Elles ont auſſi un manteau noir, qui leur couvre la tête,

& descend jusques aux talons. Elles ont différens réglemens en différens lieux. *Voyez* BÉGUINAGE, & le P. HÉLIOT, *T. VIII, C. 1.* il est parlé de ces *Béguines* dans l'extravagante de Jean XXII, *Ratio recta.* Elles vivent du travail de leurs mains, ont un genre de vie qui tient le milieu entre le laïque & le religieux. Il y en avoit autrefois plusieurs en France, dont les maisons ont été données à des Sœurs du Tiers-Ordre de S. François, comme sont à Paris les Filles de l'*Ave-Maria.* Elles vivoient en commun & étoient gouvernées par des hommes d'une grande piété.

BÉGUINE. Nom d'une secte hérétique. *Beguina.* Quelques unes des *Béguines* dont nous venons de parler, établies en Allemagne donnerent au commencement du XIIe siècle dans des erreurs extravagantes. Elles se persuaderent que l'on pouvoit dans la vie présente, arriver à la souveraine perfection, parvenir à l'impeccabilité, à la claire vue de Dieu, & à un degré si éminent de contemplation, qu'il n'étoit plus besoin de jeûner, ni de se soumettre à la direction & à l'obéissance des hommes mortels. Le Concile de Vienne tenu sous Clément V, les condamna, & on les abolit en 1311, & bientôt après il n'y en eut plus en France. Elles se maintinrent ailleurs, & Jean XXII, successeur de Clément V, expliqua le décret de son prédécesseur, & déclara qu'il n'y avoit de sociétés éteintes, que celles dont les *Béguines* étoient tombées dans l'hérésie. THOMASSIN. La porte des *Beguines* étoit une porte près de la ville de Paris, ainsi nommée, parce que la demeure des *Béguines* en étoit proche. C'étoit le Monastère de l'*Ave-Maria.*

Le nom de *Béguines* est venu à ces Communautés de filles, selon quelques-uns, de Lambert le Bégue, Prêtre & Religieux, qui en fit l'institution: Borel le dérive de Louis le Bégue Roi de France; ou plutôt de *beguin*, qui est leur coiffure. Mais d'autres prétendent que cette coiffure a pris leur nom d'elles, & non pas les *Béguines* de cette coiffure. JOACH. Hopperus tire ce nom du verbe allemand *beguinen*, qui signifie *commencer*, parce que c'est un commencement de l'ordre monastique; *Quod initium*, dit-il, *rei monasticæ ponant.* En Flandre, où les *Beguines* sont en grand nombre, l'opinion constante est que leur nom vient de Begga, ou de Begge, leur institutrice, fille de Pepin de Landen, & qui étoit fils du Duc Carloman, & petit fils de Charles Comte de Hesbaye dans le pays de Liége. Cette Begge étoit sœur de sainte Gertrude, Abbesse, & conjointement avec sa mere Itte, ou Juberge, femme de Pepin de Landen, fondatrice du célèbre Monastère de Nivelle. Car il ne faut pas distinguer Begge, sœur de sainte Gertrude, de Begge fille de Pepin, comme on a fait dans la première édition de ce Livre; ni prendre ce Pepin pour un de nos Rois de France. Celui-ci fut seulement Maire du Palais sous Sigebert. Cette dernière étymologie paroît la plus vraie.

BEGUINE. s. f. est aujourd'hui en France au moins en plusieurs endroits, un terme de mépris ☞ dont on se sert, dans le discours familier, pour désigner une dévote qui s'attache à des pratiques minutieuses, qui s'en occupe. C'est une *beguine*, une vraie *beguine.*

On appelle aussi quelquefois en général *beguine*, toute Religieuse ou fille de Communauté, de quelque Ordre ou Congrégation qu'elle soit; & il a encore en ce sens quelque chose de mépriſant. Ce sont des *beguines*, disent les gens du monde en parlant des Religieuses, qui paroissent s'attacher à des choses qui leur semblent petites & légères, qui sont des vétilles à leurs yeux.

BEGUINE. s. f. Femme de la secte des Beguins ou Beguards. *Beguina.* Quelques-uns écrivent aussi *Begghines*, mais cela n'est bon qu'en Flamand, ou en Allemand; en François il faut écrire *Beguin* ou *Beguine. Voyez* BEGUARD, & BEGUIN. Quelques-uns écrivent *Bequins* & *Bequines*, mais mal.

☞ BEGUM, ou BEGOUM. s. f. C'est un titre d'honneur qu'on donne aux Princesses dans l'Indoustan. ACAD. FR.

☞ C'est encore le nom qu'on donne à la principale des femmes du sérail d'un homme de qualité, dans le même pays. Elle doit être d'une condition égale à la sienne. Trois autres femmes qui sont aussi de quelque naissance, sont au second rang. Le troisieme est composé d'autant de femmes qu'on veut: & le quatrieme est celui des esclaves qu'on achète. *Observation sur les écr. mod. Tom. XXV, p. 160.* Le mot de *Begum* ou *Begoum* signifie *heureuse.*

BEGUQUELLA. s. f. Plante médicinale dont la racine est souveraine pour la dysenterie. *Voy.* IPECACUANHA.

B E H.

☞ BEHBEHAN. Ville de Perse, dans la province de Fars.

BÉHÉMOT. s. m. Nom hébreu, que l'on a retenu dans des versions Françoises de la sainte Ecriture. Il est parlé de *Béhemot* dans le Livre de Job, & ce mot a exercé les Interprètes anciens & modernes, & les Critiques. Les uns croient que *béhémoth* est l'éléphant: ils se fondent sur ce que, dans l'endroit de la sainte Ecriture où il est parlé de *béhémot*, il s'agit de donner une grande idée de la puissance de Dieu, ce qui se fait en parlant des deux plus grands animaux que Dieu ait crées, leviathan & *behemot*, la baleine entre les poissons, & l'éléphant entre les animaux terrestres. Bochart croit que c'est l'hippopotame. D'autres pensent que *behemot* signifie en général toute sorte de bête d'une grandeur énorme. Il y en a qui prétendent que par *béhemot* on doit entendre le diable. S. Grégoire de Nysse est de ce sentiment. *Voyez* les Interprètes de la sainte Ecriture, sur Job *XL, 10*, & Vossius, *de Idol. L. III, cap. 50.*

BEHEN, ou BEHEM. s. m. Les Auteurs en distinguent deux sortes, l'un blanc, l'autre rouge, & qui diffèrent l'un & l'autre du *ben* arabique, qui n'est autre chose que le *glans unguentaria.* Voyez BEN. Le *behen* blanc est une racine que Rauwolfius trouva au pied du Mont-Liban, & que Tournefort apporta de l'Asie mineure. La plante qui pousse cette racine, s'appelle *jacea Orientalis Carthami facie*, selon Vaillant. Elle est cordiale, antispasmodique, & bonne pour tuer les vers. GEOFFROY.

Le *behen* rouge nous est apporté en morceaux ronds; quelques Auteurs ont pensé qu'on le tiroit d'une espèce de *limonium*, ou lavande de mer: mais son origine n'est pas encore bien connue. On lui attribue les mêmes propriétés qu'au *behen* blanc des Anciens, & l'on veut de plus qu'il soit astringent. GEOFFROI.

BEHIMA. s. f. Herbe qui croît dans la Province de Tremécen en Afrique. Elle engraisse les chevaux & le bétail en moins de douze ou quinze jours; mais quand elle jette un petit épi barbu, on les empêche d'en manger, parce qu'elle les étrangle & les tue. MARM. D'ABLANC.

BEHISTRE. s. f. Vieux mot. Tempête.

BEHODER. v. n. Vieux mot. Caqueter, parler trop. On le trouve aussi employé dans sa signification de passer le temps à se réjouir.

BÉHOURD. s. m. Vieux mot, qui signifioit une *joute*, choc de lances; combat que l'on faisoit à cheval, la lance à la main; course de lances. *Lancearum exercitatio palæstrica, hastiludium.* Les anciens Romans font souvent mention de béhours & tournois. En basse latinité on l'a appelé *behordium.*

BÉHOURDER, ou BÉHORDER, & BORDER. v. n. Vieux mot François dont on s'est servi en parlant de ces exercices des jeunes gens où ils combattent avec des lances & des boucliers. Les Espagnols ont encore retenu quelque espèce de ce jeu qu'ils appellent *cannas.* En France les gens de campagne & la bourgeoisie des petites villes ont eu aussi un semblable exercice. A certain jour assigné, qu'on appeloit le jour des *Bouhordeis*, ils s'assembloient & joutoient ensemble avec des bâtons & des cannes. Cela se pratique encore en Angleterre en certains temps de l'année. Nicot & le P. Monet, au mot *Bouhordi*, disent que ce mot signifie le premier & le second Dimanche de Carême; ainsi c'étoit les deux jours que l'on faisoit en France cet exercice. Les Italiens disent *Bagordare*, pour signifier le même exercice, & les Académiciens de la Crusca l'ex-

pliquent par *Festeggiare armeggiando & giostrando*; c'eſt-à-dire, faire ou célebrer une fête par des exercices d'armes & de joutes. Il paroît en effet par les exemples qu'ils citent, que c'étoit une eſpèce de fête; ou jeux ſolennels, dans leſquels les combattans ſe couronnoient de differentes branches d'arbres. Ils appellent auſſi *bagordo* l'arme offenſive dont on ſe ſervoit dans les combats, & le combat même.

BEHOUCT. ſ. m. Vieux mot. Eſpece de balcon. *Dict. des Arts 1731.* Je ne l'ai vû nulle part en ce ſens-là. *Behourt*, ou *Bouhourd*, ne ſignifie que *Tournoi* dans Nicot, qui en donne une explication fort ample, & qui n'a pas oublié le verbe *bouhourder*, dont Jean de Neum s'eſt ſervi au figuré, *v. 22543* du Roman de la roſe.

B E J.

☞ BEI. *Voyez* Beg.

☞ BEJA, ou BEXA. En latin *Beja* & *Baxa*. Ville de Portugal, dans la Province de l'Alentejo. C'eſt la *Pax julia* des anciens.

☞ BEJAR *de Melena*. Petite ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, vers la côte du detroit de Gibraltar.

BÉJAUNE. ſ. m. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit des oiſeaux niais, & tout jeunes, qui ne ſavent encore rien faire, parce que la plûpart de ces oiſeaux ont le bec jaune avant que d'avoir des plumes. *Pullus recentior.*

Béjaune, ſignifie figurément, ignorance, bévue. *Ignorantia, ſtupor.* Il ſe dit en cette phraſe proverbiale: on lui a fait voir ſon *béjaune*; pour dire, ſon ignorance & ſa mépriſe.

Ce mot a été dit par corruption de *bec jaune*, par la métaphore des oiſons & autres oiſeaux niais qui ont le bec jaune; ce qu'on a appliqué aux apprentis en tous les arts & ſciences. *Rudis, tiro, imperitus.* Et ainſi on faiſoit payer autrefois aux écoliers de Droit leur *béjaune*; pour dire, leur *bien-venue*: & les Clercs de la Baſoche de Paris appellent encore les lettres de *béjaune*, celles qu'on leur donne pour atteſtation du ſervice qu'ils ont fait chez les Procureurs, quand ils veulent être reçus à une telle charge. On a appelé auſſi *béjaune*, le feſtin que faiſoient les Clercs, ou les Apprentis, lorſqu'ils étoient reçus en charge, ou paſſés maîtres. *Tironis epulum turocinio excedentis.* On dit encore payer ſon *béjaune*, du repas que donne un Officier à ſes camarades en entrant dans un Régiment. Du Cange dit qu'en la baſſe latinité on a appelé *béjaunus* un jeune écolier de l'Univerſité, & *bejaunium* le feſtin qu'il faiſoit pour ſa bien-venue.

☞ BEICHLINGEN (*le Comte de*) *Beichlingenſis comitatus.* Pays d'Allemagne, dans la Thuringe, partie du cercle de la haute Saxe. *Beichlingen* à ſept lieues d'Erfurt, eſt le lieu le plus conſidérable.

BEID. ſ. m. Plante d'Egypte. Ses feuilles ſont deux à deux, larges & fort épaiſſes; il en coule une liqueur blanche. Ses fleurs ſont de couleur de ſafran, tirant ſur le rouge.

☞ BEIDEHAL. Ville de la Province de Perſe proprement dite, à quinze ou ſeize lieues de Schiraz.

BEIGE. adj. f. Serge *beige*. C'eſt le nom que les Poitevins donnent à une ſorte de ſerge noire, griſe ou tannée, ou ſerge naturelle, parce que la laine dont elle eſt fabriquée n'a reçu aucune teinture, ayant été employée, ſoit pour la chaîne ſoit pour la trame, telle qu'elle a été levée de deſſus le mouton ou la brebis.

BEIGNET. ſ. m. Certaine pâte qui ſe fait au Carnaval avec de la farine, des œufs & des pommes, le tout avec du ſaindoux. *Artolaganus.* Quelques-uns dérivent ce mot par metathèſe, de l'hebreu *pinneq*, qui ſignifie *faire bonne chère à quelqu'un.* D'autres le font venir du vieux mot *beigne*, qui ſignifie enflure ou tumeur, parce que les *beignets* ſont enflés. Faire des *beignets*, manger des *beignets*.

☞ BEILSTEIN. *Bilſteinium* & *Bilſtinum*. Petite ville d'Allemagne, dans la Veteravie, dans les états de la maiſon de Naſſau, chef-lieu d'un Comté de même nom.

☞ BEILSTEIN. *Beilſteinium*. Petite ville ou bourg de l'Archevêché de Trêve, ſur la Moſelle.

☞ BEINFELD. *Voyez* Benfeld.

☞ BEINHEIM. Petite ville d'Allemagne, dans la baſſe-Alſace, ſur la rivière de Sur.

BEIRA. ſ. f. Province du Royaume de Portugal, bornée au Nord par celle de Tra-los-Montes, & d'Entre-Douro & Minho; au Midi par l'Eſtramadoure de Portugal; au Levant par l'Eſtramadoure d'Eſpagne, & au Couchant par l'Océan Atlantique. *Beira.* On prétend que c'eſt le pays des anciens Tranſcadani. Coimbre eſt capitale de la Province de *Beira.*

BEIRAM, BAIRAM, ou BAYRAM. ſ. m. Terme de Relation. Mot turc, qui ſignifie fête ſolennelle. *Feſtum, dies feſtus, dies ſolemnis.* Les Muſulmans n'ont que deux *Beirams*. Le premier tombe au deuxième jour du dernier mois de l'année arabique, & s'appelle *Beiram kuink.* Grand *Beiram.* Le ſecond finit le jeûne du mois Ramazan, & tombe au premier jour du mois Scheval; on le nomme *Beiram Kutſchuk*, ou *Kitchi-Beiram*, petit *Beiram.* On l'appelle communément la Pâque des Turcs; & dans l'opinion du vulgaire, elle paſſe pour leur plus grande fête, & pour le grand *Beiram.* D'Herb. L. P. Roger écrit *Behiram*; mais mal. Du Loir dit *Bayram*, parce qu'en effet ce mot en turc a un *fatha* à la premiere ſyllabe, & que le *fatha* ſe prononce comme un *a* ou comme un *e*. Le premier jour de leur Pâque qu'ils appellent *Bayram*, ils font une reconciliation generale, & à la rencontre de l'un & l'autre ils ſe donnent tous la main, & ſe la portant à la tête après l'avoir baiſée, ils ſe ſouhaitent les bonnes fêtes par ces paroles; *Bayram Koutla olſun*, que les Pâques ſoient bonnes.

Le *Bayram* ſe célèbre avec des réjouiſſances & des déſordres infâmes. Dans les grandes rues il y a des machines rondes comme une meule de moulin, ſur leſquelles ils mettent des enfans pour tourner, les jeunes garçons ſe brandillent à des cordes qui ſont attachées à d'autres plus petites roues, qui tournent pareillement. On y dreſſe auſſi des jeux d'eſcarpolettes, ornés de feſtons, de verdures & chacun pour un aſpre ou deux peut prendre ces divertiſſemens, qui ſont animés d'une muſique auſſi agréable que ces exercices, & qui eſt faite avec des voix, des tambours de biſcaye, des luths & des violons à leur mode, qui s'accordent toujours mal pour le ton, & quelquefois paſſablement bien pour la cadence. Il y a des amphitheâtres à l'entour, pour ceux qui ne veulent être que ſpectateurs, comme ſont les femmes & les hommes, qui ont plus d'âge & de retenue. De temps en temps, quand l'eſcarpolette chôme, ceux qui en ſont les maîtres, pour ne pas laiſſer ennuyer toute la compagnie, font quelque farce, dont la repréſentation eſt toujours mauvaiſe pour l'action, mais ſouvent abominable pour le ſujet.

En même temps les enfans & les femmes qui peuvent avoir des gens pour acheter les choſes néceſſaires, ne ſortent que rarement de leurs maiſons, & n'oſeroient le faire ſans néceſſité; mais durant celui-ci, & de jour & de nuit, tout le monde court librement les rues pour prendre part à ces beaux divertiſſemens. Du Loir, *L. I, p. 194, 195.*

Les peintures de toutes ſortes d'animaux leur ſont défendues par un commandement exprès de l'Alcoran; & néanmoins pendant ces jours, dont la ſainteté devroit donner de la retenue pour les choſes qui ſont innocentes de ſoi, ils étalent en public, ſous les galleries des chambres des Janiſſaires, des repréſentations abominables de divers accouplemens infames & monſtrueux, peints ſur du papier; & une foule incroyable de toute ſorte de perſonnes vont les voir, & les conſidérer; & comme ſi cette abomination étoit auſſi bien une marque de la fête que les prières, ils y vont avec autant d'empreſſement qu'aux moſquées. Ib. *p. 195, 196.*

☞ BEISTY. *Voyez* Bisti.

☞ BEIZA. *Voyez* Biza.

☞ BELAVA. Petite ville de Pologne, dans le Palatinat de Lublin.

B E L.

BEL. Vieux adj. On diſoit communément autrefois *bel* pour *beau*. Nous ne l'avons plus retenu que dans le mot

qui ſuit, & auquel il ſe rapporte, commence par une voyelle, comme un *bel* arbre, un *bel* homme. *Gloſſ. du Roman de la Roſe*, au mot BEL. Le ſurnom de Philippe le *Bel*, qui fut donné à Philippe IV Roi de France, pour la beauté de ſon viſage, & l'agrément qui paroiſſoit dans ſa perſonne & dans ſes manières, lui eſt cependant demeuré. *Voyez* l'Hiſt. de Fr. du P. Daniel *in-4°. 1722. t. 5, p. 414.* Les Anciens terminoient en *el* tous les mots qui finiſſent en *eau*. *Supplém. au Gloſſ. du Rom. de la Roſe*, au mot CARNEL.

BEL. ſ. m. *Belus*. C'eſt le nom d'un Dieu, ou d'une idole des Babyloniens. Il eſt parlé de *Bel* dans la prophetie de Daniel. Alexandre étant à Babylone fit réparer le temple de *Bel*. *Bel*, ou *Belus*, fut un Roi de Babylone, le premier du monde à qui on décerna les honneurs divins, à ce que l'on croit; ce qui fut le commencement & l'origine de l'idolâtrie. On ne convient point quel fut ce *Bel*. Xénophon, ou l'Auteur du livre *de Æquivocis*, qu'on lui attribue, dit qu'on appelle Saturne tous les Princes qui avoient autrefois fondé quelque ville célèbre, & leurs fils Jupiter; & il ajoute que Nembrod eſt Saturne, & que *Belus* ſon fils eſt le Jupiter Babylonien. Le P. Kirker, *Œd. Æg. T. I. p. 263*, croit que *Baal*, ou *Bel* eſt Nembrod. Pluſieurs autres ſont du même ſentiment D'autres diſent que c'eſt Cham fils de Noé, ou de Ménès. C'eſt le ſentiment du Chevalier Marsham, qui prétend que Belus, Ménès, Hammon, Oſiris & Adonis, ſont le même. Il fut dit-on, pere de Ninus qui lui fit ériger une ſtatue. Il avoit un temple magnifique à Babylone, qu'Hérodote a décrit dans ſon premier livre Si c'eſt Nembrod, il fut le fondateur de Babylone. On dit qu'il fut grand Aſtronome, cela s'entend pour ſon temps, & que c'eſt pour cela qu'on l'appela *Baalſemen*, Seigneur du Ciel. Quelques-uns prétendent qu il ne fut point l'auteur de l'idolâtrie, mais que ce fut Sarug. *Voyez* Euſébe dans ſa *Chronique*, & dans la *Préparation Evangélique*, *L. IX, c. 4.* S. Auguſtin, *de la Cité de Dieu*, *L. XVIII. c. 2, 17, 21.* Bède, *De 6. ætat.* S. Jérôme, ſur Oſée, dit que ce fut Sémiramis, qui enflée de la victoire qu'elle remporta ſur Zoroaſtre Roi des Bactriens, donna commencement à l'idolâtrie en faiſant un Dieu de Ninus ſon mari, fils de *Belus*. Servius prétend que *Belus* eſt le Soleil; que c'eſt de ce nom que les Grecs ont formé le nom grec Ηλιος, changeant le *B* en aſpiration; que c'eſt de-là auſſi que vient le nom punique, ou carthaginois *bal*, qui ſignifioit *Dieu*. Mais comme le P. Kirker l'a remarqué, *Œdip. Ægyp. T. I, p. 264. Synt. IV, c. 4.* Servius s'eſt trompé, il ne faut que ſavoir un peu d'hébreu pour en être convaincu. Ce mot vient de בעל, qui ſignifie *Dieu*.

Il y a eu pluſieurs *Bels* ou *Baals*. Le *Bel* Egyptien, qui ſelon le P. Kirker eſt Mitſraïm. Le *Bel* Babylonien, qui eſt ſon petit-fils Nimrod, qu'on appelle auſſi *Jupiter Babylonien*, & que Sanchoniathon & Euſébe diſent avoir été fils de Saturne. Il y a *Belus* petit-fils de Jupiter, fils d'Epaphus Roi d'Egypte, qui a encore eu pour fils un autre *Bel*, ou *Belus*. Le *Bel* Tyrien, ou des Phéniciens, qui l'apeloient *Baal*, & qui en diſtinguoient pluſieurs, *Baalberith*, *Baalgad*, *Baalſemon*, *Baalſephon*, &c. *Voyez* BAAL, & BÉEL, & tous ces mots en leur place. *Voyez* auſſi Voſſius, *de Idol. L. I c. 16, & 24. L. II c. 6, & 15.*

☞ BELAC. *Belacum*. Petite ville de France, dans la baſſe Marche, Election de Limoges.

☞ BELACCUEIL. *Voyez* ACCUEIL.

☞ BELALCAZAR. Petite ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, à neuf lieues de Cordoue.

BELAMIE. ſ. f. *Belamia*. Eſpèce de vêtement, ou tunique, dont il eſt parlé au *C. II* de la Règle de Fontevraud, faite par Robert d'Arbriſſel. *Ut non habeant veſtimenta fimbriata, neque in lecto præter belamiam.*

BÉLANDRE, ou BELANDE. ſ. f. *Bélandre* ſe trouve dans l'Hydrographie de Fournier, & *bélande* dans l'*Hiſtoire du ſiége de Dunkerque* par M. Saraſin. D'où l'on peut conclure que l'un & l'autre ſont bons; ſi ce n'eſt que *bélande* eſt un peu plus doux que *bélandre*, ce qui ſuffit pour le faire préférer. Le Dict. de l'Acad. dit *bélandre*. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt un terme de Marine qui ſignifie un petit bâtiment de mer qui eſt fort plat de varangue, qui a ſon appareil de mâts & de voiles ſemblables à celui d'un heu, & dont la couverte, ou le tillac s'éleve de proue à poupe d'un demi-pied plus que le plat-bord. Ainſi entre le plat-bord & le tillac, il y a un eſpace d'environ un pied & demi qui règne en bas, tant à ſtribord qu'à bas-bord. Les *bélandes* ſervent au tranſport des marchandiſes; & les plus grandes, qui ſont de 80 tonneaux, ſe peuvent conduire par trois ou quatre perſonnes. Elles vont à la bouline, comme le heu, & ont des ſemelles pour cela. On s'en ſert principalement dans la baſſe Flandre, étant fort propres pour aller ſur les canaux & ſur les rivières. Le maitre y loge ordinairement avec toute ſa famille, n'ayant point d'autre maiſon que ſa *bélande*.

BÉLANT. adj. Qui béle. *Balans*. Ce mot ſert à exprimer le cri naturel de la brebis, du mouton & des agneaux. On dit proverbialement, bœuf ſaignant, mouton *bélant*, porc pourri; tout n'en vaut rien, s'il n'eſt bien cuit.

BELATUCADRE. ſ. m. Faux Dieu adoré autrefois en Angleterre. *Belatucadrus*. On ne le connoît que par trois inſcriptions qui ſont dans le comté de Cumberland.

La première eſt,

DEO
SANCTO BELA
TVCADRO
AVRELIVS
DIATOVA ARAM
EX VOTO POSVIT
LL. MM.

La ſeconde,

DEO BELATVCAD
RO LIB. VOTV
M FECIT
IOLVS.

Et la troiſième,

BELATVCADRO
IVL. CIVILIS OPT.
V. S. L. M.

Selden, dans ſon Traité *De Diis Syris*, *Synt. II, c. 1*, prétend que ce *Belatucadre* eſt le même Dieu que Belenus, & Abellium, qui étoient honorés par les Gaulois & par les Noriques, comme il paroît par Tertulien. Julius Capitolinus en dit autantdes habitans d'Aquilée. Il veut encore que tous ces noms ſoient tirés de celui de *Bel*, ou *Baal*, & que ce ſoit la même choſe; enfin, il ſoutient avec Voſſius, *de Idol. L. II, c. 17*, que tous ces noms ſont des noms différens du même Dieu, qui eſt le Soleil. La dernière de ces inſcriptions eſt, ſelon lui, du temps de l'Empereur Commode, environ 200 ans après la naiſſance de JÉSUS-CHRIST.

BELAY. *Voyez* BELLEY.

BELBUCH. ſ. m. Nom d'un faux Dieu des anciens Vandales. *Belbuchus*. Ces peuples reconnoiſſoient deux principes ou deux Dieux, l'un auteur du bien, & l'autre ſource de tout le mal. *Belbuch* étoit le bon principe, ou le principe du bien, & *Zernebuch*, du mal. *Belbuch*, dans la langue de ces peuples ſignifie *Dieu blanc*, & *Zernebuch*, Dieu noir. On trouve des traces du Manichéiſme dans les ſiècles les plus reculés.

☞ BELCASTRO, ou BELICASTRO. *Bellicaſtrum*. Ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la calabre ultérieure, avec un Evêché ſuffragant de San-Severino.

☞ BELCHITE. *Belia*. Petite Ville d'Eſpagne, dans le Diocèſe de Sarragoſſe, en Arragon.

BELCHITTE. adj. f. Laine *belchitte*. C'eſt une des ſortes de laines que les marchands de Bayonne tirent d'Eſpagne.

BELCINACE. Île de la Seine, & ancien Monaſtère. Cette Île qui avoit au VII ſiècle 3000 pas de long ſur 1500 de large, a ſouvent paru & diſparu: elle eſt entièrement ſubmergée depuis l'an 1631; ſon ancien nom étoit *Lutum*, ouplutôt *Lotum*, ou *Lotus*, qui étoit auſſi le nom d'une habitation voiſine, ſur laquelle, ou près de laquelle s'eſt élevée dans la ſuite des temps la ville de Caudebec. Voyez *Deſcript. Geogr. & Hiſtor. de la Haute-Norm. Tom. 1, p. 85.*

BELE. ſ. f. Les enfans nomment ainſi un petit bâton pointu des deux bouts; ils frappent d'un autre plus grand une des deux pointes & le font ſauter en l'air. C'eſt un de leurs paſſe-temps. Chez les Grecs Βέλη & Βέλος, eſt un trait, ou un dard. CHORIER. C'eſt en Dauphiné qu'on l'ap-

pelle ainſi. A Paris les enfans le nomment *bâtonnet*; en Berry, *bicarelle*, ou *bigarelle*; en Touraine *pic*; a Blois *biſtoquet*.

☞ BELED. *Voyez* BALAD.

BÉLEDIN. ſ. m. Nom que l'on donne à une eſpèce de coton filé. Cette marchandiſe eſt de médiocre qualité, ce qui la rend de peu de débit en France.

BÉLEE. adj. f. Vieux mot. Belle. *Voyez* dans le Gloſſaire des Poëſ. du Roi de Navarre deux portraits en original, qui réuniſſent toutes les parties que l'on demandoit dans une femme, pour lui donner le titre de *belee*.

BÉLELAC. ſ. m. Etoffe de ſoie, eſpece de taffetas qui ſe fabrique au Bengale.

BELEMENT. ſ. m. Cri naturel des moutons & des agneaux. *Balatus*. La brebis entend le *belement* de ſon agneau.

BÉLEMNITE. ſ. f. *Belemnita*. C'eſt une pierre qu'on appelle autrement *Pierre de Lynx*, parce qu'on a cru qu'elle ſe formoit de l'urine du Lynx. La *belemnite* eſt groſſe & longue comme le doigt, pointue par un bout en forme de pyramide ou de flèche, blanche, griſe, ou brune. Elle vient ordinairement de Candie ou d'Allemagne, quoiqu'il s'en trouve auſſi aux environs de Paris & de Caen. On la prend réduite en poudre contre la pierre du rein, qu'on dit qu'elle briſe & chaſſe par les urines. On s'en ſert auſſi pour deſſécher les plaies. La nature de cette pierre eſt fort incertaine. Ce mot vient du grec Βελεμνος, *ſagitta*, *flèche*. Cette pierre en a la figure. Luidius croit que la *belemnite* eſt la corne du poiſſon narval, ou des fluors ſortis du dedans des coquilles. Wodvard, que c'eſt une production minérale de la terre. Kleinius croit que les *belemnites* ſont des pointes de l'ourſin. ☞ Bourguet, que c'eſt une dent de Baleine ou du Souffleur. Tout ce qu'il y a de certain, c'eſt que c'eſt un foſſile long, fait en pointe ou en flèche, de forme ronde, uni en dehors, avec une rainure d'un bout à l'autre en dedans, de la groſſeur d'un doigt, de couleur fauve ou griſe. Celles de Pruſſe & de Suede ont une alvéole ou tuyau dans la rainure d'en-bas, qui va juſqu'à la moitié de ſa longueur. Aucun n'a encore prouvé que ce ſoit un mineral, ou une pétrification originaire du règne animal. Quelques-uns préſument que la *belemnite* eſt une plante, parce qu'on a trouvé à ſon pied une croiſſance de la même matière, qui pourroit bien en être la racine.

On lui donne differens noms: *Lapis Lyncis*, *Lincurius*, *Lingurius*, *Coracias*, *Cervinus Lapis*, *Ceraunites*, *Dactylus Idæus* & *Betules*. Lachmundus & Kleinius en diſtinguent treize eſpèces.

BELEN, ou BELIN. ſ. m Faux Dieu des anciens Gaulois. *Belenus*, *Belinus*, & *Bellenus*. On lit dans Hérodien, *L. VIII. c. 3*, Βελην; mais Saumaiſe ſoutient dans ſes Notes ſur Capitolin, que c'eſt une faute, & qu'il faut lire Βελλιον. Il étoit honoré ſur tout à Aquilée en Italie, dans la Gaule Ciſalpine, dont il étoit protecteur, & où il avoit des Aruſpices, par leſquels il rendoit des oracles, comme il paroît par Jule Capitolin, dans la vie de Maximin, *c. 22*. Hérodien dit auſſi dans l'endroit que nous venons de citer, qu'il avoit un Oracle qu'il appelle l'*Oracle du Dieu de la patrie*, Θεου πατριου. Jule Capitolin, dans les deux Maximins, *pag. 146*. de l'*Hiſt. Auguſt.* l'appelle d'abord *Belenus*, & enſuite *Apollo*; en effet, *Belenus* étoit la même choſe que le Soleil & Apollon; & les anciennes inſcriptions à l'honneur de ce Dieu, qu'on a trouvées a Aquilée, l'appellent Apollon *Belenus*, C. APOLLINI BELENO AVG. IN HONOREM C. PETTI. Et une autre, APOLLINI BELENO C. AQVILEIENS. FELIX. Quelques-uns, dit Saumaiſe dans ſes Notes ſur Capitolin, *p. 213*, lui donnent auſſi le titre d'*Aquileen*. APOLLO BELENUS AQUILEIENSIS. Au reſte, ce n'étoit pas ſeulement un Dieu de la Gaule Ciſalpine; il étoit auſſi honoré dans la Tranſalpine, comme il paroît par Auſone dans les Profeſſeurs de Bourdeaux, où il dit à l'éloge de Patera, qu'il étoit de Baïeux, de race de Druïde, & de ceux qui ſervoient le Dieu *Belenus* dans ſon temple. Il parle encore dans la 10e pièce de ce même livre d'un nommé Phœbicius de race de Druïdes, qui étoit Sacriſtain de *Belenus*, ce qui montre que ce Dieu étoit honoré des Gaulois. Cependant Tertullien, *c. 24*, dit que *Belus* eſt Dieu des Noriques, ce que Saumaiſe, dans ſes Notes ſur Vopiſcus, *p. 382*, étend à toute l'Illyrie; & parce qu'il paroît par Vopiſcus, au commencement de ſon Aurelien, que la forme & les ornemens que les Illyriens donnoient à *Belenus* étoient les mêmes que ceux de Mithra chez les Perſes; il en conclut que le *Belenus* de l'Occident étoit le Mithra des Orientaux. Joſeph Scaliger, *Not. Sect. L. I, c. 9*, qui croit comme Hérodien, Vopiſcus, Saumaiſe, Elias Vinet, Selden, Voſſius, que *Belenus* étoit le même qu'Apollon, dit que c'eſt de là que les Gaulois appeloient *Belenium*, l'herbe dont ils frottoient leurs flèches. Voyez encore Cambden, *Britan. p. 70, 71*. Apollon a été adoré d'un culte particulier dans Vienne, & le Soleil de même, ſous le nom de *Belenus*, & de *Belinus*. CHORIER. Voyez encore Voſſius, *de Idol. L. I, c. 35. L. II, c. 17*.

Quelques-uns croient que ce mot, *Belenus*; car c'eſt ainſi qu'il faut lire, & non pas *Bellenus*, comme Vinet le conclut de la 10e pièce d'Auſone ſur les profeſſeurs de Bourdeaux, où ce nom a les deux premières brèves; quelques-uns, dis je, croient que ce nom vient de Béel, & Enos, qui ſignifie l'ancien Enos, que les Eſſéens & les Machabées reconnoiſſoient pour leur chef; ils ajoutent que les Druïdes tenoient quelque choſe des Eſſéens & des Machabées; qu'ainſi il n'eſt pas ſurprenant qu'ils honoraſſent le Soleil ſous ce nom; opinion ſans fondement, & hors de toute vraiſemblance. Selden & d'autres le font venir de בעל, *Baal*, ou *Belus*. Elias Schedius, perſuadé comme les autres, que *Belenus* eſt le Soleil, a cru que ce nom n'étoit qu'un aſſemblage de lettres, qui priſes enſemble font en chiffre le nombre de jours que le Soleil eſt à faire ſa révolution. Car:

Β Η Λ Ε Ν Ο Σ
2, 8, 30, 5, 50, 70, 200.

font 365; mais eſt-il ſur que ος, ou US, ſoit du nom gaulois, & que ce ne ſoit pas une terminaiſon grecque, ou latine, ajoutée au mot gaulois, illyrien, ou phénicien? Elias Schedius, *de Diis Germanis*, Elias Vinet, dans ſon Commentaire ſur Auſone, & les autres Auteurs que j'ai cités, parlent de ce Dieu.

BÉLER. v. n. Faire des belemens. *Balare*. Les moutons *bèlent* quand ils apperçoivent de l'eau.

Ce mot eſt fait par onomatopée; c'eſt-à-dire du ſon que fait l'animal en criant; & ſelon Paſquier, il eſt plus naturel que le *balare* des Latins.

Telle à l'aſpect du loup,
Fuit d'agneaux effrayés une troupe bélante. BOIL.

On dit proverbialement que la brebis *bêle* toujours d'une même ſorte; pour dire, qu'on ne change guère les manières qui nous viennent de la nature. ☞ On dit proverbialement, mouton *bêlant* & bœuf ſaignant; pour dire, qu'il ne faut pas que le bœuf & le mouton rôtis ſoient trop cuits.

☞ BELESME, ou BELLESME. Ville de France, dans le Perche, à quatre lieues de Mortagne.

☞ BELESTAT. Bourg de France, dans le Languedoc, diocèſe de Mirepoix, dans le Comté de Foix.

☞ BELESTE, ou BELESTAT. *Beleſta*. Fontaine ſingulière auprès du village de ce nom, laquelle a un flux & reflux, croiſſant & diminuant à toutes les heures du jour, depuis la fin de Juillet juſqu'au commencement de Janvier. Cette ſource, dit Coulon, *Rivières de Fr. I. Part. p. 480*, coule douze fois, & tarit douze fois en vingt-quatre heures, par des intervalles ſi égaux & ſi accordés, que vous prendriez le ruiſſeau de cette fontaine pour une eſpèce de Clepſydre ou d'horloge d'eau fabriquée par la nature.

☞ BELFAST, Ville d'Irlande, dans la Province d'Ulſter, dans le Comté d'Antrim.

☞ BELGARD, ou BELGRAD, *Belgardia* ou *Belgardia*. Petite ville d'Allemagne, dans la Poméranie ultérieure, ſous la domination du Roi de Pruſſe.

BELETTE. ſ. f. Petit animal ſauvage qui fait la guerre aux pigeons, qui a le goſier blanc, le dos rouge, & le muſeau étroit. *Muſtela.* Il y en a de deux eſpèces: l'une qui eſt ſauvage, qu'on appelle proprement *mouſtelle*, qui vit à la campagne: l'autre domeſtique, qui ſe cache dans les greniers, qu'on appelle *fouine.* Cet animal eſt petit, mais carnaſſier. Ovide a dit que la *belette* faiſoit ſes petits par la bouche à cauſe que l'amour qu'elle a pour ſes petits, fait qu'elle les tranſporte ſouvent d'un lieu en un autre. Plutarque dit que les Theſſaliens honoroient les *belettes.* On dit que la *belette* combat le ſerpent, ayant auparavant mangé de la rue: Plutarque dit au contraire que quand les *belettes* ont mangé un ſerpent, elles prennent de la rue pour ſe purger. Elle fait mourir le baſilic, ſelon Pline; & elle recouvre la vue comme le lézard, ſi par accident elle a un œil crevé, ou poché. Les fumées des fouïnes, martes & *belettes* ſentent le muſc. La cendre de la *belette* incorporée dans de l'eau, & appliquée ſur le front, ôte les douleurs de tête, & ſi on la jette dans les yeux, elle guérit les cataractes. Les Naturaliſtes mettent au rang des *belettes* les martes, les furets & les écureuils. Les Eſpagnols appellent ce petit animal *comadreja*, & les Italiens *donnola.*

BELGE. ſ. m. & f. *Belga.* Anciens peuples des Gaules. Ils habitoient au nord des Celtes, deſquels ils étoient ſéparés par la Marne & la Seine, comme dit Céſar au commencement de ſes Commentaires. Il ajoute que les *Belges* étoient les plus braves des trois nations qui occupoient la Gaule. Les *Belges* étoient les inventeurs du char nommé *Eſſedum*, à moins que Virgile dans ce vers, *Liv. III. Georg. verſ. 204.*

Belgica vel molli meliùs feret eſſeda collo,

n'ait mis *Belgica* pour *Gallica*, comme Servius l'interprete.

Quelques Auteurs, au rapport d'Hoffman, font venir ce nom du mot allemand *Wahlen*, ou *Walgen*, qui eſt le nom que les Allemans donnent aux François & aux Italiens; mais ce mot ne paroît pas ſi ancien que celui de *Belga*, & eſt formé ſur lui, ou ſur celui de *Gallus.* La partie de l'Italie qui touche l'Allemagne, étoit la Gaule Ciſalpine. D'autres font venir ce nom du mot *Balgen*, qui ſelon Junius, ſignifie *combattre*, & venir aux mains, & ils diſent qu'il fut donné aux *Belges*, à cauſe de leur férocité naturelle dans les combats, ou de leur humeur guerrière. D'autres croient que ce nom eſt un mot celtique; que dans cette langue, qui venoit de l'hébreu, on diſoit, comme en hébreu, בלג, *balag*, que Buxtorf traduit *confortare ſe*; que de-là ſe forma le mot *Belga*, qui fut donné à ces peuples, parce que, comme dit Céſar, *horum omnium (Celtarum & Aquitanorum) fortiſſimi ſunt Belgæ. Comment. de bello Gall. Liv. I. c. 1.* Guillaume Breton, auteur de la *Philippide*, le tire de Berg S. Vinoch, comme ſi le mot *Belga* n'étoit pas plus ancien que celui de ce fort. Le Moine Robert, dans ſa Chronique, à l'an 1210, dit qu'il vient de *Belgis*, ancien nom de la ville de Trèves. D'autres le dérivent auſſi d'une ville nommée *Belgis*; mais ils la placent en Bourgogne, & diſent que c'eſt Baugey proche de Mâcon; mais les *Belges* n'habitoient point là. Dom Du Pleſſis le dérive de *bel*, qui ſelon lui, doit ſignifier un *bélier*, ou un *mouton*, comme *belch* ou *belg* a du ſignifier un *berger.* Encore aujourd'hui, dit-il, *Belec* en bas-breton veut dire un *Prêtre*, ſans doute dans le ſens de *Paſteur.* En effet, les anciens *Belges* étoient adonnés à la vie paſtorale: *Paſcat Belga pecus*, dit Claudien. *Deſcript. Géogr. & Hiſt. de la Haute Norm. T. II. pag. 2.*

On appelle aujourd'hui *Belges* en poëſie françoiſe, & en latin, tant en proſe qu'en vers, les habitans des XVII Provinces des Pais-Bas.

BELGEOIS, OISE, ſ. m. & f. Belge. Qui eſt des Pays-Bas. *Belga.*

☞ BELGEVAN, Ville d'Aſie, dans la Tartarie, au royaume de Bokara, dans la province de Catlan.

BELGIQUE. adj. m. & f. Qui appartient aux Belges, qui concerne les Belges. *Belgicus.* Ce mot ſe diſoit autrefois par rapport au peuple Gaulois, qu'on appeloit les *Belges.* Aujourd'hui il eſt fort bien reçu dans notre poëſie, & pourroit même trouver place dans la proſe, pourvû qu'on en uſât ſobrement, pour ſignifier ce qui concerne les peuples des Pays-Bas. Ainſi nous diſons: Nos bataillons, nos armées ont inondé les plaines *Belgiques*, &c.

Déja plus favorable à tes exploits nouveaux,
La victoire revient embraſſer tes drapeaux:
Dans les Belgiques *champs, ſur un tas de victimes,*
Tu l'as vue expier ſon erreur & ſes crimes.

Le Lion *Belgique*, c'eſt-à-dire, les Belges, parce que les armes des Provinces-Unies ſont un lion.

La Gaule *Belgique* eſt le pays qu'habitoient les anciens Belges. *Belgium.* Nous ſavons ſes bornes du côté du midi, & de l'orient, & de l'occident; car Céſar dit qu'ils étoient ſéparés des Celtes par la Marne & la Seine, & qu'ils étoient voiſins des Germains qui habitoient de l'autre côté du Rhin; ainſi ils s'étendoient juſqu'à ce fleuve, qui les ſéparoit des Germains, ou Allemans; mais on ne ſait pas ſi bien juſqu'où ils s'étendoient du côté du nord. Cluvier prétend que la Gaule *Belgique* étoit le pays des *Bellovaces*, aujourd'hui le Beauvaiſis. Sanſon y ajoute l'Amiénois, l'Artois, & peut être même le Vermandois, & les Sylvanectes, ou le pays de Senlis. Céſar, *Liv. V, ch. 24.* diſtingue le pays des Belges de celui de Rheims, des Morins, des Nerviens & des Eburons, mais Hertius y comprend le pays des Atrebates, ou l'Artois. Ainſi il ſemble que les Belges ne s'avançoient point du côté de l'occident juſqu'à l'Océan Britannique, & que du côté du ſeptentrion ils ne paſſoient pas les Atrébates.

Aujourd'hui par la *Belgique*, ou le pays des Belges *Belgium*, nous entendons les XVII Provinces des Pays-Bas, c'eſt-à-dire, que nous le commençons où il finiſſoit autrefois; mais comme je l'ai dit, cela n'eſt preſque en uſage qu'en poëſie. En latin on ſe ſert de ce nom en proſe comme en vers dans ce ſens. Waſſebourg, Archidiacre de Verdun, a fait les *Antiquités de la Gaule Belgique* en deux vol. *in-fol. 1549.* Petrus Divæus a écrit *De Belgio veteri*, du pays des Belges ſous les Romains. Il avoit auſſi traité de l'Etat du même pays ſous les Francs; mais cette partie n'a point été imprimée, dit Miræus, qui l'avoit manuſcrit.

BELGIQUE. Terme uſité dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. *Belgica.* C'eſt le nom qu'on a donné à deux Provinces Eccléſiaſtiques des Gaules. La première *Belgique*, *prima Belgica*, c'eſt la Province dont Trève étoit la Métropole. Elle comprenoit l'Archevêché de Trèves, & les évêchés ſes ſuffragants; qui ſont Metz, Toul & Verdun. La ſeconde *Belgique*, *Secunda Belgica*, c'eſt la Province de Rheims, qui comprenoit les diocèſes de Rheims, de Soiſſons, de Châlons ſur Marne, de Laon, de Senlis, de Beauvais, d'Amiens, de Noyon, de Boulogne, de Cambray, d'Arras, de Tournay & de Térouenne. *Voyez* la Notice des Evêchés de Papirius Maſſon.

BELGRADE. Ville de Turquie en Europe, dans la Servie, proche du Danube, un peu au deſſous du confluent de la Save. *Alba Græca, Alba Bulgarica, Belgrada. Belgrade* s'appelle autrement *Alba Grecque*, & en allemand *Griechish Wiſſembourg.* Les Hongrois la nomment *Nandor Alba. Belgrade* fut vendue par le Deſpote de Servie au Roi de Hongrie, auquel elle fut ſoumiſe juſqu'en 1521, que Soliman II s'en rendit le maître. Les Impériaux la prirent en 1688, ſous la conduite du Duc de Bavière, & la perdirent en 1690. Loyd croit que ceux qui la prennent pour l'ancien *Taurunum* ſont mal fondés, & que *Belgrade* ſeulement s'eſt accrue des ruines de cette ville. *Voyez* HOFFMAN, MATY, CORNEILLE.

Il y a encore un autre *Belgrade* en Turquie ſur la mer Noire, à ſix ou ſept lieues de Galata au Septentrion, qu'on a ainſi appelée à cauſe de ſa beauté. T. CORN. *d'après Wheler. Voyage du Levant.*

☞ BELGRADO. Petite ville des Vénitiens, en Italie, dans le Frioul, entre Udine & Concordia.

BELIAL. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne au démon, & qui ſignifie en général quelque choſe de fort mauvais, fort malin; celui qui ne ſauroit ſouffrir le joug: ce qui convient très-bien au démon, aux libertins, & aux grands pécheurs. S. Paul, *1, Cor. VI, 15*, donne ce nom au démon, & l'oppoſe à J. C. Quel accord entre J. C. & *Belial?* PORT-R. Et quelques-uns croient en effet que c'eſt un nom du démon: Aquila le rend par Apoſtat, Ἀποστάτης, & Suidas au mot Βελίαρ, où il faut lire Βελιὰλ, comme a remarqué Hoffman, & comme M. Kuſter a corrigé, Suidas dit que c'eſt là ſa ſignification en hébreu. La Paraphraſe chaldaïque l'interprète רשעא, *impiété, méchanceté;* mais je ne ſai où un Auteur moderne a pris que *Belial* eſt le nom d'une idole des Sidoniens: ce Dieu de Syrie a échappé, ſi je ne me trompe, à Seldenus.

L'Ecriture fait entrer ce nom dans pluſieurs phraſes que notre langue a conſacrées; ainſi l'on dit, *enfans de Bélial, Deut. XIII, 13.* Des enfans de *Belial* ſont ſortis de vous, qui ont détourné du Seigneur les habitans de la ville. SAC. Fille de *Bélial, 1, des Rois I, 16.* Anne répond au grand Prêtre Héli, qui l'accuſoit d'être ivre, ne croyez pas que votre ſervante ſoit comme l'une des filles de *Belial.* SACY. & Semeï dit à David, *II, des Rois XVI, 7.* Sors, homme de ſang, & homme de *Bélial.* ID. David dit au même livre, *XXII, 5.* Les douleurs de la mort m'ont aſſiégé, les torrens de *Bélial* m'ont épouvanté. ID. *Nahum I, 15*, promet à Juda que *Bélial* ne paſſera plus au milieu de lui; parce qu'il eſt entièrement détruit. R. David Kimhhi, dans ſon Commentaire, dit que *Bélial* ſignifie Sennacherib, qui étoit mort.

Ce mot eſt hébreu, mais il n'eſt pas aiſé d'en déterminer l'étymologie. Quelques-uns prétendent qu'il eſt formé de la négation כל, ou בלי, & de עול, *joug*, & qu'il ſignifie un homme qui n'a point de joug, & qui ne le peut ſouffrir, qui ſecoue le joug de Dieu, de la loi, de ſa conſcience, un impie, un ſcélérat. Il ſemble que çait été là le ſentiment des Septante, qui traduiſent בגו בליעל, *enfans de Bélial*, παράνομοι. Ils le traduiſent encore en d'autres endroits λοιμὸς, ἀσεβὴς, ἄφωρον, ἀνόμημα, ἄνομια, παλαίωσις. Peut-être auſſi étoit-ce le ſentiment d'Aquila, qui le rend par Ἀποστάτης, *Apoſtat.* C'eſt celui de S. Jérôme, de pluſieurs Modernes auſſi-bien que des Thalmudiſtes au Traité Sanhédrin, & de R. Schélomoh, *Deuter. XIII, 13.* D'autres, en y donnant le même ſens, le tirent de כלי, *non*, & על, *ſur, au-deſſus*, comme ſi l'on avoit voulu dire que c'eſt un homme qui ne peut ſouffrir perſonne au-deſſus de lui, ni maître, ni ſupérieur, &c. Ceux qui croient que c'eſt un nom du diable, le dérivent de la même négation כלי, *ſans:* & de על, qui ſignifie le *Très-Haut*, pour dire, celui qui eſt ſéparé du *Très-Haut.* Arias Montanus le compoſe de כלי, *non*, & עלה, *monter*, de ſorte que *Bélial*, ſelon lui, eſt la même choſe que celui qui ne monte point, qui n'avance, qui ne profite point, *abſque profectu, homo frugi, profectûs & emendationis expers.* Il a pris cet interpretation de R. D. Kimhhi, qui explique ce mot כלי יעלה ויעליה, *qui ne monte & ne proſpere pas.* D'autres après les Rabbins le dérivent de כלי, & de יעל, *profuit*, & le prennent pour inutile, qui n'eſt bon à rien, un vaurien méchant, mauvais. Grégorius Grégori, dans ſon *Lexicum Sanctum, cap. 618*, croit qu'on peut encore le tirer de la négation כלי, & de עלל, *faire*, & l'expliquer, un pareſſeux, un fainéant.

BELIC, ou BELIF. Terme de Blaſon, dont on ſe ſert quelquefois pour ſignifier *gueules*, ou couleur rouge. *Coccineus.*

☞ BELICASTRO. *Voyez* BELCASTRO.

☞ BELICHE. Nom que les peuples de Madagaſcar donnent au Diable, auquel ils jettent le premier morceau de la victime pour le rendre favorable, ou pour appaiſer ſa colere. FLACOURT cité par Mor.

BÉLIDE. ſ. m. & f. Nom patronymique, qui ſignifie, qui eſt de la race de Belus. Ainſi Virgile, Enéid. *Liv. II, v. 81*, appelle Palamede, *Bélides*, & les Danaïdes ſont auſſi appelées *Bélides*, parce qu'elles étoient petites-filles de Bel, ſurnommé l'ancien, pere de Danaüs Roi d'Argos, dont elles étoient filles.

BELIER. ſ. m. C'eſt le male de la brebis. *Aries.* Le *belier* colonel de la laineuſe troupe. RONSARD. Un divertiſſement des Rois de Perſe eſt de faire choquer des *beliers*, pour qui l'on parie de tous côtés, pendant que les maîtres & les intéreſſés de part & d'autre les animent au combat. WICQFORT. Il ne faut qu'un bon *belier* pour tout un troupeau de brebis. Quand les Romains déclaroient la guerre à quelqu'un de leurs voiſins, le Héraut appelé *Fecialis* prenoit un *belier*, le conduiſoit ſur les terres de l'ennemi, & l'y abandonnoit, pour marquer que ces terres ſeroient bientôt des pâturages du peuple Romain.

☞ Cet animal dans les premiers temps de ſa vie s'appelle agneau, & prend celui de mouton quand il a été coupé. On ne garde de *beliers* dans un troupeau qu'autant qu'il en faut pour féconder les femelles.

Ménage dérive ce mot de *vellarius*, qui a été fait de *vellus, toiſon.* D'autres de *balarius*, ou de *balare*, Borel de *belin*, vieux mot françois, qui ſignifioit *ſot & mouton;* le Pere Thomaſſin de l'hébreu *Bahal, dominus*, maître, parce que le *belier* eſt le maître du troupeau, il y domine; mais cette étymologie eſt tirée de bien loin; Guichard de יובל, *Jobel*, mot hébreu, qui ſe donne au même animal.

BELIER en parlant des guerres anciennes, eſt une groſſe poutre de bois ferrée par le bout, & qui a quelquefois des pointes en forme de cornes de *belier. Aries, arietaria machina.* Les Anciens s'en ſervoient avant l'invention du canon pour battre les murailles d'une ville. Il y a pluſieurs ſortes de *beliers* décrits dans Juſte Lipſe, Végéce, & autres. M. Felibien dit qu'il y avoit trois ſortes de *beliers;* les uns qu'on ſuſpendoit à des cordes; les autres qui couloient ſur des rouleaux; & les autres que ſoutenoient ſur leurs bras ceux qui les faiſoient agir contre la muraille qu'on vouloit battre. Vitruve aſſure que ce furent les Carthaginois qui inventèrent le *belier* pendant qu'il aſſiégeoient Cadis. Ils ſe ſervirent d'abord d'une groſſe pièce de bois que pluſieurs hommes tenoient entre leurs bras, & dont ils donnoient de grands coups contre la muraille. Péphaſmenos Tyrien, trouva le moyen de ſuſpendre cette groſſe pièce de bois à une autre. D'autres partagent entre Geras & Péphaſmènos la gloire d'avoir trouvé le moyen de ſuſpendre le *belier.* La machine qu'on oppoſoit au *belier* pour en arrêter la force, s'appelle Loup. Joſéphe, *de la guerre des Juifs, Liv. III, ch. 15*, remarque que ce qui fit donner à cette machine le nom de *belier*, c'eſt qu'elle étoit armée au bout d'un gros fer qui avoit la forme de tête de *belier*, & apparemment on lui donna ce nom & cette forme, parce qu'elle doguoit les murailles à peu près comme les *beliers* doguent les uns contre les autres, c'eſt-à-dire, parce qu'elle frappoit les murailles à peu près de même qu'un *belier* heurte ſon adverſaire. Enfin, Polydus Theſſalien perfectionna cette machine, pendant le ſiege que Philippe, Roi de Macédoine, & fils d'Amintas, mit devant Byzance, aujourd'hui Conſtantinople. Il y a pour tant quelques Critiques qui prétendent que les Grecs menèrent Epeus au ſiége de Troye, & que ce fut lui qui inventa le *belier* pour abattre les murs de cette ville. FELIB. Les François ſe ſervoient comme les Romains de tortues, ou de galeries couvertes, pour faire jouer contre les murailles cette longue & groſſe poutre ferrée par le bout, à qui on avoit donné le nom de *belier*, & qui par le moyen des cables où elle étoit ſuſpendue, étoit pouſſée contre la muraille, pour la rompre & l'abattre. P. DAN.

BELIER. *Aries.* Terme d'Aſtronomie. Le premier des douze ſignes du Zodiaque où le ſoleil entre au mois de Mars: c'eſt le point d'où on commence à compter les dégrés du Zodiaque ſuivant l'ordre & la ſucceſſion des ſignes. Cette conſtellation eſt compoſée de treize étoiles, ſelon Ptolomée: c'eſt le domicile de Mars, & l'exaltation du ſoleil, & elle fait avec le lion & le ſagittaire le trigone de feu. Les Poëtes ont feint que c'eſt le *belier* qui portoit la toiſon d'or, & ſur lequel Phrixus ſe ſauva avec ſa ſœur Hellé, en fuyant la perſécution d'Ino, femme d'Athamas Roi de Thèbes. En traverſant

l'Helleſpont ſur ce *bellier*, Hellé effrayée tomba dans la mer, & donna le nom à l'Helleſpont. Phryxus paſſa dans la Colchide, où il ſacrifia ſon *belier* à Jupiter: & ce *belier* fut placé au ciel. Poëtiquement le *belier* ſignifie le *printemps*: on ne voit point la fourmi,

Affronter en plein champ les fureurs de Janvier,
Ou demeurer oiſive au retour du Belier.

D'autres diſent que c'eſt celui qui montra une fontaine à Bacchus errant dans les déſerts de Lybie, & preſſé de la ſoif. On dit que ce ſont les Egyptiens qui ont donné le nom de *belier* au premier ſigne du Zodiaque, & cela à l'honneur de Cham, ou de Jupiter Ammon, que l'on repréſentoit avec des cornes de *belier* pour marque de ſa puiſſance. Cependant cette conſtellation n'a pas ſeulement paſſé pour le ſigne de Jupiter Ammon, mais encore pour celui de Minerve, & c'eſt ainſi que Virgile l'appelle, *Enéid. Liv. XI, v. 258*, & c'eſt parce qu'il eſt le premier des ſignes, & qu'il conduit, pour ainſi dire, les autres, qu'on en a fait le ſigne de Minerve, Déeſſe de la prudence & de la conduite, & ce qui a fait dire à Manilius, *Liv. II.*

Conſilium ipſe ſuum eſt Aries, ut Principe dignum eſt.

Sa figure en Aſtronomie eſt ♈; dans les ouvrages des Grecs ſes cornes ſont plus tortillées en forme de volute. On peut voir ſur-tout ceci le *Cœlum Aſtronomicum* de Cæſius, *pag. 21*. Saumaiſe ſur Solin, *p. 1236*, & Voſſius *de Idolol. Lib. II, cap. 36.*

BELIÈRE. ſ. f. Anneau qui ſuſpend le battant d'une cloche. *Annulus*. C'eſt auſſi l'anneau qui eſt au dedans du deſſus d'une lampe d'Egliſe. ☞ On appelle encore *belier* chez les Metteurs-en-œuvre, de petits anneaux d'or ou d'argent auxquels on ſuſpend une pendeloque ou un pendant.

☞ BELIEVRE. (*Terre de*) Eſpèce de terre qui ſe tire d'une carrière, près de Forges en Normandie, qui ſert à couler les glaces & à faire des pots & des cuvettes qui réſiſtent au feu le plus violent.

☞ BELIGRATZ. Petite ville d'Allemagne, au pays héréditaire de la Maiſon d'Autriche, dans la haute Carniole.

BELLING. *Voyez* BELILLI.

BELILLA. ſ. m. Arbriſſeau Indien qui porte des baies: On ſe ſert avec ſuccès de la décoction de ſa racine pour rafraîchir le foie, & purger les humeurs pituiteuſes. *Voyez* ſes autres propriétés dans le *Dict. de James.*

BÉLILLI. ſ. m. Nom d'une eſpèce de médicament qui vient des Indes. *Belilli Indicum*. Le *bélilli* a la forme d'un ſuc épaiſſi. Il nous vient enfermé dans des morceaux de bambou, creuſés dans leur milieu, & bouchés par leurs extrémités avec de la chaux durcie. Le *bélilli* reſſemble à du ſang de poiſſon: il eſt gras au toucher, & d'un goût ſalé & amer, d'une odeur de foie de poiſſon deſſéché. Ceux qui les premiers le firent connoître en Europe, le donnerent pour le ſuc exprimé de quelque plante, & parce que dans l'*Hortus Malabaricus* il s'en trouve une qui porte le nom de *bélilli*, on a cru que le ſuc nommé *bélilli* en étoit tiré. Quelques uns, à cauſe de la ſaveur ſalée qu'on y remarque, ſoupçonnèrent qu'il pourroit bien venir de quelque plante marine, d'autres conjecturèrent que cette plante marine pourroit bien être l'*Holothurion*, eſpèce de zoophyte ou d'hortie de mer, fort commune aux Indes Orientales: mais il eſt certain qu'il vient d'une autre ſorte de zoophyte, production marine, qui participe du poiſſon & de la plante, & qu'on appelle *Téthyon*. Ce ſont les téthyons des Iles de Timor & de Solor, peu éloignées de Java, qui fourniſſent le *bélilli*. Le meilleur ſe fait dans Solor, par certaines familles qui en ſavent la préparation, & ſe la communiquent de pere en fils. Les morceaux de téthyon au ſortir de la mer, ſont d'une ſubſtance mucilagineuſe, aſſez ſemblable au frai de grenouille le plus viſqueux, à l'exception qu'elle eſt d'une couleur brune, & ſe peut aiſément couper. Lorſqu'ils ont été long-temps expoſés à l'air, ils prennent une couleur rouge, & paroiſſent comme des morceaux de chair, arrondis dans leur partie inférieure, & garnis de mammelons vers le haut.

Il y a deux manières de préparer le téthyon pour en faire le *bélilli*. La première & la meilleure eſt de le faire cuire dans de l'eau douce, juſqu'à ce qu'il ait jeté toute ſon écume, après quoi on le coupe en façon de lanières larges d'un pouce, qui ſont noirâtres à l'extérieur, & tirent intérieurement ſur le vert de mer très-peu foncé & bigarré de noir. C'eſt ce que les Indiens appellent *Dagen bélilli*, ou chair de *bélilli*, & cette eſpèce ne ſort point du pays.

La ſeconde eſpèce ſe prépare avec les petits morceaux de tethyon, qui ſont le rebut de la première. Après les avoir pliés, on les fait bouillir dans l'eau de pluie juſqu'à parfaite deſpumation, & juſqu'à conſiſtance d'extrait; alors on en remplit, comme nous l'avons dit d'abord, des morceaux de bambou, qu'on expoſe au ſoleil pour ſécher l'extrait, & enſuite à la fumée, pour le durcir & le préſerver de la vermine, à laquelle il eſt fort ſujet. Cette ſeconde eſpèce ſe nomme *dara bélilli*, ou ſang de *bélilli*; & c'eſt celle qui ſe tranſporte dans les pays étrangers. Par l'analyſe chimique qu'on en a faite, il paroît qu'elle contient du ſel volatil, beaucoup d'huile de couleur dorée, & très-peu de ſel fixe. On l'appelle non-ſeulement *bélilli*, mais encore *bélilling*, & *bedille*. Le *bélilli* eſt fort différent de l'holothurion.

Le *bélilli* s'emploie avec ſuccès pour la guériſon de certaines fièvres putrides qui regnent dans les Îles de Timor & de Solor, principalement vers le temps qu'on y coupe le bois de ſantal, dont l'odeur forte contribue beaucoup à cette maladie. Le *bélilli* fait auſſi merveille dans la pleuréſie, ſur-tout ſi on le mêle avec le bois que les Portugais nomment *Pao de pontado*. Pline attribue la même propriété au téthyon. Le *bélilli* réuſſit encore dans certaine jauniſſe des Indes appelée *pitar*, & qui ſe manifeſte par la couleur jaune des yeux, de la langue & des ongles, ainſi que par la bouffiſſure du viſage & des pieds. Le *mordéchi*, dangereuſe eſpèce de *cholera morbus*, propre des Indes, eſt calmé par le *bélilli*, qui généralement, comme le téthyon dans Pline, ſoulage toutes ſortes de coliques. Il guérit auſſi l'atrophie cauſée par des obſtructions: il nettoie les reins, ſur-tout étant pris dans une infuſion de *gramen cruciatum*, lorſqu'il s'agit de gravelle. Il eſt encore bon dans l'aſthme; mais alors, ſi peu de temps après on prend quelque acide, il eſt mortel. C'eſt un excellent antidote, égal à la thériaque, ſi on le mêle avec la racine de *laſſa radja*. Enfin il eſt infaillible dans les hémorrhagies.

La manière de le prendre eſt d'en couper une rouelle de l'épaiſſeur d'une lame de couteau, de la mettre en poudre, & de la battre dans du vin. Pour la fièvre, on le prend ſimplement dans de l'eau, il produit une ſueur abondante.

BELIN. ſ. m. Nom d'une ſorte de pomme. *Pomum belinum*. On donne ce nom au court-pendu rouge, ou marquis.

BELIN. Vieux mot. Sot. Il a été pris auſſi pour *mouton.*

BELIN. Terme de Fleuriſte. Nom de tulipe. Le *belim ordinaire* eſt rouge, colombin, blanc. Le *belin trelon* eſt violet, peu de rouge & blanc. CULT. DES FLEURS.

BELINER. v. n. Vieux mot, qui s'eſt dit au propre de l'accouplement des beliers avec les brebis. C'eſt l'*arietare* des Latins, comme il eſt marqué dans le ſupplément au Gloſſaire du Roman de la Roſe, aux mots *Hurtebillier* & *Hourdebillier*, qui ont la même ſignification. On l'a étendue à la conjonction de l'homme & de la femme, & c'eſt en ce dernier ſens que *hourtebillier* & *hourdebillier* ſont pris dans le ſupplément, ainſi que *béliner* dans le Dictionnaire Comique.

BELINGE. ſ. f. On nomme ainſi en Picardie, particulièrement du côté d'Amiens, une tiretaine fil & laine très-groſſière, qui ſe fabrique à Beauchamp le vieil.

BÉLISAME. ſ. f. Terme de Mythologie. *Beliſama*. C'eſt la même choſe en Europe que *Beel-ſamin* (Seigneur du Ciel;) en Orient. Les Européens avoient emprunté ce terme des Orientaux. C'étoit une épithète que l'on donnoit à Minerve, à Junon, à Venus & à la Lune.

Une inſcription antique trouvée à Conſerans porte,

MINERVÆ
BELISAMÆ
Q. VALERIUS
MONVM.....

BELÎTRAILLE. ſ. m. Troupe de Belitres. *Mendiculorum grex.* Ce mot ne ſe trouve que dans Pomey.

BELÎTRE. ſ. m. Gueux qui mandie par fainéantiſe, homme de néant. Il ſe dit quelquefois par extenſion des coquins qui n'ont ni bien ni honneur. *Mendicus, vilis homuncio, homo treſſis, trioboli.* Ménage dérive ce mot de l'allemand *betler*, qui ſignifie *gueux, mendiant;* Scaliger du latin *balatro;* d'autres *à baliſta;* parce que ſouvent les archers & arbalétriers ont tenu la campagne, & pillé le payſan. Eraſme le dérive du grec βλίτον, en latin *blitum*, eſpèce d'herbe potagère fort fade, ſans ſaveur, vulgairement poirée, d'où la métaphore a été tirée à un ſtupide, & à un lourdaut, à un *belître*, qu'on appelle auſſi un *veut-rien.* D'autres diſent qu'il vient de *Velitrenſis.* A Pontoiſe les Confreres Pélerins de la Confrérie de S. Jacques, ont porté long-temps le nom de *Belîtres;* & ce nom n'étoit point odieux. *Deſcrip. Géogr. & Hiſt. de la Haute Norm. Tom. II, p. 204.*

Ce mot vient du grec βλίτυρι, qui ſignifie un *rien.* De-là eſt venu le mot *blitri*, dont on ſe ſert dans l'école pour déſigner un homme ſans nom. Nous diſons en françois un *quidam.* HUET. Cet Auteur écrit *blître*, au lieu de *belître.*

BELÎTRERIE. ſ. f. Gueuſerie. *Mendicitas.* Métier de belitre & de fainéant..

BELLAGINES, ou BILAGINES. ſ. f. pl. *Bellagines.* Loix municipales des Goths, recueillies par Diceneus, qui leur donna ce nom, comme le rapporte Jornandez, *De Reb. Goth. L. I, C. 11.* Spelman explique fort au long ce mot dans ſon *Gloſſar Archeol.* C'eſt un nom ſaxon. *By* en ſaxon ſignifie une habitation, un bourg, une ville chez les Goths, & *lagen* veut dire une loi. Encore aujourd'hui en Angleterre *bilawa* ſignifie les lois que les bourgs ſe ſont faites. En Ecoſſe on dit *birlawa* & *burlaws.* En allemand *baur* ſignifie un *payſan*, & *law* une *loi*, d'où il s'enſuit qu'on a peut-être dit *bellagines*, ou *bilagines*, pour birlagines.

BELLANDE. ſ. f. Nom de femme. *Berelendis.* Il y a un prieuré de ſainte *Bellande* en Rételois. *Voyez* ſur cette Sainte, Bollandus, & M. Chaſtelain au troiſième de l'év. D. Mabillon au troiſième ſiècle de ſes *Act. SS. Ben. P. I, p. 16.*

☞ BELLANO. Petite ville d'Italie, dans le Milanez, ſur le bord oriental du lac de Côme.

BELLÂTRE. ſ. m. Qui a un faux air de beauté, une beauté mêlée de fadeur. *Pulchellus.* C'eſt un *bellâtre* qui ſe croit fort beau. Il s'emploie quelquefois adjectivement. Il n'eſt pas beau, il n'eſt que *bellâtre.*

BELLE, féminin de l'adj. *beau.* Voyez *ce mot.* Autres exemples ſur cette phraſe adverbiale: de plus *belle.* Il recommença de plus *belle:* il revint de plus *belle.* Il s'agiſſoit de ſigner, ou ſe livrer de plus *belle* à la perſécution, c'eſt à-dire, tout de nouveau.

BELLE, en termes de marine, eſt la partie du pont d'enhaut qui regne entre les haubans de miſaine & les haubans d'artimon. Cet endroit du pont eſt preſque à découvert par les flancs, à cauſe que ſon plat-bord eſt moins élevé que le reſte: auſſi c'eſt ordinairement par la *belle* qu'on vient à l'abordage.

☞ BELLE. Terme de rivière. C'eſt une ſorte de perche dont on ſe ſert ſur les bateaux pour ſoutenir les bannes.

BELLE-CHEVREUSE. ſ. f. Eſpèce de pêche, que l'on nomme auſſi ſimplement *chevreuſe.* La *belle chevreuſe* ſuccède à la mignone, & devance un peu la violette. LA QUINT. *P. III, C. 14, p. 435.* La *chevreuſe* ☞ eſt une très-bonne eſpèce de pêche. Elle eſt groſſe, de belle figure, un peu longuette, d'un aſſez beau coloris, d'une chair fine & fondante, d'un grand rapport, pâteuſe quand elle eſt trop mure. Elle eſt meilleure dans une expoſition au midi. Dans les fonds médiocrement humides, elle vient aſſez bien au couchant.

BELLE-DAME, ou BELLA-DONA. ſ. f. Plante qui pouſſe pluſieurs tiges à la hauteur de quatre pieds, groſſes, rondes, rameuſes, velues, d'un rouge-obſcur, avec des feuilles de la figure de celles du *Solanum*, mais deux ou trois fois plus grandes, un peu lanugineuſes. Ses fleurs, qui ſont blanches & d'un purpurin-obſcur, ont la figure d'une cloche, découpées ordinairement en cinq parties. Il leur ſuccède un fruit preſque rond, d'un noir luiſant, & gros comme un gros grain de raiſin, rempli de ſuc & de ſemences ovales. La *belle-dame* eſt narcotique, propre pour les inflammations, pour réſoudre les tumeurs, & calmer les douleurs. On ne s'en ſert qu'extérieurement, car priſe par la bouche, elle pourroit cauſer un ſommeil mortel. Lémery dit que les Italiens lui ont donné le nom de *Bella donna*, parce que les Dames s'en ſervent pour embellir leur peau.

☞ BELLE-DE-JOUR, ou EMEROCALE. ſ. f. Eſpèce de lys qu'on cultive dans les jardins pour la beauté de ſa fleur, d'un jaune tirant ſur le rouge. *Voyez* EMEROCALE.

☞ BELLE-DE-NUIT. Plante qui doit ſe rapporter au genre appelé *Jalap.* Voy. *ce mot.*

BELLE ET BONNE. ſ. f. Nom d'une eſpèce de poire, que la Quintinie, *T. I, pag. 385*, met parmi les mauvaiſes.

BELLE-FILLE. ſ. f. Celle qui n'eſt fille que d'alliance par mariage. La femme du fils, ou la fille de celui ou de celle qu'on épouſe. *Nurus, privigna.*

BELLE-FILLE. Nom d'une ſorte de pomme. La *Belle-fille* eſt une eſpèce de court-pendu.

BELLE & FLUX. ſ. m. & f. Eſpèce de jeu de cartes aſſez divertiſſant, par la quantité de perſonnes qui peuvent y jouer. Il ſe joue avec le grand jeu de cinquante deux cartes, & eſt très-facile. Il a quelque rapport à un autre jeu qui s'appelle les *Beaux.* On ajoute ordinairement trente & un à la *belle & flux*, & l'on dit: *la belle & flux trente & un.*

BELLEGARDE. ſ. f. Eſpèce de pêche. La *Bellegarde* eſt une très-belle pêche du commencement de Septembre, un peu hâtive, un peu moins colorée dehors & dedans que l'Admirable. Elle a la chair un peu plus jaunâtre, & peut-être le goût un peu moins relevé. A cela près on la pourroit prendre pour l'Admirable à ſa groſſeur & à ſa figure; mais elle ne fait pas un ſi bel arbre. LA QUINT. *P. 3, C. 14, p. 450.* Elle ne réuſſit pas au couchant.

BELLEGARDE, eſt auſſi une ſorte de laitue pommée. *Lactucæ ſpecies.* La *bellegarde* ne diffère de la royale qu'en ce que celle-ci eſt plus crêpée. CHOMEL.

BELLEGARDE. Ville de France en Bourgogne ſur la Saone. *Bellegardia.*

BELLEGARDE. Place forte au Comté de Rouſſillon, ſur un rocher eſcarpé dans les monts Pyrenées, au deſſus du Col de Pertuis, ſur la frontière de Catalogne.

☞ Il y a auſſi un château de ce nom en Gaſcogne, dans l'Eſtarat, entre Serre & Maſſeoub.

☞ Une Baronie en Languedoc, diocèſe de Nîmes appartenant au Duc d'Uſez, & un château en Suiſſe, dans le bailliage de même nom, Canton de Fribourg.

BELLE-ÎLE. Île de France. *Caloneſus.* Elle eſt dans la mer de Bretagne, à quatre lieues de la côte méridionale de Bretagne, vis-à-vis la ville de Blavet, diocèſe de Vannes. Elle a ſix lieues du couchant au levant, & deux du midi au nord. Il y a à *Belle-Ile* quatre bourgs ou quatre paroiſſes, Lamoria, Bangor, Sauzon, & le Palais. C'eſt proche de ce dernier qu'eſt la citadelle & le port.

BELLEMENT. adv. D'une manière lente & ſans bruit. *Lentè, placidè, leniter.* Ce mot eſt du ſtyle familier, & ne ſe dit guère que pour avertir quelqu'un d'être plus modéré. *Bellement*, vous vous oubliez, vous vous emportez.

☞ BELLE-MERE. ſ. f. Terme relatif. *Noverca, Socrus.* C'eſt, à l'égard des enfans, la femme que leur pere a épouſée après la mort de leur mere: à l'égard d'un gendre, c'eſt la mere de ſa femme; à l'égard d'une bru, c'eſt la mere de ſon mari.

☞ BELLE-PERCHE. Abbaye de France, dans la Gaſ-

cogne, ſur la Garonne, ordre de Citeaux, filiation de Clairvaux.

BELLERIE. adj. C'eſt le nom qu'on donne à la cinquième eſpèce de Myrabolans; les Myrabolans *belleries* ſont ovales ou preſque ronds, de la groſſeur d'une prune ordinaire. Ils ſont durs, jaunâtres; & moins anguleux que les autres eſpèces

BELLE-SŒUR. ſ. f. La ſœur de celui ou de celle qu'on épouſe. *Gloſ.* Deux femmes qui ont épouſé les deux freres ſont auſſi *belles-ſœurs.*

☞ BELLEVAL. Abbaye de France, en Champagne, dans l'Argonne, Ordre de Prémontré.

☞ BELLEVAUX. Abbaye de l'ordre de Citeaux, en Franche-Comté, à deux lieues de Beſançon, ſur l'Ougnon.

☞ BELLEVESVRE. Petite ville, ou bourg de Franche-Comté, aux confins de la Breſſe Chalonnoiſe.

BELLEVERGE. ſ. f. Eſpèce de mauvaiſe poire, qui ſe mange au mois d'Août. LA QUINT.

BELLE-VILLE. Ville de France dans le Beaujolois, près de la Saone. *Bella-villa.* C'eſt auſſi un petit village, près de Paris, du côté du levant.

BELLEY, qu'on dit auſſi avec l'article, le *Belley*, du *Belley*, au *Belley*. Ville épiſcopale de France, ſituée près du Rhône & du Foran, dans le Bugey, dont elle eſt capitale. MATY. *Bellica, Belliga, Beliſma, Beliſama, Belicenſium*, ou *Bellicenſis civitas.* Voyez de Valois, *Not. Gall. p. 78.* L'Evêque du *Belley* eſt Seigneur temporel de l'évêché, & ſe dit Prince de l'Empire. Audax, le premier Evêque du *Belley* dont nous avons connoiſſance, vivoit l'an 412. On écrit auſſi *Béley*, ou *Belay*; ou *Bellay*, ſelon M. de Valois. Jamais les diverſités de M. Du *Bellay* n'y firent œuvre. MASC. C'eſt une eſpèce de proverbe qui ſe dit d'un homme qui parle, ou d'un Auteur qui écrit de différentes eſpèces de choſes dans un même diſcours, ou dans un même livre. Ces diverſités de M. Du *Belley* ſont un Poëme de la nature & de la diverſité des pierres précieuſes, fait par Remi du *Belley*, & qui eſt ſon meilleur ouvrage. Guichenon a donné en latin une ſuite chronologique des Evêques du *Belley.*

☞ BELLICULE. ſ. m. Eſpèce de limaçon de mer, ou poiſſon à coquille ombilicaire, blanche, avec des taches jaunes, ou jaune avec des raies noires. ENCYC.

☞ BELLIDASTRUM. Plante qui ne differe de la paquerette que parce que ſes ſemences ſont garnies d'aigrettes, & que la couronne de la fleur n'eſt pas faite en pyramide.

BELLIGÉRANT, ANTE. adj. Qui fait la guerre, combattant, contraire, adverſe. *Belligerans.* Ce terme eſt devenu fort à la mode; mais plus ordinairement au feminin; puiſſances, parties *belligérantes.* Lorſque pluſieurs Puiſſances ſont intéreſſées dans une guerre, la paix eſt difficile à faire parce qu'on a de la peine à concilier les divers intérêts de toutes les parties *belligérantes.* Dès le commencement des troubles qui ſe ſont élevés après la mort de l'Empereur Charles VI, le Roi n'a rien omis pour faire connoître que Sa Majeſté ne déſiroit rien avec plus d'ardeur, que de les voir promptement appaiſés par un accomodement équitable entre les parties *belligérantes.* C'eſt le début de l'Ordonnace du Roi, portant déclaration de guerre au Roi d'Angleterre, du 15 Mars 1744.

Ce mot a été appliqué par les Auteurs des Mémoires de Trévoux aux conteſtations littéraires. Sixte IV impoſa ſilence aux parties *belligérantes.* Il s'agit de la queſtion ſi S. Auguſtin avoit embraſſé la vie monaſtique pendant le temps qu'il fut à Tagaſte.

☞ BELLIN. Petite ville en Allemagne, dans la moyenne Marche, ſur le Rhin.

BELLINCOURT. Terme de Fleuriſte. Tulippe de couleur de feu, & blanc de lait. CULT, DES FL.

BELLINUS. ſ. m. C'eſt ainſi qu'on nommoit dans l'Auvergne, Bélenus, que toutes les Gaules adoroient, mais qui étoit beaucoup plus révéré par les Auvergnats que par les autres Gaulois.

☞ BELLINZONE. *Beleni zona* ou *Bilitionum.* Ville de Suiſſe, dans celui des trois Bailliages Italiens qui porte le même nom dont elle eſt capitale.

BELLIQUE. adj. m. & f. Vieux mot. Militaire, guerrier: du latin *bellicus. Gloſſ. ſur Cl. Marot & Montaigne.*

BELLIQUEUR. ſ. m. Vieux mot. Belliqueux, guerrier. *Bellator, belligerator.*

Pas ne convient que ma plume ſe fonde
A rédiger du triomphe les arcs;
Car de ſi grands en hauteſſe profonde
N'en firent onc les belliqueurs *Céſars.* MAROT.

BELLIQUEUX, EUSE. adj. Martial, qui aime la guerre. *Bellicoſus.* Les François ſont des peuples *belliqueux.* Alexandre, Céſar avoient l'humeur *belliqueuſe.* Ceux qui ont bien connu l'Egypte, ont reconnu qu'elle n'étoit pas *belliqueuſe.* BOSC.

BELLISSIME. adjectif ſuperlatif. Très-beau. *Belliſſimus.* Il n'eſt en uſage que dans la converſation, ou dans une lettre, en ſtyle plaiſant.

BELLISSIME, ſ. f. Sorte de poire du mois d'Août, & qui eſt mauvaiſe. LA QUINT. *T. I, p. 386.*

Les Fleuriſtes donnent auſſi ce nom à une tulipe couleur de pêcher, fleur de lin & blanc d'entrée. CULT. DES FLEURS.

☞ BELLITZ. Petite ville d'Allemagne, dans la marche de Brandebourg, à ſix milles de Berlin.

☞ BELLOC. Petite ville de France, en Bearn, aux confins du Chaloſſe.

BELLOCES, ou BELOCES, ſelon le Gloſſaire du Roman de la Roſe, ſ. f. pl. Ce ſont des ſortes de prunes. On le dit en Champagne de toutes les prunes en général, & il n'eſt en uſage que parmi le peuple. Manger des *belloces. Belloce* véreuſe. On prononce *bloce*, que le petit peuple emploie auſſi pour dire *blette* ou *bleque*, *éne poère bloce*, c'eſt-à-dire, *une poire blette*, une poire molle par trop de maturité. Borel, qui ne ſavoit pas la véritable ſignification de *belloce*, dit que c'eſt ou quelque petite monnoie, ou autre choſe de petite conſidération.

BELLOCULUS. ſ. m. Eſpéce de pierre précieuſe reſſemblant à l'œil, d'où l'on a ridiculement imaginé qu'elle étoit bonne dans les maladies des yeux.

BELLON. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne en Normandie au grand cuvier des preſſoirs où l'on braſſe les cidres & les poirés. Le *bellon* eſt au-deſſous du tablier; mais à côté il reçoit la liqueur qu'on exprime du marc des pommes ou des poires. C'eſt dans le *bellon* qu'on puiſe la liqueur pour en remplir les tonneaux. Les enfans boivent volontiers le cidre & le poiré dès le *bellon.* Les adultes veulent que ces liqueurs ayent *paré*, c'eſt-à-dire, qu'elles aient fermenté dans les tonneaux.

BELLON. Grand cuvier ovale, qu'au temps de la vendange on charge ſur une charrette, pour y mettre des raiſins, & les tranſporter de la vigne à la cuve. Ce mot eſt en uſage en quelques endroits de Champagne. Furetiere écrit *banneau*, du *banneau*: un *banneau* de vendange.

BELLON. Maladie extrêmement commune en Derbyshire, à laquelle les animaux, & même la volaille, ainſi que les hommes, ſont ſujets. En général elle règne dans toutes les contrées infectées de l'odeur de la mine de plomb; c'eſt pourquoi on diſtingue un certain eſpace autour des lieux où l'on travaille la mine de plomb, que l'on appelle la ſphère du *bellon*: il eſt très dangereux pour tout animal de paître dans cet intervalle. ☞ On a remarqué que le ſucre de Saturne pris avec excès, produit la même maladie.

BELLONAIRES. ſ. m. pl. *Bellonarii.* Prêtres de Bellone. C'eſt du Grammairien Acron que nous apprenons ce nom, & l'ancien Scholiaſte de Juvenal s'en ſert auſſi. Ces Prêtres recevoient leur ſacerdoce en ſe faiſant faire des inciſions à la cuiſſe & au bras, dont ils recevoient le ſang dans la paume de la main, pour en faire un ſacrifice à leur Déeſſe; mais dans la ſuite cette cruauté ne fut plus que ſimulée: car Lampridus, dans Commode, *C. 9*, dit que cet Empereur, par un eſprit de cruauté, les obligea de ſe déchirer effectivement les bras; preuve que d'ordinaire ils ne le faiſoient pas véritablement. On peut voir ce que diſent des *Bello-*

naires Tertullien, *Apolog. C. 9.* Lactance, *L. I, C. 1,* le Scoliaſte de Juvenal ſur la Satyre *VI, v. 105.* Jacob Oizelius ſur Minutius Felix, *pag. 196.* Ces Prêtres étoient des fanatiques, qui dans leurs enthouſiaſmes prédiſoient la prîte des villes, la défaite des ennemis, & n'annonçoient que meurtre & que carnage.

BELLONE. ſ. f. *Bellona.* Déeſſe de la guerre, ſœur ou compagne de Mars. Si l'on en croit Varron, elle ſe nomma d'abord *Duellone, Duellona,* d'où ſe forma *Bellonne.* Hygin, *Fab. 274,* dit qu'elle fut l'inventrice de l'aiguille, qui en grec s'appelle βελονη, & que c'eſt de-là que lui vint ſon nom. On la dépeint les cheveux épars, couverte de ſang, une pique ou une faulx d'une main & une torche ardente, ou quelquefois un bouclier, ou un fouet de l'autre, & vêtue d'un caſque & d'une cuiraſſe. *Bellone* avoit un temple a Rome, dans lequel le Sénat donnoit audience aux Ambaſſadeurs étrangers, & aux Généraux qui revenoient de commander les armées. ☞ Il y avoit dans ce temple une petite colonne nommée *bellica,* par-deſſus laquelle les Conſuls ou les Féciaux lançoient un javelot, pour marquer qu'ils déclaroient la guerre. La Divinité contraire a *Bellone* étoit le Dieu Paiſe, *Pauſus,* c'eſt-à-dire, *repos,* comme l'a remarqué Turnèbe. *Adv. L. XV, C. 21.* Roſin, *Antiq. Rom. L. IV, C. 10.* Caſaubon ſur Lampridius, *C. 9* de la vie de Commode Tertullien. *Apolog. C. 9, Pallio, C. 4,* & Lactance, *Inſtit. L. I, C. 21* parlent de *Bellone.*

Bientôt avec Grammont courent Mars & Bellone,
Le Rhin à leur aſpect d'épouvante friſſonne. Boil.

☞ Bellone. *Maculata cauda trapezia.* Nom d'un poiſſon très-menu, long d'un pied, & large de deux pouces & demi, diminuant de largeur dans les deux derniers pouces vers la queue. La tête eſt très-longue; & l'œil qui eſt bleu bordé de rouge, eſt placé dans la diſtance de la quatrième partie de la longueur de la tête. La bouche forme un ample muſeau, avec une petite pointe crochue dans la lèvre inférieure. On voit deux nageoires à côté de ſes ouies en forme d'éventail, de couleur jaune; & plus bas, deux autres plus petites de la même couleur. Deux grandes nageoires jaunes & canelées accompagnent ſes côtés vers la queue, avec dix à douze pointes le long du dos. Sa queue qui forme un trapeze de couleur jaune & rouge, lui a fait donner le nom de cette figure. Sa couleur générale imite l'arc-en-ciel; celle du corps eſt d'un rouge clair ſemé de petites taches brunes. La couleur du dos eſt griſe, tout le ventre rouge, & les nageoires argentées.

☞ On ne trouve ces ſortes de poiſſons que dans l'île de la Tortue en Amérique. Ce poiſſon a été deſſiné ſur le lieu par le P. Plumier.

☞ Bellone. ſ. f. *Bellonia.* Genre de plante ainſi nommée de P. Bellon Médecin de Caen, à fleur monopétale, rayonnée & découpée. Le calice devient un fruit dur, d'une figure pointue, rempli de petites ſemences.

☞ BELLONS. Eſpèce de lampe uſitée en Eſpagne.

BELLOSANNE. Abbaye d'hommes de l'Ordre de Prémontré, fondée en 1198 dans le pays de Bray au Diocèſe de Rouen. Jacques Vatable, François Amyot, & Pierre Ronſard en ont été Abbés. *Deſcript. Géogr. & Hiſt. de la Haute Norm. T. I, p. 163.*

BELLOT, OTTE. adj. Qui a quelque beauté. *Bellulus.* Il ſe dit particuliérement de la beauté des petits enfans, & dans le ſtyle familier.

BÉLLOVAGE. ſ. m. & f. ou BELLOVACIEN, ENNE. Ancien peuple de Gaule qui habitoit ce que nous appelons aujourd'hui le *Beauvaiſis,* &c. *Voyez* Beauvais, Beauvaisin, & Beauvaisis. Des Auteurs modernes prétendent que les vallées d'Andegouſte, & de Volvacène ont été habitées par les Andes & les *Bellovaciens.* Cord.

☞ BELLOZANE. *Bellozanna.* Abbaye de France, de l'Ordre de Prémontre, ſituée en Normandie à une lieue de Gournai.

BELLUNE, ou BELLUNO. *Bellunum.* Ville épiſcopale d'Italie dans l'Etat des Venitiens, ſituée ſur la rivière de Piave dans les Alpes. *Bellulum.*

BELLUNOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de Bellune. *Bellunenſis.* Georgio Piloni, Docteur *Bellunois,* a fait l'hiſtoire de ſa patrie, à Veniſe 1607, *in-4°.*

BELLUNOIS. Petit pays de l'Etat de Veniſe en Italie, qui prend ſon nom de Bellune ſa capitale. *Ager Bellunenſis.* Le *Bellunois* eſt dans la Marche Treviſanne, & il y a de fort bonnes mines de fer. Maty.

☞ BELNAUX. ſ. m. pl. Eſpèces de tombereaux fort lourds, qui ſervent au tranſport des fumiers dans les terres.

BÉLOÈRE. ſ. f. Plante Indienne toujours verte; ſes feuilles, réduites en poudre, purgent avec une violence exceſſive; ſa graine, broyée & priſe chaude, purge plus modérement. Ray. *Hiſt. Plant.*

BÉLOMANCE, ou BÉLOMANCIE. ſ. f. *Belomantia.* Ce mot eſt grec, compoſé de βελος, *flèche,* & μαντεια, *divination,* & il ſignifie, divination qui ſe fait par les flèches. La *bélomance* étoit en uſage parmi les Orientaux, mais ſur-tout chez les Arabes. Elle ſe faiſoit en pluſieurs manières. La première étoit de marquer des flèches, & de les mettre dans un ſac au nombre de onze, ou davantage; enſuite on les tiroit, & ſelon qu'elles étoient marquées ou non, on en tiroit des conſéquences pour l'avenir. Une autre manière étoit d'avoir ſeulement trois flèches, ſur l'une deſquelles on écrivoit, Dieu me l'ordonne; ſur une autre, Dieu me le défend; & ſur la troiſième on n'écrivoit rien. On les enfermoit dans un carquois, enſuite on en tiroit une des trois au haſard: ſi c'étoit celle ſur laquelle on avoit écrit, Dieu me l'ordonne, on faiſoit la choſe pour laquelle on conſultoit le ſort: ſi celle où il y avoit, Dieu me le défend, venoit la première, on ne faiſoit point la choſe dont il étoit queſtion; & ſi c'étoit la troiſième ſur laquelle il n'y avoit rien d'écrit, on recommençoit tout de nouveau. Les Arabes appellent cette divination *alazlam.* Elle paroit fort ancienne, & il ſemble qu'Ezéchiel en ait parlé *XXI, 21.* S. Jérôme l'entend ainſi, & il dit que cette ſuperſtition étoit en uſage chez les Aſſyriens, ou Babyloniens. Il en parle encore ſur le *chap. IV,* d'Oſée, à cela près qu'au lieu de flèches, il dit que c'étoient des baguettes. Les Septante traduiſent auſſi ἐν ξύλοις, des baguettes; ce qui ſeroit plutôt *rabdomance* que *bélomance:* mais dans Ezéchiel, que S. Jérôme cite, il y a des flèches, & non pas des baguettes. D'autres interprètent le mot d'Ezéchiel קלקל, non pas par *commiſcens ſagittas,* comme S. Jérôme, ce qui marqueroit qu'on mêloit, qu'on battoit, ou qu'on remuoit les flèches dans le carquois, mais par *terſit;* & prétendent que cette ſuperſtition conſiſtoit à fourbir ou polir le fer des flèches, pour y conſidérer comme dans un miroir ce qu'on vouloit ſavoir, de même qu'on le regarde dans l'ongle du pouce, après qu'on l'a frotté & rendu luiſant. C'eſt le ſentiment de Vatable & de Munſter. Enfin d'autres rendent קלקל par *jecit,* & diſent qu'on lançoit des flèches en l'air, & qu'on obſervoit où elles tomboient: c'eſt l'interprétation du Paraphraſte Chaldéen & de Kimhhi. Pocock traite de la *bélomance* dans ſon *Specimen hiſtoriæ Arab.* S. Jérôme, ſur l'endroit d'Ezéchiel que j'ai cité, & Grotius au même endroit, confondent la *bélomance* & la rabdomance, comme une même divination, & Grotius montre que cette ſuperſtition étoit en uſage chez les Mages, c'eſt-à-dire, les Chaldéens, & chez les Scythes. C'eſt le Scholiaſte de Nicandre qui le dit d'après Dion; que les Alains, nation Scythe, en uſoient auſſi au rapport d'Ammien, *Liv. XXXI,* que des Scythes elle avoit paſſé aux Sclavons leurs voiſins, chez leſquels on la pratiquoit, ſi l'on en croit Rabbi Moyſe de Kotſi dans l'*Hiſt. du 52e Jubilé,* & Adam de Brémen, *Narrationis Eccleſiaſtic. c. 6,* que les Germains la prirent des Sclaves, puiſque Tacite nous apprend qu'ils en uſoient. *Tacit. De Mor. Germ. C. 11,* ou *n. 10.* Paulus Venetus, en parlant des Tartares, *Liv. I, ch. 53,* explique encore une autre manière de *bélomance,* à ce que dit Grotius; mais il ſe trompe, ce n'eſt ni *bélomance,* ni une coutume de ces peuples; c'eſt une divination arbitraire que leurs Prêtres pratiquent en une occaſion particulière, non pas avec des flèches, mais avec un roſeau fendu en deux.

BELOUSE, BELOUSER. *Voyez* BLOUSE, BLOUSER.

☞ BEL-OUTIL. ſ. m. Terme uſité parmi les Orfevres & les Bijoutiers. *Voyez* BIGORNE & BIGORNEAU.

BELTIS. *Voyez* BAALTIS.

☞ BELTURBET. Petite ville d'Irlande, dans la Province d'Ulſter, au comté de Cavan ſur une petite rivière. *Belturbetum.*

☞ BELTZKO. Ville du royaume de Pologne, dans la Ruſſie rouge, dans le Palatinat auquel elle donne le nom. Ce Palatinat eſt entre le Palatinat de Leopol, la terre de Chelm & la Volhinie.

☞ BELVAL. *Voyez* BELLEVAL.

BELUDE, ou BÉLUE, ſ. f. Vieux mot. Bête féroce, du latin *Bellua.*

Dégénéré de bien peu de value,
Et converti en forme de bélue.

BELVEDÈR. ſ. m. ou Beloeder. *Chenopodium lini folio villoſo.* Plante annuelle, qu'on ſeme dans les jardins: elle donne des racines noires, chevelues, d'où part une tige cannelée, haute d'un pied & demi, quelquefois plus, droite, caſſante, & qui pouſſe une infinité de branches dans toute ſa longueur, diſpoſées de manière qu'elles forment une pyramide agréable. Sa tige & ſes branches ſont garnies de feuilles alternes, ſemblables à celles de la linaire, mais velues. De leurs aiſſelles à l'extrémité des branches naiſſent des fleurs qui ſont à cinq étamines, ſoûtenues par un calice verdâtre diviſé en cinq quartiers, du fond duquel s'éleve un piſtil qui devient enſuite une petite ſemence arrondie, applatie, un peu brune, enveloppée du calice de la fleur.

BELVEDER, eſt un nom Italien, qui ſignifie en François, *plante belle à voir*, à cauſe que ſes branches ſont bien rangées contre la tige, & qu'elles ne s'écartent point d'aucun côté. On a adopté en France ce terme; & cette plante eſt connue ſous ce nom chez les Fleuriſtes & les Jardiniers.

☞ BELVEDER, ſignifie auſſi un lieu élevé où l'on jouit d'un bon air & d'une belle vue. *Locus editus præclaro aſpectu.* Ce mot eſt purement Italien. C'eſt quelquefois un petit bâtiment à l'extremité d'un jardin ou d'un parc. C'eſt quelquefois un ſimple berceau élevé ſur quelque montagne ou terraſſe. ☞ Les *Bel veders* ſe décorent ordinairement de différens arbres & arbriſſeaux.

BELVEDERE, eſt une des quatre grandes Provinces de la Morée. Sa capitale porte auſſi le nom de *Belvedère. Belvedera, Elis.* C'eſt l'ancienne Elis, capitale de l'Elide, ſur le Pénée. *Belvedère* eſt encore un bourg du Royaume de Naples dans la Calabre citérieure, près de la mer de Toſcane. *Belvedère* eſt la même choſe en italien que *Beauvoir* & *Beauregard* en françois, nom que nous avons auſſi donné à pluſieurs lieux.

☞ BELVES ou BELVEZ, bourg ou petite ville de France, en Périgord, dans le Sarladois.

☞ BELUGARA. Ville d'Afrique, au Monomotapa, ſur la riviere de Sainte Luce.

BÉLULQUE. ſ. m. Inſtrument pour l'extraction des dards ou des fléches. On trouve dans les Auteurs de Chirurgie les deſcriptions de pluſieurs inſtrumens de cette eſpèce. *Belulcum.* Ce mot vient de Βέλος, *fléche*, & de Ἕλκω, *tirer.*

BÉLUS. ſ. m. Grande Divinité des Babyloniens. Le *Bélus* étoit le ſoleil, ou la nature elle même qu'on adoroit ſous ce nom. Dans la ſuite, le premier Roi des Aſſyriens, à qui on donna par honneur le nom de *Bélus*, ayant été mis après ſa mort au rang des Dieux, il fut confondu avec la grande Divinité des Aſſyriens. Cicéron, entre pluſieurs Hercules qu'il diſtingue, dit que le cinquième étoit *Bélus*, ou Hercule l'Indien. *Voyez* BEL, Dieu des Babyloniens.

BÉLUS, Pere de Danaüs & d'Egyptus, eſt le Jupiter Egyptien.

BELUS, Roi de Tyr & de Phénicie, fut pere de Pygmalion & d'Eliſe, ſurnommée *Didon.*

BELUTTA. ſ. m. Grand arbre qui croît dans le Malabar. Sa racine broyée avec du gingembre frais, & priſe intérieurement, provoque puiſſamment la ſueur.

☞ Ses feuilles bouillies dans du lait, appliquées en cataplaſme ſur le ſommet de la tête, avec l'huile de palmier, ſont employées pour réſoudre les humeurs viſqueuſes. Leur décoction eſt bonne pour la toux. Le fruit eſt aſtringent, quand il eſt ſec; & laxatif, quand il eſt frais & cuit dans du miel.

B E M.

☞ BEM, ou BEMBE. Ville de Perſe, à trois journées de Multan, ſur les frontieres de l'Inde.

☞ BEMARIN. *Bemarina*, contrée de l'Amérique Septentrionale dans la Floride, au pays des Apalaches.

BÈME. ſ. m. *Bema.* Autel des Manichéens: ils le dreſſoient dans un lieu différent & éloigné de celui où les Catholiques diſoient la Meſſe. Anſelme d'Havelberg parle dans ſes Dialogues du *bema* des Manichéens. Le mot *bème* vient du grec Βῆμα, *tribunal, dégré.* On appelle auſſi *bème* parmi les Manichéens le jour de la mort de Manès. Le *bème* eſt un grand jour chez les Manichéens, c'eſt un jour de fête; ils appeloient *bème* le jour que Manès fut tué, parce qu'ils le célébroient en ornant magnifiquement leur *bème* ou leur autel. En général les Grecs appellent *bème* ce que nous appelons ſanctuaire. De tous les laïcs il n'y avoit que l'Empereur qui pût entrer dans le *bème.*

BEMBEL. ſ. m. Terme de Philoſophie hermétique, qui ſignifie, ou le mercure, ou la pierre philoſophale.

BÉMOL, BÉQUARRE. Termes de Muſique. Saint Grégoire s'eſt ſervi des ſept premières lettres de l'alphabet, pour diſtinguer les ſept tons de la voix. Or quelquefois l'eſpace entre *A* & *B* eſt d'un ton entier, qui étant plus haut eſt plus dur, & on le marque d'une figure carrée, ce qui l'a fait appeler *béquarre.* Mais quand le *B* eſt plus bas d'un demi ton, il eſt plus doux & plus mol, & c'eſt pourquoi on l'appelle *bémol.* Voyez B.

☞ Le *bémol* eſt un caractère, qui a la forme d'un petit *b* qu'on met devant une note pour la baiſſer d'un demi ton. On dit auſſi adjectivement qu'une note eſt *bémol.*

☞ BÉMOLISER. v. a. Nouveau terme de Muſique. Marquer une note d'un *bémol.* On dit auſſi *bémoliſer* la clef.

BÉMUS. ſ. m. Terme mépriſant & bas, qui ſignifie un homme qui ne ſauroit dire un mot; un ſot, un lourdaut. Pourquoi donc en parler comme d'un clerc d'armes, ou comme d'un novice de couvent, & enfin d'un *bémus*, d'un lourdaut, d'un ignorant? MASCUR. De qui me parlez-vous là? C'eſt un vrai *bémus*, c'eſt-à-dire, un innocent. Vous faites le *bémus*, le bon *bémus.* Ce mot ne ſe dit nulle part.

B E N.

BEN, ou BEHEN. ſ. m. ſe prend pour un arbre qui croît en Arabie, & qui s'élève preſqu'auſſi haut que le bouleau. Ses feuilles ſont arrondies, aſſez petites pour la grandeur de l'arbre, rangées par paire ſur une côte branchue, & ſont même clair-ſemées. Son fruit eſt une gouſſe longue de cinq pouces environ, compoſée de deux coſſes cannelées, coriaces, d'un goût plus inſipide qu'aſtringent, & renfermant comme dans des cellules des noyaux blancs, triangulaires, gros comme de petites noiſettes, qui contiennent ſous leurs coques minces une ſemence amère, huileuſe, ſemblable à celle de la noiſette, mais plus blanche.

C'eſt une noiſette triangulaire, & dont l'amande rend une huile ſi belle & ſi douce, qu'elle n'a aucune odeur; de ſorte qu'elle prend parfaitement bien l'odeur de la fleur qu'on lui donne, & ſi naturellement, qu'il n'y a pas de différence entre l'odeur de la fleur & celle de l'huile, lorſqu'on prend ſoin de la bien travailler. Cette huile ſe nomme *Eſſence.* BARBE. Cette huile a auſſi cela de particulier, qu'elle ne rancit pas comme les autres huiles exprimées, & qu'elle peut être conſervée en bon état pendant long-temps. Ce fruit, que les Arabes appellent *ben*, eſt nommé des Grecs *Balanus Myrepſica*, & des Latins *Glans unguentaria.* L'huile ſert auſſi à effacer les taches, & les lentilles du

visage, appliquée seule, ou mêlée dans des pommades. Les meilleures noix de *ben* sont pleines, fraîches, blanches, & fort aisées à peler. Elles servoient aux parfumeurs dès le temps de Pline. On dit : de la noix de *ben*, l'huile de *ben*.

On donne ce nom de *ben*, ou *behen* à deux autres plantes bien différentes; l'une est appelée *behen* blanc, & l'autre *behen* rouge. *Voyez* BEHEN.

☞ BENA, ou BECCABÉNA. *Bena, Beccabenna*, Royaume d'Afrique, en Nigritie. Ce Royaume porte le nom de sa capitale, & les habitans celui de *Soufos*.

☞ BENACAFIZ. Ville d'Afrique, au Royaume de Maroc, dans la province du Duquela, sur l'Ommirabi.

BÉNAGUES. Nom d'un ruisseau de France, qui s'est apparemment formé du latin *bona aqua*. Il est dans l'évêché de Pamiers, & coule entre Varilhère & Pamiers. Le ruisseau de *Bénagues* est une des dix rivières ou ruisseaux de France, d'où l'on tire des paillettes d'or. *Voyez* M. de Réaumur. *Hist. de l'Acad. des Sc. 1718.*

BENAIS. *Voyez* BENÊT.

☞ BENAKET, ville d'Asie, dans la Transoxane.

BENAN. s. m. Étoile fixe de la seconde grandeur, qui est la dernière des trois qui sont dans la queue de la grande Ourse. C'est elle qu'on appelle communément le *grand cheval*, ou le *cheval* de devant du chariot.

BENARDE. s. f. *Voyez* BESNARDE.

☞ BENARES. *Voyez* BANARA.

BÉNARI. C'est ainsi qu'on appelle un ortolan en Languedoc. Ce sont des oiseaux passagers : ils passent deux fois l'an ; au mois de Mai, & au mois d'Août, on les prend avec des filets au temps de leur passage. Les *bénaris* étant nourris en cage deviennent si gras, qu'on les apporte bien souvent tous morts dans une petite mallète pleine de millet en poste de Toulouse à Paris, pour la table du Roi & des Princes. Il s'en prend quantité dans les plaines de Toulouse, mais en hyver ils sont très-rares & très-chers. Comme les cailles sont beaucoup plus excellentes en Lauragais qu'en Italie, à cause que l'Italie est trop sèche, de même les ortolans ou *bénaris* sont beaucoup plus gras, & ont meilleur goût à Toulouse qu'en Italie. CATEL, *Hist. de Langued. L. I, p. 46.*

☞ BENAROU. Ville de Perse, sur les frontières de la province de Fars & du Royaume de Lar, au pied d'une montagne.

☞ BENATAGE. s. m. Fonction des Benatiers dans les salines.

☞ BENATE. s. f. *Voyez* BENATIERS.

☞ BENATIERS. s. m. pl. Ouvriers occupés dans les salines à assembler des bâtons de bois avec des osiers & de la ficelle, pour en former des paniers appelés *benates*, qui contiennent douze pains de sel.

BÉNATH. s. m. Nom que les Arabes donnent à de petites pustules qui s'élevent sur le corps pendant la nuit, après la sueur.

☞ BENAVARI. *Benavarium*. Petite ville d'Espagne, au royaume d'Arragon, capitale du Comté de Ribagorça, sur les confins de Catalogne.

☞ BÉNAUGES. *Benalgia*. Petit pays de la Guienne propre, le long de la Garonne. Cadillac en est le lieu principal.

☞ BENCATH. Ville d'Asie, dans la Transoxane.

☞ BENDA. (*le*) Petit pays de la Turquie, dans l'Albanie. Il avoit autrefois pour capitale Benda ville épiscopale, aujourd'hui ruinée.

☞ BENDARMASSEN, ou BEMDARMASSIN. *Bendarmassia*. Ville des Indes, dans la partie septentrionale de l'Ile de Borneo, à l'embouchure du fleuve Saccadano, ou Saccadan capitale du royaume de même nom.

BENDE. s. f. Terme de Relation. Monnoie ou somme de la côte de Guinée & du royaume d'Issinie. La *bende* vaut cent francs. L'adultère est un crime capital pour les deux coupables, mais entr'eux ils s'en acquittent ordinairement pour une *bende*, qui est la valeur de cent francs : l'amende croît à proportion de la dignité du mari lésé, & tel adultère a été condamné à sept *bendes*, envers le mari qui l'avoit déshonoré. *Voyez* la *Relation du royaume d'Issinie, par le R. P. Loyer, Dominicain.* Le Roi d'Issinie pour prévenir la vengeance dont les Hollandois le menaçoient, paya dix *bendes* d'or.

BENDALÉON. s. m. Le tarif de la Douane de Lyon nomme ainsi cette espèce de gomme, que l'on nomme à Paris, & presque par-tout ailleurs, *bdellium*, ou *bdelium*.

BENDER. v. a. Vieux mot. Mettre en inquiétude.

Si l'éveillez, croyez qu'elle ouvrira
Ses deux beaux yeux, pour les vôtres bender.
CL. MAROT.

On écrit aujourd'hui *bander*, en quelque signification que ce verbe se prenne.

BENDER. Nom de ville. *Bender* est dans la Bessarabie, à trente lieues d'Ozakou. Le Roi de Suède Charles XII, après la bataille de Pultova se retira à *Bender*, ☞ y fit un long séjour, & avec environ 60 hommes, il y soutint dans sa maison un siege contre une armée de Janissaires.

BENDIDIES. s. f. Fêtes qui se célébroient dans le Pyrée d'Athènes, en l'honneur de Diane, surnommée *bendis*. Ces fêtes ressembloient un peu aux Bacchanales.

BENDIS. s. f. *Bendis*. C'est le nom que les Thraces, dit Hésychius, donnoient à Diane. Palæphatus, *C. 32*, & Suidas, disent aussi que c'est la Lune, ce qui revient au même, comme l'on sait. Les fêtes de *Bendis*, nommées par les Athéniens Βενδίδεια, *Bendidées*, & qui se célébroient dans le Pyrée le 21e du mois Targélion, étoient semblables aux bacchanales. C'est ce que nous apprennent Strabon dans son neuvième Livre, & Proclus dans son premier Livre sur le Timée de Platon. Vossius parle de la Déesse *Bendis*, *De Idol. L. II, C. 57.*

☞ BENÉ. Petite ville d'Italie, en Piémont, sur les frontières du Montferrat. Elle donne le nom au pays voisin qu'on appelle le *Benese*.

☞ BENE-BARAH. Ville de la Terre-Sainte, dans la Tribu de Dan.

BÉNÉDET. s. m. Nom propre d'homme. *Benedictus*. Saint *Bénédet* est un des quatres patrons d'Arbaigne. Malabay le Feuillant a écrit la vie de S. *Bénédet* sur d'anciens Mémoires. CHASTEL. *12 Févr.*

BÉNÉDICITÉ. s. m. Mot latin que l'usage a rendu françois. Prière qui se fait avant le repas pour bénir les viandes qui sont sur la table. *Mensæ consecratio*. Un bon Chrétien doit dire *bénédicité* & grâces. Le *bénédicité* de Godeau est une Paraphrase sur le Cantique des trois enfans dans la fournaise.

On dit proverbialement, il est du quatorzième *bénédicité*, à ceux qu'on veut taxer de bêtise : car le quatorzième verset du Cantique des trois Enfans dans la fournaise porte, *benedicite, omnes bestiæ & pecora, Domino.*

BÉNÉDICTE. s. m. Terme de Pharmacie. C'est un électuaire laxatif qui purge doucement. Il est composé de 24 ingrédiens, sans y comprendre le miel. On appelle ordinairement le *bénédicte* de Nicolas de Salerne, du nom de son inventeur.

BÉNÉDICTIN. Religieux qui a fait vœu de vivre sous la Régle de S. Benoît. *Ordinis Sancti Benedicti Monachus.* ☞ C'est ce qu'on appelle *moines noirs* dans le Droit canon. Leur uniforme est une robe, un scapulaire & un capuce noir. Quand ils vont au chœur ou en ville, ils ont une ample chappe de serge noire, à grandes manches, & un capuchon qui se termine en pointe.

L'Ordre des *Bénédictins* est partagé en différentes Congrégations. La plus ancienne de ces Congrégations est celle des *Benédictins* du Mont Cassin, ainsi appelée du nom du Monastère chef de tout l'Ordre de S. Benoît. On lui a donné aussi le nom de sainte *Grotte*, à cause du Monastère qui a été bâti où étoit la grotte ou caverne qui servit de retraite à S. Benoît lorsqu'il se retira à Subiago, Sublac. Le Monastère du Mont Cassin fut détruit par les Lombards en 580, & rebâti par le Pape Grégoire II en 720, par les soins d'un Brixien nommé *Perronax*. En 1323 Jean XXII érigea le Monastère du Mont Cassin & tout son territoire en évêché, & supprima la dignité d'Abbé. Il y eut neuf Evêques de

de ſuite; mais en 1367, Urbain V reſtitua à ce Monaſtère le titre d'*Abbaye*, & ſupprima la dignité épiſcopale, en laiſſant néanmoins à l'Abbé la juridiction comme épiſcopale, que les Abbés du Mont Caſſin avoient toujours eue, même avant Jean XXII, comme ils l'ont encore aujourd'hui.

La plus ancienne Congrégation de *Bénédictins* en France, eſt celle de Marmoutier. Ce célébre Monaſtère fut fondé près de Tours par S. Martin, Archevêque de cette ville. Au commencement du IXe ſiécle, ce Monaſtère reçut la règle de S. Benoît, que S. Maur, à ce que l'on prétend, avoit apportée en France, & que l'Abbaye de Glanfeuil, fondée par ce Saint, avoit ſuivie. Marmoutier devint le chef de plus de deux cens Prieurs, ce qui fit qu'il fut regardé comme le chef de la première Congrégation de *Bénédictins* en France, quoique Glanfeuil fût la première Abbaye de cet Ordre qui eût été fondée, & qu'on appelât cette Congrégation la *Congrégation de Marmoutier*. P. Hélyot, *T. V. C. 7.*

La Congrégation des *Bénédictins* d'Angleterre a été diſtinguée par quelques Auteurs en quatre Congrégations différentes, celle de ſaint Auguſtin, celle de ſaint Benoît Biſcop, celle de ſaint Dunſtan, & celle de ſaint Lanefranc. Les Monaſtères d'Angleterre ne faiſoient point de Congrégation; ils étoient ſoumis chacun à quelques Monaſtères de France, & les ſaints Benoît, Dunſtan & Lanfranc, ont été plutôt reſtaurateurs de la diſcipline monaſtique, que fondateurs de différentes Congrégations. C'eſt pourquoi le P. Clément Reynes, *Bénédictin* de la Congrégation d'Angleterre, regarde cette Congrégation en différens âges: le premier ſous ſaint Auguſtin, Apôtre d'Angleterre, l'an 596; le ſecond ſous ſaint Benoît Biſcop, vers l'an 703; le troiſième ſous ſaint Dunſtan, vers l'an 900; le quatrième ſous ſaint Lanefranc, vers l'an 1077 dans leſquels elle n'avoit point encore la forme de Congrégation; mais dans le cinquième âge elle peut être appelée véritablement *Congrégation*, lorſque l'an 1215, dans le Concile général de Latran, il fut ordonné de tenir des Chapitres généraux dans chaque Province. Elle ſe perfectionna dans le ſixième âge, après que Benoît XII ayant renouvelé l'an 1336 le décret du Concile de Latran, fit par ſa Bulle appelée *Benédictine*, des réglemens pour l'Ordre de S. Benoît. Enfin, elle augmenta toujours juſqu'au ſchiſme d'Henri VIII. Il y a encore quelques *Bénédictins* de cette Congrégation qu'on appelle *Bénédictins Anglois*. Ils ont des Monaſtères hors de leur Iſle, entr'autres à Paris au fauxbourg S. Jacques. *Voyez* le P. Hélyot, *T. V. C. 9.*

Saint Bénigne de Dijon, Abbaye fondée au VIe ſiècle par Grégoire, Evêque de Langres, fut auſſi le chef d'une Congrégation de *Bénédictins*.

La Congrégation de S. Benoît ſur Loire. *Floriacenſis Congregatio.* La Congrégation de Fleury, parce que ſaint Benoît ſur Loire s'appeloit autrefois *Floriacum*. L'Abbaye de Fleury, ou de ſaint Benoît ſur Loire, que Léon VII appelle le premier & le chef de tous les Monaſtères, comme Alexandre II appelle ſon Abbé le premier des Abbés de France, fut fondée ſous le règne de Clovis II.

L'Abbaye de S. Waaſt d'Arras, & les autres Monaſtères qui s'unirent à elle comme à leur Chef au commencement du dernier ſiècle, prirent le nom de Congrégation des *Bénédictins* exempts.

L'Abbaye de Lérins fondée en 410 par ſaint Honorat, ne reçut la règle de ſaint Benoît qu'au VIIe ſiècle, & l'obſerva d'abord avec celle de ſaint Colomban. Elle eut dans ſa dépendance non-ſeulement pluſieurs Abbayes & Monaſtères de France, mais encore celui de ſaint Barthélemi en Catalogne, & d'autres en Italie dans l'Evêché de Reggio, dans l'Etat de Gênes & dans l'Iſle de Corſe, qui tous étoient ſoumis à la correction de l'Abbé de Lérins. Elle eut même des Monaſtères de filles ſous ſa juridiction, comme ceux de ſaint Harluc & de ſaint Honorat de Taraſcon. Il y eut même un Monaſtère de Chanoines réguliers vivans ſous la règle de ſaint Auguſtin, qui lui fut ſoumis avec les Egliſes de ſaint Mamert & de ſainte Marie de Fontaine Vineuſe. En 1515 Auguſtin Grimaldi, Evêque de Graſſe, & Abbé de Lérins, pour y rétablir la diſcipline monaſtique, ſoumit cette Abbaye à la Congrégation de la réforme des *Bénédictins* du Mont Caſſin, & de ſainte Juſtine de Padoue; union que Léon X approuva, & que François I confirma par Lettres patentes du 14 Avril de la même année, vérifiées au Parlement d'Aix, & par Henri II l'an 1547; Clément VIII, l'an 1591, & Henri IV, l'an 1597: ainſi finit la Congrégation de Lérins.

La Congrégation de l'Abbaye de Fuldes, en Allemagne, fondée en 744, par S. Boniface, Archevêque de Mayence, & Apôtre d'Allemagne, étoit compoſée non-ſeulement de Monaſtères d'hommes, mais encore de pluſieurs Abbayes de filles.

La Congrégation de ſaint Claude, anciennement de S. Candat & de ſaint Oyan, du mont Jura, au Comté de Bourgogne. Cette Abbaye a été une de celles qu'on appeloit dans l'Ordre de ſaint Benoît *Chef d'Ordre*, non parce qu'elle a fait avec leurs dépendances un Ordre particulier & ſéparé, mais parce qu'elles avoient dans leur dépendance pluſieurs Maiſons & Prieurés conventuels. Elle fut fondée en 425 par ſaint Romain, & s'appela d'abord Abbaye de S. *Oyan* & de *Candat*, c'eſt-à-dire, du *Confluant*, parce qu'elle étoit à la jonction des rivières de Bienne & d'Allière. Le nombre des Moines y augmenta conſidérablement, ils furent obligés d'envoyer une colonie à Lauconne. Ils bâtirent enſuite un Monaſtère de filles, nommé *de la Baume*, ou *de la Roche*. Enſuite ſe bâtit le Monaſtère de Romon-Mouſtier, & ainſi ſe forma la Congrégation de ſaint Oyan & de Candat, ou de ſaint Claude, qui augmenta beaucoup dans la ſuite, comme on le peut voir dans le Ve Tome du P. Helyot, *C.* 17, ſous Innocent III. Elle s'unit au Monaſtère de S. Benoît de la Province de Lyon, en vertu du décret du IVe Concile de Latran, dont nous avons parlé. L'Abbé de S. Oyan ou de S. Claude, préſidoit aux Chapitres généraux ordonnés par ce Concile. Elle avoit pris le nom de S. Oyan d'un ſaint Abbé de ce nom qui la gouverna, & qui mourut en 510. On ne ſait pas préciſément le temps qu'elle reçut la règle de Saint Benoît; il y a de l'apparence que ce fut ſous Charlemagne au VIIIe ſiècle. Benoît XII, en 1336, dans ſa Bénédictine, ordonna que les Chapitres auxquels il oblige l'Abbé de S. Claude d'aſſiſter, ſeroient compoſés des Supérieurs des Monaſtères de l'Ordre de S. Benoît des provinces eccléſiaſtiques de Lyon, de Beſançon & de Tarentaiſe. Telle fut donc alors la Congrégation de S. Claude.

La Congrégation de Cluſe a pris ſon nom de ſon premier Monaſtère ſitué en Piémont à l'entrée des Alpes, & qui eſt redevable de ſon commencement à Hugues de Scouſiat, Auvergnat de nation, & Seigneur de Montboiſſier, qui fonda un Monaſtère ſur le mont Epicare, à quatre lieues de Suze, & près du mont Caprate, au Xe ſiècle.

La Congrégation de Cluny eſt encore fort étendue: nous en parlerons au mot *Cluny*. Il y a une réforme de cette Congrégation, que l'on appelle l'*Etroite Obſervance* de Cluny. P. Helyot, *T. V. C. 19.*

La Congrégation de Fontaveliane, dont fut Pierre Damien, & la Congregation de Cave, ſont deux Congrégations de *Bénédictins* en Italie. La première eut pour Chef le Monaſtère de Fontaveliane, dans l'Apennin, en un lieu ſolitaire de l'Ombrie, au diocèſe de Faenza, entre les monts Carrio & Carno, vers l'an 1000. L'Abbaye de Cave, au diocèſe de Salerne, dans le royaume de Naples, fut le chef de la ſeconde. Il fut bâti par ſaint Alfère, au commencement du XIe ſiècle. Il prit le nom de Cave, à cauſe d'une carière ou cavée dans laquelle il fut bâti. P. Helyot. *T. V. C. 25 & 26.*

On peut même regarder les Camaldules comme une Congrégation de l'Ordre de S. Benoît. Car S. Romuald fut un réformateur & un propagateur de l'Ordre de ſaint Benoît, avant qu'il eût fondé un Ordre nouveau en 1012. P. Helyot.

La Congrégation de *Saſſovivo*, lieu du diocèſe de Foligni, au pied d'une grande montagne toute de roche, appelée pour ce ſujet *Saſſo vivo*, c'eſt-a-dire, Roche vive, & d'une autre montagne appelée *del Vecchio*, ou du Vieillard, commença vers l'an 1060 que le B. Meynard de l'Ordre de S. Benoît s'y retira.

La Congrégation de Sauve-Major eut pour fondateur S. Gérard, natif de Corbie, dans l'onzième siècle. Le Monastère chef de cette Congregation fut bati dans le diocèse de Bourdeaux, en un lieu qui s'appeloit alors *Silva-Major*, ou *Grande-foret*, a present *Sauve-Major*, à six lieues environ de Bourdeaux, dans le pays qu'on nomme des *deux Mers*. Il fut habité en 1079. Il y avoit environ trente Prieurés qui dependoient de cette Congrégation, outre un grand nombre de Paroisses. P. Helyot, *T. V. C. 31.*

L'Abbaye d'Hirsauge, en Allemagne, dans le diocèse de Spire, a été autrefois chef d'une florissante Congregation, qui commença vers l'an 1080, par le zèle de saint Guillaume, qui fut le restaurateur de la discipline monastique en ce pays. Selon Tritème, cette Congrégation fut composée de plus de soixante Monastères que saint Guillaume fonda, outre ceux qu'il réforma. P. Helyot, *T. V. C. 32.*

Sur la Congrégation de Cîteaux, *Voy.* Cîteaux, & pour Chiteaux, *voyez* aussi ce mot en sa place.

La Congregation de Chezal-Benoit est aujourd'hui unie à celle de S. Maur. *Voyez* Chézal-Benoît. Le P. Helyot traite de toutes ces Congrégations de *Bénédictins* dans son VIe Tome de l'Histoire des Ordres Religieux.

Les Humiliés sont aussi une Congrégation qui suit la règle de S. Benoit, aussi bien que les Sylvestrins, les Célestins, les Religieux du Mont Olivet, les Religieux de l'Ordre de Christ, les Oblates de sainte Françoise, la Congrégation de Molek & d'Autriche qui subsistent encore en Allemagne, & celle de Bursfeld.

La Congrégation de Valladolid, en Espagne, a pour Chef le Monastère de S. Benoit de Valladolid, fondé vers l'an 1390, par Jean I. Roi de Castille. C'est pour cela que ce Monastère est surnommé *le Royal*. Ce Monastère s'étant réformé, & en ayant réformé beaucoup d'autres, Ferdinand & Isabelle voulurent que tous les Monastères de S. Benoît en Espagne y fussent soumis, ce qu'ils obtinrent d'Innocent VIII. P. Helyot, *T. VI. C. 30.*

Une autre ancienne Congrégation de *Bénédictins* est celle de la Chaise-Dieu. *Casa Dei.* Abbaye fondée vers 1401, par le B. Robert, Chanoine de saint Julien de Brioude. Cette Congrégation s'étendit jusqu'en Espagne, & le Monastère de saint Jean de Burgos en dépendoit.

La Congrégation de S^te. Justine, dite depuis du Mont Cassin, commença en 1408, que Louis Barbo, noble Vénitien, Prieur des Chanoines Réguliers de l'Ordre des Chanoines Séculiers de saint George *in Alga*, fut pourvu par Grégoire XII de l'Abbaye de sainte Justine de Padoue. Il y mit la réforme aussi bien que dans plusieurs autres, qui formerent cette Congrégation, qui fut confirmée par Martin V. L'an 1504, le Monastère du Mont Cassin y ayant été uni, le Pape Jule II. voulut qu'elle quittât le nom de sainte Justine, pour prendre celui de Mont Cassin, qui étoit Chef de tout l'Ordre, & qu'on l'appelât à l'avenir la Congrégation du Mont Cassin, autrefois de sainte Justine. P. Helyot, *T. VI. C. 29.*

La Congrégation de S. Vanne & de S. Hidulfe, & la réforme des Monastères de Lorraine & de France qui la composent, commença par les soins de D. Didier de la Cour, Religieux de l'Abbaye de saint Vanne de Verdun, sur la fin du seizième siècle.

La Congrégation de S. Vanne a encore produit celle de saint Placide aux Pays-Bas.

La Congrégation de Portugal commença vers 1558, par la réforme du Monastère de Ste Thirse, qui y fut portée par les Peres Réformés d'Espagne. Alcagne Tembourin, distingue encore une autre Congrégation de *Bénédictins* en Portugal, qu'il nomme la *Congregation de Lisbonne*; mais il se trompe. *Voyez* le P. Helyot, *T. VI. C. 31.*

L'Abbaye de S. Denys en France, fut aussi chef d'une Congrégation de *Benédictins*. Cette Congrégation n'a été établie qu'au commencement du XVIIe siècle, & en vertu du Décret du Concile de Trente, qui oblige tous les Monastères immediatement soumis au S. Siége, de s'unir en Congrégation; s'ils n'aimoient mieux se soumettre à la visite de l'Ordinaire. Pour l'éviter, les *Bénédictins* de saint Denys projeterent de se faire chefs d'une Congregation, & solliciterent plusieurs Monastères d'entrer dans ce projet. Neuf y consentirent, qui furent ceux de saint Pierre de Corbie, de saint Magloire de Paris, de saint Pere de Chartres, de Bonneval, de Colombs, de Josaphat, de Neaufle le vieux, de saint Lomer de Blois, & de Mouftierender. On fit des réglemens, on s'assembla au Prieuré de S. Lazare, au fauxbourg de saint Denys, le 6 Mars 1607. On y conclut le traité d'association. Henri IV donna des Lettres patentes, le Parlement les enregistra le 5 Septembre de la même annee. Le Prieur de saint Denys fut élu Général. Paul V. confirma cette association l'an 1614, sous le titre de *Congrégation de Saint Denys*, & elle a subsisté jusqu'à la naissance de la Congrégation de saint Maur.

La Congrégation *Bénédictine* Helvétique ou de Suisse, comprend neuf Monastères: c'est une des plus considérables de l'Ordre. Cinq de ses Abbés sont Princes de l'Empire; ce sont ceux de saint Gal, d'Einsfidlen, ou Notre-Dame des Hermites, de Muri, de Pfers & de Disentis. Les quatre autres sont Rhinaw, Frischinchen, Engelberg & Rhun. L'union de ces Monastères commença en 1602, & fut approuvée par Clément VIII, sous le titre de Congrégation *Benédictine* Helvétique. Elle fut consommée en 1633, qu'elle se trouva de neuf Monastères.

La Congrégation de S. Maur doit son commencement à la Congrégation de saint Vanne, dont la réputation se répandant de tous côtés, invita plusieurs Abbayes à embrasser la même réforme. La première qui s'y soumit fut celle de S. Augustin de Limoges, l'an 1613, S. Faron de Maux, saint Julien de Nouaillé, saint Pierre de Jumiège, & de Bernay suivirent; de sorte que l'on crut nécessaire de faire une Congrégation nouvelle des Abbayes de France, & de la séparer de celle de saint Vanne. Ce projet fut approuvé par un Chapitre général de saint Mansuy de Toul en 1618. La même année Louis XIII, donna des Lettres patentes pour l'érection de cette Congrégation, à laquelle dans la première Assemblée générale on donna le nom de *Congrégation de saint Maur.* Grégoire XV l'approuva, Urbain VIII la confirma par sa bulle du 21 Janvier 1627. Ces bulles furent fulminées par l'Official de Paris le 16 Mai 1629. Le Roi donna des Lettres patentes le 15 Juin 1631, & le 15 Mars 1632, pour l'exécution de ces bulles, & ces Lettres patentes furent vérifiées au Parlement de Paris le 21 Mars 1622.

Les Bénédictins sont appelés dans tout le Droit Canon *Monachi nigri*, c'est-à-dire, *Moines noirs*; ensorte qu'ils y sont plutôt distingués des autres Ordres par leur habit que par le nom de leur Patriarche saint Benoît. Il y avoit avant les *Bénédictins* un grand nombre de Moines, même dans l'Occident. Saint Ambroise, saint Jérôme & saint Grégoire font mention des moines qui étoient en Italie, dans les Gaules, & dans plusieurs autres endroits de l'Europe. Il y avoit cette différence entre les anciens Moines & les *Benédictins*, que les premiers étoient simplement Moines, sans etre attachés à aucun Ordre particulier. C'etoit assez d'être Moine pour être reçu en cette qualité dans tous les Monastères, quand on voyageoit; car on ne parloit point alors de règles particulières. Le Cardinal Baronius, Gallon Prêtre de l'Oratoire de Rome, le P. le Cointe, Prêtre de l'Oratoire de France, ont accusé les *Benédictins* d'avoir mis parmi les Moines de leur Ordre plusieurs saints Moines qui n'en ont point été. Consultez le P. Le Cointe dans ses *Annales Ecclésiastiques de France.* Voyez aussi dans le premier Tome des *Acta SS. Ben.* le Catalogue des Saints omis, où le P. Mabillon convient que dans le Calandrier des *Benédictins* il y a des Saints qui n'ont point été *Benédictins*, ni même Moines. C'étoit la coutume de mettre dans ces Calendriers les noms des Bienfaiteurs morts; on les a pris ensuite pour des Moines. Dom Bastide a cependant répondu au P. le Cointe, *Act. SS. Ben. Sæc. III. P. II.* à la fin. On trouve plusieurs choses concernant l'Ordre des *Benédictins*, & leurs divers établissemens, dans les Préfaces de tous les tomes de ces *Acta SS.* Enfin le P. Mabillon a donné les Annales de l'Ordre de saint Benoit.

BÉNÉDICTINES. ſ. f. Religieuſes habillées de noir, qui ſuivent la règle de ſaint Benoît. *Ordinis ſancti Benedicti Moniales.* Elles ont un voile noir, une guimpe de toile blanche, & une grande robe de même ſerge que leur voile. Il y a de ſimples Congrégations, il y a auſſi des Prieurés & des Abbayes de *Bénédictines.* Le Roi nomme à leurs Prieures & à leurs Abbayes, & leurs Prieures & leurs Abbeſſes ſont perpétuelles. *Voyez* la Préface du premier ſiècle des *Acta SS. Ben.* §. *3. p. XX.* & du IIe ſiècle, §. *3. p. XXIII.*

Les BÉNÉDICTINES de Bourbourg, d'Eſtrun, de Meſſine, dans l'évêché d'Ypres, & autres en Flandre & en Italie, ſont nobles. Il y a à Veniſe trois Monaſtères de *Bénédictines*, où l'on ne reçoit que des filles de Sénateurs & des premières maiſons de la République. On les appelle *Gentildonne*; en leur parlant on leur donne le titre d'*Illuſtriſſime.* Saint Zacharie eſt le premier de ces Monaſtères, fondé en 819 par Ange & Juſtinien Participace. Les autres ſont celui de ſaint Laurent, & celui de ſaint Côme & de ſaint Damien. P. HELYOT, *T. VI. C. 40.* Les *Bénédictines* de l'Adoration perpétuelle furent inſtituées par la Mere Mectilde du S. Sacrement, touchée du récit des effroyables ſacrilèges commis par les Hérétiques, contre le Saint Sacrement, dans les guerres commencées en Allemagne, en 1629. ID. *C. 47.*

BÉNÉDICTINE. ſ. f. Nom qui ſe donne à une Bulle de Benoît XII de l'an 1336, par laquelle ce ſouverain Pontife réforme l'Ordre de ſaint Benoît, & lui preſcrit des réglemens.

☞ BÉNÉDICTION. ſ. f. En général, action de bénir, c'eſt-a-dire, de ſouhaiter quelque choſe d'heureux. *Fauſta prædicatio.* On le dit dans ce ſens des prières & des vœux que font les peres & les meres en faveur de leurs enfans, ſur-tout à l'article de la mort. Jacob reçut la *bénédiction* de ſon pere au lieu d'Eſaü.

☞ On le dit de même des prières qu'on fait pour les Princes, pour les bienfaiteurs, & des ſouhaits qu'on fait pour leur proſpérité. Ce Prince attire par ſes bienfaits les *bénédictions* de tout ſon peuple. Le nom de *Bourbon* eſt en *bénédiction* à tout le monde; c'eſt un nom pour lequel tout le monde fait des vœux.

☞ BÉNÉDICTION, ſignifie auſſi abondance, les faveurs, les grâces que le Ciel accorde. *Divinum beneficium, cœleſte munus, donum.* Celui qui ſeme avec *bénédiction*, moiſſonnera avec *bénédiction*, avec abondance. Vous remplirez tout animal de *bénédiction*, de l'abondance de vos biens. Jacob après avoir été éprouvé, reçut mille *bénédictions* de Dieu. L'abondance des fruits eſt une *bénédiction* céleſte.

☞ BÉNÉDICTION, ſignifie auſſi louange à Dieu, remerciment de ſes grâces. *Laus, gratiarum actio.* Les Martyrs donnoient à Dieu mille *bénédictions* dans leurs ſouffrances.

☞ Les Hébreux entendent auſſi ſouvent par le nom de *bénédiction*, les préſens que ſe font les amis, ſans doute parce qu'ils ſont accompagnés de *bénédictions*, c'eſt-à-dire, de vœux & de complimens de la part de ceux qui les donnent, & de remerciment de la part de ceux qui les reçoivent. *Voyez* Gen. *XXXIII, 2.* JOSUÉ, *XV, 19, &c.*

BÉNÉDICTION, eſt auſſi une cérémonie eccléſiaſtique qui ſe fait pour rendre une choſe ſacrée ou vénérable. *Conſecratio.*

L'eſprit de piété a introduit dans l'Egliſe Catholique des *bénédictions* pour preſque toutes ſortes de choſes. On trouve des *bénédictions* dans le Pontifical Romain, dans le Miſſel Romain, dans le livre des cérémonies eccléſiaſtiques, imprimé du temps de Léon X, & dans les Rituels & les Cérémoniaux de différentes Egliſes, que l'on trouve ramaſſés dans l'ouvrage du P. Martène ſur les rits & la diſcipline de l'Egliſe. Il y en a pour les cierges, pour les rameaux, pour les cendres, pour les vaſes & les ornemens ſacrés, pour les drapeaux, pour les armes, pour l'Agneau paſcal, pour les fruits & les biens de la terre, pour une maiſon, pour un navire, pour les œufs à la fête de Pâques, pour une Abeſſe, pour des nouveaux mariés, pour des fonts, pour des cloches, pour l'eau benite, pour le pain bénit, pour le cilice de ceux qui font la pénitence publique, pour un cimetière, *&c.*

Autrefois on faiſoit la *bénédiction* des fruits nouveaux durant la Meſſe après la conſécration, & après cette *bénédiction* qui finiſſoit par les paroles ordinaires *per Chriſtum Dominum noſtrum*, on ajoutoit la prière qui commence par ces paroles: *Per quem omnia, Domine, ſemper bona creas, &c.* Voyez le Cardinal Bona, & Dom Luc d'Acheri, le Gloſſaire de M. du Cange, où l'on trouve toutes les eſpèces de *benedictions* qui ont été en uſage, & celui des Macri.

En général ces *bénédictions* ſe font par des aſperſions d'eau bénite, des ſignes de Croix, & des prières conformes au ſujet de la cérémonie. Quand il y a onction, cela s'appelle *Conſécration*: ainſi on conſacre le calice, & on bénit le ciboire, parce qu'on emploie l'onction pour le calice: dans l'uſage ces mots ſe confondent quelquefois. M. Fléchier, Evêque de Nimes, en faiſant la *benédiction* des drapeaux d'un Régiment Suiſſe, prononça un fort beau diſcours par rapport à cet uſage de l'Egliſe, & à la deſtination de ce Régiment, que le Roi envoyoit combattre les Fanatiques des Cévènes.

BÉNÉDICTION, ſe dit plus particulièrement du ſigne de la Croix que font les Prélats & autres Supérieurs en pluſieurs occaſions. *Sublatâ manu figuras Crucis exprimere, & benè precari.* Les Evêques en paſſant dans les rues, dans l'Egliſe donnent leur *bénédiction* au peuple. Autrefois quand les Evêques alloient par la ville, & lorſqu'ils paſſoient par les bourgs & villages, on ſonnoit une petite cloche pour avertir le peuple de venir recevoir leur *bénédiction.* Quand ils alloient à la Cour, ils ne s'en retournoient point qu'ils n'euſſent donné la *bénédiction* au Roi. *Voyez* le P. Thomaſſin, *Diſcip. de l'Egl.* Il eſt fait mention de cette *bénédiction* des Evêques dans Théodoret, *Hiſt. Eccl. L. IV, C. 5*, & dans Evagrius, *L. IV, C. 34*, comme M. de Valois l'a montré. On donne la *bénédiction* à la fin de la Meſſe. La *bénédiction* du S. Sacrement ſe donne au Salut quand on le reſſerre. *Ipſo Chriſti corpore figuram Crucis effingere.*

Luſage de donner la *bénédiction* au peuple en étendant les mains, & en prononçant des paroles qui expriment les ſouhaits que l'on fait, eſt très-ancien. Il en eſt parlé dans S. Ambroiſe, *de Pœnit. L. I, C. 7*, & S. Jérôme *Ep. ad. Euſt.* dans les anciennes liturgies grecques, dans les Conciles d'Agde, d'Orléans, dans le quatrième de Tolède. Walfridus, Bernon, Burchard, en font mention. Jean-Bap. Scortia Jéſuite, croit avec S. Iſidore, Janſénius de Gand, & pluſieurs ſavans interprètes de l'Ecriture, que cette coutume eſt venue des Juifs. Janſénius dit, dans ſon commentaire ſur l'Eccléſiaſtique, que les Prêtres chez les Juifs donnoient la *bénédiction* en élevant les mains, & en les portant en forme de croix vers les quatre parties du monde; & Galatinus prétend que la *bénédiction* ſe faiſoit avec le nom ineffable יהוה, *Jehova*, à quoi répond dans la religion Catholique l'invocation d'un ſeul Dieu en trois perſonnes, le Pere, le Fils, & le ſaint Eſprit. On peut voir *Levit. IX, 22, au Liv. des Nomb. VI, 23, 24, 25, 26. Exod. VIII, 9 Luc XXIV, 50.*

La *bénédiction* de la table, des viandes, & des choſes que l'on boit, en faiſant le ſigne de la Croix deſſus, eſt une très-ancienne coutume, comme il paroît par S. Grégoire, dans la vie de S. Benoît, au *L. II de ſes dialogues.* Le premier Traité du premier Ordre du Thalmud des Juifs eſt intitulé ברכות, les *bénédictions*, & l'on y traite des prières que les Juifs font en différentes occaſions, le matin en ſe levant, le ſoir avant que de ſe coucher, avant, après & pendant le repas, *&c.* C'eſt là ce qu'ils appellent *benédiction.*

BÉNÉDICTION *Apoſtolique*, eſt le ſalut que donne le Pape au commencement de toutes ſes Bulles, en ces termes: *Salutem, & Apoſtolicam benedictionem.*

BÉNÉDICTION, eſt auſſi une rubrique du Bréviaire, où il y a un titre des *bénédictions* & abſolutions. Elle ſe fait au commencement des Leçons des Matines, en ces termes, *Jube, Domne, benedicere.*

On dit proverbialement, donner ſa *bénédiction*; pour dire, congédier, conduire quelqu'un. On appelle un pays, une maiſon de *bénédiction*, un lieu où toute richeſſe & proſpérité abonde, une maiſon de bonne chère. Donner à quelqu'un des *bénédictions* de

S. Roch, c'eſt donner des malédictions, dans Maſcurat.

☞ Vallée de *bénédiction*. On avoit donné ce nom à un lieu ſitué dans la Tribu de Juda, a cauſe de la victoire que Joſaphat avoit remportée ſur les troupes des Moabites, des Ammonites & des Iduméens.

BÉNÉDICTIONNAIRE. ſ. m. Terme eccleſiaſtique. Livre qui contient les bénédictions. *Benedictionarium*. Le P. Le Brun ſe ſert de ce mot dans ſes Livres ſur les Liturgies. A la fin des Miſſels il y a un *bénédictionnaire*, C'eſt-a-dire, les formules des benedictions.

BÉNÉFICE. ſ. m. Terme de droit canonique. Egliſe dotée de quelque revenu pour y faire le ſervice divin: Il ſe dit non-ſeulement de la fonction, mais auſſi du revenu qui y eſt affecté. *Beneficium Eccleſiaſticum*. Un *bénéfice* eſt une certaine portion du bien de l'Egliſe aſſignée à une perſonne eccleſiaſtique, pour en jouir pendant toute ſa vie, pour rétribution du ſervice qu'il rend, ou qu'il doit rendre à l'Egliſe. Pour être pourvu d'un *bénéfice* il ſuffit d'être tonſuré; à moins que le *bénéfice* ne ſoit ſacerdotal par ſa fondation. A l'égard de l'âge, il ſe régle ſelon la difference des *bénéfices*. Pour les ſimples Chapelles il faut avoir ſept ans, pour les Prébendes des Egliſes Collégiales, dix; pour les Prébendes des Egliſes Cathédrales, quatorze; pour les dignités qui n'ont point charge d'ames, vingt; pour les Abbayes, & prieurés Conventuels, vingt-trois; pour les Cures & les dignités à charge d'ames, vingt-cinq commencés; pour les Evêchés & Archevêchés, vingt-ſept.

On diſtingue des *bénéfices* libres & des *bénéfices* ſerfs. Les *bénéfices* libres, ſont les vrais *bénéfices*, tels qu'on les a décrits ci-devant. Les *bénéfices* ſerfs ſont les places qu'on donne dans une Egliſe a des Prêtres, à charge de deſſervir au ſervice divin. Par Arrêt du Parlement de Paris du 5 Août 1705, les titres de *Grands-Chapelains*, ou de *Vicaires* dans l'Egliſe de Meaux ont été déclarés *bénéfices* ſerfs, c'eſt-à-dire, qu'ils ne peuvent en diſpoſer qu'avec l'agrément de l'Evêque & du Chapitre. *Hiſt. de l'Eg. de Meaux, Tom. I, p. 103, & 104*. Les Chapelles que l'on donne dans les égliſes cathédrales ou collégiales aux Chantres ou Vicaires choriſtes pour la deſſerte du chœur, doivent une préſence actuelle & continuelle, & ſont amovibles & deſtituables pour cauſe d'abſence, ſans monition canonique. *Aſſiſi, Manſionarii*. Voyez le Procès-verbal de l'Aſſemblée de 1726, & Bronod, Mém. pour le Chapitre de S. Germain l'Auxerrois. On les appelle encore *bénéfices* impropres.

Les *bénéfices* peuvent vaquer en trois manières, ou de droit, de droit & de fait, ou par Sentence de Juge. Un *bénéfice* vaque de droit, lorſque le droit prive celui qui en eſt pourvu pour des crimes exprimés dans le Droit, comme l'héréſie, la ſimonie réelle, la confidence, la falſification des lettres apoſtoliques, la protection qu'on donne à ceux qui font profeſſion d'héréſie, le meurtre d'un Clerc, battre un Cardinal, le crime de Lèſe-Majeſté humaine, de fauſſe monnoie, la ſodomie dont on eſt atteint & convaincu, empriſonner un Bénéficier, afin de le contraindre à réſigner ſon *bénéfice*, les violences que l'on fait à ſon Evêque, *&c.* Ces crimes font vaquer un *bénéfice* dès qu'on les a commis, enſorte qu'un Bénéficier eſt incapable de le poſſeder, & même de le réſigner, & qu'il n'eſt pas néceſſaire d'attendre qu'il en ſoit dépoſé par la juſtice, pour s'en faire pourvoir. Un *bénéfice* vaque de droit & de fait, par la mort naturelle du titulaire, & par le renoncement exprès ou tacite. Il y renonce expreſſément par la démiſſion qu'il en fait entre les mains du Collateur, & que le Collateur admet, lorſqu'enſuite il en abandonne la poſſeſſion. Il y renonce tacitement, lorſqu'il s'engage dans un état, ou dans un *bénéfice* qui eſt incompatible avec celui dont il eſt pourvu, & qu'il ne ſe dépouille pas de l'un de ces deux *bénéfices* dans le temps preſcrit. Ainſi dès qu'on contracte mariage par paroles de préſent, qu'on fait profeſſion dans un Ordre Religieux; dès qu'on eſt ſacré Evêque, & qu'on prend poſſeſſion de ſon évêché, on renonce tacitement à tous les *bénéfices* incompatibles qu'on poſſédoit, & non aux *bénéfices* ſimples. Un *bénéfice* vaque par Sentence d'un Juge, en punition de certains crimes qui obligent un Juge à depoſer un Clerc de ſon *benefice*. Tels ſont le concubinage, ſi après en avoir été averti par ſon Supérieur on ne ſe corrige point, comme il eſt dit dans le Concordat, & au titre *De concubinariis*; l'ingratitude envers ſon réſignant, qu'on traite injurieuſement, & qu'on refuſe de ſecourir dans ſes beſoins, ou a l'égard du Collateur, de qui on a reçu le *benéfice*, en s'efforçant de lui faire perdre le droit qu'il a de le conférer, ou en attaquant ſa Juridiction.; la non reſidence dans un *benefice* qui demande un ſervice perſonnel, nonobſtant les monitions canoniques qui ont été faites pour ce ſujet; le parjure, le ſortilège, toute ſorte d'irrégularités où l'on tombe par quelque crime; le mepris que font les Béneficiers de l'état eccleſiaſtique, etant d'ordinaire vêtus comme des laïques. *Clem. 1, de vitâ & honeſt. Cleric.* DUCASSE. AUBOUX.

S. Vincent Ferrier, cité par M. Auboux, Official de Cahors, dans la *Véritable Pratique, civile & criminelle des Cours Eccléſiaſtiques*, diſoit que de ſon temps on parvenoit aux dignités & aux *bénéfices* par cinq cas; par le nominatif, ainſi qu'il appert; par la rubrique de la nomination royale aux prélatures dans le Concordat, & par le droit de régale que le Roi a dans ſon Royaume; par le génitif, lorſque les Princes & les grands Seigneurs pourvoient ou font pourvoir aux *benefices* leurs enfans, ou les enfans de leurs domeſtiques & ſerviteurs; par le datif, lorſqu'on dit, quand il eſt queſtion d'avoir un *bénefice; date, & dabitur vobis*; par l'accuſatif, lorſque par une accuſation fauſſe, ou véritable, on veut dépoſſeder d un *benefice* celui qui en eſt bien pourvu; par l'ablatif, lorſqu'on ravit les *bénéfices* par ſa puiſſance & ſon autorité aux pauvres & aux foibles qui les poſſèdent. Le vocatif, qui eſt le cas le plus juſte & le plus légitime, eſt aujourd'hui fort peu en uſage, c'eſt pourquoi il a été omis; car le corbeau de la brigue, ou ſimonie, a ſuffoqué la colombe, qui eſt le ſymbole du S. Eſprit; de ſorte que le nominatif eſt pour le Roi; le génitif, pour les grands & les puiſſans; le datif, pour les riches & les ſimoniaques; l'accuſatif, pour les ambitieux; l'ablatif, pour les méchans & les chicaneurs; mais le vocatif eſt réſervé au S. Eſprit ſeul, qui ouvre la vraie porte pour y entrer.

En général il n'y a que deux ſortes de *bénéfices*: car tout *benefice* eſt ou ſéculier, ou régulier. Les différentes eſpèces de *bénéfices* ſont *bénéfices* à charge d'ames, ou ſimples, électifs, collatifs, ou mixtes, en titre, ou en commende: les Evêchés, Abbayes, Cures, Chanoinies, Chapelles, Prieurés, ſont encore ſous ces eſpèces générales des eſpèces particulières de *bénéfices*. Deux *bénefices* ſous un même toit, ou dans une même Egliſe, ſont incompatibles: on dit que c'eſt épouſer la mere & la fille.

Il y a de Paſtor un Traité *De beneficiis, & cenſuris Eccleſiaſticis, & de bonis temporalibus*, qu'on réimprima à Toulouſe en 1711, ou 1712, avec des notes de M. Solier, ſavant canoniſte.

BENEFICE *en commende*. C'eſt en Droit Canon celui dont on a donné pour ſix mois la régie ou l'économat a un eccléſiaſtique. Mais en France c'eſt un vrai titre, & perpétuel, qu'on donne à un ſéculier eccléſiaſtique, avec faculté de diſpoſer de tout le revenu à ſon profit, & ſans en rendre compte. *Beneficii fiducia auctoritate Pontificis conceſſa*. Le Pape ſeul peut donner des proviſions en commende, & diſpenſer de la règle, *regularia regularibus*. Mais le *bénéfice en commende* demeure toujours en règle, & ne change point de nature.

BENEFICE *conſiſtorial*, eſt celui qui étant à la nomination du Roi, doit être propoſé dans le conſiſtoire de Rome, c'eſt à-dire, la congrégation des Cardinaux où préſide le Pape; comme les archevêchés, évêchés & abbayes. *Beneficium in ſacro Pontificis conſilio proponendum*. Ces ſortes de *bénéfices* étoient autrefois électifs: mais par le concordat qui a aboli les élections, ils ſont conférés par le Pape ſur la nomination du Roi. Les proviſions des autres *bénéfices* s'expédient à la Chancellerie. Pour les *bénéfices conſiſtoriaux*, il faut payer l'annate, & obtenir des Bulles.

Le *bénéfice non conſiſtorial*, eſt ou électif ou colla-

tif. Les collatifs ſont en la libre diſpoſition du collateur ordinaire, ou en patronage. Les *benefices* collatifs dépendent du ſeul collateur, qui les confère à qui bon lui ſemble, ſans avoir beſoin de confirmation, pourvu que ce ſoit a une perſonne qui ait les capacités requiſes. Les *benefices* en patronage ſont ceux qui ne peuvent etre conferés par les collateurs ordinaires; le collateur eſt obligé de les conférer à ceux qui ſont préſentés par le Patron. Les *bénefices* électifs ſont ceux qui ſont remplis par élection; ſeulement l'élection doit être confirmée par le Supérieur. Préſentement il y a peu de ces *bénefices* en France.

Bénéfice *manuel*, eſt un *bénefice* dépendant d'une abbaye, qu'on envoie deſſervir par un Religieux qui eſt amovible, & qu'on change quand il plaît au Supérieur. *Manuale.*

Bénéfice *ſacerdotal à charge d'ames*, eſt celui qui oblige a être Prêtre, & qui eſt chargé de la direction des ames ſoumiſes a ſa conduite, & ſur leſquelles il a juridiction pour le for intérieur, & la conſcience. *Sacerdotale.* Les évêchés, les cures, les abbayes régulières, les prieurés conventuels, les premières dignités des chapitres, ſont des *benéfices à charge d'ames.* Ceux qui ſont pourvus de *bénéfices* ſans charge d'ames, ne ſont obligés qu'à prier Dieu; comme les Chanoines, les Chapelains.

Bénéfice *ſécularisé*, eſt un *bénéfice* qui étant régulier de ſa nature, & n'etant auparavant poſſedé que par des réguliers, devient ſéculier pour toujours, par une bulle du Pape qui éteint la règle, & en change l'état; en ſorte qu'il n'eſt poſſedé a l'avenir que par des ſéculiers; comme le Chapitre de Véſelay, de Tulle, de Clérac, &c. *Beneficium à religioſo ſtatu ad ſæcularem auctoritate Pontificis tradutum.*

Bénéfice *ſéculier*, eſt celui qu'on doit donner aux ſéculiers, comme ſont preſque toutes les cures. *Sæculare.* Tous *bénefices* ſont préſumés ſéculiers, s'il n'eſt juſtifié du contraire. On appelle *bénéfice ſéculier*, parce qu'il eſt affecté aux Prêtres ſéculiers, c'eſt a-dire, à ceux qui vivent dans le monde, ou dans le ſiècle, & qui ne ſont engagés dans aucun Ordre Monaſtique.

Bénéfice *ſimple*, eſt celui qui peut être poſſédé à ſept ans par un Clerc tonſuré, qui n'a autre obligation que de dire ſon Bréviaire. *Simplex.* On l'obtient ſur une ſimple ſignature de Rome. Il y a des *bénefices* ſimples qui ont prééminence & dignité, & d'autres qui n'en ont point.

Bénéfice *en titre*, ou *règle* ou *régulier*, eſt celui qui eſt poſſédé par un Religieux, ou un Régulier, lequel a fait profeſſion dans quelque Ordre Religieux; comme les Abbayes, les Prieurés Conventuels, &c. *Regulare.* On appelle *bénéfice régulier*, celui qui ne doit être conféré qu'à des Religieux, ſoit par ſa fondation, ſoit par l'inſtitution du Supérieur, ſoit par preſcription; car c'eſt à celui qui prétend qu'un *bénéfice* eſt régulier, à le prouver: autrement il eſt cenſé ſéculier. Un *bénéfice* eſt réputé régulier quand il a été poſſédé pendant 40 ans Par un régulier ſans diſpenſe.

Benefices vacans *in Curiâ.* Ce ſont les *bénéfices* dont le Titulaires meurent en Cour, c'eſt-à-dire, dans les dix lieues autour de Rome. Le Pape a droit de les conférer, & ce droit eſt une eſpèce de réſerve dont le Pape Clément IV eſt Auteur. On trouve la Conſtitution de cette réſerve dans le *Sexte* au chap. *Licet*; & comme il n'y eſt point parlé des Evêchés & des Abbayes, quelques-uns ont prétendu qu'ils n'étoient point du nombre des *bénéfices* vacans *in curiâ*; mais le Concordat, qui nous ſert de règle, les y comprend. C'eſt pourquoi Charles Du Moulin a été obligé de dire qu'il y avoit eu en cela de la ſurpriſe, les Commiſſaires du Roi pour le Concordat ayant laiſſé paſſer cet article.

Le Roi reconnoît cette réſerve des *bénéfices* vacans *in curiâ*, par les Brevets qu'il accorde aux Bénéficiers qui ne ſont point du Royaume, & qui pourroient mourir *en Cour.* Il ne leur donne leurs *bénéfices* qu'à condition qu'ils obtiendront du Pape un Bref *de non vacando in curiâ.* Après cela, ſoit qu'ils obtiennent ce Bref, ou qu'ils ne l'obtiennent point, les *bénéfices* dont ils ſont pourvus, ne peuvent plus vaquer *in curiâ.* M. Doujat a fait imprimer en 1667 le Bref *De non vocando in curiâ*, que le Pape Clément IX accorda au Cardinal Mancini, pour les Abbayes que ce Cardinal poſſedoit en France. Il eſt adreſſé au Roi ſur ſa ſupplique en ces termes, *Nos, ne prædicto Cardinale ſorte apud ſedem Apoſtolicam decedente, majeſtas tua impediatur, quominùs ad monaſteria hujus, moderatione dictorum concordatorum aut ſpecialis indulti Apoſtolici, nominare poſſit, opportunè providere volentes, ſupplicationibus ejuſdem majeſtatis tuæ nomine nobis ſuper hoc humiliter porrectis inclinati, eidem majeſtati tuæ, &c.* On voit que le Pape prétend que tous les *bénéfices* vacans *in curiâ*, lui ſont réſervés par les articles du Concordat, & que le Roi reconnoît cette réſerve du Pape. Les Papes accordent aſſez rarement ces ſortes de Brefs. M. le Prince de Neubourg en obtint un pour ſon Abbaye de Feſcamp en 1673, qui eſt ſemblablement adreſſé au Roi.

Au reſte, le terme de *bénéfice* eſt venu des Romains. Ils avoient accoutumé de diſtribuer aux gens de guerre ſur les frontières de l'Empire une partie des terres qu'ils avoient conquiſes: ces gens d'armes, qui jouiſſoient de ces ſortes de récompenſes s'appeloient *bénéficiers*, *Beneficiarii*, & la terre qu'on leur donnoit, *benefice*, *beneficium*, & on l'appela ainſi, parce que c'étoit un pur bienfait, & une libéralité du Prince. *Voyez* Bollandus, *Act. Sanct. Jan. Tom. II, p. 341.* Les François qui paſsèrent dans les Gaules, firent les mêmes libéralités aux ſoldats; & en conſervant le nom auſſi-bien que la choſe, ils appelèrent *benefices*, les terres qu'on leur aſſigna. Ainſi dans l'origine, *bénéfice* ſignifie ce que nous appelons *Fief*; & en effet ceux qui ont écrit des Fiefs en latin, ſe ſervent du mot *beneficium.* Ces *bénefices* ſe donnoient à vie ſeulement, & par privilège à ceux qui faiſoient profeſſion des armes. Depuis, c'eſt à-dire, ſous Louis le Debonnaire, & Charles le Chauve, ces *bénéfices* ſont devenus héréditaires & patrimoniaux. Cependant ſous ces Princes on demandoit encore leur conſentement pour faire paſſer les *bénéfices* aux enfans; mais dans la décadence de la ſeconde race, on ne le demanda plus, & ils paſſerent comme de plein droit aux héritiers de ceux qui les poſſédoient. *Voyez* de Hauteſerre, *Orig. Feudor. c. 2.* C'eſt ſans doute de-la qu'eſt venu le nom de *bénéfices*, qui a été donné aux biens de l'Egliſe; car outre que les Eccléſiaſtiques les poſſèdent à vie, à l'exemple des gens de guerre, à qui cet uſufruit tenoit lieu de récompenſe pour leurs ſervices, les richeſſes de l'Egliſe proviennent de la libéralité & des bienfaits des Princes ou des particuliers. Avant que le mot de *fief* fût en uſage, on ſe ſervoit de celui de *bénéfice*, qui ſignifioit la même choſe. Les *bénéfices*, ou fiefs, ne changerent de nature que par la décadence de la ſeconde race des Rois: alors chacun s'attribua la propriété de ſon *bénéfice*, pour le tranſmettre à ſa poſtérité.

A l'égard des *bénéfices* eccléſiaſtiques, on ne ſait pas fort exactement en quel temps s'eſt fait ce partage des biens de l'Egliſe: il eſt certain qu'avant le quatrième ſiècle, tous les revenus étoient entre les mains de l'Evêque, qui en faiſoit la diſtribution par des Economes. Ces biens ne conſiſtoient qu'en aumônes, & en collectes. Quand l'Egliſe eut acquis des héritages, les Evêques en aſſignoient une portion pour la ſubſiſtance des Clercs: & c'eſt ce qu'on appela *bénéfice.* Dès le commencement du VIe ſiècle, on trouve des traces de cet uſage; car dans le Concile de Rome convoqué par le Pape Symmaque, dans ſon Epître à Cæſarius, l'an 502, on défend d'aliéner à perpétuité aucun héritage de la campagne, ni de le donner en uſufruit, ſi ce n'eſt aux Clercs qui l'auront mérité, aux captifs & aux étrangers, ou en faveur de quelques monaſtères, ou des Hôpitaux, & cela pour la vie ſeulement de ceux qui l'auront mérité. *Voyez* le premier tome des Conciles de France, *ann. 513.* Les paroles de Symmaque ont auſſi été inſérées dans le décret de Gratien, *cauſ. 16, q. 1, can. 61.* On connoît par-là qu'il y avoit dès ces anciens temps quelque eſpèce de *bénéfice*, quoique la portion des biens ne fût pas encore faite aux Eccleſiaſtiques en particulier; mais cela étoit alors fort rare, & ne s'accordoit que pour des cauſes extra-

ordinaires. Il y a de plus quelques veſtiges de fondations de *bénéfices* & du droit de patronage dans le Canon 10 du premier Concile d'Orange; mais l'uſage de ces temps-là eſt bien éloigné de celui des derniers ſiècles. On donnoit donc dès-lors du bien de l'Egliſe aux Clercs en uſufruit. En 506 le Concile d'Agde permet auſſi aux Clercs de retenir les biens de l'Egliſe, ſuivant la permiſſion de l'Evêque, ſauf le droit de l'Egliſe, & ſans pouvoir les vendre, ou les donner, ſous peine d'indemniſer l'Egliſe de leur bien propre, & d'être privés de la Communion. Le IIIe Concile d'Orléans en 538, indique encore la même choſe dans ſon 17e Canon. Telle fut donc l'origine des *bénéfices*, qui commencerent par conſéquent avec le VIe ſiècle, ou même des le Ve: car en tous ces Canons, on en parle comme d'une choſe déjà établie, & en uſage au moins pour quelques cas particuliers. Le plus ſouvent les offrandes & les revenus ſe partageoient par l'avis du Clergé, ſelon le mérite de chaque Prêtre; & cela ſe pratiquoit encore au VIIIe & au IXe ſiècle, à la fin duquel le P. Thomaſſin remarque néanmoins que le nom de *bénéfice* étoit déjà en uſage dans l'Egliſe. Dans le XIIe ſiècle on partagea les revenus, & on fixa à chacun une portion & une ſubſiſtance certaines: de-là ſont venues tant de lois qui compoſent la Juriſprudence Canonique. Chacun ſe contenta d'abord d'un ſeul *bénéfice*; mais la pluralité s'introduiſit dans la ſuite ſous prétexte d'équité; parce qu'un Prêtre n'avoit pas aſſez d'un *bénéfice* pour ſubſiſter, on lui permit d'en poſſéder deux, & enfin pluſieurs, juſqu'à ce qu'il fût rempli du néceſſaire. Mais on étendit ſi loin ce néceſſaire, qu'il n'y eut plus de règle fixe. On regarda la perſonne autant que la qualité; enſorte que les Cardinaux, qui prétendent s'égaler aux Princes, prétendent auſſi avoir un revenu conforme à leur condition. On peut ajouter ici ce mot de la Bruyere: Que tel homme monte en chaire, ſans autre talent, ni vocation, que le beſoin d'un *bénéfice*.

Le miniſtère, ou *bénéfice*, n'étoit point autrefois diſtingué de l'ordination; c'eſt pourquoi lorſque par l'introduction du droit nouveau ils ont été ſéparés, on a toujours gardé l'ancienne maxime; ſavoir, que celui qui ordonne confere auſſi le *bénéfice*, & que celui qui ne peut point ordonner, ne peut conférer aucun *bénéfice*. Mais peu-à peu les Papes ont dérogé par leurs privilèges & leurs exemptions au droit commun, qui étoit fondé ſur le droit ancien. Nous voyons préſentement que les Abbés exempts de la Juridiction des Ordinaires conferent de plein droit des Cures & d'autres *bénéfices*.

On a beaucoup écrit contre la pluralité des *bénéfices*. La Place, Recteur de l'Univerſité de Paris, a fait un traité qui a pour titre, *De ſingularitate beneficiorum*. Le Sieur De la Roque, Miniſtre Calviniſte, écrivit auſſi en 1688 contre la pluralité des *bénéfices*; & juſqu'ici perſonne n'avoit oſé ſe déclarer publiquement, ni écrire en faveur de cet abus, qu'un Auteur anonyme qui ſous le nom d'*Abbé de Sidichembech* (Jac. Boileau) fit paroître en 1710, un ouvrage intitulé, *De Re Beneficiariâ Liber ſingularis, ſive Quæſtionis celebris ac difficilis*, &c. Ἀνώνυμος. Il fut auſſitôt ſolidement réfuté par pluſieurs écrits. Le IIIe & le IVe Concile de Latran ont condamné la pluralité des *bénéfices*.

Contentez-vous d'un bénéfice,
Ce point n'eſt pas indifférent:
En avoir dix, c'eſt avarice;
S. Auguſtin n'en veût pas tant.

Ce mot ſe trouve auſſi dans le Catholicon d'Eſpagne en une autre acception.

A chacun le ſien, c'eſt juſtice:
A Paris ſeize quarteniers,
A Montfaucon ſeize piliers,
C'eſt à chacun ſon bénéfice.

c'eſt-à-dire, ce qu'il mérite.

Bénéfice, ſe prend auſſi pour le lieu même où eſt l'Egliſe & le bien du Bénéficier. Ce *bénéfice* eſt bien ſitué. Acad. Fr.

Bénéfice, ſignifie auſſi, gain, profit, avantage. *Lucrum, commodum, fructus, utilitas.* Les Banquiers de Lyon font ſouvent tenir de l'argent à Paris avec *bénéfice*; c'eſt-à-dire, qu'au lieu de demander des remiſes pour le change, ils donnent du profit. Les Changeurs donnent du *bénéfice* en leur portant à changer des louis d'or. On dit, qu'un Traitant a eu du *bénéfice* dans une affaire, quand il a profité; qu'une telle ſomme a tourné à ſon *bénéfice*. En matiere de loterie on appelle *avoir un bénéfice*, pour dire, avoir un billet marqué, avoir un bon lot.

☞ Le *gain*, dit M. l'Abbé Girard, ſemble être quelque choſe de très-caſuel, qui ſuppoſe des riſques & du haſard; voilà pourquoi ce mot eſt d'un grand uſage pour les joueurs & pour les commerçans. Le *profit* paroît plus ſûr, & venir d'un rapport habituel, ſoit du fonds, ſoit d'induſtrie; ainſi l'on dit les *profits* du jeu, pour ceux qui donnent à jouer, ou fourniſſent les cartes: & le *profit* d'une terre, pour exprimer ce qu'on en retire outre les revenus fixés par les baux. Le *bénéfice* ſemble dépendre de la bienveillance des autres. Il ne ſe dit guère que pour les Banquiers, les Commiſſionnaires, le Change, & le produit de l'argent ou dans la Juriſprudence, pour des héritiers, qui, craignant de trouver une ſucceſſion ſurchargée de dettes, ne l'acceptent que par *benefice* d'inventaire.

Le joueur dit, j'ai peu *gagné*; le marchand, je n'ai fait aucun *profit*; le banquier & le revendeur, je n'en tire aucun *bénéfice*. *Voyez* tous ces mots, ainſi que Lucre & Émolument, Avantage, Utilité.

En termes de Médecine, on appelle *bénéfice de ventre*, un dévoiement naturel & ſpontané qui arrive ſans aucune médecine. *Alvi profluvium.* On dit auſſi, *bénéfice* de nature.

En termes de Juriſprudence, il ſignifie grâce, conceſſion gratuite du Prince. On dit qu'on eſt reçu au *bénéfice* de ceſſion, quand on reçoit un homme à abandonner ſes biens à ſes créanciers; moyennant quoi il eſt élargi des priſons, excepté pour les cas réſervés par les Ordonnances.

En termes de Chancellerie, on appelle des Lettres de *bénéfice* d'âge, celles que les mineurs obtiennent pour être émancipés, & avoir la faculté de gouverner leur revenu depuis dix-huit ans juſqu'à la pleine majorité; mais ils ne peuvent vendre ni aliéner, ni hypothéquer leurs immeubles, qu'ils n'aient atteint l'âge de majorité. Les clauſes des lettres de *bénéfice* d'âge ſont que les parens paternels & maternels ſeront appelés, qu'ils donneront leur conſentement, & que le mineur eſt capable d'adminiſtrer ſes biens, & de jouir de ſes revenus. *Litteræ Principis quibus adminiſtrare bona minoribus conceditur.*

Il y a auſſi des Lettres de *bénéfice* d'inventaire, qu'on obtient pour être héritier d'un homme ſans être obligé de payer ſes dettes au de-là des forces de ſa ſucceſſion, de laquelle à cet effet on fait inventaire, pour en rendre compte, s'il eſt beſoin. *Litteræ Principis quibus hæreditatem adeunti conceditur, tantùm teneri, quantùm valere bona hæreditatis contingit.* C'eſt Juſtinien qui a mis dans l'uſage commun le *bénéfice d'inventaire*, par lequel l'héritier n'eſt reſponſable ni envers les créanciers, ni envers les légataires, que juſqu'à la concurrence des biens. C'eſt une grâce du Prince qui fut d'abord introduite par l'Empereur Gordien, en faveur des gens de guerre. L'Empereur Juſtinien l'étendit enſuite à tous ſes ſujets; ce qui étoit néceſſaire dans un temps où les ſucceſſions étoient tellement obérées, à cauſe des grandes guerres que l'Empire avoit ſoutenues, que perſonne n'oſoit ſe déclarer héritier. L'héritier préſomptif, qui n'accepte la ſucceſſion que ſous *bénéfice d'inventaire*, ne peut être exclus par un parent plus éloigné qui ſe déclare héritier pur & ſimple. Les Lettres de *bénéfice* d'inventaire s'adreſſent au Juge de l'impétrant, s'il eſt royal, ſinon mandement eſt fait au premier Huiſſier, ou Sergent Royal, de faire commandement au Juge du Seigneur haut Juſticier, de procéder

à l'entérinement. Les conditions des *Lettres de bénéfice d'inventaire* ſont de faire l'inventaire des biens, de n'avoir fait aucun acte d'héritier, & de payer les dettes juſqu'à concurrence de l'inventaire. Il faut que l'impétrant donne caution du contenu en l'inventaire. Les Lettres de *bénéfice* d'inventaire ne ſervent de rien à l'égard du Roi, aux héritiers de ceux qui ſont comptables des deniers du Roi, parce qu'il ne donne rien, ni aucun privilège contre ſes droits. Nul n'eſt admis a jouir du *bénéfice* d'âge, ou du *bénefice* d'inventaire, ſans Lettres ſcellées des Chancelleries. *Voyez* pluſieurs Arrêts ſur cela dans l'*Hiſt. de la Chancel. Tom. II.* Le Roi en a cependant exempté les Provinces régies par le Droit écrit, par un Arrêt du 7 Janvier 1684. *Ibid. pag. 121.*

BÉNÉFICE, ſe dit auſſi en parlant du temps, & veut dire, grâce faveur, dont le temps eſt ſouvent la ſeule cauſe. Il faut attendre le *bénéfice* du temps. LA ROCHEF.

BÉNÉFICE, ſe dit auſſi en ces phraſes proverbiales. Il faut prendre le *bénéfice* avec ſes charges: ce qui ſe dit tant au propre, des charges d'un vrai *bénéfice*, qu'au figuré, de toute autre choſe qui a des avantages, & des inconvéniens. On dit auſſi que les chevaux courent les *bénéfices*, & que les ânes les attrapent. On dit encore, d'un homme qui n'a point de revenu, qu'il n'a Office, ni *bénéfice*; qu'il eſt obligé de vivre du travail de ſes mains. On dit d'un homme qui n'a point de Religion, qu'il croit en Dieu par *bénefice* d'inventaire, c'eſt-à-dire, qu'il fait profeſſion de la Religion autant qu'il y trouve ſon profit & ſon interet.

Qui ſentoit quelque peu le fagot,
Et qui croyoit en Dieu, pour uſer de ce mot,
Par bénéfice *d'inventaire.* LA FONT.

BÉNÉFICENCE. ſ. f. Penchant à faire du bien, grâce extraordinaire. *Beneficentia.* Ce mot de *bénéficence*, quelque doux qu'il ſoit, n'eſt pas aſſez heureux pour plaire à tout le monde; au contraire le nombre de ceux à qui il déplait, eſt bien plus grand que le nombre de ceux à qui il plût. M. de la Mothe le Vayer, de l'Académie Françoiſe, a dit que les peuples avoient adoré le ſoleil à cauſe de ſa *benficence*. *Bénéficence* s'eſt établi dans les pays étrangers. On le trouve dans l'Oraiſon funèbre de la Princeſſe d'Orange par Labadie, & dans pluſieurs autres écrits de gens qui ſe piquent de parler le françois. ☞ Il n'a pas réuſſi chez nous; mais nous avons reçu *bienfaiſance* qui ſignifie la même choſe.

☞ BÉNÉFICIABLE, adj. dont on peut retirer du bénéfice. Il ſe dit ordinairement d'une mine. On dit qu'une mine eſt *béneficiable*, lorſqu'on veut dire qu'elle peut être exploitée avec profit, qu'on en peut tirer du bénéfice.

BÉNEFICIAIRE. adj. m. & f. Hérétier qui a obtenu des Lettres de bénéfice d'inventaire. *Beneficiarius.* Un héritier pur & ſimple n'exclut point le *béneficiaire* en ligne directe. Les deux freres étoient héritiers *bénéficiaires*, & créanciers de leur pere. GUILLET DE BLARU.

☞ BÉNÉFICIAIRES, ou BÉNÉFICIERS. *Milites Beneficiarii.* On appeloit ainſi dans les troupes Romaines ceux à qui l'on donnoit pour récompenſe de leurs ſervices une partie des terres conquiſes, qu'on appeloit *bénéfice*, *beneficium*; parce que c'étoit un pur bienfait, une libéralité du Prince. *Voyez* ci-deſſus au mo. BENEFICE.

BÉNÉFICIATURE. ſ. f. Terme de Juriſprudence Canonique, ſorte de bénéfice. On appelle ainſi les bénéfices de Chantres ou Vicaires Choriſtes Chapelains: *Non tam beneficia dicuntur, quàm officia, ſeu potiùs onera.* Ces *bénéficiatures* ne ſont pas de véritables bénéfices, & l'on doit regarder ceux qui en ſont revêtus plutôt comme des Chantres gagés, que comme de vrais bénéficiers. Elles ne peuvent ſe réſigner, & leurs poſſeſſeurs peuvent être deſtitués par le Chapitre en cas d'abſence de deux mois, ſans qu'il ſoit néceſſaire de faire précéder aucune monition canonique; monitions ſans leſquelles, ſuivant le droit commun, on ne peut priver un Bénéficier de ſon bénéfice. Ce ſont donc plutôt des places deſtinées à des Prêtres qui ſont chargés de rendre un ſervice actuel à l'Egliſe. PROCÈS VERB. *de l'Aſſemblée du Clergé de 1726.* On les appelle auſſi *Benefices-ſerfs.*

BÉNÉFICIER. ſ. m. Celui qui poſſede un ou pluſieurs bénéfices. *Beneficio Eccleſiaſtico præditus.* On diſtingue les *Bénéficiers* du Royaume payans décimes, d'avec ceux qui n'en payent point, qui n'ont que de ſimples adminiſtrations. Le *Beneficier* n'eſt pas propriétaire des biens de l'Egliſe; il n'en a que l'adminiſtration, dont néanmoins il ne rend compte qu'à Dieu. Cependant à l'égard des hommes, il eſt tenu des réparations, des décimes, & des droits attribués aux Evêques. FLEUR. Un *Béneficier* qui a aſſiſté à un jugement de mort, devient irrégulier, & privable de ſon bénéfice. DE LANGE. Le *Béneficier* condamné à mort ne peut réſigner pendant l'appel, ſon bénéfice eſt vacant de plein droit. ID. Par l'art. 14 de l'Ordonn. de 1667 les *Bénéficiers* mineurs de 25 ans peuvent agir, & ſont réputés majeurs, pour ce qui concerne les bénefices dont ils ſont pourvus.

BÉNÉFICIER. v. n. Terme uſité parmi les ouvriers qui travaillent aux mines d'or, d'argent & d'autres métaux. Il ſe dit du plus ou du moins de facilité qu'on a à tirer le métal du minéral ou pierre métallique. ☞ *Bénéficier* dans l'exploitation d'une mine, c'eſt l'exploiter avec bénéfice, avec profit.

BÉNÉFICIÈRE. ſ. f. Fille conſacrée à Dieu, qui eſt pourvue d'une prébende, d'un bénéfice, comme les Chanoineſſes. *Beneficiaria.* Ce mot n'eſt point dans l'uſage ordinaire. Il ſe trouve cependant en quelques livres. Il y a des Auteurs, du nombre deſquels eſt le P. Thomaſſin, qui ont regardé les Béguines comme des eſpèces de Chanoineſſes, ou *bénéficières*. P. HÉLYOT. *T. VIII, pag. 2.*

BÉNÉFIQUE. adj. m. & f. Terme d'Aſtrologie, qui ſe dit des aſtres auxquels on attribue des influences favorables. *Beneficus.* Jupiter & Venus ſont des Planètes *bénéfiques*, c'eſt-à-dire, bienfaiſantes.

BÉNEISON, ou BÉNEIÇON, ſ. f. Vieux mot. Bénédiction. On a dit auſſi, *bénoyer*, pour bénir.

BENET. adj. ſouvent employé ſubſtantivement. Niais, nigaut, qui n'a point vû le monde. *Inſulſus, ſtolidus.* Moliere a dit, un grand *benais* de fils auſſi ſot que ſon pere. Mais l'uſage eſt pour *benêt*. C'eſt un *benêt*, un franc *benêt*.

Du Cange dérive ce mot de *bonifacies*, qui ſignifie *bon enfant*. Quelques-uns diſent encore *Boniface* en la même ſignification.

Je viens pour offrir au jour de votre fête,
De ma Philoſophie un hommage nouveau:
Préſenté par moi-même, il ſera plus honnête,
Que par certain benêt *qui s'eſt mis dans la tête*
De faire de ſon chef cet hommage ſi beau.

BENETIER, *Voyez* BENITIER.

BÉNÉVENT, ville archiépiſcopale du royaume de Naples, dans la Principauté citérieure, au confluent, du Sabato, & du Calore. *Bénévent* a titre de Duché. *Bénévent* fut nommé d'abord *Maleventum*, ſi l'on en croit Pline, *Liv, III c., 11*; & ſi l'on en croit Procope, ce fut à cauſe des vents malins qui y ſoufflent. D'autres le tirent de *malus eventus*, mauvais événement, & diſent qu'il lui fut donné à cauſe de la défaite des Samnites, qui perdirent là auprès plus de 30000 hommes. Mais Vigenère, *Annot ſur Tite-Live, Tome I, pag. 1757*, remarque fort bien que Tite-live dit qu'elle s'appeloit dès-auparavant *Malevent*; & il ajoute que plutôt les Romains à raiſon de leur heureux ſuccès lui auroient donné le nom de *Bénévent*. Quoi qu'il en ſoit, elle changea dans la ſuite ce nom de Malevent en celui de *Bénévent*. *Beneventum.* Feſtus dit que ce fut lorſqu'on y conduiſit une colonie, afin que ce nom fût d'un meilleur augure que celui qu'elle avoit, parce qu'auparavant les Grecs qui l'habitoient, l'appeloient Μαλόεντον, apparemment de μαλὸς, qui ſignifie, *pernicieux*. Ces mots de Feſtus confirment l'étimologie de *Bonus eventus*, ou *Bene eveniat*, ou *Bene ventum*, qui eſt pour marquer l'heureuſe arrivée de la colonie. La première colonie romaine fut

menée à *Bénévent*, l'an de Rome 485, *Paterc. L. I.* Elle fut enſuite renouvelée par Auguſte, & encore depuis par Néron, & appelée *Concorde*, & ſon territoire fut aſſigné aux Vétérans, avec celui de *Claudium*. FRONTIN. Une ancienne inſcription porte IMP. CÆSARI AUGUSTO ET COLONIAI BENEVENTANAI. *Voyez* Pline, *Liv. III. c. 11.* Strabon, Etienne de Byzance, & Vigenere cité.

Quelques-uns diſent que c'étoit une ville des Samnites, & d'autres des Hirpiniens. Solin veut que *Bénévent* ait été bâti par Diomède; & Pline que ce fut par les Hirpiniens; d'autres par les Sabelliens, & qu'il fut ſeulement réparé par Diomène. *Voyez* ſur cette Ville le P. Cantel, *Hiſt. des Métrop. pag. 409.* Il y a une Chronologie des Evêques & Archevêques, & du Chapitre de *Benévent*, par Mario de Vipera, en latin, à Naples 1636, *in-4°*.

☞ BENEVENT. (*Duché de*) *Bénéventanus ducatus.* Etat ſouverain en Italie, du temps des Lombards qui le formerent. Il renfermoit la Campanie, le Samnius, L'Apouille, la Lucanie & une bonne partie du pays des Bruliens. Il fut éteint en 851

☞ BÉNÉVENT, ou BÈNAVENTE. Petite ville d'Eſpagne, au royaume de Léon, dans la province de Campos, ſur la rivière d'Ezla.

☞ BÉNÉVENT, ou BÉNÉVENTE, ville de l'Eſtramadure, de Portugal ſur le Tage, vis-à-vis d'Alanguer.

BÉNEVENTAIN, AINE, ou BENÉVENTIN, INE. ſ. m. & f. Qui eſt de la ville ou du duché de Bénévent. *Beneventanus.* Pierre *Béneventain*, ou de Bénévent, Secrétaire ou Notaire d'Innocent III. eſt un Collecteur des Decrétales. Les deux Orbilius excellens Grammairiens, & Odofredus Denarius, Profeſſeur du Droit à Boulogne vers l'an 1200, étoient *Béneventins.*

BÉNEVISER. v. a. Vieux terme de Coutume. Il ſignifie Fixer, abonner, & dans le Lyonnois une dixme *benevisée*, un ſervice *benévisé*, ne ſont autre choſe qu'une dixme & un ſervice abournés, ou abonnés. *Clientelaria jura certo pretio vendere*, ou *mancipare.* On dit auſſi *abénéviſer* dans le même ſens. DE LAURIÉRE.

☞ BÉNÉVOLE. ſ. m. En droit eccleſiaſtique, eſt un acte par lequel un Supérieur accorde une place monacale dans ſa maiſon à un Religieux d'un autre ordre qui eſt dans le deſſein de s'y faire transférer. Il doit avoir ce bénévol, pour être en état d'obtenir le bref de tranſlation, de peur qu'il ne ſe trouve ſans cloître & ſans demeure fixe.

BÉNÉVOLE. adj. de t. g. Bienveillant, favorablement diſpoſé. Il ne ſe dit qu'en badinant dans ces phraſes, Lecteur *bénevole*, Auditeur *bénévole*, Spectateur *bénévole.* Que je ſuis heureux, dit le Poëte Nugnez, d'avoir été ſiflé à double cartillon! Si le Public plus *bénévole* m'eût honoré de ſes applaudiſſemens, à quoi cela m'auroit-il mené? à rien. Je n'aurois tiré de mon travail, qu'une ſomme aſſez modique, au lieu que les ſiflets m'ont mis tout d'un coup à mon aiſe pour le reſte de mes jours. LE SAGE.

Quoi qu'ordonne le ſort
Au châtel enchanté vers ſix heures je vole,
Et vous m'aurez vif ou mort
Pour ſpectateur bénévole. L'AB. DE CHAULIEU.

Voyez MALEVOLE.

BENEURETE. ſ. f. Vieux mot. Bonheur. On a dit auſſi *Béneuré & Beneurté*, pour Bienheureux.

BENEZET. ſ. m. Nom d'homme. *Benedictus. S. Bénézet* étoit un ſimple Paſteur, qui fut envoyé de Dieu pour bâtir un pont ſur le Rhône, à Avignon, & fut fondateur des Religieux Pontifs, ou faiſeurs de pont. Il commença ce pont en 1176, & fut 12 ans à le bâtir. Il y a eu 18 arches. Il eſt aujourd'hui preſque tout à bas. Sa vie a été écrite par Magne Agricole, & imprimée à Aix en 1708. *Voyez* encore Bouche, *Hiſt. de Prov. T. II. p. 182.* Ce nom s'eſt formé de *Benedictus.* On a fait d'abord *Benedet*: les Italiens & nos Provinces voiſines d'Italie diſent *Benedetto*, puis on a changé le *d* en *z*, ce qui eſt fort ordinaire, ſur tout dans les Provinces d'où étoit *S. Benezet*, où il eſt plus connu, d'où nous vient ce nom. C'eſt ainſi que de *Baudelius* on a fait en Languedoc *Bauzile*, en Auvergne *Bauzire*, en Rouergue *Bauzely*, de *Benitti*, Benizzi, & de *Quinidius*, Quiniz, &c. M. Baillet prétend neanmoins que *Bézenet* eſt un diminutif, comme qui auroit dit Petit Benoit, à cauſe de ſon age & de ſa taille. Quoi qu'il en ſoit, puiſque l'uſage l'a voulu, il faut dire *Benézet*, & non pas *Bénédict*, ni *Bénedet*, comme M. Baillet a fait d'abord. *Benédict* n'eſt pas françois, & *Bénedet* eſt appliqué par l'uſage à un autre Saint.

BENFELD. Ville de France, en Alſace, *Benefeldia*, ſur la rivière de Ill, à trois lieues de Strasbourg.

BENGALE. La ville de *Bengale*, *Bengala*, eſt dans l'Inde, ſur la rivière de Coſmin, ſelon quelques Géographes, ou ſur celle de Caor, ſelon d'autres, vis-à-vis de Chatigan. La plûpart des Géographes modernes prétendent que *Bengale* n'eſt autre choſe que Chatigan, à laquelle on a mal à-propos donné le nom du Royaume dans lequel elle eſt; mais les cartes marines des Hollandois, qui fréquentent beaucoup ces pays-là, diſtinguent Chatigan & *Bengale.* MATY. *Bengale* eſt à 122°, 46′, 18″, de longitude, & à 21°, 56′, 0″. de latitude nord.

Le Royaume de *Bengale*, *Bengalæ regnum*, eſt un grand pays d'Aſie, qui a eu autrefois ſes Rois particuliers, mais qui dépend aujourd'hui du Mogol. Le Gange le coupe preſque par le milieu.

Le Golfe de *Bengale*, en latin, *Bengalæ ſinus*, *ſinus Gangeticus*: c'eſt la partie de l'Océan Indien, qui eſt entre les deux preſqu'Îles de l'Inde, & s'etend juſqu'aux Îles de Sumatra & de Céilan au midi. MATY.

☞ BENGALI. ſ. m. Plante du Bréſil dont les feuilles ont la couleur & l'odeur des feuilles de choux: le fruit eſt gros comme une pomme, d'un goût agréable, mais dangereux, parce qu'il eſt trop froid.

BENGE, ou BENGHE. *Voyez* BANGUE.

BENGI-EIRI. ſ. m. Eſpèce de ricin Indien toujours vert, qui croît dans le Malabar. Ses feuilles réduites en poudre, & répandues ſur les ulcères, emportent les chairs fongueuſes & luxuriantes. DICT. DE JAMES.

☞ BENGUELA, ou BENGUELE. Royaume dans la partie occidentale de l'Afrique, avec une capitale de même nom, ſur l'Océan ou mer de Congo, avec un bon port. Les Hollandois en ſont maîtres.

☞ BENI-ABDALA, Ville d'Afrique, dans la province d'Alger, ainſi nommée d'un peuple qui s'y eſt habitué, & ſe nommoit autrefois *Silſi.*

BENJAMIN. ſ. m. Nom d'homme. *Benjaminus.* Le premier qui a porté ce nom, eſt *Benjamin* fils de Jacob, & de Rachel. Sa mere l'avoit appelé *Bénoni*, mais ſon pere lui donna le nom de *Benjamin.* Ce mot, ſuivant l'étymologie, veut dire, *enfant de la droite*; c'eſt-à-dire, enfant très-cher. D'autres veulent qu'il ſignifie *enfant du Midi*, parce que *Benjamin* naquit dans un pays qui eſt plus au Midi, que celui où ſes freres étoient nés. D'autres enfin prétendent que ce mot veut dire *enfans des jours*; c'eſt-à-dire, enfant né durant la vieilleſſe de ſon pere, ou lorſque ſon pere étoit déjà avancé en âge. Ceux qui ſont pour cette dernière étymologie, avouent qu'elle n'eſt point hébraïque, mais chaldaïque; & ils diſent que Jacob, qui avoit parlé long-temps la langue chaldaïque en Méſopotamie, donna à ſon fils *Benjamin* un nom en cette langue. La peine que Jacob eut à ſouffrir que *Benjamin* s'éloignât de lui, & qu'il allât en Egypte avec ſes freres, marque que ce Patriarche aimoit plus *Benjamin* que ſes autres enfans. C'eſt par alluſion à cet amour particulier qu'il lui portoit, que nous appelons *Benjamin* un fils que ſon pere ou ſa mere aiment plus que leurs autres enfans. Celui-là eſt le *Benjamin* du pere, & celui-ci le *Benjamin* de la mere. Philippe-Auguſte fut bien aiſe de donner à Henri II Roi d'Angleterre, la mortification de voir à la tête des Conjurés ſon fils Jean, dont il faiſoit ſon *Benjamin.* LARREY.

BENJAMIN. Nom d'une des douze Tribus d'Iſraël compoſée des deſcendans de *Benjamin*, le dernier des enfans de Jacob. *Benjamini Tribus*, ou *Benjamina*, *Benjaminitica Tribus.* La Tribu de *Benjamin* étoit entre celle

celle de Juda au midi, & celle d'Ephraïm au ſeptentrion, & le Jourdain au levant. *Voyez* le livre de Joſué, *C. XVIII, v. 11, & ſuiv.*

Les enfans de *Benjamin*, en ſtyle de l'Ecriture, ſont auſſi la Tribu, ou les deſcendans de *Benjamin*. Les enfans de *Benjamin* ſe rallierent auprès d'Abner, & ayant fait un gros, demeurerent ſur le ſommet d'un côteau. Sacy. *2 des Rois, C. II, v. 25.*

BENJAMIN. Terme de Fleuriſte. C'eſt un œillet incarnat clair ſur un fin blanc, mais dont les panaches ſont confus. Sa plante eſt aſſez robuſte, mais tardive à porter fleur. Le *Benjamin* ne caſſe pas, ſi on lui laiſſe quatre à cinq boutons. Cult. des Fleurs.

BENJANS. ſ. m. pl. Sorte d'Indiens répandus dans toute l'Aſie, par les mains deſquels paſſe preſque tout le commerce que les Européens y font. *Voyez* Banianes.

☞ BENI ARAX, ou BENI-RASID. *Beniaraxa.* Contrée d'Afrique, ou état particulier du royaume de Teleſin, faiſant partie de celui d'Alger, autour de la rivière de Mina.

☞ Beni arax, dans la montagne, à vingt lieues d'Oran, en eſt la capitale.

BÉNIBEL. ſ. m. Terme de Philoſophie hermétique, qui ſignifie *le mercure hermétique.*

☞ BENIBESSERI, ou BENIBESSERA. Grand pays d'Afrique, dans la Lybie, ou dans la contrée de Segelmeſſe, qui eſt dans le Biledulgerid.

BÉNIÇON. Vieux mot qui ſignifie épouſailles, de *benedictio*, comme maudiçon de *maledictio*, cuiçon de *coctio*, façon de *factio*, leçon de *lectio*. Men.

BÉNIGNE. ſ. m. *Benignus.* Nom propre d'homme. S. *Benigne*, Apôtre de Bourgogne, & Martyr, y fut envoyé, ſelon la tradition du pays, par S. Polycarpe. *Benigne* établi a la Cour dégénéra-t-il de lui-même? Ignora-t-il ſes amis? P. de la Rue, *dans l'Oraiſon Funèbre de M. Jacques-*Benigne *Boſſuet.*

BÉNIGNEMENT. adv. D'une manière benigne, douce, humaine. *Benignè, humaniter.* Il a été reçu *bénignement* de ſon Prince. Rien n'eſt plus mépriſable que la ſotte patience d'un mari qui ſouffre *bénignement* les infidelités de ſa femme. S. Evr.

☞ BÉNIGNITÉ. ſ. f. *Benignitas.* C'eſt une qualité qui affecte proprement la volonté dans l'ame, par rapport aux biens & aux plaiſirs qu'on peut faire aux autres; ce qu'il y a de plus éloigné d'elle eſt la malignité ou le ſecret plaiſir de nuire. M. l'Abbé Girard. Alexandre reçut avec *benignité* la mere, la femme & les filles de Darius.

☞ Il ſe dit auſſi en parlant des aſtres. Jupiter & Venus ſont les planètes qui ont le plus de *bénignité.*

☞ BENI-HULUD. Ville de la province de Chaüs, en Afrique. C'étoit autrefois *Benta.*

☞ BENIN, BÉNIGNE. adj. Qui a de l'inclination ou de la diſpoſition à faire du bien. *Benignus.* Ce mot ſe dit principalement des remèdes & des influences céleſtes. Un remède *benin* eſt celui qui purge doucement & ſans tranchées. Les aſtres *benins* ont favoriſé ſon voyage. On le dit auſſi des Princes, mais rarement des particuliers, excepté dans un ſens ironique, lorſqu'ils ſouffrent des injures avec baſſeſſe. Molière a dit, en parlant des maris de Paris: les maris ſont ici les plus *benins* du monde. *Voyez* M. l'Abbé Girard. Syn. *Voyez* auſſi Doux, Humain.

☞ Benin, ou Benim. Ville, rivière & Royaume d'Afrique, dans la Guinée.

BENINGANIO. ſ. m. Fruit qui croît dans la baie de S. Auguſtin, de la groſſeur du limon, rouge au-dehors, & bienfaiſant à l'eſtomac. Dict. de James.

BENJOIN. ſ. m. Sorte de réſine excellente, qu'on apporte du royaume de Lao, & d'autres pays des Indes orientales. *Benzuinum.* On la tire par inciſion d'un arbre qui eſt beau & très-grand, dont les feuilles reſſemblent à celles de citronnier, & qui, ſelon Dapper, s'appelle *fatra.* Elle eſt de couleur jaune, d'une odeur fort agréable, & facile à fondre. Il y en a de trois ſortes. La première s'appelle *amygdaloïdes*, parce qu'elle eſt tacherée de pluſieurs marques blanches, qui reſſemblent à des amandes rompues: elle vient de Siam. La ſeconde eſt noire & fort odoriférante, & coule des jeunes arbres: elle nous vient de Sumatra. On l'appelle *benjoin de boninas.* La troiſième eſt auſſi noire, mais de moindre odeur. On la cueille dans les îles de Java & de Sumatra. Le *benjoin* eſt différent de la gomme de *Laſer* ou *aſſa fœtida.* Il l'eſt auſſi de la mirrhe.

M. d'Herbelot, au mot *Ban*, rapporte que quelques-uns diſent que le *Benjoin* que les Perſans nomment *baſſam-pieh*, huile ou graiſſe de baume, ſe tire du fruit d'un arbre appelé *ban*, ſemblable au tamarin, & qui croît en abondance dans l'Hémen, ou Arabie heureuſe, & particulièrement au terroir de Mahara; & il dit au mot *haſſalban*, que les Turcs appellent le *benjoin*, *haſſalban*, mot dérivé ou corrompu de celui de *ban.* Chorier dit, dans ſon *Hiſtoire de Dauphiné, p. 58*, que les mélèſes, qui ſont fréquens dans les Alpes aux environs de Briançon, produiſent une eſpèce de réſine ſi excellente, qu'on ne lui refuſe pas communément le nom de *térébenthine* & de *benjoin.*

Nos habitans de l'île Bourbon nous envoient une réſine odorante, qu'ils qualifient de *benjoin.* Elle a quelque choſe à la vérité d'auſſi ſuave que le *benjoin*, lorſqu'on l'écraſe entre les doigts, & qu'on la brûle: cependant comme a la vue elle paroît en être différente, il y a lieu de croire que ce n'eſt pas le même arbre qui la porte: quoi qu'il en ſoit, elle a les deux qualités du *benjoin*, & peut être ſubſtituée à cette drogue ſi chère & ſi néceſſaire dans la compoſition des parfums, des baumes, des cérats, des onguents, & des emplâtres. Si l'on envoie de cette colonie des branches de l'arbre qui donne cette réſine, garnies de feuilles & de fruits, une deſcription de la manière dont on retire cette réſine de la partie de l'arbre qui la fournit, & les uſages qu'on en fait dans le pays, cela pourra nous conduire à la connoiſſance de l'arbre du vrai *benjoin*, dont l'origine eſt encore ignorée. M. De Jussieu, *Mem. Mſſ.* Le *benjoin* commun eſt ordinairement fort brun: le meilleur eſt celui qui eſt perlé, plein de groſſes larmes blanches, clair, luiſant, ayant l'odeur bien forte, & bien net: il reſſemble à des amandes, qui ſeroient confites dans du miel. Barbe.

☞ BENIR. v. a. En général, c'eſt ſouhaiter quelque choſe d'heureux. *Fauſta precari.* Dans ce ſens on le dit des vœux que les peres font en faveur de leurs enfans. Iſaac *bénit* Jacob au lieu de ſon frere Eſaü. Noë *bénit* Sem & Japhet, & maudit Cham.

☞ On le dit de même des puiſſances temporelles, des bienfaiteurs, & même des choſes inanimées. Les Princes bienfaiſans ſont *bénits* de leurs peuples. *Béniſſons* le jour que nous commençâmes à nous connoître.

☞ Bénir, ſe dit auſſi des faveurs, des grâces que le Ciel nous accorde. *Fortunare, beneficiis cumulare.* Dieu a *bénit* les armes du Roi, & lui a fait obtenir la victoire. Dieu *bénit* le travail des gens de bien.

☞ Bénir, ſignifie auſſi louer Dieu, le glorifier, le remercier de ſes grâces. *Deum laudare, benedicere.* Les trois enfans *béniſſoient* Dieu dans la fournaiſe. Job dans toutes ſes afflictions diſoit ſeulement, Dieu ſoit *béni.* Que la terre *béniſſe* le Seigneur, & qu'elle célèbre éternellement ſes louanges. P. R. Il eſt aiſé de louer Dieu & de le *bénir*, quand il nous fait riches, & qu'il ne nous laiſſe manquer de rien. Flech. *Voyez* Bénédiction.

Bénir, qui eſt ſi ſouvent dans le Nouveau Teſtament, ſignifioit chez les Juifs, prononcer une certaine formule de prière ſur quelque choſe. Ils ont dans leurs Rituels un grand nombre de ces ſortes de prières ou bénédictions. Ils en ont de différentes pour diverſes choſes, croyant que c'eſt un péché d'ingratitude de jouir ou de ſe ſervir de quoi que ce ſoit au monde, ſans premièrement reconnoître par quelques paroles de louange ou de bénédiction, qu'on le tient de Dieu, qui eſt le maître de tout. Ils ſont obligés de dire au moins cent bénédictions par jour, & la plupart les récitent le matin. Conſultez Léon de Modène dans ſon *Traité des cérémonies des Juifs, part. I, Chap. IX.*

Benir, eſt quelquefois dans le Nouveau Teſtament la même choſe que *faire des actions de grâces*, en ſorte que ces deux mots s'y prennent l'un pour l'autre au *Ch. 26 de S. Matthieu, v. 26*, où il dit que Jésus-Christ *prit le pain & le bénit*: on lit dans pluſieurs

exemplaires grecs, *fit des actions de grâces*, & c'eſt la même choſe quant au ſens, parce que la prière de *bénédiction* ou *conſécration*, s'appelle auſſi *action de graces*. C'eſt en ce ſens là que S. Paul, dans ſa première Epître aux Corinthiens, *ch. 10*, où il parle de la liberté que les Chrétiens avoient de manger de tout, dit au *v. 30 : Si je mange avec actions de grâces, pourquoi ſerai-je accuſé d'impieté pour une choſe dont je fais des actions de graces ?* Les Chrétiens auſſi bien que les Juifs, ne buvoient ni ne mangeoient jamais ſans faire la prière, qui s'appeloit *action de graces*, ou *bénédiction*. JESUS-CHRIST a fait exactement cette bénédiction, comme quand il *bénit* les cinq pains dans le déſert, *benedixit illis*.

BÉNIR, ſelon pluſieurs Interprètes, ſe prend dans l'Ecriture pour *maudire*, ou pour *injurier, calomnier, parler* mal de quelqu'un. Il y a trois endroits dans leſquels ils y donnent ce ſens. *Job I, 5, 11 & 3, Liv. des Lois XXI, 10*. Quelques-uns diſent que c'eſt une ironie ; d'autres une antiphraſe. Ce n'eſt pas le ſeul verbe qui ait à la troiſième conjugaiſon un ſens contraire à celui des précédentes, comme l'a remarqué Codure ſur *Job I, 5*. Hottinger dans ſon *Hexameron* & Druſius, *Obſerv. XVI, 5*. D'autres diſent que les Hébreux avoient tant d'horreur du blaſphème, (car c'eſt toujours de Dieu que *bénir* ſe prend en ce ſens,) qu'ils ne l'appeloient point par ce nom, mais d'un nom tout contraire. Mercerus, Caſaubon & Cocq, trouvent des veſtiges du même uſage dans les autres langues. Les Latins diſoient *rectè* pour *nihil*, *bona fortuna* pour *nemo*, *ſacrum* pour *exécrable*. D'autres croient que *bénir* en ces endroits ſignifie *dire adieu*, parce qu'en prenant congé de quelqu'un, on le *béniſſoit*, & de même que nous avons tranſporté le terme de dire *adieu* à la ſignification de *quitter, abandonner, renoncer*, parce qu'on dit adieu en quittant les gens. Les Hébreux l'avoient fait de ברד, *bénir*. Ce ſont les deux interprétations les plus raiſonnables.

Celui qui *bénit* parmi les Juifs le Pain & le Vin, eſt ordinairement la perſonne la plus qualifiée de la compagnie. Notre Seigneur fit la cérémonie de la Pâque avec ſes Diſciples, en qualité de Maître & de Docteur. Saint Luc, qui a rapporté cette Hiſtoire avec plus d'exactitude que ſaint Matthieu & ſaint Marc, fait mention de deux coupes, ſur leſquelles JESUS-CHRIST prononça la *bénédiction*. En effet, quand les Juifs font encore aujourd'hui une eſpèce de Pâque, ils commencent d'abord par *bénir* la coupe qu'ils rempliſſent de vin, & ils appellent cette première bénédiction, la *bénédiction de la coupe du manger*. Ils prennent quatre coupes durant tout ce repas ; mais ils ne *béniſſent* que la première & la dernière, au moins eſt ce l'uſage de preſque tous les Juifs, à la réſerve des Tudeſques, qui *béniſſent* toutes les coupes. Conſultez les Rituels des Juifs.

BÉNIR, ſe dit auſſi des cérémonies eccléſiaſtiques, & des prières que font les Prélats & les Prêtres ſur les choſes qu'ils conſacrent au ſervice & au culte de Dieu. Ainſi, on dit, *bénir* une Egliſe, des Fonts, une pierre d'Autel, un Calice, un Amict, une Cloche. *Conſecrare*. On dit auſſi *bénir* un cierge, des drapeaux. *Bénir* un Abbé Régulier, une Abeſſe. *Bénir* le lit des nouveaux mariés.

On appelle auſſi, *bénir* la table, faire une prière avant le repas, qu'on appelle, *Benedicite*, avec un ſigne de croix ſur les viandes. *Menſam conſecrare, conſuetas ante cibum preces recitare*.

BÉNIR ſe dit auſſi en ces phraſes proverbiales. Dieu vous *béniſſe*. *Adſit tibi Deus* : ce qui ſe dit tant à ceux qui éternuent, qu'aux pauvres qu'on éconduit, & à ceux d'avec qui on ſort mal content. On dit auſſi, Dieu *béniſſe* Chrétienté, Dieu *béniſſe* qui a été cauſe de ce procès, pour faire une honête imprécation. Dieu ſoit *béni*.

BÉNI, IE. part. & adj. Cette pieuſe famille eſt *bénie* de Dieu. *Fortunatus, beneficiis cumulatus*. Autrefois on diſoit toujours *bénit* : depuis, l'uſage a adouci ce participe pour les choſes ordinaires ; mais il eſt demeuré dans les choſes de la Religion pour conſerver tous les termes conſacrés & accoutumés. Ainſi on dit à la Sainte Vierge : Tu es *bénite* entre toutes les femmes. VAUG. CHAP.

☞ BENI SABIH ou MUCUBA. Ville d'Afrique, dans le Royaume de Darha, ſur le bord du fleuve Darha.

☞ BENI SOAYD. Ville d'Egypte, ſur le bord du Nil, à vingt lieues du Caire.

BENISTRE, v. a. Vieux mot. Bénir. *Cloſſ. ſur Marot.*

BENIT, ITE, adj. Qui a été *benit*, conſacré à Dieu. Une Abeſſe *bénite*, de l'eau *benite*, un pain *benit*, des grains *benits*.

BENIT, ſe dit encore en ces phraſes proverbiales. Eau *bénite* de Cour, ce ſont de grandes careſſes, de belles proteſtations d'amitié des gens de Cour, qui ſont diſſimulées, & qui n'ont aucun effet. On dit que c'eſt pain *benit*, que d'attraper un homme qui fait le fin, ou quand il arrive quelque infortune à un homme qui l'a bien mérité. C'eſt pain *bénit*, de vous montrer à tous tant que vous êtes de pédans, l'impertinence de vos citations, puiſque vous en voulez tant faire. MASCUR. C'eſt à dire, c'eſt un avantage, un plaiſir, une joie. On dit autrement, c'eſt bien employé. On appelle auſſi les Prédeaux des Paroiſſes, Ventres *benits*, parce qu'ils vivent le plus ſouvent de pain *benit*. On dit qu'un homme eſt réduit à la chandelle *bénite*, lorſqu'il eſt à l'extrémité, qu'il a reçu l'Extrême-Onction. On dit auſſi d'un homme qui ne vient point après avoir été prié pluſieurs fois de venir, qu'il faut avoir la croix & l'eau *benite* pour l'avoir. On dit auſſi changement de corbillon, appétit de pain *benit* ; pour dire, que la diverſité plaît en toutes choſes.

BENIT-VŒU. Ce n'eſt point le nom d'un ſaint. C'eſt un nom de lieu. Adelberon II, Evêque de Metz, ayant fait bâtir en cette ville un Monaſtère proche celui de ſaint Pierre, pour y mettre une partie des Religieuſes, & ſervir de Noviciat à celles qui y voudroient faire profeſſion, y fit bâtir un Oratoire qu'il dédia à la ſainte Vierge, & y fit mettre un Crucifix devant lequel les Novices faiſoient leurs vœux ſolennels ; ce qui fit donner le nom de *Benit-vœu* à la rue où ce Monaſtère étoit ſitué : les gens ſimples appelerent ce Crucifix *Saint Benit-vœu*, & ce nom lui eſt reſté juſqu'à préſent. P. HELYOT, *T. VI, C. 52*.

☞ BENI-TEUDI. Ville d'Afrique, dans la Province de Habad, royaume de Fez, ſur le bord de la rivière d'Erguil.

BENITIER, ou BENETIER, ſ. m. Le premier eſt le meilleur. M. Ménage eſt pour *benetier*, mais il avoue que l'uſage eſt pour *bénitier*. On diſoit autrefois *benoiſtier*, & on prononçoit *benaitier*. Voyez BENOITIER.

Un *bénitier* eſt un vaiſſeau où l'on met de l'eau benite, & qui eſt placé à l'entrée des Egliſes, ou attaché auprès d'un lit.

☞ Il y a auſſi dans l'Egliſe des *Bénitiers* portatifs. *Aqua ſparſa vas*.

Mais le fièvre demain ſe rendant le plus forte,
Un Benitier *aux pieds, va l'étendre à la porte.* BOIL.

☞ Par rapport à l'Architecture, le *Bénitier* eſt un vaſe rond, iſolé, porté ſur une eſpèce de baluſtre, ou une coquille ſur quelque conſole, & attachée à un pilier à l'entrée d'une Egliſe.

BENNE, ſ. f. Petit vaiſſeau qui ſert à charger les bêtes de ſomme pour tranſporter des grains, de la chaux, la vendange, & autres choſes. Il ſert auſſi de meſure dans la plupart des Provinces, & tient environ deux minots de Paris.

Ce mot vient de *benna*, qui étoit une eſpèce de charriot ou de tombereau des anciens Gaulois dont parle Feſtus, qu'on nommoit auſſi *benel*, ou *venel*, dont Monſtrelet fait auſſi mention. Goropius dérive ce mot de *benne*, qui a ſignifié chez les Allemands *panier plat*, ou une *corbeille*. Et même Cluvier, *Germ. ant. Lit. I. p. 70*, remarque qu'encore à préſent on appelle en Allemagne *benne*, une charrette à deux roues. Chorier dit qu'en Dauphiné on dit *benna*, parmi le bas peuple, & *bannante* parmi ceux qui parlent plus purement, & prétend que c'eſt un ancien mot Allobrogique. *Voyez* BANNE.

BENNON. ſ. m. Nom d'homme. *Benedictus Bennon*, que nous appelerions *Benoît* en notre langue, ſi l'on en croit les Allemands, étoit fils d'un Gentilhomme de Saxe. Il vint au monde près de Goſlar, l'an 1010. BAIL.

BENOIT, OITE, ad. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois

benit. Sacer. Benoît ſoit Dieu. Le *benoît* Saint-Eſprit. L'eau *benoîte*. La *benoîte* Vierge Marie, & tous les *benoîts* Saints & Saintes de Paradis. Il n'eſt plus en uſage, à moins qu'on ne l'emploie en riant, comme dans cet exemple:

Caillou, noble ſans doute & de racine ancienne, Deſcendant du Caillou du Benoît *Saint Etienne.* SAR.

BENOIT eſt auſſi un nom d'homme. *Benedictus.* Saint *Benoît* eſt le Fondateur de l'Ordre des Bénédictins. L'Ordre Militaire de ſaint *Benoît* d'Avis. *Voyez* AVIS. Les Céleſtins ſont de l'Ordre de ſaint *Benoît.* BEURRIER. Un nourriſſon du grand ſaint *Benoît.* PATRU. Pourvu que j'entre dans le ſentiment de ſaint *Benoît*, cela me ſuffit. De RANCÉ. Quatorze Papes & deux Antipapes ont porté le nom de *Benoît.*

BENOITE. ſ. f. Nom de femme. *Benedicta.* On fait la fête de ſainte *Benoîte* d'Origny, Martyre, le 8e Octobre. Aux Hoſpitalières de ſaint Joſeph de Moulins, on honore ſous le nom de ſainte *Benoîte*, un corps ſaint apporté des Cimetières de Rome, où on l'avoit nommé *Euphémie*; mais parce qu'il y avoit déja dans la même ville un corps ſaint honoré ſous ce nom, on a changé celui d'*Euphémie* en *Benoîte*, qui eſt la même choſe. CHAS T.

BENOITE. ſ. f. ou GALLIOTE. *Caryophyllata.* Plante vivace, ainſi appelée à cauſe de ſes racines qui ont une odeur & un goût qui approche du clou de girofle. On croit que le nom de *Benoîte* lui a été donné par rapport à ſes propriétés, *quaſi herba benedicta*; d'autres diſent *Sanamunda.* Sa racine eſt compoſée d'un paquet de fibres longues & chevelues à leurs extrêmités, d'un goût & d'une odeur aromatique, & qui approche du girofle, ſur-tout dans le printemps avant qu'elle pouſſe ſa tige. Du collet de ſa racine ſortent quelques feuilles tapées contre terre, velues & découpées profondément juſqu'à leurs côtés en pluſieurs ſegmens dentelés, dont celui qui termine chaque côté eſt plus ample, plus arrondi, crénelé ſur ſes bords, & ſouvent échancré légérement en trois quartiers. D'entre ces feuilles s'élèvent quelques tiges menues, velues, remplies de moele blanche, hautes d'un pied & demi, branchues à leurs extrémités, garnies par intervalles de feuilles alternes; chaque branche eſt ſoutenue par une petite feuille en manière d'aileron, & eſt terminée par des fleurs jaunes à cinq pétales, dont le calice eſt découpé en dix parties, cinq grandes, & cinq plus petites, vertes. Pluſieurs étamines occupent le milieu de la fleur, dont le piſtil fait le centre, & devient un fruit arrondi, compoſé de pluſieurs ſemences ramaſſées en tête, & terminées par une barbe crochue avec laquelle elle s'attache aux habits des paſſans. Outre ces fleurs qui terminent les tiges & les branches, il y en a d'autres qui prennent naiſſance du côté oppoſé des feuilles, & qui ſont portées ſur des pédicules aſſez longs. La *Benoîte* croît communément le long des chemins dans les bois. On ſe ſert de ſes racines pour arrêter les pertes & pour guérir les fièvres. On met ſes feuilles tremper dans le vin pour les obſtructions.

LA BENOITE. Terme de Chimie. C'eſt l'épithéte que donnent encore à préſent les Chimiſtes à la Pierre Philoſophale, qu'ils font tantôt adjectif, tantôt ſubſtantif, en la nommant abſolument la *Benoîte.*

BENOITIER. ſ. m. Vieux mot. Bénitier, vaſe où l'on met de l'eau bénite. *Vas aquæ ſacræ.*

☞ On diſoit auſſi *Bénoyer* pour bénit.

BENS, ou BOUGE, ou la Poire de Légat. Eſpèce de méchante poire qui ſe mange au mois d'Août. LA QUINT.

☞ BENSHEIM. Ville d'Allemagne, dans le Cercle du haut Rhin, dans l'Archevêché de Mayence.

☞ BENTHEIM, ou BENTHEN, (Comté de) petit pays d'Allemagne en Weſtphalie, qui prend ſon nom d'un Château bâti ſur le ſommet d'une montagne.

☞ BENTIVOGLIO. Petite ville d'Italie, dans l'Etat de l'Egliſe, à dix milles de Bologne.

BENURÉ. adj. Vieux mot qui ſignifie *heureux.*

B E O.

BEORI. ſ. m. Animal des Indes Occidentales. Il reſſemble à un veau. Sa peau eſt extrêmement dure & épaiſſe. Il vit d'herbes ſauvages.

BÉOTARQUE. ſ. m. Chef des Béotiens, premier Magiſtrat des Béotiens. *Bœotarcha.* Les *Béotarques* étoient chez les Béotiens, ce que les Archontes étoient chez les Athéniens. *Voyez* TITE-LIVE, *Liv. XLII. C. 43.*

Ce mot eſt formé de Βοιωτὸς, *Béotien*, & ἀρχὴ, *Commandement, Empire.*

BÉOTIE. *Bœtia.* Quelques-uns écrivent *Bœtie* ſuivant le mot grec, Βοιωτία, dont la première ſyllabe qui eſt la diphthongue *oi*, a été rendue en latin par *œ*, *Bœotes.* C'étoit anciennement une contrée de la Grèce, qui avoit porté auparavant les noms d'*Aonie*, d'*Ogygie*, d'*Hyantide*, de *Meſſapie*, de *Cadmeïde.* Diodore l'appelle *Armé.* La *Béotie*, dit Etienne le Géographe, touchoit trois mers; celle du Péloponèſe, la mer de Sicile & la mer Adriatique. Elle s'étendoit depuis le golfe de Zeiton, & le détroit de Négrepont, juſqu'au golfe de Lépante. Elle avoit la Mégaride vers le Midi, l'Attique au Levant, la Phocide avec les Locres, ou Locriens Epinémidiens, au Couchant. On diviſoit la *béotie* en haute & baſſe. La haute étoit au Midi, & la baſſe au Septentrion. Aujourd'hui ce pays porte le nom de *Siramulipa*, & fait une partie de la Livadie. La capitale de *Béotie* étoit Thèbes, bâtie par Cadmus.

Le Géographe Etienne rapporte pluſieurs étymologies de ce nom. Quelques-uns le tiroient de *Beotas*, que les uns font fils d'Itonus, fils d'Amphictyon, le plus jeune des enfans de Deucalion & de Pyrrha; & d'autres, fils de Neptune & d'Arne. C'eſt peut-être par alluſion à cette fable, ou à cauſe de la multitude de leurs côtes & de leurs ports de mer, que l'on voit quelquefois ſur leurs médailles un Neptune. Quoi qu'il en ſoit, les Auteurs dont je parle, prétendent qu'il fut ainſi nommé de βοῦς, bœuf, parce que ſa mere le cacha dans du fumier de bœufs quand il fut né, pour en dérober la connoiſſance à ſon pere. Une ſeconde étymologie dérive ce nom de βοῦς, bœuf, parce que Cadmus trouva un bœuf qui le conduiſit dans l'endroit, où enſuite il bâtit Thèbes. D'autres veulent qu'il ait été donné aux Béotiens à cauſe de leur eſprit peſant.

BÉOTIEN ENNE. ſ. m. & f. Nom de peuple, & adjectif, qui ſe dit de ce qui appartient à ce peuple. *Bœotus, Bœotius.* Les Béotiens paſſoient pour avoir l'humeur ſauvage, de ſorte que pour l'adoucir on eut beſoin de joueurs de flûtes, ce qui les rendit depuis affectionnés à cet inſtrument. T. CORN. Les Béotiens furent d'abord ſujets à des Rois. Ils établirent enſuite une ſorte de République, dont les Thébains furent ordinairement les Chefs. ID. Etienne dit que les *Béotiens* l'emportoient ſur les autres peuples de la Grèce dans les exercices du corps, ou de la Gymnaſtique. C'eſt peut-être ce que marquent ſur leurs médailles le bouclier & la maſſue qu'on y voit ſouvent, auſſi-bien qu'une figure d'homme armé qui tient une pique. On diſoit d'étranges choſes de la ſtupidité des *Béotiens*, témoin le proverbe; un cochon, un eſprit, une oreille de *Béotie*; pour ſignifier un *ſot* & un *hébété.* Homère traite les *Béotiens* d'hommes fort épais & fort ſtupides. Pindare & Plutarque, deux *Béotiens* qui ne ſentent guère le terroir, & qui prouvent bien que l'eſprit eſt de tout pays & de tout ſexe, paſſent condamnation ſur la bêtiſe de leurs compatriotes. Lucien, dans ſes Dialogues, fait répondre par une interlocuteur: ce que vous dites là eſt bien ſauvage, & diablement *Béotien.* Horace dit qu'à juger d'Alexandre par ſon mauvais goût ſur la Poëſie, on jugeroit que c'eſt un franc *Béotien.* TOURR.

B E Q.

BÉQUE. ſ. f. Ce mot ſe trouve dans un voyage pour la partie de l'ancre qui eſt pointue, & en bec, & qui s'attache au fond à la terre. *Roſtrum anchoræ.* On l'appelle autrement *patte.* Ce mot ſe dit apparemment pour *bec*, & les Mariniers l'ont fait féminin par corruption. Pour ſurcroît de malheur, la *béque* de notre ancre rompit, & il étoit à craindre d'aller nous briſer ſur nos navires, que nous euſſions auſſi fait périr. *Voyage de l'Arab. Heur. p. 208.* ☞ Cet Ecrivain ne ſera pas pris pour modèle.

BÉQUÉ. *Voyez* BECQUÉ.

BÉQUÉE. *Voyez* BÉCHÉE, c'eſt la même choſe.

BEQUÊNE. ſ. f. Sorte de mauvaiſe poire. LA QUINT. Quelquefois il dit le *béquêne*, au maſculin, en parlant de toute l'eſpèce de ce fruit en général.

BÉQUETER. *Voyez* BECQUETER.

☞ BEQUETTE. ſ. f. pinces ou tenailles à main, diverſement façonnées, ſuivant les différens arts mécaniques où elles ſont employées. Cet outil ſe nomme auſſi *bec-d'âne* & *de canne*.

BÉQUILLARD. ſ. m. Mot comique & plaiſant, pour ſignifier un homme qui va avec une béquille. *Qui baculo ſupernè roſtrato utitur.*

Alors ſortit avec grand bruit
Un béquillard *de la portière.*

BÉQUILLE. ſ. f. Bâton garni par le bout d'en-haut d'une traverſe, propre pour s'appuyer en marchant. *Baculum ſupernè roſtratum.* Les vieillards, les convaleſcens ſont réduits à ſe ſervir de *béquilles.*

BÉQUILLER. v. n. Ce mot eſt comique, & ſignifie, aller avec une béquille. *Uti baculo ſupernè roſtrato.*

Un béquillard ſec & tout gris
Béquilloit *de même manière*
Que Boyer béquille *à Paris.*

BEQUILLER. v. a. Terme de jardinage. Donner un petit labour léger avec la houlette, ou avec la cerfouette. *Terram pedo vertere. Béquiller* une planche de laitues, une caiſſe d'arbriſſeaux, c'eſt remuer légèrement la terre, qui paroît battue, enſorte que l'eau dont on les arroſe, puiſſe pénétrer dans le fond, & aller ſervir de nourriture aux racines. Il eſt plus d'uſage que bêchoter, enſorte que Liger n'a pas même mis celui-ci, comme s'il ne ſe diſoit point, & La Quintinie ne le met que dans *béquiller*. *Voyez* BINER. *Bêchoter* ne ſe dit que d'un petit labour donné avec la bêche.

BEQUILLON. ſ. m. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit du bec des menus oiſeaux.

☞ L'ÉQUILLON. Terme de Fleuriſte. Petites feuilles arrondies qui forment la peluche de l'Anemone. La peluche de l'Anemone doit être garnie de *béquillons*. Un *béquillon* doit être large & arrondi par le bout.

BEQUIN, INE. *Voyez* BEGUIN & BEGUINES.

B E R.

BER. ſ. m. *Ber*, *Acoſta*. Eſpèce de pommier ou grand arbre des Indes, chargé de beaucoup de feuilles, de fleurs & de fruits. Ses feuilles reſſemblent à celles de pommier, de couleur verte, obſcure, blanchâtre par le bas, velues comme celles de la ſauge, d'un goût aſtringent. Ses fleurs ſont petites & blanches, à cinq pétales, ſans odeur: ſes fruits ſont ſemblables aux jujubes, & plus agréables au goût. Cet arbre croît à Malaca, au & Malabar. On le nomme au *Malaio*. On le voit ſouvent en été chargé de fourmis ailées, qui font la gomme laque. Ses feuilles arrêtent le cours de ventre.

BER. Vieux mot qui n'eſt plus en uſage, & qui étoit la même choſe que *Baron*; de là eſt venu le Fief de *Hautber*, qui eſt cependant moins que *Baronnie*. Voyez Bouteillier en ſa *Somme Rurale*, & S. Julien, *Antiq. des Bourg. Ch. 24, & p. 410.*

☞ BERA, en latin *Byrrha* ou *Byrra*. Petite rivière du haut Languedoc, qui ſe jette dans le lac de Sigean entre Perpignan & Narbonne. Charles Martel y remporta une victoire ſur les Sarrazins.

☞ BERACA. ſ. m. Bénédiction que donne parmi les Juifs ſur le boire & ſur le manger, le plus qualifié de l'aſſemblée.

BERAM. ſ. m. Groſſe toile toute de fil de coton qui vient des Indes orientales, particulièrement de Surate. Il y a des *berams* blancs, unis, & d'autres rayés de couleur. Les blancs ſont de neuf aunes à la pièce, ſur ſept à huit de large, & les rayés ſont de douze & demi de long, ſur trois quarts de large.

☞ BERANGÉ. Rivière de France, au Languedoc, qui a ſa ſource au deſſus de Caſtries, & ſe rend dans l'étang de Perols.

☞ BERAR. *Berarum regnum*. Royaume de l'Indouſtan, dans l'Empire du Mogol, dans ſa partie méridionale.

☞ BERAUN, ou WERAUN. *Berauna*, ou *Verona*. Ville d'Allemagne, dans le royaume de Bohême, peu diſtante de Carolſtein.

☞ BERBE. ſ. m. Nom d'une eſpèce de chat de la Côte d'Or, marqueté comme la civette. Il a le muſeau plus pointu, & le corps plus petit que les chats ordinaires. Il aime tellement le ſuc vineux du Palmier, qu'on lui a donné le nom de *buveur de vin*.

☞ BERBERA. Ville d'Afrique, capitale d'une Province qui porte le même nom, ſur la côte des Abiſſins.

☞ BERBERAC. Ville de France, en Languedoc, ſur l'Aude, à quatre lieues de Carcaſſone.

BERBERIS. ſ. m. Arbriſſeau, Epine-vinette qui porte un petit fruit rouge d'un goût très-aigu. *Syrop de berberis*. On croit ce mot arabe. *Voyez* EPINE-VINETTE. *Berberis* eſt dans Nicot.

BERCAIL. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois *bergerie*. *Ovile*. Il n'eſt en uſage qu'en cette phraſe figurée: ramener une brebis égarée au *bercail*; pour dire, convertir quelqu'un qui s'étoit perverti. Combien de brebis errantes & diſperſées, qu'un Paſteur vigilant peut faire rentrer dans le *bercail*, ou par une douceur ſalutaire, ou par une diſcrète ſévérité! FLÉCH.

BERCE. ſ. f. *Sphondylium*. Sa racine eſt un pivot long, blanchâtre, dont l'écorce eſt douceâtre, & a quelque acrimonie. De ſon collet naiſſent quelques feuilles d'un vert foncé, amples, velues, découpées profondément en pluſieurs ſegmens étroits & refendus, & plus ſouvent crénelés ſur leurs bords. Le ſegment qui termine ſa feuille eſt ordinairement diviſé en trois parties. La tige eſt environnée dans ſa naiſſance par les queues des feuilles du bas: elle eſt haute de trois pieds, velue, cannelée, creuſe, branchue au ſortir de terre, & garnie de quelques feuilles moindres que celles qui partent immédiatement de ſa racine. L'extrémité de ſa tige & de ſes branches eſt couronnée par des ombelles de fleurs blanches fleurdeliſées c'eſt-à-dire, compoſées de 5 pétales inégaux, échancrées ordinairement & diſpoſées en fleur de Lis de France, ſur l'extrémité d'un embryon qui devient un fruit à deux ſemences aplaties, ovales, échancrées par le haut, rayées ſur le dos, & que l'on dépouille aiſément de leur enveloppe. Le nom de *ſpondylium* a été donné à cette plante à cauſe de ſes ſemences, qu'on prétend avoir l'odeur ou la figure d'un inſecte appelé *Sphondyle*. Quelques Auteurs ont recours à d'autres reſſemblances.

Les Médecins Allemands emploient les feuilles de *berce* au lieu de celles d'Acauthe; c'eſt pourquoi ils l'ont nommée *Acanthus*, ou *Branca urſina Germanica*. On fait en Pologne & en Lithuanie une eſpèce de Bière avec la ſemence de *berce*. Cette ſorte de boiſſon ſe nomme *Parſt*, & il n'y a, dit-on, que les pauvres gens qui en uſent. Les ſemences de *berce* ſont recommandées pour les vapeurs.

Il y a pluſieurs eſpèces de *berce*; & dans ce nombre il y en a une qui donne des feuilles plus larges, moins découpées que l'ordinaire qu'on vient de décrire; la tige de celle-ci eſt plus haute, ſes fleurs plus grandes, auſſi bien que ſes ſemences. Cette eſpèce eſt étrangère, & eſt nommée par les Botaniſtes *ſphondylium majus, ſive panax heraclium*. On prétend qu'il ſort de la racine de cette plante une gomme rouſſe d'une odeur forte, & d'un goût amer & âcre. Cette gomme ſe nomme communément *Opopanax*, & par corruption *Opoponax*.

BERCE. ſ. m. Petit oiſeau. Il a un bec fort pointu, & ſon plumage eſt de couleur de cendre tirant ſur le jaune. *Erithacus*. Il vit ſeul dans les bois: c'eſt pourquoi Phavorin l'a nommé *l'oiſeau ſolitaire*. Voy. GORGE-ROUGE.

☞ BERCÉ. Ville des Indes, au royaume de Decan, à trois lieues d'Arecq & de Miſie.

BERCEAU. ſ. m. Sorte de petit lit où l'on couche les enfans à la mamelle, & qui eſt porté ſur deux pieds arrondis en forme de croiſſant, afin qu'on puiſſe le balancer aiſément. *Cuna, incunabula.*

Ce mot vient de *verſus* & *verſullus*, *à vertendo*, ſelon Ménage. C'eſt pourquoi il ſoutient qu'on doit écrire *berſeau* avec un *ſ*. On diſoit autrefois *bers* au lieu de *berceau*; & on dit encore le *bers* d'une charrette, pour ſignifier les *ridelles*.

Si l'on a dit *bers* pour *berceau*, il y a long-temps : dès le VIIIe siècle on disoit *berceau*, *berciolus*, ou *barciolus*, comme il paroît par la vie de S. Pardulphe, Ch. 18. *Acta SS. Bened. Sæc. III, P. I, p. 379, 380. Et in agitatio quod vulgò berciolum vocant, pannis constrictum imposuit..... per se agitari cœpit berciolus.* Dans un autre manuscrit *barciolus*. Ainsi de *versus* s'est fait *versiolus*, ou *bersiolus*, & non pas *versellus*, & de là *berceau*. D'autres le dérivent de son primitif *bers*, qui est un diminutif de l'hébreu *rebez*, qui signifie *cubile*.

On dit figurément qu'on a pris quelqu'un au *berceau*, ou dès le *berceau*; pour dire, dès l'enfance, *à cunabulis*.

Les puissantes faveurs dont Parnasse m'honore,
Non loin de mon berceau *commencerent leur cours,*
Je les possedai jeune, & les possede encore
A la fin de mes jours. MALHERBE.

Un Poëte a dit, le *berceau* d'un fleuve, pour sa source. *Fons, cunabula.* C'est une expression bien placée dans un pur galimatias.

Et bien loin du pays où l'on voit leurs berceaux,
Ils etendent le règne & le bruit de leurs eaux.
P. LE M.

On emploie aussi ce mot pour signifier le moment auquel une chose naît, ou paroît. Etouffer l'hérésie dans son *berceau*. PATR. On le dit des foibles commencemens d'un art, ou d'une science. Il eût fallu marquer le temps où notre langue a commencé à sortir comme d'un cahos, & la représenter comme en son *berceau*, ne faisant encore que bégayer. ABLANC. On eût dit que cette Province, qui avoit été comme le *berceau* du Calvinisme, en devoit être le dernier refuge. FLECH.

BERCEAU en termes d'Imprimerie, se dit de la partie de la presse qui roule sur les bras, où est enclavé le marbre.

BERCEAU, en termes de jardinage, est une espèce de galerie couverte, formée de treillage, & assez souvent garnie de vigne, ou autres plantes sarmenteuses. *Vinea arcuata, camerata.* Voilà un *berceau* de vigne. Cette espèce de treillage est ainsi nommé à cause de sa figure, qui représente un *berceau* renversé. LEGER. On dit aussi qu'une allée couverte forme un *berceau*.

BERCEAU, en termes d'Architecture, se dit d'une voûte ronde, & en plein cintre. *Arcus, apsis.* On appelle *berceau surbaissé*, une voûte plus basse qu'un demi cercle; & *berceau surhaussé*, une voûte qui excède en hauteur un demi-cercle. La grande Salle du Palais a deux beaux *berceaux*. On dit aussi un *berceau* d'eau, quand il y a sur deux lignes plusieurs rangs de jets d'eau qui s'inclinent les uns vers les autres, & qui par leurs courbures forment des arcades, & représentent un *berceau*. *Arcus aqueus.*

☞ BERCEAU, se dit aussi d'un instrument dont les Graveurs se servent pour faire ce qu'ils appellent le *grainage*. Voyez *ce mot*.

BERCELLES. s. f. pl. Petit instrument d'Orfèvre, fait de laiton, qui aboutit d'un côté en petites pincettes, & de l'autre en une petite pelle, qui sert à travailler en diamans, & en d'autres menus ouvrages.

BERCER. v. a. Agiter çà & là, remuer le berceau d'un enfant pour l'endormir. *Infantis cunas agitare.*

BERCER, se dit figurément des belles promesses, & des belles paroles dont on endort, dont on amuse les gens, sans en exécuter aucunes. *Lactare.* Il y a long-temps qu'on me *berce* de l'espérance de me payer. De plaisir mon ame est *bercée*. VOIT. Je sai bien les discours dont il le faut *bercer*. MOL. Il se *berce* de ses propres chimères. BOIL.

On dit proverbialement, j'ai été bercé de tels contes; pour dire, il y a long temps que je sai cela, ma nourrice me l'a appris en me *berçant*.

☞ Se *bercer*, terme de manége, se dit d'un cheval qui se laisse aller nonchalamment d'un côté & d'autre au pas & au trot, imitant, pour ainsi dire, le mouvement qu'on fait faire au *berceau*, pour endormir un enfant. Ce dandinement marque très-souvent un cheval mou & sans vigueur.

BERCÉ, ÉE. part.

BERCHE. s. f. Terme de Marine. Petite pièce de canon de fonte verte qu'on nomme aussi *espoir de fonte*. Il y en a aussi de fer fondu qu'on nomme *barces*. *Navale tormentum minus.* Elles ne sont plus guère en usage. Borel dit que *Berche* est une sorte d'Artillerie ancienne, & que l'on s'en sert encore dans les navires.

☞ BERCHEIM. *Bercheimum, Berchemium*, anciennement *Tiberiacum*. Petite ville d'Allemagne, sur la rivière d'Erp, dans le Duché de Juliers, entre Cologne & Juliers.

BERCHEROCHT. s. m. Poids dont on se sert à Archangel, & dans tous les Etats du Czar de Moscovie, pour peser les marchandises de grande pesanteur, ou de grand volume.

☞ BERCOWITZ. Poids de Russie, pour charger des navires. Il pèse quatre cens livres du pays.

☞ BERDA. Ville d'Asie, au pays d'Aran, au midi de la Géorgie, & à l'ouest du Schirwan, ou Chirouan.

☞ BERDOA. Ville au milieu d'un désert du même nom, faisant partie du Zaara, dans la Nigritie, en Afrique.

☞ BERDOÉ. Ville de Perse, à 63°. 15′ de long. & 35°. 30′ de lat.

☞ BERDOUES. *Bardum & Berdona*. Abbaye de France, ordre de Cîteaux, filiation de Morimond, au diocèse d'Auch.

BÉREBÈRE. s. m. & f. Nom de peuple. *Bereberus, a.* Les *Bérébères* sont un peuple de la Barbarie, en Afrique, distingués des Africains naturels, & des Arabes, qui étant entrés dans l'Afrique long-temps après les *Bérebères*, y ont conservé leur ancien nom. On dit que les *Bérébères* sont originaires de l'Arabie heureuse, & qu'ils passèrent en Afrique avec Melech-Ifiriqui, Roi de l'Arabie heureuse; que dans le commencement ils peuplerent la partie orientale de l'Arabie, s'étendirent ensuite, & se rendirent maîtres de la plus grande partie de l'Afrique. Ils étoient divisés en cinq tribus. Les Muçamadins, les Zénétes, les Haoares, les Zinhagiens, & les Gomères. C'est de ces tribus des *Bérébères* que descendent les Rois qui ont regné à Tunis, à Trémécen, & à Alger, jusqu'à l'invasion des Turcs. Aujourd'hui ils sont sujets des Rois de Fez, ou de Maroc, des Algériens, des Tunétans ou des Turcs; à la réserve de quelques familles qui ont conservé leur liberté dans les montagnes. *Voyez* DAPPER, *p. 20, 203, 205, 215.* MARMOL. *Tom. II, p. 24, & suiv. & p. 183. Tom. III, p. 2. & suiv.*

BERECYNTHIE. s. f. Surnom de Cybèle, qui lui avoit été donné de Bérécynthe, montagne de Phrygie, où elle étoit adorée Ce nom avoit pénétré dans les Gaules, & la mere des Dieux y étoit aussi honorée sous ce nom. L'Evêque Simplicius détruisit la plus grande idolâtrie qui fut dans l'Autunois de son temps; car lors les Païens, dont encore la plus grande partie du pays étoit remplie, avoient pour cérémonie, de promener sur un char par les champs une idole qu'ils nommoient *Berecynthia*, avec cantiques, par lesquels ils prioient cette idole de conserver les fruits de la terre. PARAD. *Annal. de Bourg.*

BÉRECYNTHIEN, ENNE, adj. m. & f. *Berecinthius.* Qui appartient à Bérécynthe. Hésichius parle d'une flûte *Bérécinthienne*, & Horace, *Liv. I, Od. XVIII*, d'une trompette ou d'un cor *Bérecinthien*, ainsi nommés, parce qu'ils étoient en usage dans les fêtes de Bérécinthe. L'Abbé de Marolles a dit *Bérécinthe* en vers au lieu de *Bérécinthien*. C'est dans sa traduction de la première Satyre de Perse, *v. 93.*

Le Bérécinthe *Atys,*
Le Dauphin qui fendoit le dos bleu de Nérée.

Et le P. Tarteron l'a copié.

BEREDRIAS. s. m. Nom d'un onguent décrit par Aétius. *Tetrabib. IV, Serm. cap. 115.*

BÉRENGARIEN, ENNE. s. m. & f. & adj. *Berengarianus.* Nom de Secte Hérétique qui soutient les erreurs

de Bérenger Archidiacre d'Angers. C'étoit un esprit fort médiocre, qui ne pouvant se faire de nom par la voie des sciences, dans lesquelles il ne brilloit pas, chercha à suplеer au défaut de ses talens par la nouveauté de ses opinions, ainsi que le décrit Guimond, Moine de la Croix S. Leufroi & depuis Archevêque d'Averse, qui a écrit contre lui. D'abord il combattit le mariage, soutenant que l'on pouvoit user de toutes sortes de femmes; il soutint ensuite que le Baptême des enfans étoit nul; enfin il attaqua le Sacrement de l'Eucharistie; & voyant que les plus déréglés même rejetoient les deux premières erreurs, il se borna tout entier à la dernière, & nia que JESUS-CHRIST fût véritablement & réellement présent dans l'Eucharistie. Il eut peu de disciples, qui, en quelque petit nombre qu'ils fussent, ne s'accordèrent pas dans leurs erreurs. Tous disoient que le pain & le vin ne sont pas changés essentiellement; mais les uns soutenoient qu'il n'y a rien absolument du corps & du sang de Notre-Seigneur dans le Sacrement, & que ce n'est qu'une ombre & une figure; d'autres, cedant aux raisons de l'Église, sans quitter leur erreur, disoient que le corps & le sang de N. S. y sont en effet contenus, mais cachés par une espèce d'impanation, afin que nous puissions les recevoir. C'étoit là, selon les *Berengariens*, l'opinion la plus subtile de leur Maître. D'autres opposés à Bérenger, mais touchés de ses raisons, croyoient que le pain & le vin sont changés en partie, d'autres qu'ils sont entièrement changés; mais quand on se présente à la Communion sans en être digne, la chair & le sang de JESUS-CHRIST redeviennent tout à-coup du pain & du vin. C'est ce Guymond, dont j'ai parlé, qui nous rapporte ces différens tours que les *Berengariens* donnoient à l'hérésie de leur Chef. Voyez *Bibliot. des PP. Tom. XVIII de l'edit. de Lyon, p. 440, 441.*

BERENICE, s. f. Reine d'Egypte, épouse de Ptolémée Evergète, promit aux Dieux le sacrifice de ses cheveux, si son mari revenoit victorieux d'une grande bataille qu'il alloit donner. Le vœu fut exaucé, & la Princesse se dépouilla de cet ornement de sa tête, pour le consacrer dans le temple de Mars. A peine la chevelure y fut-elle déposée, qu'elle disparut, & Conon, célèbre Astronome de ce temps là, pour consoler *Bérénice*, ou pour la flatter, voulut lui persuader que son sacrifice avoit été si agréable au Dieu Mars, qu'il avoit placé sa chevelure parmi les astres.

☞ BERESCOW. Ville de Russie, dans la Province de Tobolsk, sur l'Oby.

BERETIN. s. m. Fruit que les Matelots trouverent dans les Îles Malaga, lors de l'expédition ou du voyage autour du monde par François Drake.

BERG. Le Duché de *Berg. Bergarum*, ou *Montium Ducatus*. Province du cercle de Westphalie en Allemagne, entre le duché de Clèves au nord, le comté de la Marck, & le duché de Westphalie au levant, la Wétéravie au midi, & le diocèse de Cologne au couchant. Il est aujourd hui à l'Electeur Palatin. *Voyez* Imhoff. *Notit. Imp. Proc. Lib. IX, cap. 4.*

☞ BERGA. Petite ville d'Espagne, en Catalogne, sur la rivière de Lobrega, à cinq lieues de Puicerda.

BERGAMASQUE. Quelques-uns écrivent BERGAMASC. Pays d'Italie, dans l'état de Venise. *Bergomenſis ager, Bergomates.* Il est borné à l'Orient par le Bressan, au nord par la Walteline, au couchant & au midi par le Milanois. Il n'y a point d'autre ville dans le *Bergamaſque* que Bergame, qui lui donne son nom. Le langage du *Bergamaſque* est le plus grossier de toute l'Italie.

BERGAMASQUE, adj. m. & f. Qui est du Bergamasque, ou qui appartient au Bergamasque. *Bergomenſis.* Nous avons les Métamorphoses d'Ovide tournées en langue *Bergamaſque*, par un Auteur qui n'a point d'autre nom que *Baricocol* Dottor di val Bambrena. MASCUR.

BERGAME. *Bergomum.* Les Modernes disent *Bergamum*; mais Pline, *Liv. III. chap. 17.* dit *Bergomum.* Ville d'Italie, dans le Bergamasque, province de l'Etat de Venise. *Bergame* est le siège d'un evêché suffragant de Milan. *Bergame* a été bâtie par les Gaulois Cénomanois. L'origine de son nom le peut confirmer; car Cluvier, *Ital. Ant. Lib. I. cap. 25.* prétend avec assez de vraisemblance, qu'il est composé de *Berg*, qui en langue celtique signifie *montagne*, & de *bonne*, qui signifie *demeure, domicile*, comme on le voit encore dans l'Anglois; desorte que *Bergomum* n'est autre chose que *demeure de la montagne*; & Pline, à l'endroit que j'ai cité, rapporte en effet, que Cornelius Alexander disoit que ce nom signifioit des gens qui habitent sur les montagnes; mais cet ancien Auteur tiroit ce sens & cette étymologie de la langue grecque, parce qu'il ignoroit la langue celtique d'où elle vient. Le P. Celestin Capucin a fait en Italien l'histoire de *Bergame. Hiſtoria quadripartita di Bergamo, in-4°.* à Bergame. 1617.

BERGAME. Tapisserie grossière faite d'un tissu de laine, de fil ou de coton, sur le métier, sans représenter aucunes figures. *Aulæum levidenſe.* On les appelle maintenant *tapiſſeries de Rouen.* Il y a apparence que la première fabrique vint de la ville de Bergame.

BERGAMOIS, OISE. s. m. & f. Qui est de Bergame. *Bergomas.* Après la mort de Philippe Duc de Milan, les *Bergamois* se soumirent aux Vénitiens, qui ayant perdu Bergame dans le temps de la célèbre bataille d'Aignadel que Louis XII leur donna le 14 Mai 1509, la reprirent vers l'an 1516, & l'ont toujours gardée depuis ce temps-là. Sur *Bergame* & les *Bergamois*, voyez *l'ancienne Italie de Cluvier, Liv. I, ch. 25, & la Deſcript. d'Ital.* de Léandre Alberti.

BERGAMOTE. s. f. Sorte de poire verte & ronde. *Pirum bergomium. Bergamote* de Bugey. Quelques-uns croient que cette poire a été ainsi nommée de *Bergame*, ville d'Italie. Mais Ménage prétend que ce mot vient du turc *Bergamout*, c'est-à-dire, *poire du Seigneur; Beg* signifiant *Seigneur*, & *armout poire.* Bauhin en fait une description particulière, & l'appelle *poire Royale.* En fait des poires crues, je préfère celles qui ont la chair beurrée, ou tout au moins tendre & délicate, avec une eau douce, sucrée & de bon goût, & sur-tout quand il s'y rencontre un peu de parfum. Telles sont les poires de *Bergamote*, &c. LA QUINT.

Il y a une *Bergamote* d'Eté & une *Bergamote* d'Automne. Mais il n'y a point de *bergamote* tardive, ou *bergamote* de Carême, comme quelques-uns l'ont voulu.

La *Bergamote* d'Eté s'appelle autrement la *Milan de la Beurrière, ou poire de Milan, ou de la Beurrière.* La Quintinie dit que c'est une poire du dixième Août, & la met parmi les poires médiocres.

La *Bergamote* d'Automne a sa chair tendre & fondante; son eau douce & sucrée, & un petit parfum. LA QUINT. Il y a une *bergamote* d'Automne qui est grise, verdâtre? & c'est celle-là qu'on nomme simplement *bergamote* ou *bergamote commune*, ou de la *Hilière*, ou du *Recous*, &c. tout cela n'étant qu'une même chose. Il y en a une autre qui est rayée, c'est-à-dire, marquée par bandes jaunes & vertes, & c'est ce qui la fait nommer la *bergamote Suiſſe.* Cette bigarrure se trouve dans le bois & dans le fruit; à l'égard du mérite intérieur, il me paroit égal dans l'un & dans l'autre. LA QUINT. Le bois du poirier de *bergamote* est fort délicat, & sujet à la gale aussi bien que le fruit. ID.

BERGAMOTE CRASANE. Autre espèce de poire nommée communément *craſane*, & par d'autres *bergamote-craſane*, *bergamote* à cause de sa chair, & *craſane* à cause de sa figure, qui paroit comme écrasée. LA QUINT.

☞ BERGAMOTE, est aussi une espèce d'orange différente des autres, qui a une odeur très-agréable. On l'appelle souvent *cedrat.* On prétend que l'origine de l'oranger bergamote vient d'un Italien qui enta une branche de citronnier sur le tronc d'un poirier *bergamote*, ce qui fait que les citrons qui en proviennent, participent des qualités du citronnier & du poirier.

BERGAMOTE, se dit aussi d'une essence, qu'on appelle *eſſence de cedra*, ou de *bergamote. Succus ſubtiliſſimus ex piro bergomio expreſſus.* Voyez *au mot* ESSENCE, *Eſſence de cedra.*

BERGAMOTE, ſe dit encore du tabac, qu'on appelle *tabac de cedra* ou a la *Bergamote*. *Tabacum Bergomio ſucco conditum, perfuſum.* Ce n'eſt que le tabac bien pur, ſur lequel on verſe quelques gouttes d'eſſence de *bergamote*, & on les mêle bien.

☞ BERGAS. *Bergulæ, Bergula, Bergulum*, anciennement *Arcadiopolis Pyrgus*, ville de la Turquie, dans la Romanie, avec un Archevêché grec, entre Andrinople & Araclea.

BERGE. ſ. f. Bord d'une rivière élevé ou eſcarpé; *ripa prærupta, agger.* Le rivage, c'eſt le bord où l'eau arrive; mais la *berge* eſt la terre qui eſt élevée auprès, qui garantit la campagne des inondations. Une armée a de la peine à paſſer une rivière quand la *berge* eſt eſcarpée; il faut auparavant abattre la *berge*, y faire une pente.

BERGE, en agriculture, ſe dit particulièrement d'une petite élévation de terre eſcarpée. On dit la *berge* d'un foſſé pour ſignifier l'ados que forme la terre qu'on a tirée du foſſé. *Tumulus, moles.*

On appelle auſſi en termes de mer, *berges* ou *barges*, les grands rochers âpres & élevés à pic, comme les *berges* ou *barges* d'Olonne: tels ſont *Scylla* & *Carybde* vers Meſſine.

BERGE, eſt auſſi une ſorte de petit bateau fait à-peu-près comme une barque. *Cymba.*

☞ BERGEN. Ville capitale de Norvége, à 25°, 33′ 48″, de longitude, 60°, 0′, 0″ de latitude. HARRIS.

☞ BERGEN, Duché d'Allemagne. *Voyez* BERG.

BERGEN. Petite ville d'Allemagne, dans la Baſſe-Saxe, au Comté de Danneberg. BERGA.

BERGEN. *Berga*, ville d'Allemagne, capitale de l'Île & principauté de Rugen, ſur la mer baltique.

☞ BERGENHUS, province de Norvége, la plus occidentale, ainſi nommée de ſa capitale *Bergen*, quelques-uns écrivent *Bergerſhuſen.*

BERGER, ÈRE, ſ. m. & f. Qui garde les moutons. *Paſtor gregis, ovium cuſtos.* Les Poëtes, & les faiſeurs de Romans, traitent l'amour ſous des perſonnages de *bergers* & de *bergères.* En Poëſie paſtorale, *berger* & *bergère* ſe diſent figurément pour amant & maîtreſſe. un *berger* fidele, une *bergère* inconſtante. La Poëſie paſtorale eſt apparemment la plus ancienne, parce que la condition de *berger* eſt la plus ancienne des conditions. Comme les premiers *bergers* n'avoient perſonne au-deſſus de leur tête, & qu'ils étoient les Rois de leurs troupeaux, il eſt vraiſemblable qu'une certaine joie, qui ſuit l'abondance & la liberté, les porta à chanter leurs plaiſirs & leurs amours. FONTEN. Il eſt impoſſible que la vie des *bergers*, qui eſt très-groſſière, ne leur abaiſſe l'eſprit, & ne les empêche d'être auſſi galans, & auſſi ſpirituels qu'on nous les repréſente dans les Eglogues. L'Aſtrée n'eſt peut-être pas moins fabuleuſe par les agrémens que d'Urfé y donne à ſes *bergers*, qu'Amadis par ſes enchantemens. Les viles occupations des *bergers* ne font envie à perſonne: mais on a regardé la vie paſtorale comme la plus propre à faire naître l'amour, & à le favoriſer.

Peignez-donc, j'y conſens, des Héros amoureux;
Mais ne m'en formez pas des bergers *doucereux.*
BOIL.

Telle qu'une bergère *au plus beau jour de fête,*
Cueille en un champ voiſin ſes plus beaux ornemens.
ID.

On appelle communément, l'étoile de Vénus, l'étoile du *berger.*

Quelques uns dérivent ce mot du celtique & de l'allemand *berg*, qui ſignifie *montagne*, à cauſe que les *bergers* mènent paître leurs troupeaux ſur les montagnes. Mais Ménage prétend qu'il vient de *herbicarius*, dont a été fait auſſi *brebis.* Nicot le dérive de *vervex.*

On dit proverbialement, l'heure du *berger;* pour dire, l'heure favorable à un amant: figurément on le dit de toutes les occaſions propres pour faire réuſſir une affaire. Le matin eſt un temps ſi favorable aux Muſes, que s'il étoit permis de prétendre à la galanterie de ces farouches pucelles, la naiſſance de l'Aurore ſeroit pour elles *l'heure du berger.* SARAS.

Il eſt aiſé quand on a tant de charmes.
*De trouver l'*heure du berger.

BERGERAC. *Bergeracum.* Ville de France, dans le Haut-Périgord, ſur la Dordogne.

BERGERE. ſ. f. Les femmes appellent une *bergère*, certaine coiffure qui n'a pas tant de façon que leurs coiffures ordinaires de parade. Apparemment qu'elle tire ſon nom de ce qu'elle a quelque rapport à la coiffure d'une *bergère.* C'eſt auſſi une eſpèce de long fauteuil.

☞ BERGERETTE. ſ. f. Vieux diminutif de *bergère*, petite fille qui garde les troupeaux. RAB.

BERGERETE. ſ. f. C'eſt le nom d'une ſorte de vin mixtionné avec du miel, que les Médecins nomment *œnomeli*, du grec οἶνος, *vin*, & μέλι, *miel.*

BERGERIE. ſ. f. Lieu d'une baſſe-cour où l'on enferme les moutons. *Ovile.* Voila une *bergerie* capable de tenir deux cens moutons. On dit étable pour le lieu où l'on héberge les gros beſtiaux. Écurie pour les gros chevaux.

BERGERIE, ſe dit figurément en matière ſpirituelle du lieu où ſe retirent les Fidèles qui ſont ſous la conduite d'un Paſteur. Il faut que le vrai Paſteur entre dans la *bergerie* par la porte, dit Saint Jean. Il ſe dit auſſi de toute maiſon qui eſt ſous la conduite de quelqu'un, tant pour le temporel, que pour le ſpirituel. Elle voit le feu dans ſa *bergerie.* PATR. Les mauvais Paſteurs font périr malheureuſement la *bergerie* du ſouverain Paſteur, au lieu de la conſerver. ABB. DE LA TR. La *bergerie* ſacrée de JESUS-CHRIST. ID. Et qu'y a-til à ſouhaiter davantage que d'être tous raſſemblés, ſelon le déſir du Fils de Dieu, dans une même *bergerie*, & ſous un même Paſteur? POURDAL. *Exh. T. I. pag. 127.*

On dit figurément enfermer le loup dans la *bergerie*, pour dire, laiſſer fermer une plaie qui n'a pas aſſez ſuppuré, ou avant que d'en avoir fait ſortir tout ce qui pouvoit être nuiſible.

BERGERIES, ſont auſſi des Paſtorales, ou Hiſtoires amoureuſes décrites ſous le nom de *bergers. Paſtorale carmen.* Les *Bergeries* de Racan ſont une très-belle Paſtorale. L'illuſion, & en même temps l'agrément des *Bergeries*, conſiſte à n'offrir aux yeux que la tranquillité de la vie paſtorale, à en diſſimuler la baſſeſſe, & la miſère, & à n'en laiſſer voir que la ſimplicité. FONTEN.

Avec quelques moutons à peine ramaſſés,
Retabliſſons la Bergerie.
Dans l'éclat des ſiècles paſſés. ID.

BERGERONNETTE, ou BERGERETTE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *petite bergère. Puella gregis cuſtos.*

BERGERONNETTE, eſt auſſi un petit oiſeau qu'on appelle autrement *hochequeue, vattemare, lavandière*, qui eſt noir & blanc, & qui fréquente les rivières. *Cinclus, Motacilla.*

BERGERONNETTE JAUNE. *Motacilla flava.* Elle eſt de la grandeur de la grande Méſange: elle remue inceſſamment la queue, qui eſt fourchue, & beaucoup plus longue que le reſte du corps; elle eſt compoſée de huit plumes, deſquelles les deux qui ſont à l'extrémité de part & d'autre, ſont de trois couleurs; beaucoup de blanc, un peu moins de noir, & très-peu de jaune. Les deux du milieu, ſont noirâtres avec un peu de jaune, & ſont un peu plus courtes que les autres. Elle a le bec long, droit, grêle & noirâtre; le crâne & la tête fort délicats. Son ventre eſt blanchâtre, avec un peu de jaune. Cette couleur paroît au commencement de ſa queue; à l'extrémité elle eſt d'un jaune plus couvert; proche du croupion ſes plumes ſont mélangées de jaune & de vert. Sa tête & ſon dos ſont bruns. Les pennes de ſes ailes ſont noirâtres, & au milieu par le travers blanchâtres, hormis les derrières, qui ſont entièrement noires. Ses ailes ſont courtes; ſa tête eſt petite à proportion de ſon corps; & ſes jambes me-

nues & brunes. On distingue le mâle de la femelle, en ce qu'il a le ventre tout-à fait jaune. Il a aussi des lignes jaune-paille, qui lui prennent depuis le bec jusqu'aux sourcils, & descendent vers le cou. Sa poitrine est orangée. Mais la femelle a le dessus de la tete & le cou cendrés; au lieu que le mâle a les sourcils orangés, elles les a blancs. Ils ont l'un & l'autre une plume blanche à chaque côté de la queue. La *Bergeronnette* jaune fait sa demeure aux mêmes endroits que la *Bergeronnette* blanche, qui s'en va & nous quitte en certain temps de l'année; mais celle-ci demeure toujours avec nous: elle suit toujours les troupeaux, ainsi que l'autre, à cause des mouches qu'elle y rencontre; elle ne vit point en cage. Lorsqu'elle a été poursuivie de l'epervier, & qu'elle en est échappée, elle chante incontinent, en signe de rejouissance: elle est très-bonne pour les Faucons, & les autres oiseaux de proie qui sont à la mue.

Il y a une autre espèce de *Bergeronnettes jaunes*. Celle-ci est depuis le gosier jusqu'au dessous du commencement de la queue d'un jaune plus couvert que la précédente. Sa tête & son dos sont presque de couleur de rouille, laquelle règne au commencement du gosier, & forme comme une espèce de collier, bien qu'elle soit plus claire en cet endroit. La partie qui est jointe au dessous du bec, est garnie d'une tache blanche qui l'environne. Ses ailes à l'endroit qu'elles touchent le dos, sont pareillement de couleur de rouille, ainsi que ses côtés. Son bec est grele, noir, longuet, & un peu courbé à l'extrémité. Les plumes de sa queue sont noires, bordées d'un peu de blanc. Son croupion est jaune, ses pieds bruns, ses ongles longs & assez crochus.

BERGEROT. s. m. Petit Berger. La Nièce de Dom Quichotte lui dit: Qu'est-ce donc que ceci, mon oncle? Quand nous croyons que vous vous retirez dans votre maison pour vivre en paix, vous vous allez encore jeter en de nouveaux labyrinthes, en vous faisant un petit *bergerot*.

BERGEROTTE. s. f. vieux mot qui signifie *bergerette*, *petite bergère*. Chloé étoit seulette aux champs assise, en gardant ses moutons, & plouroit chaudement, en disant ce que peut dire une pauvre *bergerotte* comme elle. *Amours de Daphnis & de Chloe*. Il y a un exemple plus moderne de *bergerotte* dans Dom Quichotte, *Tom. IV, ch. 73, p. 556*. Ce Chevalier venoit de vanter la beauté & la bonne grâce de son incomparable Dulcinée du Toboso. Il faut demeurer d'accord de tous ces avantages, répartit le Curé: pour nous autres, nous chercherons ici autour quelques petites *bergerottes*, qui, sans aller jusqu'à ce degré de perfection, ne laissent pas d'être passables.

BERGIME. s. m. Divinité particulière aux habitans de Bresse en Italie. Il avoit un Temple & une Prêtresse. Il y a un monument qui le represente avec un habit à la Romaine. C'étoit peut-être quelque héros du pays.

BERGLBLEAU. s. m. C'est ce qu'on nomme autrement, cendre verte, ou vert de terre.

BERGOPSOM. On dit en Flamand BERG-OP-SOOM, ou ZOOM, c'est-à-dire, Berg ou montagne sur la rivière de Zoom, Ville des Provinces-Unies, dans le Brabant Hollandois. *Bergopsom* est situé sur une petite colline, & s'étend jusqu'à la rivière de Zoom. Elle a titre de Marquisat. *Berga ad Zoomam*.

☞ On observe dans le Dict. de la Martinière, qu'il n'y a jamais eu de rivière de Zoom; que les Géographes qui se sont copiés, ont pris pour une rivière un canal creusé pour transporter dans la ville des tourbes dont les habitans se servent pour faire du feu: & qu'il est plus vraisemblable de dire qu'on a donné à cette ville le nom de *Berg Op-Zoom*, qui signifie *Montagne sur le bord*, parce qu'en effet elle se trouve sur une montagne, qui s'appelle *Berg* en langue vulgaire, & que le pays des environs est nommé *Zoom*, bord dans les anciens titres, parce qu'il est sur le bord de la mer, & à l'extremité du Brabant. M. de Lowendal emporta cette ville l'épée à la main le 15 Septembre 1747, après un siège d'environ deux mois.

☞ BERGUES S. VINOX, ou BERGH-S. WINOC. Ville des Pays-Bas, dans la Flandre Françoise, Diocèse d'Ipres. Elle tire son nom de S. Vinox, ou Vinoc qui y fit bâtir un Monastere, auprès duquel elle s'est formée.

☞ BERG-ZABERN. *Taberna Montana*. Ville d'Allemagne, au Duché des Deux Ponts. Cette Ville, & l'autre qui s'appelle aussi *Zabern*, & que nous appelons en françois *Saverne*, conservent encore leur ancien nom, *ad Tabernas*, que les Romains leur avoient donné.

BERIBERII. s. m. Espèce de paralysie fort commune dans quelques contrées des Indes orientales. Le terme de *Beriberii* signifie dans la langue du pays, *brebis*; & Bontius pense que les Naturels ont donné ce nom à cette maladie, parce que ceux qui en sont attaqués, semblent imiter les mouvemens de la brebis, lorsqu'elle marche; car ils élancent les genoux & les jambes en devant. *Dictionn. de James*.

BERICHOT. s. m. Oiseau appelé autrement *Bœuf de Dieu*, & en Normandie *Rebetre*. C'est le Passereau Troglodyte. *Passer Troglodyta*. Voyez PASSEREAU TROGLODYTE. Le Poëte sans fard appelle le *Bérichot* Roitelet, comme il paroit par les vers suivans.

Quant au Bérichot, *plus pour rire,*
Que pour l'honorer en effet,
Par un plaisant trait de satyre
Chacun le nomma Roitelet.

BERIL. s. m. Pierre précieuse que les Italiens appellent *eau marine*, à cause de sa couleur, qui est d'un vert pâle, en quoi elle diffère de la couleur de l'emeraude, qui est aussi verte, mais plus chargée. *Beryllus*.

Quand le *Beril* jette quelques rayons dorés un peu vifs, il se nomme *Chrysoberillus*; mais sa couleur ordinairement delayée est d'un vert pâle & léger. Quand il est taillé à six faces, il est plus transparent.

Il s'en trouve quelquefois de si grosses pièces, qu'elles peuvent servir à faire de fort beaux vases. M. Felibien dit qu'il y en a beaucoup à Camboge, à Martaban, au Pegu, & dans l'Île de Ceilan. Plus le *beril* approche du vert de mer, & plus il est estimé. Solin, *ch. 52*, & Pline, *Liv. XXXVII, V*, distinguent plusieurs espèces de *bérils*. Saumaise sur Solin, *p. 167* & *115*, dit bien des choses du *beril*. Il croit que le *béril* est la pierre précieuse que nous nommons *œil de chat*. L'anneau du Roi Porsenna étoit un *béril*. Le *béril* est la huitième des pierres qui composent les fondemens de la nouvelle Jérusalem. *Apoc. XXI, 20*. Le huitième (fondement) de *beril*. PORT-R.

BERILLISTIQUE. s. f. Espèce prétendue d'Art magique, qui consiste à tirer des augures, des apparences extraordinaires qui se font dans les miroirs. *Berillistica*. Ces miroirs s'appellent *berilli*, d'où est venu le mot *berillistica*. RULAND, cité par James.

☞ BERINGEN. Petite ville des Pays-bas, dans l'Evêché de Liège.

☞ BERISSA. Ville d'Afrique, en Nigritie, au royaume de Guber, sur le Sénégal.

BERLAN. *Voyez* BRELAN.

BERLANDER. *Voyez* BRELANDER.

BERLANDIER. *Voyez* BRELANDIER.

☞ BERLANGA, ou VERLANGA. *Berlanga*. Pétite ville de la vieille Castille, en Espagne, dans des montagnes.

BERLE. s. f. *Sium*, ou *Berula*. Plante ombellifère, dont les feuilles sont rangées par paires, sur une côte terminée par une seule feuille. La *berle* ordinaire vient dans l'eau & s'y étend beaucoup, au lieu que hors de l'eau elle devient plus maigre, plus petite & plus ramassée. Ses racines sont blanches & chevelues: elles poussent une tige ronde, creuse, noueuse, couchée, & qui donne plusieurs racines de chacun de ses nœuds: de cette manière, toute la plante s'étend & se multiplie. De chacun de ses nœuds naît une côte qui enveloppe & embrasse étroitement, par sa base, la tige. Cette côte sert de queue à quatre à cinq paires de feuilles qui sont rangées, crénelées dans leur contour, & d'une odeur de Chervi. Il sort encore de chacun de ces nœuds ou une branche,

branche, ou un pédicule, qui soutient une ombelle de fleurs blanchatres, petites, auxquelles succèdent des graines menues, cannelées sur leurs dos, acres & piquantes au goût. Celle-ci est le *Sium umbellatum, repens*, espèce plus commune que celle qui est nommée *Sium, sive apium palustre foliis oblongis*, dont les feuilles sont plus étroites & dentelées plus profondément. Il y a une troisième espèce de *berle* qu'on nomme la *grande berle*, & dont les feuilles ont à peu près le volume de celle du panais. La *berle* est antiscorbutique, apéritive & diurétique.

Le nom de *berle* étoit appliqué autrefois indifféremment à plusieurs plantes de différens genres, telles que le *becabunga*, qui est une espèce de Veronique, & à l'*Œnantha*. Plusieurs Auteurs ont fait mention d'une plante ombellifère & aquatique, nommée *Sium Erucæ foliis*, & qu'on croit être très-venimeuse. Vepferus a cru que cette dernière plante étoit la ciguë aquatique des Anciens. Dalechamp fait venir l'étymologie de *Sium* du grec, ἀπὸ τοῦ σεύω, à cause que cette plante est continuellement agitée par l'eau courante dans laquelle elle croît.

☞ BERLEBOURG. *Berleburgum*. Petite ville d'Allemagne, avec un château, dans la Veteravie, au Comté de Witgenstein, sur la rivière d'Eder.

BERLIN. *Berolinum, Berlinum*. Ville du Cercle de la haute Saxe, en Allemagne, dans la moyenne marche de Brandebourg, sur la Sprée, capitale des Etats de Brandebourg, & la résidence ordinaire des Electeurs de ce nom. *Berlin* a été fondé par Albert l'Ours, en 1162, & a de longitude 30, 58′, 34″, & de latitude 52°, 33′, 0″. Kirk, Heffan & De Lisle. Maty, Corv. Il y a dans la Suisse une ville de ce même nom.

BERLINE. s. f. Espèce de Carrosse venue de Berlin, ville d'Allemagne dont nous venons de parler. *Currus Berolinensis*. C'est de-là que ces carrosses ont pris leur nom. Quelques uns néanmoins en donnent l'invention aux Italiens. Il y a des Ordonnances du Roi pour les Postes, qui défendent aux Officiers de courir la poste en *berline*. Dans les commencemens qu'on en vit à Paris, quelques personnes disoient *brelingue*, ou *brelinde*, mais mal. On dit *berline*, & l'étymologie montre qu'il le faut dire.

La *Berline* est une voiture commode pour aller en campagne, parce qu'elle est plus légère, & moins sujette à verser qu'un carrosse. C'est une malheine posée sur deux brancards, soutenue par des soupentes. On y entre par des étriers ou marchepieds. Les *berlines* sont fort à la mode depuis quelque temps. On s'en sert même à la ville autant qu'en campagne. On y met des mantelets qu'on baisse dans le mauvais temps, & qu'on lève quand il fait beau, au lieu de glaces aux côtés. Il y a des *berlines* à ressort. Une *berline* a beaucoup de commodité, des poches, des accoudoirs, une cave, &c.

BERLINGOT. s. m. Berline coupée. On dit plus ordinairement, *brelingot*.

BERLU, ou BRELU. Terme bas & populaire. On dit d'un homme léger, inconsidéré, qui agit avec précipitation & sans attention, que c'est un *berlu berlu*, ou un *brelu brelu*; car on ne dit jamais ce mot seul: on le répète toujours deux fois.

BERLUCHE. *Voyez* Breluche.

BERLUE. s. f. ☞ Eblouissement passager, qui fait voir les objets autrement qu'ils ne sont. Avoir la *berlue*. Donner la *berlue*. *Oculos perstringere*. Il est du style familier.

L'autre jour à l'Observatoire,
Les ennemis du tranquille sommeil
Voulurent, par malice noire,
Me faire voir des taches au Soleil;
Leurs longs tuyaux, au lieu d'aider ma vûe,
Me donnoient la berlue.

Avoir la *berlue* se dit figurément & familièrement pour, juger mal des choses, en juger de travers. *Caligare*. Quand vous avez avancé une telle proposition, vous aviez la *berlue* sans doute.

BERME. s. f. Terme de fortification. Relais. C'est un petit espace de trois ou quatre pieds entre le rempart ou la fausse braie, & le fossé: elle sert à recevoir les terres qui s'eboulent par le canon, afin que le fossé n'en soit pas comblé. C'est pour cela qu'on a coutume de palissader les *bernes*, ou de les défendre par une haie vive. On l'appelle aussi *retraite, lisière, le pas de la souris*.

☞ BERME, chez les Amydonniers, est un tonneau dans lequel ils mettent les recoupes de froment, ou le froment dont ils composent l'amydon, pour y fermenter & y recevoir les autres préparations.

☞ BERMEO, ou Vermeo. Petite ville d'Espagne, en Biscaye, sur la côte de l'Océan.

☞ BERMIERS, ou Bermieres. C'est ainsi qu'on appelle dans les salines, des ouvriers & des ouvrieres occupés à tirer & à porter la muire au tripot. *Voyez* Muire & Tripot.

BERMUDES. Les Isles *Bermudes*. *Bermudæ, Æstivæ Insulæ*. Îles de l'Amerique Septentrionale, ainsi appellées du nom de *Jean Bermudo*, qui les découvrit. Herrera les met au 33ᵉ degré de latitude Septentrionale; mais les Anglois, qui les ont observées plus exactement, les placent au 32ᵈ, 30′, au Levant de la Virginie & de la Caroline. Ces Îles sont par les 114ᵈ, 3′, 48″, de longitude, & par les 32ᵈ, 25′, 0″ de latitude nord. Harris. Les *Bermudes* sont fort petites. Corn. Maty. Les Anglois les nomment aussi les *Isles de Sommer, Sommerie*, du nom de *George Sommer* Anglois, qui y fut poussé par la violence des vents en 1609. Le Grand Atlas, & M. Corneille qui l'a copié, ne parle que d'une *Bermude*; mais il y en a cependant plusieurs, comme il paroît par la carte même de l'Atlas. Maty s'est trompé quand il a dit que la plus grande des *Bermudes* porte le nom de *Saint George*; elle s'appelle la *Grande Ile*, & celle de saint George est beaucoup plus petite. *Voyez* le Grand Atlas

BERMUDIENNE. s. f. *Bermudiana*. Cette plante tire son nom des Iles *Bermudes*, d'où nous vient sa semence. Elle a la fleur du lys, elle est composée de six pétales, dont le calice dégénère en un fruit triangulaire qui s'ouvre en trois endroits, & qui est partagé en trois cellules pleines de graines rondes.

BERNABITE. ☞ *Voyez* Barnabite. C'est ainsi qu'il faut dire.

BERNABLE. adj. Qui mérite d'être berné, moqué. Il est du style familier.

... Un mariage à me rendre bernable,
Si j'étois pour le faire assez peu raisonnable.
Rousseau.

Cet excellent Poëte François n'a pas apparemment été content de cette expression, puisqu'il l'a changée dans une édition suivante, où il a mis,

... Un mariage à me mettre en tutelle,
Si j'avois pour le faire assez peu de cervelle.

BERNACHE. *Voyez* Bernacle.

BERNACHON. s. m. Le petit d'une bernache. *Anatiæculæ marinæ, anatis marinæ pullus*.

BERNACLE, ou BERNACHE. s. f. C'est la même chose que la macreuse. Journ. d. S. 1671, *p.* 177. Voyez Macreuse. C'est un oiseau marin. Quelques-uns disent qu'il croît & soit de la Conque anatifère, & que ce poisson tire son origine du bois pourri des vaisseaux & de l'écume de la mer. D'autres disent que ces oiseaux croissent des feuilles des arbres où les coquillages s'attachent. Ces sortes de générations ne sont plus admises dans la Physique.

☞ BERNACLE. s. f. *Concha anatifera*. Le *bernacle* est un coquillage, dont la coquille est composée de cinq pièces. Les *bernacles* sont adhérentes aux rochers & aux vaisseaux. On croyoit autrefois qu'il sortoit de ce coquillage une espèce de canard. Acad. Fr.

BERNAGE. s. m. Vieux mot. Le train, le bagage, l'équipage d'un grand Seigneur. *Comitatus, farcinæ, impedimenta*. Il signifie aussi la Maison du Roi, & toute la suite. On trouve dans un ancien Auteur: le Roi tint Cour plenière, & en icelle manda tout son *bernage*: c'est pourquoi M. Ménage le fait venir de *baronagium*,

c'eſt-à-dire, l'aſſemblée des Barons : on a dit *Ber* pour *Baron*. Voyez BER.

Parmi les Labourcurs, *bernage* ſignifioit un mélange de diverſes eſpèces de grains, comme froment, ſeigle, orge, &c. En ce ſens le P. Labbe le fait venir d'*hybernagium*. Voyez DU CANGE ſur le mot HYBERNAGIUM.

BERNARD. ſ. m. *Bernardus*. Nom d'homme. Selon quelques-uns il vient de l'allemand, & ſignifie, qui a un eſprit d'ours ; *art* en allemand veut dire, eſprit naturel, & *ber*, ou *beer*, ou *bar*, ours. D'autres prétendent qu'il ſignifie *filialis indoles*. On le trouve écrit avec aſpiration, *Bernhard* ; & parce qu'on change ſouvent l'aſpiration en *W*, on trouve auſſi S. *Bernward*, évêque de Hildesheim. Mais c'eſt toujours le même mot. L'Auteur de la vie de S. *Barnard*, ou *Bernard*, Evêque de Vienne, dit que ce nom ſignifie *fils de bonne odeur* ; c'eſt-à-dire, qu'il le dérive du ſyriac, ou chaldéen בר, *filius*, & de l'hébreu נרד, *Nered*, en chaldéen נרדא, *nardus*. Il ne faut point chercher ſi loin l'étymologie de ce nom. *Bern* eſt un ancien nom des peuples du nord. Il eſt parlé d'un Roi *Bern*, ou *Born*, qui régnoit vers la mer Baltique. Il y a de l'apparence que ce ſont les Bourguignons ou les François qui ont apporté ce nom dans les Gaules.

Saint *Bernard* a écrit autrefois à un grand Prélat touchant les dépenſes inutiles & ſuperflues. DE RANCÉ. Saint *Bernard*, l'un des plus grands ornemens de l'Egliſe de France, naquit l'an 1091, au village de Fontaine en Bourgogne, à trois quarts de lieues de Dijon. Son pere Técelin, ſurnommé *Sorus*, ou *Rouſſeau*, Seigneur du lieu, étoit de l'une des plus anciennes nobleſſes de la Province ; & ſa mere la B. Alette ou Alix, étoit fille de Bertrand, Seigneur de Mombard, qui étoit parent des Ducs de Bourgogne. BAILLET. *Voyez* auſſi BARNART.

BERNARD *l'Hermite*. ſ. m. *Cancellus*. C'eſt le nom d'un poiſſon de mer qu'on appelle auſſi *le pauvre homme*, ou abſolument *l'hermite*. Les Naturaliſtes lui ont donné ce nom, parce qu'ils ont remarqué qu'il vit toujours ſeul dans une cellule où il eſt logé aux dépens d'autrui. Ce poiſſon, qui eſt preſque fait comme la crevette ou ſalicoque, a une écaille trop foible pour le garantir. Il cherche une écaille vide, proportionnée à ſa groſſeur, où il habite juſqu'à ce qu'il ſoit devenu trop gros pour y pouvoir tenir. Il cherche pour lors un autre domicile, & continue toujours de groſſeur en groſſeur, juſqu'à ce qu'il ait atteint toute ſa crue ; alors il en reſte à cette derniere maiſon qui lui ſert de tombeau.

BERNARDE. ſ. f. Nom de femme, qui a ſaint Bernard pour Patron. *Bernarda*. La Mere *Bernarde* de Vignol fut une des cinq Réformatrices des Bernardines, en Savoye. P. HÉLIOT, *T. V. C. 42*.

BERNARDIERE. ſ. f. Eſpèce de poire dont parle La Quintinie, *P. III, T. III, p. 322*. C'eſt une mauvaiſe poire des mois d'Avril & de Mai. ID. *p. 386*.

BERNARDIN. ſ. m. Nom de Religieux, dont l'Ordre eſt fort étendu dans l'Europe. C'eſt une Réforme de l'Ordre de S. Benoit faite par Robert Abbé de Moleſme, & depuis par S. Bernard Abbé de Clervaux. *Monachi Ordinis ſancti Bernardi*. Leur habit eſt une robe blanche, avec un ſcapulaire noir ; & lorſqu'ils officient, ils ſont vêtus d'une coule ample & large, qui eſt toute blanche, & qui a de grandes manches, avec un chaperon de la même couleur. Il y a cinq Abbayes Chefs d'Ordre de S. Bernard en France ; Cîteaux, Clervaux, Pontigny, La Ferté, & Morimont. Les Ordres de Calatrava & d'Alcantara en Eſpagne, ſont ſous la Règle de S. Bernard.

BERNARDINE. ſ. f. Religieuſe de l'Ordre de Cîteaux. *Bernardina monialis*. On ne s'accorde pas ſur leur origine. Quelques Auteurs prétendent qu'elles ont été fondées par ſainte Humbeline, ſœur de ſaint Bernard. Voici ce qu'il y a de plus probable. Milon, Comte de Bar, accorda le Monaſtère de Juilly à l'Abbaye de Moleſme, afin qu'il ſervit de retraite à des Religieuſes, qui y vécuſſent ſous l'obéiſſance de l'Abbé de Moleſme, qui leur donneroit quatre de ſes Religieuſes pour les conduire. Or Moleſme a toujours été de l'Ordre de S. Benoit. De plus, le premier Monaſtère de filles de cet Ordre ne fut fondé à Tart, diocèſe de Langres, que l'an 1120, par ſaint Etienne, & non pas par ſaint Bernard ; ce qui ſe prouve par les Chapitres généraux des Religieuſes de cet Ordre en France, qui ſe tenoit autrefois à Tart, comme la plus ancienne Abbaye de tout l'Ordre. Les *Bernardines* ſont habillées comme les Bernardins, & elles ont de bonnes Abbayes, auxquelles le Roi nomme.

Il y a auſſi des filles de cet Ordre en Eſpagne, qu'on appelle *Bernardines* de la Récollection, ou Déchauſſées.

Mais puiſqu'elles ſont de l'Ordre, & non pas de la Filiation de Clervaux, pourquoi les appelle-t-on *Bernardines* ? Je n'en trouve point la raiſon : mais c'eſt l'uſage : cela ſuffit.

Il y a encore en France & en Savoie d'autres Religieuſes de Cîteaux, que l'on nomme *Bernardines* réformées des Congrégations de la Divine Providence, & de ſaint Bernard. Leur Fondatrice fut la Mere Louiſe-Blanche-Thérèſe de Ballon, parente de ſaint François de Sales, par les conſeils duquel elle ſe conduiſit dans cet établiſſement. Rumilly, petite ville de Savoie, fut le lieu où elle jeta les fondemens de ſa réforme l'an 1622. En 1624 elles s'établirent à Grenoble, & la furent dreſſées les conſtitutions de cette reforme. Elles furent imprimées pour la première fois en 1631 à Paris, avec les approbations néceſſaires, excepté celle de Rome, que l'on n'obtint qu'en 1634.

Les Religieuſes du précieux Sang à Paris, ſont encore des *Bernardines* ſorties de celles que la Mere du Ballon avoit établies & fondées en 1636 ; mais qui ont formé depuis une autre congrégation, ou réforme de l'Ordre de Cîteaux en 1655. En 1659 elles prirent la règle de ſaint Bernard & les coutumes de Cîteaux, & en 1660 elles commencerent à les obſerver. La même année on leur fit des règlemens, qui, le 14 Août de l'année ſuivante, furent approuvés par l'Abbé de Prièves, Vicaire général de l'Etroite Obſervance de Cîteaux en France, & par le Prieur de ſaint Germain des Prés, comme Vicaire général du Cardinal de Bourbon, Abbé de ſaint Germain.

☞ BERNAUDOIR. ſ. m. Grand panier d'oſier où l'on met les brins de laine qui tombent pendant qu'on la bat ſur la claie. Avec une baguette on les agite circulairement juſqu'à ce qu'ils ſoient ouverts & aſſez nettoyés pour être ajoutés au reſte de la laine battue.

☞ BERNAVI. ſ. m. Plante dont les Américains uſent pour ſe rendre gais, comme les Turcs font de leur *opium*. Pierre Petit parle de cette plante dans ſon traité du *Népenthès*.

☞ BERNAW. Ville d'Allemagne, dans la baſſe Saxe, dans la moyenne marche de Brandebourg, à trois milles de Berlin.

☞ BERNAY. Petite ville de France, dans la haute Normandie, avec titre de *comté*, *bailliage* & *élection*, renommée par une grande & riche Abbaye de Bénédictins de la Congrégation de S. Maur.

☞ BERNBOURG. Petite ville d'Allemagne, dans le cercle de la haute Saxe, & dans la principauté d'Anhalt, ſur la Sala.

☞ BERN-CASTEL, ou BERENCASTEL ou BERNECASTEL. Ville d'Allemagne, dans l'Electorat de Trèves. *Caſtellum Tabernarum*.

BERNE. *Berna*. Ville de Suiſſe, capitale du canton, ſur une colline entourée de trois côtés de la rivière d'Aar. Le nom de *Berne* ſignifie *Ours*. Cette ville en a un dans ſes armes, & en entretient pluſieurs dans une foſſe fort propre. M. Corneille dit qu'elle fut nommée *Berne*, *ours*, parce qu'on trouva un ours dans ſes fondemens. Hoffman dit que *Berne* fut commencée par Berthold IV, Duc de Zeringhen, achevée par ſon fils Berthold V, qui lui donna le nom de *Berne*, *ours*, de la premiere choſe qu'il rencontra dans la ville, en 1191. De-là vient que quelques-uns la nomment en latin *Arctopolis*. A *Berne* l'adultère & la proſtitution ſont des crimes punis de mort, & la ſimple fornication rend un homme incapable d'aucune charge pour toute ſa vie. MATY.

Le Canton de *Berne* eſt le plus puiſſant des XIII, qui compoſent la République des Suiſſes. Il occupe ſeul

plus d'un tiers de tout le pays. *Bernenſis Pagus.* Il ſe diviſe en deux parties, le pays allemand & le pays roman. *Voyez* SIMLER. *De Rep. Helvet.* & BURNET, *Voyage de Suiſſe.*

BERNE. ſ. f. Saut en l'air qu'on fait faire à quelqu'un, ſoit par divertiſſement, ſoit par malice, en le ſecouant dans un drap ou dans une couverture. ☞ Quatre perſonnes tiennent les quatre coins d'une couverture, mettent quelqu'un au milieu, & le font ſauter en l'air. *Ludicra alicujus è ſago linteo in altum jactatio, ludicrum ſagi ſupplicium.*

Jamais ſot ne mérita mieux
D'être pouſſé d'un coup de berne,
Juſqu'à moitié chemin des cieux. MAIN.

C'eſt auſſi un ſupplice cruel chez les Maures ou peuples de Maroc. Trois ou quatre nègres des plus forts prennent le patient par les jarrets, & le lancent en l'air auſſi haut que leurs forces le permettent. *Hiſt. de l'Emp. des Cherifs.*

BERNE, ſe dit figurément de ceux qu'on taille, qu'on tourne en ridicule dans une compagnie. Une propoſition ſi déraiſonnable mérite la *berne.*

On dit en termes de Marine, mettre le pavillon en *berne;* pour dire, le tenir ferlé le long de ſon bâton: c'eſt un ſignal que donnent les vaiſſeaux pavillons aux vaiſſeaux inférieurs, pour les avertir de venir à bord.

☞ BERNE-CASTEL. *Voyez* BERN-CASTEL.

BERNEMENT. ſ. m. Action de berner. Manière dont on berne quelqu'un. *In ſublime jactatio.* Le *bernement* de Sancho Pança. ACAD. FR. 1740. La deſcription de ce *bernement* eſt dans le premier tome de l'*Hiſtoire de Dom Quichotte, à la fin du chapitre 16, p. 231, & ſuivantes.*

BERNEMENT, ſe prend auſſi pour railleric, moquerie, dériſion, & c'eſt en ce dernier ſens que Sganarelle dit à Ariſte ſon frere, au ſujet de Léonor.

Nous avons intérêt que l'hymen prétendu
Répare ſur le champ l'honneur qu'elle a perdu;
Car je ne penſe pas que vous ſoyez ſi lâche,
De vouloir l'épouſer avecque cette tache;
Si vous n'avez encor quelques raiſonnemens,
Pour vous mettre au deſſus de tous les bernemens.

MOLIÈRE, *Ecole des Maris, Act. 3, Sc. 5.*

BERNER. v. a. Faire ſauter quelqu'un en l'air dans une couverture, par jeu, ou par dériſion. *Aliquem è linteo in altum jactare.* Sancho Pança, valet de Dom Quichotte, fut violemment *berné* dans la taverne. Suétone rapporte que c'étoit un des plaiſirs de l'Empereur Othon de ſe faire *berner.*

Ménage & Borel prétendent que ce mot vient de *berne*, qui eſt, comme dit Cujas, un ancien mot françois, qui ſignifie un certain habillement, que les Latins ont appelé *ſagum*, avec lequel on *bernoit;* & Nicot dit qu'il vient de *Hibernia*, où il prétend qu'on porte encore de ſemblables vêtemens faits d'un drap groſſier & velu, qu'on appelle *bernée.* Covarruvias appelle auſſi *bernia* un manteau fort large fait d'un gros drap.

BERNER, ſe dit auſſi figurément pour railler quelqu'un le faire ſervir de jouet à une compagnie. *Ludere, illudere, irridere.* Cet homme eſt un ridicule, qui ſe fait *berner* par-tout où il ſe rencontre.

Puis un chacun contre moi déchaîné,
Je fus honni, réprimandé, berné:
Des malheureux c'eſt aſſez le partage.

Originairement ce mot ne ſignifioit autre choſe que *vanner*, ou *jeter en haut avec le van.*

BERNÉ, ÉE, part. *Jactatus in altum, irriſus, illuſus.* Les cris affreux que faiſoit le miſérable *berné*, allerent juſqu'aux oreilles de ſon maître. D. QUICH.

☞ BERNEVAL. Gros village de France, en haute Normandie, au pays de Caux, à une lieue de Dièpe.

BERNEUR. ſ. m. Celui qui berne. *Jactator, illuſor.* Monſieur, dit Sancho à ſon maître, ôtons-nous d'ici, & cherchons à loger pour cette nuit, & Dieu veuille que ce ſoit dans un endroit où il n'y ait ni Berne, ni *Berneurs*, ni phantôme, ni Mores enchantés; car, par ma foi, ſi j'en trouve, je ſuis ſerviteur à la Chevalerie, & j'en donne ma part à tous les diables. *Hiſt. de Dom Quichotte, to. 10, ch. 17, p. 255.*

Au reſte, *Berneur* ſe trouve en d'autres endroits du Dom Quichotte: il eſt employé deux fois à la page 233 du premier tome, & une fois à la page 235, chap. 16.

☞ BERNICHE, BERENICE, ou VERNICHE. Ville d'Afrique, en Barbarie, au royaume de Barca, dans la province de Meſrate.

BERNICLES. Mot populaire, pour dire, rien. Il s'attendoit à avoir un gros profit, & il a eu *bernicles.* C'étoit encore une ſorte de gehenne des Sarraſins, décrite par Joinville. BOREL. » Le Sultan menaça S. Louis de le » mettre aux *bernicles*, tourment cruel, où un hom» me attaché entre deux pièces de bois avoit tous les » os briſés; & il ſe contenta de dire à ceux qui lui » firent cette menace, qu'il étoit leur priſonnier, & » qu'ils pouvoient faire de lui ce qu'ils voudroient. » FLEURY. « Les *bernicles* ſont deux grands tiſons de bois qui ſont entretenans en chief. Et quand ils veulent y mettre aucun, ils le couchent ſur le couſté entre ces deux tiſons, & lui font paſſer les jambes à travers de groſſes chevilles, puis couchent la pièce de bois qui eſt là deſſus, & font aſſeoir ung homme deſſus les tiſons, dont il advient qu'il ne demeure à celui qui eſt là couché point demi-pied d'oſſemens, qu'il ne ſoit tout dérompu & eſcaché, Et pour pis lui faire, au bout de trois jours lui remettent les jambes, qui ſont groſſes & enflées, dedans celles *bernicles*, & les briſent de rechief. JOINVILLE.

BERNIESQUE. ſ. & adj. m. *Ludicrus, ſcurrilis.* C'eſt une eſpèce de ſtyle burleſque, qui differe pourtant du burleſque ordinaire, en ce qu'il eſt un peu moins négligé, & qu'il demande un peu plus de génie. Ce mot vient du *Berni* ou *Bernia*, Poëte italien du ſeizième ſiècle, qui fit ſon *Orlandino* dans ce ſtyle, & qu'il publia ſous le faux nom de *Limerno Pitocco da Mantoa.* Baillet s'eſt trompé lorſqu'il a cru que le ſtyle *bernieſque* étoit un ſtyle ampoulle. Auſſi M. de la Monnoye l'en a-t-il repris. Le ſtyle *bernieſque*, dit-il, étant un ſtyle goguenard, négligé en apparence, comme celui d'Horace, mais d'une négligence qu'il n'eſt pas aiſé d'attraper, n'eſt rien moins qu'ampoullé. Le P. Chérubin Bozzome, Jacobin, a publié des *bernieſques:* mais il l'a fait ſous le faux nom de *Buonchier*, pour ne pas deshonorer ſon habit. On dit: je viens de lire, je viens de compoſer du *bernieſque.* Le *bernieſque* eſt difficile à attraper. Dans ces occaſions il eſt ſubſtantif; mais lorſqu'on le joint au mot *ſtyle*, il devient adjectif. La première manière du ſtyle burleſque des Italiens, eſt ſemblable à la nôtre, & a été, ſi non trouvée, au moins premièrement pratiquée avec réputation par un Chanoine de Florence, natif de Bibiena, ſur la cime des Alpes, & nommé *Franceſco Bernia*, qui mit l'*Orlando inamorato dell' Arioſto* en vers burleſques ou *bernieſques*, & fit pluſieurs *Capitoli*, comme diſent les Italiens, de même ſtyle. MASC. *p. 216.*

BERNIQUET, ſ. m. Terme tout-à-fait populaire, qui ne ſe dit qu'en ces phraſes proverbiales, envoyer quelqu'un au *berniquet.* Il eſt allé au *berniquet;* pour dire, qu'il eſt ruiné, qu'il a mal fait ſes affaires, qu'il eſt réduit à la beſace.

BERNOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de Berne. *Bernenſis, Arctopolita.* En 1353 les Bernois firent alliance avec les autres Cantons.

BERNOUS. ſ. m. Terme de relation. C'eſt une eſpèce de manteau à frange avec un capuce, d'où pend une touffe. *Pœnula cucullata.* Mouley Iſmaël ſe couvroit le menton de ſon *bernous. Hiſt. de Mouley Iſmaël.*

☞ BERNSTADT. *Bernardoſtadium.* Petite ville du royaume de Bohême, en Siléſie, au duché d'Olh.

☞ BERNTHALER. ſ. m. Écu du canton de Berne, valant à-peu-près cinq livres de notre monnoie, un peu moins.

☞ BERNY. Château de France, ſur la Bièvre, au midi de Paris, ſur la route d'Orléans, appartenant aujourd'hui aux Abbés de S. Germain des Prés de Paris.

BEROE. Une des Nymphes que Virgile donne pour compagne à Cyrène, mère d'Ariſtée.

☞ BERRE. Petite ville de France, en Provence, près de l'étang de Martigues, que l'on appelle auſſi *l'étang de Berre*.

☞ BERRE. Rivière. *Voyez* BERA.

BERRETIN. ſ. m. Nom de Religieux. *Berretinus*. On nommoit autrefois *Berretins* de la Pénitence, les Religieux qu'on a depuis appelés les *Humiliés*; & on les nommoit ainſi, parce qu'ils portoient un bonnet que les Italiens appellent *Barretino*, ſous l'Empereur Henri V en 1114, tant à cauſe de l'humilité de la ſainte Vierge, qu'ils prirent pour leur protectrice, qu'à cauſe que l'Empereur, lorſqu'ils ſe proſternerent à ſes pieds, leur avoit dit qu'ils étoient enfin humiliés, ils prirent le nom d'*Humiliés*, & quitterent celui de *Berretins*. P. HÉLYOT, *T. VI, p. 136*. Ce furent les *Berretins* qui introduiſirent dans la Lombardie non-ſeulement les manufactures de laine, mais auſſi les fabriques d'étoffes d'or & d'argent. ID. *p. 163*.

BERRI, ou BERRY. *Bituriges, Cubi, Bituricenſis Provincia*, ou *Ducatus*. Province de France qui a titre de *Duché*. Elle a la Sologne au nord, le Nivernois & le Bourbonnois à l'orient, la Marche au midi, le Poitou & la Touraine au couchant. Le Cher diviſe cette Province en haut & bas *Berry*. La capitale du *Berry* eſt Bourges. Le *Berry* fut érigé en Duché & Pairie par le Roi Jean, & donné à Jean ſon fils en Octobre 1360. DU TILL. Les laines du *Berry* ſont admirables. Le *Berry* eſt fertile en blé, en vin, en pâturages & en bétail. Les habitans du *Berry* s'appeloient autrefois *Bituriges*, & s'appellent aujourd'hui *Berruyers*. Voyez *ces mots*. L'Hiſtoire du *Berry* a été écrite par Chaumeau & par La Thaumaſſiere, qui a fait auſſi un Commentaire ſur la Coutume de *Berry*.

M. Catherinot a fait auſſi beaucoup de petits Ouvrages ſur l'hiſtoire & les antiquités de *Berry*. Les fondateurs de *Berry*, les Ducs & les Ducheſſes de *Berry*, la Chronologie de *Berry*, le Bullaire de *Berry*, le Diplomataire de *Berry*, les Dominateurs de *Berry*, le Calviniſme de *Berry*, les Alliances de *Berry*, les Philippes du *Berry*, les Annales eccléſiaſtiques de *Berry*, les Annales Thémiſtiques de *Berry*, le Sanctuaire de *Berry*, les Antiquités Romaines de *Berry*, les Illuſtres de *Berry*, le Droit de *Berry*, le Nobiliaire de *Berry*, les Patronages de *Berry*, les Recherches de *Berry*, le Nécrologe de *Berry*; tout cela eſt plein d'antiquités & de remarques curieuſes. *Voyez* encore Mézeray dans Philippe I, *Tom. I, p. 409 & 410*.

Ce mot s'eſt formé du latin *Bituriges, Beturiges, Betri, Berri*. Mézerai croit que la dérivation du mot de *Berry* n'a rien de certain; mais il a tort. De *Bituriges* s'eſt fait *Beturige, Bétrige, Bétri, Berri*, ou *Berry*.

On dit proverbialement, c'eſt un mouton de *Berry*, ou bien, il eſt doux comme un mouton de *Berry*; pour marquer l'humeur douce de ceux de cette Province, par alluſion aux excellens moutons qu'elle produit en abondance. On dit auſſi d'une perſonne qui a quelque tache au viſage: il eſt marqué, ou elle eſt marquée ſur le nez comme les moutons de *Berry*, parce qu'on marque les moutons de chaque troupeau pour les reconnoître, quand ils s'égarent ou ſe mêlent, quoique ce ne ſoit pas ſouvent ſur le nez qu'on les marque.

BERRICHON, ONNE. ſ. m. & f. Qui eſt de Berry. *Biturices, Bituricenſis*. Le peuple dit: c'eſt un *Berrichon*, une *Berrichonne*; pour dire, un homme ou une femme de *Berry*; mais il n'y a que le peuple qui parle ainſi. Il faut dire un *Berruyer*, une *Berruyère*. Si les honnêtes gens diſent quelquefois *Berrichon*, ils n'en uſent que comme d'un terme populaire, ou d'un diminutif en badinant.

BERRIE. ſ. f. Vieux mot. C'eſt une plaine, une campagne, un déſert, un lieu uni, tel que les déſerts où habitent les Bédouins ou Arabes du déſert. Et diſoient qu'ils étoient venus nés & concrées d'une grande *berrie* de ſablon, là où il ne croiſſoit nul bien. JOINVILLE. *Berta, locus planus, campeſtris*.

BERRICOIS, ou BERRYCOIS, OISE. ſ. m. & f. De Vigenere appelle auſſi les habitans de Berry, mais ce mot ne ſe dit point. Il faut dire *Berruyer*.

BERRUYER, ou BERRUCHER, ÈRE. ſ. m & f. *Biturix, Baturicus*. Qui eſt de Berry, originaire, natif de Berry. Il ne ſe dit que des perſonnes. Il n'y a point d'adjectif pour exprimer les choſes qui ſont de Berry. Ainſi il faut dire, des manufactures de Berry, les laines de Berry, les draps de Berry, &c. *Berruyers* ſont ceux de Berry. MENAGE. Le P. Labbe, Catherinot, le P. des Champs, de la Thaumaſſiere, le P. Bandalone étoient *Berruyers*. Quelques uns préferent qu'il n'étoit pas tant coupable de ce crime, comme d'avoir été un des principaux Miniſtres de la tyrannie du *Berruyer*. MEZER. C'eſt-à-dire, du Duc de Berry.

Quelques uns diſent auſſi *Berruyers*, pour ſignifier les anciens peuples du Berry. Les *Berruyers*, peuples anciens, qui ont poſſédé la Gaule Celtique, & qui formoient une Monarchie très puiſſante dans les Gaules. T. CORN. J'aimerois mieux imiter M. de Cordemoy & d'autres, & me ſervir du mot *Bituriges*, en parlant de ces anciens habitans de Berry. ☞ Le mot de *Berruyer* ne répond point entièrement à celui de *Bituriges*, qui s'étendoient bien au-delà du Berry.

BERS. ſ. m. Berceau. Vieux mot. On ne s'en ſert plus que dans quelques Provinces. *Cunæ*.

On a dit *Bers* par abréviation.

Ce qu'on apprend au ber,
On le retient juſqu'au ver.

Ce proverbe ſignifie, qu'on conſerve toujours les impreſſions & les habitudes de l'enfance, & qu'on les porte juſqu'au tombeau.

BERS. Eſpèce d'électuaire dont les Egyptiens font uſage dans la débauche, pour exciter en eux un délire gai & momentané, dans lequel ils trouvent vraiſemblablement la même ſatisfaction monſtrueuſe que les Européens dans l'ivreſſe. DICT. DE JAMES.

BERSABÉE. *Berſabee*. Ville de la Paleſtine, dans la tribu de Siméon, aux extrémités de la Terre Sainte, du côté du midi. Ce nom eſt compoſé de deux mots hébreux, באר, *Beer*, un puits, & שבע, *ſeba*, ou *ſaber, ſabée*; c'eſt-à-dire, jurement, & ſignifie, *Le puits du jurement*. Il fut donné à ce lieu par Abraham, parce que ce fut-là que ce Patriarche & Abimelech Roi de Gerar, jurerent une alliance enſemble. Abraham y avoit fait creuſer un puits; le Patriarche, auſſi bien que ſon fils Iſaac, y demeurerent long-temps, à cauſe de la commodité de cette eau. Que le trône de David ſoit élevé ſur Iſraël & ſur Juda, depuis Dan juſqu'à *Berſabée*. SACY. C'eſt une expreſſion fort ordinaire aux Ecrivains ſacrés, pour marquer les deux extrémités de la Terre-Sainte, & tout le peuple de Dieu, toute la Terre-Sainte, d'un bout à l'autre.

BERSARIEN. ſ. m. *Berſarius*. Nom de certains bas Officiers de la Cour de Charlemagne, qu'on appelle auſſi *Béverariens*. *Beverarii*, & dont Eginemar parle, *Epître 3, c. 13*. Quelques-uns croient que les *Berſariens* étoient les gladiateurs qui combattoient avec les bêtes, & qu'on nommoit pour cela *Beſtiarii*; mais Spelman prétend que les *Berſariens* étoient les Officiers des chaſſes, ſur-tout de celle du loup; & par les Bévérariens, il entend les chaſſeurs du caſtor, parce que cet animal eſt appelé preſque par-tout *Bever* ou *Beber*, comme écrit le Scholiaſte de Juvenal.

BERSAULT. ſ. m. Vieux mot. But.

BERSERKE. ſ. m. Terme de l'ancienne milice ſuédoiſe. *Berſerkus* Les *Berſerkes* étoient proprement les braves du Roi de Suède, tous gens déterminés, dont la peau, dit un ancien Hiſtorien, étoit à l'épreuve du fer, & dont les cris imitoient les rugiſſemens des lions. Ils combattoient la tête nue, & ils étoient uniquement occupés de meurtres, de vols & de brigandages, du reſte entièrement dévoués au ſervice du Prince qui les

employoit. Le Roi de Suède avoit douze *Berſerkes*. JOURN. D. S. 1716, *p.* 562.

☞ BERSUIRE. *Berſuria*, ou *Bercorium*. Ville du haut Poitou, à trois lieues de Parthenai.

BERTAUD, ou BERTAUT, Nom propre d'homme, diminutif de *Philibert*. *Voyez* PHILIBERT.

BERTAUD. adj. m. Vieux mot. Châtré, celui à qui on a retranché les parties propres à la génération. *Eviratus*. Martial dit dans le Parnaſſe réformé, *p.* 18, que ſans les libertés qu'il a priſes, ſes vers ſeroient auſſi deſagréables au Lecteur, qu'un mari *bertaud* ſeroit odieux à ſa femme.

BERTAUDER, ou BRETAUDER, quelques-uns même diſent BERTOUDER, Vieux mot, qui ſignifioit autrefois, tondre inégalement, *inæqualiter tondere*, & qui a depuis ſignifié, couper les oreilles à un cheval. *Aures equi mutilare*. Et enſuite, châtrer. On s'en ſert encore dans le burleſque. *Caſtrare*, *evirare*.

BERTAUDIN. ſ. m. Dans la Comédie de la *Femme Docteur*, on a donné le nom de M. *Bertaudin* à un fourbe, dont le caractère eſt imité de celui du Tartuffe de Molière, excepté qu'il n'eſt pas amoureux de Madame Lucrèce. Son imbécille neveu, M. de Bertaudière, eſt auſſi une copie de Thomas Dyafoirus dans le Malade imaginaire : & la Baronne de Harpignac en eſt une autre de la Comteſſe de Pimbêche dans les Plaideurs de Racine. L'Auteur paroit avoir aſſez d'eſprit & d'imagination pour faire croire qu'il auroit pu inventer d'autres perſonnages, ſans recourir à l'emprunt.

BERTE, ou BERTHE. ſ. f. Nom propre de femme. *Berta*, *Bertha*. Berth, ou Bert en lombard ſignifie Prince, ſelon les Jéſuites d'Anvers, *Acta Sanct. Mart. Tom. II*, *pag.* 54, & en allemand, éclatant, brillant, ſelon la remarque du P. Mabillon, *Acta Sanct. B. Sæc. I*, *pag.* 8, 16. Le même Auteur a fait une diſſertation ſur le temps auquel le Roi Robert répudia *Berte* pour épouſer Conſtance, *Act. Sanct. Bened. Sæc. VI*, *Part. I*, *præf.* §. 7, *p.* 29. On appelle une dévote, une *Berte*, mais ce terme a quelque choſe de mépriſant.

BERTHAIRE. ſ. m. *Bertharius*. Ancien nom propre d'homme, dont on a fait *Berthier*. On trouve *Berthierus*, & *Bercharius* pour *Bertharius*. *Berthaire* ou *Berthier* étoit Maire du Palais ſous Thierry.

BERTHIER. ſ. m. *Berthierus*. Voyez BERTHAIRE.

☞ BERTINORO, BERTINORE ou BERTINARO, *Britinorium*, *Bertinorium*. Ville d'Italie, dans l'Etat de l'Egliſe, dans la Romagne, avec un Evêché ſuffragant de Ravenne.

BERTOIS. ſ. m. Dans les carrières d'ardoiſe, on appelle ainſi les cordes qui ſont attachées au baſſicot, & qui ſervent à l'enlever hors de la carrière, par le moyen de l'engin.

BERTOU, ou BERTOUL. ſ. m. *Bertulphus*. Nom propre d'homme, qui s'eſt formé de *Bertulphus*. On a dit d'abord Bertulphe, prononçant l'*u* comme notre *ou*, & enſuite *Berthoul*, puis *Bertou*. *S. Bertoul* naquit en Allemagne, ſous le règne de S. Sigebert, en Auſtraſie, au 7e ſiècle. BAILL. 5e. *Fevr.* Voyez *les Notes de M. Chaſtelain le même jour*, *p.* 542.

BERTRAN. ſ. m. Nom d'homme différent de Bertrand. *Berti-Chrammus*, *Bertramus*, & non pas *Bertrandus*. Ce nom s'eſt formé du latin. *Bert Chram*, *Bertran*, *Bertran*. *Bertran*, né de famille noble dans le Poitou, ſe conſacra à Dieu dans la ville de Tours, où il reçut la tonſure cléricale, & fut enſuite Evêque du Mans. *Voyez Baillet au* 3e *Juillet*.

BERTRAND. ſ. m. Nom propre qui eſt venu en uſage dans cette phraſe proverbiale tirée de l'italien. Qui aime *Bertrand*, aime ſon chien. *Bertrandus*. *Bertrand*. C'eſt auſſi un nom que l'on donne aux ſinges. MEN.

ST. BERTRAND DE COMMINGES. *Voyez* COMMINGES.

BERTRANDILLE. ſ. f. Nom, ou plutôt ſurnom de femme, tiré de celui de Bertrand. *Bertrandilla*. Henri IV, Roi de Caſtille, ſurnommé l'*Impuiſſant*, après avoir répudié Blanche de Navarre, épouſa Jeanne, Infante de Portugal. Elle eut une fille nommée *Jeanne*; mais tout le Royaume perſuadé de l'impuiſſance du Roi, & d'ailleurs ſcandaliſé de la mauvaiſe conduite de la Reine, tint pour certain que le Roi avoit conſenti aux amours de la Reine avec Bertrand de la Cuéva, favori de ce Prince; & l'on nommoit ordinairement la Princeſſe Jeanne par mépris, & par dériſion la Princeſſe *Bertrandille*. FLECH. *Hiſt. de Xim. L. I*, *p.* 33.

BERTRESCHÉ, EE part. & adj. Vieux mot. Fortifié. On lit dans Froiſſard, un château bien *bretreſché*.

☞ BERVA. Ville d'Afrique, dans la partie la plus méridionale du pays que nous appelons *Cafrerie*.

☞ BERVAN. Ville d'Aſie, dans la grande Tartarie, au royaume de Thibet. *Bervana*, ſur le lac Bervan.

BÉRUSE. ſ. f. Sorte d'étoffe dont il ſe fait quelque commerce à Lyon.

☞ BERWALDT. Petite ville d'Allemagne, dans la nouvelle Marche de Brandebourg. Zeyler écrit *Berwalde* & *Berwalde*.

BERWICH. *Voyez* BARWICH.

BERYLLIEN, ENNE, adj. Nom de ſecte. *Beryllianus*, *a*, *um*. Cette ſecte prit ſon nom d'un certain Beryllus, Evêque de Boſra, en Arabie. Cet Héréſiarque enſeignoit que Notre Seigneur n'avoit point ſubſiſté d'une ſubſiſtance perſonnelle, avant que de paroître entre les hommes, & qu'il n'avoit point d'autre divinité que celle du pere qui habitoit en lui. Ainſi il anéantiſſoit la Perſonne divine du Verbe éternel. FLEURY. Pluſieurs Evêques diſputerent contre Bérille, pour le tirer de cette erreur; & ne pouvant le réduire, ils appellerent Origène, qui le preſſa par des raiſons ſi fortes, qu'il le convainquit, & le ramena à la ſaine doctrine. Il paroit cependant que ſa ſecte ne tomba pas ſitôt, & un Concile aſſemblé 100 ans après fit encore des Canons contre lui. *Voyez* Euſebe *Hiſt. Eccléſ. L. VI*, *C. 3*, *& les Notes de Valois*.

BÉRYTE. *Berytus*. Ancienne ville d'Aſie, dans la Phénicie, entre la ville de Tripoli & celle de Sidon. *Béryte* étoit autrefois conſidérable, & avoit un Archevêché dépendant du Patriarche d'Antioche. On dit qu'elle fut bâtie par Gergeſée, cinquième fils de Chanaan, qui la nomma *Geris*. Les Phéniciens lui donnerent dans la ſuite le nom de *Béryte*.

Ce nom *Berite* ſemble venir de בְּאֵר, *beer*, & au pluriel בְּאֵרוֹת, *Beeroţ*, des puits. Il a été donné à cette ville à cauſe des ſources d'eau, ou de quelques ſources d'eau qu'il y avoit en cet endroit. D'autres prétendent que *Beryth* s'eſt dit pour *Abyrith*, & qu'il vient de אבירות, *force*, *puiſſance*, de אבּיר, mot hébreu & phénicien qui ſignifie *fort*, *puiſſant*. La première etymologie eſt d'Etienne de Byzance, qui avec raiſon la préfère à la ſeconde, qui eſt d'Iſthæus, au rapport du même Etienne.

Auguſte accorda à *Béryte* de grands privilèges, & la nomma *Julia Felix*. Aujourd'hui c'eſt *Barut*, & *Bayrut*, ſelon Maty; & *Béroot*, ſelon M. Corneille; mais probablement il a pris ce dernier nom dans quelque Voyageur Anglois. Les Anglois prononcent *oo* comme nous prononçons *ou*.

BERYTION. ſ. m. Collyre décrit par Galien, qui le recommande dans les inflammations des yeux. C'eſt auſſi le nom d'une paſtille dont le même Auteur fait mention, & qu'il dit être bonne dans la dyſſenterie.

B E S.

BESA. ſ. m. Nom d'un faux Dieu adoré à Abyde, dans la Thébaïde. *Beſa*. Conſtance envoya cette année (359) le Secrétaire Paul, célèbre par ſes cruautés, pour pourſuivre diverſes perſonnes accuſées d'avoir conſulté l'oracle de l'idole appelée *Beſa*, qui étoit à Abyde, à l'extrémité de la Thébaïde. TILLEM. La manière de conſulter cet oracle étoit de donner des billets cachetés aux Prêtres, qui les portoient dans le ſanctuaire du Temple, & en rapportoient les réponſes.

Il y avoit auſſi une Ville dans la Thébaïde, qui portoit le nom de ce Dieu, & qu'Adrien appela enſuite *Antinoüs*, ou *Antinople*, *Antinopolis*, & que les habitans nommèrent *Beſantinoüs*. *Voyez* ſur ce Dieu Ammien Marc. *Liv. XIX*, *p.* 150, 161. Saumaiſe dans ſes Notes ſur Spartien, *in Hadrian. c.* 14, & ſur Solin, *p.* 71.

BESACE. ſ. m. Biſſac, longue pièce de toile couſue en forme de ſac, ouvert par le milieu, & fermé par les deux bouts, qui forment chacun une poche. Les Religieux mendians portent la *beſace*. *Pera, mantica.* On dit figurément réduire quelqu'un à la *beſace*; c'eſt-à-dire, à l'aumône, & à la dernière misère. Porter la *beſace*, c'eſt être gueux & miſérable. Expreſſions familières.

Etre né Gentilhomme, & porter la beſace.
Il n'eſt rien de plus douloureux. S. Evr.

Ce mot vient de *bis ſacca*, qu'on a dit pour *bis ſaccus*. Men. & Nicot. On trouve le mot de *biſacium* dans Pétrone. Iequez dérive le mot *beſace* de *bedelſac*, ou *betelſac*, mot de la langue des Francs, qui ſignifie la même choſe.

On dit proverbialement, qu'une *beſace* bien promenée nourrit ſon maître. On dit d'un homme qui eſt extrêmement attaché à quelque choſe, qu'il en eſt jaloux comme un gueux de ſa *beſace*.

BESACIER. ſ. m. Qui porte une beſace. *Mendicus.*

Le fabricateur ſouverain
Nous créa, beſaciers, *tous de même manière :*
Il fit pour nos défauts la poche de derrière,
Et celle de devant pour les défauts d'autrui.
La Font.

On le dit quelquefois par mépris de certains Moines. Il eſt familier.

BESAIGRE. adj. Du vin *beſaigre*. C'eſt ainſi qu'on appelle du vin qui tourne à l'aigre, parce qu'il eſt au bas.

BESAIGUË, ou BESIGUË. ſ. f. Outil de fer ſervant aux Charpentiers pour unir & tailler le bois. *Bipennis.* C'eſt une barre de fer acérée par les deux bouts en forme de ciſeau, ayant un manche de fer au milieu, qui ſert particulièrement à faire des mortoiſes & des tenons.

Ce mot vient de *bis acuta*, à cauſe de ſes deux taillans. Nicot. de *bis acutus*; car l'on trouve l'un & l'autre dans la baſſe latinité, pour ſignifier un inſtrument qui a deux taillans. Un Gloſſaire manuſcrit de l'Abbaye de ſainte Marie de Cambron, cité par le ſçavant Roſweid, le définit ainſi, *Bis acuta, ferramentum quoddam utrimque incidens.* Dans la vie de ſaint Antoine, & dans celle de Fontonius, on lit *bis acutum* & *biſacutos*. Voyez Roſweid, *p. 1018.* Bollandus, *Act. Sanct. Janu. Tom. II, p. 131*; dans la vie de S. Antoine le grec, met πελεκιν.

On appelle encore de ce nom un marteau dont les Vitriers ſe ſervent.

BESALU. *Biſuldunum*, petite ville d'Eſpagne, en Catalogne, dans l'Ampourdan, ſur la rivière du Fluvian.

BESANÇON, prononcez *Bezanſon*. Ville capitale du comté de Bourgogne, l'une des plus anciennes de l'Europe, avec Univerſité, Parlement & Archevêché, ſur le Doux. *Veſontio*, ou *Beſuntio*, *Veſuntium*, ou *Biſuntium*, *Veſunticum*, *Chryſopolis*. Céſar, *Lib. I, cap. 9, de Bell. Gall.* dit que *Beſançon* étoit la plus grande & la plus forte ville des Séquaniens. *Beſançon* étoit ville libre & Impériale, mais l'an 1631, elle fut cédée aux Eſpagnols par l'Empereur. *Beſançon* eſt à la France depuis 1674, qu'il fut pris par le Roi. Il y a pluſieurs reſtes d'antiquités dans *Beſançon*, entr'autres un arc de triomphe élevé en l'honneur de l'Empereur Aurélien. La longitude de *Beſançon*, ſelon l'Académie, eſt de 24d. Sa latitude eſt de 47d, 20'. *Beſançon* porte de gueule à l'aigle d'or. Jean-Jacq. Chiflet a fait une Hiſtoire latine de *Beſançon*, imprimée en 1618, à Lyon *in*-4°.

Ce nom purement celtique doit ſignifier un cimetière, ou des ſépulchres dans une vallée. *Voyez la Deſcript. Géogr. & Hiſt. de la Haute-Norm. Tom. I, pag. 32*, & *Tom. II, pag. 211.*

Besançon, ſ. m. Terme de Fleuriſte. Le *Beſançon* eſt une renoncule ſimple de double couleur, d'un jaune pâle marqueté de rouge, ſur un fond jaune. Cult. des Fl.

BESANT, ou BESAN. ſ. m. Nom d'une eſpèce de monnoie qui a été d'abord battue, du temps des Empereurs, à Conſtantinople, qu'on appeloit autrefois *Byzance*: elle étoit d'or pur, ou de 24 carats. On en préſentoit treize à la Meſſe du Sacre des Rois, & Henri II en fit battre treize expreſſément pour cela, qui furent nommés *byzantins*. Ceux-là valoient un double ducat la pièce. On ne ſait pourquoi nos Princes ſe ſervoient d'une monnoie étrangère dans leur Sacre. Quelques-uns ont cru que c'eſt parce qu'ils n'en faiſoient point frapper d'or; mais on en a pluſieurs d'or de Hugues Capet & de Robert, *&c.* Le Blanc conjecture qu'en ce temps-là on donnoit le nom de *beſant* à toute monnoie d'or, quoiqu'elle ne fût pas frappée à Conſtantinople, comme dans la ſuite on donna le nom de *florin* généralement à toutes les eſpèces d'or, quoiqu'elles ne fuſſent pas de Florence, où l'on prétendoit que le florin avoit pris ſon origine. Et ce qui pourroit appuyer cette conjecture, c'eſt que les Sarrazins appeloient leur monnoie d'or *beſant*, bien qu'elle ne fût pas fabriquée à Conſtantinople. Quoiqu'il en ſoit, les *beſans* ont eu long-temps cours en France, & il en eſt parlé dans pluſieurs anciens titres depuis 1148 juſqu'à 1297. Le Blanc les a cités *pag. 170.* Le Roman de la Roſe en parle plus d'une fois, & de manière à faire voir que c'étoit la monnoie d'or la plus uſitée en France. Cependant, comme il n'en eſt fait mention dans aucune des Ordonnances de Philippe le Bel, le Blanc conjecture encore que *beſant* étoit un terme général que le peuple donnoit à toutes les monnoies d'or.

On eſt en doute de la valeur du *beſant* ancien. Ragueau & Baquet l'évaluent à 50 livres. Le Sire de Joinville dit qu'on demanda pour la rançon de S. Louis, deux cent mille *beſans* d'or, qui valoient cinq cent mille livres, c'eſt à raiſon de 50 ſous pour chacun. Dans pluſieurs titres d'abonnemens de fief, le *beſant* n'eſt apprécié qu'à 20 ſous. Dans un compte des Baillifs de France de l'an 1297, le *beſant* eſt évalué à 9 ſous. Le denier tournois étoit alors à 1 denier 6 grains de loi, à la taille de 200 au marc; ainſi il valoit de notre monnoie courante quatre deniers & un quart de denier; & par conſéquent le *beſant* vaudroit 21 ſous, 3 deniers de la monnoie d'aujourd'hui. Le Blanc.

Dans un vieux titre du commencement du XIIIe ſiècle cité dans les *Act. Sanct. Maii, Tom. I, p. 64*, par le P. Papebrock, on lit *beſond* au lieu de *beſans*. *Et promittuntur pro pretio viginti tria ſcuta in ſaluts, teſtarts, & beſonds ſoluenda.* Et dans l'*Index Onomaſticus*, on dit que c'eſt la même choſe que *beſant, beſond, byzantinus, genus pecuniæ*; mais à la pag. 65 de l'ouvrage, le P. Papebrock prétend que *beſons* ſignifie jumeaux, *gemelli*, & que cette monnoie fut ainſi appelée, parce qu'il y avoit deux têtes; de même, dit-il, que l'on appelle *baiſoir* la monnoie d'or de l'Archiduc Albert & d'Iſabelle, parce que leurs têtes y ſont, & qu'elles ſemblent ſe baiſer.

BESANT. ſ. m. Terme de Blaſon. C'eſt une pièce de métal ronde & pleine, dont on charge l'écu, à la différence des tourteaux qui ſont de couleur, & des cercles & anneaux qui ſont à jour. *Byzantii nummi.* Meſſieurs Du Puy portent d'or à la bande d'azur chargée de trois *beſans* d'or. Les Paladins François mirent ſur leurs écus de ces ſortes de *beſans*, pour faire voir qu'ils avoient fait le voyage de la Terre-Sainte.

On appelle *beſant-tourteau*, celui qui eſt parti moitié de métal, & moitié de couleur.

Les Eſpagnols confondent les *beſans* & les tourteaux, & les appellent indifféremment *roeles*. Pluſieurs appellent les *beſans* d'argent *plates*, ce qui vient du mot eſpagnol *plata*, qui ſignifie *argent*. Upton nomme les *beſans* d'or *talens*, & ceux d'argent *palets*. Il y a auſſi des *beſans ſaracéniques*.

BESANTÉ, ÉE, adj. Qui ſe dit d'un écu orné, ou chargé de beſans. *Byſantis nummis inſtructus.* Une bordure *beſantée*, chargée de tant de *beſans*.

☞ BESARA. *Voyez* BEZAT.

BESAS. ſ. m. Terme du jeu de dez, qui ſignifie, deux as du même coup de dé. Pasq. *Rech. Liv. VIII. ch. 30.* On s'en ſert auſſi au jeu de Trictrac. L'uſage veut à-préſent que l'on diſe *beſet.*

BESCHE. *Voyez* BECHE.

BESCHER. *Voyez* BECHER.

BESCHOTER. *Voyez* BECHOTER.

BESCU. adj. Vieux mot. Borel croit qu'il ſignifie qui a deux pointes aiguës. Bâtons *beſcus*, comme biſtardes.

BESER. v. n. Ce mot ſe dit en Baſſe-Normandie & autres lieux, des vaches qui mouchent, comme on parle en Anjou; c'eſt-à-dire, qui courent quand elles ſont piquées des mouches. Ménage, *Dict. Etym.* Il y a *bezer* à la fin de l'article; & c'eſt ainſi que, conformément à la prononciation, il eſt dans Nicot, qui dit que de-là eſt venu, aller à ſaint *Bezet*, ou Trottet.

BESESTAN, ou BESESTIN. On nomme ainſi à Andrinople, & dans quelques autres principales villes des Etats du Grand Seigneur, les lieux où les Marchands ont leurs boutiques, & étalent leurs marchandiſes. *Voyez* BEZESTIN.

BESET. *Voyez* BESAS.

BESI. Mot originairement céltique. Nom générique qu'on donne à pluſieurs eſpèces de poires, en y ajoutant le nom du pays dont on les a tirées. *Voyez* Besi d'Heri, Besi de la Motte, Beri Chacemontel, vulgairement *Chaumontel.* Acad. Fr.

BESICLES. ſ. f. pl. Sortes de Lunettes attachées à un bandeau qui ſe lie autour de la tête. *Conſpicillum, vitrum oculariorum.* Voyez Lunettes, où l'on a parlé de l'invention des *beſicles.*

Le vieux Ronſard ayant pris ſes beſicles,
Pour faire fête au Parnaſſe aſſemblé,
Liſoit tout haut ces Odes par articles,
Dont le public vient d'être régalé. R.

On dit proverbialement, qu'un homme n'a pas mis ſes *beſicles*, quand il ſe trompe, faute d'attention, d'examen.

Ce mot vient *à duobus circulis*, ou *cyclis*, qui compoſent des lunettes; ou ſelon Paſquier, de *bis oculi*, doubles yeux.

BESI DE CAISSOY. ſ. m. Sorte de poire, qui s'appelle autrement *Rouſſette d'Anjou.* C'eſt une petite poire de Décembre & Janvier, de la groſſeur à-peu-près d'un blanquet: le fond du coloris eſt jaunâtre, chargé par-tout de rouſſeur; la peau peu unie, la chair tendre, mais pâteuſe; beaucoup de pierre & de marc; l'eau peu agréable, tirant au goût de cormes. Quelquefois néanmoins on en voit d'aſſez bonnes. La Quint. *Tom. I, Part. III, pag. 369.*

Ce mot vient de *beſi*, qui en breton ſignifie poire, & de *Caiſſoy*, nom du lieu d'où apparemment elle eſt venue, comme dans les ſuivantes.

BESI-D'HERI. ſ. m. Eſpèce de poire très-ronde, de la groſſeur à peu près d'une groſſe balle de jeu de paume; le coloris jaune, & d'un vert blanchâtre, la queue aſſez droite & longue, & mûriſſant en Octobre & Novembre. La Quint. Le *beſi-d'heri* ſe conſerve pendant l'hiver. *Beſie-d'hery. Dery* en vieux Gaulois ſignifie *bois*, & *beſie*, poire. De ſorte que *beſiedery* ſignifie *poire de bois. Pirum Sylveſtre.* Ce mot ſe trouve encore dans la langue irlandoiſe. *London-dery* en Irlande ſignifie *Londinum Sylveſtre*; car c'eſt une colonie de Londres établie dans le bois d'Irlande. M. Huet.

On devroit écrire *beſi de hery*; mais l'uſage, qui ſe met peu en peine de la raiſon, fait écrire *beſi d'heri.* La Quintinie écrit quelquefois *beſideri.*

Besi-d'heri-landry. Eſpèce de poire que l'on nomme plus communément, *Poire de Leſchaſſerie*; & quelques-uns, *Verte-longue* d'hiver. *Voyez* Leschasserie.

Besi des essars. Autre eſpèce de Poire, dont la Quintinie ne fait pas grand cas.

Besi de mapan. Eſpèce de poire qui ſe mange au mois d'Août, & que la Quintinie eſtime peu.

Besi de la motte. Autre eſpèce de poire qui ſe mange en Octobre. La Quintinie, *Part. III, c. 2.*

☞ BESIGHEIM. Petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de Suabe, au Duché de Wurtenberg.

BESIERS. *Voyez* Beziers.

BESIGUE. *Voyez* Besaigue.

BESLANT. *Voyez* Bêlant.

BESLEMENT. *Voyez* Bêlement.

BESLER. *Voyez* Bêler.

☞ BESLIS. ſ. m. Nom qu'on donne en Turquie aux valets de pied des Gouverneurs & des Bachas.

BESNARDES. ſ. f. Terme de Serrurier, eſt le nom qu'on donne aux ſerrures qui s'ouvrent des deux côtes.

Besnardes. On appelle portes *beſnardes*, celles qui ont des ſerrures appelées *beſnardes*, & on l'écrit ſouvent ſans *s*, *bênarde.*

BESOARD. *Voyez* Bezoard.

BESOCHE. ſ. f. Terme d'Agriculture & de Jardinage. Inſtrument de fer avec lequel on fait les labours dans les terres pierreuſes. C'eſt la même choſe qu'un hoyau, qui ſelon Nicot, en quelque pays s'appelle *beſoche. Ligo.* Il ſe fait des labours de pluſieurs façons, à la bêche, à la houe, dans les terres aiſées; à la fourche, & à la *beſoche*, dans les terres pierreuſes. La Quint. Prononcez *bezoche*, comme écrit quelquefois Nicot.

BESOGNE. ſ. f. Travail, occupation à quelque choſe que ce ſoit, *opera, labor.* Il faut qu'un chacun mette la main à la *beſogne.* L'Avocat a ſa *beſogne*, auſſi-bien que l'artiſan.

☞ On dit auſſi de l'ouvrage même qui réſulte de ce travail, bonne *beſogne.* Il a gâté la *beſogne*, cette *beſogne* eſt bien faite. *Opus.*

En parlant d'un homme qui ne s'applique qu'aux choſes de ſa vacation, de ſa profeſſion, on dit que c'eſt un homme qui ne ſonge qu'à faire ſa *beſogne.* Ac. Fr.

Besogne *faite.* ſ. f. Terme de Manufacture de laine, qui eſt en uſage dans les fabriques de Poitou. Il ſe dit des ſerges, étamines, draps, tiretaines, *&c.* encore en toile, & telles qu'elles ſortent du métier, avant que d'avoir reçu aucun aprêt.

Besogne, ſe dit auſſi figurément dans le ſtyle ſimple & familier, de tout ouvrage d'eſprit.

Muſe, on admire votre beſogne,
Mais vous n'avez ni feu ni lieu. Main.

Besogne, dans le même ſens, ſe dit encore de toute affaire importante & embarraſſante.

Le ſéjour de Catalogne
Vous peut tailler de la beſogne. Voit.

Besognes. ſ. f. plur. Hardes qu'on porte avec ſoi, dont on a ordinairement beſoin: il ſe dit particulièrement des hardes ou *beſognes* de nuit. *Sarcinæ, ſarcinulæ.*

Besogne, ſe dit quelquefois en ſtyle vieux & badin pour choſe.

Enfin c'eſt bien pauvre beſogne
Que de belle eau claire entre nous:
A tout haſard garniſſez-vous
De quelque baril de Bourgogne.

C'eſt-à-dire, c'eſt bien pauvre choſe, c'eſt bien peu de choſe. Dans quelque cas que ce ſoit, ce mot ne peut s'employer que dans le ſtyle familier.

Besogne, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il reſſemble au Bahutier, il fait plus de bruit que de *beſogne.* Vous nous faites de belle *beſogne*; pour dire, vous ne faites rien qui vaille. Selon l'argent la *beſogne*; pour dire, que les ouvriers travaillent ſelon qu'ils ſont payés. *Beſogne* qui plaît eſt à demie faite. On dit auſſi, tailler de la *beſogne* à quelqu'un; pour dire, non-ſeulement me propre, lui préparer de la *beſogne* pour travailler, mais auſſi au figuré, lui ſuſciter bien des affaires. On dit auſſi d'un fainéant, d'un méchant valet, qu'il aime *beſogne* faite, & qu'il s'endort ſur la *beſogne*; pour dire, qu'il travaille nonchalament.

☞ Besogne, ſe dit auſſi d'une eſpèce de bateau foncet.

BESOGNER. v. a. enciennement BESONGNER. Travailler, faire ſa beſogne. *Opus facere, exercere, labori incumbere.*

Ce mot eſt vieux; il a été employé par Amyot, Evêque d'Auxerre, dans ſes *Vies de Plutarque* en un ſens obſcène. *Beſogne* bien ta jeune Chelidonide, & engendre de beaux enfans à Sparte. On ne le dit plus que dans le ſtyle burleſque, mais au premier ſens que nous avons dit.

☞ BESOGNÉ. part. *Compoſitus, comparatus.* Fait, travaillé.

Peine ni ſoins, rien ne fut épargné,
Et me ſembloit regardant mon ouvrage,
Des connoiſſeurs mériter le ſuffrage,
Et que le tout étoit bien beſogné.

☞ BESOIN. ſ. m. *Alicujus rei neceſſitas, penuria.* C'eſt un ſentiment déſagréable, occaſionné par l'abſence apperçue, & la préſence déſirée d'un objet. Il s'enſuit de-là que nous avons deux ſortes de *beſoins*; les uns du corps, qu'on nomme *appetits*; les autres de l'eſprit, qu'on appelle *deſirs*.

☞ Ce mot, conſidéré comme appetits ou beſoin du corps, a moins de rapport à l'état & à la ſituation habituelle que ces mots, *pauvreté, indigence, diſette*, mais il en a davantage au ſecours qu'on attend, ou au remède qu'on cherche. M. L'ABBÉ GIRARD, *Syn.* Il faut que nos *ſoins* s'étendent, & que notre cœur ſe dilate à meſure que les *beſoins* du prochain augmentent. FLECH. Les hommes ſont liés par une chaîne, c'eſt le *beſoin* qu'ils ont les uns des autres. Quand on eſt dans le *beſoin*, c'eſt à ſes amis qu'il faut demander de l'aide; mais il faut auſſi s'aider ſoi-même, de peur de les importuner. M. l'Abbé GIRARD, *Syn.*

☞ Caſſendre dans ſa *Trad. de la Rhét. d'Ariſt.* dit que par le mot de *néceſſité* ou de *beſoin*, on doit entendre tous les déſirs de l'appetit ſenſuel; mais principalement ceux qui donnent de l'impatience, & qui fâchent toujours lorſqu'on n'a pas la choſe qu'on voudroit avoir. Mais ces mots ont plus d'étendue dans notre langue.

☞ On dit, qu'eſt-il *beſoin* de; qu'eſt-il *beſoin* que? pour dire, qu'eſt-il néceſſaire de, ou que? On dit auſſi avoir *beſoin*, non-ſeulement dans la ſignification d'avoir faute, mais auſſi dans la ſignification d'avoir affaire. Comme je ne vous puis pas prêter ce que vous me demandez, j'en ai *beſoin*. Ac. Fr.

☞ On dit proverbialement, on connoît le véritable ami dans le *beſoin*. On dit auſſi, *beſoin* fait vieille troter.

Sæpè neceſſe gravem currere cogit anum.

☞ BESOIN ou BESOINS, au pl. ſignifie auſſi *néceſſité naturelle*. Il eſt ſorti pour un *beſoin*. Il lui a pris un *beſoin*. Ac. Fr. Faire ſes *beſoins*. Aller à ſes *beſoins*.

BESON. ſ. m. Meſure des liquides, dont on ſe ſert en quelques lieux d'Allemagne, particulièrement dans la ville d'Ausbourg.

☞ BESONGNER. *Voyez* BESOGNER.

☞ BESONGNÉ. *Voyez* BESOGNÉ.

☞ BESONS. Petit village de France, ſur la Seine, à deux lieues de Paris, remarquable par une foire qui s'y tient tous les ans, où le plaiſir, & la curioſité attirent une infinité de perſonnes des deux ſexes. *Voyez* dans DANCOURT la petite comédie intitulée *la foire de Beſons*.

BESORCH. ſ. m. Monnoie d'étain, ou de métal d'alliage, qui a cours à Ormus, à-peu-près ſur le pied des liards de France.

☞ BESSAN. Ville de France, en Languedoc, près d'Agdes.

BESSANEM. ſ. m. Avicenne entend par ce mot, une rougeur des parties extérieures, ſemblable à celle qui précède la lèpre: elle occupe quelquefois le viſage; plus ſouvent les extrémités du corps. Il paroît que c'eſt ce que nous entendons par *mules* aux talons, ou bien *engelures*.

BESSARABIE. *Beſſarabia.* Province de la Turquie, en Europe, bornée au nord par la Podolie, au couchant par la Moldavie, au midi par le Danube, qui la ſépare de la Bulgarie, & au levant par la mer Noire. La Bulgarie fut anciennement une partie de la Dace, & la demeure des Arpiens, des Tyrangites, & des Britolages. CORN. & MATY.

☞ BESSE. Petite ville de France, en Auvergne, élection de Clermont.

☞ Il y a dans la même Election une paroiſſe nommée *Beſſa en Chandeze*, pour la diſtinguer de cette Ville.

BESSIÈRE. *Voyez* BAISSIÈRE.

BESSIN. Nom d'un petit pays de France, dans la baſſe Normandie. Il a le Lieuvin à l'orient, l'Avranchin au midi, le Cotentin au couchant, & la mer de Bretagne au ſeptentrion. Il y a le haut & le bas *Beſſin*; le premier au levant, & l'autre au couchant. Bayeux, capitale du *Beſſin*, eſt dans le bas *Beſſin*. Voyez DU MOULIN, *Diſcours ſur la Norm.*

M. Corneille ſemble dire que ce nom eſt venu de *Bajocaſſes* ou *Biducaſſes*, noms des anciens peuples qui habitoient ce pays. Je crois qu'il vient de Bayeux. On a dit *Bayoſſin, Bayeuſſin, Bayeſſin, Beſſin*, & enfin *Beſſin. Bajocenſis ager*, ou *Diœceſis*. M. Huet dit qu'on l'appelle *Bagitrinum* dans les Ordonnances de Charles le Chauve. Encore que l'Evêché de Bayeux s'étende depuis la rivière de Vire, juſqu'à la rivière de Dive, il ne faut pas s'imaginer que le nom de *Beſſin* ait toujours marqué cette même étendue. Cenales ne fait commencer le *Beſſin* qu'à Eſtreham, qui eſt à l'embouchure de la rivière d'Orne. HUET. *Ant. de Caen.*

BESSIN, INE, ſ. m. & f. Habitant du Beſſin, pays de Normandie. *Bajocencis.* Les *Beſſins*, qui ſont fins & ruſés, s'adonnent au labeur & à la draperie, voire ſe plaiſent aſſez à trafiquer. G. DU MOULIN.

BESSON, ONNE. adj. Vieux mot, qui ſe diſoit autrefois de deux enfans d'une même couche, de deux jumeaux. *Geminus, gemellus.* Jacob & Eſaü étoient des enfans *beſſons*.

Ce mot vient, ſelon Ménage, de *bis* ſimplement. Paſquier, avec plus d'apparence, le dérive de *bis homines*, parce qu'on diſoit autrefois *homs* pour *hommes*: c'eſt comme ſi on diſoit *beshoms*.

En Aſtrologie on appelle le ſigne des *beſſons*, celui qu'on nomme autrement des *Gemeaux. Gemini.*

☞ BESSON. ſ. m. Rabelais s'eſt ſervi de ce mot pour ſignifier ce qu'on appelle *doublet* au jeu de trictrac.

BESSON. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt la rondeur des bancs & des tillacs, & proprement tout ce qui eſt relevé hors d'œuvre, & qui n'eſt pas uni.

BESTAIL. *Voyez* BÊTAIL.

BÉTANSARS. Lieu de Flandre, près de la méridienne de Paris du côté du nord, eſt à 20°, 4′, 30″ de longitude, & à 50°, 28′, 28″ de latitude. CASSINI.

BESTE. *Voyez* BÊTE.

BESTIA MAGNA. C'eſt la même choſe qu'*Elan*. Voy. ELAN.

BESTIAIRE. ſ. m. Celui qui combat contre les bêtes, ou qui y eſt expoſé. *Beſtiarius.* On diſtinguoit communément deux ſortes de *beſtiaires*. Les premiers étoient ceux qui étoient condamnés aux bêtes, ou parce qu'ils avoient été pris en guerre, ou parce qu'ils avoient commis quelques crimes; ou parce que c'étoient des eſclaves, qui avoient commis quelque faute conſidérable. Tous ces *beſtiaires* étoient expoſés aux bêtes ſans armes & ſans défenſes. Il ne leur ſervoit de rien de vaincre la bête & de la tuer, on en lâchoit toujours de nouvelles contre eux, juſqu'à ce qu'ils euſſent été mis à mort; mais il étoit rare qu'il fallût en lâcher deux contre un même homme: il étoit bien plus ordinaire qu'une ſeule bête défit pluſieurs hommes. Cicéron, dans l'Oraiſon pour Seſtius, parle d'un lion qui ſeul avoit ſuffi contre 200 *beſtiaires*. Ceux qui ſuccédoient aux premiers s'appeloient en grec θρεῖδροι, & les derniers ὑσχάτοι, & chez les Romains *Meridiani*, ceux qui, le combat ayant commencé le matin, n'étoient expoſés que l'après midi. *Voyez* SUÉTONE dans Claude, *C. 34*, & ceux-ci étoient armés d'une épée. Les Chrétiens étoient *beſtiaires* de cette première eſpèce; c'eſt-à-dire, qu'on les condamnoit aux bêtes, même ceux qui

qui étoient citoyens Romains, quoique ce fût un droit des citoyens Romains de n'y être point condamnés. *Voyez* Clém. Alex *de Conſt. Apoſt.* S. Irénée, *Liv. V, Chap. 28.* Euſebe, *Hiſt. Eccleſ. Liv. III, ch. 33.*

La ſeconde eſpèce de *beſtiaires* étoient, dit Sénèque, *ép. 70*, des jeunes gens qui, pour s'exercer à bien manier les armes, combattoient tantôt entr'eux, & tantôt contre des bêtes; ou quelques braves qui par oſtentation, & pour faire montre de leur aſſurance & de leur adreſſe, s'expoſoient à ce dangereux combat. Auguſte y produiſit quelquefois de jeunes gens de la première nobleſſe, *Suet. in Aug. 43.* Néron s'y expoſa lui-même. *Id. in Nerone, 53.* Et c'eſt pour avoir tué des bêtes dans l'amphithéatre, que Commode fut appelé l'*Hercule Romain*, ainſi que Lampridius nous l'apprend. Vigenère, dans ſes *Annot. ſur Tite-Live, Tom. I, p. 1434, & ſuiv.* ajoute encore trois eſpèces de *beſtiaires*. L'une eſt de ceux qui faiſoient ce métier pour de l'argent. Une autre ſorte de combat étoit quand on mettoit pluſieurs gens armés tous à la fois contre pluſieurs bêtes. *Voyez* SUÉTONE dans Claude, *n. 21.* Enfin la dernière de ces ſortes de chaſſes étoit quand on abandonnoit à tout le peuple confuſément & en foule un grand nombre de bêtes ſauvages, pour courir après & les tuer. ☞ Les premiers furent réputés infames & incapables d'aucun emploi. Ces ſpectacles ſe donnoient le matin: l'après midi étoit pour les autres gladiateurs. Il y en avoit qui ſe haſardoient d'attaquer même des lions ſans armes. La manière d'éviter leur fureur étoit différente; tantôt c'étoit par leur agilité; tantôt en jetant quelque lambeau d'habit ſur la tête de l'animal. D'autres lui tenoient fortement la gueule fermée, ou y enfonçoient leur bras ſi avant, qu'il étoit hors d'état de ſe défendre. On a vu des femmes s'expoſer à combattre des bêtes féroces. On croit que ce ſont les Athéniens qui ont introduit ces ſortes de combats.

BESTIAL, ALE. adj. Qui tient de la nature de la bête. *Belluinus, ferinus.* Manières *beſtiales*. Une fureur *beſtiale*. Boucicault, vanté par notre Hiſtoire comme l'honneur de la France, eſt décrit pour un *beſtial* & *ſtupide* par Cortéſius. MASCUR.

Il eſt auſſi ſubſtantif, & ſe prend pour *bêtail*. Voilà bien du *beſtial*. Ce *beſtial* eſt bien mal gouverné & bien mal ſoigné, vos gens ne font pas leur devoir. Au reſte, il ne ſe dit guère ainſi que par des gens qui ſe mêlent du *beſtial*. Tous les autres diſent plus communément *bêtail*. Cependant une Ordonnance de Police du 5 Septembre 1635, dit qu'à cauſe des regratteries & intelligences qu'il y a au fait de la marchandiſe de *beſtial*, qui ſe vend en debit, la viande de boucherie en eſt plus chère. Et Naudé dit dans le Maſcurat: certain payſan du temps de Charlemagne confeſſoit avoir ſemé des poudres par les campagnes, afin de faire mourir le *beſtial*. Tout ceci montre que la remarque de Furetière au mot *bétail*, eſt fauſſe, que l'on a dit *beſtial* au ſingulier dans le même ſens que *bêtail*, & que *beſtiaux* n'eſt point le pluriel de *bêtail*, mais de *beſtial*.

Dans *beſtial* il faut prononcer l'*s*, tant au ſingulier qu'au pluriel; au pluriel il fait *beſtiaux*, qui lui eſt commun avec bêtail, qui a pris ou retenu ce pluriel de *beſtial*. On dit en françois, une grande nourriture de *beſtiaux*. Il y a des charges de vendeurs de *beſtiaux*.

BESTIALEMENT. adv. En bête. *Belluino, ferino more, pecudis ritu.* Les ivrognes vivent *beſtialement*.

BESTIALITÉ. ſ. f. Bêtiſe. *Stupiditas, ſtupor.* La ſtupidité de cet homme a quelque choſe de la beſtialité. La *beſtialité* des Princes & leur ignorance eſt bien dangéreuſe. *Mém. de Comines.* Ce mot n'eſt plus en uſage.

BESTIALITÉ ſe dit du péché contre nature qui ſe commet avec une bête. *Coïtio cum belluâ.* On punit la bête même qui a été l'inſtrument du crime, on la brûle avec le coupable & le procès.

BESTIAUX. *Voyez* BESTIAL & BÊTAIL.

BESTIOLE. ſ. f. Petite bête. *Beſtiola.* Il ſe dit particulièrement des inſectes & de la vermine, comme fourmis, tignes, punaiſes, cloportes, *&c.*

Il ſe dit figurément & familièrement des jeunes perſonnes qui n'ont point d'eſprit.

Cette fille fait la capable, & ce n'eſt qu'une *beſtiole*.

BESTION. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt le bec ou la pointe de l'éperon, ou la partie du vaiſſeau qui eſt le plus en-ſaillie. *Roſtrum.* Il porte ordinairement la figure de quelque bête, (ce qui la fait appeler *beſtion*) & ſur-tout celle d'un lion: ce qui fait que quelques-uns lui donnent auſſi ce nom.

BESTISE. *Voyez* BETISE.

BESTORS, ORTE, adj. Vieux mot, qui ſignifioit Traverſé, oblique. *Obliquus.* Et tant fit les chemins *beſtors*.

BESTOURNER. v. *Invertere.* Vieux mot, qui ſignifie, renverſer, d'où a été fait Biſtourner.

Mes or vendent les jugemens,
Et beſtournent *les erremens.*

Ce mot a été auſſi employé pour tourmenter l'eſprit, & le mettre hors de ſon aſſiette. *Turbare, perturbare.* On le trouve en ce ſens dans Alain Chartier, où on lit ce qui ſuit: Par leurs paroles épouvantables & très-perceans le cœur & la penſée, m'avoit ja ces trois derroyées & ſéditieuſes de careſſes, *beſtourné* le ſens, & aveuglé la raiſon.

B E T.

BÊTA. ſ. m. Terme bas, au moins familier qui ſe dit de quelqu'un qui eſt très-bête, c'eſt un gros bêta.

BÉTAIL. ſ. m. Terme collectif, qui ſignifie des bêtes à quatre pieds & domeſtiques, qui ſervent au labourage, ou à la nourriture de l'homme. Il ne ſe dit guère que des bœufs, des moutons. *Pecus.* On dit riche en gros & en menu *bétail*, & non pas en gros & menu *bêtail*. ☞ On appelle *gros bêtail*, les bœufs, vaches, chevaux. *Menu bétail*, les chèvres & les moutons, qu'on appelle auſſi *bétail* blanc ou bêtes à laine; les bœufs & les vaches, bêtes à cornes. Les *bêtes* fauves ſont celles qui ſont ſauvages dans les forêts. Il fait au pluriel, *beſtiaux*; en prononçant l'*s* quoiqu'on ne diſe point *beſtial* au ſingulier.

Cette remarque de Furetière eſt fauſſe; *beſtial* ſe dit au ſingulier, *voyez* ce mot ci-devant: & *beſtiaux* n'eſt point le plurier de *bêtail*, mais de *beſtial*; *bêtail* n'en a point.

☞ BETANCOS, ou BETANZOS. *Betanea.* Ville d'Eſpagne, dans la Galice, près de l'Océan.

BÊTE. ſ. f. Animal privé de raiſon. ☞ *Animal* eſt le terme générique qui convient à tous les êtres organiſés. L'*Animal* conſidéré comme privé de raiſon, d'intelligence & de volonté, s'appelle *bête*. Ainſi dans l'uſage ordinaire, ce mot ſe prend par oppoſition à homme. On dit l'homme a une ame, & quelques Philoſophes n'en accordent point aux *Bêtes*. *Beſtia, bellua.*

La plûpart des Philoſophes de l'antiquité ont cru que les *bêtes* raiſonnoient. Plutarque a fait un diſcours aſſez grave pour prouver que les *bêtes ont de la raiſon*. Toute la ſecte des Pythagoriciens devoit être dans le même ſentiment, parce que la métempſycoſe ſuppoſe que les ames humaines paſſent dans le corps des animaux; & Platon dans ſon Dialogue ne nie point que ſous le règne de Saturne les bêtes étoient en commerce de converſation avec les hommes. On a prétendu même qu'elles ont un jargon intelligible entr'elles; & Porphyre rapporte que Tirésias & Apollone de Tyane entendoient leur langage. S. Baſile lui-même a compté parmi les beautés du Paradis terreſtre, que les *bêtes* y parloient. Mais pluſieurs entre les modernes ont prétendu prouver que les *bêtes* n'ont point de ſentiment, & que ce ſont ſeulement des machines. C'eſt une opinion qui a été renouvelée par M. Deſcartes. Un Médecin Eſpagnol, nommé *Gomeſius Peretra*, avança le premier ce paradoxe inouï; car tout le monde étoit réuni à croire que les *bêtes* ont du ſentiment. Il fut trente ans à en compoſer un Traité, qu'il a intitulé *Antoniana Margarita*, du nom de ſon pere & de ſa mere. Il le publia en 1615. On ne lui fit pas l'honneur de réfuter ſon opinion, & elle s'éteignit avec lui. Ainſi juſqu'à Deſcartes l'on a cru ſans conteſtation que les *bêtes* connoiſſoient. On diſputoit ſeulement entre les Philoſophes, ſi les *bêtes* ont la faculté de rai-

ſonner en vertu de leur principe de connoiſſance. Mais le dogme des automates fit en peu de temps beaucoup de progrès. Il y a bien de l'apparence que M. Deſcartes a été pouſſé par ſa doctrine à ſoutenir que les *bêtes* ne ſentent point : car en conſidérant les ſuites de ſon principe touchant la ſubſtance étendue, & la ſubſtance qui penſe, il s'apperçut que la connoiſſance des *bêtes* renverſoit toute l'économie de ſon ſyſtême. Le Pere Pardies a fait un Livre de la connoiſſance des *bêtes*, pour montrer qu'elles ne ſont deſtituées ni d'intelligence, ni de ſentiment, & qu'il eſt impoſſible d'expliquer tous leurs mouvemens, & toutes leurs actions, par les ſeuls reſſorts d'une machine qui ſe meut ſans connoiſſance. Thomas Willis a fait auſſi un Traité de l'ame des brutes. Il y a auſſi un Traité du ſieur Le Grand ſur le même ſujet, & un Livre de l'ame des *bêtes*, imprimé à Lyon en 1676, compoſé par Antoine d'Illy Prêtre d'Ambrun.

Dans le Journal de Hollande 1684, il eſt dit que cette opinion eſt ancienne, & qu'on en a diſputé dès le temps de S. Auguſtin. Il eſt vrai que S. Auguſtin faiſoit ce raiſonnement ; que la misère étant une ſuite du péché, il en réſulte que les *bêtes* qui n'ont point péché, ne doivent point être ſujettes à la misère ; or elles y ſeroient ſujettes ſi elles avoient du ſentiment; donc elles n'ont point de ſentiment. Si les *bêtes* avoient une ame, Dieu n'auroit point donné à l'homme pécheur un pouvoir abſolu ſur elles, & le pouvoir de les égorger pour ſe nourrir. Le ſieur du Rondel, Profeſſeur à Maſtricht, a prouvé que plus de 300 ans avant les Stoïciens de Rome, un Cynique avoit ſoutenu que les *bêtes* n'avoient ni ſentiment, ni connoiſſance, & étoient de pures machines. Ainſi on a eu tort d'accuſer Péreira d'avoir débité une nouveauté. Le P. Daniel dans ſes *Nouvelles difficultés* en 1693, a bien preſſé M. Deſcartes, en ſoutenant qu'il y a dans les *bêtes* un principe de connoiſſance & d'intelligence. Un Médecin Epicurien, nommé *Lami*, a ſoutenu que l'homme n'a d'autre empire ſur les *bêtes* que celui de la force & de l'adreſſe. Boileau fait dire à l'âne,

Ma foi, non plus que nous l'homme n'eſt qu'une bête.

Guy Pape rapporte que paſſant auprès de Châlons, il vit un cochon attaché aux fourches patibulaires de cette ville, & qu'en ayant demandé la raiſon, on lui répondit, qu'on l'avoit fait parce que ce cochon avoit tué un enfant.

Au temps jadis bêtes *parloient auſſi ;*
Sans remonter juſques au temps d'Eſope
Bêtes *encore parlent en celui-ci.*

BÊTE, ſe dit particulièrement des animaux à quatre pieds, qui ſervent à voiturer. Une *bête* de ſomme, de charge. *Voyez* SOMME.

On dit au Palais, une *bête aſine*, pour parler plus honnêtement d'un âne. *Bête chevaline*, *Cheval de payſan* de peu de valeur.

BÊTE, ſe dit auſſi de la vermine. *Vermis.* J'avois cette année de beaux fruits, mais les *bêtes* les ont mangés, les tignes, les vers, les chenilles.

On appelle populairement, *bête épaulée*, un cheval qui ne vaut rien, & qui n'eſt plus en état de ſervir; & figurement on dit la même choſe d'une fille qui eſt ſur le retour, & qui a fait parler d'elle. ACAD. FRAN.

BÊTE, en termes de chaſſe, ſe dit abſolument du gros gibier. *Fera.* Lancer la *bête*. *Bêtes noires*, ce ſont les ſangliers. *Bêtes fauves*, ce ſont les cerfs, les chevreuils, les daims. *Bêtes puantes*, les renards, les bleraux. On les diſtingue auſſi par le nom de *bêtes de brout*, comme les cerfs, chevreuils, &c. & *bêtes mordantes*, comme le ſanglier, le blereau, le renard, l'ours, le loup, la loutre, &c.

☞ On appelle *bêtes* de compagnie, de jeunes ſangliers qui vont encore par troupes. AC. FR.

☞ Par le mot *bête*, mis abſolument, on entend quelquefois les *bêtes* ſauvages, les *bêtes* féroces. On expoſoit les Martyrs aux *bêtes*. AC. FR.

BÊTE, ſe dit figurément en morale, d'un homme qui ne cherche que ſes plaiſirs ſenſuels. *Bellua pecus.* C'eſt une *bête* brute. Il a vécu, il eſt mort en *bête*.

On dit de celui qui eſt trop particulier, que c'eſt une *bête* farouche; de celui qui eſt trop colère, que c'eſt une *bête* féroce.

☞ BÊTE, ſe dit encore figurément, d'une perſonne qui manque d'eſprit preſque en tout, par défaut d'intelligence. C'eſt en vain qu'on fait des leçons à une bête, la nature lui a refuſé les moyens d'en profiter. *Stolidus, vecors;* il y a des *bêtes* qui croient avoir de l'eſprit, leur converſation fait le ſupplice des perſonnes qui en ont véritablement. M. l'ABBÉ GIRARD, Syn. *Voyez* STUPIDE. IDIOT.

Outre qu'il eſt aſſez ennuyeux, que je croi,
D'avoir toute ſa vie une bête *avec ſoi;*
Comment prétendez-vous, après tout qu'une bête
Puiſſe jamais ſavoir ce que c'eſt qu'être honnête?
MOL.

BÊTE, ſe dit quelquefois en riant, comme dans cet exemple : La bonne *bête* a ſes raiſons. *Vulpecula.*

BÊTE, ſe dit encore dans le ſtyle burleſque, pour quelque choſe que ce puiſſe être. Par ma foi, je ne ſçai pas quelle *bête* c'eſt-là. MOL. Pour dire, je ne ſai pas quelle choſe c'eſt-là.

On appelle populairement la *bête*, ce qui fait peur. Une nourrice dit à ſon enfant qui crie, je ferai venir la *bête*. On le dit auſſi d'un homme chagrin, qui a de l'autorité, qui vient troubler la joie des autres. Voici la grande *bête* qui vient. Les artiſans qui voient un Commiſſaire qui va en police, l'appellent la *bête noire*. L'Antechriſt eſt auſſi appelé la *grande bête* de l'Apocalypſe. On le dit auſſi de deux ennemis. M. Viette étoit la *bête* de Scaliger; il l'attaquoit toujours, & il avoit peur de lui.

On dit proverbialement, remonter ſur ſa *bête*, non-ſeulement dans le jeu, quand on gagne le coup ſuivant, après celui où l'on a fait la *bête*, ce qu'on avoit perdu; mais auſſi quand on a rétabli ſa fortune ruinée, réparé une perte qu'on avoit faite. On appelle auſſi deux perſonnes qu'on voit toujours enſemble, des *bêtes* de compagnie. On dit, prendre du poil de la *bête*; pour dire, boire le matin, quand on a été incommodé d'avoir trop bu le ſoir; ou, ſe guérir par les mêmes choſes qui ont cauſé le mal. On dit auſſi, qu'un homme a fait la *bête*, quand il a fait quelque méchante affaire de ſa tête, & malgré les conſeils de ſes amis. ☞ On dit encore qu'un homme n'a pas affaire à *bête* laſſe, lorſqu'il a affaire à une partie qui eſt riche & vigilante. On dit auſſi, plus fin que lui n'eſt pas *bête*. On dit ironiquement, qu'un homme eſt une bonne *bête*, une fauſſe *bête*; pour dire, qu'il eſt dangereux de s'attaquer à lui, qu'il eſt plus à craindre qu'on ne penſe. On dit, faites-vous *bête*, le loup vous mangera; pour dire, qu'il faut ſavoir repouſſer l'injuſtice.

On dit auſſi, morte la *bête*, mort le venin; pour dire, que ceux qui ſont morts ne font plus de mal, ou qu'on ne garde point ſa colère contre les morts. On dit auſſi, parlant d'une grande ſolitude ou obſcurité, on n'y voyoit ni *bêtes* ni gens. On dit en Normandie, haro ſur toi & ſur ta *bête*, pour une formule dont on ſe ſert pour arrêter quelqu'un priſonnier. On dit auſſi, que quand Jean *bête* eſt mort il a bien laiſſé des héritiers; pour dire, qu'il y a encore bien des ſots au monde. On dit d'un logis où il y a pluſieurs locataires, que c'eſt l'arche de Noë, il y a toutes ſortes de *bêtes*.

☞ BÊTE. ſ. f. Sorte de jeu des cartes. Ce jeu s'appelle auſſi *Triomphe*. On le joue à trois, à quatre ou à cinq. Quand celui qui fait jouer ne gagne pas, il paye autant qu'il y a au jeu, & on dit qu'il a fait la *bête*. Ce mot ſe dit auſſi de la ſomme que l'on a perdue en faiſant la *bête*. Ma *bête* eſt ſur le jeu. Les deux *bêtes* vont enſemble. Ce mot eſt fort uſité au jeu de l'Hombre.

BÊTE ROUGE. ſ. f. Petit inſecte des Îles de l'*Amérique*, qui n'eſt pas plus gros que la pointe d'une épingle, & qui eſt tout rouge, ce qui lui a fait donner le nom

de *bête rouge*. Quand les savannes sont un peu séches, elles en sont remplies, & les chevaux & autres animaux qui y sont en pature, en ont quelquefois le museau & la tête toute couverte de rouge. Cela cause une démangeaison insupportable; ensorte qu'ils se frotent contre les pierres & contre les arbres, comme s'ils vouloient se déchirer. Les *bêtes rouges* percent au travers des bas des hommes, & leur causent une démangeaison si presante aux jambes, qu'ils se les écorchent à force de les grater. La décoction des bourgeons de vigne & de monbain, des feuilles d'oranger, & d'herbes odoriférantes, est un bon remède contre les *betes rouges* & leur démangeaison. On s'en lave les jambes & autres parties qui en sont attaquées. P. Labat.

Bête venimeuse des sages, en termes du grand Art, signifie la pierre philosophale, lorsqu'elle est sublimée. On l'appelle aussi *serpent*.

BÈTE-BIR. Sorte de mauvaise poire, qui se mange au mois de Mars. La Quint.

BETEL, ou Betle. s. f. Dans l'Ambassade des Hollandois à la Chine, *P. II, Ch. XIII, p. 85*, on l'appelle *Betelle*, ou *Betre*, & l'on dit que quelques-uns soutiennent que c'est le *Malabathrum* des Indes, nommé par d'autres *Syri-boa*, & *Tembal*, & *Pam*. Le Traducteur de la *Relation de Tunquin* du P. Marini l'appelle *Betlé*, & en tunkin *Blaü*. Voyez ce qu'il en dit, *p. 92*.

C'est une plante qui s'attache aux arbres & qui y monte, comme le lierre : ses feuilles sont semblables à celles du citronier, & d'un goût amer: elles ont des nerfs suivant leur longueur, de même que le plantin. Lorsqu'elles sont mûres, elles doivent être de couleur rouge pour être bonnes. Le *Betel* porte dans les Isles Moluques un fruit entortillé, qui ressemble à la queue d'un lezard ou d'un rat, que les Indiens appellent *Suru boa*; ils l'estiment beaucoup plus que la feuille, parce qu'il est plus rare. Il croit dans tous les lieux maritimes de l'Inde. Il croît fort bien aussi aux parties méridionales de la Chine, mais cependant moins bien qu'au pays de Decan, de Guzarate, de Canan, de Bisnagar, & autres des Indes plus tempérés; car il ne se plait pas dans les pays trop froids, comme dans la Chine septentrionale, ni dans les pays trop chauds, comme le Mozambique & Sofala *Ambass. de Holl. à la Chine*. Voyez là-même sa description, &c. *P. II, p. 86*. Voyez aussi l'*Ambass. du Japon, I, p. 29*. Il est bien différent du *Malabathrum*, ou feuille d'Inde, avec laquelle les anciens Botanistes l'ont confondu.

Les Indiens mangent du *betel*, le matin, l'après midi, le soir, & même la nuit, & ils en portent toujours entre leurs mains; mais comme il est amer ils le mêlent avec l'*Aréca* & un peu de chaux, pour diminuer cette amertume; & de cette manière ils le trouvent d'un goût très-agréable; il y en a qui ajoutent du bois d'Aloës, de l'ambre & du musc. Le *betel* est bon pour affermir les gencives, pour fortifier le cœur & l'estomac, pour dissiper les vents, & sur-tout pour empêcher la puanteur de la bouche, à quoi les Indiens sont fort sujets. C'est pourquoi ils en portent toujours avec eux, & se le présentent par cérémonie. Cependant il noircit les dents, & si on en abuse, il les ronge, & les fait tomber.

☞ BÈTELETTE. s. f. Vieux diminutif de bête. *Bestiolia*. Ch. Est. Dict.

☞ BETELFAGUI. Ville de l'Arabie heureuse, dans l'Yemen, environ à trente lieues de Moka.

BETEMENT. adv. En bête. Stupidement. Un mouton qui va sur la foi d'autrui, est celui qui fait *bêtement* ce qu'il voit faire aux autres. *Notes sur les Fables de la Font*.

BETH. s. m. Terme de Grammaire hébraïque. *Beth*, ou *betha*. C'est le nom de la seconde lettre de l'alphabet hébraïque, qui est le même que le Βῆτα des Grecs, & notre *B*. La forme de cette lettre dans l'hébreu carré est ב. Le *beth* est une lettre servile, ou une prépositon qui répond à l'*in* des Latins. Ce que dit Zuingle sur cette lettre est singulier; car, si nous l'en croyons, ce n'est point ici (*Exod. VI, 3.*) une prépositon, c'est un article. Un ב *beth*, article, n'est pas l'invention d'une érudition bien profonde; & quiconque entend ainsi l'hébreu, peut sans doute voir dans le texte original de la parole de Dieu, bien des choses qui n'y furent jamais. P. Souc. *Dissert. p. 303*. Le *beth* est aussi en hebreu une lettre numérale, qui signifie *deux*; & *deux mille*, quand il est devant un nombre de cent.

Ce nom vient du mot hébreu, בית, *baith*, qui signifie *maison*, parce que cette lettre, dit-on, en a la forme. Il faudroit donc prononcer *baith*, qui est la forme absolue de ce nom, & non pas *beth*, qui est la forme construite; mais l'usage en a autrement décidé, & l'on dit toujours *beth*. De ce mot s'est formé en grec le nom du Βῆτα, *betha*, ou *vita*. C'est la forme syriaque & chaldaïque du nom de cette lettre.

Beth, ou Bed. C'est le nom que les Indiens donnent à leurs Livres sacrés. Il ne se dit guère qu'au pluriel. Ils prétendent que Dieu donna à Brama quatre livres, où toutes les sciences & les cérémonies de la Religion des Brachmanes sont comprises, & ce sont ces quatres livres qu'ils appellent des *beths*.

BETHA. s. m. C'est le nom de la seconde lettre des Grecs, que quelques-uns prononcent *Vita*, comme font les Grecs depuis plusieurs siècles. *Voyez* Beth.

BÉTHANIE. *Bethania*. Bourg & château de la Tribu de *Benjamin*, aux environs de Jérusalem au levant, au pied du mont des Olives. C'est à *Béthanie* que J. C. ressuscita le Lazare. Or *Béthanie* étoit environ à 15 stades de Jérusalem. Bouh. *Jean, XI, 18*. Selon M. Dacier, c'est à trois quarts de lieue. Selon la Guilletiere, ce n'est qu'un peu plus d'une demi-lieue. Il y avoit encore une *Béthanie* au-dela du Jourdain. On l'appeloit autrement *Béthabara*. Beze, Drusius, Casaubon, Scultet, Light-foot & Grotius veulent même qu'il y ait une faute dans la Vulgate, & qu'on lise *Béthabara*, au lieu de *Bethania*. Mais tous les anciens manuscrits, la version syriaque & l'arabe, saint Epiphane, ont dit *Béthanie*, & non pas *Béthabara*, & il n'est pas rare de trouver dans l'Ecriture deux lieux de même nom. Ces choses se passerent à *Béthanie*, au-delà du Jourdain, où Jean baptisoit. Bouhours. *Jean, I, 28*.

BÉTHEL. *Bethel, Luza*. C'étoit anciennement une ville de la Terre-Sainte, dans la Tribu de Benjamin, environ à six lieues de Jérusalem, vers l'orient septentrional. Son premier nom étoit *Luz*. La vision que le Patriarche Jacob eut auprès de cette ville, d'une échelle qui touchoit au Ciel, la lui fit appeler *Béthel*; c'est-à-dire, *Maison de Dieu*, de בית, *Beth*, *maison*, & אל, *El*, *Dieu* : Suidas ne traduit pas assez bien quand il traduit *Temple divin*, Θεῖος ναός, Hésychius a mieux dit οἶκος Θεοῦ. Depuis que Jéroboam y eut élevé un taureau d'or, elle fut appelé *Béthayen*, c'est-à-dire, *Maison d'iniquité*.

BETHLÉEM. *Bethlehem*. Petite ville de la Terre-Sainte, dans la Tribu de Juda, à deux lieues de Jérusalem au Sud-Est, célèbre par la naissance du Fils de Dieu, ainsi qu'il avoit été promis dans le Prophète Michée, *ch. V, v. 2*. Les anciens Traducteurs de l'Ecriture, comme ceux de Genève & de Louvain, écrivoient *Bethléhem*, ce qui est plus conforme à l'étymologie de ce nom qui a une aspiration très-forte à la troisième syllabe : il vient de בית, *beth*, maison, & de לחם, *lehhem*, pain; mais nos Traducteurs récens, & presque tous nos Auteurs aujourd'hui, ôtent l'*h*, & écrivent *Bethléem*, comme on prononce. Jesus étant donc né à *Bethléem* de Juda. Bouh. Et vous, *Bethléhem* terre de Juda, vous n'êtes pas la dernière parmi les principales villes de Juda. Port-R. On croit que cette ville fut ainsi nommée, parce qu'elle étoit dans un pays fertile en blé. *Bethléem* fut érigé en Evêché en 1110.

Il y avoit encore un autre *Bethléem* au Nord de la Terre-Sainte, que le P. Lubin croit être Béthulie, que Josué, *XIX, 15*, place dans la Tribu de Zabulon. C'est pour distinguer de celle-ci celle dont nous avons parlé d'abord, que l'Ecriture l'appelle *Bethléem de Juda*.

Bethléem. (*Notre-Dame de*) Ordre militaire institué par le Pape Pie II, le 18 Janvier 1459, lorsqu'après la prise de Constantinople, par Mahomet II, les Turcs

menaçoient d'envahir toute la Chrétienté. Le deſſein de ce ſouverain Pontife étoit que ces Chevaliers s'oppoſaſſent continuellement aux courſes que les Turcs faiſoient dans la mer Egée & dans l'Helleſpont, ou détroit de Gallipoli. Leur principale demeure devoit être à Lemnos, que Calixte III avoit reprîſe ſur les Turcs. Ils devoient avoir un Grand Maître electif des Freres Chevaliers & des Prêtres, comme les Chevaliers de Rhodes. Leur habit étoit blanc, avec une croix rouge, & pour leur entretien le Pape leur donna les biens de quelques Ordres militaires & hoſpitaliers qu'il ſupprima. Lemnos ayant été reprîſe quelque temps après, cet Ordre fut aboli. P. Helyot. *T. VIII, C. 58.*

☞ Bethleem, Titre d'Evêché, en France, dans le Nivernois. Les Barbares ayant chaſſé les Chrétiens de la Terre-Sainte, Rainaud, Evêque de *Bethléem*, ſuivit l'an 1223 Gui Comte de Nevers, en France, & ce Seigneur lui donna l'adminiſtration d'un hôpital qui étoit à Clameci, petite ville du Nivernois. Depuis on établit en ce même lieu un titre d'Evêque de *Bethleem*, à la nomination des Comtes & Ducs de Nevers, qui a ſubſiſté juſqu'à préſent. Comme cet Evêque n'a point de territoire, il ne fait que ſoulager les autres Prélats, riches ou infirmes, dans les pénibles fonctions de l'épiſcopat. On a bien rencontré, quand on a dit que perſonne ne peut prendre à plus juſte titre la qualité de *Serviteur des Serviteurs de Dieu*, que cet Evêque.

BETHLÉÉMITE, ou BÉTHLEHÉMITE. ſ. m. Qui eſt de Béthléem. *Bethlehemites.* Les anciens Traducteurs ne font point difficulté de ſe ſervir de ce mot. Emplis ton cornet d'huile, & viens que je t'envoie à Iſay *Bethléhémite.* Louv. Ainſi en ont uſé Olivétan, & tous les autres Traducteurs de Genève, Chaſteillon, *&c.* Mais Jacques le Fevre d'Etaples, & M. de Saci, ont évité ce mot; ils diſent toujours: *qui eſt de Bethléem*, ou *de Bethléhem.*

Bethleemite. Nom de Religieux. *Bethleemita.* Les *Bethléemites*, qu'on appelle auſſi *Porte-étoile*, ſont un Ordre Religieux, dont pluſieurs Auteurs ont parlé ſans rapporter l'origine de leur Ordre, ni en quels lieux étoient leurs Couvens, ſi l'on excepte Matthieu Paris, qui dit que l'an 1257, on leur accorda une demeure en Angleterre à Cambrige; que leur habit étoit ſemblable à celui des Freres Prêcheurs, & que les *Bethléémites* n'étoient diſtingués que par une étoile rouge à cinq raies, avec un petit rond bleu au milieu, qu'ils portoient à cauſe de l'étoile qui apparut aux Mages, & qui les conduiſit à Bethléem, d'où on leur donna le nom de *Bethléémites.* Voyez le P. Héliot, *Hiſt. des Ordres Relig. T. III. C. 46.*

Il y a auſſi des *Bethléémites* aux Indes Occidentales, qui font profeſſion de ſervir les malades & de les recevoir dans leurs hôpitaux. Innocent XI leur permit de faire des vœux. Avant ce temps-là ils formoient une Congrégation ſéculière du Tiers-Ordre de S. François, fondée par le Frere Pierre de Beancourt, natif de l'Île de Ténérife; mais originaire de Normandie au XVIIe ſiècle.

Il y a encore aux Indes Occidentales les Religieuſes Hoſpitalières *Bethléémites.* Voyez le même Auteur, *Ch. 47.*

BETPHAGÉ. *Bethphage.* Bourgade de la Terre-Sainte, aſſez près de Jéruſalem à côté du mont Olivet. Ce fut là que le Fils de Dieu commença ſon entrée triomphante à Jéruſalem, ſix jours avant ſa paſſion. Etant près de *Bethphagé* & de Béthanie vers la montagne qu'on nomme *des Oliviers.* Bouh. Le P. Bouhours, dans la vie de S. Ignace, *L. II*, écrit *Betfagé*, s'en allant à *Betfage* qui eſt tout proche. Bouhours. Mais dans ſa traduction du Nouveau Teſtament, il écrit *Bethphagé*, comme on vient de le voir, & *Bethphagé* eſt mieux.

BETHPHÉGOR. Nom de lieu, qui ſignifie en hébreu, *maiſon*, c'eſt-à-dire, temple de Phegor. *Voyez* Béelphégor; & ſi vous voulez, *Voſſ. De Idol. L. II, c. 7.*

BETHSAÏDE. *Bethſaida.* Ville de Galilée, dans la Décapole, ſur le bord de la mer de Tibériade, dans la Tribu de Zabulon. Philippe étoit de la ville de *Bethſaïde*, d'où étoient auſſi André & Pierre. Bouh. *Jean 1, 44.* Dans la ſuite elle fut appelée *Juliade, Julias.* Le P. Lubin. *Bethſaïde* ſignifie maiſon de chaſſe, ou maiſon de victuailles, d'alimens. Il eſt formé de בית, *beth*, maiſon; & צידה, *tſaida*, chaſſe, ou généralement choſe bonne à manger, aliment.

BETHSAMES. *Bethſames.* C'eſt un nom hébreu, qui ſignifie *maiſon du miniſtère*, ou *maiſon du ſoleil.* Il eſt compoſé de בית, *maiſon*, & שמש, *ſoleil.* La prononciation hébraïque, que les Proteſtans conſervent dans leurs Verſions malgré l'uſage, eſt *bethſchemeſch*, *bethſcemes*, ou *bethſemes.* C'étoit une ville ſacerdotale de la Tribu de Juda, *Joſ. XV, 10*, & enſuite ville Lévitique, *Joſ. XXI, 16.* C'eſt à *Bethſames* que les vaches des Philiſtins ramenerent l'Arche. *I Liv. des Rois, VI, 12.*

Il y avoit encore deux autres *Bethſames.* L'une dans la Tribu de Nephthali, *Joſ. XIX, 38*, & l'autre dans la Tribu d'Iſſachar, au pied du mont Carmel.

Il eſt évident que c'étoient les Phéniciens qui avoient donné ce nom à ces villes, puiſque la ſeconde dont nous avons parlé, n'étoit point aux Iſraélites, qui n'avoient pû la prendre. *Liv. des Jug. I, 33.* De là il s'enſuit bien clairement, 1°. Que la langue phénicienne étoit la même que la langue hebraïque: 2°. Qu'apparemment ils nommerent ainſi ces villes, parce qu'ils adoroient le ſoleil.

Quelques-uns appellent auſſi *Bethſames*, ou *Bethſemes*, l'Héliopolis d'Egypte. *Voyez* Maty. Il eſt vrai que *Bethſemes* en hébreu & *Héliopolis* en grec ſignifient la même choſe, *ville du ſoleil*; mais l'uſage n'eſt point de dire en françois *Bethſames* pour *Héliopolis*, ni *Héliopolis* pour *Bethſames.* Le dernier ſe pourroit ſouffrir en latin.

BETHSAMITE. ſ. m. & f. *Bethſamites, Bethſamita.* Habitans de Bethſames. Cinquante mille *Bethſamites* d'entre le peuple, & ſeptante de leurs chefs moururent ſubitement pour avoir regardé l'Arche à découvert avec une curioſité peu reſpectueuſe. God.

Il y a pluſieurs interprètes qui prétendent que Dieu n'en fit mourir que ſoixante & dix. C'eſt un ſentiment commun parmi les Rabbins, qui expliquent différemment cet endroit de l'Ecriture. Le Targum ou Paraphraſe chaldaïque de Jonathan dit que Dieu frappa ſeptante *Bethſamites* & 50000 hommes de tout le peuple qui s'étoit aſſemblé là. D'autres anciens Rabbins diſent que Dieu ne fit mourir que 70 hommes, mais qui en valoient 50000, parce que c'étoient les principaux du peuple; ou bien qu'il fit mourir 50000 hommes, dont chacun en valoit 70, ou valoit autant que les ſeptante Conſeillers du Sanedrin. Abarbanel trouve ces explications trop tirées; il croit que ces 50070 ſont tous ceux qui moururent à cauſe de l'Arche, tant Philiſtins, que *Bethſamites*, & qu'il n'y en eut que ſeptante de ces derniers, deſorte que c'eſt comme ſi l'Ecriture diſoit, Dieu fit mourir ſeptante *Bethſamites*; ce qui joint aux Philiſtins, qui étoient auſſi morts à cauſe de l'Arche, fait en tout 50070. Cette interprétation eſt ingénieuſe, & vient bien au texte hébreux, & même aux anciennes Verſions.

Des Auteurs Chrétiens l'expliquent encore autrement. Quelques-uns diſent que le ſens eſt: de 50000, qui étoient la aſſemblés, ou de 50000 Habitans de *Bethſames*, Dieu en frappa de mort ſeptante. Tirin, Sanctius, Serrarius, Mariana, Mendoza, croient qu'on peut l'entendre de cette manière. Bochart veut qu'on le prenne ainſi: Dieu fit mourir ſeptante *Bethſamites*, cinquante de mille, c'eſt-à-dire, la vingtième partie des coupables. De toutes ces explications c'eſt la moins bonne. Au reſte, un grand nombre d'autres Auteurs veulent qu'il y eût effectivement cinquante mille ſeptante *Bethſamites*, à qui leur curioſité coûta la vie. Tel eſt le ſentiment entr'autres de S. Grégoire, de Théodoret, de Denys le Chartreux, Mendoza, Calvin, Junius, Corn. à Lapide, Serrarius.

BÉTHULIE. *Bethulia.* Ville de la Terre-Sainte, dans la Tribu de Zabulon, & non pas dans celle de Simeon, comme quelques-uns l'ont cru. Elle étoit ſur une montagne, & elle eſt fameuſe par l'action hardie de Judith, la mort d'Holoferne & la défaite des Aſſyriens qui aſſiégeoient cette ville.

Il y a eu auſſi la *Béthulie* des Francs, qui étoit une

fortereſſe que les Chrétiens firent bâtir ſur le ſommet d'une montagne, ou plutôt d'un rocher, & que les Arabes appellent *Bethiel Franki*.

BÉTHUNE, ou BÉTUNE. Ville des Pays Bas, dans l'Artois ſur la Biette. *Bethun'a*. Cette ville a 20°, 9′, 39″, de longitude, & 50°, 31′, 36″ de latitude. CASSINI.

☞ BETHUNE. Rivière de France en haute Normandie, au pays de Caux, qui a ſa ſource auprès de Gaille-Fontaine, & va ſe perdre dans la mer, en traverſant le port de Dieppe, après s'être jointe à la rivière d'Arques & à l'Eaune.

BÉTILLE. ſ. f. Sorte de toile. C'eſt une eſpèce de mouſſeline. *Lineæ telæ genus*. Elle vient des Indes Orientales.

☞ BÉTIQUE. Partie conſidérable de l'ancienne Eſpagne, ainſi nommée du fleuve Bétis. Elle comprenoit l'Andalouſie, une partie du Royaume, & quelque choſe de l'Eſtramadure.

BÊTISE. ſ. f. ☞ Ignorance craſſe provenant d'un défaut d'intelligence. *Voyez* BÊTE. STUPIDE. IDIOT. On eſt *bête*, par défaut d'intelligence. *Stupide*, par défaut de ſentiment. *Idiot*, par défaut de connoiſſance. *Stoliditas*, *ſtupor*. La *bêtiſe* de ce valet n'eſt pas concevable. Le ſilence eſt quelquefois un ſigne de jugement, & quelquefois de *bêtiſe*. S. EVR. Etre toujours dans l'admiration, eſt une marque de *bêtiſe*, ou d'une affection qui approche de la flatterie. BELL. C'eſt fierté ou *bêtiſe*, que de ne point approuver ce qui mérite de l'approbation. ID. La bonne foi n'eſt plus que foibleſſe ou *bêtiſe*. S. EVR.

☞ BETLIS. Ville d'Aſie, au Curdiſtan, principale ville d'un Bey ou Prince du pays des Curdes, à dix journées de Diarbekir.

BÉTOINE. ſ. f. *Betonica*. Plante vivace à fleurs en gueule. Sa racine eſt groſſe comme le doigt, & garnie de pluſieurs fibres longues & chevelues. Les feuilles qui en partent ſont oblongues, boſſelées, velues, & portées ſur des queues longues d'un pouce ou deux. Ses tiges ſont carrées, rarement branchues, hautes d'un pied & demi, chargées par intervalle de quelques feuilles oppoſées, plus alongées que celles du bas, & plus étroites. Ces tiges ſe terminent par un épi de fleurs purpurines aſſez preſſées, dont chacune eſt un tuyau découpé par-devant en deux lèvres. La ſupérieure eſt relevée, pliée en gouttière, & échancrée; & l'inférieure eſt diviſée en trois parties; le calice eſt un cornet verdâtre, au fond duquel ſont contenues quatre petites ſemences oblongues. La *bétoine* eſt céphalique. Antonius Muſa, Médecin de l'Empereur Auguſte, en a recueilli les vertus dans un Traité particulier qu'il nous a laiſſé. On a tant attribué de bonnes qualités à la *bétoine*, que les Italiens diſent en proverbe d'une perſonne qu'on veut louer beaucoup, qu'il a autant & plus de mérite que la *bétoine*. *Tu hai piu virtu che non hà la betonica*.

Betonica vient de *Vetones*, peuples d'Eſpagne, qui ont les premiers employé cette plante; on croit que ce ſont les Béarnois. Pline dit que cette herbe s'appeloit *vettonica* dans la Gaule, en Italie, *ſerratula*; & en Grèce *caſtron* ou *pſycotrophon*, & que les Gaulois l'avoient appelée *vettonica à vetonibus*.

On prend la poudre de *bétoine* en guiſe de tabac. Elle eſt âcre & amère; elle atténue, elle ouvre, elle abſterge. Sur-tout on l'eſtime dans les maladies du cerveau, du foie, de la rate, *&c.* Elle eſt auſſi diurétique & vulnéraire. Il y a des Médecins qui s'en ſervent avec ſuccès dans la goutte.

BÉTON. ſ. m. Sorte de mortier qu'on jette dans les fondemens, & qui ſe durcit extrêmement. *Signini operis ſtructura*. Le *béton* ſe pétrifie dans la terre, & devient dure comme un roc. POMEY.

BÉTON. *Protogala*. Lait trouble & épais qui vient aux femmes nouvellement accouchées, & aux bêtes qui ont mis bas. DICT. DE JAMES.

BETRE. ſ. f. Terme de Botanique. Quelques-uns donnent ce nom au bétel, dont il eſt parlé ci-devant: d'autres le donnent à une autre plante, qu'ils appellent *poivre long* du Bréſil. C'eſt un arbriſſau haut de quatre ou cinq pieds: ſa tige eſt droite, noueuſe, de la groſſeur du doigt, d'un vert pâle, & marquetée de petits points blancs. Dans ſa partie ſupérieure à l'endroit de quelques nœuds elle jette des branches qui ſont auſſi noueuſes & de la même couleur. Il ſort à chacun de ces nœuds une feuille longue de cinq ou ſix travers de doigt, & de la figure de la langue, d'un vert pâle, tirant ſur le jaune, & de l'épaiſſeur des feuilles de laurier. Il y a auſſi à chacun de ces nœuds un chaton long d'un ou deux doigts, & gros comme une plume de cigne. Sa ſemence eſt oblongue, noirâtre, & d'une odeur forte comme le gingembre, mais inſipide, & de nul uſage: elle a la forme de poivre long. Le bois de la tige eſt ſpongieux. Sa racine a quelque choſe d'aromatique: elle a le goût, la couleur & l'odeur du gingembre, ſurtout quand elle eſt récente. On s'en ſert pour apaiſer les douleurs, pour diſſiper les vents, & les tumeurs des pieds qui vient par le froid. *Voyez* MARCGRAVE, de qui tout ceci eſt tiré.

BETTE, ou POIRÉE. ſ. f. Eſt une plante fort commune. *Beta*. Il y en a de blanche, de rouge, de jaune, & de pluſieurs autres ſortes. La blanche a ſes feuilles qui ſont d'un vert pâle. *Voyez* POIRÉ.

BETTERAVE. ſ. f. Eſt une eſpèce de bette, ou de *poirée*, ainſi appelée, parce que ſa racine eſt fort groſſe, & qu'elle reſſemble à celle de la rave. Elle eſt de couleur de ſang par dehors & par dedans. *Beta-rubra*. On la fait cuire, on la coupe par tranches, & on en mange dans la ſalade pendant l'hiver. Les *betteraves* ſont annuelles & ne viennent que de graine; on les ſéme au mois de Mars, ſoit en plein champ, ſoit en bordures, & il les faut ſemer clair; au moins ſi elles ont levé trop dru, il les faut éclaircir beaucoup, autrement elles ne viennent pas belles. Les meilleures *betteraves* ſont celles qui ont la chair la plus rouge; leur fane eſt pareillement fort rouge: elles ne ſont bonnes à prendre qu'à la fin d'automne, & tout l'hiver. Pour en avoir de la graine on replante au mois de Mars quelques-unes de celles de l'année précédente qu'on avoit garanties de la gelée. La graine s'en recueille au mois d'Août & de Septembre. LA QUINT. *P. VI, p. 373*. Ces graines ſont groſſes comme des pois médiocres, rondes, mais toutes graveleuſes dans leur rondeur, jaunâtres, & ſi ſemblables à celles de la poirée, qu'on ne les ſauroit guère diſtinguer les unes d'avec les autres. LA QUINT. *P. VI, p. 279*. *Voyez* POIRÉE.

Un nez de betterave, ſe dit figurément & dans le ſtyle burleſque pour un nez rouge, dont la rougeur eſt dans celui qui le porte, la marque d'un homme qui aime le vin. *Rubicundus*.

BETTERAVE. Sorte de mauvaiſe poire qui eſt du mois d'Août. LA QUINT.

Il y a auſſi une eſpèce de Pêche qu'on nomme *Betterave*, ou *Pêche-betterave*. Les *Pêches-betteraves* ont la chair groſſière: elles ne ſont bonnes que pour mettre en compote.

BETUNE. ſ. f. On appelle ainſi par dériſion, à Paris, un carroſſe à un cheval, par alluſion à *bête-une*.

BETUSE. ſ. f. Tonneau ouvert ſur le côté avec une fermeture à charnière, où les palfreniers conſervent l'avoine. On en a pour charrier du poiſſon d'un étang à l'autre, quand on lève le peuple.

BETUVE (le) BETUWE & BETAW. Petit pays, au duché de Gueldres, dans la République des Provinces Unies. C'eſt une île entre le Rhin, le Waal & le Leck. On croit que c'eſt une partie de l'ancienne demeure des Bataves dont ce pays porte le nom, avec quelque changement.

B E V.

BEVAGNA. Petite ville d'Italie, voiſine de Spello. Elle eſt dans l'Umbrie.

BEUBANT, ou BOBANS. adj. & vieux mot. Dur, inſupportable, fier; quelquefois il ſignifie *appareil*, *orgueil*, *dureté*. *Gloſſ. des Poëſ. du Roi de Nav.*

BEVEAU, ou BEUVEAU ou BUVEAU. ſ. m. Ce dernier eſt le terme du P. Deran. Les Ouvriers qui diſent *Biviau* ou *Biveau*, conſervent mieux l'étymologie du mot *bivium*, chemin fourchu. En effet, c'eſt le modèle d'un angle quelconque rectiligne, curviligne, ou le plus ſouvent mixte, pour former l'angle d'inclinaiſon de deux ſurfaces qui ſe rencontrent. Lorſqu'elles ſont

planes; on ſe ſert pour *biveau* d'une ſauterelle ou d'une fauſſe équerre à branches mobiles. Lorſqu'une des deux ſurface eſt courbe, ou toutes les deux: le *biveau* eſt un inſtrument de bois fait exprès, en forme d'équerre ſtable; je veux dire dont les branches ne s'ouvrent ni ne ſe ferment. FREZIER.

☞ BEVERLI, ou BEVERLAR. Petite ville d'Angleterre dans la partie orientale du comté d'Yorck.

☞ BEVELAND, ou la BEVELANDE. Contrée des Provinces-Unies, en Zelande. Ce n'étoit autrefois qu'une ſeule île formée par deux branches de l'Eſcaut; mais l'inondation qui ſurvint en 1532, par une grande tempête, rompit les digues, noya une partie de cette île, & en forma trois; Nord-Beveland Sud-Beveland, ou Zuir Beveland; & entre deux, l'Île de Volfers-Dyck.

BEVERARIEN. ſ. m. *Beverarius*. Voyez BERSARIEN.

BEVERGEN. Petite ville d'Allemagne, au Cercle de Weſtphalie.

☞ BEVERLEY, BEVERLAC, BEWERLEY, & BEWERLAC. Petite ville d'Angleterre, en Zorckshire.

☞ BEVERUNGEN. Petite ville d'Allemagne, au Cercle de Weſtphalie, Evêché de Paderborn.

BEUF. Voyez BŒUF.

BEUFFLE. *Voyez* BUFFLE.

BEUGLE. ſ. f. On nomme ainſi dans quelques Provinces de France, cette eſpèce de groſſe étoffe de laine, qui s'appelle plus ordinairement *Bure*.

BEUGLEMENT. ſ. m. Mugiſſement, cri du taureau, du bœuf, de la vache, *Boatus*.

BEUGLER. v. n. *Mugire, Boare*. Ménage dérive ce mot qui ſignifie proprement le cri d'un bœuf, de *buculare*, qui a été formé de *bucula*, quoique Paſquier croie qu'il a été fait par onomatopée.

On dit figurément d'un homme qui a la voix forte, rude & diſſonante, qu'il *beugle* au lieu de chanter; & métaphoriquement de celui qui a une groſſe voix, ſemblable à celle d'un bœuf. Ce chanteur nous a *beuglé* l'Inconſtant. Me de SEV.

BEUILLER. v. a. Vieux mot qui ſignifie regarder de près & avec attention: de *beu* & d'*euille*, c'eſt-à-dire, de *bœuf* & *d'œil*, comme qui diroit, regarder avec de gros yeux de bœuf, tels qu'Homère en donne à Junon. LA MONNOYE. L'Auteur de la Traduction burleſque de Virgile en vers bourguignons, *in-12* Dijon, 1718, s'eſt même ſervi du verbe réduplicatif *rebeuiller*, *p. 43 du I. Livre*.

Volé voiſé de vot deux euille,
Et pu je beuille *& je* rebeuille,
Pu je voi qui ne manque lai,
Que ceu que j'aivon vu niai.

C'eſt-à-dire, pour ces deux derniers vers, plus je vois qu'il ne manque là que ceux que nous avons vu noyer.

BEURRE. ſ. m. Subſtance graſſe & onctueuſe, ſéparée du lait épaiſſi en le battant. *Butyrum*. Le lait a trois ſubſtances, le fromage, le *beurre*, & le lait clair. On fait du *beurre*, principalement avec le lait de vache, d'où il a pris ſon nom qui vient du grec βούτυρον. Les Grecs n'ont preſque point connu le *beurre*, ou ne l'ont connu que fort tard. Homère, Théocrite, Euripide, & tous les autres Poëtes, parlent ſouvent de lait & de fromage, jamais de *beurre*. Ariſtote a ramaſſé pluſieurs choſes remarquables touchant le lait & le fromage, dans ſon *Hiſt. des Anim. Liv. III, c. 20, & 21*. Il n'a pas dit un mot du *beurre*. Pline dit, *Liv. XVIII, c. 9*, que le *beurre* étoit un mêts délicieux chez les nations barbares, & qui diſtinguoit les riches d'avec les pauvres.

Martin Schookius a fait un Traité du *beurre* ſi exact, qu'il n'y a aucune queſtion qu'on puiſſe faire ſur cette matière qui n'y ſoit décidé, *Schoockius de Butyro & averſione caſei*. Il commence par propoſer tous les différens noms hébreux, grecs, latins, & Allemands, qu'on a donnés au *beurre*, & il en recherche les étymologies avec beaucoup de ſoin. Il examine ſi le *beurre* étoit déjà connu du temps d'Abraham, & ſi ce fût de ces mêts qu'il régala les trois pélerins qu'il retira chez lui. De-là il vient aux Scythes, & recherche de qu'elle manière ils faiſoient le *beurre*. Il parle des diverſes couleurs qu'on donne au *beurre*, & de celle qu'il prend de lui-même. Il enſeigne comment on peut lui rendre ſa couleur naturelle, comment il faut le battre & le ſaler, & donne des préceptes pour corriger tous les accidens qui y peuvent ſurvenir. Il dit que ſans l'induſtrie des Hollandois, il n'y auroit point de *beurre* dans les Indes; qu'en Eſpagne le *beurre* n'eſt en uſage que pour les ulcères, & que le meilleur opiat pour avoir les dents belles, c'eſt de les frotter avec du *beurre*.

On appelle par-tout le monde les Hollandois *Botorboeren*, c'eſt-à-dire, *Payſan à beurre*. En France on dit *Mangeurs de beurre*.

On trouve les Règlemens de Police ſur les *beurres* dans le *Traité de la Police* de M. de la Marre, *T. I, p. 124, & L. IV, T. VII, p. 576*. Dans l'Inde le *beurre* ſe fait dans le premier pot qui tombe ſous la main. On fend un bâton en quatre, & on l'étend à proportion du pot où eſt le lait: enſuite on tourne en divers ſens ce bâton par le moyen d'une corde, qui y eſt attachée, & au bout de quelque temps le *beurre* ſe trouve fait. LETTR. ED.

On a fait du *beurre* non-ſeulement de lait de vache, mais encore de lait de brebis & de chèvre, & même de lait de cavale, d'aneſſe. *Voyez* BOCHART, *Hieroz. P. I, Liv. II, c. 45*, & VOSSIUS, *De orig. & prog. Idolol. Liv. III, c. 64*.

Les anciens Chrétiens d'Egypte, dit Clément Alex. *Pædag. L. I. c. 6*, brûloient du *beurre* dans leurs lampes au lieu d'huile. Les Abyſſins retiennent encore quelque choſe de ſemblable au rapport de *Nicol. Godignus de Abaſſin. reb. L. I, c. 23*; car il dit qu'au lieu d'huile ils mettent de la graiſſe dans les lampes qui brûlent devant l'Autel. Clément Alexand. y trouve du myſtère. Voſſius qui parle du *beurre* & de ſes bonnes & mauvaiſes qualités, *De Idol. Lib. III, c. 64*, ſur la fin, remarque que les Romains ne s'en ſervoient qu'en remède, & n'en faiſoient point un mêts. En effet, Pline, *Liv. XXVIII, c. 9*, l'appelle un manger des nations barbares, dont les ſeuls riches ſe régaloient.

BEURRE *frais*. *Recens coactum*. C'eſt celui qui eſt battu depuis peu. *Beurre ſalé*. *Salſum*. Celui qu'on garde par le moyen du ſel. *Beurre fort*. *Acre*. Celui qui eſt gâté, & qui prend au goſier. *Beurre refait*. *Denuo ſubactum*. Celui qui eſt relavé, & repaîtri de nouveau. *Beurre noir*. C'eſt un *beurre* fondu qui a quelque temps bouilli dans la poêle.

POT A BEURRE, un pot de grès rond & haut, où l'on met du *beurre ſalé* pour le conſerver: & on dit populairement des formes de chapeau, quand elles ſont trop hautes, que ce ſont des *pots à beurre*.

Il y avoit ci-devant dans les Egliſes un tronc pour le *beurre*, pour la permiſſion qu'on donnoit d'en manger le Carême. A Notre-Dame il y a la tour de *beurre*. Il y a auſſi à la Cathédrale de Rouen une tour appelée la tour de *beurre*, parce que George d'Amboiſe, Archevêque de Rouen en 1500, voyant que l'huile manquoit dans ſon diocèſe pendant le Carême, permit l'uſage du *beurre*, à condition que chaque diocèſain payeroit ſix deniers tournois: & de la ſomme qu'on amaſſa, on en bâtit cette tour. Il y en a encore une fort belle à la Cathédrale de Bourges, qui porte le même nom. Il me ſemble que M. Cathérinot dit quelque part que c'eſt parce que pour la bâtir on mit un droit ſur tout le *beurre* qui entroit dans la ville.

BEURRE, ſe dit de pluſieurs opérations de Chimie. *Beurre* d'antimoine, *beurre* d'arſenic, *beurre* de cire, *beurre* de Saturne, &c. Voyez ANTIMOINE, &c.

On dit proverbialement, promettre plus de *beurre* que de pain; pour dire, amuſer une perſonne par de belles promeſſes. On dit auſſi, en voyant des contuſions qui rendent les parties proches des yeux livides, que ce ſont des yeux pochés au *beurre* noir. On dit auſſi d'une perſonne, qu'on lui ôte ſon bon *beurre*, quand on lui ôte quelque choſe, quelque liqueur qu'elle eſtimoit beaucoup. On dit encore: il ne faut pas tant de *beurre* pour faire un quarteron, lorſqu'on propoſe un expédient pour faire une choſe facilement, qu'on croyoit fort difficile. Ces proverbes ſont très-bas.

Plotte de BEURRE. ſ. f. Nom d'une eſpèce de coquillage marin.

BEURRÉ, ÉE. adj. Qui reſſemble en quelque ſorte à du beurre. *Pinguis.* Il ſe dit de la chair de quelques fruits. En fait de poires crues, j'aime en premier lieu celles qui ont la chair *beurrée.* LA QUINT. La poire de bon Chrétien d'hiver n'eſt pas *beurrée.* ID. La maturité de la plupart des fruits *beurrés* paſſe comme des éclairs, elle n'eſt pas ſitôt arrivée qu'elle dégénère en pourriture. ID.

☞BEURRÉ. ſ. f. Sorte de poire fondante, ainſi nommée parce qu'elle fond dans la bouche comme du beurre. *Pyrum butyraceum.* C'eſt une excellente poire. Elle eſt groſſe, d'une belle figure, d'un beau coloris. Son eau eſt douce & abondante, quelquefois parfumée: ſa chair fine & délicate, d'un goût relevé. Trop mûre, elle devient pâteuſe & inſipide. L'arbre qui porte ce fruit, réuſſit également ſur franc & ſur coignaſſier, & dans toutes ſortes de terrains. Il charge beaucoup tous les ans. Il y a différentes ſortes de beurré, rouge, gris, vert, doré, qui, ſelon la Quintinie, ne ſont point des eſpèces différentes, toutes ces variétés ne provenant que de la différence de l'expoſition, de la vigueur de l'arbre, ou de la branche ſur laquelle le fruit eſt venu. Cela eſt démenti par l'expérience.

Il y a un *beurré* blanc qui s'appelle *beurré blanc d'Automne;* un *beurré* doré; un *beurré d'Angleterre*, autrement poire d'Angleterre, qui eſt plus longue que ronde, reſſemblant par ſa figure & ſa groſſeur à une belle verte-longue, mais non pas par ſon coloris; la peau en eſt unie, griſe, verdâtre, chargée de piqûres rouſſes, la chair fort tendre & *beurée*, bien de l'eau qui eſt agréable. Sa chair eſt d'ordinaire farineuſe: elle molit aiſément, & même ſur l'arbre. Elle vient en été. LA QUINT.

BEURRÉE. ſ. f. Enduit, ou couche de beurre ſur du pain. *Panis butyro illitus.* Je voudrois que vous l'euſſiez vûe les matins manger une *beurrée* longue comme d'ici à Pâques, & l'après-dînée croquer deux pommes vertes avec du pain bis. M. DE SEV.

BEURRER. v. a. C'eſt étendre du beurre ſur quelque choſe. *Butyro condire. Beurrer* du pain. Le pain eſt ſuffiſamment *beurré.* On ne le dit guère que dans les Provinces.

BEURRER, en termes de Pâtiſſiers, c'eſt faire tremper dans du beurre. *Butyro condire. Beurrer* des choux. *Beurrer* un *poupelin.*

BEURRIER, IÈRE. ſ. m. & f. Marchand & marchande de beurre, qui ſe dit particulièrement d'une femme qui vend le beurre en détail. *Qui, quæ butyrum vendit.* Et on dit des méchans livres, qu'ils vont à la *beurrière*, parce qu'elles ont beſoin de méchant papier pour envelopper leur beurre. Les Règlemens de Police pour les *beurriers & beurrières*, ſont rapportés par M. de la Mare, *Traité de la Police, Liv. I, T. VIII. c. 3.*

POIRE DE LA BEURRIÈRE. *Voyez* BERGAMOTTE D'ÉTÉ.

☞ BEUSEVILLE. Il y a, en Normandie, deux bourgs de ce nom: l'un avec titre de *marquiſat*, au diocèſe de Coutance, ſur la Douve: l'autre au diocèſe de Liſieux, entre Pontaudemer & Pont-l'Évêque.

☞ BEUTHEN. *Bethonia.* Petite ville de Siléſie, ſur l'Oder, au Duché de Glaugau.

☞ BEUTHEN Autre ville de Siléſie, au Duché d'Oppelu, fort proche des frontières de Pologne.

BEUVANDE. ſ. f. *Voyez* BUVANDE.

BEUVANT. *Voyez* BUVANT.

BEUVANTE. ſ. f. On nomme ainſi dans le commerce de mer, un droit qu'un maître de barque ou de navire ſe réſerve lorſqu'il donne ſon vaiſſeau à fret. Ce droit ſe règle ſuivant la grandeur & le port du vaiſſeau.

BEUVE. ſ. f. Nom propre de femme. *Bova.* Sainte *Beuve*, ou ſainte *Bove*, que pluſieurs étrangers appellent ſainte *Bonne* par corruption, tiroit ſon origine d'une race ſi illuſtre qu'on la croyoit du ſang royal, & parente de Dagobert. BAILLET. Elle fut élue en 639, première Abbeſſe du Monaſtère de ſaint Pierre, bâti par Baudry ſon frere. Au reſte, il faut dire *Beuve*, & non pas *Bove*, avec M. Baillet: c'eſt l'uſage. Il y a des familles de ce nom; & l'on ne dit pas M. de ſainte *Bove* a fait un Traité de la Confirmation, & un de l'Extrême-Onction, ni M. de ſainte *Bove* étoit un habile Caſuiſte, mais M. de ſainte *Beuve.*

☞BEVUE. ſ. f. Erreur groſſière, mépriſe où l'on tombe par ignorance ou par inadvertance. *Error, erratio, erratum.* C'eſt une etrange *bevue* de prendre le nom d'un homme pour celui d'une ville. Attribuer à un Auteur ce qui appartient à un autre, c'eſt une *bévue.* Quand les Vocabuliſtes diſent: Bayer, verbe neutre, & qu'ils apportent pour exemple: *Que bayez-vous là, depuis deux heures*, c'eſt une *bévue.* Ceux qui n'entendent rien aux affaires, ſont ſujets à faire bien des *bevues.*

Ménage dérive ce mot de *bis veduta*, parce que les objets qu'on voit doubles, ſont connus imparfaitement.

En termes d'Imprimerie, on appelle *bévue*, la faute qu'on fait quand on tire des formes de diverſes ſignatures l'une ſur l'autre.

BEUVÈRIE. ſ. f. Vieux mot. Ivrognerie. *Dacier ſur Horace*, in-12, *Paris*, 1709, *T. IX, p. 145.* RABELAIS; *Prop. des Buveurs.* Il ſignifie auſſi boiſſon. CH. EST. DICT.

BEUVETTE. *Voyez* BUVETTE.

BEUVETIER. *Voyez* BUVETIER.

BEUVEUR. *Voyez* BUVEUR.

BEUVON. ſ. m. Nom d'homme. *Bobo.* Saint Bobon, que nous appelons communément ſaint *Beuvon*, & les Italiens *San-Bobo*, naquit en Provence dans le château de Noguiers, vers les commencemens du règne de l'Empereur Othon I, & du Roi Louis d'Outremer.

BEUVOTTER. *Voyez* BUVOTTER.

BEUVRIÈRE. *Voyez* MILAN DE LA BEUVRIÈRE. C'eſt une ſorte de poires.

☞ BEUVERONE. Rivière de France, dans la Brie, qui a ſa ſource dans la paroiſſe de ſaint Vic, paſſe à Grefly, Goville, & Claye, & tombe dans la marne au-deſſus d'Anet. Son vrai nom eſt *Breuronne.*

☞ BEUVRON. Bourg de France en Normandie, dans le pays d'auge, avec titre de *Marquiſat*, appartenant à la maiſon d'Harcourt.

☞ BEUVRON. Rivière de France, dans la Sologne, qui a ſa ſource dans l'élection de Gieu, & ſe jette dans la Loire, entre Chouſi & Onzain, au-deſſous de Blois.

B E X.

BEXUGO. ſ. m. Racine du Pérou, dont parle Cluſius, ſarmenteuſe preſque par-tout, auſſi groſſe que le doigt; les endroits les plus déliés reſſemblent à la viorne. Elle purge à la doſe d'une dragme. Les Indiens la préfèrent au méchoacan.

B E Y.

BEY. ſ. m. Terme de Relation. Gouverneur d'un pays ou d'une ville dans l'Empire Turc. Le *Bey* de Miſitra. On appelle *beyglière*, le vaiſſeau ou la galère que monte le *Bey.*

Ce nom, que les Turcs écrivent *Begh*, ou *Bek*, ou *Beg*, comme écrit La Boulaye, & qu'ils prononcent ſouvent *Bey*, d'où le mot françois eſt venu, ce nom, dis-je, eſt un mot turc, qui ſignifie proprement *Seigneur;* mais on l'applique en particulier à un Seigneur de bannière, que l'on appelle auſſi dans la même langue *Sangiakbeghi*, ou *bey ſangiak*, qui ſignifie *bannière*, ou *étendart* chez les Turcs, & la marque de celui qui commande dans un lieu conſidérable de quelque Province. Il eſt le chef d'un certain nombre de ſphalis, ou cavaliers entretenus d'une Province. Toutes les Provinces de l'Empire Turc ſont diviſées en pluſieurs de ces ſangiaks, ou bannières, & chacun de ceux qui en ſont pourvus, ſe qualifie de *Bey*, ou *Sangiakbeghi;* & le Gouverneur général auquel ils obéiſſent en chaque Province, porte le titre de *Beeghiler-Beghi*, & *Bryler-bey*, qui ſignifie *Seigneur des Seigneurs*, ou des *Beys* de toute la Province. Ces *Beys* ſont à-peu-près ce qu'étoient autrefois en France les Chevaliers Bannerets. D'HERB. *Voyez* les *Voyages* de la Boulaye, *p. 534.*

BEYA, eſt ſynonyme en jargon alchimiſte, *à eau*

mercurielle. C'eſt la femme du *Gabrien*, ou ſoufre des Philoſophes.

BEYNES. Lieu du Hainaut. Il y a des Lettres de Louis XI, données à *Beynes* en Haynaut, le 3 Août 1461, par leſquelles il ôte l'Office de Chevalier du Guet à Philippe de la Tour.

BEYUPURA. ſ. m. Poiſſon de la mer du Bréſil, qui eſt fort gras, d'un bon goût & ſain. Il eſt long de ſix ou ſept palmes. Il a le dos noir & le ventre blanc, & approche fort de l'eſturgeon de Portugal. On le prend avec l'ameçon dans la pleine mer.

B E Z.

BEZA. Nom d'une Divinité adorée à Abyde. *Voyez* BEZA.

☞BEZANITES, ou BEZANIENS. Nom d'une ſecte imaginaire qui s'éleva, dit Prateolas, & ceux qui l'ont copié, ſous l'Empire de Charles V, & ſous le Pontificat de Jules III, vers l'an 1550. Lindanus avoit dit la même choſe avant lui. Ce qu'il y a de certain, dit Bayle, c'eſt qu'il n'y a point eu dans le XVI ſiècle de perſonnes qui, en qualité de diſciples de Théodore de Beze, aient fait ſecte à part.

BEZANS. ſ. m. pl. Toiles de coton qui ſe tirent de Bengale. Il y en a de blanches & de rayées de diverſe couleur.

BEVANT. *Voyez* BEZANT.

☞BEZAT. *Baſſa*, ou *Beſara*. Ville d'Afrique, au royaume de Fez, dans la Province de Habat.

BEZESTIN, ou BEZESTAN. ſ. m. Terme de relation. Marché, halle, lieu où ſe vendent différentes marchandiſes à Andrinople & dans quelques autres villes des Etats du Grand-Seigneur. *Forum nundinale, atrium, porticus nundinaria.* Au-delà de cette moſquée, (la moſquée neuve à Conſtantinople) ſont les deux *Bezeſtins*, le vieux & le neuf, aſſez près l'un de l'autre. Ce ſont deux grandes places carrées & couvertes, dans leſquelles ſe vendent tous les jours de l'année les choſes qui ſervent plus au luxe qu'à la néceſſité. On vend dans le vieux de beaux harnois, les cimeterres enrichis d'or, d'argent & de pierreries, les porcelaines, & enfin toutes les gentilleſſes de la vanité; dans le neuf on y vend les tapis & les étoffes d'or, d'argent & de ſoie. DU LOIR, *p. 50.*

BEZET. ſ. m. Terme de Tricrac, qui ſignifie deux as, en dez. *Luſoriæ teſſeræ monas gemina.*

Ce mot vient de *bis*, & *as*. On dit dans le même ſens *ambeſas*.

☞ BEZETTA. ſ. m. Crepon ou Linon très-fin, teint avec de la cochenille dont les femmes ſe ſervent pour ſe farder.

BEZI. *Voyez* BESI.

BEZIER. ſ. m. Poirier ſauvage qui porte beaucoup de fruit fort menu & fort âpre. Les poires s'appellent *beſies, beziailes.* On en peut faire un bon fruit en les cuiſant, telles que ſont les *Beſies d'Heri* & de l'Echaſſière. *Dict. des Arts 1731.* Voyez *Beſi*, & ce qu'en dit M. Huet dans le *II Tom. de ſes Diſſertations recueillies par M. l'Abbé de Tilladet, p. 177.*

BEZIERS. Ville épiſcopale de France, dans le Languedoc, ſur une colline, autour de laquelle paſſe la rivière d'Orbe. Pline l'appelle *Bliterræ Septimanorum.* Ptolomée l'appelle Βαιτῖραι, *Betiræ.* Caſaubon a cru que c'étoit une faute, & qu'il falloit un L, Βαιτλῖραι; mais il s'eſt trompé. Julien de Tolède, Grégoire de Tours, l'Appendix de Frédégaire, la Table de Peutinger & Æthius diſent *Beterras.* Holſtenius dit que M. Peyreſc lui avoit fait préſent d'une médaille, ſur laquelle on liſoit Βαιτεττῶν, qu'ainſi il faut dire *Baterra*, Βαιτεττα, & que par-tout où il y a *Bliterra* ou *Biterræ*, c'eſt une faute qui conſiſte en ce qu'on a pris un A pour un Λ, & qu'au lieu de BAITETTPA on a lu BAITLTTPA. D'autres ſoutiennent qu'on a dit l'un ou l'autre, *Bliterræ*, ou *Biterræ*, ou *Bæterræ.* Le plus ancien Evêque de *Beziers*, que l'on connoiſſe, eſt S. Aphrodiſe, que l'on prétend avoir été diſciple des Apôtres. *Beziers* a eu des Vicomtes. T. COR. MAYY. Hoffman donne à *Beziers* 23°, 50′ de longitude, & 24°, 42′ de latitude. Cette ville a 20°, 44′, 33″, de longitude, & 43°, 20′, 25″ de latitude. ACAD. DE BEZ. Et ſelon l'Acad. de Montp. 43°, 21′ de latitude. La tour de *Beziers* a 20°, 43′, 36″ de longitude, & 43°, 20′ 37″ de latitude. CASSINI. *Voyez* ſur *Beziers* Cat. *Hiſt. de Lang. Liv. II, Ch. 3 p. 273; & Liv. IV, p. 644, 645.* Andoque, *Hiſt. de Lang. p. 15, 36, 51.*

☞ La charmante ſituation de *Beziers* a donné lieu de dire que ſi Dieu vouloit choiſir un ſéjour ſur la terre, il n'en prendroit point d'autre que *Beziers.* Ce qu'on a exprimé par ce vers latin :

Si Deus in terris, vellet habitare Bitorſis.

Quelqu'un qui croyoit avoir lieu de ſe plaindre des habitans, ajouta, *ut iterùm crucifigeretur.* Qui pour être crucifié de nouveau.

BÉZOARD. ſ. m. Pluſieurs écrivent *bézoart, bézoars*, ſans *d.* Le *Bézoard* n'eſt que la pierre du fiel de pluſieurs eſpèces d'animaux des Indes, tant orientales qu'occidentales, comme chèvres, cochons, ſinges, &c. Cette pierre medicinale eſt un excellent contrepoiſon. *Lapis bezohar.* Quelques-uns diſent qu'elle ſe trouve dans le ventre d'un animal nommé *Pazan.* C'eſt une eſpèce de boue, ou de chevreuil qui a le poil court, & un bois preſque ſemblable à celui du cerf. Du Renou dit que cet animal eſt très-agile & fort cruel; qu'il tue ſouvent les chaſſeurs qui le preſſent trop; qu'il a la corne des pieds fendue en deux comme le bouc; que ſes jambes ſont aſſez groſſes, ſa queue courte & retrouſſée, ſon corps velu comme celui d'un bouc, mais couvert d'un poil beaucoup plus court, qui eſt de couleur cendrée tirant ſur le roux; ſa tête eſt comme celle d'un bouc, armée de deux cornes fort noires, creuſes en la partie inférieure, & renverſées, & preſque comme couchées ſur le dos, ſur lequel elles font un angle obtus en ſe réuniſſant. M. Pomet confirme ceci, & dit qu'il a vu à Coubert, château du Maréchal de Vitri, deux cornes de cet animal tout-à-fait ſemblables à celles que Du Renou a décrites.

Le *bézoard* oriental qui eſt le plus eſtimé, vient de l'Inde, & ſur-tout dans le royaume de Golconde, & de Cananor. Quelques-uns diſent, dans une province du royaume de Golconde, tirant au nord-eſt. Dans la Perſe & dans les Indes, il eſt fort ordinaire de trouver le *bézoard* dans l'eſtomac des chèvres, qu'on nourrit en certains pâturages. On ne convient pas néanmoins en quelle partie de l'animal il ſe forme. Quelques-uns veulent que ce ſoit dans le coin des yeux, d'autres dans le ventricule; quelques-autres dans les reins, il y en a qui ſoutiennent que c'eſt dans la véſicule du fiel: quelques-uns près du foie; & enfin les derniers auprès du cœur. Ce que nous avons dit, & ce que nous dirons encore, montre que c'eſt dans le ventricule, ou eſtomac.

La figure de ces pierres de *bézoard* eſt différente: les unes ſont rondes, les autres oblonges, & les autres ſemblables à un œuf de pigeon, à un rein, ou à une chataigne. Leur couleur eſt différente auſſi, tantôt noire, & tantôt cendrée, quelquefois tirant ſur le jaune, & quelquefois verdâtre; mais pour l'ordinaire d'un gris obſcur, ou d'un vert noirâtre. Elles ſont compoſées de pluſieurs couches ou enveloppes, comme les oignons, qui ſont les unes ſur les autres, polies & & luiſantes, la ſeconde plus que la première, & ainſi des autres. Ces couches concentriques prouvent que ces corps ne ſe forment pas tout d'un coup, mais ſucceſſivement, en recevant des matières propres à leur formation. Au centre de ces pierres il y a une petite cavité, dans laquelle on trouve un peu de poudre qui eſt de la même nature que la pierre; ou bien quelque paille, ou bien quelque brin d'herbe, quelques fruits, des fèves, des morceaux, ou petit caillou qui ſert d'ame au *bézoard*, c'eſt-à-dire, qui a donné lieu à la production de la pierre, & qui en a été la baſe. Leur groſſeur eſt auſſi diverſe: il y en a qui ne peſent qu'une dragme, & d'autres qui en peſent douze & quinze, & même davantage.

Pour les éprouver, on les frotte avec de la chaux détrempée

détrempée dans l'eau; ſi elles ſont bonnes, elles doivent devenir jaunâtres : on les éprouve en frottant du papier avec de la craie blanche, & en frottant ce même papier avec quelqu'une de ces pierres : ſi elles ſont bonnes, les marques qu'elles y laiſſeront, ſeront vertes. On l'éprouve encore en le mettant ſur un fer chaud; s'il eſt bon, il ne ſouffrira rien; s'il n'eſt pas bon, le fer le fera riſſoler; ou bien en le mettant dans de l'eau après l'avoir peſé, ſi après l'avoir laiſſé tremper deux heures il ne perd rien de ſon poids, c'eſt une marque aſſurée qu'il eſt bon & véritable. Il ſe fait un grand débit de *bezoard* à la côte de Coromandel.

La qualité du *bézoard* conſiſte dans les ſels volatils alcali, dont il eſt formé, puiſqu'il ne l'eſt effectivement que de la bile des animaux. C'eſt par-là qu'il détruit les acides, & excite la tranſpiration; & ſans aller chercher le *bézoard* ſi loin, toute pierre du fiel d'un animal en eſt un, quoique peut-être plus ou moins actif, ſelon les différens animaux, & les différens climats où ils auront vecu. Le *bézoard* ſe tire auſſi quelquefois de quelques autres endroits que de la veſicule du fiel.

Il y a des *bézoards* de chèvre, de vache, qui ne ſont formés que par un amas du poil de l'animal, qui en ſe lèchant les a enlevés avec ſa langue; ſa ſalive ſe trouvant pour lors viſqueuſe, colle ces poils les uns aux autres, leſquels forment en roulant dans l'eſtomac une boule de différente figure, & qu'on nomme Agagropile. *Agagropila*. Veſchius a fait un traité ſur cette matière.

Il y a encore des *bézoards* qu'on nomme *foſſiles*, à cauſe qu'on les trouve dans la terre, & qu'ils ne ſont produits par aucun animal. Ces pierres ſont rondes ordinairement, ou arrondies; il s'en voit qui ont d'autres figures. Elles ſont toutes compoſées de pluſieurs couches appliquées les unes ſur les autres. Boccone en a trouvé en Sicile, & il en parle dans ſes obſervations, & dans ſon *Muſæum*. On en a obſervé à Boutonet près de Montpellier: elles ſont là plus petites qu'en Sicile.

Ce qu'on nomme *bézoard* de Goa, eſt une compoſition dont la baſe, à ce qu'on prétend, eſt le *bezoard*. Cette pierre n'eſt point par couches, elle eſt ſudorifique, on la rape dans les bouillons pour cet effet.

Dapper rapporte, *pag. 346*, que l'on dit que dans la baſſe Ethiopie, au Royaume de Congo, dans la tête de certains Eléphans, on trouve une eſpèce de pierre de *bézoard* de couleur pourpre: qu'elle n'eſt pas trop dure, & qu'elle ſert à teindre en pourpre, & à des remèdes.

Le *bézoard* occidental, ou celui du Pérou, eſt tout-à-fait différent, & ſe trouve dans pluſieurs animaux qui ſont particuliers en ce pays-là. Dans les uns le *bézoard* eſt de la groſſeur d'une noiſette; dans les autres gros comme une noix; dans d'autres de la groſſeur d'un œuf de poule. Quelquefois on en trouve trois ou quatre dans le même animal tout à la fois. On en trouve de figure ovale, d'autres qui ſont ronds, d'autres qui ſont preſque plats; les uns de couleur cendrée, d'autres de couleur fort obſcure. Les animaux dans leſquels on trouve cette pierre dans le Pérou, ſont ceux qu'on appelle *Guanacos*, *Jachos*, *Vicunnas*, *Taraguas*. Les Taraguas portent les meilleurs. Le P. d'Ouaglie dit qu'on en trouve auſſi dans le Chili.

Quelques-uns diſent qu'il y a un *bézoard* de Perſe qui ſe trouve dans le corps des ſinges. Celui-ci eſt ſi fort, que deux de ſes grains ſont autant d'effet que la doſe ordinaire de celui des chèvres; mais il eſt fort rare, & ces ſortes de ſinges ſe trouvent particulièrement dans l'Île de Macaſſar.

Il y a auſſi un *bézoard* qu'on appelle d'*Allemagne*, qui eſt une pierre qui ſe trouve dans le ventricule des chamois. Pline dit qu'on en trouve auſſi dans les jeunes vaches, que Cardan appelle *œufs de vaches*. Il eſt certain qu'on trouve également dans l'orient & dans l'occident quantité de *bézoards* qui viennent des vaches. Il y en a qui peſent juſqu'à 18 onces; mais il eſt peu eſtimé, & ſix grains de l'ordinaire font plus d'effet que trente de celui-ci.

Bartholin dit qu'en Dannemarc on en trouve ſouvent dans le ventre des moutons, & d'autres pierres qui ſe forment dans le ventricule ou dans les inteſtins des chevaux, qui chaſſent le venin des corps peſtiférés qu'on préfère & compare au *bézoard* occidental. Celles-ci ſont comme des pelotes de poil, qu'on croit être faites des reſtes des herbes qui n'ont pu être digérées. M. de Choiſi, dans ſa *Relation de Siam*, dit que le *bezoard* vient dans le ventre du hériſſon, du ſinge, de la chèvre, & quelquefois de la vache, & que celui du hériſſon eſt le meilleur. Plus les *bézoards* ſont gros, plus ils ont de valeur. Cependant les petits ont les mêmes propriétés que les gros. Il y a des perſonnes qui ſavent groſſir le *bézoard* avec une certaine pate compoſée de gomme, & d'une autre matière de couleur de *bezoard*. Ils lui ſavent même donner autant d'enveloppes que le naturel en doit avoir. La plûpart des *bezoards* qu'on trouve en ſi grand nombre, ne ſont que des compoſitions faites avec des magiſtères, de la rue, du ſcordium, & d'autres ſemblables plantes qu'on ſait être très-propres pour faire ſuer.

La véritable valeur du *bézoard* oriental ne conſiſte que dans ſes proprietés médicinales. Pour cette raiſon il eſt eſtimé au poids de l'or, c'eſt-à-dire, à raiſon de 40 ou 45 livres l'once: & pour l'occidental il n'excède pas 10 à 12 livres l'once, à moins qu'il ne ſoit d'une groſſeur extraordinaire, auquel cas, pour la curioſité plutôt que pour l'utilité, il ſeroit vendu juſqu'à 20 liv. l'once. DE ROSNEL.

Ménage prétend qu'on a dit ce mot par corruption pour *pazar*, & qu'il vient de *Pazan*, qui eſt le nom de l'animal qui le porte. Voſſius *de Idol. Liv. III, ch. 68, pag. 542*, eſt de même ſentiment. Il dit que les Arabes l'appellent *hager bezahar*; que quelques-uns croient avec plus de raiſon qu'il faut dire *belzoar* au lieu de *bezahar*; ou plutôt encore *belpazar*, formé de *bel*, Seigneur, & *pazan*, qui eſt le nom que les Arabes & les Perſes donnent à l'eſpèce des chèvres qui le produiſent. Bochard croit qu'il vient du Perſan *bedzahard*, qui ſignifie *antidote contre les poiſons*, compoſé de *bed*, *remède*, & de *zahar*, *poiſon*. D'autres diſent que *bezahard* eſt un mot arabe, qui ſignifie *conſervateur de la vie*. D'autres diſent que cette pierre eſt appelée des Hébreux *bazarzehar*, c'eſt-à-dire, *victorieuſe du venin*, ou *belzahar*, maître du venin. De-là vient qu'on appelle *bézoardiques*, tous les antidotes & contre-poiſons. Cluſius croit que *bézoard* vient du mot indien, *bazard*, *marché*, *forum*, d'où l'on a fait *bézard*, & enfin *bézoard*. Voyez *Garcias ab Horto*, qui en fait une deſcription particulière, & *Anſelmus Boötius* ou de *Boot*, *Hiſt. Gemmar. & lapid. Lib. II, cap. 191*, avec les notes que Tollius y a faites. Bien des Auteurs ont parlé des pierres de *bézoard*, entr'autres Camille Léonard, *Spec. Lap.* Garcias, *Liv. I, de Aromat. Hiſtor. apud Indos.* Chriſtoph. Acoſta, *Lib. Arom. & Med. in Ind. Orient.* Chapuzeau, *Hiſtoire des Joyaux*. Voſſius, *de Idolol. I. III, chap. 68*.

BÉZOARD, en termes de Chimie, ſe dit d'une poudre émétique corrigée avec l'eſprit de nitre, & parfaitement adoucie par pluſieurs lotions qui ôtent la qualité purgative de l'antimoine, & la convertiſſent en diaphorétique. On la nomme *bézoard minéral*; à cauſe qu'elle a de qualités *bézoardiques*; c'eſt-à-dire, qu'elle fait ſuer comme la pierre de *bézoard*.

On appelle auſſi *bezoard jovial*, une préparation qu'on fait de l'étain. *Voyez* ETAIN.

BÉZOARD ANIMAL, eſt une poudre compoſée du cœur & du foie des vipères, pulvériſés enſemble.

BÉZOARDIQUE. adj. m. & f. Qui appartient au *bézoard* ☞ Qui tient du *bézoard*, où il entre du *béozard* ou quelque choſe qui lui en communique les propriétés. *Bezahardicus*, *bezoardicus*, *pazaricus*, *bedzaharicus*. M. Boyle appelle le bézoard minéral, minéral *bézoardique*. Il a des qualités *bézoardiques*. Les remèdes *bézoardiques* ſont ceux qui ont la propriété de réſiſter à la malignité du poiſon, & de le chaſſer. Il y a différentes préparations *bézoardiques* en chimie. M. Harris en explique trois. Il appelle l'une *bezoardicum joviale*, l'autre *bezoardicum lunale*, & la *troiſième bezoardicum martiale*; c'eſt-à-dire, *bezoardique* de Jupiter, *bézoardique* de la Lune, & *bézoardique* de Mars.

Le *Bézoardique* de Jupiter eſt un régule qui ſe fait en fondant trois onces de régule d'antimoine avec deux onces d'étain noir, lequel étant pulveriſé ſe mêle avec ſix onces de ſublimé corroſif, après quoi il ſe reſout dans une eſpèce de beurre, lequel enſuite on diſſout dans le poids de trois fois autant d'eſprit de nitre; puis on diſtille trois fois cette diſſolution. Le *bézoard* demeure au fond du vaſe, on le pulveriſe, on le lave, & alors on le mêle dans de l'eſprit de vin, dans lequel on le laiſſe ſe digérer, ou s'infuſer juſqu'à ce qu'il devienne inſipide. HARRIS.

Le *Bezoardique* de la Lune ſe fait en mêlant 8 onces de beurre rectifié d'antimoine avec une once d'argent fin. On le diſſout dans de l'eſprit de nitre, qu'il faut verſer deſſus tout doucement, & continuellement, juſqu'à ce que tous les bouillonnemens ſoient paſſés. Enſuite de cette manière on en tire l'eſprit à une chaleur modérée, & par trois rectifications. Après quoi le *bézoard* ſe fait comme le précédent. ID.

Le *bezoardique* de Mars eſt une diſſolution du *Crocus Martis*, dans du beurre d'antimoine, faite, au moins autant qu'on le peut, par réverbération. Puis on verſe deſſus de l'eſprit de nitre, & l'on y procède pour le reſte comme aux autres préparations *bézoardiques*.

☞ BEZOLE. ſ. f. Nom d'un poiſſon aſſez commun dans le lac de Lauſane en Suiſſe, & qui, ſuivant Rondelet, ne ſe trouve que là. Il a beaucoup de rapport avec le Lavaret.

☞ BEZZO. ſ. m. Petite monnoie qui a cours à Véniſe, valant à peu-près un de nos liards.

B H A.

BHAVANI. ſ. f. Déeſſe des Indes. Les peuples de ce pays diſent que c'eſt *Xacta*, ou *La Puiſſance*. Ils appellent ſon mari *Xacteunt*, c'eſt-à-dire, *Le Puiſſant*. Tout ce qu'ils racontent de cette Déeſſe & de ſon époux, eſt myſtérieux, & ſignifie la matière & les cauſes des choſes. KIRKER, *Chin. ill. p. 171*, d'après le P. Roth, Miſſionnaire très-habile dans la langue des Brachmanes.

B I A.

BIA. ſ. m. Les Siamois nomment ainſi ces petits coquillages blancs qui viennent des Maldives, que l'on nomme *Coris* preſque par toutes les Indes Orientales, & qui y ſervent même de monnoie. A Siam on donne huit cens *bias* pour un ſouang, qui eſt la huitième partie d'un tical; enſorte que huit *bias* ou *coris* n'y valent pas tout-à-fait un denier.

☞ BIAFAR. Royaume d'Afrique, dans la Nigritie, entre celui de Benin, le Niger, & les Etats de Congo. On n'en connoit que la capitale qui porte le même nom: encore ne la connoit-on guère.

☞ BIAFARS, ou BIAFARES. Peuples d'Afrique, dans la Nigritie, dont le pays ſe nomme *Guinala*. Il ne faut pas les confondre avec les habitans du royaume dont on vient de parler.

BIAIN. ſ. m. On dit auſſi BIAN. Terme de Coutume. Ce ſont des corvées, tant d'hommes que de bêtes. *Operarum præbitio*. M. de Lauriere croit que le mot *biaus*, ou *biains*, vient de ce que ces corvées ſe banniſſoient, c'eſt-à-dire, ſe proclamoient. M. Hevin le dérive du mot *biens*, parce que ces corvées étoient dues pour la récolte des biens de la terre. Il en eſt parlé dans l'*Hiſtoire de Bretagne*.

BIAIS. ſ. m. Terme relatif, qui ſignifie proprement travers, ligne oblique, irrégularité. *Obliquitas*. Le *biais* d'une maiſon, d'une chambre, d'une cour, d'un jardin, &c. On plante du bois pour cacher le *biais*, l'irrégularité d'un terrain. Sauver un *biais*, c'eſt le faire diſparoître par le moyen de l'art.

Couper une étoffe de *biais*, c'eſt la couper obliquement. La couper du bon, du mauvais *biais*, c'eſt la couper du bon ou du mauvais ſens, relativement à l'uſage qu'on en veut faire.

Les Maçons appellent *biais gras*, & *biais maigre*, ce que les Géomètres appellent *angle obtus*, & *angle aigu*. Ils ſe ſervent auſſi de *biais par tête*, de *biais par derobement*, de *biais par équarriſſement*, pour marquer la coupe de quelque pierre.

BIAIS, en termes d'Architecture, c'eſt l'obliquité d'une face à l'égard de la direction d'une voûte, ou d'un jambage à l'egard d'un paſſage. FREZIER.

BIAIS *paſſé*. On appelle ainſi dans une voûte un berceau *biaiſé* par devant & par derrière, dont les joints du lit ne ſont pas parallèles aux côtés du paſſage, comme dans les voûtes ordinaires *biaiſées*, mais dont la direction tend à des diviſions des veuſſoirs inegaux, en ſituation inverſe du devant au derrière, c'eſt-à-dire, de l'entrée à la ſortie, de ſorte que les joints de lit à la droite ne doivent pas être droits, comme les font les Auteurs de la coupe des pierres. FREZIER. On dit auſſi *biais paſſé*, lorſque dans les bâtimens certaines ſujétions obligent à faire des portes ou des fenêtres de *biais*, & cela s'appelle ainſi à cauſe du trait géométrique, qui ſe fait ou par équarriſſement, ou par panneaux. On dit, *corne de bœuf*, ou *corne de vache*, quand les ouvertures ou les paſſages que l'on fait de cette ſorte, ſont ſeulement de *biais* d'un côté.

Ce mot vient de l'ancien Gaulois *biran*, c'eſt-à-dire, de *travers*.

BIAIS. Sorte de linge, morceau de toile taillé de *biais*, que les femmes mettent ſur leur gorge. *Linteum obliquè ſectum*. Il y a déja quelque temps que les femmes ne portent plus de *biais*.

BIAIS, ſe dit figurément, des diverſes faces dont on peut enviſager une choſe; des divers moyens, des divers expédiens dont on peut ſe ſervir pour y réuſſir; des diverſes manières de tourner, de regarder une affaire, une entrepriſe. *Ratio, modus*. Ce rapporteur a tourné cette affaire de tous les *biais* pour la faire réuſſir. Vous avez pris le bon *biais*, pour toucher ſon cœur. MOL. Ils l'exclurent par des *biais* dont on étoit convenu. ROCHEF. Si vous ne prenez cette affaire d'un autre *biais*, vous ne réuſſirez pas. Je ne ſais que ce *biais* là pour vous tirer d'affaire.

DE BIAIS, ſorte d'adv. qui ſignifie de travers, de mauvais ſens. *Obliquè*. Il ſe remue *de biais*. Ce morceau d'étoffe eſt coupé *de biais*. Piqué *de biais*. Mettre une choſe *de biais*.

On dit en termes de Manège, aller en *biais*, c'eſt-à-dire, les épaules avant la croupe. Faire aller un cheval en *biais*. La leçon du *biais* au paſſager. Si les épaules vont avant la croupe, le cheval eſt en *biais*, & il a la croupe un peu en dehors. NEWC. Mettre le cheval en *biais*, tantôt à une main, & puis le pouſſer en avant; tantôt à l'autre, & puis le pouſſer de même en avant, & réitérer cela de main en main & en avant, lui fait obéir la main & le talon, & eſt une excellente leçon; mais d'autant qu'il eſt mis en *biais*, il faut que les parties de devant aillent toujours avec celles de derrière. ID. Voyez dans le même Auteur, *pag. 257 & 258*, la manière de faire aller un cheval en *biais*; faire faire au cheval des courbettes en *biais*, le mettre au pas en *biais*, & en courbettes en *biais*. ID. Pour aller en *biais*, il faut à toutes mains aider auſſi le cheval de la rêne de dehors, & ſoutenir, c'eſt-à-dire, le tenir ferme ſans lui donner aucun temps; car le cheval le prend mieux que vous ne lui pouvez donner, & il faut l'aider de la jambe de dehors, c'eſt-à-dire, qu'il faut que la rêne & la jambe ſoient du même côté, & toujours en dehors. ID.

BIAISEMENT. ſ. m. Manière d'aller en biaiſant. Le vent de bouline fait par ſon *biaiſement* pencher le vaiſſeau. GUILLET, *Art de nav.* Ce mot n'eſt pas uſité au propre, bien moins encore au figuré.

BIAISER. v. n. N'être pas droit, être poſé obliquement. *Obliquari*. L'aile de ce bâtiment *biaiſe* du côté gauche. Il ne marchoit pas droit, mais en *biaiſant*, & en ſuivant le fleuve. ABLANC.

BIAISER, ſe dit figurément de ceux qui n'agiſſent pas ſincèrement, qui cherchent des biais, des détours, de mauvaiſes fineſſes, dans les affaires, ou pour ſurprendre quelqu'un. *Simulare, parum ſincerè agere, vel loqui*. C'eſt un homme qui *biaiſe*, qui n'agit pas rondement. Il ne faut pas *biaiſer* avec moi.

On le dit quelquefois en bonne part: alors il signifie, non pas se comporter prudemment, avec habileté, dans quelque affaire, comme le disent les Vocabulistes; notion fausse & ridicule, puisqu'on peut bien se comporter prudemment & avec habileté, sans *biaiser*; mais employer quelque adoucissement, prendre quelque tempérament pour venir a bout de ses desseins: ce qui suppose pourtant de la prudence & de l'habileté. Quand on se trouve entre deux extrémités fâcheuses, il est de l'adresse d'un homme de savoir *biaiser*. Il y a des hommes qu'il ne faut prendre qu'en *biaisant*. Mol. Après tout *biaiser* se dit en bonne part beaucoup moins ordinairement que *biais*.

Biaiser, est aussi quelquefois actif, & signifie, détourner un peu. *Detorquere*. J'ai un peu *biaisé* la pensée de l'Auteur, pour l'ajuster à notre langue. Il faut *biaiser* en traduisant, pour trouver les grâces de la langue en laquelle on traduit. Le mot de *biaiser* ne se trouve en ce sens que dans Danet: & cela ne suffit pas pour s'en servir.

☞ BIALA-CERKIEW, BIALO-CERKIEW, & BIALAZERKIEW. Ville d'Ukraine, au Palatinat de Kiovie, sur la rivière de Los. *Bialaceria* & *Bialocerqua*.

☞ BIALEGRODKO, ou BIALEGRUDK. *Bialegrodia*. Petite ville de Pologne, au Palatinat de Kiovie, sur la rivière d'Irpien.

☞ BIALEZERKIEW. *Voyez* Biala-cerkiew.

☞ BIALLA. Petite ville de Pologne, au grand Duché de Lithuanie, dans la Polésie.

☞ BIALOGROD, BIALLOGROD, AKERMAN, & MONCASTRO. *Bialogroda, Biellogroda, Akermana, Moncastrum*. Ville de la Turquie, en Europe, sur la mer noire.

☞ BIALY-KAMEN, ou BIALI-CAMIEN. *Bialycamia*. Petite ville de Pologne, au Palatinat de Lemberg.

BIALTÉ. s. f. Vieux mot. Beauté. On a dit aussi *bieux; biau*, & *biax*, pour dire, *beau*.

BIAMBONNÉES. s. f. pl. Sortes d'étoffes des Indes, qui sont toutes d'écorce.

BIAN. s. m. Corvée dans les Coutumes d'Anjou, de Poitou, d'Angumois & de S. Jean d'Angeli. *Voyez* Biain.

☞ BIANA. Ville d'Asie, dans l'Indoustan, environ à trente lieues d'Agra.

BIANOR. s. m. Roi des Etruriens, étoit fils du Tibre, & de Manto la Devineresse. Il fonda, dit-on, la ville de Mantoue, & lui donna le nom de sa mere. Son tombeau se voyoit encore du temps de Virgile, le long du grand chemin de Rome à Mantoue.

BIARIS. s. m. Espèce de baleine. On la nomme aussi *Cachalot*. C'est de la cervelle de ce poisson que se fait cette drogue que l'on vend sous le nom de *Blanc de baleine*, autrement *Sperma ceti*. Voyez Chacalot.

BIARNOIS pour BÉARNOIS. s. & adj. m. Henri IV né à Pau, en Béarn, étoit appelé le *Biarnois* par les Ligueurs. Il n'a point d'autre nom dans toute la Satyre Ménippée.

BIARQUE. s. m. Nom d'un Officier des Empereurs de Constantinople. *Biarchus*. Le *Biarque* étoit un Intendant des vivres, comme le nom même le marque: car il est composé de βίος, *vie, vivre*, & ἀρχὴν, *Chef*; & signifie, celui qui a l'administration des vivres en chef. Les Latins l'appeloient *Præfectus annonæ*. Saint Jérôme parle de cet Officier dans sa lettre à Pammachius. La charge de cet Officier se nommoit *Biarchie, Biarchia*. Voyez sur ces mots le Dictionnaire de Droit de Calvin, & dans M. Du Cange, les Constitutions de l'Empereur Leon, *Liv. III, C. de Argent. in reb.* & dans le Code, la dernière loi du titre *de Offic Præf. Prætor. African*.

BIASSE. s. f. On appelle soie de *biasse*, une sorte de soie crue que les Hollandois tirent du Levant.

B I B.

☞ BIBA. *Voy.* Anacarde.

☞ BIBBY. s. m. Arbre qui croît dans la Terre ferme de l'Amérique, qui n'a de branches & de feuilles qu'à son sommet. Les Indiens tirent de son fruit une huile dont ils se servent pour se frotter, & y mêlent des couleurs pour se peindre le corps. Quand cet arbre est encore jeune, ils en tirent par incision un jus aigrelet dont ils boivent, après l'avoir laissé reposer pendant quelques jours.

☞ BIBERACH. Ville d'Allemagne, en Suabe, dans l'Algow, sur le ruisseau de Russ.

☞ BIBERIUS. Nom que les Chevaliers Romains donnerent à l'Empereur Tibere, parce qu'il aimoit à boire; & comme il buvoit le vin pur, que les Latins nomment *merum*, au lieu de Tiberius Nero, qui étoit son nom, ils disoient *Biberius Mero*.

BIBERON, ONNE. s. m. & f. Celui qui aime le vin, & qui en boit beaucoup. *Potor acer, bibax*. Les Allemands sont de grands *biberons*. Ce mot est populaire.

Biberon, est aussi un vase qui a un tuyau extérieur qui sert à verser la liqueur qui y est contenue, & par où l'on peut boire. *Guttus, guttulus*. Malade qui boit avec un *biberon*.

Biberon. Ce mot se trouve dans Pomey pour papier qui boit. *Charta bibula*.

BIBÉSIE, ou BIBESIA. s. f. *Bibesia*. C'est le nom de l'une des Déesses des banquets: l'autre étoit Edésie. *Bibesie* présidoit aux mesures & aux vases dans lesquels on mettoit le vin & les liqueurs que l'on servoit dans un festin, & c'est de-là que lui venoit son nom, qui est dérivé de *bibo*, je bois. Edésie présidoit à la bonne chère. *Voyez* Saumaise sur Spartien, *p. 146* de l'*Hist. Aug.*

BIBIANE. s. f. *Bibiana*. Nom de femme, dont nous avons fait Vivienne. Sainte *Bibiane*, ou Vivienne, Vierge & martyre, souffrit la mort sous Julien, & est honorée le deuxième Décembre.

BIBI MARIAM. *Dame Marie très-chaste, qui a eu Jesus pour Fils*. C'est ainsi que les Dames du Mogol appellent la Sainte Vierge, pour laquelle elles ont de la dévotion, & dont elles voient volontiers l'image. Elles racontent à son honneur une infinité d'histoires apocryphes. *Obs. sur les Ecrits mod. T. XXXV, p. 164*.

BIBLE. s. f. Livre par excellence qui contient la Sainte Ecriture, l'Ancien & le Nouveau Testament. *Biblia*. La *Bible* est le principal fondement de l'Eglise Catholique, qui a pris des Juifs l'ancien Testament. Les Evangélistes & les Apôtres ont écrit le nouveau. L'original de l'ancien est en hébreu, à la réserve de quelques livres qu'on n'a qu'en grec. L'index, ou table des livres que contient la *bible* s'appelle *canon*. Le Concile de Trente l'a donné dans la Session IV. Tout ce qu'on y ajoute par une ancienne coutume, comme l'oraison de Manasses, le troisième & le quatrième Livre d'Esdras, ne sont point de la *bible*. Voyez Canon.

Les Bibles *hébraïques* sont, ou manuscrites, ou imprimées. Les meilleurs exemplaires manuscrits de la *bible* en hébreu sont ceux qui ont été copiés par les Juifs du Rit Espagnol. Il y en a plusieurs de cette sorte dans la Bibliothèque du Roi. On en trouve aussi quelques-unes dans la bibliothèque des Peres de l'Oratoire de Paris. Les *bibles* hébraïques manuscrites, qui ont été écrites par des Juifs du Rit allemand, ne sont point exactes. La plupart de celles qui se trouvent en manuscrit dans la bibliothèque de Sorbonne, & dans celle M. Colbert, sont allemandes. On distingue facilement les unes d'avec les autres par les caractères. Les espagnoles sont écrites en beaux caractères, tels que sont ceux des *bibles* hébraïques de Bombergue, d'Etienne & de Plantin. Les allemandes sont dans ces caractères que nous voyons dans la *bible* hébraïque de Munster, dans les éditions de Griphe, & dans les premiers livres que les Allemands ont publiés en hebreu. M. Simon a prétendu que les plus anciennes *bibles* hébraïques manuscrites ne passoient point six ou sept cens ans: & en effet R. Ménahem de Lonzano, qui en a cité un assez grand nombre, ne donne pas plus de 600 ans aux plus anciennes.

Les plus anciennes *bibles* hébraïques ont été imprimées par les Juifs d'Italie, principalement à Pésaro & à Brescе. Les Juifs de Portugal ont aussi imprimé quelques parties de la *bible* hébraïque à Lisbonne, avant qu'ils fussent chassés. On en trouve un exemplaire dans la

bibliothèque du Roi. On remarquera en général que les meilleures *bibles* hebraïques imprimées sont celles dont les Juifs ont pris le soin; car il y a tant de minuties à observer dans l'impression de ces *bibles*, qu'il est difficile que des Chrétiens y réussissent, & toutes sortes de Juifs même n'y sont pas propres. Il faut qu'ils aient une connoissance exacte de la Massore, qui est une espèce de critique du texte hebreu de la *bible*.

Daniel Bombergue a imprimé à Venise au commencement du seizième siècle plusieurs *bibles* hébraïques *in-4°* & *in-folio*, qui la plupart ont été estimées par les Juifs & par les Chrétiens. La meilleure est celle qu'il publia *in-folio* en 1526, avec la Massore & avec les Commentaires de plusieurs Rabbins. Il y a à la tête de cette édition une préface en hébreu de R. Jacob Benchajim: on la nomme ordinairement la *seconde édition* pour la distinguer d'une autre édition *in-folio* peu exacte, que le même Bombergue avoit publiée en 1517 avec les commentaires des Rabbins. Elle s'appelle communément la *bible* de Félix Pratensis, du nom de celui qui en a pris le soin, & de qui Bombergue avoit appris la langue hébraïque. Elias Lévita & les autres Juifs n'estiment point cette édition.

Le même Bombergue publia en 1548 une seconde édition de la *bible* hébraïque *in-folio* de R. Jacob Benchajim, qui est la plus parfaite & la plus exacte de toutes. On la distingue de la première du même Rabbin par le commentaire de R. David Kimchi sur les Paralipomènes, qui n'est point dans les éditions précédentes. Cette édition est la troisième de celle de Bombergue *in-folio*, & on la nomme néanmoins quelquefois la *seconde*, par rapport à la première de R. Jacob Benchajim.

C'est sur cette édition, que Buxtorf le pere a fait imprimer la *bible* hébraïque des Rabbins, à Bâle, en 1618; mais il s'y rencontre plusieurs fautes, principalement dans les commentaires des Rabbins où ce savant homme a corrigé quelques endroits qui étoient contre les Chrétiens. Il parut en la même année à Venise une nouvelle édition de la *bible* des Rabbins, dont l'Auteur est Léon de Modène, Rabbin de la même ville, qui prétend avoir corrigé un grand nombre de fautes qui étoient dans les éditions précédentes; mais outre qu'elle est fort inférieure aux autres *bibles* hébraïques de Venise *in-folio*, pour ce qui est des caractères & du papier, elle a passé par les mains des Inquisiteurs, qui ont fait retoucher en quelques endroits les commentaires des Rabbins.

Pour ce qui est des *bibles* hébraïques *in-quarto*, on estime celle de Robert Etienne, à cause de la beauté des caractères; mais elle n'est pas exacte. Plantin a aussi imprimé plusieurs *bibles* hébraïques à Anvers, en fort beaux caractères, semblables à ceux de Bombergue. La meilleure de ses éditions est celle *in-quarto*, de 1566. Menassé Ben-Israël, savant Juif Portugais, a publié deux éditions de la *bible* hébraïque à Amsterdam, une *in-quarto*, & l'autre *in-octavo*. La première qui est de 1635 est la meilleure: elle est à deux colonnes, & par conséquent commode pour la lecture.

R. Jacob Lombroso a publié une nouvelle édition de la *bible in-quarto*, à Venise, en 1634, avec de petites notes littérales au bas de chaque page. Il y explique les mots hébreux difficiles par d'autres mots Espagnols. Cette *bible* est fort estimée par les Juifs du rit espagnol, qui sont à Constantinople. On y a marqué d'une petite étoille dans le texte, les endroits où il faut lire le point *cames* par un *cames hatouph*, c'est-à-dire, par un *o* & non pas par un *a*.

De toutes les éditions de la *bible* hébraïque *in-8°* les plus belles & le plus exactes sont les deux de Joseph Athia, Juif d'Amsterdam. La première, qui est de meilleur papier, & de 1661, est moins exacte que la seconde qui est de 1667, & que l'on préfère à l'autre; mais celle qui en a été faite à Amsterdam, en 1705, par les soins de Vander Hoog, vaut encore mieux. Il y a une Préface de l'Editeur qui est utile.

Depuis Athia, trois Hébraïsans Protestans ont travaillé à la révision & à l'édition de la *bible* hébraïque, Clodius, Jablonski, & Opitius. L'édition de Clodius, faite à Franc-fort, en 1677, *in-quarto*, contient au bas des pages des variantes, tirées des éditions précédentes. L'Auteur ne savoit point assez l'art des accens, surtout dans les livres poëtiques. D'ailleurs, comme l'édition ne s'est point faite sous ses yeux, il s'y est glissé beaucoup de fautes d'impression.

Celle de Jablonski, à Berlin, en 1699, *in-quarto*, est fort belle pour le caractère hebreu & le papier; mais quoiqu'il dise qu'il a profité de celle d'Athia & de Clodius, quelques Critiques trouvent qu'elle n'est presque point différente de celle de Bombergue, *in-quarto*. Jablonski y a joint une Préface utile & savante en son genre.

Celle d'Opitius est aussi *in-quarto*, à Kiel, en 1709: le caractère est gros & assez bon, mais le papier est mauvais. Elle est faite avec beaucoup de soin, mais on n'a consulté que les manuscrits des bibliothèques d'Allemagne. Ceux de France fourniroient de meilleurs secours, & en plus grande abondance; mais aucune de ces éditions ne les a eus.

Au reste, elles ont cela de commode, qu'avec les divisions des Juifs, tant générales que particulières, en paraches & en pesuchim, on y a joint celles des Chrétiens, ou des Bibles latines, en chapitres & en versets; des sommaires latins aux marges, les *Keriketib*, ou variantes hébraïques, &c. Ce qui est d'une très-grande utilité par rapport à nos éditions latines, & aux concordances de la *Bible*.

On estime beaucoup la petite *Bible* hébraïque de Robert Etienne, *in-seize*, à cause de la beauté des caractères. Il faut néanmoins prendre garde qu'il y en a une édition tout-à-fait semblable qui est de Genève; mais qui est fort inférieure, soit pour l'impression, soit pour la correction du texte.

Outre toutes ces *Bibles* hébraïques, il y en a quelques éditions sans points voyelles, *in-octavo* & *in-vingt-quatre*. Ces éditions sont recherchées par les Juifs; ce n'est pas qu'ils les croient plus exactes que les autres; mais parce qu'elles sont plus commodes, & qu'ils s'en servent dans les Synagogues & dans les écoles. Il y en a deux éditions fort belles de Plantin, dont l'une est *in-octavo*, à deux colomnes, & l'autre *in-vingt-quatre*, que Raphélengue a réimprimée à Leyde, en 1610. Il y en a aussi une édition de Henri Laurens, à Amsterdam en 1631, qui est *in-octavo*, & en plus gros caractère. On a fait une nouvelle édition *in-douze* à Francfort, en 1694, de ces *Bibles* hébraïques sans points voyelles. Cette dernière édition, où l'on a mis à la tête une Préface de M. Leusden, est remplie de fautes.

BIBLES GRECQUES. Il y a un grand nombre d'éditions de la *Bible* en grec; mais elles peuvent être toutes réduites à trois ou quatre principales; sçavoir à celle de Complute ou d'Alcala de Henarès, à celle de Venise, & à celle de Rome. La première fut publiée en 1515, par le Cardinal Ximenès, & insérée dans sa *Bible* Polyglotte, qu'on nomme ordinairement la *Bible* de Complute. Quoique cet illustre Prélat eût de bons manuscrits grecs de la *Bible*, & qu'il eût employé à ce travail des personnes savantes dans la langue grecque & dans la critique, son édition n'est point fidelle, parce que le grec des Septante a été retouché en plusieurs endroits sur le texte hébreu. Cette édition a été réimprimée dans la *Bible* Polyglotte d'Anvers, dans les Polyglottes de Paris, & dans la *Bible* à quatre colonnes, qu'on appelle communément la *Bible* de Vatable.

La seconde édition de la *Bible* grecque est celle de Venise, en 1518. On y a imprimé le texte grec des Septante, tel qu'il a été trouvé dans le manuscrit; c'est pourquoi elle est pleine de faute de copistes; mais il est aisé de les redresser. Cette édition a été réimprimée à Strasbourg, à Basle, à Francfort, & en plusieurs autres endroits, avec quelques changemens, parce qu'on l'a voulu faire approcher davantage de l'hebreu. La plus commode de toutes est celle de Francfort, parce qu'on y a joint de petites Scholies, où sont marquées les diverses interprétations des anciens Traducteurs grecs. L'Auteur de ce recueil n'y a point mis son nom; mais on croit communément qu'il est de Junius.

La troisième édition de la *Bible* grecque, est celle de

Rome, en 1587, avec les ſcholies grecques, qui ont été recueillies de divers manuſcrits des bibliothèques de Rome, par Pierre Morin. Le Pere Jean Morin de l'Oratoire, a fait réimprimer à Paris, en 1628, cette belle édition grecque, en y joignant la traduction latine qui avoit été auſſi imprimée à Rome, ſéparément avec des ſcholies. On a inſéré dans la *Bible* Polyglotte de Londres, l'édition grecque de Rome, ajoutant au bas les variantes du manuſcrit alexandrin. Les Anglois l'ont auſſi fait imprimer *in-quarto* & *in-douze*, en y réformant néanmoins quelque choſe. Un Proteſtant nommé *Boz*, l'a fait auſſi imprimer *in-quarto*, à Eraneker, en 1709, avec toutes les variantes qu'il a pu trouver, & une Préface, où il y a de bonnes choſes. Pour avoir une bonne *Bible* grecque, on doit recourir à l'édition de Rome, ou à celle de Paris qui a été faite exactement ſur celle-là; mais il faudroit y ajouter les variantes du manuſcrit alexandrin, & celles du manuſcrit de M. Seguier, que le P. Monfaucon a données dans ſes Hexaples d'Origène.

La quatrième édition eſt celle qui a été faite ſur le manuſcrit alexandrin, & commencée à Oxford par M. Grabe, en 1707. Il y a un défaut qui paroît eſſentiel. C'eſt qu'on n'a point imprimé le manuſcrit alexandrin tel qu'il eſt, mais tel qu'on a cru qu'il devoit être; c'eſt-à-dire, qu'on l'a changé dans tous les endroits où l'on a cru qu'il y avoit une faute de copiſte, & dans tous ceux où l'on a cru que le mot avoit été mis par un dialecte particulier. Il falloit donner le manuſcrit abſolument & exactement tel qu'il eſt, & rejeter les conjectures ſur les leçons qui s'y trouvent dans de courtes ſcholies, au bas des pages.

Bibles latines. On peut réduire à trois claſſes toutes les différentes éditions des *Bibles* latines; ſçavoir, à l'ancienne Vulgate qui a été faite ſur le grec des Septante, à la Vulgate d'aujourd'hui, dont la meilleure partie a été faite ſur le texte hébreu; & aux nouvelles traductions latines, qui ont auſſi été faites ſur l'hébreu, dans le ſeizième ſiècle. Il ne nous reſte plus rien de l'ancienne Vulgate qui a été en uſage dans les Égliſes d'Occident dès les premiers ſiécles, que les Pſeaumes, la Sageſſe & l'Eccléſiaſtique. Nobilius a tâché de la rétablir ſur les ouvrages des anciens Pères latins; mais ſon recueil ne pouvoit être exact, parce que la plupart des Peres ne l'ont pas ſuivi fidélement dans leurs citations.

Pour ce qui eſt de la Vulgate d'aujourd'hui, il y en a un très-grand nombre d'éditions qui ſont aſſez différentes les unes des autres. Le Cardinal Ximenès en a inſéré dans la *Bible* d'Alcala, une édition corrigée & retouchée en beaucoup d'endroits. Robert Etienne, & après lui les Docteurs de Louvain, ſe ſont appliqués à cette correction avec un très-grand ſoin. La meilleure édition des *Bibles latines* de Robert Etienne eſt celle de 1540, qui a été réimprimée en 1545, il y marque aux marges les diverſes leçons de pluſieurs exemplaires latins qu'il avoit conſultés. Les Docteurs de Louvain ont revu après Robert Etienne, l'édition Vulgate ſur pluſieurs mſſ. latins, dont ils ont auſſi marqué les vatiétés aux marges de leurs éditions. Les meilleures ſont celles à la fin deſquelles on a ajouté les notes critiques de François Luc de Bruge. Pour ſuppléer aux éditions des *Bibles* de Louvain où ne ſont point ces notes critiques, on y joindra un volume *in-quarto*, où ſe trouvent ces mêmes notes imprimées ſéparément, à Anvers, en 1580.

Toutes ces réformations de la *Bible latine* ſe ſont faites avant les corrections de Sixte V, & de Clément VIII. Depuis ce temps-là on n'a plus oſé prendre cette liberté, ſi ce n'eſt dans des commentaires & dans des notes ſéparées. La correction de Clément VIII, qui eſt de 1592, ſert aujourd'hui de loi dans toute l'Égliſe latine. Cette édition eſt la première correction de Clément VIII, & quant à l'impreſſion, c'eſt la plus correcte. Les *Bibles* de Plantin ont été faites ſur celle-là, & enſuite ſur celles de Plantin toutes les autres. Ainſi nous n'avons point dans nos *Bibles* ordinaires les corrections ſuivantes de Clément VIII. Bien plus, les *Bibles* de Plantin, ni par conſéquent toutes les autres, ne ſont pas parfaitement conformes à cette édition romaine de 1592. *Voyez* Vulgate. Au reſte, ces corrections de la *Bible* n'ont point été faites d'une manière arbitraire, & ſans raiſon, pour y mettre des paſſages qui prouvent les dogmes Catholiques; ils y étoient avant la correction, du moins quant au ſens, comme ils y ſont aujourd'hui. Par exemple, le célébre paſſage de ſaint Jean, *Tres ſunt*, &c. ſe trouve dans la *Bible* de Théodulphe, Evêque d'Orléans, qui mourut au commencement du neuvième ſiècle: il n'y a qu'un mot de différence qui ne change rien au ſens. Ce rare manuſcrit étoit dans la bibliothèque de M. de Meſmes, Premier Préſident du Parlement de Paris.

Il y a un grand nombre de *Bibles* latines de la troiſième claſſe, qui comprend les verſions faites depuis près de deux cens ans, ſur les originaux des livres ſacrés. Comme elles n'ont aucune autorité publique dans l'Égliſe, on ſe contente de les conſulter, & elles ont toutes leur utilité pour éclaircir quelques endroits de la Vulgate. M. Simon en a traité à fond dans ſes Hiſtoires critiques du vieux & du nouveau Teſtament. La première de toutes eſt la verſion de Pagnin, Religieux Dominicain, imprimée à Lyon, *in-4°.* en 1528, qui a été fort eſtimée des Juifs. L'Auteur l'a retouchée dans une ſeconde édition. Il y en a une belle édition *in-fol.* à Lyon, en 1542, avec des Scholies: on a mis à la tête de cette édition une Préface ſous le nom de *Michaël Villanovanus*, qui eſt Michel Servet, Auteur des Scholies. Ceux de Zurich ont auſſi publié une nouvelle édition *in-quarto* de la *Bible* de Pagnin. De plus, Robert Etienne a imprimé cette même *Bible in-folio*, avec la Vulgate en 1557, prétendant la donner plus exacte qu'elle n'étoit dans les éditions précédentes. Elle eſt auſſi dans une autre édition à quatre colonnes, qui porte le nom de *Vatable*, & qui eſt de l'an 1586. Cette même *Bible* ſe trouve dans une édition de Hambourg qui eſt en quatre langues.

On met communément au nombre des *Bibles latines* la verſion du même Pagnin, corrigée ou plutôt rendue littérale par Arias Montanus. Cette correction, qui fut approuvée par les Docteurs de Louvain, & par quelques Savans de Paris, a été inſérée dans la *Bible* Polyglotte de Philippe II, & depuis dans celle d'Angleterre. On en a fait diverſes éditions *in-folio*, *in-quarto*, *in-octavo*, auxquelles on a joint le texte hébreu de l'ancien Teſtament & le grec du nouveau. La meilleure de toutes eſt la première, qui eſt *in-folio* de l'an 1571. Elle eſt utile pour ceux qui commencent à apprendre l'hébreu.

Les Proteſtans ont auſſi publiés pluſieurs verſions latines de la *Bible* ſur les originaux. Les plus eſtimées ſont celles de Munſter, de Léon de Juda, Zuinglien, de Caſtalio ou Chaſtillon, & de Trémellius. Ces trois dernières ont été réimprimées pluſieurs fois. Le beau latin de Caſtalio a plu a bien des gens; mais les plus ſages ont trouvé ſon latin trop affecté: la meilleure de ſes éditions eſt celle de 1573. Le nom de *Léon de Juda*, qui avoit été odieux aux Théologiens de Paris, ne déplut point à ceux de Salamanque: ils retouchèrent ſa verſion en un petit nombre d'endroits; ils la joignirent à l'ancienne édition latine, telle que Robert Etienne l'avoit donnée, avec des notes ſous le nom de *Vatable*. Pour ce qui eſt de la *Bible* de Trémellius & de Junius, elle a été du goût des Calviniſtes, qui en ont publié diverſes éditions.

On pourroit faire une quatrième claſſe des *Bibles* latines, qui comprendroit l'édition Vulgate retouchée ſur les originaux. La *Bible* d'Iſidorus Clarius eſt de ce nombre. Cet Auteur ne s'eſt pas contenté de réformer l'ancien exemplaire latin, il a corrigé l'interprète en un grand nombre d'endroits qu'il a cru mal traduits: quelques Proteſtans ont ſuivi cette même méthode, & entre autres André & Luc Oſiander, qui ont chacun publié une nouvelle édition de la Vulgate, avec quelques corrections ſur les originaux.

Bibles *arabes*. Dès l'année 1516, Auguſtin Juſtiniani, Evêque de Nébio, avoit fait imprimer à Gènes une verſion arabe du Pſautier, avec le texte hébreu & la paraphraſe chaldaïque, & il y a joint des interprétations latines. On trouve des verſions arabes ſur toute l'Ecriture dans les Polyglottes de Paris & de Londres, & une entière de tout l'ancien Teſtament qui a été

imprimée à Rome en 1671 par ordre de la Congrégation de la propagation de la foi, mais elle n'a point été estimée, parce qu'on l'a retouchée sur notre édition vulgate. Les *Bibles* arabes que nous avons ici, ne sont point celles dont les Chrétiens se servent dans l'Orient. Quelques savans croient que la version arabe de l'ancien Testament, qui a été imprimée dans les Polyglottes de Paris & de Londres, est celle de Saadias, au moins pour le fond. Leur raison est qu'Aben-Ezra, grand antagoniste de Saadias, rapporte des endroits de sa version, qui sont les mêmes que dans la version arabe de ces deux Polyglottes. Cependant d'autres gens très-habiles ne croient point que nous ayons la version de Saadias. Erpénius fit imprimer en 1622, un Pentateuque arabe, qu'on appelle communément le *Pentateuque* d'Erpénius, ou de Mauritanie, parce que cette version est faite par les Juifs de Mauritanie, & à leur usage. Cette version est excellente, non-seulement comme l'a remarqué Erpenius, parce qu'elle est très-littérale & très-exacte, mais encore parce que l'Auteur paroît avoir été très habile dans l'hébreu, & dans l'intelligence de l'Ecriture, & qu'il donne aux mots hébreux des interprétations qui, outre une grande exactitude, marquent encore beaucoup de capacité.

On a publié aussi à Rome en 1531 *in-folio*, les quatre Evangiles en arabe, avec une version latine qui y est jointe, & il se trouve des exemplaires de cette édition de Rome, où il n'y a que le texte arabe. Gabriel Sionita a depuis fait réimprimer dans la *Bible* Polyglotte de Paris, ces quatre Evangiles arabes, les ayant seulement retouchés en quelques endroits. Les Anglois ont mis dans leur Polyglotte ces mêmes Evangiles arabes de Gabriël Sionite. Erpénius a donné au public un nouveau Testament arabe entier, tel qu'il étoit dans son exemplaire manuscrit: il a été imprimé à Leyde en 1616.

Bibles *Arméniennes*. Il y a une version assez ancienne de toute la *Bible* en langue armenienne. Elle a été faite sur le texte grec des Septante, par quelques-uns de leurs Docteurs qui vivoient vers le temps de saint Jean Chrysostôme. Comme elle ne se trouvoit qu'en manuscrit, à la réserve de quelques petites parties qui avoient été imprimées séparément, un de leurs Evêques la fit imprimer entière en beaux caractères, arméniens *in-4°*, à Amsterdam, en 1664, avec le nouveau Testament *in-8°*. Consultez l'*Hist. critique du vieux Testament, liv. II, chap. 16.*

Bibles *Chaldaïques*. Ces *Bibles* ne sont autre chose que les gloses qui ont été faites par les Juifs dans le temps qu'ils parloient la langue chaldaïque. Ils leur ont donné le nom de *targumim*, ou *paraphrases*, parce que ce ne sont point de simples versions de l'Ecriture. Elles ont été insérées entières dans les grandes *Bibles* hébraïques de Venise & de Bale; mais on les peut lire plus commodément dans les Polyglottes, parce qu'elles y sont avec une traduction latine.

Bibles *Cophtes*, ou *Coptes*. Nous n'avons rien de la *Bible* imprimée en Cophte; mais on en trouve plusieurs exemplaires manuscrits dans les bonnes bibliothèques, & principalement dans celle du Roi. Consultez l'*Histoire critique du nouveau Testament, ch. 16.*

Bibles *Ethiopiennes*. Les Ethiopiens ont aussi toute la *Bible* traduite en leur langue. On en a imprimé séparément les Pseaumes, le Cantique des Cantiques, quelques chapitres de la Genèse, Ruth, Joël, Jonas, Sophonias, Malachie, & le nouveau Testament: tous ces livres ont été depuis réimprimés dans la *Bible* Polyglotte d'Angleterre. Pour ce qui est du nouveau Testament Ethiopien qui a été d'abord imprimé à Rome en 1548, c'est une pièce peu exacte. Les Anglois l'ont insérée avec les mêmes fautes dans leur Polyglotte. On pourroit donner une *Bible* éthiopienne entière sur les manuscrits qui se trouvent dans la bibliothèque de M. le Chancelier Seguier, & dans celle des Religieux Dominicains de la rue S. Honoré.

Bibles *Gothes*. On croit communément que Wlphilas, Evêque Goth, qui vivoit dans le quatrième siècle, a fait une version entière de la *Bible* pour ceux de cette nation, à la réserve des livres des Rois, qu'il ne traduisit point, à cause des guères fréquentes dont il y est parlé: il craignoit d'inspirer à sa nation déja trop guerrière, l'amour de la guerre, en lui exposant l'exemple de tant de Rois. Il ne nous reste de cette version écrite en l'ancienne langue des Goths, que les quatre Evangiles qui ont été imprimés *in-4°* à Dordrecht en 1665, sur un très-ancien manuscrit.

Bibles *Moscovites*. On a imprimé à Ostrovie, dans la Volindie, en 1581, une *Bible* entière en langue esclavone. C'est ce qu'on appelle communément la *Bible* Moscovite. Constantin Basile, Duc d'Ostrovie, a fait imprimer cette version pour l'usage de tous les Chrétiens qui parlent la langue esclavone, dont la moscovite est un dialecte.

Bibles *orientales*. On doit mettre à la tête des versions orientales de la *Bible*, celle des Samaritains, comme la plus ancienne de toutes: ne recevant pour toute Ecriture-Sainte que les cinq livres de Moyse, ils n'ont aussi traduit en leur langue samaritaine que le Pentateuque: ils ont fait la traduction sur leur texte hébreu samaritain, qui est un peu différent du texte hébreu des Juifs. Cette version samaritaine n'a point été imprimée séparément. Elle ne se trouve que dans les Poliglottes de Paris & de Londres.

Bibles *Persiennes*. Quelques Peres semblent affirmer que toute l'écriture a été autrefois traduite dans la langue des Persans. Mais il ne nous reste rien aujourd'hui de cette ancienne version, qui avoit été faite sans doute sur le grec des Septante. Le Pentateuque persan, qu'on a imprimé dans la Polyglotte d'Angleterre, est de la façon d'un Juif. On trouve dans la même Polyglotte les quatre Evangiles en persan, avec une traduction latine; mais cette version persienne, qui est assez nouvelle & peu exacte, ne peut pas être d'une grande utilité. Dans le Moréri l'on a dit *Bibles Persanes*, qui en effet paroît mieux que *Persiennes*; car on dit la langue *Persane*, un manuscrit *Persan*, un livre *Persan*. On pourroit dire aussi *Bibles persiques*, mais *Persanes* paroît meilleur. R. Jacob, fils de Joseph, est un Juif Persan, né dans la ville de Tusi, de la province de Coraſſan: il est Auteur de la version persane du Pentateuque. P. Le Long. & ici même l'on vient de dire, le Pentateuque *Persan*, & non pas *Persien*.

Bibles *Syriaques*. Dès l'année 1562, Widmanstadius fit imprimer en Syriaque tout le nouveau Testament, à Vienne, en fort beaux caractères. Depuis ce temps-là il y en a eu plusieurs autres éditions, & il a été inséré dans la *Bible* de Philippe II, avec une version latine. Gabriël Sionita a aussi donné une belle édition syriaque des Pseaumes, à Paris, en 1525, avec une interprétation latine. On a imprimé toute la *Bible* en syriaque dans les Polyglottes de Paris & d'Angleterre.

Bibles *en langues vulgaires*. L'usage des versions en langues vulgaires ne vient point des Protestans; car avant que le nom des Protestans fût connu dans le monde, il y avoit des traductions de l'Ecriture en françois, en espagnol, en allemand, en italien, & même long-temps auparavant en vieux françois, qui étoit la langue allemande, & en vieux saxon. On trouve dans la bibliothèque du Roi un grand nombre de *Bibles* françoises manuscrites, qui ont appartenu à nos Rois & aux plus grands Seigneurs de leur Cour. On y voit un exemplaire latin & françois de toute la *Bible*, qui a été écrit par un Duc de Bourgogne. Il y a dans cette même bibliothèque une *Bible* entière manuscrite, en langue catalane. Consultez l'*Histoire critique des versions, tant du nouveau que de l'ancien Testament*: il y est parlé en détail des traductions de l'Ecriture en langues vulgaires. *Voyez* Polyglotte. *Voyez* aussi le P. Le Long de l'Oratoire, dans sa *Bibliothèque sacrée*, où il indique toutes les *Bibles* que l'on peut connoître en quelque langue que ce soit, & toutes leurs éditions.

Guillaume Breton, Cordelier, a fait un Opuscule des mots les plus difficiles dans la *Bible*.

Après cela, Docteur, va pâlir sur la Bible;
Va marquer les écueils de cette mer terrible;
Perce la sainte horreur de ce livre divin. Boil.

Ce mot vient du grec βίβλια, & βίβλος.

On dit auſſi la Grand' *Bible* des Noëls vieux & nouveaux; pour dire, les livres où ſont contenues les chanſons de Noël. On appelle auſſi *Bible Guyot*, une ſatyre univerſelle faite par un vieux Poëte françois, nommé *Hugues de Bergy*, Religieux de Cluni, qu'on nomma d'abord *Bible Huguyot*.

BIBLIOGRAPHE. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne à ceux qui déchiffrent les anciens manuſcrits, & qui ſont verſés dans la connoiſſance de tous les livres, tant imprimés que manuſcrits; mais aujourd'hui on donne ce nom ſpécialement à ceux qui connoiſſent les livres & les éditions, qui en font des catalogues, & principalement à ceux qui font les catalogues des différentes bibliothèques.

BIBLIOGRAPHIE. ſ. f. Ce mot vient du grec, & ſignifie la connoiſſance & le déchiffrement des anciens manuſcrits ſur l'écorce des arbres, ſur le papier & ſur le parchemin; connoiſſance des livres & des éditions. *Bibliographia*. Scaliger, Saumaiſe, Caſaubon, Sirmond, Pétau & Mabillon étoient habiles dans la *Bibliographie*. Spon. Le R. P. Louis Jacob nous donne tous les ans la *Bibliographie* Pariſienne. Maseur. Les Journaux rendent maintenant une *Bibliographie* pareille inutile.

BIBLIOMANE. ſ. m. Qui eſt atteint de la bibliomanie, ou poſſédé de la fureur des livres. Cette eſpèce de maladie, fort commune, eſt aſſez bien décrite dans ces vers.

Le premier curieux ſottement s'aviſa
De faire une Bibliothèque.
Contre un ſi grand abus le Sage ſe rebeque,
Et ſans ſe ſurcharger lit les livres qu'il a;
Mais le Bibliomane *en amaſſe ſans ceſſe,*
Et place là tout ſon argent.
Autant qu'à les accroître il paroît diligent,
Autant à s'en ſervir il montre de pareſſe.

Le Commentaire de Surita ſur l'Itinéraire d'Antonin, ne ſe trouve qu'en des ventes, où la fureur des *Bibliomanes* le porte fort au-delà de ſon juſte prix. Ménagiana, *tom. 4, p. 58.*

BIBLIOMANIE. ſ. f. Paſſion, fureur d'avoir des livres. *Bibliomania*. La *Bibliomanie*, diſoit M. Patin, eſt une des maladies de ce ſiècle.

BIBLIOPHILE. ſ. m. Qui aime les livres. Les ouvrages d'une groſſeur énorme doivent être regardés comme des mémoires à conſulter, ſuivant le beſoin, ou la curioſité. Ce ſont des archives, plutôt que des livres. On ne lit point ces ouvrages, on les parcourt; & ſouvent ſans ſavoir ce qu'ils contiennent, on fait ſeulement qu'on les poſſède. Il arrive de-là que ces grands magaſins de ſcience n'en donnent que médiocrement au public qu'ils effrayent, & que tant de doctes recherches ne ſervent qu'à augmenter les grandes bibliothèques, & qu'à orner les cabinets des riches *Bibliophiles. Obſerv. ſur les Ecr. mod.*

BIBLIOTAPHE. ſ. m. C'eſt le nom que les ſavans donnent à ceux qui ont quelques livres rares & curieux, qu'ils ne communiquent à perſonne, & qu'ils enſevelſent dans leur bibliothèque, ſans leur laiſſer voir le jour. On les appelle *Bibliotaphes*, parce qu'ils ſont en effet comme le tombeau des livres qui ſont enterrés chez eux. Nicolas le Févre diſoit que M. de Meſmes (Jean-Jacques) étoit un ſot *Bibliotaphe*. *Pithœana*. Le Fèvre trouvoit les *Bibliotaphes* d'autant plus ridicules, qu'il étoit le ſavant du monde le plus officieux: il ſembloit n'étudier que pour les autres. Il ſe faiſoit un plaiſir de les aider de ſes lumières, de ſes obſervations & de ſes manuſcrits, qui étoient fort nombreux, & dont il avoit apporté une grande partie d'Italie.

BIBLIOTHÉCAIRE. ſ. m. Celui qui eſt prépoſé à la garde, au bon ordre, & à l'accroiſſement d'une Bibliothèque. *Bibliothecarius. Bibliothecæ cuſtos, præfectus.* Fabian étoit *Bibliothécaire* du Vatican, dont il a fait un index ou un catalogue, qui compoſe un volume *in-fol.* Le Cardinal Noris étoit en 1698 *Bibliothécaire* du Vatican. On a dit d'un *bibliothécaire* ignorant, que c'étoit un eunuque à qui on avoit donné à garder le ſérail. Un *bibliothécaire* de cette eſpèce faiſant le catalogue de la bibliothèque dont il avoit ſoin, trouva un livre hébreu qu'il marqua en ces termes ſur ſon catalogue: *item* un livre dont le commencement eſt à la fin.

L'emploi de *bibliothécaire* étoit autrefois dans les Monaſtères un office clauſtral, & celui qui l'exerçoit étoit regardé comme adminiſtrant une partie du temporel du Monaſtère. *Voyez le P. Thomaſſin.* Un des Offices de l'Egliſe Romaine étoit celui de *bibliothecaire*. Anastase *dans Grégoire II.* M. de Bautru étant en Eſpagne, alla voir la bibliothèque du fameux Monaſtère de l'Eſcurial; & ayant trouvé le *bibliothécaire* ſi ignorant, qu'il ne ſavoit pas le nom de la plupart des livres, il dit au Roi d'Eſpagne, qu'il devoit donner l'adminiſtration de ſes finances au *bibliothécaire* de l'Eſcurial. Pourquoi? dit le Roi d'Eſpagne. C'eſt, lui répliqua M. Bautru, parce qu'il n'a jamais touché à ce que votre Majeſté lui a confié.

Bibliothécaire ſe dit auſſi des auteurs qui ont écrit des catalogues de livres, tels que ceux qui ſont nommés dans le livre du P. Labbe, qui en a fait une compilation. *Qui ſcribendis librorum catalogis operam dederunt.*

BIBLIOTHÈQUE. ſ. f. Appartement ou lieu deſtiné pour y mettre des livres; galerie, bâtiment plein de livres. *Bibliotheca.* On le dit auſſi des livres en général qui ſont rangés dans ce vaiſſeau.

Quelques auteurs rapportent l'origine des *bibliothèques* aux Hebreux, & ils diſent que le ſoin qu'ils eurent de conſerver les livres divins, & les mémoires qui concernoient les actions de leurs ancêtres, fut un exemple pour les autres nations, & principalement pour les Egyptiens. Oſymandrias, Roi d'Egypte, voulut qu'il y eût une *bibliothèque* dans ſon Palais, & que l'on mît ſur la porte ψυχῆς ἰατρεῖον. Les Ptolomées, qui régnèrent dans le même pays, furent auſſi curieux & magnifiques en livres. L'Ecriture Sainte parle d'une *bibliothèque* des Rois de Perſe. 1. *Eſdr. V. 17, VI. 1.* Quelques-uns veulent qu'elle fût compoſée principalement des Hiſtoriens de la nation, & des mémoires qui regardoient les affaires; mais il ſemble que c'étoit plutôt un tréſor des titres, ou des chartres & ordonnances des Rois, qu'une *bibliothèque*. Le texte hébreu l'appelle d'abord ſeulement la *maiſon des tréſors*, & enſuite la *maiſon des livres des tréſors*. On pourroit plus juſtement appeler *bibliothèque*, celle que l'auteur du ſecond livre d'Eſdras dit que Néhémie conſtruiſit, & dans laquelle il raſſembla les livres des Prophètes & de David, & les lettres des Rois.

Le premier qui en dreſſa une à Athènes, fut le Tyran Piſiſtrate. A la vérité Strabon, dans le *17e livre de ſa Géog.* aſſure qu'Ariſtote fut le premier d'entre les grecs qui ſe mit en peine d'amaſſer pluſieurs livres, & de dreſſer une *bibliothèque;* mais il eſt conſtant que long-temps avant Ariſtote, Piſiſtrate en avoit faite une à Athènes, que Xercès tranſporta en Perſe, & que Séleucus Nicanor fit reporter à Athènes. *Voyez Aulu-Gelle, Liv. VI, ch. 17.* Dans la ſuite Sylla la pilla: Adrien la rétablit. *Voyez* ſur cette *bibliothèque* & ſes ornemens. Meursius, *Athen. Att. L. III. C. 5.*

Plutarque dit que ſous Eumènes, la *bibliothèque* de Pergame contenoit 200000 volumes. Tyrannion, Grammairien célèbre, contemporain de Pompée, avoit une *bibliothèque* de 3000 volumes. Celle de Ptolomée Philadelphe en contenoit, au rapport d'Ammien Marcellin, 700000. Ces volumes étoient des cahiers en rouleaux. Elle fut preſque entièrement brûlée par les gens de Céſar.

Conſtantin & ſes ſucceſſeurs érigèrent à Conſtantinople une magnifique *bibliothèque*. Julien fit tranſporter à Antioche la riche *bibliothèque* de Georges, faux Patriarche d'Alexandrie. Valens & Théodoſe le jeune, entre les autres, prirent à cœur d'accroître la *bibliothèque* de Conſtantinople; enſorte qu'au VIIe ſiècle, lorſque Léon l'Iſaurique la fit brûler, il y avoit 300000 volumes, & un entr'autres, où l'Iliade & l'Odiſſée d'Homère étoient écrites en lettres d'or ſur les boyaux d'un ſerpent.

Les plus fameuſes *bibliothèques* de l'ancienne Rome étoient l'Ulpienne & la Palatine. On vante auſſi celle de Paul Emile, qui vainquit Perſée; de Lucilius Lucullus, d'Aſinius Pollio, de Julius Severus, de Domitien, de Seranus, de Pamphyle Martyr, & de l'Empereur Gordien. *Voyez* Picard, *Celtoped. Liv. V, f. 217, 218.* Céſar en avoit pluſieurs très-bien fournies: Cicéron avoit auſſi fait beaucoup de dépenſe à la ſienne, comme il paroît par ſa *lettre 77e du L. XIIIe.* Il diſoit qu'il préféroit la *bibliothèque* de P. Atticus à toutes les richeſſes de Craſſus. La *bibliothèque* de Trajan, dreſſée par les ſoins de Pline le jeune, étoit auſſi fort ample & fort belle. Sénèque, *De Tranquil. cap. 9*, parle de *bibliothèques* qui contenoient des livres ſans nombre, & dont le maître n'avoit pas ſeulement lu le catalogue en ſa vie. La première *bibliothèque* publique à Rome fut l'ouvrage d'Aſinius Pollio.

Autrefois les grandes Egliſes avoient des *bibliothèques*. Saint Jérôme, contre Jovinien, fait mention des *bibliothèques* des Egliſes. Euſèbe, *Liv. V, ch. 4*, parle de celle de Jéruſalem, faite par l'Evêque Alexandre. Saint Jérôme, ſur l'Epître à Tite, & dans ſon troiſième Livre contre les Pélagiens, de celle de Céſarée; Anaſtaſe, dans la vie de Gelaſe, de celle de Rome. Et dans la vie d'Hilarius il dit qu'il fit deux *bibliothèques* dans le Baptiſtère de Latran. Le Pape Nicolas V a été curieux d'amaſſer des livres; c'eſt lui qui a jeté les fondemens de la *bibliothèque* du Vatican en 1450. Elle fut ruinée par le Connétable de Bourbon au ſac de Rome, & rétablie dans la ſuite par Sixte V. Elle s'eſt fort enrichie des débris de celle de Heidelberg, qui fut pillée par le Comte de Tilly, en 1622.

Une des plus accomplies *bibliothèques* de l'Europe, a été celle qui fut dreſſée à Florence par Coſme de Médicis, le Patron des Muſes. Les Ducs de Florence ont fait graver ſur la porte de leur *bibliothèque*, *Labor abſque labore*. François I, qui avoit une paſſion extraordinaire pour les ſciences, chargea le ſavant Budé du ſoin d'ériger une *bibliothèque*: elle a été fort augmentée par le Cardinal de Richelieu, & elle doit le comble de ſa gloire à M. Colbert; enſorte que la *bibliothèque* du Roi eſt peut-être la plus riche, la plus nombreuſe & la plus curieuſe de l'Europe. La *bibliothèque* de l'Empereur eſt compoſée de 80000 volumes, & de 15940 médailles curieuſes, comme témoigne Lembétius.

M. le Gallois a publié en 1680, un Traité des *bibliothèques*. Coringius en a fait un de la compoſition d'une *bibliothèque* par rapport à celle de Wolfenbutel, qui eſt fort ample & fort curieuſe. Il n'y a peut-être point de meilleur Traité des *bibliothèques* anciennes & modernes, que celui de Lomeyer, imprimé à Zutphen, en 1669.

On dit figurément d'un homme ſavant, que c'eſt une *bibliothèque* vivante. Béroalde a été appelé une *bibliothèque vivante* par Pic de la Mirandole, & Longin par Wormius.

BIBLIOTHÈQUE *de Bacchus*, ſe dit quelquefois dans le diſcours familier & en plaiſantant, d'une cave garnie de vin. On dit d'un bon biberon, qu'il a une *bibliothèque* pleine de bons *in-folio*, qu'il viſite ſouvent ſa *bibliothèque*.

Vingt muids rangés chez moi ſont ma bibliothèque.
BOIL.

Durandus témoigne qu'on a appelé *bibliothèque* les livres de l'ancien & du nouveau Teſtament: c'eſt un nom qu'on leur a donné par excellence.

Ce mot vient du grec βιβλος, & θηκη, comme *librorum repoſitorium*.

BIBLIOTHÈQUE, eſt auſſi un recueil, une compilation de pluſieurs ouvrages de même nature, ou d'Auteurs qui ont compilé tout ce qui ſe peut dire ſur un même ſujet. *Collectanea, exceptiones, excerpta.* Apollodore d'Athènes, qui vivoit du temps de Ptolomée Evergète, Roi d'Egypte, environ 240 ans avant JESUS-CHRIST, a donné le premier l'idée de ces ſortes d'ouvrages. La *bibliothèque* de l'origine des Dieux que ce célèbre Grammairien compoſa, a trouvé des imitateurs en chaque genre de littérature, comme on le va voir. La *bibliothèque hiſtorique* de Diodore de Sicile eſt une hiſtoire générale de tous les temps, ou un recueil de pluſieurs points hiſtoriques de tous les temps. La *bibliothèque* des Peres, eſt un recueil des ouvrages de divers Peres. Il fut commencé par Marguarin de la Bigne, Docteur de Sorbonne, ſur la fin du XVIe ſiècle. Il y en a eu depuis cinq éditions, dans chacune deſquelles cet ouvrage a toujours groſſi. Les deux plus amples ſont celle de Cologne qui eſt en 15 volumes, & celle de Lyon faite en en 1678, qui eſt de 27 vol. la plus ample après celle-ci eſt celle de Paris, 1644, en 18 volumes. Mais il y a un grand défaut, c'eſt que les ouvrages des Peres grecs n'y ſont qu'en latin dans des traductions. La *bibliothèque* du Droit François par Laurent Bouchel. Pierre d'Alva a fait la *bibliothèque* de la Conception de la Vierge en ſix volumes. Enfin, on appelle *bibliothèque*, un livre qui parle indifféremment de toutes ſortes d'Auteurs & d'écrits ſur différentes matières. Photius, parmi les Grecs, nous a laiſſé une *bibliothèque*, où il a donné l'abrégé de près de 300 volumes de différens Auteurs, & porté ſon jugement ſur chacun.

On a appelé *Bibliothèque volante*, des recueils de diverſes pièces qui n'excedent pas ſix feuilles. M. Bayle a nommé ces ſortes de pièces, des *pièces fugitives*, parce qu'elles ſe perdent, & qu'on les néglige à cauſe de leur petiteſſe; comme des Panégyriques, Harangues, Deſcriptions de fêtes, &c. telle qu'eſt celle de Jean Cinelli, Italien, Académicien de Florence, qu'il appelle *bibliothèque volante, Bibliotheca volante*, imprimée en 1677. La *bibliothèque* des Philoſophes Chimiques, contenant pluſieurs traités & dialogues d'Hermès, de Marie, de Calid, de Morien, d'Artephius, de Géber, &c. il y a une *bibliothèque* anatomique faite par Le Clerc & Manget, Médecins de Genève, qui ont raſſemblé en un corps un grand nombre de traités ſinguliers d'Anatomique.

On appelle auſſi *bibliothèque*, les livres qui contiennent les catalogues des livres qui compoſent les *bibliothèques*. *Librorum catalogi, indices.* Geſner, Poſſevin, Photius ont fait des *bibliothèques*. La *bibliothèque* de M. de Cordes, de M. de Thou par Bouilland. Le Pere Labbe, Jéſuite, a fait la *bibliothèque des bibliothèques*: c'eſt un livre *in*-8° qui contient ſeulement le catalogue de ceux qui ont écrit des *bibliothèques*. On y trouve un recueil de tous les catalogues de livres qui ont été faits juſqu'à ſon temps, par les Auteurs de toutes ſortes de nations, les Eloguiſtes des hommes illuſtres, les plus fameux Imprimeurs & Libraires de l'Europe, & tous ceux qui ont écrit des cabinets célèbres, des monnoies, des poids & des meſures, des inſcriptions & monumens de l'antiquité.

Martin Lippenius, Allemand, a fait une *bibliothèque* réelle de Philoſophie, Médecine, Juriſprudence & Théologie, en quatre volumes *in-fol.* qui contient les noms des Auteurs qui ont écrit de ces ſciences. Il l'appelle *réelle*, parce qu'il ſuit l'ordre des matières. Michel Hertzius a fait la *bibliothèque* d'Allemagne, ou le recueil des Auteurs qui ont écrit des affaires de ce pays là.

En France on n'a point encore une *bibliothèque* générale de tous les Auteurs. Il y en a de particulières du ſieur de la Croix du Maine, Manceau, & d'Antoine du Verdier. La *bibliothèque* Françoiſe de Sorel, eſt un livre où l'on a prétendu dreſſer une *bibliothèque* qui ne ſoit compoſée que de livres françois, & qui ſoit néanmoins ſuffiſante pour parvenir à l'Encyclopédie. L'Eſpagne en a une par Nicolas Antonio. Il y a auſſi une *bibliothèque* d'Eſpagne de Peregrinus, ou d'André Scot, des Ecrivains Eſpagnols en 1608. Sa *bibliothèque* Sainte de Sixte.

BIBLIOTHÈQUE *Rabbinique*. C'eſt un livre qui contient une liſte des Rabbins qui ont écrit, de leurs ouvrages, des éditions de ces ouvrages, du temps qu'ont vécu les Auteurs, des lieux & des années auxquelles leurs ouvrages ont été imprimés. Il y a pluſieurs *bibliothèques rabbiniques*. Manaſſé Ben Iſraël, R. Jean-Baptiſte Jonas, Juif converti au Chriſtianiſme, en ont commencé deux que la mort les empêcha de finir. R. Schabtai Ben Joſeph

seph en a donné une intitulée : *Siphte Jeschenim ;* c'est-à-dire, *Les lèvres des dormans.* Nous en avons aussi une de Julius Contadus Ottho, Juif converti, sous le titre de *Galis Razia*, l'*Explication des choses cachées.* Entre les Chrétiens Gesner, Sixte de Sienne, Mollerus, ou plutôt Meellerus, Théodore Ebert, Possevin, Besoldeus, Plantavit de la Pause, Hottinger Célestin du Mont Marsan, Nicolaus Antonius Hedderg et Buxtorf, & M. Simon, nous ont donné de ces Notices des ouvrages rabbiniques. Mais la plus ample & qui mérite le mieux de porter le nom de *bibliothèque rabbinique*, est celle de Bartolocci, Abbé de l'Ordre de Saint Bernard, continuée par Imbonati en cinq volumes, imprimés à Rome.

La *bibliothèque* chimique de Borelli. Le royaume de Naples en a une faite par Nicolas Toppy, augmentée par Leonard Nicodème.

Il y a des *bibliothèques* des Bénédictins par Trithème ; de ceux de Cîteaux, par Charles de Visch ; des Chanoines Réguliers, par Gabriel Pennet ; des Augustins, par Herrera & Elsius. La *bibliothèque* des Prémontrés, par Jean le Page ; des Dominicains, par Leander Alberti, Antoine de Sienne, & par Ambroise d'Altamura ; des Franciscains, par Luc de Wading, Cordelier Hibernois ; des Jésuites, par Philippe Alegambe, Pierre Ribadeneira, & Nathanaël Sotwel.

La *bibliothèque* orientale des livres hébraïques, syriaques, arabiques, égyptiaques, éthiopiques, *&c.* de Henri Hottinger, Suisse en 1667. La *bibliothèque* orientale de M. d'Herbelot. Elle ne contient pas seulement le catalogue des livres arabes, persans & turcs ; c'est aussi un Dictionnaire historique, géographique, *&c.* des Orientaux ; c'est-à-dire, des Arabes, des Persans & des Turcs.

Il y a une nouvelle *bibliothèque* des Auteurs ecclésiastiques par M. Du Pin, Docteur de Paris, contenant l'histoire de leur vie, le catalogue, la critique & la chronologie de leurs ouvrages, le sommaire, le jugement de leur style & de leurs différentes éditions.

La *bibliothèque* historique de Paul Bolduanus, qui a fait un recueil des Historiens & des Géographes.

La *bibliothèque* choisie de Paul de Colomiès, imprimée en 1682.

La *bibliothèque* curieuse de Jean Hallervord de Konisberg, imprimée en 1672.

Gabriel Naudé a fait un avis pour dresser une *bibliothèque*, publié en 1627.

La *bibliothèque* universelle est un Journal des Savans composé par M. le Clerc. Il commence à l'année 1686, & finit en 1693, en *25 vol. in-12.* Il a donné depuis à ses compilations le titre de *bibliothèque* choisie, & depuis plusieurs années celui de *bibliothèque* ancienne & moderne.

Les Bénédictins de la Congrégation de S. Maur ont fait imprimer à Paris en 1693, sous le titre de *Bibliothèque divine de S. Jérôme*, la Version latine que ce Pere a faite de l'Ecriture sur le texte hébreu, & qu'il a appelé lui-même le *Canon hébreu.* Mais il y a de grandes raisons de douter que cette *bibliothèque divine* soit le pur Canon hébreu de S. Jérôme.

BIBLISTE. s. m. & f. *Biblista. Hæreticus solis Bibliis inhærens.* C'est le nom que quelques Auteurs, comme Sanderus, ont donné aux Hérétiques qui ne reçoivent pour règle de leur foi que l'Ecriture Sainte, sans reconnoître ni les Traditions, ni de Juge des controverses, ni d'Interprète infaillible de l'Ecriture. Ce mot, quant à sa signification, revient à ce que les Juifs appellent Caraïtes ; mais d'ailleurs les Caraïtes different fort des *Bibliftes ;* car les Caraïtes reconnoissent l'autorité qu'avoient l'Eglise & le Grand-Prêtre, & ne rejettent que les Traditions, au lieu que les *Bibliftes*, contre le précepte de l'Ecriture, rejettent les Traditions divines & Apostoliques, ne reconnoissant point de Juge en matière de dogme, & font profession de s'en tenir à l'Ecriture malgré l'Ecriture même, qui recommande les Traditions, & qui enseigne clairement l'infaillibilité de l'Eglise dans ses décisions. Encore les Caraïtes sont-ils regardés par les Juifs comme des hérétiques. Que penser donc des *Bibliftes* ?

☞ BIBONES. Nom que l'on donnoit chez les Romains aux mouches qui incommodent fort dans les hôtelleries & dans les cabarets, & que Pline appelle pour cette raison les *insectes des hôtelleries. Caponarum animalia.* Dans la suite on les appela *muscliones*, comme qui diroit de petites mouches. On les appela aussi *oppones*, du mot latin *vappa*, vin évente, dont elles sont friandes.

BIBRACTE. s. f. Terme de Mythologie. *Bibracte.* Ancienne ville des Eduens, que l'on croit être aujourd'hui Autun, fut mise au nombre des Déesses : car on a trouvé à Autun une inscription avec ces mots : A LA DÉESSE BIBRACTE. *Deæ Bibracti.* Voyez AUTUN, & de S. Julien, *Ant. des Bourg. p. 299.*

BIBUS. Terme indeclinable & ironique, qui se dit des choses qu'on veut mépriser. *Nullius nominis, ponderis.* Un Avocat, un Poëte de *bibus*, est un méchant Avocat, un mauvais Poëte. Des raisons de *bibus*, ce sont des raisons vaines & peu solides. C'est une affaire de *bibus*, c'est-à-dire, de nulle importance.

Je n'ai chez moi qu'Ecrivains de bibus ;
Les employer, ce seroit grand abus,

☞ Ce mot n'est que du style familier.

B I C.

BICA. s. f. Poisson qui se pêche sur la côte de Biscaye. L'on pêchoit une espèce de poisson ressemblant en grandeur, couleur & goût, aux *Pesugos de S. Ander*, en Biscaye, que les Mariniers appellent *Bicas.* WICQFORT.

☞ BICANER. *Bicanera.* Ville d'Asie, dans l'Indoustan, capitale de la province de Becar.

☞ BICAPSULAIRE. adj. de t. g. Terme de Botanique, qui s'applique à toutes les plantes qui ont deux capsules. *Voyez* CAPSULE.

BICARRELLE, ou BIGARRELLE. s. f. C'est le nom que les enfans donnent en Berry à l'instrument & au jeu qu'ils appellent *bâtonnet* à Paris. Jouer à la *bicarrelle*, une partie de *bicarrelle.* La *bicarrelle* est trop grosse. *Voyez* BÂTONNET.

☞ BICARS. s. m. pl. Penitens Indiens dont il y avoit un grand nombre dans le neuvième siècle. Ils étoient nus toute leur vie, & laissoient croître leurs cheveux & leurs ongles qu'ils n'osoient couper, lors même qu'ils en étoient incommodés. Ils portoient au cou une écuelle de terre pendue à un cordon ; & quand ils étoient pressés de la faim, ils s'arrêtoient aux portes des Indiens qui rempliſſoient leurs écuelles de riz cuit. RENAUDOT, *rel. des Ind. & de la Chi.* cité par MOR.

BICEPS. s. m. Terme d'Anatomie. C'est un des muscles de l'os du coude qui sert à le flechir. Il est ainsi appelé, parce qu'il a deux têtes.

BICEPS, se dit aussi par la même raison d'un des muscles fléchisseurs de la jambe. On l'appelle quelquefois *biceps femoris*, pour le distinguer de l'autre, qui est le *biceps cubiti*, ou du coude.

BICETRE. s. m. Château proche de Paris, au-dessus du village de Gentilly. Une Chartre de l'an 1290, fait connoître que cette maison appartenoit en ce temps-là à l'Evêque de Paris, & qu'elle étoit appelée la *grange aux gueux*, ou plutôt aux *queux.* Ce château ayant été possédé ensuite par Jean, Evêque de Wincestre, en Angleterre, il fut appelé le château de *Wincestre*, d'où l'on a fait par corruption *Bicêtre ;* nom qu'il a toujours conservé, quoique dans la suite des temps il ait été démoli & bâti bien des fois. C'est aujourd'hui un hôpital, & une espèce de prison où l'on enferme les gueux, les vagabonds, les coureurs & les libertins.

BICÊTRE. Nom populaire & bas, que l'on donne à des enfans criards, opiniâtres, malins, fripons ; *adolescens nequam, nebulo ;* en un mot, semblables à ceux qu'on enferme à *Bicêtre ;* car c'est de-là qu'est venu ce mot. C'est un *bicêtre* qui me fait enrager. Petit *bicêtre*, si je vais à toi. Ah les *bicêtres*, je crois qu'ils me feront désespérer ! Tout cela ne se dit que par le peuple.

BICHE. s. f. Femelle du cerf. *Cerva.* Elle n'a point de bois sur la tête. Elle est d'une couleur tirant sur le bai-rouge.

Elle court d'une très-grande viteſſe, & a la vue fort bonne. Un faon de *biche*. La *biche* entre en rut au mois d'Août & de Septembre. Elle porte ſon petit huit mois, & n'en fait qu'un a la fois. Callimaque donne des cornes aux *biches* comme aux cerfs. *Voyez* le Callimaque de Mademoiſelle le Fèvre, qui fut enſuite Madame Dacier.

Jamais la biche *en rut n'a pour fait d'impuiſſance,*
Traîné du fond des bois un cerf à l'audience. BOIL.

On dit qu'une *biche* montra un gué à Clovis, qui y fit paſſer la Vienne à ſon armée. Ce gue ſe nomme encore le pas de la *biche*. LE P. JOURDAN.

Cet animal eſt le ſymbole de Junon conſervatrice, parce que de cinq *biches* aux cornes d'or, & plus grandes que des Taureaux, que Diane pourſuivit a la chaſſe dans la Theſſalie, elle n'en prit que quatre qu'elle attacha à ſon char; la cinquième fut ſauvée par Junon.

Saumaiſe dérive ce mot de *bicula*; Ménage de *bicca*, féminin de *biccus*, *bouc*. Guichart de צבי, *tſchi*, *caprea*, chèvre, dont ſe fait צכיה, *tſchija*, qui ſignifie la même choſe, & ſelon lui *cerva*, *biſe*, d'où *biche* s'eſt formée.

On dit proverbialement, il s'enfuit comme une *biche*; pour dire, avec poltronerie & légéreté.

☞ BICHE. ſ. f. *Glaucus primus.* Poiſſon de mer qui a le ventre blanc & le dos bleu, d'où lui vient ſon nom latin. Sa chair eſt blanche & de bon goût. On lui donne auſſi le nom de *derbio*.

☞ BICHE. Ville. *Voyez* BITCHE.

BICHENAGE. ſ. m. *Vectigal ex frumento, nucibus*, &c. C'eſt un terme de coutume. On connoit ce que c'eſt que le *bichenage*, par un extrait du dénombrement fait au Roi l'an 1522, par le Châtelain de la terre & Seigneurie de Buſſi, en Bourgogne. Le droit de *bichenage* de tous grains, & de toutes autres choſes qui ſe vendent au boeſſeault au marché dudit lieu, & non à autre jour eſt tel. C'eſt à ſavoir que d'un boeſſeault l'on ne doit rien: de deux boeſſeaults l'on doit pour le *bichenage* une écuelle, de trois boeſſeaults l'on ne paye qu'une éculée; de quatre boiſſeaulrs, deux éculées; de cinq boeſſeaults l'on ne paye que deux éculées; de ſix boeſſeaults l'on paye trois éculées, & ainſi de plus le plus, & du moins le moins, ſans rien payer de non pair.... *Item* eſt à ſavoir que ledit *bichenage* ſe pren & leve audit marchef des noix, des oignons, & de toutoutes autres choſes qui ſe meſurent au boeſſeault en la forme & manière que deſſus.... *Item* eſt encore a ſavoir que ceux qui payent ledit *bichenage*, ne doivent rien de vente ni de péage, à cauſe de ce dont ils auront payé le *bichenage*. M. GALLAND.

BICHET. ſ. m. Meſure de grains qui contient environ un minot de Paris. On le dit tant de la meſure que du blé qui y eſt meſuré. Le *bichet* eſt particulièrement en uſage en Bourgogne & dans le Lyonnois. Dans les anciens titres on trouve qu'il en falloit deux pour faire une hémine, ou deux quartaux; en d'autres qu'il contenoit deux quartes, que chaque quarte contenoit deux boiſſeaux, & le boiſſeau vingt écuelles. *Bichetus*.

Le *bichet* eſt encore en uſage à Montreau, a Moret, à ſens, à Meaux. A Montreau le *bichet* de froment pèſe 40 livres; celui de méteil 38 livres, de ſeigle 36 livres, d'orge 32 livres, de champart 32 livres; huit *bichets* font un ſetier du pays, qui eſt de ſeize boiſſeaux de Paris. Ainſi le *bichet* eſt égal à deux boiſſeaux de Paris. Le muid eſt de douze ſetiers; mais on y ajoute toujours quatre *bichets* pour faire le compte rond de 100 *bichets* pour un muid. Le *bichet* de Moret eſt un peu plus petit que celui de Montreau. A ſens il y a huit *bichets* au ſetier du pays, & il en faut ſept pour faire le ſetier de Paris. Ainſi il eſt plus petit d'une ſixième que celui de Montreau: car le ſetier de paris eſt de douze boiſſeaux. A Meaux le ſetier contient quatre minots, ou *bichets*, & pèſe 200 livres; par conſéquent le *bichet* pèſe 50 livres, & eſt de dix livres plus peſant & plus grand que celui de Montreau.

On dit auſſi un *bichet* de terre, en parlant de la meſure d'une terre qui a beſoin d'un *bichet* de blé pour être ſemée. On dit à Lyon une *bichetée* de terre.

BICHO. ſ. m. On voit au Breſil des vers de différentes eſpèces, qui cauſent de cruels maux a ceux qui en ſont attaqués. Les Portugais appellent ces vers & les maladies qu'ils cauſent, *bicho*; ce qui en leur langue ſignifie un *ver*, ou un petit *inſecte*.... Ces *bichos* s'attachent aux pieds & aux jambes. Les Bréſiliens & les Nègres, qui vont pieds nus, en ſont fort incommodés; les Européens y ſont moins expoſés, parce qu'ils portent des ſouliers & des bas. *Voyag. de Dellon, to. 2, p. 172, & ſuiv.*

BICHON. ſ. m. Petit chien qui a le nez court, & le poil long, blanc, & fort délié. *Catellus*. Les *bichons* ont été long-temps à la mode chez les Dames. On dit *bichonne* quand on veut parler de la femelle, & alors il eſt féminin.

Quelques-uns croient que ce nom vient de *barbet*, & qu'on a dit *barbiche*, *barbichon*, puis *babiche*, *babichon*, & enfin par abrégé *biche* & *bichon*, comme ſi c'étoit un petit *barbet*.

BICHOT. ſ. m. Meſure de grains en uſage à Dijon, qui eſt la charge d'un cheval, & pèſe 336 livres. *Menſura aridorum pondo 336 librarum.* A Dijon l'on y compte par quatranches, quartaux, *bichots* & hémines. Le quatranche de froment tient 13 pintes & demie de la grande meſure: il pèſe 42 livres, & criblé 41 livres: le quartau tient quatre quatranches; le *bichot* deux quartaux; & l'hémine, qui eſt la charge de deux chevaux, tient deux *bichots*. DE LA MARE. *Traité de la Pol. L. V, T. VIII, c. 3.*

BICIA. ſ. f. Plante qui croit de ſoi-même aux Indes occidentales. Elle s'élève à la hauteur de ſept ou huit pieds. Elle a les branches comme l'arbre du coton; ſes fruits ſont enfermés dans des gouſſes ſemblables auſſi à celles du coton; excepté qu'en dehors elles ſont revêtues d'une petite toile un peu groſſe en certaines veines, qui marquent par dehors les compartimens qui ſe voient au-dedans de la gouſſe, dans laquelle ſont renfermés de petits grains rouges, qui s'attachent comme de la cire, & ſont encore plus viſqueux. Les Sauvages font de ces grains de petites boules, auxquelles ils melent de la gomme & dont ils ſe peignent le viſage.

BICLARE. C'eſt ainſi que nous appelons en François ce que les Catalans nomment *Valclara*. C'eſt le nom d'un bourg & d'un Monaſtère de Girondins, ou de Moines de *Biclare*, ſitué au pied du mont Pradès, dans l'Archidiaconé de Tarragone en Catalogne. *Velalara*. Le Monaſtère de *Biclare* fut fondé au VIe ſiècle. Il y a encore aux environs de cette montagne pluſieurs ruines qui peuvent être celles de ce Monaſtère. Il fut bâti par un Abbé nommé *Jean*, qui en fut tiré pour être élevé ſur le ſiège épiſcopal de Girone, *Geronda*, Gironde; & c'eſt ce qui a donné lieu à quelques Auteurs de le faire Fondateur des Girondins, appelant ainſi les Moines de *Biclare*, du nom de la ville épiſcopale de leur fondateur. Leur habit étoit blanc. Ils portoient ſur la poitrine un écuſſon, qui, ſelon Adrien Damman, étoient les armes de l'Evêque de Girone; ſavoir, d'or à deux pals de gueules, & deux de ſinople. Si cela eſt, ces Girondins auroient ſubſiſté après l'onzième ſiècle, avant lequel il n'y avoit point d'armoiries. Mariana prétend qu'ils avoient la Règle de S. Benoît; mais on ne doute point, dit le P. HÉLYOT, que l'Abbé Jean n'ait dreſſé une règle pour ſes Diſciples. *Voyez* cet Auteur. *T. V. C. 4.*

☞ BICONGE. ſ. m. Meſure des Romains, contenant douze ſetiers. *Voyez* CONGE. Ne croyez pas les Vocabuliſtes qui diſent que ce mot eſt du genre féminin. *Biconge*, de même que *Conge*, eſt maſculin.

BICOQ ou PIED DE CHEVRE. ſ. m. Terme de Mécanique. C'eſt le troiſième pied qu'on ajoute à la chèvre, ou machine qui ſert à élever des poutres, ou autres gros fardeaux, quand on n'a point de murailles contre leſquelles on la puiſſe appuyer.

BICOQUE. ſ. f. Place peu fortifiée & ſans défenſe. *Vile oppidulum.* ☞ Cette *Bicoque* n'arrêtera pas notre Armée.

Ce mot vient d'une place ſur le chemin de Lodi à

Milan, qui étoit une ſimple maiſon de Gentilhomme, entourrée de foſſés, dans laquelle les Impériaux s'étant poſtés en l'année 1522, ſoutinrent l'aſſaut de l'Armée françoiſe, conduite par le ſieur de Lautrec, du temps de François I, & cette bataille s'appela *la journée de la Bicoque*.

BICOQUETS. ſ. m. pl. Vieux mot. Sorte de parure de femme.

☞ BICORNE. adj. vieux. *Bicornis*. Qui a deux cornes. La lune *bicorne*. RAB. *Gorg. L. I, c. 9.*

☞ BICORNIGER. adj. Surnom latin de Bacchus, quelquefois repréſenté avec deux cornes.

BICORNIS. ſ. m. Terme d'Anatomie. Pluſieurs ne font qu'un muſcle de deux des extenſeurs du bras, le long & le court, & ils les appellent *Radial externe*, & d'autres *bicornis*. DIONIS.

BICQUETER. *Voyez* BIQUETER.

B I D.

☞ BIDACHE. Château & petite ville de France, dans la baſſe Navarre, aux confins de la Gaſcogne. La terre & ſeigneurie appartient aux Ducs de Grammont. Quelques-uns écrivent *Bidaſche*.

☞ BIDASSOA. Petite rivière qui ſépare la France de l'Eſpagne. Elle a ſa ſource dans les Pyrénées, & ſon embouchure dans le golfe de Gaſcogne, entre fontarabie, & Audage. C'eſt dans une île formée par cette rivière que ſe tinrent en 1669, les Conférences pour la paix des Pyrénées, d'où lui vient le nom de l'*Ile des Conférences*. Elle s'appeloit auparavant l'*Ile des Faiſans*.

BIDAUCT. ſ. m. Nom que les Teinturiers donnent à la ſuie de cheminée dont ils ſe ſervent pour les couleurs brunes, tirant ſur le brun, & autres ſemblables.

BIDAUS, ou BIDEAUX. ſ. m. pl. Vieux mot françois qui ſignifioit autrefois des gens de guerre à pied, qu'on a appelés autrement *Pitauts*. Voyez *ce mot*.

☞ BIDENS. Plante. *Voyez* TETE CORNUE.

BIDENTALE. ſ. m. Prêtre chez les anciens Romains. *Bidentalis*. Les *Bidentales* étoient des Prêtres inſtitués pour faire certaines cérémonies & les expiations preſcrites, lorſque la foudre étoit tombée quelque part. La première & la principale étoit un ſacrifice d'une brebis de deux ans, qui en latin s'appelle *bidens*. De-là le lieu frappé de la foudre s'appeloit *bidental*: il n'étoit point permis d'y marcher: on l'entouroit de murailles ou de paliſſades: on y dreſſoit un autel, & les Prêtres qui faiſoient ces cérémonies, du même mot *bidens*, étoient nommés *Bidentales*. Ce mot ſe trouve dans les Inſcriptions antiques. Par exemple, SEMONI SANCTO DEO FIDIO SACRUM SEX. POMPEIUS SP. F. COL. MVSSIANVS QVINQVENNALIS DE CVR. BIDENTALIS DONVM DEDIT.

BIDET. ſ. m. Cheval de petite taille. *Mannus*. Les meilleurs *bidets* viennent en France. Pégaſe fut un bon *bidet*. VOIT. Pouſſez votre *bidet*. MOL. c'eſt-à-dire figurément, pouſſez votre fortune, perſévérez. Ce mot a auſſi ſignifié *un petit piſtolet de poche*.

On appelle double *bidet*, un cheval de taille médiocre, au deſſus de celle du *bidet*.

BIDET, ſignifie encore un petit établi de Menuiſier, qui eſt portatif.

On dit, paſſer pour *bidet*, paſſer franc, ne rien payer; parce que les Meſſagers ne payent rien pour le *bidet* qui leur ſert de monture. Dans les régals qui ſe font à piquenique, on mène quelquefois le jeune fils de quelqu'un des Convives, qui paſſe pour *bidet*.

☞ BIDET ſe dit auſſi chez les Ciriers, d'un inſtrument de buis, taillé à pluſieurs pans par un bout, pour former les trous du cierge paſcal, où l'on met des clous d'encens.

☞ BIDET, eſt auſſi un meuble de garde-robe, ſervant à la propreté.

☞ On diſoit autrefois au tric-trac, charger le *bidet*, pour, mettre un grand nombre de Dames ſur une même flèche.

BIDON. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt un vaiſſeau de bois dont on ſe ſert ſur mer, pour mettre la boiſſon de chaque plat de l'équipage. il contient ſept chopines pour ſept perſonnes. On l'appelle autrement *canette*. Ceux qui ſont d'étain ou de terre cuite, s'appellent *friſons*.

BIDON, ſe dit auſſi dans l'Infanterie, d'un vaiſſeau de fer-blanc, propre à porter la boiſſon. *Lagena*. Un baril ou *bidon* de fer blanc. BOMBELLES.

BIDORIS. ſ. m. Diminutif du bidet. C'eſt le terme familier dont les Officiers ſubalternes d'Infanterie appellent leur monture. J'acheterai un *bidoris*, je monterai ſur mon *bidoris*. Il ſe dit généralement de tous les petits chevaux de peu de conſéquence.

☞ BIDOURLE. Petite rivière de France, en bas Languedoc, qui prend ſa ſource aux Cévennes, & ſe rend dans l'étang de Peraut, près d'Aigues-mortes.

☞ BIDOUZE. Rivière de France, en baſſe Navarre, qui a ſa ſource dans l'Oſtabares, aux Pyrénées, & ſe perd dans l'Adour, après avoir paſſé à Bidache.

B I E.

☞ BIEEZ. *Bacia*. Petite ville de la haute Pologne, au Palatinat de Cracovie.

☞ BIEL. Petite ville d'Eſpagne, en Arragon, au diocèſe de Pampelune. C'eſt l'ancien *Ebellanum*, ſelon BAUDRAND.

☞ BIEL, en Suiſſe. *Voyez* BIENNE.

☞ BIELA. Ville de l'Empire Ruſſien, capitale de la principauté de même nom, aux confins de la Lithuanie.

☞ BIELAOSERO, ou BELOZERO. Province de l'Empire Ruſſien, avec titre de *duché*. Elle a pour capitale une ville du même nom, au nord du lac qui donne le nom à l'un & à l'autre.

☞ BIELICA. Petite ville de Lithuanie, au Palatinat de Troki.

BIELLE. Petite ville de Piémont, en Italie. *Bugella*, *Gaumellum*, *Laumellum*.

BIELLOIS. *Bugellenſis ager*. Petit pays de Piémont, qui tire ſon nom de la ville de Bielle qui en eſt capitale. Les Italiens l'appellent *Bielèſe*.

☞ BIELSK, ou BIELSKO. Ville de Pologne, au duché & Palatinat de Podlaquie, dans la petite Pologne.

☞ BIEN. ſ. m. Ce mot, dans ſa première ſignification, eſt ſynonyme avec bon, *bonum*. On le dit généralement de tout ce qui peut nous rendre heureux; de ce qui nous eſt utile, avantageux, convenable. La ſanté eſt un *bien*, la force du corps, la richeſſe, le plaiſir, &c. ſont des *biens*. En Morale, la vertu ſeule eſt un *bien*, puiſqu'elle ſeule peut nous rendre heureux. Le ſouverain *bien* eſt celui auquel on doit rapporter toutes choſes. La Religion nous apprend que Dieu eſt notre ſouverain *bien*.

☞ Epicure faiſoit conſiſter le ſouverain *bien* dans le plaiſir, & le ſouverain mal dans la douleur, ce qu'il ne faut pas entendre à la lettre des ſeuls plaiſirs des ſens, mais encore de ceux du cœur & de l'eſprit, que la raiſon approuve, & qui ne ſont point ſuivis du repentir.

☞ L'École de Zénon, oppoſée à celle d'Épicure, faiſoit conſiſter le ſouverain *bien* dans la vertu ſeule, & ſoutenoit que la douleur n'étoit pas un mal.

Tout ce qui eſt propre à cauſer, ou à augmenter le plaiſir en nous, ſe nomme *bien*, & le contraire *mal*. C'eſt ſur ce *bien* & ſur ce mal que roulent toutes nos paſſions.

Un avare idolâtre, & fou de ſon argent.....
Mettra toute ſa gloire & ſon ſouverain bien,
A groſſir un tréſor qui ne lui ſert de rien. BOIL.

Pour mieux les ſupporter (les maux) *il eſt un ſûr moyen;*
C'eſt qu'entre pluſieurs maux que l'on avoit à craindre,
Du moindre mal il faut ſe faire un bien.

On dit en Théologie, l'Arbre de la ſcience du *bien* & du mal. *Voyez* au mot ARBRE.

BIEN, en termes de Juriſprudence, ſignifie, toutes ſortes de poſſeſſions & de richeſſes; tout ce qu'on poſſède en fonds de terre, en argent ou autrement. *Bona, divitiæ, fortuna, opes*. Il y a deux ſortes de *biens*; les meubles, *Res moventes, mobiles;* & les immeubles, *Res non moventes, immobiles*.

On ne doit pas quitter les *biens* éternels pour les *biens*

temporels. Malheur à celui qui uſurpe le *bien* d'autrui. Qui confiſque le corps, confiſque les *biens*; pour dire, que tous les *biens* des condamnés au ſupplice, ou au banniſſement perpétuel, appartiennent au Fiſc. On dit qu'un homme s'oblige corps & *biens*; pour dire, qu'outre ſes *biens* qu'il hypothèque, il s'oblige perſonnellement, & ſe ſoumet encore à demeurer en priſon, faute d'exécuter ce qu'il promet. On dit auſſi, ſéparer de corps & de *biens*; pour dire, faire jouir une femme de ſon *bien* propre, & la ſéparer de ſon mari, tant à l'égard du lit que des *biens*.

On appelle un Curateur aux *biens* vacans, celui qu'on nomme pour défendre une ſucceſſion abandonnée, où il n'y a point d'héritiers.

On appelle Ceſſion de *biens*, une rénonciation qu'un débiteur fait en Juſtice à tous ſes *biens*, qui pour cela étoit autrefois obligé de porter un bonnet vert. Il faut qu'une caution donne un état de ſes *biens* & facultés. Thémiſtocle diſoit: j'aime mieux pour ma fille un homme qui ait beſoin de *bien*, que du *bien* qui ait beſoin d'un homme. Ablanc. Il faut ſavoir mépriſer les richeſſes, les hommes, & tous ces autres *biens* en apparence, qui ne paſſeront jamais pour de véritables *biens* dans l'eſprit du ſage. Boil. Le *bien* contribue beaucoup à affermir les hommes dans la vertu; au lieu que la pauvreté eſt une tentation continuelle. Le Mait. Sans le *bien*, la Grandeur des Grands n'eſt que baſſeſſe, & c'eſt l'inſtrument le plus néceſſaire à leur fortune. Id. On dit par manière de proverbe, tous *biens* ſont communs, & n'y a moyens que de les avoir, mais il faut qu'ils ſoient légitimes. Loisel.

Etant nés pour jouir d'une gloire infinie,
Lui préférer des biens *qui durent un moment,*
C'eſt une eſpèce de manie,
Qui va juſqu'à l'enchantement. L'Ab. Tetu.

Les *biens* ſe diviſent 1°. en meubles, *mobilia*; & en immeubles, *immobilia*. 2°. En propres, *avita, paterna, hereditaria*; en acquêts, *alio quam hæreditatis jure acquiſita, adepta*; & en conquêts, *à viro & uxore ſtante ſocietate acquiſita*. 3°. En droits réels, *jura realia*; & en droits perſonnels, *jura perſonalia, quæ perſonas afficiunt*. 4°. En nobles, *nobilia, immunia*; & en roturiers, *non immunia*.

Les *biens* adventifs, *adventitia*, ſont ceux qui procèdent d'ailleurs que de ſucceſſions de pere ou de mere, d'ayeul ou d'ayeule.

Les *biens* du Domaine de la Couronne, *ad fiſcum ſpectantia*, ne peuvent être aliénés à perpétuité, ſi ce n'eſt par échange: ils peuvent être vendus à la faculté de rachat perpétuel.

Les *biens* dotaux, *dotalia*, ſont ceux qui procèdent de la dot, & dont l'aliénation n'eſt pas permiſe au mari.

Les *biens* paraphernaux, *paraphernalia*, ſont ceux deſquels la femme donne la jouiſſance à ſon mari, à condition de les retirer quand il lui plaît.

Les *biens* profectifs, *profectitia*, ſont ceux qui viennent de la ſucceſſion directe.

Les *biens* réceptifs, *receptitia*, étoient ceux que les femmes pouvoient retenir en pleine propriété, pour en jouir à part, à la différence des paraphernaux & des dotaux.

Les *biens* vacans, *vacantia*, ſont ceux qui ſe trouvant abandonnés, ſoit parce que les héritiers renoncent, ſoit parce que le défunt n'a point d'héritiers.

Bien, ſe dit auſſi pour ſignifier un héritage particulier. *Fundus*. Ce Gentilhomme a un beau *bien* dans telle Paroiſſe; pour dire, un beau domaine, un grand territoire, un bon revenu.

Bien, ſe dit auſſi des fruits des héritages. *Fructus, fruges*. La gelée eſt bonne pour les *biens* de la terre, & fait mourir la vermine. Les Rogations ſont inſtituées pour prier Dieu pour les *biens* de la terre.

Bien, en Phyſique & en Morale, ſe dit encore de tout ce qui accommode nos affaires, de tout ce qui nous eſt utile, de tout ce qui nous peut procurer quelqu'avancement, de tout ce qui regarde notre intérêt & notre profit, ou qui conſerve ou rétablit notre ſanté. *Bonum, commodum, utilitas*. Cet homme étoit ruiné, la ſucceſſion de ſon oncle lui a fait tous les *biens* du monde. Ce Seigneur fait du *bien* à ſes domeſtiques. Les avis de ce Magiſtrat vont toujours au *bien* public, mais d'un air farouche. S. Evr. Un ambitieux ne voulant du *bien* qu'à lui ſeul, tâche de perſuader qu'il en veut à tous, afin que tous lui en faſſent. La Br. Les gens vains regardent ceux à qui ils ont fait du *bien* comme leurs débiteurs, & comme leurs inférieurs. S. Evr. En amour, un peu d'abſence fait grand *bien*. Rab. Un remède pris à propos fait grand *bien*.

Bien, ſe prend auſſi pour plaiſir, joie. *Gaudium, voluptas, lætitia*. Tous les maux que j'ai ſoufferts, n'égalent pas le *bien* de l'avoir vue. Voit. C'eſt la condition humaine d'être aſſujettie à des révolutions du *bien* au mal, & du mal au *bien*. Flech.

Bien, ſe dit auſſi pour faveur, grâce, bienfait, bon office, *Beneficium favor, gratia*. Ton amour eſt un *bien* qui m'eſt juſtement dû. Main. Votre Majeſté ne ſe feroit pas grand tort, ſi elle me faiſoit un peu de *bien*. Scar. Je lui ferai tant de *bien*, diſoit Henri IV en parlant d'un homme qui ne l'aimoit pas, que je l'obligerai à m'aimer. Vous m'avez fait un grand *bien* par vos avis.

Bien, ſe prend encore pour louange. *Laus*. Cet homme eſt obligeant; il dit du *bien* de tout le monde. Chacun dit du *bien* de ſon cœur, & perſonne n'en oſe dire de ſon eſprit. Rochef. Ne parler de perſonne ni en *bien*, ni en mal. Voit.

Bien, ſe dit auſſi de ce qui regarde la vertu, l'honnêteté, la valeur. *Probitas, virtus*. On dit, les gens de *bien*, des gens de *bien*; pour dire, des gens vertueux, bons chrétiens. Ce Prélat eſt un grand homme de *bien*. On exhorte les autres à faire le *bien*, il ſuffiſoit de le propoſer à cette Princeſſe. Flech. Nul ne fait le *bien* pour le *bien*: tous les hommes ont leurs vues. Gom. Nous ſommes portés au *bien* ou au mal, ſelon les premières impreſſions que nous recevons. S. Evr.

Je ſouffrirois plutôt l'affront du cocuage,
Que d'être le mari de ces femmes de bien,
Dont la mauvaiſe humeur fait un procès ſur rien.
Mol.

Cet étranger a bonne mine, il ſent ſon *bien*. Corneille a dit d'un homme brave, tu n'as fait le devoir que d'un homme de *bien*; pour dire, d'un homme généreux.

Bien. Avantage. On appelle *biens* du corps, la ſanté, la force: *biens* de l'eſprit, les talens: & *biens* de l'ame, les vertus. Les *biens* de l'ame ſont préférables aux *biens* de l'eſprit; & les *biens* de l'eſprit ſont préférables à ceux du corps. Acad. Fr. Comme il y a *bien* & *mieux*, il y a auſſi *mal* & *pis*; c'eſt-à-dire, que comme il y a pluſieurs ſortes de *biens*, les uns plus grands que les autres; il y a auſſi des *maux* plus grands les uns que les autres.

Bien, ſe dit auſſi figurément pour ſcience, lumière, connoiſſance, & généralement pour tous les avantages de l'eſprit. *Dotes ingenii, animi bona*. Ce Philoſophe égaloit les richeſſes des Rois par les *biens* de l'eſprit. S. Ev.

Bien, ſe dit auſſi en pluſieurs phraſes adverbiales, & alors il ſe prend pour *beaucoup*, ou pour *ſagement*, ou pour *commodément*, ou pour *juſtement*. *Multùm, prudenter, commodè, rectè*. Ainſi on doit rapporter à l'une ou à l'autre de ces quatre ſignifications les exemples qui ſuivent comme, il y a *bien* à profiter auprès de vos Docteurs. Pasc. Il feroit fort *bien* de ſe taire. Voit. Quand on eſt *bien*, il s'y faut tenir. Elle mérite *bien* cela. Mol. *Bien* marque auſſi quelquefois la capacité, le pouvoir de faire une choſe, comme quand on dit, ferez-vous *bien* cela? Je le ferai *bien*. Je m'acquitterai *bien* de cette commiſſion. *Bien* ſe dit auſſi pour, *véritablement, à la vérité*: Il eſt *bien* en chemin, mais il n'eſt pas encore arrivé. *Bien* a encore pluſieurs autres ſignifications qu'on peut voir dans les exemples ſuivans, & qui ſe rapportent plus ou moins à ce qu'on a déjà dit. Cela va de *bien* en mieux. Cet homme eſt fort *bien* dans ſes affaires. On dit qu'un homme eſt *bien* mal; pour dire, qu'il eſt dangereuſement malade. Sa maladie ſe tourne en *bien*. Il boit & mange *bien*. Il eſt

bien buvant & *bien* mangeant. On lui a donné des remèdes *bien* à propos. Cela n'eſt pas venu à *bien*, n'a pas profité. Il y avoit *bien* du monde à ce ſermon. Cette affaire ira *bien* autrement qu'on ne penſe. Cet homme fait *bien* tout ce qu'il fait, il dit *bien*. Ces vers ſont *bien* tournés. Il a fait cela tant mal que *bien*. On dit qu'un homme voit *bien* clair; pour dire, qu'il eſt *bien* intelligent. Il n'en faut parler ni en *bien*, ni en mal. Vous en parlez *bien* à votre aiſe. C'eſt *bien* dit. *Bien* loin que cela lui ſerve, il lui pourra nuire. Ce critique ne trouve rien de *bien*. Il s'emploie auſſi dans la ſignification d'*à-peu-près*, *environ*. Il y a *bien* trois ans que je ne l'ai vu. Et quelquefois il ne s'emploie que par redondance, & pour donner plus de force à ce qu'on dit. Auriez-vous *bien* l'aſſurance de le nier? Je le ſavois *bien*. ACAD. FR. On dit auſſi, un homme *bien* fait, une femme *bien* faite; pour dire, belle & de bonne mine. On dit auſſi par interjection, Hé *bien!* qu'eſt-ce? hé *bien!* achevez. On dit auſſi, *bien bien*, quand on veut témoigner quelque approbation, ou faire quelque menace. Vouloir *bien*, donner ſon conſentement.

☞ BIEN, employé pour marquer le ſuperlatif en françois, ou le plus haut degré des qualités des êtres, eſt pris ordinairement comme ſynonime à *très* & à *fort*, & l'on dit dans le même ſens, *très*-ſage, *fort* ſage, *bien* ſage. Cependant ils n'ont pas la même énergie, & il y a entr'eux quelque petite différence.

☞ Le mot de *très*, dit M. l'Abbé Girard, paroît marquer préciſément le ſuperlatif, & le repréſenter comme idée principale, ſans mélange d'autre idée ni d'aucun ſentiment. C'eſt ainſi qu'on dit, Dieu eſt *très*-juſte.

☞ Le mot de *fort*, marque peut-être moins le ſuperlatif, mais il y ajoute une eſpèce d'affirmation. Ainſi quand on dit, les hommes ſont *fort* mauvais, on fait autant d'attention à la certitude qu'on a de leur méchanceté, qu'au degré où ils la portent.

☞ Le mot de *bien* marque encore moins le ſuperlatif que *fort*, mais il exprime preſque toujours un ſentiment d'admiration. C'eſt ainſi que l'on dit la Providence eſt *bien* grande. Vous êtes *bien* hardi de me parler ainſi! on exprime peut-être moins le degré de hardieſſe, que l'étonnement qu'elle produit.

☞ M. L'abbé Girard trouve encore une autre différence plus ſenſible entre ces mots, c'eſt que *très* ne convient que dans le ſens naturel & littéral. Quand on dit qu'un homme eſt *très* ſage, cela veut dire qu'il l'eſt véritablement, au lieu que *fort* & *bien* peuvent être employés dans un ſens ironique, *fort*, lorſque l'ironie fait entendre qu'on pêche par défaut; & *bien*, lorſque l'ironie fait entendre qu'on péche par excès. C'eſt être *fort* ſage que de quitter ce qu'on a, pour courir après ce qu'on ne ſauroit avoir! c'eſt être *bien* patient que de ſouffrir des coups de bâton ſans en rendre!

☞ Je ne crois pas cette diſtinction auſſi bien fondée que la première, & je ne vois pas pour quoi le mot *très* ne pourroit pas ſe prendre ironiquement. On le prend tous les jours dans ce ſens là dans la converſation.

On dit proverbialement, *bien* attaqué, *bien* défendu. autant vaut *bien* battu, que mal battu. Un fou aviſe *bien* un ſage. On dit auſſi, nul *bien* ſans peine; pour dire, que tout ce qui eſt avantageux, coûte à acquérir; que c'eſt un grand bien qu'une choſe ſoit arrivée; pour dire, que c'eſt un grand bonheur; & qu'on n'aura ni *bien*, ni repos qu'une choſe ne ſoit faite; pour dire, qu'on ne ſera point dans un état tranquille, que cela ne ſoit fait. ACAD. FR. Quand *biens* viennent, ils viennent en monceaux. *Bien* eſt en ſa maiſon, qui de ſes voiſins eſt aimé.

Vicinis gratus, ſibimet ſolet eſſe beatus.

BIEN-AIMÉ, ÉE. adj. Qui eſt fort chéri, qui eſt aimé par préférence à tout autre. *Dilectus*. C'eſt ſon fils *bien-aimé*, ſa fille *bien-aimée*. Dans le Baptême & dans la Transfiguration de JESUS-CHRIST, on entendit une voix du ciel, qui dit, celui-ci eſt mon fils *bien-aimé*.

BIEN-AIMÉ, eſt auſſi ſubſtantif. C'eſt le *bien-aimé* de la maiſon, c'eſt la *bien-aimée* de ſa mere. Il eſt dit dans l'écriture, qu'au jour du Jugement, JESUS CHRIST dira aux Elus, venez les *bien aimés* de mon Pere.

BIEN-DIRE. ſ. m. Langage poli & éloquent, manière de s'exprimer agréable & engageante. Ils ſont les arbitres ſouverains du *bien-dire*. Se mettre ſur ſon *bien-dire*. Mais cette phraſe eſt un peu proverbiale. Il ne ſuffiſoit pas d'opiner ſuccinctement dans le Sénat, ſi l'on ne ſoutenoit ſon avis par ſon eſprit, & par ſon *bien-dire*. MORABAIN. *p. 147*. ☞ Ce mot n'eſt d'uſage que dans le diſcours familier, & en ſe moquant de quelqu'un qui ſe pique de bien parler. Quand il ſe met ſur ſon *bien-dire* ACAD. FR.

BIEN-DISANT, ANTE, adj. Qui parle bien, qui parle avec élégance, & avec politeſſe. *Diſertus, elegans, politus*. Les gens de Cour ſe piquent d'être *bien-diſans*. Cependant ce mot ayant quelque choſe de comique, ne ſe doit guère employer que dans le ſtyle ſimple & familier. C'eſt un amant *bien-diſant* & matois. VOIT.

Un de ce dernier ordre,
Propre, toujours raſé, bien-diſant & *beau fils.*
LA FONT.

Il ſe dit auſſi quelquefois par oppoſition à médiſant. ACAD. FR.

BIEN-ETRE. ſ. m. Situation & état d'une perſonne qui vit commodément, & à qui rien ne manque, ſuivant ſa condition. *Sors hominis cui nihil deeſt*. Cet homme avoit beaucoup perdu au ſyſtème du papier; mais il lui eſt venu une ſucceſſion qui l'a remis dans ſon *bien-être*. Si l'on renonce quelquefois à ſa patrie pour ſe tranſporter ailleurs, c'eſt que l'amour de notre *bien-être* eſt fort au-deſſus de la patrie. DESFONTAINES. L'amour du repos n'eſt pas la plus forte des paſſions, mais l'amour du *bien-être*. ID. C'eſt dans les occupations utiles à la ſociété, que l'homme doit chercher ſon *bien-être*. On dit que quelqu'un a le néceſſaire, mais qu'il n'a pas le *bien être*. ACAD. FR. 1740. Je ſerai trop récompenſé, quand je me rendrai le témoignage que j'ai contribué à votre *bien-être*. VOLTAIRE. On dit que la nature a donné l'être aux hommes, & leurs parens le *bien-être;* pour dire, la naiſſance & l'éducation. FURÉTIERE *au mot* ÊTRE.

L'amour du *bien-être* eſt moins une paſſion, que la ſource naturelle de toutes les paſſions. Cette vérité morale eſt ſi claire, qu'aucun paradoxe ne ſauroit l'obſcurcir. *Obſ. ſur les Ecrits mod. tom. XXV, p. 76, 77*. L'amour de notre *bien-être* eſt fort au deſſus de celui de la patrie, que nous n'aimons, & que nous ne devons aimer que par rapport à nous, ainſi que tout autre choſe. *p. 320. Voyez* AMOUR PROPRE.

Nous ſommes peut-être redevables de ce mot à M. d'Urfé, qui s'en eſt ſervi dans ſon Epître au Roi Henri IV, à qui il a dédié la première partie de ſon ouvrage. Une paſſion outrée pour la liberté, rend la nation angloiſe ennemie de ſon repos & de ſon *bien-être*. DESFONTAINES. Sur le moindre mécontentement, nos matelots ſe retirent dans les pays étrangers; c'eſt le caractère des François naturellement portés à chercher leur *bien-être* hors de leur patrie, lorſqu'ils ne l'y trouvent point. ID. Les grands talens & les ouvrages de la grande eſpèce nuiſent au repos & au *bien-être* de leurs auteurs. MONCRIF.

BIENFACTEUR, ou BIENFAICTEUR, ou BIENFAITEUR. ſ. m. BIENFACTRICE, ou BIENFAICTRICE, ou BIENFAITRICE, ſ. f. Celui ou celle qui a donné, qui a fait un bien à quelqu'un. *De aliquo benè meritus;* ou *benè merita*. On ne peut parler contre ſon *bienfaiteur* ſans ingratitude.

Il n'y a point de mot dans la langue françoiſe, ſur lequel les opinions ſoient plus partagées, que ſur celui de *bienfacteur*, de *bienfaiteur*, ou de *bienfaicteur*. Je dirois *bienfaicteur* avec Meſſieurs de Voiture, Péliſſon & Corneille.

☞ L'Académie dit *Bienfaicteur*. Pourquoi un *c* dans ce mot. On dit *bienfait* ſans *c*: pourquoi ne diroit-on pas *bienfaiteur?* Celui qui fait du bien pour en tirer du

profit, ne mérite point d'être appelé un *bienfaiteur*; ſon action eſt un commerce, & une negociation. L'antiquité a fait ſes idoles de ſes *bienfaiteurs*, & n'a pris pour objets de ſes adorations religieuſes, que ceux qui le devoient être de la reconnoiſſance publique. Le Mait. Un homme envie de la felicité du ſiècle jouit des bienfaits ſans regarder le *bienfaiteur*. Flech.

On appelle dans les Couvents *bienfaiteurs* & *bienfactrices*, (on doit dire *bienfaiteurs* ou *bienfaicteurs*) ceux qui ont fait les fondations, ou qui y ont apporté de grands biens en y entrant, ou qui en ont fait ſans y entrer. Autrefois les noms des *bienfaiteurs* s'écrivoient dans le Miſſel. On les mettoit auſſi dans le Calendrier des Moines morts.

BIEN-FAIRE. v. a. S'acquitter comme il faut de ſon devoir. *Officio rectè fungi, partes implere. Je fais bien, j'ai bien fait, je fis bien, je ferai bien.* Il faut tâcher de *bien faire* ce que l'on nous ordonne. il a *bien fait* ſa commiſſion.

Bien faire. v. n. Obliger quelqu'un par quelque libéralité, par quelque ſervice. *Benè mereri de aliquo, præſtare officium alicui.* On dit plus ordinairement *faire du bien.*

BIENFAISANCE. ſ. f. Inclination à faire du bien. *Benignè faciendi voluntas.* Ce mot eſt nouveau, & a été haſardé par M. l'Abbé de Saint Pierre dans cette phraſe : L'eſprit de la vraie Religion & le principal but de l'Evangile, c'eſt la *bienfaiſance*, c'eſt-à-dire, la pratique de la charité envers le prochain. *Mém. de Trév. Mai 1725.*

Ils croient que Dieu ſe plaiſoit davantage à entendre chanter ſes louanges, qu'à voir pratiquer la juſtice & la *bienfaiſance*. L'Ab. de S. Pierre. Pierre l'Hermite croyoit que le Pelerinage à Jéruſalem étoit plus efficace pour le ſalut, que l'obſervation de la juſtice, & la pratique de la patience envers ſon prochain, & des autres œuvres de *bienfaiſance*. Id.

M. l'Abbé Desfontaines dit, en parlant de M. Rollin, combien de choſes ne nous auroit pas pu dire M. Crevier, au ſujet de ſa *bienfaiſance*, de ſa candeur, de ſa générosité, de ſes aumônes & de ſa piété tendre & ſincère ? Les Journaliſtes de Trévoux ont employé ce mot en parlant de Madame Rouve. On en fait une dévote parfaite, & l'on donne de grands éloges à ſa *bienfaiſance* & à ſa générosité; vertus qui brillent le plus dans ſa conduite. Meſſieurs Boutet pere & fils faiſoient huit cens livres de penſion à M. Rouſſeau. Il eſt à propos que ce fait paſſe à la poſtérité, avec les honneurs dûs à la noble *bienfaiſance*, exercée à l'égard des illuſtres malheureux. *Jugemens ſur quelques ouvrages nouveaux. Tom. I, p. 68.* Ce mot ſignifie en ce dernier exemple libéralité, munificence, générosité. Depuis que j'ai vu que parmi les chrétiens on abuſoit du terme de *charité* dans la perſécution que l'on faiſoit à ſes ennemis, & que les hérétiques diſent qu'ils pratiquent la charité chrétienne en perſécutant d'autres hérétiques, ou les catholiques mêmes . . . j'ai cherché un terme qui nous rappelât préciſement l'idée de faire du bien aux autres, & je n'en ai pas trouvé de plus propre pour me faire entendre, que le terme de *bienfaiſance*. S'en ſervira qui voudra, mais enfin il me fait entendre, & il n'eſt pas équivoque. M. L'Abbé de S. Pierre, *dans le 2e tom. de juillet 1726, p. 57 & 58 des Mém. de Trév.* ☞ Ce terme paroit expreſſif & analogue. M. de Voltaire s'en eſt ſervi dans ſon diſcours ſur ce que c'eſt que la vertu. Voici ce qu'en dit cet illuſtre Auteur.

Certain Légiſlateur, dont la plume féconde
Fit tant de vains projets pour le bien de ce monde,
Et qui depuis trente ans écrit pour des ingrats,
Vient de créer un mot qui manque à Vaugelas,
Ce mot eſt bienfaiſance : *il me plaît, il raſſemble,*
Si le cœur eſt en cru, bien des vertus enſemble.
Petits Grammairiens, grands Précepteurs des ſots,
Qui peſez la parole, & meſurez les mots,
Pareille expreſſion vous paroît haſardée,
Mais l'Univers entier doit en chérir l'idée.

M. l'Abbé Desfontaines, *Obſ. ſur les Ecrits mod. tom. XXX, pag. 124, 125.*

BIENFAISANT, ANTE. adj *Beneficus.* Qui a l'inclination à obliger, à faire du bien aux autres. Il faut qu'un ſeigneur ſoit *bienfaiſant*, s'il veut gagner l'amitié du peuple.

Il a un comparatif : n'avois-je pas raiſon de trouver étrange, que vous, le meilleur, & le *mieux faiſant* de tous les hommes, me refuſaſſiez cinq ou ſix lignes ? Voit. Je ne crois pas que d'autres aient haſardé ce mot.

BIEN FAIT, AITE. ad. Qui a de la beauté, de l'agrément, de la grâce, qui eſt bien tourné. *Egregius, elegans, venuſtus, ad unguem factus.* Voila un ouvrage *bien fait*, une commiſſion *bien faite*. Cet homme eſt très-*bien fait*. C'eſt un eſprit *bienfait*, un cœur *bienfait*. On dit auſſi, c'eſt l'homme le *mieux fait* que j'aie vu : c'eſt la fille la *mieux faite* de France.

BIENFAIT, ſ. m. ☞ Synonyme de grâce, lorſque ce mot ſignifie un *bien* que l'on fait à quelqu'un ſans y être obligé. *Voyez* grace, faveur, office, service. *Beneficium, gratia.* Les *bienfaits* s'oublient plus aiſément que les injures. Sénèque a écrit un beau Traité des *Bienfaits*, qui a été traduit par Malherbe. Pour conſerver de la reconnoiſſance, il faut s'arrêter au *bienfait*, ſans en rechercher la ſource, qui eſt d'ordinaire fort corrompue. Nicol. Ceux que la fortune aveugle & ſans choix a comme accablés de ſes *bienfaits*, en jouiſſent avec orgueil & ſans modération. La Bruy. Les *bienfaits* même veulent être aſſaiſonnés de manières obligeantes. Bell. Un *bienfait* reproché tient toujours lieu d'offenſe. Racin. C'eſt un crime, dit Sénèque, que de rendre le *bienfait* auſſitôt qu'il eſt reçu, & d'obliger celui qui le fait à le reprendre. Rochef.

☞ Le plus flatteur & le plus ſolide de tous les plaiſirs, c'eſt d'avoir fait des grâces au-deſſus de toute reconnoiſſance. Ne comptons point nos *bienfaits*; ne ſongeons qu'à les multiplier; mais nos *bienfaits* ne parleront pour nous qu'autant que nous ſaurons les taire. Obligeons promptement : la lenteur diminue le prix des biens qu'on attend de nous, ou fait du moins qu'on les paye de trop d'impatience. Si nous recevons quelque grâce, ne pénétrons pas juſqu'à l'intention de celui qui nous l'a faite : nous y pourrions découvrir des motifs qui diminueroient notre reconnoiſſance, & rien ne doit jamais la diminuer.

☞ On dit proverbialement qu'un *bienfait* n'eſt jamais perdu, pour dire que les moindres perſonnes à qui l'on fait du bien, peuvent trouver occaſion de le reconnoître. On dit proverbialement & figurément qu'il y a des gens qui écrivent les *injures* ſur le cuivre, & les *bienfaits* ſur le ſable; pour dire qu'ils n'oublient point les injures, & qu'ils perdent bientôt le ſouvenir des *bienfaits*.

☞ On dit *bienfait* du temps, en parlant d'événemens, d'occaſions favorables, qui peuvent faire réuſſir nos projets. Il attendoit tout du *bienfait* du temps : il mettoit ſa reſſource dans le *bienfait* du temps. Le Cardinal Mazarin attendoit des occaſions favorables, une diviſion dans le Parlement, une mutation dans les peuples, la majorité du Roi, bref le *bienfait* du temps qui ne peut manquer à celui qui diſpoſe de l'autorité Royale. *Mem. de la Rochefoucault.*

Bienfaits. ſ. m. pl. Bonnes actions, actions méritoires. Dieu tiendra compte à ſes élus de leurs *bienfaits*. Dans ce ſens il n'eſt pas uſité.

Bienfait, en termes de Coutumes, ſe dit auſſi de la troiſième partie des biens ſucceſſifs du pere & de la mere, dont la jouiſſance par uſufruit étoit donnée aux puînés, & entr'autres en la Coutume d'Anjou.

Bienfait. ☞ Divinité du Paganiſme. *Beneficium.* A la honte de l'humanité, c'eſt de tous les Dieux celui dont le culte eſt le plus négligé. L'Egoïſme a pris ſa place. C'eſt Démocrite qui fit un Dieu du *bienfait*. *V.* Pline, *Liv. XI, ch. 7,* Budé ſur les Pandectes, *pag. 46,* & Cyraldus, *Synt. Deor. pag. 53.* Démocrite ne reconnoiſſoit que les deux Divinités, la Peine & le *Bienfait.*

BIENFAITEUR. Le Cardinal fon *bienfaiteur*. FLÉCH. *Vie de Xim.* Voyez BIENFACTEUR.

BIENHEURÉ, EE, adj. bienheureux. Vieux mot. *Fortunatus, beatus, a, um.*

Vous élirez quelque bienheuré *lieu,*
Là où viendra de vous deux au milieu,
Paillas ſans plus. MAROT.

BIENHEUREUX, EUSE, adj. & ſ. Il faut prononcer *bienheureux*, & non pas *bienhureux*. Celui qui jouit de la beatitude. *Beatus, beati, cœli cives, cœlites.* Le Paradis eſt le ſéjour des *Bienheureux*. La *Bienheureuſe* Vierge Marie. Les *Bienheureux* Apôtres. *Voyez* BÉATITUDE.

BIENHEUREUX, ſe dit auſſi de ceux qui ſont morts en odeur de ſainteté, & que l'Egliſe a deſtinés pour être canoniſés, dont elle a approuvé cependant la vénération. *Beati.* Le titre de *Bienheureux* ne peut être donné que par l'Egliſe; quand ce titre eſt donné à quelqu'un par ceux qui en écrivent la vie, ou qui en parlent, ce n'eſt qu'un témoignage de l'opinion qu'ils ont de ſa ſainteté, qui n'a nulle autorité; un Evêque particulier ne peut pas même donner le titre de *Bienheureux*. Auſſi quand l'Egliſe le donne, elle fait faire un procès, qui prouve les vertus héroïques & les miracles de celui à qui elle le donne; c'eſt toujours en vue de la canoniſation qu'elle le donne; mais le culte qu'elle permet de rendre à un *Bienheureux*, eſt différent de celui qu'elle fait rendre à un Saint canoniſé. *Voyez* BÉATIFICATION, qui eſt le degré pour arriver à la Canoniſation.

BIENHEUREUX, en termes de l'Ecriture, ſe dit de ceux qui ont les qualités compriſes dans les huit Béatitudes mentionnées dans l'Evangile. *Bienheureux* ſont les pauvres d'eſprit, les pacifiques, les affligés, &c.

☞ BIENHEUREUX, en morale, ſe dit de ceux qui jouiſſent des choſes dont la poſſeſſion fait le bonheur de la vie, les biens, les honneurs, les amis, la ſanté: ceux qui dans un état avantageux trouvent la matière des plaiſirs, & la facilité de les prendre. *Voyez* BONHEUR. *Fortunatus, felix.*

☞ BIENHEUREUX, diſent les Encyc. s'applique à des événemens particuliers. *Heureux* a tout le ſyſtême de la vie. On eſt *bienheureux* d'avoir échappé à tel danger. On eſt *heureux* de ſe bien porter.

Lorſque ce mot eſt joint avec un verbe, il ne fait plus un ſeul mot; mais alors le mot de *bien* devient adverbe, & eſt ſéparé de l'adjectif *heureux*. Je le tiens *bienheureux* d'en être échappé. ACAD. FRANÇ.

BIEN LOIN. Conjonctive qui ſignifie, au lieu, & qui veut un infinitif avec la particule *de*. *Tantùm abeſt ut*, &c. *adeò non, ut*, &c. *Bien loin* de ſe repentir, il s'obſtine dans ſon crime. *Bien loin* d'être notre ami, il eſt au contraire notre plus dangereux ennemi. *Bien loin* de lui envoyer des députés, ils vinrent eſcarmoucher. ABLANC. Il y en a qui conſtruiſent auſſi *bien loin* avec le ſubjonctif du verbe, précédé de la particule *que*. *Bien loin* qu'il ſoit homme à vous faire ſatisfaction, il eſt homme à vous quereller. *Bien loin* que le diſcours ſoit affoibli par l'arrangement des mots, il ne peut ſans cela avoir aucune force.

☞ BIENNAL, ALE adj. Qui dure deux ans. *Biennis.* Exercice *biennal* d'un Office. Privilége *biennal.*

☞ BIENNE, ou BIEL. *Bienna.* Ville de Suiſſe, alliée aux Cantons, près du Lac de même nom, entre Neufchâtel & Soleurre.

☞ Le Lac de Bienne, *Biennenſis lacus*, que les Allemands appellent *Bielerſée*, ou *Bieler-zée*, eſt au nord-eſt du lac de Neuf-Châtel, avec lequel il communique par la Tièle, Canal qui ſépare le pays de Neuf-Châtel & le Canton de Berne.

BIEN QUE. Conjonctive qui régit le ſubjonctif, & qui ſignifie, quoique, encore que. *Etiamſi, quamvis, etſi. Bien que* la beauté & la force du corps vous donnent de l'avantage par-deſſus les autres. *Bien que* ce qu'il y a de plus terrible ſemble devoir tomber ſur moi. *Bien qu'*il n'y ait aucun danger pour vous. Mais il faut remarquer ſur cette conjonctive *bien que*, lorſque la période a pluſieurs membres, que le mot *bien* ne veut pas être répété, ſurtout dans le ſtyle ſimple & hiſtorique. Exemple, *Bien que* l'expérience nous faſſe voir, qu'il n'y a point d'innocence à l'épreuve de la calomnie, & que les plus gens de bien ſoient expoſés à la perſécution. C'eſt ainſi qu'il faut écrire, au lieu de répéter *bien que* dans le ſecond membre de cette période, en diſant & *bien que* les gens de bien, &c. Ce mot n'eſt pas du ſtyle noble.

BIENSÉAMMENT. adv. Avec bienſéance. Ce mot ſe trouve dans quelques écrits, mais qui n'ont pas aſſez d'autorité pour lui donner cours.

BIENSÉANCE. ſ. f. ☞ En morale, ſignifie la convenance des actions & des diſcours par rapport aux perſonnes, à l'âge, au ſexe, au temps, au lieu, aux uſages de la ſociété. *Decorum, decentia, condecentia.* Nous ſommes honnêtes par l'obſervation des *bienſéances* & des uſages de la ſociété. Les *bienſéances* ſont d'une étendue infinie, le ſexe, l'âge, le caractère, impoſent des devoirs différens; & ſi l'on n'obſerve pas toutes ces différences, qui ſont la *bienſéance*, l'on paſſe pour un homme impoli. BELL. Il eſt de la *bienſéance* de ſe tenir dans une poſture honnête devant les Dames. La *bienſéance* exige de nous pluſieurs devoirs. Il faut en toutes choſes garder les *bienſéances*. combien de gens font des crimes de tous leurs ſoupçons, & décrient la vertu même, quand elle ne garde pas à leur gré toutes leurs rigoureuſes *bienſéances*. FLÉCH. La *bienſéance* eſt la moindre de toutes les lois, & la plus ſuivie. ROCHEF. Les femmes choiſiſſent bien ſouvent la dévotion, comme une *bienſéance* de l'âge. LA BRUY. Le Taſſe ne garde pas auſſi exactement que Virgile toutes les *bienſéances* des mœurs, mais il ne s'égare pas comme l'Arioſte. POUH. L'étroite *bienſéance* doit être gardée juſqu'à la ſcène. BOIL. Il y a des choſes qu'on peut faire impunément, & que la *bienſéance* ne permet pas. S. EVR. Rien n'eſt plus contraire à la *bienſéance*, que d'en obſerver avec trop d'affectation toutes les règles & toutes les lois. *Voyez* encore DECORUM.

De la pudeur ſauvez les apparences,
C'eſt ſatisfaire aux lois de ſon devoir,
Que d'en garder toutes les bienſéances. MONTR.

Abaiſſons-nous, ma ſœur, ajuſtons-nous au temps,
Et ne ménageons plus ces triſtes bienſéances,
Qui nous ôtent le fruit du plus beau de nos ans.
MOLIERE.

BIENSÉANCE, ſe dit auſſi dans un ſens phyſique, de ce qui eſt commode, utile, & avantageux. *Commodum, utilitas, convenientia.* Il a acheté cette maiſon, cette terre, parce qu'elle étoit à ſa *bienſéance*; dans ſon voiſinage. On a dans ce quartier toutes choſes à ſa *bienſéance*, l'Egliſe, le marché, la rivière, &c.

☞ On dit, par droit de *bienſéance*; pour dire, ſans autre droit que celui de ſa propre convenance, de ſa propre utilité. Il a pris cela par droit de *bienſéance.*

☞ BIENSÉANCE, en Architecture, ſe prend comme ſynonime à *convenance*. Voyez *ce mot.*

☞ BIENSÉANTE, ANTE. adj. Ce qui ſied bien de faire ou de dire. *Decorus, decens.* Il eſt *bienſéant* à une femme d'être modeſte dans ſes airs & ſon habillement.

BIENTENANT, ANTE. adj. Terme de Palais. Qui poſſede les biens & les héritages qui ont appartenu à un autre: qui poſſede des biens à titre de *ſucceſſion*, d'*achat*, d'*acquiſition*. On aſſigne les tiers acquéreurs en déclarations d'hypothèque comme *bientenans*. On recherche les malverſations des Financiers contre leurs héritiers & *bientenans.*

BIENVEIGNER. v. a. Vieux mot, qui ſe trouve dans Nicot, & qui ſignifie, ſaluer quelqu'un, le féliciter ſur quelque bonheur qui lui eſt arrivé, le recevoir avec bienveillance & affection. *Salutare aliquem, alicui gratulari.*

BIENVEIGNER. Louer, célébrer par ſes louanges. *Laudare, celebrare.*

Je te ſupplie par la grande lieſſe
Du bien de paix, ſi j'ai pris hardieſſe
De bienveigner une Dame ſi haute,
Ne l'eſtimer préſomption ne faute. MAROT.

BIENVEILLANCE. ſ. f. Affection, bonne volonté qu'on a pour quelqu'un, diſpoſition à lui faire du bien. *Benevolentia.* Il ne ſe dit que du ſupérieur à l'égard de l'inférieur. L'Orateur dans ſon exorde doit gagner la *bienveillance* de ſes auditeurs. Un ſerviteur qui a la *bienveillance* de ſon maître. Je vous demande, Monſieur, l'honneur de votre protection & de votre *bienveillance.* VOITURE.

☞ Les Encyclopédiſtes définiſſent la *bienveillance*, un ſentiment que Dieu imprime dans tous les cœurs, par lequel nous ſommes portés à nous vouloir du bien les uns aux autres. Il n'eſt aucun homme qui n'en porte dans le cœur les ſémences prêtes à éclore en faveur de l'humanité & de la vertu, dès qu'un ſentiment ſupérieur n'y fait point d'obſtacle. N'eſt-ce pas là donner une ſignification trop étendue à la *bienveillance*, & la confondre avec l'humanité qui eſt préciſément cet intérêt que les hommes prennent au ſort de leurs ſemblables, en général, en conſidération ſeulement de leur ſimple qualité d'hommes, & ſans leur être unis par les liens du ſang, de l'amour ou de l'amitié? Cette affection pour les hommes en géneral eſt la ſource de toutes les vertus ſociales. La *bienveillance* qui en découle, paroit avoir un objet déterminé. L'uſage d'ailleurs a voulu que le mot de *bienveillance* ne ſe dit que du ſupérieur à l'égard de l'inférieur. Le Prince honore quelqu'un de ſa *bienveillance.* Nous avons de la *bienveillance* pour ceux qui ſe trouvent placés au deſſous de nous, & ils cherchent à ſe concilier notre *bienveillance.*

L'impôt de la *bienveillance* inventé en Angleterre par Edouard IV, ſupprimé par Richard III, & rétabli par le Parlement, ſous Henri VIII, étoit une taxe à laquelle chacun ſe cottiſoit à proportion ſelon ſon revenu. LARREY. C'eſt ce que nous pourrions appeler en France *Don gratuit*, ſi ce terme n'étoit pas affecté par l'uſage aux contributions que le Clergé s'impoſe.

BIENVEILLANT, ANTE. adj. Qui veut du bien à quelqu'un, qui a de la bienveillance pour lui. *Benevolus.* Ce mot n'eſt pas fort en uſage.

BIENVENU, UE. adj. Qui ſe dit de ceux dont l'arrivée eſt ſouhaitée en quelqu'endroit, qui ſont bien reçus & regardés de bon œil. *Qui feliciter & optatò advenit.* Les honnêtes gens ſont toujours *bienvenus* partout. Quand vous voudrez venir chez moi, vous ſerez le *bienvenu*, la *bienvenue. Gratus omnibus expectatuſque venies..*

☞ On dit proverbialement: ſoyez le *bienvenu*, ſoyez la *bienvenue*, on eſt toujours *bienvenu* quand on apporte.

BIENVENUE. ſ. f. Bonne arrivée, heureuſe arrivée. Célebrer la *bienvenue.* Ce terme n'eſt que du ſtyle enjoué, ou familier, & populaire. Une Ballade élégante préſentée à feu Monſeigneur à ſon retour du Camp de Compiègne, commence ainſi:

Je viens, Monſeigneur, hardiment
Célebrer votre bienvenue,
Et le guerrier amuſement
Où les Princes ſe galamment
Paſſerent Bellone en revue.

Il ſe dit proprement de la première fois qu'on arrive en quelqu'endroit, ou qu'on eſt reçu en quelque corps.

BIENVENUE, eſt en ſtyle familier ce que les Romains appellent ſur leurs médailles FELIX ADVENTUS, comme dans celles de Dioclétien, Conſtantin le Grand, Valentinien, Valere Maximin, &c. ou ſimplement ADVENTUS: comme dans celles de Neron, de Vitellius, de Trajan, d'Hadrien, de Peſcennius Niger, de Caracalla, de Geta, de Severe, &c.

BIENVENUE, eſt auſſi le repas qu'on donne à ceux avec qui on entre en quelque eſpèce de Communauté. *Feſtum epulum amicis adventum gratulantibus datum.* Les priſonniers font payer la *bienvenue* à tous ceux qui entrent dans la priſon; les écoliers à ceux qui entrent dans un Collége. Le Roi, par ſon Ordonnance de 1670 pour les matières criminelles, défend, à peine de punition exemplaire, aux Géoliers, Greffiers, Guichetiers, & à l'ancien des priſonniers, ſous prétexte de *bienvenue*, de rien prendre des priſonniers en argent ou en vivres, quand même il leur ſeroit volontairement offert.

BIENVOULU, UE. adj. Qui eſt aimé, pour qui on a de l'eſtime & de la vénération. *Gratus, acceptus, verendus.* Ce Prince a été ſi doux & ſi juſte, qu'il a été toujours *bienvoulu* de ſon peuple. Ce mot ne ſe dit preſque plus. *Voy.* VOULOIR.

BIÈRE. ſ. f. Cercueil, eſpèce de coffre de bois où l'on met un corps mort. *Feretrum, ſandapila, capulus.* La *bière* eſt un ſejour par trop mélancolique. MOLIERE.

Ce mot vient de l'Allemand *baer*, ou *baar*, ſignifiant la même choſe, d'où les Italiens ont fait *bara*, & les Anglois *beer.* MÉNAGE.

BIÈRE. ſ. f. Eſpèce de boiſſon faite d'orge, de froment, d'avoine, ou d'une autre ſorte de blé. *Cervifia*, ou *cerevifia.* On y ajoute du houblon, pour lui donner le goût du vin; c'eſt-à-dire, que lorſque l'orge & le froment ont bouilli, on tire la liqueur de la chaudière, & qu'on la fait paſſer ſur le houblon, qui eſt dans une eſpèce de canal à part: là on laiſſe pendant un temps la liqueur prendre le goût du houblon. Cette boiſſon enivre comme le vin, & cette ivreſſe dure même plus long-temps, à cauſe que la *bière* étant plus matérielle, eſt plus difficile à digérer que le vin. Matthiole croit que le *Zythum* & le *Curmi* des Anciens, n'étoient autre choſe que la *bière* dont on uſe en Allemagne, en Flandre, en France, & en pluſieurs autres endroits de l'Europe, & qu'il n'y avoit pas plus de différence entre le *Zythum* & le *Curmi*, qu'entre la manière de la faire, qui augmentoit ou diminuoit la propriété de ces breuvages. En effet, ajoute-t-il, quoique toutes les *bières* ſe faſſent d'orge, ou de froment, ou d'avoine, elles ont pourtant différens goûts, ſelon qu'elles ſont différemment braſſées. Les unes ſont douces & agréables à boire, & il y en a d'autres qui ſont âpres & amères. Les unes ſont troubles, & les autres claires. Pour faire la *bière*, il faut que les Braſſeurs donnent au grain un commencement de germination, & qu'ils concentrent enſuite dans le même grain la diſpoſition qu'il avoit à germer, en le ſéchant. On y ajoute trois fois autant d'autre grain non germé, qui ſont enſemble moulus groſſièrement. On jette ſur le tout de l'eau à demi bouillante, & enſuite de la froide; & après avoir agité le tout, on le laiſſe quatre ou cinq jours dans un vaiſſeau couvert juſqu'à une parfaite fermentation. Quelques-uns y ajoutent de l'ivroie pour irriter davantage le goût. Il faut que la *bière* ſoit bien cuite, bien épurée, & qu'elle ne ſoit point récente & nouvelle lorſqu'on la boit; autrement elle fermente dans l'eſtomac, & elle excite des bouillonnemens dans le corps qui nuiſent à la ſanté. Les Anglois, pour la faire plus agréable, jettent dans les tonneaux, après qu'elle eſt braſſée, du ſucre, de la cannelle, & des clous de girofle; les Flamands, du miel & des épices. Dioſcoride dit que la vieille *bière* engendre enfin la lèpre. On ſophiſtique la *bière* en y jetant de la chaux, pour lui donner plus de force, en y mêlant de la ſuie au lieu de houblon.

Les anciens Statuts des Braſſeurs de Paris de l'an 1292, l'appellent *cervoiſe*, & portent que nul n'en peut faire, ſinon d'eau, & de grain, c'eſt à ſavoir, d'orge de méteil ou de dragée; c'eſt-à-dire, de ſeigle & d'avoine mêlés enſemble, & non point de baie, piment ou poix réſine; que telles choſes ne ſont mie bonnes ne loyaux à mettre en cervoiſe; car elles ſont mauvaiſes au chief & au corps, aux malades & aux ſains. Ils défendent encore de vendre de la *bière* aigre ou tournée. Les Réglemens de 1650 défendent d'y mettre ivroie, ſarraſin, ni autres mauvaiſes matières: les houblons ne doivent point être mouillés, échauffés, moiſis ni gâtés.

Levure de *bière*, eſt l'écume de la *bière* qui ſort par le bondon. Dans une grande diſpute qu'il y eut à Paris en 1668, ſur la levure de *bière* dont ſe ſervoient les Boulangers pour levain, Meſſieurs Paſin, Brayer, Blondel,

del, & Courtois, parlent ainſi de la *bière*. La *bière*, dit Cornelius Tacitus, *de Morib. Germ.* cette triſte boiſſon faite de houblon, d'orge ou de froment corrompu, & d'eau gâtée, ſouvent même tirée des marres, n'a pas été plutôt inventée, qu'elle a été condamnée par Dioſcoride, Galien, & les autres Médecins, & par les hommes les plus éclairés. Tous l'accuſent de nuire à la tête, aux nerfs & aux parties membraneuſes, d'engendrer un très-mauvais ſuc, de cauſer une ivreſſe plus longue & plus fâcheuſe que celle du vin, & tantôt la difficulté, la ſuppreſſion d'urine, quelquefois auſſi la ladrerie. D'autres Médecins la défendirent, & entr'autres Meſſieurs Perrault & Raiſſant, qui diſent, entr'autres choſes dans leurs avis : le bruit que la *bière* a d'être faite avec de l'arſenic, n'eſt fondé que ſur une équivoque de la langue Flamande, dans laquelle *Batten Bruick* ſignifie tout enſemble la nourriture & le poiſon des rats ; c'eſt-à-dire, le grain dont on fait la *bière*, que les rats aiment, & l'arſenic qui les tue. Le houblon auſſi n'eſt point une plante malfaiſante ; au contraire, tous les Médecins le louent de la propriété qu'il a de purifier le ſang, & d'ôter les obſtructions ; c'eſt pourquoi il a été ajouté à la *bière*, pour corriger les vices dont on accuſoit celle des anciens, qui étoit différente de la nôtre, parce qu'elle étoit ſans houblon.

Dans les Coutumes de Flandre, on appelle *ban de bière*, un impôt qu'on leve ſur la *bière*, ou *bierbank*, qui ſignifie auſſi *taverne*.

BIÈRE. On appelle *bière* de Mars, la *bière* braſſée dans le mois de Mars. ACAD. FR.

On dit proverbialement d'un portail mal fait ou ridicule, que c'eſt une enſeigne à *bière*. Les ivrognes diſent auſſi qu'ils ne veulent point mettte leurs corps en *bière*; pour dire, boire de la *bière* au lieu de vin.

Ce mot vient de l'allemand *bier*, ſignifiant la même choſe, que Voſſius dérive du latin *bibere*. Pluſieurs autres le dérivent de l'hébreu *bar*, qui ſignifie *blé* dont on le fait; d'autres de *bion*, dont Pline fait mention en parlant de breuvage. Le P. Pezron dit que *bière*, eſt un mot celtique, dont vient l'allemand *berie* ou *berrie*, non pas *bier*.

☞ BIETALA. Ville de la grande Tartarie, ſur les frontières du Royaume de Barantola. C'eſt la réſidence ordinaire du grand Lama, ou Pontife des Tartares.

☞ BIETIGKHEIM. Ville d'Allemagne, en Suabe, dans le Wurtenberg.

☞ BIETTE. Petite rivière de France, dans l'Artois, qui perd ſon nom dans le Lis. M. de l'Iſle la nomme *Clarence*, & *Robec*, après qu'elle eſt jointe à la Nave.

BIÈVRE. ſ. m. Eſpèce de loutre & de caſtor, qui vit dans l'eau & ſur terre. *Caſtor*, *fiber*. Cet animal eſt couvert d'une peau pleine de poils mous & drus. Il a la tête ſemblable à un rat. Ses yeux, ſa langue & ſes dents, reſſemblent aux yeux, à la langue & aux dents, d'un cochon. Son muſeau reſſemble à celui d'un barbet: ſes pieds de devant ſont ſemblables à ceux d'un ſinge, ſes pieds de derrière à ceux d'une oie. Le *bièvre* a au-deçà & au-delà de ſes parties naturelles deux tumeurs, de la liqueur deſquelles on ſe ſert en Médecine. On prend des *bièvres* dans la province de Batta, dans la baſſe-Ethiopie, & leur peau eſt ſi chère, qu'elle eſt du prix d'un eſclave; c'eſt pourquoi perſonne n'en porte que par la permiſſion du Roi. DAPPER.

BIÈVRE, eſt auſſi un oiſeau de rivière, gros comme une moyenne oie ſauvage. Il a le bec long, menu, dentelé, crochu par le bout, & ſemblable à celui de la piette de mer. Il a une crête ſur le cou, la tête groſſe & de couleur fauve, & le deſſus du dos cendré, tirant ſur la couleur plombée. Son ventre eſt preſque blanc, & ſes pieds rougeâtres. Ses yeux ne ſont pas grands, ſes ailes petites, en égard à la groſſeur de ſon corps; elles ont une ligne blanche qui les traverſe: ſon bec eſt long de trois doigts, rouge par-deſſous & brun par-deſſus. L'on y voit deux trous qui ſervent à la reſpiration. Sa queue eſt ronde comme celle des oiſeaux de rivière. Il fait ſon nid ſur les arbres & parmi les rochers. Il a une cavité ou bourſe dans le corps, compoſée de membranes. Elle ſert à conſerver l'air; c'eſt une partie qui eſt particulière aux oiſeaux qui plongent. L'on ne fait pas grand cas de la bonté & de la délicateſſe de ſa chair. On le nomme en latin *mergorum maxima*. On le nomme *bièvre* en françois, parce qu'il eſt du naturel de l'animal amphibie nommé *bièvre*, qui fait grand dégat de poiſſon.

Ménage dérive ce mot de *bebrus*, que les Latins des bas ſiècles ont dit pour *fiber*, auſſi-bien que *baver* & *beveron*. Les Anglois & les Allemands l'appellent *bever*, les Anglo-Saxons *befer*. Voyez CASTOR.

BIÈVRE. *Bivara*. Petite rivière qui paſſe à Paris, & qui y ſert aux belles teintures de la manufacture des Gobelins. Les eaux de la *Bièvre* ont des qualités ſingulières pour les teintures, ſur-tout pour celle d'écarlate. Cette rivière a été nommée Gobelin, d'un Jean Gobelin qui demeuroit ſur ſes bords. T. CORN. On la nomme aujourd'hui communément la *rivière des Gobelins*, ☞ & de *Gentilly*. Après avoir coulé dans les terres de chevreuſe, elle paſſe au Pont-Antoni, Arcueil, à Gentilly, au fauxbourg S. Marcel, & ſe jette dans la Seine au-deſſus de la porte S. Bernard. Elle entroit autrefois par des canaux dans la ville, & paſſoit ſous la rue de *Bièvre*. Elle eſt ſujette à des inondations qui ont fait quelquefois de grands ravages.

BIEZ. ſ. m. Canal qui renferme & conduit des eaux pour les faire tomber ſur la roue d'un moulin, & les *arrière-biez* ſont les *biez* qui ſont au-delà en remontant. Le *biez* d'un moulin. On diſoit autrefois *bier* : ce qui a fait croire à quelques-uns que ce mot venoit de *bière*, parce que le *biez* en a la figure.

Du Cange dérive ce nom de *bedale*, qu'on a dit dans la baſſe latinité en la même ſignification. Je crois qu'il vient de *via aquæ*, comme étant un conduit d'eau, en lui donnant la prononciation gaſconne.

B I F.

BIFFAGE. ſ. m. Vieux mot, qui veut dire *examen* : il ſe dit des comptes. *Biffage* des comptes. *Examen rationum.*

☞ *BIFERÆ PLANTÆ*, en Botanique, ſont celles qui fleuriſſent & fructifient deux fois chaque année.

BIFFE. ſ. f Fauſſe apparence. Il voit que ce n'eſt que *biffe* & piperie. Ce mot ſignifie proprement une pierre fauſſe ſelon Nicot. *Montagne, liv. I de ſes Eſſais, chap. 42*, & M. *Coſte, notes 12 & 13 ſur ce ch.* Je ne ſais pas dans quelle édition de Nicot M. Coſte a trouvé *biffe* : il n'eſt point dans celle de Paris *in-fol.* 1606, c'eſt apparemment dans le Nicot augmenté par De Broſſe, & publié pour la première fois en 1614, le même qu'il cite en ſa 14e note ſur le 2e chap. du 3e liv. au ſujet de *macheure*, tache, contuſion, meurtriſſure. Ce n'eſt pas *macheure*, (on a mis *macule* dans l'édit. de Paris *in-12, 1659, to. III, p. 47.*) c'eſt plutôt, dit Montagne, une teinture univerſelle qu'une tache. La Noue, dans ſon Dictionnaire des rimes, *p. 46, col. 2*, explique auſſi *biffe* au propre par *hapelourde*, faux diamant. Cotgrave dit de même, que *biffe* eſt une pierre précieuſe contrefaite.

☞ BIFFER. v. a. Rayer, effacer une écriture, en ſorte qu'on ne la puiſſe plus lire. *delere.* C'eſt particulièrement un terme de Palais. L'arrêt porte que telles paroles ſeront *biffées* d'un tel écrit. *Biffer* une clauſe d'un teſtament. Quand les empriſonnemens ſont déclarés injurieux, on ordonne que l'écrou ſera rayé & *biffé.*

BIFFER, ſe dit auſſi en matière de comptes. *Biffer* un article. On le dit auſſi métaphoriquement de quelque ouvrage que l'on défait, que l'on rompt, que l'on déchire. Ainſi un poëte a dit d'un ouvrage de tapiſſerie, ou de broderie :

Coups de ciſeaux au travers de l'ouvrage,
De mon labeur effacèrent les traits ;

Point ni reſta, qui ne reçût outrage ;
Tout fut biffé. *Jugez de mes regrets.*
NOUV. CHOIX D. P. D. P.

BIFFÉ, ÉE. part. Écriture *biffée*, écrou rayé & *biffé. Deletus.*

BIFURCATION. Terme de Botanique. C'eſt ce qu'on nommoit autrefois le *fourc*, l'endroit où une branche ſe ſépare en deux & devient fourchue. Les Gallinſectes ſe tiennent ordinairement dans les *bifurcations* des petites branches de l'orme. REAUMUR.

BIFURCATION. Terme d'Anatomie. Etat ou diſpoſition d'une partie qui ſe diviſe en deux, qui fourche. *Bifurcatio.*

SE BIFURQUER. v. récip. Se diviſer en deux, avoir deux fourchons. Terme de Dentiſte. On voit des dents molaires, dont les racines *ſe bifurquent* vers le bout. M. FAUCHARD. ☞ On peut le dire de même en Anatomie & en Botanique. Branche qui *ſe bifurque. Ramus bifurcus, bifurcatus, bifidus.*

B I G.

BIGAILLE. ſ. f. Terme générique qui comprend tous les Inſectes volatils, comme mouches, moucherons, vareurs, mouſtiques, couſins, ravets, maringouins, &c. Ces marécages couverts entretiennent un nombre infini de mouſtiques, maringouins, vareurs & autres *bigailles*, qui dévorent ceux qui ſont à leur portée le jour & la nuit. P. LABAT. Il ſembloit que tous les atômes de l'air ſe fuſſent convertis en mouſtiques, en maringouins & en une autre eſpèce de *bigaille* qu'on appelle des vareurs. ID.

☞ BIGAME. adj. Souvent employé ſubſtantivement. C'eſt un terme de Juriſprudence, qui ſignifie qui eſt marié à deux perſonnes en même-temps. Il eſt *Bigame. Bigamus*, ou *Digamus.* On le dit également d'une femme. Elle eſt *Bigame.* A Rome celui qui avoit contracté deux mariages en même temps, étoit noté d'infamie par l'Edit du Préteur. On puniſſoit ci-devant les *bigames* de mort, mais par erreur, car il n'y a pas d'Ordonnance qui les condamnent à ce ſupplice; maintenant on leur impoſe d autres punitions.

☞ Les hommes ſont ordinairement condamnés au Carcan & aux Galères, les femmes au banniſſement.

BIGAME, en Droit canonique, ſe dit de celui qui a épouſé deux femmes ſucceſſivement, ou qui ne s'étant marié qu'une fois, a épouſé une veuve. En l'un & l'autre cas on eſt irrégulier, & l'on ne peut être promu aux Ordres ſacrés ſans diſpenſe. Ce point de diſcipline eſt fondé ſur ce que ſaint Paul dit dans ſon Epître à Tite, chap. 1. *Mari d'une ſeule femme.* C'eſt pourquoi les *Bigames* n'étoient point admis aux Ordres ſacrés; ſoit que la bigamie fût réelle pour avoir épouſé deux femmes, ſoit qu'elle fût interprétative, pour avoir épouſé une veuve, ou une fille qui a été corrompue avant ſon mariage. Ceux-là même paſſoient pour *bigames*, qui avoient fait vœu de virginité avant leur mariage; & l'Egliſe obſervoit une ſi grande rigueur à l'égard des *bigames*, que le Pape Léon I, ne voulut jamais permettre à un Évêque de Mauritanie de les ordonner. Le P. Doucin, dans ſon *Hiſtoire du Neſtorianiſme*, dit qu'Irénée étant *bigame*, en ce qu'il avoit été marié deux fois, avoit été élu Evêque de Tyr contre les Canons. S. Jérôme, Gennadius & les Grecs, ne regardoient comme *bigames* que ceux qui avoient épouſé deux femmes ſucceſſivement, depuis qu'ils avoient reçu le baptême; mais ſaint Ambroiſe, ſaint Innocent & ſaint Auguſtin, ont regardé avec l'Egliſe latine, comme *bigames*, ceux qui avoient épouſé deux femmes, quand même ils auroient épouſé la première avant que d'être baptiſés. *Voyez* le P. Thomaſſin. Saint Epiphane dit, *hær. 59, n. 4*, que l'Egliſe obſerve exactement de ne point ordonner les *bigames*, quoiqu'ils n'aient épouſé la ſeconde femme qu'après la mort de la première. Dans le 6, 7 & 8e ſiècles, les *bigames* n'étoient exclus, tant en Orient qu'en Occident, que de l'Epiſcopat, la Prêtriſe & le Diaconat: ils pouvoient recevoir les Ordres intérieurs avec diſpenſe de leur Évêque, ſelon pluſieurs Théologiens, & pluſieurs Canoniſtes, qui citent pour eux ſaint Thomas; mais le P. Thomaſſin dit que les Cardinaux interprètes du Concile de Trente, & Sixte IV, ont déclaré qu'il falloit, même en ce cas, avoir recours au Pape.

☞ BIGAMIE. ſ. f. Crime d'une perſonne qui eſt mariée en même-temps à deux autres. *Digamia*, ou *Bigamia.* Mariage avec deux perſonnes vivantes, dans le même-temps.

Ce mot vient du grec διγαμια, qui ſignifie un double mariage.

BIGAMIE, eſt auſſi une qualité contractée par le mariage de deux femmes qu'on épouſe ſucceſſivement, & par un mariage avec une veuve, ou avec une femme débauchée. La première eſpèce de *bigamie* s'appelle *réelle*, & la ſeconde, *interpretative.* La *Bigamie* cauſe une irrégularité qui exclut un homme de l'entrée aux Ordres, tant ſacrés que mineurs, & qui l'empêche d'exercer ceux qu'il a reçus. *Conſer. d'Ang. Tr. des Irrégularit.* Le Pape Innocent I, dans ſa Décrétale à Victrice, Evêque de Rouen, déclare qu'il y a *bigamie*, & par conſéquent irrégularité, quand même le premier mariage auroit été contracté avant le baptême, parce que le mariage n'eſt pas comme les péchés qui ſont effacés par le baptême.

Il y a une troiſième eſpèce de *bigamie*, qu'on appelle *par reſſemblance:* elle eſt encourue par le mariage qu'un homme engagé dans les Ordres ſacrés, ou qui a fait profeſſion dans quelqu'Ordre religieux, contracte avec une fille: l'Evêque peut diſpenſer, au moins en certaines occaſions, de l'irrégularité qu'elle produit. DUCASSE.

BIGAMIE, ſe dit auſſi dans les choſes ſpirituelles. Quand on poſſède deux bénéfices incompatibles, de même nature, comme deux Évêchés, deux Cures, deux Chanoinies, *ſub eodem tecto*, &c. on commet une *bigamie* ſpirituelle. *Voyez* la déclaration du Roi, du 12 de Février 1681, ſur l'incompatibilité des bénéfices.

BIGARADE. ſ. f. Sorte d'orange d'un goût amer, qui a ſur la peau pluſieurs pointes & excroiſſances. *Malum aureum.* Un jus de *bigarade.* Dans la claſſe des oranges aigres, les *bigarades* ſont les meilleures, les plus belles & les plus conſidérables. LA QUINT. *T. des Or. c. 12.*

La diverſité de ſa couleur & l'inégalité de ſa figure, lui ont fait donner le nom de *bigarade* en Provence.

BIGARADE. ſ. f. C'eſt auſſi une eſpèce de poire groſſe, plate, d'un gris jaunâtre, & qui a la chair caſſante: elle ſe nomme autrement *Tulipée*, ou *Vilaine d'Anjou.* LA QUINT.

☞ BIGARADIER. ſ. m. Eſpèce d'oranger qui porte les bigarades. Sa culture eſt la même que celle des autres orangers.

BIGARRAT. ſ. m. Pendant la ligue, tous ceux qui tenoient le parti du Roi, furent appelés *Bigarrats.* BOUCHE. *Hiſt. de Prov. T. II, p. 704*, & DE RUFFI, *Hiſt. de Marſ. Liv. VIII, p. 371, & ſuivantes.* Celui-ci écrit *Bigarras.*

BIGARREAU. ſ. m. Fruit rouge, blanc & doucereux, qui vient au temps des ceriſes, qui a la chair plus ferme, & de figure moins ronde que les ceriſes, & approchant de celle d'un cœur; qui reſſemble à une guigne, & qui a été ainſi appelé, à cauſe qu'il eſt bigarré de rouge, de blanc, & de noir. *Ceraſa duracina.* Le *Bigarreau* eſt un très-bon fruit en arbre de tige. LA QUINT.

Il y a auſſi un *Bigarreau* qu'on appelle *cœur.* Voyez CERISE.

☞ BIGARREAUTIER. ſ. m. Eſpèce de ceriſier, arbre qui produit les bigarreaux. *Ceruſus duracinus.* Voy. CERISIER. La Quintinie écrit *bigarrotier.* Il donne auſſi le nom de *bigarreau* au *bigarreautier.* Le bigarreau, dit-il, a ſon fruit ferme, croquant, longuet & carré, mais toujours fort doux & fort agréable. Le bois en eſt fort gros, aſſez badinant, & la feuille longuette. Cela eſt contre l'uſage.

BIGARRER. v. a. Diverſifier de couleurs tranchantes ou mal aſſorties. *Variegare, vario colore diſtinguere.* Les maſques, les bouffons portent des habits *bigarrés.* Les Sergens, en faiſant leurs exploits, portoient autrefois des manteaux *bigarrés*, comme on voit dans la Farce de Patelin.

BIGARRER, au fig. On commence à vouloir dans les diſcours une pointe de poëſie, non qu'il faille les *bigarrer* des rapſodies d'Accius & de Pacuvius, mais bien y faire tranſpirer l'eſprit d'Horace, de Virgile, & de Lucain. MORABIN, *p. 79.*

Menage dérive ce mot de *bivariare*, qu'on a dit *bifvarare*, d'où il dérive auſſi *bigarreau*, & *bigearre* : Paſquier le dérive de *virgatus, & diverſis coloribus partitus.*

BIGARRÉ, ÉE, part. Qui eſt couvert, qui eſt diverſifié de couleurs tranchantes & mal aſſorties. *Variegatus, varius, diſcolor, verſicolor.* Il avoit un habit *bigarre.* Ils reluiſoient, non pas d'or ni de parures *bigarrees*, mais d'acier bien poli. VAUG. Une compagnie *bigarree* eſt une troupe de gens ramaſſés par haſard, qui n'ont ni le même génie, ni les mêmes inclinations. Un diſcours *bigarré* de phraſes recherchées, & de paroles étudiées, donne dans la vûe des perſonnes peu intelligentes; mais il paroît ridicule aux gens de bon goût. PORT-ROYAL.

En termes de Blaſon, *bigarré* ſe dit du pavillon, & de tout ce qui a diverſes couleurs. De gueules à un papillon d'argent, miraillé & *bigarré* de ſable.

BIGARROTIER. *Voyez* BIGARREAUTIER & CERISIER.

BIGARRURE. ſ. f. Mauvais aſſortiment de couleurs & d'ornemens ſur un habit, ſur des meubles, *&c. Inſulſa, inepta varietas.* ☞ La *bigarrure* ſuppoſe un aſſemblage mal aſſorti, que le caprice forme pour ſe réjouir, ou que le mauvais goût adopte, dit M. l'Abbé Girard. La *bigarrure* des couleurs & des ornemens fait des habits ridicules, ou de théâtre. *Voyez* VARIÉTÉS, DIVERSITÉS.

BIGARRURE, ſe dit auſſi des Ouvrages d'eſprit, compoſés de pluſieurs choſes qui n'ont aucune liaiſon ni relation enſemble. *Mala congeries, farrago.* Les *bigarrures* de Tabourot, qui y prend le nom de *ſieurs des Accords*: c'eſt un livre d une façon extraordinaire, fait de pluſieurs pièces ramaſſées. PASQUIER, *L. VIII* de ſes Lettres, *f. 245*, loue auſſi des *bigarrures* de Tabourot, comme pleines de gentilleſſe & de naïveté d'eſprit, & bigarrées & diverſifiées d une infinité de beaux traits: au reſte, cet ouvrage eſt un mauvais livre, rempli de ſottiſe. La *bigarrure* de ce chapitre vous plaira. BALZAC. N'eſt-ce pas profaner le ſérieux, que de le mêler avec du comique.? Quelle *bigarrure!* AMUSEMENS SÉRIEUX & COMIQUES

BIGARRURE, en termes de Fauconnerie, ſe dit des taches rouſſes & noires, ou diverſités de couleurs qui rendent le pennage d'un oiſeau bigarré. *Verſicolor.*

BIGAT. ſ. m. *Bigatus nummus.* C'eſt le nom d'une ancienne monnoie des Romains, qui étoit d'argent, & ſur laquelle étoit d'un côté un char tiré par deux chevaux, en latin *biga.* C'eſt de-là qu'elle avoit pris ſon nom. PLINE, *L. XXXIII, c. 3.* C'étoit le denier dont la marque fut, au temps de la République, un char conduit par une victoire, & tiré ou par deux chevaux ou par quatre, d'où ils furent appelés ou *bigats* ou *quadrigats, quadrigati.* Quelquefois ſur le *bigat*, au lieu de deux chevaux, le char eſt tiré par deux cerfs, comme ſur les médailles de la famille AXSIA: dans la famille CREPEREIA deux hippopotames portent un Neptune ſur leurs queues. Pluſieurs des médailles que nous appelons *conſulaires*, ſont des *bigats.*

BIGE. ſ. f. ☞ Charriot à deux chevaux de front, tiré par deux chevaux, attelé de deux chevaux, tiré par deux chevaux *unis* ſous un même joug, ſont diſent les Vocabuliſtes, *Biga.* Quoique ces ſortes de mots ne ſoient pas dans l'uſage, & qu'il n'y ait que quelques Savans qui s'en ſervent en certaines rencontres, cependant ils ſont très-utiles, & épargnent des périphraſes. Les *Biges* & les quadriges étoient les charriots qui couroient dans la lice. Dans des temps plus anciens, les *biges* étoient auſſi d'un uſage fort commun à la guerre & dans les combats. Dans Homère, dans Héſiode, dans Virgile, tous les Héros combattent en *bige*, c'eſt-à-dire, dans un char trainé par deux chevaux. Il y a des *biges* ſur pluſieurs médailles, ſur-tout ſur celles qu'on nomme *conſulaires*, ſur celles de Syracuſe, *&c.*

Ce mot eſt formé du latin *biga*, qui ſe dit comme pour *bijuga*, & ſignifie un char qui a deux chevaux, ou autres animaux attelés à ſon joug, ou qui a un joug de deux animaux, de *bis* & *jugum*, ou qui a un double joug, & probablement ce mot a paſſé, par métaphore, des voitures tirées par des bœufs à celles qui étoient attelées de chevaux : ou bien les chevaux mêmes dans des commencemens étoient enharnachés d'une eſpèce de joug, qui leur portoit ſur le garot, ou ſur le cou.

BIGEARRE. *Voyez* BIZARRE.

SE BIGEARRER. v. recip. Le Roi d'Eſpagne n'oſant recommencer la guerre, pendant que la France étoit floriſſante, unie, bien d'accord, & de même volonté, il a taché de ſemer la diviſion & la diſcorde parmi nous, & ſitôt qu'il a vu nos Princes ſe mécontenter, ou ſe *bigearrer*, il s eſt ſecrétement jeté à la traverſe, pour encourager l'un des partis, nourrit & fomenter nos diviſions, & les rendre immortelles, pour nous amuſer à nous quereller, entrebattre & entretuer l'un & l'autre, afin d'être cependant laiſſé en paix, & randis que nous nous affoibliriions, croître & s'augmenter de notre perte & diminution.... *Sat. Mén. t. I, p. 112, 113.*

Cotgrave, le ſeul qui ait fait mention de *bigearrer*, dit que c'eſt la même choſe que *bigarrer*, & en ce cas *ſe bigearrer* ſignifieroit *ſe partager, ſe diviſer*; ce qui ne quadre pas mal avec le paſſage ci-deſſus. Mais ſans improuver ce ſens-là, je crois que ſe *bigearrer* ſignifie *être bigearre*, ou *bizarre, capricieux, fantaſque, ſe cabrer, prendre la chèvre.* Quoiqu'il en ſoit, il n'eſt pas d'uſage.

☞ *BIGEMINATUM FOLIUM.* Terme de Botanique, ſe dit quand un périole, diviſé en deux, ſoutient, par ſon extrémité, quatre folioles.

☞ BIGEN. Ville du Japon, dans la preſqu'île de Niphon, capitale du petit état de même nom, qui eſt dans la province ou pays de Jetxingo.

BIGERRIEN, ENNE. ſ. m. & f. *Bigerro, Bigerrus.* Ancien nom des habitans du pays de Figorre, dont M. de Marca s'eſt ſervi quelquefois: *Bigordan* eſt celui qu'on donne aujourd'hui aux habitans de la meme contrée.

BIGÉRIQUE, ou BIGERRIQUE. adj. m. & f. *Bigerrinus.* Les robes & les manteaux rudes & velus, fabriqués d'une laine groſſière, portoient anciennement le nom de *bigerriques*, du nom du pays de *Bigorre* où on les travailloit, comme l'on peut voir dans Sévère Sulpice, & dans Fortunat, qui témoignent que S. Martin acheta pour ſon uſage une cape *bigerrique*; car c'eſt ainſi que je veux la nommer, eſtimant que ces habillemens *bigerriques* pouvoient être ſemblables aux capes qui ſe fabriquent maintenant en Béarn, d'une laine groſſière, pour défendre les pauvres gens contre le froid & les pluies. DE MARCA. Paulin les appelle en latin *pellitæ bigerræ*; Sulpice Sévère, *bigerrica veſtis brevis atque hiſpida, bigerrica palla*; d'autre *bigerra.*

BIGLE. adj. & ſ. m. & f. ☞ Qui a un œil ou les deux yeux tournés en dedans; louche. *Strabo, diſtortis oculis.* Il eſt *bigle*, c'eſt un méchant *bigle.*

Ce mot vient de *obliquulus*, diminutif de *obliquus.* MÉN. D'autres le font venir de *binus oculus*, c'eſt-à-dire, œil double, & qui regarde en deux endroits. COS.

BIGLE, eſt auſſi une eſpèce de chien de chaſſe qui vient d'Angleterre, qui ſert pour les lièvres & les lapins.

BIGLER. v. n. Regarder en bigle, en louche. *Diſtortis oculis intueri, aſpicere.* Cet enfant s'accoutume à *bigler.*

BIGNARD. Nom de deux Abbayes de Bénédictines proche de Bruxelles; *Bignard* la grande, & *Bignard* la petite. On ne reçoit que des filles nobles parmi les Bénédictines de *Bignard* la grande. Cette Abbaye fut fondée vers l'an 1133 par ſainte Wiwine, qui en fut première Abbeſſe.

BIGNE. ſ. f. Tumeur, boſſe au front, qui vient par quelque coup reçu, ou par quelque chute. *Tuber, tuberculum.* Il eſt ſuranné.

BIGNET. *Voyez* BEIGNET.

☞ BIGNONE. ſ. f. Genre de plante, qui tire ſon nom de celui de M. l'*Abbé Bignon.* Sa fleur eſt monopétale, irrégulière, reſſemblante aux fleurs labiées, le piſtil attaché comme un clou à la partie poſtérieure de la fleur. Il devient dans la ſuite un fruit ou une ſiliote partagée en deux loges, & remplie de ſemences aplaties, & garnie de deux ailes membraneuſes. ENCYC.

☞ BIGOIS. ſ. f. Nymphe qui avoit écrit dans la Toſcane un livre touchant l'art d'interpréter les éclairs. On gardoit ce livre à Rome dans le Temple d'Apollon, avec quelques autres de cette eſpèce.

BIGORDAN, ou BIGOURDAN, ANE. ſ. m. & f. Qui eſt du pays de Bigorre. *Bigerrio* dans Céſar, *Bigerrus* dans Pline & dans Paulin. Paulin écrivant à ſon ami Auſone, parle avec mépris des habits des *Bigordans*, qu'il inſinue avoir été faits de peaux de bêtes. De Marca. Le P. Monet prétend que les Béarnois ſont une portion des *Bigordans*, qu'il nomme *Bigordans* occidentaux, & les vrais peuples de Bigorre, *Bigordans* Orientaux. Id. M. de Marca n'eſt pas de ce ſentiment, non plus que Favyn. Vigenère, corrigeant ſa première verſion, met en ſa table les *Bigerrions* pour les *Béarnois*, à quoi il y auroit plus d'apparence, qu'à les prendre pour *Vasconne*. Neanmoins ces Bigerriones de Céſar ſont les *Bigourdans*. Favyn. *Hiſt. de Nav. p. 62 & 64.*

Bigourdan paroît meilleur que *Bigordan* : il eſt plus doux, & plus ſelon l'uſage de notre langue, qui change volontiers l'*o* en *ou*. Toulouſe, Bourdeaux. Bourdelois, Périgourdain, &c. & non pas Tholoſe, Bordeaux, Périgordain. Quelques-uns écrivent *Vigordan*, parce que dans ces contrées voiſines d'Eſpagne, comme en Eſpagne, on ne met point de différence entre le *B* & le *V* conſonne. Mais il faut laiſſer cette prononciation aux *Bigordans* & aux Gaſcons.

Le Bigordan. ſ. m. C'eſt la langue que parlent les peuples du Bigorre.

BIGORNE. ſ. m. Eſpèce d'enclume à deux cornes. *Incus bicornis.* Ch. Est. Dict.

BIGORNEAU. ſ. m. Eſt une petite bigorne dont on ſe ſert ſur l'établi : elle a un bout rond & l'autre carré. On ſe ſert de ces eſpèces d'enclumes dans différens arts & métiers.

BIGORNER. v. a. Forger le fer en rond ſur la bigorne. *Ferrum rotundare.*

BIGORRE. Prononcez *Bigore*. Pays de France, en Gaſcogne, avec titre de *Comté*. *Bigerrones*, *Bigerri.* ; Auſone dit *Bigeritani*. *Bigorrenſis*, ou *Bigerrenſis Comitatus*. J'aimerois beaucoup mieux dire *Bigeritanus*, ou *Bigorritanus Comitatus*, puiſque ces mots ſe trouvent dans l'antiquité, & que *Bigorrenſis*, ni *Bigerrenſis*, ne s'y trouvent point. Le *Bigorre* eſt preſque tout dans les Pyrénées, qui le ſéparent de l'Arragon, du côté du midi : il a le Béarn au couchant, l'Armagnac propre & l'Eſtarac au nord, & les montagnes de l'Armagnac au levant. Ce pays a la forme d'une courge de vin : ſa longueur qui eſt de 18 lieues, s'étend du midi au nord : la largeur eſt de 8 ou 10 lieues. Le nom de la cité des peuples de *Bigorre* étoit tellement altéré dans les exemplaires des Notices par quantité de diverſes leçons corrompues, que les Doctes ont eu de la peine à le remettre en ſa pureté, étant tantôt nommé *Turſambica*, *Tralugorra*, & quelquefois *Turſa*. Mais les manuſcrits plus corrects, & de meilleure foi, lui baillent le nom de *Turba*, ou de *Tarba* ; *Turba ubi Caſtrum Bigorra*. Dans cette ville il y avoit un Château appelé *Bigorre*, comme les Notices l'aſſurent, qui a donné enfin le nom à toute la Cité ; de ſorte qu'elle eſt nommée *Bigorre*, & non pas *Tarbe*, en l'accord des Rois Gontran & Chilperic dans Grégoire de Tours ; & les Evêques Aper & Julien ont ſouſcrit au Concile d'Agde & d'Orléans quatrième, en qualité d'Evêques de la cité de *Bigorre* ; & Amélius au ſecond de Mâcon comme Evêque de *Bigorre*, qui eſt la qualité que Grégoire de Tours lui donne. Le territoire ancien de la Cité avoit les mêmes limites que celui de l'Evêché, & n'étoit pas ſi étroit & reſſerré, comme celui qui porte aujourd'hui le titre de Comté de *Bigorre*, qui a été diminué de la Rivière Baſſe, de la Viguerie, du Mauvaiſin, & de la ville de Saint Sever, de Ruſtan, & d'autres pièces qui en ont été détachées en divers temps. Voyez *Notitia utriuſque Vaſconiæ*, *Auct. Arn. Oihenarto.*

Maty a fait *Bigorre* féminin : M. de Marca en fait autant. Aujourd'hui on le fait maſculin. Le *Bigorre*, & non pas la *Bigorre*. Tarbe eſt la capitale du *Bigorre*.

☞ BIGOT, OTE. adj. Qui contrefait le dévot, qui eſt ſcrupuleuſement attaché aux pratiques de dévotion. On ne le dit qu'en mauvaiſe part. *Pietatis ſimulator.* Homme *bigot*, femme *bigote*, air *bigot*. On dit ſubſtantivement, c'eſt un vrai *bigot*, une vieille *bigote*. Voyez auſſi Cagot.

Un bigot *orgueilleux, qui dans ſa vanité*
Croit duper juſqu'à Dieu par ſon zèle affecté,
Couvrant tous ſes défauts d'une ſainte apparence,
Damne tous les humains de ſa pleine puiſſance. Boil.

Ce mot vient de l'allemand *bey* & *Gott*, ou de l'anglois *by God*, qui ſignifie *de par Dieu*. Cambden rapporte en ſa *Britannia*, que les Normands ont été appelés *Bigots*, à cauſe que le Roi Charles donnant la Normandie avec ſa fille Giſla à Rollon, les Courtiſans ayant averti ce Duc qu'il falloit qu'il baiſât les pieds de Charles en reconnoiſſance d'un ſi grand bienfait, il répondit en Anglois *No ſo by God*, c'eſt-à-dire, *Non par Dieu*. Auſſi tôt le Roi & les ſiens en ſe moquant, l'appelerent *Bigot*, nom qui paſſa aux autres Normands. Pluſieurs autres Hiſtoires & Chroniques rapportent la même choſe. Voyez Paſquier. Originairement ce mot n'étoit pas odieux, & ſignifioit ſeulement, *de par Dieu*. Dans le procès de la canoniſation de S. Wernher, *Act. SS. April. Tom. I, p. 722*, on trouve *beguttæ* pour des filles dévotes. Il eſt du commencement du VIe ſiècle. Guillaume de Nangis rapporte que les Normands déſirant de ſe faire Chrétiens, s'écrierent *Bigot, Bigot*. Le Pere Thomaſſin, outre l'étymologie que nous venons de rapporter, donne celle que l'on trouve dans Etienne Guichard, qui dérive *bigot*, quand il ſe prend pour hypocrite, de l'hébreu, *bagad* ; *tranſgredi*, *prævaricari*, tranſgreſſer, prévariquer.

Bigot, en termes de Marine, eſt une petite pièce de bois de différente longueur, percée de deux ou trois trous, par où l'on paſſe le bâtard pour la compoſition du ragage.

Bigot, en Italien *Bigonzia*, eſt la meſure pour les liquides, dont on ſe ſert à Veniſe. Le *bigot* eſt la quatrième partie de l'amphora, & la moitié de la botte.

BIGOTERE. Quelques-uns diſent BIGOTELLE. ſ. f. Broſſe de poche enfermée dans un petit étui, qui ſert à retrouſſer la mouſtache. *Scopula.* On en fait auſſi d'une pièce de cuir, dont on ſe bride la nuit pour tenir en état une barbe retrouſſée. La *bigotère* eſt fort peu en uſage préſentement, parce qu'il y a peu de perſonne qui laiſſent croître leur barbe. Les amours tenoient, l'un la *bigotère*, l'autre le miroir, & les autres les peignes d'écaille, à la pompe funèbre de Voiture. Saras. Dom Quichotte ſe leva debout ſur ſon lit, s'enveloppant tout le corps d'une couverture de ſatin jaune, un de ſes bas lui ſervant de bonnet, le viſage parſemé d'emplâtres, & la *bigotelle* ſur la mouſtache ; & pour dire la vérité, reſſemblant proprement à un Lutin qui court le maſque. *T. IV, c. 48, p. 192.*

Ce mot vient de l'eſpagnol *bigotera*, & de *vigotes*, qui ſignifie de *grands crocs de barbe* retrouſſés en garde de poignard, comme on les porte en Eſpagne.

BIGOTERIE. ſ. f. Dévotion d'un bigot, qui eſt fauſſe, outrée ou ſuperſtitieuſe. *Simulatio pietatis.* Toute ſa dévotion n'eſt que *bigoterie*. Il y a des Savans qui vont juſqu'à l'idolâtrie, & juſqu'à la *bigoterie* pour l'antiquité, & qui chicanent l'honneur de toutes choſes aux Modernes. S. Evr.

BIGOTISME. ſ. m. Profeſſion que l'on fait de la bigoterie, caractère du bigot.

BIGRE. ſ. m. *Apiarius.* C'eſt le nom que l'on donnoit autrefois à de certains particuliers riverains des forêts, qui avoient ſoin d'y chercher des abeilles, de les raſſembler, & de les élever dans des ruches, pour y faire du miel & de la cire. Les *Bigres* avoient le droit de couper & d'abattre les arbres où elles ſe trouvoient, à leur profit, ſans en pouvoir être recherchés. Depuis en étendant ce pouvoir, ils avoient le droit de prendre dans les forêts tout le bois dont ils avoient beſoin pour leur chauffage ; c'eſt pourquoi on les appeloit dans quelques endroits *Francs Bigres*. Le Roi ayant ſupprimé tous les droits de chauffage par ſon Edit de 1669, aux exceptions y portées, les *Bigres* qui n'avoient d'autres titres que l'uſage, furent anéantis. On voit dans le Mercure de Février de 1729, une explication du mot *bigre*. L'Auteur tire l'étymologie de ce nom du mot

latin *apiger*, qui ſignifie, qui gouverne les mouches, ou d'*apicurus*, qui a ſoin des abeilles. Il dit qu'on a retranché l'*A* du premier mot, & que de *Piger* qui reſte, en changeant le *P* en *B*, comme il eſt arrivé fort ſouvent, on a fait *Biger*, & *Bigre* en François; ou que d'*apicurus*, en retranchant pareillement l'*a*, on a fait de *picurus* qui reſte, *picrus* par contraction, puis *Bicrus*, en changeant *P* en *B*, comme en *Piger*, & que de *Bicrus* on a fait *Bigrus*, puis le mot françois *Bigre*. Il rapporte pluſieurs chartres, & veut prouver grammaticalement, que le mot *Bigre* rendu en latin dans ces titres par *Bigrus* par corruption, ſignifie celui qui a ſoin des abeilles.

BIGRE, ESSE. ſ. m. & f. Mot injurieux parmi la populace.

☞ BIGRERIE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit le lieu où l'on tenoit les ruches à miel. *Apiarium.*

☞ BIGUBA. Royaume d'Afrique, en Nigritie, au deſſus de celui de Guinala. Les peuples qui l'habitent, ſont appelés *Biafars*, nom qui leur eſt commun avec d'autres.

BIGUER. v. a. Changer de la main à la main, troquer but à but. *Permutare. Biguer* un cheval, *biguer* une carte, termes de manége & de jeu de cartes au hère.

BIGUES. ſ. f. Terme de marine. Groſſes & longues pièces de bois qu'on paſſe dans les ſabords, ſoit pour ſoulever, ſoit pour coucher le vaiſſeau.

On appelle auſſi de ce nom les mâts qui ſoutienent celui d'une machine à mâter.

B I H.

BIHAI. ſ. m. Plante de l'Amérique, qui produit des branches aſſez ſemblables au plane. Elle jette des verges, ou jets, au milieu & autour deſquels ſont les feuilles, qui ſont aſſez grandes & aſſez larges, & dont les Indiens couvrent leurs maiſons. Ils s'en couvrent auſſi la tête quand il pleut, & des branches ils en font des corbeilles, ou paniers, mettent entre deux des feuilles de la plante, deſorte qu'ils ne prennent point l'eau, quand ils les y plongent. ils appellent ces corbeilles, *havas*. Dans le beſoin ils mangent auſſi les racines des *bihais* les plus tendres: elles ſont blanches, tendres, & n'ont pas un mauvais goût. Elles reſſemblent aſſez à la partie tendre du jonc qui eſt dans la terre, mais elles ſont meilleures. RAMUZ. *Tom. III, p. 112.*

☞ BIHATZ. Ville du Royaume de Hongrie, dans la Croatie, dans une Île formée par la rivière d'Unna qui l'entoure de tous côtés. Quelques-uns la nomment *Bihitz*. Son vrai nom eſt *Bihacs.*

BIHORE. Terme dont ſe ſervent les charretiers pour hâter leur chevaux. C'eſt dans Cotgrave que j'ai trouvé la ſignification de ce mot. M. COSTE, *note 23, ſur le 37 chap. du 2 livre de Montagne*, dont voici les paroles. Laiſſons un peu faire: l'ordre qui pourvoit aux puces & aux taupes, pourvoit auſſi aux hommes, qui ont la patience de ſe laiſſer gouverner. C'eſt un ordre ſuperbe & impiteux. Nous avons beau crier *bihore*, c'eſt bien pour nous enrouer, mais non pour l'avancer, *p. 790 du II tom. de l'édit. in-12. Paris, 1659.* Montagne nous apprend ici qu'il n'y a point de termes qu'un homme d'eſprit ne puiſſe mettre en quelqu'uſage. Ils ſont tous bons, pourvu qu'on les emploie à propos. M. COSTE, *ibid.*

Il eſt défendu par la coutume d'Aes, *tit. 16, art. 6*, d'uſer dans les matières poſſeſſoires d'aucuns ſcels ou *biahores*, & enjoint à chacun de venir par action ſelon la nature de la choſe dont il s'agit. *Biahore* eſt expliqué par cri, réclamation, dans les Règlemens ſur les ſcellés & inventaires, *in-4°.* Paris, 1734, *liv. I, ch. 10, p. 46*; ce qui a beaucoup de rapport avec la clameur de Haro, qui a lieu en matière civile, auſſi-bien qu'en matière criminelle.

☞ BIHOR. Canton de la baſſe Hongrie, avec titre de Comté, & une ville de même nom.

☞ BIHORREAU. ſ. m. Oiſeau aſſez commun ſur les côtes de Bretagne, un peu plus petit que le héron, dont il a le bec. Les plumes de ſa tête & du dos ſont de la même couleur que celles du vanneau; celles des ailes & de la queue, de couleur cendrée, comme celles du héron; celles du cou, du ventre & du deſſous de la queue ſont blanches. Il fait ſon nid dans les rochers.

BIHOUAC. *Voyez* BIVOUAC.

☞ BIHRI. Petite ville de Perſe, ſur la route d'Iſpahan à Ormus, avec un beau Caravanſerai.

B I J.

☞ BIJAGOS. Les mêmes que BISAGOS, ou BISEGOS.

BIJON. ſ. m. Terme de Pharmacie. Les payſans donnent ce nom a la terebenthine dont on ſe ſert communément, & qu'on tire par inciſion des ſapins, des ſ ins & des melles en Dauphine. *Terebenthina reſina.* Cependant ce nom convient proprement a la térebenthine qui découle en été ſans inciſions des mêmes arbres. M. Pomet dit que le mot de *bijon* n'eſt en uſage que parmi les Lyonnois, qui vendent le *bijon* pour le baume blanc du Pérou, en quoi cependant il avoue qu'ils ne font point tort au public, parce que le *bijon*, qui eſt découlé ſans aucune inciſion durant les grandes chaleurs, vaut bien le véritable baume du Pérou.

BIJOU. ſ. m. ☞ Toutes ſortes de petits ouvrages curieux ou précieux, ſervant de parure & d'ornement aux hommes & aux femmes. *Gemmæ, lapilli, monilia, & alia id genus pretioſa ornamenta.* Cette femme a des *bijoux* de prix, garnis de diamans, des ouvrages de filigrane.

☞ On le dit auſſi de ce que l'on donne aux enfans pour les divertir, ou pour les parer.

Borel dérive ce mot de *bis* & de *joie*; Ménage de *bis joculum.*

BIJOU, ſe dit auſſi de toutes les petites curioſités qui ornent une chambre, ou un cabinet.

BIJOU, ſe dit metaphoriquement de ce qui eſt excellent en ſon genre. *Specimen.* Son pere étoit dans les meilleures diſpoſitions du monde, & vouloit même, croyant ſa fille un *bijou* de fidelité, vous donner le plaiſir de voir juſqu'où iroit ſa conſtance. BOUSSEAU.

On dit auſſi d'une femme jeune & belle, que c'eſt un joli *bijou*. On le dit de même d'une jolie maiſon.

☞ BIJOUX, en droit. *Voyez* BAGUES & JOYAUX.

BIJOUTERIE. ſ. f. C'eſt la profeſſion de ceux qui font commerce de bijoux & de pierres précieuſes. *Pretioſæ cujuſcumque ſupellectilis commercium.* Mais en ce ſens *bijouterie* n'eſt pas en uſage: il faut dire *joaillerie.* VAUG. *Rem. Nouv. Bijouterie* ne peut donc paſſer qu'en lui donnant un ſens plus général & plus étendu qu'à *joaillerie.* Ainſi *bijouterie* ſera le commerce de toutes ſortes de petites curioſités propres à orner ou les perſonnes, ou les cabinets.

BIJOUTERIE, ſe dit auſſi des curioſités appelées *bijoux*, tabatières, pommes de cannes, pierreries, vaſes de porcelaine, &c.

BIJOUTIER. ſ. m. Celui qui fait trafic de toutes ſortes de bijoux, & de curioſités. *Qui gemmas, monilia pretioſa veſa & alia id genus vendit.* Les *Bijoutiers* prennent la Saint Louis pour le jour de leur Fête, & ne font qu'un corps avec les Orfévres. On eſt reçu *joaillier-bijoutier* au Châtelet devant le Procureur du Roi, & cela après avoir fait trois ans d'apprentiſſage.

BIJOUTIER, ſe dit auſſi d'un curieux qui n'a dans ſon cabinet que de petites pièces, ou d'un prix médiocre. *Supellectilis pretioſi alicujus dominus.* Cet homme n'a ni Rubens, ni Pouſſin, ni grands tableaux; ce n'eſt qu'un *Bijoutier.*

BIIS. ſ. m. Poids tout enſemble & meſure, dont on ſe ſert ſur la côte de Coromandel, aux Indes Orientales. C'eſt la huitième partie du Man.

☞ BIKEND. Ville de la Tranſoxane, à une journée de celle de Bokara, de laquelle elle dépend.

☞ BIKOUT ou BICOUT. Ville d'Aſie, au Mogoliſtan, à l'orient méridional du lac de Kitay.

B I L.

BIL. ſ. m. ou plutôt BILL. C'eſt un mot anglois qui eſt

devenu françois par l'uſage que le Gazetier en fit pour la première fois, dans la Gazette du mois de Juin de l'année 1685. Il ſignifie un projet d'acte du Parlement, qui eſt d'abord préſenté aux chambres, pour être examiné, & enſuite au Roi, qui lui donne le caractère de *loi*, ſi les Chambres l'ont approuvé. Préſenter un *bill*, le rejeter. Les deux Chambres ſont d'accord ſur la teneur d'un tel *bill*. *Rerum edicto vel lege ſanciendarum libellas.* Dreſſer un *bill*.

Ce mot, en anglois, s'écrit par deux *ll*. *Bill*. De-là vient qu'en France on le mouille. Il a encore d'autres ſignifications dans cette langue, comme celle d'obligation, cedule, & comme nous diſons, billet; celle d'écriteau; celle de lettres du Prince accordées pour différens effets, *&c.* Mais nous n'avons reçu que celle qu'on vient d'expliquer.

BILAN. ſ. m. Terme de banque. C'eſt un petit livre ſur lequel les Marchands ou Banquiers écrivent d'un côté leurs dettes actives, & de l'autre leurs dettes paſſives. *Peculiaris ac privatus codex nominum. Bilan*, ſelon M. Bornier, dans ſes Notes ſur l'Ordonnance de 1673, eſt en uſage ſeulement à Lyon, à cauſe des foires, & il eſt le même en abrégé que le grand livre qui doit, ſuivant l'Ordonnance, contenir tout le négoce des Marchands, leurs lettres de change, leurs dettes actives & paſſives, & les deniers employés à la dépenſe de la maiſon.

Ce mot vient du latin *bilanx*, parce que ce livre leur ſert à *balancer* leurs gains & leurs pertes. Il leur ſert auſſi au virement des parties. Les Marchands de Lyon appeloient ci-devant *bilans des acceptations*, un petit livre qu'ils portoient ſur la place, où ils écrivoient toutes les lettres de change tirées ſur eux; & leur acceptation n'étoit autre choſe que de mettre à côté de la lettre qu'ils avoient enregiſtrée dans leur *bilan*, une croix qui ſignifioit *acceptée*. S'ils vouloient délibérer ſur l'acceptation, ils mettoient un *V*, qui ſignifioit *vûe*; & s'ils ne la vouloient point accepter, ils mettoient *S. P.* qui ſignifioit *ſous proteſt*. Mais depuis l'Ordonnance de 1667, il ne ſe fait plus d'acceptation que par écrit.

On appelle l'entrée & l'ouverture du *bilan*, le ſixième jour du mois des payemens, juſqu'à la fin duquel on fait le virement des parties, ou les Marchands écrivent chacun de leur côté les parties virées.

On appelle auſſi *bilan* ou *balance*, l'arrêté ou la clôture de l'inventaire d'un Marchand, où l'on a écrit vis-à-vis tout ce qu'il doit, & ce qui lui eſt dû. Un Marchand après la faillite, pour s'accommoder avec ſes créanciers, leur doit préſenter un *bilan*, qui contienne l'état au vrai de ſes affaires. Si un Négociant qui a accoutumé de porter *bilan* ſur la place, ou autre pour lui, ne s'y rencontre pendant le temps du payement, il eſt réputé avoir fait faillite.

BILBAO. Ville d'Eſpagne, dans la Biſcaie, dont elle eſt capitale. *Bilbaum.* Quelques-uns la prennent pour la *Floriobriga* de Ptolomée. D'autres diſent qu'elle ne fut fondée qu'en 1300 par Dom Diégo Lopes de Haro. Elle eſt à l'embouchure de la rivière de Nerio, ou d'Ibaycaval; & ſon port, qui eſt des meilleurs d'Eſpagne, eſt celui que les Anciens appeloient *amanus portus*.

☞ BILBER, ou BERBER. *Bilbera.* Ville d'Aſie, dans la Perſe, dans le Circan, contrée du Sigiſtan.

BILBILIS. *Bilbilis.* Ancienne ville des Celtibères, dans l'Eſpagne Tarragonoiſe, ſur le Xalon. C'eſt Calatayud ſelon Villeneuve; Xiloa, ſelon Varrius, & Boubula, à demi-lieue au-deſſous de Calatayud, ſelon Maty. *Bilbilis* a été la patrie de Martial.

BILBOQUET, ſ. m. Jeu d'enfans, petit inſtrument fait d'un baton creuſé en rond par les deux bouts; au milieu duquel eſt une corde où une balle de plomb eſt attachée. Ils la jettent en l'air, & la recoivent alternativement dans ces deux creux. *Crepundia.* Le Journal de Henri III nous apprend que ce Prince portoit quelquefois un *bilboquet* à la main pour s'amuſer. Guy Patin appeloit des gens que la fortune avoit fort élevés, les *Bilboquets* de la fortune. DE VIGN. MAR.

☞ BILBOQUET, ſe dit auſſi du jeu même. jouer au *bilboquet*.

BILBOQUET, ſe dit auſſi d'une petite figure qui a deux plombs aux deux jambes, & qui eſt poſée de manière, que de quelque façon qu'on la tourne, elle ſe trouve toujous debout. C'eſt de-là qu'on dit d'un homme qui ſe tient toujours debout, qu'il ſe tient droit comme un *bilboquet*; & d'un homme dont les affaires demeurent toujours en bon état, quelques traverſes qu'on lui ſuſcite, qu'il ſe trouve toujours ſur ſes pieds comme un *bilboquet*. ☞ On dit familièrement d'un homme léger & frivole, que c'eſt un vrai *bilboquet*.

BILBOQUET. Terme de Perruquier. C'eſt un petit morceau de bois, ou de terre cuite, de figure cylindrique, un peu moins gros au milieu qu'aux deux bouts, duquel les Perruquiers ſe ſervent pour friſer les cheveux, qui ne le ſont pas naturellement.

BILBOQUET, eſt auſſi un terme de Doreur, & ſignifie un petit morceau de bois carré où eſt attaché un morceau d'étoffe fine pour prendre l'or & le mettre dans les endroits les plus difficiles, comme dans les filets carrés, dans les gorges & dans les autres endroits creux.

Les Ouvriers appellent en termes de Maçonnerie, *bilboquet*, tout petit quartier de pierre, détaché d'un plus gros morceau.

☞ BILBOQUET, chez les Imprimeurs, ſe dit de certains petits ouvrages de ville qui s'impriment, comme Billets de mariage, de bout de l'an, adreſſes de marchands, &c. ENCYC.

☞ BILBOQUET, chez les Paumiers, ſe dit de la partie de la chèvre où eſt la concavité dans laquelle le Paumier frappe la balle, l'arrondit & la forme quand elle eſt faite.

☞ BILBOQUET, dans les Monnoies, eſt un morceau de fer ovale & alongé, ſervant à ajuſter les flans.

BILE, ſ. f. Humeur jaune & amère au goût, qui eſt dans le corps des animaux, dont la ſecrétion ſe fait dans le foie. *Bilis.* Le réceptacle de la *bile* eſt une petite veſſie ſituée au deſſous du foie. Il y a deux ſortes de *bile*, la *bile jaune*, *Bilis lurida, flava*; & la *bile noire*, qu'on nomme autrement *mélancolie*. *Atra bilis.* On appelle *bile* porracée, celle qui eſt verdâtre & de couleur de porreau, *porracea bilis.*

On diſtingue encore deux ſortes de *bile*; l'une ſubtile, qui eſt portée par les conduits biliaires dans la véſicule, qui la dégorge enſuite dans les inteſtins; & l'autre qui eſt groſſière, laquelle ayant été ſéparée par les glandes du foie qui ſont aux extrémités des rameaux de la veine porte, eſt portée par de petits canaux dans le cholidoque, & de-là dans le canal commun, où l'une & l'autre ſe rencontrent, & vont de compagnie ſe rendre dans les boyaux. Il y a des Modernes qui prétendent que la *bile* ſubtile eſt apportée dans le fond de la véſicule par trois endroits différens, & que même elle eſt compoſée du mélange de trois *biles* différentes. La première eſt celle qui y eſt apportée par les conduits biliaires, c'eſt celle dont nous venons de parler. La ſeconde eſt celle qui y eſt portée par un conduit que Blaſius appelle *ſinguler*, & qu'il dit ſe gliſſer entre deux tuniques pour s'inſérer dans le fond de la véſicule. Il aſſure qu'il a une valvule qui permet à la *bile* d'en ſortir, & qui empêche qu'elle ne regorge dans le même conduit. Et la troiſième, ſuivant Malpighi, eſt celle qui eſt filtrée & ſéparée par les glandules qui ſont entre les deux tuniques de la veſicule. DIONIS. La *bile* étant un diſſolvant très-puiſſant, elle achève de briſer dans les premiers inteſtins les parties de l'aliment qui ne l'avoient pas été ſuffiſamment dans l'eſtomac. ID. Quand la veine-porte a reçu le ſang qui a été pouſſé par les artères dans la rate, l'épiploon, le méſantère & les inteſtins, elle ſe diviſe en pluſieurs rameaux dans le foie, où le ſang laiſſe un fuc âcre qu'on nomme *bile*. TAUVRY. *P. I, c. 9*, où il décrit la ſituation de la *bile* dans le foie. *Voyez* FOIE.

Borelli, Médecin Napolitain, dans un ouvrage intitulé *De motu animalium*, prétend qu'une partie de la *bile* qui eſt épanchée dans les inteſtins, rentre dans les veines méſaraïques, & ſe mêle avec le ſang de la veine porte, pour ſe cribler de nouveau dans le foie. Voila une circulation particulière qu'il donne à la *bile* dans le bas ventre. Si la *bile* n'étoit qu'un excrément, & qu'elle n'eût ſon conduit dans les inteſtins, que pour

être évacuée avec les impuretés du bas ventre, la nature auroit dû mettre ce conduit dans les gros boyaux, & non pas au commencement des greles, où la plus grande partie ſe mêlant avec le chyle, eſt portée dans le ſang. DIONIS. Le canal commun de la *bile* eſt formé par la jonction du cholidoque & du pore biliaire. Tous les animaux qui n'ont point de véſicule du fiel, ne laiſſent pas d'avoir de la *bile*, leur foie ſe trouvant amer. ID. La *bile*, qui eſt peut-être une des principales cauſes de la ſoif, quand elle ſe méle au ſuc ſalivaire, eſt extrêmement amortie par tous les aigres. TAUVRY.

Ce mot vient du latin *bilis*, que quelques-uns font venir du grec βια, *violence;* parce que les bilieux ſont ſujets à la colère. Les autres font venir ce mot de *bullire, bouillir.*

BILE, ſignifie figurément, la colère. S'émouvoir, échauffer la bile de quelqu'un. Un ſatyrique décharge ſa *bile* ſur le papier. Il eſt aiſé d'émouvoir la *bile* des Poëtes & des Auteurs.

Notre Muſe ſouvent pareſſeuſe & ſtérile,
A beſoin pour marcher, de colère & de bile. BOIL.

BILEDULGÉRID. Grand pays d'Afrique, qui s'étend depuis l'Egypte juſqu'à l'Océan Atlantique. Il a la Barbarie au Nord, & le Saara au Midi. *Biledulgerida.* Le *Biledulgérid* eſt enfermé entre le 22e & 32e degré de latitude, & entre le 5e & le 60e de longitude. Ce pays étoit autrefois la demeure des Gétules, & en partie des Garamantes. La partie du *Biledulgérid* qui s'étend depuis la frontière de Biſcara, juſqu'à l'Iſle des Gelves, porte particulièrement le nom de *Biledulgérid.*

Ce mot, *Biledulgérid*, vient du nom que lui donnent les Arabes, *Beled-Algerid*, qui ſignifie *Contrée infructueuſe, ſtérile*, telle qu'eſt en effet le *Biledulgérid*, ou bien *Contrée des Baſilics;* & en effet Maty remarque qu'il eſt plein de ſerpens & de ſcorpions très-venimeux. Marmol dit au contraire que ce nom ſignifie *pays des dattes.* La plus grande partie du *Biledulgérid* portoit autrefois le nom de *Numidie.* Voyez *Marmol. Liv. VII, ch. 1 & 53.*

☞ BILEFELD & BIELFELD. *Bilefeldia.* Ville anſéatique d'Allemagne, dans la Weſtphalie, dans le Comté de Ravensberg.

☞ BILENOS. Ville de Turquie, en Aſie, en Natolie, dans le Beclangil.

BILHOM, ou BILHON. *Bilhomum.* Ville de France dans la baſſe Auvergne.

BILIAIRE, adj. m. & f. Qui ſert ou qui a rapport à la bile. *Biliarius, a.* Terme de médecine & d'anatomie. qui ſe dit ſur-tout des vaiſſeaux deſtinés à contenir ou à porter, ou à faire paſſer la bile, que l'on appelle vaiſſeaux *biliaires.* Des obſervations anatomiques touchant la ſtructure des vaiſſeaux *biliaires* ont découvert, qu'outre le rameau que Gliſſon, les Anatomiſtes du Collége d'Amſterdam, Blaſius, &c. ont remarqué dans le cou de la véſicule du fiel, il en ſort encore de ce même endroit d'autres plus conſidérables qui viennent de la ſubſtance du foie, ou du moins qui s'y répandent, & que même quelques-uns de ces rameaux ont communication avec le conduit hépatique.

On a trouvé dans un bœuf, dans un homme & dans un chien, les mêmes trous que les Anatomiſtes d'Amſterdam n'ont obſervés que dans un bœuf tout proche du foie. Ces trous ſembloient être autant d'embouchures des vaiſſeaux *biliaires.* On en a remarqué trois dans un chien, cinq dans un homme, & douze dans un bœuf; mais on n'en a auſſi quelque-fois trouvé que huit. Dans un foie de bœuf, où les parties ſe découvrent mieux que dans les petits ſujets, outre les autres conduits du canal de la véſicule du fiel, qui ſe répandent dans ſa ſubſtance du foie, on a remarqué deux vaiſſeaux dont l'ouverture eſt plus grande, qui s'insèrent au moins légèrement dans ſa ſubſtance. Ils panchent vers le conduit hépatique; & d'autres encore qui communiquent les uns dans les autres, & avec le conduit de la véſicule & celui du foie, & qui ont beaucoup de petites branches. Il y a dans les Journaux de Leipſik, 1682, *pag. 20 & ſuiv.* des Obſervations anatomiques ſur la ſtructure des vaiſſeaux *biliaires*, & ſur le mouvement de la bile.

☞ BILIBUSCA. Petite ville de Turquie, en Europe, en Macédoine, ſur les confins de la Romanie.

BILIEUX, EUSE, adj. Qui eſt plein de bile. *Bilioſus.* Les gens d'une humeur *bilieuſe*, d'un tempérament *bilieux*, ſont plus propres pour la guerre que pour l'étude. Les gens *bilieux* ſont colériques.

Toutefois ſi jamais quelque ardeur bilieuſe
Allumoit dans ton cœur l'humeur litigieuſe. BOIL.

BILIEUX, EUSE, ſe dit figurément & métaphoriquement des diſcours & des écrits ſatyriques, piquans, mordans. *Mordax, ſatyricus.*

Quand la Fontaine
Sur plus d'une matière
Contre Lully, Quinaut & Furetière
Fit rejaillir l'enjouement bilieux,
Fut-il traité d'Auteur calomnieux? R.

Il s'emploie auſſi ſubſtantivement. Les *bilieux* ſont ſujets à de grandes maladies.

BILIMBI. ſ. m. C'eſt le nom d'un petit arbre de la hauteur de huit ou dix pieds, appelé par Bontius *Billingbing*, & par les Botaniſtes Européens, *Malus Indica fructu pentagono.* On le cultive aſſez communément dans les jardins de Malabar: il porte fleurs & fruits pendant toute l'année. Il eſt fécond depuis la première année de ſa plantation juſqu'à la quinzième & par-delà.

BILLARD. ſ. m. Mouillez les deux *ll* dans ce mot & dans les ſuivans. ☞ Jeu d'adreſſe & d'exercice où il s'agit de frapper une boule d'ivoire avec une autre par le moyen de différens inſtrumens, pour la faire entrer dans une blouſe. *Ludus in quo ſuper oblongam menſam globulos incurvis clavis impellimus.*

On donne encore ce nom à une table longue de douze ou quinze pieds, & large de huit ou neuf, couverte d'un tapis vert, ☞ terminée par quatre bandes, aux quatre coins deſquelles il y a quatre blouſes, & deux autres au milieu des deux grandes bandes. *Menſa viridi inſtrata panno:* à l'inſtrument qu'on tient à la main pour jouer à ce jeu: à la maiſon où l'on tient le jeu, & au jeu même. On fait des *billards* dans des places qu'on prépare exprès dans des jardins.

BILLARD *à paſſe I.* Ce *Billard* a deux paſſes, une de bois en forme de porte, & une de fer en forme d'anneau. Le jeu conſiſte à paſſer par ces deux paſſes un certain nombre de fois.

II. Il faut paſſer deux fois par la paſſe de bois, une fois par devant, & une fois par derrière. Quand on paſſe par derrière avant que d'avoir paſſé par devant, il faut paſſer deux fois par devant tout de ſuite, avant que de pouvoir paſſer par derrière, & cela s'appelle *être fournier.*

III. Le devant de la paſſe de bois eſt le côté qui en commençant le jeu eſt tourné du côté de la paſſe de fer & qui la regarde. Pour y paſſer d'abord, & commencer une partie, il faut mettre ſa bille près de la paſſe de fer & ſur la même ligne, & jouer ou tirer de là le premier coup. On peut ſe mettre plus bas, mais il ne faut pas dans les règles ſe mettre plus haut, ou plus près de la paſſe de bois.

IV. Quand on a paſſé deux fois par la paſſe de bois, une fois par devant & une fois par derrière, cela s'appelle *être à bille*, c'eſt-à-dire, être en état de paſſer par la paſſe de fer.

V. La paſſe de fer a ſon devant & ſon derrière comme la paſſe de bois. Pour les diſtinguer, on fait dorer ou peindre le devant de quelque couleur.

Il faut paſſer trois fois par le devant de cette ſeconde paſſe. Et celui qui y paſſe le premier trois fois, a gagné la partie.

VI. Quand on paſſe par le derrière de cette ſeconde paſſe, ſoit qu'on ait déjà paſſé par devant ou non, on en perd un; ou, ce qui revient au même, on paſſe une fois de plus qu'on ne ſeroit obligé de le faire ſans cela. Ainſi ſi l'on paſſe une fois par derrière, il faut paſſer

quatre fois pardevant, au lieu de trois; si l'on passe deux fois par derrière, il faut passer cinq fois pardevant, & ainsi du reste.

VII. Ceux qui ne *sont point à bille*, c'est-à-dire, qui n'ont point passé deux fois par la première passe, une fois pardevant & une fois par derrière, peuvent passer par le derrière de la seconde sans conséquence, c'est-à-dire sans en perdre un.

VIII. Quand quelqu'un *est à bille*, c'est-à-dire, quand un seul des joueurs a passé pardevant & par derrière de la première passe, si l'on blouse, ou si l'on fait sauter quelqu'un, il ne joue plus, sa bille est hors du jeu; il en est de même s'il se blouse, ou s'il saute de lui-même.

IX. Quand personne n'est encore à *bille*, si quelqu'un se blouse ou est blousé, s'il saute ou si on le fait sauter, on remet sa bille sur le billard, & il continue de jouer; mais son adversaire met sa *bille* sautée où il lui plait.

X. On peut jouer deux ou quatre. Si l'on joue deux, chacun des joueurs peut avoir deux billes, ou n'en avoir qu'une. L'ordinaire est d'en avoir chacun deux. Le jeu en est plus beau.

Si l'on joue quatre, on est deux de chaque partie, & l'on a chacun une bille. On joue alternativement, le premier d'un parti, puis le premier du parti contraire; ensuite le second du premier parti, & enfin le second du parti contraire.

XI. Les autres règles sont communes à tout autre jeu de *billard*. Par exemple, qu'il ne faut point billarder, qu'il ne faut point traîner, *&c.*

XII. Quand on donne la revanche à celui qui a perdu, le vainqueur, si l'on n'est que deux joueurs, ou l'un des vainqueurs, si l'on est quatre, joue le premier.

Billard *de terre*. Sorte de jeu. On le joue dans des allées. On fiche un ou deux anneaux en terre, par où l'on fait passer de petites boules ou billes, que l'on fait rouler avec une palette.

Billard, est aussi le bâton recourbé avec lequel on pousse les boules, *Clava incurva.*

Billard. Mot des paysans & preneurs d'oiseaux, qui veut dire, un bâton recourbé par un de ses bouts, fait de la forme de ceux dont on se sert dans un jeu de billard.

Billard. Terme de Bouvier. Ils appellent un bœuf *billard*, quand ses cornes s'éloignent beaucoup l'une de l'autre.

BILLARDER. v. n. C'est toucher sa bille deux fois en jouant, ce qui fait un coup perdu, & l'on perd un point. *Ictu gemino globulum trudere, ictum iterare.* Il a *billardé*, le coup ne vaut rien. *Billarder* se dit encore lorsqu'on touche les deux billes avec le billard, *utrumque globulum clavâ percutere.*

☞ Billarder, se dit aussi en termes de Manége, d'un cheval lorsqu'en marchant, il jette ses jambes de devant en dehors.

BILLE. s. f. est une boule d'ivoire, ou de buis, avec laquelle on joue au billard. *Globus eburneus vel buxeus.* On dit, *faire une bille*; pour dire, la mettre dans une des blouses qui sont autour de la table. *Globulum in fundulam trudere.*

Ce mot vient du latin *pila.*

On dit proverbialement que deux homme font *billes pareilles*, qu'ils sont sortis d'une affaire *billes pareilles*; quand ils n'ont point remporté davantage l'un sur l'autre.

Les Chamoiseurs & Marroquiniers appellent *bille*, un morceau de fer ou de bois, rond, gros & long à volonté, qui leur sert à tordre les peaux, pour en faire sortir toute l'eau, la gomme ou la graisse qui peuvent y être.

On appelle *bol en bille*, ou *brouillamini*, du bol lavé, purifié & réduit en pâte, dont on forme ensuite des bâtons plats, de la largeur & grosseur du doigt.

Bille. Terme de Boulanger, particulièrement en usage dans les Boulangeries où l'on fait le biscuit de mer. C'est ce qu'on appelle plus ordinairement un *rouleau* qui sert à aplatir la pâte.

Bille, est aussi un bâton pointu qui sert aux Embaleurs pour serrer les cordes de leurs ballots, & à serrer les charges des mulets. *Sarcinat oris clava.*

Autrefois le mot de *bille* ne signifioit qu'un *bâton*; ce que nous témoignent les mots de *biller* & de *débiller*, dont on use encore sur les rivières; pour dire, attacher la corde du bateau aux *billes*, ou bâtons qui sont au bout des traits des chevaux qui tirent.

Ce mot vient de *billus*, qu'on a dit dans la basse latinité pour signifier un *gros bâton*, ou une *petite massue.* Cependant Borel veut que *bille* signifiant un *bâton*, vienne de *vilis*, c'est-à-dire, chose vile.

Bille, se dit aussi d'une pièce d'étoffe qui lie les deux bouts d'une chappe d'Église, sur le devant.

Bille d'Acier, est un morceau carré & marqué d'un fer doux & écumé, qu'on prépare ensorte qu'il lui reste un grain menu. Il vient de l'acier en *bille*, d'autre en pain.

Bille, terme de Marine. Il se dit d'un bout de menu cordage, où il y a une boucle, & un nœud. Son usage est de tenir le grand écouet aux premiers des grands haubans, lorsqu'il ne sert pas.

Bille, branche d'arbre, ou plutôt verge coupée par les deux bouts pour planter. *Talea, clavola, clavula.*

BILLEBARRER. v. a. Mettre plusieurs couleurs bisarres & tranchantes sur un habit, sur des meubles. *Variare.* Le vert & le bleu sont des couleurs qui *billebarrent* un habit. Cela s'est dit originairement des habits des bouffons & des masques, qui les rendoient extravagans par plusieurs bandes ou barres de couleurs qui choquent la vue. Les anciens Chevaliers mettoient aussi de ces pièces sur leurs habits, pour leur servir d'ornement; & c'est de-là que sont venus les billettes du Blason. Ce mot est familier, même bas.

BILLEBARÉ, ÉE. part. & adj. *Variatus.*

BILLEBAUDE. s. f. Mot du style populaire, qui signifie *confusion.* Cette assemblée est une vraie *billebaude.* Chasser à la *billebaude*, c'est-à-dire, chasser sans ordre.

BILLEGOH. s. m. Arbre de la basse Ethiopie, haut & épais, & dont les Médecins du pays se servent. Dapper.

BILLER. v. a. Terme de Navigation. C'est attacher à une courbe de chevaux la corde qui sert à tirer les bateaux sur les rivières. *Alligare.* Le contraire est *débiller*, quand on la détache. Au passage des ponts & des pertuits il faut *biller* & *débiller.*

Biller, est aussi un terme d'Embaleur, qui signifie, *serrer* avec la bille. *Stringere. Biller* un balot.

Biller *la pâte.* C'est l'aplanir avec la bille. On bille aussi les galettes de biscuits pour les rendre plates.

Biller, se dit aussi chez les Chamoiseurs. *Voyez* Bille.

Biller, en Charpenterie, c'est faire tourner à droite & à gauche une pièce de bois, ou autre fardeau, après l'avoir mise en balance sur un chantier.

☞ BILLET. s. m. Petite Lettre missive, dans laquelle on se dispense du cérémonial usité dans les lettres ordinaires. *Epistolicum, litterule.* Aujourd'hui on écrit presque toutes les lettres en *billet*, pour éviter les cérémonies.

☞ On dit en ce sens un *billet* doux, pour dire, un *billet* de galanterie, adressé à une maîtresse. Ce qu'on appeloit autrefois *poulet. Schedula amatoria.* Ecrire, envoyer, recevoir un *billet* doux.

Ce mot vient de *billetus*, diminutif de *billus*, qui a été fait de l'Allemand & de l'Anglois *bill*, qui signifie la même chose. Ménage. D'autres le dérivent de *libellus.* Dans la basse latinité on a dit aussi *billa.* Du Cange le dérive de *pittacium*, qui étoit chez les anciens une *tablette* préparée avec de la poix, que les Grecs appellent πίττα, qui servoit à écrire des cédules ou *billets*, qu'on a appelés au commencement *pillets.* Il peut venir du grec, βιβλίδιον.

Billets *d'enterremens. Scheda funebris. Billets* de Charlatan. Ce sont des imprimés qu'on donne pour semondre des enterremens, ou pour annoncer le logis & la science d'un Opérateur; ce qui se dit aussi de ces petits écrits circulaires, par lesquels on fait assembler les gens d'un même corps, ou qui sont intéressés en une même affaire; ce qui s'appelle *faire courir le billet.*

Billet, se dit aussi de toute écriture privée, par laquelle on s'oblige à quelque payement, où l'on fait la reconnoissance de quelque chose. *Chirographi cautio, syngrapha.* D'ordinaire tous les biens, les effets des Marchands, consistent en *billets*, ils n'ont point d'immeubles;

bles, ni de rentes. Toutes les négociations de la place du Change se font par *billets*, par lettres de change & reſcriptions. *Voyez* CHANGE. Par l'Ordonnance de 1629, toutes promeſſes, le nom du Créancier en blanc, ou rempli depuis qu'elles ont été faites, ſont nulles.

BILLET *de change*. On connoit ce que c'eſt qu'un *billet de change*, par l'article XXVII, de l'Ordonnance de 1673, qui porte qu'aucun billet ne ſera reputé *billet de change*, ſi ce n'eſt pour lettres de change qui auront été fournies, ou qui le devront être. Il n'y a que deux ſortes de *billet*, qu'on appele *billets de change*; la première, quand il porte valeur reçue en lettres de change, c'eſt-à-dire, lorſque les banquiers & négocians fourniſſent à un autre négociant des lettres de change pour les lieux dans leſquels il a beſoin d'argent, & que pour la valeur de ces lettres il donne ſon *billet* de payer pareille ſomme au Tireur. La deuxième eſt quand les *billets* portent: *Pour laquelle ſomme je promets fournir lettres de change ſur telle ville*. Ces *billets* ont le même privilège que les lettres de change, & les *billets* pour lettres de change fournies; celui au profit de qui ſont faits ces ſortes de *billets* de lettres de change à fournir, ouceux au profit de qui les ordres ſeront paſſés, peuvent contraindre le Debiteur à les lui fournir, & au refus, lui faire rendre l'argent qu'il a reçu, & lui faire payer ce qu'il coûteroit pour avoir leur argent par lettres de change dans les lieux déſignés par leurs *billets*. BORNIER, *dans ſes notes ſur l'Ordonnance de 1673*.

BILLET *pour lettres de change fournies*, doit faire mention de celui ſur qui elles ont été tirées, qui en aura payé la valeur, & ſi le payement a été fait en deniers, marchandiſes, ou autres effets, à peine de nullité. ORDON. de 1673.

BILLET *pour lettre de change à fournir*, doit faire mention du lieu où elles ſeront tirées, & ſi la valeur en a été reçue, & de quelles perſonnes, à peine de nullité. *Ordon. de 1673*, Le formulaire d'un *billet de change pour une lettre à fournir*, eſt conçu en ces termes: *J'ai reçu comptant de tel, la ſomme de tant, pour laquelle je promets lui fournir lettres de change payables à lui, ou à ſon ordre, en telle ville, en ces prochains paiemens de tel mois. Fait, &c.* BORNIER, *dans ſes notes ſur l'Ordonnance de 1673*. Les *billets* de monnoie ont commencé à avoir cours en 1704: on jugeoit alors qu'ils tenoient lieu de deniers comptans.

BILLETS *de l'Epargne*, ſont des ordonnances, mandemens, ou reſcriptions données à recevoir ſur les Tréſoriers de l'épargne, qui n'ont point été acquittées & qui ſont ſurannées. *Reſcriptum ad quæſtores ærarii.*

Faire courir le *billet* pour dire, négocier un *billet*, ou chercher de l'argent à emprunter par le moyen des Notaires, Courtiers de change, ou autres perſonnes.

BILLET, ſe dit auſſi de certains petits bulletins ou papiers roulés, qui ſervent pour donner les ſuffrages dans une élection. *Suffragium*. Il a donné ſon *billet* en faveur d'un tel aſpirant à cette charge. On le dit auſſi en termes de Blanque, ou de Loterie. Il a eu un bon *billet* à cette blanque, à cette loterie, un *billet* noir, où il y avoit un bénéfice.

En ce ſens, on dit que des ſoldats tirent au *billet*, *Sorte ducere*, quand de pluſieurs ſoldats qui ſont coupables d'une même faute, on n'en veut punir qu'un pour donner l'exemple; & pour cela on les fait tirer au ſort, & on punit celui qui a tiré le *billet* noir.

BILLET *blanc*. Un *billet* de loterie où il n'y a rien d'écrit.

BILLETS *de proclamation*. On nomme ainſi en termes d'Eaux & Forêts, les billets ſur leſquels ſe font les publications pour l'adjudication des ventes.

BILLETS *Lombards*. Ce ſont des *billets* d'une figure & d'un uſage extraordinaire, dont on ſe ſert en Italie & en Flandre, & qui depuis l'année 1716 ſe ſont auſſi établis en France.

☞ Celui qui s'intéreſſe à l'armement, à la cargaiſon d'un vaiſſeau, porte ſon argent à la caiſſe de l'Armateur, qui enregiſtre ſur ſon livre de caiſſe la ſomme prêtée, & le nom du Prêteur. Il écrit enſuite l'enregiſtrement ſur un morceau de parchemin qu'il coupe en deux d'un angle à l'autre, en garde une moitié dans ſa caiſſe, & donne l'autre à l'intéreſſé, qu'il rapporte pour la confronter avec celle de la caiſſe, quand il eſt queſtion de ſe faire payer du prêt ou des profits. ☞ BILLETS *de Monnoie*. *Billets* donnés par les Directeurs des Monnoies, aux particuliers qui portoient leurs vieilles Eſpèces à la Monnoie, dans le temps de la refonte générale ordonnée par Louis XIV, en 1700. Comme les Directeurs n'avoient pas aſſez d'eſpèces nouvelles pour payer les anciennes, ils en donnèrent leurs *billets* particuliers, qui devinrent dettes de l'état.

☞ BILLETS *d'Etat*. *Voyez* SYSTEME.

BILLET, ſe dit auſſi des marques & des paſſeports qui ſe donnent pour avoir la liberté de paſſer ou d'entrer en quelque lieu. *Commeatus*. En temps de peſte il faut prendre un *billet* de ſanté au lieu d'où on ſort. Le Magiſtrat, ou le Conſeil de ſanté des lieux ſains éloignés de dix ou douze lieues du lieu peſtiféré, ou plus loin, ſelon la grandeur du mal, donnera des billets de ſanté à ceux qui en partiront pour aller ailleurs. DE LA MARE. Celui qui aura un *billet* de ſanté, prendra un certificat au bas de tous les lieux où il aura dîné ou couché, & la même choſe ſera obſervée à ſon retour. ID. On prend les *billets* aux portes pour faire paſſer du bétail de bout à travers la ville. On n'entrera à cette cérémonie que par *billets*. On obtient des *billets* pour entrer aux ballets du Roi, aux comédies. Les Officiers de ville donnent des *billets* aux ſoldats pour leur aſſigner leur logement.

BILLETÉ, ÉE. adj. Terme de Blaſon. On appelle un Ecu *billeté*, celui qui eſt chargé de billetes. *Scuti area ſchedis inſperſa*. ☞ On le dit de toutes les pièces chargées de billettes.

BILLETÉ, ÉE, en termes de Négoce, c'eſt une épithète qu'on donne aux marchandiſes, ſur leſquelles on a mis des billets ou des étiquettes qui contiennent un numéro, qui eſt relatif à ceux des livres, ou de l'inventaire du Marchand. *Inſcriptus*.

BILLETER. v. a. C'eſt attacher des étiquettes, mettre des billets aux étoffes. C'eſt ſur ces billets que les Marchands, particulièrement ceux qui font le détail, mettent les numéros & les aunages des pièces entières, & qu'ils écrivent chaque jour ce qui a été ôté, c'eſt-à-dire, levé de celles qui ſont entamées. Les Marchands ont pareillement coutume de *billeter* leurs étoffes, lorſqu'ils veulent travailler à dreſſer l'inventaire que, ſuivant l'Ordonnance, ils ſont obligés de faire tous les ans, ou du moins tous les deux ans.

BILLETTE. ſ. f. Petite enſeigne en forme de billet, qu'on met aux lieux où l'on doit péage, pour apprendre aux voituriers qu'il ne faut pas paſſer ſans payer le droit, ſoit au Roi, ſoit aux Seigneurs qui ſont chargés d'entretenir les chemins: ainſi il y a bien lieu de croire que ce nom a été donné d'abord à Paris au Monaſtère qu'occupent à préſent les Carmes dits des *Billettes*, & qui fut bâti en 1294, à la place de la maiſon d'un Juif qui avoit fait pluſieurs outrages à la ſainte Hoſtie, parce qu'à la maiſon de ce Juif il y avoit trois ou quatre *billettes*; comme remarque le P. du Breuil dans les Antiquités de Paris.

Le P. Papebroch s'eſt donc trompé quand il a dit que la marque que les Carmes donnent à leurs Tiercaires eſt un petit ſcapulaire en forme de *billette*, & que c'eſt pour cela que l'on a donné à Paris le nom de *Billettes* aux Carmes qui ne ſont pas déchauſſés, puiſque la maiſon qu'ils occupent, portoit ce nom longtemps avant qu'ils y fuſſent.

BILLETTE, en termes de Blaſon, eſt une pièce ſolide dont on charge l'Ecu, qui eſt faite en forme de carré long. *Scheda*. Il y a des *billettes* de métal, & d'autres de couleur. Lavardin porte d'or à onze *billettes* d'azur 4, 3, 4. On appelle *billettes couchées* ou *renverſées*, quand leur plus long côté eſt couché par terre ſur l'Ecu, & le plus petit à-plomb. C'étoient anciennement des pièces d'étoffe d'or, d'argent ou de couleur, plus longues que larges, qui ſe couſoient par intervalle ſur les habits pour leur ſervir d'ornemens, qu'on a tranſportées depuis ſur les Ecus. Les *billettes* ſont auſſi des marques de franchiſe qu'on mettoit autrefois aux bornes des terres.

BILLETTES. ſ. m. pl. Eſpèce de Religieux qu'on appeloit autrefois les Freres *de la Charité N. D.*

Voici ce qu'il y a de certain ſur l'origine de leur nom de *Billettes :* Jean Hammeng, bourgeois de Paris, bâtit une Chapelle à la place de la maiſon du Juif dont il a été fait mention ci-deſſus. Cette Chapelle, appelée la *Chapelle des miracles*, fut demandée par les Freres de la Charité de N. D. de Châlons ſur Marne, pour y fonder un Monaſtère qui y fut établi en 1302, & cependant la Chapelle n'en fut dédiée qu'en 1350. Ces Religieux, qui ſe nommoient *Billettes*, & ſuivoient la règle de S. Auguſtin, n'étoient plus en 1630, qu'au nombre de 30 ou 40 dans tout le Royaume, & s'étant endettés, ils cédèrent cette maiſon aux Carmes de la Réforme de Rennes en 1631, qu'on a nommé *Billettes*, du nom de leurs ceſſionnaires. Pour diſtinguer ceux-ci des autres Carmes, on les appelle les Carmes *Billettes*, ou les *Billettes* tout court. Ils ſont dans la rue qui porte leur nom ; mais aujourd'hui communément dans le monde, on donne le nom de *Billettes* indifféremment à tous les Carmes. *Deſcript. Géogr. & Hiſt. de la Haute Normandie, T. I, p. 12.* Le Couvent des *Billettes* de Paris fait partie de la province de Tourraine.

Billette. C'eſt auſſi, en termes de Tondeurs de draps, un inſtrument de bois fait en équerre, ayant une branche plus longue que l'autre, qui eſt attachée à celui des deux couteaux de force, qu'on appelle le *couteau femelle.*

Billette. On nomme ainſi dans la douanne de Bourdeaux, l'acquit que le Commis délivre aux Marchands, pour juſtifier du payement des droits de ſortie des marchandiſes qu'il veut faire embarquer pour l'envoyer à l'étranger. Dict. de Com.

Billettes. ſ. f. pl. C'eſt, en termes de Verrerie, le petit bois dont on ſe ſert à entretenir le feu dans les fours à verre ; ce ſont des eſpèces de coterets.

BILLETIER. ſ. m. Commis qui expédie & délivre les billettes. Il ſe dit auſſi à Bourdeaux des Commis des Fermes du Roi qui ont la garde des ports.

BILLEVESÉE, ſ. f. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois une *balle ſoufflée, pleine de vent. Folliculus.*

Billevesée, ſe dit figurément des paroles ou des choſes vaines, qui n'ont aucune ſolidité. *Nugæ, ſomnia, fabulæ.* C'eſt un donneur, un compteur de *billeveſées.* Cela ne ſe dit que dans le ſtyle populaire, ſottes *billeveſées*, pernicieux amuſemens, Romans, puiſſiez-vous être à tous les Diables. Mol. Chacun ſait que c'eſt pure *billeveſée.* Sar.

☞ BILLI. Petite & pauvre ville de France, en Bourbonnois. Il y a auſſi une Baronnie de ce nom en Artois, ſur les confins de la Flandre.

BILLION. ſ. m. Terme d'Arithmétique. C'eſt ce qu'on appelle autrement *milliard*, c'eſt-à-dire, dix fois cent millions. *Decies centeni milliones.* Quatre *billions* & trois cent vingt millions de perſonnes. Journ. d. S. 1722, *p. 187*, c'eſt-à dire, quatre milliards trois cent vingt millions. 4,320,000,000.

BILLON. ſ. m. C'eſt un terme particulièrement affecté aux monnoies. *Nummi forfice inciſi, & iterùm conflandi.* Il ſignifie, toute matière d'or, ou d'argent qui eſt alliée, c'eſt-à-dire, mêlée au-deſſous d'un certain degré, & principalement de celui qui eſt fixé pour la fabrication des monnoies ; comme maintenant que la fabrication des louis d'or eſt fixée à 22 carats, & des louis d'argent à 11 deniers, le *billon d'or* eſt celui qui eſt à 21 carats ; & le *billon d'argent*, celui qui eſt au-deſſous de dix deniers. Il y a deux ſortes de *billon d'argent ;* l'un nommé *haut billon*, qui eſt à dix deniers, & au-deſſous juſqu'à cinq ; & l'autre, *bas billon*, qui eſt au-deſſous de cinq deniers. *Voyez* Bouteroue, *Rech. Cur. des Monn. de Fr. p. 144*, & Boizard, *Tr. des Mon. P. I, c. 3.*

Il eſt défendu à tous Merciers, Billonneurs, & autres perſonnes qui ne ſont point Orfévres, de vendre ni acheter aucun or, ni argent, ſi ce n'eſt par *billon.*

Billon, ſignifie auſſi toute ſorte de monnoie qui eſt décriée à quelque titre & quelque alloi qu'elle puiſſe être. *Nummi exauctorati.* En ce ſens on dit, qu'il faut envoyer la monnoie au *billon*, c'eſt-à-dire, qu'elle ſera fondue & remiſe ſous les coins. Ordonner qu'elle ſera miſe au feu pour *billon.*

Billon, ſe dit auſſi de la menue monnoie de cuivre, comme ſont liards, doubles, &c. *Nummi ærei.*

Billon, ſignifie auſſi le lieu où l'on porte la monnoie décriée, légère ou défectueuſe, pour la refondre, & en recevoir la juſte valeur, comme ſont les Bureaux du Change, ou de la Monnoie. *Officina liquandis ac reficiendis nummis.* Porter au *billon.* Envoyer au *billon.*

Billon, eſt auſſi du bas argent qu'on affine avec la caſſe d'Orfévre comme l'autre argent, mais ſans eau-forte.

Ménage dérive ce mot de *binio*, qui ſignifie un *denier.* Covarruvias, de *vellus*, à cauſe que les Romains marquoient leurs monnoies de cuivre de la figure d'une brebis. Nebriſſenſis le dérive de *vilis.* Borel de *villon*, ou de *guillon*, qui ſignifioit autrefois *tromperie ;* d'où vient qu'on donna ce nom à un vieux Poëte nommé *François Corbeuil*, à cauſe de ſes Friponneries. Mais Bouteroue le dérive du latin *bulla*, qui a ſignifié autrefois des *ſceaux*, & des *matrices* qui ſervoient à former les coins des monnoies ; & c'eſt ainſi que les appelle Harmenopule. Du Cange croit qu'on l'a ainſi nommé, à cauſe que c'eſt *aurum & argentum in maſſam ſeu* billam, *i. e. baculum, conflatum, necdum purgatum.*

Billon, ſe dit figurément & dans le ſtyle comique, de tout ce que l'on n'eſtime point, de tout ce que l'on rejette. *Res vilioris pretii.* Hors de Paris, je mets tout au *billon ;* pour dire, de toutes les villes de France, je n'eſtime que Paris. Lorſque l'on fit recherche de la nobleſſe, & que l'on examina les titres de ceux qui ſe diſoient Gentilshommes, on dit que la nobleſſe avoit été miſe au *billon.*

BILLON. ☞ Terme d'Agriculture, ou une terre billonnée, c'eſt celle qu'on laboure en faiſant de profonds ſillons & des éminences qu'on nomme des *billons.* Ainſi ce mot d'Agriculture n'a aucune rélation avec ce qu'on appelle communément *billon*, qui veut dire, quelque choſe de mauvais aloi.

☞ En Bourgogne on appelle *billon*, un ſarment taillé court, qu'on nomme ailleurs *bourgeon. Palmus brevior.*

On ne voit pas d'où ce nom eſt venu en ce ſens, ſi ce n'eſt peut-être que les vignerons aient dit *billon* pour un diminutif de *Bille*, qui ſignifioit autrefois baton. *Billon* eſt un petit bâton, un bois court.

BILLONNAGE. ſ. m. Trafic illicite de celui qui billonne. *Nummorum exauctoratorum commercium.* Le *billonnage* eſt un crime qu'on recherche & qu'on punit, comme celui de fauſſe monnoie.

BILLONNEMENT. ſ. m. Action de billonner. *Monetæ inciſio & conflatura.* Pomey.

BILLONNER. v. n. qui eſt pris en bonne & mauvaiſe part. Il ſignifie proprement, recueillir les eſpèces décriées & envoyées au billon ; ce qui étoit autrefois permis à certaines perſonnes prépoſées pour cet effet. *Obnoxiam forfici monetam conflaturæ gratiâ conquirere.* Mais il ſe prend ordinairement en mauvaiſe part, & ſignifie, trafiquer de monnoie de billon ; ſubſtituer des eſpèces défectueuſes en la place des bonnes ; profiter inducment ſur les eſpèces au préjudice des Ordonnances. Boiz. *Obnoxiam forfici monetam commercii gratiâ colligere.* L'Ordonnance en a fait un crime, qui peut être commis en pluſieurs façons. 1°. Lorſqu'on achète, ou qu'on change la monnoie pour moins qu'elle ne vaut, pour la remettre à plus haut prix, ſoit dans le même lieu, ſoit dans une autre Province. 2°. Quand les Receveurs payent en des eſpèces moindres, ou plus légères qu'ils ne les ont reçues, ou quand ils payent en eſpèces qu'ils font valoir à plus haut prix que celui de l'Ordonnance. 3°. Quand les Changeurs remettent dans le commerce des eſpèces défectueuſes, étrangères & décriées. 4°. Quand on choiſit les eſpèces plus peſantes pour les vendre aux Orfévres ou Changeurs qui les fondent. 5°. Et généralement quand on profite ſur le prix de la monnoie. Boizard rapporte neuf différentes manières de *billonner*, à prendre ce mot en mauvaiſe part. *Voyez Tr. des Monn. P. II, c. 5.*

BILLONNER. v. a. Terme d'Agriculture, & de Vigneron. C'eſt ne laiſſer que des *billons*. Couper les verges de la vigne court, & ne leur laiſſer que trois ou quatre doigts de long. *Palmites breviſſimos amputando facere, brevius amputare, plurimùm decurtare.* Taillons cette vigne, & ne faiſons que la *billonner*. LIGER. On le dit quelquefois abſolument comme s'il étoit neutre. On a coutume de *billonner* dans la vallée d'Aillan. LIG.

BILLONNEUR. ſ. m. Celui qui ſe mêle de billonner. *Monetæ forſici obnoxiæ conquiſitor.* Les *Billonneurs* étoient autrefois des perſonnes prépoſées par le Roi, pour recueillir les eſpeces décriées & miſes au billon. Du temps de Charles VI, en 1385, ces *billonneurs* tenoient leur boutique dans la rue au Feurre le long du Cimetière S. Innocent, & cette place s'appeloit le *Billon*. Maintenant on appelle *Billonneurs*, ceux qui font un trafic illicite d'argent, en profitant ſur la valeur des eſpèces. On les punit comme une eſpèce de faux monnoyeurs.

BILLOS. ſ. m. Ce ſont des droits & impoſitions qu'on leve ſur le vin en Bretagne. *Voyez* BILLOTS.

BILLOT. ſ. m. Groſſe pièce de bois d'un ou de deux pieds de haut, & plus longue que large, ſur laquelle on coupe, ou ſur laquelle on attache quelque choſe. *Brevior ligni truncus.* Ainſi la pièce de bois, ſur laquelle les Boiſſeliers & les Tourneurs travaillent, s'appelle un *billot*. Celle ſur laquelle on poſe une enclume, s'appelle encore un *billot*. Celle que l'on met ſous les pinces ou léviers pour mouvoir quelque fardeau, s'appelle auſſi un *billot*. Celle ſur laquelle on coupe en pluſieurs lieux la tête aux criminels, s'appelle encore un *billot*. Enfin on appelle un *billot* ce qui ſert aux Serruriers pour tourner les rouleaux. *Billot* ſe dit encore dans pluſieurs autres arts & métiers.

Ces mots de *bille*, *billard* & *billot*, viennent du latin *billus*, qui ſignifie un *bâton*.

BILLOT, eſt auſſi un baton que l'on met le long des flancs des chevaux neufs, qu'on amène d'Allemagne, & qui ſert à les conduire à la file les uns des autres, ou que l'on met au cou des chiens pour les empêcher de chaſſer & d'entrer dans les vignes.

BILLOT. On appelle auſſi de ce nom, une ſorte de ſouricière, qui eſt en effet comme un petit *billot*, où il y a des trous, & du fil d'archal, pour attraper les rats & les ſouris.

BILLOT, morceau de bois gros & court. RICH.

Il ſe dit auſſi des livres courts & épais. Dans l'examen de la Bibliothèque de Dom Quichotte, toute compoſée de Romans qui lui avoient fait perdre l'eſprit: Qu'eſt-ce que ce gros *billot*, dit le Curé? C'eſt Dom Olivantes de Laura..... *T. I, p. 64.* C'eſt un *billot* que ce livre là: il falloit le relier en deux volumes: en un ſeul il eſt *billot*.

BILLOT. Terme de Cirier. Les Ciriers appellent bougie en *billot*, une ſorte de bougie dont la mèche eſt de fil de Guibray, qu'ils vendent aux Tailleurs, Couturières & Tapiſſiers, pour bougier la coupe des étoffes.

BILLOT *à charger*. Terme d'Artificier. Inſtrument d'Artificier qui tient lieu d'enclume pour ſoutenir les moules ou calots des fuſées que l'on y charge à grands coups de maillets, pour éviter le retentiſſement qui en réſulteroit ſur un plancher, ou ſur un corps creux.

BILLOTS, droits & impoſitions qu'on lève ſur les vins en Bretagne: le *billot* conſiſte dans la quantité de 12 pots par pipe de vin, cidre ou bière, de quelque crû que ce ſoit: il ſe paye à proportion de la vente & du prix que chaque pot eſt vendu en détail par le Cabaretier. *Diction. des Finances.*

BILLOTS, en termes de Marine, ſont des pièces de bois courtes qu'on met entre les fourcats des vaiſſeaux pour les garnir en les conſtruiſant.

On dit proverbialement, j'en mettrois ma tête ſur le *billot*; pour dire, j'en ſuis bien aſſuré, je gagerois ma tête à couper.

☞ *BILOCULARIS*, terme de Botanique. Qui a deux cellules. Ce qui convient particulièrement aux fruits. *Voyez* CELLULE. L'uſage a adopté *bicapſulaire*, qui a deux capſules. On peut dire de même *biloculaire*, qui a deux cellules.

☞ BILSEN. Petite ville des Pays-Bas, dans l'Evêché de Liége, à deux lieues de Maſtricht.

☞ BILSTEIN. Petite ville d'Allemagne, avec titre de *Seigneurie*, dans la Wétéravie, faiſant partie de l'ancien patrimoine des Comtes de Naſſaw.

B I M.

BIMAES. ſ. m. Sorte de bois de Bréſil, qui eſt une des deux eſpèces de celui qu'on appelle *Sapan*, ou *Japon*.

BIMAUVE. ſ. f. Terme de Botanique. C'eſt une eſpèce d'Althée. *Althea, Hibiſcus.* Quelques-uns, comme Charles Eſtienne, dans ſon Dictionnaire, donnent ce nom de *Bimauve* à la Guimauve. *Voyez* ce mot.

BIMBELOT. ſ. m. Petit jouet d'enfant, comme poupée, moulinet, carroſſe, ou autre petite machine de carte ou de bois qui eſt propre à réjouir les enfans: ou autres colifichets de plomb ou d'étain, comme aſſiettes, aiguières, encenſoirs, calices, &c. *Crepundia.*

BIMBELOTERIE. ſ. f. Ce qui concerne la fabrique des bimbelots. Il ſe dit également, & du métier de faiſeur de bimbelots, & du commerce qui s'en fait.

BIMBELOTIER. Quelques-uns diſent BIMBLIOQUIER. ſ. m. Marchand ou Artiſan qui vend, ou qui fait des bimbelots. *Crepundiorum opifex.* Il y a à Paris de riches Marchands *Bimbelotiers.*

BIMILLION. ſ. m. Ancien terme d'Arithmétique. Il ſignifie un certain nombre que l'on nomme aujourd'hui *milliard*, ou *billion.*

☞ BIMILIPATAN. Ville de la Peninſule de l'Inde, en deçà du Gange, dans le royaume de Golconde, ſur le Golfe de Bengale.

B I N.

☞ BINAGE. ſ. m. Terme d'Agriculture. Second labour qu'on donne à une terre qui a déjà été labourée. On le dit des terres à grains, des vignes & des potagers. Il eſt plus uſité que *binement.* Voyez BINER.

☞ BINAGE. ſ. m. Terme de Juriſprudence Canonique. Permiſſion ou célébration de deux meſſes en un même jour. Dénonciation ſur *binage.* Sentence ſur *binage. Recueil de procedures criminelles, par De Combes.*

BINAIRE. adj. m. & f. *Binarius.* Le nombre *binaire* eſt compoſé de deux unités. En Muſique, la meſure *binaire* eſt celle qu'on bat également dans le lever & dans le baiſſer de la main.

BINAIRE. adj. m. & f. *Binarius, a, um.* Leibnitz a inventé une Arithmétique *Binaire*, qu'il communiqua à l'Académie en 1702. Leibnitz ayant étudié la plus ſimple & la plus commode de toutes les progreſſions poſſibles, qui eſt celle qui ſe termine à deux, la trouva riche & très-abondante. *Voyez* au mot ARITHMÉTIQUE.

BINARD, ou BINART. ſ. m. Chariot ayant quatre groſſes roues d'égale hauteur, avec un plancher de groſſes pièces de bois, ſur leſquelles on tranſporte des colonnes ou des pierres d'une groſſeur extraordinaire. *Carrus.* M. Le Camus, dans ſon Traité des forces mouvantes, donne l'invention d'un *binart* à deux roues pour voiturer aux bâtimens les pierres taillées, lequel on charge plus vite & plus aiſément, & auquel il faut moins d'hommes pour le mouvoir, qu'il n'en faut aux chariots ordinaires.

☞ BINAROS, BINARUX ou VINEROS. *Binaruſia.* Petite ville d'Eſpagne, au royaume de Valence, vers les confins de la Catalogne.

☞ *BINATUS.* Terme de Botanique. Compoſé de deux. Il ſe dit, ſuivant Linnæus, d'une feuille compoſée de deux digitations. *Binatum folium.*

☞ BINCH, ou BINCHE. Quelques-uns écrivent BINSC. *Binchium.* Petite ville des Pays-Bas, dans le Hainaut Autrichien, entre Mons & Charleroi. La Châtellenie de *Binch* s'étend le long de la Sambre juſqu'aux confins du Comté de Namur.

BINDELLES. (on dit auſſi BIDELLE.) ſ. f. Vieux mot

qui s'eſt dit d'une ſorte de manches anciennes. Couſant mes manches à *bindelles*.

BINDELY. ſ. m. Petit paſſement ſoie & argent, qui ſe fabrique en pluſieurs endroits d'Italie.

BINEMENT. ſ. m. Action de biner. Seconde façon que l'on donne à la vigne & aux terres. *Vineæ repaſtinatio.* On dit mieux *binage*.

☞ BINÉ, ÉE. part. Plate bande *binée*.

BINER. v. a. Terme d'Agriculture. Donner aux terres, aux vignes, un ſecond labour, une ſeconde façon, qu'on appelle *binage*. *Vineam repaſtinare.* Les Anciens appeloient ces ſecondes façons *binalia*; & on dit *iterare agrum* dans le même ſens. Je *binerai* demain cette terre. il eſt temps de *biner* les vignes. Lig.

☞ *Rebiner*, c'eſt donner un troiſième labour. Comme ces labours ſont plus ſuperficiels que ceux que l'on donne pour la première fois, on dit, donner un binage; pour ſignifier, donner un labour léger. Dans les potagers, ce labour ſe donne avec un petit inſtrument qu'on appelle *binette*. On appelle auſſi ce petit labour, *ſerfouir*, & l'inſtrument *ſerfouette*. Comme on emploie encore pour ce labour un inſtrument qu'on nomme *béquille*: on dit quelquefois *béquiller*.

☞ BINER. v. n. Terme d'Egliſe. Dire deux meſſes par jour. *Eodem die binas miſſas dicere.* Les Vocabuliſtes n'entendent ce mot que du Prêtre qui dit deux meſſes, ſelon la permiſſion qu'il en a reçue de l'Ordinaire. Mais celui qui dit deux meſſes, ſans néceſſité, ſans permiſſion, par un vil intérêt, quelque criminelle que ſoit ſon action, ne *bine*-t-il pas auſſi? On dit d'un Curé, qu'il a la permiſſion de *biner*.

☞ BINET. ſ. m. Petit inſtrument d'argent, de cuivre ou d'autre métal qu'on met dans un chandelier pour brûler une bougie ou une chandelle juſqu'au bout. Mettre une bougie ſur le *binet*.

Faire *binet*, c'eſt mettre par épargne un bout de chandelle ou de bougie ſur un *binet*, ou ſur le haut d'un chandelier, pour le brûler juſqu'à la fin. Acad. Fr.

Cette expreſſion eſt auſſi en uſage au figuré, pour dire, uſer d'épargne, éviter la dépenſe.

Paſquin parlant de Cléon:

Mon Maître.
Sans s'en appercevoir eſt ruiné tout net.
Il brille, mais ma foi, c'eſt en faiſant binet.

Le Diſſipateur, Com. de M. Deſtouches, Acte 3, Sc. 2, p. 61, Tome III.

☞ BINGAZI. Ville autrefois conſidérable, & capitale du royaume de Barca, en Afrique.

☞ BINGEN. *Bingium.* Petite ville d'Allemagne, dans l'Electorat de Mayence, entre Mayence & Coblents, ſur le Rhin.

☞ BINGO. Province du Japon, avec une ville de même nom, au pays de Jamaſiter, dans la preſque-île de Niphon.

BINI. ſ. m. Terme de Cloître, qui ſe dit d'un Moine qu'un Supérieur donne à celui qui veut ſortir, pour l'accompagner. On applique ce vers à ces deux compagnons.

Hos brevitas ſensûs fecit conjungere binos.

BINOCLE. ſ. m. Terme d'Optique. C'eſt une lunette à longue vûe qui eſt double: c'eſt-à-dire, deux tuyaux joints enſemble, par leſquels on peut obſerver un objet éloigné par les deux yeux en même temps. Il a été inventé par le Pere Rheita, Capucin Allemand, qui en a écrit dans ſon livre intitulé: *Oculus Henoc & Eliæ*; & depuis a été renouvelé par le Pere Chérubin, Capucin d'Orléans, qui en a écrit un grand volume en l'année 1678. Ces ſortes de Téleſcopes ſont plus embarraſſans qu'utiles.

BINOCULAIRE. adj. Qui ſert aux deux yeux. Le Pere Chérubin s'eſt ſervi de ce terme dans ſon *Traité de la Viſion parfaite*. Aſtroſcope *binoculaire*.

BINOME. ſ. m. Terme d'Algèbre. ☞ Quantité algébrique compoſée de deux termes, c'eſt-à-dire, de deux parties unies entre elles par les ſignes *plus* ou *moins*. A + B eſt un *binome*, qu'on prononce, *A plus B*. A — B eſt un autre *binome*. *Binomius.*

☞ On dit *trinome*, quand elle eſt compoſée de trois termes; *quadrinome*, ſi elle l'eſt de quatre: & en général, *multinome*, quand elle eſt exprimée par pluſieurs termes joints enſemble par les ſignes *plus* ou *moins*.

Chez les Anciens, on appeloit *binomes*, ceux qui avoient deux noms.

☞ BINOT. ſ. m. Nom qu'on donne dans quelques campagnes à une charrue ſans coutre & ſans oreilles, avec laquelle on donne un demi labour aux terres, pour les diſpoſer au labour plein. Encyc.

Cette première façon des terres, ou préparation au plein labour s'appelle *binotes*.

BINSICA. ſ. f. Terme qui ſignifie, ſelon Van-Helmont, maladie de l'eſprit, ou plutôt de l'imagination, ou pour m'exprimer de la manière myſtérieuſe de cet Auteur, c'eſt une atrophie de l'organe de la fantaiſie, telle que celle, dit-il, qui eſt cauſée par la piqûre de la tarentule, ou par la morſure d'un chien enragé, dont la ſuite fatale eſt la mort binſique, *mors binſica.*

BINTAMBARU. ſ. m. Cette plante croît dans le Malabar, dans l'Île de Ceylan, & dans d'autres contrées des Îles Orientales. M. Herman penſe qu'elle abonde en ſel purgatif, ce qu'il inière de l'acrimonie de ſon ſuc laiteux, qui picote la langue & le goſier, & de quelques autres expériences reïterées. Dict. de James.

B I O.

BIOCOLYTE. ſ. m. *Biocolyta, æ.* On appeloit *Biocolytes* dans l'Empire grec, certains officiers ou ſoldats qui étoient obligés d'empêcher les violences qui ſe commettoient dans l'Empire. Les *Biocolytes* étoient autrefois à-peu-près ce que ſont aujourd'hui les Archers de nos Maréchauſſées. Le nom de *Biocolyte* vient de deux mots grecs, βία, *vis*, violence, κωλύω, *impedio, j'empeche*. L'Empereur Juſtinien ſupprima les *Biocolytes*. Voyez Boulenger.

BIOGRAPHE. ſ. m. Auteur qui écrit des vies, ou de Saints, ou d'autres. M. l'Abbé Chaſtelain s'eſt ſervi de ce mot pour éviter d'uſer ſi ſouvent d'une périphraſe, & Ménage, en parlant de Bayle, a employé ce mot, qui eſt fort d'uſage parmi les Savans. Rien n'eſt pourtant plus louable dans un pieux *Biographe*, que d'intéreſſer le Lecteur aux faits édifians. Desfontaines. Le moderne *Biographe* fait voir que S. Dominique étoit alors dans Muret. Idem. Ces judicieux *Biographes* étoient perſuadés que dans un récit les actions tiennent lieu d'éloquence. Il vient du grec βίος, *vita*, & γράφω, *ſcribo*; mot à mot *vitæ*, ou *vitarum ſcriptor*.

☞ BIOGRAPHIE. ſ. f. Hiſtoire de la vie des particuliers.

☞ BIONIEBOURG. Petite ville de Suède, dans la Finlande, à l'embouchure de la rivière de Cumo, dans le golfe de Bothnie.

BIOTHANATE. ſ. m. & f. Celui qui eſt mort d'une mort violente. *Biothanatus, a.* Les Pontifes nommerent le lieu où les ſept fils de ſainte Symphoroſe furent jetés après leur mort, les ſept *Biothanates*. Fleury. Philaſtrius appelle de ce nom ceux qui ſe donnent la mort à eux-mêmes. *c. 85.*

Ce mot eſt grec, compoſé de βία, *violentia, vis*, & de θανατος, *mort*; comme qui diroit βιαιοθάνατος. *Voyez* Du Cange & Elmenhorstius ſur Arnobe, *p. 37*. Tertullien dit que les Magiciens ſe ſervoient ſouvent de ce mot: les tireurs d'horoſcope l'employoient auſſi.

BIOUAC. *Voyez* BIVOUAC.

B I P.

☞ BIPARTITION. *Voyez* Bissection

BIPÉDAL, ALE. adj. m. & f. Du latin *bipedalis*. Qui a deux pieds. Cotgrave *ſeul*. M. d'Aubray dit dans ſa harangue, que la France n'eſt pas un morceau pour la bouche du Duc de Savoie, quelque *bipédale* qu'elle

soit, c'est-à-dire, *grande ;* car une bouche qui auroit deux pieds seroit énorme. *Voyez* le passage, sous le mot *Figon.*

BIPEDE. adj. Il se dit des animaux à deux pieds, qui marchent à deux pieds. *Bipes.*

BIPENNE. s. f. *Bipennis.* M. Moreau de Mautour a employé ce terme dans son discours préliminaire sur les Amazones, pour signifier la double hache qui étoit l'arme ordinaire dont usoient ces femmes guerrières. Ce n'est autre chose que le mot latin, auquel il a donné une terminaison Françoise. Je ne crois pas qu'on trouve ce terme dans aucun autre Auteur ; mais ce sont de ces libertés que l'on se permet quelquefois dans des discours d'érudition, & que l'on ne doit point se donner ailleurs. Ainsi dans une dissertation sur les médailles de l'Île de Ténédos, on pourroit peut-être dire, à l'exemple de M. de Mautour, qu'elles ont au revers une *bipenne* avec ce mot, ΤΕΝΕΔΙΩΝ, *&c.* Mais après tout, je crois que les Vaugelas, les Patru, les Regnier, les Des Marais, les Fénelon, les Bouhours, diroient plutôt *double hache*, ou une *hache à deux tranchans*, qu'une *bipenne.*

B I Q.

☞ BIQUADRATIQUE. adj. Terme d'algèbre. Nom qu'on donne au carré carré, ou quatrième puissance. *Voyez* RACINE, CARRÉ.

BIQUE. s. m. CAPRA. Ce mot se dit dans quelques Provinces de France, & principalement en Champagne ; pour dire, la femelle du bouc ; mais à Paris ce mot est inconnu, & on dit une Chèvre.

Le Pere Thomassin dérive le mot *bique* & bouc de βήκη, qu'on trouve dans Hesychius, pour signifier une chèvre.

BIQUELAR. s. m. Terme de relation. Cuisinier du Divan d'Alger. *Coquus.* Les Janissaires, que les Algériens appellent *Oldachis*, après avoir été quelque temps simples soldats, sont faits *Biquelars*, autrement Cuisiniers du Divan, qui est le premier degré pour monter aux grands offices suivans. Ces *biquelars* sont ceux qui, dans les Casseries, aux Garnisons, aux Champs & aux Armées, ont soin d'apprêter à boire & à manger aux Officiers & aux Chefs principaux de la Milice d'Alger. De *biquelars* ils deviennent Odabachis, c'est-à-dire, Caporaux des Compagnies, ou Chefs de quelque Escadre de soldats. DAN. *Hist. de Barb.*

BIQUET. Terme de monnoie. C'est une sorte de Trébuchet, dont on se sert pour peser l'or & l'argent. *Numeraria trutina.*

BIQUET. s. m. Chevreau. Le petit d'une chèvre.

La Bique *allant remplir sa traînante mamelle,*
Et paître l'herbe nouvelle,
Ferma sa porte au loquet,
Non sans dire à son Biquet :
Gardez-vous sur votre vie
D'ouvrir que l'on ne vous die
Pour enseigne & mot du guet
Foin du Loup & de sa race.....
La Bique, *comme on peut croire,*
N'avoit pas vu le glouton.....
Le Biquet *soupçonneux par la fente regarde.....*
LA FONTAINE.

BIQUÉTER. v. a. C'est se servir du Biquet pour peser. *Appendere.*

BIQUÉTER. v. n. Ce mot se dit des chèvres, & signifie, faire un petit chevreau. *Hædulum parere.* Notre chèvre a *biqueté.*

Le P. Pezron dit que *biq* est un mot celtique, qui signifioit chèvre, & qu'en plusieurs endroits on dit encore une *bique.* Il dérive même de-là le grec βήκη, *chèvre.*

☞ BIQUE, BIQUET, BIQUETER, sont des termes usités seulement dans les campagnes. On dit *chèvre, chevreau & chevroter.* Les Vocabulistes auroient dû nous en avertir, au lieu d'expliquer les deux premiers de manière à les faire regarder comme des termes de l'usage ordinaire. L'Acad. n'en avoit rien dit.

☞ BIQUINTILE. adj. Terme d'Astronomie. Aspect des deux planètes, lorsqu'elles sont éloignées l'une de l'autre de deux fois la cinquième partie de 360 degrés, ou de 144.

☞ BIR, BIRE, & BIRO. Ville de Turquie, en Asie, dans le Diarbeck, sur l'Euphrate, moins considérable qu'autrefois, lorsqu'elle étoit le Siège d'un Evêque suffragant d'Edesse.

☞ BIRCKENFELD. Petite ville d'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin, au Comté de Spanheim, avec titre de *Principauté.*

☞ La Principauté de Birckenfel, *Principatus Bercoseldensis*, est un démembrement de l'ancien comté de Spanheim.

B I R.

BIRAMBROT. s. m. Mot corrompu du Hollandois. Il ne se dit qu'en riant, à l'exemple de Scarron, qui a dit : adieu mon cher mangeur de *Birambrot* & de tartines, revenez-vous mettre au beurre de Vanvre. Le *Birambrot* est une sorte de soupe qu'on fait avec de la bière, du sucre, de la muscade, & quelquefois avec du beurre & du pain.

Ce mot est composé de *bier, bière, & broot, pain.*

BIRE. Terme de Pêche. Engin ou instrument d'osier pour prendre des poissons. Il est défendu dans le temps de frai par le VIIIe article de l'Ordonnance des Eaux & Forêts.

☞ Les Vocabulistes qui copient à tort & à travers, ont copié jusqu'à la faute qui étoit dans cet article, & disent que cet instrument est défendu en *temps de fraie.* On ne dit point *fraie*, mais *frai* temps où les poissons s'approchent pour la multiplication de leur espèce.

BIRÈME. s. f. Terme de Marine ancienne. *Biremis.* La *birème* étoit un Vaisseau qui avoit deux rangs de rames l'un sur l'autre, de chaque côté. Il y a sur la colonne Trajanne des figures de *birèmes*, qui sont une preuve sensible & manifeste qu'il y avoit chez les anciens des vaisseaux qui avoient plusieurs étages de rames les uns sur les autres.

BIRÉTE, s. f. *Voyez* BIRRÉTE.

BIRGITE. *Voyez* BRIGIDE.

BIRGITTIN, INE. *Voyez* BRIGITTIN.

BIRIBI, s. m. Nom de jeu de hasard fort connu aujourd'hui, où l'avantage du banquier est de six sur soixante-dix.

BIRLOIR. s. m. On appelle ainsi ce petit tourniquet qui sert à arrêter un châssis de fenêtre quand il est levé, de *Circulatorium.* MÉN.

BIRMINGLAM. Ville d'Angleterre, dans la province de Warwich.

BIRON. *Biranium.* Ville de France, dans le Périgord, qui a donné son nom à la maison de Biron.

☞ BIROTA, ou BIROTUM. Charriot à deux roues, qu'on attelloit de trois mulets, sur lequel on pouvoit charger le poids de deux quintaux pesant. Constantin le Grand en ordonna l'usage pour la commodité du public, & fit défense d'y mettre plus de deux cens livres pesant. Lorsqu'on vouloit s'en servir pour transporter des personnes, il ne devoit y en avoir tout au plus que deux ou trois, selon l'ordre porté par Valentinien. *Mor. qui cite Pancirol. notit. Imp. Orient.*

BIROTINE. s. f. Sorte de soie du Levant, dont il se fait un assez grand commerce à Amsterdam.

BIRRETTE. s. f. Sorte de bonnet que portent les Novices chez les Jésuites, pendant leur Noviciat. *Biretum.* Ce bonnet vient d'Italie, aussi bien que le nom, qui cependant vient encore de plus loin, & qui se trouve dans la vie de S. Henri, Evêque d'Upsal & Martyr, *Act. Sanct. Jan. T. II, p. 250.* Les Bollandistes remontent même encore plus haut dans le IIe T. du mois de Mars, *p. 241*, & il leur paroît que *biretum* est un diminutif de *birrhum*, que l'on trouve parmi les noms des habits saints ou sacerdotaux, dès le temps de Saint Cyprien. Ils ajoutent que ce nom vient de la couleur rouge foncé que cet habit avoit, & qu'en grec il se nommoit πυῤῥὸν, dont les latins firent *byrrhum*, en changeant le π en *b.* Dans le même ouvrage, T. I de Mai, *p. 340*, E. *biretum* est distingué de *galerus*, & les Bollandistes disent que *biretum* est

un bonnet carré. Aujourd'hui ce qu'on appelle *birette* eſt rond : c'eſt l'ornement de tete que les hommes portoient en France, il y a 200 ou 250 ans, comme il paroit par les anciens tableaux & nos anciennes tapiſſeries.

Quoique le *birrus* ou *birrum* fût un habit du corps, & non pas un habillement de tete, ſon diminutif *birettie* a pu ſe donner a un ornement ou habillement de tête, parce qu'autrefois il étoit joint a l'habit & en faiſoit partie ; que le *byrrus* ou *byrrum* étoit un habillement qui couvroit non-ſeulement la tête, mais auſſi les épaules; d'où vient que quand on en retrancha la partie d'en-bas qui couvroit les épaules, gardant ſeulement la partie d'en-haut qui couvroit la tête, comme il étoit rapetiſſé, on ne lui donna plus pour nom que le diminutif de *byrrus* ou *byrrum*, & on l'appela *birrette* ou *barrette ;* car on dit auſſi *barrette*, mais aujourd'hui il ſignifie autre choſe, comme on le peut voir à ſa place.

BIRSEN, ſ. m. Mot arabe ou perſan, qui ſignifie une inflammation ou un abcès à la poitrine; car *bir* ſignifie poitrine, ſelon Avicenne & d'autres Auteurs. CASTELLI *cite par James.*

☞ BIRUN. Ville d'Aſie, au pays de Khuarezme.

☞ BIRUN. Ville des Indes, dans le Send, province qui s'étend le long du fleuve Indus.

☞ BIRZE. Petite ville du royaume de Pologne, dans la Samogitie, entre la ville de Mitaw, en Semgal, & Braſlaw ou Lithuanie, avec titre de *Duché.*

B I S.

BIS. adverbe. Ce mot eſt purement latin, & ſignifie *deux fois* en françois. On s'en ſert en muſique pour marquer la répétition d'un couplet ou d'un vers, d'une chanſon, qu'il faut faire par deux fois.

Bis, ſe dit en termes de pratique, lorſqu'on paraphe des pièces, ou des feuillets d'un Regiſtre, & qu'on en cotte deux de même nombre, on met à tous les deux *bis.*

☞ On le dit auſſi chez les Marchands des numéros des pièces d'étoffes quand on a mis le même deux fois.

Bis ſe dit auſſi à la Chambre des Comptes, lorſqu'il y a un double emploi, ou qu'il y a deux quittances rapportées pour une même partie qui ne valent que pour une; on met ſur l'une & l'autre *bis ;* & quelquefois *bis capit*, quand on eſt payé deux fois d'une même partie.

On appelle auſſi en termes eccléſiaſtiques un *bis cantando*, une permiſſion qu'on donne à certains Curés de dire deux Meſſes, pour deſſervir deux Cures en des lieux ruinés, où il n'y a pas moyen d'entretenir deux Prêtres.

BIS, ISE. ad. Il ſe dit proprement du pain & de la pâte, qui eſt entre le blanc & le noir. *Cibarius, ſecundarius panis.* Mettre un lièvre en pâte *biſe.* Cette pâte eſt trop *biſe.* Les pauvres, & ceux qui vivent dans l'auſtérité, ne mangent que du pain *bis.*

On appelle du pain *bis-blanc*, celui qui eſt mitoyen entre le pain de fine farine de froment, & le pain *bis* où il y a du ſon & du ſeigle.

On dit auſſi familièrement d'une perſonne brune & baſanée, qu'elle a le teint *bis*, qu'elle eſt *biſe.*

BISA. *Voyez* BIZA.

☞ BISACCIA, ou BISAZZA. Petite ville d'Italie, dans le royaume de Naples, dans la principauté ultérieure, avec titre de *Duché.*

BISACHO. ſ. m. Sorte d'animal du Pérou, dont la chair eſt ſemblable à celle de nos lapins, & qui a la queue longue comme celle d'un écureuil.

BISACRAMENTAUX. ſ. m. pl. Hérétiques qui ne reconnoiſſent que deux Sacremens, le Baptême & la Cène, ou l'Euchariſtie. Ce mot eſt compoſé de *bis*, qui dans la compoſition ſignifie deux, & de *Sacramentum.* Pratéole s'eſt ſervi le premier de ce mot, & quelques Auteurs françois l'ont employé après lui.

BISAGE & *réparage.* ſ. m. ſignifie, en termes de teinture, la façon qui ſe donne à une étoffe, lorſque le Teinturier la met dans une autre couleur que celle où elle avoit été teinte la première fois. Il eſt permis aux Teinturiers du petit teint de faire toutes ſortes de *biſages* & réparages.

☞ BISAGOS (Îles des) Bijagos & Bijego. Îles de l'Océan, en Afrique, ſur la côte de Négritie, à l'oueſt du pays de Guinala, habitées par des peuples qui leur donnent le nom. La plus conſidérable de ces Îles eſt celle de Formoſa.

BISAYEUL, EULE. ſ. m. & f. Terme relatif. Qui eſt pere ou mere d'un grand pere ou d'une grand-mere, ou d'un aïeul ou d'une aïeule. C'eſt le troiſième degré de parenté dans la ligne aſcendante avec les petits-fils. *Proavus.* Chacun de nous en particulier ne peut douter que ſon pere, ſon aïeul, ſon *biſaïeul*, ne ſuſſent comme croient les Catholiques. Ce *biſaïeul* étoit très-certain que ſon *biſaïeul* avoit eu de même. PELISS. La cérémonie de la beatification de S. François de Borgia, faite a Madrid, fut particulièrement remarquable, en ce que le corps du Saint fut ſuivi dans toutes les autres proceſſions par quarante ſix Seigneurs, qui le reconnoiſſoient pour leur aïeul, pour leur *biſaïeul*, ou pour leur triſaïeul, dont il y en avoit quatorze Grands d'Eſpagne. P. VERJ.

BISANCE, ou plutôt BYZANCE. ſ. m. *Byſantium.* Voyez BYZANCE, car c'eſt ainſi qu'il faut écrire, & M. Corneille lui-même qui écrit *Byſance*, a cependant écrit dans le même article *Byzas & Byzantius ;* ce qui eſt d'autant mieux, qu'il faut diſtinguer cette ville d'une autre ville de Thrace, ſelon Ptolomée, ou de Macédoine, ſelon Etienne de Byſance, & dont j'ai vu une médaille, avec cette inſcription, ΒΙΣΑΝΘΗΣΩΝ.

☞ BISANNUEL, ELLE. adj. *Biſannuus.* Terme de Botanique. Plante *biſannuelle*, eſt celle qui peut paroître avoir ſubſiſté deux ans. Ces plantes donnent leur ſemence la ſeconde année, & elles meurent enſuite.

☞ BISANTAGAN. Ville d'Aſie, dans l'Indouſtan, au royaume de Cambaye ou de Guinate.

BISANTHE, BISANTE, ou BISATE. Ville de l'ancienne Macédoine, *Biſanthe*, *Biſate.* Quelques-uns la prennent pour Rodoſto, que Samſon appelle Rudoſſo, & qui eſt une ville de la Romanie, ſur la côte de la mer de Marmara, au midi de Celivree, ou Selivree. Mais Du Loir doute ſi c'eſt Rodoſto ou Kenet, qui eſt un peu plus au midi. *Voyez* ſon voyage du Levant, *p. 105* & l'article précédent. Cette ville s'apeloit auſſi anciennement *Pactia.*

BISBILLE. ſ. f. Terme populaire & de peu d'uſage, pour ſignifier murmure, ou quelquefois diſpute. Ils ont eu quelques *bisbilles* enſemble. De l'italien *bisbiglio.* MEN.

BISCAPIT. ſ. m. Mot latin, devenu françois ſeulement dans le ſtyle de la Chambre des Comptes. Il ſe dit du double emploi d'une ſomme employée, comptée, ou reçue deux fois. Un comptable qui fait un *biſcapit* dans ſon compte, doit être condamné à payer le double de la ſomme mal employée; c'eſt-à-dire, que ſi le *biſcapit* eſt de cinq mille livres, la peine du double doit être de dix mille livres, ſans y comprendre les cinq mille livres qui ont donné lieu au *biſcapit.*

☞ BISCARA. Ville d'Afrique, dans la province de Zeb, au Biledulgerid.

BISCAYE. *Biſcaya*, *Viſcaia*, *Cantabria.* Province d'Eſpagne bornée au nord par la mer de *Biſcaye*, au couchant par les Aſturies, par la vieille Caſtille au midi, & par le pays de Guipuſcoa au levant. Bilbao eſt capitale de la *Biſcaye.* La *Biſcaye* a été anciennement la demeure des Cantabres, ſelon quelques-uns; ſelon d'autres, la *Biſcaye* a été habitée anciennement par les Antrigons, vers le levant, & par une partie des Cantabres propres vers le couchant. La *Biſcaye* eſt abondante en bois, en fruits ſauvages & en pommes, dont ils font de la *ſidra*, ou du cidre; en vin, en millet, en noix, en chataignes, en raiſins, en mines de fer, d'acier, de plomb.

La mer de *Biſcaye*, *mare Cantabricum*, eſt la partie de l'océan atlantique, qui baigne la côte ſeptentrionale de l'Eſpagne. La *Biſcaye* françoiſe, *Biſcaia*, ou *Cantabria Gallica*, c'eſt le pays des Baſques.

La nouvelle *Biſcaye* eſt une nouvelle Province dans l'Audience de Guadalajara, dans le Mexique. *Voyez Arn. Oihenarti, Notitia utriuſque Vaſconiæ.*

BISCAYEN, ENNE, ſ. m. & f. Qui eſt de Biſcaye, natif originaire de Biſcaye. *Cantaber.* Catel, dans ſon

Hiſt. de Languedoc, écrit *Biſcoyn*. Latrey, dans ſon *Hiſt. d'Angleterre*, *T. II*, *p. 373*, a écrit *Biſcain* avec quelques anciens, & Maty dit *Biſcain*, les *Biſcains*. L'un & l'autre eſt mal. Il faut dire avec M. Corneille *Biſcayen*, qui ſe prononce *Biſcaïen*. Les *Biſcayens* ſont affables, agiles, vifs, courageux, mais ſujets à la colère. T. Corn. Les filles *Biſcayennes* vont tête nue, & ſe coupent les cheveux, parce que ſelon la coutume du pays, les vierges ne doivent pas les porter longs, ni être voilées. Quand elles ſont mariées elles ſe couvrent la tête d'une toile jaune, qui fait au deſſus du front une eſpèce de corne qui s'élève en pointe. Cet habillement de tête ſemble approcher de celui de quelques anciens Eſpagnols & Montagnards. Id. Les *Biſcayens* ont eu des Comtes ou Gouverneurs, envoyés par les Rois d'Oviédo & de Léon juſqu'en 859. Les *Biſcayens*, au rapport de Botero, prétendent que le Roi, qui ſe nomme ſeulement *Seigneur de Biſcaye*, doit entrer dans leur pays avec un pied déchauſſé. Id. M. de Tillemont ſemble éviter ce mot. Il dit toujours, les peuples de Biſcaye. Il eſt cependant françois & en uſage.

Biscayen. ſ. m. Eſpèce de fuſil qui porte beaucoup plus loin que les fuſils ordinaires. L'auteur de la nouvelle manière de fortifier les places, dit qu'elles devroient être garnies de fuſils boucaniers, & de ceux qu'on appelle *biſcayens*, afin de pouvoir tuer un homme de trois cens pas.

☞ BISCHBURG. Petite ville de la Pruſſe Polonoiſe.

☞ BISCHMARCK. Petite ville de la Poméranie, près de Stargard.

☞ BISCHOFF-HEIM. Ville du cercle du Bas-Rhin, dans l'Electorat de Mayence.

☞ BISCHOFF-LACK. Ville de la Haute-Carinthie.

☞ BISCHOFF-WERDA. Ville d'Allemagne, au cercle de la Haute-Saxe, dans la Miſaie, aux confins de la Haute-Luſace.

☞ BISCHOFFZELL. Ville de Suiſſe dans le Turgaw, à l'embouchure du Sitter, dans le Thour.

☞ BISCHWEILLER. Ville de France, en Alſace, environ à quatre lieues de Strasbourg.

BISCORNU, UE, adj. Mal fait, mal bâti, qui eſt d'une forme irrégulière. ☞ On le dit figurément de l'eſprit & des ouvrages d'eſprit. Une maiſon *biſcornue*, un onvrage *biſcornu*, un raiſonnement *biſcornu*. Il eſt familier dans toutes ſes acceptions.

BISCOTIN. ſ. m. Pâte cuite avec du ſucre. *Placenta*. Pour faire des *biſcotins*, il faut prendre une demi-livre ou une livre de ſucre, ſuivant la quantité que vous en voulez faire, le faire cuire à la plume, prendre une demi-livre ou trois quarterons de farine, la jeter dans le ſucre cuit, la remuer proprement pour la mettre en pâte; mais il ne faut plus la mettre au feu, il faut la dreſſer ſur une table ou ſur une planche, avec un peu de ſucre, la pétrir proprement, puis la piler dans le mortier, avec un blanc d'œuf, un peu d'eau de fleur d'orange, un peu de muſc & d'ambre, ſi l'on en veut; la bien piler, pour incorporer le tout, & en faire une eſpèce de pâté ferme. Enſuite on la met par petites boules, comme les petits pains de citrons.

☞ Enſuite on les jette dans une poêlée d'eau bouillante; ils vont d'abord au fond, & quand ils viennent deſſus, ou les tire avec une écumoire, on les égoutte, on les dreſſe ſur des feuilles de fer blanc ou de papier, & on les met dans le four, pour les cuire & leur faire prendre une belle couleur.

BISCUIT. ſ. m. Terme de marine. Pain fort deſſéché par une double cuiſſon, d'où il eſt appelé *biſcuit*, pour le garder long-temps, & particulièrement ſur la mer. *Panis nauticus*. La ſoute eſt le lieu où on garde le *biſcuit* dans les vaiſſeaux. Le *biſcuit* pour les voyages de long cours ſe cuit quatre fois, & on le fait ſix mois avant l'embarquement. Le *biſcuit* qu'on charge ſur les vaiſſeaux du Roi, eſt de farine de froment épurée de ſon, & de pâte bien levée. Faire du *biſcuit*, c'eſt aller en chercher, aller faire ſa proviſion de *biſcuit*, comme on dit, faire de l'eau, & faire du bois.

☞ On dit figurément & proverbialement, qu'il ne faut point s'embarquer ſans *biſcuit*; pour dire s'engager dans une affaire, dans une entrepriſe, ſans avoir les choſes néceſſaires pour y réuſſir.

Biscuit, eſt auſſi une pâtiſſerie friande faite avec de la plus fine farine, des œufs & du ſucre: on y met auſſi de l'anis & de l'écorce de citron. *Copta dulciaria*. On les fait cuire au four dans des moules de fer blanc, ou de papier. Il y a auſſi des *biſcuits* de carême faits ſans œufs, avec de la pâte d'amandes; des *biſcuits* de conſerve de roſes, de citron, de grenade, &c.

Les Maçons appellent *biſcuits* ou *bécuits*, les pierres de chaux qui reſtent dans le baſſin, après que la chaux eſt détrempée.

☞ Biscuit, ſe dit auſſi en termes de Teinture. Il eſt défendu aux Teinturiers de faire aucun *biſcuit* ni faux noir, c'eſt-à-dire, entre deux galles, vieille & nouvelle.

☞ Biscuit, ſe dit auſſi chez les Potiers de terre, Faïenciers, &c. de la pâte qu'ils emploient a faire leurs vaiſſeaux, & ſur laquelle ils appliquent enſuite la couverte.

BISE. ſ. f. Vent de nord. Il eſt froid & ſec. Il ſouffle entre l'eſt & le ſeptentrion. *Aquilo. Boreas*. La *biſe* eſt un vent très-dangereux ſur la Méditerranée. Il s'appelle *nord* ſur l'Océan, & *Tramontana* en italien; chez les Anciens, *Boreas*, *Aparctias*. C'eſt un air froid qui gèle les vignes, qui ſèche les fleurs. *Voyez* en la cauſe au mot Vent. Comme tombe une fleur que la *biſe* a ſéchée, dit Malherbe.

On dit proverbialement, qu'un homme a été frappé du vent de *biſe*; pour dire, qu'il eſt ruiné, qu'il lui eſt arrivé quelque mauvaiſe fortune.

Lipſe dérive ce mot de l'allemand *biſa*, qui ſignifie *tourbillon de vent*, & dit que *bieſen* & *biſen* ſignifient en flamand, *être fort agité*. Le P. Pezron le tire du celtique *bis*.

Bise. Vieux mot qui ſe diſoit autrefois pour *biche*, fémelle du cerf. *Cerva*.

Bise, eſt auſſi le nom d'un certain poiſſon qui approche fort du thon. *Amia*. Rond.

BISEAU. ſ. m. Endroit du pain où il n'y a pas de croûte, ce qui arrive lorſque les pains ſe touchent dans le four en cuiſant. *Panis pars mollior*, & dans la baſſe latinité, *biſellus*. Ceux qui ont de mauvaiſes dents, demandent du *biſeau*. C'eſt la même choſe que *baiſure*.

Quelques-uns le dérivent de *baiſeau*, c'eſt-à-dire, le lieu par où les pains ſe baiſent. Mais Ménage le dérive de *bis*, dont il fait *biſus* & *biſellus*.

Biseau, ſe dit auſſi en parlant de la taille des verres, des diamans, des pierres précieuſes, des glaces de miroir, lunettes à facettes: c'eſt l'angle formé de leurs ſuperficies qui ſe joignent. *Lingula angulata*. On voit les objets doubles, quand on les expoſe au *biſeau* des deux côtés.

On dit auſſi, qu'un ciſeau, ou qu'un fermoir de menuiſerie eſt à deux *biſeaux*, lorſque le taillant eſt en forme de coin, & qu'il a un angle ou *biſeau* des deux côtés. *Obliquè angulata ferri acies*. Ce qui eſt coupé en talus ſur le dos d'un couteau, ou d'un raſoir, s'appelle auſſi *biſeau*.

Biseau, eſt auſſi un terme de Diamantaire, qui ſe dit des principales faces d'un diamant taillé en table.

Biseau, parmi les Organiſtes, ſignifie un petit morceau d'étain, ou de plomb, qui couvre le tuyau, & qui aide au raiſonnement de l'orgue.

Biseau, ou chanfrein, terme d'Architecture. C'eſt une ſurface inclinée, ou plate bande, faite par l'arête rabattue d'une pièce de bois équarrie. On dit, taillé en chanfrein, ou en *biſeau*. On ſe ſert auſſi de ce terme dans la deſcription de certains fruits.

En termes d'Imprimerie, on appelle *Biſeau*, les morceaux de bois qui ſont en glacis, qui ſervent à entourer les pages.

BISÉE. adj. f. Terme de Teinturier. On appelle une étoffe *biſée*, une étoffe qui a été reteinte & repaſſée. On dit auſſi étoffe reparée.

☞ BISEGLIA. Ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans l'Apouille & dans la terre de Bari, avec un Evêché ſuffragant de Trani. *Vigilia*.

BISEIGLE. ſ. m. On l'appelle un *Régloir*. Double inſtrument de buis, qui ſert aux métiers de cordonnier & ſavetier.

BISELLIAIRE. ſ. m. *Biſellarius.* Ce nom ſe trouve dans une inſcription rapportée par Gruter, *p.* MXCIX, *n.* 2, Cn. Plautorio. Viviro. Augustali. Biselliario, Ce mot vient de *biſellium*, qui, ſelon quelques-uns, eſt la même choſe que le ſiège Curule, *Sella Curulis;* & ſelon d'autres un ſiège plus grand, plus commode, plus honorable, qui ſe donnoit à certaines perſonnes aux ſpectacles, aux théâtres, & dans de ſemblables aſſemblées. Le droit d'avoir ce ſiège s'appelle, ſur deux inſcriptions trouvées en Italie, Honor Biselli, & par la dernière trouvée depuis quelques années, il paroît qu'au moins quelquefois on achetoit ce droit. *L'honor biſellii* étoit donc à peu près comme nous dirions en France *droit de fauteuil;* & les *Biſellia'res* ſeroient parmi nous ceux qui dans les aſſemblées auroient droit de fauteuil, tandis que les autres ſeroient debout ou aſſis ſur des bancs, des tabourets, des plians, ou des chaiſes. Ce que nous venons de dire, montre que Scaliger s'eſt trompé dans les Tables des Inſcriptions de Gruter, quand il met les *Biſelliaires* parmi les artiſans, comme ſi c'étoit ceux qui faiſoient les ſièges appelés *biſellia*, & non pas ceux qui, comme on l'a dit, avoient droit d'en avoir aux aſſemblées. C'eſt une remarque de Pitiſcus. Au reſte, ces grands ſièges appelées *Biſellia*, étoient anciens. Varron en parle *De Ling. Lat. l. IV*, & dit que c'étoit des ſièges une fois plus grands que les chaiſes ordinaires, ou bien deux ſièges où deux perſonnes pouvoient tenir. C'eſt pour cela qu'ils étoient appellés *Biſellia*, comme qui diroit *double ſiège.*

☞ BISER. v. a. Terme de Teinturier. Reteindre une étoffe, la paſſer une ſeconde fois à la teinture. *Iterum tingere, retingere.* Ce mot vient du latin *bis.* Repaſſer en teinture, paſſer deux fois.

☞ BISER. v. n. Terme d'Agriculture, ſe dit des grains qui dégénèrent, qui noirciſſent d'année en année. *Nigreſcere, nigricare.* C'eſt une maxime chez les Laboureurs, que les blés *biſent* d'année en année; & cela eſt confirmé par l'expérience. Les Vocabuliſtes ne paroiſſent pas bien convaincus de cette vérité. *Les Laboureurs croient*, diſent-ils, *que le blé biſe ou dégénère d'année en année, & qu'il finit par devenir ſeigle.* Oui, ils croient ce que l'expérience leur apprend. Auſſi ne manquent-ils pas d'aller de quatre ans en quatre ans, plus ou moins, chercher au loin de nouveau grains pour les ſemer dans leurs terres.

☞ BISERTE. Ville maritime d'Afrique, au Royaume de Tunis.

BISET. ſ. m. Pigeon ſauvage, plus petit que le ramier, qui a la chair plus noire que les autres, & les pieds & le bec rouges. *Columbus agreſtis, ſaxatilis.* Les *biſets*, ou pigeons ſauvages, nichent dans la Flandre, & dans les pays ſeptentrionaux. *Obſervations ſur les écrits modernes, tom. XVIII, pag. 30.*

Belon, & Jules Scaliger diſent qu'il a été ainſi nommé à cauſe de ſa couleur noire ou *biſe.*

Quelques-uns l'appellent le grand *biſet.* Il eſt un peu plus petit que les pigeons domeſtiques. Son pennage eſt de couleur de rouille, enfumé, approchant de la couleur des raiſins noirs. Ses plumes ſont ſi livides, qu'elles en paroiſſent noires. On voit plus cet oiſeau en automne qu'en aucune autre ſaiſon. Le *biſet* ne fait des petits qu'une fois l'an. Il a le bec entièrement rouge, long environ comme celui du pigeon privé, & pointu par le bout. Il a toute la tête, le ventre & les aîles cendrées, excepté les grandes pennes, qui ſont plus noirâtres. Son vol eſt très-long, & bien affilé; ce qui eſt cauſe qu'il fend l'air d'une grande viteſſe. Il a le ſommet de la tête verdâtre, & mélangé de plumes noires. Sa queue, en approchant du croupion, eſt cendrée, & noire dans le reſte. Ses pieds ſont rouges, rabotteux & munis d'ongles noirs. La femelle a le bec & les pieds d'un rouge moins éclatant. L'on fait cas de la chair du *biſet*, & elle eſt plus délicate & plus ſerrée que celle du pigeon.

On dit auſſi un caillou *biſet*, en parlant d'un caillou noirâtre; & ce nom eſt quelquefois ſubſtantif. La voûte qui eſt de *biſet*, ou de caillou briſé brut, *&c. Deſcript. Géograp. & Hiſt. de la Haute Norm. tome II, p. 231.*

Biset. ſ. m. Groſſe étoffe biſe. Gerard Ségarelle laiſſa croître ſa barbe & ſes cheveux, ſe fit faire un habit de *biſet*, avec un manteau blanc d'une groſſe étamine, & prit une corde pour ceinture & des ſandales, comme les Freres mineurs. Fleury.

BISETTE. ſ. f. Petite dentelle que font les payſannes pour leur uſage, & qui eſt de peu de valeur.

BISETTIERE. ſ. f. Celle qui travaille à faire de la biſette.

BISEURS, ou *Réparеurs.* ſ. m. pl. Qualité qu'on donnoit autrefois aux maîtres Teinturiers du petit teint, parce qu'il n'appartenoit qu'à eux de faire le biſage & le réparage. Il ne peut préſentement y avoir dans Paris & ſes fauxbourgs que douze *Biſeurs* & pareurs. Ce ſont ceux qui compoſent la Communauté du petit teint.

☞ BISIGNANO. *Biſidiæ, Diſidiæ, Beſidianum.* Ville du Royaume de Naples, dans la calabre extérieure, avec un Évêché ſuffragant de Roſiano.

BISLINGUA. ſ. f. Terme de Botanique. C'eſt une eſpèce de *Ruſcus*, ou de Houx frelon. Elle eſt ainſi appelée, parce que du milieu de chacune de ſes feuilles il en ſort une autre plus petite, & qui a la même forme. On l'appelle autrement *Hypogloſſum.* Mais ces mots *biſlingua*, & *Hypogloſſum*, ne ſont point françois. *Voy.* Laurier Alexandrin, qui eſt le nom françois de cette plante, & ſous lequel on en parlera

BISMUTH. ſ. m. Corps minéral à demi métallique, compoſé de la première matière de l'étain, qui eſt encore imparfaite. C'eſt un excrément métallique, provenant d'une portion incapable de former un vrai métal, & changé en un corps minéral, blanc, poli, reſſemblant à l'étain, mais plus rouge. Sa ſubſtance eſt fort dure, peſante, aigre & caſſante, & d'un grain gros, poli, blanc & éclatant. On l'appelle autrement *étain de glaces*, parce qu'étant briſé, il fait voir pluſieurs ſubſtances polies comme une glace, & qu'il tient beaucoup de l'étain. On l'appelle auſſi *marcaſſite* par excellence, à cauſe qu'il ſurpaſſe les autres en blancheur & en beauté. ☞ Il entre aiſément en fuſion, perd ſon phlogiſtique, & répand beaucoup de fumée. Étant calciné, il ſe vitrifie, & ſe diſſout dans l'eau-forte & l'eau régale. Lorſque le *Biſmuth* eſt mêlé avec les métaux, il les pénètre, il les blanchit, il les rend plus coulans, & empêche que le mercure ne les diminue trop dans l'amalgame que l'on en fait. Il faut en excepter cependant le Cobalt & le Zinc. Il contient un ſel arſénical dont l'uſage intérieur eſt dangereux. Son précipité eſt un magiſtère fort blanc, qu'on mêle avec des eaux & des pommades, pour en faire un fard qui embellit le teint des Dames, & qui guérit les altérations de la peau. On en tire auſſi des fleurs qui effacent les taches du viſage; ce qui fait qu'on l'appelle autrement *blanc de perle. Voy.* la façon de le faire dans Charras. *Voyez* encore la Métallographie de Webſter.

Alonſo Barba dit qu'on en a trouvé depuis peu une mine en Bohême, & il le met au rang des métaux. Mais le *biſmuth* eſt proprement le régule de la pierre appelée *Cobalt, Cobaltum;* pierre d'où l'on tire l'arſenic, l'azur, le caffre, & le *biſmuth.* M. Stalh, Médecin Allemand, a donné ſa préparation: il faut le conſulter pour être parfaitement inſtruit ſur cette matière.

☞ Le *Biſmuth* qu'on appelle *vierge*, eſt fort rare. On le trouve dans les mines d'argent, dont il annonce la richeſſe. Il vient en graine, en feuilles & en cubes, & aſſez pur. On prétend que la chaleur ſouterraine lui procure toute la cuiſſon néceſſaire, & il ſe fond très-aiſément à la flamme d'une lumière. Il y a un *Biſmuth* d'un gris cendré qui contient du cobalt & de l'arſenic. Il eſt ou ſolide ou à grandes ſtries, donne peu d'étincelles, & ne tombe point en efflorescence, lorſqu'on y répend de l'eau forte. Oryct. Le *Biſmuth* en fleur eſt d'un gris jaune, ſouvent rouge, vert ou bleu. Cette mine eſt peſante, de couleur noire, & contient beaucoup de ſoufre; ce qui lui fait répandre une odeur déſagréable. Celui qui eſt ſablonneux, prend ce nom, parce qu'il s'eſt formé dans une pierre de grais, d'une couleur tirant ſur le noir. Il eſt rempli de cobalt, indépendamment de la partie ſulfureuſe qu'il contient.

On fait du *biſmuth* artificiel, en réduiſant l'étain en petites lames & petits morceaux, & en le cimentant par

par une mixtion de tartre blanc, de ſalpêtre & d'arſenic ſtratifié dans un creuſet à feu nu. On fait la même choſe du zinch, ou zain, en mettant du plomb au lieu d'étain, & un peu de calamine.

☞ Quand le *Biſmuth* ſert à former les caractères d'imprimerie, on le mêle avec de l'étain, pour rendre ces caractères plus durables. Oryct.

☞ BISNAGAR. Royaume des Indes. *Voyez* Narsigue.

☞ Bisnagar. Ville. *Voyez* Chandegri.

BISNAGUE, ou VISNAGA. *Voyez* Gingidium.

BISNOW. ſ. m. Nom de Secte parmi les Banianes des Indes, qui ſont la Caſte des Marchands, dans laquelle il y a deux Sectes. Celle de *Biſnow*, & celle de Samarath. Ils reconnoiſſent un Dieu ſeul, qu'ils appellent *Ram Ram*. Ce nom pourroit venir de l'hebreu רם, *Ram*, & ſignifier par conſéquent, *haut haut*, c'eſt-à-dire, en ſtyle de langues orientales, *Très-haut*. Ils ne donnent point de Lieutenans à ce Dieu, comme fait la ſecte de Samarath. Il fait tout par lui-même, c'eſt-à-dire, qu'ils ne reconnoiſſent qu'un ſeul Dieu. Ils lui donnent cependant une femme. Ils parent leurs idoles de chaines d'or, de colliers de perles, & de pierreries. Ils chantent, dans leurs temples, des hymnes à l'honneur de ces idoles, & danſent au ſon des flageolets, des tambours, des baſſins de cuivre, *&c.* Les femmes de la ſecte de *Biſnow* ne ſe brûlent point après la mort de leurs maris, comme celles de la ſecte de Samarath. Elles ſe contentent de ne ſe plus remarier. Peut-être que *Biſnow* eſt la même choſe que le Dieu *Viſnou*, dont nous avons parlé au mot *Brama*, & dont nous parlerons encore en ſon lieu.

BISOCHE. ſ. m. *Biſœcus. Voyez* Frérot.

BISOGNE. ſ. m. Nouveau ſoldat. Vieux mot. Le Roi d'Eſpagne, dit le ſieur d'Aubray au Duc de Mayenne, envoya à votre pere du ſecours; mais tel que j'ai honte d'en parler: tous *biſognes* ramaſſés, qui jamais ne voulurent combattre à la bataille de Dreux, & ſe couvrirent des charriots de bagage ... *Sat. Men. T. I, p. 111.*

Brantome dit que de ſon temps, en France & en Eſpagne, on appeloit *Biſognes*, ou *Biſonnos*, toutes les troupes qui n'avoient point ſervi dans les guerres de Piémont, & *Vieïos*, celles qui y avoient été employées. Cependant Bernardin de Mendoſſe, en ſes Commentaires de la guerre des Pays-Bas, ſemble reſtreindre la qualité de *Biſognes* aux ſeuls nouveaux ſoldats Eſpagnols deſtinés à être mis dans les garniſons, à la place des vieilles troupes que les Eſpagnols en tiroient pour compoſer leurs armées: c'eſt là effectivement la propre ſignification du mot eſpagnol *Biſonno*, qui veut dire un ſoldat nouveau, de recrue, ou de nouvelle levée; tels qu'étoient ceux qui ſe couvrirent du bagage à la bataille de Dreux. Mézerai dit auſſi qu'on appeloit en France, en ce temps-là, *biſognes*, toutes les troupes nouvellement levées .... *Sat. Men. tome II, p. 272.*

BISON. ſ. m. Bœuf ſauvage des Indes. Il a la tête courte, le front large, les cornes crochues, pointues, noires & luiſantes. Ses yeux ſont grands, hagards, enflammés & affreux. Sa langue eſt ſi rude, qu'en léchant il enlève la peau, & fait ſortir le ſang. Son cou eſt chargé de quantité de crins longs, qui ont une odeur de muſc. Cet animal habite dans les bois: il eſt féroce & fort dangereux. Sa fiente eſt réſolutive, & ſes cornes priſes en poudre ſont, dit-on, ſudorifiques, & réſiſtent au venin.

Bison, en termes de Blaſon, eſt la même choſe que *bufle*. *Bos ferus.* Une tête de *biſon* couronnée.

BISQUAIN. ſ. m. Peau de mouton garnie de ſa laine, préparée & paſſée par les Mégiſſiers. C'eſt de ces peaux (qu'on nomme communément *houſſes*) dont les Bourreliers ſe ſervent pour faire des couvertures aux colliers des chevaux de tirage.

BISQUE. ſ. f. Potage exquis, fait de pluſieurs Pigeons, poulets, béatilles, jus de mouton, & autres bons ingrédiens. *Catinus jurulento pane, & exquiſitis fartilibus refertus.*

Ce mot, en ce ſens, vient de *bis cocta*; parce que la *biſque*, ſe faiſant de pluſieurs béatilles, il en faut faire pluſieurs cuiſſons ſéparées & réitérées, avant que de lui donner la dernière perfection. Vive la France pour les ragoûts & pour les *biſques*. Main. Rien ne charme tant leur eſprit que la *biſque* & la fricaſſée. Gomb.

Qu'eſt devenu ce teint dont la couleur fleurie
Sembloit d'ortolans ſeuls & de biſques nourrie?
Boil.

On appelle *demi-biſque*, celle qui ſe fait à moindre frais, & où l'on ne met que la moitié des ingrédiens de la précédente.

On appelle *biſque de poiſſon*, celle qui ſe fait avec des hachis de carpe, leurs œufs & leurs laittes, & avec des écreviſſes.

Bisque. Terme de jeu de paume, eſt un coup que l'on donne gagné au joueur qui eſt plus foible, pour égaler la partie par cet avantage, & qu'il prend quand il veut une fois en chaque partie. *Quadrans pilarii quindenarii.* ☞ Ainſi prendre bien ſa *biſque*, c'eſt placer à propos cet avantage qui vaut quinze. C'eſt dans ce ſens qu'on dit familièrement & figurément, *prendre bien ſa biſque*; pour dire, prendre bien ſon temps, profiter de ſon avantage, d'une occaſion pour faire ce qu'on ſouhaite.

Quelques-uns, en ce ſens dérivent ce mot de *bis capit*, parce que d'ordinaire on la prend après un avantage qu'on vient de gagner, & ainſi on prend deux coups en même temps.

On dit auſſi dans ce ſens *demi-biſque*, pour un ſemblable avantage qu'on ne prend qu'une fois en deux parties, ou en deux jeux.

On dit proverbialement à un homme ſur qui on ſe vante d'avoir de l'avantage en quelque choſe que ce ſoit, qu'on lui donneroit quinze & *biſque*. On dit auſſi ☞ *avoir biſque & quinze*; pour dire, avoir un grand avantage, de grands préjugés en ſa faveur pour le ſuccès d'une affaire.

BISSAC. ſ. m. Sac double & tout d'une pièce, qui a une ouverture par le milieu, & fermé par les deux bouts, en ſorte qu'il forme un double ſac. *Pera, mantica, &c.* Les *biſſacs* ſe peuvent mettre à l'arçon de la ſelle. Les payſans portent ſur l'épaule un *biſſac* pour les néceſſités de leur voyage. Il ne diffère de la beface, qu'en ce qu'il eſt plus petit, & eſt fait ordinairement de cuir. On dit d'un homme ruiné, qu'il eſt au *biſſac*.

Ménage dérive ce mot du latin *biſaccium*, qui ſe trouve dans Pétrone en la même ſignification. Nicot le dérive de *bis*, & de *ſaccus*, auſſi-bien que beface; c'eſt-à-dire, double ſac, ou deux ſacs s'entretenans; & le P. Monet l'appelle *ſac à double fond*. Les Bollandiſtes, *Act. Sanct. Mart. T. II, p. 756*, croient qu'il ſeroit peut-être mieux de le tirer d'un ancien mot françois, ou teutonique, & de dire que *biſſac* ſignifie un ſac à mettre le manger, ou bid-ſac, *ſaccus mendicatorius*, ſac propre à mandier; car il n'y a, diſent-ils, que les pauvres, ou ceux qui vivent d'aumône, qui ſe ſervent de *biſſac*; cependant la première étymologie paroît ſans comparaiſon meilleure.

BISSE. ſ. f. Terme de Blaſon, qui ſignifie un *ſerpent*, qui eſt la même choſe que *guivre, givre*, ou *vivre*. *Anguis.*

Ce mot vient de l'Italien *biſcia*, ſignifiant la même choſe. Quelques-uns diſent que c'eſt à cauſe de ſon ſifflement, qu'on lui a donné ce nom. D'autres croient qu'il peut venir du françois *bis*, qui ſignifie *couleur cendrée* & *griſe*, comme on dit du blé *bis*, de la pâte *biſe*, & pain *bis*-blanc; parce que ces ſerpens ſont cendrés ordinairement.

BISSE. *Voyez* BYSSE.

☞ BISSECTION. ſ. f. Terme de Géométrie, ſynonyme à bipartition. Diviſion d'une étendue en deux parties égales. *Bipartitio.*

BISSÊTRE. ſ. m. Malheur, accident cauſé par l'imprudence de quelqu'un. *Calamitas.* Si vous laiſſez entrer cet étourdi, il fera quelque *biſſêtre* en la maiſon.

Ce terme eſt populaire, & eſt venu par corruption de *biſſexte*, parce que les ſuperſtitieux ont cru que c'étoit une année malheureuſe. On ne s'en doit donc ſervir que

dans le ſtyle bas & comique, à l'exemple de Molière, qui fait dire à un valet :

Hé bien ne voilà pas ton enragé de maître ;
Il nous va faire encor quelque nouveau biſsètre.

Voyez BICÈTRE.

BISSEXTE. ſ. m. Terme de Chronologie. Année de 366 jours, qui arrive de quatre en quatre ans, à cauſe de l'addition qu'on y fait d'un jour, qu'on inſère dans le mois de Février, pour remplacer les ſix heures que le ſoleil emploie à faire ſon cours chaque année au-delà de 365 jours. On appela ce jour-là *biſſexte ;* parce que Céſar ordonna qu'il fût intercalé après le 25 de Février, qui étoit le 6 des Calendes de Mars ; ainſi parce que l'on comptoit cette année-là deux fois le 6 des Calendes de Mars, *Biſſexto calendas*, on nomma *biſſexte* le jour qui étoit intercalé ; & *année biſſextile*, l'année où cela arrivoit. *Intercalaris dies*, *annus intercalaris*. Les Grecs modernes ont auſſi adopté ce mot βισέξτος, & βισέξτη, qui ſe trouve dans Anaſtaſe d'Antioche, & dans un Gloſſaire manuſcrit de la bibliothèque du Chancelier Seguier.

Cependant les Aſtronomes qui travaillèrent à la réformation du calendrier par les ordres du Pape Grégoire XIII, ayant obſervé que le *biſſexte* ajoutoit en 4 ans 40 minutes plus que le ſoleil n'emploie à retourner au même point du zodiaque, ils ſupputèrent que ces minutes raſſemblées compoſoient un jour en 133 ans. Ainſi pour prévenir que cela ne changeât inſenſiblement l'ordre des ſaiſons, il fut arrêté que dans le cours de 400 ans l'on retrancheroit trois *biſſextes*. L'année 1700 n'a point été *biſſextile* par cette raiſon. Ammian Marcellin rapporte que l'Empereur Valentinien ne vouloit point ſortir le jour du *biſſexte* de Février, comme le croyant malencontreux. *Voyez* le mot AN. Le P. Noris ſe ſert pour rectifier la chronologie, de deux *biſſextes* qui ſont fixes, l'un en 222, par le cycle paſcal de S. Hippolyte, & l'autre en 364 par Ammien. TILLEM.

BISSEXTE. ſ. m. On nommoit ainſi un certain droit épiſcopal, dont parle M. l'Abbé Fleury, & qu'il n'explique pas.

BISSEXTIL, ILE. adj. Epithète de l'année où ſe rencontre le biſſexte. *Intercalaris*, *intercalarius*.

Ce mot vient de ce que les Romains comptoient deux fois le même jour de Février où l'on mettoit le biſſexte, *bis ſexto Calendas Martias*, ſix jours avant Mars.

BISSOM. ſ. m. Bœuf ſauvage. *Voyez* BISON.

BISSONATA. Eſpèce de groſſe étoffe, qui ſert à faire les habillemens de quelques Religieux, des frocs de Moines.

☞ BISSUS. *Voyez* BYSSE.

BISTI. ſ. m. Petite monnoie de Perſe. Quelques relations d'aſſez bonne main mettent le *biſti* au nombre des monnoies courantes d'argent qui ſe fabriquent en Perſe, & le font valoir un ſou quatre ou ſix deniers de France.

Le Chevalier Chardin ne donne le *biſti* que pour une monnoie de compte, & l'appelle dinar-*biſti*, qui il fait valoir dix binars.

BISTONIE. *Biſtonia*. Ancienne ville de Thrace, bâtie par Biſton, fils de Mars & de Callirhoé, duquel elle prit ſon nom. De là la Thrace fut auſſi appellée *Biſtonie*, en grec & en latin, *Biſtonia*, & les Thraces, ſi ſouvent dans les Poëtes, *Biſtoniens*, *Biſtones*, *Biſtonii*.

BISTOQUET. ſ. m. Inſtrument de billard avec lequel on joue coup ſec, quand on craint de billarder. Le deſſus de la maſſe eſt preſque rond, & la queue fort relevée, *clava luſoria ſupernè rotunda*. On l'appelle *biſtoquet* par ironie, puiſqu'on s'en ſert pour ne pas toquer ou toucher deux fois la bille.

BISTORD, ou BITORD. ſ. m. Terme de marine. Menue corde à deux fils, dont on ſe ſert pour faire des enflèchures, pour amarrer, pour renforcer les manœuvres. *Funiculus*.

BISTORTE. ſ. m. Nom de plante. *Biſtorta*. Ses racines ſont rougeâtres, chauves, groſſes comme le pouce, tortues, repliées ordinairement les unes ſur les autres, & garnies de chevelu. Elles jettent des feuilles longues aſſez ſemblables à celles de la patience, mais plus petites & vertes en-deſſus, blanches en-deſſous. Leur tige eſt haute d'un pied environ, liſſes, arrondies, noueuſes par intervalles, & garnies de quelques feuilles beaucoup plus petites que celles du bas de la plante. Chaque tige eſt ſurmontée d'un épi de fleurs purpurines, long d'un ou deux pouces, & fort ſerré. Chaque fleur eſt compoſée de cinq étamines, ſoutenues par un calice fendu juſqu'à ſa baſe en cinq quartiers purpurins. Le piſtil qui occupe le fond du calice, devient, après que la fleur eſt paſſée, une graine à trois coins, brune & renfermée dans une enveloppe fermée par le calice de la fleur. Son nom de *biſtorte* vient de deux mots *bis torta*, deux fois tort. La racine de *biſtorte* eſt fort aſtringente, bonne pour les flux de ſang, pour les pertes, pour empêcher l'avortement ; & on la recommande dans les fièvres malignes cauſées par une diſſolution de la maſſe du ſang.

BISTOTIER. ſ. m. Terme de Pharmacie. C'eſt un inſtrument de bois, de figure cylindrique. Il y en a de différente longueur & groſſeur. On s'en ſert pour le mélange de pluſieurs compoſitions.

BISTOURI. ſ. m. Inſtrument de Chirurgie, en forme de petit raſoir, qui ſert à couper, à faire des inciſions dans les chairs. *Novacula incurva*. On l'appelle *biſtouri*, parce qu'il eſt retourné. M. Huet croit que ce nom eſt formé de Piſtoie, ville autrefois renommée pour ſes ouvrages de fer. *Piſtorienſis gladius*, ou *novacula*.

BISTOURI *à la royale*, *biſtouri* herniaire, *biſtouri* lithotôme. *Voyez* le Dict. de M. Col de-Villars.

BISTOURNER. v. a. Terme de Maréchal. *Biſtourner* un cheval ou un autre animal, lui tordre deux fois les teſticules, pour les rendre inhabiles à la génération.

☞ Par ce moyen les teſticules privés de nourriture ſe deſſèchent, & l'animal devient impuiſſant. Autrefois on diſoit *beſtourner*, qui ſignifioit *renverſer*, *tourmenter*, *mettre en déſordre*. Voyez BESTOURNER.

BISTOURNÉ, ÉE, part.

BISTRE. ſ. f. Terme de Deſſinateur. C'eſt ainſi que les Peintres & Deſſinateurs appellent de la ſuie cuite, & enſuite détrempée, qui leur ſert à laver leurs deſſeins. *Fuligo cocta ac diluta*. On s'en ſert auſſi en miniature. Il y a des Peintres qui au lieu de *biſtre*, emploient avec les traits de la plume, un peu de lavis fait avec de l'encre de la Chine ; d'autres de la ſanguine, & d'autres de la pierre noire.

☞ BISTRICZ. *Biſtricia*. Ville de Tranſilvanie, ſur la rivière, & au Comté de même nom.

☞ BISTRICZ (le Comté de) Petit pays de Tranſilvanie, ſur la rivière de même nom, au nord de la Tranſilvanie, & aux confins de la Hongrie.

☞ BISTRICZ. Rivière de la Tranſilvanie, qui a ſa ſource aux frontières de la Pokutie, & ſe joint à la rivière de Samos, aux limites du comté de Neubania. *Biſtricz*. Voyez *Piſtrenſis villa*.

BISULQUE. adj. Fendu, fourchu. Les Naturaliſtes font pluſieurs claſſes des animaux. Il y en a une de *biſulques*, c'eſt-à-dite, de ceux qui ont le pied fourchu, tels que les bœufs, les chameaux, les pores, les chèvres, les moutons, &c. Les Hébreux n'oſoient manger que des animaux *biſulques*. Les animaux qui ſont peu féconds, ſont récompenſés par la longueur de leur vie. Pour ſe convaincre de cette vérité, on n'a qu'à jeter les yeux ſur ce qui arrive aux animaux *biſulques*, comme les chameaux & les bœufs. *Erreurs populaires*.

B I T.

☞ BITBOURG, ou BIDBOURG. Petite ville des Pays-Bas, dans le Luxembourg.

☞ BITCH. Petite ville d'Allemagne, capitale du Comté de même nom, aux confins de la Lorraine. Quelques-uns écrivent *Biche*.

BITCHEMARE. ſ. m. Sorte de poiſſon qui ſe ſale & ſe sèche comme la morue. Il ſe pêche ſur quelques endroits des côtes de la Cochinchine.

BITCHU, ou BITCOU. Petit royaume ou province du Japon, au pays de Jamaiſſero, de l'Île de Niphon, entre le pays de Bigon & de Bingo, avec une capitale de même nom.

BITETTO. Ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la province de Barri, avec un Evêché ſuffragant de *Barri*.

BITHIES. ſ. m. pl. Peuples de Thrace, ainſi nommés de *Bithis*, fils de Mars & de Sethe, ou plutôt du fleuve

Bithys ou Batinius. Si Pline en eſt cru ſur ſa parole, il y a eu des femmes de Scythie appellées de ce nom, qui avoient un des yeux garni d'une double prunelle, & l'autre marqué de la figure d'un cheval. Leurs regards étoient ſi dangereux, qu'ils enſorceloient, & tuoient tous ceux ſur leſquels ils s'attachoient quelque temps. MOR.

BITHYNIARCHIE. ſ. f. *Bithyniarchia.* Nom du Sacerdoce de Bithinie, qui étoit peut-être auſſi la première Magiſtrature de cette Province. La *Bithyniarchie* exemptoit de tutelle pendant qu'on étoit en charge.

BITHYNIARQUE. ſ. m. *Bithyniarcha.* Premier Prêtre, ou prémier Magiſtrat de Bithynie. C'eſt ainſi qu'on diſoit Aſiarque, Béotarque, &c. *Voyez* Guther, *De Vet. jur. Pontif. I, 28.*

Ces deux mots ſont compoſés de Βιθυνία, *Bithynie*, & ἀρχὴ, commandement, magiſtrature principauté.

BITHYNIE. Grande Contrée ou Royaume de l'Aſie mineure proche du Pont d'un côté, & de la Troade de l'autre, vis à-vis la Thrace. *Bithynia.* La *Bithynie* s'appella d'abord Bébrycie, *Bebrycia*; puis *Migdonie*, *Migdonia*: enfin elle prit le nom de Bithynus, un de ſes Rois. Claudien, *Liv. I*, contre Eutrope, v. 246, & d'autres encore diſent que les Thynes, *Thyni*, peuples de Thrace, étant venus s'établir dans ce pays, il fut nommé *Bithynie.* Bochart, *Chanaan, Liv. I, ch. 10*, tire ce nom de l'hébreu בטן, *ventre* d'où les Arabes ont fait באטן, pour ſignifier ce qui eſt intérieur, & il prétend que les Bithiniens furent ainſi appellés, parce qu'ils occupèrent l'intérieur des terres, comme diſent Mela, *Liv. I, p. 19*, & Pline, *Liv. VI, ch. 32.* Il prétend auſſi que les Bithyniens ſont une colonie de Phéniciens, amenés là par Phœnix frere de Cadmus. D'autres diſent qu'ils ont pris leur nom de Bithynes, fils de Jupiter & de Thrace, fille de Titan, & qu'ils paſsèrent de Thrace en Aſie. *Voyez* Strabon, *Liv. VII & X.* Nicée fut capitale de *Bithynie.* Nous ne connoiſſons que trois Rois de *Bithynie*, Pruſias, dont il y a quelques médailles, & deux Nicomèdes. J'ai vu quelques médailles dont l'inſcription eſt ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΝΙΚΟΜΗΝΟΥ. Les Turcs appellent aujourd'hui la *Bithynie*, Burſie, & Beſangial, ſelon quelques-uns. CORN. ou ſelon Maty, Becſangil. Arrien avoit fait l'Hiſtoire de *Bithynie* ſa patrie. Pothius la cite, *chap. 58, pag. 52.*

BITHYNIE. Emplâtre du Barbier de *Bithynie*, pour les maux de rate & les hydropiſies; on en trouve la deſcription dans Aëtius, *Tetrab. III, Serm. 2, cap. 22.*

BITHYNIEN, ENNE. ſ. m. & f. *Bithynus.* Qui eſt de Bithynie. Les *Bithyniens* étoient ſi riches, que Pithius, Roi de ce pays, fit préſent à Darius, Roi de Perſe, d'un plane d'or, & d'une vigne auſſi d'or T. CORN.

BITI. ſ. m. Nom d'un grand arbre toujours vert, qui croît dans le Malabar, & dans d'autres contrées des Indes orientales. Le ſeul uſage connu qu'on en tire dans la Médecine, c'eſt l'huile qu'on prépare avec ſa racine, & qui guérit les alopécies. RAY, cité par James.

☞ BITO. Petit Royaume d'Afrique, dans la Nigritie, au midi du Niger.

BITON & *Cléobis* étoient deux freres recommandables par leur piété envers leur mere, & qui méritèrent par-là les honneurs héroïques. Les habitans d'Argos leur firent faire des ſtatues qu'ils placerent dans le temple de Delphes.

☞ BITONTO. Ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans la terre de Barri, avec un Evêché ſuffragant de Barri.

BITORT, mieux BISTORD. *Voyez* ce mot.

BITTERN. ſ. m. Dans les endroits où l'on prépare le ſel tiré de l'eau de la mer: on donne le nom de *bittern* à la liqueur qui coule du ſel commun, & qu'on reçoit dans des vaiſſeaux convenables; ou c'eſt la liqueur qui reſte après la cryſtalliſation du ſel commun. Nous l'appelons *eau mere.* DICT. DE JAMES.

☞ BITTE. ſ. f. Terme de rivière. Pièce de bois ronde ſur le devant d'un batteau foncet, ſervant à fermer le batteau.

☞ BITTERFELD. Petite ville d'Allemagne, au cercle de la haute Saxe, dans la Miſnie, au territoire de Leipſig.

BITTES. ſ. f. Terme de Marine. Ce ſont deux pièces de bois élevées de bout depuis le bas du fond de cale, juſqu'à quatre pieds & demi au deſſus du premier pont. C'eſt autour de ces pièces qu'on met & qu'on attache le cable, quand on a mouillé l'ancre. Elles ſont à côté du mât de miſaine, & entretenues par un traverſin ou groſſe pièce de bois travée contre, & ſont appuyées par des courbes, ou arc-boutans qui ſont ſur les ponts, qu'on appelle *contre-bittes.*

Les *bittes* d'écoutes d'huniers, où petites *bittes*, ſont placées au-devant du grand mât, & du mât de miſaine, ſur le ſecond pont, au travers deſquelles il y a des ruaux ou rouets de cuivre, par où paſſent les écoutes des hunes, qui ſervent à faire bander les écoutes de huniers.

BITTER *le cable*, c'eſt le rouler & arrêter autour des bittes. *Circumducere.*

BITTON. ſ. m. Pièce de bois ronde & haute de deux pieds & demi, par le moyen de laquelle on attache une galère à terre. On appelle auſſi *bittons* ou *taquets* de petites bittes qu'on met proche des mâts d'un vaiſſeau, pour lancer ou amarrer quelques manœuvres.

BBITTONNIÈRES. ſ. f. Ce ſont des canaux ou égoûts qui règnent à fond de cale, à côté de la carlingue, par où s'écoulent les eaux d'un vaiſſeau, & viennent à la pompe. *Voyez* VITONNIÈRES.

BITTORD. ſ. m. *Voyez* BISTORD.

☞ BITTURE. ſ. f. Prendre *bitture*, c'eſt alonger le cable ſur le pont, pour le diſpoſer a mouiller l'ancre.

BITUME. ſ. m. C'eſt une eſpèce de graiſſe épaiſſie & onctueuſe en forme de bourbe, qui ſe trouve dans le lac Aſphaltite, & en d'autres lieux, qui eſt d'une nature fort inflammable, comme du ſoufre. *Bitumen.* Il y a du *bitume* dur & foſſile, qu'on tire de la terre en guiſe de tourbes & de mottes, qui ſert à des forges. Il y a du *bitume* qui ſert de chaux, & eſt propre à lier les pierres des bâtimens, tel que celui dont on dit qu'ont été bâtis les murs de Babylone. Il y a enfin du *bitume* liquide, qu'on brûle dans les lampes & dans les lanternes, comme de l'huile, comme on fait entr'autres en Sicile. Les Juifs, au rapport de Strabon, ſe ſervoient de *bitume* pour embaumer leurs corps morts.

Le plus excellent *bitume* s'apporte de Judée, & eſt reſplendiſſant, de couleur de pourpre, fort peſant, & d'une odeur forte. Le noir ne vaut rien. Les Médecins l'appellent *Aſphaltus.* On n'apporte plus de *bitume* de Judée, mais les Apothicaires le compoſent de poix & d'huile de pétréol, &c. Il faut dire la même choſe des Egyptiens; car les momies ſont toutes pleines de *bitume* ſemblable à celui de Judée. Le P. Kirker a fait cette remarque dans ſon *Œd. Æg. Tom. III, p. 394*, & je l'ai remarqué en effet dans des momies, & principalement dans celles des Auguſtins déchauſſés de Paris. Martinius dérive le mot *bitumen*, d'où *bitume* a été formé, de πίττα, *pix*, *poix.* Voyez ASPHALTE.

☞ On tire le *bitume* liquide de pluſieurs endroits. Le *bitume* mou eſt le naphta ou maltha, le *bitume* de Sirnam, de Copal & de Colao.

☞ Ces matières inflammables & molles comme la poix, ſont noires & de mauvaiſe odeur. On n'y voit que du ſoufre & de l'huile mêlée avec une quantité de ſel acide.

☞ Ces minéraux, au lieu de ſe cryſtalliſer, s'épaiſſiſſent dans les entrailles de la terre, ou ſur ſa ſuperficie: ils nagent même ſur les eaux. C'eſt un aſſemblage de cet acide, premier principe; c'eſt une matière graſſe, onctueuſe & très-chaude, qui eſt tantôt volatile, tantôt inflammable, ou facile à mettre en fuſion. Elle ſe mêle avec les ſels de la terre, & contribue à la formation des métaux & des plantes. Les liquides ſont amenés par des veines ſouterraines juſqu'à l'ouverture, par laquelle ils découlent en huile. On regarde les ſoufres comme le principe des ſaveurs & des odeurs, que nous trouvons dans la chair des animaux qui ſervent à notre nourriture. On prétend même que la couleur des fleurs eſt produite par les parties volatiles des ſoufres primitifs qui circulent dans les plantes. Ces ſucs

en effet contiennent beaucoup d'huile, de soufres & d'esprits volatils. C'est ce qu'on remarque tous les jours dans les procédés de la Chimie.

☞ On distingue douze espèces de bitumes, qu'on trouvera sous leurs noms particuliers.

BITUMINEUX, EUSE. adj. Qui tient du bitume. *Bituminosus.* Il y a plusieurs terres & minéraux qui sont de nature *bitumineuse.*

BITURIGE. s. m. & f. *Biturix.* Nom d'un ancien peuple de Gaule, qui occupoit ce qu'on appelle aujourd'hui le *Diocèse de Bourges*, c'est à-dire, le Berry & une partie du Bourbonnois, & dont Bourges étoit la ville capitale. Cesar & Tite-Live, Pline, Lucain, Florus, &c. disent toujours *Biturix*, & *Bituriges.* La table de Peutinger dit *Beturiges*; d'autres disent *Betorici*, & *Betonices*, Grégoire de Tours *Biturici.*

Entre tous les peuples de la Gaule, ceux qui portoient particulierement le nom de *Celtes*, ont été les premiers connus parmi les nations étrangères, & depuis que les *Bituriges* se furent mis en possession de leur donner des Rois, elle fut si heureusement gouvernée, qu'elle devint bientôt la plus florissante. Cordem. Lorsque le premier Tarquin étoit Roi de Rome, Ambigat, l'un des *Bituriges*, étoit Roi des Celtes. Id. & comme dit Tite-Live, les *Bituriges* étoient en possession de l'Empire des Celtes. Ce prince, pour décharger le pays, qui étoit trop peuplé, envoya un très-grand nombre d'hommes, de femmes & d'enfans, sous la conduite de Sigovèse & de Bellovèse, enfans de sa sœur. Le sort donna à Sigovèse la forêt Hercynie, dont une partie a été appelée depuis la *forêt noire.* Plusieurs croient qu'entre les peuples qui suivirent Sigovèse, il y eut des *Bituriges*, des Volces-Tectosages, des Boiens, des Sénonois, des Andes & des Bellovaciens. Ce qui le fait croire, c'est qu'on a trouvé dans la Germanie des noms & des pays qui portoient le nom de ces peuples, & suivant cette conjecture les *Bituriges* auroient occupé ce qui est entre la Frise & le Wezer: on dit même que ce fleuve fut nommé *Viturgis*, ou *Biturgis*, du nom de ce peuple. Id. La colonie de Bellovèse composée de *Bituriges*, d'Arvernes, de Sénonois, d'Eduens, d'Ambarres, de Carnutes, & d'Aulerques-Cénomans, se partagea en deux bandes: l'une tourna vers les Pyrénées, & l'autre avec Bellovèse passa les Alpes: tous les peuples voisins s'enfuirent devant eux. Quelque temps après les Toscans voulurent s'opposer à ces Gaulois; ils furent défaits, & les vainqueurs se rendirent maîtres de toute la partie occidentale de l'Italie, qu'on a nommée depuis *Gaule Cisalpine.* Au temps de Cesar les *Bituriges* étoient sous la protection des Héduens.

Les *Bituriges Cubes* sont ceux qui occupoient le Berry & une partie du Bourbonnois, ainsi appelés *Bituriges Cubi*, pour les distinguer des autres *Bituriges* dont nous parlerons tout-à-l'heure. Ils avoient un grand nombre de villes; & Cesar rapporte que Vercingentorix en fit brûler plus de vingt en un seul jour. Leur capitale étoit Bourges, comme elle l'est encore du Berry. Quelques Auteurs les appellent *Berruyers*, comme on fait maintenant; mais il vaut mieux dire *Bituriges* en parlant de ces anciens temps, comme a fait M. de Cordemoy en l'expliquant ensuite. Mais il ne faut pas dire *Biturigeois*, comme Chauméau dans son *Histoire de Berry*, ni recevoir les étymologies qu'il donne de ce nom, & les histoires fabuleuses qu'il rapporte de l'origine des *Bituriges*, fondées sur le faux Bérose & sur les contes d'Annius de Viterbe; & la Thaumassiere a raison de les rejeter comme fausses & romanesques. *Liv. I, ch. 2.*

Les *Bituriges Vibesques* sont un peuple de Gaule, entre les Santonois & les Aquitains. Strabon dit qu'ils étoient les seuls de l'Aquitaine, qui fussent ἀλλοφυλοι, c'est à dire, comme plusieurs l'interpretent, venus d'ailleurs; expression par laquelle ils croient avec raison que ce Géographe a voulu marquer que c'étoit une colonie des premiers *Bituriges.* Il est certain que Cesar n'a jamais parlé que des *Bituriges Cubes*, & que de son temps il n'y avoit point encore de *Bituriges Vibesques.* M. de Marca prétend que Strabon par le terme ἀλλοφυλοι, ou ἀλλοεθνεις, comme il parle ailleurs, n'a point entendu une nation étrangère, mais une nation distincte & séparée de l'Aquitanique; & que par cette veritable, quoique nouvelle explication, l'on détruit la prétendue colonie du peuple de Berry. Mais pour peu qu'on ait d'usage de la langue grecque, on sait qu'ἀλλοφυλος, n'a point ce sens, non plus qu'ἀλλοεθνης, & qu'il ne signifie autre chose qu'un étranger, un homme venu d'ailleurs. Et s'ils sont originaires du pays, comme les Santonois & les Aquitains, pourquoi Cesar n'en parle-t-il jamais?

B I V.

BIVAL. Abbaye de filles de l'Ordre de Cîteaux, mais soumise à l'Ordinaire, fondée vers l'an 1150 dans le pays de Brai, à deux lieues de Neuf-Châtel, au Diocèse de Rouen. *Descript. Geogr. & Hist. de la Haute Normandie, Tom. I, pag. 150.*

BIVALVE. s. f. Terme de Conchyliologie. Coquillage qui a deux parties, qui s'ouvre à peu près comme une porte à deux battans. *Bivalva.* δίθυρα. Diverses *bivalves.* Gersaint.

Ce mot est composé de *bis*, deux fois, & *valva*, battant. On distingue les poissons testacées en *univalves* & en *bivalves.* Les *bivalves* sont l'huître, la moule, la pinne, la perle, le pitot, le coutelier, le péroncle, &c. qui ont deux parties jointes par une espèce de charnière. La *bivalve* est appelée *doublette* par les Hollandois.

☞ Bivalve. adj. *Bivalvis.* Terme de Botanique, à deux battans. Un fruit *bivalve* se sépare en deux, comme les deux battans d'une porte, ou comme les deux panneaux d'une coquille *bivalve*, telle qu'une moule. Ce terme convient surtout aux siliques.

☞ BIVAR. Ville de l'Esclavonie, province de Hongrie, située sur une île de la Save.

☞ BIVEAU. *Voyez* Beveau.

BIVENTER. s. m. Terme d'Anatomie. C'est le sixième muscle de la mâchoire, & le dernier des ouvreurs, nommé *diagastoique*, ou *bivento*, parce qu'il a deux ventres à ses deux extrémités, & un tendon dans son milieu. Il prend son origine d'une scissure qui est entre l'os occipital, & l'apophyse mastoïde, & passant son tendon par un trou, qui est au muscle styloïdien, il va s'inférer à la partie inférieure & interne du menton. Dionis.

BIVIAIRE. adj. Qui se dit d'une place où deux chemins, où deux routes aboutissent. *Bivium.* L'Ordonnance des Eaux & Forêts veut que dans les angles des places croisées, *biviaires*, ou *triviaires* des grandes routes ou chemins royaux des forêts, on plante des croix, poteaux, ou pyramides, avec une inscription qui enseigne le lieu où ils conduisent.

BIVIE. s. f. Nom d'une divinité de l'antiquité. *Bivia.* C'étoit la Déesse qui présidoit aux endroits où un chemin se divisoit en deux. Son nom le montre, car il vient de *bis* & *via.* Apparemment que les voyageurs l'invoquoient alors pour ne pas se tromper, & pour prendre des deux chemins celui qu'il falloit. *Otto Diss. de Diis vialibus.*

BIVOAC. s. m. Terme de guerre. La Fontaine dans son Traité des devoirs militaires des Officiers de Cavalerie écrit *Bivoac* au lieu de *Bivouac*, *Biouac*, *Bihouac.* Voyez *ces mots.*

BIVOIE. s. f. Chemin fourchu, lieu où deux chemins aboutissent. *Bivium.* Il y a plusieurs lieux en France qu'on appelle *la Bivoie.* Ce mot signifioit aussi autrefois la garde extraordinaire d'un camp, d'où les Flamands ont fait *bivouac*, qui est maintenant en usage.

☞ BIVONA. Ville & Duché d'Italie, dans la vallée de Mazara.

BIVOUAC, ou BIOUAC, ou BIHOUAC. s. m. Terme de guerre. C'est une garde extraordinaire qu'on fait de nuit pour la sûreté d'un camp qui est proche de l'ennemi. *Vigiliæ.* Cette garde se fait par toute l'armée, ou la meilleure partie, qui sort de ses lignes en escadrons & bataillons pour passer la nuit sous les armes à la tête du camp. Cet avis l'obligea de redoubler la garde des lignes, & même de faire le *bivouac* toutes

les nuits. De la Chap. Être au *bivouac*, ſe trouver au *bivouac*. Monter à cheval pour le *bivouac*. Paſſer la nuit au *bivouac*. Guillet. Faire coucher les troupes au *bivouac*. Lever le *bivouac*, c'eſt renvoyer l'armée dans ſes tentes, dans ſes barraques, quelque temps après la pointe du jour. Id. On fait auſſi le *bivouac*, lorſqu'on aſſiège une place, pour empêcher les ennemis de faire entrer quelque choſe dans la ville, ou pour prévenir les ſurpriſes & les attaques du camp. Il vouloit paroître à la vue des ennemis, quand ils deſcendroient le *bivouac*. Quincy. Il ſeroit plaiſant de voir le Pape coucher au *bivouac*. Bussi.

Ce mot eſt nouveau, & vient de l'allemand *weywach*, qui ſignifie *double-garde*. D'autres le dérivent de *bivoie*.

B I Z.

☞ BIZA, ou BISA. ſ. m. Monnoie & poids du royaume de Pégu. La monnoie eſt d'argent, & vaut 5 liv. 5 ſ. 5 d. de France. Le poids eſt de deux livres cinq onces de Veniſe.

BIZACENE. ſ. f. *Voyez* Byzacène.

BIZARRE. Il y a encore quelques gens qui diſent *bigearre*, mais mal. adj. m. & f. Qui a des mœurs inégales, des opinions extraordinaires & particulières. *Moroſus, tetricus, varius.* C'eſt un homme *bizarre*, avec lequel on ne peut vivre. Les gens *bizarres* ne ſont pas un moment dans la même ſituation d'eſprit. Ils paſſent d'une extrémité à l'autre; de la plus belle humeur ils paſſent tout d'un coup à un ſérieux, & à un ſilence morne & mélancolique. Ils n'ont point de ſentimens fixes, & leur humeur chagrine s'oppoſe à tout ce que les autres ſouhaitent. On ne peut compter ſur leur bienveillance, qui varie comme leur humeur. Voilà le caractère ou la définition des perſonnes *bizarres*. Bell. Il y a des gens capricieux que les plus grands plaiſirs ne touchent point, à moins qu'ils ne ſoient *bizarres* & extravagans. Id. C'eſt beaucoup que ce *bizarre* ſorte quelquefois de ſa taciturnité pour contredire, & qu'il daigne une fois le jour avoir de l'eſprit. La Bruy.

☞ L'Acad. dit fantaſque, extravagant, capricieux. Les Vocabuliſtes ajoutent à toutes ces épithètes celle de quinteux. Que ne diſoient-ils encore difficile, bourru, *&c.* comme ſi tout cela entroit dans l'idée du *bizarre*. Toutes ces qualités ſont bien l'effet, & en même temps l'expreſſion d'un goût particulier, qui s'écarte mal-à-propos de celui des autres: mais outre cette idée générale qui rend ces termes ſynonymes, chacun n'en a pas moins ſon propre caractère, & ſon idée particulière qui le diſtingue. Le *Bizarre* eſt celui qui eſt dirigé dans ſa conduite & dans ſes jugemens par une affectation de ne rien dire ou faire que de ſingulier. S'écarter du goût par une ſingularité d'objet non convenable, c'eſt être *bizarre*, dit M. l'Abbé Girard. Le *bizarre* dit proprement quelque choſe d'extraordinaire. *Voyez* aux autres mots leurs différences.

☞ Bizarre, ſignifie auſſi figurément *extraordinaire*, *ſingulier*, hors de l'uſage commun. Couleur *bizarre*, ajuſtement *bizarre*. Plumage *bizarre*. Acad. Fr.

Bizarre, eſt auſſi un ſubſtantif. C'eſt un vrai *bizarre*.

Bizarre *du cadet*. Terme de Fleuriſte. Tulipe feuille morte, rouge brûlé & jaune enfumé. Cult. des Fl.

BIZARREMENT. adv. D'une manière bizarre. *Morosè*. La fortune diſpoſe bien *bizarrement* de moi. Voit.

En muſique, chanter *bizarrement*, c'eſt chanter tantôt vîte, tantôt lentement, tantôt fort, tantôt doucement, ſelon la fantaiſie du compoſiteur, ou plutôt ſelon les diverſes expreſſions que demande le ſens des paroles. Brossar.

BIZARRERIE. ſ. f. Humeur bizarre, affectation de ne rien dire ou faire que de ſingulier. *Voyez* Bizarre. *Moroſitas*. Cet homme eſt ſujet à de grandes *bizarreries*. La *bizarrerie* de votre cœur vous fit revenir à moi, à meſure que vous voyiez que je m'éloignois de vous. P. D. Cl.

Ces mots viennent apparemment de l'eſpagnol *bizarro*, qui ſignifie *beau*, *agréable*, parce que la diverſité des couleurs a quelque agrément, ſur-tout quand elles ſont bien ménagées. C'eſt pour cela que le mot de *bizarrerie* ſe prend auſſi quelquefois pour une variété bizarre, agréable.

La ſatyre eſt comme une prairie,
Qui n'eſt belle, ſinon en ſa bizarrerie. Regn.

Quelquefois le mot de *bizarrerie* ne ſignifie autre choſe que *variété*. Il y a de la *bizarrerie* dans beaucoup d'ouvrages de la nature, dans la variété des coquilles, des pierres, des animaux.

☞ BIZE *à deux tèes*. ſ. m. Outil de buis ſervant aux Cordonniers à régler la trépointe du derrière du ſoulier. Encyc.

☞ BIZEBANI. Nom que les Turcs donnent aux muets du Grand Seigneur. *Bi* ſignifie *ſans*, & zeban, *langue*: ils les appellent auſſi *Dilſiz*.

☞ BIZEGLE. ſ. m. Outil de Cordonnier. Morceau de buis ſervant aux Cordonniers à liſſer le devant des ſemelles de ſouliers.

BIZERT. ſ. m. Oiſeau de paſſage, appelé en Languedoc Pérengue. Il paſſe les monts Pyrénées, près Baignières, au mois d'Octobre, & vient en très-grand nombre. Catel. *Hiſt. de Langued. Liv. I, chap. 5, p. 46.*

BIZET. *Voyez* Biset.

☞ BIZU. Ville d'Afrique, en Barbarie, au Royaume de Maroc, ſur le mont Atlas.

B L A.

BLACHE. ſ. f. *Blachia*. Ce mot eſt en uſage en Dauphiné: il ſignifie, en cette Province, une terre plantée de chênes, ou chataigniers, ſi diſtans les uns des autres, qu'ils n'empêchent pas qu'on n'y laboure. *Ager raris arboribus conſitus*. Ragueau.

BLADAGE. ſ. m. Terme en uſage dans l'Albigeois: il ſignifie un droit qui s'exige en forme de cenſive, & par-deſſus la cenſive lorſqu'il eſt établi par titre. Ce droit conſiſte en certaine quantité de grains que l'emphytéote paye pour chaque bête de labourage qui travaille le fonds inféodé. Ce mot *bladage* vient de ce que ce droit ſe paye en grains. *Jus annui frumentarii reditûs.*

☞ BLADERIE. Vieux mot. Marché au blé.

☞ BLADIER. Vieux mot. Marchand de blé.

☞ BLAER. Vieux verbe. Enſemencer en blé.

☞ BLAFARD, ARDE. adj. Qui ſe dit d'une couleur terne, ou d'une lumière foible. *Pallens, pallidulus.* Cette fille a le teint *blafard*. Lumière, lueur, couleur *blafarde*. Viſage *blafard*. Cette couleur eſt trop *blafarde*, elle n'a pas aſſez d'éclat & de vivacité.

Toujours ces ſages hagards,
Maigres, hideux, & blafards,
Sont ſouillés de quelque opprobre. R.

BLAFART ou BLAFFERT, ou PLAPPERT. ſ. m. Petite monnoie qui a cours à Cologne. Le *blafart* vaut quatre albus, & l'albus neuf deniers trois ſeizièmes de France.

BLAÎCHE. *Voyez* Blêche.

BLAINVILLE. Village & Collégiale du Diocèſe de Rouen. Ce nom eſt formé de celui de *Blain*, ou *Belain*, qui a ſignifié un *mouton* ou un *belier*. En effet, pluſieurs Seigneurs de ce lieu ont porté au VIe ſiècle le nom de *mouton*. *Deſcrip. Géogr. & Hiſt. de la Haute-Norm. Tom. II, p. 341.*

☞ Il y a en Normandie un autre bourg du même nom, entre Caen & la mer, ſur la rivière d'Orne.

☞ BLAIR. Petite ville d'Ecoſſe, capitale de la province d'Athol, à huit lieues de la ville de Perth.

☞ BLAIREAU. ſ. m. Animal quadrupède, autrement nommé *taiſſon*. *Taxus, meles*, ou *malis*. C'eſt une ſorte de bête puante qui ſe terre. Animal ſolitaire, qui ſe retire dans les lieux les plus ſombres & les plus écartés, où il ſe creuſe une demeure ſouterraine, dont il ne ſort guère que la nuit. Il mange de tout ce qu'il trouve, de la chair, des fruits, des graines, des racines, *&c.* Il dort toute la nuit, & une partie du jour; ce qui fait qu'il eſt toujours gras. La femelle fait trois ou quatre petits. Elle met bas en été. On diſtingue deux

eſpèces de *blaireaux*. Les uns s'appellent *porchins*, parce qu'ils ont le nez fait comme celui d'un porc : ce ſont les plus gros. *Taxus ſuillus*. Les autres ſe nomment *Chenins*, parce qu'ils ont le nez fait comme un chien : ceux-ci ſont plus petits que les autres. *Taxus caninus*. CHOMEL. Cet Auteur écrit *blereau*, mais il écrit ſouvent mal.

Ce mot, ſelon Saumaiſe, vient de *glirellus*, parce que c'eſt une eſpèce de loir qui lui reſſemble, en ce qu'il s'engraiſſe en dormant, quoiqu'il diffère en autre choſe. On connoit l'âge des *blaireaux* à la quantité des trous qu'ils ont ſous la queue; car ils augmentent d'un tous les ans.

BLAIRIE. ſ. m. Terme de coutume. C'eſt un droit qui appartient au Seigneur Haut-Juſticier pour la permiſſion qu'il donne aux habitans de pâture pour leurs beſtiaux ſur les terres & prés dépouillés, ou dans les bois & héritages non clos & fermés. Ce droit ſe leve tant ſur les nobles que ſur les roturiers, à proportion des héritages qu'ils poſſèdent, & des beſtiaux qu'ils ont. On appelle auſſi Seigneur *Blayer*, celui qui a ce droit.

☞ BLAISE. (*la*) Rivière de France, en Champagne, qui a ſa ſource dans l'élection de Chaumont, & ſe perd dans la Marne, à deux lieues de Vitri le François.

☞ BLAISE. Petite Rivière, au pays Chartrain, qui a ſa ſource au-deſſus de S. Ange, en Thimerais, auprès de la ferté au Vidame, & ſe joint à l'Eure auprès de Dreux.

BLAISE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Blaſius*. S. *Blaiſe* fut fait Evêque de Sébaſte en Arménie, du temps de l'Empereur Dioclétien. BAILLET. Il ſouffrit le martyre ſous Licinius le 3 Février, & apparemment l'an 320, ſous le Gouverneur Agricola, après avoir eu les côtés déchirés avec des peignes de fer. FLEURY. Les Cardeurs ont pris S. *Blaiſe* pour leur patron, ſans doute à cauſe des peignes de fer dont il fut déchiré.

BLAISE. ſ. m. *Ordre de ſaint Blaiſe*. C'eſt un Ordre militaire que les Rois d'Arménie établirent à l'honneur de ce Saint, comme étant le patron de leur Royaume. *Ordo militaris ſancti Blaſii*. Cet Ordre de Chevalerie étoit compoſé d'Eccléſiaſtiques & de Laïques. L'emploi de ce dernier étoit de s'oppoſer aux hérétiques à main armée, & celui des premiers de faire l'Office divin & de prêcher la foi. La marque de cet Ordre étoit une croix rouge, au milieu de laquelle étoit une image de S. *Blaiſe*. Ils la portoient ſur une robe de laine blanche toute ſimple. P. HÉLYOT, *T. I, C. 37*. Juſtiniani, *T. I, C. 24*, traite de cet Ordre qu'il appelle *Ordre*, ou *Chevalier de S. Blaiſe* & de *ſainte Marie*, & non pas de ſaint *Blaiſe* ſeulement. Il le place non pas en Arménie, mais en Paleſtine. Il dit qu'on ne trouve point l'année de ſon inſtitution, mais ſeulement qu'elle ſe fit à-peu près en même temps que celle des Templiers & des Hoſpitaliers; que les armes qu'ils portoient dans leurs bannières étoit une croix de gueule toute unie, au centre de laquelle étoit un ſaint *Blaiſe*; que leurs réguliers étoient les mêmes que ceux des Templiers; que les Profès faiſoient un vœu particulier de défendre la religion Catholique & l'Egliſe Romaine, & qu'ils avoient la Règle de S. Baſile.

BLAISOIS. Pays de France qui confine avec la Beauce vers le ſeptentrion, avec l'Orléanois à l'orient, avec le Berry au midi, & la Touraine au couchant. *Bleſenſis ager*, ou *pagus*. Selon le P. Monet le *Blaiſois* a été la demeure des Corbiloniens. Le *Blaiſois* a titre de *Comté*. Il ſe diviſe en ſupérieur & en inférieur. Le ſupérieur étoit autrefois compris dans la Beauce; l'inférieur eſt dans la Sologne. Il a pris ſon nom de Blois ſa capitale. Prononcez comme s'il étoit écrit *Bléſois*.

BLAISOIS, OISE. Qui eſt de Blois. *Bleſenſis*. Les *Blaiſois* paſſent pour prononcer fort bien le françois.

BLÂMABLE. adj. m. & f. Qui eſt digne de blâme. *Vituperabilis, reprehenſione dignus*. Cet homme eſt fort *blâmable*. Sa conduite n'a rien que de *blâmable*.

BLÂME. ſ. m. Repréhenſion faite ou reçue pour quelque action honteuſe, ou criminelle. Sentiment ou diſcours par lequel on condamne une action ou une perſonne. *Vituperatio, reprehenſio*. Ce mot a plus communément une ſignification paſſive. Le vice mérite autant de *blâme*, que la vertu mérite de louange. Cet homme étoit l'aggreſſeur, tout le monde lui donne le *blâme*. Tout le *blâme* de cette action retombera ſur vous. J'en rejetterai tout le *blâme* ſur lui. Peu de gens ſont aſſez ſages, pour préférer le *blâme* qui leur eſt utile, à la louange qui les trahit. ROCHEF. Nous n'entions en part de la gloire, ou du *blâme* du bien ou du mal, que du jour que nous commençons à agir par raiſon. M. SCUD.

BLÂME, en termes de Palais, eſt le contredit que donne un cohéritier contre les lots qui lui ſont preſentés par ſon cohéritier. En Juriſprudence feodale, c'eſt l'improbation que fait un Seigneur de l'aveu & dénombrement que lui donne ſon vaſſal, quand il eſt défectueux. La coutume donne quarante jours au Seigneur pour fournir ſes *blâmes*.

BLÂME, en matière criminelle, ſignifie la correction verbale qui eſt faite par un Juge pour raiſon d'un crime, c'eſt une peine qui emporte l'infamie. Elle ſe fait en ces termes. La Cour te blâme & te tend infâme.

BLÂMER. v. a. Reprendre, condamner quelque mauvaiſe action, témoigner par des paroles qu'on en déſapprouve quelque choſe. *Vituperare, reprehendere, culpare*. Je l'ai fort *blâmé* de ſon emportement. Tout le monde *blâme* ſa conduite. Je veux *blâmer* d'avoir attendu ſi tard à me découvrir vos peines & vos ennuis. Souvent ceux qui *blâment* les autres, tombent dans les mêmes défauts.

Mais pour Cotin & moi qui rimons au haſard;
Que l'amour de blâmer *fit Poëtes par art.* BOIL.

BLAMER, ☞ en matière criminelle ſe dit de la correction verbale que fait le Juge à un coupable, ordonnée par le jugement. Etre blâmé en Juſtice, porte note infamante.

Nicot prétend que ce mot vient de *blaſphemare*, ou du grec βλασφεμεῖν, qui ſignifie *famam ledere, médire*. D'autres croient au contraire que le mot de *blaſphémer* vient du mot de *blâmer*, qui ne ſignifie autre choſe que *reprendre, condamner, diffamer*. On trouve *blaſphemium* dans le ſens de *blâme* dans la vie de ſaint Gunthram Roi de France, *p. IV, n. 24* tirée de Grégoire de Tours, *Liv. VII, Hiſt. Eccl. C. 28*.

BLAMER, en Juriſdiction féodale, ſignifie contredire ou débattre l'aveu & dénombrement qui eſt donné à un Seigneur par ſes vaſſaux. *Improbare, contradicere*. A faute de *blâmer* par le Seigneur dans le temps de la coutume, l'aveu eſt reçu. Par la Coutume de Paris, un aveu & dénombrement doit être *blâmé* dans les 40 jours après qu'il eſt donné, autrement il eſt reçu. Dans celle de Normandie, le Seigneur a trente ans pour *blâmer* l'aveu ou dénombrement.

BLAMÉ, ÉE, part. *Vituperatus, reprehenſus, culpatus*.

☞ BLAMMNYSER. ſ. m. Plaquette, ou demi Eſcalin. Monnoie des Pays-Bas, dont la valeur eſt de trois ſous ſix deniers de France.

☞ BLAMONT. Ville de France, en Lorraine, à cinq lieues de Luneville. *Albus mons*. Quelques-uns écrivent *Blanmont*.

BLAMUSE. ſ. f. Tape, coup donné avec la main. Brantome, *Dames galantes, t. 1, p. 271*.

☞ BLANC, ANCHE. adj. Souvent employé ſubſtantivement. Ce qui eſt de la couleur la plus approchante de la lumière, & la plus oppoſée au noir. *Albus, candidus*. Le *blanc*, à proprement parler, eſt un compoſé de toutes les couleurs. Les corps ne paroiſſent blancs que parce qu'ils réfléchiſſent des rayons de toutes couleurs, au lieu que les noirs les abſorbent. Auſſi un corps noir s'échauffe bien plus facilement qu'un *blanc*. Voyez COULEUR. Quand on veut exagérer la blancheur, on ſe ſert de ces comparaiſons. *Blanc* comme un ſatin, parlant de la peau. *Blanc* comme un cygne, en parlant du poil. *Blanc* comme ivoire, en parlant des dents. *Blanc* comme neige, en parlant du linge. *Blanc* comme albâtre, en parlant d'un beau ſein. Il crache *blanc* comme coton, en parlant de la ſalive. ceux qui briguoient les Magiſtratures à Rome, étoient habillés de *blanc*: c'eſt pourquoi on les appeloit *Candidats*. On appelle papier *blanc*, celui où il n'y a rien d'écrit. Hévélius dit qu'il eſt très-certain que les animaux devien-

nent *blancs* en hiver dans les pays ſeptentrionaux, comme les lièvres, les renards & les ours; & que l'été ils reprennent leur couleur naturelle. En Ethiopie on a du *blanc* l'idée que nous avons du noir. On y peint le Diable *blanc*, ſi l'on en croit Ludolphe.

Les Thraces ont été les premiers qui ont marqué les jours heureux avec de petits cailloux *blancs*, & les malheureux avec des noirs. Les grecs ont imité cette coutume, & cela a donné lieu au proverbe, marquer un jour de *blanc*; pour dire, témoigner une fort grande joie.

Ce mot, ſelon Covarruvias, eſt goth. Ménage, après Guyet, dit qu'il vient de *albicus*, d'où les Italiens ont fait *bianco*, & les Eſpagnols *blanco*. Il en dérive auſſi le mot de *blond*.

BLANC, ſe dit auſſi de ce qui eſt pur & net, qui n'eſt ni ſale ni gâté. *Nitidus, purus*. Du linge *blanc*. Une aſſiette *blanche*. En ce ſens on dit au figuré, ce criminel a gagné le Juge, il l'a fait ſortir tout *blanc* de cette affaire. Ce mot pris ainſi dans un ſens figuré, a diverſes autres ſignifications. Par exemple, ils ſont tout *blancs* au-dehors & tout noirs au-dedans; c'eſt-à-dire, qu'ils ſont vertueux en apparence, mais qu'au fond ce ſont des méchans.

Quand je veux dire blanc, *la Quinteuſe dit noir.*
BOIL.

C'eſt-à-dire, quand je veux dire d'une façon, elle dit d'une autre.

L'homme va du blanc *au noir.*
Il condamne au matin ſes ſentimens du ſoir. ID.

C'eſt-à-dire, que l'homme eſt volage & inconſtant dans toutes ſes réſolutions. M. Claude a dit que S. Auguſtin avoit paſſé du *blanc* au noir, ſur le ſujet de la tolérance pour les Hérétiques; pour dire que ſes premiers ſentimens ſur cet article étoient fort différens de ceux qu'il embraſſa dans la ſuite.

Vouer au *blanc*, ſe dit lorſque le pere ou la mere d'un enfant fait vœu que cet enfant ſera vêtu de *blanc*, avec le bonnet, les gants, les ſouliers, *&c.* de la même couleur, pendant un certain temps en l'honneur de la Vierge. ACAD. FR.

BLANC. On appelle vers *blancs* les vers ſans rimes, tels que ceux des Anglois & des Italiens modernes. Je vais prendre la liberté de traduire en cet endroit en vers *blancs*, comme votre piece eſt écrite, parce que le temps qui me preſſe ne me permet pas le travail qu'excite la rime. VOLTAIRE. J'aurois ſouhaité pouvoir, à l'exemple des Italiens & des Anglois, employer l'heureuſe facilité des vers *blancs*. IDEM.

BLANC, ſe marie avec pluſieurs ſubſtantifs, qui changent ſa ſignification en y ajoutant quelque choſe.

BLANC-BEC. ſ. m. Jeune homme ſans expérience. Il ſe dit plus ordinairement de ceux qui ſont nouvellement entrés dans les troupes. C'eſt un *blanc-bec*.

ARGENT BLANC, ou MONNOIE BLANCHE. C'eſt toute la monnoie d'argent. *Nummi argentei*. Et il eſt oppoſé à l'*or* & au *billon*.

ARMES BLANCHES. C'étoient jadis les armes d'un jeune Chevalier, dont l'écu n'étoit chargé d'aucunes Armoiries. *Parma alba*. On appelle aujourd'hui *Armes blanches* celles qui ne ſont pas armes à feu, comme les épées, les ſabres, *&c.*

BIÈRE BLANCHE. On appelle ainſi la bière qui tire ſur la couleur du vin blanc, pour l'oppoſer à la bière rouge. *Cerviſia albida*.

BILLET BLANC. *Voyez* BILLET.

BOIS BLANC, eſt du bois de bouleau, peuplier, tremble, &c. *Populus*.

BOUDIN BLANC, eſt un boudin fait avec du lait & du *blanc* de chapon. *Botulus lacte & albâ caponum carne fartus*.

CARTE BLANCHE, eſt une carte où il n'y a point de peinture de roi, dame, ni de valet. *Charta alba*. On dit donner la *carte blanche* à quelqu'un; pour dire, offrir de faire quelque choſe à telles conditions qu'il lui plaira.

CHEVEUX BLANCS, des cheveux de vieillard blanchis avec l'âge. *Cani*. Ainſi on dit, il eſt tout *blanc* de vieilleſſe. Par la même raiſon, le mot de *blanc* ſe prend encore quelquefois pour la blancheur même des cheveux, ou pour la maladie qui les fait devenir *blancs*.

Ils n'arrêteront pas le temps qui toujours vole,
Et qui d'un triſte blanc *va peindre tes cheveux.*
MAIN.

CIRE BLANCHE, eſt de la cire, qui étant jaune naturellement, a été blanchie à la roſée.

CORNETTE BLANCHE, ſe dit en France du premier régiment de cavalerie, régiment du Colonel Général de la cavalerie.

CURE BLANCHE, eſt un terme uſité dans l'Orléanois & ailleurs, & qui ſe dit des Cures poſſédées par des Chanoines Réguliers de S. Auguſtin, parce qu'ils ont des ſoutanes blanches, pour les diſtinguer des autres Curés ſéculiers qui en ont de noires à l'ordinaire. Ainſi on dit Cures *blanches* & Cures noires.

DRAPEAU BLANC, en France, le premier Drapeau d'un Régiment.

EAU BLANCHE, c'eſt de l'eau où l'on a mis du ſon pour la faire boire aux chevaux malades.

ÉCHARPE BLANCHE, ſignal de ceux qui étoient autrefois au ſervice de France.

FER-BLANC, eſt du fer battu en lames, & blanchi avec de l'étain. *Ferrum ſtanno illitum*. On appelle Taillandiers en *fer-blanc*, ceux qui font des entonnoirs, des lanternes, *&c.*

GELÉE BLANCHE, c'eſt la gelée légère qui ſe forme le matin de la roſée, ou brouillard. *Pruina*.

GRIS BLANC, c'eſt du gris pâle tirant ſur le *blanc*. *Albidus*.

BLANC-ETOC. *Voyez* BLANC-ÊTRE.

BLANC-ÊTRE. Terme d'exploitation & de commerce de bois. Faire une coupe de bois à *blanc-être*, c'eſt n'y rien réſerver, abattre tant le bois taillis que les baliveaux & autres arbres retenus. Quelques-uns diſent *blanc-etoc*, mais *blanc-être* eſt plus uſité.

BLANC-MANGER, eſt un mets délicat fait en forme de gelée: un preſſis de viande avec du lait, du ſucre & des amendes. *Jus è carnibus elixis concretum, & albidum colorem referens*. Il y a un fruitau Mexique qu'on appelle *blanc-manger*, qui en effet en a preſque le goût. Il fond dans la bouche comme la neige, l'emplit d'une eau ſucrée. Il eſt gros comme une poire, & eſt plein en dedans de pluſieurs noyaux ou petites pierres noires.

MAGIE BLANCHE, eſt un art innocent de faire des choſes extraordinaires par la connoiſſance des ſecrets de la nature, que le peuple croit ne ſe pouvoir faire que par le pouvoir des Démons. *Ars innocens & ingenioſa ſtupenda patrandi*.

MER BLANCHE, c'eſt la mer glaciale, ou Hyperborée. *Mare Glaciale, Hyperboreum*. On appelle auſſi *Mer blanche* la mer Egée, parce qu'on tient que c'eſt une mer fort ſure.

MEURIER BLANC. Eſpèce de meurier dont les feuilles ſervent à nourrir les vers à ſoie.

MOINE BLANC, eſt un Religieux de l'Ordre des Chanoines réguliers de S. Auguſtin, ou de Prémontré, ou des Feuillans. *Monachus alba veſte indutus*. On appelle, vouer au *blanc* un enfant, quand on l'habille de *blanc* juſqu'à un certain âge, en l'honneur de quelque ſaint Fondateur d'un Ordre qui porte le *blanc*. Il y a auſſi à Paris des *Blancs-Manteaux*, appellés autrefois des *Guillemins*, dont la maiſon eſt maintenant remplie de Bénédictins. Ce nom de *Blancs-Manteaux* a été auſſi donné aux Religieux de la Congrégation des Serfs de ſainte Marie Mere de JESUS-CHRIST. Elle fut inſtituée à Marſeille dans le Monaſtère de ſainte Marie des Arènes, & le Pape Alexandre IV la confirma en 1225.

NOTE BLANCHE, eſt une note de muſique dont la tête eſt *blanche*, c'eſt-à-dire, vide dans le milieu. Elle vaut deux noires, ou la moitié d'une ronde.

PAIN BIS-BLANC, qui eſt mêlé de ſon ou de ſeigle.

Pavillon blanc, eſt le pavillon de l'Amiral de France.

Poivre blanc, eſt un poivre dépouillé de ſon écorce. *Voyez* Poivre.

Poudre blanche, eſt de la poudre à canon qui tire ſans faire de bruit, à ce que l'on prétend.

Reine blanche, *Voyez* reine.

Rose blanche. Terme de Fleuriſte. Œillet, ainſi appelé, parce qu'il n'eſt ni plus large, ni plus feuillu que la roſe blanche: ſa plante eſt foible, mais ſa fleur ne caſſe point en lui laiſſant cinq boutons. Cult. des Fl.

☞ Blanc-racine. Œillet *blanc*, qui a une groſſe & large fleur, ainſi nommé de M. Racine.

☞ Blanc de Paris. Autre eſpèce d'Œillet commun à Paris. La *blanche* printanière, la *blanche* tardive, ſont des noms de Tulipes. Id.

Blanche d'Andilly. Eſpèce de pêche qui mûrit dans le mois de Septembre. La Quint. *T. I. p. 267.* Il ne les eſtime pas. *Voyez P. III, ch. 5, p. 418 du I T.* Elles ſont ſujettes à avoir la chair molle & preſque en bouillie. Id. *C. 12, p. 422.*

Sauce blanche, eſt une ſauce faite avec du beurre fondu, & qui n'eſt pas noirci à la poêle.

Sel blanc, eſt du ſel décrépité, ou ſéché au feu. *Excoctus igne ſal.*

Verre blanc, c'eſt du verre pur, & bien plus clair & diaphane que le verre commun.

☞ Blanc, terme de peinture, la couleur, ou la matière blanche que les Peintres emploient pour rendre *blanc.*

☞ Blanc *d'Eſpagne.* Eſpèce de terre ou marne blanche qui ſe fond très facilement dans l'eau. On ne l'emploie qu'en détrempe.

☞ Il y a auſſi du *blanc* de craie qui eſt-à-peu-près la même choſe.

Blanc *de plomb* ou de *céruſe.* C'eſt la rouille du plomb, qui eſt ainſi appelée a cauſe de ſa blancheur. *Ceruſſa, pſimmithium.* Elle ſe fait à la vapeur du vinaigre: on l'appelle autrement *céruſe.* On met du plomb dans des pots, au fond deſquels il y a du vinaigre. On bouche ces pots de telle manière que l'air n'y puiſſe entrer; enſuite on les enterre dans du fumier, où on les laiſſe trente jours: au bout de ce temps on les débouche, & on trouve le plomb devenu blanc & caſſant: on rompt le plomb en morceaux; on le fait ſécher à l'air, & on le broie pour les Peintres qui s'en ſervent: c'eſt le plus beau *blanc* que nous ayons.

☞ Le *blanc* de plomb eſt auſſi un coſmétique, dont les femmes ſe ſervent pour blanchir la peau. On en fait le fard. *Fucus, pigmentum.*

☞ Blanc *des Carmes.* C'eſt de la chaux de Senlis fort blanche & paſſée dans un tamis très-fin.

Blanc. ſ. m. Terme de Fleuriſte qui ſe dit des œillets. C'eſt une eſpèce de tache blanche, qui s'attache aux fanes de l'œillet, & qui peu-à-peu, comme une peſte, gagne le cœur. Le *blanc* eſt une maladie incurable de l'œillet. Pour le préſerver pourtant des accidens que cauſe cette maladie, il faut le garantir des nuits froides & des brouillards, l'expoſer en grand air, & l'arroſer ſouvent. *Voyez* le *Traité de la Cult. des fleurs, c. 18.* J'ai un œillet qui a le *blanc.* Liger. Mes œillets périſſent par le *blanc.* La Quint.

☞ On appelle *blanc* de champignons, des filets *blancs* qu'on trouve dans le fumier, & qui produiſent des champignons.

C'eſt auſſi un terme de Jardinier, qui ſe dit des concombres & des melons. Mes concombres, ou mes melons, ont le *blanc.* Liger. Ce mal, qui eſt mortel pour ces plantes, n'eſt autre choſe qu'une altération dans les fibres de leurs fanes, ou de leurs bras, qui n'étant plus capables de recevoir le ſuc qui les nourrit, périſſent. Id.

☞ Cette maladie attaque auſſi les arbres, principalement les pêchers. C'eſt une eſpèce de lèpre qui gagne peu-à-peu les feuilles, les rameaux & les fruits qui ſe couvrent d'une eſpèce de matière cotonneuſe, qui bouche apparemment les pores, & empêche par ce moyen la tranſpiration. *Inde mali labes.* Comme on ne connoît point la cauſe de ce mal, on en ignore le remède. On l'appelle autrement *meunier.*

Blanc *Rhaſis*, que le vulgaire appelle *blanc raiſin*, eſt un onguent qui eſt ainſi appelé de ſa couleur *blanche*, & du nom de ſon inventeur, qui eſt *Rhaſis*, Médecin. Il eſt compoſé d'huile roſat, de cire, de céruſe & de camphre. On l'emploie dans les brûlures, les gratelles, & pluſieurs autres maladies de la peau.

Blanc *d'eau.* Plante qu'on appelle autrement *nénuphar. Nymphæa.* Voyez Nénuphar.

Blanc *de Meſue*, eſt un emplâtre qu'on nomme autrement *diachylon.*

Blanc *de baleine.* C'eſt la cervelle d'une eſpèce de baleine que les Baſques appellent *hyaris*, & ceux de S. Jean de Luz *Cachalot.* C'eſt, ſelon quelques-uns, la baleine mâle. On prend la cervelle de cet animal; on la fait fondre ſur un petit feu; enſuite on la met dans des moules ſemblables à ceux où l'on jette le ſucre; après qu'elle eſt refroidie & égouttée de ſon huile, on la fait refondre comme la première fois, & ainſi pluſieurs fois de ſuite, juſqu'à ce qu'elle ſoit bien purifiée & bien blanche: alors on la coupe en écaille avec un couteau fait exprès. Le *blanc de baleine* veut être conſervé dans des vaiſſeaux bien bouchés, car il n'y a guère de choſe qui ſe gâte plus aiſément à l'air. Pomet. Outre ſes uſages en Médecine, on l'emploie comme coſmétique.

Blanc *de perle.* Voyez Bismuth.

En termes de Médecine, on dit Le *blanc* de l'œil. *Oculi album, oculorum albor.* C'eſt la première tunique, ou peau de l'œil, qu'on appelle auſſi *conjonctive*, parce qu'elle ſert à joindre & à ſoutenir les autres. Elle ne va que juſqu'au cercle qu'on nomme *iris.*

☞ Blanc *de chapon*, c'eſt la chair du chapon cuit, ſurtout celle des ailes & de la poitrine.

☞ Blanc *d'œuf.* Glaire de l'œuf où eſt le germe. *Albumen.*

Blanc. Monnoie ancienne de billon qui valoit communément dix deniers tournois, quelquefois plus, quelquefois moins. *Quincunx Francicus.* On appeloit *grands blancs*, ou gros deniers *blancs*, ceux qui valoient dix deniers tournois; & petits *blancs*, ou demi-*blans*, ceux qui n'en valoient que cinq. Les *blancs* dans leur origine, c'eſt-à-dire, ſous Philippe de Valois & au commencement du règne du Roi Jean, étoient auſſi quelquefois appelés *gros tournois*, parce qu'ils tenoient la place des gros tournois qu'on ne fabriquoit plus. Le Blanc. Les droits Curiaux ſont taxés pour chaque Paroiſſien à Pâques à un *blanc.* Pendant les guerres contre les Anglois les *blancs* à la couronne valoient 12 deniers: cela varioit ſelon la différence des monnoies.

On fabriqua auſſi ſous Charles VI, des *blancs* & des *demi-blancs* à l'écu. On a appelé des grands *blancs* au ſoleil de Louis XI, & Charles VIII, des ſous qui valoient treize deniers, qu'on a auſſi nommés *treizains.* Sous Charles VIII, les *blancs* furent nommés *Carolus; Carolus Francicus*; & *Ludovicus*, ſous Louis XII. Sous François I, on les nommoit *Franciſcus* ou *douzains*, à cauſe qu'ils valoient douze deniers. *Decunx Francicus.* Il y a eu auſſi des pièces de ſix *blancs* appelées *Néelles*, parce quelles avoient été faites en la tour de Néelle, à Paris. On a appellé cette monnoie, *ſous* ou *livres blancs*, à cauſe qu'elle étoit blanchie, à la différence d'une autre monnoie noire, qui étoit de moindre valeur, qu'on appeloit *ſous nerets.* Le Blanc dit que ce fut pour la diſtinguer des doubles & des deniers qu'on appeloit communément *monnoie noire*, à cauſe de leur couleur qui tiroit ſur le cuivre. En 1358, on fabriqua de gros deniers *blancs* à la couronne. Le Blanc.

Petit Blanc. ſ. m. Nom d'une ancienne monnoie, qui valoit cinq deniers. C'eſt encore à préſent une monnoie de compte, & l'on appelle trente deniers, *ſix blancs.*

Un uſurier à la tête pelée
D'un petit blanc *acheta un cordeau*
Pour s'étrangler. Marot.

Peu après il l'appelle ſimplement *blanc.*

Ayant regret de ſon blanc, *s'eſt pendu.* Id.

☞ Blanc. Papier ou parchemin ſigné, que l'on donne à quelqu'un

quelqu'un pour ſervir de quittance. Avant ſon départ, il m'a laiſſé ſon *blanc* pour recevoir ſa penſion.

☞ Blanc *ſigné*, ou *Blanc ſeing*, papier que l'on donne à quelqu'un pour le remplir à volonté. Papier que l'on donne à des Arbitres, ou à des perſonnes de confiance pour le remplir des conditions qu'ils jugeront à propos. *Poteſtas rei gerendæ ad arbitrium.* On le dit auſſi de tout acte où on laiſſe quelques lignes en *blanc*, que l'on confie à la diſcrétion de quelqu'un pour le remplir, ſoit d'une quittance, ſoit d'une reſcription, ſoit de quelque autre choſe.

En Blanc, adv. ſe dit en ces phraſes. Procuration, quittance *en blanc*, où on laiſſe le nom *en blanc*, de celui qui doit agir, ou recevoir. *Pura tabula cum Chirographo.* Ce mot eſt *en blanc*, c'eſt-à-dire, il y a de l'eſpace pour le mettre, lorſqu'il n'a pas été rempli. On le dit auſſi de ce qui a été omis.

Un livre *en blanc*, eſt un livre en feuilles ſans reliure. *Folia diſſoluta.* Rôtiſſeur *en blanc*, celui qui vend les viandes lardées, & non rôties. On dit auſſi que des étoffes, des chapeaux, ſont *en blanc*, lorſqu'ils n'ont point paſſé par la teinture.

Blanc. ſ. m. ſignifie encore une marque blanche, ou noire, qu'on met à un but pour tirer de l'arc ou du fuſil. *Signum.* Tirer au *blanc*, donner dans le *blanc*. Tirer de but en *blanc*, c'eſt du lieu marqué où l'on eſt, tirer droit dans le *blanc* où l'on viſe. Quand un arc eſt trop lâche, on ne ſauroit donner dans le *blanc*, ſi on ne prend ſa viſée beaucoup plus haut. Ab. Regnier.

On dit proverbialement d'un homme qui eſt entre deux vins, qu'il eſt entre le *blanc* & le clairet. On dit qu'un homme a mangé ſon pain *blanc* le premier; pour dire, qu'il a été nourri délicatement dans ſa jeuneſſe, & qu'il aura bien des maux, des fatigues à eſſuyer dans la ſuite. On dit qu'un homme ſe fait tout *blanc* de ſon épée; pour dire, qu'il ſe promet de faire bien des choſes, où ſouvent il ne peut pas réuſſir; & de celui qui eſt extrêmement heureux en toutes choſes, que c'eſt le fils de la poule *blanche*. On dit auſſi que des perſonnes ſe mangent le *blanc* des yeux; pour dire, qu'elles ſont extrêmement ennemies. On dit auſſi qu'on a mis un homme en beaux draps *blancs*, quand on a mal parlé de lui en quelques compagnies. On dit auſſi, qu'un homme eſt réduit au bâton *blanc*, ou abſolument, réduit au *blanc*, quand il eſt devenu extrêmement pauvre & miſérable; qu'il eſt au *blanc*, lorſqu'il n'a pas un ſou. Il ſe dit principalement des joueurs qui ont perdu tout leur argent; on dit auſſi, par menace, je te mettrai au *blanc*, c'eſt-à-dire, je te ruinerai. On dit auſſi qu'un homme paſſe du *blanc* au noir; pour dire, qu'il paſſe d'une extrémité à l'autre. On dit auſſi, qu'il faut faire une telle choſe à bis ou à *blanc*; pour dire, qu'il la faut faire abſolument de gré ou de force. On dit auſſi, dire une choſe de but en *blanc* à quelqu'un; la dire hardiment, ſans façon, ſans conſidérer s'il l'aura agréable ou non. On dit auſſi à celui qui promet de faire une choſe impoſſible, qu'en ce cas on lui donnera un merle *blanc*. Les voyageurs diſent auſſi, rouge au ſoir, *blanc* au matin, c'eſt la journée du pélerin. Les joueurs d'échecs diſent, dame *blanche* a le cul *blanc*; pour dire, que le Roi *blanc* doit être poſé d'abord ſur une caſe noire. On dit auſſi, pour marquer l'égalité de deux choſes, que c'eſt bonnet *blanc* & *blanc* bonnet.

Les Blancs. Nom d'une faction qui ſe forma dans la ville de Piſtoie, en Italie, l'an 1300. Ceux de la faction contraire furent appelés les *Noirs*. Le Poëte Dante étoit de la faction des *Blancs*; & parce que Charles de Valois, frere de Philippe le Bel, & Vicaire de l'Empire dans la Toſcane, chaſſa les *Blancs* de Florence, dont ils s'étoient emparés, Dante, qui fut chaſſé avec eux, ſe déchaîna contre les François. C'eſt la cauſe de ſes invectives, & des contes injurieux & faux qu'il écrivit contre eux.

On diſtingue encore dans pluſieurs pays des Indes les *Blancs* & les *Noirs*. On appelle *Blancs* les Européens, ou d'autres peuples moins baſanés que les naturels du pays. Ainſi dans l'Inde les *Blancs* ſont les Mogols, & les Noirs ſont les Indiens. Les *Blancs*, dans l'île de Madagaſcar, ſont les Zafferamini, & les Caſimonibous qui y ſont venus d'Arabie; & les Noirs ſont les naturels de l'île.

La Confrérie des Blancs. *Alborum* ou *Canamorum confraternitas.* C'eſt à Naples une Confrérie dont le principal emploi eſt d'aſſiſter les criminels que l'on conduit au ſupplice, pour les exhorter à faire une bonne mort. P. Helyot, *T. VII, p. 105.*

Blancs. Impoſteurs qui parurent en Italie, vers la fin du XIVe ſiècle, ainſi nommés parce qu'ils portoient des robes blanches. Voici ce qu'en écrit Thierry de Niem, témoin oculaire. L'an 10 de Boniface IX, vinrent d'Ecoſſe en Italie, certains Impoſteurs, habillés de robes blanches, qui portoient des croix fabriquées de briques, fort artiſtement travaillées, d'où ils exprimoient du ſang qu'ils y avoient fait entrer adroitement. Ils diſoient que l'un d'entr'eux étoit Elie venu du Paradis pour annoncer la fin du monde, qui alloit périr par un tremblement de terre. Ils parcoururent preſque toute l'Italie, & ſe firent un grand nombre de diſciples, auxquels ils inſpiroient de faire des pélerinages. Ils couchoient par-tout où la nuit les rencontroit, hommes, femmes, garçons & filles tout pêle-mêle. Leur prédication contribua d'abord à la réforme des mœurs, mais leur impoſture ayant été découverte, tous ces faux Pénitens furent diſſipés. *Niem, de Schiſm. l. 2, c. 26.* S. Antonin, Platine, le Pogge, Arétin, *&c.* en parlent auſſi.

Blancs-battus. Confrérie de Pénitens établie par le Roi de France Henri III, mais qui ne dura pas long-temps. Elle étoit compoſée des plus grands Seigneurs de la Cour, & particuliérement des mignons du Roi. On lit dans le Journal d'Henri III, que la Chapelle du S. Eſprit ſervoit à cette fameuſe Confrérie des *Blancs-battus.* Leur habit étoit blanc, & d'une forme bizarre & extraordinaire. C'étoient de grands ſacs qui couvroient tout le corps, n'ayant que deux trous pour laiſſer la vue libre. Les freres de cette Confrérie affectoient des auſtérités très-rigoureuſes, juſqu'à faire des proceſſions à pied, depuis le Couvent des Chartreux de la rue d'Enfer, où étoit leur aſſemblée, juſqu'à l'Egliſe de Notre-Dame de Chartres à dix lieues de Paris, en deux jours; & ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'eſt que le Roi aſſiſtoit lui-même à ces proceſſions habillé comme les autres.

BLANCS-MANTEAUX. ſ. m. pl. Nom que l'on a donné à Paris aux Servites ou Religieux ſerfs de la ſainte Vierge, parce qu'ils avoient des manteaux blancs. La maiſon qu'ils occupoient au quartier du Marais s'appeloit auſſi les *Blancs-Manteaux*, & la rue dans laquelle elle eſt ſituée, la rue des *Blancs-Manteaux.* Ce Monaſtère paſſa en 1298 aux Guillelmites, qui le cédèrent en 1618 aux Bénédictins de Cluni, qui l'ont cédé à leur tour aux Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, qui le poſſedent aujourd'hui; quoiqu'ils ſoient habillés tout de noir, eux, leur maiſon, leur rue conſervent encore le nom de *Blancs-Manteaux.* Voyez Du Breuil. *Antiq. de Paris, p. 895*, & celles de Malingre, *p. 623*; le P. Héliot, *T. III, C. 45.* Je viens des *Blancs-Manteaux.* Je vais à vêpres aux *Blancs-Marteaux.*

☞ BLANC. (*le*) Ville de France, en Berri, du côté du Poitou, ſur la rivière de Creuſe, généralité de Berri. *Oblincum*, ſiège d'une élection.

BLANCHAILLE. ſ. f. Ce mot n'a point de plutiel: c'eſt un nom collectif qui ſignifie, fretin, menu poiſſon. *Viles piſciculi.* La pêche de nos étangs n'a pas été bonne cette année, on n'y a trouvé que de la *blanchaille.*

BLANCHARDS. ſ. m. pl. Nom que l'on donne à certaines toiles de lin, ainſi appelées, de ce que le fil, qui ſert à les fabriquer, a été à demi-blanchi, avant que d'être mis en œuvre.

BLANCHÂTRE. adj. m. & f. qui tire ſur le blanc. *Albicans.* Couleur *blanchâtre.*

BLANCHE. ſ. f. Nom de femme. *Blanca. Blanche* de Caſtille, fille d'Alphonſe IXe, & femme de Louis VIII, Roi de France, diſoit ſouvent à S. Louis ſon fils, qu'elle eût mieux aimé le voir mort, que ſouillé d'un ſeul péché mortel.

Blanche. *Reine Blanche.* Nom que l'on a donné aux veuves de nos Rois. Le P. Méneſtrier prétend que ce nom leur fut donné à cauſe de la coiffure qu'elles

portoient, faite d'une guimpe & d'un voile blanc, comme le portent aujourd'hui les novices chez les Religieuſes; & il donne, pour garant de ce ſentiment, un ancien tableau, où Iſabeau de Valois, veuve de Louis I, Duc de Bourbon, eſt ainſi repréſentée.

BLANCHE *vulgaire*. ſ. f. Terme de Fleuriſte. C'eſt une anémone à peluche, toute *blanche*, & dont les fleurs ſont petites.

BLANCHE. Terme de jeu de cartes, ☞ qui ſe dit lorſqu'on n'a aucune figure dans ſon jeu. Il ſemble qu'on devroit dire *blanches* au pluriel. *Alba folia*. C'eſt un avantage au piquet & au hoc. Il vaut dix au piquet commun, cinq marques aux petites parties, & en quelques endroits cent points au piquet écrit : à l'impériale il en vaut deux.

BLANCHEMENT. adv. D'une manière blanche & propre. *Purè, nitidè*. Il faut tenir les enfans *blanchement*, ☞ les changer ſouvent de linge. Il n'a d'uſage que dans cette phraſe.

BLANCHER. ſ. m. Tanneur qui apprête les petits cuirs. Ce terme n'eſt en uſage que dans le Languedoc, particulièrement à Toulouſe.

BLANCHERIE. ſ. f. Lieu deſtiné à blanchir des toiles. *Officina albaria*. ☞ Ce terme n'eſt uſité que dans quelques Provinces. Il faut dire *blanchiſſerie*.

BLANCHERIE *de cuivre*. On appelle ainſi dans quelques provinces de France, & particulièrement à Lyon, ce qu'on nomme à Paris & ailleurs, *batterie de cuiſine de cuivre*.

BLANCHERIE *de cuir*. Le tarif de la Douane de Lyon nomme ainſi les peaux de moutons, agneaux, chèvres, chevreaux & autres paſſées en blanc.

BLANCHES. *Voyez* BLANCHETS.

BLANCHES *Damès*. Nom de Religieuſes & de leur Monaſtère bâti en 1120, près Savigny, dans le Diocèſe d'Avranches, par Vital, diſciple de Robert d'Arbriſſel.

Proceſſions BLANCHES. On appelle ainſi les proceſſions qui furent inſtituées ſous le règne d'Henri III, pour appaiſer la colère de Dieu juſtement irrité contre la France. P. GIRY, *Vie du P. Moreau, p. 67*. Dans ces proceſſions les Laïques étoient couverts d'un drap *blanc*, & les Eccléſiaſtiques de leurs ornemens d'Egliſe. ID. *p. 69*.

☞ BLANCHET. adj. Vieux diminutif de blanc. *Candidulus*. CH. EST. DICT.

BLANCHET. ſ. m. Sorte de camiſolle que les payſans appellent *blanchet*, parce qu'elle eſt d'ordinaire d'étoffe blanche. *Lanea veſtis alba*.

BLANCHET, eſt auſſi une ſorte d'étoffe. On permet aux Religieuſes de Fontevrault des chemiſes de chanvre ou de lin, dont elles ne doivent ſe ſervir qu'avec la permiſſion de la Prieure, mais ordinairement elles ſont de *blanchet* ou d'étamine. P. HÉLYOT, *T. VI, p. 185*.

BLANCHET. ſ. m. Terme d'Imprimerie. Sorte de molleton. ☞ Ce ſont les morceaux de gros drap blanc, dont on garnit le grand tympan d'une preſſe, pour faciliter le foulage de l'impreſſion, & garantir en même temps l'œil de la lettre.

☞ BLANCHET, eſt auſſi un morceau de drap blanc dont on ſe ſert en Pharmacie pour paſſer les ſirops & les décoctions.

☞ On s'en ſert auſſi dans les raffineries pour paſſer la clairée. *Voyez* CLAIRÉE.

BLANCHEUR. ſ. f. Qualité qui réſulte de la couleur blanche qui eſt ſur les corps, ou plutôt de la lumière qu'ils réfléchiſſent. *Albor, albitudo*. ☞ La blancheur conſiſte dans le mélange de toutes les couleurs.

☞ BLANCHEUR, ſe dit en Médecine du teint, des urines, du pus, des crachats. La *blancheur* extrême du viſage ſe nomme *pâleur*.

BLANCHEUR. Quand elle paroît dans les opérations du grand art, c'eſt ſigne qu'en ce moment l'union ſe fait du ſoufre & du mercure, du mâle & de la femelle, du fixe au volatil. En termes du même art on appelle *blancheur capillaire*, de petits filamens blancs, comme des cheveux, qui paroiſſent lorſque le régime de Jupiter eſt achevé.

☞ BLANCHIMENT. ſ. m. *Albaris inductio*. En parlant des pièces de toiles entières, c'eſt l'action de les blanchir, & l'effet qui en réſulte. En parlant du linge, on dit *blanchiſſage*. On emploie beaucoup de temps au *blanchiment* des toiles. Cette toile eſt d'un beau *blanchiment*. Le *blanchiment* des toiles de Flandre. Le *blanchiment* de Laval.

BLANCHIMENT. Terme d'Orfèvre. C'eſt une ſorte de baquet, où par le moyen de l'eau forte & de l'eau commune, on met blanchir la vaiſſelle. Mettre la beſogne dans le *blanchiment*. ☞ On le dit auſſi de l'action de blanchir la vaiſſelle.

BLANCHIMENT, en termes de Monnoie, eſt une façon qu'on donne aux flans avant que de les marquer, en les faiſant bouillir dans l'eau commune avec le ſel, le tartre ou gravelée; après quoi on les lave, on les ſéche, & on les eſſuie.

BLANCHIMENT, eſt auſſi le lieu où l'on donne cette façon aux flans d'or ou d'argent. On porte les flans qui ont été ajuſtés dans un lieu appelé le *blanchiment*, pour donner la couleur aux flans d'or, & blanchir les flans d'argent. BOIZARD.

BLANCHIR. v. a. Rendre blanc. *Candefacere*. *Blanchir* du linge à la leſcive. *Lixivio imbuta lintea purgare*. *Blanchir* une muraille avec de la chaux. *Dealbare*. De la pâte à *blanchir* les mains. *Blanchir* de l'argent ſur le feu. *Blanchir* de la cire à la roſée. *Candorem inducere*.

BLANCHIR *le petit lait*. Ce terme, qui n'eſt guère en uſage que parmi ceux qui travaillent à la fabrique des fromage de Gruyère & de Berne, ſignifie, jeter une certaine quantité de lait, tel qu'il a été tiré du pis de la vache, dans le petit lait dont on veut compoſer le ſecond fromage.

BLANCHIR *le plomb*. C'eſt l'étamer au feu; c'eſt-à-dire, le couvrir de feuilles d'étain.

BLANCHIR, ſe dit auſſi de la neuvième façon qu'on donne aux flancs des monnoies, lorſqu'on leur donne la couleur naturelle de leur métal. Ce blanchiment ſe fait par le Maître ou Fermier, qui met ſes eſpèces d'or, d'argent, de billon & de cuivre, bouillir dans un pot, où il y a de l'eau forte mêlée avec de l'eau commune, & qui les jette enſuite dans de l'eau fraîche; après quoi on les ſablonne, & on les met dans un crible de fer, pour en ôter les barbes.

BLANCHIR *des ais*, en termes de Menuiſerie, c'eſt les unir & rabotter de leur longueur pour faire des cloiſons; & en termes de Sérurriers, c'eſt limer & polir le fer, enlever à la groſſe lime les premiers traits de la forge. En termes de Chaudronniers, c'eſt mettre la beſogne ſur le tour, & en ôter avec la paroire la ſuperficie qui eſt ſale & craſſeuſe. *Dolare, perpolire, purgare*. *Blanchir* un chauderon. On dit auſſi parer un chauderon; mais il n'eſt pas ſi uſité que *blanchir*.

☞ BLANCHIR *la cire*, lui faire perdre ſa couleur jaune.

☞ BLANCHIR, chez les Boyaudiers, c'eſt achever de nettoyer les boyaux en les faiſant tremper après qu'on les a dégraiſſés.

☞ BLANCHIR, chez les Confiſeurs, c'eſt enlever le duvet d'une pêche, d'un abricot, ou de quelqu'autre fruit, en le faiſant tremper dans une leſſive préparée pour cela.

☞ BLANCHIR, termes de Cuiſiniers & de Rôtiſſeurs. faire revenir la viande ſur les charbons. *Blanchir* une volaille. Quelques-uns diſent *refaire*.

☞ BLANCHIR, chez les Orfévres. *Voyez* BLANCHIMENT, terme d'Orfévre.

☞ BLANCHIR, chez les Plumaſſiers. Enlever le gros de la teinture, en faiſant paſſer les plumes dans de l'eau claire.

☞ BLANCHIR, chez les Maréchaux. Oter la première partie de la ſole d'un cheval.

☞ BLANCHIR. Terme de Philoſophie hermétique. Cuire la matière juſqu'à ce qu'elle ſoit parfaite.

☞ On dit abſolument qu'une femme *blanchit*, pour dire, qu'elle fait métier de *blanchir* le linge; & qu'elle *blanchit* quelqu'un, pour dire, qu'elle *blanchit* ſon linge.

☞ BLANCHIR, eſt auſſi neutre, & ſignifie devenir blanc. *Albeſcere*. On dit qu'une toile *blanchit* bien. On fait

blanchir les toiles à la roſée. On les étend ſur l'herb pour *blanchir*, pour les faire *blanchir*.

On dit en termes de cuiſine, faire *blanchir* de la viande; pour dire, la mettre dans de l'eau tiède pour la faire revenir. ACAD. FR.

En termes de jardinage, faire *blanchir* de la chicorée, des cardes, du céleri, &c. pour dire, les faire devenir blancs, en liant les feuilles quand elles ſont encore vertes, & en les couvrant avec de la terre ou du fumier.

☞ BLANCHIR, ſe dit auſſi des perſonnes dont les cheveux deviennent blancs. *Canescere.* Il commence à *blanchir*, ſes cheveux commencent à *blanchir*, devenir blancs. Et l'on dit proverbialement que tête de fou ne *blanchit* jamais, parce que les fous ſont exempts des inquiétudes qui font *blanchir* les cheveux de bonne heure.

☞ Ce verbe eſt employé dans un ſens figuré tant à l'actif qu'au neutre.

☞ On dit à l'actif, *blanchir* quelqu'un; pour dire, faire paroître innocent un homme qu'on accuſoit de quelque choſe. Il étoit accuſé de pluſieurs malverſations, mais il a trouvé de bons amis qui l'ont entièrement *blanchi. Purgare.* Au neutre il eſt employé dans la même ſignification que *vieillir. Blanchir* dans les troupes, ſous le harnois. Ces ſaintes filles ont *blanchi* dans la pratique laborieuſe de la miſéricorde Chrétienne. FLÉCH. Vieillir dans les forfaits, & *blanchir* dans le crime. BREB.

☞ On dit encore figurément, qu'un coup d'arme à feu n'a fait que *blanchir*, quand il a porté ſur les armes ſans les fauſſer, quand il n'a fait qu'effleurer. Tous les efforts de cet homme n'ont fait que *blanchir*, ont été inutiles. Cet homme n'a fait que *blanchir*; malgré tous ſes efforts, il n'a pu réuſſir.

☞ BLANCHI, IE. part.

☞ BLANCHISSAGE. ſ. m. Action de blanchir le linge, ou l'effet qui réſulte de cette action. *Purgatio, ablutio.* Le linge s'uſe beaucoup au *blanchiſſage.* Ce *blanchiſſage* eſt mauvais. On donne ſon linge au *blanchiſſage.* On le retire du *blanchiſſage.* Il en coûte tant pour le *blanchiſſage.*

BLANCHISSANT, ANTE. adj. Qui devient blanc. *Canescens, albescens.* Il ſe dit en ces phraſes: des flots écumeux & *blanchiſſans.* Des cheveux gris & *blanchiſſans.* Voyez tout l'Helleſpont *blanchiſſant* ſous nos rames. RACINE.

BLANCHISSERIE ſ. f. ☞ Art de blanchir les toiles, ou de leur faire perdre la couleur qu'elles ont en ſortant des mains du Tiſſerand. On donne auſſi ce nom au lieu deſtiné à blanchir des toiles. *Officina albaria.* On a établi des *blanchiſſeries* en pluſieurs endroits du royaume. Il y en a qui prétendent que le mot de *blanchiſſerie* ſe dit particulièrement des lieux où l'on blanchit les habits & le linge dans les Monaſtères.

BLANCHISSERIE, ſe dit encore des endroit où l'on blanchit la cire.

BLANCHISSEUR, EUSE. ſ. m. & f. Celui ou celle qui blanchit le linge. *Qui*, ou *quæ linteas veſtes purgat.* Il eſt défendu aux *blanchiſſeuſes* & lavandières, de laver leur linge en certains endroits à Paris; & aux porteurs d'eau, de puiſer leur eau auprès des bateaux des *blanchiſſeuſes* & lavandières. *Voyez* le *Traité de la Police* de M. de la Mare, *T. I, p. 557, 558.*

On dit proverbialement d'un homme qui a du linge ſale, qu'il porte le deuil de ſa *blanchiſſeuſe.*

☞ BLANCKENBERG. Petite ville d'Allemagne, en Weſtphalie, au Duché de Berg, ſur la rivière de Sieg.

☞ BLANCKENBOURG. Ville d'Allemagne, en Weſtphalie, au Comté d'Oldenbourg.

☞ BLANCKENHAYN. Petite ville d'Allemagne, à quatre lieues d'Erford.

☞ BLANCKENHEYM. Petite ville d'Allemagne, ſur la rivière d'Ath.

☞ BLANC-MANGER. *Voyez* au mot BLANC.

BLANDICES. ſ. f. pl. Terme de Palais. Careſſes artificieuſes, flatteries pour tromper quelqu'un, pour ſurprendre ſon conſentement. *Blanditiæ, illecebræ, adulatio.* Il a extorqué cette donation, ce teſtament, par *blandices*, & mauvais moyens. Ce mot vient du latin *blanditiæ*, de *blandus.* Il eſt vieux.

BLANDILALIE. ſ. f. Eſpèce de pomme, autrement appelée la *haute-bonté.* C'eſt en Poitou qu'on la nomme *blandilalie.* Voyez HAUTE-BONTÉ.

BLANDIR. Vieux mot, qui ſignifie, amadouer, flatter, careſſer. *Blandiri, adulari, permulcere, palpare.* On a dit auſſi *blandiſſant*; pour dire, qui flatte, qui careſſe, & *blandicieux.*

☞ BLANDISSEMENT. ſ. m. Vieux. Il ſignifie flatterie, careſſe. *Blanditiæ.* CH. EST. *Dict.*

☞ BLANES. Petite ville maritime d'Eſpagne, en Catalogne, près de la rivière de Tordera.

BLANGI. Petite ville ou gros bourg ſur la Brêle, qui n'eſt plus aujourd'hui qu'un bourg. *Voyez la Deſcript. Géogr. & Hiſt. de la Haute-Norm. T. I, p. 65.*

☞ BLANKIL. *Voyez* BLANQUILLE.

BLANMONT. *Voyez* BLAMONT.

BLANQUE. ſ. f. Eſpèce de loterie, ou jeu de haſard, où l'on achète certain nombre de billets, dans leſquels, s'il y en a quelqu'un noir, ou marqué de quelque meuble qui eſt à l'étalage, on en profite. *Ludicræ ſortes, ludicra ſortitio.* S'il n'y en a point, on perd ſon argent; & alors on dit qu'on a trouvé *blanque*, d'où ce ce jeu a tiré ce nom. Il vient de l'italien *bianca.* Ce jeu ſelon Paſquier, *Rech. L. VIII, c. 49*, a été introduit en France par les Italiens. Voyez dans cet Auteur comment il ſe pratiquoit d'abord. Ce mot *blanque*, ſe dit pour blanche, de même que l'on dit en quelques Provinces *quien* pour *chien*, *quevai* pour *cheval*, en changeant *ch* en *qu.* Et ce nom ſe donne à ce jeu de haſard, parce que dans l'origine, & ſouvent encore à préſent, on tire au ſort dans un livre dont la plupart des feuilles ſont blanches, & les autres chiffrées, & quand en tirant l'on tombe entre deux feuilles blanches, l'on dit *blanque*, & l'on n'amène rien: au lieu que quand on rencontre une feuille chiffrée, on a le lot marqué au chiffre que l'on a tiré.

On dit figurément, qu'on a trouvé *blanque* en quelque lieu, quand on n'y trouve pas ce qu'on y cherchoit. J'ai fouillé dans ma poche pour tirer ma montre, mais j'y ai trouvé *blanque*, on me l'avoit priſe. Expreſſion populaire.

On dit proverbialement, haſard à la *blanque*; pour dire, entreprendre quelque choſe dont le ſuccès eſt incertain: il en arrivera ce qu'il pourra.

BLANQUET. ſ. m. Eſpèce de poires ainſi nommées, parce qu'elles ont la peau aſſez blanche. *Pirum lacteum.* Il y en a de deux ſortes, le gros & le petit *blanquet.*

La poire de gros *blanquet* eſt le véritable *blanquet* muſqué. LA QUINT. Elle eſt fort différente de celle qu'on appelle ſimplement *blanquet*, ou petit *blanquet.* Elle eſt plus hâtive de quinze jours, plus groſſe, moins bien faite en poire que le petit *blanquet*: elle colore un peu, même en buiſſon, & a la queue fort courte, fort groſſe, & un peu enfoncée: ſon bois qui eſt menu, & ſa feuille approchent aſſez du bois & de la feuille de la cuiſſe-madame; au lieu que le bois du petit *blanquet* eſt d'ordinaire fort gros & aſſez court. Le gros *blanquet* eſt auſſi fort différent de la blanquette à longue queue. Il réuſſit fort bien, ſoit en buiſſon, ſoit en arbre de tige. ID. Le gros *blanquet* eſt une poire de l'entrée de Juillet; & le petit *blanquet* ſur la fin de Juillet. ID.

BLANQUET. Brantome ſe ſert au lieu de *blanc-bec*, des mots de *blanquet* & *blanquette*, c'eſt-à-dire, *blondin* & *blondine.* Il y a, dit-il, des hommes qui n'ont que de petits bouquets de barbe au menton, & n'en ſont pas plus eſtimés de bons ſens, ainſi que ſont les *blanquets* & *blanquettes. Dames Galantes, T. I, p. 255.* *Voy.* BLANC-BEC.

BLANQUETTE. ſ. f. Sorte de vin blanc qui vient de Gaſcogne, & qui a un goût aſſez délicat. *Vinum album.* On le dit auſſi d'une eſpèce de bière blanche.

BLANQUETTE, en termes de cuiſine, eſt une fricaſſée blanche, & faite ordinairement de veau ou d'agneau. On coupe ce veau froid par tranches, on le fricaſſe dans la poêle, & ſur la fin on y ajoute des jaunes d'œufs

délayés dans un peu de vinaigre. La *blanquette* eſt un mets fort commun chez les Bourgeois.

BLANQUETTE *à la longue queue*. ſ. f. Eſpèce de poire. La *blanquette à la queue longue*, eſt une poire bien faite, dont l'œil eſt aſſez grand & en dehors, le ventre rond, aſſez alongé vers la queue, qui eſt un peu charnue, aſſez longue & un peu courbée, la peau fort liée, blanche, & quelquefois tant ſoit peu colorée. La chair eſt entre-caſſante & tendre, fort fine, ayant beaucoup d'eau fort ſucrée & fort agréable. Elle a le défaut de la plupart des poires d'été, qui ſont d'avoir un peu de marc, & de devenir pâteuſes, quand on les laiſſe trop mûrir. Elle réuſſit bien, ſoit en buiſſon, ſoit en arbre de tige. LA QUINT. Cet Auteur écrit quelquefois *blanquet à la longue queue*, & le fait maſculin; de même qu'il appelle auſſi le *blanquet*, *blanquette* au féminin. *Voyez* BLANQUET. C'eſt une poire du mois de Juillet. ID.

BLANQUILLE. ſ. f. ou BLANKIL. ſ. m. Monnoie de Maroc, valant à peu près ſix blancs ou deux ſous & demi, monnoie de France. *Aſſes duo cum quadrante, quadrantes quinque.* Il envoya quérir quelques ſacs de *blanquilles*, & les ayant fait compter, il demanda combien chaque Officier & Soldat en auroit. Il ſe trouva que chacun pouvoit avoir quatre *blanquilles*, qui ſont environ dix ſous de notre monnoie. HIST. DE MOULEY ISMAEL.

BLANZAC. Petite ville de France, en Angoumois, ſur la rivière de Nay, aux frontières de la Saintonge, avec un Chapitre dont le Chef a titre d'Abbé. *Blanziacum.*

BLAQUE. ſ. f. Veſſie où l'on met le tabac pour le tenir frais. Ce mot eſt en uſage en Bretagne.

BLAQUERNES. ſ. f. & pl. *Blaquernæ.* Lieu voiſin de Conſtantinople, où l'on bâtit un fauxbourg, dans lequel, entre autres édifices ſomptueux, étoit le Palais des *Blaquernes*, qu'on appela *Pentapygrion*, c'eſt-à-dire, le château des cinq tours. Hétaclius voulant mettre ce fauxbourg à couvert des inſultes des Barbares, le fit enfermer dans la ville. Les *Blaquernes* étoient vers le fond du port de Conſtantinople, du côté de l'Occident; ou, comme dit Lambecius, dans ſes notes ſur Codinus, *n. 101*, vers l'entrée du Pont-Euxin.

On prétend que ce nom vient d'un Prince Barbare, qui régnoit autrefois dans cette partie de la Thrace, & qui avoit ſon palais en ce lieu là. Codinus rapporte cette étymologie: Greſer l'approuve, Gillius la ſuit, & l'attribue à Denys de Byzance; ce qui n'empêche pas Lambecius de la rejeter. D'autres le dérivent du grec βλάχνοι, qui ſignifie *fougère*, & diſent que ce lieu fut ainſi appelé, parce qu'il étoit tout plein de fougére, de ſorte que ſelon Codinus βλαχέρνα ſe dit pour βλαχέρνα. Le même Auteur dit encore que βλαχέρνα eſt dit pour λαχέρνα, qui eſt la même choſe que λακκώδης, plein de lacunes, marécageux; & quoique Lambécius croie ces deux étymologies fauſſes, il dit qu'elles ſont probables à cauſe de la ſituation de ce lieu. Codinus en rapporte encore une aſſez obſcurément; ὅτι βλάχος τινὸς κέρμα ἦν ἐκεῖσε. Lambecius croit que cela veut dire, *parce qu'un Valaque avoit été tué là.* Junius tire ce nom de la langue Arabe. Greſer rejette cette étymologie de Junius ſans la rapporter.

BLARE. ſ. m. Petite monnoie de cuivre, avec le mélange ou alliage d'un peu d'argent, qui ſe fabrique à Berne, en Suiſſe. ☞ Le *blare* eſt évalué en France à deux ſous un denier.

☞ BLASER. v. a. dont on ſe ſert pour exprimer l'effet des liqueurs fortes, dont l'excès uſe & deſſeche. Les excès l'ont *blaſé*.

L'hypothèque conſume
Un corps que la nature avoit bien compoſé,
Mais que le feu qu'il boit ſans reſſource, a blaſé.
REGNIER.

☞ SE BLASER. v. récip. S'uſer, ſe deſſecher à force de boire. Il a tant bu d'eau de vie, qu'il s'eſt *blaſé*.

☞ On dit figurément qu'un homme eſt *blaſé* ſur les plaiſirs, ſur les ſpectacles.

BLASÉ, ÉE. part. Uſé. C'eſt un homme *blaſé*.

BLASMABLE. *Voyez* BLÂMABLE.

BLASMER. *Voyez* BLÂMER.

BLASO. ſ. m. C'eſt le nom d'un arbre Indien. Le fruit réduit en poudre, & pris intérieurement, tue les vers. On prend auſſi l'écorce pulvériſée avec le gingembre réduit en poudre, contre la morſure de la vipère RAY, *Hiſt. Plant.*

BLASON. ſ. m. Deviſe & Armes qui ſont dépeintes ſur un Ecu, telles que les portoient les anciens Chevaliers; ou, ſelon quelques autres, l'aſſemblage de tout ce qui compoſe l'écu armorial. *Scutum Gentilitium.* Voilà le *blaſon* d'une telle maiſon. On reconnut ce Chevalier à ſon *blaſon*.

☞ Les Vocabuliſtes n'ont pas cru devoir parler de cette acception du mot *blaſon*, & ne le conſidérent que comme l'art d'expliquer, en termes propres, toutes ſortes d'armoiries. C'eſt voir la moitié des choſes.

Ménage dérive ce mot de *latio*, à cauſe que le *blaſon* étoit porté par les Chevaliers ſur leurs écus. D'autres le dérivent par métathèſe de l'hébreu *ſobal*, qui ſignifie *tulit, portavit.* Borel le fait venir du mot latin *laus*, qui ſignifie louange, & de celui de *ſonare*, qui ſignifie ſonner, en mettant un *B* devant le mot entier. Mais la plus commune opinion eſt que le mot *blaſon* eſt venu de l'allemand *blaſen*, qui ſignifie *ſonner du cor*, parce que ceux qui ſe préſentoient aux lices des anciens Tournois, ſonnoient du cor, pour faire ſavoir leur venue. Les Hérauts après ſonnoient de leurs trompettes; & puis blaſonnoient les armoiries de ceux qui ſe préſentoient, & les décrivoient à haute voix, & quelquefois s'étendoient ſur les louanges & les exploits de leurs maîtres.

BLASON. Ce mot a été pris auſſi quelquefois pour l'écu même où ſont les armoiries; ce qui a fait dire à Perceval: Et ſe couvrent de leurs *blaſons.*

BLASON, ſe dit auſſi de la ſcience particulière qui apprend à déchiffrer les armes, ou armoiries des maiſons nobles, & à en nommer toutes les parties dans leurs termes propres, & particuliers. *Earum, quæ in ſcuto expreſſa ſunt, figurarum interpretatio*, ou *interpretandi ars, ſcientia: ars*, ou *ſcientia heraldica.* Le *blaſon* étoit la ſcience des Hérauts d'armes. Les François ſont les premiers qui ont réduit le *blaſon* en art, & ce ſont eux qui ont les armes les plus régulières. Il y a cette différence entre *armes* ou *armoiries*, & *blaſon*, qu'*armoiries* ſe dit de la deviſe, ou des figures qu'on porte ſur le bouclier, ou ſur la cotte d'armes; au lieu que le *blaſon* en eſt le déchiffrement, ou la deſcription. Tous les termes & jargon du *blaſon* étoient de l'uſage ordinaire de la langue dans l'onzième ſiècle où le *blaſon* commença à ſe mettre en vogue; car alors les ſautoirs, les fuſées, les girons, les ruſtres, *&c.* étoient des pièces du harnois des Chevaliers.

Auſſitôt maint eſprit fécond en rêveries,
Inventa le blaſon, *avec les armoiries.*

Le *blaſon* repréſente en image la naiſſance, la nobleſſe, les alliances, les emplois, & les belles actions des hommes illuſtres. Batthole a écrit du *blaſon* & des armoiries en Juriſconſulte, & le Préſident Chaſſeneu, dans ſon *catalogue de la gloire du monde.* Pluſieurs en ont écrit en Curieux & en Hiſtoriens, comme André Favin, Spalman, la Colombière, Bara, Segoin, Geliot, les Peres de Varenne & Ménéſtrier Jéſuites; Philippe Moreau Avocat Bourdelois, & Scohier Chanoine de Berghes en Hainaut, qui dit que l'étude du *blaſon* eſt un abîme, & que celui qui s'y eſt appliqué 30 ou 40 ans y trouve toujours matière d'apprendre. Le Pere Ménéſtrier a fait une bibliothèque de tous les Auteurs qui ont écrit du *blaſon*, des armoiries, & des généalogies, & a fait un dénombrement ds près de 300 Auteurs qui en ont écrit en diverſes langues. On ne voit point avant l'an 1150 d'Auteur qui parle du *blaſon*, ſelon les gens qui ont remonté juſqu'aux ſources de cet art; il n'y a point eu avant ce temps de véritables armoiries. LE GENDRE.

BLASON, ſignifie auſſi un grand nombre d'armoiries qu'on met en certaines cérémonies, particulièrement aux enterremens, ſur les tentures, litres ou ceintures funèbres,

ou aux cierges & aux torches. On a dépenſé une groſſe ſomme pour payer le *blaſon* d'une telle pompe funèbre. *Inſignia gentilitia.*

On dit auſſi, le *blaſon* des couleurs, pour expliquer ce qu'elles ſignifient, comme l'Or, qui eſt le jaune, ſignifie, richeſſe, force, foi, conſtance; l'Argent, qui eſt le blanc, eſpérance, pureté, innocence, humilité; l'azur, juſtice, loyauté, beauté, réputation, &c. Le Pere Monet a traité au long du *blaſon* des couleurs dans ſon livre du *blaſon* qu'il a fait en françois & en latin.

BLASON, ſignifioit autrefois tantôt les louanges, les éloges qu'on donnoit, *landatio;* tantôt une cenſure qu'on fait de quelqu'un. *Gloſſ. ſur Marot.* Il y a eu des Poëtes qui ont fait le *blaſon* ou l'éloge de la roſe. Amyot a auſſi appelé une épitaphe, *blaſon funéral.*

BLASONNEMENT. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans Pomey, & ſignifie l'action de blaſonner, de déchiffrer les armes d'un écu. *Interpretatio.*

BLASONNER. v. a. Peindre des armoiries avec les métaux & les couleurs qui leur appartiennent. *Figuras in ſcuto gentilitio pingere, adumbrare.* Le Peintre n'a pas bien *blaſonné* ces armoiries.

BLASONNER, ſe dit auſſi pour expliquer le Blaſon, ou les parties des armes d'une Maiſon ou Province, en termes propres & convenables à l'art. *Figuras ſcuti gentilitii conceptis verbis & ordine recenſere, edifſerere.* Les Armes de France ſe *blaſonnent* ainſi, trois fleurs de lis d'or en champ d'azur, deux en chef, & une en pointe. Pour bien *blaſonner* un écu, on commence toujours par le champ, & puis on ſpécifie les figures ou pièces honorables, s'il y en a, & l'on deſcend enſuite aux autres figures; & quand il y en a pluſieurs, le chef & la bordure ſont nommés les derniers.

Toutes les fois que l'on commence à *blaſonner* par d'autres figures que par celle du milieu, on dit qu'elle eſt en abime, ou en cœur. Ce qu'il faut obſerver lorſque dans le milieu de l'écu il ſe rencontre une pièce plus petite que celle dont elle eſt accompagnée; ainſi l'on dit, Condé porte de France le bâton raccourci de gueule péri en cœur ou en abime. La plus grande difficulté eſt de *blaſonner* un écu à pluſieurs quartiers: voici l'ordre qu'il y faut garder. Il faut compter les quartiers des écartelures, afin de les *blaſonner* par ordre. Le quartier qui eſt au côté droit de l'écu, s'appelle le *premier.* Celui qui lui eſt accolé, ou qui eſt à ſon côté de niveau, ſe nomme le *ſecond*, & ainſi des autres. Quand il y a quelques quartiers ſemblables, on les joint enſemble en cette façon: Le Dauphin de France porte écartelé de France & de Dauphiné, au premier & au quatrième, d'azur à trois fleurs de lis d'or, qui eſt de France, au 2e & au 3e d'or au Dauphin d'azur, 4 oreillé, barbé & loré de gueules, qui eſt Dauphiné. Quand les quartiers ſont différens, on commence par le premier: du premier on va au ſecond & ainſi du reſte, toujours en ligne horizontale. S'il ſe trouve un écuſſon au milieu de la croiſure des quartiers, on le nomme *ſur le tout.*

BLASONNER, ſignifioit auſſi, expliquer les ſymboles, les myſtères de l'émail, & des figures du blaſon. *Scuti aream, typos & iis ſubjectam vim interpretari.*

BLASONNER, ſe dit auſſi par les Graveurs, quand il s'agit de faire certaines marques; pour repréſenter les métaux & les couleurs dont les Peintres *blaſonnent* les armoiries. *Incidere in æs, aurum, argentum.* Le Graveur a fort bien réuſſi en *blaſonnant* ma vaiſſelle.

BLASONNER, ſe diſoit autrefois figurément, pour ſignifier parler de quelqu'un, le décrire avec ſes bonnes ou mauvaiſes qualités, & particulièrement avec les mauvaiſes. *Maledicere.*

De moy meſdit par tout injuſtement,
Et me blaſonne. MAROT.

En donnant l'ordre de l'écu aux Chevaliers, on leur commandoit de ne pas ouir *blaſonner* ni médire des Dames, & de ne le pas ſouffrir. On s'en ſert encore dans le ſtyle familier. C'eſt un homme qui *blaſonne* tout le monde, c'eſt-à-dire, qui blâme, qui critique.

BLASONNÉ, ÉE. part. Il a les ſignifications de ſon verbe.

BLASONNEUR. ſ. m. Celui qui blaſonne. *Interpres, enunciator ſcuti gentilitii.* Il eſt peu en uſage; ſi ce n'eſt qu'on dit encore les anciens *blaſonneurs*, en parlant des vieux Auteurs qui ont écrit du blaſon aſſez différemment des Modernes.

BLASONNEUR, dans un ſens figuré. Médiſant. *Maledicus, convitiator.*

Aux grands aſſauts acquert-on les honneurs;
Et tant plus ſont aigres les blaſonneurs,
Plus le conſtant a de los méritoire. MAROT.

Ce mot ſignifie auſſi, celui qui loue ou qui blâme, car il ſe prend en bonne & mauvaiſe part. *Gloſſ. ſur Marot.* ☞ Il eſt tout-à-fait vieux & hors d'uſage.

BLASPHÉMATEUR. ſ. m. Celui qui blaſphème, qui prononce ou qui écrit des paroles outrageuſes & impies contre Dieu, & injurieuſes à ſa gloire. *Divini numinis obtrectator.* On peut-être *blaſphémateur* en deux manières, ou en attribuant à Dieu des choſes qui ne lui peuvent convenir, & qui détruiſent ſa nature; ou en refuſant de reconnoître en lui des attributs qui lui ſont eſſentiels, & ſans leſquels il ne ſeroit point Dieu: tels que ſont ceux qui font Dieu injuſte, ou qui nient ſa toute-puiſſance & ſa providence. Cependant il faut remarquer, qu'à la rigueur, ce n'eſt point aſſez d'attaquer la gloire de Dieu, & de dire des choſes contraires à ſa nature, pour être un vrai *blaſphémateur*, un *blaſphémateur* proprement dit, & qui par conſéquent mérite d'être puni par le Magiſtrat. Il faut outre cela, que le *blaſphémateur*, lorſqu'il prononce ſes blaſphèmes, ait intention de blaſphémer, ou du moins qu'il ſache que les choſes qu'il dit, ſont effectivement des blaſphèmes: tel que ſeroit un Chrétien qui par un brutal emportement vomiroit quelque choſe d'injurieux contre J. C. Mais on ne doit point faire le même jugement de ceux qui parlent par le principe d'une fauſſe Religion. Par exemple des Juifs, qui, par une malheureuſe ſuite des erreurs dont ils ſont prévenus, regardent J. C. comme un impoſteur. Il eſt bien vrai que ces ſortes de *blaſphémateurs* ne laiſſent pas d'être coupables devant Dieu d'un ſi horrible blaſphème; mais il ne s'enſuit pas qu'ils ſoient cenſés tels à la rigueur, attendu qu'ils ne croient nullement blaſphémer, & qu'ils ne ſont point *blaſphémateurs* d'eſprit & d'intention. Mais dans le langage ordinaire, on appelle indifféremment *blaſphémateurs*, tous ceux dont la doctrine renferme quelque choſe d'impie, & d'injurieux à la gloire de Dieu.

BLASPHÉMATEUR, ſe prend auſſi pour celui qui attribue à la créature des honneurs qui ne ſont dûs qu'à Dieu. *Qui debitum ſoli Deo honorem creaturæ impertit.* Ainſi les Juifs traitoient J. C. de *blaſphémateur*, parce qu'il ſe diſoit égal à Dieu.

☞ BLASPHÉMATEURS. Hérétiques. *Voyez* THEOCATAGNOSTES.

BLASPHÉMATOIRE. adj. m. & f. Qui contient un blaſphème. *Contumelioſus in Deum, blaſphemus.* Livre, diſcours *blaſphématoire.* ☞ Les Papes & les Théologiens donnent cette qualification à des propoſitions injurieuſes à Dieu. Il ne faut entendre qu'avec horreur les paroles *blaſphématoires.* Cette propoſition eſt impie & *blaſphématoire.*

BLASPHÈME. ſ. m. Crime énorme qui ſe commet contre la divinité par des paroles, ou des ſentimens qui choquent ſa Majeſté, ou les myſtères de la vraie Religion. C'eſt proprement une injure que l'on fait à Dieu, en lui attribuant ce qui ne lui convient point, ou en lui ôtant ce qui lui convient, comme ſa ſageſſe, ſa bonté, ſa puiſſance, &c. C'eſt un *blaſphème* de dire que Dieu commande des choſes impoſſibles. *Vox in Deum, contumelioſa verborum impietas, blaſphemia. Blaſphème* horrible, exécrable, déteſtable. ☞ Les blaſphémateurs étoient punis de mort chez les Juifs. Cette peine eſt rarement infligée chez nous. La punition la plus ordinaire du *blaſphème*, eſt aujourd'hui l'amende honorable & le banniſſement, ou les galères. On perce auſſi la langue aux *Blaſphémateurs* avec un fer chaud.

Une traduction d'une épitaphe de l'Arétin, dit:

Son encre noircit la memoire
Des Monarques, de qui la gloire
Eſt vivante après le trepas;
Et s'il n'a pas contre Dieu même
Vomi quelqu'horrible blaſphème,
C'eſt qu'il ne le connoiſſoit pas.

L'Italien eſt plus ſerré, & d'un ſtyle plus badin & plus enjoué:

Qui giace l'Aretin Poëta Toſco,
Che d'ognun diſſe malo, for che di Dio
Scuſando ſi col dir io n'ol conoſco.

BLASPHÈME. Comme il y a une parole intérieure, & une extérieure, il y a deux ſortes de *blaſphème*, l'un intérieur, qu'on appelle *blaſphème* de cœur; & l'autre extérieur qu'on appelle *blaſphème* de bouche. On peut auſſi donner le nom de *blaſphème* extérieur au mépris qu'on fait de Dieu par des mouvemens de tête, & par des geſtes outrageans & injurieux. CONF. D'ANGERS.

On peut être coupable du *blaſphème* extérieur en trois manières. La première s'appelle *énonciation*; c'eſt quand en affirmant ou niant quelque choſe, on fait injure à Dieu, comme lorſqu'on lui attribue ce qui ne lui convient pas, ou qu'on s'efforce de lui ôter ce qui lui convient. La ſeconde manière eſt quand on *blaſphème* avec imprécation & exécration contre Dieu, lui ſouhaitant du mal & le maudiſſant, qui eſt le péché des démons & des déſeſpérés. La troiſième manière, quand on parle de Dieu & de ſes attributs d'une manière outrageante, ou avec mépris, ou par moquerie. CONFÉR. D'ANGERS.

On appelle *blaſphème* contre le Saint-Eſprit, quand on réſiſte à la vérité, comme en attribuant ſes œuvres au démon, ainſi que faiſoient les Juifs, qui diſoient que les miracles que faiſoit J. C. venoient de la puiſſance de Béelzébuth.

C'eſt auſſi un *blaſphème* que d'attribuer à la créature ce qui ne peut convenir qu'à Dieu, par exemple, ceux qui diſent qu'une choſe qu'ils affirment, eſt auſſi vraie, qu'il eſt vrai qu'il y a un Dieu, que Dieu eſt au Ciel, &c. font véritablement un *blaſphème*, parce qu'ils égalent la créature à Dieu.

BLASPHÈME, ſe dit auſſi des paroles impies & injurieuſes que l'on dit des Saints, des choſes ſaintes, des myſtères de la Religion. ☞ Il peut avoir les mêmes eſpèces & les mêmes qualités que celui qui ſe fait directement contre Dieu. *Voyez* ſaint Auguſtin, ſaint Thomas, les Théologiens Scholaſtiques, & les Caſuiſtes. *Voyez* ſur les *blaſphèmes* & les Blaſphémateurs, le VIe titre du Liv. III, du *Traité de la Police* de M. de la Mare.

BLASPHÈME, ſe prend quelquefois, en ſtyle bas & burleſque, pour un adjectif, & ſignifie *Blême, pâle.*

Voyant Damon blême
Je dis à l'inſtant,
Tu changes bien promptement
En ta mine blaſphème
Ton teint de ſafran.

☞ BLASPHÉMER. v. n. Proférer un blaſphème, des blaſphèmes. *Atroces in Deum voces jactare, impia in Deum verba proferre, profundere.* Vous *blaſphemez*. Vous ne ſauriez dire cela ſans *blaſphémer*. *Blaſphémer* contre Dieu.

☞ On l'emploie quelquefois activement. Parler ainſi, c'eſt *blaſphemer* le ſaint Nom de Dieu.

BLASPHÉMER, ſe dit quelquefois dans un ſens plus étendu, pour médire, dire du mal de quelqu'un. *Maledicere.* C'eſt ainſi que ſaint Paul le prend dans ſon Épître à Tite, *C. III*, v. 2. Avertiſſez-les... de ne parler mal de perſonne. BOUHOURS. Il y a dans le grec & dans la Vulgate, de ne *blaſphémer* perſonne. Saint Auguſtin le prend encore dans ce ſens au ſecond livre des mœurs des Manichéens, *C. II.* On dit non-ſeulement *blaſphémer* quelqu'un, ou quelque choſe, mais encore *blaſphémer* contre quelqu'un, ou contre quelque choſe. Ils *blaſphèment* contre la Majeſté ſouveraine. BOUH. Saint Jude, ℣. 8. Pour eux, ils *blaſphèment* contre tout ce qu'ils ignorent. ID. *Ibid.* ℣. 10.

BLASPHEMER, ſe dit dans les mêmes ſens que blaſphème. *Voyez* ce mot.

Nicot dérive ce mot du grec, βλαπτειν φήμαις, c'eſt-à-dire, *bleſſer l'honneur & la reputation.* Euſtathius le dérive de αλλειν ταῖς φήμαις, *attaquer par ſes diſcours.*

BLASTENGE. ſ. f. Vieux mot. Reſſentiment. *Blaſtinger* ſignifioit *blamer.*

BLATIER. ſ. m. Marchand qui va acheter du blé dans les greniers de campagne, pour le tranſporter & le revendre dans les marchés des villes & gros bourgs. ☞ Celui qui achète le blé, diſent élégamment les Vocabuliſtes, *ſur les greniers de campagne ou ſur quelques marchés, pour l'expoſer ſur d'autres marchés. Frumentarius.* Il y avoit à Paris, au temps de ſaint Louis, une Communauté de *Blatiers*, & ce Prince leur donna des Statuts, comme à tous les autres corps des Marchands & Artiſans. M. de la Mare les rapporte dans ſon *Traité de la Police, Liv. V, T. II, C. 2.* Il y a plus de trois ſiècles que ceux qui compoſent cette ancienne Communauté, à Paris, ont été réduits à ne vendre des grains qu'à petite meſure; qu'ils ſe trouvent nommés dans les Règlemens, *Revendeurs de grains, Regretiers*, ou *Graniers*; & que ceux qui font le grand commerce, ont pris le nom de Marchands de grains. Ainſi le nom de *Blâtier* eſt demeuré à certains petits Marchands forains, qui vont avec des chevaux ou des ânes, chercher du blé dans les campagnes éloignées des grandes villes & des rivières, & l'amènent à ſomme dans les marchés de proche en proche, juſqu'à ce qu'il ſoit arrivé aux lieux où il s'en fait une plus grande conſommation; ou bien, proche des rivières, où ils le vendent aux Marchands qui chargent pour les proviſions des grandes villes. DE LA MARE. *Traité de la Police, Liv. V, T. VI.* L'on a autrefois agité la queſtion ſur ce commerce de *Blâtiers*, s'il étoit plus utile que dangéreux au public. ID. *ibid.* où il rapporte le pour & le contre.

Ce mot s'eſt fait de *bladun*, *blé*; d'abord on a dit Bladier, & puis, par le changement du *d* en *t*, qui arrive ſouvent, *Blatier*, & pour rendre l'*a* long, *Blâtier.*

BLATTA BYZANTIA. ſ. m. Terme de Pharmacie, ou *unguis odoratus.* C'eſt un coquillage long comme la moitié du petit doigt, mince & de couleur de châtaigne. Il renferme un petit poiſſon longuet, rouge, odorant, qui ſe trouve dans les lacs des Indes Orientales, & qui a l'odeur du Nard: les coquilles n'ont point d'odeur lorſqu'elles n'ont plus le poiſſon. On a trouvé que ce coquillage venoit de Conſtantinople, autrefois Byzance, à cauſe de ſa reſſemblance à l'ongle. Et c'eſt ce qui lui a fait donner le nom de *blatta byzantia*, comme on l'appelle *unguis.*

☞ BLATTE. ſ. f. *Blatta.* On a appelé de ce nom pluſieurs petits inſectes de différentes eſpèces. Aujourd'hui, ſelon Linnæus, on ne doit reconnoître, ſous le nom de *blatte*, que les inſectes dont les Antennes ſont longues & menues, & dont les enveloppes, ou fourreaux des ailes ſont membraneuſes, & qui ont la poitrine aplatie, arondie & bardée: telles qu'on en trouve ſur les lunettes des latrines, dans les bains, les étuves & les boulangeries. ENCYC.

☞ BLAUBEUREN. Petite ville d'Allemagne, en Souabe, dans les états du duc de Wirtemberg.

☞ BLAVET. Petite ville de France, en Bretagne, ſur la rivière du même nom, diocèſe de Vannes. Il n'eſt preſque plus parlé de *Blavet* depuis que le Port Louis a été bâti ſur la même rivière, une demi lieue au deſſous. Cette nouvelle ville a preſqu'entièrement détruit l'ancienne.

☞ La rivière de *Blavet* a ſa ſource au diocèſe de Quimper-Corentin, & ſon embouchure dans l'Océan, à Port-Louis, dont on vient de parler.

BLAVET. *Voyez* BLUET.

BLAYE. Ville de France, dans le Bourdelois, en Guienne. *Blavia.*

BLAYER. *Voyez* BLADAGE, & BLAIRIE.

BLÉ.

BLÉ, ou BLED. ſ. m. Plante qui produit dans ſon épi un grain, dont on fait le pain, qui eſt la principale nourriture de l'homme; & le grain que cette plante produit. *Frumentum.* Joſeph enrichit les Rois d'Egypte, en leur faiſant faire des magaſins de *blé* durant les années fertiles. Des terres à *blé*. *Frumentarium ſolum*, ou *frumenti ferax ager*. *Blé* mêlé. *miſcellum frumentum.* Battre le *blé*. *Terere.* Scier les *blés*. *Metere.* On a vu dans la Suiſſe garder des *blés* juſqu'à cent ans, en les laiſſant dans l'épi. Quelques Naturaliſtes ont compté juſqu'à cent maladies, auxquelles les *blés* ſont ſujets.

Ce mot vient de *bladus* ou *bladum*, qui ſignifie *fruit*, ou *ſemence*, d'où eſt venu *imbladare*; pour dire, *enſemencer*, ou *emblaver*. Voſſius & Somnerus le dérivent du Saxon *blad*, ou *blada*, ſignifiant la même choſe; ou du grec βλαστὸς, qui ſignifie *germe*. Les Italiens appellent encore *biade*, tous les légumes, fruits & moiſſons, excepté le froment. Selon les premières étymologies, il faut écrire *bled*, comme on faiſoit il y a déjà quelques années, & comme font encore quelques Auteurs. Cependant l'uſage contraire ſemble avoir prévalu, & l'on n'écrit plus guère le *d*, comme on ne le prononce point, quand même on l'écriroit, pas même devant une voyelle; ainſi il faut dire du *blé* & du vin, acheter du *blé* en épis, & non pas du *blé-t* & du vin, du *blé-t* en épis.

On appelle par excellence *blé*, celui qui eſt de pur froment. *Frumentum, triticum. Blé méteil*, celui qui eſt mêlé de ſeigle. *Miſcellum. Petit blé*, ou *blé maigre*, c'eſt du ſeigle, ou du *blé* où il n'y a guère de froment, ou dont le grain eſt mal nourri; en un mot le *blé* du moindre prix. *Trinca, Olyra.*

On appelle auſſi *petits blés*, les autres grains que l'on ſeme au mois de Mars, comme l'orge, l'avoine, les pois, les veſſes; ce qu'on appelle auſſi en général *les Mars*, & en quelques lieux *termois*, de *trimeſtris. Miſcellum.*

Chomel, dans ſon *Dictionn. économmique*, au mot *abondance*, *p. 6*, *& ſuiv.* donne pluſieurs ſecrets pour la multiplication des *blés*.

BLÉ *barbu*, en latin *melica*. C'eſt une eſpèce de millet dont les tiges s'élèvent à la hauteur de huit ou neuf pieds. Ses graines ſont ovales ou preſques rondes, & plus groſſes de moitié que celles du millet commun. Cette plante croît aux pays chauds dans les terres graſſes.

BLÉ *blanc*. Eſpèce de froment commun en Dauphiné. Chorier prétend que c'eſt celle que Pline appelle *brance*, *brance* en gaulois, *ſandelum* en latin. Pline fait mention de deux eſpèces de froment, de l'arinque & du brance. Il dit que l'arinque eſt commun à la Gaule & à l'Italie: & le Brance propre à la Gaule ſeulement. Le Dauphiné les conſerve encore toutes deux avec leurs premiers noms, corrompus néanmoins, en ceux de riguet, & de *blé blanc*. CHORIER.

BLÉ *cornu*. Terme de Laboureur. Ce ſont certains grains qui viennent quelquefois dans les épis du ſeigle, & qui ſont noirs & plus longs que les autres, ſortant de l'épi comme une eſpèce de corne noire; ce qui fait qu'on les appelle en Gâtinois *blé cornu*, & en Sologne auſſi-bien que dans le Berry, des *ergots*. Le *blé cornu* cauſe de fâcheuſes maladies à ceux qui en mangent. Quelques-uns diſent que cela vient du terroir; mais ce ſentiment eſt peu probable, parce que cela n'arrive que certaines années, & dans les meilleures terres comme dans les plus mauvaiſes. D'autres prétendent que cela vient des chaleurs & des humidités de l'air. D'autres, comme M. Bernier dans ſon *Hiſt. de Blois*, diſent que la cauſe de cette malignité ſont certaines bruines qui tombent en quelques années vers le mois de Mai. Il ſemble que l'expérience montre qu'il faut qu'elles ſoient accompagnées ou ſuivies de raies de ſoleil chaudes.

BLÉ *Locular*. Froment rouge, froment locar, ſpéautre, en latin *Zea*. Cette plante eſt commune en Egypte, en Sicile & en Grèce. Ses épis ſont aſſez ſemblables à ceux de l'orge. Sa graine eſt menue & d'un rouge-brun. On en fait du pain qui eſt noir & rude au goût: on s'en ſert pour faire de la bière

BLÉ *Noir*, ou BLÉ *Sarraſin*. *Frumentum Sarracenicum*, ou *Fagopyrum*, *Fegopyrum*, ou *Fago triticum*. *Melampyrum*. On le nomme *Blé-noir*, par rapport à la couleur noire de l'écorce de ſon grain; & *blé-ſarraſin*, parce qu'il a été d'abord apporté d'Afrique. Il ſe nomme en latin *Fago triticum*, & *Fagopyrum*, à cauſe qu'il reſſemble au fruit du hêtre. Cette plante ne reſſemble point au *blé*, quoiqu'on lui en donne le nom. ſa racine eſt fibrée & chevelue, & pouſſe une tige haute de deux pieds, mince, liſſe, verte & quelquefois rougeâtre, branchue, chaque branche ſortant alternativement des aiſſelles des feuilles. Elles ſont taillées comme un cœur, ſoutenues par des queues qui ont juſqu'à deux pouces de long, ſur-tout dans les feuilles du bas de la tige, qui ſont plus amples, vertes, liſſes, alternes & d'un goût fade; leur grandeur domine à meſure qu'elles approchent de l'extrémité des branches; & en cet endroit, & des aiſſelles de ſes feuilles, naiſſent des brins minces & longs d'un pouce environ, qui portent des bouquets de fleurs purpurines: chaque fleur eſt compoſée de cinq étamines ſoutenues par un calice blanc & lavé de pourpre, diviſé en cinq parties juſqu'à ſa baſe. La piſtil qui ſe trouve au milieu de ces étamines, devient une graine relevée le plus ſouvent de trois coins, enfermée dans l'enveloppe qui a ſervi de calice à la fleur. Le *blé-noir* eſt une manne pour le payſan qui n'a pas eu une bonne récolte en ſeigle & en froment. Dans les temps de diſette, on ſeme beaucoup de champs de *blé-noir*, parce qu'il vient bien partout & qu'il eſt bientôt mûr. On fait avec la farine de ſes ſemences, des gâteaux, de la bouillie & du pain, faute d'autre grain. On en engraiſſe auſſi la volaille.

Il y a une autre ſorte de *blé-noir*, qu'on nomme autrement *blé de vache*, ou *rouge herbe*. C'eſt une plante dont la tige eſt carrée, velue, purpurine, rameuſe, haute d'environ un pied. Ses feuilles ſont attachées à l'oppoſite l'une de l'autre par intervalles, les unes étroites comme celles du *Linaria*, les autres larges & découpées profondément, rudes au toucher, d'un vert-brun. Ses ſommités ſont garnies d'un amas de feuilles courtes, aſſez larges, de couleur purpurine gaie. Ses fleurs ſortent des aiſſelles de ces feuilles: ce ſont des tuyaux terminés en haut par une manière de gueule dont les deux lèvres paroiſſent ordinairement collées l'une contre l'autre, de couleur variée, purpurine ou rouge, ou jaune-rougeâtre. Il ſuccède à ſes fleurs des fruits oblongs qui s'ouvrent de la pointe à la baſe en deux coques, chacune deſquelles eſt partagée en deux loges qui renferment des ſemences oblongues, plus petites que des grains de *blé*, & noires. Sa racine eſt petite, ligneuſe, garnie de quelques fibres. Cette plante croit entre les *blés*, principalement en terre graſſe. Les bœufs & les vaches en mangent.

BLÉ *de Turquie*, qu'on appelle autrement *Mays*, ou *blé d'Inde*. *Triticum Indicum, frumentum Indicum, tragus, tragum.* Ses racines ſont chevelues, longues, nombreuſes, blanches, & elles donnent une tige branchue dès le bas, haute de cinq pieds, ronde, épaiſſe d'un pouce, droite, noueuſe par intervalles, remplie d'une moelle blanche, douce & ſucrée. Pluſieurs feuilles qui partent de ces nœuds, l'enveloppent & s'étendent enſuite de la longueur d'un pied environ, ſur deux à trois pouces de largeur, pointues à leur extrémité, rudes ſur leurs bords, & relevées de pluſieurs nervures droites qui parcourent toute leur longueur en manière de plis. L'extrémité de la tige eſt terminée par un panicule ou amas d'épis, compoſés de pluſieurs fleurs à étamines & ſtériles. Les fruits naiſſent dans des endroits ſéparés & au-deſſous de ces panicules: ce ſont autant d'epis enveloppés de feuilles roulées en gaine, d'où s'échappent pluſieurs longs filets. Chaque filet aboutit à un embryon qui devient une graine preſque ronde, groſſe comme un pois, mais ordinairement anguleuſe, & un peu plate d'un côté par où elle tient à l'épi, couverte d'une peau ou écorce ferme, le plus ſouvent rouſſe ou jaunâtre, quelquefois griſe, rouge, brune, qui renferme une ſubſtance farineuſe. L'ame de cet épi à fruit eſt un poinçon tout couvert de

pareils grains, ou semences enchâssées, chacune dans une espèce de chaton.

Le Mays sert de nourriture à une grande partie de l'Amérique, de l'Asie & de l'Afrique. On en fait moins d'usage en Europe, à cause qu'on en trouve la farine trop douce, & on n'a recours à cette sorte de grains que dans les disettes de froment. On le cultive en plusieurs endroits du Royaume, pour engraisser les volailles. Les Sauvages du Canada ne connoissoient point d'autre farine avant l'établissement des François dans ce vaste pays: ces Sauvages ne font dans leurs courses, qu'une simple bouillie de la farine de mays avec de l'eau pour se nourrir. On a vû que lorsque les soldats François étoient obligés de vivre de cette bouillie dans le temps des guerres, leurs blessures étoient plutôt consolidées. On appelle le mays *blé d'Inde*, & *blé de Turquie*, à cause qu'il a été apporté de ces endroits là où il est nommé vulgairement *maya*, ou *mayza*.

Le *blé de Turquie* étoit fort connu en Italie dès le temps de Pline. Les Grecs le nommoient σίτος, & les Latins *Irio*, comme on le peut voir dans Pline, *Liv. XVIII, ch. 7, & 10*; si cependant l'*Irio* de Pline est le *blé de Turquie*. Le pain de *blé de Turquie* est sec, friable, pesant sur l'estomac, & difficile à digérer. L'on en voit peu en France, si ce n'est en Dauphiné, en quelques lieux de Languedoc, de la Guienne, du Béarn & de la Navarre. On le nomme dans la plupart de ces lieux du *gros millet*, ou du *millois*. Hors les temps de disette, dans lesquels on en mêle avec d'autre blé, il ne sert qu'à nourrir des volailles, qu'il engraisse beaucoup. Dans les autres Provinces on n'en voit guère, que quelques plantes dans les jardins par curiosité. *Voyez* Galien, *de Alim. facult. Lib. I*; Bruyerin Campege, *de re cibariâ, Lib. V. cap. 23*.

BLÉ, se dit particulièrement du grain qui sort de l'épi, quand il est bien battu. *Granum*. L'opinion commune est que dans les premiers siècles du monde on ne vivoit que des fruits de la terre, & de gland; quelques-uns ajoutent cette espèce de noisette que produit le hêtre, qu'ils prétendent avoir été appelé pour cela *fagus* en latin, du mot grec φαγομαι, *je mange*. Ils disent qu'on n'avoit point l'usage du *blé*, ni l'art de le préparer & de le rendre mangeable; & que dans les histoires de ces premiers siècles, il n'y a nulle mention de *blé*. D'autres soutiennent que cela est contraire à l'Ecriture, qui dit que Dieu commanda à Adam, & devant & après son péché, de cultiver la terre, & que Caïn fut Laboureur. Mais le mot de l'Ecriture עובר אדמה n'est pas déterminé, comme celui de Laboureur, ou d'*Agricola* en latin, il signifie seulement qui travaille à la terre, qui la cultive; ce qui convient à la culture des arbres, des herbes & des légumes, & a pû se dire de ces choses seules, quand on n'auroit point eu alors de connoissance du *blé*.

On dit que c'est Cérès qui fit connoître le *blé* aux hommes; c'est pour cela qu'on la mit au nombre des Dieux. D'autres disent que ce fut Triptolème, fils de Céléus Roi d'Eleuse, ville de l'Attique. D'autres veulent que Cérès ait trouvé les *blés*, & que Triptolème ait inventé l'art de les semer & de les cultiver; ou Cérès, dans ses courses, fut reçue par Céléus pere de Triptolème, & lui apprit à connoître le *blé*; celui-ci l'enseigna aux hommes. Diodore de Sicile dit que ce fut Isis; en quoi Polydore dit qu'il ne diffère point des autres, parce qu'Isis & Cérès sont la même chose.

Les Athéniens prétendoient que c'étoit chez eux que cet art commença. Les Crétois ou Candiots, & les Siciliens, aspiroient à la même gloire, aussi-bien que les Egyptiens. Quelques-uns croient que les Siciliens sont mieux fondés, parce que c'étoit la patrie de Cérès, puisque ce fut en cette Île qu'elle fut élevée; & Polydore Virgile dit d'après Diodore, *L. VI*, que Cérès n'enseigna ce secret aux Athéniens, qu'après l'avoir appris aux Siciliens. D'autres prétendent que Cérès passa d'abord dans l'Attique, de-là en Crète, & ne vint qu'ensuite en Sicile. Il est cependant des Savans qui soutiennent que c'est en Egypte que l'art de cultiver les *blés* a commencé, & certainement il y avoit des *blés* en Egypte & dans l'Orient long-temps avant tous ces temps-là, comme il paroît par l'histoire de Joseph, *Gen. C. XLI, & suiv.* & même par celle d'Abraham, *Gen. XII, 11*, qui passa en Egypte pour éviter la disette qui désoloit la terre de Chanaan, ou pour le moins, par celle d'Isaac, qui, *Gen. XXVI, 21*, sema dans la terre de Gérard en Palestine, après une grande famine, & recueillit le centuple l'année même, ce qui ne se peut entendre que du *blé*. Ajoutez à cela qu'il est parlé de farine & de pains faits de farine, *Gen. XVIII, 6*, dans le repas qu'Abraham donna aux trois Anges qui lui apparurent. *Voyez* encore Vossius *de Idol. Lib. I, Cap. 17*, & Polyd. Virg. *de invent. Rer. Lib. III, Cap. 2*, Plin. *Proœm. Liv. XIV, 17*. Selon Servius & Macrobe, c'est Saturne qui apprit la même chose dans le *Latium*.

Le Livre V du *Traité de la Police* de M. De la Mare comprend entre autres choses, ce qui concerne les *blés*. Le 2e titre traite du *blé* & des autres grains. Le 3e du commerce des grains en général. Le 4e de la Police des Romains sur cela. Le 5e, de la Police de France. Le 6e, des Blatiers. Le 7e, des Cribleurs. Le 8e, du mesurage des grains, & le 9e, de la conversion du *blé* en farine. Les Romains estimoient que chaque homme consommoit par an 60 boisseaux de *blé*. DE LA MARE.

Le commerce des *blés* par eau n'a commencé à Paris que depuis Philippe Auguste. Les anciens statuts qui furent donnés aux Jurés Mesureurs par S. Louis, & qui font mention pour la première fois de ce commerce des grains par eau, n'en disent qu'un seul mot, au lieu que celui qui se fait par terre, y est expliqué fort au long. Le déchet de *blés* au moulin ne doit être que de deux livres, selon les Ordonnances de Police.

Le *blé*, pour être bon, doit être sec, & non pas aride, mais conservant une espèce de fraîcheur, que les Marchands appellent, *avoir de l'amitié*, ou *de la main*. Il doit être pesant & bien nourri, l'écorce fine, & d'une couleur nette & claire. Les années trop sèches, ou trop humides, lui sont contraires. Les unes le dessechent trop, le rendent maigre, coti ou glacé. Les autres le font à la vérité grossir, & lui donnent du poids, mais l'eau qui s'introduit dans ses pores, en détrempe les sels, lui ôte une partie de sa force, & souvent lui cause en peu de temps une assez grande fermentation pour le faire germer. Ainsi l'année seche diminue la quantité, l'année trop humide est préjudiciable à la qualité. Cette différence des *blés* nourris de sécheresse ou d'humidité, se reconnoît à leurs farines, par le plus ou moins d'eau qu'elles prennent en les pâtrissant. Pline, qui a fait cette remarque, *Liv. XVIII, ch. 7*, dit que la farine du plus excellent *blé*, moissonné dans les meilleures années, prend ordinairement un conge d'eau pour chaque boisseau. Le conge d'eau étoit du poids de dix livres, & le boisseau de vingt livres de farine.

On reconnoît encore la bonté des *blés* par le nombre des pains qu'ils rendent. Quoiqu'il soit difficile de rien déterminer de certain sur le poids du pain que le *blé* doit rendre, parce que cela dépend du terroir, de la disposition des saisons, du soin des Laboureurs à préparer la terre, des temps favorables ou non de la récolte, de la conservation du *blé*; Pline a cependant remarqué que le meilleur de tous les *blés* doit rendre un tiers pesant de pain plus que le poids du *blé*, & que l'expérience l'avoit fait connoître. *Voyez* M. DE LA MARE, *Traité de la Police, Liv. V, Tr. X.*

Pour conserver le *blé*, il le faut bien sécher & le tenir net. Le grenier doit avoir ses ouvertures au Septentrion, ou à l'Orient: il doit y avoir au haut des soupiraux; & il faut bien se donner de garde de les lambrisser: il faut faire une clôture aux fenêtres, pour garantir le *blé* des chats, des fouïnes, des oiseaux, &c. il faut avoir soin de le travailler de 15 en 15 jours, tout au moins les six premiers mois: dans la suite il suffit de le cribler tous les mois: après deux années il ne s'échauffe plus, & il n'y a plus rien à craindre que de l'air & de l'humidité étrangère. Peu de temps après le siége que soutint Metz sous Henri II, la citadelle fut bâtie sous Henri III; le Duc d'Epernon y fit faire de grands amas de grains, qui se sont conservés jusqu'en

1707. Il y en avoit un tas dans le magasin, qui avoit dix toises dans un sens, sur cinq à six de l'autre, & environ deux pieds de hauteur? on n'y avoit point touché depuis. La date de l'année qu'on le serra étoit encore gravée dessus. Le Roi, M. le Dauphin & les Seigneurs qui ont passé par Metz, ont mangé du pain de ce *blé*. Une des choses qui contribue le plus à la conservation du *blé*, c'est la croûte qui se forme sur toute la superficie, de l'épaisseur d'un doigt & demi. On se promenoit sur celui de Metz sans que cette croûte obéit. On a vu à Sédan un magasin taillé dans le roc & assez humide, dans lequel il y avoit un tas de *blé* très-considérable depuis 110 ans. Il étoit revêtu d'une forte croûte, dure, épaisse d'un pied, formée de la germination des grains extérieurs de la superficie. Sous cette croûte se trouva un *blé* d'un grain assez gros, beau & bon, & l'on en fit du pain qui se trouva excellent.

A Châlons il y a des greniers où l'on conserve le *blé* 30 ou 40 ans. On choisit le plus beau *blé*, & du meilleur cru qu'il est possible. Après l'avoir travaillé, on en fait un tas aussi gros que le plancher le peut porter. On met ensuite trois pouces de haut de chaux vive en poudre très-fine sur tous les tas également; puis avec des arrosoirs on humecte cette chaux, qui forme avec le *blé* une croûte; les grains de la superficie germent, & poussent une tige d'environ un pied & demi de haut; l'hiver la fait périr, & l'on n'y touche point que quand la nécessité y oblige; alors on trouve le *blé* aussi beau que s'il n'avoit que deux ans. Voyez *l'Hist. de l'Acad. des Sciences de 1708*.

Marmol, *Liv. III, ch. 60*, dit que dans la ville de Miatbir, en Afrique, c'est-à-dire, cent puits, il y a plusieurs puits taillés dans le roc, où les habitans serrent leur *blé*; qu'il s'y conserve plusieurs années sans se gâter; qu'on en a trouvé de 80 ans, qui étoit aussi sec & aussi bon que si on n'eût fait que de l'y mettre.

Les mesures dont on se sert communément en France pour mesurer le *blé*, sont, le muid, le setier, le minot, le boisseau, le demi-boisseau, le quart, & le demi-quart de boisseau, le litron, & le demi-litron. Toutes celles qui sont au-dessous du boisseau, ne servent guère pour le *blé*. On mesure en quelques endroits par bichets au lieu de boisseaux; au Mans par charges, qui sont de 12 boisseaux; à Sédan par quartels; à Dijon par quatranches, quartaux, bichots & hémines; à Metz par quarts, à Rennes par mines; à Aix par charges; à Avignon pat hermines; à la Fère par mancots. On divise aussi quelquefois les mesures des arides en pintes. *Voyez* le *Traité de la Police* de M. de la Mare, *Liv. V, Tr. VIII, ch. 2*. L'explication de toutes ces mesures se trouvera chacune à sa place.

Par des essais faits à Paris en différens temps par les Magistrats, & avec beaucoup d'exactitude, on a trouvé en 1432 que,

La mine de *blé* froment François pesoit	113 l. 2 onces.
La mine de *blé* froment de Neubourg	110 l.
Le setier de *blé* méteil	220 l. 3 quarterons.
Après la mouture, la farine	
Des deux mines de *blé* froment pesa	221 l. 2 onces.
Du setier de méteil	216 l. 3 quarterons.
Etant mesurés, la farine	
Du setier du *blé* froment donna	16 boisseaux combles.
Du setier de méteil	16 boiss. combles & un ras.
En 1466 on trouva que la mine	
Du meilleur *blé* froment pesoit	108 livres.
Du moyen	105 l.
Le minot de seigle	55 l.
Etant moulue, la farine	
De la mine du meilleur *blé* froment pesa	102 l.
Du moyen	99 l. 6 onces
Du minot de seigle	49 l. 3 quarterons.
Et donnerent de farine	
La mine du meilleur à tout le son	8 boisseaux.
Du moyen à tout le son	8 boisseaux.
Le minot de seigle	8 boisseaux demi-quart.

La mine du meilleur blutée au bluteau à blanc est revenue nette à 8 boisseaux.

La mine du moyen par le bluteau à fenêtre est revenue nette à 5 boisseaux.

Le minot de seigle par un bluteau à bis est revenu à 2 boiss. 1 q. & dem.

Le son des mines de froment tiflé & recoupé revenu net en gruaux, mis avec la farine de seigle à 1 boisseau & demi.

Etant pétris & boulanger, on fait

La mine du meilleur, sept douzaines de petits pains blancs, de quinze onces en pâte, pour revenir à douze onces cuits.

La mine du moyen, deux douzaines de petits pains bourgeois, de dix-neuf onces en pâte, pour revenir à seize onces cuit, & vingt-deux grands pains bourgeois de trente-sept onces en pâte, pour revenir à trente-deux onces cuits.

Le minot de seigle & gruaux, vingt-deux grands pains bis appelés brode, de quatre livres & demie en pâte, pour revenir à trois livres cuits.

On fit en 1477, un pareil essai, où tout revint à peu près au même.

Au dernier qui fut fait en 1700, la mine du plus beau *blé* froment, fut trouvée peser cent dix-huit livres. Etant moulue elle produisit huit boisseaux & demie de farine, pesant ensemble cent seize livres. La farine ayant été blutée, rendit trois boisseaux & un quart de fleur pour le pain le plus blanc. De la seconde farine, deux boisseaux & un quart; & il resta de son, quatre boisseaux trois quarts. Ce qui fait en tout dix boisseaux & un quart. Ayant été pétrie, & le poids du levain qui y avoit été ajouté ayant été ôté, on en fit,

Pain mollet, quarante, pesant en pâte chacun cinq onces & demie, & ensemble deux cent vingt onces.

Pain à la Reine, six, pesant en pâte chacun cinq onces & demie, & ensemble trente-trois onces.

Pain à la Ségovie, sept, pesant en pâte chacun cinq onces & demie, & ensemble trente-huit onces & demie.

Pain de Chapitre, vingt-six, pesant en pâte chacun six onces & demie, & ensemble cent soixante-neuf onces.

Pain façon de Gonesse, quarante-huit, pesant en pâte chacun six onces & demie, ensemble trois cent douze onces.

Pain bis blanc, soixante-sept, en pâte chacun dix onces, & ensemble six cent soixante-dix onces.

Poids total 1442 onces & demie, ou quatre-vingt dix livres, deux onces & demie.

Après la cuisson.

Le pain molet pesa chacun	4 onces.
Le pain à la Reine chacun	4 onces.
Le pain à la Ségovie chacun	4 onces.
Le pain de Chapitre chacun	5 onces.
Le pain façon de Gonesse chacun	5 onces.
Le Pain bis blanc chacun	8 onces.

Poids total, mille cent cinquante-huit onces, ou soixante-neuf livres, quatorze onces.

Voyez le *Traité de la Police* de M. De la Mare, Commissaire qui présidoit à cet essai, *Liv. V, Tit. XIV, 18*.

Il y a plusieurs Îles de l'Amérique où il ne vient point de *blé*. En France, le *blé* doit être semé avant l'hiver, c'est-à-dire, le froment & le seigle. Si on le seme après l'hiver, il pousse à l'ordinaire, mais les épis n'ont point de grains, sont vides. Mais si on fauche cette herbe, & qu'on fasse paître les bestiaux comme dans un pré, qu'ensuite on laisse passer l'hiver dessus, l'année suivante elle portera abondamment, & comme si on l'avoit semée tout de nouveau. Cela arriva ainsi en 1709, & 1710, aux portes de Bourges & en d'autres endroits de Berry, & ailleurs encore, où l'on sema des *blés* au Printemps qui suivit l'hiver de 1709, dont le froid extraordinaire fit périr les *blés*.

On dit proverbialement, crier famine sur un tas de *blé*, quand un avare se plaint de la misère du temps,

quoiqu'il ait de quoi vivre dans l'abondance. On dit d une marchandiſe d'un sûr & prompt débit, que c'eſt du *blé* en grenier. On dit auſſi être pris comme dans un *blé ;* pour dire, être ſurpris ſans défenſe & ſans armes. On dit auſſi, manger ſon *ble* en vert; pour dire, manger ſon revenu avant que les termes en ſoient échus.

BLECHE. adj. On dit *blêche* pour *blaque ;* c'eſt ainſi qu'on appeloit autrefois les Valaques. Froiſſard dit que les Valaques ſont de fort mauvaiſes gens. HUET.

C'eſt encore un terme d'injure du ſtyle familier, qui ſignifie un homme mou, timide, qui n'a point de fermeté, qui n'a pas la force de tenir les paroles qu'il donne. C'eſt un homme bien *blêche ;* & ſubſtantivement, c'eſt un *blêche*, un vrai *blêche*.

BLÉER. v. a. Il ſignifie *enſemencer* une terre en blé. On ſe ſert plus communément du mot *emblaver ;* mais dans quelques pays on dit *bléer*. On diſoit autrefois bléerie, pour dire des blés ſur pied.

☞ BLEIDENSTADT, ou BLEIDERSTADT. Petite ville d'Allemagne, en Wétéravie, dans la Principauté de Dietz, à la ſource de la rivière d'Aar.

BLEIME. ſ. f. Terme de Manège. Maladie du cheval, inflammation de la partie intérieure du ſabot vers le talon, entre la ſole & le petit pied. La cauſe de ce mal eſt un ſang meurtri qui s'y eſt amaſſé.

☞ BLEKING (le) ou la BLEKINGIE, Province de Suède, dans la partie méridionale, entre la Gothie, la mer Baltique, & la France.

BLÊME, adj. m. & f. Décoloré, pâle. *Pallidus, pallens, décolor.* Il ne ſe dit que du viſage. Quand on lui fit ce reproche, il devint *blême*.

Plus défait & plus blême,
Que n'eſt un Pénitent ſur la fin du carême. BOIL.

La diſette au tein blême, *& la triſte famine.* ID.

BLÊMIR. v. n. Pâlir, changer de viſage par l'émotion de quelque paſſion violente, de colère, de honte, de douleur. *Palleſcere, exalbeſcere.* Quand on a annoncé à cette veuve la mort de ſon fils, elle a *blêmi*, & s'eſt pâmée. Il *blêmit* à la vûe du moindre péril. C'eſt un fort bon Acteur, il *blêmit*, il rougit quand il veut. Je *blêmis* toujours en commençant mes harangues.

BLÊMISSEMENT. ſ. m. Paleur. *Pallor.* Ce mot n'eſt pas reçu; c'eſt dommage.

BLEMYES, ou BLEMMYES. ſ. m. pl. *Blemyes, Blemiæ, Blenæ, Bleptæ.* Peuple de l'Ethiopie, que l'on a cru être ſans tête, & avoir les yeux & la bouche à la poitrine. Ils furent ainſi nommés d'un nom du Roi d'Ethiopie appelé *Blemys*. Quelques Auteurs diſent que l'origine de la fable vint de ce qu'ils s'enfonçoient la tête entre les épaules, qu'ils élevoient beaucoup. Bochart, dans ſon *Phaleg, Liv. IV, ch. 29*, en rapporte une autre raiſon. Il dit que *Blemyes* vient de בל qui en hébreu ſignifie négation, privation, & de מוח, qu'il interprète *cerveau*, quoiqu'il n'y ait que les Rabbins qui y donnent ce ſens, & que dans l'Ecriture, il ſignifie moelle; de ſorte que ſelon lui, *Blemyes* a été pris pour ſans cerveau, ſans tête, & c'eſt ce qui a donné lieu à la fable. Florus, Lieutenant de l'Empereur Marcien, dompta les *Blemyes*, l'an de J. C. 450.

M. Godeau, *Hiſt. de l'Egl. T. III. p. 240*, & M. l'Abbé Fleury, *Liv. XXXII, p. 324*, les appellent *Blemmyens*. En Ethiopie ſur la frontière d'Egypte, les *Blemmyens* & les Nobates tributaires des Romains, adoroient entre autres Dieux, Iſis, Oſiris, & Priape, & les *Blemmyens* ſacrifioient des hommes au Soleil. FLEUR. Le premier ſe trompe quand il dit que ce ſont des peuples d'Egypte.

☞ BLENDE. ſ. f. Mot allemand, employé dans les mines, pour déſigner un minéral qui ſe trouve dans la mine de plomb, qui n'eſt bon à rien. *Pſeudo galena, inanis galena, mica*: ou, ſelon d'autres, une mine morte, matière ordinairement talqueuſe, de couleur de plomb, & très-difficile à la fonte. On l'appelle *Sterile nitidum*. Il y en a de différentes eſpèces & couleurs.

☞ BLENEAU. *Blenavium*. Petite ville de l'Orléannois, ſur le Loin, Election de Gien.

BLENNUS. ſ. m. Poiſſon qu'on pêche dans les eaux bourbeuſes, qui n'eſt pas bon à manger, ce qui eſt indiqué par ſon nom, qui revient a muqueux. Il eſt fade, inſipide, excrémentiel. Aldrovandi en donne la deſcription. Βλέννος, ou comme Suidas écrit, Βαιών.

BLEPHAROXYSTE. ſ. m. *Blepharoxyſtum*. Inſtrument de Chirurgie, pour la ſcarification des paupières. De Βλέφαρον, *paupière*, & de ξυω, *ſcarifier*. On a pluſieurs inſtrumens pour la ſcarification des paupières. Il ſemble qu'Hippocrate ſe ſervoit en pareil cas d'un chardon, ou de quelque plante épineuſe. D'autres anciens Médecins inventerent un inſtrument de fer ou d'acier, à peu près ſemblable à une rape fine, de la forme d'une cuiller. *Voyez* en la figure dans le *Dictionnaire de James*.

BLÉQUE. adj. Mot normand. Poire *bléque*, pomme *bléque*, c'eſt-à-dire, plus que molle. MÉN.

☞ BLERÉ. *Blera*. Petite ville de France, en Touraine, ſur le Cher.

BLEREAU. *Voyez* BLAIREAU.

BLEREUX. ſ. m. Animal ſauvage. *Mœles, mœlis.*

BLESCHE. *Voyez* BLÊCHE.

BLESME. *Voyez* BLÊME.

BLESMIR. *Voyez* BLÊMIR.

BLESMISSEMENT. *Voyez* BLÊMISSEMENT.

BLESSER. v. a. ☞ Cauſer de la douleur a quelqu'un en le ſerrant, ſoit qu'il en réſulte une plaie, ſoit qu'il n'en réſulte point. *Vulnerare, fauciare.* Les coups orbes *bleſſent* en faiſant des contuſions. Les inſtrumens tranchans *bleſſent* en faiſant des plaies. Les ſouliers trop ſerrés *bleſſent* les pieds. Une ſelle dure *bleſſe* un cheval. *Urere.* ☞ Lorſqu'en parlant de guerre, de combat, on dit que quelqu'un a été *bleſſé*, on entend toujours parler d'un coup qui a fait une plaie.

Ménage dérive ce mot de *laſare* latin, en y ajoutant un *b*.

BLESSER, ſe dit en parlant de navire & de galère, & ſignifie, endommager. *Detrimentum afferre.* La Réale rencontra l'éperon d'une des galères, dont elle fut *bleſſée*. VAUG.

BLESSER, ſe dit avec le pronom perſonnel, quand on ſe fait mal, ſoit en tombant, ſoit par mégarde, ſoit volontairement. *Offendere partem corporis aliquam.* Je me ſuis *bleſſé* par mégarde. On dit auſſi d'une femme groſſe, qu'elle s'eſt *bleſſée ;* pour dire, que quelque chûte, ou quelqu'autre accident, l'a fait accoucher avant terme. *Abortum facere.*

BLESSER, ſignifie par extenſion, choquer, toucher trop fortement ce qui eſt délicat, faire une impreſſion fâcheuſe & déſagréable. *Offendere.* Les couleurs trop vives *bleſſent* la vue. Une diſſonance *bleſſe* l'oreille. ☞ On le dit de même au figuré. Des paroles deshonnêtes *bleſſent* la pudeur, ſont contraires a la pudeur. Cet affreux récit *bleſſe* l'imagination, porte une impreſſion déſagréable dans l'imagination.

BLESSER, ſe dit figurément en matière d'amour. Cet amant a le cœur *bleſſé*, les beaux yeux de cette Dame l'ont *bleſſé ;* ont fait une violente impreſſion ſur ſon cœur.

BLESSER, ſignifie encore au figuré, nuire à quelque choſe, y donner atteinte, y faire brêche: choquer quelqu'un, l'offenſer par quelque diſcours. Ces faits que vous avez avoués, *bleſſent* votre cauſe, donnent atteinte à votre droit. Il ne faut rien dire qui puiſſe *bleſſer* la réputation du prochain. Les railleries trop fortes *bleſſent* l'amitié: il y en a d'innocentes qui ne *bleſſent* perſonne.

C'eſt à vous, s'il vous plaît, que ce diſcours s'adreſſe, A moi, Monſieur! A vous, trouvez-vous qu'il vous bleſſe? MOLIÈRE.

BLESSER, ſignifie encore, porter dommage. *Detrimentum afferre, inferre.* Cette ſentence me bleſſe en ce chef; elle me fait un préjudice notable.

On dit proverbialement, qu'on ne ſait pas où le ſoulier nous *bleſſe*, où le bât nous *bleſſe*, quand on ne ſait pas le déplaiſir ſecret que nous avons dans l'ame. On

dit auſſi, autant de morts que de *bleſſés*, il n'y eut qu'un chapeau perdu; pour dire, il n'y arriva pas grand mal.

BLESSÉ, ÉE. part. *Vulneratus, ſauciatus.* Il eſt *bleſſé* à mort. Il eſt auſſi adjectif.

Faut-il que nous vivions & qu'Erixane meure?
Bleſſé comme je ſuis, la puis-je ſecourir!
L'aimant comme je fais, la puis-je voir mourir?
LEM.

On dit qu'un homme a le cerveau *bleſſé*, pour dire, qu'il n'eſt pas ſage. ACAD. FR.

BLESSÉ, ſe dit auſſi ſubſtantivement. Il faut avoir ſoin des malades & des *bleſſés*.

BLESSURE. ſ. f. Plaie, contuſion, ☞ impreſſion que fait un coup qui entame ou qui meurtrit les chairs. *Vulnus, plaga.* Ce brave eſt mort de ſes *bleſſures*. Ce Capitaine prouve ſa valeur par les marques des *bleſſures* qu'il a reçues. Ses *bleſſures* ſont larges & profondes, mais elles ne ſont pas mortelles. Il s'eſt chargé de *bleſſures* pour vous gagner des batailles. VAUG. Il étoit extrêmement affoibli de la *bleſſure* qu'il avoit reçue. ID.

BLESSURE, ſe dit auſſi figurément ☞ des choſes qui offenſent l'honneur, la réputation, & de la violente impreſſion que les paſſions font ſur l'ame. Je ſuis aſſez embarraſſé à guérir les *bleſſures* de la République. Si vous mépriſez cet ouvrage, il ne va pas juſqu'à vous; & cette langue pleine de venin ne vous a point fait de *bleſſures*. MAUG. Vos corrections devoient être des *bleſſures* de charité, & non pas de haine. NIC. Si vous voyez cette femme, vos *bleſſures* ne manqueront pas de ſe r'ouvrir. S. EVR.

Morbleu, ce ſont pour moi de mortelles bleſſures,
De voir qu'avec le vice on garde des meſures. MOL.

Une action lâche eſt une *bleſſure* à l'honneur. L'amour fait ſouvent de grandes *bleſſures* dans le cœur. J'ai montré mes *bleſſures* aux deux mers d'Italie. MAIN.

BLET, ETTE. adj. m. & f. Ce mot ſe trouve dans Pomey, pour ſignifier qui eſt trop mur, qui eſt à demi-pourri. Des fruits *blets*. *Fracidus.*

BLETTE. ſ. f. Terme de Botanique. *Blitum.* Plante qu'on appelle ainſi du mot grec βλίτον, qui ſignifie une choſe vile, à cauſe que quelques-unes de ſes eſpèces ſont communes, & viles par conſéquent. L'eſpèce qui nous eſt la plus familière, *Blitum ſpicatum*, vient ſans culture, dans les cours, le long des chemins, & dans des jardins. Sa racine eſt blanchâtre, longue d'environ quatre à cinq pouces, épaiſſe à ſon collet de quelques lignes, & diviſée en fibres chevelues. Les tiges qui en partent ſont en partie couchées ſur terre & en partie droites, branchues, longues d'environ un pied, cannelées, rougeâtres le plus ſouvent, pleines de ſuc, garnies de feuilles alternes, ſemblables à-peu-près à celles de la Pariétaire, mais moins longues; liſſes & relevées d'une nervure qui parcourt toute leur longueur, & qui donne des branches latérales, qui vont ſe terminer à ſon contour. Les tiges & branches portent des épis de fleurs aſſez ſerrés. Chaque fleur eſt compoſée de trois petites étamines, ſoutenues par un calice verdâtre, quelquefois lavé en dehors d'un purpurin ſale, découpé profondément en trois parties, qui ſont comme pliées en gouttières. Du milieu du calice & de ces trois étamines s'élève un piſtil, qui devient un fruit enveloppé d'une veſſie membraneuſe qui ſervoit de calice à la fleur. Cette veſſie en ſe crevant laiſſe échapper une ſemence menue, noire, polie, & luiſante comme celle de l'amaranthe. La *blette* eſt du nombre des plantes émollientes.

Il y en a de rouge & de blanche. L'une & l'autre ſe diviſent en grande & petite. La *blette* rouge grande croît facilement. Sa racine eſt de la groſſeur du pouce, & d'un goût inſipide, de même que toute la plante. Sa tige eſt fiſtuleuſe, rouge par dedans & par dehors comme du ſang. On en tire un ſuc qui eſt de la même couleur. Ses feuilles ſont auſſi rouges, plus petites que celles de la poirée, mais plus ridées. Ses fleurs ſont compoſées de quelques filets chargés de ſommets de couleur pâle. La *blette* blanche, grande & fort ſemblable à la précédente, n'en differe que par la couleur.

☞ BLETTERANS. *Bletterum.* Petite ville de Franche-Comté, ſur le ruiſſeau de la Seille, à neuf lieues de Dole & de Châlon.

BLEU, BLEUE. adj. Qui eſt de la couleur d'azur. *Cæruleus, carulus, cyaneus.* ☞ Les corps paroiſſent de différentes couleurs, ſelon qu'ils réfléchiſſent les rayons d'une certaine eſpèce. Un corps paroît *bleu*, lorſque ſes parties ont une contexture qui le rend propre à réfléchir les rayons *bleus* en plus grande quantité que les autres. Le *bleu* eſt la cinquième des 7 couleurs primitives. *Voyez* COULEUR. La belle couleur *bleue* qui eſt naturelle, eſt faite de *lapis lazuli*. On ſe ſert en peinture d'un *bleu* artificiel, qui eſt fait de ſable, de ſel, de nitre & de limaille de cuivre. Les Peintres emploient encore une autre couleur *bleue*, que l'on fait en Flandre; mais comme elle verdit aiſément, ils ne s'en ſervent que dans les payſages. On l'appelle *cendre verte*. Il y a auſſi un autre *bleu* dont on ſe ſert dans les grottes, c'eſt-à-dire, pour la fabrique du dedans des grottes, & on l'appelle *bleu* de forges. Le *bleu* des Teinturiers eſt une couleur qui ſe fait avec le paſtel, qui croît dans le haut Languedoc; ou avec la voède, ou petit paſtel qui croît en Normandie; ou avec de l'indigo qui vient des Indes. Les nuances du *bleu* ſont le *bleu blanc*, le *bleu naiſſant*, le *bleu pâle*, le *bleu mourant*, *bleu mignon*, *bleu céleſte*, il tient le milieu de la nuance; *bleu reine*, *bleu turquin*, c'eſt un *bleu* foncé; *bleu de Roi*, fleur de guède, *bleu pers* Aldego, *bleu pers*, [entre le vert & le *bleu*, c'eſt la couleur de certains yeux] & *bleu d'enfer*, ou noirâtre. Du *bleu* & du jaune ſe compoſe le vert. Du *bleu* & du rouge d'écarlate de France ſe fait la couleur du Roi, l'amaranthe, la couleur de penſée, le violet. Du *bleu* & du rouge cramoiſi ſe compoſe le colombin, le pourpre, le gris de lin, & autres gris, ſuivant qu'ils ſont plus ou moins bouillis. Les *bleus pâles*, ou *bleus leaux* ſont teints de pure cuve d'Inde. Les *bleus céleſtes* ou *complets* doivent avoir un pied d'oeille de Lyon, puis être paſſés ſur une cuve d'Inde. C'eſt une condition néceſſaire à la lumière pour paroître *bleue* d'être diſcontinuée; telle eſt celle de la flamme du ſoufre, de l'eſprit de vin, du bois pourri, des vers luiſans, des écailles de quelques poiſſons, &c. Les ſucs des fleurs *bleues* & violettes deviennent verts par les alcalis, & prennent un beau rouge par les acides. Il paroît du *bleu* dans l'eau où l'on a mis tremper du bois néphrétique. Le *bleu* des Teinturiers ne reçoit point de changement par les acides, ni par les alcalis; c'eſt pourquoi on ſe ſert de paſtel avant que de donner une autre couleur, & quand on veut donner le bon teint à quelque étoffe.

C'eſt le très grand éloignement qui nous fait croire que les cieux ſont *bleus*. ☞ La couleur azurée du firmament vient, ſuivant Newton, de ce que les vapeurs, lorſqu'elles commencent à ſe condenſer, & avant qu'elles ſoient parvenues à la groſſeur ſuffiſante pour réfléchir d'autres couleurs, ſont propres à réfléchir les rayons bleus.

☞ Suivant M. de la Hire, un corps noir vû à travers un autre corps blanc, paroît *bleu*. Ainſi le firmament, dont l'immenſe étendue eſt abſolument dépourvue de lumière, étant apperçu à travers l'air qui eſt éclairé par la lumière du ſoleil, doit paroître de couleur *bleue*.

Anciennement le *bleu* étoit le ſymbole de la mer. C'eſt pourquoi aux jeux Circenſes les combattans qui repréſentoient la mer étoient habillés de *bleu*. A Rome celui qui devoit commander la cavaletie, prenoit un étendart *bleu*, parce que Neptune, qui eſt le Dieu de la mer, a produit le cheval: & ceux qui avoient fait une belle action ſur mer, étoient honorés d'une enſeigne de couleur *bleue*.

Ce mot vient de l'allemand *blew*, ou *blauve*, ainſi qu'écrivent les Hollandiſtes, *Mart. Tom. III, p. 526.* C. ſignifiant la même choſe. Saumaiſe lui donne une origine latine, & croit qu'on a dit *blutum, quaſi ablutum aut dilutum*, parce que c'eſt une eſpèce de cou-

leur de pourpre bien lavée: d'où vient auſſi qu'on appelle ces fleurs *bleues* qui viennent dans les blés, *blaveoli*. On trouve *blavius* pour ſignifier *bleu* livide, dans la vie de ſainte Catherine de Suede compoſée en 1471; mais c'eſt un mot barbare, forgé de l'allemand *blauve*.

En peinture on dit que le *bleu* eſt la couleur la plus fuyante, dont on peint le ciel & les lointains.

☞ Bleu, ſe dit quelquefois pour livide. Quand ce malade eſt dans ſes criſes, il devient tout *bleu*, pour dire que les épanchemens de ſang qui ſurviennent alors à la peau, lui donnent une couleur plombée.

☞ On appelle *Cordon-bleu*, le ruban que portent les Chevaliers du S. Eſprit. On dit en ce ſens, le Roi a donné le *Cordon-bleu* à M. un tel, a envoyé le *Cordon-bleu* à tel Prince. *Vitta cærulea.*

☞ On donne le même nom aux Chevaliers du S. Eſprit. M. un tel eſt *Cordon-bleu.*

L'argent d'un Cordon-bleu *n'eſt pas d'autre façon*
Que celui d'un Fripier, ou d'un Aide à Maçon.
Regnier.

On le dit figurément d'un homme conſidérable dans ſon corps, c'eſt un *Cordon-bleu.* Mais cela n'eſt bon que dans le ſtyle familier.

On dit, donner le *bleu* à une toile, pour ſignifier, la faire paſſer dans une eau où l'on a fait diſſoudre un peu d'amidon avec de l'émail, ou azur de Hollande.

Bleus & *Rouges.* ſ. m. pl. On ſe ſert de ces mots pour déſigner la maiſon du Roi. Les *Bleus* ont bien fait dans cette occaſion, les *Rouges* rien qui vaille.

On dit, mettre une carpe au *bleu*; pour dire, l'accommoder à une certaine ſauce, à une ſorte de court-bouillon, qui lui donne une couleur approchante du *bleu.*

Bleu, eſt auſſi un terme de guerre. On appelle un parti *bleu*, une troupe de ſoldats qui vont butiner ſans commandement, ni permiſſion. *Graſſatorum*, ou *prædatorum militum manus.* Aller en parti *bleu.* Les paſſeports ne ſervent de rien contre les partis *bleus.*

Officier *bleu*, en termes de Marine, eſt un Officier qu'un Capitaine de vaiſſeau crée dans ſon bord, pour y ſervir, faute d'Officier Major.

On dit proverbialement, faire des coups *bleus*; pour dire, faire des efforts inutiles, des tentatives qui ne réuſſiſſent point.

Bleu. ſ. m. On appelle ainſi les pauvres de l'Hôpital de la Trinité à Paris. Tous les *bleus* étoient à cet enterrement.

BLEUÂTRE. adj. m. & f. Qui approche du bleu, qui tire ſur le bleu. *Subcæruleus.*

BLEUE, ou QUASI-BLEUE. ſ. f. Terme de Feuriſte. C'eſt une anémone à peluche, dont la fleur en ſon entrée approche du bleu, enſuite elle s'éclaircit, & enfin elle devint gris de-lin.

BLEUES. *Filles bleues.* Ce ſont des filles de l'Annonciade, que l'on nomme ainſi. *Voyez* Annonciade.

BLEUET. *Voyez* Bluet.

BLEUÏR. v. a. Terme de Chimiſte & d'Artiſan. Faire devenir bleu. Quand on veut *bleuir* du fer, il faut lui donner un certain degré de feu. *Bleuïr* de l'acier pour y appliquer l'or ou l'argent.

☞ BLEUÏSSOIR. *Voyez* Revenoir.

☞ BLEYME. *Voyez* Bleime.

B L I.

BLIAUX. ſ. m. Sorte de juſte-au-corps ancien.

Ses mantiaux fu & ſes bliaux
D'une porpre d'or eſtelée.

BLIDOU. ſ. m. Nom d'homme. *Blidulphus.* Le Prêtre *Blidou*, Moine de S. Colomban, étant à Pavie où il avoit été envoyé par S. Attale, y reprocha au Roi des Lombards Ariovald, Arien, ſon héréſie. Chalt.

Ce mot s'eſt formé du latin. Les Italiens le nomment *Bidolfo*, les Allemands *Plidorf.* Il y a des manuſcrits où il eſt nommé *Baldulfus*, & pour cela Théophile Raynaud avertit de ne le pas confondre avec S. Badou, Abbé d'Ainay à Lyon. Maynard le nomme *Bladulfus*; peut-être pour avoir mal lu ſon nom, ou pour avoir eu quelque manuſcrit fautif. Jonas de Bobio, contemporain de ce Saint, met *Bludulfus.* C'eſt au chap. XIIIe des *Merveilles de Farmoutier*, qu'il parle de ce Saint. Id.

BLIDRAN. ſ. m. Nom d'homme. *Blidrannus.* L'Egliſe de Vienne fait mémoire de S. *Blidran* le 22e Janvier. Du Sauſſay l'a mal nommé *Bluden.*

BLIER. ſ. m. Nom d'homme. *Blitharius.* C'eſt de ce nom latin que le françois s'eſt fait. S. *Blier* etoit un Prêtre Irlandois qui ſe retira à Troies en Champagne, proche de Troies, & y mena une vie ſolitaire.

BLIMOND. ſ. m. Nom d'homme. *Blitmundus.* S. *Blimond* avoit été moine à Bobio, en Italie, ſous S. Attale. Hugues Ménard, *Liv. I de ſes Obſerv.* & D. Mabillon, *Siècle II*, le font natif de Dauphiné, ſur ce que l'Auteur de la vie de S. Valery, parlant de lui, dit *ergæ Iſaræ alveum*, (Ménard dit *Iſaram*) *oriundus*: mais on ne peut douter que cet Auteur, qui écrivoit en Picardie, n'entendit parler là de la rivière d'Oiſe, & non de celle d'Iſère, qu'il ne connoiſſoit peut être point du tout; & qu'en tout cas, ſi elle eût été la véritable patrie de S. *Blimond*, il l'auroit déſigné d'une manière moins ſimple, crainte que dans le Vimeu on ne la prît pour la rivière d'Oiſe. Chast.

BLIN. ſ. m. Terme de Marine. Pièce de bois, carrée, où il y a pluſieurs barres clouées de travers à angles droits: elle ſert à pouſſer des coins de bois ſur la quille du vaiſſeau, lorſqu'on le veut mettre à l'eau. Il y a auſſi des *blins* avec des cordes au lieu de barres, pour enfoncer des coins ſous le vaiſſeau, en élançant les *blins* de loin, ce qu'on ne pourroit faire avec les barres.

☞ Chez les ouvriers en ſoie on appelle *blin*, cette partie de l'ourdiſſoir qui ſert à arranger les ſoies que l'on ourdit.

La Blin. Terme de Fleuriſte. Nom d'une tulipe qui eſt d'un beau violet ſéparé d'un blanc naiſſant par un peu de rouge.

BLINDAGE. ſ. m. Terme de fortification. L'action de *blinder*, ce qui concerne les blindes, faire un *blindage.* M. de Feuquières emploie ſouvent ce mot.

BLINDER. v. a. C'eſt, en termes de fortification, ſe couvrir de blindes. *Blinder* une tranchée. Guillet. C'eſt la couvrir de blindes.

BLINDES. ſ. f. Terme de guerre. Défenſe faite de bois, ou de branches entrelaſſées, qu'on enferme entre deux rangs de pieux debout, ou de claies. Les pieux ſont de la hauteur d'un homme, & diſtans de quatre ou cinq pieds. On s'en ſert particulièrement à la tête des tranchées, quand on les pouſſe de front vers les glacis, ou lorſqu'elles ſont enfilées, pour mettre à couvert les travailleurs, ou pour ſoutenir les faſcines d'une tranchée.

Blindes, eſt un nom flamand, qui ſignifie *chandelier.* D'autres diſent qu'il vient de l'allemand, ou hollandois, *blind*, qui ſignifie *aveugle*; d'autres de l'Anglois *blif*, qui eſt une eſpèce de machine de guerre qu'on appelle dans la baſſe latinité *blida.*

B L O.

BLOC. ſ. m. Pièce de marbre ou de pierre, telle qu'on la tire de la carrière, & qui n'a encore aucune forme de la main de l'ouvrier. *Maſſa.* Il y a tant de *blocs* de marbre dans ce bateau.

☞ Bloc *d'echantillon*, c'eſt le *bloc* taillé à la carrière de la longueur, épaiſſeur & largeur commandées.

Bloc, ſe prend auſſi collectivement pour pluſieurs pièces ou marchandiſes qui ſont conſidérées toutes enſemble. Faiſons un *bloc* de toutes ces marchandiſes. Il a acheté toute cette boutique en *bloc*, pour dire, en gros. *Acervatim*, *ſimul.*

Quelques-uns diſent que ce mot vient du latin *globus.* D'autres le dérivent de *volutum*, ou *involutum*, parce qu'on achete ſouvent des marchandiſes emballées ou enveloppées, ce qu'on dit, *acheter en tâche & en bloc.* Mais il y a plus d'apparence qu'il vient de *bloch*,

mot celtique ou bas-breton, qui ſignifie *tout*.

On dit auſſi, faire un marché en *bloc* & en *tâche*, particulièrement en parlant de bâtimens; pour dire, fournir, moyennant certain prix, tous les matériaux & les peines des ouvriers, ſans compter en détail ces fournitures, ni les journées des ouvriers qui pourront travailler à leur *tâche*. On le dit auſſi par extenſion des marchés où il n'entre point de *tâche* ou de journées. Quelques-uns diſent en *bloc* & en *tas*.

Bloc *de plomb*. C'eſt parmi les Graveurs de cachets, ou d'autres ſemblables petits ouvrages, une ſorte de billot tout rond, de cinq à ſix pouces de diamètre, & de trois pouces de haut, ſur lequel on poſe l'ouvrage.

☞ Les Argenteurs ſe ſervent auſſi d'un cercle ou boulet de canon, chargé de ciment, ſur lequel ils montent une petite pièce pour la brunir plus à l'aiſe.

Bloc, en termes de Marine, ſe dit des gros billots de bois d'orme carrés & percés en mortoiſes, comme ceux qui embraſſent les tenons des mâts, le bâton du pavillon qu'on appelle *chouquets*, ou *tête de more*; ou ceux qui enferment des poulies pour élever les vergues, qu'on appelle *bloc d'iſſas*, ou *ſep de driſſe*.

Bloc, en termes de Fauconnerie, ſe dit de la perche ſur laquelle on met l'oiſeau de proie. Le *bloc* doit être garni de drap.

Bloc. Terme de ſucrerie. On appelle auſſi aux Îles françoiſes de l'Amérique, un morceau ou tronc de bois de 24 pouces de diamètre, ſoutenu ſur trois ou quatre pieds auſſi de bois, haut, les pieds compris, de trois pieds. C'eſt ſur ce *bloc* que les raffineurs cercelent ou cappent leurs formes.

Bloc. On appelle auſſi de ce nom une pierre attachée à une planche, ou plutôt un morceau de bois fait exprès pour tomber ſur les rats, lorſqu'ils viennent manger le lard. Cette machine eſt plus connue ſous le nom d'*aſſommoir*.

BLOCAGE, ou BLOCAILLE. ſ. m. Menu moellon, ou petites pierres qui ſervent à remplir & à garnir les vides qui ſont dans les murs entre de plus groſſes pierres, ou les paremens. *Cæmentum, cæmentum lapideum, ſaxeum*.

☞ Blocage, en termes d'Imprimerie, ſe dit d'une lettre miſe à la place d'une autre. Acad. Fr.

BLOCAL. ſ. m. Vieux mot. Barricade. On a dit auſſi *bloquil*. Ces mots ont fait *blocus* & *bloquer*.

BLOCHET. ſ. m. Terme de Charpenterie. C'eſt une pièce de bois poſée ſur les ſablières des croupes, qui porte & entretient les chevrons des couvertures. On appelle *blochet d'arêtier*, celui qui étant poſé à l'encoignure d'une croupe, reçoit le tenon du pied de l'arêtier dans ſa mortoiſe. On doit établir & traîner les *blochets*; pour dire, établir les entraits deſſus. Il y a des *blochets* mordans & à queue d'aronde.

Blochet, eſt auſſi une pièce de bois qui ſe met ſous la panne au-deſſus du gouſſet, qui tient à tenon & à mortoiſe.

☞ BLOCKZYL, ou BLOCSIL. (prononcez *Bloceil*) petite ville & forteresſe des Pays-Bas, dans l'Overiſſel, vers les confins de la Friſe.

☞ BLOCUS. ſ. m. Terme de l'art militaire. Campement d'une armée, ou d'un corps de troupes ſur tous les paſſages & avenues d'une ville qu'on veut prendre par famine, pour empêcher qu'il n'y puiſſe entrer aucun ſecours ni d'hommes ni de vivres. *Omnium ad urbem adituum interclusio*. Faire le *blocus* d'une place. Au commencement de l'hiver, on convertit le ſiége en *blocus*. Voyez *au mot* Siège les différences relatives de ces deux mots.

Ce mot vient de l'allemand *blochus*, qui ſignifie un *boulevart*, ou *maiſon de bois*. Ménage.

BLOIS. *Bleſe, Bleſenſe Caſtrum*. Ville de France, capitale du Blaiſois, avec le titre de Comté. Elle eſt ſur le bord ſeptentrional de la Loire. *Blois* étoit du Diocèſe de Chartres; mais le Pape Innocent XII l'érigea en Evêché l'an 1694, à la ſollicitation de Louis le Grand. *Blois* a été nommé la *ville des Rois*, parce que comme l'air en eſt fort pur, on l'a ſouvent choiſie pour y élever les enfans de France. On dit les Etats de *Blois*, l'Ordonnance de *Blois*. Les Etats ont été aſſemblés deux fois à *Blois* par Henri III, en 1577, & en 1588. Jean Bernier imprima en 1682, à Paris, une *Hiſtoire de Blois in-quarto*. Voyez encore Blaisois.

BLOIS. De BLOIS. Nom d'homme. *Bloſius*. Louis *de Blois*, qu'on appelle plus communement *Bloſius*, Abbé de Leſſies, tiroit ſon origine des anciens Comtes de *Blois* du côté de ſon pere, & des Seigneurs de Barbançon du côté de ſa mere. Nous avons de Bloſius d'excellens traités de dévotion.

BLOND, ONDE. adj. & ſ. ☞ Qui eſt d'une couleur moyenne entre le doré & le chatain clair. Il ſe dit particulièrement de la couleur des cheveux & des poils. *Flavus*. Il a la barbe noire & les cheveux *blonds*. Les beautés *blondes* durent moins que les beautés brunes: elles ſont moins vives & moins animées.

Vous êtes-vous rendue avec tout le beau monde,
Au mérite éclatant de ſa perruque blonde? Mol.

☞ Blond, eſt auſſi ſubſtantif, & ſignifie la couleur *blonde*. *Flavus color*. On dit en ce ſens, *blond* cendre, ou mêlé de gris, *blond* doré, *blond* de filaſſe, *blond* fade. On appelle *blond* ardent, le *blond* qui tire un peu ſur le roux. *Rufulus*.

☞ On le dit auſſi ſubſtantivement des perſonnes. Un beau *blond*, une belle *blonde*.

On dit figurément & poëtiquement, la *blonde* Cérès, à cauſe de ſes épis jaunilſans; & le *blond* Phœbus, à cauſe qu'on le dépeint avec une chevelure *blonde*. *Flavicomus*.

Du Cange dérive ce mot du ſaxon *blond*, qui ſignifie *mêlé*, ou de *blondel*, qui ſignifie *teint coloré par art*, d'où on a dit dans la baſſe latinité *blundus*, ou *blondus*.

On dit par extenſion, du lin bien *blond*, un rôt *blond*, une ſauce *blonde*.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt délicat & *blond*, quand il fait trop le beau, ou le difficile: qu'il eſt *blond* comme un baſſin; pour dire, que ſes cheveux ſont extrêmement *blonds*. On dit auſſi ironiquement, un *blond* d'Egypte, en parlant d'un homme fort noir.

BLONDE. ſ. f. Eſpèce de dentelle de ſoie. Coiffure de *blonde*. Elle eſt travaillée comme la dentelle.

BLONDEL. (*François*) Membre de l'Académie des Sciences. Nous avons de lui des notes ſur l'Architecture de Savot, un cours d'Architecture en trois volumes, un cours de Mathématiques, l'art de jeter des bombes, la nouvelle manière de fortifier les places, l'Hiſtoire du Calendrier Romain, &c. Il mourut à Paris le 22 Janvier 1686.

☞ BLONDIER. ſ. m. Ouvrier qui fait ou vend des blondes.

BLONDIN, INE. ſ. Qui a les cheveux blonds, & figurément les gens qui font les beaux. Les coquettes aiment fort les *blondins*; ce ſont de vrais ſéducteurs de femmes. Mol.

De tous ces beaux blondins *écouter les ſornettes,*
Eſt un péché mortel des plus gros que vous faites.
Mol.

BLONDIR. v. n. Devenir blond. *Flaveſcere*. Avec le temps les cheveux bruniſſent plutôt que de *blondir*.

On le dit figurément & poëtiquement des épis, quand ils deviennent jaunes vers le temps de la moiſſon. Les épis commencent à *blondir*.

BLONDISSANT, ANTE, part. Qui blondit. *Flaveſcens*. Il n'a guère d'uſage qu'en ſtyle poëtique. Les épis *blondiſſans*.

☞ BLONICZ, *Blonicum*, petite ville de la Grande Pologne, à ſept ou huit lieues de Warſovie.

BLOQUER. v. a. Terme de l'art militaire, dont l'uſage eſt reſtreint à cette phraſe, *bloquer* une place, une ville, une citadelle, en former le blocus, en occuper les avenues avec des troupes, pour empêcher qu'il n'y puiſſe entrer aucun ſecours d'hommes ni de vivres. *Angere urbem copiis*. Voyez blocus & siége.

Ce mot vient du vieux mot *blocal*, ou *bloquil*, c'eſt-à-dire, *barricade*. Borel. Quelques-uns le

dérivent du latin *buculare*, d'où on a fait auſſi *boucler*, qui ſignifie auſſi *fermer le paſſage*. Iequez de *belocan*, ancien mot allemand, formé de *be*, & de *loc*, qui veut dire ſerrure, clôture.

BLOQUER, en termes de Maçonnerie, c'eſt élever des murs de moillon d'une grande épaiſſeur, le long des tranchées, ſans les aligner au cordeau, comme on fait les murs de pierres sèches. C'eſt auſſi remplir de moillon & de mortier, ſans ordre, les vides qui ſe trouvent entre les pierres, comme on fait pour les ouvrages fondés dans l'eau.

BLOQUER, en termes de Marine, c'eſt mettre de la bourre ſur du goudron entre deux bordages.

BLOQUER, en termes d'Imprimerie, c'eſt mettre à deſſein dans la forme, en la compoſant, une lettre renverſée pour tenir la place d'une autre qui manque.

BLOQUER, en termes de Fauconnerie, ſe dit lorſque l'oiſeau a remis la perdrix, & qu'il la tient à ſon avantage, gagnant le haut ou quelque arbre prochain; & il ne faut pas dire en ce cas qu'il l'arrête. On dit auſſi, que l'oiſeau ſe *bloque*; pour dire, qu'il pend en l'air, & s'y ſoutient ſans battre de l'aile; ce qui s'appelle *planer*.

☞ BLOQUER. Terme de Billard. C'eſt pouſſer de force une bille dans la blouſe. *Globulum magnâ vi in cavum detrudere.* J'ai *bloqué* cette bille.

On dit neutralement qu'une blouſe *bloque*, pour dire, qu'une bille pouſſée de force y eſt facilement retenue. Cette blouſe *bloque*; celle-ci ne *bloque* pas. *Globulum recipere, admittere.*

BLOQUÉ, ÉE. part.

BLOSIUS. Voyez BLOIS. On dit cependant toujours *Bloſius* dans l'uſage. Le Miroir des Religieux de *Bloſius*.

BLOT. Terme de Fauconnerie. ſ. m. eſt le petit chevalet de bois où ſe repoſe l'oiſeau.

BLOT. Terme de Marine. C'eſt un inſtrument dont on ſe ſert dans la navigation, pour eſtimer le chemin du vaiſſeau. Le *blot* eſt une pièce de bois, longue d'un demi pied, large de deux pouces, & coupée par les bouts en forme de nacelle. On y met du plomb pour jetter le *blot*, & faire qu'il ſe tienne plus immobile ſur la mer. On le jette derrière la poupe attaché à une corde, & à meſure que le vaiſſeau avance, on file cette corde, & l'on voit combien il en faut filer de toiſes pendant un certain nombre de minutes ou de ſecondes. C'eſt là la meſure de la vîteſſe avec laquelle le vaiſſeau s'éloigne du *blot* & du chemin qu'il fait. Cinquante toiſes en une minute donnent pour une heure 3000 toiſes ou une lieue.

BLOTTIR. (ſe) v. récip. S'accroupir, ſe mettre, ſe ramaſſer tout en un tas. *In breve, in anguſtias cogere ſe.* Il s'eſt *blotti* dans un coin. Il eſt tout *blotti* dans ſon lit.

☞ BLOTTI, IE. part. On le dit proverbialement du gibier, des perdrix, des lièvres. Voilà l'endroit où cette perdrix s'eſt *blottie*. Le lièvre s'eſt *blotti* dans ce blé.

☞ BLOUSE. ſ. f. Trou d'un billard fait pour recevoir les billes qu'on y pouſſe. *Fundula, cavum.* Il y a ſix *blouſes* dans un billard, une à chaque coin, & une au milieu de chaque grande bande. Faire une bille à la *blouſe* du coin, à la *blouſe* du milieu, c'eſt y mettre la bille. On dit de même au coin & au milieu, ces *blouſes* ſont attirantes.

Ce mot, en vieux françois, ſignifie des *terres graſſes à blé*, qui ſont molles & marécageuſes, qui ont tiré leur nom du *blé* qu'on y ſemoit.

On dit auſſi proverbialement, qu'on a mis quelqu'un dans la *blouſe*, quand on l'a mis en priſon.

BLOUSER. v. a. Pouſſer une bille dans la blouſe. *In fundulam trudere.* On dit en ſaxon *bloſan*, qui ſignifie *périr, être ſubmergé*, & c'eſt de ce mot que le P. Thomaſſin dérive notre verbe *blouſer*.

On dit auſſi *blouſer* quelqu'un, mettre dans la *blouſe* la bille de celui contre qui on joue, & ſe *blouſer* ſoi-même, y mettre ſa propre bille.

BLOUSER, avec le pronom perſonnel, ſignifie figurément, ſe tromper, ſe méprendre, prendre mal ſes meſures dans ſes affaires, ou dans ſes marchés; ſe tromper en parlant, ou diſcourant. *Falli, decipi, allucinari.* Mais ce terme n'eſt que du ſtyle familier: voila mon homme qui ſe *blouſe*. Il s'eſt *blouſé* là.

BLOUSÉ, ÉE. part.

BLOUSE. ſ. f. C'eſt ainſi qu'on nomme en quelques Manufactures, la laine courte qui ne peut ſe tenir en rang: elle n'eſt pas perdue, elle va à la carde.

B L U.

BLUET, ou BLEUET, ou BLAVET. Barbeau. ſ. m. Terme de Botanique. *Cyanus, Cyanus ſegetum.* Noms qu'on a donnés à une plante qui eſt très-commune dans les blés. La couleur de ſes fleurs lui a fait attribuer le nom de *Bluet* & de *Cyanus*, comme qui diroit bleuâtre, bleu du ciel. Sa racine eſt fibreuſe, ligneuſe & annuelle: elle jette de ſon collet, qui eſt épais de quelques lignes, pluſieurs feuilles blanches ſemblables en quelque façon par leurs découpures aux feuilles de corne de cerf. Les tiges qui partent d'entre ces feuilles, ſont branchues, anguleuſes, blanchâtres, & garnies de quelques feuilles alternes, plus petites & moins découpées que les inférieures. Chaque branche eſt terminée par une tête écailleuſe, groſſe comme une petite noiſette, & qui eſt couronnée de quelques fleurons qui débordent & qui ſont plus grands que ceux du centre. Les fleurons du centre ſont encore diſtingués de ceux de la circonférence par leur couleur, & ils ſont bleus lorſque les autres ſont pourpres, & blancs lorſque les autres ſont purpurins. Comme ces variétés de couleur plaiſent à la vue, on ſeme auſſi les *bluets* dans les grands jardins, & ils y viennent de pluſieurs couleurs: quelquefois même il s'en trouve de doubles. Sa ſemence eſt oblongue, pâle, blanchâtre, & chargée d'une aigrette. Le *bluet* eſt fort recommandé pour les maladies des yeux: cette propriété lui a fait prendre le nom de caſſelunette: on s'en ſert auſſi pour les éryſipèles & pour les rougeurs du viſage.

Il y a encore une autre eſpèce de *Cyanus* qui vient dans les montagnes du côté de Genève: cette eſpèce eſt nommée *Cyanus vel verbaſculum Cyanoides*, en françois l'Aubefoin. Elle diffère de la précédente par toutes ſes parties: ſa racine eſt vivace, trace beaucoup, & donne pluſieurs rejetons. Ses feuilles ſont longues, entières, blanches, étoffées: ſa tige n'eſt guère branchue, & ne s'élève qu'à un pied de terre: elle eſt garnie de feuilles oblongues, & elle eſt terminée par une tête écailleuſe auſſi groſſe qu'une petite noix. On range parmi les *Cyanus* ces plantes qu'on cultive dans les jardins, & qu'on nomme *Ambrettes* à cauſe de leur odeur. Voyez AMBRETTE.

BLUETTE. ſ. f. Petite étincelle. *Scintilla.* Il ne faut qu'une *bluette* de feu pour cauſer un grand incendie.

Ménage dérive ce mot de *balucetta*, diminutif de *balux*, qui ſe prend pour ces petits grains luiſans qui paroiſſent dans le ſable. M. Huet le dérive de *bleu*, parce que les étincelles qui ſortent des fournaiſes & du fer rouge quand on le bat, ſont ordinairement bleues.

☞ En parlant d'un ouvrage, on dit figurément qu'il y a quelques *bluettes* d'eſprit; pour dire, qu'on y remarque quelques petits traits d'eſprit.

Si toutefois ne ſont ce ces bluettes
Qui vous ont mis en l'eſtime où vous êtes. R.

BLUETTE *du Rhin.* Eſpèce de laine qui vient d'Allemagne.

BLUTEAU, ou BLUTOIR. ſ. m. Inſtrument ſervant à ſéparer le ſon de la farine. *Pollinarium cribrum.* Il eſt fait en manière de grand ſas, ou tamis long & cylindrique, compoſé de pluſieurs cercles qui ſoutiennent une pièce de toile de ſoie, ou autre étoffe fine, par où la farine paſſe, quand on le tourne avec une manivelle.

C'eſt auſſi parmi les Corroyeurs un paquet de laine, fait de quelques vieux bas d'étame, dont on ſe ſert

pour eſſuyer les cuirs, tant de chair, que de fleur, quand on les a chargés de bière aigre.

Du Cange dérive ce mot de *bultellus*, qu'on a dit en même ſens dans la baſſe latinité.

BLUTER. v. a. Séparer la farine d'avec le ſon, en la paſſant par le bluteau. *Farinam incernere, ſuccernere.*

Ménage dérive ce mot du latin *volutare*, & de *volutorium, blutoir*; mais pluſieurs croient qu'il vient de l'allemand *beuteln*, ſignifiant la même choſe.

BLUTÉ, ÉE. part. *Cribratus, incretus, ſuccretus.*

BLUTERIE. ſ. f. Terme de Boulanger. C'eſt l'endroit de la maiſon où le Boulanger tient ſon bluteau pour bluter la farine. J'ai une *bluterie* fort commode.

BLUTOIR. Voyez BLUTEAU.

B O A.

BOA, eſt un ſerpent aquatique d'une prodigieuſe groſſeur, qui ſuit les troupeaux de bœufs, dont il aime beaucoup la chair; d'où lui vient ſon nom. JONSTON. Il ſuce, dit-on, les mamelles des vaches, tant il aime le lait. Duncan dit même qu'il ne ſauroit vivre d'autre choſe. On en trouve quelquefois dans la Calabre. On en tua un ſous le règne de l'Empereur Claude, dans lequel on trouva un enfant entier. Quelques Auteurs diſent qu'il peut avaler un bœuf; exagération d'Hiſtorien. *Voyez* LUDOLF, *Hiſt. Ath. T. II, p. 166.*

BOAGE. ſ. m. *Pretium locationis boum.* C'eſt, en Breſſe, le prix dû pour le louage des bœufs. RAGUEAU.

B O B.

BOBA. ſ. f. Grimace qui ſe fait en avançant les lèvres pour ſe moquer de quelqu'un, de λωβη, *injure, moquerie.* CHORIER. Ce mot eſt de Dauphiné; ailleurs on dit, moue, faire la moue. *Labiorum projectio, porrectio.*

BOBAN. ſ. m. Vieux mot. Somptuoſité, vanités du monde, ſelon ces deux vers de l'épitaphe d'Armoiſe de Lautrec, qui ſe trouve dans le livre de Borel, des Antiquités de Caſtres.

Veuillant li Paradis acquerre,
A tos babans *fit aſpre guerre.*

On a dit auſſi *bobancier*, pour *vain.* Ces mots ont fait *bobander*, qui a été dit pour *piaffer.*

BOBAQUE. ſ. m. Animal qui ſe trouve autour du fleuve Niéper, & qui reſſemble un peu au lapin. Le *bobaque* a quatre dents, deux en haut & deux en bas; & ſon poil eſt de la couleur de celui du blaireau. Le *bobaque* ſe terre comme le lapin, & au mois d'Octobre il ſe retire dans un trou, & n'en ſort qu'à la fin d'Avril; alors il court la campagne, & cherche à faire ſes proviſions pour l'hiver. Les *bobaques* ſont tous hermaphrodites. Ils ſont faciles à apprivoiſer. Ils ſont jolis dans la maiſon, & ne ſont pas moins amuſans qu'un ſinge. Ils ſont ſi fins, que quand ils ſortent pour paître, il y en a un qui fait ſentinelle, & qui ſiffle pour avertir les autres de ce qu'il découvre.

BOBÈCHE. ſ. f. Partie ſupérieure d'un flambeau, ou d'un chandelier, qui eſt creuſe, où l'on met la chandelle, ou la bougie.

BOBÈCHE, ſe dit auſſi d'une petite machine d'argent, de fer blanc, ou de cuivre, *&c.* qu'on met dans les flambeaux, quand la chandelle eſt trop menue, afin qu'elle ne chancelle pas dans l'embouchure du flambeau; ou pour empêcher que la chandelle ou la bougie ne le gâte.

BOBELIN. ſ. m. Ancienne chauſſure dont ſe ſervoit le commun du peuple. Les Savetiers de Paris, qui ont conſervé parmi leurs titres la qualité de *Bobelineurs*, avoient, excluſivement aux Cordonniers, la permiſſion de faire des *bobelins.*

BOBELINEURS. ſ. m. pl. Faiſeurs de bobelins. Ce ſont ceux que l'on appelle préſentement *Savetiers.* Voyez BOBELIN.

☞ BOBENHAUSEN. *Bobenhoſium.* Petite ville & château d'Allemagne, en Vétéravie, ſur la petite rivière de Gersbrentz.

☞ BOBER. Rivière de Siléſie, qui a ſa ſource dans les montagnes qui ſéparent la Bohême de la Siléſie, & ſe perd dans l'Oder, en entrant dans la principauté de Croſſen. Son nom latin eſt *Hebrus*, ſelon Blaeu.

☞ BOBERSBERG. Lieu de Siléſie, dans la principauté de Croſſen, non ſur la rivière de Bober, comme le diſent les Vocabuliſtes, mais ſur une montagne, à l'orient de laquelle coule le Bobêr: d'où lui vient ſon nom. Blaeu en fait une petite ville.

BOBINE. ſ. f. Petit morceau de bois tourné en rond, cylindrique, avec des rebords à chaque bout, long d'un demi-pied tout au plus, percé & mobile ſur une verge, qui ſert à filer au rouet, ou à dévider du fil, de la laine, de la ſoie, de l'or, &c. *Fuſus.*

Ce mot vient de *bombina*, qu'on a fait de *bombix.* MÉNAGE après Saumaiſe. Etienne Guichard le tire de l'hébreu סבב *ſabab*, en retranchant la première ſyllabe *ſa. Sabab* en hébreu ſignifie entourer, *circuire, circumdare, vallare, gyrare.* Il dérive de βομβιξ, & *bombix*, du même mot.

BOBINER. v. a. Dévider du fil, de la laine, de la ſoie, de l'or ſur la bobine. *Torquere fuſum.* C'eſt particulièrement un terme de Tireurs d'or.

BOBINEUSES. ſ. f pl. Nom que l'on donne dans les manufactures, particulièrement dans celles de lainages, à certaines femmes, dont l'emploi ordinaire eſt de dévider ſur des bobines ou rochets, le fil deſtiné pour ourdir les chaînes des étoffes.

☞ BOBINIERE. ſ. f. Partie ſupérieure du moulin ou rouet à filer l'or, ainſi appelé de ſa fonction.

☞ BOBIO, ou BOBI. *Bobium.* Ville d'Italie, au duché de Milan, ſur la Trebia, avec un Evêché ſuffragant de Gènes.

BOBO. ſ. m. Terme enfantin, qui ſignifie, *mal léger. Dolor, vulnus.* On s'en eſt ſervi agréablement dans une chanſon. L'amour eſt un grand *bobo.*

BOBONE. ſ. f. *Voyez* BUBONE.

☞ BOBURES. (*les*) *Boburii.* Peuple ſauvage de l'Amérique méridionale, dans la province de Vénézuale, près de la ville de Mérida.

B O C.

☞ BOCA, ou BOCALBALBEL. *Boca, Bocalbeca*, & *Helia politanus tractus.* Contrée de la Turquie, en Aſie, dans la Syrie, entre les montagnes du Liban & de l'Antiliban.

BOCAGE. ſ. m. Petit bois, ou boſquet, ou buiſſon. *Sylvula, nemus.* Il ſe dit des petits bois touffus & agréables pour la promenade.

Que deviendrai-je, hélas! au fond de nos bocages,
Moi qui n'ai pour tout avantage,
Qu'une muſette & mon amour? FONTEN.

Ce mot vient de *boſco.*

BOCAGE. ſ. m. Nom que l'on donne en général à toutes les eſpèces de linges ouvrés qui ſe font en Baſſe-Normandie, particulièrement aux environs de Caen.

C'eſt auſſi le nom d'un petit pays de Baſſe-Normandie, dans le Diocèſe de Liſieux. *Nemorenſis tractus.* Quoique M. Corneille le faſſe ſinguliet, ne ſeroit-il point mieux de le faire pluriel? Car on dit *Villers aux bocages*, & non pas *au bocage.* Apparemment que ce pays étoit autrefois plein de *bocages.*

☞ On appelle généralement pays de *bocage*, dit M. Duhamel, celui qui eſt coupé de hayes, de Bouquetaux, & même de Landes.

BOCAGER, ÈRE. adj. Qui ſe plaît dans les bocages, ou qui y demeure. *Silvicola, ſilvicultrix.* Il ne ſe dit que dans les fictions poëtiques, des Nymphes *bocagères.* Il vieillit.

BOCAL. ſ. m. Vaiſſeau où l'on met de la boiſſon; eſpèce de groſſe bouteille ronde qui a le cou étroit, qui eſt ordinairement de verre. *Lagena vitrea.* Un *bocal* de vin.

Ce mot, Selon Scaliger, vient de *baucalis* latin, qui

vient de l'arabe *baucal*, qui ſignifie une eſpèce de vaſe ſans anſe. On appeloit auſſi en vieux françois *baucale*, un vaiſſeau à rafraichir. Selon Saumaiſe, il vient de *bauca*, qui ſe trouve dans la même ſignification. On trouve auſſi *bocularis*, *vulgò bocar*, dit le P. Mabillon, *Acta SS. Beg. Sæc. IV, P. I, p. 116.* Peut-être qu'en quelques endroits on dit *bocar*, au lieu de *bocal*, par un changement ordinaire de la lettre *l* en *r*.

☞ Ce terme paroit emprunté de la langue italienne. On dit au pluriel *bocals*, & non pas *bocaux*.

On appelle auſſi *bocal*, une groſſe bouteille ronde de cryſtal, que l'on remplit d'eau. Les Joailliers & autres Artiſtes qui travaillent à des ouvrages délicats, ſe ſervent du *bocal* pour travailler la nuit, en plaçant derrière un flambeau ou une lampe allumée; ce qui rend la lumière plus forte & plus vive, en la raſſemblant ſur leur ouvrage.

☞ BOCAMBRE. ſ. m. *Voyez* BOCARD.

BOCANE. ſ. f. Sorte de danſe grave & figurée. Elle fut appelée *Bocane*, parce qu'elle avoit été inventée par Bocan, & elle fut long-temps danſée, parce que Bocan étoit Maître de danſe de la Reine Anne d'Autriche. Ce fut en 1645, qu'on commença à danſer la *Bocane*. Elle n'eſt plus en uſage.

☞ BOCAR. *Voyez* BOKHARAH.

☞ BOCARD. ſ. m. Machine, moulin à pilon, qui ſert à écraſer la mine avant que de la fondre. ACAD. FR.

☞ BOCARDER. v. a. Paſſer la mine au bocard. *Bocarder* une mine.

☞ BOCARDÉ, ÉE. part.

BOCARDO. Terme de Logique. C'eſt le cinquième mode d'argument de la troiſième figure, dans lequel la première propoſition eſt particulière & négative, la ſeconde eſt univerſelle & affirmative, & le moyen terme eſt ſujet dans les deux premières propoſitions. Argument en *Bocardo*.

Quelque animal n'eſt pas homme,
Tout animal a un principe de ſentiment,
Donc quelque choſe qui a un principe de ſentiment n'eſt pas homme.

BOCE. vieux. ſ. m. Bouche.

☞ BOCHAR. *Voyez* BOKHARAH.

BOCHERON. *Voyez* BUCHERON.

☞ BOCHERVILLE, bourg de France, en Normandie, au pays de Caux, ſur la Seine. Il eſt conſidérable par une Abbaye de Benedictins, Congrégation de S. Maur.

BOCHET. ſ. m. Terme de Pharmacie. C'eſt la ſeconde décoction des bois ſudorifiques, tels que ſont le gayac, le ſaſſafras, la ſalſepareille & autres. *Bochetum.* Elle ſert de boiſſon ordinaire dans les maladies vénériennes, les rhumatiſmes, la ſciatique, les écrouelles, & dans celles où il s'agit d'augmenter la tranſpiration. COL DE VILLARS.

POCHET. Lieu du Bourbonnois, en France. Des Lettres de Jean, Comte de Clermont, fils du Duc de Bourbonnois & d'Auvergne, datées de *Bochet*, en Bourbonnois le 22 Janvier 1455, font foi que Meſſire Jean de Harlay étoit Chevalier, avant que d'être pourvû de l'Office de Chevalier du Guet. Le P. Héliot les rapporte, *Tom. VIII, p. 313.*

BOCHETTE. ſ. f. C'eſt un mot que le Cardinal Mazarin a apporté en France, & qui ſignifie ce jeu de boule qu'on appelle *le Maître*. MÉN.

☞ BOCKENBOURG, BUCKEBURG, ou BUCKENBOURG. Petite ville d'Allemagne, en Weſtphalie, à un mille de Minden.

☞ BOCKOLT, ou BOCHOLT. Petite ville d'Allemagne, en Weſtphalie, diocèſe de Munſter, ſur l'Ace.

BOCQUET. ſ. m. *Voyez* ROCQUET.

B O D.

☞ BOD. ſ. m. Idole des Indes, à laquelle les peuples s'adreſſoient pour avoir des enfans. Lorſqu'une femme qui avoit fait un vœu à cette Idole, accouchoit d'une fille, elle devoit la préſenter au *Bod*, & la lui laiſſer juſqu'à ce que, devenue nubile, elle prenoit place dans la place publique, avec les autres femmes vouées, étendoit un voile devant la porte, & ſe proſtituoit au premier venu, obligée en conſcience de mettre ſes faveurs au plus haut prix qu'elle pouvoit, & de remettre entre les mains du prêtre de l'Idole, tout ce qu'elle amaſſoit, pour être employé au bâtiment & à l'entretien du temple. RENAUDOT, *Relat. des Indes*, cité par MOR.

BODE. Rivière d'Allemagne, qui vient du Hartz, & qui tombe dans l'Elbe.

☞ BODENHAUSEN. *Baudenhauſium.* Petite ville d'Allemagne, Cercle du haut Rhin, dans la Heſſe, ſur la rivière de Werta.

☞ BODENWERDER. Petite ville d'Allemagne, dans la Baſſe-Saxe, au Duché de Brunſwik, ſur le Weſer. *Bodenverda.*

BODENZÉE. Lac le plus grand de tous ceux de la Suiſſe, appelé autrement *Lac de Conſtance. Lacus Bodanicus.* Pline & Solin l'appellent *Brigantinus*, *Acronius*; mais Cluvier montre qu'il eſt différent du *Lacus Acronius.*

BODINE. ſ. f. On nomme ainſi en quelques endroits, la quille d'un vaiſſeau, principalement ſur les côtes de Normandie.

BODINERIE. ſ. f. Eſpèce de contrat qui eſt en uſage ſur les côtes de Normandie. C'eſt une ſorte de prêt à la groſſe aventure, qui eſt aſſigné ſur la quille ou *bodine* du vaiſſeau, & où l'on hypothèque non ſeulement le corps du vaiſſeau, mais encore les marchandiſes qui y ſont chargées. Il n'eſt rien dû que le vaiſſeau n'arrive à bon port.

BODINURE. ſ. f. Terme de Marine. *Funiculus.* Les *bodinures* ſont de petites cordelettes tortillées autour de l'arganeau

☞ BODMAN. Petite ville, autrefois épiſcopale, dans la partie occidentale du Comté de Cornouailles, en Angletetre, à quinze milles de Plimouth.

BODOGHÈVE. Contrée de Germanie, ſituée ſur le Bode. C'eſt de-là qu'étoit l'un de ceux qui rédigerent la Loi Salique, & qui eſt déſigné par le nom de *Bodogaſt*, c'eſt-à-dire, homme du *Bodoghève*. ECCARD, *dans ſes Notes ſur la Loi Salique.*

BODON. ſ. m. Vieux mot. Bouton.

BODRUCHE. ſ. f. Parchemin fort délié, qui ſe fait de la première peau qu'on lève ſur les boyaux d'un bœuf. *Membrana tenuis, ſubtilis.* La *bodruche* ſert à faire pluſieurs ouvrages délicats. La *bodruche* eſt tranſparente, & pourroit même ſervir à faire des châſſis. Elle ſert principalement à battre l'or qu'on réduit en feuille.

B O E.

BOE. ſ. m. Vieux mot, pour boue. *Poëſ. de Jean Du Pin.*

BOËDROMIES. ſ. f. Terme de Mythologie. Eêtes qui ſe célébroient à Athènes. Harpocration dit qu'on célébroit les *Boëdromies* en mémoire du ſecours qu'on donna aux Athéniens contre Eumolpe; & il ajoute que c'eſt auſſi de-là que vient ce nom; que βοηδρομεῖν eſt la même choſe que βοηθεῖν, *ſecourir*, & qui ſignifie, *courir au combat.* En effet, il eſt compoſé de βοὴ, *cri*, & de δρομῶ, *je cours*, & ſignifie mot à mot, *courir en criant*, comme l'on faiſoit en allant au combat. Plutarque, dans la vie de Théſée, prétend que cette fête fut inſtituée au ſujet de la guerre contre les Amazones, & que ſon nom lui vint de ce que ce Général les vainquit au mois de Juin, appelé par les Athéniens *Boëdromion.*

BOËDROMION. ſ. m. Mois plein, c'eſt-à-dire, de trente jours: c'étoit le troiſième de l'année Athénienne. Il fut ainſi appelé d'une fête nommée *Boëdromies.* Il concouroit avec la fin de notre mois d'Août & le commencement de Septembre.

BOËL. ſ. m. Vieux mot. Boyau. On a dit auſſi *Boële*, pour dire, tous les inteſtins, du mot *Voyes*, ſelon Borel, parce que les boyaux ſervent de voie aux viandes & aux excrémens.

☞ BOEN. Petite ville de France, dans le Forez, au pied des montagnes, à cinq lieues de Roane.

BOESJES. ſ. f. pl. Coquilles qui ſervent de monnoies aux nègres de la baſſe Ethiopie. Les richeſſes du Prince conſiſtent

consistent en esclaves, en simbons ou coquilles de Lovando, en *boesjes*, ou coquilles des Indes, en petites pièces d'étoffes, & semblables bagarelles, qu'on estime autant en ce pays-là que l'or & l'argent en France. DAPPER.

BOËSSE, qu'on nomme aussi *Gratte boësse*. s. f. Instrument de plusieurs fils de léton, joints ensemble en forme de brosse ronde, avec lequel on ébarbe dans les hôtels des Monnoies, les lames d'or, d'argent & de cuivre, au sortir des moules, pour les mettre en état d'être passées au dégrossi & au laminoir. C'est aussi un terme de Sculpteur & de Ciseleur.

BOËSSER, ou GRATTE-BOËSSER. v. a. Ebarber les lames des metaux qui servent au monnoyage, ou nettoyer avec la boësse les ouvrages de sculpture & de ciselure qui se font de bronze & de plomb.

BOËTE. *Voyez* BOITE.

☞ BŒTILE. *Voyez* ABADIR.

BŒUF. s. m. Taureau qu'on a châtré pour l'engraisser, ou pour le rendre plus doux pour le labourage. *Bos*. Ce mot vient de *bos, bovis*, qui a été fait du grec βοῦς, lequel, selon le P. Kirker, est dérivé de βῶ, qui signifie, *je nourris*, parce que le *bœuf* par son travail nous nourrit en cultivant la terre qui produit le blé. Mais Guichart prétend que tous ces mots, aussi-bien qu'*apis*, *bœuf* adoré en Egypte, viennent de l'hébreu אבס, *abas*, c'est-à-dire, *engraisser*, d'où se fait אבוס, *abus*, participe passif, *engroissé*, d'où s'est formé βῶς, *bos*, *bœuf*. pour le P. Pézron il les tire tous du celtique *bu*, qui signifioit la même chose.

Il est défendu par la loi, de convoiter le *bœuf* ou l'âne de son prochain. Moyse ne vouloit pas qu'on accouplât l'âne & le *bœuf* pour labourer. Les Indiens se servent de *bœufs* pour leurs voitures & pour leurs charriots, qui font 15 ou 20 lieues par jour, & jusqu'à 60 journées de chemin. Ces *bœufs* sont différens des nôtres, en ce qu'ils ont sur les épaules une bosse fort grosse & fort charnue. Le Pere Ovalle, en son *Voyage du Pérou*, dit qu'il a vu des *bœufs* sentir l'eau de quatre à cinq lieues, & y courir, quelque force qu'on employât pour les arrêter. Les Athéniens firent marquer un *bœuf* sur leurs monnoïes, d'où est venu le proverbe grec, le *bœuf* sur la langue, qui se disoit d'un Orateur corrompu par argent. On appelle une paire de *bœufs*, les deux *bœufs* attelés sous un même joug. Crois-tu, Milon, que se vanter de porter un *bœuf*, ce ne soit pas se vanter de lui ressembler beaucoup. FONTEN.

Le blé, pour se donner, sans peine ouvrant la terre,
N'attendoit point qu'un bœuf *pressé de l'aiguillon,*
Traçât à pas tardifs un pénible sillon. BOIL.

Les *bœufs* d'Auvergne sont les plus beaux du Royaume, les mieux tenus & les mieux engraissés, & qui sont d'un meilleur goût. ROCHEF.

Les *bœufs* étoient autrefois l'attelage du char des Grands Seigneurs François, dit le P. Mabillon. *Act. SS. Ben. sec. V. p. 310.*

Seulement au printemps, quand Flore dans les plaines
Faisoit taire des vents les bruyantes haleines,
Quatre bœufs *attelés d'un pas tranquille & lent,*
Promenoient dans Paris le Monarque indolent. BOIL.

Le Duc de Brunswic se plaisoit à assommer des *bœufs*. *Scalig. verbo Brunswic.* ROCHEF. Dans l'Egypte on révéroit le *bœuf* Apis. *Voyez* APIS. A la cérémonie du couronnement de l'Empereur, on dit que l'on rôtit un *bœuf* tout entier, rempli de plusieurs animaux; qu'on en sert un plat à l'Empereur, & qu'on abandonne le reste au peuple.

Les *bœufs*, ou *Uris* d'Italie, haïssent fort le rouge, & se ruent sur ceux qui portent cette couleur : on les appelle *buffalis*. ROCHEF.

Il y a un *bœuf* sauvage aux Indes, qui est fort grand; & on dit que quand il se trouve la queue embarrassée alentour d'un arbre, il y demeure plutôt que de souffrir la honte de perdre quelqu'un de ses poils.

Il y a en Afrique une sorte de *bœufs*, qui sont petits comme des veaux d'un mois, qui travaillent fort bien. *Scalig. in verbo bœuf.* ROCHEF. Au contraire, ceux d'Ethiopie sont beaucoup plus grands que les nôtres. Elien dit, deux fois plus grands, & dit vrai. *Voyez* LUDOF, *Hist. Æth. L. I, c. 10, & L. II, p. 145.* Bien plus, Marc Paul, *L. II, c. 45*, dit qu'il y en a dans la Province de Bengale moins gros à la vérité, mais aussi hauts qu'un éléphant; & *L. I, c. 50*, il dit qu'il y a dans la Tartarie des *bœufs* de même grandeur, & très-beaux, parce qu'ils sont blancs & noirs. On trouve en Afrique une espèce de *bœufs* sauvages, que les originaires du pays appellent *guahe*, & les Espagnols *vacas bravas*, des vaches farouches. Cet animal est aussi léger qu'un cerf, mais plus petit qu'un petit *bœuf*: sa queue est d'un brun foncé, ses cornes fort aigües; & sa peau est bonne à faire des souliers, quand elle est corroyée. DAPPER.

Il y a dans l'Île de Madagascar, trois sortes de *bœufs*, dont les uns sont cornus, les autres sans cornes, avec des têtes rondes, appelés *bourry*; & d'autres dont les cornes sont lâches & pendantes, n'étant fermement attachées qu'au cuir de la tête. Ils ont tous de grosses nuques élevées comme une bosse pleine de graisse, que les habitans font fondre, & dont ils se servent comme de beurre. DAPPER.

Le *bœuf* a servi de corps à plusieurs devises. Celle de René, Roi de Sicile, étoit un *bœuf*, avec ce mot, *pas à pas*. D'autres ont mis, *Tardè, sed tutò*, pour signifier la prudence & la maturité des résolutions. Henri Farnèse, pour marquer les qualités d'un Prince qui gouverne, avoit pris pour devise un *bœuf* a la charrue, & pour ame, *arte & viribus*.

BŒUF *marin*, est une autre sorte d'animal qui ressemble au *bœuf*, & qui se nourrit dans l'eau. *Bos marinus*. On en trouve dans le Nil & dans le Niger, selon ce que rapporte M. d'Ablancourt dans son *Marmol*. Cet animal est de la grandeur d'une geniſſe de six mois, & a la peau extrêmement dure, mais la chair fort bonne.

☞ C'étoit une loi dans Athènes de ne point immoler le *bœuf* qui laboure. La superstition alla si loin dans la suite, que le *bœuf* fut mis au nombre des divinités, sur-tout parmi les Egyptiens, d'où ce culte passa ensuite aux Indiens avec plusieurs autres cérémonies d'Egypte.

☞ Les Romains n'étoient pas si scrupuleux : ils offroient des *bœufs* en sacrifice à Cybèle mere des Dieux, & on appeloit pour cette raison ces sacrifices *taurobolia*, pour remercier cette Déesse de la terre, de ce qu'elle avoit appris aux hommes l'art de domter ces animaux, & de les dresser au labourage.

☞ Les Grecs offroient aussi des taureaux noirs à Neptune, pour calmer la furie de la mer, lorsqu'elle est agitée. Leur superstition alla jusqu'à faire des hécatombes, c'est-à-dire, des sacrifices de cent *bœufs* à Jupiter. Strabon dit que ces hécatombes viennent des Lacédémoniens qui faisoient tous les ans un sacrifice de cent *bœufs*, au nom des cent villes qui étoient de leur juridiction. Mais dans la suite ces dépenses ayant paru excessives, on réduisit ce nombre à vingt-cinq, s'imaginant, par une subtilité puérile, que comme ces *bœufs* avoient chacun quatre pieds, il suffisoit que le nombre de cent se trouvât dans ces parties, pour faire une hécatombe.

☞ Un ancien surpris d'une tempête furieuse, se voyant en danger, promit d'offrir une hécatombe, s'il échappoit du naufrage. Sa pauvreté ne lui permettant pas de s'acquitter de son vœu, il s'avisa de faire cent petits *bœufs* de pâte, qu'il offrit aux Dieux protecteurs. Quelques-uns attribuent cette hécatombe ambigüe à Pythagore, qui, selon Diogène Laërce, offrit aux Dieux une hécatombe de cent animaux artificiels, en reconnoissance de ce qu'il avoit trouvé quelque nouvelle démonstration de sa *Trigonométrie*.

☞ Moyse défend de lier la bouche du *bœuf* qui foule le grain. Pour entendre ce passage, il faut savoir que dans la Judée, dans l'Egypte, & après la moisson, on dressoit autour d'un arbre dans une aire bien battue, les gerbes l'une contre l'autre, l'épi en haut : puis on

faiſoit courir des *bœufs* ſur ces gerbes ainſi dreſſées, pour en faire ſortir le grain qu'on vannoit après. On mettoit des muſelières à ces *bœufs*, pour les empêcher de manger du grain. C'eſt cette eſpèce de dureté que défend Moyſe. Il veut qu'on laiſſe aux *bœufs* qui foulent le grain, la liberté d'en manger, n'étant pas juſte, diſent Joſephe & Théodoret, de priver ces animaux qui nous aident à faire venir le froment, de cette petite récompenſe de leurs travaux.

BŒUF *violé*. *Bœuf* que les Bouchers conduiſent au carnaval par les rues dans pluſieurs villes. Quelques-uns prétendent que c'eſt *bœuf villé*, & qu'on l'appelle ainſi, parce qu'on le conduit par la ville. Mais j'ai toujours entendu *bœuf viole*, & j'ai toujours ouï dire qu'on le nommoit ainſi, parce qu'on le conduit avec des violes & des violons, & autres inſtrumens dont on joue autour de cet animal. En quelques endroits on dit *bœuf violé*.

BŒUF, ſe dit auſſi des chairs coupées de cet animal, qu'on vend à la boucherie. Ainſi on dit, la pièce de *bœuf* tremblante eſt celle qui eſt la plus proche de la poitrine, parce qu'elle palpite encore long-temps après que le *bœuf* eſt tué; c'eſt celle qu'on ſert ſur les bonnes tables. La piece de *bœuf* parée, eſt celle qui ſe leve à la tête de la ſurlonge. Le gite, le trumeau de *bœuf*. Le cimier de *bœuf*, eſt la partie charnue de la cuiſſe: ce qu'on appelle au mouton une *éclanche*. Voyez CIMIER.

ALOYAU DE BŒUF, eſt une pièce qui ſe coupe le long des vertèbres & des côtes. *Coſta bubula*. En parlant on dit ſimplement un *aloyau*, ſans ajouter de *bœuf*.

NERF DE BŒUF, eſt la partie du *bœuf* deſtinée à la génération.

LANGUE DE BŒUF, eſt la langue détachée du *bœuf*, qu'on ſale, & qu'on fume d'ordinaire pour en faire un ragoût qui excite à boire.

BŒUF *à la mode*, eſt un *bœuf* bien lardé, cuit dans ſon jus, & aſſaiſonné avec du poivre, & autres choſes de haut goût.

C'eſt un ſymbole très-commun ſur les revers des médailles, que deux *bœufs* tirant une charrue, pour marquer une colonie compoſée de peuple & de ſimples habitans: car on y gravoit des aigles romaines, ſi elle étoit peuplée de ſoldats. La raiſon de ce ſymbole eſt, que l'on ſe ſervoit de *bœufs* pour tracer l'enceinte de la colonie; & afin qu'il y eût plus de myſtère, l'on joignoit une vache à un *bœuf* ſous le même joug, en plaçant la vache vers la ville, & le *bœuf* de l'autre côté vers le dehors. C'étoit pour montrer que les femmes doivent ſe charger du ſoin du ménage, & ſe renfermer dans l'intérieur de la maiſon, & que la culture des champs eſt le partage des hommes. Les villes municipales avoient pour ſymbole la tête d'un *bœuf*. VAIL.

Les Egyptiens repréſentoient le Soleil, ou Oſiris, ſous la forme d'un *bœuf*. KIRKER, *Œdip. Æg. T. I, p. 30 & 31*. Trois têtes de *bœufs* ſur la ſtatue d'Iſis ſignifioient en hiérogliphes, les trois temps de l'année propres à la culture des champs. Les Romains mettoient auſſi une tête de *bœuf*, ou métope, dans leurs bâtimens, pour ſymbole du travail, & de la patience dans le travail. ID. *p. 192*. Souvent on voit ſur les médailles grecques & romaines un *bœuf* baiſſant la tête & fléchiſſant un genou. C'eſt, ſelon Triſtan, la marque de l'établiſſement & fondation d'une ville. C'eſt la poſture d'un *bœuf* donnant un coup de corne, &, ſi l'on en croit M. Vaillant, il déſigne des jeux donnés à l'honneur d'un Prince. Quand ſes cornes ſont ornées de bandelettes, c'eſt la marque d'un *bœuf* victime, ou d'un ſacrifice. Un *bœuf* couronné étoit chez les Aſſyriens le ſymbole de la paix, dit Marcelli.

☞ BŒUF. Terme de ſalines. On appelle ainſi dans les ſalines, l'ouvrier qui décharge le bois des charrettes, le jette ſous la poêle, & fait les autres ſervices de cette eſpèce. ENCYC.

☞ C'eſt auſſi un terme injurieux dont on ſe ſert pour déſigner un homme peſant & hébêté. C'eſt un *bœuf*, un vrai *bœuf*.

ŒIL DE BŒUF, ſe dit de ceux qui ont l'œil gros, beau & à fleur de tête. Homère donne ſouvent pour épithète à ſes Déeſſes, *œil de bœuf*.

On appelle en termes d'Architecture, un *œil de bœuf*, une fenêtre ronde ou ovale, qui ſe fait au-deſſus du dernier entablement, ou dans les toits pour les greniers. *Feneſtella rotunda*.

On appelle auſſi *œil de bœuf*, un petit vaiſſeau rond de fayance, propre pour mettre des couleurs.

ŒIL DE BŒUF, eſt auſſi le nom d'une plante. *Voyez* ŒIL.

BŒUF *de Dieu*, ou ROITELET. Oiſeau appelé autrement *Berichet*; c'eſt le Paſſereau Troglodyte, appelé *Paſſer Troglodyta*. FAULTRIER. En Normandie *Rebêtre*. Voyez PASSEREAU TROGLODYTE.

CŒUR DE BŒUF. Eſpèce de groſſe prune de couleur violette, tirant au rouge. LA QUINT. *P. III, c. 14*.

ŒIL DE BŒUF NOIR. Eſpèce de prune qui ne quitte point le noyau, & qui eſt des mauvaiſes. LA QUINT. *P. III, c. 14*.

BŒUFS. ſ. m. pl. Dès à jouer qui n'ont qu'une des faces marquées. On joue ordinairement avec ſix *bœufs*, dont l'un eſt marqué d'un point, & le 2e de deux, le 3e de trois, & ainſi du reſte juſqu'au ſixième qui eſt marqué de ſix points; enſuite que chaque *bœuf* n'a qu'un côté marqué, & les ſix *bœufs* tout enſemble n'ont autant de points que chaque dé ordinaire en a en particulier. On les appelle autrement *farniers*.

On dit proverbialement, qu'un homme met la charrue devant les *bœufs*, lorſqu'il a mal arrangé ſon diſcours, qu'il a mis au commencement ce qui devoit être à la fin; & il ſe dit non-ſeulement d'un diſcours, mais de tout ce que l'on fait de travers. On dit encore de ce qu'on a accoutumé de manger à ſon ordinaire, ou de voir continuellement, que c'eſt la pièce de *bœuf*. On dit auſſi en cuiſine, *bœuf* ſaignant, mouton bêlant, porc pourri, tout n'en vaut rien, s'il n'eſt bien cuit; ce qui veut dire, qu'il faut manger le *bœuf* avec ſon jus. Il ſaigne comme un *bœuf*, pour dire, en abondance. Je ne lui ai dit ni œuf ni *bœuf*, pour dire, je ne lui ai point dit de groſſes paroles. Il y a auſſi un jeu des petits enfans, qu'on appelle le *pied de bœuf*. On dit des gens fort ſtupides, qu'ils ſont de la Paroiſſe de S. Pierre aux *bœufs*, le Patron des groſſes bêtes. Saint Pierre aux *bœufs* eſt une Paroiſſe de Paris; & ce proverbe n'eſt que dans cette ville & parmi le peuple.

☞ BOFFINGUE, ou BOFFINGEN. *Boffingia*. Ville libre & Impériale, dans la Suabe, ſur le ruiſſeau d'Eger.

B O F.

BOFFUMIER. (*ſe*) Vieux mot. *Ambas buccas inflare*. Se fâcher, être bouffi de colère. Borel au mot *Boffume*, rapporte ces deux vers de Coquillard:

Se Maiſtre Olivier ſe boffume,
Ou s'il veut faire le vereux.

De-là vient, ſelon toutes les apparences, le verbe *emboffumer*, ſi uſité en province; pour dire, tâcher par de mauvais diſcours, ou de faux rapports, de brouiller deux perſonnes enſemble; exciter quelqu'un à la colère, à la haine & à la vengeance.

BOFU. ſ. m. Vieux mot. Sorte d'étoffe. Perceval a dit en parlant des Tiſſerans:

Ains tiſſent pailes & bofus.

B O G.

BOGARMITES. Voyez BOGOMILES. C'eſt la même choſe.

BOGDOÏ. Grande nation d'Aſie, dans la Tartarie. Les Chinois les appellent *Tartares orientaux*, & les Monguls, *Niouchi* ou *Nuchi*.

BOGESUND. Petite ville, ou plutôt bourgade de Suède, dans la Weſtrogothie, à quatre lieues de Falkoping. Ce lieu n'eſt guère connu que par la bataille qui s'y donna en 1520, entre les Danois & les Suédois.

BOGOMILES, ou BOGARMITES. *Bongomili, Bo-*

gomilii. Noms de certains hérétiques qui parurent dans le XIIe ſiècle. Leur chef, appelé *Baſile*, fut pris & brûlé par ordre de l'Empereur Alexis Comnène. Les *Bogomiles* étoient une eſpèce de Manichéens, ou plutôt une branche des Pauliciens. Ils nioient le myſtère de la ſainte Trinité, & diſoient que Dieu avoit une forme humaine; que le monde avoit été créé par les mauvais Anges; que l'Archange Michel s'étoit incarné: ils rejetoient les livres de Moyſe, & ne reconnoiſſoient que ſept livres de la ſainte Écriture. Le culte des images leur paroiſſoit être une idolatrie: ils mépriſoient la Croix, parce qu'elle avoit été l'inſtrument de la mort du Sauveur. Ils aſſuroient que l'Oraiſon dominicale étoit l'Euchariſtie; que le Baptême de l'Égliſe Catholique étoit celui de Saint Jean, & que le leur étoit celui de Jeſus-Chriſt; que tous ceux de leur ſecte concevoient le Verbe comme la ſainte Vierge; enfin, qu'il n'y avoit point d'autre réſurrection que la pénitence. Voyez EUTHYMIUS ZIGABÉNE dans ſa *Panoplie dogmatique*, BARONIUS & SPONDE à l'an 1118.

Du Cange dit que le nom de *Bogomile* vient de deux mots de la langue des Bulgares, *Bog*, *Deus*, *Dieu*; & *milui*, en latin *miſerere*, *ayez pitié*; ainſi *Bogomile* veut dire celui qui implore la miſéricorde de Dieu.

☞ BOGOTA. Pays de cette partie de l'Amérique méridionale, qu'on nomme la *Terre ferme*, dans la nouvelle Grenade.

☞ BOGRAS, *Pograe portæ*, *Pylæ amanicæ*. Ville de la Turquie, en Aſie, dans la Syrie, ſur les frontières de la Natolie.

☞ BOGUE. ſ. f. Ce terme eſt uſité en quelques provinces, particulièrement en Bretagne, pour déſigner la première bourſe ou coque couverte de piquans qui enveloppe la châtaigne. *Echinus*. Voyez CHATAIGNE.

BOGUE. ſ. m. Poiſſon de mer. *Box*. Rondelet dit qu'on l'appelle en grec Βοῦξ, parce qu'il a de la voix. Il vit près des rivages. Sa chair eſt d'un bon goût.

☞ Il y a un autre poiſſon qui reſſemble beaucoup au précédent, qu'on nomme *Bogue-ravel*, parce qu'on le vend avec tous les autres petits poiſſons qu'on appelle *Ravaille* à Montpellier. ENCYC.

☞ BOGUSLAW. Petite ville d'Ukranie, au Palatinat de Kiovie, ſur la rivière de Raſſ.

B O H.

BOHADE. C'eſt en quelques provinces une corvée que le ſujet doit au Seigneur, de deux bœufs, ou d'une charrette, pour aller pour lui au vin, ou en ſon vignoble. RAGUEAU.

BOHÉ. *Voyez* BOU.

BOHÈME. Pays d'Allemagne, qui a pour bornes au nord la Miſnie, la Luſace, & une partie de la Siléſie; au levant une autre partie de la Siléſie & la Moravie; au midi l'Autriche & la Bavière, & au couchant le haut Palatinat. *Bohemia*. La *Bohème* eſt toute environnée de montagnes. Ceux du pays l'appellent en leur langue *Cezezkazeme*, qu'il faut prononcer *Chezhazem*, c'eſt-à-dire, *Terre de Czechi* leur premier Gouverneur; & les Allemands *Behaim*, ou *Boehaim*. Froiſſard la nomme *Béhaigne*. Coſmas, dans les chroniques de *Bohème*, tire ce nom de je ne ſais quel ancien *Bohemus*; mais ce qu'il dit eſt un roman.

Quelques-uns croient que ce nom, *Bohème*, eſt ſclavon, & qu'il ſignifie *prédiction*, *prophétie*; que les Sclavons s'étant emparés de ce pays le lui donnèrent, parce qu'il y avoit là je ne ſais quelle fameuſe Prophéteſſe de Lybie. Cela ſent encore bien la fable. D'autres prétendent que ce nom s'eſt fait de celui de Boïens, *Boii*, peuples de l'ancienne Gaule; car les uns diſent que les Boïens ou habitans du Cap de Buchs, en Gaſcogne, ayant ſuivi Segovèſe en Germanie, au temps du vieux Tarquin, s'établirent en ce pays, auquel leur nom fut donné. C'eſt le ſentiment de M. Cordemoy dans ſon *Hiſtoire de France*, & celui qui paroît le plus vrai. Les autres ne remontent qu'au temps de Céſar, & diſent que ces Boïens ſont les anciens habitans de ce que nous appelons aujourd'hui le *Bourbonnois*, qui, chaſſés par ce Général Romain, paſſèrent le Rhin, & s'établirent dans la *Bohème*, qui fut d'abord appelée *Bojohème*, en latin *Bojohemus*, c'eſt-à-dire, demeure, habitation des Boïens, & que *Bojohème* s'eſt fait *Bohème*. Je trouve cependant encore entre deux *Bevehem*. Ademar l'appelle ainſi dans ſa chronique. Ce ſentiment n'a point d'apparence. Céſar ne chaſſa point les Boïens du Bourbonnois; il les y plaça à la prière des Æduens. Voyez CÉSAR *de Bello Gall. Lib. I.* & ci-après au mot BOIEN, ou au mot BOURBONNOIS.

Les Boïens établis en *Bohème* par Segovèſe, en furent chaſſés dans la ſuite par les Marcomans, peuple d'Allemagne, & ceux-ci par les Sclavons, venus de la Croatie, ſous la conduite de Zechus, ou Czechus. C'eſt pour cela que l'on trouve quelquefois la *Bohème* appelée Eſclavonie. *Sclavonia*. Voyez *Acta SS. Bened. Sæc. V. p. 873.*

BOHÈME. Royaume, *Bohemiæ Regnum*. Les Sclavons établis en *Bohème* vécurent quelque temps dans l'anarchie après la mort de leur chef; enſuite ils ſe choiſirent des Ducs: & ce ne fut que l'an 1086, que la *Bohème* fut érigée en Royaume, & que Vratiſlas I, l'un de ſes Ducs, reçut de l'Empereur Henri IV le titre de *Roi* dans un Concile tenu à Maïence. Ce titre ne paſſa point à ſes ſucceſſeurs, mais fut redonné à Ladiſlas II par l'Empereur Frédéric Barberouſſe: & enfin Primiſlas, ſurnommé *Ortocare I*, obtint de l'Empereur Philippe, que la *Bohème* auroit le droit de s'élire des Rois. Ils en ont joui juſqu'au commencement du XVIIe ſiècle, que la Maiſon d'Autriche s'eſt attribué ce Royaume, & l'a rendu héréditaire. MATY, & HOFFMAN. C'eſt depuis 1620, que Ferdinand II vainquit Frédéric, Comte Palatin, élû Roi de *Bohème*.

Le Royaume de *Bohème* comprend non-ſeulement la *Bohème* propre, dont nous parlions dans l'article précédent, mais encore la Moravie, la Luſace & la Siléſie, qui, dans ces derniers temps, a été cédée au Roi de Pruſſe. Il parut, il y a quelques années, une Diſſertation en forme de lettre, pour montrer que le Royaume de *Bohème* eſt électif, ou héréditaire. Goldaſt a fait un livre exprès pour prouver non-ſeulement que le Royaume de *Bohème* eſt héréditaire, mais ſucceſſif mâle & femelle, avec le droit de primogéniture. Pluſieurs filles ont porté la Couronne de *Bohème* dans des Maiſons étrangères. Eliſabeth, fille de Sigiſmond, la porta à Albert d'Autriche. Anne, fille d'Uladiſlas, l'a portée à Ferdinand. Uladiſlas avoit des freres, & entre autres Sigiſmond, Roi de Pologne; cependant Anne eſt préférée à ces oncles; la Couronne de *Bohème* paſſe par ſon moyen pour la troiſième fois dans la Maiſon d'Autriche. Le Royaume de *Bohème* eſt diviſé en douze Provinces qu'on appelle *cercles*. HOFFMAN. Maty n'attribue cette diviſion qu'à la *Bohème* propre; & il a raiſon. C'eſt Charles qui fut élu Roi & Empereur en 1346, qui fit cette diviſion. Nous avons l'Hiſtoire de *Bohème* par Æneas Sylvius, qui fut depuis, Pie II Pape; une autre par Dubravius, Evêque d'Olmutz, imprimée à Bâle en 1575 *in-fol.*, Georg. Pontanus a fait *Bohemia Pia.*

☞ BOHÈME, ou BOHÉMIEN, ENNE. adj. & ſubſt. Qui eſt du Royaume de Bohème. *Bohemus*, ou *Bohëmus*. tous les Ecrivains ſe ſervent indifféremment de ces deux mots pour déſigner les peuples de Bohème. Le P. Bouhours voudroit, malgré cela, qu'on dit les peuples de *Bohème*, en parlant des habitans, parce que les noms de *Bohèmes* & de *Bohémiens* lui paroiſſent attachés aux coureurs de profeſſion, dont nous allons parler: je crois qu'on feroit bien de ſuivre le ſentiment du P. Bouhours, pour éviter l'équivoque.

Sur la *Bohème* & ſur les *Bohèmes*, ou *Bohèmiens*, Voyez ÆNEAS SYLVIUS, l'*Hiſtoria Bohemica* de Le Mire, Cluvier, *Liv. III, Geogr. ch. 13.* Cromer, *Liv. I. Rerum Polonicarum.* Nous avons une Hiſtoire de *Bohème* par Dubravius. Nous avons encore en latin des mélanges hiſtoriques du Royaume de *Bohème*, *Miſcellanea hiſtorica*, &c. par le Pere Bohuſlas Balbin, Jéſuite, imprimés à Prague en 1680, qui contiennent

beaucoup de choſes touchant l'hiſtoire naturelle & civille du Royaume. *Voyez* auſſi IMHOFF. *Natit. Imp. Procer. L. I, c. 6.*

☞ BOHÈME, BOHÉMIEN, ENNE. Noms par leſquels on déſigne certains gueux, errans & vagabonds, qu'on appelle autrement *Egyptiens*, qui courent le pays, diſant la bonne aventure, & dérobant adroitement. *Balatrones mendici.* On voit ſouvent, principalement dans les campagnes, des troupes de *Bohèmes* ou de *Bohémiens.*

Borel dérive ce mot de *boëm*, vieux mot françois, qui ſignifie *enſorcelés. Baume*, en provençal, ſignifie *retraite*, endroit propre à ſe cacher. On dit encore en ce pays-là la ſainte *Baume* de l'endroit dans lequel ſe retira la Magdeleine, ſelon la tradition du pays. C'eſt de ce mot de *Baume*, que quelques-uns font venir celui de *Bohémiens*, qu'il faudroit écrire *Baumiens*, ſi cette étymologie étoit véritable. Mais Paſquier, *Rech. Liv. IV, ch. 19*, en rapporte l'origine, & dit que le 17 Avril 1427, vinrent à Paris douze Pénanciers, c'eſt-à-dire, Pénitens, comme ils diſoient, un Duc, un Comte, & dix hommes à cheval, qui ſe qualifioient Chrétiens de la baſſe Egypte chaſſés par les Sarraſins, qui étant venus vers le Pape confeſſer leurs péchés, reçurent pour pénitence d'aller ſept ans par le monde ſans coucher en lit. Leur ſuite étoit d'environ 120 perſonnes, tant hommes que femmes, & enfans reſtans de douze cens qu'ils étoient à leur part. On les logea à la Chapelle, où on les alloit voir en foule. Ils avoient les oreilles percées, où pendoit une boucle d'argent. Leurs cheveux étoient très-noirs & crêpés, leurs femmes très-laides, ſorcières, latronneſſes, & diſeuſes de bonne aventure. L'Evêque les obligea à ſe retirer, & excommunia ceux qui leur avoient montré leurs mains. Par l'Ordonnance des Etats d'Orléans de l'an 1560, il fut enjoint à tous ces impoſteurs, ſous le nom de *Bohémiens*, ou *Egyptiens*, de vider du Royaume à peine de galères. Raphaël Volaterran en fait mention, & dit que cette ſorte de gens étoit extraite des Euxiens, peuples de la Perſide, qui ſe mêloient de dire la bonne aventure. Par un Edit de 1666, le Roi ordonne que les nommés vulgairement *Egyptiens* ou *Bohémiens*, ou autres de leur bande & ſuivante, ſoient arrêtés priſonniers, attachés à la chaîne, & conduits aux galères, pour ſervir comme forçats, ſans autre forme ni figure de procès; & à l'égard des femmes & filles qui les accompagnent, qu'elles ſoient fouettées, flétries, & bannies hors du Royaume. Rochefort dit au mot *Bohèmes*, Nous appelons en Breſſe les *Bohèmes*, Sarraſins, du mot *Sarac*, qui veut dire un *larron* en arabe. Voyez *Scaligeriana*, *verbo* Sarraſins.

On dit d'une maiſon où il n'y a ni ordre ni règle, que c'eſt une maiſon de *Bohème.*

On dit proverbialement, qu'un homme vit comme un *Bohème*; pour dire, qu'il vit comme un homme qui n'a ni feu ni lieu.

Les Proteſtans ou Evangéliques de Bohème, s'appellent les freres *Bohémiens* ou *Bohèmes*, *fratres Bohemici.* Jean Laſicius a écrit *de Geſtis fratrum Bohemicorum*; & Camerarius l'Hiſtoire des freres *Bohémiens.*

BOHEMILLON. ſ. m. Petit Bohémien. On ſe mit à table. Les Bohémiens avoient des perdrix & des lièvres, qu'ils avoient pris à la chaſſe, & deux poulets d'inde, & autant de cochons de lait, qu'ils avoient volés. Ils avoient auſſi un jambon, & des langues de bœuf; & on entama un pâté de lièvre, dont la croûte fut mangée par quatre ou cinq *Bohemillons* qui ſervirent à table. Ajoutez à cela la fricaſſée de ſix poulets de Ragotin, & vous avouerez que l'on n'y fit pas mauvaiſe chère. SCARRON, *Roman comique, Part. II, chap. 16, p. 206.*

☞ BOHITIS. Prêtres des habitans de l'Île Eſpagnole, en Amérique, qui étoient en grande vénération lorſque les Eſpagnols arrivérent dans ce pays. Leurs fonctions étoient de prédire l'avenir, & de faire la Médecine. Quand on venoit les conſulter pour ſavoir l'avenir, ils mangeoient d'une herbe qu'on nommme *Cohoba*, ou en prenoient la fumée par les narines, ce qui leur cauſoit une eſpèce de tranſport, qu'on prenoit, pour une fureur divine. Ce tranſport fini, ils récitoient tout ce qu'ils prétendoient avoir appris dans le conſeil des Dieux, ſans s'embarraſſer de répondre aux queſtions qu'on leur avoit faites; & pour l'ordinaire ces diſcours étoient ſi obſcurs, qu'on n'y pouvoit rien entendre. La même herbe leur ſervoit pour la guériſon des maladies. Quand ils étoient appelés pour un malade, ils avoient ſoin d'en porter ſur eux. Leur façon de faire la médecine étoit fort originale. Ils s'enfermoient avec le malade, tournoient autour de lui trois ou quatre fois, lui mettoient de leur ſalive dans la bouche, & après divers mouvemens de tête, ils ſouffloient ſur lui, & lui ſuçoient le cou du côté droit. Cette opération ſe faiſoit pour tirer, à ce qu'ils diſoient, un os, une pierre, ou un morceau de chair, qui, ſelon eux, cauſoit la maladie. Ils montroient en effet quelque choſe de cette ſorte, qu'ils avoient cachée dans leur bouche, & que les femmes gardoient avec ſoin pour accoucher heureuſement. Pour ſoulager enſuite le malade qu'ils avoient fatigué par ces cérémonies, ils paſſoient légérement leurs mains ſur tout ſon corps juſqu'à la plante des pieds, & s'il venoit à mourir, c'eſt que depuis qu'ils s'étoient retirés, il avoit fait quelque mal que les Dieux avoient punis de la mort. Ils n'avoient d'autre part aux ſacrifices que celle de recevoir le pain d'offrande, après pluſieurs cérémonies, de le bénir & de le diſtribuer aux aſſiſtans. Ils avoient l'autorité de punir ceux qui n'obſervoient pas les jeûnes preſcrits par la religion du pays. Ils étoient habillés ſingulièrement. Au reſte ils pouvoient avoir pluſieurs femmes. MOR. qui cite *Lopez de Gomara, Hiſt. Gen. des Ind. Occid.*

BOHOURT. ſ. m. *Voyez* BÉHOURT.

B O I.

☞ BOIANO. *Boianum*, ou *Bovianum.* Ville d'Italie, au Royaume de Naples, ſur le Biferno, au Comté de Moliſe, avec un Evêché ſuffragant de Bénévent.

BOÏARD. ſ. m. Terme de pêcheur de morue. Civière à bras ſur laquelle on charge le poiſſon pour le tranſporter d'un lieu dans un autre. *Brachiata crates.* Viſiter les *boïards*, charger de la morue ſur les *boïards.* Quand il eſt queſtion de porter le *boïard*, perſonne n'en eſt exempt. DENIS.

BOJAR, ou BOIAR. *Voyez* BOYAR.

BOÏASSE. ſ. f. Vieux mot. Femme du peuple.

Soit clercs, ſoit lais, ſoit homme ou femme,
Sire, Sergens, Boïaſſe *ou Dame.*

BOIAU. *Voyez* BOYAU.

BOIBI, dont parlent *Piſon* & *Jonſton.* Voyez BOJOBI.

☞ BOICER. v. a. terme de Monnoie. *Voyez* BOESSER.

BOICININGA, ſ. m. en Eſpagnol *caſcavèl*, eſt un ſerpent du Bréſil, long de quatre ou cinq pieds, gros comme le bras, rougeâtre, tirant ſur le jaune: ſa tête eſt longue & large d'environ un doigt & demi. Ses yeux ſont petits, ſa langue eſt fourchue, ſes dents ſont longues & aigües. Sa queue eſt chargée vers ſon extrémité d'un corps parallélogramme, long de deux doigts, large d'un demi doigt, ☞ & compoſé de petits chaînons entre-lacés les uns dans les autres, ſecs & unis. Son corps croît chaque année d'un anneau ou chaînon. Il fait le même bruit qu'une ſonnette. Quoiqu'il ſoit très-vénimeux, il fait rarement du mal; parce qu'on eſt averti par le bruit de ſa ſonnette. Si quelqu'un en eſt mordu, le remède le plus ſûr eſt d'écraſer la tête de l'animal, & d'en faire un emplâtre qu'on applique ſur la plaie, avec de la ſalive d'un homme à jeun.

Il court après les paſſans, & marche très-vîte. Les habitans portent au bout d'un bâton un morceau de la racine dite *vipérine*, dont l'odeur l'arrête. Les Mexicains le nomment *tutlato cauhqui.* Sa chair réſiſte au venin, comme celle de la vipère.

BOIDESLAR. Eſpèce d'apocyn qui croît en Egypte, & dont parle Proſper Alpin dans ſon *Hiſtoire des Plantes d'Egypte.*

BOIE. ſ. f. Eſpèce de revêche qui ſe fabrique par les Sayetiers drappans d'Amiens. Il y en a de trois longueurs : les larges qui ont trois quartiers de large ſur vingt aunes & demie de long. Les moyennes qui ont moins de trois quartiers ſur la même longueur, & les petites que demi-aune ſur vingt aunes de long.

BOÏEN, ENNE. ſ. m. & f. Prononcez *Boyen*. Anciens peuples de la Gaule celtique. *Boius*. M. de Marca, dans ſon *Hiſt. de Bearn*, les appelle auſſi *Boiates*. On trouve dans Céſar des *Vocates*, ou *Vocates* parmi les peuples de l'Aquitaine, ou Gaſcogne. Les *Boïens* occupoient le pays de Buchs, où eſt le bourg appelé vulgairement *Tête de Buchs*. Ce bourg de Buchs étoit anciennement l'une des douze cités de la Novempopulanie, appelée dans les Notices la cité des *Boiates*, autrement *Boïens*. De Marca. Cordemoy ſuit ce ſentiment, *Tom. I, p. 9*. Voyez encore le *Marca Hiſpan. L. I, c. 14*, §. 3. Scaliger & Vinet eſtiment que les *Boïens* avoient leur étendue depuis le pays de Buchs juſqu'à Baïonne, & que cette ville étoit leur cité, mais le pays de la cité d'Acqs s'oppoſe à cette conjecture ; car une partie de ce pays eſt ſituée entre Baïonne & le pays de Buchs. De Marca. D'autres prétendent que les *Boïens* habitoient la contrée que l'on appelle à préſent *Médoc*. C'eſt le ſentiment qu'ont embraſſé Maty & M. Corneille. Quoiqu'il en ſoit, une partie de ces *Boiens* ſe joignit à Segovèſe, paſſa le Rhin ſous ſa conduite, & s'établit, partie en Bohême, comme nous avons dit au mot Bohème, & partie en Italie. Dans la ſuite, ceux de Bohême, chaſſés à leur tour par les Marcomans, ſe retirerent en Bavière. Ceux d'Italie, au commencement du gouvernement de Céſar, ſe joignirent aux Helvétiens, c'eſt-à-dire, aux Suiſſes, pour entrer en Gaule. Céſar les défit, & obligea les Helvétiens de retourner chez eux. Pour les *Boiens*, les Héduens demanderent au Général Romain, qu'il leur permît de ſe mettre dans leur voiſinage ; il y conſentit, & leur aſſigna une partie du Bourbonnois d'aujourd'hui, & la partie de l'Auvergne qui eſt entre la Loire & l'Allier. *V.* Céſar, *Comment. Liv. I, c. 28*, & M. de Valois dans ſa *Notice des Gaules*, au mot *Boii*, & *p. 326*, où il dit qu'on les nomme encore aujourd'hui *Buics*, & leur pays *le pays de Buchs*. De Vigenere a dit *Boies* au lieu de *Boiens*. Favin croit au contraire que ce ſont les Bourbonnois qui ont peuplé le pays de Buchs, ou Baïonne, *Hiſt. de Nav. p. 63*, mais ſans fondement.

BOJITES. ſ. m. pl. *Bojitæ*, Nom d'une famille Perſanne, ſortie de Bojas, que l'on diſoit deſcendre de Darius Hiſtaſpides, & des anciens Rois de Perſe. Les *Bojites* ont délivré leur patrie de la domination des Caliphes. Alis, fils de Bojas, fut le premier *Bojite* qui monta ſur le trône vers l'année 928 de J. C. Melecva fut le dernier *Bojite* qui occupa le trône. Les Selgiucides, turcs d'origine, leur ſuccederent en 1055. Ainſi la domination des *Bojites* dura 127 ans. Voyez *Horn. Orb. Imp.* Joachim Feller, dans ſes *Notes ſur Hornius*, dit que les *Bojites* s'appellent auſſi *Pujans*, *Pujani*.

☞ BOINITZ. Ville de la haute Hongrie, au Comté de Zoll, aſſez près de Privitz.

BOJOBI. ſ. m. C'eſt un ſerpent du Bréſil, que les Portugais appellent *Cobre verde*. Il eſt long d'environ une aune, & gros comme le pouce, de couleur porracée, luiſante. Sa gueule eſt grande & ſa langue noire. Sa morſure eſt très-venimeuſe. Les remèdes dont les Médecins Indiens ſe ſervent le plus contre ſa morſure, eſt de faire avaler au malade, dans de l'eau, de la racine pilée d'une herbe qu'ils appellent *Coapia*. Dict. de James.

BOIRE. v. act. Avaler quelque liqueur pour étancher ſa ſoif, pour ſe rafraîchir, pour ſe purger, ou pour le ſimple plaiſir. *Bibere*. Ainſi on dit, *boire* à ſa ſoif ; ne *boire* que quand on en a effectivement beſoin. *Boire* frais, *boire* à la glace, *boire* pour ſe raffraîchir. *Boire*, avaler une médecine. *Boire* à l'allemande. *Boire* à tire larigot. *Voyez* Larigot. *Boire* d'autant. *Boire* copieuſement. *Boire* tout pur. *Boire* comme un trou. *Boire* à longs traits, des raſades, des rouges bords ; pour dire, *boire* en débauché, & pour s'enivrer. Il y a des animaux qui ſont long-temps ſans *boire*, comme le chameau. L'Auteur de l'*Hiſtoire des Antilles*, aſſure que les cochons des Caraïbes *boivent* peu, ou point du tout ; que les chèvres ne *boivent* qu'une fois la ſemaine ; les civettes qu'une fois le mois ; & que les vaches ſont ſix mois ſans *boire*. Montagne dit dans ſes *Eſſais, Liv. III, ch. 13*, qu'un Gentilhomme de ſa connoiſſance avoit fait le trajet de Madrid à Lisbonne en été, ſans *boire*. Les Chinois tiennent pour un grand régal de *boire* chaud : & leur boiſſon qui eſt le thé, & le vin de ris, eſt toujours ſur le feu dans quelque vaiſſeau proche la table.

On dit abſolument dans ce ſens, qu'un homme eſt ſujet à *boire*, ou qu'il *boit* ; pour dire, qu'il eſt ſujet à s'enivrer : & qu'il *boit* bien, pour dire, qu'il porte bien ſon vin : qu'il *boit* ſec, qu'il *boit* juſqu'à la dernière goutte. Charlemagne, *Liv. III, ch. 33 de ſes Ordonn.* fait défenſe aux ſoldats de *boire* les uns aux autres, à cauſe des querelles qui naiſſent de la débauche. *Boire* à la ſanté, eſt une cérémonie de buveur, qui ſe fait en ſaluant quelqu'un, lorſqu'on veut *boire* pour lui faire honneur : & porter une ſanté, inviter un autre d'en faire autant. *Propinare alicui*. On trouve dans une gazette : les ſantés de leurs Majeſtés furent *bues* & répondues. *Boire* à la ronde, c'eſt *boire* la ſanté de toute la compagnie l'un après l'autre. *Boire* les inclinations, c'eſt recommencer à *boire* les ſantés des mêmes perſonnes. Crier *le Roi boit*, cérémonie qui eſt en uſage dans toute l'Europe, ☞ cri de réjouiſſance parmi ceux qui mangent enſemble le jour des Rois, après avoir fait un Roi de la fève. On crie *le Roi boit*, *la Reine boit*, toutes les fois que le Roi ou la Reine de la fève boivent.

Boire *enſemble*, eſt auſſi un témoignage d'amitié, qui ſe fait en ſe donnant l'un à l'autre quelque repas. *Compotare*. Il l'eſt auſſi de réconciliation : car quand on veut raccommoder des gens brouillés, on dit qu'on les fera *boire* enſemble. Dès le dixième ſiècle *boire* enſemble, étoit en Bretagne une clauſe des contrats & des traités entre particuliers. Lobineau.

Boire *le vin du marché*, eſt auſſi une coutume pratiquée parmi le peuple, & ſur-tout à la campagne, de ne faire aucun marché ſans aller *boire* enſuite en ſigne de bonne foi & de réjouiſſance : & on dit auſſi des petits préſens qu'on donne aux valets & aux artiſans qui ont rendu quelque ſervice, que c'eſt pour *boire*, pour ſe réjouir. *Boire* bouteille, ou vider bouteille. *Voyez* Bouteille.

Boire *à la régalade* ou *au galet*, c'eſt verſer une liqueur dans la bouche, la tête étant renverſée. *Voyez* M. Petit, *Mem de l'Acad. des Sc. 1715*. Les Indiens *boivent à la régalade*.

On dit auſſi, principalement en Poëſie, ceux qui *boivent* le Gange, le Thermodon ; pour dire, les peuples qui habitent ſur les rives de ces fleuves.

On dit de même, que la terre *boit*, que le papier *boit* ; & de toutes les autres matières ſeches & ſpongieuſes, qu'elles *boivent*, quand elles ſont pénétrées de quelque liqueur. Anacréon dit plaiſamment, dans ſa dix-neuvième ode, la terre *boit*, les plantes *boivent* la terre, c'eſt-à-dire, la ſuçent, la mer *boit* l'air, le Soleil *boit* la mer, la lune *boit* le ſoleil ; pourquoi, compagnons, voulez-vous donc m'empêcher de boire ? On dit en Chimie, que les alcalis *boivent* les acides ; pour dire, qu'ils s'en imbibent, & qu'ils entrent l'un dans l'autre pour faire un corps nouveau.

Boire *le calice*, ſe dit auſſi figurément, pour dire, ſouffrir avec patience quelque infortune qu'on ne peut éviter ; faire quelque choſe par une force majeure. *Haurire calicem*. En ce même ſens on dit, *boire* un affront, une injure. Il fallut *boire* la raillerie, de peur de l'accroître en la défendant. Ablanc. Malheureux que je ſuis, faut-il que je *boive* cet affront ? Mol. Le ſupporter, ſans marquer de reſſentiment.

☞ On dit poëtiquement, *boire* le nectar, être aſſis à la table des Dieux. *Boire* le Styx, le Cocyte, être mort. Ce verbe eſt auſſi employé dans un ſens moral, mais en poëſie ſeulement.

O toi, qui libre enfin d'une pénible courſe,
Poſſèdes du vrai bien l'inépuiſable ſource,

Qui dans un ſaint repos à jamais établi
Des peines d'ici bas bois *l'éternel oubli.*

Tout cela veut dire : toi qui es maintenant au ciel, où l'on jouit d'une parfaite félicité.

☞ On appelle chanſons à *boire*, des chanſons faites pour être chantées à table, & dans leſquelles on fait l'éloge du vin. Du vin prompt à *boire*, eſt du vin qu'on *boit* dans la primeur, & qui n'eſt pas de garde. *Vinum fugax.*

On dit en termes de Lingerie & de Couture, faire *boire* une étoffe, du linge, du paſſement ; pour dire, le coudre lâche, & un peu pliſſé.

On dit au manege, *boire* la bride, quand le mords remonte trop haut, & ſe déplace de deſſus les barres où ſe fait l'appui. ☞ *Boire* dans ſon blanc, ſe dit d'un cheval bay, alzan, & qui a le nez tout blanc.

Faire *boire*, eſt auſſi un terme de Tanneur, qui ſignifie, faire tremper. Faire *boire* une peau vingt-quatre heures dans la rivière.

On dit en termes des Eaux & Forêts, qu'une mare, un foſſé, ou une chantepleure *boit* en rivière, quand elle a quelque communication avec elle : ce qui eſt défendu par l'Ordonnance.

BOIRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On ne ſauroit ſi peu *boire*, qu'on ne s'en ſente ; pour dire, que ceux qui boivent un peu trop, diſent ou font ordinairement quelque ſottiſe. On dit, à petit manger bien *boire* ; pour dire, qu'on ſe récompenſe ſur le vin, quand on n'a pas beaucoup de mets. On dit, qu'on commence matines par touſſer, & ſouper par *boire*. On dit, qui fait la folie la *boit* ; pour dire, que chacun doit porter la peine de ſa faute. On dit encore, on ne ſauroit faire *boire* un âne s'il n'a ſoif ; pour dire, qu'on ne peut pas obliger un homme à faire une choſe malgré lui. On dit encore, puiſqu'il eſt tiré, il le faut *boire* ; pour dire, qu'il faut pourſuivre les affaires où l'on eſt engagé. On dit, qu'un homme a bien gagné à *boire*, tant ſérieuſement qu'ironiquement, quand il a fait quelque action utile, ou dommageable. On dit auſſi, *boire* en âne, lorſqu'on laiſſe une partie du vin dans le verre. On dit encore, *boire* le petit doigt, le petit coup gaillard ; pour dire, faire une petite débauche entre honnêtes gens. On dit, *boire* comme un Templier, comme un trou ; ou *boire* en chantre & en ſonneur ; pour dire, *boire* par excès. On dit auſſi en voyant un homme ivre, il a plus *bu* que je ne lui en ai verſé. On dit encore, qui bon l'achète, bon le *boit* ; ☞ ce qui ſignifie figurément, il ne faut point plaindre l'argent à de bonne marchandiſe. *Boire* à deux mains, comme un homme qui vend ſa terre.

On dit proverbialement, après grâces Dieu *but*, ce qu'on croit venir d'une Indulgence qui fut donnée aux Allemands qui *boiroient* un coup après avoir dit grâces, pour les obliger par ce moyen à les dire. On dit auſſi, il a toute honte *bue*, il a paſſé par devant l'huis du Pâtiſſier, en parlant d'un homme ſans honneur, qui ſe moque de tous les reproches qu'on lui peut faire. Ce proverbe vient de ce que les Pâtiſſiers tenoient autrefois cabaret ſur le derrière de leur logis, où ceux qui avoient quelque pudeur entroient par une porte ſecrette ; & quand un débauché y entroit par la boutique, ou par le devant, on diſoit qu'il avoit toute honte *bue*.

☞ BOIRE, eſt auſſi ſ. m. & ſignifie *boiſſon*, ce qui ſert de boiſſon. *Potus.* Apprêter le *boire* & le manger de quelqu'un. On dit d'un homme extraordinairement appliqué à quelque choſe, qu'il en perd, quil en quitte le *boire* & le manger.

☞ BU, UE. part. Les Vocabuliſtes vous apprendront qu'on ne dit pas du *bu* vin, mais du vin *bu*.

BOIRIN. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt le nom qu'on donne ſur mer au cordage qui tient la *bouée*.

BOIS. ſ. m. ☞ Ce terme ſe prend en deux ſens dans la langue françoiſe. Il ſignifie quelquefois la partie ligneuſe des arbres, ou la partie dure qui forme le corps des arbres, & qui prend ſon accroiſſement du ſuc de la terre. *Lignum.* Dans ce ſens on peut conſidérer le bois comme un corps organiſé. *Voyez* ARBRE, AUBIER, BRANCHE, BOURGEON, RACINE, *&c.* M. Grew, dans ſon Anatomie des Plantes, a découvert que la partie qu'on appelle proprement le *bois* dans un végétable, n'eſt autre choſe qu'une infinité de canaux fort petits, ou des fibres creuſes, dont les unes s'élèvent en haut, & ſe rangent en forme de cercle parfait ; & les autres, qu'il appelle *inſertions*, vont de la circonférence au centre. Elles ſe croiſent mutuellement, comme les lignes de longitude & de latitude ſur un globe, ou les fils des Tiſſerans étendus en long & en large, entrelacés enſemble.

☞ On peut auſſi conſidérer le *bois* comme matière ; & ſous ce point de vue, on le diſtingue en pluſieurs ſortes relativement à ſa nature, à ſes qualités, a ſes uſages, à ſes façons, *&c.*

Le *bois*, conſidéré ſelon ſes diverſes qualités utiles, curieuſes & médicinales, eſt premièrement le *bois* de charpente ou à bâtir, tels que ſont le chêne, châtaignier, le ſapin qu'on ſcie & qu'on équarrit, *&c.* qui ſert à bâtir les maiſons, à faire les planchers & les toits des moulins, des machines, *&c. Materies, materia.*

Les *bois* eſtimés par curioſité, ſont les *bois* de citron, de cèdre, d'ébène, de calemba ou calembouc, de buis, *&c.* à cauſe de leur odeur & de leur dureté, & parce qu'ils reçoivent un beau poli, dont on fait des tables, des buffets, des chapelets, des peignes.

Les *bois* de teintures ſont des *bois* d'Inde, *bois* de Bréſil, *bois* de Campêche, *bois* jaune, *&c.*

Les *bois* médicinaux ſont le Gaïac, que les Eſpagnols appellent *ligno ſancto*, l'aloès ou *Agallocum*, le *bois* d'aigle, ou *pao d'aquila*, & d'autres qui ſeront expliqués à leur ordre.

BOIS, en termes de forêts, conſidéré ſuivant ſon état, s'appelle *bois en étant*, lorſqu'il eſt de bout ſur ſes pieds, vivant & prenant ſon accroiſſement ſur la terre. *Arbor nixa ſtirpibus.* Cette expreſſion vient de ce que ce mot *étant* étoit autrefois un ſubſtantif ; & on diſoit qu'un homme etoit en ſon *étant* ; pour dire, qu'il étoit de bout ſur ſes pieds ; comme on dit encore, qu'il eſt en ſon ſéant ; pour dire, qu'il eſt à demi-couché.

BOIS VIF, eſt celui qui prend nourriture, ou qui porte du fruit, qui pouſſe des branches & des feuilles. *Lignum vivens.* Caron, dans ſon *Traité des bois*, oppoſe *bois* vif à celui qu'on appelle mort *bois* : l'un & l'autre prennent nourriture, & portent des feuilles : la différence ſe prend de l'eſpèce des arbres ; le *bois vif*, ce ſont les arbres propres à faire de l'ouvrage, comme chêne, hêtre, châtaigner, & autres qui ne ſont point compris dans les morts-*bois*. *Lignum ſalrile.*

BOIS D'ENTRÉE, eſt celui qui eſt entre vert & ſec, dont les arbres ont les houppiers ou quelques brauches ſéches, & d'autres vertes, *Arbor aliquâ ſui parte arida.* La coupe en eſt défendue aux uſagers.

BOIS GISANT. Celui qui eſt coupé ou abattu & couché ſur terre. *Arbor jacens humi.*

BOIS MORT. Celui qui eſt ſéché ſur pied, qui n'a plus de ſéve. *Lignum aridum.* La Coutume de Nivernois dit, art. 12, ch. 17, *bois mort*, eſt *bois* chu, abattu ou ſec, qui ne peut ſervir qu'a brûler.

MORT-BOIS, ſont des arbriſſeaux de peu de valeur, expliqués & déſignés dans la Charte Normande, accordée par Louis X en 1315. *Arbor caduci roboris.* Il y en a neuf eſpèces, *ſaux, marſaux, épines, puines, aunes*, le *ſeur* ou *ſureau, gênet, genièvre*, & *ronces.* Dans l'Ordonnance de François I, ſur le fait des Chaſſes, *Art.* 55, le Roi déclare que pour ôter toute difficulté ſur ce qu'on doit appeler *bois mort* & *mort bois*, il veut qu'on ſuive l'interprétation & la reſtriction qui eſt contenue en la Chartre aux Normands du Roi Louis X, les Ordonnances poſtérieures y ſont conformes. Ce mot s'eſt dit, ſelon quelques-uns, par corruption pour *mau-bois*, ou *mauvais bois*, qui ont voulu y comprendre tout le *bois en étant*, qui n'avoit ni fruit, ni graine, comme on voit dans la Coutume de Nivernois. Cependant il y a bien d'autres arbres qui ont vie, & qui ne portent point de fruit, qui ne ſont pas renfermés dans le petit nombre d'eſpèces que l'Ordonnance met ſous ce nom de *mort bois*, qui n'eſt en uſage que ſuivant les reſtrictions qui y ſont com-

priſes. Le *mort-bois* n'eſt point ſujet au tiers & danger. Coquille dit que le *mort-bois* eſt *bois vert* ſur pied non portant fruit.

Bois-*blanc*, eſt le peuplier, le bouleau, le tremble, & autre bois léger & peu ſolide. Il n'y doit avoir que le tiers au plus de *bois blanc* dans la voie de *bois* de corde ou à brûler, ſuivant l'Ordonnance.

Bois *en grume*, eſt tout le *bois* qu'on amene ſans être équarri, qui eſt avec ſon écorce, & tel qu'il eſt ſur pied, comme ſont les pilotis & pluſieurs *bois* de charronnage & d'ouvrages. *Lignum ſcabrum, aſperum.* Il y a des règles pour réduire le *bois en grume* au carré, c'eſt-à-dire, pour ſavoir combien un arbre ſur pied de tant de pourtour donnera de pieds de *bois* équarri.

Bois *chablis*, ſont des *bois* abattus ou rompus par les vents, ſoit par le pied, ſoit ailleurs, aux corps, ou aux branches, ou déracinés. *Arbor dejecta violentia tempeſtatis.* On l'appelle auſſi *chable*, ou *bois verſe.* Tous les arbres de condamnation pour forfaiture ou délit y ſont auſſi compris.

Bois *encroué*, eſt un arbre ſur lequel un autre arbre qu'on abat, eſt tombé de façon que leurs branches ſont engagées les unes dans les autres. *Ruinoſa arbor arboris propinquæ ramis implicita.* L'Ordonnance défend d'abattre les *bois* ſur leſquels d'autres ſont *encroués.*

☞ Bois *de délit*, ſignifie *bois volé*, qu'on prend en commettant un délit. Il y a confiſcation des chevaux, bouriques, &c. qui ſe trouvent chargés de *bois* de délit. *Lignum furto ablatum.*

Bois *de remontage.* Ce ſont des *bois* qui peuvent être propres à remonter les pièces de canon, & à conſtruire des affûts, avant-trains, charriots, &c.

Bois *en recepage*, eſt un *bois* incendié, ou gâté par délit, ou de jeunes taillis abroutis exceſſivement par les beſtiaux, ou par de fortes gelées, de ſorte que le reſtant des *bois* ne profitant plus qu'en rabougriſſant, l'on eſt obligé de le réceper par le pied, pour en faire revenir d'autres d'une plus belle venue. *Sylva incendio, belluarum morſu, frigoris aſperitate vitiata.* CARON.

Le *bois* conſidéré ſelon ſes défauts, eſt premièrement le *bois roulé* : c'eſt du *bois* que les vents ont abattu pendant qu'il étoit en ſéve ; enſorte que les crûes de chaque année n'ont point fait corps enſemble, mais ſont demeurées de leur épaiſſeur ſans aucune liaiſon. Ce *bois* ne peut être débité ni en fente, ni en autre marchandiſe. Il n'eſt bon tout au plus que pour les petits ouvrages.

Bois *tranché*, eſt celui qui a le fil de travers, qui au lieu de ſuivre le long de l'arbre, le traverſe d'un côté à l'autre de l'écorce. *Obliquis fibris arbor.* Il ne peut être employé à la fente, & il ſe caſſe aiſément.

Bois *charmés*, ſont des *bois* auxquels on a fait quelque choſe pour les faire mourir ou tomber. *Lignum faſcinatum.*

Bois *arſins*, ſont des *bois* où a été le feu, ſoit qu'on l'y ait mis par malice, ſoit qu'il y ait pris par accident. *Lignum exuſtum.*

On appelle *loupe de bois*, des boſſes ou gros nœuds qui s'élèvent ſur l'écorce. *Nodoſum.*

Bois *rabougris*, ou *abougris*, *broutés*, ou *avortés*, ſont les *bois* tortus & mal faits qui ne croiſſent qu'à la manière des pommiers, qui ne ſont pas de belle venue, & qui doivent être récépés. *Arbor non adepta juſtam magnitudinem.*

Bois *ruſtique & noailleux*, eſt celui qui a crû ſur le gravier, & eſt expoſé au ſoleil du midi, qui ne ſe peut fendre, ſi ce ne n'eſt un peu vers le tronc. *Arbor nodoſa, retorrida, arefacta.* On le dit auſſi des racines d'olivier, de noyer, & d'autres *bois* veinés, qui ſervent aux Ebéniſtes pour des ouvrages de placage. On l'appelle auſſi *bois madré. Lignum undatim criſpatum, & vermiculatum.*

Bois *mouliné*, ou *bois carrié*, eſt du *bois* corrompu, pourri, & où il y a des vers & des malandres. *Lignum carioſum, putridum.*

Bois *bombé*, eſt celui qui eſt naturellement un peu courbé, & qu'on poſe ſur ſon fort, quand on met par-deſſus ſa partie la plus élevée, & qui fait la boſſe. *Curvatum, incurvum.*

Bois *gelif.* C'eſt un *bois* qui a des fentes qui lui ſont venues par la gelée. Les vaiſſeaux bordés de bordages de *bois gélif* ſont fort ſujets à faire eau. *Rimoſum.*

Bois *combugé.* C'eſt un *bois* qui eſt imbibé & pénetré d'eau.

Bois *deverſé* ou *gauche*, eſt celui qui n'eſt pas droit par rapport à ſes angles & à ſes côtés.

☞ Le BOIS ſe conſidère auſſi ſelon ſa taille & ſes façons.

Bois *d'émail*, c'eſt du *bois* qui eſt fendu & ſcié du centre à la circonférence.

Bois *d'écarriſſage*, ou *Bois carré*, eſt tout le *bois* équarri deſtiné à bâtir, qui eſt au-deſſus de ſix pouces ; & ſelon qu'il eſt débité, chaque groſſeur porte ſon nom particulier. *Ligna in quadratum deciſa.*

Bois *flâcheux*, eſt celui qui n'eſt pas bien équarri, & à vive arête. *Lignum deciſum infabrè. Bois meplat*, celui qui eſt beaucoup plus large qu'épais, comme les membrures de la menuiſerie. *Ligna lata magis quàm profunda. Bois lavé*, dont avec la beſaiguë on a ôté tous les traits que la ſcie y avoit laiſſés. *Lignum politum. Bois déverſé*, ou *gauche*, celui qui n'eſt pas droit par rapport à ſes angles & à ſes côtés. *Depravatum, contortum.* Et *bois de refend*, celui dont on fait du merrein, des lates, des échalats ; il eſt appelé ainſi, à cauſe qu'il ſe refend par éclats. *Fiſſile.* On appelle *bois d'échantillon*, des pièces de *bois* de certaines longueurs & groſſeurs ordinaires, telles qu'on les trouve dans les chantiers des Marchands. *In tigna variæ magnitudinis deciſum.* Et *bois apparent*, celui qu'on ne couvre point de plâtre après qu'on la mis en œuvre dans les planchers, cloiſons, &c.

On appelle auſſi *bois qui ſe tourmente*, le *bois* qui n'étant pas ſec quand on l'emploie, ne manque jamais de ſe déjetter ; & on appelle *bois ſain & net*, celui qui n'a ni gales, ni fiſtules, ni nœuds vicieux.

Un *Cent de bois* chez les Charpentiers, c'eſt cent fois 72 pouces de *bois* en longueur. Une pièce de *bois*, c'eſt 12 pieds de long ſur ſix pouces d'épaiſſeur & de largeur ; deſorte qu'une ſeule poutre eſt ſouvent comptée pour quinze ou vingt pièces de *bois.* Tout le *bois* de charpente ſe réduit à cette meſure, ſoit pour la vente, ſoit pour la voiture, ſoit pour le toiſé des ouvrages. Il eſt taillé en longueur depuis ſix juſqu'à trente pieds, en augmentant les pièces toujours de trois pieds en trois pieds. Celles de menuiſerie ne vont guère qu'à quinze pieds avec la même gradation. Ainſi on dit en ce ſens, qu'un navire de 1100 tonneaux, comme *le Victorieux* qui a 120 pieds de *bois*, réduits, ſelon l'uſage de Paris, & ſa mâture de 4000, qui ſont bien 1800 charretées de *bois*, tant que deux chevaux en peuvent tirer, ſans les affûts de canon & les pièces de rechange. Le Caron, Arpenteur, a fait deux petits volumes de la qualité & du toiſé des *bois*, fort utiles pour les Marchands ou Bourgeois qui veulent acheter du *bois* à bâtir. Des expériences que M. Perrault rapporte pour faire voir le paſſage des différens ſucs dans les plantes, il en tire un précepte pour les Charpentiers, qui eſt de mettre les poteaux, & les autres pièces de *bois*, qui doivent être debout, en une ſituation contraire à celle que les arbres ont naturellement, afin que l'eau qui peut tomber ſur les ouvrages découverts, ne pénètre pas avec tant de facilité dans les pores du *bois.*

Bois *de charronnage*, eſt celui qui ſert à faire des roues de charriots & charrettes, comme l'orme & le chêne. *Lignum curribus, carris, ac plauſtris fabricandis aptum.*

Bois *de ſciage*, eſt le *bois* coupé en planches & en ſolives, qui ſert pour les menuiſeries : comme auſſi tout le *bois* carré, dont l'épaiſſeur eſt moindre de ſix pouces, s'appelle *bois de ſciage. In aſſeres ac tigna deciſum.*

Bois *d'ouvrage* eſt celui qu'on travaille dans les forêts, dont on fait des ſabots, des pelles, des ſeaux, des lattes, des cercles, des écliſſes, &c. *Fabrile.*

On appelle auſſi en général du *bois ouvré*, ou *non ouvré*, celui qui eſt façonné par les mains des ouvriers, ou celui qui eſt en état l'être.

Bois *merrein*, c'eſt du *bois* fendu en petits ais, dont

on fait les douves des tonneaux, des cuves. *In asserculos decisum.* On l'appelle auſſi *bois à baril, bois d'enfonçures, bois à douvin, bois à pipes.* Les Menuiſiers en font auſſi des panneaux; mais il ne ſert point à bâtir, quoiqu'abuſivement quelques uns l'étendent à tout le *bois* de charpente, & pluſieurs aux perches, échalats, &c. Le mot de *merrain* vient de *materiamen*, qu'on diſoit dans la baſſe latinité pour *materia*; de *materiamen* on a fait *marrein, merrain*, marrien. De Laurière.

Les Menuiſiers appellent auſſi du *bois* refait, du *bois* équarri & dreſſé ſur toutes ſes faces. Ils appellent *corroyer le bois*, quand ils lui donnent cette façon. Ils diſent auſſi que des *bois* ſont bien pouſſés & bien rabotés, quand ils ſont bien unis.

Les Charpentiers appellent auſſi *bois affoiblis*, les *bois* qu'on a taillés en ceintre, qu'on a rendus courbes. Les *bois* affoiblis exprès ſont toiſés de la grandeur de leur boſſage, & les courbes de la grandeur de leur plein cintre; c'eſt-à-dire, qu'il faut comprendre le plus grand vide de la courbe avec ſa longueur. Ils diſent auſſi *encliner le bois avec une régle*; pour dire, mettre les pièces ſur une même ligne. On dit *mettre les pièces de bois en leur raiſon*, quand, en mettant en chantier les pièces de *bois* qui doivent ſervir à un bâtiment, on met chaque morceau en ſa place. On dit encore, *piquer les bois ſuivant le devers qui s'y trouve*; ce qui ſe fait avec le plomb percé en triangle.

Bois *à brûler*, eſt celui qu'on deſtine à faire du feu, qui ſe diviſe en pluſieurs eſpèces.

Bois *flotté*, eſt celui qu'on amène en trains, & lié avec des perches & des rouettes ſur des rivières. *Lignum fluctibus jactatum.*

Bois *perdu*, eſt celui qu'on jette dans les petites rivières qui n'ont pas aſſez d'eau pour porter des trains ni des bateaux, & qu'on va recueillir & mettre en trains aux lieux où elles commencent à porter. Il eſt permis aux Marchands de jeter leurs *bois à bois perdu*, en avertiſſant les Seigneurs dix jours auparavant, comme auſſi de faire des canaux, & de prendre les eaux des étangs pour faire flotter leurs *bois* en les dédommageant.

Bois *volans*, ſont les *bois* qui viennent par le flot droit au port où on les recueille.

Bois *echappés*, ceux qui par les inondations s'échappent dans les prés & dans les terres.

Bois *canards*, ceux qui demeurent au fond de l'eau, ou qui s'arrêtent ſur les bords des ruiſſeaux où l'on a jeté un flot de *bois à bois perdu*. Les Marchands ont quarante jours après que le flot eſt paſſé pour faire pêcher leurs *bois canards* ſans rien payer.

Bois *neuf*, eſt le *bois* qui vient dans les bateaux ſans tremper dans l'eau. *Lignum navibus advectum.*

Bois *pelard*, eſt du *bois* menu & rond, dont on a ôté l'écorce pour faire du tan.

Bois *de moule*, ou *de quartier*, eſt du *bois* qui eſt meſuré. Il doit avoir au moins dix-huit pouces de groſſeur. *Caudex annullarius.* Les Marchands Vendiers doivent fournir aux Bûcherons des chaînes & meſures de ces longueurs.

Bois *de corde*, eſt du bois fait ordinairement de branchage, ou de taillis. *Lignum ex conſuetâ ſylvæ cæſurâ proveniens.* On l'appelle ainſi quand il eſt au-deſſous de 17 pouces de groſſeur. Il doit être au moins de ſix, & ſe vend à la membrure, qui a quatre pieds de haut ſur quatre pieds de large. Il eſt ainſi appelé, à cauſe qu'on le meſuroit autresfois à Paris avec des cordes. Tout *bois* à brûler en général doit avoir trois pieds & demi de long compris la taille. La corde de *bois* vaut deux voies de Paris. La meſure de la corde de *bois*, ſelon l'Ordonnance, eſt de huit pieds de long & quatre de haut. Du *bois en chantier*, c'eſt du *bois* en pile & en magaſin.

Bois *de compte*, eſt celui dont les 60 bûches au plus ſe trouveront remplir les trois anneaux qui compoſent la voie de *bois* par les Ordonnances de la Ville; & ceux qui ſont au-deſſous de dix-huit pouces de groſſeur, doivent être rejetés & renvoyés parmi le *bois* de corde. *Lignorum ſtrues ex ſtipitibus ac truncis conflata.*

Bois *déchiré*, c'eſt le *bois* qui revient de quelque ouvrage qu'on met en pièces; par exemple, un vieux bateau qu'on déchire, c'eſt-à-dire, qu'on défait.

Mouleur de bois, eſt un Officier de Ville établi ſur les ports pour faire meſurer le *bois* dans les moules ou membrures. *Lignorum menſor.*

On appelle à Paris *bois de gravier*, un *bois* demi-flotté, qui vient du Nivernois & de Bourgogne dans des endroits pierreux.

On appelle du *bois d'Andelle*, un *bois* de deux pieds & demi qui vient par bateaux par la rivière d'Andelle. Il eſt ordinairement de hêtre.

Bois *de brin*, eſt un morceau de *bois* de belle venue, droit & long, qui n'eſt point ſcié, ſi ce n'eſt pour l'équariſſage, & qui eſt de toute la groſſeur de l'arbre. *Lignariæ fabricæ materia.* Il eſt excellent pour faire des planchers.

Bois, eſt auſſi un nom collectif, qui ſignifie les arbres qui ſont plantés fort épais & en grand nombre, ſoit dans un jardin, ſoit dans la campagne. *Nemus.* Un *bois* épais. Un *bois* dégradé.

Bois *de haute futaie.* Arbre de tige. C'eſt le *bois* qui eſt parvenu à ſa plus grande hauteur, qui eſt réputé immeuble, & qui ne peut être abattu par un uſufruitier. *Alta, ardua, & procera ſylva. Bois* eſt réputé de haute futaie, dit Loiſel, quand on a demeuré trente ans ſans le couper. C'eſt auſſi la définition qu'en donne la Coutume de Blois. Celle de Sens dit qu'un *bois* eſt *bois* de haute futaie, quand il eſt planté de temps immémorial, & qu'il eſt propre à bâtir. Dans celle de Nivernois, après 20 ans, en le faiſant néanmoins notifier, par affiches & cri public. Il eſt permis à ceux qui ont le droit d'uſages ou pacages, de mener leurs beſtieux dans les *bois* de haute futaie, en tout temps, excepté la ſaiſon de la glandée, ou vive pâture. De la Mare.

On appelle *bois* de haut revenu, celui qui eſt de demi-futaie de 40 ou de 60 ans.

Bois *ſur le retour*, eſt un *bois* trop vieux, qui commence à diminuer de prix, & à ſe corrompre, qui a plus de 200 ans à l'égard des chênes. *Sylva veteraſcens.* Il eſt différent du *bois taillis*, qui renaît ſur les vieilles ſouches de la haute futaie coupée, & qu'on peut couper tous les neuf, douze ou quinze ans, qui tourne au profit de l'uſufruitier.

☞ Bois ſujet à tiers & danger, eſt un *bois* dont le propriétaire doit au Roi le tiers & la dixième partie de la vente. *Sylva præſtationi obnoxia.*

Bois *taillis*, eſt le *bois* qu'on met en coupes ordinaires tous les dix ans au moins, & qui eſt au deſſous de quarante ans; car au-delà c'eſt une *futaie ſur taillis. Sylva cædua.* C'eſt dont on fait le charbon & le *bois* à brûler. Les *bois taillis* ſont en pâtures pendant toutes les ſaiſons de l'année que les beſtiaux ne peuvent nuire au jeune *bois.* Les Coutumes de Berri, de Bourbonnois & d'Auvergne, fixent ce temps à trois ans, & au mois de Mai depuis la dernière coupe. Celles de Nivernois & de Bourgogne à 4 ans, que l'on peut proroger. Celles de Poitou à 4 ans, & pour les chèvres 5 ans. Celles de Troyes, de Vitry & de Chaumont juſqu'à 5 ans, & aux chèvres pour toujours. Celles de Sens & d'Auxerre juſqu'à ce que par jugement le *bois* ait été déclaré aſſez fort. De la Mare.

Bois *à faucillon*, eſt un petit taillis qu'on peut couper avec un petit ferrement.

Bois *en pueil.* C'eſt un *bois* nouvellement coupé, qui n'a pas encore trois ans. Ce mot ſe trouve en pluſieurs Coutumes, & entr'autres en celle d'Auvergne.

On appelle un *bois en defends*, quand on a défendu de couper un *bois* qu'on a reconnu de belle venue dans quelque triage, pour le conſerver & le laiſſer croître, juſqu'à ce qu'on en ait beſoin: & on dit qu'un *bois* eſt jugé défenſable, quand le Juge a donné permiſſion d'y faire entrer les beſtiaux en panage.

Bois *marmenteaux*, ou *bois de touche*, ſont des *bois* autour d'une maiſon, ou d'un parterre, pour leur ſervir d'ornement, auxquels on ne touche point. *Nemus domeſticum*,

domeſticum, ædibus adſitum. Les uſufruitiers ne peuvent faire couper les *bois marmenteaux & bois de touche*, ni en haute futaie, ni en taillis, quand ils ſervent à la décoration d'une maiſon ou d'un château.

Une coupe de *bois* réglée, eſt une diviſion qui ſe fait d'un grand *bois* en certaines portions, afin qu'on en coupe chaque année une certaine quantité ſans dégrader le *bois*, ni en diminuer le revenu. *Conſuetæ cæſuræ ſaltus.* On appelle *l'âge du bois*, ou *l'eſſence du bois*, le temps écoulé depuis ſa dernière coupe. *L'uſance du bois* ſe dit de ſon exploitation.

GARDE-BOIS, eſt l'Officier prépoſé pour empêcher les dégradations des *bois*, & conſerver le gibier. *Sylvarum cuſtos.*

☞ Ménage derive ce mot de *boſcum* ou *boſcus*. Il vient plutôt de l'allemand *buſch*, d'où les Italiens ont fait *boſco*, & les Eſpagnols *boſque*. En vieux françois on diſoit *bos*. Du diminutif *boskettus* on a fait *boſquet* & *bouquet*; & de *boſcium* on a pareillement fait *buiſſon*; de *boſca*, buche; & de *boſcagium*, bocage.

En Poëſie on appelle les Divinités des *bois*, les Dryades, Hamadryades, les Faunes, les Satyres, &c. Parmi les Païens il n'y avoit preſque point de *bois* qui n'eût ſon Dieu tutélaire, & un temple conſacré au Dieu qui y préſidoit. Le ſilence & l'horreur qui y règnent, leur paroiſſoient propres à inſpirer du reſpect, & à imprimer je ne ſais quel ſentiment de religion, en ſorte qu'ils ſe figuroient que la Divinité y habitoit. c'eſt pourquoi ils étoient ſacrés & inviolables; & Cicéron, en déclamant contre Clodius, n'exagère rien tant que la profanation qu'il avoit commiſe, en portant le fer & le feu dans ces *bois* défendus par la dévotion des peuples. *Lucus.* Les ſombres ombrages des *bois* les rendoient vénérables aux hommes, & les faiſoient choiſir comme des lieux propres à la célébration des myſtères. S. EVR. La ſolitude & les *bois* inſpirent je ne ſais quelle tendreſſe qui enfonce le trait dans le cœur, au lieu de l'en arracher. ID.

Les *bois* ont été les premiers lieux deſtinés au culte des Dieux. Dans les premiers temps où les hommes ne connoiſſoient ni villes ni maiſons, & qu'ils habitoient les *bois* ou les cavernes, ils choiſirent dans les *bois* les lieux les plus écartés, les plus ſombres, les plus impénétrables aux rayons du ſoleil, pour l'exercice de leur religion. Dans la ſuite on bâtit de petites chapelles, & enfin des temples; & pour conſerver cette ancienne coutume, on plantoit toujours, lorſqu'on le pouvoit, des *bois* autour des temples, & les *bois* étoient auſſi ſacrés que les temples mêmes. Ces *bois ſacrés* furent bientôt très-fréquentés. On s'y aſſembloit aux jours de fêtes, & après la célébration des myſtères, on y faiſoit des repas publics, accompagnés de danſes & de toutes les autres marques de la plus grande joie. On y ſuſpendoit les offrandes avec profuſion. Couper des *bois ſacrés*, étoit un ſacrilège; il étoit cependant permis de les élaguer, de les éclaircir, & de couper les arbres qu'on croyoit attirer le tonnerre.

En termes de Marine on dit, faire du *bois*, *lignari*; pour dire, deſcendre à terre pour aller couper des *bois* néceſſaires à l'équipage. On dit auſſi qu'un vaiſſeau a reçu des coups en *bois*; pour dire, dans le bas & dans les œuvres vives.

☞ Le mot *bois* eſt ſouvent employé dans les arts & métiers.

☞ BOIS *d'un éventail*, ſont les deux montans ou maîtres brins & les flèches. Ce terme eſt générique, & ſignifie toutes les matières qui ſervent à la monture d'un éventail; *bois*, *écaille*, *ivoire*, &c.

☞ BOIS *de raquette*, c'eſt tout le *bois* qui compoſe la raquette, le tour avec ſon manche. *Lignum reticuli.*

☞ BOIS *de lit*, ce ſont les pans, les colonnes, le doſſier, les tringles & les goberges du lit. *Fulcrum.*

☞ BOIS *de fuſil. Voyez* FÛT.

☞ BOIS. Terme d'Imprimeurs. Ils appellent *bois* de tête, les petites pièces de bois qui ſe mettent dans les châſſis, au-deſſus des pages, pour tenir les formes ſerrées; & *bois* de fonds, les *bois* qui ſe mettent entre les pages.

☞ BOIS *de broſſe*, chez les vergettiers, petite planche, mince, percée de pluſieurs trous, à diſtance égale, pour recevoir les loquets.

☞ On appelle généralement en Menuiſerie des meubles de *bois*, des tables, des ſièges, des lits, quand ils n'ont point d'étoffes ni de tapiſſerie.

☞ BOIS *de tournebroche*. C'eſt la fuſée & les poulies du tournebroche.

☞ On appelle auſſi *bois* de pique ou brin de *bois*, un *bois* de lance ou les *bois* de ces armes avant qu'ils ſoient ferrés. *Haſtile.*

☞ Les anciens Chevaliers appeloient *bois*, leurs lances. C'eſt en poëſie un terme de guerre & de tournois. *Lancea, miſſile, jaculum, ſagitta.* Leurs *bois* volerent en éclats. Et l'on diſoit qu'ils portoient bien leur *bois*, lorſqu'ils couroient en lice de bonne grâce. C'eſt de-là qu'on dit figurément, qu'une perſonne porte bien ſon *bois*.

☞ En termes de guerre, quand on fait faire halte à l'infanterie, on dit haut le *bois*, parce qu'on lève alors les piques; & dans la marche, faire long *bois*, quand on veut augmenter l'intervalle qui eſt entre les rangs.

☞ En termes de Vénerie, on dit un *bois* de cerf, ce qu'on appelle autrement *cornes de cerf. Ramoſa cervi cornua*; & l'on dit qu'un cerf a touché au *bois*, quand il a dépouillé la peau de ſa tête, en ſe frottant contre les arbres.

☞ On dit figurément en ce ſens, qu'une femme fait porter du *bois* à ſon mari, lorſqu'elle lui eſt infidelle.

☞ En Agriculture, *bois* ſe dit des menues branches, ſions & rejetons que les arbres pouſſent chaque année. Ainſi on dit qu'un arbre pouſſe trop de *bois*, qu'une vigne eſt trop chargée de *bois*; pour dire, qu'il faut la tailler, & qu'il faut émonder ou élaguer les arbres. On appelle auſſi la vigne le *bois tortu.*

BOIS. En termes de Trictrac, ſe dit des dames avec leſquelles on joue. Avoir beaucoup de *bois* ſur une caſe. C'eſt une règle inviolable, que *bois* touché doit être joué. *Traité du Trict.* Il faut, avant que de toucher ſon *bois*, marquer ce que l'on gagne. IB. On dit, abattre du *bois*, quand on abat beaucoup de dames de deſſus le premier tas, pour faire plus facilement des caſes dans la ſuite.

☞ On appelle chez les Chrétiens, par excellence, le *bois* ſacré de la croix, le *bois* de la vraie croix, celui où fut attaché le Sauveur. *Lignum crucis.*

☞ Ce mot eſt pris figurément de l'Evangile. S'il eſt ainſi fait au *bois* vert, que ſera-t-il du *bois* ſec?

BOIS-A-BOIS. Terme d'aunage, & d'Auneurs. Auner une étoffe ou une toile *bois-à-bois*, c'eſt l'auner juſte, ſans faire aucune bonne meſure.

BOIS, ſe dit auſſi en pluſieurs phraſes proverbiales. On dit d'une perſonne qui a grand air, qu'elle porte bien ſon *bois*; cette femme porte bien ſon *bois*, pour dire, qu'elle a un port majeſtueux. On dit d'un fanfaron, que c'eſt un grand abatteur de *bois*, qui ſe vante de faire beaucoup plus de proueſſes qu'il n'en fait. On le dit auſſi d'un homme qui expédie beaucoup de beſogne, & même d'un juge qui rapporte beaucoup de procès. On dit de ceux qui font les choſes avec éclat, violence & impétuoſité de naturel, que c'eſt la force du *bois*, par alluſion au *bois* vert, qui ſe tourmente & qui travaille. On dit, avoir l'œil au *bois*; pour dire, prendre garde à ſes affaires, & ne ſe laiſſer point ſurprendre, par alluſion aux embuſcades qui ſe font d'ordinaire dans les *bois*. On dit auſſi, il n'eſt tel feu que de gros bois, en faiſant alluſion à un Philoſophe qui voyoit tranquillement brûler ſa maiſon. On dit en menaçant, il verra de quel *bois* je me chauffe; pour dire, je le bâtonnerai du *bois* que j'ai à mon feu. On dit en ce même ſens, charger un homme de *bois*, lui donner ſa proviſion de *bois*; pour dire, lui donner pluſieurs coups de bâton. On dit qu'un homme eſt du *bois* dont on fait les vielles, qu'il eſt de tous bons accords; pour dire, qu'il eſt foible ou complaiſant, qu'il n'oſe ou ne veut contredire perſonne. Être du *bois* dont on fait une choſe, c'eſt avoir de ſon côté les qualités & les diſpoſitions néceſſaires pour parvenir à cette choſe-là, y être propre, pouvoir y prétendre. Un Gentilhomme diſoit au Maréchal de la Meilleraye, ſi je ne ſuis pas Maréchal de France, je ſuis du *bois* dont on les fait: vous avez raiſon, répartit le Maréchal, quand on en fera de *bois*,

vous y pourrez prétendre. On dit ne ſavoir de quel *bois* faire flèche ; pour dire, être réduit au petit pied, être ſi miſérable, qu'on ne ſait où, ni comment ſubſiſter. On dit d'une chair dure, ou trop cuite, qu'elle eſt sèche, dure comme du *bois*, que c'eſt du *bois*. On dit baſſement d'un viſage pâle, défait, d'une mauvaiſe mine, que c'eſt un viſage de *bois flotté*. Tu mets bien du *bois* au feu tout d'un coup, pour dire, tu propoſes bien des choſes, bien de la matière tout d'un coup. MASCUR. Il ne faut pas mettre ſon doigt entre le *bois* & l'écorce ; pour dire, qu'il ne faut pas s'ingérer mal-à-propos dans les différens des perſonnes naturellement unies. Trouver viſage de *bois*, pour dire, trouver la porte fermée, ne trouver perſonne. A gens de village trompette de *bois*, pour dire, qu'à des gens de peu ou de mauvais goût, il ne faut pas des choſes bien délicates, bien exquiſes. On dit au propre, tout *bois* vaut bûche ; pour dire, qu'il n'importe pas ſi c'eſt du menu ou du gros, pourvu qu'on ſe chauffe. On le dit auſſi au figuré, pour dire, que lorſqu'on n'a pas les choſes propres, on y ſubſtitue ce que l'on peut & ce qu'on trouve.

Marot a dit proverbialement :

Non que ce ſoit de piquer ma coutume,
Mais il n'eſt bois *ſi vert qui ne s'allume.*

On dit dans le droit, le *bois* acquiert le plain. LOISEL. M. Chaline explique ainſi cette eſpèce d'axiome, la terre qui eſt demeurée ſans culture pendant l'eſpace de trente ans, appartient au Seigneur Haut-Juſticier à cauſe de ſa forêt banale y joignante, s'il n'y a ſéparation entre la forêt & le plain, par bornes, murs, foſſés, ou autres marques.

Bois *d'aigle*. ſ. m. C'eſt un *bois* compact, dur, peſant, de couleur griſe, brune ou noirâtre, réſineux, rendant, quand on l'approche du feu, ou qu'on le brûle, une odeur ſuave. On le tire d'un arbre des Indes, ſemblable à un olivier, mais plus grand. Quelques-uns prétendent que c'eſt de ce même arbre dont on tire l'aloès, & que le *bois d'aigle* eſt le premier qu'on trouve ſous l'écorce. Ces deux *bois* diffèrent pourtant fort en goût ; car le *bois* d'aloès eſt amer, & le *bois d'aigle* ne l'eſt point. ce dernier à un goût aſſez inſipide dans le commencement qu'on le mâche, mais on ſent ſur la fin une légère âcreté. Il eſt fort rare en Europe, parce que les Cochinchinois chez qui il croît, ſont gens barbares & d'un très-difficile commerce. Ils l'emploient à faire des armes, & pluſieurs autres petits ouvrages. Ils s'en ſervent auſſi en Médecine contre les maladies contagieuſes, pour fortifier le cerveau, le cœur & l'eſtomac. Ils le font brûler dans des lieux bien fermés, & en reçoivent la fumée bien précieuſement, comme une fumigation ſalutaire pour tout le corps. il les fait ſuer, & ranime leurs eſprits.

Bois *amer*, eſpèce de *bois* qui vient dans les Îles, à qui l'on a donné ce nom, à cauſe de ſon amertume, qui eſt ſi grande, qu'elle ſe communique à tout ce qu'on fait cuire à ſon feu, ſoit dans la marmite, à la broche, ou ſur le gril. Il y en a de plus de deux pieds de diamètre. Son écorce eſt brune, hachée & fort épaiſſe. Le *bois* eſt d'un jaune clair, qui devient preſque blanc en ſéchant. Quoiqu'on puiſſe s'en ſervir à faire du feu, il eſt excellent à faire des lattes ou des planches minces pour clouer l'ardoiſe, parce qu'il eſt fort léger, & qu'il n'eſt jamais attaqué des inſectes. Le P. LABAT.

Bois *caribe*. Le *bois caribe* eſt un des arbres de l'Amérique dont on ſe ſert à faire les groſſes charpentes, comme les poutres, les ſolives, les ſablières, les faîtes, les poinçons, &c. Il n'eſt pas des plus gros, à peine en voit-on atteindre quatorze pouces d'équarriſſage ; mais il eſt fort & roide, & il faut qu'il plie beaucoup avant que de rompre. Sa feuille eſt preſque ronde, rougeâtre & comme ſi elle étoit un peu brûlée, dure & caſſante. Son écorce ſe lève par longs filets, comme des cordes. Elle eſt mince, paroît toujours ſèche, & n'eſt nullement adhérente. Il eſt difficile de diſtinguer l'aubier du reſte du *bois*. Ses fibres ſont ſi longues, que d'une bille de cinq ou ſix pieds, on en peut tirer des filets de toute cette longueur. Ce *bois* eſt de couleur de chair, quand on le coupe, mais en ſéchant il devient blanchâtre. Cet arbre vient aſſez grand, mais il a peu de branches, qui ne viennent qu'au ſommet, enſorte qu'on en voit de plus de quarante pieds de tige, & fort droits. Il ne faut, dit le P. Labat, ſe ſervir de ce *bois* qu'à couvert, parce qu'il s'échauffe facilement à l'air, & dure peu.

Bois *de chandelle*. Les habitans de l'Île de la Tortue font des flambeaux de *bois* de Santal jaune, qu'ils fendent par éclats. Ce *bois* rend une flamme fort claire, quoiqu'il ſoit vert. C'eſt pourquoi ils le nomment *bois de chandelle*. OEXM. On l'appelle auſſi *bois* de citron à cauſe de ſon odeur, & *bois* de Jaſmin, à cauſe des fleurs, qui reſſemblent à celles de Jaſmin.

Bois *à euïvter*. Eſpèce de *bois* dont les Inſulaires de l'Amérique ſe ſervent pour enivrer les rivières, ou plutôt le poiſſon qui eſt dedans. Sa propriété lui a fait donner ce nom, & il n'en a point d'autre. Il n'a que cinq ou ſix pieds de hauteur, & l'on en voit peu qui aillent juſqu'à dix. Ce *bois* eſt aſſez dur, mais il eſt tortu & mal fait : ſon écorce eſt rude, brune & épaiſſe ; il eſt aſſez branchu & fort chargé de feuilles approchantes, pour la figure, de celles des pois communs ; elles ſont épaiſſes, cotonnées & d'un vert foncé, & tiennent trois à trois, attachées à la même queue. On prend de l'écorce de cet arbre, & principalement de ſes racines : on la pile avec ſes feuilles & de la chaux, & voilà la compoſition dont on enivre le poiſſon, que l'on prend enſuite à la main.

Le *bois de* Fuſtet, ou Fuſtel, comme on dit ordinairement, eſt la racine & le tronc d'un arbriſſeau qui vient en Provence & en Italie ; Pline l'appelle *cotinus*. Il eſt d'une couleur jaune, il ſert à teindre en couleur de café & de feuille morte ; les Ébéniſtes s'en ſervent auſſi.

Le *bois* jaune, ou le *bois* d'Angleterre, ainſi appelé, parce que nous le tirons d'Angleterre, eſt un *bois* étranger de couleur qui ſert aux Teinturiers & aux Ébéniſtes.

Bois *lézard*. ſ. m. On donne le nom de *bois lézard* dans les Îles à une eſpèce d'arbre de charpenterie, où le lézard ſe retire lorſqu'il eſt creux, ce qui arrive aſſez ſouvent. Sa feuille eſt petite & longuette, mince & fort adhérente, quand l'arbre eſt ſur pied ; mais elle ſe détache facilement, & s'enroule quand l'arbre eſt abattu. Le *bois* en eſt brun, & plus on approche du cœur, & plus il ſe charge de couleur avec des teintes de différentes nuances. L'aubier en eſt gris & preſque auſſi bon que le cœur. Il a les fibres longues, fines & fort ſerrées. Il eſt fort, & ne ſe gâte ni dans l'eau, ni à l'air, ni dans la terre. On fait de l'aiſſis ou du bardeau de ſes branches, qui dure plus de quarante ans. Il ſe travaille aſſez facilement avec la hache, mais on a plus de peine à le ſcier, à cauſe d'une matière gommeuſe dont il eſt rempli, qui engorge la ſcie. C'eſt cette matière qui eſt amère, qui le préſerve des vers & des poux de *bois*, juſqu'à ce qu'il ait ſervi pluſieurs années. Cet arbre s'appelle à la Guadeloupe *bois d'agouti*, à cauſe que cet animal s'y retire quand il eſt creux, comme fait le lézard dans les autres Îles. Mes Paroiſſiens me fourniſſent chacun une quantité de paliſſades de *bois lézard*, pour faire la clôture de mon jardin. LE P. LABAT.

Le *bois* de ſainte Lucie vient de Lorraine : il eſt d'un gris rougeâtre, dur, & médiocrement peſant : ſon odeur agréable, qui augmente à meſure qu'il vieillit, le fait rechercher pour les ouvrages de marqueterie. *Voyez* CERISIER.

Le *bois* de Calemboue eſt verdâtre, il a une très-bonne odeur ; on s'en ſert pour pluſieurs petits ouvrages : les Barbiers en font bouillir dans l'eau dont ils ſe ſervent quand ils font la barbe.

Le *bois* violet ne ſert que pour les ouvrages de marqueterie. Il y en a de deux ſortes ; celui qu'on connoît ſous le nom de *bois* violet, & un autre qui eſt d'une couleur rougeâtre tirant ſur le violet ; les Hollandois l'appellent *letterhout*.

Le *bois* d'ébène, ſi connu par les ouvrages qu'on en fait, & par quelques remèdes qu'on en tire, eſt de

trois ſortes; ſavoir, l'ébène noir qui eſt la plus connue, l'ébène rouge ou grénadine, & l'ébène verte.

Le *bois* d'anis, ainſi nommé à cauſe qu'il a l'odeur d'anis, eſt d'une couleur griſâtre : il vient des Indes, & eſt employé par les Tabletiers & par les Ebéniſtes.

Le *bois* de corail eſt d une couleur rouge vive, ſemblable à celle du corail. Les Américains en font divers ouvrages.

Le *bois* de Santal eſt en uſage dans la médecine, & chez les Parfumeurs. *Voyez* SANTAL.

Le *bois* d'aloès vient des Indes Orientales, de la Chine, de la Cochinchine, du Calécut, de Lao, &c. On en fait des ouvrages dans ce pays-là qui ſont fort eſtimés. Les Ambaſſadeurs de Siam firent préſent au Roi (LOUIS XIV) de pluſieurs ouvrages de *bois* d'aloès, entr'autres d'une aiguière avec une eſpèce de ſous-coupe ou baſſin pour laver les mains : cet ouvrage avoit été fait à Siam, & à la mode du pays : les Ambaſſadeurs l'eſtimoient plus que s'il eût été d'or.

Le *bois* de Gaïac ſert à pluſieurs choſes. On en tire du flegme, de l'eſprit, de l'huile, de la réſine, du ſel : on en fait de la poudre : la plûpart de ces choſes ſont fort en uſage dans la médecine.

Le *bois* de Gaïac de France eſt le büis, que quelques-uns appellent Gaïac de France, parce qu'ils croient qu'il a les mêmes qualités que le Gaïac, & ils l'emploient à peu-près aux mêmes uſages.

Le *bois* de Bréſil eſt fort en uſage pour les teintures rouges : le Bréſil, d'où il vient, lui a fait donner ſon nom : il en croît en différens endroits de l'Amérique : il en vient auſſi du Japon ; les Anglois & les Hollandois l'appellent *bois* de Sapan. *Voyez* BRESIL.

Le *bois* d'Inde, ou *bois* de Campêche, ou *bois* de la Jamaïque, ſert pour les teintures en violet & en noir. *Voyez* CAMPÊCHE.

Bois *Gentil*. Les Bourguignons ont donné ce nom au Mézéreon, qu'on appelle autrement auréole femelle. C'eſt une eſpece de *Garou*, ou de *Thymelæa*. *Voyez* MÉZEREON.

Bois *des Moluques*. C'eſt une ſorte de *bois* qui nous vient des Iles Moluques en Amérique, que ceux du pays nomment *Panoma*, & qui eſt très-rare en France. On tire ce *bois* d'un arbre domeſtique, grand comme un coignaſſier. Sa feuille reſſemble à celle de la mauve, & ſon fruit a une aveline ; mais il eſt plus petit, & ſon écorce plus molle & plus noirâtre. On cultive cet arbre avec grand ſoin dans les jardins, & les habitans du pays en ſont ſi jaloux, à cauſe de ſes propriétés, qu'ils ne le laiſſent voir aux étrangers qu'avec grande peine. Son *bois* eſt purgatif, & quand il purge trop, on tempère ſon action en buvant un verre de décoction de ſon bois. Il reſiſte au venin, & remédie à la morſure des bêtes venimeuſes, & aux coups empoiſonnés. Il eſt bon pour les fièvres quartes & continuës, pour les coliques, pour l'hydropiſie, & pour la gravelle, pour la difficulté d'uriner, pour la douleur des jointures, pour la migraine, pour les ſquirres, les écrouelles, les vers, & pour exciter l'appétit. Sa doſe eſt depuis quatre grains juſqu'à demi-ſcrupule dans du bouillon. On l'applique auſſi entièrement ſur les plaies envenimées.

Bois *puant*. *Anagyris fœtida*. Arbre d'une moyenne grandeur, & qui donne dès ſa racine pluſieurs jets. Son *bois* eſt pâle, & ſon écorce eſt d'un vert brun. Ses branches ſont garnies de feuilles qui ſont par trois ſur une même queue, longue environ d'un pouce. Elles ſont oblongues, pointues, vertes par-deſſus, & blanchâtres par-deſſous, d'une odeur forte & déſagréable, ſur-tout lorſqu'on les froiſſe. Les fleurs naiſſent des aiſſelles des feuilles & ſont légumineuſes, allongées, jaunes, & ſoutenues par un calice blanchâtre, comme argenté, & à cinq pointes. A ſes fleurs ſuccèdent des gouſſes longues & larges comme le doigt, qui renferment entre leurs coſſes des ſemences taillées en rein, groſſes comme des haricots, & qui bruniſſent en mûriſſant.

Bois *épineux*, eſt un arbre des Antilles. *Lignum ſpinoſum*. Il y en a de quatre ſortes. Le plus grand croît & groſſit ſi promptement, qu'en trois ou quatre ans il ſurpaſſe la hauteur de nos plus gros chênes. Il eſt fort chargé de branches & de feuilles, qui font une ombre épaiſſe. Il porte un fruit qui reſſemble à une calebaſſe : on y trouve un coton gris brun. Le *bois épineux* jaune eſt plus dur, & bon à bâtir, au lieu que l'autre eſt trop mou & trop tendre. Il y en a de mâle & de femelle ; mais toute la différence conſiſte en ce que le mâle eſt d'un jaune plus clair, & que la femelle eſt plus pâle. La feuille de l'un & de l'autre eſt ovale, découpée ſur les bords, d'un vert pale, & d'une odeur de vert aſſez forte quand on la broie dans la main. Son écorce eſt griſe, aſſez épaiſſe, adhérente, tachetée de petites marques blanches, rayée, & comme tailladée légèrement. Elle eſt couverte de beaucoup d'épines, plus à ſes branches & à ſon ſommet qu'à ſon pied, d'où elles tombent à meſure que l'arbre croît. Ce ſont ces épines qui l'ont fait nommer *bois épineux*. Le peu d'aubier qu'il a ne diffère en rien du cœur, le *bois* eſt compacte & le grain en eſt fin, ce qui lui fait prendre un beau poli a la varlope & au tour. Il eſt bon en terre, dans l'eau, couvert ou à découvert ; mais il eſt fort ſujet à être creux & aux poux de *bois*. LE P. LABAT.

Bois *de Rhode*. C'eſt un *bois* qui reſſemble en quelque manière au ſantal citrin, de couleur jaunâtre, rendant une odeur de roſe. On le titre d'un arbre fort haut & fort droit, qui croît en pluſieurs lieux du Levant, à la Martinique, & aux Îles de Cypre & de Rhodes. On en tire par diſtillation une huile très-odorante, dont ſe ſervent les parfumeurs. On prétend que cette huile & ce *bois* ſervent à fortifier le cerveau. On l'appelle auſſi *bois de roſe*. *Voyez-en* la deſcription ſur ce mot.

Bois *de Roſe*, eſt à la Guadeloupe la même choſe que le *bois* de Cypre à la Martinique. *Lignum cyprium*. C'eſt un *bois* qui croît fort haut, & fort droit. Il a pluſieurs branches, accompagnées de fleurs molles, velues d'un côté, & longues à-peu-près comme celles du Noyer. Dans la ſaiſon des pluies il porte de gros bouquets de fleurs blanches de bonne odeur. Ces fleurs ſont ſuivies d'une petite graine noirâtre & polie. L'écorce de ſon tronc eſt d'un gris blanc. Son *bois* eſt au-dedans de couleur de feuille morte, & quand le rabot & le poliſſoir ont paſſé par-deſſus, on y remarque pluſieurs veines de différentes couleurs, qui lui donnent un éclat marbré, & un luſtre merveilleux. La douceur de l'odeur qu'il exale lorſqu'on le met en œuvre, & qu'on le manie, eſt ce qui le fait priſer davantage, & qui lui donne le beau nom qu'il porte, & celui de *bois* de Cypre qu'on lui donne en quelques-unes des Antilles. LONVILL. *Hiſt. nat. des Antil. L. I, c. 7, art. 3*. Le *bois* de roſe a l'odeur de roſe ; quelques-uns l'appellent *bois* de Rhodes, à cauſe qu'il en vient de l'Île de Rhodes. On s'en ſert pour faire des chapelets : on l'emploie auſſi dans la médecine.

Bois *de Couleuvre*. Plante de la Martinique : on l'appelle ainſi, parce qu'elle s'attache aux arbres en ſerpentant. Son *bois* eſt tortu, & gros d'un pouce ou deux. On aſſure qu'il eſt mortel pour les ſerpens. Le P. du Tertre, qui en parle dans ſon *Hiſt. des Antil. Traité III, c. 4, §. 9*, confirme cela. Selon le Pere Plumier, c'eſt l'Arum montant à grandes feuilles percées. *Voyez* ARUM.

Bois *néphrétique*, Arbriſſeau de la nouvelle Eſpagne. Son *bois* teint l'eau en bleu, & cette eau nettoie les reins, & tempère l'actimonie de l'urine. Cette propriété lui a fait donner le nom de *bois néphrétique* par les Eſpagnols. Il produit des fleurs jaunes.

Bois *de la Chine*, eſt un *bois* propre pour faire des ouvrages de marqueterie, que les Hollandois appellent *Letterhout*, qui ne croît en aucun autre lieu du monde, que dans le continent de Guyane. *Lignum Sinenſe*. Le millier peſant ne revient ſur les lieux qu'à un écu. On le vend à Paris juſqu'à cent, & jamais moins de cinquante écus.

Bois *luiſant*. *Lignum lucidum*. C'eſt du *bois* qui jette de la lumière, qui luit dans les ténébres, comme un ver luiſant. Il y a du *bois* pourri qui eſt luiſant. M. Boyle a fait la comparaiſon du *bois luiſant* & du charbon

allumé. Elle eſt dans les *Tranſ. Phil. n. 32, p. 605; T. III, p. 646.*

Bois *vert.* C'eſt pour l'ordinaire un buiſſon comme les groſſes épines blanches; il eſt fort chargé de petites feuilles vertes & liſſées, aſſez ſemblables à celles du buis, mais un peu plus grandes : ſon écorce eſt groſſe & polie. on n'en voit guère de plus gros que la cuiſſe : il a toujours un pouce ou deux d'aubier blanc, & tout le cœur du *bois* eſt vert fort brun, & même plus noir que vert, mêlé de quelques veines jaunes. Il ſe polit comme l'ébène, & noircit ſi bien avec le temps, que les Ebeniſtes le font ſouvent paſſer pour de vraie ébène. Les Teinturiers s'en ſervent pour teindre en vert naiſſant. Il y en a grande quantité à la Guadeloupe. P. DU TERT.

Bois *à petites feuilles.* Il vient dans les lieux humides & dans les terres graſſes de toutes les Îles de l'Amérique. C'eſt une ſorte d'arbre chargé de petites feuilles aſſez ſemblables à celles du buis; elles ſont attachées à de petites queues ſi menues, qu'au moindre vent elles tremblent. L'écorce de l'arbre eſt jaſpée comme celle du *bois* d'Inde; mais de temps en temps la petite écorce s'éleve, & ſe roule comme de la cannelle, & il ne lui en manque que le goût & l'odeur. P. DU TERT. *Hiſt. des Ant. Tom. III, ch. 4, §. 7.*

Bois *de fer.* Arbre des Îles de l'Amérique, ainſi nommé a cauſe de ſa dureté. Il croit juſqu'à une pique & demie de hauteur, gros comme le corps d'un homme; ſon écorce eſt preſque ſemblable à celle de l'Erable, mais plus dure & plus griſe. il a quantité de petites feuilles, & porte un grand nombre de beaux bouquets de fleurs, ſemblables à celles du Lila, même plus belles, mais en ſi grande abondance, qu'il ſemble qu'il n'y ait que des fleurs ſur l'arbre. Tout l'aubier eſt jaune & fort dur juſques vers le cœur, qu'il a fort petit, & de couleur de fer rouillé, mais ſi dur que les haches de la meilleure trempe rebrouſſent deſſus quand on le frappe. P. DU TERT. *Tom. III, ch. 4, §. 8,* & LONVILL. *Hiſt. nat. des Ant. Liv. I, ch. 7, art. 5.* C'eſt l'ébène. L'ébène ou *bois* de fer. TOURNEFORT. *Acad. 1700, Mém. p. 30.*

Il y a un arbre au Tunquin qui s'appelle *Lim*, & que les Portugais nomment *Palo ferro*, c'eſt-à-dire, bois de fer, ſoit a cauſe de ſa peſanteur, parce que ſi on le met dans l'eau il va plutôt au fond que l'ébène; ſoit à cauſe de ſa couleur, qui a rapport à la rouille, ou de ſa dureté, qui eſt telle que ſi à coups de marteau on enfonce dedans un clou bien trempé, il n'y a point d'homme, quelque robuſte qu'il ſoit, qui puiſſe l'arracher, même avec des tenailles ordinaires, au contraire il ſemble que ce *bois* s'aigriſſe contre le fer; il le corrode & le conſume de telle manière, que dans la ſtructure des galions dont on ſe ſert, il eſt abſolument néceſſaire de renouveler les clous dans la partie du dedans du vaiſſeau, dont l'aſſemblage eſt fait de ce *bois;* autrement les pièces ſe détachent. *Relat. de Tunq. par le P. Marini.*

Bois d'*Inde.* C'eſt une eſpèce de Laurier qui croît exceſſivement gros quand il eſt en bonne terre, & dans les lieux humides. Il a l'écorce jaunâtre, déliée, & ſi douce, ſi unie, ſi polie par-tout, qu'il ſemble que ce ſoit le *bois* dépouillé de ſon écorce. Sa couleur eſt d'un gris vif & argenté, & en quelques endroits elle tire ſur le jaune; ce qui fait remarquer cet arbre entre tous les autres. Elle eſt fort ſèche & aſtringente au goût. Ses feuilles ſont preſque ſemblables à celles du Laurier, mais un peu plus ſouples & plus rondes, dit le P. du Tertre, ou à celles du Goyavier, dit M. Lonvillers: elles ſentent le clou de girofle, dit celui-là; & quand on les manie, dit celui-ci, elles parfument les mains d'une ſenteur plus douce que celle du Laurier. Elles ont, ajoute le premier, un goût de cannelle, picquant, aſtringent, qui laiſſe dans la bouche une petite amertume qui n'eſt pas déſagréable. Elles donnent, continue le ſecond, à la viande & aux ſauces un goût ſi relevé, qu'on l'attribueroit plutôt à une compoſition de pluſieurs ſortes d'épiceries, qu'à une ſimple feuille. Cet arbre fleurit une fois l'an au temps des pluies; & pour lors il renouvelle une partie de ſon feuillage. Son *bois* eſt le plus dur, le plus plein, le plus maſſif & le plus peſant de tous les *bois* des Iles de l'Amérique, de-là vient qu'il coule à fond comme du plomb, qu'il ſouffre d'être poli comme du marbre, & que les ſauvages en font leurs maſſues. L'aubier eſt de couleur de chair, & le cœur de l'arbre eſt tout violet, extrêmement dur. La décoction de ſes feuilles eſt fort bonne pour fortifier les nerfs, ſoulage beaucoup les paralytiques, & fait déſenfler les hydropiques, & l'enflûre qui reſte aux jambes de ceux qui ont eu des fièvres malignes. M. Robin qui en éleva un au jardin Royal, le nommoit *Laurier aromatique* : c'eſt en effet un véritable Laurier, & toutes ſes baies ou graines, qui ſont ſemblables à celles du Laurier, auſſi-bien que ſes feuilles, en ſont une preuve évidente. LONVILL. *Hiſt. nat. des Ant. Liv. I, ch. 7, art. 4.* P. DU TERTRE. *Tr. III, c. 4, §. 2.*

Bois *Rouge.* On appelle ainſi dans les Antilles pluſieurs autres eſpèces d'arbres qui ont le *bois* rouge, ſolide, & peſant, qui réſiſte aux vers, & à la pourriture, & qui ſont tous très-propres à bâtir des maiſons, & à faire de beaux ouvrages de menuiſerie. Tels ſont l'Acajou, le *bois* de fer, le Courrouça. Conſultez Lonvillers de Poincy, *Hiſt. des Ant. Liv. I, ch. 7, art. 5;* & le Pere Du Tertre, *Hiſt. des Ant. Tr. III, ch. 4, §. 8.*

Bois *Foſſile.* Il y a des endroits où l'on trouve du *bois* dans la terre, ſoit qu'il y ait été enterré autrefois, & dès le déluge, comme quelques-uns le croient; ſoit qu'il s'y forme, comme il arrive à celui des mines d'ambre. *Voyez* au mot AMBRE GRIS, & la Diſſertation de M. Hartman qui y eſt citée. Il me ſouvient que voyageant par l'Italie, j'eus la curioſité d'aller voir une mine ou carière de *bois foſſile*, ou eſtimé tel, qui étoit proche de la ville d'Aquaſparta, & de laquelle un des Lyncées nommé *Stelluti*, avoit fait un livre. MASCUR. On a découvert en 1712 dans les marais de Ciiuk, village à une lieue de Douay, un gros chêne avec ſes principales branches, lequel, par le long ſéjour qu'il a fait dans ces lieux humides, enfoncé 15 ou 20 pieds ſous terre, a contracté une couleur noire qui fait honte à l'ébène. Il y a quelque temps qu'on trouva en Angleterre à plus de 100 pieds ſous terre, des chênes d'une prodigieuſe groſſeur avec toutes leurs branches, leſquels avoient auſſi contracté une couleur parfaitement noire, jointe à une dureté, qui paſſoit de beaucoup celle qu'ils avoient lorſqu'ils végétoient. Ces arbres peuvent-ils s'être trouvés là par une autre cauſe que par le bouleverſement général du globe terreſtre pendant le déluge? *Mém. de Trév. 1713, p. 61, 62.*

☞ On a auſſi trouvé dans le ſein de la terre des *bois* changés en charbon. Ce ſont des arbres enterrés convertis en charbon par des feux ſouterrains, ſans leur faire perdre leur figure.

☞ Bois *minéraliſés.* Arbres pénétrés dans le ſein de la terre par une vapeur métallique ou minérale. Il y a des *bois* alumineux, de couleur brune, plus légers que le charbon de terre, & qui s'enflamment d'eux-mêmes, dès qu'on les expoſe à l'air; & des *bois* de la nature des pyrites. Les premiers ont été pénétrés dans la terre par une matière alumineuſe; les ſeconds, par une ſubſtance ſulfureuſe & ferrugineuſe, ou cuivreuſe & arſénicale. Ceux qui ont été pénétrés d'une ſubſtance martiale, ſont appelés *ferrugineux.*

☞ On a auſſi trouvé des arbres changés en terre, qui conſervoient leur figure dans le ſein de la terre, mais qui tomboient en pouſſière dès qu'on les expoſoit à l'air.

☞ Bois *pétrifiés. Voyez* PÉTRIFICATION.

Bois *de Vie.* Terme de Philoſophie Hermétique. On l'appelle autrement le *grand arbre des Philoſophes*, ou des *Sages* : c'eſt le Mercure des Philoſophes. Ils lui attribuent des qualités admirables, juſqu'à donner la vie aux ſubſtances mortes.

☞ BOIS-BELLE. *Boſcabellum.* Ville & Principauté de France, dans le Berri, entre Bourges & Sancerre. On l'appelle autrement *Enrichemont.* Cette Principauté appartient à la Maiſon de Béthune-Sulli.

☞ BOIS-COMMUN. *Boſcum-commune.* Petite ville de France, dans le Gâtinois, aux confins de l'Orléannois.

☞ BOIS-DAUPHIN. Seigneurie d'Anjou, proche du Maine.

BOISDEUX. adj. Vieux mot. Traître, diſſimulé. On a dit auſſi *Boiſcor* dans le même ſens.

BOISDIE. Vieux mot. Tromperie, raillerie. Il ſignifie auſſi méchanceté, perfidie: & il eſt dit dans la Bible Hiſtoriaux manuſcrite, de Caïn qui tua Abel:

Et l'occit par boiſdie *& trahiſon.*

BOISER. v. a. Garnir de menuiſerie une cheminée, un plafond, une alcove, une chambre. *Tabulis veſtire.*

BOISÉ, SÉE. part. *Tabulis veſtitus.* Chambre *boiſée.*

☞ Comme adjectif, il eſt employé dans cette phraſe, une terre, bien *boiſée*; pour dire, qu'elle eſt bien garnie de bois.

BOISERIE. ſ. m. *Tabulatum.* Ouvrage de menuiſerie, où l'on emploie le bois de chêne, de ſapin, ou autre, pour appliquer contre les murs d'une chambre, ou d'un appartement. Le chêne de Danemarck eſt le plus propre à faire de belles *boiſeries*, parce qu'il a moins de nœuds, & moins de défauts que celui des pays plus chauds. Au reſte, *boiſerie* ne ſe dit que des ouvrages de menuiſerie qui s'appliquent contre les murs, & nullement ou rarement de ceux qui ſe mettent ou au ſol, ou au plafond d'une chambre ou d'un appartement. Le premier s'appelle *parquetage*, & l'autre *lambris*, ou *plafond.*

BOISEUX, EUSE. adj. Terme de Jardinier. qui ne ſe dit que des plantes qui ont quelque ſolidité dans leurs racines, troncs, branches & rameaux, qui ſont de la nature du bois. *Lignoſus.* Plante *boiſeuſe*, *lignoſa radix*, racine *boiſeuſe.* Il y a un *Sedon arboreſcens*, qui eſt une ſorte de petit arbre *boiſeux.* CORN. *Diction. des Arts.*

BOISILLIER. ſ. m. Terme de Marine. Coupeur de bois, Matelot ou autre que l'on envoie à terre pour faire du bois. *Lignator.*

☞ BOIS-LE-DUC. *Voyez* BOLDUC.

BOISSEAU. ſ. m. Meſure pour du grain, de la farine, du ſel, des navets, de la cendre, du charbon, *&c. Modius.* Sous nos premiers Rois, le *boiſſeau* & toutes les meſures étoient égales en France. Charlemagne établit une nouvelle meſure. C'étoit un *boiſſeau*, qui contenoit le poids de vingt livres de froment. Aujourd'hui & depuis très-long-temps, le *boiſſeau* eſt très-différent en France, & change preſque en toutes les Juridictions. A Paris il contient quatre quarts, ou huit litrons; & il faut trois *boiſſeaux* pour faire un minot, & quatre minots pour faire un ſetier de blé, & quatante-huit minots pour faire un muid. Le blé ſe meſure à *boiſſeau* ras, & la farine à *boiſſeau* comble. Par l'Ordonnance de 1669, le *boiſſeau* doit avoir huit pouces deux lignes & demie de haut, ſur dix pouces de large ou de diamètre d'un fût à l'autre; le *demi-boiſſeau* de huit pouces cinq lignes de haut, & huit pouces de diamètre entre les deux fûts. *Semodius.* Cenalis, dans ſon *Traité des poids & des meſures*, prétend que le *boiſſeau* de Paris eſt le tiers de l'amphore, qui contenoit dix huit quartiers, dont le *boiſſeau* de Paris ne contient que ſix. Le P. Merſenne a obſervé que le *boiſſeau* de blé de Paris contient 220160 grains, quand il eſt comble, & 172000, quand il eſt ras. Les Romains donnoient quatre *boiſſeaux* de blé à leurs eſclaves pour les nourrir; & l'on a ſupputé que la meſure de ces *boiſſeaux* revenoit à celle de Paris. Il y a douze *boiſſeaux* au ſetier. COURTIN. En pluſieurs lieux, & ſur-tout à Lyon, on l'appelle *bichet.*

Lorſque Sévère mourut, il y avoit à Rome dans les greniers publics du blé pour ſept ans, à dépenſer par jour ſeptante cinq mille *boiſſeaux*; c'eſt-à-dire, pour 600 mille hommes, le *boiſſeau* Romain n'étant que pour huit perſonnes par jour. TILLEM.

Ce mot, ſelon Du Cange, vient de *buſellus*, ou *buſtellus*, *biſellus*, diminutif de *buz*, ou de *buza*, qu'on a dit dans la baſſe latinité en la même ſignification. On trouve même *boiſſelius*, & *boiſtellus*, mais dans la treizième ou quatorzième ſiècle. Voyez *Act. Sanct. Tam. II, Mart. pag. 244, C.*

Les diviſions ou parties du *boiſſeau* ſont le *demi-boiſſeau*, le quart & le demi-quart, le litron, & le demi-litron, qui tous deux ne ſervent guère qu'à meſurer les menus grains, & les légumes ſecs. Le *boiſſeau* de Paris de bon blé froment pèſe vingt livres. Le *boiſſeau* de Châlons en Champagne eſt plus petit que celui de Paris d'un 8e, puiſqu'il en faut treize & demi pour faire le ſetier de Paris. Le *boiſſeau* de Vitry eſt de près d'un 5e plus petit que celui de Paris: 14 & demi en font douze, ou le ſetier de Paris. A Troyes, Mery, Arcy, le *boiſſeau* comble, qui eſt la meſure dont on ſe ſert, peſe quarante livres. DE LA MARE. Il eſt donc double de celui de Paris. A Nogent, ſix *boiſſeaux* font le ſetier de Paris. ID. & par conſéquent il eſt double de celui de Paris. A Bray neuf *boiſſeaux* font le ſetier de Paris. ID. Le *boiſſeau* de Bray eſt donc plus grand d'un quart que celui de Paris. Provins a deux ſortes de *boiſſeaux*, l'un qui ſert dans le marché, que l'on nomme *le boiſſeau du minage*; il peſe 24 livres; les dix *boiſſeaux* font le ſetier, & les 120 font le muid de Paris. L'autre *boiſſeau* ne ſert que dans les maiſons des bourgeois; ils le nomment le *boiſſeau* de grenier; il tient trois demi-ſetiers moins que celui du minage, qui eſt environ un ſeizième. ID. Ainſi le *boiſſeau* de minage, eſt d'un cinquième plus grand que celui de Paris; & le *boiſſeau* du grenier de près d'un ſeptième ſeulement. A Nangis le *boiſſeau* tient douze pintes, meſure de Paris, il peſe quarante livres, les ſix font le ſetier de Paris. ID. Il eſt donc double de celui de Paris. A Melun & à Fontainebleau dix *boiſſeaux* de blé font le ſetier de Paris. ID. Par conſéquent il eſt d'un cinquième plus grand que celui de Paris. A Milly le ſetier contient huit *boiſſeaux* meſure du pays, & peſe 176 livres. ID. Donc chaque *boiſſeau* peſe 22 livres. ID. C'eſt deux livres plus que celui de Paris, Ainſi il eſt d'un dixième plus grand. A Rozoy le ſetier tient 8 *boiſſeaux* du pays, qui font dix *boiſſeaux* & demi meſure de Paris, il peſe 210 livres, & conſéquemment eſt plus petit que celui de Paris d'un *boiſſeau* & demi. ID. Ainſi le *boiſſeau* de Rozoy peſe 26 livres & demie, c'eſt-à-dire, ſix livres & demie plus que celui de Paris, & conſéquemment eſt plus grand de près d'un tiers. A Chaume les huit *boiſſeaux* du pays font le ſetier, qui peſe 225 livres. ID. D'où il s'enſuit que ce *boiſſeau* peſe 28 livres & deux onces, c'eſt-à-dire, 8 livres & deux onces plus que celui de Paris, & qu'il eſt plus grand de plus d'un tiers. A Brie-Comte-Robert le ſetier eſt plus petit d'un *boiſſeau* que celui de Paris, enſorte que onze *boiſſeaux* de Paris font le ſetier de Brie. ID. Le *boiſſeau* de Brie eſt donc d'un douzième plus petit que celui de Paris. A Tournan le ſetier eſt un peu plus petit que celui de Paris; & un peu plus grand à Dam-Martin, où le ſetier peſe 242 livres; c'eſt deux livres plus que celui de Paris, & par conſéquent le *boiſſeau* 20 livres & un ſixième de livre, un $\frac{1}{6}$ de livre plus que celui de Paris, c'eſt-à-dire, qu'il n'eſt plus grand que d'une 120e. A Colommiers & à Farmoutier les huit *boiſſeaux* font le ſetier du pays; il peſe 200 livres, le blé qui croît en ce pays eſt fort bon & fort peſant. ID. Ainſi le *boiſſeau* peſe 25 livres, & eſt d'un quart plus grand, ou du moins plus peſant que celui de Paris; car le poids du *boiſſeau* peut venir de la peſanteur du blé. Le *boiſſeau* du Mans peſe 33 livres. Le *boiſſeau* de Nevers peſe 30 livres. Voilà ce que nous avons pu trouver de plus exact ſur la grandeur des *boiſſeaux*. Au reſte, tout cela ne ſe doit pas prendre dans la dernière préciſion, parce que le blé eſt plus peſant en un lieu qu'en un autre, une année qu'une autre, ſelon les ſaiſons, *&c.* Voyez M. DE LA MARE. *Tr. de la police, Liv. V, Tit. VIII, c. 2.*

BOISSEAU *de blé. Boiſſeau* d'avoine. C'eſt un *boiſſeau* plein de cette ſorte de grain. *Frumenti modius.*

En matière de médailles, le *boiſſeau* d'où il ſort des épics de blé & des pavots, eſt le ſymbole de l'abondance. Une médaille ſingulière de Caracalla, a d'un côté la tête nue de cet Empereur, avec ces mots, M. AVR. ANTONINVS PIVS AVG. P. B. G. MAX. &

au revers un *boiſſeau* d'où il ſort des épics, avec ces mots, ETERNVM BENEFICIVM..... Elle eſt de grand bronze.

On dit par un proverbe ſacré qu'il ne faut pas mettre la lumiere ſous le *boiſſeau*; pour dire, qu'il ne faut point rendre ſes talens inutiles, ni s'abſtenir de prêcher quand on en a la capacité, parce que cela va à l'édification, où à l'inſtruction du prochain. C'étoit un des préceptes myſtérieux de Pythagore, qu'il ne faut jamais s'aſſeoir ſur le *boiſſeau*.

On dit populairement, qu'un homme a de pleins *boiſſeaux* de piſtoles; pour dire, qu'il en a beaucoup. *Metiri modio nummos.* On dit auſſi, que le *boiſſeau* eſt plein, lorſque la providence châtie ceux qui ont commis un grand nombre de crimes.

On appelle *boiſſeau de poterie*, un corps rond & creux de terre cuite, & fait en forme de *boiſſeau* qui n'a point de fond. On forme la chauſſe d'une aiſance, en emboîtant pluſieurs de ces *boiſſeaux* les uns dans les autres.

Les Boutonniers appellent *boiſſeau*, une Machine de bois en forme d'un demi-globe, & longue d'environ un pied & demi, fort légère, qui ſe met ſur les genoux pour travailler. On s'en ſert pour faire des treſſes, du cordon rond, des ceintures de ſoie, ou autres ouvrages qu'on appelle faits au *boiſſeau*, pour les diſtinguer de ceux qui ſont faits au métier.

☞ Boisseau, chez les Fontainiers. C'eſt la boîte de cuivre dans laquelle tourne un robinet.

☞ BOISSELAGE. ſ. m. Vieux mot. Office de Meſureur de blé.

BOISSELÉE. ſ. f. Meſure d'un boiſſeau, autant qu'un boiſſeau peut contenir de grain, ou autre choſe. *Frumenti modius.*

Boisselée, ſe dit particulièrement d'une certaine meſure de terre, dont on uſe en la plupart des Provinces de France. C'eſt autant de terre qu'il en faut pour contenir la ſemence du grain contenu en un boiſſeau. Cette terre contient tant de *boiſſelées*. Pour faire un arpent de Paris, il faut environ huit *boiſſelées*.

BOISSELIER, ÈRE. ſ. m. & f. Ouvrier qui fait, qui vend des boiſſeaux, des cribles, des tambours, des éclifles, litrons, des ſeaux, des pelles & autres ouvrages de bois ſervant au ménage. *Modiorum faber.*

BOISSON. ſ. m. Ce qui eſt propre à boire, ce qu'on boit ordinairement. Aliment fluide deſtiné à réparer nos forces. *Potus.* L'eau eſt la *boiſſon* ordinaire des animaux. Les Chinois font toujours chauffer leur *boiſſon*. Dans les pays différens on a de différentes *boiſſons*, du vin, de la bière, du cidre, *&c.*

☞ On appelle ſouvent *boiſſon*, le vin qu'on a coutume de boire. C'eſt dans ce ſens qu'on dit, avoir toute ſa *boiſſon* en cave.

On appelle en pluſieurs provinces, *boiſſon*, de l'eau paſſée ſur le rapé d'une vendange, pour donner aux Valets. On dit en ce ſens, faire de la *boiſſon*. On appelle auſſi *boiſſon*, ſur les vaiſſeaux, un mélange d'une grande quantité d'eau avec quelques parties de vinaigre. Acad. Fr. Donner de la *boiſſon* aux matelots.

BOÎTE. ſ. f. Petit vaiſſeau qui ſe ferme avec un couvercle. *Pyxis.* Une *boîte* à portrait. Une *boîte* à diamans. *boîte* à confitures. Une *boîte* à poudre. Des *boîtes* d'Apothicaire.

Ce mot vient de *buxuletta*, diminutif de *buxula*, qui a été fait de *buxus*, à cauſe que les *boîtes* ſe font ordinairement de buis. Ménage. *Buxula*, *buxtula*, ſe trouvent dans la baſſe latinité. Voyez *Act. Sanct. Janu. Tom. I, 1056, 1057, Feb. Tom. III, p. 535.* C'eſt ainſi qu'en grec de πύξος, ou πύξος, *buis*, s'eſt fait πυξὶς, *boîte*. Du Cange le dérive de *buxis*, *buxida*, *boſſida*, & *buſtula*, qu'on a dit dans le même ſens dans la baſſe latinité, ou du grec πυξὶς.

Boîte, ſe dit auſſi communément de ce qui eſt contenu dans une *boîte*. Une *boîte* de prunes, *boîte* d'abricots, *boîte* d'onguent.

On appelle la *boîte* des pauvres, des priſonniers, celle où l'on reçoit les charités. La *boîte* de Confrérie, certain petit tronc portatif, & fermé à clef, dans lequel on recoit les aumônes pour les pauvres, pour la Confrérie. Le peuple appeloit par dériſion. *Boîte à Perrette*, la *boîte* des aumônes dans les temples des Réformés. Depuis on a appliqué cette expreſſion aux Appelans.

Boîte, en termes de Monnoies, ſe dit de petits coffres, où l'on enferme les monnoies, qu'on a eſſayées, pour les envoyer à la Cour des Monnoies, & en faire un nouvel eſſai. Les *boîtes* ſe font par les Gardes des Monnoies: ils y doivent mettre ſans choix de vingt pièces d'or une, & de dix-huit marcs de pièces d'argent une autre, qui ſervent d'échantillon pour le faire juger.

On appelle auſſi *boîte* à la Monnoie, l'endroit où l'on met le carré des médailles, quand on les marque. Cette *boîte* eſt d'acier, & l'on y fait tenir fermes les carrés qu'on met dedans par le moyen des vis qui les ſerrent.

On appelle, *boîte de la poſte*, la *boîte* où l'on va porter les lettres pour la poſte; & la *boîte de la lanterne*, la *boîte* où eſt enfermée la corde qui ſert à hauſſer & à abaiſſer chaque lanterne.

Boîte. Terme d'Imprimeur en Taille-douce; c'eſt un morceau de bois qui eſt en forme d'arc, & qui par dedans eſt garni de fer blanc pour faire tourner le rouleau.

Boîte *de montre*. Terme de Gaînier. Petite *boîte* où l'on met une montre de poche.

☞ On appelle plus particulièrement *boîte* d'une montre, la partie de la montre où le mouvement eſt renfermé, & le verre ajuſté.

Boîte *à Foret*. C'eſt où les Serruriers & les Couteliers mettent le foret quand ils veulent percer. ☞ C'eſt une eſpèce de bobine où tient le foret, qu'ils font mouvoir par le moyen de la corde de l'archet pour percer des trous.

Boîte *de navette*. Terme de Tiſſerand. C'eſt la partie de la navette où l'on met la trame.

Boîte *à poivre*. Terme de Taillandier. C'eſt d'ordinaire une eſpèce de vaſe de fer blanc partagé en petits carrés, pour mettre le poivre, les clous de girofle & la muſcade. Les Vitriers ont auſſi une *boîte* parmi leurs outils, & c'eſt où ils mettent la poix réſine en poudre.

Boîte *à ſavonnette*. C'eſt une *boîte* qui eſt faite en boule, & qui s'ouvre en travers en deux hémiſphères; les Barbiers s'en ſervent pour porter une ſavonnette.

On ſe ſert de ce terme en Botanique, pour exprimer la figure de pluſieurs fruits qui reſſemblent à une *boîte à ſavonnette*.

Boîte *à moutarde*. Vaſe de bois, où les Vinaigriers mettent la moutarde.

Boîte, en termes d'Anatomie, eſt le lieu où les os ſont enclavés & emboîtés l'un dans l'autre.

Boîte, eſt auſſi la partie du vilbrequin où l'on attache ſa mèche.

☞ Boîte, chez les Fontainiers, ſont des coffres de fer ou de tôle, percés de trous, que l'on met à la ſuperficie des pièces d'eau pour arrêter les ordures, & empêcher l'engorgement d'une conduite.

En général, chez les Artiſans on appelle *boîte*, les ais qui ſervent à revêtir d'autres pièces de bois, comme poutres ou ſolives; ou les trous où entrent d'autres pièces. *Boîte* de roue, où entre l'eſſieu. Ils appellent auſſi en Architecture *boîte* ce qu'on nomme autrement *hoches*, *amarres*, & que les Charpentiers de Paris appellent *jouières*. Voyez Amarres.

En termes de Marine, on appelle la *boîte* du gouvernail, la pièce de bois percée, à travers de laquelle paſſe la barre, ou le timon.

Boîte, en termes d'Artillerie, eſt un petit mortier de fer, haut de ſept à huit pouces, qu'on charge de poudre juſqu'au haut, & qu'on bouche avec un fort tampon de bois pour le tirer dans des feux & réjouiſſances publiques. *Æneum crepitaculum.* On appelle auſſi *boîte*, le bouton qui eſt au bout de la hampe des écouvillons qui ſervent à nettoyer, à rafraîchir le canon. La tête d'un refouloir s'appelle auſſi *boîte*.

Boîte *pour alleger le canon*. Cette *boîte* eſt de cuivre, ou de fonte, & armée d'un couteau bien acété. On ſuſpend la pièce en l'air, ayant la bouche en bas, enſorte que le couteau enchâſſé dans la *boîte*, coupe & unit

le dedans de l'ame de la pièce, à meſure qu'un cheval tourne une roue placée horizontalement ſous cette machine.

Boite, eſt auſſi une emboîture de fer, ou de fonte, dans laquelle entre le bout d'un eſſieu d'affût, ou autre.

Boîte *à pierrier*. C'eſt un corps cylindrique & concave, fait de bronze ou de fer, rempli de poudre, avec une anſe & une lumière, qui répond à cette poudre. On met cette *boîte* ainſi chargée dans le pierrier par la culaſſe, derrière le reſte de la charge, qu'elle chaſſe auſſitôt qu'elle a pris feu.

☞ Boîte, chez les Facteurs d'orgue, ſe dit des tuyaux de forme cylindrique, par le moyen deſquels le vent du ſommier paſſe dans le corps de la trompette, ou autre jeu d'anche.

On dit proverbialement, que dans les petites *boîtes* ſont les bons onguens; pour dire, que les choſes précieuſes ne tiennent pas beaucoup de place. On dit auſſi d'une chambre chaude & bien fermée, qu'elle eſt cloſe comme une *boîte*. On dit auſſi d'une perſonne qui eſt très-propre, qu'il ſemble toujours qu'elle ſorte d'une *boîte*. On dit auſſi, mais fort baſſement d'un homme qu'on a mis priſonnier, qu'on l'a mis dans la *boîte* aux cailloux.

BOITE. ſ. f. Terme de Meunier. On dit auſſi boitillon. C'eſt un morceau de bois d'orme qui eſt emboîté dans l'œillet de la meule, il eſt ferré avec des coins, & contient environ un pied en carré. Câron. *Modiolus molæ piſtrinenſis.*

BOITE. ſ. f. (la première ſyllabe eſt brève). Le point, le temps, la ſaiſon où le vin eſt bon à boire. *Bibendi vini maturitas.* Ce vin eſt trop vert, il ne ſera dans ſa *boite* que dans trois mois.

Boite, eſt auſſi du petit vin qu'on fait à la campagne pour des valets, en mettant des ſeaux d'eau ſur le marc avant qu'il ſoit entièrement preſſuré. *Famulare vinum.* On a fait trois muids de *boite* pour les gens.

Boite, ou Boitte. Terme de pêche de la morue. Appas, ce qui ſe met à l'hameçon pour attirer la morue. *Eſca, illecebra.* Les Pêcheurs font leur *boite* de hareng, dont la morue eſt fort friande. Denis. *P. 1. c. 5.*

BOITEMENT. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans Pomey. Il ſignifie l'action de celui qui boite, qui marche mal, à cauſe de quelque mauvaiſe diſpoſition dans les parties qui ſervent à marcher. *Claudicatio. Voyez* Claudication.

BOITER. v. n. Clocher, incliner plus d'un côté que d'un autre en marchant. *Claudicare.* On *boite* d'un pied, quand l'un eſt plus court que l'autre. On *boite* auſſi de la hanche, quand elle eſt foible. On *boite* par bleſſure, on *boite* par douleur, lorſque les jambes, ou les cuiſſes, ou les pieds ſont incommodés, & ne peuvent faire leurs fonctions. On le dit de même du cheval en Manège.

BOITEUX, EUSE. adj. qu'on emploie auſſi ſubſtantivement. Celui ou celle qui boite. *Claudus.* Il eſt preſque guéri de ſa goutte, il n'eſt plus qu'un peu *boiteux.* Lorſqu'on préſenta à un Picard une fille qui demandoit à l'épouſer pour le tirer de la potence, s'étant apperçu qu'elle étoit *boiteuſe*, il dit au bourreau, fais ton devoir. Mont. Rochef. C'eſt un *boiteux*, une *boiteuſe.*

Boiteux, ſe dit auſſi figurément d'un eſprit mal fait, qui juge de travers. *Ingenium diſtortum.* C'eſt un eſprit *boiteux.* Pasc.

En termes de Manege, on appelle un cheval *boiteux* de l'oreille, ou de la bride, quand par ſes mouvemens de tête il marque tous les pas qu'il fait en boitant.

En muſique, contrepoint *boiteux*, ou à la *boiteuſe*, ſe dit, parce que comme on eſt obligé de mettre toujours & dans chaque meſure contre le ſujet donné une blanche entre deux noires; quand on vient à exécuter ce contrepoint, il ſemble que ces fréquentes ſyncopes faiſant ſautiller la voix, la faſſent marcher en chancellant & en boitant. Brossard.

☞ Boiteux, chez les Rubaniers-Tiſſutiers, ſe dit lorſqu'un dernier retour n'a pas autant de marches que les autres. On appelle celui-ci ruban *boiteux.* Encyc.

☞ Ils appellent auſſi ruban *boiteux*, ce qui ſe trouve d'une couleur à un bord, & d'une autre couleur à l'autre bord.

Le *boiteux*, dans la ſcience hermétique, ſignifie *Vulcain*, le feu ou la chaleur de la nature.

On dit proverbialement en matière de nouvelles, qu'il faut attendre le *boiteux*; pour dire, qu'il en faut attendre la confirmation, avant que de les croire. Cette expreſſion, *il faut attendre le boiteux*, vient de ce que le temps ſemble être *boiteux*, & marcher lentement à tous ceux qui ſont dans l'attente de quelque choſe. ☞ Attendre le *boiteux*: ancienne façon de parler, dit Voltaire, dans ſes remarques ſur la ſuite du menteur, qui ſignifie le temps; parce que les anciens figuroient le temps ſous l'emblème d'un vieillard *boiteux* qui avoit des ailes, pour faire voir que le mal arrive trop vite, & le bien trop lentement. On dit, qu'il ne faut pas clocher devant les *boiteux*; pour dire, qu'il ne faut pas ſe moquer des défauts naturels de ſon prochain. On dit auſſi que les *boiteux* ſont de bons mâles & vigoureux en amour. Ce proverbe vient d'une réponſe que firent les Amazones pour ſe moquer des Scythes, qui leur vouloient perſuader de ſe rendre à eux, en leur diſant qu'elles ne ſeroient plus careſſées par des *boiteux*, comme étoient tous les mâles de ce pays-là, à cauſe qu'elles leur tordoient les jambes en naiſſant, afin de demeurer toujours les maîtreſſes. Cette réponſe paſſa d'abord en proverbe chez les Grecs & chez les autres nations. On dit que les *boiteux* ſont marqués au B. *Voyez* B.

Etienne Guichard dérive ce mot de l'hébreu לבט, *labat*, qui ſignifie, ſelon lui, *perverti, impingere, offendi, ruere, cædere, feſtinare, accelerare, claudicare*; & ſelon ces ſignifications, dit-il, de *labat, labor* peut être formé en latin, & omettant la première radicale, de bat, *boiteux* en françois. Il eſt vrai que R. David Kimhhi, dans ſon *Dictionnaire hébraique*, rapporte que ſon père R. Joſeph Kimhhi, dans ſon *Commentaire ſur les Proverbes*, l'interprétoit *feſtinare*, ſe hâter, & *claudicare*, boiter; interprétations qu'il tiroit de la langue arabique, où nous trouvons en effet des veſtiges de ces deux ſignifications. Ainſi les Maures pourroient nous avoir apporté ce nom; mais cela eſt bien incertain.

BOITIAPO. ſ. m. Serpent du Bréſil, que les Portugais appellent *cobus*, de *cipo*. Marcgrave, Jonston. Il eſt long de ſept ou huit pieds, gros comme le bras, rond & pointu en forme d'une alène vers la queue, couvert de belles écailles comme triangulaires, de couleur d'olive & jaunâtre. Il vit de grenouilles. Sa morſure eſt dangereuſe comme celle des autres ſerpens. Sa chair réſiſte au venin.

BOÎTIER. ſ. m. Boîte de Chirurgien, dans laquelle il porte ſur lui pluſieurs ſortes d'onguens; & pour cet effet elle eſt diviſée en pluſieurs petites cellules. *Capſula unguentaria.*

Boîtier. ſ. m. Qui fait des boîtes. Dict. de l'Orthographe.

BOI-TOUT. ſ. m. Prononcez *Boi-tou.* Ce mot ne ſe dit guère qu'en riant, & en parlant familièrement. Il ſignifie un verre dont la pate eſt caſſée. On appelle ainſi ces verres, parce que quand on les a remplis, il faut boire.

BOITURE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie débauche qu'on fait à boire. *Pergræcatio.*

Qui boivent pourpoint & here,
Puiſque boiture *eſt ſi chère.*

☞ BOITZEMBOURG. *Voyez* Botzenbourg.

BOKAS. ſ. m. Toiles de coton que l'on tire de Surate: il y en a de blanches & d'autres bleues.

☞ BOKE-MEALE, ou BOUKE-MEJALE. Province d'Afrique, ſous l'équateur, qui la coupe en deux parties. Elle tire ſon nom de la ville ſituée dans ſa partie la plus ſeptentrionale.

☞ BOKHAH ou BOKHAM. Ville d'Afrique, ſur la côte de Sofalah.

☞ BOKHARAH, BOCAR, BOGHAR, BOKARA,

BUCHAR & BOUCHARA. Ville de la Tartarie, au pays des Usbecks, près de Gihun & de Bikaut.

B O L.

BOL, ou BOLUS. ſ. m. Terme de Médecine. Petite boule de drogues medicinales qu'on prend ſeule ou ſous quelque enveloppe. *Bolus.* Il a été inventé principalement pour les malades qui ont de la répugnance à boire les remèdes, ou qui n'en peuvent ſupporter le goût ni l'odeur: on y a recours auſſi pour faire mieux avaler certains remèdes, qui par leur peſanteur reſteroient au fond du verre, s'ils étoient meles dans des liqueurs; comme feroient diverſes préparations de mercure, d'antimoine, *&c.* Il y en a de pluſieurs ſortes. On les fait avec des électuaires, des confections, des conſerves, des pulpes, des poudres, des ſels, des huiles, des eſſences, des extraits, des ſirops, & avec une infinité de remèdes, dont il faut qu'il y en ait qui aient aſſez de ſolidité, ou aſſez de ſéchereſſe pour donner de la conſiſtance à ceux qui ſont trop liquides, ou trop mous. On les prend à la pointe d'un couteau; mais le plus ſouvent on les enveloppe de pain à chanter, de ſucre, de poudre de réglisſe, de fruits cuits ou crus, ou de quelque confiture ou autre matière, qui puiſſe empêcher en quelque façon qu'on ne ſente l'odeur & le goût des médicamens, dont les *bols* ſont compoſés.

Plus ne m'enquiers de quelle drogue avez
Formé ce bol *par qui ſeroient bravés*
Bien plus de maux, plus de peſtes encore
Que parmi nous n'en apporta Pandore;
Nul mal ne tient contre ce bol *divin.*

Bol. *Bolus.* ſ. m. Sorte de terre qui eſt ordinairement en morceaux rougeâtres, quelquefois jaunâtres, ou blanchâtres. Elle eſt graſſe au toucher, onctueuſe, ſtiptique au goût, & aſtringente. Elle s'attache facilement à la langue, & ſe fond dans l'eau. Il y a pluſieurs eſpèces de *bols.* Il s'en trouve du rouge & du jaune aux environs de Lyon: auprès de Montpellier il y en a de fort rouge; près de Paris on en trouve d'incarnat, mais moins pur que les précédens. Le *bol* qui nous eſt apporté d'Arménie eſt le plus eſtimé. Il ſe fond aiſément dans la bouche, il eſt plus fin & plus pur, ſur-tout lorſqu'il eſt bien choiſi. Les Alchimiſtes font grand cas de deux autres eſpèces de *bols*, qu'ils nomment *Axungia ſolis*, & *axungia lunæ.* Le premier vient des mines d'or de Siléſie; le ſecond vient apparemment de quelques mines d'argent, ou bien ſon nom ſe prend peut-être de ſa blancheur. Le *bol* rouge eſt aſtringent, ſtiptique. On l'applique extérieurement pour arrêter les hémorragies des plaies, intérieurement pour les dyſſenteries, les aigreurs, les cours de ventre & les pertes. Il entre dans la compoſition de quelques emplâtres ſtiptiques & aſtringens. Agricola, Vormius, Charleton, ont parlé de ſes différences.

☞ On doit regarder le *bol* comme un compoſé ou mixte, que l'on trouve en pluſieurs endroits, ſurtout dans les mines de fer. Quand on le décompoſe par le moyen d'un acide, on y trouve des parcelles de ce métal, & ſouvent de l'or, comme dans le *bol* de Tokay. On lave le *bol* en ſortant de la carrière, & l'on en fait des pâtes rondes ou plates comme des tronçons, appelées *bol en bille*, qui doit être doux, friable & ſans aucun ſable.

Beaucoup de gens confondent le *bol d'Arménie* avec la terre Lemnienne. Les Marchands les falſifient, & les vendent l'un pour l'autre. On le tire en certaines baumes ou cavernes de Cappadoce, & on l'apporte en la ville de Sinope, d'où il a pris ſon nom. Mathiole dit qu'on le trouve dans les mines d'or, d'argent, de cuivre & de fer. *Voyez* Fallope, Agricola, Cardan, Scaliger, qui en ont traité amplement. On l'appelle auſſi *terra Lemnia*, parce que ce ſont les habitans de l'île de Lemnos qui en font le trafic.

On trouve dans la Province de Machicore, en Afrique, une terre rouge, qui eſt auſſi bonne, ou qui eſt la même que celles que les Apothicaires appellent *Bol d'Armenie*; on l'appelle dans la langue du pays *Tamene.* Dapper,

☞ BOLAIRE. adj. Nom de l'eſpèce de terre dont les Egyptiens ſe ſervoient pour faire la couverte de leurs ouvrages de terre cuite. On appelle terre *bolaire* ou *bols*, une eſpèce d'argile très-fine. C'eſt avec les terres bolaires qu'on fait ce qu'on nomme les *terres ſigillées.*

BOLATHEN. ſ. m. Terme de Mythologie. *Bolathen*, en grec Βολαθὴν, C'eſt un des noms que les Phéniciens & les Syriens donnoient à Saturne, au rapport de Damaſcius, dans la vie du Philoſophe Iſidore, dont Photius nous fait l'extrait dans ſa Bibliothèque, *Cod. 242.*

☞ BOLBANE. Abbaye de France, au Comté de Foix, dans le haut Languedoc, diocèſe de Mirepoix, Ordre de Cîteaux.

BOLDUC, BOLEDUC, ou plutôt BOIS-LE-DUC. *Sylva Ducis*, *Boſcum Ducis*, *Bolducum.* Ville des Pays-Bas, dans le Brabant, ☞ au confluent des rivières de Dommele & d'Aa, qui prennent le nom de *Dyſe.* C'eſt la capitale du Brabant Hollandois. Le Prince d'Orange qui commandoit l'armée des Etats Généraux, l'enleva à l'Eſpagne en 1629. Cette ville eſt dans une plaine dans laquelle étoit un bois, où les Ducs de Brabant alloient ſouvent à la chaſſe, & qui, pour cela étoit appelé *Bois le Duc*, *Sylva Ducis.* Le Duc Henri voulant s'oppoſer aux courſes que ceux de Gueldres faiſoient ſur ſes terres, fit couper ce bois qui les favoriſoit, vers l'an 1172, & l'on y jeta les fondemens d'une ville, que le Duc Geoffroi fit achever en 1184. Le territoire de cette ville s'appelle la *Mairie de Bois-le-Duc.*

☞ BOLENA. *Bolina.* Ville de la Morée, au Duché de Clarence, avec un Evêché ſuffragant de Patras.

BOLEMBERG, ou BOLENBOURG. Petite ville du cercle de la Baſſe Saxe, au Duché de Mecklenbourg, ſur la mer Baltique.

☞ BOLENE. Petite ville de Provence, dans le Comté Venaiſſin, ſur la rivière de Lets, à une lieue & demie de S. Paul trois-Chateaux.

☞ BOLESLAFF, ou BOLESLAU, ou BUNTZLAU. Ville de Siléſie, ſur la rivière de Bober, dans le Duché de Javer. Il ne faut pas confondre cette ville avec deux autres qui ſont en Bohême, diſtinguées par les ſurnoms d'*ancienne* & de *nouvelle.*

BOLESLAW, ou BUNTZLAU *l'ancienne*, ſituée près de BRANDEIS, ſur l'Elbe, ainſi nommée de *Boleſlas* le cruel, qui y maſſacra ſon frere S. Wenceſlas, Duc de Bohême, en 929.

☞ Et Boleslaw, ou Buntzlau *la nouvelle*, ſituée ſur la rivière de Gizere.

BOLETITE. ſ. f. Pierre argilleuſe, de couleur cendrée, ſemée de lignes argentées, qui repréſente une morille avec ſon enveloppe.

BOLHUERT. ſ. m. Terme de Fleuriſte. Tulipe incarnat & blanc. Morin, *Cult. des Fleurs.*

☞ BOLKOWITZ, POLCKWITZ, ou PULCHKVITZ. Petite ville de Siléſie, au Duché de Glogau.

BOLLANDISTE. ſ. m. *Bolandianus.* Les *Bollandiſtes* ſont les Jéſuites d'Anvers, qui ont travaillé à la collection des Actes & des Vies des Saints. Comme nous citons ſouvent ces Auteurs, & qu'on leur ſera obligé de pluſieurs choſes excellentes, que l'on trouvera dans ce Dictionnaire; que ce nom d'ailleurs s'eſt établi dans notre langue, on ſera bien aiſe de les connoître, & d'apprendre d'où on leur a donné ce nom. Le P. Héribert Roſweide d'Utrecht, Jéſuite de la maiſon Profeſſe d'Anvers, connu par un grand nombre d'excellens ouvrages, forma le deſſein, au commencement du XVIIe ſiècle, de recueillir toutes les vies des Saints, & de les donner telles qu'elles ont été écrites par les Auteurs originaux, avec des notes ſemblables à celles qu'il a miſes à ſes vies des Peres, pour éclaircir les choſes obſcures, diſtinguer les vraies des fauſſes, *&c.* Il mourut en 1629, ſans avoir pu commencer ſon ouvrage. Jean Bollandus reprit le même deſſein l'année ſuivante: mais au lieu que Roſweide n'avoit eu en vue de donner que les vies des Saints qui ont été compoſées, Bollandus ſe propoſa, quand il n'y auroit point de

de vie d'un Saint, de la tirer lui-même des Auteurs qui en auroient parlé, & de la faire. On lui associa en 1635, le P. Godefroy Henschenius, & en 1641, il donna le mois de Janvier en deux gros volumes *in-fol.* En 1658, on leur joignit le P. Daniel Papebroch, qui commença aux Saints du mois de Mars. Henschenius étant tombé en paralysie, on joignit au P. Papebroch le P. Fr. Baert, & le P. Conrad Janning, qui commencerent à travailler au premier tome du mois de Mai, aux 2e & 3e de Juin : ils ont eu pour Collégue le P. Nicolas Rayé, & après encore le P. Jean Sollier, qui ne paroit sur les rangs qu'au dernier tome de Juin. Ce grand ouvrage, & les Dissertations ou Notes savantes qu'on y trouve, servent infiniment à éclaircir toute l'Histoire, tant ecclésiastique que civile. C'est du P. Bollandus, ou Bolland, qui commença ce grand Recueil projeté par Rosweid, qu'on appelle ces Auteurs les *Bollandistes*, c'est-à-dire, ceux qui continuent l'ouvrage commencé par Bollandus.

☞ BOLLI. Ville de Natolie, dans la contrée de *Bolli*, qui est une partie de la Natolie propre.

BOLLOS. s. m. pl. On nomme ainsi dans les mines du Potosi, & du reste du Pérou, les lingots ou barres qui se font de l'argent qu'on tire du minéral, par l'opération du feu souvent répétée, ou par le moyen des eaux fortes.

☞ BOLM. Contrée d'Afrique, dans la haute Guinée, au Royaume de Quoja.

☞ BOLOGNE. *Voyez* BOULOGNE.

BOLSENA. Petite ville d'Italie, dans le patrimoine de S. Pierre. *Volsinium.*

BOLUC BASSI. s. m. Terme de relation. Officier de la Porte. Les *Boluc Bassis* sont chefs de bande, ou Capitaines de cent Janissaires, ayant état de 60 aspres par jour, montés de cheval & habillés. NICOLAY.

☞ BOLUNGO. Terme de relation. Nom d'une espèce de conjuration que pratiquent les Gangas, Prêtres des idoles d'Angola, qui a assez de rapport à l'épreuve que les anciens Allemands faisoient par le feu. Quand une femme est soupçonnée d'adultère, ou quelque personne de l'un ou de l'autre sexe, de larcin, d'homicide, ou de quelque autre crime, tout le village s'assemble, & le Ganga ayant invoqué l'idole à haute voix, fait diverses grimaces, applique un fer chaud sur le bras ou sur la jambe de l'accusé, assurant que s'il n'est pas criminel, le feu ne le brûlera pas. Cette coutume étoit si commune dans ce pays, que les maîtres mettoient leurs esclaves à cette épreuve, sitôt qu'ils les soupçonnoient de mensonge ou de tromperie. La sévérité que l'on exerce contre ces superstitieux, dans les terres qui dépendent du Portugal, fait qu'elle a cessé au moins publiquement.

BOLUS. *Voyez* BOL.

☞ BOLZANO. *Bolzanum.* Petite ville d'Italie, dans le Vicentin.

BOLZAS. s. m. Espèce de coutil fait de fil de coton qui vient des Indes. Il y en a de tout blancs, & d'autres rayés de jaune, dont les raies se font avec du fil de coton écrû.

B O M.

☞ BOMARZO. Autrefois ville épiscopale, en latin *Polymartium*, aujourd'hui château & bourg d'Italie, avec titre de Duché dans l'état de l'Eglise, dans la province du patrimoine.

☞ BOMBAÏM, ou BOMBAÏRA. Ville & Île dans les Indes Orientales, dans l'Océan indien, sur la côte de Decan.

BOMBANCE. s. f. Vieux mot, qui signifioit, grande dépense en bonne chère, repas somptueux, *Luxuriosæ epulæ.* On a vécu toujours dans cette maison, avec grande *bombance*; ce n'est que *bombance* & que festins.

Ménage le dérive de *pompancia*, qui a été fait de *pompa.* Borel le dérive du vieux mot gaulois *babance* & *bobancier*, qui signifie *vanité*, *superfluité.* Guichard prétend, mais sans apparence, que de אבב, *abab*, la fleur de la jeunesse, & ce qui en est le signe, *pubes*, a été fait en grec βυβών, *pubes*, *inflammatio & tumor pubis propriè*, *deinde alterius étiam partis*; que de βυβών, est dérivé *boub*, en allemand, *puer*; & peut-être que de βυβών, *bobans* a été dit en françois; *luxus*, *luxuries*, *prodigalitas*, & *affluentia deliciarum*, *tàm in moribus quàm in cultu*; & bobancier, *luxuriosus*, *dissolutus*, *lascivus*, *prodigus*, *ganeo.*

On peut encore se servir de ce mot, pourvu que ce soit dans le style familier ou badin.

BOMBARDE. s. f. Pièce d'artillerie dont on se servoit autrefois, qui étoit grosse & courte, avec une ouverture fort large. *Æreum tormentum murale.* Quelques-uns l'ont appelée *basilic*, & d'autres *passe volant.* ☞ Il y avoit de ces *bombardes* qui portoient jusqu'à 300 livres de balles. On s'en servoit aussi pour tirer de gros boulets de pierre, & on leur donnoit une grande charge de poudre.

☞ Avant l'invention de la poudre, on donnoit le nom de *bombarde* à une machine de guerre dont on se servoit pour lancer de grosses pierres.

Froissart fait mention d'une *bombarde* qui avoit 50 pieds de long, & faisoit si grande noise au déliquer, qu'on entendoit le bruit des pierres qu'elle jetoit, de cinq lieues durant le jour, & de dix lieues pendant la nuit, & qu'il sembloit que tous les diables fussent en chemin. Elle ne jouoit qu'avec des cordes & des machines. Il parle aussi d'une *bombarde* portative qu'on tiroit avec la main, & qui lançoit des carreaux de fer & empennés. Casimir, Polonois, dans sa *Pyrotechnie*, écrit que les Danois ont été les premiers qui se sont servis de cette machine.

Quelques-uns dérivent ce mot par corruption de *Lombarde*, croyant qu'elle est venue de *Lombardie*; & ainsi l'appeloient les Espagnols, Mais Ménage, apres Vossius, & autres le dérivent du grec βομβος, ou du latin *bombus à bombo*, & *ardeo*, à cause du bruit éclatant que font ces terribles machines : car *bombus*, selon Laurent Valla, qui donne cette étymologie du mot *bombarde*, se dit non-seulement du bruit que font les abeilles, mais aussi des bruits du tonnerre. D'autres le dérivent de *bomba*, dont quelqus Auteurs se sont servis pour parler de certaines coquilles qui servoient de trompettes. Mais il vient de l'allemand *bomberden*, qui est le pluriel de *bomber*, qui signifie *balista.* Les premiers canons ont été appellés *bombardes.*

BOMBARDE. s. f. Nom d'un jeu de l'orgue, l'un de ceux qui ont le tube en cône. Il y a aussi parmi les jeux en pédales, les pédales de *bombardes.* ☞ La *bombarde* est placée sur un sommier particulier, parce que, comme elle dépense beaucoup de vent, elle nuiroit aux autres jeux. *Voyez* M. SAUVEUR, *Acad. des Sc. 1720. Mém. p. 315.*

BOMBARDEMENT. s. m. Action de bombarder, de jeter des *bombes.* *Ænei tormenti jactus.* Le bombardement d'une Ville, d'une Place de guerre.

BOMBARDER. v. a. Jeter des *bombes* dans une place. *Tormento æneo muros quatere.* Le Roi a fait *bombarder* Alger : on *bombarde* une Ville, une Place, des Retranchemens. On ne le dit guère que dans ces phrases.

BOMBARDÉ, EÉ. part.

BOMBARDIER. s. m. Celui qui jette les *bombes* par le moyen des mortiers. M. Toinart trouvoit qu'il falloit dire *bombier.* *Ænei tormenti jaculator.* Il y a 200 ans qu'il signifioit celui qui servoit les *bombardes*, qui étoient les principales pièces d'artillerie de ce temps-là. On appeloit aussi *Couleuvrinier*, celui qui servoit les couleuvrines, comme on appelle aussi *Canonnier*, celui qui sert le canon. Les Espagnols & les Italiens appellent encore un Canonnier *Bombardeco.*

BOMBASIN. s. m. Futaine à deux envers, doublement croisée, ou double basin qui vient de Lyon. *Bombycinium lanâ mistum.*

Ce mot vient de *bombasum*, mot arabe, qui signifie *coton.* Mais Ménage le dérive de *bombassinum*, & de *bombyx*, ver à soie; ou de *bombax*, qui selon Du Cange signifie du *coton*, qu'il dit être quelque chose de mitoyen entre la laine & le lin.

BOMBE. s. f. Grosse grenade, ou gros boulet de fer aigre qui est creux & rempli de poudre, & qu'on

jette par le moyen d'un mortier ſur les endroits qu'on veut détruire. *Globus ingens ex ære fuſus excavatuſque, ingeſto intus pulvere refertus.* On le tire dans un mortier monté ſur un affût, & le feu ſe met à la fuſée lente qui entre dans ſa lumière. Son poids, quand elle tombe, & les éclats du fer quand elle ſe briſe, font de grands deſordres dans une ville aſſiégée. On appelle *bombe foudroyante*, celle qui tue, fracaſſe & briſe tout; & *bombe flamboyante*, celle qui étant ſeulement pleine de feu d'artifice, ne ſert qu'à éclairer. Alphonſe I, Duc de Ferrare, avoit pris pour déviſe une *bombe* qui crevoit en l'air, avec ces mots françois, *Au lieu & temps*, pour marquer que les grandes affaires veulent être faites dans des conjonctures favorables, & qu'il faut beaucoup de prudence pour les ménager.

Ce mot vient de *bombus*, *crepitus*, *aut ſibilus ani*, à cauſe du bruit que fait la *bombe*. M. Blondel a fait un livre de l'*art de jeter les bombes*; & il croit que l'uſage des mortiers eſt auſſi vieux que celui du canon. Pour les *bombes*, les premières, ſelon lui, furent jetées ſur la ville de Wachtendonch en Gueldres, l'an 1588. D'autres prétendent qu'un ſiècle auparavant l'an 1495, on en jeta à Naples ſous Charles VIII, & ils tâchent de le prouver par un endroit du Verger d'honneur, compoſé par Octavien de S. Gelais, & par André de la Vigne. On en trouve un exemple de l'année 1495. Il eſt parlé auſſi des mortiers au ſiége de Naples ſous Charles VIII. On tient que ce fut un habitant de Venlo, qui inventa les *bombes* ſur la fin du dernier ſiècle, pour les faire ſervir aux feux d'artifice. Les Hollandois diſent qu'un Ingénieur italien en fit des épreuves à Berg-op-Zoom, avant que l'homme de Venlo y eût ſongé; que les premières qu'on ait fait ſervir à la guerre, furent jetées dans Wachtendonck en Gueldres, lorſque le Comte de Mansfeld l'aſſiégeoit en 1588, qu'on ne s'en eſt ſervi en France qu'au ſiége de la Mothe en 1634, quoique diſe Caſimir, que les François en jetèrent dans la Rochelle; que l'Ingénieur qui les jetta, étoit un Anglois nommé *Malthus*; qu'au ſiége de Thorn en Pruſſe les Polonois ſe ſervirent contre les Suédois d'une manière extraordinaire de jeter des pierres ſans mortier, qui peſoient plus de 800 livres. *Voyez* M. Blondel, *l'art de jeter des bombes*. D'autres diſent qu'on s'en ſervit au ſiége de Mezières en 1521.

Un caiſſon de *bombes* eſt un fourneau ſuperficiel, un creux où l'on met cinq ou ſix *bombes*, qu'on couvre d'un peu de terre, & qu'on fait tirer quand l'ennemi arrive ſur ce terrain.

BOMBE, ſe dit d'une bouteille de verre, ronde, & qui n'a qu'un goulot fort court. Une bouteille ou *bombe* de verre. BARBE.

☞ On dit figurément que la *bombe* eſt prête à crever, pour dire, qu'un grand malheur eſt prêt d'arriver.

☞ BOMBEMENT. ſ. m. Terme particulièrement affecté à l'architecture, ſynonyme de convexité, qui ſignifie l'état d'une choſe bombée. *Convexitas, arcuatio.* Le *bombement* d'une commode, d'un ouvrage de ſculpture.

☞ BOMBER. v. a. Terme d'architecture. Rendre convexe, faire un trait plus ou moins renflé. *Arcuare, in arcum efformare, figurare.* On *bombe* une rue, on *bombe* un ouvrage d'architecture, de ſculpture, de menuiſerie, *&c.*

☞ BOMBER, a la même ſignification au jardinage, & ſignifie, mettre en dos de bahut, ou dos-d'âne. *Voyez* ces mots. On *bombe* maintenant toutes les plates bandes des jardins; c'eſt-à-dire, qu'on charge plus le milieu, afin que ſe trouvant plus élevé, les deux côtés forment le talus.

☞ BOMBER. Terme de Bijoutier. C'eſt proprement emboutir, creuſer plus ou moins le fond d'un bijou, d'une tabatière, par exemple.

☞ BOMBER, eſt auſſi neutre, & ſignifie être convexe. Ce parquet, ce morceau de menuiſerie *bombe*.

☞ BOMBÉ, ÉE. part. & adj.

☞ BOMBÉ, en architecture, ſe dit d'un arc un peu élevé au-deſſus de ſa corde, ou beaucoup moindre que le demi-cercle. FREZIER. Lorſqu'au lieu de s'élever, l'arc s'abaiſſe au-deſſous de ſa corde, on l'appelle *bombé* en contre-bas, comme il arrive aux plates-bandes mal faites. ID.

☞ BOMBOM. *Bombona.* Province de l'Amérique méridionale, dans le Perou, dans le Gouvernement de Lima, au pied des Andes.

BOMERIE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt le nom qu'on donne ſur les côtes de Normandie à un contrat ou pret à la groſſe aventure, qui eſt aſſigné ſur la quille du vaiſſeau. La *bomerie* diffère de l'aſſurance, en ce qu'il n'eſt rien dû en vertu de ce contrat en cas de naufrage, mais ſeulement quand le navire arrive à bon port.

Ce mot vient de *bome*, flamand, qui ſignifie *quille du vaiſſeau*; & *bomerie* eſt une quille équipée, ou vaiſſeau garni. On a ainſi nommé l'argent prêté à gros intérêt, qui monte quelquefois à 25 pour cent, parce que l'argent n'eſt prêté que ſur la quille du vaiſſeau.

☞ BOMMEL. *Bommelia.* Ville des Provinces-Unies, dans les Pays-Bas, au Duché de Gueldres, autrefois fortifiée, aujourd'hui démantelée.

☞ BOMMELSWAERD. Petit pays des Provinces-Unies, ou Ile renfermée entre la Meuſe & Wahal qui reçoit ſon nom de la ville de Bommel qui y eſt ſituée.

BOMONIQUE. ſ. m. *Bomonica.* C'eſt le nom qu'on donnoit à Lacédémone à de jeunes enfans, qui dans le ſacrifice de Diane, diſputoient à l'envi à qui recevroit le plus de coups de fouet, & qui les ſouffroient quelquefois pendant tout un jour juſqu'à la mort, ainſi que Plutarque le rapporte dans ſes apophthegmes. Souvent leurs meres preſentes les voyoient avec joie, & animoient leur conſtance. *Voyez* Meurſius, *Græc. feriat. Lib. II.*

Ce mot vient de βωμος, autel, & νικη, *victoire*, & ſignifie *victor ad aram*, victorieux aux autels, qui a emporté la victoire pendant les ſacrifices aux pieds des autels.

☞ BONPOURNICKEL. ſ. m. Eſpèce de pain noir, fort compacte, dont on mange beaucoup en Weſtphalie. Hoffman prétend qu'il eſt préférable à tout autre pain, & le regarde même comme un excellent remède, dans le cas où les forces naturelles ſeroient perdues, & la diſſipation des eſprits, prochaine. *Voyez* LE DICT. DE JAMES.

☞ BON, ONNE. adj. C'eſt encore un de ces mots qui vont à tout, & qui peut s'appliquer à tous les êtres ſpirituels & corporels, hommes, animaux, minéraux, en un mot à toutes les productions de la nature, & à tout ce qui réſulte de l'art. Comme il peut ſervir d'épithète à tous les ſubſtantifs de la langue, il eſt évident qu'il doit avoir des ſens différens, ſelon la différente nature des ſubſtantifs auxquels il ſe trouve joint. Nous ne ferons que parcourir ces differentes acceptions, & les diſtinguer par des exemples.

☞ BON, dans ſa ſignification générale, dit quelque choſe de parfait. En parlant de Dieu, il préſente l'idée d'une perfection infinie. Dieu eſt bon. Il n'y a que Dieu ſeul qui ſoit bon, dit JESUS-CHRIST en Saint Mathieu.

☞ En parlant des choſes créées, l'on déſigne ce qui a les qualités convenables à ſa nature. Dieu créa la lumière, & il vit que la lumière étoit *bonne*. Tout ce que Dieu a créé eſt *bon*, parce que tout ce qu'il a créé eſt comme il doit être, & ce qu'il doit être.

☞ Dans ce ſens on le dit des choſes mêmes qui ſont nuiſibles. Ainſi l'on dit de *bon* Arſenic, de *bon* Poiſon; pour dire, que ces choſes ont les qualités qu'elles doivent avoir pour produire leur effet. Ici ce mot déſigne ſimplement l'enſemble des qualités, l'intégrité du tout, l'état de la choſe qui a tout ce qu'elle doit avoir.

☞ BON, ſert auſſi à exprimer les qualités louables des choſes: en ce ſens il s'applique aux ouvrages de la nature & de l'art, & aux qualités de l'eſprit. *Bon* vin, *bon* blé, *bon* air, *bonne* terre, *bon* fruit, *bon* cheval, *bon* ouvrage, *bonnes* qualités.

☞ Dans un ſens à-peu-près ſemblable, il s'applique aux perſonnes qui réuſſiſſent en quelque art, en quelque

profeſſion. *Bon* Capitaine, *bon* Soldat, *bon* Cavalier, *bon* Ouvrier, *bon* Poëte, *bon* Grammairien, *bon* Orateur, *bon* Prédicateur.

☞ Ici il déſigne l'aſſemblage des qualités, des connoiſſances neceſſaires pour s'acquitter comme il faut de quelque choſe. Cet Ecrivain a une *bonne* main; pour dire, qu'il peint bien. Cette choſe me vient de *bonne* main, c'eſt-à-dire, de *bonne* part. Cette affaire eſt en *bonne* main, c'eſt-à-dire confiée à un homme capable de la conduire. Ce jeune homme eſt en *bonne main*, c'eſt-à-dire, ſous la conduite d'un homme qui ſaura le contenir, le moriginer.

☞ Bon, dans le ſens miſéricordieux. Dieu eſt *bon*; il nous pardonnera nos offenſes. Populairement, aimer, prier le *bon* Dieu. *Bon* Dieu! Exclamation par laquelle on marque de la ſurpriſe.

☞ Bon, appliqué aux perſonnes, ſignifie encore, humain, bienfaiſant. La plus belle qualité qui ait été jamais donnée à un Prince, eſt celle de très-*bon* Prince, qui ſe voit ſur tant de médailles de Trajan, & que le Sénat & le Peuple lui déférerent à l'envi. S. P. Q. R. Optimo Principi.

☞ Quelquefois cette épithète déſigne un homme traitable, qui a les mœurs douces & faciles, qui eſt commode pour le commerce ordinaire de la vie, *facilis*, *commodus*. C'eſt un *bon* homme, une *bonne* femme, d'un naturel doux & facile. Il n'eſt *bon* que pour ſoi. *Sibi uni commodus*.

☞ Cette vertu portée à l'excès n'eſt pas une trop *bonne* qualité. On dit d'un homme ſimple & de peu d'eſprit, que c'eſt un *bon homme*, qui n'y entend point de fineſſe. Les perſonnes exceſſivement *bonnes*, qui approuvent tout, ſont un peu ennuyeuſes en converſation. Ces perſonnes *bonnes*, ſans eſprit & ſans ſavoir, ne ſont pas d'un grand uſage dans le monde. M. Scud. Il eſt dangereux d'être trop *bon*: ceux qui ne ſe font point appréhender, ſont trop expoſés à la médiſance. S. Evr. On dit proverbialement & familièrement, c'eſt un *bon Prince*, en parlant de quelqu'un qui ne prend pas garde de ſi près à ce qu'on dit & à ce qu'on fait.

☞ On appelle encore familièrement *bon* homme, *bonne* femme, *bonnes* gens, des perſonnes qui ſont déjà dans un âge avancé.

☞ Dans l'acception dont on vient de parler, le mot de *bon* ſe joint à quantité de ſubſtantifs, pour déſigner un homme complaiſant, ou d'une humeur agréable. C'eſt ici qu'on dit un *bon* vivant, un *bon* enfant, un *bon* diable, un *bon* compagnon.

☞ Dans le ſens de fin & ruſé, on dit c'eſt un *bon* apôtre: & quelquefois par plaiſanterie, ou par injure, c'eſt un *bon* coquin, un *bon* vaurien, une *bonne* pièce, une *bonne* ame: & par exclamation, la *bonne* ame! La *bonne* pièce!

☞ Bon, dans la ſignification de grand, ſe joint à certains ſubſtantifs dont il augmente l'énergie. C'eſt ainſi qu'on dit une *bonne* lieue, une *bonne* heure, un *bon* coup de poing. Donner un *bon* ſoufflet, un *bon* coup d'épée.

☞ Bon, dans la ſignification d'avantageux, favorable, convenable. Cet événement ne préſage rien de *bon*. Ce contrat eſt *bon* pour le mari, avantageux. Le temps eſt *bon* pour les voyageurs. Voici le *bon* moment pour lui parler, favorable. Voilà un *bon* temps pour planter, pour ſemer, convenable. Prendre une choſe en *bonne* part, dans un ſens favorable. *In bonam partem accipere*.

☞ Bon, dans le commerce, en parlant d'un Marchand, ſynonyme de riche & ſolvable. Vous pouvez confier votre marchandiſe à cet homme, je vous garantis qu'il eſt *bon*.

☞ Bon, en parlant des choſes & des perſonnes, ſignifie auſſi, qui eſt propre à certain uſage. On dit que du vin eſt *bon* à boire; qu'un homme eſt *bon* à mille choſes, à tout, qu'il n'eſt *bon* à rien; qu'un remède eſt *bon* à la fièvre, contre la fièvre; qu'une choſe eſt *bonne* à toute ſauce.

☞ On dit proverbialement d'un homme qui n'eſt propre à rien, qu'il n'eſt *bon* ni à rotir ni à bouillir.

Ceci s'adreſſe à vous, eſprits du dernier ordre,
Qui n'étant bons *à rien, cherchez ſur tout à mordre.*
La Font.

On dit auſſi, à quelque choſe malheur eſt *bon*, & le même M. de la Fontaine s'eſt heureuſement ſervi de ce tour dans une de ſes fables.

Quand le malheur ne ſeroit bon
Qu'à mettre le ſot à la raiſon,
Toujours ſeroit-ce à juſte cauſe,
Qu'on le dit bon *à quelque choſe.*

☞ Bon, dans la ſignification de robuſte, ſain. C'eſt dans ce ſens qu'on dit qu'un homme a le corps *bon*, que c'eſt un *bon* corps d'homme. On dit auſſi d'un malade, qu'il a le cœur *bon*, qu'il n'a pas perdu toutes ſes forces. Un homme qui a *bon* pied, qui marche bien, qui a *bon* pied, bon œil, agiſſant & léger.

☞ Galopper ſur le *bon* pied, en parlant d'un cheval, galopper en levant le pied droit le premier.

☞ Au figuré, mettre une perſonne ſur le *bon* pied, le réduire à faire ce qu'il doit. Être ſur un *bon* pied dans le monde, y avoir du crédit, jouir d'une certaine conſidération.

☞ Bon *viſage d'hôte*, accueil gracieux. Faire *bon* viſage, *bon* accueil, *bonne* mine. Recevoir d'une manière honnête & gracieuſe. On dit de même, avoir *bonne* grâce à faire quelque choſe, s'en acquitter comme il faut.

☞ En parlant d'une choſe qui laiſſe un goût agréable à la bouche, on dit qu'elle fait *bonne* bouche. Garder une choſe pour la *bonne* bouche, c'eſt la réſerver pour la dernière comme la plus agréable: & ironiquement on le dit de quelqu'un qui, après avoir joué pluſieurs tours à quelqu'un, lui en joue un plus ſanglant que les autres.

☞ Jouer *bon* jeu *bon* argent, c'eſt-à-dire, ſérieuſement & avec obligation de payer ce qu'on aura perdu. Un homme de *bon* compte, qui eſt fidèle, juſte dans ſes comptes. Rendre *bon* compte de ſa conduite, faire connoître qu'on a tenu une conduite louable.

☞ A *bonnes* enſeignes, avec une connoiſſance ſuffiſante de ce qu'on doit faire, ou avec un pouvoir ſuffiſant. Je ne payerai qu'à *bonnes* enſeignes. Je ne veux y aller qu'à *bonnes* enſeignes.

☞ Bon, joint avec les mots de temps, de jour, d'année, *&c.* prend des ſignifications aſſez différentes les unes des autres.

☞ Bonne *année*, ſignifie année fertile, abondante. Nous aurions eu une *bonne année*, ſi la grêle n'eût gâté la moiſſon.

☞ Souhaiter la *bonne année* à quelqu'un, en terme de civilité, lui ſouhaiter une année heureuſe. *Fauſtum annum precari*. On dit familièrement, *bon* jour, *bon* an.

☞ Pour marquer le revenu fixe d'une terre, d'un héritage, *&c.* on dit, cette terre rapporte tant, *bon* an, mal an, c'eſt-à-dire, *années communes*, la *bonne* compenſant la mauvaiſe, la forte portant la foible.

☞ Bonne *aventure*. Evénement heureux, ſoit que la choſe vienne impunément, ou qu'elle ſoit la ſuite d'une intrigue. Dire la *bonne aventure* à quelqu'un, c'eſt prédire, de quelque façon que ce ſoit, principalement par la chiromancie, ce qui doit lui arriver. *Voyez* Prédire, Aventure, *&c.*

Bon bord. *Courir le bon bord*, c'eſt pirater, *piraticam exercere*. On le dit auſſi des femmes publiques qui fréquentent les mauvais lieux. Ils buvoient, ſe battoient, juroient, prenoient du tabac, & couroient le *bon bord*. *Conte du tonneau*.

Bon Chrétien, ſe dit de ceux qui s'acquittent bien des devoirs du Chriſtianiſme. C'eſt un *bon Chrétien*, ſignifie auſſi, c'eſt un homme ſimple, ou un homme bon, franc, aiſé.

Bon-chrétien, ſe dit auſſi de certaines poires fort groſſes, qu'on appelle en latin *Pyrapanchreſta*, ou

boni chriſtiani. Le *bon-chrétien* eſt admirable cuit, quoique ſa compote péche en couleur. La Quint.

Bien des gens prétendent que le *bon-chrétien* ne ſauroit réuſſir en buiſſon. Il eſt certain qu'il vient plus beau & plus coloré en eſpalier. On peut cependant dans les jardins bien expoſés élever en buiſſon des poires de *bon-chrétien* très-belles, c'eſt-à-dire, fort groſſes, bien faites, avec une peau aſſez fine, un peu colorée à l'endroit où le ſoleil donne, & d'un vert propre à jaunir en maturité. La Quint.

Ce mot *bon-chrétien*, s'eſt fait par corruption du latin, ou plutôt du grec *panchreſta*, qui ſignifie, tout-à-fait bon, ou tout-à-fait utile, & compoſé de πᾶς, tout, & χρηστος, bon, utile, de χράομαι, *utor*.

Il y a le *bon-chrétien* d'été, & le *bon-chrétien* d'hiver. Le *bon-chrétien* d'été eſt un fruit du mois d'Août. Chomel, *Dict. Œconom.* dit qu'on l'appelle autrement *Graccioli*. Le *bon-chrétien* d'hiver eſt un fruit cultivé depuis long-temps. L'ancienne Rome l'a connu ſous le nom de *Cruſtumium*, & de *Volemum*. C'eſt encore un des plus beaux fruits qui ſe voient. Sa figure eſt longue & pyramidale, ſa groſſeur eſt ſurprenante, de trois ou quatre pouces dans ſa largeur, & de cinq à ſix dans ſa hauteur, ſi bien qu'on en voit fort communément qui peſent plus d'une livre. Il s'en trouve qui en peſent juſqu'à deux. Son coloris naturel eſt jaune; il eſt relevé par un bel incarnat, quand il eſt dans une belle expoſition. Il demeure long-temps ſur l'arbre, c'eſt-à-dire, depuis le mois de Mai juſqu'à la fin d'Octobre, & ſe conſerve enſuite quatre ou cinq mois dans la ſerre. La poire de *bon-chrétien* d'hiver eſt très-bonne cuite, quand on la veut manger un peu avant ſa maturité; & très-excellente crue, quand on lui veut donner le temps d'y parvenir. A la vérité elle n'eſt pas beurrée, mais elle a la chair caſſante, & ſouvent aſſez tendre, avec un goût agréable, & une eau douce & ſucrée aſſez abondante, & même un peu parfumée. Son défaut eſt d'avoir la chair coriace & pierreuſe, ou tout au moins peu fine. En Poitou on l'appelle ſimplement *poire de Chrétien*. La Quint.

Les poires de *bon-chrétien* d'hiver en buiſſon, ou en eſpalier, ne peuvent que difficilement acquérir ſur franc la couleur jaune & incarnate qu'on y ſouhaite; il faut de celles-ci ſur cognaſſiers. La Quint. Les buiſſons de *bon-chrétien* ſur franc ſont ordinairement leur fruit tavellé, petit, raboteux, &c. Id.

Le *bon-chrétien* muſqué eſt une des principales poires d'été. La Quint. Il l'appelle ailleurs *bon-chrétien d'été muſqué*. Le *bon-chrétien* d'été muſqué ne vient guère bien que ſur franc. La poire eſt excellente; elle eſt bien faite en poire, d'une groſſeur raiſonnable, & à peu près comme celle des belles Bergamottes: ſon coloris eſt blanc d'un côté, & rouge de l'autre; ſa chair eſt entre caſſante & tendre, ayant beaucoup d'eau, accompagnée d'un très-agréable parfum. Il mûrit au mois d'Août. La Quint.

Certains curieux diſtinguent différentes eſpèces de *bon-chrétien*; le long, le rond, le vert, le doré, le brun, le ſatiné, celui d'Auche, celui d'Angleterre, celui qui eſt ſans pepin, &c. Mais La Quintinie s'en moque, & dit que tout cela ſouvent ſe trouve ſur le même arbre, & ne vient que de la différence du fonds, des expoſitions, des années, de la vigueur ou de la foibleſſe de l'arbre; & qu'au reſte la reſſemblance non-ſeulement du bois, des feuilles & des fleurs, qui ſe trouvent en tous les poiriers de ces ſortes de *bon-chrétiens*, mais ſur-tout de la figure de la poire, du temps de ſa maturité, de ſa chair caſſante, & de l'eau ſucrée, &c. montrent viſiblement que c'eſt toujours la même eſpèce. *Voyez* pluſieurs choſes curieuſes & utiles ſur ce fruit dans cet Auteur, *T. I, P. III, ch. 1.*

Le *bon-chrétien* d'Eſpagne eſt une poire groſſe, longue, & bien faite en pyramide, reſſemblant tout-à-fait par-là à un *bon-chrétien* d'hiver, d'où lui eſt venu le nom qu'elle porte; elle a d'un côté un beau rouge éclatant tout piqué de petits points noirs, & de l'autre côté elle eſt blanche, jaunâtre: ſa chair eſt caſſante: elle a d'ordinaire une eau douce, ſucrée, & aſſez bonne, quand elle eſt venue dans un bon fonds, & qu'elle eſt en parfaite maturité; mais elle a la chair dure, groſſière & pierreuſe, particuliérement dans les terroirs & les années un peu humides. La Quint.

BONS CORPS. ſ. m. pl. Milice levée par François II, Duc de Bretagne, dans la guerre qu'il eut en 1468 contre Louis XI. Le Duc en attendant le ſecours d'Angleterre, fit aſſembler les forces du pays par l'Amiral de Quenelec, & mit ſur pied une nouvelle milice compoſée de gens du commun les plus robuſtes que l'on pouvoit trouver, qui fut depuis appelée les *Bons corps*. La commiſſion de les lever, & de les armer, fut donnée à Rolland de Brefeillac, Maître d'Hôtel, & à Jean de Montbourcher. Lobineau. Il donna ordre qu'on levât parmi les roturiers 10000 hommes effectifs de cette nouvelle milice que l'on appeloit les *Bons corps*, gens robuſtes & de ſervice. Idem.

BONNE-DAME. ſ. f. Terme de Botanique. Plante que quelques-uns appellent autrement *Arroche* & *Folette*. *Atriplex*, *Blitum*. La *bonne-dame* ne vient que de graines; on la ſeme des premières du printemps: elle eſt des plus promtes à lever, & des plus promtes auſſi à monter en graine dès le mois de Juin: on la ſeme aſſez claire; & pour en avoir de belles graines, il eſt bon d'en replanter quelques pieds à part. La feuille de cette plante eſt fort bonne en potage & en farce: on s'en ſert preſque d'abord qu'elle eſt ſortie de terre; car elle paſſe fort promptement. La Quint. Chomel.

BONNE DEESSE. ſ. f. Terme de Mythologie. *Bona Dea*. Nom propre d'une Déeſſe, que les Anciens ont auſſi appelée *Fauna*, & *Fatua*. Elle avoit été ſi chaſte, que nul homme ne l'avoit jamais vûe, ni ſu ſon nom; auſſi les hommes ne pouvoient-ils aſſiſter à ſes ſacrifices, qui ne ſe faiſoient que la nuit, & par les ſeules femmes. *Tibul. L. I, Eleg. VI, v. 22. Juven. Sat. VI, v. 314.* Quelques-uns croient que la *Bonne Déeſſe* étoit Proſerpine, & que c'eſt pourcela qu'on lui ſacrifioit une truie, parce qu'elle gâte les blés de ſa mere Cérès. Les Romains, au rapport de Plutarque, dans la vie de Céſar, la prenoient pour une Nymphe Dryade, femme de Faune. Lactance rapporte, d'après Sext. Clodius, que cette Nymphe ayant bû du vin, contre la coutume des femmes de ce temps-la, Faune ſon mari la fouetta de verges de myrte juſqu'à la mort; que dans la ſuite regrettant ſon épouſe, il la plaça entre les Dieux; qu'en mémoire de ces faits, la bouteille de vin qui ſervoit aux libations dans ſes ſacrifices, étoit enveloppée & couverte, & ne s'appeloit point *bouteille de vin*, mais *bouteille de miel*; & que l'on n'admettoit point de myrte dans ces cérémonies. D'autres diſent que c'eſt parce que le myrte eſt conſacré à Venus, & que la *Bonne Déeſſe* avoit été très-chaſte. Les Veſtales étoient les principales de ces Prêtreſſes. Ce ſont elles maintenant qui ſe rendent propice la *Bonne Déeſſe*, par l'effuſion de leurs grandes coupes de vin, & par le ſacrifice de ce qu'il y a de plus tendre & de plus délicat dans les jeunes truies. P. Tart. *Juven.* Les ſecrets qui ſe pratiquent aux cérémonies de la *Bonne Déeſſe*, ſont aſſez connus, quand la flûte incite à danſer, & que les Ménades de Priape, tranſportées hors d'elles-mêmes par le vin & par le bruit du cornet à bouquin, portent leurs cheveux épars, & font ouir des hurlemens. Ab. de Marolles. *Juven.*

Les Mythologues prennent la *Bonne Déeſſe* pour la terre. Cette Déeſſe a eu pluſieurs noms, & on l'a confondue avec d'autres Divinités: on la trouve nommée *Opis*, ou *Ops*, *Proſerpine*, *l'ancienne Veſta*, *la Grande Mere*, *la Grande Mere des Dieux*, *Mere Idéenne*, *Déeſſe Phrygienne & Palatine*, *Mere Bérécynthienne*.

Les ſacrifices de la *Bonne Déeſſe* s'appeloient *Myſtères*, ou *Myſtères Romains*, & ſe faiſoient le 4 Décembre. *Voyez* Gronovius, *Obſerv. L. IV, c. 9.* Il s'y paſſoit bien des infamies affreuſes, comme il paroît par les anciens qui en ont parlé. Lucrece, *L. II, v. 608*, nous apprend qu'on la dépeignoit en l'air dans un char traîné par des lions, & portant en tête une couronne murale. C'eſt en effet ainſi qu'elle eſt repréſentée ſur des médailles de l'Empereur Philippe. Outre les Auteurs cités, Properce, *L. IV. Eleg. 10. v. 25*; Ovide, *de Arte*, *L. III, v. 637*, & *V. Faſt. v. 145 & 153*; &

Joan. Roſin. *Antiq. Rom. L. II, C. 19; L. III, C. 26, & L. IV, C. 9;* Struvius, *Antiq. Rom. Syntag. p. 122;* Voſſius, *de Idol. L. I, C. 12; L. II, C. 61,* parlent de cette Déeſſe, ou des ſacrifices, *&c.* Trois inſcriptions dans Gruter, *p. LXXXI, 11; CCXXVII, 1; CCXXXVIII, 8,* l'appellent *Bona Dea.* Une autre, *p. LXXXII, n. 1,* lui donne auſſi la qualité de *Sainte.*

BONÆ DEÆ
SANCTÆ
SACR. *&c.*

BONNE ENTE. ſ. f. Sorte de poire. *Voyez* DOYENNÉ. C'eſt ſon nom plus ordinaire.

BONNE *Eſpérance.* ſ. f. Terme de Mythologie. Divinité païenne. *Bona Spes.* Une inſcription antique dans Gruter, *p. MLXXV, n. 1,* porte:

BONÆ SPEI
AUG. VOT.
PP. TR

Soit que ce fut la même Déeſſe que l'Eſpérance, à laquelle ils donnoient quelquefois l'épithète de *bonne;* ou plutôt qu'ils diſtinguaſſent ces deux Divinités.

BONNE ESPÉRANCE, (*le Cap de*) eſt la pointe méridionale de l'Afrique. Il fut découvert en 1498 par Vaſquez de Gama, Portugais. On le nomma la *Tête d'Afrique, le Cap des tourmentes, le Lion de la mer,* parce qu'il eſt le plus dangereux & le plus long qu'on connoiſſe. Emmanuel Roi de Portugal, lui donna le nom de *Bonne-Eſpérance,* parce qu'après l'avoir doublé, on peut eſpérer de continuer heureuſement ſa navigation. Les Hollandois y ont un fort qu'ils appellent le *Fort de Bonne-Eſpérance.*

BON *Evénement.* Terme de Mythologie. Les Anciens en avoient fait un Dieu, à l'honneur duquel il nous reſte encore quelques inſcriptions dans Gruter, *p. CL, v. 7 & 8.* Euphranor avoit fait une ſtatue du *Bon Evénement,* que Pline décrit, *L. XXXIV, C. 8.* De la main droite il tenoit une patère, ou coupe, & de la gauche un épi & un pavot. On le voit auſſi gravé ſur quelques médailles. Varron, *De Re Ruſt. L. I, C. 1,* met le *Bon Evénement* au nombre des douze Dieux *Conſentes,* de la campagne, qui paſſoient pour les conducteurs & les Patrons des labourcurs. Le *Bon Evénement* eſt le dernier. On l'invoquoit au commencement des entrepriſes & des actions plus conſidérables. *Voyez* Struvius, *Ant. Rom. Syntagma, C. 1, p. 149.*

☞ BONNE-*Fête.* Fête ſolennelle, grande fête. Aller à l'Office les *bonnes-fêtes.* Il eſt familier.

BONNE *fois.* Une *bonne fois,* c'eſt-à-dire, ſérieuſement, abſolument, définitivement, à n'y plus revenir. Il lui a dit une *bonne fois,* c'eſt-à-dire, définitivement. On dit auſſi, une *bonne fois pour toutes.* Je vous prie une *bonne fois pour toutes,* ne me parlez plus de cette affaire.

BONNE *foi.* De *bonne foi,* en *bonne foi,* ſont des phraſes adverbiales qui équivalent à des adverbes affirmatifs; ſincèrement, véritablement, en conſcience. *Certè, verè, ſincerè.* De *bonne foi* le croyez-vous? En *bonne foi* lui avez-vous dit cela? De *bonne foi,* ou, en *bonne foi,* je l'ai fait, comme j'ai l'honneur de vous le dire.

☞ BONNE *fortune.* Evénement heureux où le haſard a beaucoup de part. On le dit de tout ce qui arrive d'avantageux. On peut regarder ce qui vous arrive là comme une *bonne fortune.*

☞ En matière de galanterie, *bonne fortune* & faveurs ſont des termes ſynonymes. C'eſt un homme à *bonnes fortunes.* Savoir couper à table & ſervir ſes convives avec dextérité; mener une intrigue avec adreſſe; avoir quelque habileté dans les jeux de commerce & dans la muſique; voilà avec un peu de jargon, ce qui procure tant de *bonnes fortunes* à nos aimables gens.

BONNE *Grâce,* ſe dit de l'agrément d'une perſonne qui a bonne mine, bonne façon. *Corporis venuſtas, dignitas.* Et on dit, ſe recommander aux *bonnes grâces* de quelqu'un; pour dire, lui demander la continuation de ſon amitié. *Gratia, benevolentia.* On dit auſſi, vous avez *bonne grâce* de vous mêler de cette affaire; tant en parlant ſérieuſement, qu'ironiquement.

☞ On appelle auſſi *bonne grâce* un lez d'étoffe qu'on attache vers le chevet & les pieds du lit, pour accompagner les grands rideaux.

BONS-FIEUX. Freres Pénitens du Tiers Ordre de Saint François, appelés communément les *Bons-Fieux.* C'eſt une Congrégation de cet Ordre qui commença à Armentière, petite ville de Flandre, l'an 1615, par cinq Artiſans fort pieux, qui ne pouvant être reçus chez les Capucins, firent une petite Communauté qui ſubſiſta ainſi juſqu'en 1626, qu'ayant pris la Règle du Tiers Ordre de Saint François, ils ſe ſoumirent au Provincial des Récollets de la Province de Saint André, & au Directeur du Tiers Ordre du Couvent d'Arras. En 1670, ils ſoumirent leur Congrégation aux Evêques des lieux où leurs maiſons étoient ſituées. En 1679, Louis XIV leur donna la direction de ſes hôpitaux de terre & de marine à Dunkerque, à Bergue, & à Ypres. Chaque famille ou maiſon eſt gouvernée par un Supérieur, un Vicaire & trois Conſeillers. Chaque famille a auſſi un Directeur eccléſiaſtique de la part de l'Evêque, pour y faire la viſite. Le peuple a toujours appelé ces Tertiaires *Bons-Fieux,* ou *Bons Fils.* Ils ſuivent la Règle de Leon X, pour le Tiers Ordre de Saint François, excepté qu'ils commencent leur Avent à la Touſſaint, au lieu de la S. Martin. Ils ne portent point de linge, & couchent tout habillés ſur des paillaſſes. *Voyez* le P. HÉLIOT, *T. VII, C. 44.*

BON HENRI. *Bonus henricus. Chenopodium folio triangulo, Inſt. R. Herb.* Sa racine eſt vivace, groſſe, épaiſſe, chargée de quelques fibres, jaunâtre, amère & âcre au goût. Elle pouſſe pluſieurs feuilles triangulaires, aſſez ſemblables à celles des épinars, ou du pied de veau. Elle donne auſſi pluſieurs tiges hautes d'un pied, en partie droites, en partie couchées ſur terre, cannelées, creuſes, ſucculentes, & garnies de feuilles plus petites que celles du bas, également charnues, & pareillement triangulaires, vertes en deſſus, & quelquefois couvertes en deſſous d'une pouſſière blanche, & d'un goût nitreux. Ses fleurs naiſſent en épis à l'extrémité des tiges, comme l'amaranthe: chaque fleur eſt à cinq étamines ſoutenues par un calice verdâtre découpé en cinq parties; le piſtil devient une ſemence noire, taillée en rein, & renfermée dans une enveloppe qui a ſervi de calice à la fleur. On mange les fleurs de *bon henri,* de même que celles des épinars; c'eſt pourquoi on les a pris pour des épinars ſauvages. Il eſt bien émollient, & par cette raiſon anodyn: on s'en ſert en cataplaſme pour ſoulager les douleurs de la goutte. Appliqué extérieurement, il eſt vulnéraire & déterſif, préſervant les plaies des vers & de la pourriture.

BON HOMME, ſe dit d'un vrai homme de bien, qui ne peut faire de mal. *Vir probus, vir frugis;* & d'un homme ſimple, qui ne ſonge à aucune malice, qui a peu d'eſprit, ou de pénétration, qui n'entend point de fineſſe, qui croit légérement. *Vir ſimplex.* On le dit tout de même d'une femme, ou d'une fille. Que vous êtes *bonne!* eſt-ce qu'on épouſe une homme riche pour l'aimer? On ſe marie ſimplement pour ſe mettre à ſon aiſe. On dit, les ſoldats pillent le *bon homme;* c'eſt-à-dire, le payſan. On appelle un vieillard, un *bon homme. Senex.* Une vieille femme, une *bonne femme. Vetula.*

BONS-HOMMES. C'eſt le nom de certains Religieux que le Prince Edmond établit en Angleterre en 1259. Ils portoient un habit bleu, & profeſſoient la règle de S. Auguſtin. Quelques-uns croient que leur inſtitut étoit celui du bienheureux Jean le Bon, qui vivoit en ce temps-là, & qui les faiſoit appeler *Bons-Hommes.* On appeloit auſſi autrefois *Bons-Hommes* les Religieux de l'Ordre de Grandmont. Ils furent établis dans le bois de Vincennes, près de Paris, & les Minimes qui leur ſuccéderent dans cette maiſon, en prirent le nom de *Bons-Hommes.* Cependant aujourd'hui on appelle *Bons-Hommes* les Minimes d'un autre Couvent, que ces Religieux ont à Chaillot au-deſſous de Paris; & ceux de Vincennes ne s'appellent plus guère que

les Minimes de Vincennes. Quelques-uns disent que les Minimes en général ont été appelés *Bons-Hommes*, à cause que le Roi Louis XI appeloit S. François de Paule leur fondateur le *bon homme*. Voyez *l'Hist. de Sablé de Ménage*.

Les Hérétiques Albigeois se faisoient aussi appeler *Bons-Hommes*; ou du moins des Heretiques qui étoient dans la Province de Toulouse, lesquelles furent condamnées par un Concile, ou plutôt Sentence arbitrale donnée en l'an 1176, entre les Catholiques & les gens de guerre qui les soutenoient, & qui étoient dans Lombers, ville aujourd'hui detruite, à cause de la rebellion de ses habitans. C'est tout ce qu'en dit Catel, *Hist. de Langued. Liv. II, pag. 350. Homines boni.* Ces prétendus *Bons-Hommes*, interrogés par Gaucelin, Evêque de Lodeve, l'un des Juges qui avoient été choisis, repondirent qu'ils ne recevoient point la loi de Moyse, ni les autres livres de l'ancien Testament, mais seulement le nouveau; qu'ils n'exposeroient point leur foi, s'ils n'étoient forcés, mais qu'on ne devoit point y être contraint. Ils refuserent de répondre sur le Baptême des enfans, & sur l'état du mariage. Ils dirent que tout homme de bien, tant clerc que laïque, consacroit le Corps de Notre Seigneur; qu'il suffisoit aux malades de se confesser à qui ils voudroient; que la confession seule suffisoit; que S. Jacques ne parloit que de cela, & nullement de contrition du cœur, ni de satisfaction & d'œuvres de pénitence; qu'ils ne vouloient pas être meilleurs que cet Apôtre, ni rien ajouter du leur; qu'on ne doit jamais faire aucun serment; que si si les Evêques & les Prêtres n'ont les qualités qu'a marquées S. Paul, leur ordination est nulle, que ce sont des loups ravissans, des hypocrites, des séducteurs, des mercénaires, des Prêtres semblables a ceux qui livrerent JÉSUS-CHRIST à la mort; & qu'il ne faut point leur obéir. Tous ces points montrent que c'étoit des Albigeois, c'est-à-dire, des vrais Manicheens. Les Conciles donnerent à ces hérétiques différens noms. Ils les appelerent les *heretiques* Toulousains, les *Ariens*, les nouveaux *manichéens* de Toulouse, les *hérétiques* provinciaux, les *Bulgares*, & en langue gascone, *vulgaris*. Mais ayant comparu dans le Concile d'Albi en 1176, après y avoir soutenu les dogmes dont parle S. Bernard, & quelques-autres, ils y prirent eux-mêmes le nom de *Bons-Hommes*, & depuis la sentence que l'on prononça contre eux dans cette assemblée, ils furent nommés *Albigeois*. P. BENOIT. Ils continuerent à donner le nom de *Bons-Hommes* aux plus parfaits d'entr'eux. *Voyez* le mot PARFAIT. Les autres s'appelerent *Croyans*. Voyez *ce mot*.

Les BONS-HOMMES *de Caria*. C'est le nom que l'on donne aux Religieux du Tiers Ordre de S. François, établis en 1443 à Caria, bourg du diocèse de Lamega, en Portugal. P. HÉLYOT, *T. VII. C. 36*.

Les BONS-HOMMES de S. Martin. Nom que l'on donne à Florence aux Tiertiaires de l'Ordre de Saint François, avec celui de Pénitens de S. François, parce que leur hôpital fut transféré par S. Antonin, Archevêque de cette ville, & bâti près de l'Eglise de Saint Martin. P. HÉLYOT, *T. VII, p. 206*.

Les BONS-HOMMES *de Villar de Fradez*, sont des Chanoines séculiers fondés en Portugal par Jean de Vicenze, célèbre Médecin, & Professeur des Belles-Lettres à Lisbonne. Ils furent mis en possession du Monastère de Saint Sauveur de Villar de Fradez en 1425. Ils prirent les Constitutions de S. Georges *in Alga* de Venise, & furent approuvés par Martin V, sous le titre de *Bons-Hommes* de Villar de Fradez. On les appela aussi du nom de leur Monastère, les *Bons-Hommes* de Villar de Fradez. Isabelle, femme du Roi Alfonse V, leur a bâti un Monastère hors des murs de Lisbonne, sous le titre de *Saint Jean l'Evangéliste*; & cette Princesse, qui avoit beaucoup de dévotion à ce saint Apôtre, obtint d'Eugène IV, que cette Congrégation ne s'appelleroit plus à l'avenir du nom de *Saint Sauveur de Villar de Fradez*, mais de *Saint Jean l'Evangéliste*. Ils ne font point de vœux en Portugal. Pie V les y a obligés en Italie. Il y a aussi des Chanoinesses de cet Institut.

BONS-HOMMES. Ce nom est aussi donné aux Grandmontains, ou Religieux de l'Ordre de Grandmont. P. HÉLYOT, *T. VII. p. 414*.

BON JOUR, est une fête solennelle. *Dies solemnis*. Faire son *bon jour*, c'est recevoir le S. Sacrement de l'Eucharistie. *Sacro Christi corpore refici*. Donner le *bon jour*, c'est faire un compliment à une personne pour lui souhaiter une heureuse journée. *Salutem dicere*. Et on dit absolument, *bonjour*; pour dire, Dieu vous garde. On dit aussi, *bon jour* & *bon an*, le premier jour de l'année. *Faustum diem & annum apprecari*.

Quand on parle de quelque action mauvaise faite en un jour solennel, on dit, *bon jour, bonne œuvre*.

☞ BONNE-HEURE. Dans le sens dont nous avons parlé, on dit, il y a une *bonne-heure*.

☞ On dit adverbialement de *bonne-heure*, tôt. Venez de *bonne-heure*. Il est de *bonne-heure*, par opposition à tard. Vous arrivez à la *bonne-heure*, à propos.

☞ On dit aussi à la *bonne-heure*, pour marquer une espèce d'approbation. Cela est fait, à la *bonne-heure*.

BONNE MAISON. Famille noble. *Clara, illustris domus*. Etre de *bonne maison*, etre d'une ancienne famille.

☞ FAIRE BONNE MAISON, en parlant de quelqu'un qui a famille, c'est mettre ses affaires en bon état. On l'a traité en enfant de *bonne maison*; pour dire, on l'a bien châtié. On dit, un *bon logis*, en parlant d'une hôtellerie où on est bien traité.

☞ BONNE DE NAGE. Terme de Marine. On dit qu'une chaloupe est *bonne de nage*, lorsqu'elle est facile à manier, & qu'elle passe ou avance bien à l'aide des seuls avirons.

☞ BONNE-VOGLIE. Terme emprunté de l'italien, *buona voglia*, bonne volonté. On prononce comme dans *olle*, en mouillant les *ll*. Galérien volontaire; celui qui se loue volontairement pour ramer sur une galère, & qu'on appelle communément *Marinier de rame*. *Ramex voluntarius*. Il y avoit vingt *bonnes-voglies* sur cette galère.

☞ On dit adverbialement, de *bonne-voglie*, faire quelque chose de *bonne-voglie*; pour dire, de bonne volonté. Ménage a tort d'écrire *bonne vouille*.

BON MOT, se dit de quelque trait sententieux, ou plaisant, d'une bonne rencontre. *Acutè, ingeniosè dictum*. Il y a des gens qui se piquent d'être diseurs de *bons mots*. M. Pascal dit que le caractère de diseurs de *bons mots* est un mauvais caractère. Un *bon mot*, dit un Auteur récent, est un sentiment vivement & finement exprimé sur les choses qui se présentent, ou une repartie prompte & ingénieuse sur ce qui a été dit auparavant. Un *bon mot* ne doit point rouler sur un jeu de mots, ou sur une équivoque, il faut qu'un *bon mot* puisse être traduit en toutes sortes de langues sans rien perdre de sa justesse. *Bon mot*, selon le P. Bouhours, est ce que les Anciens nommoient *apophthegme*, ce que les Italiens appellent *motto*, & les Espagnols *agudeza*: c'est un mot spirituel à quoi on ne s'attendoit pas, & qui renferme d'ordinaire une raillerie fine; par exemple, une Dame Espagnole se confessant à un Prêtre qui voulut savoir qui elle étoit, & qui lui demanda son nom, elle lui répondit, *Padre, mi nombre no es pecado*; c'est-a-dire, *mon Pere, mon nom n'est pas un péche*. L'auteur du Traité des *bons mots*, croit que le *bon mot* est different de l'apophthegme, parce que l'apophthegme est d'ordinaire grave & instructif, & le propre du *bon mot* est de réjouir en instruisant, comme ce que dit Vespasien en mourant à ses courtisans, je sens bien que je deviens Dieu.

Et Martial est-il un sot?
Non, & ses traits ont de quoi plaire;
Mais il court après un bon mot:
Horace attend tout au contraire
Que le bon mot *vienne s'offrir,*
Et sans qu'il s'en fasse une affaire,
Il fait l'attirer sans courir. P. DU CERC.

BON SUCCÈS. Nom d'un faux Dieu. *Voyez* BON ÉVÉNEMENT.

BON VISAGE, signifie non seulement un visage sain, mais

auſſi un accueil favorable, doux, riant, un témoignage qu'on donne a ſes amis, qu'ils ſont les bienvenus. *Vultus hilaris, læta frons ac placida.*

Bon, ſert quelquefois d'interjection, tant pour faire une exclamation, *Bon Dieu! Bone Deus! Bonne Vierge!* que pour faire une ironie, en ſe moquant d'une propoſition. Vous me menacez, *bon*, je ne vous crains pas; ou pour exciter à pourſuivre, *bon*, courage; *bon*, ſuivez. *Euge, fortiter, bellè.*

Bon, eſt quelquefois ſubſtantif, & déſigne la qualité louable de la perſonne ou de la choſe dont on parle. Cet homme a du *bon* & du mauvais. Le *bon* de l'affaire, veut dire l'avantage qu'on y trouve. Le *bon* du conte, c'eſt le trait plaiſant, le ſel qui s'y rencontre. Le *bon* & le beau ſont les objets de nos affections. Dans cet ouvrage il y a du *bon* & du mauvais. On dit auſſi, qu'un homme a du *bon*, du revenant *bon* dans une affaire; pour dire, qu'il y a profité. On dit auſſi, qu'une armée a eu du *bon;* pour dire, qu'elle a eu la victoire, ou quelque avantage ſur ſes ennemis. On dit auſſi, qu'un homme eſt en ſes *bonnes;* pour dire, qu'on l'a trouvé dans une diſpoſition favorable d'accorder une demande. On dit auſſi, il la lui a gardé *bonne;* pour dire, il a conſervé ſon reſſentiment juſqu'à une occaſion de ſe vanger. Et on dit, du *bon* du cœur; pour dire, ſincèrement & avec affection. Trouver ſon *bon*, c'eſt, trouver un parti plus avantageux que celui qu'on avoit auparavant. On dit auſſi, cela ne préſage rien de *bon;* pour dire, c'eſt l'avant-coureur de quelque mal. On dit encore, faire *bon;* pour dire, répondre de quelque choſe, aſſurer qu'elle eſt. Vous pourrez demeurer méchant garant de tout le mérite dont vous leur avez fait *bon* en moi. Comtesse de B.

Le bon *eſt toujours fort aimable;*
Il eſt l'objet de notre cœur,
Rien au monde n'eſt ſi flatteur;
Sous ce nom tout eſt déſirable.

☞ Quand on dit le *bon* du Roi, le *bon* du Miniſtre, le *bon* d'un Banquier, &c. on entend l'agrément du Roi, le conſentement du Miniſtre, l'acceptation du Banquier. *Voyez* ces mots.

☞ Bon. ſ. m. Terme de Jardinage. Nom qu'on donne à deux eſpèces de pommes aſſez mauvaiſes. Il y a le gros *bon* & le petit *bon*.

☞ Bon. ſ. m. C'eſt, ſuivant Proſper Alpin, dans ſon Traité des Plantes d'Egypte, le nom qu'on donne en ce pays-là au fruit du café.

Bon. ſ. m. Terme de relation. C'eſt le nom d'une fête que les Japonnois célèbrent tous les ans à l'honneur des morts. Ce jour-là on voit à chaque porte des chandelles allumées, & chacun courir aux tombeaux chargé de plats pleins de mets exquis qu'ils offrent aux morts. *Ambaſſ. des Holl. au Jap. t. pag. 114.*

Bon, ſe dit quelquefois abſolument & adverbialement. Boire du *bon*, on ſous-entend, vin. Il fait bon vivre en ce pays-là; pour dire, on y vit à *bon* marché. On dit auſſi, il fait *bon* vivre, & ne rien ſavoir, on apprend toujours. Il fait *bon* battre glorieux, il ne s'en vante pas. Il fait *bon* être en la compagnie des honnêtes gens. Tenir *bon*, c'eſt ſe défendre avec courage, diſputer avec opiniâtreté. Faire *bon*, promettre de payer pour ſoi, ou pour autrui. A quoi *bon* tant de ſoins, pour dire, que ſert-il? Sentir bon, pour dire, exhaler, ou reſſentir une odeur agréable. Couter *bon*, ou *bonne;* pour dire, faire quelque grande perte en acquérant quelque choſe peu conſidérable. On dit auſſi, *tout de bon, à bon eſſient*; pour dire, ſérieuſement, & ſans jeu ni fiction. On dit auſſi qu'un homme trouve *bon* quelque choſe, lorſqu'il l'approuve, qu'il la goûte bien, tant au propre qu'au figuré. Et on dit abſolument, *bon bon* cela, quand il demeure d'accord. On dit auſſi, il y fait *bon;* pour dire, l'occaſion eſt favorable. Il fait *bon* avec ce Seigneur; pour dire, on fait fortune avec lui. On dit auſſi, il y fait *bon;* pour dire, il y fait ſûr, ou pour dire, le temps, l'occaſion eſt favorable pour faire une telle choſe. Il fait *bon* paſſer la rivière à ce gué. Il fait *bon* ſe fier aux gens d'honneur. Ce drap eſt d'un *bon* uſer. On dit au Palais, comme il aviſera *bon* être, comme bon lui ſemblera.

Bon, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Les *bons* pâtiſſent pour les mauvais, quand on fait un mauvais jugement de pluſieurs perſonnes du même genre, quoiqu'il y en ait parmi de fort innocens. On dit, que les *bons* maîtres font les bons valets; pour dire, qu'il faut qu'il y ait de la douceur & de l'amitié réciproque entre les maîtres & les valets. Les *bons* comptes font les *bons* amis. A tout *bon* compte revenir. Recevoir une ſomme à *bon* compte. On dit auſſi, jouer *bon* jeu, *bon* argent; pour dire, qu'il faut bien payer quand on joue ſérieuſement. On dit auſſi, *bonne* mine & mauvais jeu; pour dire, ne pas faire paroître tous les chagrins qu'on a dans l'ame, ou cacher ſes méchantes affaires. Contre fortune *bon* cœur, pour dire, qu'il faut de la conſtance dans les adverſités. On dit auſſi, à *bon* entendeur ſalut, quand on fait quelque reproche ou réprimande à quelqu'un en paroles couvertes. On dit, avoir *bon* pied & *bon* œil; pour dire, être alerte, avoir l'eſprit préſent pour ne ſe pas laiſſer ſurprendre, prendre garde à tout. On dit, *bon* jour, *bonne* œuvre; pour, dire que les méchans prennent l'occaſion des *bonnes* Fêtes pour faire leurs crimes, lorſqu'on s'en défie le moins. On dit, à *bon* chat, *bon* rat, de ceux qui ſe battent avec forces égales. On dit auſſi d'un homme doux & ſimple, que c'eſt un *bon* Prince. On dit auſſi, mettre quelqu'un ſur le *bon* pied, non-ſeulement pour établir ſa fortune, & le faire paroître avec éclat, mais encore pour le mettre en diſpoſition d'obéir, de ne point contredire. On dit auſſi, à quelque choſe malheur eſt *bon;* pour dire, qu'un habile homme peut profiter des malheurs qui lui arrivent. On dit auſſi à un homme qui fait trop de cérémonie pour ſe couvrir, couvrez-vous, la chaleur vous eſt *bonne*. On dit auſſi, qu'un homme n'eſt *bon* à rien, n'eſt *bon* qu'à noyer, n'eſt *bon* ni à rôtir, ni à bouillir, n'eſt *bon* à aucune ſauce; pour dire, que c'eſt un homme inutile, qui n'eſt propre à quoi que ce ſoit. On dit auſſi, qu'on ne ſeroit pas *bon* à jeter aux chiens, ſi on avoit fait une telle choſe; pour dire, qu'on attireroit l'indignation publique ſur ſoi. On dit auſſi, que ce qui eſt *bon* à prendre eſt *bon* à rendre, de ceux qui s'emparent du bien d'autrui injuſtement, & par proviſion. On dit encore, un *bon* averti en vaut deux; pour dire, un homme eſt bien plus fort quand il a pris ſes précautions. On dit qu'un valet eſt allé à la *bonne* eau, quand il eſt long-temps à revenir. On dit auſſi, qu'un homme ne tirera rien d'un autre que par le *bon* bout; pour dire, qu'il n'en aura rien que par la force, par la voie de la Juſtice. On dit auſſi, qui *bon* l'achete, *bon* le boit; pour dire, qu'on ne trouve de l'avantage qu'à acheter de *bonnes* denrées. On dit auſſi, tout cela eſt bel & *bon*, mais l'argent vaut mieux, à ceux qui apportent des raiſons & des excuſes pour ne point payer. On dit auſſi, qu'un homme eſt un *bon* Gaulois; pour dire, qu'il eſt à la vieille mode; qu'il eſt *bon* françois; pour dire, fort affectionné à ſa patrie; &, en *bon* françois; pour dire, s'expliquer franchement, & ſans rien déguiſer. Une *bonne* fuite vaut mieux qu'une mauvaiſe attente. On diſoit autrefois, *bon* prou vous faſſe, je ſouhaite que cela vous profite.

☞ BONA. Ville maritime d'Afrique, au royaume d'Alger, près des frontières de Tunis.

☞ BONACE. ſ. f. Ce mot ſignifie la même choſe que *calme, tranquillité*. On ne le dit guère qu'en parlant de la mer, & déſigne l'état où eſt la mer quand elle eſt calme, quand elle n'eſt point agitée. *Malacia.* Si vous aimez les pleonaſmes, vous direz avec les Vocabuliſtes, *état tranquille & calme de la mer quand elle n'eſt pas agitée.* On craint la *bonace.* En *bonace* le vaiſſeau n'avance point.

BONASIEN. On donna le nom de *Bonaſiens* dans le quatrième ſiècle à des hérétiques, qui ſoutenoient que J. C. n'étoit fils de Dieu que par adoption. Moréri, *après Baronius.*

☞ BONASSE. adj. de t. g. Terme du ſtyle familier qui déſigne un homme ſimple, ſans malice, & communément ſans eſprit. Il eſt *bonaſſe:* elle eſt *bonaſſe:* tout *bonaſſe.*

BONASUS. ſ. m. Eſpèce de bœuf ſauvage, un peu plus grand que les bœufs ordinaires. Sa tete & ſon cou ſont couverts de grands crins jaunes, plus longs & plus mous que ceux du cheval. Ses cornes ſont contournées en dedans, enſorte qu'elles ne lui ſervent pas de défenſe; elles ſont d'un beau noir luiſant. Le poil de ſon corps eſt gris cendré, tirant ſur le roux. Sa peau eſt fort dure & à l'épreuve des coups. Son cri eſt ſemblable à celui du bœuf. Il ſe trouve entre la Paonie & la Médie. Il habite les lieux montagneux. Sa chair eſt fort bonne à manger; ſes cornes ſont aſtringentes, ſudorifiques, & réſiſtent au venin. ☞ Les anciens Naturaliſtes rapportent que cet animal, quand il eſt chaſſé, ne pouvant écarter les chiens avec ſes cornes recourbées, ſe défend en lâchant ſur eux ſes excrémens, à la diſtance de vingt-quatre pieds. Ces excrémens ſont une eſpèce de cauſtique aſſez corroſif pour enlever le poil de l'endroit où il tombe ſur le corps des chiens.

BONAVOGLIE. *Voyez* BONNE VOGLIE.

BONBANC. ſ. m. Sorte de pierre fort blanche, qui ſe tire des carrières qui ſont aux environs de Paris. Le *bonbanc* ſe mouline, & ne réſiſte pas beaucoup au ſardeau; mais il dure aſſez long temps lorſqu'il n'eſt pas expoſé à l'air, ni à l'humidité. Celui qui a un lit coquilleux & quelques molières eſt le meilleur. Il a depuis 15 pouces juſqu'à 24 de hauteur, & on s'en ſert aux façades intérieures des bâtimens, & pour faire des rampes & des appuis. On en tire auſſi des colonnes.

BONBON ſ. m. Terme enfantin, qui ſignifie quelque friandiſe qu'on donne aux enfans. *Crafſula, capedia.* Voila du *bonbon.* Une nourrice, une gouvernante dit à un enfant: ſoyez ſage, & vous aurez du *bonbon.* Si vous ne criez point, je vous donnerai du *bonbon.* Comment? vous êtes friand, vous aimez les *bonbons.* C'eſt le mot *bon* répété deux fois, pour marquer quelque choſe de bien *bon.*

Au pluriel on dit *Bonbons.*

Soyez ſage, & demain,
Lui diſoit-on, vous le verrez; ſoudain
Il s'apaiſoit, une telle promeſſe
Plus le flattoit que bonbons *& careſſe.*
P. DU CERC.

On ſe ſert auſſi de ce mot dans le ſtyle burleſque; pour dire, des rafraîchiſſemens, des confitures.

Après ſur le théâtre même
Notre cœur en lieſſe extrême,
Ayant pris la colation
De bonbons *en profuſion.* LORET.

Un Poëte l'a dit auſſi en parlant d'un petit chien.

Pour rendre encor mon malheur plus complet,
Il ne fut pas même juſqu'à Cadet
Qui d'aboyer contre moi ne fît rage,
L'ingrat Cadet à qui dans mon manchon
J'avois tant ſoin de fourrer du bonbon.

BONCON. ſ. m. Vieux mot. Balle qu'on jetoit avec l'arc. Il y a dans le Roman de la Roſe, en parlant d'une montagne:

Si haute que nulle arbalete,
Tant fut fort, ne detraire prête,
Ne treroit ne boncon *ne vire.*

☞ BONCONVENTO, ou BONCONVENT. *Bonus conventus.* Petite ville d'Italie, dans la Toſcane, près de Sienne, ſur une colline.

BONCORE. ſ. m. Terme de Fleuriſte. C'eſt le nom d'un narciſſe, qui produit à l'extrémité de ſa tige douze fleurs qui ont les feuilles blanches & épaiſſes, & au milieu de ces feuilles un godet crépu & pliſſé. On lui a donné le nom de *Boncore*, parce que celui qui l'a trouvé le premier, s'appeloit ainſi.

BOND. ſ. m. Réflexion, rejailliſſement que fait un corps dur en tombant à terre, ou ſur un autre corps. *Saltus ex ſoli repercuſſu.* Un balon en tombant fait pluſieurs *bonds.* Le boulet rejaillit ſur lui d'un *bond* qu'il fit. Ils ſe mirent à rouler des pierres du haut de la montagne, qui faiſant pluſieurs *bonds*, en tomboient avec plus de violence. VAUG.

Quelques uns tirent ce mot du grec βόμβος, βομβεῖν, *reſonare, ſtrepere*, ce qui eſt le propre des choſes qui bondiſſent.

☞ BOND, ſe dit particulièrement au jeu de paume, pour marquer le rejailliſſement que fait la balle après avoir frappé le carreau. Attendre, prendre la balle au *bond*, entre *bond* & volée. La balle priſe au premier *bond* eſt bonne: priſe au ſecond *bond*, elle eſt nulle.

☞ On dit figurément & familièrement, prendre la balle au *bond*, faire une choſe préciſément dans le temps où elle eſt faiſable. La prendre entre *bond* & volée, profiter du moment unique, après lequel elle ne ſeroit plus faiſable. La faire tant de *bond* que de volée, la faire de façon ou d'autre, de la manière qu'on le peut.

Quand on relève une choſe après quelqu'un, on dit que ce n'eſt que du ſecond *bond.*

On dit qu'une balle fait un faux *bond*, lorſqu'en rejailliſſant elle s'écarte du lieu où vraiſemblablement elle devoit tomber; lorſque le *bond* ne ſe fait point ſelon la règle ordinaire de l'incidence des corps mûs en ligne droite, ce qui trompe le joueur & lui fait manquer la balle. L'angle de réflexion, quand il n'y a point d'obſtacle, eſt égal à angle d'incidence. Cette balle a fait un faux *bond* qui m'a trompé.

☞ Dans un ſens figuré, on dit familièrement, faire faux *bond* à quelqu'un, manquer à ce qu'on lui devoit, à ce qu'on lui avoit promis.

☞ Faire faux *bond* à ſon honneur, manquer à ce qu'on lui doit. Cette fille a fait faux *bond* à ſon honneur, a manqué à ſon honneur.

BOND, ſe dit auſſi des ſauts fréquens que font les chevaux, les agneaux, les chèvres, & autres animaux, par gaïeté, ou par emportement. *Saltus.* Ce cheval ne va que par ſauts & par *bonds.* On le dit auſſi d'un jeune homme qui ne fait que ſauter & gambader.

☞ La même choſe ſe dit auſſi figurément d'une certaine manière d'écrire fougueuſe & impétueuſe, d'un diſcours inégal, plein de ſaillies. *inæqualis.*

Sa Muſe déréglée en ſes vers vagabonds,
Ne s'éleve jamais que par ſauts & par bonds.
BOIL.

BOND. Donner le *bond.* Terme burleſque; pour dire, jouer d'un bon tour. *Gloſſ. ſur Cl. Marot.*

☞ BONDA. ſ. m. *Voyez* BONDE.

☞ BONDE. ſ. f. Groſſe planche ou pièce de charpente placée à la chauſſée d'un étang, qui ſe hauſſe ou ſe baiſſe pour lâcher ou retenir les eaux. *Objectaculum ligneum, obturamentum.* On leve, on hauſſe la *bonde* pour lâcher les eaux, on la baiſſe pour les retenir.

Quand on parle d'un trou fait à un tonneau pour verſer du vin dedans, & de la cheville de bois qui ſert à boucher ce trou, il faut dire *bondon* pour l'un & pour l'autre, & non pas *bonde.*

On dit figurément lâcher la *bonde* à ſa colère, à ſes larmes, & à ſes paſſions; pour dire, les laiſſer couler, ou agir en pleine liberté. Expreſſion populaire.

BONDE, plus communément BONDA, ſ. m. Arbre d'une grandeur prodigieuſe, qui ſe trouve au Royaume de Quoya, & qui ſurpaſſe en hauteur tous les autres arbres des forêts. Il a plus de ſix ou ſept braſſes d'épaiſſeur, & ſon écorce eſt toute heriſſée d'épines épaiſſes. Son bois eſt huileux, & l'on en fait des canots, des cuillers, des plats & des chaiſes. On fait d'excellent ſavon avec ſes cendres qu'on paſſe en leſſive, & que l'on mêle avec de vieille huile de dattes. Les planches qu'on tire des racines de cet arbre, qui paroiſſent cinq ou ſix pieds au-deſſus de terre, ſervent à faire des portes & autres choſes ſemblables. On en coupe des rameaux qu'on plante dans les confins

fins des villages pour les ſéparer. Les racines prennent fort facilement ; & en peu de temps elles deviennent de grands arbres. *Voyez* DAPPER, *p. 254.*

BONDE. Petite rivière du Vexin, qui paſſe à Etrepagni, & à Bezu-le-long. *Deſcript. Géogr. & Hiſt. de la Haute-Normand. T. II, p. 236.*

BONDEVILLE. Prieuré de filles de l'Ordre de Cîteaux, mais ſoumis à l'Ordinaire, ſitué à deux lieues au-deſſous de Rouen, & érigé en Abbaye en 1657. *Deſcrip. Géogr. & Hiſt. de la Haute-Norm. Tom II, p. 324.*

BONDIR. v. n. Faire des bonds. *Salire, reſilire, ſubſilire.* La tête du criminel *bondit* deux ou trois fois ſur l'échauffaud ☞ Cette balle ne *bondit* point.

☞ On le dit de certains animaux qui vont en ſautant. Les chèvres, les agneaux *bondiſſent* dans la prairie.

☞ On dit figurément, en parlant de certaines choſes pour leſquelles on ſent une certaine repugnance, qu'elles font *bondir* le cœur. Cet aliment, cette médecine fait *bondir* le cœur, fait ſoulever le cœur, le cœur *bondit* contre. *Nauſeam, ſtomachum movere.*

BONDIR. Terme de Vénerie. Faire *bondir*, c'eſt dire qu'un cerf, un dain, un chevreuil, fait partir de la repoſée d'autres bêtes fauves. SALNOVE.

BONDISSANT, ANTE. adj. Qui bondit. *Saliens, reſiliens, ſubſiliens.* Il ne ſe dit guère que des animaux, comme chèvres, agneaux qui *bondiſſent* dans les champs.

Cent bœufs ſur tes guérets tracent mille ſillons,
Mille agneaux bondiſſans *paiſſent dans tes vallons.*
MÉNAGE.

BONDISSEMENT. ſ. m. Mouvement de ce qui bondit. *Subſultus.* Le *bondiſſement* des agneaux dans une prairie. On dit auſſi, le *bondiſſement* du cœur ſoulevé par quelque prochain vomiſſement, ou quelque dégoût. *Nauſea.*

BONDON. ſ. m. Cheville de bois, groſſe & courte, qui ſert à boucher un trou qu'on laiſſe aux tonneaux par-deſſus pour les remplir ou leur donner de l'air. *Dolii obturamentum.*

BONDON, ſignifie auſſi le trou même qui eſt bouché. Quand le vin bout, l'écume ſort par le *bondon. Cadi, dolii umbiculus.*

BONDONNER. v. a. Mettre un *bondon. Obturare dolium.* Ce vin a aſſez bouilli dans ces tonneaux, il les faut *bondonner.*

BONDONNE, EÉ. parr. *Obturatus.* Une fûtaille mal *bondonnée.*

BONDONNIÈRE. ſ. f. Inſtrument en forme de tarière, de figure conique, dont le bout, qui ſe termine en pointe, eſt amorcé & tourné en vis. Il ſert au Tonnelier à percer dans une des douves des futailles ou tonneaux, le trou où ſe met le bondon.

☞ BONDOUR. Ville d'Aſie, dans la Natolie, dans les terres, au pied des montagnes.

BONDRÉE. ſ. f. Oiſeau de proie, qui a le bec court, la tête plate & groſſe, le cou fort court, garni de beaucoup de plumes. Tout le deſſus de cet oiſeau eſt d'une couleur aſſez obſcure : le ventre eſt blanc, marqueté de pluſieurs taches longues, & d'une couleur brune. Sa queue eſt fort large. Aldrovandus donne trois teſticules à cet oiſeau. C'eſt pour cette raiſon que les latins l'appellent *buteo triorchis.* Car τριόρχης eſt un mot grec qui ſignifie, *qui a trois teſticules.* Les Italiens appellent cette eſpèce d'oiſeau *poyano*, les Eſpagnols & les Portugais, *Gaccia.*

D'autres diſtinguent quatre eſpèces de Buſes, dont deux qu'ils appellent *Buſes*, ou *Buſards, Perenopteros* ou *Oripelargos*, ſont des eſpèces d'aigles, dont nous parlerons au mot BUSE. Pour les deux autres eſpèces ils les nomment ſeulement *Buſe*, *Buteo.* La première eſpèce qu'ils nomment ſimplement *Buſe*, & en latin *Buteo*, ou *Triorchis*, eſt celle à laquelle ils attribuent ce qui vient d'être dit ici. Nous l'avons décrite au mot BUSE. La ſeconde eſpèce qu'ils appellent *Buſe* de Bellon, eſt l'oiſeau, ſelon eux, qui eſt appelé communément *Bondrée.* Voici comme Bellon en parle : ſi on la conſidère, le vol étendu par le deſſus, on lui verra les extrémités des cinq premieres grandes pennes noires à la partie éloignée du ventre ; car tout le reſte qui en approche paroît blanc lorſqu'elle vole ; mais lorſqu'elle eſt ſur la perche le vol plié, elles paroiſſent d'un cendré obſcur, ou noirâtre, & les cinq premières ont des crans noirs comme une ſcie, à l'endroit où elles commencent à blanchir : les pennes qui couvrent le ventre ſeroient entièrement blanches, ſi une tache noire ne paroiſſoit au bout : elle prend du milieu du tuyeau. Les plumes, dont les jambes ſont revêtues, ſont obſcures. Ses ongles ſont médiocrement crochus, & ne ſont pas fort grands. Pour ce qui regarde la diverſité de ſa queue, elle eſt comme un Francolin, & traverſée avec le même ordre. Ses jambes ſont courtes, & ne ſont pas entièrement rondes. Ses doigts ſont couverts de tablettes ou d'anneaux. Le reſte eſt couvert de petites taches, & eſt jaune de part & d'autres. Son bec eſt court & noir à la pointe ; ſavoir, à l'endroit auquel il eſt crochu. Le tour des naſeaux & l'ouverture de ſon bec ſont jaunâtres. L'âge apporte ſouvent du changement à la couleur de leur pennage, comme en tous les autres oiſeaux de proie. Celui-ci ſe prend d'une manière aſſez facile. L'Oiſeleur attache une ſouris contre terre, le ventre en haut, & met un cercle de bois qui l'environne, & qui ſert à mettre des vergettes engluées, qui ſont dreſſées tout autour : la *Bondrée* voulant prendre le mulot, ou la ſouris, demeure priſe à la glu. Il y a des pays où l'on nomme cet oiſeau un *Goiran.*

BONDUC. ſ. m. Plante qui croît de la hauteur d'un homme : elle eſt originaire des deux Indes. On ſe ſert de ſes baies rondes, de couleur cendrée, blanches en dedans, entièrement amères & inſipides. Elles ſont bonnes dans les hernies ; elles diſſipent les flatulences, ſoulagent dans la colique, fortifient l'eſtomac, provoquent les règles, & chaſſent la pierre.

BONDY. Pomme de *Bondy.* Nom d'une eſpèce de pomme, groſſe, verte, rouge, & fort liſſe.

BONE. Port & ville d'Afrique, autrement appelée la neuve Hippone, ou la nouvelle *Bone. Bona Hipponoya.* Ce nom s'eſt fait par corruption de celui d'Hippone, parce que l'on prétend que c'eſt l'Hippone de Ptolomée, ou qu'elle a été bâtie des ruines de celle-là. *Voyez* Marmol, *T. II, p. 434, & ſuiv.*

BONNET, & vulgairement *Bond.* Nom d'homme, *Bonitus*, d'où le nom françois s'eſt formé. *Bonus, Bonifacius. S. Bonet*, d'une très-bonne famille d'Auvergne, naquit vers l'an 623, & fut grand Echanſon de Sigebert Roi d'Auſtraſie, & enſuite ſon Référendaire, puis Evêque de Clermont. *Voyez* Baillet, *T. I, p. 181.* M. Savaron dans ſes notes ſur la vie de S. *Bonet*, dit qu'on l'appelle vulgairement *Bon*, & non pas *Bond*, comme M. Baillet. *Voyez* les notes & recherches de Savaron ſur la ville de Clermont. *p. 184.*

BONGOMILE. ſ. m. & f. Nom de Secte qui ſuit les erreurs de Baſile, qui ſous l'habit de Moine exerçoit la médecine. il nioit la Trinité, ſoutenoit que Dieu avoit une forme humaine, que les Anges avoient créé le monde, que l'Archange S. Michel s'étoit incarné. Il ne recevoit que ſept livres de l'Ecriture ; il blâmoit le culte des images, & outrageoit la ſainte Croix. Il tenoit que le Baptême de S. Jean étoit celui de l'Egliſe, *&c.* Voyez *Baronnius à l'an 1118 de J. C. N. XII*, & Sanderus, *her. 138.*

☞ BONHEUR. ſ. m. *Proſpera, ſecunda fortuna.* Etat avantageux qui arrive par haſard, qui eſt capable de fournir la matière des plaiſirs, & de mettre à portée de les prendre. Les choſes étrangères ſervent au *bonheur* de l'homme ; mais il faut qu'il faſſe lui même ſa félicité, & qu'il demande à Dieu la béatitude. Notre *bonheur* brille aux yeux du public, & nous expoſe ſouvent à l'envie. On eſt quelquefois dans cet état de *bonheur*, ſans être dans un état de *félicité.* La poſſeſſion des biens, des honneurs, des amis & de la ſanté fait le *bonheur* de la vie : mais ce qui en fait la *félicité*, c'eſt l'uſage, la jouiſſance, le ſentiment & le goût de toutes ces choſes. *Voyez* BÉATITUDE ET FÉLICITÉ. Saint Auguſtin & pluſieurs autres ont défini

le bonheur, ce qui eſt déſirable pour ſoi-même. PORT-ROYAL.

Ce mot vient d'*heur*, qui ſignifioit *bonheur*, d'où vient le mot d'*heureux*, peut-être du latin *hora*. Voyez HEUR ET HEUREUX.

Ménage a obſervé qu'on ne s'en ſert au pluriel, que quand il eſt oppoſé à *malheur*. Je ne ferois cependant point de difficulté de dire, il lui eſt arrivé toutes ſortes de *bonheurs*. CORN. Il lui pourroit arriver tous les *bonheurs* & tous les malheurs du monde, qu'il ne ſe hauſſeroit, ni ſe baiſſeroit. VAUG. *Rem.* Cependant il eſt certain qu'excepté en certaines phraſes ſemblables à celles-là, le mot de *bonheur* ne ſe dit jamais qu'au ſingulier. Ne parlez point de votre *bonheur* devant les miſérables; la comparaiſon qu'ils font de leur état au vôtre, leur eſt odieuſe. LA BRUY.

Que votre bonheur *eſt extrême!*
Cruels lions, ſauvages ours,
Vous qui n'avez dans vos amours
D'autre règle que l'amour même. LA SUZE.

Il y a de la différence entre le *bonheur* & un *bonheur*. Un *bonheur* eſt un événement heureux. On peut avoir un *bonheur* ſans être heureux.

☞ Le *bonheur*, pris indéfiniment, ſignifie une ſuite d'événemens heureux. Conſidéré comme ſentiment, c'eſt une ſuite de plaiſirs.

☞ Quand on dit en morale, que l'homme recherche néceſſairement ſon *bonheur*, qu'il agit toujours en vue de ſon *bonheur*, on entend par ce mot, cette ſatisfaction intérieure de l'ame, qui naît de la poſſeſſion du bien; & par le *bien*, on entend tout ce qui convient à l'homme pour ſa conſervation, pour ſa perfection, pour ſa commodité ou ſon plaiſir : tout plaiſir ou ſentiment agréable eſt un *bonheur*, puiſqu'il met l'ame dans un état de joie & de ſatisfaction. MALEB.

Quand on dit que le *bonheur* eſt néceſſaire aux grands Capitaines, auſſi-bien qu'aux Joueurs; qu'un homme a joué de *bonheur*; que tel événement a été pour lui un *bonheur* ſingulier, le mot *bonheur* ſe prend dans le ſens dont nous avons parlé pour un événement favorable à quelqu'un, qui n'eſt point une ſuite de ſes ſoins, & de ſa prévoyance, & à quoi il n'a point contribué par ſon adreſſe. On attache communément une autre idée à ce qu'on appelle *bonheur*. On croit d'ordinaire qu'il y a un certain principe de *bonheur* qui accompagne certaines perſonnes, & qui les fait réuſſir en des choſes ou d'autres échoueroient, ſans que l'on puiſſe attribuer ce bon ſuccès à leur prudence. Mais à proprement parler, le terme de *bonheur* ne ſignifie rien dans la bouche de bien des gens, ou ils y joignent des idées très-obſcures. Car ſi le *bonheur* eſt un effet du *haſard*, lequel ſe détermine ſans règle, & par caprice, l'on ne peut pas dire, que le *bonheur* eſt attaché & fixé à certaines perſonnes : autrement c'eſt fixer & déterminer une choſe qui ne peut être fixée ni déterminée. *Voyez* HEUREUX.

BONHEUR, ſe dit auſſi en termes de complimens par exagération. Depuis que j'ai eu le *bonheur* de vous écrire, de vous voir, de vous parler.

On dit adverbialement, par *bonheur*; pour dire, Heureuſement.

BONHEUR. Autrefois ce mot ſe ſéparoit en deux *Bon heur*, bonne fortune.

Rendra ton œuvre immortel de renom,
Qui te ſera peut-être ſi bon heur,
Que le profit ſera joint à l'honneur.

BONHOMMIE. ſ. f. Caractère d'un homme bon. Bonté naturelle, ſimplicité qui ſe fait remarquer dans les actions les plus indifférentes.

Je regrette la bonhommie,
L'air loyal, l'eſprit non pointu,
Et le patois tout ingénu
Du Curé de la Seigneurie,
Qui n'uſant point ſa belle vie
Sur des Ecrits laborieux,
Parle comme nos bons ayeux,
Et donneroit, je le parie,
L'Hiſtoire, les Heros, les Dieux,
Et toute la Mythologie,
Pour un Cartaut de Condrieux.
GRESSET.

☞ BONI. Petite ville de France, ſur la Loire, entre Nevers & Orléans, dans le petit pays de Puyſaye, en Beauce.

BONIFACE. ſ. m. eſt un nom d'homme, qui ſe dit auſſi populairement de ceux qui ſont doux, ſimples & incapables de malice. Cet homme eſt un vrai *Boniface*.

Le peuple appelle auſſi *boniface*, un homme qui a un viſage gros, gras.

☞ BONIFACIO, ou BONIFACE. *Bonifacium.* Ville d'Italie, dans la partie méridionale de l'Île de Corſe, aux Genois, bien fortifiée, avec un bon Port.

BONIFIER. v. a. Rendre meilleur. *Meliorem reddere.* Ce jus d'éclanche *bonifiera* notre ſauce. La Marne *bonifie* les terres labourables.

☞ On ne le dit guère que des terres. On *bonifie* les terres par labours fréquens, par les engrais.

BONIFIER, en termes de Marine, ſignifie, dépecer une baleine, en tirer ce qu'il y a de bon, en fondre le lard ſur la grève. On tire quelquefois d'une baleine qu'on *bonifie* juſqu'à ſept ou huit cens livres de ſes huiles & de ſes barbes.

BONIFIÉ, ÉE. part.

BONJON. ſ. m. Terme de Manufacture de toiles. *Voy.* LAIZE DE BONJON.

BONJOUR. *Voyez* BON.

BONITE. ſ. f. Poiſſon qui eſt fort commun ſur la mer atlantique, qui eſt d'un goût & d'une couleur approchant de celle de nos maqueraux, mais bien plus grand. Ce poiſſon ſe pêche plus fréquemment en haute mer que le long des côtes : c'eſt un des ennemis des poiſſons volans. Il eſt gros, rond, & a environ deux pieds en ovale, y compris la tête, auprès de laquelle il a deux grand ailerons pointus comme ceux du marſouin; & depuis ces ailerons une ligne d'écaille tirée juſqu'à la queue, qui eſt fourchue, & deux autres au-deſſous; une au bas-ventre, & une inégalement grande depuis le milieu du dos juſqu'à la queue. Il eſt couvert d'un cuir comme le marſouin : il eſt demi-chair & demi-poiſſon. Ce qui eſt proche de la groſſe arrête, qui eſt la ſeule qu'il ait, eſt une chair ſemblable à celle du marſouin, mais plus tendre, & d'un goût incomparablement meilleur, & qui approche de celui du canard. Elle eſt ſéche, ferme & fort nourriſſante. Quelquefois la mer en eſt preſque toute couverte. On les voit ſauter dix ou douze pieds de haut, & alors on les prend avec des foines, des tridens & des harpons; on les prend auſſi avec des hameçons gros comme le petit doigt, où l'on met deux plumes de pigeons blancs, enveloppées de petits linges; l'on attache la ligne à une vergue, en ſorte que l'hameçon, qui ſemble être un petit poiſſon volant, ne fait que ſautiller dans l'eau; & la *bonite* ne manque pas de ſe jeter deſſus, & de ſe prendre. P. DU TERTRE, *Hiſt. des Ant. Tr. IV, Ch. 1, §. 12.*

☞ BONLIEU. Abbaye de France, Ordre de Cîteaux, dans la Marche, diocèſe de Limoges.

☞ Il y a une autre Abbaye du même Ordre, en Guienne, entre la Garonne & la Dordogne.

☞ Et trois Abbayes de filles, auſſi du même Ordre, l'une dans le Forez, au diocèſe de Lyon.

☞ L'autre dans le Dauphiné, diocèſe de Valence.

☞ Et la troiſième dans le diocèſe du Mans, près du château du Loir.

☞ BONNAIGUE. *Bona aqua.* Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, au diocèſe de Limoges.

BONNARET, ou BONNAREZ. *Voyez* CONCOMBRE.

BONNE. ſ. f. *Bona.* Nom de femme. *Bonne* de Savoye, Ducheſſe de Milan; *Bonne* d'Artois, Comteſſe de Nevers, & depuis Ducheſſe de Bourgogne; *Bonne*

de Bourbon, Comteſſe de Savoye; *Bonne* Sforce, Reine de Pologne; *Bonne*, femme de Pierre de Brunoro, toute payſanne qu'elle avoit été, fut une illuſtre guerrière, & une véritable héroïne au XVe ſiècle.

☞ BONNE. ſ. f. Terme du ſtyle familier par lequel on déſigne la gouvernante d'un enfant. Cet enfant demande ſa *bonne*. Où eſt la *bonne?*

BONNE. *Voyez* BEUVE.

BONNA. *Bonna.* Ville d'Allemagne, ſur le Rhin, à quatre lieues au-deſſus de Cologne, capitale de l'Electorat, comme Cologne l'eſt de l'Archevêché. *Bonne* eſt une ville ancienne. On prétend qu'elle a été bâtie au plus tard par Druſus, ſous l'empire d'Auguſte. *Bonne* s'eſt appelée anciennement *Colonia Julia*, *Verona*, & *Ara Ubiorum*, à ce que l'on prétend. Hoffman a donné à cette ville 28° 48′ de longitude, & 50° 42′ de latitude. M. de l'Iſle ne la met qu'à 24° 40′ de longitude. Il ne faut point écrire *Bon*, comme a fait Maty, mais écrire & prononcer toujours *Bonne*; c'eſt l'uſage.

☞ BONNE. Ville maritime d'Afrique, en Barbarie, au royaume d'Alger, dans la province de Conſtantine.

☞ BONNE. *Bonna.* Petite ville de Savoye, dans le Fauſſigny, ſur le ruiſſeau de Menoi.

BONNEAU. ſ. m. Terme de Marine. Morceau de bois, ou de liége, qui flotte ſur l'eau, & qui marque l'endroit où l'on a mouillé l'ancre. C'eſt auſſi quelquefois un baril relié de fer. On l'appelle autrement *Gaviteau*, ou *Hoirin.*

☞ BONNE-COMBE. Abbaye de France, dans le Rouergue, diocèſe de Rhodez, ordre de Prémontré.

BONNEMENT. adv. D'une manière, bonne, ſincère, naïve. *Simpliciter, bonâ fide.* Il a confeſſé ſa faute naïvement, *bonnement*, à la bonne foi.

Il marque quelquefois de l'incertitude. Je ne ſaurois *bonnement* dire où j'ai appris cette hiſtoire. Je ne ſai pas *bonnement* la date de ce contrat, c'eſt-à-dire, préciſément.

☞ BONNE-ESPÉRANCE. Abbaye du Hainaut, diocèſe de Cambray, ordre de Prémontré.

☞ BONNESTABLE. Ville de France, dans le Maine, à cinq lieues du Mans. On l'appeloit autrefois *Maleſtable*, ou *mauvaiſe auberge.*

BONNET. ſ. m. Habillement qui ſert à couvrir la tête, & qui en a quelquefois la figure. *Pileus, pileum. Bonnet* d'enfant. *Bonnet* à l'Angloiſe. *Bonnet* de femme. Il y a des *bonnets* de plume, des *bonnets* ronds, des *bonnets* de fer, ou ſalades. On voit ſur diverſes médailles des *bonnets* à la Phrygienne.

C'eſt dans l'entrée de Charles VII à Rouen, le 10 de Novembre 1449, ou du moins ſous ce règne, qu'on commença à voir en France l'uſage des chapeaux, & des *bonnets*, qui s'y introduiſit depuis peu-à-peu à la place des chaperons, deſquels on s'étoit ſervi de tout temps. P. DAN. *Tom. II, p. 1204.* M. Le Gendre, dans les *Mœurs & Cout. des Fr. page 234*, remonte plus haut. On commença, *dit-il*, ſous Charles V, à abattre ſur les épaules l'aumuſſe & le chaperon, & à ſe couvrir d'un *bonnet*; ſi ce *bonnet* étoit de velours, on l'appeloit *mortier*; s'il n'étoit que de laine, on le nommoit ſimplement *bonnet.* L'un étoit galonné, l'autre n'avoit pour ornement que des cornes peu élevées, par l'une deſquelles on le prenoit. Il n'y avoit que le Roi, les Princes & les Chevaliers qui ſe ſerviſſent de mortier: le *bonnet* étoit la coiffure du Clergé & des Gradués: le mortier fut peu à la mode: les *bonnets* y ont toujours été, avec cette différence, qu'autrefois ils étoient de laine, & que depuis environ cent ans, on ne les fait plus que de carte, que l'on couvre de drap ou de ſerge.

Ménage dérive ce mot de l'anglois *bonnet*, ou de l'allemand *bonnit.* Le P. Pezron prétend que *bonnet* eſt un mot celtique. Paſquier dit qu'il eſt venu par corruption de *bourrelet*, parce que les chaperons, qui étoient autrefois la couverture de la tête, que les gens de robe ont quitté les derniers, étoient environnés d'un *bourrelet* rond qui couvroit la tête: & le ſurplus pendoit d'un côté & d'autre: & comme il étoit inutile, on l'a retranché pour en faire des *bonnets ronds*, que depuis on a changés en *bonnets carrés*, de l'invention d'un nommé *Patrouillet.* Ils furent auſſi appelés *bonnets à quatre brayettes.* On appeloit auſſi *Bifurcati Canonici* les Chanoines qui portoient des *bonnets carrés.* Il dit auſſi, que quand on a donné le *bonnet* dans les Univerſités aux écoliers, c'étoit pour montrer qu'ils avoient acquis toute liberté, & n'étoient plus ſujets à la verge des Supérieurs, à l'imitation des Romains, qui donnoient un *bonnet* à leurs eſclaves, quand ils les vouloient affranchir. C'eſt auſſi pour cela qu'on les appelle *maîtres.*

Le *bonnet* ſur les médailles eſt le ſymbole de la liberté. Elle le tient de la main droite, par la pointe, & il a la forme de ceux que portent nos matelots. *Voyez* les *Antiq. de Niſmes*, de Paradin, *p. 177.* Les eſclaves, à qui l'on donnoit la liberté, prenoient ce *bonnet*; d'où venoit le proverbe, *vocare ſervos ad pileum. Voyez* Eraſme, *Adag. Cent. I, n. 27.* Aulu-Gelle, *L. VII, c. 4*, & Budé ſur la dernière Loi, *ff. de Orig. Juriſdict.*

Quoiqu'on ait mis dans la définition de *bonnet*, qu'il a à peu près la figure de la tête, cela n'empêche pas qu'on ne donne ce nom à des habillemens de tête qui n'en ont guère la figure. Tel eſt celui des Chinois. Ils n'ont point l'uſage du chapeau comme nous, mais ils portent un *bonnet*, que la civilité leur défend d'ôter. Ce *bonnet* eſt différent, ſelon les différentes ſaiſons de l'année; celui dont on uſe en été a la forme d'un cône, c'eſt-à-dire, qu'il eſt rond & large par le bas, mais court & étroit par le haut, où il ſe termine tout-à-fait en pointe. Le dedans eſt doublé d'un beau ſatin, & le deſſus couvert d'une natte très-fine, & très-eſtimée dans le pays. Outre cela on y ajoute un gros flocon de ſoie rouge qui tombe tout à l'entour, & qui ſe répand juſques ſur les bords; de ſorte que quand on marche, cette ſoie flotte irrégulièrement de tous côtés, & le mouvement continuel de la tête lui donne un agrément particulier. Quelquefois au lieu de ſoie, on porte une eſpèce de crain d'un rouge vif & éclattant, que la pluie n'efface point; & qui eſt ſur-tout en uſage parmi les cavaliers. En hiver on porte un *bonnet* de peluche, bordé de zibeline, ou de peau de renard; le reſte eſt d'un beau ſatin noir, ou violet, couvert d'un gros flocon de ſoie rouge comme celui d'été. Il n'y a rien de plus propre que ces *bonnets*; on les vend quelquefois huit & dix écus; mais ils ſont ſi courts, que les oreilles paroiſſent toujours découvertes, ce qui eſt très-incommode au ſoleil & dans les voyages. Quand les Mandarins ſe trouvent en cérémonie, le haut du *bonnet* eſt terminé par un diamant, ou par quelqu'autre pierre de prix aſſez mal taillée, mais enchâſſée dans un bouton d'or très-bien travaillé. Les autres ont un gros bouton d'étoffe, de criſtal, d'agate, ou de quelque autre matière que ce ſoit. P. LE COMTE.

BONNET, eſt quelquefois un ornement, une marque de quelque caractère. Un *bonnet* rouge eſt un chapeau de Cardinal. Un *bonnet* de Docteur, eſt un *bonnet* qu'on donne à ceux qui reçoivent le Doctorat. Les Docteurs vont toujours en robe & en *bonnet* aux cérémonies.

On dit, prendre le *bonnet* de Docteur. Et abſolument, prendre le *bonnet*, pour dire, ſe faire recevoir Docteur. Et donner le *bonnet* à quelqu'un, pour dire, lui mettre le *bonnet* de Docteur ſur la tête. ACAD. FR.

BONNET *Quarré*, ou *Carré*, eſt le *bonnet* que portent les gens d'Egliſe, les gens de Juſtice, & les gens de Collège, qui ſont Gradués. *Pileus quadratus*, ou ſi l'on veut ſe ſervir de l'expreſſion de Wiclef, *pileus bifurcatus*; car cet Héréſiarque, dans ſon Trialogue, *art. 10*, appelle les Chanoines *bifurcati*, à cauſe de leurs *bonnets carrés.* Paſquier & du Vair racontent le changement qui eſt arrivé dans la forme de ces *bonnets.* Il dit qu'on les appeloit *bonnets ronds* de ſon temps, quoiqu'ils fuſſent carrés. Ils diſent qu'à ces *bonnets*, qui étoient ronds, on commença de donner je ne ſai quelle forme de quadrature groſſière & lourde, qui fut cauſe qu'on les appeloit *bonnets à quatre brayettes*; que le premier qui y donna la façon fut un nommé *Patrouillet*, lequel ſe fit riche Bonnetier aux dépens de cette nouveauté.

Le P. Lobineau, dans l'*Hiſtoire de Bret. T. I, page*

845, prétend qu'au XIIIe siècle, & même plus de deux cens ans auparavant, l'usage étoit en Bretagne parmi les Ecclésiastiques, sur-tout parmi les Chanoines, de porter de certains chapeaux, qui étoient comme des *bonnets*, & que c'est de-là que sont venus les *bonnets carrés* des Ecclésiastiques, qui, ajoute-t-il, tout de même que les mitres, ont crû peu-à-peu jusqu'à l'énorme figure qu'on leur donne à présent.

Les *bonnets* étoient en usage dans le Clergé dès le neuvième siècle. Ce n'étoit d'abord qu'un petit *bonnet* en forme de calotte, que l'on portoit sur le capuchon de la chappe, ou autre habillement de tête. On les fit ensuite plus larges en haut qu'en bas. La coutume vint après de les faire encore plus amples, mais ronds & plats, presqu'en la manière de ceux que portent aujourd'hui les Novices des Jésuites, & qu'ils appellent birettes. On leur donna, il y a près de 300 ans, la figure carrée, & ils étoient tissus de laine, & avoient quatre espèces de cornes, qui paroissoient néanmoins fort peu au-dessus. Ceux qui sont de carte couverte d'étoffe, & tous carrés, comme on les porte aujourd'hui, sont d'une invention assez moderne. P. Hélyot, *T. II, p. 25*.

Bonnet, est quelquefois une marque d'infamie. Le *bonnet jaune* est la marque des Juifs en Italie : à Luques ils le portent orangé. Le *bonnet vert* étoit la marque de ceux qui avoient fait cession.

Et que d'un bonnet vert *le salutaire affront*
Flétrisse les lauriers qui lui couvrent le front.
Boileau.

Autrefois ceux qui avoient fait cession de leurs biens, étoient obligés de porter un *bonnet vert*, pour être connus de tout le monde, afin qu'on ne pût être trompé dans le commerce que l'on avoit avec eux. Il y a un Arrêt du Parlement de Rouen, du 15 Mars 1584, & un du Parlement de Paris, du 26 Juin 1682, par lesquels il est jugé que ceux qui seront reçus au bénéfice de cession, après avoir justifié la perte de leurs biens sans fraude, seroient tenus de porter le *bonnet vert*, & que s'ils étoient trouvés ne l'ayant pas, ils seroient déboutés du bénéfice de cession, permis à leurs créanciers de les emprisonner, en leur fournissant un *bonnet* par an à leurs dépens. Par Arrêt du 10 Mai 1622 un Gentilhomme qui a fait cession de biens, doit porter le *bonnet vert*. Par un Arrêt du 1 Décembre 1628, un cessionnaire de biens fut condamné à porter le *bonnet vert* continuellement, sans distinction de jours de fêtes, mais aujourd'hui cela n'est pas executé. Bruneau.

☞ Il y a pourtant encore des endroits dans le Royaume, à Bordeaux par exemple, où suivant l'ancien usage, un cessionnaire est obligé de porter le *bonnet vert* sur la tête en tout temps. Dans presque tous les autres endroits, suivant l'usage qui s'est introduit, il suffit qu'ils le portent sur eux, en sorte qu'ils puissent le montrer & le mettre sur leur tête, en cas qu'ils en soient requis par quelqu'un de leurs créanciers. Ferr.

Cet usage du *bonnet vert* n'a été introduit en France par aucunes Ordonnances, mais par les Arrêts des Cours Supérieures. Rageau.

Etienne Guichard dit que de *βυνὸς*, *colline*, *bonnet* a été formé en françois, *pileus nocturnus* ; comme aussi, continue-t-il, *turban* a été dit *à turbinis figurâ*, & plusieurs semblables mots, qui retiennent le nom de leur figure.

On dit figurément, qu'une question passe du *bonnet*, qu'on opine du *bonnet*, lorsque tout le monde est de même avis, ou qu'on opine sans raisonner, & selon le sentiment de ceux qui ont déjà opiné.

☞ Bonnet, se dit généralement dans les Arts, de ce qui couvre la partie supérieure & sphérique d'un instrument, d'une machine.

☞ Bonnet *de Turquie*. Terme de Pâtissier. On donne ce nom à une pièce de pâtisserie qui a la figure d'un turban.

Bonnet *à la Polonoise*. C'est un *bonnet* fort long, & presque de même largeur depuis l'ouverture jusqu'au bout : ce bout est émoussé & tant soit peu courbé. Quelques Botanistes se servent de ce terme pour exprimer la figure de la partie supérieure de la fleur de l'aconit appelé *Tue-loup*.

Bonnet *à Prêtre*, en terme de guerre, est un dehors ou pièce détachée qui a deux angles rentrans, & trois saillans, qui est presque comme une double tenaille ; si ce n'est que ces côtés sont en queue d'aronde, au lieu d'être paralleles, & occupent moins de terrain en dedans, c'est-à-dire, vers la gorge, qu'ils n'en occupent du côté de la campagne.

Bonnet *de Prêtre*, se dit en Botanique d'une plante qui porte un petit fruit rouge, carré, & en forme de *bonnet* de Prêtre. On l'appelle autrement *fusain*, Voyez *ce mot*.

Bonnet *de Neptune*. Terme d'Histoire Naturelle. Espèce de champignon de mer. *Neptuni pileus*. Ce champignon a cinq pouces & demi de hauteur, sur sept pouces de large à sa base, qui s'éleve insensiblement, & s'arrondit enfin en manière de calotte ou de dôme feuilleté en dehors par bouquets, dont les lames sont coupées en crête de coq, & qui représente en quelque manière une tête naissante & moutonnée. Sa structure intérieure est différente : il est cannelé légerement, & parsemé de petits grains, & de quelque pointes obtuses, dont la plus longue n'a pas plus d'une ligne de long. Tournefort, *Acad. 1700, Mém. pag. 31*. On trouve quelques *bonnets* de Neptune, mais rarement, qui ont un petit pédicule qui les soutient. Ce pédicule est fort cassant ; cependant il est à croire que dans leur naissance ils étoient attachés au fond de la mer par quelque chose de semblable, & suivant toutes les apparences, lorsqu'ils n'ont plus de pédicules, ils se nourrissent par le secours de quelque suc que l'eau de la mer où ils trempent, laisse insinuer dans leurs pores. Id. *p. 32*.

Bonnet, est aussi le nom du second ventricule du bœuf, & des autres animaux qui ruminent, qu'on appelle autrement *réseau*. *Reticulum*. C'est où les alimens tombent quand ils ont ruminé, pour y faire une seconde digestion, & de-là passer dans le troisième ventricule ; qu'on appelle le *millet*. Il a été nommé *bonnet*, parce qu'il ressemble au *bonnet* de lacis, dans lequel les femmes autrefois enfermoient leurs cheveux.

Bonnet *d'Hippocrate*. Terme de Chirurgie. Espèce de bandage pour la tête, ou de capeline à deux chefs pour les écartemens des sutures. *Voyez* le Dict. de M. Col De Villars.

Bonnet. Terme de filoux au jeu. Les filoux ont donné ce nom à la somme qu'ils gagnent à ceux qu'ils dupent. Ils disent : j'ai donné un *bonnet* de 400 pistoles à ce Provincial ; c'est-à-dire, qu'ils lui ont filouté 400 pistoles. Ce terme vient du mot de *Bonneteur*, qui signifie *filou* au jeu, à la différence des autres filoux qui fouillent dans les poches.

Bonnet. Terme de Perruquier. On appelle ainsi une perruque courte qui descend à peine jusqu'aux épaules, & telle à-peu-près que les Abbés les portent. Les *bonnets* sont fort à la mode aujourd'hui, & il y a lieu de croire que cette mode durera, à cause de sa grande commodité.

On dit proverbialement, triste comme un *bonnet* de nuit sans coiffe, à cause qu'un *bonnet* en cet état est sans ornement & sans propreté. On dit, mettre la main au *bonnet* ; pour dire, saluer quelqu'un, à cause que les enfans qui ont leur *bonnet* qui est attaché, saluent ainsi. On dit aussi de trois personnes liées de grande amitié, & qui sont toujours de même sentiment, que ce sont trois têtes dans un *bonnet*. On dit aussi, que Janvier a trois *bonnets* ; pour dire, qu'il se faut bien couvrir la tête durant le froid. On dit qu'un homme a mis son *bonnet* de travers, pour dire, qu'il a pris de l'humeur, & qu'il querelle tout le monde. On dit encore, *bonnet* blanc, ou blanc *bonnet* ; pour dire, que deux choses sont égales, & qu'on peut prendre indifféremment l'une pour l'autre. On dit qu'un homme a la tête près du *bonnet*, pour dire, qu'il est aisé à mettre en colère, à s'emporter. On dit, j'y mettrois mon bonnet ; pour dire, je gagerois ce que j'ai de plus précieux, ce qui m'est le plus nécessaire. On dit encore, qu'un homme a pris une chose sous son *bonnet* ; pour

dire, que c'eſt une choſe qu'il a imaginée, & qui n'a point de fondement.

On dit: il y a plus ſous ſon *bonnet* qu'il ne paroît; pour dire, qu'une perſonne a plus d'eſprit ou de malice qu'elle ne paroît en avoir.

BONNETADE. ſ. f. Révérence, compliment qu'on fait à ceux dont on croit avoir beſoin. Les plaideurs ſont accoutumés à faire bien des *bonnetades* à leurs Juges. Cela ne ſe peut dire qu'en riant.

BONNETER. v. a. Solliciter quelqu'un, lui faire la cour, en lui faiſant bien des révérences. *Nudato capite frequenter honorem habere culpiam.* Les Juges ſont bien aiſes d'être *bonnetés* par leurs cliens. Cela eſt du ſtyle familier.

BONNETER, ou, ſelon d'autres, coiffer un artifice. Terme d'Artificier. C'eſt en couvrir l'amorce d'un papier collé, pour que le feu ne puiſſe s'y inſinuer, que lorſqu'on le veut, en caſſant ce papier, qu'on appelle auſſi *bonnetage*.

BONNETÉ, ÉE. part.

BONNETERIE. ſ. f. Corps de Marchands Bonnetiers, qui eſt le cinquième des ſix Corps de Marchands de Paris. *Pileorum Opificum Collegium.* Ils vendent toutes ſortes de bonnets de drap ou de laine, de bas, & de camiſoles tricottées, ou faites à l'aiguille, ou au métier, *&c.*

BONNETEUR. ſ. m. Filou, trompeur, ſur-tout au jeu. *Fraudator, deceptor, fur.* Je croyois jouer avec d'honnêtes gens, c'étoient des *Bonneteurs*. Les *Bonneteurs* portent toujours ſur eux pluſieurs jeux de cartes apprêtées. Les *Bonneteurs* ont des dés chargés ou garnis de plomb.

Apparemment qu'on a appelé ainſi ces filoux, parce qu'ils bonnetent les gens pour les engager au jeu, & les filouter; c'eſt à-dire, qu'ils leur font des civilités, qu'ils les préviennent d'honnêtetés pour les attirer au jeu. C'eſt un terme familier.

BONNETIER. ſ. m. Celui qui fait ou vend des bonnets. *Pileorum opifex.* Chardon de *Bonnetier*. *Voyez* CHARDON.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt comme le *Bonnetier*, qu'il n'en fait qu'à ſa tête; pour dire, qu'il ne prend conſeil de perſonne, qu'il ne ſuit que ſon caprice.

BONNETTE. ſ. f. En quelques Provinces les femmes appellent au féminin *bonnette*, l'habillement dont elles ſe couvrent la tête, comme l'on appelle *bonnet* au maſculin, celui dont les hommes ſe couvrent la tête pendant la nuit ou pendant le jour dans le domeſtique. C'eſt un mauvais uſage. A Paris les femmes diſent mon bonnet, & non pas ma *bonnette*.

BONNETTE, en termes de Fortification, eſt une eſpèce de petit ravelin au-delà de la contreſcarpe, pour y mettre un corps-de-garde avancé. *Munimenti genus quod bonetam vocant.* Il n'a que deux faces, qui forment un angle ſaillant. Sa hauteur eſt de trois pieds, & il eſt bordé d'une paliſſade, qui en a encore une autre à la diſtance de dix ou douze pas. On l'appelle autrement *Flèche*.

BONNETES. ſ. f. pl. Terme de Marine. Ce ſont de petites voiles qu'on attache au bas des grandes voiles, quand il fait beau temps, ou trop peu de vent, pour aller plus vîte. *Artemon.* Ainſi elles ſervent ou à agrandir celles du vaiſſeau, ou à les multiplier. Il y a des *bonnettes maillées*, qui ſervent à alonger les baſſes voiles, qui s'attachent à des anneaux, ou à des mailles ou des œillets qui ſont en bas. Il y a d'autres *bonnettes en étui*, qu'on appelle autrement *coutelas*, qui s'attachent à chaque extrémité de la grande vergue ſur des pièces de bois appelées *Boute dehors*; en ſorte qu'elles règnent le long des côtés de la grande voile, pour l'élargir & prendre plus de vent. Il y a encore des *bonnettes lardées*; ce ſont de petites voiles piquées avec du fil de voile, & lardées d'étoupe, dont on ſe ſert pour boucher une voie d'eau, lorquelle ſe trouve dans un endroit du vaiſſeau qu'on ne peut découvrir.

☞ BONNEVAL. *Bona vallis* petite Ville de la Beauce, dans le Pays Chartrain, ſur le Loir, avec une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît.

☞ BONNEVAUX. Abbaye du Dauphiné, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Vienne.

☞ BONNEVILLE, ou la BONNEVILLE. *Bonopolis*, ou *Bonna*. Petite ville de Savoye, capitale du Fauſſigny, ſur la rivière d'Arve.

☞ BONNEVILLE. Petite ville de Suiſſe, dans l'Evêché de Baſle, au bord du lac de Bienne.

BONNIERES. Lieu ſur la méridienne de Paris, du côté du nord, à 19°, 56′, 6″ de longitude, & 50°, 14′, 46″ de latitude. CASSINI.

☞ BONNY. Petite rivière de France, dans le Gâtinois, Election de Gien, qui ſe perd au village de *Bonny*, dans la Loire.

BONOSIAQUE. ſ. m. & f. Nom de Secte. Les *Bonoſiaques* ſont des Hérétiques du IVe ſiècle, qui étoient une ſecte de Photiniens, comme il paroît par le ſecond Concile d'Arles, *Can. 17.* Cependant ils baptiſoient au nom de la Très-Sainte Trinité. De-là vient que quoique le Concile ordonne, ſelon les anciens, Canons, *Can. 16*, de baptiſer les Photiniens, ou Paulianiſtes, il règle néanmoins qu'on recevra les *Bonoſiaques* ſans baptême. *Voyez* BONOSIEN. C'eſt la même choſe.

BONOSIEN, ENNE, ſ. m. & f. *Bonoſianus.* Nom de Secte. Bonoſius, Evêque en Macédoine, renouvela au 4e ſiècle les erreurs de Photin, & enſeigna que la ſainte Vierge n'avoit point été vierge après l'enfantement. Ses diſciples furent appelés *Bonoſiens*, ou *Bonoſiaques*. Le Pape Gélaſe les condamna avec Photin, *&c.* Gennadius & le Pape Innocent I diſent qu'ils ſuivoient les erreurs de Photin.

BON-OUVRIER. On appelle fil blanc *bon-ouvrier*, une ſorte de fil qu'on tire de Lille en Flandre, & qui eſt plus connu à Paris ſous le nom de *fil d'Epinay*.

BON-PORT. ſ. m. Baie d'environ cinq braſſes & demie de profondeur, large & commode, dans le continent du Bréſil, du côté de l'Île de ſainte Catherine. Le fond de cette baie eſt mou, fond de vaſe par-tout. *Voyages de George Anſon, édit. de Hollande, p. 35.*

☞ BONPORT, *Bonus portus.* Abbaye de France, en Normandie, de l'Ordre de Cîteaux, au diocèſe d'Evreux, ſur la Seine.

☞ BON-SENS. *Voyez* SENS.

☞ BONSOIR. ſ. m. Terme de civilité dont on ſe ſert pour ſaluer quelqu'un ſur la fin du jour & dans la nuit. *Bonſoir*, Monſieur. Je vous ſouhaite le *bonſoir*.

BONT. ſ. m. *Bonitus.* Nom d'homme, qui s'eſt formé de Bonet. *Voyez* BONET. Les Auvergnats appellent cet Evêque S. *Bonet*, les Pariſiens S. *Bont*, comme on voit par le nom de ſon Egliſe qui eſt preſque au centre de Paris. Il y a auſſi des Egliſes de ſon nom à Bourges où l'on dit auſſi *Bonnet*, & à Moulins. CHAST.

BONTANT. ſ. m. Sorte d'étoffe ou de couverture de coton, rayée de rouge, qui ſe fabrique à Cantor, Royaume ſitué ſur le haut de la rivière de Gambie.

BONTÉ. ſ. f. En parlant de Dieu, attribut de la Divinité, quand on la conſidère ſouverainement bonne à cauſe de ſa clémence, de ſa miſéricorde, de ſes grâces. *Bonitas.*

Rien n'eſt plus incertain que notre dernière heure;
Heureuſe incertitude, aimable obſcurité,
Par où la divine bonté
A veiller, à prier ſans ceſſe nous convie.
L'ABBÉ TÉTU.

Il ſe prend auſſi pour les effets de cette bonté, c'eſt-à-dire, pour les faveurs, pour les bienfaits que Dieu répand ſur les hommes par bonté.

BONTÉ, en Phyſique, eſt la qualité de ce qui eſt bon dans ſon genre, ce qui le perfectionne. La *bonté* de la terre. La *bonté* de l'or. On ne ſauroit trop louer la *bonté* de cette étoffe. On admire la *bonté* de ſon eſprit, de ſa mémoire. Il ſe confioit en la *bonté* de la place. VAUG. Les machines ne firent pas grand effet à cauſe de la *bonté* du mur. ABLANC.

Dans les ouvages d'eſprit il y a une *bonté* qu'on appelle poëtique, & qui conſiſte dans la reſſemblance du portrait avec le modèle. Néron peint dans une

Tragédie avec toute ſa cruauté à une *bonté poëtique*.

BONTÉ, en Morale Chrétienne, ſe dit de la vertu, & particulièrement de la charité, de la douceur des mœurs, de l'inclination à aſſiſter ſon prochain; de la patience à ſouffrir les afflictions, les injures. C'eſt pour ainſi dire, l'humanité manifeſtée par des effets réels. La *bonté* eſt la ſource de toutes les vertus bienfaiſantes, parce qu'elle paroît la plus oppoſée à l'amour propre, qui rapporte tout à ſa propre utilité. M. ESP. Les ambitieux ne pratiquent la *bonté* que par une envie de régner dans tous les cœurs, & dans tous les eſprits. ID. Nul ne mérite d'être loué de *bonté* s'il n'a pas la force d'être méchant. Toute autre bonté n'eſt le plus ſouvent qu'une pareſſe, ou une impuiſſance de la volonté. LA ROCHEF. Il eſt malaiſé de diſtinguer la *bonté* générale, & répandue ſur tout le monde, de la grande habileté. ID. La *bonté* n'eſt pas une qualité fort louable quand elle n'eſt pas accompagnée d'eſprit & de jugement, ſans quoi elle eſt fade & ennuyeuſe. M. SCUD. Les hommes ſont aiſément convenus que la *bonté* eſt une vertu, parce qu'il n'y a point de bonne qualité dont ils tirent plus d'avantage que de la *bonté*. M. ESP.

☞ Rien n'eſt plus louable que la véritable *bonté*: la plûpart de ceux qui croient en avoir, n'ont d'ordinaire que de la complaiſance ou de la foibleſſe; mais enfin la *bonté* dont on croit que l'amour propre eſt la dupe, eſt au contraire le plus utile de tous les moyens dont il ſe ſert pour arriver à ſes fins. C'eſt un chemin dérobé par où il revient à lui même plus riche & plus abondant: c'eſt un déſintéreſſement qu'il met à uſure; c'eſt un reſſort délicat avec lequel il réunit, il diſpoſe, & tourne tous les hommes en ſa faveur.

BONTÉ, dans les Princes, ſe dit particulièrement de leur clémence.

BONTÉ, ſe dit auſſi des actions, & eſt oppoſée à *malice*. La *bonté* d'une action dépend ſouvent de l'intention avec laquelle on la fait.

☞ La *bonté* morale eſt la conformité de la conduite avec ce qui eſt, ou qui eſt cenſé être la règle & le modèle des mœurs.

Il ſignifie auſſi, ſimplicité, facilité, ſottiſe. *Simplicitas*. Cet homme s'eſt ruiné par ſa *bonté*.

BONTÉ, ſe dit auſſi de ce qui ſe fait par honnêteté, par ſimple civilité. Vous aurez la *bonté* de faire tenir ma lettre. Je rends grâces à vos *bontés*. Votre *bonté* à me favoriſer de votre attention, m'a fait prendre la liberté d'étendre mon diſcours. Ne craignez point que j'abuſe de votre *bonté*. Ils ne peuvent manquer de *bonté* pour moi, eux qui en ont pour tout le monde. VOIT. En mythologie, la *bonté* eſt repréſentée comme une Déeſſe vêtue de gaze d'or, couronnée de rue, avec un Pélican entre ſes bras. Sa guirlande marque qu'elle n'a pas moins de force à exterminer les mauvaiſes penſées, que la rue a de vertu contre les malins eſprits. Le Pélican eſt le ſymbole de ſon ardente charité. Sa robe eſt d'un métal qui ſe fait aimer par-tout. ROCHEF.

☞ BONTOUR. ſ. m. Détour que fait un vaiſſeau quand il eſt affourché, pour empêcher que les cables ne ſe croiſent.

BONZE. ſ. m. Terme de Relation. C'eſt le nom qu'on donne aux Prêtres à la Chine & au Japon. *Bonzius*. Il y a au Japon un *Bonze* ſouverain qui décide en dernier reſſort de tout ce qui regarde le culte des Dieux. Les *Bonzes* ont porté à la Chine la doctrine de la tranſmigration des ames. Les *Bonzes* ont pluſieurs Univerſités au Japon, où ils enſeignent les myſtères ridicules de leur ſecte, & vivent en communauté. Il y a auſſi des filles & des femmes *Bonzes*, *Bonzie*, qui vivent en communauté dans des eſpèces de Monaſtères. Les Lettres de S. François Xavier, ſur-tout la 4e & la 5e du IIIe Liv. & la 1e du IVe Livre; la vie de ce Saint par le P. Bouhours, une lettre du P. Vilelo Jéſuite, *I. III, Epiſt. Japon.* Maffé, *Hiſt. des Indes*, Liv. XII, & XIV; Voſſius, *de idolatriâ, L. I, cap. 25*; le Mire, *Pol. Eccl. Lib. II, cap. 29*; & l'*Hiſtoire de la Comp. de Jeſus, T. I, Liv. IX, n. 192* & ſuiv. *Liv. XI, n. 105, 125. T. II; Liv. IV, n. 284*, inſtruiſent parfaitement de ce que c'eſt que les *Bonzes* du Japon.

Il y a auſſi des *Bonzes* au Tunquin. *Voyez* la *Rel. de Tunq.* de Marini, *Trad. Franç. p. 71, 167, 252*. Quelques vieux Auteurs ont dit *Bonzie*, parce qu'ils ont trouvé *Bonzius* en latin; mais il faut dire *Bonze*.

B O O.

BOOPE. ſ. m. Poiſſon de mer du Bréſil. Il a la figure & la grandeur des thons d'Eſpagne. On le coupe comme les turbots, & on le ſale. Sa graiſſe reſſemble au lard, & on en fait une certaine huile. On appelle ces poiſſons *Boopes*, à cauſe que leurs yeux ſont comme des yeux de bœuf, du grec βοῦς, *bœuf*, & de ὤψ, *face*, *aſpect*.

BOOT. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt dans les ports de la mer baltique une chaloupe. *Cymba*. On avoit mis ſur l'un des bâtimens de la flotte le petit *boot*, ou la première chaloupe qui ait été conſtruite ici. GAZ. 1724. *p. 514. De Petersbourg*.

BOOTÈS. ſ. m. Terme d'Aſtronomie. *Bootes*, *Arctophylax*. Conſtellation voiſine du pôle arctique. Ce mot eſt grec, de βοῦς, *bœuf*, & ſignifie proprement *Bouvier*. C'eſt une étoile proche de la grande Ourſe, qui ſemble ſuivre le chariot comme un Bouvier. On l'appelle encore *Arctophylax*, c'eſt-à-dire, *Gardien de l'Ourſe*, parce qu'il eſt derrière l'Ourſe, comme s'il la gardoit. Les Poëtes ont dit que c'étoit Icare, Athénien, qui ayant reçu du vin de Bacchus, le mit ſur un chariot, & parcourant l'Attique en donna à boire aux payſans, qu'il enivra. On crut qu'il les avoit empoiſonnés, & on le tua; Erigone ſa fille ſe pendit de douleur. Jupiter les plaça dans le ciel, & fit d'Icare une conſtellation qui fut appelée *Bootès*, ou *Bouvier*, à cauſe du chariot qu'il avoit conduit par l'Attique, & qui lui avoit attiré la mort: de ſa fille il en fit la Vierge, & de ſon chien la Canicule. D'autres croient que c'eſt Arcas fils de Caliſto, fille de Lycaon; & d'autres l'appellent *Orion*. Cette Conſtellation eſt de 34 étoiles, dont l'une qui eſt ſur le bord de ſa robe, s'appelle *Arcturus*, & eſt de la première grandeur. Cette troupe de cliens, qui ſe preſſe dès le point du jour, & même dans la ſaiſon où le *Bootès* conduit ſon chariot glacé, pour rendre leur hommage à leurs Patrons. P. TART. *Juven.* Il faut en ce mot faire ſonner le *s* final, comme dans les mots grecs & latins.

☞ BOPFINGEN, le même que BOFFINGUE.

☞ BOPPART. Petite ville d'Allemagne, dans l'Archevêché de Trèves, ou cercle électoral du Rhin, ſur le bord du Rhin.

B O Q.

BOQUELLE. ſ. f. C'eſt ainſi que le peuple nomme en Egypte l'écu, ou daller de Hollande, que dans le commerce & parmi les marchands, on appelle communément *Abukesh*.

BOQUETEAU. ſ. m. Petit bois, ou petit bouquet de bois. *Ordonnance des Eaux & Forêts*.

BOQUILLON. ſ. m. Vieux mot qui ſignifie la même choſe que BUCHERON. Mercure étant venu aux cris de celui qui avoit perdu ſa coignée, lui en montra d'abord une d'or qu'il refuſe, enſuite une d'argent qu'il refuſa auſſi . . . . . Enfin une de bois.

Voilà, dit-il, la mienne cette fois;
Je ſuis content, ſi j'ai cette dernière.
Tu les auras, dit le Dieu, toutes trois.
Ta bonne foi ſera récompenſée.
En ce cas-là je les prendrai, dit-il.
L'Hiſtoire en eſt auſſi-tôt diſperſée.
Et boquillons *de perdre leur outil,*
Et de crier pour ſe le faire rendre.
Le Roi des Dieux ne ſait auquel entendre:
Son fils Mercure aux criards vient encor;
A chacun d'eux il en montre une d'or.
Chacun eût cru paſſer pour une bête
De ne pas dire auſſi-tôt, la voilà.
Mercure au lieu de donner celle-là,
Leur en décharge un grand coup ſur la tête.

LA FONT.

Boquillon eſt dans Cotgrave, & *Boſcheron* dans Furetière, au mot *Bûcheron*. Mais il n'y a que ce dernier qui ſoit aujourd'hui en uſage.

☞ Dans les coupes des bois deſtinés pour les ſalines, il y a des ouvriers, que l'on appelle *Boquillons*.

B O R.

☞ BORACHERA. ſ. m. Arbre des Indes occidentales. On dit que du ſuc exprimé de ſes feuilles, mêlé avec de l'eau, on fait une liqueur aſſez forte pour enivrer.

BORAMETS. ſ. m. *Agnus Scyticus, frutex Tartaricus.* Racine d'une eſpèce de fougère qu'on taille en manière de mouton, & dont les tiges ſervent de pieds. Duret, Scaliger, & pluſieurs naturaliſtes ont regardé cette plante comme un zoophyte, c'eſt-à-dire, une plante-animale à laquelle on donne la figure d'un agneau, & qui vivoit des plantes voiſines. Rien cependant n'eſt plus faux. La figure qu'en donnent pluſieurs Auteurs eſt faite à plaiſir : & il y a pluſieurs fougères en Amérique dont on pourroit faire de pareils *Borametz*. Cette racine eſt ordinairement couverte d'un poil fin, ſoyeux, court, n'ayant pas plus d'un tiers de pouce de longueur. Ce poil eſt nommé *Poco ſempis*. Il eſt aſtringent, & on s'en ſert pour arrêter le ſang dans des plaies récentes. On l'appelle encore *Kinkia*. On dit qu'il eſt en uſage dans la Chine ſous ce nom-là. *Voyez* le Commetaire de Moſcovie du Baron Sigiſmond. *Voyez* AGNEAU de Scythie.

BORAX. ſ. m. Sel minéral qui ſe tire d'une pierre qu'on trouve aux Indes Orientales dans les terres nitreuſes, & qu'on fait calciner, leſſiver & criſtalliſer. On trouve le *borax* en Perſe & en Tranſylvanie. On prétend que c'eſt la première préparation du *borax* que nous appelons *naturel*, qui eſt ordinairement en cubes alongés, verdâtres, un peu tranſparens. Ce *borax* eſt quelquefois enveloppé d'une matière graſſe, d'une couleur jaune tirant ſur le vert, d'une odeur rance. C'eſt ce qu'on nomme *borax gras*. On croit qu'à Veniſe & en Hollande, pour y préparer le *borax* que nous nommons *artificiel*, on ne fait que faire refondre & criſtalliſer de nouveau ces premiers criſtaux de *borax* ; d'autres ont dit qu'il ſe faiſoit avec l'urine des jeunes gens buvant du vin, battue dans un mortier de bronze, & ſur laquelle on jetoit de la rouille d'airain, & quelquefois du nitre. Mais ce dernier ſentiment n'eſt pas probable, puiſque pluſieurs perſonnes qui ont ſuivi cette manipulation, n'ont jamais pu venir à bout de faire aucun ſel qui approchât du *borax*. On ne connoît point poſitivement la manière dont il ſe prépare, ni de quoi il eſt compoſé. Le *borax* factice, ou artificiel, reſſemble à l'alun glacial ou alun de roche d'Angleterre : il eſt pareillement âpre au goût. Les Orfévres & les ouvriers qui travaillent ſur les métaux, s'en ſervent non-ſeulement pour ſouder les métaux, mais encore pour avancer leur fonte. Quelques Modernes prétendent que le *Cryſocolla* des Anciens & le *Tinear* des Arabes, n'étoient autre choſe que notre *borax*. Le *borax* ſert pour procurer la ſortie du délivre retenu, pour faciliter l'écoulement des mois aux femmes ; mai il faut le donner avec prudence.

Après que le *borax* a été tiré de la terre, on le raffine à-peu-près comme les autres ſels : il ſe condenſe en beaux morceaux blancs, nets, durs, tranſparens, ſecs : il ſe garde facilement ſans l'humecter : il a d'abord un goût un peu amer, après quoi il devient douceâtre. On s'en ſert pour ſouder quelques métaux, & principalement l'or, ce qui le fait appeler *chryſocolla*. Il eſt auſſi quelquefois employé dans la Médecine, comme un remède inciſif & apéritif. ACAD. DES S. 1703. *Hiſt. p. 49.* Le *borax* eſt ſi diſpoſé à la vitrification, qu'il aide à celle de l'antimoine calciné, & des autres minéraux. Le verre du *borax* ſe diſſout entièrement dans l'eau. IB. *p. 50.*

Pline dit que le *borax* eſt une humeur qui ſe congèle l'hiver dans les mines & dans les caves, & que ce limon congelé eſt dur comme une pierre-ponce. Il s'en trouve dans les mines de plomb, de cuivre, d'or & d'argent. Dioſcoride dit que le *borax* d'Arménie eſt le meilleur, & eſt vert comme un poireau. On appelle *borax jaune* le vert de terre qui eſt beaucoup plus dur que l'artificiel, qui ſe fait en jettant de l'eau ſur les veines minérales tout le long de l'hiver juſqu'au mois de Juin ; auquel temps on détourne l'eau, & on laiſſe pendant deux mois ſécher la mine, de ſorte que le *borax* n'eſt autre choſe qu'une mine pétrifiée. Le *noir* ſe trouve aux mines de plomb, le *blanc* aux mines d'argent, & le *jaune* aux mines d'or. Il ſe trouve encore du *borax* naturel en quelques endroits, & entre autres au fond d'un torrent dans les montagnes de Purbet, dans les terres de Radziaribron qui vont juſqu'aux confins de la Tartarie Blanche, & il croît en forme de corail. On le ramaſſe deux fois tous les ans ſans autre préparation, comme il eſt écrit dans les Relations des Hollandois recueillies par Thévenot. Biringuccio écrit qu'il vient quantité de vrai *borax* d'Allemagne, & que c'eſt une pierre luiſante, & de forme ſemblable au ſucre candi, ou au ſel gemme, quoique Pline diſe qu'elle ſoit verte, & qu'elle ſert non-ſeulement à ſouder l'or, mais auſſi à hâter la fonte des métaux, & à peindre. Agricola dit qu'il y a du nitre foſſile, dur & épais comme une pierre dont on fait le *borax* à Veniſe ; mais la vérité eſt, comme on l'a dit, qu'on ne ſait ce que c'eſt que le *borax* artificiel. On dit *borax* ſec ou rafiné, *borax* naturel, brute ou gras. Pline, Dioſcoride, Agricola, Thévenot, dans ſon *Recueil des Voyageurs Hollandois*, en ont parlé.

BORAX. C'eſt auſſi une eſpèce de Bézoard de Crapaud, c'eſt-à-dire, une ſorte de pierre qui ſe trouve dans la tête du crapaud, à laquelle on attribue de grandes propriétés. *Voyez* CRAPAUDINE.

BORBORIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Borborianus.* Quelques-uns diſent *Borborien*, au lieu de *Borborite*, dont on va parler toute à l'heure. Aëtius s'attacha à diſputer avec un de ceux que l'on nommoit *Borboriens*, & qui étoient les plus infâmes des Gnoſtiques. Aëtius fut entièrement vaincu, & en penſa mourir de chagrin. FLEURY.

BORBORITE. ſ. m. Nom de Secte de Gnoſtiques dans le ſecond ſiècle. *Borboriani*, ou *Borboritæ*. Ceux qui en étoient, ne ſe contentoient pas d'admettre ſeulement toutes les ordures de ces infames hérétiques : ils nioient outre cela le jugement dernier.

Le nom de *Borborites* vient du mot grec Βόρβορος, *cænum, boue, ordure ;* & ce nom a été donné à ces Hérétiques, non pas parce qu'ils commettoient les crimes les plus ſales, mais parce qu'ils avoient coutume de ſe barbouiller le viſage & le corps de boue & d'ordure. Cet uſage étoit dans eux non-ſeulement une choſe extravagante, mais auſſi une impiété, parce qu'ils prétendoient par-là défigurer l'image de Dieu, qui eſt ſujette à commettre tant de crimes, comme ſi les péchés des hommes ne venoient pas du déréglement de leur volonté. *Voyez* le Traité de Philaſtrius ſur les Héréſies. Quelques-uns prétendent que dans les premiers ſiècles de l'Egliſe, on a donné le nom de *Borboriens* ou *Borborites*, aux Nicolaïtes, aux Gnoſtiques, aux Barbelites, à cauſe des abominations qu'ils enſeignoient, & qu'ils commettoient, & des infamies dont leurs cérémonies étoient pleines.

BORBORYGME, ou BORBORISME. ſ. m. Terme de Médecine, qui vient du grec βορβορίζει, avoir l'odeur de la bourbe, ſentir le bourbier. *Borborygme* eſt donc ce qui ſent la bourbe, ce qui a l'odeur d'un bourbier. *Borborygmus.* Mais en Médecine il ſignifie plus particulièrement un vent qui ſort des gros inteſtins avec le ſon que feroit une liqueur. C'eſt, dit Jean Gorrée, Médecin de Paris, dans ſes *Definitiones Medicæ, flatus ab inteſtinis craſſis erumpens cum ſonitu quodam humoris.* Et il eſt, ajoute-t-il, différent d'un vent ſec, qui ſe nomme βόμβος. Ces douleurs commençoient ordinairement vers l'os des iles du côté droit, & s'étendoient en paſſant ſur l'eſtomac juſqu'au côté gauche : elles étoient accompagnées de tranchées, de *borborigmes*, de gonflemens dans tous le bas-ventre. DEMOURS. *Acad. d'Ed. T. I, p. 357.* Galien dans ſes *Comment. Aphor. 73, l. 4,* définit le *borborygme* en cette ſorte : *Sonitus ſpiritûs, qui nec magnus ſit, nec multus, ſed cum modicâ quâdam humiditate deorſum deſcendens.*

Ainſi, ſelon Galien, le *borborygme* ne fait que peu de bruit & n'eſt pas fréquent, & non-ſeulement il a le ſon d'un liquide, mais il ſort avec un peu d'humidité. Le *borborygme* eſt proprement un bruit qui ſe fait entendre dans les gros inteſtins par des vents ou flatuoſités qui les diſtendent & courent de cellules en cellules dans leurs circonvolutions. Ce bruit ou murmure eſt un ſymptôme ordinaire des indigeſtions, des coliques, des affections hypocondriaques & hiſtériques. Il dépend des mêmes cauſes & demande les mêmes remèdes, particulièrement les carminatifs. Ce mot eſt grec, Βορβορυγμος, *inteſtinorum tumultus* : il vient du verbe Βορβορυζω, *ſtrepidum edo*, je fais du bruit. Col de Villars.

☞ BORCKLOEN. Petite ville du pays de Liège, au Comté de Loez ou Looſſ, entre Tongres & S. Tron.

☞ BORCKHOLT, *Borcholtum*. Petite ville d'Allemagne, en Weſtphalie, dans l'Etat de l'Evêque de Munſter, ſur l'Aa.

BORD. ſ. m. Ce qui termine, ce qui eſt aux extrémités de quelque choſe, parties les plus éloignées du milieu d'une étendue limitée. *Ora*. Le *bord* de la mer, *Littus*. Le *bord* de l'eau, *ripa*. Il ne fut pas plutôt à l'autre *bord* du fleuve, qu'il fut enveloppé par les ennemis. Abelanc. *Bord* d'une fontaine, *margo*. *Bord* d'un précipice, *crepido*. *Bord* d'un foſſé, *labrum*.

On ne repaſſe point le rivage des morts,
Et l'on ne voit jamais deux fois les ſombres
bords. Rac.

On dit auſſi, le *bord* d'un verre, rouge *bord*, une raſade d'une aſſiète, le *bord* d'une jupe, le *bord* d'un manteau. *Ora*.

Ce mot eſt pur allemand. Ménage dit que le françois & l'allemand viennent du latin *Orlum*, qui a été fait de *Ora*, d'où nous avons fait auſſi *ourlet*. Du Cange prétend qu'on a dit *bordus* dans la baſſe latinité, en la ſignification de *bord*.

Bord, ſignifie auſſi, un *ruban*, un *galon*, une *dentelle*, qu'on met aux extrémités d'un chapeau, d'une jupe, & ſur des coutures, ou ſur les ouvertures des habits. *Limbus*.

☞ Bord, ou Boqdare, en Botanique *margo*. On dit, cette feuille eſt dentée par les *bords*. Ce pétale a les *bords* échancrés.

Bord, en termes de Marine eſt ſouvent ſynonyme à vaiſſeau. Il eſt allé à *bord* de l'Amiral. *Navis Prætoria*. Il Il lui a donné à dîner ſur ſon *bord*. Il a obligé ce vaiſſeau ennemi d'abattre le pavillon, & de venir à ſon *bord*. Etre à *bord*, c'eſt être ſur le vaiſſeau. Aller à *bord*, pour dire, aller au vaiſſeau.

On appelle auſſi un vaiſſeau de *haut-bord*, un grand bâtiment à voiles, à la différence des galères, pataches, & des petits bâtimens qu'on appelle de *bas-bord*.

On appelle *bas-bord*, le côté gauche du navire, *Latus ſiniſtrum*; & *ſtribord*, *dextribord*, ou *tienbord*, le côté droit, eu égard à la main du patron, qui eſt à la poupe. *Latus dextrum*.

On dit des vaiſſeaux corſaires, qu'ils courent le *bon bord*; pour dire, qu'ils piratent; & figurément on le dit des femmes impudiques, qui courent dans les mauvais lieux. On dit auſſi, renverſer le *bord*, ou changer le *bord*; pour dire, revirer le navire, & naviger ſur un autre aire de vent. Rendre le *bord*, c'eſt venir ancrer, ou donner fond dans quelque port ou rade. On dit, courir *bord* ſur *bord*; pour dire, louvoyer & gouverner tantôt à droite, tantôt à gauche. Courir même *bord* que l'ennemi, c'eſt faire les mêmes mouvemens, gouverner comme lui. On appelle, faire un *bord*, ou une *bordée*, la route qu'on fait juſqu'à ce qu'on ſoit obligé de virer, & de mettre à l'autre *bord*.

☞ Lorſque deux vaiſſeaux ſe rangent de fort près, & preſque à ſe toucher par leurs travers, on dit qu'ils ſont *bord-à-bord*. On dit de *bord à bord*, pour dire, louvoyer autant ſur un côté du vaiſſeau que ſur un autre. On dit, un *bord* qui alonge; pour dire, que la bordée que l'on court, lorſque le vent eſt contraire, fert à la route. On dit encore que l'on a fait un *bon bord*, pour dire, que l'on a gagné ou avancé à ſa route étant au plus près du vent.

Bord *à la terre*, Bord *au large*. Termes qu'on emploie, lorſqu'on parle d'un vaiſſeau qui court à la mer, & recourt à terre.

Plat-Bord. ſ. m. Terme de Marine. Les *plats-bords* d'un bateau ſont les pièces de bois qui ſont le deſſus du bordage d'un bateau, & qui régnent d'un bout à l'autre. Dans les bateaux fonçets, le *plat-bord* a environ dix-huit toiſes de chaque côté. *Summa lateris pars; tignum lateris ſummum*, ou *ſuperius*. Caron.

Bord, ſe dit poétiquement au pluriel, pour dire, des régions environnées d'eau. Les *bords* Africains. Les *bords* Indiens. Acad. Fr.

On appelle *bord de baſſin*, la tablette de marbre ou de pierre, ou le cordon de gazon ou de rocaille qui poſe ſur le petit mur circulaire, carré, ou à pans d'un baſſin d'eau. *Labrum*.

☞ Dans l'uſage ordinaire, *bord à bord*, ſe dit encore adverbialement en parlant des liqueurs qui rempliſſent toute la capacité de ce qui les contient. Le vin eſt *bord à bord* du verre. L'eau de la rivière eſt *bord à bord* du quai.

On dit proverbialement & figurément, qu'un homme eſt ſur le *bord* d'un précipice; pour dire, qu'il eſt en danger de faire une grande chûte; qu'il eſt ſur le *bord* de la foſſe, pour dire, qu'il eſt vieux; qu'il a la mort ſur le *bord* des lèvres; pour dire, qu'il eſt à l'agonie. On dit auſſi, qu'on a une choſe ſur le *bord* des lèvres, quand on a de la peine à nommer une choſe, qu'on nommera facilement quelque temps après. On dit auſſi, boire de rouges *bords*; pour dire, boire des verres tout pleins de vin.

Bord, a auſſi ſignifié autrefois, un *bâtard*, à ce que dit du Cange; d'où Covarruvias a dérivé le mot de *bordel*, & croit que ce mot venoit de *burdo*, qui ſignifie un *mulet* engendré d'un cheval & d'une ânesſe. *Nothus*.

BORDAGE. ſ. m. Terme de marine. Ce ſont les planches qui couvrent les côtes ou les membres du navire en dehors: celles du dedans s'appellent *ſerrage*, ou *vaigres*. *Marginum navis conſtructio*. Les deux planches qui ſont des deux côtés de la quille s'appellent particulièrement *gabords*. Les *bordages* ſont des planches fort épaiſſes. *Tabula craſſior*. ☞ Il y en a de pluſieurs ſortes qui ont différens noms ſuivant les différentes parties auxquelles on les applique.

Bordage, en termes de coutume, eſt un droit ſeigneurial dû ſur une borde, loge, hôtel, ou maiſon bailliée pour faire les vils ſervices du Seigneur, laquelle ne peut être vendue, donnée, ni engagée par les bordiers ou débiteurs de ce droit. *Veſtigal tentelaris caſæ*.

☞ BORDAILLE. ſ. f. Terme de rivière. Il ſe dit de la partie d'un batteau foncet, voiſine des rebords.

BORDAT. ſ. m. Petite étoffe, ou tiſſu étroit, qui ſe fabrique en quelques lieux d'Egypte, particulièrement au Caire, à Alexandrie, & à Damiette.

BORDAYER. v. n. Terme de Marine. Gouverner tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, lorſque le vent ne permet pas de porter à route. *Navim dextrorsùm ac ſiniſtrorsùm moderari*. Il ſignifie auſſi faire des bordées. Quelques-uns diſent *bordeger*.

BORDE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois une petite maiſon de campagne. *Agreſtis caſa, mapale, ruſticum prædiolum*. *Bord* eſt un mot ſaxon qui ſignifie *maiſon*, ou une *petite ferme de campagne*. De ce mot on a fait auſſi autrefois *borderie*, qui ſignifioit une *petite ferme*; & *bordier*, pour ſignifier le *Fermier* ou le *Métayer*. Quelques-uns le dérivent de *Boaria*, c'eſt-à-dire, *lieu à tenir des bœufs*. On a dit auſſi *bourde*, & ce mot ſignifioit une *logette*, une *maiſonnette*. Ne trouverez meshui ne *bourde* ne maiſon.

Dans le grand Terrier d'Angleterre, on trouve des gens appelés *Bordarii*, que nous pouvons nommer en françois *Bordiers*. Ils ſont diſtingués des Serfs, *Servi*, & des Villains, *Villani*; & il paroît qu'ils étoient d'une condition inférieure à ceux-là. Ils étoient ainſi appelés du nom *bord*, qui eſt le même que le François *borde*, & qui, ſelon M. Harris, ſignifie non pas *maiſon*, mais une *petite partie de terre*, qu'on leur donnoit, à charge

&

& condition de fournir le Maître de volailles & d'œufs. Il eſt probable que le même nom a été en uſage en France, & que c'eſt de-là que vient à pluſieurs familles leur nom de *Bordier*.

☞ BORDE. Terme de Marine. Commandement aux matelots rangés ſur les écoutes des voiles, pour leur dire de border ou de tendre la voile au vent.

BORDÉ. ſ. m. Galon d'or, d'argent, ou de ſoie, qui ſert à border des habits, des meubles, &c. *Lacinia aurea, argentea, ſerica.* Le *bordé* de cette veſte n'eſt pas aſſez large.

BORDEAU. ſ. m. Lieu de débauche. Synonyme de *bordel.*

Et le plus ſaint d'entre eux, ſauf le droit de cordeau,
Vivoit au cabaret pour mourir au bordeau.

Ce mot eſt vieux : il vient de *borde*, parce que les femmes de mauvaiſe vie étoient logées dans de petites maiſons. D'autres croient que ce mot vient de *bord* & *eau*, parce que ces maiſons étoient autrefois le long de l'eau.

BORDEAUX. *Voyez* BOURDEAUX.

BORDÉE. ſ. f. ☞ Terme de Marine, qui ſignifie la décharge de toutes les pièces de canon rangées d'un des côtés du vaiſſeau. *Diſpoſita in utroque navigii latere tormenta.* Ce Capitaine lâcha ſa *bordée* contre l'ennemi. Tirer une *bordée*, c'eſt tirer tout le canon d'un bord. Eſſuyer une *bordée.*

☞ On dit au figuré, dans le ſtyle familier, une *bordée* d'injures, ou ſimplement une *bordée* ; pour dire, une tirade de paroles injurieuſes. Il lui a lâché une *bordée* d'injures, une *bordée*, une furieuſe *bordée.*

BORDÉE, ſignifie auſſi le cours d'un vaiſſeau depuis un revirement juſqu'à l'autre. La nuit, le vent étant à l'Eſt, j'ai continué ma *bordée* tirant à la côte d'Eſpagne. M. LE COMTE DE TOULOUSE. Ce vaiſſeau a fait ſon voyage tout d'une *bordée* ſans reviner. Quand on eſt obligé de louvoyer, il faut courir pluſieurs *bordées*, revirer ſouvent. Faire la *grande bordée*, c'eſt le terme dont on ſe ſert dans une rade, lorſqu'on y veut faire le quart de mer. Faire la *petite bordée*, c'eſt lorſqu'on partage le quart en deux portions.

BORDEGER. v. n. *Voyez* BORDAYER, c'eſt la même choſe.

BORDEL. ſ. m. Lieu de débauche où les femmes ſe proſtituent. *Luſtrum, lupanar.* Les *bordels* publics ont été abolis du temps de François I. Ils ont ſubſiſté à Madrid juſqu'à l'année 1627. Il y avoit autrefois à Paris pluſieurs endroits aſſignés à la demeure des femmes de débauche, où elles étoient maintenues par autorité de Juſtice. Ainſi on diſoit le *bordel* de Glatigni, du Heuleu, &c. On a appelé à Paris autrefois la *porte bordel*, celle qu'on nomme maintenant la *porte S. Marcel.* Il y a apparence qu'on a confondu ici la porte aujourd'hui nommée *Porte-Baudet* (tout à l'oppoſite de celle de *S. Marcel*,) que l'on nommoit autrefois la *Porte-Baudel*, du nom latin *S. Baudilii.*

Etienne Guichard dérive ce mot de l'hébreu פרד, *parad*, auquel il donne une ſignification qu'on ne lui trouve nulle part ; car il l'interprète *ſcortari ut mulus, facere opus muli qui non generat, coïre eo pacto* ; parce que פרד, *pered*, dérivé de *parad*, ſignifie un *Mulet.* Il prétend donc que de-là s'eſt fait *bourdeau* en françois, que l'on diſoit apparemment de ſon temps, & *burdel* en eſpagnol, *bordeel* en flamand, *bordello* en italien, le פ ou *p* hébreu s'étant changé en *b*. Or, continue-t-il, comme du mot פרד, *pered*, expoſé *mulus*, פרד, *parad*, a été expoſé *ſcortari*, ainſi on a abuſé en françois du mot qui ſe dit des chevaux au ſens de *coïre* ; en quoi l'on reconnoît la conformité des langues, ès mots dérivés par mêmes ſimilitudes. Ainſi les femmes de mauvaiſe vie étoient appelées πῶλοι Ἀφροδίτης, *pulli Veneris*, & du mot ἵππος, *equus*, a été fait ἱππόπορνη, *meretrix*, ἱππολέϊνος, *qui meretrico amore debacchatur* ; & de פרד, *parad*, πόρνη, a pris ſon origine en grec, pour πόρδην, ד étant converti en .

Ce nom eſt compoſé, ſelon quelques-autres, du nom *bord*, & de celui d'*eau*, à cauſe que les femmes débauchées étoient autrefois placées proches des fleuves. Selon d'autres, il vient du ſaxon *bord* que les François avoient conſervé, & qui ſignifioit *loge*, ou *maiſonnette*, de même que les Romains nommoient ces lieux *fornices*, petites voûtes, parce qu'en effet c'étoit leur véritable forme. DE LA MARE.

☞ Au reſte ce terme groſſier n'eſt pas tolérable. Regnier & beaucoup d'autres l'ont employé ſans ſcrupule. Corneille l'employa dans un rondeau qu'il fit dans le temps d'un différent qu'il eut avec Scuderi, au ſujet des obſervations ſur le Cid. Boileau même, dans le ſiècle des bienſéances, fouilla ſon chef-d'œuvre de l'art poëtique par ces deux vers dans leſquels il caractériſoit Regnier, & tomboit lui-même dans le défaut qu'il lui reprochoit.

Heureux, ſi moins hardi dans ſes vers pleins de ſel,
Il n'eût jamais mené les Muſes au bordel.

☞ M. Arnaud l'obligea de réformer ces deux vers, auxquels il ſubſtitua ces deux vers excellens:

Heureux ſi ſes diſcours craints du chaſte Lecteur,
Ne ſe ſentoient des lieux que fréquentoit l'Auteur.

Aujourd'hui on n'oſeroit ni l'écrire ni le prononcer.

BORDELAGE. ſ. m. *Voyez* BOURDELAGE.

BORDELIER. ſ. m. Débauché, qui hante les femmes de mauvaiſe vie. *Ganeo, ſcortator.* Il eſt vieux.

BORDELIER, eſt auſſi le nom qu'on donne à un Seigneur à qui on paye le droit de bordelage. *Voyez* BOURDELAGE.

BORDELIÈRE. ſ. f. C'eſt le nom d'un petit poiſſon de rivière ou de lac, qu'Aldrovandus nomme en latin, *Ballerus.* Sa tête eſt courte, il n'a ni dents, ni langue ; mais les os de ſa mâchoire ſont durs. Son corps eſt couvert de petites écailles minces, de couleur noirâtre. Il ſe tient toujours au bord de l'eau, ce qui lui a fait donner le nom de *Bordelière.* La *Bordelière* eſt bonne à manger. LÉMERY.

BORDEMENT. ſ. m. Terme de Peinture en émail. Il ſe dit de la manière d'employer les émaux clairs, en les couchant à plat, bordés du même métal ſur lequel on les applique. Les ouvrages ſans *bordement* ſont ceux qui ſont tout en champ d'émail.

BORDER. v. a. Mettre un bord, garnir l'extrémité d'une choſe, d'un habillement, d'un meuble, &c. en y couſant un ruban, un galon ou quelqu'autre choſe. *Prætexere, circumdare. Border* une jupe d'un ruban. On *borde* un chapeau d'un galon d'or. *Border* un mantelet d'hermines. *Border* un filet, c'eſt attacher avec du fil de trois ou quatre pouces une corde autour du filet, pour le rendre plus fort.

☞ BORDER, ſe dit par extenſion de ce qui s'étend le long de certaines choſes, & leur ſert comme de bord. Une rivière eſt *bordée* d'arbres. Les chemins ſont *bordés* de monde. Les quais *bordent* la rivière. Un lieu eſt *bordé* de précipices, pour dire, qu'il en eſt entouré.

☞ On dit en termes de Jardinage, *border une allée* ; pour dire, planter une bordure de buis, ou de quelqu'autre choſe de cette nature, dans un parterre, pour ſéparer la planche, ou plate-bande des carreaux, d'avec l'allée.

☞ On dit auſſi *border* une planche, une plate-bande. C'eſt relever un peu la terre au bord d'une planche, ou y mettre une bordure.

☞ BORDER. Terme de peinture. C'eſt coucher une couleur plus claire ou plus brune ſur le fond du tableau, autour des figures ou autres objets, pour en détacher les contours.

☞ BORDER *la haie.* Terme de l'Art Militaire. Diſpoſer pluſieurs rangs ou files, ſur une ou pluſieurs lignes droites marquées.

☞ BORDER, en termes de Marine, a pluſieurs acceptions. On le dit dans le ſens de cotoyer, marcher le long des Côtes. Notre Vaiſſeau ne fit que *border* la Côte. *Oram legere.*

On dit *border* un Vaiſſeau ennemi, pour dire, le

ſuivre de côté, afin de l'obſerver & de le reconnoître. Il ſignifie auſſi, venir à l'abordage. *Voyez* ABORDAGE.

BORDER *un vaiſſeau*, c'eſt encore couvrir ſes membres de bordages. *Border* une carvelle, c'eſt *border* en ſorte que les bordages ne ſe touchent point. *Border* à quien, c'eſt *border* en ſorte que l'extrémité d'un bordage paſſe ſur l'autre. *Border* l'artimon, c'eſt haler l'écoute d'artimon pour la faire toucher à une poulie qui eſt miſe ſur le haut de l'arrière du vaiſſeau. *Border* une écoute, c'eſt haler l'écoute juſqu'à ce que le coin de la voile, touche à un certain point. *Border* les écoute-arrières, c'eſt hâler les deux écoutes de chaque voile pour aller vent en poupe. ☞ *Border* une voile, c'eſt l'étendre & l'arrêter par le bas, en ſorte qu'elle puiſſe retenir le vent. *Explicare* & *aſtringere*. *Borde* plat, *borde* l'artimon, &c. c'eſt la manière de faire le commandement pour *border* les écoutes, &c.

☞ BORDER les Avirons. Terme de Batelier. Mettre les Avirons dans les tourets, pour nager & ramer.

BORDÉ, ÉE, part. Il a les ſignifications du verbe.

BORDÉ, en termes de Blaſon, ſe dit des meubles ou pièces dont l'écu eſt chargé, lorſqu'il y a autour quelque filet ou bordure de métal ou d'une couleur différente, comme les croix, les bandes, les gonfanons, &c. *Limbo cinctus*.

☞ BORDÉ, en Botanique. *Marginatus. Semina marginata*, ſemences *bordées* d'une membrane, ou dont les bords ſont garnis d'une membrane.

☞ BORDÉ, en Marine. Vaiſſeau bien *bordé*, dont les coutures ſont étroites & égales. Voile *bordée*, lorſqu'elle eſt tendue au vent.

BORDEREAU. ſ. m. Terme de Finances. *Schedæ, notæ, adverſaria*. C'eſt un mémoire de diverſes eſpèces dont on fait un gros compte, ou payement, ou des ſommes d'un compte qui doivent être tirées en ligne pour en avoir plus facilement le total. Tous les comptes qu'on rend à la Chambre doivent avoir leur *bordereau*.

☞ BORDEREAU, ſe dit encore d'une note ou mémoire des eſpèces que l'on donne en payement ou, que l'on reçoit, ou que l'on a en caiſſe.

☞ On le dit encore d'un petit livret ſur lequel les Commis & les Facteurs qui vont à la recette par la ville écrivent les ſommes qu'ils reçoivent, les dates des jours, les noms de ceux qui ont payé, & les eſpèces.

BORDIER. adj. On appelle en termes de Marine, un vaiſſeau *bordier*, celui qui a un côté plus fort que l'autre.

BORDIER, vieux mot qui ſignifioit autrefois une eſpèce de fermier, ou de métayer. *Voyez* BORDE, où ce mot eſt expliqué.

BORDIER, ſignifie encore celui qui a des terres qui confinent aux bords des grands chemins. On peut les appeler auſſi *Riverains* des grands chemins. Cependant il ſemble que *Riverain* ſoit conſacré pour ceux qui bordent les rivières ou les forêts, ſelon l'Ordonnance des Eaux & Forêts. Ainſi il faudroit employer ſeulement *Bordier*, pour ceux qui ont des terres au bord des grands chemins.

BORDIGUE. ſ. f. Terme de pêche. C'eſt un eſpace retranché avec des roſeaux, ou des cannes, ou plutôt avec des claies ſur le bord de la mer, pour prendre du poiſſon. Les *bordigues* ſont ordinairement conſtruits ſur les canaux qui communiquent de la mer aux étangs ſalés, pour prendre le poiſſon dans le paſſage de l'un à l'autre.

BORDILLE. ſ. f. On nomme ainſi à la Rochelle ce qu'ailleurs on nomme une *poêle à frire*.

BORDOYER. v. a. Terme de Peinture en émail. M. Félibien s'eſt ſervi de ce mot dans le chapitre où il parle de cet art, pour exprimer le mauvais effet des émaux clairs. Les émaux clairs, dit-il, mis ſur un bas or, plombent & deviennent louches; c'eſt-à-dire, qu'il y a un certain noir comme une fumée, qui obſcurcit la couleur de l'émail, ôte de ſa vivacité, & la *bordoie*, ſe rangeant tout autour, comme ſi c'étoit un plomb noir.

BORDURE. ſ. f. Ce qui garnit, ce qui termine, ou ce qui orne les bords de quelque choſe. *Margo, ora. Bordure* d'une tapiſſerie. Les *bordures* des parterres ſe font d'ordinaire de buis. Des *bordures* de lavande. Une *bordure* de gazon dans un parterre a quelque choſe de charmant. LIGER. La *bordure* d'un chapeau ſe fait avec un petit galon. La *bordure* d'un ſeau, d'un minot, eſt la pièce de bois qui ſert à les renforcer par le haut & par le bas.

Ce mot ſe dit & de la choſe qui borde, & de la choſe qui eſt bordée. *Bordure* de galon, & *bordure* de chapeau, &c.

BORDURE, ſe dit particulièrement du cadre dans lequel on met un tableau, des miroirs, des eſtampes. Un tableau paroît beaucoup plus lorſqu'il a une belle *bordure*. On fait des miroirs avec de riches *bordures* de bois, ou de cuivre, d'or, d'argent, de criſtal, &c.

BORDURE *de pavé*. Les Paveurs appellent ainſi les deux rangs de pierre rude & ruſtique, qui font les bords du pavé d'une chauſſée.

BORDURE, terme de Doreur ſur cuir. Il ſe dit des ornemens qui ſont au haut & au bas du livre immédiatement après les filets du premier & du dernier bouquet.

☞ Les Boiſſeliers & les Vanniers appellent *bordure* un cordon de brins d'oſier dont ils garniſſent les extrémités de leurs ouvrages.

☞ BORDURE, chez les Cordiers. Gros tiſſu de chanvre ou de ſangle qui ſert aux Tapiſſiers pour border les gros ouvrages.

BORDURE, en termes de Blaſon, eſt une eſpèce de briſure faite comme un paſſement, poſée de plat au bord de l'écu, en forme de ceinture qui l'environne tout autour. *Limbus*. La *bordure* doit occuper en largeur la ſixième partie de l'écu. La *bordure* ſimple eſt tout d'une couleur, ou d'un métal, & eſt la première briſure des puînés. Il y en a de componées, cantonnées, engiélées, endentées, & chargées de pluſieurs pièces qui ſont des briſures différentes des puînés de puînés.

BORÉADES. ſ. m. pl. Nom patronymique de Zéthès & Calaïs, fils de Borée.

BORÉAL, ALE. adj. ☞ Tout ce qui a rapport au ſeptentrion, qui eſt du côté du nord, d'où le vent Borée ſouffle. Hémiſphère *boréal*, latitude *boréale*. *Boreus, borealis*. Cette ville eſt à tant de degrès de latitude *boréale*. Le vent *boréal* eſt froid & ſec. Les parties *boréales* de la France ſont la Normandie, la Bretagne, &c.

BORÉASMES. ſ. m. pl. Fêtes de Borée à Athènes. *Boreaſmi*. Ce vent avoit dans cette ville un autel qui lui avoit été érigé, parce qu'on le regardoit comme allié des Athéniens depuis ſon mariage avec Orithie, fille d'Erechtée, Roi d'Athènes, laquelle il avoit enlevée auprès du fleuve Iliſſus. Le Dieu accorda une protection particulière à la ville d'Athènes, où ſa chère épouſe avoit pris naiſſance. Car un jour que les Athéniens livroient un combat ſur mer, le vent Aquilon ayant écarté & diſſipé la flotte ennemie, les vainqueurs ne manquerent pas de regarder cette victoire comme un effet de la protection de Borée. *Pauſan. in Attic. c. 19.* HESYCHIUS.

On offroit au même vent des ſacrifices ſolennels dans la ville de Megalopolis, en Arcadie, où il avoit un temple que les habitans de cette ville lui avoient bâti, en reconnoiſſance de ce que par ſon ſecours ils avoient réſiſté aux Lacédémoniens & à Agis. C'étoit le plus grand Dieu des Mégalopolitains. *Pauſan. in Arcad. c. 27, & 36.*

BORÉE. ſ. m. Mot poëtique, pour dire, vent ſeptentrional, biſe, vent du nord. *Boreas*. Ce vent eſt froid, ſec; il rend l'air pur & ſerein. *Voyez* VENT.

Le mot *Borée* vient du mot latin *boreas*, & celui-ci vient du grec βορέας, dont on rapporte différentes étymologies. Quelques-uns le font venir de βοή, *clamor, bruit*, à cauſe du bruit que fait ce vent; d'autres le dérivent de βορὰ, *eſca*, nourriture, parce que ce vent donne de l'appétit, qui eſt une envie de prendre de la nourriture; ou parce qu'il eſt bon pour les biens de la terre, qui ſont notre nourriture. Ces étymologies paroiſſent forcées: celles que Martinus en rapporte ſeulement par conjecture, pour être plus ſavantes & plus recherchées, ne ſont pas plus naturelles. Il dit que ce mot vient peut-être des mots hébreux *birjah*, qui ſignifie *cibus*, nourriture; *beri*, qui veut dire,

ſerenitas, ſérénité; *bor*, c'eſt-à-dire, *puritas*, pureté; *bar*, qui eſt la même choſe que *frumentum*, blé.

Les Anciens ne faiſoient venir le *Borée* que de la Thrace; mais c'étoit une erreur dont Cluvier montre les cauſes. *Germ. Ant. L. I, c. 15.* Les Athéniens érigerent un autel à *Borée*. *Voſſ. de Idol. L. III, c. 1.* M. Sperlingius a fait un livre ſur le *Borée* & ſes louanges, *Boreas ejuſque laudes, Hafniæ, 1707.* Quoiqu'il s'étende ſouvent en général ſur le Septentrion, ſon principal ſujet eſt le *Borée*; il y montre qu'on l'a regardé comme un Dieu dans l'Antiquité; il parle des ſacrifices, des jeux, des feſtins, des fêtes qu'on faiſoit en ſon honneur. Il dit qu'il purifie l'air, & qu'il lui donne la ſérénité & la ſalubrité; qu'il empêche les édifices de ſe pourrir; qu'il chaſſe la peſte & les autres maladies; qu'il emporte & jette dans la mer les ſauterelles qui ravagent les campagnes. Il prétend que les étéſies viennent du Nord.

On prend communément le *borée*, dit le P. Pezron, pour le vent du Septentrion; mais anciennement on le regardoit avec raiſon comme le vent du Nord-eſt qui vient du Levant d'été, & qui ſouffle entre l'Orient & le Septentrion. Il ajoute que ce mot eſt formé ſur le *Borée* des Celtes, qui veut dire, *le matin*; parce que le matin, ou la lumière la plus grande de l'été, venoit d'entre l'Orient & le Septentrion, d'où ce vent ordinairement ſouffloit vers ce temps-là.

BORGHÈSE. Nom propre d'une famille très-conſidérable à Rome, qui devient adjectif en notre langue. *Borgheſius, a, um.* Le Palais *Borghèſe*. La Vigne *Borghèſe*, *Villa Borgheſia*, & vulgairement *Villa Pinciana*. C'eſt une maiſon de plaiſance des Seigneurs de la maiſon *Borghèſe*. Il parut à Rome, en 1716, une deſcription de la vigne *Borghèſe* en vers latins. Prononcez comme ſi l'on écrivoit *Borghuèſe*.

BORGNE. adj. m. & f. Qui n'a qu'un bon œil. *Cocles, unoculus, luſcus.* ☞ Homme *borgne*. Cheval *borgne*. Femme *borgne*. Le mot de *borgneſſe* n'eſt connu qu'à la Place Maubert. Ménage croit que ce mot vient du bas-breton *born*, qui ſignifie la même choſe. ☞ Il eſt ſouvent employé ſubſtantivement, au maſculin ſeulement. C'eſt un méchant *borgne*. Les *borgnes* paſſent pour être méchans. On dit populairement, malin *borgne*, & malin comme un *borgne*. Pierre Flotte, homme violent & avare, fit révolter la Flandre par ſes conceſſions ſous Philippe le Bel l'an 1302. Mézeray, en la vie de ce Monarque, dit qu'il ne faut pas s'en étonner, parce qu'il étoit *borgne*. Les *borgnes* ſont de ceux qu'on dit être marqués au *B*. *Voyez* B.

BORGNE, ſe dit figurément d'un lieu obſcur & mal éclairé. *Obſcurus, tenebroſus, cæcus.* Un cabaret *borgne*, c'eſt un méchant cabaret. Une maiſon *borgne*, eſt celle dont on a bouché les vues, qui eſt ſombre, obſcure.

BORGNE, en termes de Médecine, ſe dit du premier des trois gros boyaux ou inteſtins. On l'appelle auſſi *cæcum*, ou *ſac*, parce qu'il n'a qu'un trou ou conduit ouvert. Il eſt ſitué entre l'ileon & le colon. Les pourceaux & les animaux gloutons ont le *cæcum* grand ou double.

On appelle auſſi une grenade *borgne*, ou *aveugle*, celle qui n'a pas beſoin d'être allumée pour être jetée avec le mortier, mais qui s'allume en tombant. *Voyez* GRENADE.

On dit proverbialement, faire des contes *borgnes*, pour dire, de méchans contes, mal faits. On dit auſſi un compte *borgne*, pour dire, oppoſé à rond. On m'offre 295 liv. 10 ſ. de cette dette, c'eſt un compte *borgne*, j'en veux cent écus, c'eſt un compte rond. On le dit auſſi d'un compte qui n'eſt pas clair. On dit auſſi, changer ſon cheval *borgne* contre un aveugle, pour dire, faire un mauvais troc. On appelle auſſi un *faux borgne*, un homme qui fait le niais, qui feint de n'avoir pas bonne vue, & qui toutefois tâche à tromper. On dit auſſi qu'au Royaume des aveugles les *borgnes* ſont Rois. On dit auſſi, voilà bien viſé pour un *borgne*, pour ſe moquer des tireurs mal adroits.

BORGNESSE. ſ. f. Femme qui n'a qu'un œil. *Luſca, altero oculo capta.* Il ne ſe dit que par injure & par mépris. Terme tout-à-fait bas.

☞ BORGO. *Borgus*, ou *burgus*. Ville de Suède, en Finlande, dans la province de Nilande, ſur le golfe de Finlande.

☞ BORGO-FORTE. *Burgus-fortis*. Petite ville d'Italie, dans le Duché de Mantoue, ſur le Pô.

☞ BORGO-SAN-DONNINO. Ville d'Italie, dans le Duché de Parme, avec un Evêché ſuffragant de Bologne.

☞ BORGO-DI-SAN-PIETRO. Partie de la ville de Rome où ſont le Palais du Vatican & la Baſilique de S. Pierre.

☞ BORGO-DI-SAN-SEPOLCRO. *Burgus ſancti Sepulchri*. Ville d'Italie, dans les Etats du Grand Duc de Toſcane, dans l'Ombrie, près du Tibre, avec un Evêché ſuffragant de Florence.

☞ BORGO-DI-SESIA. *Seſſites Burgus*. Ville d'Italie, proprement du Milanez, quoiqu'elle ſoit dans les Etats du Duc de Savoie, ſur la rivière de Seſia qui lui donne ſon nom.

BORGO-DI-VAL-DI-TARO. *Burgus vallis Tari*. Petite ville d'Italie, au Duché de Parme, capitale de la Principauté de *Val di-Taro*.

BORIDIA. ſ. f. Eſpèce de mets ſalés, préparés avec une ſorte de petit poiſſon qu'on mange cru. Ce ragoût, ainſi que tous ceux de la même eſpèce, ſont nuiſibles à l'eſtomac, durs à la digeſtion, & malfaiſans pour le ventre qu'ils relâchent. DICT. de JAMES.

BORIN. ſ. m. Oiſeau. *Voyez* BOUVIER.

☞ BORIQUEN. *Boriquena*. Île de l'Amérique ſeptentrionale, ſous la puiſſance des Eſpagnols, parmi les Antilles.

☞ BORISSOW, ou BORYSOW. *Borellovia*. Ville du Duché de Lithuanie, en Pologne, au Palatinat de Minsky, ſur la rivière de Berezina.

BORISTÈNE, ou BORYSTÈNE, & BORYSTHÈNE. Grand fleuve d'Europe. *Boriſthenes*. Le *Boriſthène* a ſa ſource dans la Moſcovie, au Midi de celle du Volga, & au Couchant de la ville de Moſcou. Il traverſe une partie de la Moſcovie & de la Lithuanie, & toute la baſſe Volhinie, & ſe décharge dans la mer Noire, entre la petite Tartarie & la Beſſarabie. Jornandez l'appelle *Donaſter*, Ammien Marcellin *Danaſtus*, Louis Decius *Deniéper*, Mercator *Niéper*, Leunclavius *Briſna*, Pencet *Bereſina*, Cromer *Dneſter* & *Neſter*. Mais le Niéper eſt le Neparis d'Hérodote; pour le Neſter, c'eſt le Tyras, qui coule entre le *Boriſthène* & le Danube; & la Bereſine c'eſt le *Boriſthène*. Voyez BAUDRAN. Les Géographes conviennent que le Pripèce eſt le *Boriſthène* méridional des Anciens, & quelques-uns même penſent que la *Bereſina* étoit le *Boriſthène* ſeptentrional. De cette ſorte le Niéper auquel on donne aujourd'hui le nom de *Boriſthène*, n'auroit été autrefois qu'une des rivières qui ſe jetoient dans ce fleuve. Le *Boriſthène* a treize ſauts ou caſcades formées par des rochers qui traverſent ſon lit, & qui en rendent la navigation impoſſible.

L'Empereur Adrien avoit un cheval de chaſſe qu'il appeloit *Boriſthène*, & auquel il érigea un tombeau, & des colonnes après ſa mort, avec des inſcriptions, ou épitaphes. *Voyez* SCALIGER ſur Spartien, dans la vie d'Adrien.

BORISTHÈNE. Ville ancienne ſituée ſur le Boriſthène, & habitée par des Grecs, ou plutôt mêlée de Grecs & de Barbares, c'eſt-à-dire, de Scythes ou de Gétes. *Boryſthenis, Olbia, Olbiopolis*. Strabon dit qu'elle fut bâtie par les Miléſiens, qui la nommerent *Olbia*, c'eſt-à-dire, l'*Heureuſe*; qu'enſuite elle prit le nom du fleuve ſur lequel elle étoit ſituée. Le P. Lubin prétend que c'eſt *Oczacow*.

BORISTENITE. ſ. m. & f. Habitant de la ville de Boriſthène. *Boriſtenites. Olbiopolites*. Plutarque, dans la vie de Cléomène, parle de Sphœrus le *Boriſténite*. CORN.

BORITIS, dans le grand art, ſignifie le mercure parvenu au noir très-noir, ou le laiton qu'il faut blanchir.

☞ BORMIO ou WORMS. *Bormium*. Ville du pays des Griſons, avec titre de Comté, ſur la rivière d'Adde; il y a dans ſon voiſinage des bains célèbres, nommés *bains de Bormio*, *Bormiæ aquæ*.

☞ Elle donne le nom au Comté de Bormio, petit pays des Griſons alliés des Suiſſes, ſur les confins d'Italie &

du Breſſan, au milieu des Alpes, qui eſt diviſé en cinq communautés, dont *Bormio* eſt la capitale.

C'eſt dans cette ville que demeure le Gouverneur nommé le *Podeſtà*, que les Griſons y envoient tous les deux ans.

BORNAGE. ſ. m. Terme de Palais. *Metatio.* ☞ Opération juridique par laquelle on marque les limites d'un terrain par des groſſes pierres qu'on nomme *bornes.* L'action de *bornage* peut être intentée, ou entre particuliers pour les confins de leurs héritages, quand l'un ſe plaint que ſon voiſin entreprend ſur ſon heritage; ou entre les Curés, & les Décimateurs, pour les limites de leurs Paroiſſes, ou de leurs dîmages; ou entre différens Seigneurs, pour les limites de leur territoire, & de leur Juridiction. *Voyez* le *Nouveau Praticien François* de Pimont.

BORNAGER. v. n. Terme de Bateliers de la Loire. C'eſt piquer obliquement le bâton ou rivereau dans le ſable du côté que le bateau eſt emporté par le cours de l'eau, en ſorte que le bateau venant à heurter contre le bout du bâton que le batelier tient, & qu'il dirige contre le rebord d'une planche, ou contre des entailleures faites exprès au bord du bateau pour donner priſe au bâton, le bateau ſoit repouſſé de l'autre côté. *Lintrem conto oppoſito repellere.* On ne *bornage* guère que dans les grands bateaux, comme chalans, ſapinières, *&c.* Dans les petits on pouſſe à l'épaule. Les bateliers de la Seine, au lieu de *bornager*, diſent *bouter.*

☞ BORNE. ſ. f. Ce mot ſignifie en général tout ſigne de limites: & cette définition convient tant au propre qu'au figuré. *Meta.* Nicot dérive ce mot du grec Βόνος, qui ſignifie *tumulus, acervus*, monceau, parce que les premières marques des *bornes* étoient des mottes ou élévations de terre, que Rigaut dit avoir été appelées *botones* en termes d'arpentage. Du Cange dit que dans la baſſe latinité on appeloit une *borne, bonna, bunda, bodina* & *bodula:* d'où l'on a fait les autres mots de *boonne* pour *borne*, de *booner* pour *borner:* d'où l'on a fait auſſi *abonagium* & *asbonagium*, & *esbonare*, pour dire, meſure & meſurer.

☞ Le mot de *borne* exprime une marque fixe & certaine qui ſert à terminer un champ, un territoire, une province, un état, & à ſéparer l'un de l'autre.

☞ Il y a des *bornes* naturelles, comme une rivière, une forêt, une chaine de montagnes, *&c.* Il y en a d'artificielles, telles que ſont des murailles, des remparts, des foſſés, ou même des pierres de diſtance en diſtance, & quelquefois des lignes imaginées depuis un terme dont on eſt convenu, juſqu'à un autre terme. Quelques pays ont des *bornes* naturelles, comme l'Eſpagne & l'Italie, qui ſont l'une & l'autre environnées par la mer, comme les preſqu'îles, & jointes au continent: celle-ci par les Alpes, & celle-là par les Pyrénées. Telles étoient autrefois les Gaules, lorſqu'elles étoient bornées par le Rhin, les Alpes, la mer Méditerranée, les Pirénées & l'Océan. Les *bornes* de l'Allemagne ſont artificielles, & ont varié en différens temps. La France qui les a communes avec elle de ce côté là, a ſouvent éloigné ou rapproché ces *bornes*, ſelon les ſuccès qu'elle a eus dans la guerre.

Les *bornes* d'un champ ſont des pierres ou d'autres marques qui ſervent à ſéparer un champ d'avec un autre. Cette prairie a pour *bornes* d'un côté la rivière, de l'autre un bois. Les Seigneurs qui ont des bois ou des terres près des forêts du Roi, ont été obligés, par la dernière Ordonnance des Eaux & Forêts, d'y faire des foſſés pour leur ſervir de *bornes.* Les Arpenteurs qui plantent des *bornes*, ſont tenus d'y laiſſer des témoins, qui ſont des tuileaux ou autres marques dont ils chargent leur procès verbal. Les Juges ordonnent ſouvent qu'une pierre qu'on prétend ſervir de *borne*, ſera levée, pour voir ſi on y trouvera des témoins.

☞ La haie vive, buiſſon, terre ou *borne*, étant entre pré & terre, vigne ou bois, ſont réputés être du pré, & non de la terre, vigne ou bois. Loisel.

☞ Numa Pompilius mit les *bornes* des terres au nombre des choſes ſacrées: il fit entendre qu'elles étoient ſous la protection du Dieu *Terminus*, & défendit de les changer de place, à peine de la vie. De la Mare.

☞ Il ſe trouve quelques Seigneurs qui ont marqué les *bornes* des terres qu'ils ont données, avec la pointe de l'épée; manière qui a quelque choſe de noble, & donne lieu de croire que les perſonnes de qualité commençoient à porter toujours l'épée. Lobineau. Il parle du commencement du XIIIe ſiècle. Rindenus a fait une diſſertation ſur les pierres qui ſervent de *bornes. Chriſt. Adami Rindeni Diſſertatio de diverſitate lapidum finalium, eorumque jure*, dans laquelle on trouve tout ce que le Droit, l'Hiſtoire ancienne & moderne peuvent fournir ſur ce ſujet, & elle eſt pleine de critique.

☞ Bornes, dans le ſens figuré, ſe dit de tout ce qui empêche de paſſer outre, de ce qui contient une choſe dans ſa ſphère, de tout ce qui eſt regardé comme les limites d'une choſe. On paſſe les *bornes* de ſon pouvoir, de la raiſon, de la modeſtie, de ſon ſujet, *&c.* On met, on donne des *bornes* à ſon ambition: on ſe preſcrit des *bornes:* on va au de-là, on les franchit, *&c.* Un homme ſage ſe tient toujours dans les *bornes* du devoir, *intrà officii fines.* Il n'y a que la Religion qui puiſſe nous conſoler des *bornes* étroites de notre vie. Nic. Quand on eſt un peu raiſonnable, on ſait donner des *bornes* à ſes déſirs. *Modum ſtatuere cupidinibus.* La vaillance a ſes *bornes* comme toutes les autres vertus, & elle doit être accompagnée de prudence. Voit.

☞ On confond ſouvent les mots de *bornes, limites* & *terme.* M. l'Abbé Girard apprend à les diſtinguer, & les caractériſe ainſi. Le *terme*, dit-il, eſt où l'on peut aller. Les *limites* ſont ce qu'on ne doit point paſſer. Les *bornes* ſont ce qui empêche de paſſer outre. Le *terme* eſt un point. Les *limites* ſont une ligne. Les *bornes* ſont un obſtacle.

☞ On approche ou l'on éloigne le *terme.* On reſſerre ou l'on étend les *limites.* On avance ou l'on recule les *bornes.*

☞ Le *terme* & les *limites* appartiennent à la choſe; ils la finiſſent. Les *bornes* lui ſont étrangères; elles la renferment dans le lieu qu'elle occupe, ou la contiennent dans ſa ſphère. Le détroit de Gibraltar fut le *terme* des voyages d'Hercule. On a dit avec plus d'éloquence que de vérité, que les *limites* de l'Empire Romain étoient celles du monde. La mer, les Alpes & les Pyrénées ſont les *bornes* naturelles de la France.

☞ Le *terme* de la proſpérité arrive ſouvent dans le moment qu'on projette de ne plus donner de *limites* à ſon pouvoir, & qu'on ne met aucunes *bornes* à ſon ambition.

☞ Je ne vois le *terme* de nos maux que dans le *terme* de notre vie. Les ſouhaits n'ont point de *limites;* l'accompliſſement ne fait que leur ouvrir une nouvelle carrière. Nous ne ſommes heureux que quand les *bornes* de notre fortune ſont celles de notre cupidité.

☞ Borne, ſe dit par extenſion, des pierres qu'on met à côté des portes & le long des murailles d'un bâtiment, pour empêcher qu'elles ne ſoient endommagées par les voitures.

☞ Borne *de Cirque.* Terme d'Antiquité. C'étoit chez les Grecs une pierre en forme de cône qui déſignoit & déterminoit la longueur du ſtade, & qui régloit chez les Romains la courſe des chevaux dans les Cirques & les Hippodromes. *Meta.*

☞ BORNER. v. a. Mettre des bornes, ſéparer des héritages voiſins & aboutiſſans les uns aux autres, en y plaçant de nouvelles bornes, ou en rétabliſſant les anciennes qui auroient été déplacées. *Metas figere, ſtatuere, limitari.* On a *borné* ce vignoble. Les Juges ont ordonné un tranſport ſur cet héritage, pour le faire meſurer & *borner* par un Arpenteur.

☞ Borner, ſignifie auſſi limiter, reſſerrer dans un certain eſpace, dans une certaine étendue. *Terminare, circumſcribere.* Cette rivière, ce grand chemin, ce foſſé *bornent* cette prairie de trois côtés. La mer & les Pyrénées *bornent* l'Eſpagne.

☞ Dans cette acception on dit que des côteaux, des prairies, *&c. bornent* agréablement la vue, pour dire, la terminent agréablement.

☞ On le dit auſſi des perſonnes par rapport à leurs

maiſons, à leurs héritages. Il veut vendre ſa maiſon, parce qu'il s'y trouve trop *borné*. *Angustare*. Il eſt *borné* d'un côté par une forêt, d'un autre par une montagne, de maniere qu'il ne peut s'étendre ni faire d'acquiſitions.

BORNER, ſe dit auſſi figurément pour modérer. Il faut *borner* ſes prétentions, ſa fortune, ſon ambition, ſon diſcours. Se *borner* à ſes propres affaires. Qui *borne* ſes déſirs au ſeul néceſſaire, ne court point les mers orageuſes. S. Evr. On le dit abſolument : il faut ſe *borner*, ſavoir ſe *borner*.

☞ BORNÉ, ÉE. part. On dit au propre, en parlant d'une maiſon, qu'elle a une vue *bornée*, pour dire, peu étendue. Au figuré, avoir des vues *bornées*, c'eſt avoir peu de lumières ou d'ambition. Eſprit *borné*, capable de peu de choſe. Les eſprits *bornes* admirent tout. Fortune *bornée*, médiocre, commune. Ce qui fait qu'on ſe laſſe des objets & des plaiſirs du monde, c'eſt qu'ils ſont *bornés*.

☞ BORNÉO. *Borneum*. Île fort grande, dans la mer des Indes, la principale des îles de la Sonde, qui renferme pluſieurs royaumes, dont le plus conſidérable porte le même nom.

☞ La ville de *Bornéo*, qui en eſt la capitale, fait un grand commerce.

BORNEUR. ſ. m. On pourroit appeler ainſi l'*horizon*, ſelon la ſignification du mot grec, parce qu'il borne notre vue.

BORNEYER. *Voyez* Bornoyer.

☞ BORNO, ou BORNOU. Ville & Royaume d'Afrique, dans la Nigritie, avec un déſert & un lac de même nom. Les peuples de ce royaume n'ont ni loi ni religion, ils vivent comme des bêtes. Les femmes y ſont communes & les enfans auſſi.

BORNOYER. v. a. Terme d'Architecture & de Jardinage. Voir & reconnoître à l'œil ſi une choſe eſt droite. Viſer, aligner quelque choſe d'un ſeul œil, pour voir ſi elle eſt droite, & la dreſſer. *Obſervare, inſpicere*. En *bornoyant*, on a trouvé le défaut d'alignement de cette allée.

Bornoyer. Terme de Géométrie, qui dans cette ſcience a la même ſignification qu'en Architecture. Ayant, après chaque obſervation, *bornoyé* le long du limbe du quart de cercle, *&c.* P. Laval, *Mém. de Trév.* 1713, *p.* 1075.

La Quintinie & Liger écrivent *borneyer*. C'eſt apparemment ainſi que les Jardiniers prononcent. Il faut être ou à genoux, ou aſſis, ou debout, pour *borneyer* à ſon aiſe. La Quint. On met la règle ſur deux bâtons : on voit avec l'équerre ſi elle eſt bien de niveau, & cela étant, on *borneye*. Id.

☞ BORNOYÉ, ÉE. part. Allée *bornoyée*.

BORNOYEUR. ſ. m. La Quintinie écrit mal *Borneyeur*. Qui bornoie, qui viſe ou mire d'un œil ſeul une ſurface, pour juger de ſon alignement, pour la mettre droite & de niveau. Quand on veut mettre un terrain de niveau, il faut hauſſer ou baiſſer la perche, ſuivant l'ordre du *bornoyeur*, juſqu'à ce que l'extrémité en ayant été obſervée par le *bornoyeur*, on ſuppute juſte combien de pieds & de toiſes il y a en ligne droite & à plomb, depuis cette extrémité qui eſt au haut de la perche ou du jalon, juſqu'à la ſuperficie de la terre. La Quint.

☞ BORNSTADT. Petite ville de la Tranſylvanie, à deux lieues d'Hermanſtadt.

BOROZAIL, ou le *zail* des Ethiopiens. ſ. m. C'eſt une maladie épidémique aux environs de la rivière de Sénéga. Elle attaque particulièrement les parties honteuſes; cependant elle differe de la vérole, quoiqu'elle doive ſon origine à un uſage immodéré des femmes, pour leſquelles les habitans de ces contrées ont une paſſion violente. Cette maladie s'appelle dans les hommes *Aſab*, & dans les femmes *Aſſabattus*. Blancard *cité par James*.

BORRELISTE. ſ. m. *Borrelianus, Borreli diſcipulus*. Nom de Secte, qui a pris ſon nom d'Adam Borréel ſon chef, qui étoit Zélandois. Les *Borreliſtes* ſuivent la plus grande partie des erreurs des Mennoniſtes, qui ſont des Anabaptiſtes. Ils ne ſe trouvent pas néanmoins dans leurs aſſemblées. Ils menent, dit on, une vie aſſez ſévère; ils font de grandes aumônes; ils blâment & mépriſent toutes les fonctions extérieures de la Religion, aſſemblées dans les temples, prières publiques, uſages des Sacremens, *&c.* Ils ſoutiennent que depuis la mort des Apôtres, il n'y a point eu, & qu'il n'y a point de vraie Égliſe. Ils veulent qu'on ne liſe que la parole de Dieu, ſans aucune interprétation. *Voyez* M. Stoup, dans ſon *Traité de la Religion des Hollandois*.

☞ BORRIANO. Petite ville avec château, au royaume de Valence, en Eſpagne, ſur la Méditerranée, à ſept lieues de Valence.

BORROW. ſ. m. Arbre des Indes. Son écorce eſt couverte d'épines crochues: quand on y fait quelque inciſion, il en ſort un ſuc purgatif. Son bois eſt ſi poreux, qu'il n'eſt pas même bon à brûler.

☞ BORSALO. Royaume d'Afrique, en Nigritie. Il n'eſt pas éloigné de la côte, & s'étend le long du bord ſeptentrional de la rivière de Gambea juſqu'à Tantaconde.

☞ BORSHOLDER. ſ. m. Terme d'Hiſtoire ancienne. Dans le temps que l'Angleterre étoit diviſée en Comtés, les Comtés en Centuries, & les Centuries en Décuries, le Décurion ou Chef de chaque Décurie portoit le nom de *Borsholder*. Tous les membres d'une Décurie étoient cautions & ſolidairement obligés envers le Roi pour la réparation de ce que chacun d'eux pourroit faire de contraire aux Lois.

BORT, ou BORD. Petite ville de France, dans le Limoſin, ſur la Dordogne, vers l'Auvergne, à 45° 23′ 51″ de latitude. *Caſſini & Maraldi*.

☞ BORTINGLE. ſ. f. Terme de rivière. Eſpèce de plat-bord, qui ſert de hauſſe au bord du bateau, lorſque la charge lui fait prendre trop d'eau.

☞ BORYSTÈNE. *Voyez* Boristène.

B O S.

BOS, ou BO, vieux ſ. m. Bois. De *bo*, La Fontaine a fait *boquillon*. On a fait auſſi *boſches*.

☞ BOSA. Ville épiſcopale & maritime de l'île de Sardaigne, au Sud de Saſſari.

BOSAN. ſ. m. Terme de Relation. C'eſt un breuvage de millet bouilli dans l'eau, dont les Turcs boivent beaucoup, & c'eſt ce qui les rend ſi robuſtes & ſi forts. De la Boulaye.

☞ BOSC. Petite rivière de France, en baſſe Normandie, dans le Cotentin, formée de pluſieurs ruiſſeaux. Elle tombe dans le fauxbourg de Granville, dont elle nettoie le port.

☞ BOSCAUDON. Abbaye de France, en Dauphiné, ordre de Saint Benoît, à une lieue d'Embrun.

☞ BOSCH, BOSCHI, BOSC, ou BOSCO. Petite ville d'Italie, dans l'Etat de Milan, dans le territoire d'Aléxandrie, diocèſe de Tortone, ſur la rivière d'Orbe.

BOSEL. ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt un membre rond qui eſt la baſe des colonnes, qui eſt comme un gros anneau, ou bourrelet qu'on nomme auſſi *bâton, tore, ſpire & aſtragale*. *Torus*.

☞ BOSIRI. Ville d'Egypte, ſur la côte, à ſept lieues d'Aléxandrie.

☞ BOSNA-SARAI, ou BOSNA-SERAI. Ville de la Turquie, en Europe, dans la Boſnie, ſur la rivière de la Migliataska.

BOSNIE. Province d'Europe, qui eſt une partie de la Servie, qui a été autrefois une des provinces du royaume de Hongrie, qui enſuite a eu titre de Royaume, & qui enfin eſt ſoumiſe au Turc depuis Mahomet II, qui la prit en 1463, & fit écorcher vif Etienne, le dernier des Rois de *Boſnie*. *Boſnia, Boſſena, Boſna*. On dit qu'elle a pris ce nom d'un fleuve de même nom qui l'arroſe.

☞ BOSOCH. Contrée de la Turquie, en Aſie, dans la partie la plus orientale, & dans le pays d'Aladuli.

BOSPHORE. ſ. m. Eſpace de mer entre deux terres, qui ſert de communication à deux mers. *Boſphorus*. Properce dit auſſi *Boſphorum, Liv. III, Eleg. 10.*

On n'a donné ce nom qu'à deux détroits de la mer méditerranée, le *Bosphore* de Thrace, & le *Bosphore* Cimmérien. Le *Bosphore* de Thrace eſt celui que nous appelons aujourd'hui *Detroit de Conſtantinople*, ou *Canal de la mer noire*, par lequel cette mer, nommée *Pont-Euxin*, communique à la mer de Marmora. Il ſépare la Thrace de l'Aſie mineure; & c'eſt par cette raiſon qu'on l'a nommé *Boſphore* de Thrace, *Boſphorus Thracius*. Le *Boſphore* de Thrace a plus de 20 milles de long, & par-tout il n'a qu'un mille de large au plus, juſqu'aux Chateaux, qui ſont éloignés de douze milles de Conſtantinople, & qui ſont bâtis de part & d'autre pour ſervir de porte à cette ville de ce côté, auſſi-bien que les Dardanelles du côté de l'Helleſpont. Il y a ſur le rivage des ſérails & des villages, & ſur les collines & dans les vallées il y a des jardins & des villes. Pluſieurs petits ruiſſeaux viennent de part & d'autre ſe décharger dedans. Plus de quarante vallons diſputent aux collines la beauté de leur verdure, & un vaiſſeau, quelque grand & quelque chargé qu'il ſoit, peut prendre port en trente endroits differens. Du Loir, *p. 73*. Petr. Gyllius a fait une deſcription exacte de ce *Boſphore*, & de toutes ſes appartenances, en trois livres. *P. Gyllii de Boſphoro Thracio, Lib. III.* Le calme du *Boſphore* eſt ſi grand, qu'on le paſſe ſur des permez. Du Loir, *p. 68*. On remarque très-peu de ruines de l'Antiquité tout le long du *Boſphore*, & hormis quelques fondemens de groſſes murailles qui ſont ſur le rivage de l'Europe, où il y a apparence que Mandrocles, Samien, fit un pont, pour faire paſſer Darius & ſon armée qui alloit contre les Scythes, il n'y a point d'autres bâtimens que des modernes. Il n'y reſte plus rien de ces temples que les Argonautes y bâtirent, ni des palais de Phineus & d'Amicus. Du Loir, *p. 72*. Au-de-là des chateaux, les rivages du *Boſphore* n'étant pas ſi agréables, ſont auſſi moins habités & moins cultivés. Au ſortir de ſon embouchure, il y a un rocher dans la mer proche du bord de l'Europe, ſur lequel eſt plantée une colonne de marbre blanc, haute d'environ douze pieds, qu'ils appellent la *colonne de Pompée*. Mais je ne ſais pour quelle raiſon elle porte ce nom: l'hiſtoire ne fait point mention que cet illuſtre Romain ait fait dreſſer de ſi petites marques de ſa gloire, & ce ne ſauroit être, à mon avis, un reſte des trophées de la victoire du Pont. Busbequius dit que ſi ſa mémoire ne le trompe, le nom d'un certain Octavien Romain, étoit gravé ſur la baſe de cette colonne; mais il n'y a point d'autres inſcriptions maintenant que les noms de quelques-uns de ceux qui ont été la voir. Tout le long du rivage de la mer, proche de cette colonne, il ſe trouve dans le ſable des coquillages merveilleux pour leur petiteſſe & pour la variété de leurs couleurs; & dans le lit d'un petit fleuve qui ſe décharge auprès, on rencontre parmi ſon gravier des pierres ſi fines & ſi polies, qu'elles ne ſont guère moins précieuſes que des onix & des ſardoines. Au bord de l'Europe il y a un petit village qu'on appelle *Phare*, qui ſert de fanal à ceux qui navigent de nuit, pour leur faciliter l'entrée du *Boſphore*, & plus avant dans la terre (vers un village appelé *Zékeré*, où je crois que miſſent les meilleurs & les plus gros melons de ce pays) on voit les aqueducs de Conſtantinople ſi magnifiquement bâtis, que quelques-uns ont trois étages de 60 arcades de long chacun. Du Loir, *p. 73, 74*.

Le *Boſphore* Cimmérien, *Boſphorus Cimmerius*, eſt ce que nous appelons aujourd'hui *détroit de Kapha*, ou de *Kiderleri*, du nom de deux villes qui ſont deſſus. On le nomma *Cimmérien* à cauſe des Cimmériens, peuples qui n'en étoient pas loin, ainſi que l'aſſure Denis le Géographe, *v. 167 & ſuiv.* Il ſéparoit la Cherſonnèſe Taurique du côté d'Europe, & de la Sarmatie du côté d'Aſie, c'eſt-à-dire, qu'il étoit entre ce que nous appelons aujourd'hui *Tartarie* d'un côté, & *Circaſſie* de l'autre. Il joignoit le Pont-Euxin au Palus Méotides. *Voy.* Pompon. Mela, *L. I, C. 1*. Héſychius l'appelle *Boſphore Scythique*. Le *Boſphore* Cimmérien, appelé autrement la *Cherſonnèſe Taurique*, reçut pour Roi, de la part d'Auguſte, Polémon Roi du Pont. Till.

Le mot *Boſphore* eſt grec, formé, ſelon quelques-uns, de βοῦς, *bœuf*, & φορέω, *je porte*, ou, ſelon d'autres, de βοῦς, *bœuf*, & πόρος, *paſſage*; d'où vient que, ſelon ceux-ci, il faudroit dire *Boſpore*. Il eſt à remarquer extraordinaire qu'un π ſe change en φ, c'eſt-à-dire, un *p* en *ph*. Si l'on convient de l'etymologie de ce nom, on ne convient pas de la raiſon pour laquelle il a été donné au *Boſphore* de Thrace. Les uns diſent qu'Io, fille d'Inachus, ayant été changée en vache par Junon, paſſa ce detroit, qui de-là fut nommé *Boſphore*. C'eſt le ſentiment d'Apollodore, *L. II*; de l'Interprète d'Apollonius, de Pline, *L. II, c. 1*; de Denis le Géographe, *v. 140*; d'Eſchyle dans ſon Promethée; de Valer. Flaccus, *L. II, v. 345*; de Nonnus, *L. III*; de Callimaque, de Polybe, de Lycophatus dans Ion, de Tzerzès, *Chil. I, hiſt. 31*; d'Ammian. Marcellin, *L. XXII*; & de cent autres, ſur tout parmi les Poëtes. Arrien dit que les Phrygiens ayant reçu une réponſe de l'oracle qui leur ordonnoit de ſuivre la route que leur marqueroit un bœuf, ils en agiterent un qui ſe jeta à la mer pour éviter leurs pourſuites, & paſſa ce détroit à la nage. Denis de Byzance dit qu'un bœuf tourmenté d'un taon ſe jeta dans le detroit & le paſſa. D'autres diſent que tout detroit étoit autrefois appelé *Boſphore*. D'autres diſent que quand les habitans des côtes vouloient le paſſer, ils joignoient des bateaux enſemble, & y attelloient des bœufs. Nymphius raconte, ſur le témoignage d'Accarion, que les Phrygiens voulant paſſer ce detroit, conſtruiſirent un navire, à la proue duquel il y avoit une figure de tête de bœuf, & qui apparemment pour cela fut appelé βοῦς, *bœuf*. Jean d'Antioche dit que Byzas, fondateur de Byzance, jeta un bœuf dans ce detroit, & qu'il le paſſa à la nage. Ephorus dit que ce nom vient du taureau, que le Roi de Phénicie envoya à Inachus pour Io, que les Phéniciens avoient ravie. Quelques-uns même, au rapport de Lloyd & d'Hoffman, ont cru que ce nom venoit du vaiſſeau qui porta Phryxus dans la Colchide, & qui ſe nommoit *belier*, & non pas *bœuf*. Pline dit qu'on appelle *Boſphore* cet eſpace de mer, parce qu'il eſt ſi étroit, que des bœufs peuvent aiſément le paſſer: en effet on entend d'un bord de la mer à l'autre les hommes parler, les oiſeaux chanter, les chiens aboyer. P. Gyllius a compoſé trois livres du *Boſphore* de Thrace.

Je ne trouve rien ſur l'origine du nom de *Boſphore* Cimmérien: peut être n'a-t-il été ainſi appelé qu'à cauſe de ſa reſſemblance au *Boſphore* de Thrace, c'eſt-à-dire, parce que c'eſt un canal fort étroit. De ce *Boſphore* le port de Conſtantinople fut appelé βοσφόριον, & puis par corruption, φωσφόριον, & πρεσφόριον, *Voyez* Lambecius ſur Codin, *n. 119*.

BOSQUET. ſ. m. Petit bois planté avec ſymétrie, & coupé d'allées diverſement combinées. *Nemus, ſilvula*. Il ſe dit particulièrement de ceux qu'on plante dans les jardins des maiſons de plaiſance, ou des cabinets couverts d'arbres fort touffus, pour la décoration.

Bosquet, eſt le diminutif de *boſc*, qui a ſignifié *bois, forêt*. On trouve *boſcum* dans le même ſens dans l'hiſtoire des miracles de S. Benoit par Adrevalde. Et, ſelon Nicot, ce nom vient de βόσκω, *paſco*, comme *nemus* vient de νέμω. De *boſcum* nos peres ont fait *boſc*, que l'on diſoit encore en Flandre du temps de Nicot, & qui reſte dans des noms de famille. Les Picards l'ont adouci en diſant *bos*, dont les François ont fait *bois*. Il y a apparence que *boſc* eſt un mot celtique; car il eſt dans le bas-breton, & ſignifie la même choſe qu'en françois. Les Allemands diſent auſſi *boſch*, pour ſignifier la même choſe. On trouve le diminutif *boſchetum* dans la baſſe latinité. *Act. SS. T. IV, Jun. p. 765. B.*

BOSQUILINE. ſ. f. Vieux mot. Terre pleine de bois & d'eaux.

☞ BOSSAGE. ſ. m. terme d'arts. C'eſt en général une ſaillie, une éminence qu'on laiſſe à une ſurface plane propre au bâtiment, de quelque matière que ce ſoit. *Eminentia, prominentia*.

En Architecture, on appelle *boſſage*, une pierre qui a quelque ſaillie, qu'on laiſſe ſans être taillée dans les bâtimens qu'on élève, pour y tailler enſuite des cha-

piteaux, des armes, ou quelques autres ouvrages. *Eminentia*, *anaglyphum*. On appelle auſſi, *joindre les pierres en boſſage*, quand elles avancent au-dela des endroits où ſont les joints: comme on laiſſe certaines boſſes aux tambours des colonnes de pluſieurs pièces, pour conſerver les arêtes de leurs joints de lit, que les cordages pourroient émouſſer, & pour en faciliter la poſe. On appelle encore *boſſages*, certaines pierres avancées qu'on laiſſe au-deſſus des couſſinets d'un arc, ou d'une voûte, & qui ſervent de corbeaux pour porter les cintres.

Bossages, ou Pierres *de refend*, ce ſont les pierres qui ſemblent excéder le nu du mur, à cauſe que les joints de lit en ſont marqués par des enfoncemens, ou canaux carrés.

Bossage *ruſtique*, eſt celui qui eſt arrondi, & dont les paremens paroiſſent brutes, ou pointillés également.

Bossage *arrondi*, eſt celui dont les arêtes ſont arrondies.

Bossage *à anglet*, eſt celui qui étant chanfreiné & joint à un autre de pareille manière forme un angle droit.

Bossage *en pointe de diamant*, eſt celui dont le parement a quatre glacis qui ſe terminent à un point lorſqu'il eſt carré, & à une arête, quand il eſt barlong.

Bossage *en cavet*, eſt celui dont la ſaillie eſt terminée par un cavet entre deux filets. *&c.*

Bossage, en termes de Charpenterie, eſt la rondeur en boſſe que font les bois courbes, ou cintrés. *Arcus*. On toiſe les bois affoiblis exprès de toute la grandeur de leur *boſſage*. On appelle auſſi *boſſage*, les parties éminentes ou les plus groſſes qu'on laiſſe ſur les poinçons, ou autres pièces de bois qu'on emploie.

☞ BOSSE. ſ. f. Groſſeur contre nature, qui vient naturellement ou par accident, au dos ou à l'eſtomac, quelquefois à l'un & à l'autre. *Gibbus*, ou *gibba*. C'eſt quelquefois par un vice de conformation qu'il ſurvient à des parties oſſeuſes ces ſortes de groſſeurs extraordinaires. Quelquefois elles proviennent de l'habitude où l'on eſt de tenir ſon corps dans une ſituation gênante. D'où il arrive que les parties oſſeuſes accoutumées à cette ſituation, ne peuvent plus ſe plier dans un ſens contraire. C'eſt pour cela que les gens occupés toute leur vie à bêcher la terre, le corps à moitié plié, ſont ſujets à avoir des boſſes.

Ménage dérive ce mot de *puſa*, d'où il fait *buſa*, & enſuite *boſſe*. Il en dérive auſſi *buſſe* & *buſſart*, vieux mot françois. Il fait auſſi venir *boiſſeau* de ſon diminutif *buſſellum*. de l'hébreu דכש, *dabas*, qui ſignifie, *miel*, דבשת, *dabbeſet*, eſt expoſé *gibbus*, *ſeu tuberculum*, *quod eſt ſuper dorſum camelorum*, la *boſſe* des chameaux. Enſorte que, ſelon cette ſignification de דבש, *debas*, *tebas*, *tuber* pourroit avoir dégénéré, pour ſignifier la même choſe, *gibbus*, *tumor*. Et ainſi en françois retranchant le ד, ou *d* hébreu, de כשת, *beſſet*, *boſſe* a été formé. Guichard. Ailleurs il le tire de צבה, *tſaba*, *tumeſcere*, *enfler*, dont en tranſpoſant ſes radicales, il fait בצה, *batſa*, d'où *boſſe*, dit-il, a été formé en françois. Ni l'une ni l'autre de ces origines n'a guère de vraiſemblance.

Ce mot, ſelon Du Cange, vient de *boſſa*, qu'on a dit dans la baſſe latinité en la même ſignification.

☞ Bosse, ſe dit des groſſeurs que certains animaux ont ſur le dos. Un chameau a une *boſſe* ſur le dos. Un dromadaire en a deux.

☞ Bosse, ſe dit auſſi d'une enflûre qui provient d'un coup, d'une chute, qui eſt la ſuite d'une contuſion. *Tumor*. En tombant ſur la tête, il s'eſt fait une *boſſe* au front.

On le dit auſſi de quelques autres tumeurs. Une *boſſe* chancreuſe. La *male boſſe*, eſt un bubon de peſte, qui ne diffère du charbon qu'en ce que la matière de la *boſſe* eſt plus craſſe & plus viſqueuſe, & celle du charbon eſt plus âcre, bouillante, furieuſe & ſubtile, faiſant eſcare au lieu où il vient. *Ulcus peſtilens*.

☞ Bosse, ſe dit auſſi d'une élévation, d'une éminence qui ſe trouve ſur une ſuperficie qui devroit être unie. On dit qu'un pays, qu'un terrain eſt plein de *boſſes*, d'éminences, de monticules. On fait des *boſſes* à la vaiſſelle d'argent, aux uſtenſiles de cuivre, d'étain, *&c.* on dit d'un mur qui menace ruine, qu'il fait une *boſſe*, qu'il fait ventre. *Voyez* ce mot.

☞ Bosse, en ſculpture, ſynonyme de relief. *Voyez* ce mot. Figure relevée en *boſſe*. *Anaglyphum*, *anaglyptum*. On appelle ouvrages de *ronde boſſe*, les ouvrages de plein relief. Si l'ouvrage n'eſt relevé qu'à demi, c'eſt une demi-*boſſe*. Un ouvrage relevé en demi-*boſſe* eſt un bas relief qui a des parties ſaillantes & détachées. *Proſtipa*. En ronde *boſſe*, c'eſt un plein relief dont toutes les parties ont leur veritable rondeur, & ſont iſolées, comme les figures. *Ectypa*.

☞ Travailler d'après la *boſſe*, deſſiner ſur la *boſſe*, c'eſt deſſiner ſur une figure de relief.

Les Serruriers appellent *ferrure à boſſe*, celles qui s'attachent en ſaillie ſur le dedans d'une porte.

Bosse, terme de maçonnerie. Petit boſſage laiſſé dans le parement d'une pierre par l'ouvrier, pour faire connoître que l'on n'en a pas toiſé la taille. *Eminentia*.

Bosse, en termes de Chaſſe, ſe dit de la première pouſſée du bois d'un cerf qui a mis bas; ce qui commence dès le mois de Mars ou d'Avril. *Subula*. Il ſe dit auſſi du chevreuil dans le même ſens, & s'appelle encore autrement *enflure*. Au cerf il ſe nomme *meule*: c'eſt la *boſſe* qui eſt ſur ſa tête d'où ſort le merrein, la perche, ou le fût de ſon bois.

Bosse *de chardon*, autrement *tête de chardon*. Petit globule longuet & épineux que produit une plante, qui eſt une eſpèce de chardon, dont ſe ſervent les Drapiers, Laineurs, Couverturiers, *&c.*

☞ Bosse, en termes de jeu de paume, eſt l'endroit de la muraille du côté de ſa grille, qui renvoie la balle dans le dedans par bricole. Attaquer la *boſſe*, c'eſt pouſſer la balle vers cet endroit. Défendre la *boſſe*, c'eſt rechaſſer la balle, & l'empêcher d'y entrer.

☞ En termes de verreries, on appelle *boſſe* la forme ſphérique que l'ouvrier qui ſouffle le verre, donne à la matière vitrifiée. Cet ouvrier s'appelle *boſſier*.

Bosse, terme d'Artillerie. C'eſt une bouteille de verre fort mince, remplie de quatre ou cinq livres de poudre, au cou de laquelle, après qu'on l'a bien bouchée, on met quatre ou cinq mèches qui pendent en bas. On y attache enſuite une corde longue de deux à trois pieds, qui ſert pour la jeter; & quand la bouteille vient à ſe briſer, elle met le feu à tout ce qu'elle rencontre. On ſe ſert de cette machine ſur la Méditerranée, & on la jette dans les vaiſſeaux pour mettre l'équipage en déſordre.

☞ Bosse. Terme de Marine, commandement pour faire appliquer les *boſſes* & *bittes*: autre commandement pour faire boſſer le cable & lui faire prendre un tour de bittes.

☞ Bosses. ſ. f. pl. Ce ſont en général les cordages dont un bout eſt fixé, & l'autre s'entortille ſur quelque manœuvre pour l'empêcher de courir ou pour la retenir. On en met ſur les cables pour tenir bon pendant qu'on choque. On les nomme *boſſes* à aiguillettes ou à raban, ou *boſſes* de cables.

☞ Les *boſſes* de bout ſont de plus longs & plus gros cordages que les précédens, & qui ſervent à lever l'ancre par l'organneau au *bouſſoir*, lorſqu'on eſt prêt à la mouiller, ou qu'on vient de la lever.

☞ La *ferre-boſſe* ſert à ſuſpendre la partie des becs de l'ancre le long du bord du vaiſſeau. Il y a encore différentes autres ſortes de *boſſes*.

☞ Bosses *à fouet*, ſont celles qui étant treſſées par le bout, vont juſqu'à la pointe en diminuant.

☞ On appelle *boſſe* de chaloupe les cordes dont on ſe ſert pour amarrer les chaloupes.

☞ On dit prendre une *boſſe*, pour amarrer une *boſſe* à quelque manœuvre.

Bosses. ſ. f. pl. ſont de petites éminences qui ſe rencontrent ſur la ſuperficie d'une coquille. Les *boſſes* appelées *tubercules*, les cannelures & les pointes qu'on remarque ſur la coquille d'un poiſſon, imitent la forme de ſon corps, ſur laquelle elles ſont, pour ainſi dire, moulées.

Bosse, ſignifie auſſi meſure de ſel. Une *boſſe* eſt une eſpèce de tonne d'une certaine groſſeur, contenant 5 ou 600 livres de ſel. C'eſt un terme uſité à Salins en Franche Comté. Par traité fait avec les Suiſſes, Salins eſt

obligé de leur fournir chaque année 9143 *boſſes* de ſel. *Merc. Decembre* 1738.

On dit proverbialement, que les Chirurgiens ne demandent que plaies & *boſſes*; pour dire, qu'ils ſont bien aiſes d'avoir de la pratique. On le dit auſſi figurément de ces eſprits malins qui ne cherchent qu'a faire naitre des querelles.

BOSSELAGE. ſ. m. Travaille en boſſe ſur de la vaiſſelle. Travailler en *boſſelage*.

☞ BOSSELER. v. a. Relever en boſſe. Travailler en boſſe. *Scalpere*. Le mot latin *ſcalpere*, ſignifie proprement graver en boſſe; & celui de *ſculpere*, graver en creux. *Boſſeler* ne ſe dit que des ouvriers qui travaillent en boſſe ſur de la vaiſſelle, de l'argenterie. C'eſt un abus de le faire ſynonyme de *boſſuer*. L'un exprime des boſſes qui ſont l'ouvrage de l'art, & qui ſervent d'ornement, l'autre des boſſes qui ſont l'ouvrage du hazard, & qui déparent la choſe. L'ouvrier *boſſelle*; celui qui laiſſe tomber un plat le boſſue.

☞ BOSSELÉ, ÉE. part. Vaiſſelle *boſſelée*.

☞ En termes d'Agriculture, on le dit adjectivement de certaines feuilles des plantes qui ſont ciſelées naturellement: elles ont des éminences à grandes mailles & creuſes en deſſous, comme celles des plaques d'argent ciſelé. Telles ſont les feuilles de chou, &c.

BOSSELURE. ſ. f. Eſpèce de ciſelure naturelle qui ſe trouve ſur certaines feuilles. Ce terme n'eſt pas uſité.

BOSSEMAN, mieux que BOSSEMENT. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt un Officier de l'équipage, qui a ſoin de l'ancre, des bouées, & des cordages, de lever les ancres, & de boſſer les cables.

En mer, il commande les matelots ſur le gaillard d'avant, & en géneral par-tout. C'eſt le troiſième Officier-marinier de manœuvre.

BOSSER. Terme de Marine. C'eſt mettre l'ancre ſur les boſſeurs, ou pièces de bois deſtinées à la recevoir.

☞ BOSSER *un cable*, c'eſt amarrer la boſſe qui ſaiſit le cable, lorſque l'ancre eſt à la mer.

BOSSÉTIER. ſ. m. C'eſt un des noms dont on appelle les Fondeurs; & on les appelle de la ſorte, parce qu'ils peuvent faire quantité de petits ouvrages d'airain, de cuivre ou de laiton, en boſſe, comme des grelots, des boſſettes, des clochettes, des ſonnettes, &c. *Umbonum, paropiorum faber, opifex*. Un tel a été reçu Fondeur, Mouleur en terre & en ſable, & *Boſſetier* de la ville de Paris.

BOSSETIER, ou BOSSIER, ſe dit auſſi dans les Verreries, & du Gentilhomme qui ſouffle la boſſe, & de l'ouvrier qui l'ouvre après qu'elle eſt ſoufflée: ce dernier s'appelle auſſi *ouvrier* & *ouvreur*.

BOSSETTE. ſ. f. Terme d'Éperonnier. Ornement d'embouchure qui couvre le banquet. Ainſi c'eſt un petit rond doré & élevé en boſſe, qu'on met aux deux côtés d'un mors de cheval. *Umbo equini lupati*.

☞ BOSSETTES, en Botanique. Il y a certains fruits dont quelques parties reſſemblent aux *boſſettes* qu'on met au bout d'un mors de bride. Tournefort a employé cette comparaiſon.

BOSSETTE, ſignifie encore une pièce de cuivre qu'on met ſur les yeux d'un mulet. *Paropium, paropis*.

☞ BOSSEURS, ou BOSSOIRS. Terme de Marine. Pour l'explication, *voyez* BOUSSOIRS qui eſt moins uſité que les deux autres.

☞ BOSSIS. Terme de marais ſalans. *Voyez* au mot MARAIS SALANS.

☞ BOSSU, UE. adj. qui a une boſſe au dos ou à l'eſtomac, qui a les vertèbres ou le ſternum d'une convexité difforme. *Gibbus, gibboſus, gibber* ou *gibberoſus*. Cet homme eſt *boſſu* par devant & par derrière.

☞ On le dit auſſi ſubſtantivement. C'eſt un méchant *boſſu*. Patin prétend que les *boſſus* ont le poumon mauvais.

☞ BOSSU, ſe dit par analogie d'un terrain où il y a de petites inégalités. Ce terme n'eſt pas noble, quoiqu'il paroiſſe approuvé par l'Académie. Je ne parle pas des Vocabuliſtes qui n'en ſont que l'écho. Et je crois qu'on ne dit qu'un pays eſt *boſſu* que comme on le dit d'un cimetière à cauſe de la quantité de perſonnes qu'on y enterre, c'eſt-à-dire, en ſtyle proverbial.

BOSSU. ſ. m. C'eſt ainſi qu'en Touraine on appelle cette monnoie de billon qu'on nomme a Paris *fou-marqué*.

BOSSUER. v. a. Faire une boſſe a de la vaiſſelle, à de la batterie de cuiſine. ☞ Ce terme ne ſe dit que des boſſes qui ſe font par haſard à de la vaiſſelle en la laiſſant tomber ou autrement. Ainſi il ne faut pas le regarder comme ſynonyme de boſſeler. *Voyez* ce mot. Un valet maladroit *boſſue* la vaiſſelle en la laiſſant tomber. *Lacunas facere, partes depreſſiores reddere*.

☞ BOSSUÉ, ÉE. part. Vaiſſelle *boſſuée*. Plat *boſſué*. ce mot déſigne un enfoncement; & celui de boſſu, une ſaillie.

BOSSY. ſ. m. Arbre qui croît au royaume de Quoja, en Afrique. Il a l'écorce ſeche, & le bois gras & huileux, dont on fait des cendres pour le ſavon. Ses fruits ſont des prunes longues & jaunes, qui ſont aigres & bonnes à manger. DAPIER.

☞ BOST. Petite ville de Perſe, dans le Segiſtan ou Siſtan, ſur une rivière qui tombe dans l'Indus. LA MART. qui cite Baudrand.

BOSTANGI. ſ. m. Terme de relation. C'eſt un mot turc, qui ſignifie *Jardinier*. Il vient de *boſtan*, jardin, comme Ekmekgi, qui ſignifie *Boulenger*, vient d'Ekmek, *pain*. D. L. BOULAYE. ☞ Les Boſtangis ſont des Agiamoglans qui travaillent aux jardins du Grand Seigneur.

BOSTANGI-BASCHI. ſ. m. Officier du Grand-Seigneur, qui a ſoin des jardins, des fontaines, de toutes les maiſons de plaiſance, & de tous ceux qui y travaillent; Intendant des jardins du Grand Seigneur. *Hortulanorum Præfectus*. Le *Boſtangi Baſchi* eſt tiré des Agiamoglans. D'autres diſent *Bouſtangi* & *Bouſtangi-Bachi*. Le premier eſt le plus uſité. L'Intendant des jardins du Grand-Seigneur a 4000 jardiniers ſous lui, appelés *Bouſtangis*. Son appartement eſt dans le jardin du Sérail de Conſtantinople, le long du rivage du port. Ce jardin n'a point de parterre, & n'eſt autre qu'un parc clos de murailles, rempli de cyprès & de pins: & quand le Grand-Seigneur veut s'y promener, c'eſt lui qui le met à cheval, qui lui ſert de marche-pied, & qui gouverne auſſi le timon de ſon Caïque, quand il va ſur mer. DU LOIR, *p. 96*.

Du Loir dit *Bouſtangi*, & *Bouſtandgi*. Les *Bouſtandgis* ſont rameurs du Caïque du Grand-Seigneur: ils voguent ſur ſon Caïque, quand ils ſont *Bouſtandgis* du Sérail de Conſtantinople. On leur donne alors deux ou trois âpres de paye par jour. DU LOIR, *p. 101*. Voyez AZAMOGLAN.

Le *Bouſtandgi-Bachi* eſt un des plus puiſſants Officiers pour la faveur de ſon maître, bien que ſa charge ne ſoit pas une des plus honorables. Il l'entretient ſouvent quand il ſe promene dans ſes jardins, & parceque dans ces rencontres il peut ſervir ou déſobliger les plus grands Officiers de la Porte: il en eſt particuliérement careſſé. ID. *pag.* 102.

Le Grand Seigneur ne va jamais à la chaſſe du noir, qui ne ſe fait ordinairement qu'en Natolie, qu'il n'y mene tous ſes *Bouſtangis* à pied. Celui d'eux qui bleſſe une fauve femelle, a cinq ſequins; s'il frappe un mâle, il en a neuf, & leurs Bulak-Bachis qui ſont à cheval, en ont 40 pour l'un, & 70 pour l'autre, auſſi-bien que les Ecuyers du Prince. ID. *p. 102*

Ce mot eſt turc, & vient de בשתאן, *Buſtan*, & vulgairement *Boſtan*, qui ſignifie *jardin*, & de באש, qui ſignifie *Chef*, Commandant, le premier dans un corps, comme ראש en hébreu, & *Chef* en françois.

☞ BOSTON. *Boſtonium*, ou *Fanum ſancti Boſtolphi*. Ville & port d'Angleterre, dans le Comté de Lincoln, ſur la petite rivière de Witham. Les Anglois prononcent *Baſton*.

BOSTON. *Boſtonium*. Ville capitale de la nouvelle Angleterre, dans l'Amérique ſeptentrionale, avec un bon port, une des plus importantes villes de l'Amérique Angloiſe.

BOSTRYCHITE. ſ. f. C'eſt une pierre figurée, qui reſſemble à la chevelure d'une femme. *Boſtrichites*.

OSUEL. ſ. m. C'eſt ainſi qu'on nomme la ſeule tulipe qui ait de l'odeur, & dont on ne fait pourtant point de cas. Morin, dans le *Traité de la culture des fleurs*, dit

dit que le *Boſuel* eſt une tulipe rouge de ſang & jaune, & rien autre choſe.

C'eſt auſſi le nom d'une renoncule à double fleur.

B O T.

☞ BOT. adj. ſans feminin, & qui ne s'emploie qu'en le joignant au mot *pied*, comme ſynonyme de contrefait. Cet homme a le pied *bot*, & l'on appelle auſſi *pied bot* l'homme qui a le pied ainſi contrefait. C'eſt un *pied bot*. Dans l'une & l'autre acception, il n'eſt que du ſtyle familier.

Borel dit que ce mot eſt gaulois, & ſignifioit autrefois *trou en terre*, ou *foſſette à jouer aux noix*, dérivé du latin *buttum*, d'où on a fait auſſi *ſabot* & *pot*, à cauſe de leur cavité.

BOT. ſ. m. ſignifie auſſi un petit vaiſſeau, dont on ſe ſert aux Indes Orientales: il eſt mâté comme un heu, & n'eſt point ponté. On appelle encore *Bot* certain gros bateau flamand, & on prétend que c'eſt de-là qu'eſt venu le mot de *Paque-bot*, pour ſignifier le vaiſſeau qui apporte les lettres de Douvre à Calais.

☞ BOTA. Mot dont on ſe ſert en Eſpagne, pour déſigner une meſure de liquides, qui tient 30 robas. Le robas tient 30 livres peſant. ENCYC.

☞ BOTADON. Petite ville d'Angleterre, dans la province de Cornouaille.

BOTAL. Terme d'Anatomie. Le trou *botal*, ainſi appelé du nom de celui qui l'a découvert le premier, eſt une des ouvertures par le moyen deſquelles le ſang circule dans le fœtus ſans entrer dans les poumons, ni dans le ventricule gauche du cœur. DIONIS.

☞ BOTANIQUE. ſ. f. Science qui traite des plantes & de leurs propriétés. Partie de l'hiſtoire naturelle, qui a pour objet la connoiſſance du règne végétal en entier, qui traite de tous les végétaux & de tout ce qui a un rapport immédiat avec les végétaux. *Pars hiſtoriæ naturalis quæ in plantis verſatur, occupatur. Botanica.* On la diviſe en trois parties, la nomenclature des plantes, leur culture & leurs propriétés.

Ce mot vient du grec βοτάνη, herbe; βοτάνη vient de βοτὸς, mangeaille, & βοτὸς, vient de βόω, je nourris: car la plupart des animaux ſe nourriſſent d'herbes. Ce Docteur s'attache à la *Botanique*. Un Profeſſeur de *Botanique*, ou en *Botanique*. Lœſelius, Médecin de Konigsberg, imprima en 1705, à Konigsberg, un ouvrage ſur les plantes de Pruſſe, intitulé, *Flora Pruſſica*. Le P. Plumier, Minime, en a donné un ſur celles de l'Amérique; & M. Juſſieu un autre en 1714, celui du P. Barrelier ſur les plantes de France, d'Eſpagne, & d'Italie. Les bons traités de *Botanique* ſont encore, l'*Hiſtoria Plantarum*, de Ray, *3 vol. in-fol.* ſa *Synopſis Stirpium Anglicanarum.* in-8°. *Baſis Botanica* de Welſchius, à Leipſic, 1697. les *Præludia Botanica* de Moriſon, à Londres, 1669. l'*Univerſal Herbal*, ou Traité Univerſel de *Botanique*, par le même; la *Phytographia* de Plukenet; l'*Almageſtum Botanicum* du même Auteur, la *Méthode des Plantes*, de M. Tournefort, *3 vol. in-4°.* elle eſt en latin & en françois; *Plantarum umbelliferarum diſtributio nova per tabulas cognationis & affinitatis ex Libr. naturæ obſervatæ detecta, Auct. R. Moriſon. Oxonii*, 1672, *in-folio.* l'Anatomie des Plantes de Grew; celle de Malpighius à Londres, 1679. *Cowlei Angli ſex Libri Plantarum Poëmate latino conſcripti.* Londres *in-8°. Quadripartitum Britannicum Simonis Pauli, Med. Reg. in Dania, Argentor. in-4°. Catalogus Plantarum quæ in inſulâ Jamaïcâ ſponte proveniunt*, Lond. 1696, *in-8°. Icones & Deſcriptiones Plantarum Siciliæ, &c. per Paulum Boccone*, 1674. *Leon. Thurneiſſeri Hiſtoria Plantar. Berlini.* 1578, *in-folio.* L'*Herbal* de Johnſon & celui de Parkinſon; Rivinus, *de re herbariâ, 2 vol. in-fol. Jacobi Breynii exot. & minùs cognitarum Plantarum Centuria.* Fab. Columna, *de Stirpium rariorum cognitione. 2. vol. in-4°. Hortus Indicus Malabaricus.* Boccone, *Icones & Deſcriptiones Plantarum Italiæ, Galliæ, &c.*

BOTANISTE. ſ. m. Celui qui s'applique à la connoiſſance des plantes, & qui s'en ſert pour la guériſon des maladies. *Botanicus. Qui in plantis cognoſcendis verſatur.* Selon La Quintinie, Jardinier eſt le genre, & *Botaniſte* eſt une eſpèce; c'eſt celui qui s'attache aux plantes rares & médicinales. Mais une perſonne qui ſe contente de ſavoir le nom des plantes, n'eſt *Botaniſte* qu'à demi; & celui qui cultive les plantes ſans en connoître les propriétés, n'eſt proprement qu'un Jardinier. Le titre de *Botaniſte* ne ſe donne dans l'uſage qu'à ceux qui connoiſſent & expliquent la nature, la forme, les qualités, & les uſages des plantes. Les plus fameux *Botaniſtes* anciens ſont Hippocrate, Théophraſte, Dioſcoride, Pline, Galien, *&c.* Dans le ſeizième ſiècle ceux qui ont travaillé à rétablir l'ancienne Botanique, qui avoit été extrêmement négligée, ſont Leonicenus, Braſavolus, Cordus, Fuchſius, Matthiole, *&c.* Dans le même ſiècle & au commencement de celui-ci, il s'en eſt trouvé pluſieurs autres qui ont fait de plus grands progrès dans cette ſcience, s'étant appliqués les premiers à en former un corps. Tels ſont Geſner, Dodonée, Ceſalpin, Cluſius, Lobel, Columna, Proſper Alpin, les deux Bauhin, *&c.* Ceux qui ſont venus enſuite, qui ont beaucoup contribué à la perfectionner, ſont Moriſon, Malpighius, Herman, Ray, Magnol, Tournefort, Sloane, *&c.*

☞ BOTANOMANTIE. ſ. f. vieux. Art de deviner avec les plantes. Ce mot vient du grec βοτάνη, *herbe.* RAE.

Cette eſpèce de divination qui ſe faiſoit par le moyen des plantes & des arbriſſeaux ſur leſquels on écrivoit le nom & la queſtion du conſultant, ne doit pas être confondue avec la coutume qu'avoit la Sibylle de Cumes d'écrire ſes réponſes ſur des feuilles.

BOTEREL. ſ. m. Vieux mot. Crapaud. Il a ſignifié auſſi un vautour, comme ſi on diſoit *Volterel*, venant du latin *vultur.*

☞ BOTHNIE. (*la*) *Bothnia.* Province du royaume de Suede, entre la Laponie & la partie la plus ſeptentrionale de la mer Baltique, connue ſous le nom de *Golfe de Bothnie.* On diviſe ordinairement cette province en trois parties, l'orientale, l'occidentale & la ſeptentrionale. Torn en eſt la capitale.

BOTHRION. ſ. m. *Petit foſſé. Foſſula, annulus.* C'eſt un petit ulcère creux dans la cornée. L'ulcère des yeux qui eſt un peu plus large, mais qui n'eſt pas ſi profond & qui attaque la même partie, ſe nomme *Cœlonia.* Βοθρίον. PAUL EGINETE *cité par James.*

BOTICHE. ſ. f. C'eſt le nom d'un vaiſſeau dont on ſe ſert au Chili pour mettre le vin. En France on met le vin dans des tonneaux, des muids, des queues, des poinçons, des quartaux, des feuillettes, & autres vaiſſeaux de différentes meſures. Au Chili on le met dans des *botiches*, qui tiennent environ trente-deux pintes, meſure de Paris. Il eſt inetoyable, dit Frézier dans ſes voyages, *p. 159*, que dans le petit terrain de Moquega, au Chili, on y recueille tous les ans environ cent mille *botiches* de vin, qui, à vingt réaux la *botiche*, font 400000 piaſtres, c'eſt-à-dire, 1600000 de monnoie de France.

BOTIN. *Butino, térébentine*, ou *Baume de térébentine*, ou ſon odeur balſamique, lorſqu'on l'a ramaſſée dans une ſaiſon convenable. RULAND. Paracelſe fait mention du *botin* diſtillé, pour l'extraction de la fleur de cuivre ou d'airain. *Lib. X Chirurg.*

☞ BOTOM. Petit pays d'Aſie, dans la Tranſoxane, fort reſſerré entre des montagnes. Ce qu'on y voit de plus remarquable eſt une grotte dans laquelle il s'éleve une vapeur qui reſſemble à la fumée pendant le jour, & qui paroît être du feu pendant la nuit. C'eſt de cette vapeur condenſée que ſe forme le Nuſchader, c'eſt-à-dire, le ſel ammoniac, qu'il faut tirer avec une grande précaution & une extrême diligence. Ceux qui vont le recueillir, y perdent infailliblement la vie, s'ils ne ſont vêtus de groſſes étoffes, & s'ils ne ſe retirent promptement. Cependant cette vapeur n'eſt mortelle que lorſqu'elle eſt renfermée. D'HERBELOT, *Biblioth. Orientale.*

BOTRUN. Petite ville de la Turquie, en Aſie, dans la partie ſeptentrionale de la Sourie, ſur la côte

de la mer méditerranée, entre Tripoli & Ziblet. Elle eſt preſque ruinée.

BOTIUM. ſ. m. *Voyez* BRONCHOCELE.

BOTRUSSES. ſ. f. pl. Vieux mot. Sorte de viande épicée. Boudins, andouilles & *botruſſes*.

BOTRYS. ſ. m. Le *botrys* eſt une plante tout-à-fait jaune, en buiſſon, s'étendant beaucoup, & pouſſant une grande multitude de branches, autour deſquelles croiſſent ſes graines. Ses feuilles reſſemblent aſſez à celles de la chicorée. Toute cette plante eſt fort odorante. Elle croît ſur-tout au bord des précipices & des torrens: priſe dans du vin, elle eſt bonne pour calmer dans l'orthopnée. Les habitans de Cappadoce l'appellent *Ambroſia*, & d'autres peuples *Artemiſia*. DIOSCORIDE, *cité par James*.

BOTRYTE. ſ. m. Terme de Naturaliſte. Pierre qui reſſemble à une grappe de raiſin. *Botrytes*, de Βοτρὺς, *raiſin*. C'eſt une eſpèce de Cadmie brûlée, qui reſſemble à une grappe, & qu'on tire de la partie ſupérieure du fourneau, où elle a été brûlée. On appelle *Placitis*, la partie qui eſt ramaſſée au fond du fourneau. *Voyez le Dict. de James*.

BOTTAGE, ſ. m. eſt un droit que l'Abbaye de S. Denis en France leve ſur tous les bateaux & marchandiſes qui paſſent ſur la rivière de Seine, à compter du jour de S. Denis, 9 Octobre, juſqu'à celui de S. André, 30 Novembre.

BOTTANNE. ſ. f. Sorte d'étoffe qui ſe fabrique dans les pays étrangers, & dont il ſe fait un aſſez grand négoce à Lyon.

BOTTE. ſ. f. Faiſceau, aſſemblage, paquet de pluſieurs choſes de même eſpèce liées enſemble. *Faſcis, manipulus, faſciculus*.

☞ BOTTE, ſe dit auſſi en agriculture & en jardinage, de pluſieurs choſes liées en paquets, avec cette différence que quand c'eſt un terme de jardinage, il ne ſignifie qu'une ou pluſieurs poignées de légumes, d'herbages ou de racines. *Botte* d'aſperges, d'oignons, de raves, *&c.* au lieu que quand il eſt terme d'agriculture, il ſignifie un paquet plus conſidérable, *botte* d'échalas, de foin, de paille, *&c.* *Botte* de foin, de paille, c'eſt une certaine quantité de foin ou de paille qu'on entoure avec des liens de même nature, & qui peſe plus ou moins, ſuivant les différens pays.

Ce mot vient du latin *botulus*, qui ſe prend pour une eſpèce de farce où il y a beaucoup de différentes choſes ramaſſées. D'autres vont le chercher plus loin עבת, *abat*, fait עבוט, *abot*, qui eſt expoſé *intricatum & inſtar funis perplexum & complicatum, funis intricatus & perplexus, & plerumque dicitur de foliis ramiſque perplexis & complicatis*. Deſquelles ſignifications je forme de עבוט, *abot*, *botte* en françois, *faſciculus intricatus & perplexus*, comme nous diſons une *botte* de cordes, & une *botte* ou boteau de foin. GUICHARD.

BOTTE, en termes de Botanique, ſe dit d'un amas de fleurs & de fruits diſpoſés en gros paquets. Les fleurs du millet naiſſent par *bottes*. Dans ce cas, il vaut mieux dire *en panicule*. *Panicula*. Mais le mot de *panicule* ne convient point aux racines, comme celles de l'aſperge, qui étant raſſemblées pluſieurs enſemble, ſont dites racines en *botte*. *Faſciculatus*.

Dans le commerce, le mot de *botte* s'applique à un paquet de certaines marchandiſes. Une *botte* de ſoie eſt un paquet de pluſieurs écheveaux de ſoie liés enſemble.

☞ BOTTE *de mouchoirs*. Paquet de mouchoirs des Indes qu'on vend au Caire.

☞ BOTTE *de chanvre*. Paquet de chanvre peſant 150 livres.

☞ BOTTE *de parchemin*. Certaine quantité de peaux ou de feuilles de parchemin liées enſemble, *&c.*

☞ BOTTE, ſe dit auſſi dans le ſtyle bourgeois, d'une grande quantité de certaines choſes. On dit une *botte* de livres, une *botte* de paperaſſes. Il fait une *botte* de chanſons.

BOTTE, en vieux françois, ſignifioit auſſi un *crapaut*. *Bufo*. On diſoit auſſi *Botterel*.

BOTTE, ſe dit auſſi d'un vaiſſeau ou tonneau propre à mettre du vin ou d'autres liqueurs, qui eſt environ de la grandeur d'un muid. *Dolium, cadus*. On appelle *bottatum vinum*, du vin qui ſent le fût. Ce mot eſt en uſage ſeulement aux provinces de France, qui tirent vers le Midi, & vers l'Italie, où l'on appelle *Bottaio*, un *Tonnelier*. Vigenere, dans ſes *Annot. ſur Tite Live, Tome I, page 1533*, dit que la *botte* de Rome contient 8 barils, peſe 1365 livres, quatre onces d'Italie, & des nôtres 1024: elle tient environ 600 pintes. Cette meſure eſt auſſi en uſage chez les Eſpagnols, & elle contient 30 arrobes: chaque arrobe peſe environ 30 livres.

BOTTE, en termes d'Eſcrime, eſt un coup qu'on porte avec un fleuret, une eſtocade. *Gladii præpilati ictus*. Il lui a porté une *botte* franche au troiſième bouton. En ce ſens, il vient de l'italien *botta*. *Botte* marquée, *botte* diguée.

BOTTE, en ce ſens, ſe dit figurément des attaques qu'on fait à quelqu'un dans le diſcours familier, en lui faiſant quelque reproche, ou en lui diſant quelque brocard, ou en lui faiſant quelque emprunt qui lui donne du chagrin. *Petitio*. Il lui a pouſſé une terrible *botte*. On le dit auſſi de celui qui diſpute contre un autre dans les Ecoles.

BOTTE, ſignifie auſſi une chauſſure de cuir dont on ſe ſert quand on monte à cheval, tant pour y être plus ferme, que pour ſe garantir des injures du temps. *Ocrea*.

☞ Elle eſt compoſée de la genouillère, d'une tige auſſi large en haut près du genouil, qu'en bas près du cou de pied, & d'un ſoulier armé d'un éperon qui tient à la tige. Il y en a de pluſieurs eſpèces.

BOTTES *de Pêcheurs*, ſont de groſſes *bottes* & fortes qu'ont les Pêcheurs, quand ils pêchent des étangs. *Bottes* de chaſſe, ou demi-chaſſe, ſont des *bottes* plus ou moins épaiſſes, qui ſervent aux Chaſſeurs. Les Dragons de l'armée ſont des cavaliers ſans *bottes*.

Ménage prétend que ce mot a été dit par reſſemblance à de grandes boutcilles de cuir plus larges par en-haut que par en-bas, dont ſe ſont ſervis les Anciens, qu'ils ont appelées du même nom. Borel le dérive de *bot*, parce que cette chauſſure contrefait la jambe, & rend en quelque façon le pied *bot*. Du Cange le dérive de l'anglois *botta*. Dans la vie de S. Richard Evêque de Chicheſter, écrite au XIIIe ſiècle par un Anglois, & rapportée par J. Carpgravius dans la Légende Anglicane, on trouve *bota* en latin en ce ſens; auſſi bien que dans celle qui a été écrite par Radulphe, Dominicain; & dans les procès des miracles de Saint Yves, qui eſt du même ſiècle. Etienne Guichard croit que *botte* a été fait par abbréviation de *botinne*, qu'il tire de βότινα, nom grec d'une eſpèce de chauſſure. Mais il eſt clair que botinne au contraire eſt un diminutif de *botte*, comme les botinnes ſont de petites *bottes*.

Les *bottes* des Chinois ſont de ſoie, & les bas à *bottes* d'une étoffe picquée doublée de coton, & épaiſſe d'un bon pouce; la jambe eſt par-là bien défendue contre le froid; mais en été, dans un pays, où les chaleurs ſont extrêmes, il n'y a que les Chinois au monde, qui pour conſerver un air de gravité puiſſent ſe réſoudre d'être ainſi dans une eſpèce d'étuve, depuis le matin juſqu'au ſoir. Auſſi le peuple qui travaille ne s'en ſert preſque point. La forme de ces *bottes* eſt un peu différente des nôtres, car elles n'ont ni talon, ni genouillère. Quand on fait un long voyage à cheval, elles ſont d'un cuir bien paſſé, ou d'une groſſe toile noire de coton piquée; mais dans la ville on les porte ordinairement de ſatin, avec un gros bord de velours, ou de panne ſur le genou. P. LE COMTE. *Voyez* BOTTER.

BOTTE, en termes de Chaſſe, ſe dit de la longe ou du collier avec lequel on mene le limier au bois. SALNOV.

BOTTE. Terme de Sellier. C'eſt une eſpèce de petit marchepied, attaché au brancard des carroſſes, à l'endroit où s'ouvrent les portières, ſur lequel on appuie le pied pour monter.

BOTTE, ſe dit auſſi du cuir des portières de carroſſes à la vieille mode, où l'on mettoit les deux jambes, dont l'uſage s'eſt conſervé ſeulement aux carroſſes des voituriers, & de quelques Princeſſes.

Botte, se dit encore de la terre grasse qui s'attache aux souliers, quand on marche dans des terres marécageuses, ou en temps de pluie. On le dit aussi de la neige qui s'attache de la même sorte aux talons des souliers de ceux qui y marchent. En marchant sur un terrain gras ou sur la neige, on prend, on rapporte des bottes.

Bottes. On nomme ainsi dans les Manufactures de lainage de la province de Champagne, une sorte de forces qui servent à tondre les droguets en dernier.

On dit proverbialement, à propos de *bottes*, quand on prend occasion de parler en attendant quelque chose de semblable. On le dit aussi quelquefois de toute sorte d'interruption. On dit aussi, qu'un homme a laissé les *bottes* en quelque endroit; pour dire, qu'il y est mort; & aussi qu'il graisse ses *bottes*; pour dire, qu'il se prépare à un long voyage, & même à la mort. On dit, graissez les *bottes* à un vilain, il dira qu'on les lui brûle, pour accuser un homme d'ingratitude. On dit aussi, accoler la *botte* de quelqu'un; pour dire, lui faire des révérences, des soumissions. On dit aussi, je ne m'en soucie non plus que de mes vieilles *bottes*, pour témoigner un grand mépris de quelqu'un. On dit aussi, qu'un homme a bien mis du foin dans ses *bottes*, ou de la paille dans ses souliers; pour dire, qu'il a bien gagné du bien. On dit encore par une expression basse & triviale, où va la *botte*, ou, comment va la *botte?* pour demander à quelqu'un où il va, ou comment il se porte. Aller à la *botte*, se dit d'un cheval vicieux qui tâche de mordre à la jambe celui qui le monte. La même chose se dit d'un homme accoutumé à faire des réponses piquantes aux railleries les plus innocentes. Il ne faut pas se jouer à cet homme, il va d'abord à la *botte*.

☞ BOTTE, le BOTTE, ou BRICHES, ou STILO. Petite ville de la Morée, sur la côte méridionale du golfe de Napoli de Romanie.

BOTTELAGE. s. m. L'action de celui qui fait des bottes de foin ou de paille, & la grosseur dont il les fait. *Manipulorum coactio.* Le *bottelage* d'un millier de foin coûte tant. Ce foin coûte moins, mais le *bottelage* en est plus petit. ☞ On dit que le *bottelage* est bon, quand la *botte* de foin ou de paille est du poids requis par les règlemens de police.

BOTTELER. v. a. Mettre en bottes. *In manipulos colligare. Botteler* du foin, de la paille.

BOTTELÉ, ÉE. part.

BOTTELEUR. s. m. Homme de journée employé à mettre en bottes du foin, &c. *Coactor.* Défenses sont faites aux *Botteleurs*, de faire aucun marché en bloc pour le bottelage de la marchandise, ains seulement au cent. La Mare.

☞ BOTTER. v. a. Qui se dit du Cordonnier qui fait des bottes pour quelqu'un. *Ocreas compingere;* & de celui qui met les bottes à quelqu'un. *Ocreas alicui induere.* Ce Cordonnier nouveau m'a mieux *botté* que celui que j'avois auparavant. Ce Valet m'a *botté* de travers.

Se *botter*, prendre ses bottes. *Ocreas induere.* Cet homme s'est *botté* à la hâte pour partir.

☞ On dit qu'un homme se *botte* bien, se *botte* mal; pour dire, qu'il porte ordinairement des *bottes* bien faites, mal faites. *Ocreatus.*

On dit aussi, qu'on se *botte* dans les terres grasses; pour dire, qu'on emporte à ses pieds beaucoup de terre qui s'attache aux souliers. On le dit tout de même de la neige. Dans ce sens on dit aussi d'un cheval qu'il se *botte*.

BOTTÉ, ÉE. part. & adj. *Ocreatus.* Les Chinois sont toujours *bottés*, & lorsqu'on leur rend visite, si par quelque accident ils se trouvoient sans bottes, ils font attendre les gens pour les aller prendre. C'est pour eux une assez grande bizarrerie de n'oser aller en ville sans bottes, puisqu'ils se font toujours porter en chaise. P. Le Comte.

On appelle un vilain *botté*, un homme de ville qui a des bottes, à cause que cela n'appartenoit autrefois qu'aux Nobles qui alloient à la guerre.

BOTTINE. s. f. Petite botte de cuir mince qui s'attache avec des quartiers. *Leviores ocreæ.* Presque toutes les *bottines* ont aujourd'hui des éperons: quelquefois elles ont des souliers, & souvent aussi elles n'en ont point, & ce ne sont que des espèces de guêtres de cuir. On en fait aussi un très-grand nombre du cuir rude & fort, qu'on appelle *bottines fortes.* M. Rem. *Mss.* Les Dragons n'ont que des *bottines.* Philippe II envoya à Dom Juan des *bottines* parfumées qui lui coûterent la vie. On portoit autrefois une espèce de *bottines* qu'on appeloit *Æstivalia*, Henses, ou Estivaux. Selon Du Cange elles étoient fort en usage parmi les Nobles & les gens de guerre, qui affectoient d'en porter par ornement & par distinction. Ces *bottines* étoient faites de cuir fort mince & fort uni, teint en pourpre, ou en quelque autre couleur. Valbonnet, *pag.* 212. Nos pères ont encore vû porter de semblables *bottines.*

Ce mot vient, selon Guichard, de βοτινα, nom d'une espèce de chaussure des Grecs.

Bottine, se dit aussi des chaussures de linge ou de peau de chien faites pour couvrir la jambe de ceux qui ont des varices, pour soutenir une jambe qui est trop foible, pour contenir celle qui prend un pli contre nature, &c. Ces *bottines* se lacent en dehors de la jambe avec un petit cordon qu'on passe dans des œillets. Sous ces *bottines* il y a une grande compresse trempée dans une eau stiptique, que ces *bottines* tiennent toujours appliquée sur les varices.

BOTUA. Plante médicinale, plus connue sous le nom de *Pareira-brava.* Voyez *ce mot.*

☞ BOTZAWOU. *Voyez* Orangebourg.

☞ BOTZEN. Ville d'Allemagne, dans le Tirol.

☞ BOTZENBOURG. Petite ville d'Allemagne, dans le duché de Meckelbourg, sur l'Elbe, avec un château.

B O U.

☞ BOVA. Ville d'Italie, dans le royaume de Naples, avec un Evêché suffragant de Rhegio, dans la Calabre ultérieure.

BOUAR, ou BOUARD. s. m. Terme de Monnoyeur, est un gros marteau qu'on tient à deux mains, du poids de seize livres, qui est fait à la façon du flattoir, sinon qu'il est plus gros & plus raccourci, qui servoit à bouer les monnoies, quand on les travailloit au marteau. *Tudes.*

BOUBAK. s. m. Sorte d'animal quadrupède. Il y a sur les confins de Pologne, vers la Moscovie, un petit espace de terre d'environ sept lieues, où il y a des animaux appelés *Boubaks*, qui, quoique d'un même genre, sont de deux espèces, les uns de la couleur & de la grandeur des Bléraux, & les autres de celle des renards. Ils ont une antipathie invincible les uns pour les autres, de sorte qu'ils se font une guerre continuelle, & à la manière même des hommes. Ils ont des sentinelles avancés, ils donnent des combats, & ils font des prisonniers, qu'ils traitent en véritables captifs: ils les font coucher sur le dos, les pattes en haut, & en cette situation, qui ressemble à une espèce de traîneau, ils les chargent de paille, & d'autres provisions dont ils ont besoin. Furetieriana. Contes de Voyageurs qui aiment le merveilleux.

BOUBIE. s. f. ou BOOBY. s. m. Oiseau aquatique qu'on trouve en plusieurs lieux de l'Amérique. Il est d'un gris clair, & un peu moins gros qu'une poule. Il a le bec fort, plus long & plus gros que les corneilles, & plus large par le bout. Ses pieds sont plats comme ceux des canards: sa chair est noire, & a le gout de poisson. Les Aventuriers en mangent souvent.

BOUC. s. m. Bête à corne, qui est le mâle de la chèvre. *Hircus.*

Ce mot vient de l'Allemant *bock*, d'où l'Italien a fait *becco.* Ménage le dérive de *buccus*, qui se trouve dans la Loi Salique, ou plutôt du celtique *bouc.* Id. Icquez de *buk*, mot de la langue des Francs, qui veut dire la même chose, comme *bocken* chez les Allemands, & chez les Allobroges de qui il nous vient, si l'on en croit Chorier, ou chez les Celtes, comme pense le P. Pezron.

Les *boucs* dessèchent & font mourir toutes les plantes où ils portent la dent. C'est pour cela que les

Anciens ſacrifioient des *boucs* aux Dieux qui préſidoient aux plantes, à Bacchus, à Minerve, &c. C'eſt pour la même raiſon que nos coutumes défendent qu'on les mene dans les jeunes bois, ou qu'on les laiſſe aller dans les vignes. *Voyez* Bois taillis. Il y a même cinq Arrêts du Parlement de Dauphine, des 14 Août 1534, 4 Novembre 1565, 18 Octobre 1579, 19 Décembre 1605, qui portent défenſes de nourrir aucuns *boucs*, ou chèvres, dans les lieux où il y a des vignes, des vergers, des ſauſſaies, & des bois taillis, mais ſeulement dans les montagnes & lieux incultes. Les *boucs* & les chèvres ſont les plus laſcifs de tous les animaux, & ceux dont l'odeur eſt plus forte & plus mauvaiſe. Les Hébreux donnent au *bouc* l'epithète de צבור, *matineux*, *Dan. VIII*, *5*, *21*, ſoit parce qu'il l'eſt en effet, & qu'il conduit les chèvres aux pâturages de grand matin, ſoit parce qu'en certaine ſaiſon il ſe tourne toujours du côté de l'Orient. Dans les jeux du Cirque il paroiſſoit des enfans à cheval ſur des *boucs* ſellés & bridés. L'Anthologie en fait mention, *L. I*, *C. XXXIII. Epigr. 28*. Un des ouvrages de ſculpture que l'antiquité a le plus vanté, étoit un *bouc* en plein relief ſur une fiole. Il étoit de Myos ou de Myron. *Voyez* Chèvre.

En termes de l'Ecriture on appelle *bouc-émiſſaire*, un *bouc* qui étoit envoyé dans le déſert. On préſentoit deux *boucs* devant l'autel, ſur leſquels on jetoit le ſort : l'un étoit deſtiné au ſacrifice ; l'autre étoit abandonné dans la ſolitude. *Voyez* Émissaire & Azazel. Les *boucs* ſont dans l'Ecriture les ſymboles des Rois, des Chefs & Conducteurs des peuples. Iſaie *XIV*, *9*, Dan. *VIII*, *5*. Dans le nouveau Teſtament J. C. emploie ce mot pour ſignifier les réprouvés. Matth. *XXV*, *32*, *33*. Toutes les nations ſe raſſembleront devant lui, & il ſéparera les uns d'avec les autres, comme un berger ſépare les brebis d'avec les *boucs*. Il placera les brebis à ſa droite, & les *boucs* à ſa gauche. Bouh.

Quand Dieu viendra juger les vivans & les morts,
Et des humbles agneaux, objets de ſa tendreſſe,
Séparera des boucs *la troupe péchereſſe.* Boileau.

Bouc étain. C'eſt le nom qu'on donne au *bouc ſauvage*. *Hircus ſylveſtris*. Voyez Bouctein.

Chez les Anciens, le Poëte qui avoit remporté la victoire, avoit pour prix un *bouc*, victime ordinaire de Bacchus qui préſidoit à la Tragédie. C'eſt de-là que la Tragédie a tiré ſon nom : car τράγος en grec ſignifie un *bouc*.

Du plus habile Chantre un bouc *étoit le prix.* Boil.

On appelle auſſi *bouc* ou *outre*, en termes de commerce, un vaiſſeau fait de la peau d'un *bouc*, où l'on met du vin, de l'huile & autres liqueurs qu'on tranſporte. *Uter*. On ſe ſert auſſi de *boucs* pour toutes les navigations qui ſe font ſur les rivières d'Orient, tant pour paſſer les rivières à la nage, que pour ſoutenir des radeaux qui tranſportent les marchandiſes ſur l'Euphrate, & autres rivières qui ont des ſauts. On dit auſſi que le Diable ſe fait adorer au ſabat ſous la forme d'un *bouc*.

On dit proverbialement, qu'un homme a une barbe de *bouc*, quand il n'a de la barbe que ſous le menton. Et c'eſt pour cela qu'on appelle *barbe de bouc*, ceux qui ont la barbe de cette ſorte. Ces vilaines *barbes de bouc* ſont des mélancoliques qui ſont toujours en querelle. Ablanc. On dit, puant comme un *bouc*, à cauſe que cet animal ſent mauvais. Laſcif comme un *bouc*.

☞ On appelle *bouc* dans les machines hydrauliques une eſpèce de poulie garnie de cornes de fer qui font monter & deſcendre une chaîne ſans fin.

☞ Bouc. Petit poiſſon dont parle Athenée. *Voyez* Boulerot noir.

Bouc. (*la tour du*) Tour de France, ſur les frontières de la Provence, ſur un rocher, à l'entrée de la mer de Martigues, dont elle défend le paſſage.

Boucachard. Petit bourg de Normandie, à cinq lieues de Rouen, au Couchant, dans lequel il y a une maiſon de Chanoines réguliers.

Boucachard. Eſpèce de Chanoines Réguliers réformés. Une réforme de Chanoines Réguliers ſe fit il y a quelques années, & commença dans la maiſon de *Boucachard*. C'eſt de-là que ceux de cette réforme s'appelle les *Boucachards*. C'eſt un *Boucachard*. Quoique cette réforme ſoit très-nouvelle, & ne ſoit pas encore approuvée par l'Egliſe, elle a pluſieurs maiſons, & bien des Evêques l'ont introduite dans les maiſons des Chanoines Réguliers qui ſont dans leurs diocèſes, où on les appelle *Boucachards*, auſſi-bien qu'en Normandie.

Boucage. ſ. m. *Tragoſelinum*. Plante ombellifère qu'on a ainſi nommée à cauſes que ſes racines & ſes ſemences ont une odeur de bouc très-forte. Par rapport à ſes feuilles, qui reſſemblent en quelque manière à celles de la pimprenelle, on l'appelle *pimpinella ſaxifraga*. On trouve en France aſſez communément trois eſpèces de *Boucage*, la grande, la moyenne & la petite ; & ces différences ſe tirent de la grandeur de leur tige & de leurs feuilles ; car elles ont toutes les trois une racine longue, blanchâtre, un peu fibreuſe, fort piquante au goût. Leurs feuilles ſont rangées comme par paire ſur une côte qui eſt terminée par une ſeule feuille. Elles ont un goût moins piquant & moins déſagréable que leurs racines. Les tiges ſont branchues, hautes d'un pied & demi dans la grande eſpèce, & garnies de grandes feuilles ; au lieu que dans la moyenne & la petite eſpèce, les tiges ſont bien moins hautes, moins branchues, & leurs feuilles ſont coupées en des lanières fort étroites. Ses fleurs ſont en ombelles : chaque fleur eſt compoſée de cinq pétales inégaux, échancrés & diſpoſés en fleur de lis de France. Elles ſont communément blanchâtres, quelquefois purpurines. Les ſemences ſont arrondies, cannelées, menues comme celles du perſil. Les racines de *boucage* ſont fort apéritives & très diurétiques : on les préfère à celles du perſil ordinaire. Elles ſont ſi piquantes qu'elles pourroient ſervir de poivre. Aux racines du *boucage* ſont attachées quelquefois de petites veſſies rondes, qui teignent en rouge comme le kermès.

Boucahu. On dit à Angers qu'une fille a été *boucahu*, quand elle n'a point danſé au bal. Cette façon de parler vient de ce qu'il y avoit autrefois à Angers une femme de ce nom, qui gardoit des ſièges pour le Sermon dans l'Egliſe des Cordeliers. M. Bernier de Blois, homme célebre par ſon Hiſtoire de Blois, & par celle des Médecins, a employé cette façon de parler dans un Poëme qu'il fit autrefois dans ſa jeuneſſe, intitulé le *Bal de Blois*.

Danſant l'une à dia, l'autre à hu ;
Et perſonne n'eſt boucahu.

On dit à Paris d'une femme qui n'a point danſé au bal, qu'elle a été *capot*, qu'elle a été *bredouille*. La première façon de parler a été priſe du jeu de piquet, & la ſeconde, du jeu de trictrac. Ménage.

Boucal. ſ. m. Nom d'une meſure d'Italie, qui, ſelon Vigenère, tient quatre feuillettes, peſe cinq livres quatre onces italiques, des nôtres quatre livres, & tient une quarte trois poiſſons. *Voyez* Boucaut.

Boucan. ſ. m. Mot américain. C'eſt un gril fait de bois, de Bréſil, qu'on éleve au-deſſus du feu pour y faire griller de la viande. Le mot de *boucan* ſe dit auſſi d'une loge couverte avec une ſorte de claies, où les Américains ſe retirent pour y boucaner leur viande.

Boucan *de tortue*. C'eſt une eſpèce de préparation que l'on fait à la tortue, pour l'aſſaiſonner & la faire cuire, en forme de pâté. On prend une des plus grandes tortues, on l'ouvre par les côtés pour en tirer tout le dedans : on leve le plaſtron d'une autre dont on tire toute la chair, & la graiſſe que l'on hache dans des jaunes d'œufs, avec des épices, des herbes fines, du jus de citron, du ſel & force pîment. On met ce hachis dans le corps de la première qu'on a vidée, & l'on recoud l'ouverture. On deſcend cette eſpèce de pâté dans un trou en terre, qu'on a fait preſque rougir à force d'y

brûler du bois, & l'on recouvre tout cela du charbon qu'on a tiré du trou. On l'y laiſſe environ quatre heures, où il cuit beaucoup mieux que dans un four, & voilà ce qu'on appelle en Amérique un *boucan de tortue*.

En quelques ports de Normandie, on dit d'un lieu où il fume beaucoup, c'eſt un vrai *boucan*. Il y fume comme dans un *boucan*.

☞ BOUCAN, chez nous, ſynonyme de *bordel*, ſignifie un lieu de débauche. *Luſtrum, lupanar, fornix.* Fréquenter les *boucans*. Ce mot eſt populaire & déshonnête, fait pour les gens qui y vont.

BOUCANER. v. a. Faire cuire du poiſſon, ou de la viande à la manière des Sauvages, & les faire ſécher, à la cheminée, ou les faire ſorer ſans ſel. *Fumo ſiccare piſces vel carnes.* On les deſſeche auſſi ſur une eſpèce de gril fait de bâtons élevé de trois pieds au-deſſus du feu; & cette ſorte de gril s'appelle *boucan*. On dit auſſi *boucaner* des cuirs; pour dire, les préparer à la manière des Sauvages; & ſimplement, *boucaner*; pour dire, aller a la chaſſe des bœufs ſauvages ou autres bêtes, pour en avoir les cuirs. Dans cette acception, *boucaner* eſt neutre.

BOUCANER, eſt auſſi un verbe neutre, qui ſe dit de ceux qui fréquentent les lieux de proſtitution & de débauche. *Scortari.* C'eſt un infâme qui ne fait que *boucaner*. Ce terme eſt bas & deshonnête.

BOUCANÉ, ÉE. part. Préparé au boucan, à la fumée & au feu, à la manière des Sauvages. *Fumo ſiccatus.* La viande *boucanée* a un goût ſi excellent, qu'on la peut manger en ſortant du boucan ſans la faire cuire. Elle eſt vermeille comme la roſe, & a une odeur admirable; mais elle ne dure que très-peu dans cet état, & ſix mois après avoir été *boucanée*, ou fumée, elle n'a plus de goût que de ſel. OEXMELIN. Il y a des habitans qui envoient en ces lieux leurs engagés, lorſqu'ils ſont malades, afin qu'en mangeant de la viande fraîche, qui eſt une bonne nourriture, ils ſe puiſſent remettre en ſanté. ID.

BOUCANIER. ſ. m. Qui fait boucaner les viandes, ou celui qui vit de viande, ou de poiſſon apprêtés de la ſorte. *Qui fumo piſces, vel carnes exſiccat.* On a appelé ainſi les François de l'Île S. Dominique, tandis qu'ils y étoient vagabonds & ſans maiſons.

BOUCANIER, ſe dit adjectivement pour ce qui appartient aux *Boucaniers*. Ainſi le Capitaine qui a fait la Relation du voyage aux Terres Auſtrales, entrepris en 1738, dit un fuſil *boucanier*. Nous apperçûmes cette Île à une portée de fuſil *boucanier*.

Voici ce que l'hiſtoire des Flibuſtiers & *Boucaniers*, *T. I, P. I, Ch. 8.* dit de l'origine de ces mots. Les Caraïbes Indiens naturels des Antilles ont accoutumé de couper en pièces leurs priſonniers de guerre, & de les mettre ſur des manières de claies, ſous leſquelles ils mettent du feu. Ils nomment ces claies *Barbacra*, & le lieu où elles ſont, *boucan*, & l'action, *boucaner*; pour dire, rôtir & fumer tout enſemble. C'eſt de-là que nos *Boucaniers* ont pris leur nom, avec cette différence qu'ils font aux animaux ce que les Indiens font aux hommes. Les premiers qui ont commencé, étoient habitans de ces Îles, & avoient converſé avec les Sauvages. Ainſi par habitude lorſqu'ils ſe ſont établis pour chaſſer, & qu'ils ont fait fumer de la viande, ils ont dit *boucaner* de la viande, & ont nommé le lieu *boucan*, & les acteurs *Boucaniers*. Les Eſpagnols appellent les leurs *Matadores* de *Toros*, Tueurs de Taureaux, & le lieu, *Materia*, Tuerie. Ils les appellent auſſi *Monteros*, Coureurs de bois. Les Anglois nomment les leurs *Cow-ſlayers*, Tueurs de vache.

Les *Boucaniers* ne font point d'autre métier que de chaſſer. Il y en a de deux ſortes. Les uns ne chaſſent qu'aux bœufs, pour en avoir les cuirs; les autres aux ſangliers, pour en avoir la viande, qu'ils ſalent & vendent aux habitans. Tous ont le même équipage & la même manière de vivre. Les *Boucaniers* qui chaſſent aux bœufs, ſont ceux qu'on nomme véritablement *Boucaniers*, car ils ſe diſtinguent des autres qu'on appellent *Chaſſeurs*. Leur équipage eſt une meute de de 25 à 30 chiens, dans laquelle ils en ont un ou deux Veneurs, qui découvrent l'animal. Ils ont avec cette meute, de bons fuſils qu'ils font faire en France. Leurs habillemens ſont deux chemiſes, un haut de chauſſes, une caſaque, le tout de groſſe toile, & un bonnet d'un cul de chapeau ou de drap, où il y a un bord ſeulement devant le viſage, comme celui d'un Carapoux. Ils font leurs ſouliers de peaux de porc & de bœuf, ou de vache. Ils ont avec cela une petite tente de toile fine, afin qu'ils puiſſent la tordre facilement, & la porter avec eux en bandoulière; car quand ils ſont dans les bois, ils couchent où ils peuvent, & cette tente les défend des moucherons. Ils ſe joignent toujours deux enſemble, & ſe nomment l'un & l'autre *Matelot*. Ils mettent en communauté ce qu'ils poſſedent, & ont des valets qu'ils font venir de France, dont ils payent le paſſage, & les obligent de les ſervir trois ans: ils les nomment *Engagés*.

Les *Boucaniers* qui ne chaſſent qu'aux ſangliers, ont leur équipage comme ceux dont on vient de parler. Lorſqu'ils ſont venus le ſoir de la chaſſe, chacun écorche le ſanglier qu'il a apporté, & en ôte les os: il coupe la chair par aiguillettes longues d'une braſſe, ou plus ſelon qu'elle ſe trouve. Ils la poudrent de ſel fort menu; ils la laiſſent ainſi juſqu'au lendemain quelquefois moins, ſelon qu'elle a pris ſel, & qu'elle jette ſa ſaumure. Après ils la mettent au boucan.

Ce boucan eſt une loge couverte de taches qui la ferment tout autour. Il y a 20 ou 30 bâtons gros comme le poignet, & longs de ſept à huit pieds, rangés ſur des travers environ à demi-pied l'un de l'autre. On y met la viande, & on met force fumée deſſous, où les *Boucaniers* brûlent pour cela toutes les peaux de ſangliers qu'ils tuent, avec leurs eſſemens, afin de faire une fumée plus épaiſſe. Cela vaut mieux que du bois ſeul; car le ſel volatil qui eſt contenu dans la peau, & dans les os de ces animaux, s'y vient attacher; auſſi cette viande a un goût ſi excellent, qu'on la peut manger en ſortant de ce boucan, ſans la faire cuire. OEXMELIN. La récompenſe que les *Boucaniers* donnent à leurs valets, lorſqu'ils ont ſervi trois ans, c'eſt un fuſil, deux livres de poudre, ſix livres de plomb, deux chemiſes, deux caleçons, & un bonnet; & après qu'ils ont été leurs valets, ils deviennent leurs camarades, & vont auſſi chaſſer avec eux. ID. Les *Boucaniers* vivent fort librement entre eux, & ſe gardent une grande fidélité. ID.

Les *Boucaniers* ou Matadores Eſpagnols, chaſſent d'une autre manière que les François. Ils ne ſe ſervent point d'armes à feu, mais de lances & de croiſſans. Ils ont des meutes comme les François. Quand ils chaſſent, il y a deux ou trois valets, qui ſuivent & animent les chiens; & quand ils ont trouvé un taureau, ils le pouſſent dans une prairie, où le *Boucanier* ſe trouve monté à cheval, qui court lui couper le jarret, & après le tue avec ſa lance. Cette chaſſe eſt très-plaiſante à voir; car outre que ces gens y ſont adroits, ils font autant de cérémonies & de détours, que s'ils vouloient courir le taureau devant le Roi d'Eſpagne; mais ces animaux étant en fougue crevent des chevaux, bleſſent & tuent des hommes. ID. Les *Boucaniers* Eſpagnols ne ſe donnent pas tant de peine que les François. Ils font ſécher leurs cuirs comme eux; mais ils ſe ſervent de chevaux pour les porter. Ils préparent leurs mets avec plus de délicateſſe, & ne mangent point leur viande ſans pain ou caſſave, outre qu'ils ont toujours avec du vin, de l'eau-de-vie, ou des confitures. Ils ſont auſſi dans leurs habits infiniment plus propres, & fort curieux d'avoir du linge blanc. OEXMELIN, *Hiſtoire des Avent. Flibuſtiers & Boucaniers.*

Fuſil de *Boucaniers*. C'eſt le fuſil dont ſe ſervent les *Boucaniers*, & dont la monture eſt autrement faite que celle de nos fuſils ordinaires. Les meilleurs fuſils de *Boucaniers* ſe font à Dieppe & à Nantes. Ces fuſils ſont de quatre pieds & demi pour le canon. Ils ſont tous d'un calibre tirant une balle de ſeize à la livre. Poudre de *Boucaniers*, c'eſt la plus excellente poudre dont ſe ſervent les *Boucaniers*, & qui ſe fait à Cherbourg, en baſſe Normandie. Ils en portent

ordinairement 15 ou 20 livres. Ils la mettent dans des calebaſſes, bien bouchées avec de la cire, de crainte qu'elle ne ſoit mouillée. Oexm.

☞ BOUCARO. ſ. m. Eſpèce de terre ſigillée, rougeâtre, qui vient d'Eſpagne, où elle s'appelle *Boucaros*. On en fait différens vaſes, tels que des pots, des théières, &c. Acad. Fr.

BOUCASSIN. ſ. m. Etoffe de coton, ou de lin, qui eſt entre le treillis & le bougran, qui ſert aux doublures, qui eſt miſe en œuvre comme la laine. *Linteum textum, à fullone ſubactum ac tinctum.*

BOUCASSINÉ, ÉE. adj. fait à la manière du boucaſſin. Il n'eſt en uſage qu'avec le mot de *toile*. De la toile *boucaſſinée*. Acad. Fr.

BOUCAUT. ſ. m. Mot dont on ſe ſert en quelques endroits, & qui ſignifie un moyen tonneau ou vaiſſeau de bois ſervant à renfermer diverſes ſortes de marchandiſes, sèches & liquides. On le dit auſſi de la choſe qui y eſt contenue. *Boucaut* de vin, de girofle, de cannelle. On a dit auſſi *bouchel*, pour dire, un baril à vin. *Voyez* Boucal.

Boucaut, eſt auſſi le nom que l'on donne à l'embouchure de quelque rivière comme celle des Baſques & des Landes.

☞ BOUCHAGE. ſ. m. C'eſt dans les groſſes forges, une certaine quantité de terre détrempée & pétrie, dont on ſe ſert pour fermer la coulée. *Voyez* Coulée.

BOUCHAIN. Ville des Pays-Bas, dans le Hainaut, ſur l'Eſcaut. *Bocanium. Bouchain* fut bâtie par Pepin, en mémoire de la victoire qu'il remporta en ce lieu ſur Théodoric, Roi des Goths. Phil. Petit, Dominicain, a fait l'hiſtoire de *Bouchain*, imprimée à Douay, en 1659, *in-8°*.

☞ BOUCHARA. *Voyez* Bokharah.

BOUCHARDE. ſ. f. Outil de Sculteur en marbre, qui eſt une eſpèce de ciſeau taillé en pluſieurs pointes de diamant fort acérées. *Scalprum cuſpidatim ſectum.* On ſe ſert de cet outil, quand on veut faire dans le marbre un trou d'égale largeur, à quoi les outils tranchans ne ſeroient pas propres. On frappe ſur la *boucharde* avec la maſſe, & ſes pointes mettent le marbre en poudre, en le meurtriſſant. Cette poudre ſort par le moyen de l'eau qu'on verſe de temps en temps dans le trou, à meſure qu'on le creuſe; ce qui empêche le fer de s'échauffer, & l'outil de perdre ſa trempe. Ceux qui travaillent avec la *boucharde*, la paſſent dans un morceau de cuir percé, afin que l'eau ne leur rejailliſſe pas au viſage.

☞ BOUCHARIE. *Voyez* Buccarie.

☞ BOUCHAUD. Abbaye de France, dans le Périgord, ordre de Cîteaux.

BOUCHE. ſ. f. ☞ Partie du viſage de l'homme par où ſort la voix, & par où ſe reçoivent les alimens. Elle eſt compoſée des lèvres, des gencives, & des dents, du dedans des joues, & du palais. *Os.* Toutes ces parties, excepté les dents, ſont tapiſſées d'une tunique glanduleuſe où ſont les conduits excrétoires de la ſalive, qui entretient dans la *bouche* & dans toutes ſes parties l'humidité & la ſoupleſſe. *Voyez* Salive.

☞ La *bouche* de preſque tous les animaux s'appelle *gueule.*

Les morceaux trop hâtés ſe preſſent dans la *bouche.* Boil. On dit, dire de *bouche*, de vive voix, parler *bouche à bouche*; pour dire, parler à la perſonne même à qui on veut faire ſavoir quelque choſe. Il eſt plus expédient de conſulter de *bouche* que par écrit. Ablanc. Lorſque nous ſommes enſemble, & que nous nous diſons tout ce qui nous vient à la *bouche*, pour dire, lorſque nous nous parlons ſans contrainte. Vous me l'avez arraché de la *bouche*, malgré la réſiſtance de ma raiſon, (S. Evr.) pour dire, vous m'avez forcé de parler, & de vous dire ce que je devois taire. Il m'a mis dans la *bouche* un nouveau cantique. Port-R. Je n'ai point eu la *bouche* fermée, quand il a fallu parler de vos merveilles. Id.

☞ On dit qu'une nouvelle va de *bouche* en *bouche*, *per manus, de manu in manum*, pour dire, qu'elle devient publique.

Oui, malgré les obſcurités
Qui nous cachent des vérités,
Mon cœur n'en doute point, ma bouche *les confeſſe.* L'Abbé Têtu.

Fuyez donc ces amis dont la bouche *timide*
N'a pour tous les abſens qu'un ſilence perfide. Vill.

Mais un cœur pour parler n'a-t-il qu'un interprète?
Ne dit-on rien des yeux, quand la bouche *eſt muette?* Racine.

Un Auteur ne fait pas de faciles conquêtes,
Il trouve à le ſiffler des bouches *toujours prêtes.*
Boileau.

☞ On appelle poëtiquement la Renommée, la *Déeſſe aux cent bouches.*

On dit d'une grande *bouche*, qu'elle eſt fendue juſques aux oreilles. *Rictum habere diductum vaſtiùs.* On dit, faire la petite *bouche*; pour dire, affecter de faire paroître qu'on a la *bouche* petite. *Elegantiorem oris parvi compoſitionem affectare.* On le dit auſſi pour faire paroître qu'on eſt petit mangeur, qu'on eſt délicat au choix des viandes. *Inter veſcendum delicias facere, præferre exigui cibi laudem & gloriam.* On le dit figurément d'un homme qui ne veut pas s'expliquer clairement, qui ne veut pas dire tout ce qu'il ſait d'une affaire; & au contraire, on dit qu'il n'en fait pas la petite *bouche*; pour dire, qu'il déclare franchement tout ce qui en eſt. Mais tout cela eſt du ſtyle familier. L'Abbé de Choiſi, dans ſa *Relation du Voyage de Siam*, dit que la Reine de Siam fait coudre la *bouche* aux Dames de ſa Cour, quand elles parlent trop en ſa préſence; & qu'elle la leur fait fendre juſqu'aux oreilles, quand elles ne parlent pas aſſez. Quand on voit un morceau délicat, l'eau en vient à la *bouche*. La raiſon eſt, que comme les eſprits qui ſont dans les nerfs du nez & des yeux, ne ſauroient être conſidérablement ébranlés par l'odeur de quelque morceau délicat qui les frappe, ou par les eſpèces de quelque choſe qui a flatté notre goût, ſans que cet ébranlement paſſe bientôt à la *bouche*, il arrive que les conduits ſalivaires, qui ſont alors preſſés par la contraction des anneaux nerveux qui les environnent, font couler la ſalive, qui eſt rendue plus liquide par les eſprits qui s'y mêlent alors, & qui la font quelquefois petiller. On dit proverbialement d'une choſe qui ſe mange, & dont on a envie, que l'eau en vient à la *bouche*, pour marquer l'envie qu'on en a.

☞ On le dit figurément de ce qui eſt agréable, & qui donne quelque idée de plaiſir.

Bouche, ſe dit auſſi des perſonnes qu'il faut nourrir. Il a tous les jours cent *bouches* à nourrir. *Centena ad menſam capita.* On a chaſſé de la ville les *bouches* inutiles; c'eſt-à-dire, ceux qui étoient incapables de défenſes. Il y a plus de cent mille *bouches* à l'armée.

En ce ſens on appelle dépenſe de *bouche*, celle qu'on fait ſeulement pour la nourriture de ſoi & de ſa famille. Nous avons pris ſur notre *bouche* la dépenſe de ſes funérailles. (Patru.) pour dire, nous avons pris ſur la dépenſe de *bouche*, pour fournir aux frais de ſes funérailles.

On dit auſſi populairement, qu'un homme eſt ſujet à ſa *bouche*, qu'il eſt ſur ſa *bouche*; pour dire, qu'il eſt gourmand. *Gulæ deditus, vorax, gulæ parens.* On dit qu'un homme s'eſt ôté le morceau de la *bouche*, pour dire qu'il s'eſt privé du néceſſaire. On dit qu'une choſe fait bonne *bouche*, quand elle laiſſe un bon goût dans la *bouche*. *Edulium palato blandiens*, ou *grati odoris.* On dit auſſi, garder une choſe pour la bonne *bouche*, pour dire, garder la meilleure choſe pour la ſervir la dernière. On dit figurément, qu'on laiſſe les gens ſur la bonne *bouche*, quand on interrompt le diſcours à l'endroit qui eſt le meilleur, &

qui eſt le plus attendu. ☞ On le dit en général, de ce qu'on reſerve d'agréable pour la fin.

Flux de *bouche*, ſe dit non ſeulement de ceux qui crachent beaucoup, ou de ceux à qui on provoque la ſalivation par des remèdes, *ſalivæ profluvium*; mais encore dans le ſens figuré, de ceux qui parlent beaucoup, qui ne peuvent ſe taire. *Loquendi profluentia.* On dit figurément, fermer la *bouche* à quelqu'un, lorſqu'on lui défend de parler, ou qu'on lui coupe la parole, & qu'on le corrompt par l'eſpérance de quelque récompenſe; comme quand on dit, on lui a fermé la *bouche* avec de l'argent: on le dit auſſi, quand on lui apporte des raiſons ſi convaincantes, qu'il ne ſauroit y répondre. *Occludere linguam alicui.*

Au contraire, on dit qu'un homme n'oſe ouvrir la *bouche*; pour dire, qu'il n'oſe ſe plaindre des maux qu'il ſouffre, des violences qu'on lui fait: on le dit auſſi pour exprimer qu'il eſt timide & honteux, qu'il n'oſe dire ſon ſentiment dans les compagnies où il ſe trouve. *Mutire nihil audet.*

Bouche, ſe dit auſſi des ouvertures par leſquels les fleuves ſe déchargent dans la mer. *Oſtium.* Damiette eſt ſur une des *bouches* du Nil. Le Danube ſe décharge par ſept *bouches* dans le Pont-Euxin. On le donne auſſi à l'entrée des Golfes & des Détroits; les *bouches* de Bexinora, entre les îles de Sardaigne & de Corſe; la *bouche* du Golfe de Veniſe. T. Corn.

Bouche, en termes d'Organiſte, ſe dit de l'ouverture d'un tuyau qui donne libre entrée au vent. *Hiatus.* Elle eſt large de la quatrième ou cinquième partie de ſa groſſeur. On la nomme ainſi parce qu'on dit que les tuyaux parlent; on l'appelle quelquefois *lumière.*

Bouche, ſe dit figurément. Les plaies d'un homme aſſaſſiné, ſont autant de *bouches* muettes qui demandent vengeance. *Ora.*

Sa valeur en cet état réduite
Me parloit par ſa plaie, & hâtoit ma pourſuite:
Par cette triſte bouche *elle empruntoit ma voix.*
Corneille.

Les trophées, les grands monumens, ſont autant de *bouches* qui annoncent la gloire des Héros. Les charités que nous faiſons aux pauvres, ſont autant de *bouches* qui prient Dieu pour nous.

Bouche, ſignifie auſſi chez les Rois & les Princes, ce qui regarde leur boire & leur manger. *Quidquid ad quotidianam Principis menſam pertinet.* Les Officiers de la *bouche.* Le vin de la *bouche.* Aller à la *bouche* du Roi; c'eſt-à-dire, au lieu où on lui prépare ſon manger. *Bouche* en ces phraſes ſignifie un des ſept offices de chez le Roi, qu'on appelle auſſi *Cuiſine-Bouche*, pour le diſtinguer du gobelet, qui eſt un autre office: les Officiers de ces deux offices ne travaillent que pour la perſonne du Roi, & ne ſervent que Sa Majeſté. On appelle abſolument la *Bouche*, les Officiers de la *bouche* du Roi. La *Bouche* eſt partie. On dit d'un mets qu'on veut bien priſer, quand ce ſeroit pour la *bouche* du Roi, je n'en donnerois pas de meilleur. On dit auſſi, avoir *bouche* à Cour; pour dire, être nourri aux tables & aux dépens des Princes & des Grands Seigneurs. *Quotidianæ menſæ jus habere apud Principem.*

On dit en Cour de Rome, ouvrir la *bouche* aux Cardinaux, en parlant d'une cérémonie qui ſe fait dans un Conſiſtoire ſecret, où le Pape ferme la *bouche* aux Cardinaux qu'il a nouvellement nommés, enſorte qu'ils ne parlent point, quoique le Pape leur parle; ils ſont privés de toute voix active & paſſive juſqu'à un autre Conſiſtoire, où le Pape leur ouvre la *bouche*, & leur fait une petite harangue, pour leur montrer de quelle manière ils doivent parler, & ſe comporter dans le Conſiſtoire.

En termes de Palais, on dit, ouir un homme par ſa *bouche*, lorſqu'il comparoît en perſonne, & non par Procureur. On dit qu'un vaſſal doit à ſon Seigneur la *bouche* & les mains, pour dire, qu'il lui doit un hommage, aveu & ſoumiſſion: ce qui ſe fait non-ſeulement de la *bouche* & par paroles; mais auſſi des mains, en mettant ſes mains dans les mains de ſon Seigneur féodal. *Beneficiariæ poſſeſſionis obligatio. Clientelæ profeſſio ore facta & manu.*

Bouche, en termes de Manege, ſe dit des chevaux, & de la ſenſibilité qu'ils ont en cette partie, où on leur met le mors. On dit qu'ils ont la *bouche* fine, tendre, légère, loyale quand ils s'arrêtent pour peu qu'on leve la main. *Os eruditum ac docile.* Une *bouche* fauſſe eſt celle qui n'a aucune ſenſibilité. *Senſu carens.* Une *bouche* forte, ruinée & deſeſpérée, ſe dit des chevaux qui n'obéiſſent point, qui s'emportent. *Durum atque aſperum.* Une *bouche* aſſurée, eſt celle qui ne bat, qui ne peſe jamais à la main. *Tractabile.* On appelle un cheval ſans *bouche*, celui qui n'obéit point au Cavalier. *Indocile, intractabile. Bouche* chatouilleuſe, eſt celle qui craint trop le mors. *Delicatum, tenerum. Bouche* à pleine main, eſt celle qui a l'appui aſſuré, & qui ſouffre qu'on tourne la main ſans ſe cabrer, ni peſer ſur le mors. *Patiens. Bouche* au-delà de pleine main, ou plus qu'à pleine main, eſt celle d'un cheval qui a de la peine à obéir. *Durum, difficile, fræni impatiens.* Le caveſſon doit être fort ſerré, & bien doublé d'un cuir double pour le moins, de peur qu'il ne bleſſe le cheval; car bien que ce ſoit un vieux proverbe, que nez ſaigneux fait bonne *bouche*, je ſuis fort aſſuré que ſi on ne lui fait point mal au nez, la *bouche* n'en ſera que meilleure. Newc. Les imperfections de la *bouche* des chevaux ſont, 1°. lorſque le cheval tire en haut & ſuce la langue, 2°. quand il la met par-deſſus le mors, 3°. lorſqu'il la double autour du mors, 4°. quand il la laiſſe pendre hors de la *bouche*, ſoit tout droit en avant, ou de l'un des deux côtés. Le cheval ne reçoit aucun préjudice de tous ces vices auxquels il n'y a point de remèdes. Idem. *p. 426 & ſuiv.*

En ce ſens, on dit figurément d'un homme, qu'il n'a ni *bouche* ni éperon; pour dire, qu'il n'eſt bon à rien, qu'il ne ſait rien faire, qu'il eſt ſtupide & inſenſible; & on dit qu'un homme eſt fort en *bouche*, non-ſeulement quand il eſt difficile à conduire, mais auſſi quand il eſt violent en paroles, qu'il parle beaucoup, avec hauteur, ou qu'il s'emporte à dire des injures.

Bouche. Terme de Conchyliologie. Il ſe dit de l'ouverture par laquelle les coquillages prennent leur nourriture. *Os conchæ.* Généralement tous les coquillages ont l'ouverture de la *bouche* à droite, & il n'y en a que cinq ou ſix eſpèces dans leſquelles cette ouverture ſe trouve à gauche, & que l'on nomme ordinairement *uniques*, à cauſe de cette ſingularité. Gersain.

Il y a encore d'autres animaux, à l'égard deſquels on ſe ſert du mot de *bouche.* Rondelet, dans ſon *Hiſtoire des poiſſons*, dit *bouche* de ſaumon, *bouche* de carpe, *bouche* de grenouille.

On dit, en termes de guerre, la *bouche* d'un canon, la *bouche* d'un mortier, pour dire, l'ouverture par où le boulet ſort, ou la bombe. On dit auſſi des munitions de *bouche*, pour dire, tout ce qui eſt néceſſaire à la ſubſiſtance d'une garniſon, ou d'un peuple enfermé dans une ville aſſiégée. On dit auſſi qu'une garniſon eſt ſortie tambour battant, mèche allumée, balle en *bouche*; pour dire, qu'elle eſt ſortie avec un mouſquet chargé, & une balle dans la *bouche*, pour le charger plus promptement une autrefois.

Bouches *à feu.* En termes d'Artillerie, on nomme *bouches à feu* les canons & les mortiers. *Tormentum bellicum.* Il y a un inſtrument pour calibrer les *bouches à feu*, c'eſt-à-dire, les pièces de canon, les mortiers. Il eſt de l'invention de M. de Buzani, Commiſſaire provincial d'Artillerie, Commandant les Ecoles de ce Corps à Grenoble. On a taillé un chemin dans le roc, pour conduire les quatre *bouches à feu*, qui compoſent cette batterie, c'eſt-à-dire, deux canons & deux mortiers.

Bouche, ou Bosson. Terme de Marine. C'eſt la rondeur des bans & tillacs, & c'eſt proprement tout ce qui eſt relevé hors d'œuvre, qui n'eſt pas plat & uni.

Bouche, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il a dit cela de *bouche*, mais le cœur n'y touche, en parlant d'un homme faux qui ne parle pas ſelon ſes vrais ſentimens. On dit auſſi qu'on a traité quelqu'un à

bouche que veux-tu ; pour dire, qu'on lui a préſenté toutes ſortes de mets des plus friands. On dit, manger une choſe de broc en *bouche*, pour dire, tout chaudement. On dit auſſi d'un indiſcret qui dit tout ce qu'il ſait, que c'eſt un S. Jean *Bouche* d'or. On dit auſſi, *bouche* couſue, pour recommander le ſecret à quelqu'un. On dit qu'il arrive beaucoup de choſes entre la *bouche* & le verre, pour dire, qu'il ne faut qu'un moment pour faire manquer une affaire par quelque accident imprévu. Cette façon de parler vient de ce qu'un homme portant ſon verre à la *bouche* pour boire, on lui vint dire qu'un ſanglier étoit entré dans ſa vigne, & qu'il la ravageoit. Auſſitôt il quitte ſon verre, prend une arme, & va au ſanglier qui ſe jette ſur lui, & le tue.

On dit qu'un homme a toujours une parole à la *bouche*, pour dire, qu'il a accoutumé de répéter ſouvent un mot, un même mot, une même ſentence.

☞ BOUCHE, vient du latin *bucca* ; le P. Pezron tire l'un & l'autre du celtique *boch*.

BOUCHÉE. ſ. m. Ce qu'on met, ce qu'on mâche à chaque fois dans la bouche. *Bucella*, *bolus*. On dit en badinant, cette femme eſt ſi délicate, qu'elle fait deux *bouchées* d'une ceriſe. ☞ Une *bouchée* de viande, de pain. Ne faire qu'une *bouchée* d'une choſe, exagération ; pour dire, manger promptement & avidement. *Deglutire*.

BOUCHEL. ſ. m. On a dit ce mot pour ſignifier un baril à vin. *Voyez* BOUCHAUT.

BOUCHER. ſ. m. ☞ Celui qui tue des bœufs, des veaux, des moutons, & en vend la chair en détail. *Lanius*. Il y avoit autrefois à Rome de trois ſortes de *Bouchers*. Car, 1°. Il y avoit deux corps, ou collèges compoſés chacun d'un certain nombre de Citoyens chargés de fournir la ville de tous les beſtiaux néceſſaires, & du ſoin de les faire préparer, & d'en débiter les chairs. L'une de ſes Communautés n'eut d'abord que le ſoin de l'achat des pores. On la nommoit *ſuarii*. L'autre avoit ſoin de l'achat des autres beſtiaux, & ſurtout des bœufs, ce qui les fit nommer *pecuarii*, ou *boarii*. 2°. Ils avoient ſous eux des gens, dont l'emploi étoit de tuer & d'habiller les beſtiaux, d'en couper les chairs, & de les mettre en état d'être expoſées en vente. Ceux-là s'appeloient *Lanii*, & quelquefois *Carnifices*, préparateurs de chairs. ☞ On appeloit *lanienæ* les endroits où l'on tuoit, & *macella* ceux où l'on vendoit. Le Préſident Briſſon, *Select. Ant. 1, C. 6*, & Franc. Modius, au Ve tome du Tréſor critique, diſent qu'autrefois chez les Romains les *bouchers* vendoient plaiſamment la viande. Celui qui venoit en acheter fermoit les yeux : le *boucher* élevoit & étendoit quelques-uns des doigts de la main, & ſi l'acheteur pouvoit deviner combien il en avoit élevé, c'étoit lui qui mettoit le prix à la viande ; ſi non c'étoit le *Boucher*. Aptonius, Préfet de Rome, abolit cette coutume, & ordonna qu'on la vendroit à la livre.

Tous ces uſages s'établirent dans les Gaules avec la domination des Romains. Il y a eu de temps immémorial dans Paris, un certain nombre de familles chargées d'acheter les beſtiaux, & d'en avoir toujours une proviſion ſuffiſante pour la ſubſiſtance de la ville, & d'en débiter, ou faire débiter les chairs. Ces familles, comme à Rome, faiſoient un corps, éliſoient un chef, qui l'étoit à vie, & n'étoit deſtituable qu'en cas de prévarication. Il s'appeloit le *maître des Bouchers* ; il avoit juridiction ſur tous les *Bouchers*, & décidoit toutes les conteſtations qui naiſſoient entr'eux concernant leur profeſſion. Ils demanderent la confirmation de cet uſage à Henri II, qui la leur accorda par lettres patentes du mois de Juin 1550, regiſtrées au Parlement le 20 Novembre de la même année. Nous avons auſſi eu en France, comme à Rome, des tueurs & écorcheurs de beſtiaux, créés par Edit de François I, du mois de Novembre 1543, & c'eſt encore aujourd'hui l'emploi d'un certain nombre de garçons *Bouchers*, dont les uns abattent & habillent les beſtiaux, & les autres, que l'on nomme *étaliers*, découpent & préparent les chairs. Les maîtres *Bouchers* ne ſe mêlent, non plus que ceux de l'ancienne Rome, que de l'achat des beſtiaux. Aux *Bouchers* appelés anciennement *Suarii*, répondent ceux que nous nommons *Charcutiers*. Le nom de *Boucher* ne ſe donne pas à ceux-ci dans notre langue ; mais il convient à tous les autres.

Il y a au Vatican une ancienne inſcription qui contient une Ordonnance de Police pour les *Bouchers*, dont les principaux points ſont, qu'ils vendront la viande au poids, qu'après que l'animal aura été peſé, la tête, les pieds & le ſuif appartiendront au *Boucher* qui l'aura tué, pour ſon ſalaire ; & la chair avec la peau & les entrailles appartiendront au marchand *Boucher*.

Quoique toutes les petites Juſtices qu'avoient les Corps ou Communautés des arts & métiers, fuſſent inféodées par nos premiers Rois de la troiſième race en faveur des Grands Officiers de leur maiſon, les *Bouchers*, ni les arts qui concernent les bâtimens, ne furent point compris dans ces inféodations. Les Marchands *Bouchers* ſont tenus d'aller prendre, & ſe faire adjuger leurs étaux à la Police, & là s'obligent de les tenir fournis pendant l'année. Etalier *Boucher*, eſt un compagnon qui vend la chair dans l'étal.

Ménage, après Turnèbe, dérive ce mot de *buccarius*, qui a été fait de *bucca*, à cauſe qu'il tranche les viandes pour la bouche. C'eſt ainſi qu'on le trouve auſſi appelé *beccarius* de *becus*, le bec ou la bouche, ſelon la remarque du P. Papebrock, *Act. SS. April. T. III, p. 609*. En allemand *bek* ſignifie la *bouche*, pour laquelle les *Bouchers* travaillent, ce qui leur a fait donner ces noms, dit le même Pere, *Junii T. III, p. 917. D.* M. de Valois l'aîné le dérive de *bouc*, étymologie peu vraiſemblable, puiſque les *Bouchers* ne tuent & ne vendent point de *bouc*, & qu'on n'en mange point, ou preſque point en France. Lancelot le tire du mot βοβύτης, *tueur de bœufs*. Le P. Labbe, de *bovinâ*, *ſeu bubulâ carne*, de la chair de bœuf, qui fait leur principal commerce ; Guichard, de טבח, *mactare*, *jugulare*, *occidere*, *immolare*, *ſacrificare* ; d'où טבח, *coquus*, *carnifex*, cuiſinier, bourreau, d'où en retranchant la première ſyllabe reſte כח, *bach*, d'où, ſelon lui, s'eſt fait *Boucher*. La première origine eſt la véritable.

BOUCHER, ſe dit odieuſement & figurément d'un Chirurgien maladroit & ignorant, qui taille & qui aime à faire des amputations, & d'un Barbier qui a la main peſante & coupe en raſant. On le dit auſſi des gens cruels qui ſe plaiſent à verſer le ſang humain.

☞ BOUCHER. v. a. Fermer une ouverture. *Occludere*. On *bouche* un trou, une fenêtre, une porte. On *bouche* une bouteille de peur que la liqueur ne s'évente. On *bouche* un tonneau. *Obturare*. Se *boucher* les yeux, les oreilles.

En termes de guerre, on dit *boucher* les chemins, les paſſages, les avenues pour empêcher qu'il n'entre rien dans une ville aſſiégée, dans un camp, ou pour empêcher les ennemis de pénétrer dans un pays. *Præcludere*, *intercludere*.

En parlant d'un bâtiment qui eſt devant un autre, & qui lui ôte le jour, on dit qu'il en *bouche* la vue. *luminibus officere*.

En termes de coûtume, on fait *boucher* les vues d'une maiſon, d'un édifice ; pour dire, qu'on en fait murer les fenêtres lorſqu'elles regardent ſur une autre maiſon, contre la diſpoſition de la coutume. *Obſtruere luminibus*. Voyez VUE.

BOUCHER, ſe dit auſſi des fluxions, des obſtructions. *Obſtruere*. L'apoplexie eſt mortelle, parce qu'elle *bouche* tous les paſſages de la reſpiration.

On dit au figuré, ſe *boucher* les yeux ; pour dire, ne vouloir pas voir. Se *boucher* les oreilles, pour dire, ne vouloir pas entendre les remontrances.

La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles ;
On a beau la prier,
La cruelle qu'elle eſt, ſe bouche *les oreilles,*
Et nous laiſſe crier. MALH.

On dit figurément & familièrement, qu'un homme a *bouché* un trou, quand il a acquitté quelques dettes, en attendant qu'il acquitte les autres.

On dit proverbialement, *boucher* une bouteille ;

pour

pour dire, prendre un morceau de pain après avoir bu, de peur de ſentir le vin.

On dit en termes de dorure, *boucher d'or moulu*, pour dire, réparer avec de l'or moulu les petits défauts que l'on trouve encore à l'or après qu'on l'a bruni. Cet or moulu ſe met dans une petite coquille avec un peu de gomme arabique, & il n'y a point de meilleur moyen pour faire un ouvrage propre, pourvu que l'endroit gâté ne ſoit pas grand.

BOUCHE, ÉE. part. & adj. *Clauſus, obſtructus, obturatus.* On ordonne des lavemens à ceux qui ont le ventre *bouché*. *Alvus coacta, contracta, dura, aſtricta, ſuppreſſa.*

On dit figurément qu'un homme a l'eſprit *bouché*, quand il a l'intelligence dure. *Tardus ad intelligendum, pingue ingenium abderitica mens.*

☞ BOUCHERE. ſ. f. C'eſt la femme d'un Boucher, ou celle qui en fait profeſſion, qui vend de la viande de boucherie.

BOUCHERIE. ſ. f. Lieu où il y a pluſieurs étaux de bouchers, où l'on vend de la groſſe viande en détail. *Carnarium, macellum carnarium, taberna carnaria.* Les quatre anciennes *boucheries* de Paris ſont fondées ſur un ancien privilège. Néron bâtit une belle *boucherie* à Rome. La médaille qu'on lui frappa à ce ſujet, repréſente d'un côté la tête de l'Empereur, NERO CLAUDI. AUG. GERM. P. M. TR. IMP. P. P. & de l'autre un bâtiment ſoutenu de colonnes, & dans lequel on entre par un perron de quatre degrés avec ces mots, MAC. AUG. S. C. C'eſt-à dire, *Macellum Auguſti Senatûs-Conſulto.*

BOUCHERIE, ſe dit auſſi du lieu où l'on tue les bêtes. *Laniena.* On appelle viande de *boucherie*, la groſſe viande bœuf, veau & mouton.

BOUCHERIE, ſe dit figurément d'un grand maſſacre d'hommes, d'un grand carnage. *Cædes, ſtrages.* Charles Martel fit une ſanglante *boucherie* de ſes ennemis. Les Turcs en prenant Rhodes paſſerent tout au fil de l'épée, & firent une cruelle *boucherie*. Ils enfoncent l'eſcadron, & en font une étrange *boucherie*. VAUG. Il y eut une grande *boucherie*, & le ſang ruiſſeloit de tous côtés. ABLANC. Expoſer une armée à la *boucherie*; la mener à la *boucherie*.

On dit auſſi quand on mene quelqu'un à la guerre en une occaſion où il court un péril évident, que c'eſt le mener à la *boucherie*.

On dit proverbialement d'un homme qui ne peut rien dans quelque affaire, ou aſſemblée, qu'il y a du crédit comme un chien à la *boucherie*.

On a dit dans la baſſe latinité *beccaria* pour ſignifier *boucherie*; & du mot latin on a fait le mot françois. De La Mare traite au long de tout ce qui regarde les Bouchers & les *boucheries* dans ſon *Traité de Police, Livre V, Titre XX.*

BOUCHET. ſ. m. Nom que les Médecins donnent à l'hippocras d'eau, qui eſt un breuvage fait d'eau aromatiſée, avec ſucre & cannelle. *Hydroſaccarum.* On fait bouillir l'eau quelque temps avant que d'y mettre le ſucre, dont on ne doit mettre que la huitième ou dixième partie; après quoi on fait cuire le tout enſemble, en l'aromatiſant d'un peu de cannelle. Enſuite on l'ôte de deſſus le feu, & on le paſſe par la manche. Il eſt fort ſalutaire, & on en peut uſer même dans la fièvre. Il eſt bon pour l'eſtomac, car il ne refroidit pas comme l'eau crue, & n'échauffe pas comme l'hippocras de vin.

BOUCHET. *Poire de boucher.* Sorte de poire qui eſt groſſe, ronde & blanche, & à-peu-près comme le Beſidéry: quelques-unes du même arbre reſſemblent à de médiocres bergamottes, & d'autres à de groſſes caſſolettes: la chair en eſt belle & tendre, & l'eau ſucrée; le bois ſemblable à celui de la poire appelée *mon-dieu*. Elle mûrit à la mi-Août. LA QUINT.

☞ BOUCHETTE. ſ. f. Vieux mot, diminutif de bouche. Petite bouche. *Buccella, buccula.* CHAR. EST. DICT.

BOUCHETURE. ſ. f. En termes de coutume, ſe dit de tout ce qui ſert à fermer & à boucher un pré, une terre labourable, & autres héritages, pour les conſerver & empêcher que les bêtes n'y entrent, comme ſont les haies vives & fagots, palis & échaliers, &c. *Objectaculum.* En pays de pâturages il eſt défendu d'ôter les *bouchetures* d'un héritage.

BOUCHIN. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt l'endroit où ſe mettent les principales côtes d'un navire, & qui fait la plus grande ouverture ou largeur, à prendre cette largeur de dehors en dehors. On la meſure vis-à-vis du grand mât de toute la longueur du maître bau vers la maîtreſſe côte. On dit qu'un bâtiment eſt plus court de varangue, & plus petit de *bouchin* qu'un autre; pour dire, qu'il eſt plus rond par la quille, & plus étroit de bordage.

BOUCHOIR. ſ. m. Terme de Boulanger & de Pâtiſſier. *Operculum.* C'eſt une grande plaque de fer, au milieu de laquelle il y a une poignée, & qui ſert à boucher le four. Mettre le *bouchoir*, ôter, tirer le *bouchoir*.

BOUCHON. ſ. m. Ce qui ſert à boucher quelque choſe. *Obturamentum.* Les *bouchons* de liége d'Angleterre ou de verre, bouchent fort juſte, & empêchent que les eſprits les plus ſubtils ne s'exhalent.

BOUCHON, ſe dit auſſi d'une poignée de foin, ou de paille qu'on tortille, & dont on frotte un cheval, après l'avoir étrillé. *Stramineus, ſeu fœneus peniculus.*

BOUCHON *de Taverne*, eſt auſſi un ſigne qu'on met à une maiſon pour montrer qu'on y vend du vin à pot. Il eſt fait de lierre, de houx, de cyprès, & quelquefois d'un chou. *Ramus viridis, Hedera penſilis vini venalis index.* Les Taverniers payent un droit de *bouchon*.

Ce mot pris figurément ſignifie le cabaret même, & le lieu où le vin ſe vend à pot & à pinte. *Taberna.* Ainſi l'on dit d'un ivrogne, qu'il va de *bouchon* en *bouchon*.

BOUCHON, en termes de Jardinage, ſe dit d'un paquet de toiles filées par les chenilles, & dans leſquelles ces inſectes ſe conſervent pendant l'hiver. *Erucarum receptaculum, involucrum.*

BOUCHON, ſe dit auſſi de ce qui eſt ramaſſé, frippé. *Faſciculus incompoſitus.* Il a mis tout ſon linge, ſes habits en un *bouchon*.

BOUCHON, eſt auſſi un terme dont on ſe ſert en careſſant les petits enfans de baſſe condition. Mon petit cœur, mon petit *bouchon*. *Corculum, animula.* Il eſt populaire.

BOUCHON. Sorte de laine d'Angleterre, ainſi nommée parce qu'elle eſt tournée & pliée en des eſpèces de paquets ou *bouchons* aſſez ſemblables à ceux qui ſervent à bouchonner les chevaux.

On dit proverbialement qu'à bon vin il ne faut point de *bouchon*, pour dire, qu'une maiſon où il y a de bonne marchandiſe eſt bien-tôt achalandée.

BOUCHONNE. ſ. f. Terme de careſſe, comme qui diroit, ma chère enfant, mon petit cœur. Ne craignez rien, ma *bouchonne*, vous m'aviez enlevé mon amant; mais je ſuis déjà vengée, puiſqu'il vous a ſacrifié à moi. REGNARD.

BOUCHONNER. v. a. Frotter un cheval avec un bouchon. *Defricare equum.*

BOUCHONNER, ſignifie auſſi, mettre du linge, des habits en un bouchon, les chiffonner. *Multa incompoſita congerere.*

BOUCHONNER, ſe dit auſſi dans le ſtyle bas & comique, pour cageoler, faire des careſſes. *Blandiri, procari.*

Sans ceſſe jour & nuit je te careſſerai,
Je te bouchonnerai, *baiſerai, mangerai.* MOL.

BOUCHONNÉ, ÉE. part.

☞ BOUCHOT. Terme de pêche. Eſpèce de parc que l'on fait avec des claies ſur le bord de la mer, pour y prendre le poiſſon. Au ſujet de ces *bouchots*, il y a des règlemens dans le Titre III du Livre V de l'Ordonnance de la Marine. *Septum.*

BOUCIQUANT. Vieux mot qui ſignifie, mercénaire, qui fait tout pour de l'argent. *Mercenarius.*

BOUCLE. ſ. m. Eſpèce d'anneau de métal ſervant à divers uſages. *Orbiculus fibulâ inſtructus, fibula.* On le dit particulièrement des ornemens que les femmes portent à leurs oreilles. Des *boucles* d'oreille ſont de

petits anneaux d'or, ou de cuivre garnis de diamans, que les femmes attachent à leurs oreilles sans aucuns pendans.

Ce mot vient du latin *bucula*. MÉNAGE. *Bucula* se trouve dans la basse latinité pour la partie du boucher, dans laquelle on passoit le bras. *De boucle*, ou de *bucula*, les Grecs modernes ont aussi fait βούκλα, qui signifie la même chose chez eux. Etienne Guichard tire *boucle* de l'hébreu בקל, *Bekel*, transposant les radicales en בכל, *Bokel*, d'où *boucle*, selon lui, peut être dérivé en françois; mais il y a peu d'apparence.

BOUCLE, se dit aussi de ces anneaux ronds & carrés qui ont un ardillon au milieu, qui servent à tenir quelque chose attachée & serrée. Des *boucles* de souliers, de baudrier, d'un ceinturon. Les *boucles* d'une sangle, d'une étriviere. Les *boucles* ou agraphes du Tabernacle de Moyse étoient d'or.

BOUCLE, se dit par extension des anneaux que font des cheveux frisés, soit avec le fer, soit avec les papillotes. *Cincinni*. Perruque frisée à grosses *boucles*. Friser à grandes, à petites *boucles*.

BOUCLE, se dit aussi des gros anneaux de fer ou de bronze qu'on met à des portes, qui servent à les fermer, & à y heurter. *Annulus*. On se dit aussi de ces petits anneaux de fer dont on faisoit autrefois des jaques de maille.

BOUCLES, en Architecture, sont de petits ornemens en forme d'anneaux lacés sur une moulure ronde.

BOUCLE, en termes de Marine, signifie clef ou prison. Mettre sous *boucle*, tenir sous *boucle*, c'est mettre ou tenir sous clef, ou en prison. On a mis ce matelot sous *boucle*. Les Capitaines doivent arrêter & tenir sous *boucle* les soldats & compagnons coupables de crime, pour au retour les livrer à la Justice.

BOUCLE, se dit aussi de ces anneaux de cuivre qu'on met aux cavales qu'on veut empêcher d'être saillies. ACAD. FR.

BOUCLEMENT. s. m. Action de boucler, par laquelle on boucle, pour empêcher la génération. Dionis se sert de ce mot. Voyez le Dictionnaire de James, au mot *Infibulatio*.

BOUCLER. v. a. Mettre une boucle, attacher avec une boucle. *Fibulare, fibulâ astringere. Boucler* ses souliers.

BOUCLER *une jument*. Terme de haras, fermer l'entrée du vagin avec un anneau de cuivre. On *boucle* les jumens quand on veut les empêcher d'être couvertes.

BOUCLER des cheveux, les mettre en boucles, leur donner la forme de boucles. *Calamistrare, in cincinnos torquere.*

BOUCLER *un port*, c'est en fermer l'entrée. *Præcludere, intercludere.* On *boucla* le port, pour que rien ne pût sortir de la ville.

En termes de Maçonnerie, on dit, la muraille *boucle*, pour dire, qu'elle fait ventre, qu'elle est prête à tomber. Ici il est neutre. *Paries ventrem facit.* POMEY.

BOUCLER. Parmi les Chasseurs on dit, faire *boucler* un renard, pour dire, le faire sortir de son terrier avec des chiens; ou un blaireau, un lapin, avec des furets. *Dict. des Arts. 1731.*

BOUCLÉ, ÉE. part. On dit qu'un port est *bouclé*, qu'un passage est *bouclé*, *præclusus*; quand l'entrée en est défendue, soit pour les ennemis, soit pour quelque précaution, à cause de la peste, ou de la disette.

En termes de Blason, on appelle *bouclé*, un collier d'un levrier ou d'un autre chien qui a des boucles. *Fibulatus.* On le dit particulièrement des bufles qui sont *bouclés*.

BOUCLÉ, ÉE. Qui est frisé en boucles. *In cincinnos calamistratus, a, um.* Elle étoit poudrée, *bouclée*. Mad^e. DE SÉVIGNÉ.

BOUCLETTE. Terme de Manufacture de lainage. Au milieu de chaque lisse est une *bouclette* ou un petit anneau, soit de fil, soit de corne, soit de verre, pour recevoir un des fils de la chaîne.

BOUCLIER. s. m. Arme défensive que les Anciens portoient au bras gauche, pour se couvrir le corps contre les coups de leurs ennemis. *Clypeus, parma, scutum.* Les *boucliers* d'Achille & d'Enée sont décrits dans l'Iliade & dans l'Enéide, & celui d'Hercule dans Hésiode. Celui d'Ajax étoit couvert de sept peaux de bœuf. Les écus ont succédé aux *boucliers*. On met encore dans les trophées des casques & des *boucliers*. Les Coniniates & les François élisoient leurs Rois ou Princes en les élevant sur un *bouclier*. Voyez TILLEMONT, *Hist. des Emp. Tom. II, pag. 12* & du TILLET, *I, p. 18* & *21*. Nos anciens François pour armes défensives n'avoient que le *bouclier* fait d'un bois leger & poli, & couvert d'un bon cuir bouilli. LE GENDRE. Perdre, ou se laisser ôter en combattant son *bouclier*, étoit une grande ignominie chez les anciens Germains. DU TILLET.

Ce mot est dérivé de *bucularium*, à cause des *boucles* dont les *boucliers* des Anciens étoient garnis. MÉNAGE. Il est souvent parlé dans la basse latinité de *buccula clypei*, la *boucle* du *bouclier*. Le P. Thomassin le dérive de *bucca*, *bouche*, ou *gueule*, parce qu'on représentoit sur les *boucliers* des têtes & des gueules.

Le *bouclier* sur les médailles signifie, ou des vœux publics rendus aux Dieux pour la conservation du Prince; ou qu'on le regarde comme le défenseur & le protecteur de ses sujets. On appeloit ces *boucliers*, *clypei votivi*; & on les pendoit aux autels & aux colonnes des temples. Philon, *de Legat. ad Caium*, dit que Pilate, pour faire sa cour à Tibère, & plus encore pour faire dépit aux Juifs, voulut ériger dans Jérusalem des *boucliers* dorés à l'honneur de cet Empereur; mais qu'on s'y opposa comme à une chose contraire à la loi. On remarque deux *boucliers* sur une médaille d'Antonin, pour exprimer que ce bon Prince étoit le maître de la destinée de l'Empire. C'étoit par allusion au *bouclier* fatal descendu du ciel sous le règne de Numa Pompilius, à la conservation duquel étoit attachée la grandeur de Rome.

BOUCLIER, se dit figurément de toute sorte de défense ou de protection. Il y a plusieurs livres intitulés le *bouclier de la foi*. Hector fut long-temps le *bouclier* de Troye. Le Seigneur est mon *bouclier*. PORT. R. Celui qui a été le *bouclier* de la France n'a pu se mettre à couvert de leurs coups. VOIT.

BOUCLIER, dans l'Architecture, est un ornement qui sert pour les frises, les trophées, &c. *Umbo*. On appelle *bouclier naval*, un ovale qui est couché avec deux enroulemens.

☞ On se sert aussi en Botanique du terme de *bouclier* dans la description de certains fruits qui ressemblent à cette arme défensive. *Scuti formis.*

BOUCLIER. *Scutum*. On entend en Pharmacie par *scutum*, un stomachique assez solide, mis sous la forme d'un *bouclier*, ou fait en sachet ou en emplâtre. Il est composé en *bouclier*, de poudres chaudes stomacales & corroboratives; & en emplâtre, d'un mélange convenable de mastic, de quelques poudres stomacales, de gommes odoriférantes, & d'une quantité convenable de térebenthine. On se sert de cette espèce de topique, après une purgation, pour fortifier l'estomac, corriger une intempérie froide, rétablir la digestion, & prévenir le vomissement. MORELLI, *de form. Remed.*

Levée de bouclier, c'est, en termes d'Escrime, l'essai que l'on fait avant que d'exercer tout de bon. *Ludicra prolusio*. POMEY. On appelle aussi *bouclier* une sorte de météore ignée. ID.

On dit figurément, faire une grande levée de *boucliers*, lorsqu'on fait de grands préparatifs pour quelque entreprise qui ne réussit pas.

☞ BOUCON. s. m. Terme qui vient de l'Italien où il signifie *morceau*, *bouchée*. Il a la même signification chez nous, avec cette différence que nous ne le disons que d'un morceau, ou d'un breuvage empoisonnés. *Toxicum*, *venenum*. Donner le *boucon* à quelqu'un, c'est l'empoisonner. Prendre, avaler le *boucon*. Expression du style familier.

BOUCTEIN. s. m. L'Académie écrit *bouquetin*, & cette orthographe est la plus ordinaire. Animal qui se trouve dans les montagnes de Dauphiné. *Ibex*. Les *boucteins*, qui sont les *ibices* de Pline, suivant le sentiment du savant Président de Boissieux, quoique Paradin

écrive que le chamois eſt l'*ibex* de cet Auteur, ſont fréquens dans les Alpes qui ſéparent le Dauphiné d'avec la Savoie. Leur grandeur égale celle des cerfs, & le nom qu'ils ont, leur eſt venu du rapport qu'a leur figure avec celle des *boucs*. Leurs cornes ſont longues & groſſes outre meſure. Elles croiſſent d'un nœud chaque année, de ſorte qu'il s'en trouve qui ont plus de 30 nœuds, & qui peſent plus de 25 livres. Leur couleur eſt griſe. ☞ Le *boucſtein* plus agile & plus fort que le chamois auquel il reſſemble beaucoup, s'élève juſqu'au ſommet des plus hautes montagnes, au lieu que le chamois n'habite que le milieu. Mais ils franchiſſent tous deux les précipices, en ſautant de rochers en rochers. Paradin remarque qu'il ne leur eſt point difficile de ſauter d'en bas ſur une muraille de la hauteur de 5 ou 6 hommes, pourvû qu'elle ne ſoit point unie, & qu'ils puiſſent mettre leurs pieds en quelqu'endroit qui les arrête. Cet animal s'apprivoiſe rarement, & quand il l'a été, il retourne, lorſqu'il devient vieux, dans ſa première nature. ☞ Cependant quand on les prend bien jeunes, & qu'on les élève avec les chèvres domeſtiques, on vient à bout de les apprivoiſer, & de les faire vivre comme elles en troupeaux. Il n'aime que les rochers les plus hauts & les plus eſcarpés, à cauſe du froid qui y domine, & ſans lequel il perd la vue, & & bientôt après la vie. CHORIER. *Hiſt. de Daup. p. 63.*

BOUDELLE. ſ. f. Eſpèce de plume tirée du bout de l'aile des oies. *Penna.* Du Cange dérive ce mot de *bdellus*, qu'on a dit au même ſens dans la baſſe latinité. C'eſt plutôt un mot corrompu de *bout d'aile.*

BOUDER. v. n. Témoigner par ſon ſilence, ou par ſa mauvaiſe humeur, qu'on eſt fâché de quelque choſe, ſans ſe plaindre, ni en vouloir dire la cauſe. *Muſſare apud ſe tacitum.* Les eſprits foibles & timides ſont ſujets à *bouder.* Il ne ſort point de la converſation familière.

☞ On le dit particulièrement des enfans qui témoignent quelque petit chagrin par la mine qu'ils font. Cet enfant *boude* toujours. *Moroſum eſſe.*

BOUDER, s'emploie quelquefois avec un régime actif, & ſignifie, marquer à quelqu'un qu'on eſt fâché contre lui; le lui marquer, dis-je, non pas de paroles, mais par ſes manières, par le froid & le chagrin dont on en uſe à ſon égard, pour faire ſentir qu'on eſt fâché. *Adverſari aliquem, leviter abhorrere ab illo.* Il me *boude* depuis trois jours. Il m'a *boudé* quinze jours pour un mot que je lui ai dit. Vous me *boudez.* FUSELIER. Mentor *boudoit* Télémaque, lorſque celui-ci prêtoit l'oreille au langage trompeur des paſſions. *Le Militaire en ſolitude.* Il eſt auſſi du ſtyle familier.

BOUDERIE. ſ. f. Mauvaiſe humeur, fâcherie cachée, état d'une perſonne qui boude. *Moroſitas.* Il faut laiſſer paſſer la *bouderie* de cette perſonne, & la prendre en meilleure humeur.

BOUDEUR, EUSE. adj. Celui qui boude. *Moroſus, tetricus.* C'eſt un enfant naturellement *boudeur.* Il eſt d'une humeur *boudeuſe.* Caractère boudeur.

Il s'emploie au ſubſtantif. C'eſt un *boudeur*, c'eſt une *boudeuſe.*

BOUDIN. ſ. m. Boyau de porc empli de ſon ſang & de ſa panne hachée avec les aſſaiſonnemens néceſſaires. *Botulus, botellus.* Celui-là s'appelle *boudin noir;* mais le *boudin blanc* eſt le même boyau rempli de blanc de chapon, de lait & autres ingrédiens. Par la novelle 18, de l'Empereur Léon, il eſt défendu de manger du *boudin.* Bonner, Evêque de Londres, étant en priſon ſous Henri VIII, écrivoit à un de ſes amis pour le prier, auſſi-bien que ſes autres amis, de lui envoyer des poires & du *boudin.* LARREY, *d'après les Recueils de Burnet.*

Pendant que nous avons une ſi bonne braiſe,
Qu'une aune de boudin *viendroit bien à propos!*
A peine acheva-t-il de prononcer ces mots,
Que la femme apperçut, grandement étonnée,
Un boudin *fort long, qui partant*
D'un des coins de la cheminée,
S'approchoit d'elle en ſerpentant. PERRAULT.

Peſte ſoit du boudin, *& du* boudin *encore;*
Plut à Dieu, maudite pécore,
Qu'il te pendît au bout du nez.
La prière auſſi tôt du Ciel fut exaucée,
Et dès que le mari la parole lâcha,
Au nez de l'épouſe irritée
L'aune de boudin *s'attacha.* ID.

BOUDIN, eſt un mot dont ſe ſervent les Architectes, pour ſignifier le tore de la colonne. *Torus.* Les Serruriers appellent *reſſort à boudin*, un reſſort délicat qu'ils appliquent dans la ſerrure pour repouſſer le demi-tour du pène. Le *reſſort à boudin* eſt auſſi un fil d'Archal tourné en héliſſe dans quelque tuyau, qui ſe lâche avec effort quand il a été preſſé.

BOUDIN, en termes de Verriers. *Voyez* BOUDINE.

BOUDIN. Terme de Mineur. Les Mineurs appellent auſſi *boudin*, une fuſée où il entre des étoupes, & autres matières combuſtibles, dont on ſe ſert dans les mines.

On dit proverbialement & baſſement, qu'une affaire, une entrepriſe s'en ira en eau de *boudin;* pour dire, qu'elle ne réuſſira pas. On dit qu'on envoie de ſon *boudin* à quelqu'un, quand on a tué ſon cochon, quand on lui fait préſent de quelque plat de ſon métier. On dit d'un homme qui a un gros viſage, que c'eſt un ſouffleur de *boudin.*

Faire *boudin*, eſt un vieux proverbe, qui ſignifie, marier un Gentilhomme avec une riche roturière, parce que le mari annoblit la femme, & eſt le ſoutien de la maiſon; & la femme qui eſt riche, fournit de la graiſſe pour l'entretenir. Ce proverbe a été fait à l'occaſion d'un nommé Reynold, Comte de Gueldre, lequel rétablit ſes affaires ruinées par le mariage qu'il fit avec la fille d'un nommé *Bertaut*, riche marchand, comme témoigne Bellingen, en ſon *Etymologie des Proverbes.*

BOUDINE. ſ. f. Terme de Verreries. Nœud des verres, ou boſſe qui ſe trouve au milieu du plat de verre à l'endroit où on l'a coulé. Les Vitriers & ouvriers en verre blanc, ont des moulins ou mouloirs pour ôter les *boudines*, ou du moins pour les diminuer beaucoup.

BOUDINIER. ſ. m. Celui qui fait ou qui vend des boudins. C'eſt une des qualités que prennent les Maîtres Charcutiers de la ville & fauxbourgs de Paris.

BOUDINIÈRE. ſ. f. Petit entonnoir de fer blanc qui ſert à faire du boudin. *Infundibulum farciendo botulo comparatum.*

BOUDINURE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt une enveloppe de cordage qu'on met autour de l'arganeau de l'ancre pour conſerver le cable.

BOUDOIR. ſ. m. Petit réduit, cabinet fort étroit, auprès de la chambre qu'on habite, ainſi nommé apparemment, parce qu'on a coutume de s'y retirer, pour être ſeul, pour bouder ſans témoin, lorſqu'on eſt de mauvaiſe humeur.

Tantôt ſombre & réveuſe, & comme en ton boudoir,
Tu renfonçois ton gris, & me montrois ton noir.
DU CERCEAU.

☞ BOUDRI, ou BAULDRY. Petite ville de Suiſſe, dans la Principauté de Neufchâtel, Capitale d'une grande Châtellenie.

BOUE. ſ. f. Crotte, ordure, terre détrempée avec de l'eau. *Lutum, cœnum.* On ne ſauroit marcher en hiver dans Paris, qu'on ne ſoit tout couvert de *boue.* Les pourceaux ſe vautrent dans la *boue.* Le Soleil fond la cire, & sèche la *boue.* On taxe les bourgeois pour les *boues* & les lanternes.

Ménage dérive ce mot du flamand *brou*, qui ſignifie la même choſe.

BOUE, ſignifie figurément, baſſeſſe, état miſérable. La fortune met aujourd'hui des perſonnes ſur le trône, & demain dans la *boue.* Ce Prince a tiré ce favori de la *boue.*

Un jour je vous verrai ſur la mouvante roue,
Tantôt au firmament, & tantôt dans la boue.
VILL.

On dit, une ame de *boue*; pour dire, une ame vile, baſſe, mercénaire, rampante. Tu vas couvrir de *boue* les beaux titres de ta Maiſon, (MAIN.) pour dire, tu vas deshonorer les titres de ta Maiſon.

On dit proverbialement, qu'une maiſon n'eſt que de *boue* & de crachat; pour dire, qu'elle n'eſt pas bâtie ſolidement. On dit auſſi que le Soleil ne ſalit point ſes rayons, quoiqu'ils tombent dans la *boue*. En parlant d'une choſe qu'on mépriſe, on dit proverbialement & baſſement, qu'on n'en fait non plus d'état que de la *boue* de ſes ſouliers.

☞ BOUE, ſe dit encore du pus ou humeur corrompue qui ſort d'une plaie, d'un abcès, d'un apoſtême. *Pus, ſanies.* Il ſort beaucoup de *boue* de cet abcès. En Maréchallerie on dit que la *boue* ſouffle au poil, pour dire, que le pus paroit vers la couronne dans un cheval bleſſé au pied.

BOUE, dans la Philoſophie hermétique, eſt le nom qu'on donne à la matière quand elle reſſemble à de la poix fondue.

BOUE. ſ. f. *Cella infima.* C'eſt le nom qu'on donne en Artois & en Flandre à une ſeconde cave qui eſt au-deſſous de la première, & où l'on met la bière pour la mieux conſerver: les caves ordinaires ne ſont pas aſſez profondes; elle s'y gâte pendant l'été.

BOVE *de terre. Bovata terræ.* On appeloit autrefois *bove de terre*, un eſpace de terre tel que deux bœufs peuvent le labourer en un jour. Ce mot vient de *bos, bovis.*

BOUÉE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt un morceau de bois, ou de Liège, ou même un baril, qui flotte ſur l'eau, attaché à quelque pieu ou rocher. On s'en ſert ordinairement pour indiquer l'endroit où l'ancre eſt mouillée. Le cordage avec lequel il eſt attaché s'appelle *boirin.* Quelquefois ce mot ſe prend pour *baliſe*, & alors la *bouée* ſert à marquer les paſſages dangereux, afin qu'on les évite. On l'appelle auſſi quelquefois *bonneau, aloigne.*

BOUEMENT, *Voyez* ABOUEMENT.

BOUER. v. a. Terme de monnoyage, qui ſe dit de la huitième façon qu'on donnoit aux monnoies qu'on fabriquoit au marteau appelé *bouard. Fluidam æquabilitatem monetariis inducere.* On frappoit ſur un bloc le flan entaſſé, lequel s'affaiſſoit tout-à-coup, & faiſoit joindre, coupler, & toucher d'aſſiette les deniers de monnoyage, afin de les faire couler plus aiſément au compte & à la main. l'Ordonnance enjoint de répéter cette façon deux fois, & de recuire & réchauffer les flans à chacune de ces façons, & de *bouer* une troiſième fois ſans recuire; après quoi l'ouvrier met les flans entre les mains du Maître pour les blanchir.

BOUEUR. ſ. m. ☞ Charretier payé pour enlever les boues des rues dans un tombereau. *Purgandæ luto urbis curator.* Les *Boueurs* ſont tenus de nettoyer les rues tous les jours.

On appelle auſſi *Boueur* un certain Officier ſur les ports de Paris, qui a ſoin de nettoyer le port, & d'en faire enlever toutes les ordures.

BOUEUX, EUSE. adj. qui eſt plein de boue, de fange. *Lutoſus, cœnoſus.* Les lieux bas ſont ſujets à être *boueux.*

☞ On dit d'une Eſtampe qu'elle eſt *boueuſe*, lorſque le cuivre n'ayant pas été bien eſſuyé, on a laiſſé du noir entre les hachures.

☞ En termes de Marine, ancre *boueuſe*, c'eſt la plus petite des ancres d'un vaiſſeau.

BOUFAGE. adj. Vieux mot. Qui mange trop, du grec Βόφας, On dit auſſi *bouffard.*

BOUFFANT, ANTE. adj. Qui bouffe, qui paroît gonflé; ce qui ſe dit ſur-tout des étoffes. Une étoffe *bouffante*, une garniture *bouffante*, qui a aſſez de conſiſtance pour ne ſe pas aplatir, qui ſe ſoutient d'elle-même.

BOUFFE. ſ. f. Enflures de joues. *Bucca.* Terme populaire. Donner ſur la *bouffe.* On appelle proprement *bouffe*, la partie inférieure de la joue, qu'on enfle de vent quand on veut, la petite éminence formée par la rencontre des deux lèvres. On diſoit autrefois *buffe*, pour dire, un *ſoufflet*; & *buffeter*, pour dire, *ſoufflet*er; mot qui vient de l'italien *buffa*, qui ſignifie cette partie du caſque par où on reſpire. DU CANGE.

BOUFFÉE. ſ. f. Petite agitation de l'air, & paſſagère, qui ſemble venir du ſouffle de bouche, tel que les Peintres & les Poëtes le depeignent ſortant des joues enflées d'un vent. *Ventiflatus.* On le dit auſſi du feu, de la fumée, & des maladies qui ne durent pas. C'eſt en général l'action ſubite & paſſagère d'une choſe. Une *bouffée* de fièvre, un accès de fièvre qui n'a point de ſuite. En parlant d'un homme qui ne s'adonne aux choſes que par boutade & par intervalle, on dit figurément, qu'il ne s'y adonne que par *bouffées.* On dit dans le même ſens, *bouffées* d'humeurs, *bouffée* de dévotion. Je ne puis jamais oublier cette *bouffée* de Philoſophie que vous me vintes ſouffler ici la veille de votre départ. MAD. DE SÉV. Tout cela eſt du ſtyle familier.

BOUFFÉE, ſe dit auſſi des perſonnes, mais en mauvaiſe part. *Halitus.* Il ſignifie un ſouffle qui ſort de la bouche de quelqu'un. Il ſort de la bouche de ces ivrognes de vilaines *bouffées.*

BOUFFEMENT. ſ. m. Vieux mot. Souffle. *Halitus.*

Encore à peine on peut, quand s'évertuent, (les vents.)
Y réſiſter, qu'ils ne rompent & ruent
Le monde juz par bouffemens *auſtères.* MAROT.

BOUFFER. v. a. Enfler les joues exprès & par jeu. *Buccas inflare.* En ce ſens il n'a guère d'uſage.

☞ BOUFFER *de colère*, ſe dit familièrement de celui qui témoigne ſa colère par la mine qu'il fait. Cet homme *bouffe* de colère. *Iram vultu prodere, teſtari, iram præ ſe ferre, gerere.*

☞ BOUFFER, ſe dit plus ordinairement, pour marquer l'effet que font certaines étoffes qui ſe ſoutiennent d'elles-mêmes, qui ſe courbent en rond au lieu de s'aplatir. *Tumere.* Ce ruban *bouffe.* Les étoffes neuves *bouffent.*

Les Bouchers qui ſoufflent la viande, nomment cette action *bouffer*, auquel ſens il eſt actif. *Inflare. Bouffer* un bœuf. *Bouffer* un veau. *Bouffer* un mouton. *Bouffer* un agneau. Le peuple le dit auſſi en quelques Provinces pour *ſouffler*, en quelques matières que ce ſoit; *bouffer* le feu, *bouffer* la chandelle; mais c'eſt très-mal parler.

BOUFFER. v. a. Vieux mot. Chaſſer. Villon, en parlant des perſonnes mortes, a dit,

De cette vie ſont bouffés.

BOUFFETTE. ſ. f. ☞ Ce mot ſignifie une petite *touffe.* On le dit particulièrement d'une houpe qui pend ſur le nez & à côté de la bride d'un cheval de harnois. *Floccus, flocculus.*

BOUFFÈTE. Terme de Marine. C'eſt le nom qu'on donne à la troiſième voile du grand mât des galères.

☞ BOUFFIR. v. a. Synonyme d'*enfler*, avec cette différence qu'*enfler* a un ſens plus étendu, & s'applique à pluſieurs choſes; au lieu que *bouffir* ne ſe dit au propre que des chairs, pour marquer l'enflure cauſée par quelque indiſpoſition. *Tumefacere.* L'hydropiſie lui a *bouffi* tout le corps. Cette maladie lui a *bouffi* le viſage, les jambes, les cuiſſes.

☞ Dans ce ſens il eſt auſſi neutre. Le viſage lui *bouffit* tous les jours. *Intumeſcere, tumeſieri.*

On le dit encore des harengs qu'on fait deſſaler, & qu'on laiſſe *bouffir* à la cheminée, les faire renfler.

BOUFFI, IE. part. & adj. *Tumidus, turgidus, tumens.* Viſage *bouffi.* VIL. Hareng *bouffi.* On le dit figurément des choſes ſpirituelles & morales. C'eſt un eſprit *bouffi* d'orgueil & de colère. Cet Orateur a le ſtyle *bouffi*; pour dire, enflé, plein de grands mots, & qui friſe le galimathias & le phœbus.

BOUFFISSURE. ſ. f. ☞ Enflure dans les chairs, cauſée par quelque indiſpoſition, par un empêchement de quelque ſérosité... *Tumor.* Cela me fit examiner avec attention.... ſi, en retenant la reſpiration, & en ſe courbant ſur le côté oppoſé, il ne paroiſſoit point quelque *bouffiſſure* au côté malade. DUVERNEY *fils*, *Acad. des Sc. 1703. Mém. p. 173.* Les hydropiques

à qui on vide de l'eau à-peu-près comme l'eau de rivière, qui ne laiſſe point ou que peu de ſédiment après l'évaporation, meurent pour l'ordinaire, car leur ventre s'enfle en peu de temps, & la *bouffiſſure* extérieure augmente & durcit. Id. *p. 178.*

☞ On dit figurément *bouffiſſure* du ſtyle, défaut d'un ſtyle empoulé. *Voyez* ce mot.

BOUFFOIR. ſ. m. Prononcez BOUFFOI. Ce terme de Rôtiſſeur, qui veut dire un petit inſtrument de cuivre, qui eſt grand & gros comme une lardoire, qui eſt percé par les deux bouts, dont on met l'un dans la partie de l'agneau qu'on veut bouffer, & dont on tient l'autre dans la bouche, afin de pouvoir faire paſſer ſon vent juſqu'à l'agneau qu'on bouffe.

☞ BOUFFON. ſ. m. Plaiſant de Comédie, qui divertit, qui fait rire les gens par ſes plaiſanteries, par ſes quolibets. *Mimus, ſcurra, ſannio, ſannius.* Les meilleurs *bouffons* ſe trouvent à la Comédie italienne.

☞ Bouffon, ſe dit auſſi de celui qui fait profeſſion de dire ou faire des choſes plaiſantes pour faire rire les autres. *Scurrans, ſcurra.* C'eſt un bon, un excellent, un froid, un plat *bouffon.* C'eſt un ennuyeux perſonnage qu'un mauvais plaiſant, & un *bouffon* inſipide. C'eſt une qualité qui tient lieu de mérite à bien des gens.

En vain par ſa grimace un bouffon odieux.
A table nous fait rire, & divertit nos yeux. Boil.

☞ On dit d'un homme qui aime à faire rire la compagnie, qu'il ſe plaît à faire le *bouffon.*

On dit auſſi d'une femme qui eſt de même humeur, qu'elle fait la *bouffonne;* & on dit par careſſe à une petite fille gaie & enjouée, que c'eſt une petite *bouffonne.*

Servir de bouffon, c'eſt être un ſujet de moquerie, de riſée. Dans ce ſens, un homme qui voit qu'on ſe moque de lui, dit je vois bien que je ſers ici de *bouffon.* Je ne prétends pas vous ſervir de *bouffon.*

Bouffon, ſe prend quelquefois adjectivement, tant au maſculin qu'au féminin. *Scurrilis, mimicus.* Il a fait un diſcours, un conte *bouffon.* C'eſt une humeur *bouffonne.* C'eſt *un bouffon* perſonnage. Il a la mine *bouffonne.*

Aux accès inſolens d'une bouffonne *joie,*
La ſageſſe, l'eſprit, l'honneur furent en proie. Boil.

Qu'eſt devenu cet air, ce langage bouffon,
Dont tu charmois nos yeux & nos oreilles?
Auroit-on volé tes bouteilles,
Ou jetté tes maids ſur le fond.

Quelques-uns dérivent ce mot d'une fête qui fut inſtituée au pays d'Attique par le Roi Erecthée, à l'occaſion d'un Sacrificateur nommé *Buphon*, lequel après avoir immolé le premier bœuf ſur l'autel de Jupiter Polien, ou Gardien de la ville, s'enfuit ſans ſujet, ſi ſoudainement, qu'on ne le put arrêter, ni le trouver, laiſſant la hache & les autres uſtenſiles du ſacrifice par terre. On les mit entre les mains des Juges pour leur faire leur procès, qui jugerent la hache criminelle, & le reſte innocent. Toutes les autres années ſuivantes on fit le ſacrifice de la même ſorte. Le Sacrificateur s'enfuyoit comme le premier, & la hache étoit condamnée par des Juges. Comme cette cérémonie & ce jugement étoient tout-à-fait burleſques, on a appelé depuis *bouffons* & *bouffonneries*, toutes les autres momeries & farces qu'on a trouvées ridicules. Cet hiſtoire eſt rapportée dans Cœlius Rhodiginus, *Liv. 7, chap. 6.*

Ménage, après Saumaiſe, dérive ce mot de *buffo.* On nommoit ainſi en latin ceux qui paroiſſoient ſur le théâtre avec des joues enflées pour recevoir des ſoufflets, afin que le coup faiſant plus de bruit, fît rire davantage les ſpectateurs. Voſſius eſt de même avis, & dit que *bouffer* ſignifioit autrefois *enfler* & *ſouffler;* d'où vient qu'on dit *bouffi* d'orgueil, que les habits *bouffent*, & une *bouffée* de vent. Il tire de la même origine le mot *ſoufflet*, qu'on appelle auſſi un *buffe.*

BOUFFONNER. v. n. Plaiſanter, faire des actions bouffonnes, ſoit ſur le théâtre pour divertir le peuple, ſoit dans les compagnies par enjouement, & pour exciter à rire. *Scurrari, ſcurriliter ludere.* Il ſe prend toujours en mauvaiſe part, à moins qu'on n'y ajoute quelque adouciſſement: comme c'eſt un homme gai, enjoué, qui *bouffonne* agréablement.

BOUFFONNERIE. ſ. f. Action ou parole pour faire rire, choſe bouffonne, plaiſanterie. *Mimicus jocus, ſcenica dicacitas.* Une méchante *bouffonnerie.* Une agréable *bouffonnerie.*

BOUFFONESQUE. adj. m. & f. *Lepidus, jocularis, ridiculus.* Naudé s'eſt ſervi de ce mot dans ſon Maſcurat, pour dire, *plaiſant, agréable, burleſque.* Après avoir donné carrière à ſon humeur plaiſante & *bouffoneſque*, il ſe mit tout-à-fait dans la ſérieuſe. Naudé n'eſt pas un Auteur à ſuivre.

BOUFFRON. ſ. f. *Sepia.* Poiſſon de mer. *Voy.* Sèche, c'eſt la même choſe.

BOUGE. ſ. m. Petite chambre ou cabinet qui accompagne une plus grande. *Cellula.* Les chambres des maiſons garnies ſont accompagnées d'un *bouge* pour coucher un valet. Il ſignifie auſſi une *chambre*, une *maiſon* extrêmement mal-propre. Avez-vous vu l'endroit où il loge? C'eſt un vrai *bouge.*

Et le clerc qu'on députe aux Ducs, aux robes rouges,
N'a jamais inventé ni boutiques, ni bouges.
L'Abbé de Villers.

Du Cange dérive ce mot de *bugia*, qu'on a dit dans la baſſe latinité; pour dire, une *maiſon fort petite.*

Bouge, en termes de Charpenterie, ſignifie une pièce de bois qui a du bombement, & qui courbe en quelque endroit. *Arcuatio.*

Bouge. Terme de Potier d'étain. C'eſt le demi-cercle qui eſt autour du fond de l'aſſiète.

Bouge. Terme de Tonnelier. Le milieu de la futaille, & la partie la plus élevée. *Umbo.*

☞ Bouge, terme d'Orfevre en groſſerie, eſt un petit ciſelet ainſi nommé, parce qu'on s'en ſert pour travailler ſur les petites parties d'un morceau où le marteau à *bouge* ne peut entrer. Encyc.

☞ Bouge, ſe dit auſſi de la partie du chandelier qui commence à la poignée, & qui deſcend ſur le pied en s'évaſant.

Villon s'eſt ſervi du mot de *bouges*, pour ſignifier l'habillement que nous nommons *haut-de-chauſſes* & *culotte.*

Je donne l'envers de mes bouges
Pour tous les matins les torcher.

Bouge, ſ. f. ſignifie auſſi la même choſe que *bougette*; & en ce ſens Paſquier, *Rech. Liv. VIII, ch. 2*, le dérive de *Bulga.* Nous diſons encore qu'un homme qui s'eſt fait riche, a bien mis dedans ſes *bouges;* pour dire, dedans ſa bourſe. Pasq. Ce mot n'eſt plus en uſage.

On nomme encore de la ſorte ſur les côtes de Guinée & dans quelques lieux de l'Afrique avancés dans les terres, cette eſpèce de coquillage blanc qui vient des îles Maldives, qu'on nomme aux Indes Orientales des *coris*, ou *cauris*, & qui ſervent de menue monnoie.

Bouge. ſ. f. Sorte de mauvaiſe poire qui ſe mange au mois d'Octobre. Elle ſe nomme autrement *ben*, ou la *poire de Légat.* La Quint.

Bouge. ſ. f. Terme de commerce. Eſpèce d'étamine fine, blanche & claire, dont on fait les chemiſes de la plupart des Religieux qui n'uſent point de chemiſes de toile.

BOUGEOIR. ſ. m. Petit chandelier ſans pied qui a un manche, une queue, ou un anneau, pour le porter à la main, & où l'on met une bougie. *Cerarium.* C'eſt le plus ancien des Aumôniers d'un Prélat qui porte le *bougeoir* quand il officie. *Bougeoir* eſt auſſi une ſorte d'étui, où il ſerre la bougie. Tach.

BOUGEOIR, se dit aussi particulièrement de ce petit chandelier d'or, qu'un valet de chambre porte au coucher du Roi, & que le Roi, lorsqu'il se deshabille, fait donner par distinction à quelqu'un des Courtisans. Le Roi fit donner le *bougeoir* a un tel Seigneur.

BOUGEON. s. m. Vieux mot. Flèche qui a une tête.

☞ BOUGER. v. n. Qui s'emploie ordinairement avec la négative. Se mouvoir du lieu où l'on est. *Movere se, movere se loco,* Si vous *bougez*, vous me désobligerez. Ne *bougez* pas, je vous prie. Lorsque les soldats de César virent que les autres ne *bougeoient*, ils s'arrêterent d'eux mêmes. L'armée ennemie s'avançoit au petit pas, & la nôtre ne *bougeoit*. ABLANC.

BOUGER, s'emploie avec une négation, pour signifier qu'une personne est fréquemment dans un lieu, qu'elle n'en sort presque point. *Consistere.* Ce badaut n'a jamais *bougé* de Paris. Cet homme n'a jamais *bougé* du coin de son feu. Ce débauché ne *bouge* du cabaret. Il ne *bouge* d'auprès du Roi. Il ne *bouge* d'avec les Dames. VOIT. *Assiduus est.* &c.

☞ L'Académie françoise, dans ses sentimens sur la Tragi-comédie du Cid, observe que *bouger* est devenu trop familier.

BOUGETTE. s. f. Petit sac ou poche qu'on porte en voyage. *Bulga.* Nonius l'appelle *sacculus ad brachium pendens.* Pompeius Festus dit que *bulga* étoit un mot gaulois, & l'interprète *saccus scorteus.* Les Allemands l'appellent encore aujourd'hui *bulgen*, & les Anglois *bolgan. Bougette* s'est formé de bolgette, selon notre coutume de changer la lettre *l* en *u*. Voyez CLUVIER, *Germ. Ant. L. I, p. 70.*

Le mot *bougette* est un diminutif de *bouge*, qui se disoit autrefois dans le même sens. Henri Etienne, *de latinitate falsè suspecta. c. 8, pag. 355*, observe qu'on disoit de son temps, *il a bien rempli ses bouges ;* pour dire, *il a fait un gros gain.* Voyez encore ci-dessus BOUGE. On prononçoit dans les commencemens *boulge*, de *bulga*, mot fort connu chez les Latins, & dont la signification est si bien exprimée dans ces quatre vers du Poëte Lucilius.

Cui neque jumentum est, nec servus, nec comes ullus,
Bulgam & quicquid habet nummorum secum habet ipse :
Cum bulgâ cœnat, dormit, lavat : omnis in unâ
Spes hominis bulgâ, hâc devincta est cætera vita.

BOUGIE. s. f. Chandelle de cire pour éclairer les chambres. *Cereus.* Chez le Roi on ne brûle que de la *bougie.* On donne de la *bougie* en présent en plusieurs Communautés.

Ménage croit que ce mot vient de la ville de *Bugie*, en Afrique, d'où on apporte beaucoup de cire. Et cela est plus croyable que ce que dit Guichard, que *bougie* vient de אבק, *abac, ligo*, d'où se forme אבוקא, *abouca*, qui est exposé *fascis, virga cereata*, c'est-à-dire, *bougie*, menue chandelle de cire, *linum cereatum*, comme de *al-ouga.*

On appelle aussi *bougie*, une très-petite chandelle de cire dont les pauvres gens se servent pour faire des offrandes. *Filum modicè ceratum.* Une *bougie* d'un double.

On appelle un *pain de bougie*, une menue chandelle de cire, & qui est tortillée en façon de pain, pour la transporter plus commodément. *Fili incerati massula.*

BOUGIE. Terme de Chirurgie. *Candela, seu virga cereata.* C'est une petite verge cirée, faite en façon de cierge, qu'on introduit dans l'urètre pour le dilater & le tenir ouvert, ou pour consumer ce qu'on appelle *carnosités.* Il y a deux sortes de *bougies*, les unes *simples*, les autres *composées.* Les simples sont faites de cire garnie d'une mèche, ou de toile cirée & roulée en forme de petit cierge. Les *bougies* composées sont celles dans lesquelles on mêle quelques remèdes capables de détruire les excroissances ou carnosités de l'urètre. COL. DE VILLARS.

BOUGIER. v. a. Terme de Tailleur d'habits. Passer légérement une bougie allumée sur le bord de quelque étoffe coupée, pour empêcher qu'elle ne s'effile, en attendant qu'on la couse. *Incerare oram vestiariam*, ou *panni. Bougier* du tafetas, du damas, de la moire. *Voyez* CIERGER.

BOUGIÉ, ÉE. part.

BOUGRAN. s. m. Toile forte & gommée qu'on met ☞ entre la doublure & l'étoffe, en quelques endroits des habits, afin de les tenir plus fermes. *Tela gummina, illita gummi.* Tout le monde connoît le *bougran* & ses usages. Il n'y a que les Vocabulistes qui puissent dire que les Tailleurs l'emploient pour doubler quelques endroits des habits.

Un Grammairien allemand dérive ce mot par métathèse, de l'hebreu *gabar*, qui signifie *validus fuit*, à cause que c'est une étoffe forte de gomme. Du Cange prétend qu'on a dit autrefois *bouqueran*, & qu'il vient de *boqueranus, bucaranus*, & *buchiranum*, qu'on a dit dans la basse latinité en la même signification.

BOUGRANÉE. adj. f. On appelle une toile *bougranée*, celle qui a été apprêtée, & mise en bougran.

BOUGRANIÈRE, adj. qui n'est usité qu'au féminin. C'est le titre qu'on donne aux Lingères dans leurs Lettres de maîtrise. On les appelle *maîtresses Lingères, Bougranières, Canevassières.*

BOUGRE, ESSE. s. m. & f. Sodomite, non conformiste en amour. *Sodomita.* Terme proscrit parmi les honnêtes gens. Quelques-uns prétendent que ce mot vient des Bulgares, qui étoient fort attachés à l'amour des garçons, & que les vieux Auteurs appellent *bougres*, comme leur pays *Bougrie*, pour *Bulgarie.* D'autres, parce qu'on brûloit les coupables du crime de non-conformité, de même que les hérétiques qu'on appeloit *bougres.* On voit à la Chambre des Comptes un don de l'an 1473, fait à un Religieux Inquisiteur des *Bougres* & Albigeois. Les Albigeois furent appelés *Bulgares*, parce que c'est de Bulgarie que cette erreur se répandit dans ce pays-ci ; & de Bulgare, on fit *Bougre.* Rochefort prétend que ce mot vient de *Bagoas* favori d'Alexandre ; mais il n'y a point de vraisemblance ; & l'autre étymologie paroît sûre. *Voyez* M. de MARCA, *Hist. de Béarn, Liv. VIII, p. 728.*

☞ BOUGUES. On appelle ainsi, en basse Normandie, des lieux sablonneux au bord de la mer, dont le sable est mouvant. Les *bougues* de Queneville, les *bougues* de Ramenouville, &c. Ce mot vient de l'anglois saxon *bog*, qui signifie une terre marécageuse & mal assurée, qui engloutit les passans. *Bogge, mollieres, frondriere.* HUET. *Orig. de Caen.*

☞ BOUGUIS. Province de l'île de Celebes, dans l'Océan Indien. C'est une souveraineté particulière, à l'orient du Royaume de Macassar. Boné en est la capitale.

BOVICIDIES. s. f. pl. Sacrifices où l'on immoloit des bœufs. *Bovicidia.* Voyez TAUROBOLE.

BOUILLANT, ANTE. adj. Qui bout. *Fervens.* Eau bouillante. On faisoit mourir autrefois les faux monnoyeurs dans de l'huile *bouillante.* Cela se pratique encore en Flandre.

On dit aussi d'un bain, d'un breuvage trop chaud, qu'il est *bouillant.*

BOUILLANT, se dit aussi au figuré, & signifie, chaud, ardent, vif, prompt. *Fervidus, fervens.* Un esprit *bouillant.* Il faut laisser passer l'ardeur *bouillante* de la jeunesse. Il y a des gens dont l'humeur est chaude & *bouillante.* ABL. Il est tout *bouillant* du désir de la gloire. Il est trop *bouillant* & trop emporté. Tout *bouillant de* vin & de colère. BOIL. Les tempéramens *bouillans* & impétueux rompent toutes les mesures de l'amitié. S. EVR.

Un jeune homme toujours bouillant *dans ses caprices,*
Est prompt à recevoir l'impression des vices. BOIL.

Achille déplairoit moins bouillant *& moins prompt.* ID.

Quand le sang bouillant *dans mes veines*
Me donnoit de jeunes désirs. MALHERBE.

On appelle *S. Martin bouillant*, la fête de Saint Martin qui vient en été.

BOUILLARD. ſ. m. Quelques uns nomment ainſi ſur la mer, certain nuage qui donne du vent & de la pluie. *Nubes ventorum ac pluviæ prænuncia.*

BOUILLE. ſ. f. Terme de pêche. C'eſt une longue perche groſſe par le bout en forme de rabot, qui ſert à remuer la vaſe & à troubler l'eau, afin que le poiſſon entre plus facilement dans les filets.

☞ BOUILLE, eſt auſſi le nom d'un vaiſſeau ſervant dans les ſalines à meſurer du charbon ou de la braiſe.

BOUILLE-COTONIS, BOUILLE-CHARMAIY. Ce ſont deux eſpèces de ces ſatins des Indes, qu'on nomme en général des *Atlas*.

BOUILLE. Droit qui ſe paye en Rouſſillon pour la marque des draps, & autres etoffes de laine. *Bouille* ſe dit auſſi de l'empreinte ou marque qui ſe met par les Commis à chaque pièce de drap ou autres étoffes de laine declarées au bureau des fermes du Roi.

BOUILLER. v. a. Se ſervir de bouille pour remuer la vaſe & en faire ſortir le poiſſon afin de le faire entrer dans les filets. *Limum agitare.* L'Ordonnance des Eaux & Forêts défend aux Pêcheurs de *bouiller*, de ſe ſervir de bouilles & de rabots dans leurs pêches.

BOUILLER *une étoffe* : c'eſt la marquer de la manière réglée par les arrêts & declarations du Roi. L'art. 299 du bail des Gabelles, & autres droits réunis, porte que dans le Rouſſillon, tous les Marchands, Ouvriers & Facteurs de drap, & autres étoffes de laine dudit pays, ſeront tenus d'en faire leurs déclarations aux plus prochains bureaux, & de les faire *bouiller* ou marquer de la marque de l'adjudicataire, conformement au Règlement de 1658, & ſous les peines y portées.

☞ BOUILLÉ, ÉE. part. *Voyez* BOUILLER.

BOUILLI. ſ. m. *Voyez* le participe de BOUILLIR.

BOUILLIE. ſ. f. C'eſt une ſorte de mets préparé pour la nourriture des enfans, qui ne peuvent encore mâcher ni digérer les viandes. *Puls.* Elle ſe fait avec du lait & de la farine délayée & cuite. Les gens âgés en uſent auſſi quelquefois. Valère Maxime dit qu'une marque de la ſobriété des premiers Romains, c'eſt qu'ils mangeoient beaucoup plus de *bouillie* que de pain. Dans le haut pays d'Auvergne les peuples ne mangent auſſi que de la *bouillie* faite de farine de blé noir, & boivent du petit lait, & ils ne laiſſent pas d'être bien ſains & bien vigoureux. ROCHEF.

BOUILLIE, ſe dit familièrement des choſes qu'on a fait bouillir trop long-temps, qui ſont trop cuites, & qui font une eſpèce de *bouillie*. Ce chapon eſt ſi cuit, que ce n'eſt plus que de la *bouillie*. On fait bouillir les peaux des pieds de bœufs juſqu'à ce qu'ils ſoient réduits en *bouillie*.

On dit proverbialement, faire de la *bouillie* pour les chats; pour dire, faire une choſe qui ſera inutile.

BOUILLIR. v. n. *Fervere, bullire.* Ce verbe ſe conjugue ainſi. Je *bous*, tu *bous*, il *bout*. Nous *boutillons*, vous *bouillez*, ils *bouillent*. Je *bouillois*. Je *bouillis*. J'ai *bouilli*. Je *bouillerai*. *Bous*. Que je *bouillisse*. Je *bouillirois*. C'eſt ſe renfler, ſe gonfler, ſe rarefier, ſoit par la chaleur naturelle de la fermentation. *Voyez* FERMENTATION; ſoit par un feu actuel qu'on applique au-deſſous de quelque liqueur. Le vin, le cidre *bouillent* dans les tonneaux en fermentant. La chaux vive *bout* quand on l'arroſe d'eau. *Voyez* CHAUX. L'eau *bout* ſur le feu. Il y a des lacs qui *bouillent* quand il doit arriver quelque orage.

Les particules du feu pouſſées en tourbillon avec une grande viteſſe, paſſent à travers les pores du vaiſſeau, & ſe mêlant avec la liqueur, communiquent leur mouvement à ſes parties. Cette action continuée rend le mouvement du fluide plus violent. Les particules du feu venant à frapper ſur celles du fluide qui ſont au fonds du vaiſſeau les pouſſent en haut, pendant que celles du haut deſcendent vers le fond: ce qui fait un flux continuel du fluide du fond vers le haut, & du haut vers le fond du vaiſſeau.

L'eau froide, dans la machine pneumatique, paroit *bouillir*, quand on a pompé l'air, parce que l'air renfermé dans les interſtices de l'eau, n'étant plus preſſé par l'air extérieur, ſe dilate, ſe dégage avec force, ſouleve l'eau, & produit une eſpèce d'ébullition.

BOUILLIR, ſe dit d'un vaiſſeau dans lequel eſt la liqueur qui *bout*, & des autres choſes qu'on met dedans pour les cuire, ou pour les épaiſſir. La marmite *bout*. Faire *bouillir*. *Fervefacere.* On fait *bouillir* la viande pour faire de la ſoupe. On fait *bouillir* du miel, du ſucre, du ſirop, pour lui donner une conſiſtance plus épaiſſe.

On dit figurément des gens courageux & ardens, que leur ſang leur *bout* dans les veines. On le dit auſſi de ceux qui ſont encore dans la vigueur de leur jeuneſſe; ce qui fait dire à Malherbe; quand le ſang *bouilloit* dans mes veines, je, &c.

Ceux à qui la chaleur ne bout *plus dans les veines,*
En vain dans les combats ont des ſoins diligens,
Mars eſt comme l'amour, ſes travaux & ſes peines,
Veulent de jeunes gens.

On dit encore de ceux qui ſont expoſés à la grande ardeur du ſoleil, que la tête, que la cervelle leur *bout*. On dit encore de celui qui eſt agité de quelque violente paſſion d'amour, de colère, & ſur-tout d'impatience, qu'il *bout* de rage, de vengeance; & abſolument qu'il *bout*.

On dit proverbialement il me ſemble qu'on me *bout* du lait; pour dire, qu'on ſe moque de moi. Dans cette phraſe *bouillir* eſt employé activement. On peut auſſi s'en ſervir dans un ſens favorable, pour ſignifier, faire plaiſir à quelqu'un, lui dire des choſes agréables. Loin de le fâcher, c'eſt lui *bouillir* du lait. On dit qu'un homme n'eſt bon ni à rôtir ni à *bouillir*; pour dire, qu'il n'eſt propre à rien, que c'eſt un homme inutile. On dit auſſi d'un profit qui vient journellement, que cela fait *bouillir* la marmite. Mainard a dit que le feu des vers n'eſt point propre à la faire *bouillir*, c'eſt-à-dire, qu'il ne peut fournir à la depenſe de la maiſon. Toutes ces expreſſions ſont populaires.

BOUILLI, IE. part. & adj. Ce qui a *bouilli*. *Decoctus.* L'eau *bouillie* perd ſes crudités. *Bouilli*, en parlant des viandes qu'on a fait bouillir dans l'eau. *Elixus.* La viande *bouillie* eſt plus aiſée à digérer. *Bouilli* ſe prend auſſi ſubſtantivement pour la viande qui a bouilli dans l'eau. *Elixum.* Le *bouilli* eſt un aliment ſucculent & nourriſſant, ſur-tout celui du bœuf.

On appelle proverbialement un viſage de cuir *bouilli*, un homme qui a le teint noir, le cuir épais & rude. On dit auſſi, pour mépriſer un mets mal apprêté, rôti, *bouilli*, traîné par les cendres.

BOUILLITOIRE. ſ. m. terme de monnoie. *Donner le bouillitoire*; pour dire, jeter les flans dans la bouilloire, & les faire bouillir pour les nettoyer juſqu'à ce qu'ils ſoient devenus tout-à-fait blancs. Ce mot eſt auſſi feminin. Donner la *bouillitoire*.

BOUILLOIRE. ſ. f. Vaiſſeau de cuivre ou d'autre métal, propre à faire bouillir de l'eau.

BOUILLOIRE. ſ. f. Terme de monnoie. Vaiſſeau de cuivre dans lequel il y a de l'eau bouillante avec du ſel commun & du tartre de Montpellier, ou gravelée, & où l'on jette les flans que l'on a laiſſés refroidir dans un crible de cuivre rouge, après qu'ils ont été aſſez recuits. *Vas monetæ expurgandæ comparatum.* On les fait bouillir dans cette *bouilloire* pour les décraſſer, après quoi on les jete dans une autre *bouilloire* remplie de même que le premier, où on les fait encore bouillir pour achever de les nettoyer.

BOUILLON. ſ. m. Partie qui s'éleve en rond ſur la ſurface des liqueurs échauffées, ſoit par la fermentation naturelle, ſoit par le feu. *Unda.* Le pot bout à gros *bouillons*. Il ne faut que deux ou trois *bouillons* pour faire de la tiſane. Cela ſe dit des choſes qu'il ne faut pas faire bouillir long temps.

☞ BOUILLON, ſe dit auſſi de la liqueur qui a long-temps bouilli avec de la viande, des herbes ou autre choſe, pour ſervir enſuite d'aliment. *Bouillon* ſucculent, nourriſſant. Mettez du *bouillon* dans ce potage. *Jus.*

On dit auſſi, prendre un *bouillon*; pour dire, prendre une portion de ſuc de viandes ou d'herbes. Cet homme ne vit que de *bouillons*, eſt réduit aux *bouillons*. On prend auſſi des *bouillons* pour ſe rafraîchir, & conſerver ſon embonpoint.

☞ Dans les *bouillons* pris comme remèdes, on emploie des plantes dont la qualité eſt appropriée à l'état des malades. On les appelle *bouillons* medicamenteux.

☞ On fait auſſi des *bouillons* de poiſſons, de tanches, *&c.* dont les ſucs ſe digerent plus facilement que ceux des viandes, & qui ſont d'ailleurs plus rafraîchiſſans.

☞ On dit auſſi, qu'on a donné le *bouillon* à quelqu'un, pour dire, qu'on l'a empoiſonné. On appelle par une expreſſion burleſque & métaphorique, *bouillon pointu*, un cliſtère.

Bouillon, ſe dit encore d'un jet d'eau qui eſt aſſez gros; mais qui retombe incontinent après qu'il eſt ſorti du tuyau, comme s'il ſortoit d'une ſource. *Undarum erumpentes globi.* On ſe ſert de ces jets d'eau pour garnir des caſcades, rigoles, gargouilles, *&c.*

Bouillon, ſe prend quelquefois pour les agitations de l'eau & de la mer, ou l'écume que produiſent ces agitations. Les *bouillons* de la mer agitée.

On dit en ce dernier ſens, que le ſang ſort à gros *bouillons* d'une plaie; pour dire, qu'il ſort avec impétuoſité, ou en abondance.

Sire, mon pere eſt mort: mes yeux ont vû ſon ſang
Sortir à gros bouillons *de ſon généreux flanc.*
CORNEILLE.

On dit figurément, les *bouillons* de l'âge. *Ætatis fervor.* Les *bouillons* de la jeuneſſe. Il faut arreter les *bouillons* de ſa colère. Modère les *bouillons* de ta mélancolie. BOIL.

On le dit auſſi, en termes de brodeur, d'une ſorte de cannetille d'or & d'argent très-brillante, qui ſe coupe par petits morceaux, qui s'enfile comme des perles, qu'on attache ſur des habits en forme de *bouillon* d'écume. *Criſpatum ſegmentum.*

On appelle encore *bouillon*, certain cordon d'or ou d'argent trouillé en petites boucles ou anneaux. *Aurei funiculi undosi ſertus.* On fait auſſi ſur les habits des *bouillons* avec des rubans ou autres étoffes qu'on coud fort lâches, & en y conſervant quelque enflure, ou gros plis ronds pour la parure & pour l'ornement. On en fait auſſi ſur les meubles.

Bouillon, en termes de Manége, eſt une excroiſſance de chair qui vient ſur la fourchette du pied du cheval, qui eſt groſſe comme une ceriſe, & fait boiter le cheval. Les chevaux de manège qui ne ſe mouillent pas le pied, ſont plus ſujets aux *bouillons* de chair que les autres. GUILLET.

Bouillon, eſt auſſi un terme de Gabelles: c'eſt le nom d'une meſure. *Voyez* l'art. 39 du tit. XIV de l'Ordonnance pour les Gabelles.

Bouillon. Sel de *bouillon.* C'eſt le ſel blanc de Normandie. On l'appelle ainſi, parce qu'il ſe fait en faiſant bouillir de l'eau marine dans des eſpèces de chaudière de plomb.

Bouillon. Ce terme eſt auſſi en uſage dans la pêche du hareng, pour ſignifier une grande abondance de ce poiſſon. On dit en ce ſens, que le hareng paſſe par *bouillons*, dans l'endroit de la Manche où eſt ſituée Boulogne.

Bouillon. Breuvage que le pauvre peuple fait en Picardie, qui a beaucoup de rapport au *chouſſet* des Turcs.

Bouillon. C'eſt encore le nom d'une eſpèce d'etamine.

Bouillon-*Blanc*, ou *Molène* ſ. m. *Verbaſcum, taſſus barbatus.* Plante bis annuelle, ou triennale. Sa racine eſt ligneuſe, blanche, de l'épaiſſeur d'un porreau, plus branchue, & chargée de quelques fibres menues & courtes. Elle jette quelques grandes feuilles de neuf pouces de long ſur quatre de largeur, ovales, molles, étoffées, couvertes d'un duvet blanc, & crénelées ſur leurs bords. La tige qui ſort d'entre ces feuilles, s'éleve à la hauteur de quatre à cinq pieds, & quelquefois plus, fort velue, moelleuſe en dedans, garnie de feuilles aſſez près les unes des autres, pareilles à celles du bas, hormis celles qui embraſſent la tige à demi par leur baſe, qui forment des pans ſur la tige; ce qui la rend ailée. Ses fleurs ſont diſpoſées en épi. Chaque fleur eſt une roſette jaune, d'une ſeule pièce, découpée en cinq quartiers arrondis. Elle eſt ſoutenue par un calice à cinq pointes & velu. Ses étamines ſont jaunes & leurs ſommets purpurins. Le piſtil qui s'emboite avec la fleur, devient un fruit, ou une caſe ovale, terminée en pointe, diviſée en deux loges par une cloiſon mitoyenne, & renferme des ſemences menues, anguleuſes & brunes. Il y a pluſieurs eſpèces de *bouillon-blanc*, qui different de celui ci, ou par la couleur de leur fleur, ou par la petiteſſe des mêmes fleurs, des tiges, feuilles, *&c.* Le *bouillon-blanc* eſt eſtimé pour les maladies de la poitrine, pour les maux de ventre, dans les dyſſenteries, pour les maladies du fondement. C'eſt une plante fort anodyne. On emploie ſes fleurs & ſes feuilles.

Bouillon *de Conſtantinople.* Terme de Fleuriſte. C'eſt une fleur qui éleve ſa tige à deux pieds de hauteur, ou environ. Elle eſt entourée de pluſieurs taſſes, qui s'étalant & pullulant, jettent quantité de boutons, qui étant ouverts forment une balle fleurie; & ces fleurs, qui ſont pleines de feuillages rouges, reſſemblent à des marguerites. Le *bouillon de Conſtantinople* fleurit l'été, & dure long-temps en fleur. Il veut être au ſoleil, mais dans une terre grande & détrempée. Sa racine ſe taille par morceaux; & au commencement du printemps on le met dans des pots à la profondeur de deux doigts, & on l'arroſe bien. En hiver on le retire en un lieu chaud; & l'été, quand il eſt en fleur, on le met à l'ombre, pour faire durer les fleurs plus long-temps, & les rendre plus belles.

Bouillon. Ville dans le pays de Liége, avec titre de Duché, dont les dépendances ſont preſque enfermées dans le Duché de Luxembourg. *Bullonium.*

BOUILLONNEMENT. ſ. m. Etat d'une liqueur qui bouillonne. *Bullitus, ebullitio.* Le *bouillonement* du vin. Le *bouillonnement* du ſang dans les veines. Le *bouillonnement* de ce lac a été le préſage d'une tempête. Le *bouillonnement* de l'eau procède du feu par le moyen de l'extrême agitation de ſes parties, qui mettent celles de l'eau en mouvement. *Voy.* BOUILLIR. Quand on met un peu de limure de laiton dans une grande bouteille où il y ait un peu d'eau-forte, l'on voit tout-à-coup un ſi grand *bouillonnement*, que la bouteille paroît toute pleine. ROH. Si l'on mêle enſemble de l'huile de vitriol, & de l'huile de tartre, bien que chacune à part ne ſoit pas combuſtible, il arrive cependant qu'elles acquièrent tout d'un coup un *bouillonnement* incroyable, & en même temps un degré de chaleur aſſez ſenſible. ID.

☞ BOUILLONNEMENT, ſe dit quelquefois en marine de l'agitation de la mer au bord du rivage.

☞ BOUILLONNER. v. n. Qui ſe dit des eaux & des autres liqueurs qui ſortent, ou qui s'élèvent par bouillons, ſoit par la violence de leur propre mouvement, ſoit par l'action du feu, ſoit par l'action de quelque autre agent. L'eau *bouillonne* en ſortant de ſa ſource. *Undante ſcatebia emicare.* Le ſang *bouillonne* en ſortant de la plaie. L'eau *bouillonne* ſur le feu. *Ebullire, in bullas erumpere.*

Tout mon ſang que noircit un ſi honteux outrage,
En frémit de colère, en bouillonne *de rage.*
CORNEILLE.

☞ BOUILLONNER. v. a. Terme de Boutonnier. C'eſt enjoliver un bouton avec du bouillon, qui eſt un fil d'or roulé ſur un autre, le plus preſſé qu'il ſe peut, retiré de deſſus celui qui lui ſervoit de patron.

On dit auſſi, ſelon Liger, le vin *bouillonne*, en parlant de la fermentation du vin nouveau, quand on l'a mis dans la cuve, dans les muids, ou poinçons: mais apparemment c'eſt dans l'Auxerrois qu'on parle ainſi; car ailleurs on dit, le vin *bout.*

☞ BOUILLONNER, ſe dit quelquefois pour prendre des bouillons. Ce malade a bien *bouillonné* pendant ſa maladie. C'eſt un terme populaire.

☞ BOUIN. Île de France ſur la mer Océane, entre les côtes de Poitou & de Bretagne.

☞ BOUIN, eſt auſſi un bourg de France dans la Province de Farez, près de la rivière de Lignon.

BOVINES, ou BOUVINES. Ville du Pays-Bas dans le Comté

Comté de Namur, sur la Meuse. *Bovinæ*, *Boviniacum*, *Bovinium*. Il y a aussi Pont-à-*Bovines*, bourg de Flandres, sur la Marque, entre Lille & Tournai. La bataille de *Bovines* gagnée par Philippe Auguste contre l'Empereur Othon en 1213, ne se donna point à *Bovines*, mais à Pont-à-*Bovines*, comme le déclare Paul Emile par ces mots; *Hæc est Bovinensis pugna. Ita pontem vocant ad quem commissa fuit, profligataque.* T. Corn.

☞ BOVINO. Ville d'Italie, au Royaume de Naples, avec un Evêché suffragant de Bénevent, dans la province de la Capitanate.

BOUJON. s. m. Terme de Manufacture de laine, en usage dans les Draperies & Sergetteries de Rouen, de Beauvais, & de quelques autres lieux. Il signifie la même chose que *Jurande*.

BOUJONNEUR. s. m. Espèce de Maître & Garde ou Juré du Corps de la Draperie & Sergetterie de Beauvais.

BOUIS, ou BUIS. *Voyez* Buis qui est plus usité.

Bouis. Instrument de Cordonnier formé d'un morceau de *bouis*, qui sert à polir ☞ & lisser le bord des semelles après que le tranchet leur a donné la forme qu'elles doivent avoir, & à lustrer les passe-talons.

On dit figurément en ce sens, donner le *bouis*; pour dire, adoucir quelque chose, & la faire voir du bon côté, comme si on l'avoit polie avec ce morceau de *bouis*.

On appelle aussi un menton large, & qui avance en dehors, un *menton de bouis*, parce qu'en effet il a la figure de ce *bouis* des Cordonniers: mais tout cela est bas & populaire. *Voyez* Buis.

☞ BOUISSE. s. f. Morceau de bois concave servant aux Cordonniers pour donner de la profondeur à leurs semelles, & leur faire prendre le pli de la forme & du pied.

BOUKINGHAM. *Voyez* Buckingham.

BOUL. s. m. On nomme ainsi à Smyrne un poinçon ou cachet dont on se sert pour marquer les toiles que l'on donne à peindre en indiennes aux Arméniens ou aux Grecs, pour empêcher qu'ils ne les puissent changer. L'empreinte du *boul* se fait avec du noir de fumée & de l'huile de lin, qui rend la marque ineffaçable.

BOULAC. Nom d'une ville d'Egypte, située à deux milles du Caire.

BOULANGER. s. m. Celui qui fait, cuit & vend le pain. *Pistor*. Les *Boulangers* de Gonesse, de gros pain, de petit pain. Un *Boulanger* ne peut acheter à chaque fois plus d'un muid de blé, & un muid de farine, par les Ordonnances de la Ville.

Autrefois on disoit & on écrivoit *boulangier*. Les Romains furent plus de 580 ans sans aucuns *boulangiers* publics. Vigen. Pline, *Liv. XVIII, chap. 11*, en met l'époque à la guerre contre Persée, & dit qu'avant ce temps-là c'étoient les femmes qui faisoient le pain, comme ce sont encore elles aujourd'hui parmi le peuple, ou bien le *Boulanger* étoit le cuisinier. Avant ce temps, ceux qu'on appelle *Boulangers* dans l'histoire Romaine, *Pistores*, sont ceux qui, à la campagne, dans les moulins, broyoient ou mouloient le blé. C'est Varron qui nous l'apprend au I Liv. de la vie du Peuple Romain & dans les Ménippiennes. C'est de-là qu'ils furent appelés *Pistores*, de *pinsere*, *pinso*, qui signifie *broyer*, *piler* dans un mortier, parce que dans le commencement on piloit ainsi le blé pour le réduire en farine. La plus grande partie des peuples de l'Amérique ne broient point encore autrement qu'avec des pierres.

Les Orientaux n'avoient point non plus de *Boulangers*. C'étoient les meres de famille qui faisoient le pain, comme fait Sara dans la Genèse, *chap. 18, v. 6 & suiv.* Le même usage étoit dans les Gaules & dans tout le Nord, comme le dit Olaüs Magn. dans son Hist des Nations Septentrionales, *Liv. IX, chap. 13 & suiv.* Aussi ne faisoit-on point alors de pain levé, mais des galettes, que l'on cuisoit au foyer, comme font encore les Arabes. Quoiqu'on ne sache pas précisément quand les *Boulangers* commencerent à paroître, il est toujours certain qu'ils sont fort anciens, & qu'ils ont commencé en Orient. Plusieurs veulent qu'il y en eût en Egypte dès le temps de Joseph; que l'un de ceux dont il expliqua le songe dans la prison, fut le Chef ou Maître des *Boulangers* de Pharaon; & c'est ainsi qu'ils interpretent שרי, avec les Septante & la Vulgate. Il est certain que ces אפים, *Ophim*, ne faisoient pas seulement du pain, mais plusieurs sortes de mets qui se font avec de la farine: cela paroît par le verset 17 du même chapitre. Faisoient-ils même proprement du pain? C'est une question. Les Septante ne les appellent pas ἀρτοποιοὺς, *faiseurs de pain*, mais σιτοποιοὺς, gens qui font des ouvrages de farine. Quoiqu'il en soit, les *Boulangers* passerent de Grèce en Italie après la guerre de Macédoine, vers l'an 585 de la fondation de Rome, comme on l'a dit. Apparemment ils étoient venus d'Asie en Grèce. Les *Boulangers* Cappadociens étoient les plus estimés, selon Athenée, *Liv. III, chap. 13*, & après eux ceux de Lydie, & de Phénicie. Dans les commencemens, lorsque le pain se cuisoit encore au foyer, les *Boulangers* n'étoient pas différens des cuisiniers; & peut-être que les Egyptiens même les אפים, *Ophim*, étoient l'un & l'autre. Depuis très long-temps ils sont distingués. Aux *Boulangers* étrangers qui vinrent s'établir à Rome on joignit plusieurs affranchis, & l'on en fit un corps, où, comme l'on parloit, un Collège, dont ni eux, ni leurs enfans ne pouvoient se séparer. Ils avoient des biens en commun, dont ils ne pouvoient disposer. Il y avoit dans chaque boulangerie un Patron qui en avoit l'intendance. Ces Patrons créoient tous les ans un d'entr'eux, qui avoit la Surintendance sur tous les autres, & le soin des affaires du Corps. On tiroit souvent quelques-uns du Corps des *Boulangers* pour être Sénateurs, mais ils ne pouvoient monter plus haut. Pour conserver l'honneur & la probité dans le Collège des *Boulangers*, il leur étoit défendu de s'allier avec des Comédiens, ou des Gladiateurs. Ils avoient chacun une boutique, ou boulangerie, & étoient distribués en quatorze régions de la ville: ils étoient déchargés de tutelles, curatelles, & autres charges qui pouvoient les distraire de leur emploi. Il y eut dans la suite des *Boulangers* du Palais destinés à faire le pain du Palais de l'Empereur.

En France, il y a eu des *boulangers* dès le commencement de la Monarchie. Il en est parlé dans les Ordonnances de Dagobert II, de l'an 630. *Capit. Reg. Franc. Tom. I, page 120*. Leur emploi fut d'abord, comme à Rome, de faire moudre le blé au moulin qu'ils avoient chez eux, qu'ils tournoient à bras, ou qu'ils faisoient tourner par des animaux, ou à quelques moulins bâtis sur de petites rivières. Ils vendoient ensuite la farine à ceux qui vouloient cuire chez eux, & en faisoient du pain pour les autres. C'est pour cela qu'on les trouve appelés, jusques sous la troisième race, dans quelques titres, *Pistores*, ou en François *Pestore*; mais plus souvent néanmoins *Panetiers*, *Talmeliers* & *Boulangers*. Il y a aujourd'hui quatre sortes de *Boulangers*. Ceux des villes, ceux des fauxbourgs & banlieue, les Privilégiés & les Forains. Autrefois la maîtrise s'achetoit du Roi; mais pour être reçu Maître *Boulanger*, le prétendant portoit au Maître des *Boulangers*, ou Lieutenant du Grand Pannetier, un pot de terre neuf rempli de noix, & de nieules, fruit que l'on ne connoît plus, & en présence de cet Officier, & des autres Maîtres & Geindres, il cassoit ce pot contre la muraille, & ensuite on buvoit ensemble. Les Rois ont donné au Grand Pannetier de France la maîtrise des *Boulangers* & Talmeliers en la ville & banlieue de Paris, avec droit de Justice sur eux. Ce fut S. Louis qui donna cette Juridiction sur eux, & sur leurs compagnons, à son Maître Pannetier, pour en jouir tant qu'il plairoit au Prince, comme on l'apprend d'un Recueil des usages de la Police des *Boulangers*, fait environ l'an 1264, par E. Boileau, Prevôt de Paris. *Voy.* Pannetier. Les *Boulangers* privilégiés sont de deux sortes: 1°. Les *Boulangers* suivans la Cour établis par Henri IV, au nombre de dix, en 1601, & augmenté de deux par Louis XIII. Ils ont tous demeure à Paris. 2°. Ceux qui demeurent en lieux de franchise. Les

Boulangers forains ſont ceux qui demeurent hors de la ville & des fauxbourgs.

Il y a des *Boulangers* de petit pain, & des *Boulangers* de gros pain. De crainte que ſous le titre de Marchands, les *Boulangers* ne ſe rendiſſent les maîtres de tous les grains, les loix Romaines leur défendoient d'être Pilotes, ou Mariniers des vaiſſeaux qui amenoient des blés à Rome, ou Meſureurs de grains. Voyez *L. I. Naviculariæ Cod. Theod. de Navicularis. L. IX. Ex Libertinis Cod. Theod. de Piſtoribus. L. X. Libertini Cod. Theod. eodem titulo :* & Godefroy ſur ces loix. En France, ils ne peuvent être ni Meſureurs de grains, Arrêt du Parlem. 4 Mai 1476, Ordonnance de Charles VI, Févr. 1415, Edit de Déc. 1672 : ni Meuniers, Ordonnance de 1415, Arrêt du 13 Juillet 1420. Il y a dans Paris deux cent cinquante *Boulangers* de petit pain. Il y a dans les fauxbourgs environ neuf cens *Boulangers* de gros pain. Suivant le compte qui fut fait environ l'an 1686, ils emploient tous enſemble environ ſix mille muids de blé par ſemaine. De la Mare. Voyez le *Traité de la Police* de cet Auteur. Tout le titre XII du Ve livre, traite de la Police, tant ancienne que moderne, par rapport aux *Boulangers*.

Ce mot eſt pur françois, & n'eſt pas bien vieux. On ne le trouve point avant le XIIe ſiècle. Comme on ſe ſervoit du latin dans les Actes publics, on y trouve *Bolendegarius*, ou *Bolengarius*. Ménage le dérive de *polentarius*. Du Cange croit qu'il vient de ce qu'en petriſſant la farine, on la tourne en globe, ou en boule, & on l'arrondit en pain. Caſeneuve le tire de *buccellarius ;* mais il avoue que ce n'eſt là qu'une ſimple conjecture qu'il n'avance qu'au haſard. Il ſe fonde ſur ce que Conſtantin Porphyrog. *De Themat. Tom. VI*, dit que celui qui a la garde du pain dans les armées s'appelle Βουκελλάριος, *Buccellaire ;* il ajoute que *buccellarius* eſt formé de *buccellus*, viande de figure ronde : & *Cellarius*, qui garde le pain. D'où il conclut que de même les Anciens avoient fait de *buccellus*, ou *buccella*, le mot *buccellatum*, pour ſignifier ce que nous appelons du *pain de munition :* on aura bien pû du même mot faire *Buccelliger*, porteur de pain, & de là *Boulenger*, & que *Boulenger* de *Buccelliger*, n'eſt pas moins vraiſemblable, que *verger* de *viridarium*. Pithou le tire comme Ménage de *pollix*, *pollenta*, *pollentarius*, *bollentarius*, *bollengarius*, *Boulanger*. Cette étymologie paroît la meilleure. Celle de M. Du Cange ne laiſſe pas d'être probable, parce que, comme il l'a remarqué, il y a d'anciens titres où ils ſont appelés *Boulens*. Mais celle de Guichard, qui prétend qu'il vient du Chaldéen גבל, *gibbel*, *pinſere*, & גבל, *gebal*, *piſtor*, & en tranſpoſant les radicales בלג, *belag*, d'où *Boulanger* a été formé : celle-là, dis-je, eſt tirée de trop loin.

Boulanger *de Camp*. On nomme ainſi des ſerges drapées, de demi-aune de large, qui ſe fabriquent dans quelques endroits du Poitou, & particulièrement à Breuil & à Barez. On les nomme *Boulanger*, du nom de l'Ouvrier qui en a le premier établi la fabrique ; & *de Camp*, parce qu'elles ſont toutes de laines Eſpagnoles de Campo.

BOULANGER. v. a. Pétrir la farine, & en faire du pain. *Farinam ſubigere*. Un garçon qui *boulange* bien. Ce mot n'eſt guère uſité que chez les *Boulangers*.

BOULANGÉ, ÉE. part. Du pain bien *boulangé*.

BOULANGÈRE. ſ. f. Nom que l'on donne à une Sœur Converſe, qui fait le pain d'un Couvent de Religieuſes. *Piſtrix*. On appelle auſſi *Boulangères* les femmes des Boulangers, & celles qui font profeſſion de faire & de vendre du pain.

BOULANGERIE. ſ. f. L'art de faire le pain. *Ars piſtoria*. Ce garçon entend bien la *boulangerie*.

Boulangerie, ſe dit auſſi dans les Couvens & ailleurs, du lieu où l'on fait le pain, & où l'on garde la farine. *Piſtrina*, ou *piſtrinum*. Et encore dans les Arſenaux de marine, du lieu où l'on fait le biſcuit. Autrefois à Rome, c'étoit une boutique des Boulangers, l'endroit où ils faiſoient le pain. *Voyez* Boulanger.

☞ BOULAY. Ville de France, en Lorraine, environ à douze lieues de Nancy.

BOULDURE. ſ. f. C'eſt la foſſe qui eſt ſous la roue, & les bâtimens des moulins à eau. Rageau. *Foſſa moletrinæ*, ou *piſtrino ſubjecta*.

☞ BOULE. ſ. f. C'eſt en général un corps ſphérique de quelque matière que ce ſoit. Ce mot eſt ſynonyme à globe, mais globe a d'autres acceptions qui ne conviennent point au mot *boule*. *Globus*.

☞ La *boule* ſert à différens uſages, ſoit pour le jeu, ſoit pour l'ornement.

Le jeu de boule eſt une eſpèce de jeu où pluſieurs perſonnes font rouler des *boules* d'un endroit à un autre, & jouent à qui fera aller ſa *boule* plus près du but. Le fort de la boule, quand elle eſt toute ronde, eſt l'endroit où le bois eſt plus ſerré, & par conſéquent le plus peſant. Cela vient de ce que les arbres étant de bout, ont leur bois plus ſerré du côté du nord que du midi. Le fort de la *boule*, qui n'eſt pas abſolument ronde, eſt le côté que le Tourneur a fait un peu moins élevé que l'autre. Il eſt des *boules* où le fort eſt preſque imperceptible aux yeux : & on eſt obligé de le rouler, pour voir de quel côté eſt le fort. Aller à l'appui de la *boule*, c'eſt jouer une *boule* qui en aille ſoutenir une autre ſans la debutter. Jouer à la longue, ou à la courte *boule*. Charles V défendit le jeu de *boule*. Le Gendre. On dit, Avoir la *boule ;* pour dire, avoir l'avantage de jouer le premier. Il faut voir à qui aura la *boule*. Acad. Fr.

☞ Il y a auſſi des *boules* de mail, plus petites que les autres, d'un bois très-dur & bien tourné, que l'on chaſſe avec la maſſe ou mail. Elles ſont d'un poids proportionné à celui du mail, c'eſt-à-dire, environ de moitié. Il y a auſſi des *boules*, c'eſt-à-dire, des morceaux de bois ronds pour jouer aux quilles. Les Poëtes dépeignent la fortune avec un pied ſur une *boule*, pour marquer ſon inconſtance.

Ménage dérive ce mot de *bulla*, à cauſe de la rondeur des *bulles*, ou petites *bouteilles* qui ſe font ſur l'eau ; ou plutôt de *pola*, dont on a fait *pila*, qui ſignifie la même choſe.

Boule. Terme de Tourneur. Il ſignifie un morceau de bois tourné en forme ronde, qui ſert à ſoutenir quelque ouvrage de Menuiſerie, ou de Tourneur. Ainſi on dit *boule* d'armoire, *boule* de table, *boule* de guéridon, *&c.*

On appelle auſſi *boule* en termes d'Architecture, tout corps ſphérique qui termine une décoration, & qui ſe met à la pointe d'un clocher, ou ſur la lanterne d'un dôme, auquel cette *boule* eſt proportionnée. On en met auſſi au bas des rampes, & ſur les [illegible] dans les jardins. Quand cette *boule* termine quelque ouvrage, on l'appelle *boule d'amortiſſement*.

Boule, en termes de jardinage, ſe dit auſſi de certains arbriſſeaux taillés en forme de *boule*. Une *boule* de myrthe, une *boule* de chevre-feuille.

Boule. Terme de Carrier. C'eſt ce qu'on appelle dans d'autres profeſſions un rouleau, ſur lequel on conduit les marbres, les pierres, les poutres, & autres matériaux peſans.

Boule, ou Sphère. Inſtrument de Miroitier-Lunetier, avec lequel ils font les verres concaves qui ſervent aux lunettes à longue vue, aux lorgnettes, aux microſcopes, & autres inſtrumens.

Boule, chez les fourbiſſeurs. C'eſt auſſi un inſtrument de Fourbiſſeur, qu'on nomme autrement *Chaſſe-pommeau*, parce qu'il ſert à placer le pommeau d'une épée ſur la ſoie de la lame.

Boule, qu'on appelle auſſi *enclume-ronde*. C'eſt, en termes de Chaudronnier, l'inſtrument ſur lequel on fait la carre des chaudrons, & autres ouvrages de chaudronnerie, qui ont des enfonçures.

On dit proverbialement, faire une choſe *à boule vue ;* pour dire, inconſidérément, à l'étourdie, à tout haſard, & d'une manière incertaine. Paſquier prétend que ce mot a été dit par corruption au lieu de *bonne vue ;* de ſorte que de ſon temps, *à boule vue*, ſignifioit, *certainement*, *aſſurément*. Sur quoi on peut voir les Obſervations de Ménage ſur la langue françoiſe. Jouer à *boule vue*.

On dit au jeu de quilles, *pied à boule*, pour avertir celui qui joue de tenir le pied à l'endroit où sa *boule* s'eſt arrêtée : & figurément, qu'un homme tient *pied à boule ;* pour dire, qu'il ne quitte point ſon travail, ſon occupation ; & faire tenir *pied à boule* à quelqu un, pour dire, l'obliger à une grande aſſiduite. On dit qu'une perſonne eſt ronde comme une *boule*, quand elle eſt groſſe & courte.

☞ Boule *de mars*. Remède efficace pour les plaies. *Voyez* Mars.

☞ Boule *de chamois*. Voyez Chamois.

☞ Boule *de mercure*. Amalgame de mercure & d'étain, dont on ſe ſert pour purifier l'eau. On fait fondre le tain ; on y ajoute le mercure, & on coule le tout dans un moule rond. (Les Vocabuliſtes ajoutent qu'il doit être creux.) On ſe ſert de ces boules au beſoin pour purifier l'eau, en mettant la *boule* dedans quand elle eſt bouillante.

BOULEAU. ſ. m. *Betula*. Arbre qui reſſemble au peuplier noir, mais qui en diffère par ſon bois & ſes fruits. Son écorce change de couleur ſuivant ſon âge, car elle eſt rouſsâtre dans les jeunes troncs, blanchatre dans les plus avancés, & gerſée ſur les vieux pieds. Cette écorce ſe ſépare en pluſieurs lames plus fines que du papier, tranſparentes & blanches. L'extérieure eſt rouſſe, ou brune, lorſque l'arbre eſt encore jeune. Enſuite elle blanchit un peu, & on peut en ſéparer pluſieurs peaux déliées : après elle devient plus blanche, & pleine de fentes : au-deſſous de cette écorce il y en a une autre qui eſt fort mince, polie, & tranſparente. L'écorce des plus groſſes branches eſt auſſi blanche, mais celle des plus petites eſt d'un rouge éclatant. Ses branches ſont compoſées de verges fort menues, longues, pendantes dans quelques individus. Elles ſont garnies de feüilles alternes, ſemblables à celles du peuplier noir, plus petites cependant, d'un vert plus foncé, viſqueuſes lorſqu'elles ſont jaunes, amères au goût, & un peu odorantes. Ses fleurs ſont des chatons qui n'ont pas tout-à-fait deux pouces de long, ni plus d'une ligne & demie d'épaiſſeur ; ils ſont à pluſieurs écailles, entre leſquelles ſont placées des étamines. Les fruits naiſſent ſur le même pied dans des endroits ſéparés : ce ſont d'abord de petits épis étroits qui n'ont pas un demi-pouce de longueur, & qui en groſſiſſant deviennent longs de plus d'un pouce ſur cinq lignes environ d'épaiſſeur. Ils ſont verts, cylindriques & compoſés de pluſieurs écailles coupées en treſle, & attachées à un pivot commun qui occupe le centre du fruit ; entre chaque écaille eſt placée une ſemence bordée de deux ailes ou feuillets membraneux. Le bouleau donne par inciſion au printemps une eau douce & agréable qu'on recommande pour les goutteux, les graveleux & les phthiſiques, pour ôter les tâches au viſage, pour rendre la peau belle, *&c.* Le champignon qui vient ſur le *bouleau* eſt merveilleux pour les hémorroïdes. Cet arbre eſt très-commun en France. Il croit facilement partout.

On ſe ſert des petites branches du *bouleau*, pour faire des verges & des balais. En pluſieurs endroits on en fait des cercles pour relier des tonneaux, & des côtes pour faire des corbeilles. Comme l'écorce eſt fort réſineuſe, on en fait des torches pour brûler la nuit. Pluſieurs croient qu'avant l'invention de faire du papier, on ſe ſervoit de petites écorces blanches de *bouleau* pour écrire, à quoi elles ſemblent fort propres.

Ce mot vient de *butelellum*, ou *betula*, qui ſont deux vieux mots gaulois qui ont été latiniſés, comme Pline le témoigne. Mais Matthiole dit qu'il a été appelé *betula*, à cauſe du *bitume* dont il eſt plein.

BOULÉE. ſ. f. Les payſans en Bourgogne donnent le nom de *boulée* à des raiſins attachés en boule, dont ils font des préſens pendant la vendange aux gens de leur connoiſſance qui n'ont point de vignes. On diſoit auſſi anciennement une *boulée* de clefs, parce qu'alors elles étoient attachées par un cordon à une boule de bois. *Suppl. au Gloſſ. du Rom. de la Roſe*, au mot Torvises.

BOULENOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de Boulogne en France, & du pays de Boulogne. *Bononienſis*. Les *Boulenois* ſont tous aguerris & bons ſoldats. Les *Boulenois* ont pluſieurs privileges, qui leur ont été accordés ou confirmés par nos Rois, depuis que le Comté fut réuni à la Couronne ſous Louis XI. Quelques-uns écrivent *Boulonois*.

Boulenois. ſ. m. *Bononienſis ager*, ou *Comitatus*. Pays de Picardie, aux environs de Boulogne, dont il a pris ſon nom, parce qu'elle en eſt la capitale. Quelques-uns écrivent auſſi *Boulonois*, & M. Corneille n'écrit même point autrement. Cependant nos cartes de Géographie mettent communément *Boulenois*, & dans le diſcours on ne prononce point autrement. Le *Boulenois* eſt un Comté, & a eu ſes Seigneurs particuliers. Le *Boulenois* eſt aſſez fertile, & a de très-bons haras. T. Corn.

BOULE-PONCHE, ou BONNE-PONCHE. ſ. f. Boiſſon angloiſe. On met un tiers d'eau de vie ſur de l'eau pure avec de la muſcade, & un peu de biſcuit de mer grillé & pilé, & l'on bat le tout enſemble juſqu'à ce que les liqueurs ſoient bien mêlées. Le P. Labat dit, qu'on n'y met point de citron, & qu'à ſa place on y met des jaunes d'œufs qui rendent cette liqueur épaiſſe comme du brouet, & il ajoute qu'au lieu d'eau on y met quelquefois du lait, & que c'eſt la plus eſtimée.

Ce mot vient de ces mots Anglois *bowl of punch*, qui veulent dire une *taſſe de ponche*.

☞ BOULENE. Ville du Comté Venaiſſin, ſur la rivière de Letz, à ſept lieues d'Avignon.

BOULER. v. n. ſe dit de certains pigeons qui ont une groſſe gorge, & ſignifie, enfler la gorge. *Intumeſcere*. Les jeunes pigeons de cette eſpèce commencent à *bouler* à trois ou quatre mois.

☞ Bouler, en Agriculture eſt une maladie de pluſieurs plantes. On dit que les grains *boulent*, quand, étant encore fort jeunes, il ſe forme comme un oignon à leurs racines. L'oignon ordinaire eſt auſſi expoſé à *bouler*. Les plantes *boulées* ne profitent point. Duhamel.

☞ BOULEROT *noir*. *Gobio niger*. Poiſſon de mer de la grandeur du doigt, rond & noir, principalement ſur le devant. Il n'a qu'une nageoire au-deſſous des ouïes, qui reſſemble en quelque ſorte à une barbe noire. C'eſt pourquoi Rondelet le croit le même que celui qu'Athenée appelle *bouc*. Encyc.

BOULET. ſ. m. Groſſe balle de fer avec laquelle on charge le canon. *Globulus ferreus*. Un canon de batterie porte depuis 24 juſqu'à 36 & 48 livres de *boulet*. Quelques-uns le font venir de *botellus* latin, ou du grec βάλλειν, qui ſignifie *jeter*.

☞ Les *boulets* doivent être ronds & bien ébarbés, afin qu'ils n'éraflent point la pièce ; & ſans ſouflures, afin qu'ils ne pirouettent point en l'air.

Boulet *rouge*, eſt un *boulet* qu'on fait rougir dans une forge, dont on charge le canon pour mettre le feu aux lieux où il tombe, quand il y trouve des matières combuſtibles. *Fervens globulus*. M. l'Electeur de Brandebourg eſt le premier Prince qui ait introduit avec ſuccès l'uſage des *boulets* rouges.

Boulet *creux*, eſt celui dont le diamètre eſt proportionné à celui du canon qui le doit chaſſer. ☞ Il eſt long & creux, & renferme des balles, de la mitraille, & de l'artifice. Il a la lumière à l'une de ſes extrémités. *Cavus globulus*. L'uſage de cette lumière eſt d'y mettre le feu, ce que l'on fait en y paſſant une mêche ſouffrée, qui s'allume lorſque le *boulet* ſort du canon, en ſorte que ce *boulet* crève lorſqu'il eſt dans la terre, & produit le même effet qu'un petit fourneau.

Boulets *à chaîne*, ſont deux *boulets* joints enſemble par une chaîne, qui a trois ou quatre pieds de longueur. *Globuli catenati*. On en charge un canon, & quand on le tire, l'effet de ces deux *boulets* eſt d'autant plus grand, ſur-tout dans un combat, que la chaîne embraſſe & ſépare tout ce qu'elle rencontre.

Boulets *à branche*, ſont deux *boulets* joints enſemble par une barre de fer longue de cinq à ſix pouces ſeulement.

Boulets *à deux têtes*, qu'on appelle auſſi *anges*. Ce ſont deux moitiés de *boulets* jointes par une barre de

fer, ou par une chaîne, comme la balle ramée d'un mouſquet. *Globuli bicipites.* Ces deux moities ſe ſéparent ſitôt qu'elles ſont hors du canon, & font preſque le même effet que les *boulets* à chaîne. On s'en ſert ſur mer pour couper les cables, les mâts & les voiles.

BOULETS *meſſagers.* Ce ſont des *boulets* creux dont on ſe ſervoit autrefois pour porter des nouvelles pour faire pénétrer des lettres dans une place aſſiegée. On n'y mettoit qu'une foible charge de poudre, pour les faire tomber où l'on vouloit: ils étoient pour l'ordinaire couverts de plomb: la plupart même étoient de plomb, ſans mélange de fer.

On dit proverbialement d'un homme rude & bruſque, qu'il eſt brutal comme un *boulet* de canon.

BOULET, en matéchallerie, c'eſt la jointure qui eſt au-deſſus du paturon de la jambe d'un cheval. C'eſt au *boulet* que le cheval ſe coupe. *Boulet* gorgé, enflé. *Voyez* GORGÉ,

BOULETAN. On donne quelquefois ce nom à la pièce de bois nommée *courbe.* Voyez COURBE.

BOULETE, ÉE. adj. Terme de Maréchallerie qui ſe dit d'un cheval dont le boulet eſt hors de ſa ſituation naturelle; ce qui arrive ordinairement par un travail trop violent, ou quand il eſt court-jointé.

BOULETTE. ſ. f. Petite boulle. *Globulus. Boulette* de mie de pain qu'on ſe jette au viſage. les Frondeurs ſe ſervoient tantôt de pierres, tantôt de boulettes de plomb. P. DANIEL. Ils jetoient les *boulettes* de plomb avec une telle violence, que le mouvement adouciſſoit le plomb en l'air. ID.

On appelle communément *boulettes*, ces boules de viande hachée qu'on met dans les ragoûts & dans les pâtiſſeries. On nous ſervit un pâté de *boulettes*, un ragoût de *boulettes.*

FIN DU TOME PREMIER.

Cleaned & Oiled

Jul